JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL A

N° 360 du 4 août 2025

Règlement grand-ducal du 18 juillet 2025 fixant les référentiels d'évaluation pour l'année scolaire 2025/2026 dans le cadre de la formation professionnelle.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, et notamment ses articles 12 et 33 ;

Vu les avis de la Chambre de commerce et de la Chambre des salariés ;

Les avis de la Chambre d'agriculture et de la Chambre des métiers ayant été demandés ;

Le Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1er.

La liste des référentiels d'évaluation, dans le cadre de la formation professionnelle, pour l'année scolaire 2025/2026, y compris les rattrapages décidés au titre de l'année scolaire 2025/2026, figure à l'annexe.

Art. 2.

Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2025/2026.

Art. 3.

Le ministre ayant la Formation professionnelle dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,
Claude Meisch

Fait le 18 juillet 2025.
Pour le Grand-Duc,
Son Lieutenant-Représentant,
Guillaume,
Grand-Duc Héritier

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Tutorat (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich an einer Arbeitsaufgabe aktiv zu beteiligen.**	Er arbeitet aktiv mit und übernimmt Teilaufgaben einer Projektarbeit.	Die Teilaufgaben der Arbeitsaufgabe sind laut Absprache ausgeführt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufgaben fachgerecht auszuführen.**	Er läßt erlerntes Fachwissen in das die Arbeitsaufgabe einfließen.	Das Fachwissen ist der Arbeitsaufgabe entsprechend angewandt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich im Team aktiv zu beteiligen.**	Er bringt sich in das Team ein.	Die Teamarbeiten wurden nach gemeinsamer Absprache durchgeführt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeiten den Unfallverhütungsvorschriften entsprechend durchzuführen.**	Er führt die Arbeiten verantwortungsvoll durch.	Die Arbeiten sind sicherheitstechnisch korrekt durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - S'exercer au calcul professionnel (CACUL-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**S'exercer au calcul professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CACUL-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Mathématiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs fondamentaux au cours du stockage et de la manipulation de marchandises.**	- L'élève est capable d'identifier l'opération de calcul à effectuer dans une situation concrète: - compter les boîtes empilées sur une palette, - compter les éléments d'une livraison, - compter plusieurs rangées de pièces empilées, - déterminer le nombre de bouteilles à ranger avec des palettes de n paquets de p bouteilles, - déterminer le nombre d'éléments pour un support de vente de n boîtes de p bouteilles, - déterminer le prix total d'une quantité indiquée dont les prix à l'unité sont connus. - L'élève contrôle une 2e fois les résultats obtenus par calculatrice.	- Les résultats obtenus sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire les poids, les volumes ainsi que les capacités de marchandises entreposées indiquées.**	- L'élève est capable d'identifier l'unité appropriée dans une situation concrète: - contenu d'une bouteille, - poids d'une marchandise, - volume d'un emballage. - L'élève distingue le poids net, le poids brut et la tare. - L'élève soumet l'affichage de sa calculatrice à un contrôle.	- L'élève a correctement décrit les unités de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir des unités de longueurs, de surfaces, de volumes et de poids.**	- L'élève connaît les principales unités ainsi que les subdivisions.	- Les conversions étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre mentalement des problèmes de calcul simples.**	- L'élève détermine la moitié, le tiers, le quart d'une somme, d'un prix et d'une quantité. - L'élève détermine le double d'une somme, d'un prix et d'une quantité. - L'élève détermine le pourcentage d'une somme, d'un prix et d'une quantité (10%, 20%, 30%, 50%).	- Les résultats obtenus étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Tutorat (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich an einer Arbeitsaufgabe aktiv zu beteiligen.**	Er arbeitet aktiv mit und übernimmt Teilaufgaben einer Projektarbeit.	Die Teilaufgaben der Arbeitsaufgabe sind laut Absprache ausgeführt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufgaben fachgerecht auszuführen.**	Er läßt erlerntes Fachwissen in das die Arbeitsaufgabe einfließen.	Das Fachwissen ist der Arbeitsaufgabe entsprechend angewandt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich im Team aktiv zu beteiligen.**	Er bringt sich in das Team ein.	Die Teamarbeiten wurden nach gemeinsamer Absprache durchgeführt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeiten den Unfallverhütungsvorschriften entsprechend durchzuführen.**	Er führt die Arbeiten verantwortungsvoll durch.	Die Arbeiten sind sicherheitstechnisch korrekt durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Expression corporelle (EXCOR-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Expression corporelle**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EXCOR-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende agiert verantwortungsvoll, sicherheits- und gesundheitsbewusst im Rahmen unterschiedlicher Bewegungshandlungen.**	Der Auszubildende informiert sich über die Prävention von beruflichen Risiken. Er informiert sich über rückengerechtes Heben und Tragen.	Gesundheitliche Risikovorsorge und Unfallschutz sind zufriedenstellend erfasst worden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende interagiert und kooperiert verantwortungsvoll, sicherheits- und gesundheitsbewusst im Rahmen unterschiedlicher Bewegungshandlungen.**	Der Auszubildende informiert sich über die Verhaltensregeln betreffend Sicherheit und Gesundheit gegenüberseinen Mitarbeitern. Er benimmt sich seinen Mitarbeitern gegenüber gesundheits- und sicherheitsbewusst. Er nimmt Verantwortung für eine positive Einstellung gegenüber seinen Mitarbeitern und Vorgesetzen.	Der Auszubildende hat eine verantwortungsvolle Art und Weise der Zusammenarbeit betreffend die Sicherheit und Gesundheit am Arbeitsplatz zufriedenstellend verstanden.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende weist eine positive und engagierte Einstellung im Rahmen seiner Tätigkeit auf.**	Der Auszubildende nimmt eine positive und arbeitswillige Einstellung gegenüber der Arbeit ein. Er arbeitet gründlich und gewissenhaft. Er erledigt seine Arbeiten mit viel Einsatz und guter Laune.	Der Auszubildende hat eine engagierte und positive Einstellung zur Arbeit eingenommen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Accueil client en luxembourgeois (ACLUX-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accueil client en luxembourgeois**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACLUX-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interroger le client en luxembourgeois à propos de ses souhaits.**	- L'élève interroge le client de manière compréhensible à propos de ses souhaits. - L'élève emploie des expressions polies et compréhensibles en luxembourgeois. - L'élève connaît les formulations adaptées de questions en luxembourgeois et il les emploie. - Le cas échéant, l'élève pose des questions supplémentaires en luxembourgeois.	- L'élève a convenablement cerné les besoins du client. - L'élève a utilisé la langue luxembourgeoise adéquatement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'orienter le client dans le magasin et d'indiquer le chemin vers le département recherché au client.**	- L'élève se renseigne à propos des chemins d'accès des différents rayons/départements au sein du magasin. - L'élève désigne les différents départements en luxembourgeois. - L'élève indique le chemin en luxembourgeois.	- L'élève s'est exprimé de manière compréhensible en luxembourgeois pour orienter le client. - L'élève a correctement cité les noms des départements en langue luxembourgeoise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'entretenir avec ses camarades à propos de la méthode qu'il a utilisée et de son expérience lors de l'entretien avec le client.**	- L'élève décrit la tâche ainsi que la méthode utilisée. - L'élève expose ses expériences au cours d'un entretien avec ses camarades.	- L'élève a décrit la méthode qu'il a utilisée au cours de l'entretien avec le client de manière compréhensible. - L'élève a correctement décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec ses camarades.
10 % (6 P)	**L'élève accepte les critiques constructives de la part de l'enseignant et de ses camarades et il les met à profit.**	- L'élève écouté, manifeste de l'intérêt et pose des questions. - L'élève analyse les critiques de manière constructive. - L'élève fait des propositions pour tenir compte des critiques à l'avenir.	- L'élève a réagi positivement face aux critiques exprimées. - L'élève a pris connaissance des objets des critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Participer à la vente en luxembourgeois (PAVLU-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participer à la vente en luxembourgeois**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAVLU-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saluer le client en luxembourgeois et de prendre connaissance de son souhait, respectivement de son motif d'achat.**	• L'élève connaît et applique correctement les formules de salutation habituelles en luxembourgeois. • L'élève comprend les propos du client en luxembourgeois et il est capable de réagir. • L'élève pose des questions en luxembourgeois pour prendre connaissance du souhait du client, respectivement de son motif d'achat. • Le cas échéant, l'élève pose des questions additionnelles en luxembourgeois en fonction des circonstances pour prendre connaissance du souhait du client, respectivement de son motif d'achat.	• L'élève a correctement salué le client en luxembourgeois. • La communication s'est passée correctement en luxembourgeois et est approuvée par le client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications en luxembourgeois au sujet des dimensions et des modèles des marchandises proposées.**	• L'élève connait les désignations luxembourgeoises courantes pour les unités de longueurs et de poids ainsi que les mesures de surfaces et d'espaces habituelles dans le commerce et les emploie au cours de l'entretien. • L'élève compare des longueurs et des largeurs (plus grand que, plus petit que, plus large que, plus court que) en luxembourgeois.	• L'élève a donné des explications correctes et compréhensibles au client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'informer le client en luxembourgeois au sujet des prix des marchandises proposées.**	• L'élève indique les prix en luxembourgeois. • L'élève distingue les nombres ordinaux des nombres cardinaux. • L'élève compare des prix (plus cher que, meilleur marché que) en luxembourgeois.	• L'élève a correctement indiqué les prix des marchandises proposées en luxembourgeois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel luxembourgeois pour désigner des marchandises habituelles dans le commerce.**	• L'élève connaît le vocabulaire professionnel désignant des marchandises habituelles dans le commerce et il est capable de les reproduire en luxembourgeois. • L'élève s'exprime de manière compréhensible.	• L'élève a employé le vocabulaire professionnel adéquatement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir son vocabulaire professionnel en luxembourgeois de manière autonome.**	• L'élève se réfère à des sources d'information spécialisées. • L'élève effectue des recherches de manière autonome. • L'élève note le vocabulaire complémentaire par écrit.	• L'élève a documenté le vocabulaire professionnel complémentaire et il l'a exposé à l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Améliorer l'expression orale en français (FRANC1-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Améliorer l'expression orale en français**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FRANC1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Français
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prononcer des expressions compliquées, mais habituelles dans le contexte professionnel, de manière compréhensible.**	- L'élève détermine des difficultés éventuelles au niveau de la prononciation de certains termes avec l'enseignant. - L'élève s'exerce à la prononciation de mots compliqués habituels dans le contexte professionnel. - L'élève prend connaissance des corrections de l'enseignant.	- L'élève a correctement prononcé des mots compliqués, habituels dans le contexte professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre ses interrogations à un contrôle, d'améliorer sa technique de questionnement le cas échéant et de l'appliquer à des circonstances connues et nouvelles.**	- L'élève s'exerce aux différentes techniques et il les affine: - il demande des informations en français ; - il propose deux options au client en français, en veillant à ce que la structure soit claire ; - il pose des questions en retour en français ; - il pose des questions de contrôle en français ; - il mémorise les questions de base correctes. - L'élève répète les interrogations dans le cadre d'un jeu de questions et de réponses et il vérifie qu'il les emploie correctement.	- L'élève a posé des questions dans un français correct. - L'élève maîtrise les questions de base.
20 % (12 P)	**L'élève s'exprime poliment et il emploie les formules de politesse habituelles au cours de l'entretien avec le client.**	- L'élève mémorise les formules de politesse habituelles. - L'élève est capable de reproduire les formules de politesse au cours d'un entretien. - L'élève prend des notes en conséquence.	- L'élève connaît les formules de politesse habituelles et il les a employées d'une manière adaptée aux circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève accepte les indications concernant des expressions mal employées et il améliore sa manière de s'exprimer.**	- L'élève accepte les indications concernant des expressions mal employées. - L'élève corrige les erreurs et il note les termes corrects. - L'élève corrige sa manière de s'exprimer.	- L'élève a accepté les indications pour améliorer sa manière de s'exprimer. - L'élève a manifesté une amélioration de sa manière de s'exprimer.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Elargir son vocabulaire technique en français (FRANC2-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Elargir son vocabulaire technique en français**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FRANC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Français
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approfondir son vocabulaire en français dans les domaines de la vente, de l'entretien des marchandises et de l'encaissement et d'employer convenablement ce vocabulaire en fonction des circonstances.**	- L'élève approfondit son vocabulaire français sous guidance dans les domaines de la vente, de l'entretien des marchandises et de l'encaissement. - L'élève note les termes par écrit et il les attribue aux domaines correspondants. - L'élève emploie correctement les expressions qu'il vient d'apprendre.	- L'élève a noté le vocabulaire approfondi pour les domaines indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de différents outils d'assistance comme les dictionnaires, les lexiques, les ouvrages de référence et Internet.**	- L'élève s'exerce à la consultation des documents habituels. - L'élève opte pour les informations correspondantes. - L'élève prend des notes.	- L'élève s'est correctement servi des outils d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser des questions à propos de la signification d'expressions et de termes qui lui sont inconnus.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève prend la parole quand il ne comprend pas quelque chose. - L'élève interroge son interlocuteur à propos de la signification d'un mot qu'il ne connaît pas.	- L'élève a déterminé les termes qu'il ne connaissait pas avec ses interlocuteurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire sa méthode et il note les nouveaux termes par écrit.**	- L'élève approfondit son vocabulaire et il prend des notes à propos de la signification d'un terme qu'il ne connaît pas.	- L'élève a documenté les étapes de travail en employant les termes corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stockage marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 1**

Titre du module:	**Stockage marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende achtet auf die strikte Einhaltung der Normen und Sicherheitsvorschriften für Lagerhaltung und befolgt die vorgegebenen Hygienevorschriften.**	Der Auszubildende kennt die Hygienevorschriften. Er wendet die Vorschriften zur Hygiene im Lager und an seinem Arbeitsplatz an. Er kennt die Sicherheitsvorschriften bei der Lagerhaltung. Er ist fähig die gängigen Symbole in Bezug auf die Arbeitssicherheit zuzuordnen und zu erläutern. Er wendet die Sicherheitsvorschriften an. Er identifiziert die bei der Handhabung von Waren zu ergreifenden Vorsichtsmaßnahmen (besondere Handhabung von zerbrechlichem Material).	Sämtliche Hygienevorschriften werden eingehalten. Die Vorsichtsmaßnahmen für die Handhabung spezieller Waren (zerbrechlicher Waren) werden beachtet. Die Arbeits- und Sicherheitsvorschriften werden korrekt beschrieben und eingehalten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist unter Anleitung in der Lage, bei der Einlagerung von Waren mitzuwirken, berücksichtigt die Verpackung der Produkte und die Kühlkette der Ware und führt Berechnungen zur Einlagerung der Ware durch.**	Berechnungen zur Einlagerung der Ware werden durchgeführt. Der Auszubildende ermittelt das Volumen einer einzulagernden Ware sowie den hierfür erforderlichen Platzbedarf. Der Auszubildende kann Höhe, Länge und Breite einer Warenpalette schätzen und überprüft seine Schätzungen mit den geeigneten Rechenoperationen. Der Auszubildende räumt die Waren gemäß Anweisungen in die Regale. Der Auszubildende wendet die arbeitstechnischen Handhabungen an, die mit der Einlagerung von Waren zusammenhängen. Der Auszubildende macht sich mit dem, Verpackungen und der Kühlkette der Waren vertraut, beachtet sie.	Die Berechnungen sind korrekt. Der Einräumvorgang ist korrekt und entspricht den Anweisungen. Die eingeräumte Ware lässt sich ohne Schwierigkeiten orten. Die angewandten Techniken sind korrekt. Verpackung und Kühlkette der Waren werden korrekt beschrieben und berücksichtigt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich mit dem Bestandsplan auseinanderzusetzen und unter Anleitung gegebenenfalls die aktuellen Bestandsdaten in die EDV-Dateien einzugeben.**	Der Auszubildende identifiziert auf einem Lageplan die verschiedenen Lagerbereiche. Der Auszubildende kennt die IT-Geräte (Bestandteile eines Computers und die Peripheriegeräte) und kann die Tastatur bedienen. Der Auszubildende wendet die verschiedenen Funktionen des Tabellenkalkulationsprogramms und der Lagerverwaltungssoftware an. Der Auszubildende gibt die Bestandsdaten gemäß der Anleitungen ein.	Die verschiedenen Lagerbereich sind einwandfrei identifiziert. Die Tabelle/Datei ist korrekt ausgefüllt. Die eingegebenen Daten stimmen.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist unter Anleitung in der Lage, bei der Rotation der Waren mitzuwirken und befolgt dabei die Prinzipien des First in, First out (FIFO).** **Der Auszubildende achtet auf sein Erscheinungsbild (persönliche Hygiene und Kleidung).**	Der Auszubildende macht sich mit den Rotationsmethoden von Waren vertraut und kann sie beschreiben. Die Prinzipien des FIFO sind bekannt und werden beachtet. Der Auszubildende kennt die Anforderungen an persönliche Hygiene und beachtet sie. Die Vorgaben der korrekten Kleidung bei der Arbeit werden berücksichtigt.	Die Anleitungen zur Rotation der Ware werden korrekt befolgt. Die Prinzipien des FIFO sind bekannt und werden eingehalten. Das persönliche Erscheinungsbild des Schülers ist angemessen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende achtet auf sein Erscheinungsbild (persönliche Hygiene und Kleidung).**	Der Auszubildende kennt die Anforderungen an persönliche Hygiene und beachtet sie. Die Vorgaben der korrekten Kleidung bei der Arbeit werden berücksichtigt.	Das persönliche Erscheinungsbild des Schülers ist angemessen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion des commandes (GESCO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 1**

Titre du module:	**Gestion des commandes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESCO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité de marchandises manquante et de calculer la quantité à commander (volume, unités, etc.).**	Il détermine les marchandises à commander, il vérifie la quantité des unités à commander et il établit une liste. Il calcule les quantités à acquérir. Il applique correctement les règles du calcul professionnel et il sait expliquer ses démarches/la méthode de calcul appliquée. Il vérifie et documente les résultats.	Il a tiré des conclusions exactes, qui correspondent aux problèmes donnés. Il a effectué les opérations de calcul d'une manière irréprochable. Il a effectué les principales opérations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir sous guidance les informations nécessaires en vue des opérations de commande et de remplire un bon de commande correspondant, conformément aux instructions.**	Il sait se procurer et enregistrer les informations nécessaires. Il comprend et observe les instructions en relation avec les informations. Il identifie le document intitulé « bon de commande ». Il remplit le bon de commande sous guidance. Il sait retracer ses démarches.	Il saisit les informations nécessaires et il suit consciencieusement les instructions. Il a produit des informations complètes. Il a rempli le bon de commande d'une manière ciblée et avec précaution.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser le résultat de son travail.**	Il sait retracer ses démarches. Il apprécie les résultats du travail dans le cadre d'un entretien avec le supérieur/l'enseignant. Il admet ses erreurs. Il accepte les propositions d'amélioration.	Il a présenté et apprécié les résultats du travail d'une manière appropriée au supérieur/à l'enseignant. Il a compris et partiellement appliqué les propositions d'amélioration.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec autrui en vue des opérations et des méthodes et il respecte consciencieusement les instructions.**	Il se concerte avec ses collègues à propos des opérations et des méthodes.	Il respecte les accords. Il effectue l'ensemble des opérations d'une manière ciblée et sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Bien-être au travail (BIETR)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 1**

Titre du module:	**Bien-être au travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BIETR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist fähig sich klar auszudrücken und gute Beziehungen zu seinen Mitarbeitern zu pflegen.**	Der Auszubildende drückt sich klar aus. Er benimmt sich seinen Mitarbeitern gegenüber zuvorkommend. Er pflegt harmonische Beziehungen zu seinen Mitarbeitern.	Die Ausdrucksweise ist verständlich und die Beziehung zu den Mitarbeitern ist ausgewogen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist fähig Probleme zu lösen und Entscheidungen zu treffen.**	Der Auszubildende erkennt und analysiert bei der Arbeit auftretende Schwierigkeiten. Er geht korrekt mit aufkommenden Herausforderungen um. Bei der Erledigung von Arbeiten trifft er angepasste Entscheidungen.	Der Umgang mit auftretenden Schwierigkeiten wurde zufriedenstellen erklärt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist fähig seinen Stress und seine Emotionen zu kontrollieren.**	Selbst unter Druck arbeitet der Auszubildende zuverlässig. Wenn etwas schief geht, lässt er sich nicht gleich durcheinanderbringen. Er hat Ausdauer bei der Erledigung seiner Arbeiten. Bei Meinungsverschiedenheiten mit seinen Mitarbeitern kontrolliert er seine Emotionen.	In verschiedenen Situationen sind Stress und Emotionen zufriedenstellend unter Kontrolle gebracht worden.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist fähig kritisch und kreativ zu denken.**	Der Auszubildende geht kritisch an Probleme heran. Er analysiert vorkommende Schwierigkeiten und durch Anwendung von kreativem Denken findet er angepasste Lösungen.	Lösungen wurden mit Hilfe von kritischem und kreativem Denken gefunden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Conduite "Comportement" dans l'environnement professionnel (ENPRO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 1**

Titre du module:	**Conduite "Comportement" dans l'environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENPRO**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saluer les enseignants, le personnel scolaire ainsi que ses camarades et de prendre congé en luxembourgeois.**	- L'élève se présente en luxembourgeois. - L'élève salue ses interlocuteurs en luxembourgeois. - L'élève prend congé en luxembourgeois. - L'élève emploie la formule appropriée pour s'adresser aux personnes de son entourage/de son environnement professionnel (enseignants, employés, personnel scolaire, camarades).	- L'élève a communiqué d'une manière polie et compréhensible. - L'élève s'est convenablement adressé à son interlocuteur (de manière claire, polie et prévenante) en employant correctement la langue luxembourgeoise. - L'élève a employé les formules de politesse habituelles et il les a appliquées conformément aux usages. - L'élève a adopté une attitude correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre un appel téléphonique (réservation, commande, prise de rendez-vous, renseignements, demande), de prendre des notes à propos du motif/de la raison de l'appel et, le cas échéant, de transférer l'interlocuteur/la notification vers le service compétent.**	- L'élève connaît les formules de politesse d'usage au téléphone et les utilise. - L'élève se présente et il demande le motif de l'appel. - L'élève note le nom de l'appelant, la date et l'heure de l'appel, le motif et le contenu de l'appel ainsi que le nom de la personne qui a pris l'appel sur un bulletin de réponse (en allemand ou en français). - L'élève transfère le message/l'interlocuteur vers le service compétent. - L'élève termine la conversation en prenant congé poliment.	- L'élève a correctement employé les formules de politesse au cours de l'entretien téléphonique (salutation, présentation, demande du motif de l'appel, prise de congé). - L'élève a noté le motif de l'appel de manière irréprochable. - La fiche d'appel téléphonique contient l'ensemble des données requises. - L'élève a noté les données personnelles concernant l'appelant de manière impeccable. - L'élève a transféré le message/l'appelant vers le service compétent. - L'élève a convenablement conclu la communication téléphonique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter une excuse orale et écrite en cas d'absence de l'établissement scolaire ou de son poste de travail.**	- L'élève connaît les étapes requises pour formuler une excuse en cas d'absence et il est capable de la formuler oralement. - L'élève connaît les étapes requises pour formuler une excuse en cas d'absence et il est capable de la formuler par écrit. - L'élève rédige ses excuses par écrit en allemand ou en français.	- L'excuse orale contient les éléments requis, elle est claire et l'élève l'a formulée poliment. - L'excuse par écrit contient les données requises, elle est claire et l'élève l'a formulée poliment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'orienter sur un plan et de décrire le trajet correspondant en luxembourgeois.**	- L'élève s'oriente sur le plan d'une ville et sur un plan d'endroit (plan d'un bâtiment ou d'une entreprise). - L'élève décrit le trajet en luxembourgeois.	- L'élève a correctement décrit l'orientation. - L'élève a correctement décrit le trajet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Les activités dans le dépôt (FORVE1)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 1**

Titre du module:	**Les activités dans le dépôt**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'appliquer le règlement interne en matière d'hygiène et de sécurité dans le domaine du stockage.**	L'élève connaît le règlement interne en matière de sécurité et d'hygiène à l'entrepôt. L'élève applique les consignes à l'entrepôt, sur son poste de travail ainsi que sur le plan de son apparence personnelle.	L'élève a respecté l'ensemble des consignes internes en matière de sécurité et d'hygiène. L'élève a porté une tenue de travail convenable. L'hygiène corporelle et l'hygiène des cheveux de l'élève étaient convenables.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de s'informer au sujet des règles internes en matière de rotation des marchandises et de les appliquer de manière compétente.**	L'élève se familiarise avec les règles internes en matière de rotation des marchandises. L'élève sait décrire les règles. L'élève connaît et applique les principes du FIFO.	L'élève a soigneusement et correctement appliqué les règles internes en matière de rotation des marchandises. L'élève a appliqué les principes du FIFO d'une manière ciblée.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'entreposer les marchandises et les emballages de manière compétente en respectant les instructions de son supérieur/du formateur de même que les indications du plan d'inventaire interne.**	L'élève effectue les calculs en vue du stockage des marchandises et il détermine l'espace requis. L'élève stocke les marchandises conformément aux instructions de son supérieur/du formateur. L'élève tient compte des indications du plan d'inventaire. L'élève identifie les marchandises particulières, il désigne les mesures correspondantes sur le plan du stockage, il identifie l'emballage de la marchandise et il respecte la chaîne du froid.	L'élève a stocké les marchandises/les emballages d'une manière correcte et conforme aux instructions. L'élève a correctement expliqué et en partie appliqué les mesures de stockage à observer pour les marchandises particulières. L'élève a correctement décrit et scrupuleusement appliqué la chaîne du froid des marchandises.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de saisir les données d'inventaire en vigueur et de les enregistrer dans les programmes/sur les supports informatiques internes correspondants ou alors d'enregistrer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie des marchandises.**	L'élève sait se servir du matériel informatique interne. L'élève sélectionne les fichiers internes pour la saisie des données. L'élève saisit les données d'inventaire dans les fichiers. L'élève vérifie les données et il explique sa méthode.	L'élève a correctement complété le tableau/le fichier. L'élève a correctement saisi l'ensemble des données.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de participer aux commandes sous guidance et d'observer les consignes internes/le règlement interne lors de la saisie des données concernant les marchandises à commander.**	L'élève comprend et applique les instructions pour passer des commandes. L'élève connaît et applique les règles internes en matière de saisie des données concernant les marchandises à commander. L'élève organise et explique les étapes du travail.	L'élève a soigneusement et correctement appliqué les instructions essentielles. L'élève a identifié les consignes en matière de saisie des données d'une manière irréprochable.

10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées, de les effectuer soigneusement et de manipuler les marchandises ainsi que les instruments et le matériel de travail avec précaution.**	L'élève sait se montrer à l'écoute et il comprend les tâches qui lui sont confiées. L'élève récapitule les tâches qui lui sont confiées. L'élève organise les opérations à effectuer. L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées. L'élève observe les consignes en matière d'entretien et de ménagement des marchandises, des instruments et du matériel de travail.	L'élève a expliqué les tâches qui lui étaient confiées de même que les opérations requises d'une manière appropriée devant son supérieur/devant le formateur. L'élève a manipulé les marchandises de même que les instruments et le matériel de travail d'une manière ciblée, compétente et méticuleuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réception marchandise (RECMA)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 2**

Titre du module:	**Réception marchandise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage unter Anleitung eine korrekte Warenannahme durchzuführen.**	L'élève connaît les documents commerciaux courants. Il vérifie l'adéquation entre les différentes pièces justificatives et les marchandises livrées. Il vérifie la marchandise livrée afin de constater l'absence de dommages visibles.	L'élève procède correctement à la vérification et à l'enregistrement des livraisons
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de constater le temps de stockage/la date limite de vente (DLV) de la marchandise livrée en fonction des dates limites de consommation (DLC) et de conservation recommandées.**	L'élève connaît les dates limites de consommation (DLC) et de conservation.	La marchandise livrée est stockée correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de sélectionner et de manier un moyen de transport adéquat pour déplacer des marchandises et des charges.**	L'élève connaît les instruments permettant de réduire les efforts lors du transport de marchandises. Il connaît les principes de base de l'ergonomie. Il sait mesurer les risques générés par des mouvements répétitifs et des efforts prolongés. Il connaît les mécanismes susceptibles de provoquer des maux de dos. Il connaît les consignes correctes en matière de transport de charges.	L'élève applique les instructions correctement. Lors d'un transport de charges, il effectue les mouvements corrects et appropriés
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Etikettierung von Waren zu erklären.**	Der Schüler informiert sich über die verschiedenen Mittel der Etikettierung: magnetische Etiketten, elektronische Etiketten, Sicherheitsketten, besondere Codes etc.	Die Etikettierungen werden korrekt erkannt und erklärt.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de déballer la marchandise livrée correctement et soigneusement.** **Il tient compte de l'emballage et du marquage des produits et observe la règlementation en matière de stockage de catégories de marchandises particulières (matières dangereuses, denrées périssables, produits surgelés).**	L'élève connaît les instruments : les ciseaux, les tenailles, la pince, le sécateur, le pied-de-biche, le tournevis, le couteau à lame rétractable (cutter). Il connaît la règlementation en matière de stockage de catégories de marchandises particulières (matières dangereuses, denrées périssables, produits surgelés).	L'élève se sert de ciseaux, de tenailles, de pinces, de sécateurs, de pieds-de-biche, de tournevis et de couteaux à lame rétractable. Les différentes catégories de marchandises ont été stockées correctement

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Emballage et recyclage (EMREC)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 2**

Titre du module:	**Emballage et recyclage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EMREC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de trier de manière autonome les différents types d'emballages de produits ainsi que les films de protection servant à emballer les objets et les marchandises au cours du transport, en fonction de critères définis au préalable.**	- L'élève connaît les différentes catégories d'emballages et d'enveloppes de protection de biens de consommation comme les emballages à gaz comprimé (aérosols), les emballages sous vide, les emballages à usage unique et les emballages consignés. - L'élève connaît les règles concernant le tri des emballages respectifs et il les observe. - L'élève procède d'une manière systématique lors du tri et il respecte les consignes éventuelles en matière de sécurité. - L'élève est capable d'attribuer les emballages à leur affectation respective. - L'élève lit et identifie les pictogrammes concernant le recyclage et la législation alimentaire. - L'élève connaît les conséquences d'une mauvaise manipulation de substances dangereuses. - L'élève est capable de désigner les dangers générés par la manipulation de marchandises et de matériaux d'emballage indiqués.	- L'élève a trié et entreposé les emballages consignés ainsi que les emballages à usage unique de manière compétente. - L'élève a trié et entreposé les matériaux destinés à une réaffectation interne de manière compétente. - L'élève a correctement effectué le tri. - L'élève a attribué les matériaux à leur affectation respective. - L'élève a correctement interprété les pictogrammes. - L'élève a expliqué les pictogrammes. - L'élève a correctement identifié les marchandises ainsi que les matériaux d'emballage et il les a traités de manière réglementaire et conformément aux instructions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de trier les emballages ainsi que les substances nocives de manière réglementaire et de mettre les déchets au rebut en appliquant les mesures de sécurité.**	- L'élève trie et entrepose les emballages consignés ainsi que les emballages à usage unique de manière compétente. - L'élève trie et entrepose les matériaux destinés à une réaffectation interne de manière compétente. - L'élève effectue correctement le tri. - L'élève attribue les matériaux à leur affectation respective. - L'élève interprète correctement les pictogrammes. - L'élève décrit les pictogrammes. - L'élève identifie correctement les marchandises ainsi que les matériaux d'emballage et il les traite de manière réglementaire/conformément aux instructions.	- L'élève a soigneusement et correctement trié les emballages ainsi que les substances nocives. - L'élève a mis l'ensemble des déchets au rebut d'une manière soignée et compétente. - L'élève correctement désigné des circonstances dangereuses ainsi que des mesures servant à éviter les déchets. - L'élève a trié les emballages destinés à une réaffectation/au recyclage et il les a convenablement assemblés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses camarades lors de l'accomplissement des tâches.**	- L'élève décrit les tâches d'une manière compréhensible, claire et complète à ses camarades, en s'exprimant sur un ton approprié.	- L'élève a clairement décrit les missions de travail et il s'est concerté avec ses camarades à ce sujet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Expression orale & écrite (EXPRE)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 2**

Titre du module:	**Expression orale & écrite**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saluer les enseignants, le personnel scolaire ainsi que ses camarades et de prendre congé en luxembourgeois, en français ou en allemand.**	Le commis de vente se présente en luxembourgeois, en français et/ou en allemand. Le commis de vente salue ses interlocuteurs en luxembourgeois, en français et/ou en allemand. Le commis de vente prend congé en luxembourgeois, en français et/ou en allemand. Le commis de vente utilise les titres appropriés pour s'adresser à des personnes de son entourage/de son environnement professionnel (employés, collègues, personnel scolaire, camarades).	Le commis de vente s'exprime de manière compréhensible et polie. Les questions sont formulées de manière cohérente dans l'une des trois langues. Les réponses et les explications sont formulées de manière claire et précise. L'interlocuteur a été abordé de manière appropriée (claire, polie et prévenante) et correctement dans la langue en question. Le commis de vente a respecté les codes et règles de politesse d'usage. Le commis de vente adopte une attitude convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter une communication téléphonique (réservation, commande, prise de rendez-vous, renseignements, demande), de prendre des notes à propos du motif/de la raison de l'appel et, le cas échéant, de transférer l'interlocuteur/la notification vers le poste compétent.**	Le commis de vente connaît les règles de politesse à adopter pour mener un entretien téléphonique avec ses interlocuteurs. Il se présente et demande quel est l'objet de l'appel. Le commis de vente note le nom de l'appelant, la date et l'heure de l'appel, l'objet et le contenu de la communication ainsi que le nom de la personne qui a reçu l'appel. Le commis de vente transfère la communication ou transmet un message au poste compétent. Le commis de vente met fin à la communication en prenant poliment congé de son interlocuteur.	Les règles de politesse au téléphone (salutation, présentation, demande de l'objet de l'appel, prise de congé) ont été respectées. L'objet de l'appel a été noté correctement (marge d'erreur : 0%). La notification d'appel contient toutes les données requises. Les données personnelles de l'appelant ont été notées correctement (marge d'erreur : 20%). La communication a été transférée/le message a été transmis au poste compétent. Le commis de vente a mis fin à la communication de manière opportune.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter une excuse oralement et par écrit en cas d'absence de l'établissement scolaire ou de son poste de travail.**	Le commis de vente connaît les démarches nécessaires pour formuler une excuse en cas d'absence et il sait formuler une excuse oralement. Le commis de vente rédige un mot d'excuse en mentionnant son nom, son adresse, le nom de son employeur, l'adresse de l'entreprise, la date de son absence ainsi que le motif de l'absence. Le commis de vente utilise une formule de politesse à la fin du mot d'excuse. Le commis de vente appose sa signature sous son mot d'excuse.	L'excuse orale contient toutes les données nécessaires et a été formulée avec cohérence et de manière polie. Le mot d'excuse a été rédigé correctement, tant au niveau de la forme que du contenu. La formulation est appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'adresser convenablement au personnel scolaire et à ses camarades.**	Le commis de vente s'exprime de manière claire et compréhensible. Le commis de vente est à l'écoute de son interlocuteur et s'adapte à sa façon de s'exprimer. Le commis de vente sait appliquer les principes communicationnels de base.	Le commis de vente s'est adressé à son interlocuteur de manière appropriée. Le commis de vente s'est exprimé de manière polie et compréhensible. Les principes communicationnels de base ont été appliqués convenablement.

20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude correcte et prévenante à l'égard de ses camarades.**	Le commis de vente est à l'écoute. Le commis de vente répond aux questions de ses camarades. Le commis de vente observe ses camarades et, le cas échéant, il se rend compte des problèmes. Le commis de vente propose son aide/son soutien. Le commis de vente sait appliquer les règles du respect mutuel (langage, mimique et gestes appropriés).	Le commis de vente exprime le respect et la politesse à travers son langage, sa mimique et ses gestes. Le comportement du commis de vente est convenable. Le commis de vente réagit de manière serviable aux questions/aux problèmes de ses camarades et propose des solutions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Gestion du calendrier et calcul (GESCA)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 2**

Titre du module:	**Gestion du calendrier et calcul**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESCA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier ses affaires personnelles ainsi que les tâches indiquées dans le contexte de sa formation pendant une période indiquée, de les coordonner et de les noter par écrit.**	Le commis de vente s'informe au sujet des tâches imposées dans le cadre de sa formation. Il note et enregistre (=consigne) les obligations et les rendez-vous dans un document. Le document reprend les données concernant le calendrier et les lieux des tâches à exécuter. Les temps de trajet nécessaires, les temps de rangement ainsi que les pauses sont prévus dans le planning, et le commis de vente organise son emploi du temps en conséquence. Un sommaire détaillé des rendez-vous est établi.	Les informations concernant les tâches imposées et les délais sont complets. La documentation sur le planning contient toutes les informations nécessaires, elle est claire et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos des activités saisonnières, des fêtes et des jours fériés habituels au Luxembourg, des charges particulières (par exemple en matière de commandes et d'entreposage s'articles particuliers) et des réglementations (par exemple des heures d'ouverture particulières) qui en résultent pour le commerce au détail sous guidance, de structurer les données recherchées, de les documenter et de les présenter sous forme d'exposé.**	Le commis de vente se procure les informations requises à propos des fêtes et des jours fériés et en établit une liste. Le commis de vente se procure des données concernant les activités saisonnières au sein de son entreprise formatrice. Les règlementations particulières concernant les heures d'ouverture sont classées. Les assortiments de marchandises saisonniers et en relation avec des jours fériés sont recherchés et classés. La documentation des tâches est complétée avec des données substantielles. Le commis de vente est en mesure d'expliquer la documentation.	La documentation est complète et appropriée, les données sont correctes. La présentation est structurée et cohérente, elle est effectuée avec soin. Des données représentatives concernant l'entreprise sont produites, présentées et traitées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de coopérer avec ses camarades et de se concerter avec eux à propos des délais et des travaux, afin d'accomplir les missions dans le respect des délais.**	Le commis de vente prend connaissance des délais convenus. Le commis de vente se concerte avec ses camarades au sujet des tâches à effectuer et des délais à respecter. Le commis de vente participe activement à la résolution des tâches à effectuer. Le commis de vente assume ses tâches de manière responsable et dans le respect des délais.	Les accords sont respectés et les tâches partielles sont réalisées en collaboration avec d'autres camarades. Les délais imposés sont respectés. Les tâches partielles imposées sont effectuées comme convenu.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Manutention des marchandises (FORVE2)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise 2**

Titre du module:	**Manutention des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de participer à la réception des marchandises et de vérifier l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et la marchandise livrée en suivant les directives.**	L'élève connaît les documents suivants: o le bon de commande, o le bon de livraison. L'élève participe à la réception des marchandises, il connaît les directives et il vérifie la conformité des marchandises livrées en appliquant le règlement. L'élève s'assure que les marchandises livrées n'ont pas été endommagées au cours du transport (en suivant les directives), il applique les consignes internes en cas d'endommagement au cours du transport et il entreprend les vérifications nécessaires (conformément aux directives). L'élève retient le résultat de son contrôle par écrit. L'élève fait un rapport oral à son supérieur.	L'élève a méticuleusement contrôlé la marchandises. L'élève a suivi les directives. L'élève a retenu le résultat de son contrôle par écrit. L'élève a fait un rapport à son supérieur.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de contrôler les dates de péremption ainsi que les dates limite de consommation des marchandises en appliquant les règles internes de l'entreprise.**	L'élève connaît les règles en matière de dates de péremption des marchandises sur les plans de la vente et de la consommation. L'élève s'informe au sujet des dates de péremption de la marchandise livrée sur les plans de la vente et de la consommation. L'élève s'informe au sujet du respect des consignes de transport lors de la livraison.	L'élève a scrupuleusement appliqué les règles. L'élève a appliqué les règles sans commettre d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'étiqueter les marchandises en appliquant les règles internes de l'entreprise.**	L'élève s'informe au sujet des différents types d'emballage d'une marchandise (palettes, mini-palettes, cartons, emballages à plusieurs unités, emballages à blister, six-packs). L'élève fait la distinction entre les unités de commande et les unités de vente. L'élève connaît les différentes instructions en matière d'identification des marchandises dans les rayons.	L'élève a appliqué les différentes instructions concernant l'identification des marchandises dans les rayons sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de saisir méthodiquement les données des marchandises livrées dans les programmes/dans les fichiers informatiques internes ou d'enregistrer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'élève organise soigneusement la saisie des données. L'élève identifie et applique les programmes/les fichiers internes correspondants. L'élève saisit les données en utilisant le système informatique interne (en employant le vocabulaire professionnel) ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. L'élève contrôle les données saisies et, le cas échéant, il effectue des corrections.	L'élève a correctement utilisé les programmes/les fichiers internes correspondants. L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel. L'élève a organisé les étapes de travail. L'élève a intégralement saisi les données sans commettre d'erreur.

10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de comprendre et d'appliquer les consignes internes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de même que le règlement de travail de l'entreprise.**	L'élève connaît les consignes internes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de même que le règlement de travail de l'entreprise.	L'élève applique les consignes en matière de sécurité à la lettre. L'élève applique les consignes en matière d'hygiène. L'élève applique les consignes en matière de sécurité au travail. L'élève applique le règlement de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer son travail avec soin et conformément aux instructions et de manipuler les marchandises ainsi que le matériel avec précaution.**	L'élève prend connaissance des instructions écrites et orales. L'élève observe les instructions. L'élève prend connaissance des modes d'emploi et il les observe.	L'élève a correctement effectué les travaux et il a suivi les instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Différentes formes de distribution (DIFDI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Différentes formes de distribution**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIFDI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différentes formes d'organisation et d'exploitation spécifiques aux points de vente indiqués.**	Il cite différents types de points de vente (centre commercial, grande surface, magasin discount, magasin spécialisé/boutique). Il reconnaît les différentes formes d'organisation des points de vente en question et les décrit brièvement.	Il a correctement décrit les différences au niveau de la forme d'organisation d'au moins deux points de vente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire brièvement les différentes méthodes de vente de points de vente (points of sale) variés.**	Il connaît les principales méthodes de vente, il sait les distinguer et les désigner. Il distingue les propriétés fondamentales des méthodes de vente des points de vente indiqués et il les attribue de manière compétente. Il esquisse brièvement les méthodes de vente des points de vente indiqués.	Il a correctement désigné les méthodes de vente de deux points de vente indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil à l'enseignant au cours de l'exécution d'une tâche et de suivre ces conseils par la suite.**	Il se rend compte qu'il ne peut pas progresser dans l'accomplissement de la tâche imposée. Il remarque, le cas échéant, qu'il ne sait plus ce qu'il faut faire. Il s'adresse à l'enseignant et demande une assistance. Il formule ses requêtes d'une manière compréhensible. Il accepte et comprend un conseil donné. Il applique les conseils au cours de la suite des travaux. Il prend en considération ces conseils lors de l'exécution des tâches suivantes. Il applique les conseils au cours de la suite des travaux.	Il a formulé et exprimé ses requêtes de façon compréhensible. Il a accepté les conseils de l'enseignant
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conserver soigneusement ses documents et de les classer selon un procédé indiqué/dans un ordre donné.**	Il constitue un porte-documents, qu'il tient à jour soigneusement. Il trie et classe les documents en fonction de la disposition indiquée selon le procédé indiqué / dans l'ordre indiqué	Il a classé tous les documents d'une manière complète et propre. Les documents sont disponibles pour une consultation ultérieure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Présentation des marchandises & approvisionnement du rayon (MARAP)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Présentation des marchandises & approvisionnement du rayon**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MARAP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre les règles générales de la présentation de marchandises et de désigner les dispositions de base.**	Il se familiarise avec les règles générales de la présentation de marchandises. Il cite les règles fondamentales de la présentation de marchandises.	Il cite les principales règles de la présentation de marchandises. Les données sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti comprend les règles générales de l'approvisionnement des rayons et il est capable de citer les règles de base.**	Il se familiarise avec les règles générales de l'approvisionnement des rayons. Il cite les règles fondamentales de l'approvisionnement des rayons.	Il cite les principales règles de l'approvisionnement des rayons. Les données sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les zones à rendement intense et celles à faible rendement.**	Il connaît les caractéristiques des zones à rendement intense et de celles à faible rendement et il est en mesure de les citer. Il distingue et attribue les caractéristiques.	Il distingue les zones à rendement intense et celles à faible rendement de manière satisfaisante. Il a correctement décrit les caractéristiques.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d´écouter attentivement et d´appliquer les instructions de l'enseignant.**	Il écoute attentivement l'enseignant. Il comprend et observe les instructions. Il organise ses démarches et sa méthode de travail en conséquence.	Il a compris et appliqué les instructions de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Mesurage (MESUR)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Mesurage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MESUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se servir correctement d'un mètre pillant, d'un mètre pliant, d'un ruban de mesure ou d'un mètre à ruban, de prendre des mesures et de noter les résultats de manière cohérente.**	Il sélectionne l'instrument de mesure approprié pour la tâche en question. Il comprend les unités de mesure indiquées sur 'instrument de mesure. Il mesure la longueur d'une distance indiquée en utilisant l'instrument de mesure sélectionné de manière appropriée. Il enregistre le résultat de son mesurage (nombre/unité).	Il a correctement pris les mesures. Il a noté les résultats et les a attribués dans un schéma de manière compétente. Il n'a aucune marge d'erreur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de prendre les mesures nécessaires pour déterminer l'aire d'une surface et de subdiviser la surface conformément aux indications.**	Il comprend les instructions et, en cas de doute, il pose des questions. Il organise les différentes démarches avec les précautions nécessaires. Il connaît et applique les formules utilisées pour calculer une surface. Il mesure une surface donnée et la subdivise en fonction des instructions de l'enseignant.	Il a correctement mesuré et subdivisé la surface indiquée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer une hauteur en tenant compte de la condition de l'angle droit.**	Il vérifie l'orientation horizontale et verticale d'un objet à l'aide d'un niveau à bulle. Il sait utiliser un niveau (à bulle) ou une sonde pour déterminer les verticales. Il oriente l'objet à l'horizontale/à la verticale. Il procède au mesurage.	Il a vérifié et effectué l'orientation horizontale de l'objet. Il a correctement effectué les mesurages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter et d'appliquer les instructions.**	Il s'informe au sujet des instructions. Il comprend les indications et, en cas de doute, il pose des questions. Il accepte et applique les instructions.	Il a accepté et appliqué les instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Activités dans le point de vente (FORVE3)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Activités dans le point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de participer sous guidance à la détermination des stocks (inventaire).**	Il connaît et observe les consignes organisationnelles. Il connaît les listes d'inventaire et il les remplit de manière consciencieuse. Il connaît et utilise les appareils d'enregistrement (électroniques), dans la mesure où ce type de matériel est disponible.	Il respecte scrupuleusement les consignes. Il complète les listes d'inventaire avec exactitude. Il utilise les appareils d'enregistrement conformément à leur mode d'emploi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de détecter des erreurs de comptage de manière autonome et de les rectifier selon les règles internes.**	Il connaît le règlement interne en matière de rectification d'erreurs de comptage.	Il a effectué les rectifications dans le respect du règlement interne.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter une gamme de produits sous guidance, dans le respect des critères et de manière efficace.**	Il distingue : o les articles de marque, o les marques commerciales, o les marques propres, o les produits blancs, o les produits phares, o les produits exclusifs. Il sait présenter ces produits en respectant le règlement interne. Il organise les opérations requises.	Il a soigneusement respecté les critères imposés lors de la présentation. Il a présenté les marchandises conformément aux exigences. Il a mis en œuvre les idées de manière soignée et conformément à la mission.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'exprimer de manière aimable et polie en luxembourgeois, en allemand ou en français lorsqu'il s'adresse à des clients.**	Il connaît et applique les règles pour s'adresser au client au moment de l'accueil et de la prise de congé. Il sait appliquer les bases d'une attitude polie et prévenante (formulations, mimiques, gestes). Il sait s'exprimer dans les langues usuelles du pays (L, F, D) au moment de l'accueil et de la prise de congé et il sait utiliser les formulations appropriées pour s'adresser au client.	Il s'est adressé au client d'une manière adaptée à la situation. Il s'est adressé au client dans une langue appropriée à la situation. Il a salué et pris congé d'une manière polie et prévenante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'établir un contact visuel avec le client et de lui signifier visuellement qu'il est à sa disposition.**	Il remarque la présence du client. Il tente d'établir un contact visuel avec le client.	Il a vu le client. Il a établi un contact visuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Accueillir le client (ACCLI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Accueillir le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer de manière aimable, polie et respectueuse en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français au contact avec le client.**	Il connaît et applique les règles en matière d'accueil et de prise de congé du client. Il sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestes) lorsqu'il s'adresse au client. Il s'adresse au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français. Il établit un contact visuel avec le client. Il adopte une attitude aimable dans sa mimique et dans ses gestes. Il utilise les formules de politesse au moment de l'accueil et de la prise de congé.	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Il s'est adressé au client dans la langue souhaitée. Il a salué le client et pris congé d'une manière polie et prévenante. Son langage corporel (mimique, gestes) était adapté à la situation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'enquérir des besoins/des souhaits du client et de comprendre ce que demande le client.**	Il sait écouter. Il s'enquiert des souhaits du client. Il pose des questions en cas de doute. Il s'exprime de manière compréhensible.	Il a compris les souhaits du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des informations simples et compétentes au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français.**	Il dispense des informations simples et adaptées à la situation. Il s'exprime en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français.	Il a dispensé des informations correctes, compréhensibles et satisfaisantes. Les informations correspondent aux attentes du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'orienter le client de manière compétente (dans le respect du règlement en vigueur) et prévenante vers le poste compétent (personne/service).**	Il connaît et applique les consignes et les règles en matière d'orientation du client.	Il a respecté les consignes en matière d'orientation du client. Il a informé le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti surveille son hygiène corporelle (après les repas, lorsqu'il serre des mains, après avoir été aux toilettes, après avoir mis des déchets au rebut) tout au long de la journée dans un souci de respect pour son entourage.**	Il se lave les mains après les repas, après avoir été aux toilettes et après avoir mis des déchets au rebut. Il met les mouchoirs au rebut après usage de manière irréprochable sur le plan de l'hygiène. Les chewing-gums sont mis au rebut avec précaution.	Il a observé les règles générales en matière d'hygiène corporelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Conseil de vente simple (ENTVE)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Conseil de vente simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTVE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les souhaits du client en interprétant également les signes verbaux et non verbaux fondamentaux.**	Il adopte une attitude attentionnée à l'égard du client. Il prend connaissance des souhaits du client en posant des questions et en utilisant des formulations adaptées à la situation. Il observe les signes non verbaux. Il pose des questions en cas de doute.	Il a compris les souhaits du client de manière appropriée et il a obtenu la confirmation du client. Il a correctement interprété l'attitude
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de soumettre au client une sélection d'articles, qui correspond aux souhaits du client.**	Il comprend les souhaits du client et il est en mesure de les expliquer. Il sélectionne une série d'objets/de marchandises/d'articles du groupe de variétés/du groupe d'articles de l'assortiment/de la gamme de produits, les assemble et les présente au client. Il explique les différences au sein de la gamme de produits présentée de manière compréhensible en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.	Il a présenté des articles qui correspondent aux souhaits du client. Il a pu expliquer les différences au sein de la gamme de produits
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles en vigueur à l'école concernant l'attitude à adopter au sein du groupe.**	Il sait expliquer et il applique les règles de comportement à adopter au sein d'un groupe établies par le règlement scolaire.	Il connaît et observe les règles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'approprier sous guidance un vocabulaire technique en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.**	Il se sert du matériel informatique mis à sa disposition par l'enseignant. Il prend des notes et les classe.	Il documente les nouveaux termes techniques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Bases des réclamations (BAREC)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Bases des réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAREC**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de recevoir une réclamation/une demande d'échange en respectant le règlement en vigueur.**	Il réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la cause/de la raison de la réclamation/du type de contestation. Il réceptionne les preuves de paiement des marchandises et il vérifie qu'ils sont complets.	a méthode est correcte. Le règlement est respecté.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la justification d'une réclamation en se référant au règlement en vigueur.**	Il se rend compte des défauts. Il vérifie la justification de la réclamation/de la contestation sous guidance/sous surveillance. Il connaît et observe/applique les conditions de garantie/le règlement en vigueur.	Il vérifie la justification de la réclamation sous guidance. Il observe le règlement/les conditions
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer au traitement de réclamations/d'échanges.**	Il entreprend les différentes démarches du traitement en accord avec l'enseignant. Il sait distinguer et mettre en rapport les possibilités de dédommagement existantes (comme les retouches, le remplacement, l'indemnisation, la remise ou la restitution du montant payé). Il sélectionne un type de dédommagement au cas par cas et justifie son choix devant l'enseignant.	Il documente et explique les différentes démarches du traitement. Il a correctement établi un rapport pour les différentes possibilités de dédommagement et il a donné des explications compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter le client de manière compétente et prévenante vers le service chargé des réclamations.**	Il écoute attentivement le client. Il affiche une attitude ouverte et attentionnée à l'égard du client. Il pose des questions s'il n'a pas bien compris la contestation/le problème. Il donne des réponses dans les limites de ses attributions.	Il affiche une attitude (respectueuse) adaptée à la situation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Processus de vente simple (FORVE4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Processus de vente simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'aborder le client de manière appropriée en conformité avec les exigences de l'entreprise lors de l'entretien commercial.**	Appliquer les bases d'un entretien commercial. Répondre aux attentes du client par des questions ciblées. Veiller à ce que le client se sente bien lors de l'entretien.	L'apprenti a mené l'entretien de manière ciblée. L'apprenti s'est adressé convenablement au client. L'apprenti a mené l'entretien quasi correctement en luxembourgeois et en français ou en allemand.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'offrir au client une gamme de produits qui répond à sa requête. Il est capable de donner au client des explications sur la gamme de produits en langue luxembourgeoise et allemande ou française.**	Présenter au client des produits/marchandises/articles des ensembles de variétés/d'articles de l'assortiment/d'offres de produits correspondants à ses souhaits. Expliquer de manière compréhensible en luxembourgeois et en allemand ou en français les différences entre les produits de l'assortiment présenté.	L'apprenti a présenté au client des articles correspondant à ses souhaits. L'apprenti a su expliquer les différences de produits dans l'assortiment. 80% des explications données par l'apprenti sont correctes. L'apprenti a employé les 2 langues quasi correctement. L'apprenti s'est exprimé à 80% de manière correcte. Sa façon de s'exprimer correspond au niveau B1.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de traiter une réclamation en respectant les règles existantes et les directives de l'entreprise et d'examiner son bien-fondé.**	Réceptionner les produits retournés. S'informer sur les causes/raisons de la réclamation/du type de contestation. Inspecter les défauts. Vérifier le bien-fondé de la réclamation/contestation. Préparer la note de crédit conformément aux directives de l'entreprise et la soumettre pour validation au supérieur hiérarchique.	L'apprenti a respecté les directives de l'entreprise. L'apprenti a su vérifier le bien-fondé de la réclamation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer les produits en fonction de l'occasion et du thème respectant les règles de l'entreprise.**	Connaître les exigences en matière d'emballage des produits et y répondre correctement. Connaître les directives internes à l'entreprise en matière d'emballage et les respecter. Donner suite aux souhaits du client concernant l'emballage des produits et les satisfaire.	L'apprenti a emballé les articles correctement, en fonction de l'occasion et du thème.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Contact client (COCLI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Contact client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COCLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer un aperçu des classifications habituelles des types de clients et des types de consommation, de les désigner et de les expliquer.**	L'élève différencie entre clients • marchandeurs, • je-sais-tout, • agressifs, • arrogants, • bavards, • méfiants, • indécis. L'élève explique les désignations/les caractéristiques de ces types de clients et les classe selon leur mode de consommation en considérant • âge, • sexe, • et origine. L'élève désigne les caractéristiques comportementales typiques de ces modes de consommation. L'élève distingue la clientèle de base et la clientèle de passage en tenant compte de la fréquence des achats.	- L'élève a classé les types de clients clairement et conforme aux indications. - L'élève a correctement expliqué les termes. - Les descriptions sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nommer et de décrire les classifications habituelles de types de clients et de modes de consommation.**	- L'élève connaît les principales habitudes d'achat des types de clients courants et il les attribue en se référant à des indications données. - L'élève connaît les principaux comportements d'achat des différents types de clients et il les attribue sur base d'indications données. - L'élève décrit des éléments essentiels des habitudes d'achat des différents types de clients. - L'élève décrit les éléments essentiels du comportement d'achat des différents types de consommation.	- L'élève a décrit les habitudes d'achat des types de clients habituels en désignant à chaque fois trois caractéristiques. - L'élève a correctement attribué les comportements d'achat des différents types de consommation et il les a décrits en désignant trois caractéristiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier le schéma comportemental du client et de définir son propre comportement en fonction du type de client.**	- Sous guidance de l'enseignant, l'élève fait le lien entre son propre comportement et celui du client. - L'élève analyse et note les méthodes respectives appliquées au contact avec les différents clients. - Sous la guidance de l'enseignant, l'élève établit une liste de circonstances qui se reproduisent souvent au contact avec des clients.	- L'élève a défini les méthodes à appliquer au contact avec différents types de clients et de consommation et il les a correctement attribuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances à propos de différents groupes cibles et de les mettre à profit dans des circonstances commerciales précises.**	- L'élève distingue les groupes cibles dans le contexte de la vente en fonction - de l'âge, - des tailles, - du sexe. - L'élève se procure des informations/connaissances à propos de ces caractéristiques et il les note. - L'élève se sert des informations notées au cours d'un entretien en groupe et il en vérifie la pertinence.	- L'élève a fait état de connaissances/d'informations concernant différents groupes cibles et il les a reproduites au cours d'un entretien.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'approprier du vocabulaire professionnel complémentaire, à utiliser au contact avec les clients, en matière d'odorat, de goût, de toucher, de sentiments, de température, d'insatisfaction/de satisfaction et de valeur en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.**	- Sous guidance, l'élève consulte des ouvrages de référence spécialisés. - L'élève opte pour le vocabulaire professionnel correspondant dans deux langues usuelles du pays et il les regroupe. - L'élève note les résultats par écrit.	- L'élève a réuni et noté du vocabulaire professionnel approprié pour au moins cinq sujets. - L'élève a correctement employé au moins douze termes dans deux langues usuelles du pays pour décrire un objet (en fonction du contexte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer les techniques de vente de base (BASVE)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de vente de base**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**BASVE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approfondir les aptitudes et les connaissances acquises en matière de technique d'interrogation au cours des deux premières années de sa formation, de les affiner et de les appliquer (en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand).**	- L'élève connaît les questions essentielles concernant la nature/composition, l'utilisation et le prix d'une marchandise. Il les documente et il les répète. - L'élève assimile et approfondit d'autres techniques d'interrogation (en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français): • L'élève prend connaissance des souhaits du client. • L'élève propose deux options au client. • L'élève pose des questions en retour. • L'élève pose des questions de contrôle. • L'élève marque des pauses, de manière à laisser au client le temps de répondre. • L'élève écoute attentivement les réponses du client. - L'élève applique les techniques de questionnement au cours de l'entretien.	- L'élève a posé des questions compréhensibles et ciblées. - L'élève a posé les questions d'une manière généralement correcte (en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand).
30 % (18 P)	**Au moment du choix d'un article, l'élève est capable de conseiller le client concernant les propriétés et l'entretien en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	- L'élève connaît les symboles d'entretien et il les explique. - L'élève donne les conseils d'entretien de l'article en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand. - L'élève lit la notice explicative, respectivement les informations concernant une marchandise précise, indiquée par l'enseignant, et il expose les données en grandes lignes. - L'élève expose les principales informations devant la classe en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.	- L'élève a reproduit les conseils d'entretien indiqués dans deux langues différentes d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a compris les indications de la notice explicative, respectivement les informations concernant le produit, et il les a correctement formulées.
30 % (18 P)	**À partir d'informations données sur un produit, l'élève est capable de décrire la nature/composition ainsi que les applications/les affectations possibles d'un article en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	- L'élève décrit la nature d'un article indiqué par l'enseignant en se référant au mode d'emploi/aux informations concernant le produit. - L'élève emploie les définitions techniques précises. - L'élève décrit brièvement les affectations possibles ainsi que l'utilité d'un produit indiqué d'une manière brève et compréhensible dans deux des langues indiquées.	- L'élève a appliqué les deux langues (le luxembourgeois ainsi que l'allemand ou le français) d'une manière généralement correcte. - L'élève a correctement présenté les informations concernant la nature/composition ainsi que les applications/les affectations possibles de l'article indiqué.

10 % (6 P)	**Sous guidance, l'élève est capable de s'approprier du vocabulaire professionnel complémentaire à propos des formes, de l'entretien et de la structure des surfaces.**	- L'élève réunit le vocabulaire professionnel concernant les formes, l'entretien ainsi que la structure des surfaces en se référant à des sources d'information spécialisées. - L'élève prend connaissance des indications correspondantes et il les suit. - L'élève note le vocabulaire professionnel complémentaire.	- L'élève a recherché du vocabulaire professionnel complémentaire à propos d'au moins deux sujets et il l'a convenablement documenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Appliquer les techniques de la vente en entreprise (FORVE5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de la vente en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L´apprenti met à profit ses connaissances de base à propos de la typologie des clients et il est en mesure d'appliquer ces connaissances au cours d'un entretien de vente.**	L´apprenti dispose de connaissances de base à propos des différents types de clients et il sait les mettre à profit. Il se sert de ses connaissances pour classer les différents types de clients et il les met à profit d'une manière ciblée au cours de l'entretien de vente. Il se tient entièrement à la disposition du client, il lui consacre suffisamment de temps et il établit un tableau reprenant différents arguments de vente.	Il a correctement distingué et décrit les différents types de clients. Il s'est adressé au client d'une manière appropriée et adaptée au type de client. Il a adopté une attitude attentionnée à l'égard du client.
20 % (12 P)	**L´apprenti est en mesure de présenter une gamme de produits correspondant au souhait du client.**	L´apprenti prend connaissance des souhaits/des attentes du client en posant des questions adaptées. Il assemble la gamme de produits appropriée. Il présente une sélection au client, qui correspond à ses attentes. Il présente une sélection d'articles restreinte. Il présente d'abord les articles de la catégorie de prix moyenne. Il réagit à l'attitude du client et il adapte la sélection d'articles en conséquence. Il mentionne les effets de mode et les tendances d'actualité. Il explique les différences au sein de la gamme de produits d'une manière compréhensible en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français.	l prend connaissance des souhaits/des attentes du client en posant des questions adaptées. Il assemble la gamme de produits appropriée. Il présente une sélection au client, qui correspond à ses attentes. Il présente une sélection d'articles restreinte. Il présente d'abord les articles de la catégorie de prix moyenne. Il réagit à l'attitude du client et il adapte la sélection d'articles en conséquence. Il mentionne les effets de mode et les tendances d'actualité. Il explique les différences au sein de la gamme de produits d'une manière compréhensible en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français.
10 % (6 P)	**L´apprenti est en mesure de se familiariser avec les données (techniques) jointes d'un produit proposé et d'expliquer ces informations au client.**	Il lit attentivement la notice/les données techniques jointes d'un produit proposé. Il tient compte des données suivantes et il sait en expliquer les grandes lignes à son supérieur/au client: o le mode d'emploi, o les indications sur l'emballage, o les données techniques jointes, o le coupon de garantie, o les conditions de reprise. Il expose la composition des matériaux proposés. Il expose les propriétés techniques des marchandises proposées. Il explique les affectations possibles d'un article déterminé au client.	Il a reproduit les données concernant les produits ainsi que les données techniques jointes d'une manière compréhensible et correcte. Il a décrit les grandes lignes des conditions de garantie en vigueur. Il a indiqué les conditions de reprise éventuelles pour les différents produits.

10 % (6 P)	**L´apprenti est en mesure d'emballer les marchandises en tenant compte des règles internes et des circonstances.**	Il connaît les exigences et les règles internes en matière d'emballage des marchandises et il les applique d'une manière appropriée. Il prend connaissance des souhaits du client sur le plan des emballages-cadeaux et il y répond. Il effectue les emballages pour des circonstances particulières conformément aux directives.	Il a effectué les emballages pour des circonstances particulières d'une manière globalement correcte. Il a respecté le règlement interne en matière d'emballage.
10 % (6 P)	**L´apprenti applique les mesures antivol en vigueur au sein de l'entreprise.**	Il lit attentivement les informations au sujet des équipements/des mesures antivol à mettre en œuvre au sein de l'entreprise. Il explique les consignes internes à suivre en cas de vol à l'étalage. Il connaît les différents dispositifs de prévention des vols adaptés aux produits, il les attribue et il les utilise.	Il a appliqué l'ensemble des mesures antivol internes d'une manière appropriée.
20 % (12 P)	**L´apprenti est en mesure d'accepter les arguments du client et d'en tenir compte au cours de l'entretien de vente.**	Il écoute attentivement le client. Il prend connaissance des arguments du client et il sait les reproduire. Il explique au client les avantages/l'utilité d'un article. Il réagit aux arguments du client au cours de l'entretien de vente. Il s'exprime d'une manière claire pour éviter les malentendus, les erreurs et les maladresses.	Il a compris les arguments du client et il les a pris en compte.
10 % (6 P)	**L´apprenti est en mesure de s'informer au sujet de la gamme de produits actuelle de son entreprise formatrice en se référent à une liste de produits donnée.**	Il réunit des informations au sujet de la gamme de produits indiquée d'une manière systématique en se référant à la liste de produits indiquée. Il compare les informations avec celles de la liste des produits. Il vérifie que les informations sont complètes et correctes. Il dresse un aperçu de la gamme de produits actuelle.	Il a réuni les informations et les documents en se référant à la liste des produits. Il a effectué les travaux d'une manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Conclure une vente simple (CONVE)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Conclure une vente simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONVE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les signaux d'achat du client.**	L'élève observe attentivement le client et entretient un contact visuel avec le client. - L'élève identifie et indique les principaux signaux d'achat comme - client qui a l'air détendu dès qu'il a pris une décision, - client qui fait un signe approbateur de la tête, - client qui sourit, - client qui saisit son portefeuille.	- L'élève a correctement identifié les signaux d'achat du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer deux articles et d'en désigner les avantages ainsi que les inconvénients (prix, composition, entretien, origine, etc.).**	- L'élève se procure des informations à propos du prix, de la composition, de l'entretien, de l'origine et d'autres propriétés spécifiques de deux articles proposés. - L'élève compare les deux articles en se référant aux critères indiqués et il en documente les avantages ainsi que les inconvénients. - L'élève désigne et explique les différences.	- L'élève a correctement désigné les informations essentielles concernant les deux articles. - L'élève a correctement noté et désigné les différences fondamentales entre les deux articles au cours de la comparaison.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier la conclusion d'une vente en cas de disposition à l'achat.**	- L'élève tient compte des réactions du client. - L'élève connaît les principaux éléments des différentes techniques de vente et il les applique de manière ciblée: - les questions de contrôle, - les questions alternatives, - la recherche de l'approbation du client.	- L'élève a identifié la disposition à l'achat. - L'élève a posé des questions adéquates menant à la conclusion de la vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix réduit pour un prix affiché et un pourcentage de réduction indiqués en se servant d'une calculatrice.**	- L'élève calcule correctement le pourcentage. - Le cas échéant, l'élève se sert d'une calculatrice ou d'un tableau de calcul.	- L'élève a correctement suivi les différentes étapes de calcul. - L'élève a correctement déterminé le prix réduit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'estimer la valeur totale d'un achat composé de plusieurs éléments.**	- L'élève arrondit les montants. - L'élève additionne les montants arrondis. - L'élève prévoit une marge d'erreur confortable.	- Le prix estimé est proche du montant à payer.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Appliquer les bases de l'encaissement (BASCA)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Appliquer les bases de l'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASCA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes activités dans la zone d'encaissement.**	- L'élève décrit les règles de base ainsi que les règles d'encaissement généralement en vigueur. - L'élève désigne les tâches ainsi que les activités en relation avec l'encaissement. - L'élève décrit les indications importantes du ticket de caisse de manière appropriée. - L'élève désigne les indications importantes à inscrire sur le ticket de caisse lors de l'acquittement.	- L'élève a énuméré/désigné les règles d'encaissement fondamentales et généralement en vigueur ainsi que les principales activités dans la zone d'encaissement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes étapes d'un paiement en liquide et de noter ces étapes.**	- L'élève connaît les différentes étapes du paiement en liquide et il décrit la suite des opérations: • réception de l'argent liquide, • vérification du montant reçu, • remise de la monnaie de retour, • classement de l'argent dans la caisse. - L'élève note la suite des étapes.	- L'élève a correctement décrit et noté l'ensemble des étapes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les éléments de base ainsi que le déroulement d'un achat sans argent liquide dans le commerce.**	- L'élève connaît les propriétés visuelles des cartes de crédit servant à la sécurité et il décrit les propriétés à observer lors de l'acceptation de cartes de crédit: • la date de validité (mois, année – visible du côté face), • la signature au verso, • les chiffres de contrôle au verso. L'élève se familiarise avec les différentes étapes du paiement sans argent liquide: • introduction de la carte, • lecture des données, • transmission des données par les canaux de communication/de transfert des données par téléphone ou par Internet, • demande d'autorisation, • introduction du code PIN, • contrat de vente, • remise de la marchandise. • remise d'une quittance imprimée mentionnant le montant de la TVA au client. - L'élève décrit les étapes.	- L'élève a correctement désigné les caractéristiques de contrôle des cartes de crédit. - L'élève a correctement énuméré les propriétés visuelles des cartes de crédit. - L'élève a correctement décrit au moins quatre étapes d'une opération de paiement sans argent liquide.
20 % (12 P)	**En cas de problème avec les moyens de paiement utilisés, l'élève est capable de le signaler au client d'une manière discrète et correctement exprimée.**	- Sous guidance, l'élève réunit différentes méthodes/recommandations habituellement utilisées dans les entreprises. - L'élève s'exerce à l'application de ces indications en classe, sous la guidance de l'enseignant.	- L'élève a discrètement signalé un problème avec le moyen de paiement.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre congé du client d'une manière polie et prévenante et en langue luxembourgeoise, même si aucune vente n'a été conclue.**	- L'élève connaît les formules habituelles luxembourgeoises de prise de congé du client et il les applique. - L'élève prend congé du client d'une manière polie et prévenante, même si aucune vente n'a été conclue.	- L'élève a employé des formules de prise de congé habituelles en se servant de la langue luxembourgeoise. - L'élève a employé les formules de politesse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Appliquer les procédures d'encaissement (FORVE6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Appliquer les procédures d'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L´apprenti est en mesure d'effectuer l'ensemble des travaux/des activités à la caisse d'une manière autonome et responsable.**	Il vérifie la propreté de son poste de travail quand il prend son service. Il prépare la caisse, il vérifie la monnaie dont il dispose et il suit les consignes. Il vérifie l'intégrité du petit matériel: o rouleaux de rechange pour l'imprimante de la caisse et pour l'imprimante CETREL, o ciseaux, o ruban adhésif, o rouleau, o stylo à bille, o bloc-notes, calculatrice, o formulaires (formulaires de quittances, bons d'achat, coupons de garantie). Il nettoie régulièrement le scanner et le tapis roulant. Il vérifie qu'il dispose de matériel d'emballage, de sacs et de sachets en quantités suffisantes.	Le poste de travail est dans un état propre. Le petit matériel a été contrôlé et est à disposition au poste de travail. Le scanner et le tapis roulant ont été nettoyés.
20 % (12 P)	**L´apprenti est en mesure d'effectuer la procédure d'encaissement d'une manière ordonnée et fiable (également pour des types de caisses différents).**	Il salue le client. Il scanne les articles avec le lecteur de codes-barres (en glissant les articles au-dessus du lecteur). Il saisit le code EAN ainsi que le code PLU (Product Look-Up Code). Il indique clairement le montant à régler en regardant le client. Il reçoit l'argent liquide, il le vérifie, il le dépose à un endroit à portée de vue du client, il saisit le montant reçu et il indique le montant de la monnaie de retour. Il remet le ticket de caisse ainsi que la monnaie de retour au client (sur le comptoir ou dans la main tendue) et, une fois cette opération effectuée, il dépose les billets de banque et les pièces de monnaie dans la caisse (dans le tiroir-caisse). Il participe à l'emballage. Il établit un justificatif d'achat si c'est nécessaire (garantie). Si le client le souhaite, Il imprime/émet une quittance mentionnant la TVA, une fois l'opération de paiement effectuée. Il remercie le client et prend congé.	Il a salué le client. Il a scanné les articles d'une manière compétente. Il a clairement indiqué le montant à régler. L'opération de paiement a été effectuée de manière règlementaire.
10 % (6 P)	**L´apprenti est en mesure de suivre les directives internes en cas de dysfonctionnement du système de caisse.**	Il connaît les directives internes. Il applique les directives en cas de dysfonctionnement du système. Il soumet sa méthode à un contrôle.	Il a désigné et correctement appliqué les directives.

20 % (12 P)	**L´apprenti applique scrupuleusement le règlement général ainsi que le règlement interne en matière de sécurité.**	Il sait sous quelles conditions il est autorisé à quitter son poste à la caisse et il respecte les consignes. Il connaît les différents moyens de contrôle pour vérifier l'authenticité d'un billet de banque. Il connaît et respecte les consignes en matière de vérification du contenu des emballages. Il interdit l'accès à l'ensemble du matériel d'encaissement à toute personne non autorisée. Il connaît les consignes internes concernant la longueur de la file d'attente. Il connaît et sait désigner les consignes internes à appliquer en cas de confrontation à un client "malhonnête". Il s'informe au sujet des pratiques d'escroquerie les plus fréquentes. Il connaît les consignes internes à propos du comportement à adopter en cas de braquage et il décrit les règles à observer.	Il a contrôlé les billets de banque d'une manière compétente. Il a contrôlé le contenu des emballages de manière règlementaire. Il a correctement désigné les consignes internes en matière de sécurité à appliquer à l'espace caisse. Il a désigné et décrit les pratiques d'escroquerie.
20 % (12 P)	**L´apprenti est en mesure de manipuler les moyens de paiement alternatifs les plus courants.**	Il désigne les moyens de paiement alternatifs les plus courants (ticket-restaurant, chèque-cadeau, etc.). Il connaît et applique le règlement interne en matière d'acceptation de ces moyens de paiement. Il connaît les caractéristiques à observer pour contrôler ces moyens de paiement (date de validité, valeur, apparence, etc.) et il les vérifie scrupuleusement.	Il a désigné les moyens de paiement alternatifs les plus courants. Il a maîtrisé la manipulation des moyens de paiement alternatifs les plus courants (acceptation, contrôle).
10 % (6 P)	**L´apprenti est en mesure d'informer le client poliment et conformément aux règles en vigueur au sein de l'entreprise que le système refuse la carte de crédit.**	Il connaît les consignes internes. Il respecte ces consignes avec la discrétion requise. Il informe le client d'une manière polie et compréhensible au sujet de la problématique.	Il a désigné et expliqué les consignes internes. Il a informé le client avec tact.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations.**	- L'élève analyse la mission. - L'élève réunit des informations en fonction de la mission.	L'élève a convenablement compris l'énoncé de la mission. L'élève a compris les informations essentielles, qui constituaient une base de planification appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes servant à l'accomplissement d'une tâche simple.**	L'élève établit une planification pour un entretien de vente simple, dans laquelle il indique les étapes requises pour l'exécution des travaux à effectuer sous forme de notes. L'élève tient compte des étapes essentielles requises pour l'accomplissement de la mission de travail. L'élève tient compte des délais indiqués pour la préparation.	La planification était convenable et complète. L'élève a indiqué les étapes essentielles pour mener un entretien de vente simple. L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire un choix entre deux alternatives.**	L'élève opte pour une méthode alternative. L'élève justifie sa décision d'opter pour une alternative.	L'élève a désigné la méthode alternative de manière cohérente. La justification était compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre la planification et d'accomplir la mission.**	L'élève accomplit la mission pratique qui lui a été confiée. L'élève mène un entretien de vente simple en adéquation avec les étapes de travail prévues. L'élève tient compte des délais indiqués.	L'élève a convenablement accompli la mission. L'élève convenablement mené l'entretien de vente simple, en respectant la planification. L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer les résultats et la planification et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève vérifie dans quelle mesure il a effectivement accompli les étapes de travail prévues au cours de l'entretien de vente simple.	L'élève a comparé la planification et le résultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode en employant des mots simples au cours d'un entretien professionnel.**	L'élève évalue et justifie la méthode qu'il a appliquée pour mener l'entretien de vente simple au cours de l'entretien professionnel.	La description était cohérente et fondamentalement convenable sous l'aspect de l'expression. L'élève a convenablement évalué sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réussir par le savoir-vivre (KNIGG-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réussir par le savoir-vivre**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KNIGG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Formation morale et sociale - Enseignant / Instruction religieuse et morale - Enseignant / Français - Enseignant / Allemand
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Formateur proposé: Enseignant VIESO, enseignant de lettres, éducateur gradué, psychologue, etc.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier l'impact d'une apparence extérieure soignée et appropriée (Erscheinungsbild).**	L'impact de la tenue vestimentaire est connu. Les règles d'hygiène de vie sont connues : hygiène corporelle, alimentation, …	La tenue vestimentaire est correcte. Les règles d'hygiène de vie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage correct en toutes circonstances (langage verbal et non-verbal).**	Les différents niveaux de langage sont identifiés. L'impact du langage non-verbal est connu. Les langages verbal et non-verbal sont courtois.	Les différents niveaux de langage sont correctement utilisés. Le langage non-verbal est approprié. Les règles de courtoisie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'agir avec respect.**	Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (politesse, ponctualité, …) • Respect des biens (personnels, d'autrui et communs)	Les règles de sociabilité sont appliquées. Les biens sont manipulés avec soin et selon leur finalité
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer une connaissance de soi.**	Les forces et faiblesses personnelles sont connues et gérables. Les mécanismes de fonctionnement internes sont connus.	Les forces et faiblesses personnelles sont gérées positivement. Les réactions personnelles sont maîtrisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français en section "Commerce" 1 (FRACM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Argumentation : Expression écrite**	- Développer une réflexion dialectique : - Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée.	La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - l'élève rédige un texte cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Répondre à des questions sur un texte. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais en section "Commerce" 1 (ANGCM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le past simple et past continuous. L'élève maitrise les nombres et dates. L'élève utilise les modals of obligation. L'élève utilise les quantifiers	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de faire une description simple de personnes ou d'endroits.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le present simple et present continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un événement/une expérience au passé.**	L'élève utilise le past simple et le past continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le past simple et past continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite :** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet et de donner des conseils.**	L'élève utilise les modals of obligation pour exprimer son opinion.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les modals of obligation sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes niveau A2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions portant sur un texte de niveau A2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau A2.** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement L'élève sait transcrire des dates, nombres et noms épelés en toutes lettres. L'élève remplit un formulaire avec des informations personnelles qui lui sont fournies par un tiers.	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français en section "Commerce" 2 (FRACM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Exposé : Expression écrite & Expression orale**	DOSSIER : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge, insérer une pagination. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. EXPOSE : - Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, partie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	DOSSIER : La compétence est acquise si : - l'élève remet un dossier complet - il respecte les consignes - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant - le vocabulaire adéquat est employé - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. EXPOSE : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il présente un exposé structuré - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés - il ne lit pas un texte rédigé.
20 % (12 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (résume, cite, énumère vs. explique,…). - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si¿: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation)¿ - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé¿ - l'élève rédige un texte cohérent¿ - le texte est également présenté de manière soignée¿ - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais en section "Commerce" 2 (ANGCM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision ANGCM1 (present simple, present continuous, past simple, past continuous, etc.) L'élève utilise les comparatives et superlatives. L'élève sait différencier entre les différentes formes des future forms. L'élève utilise le Present Perfect (Past Simple revision).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire et de comparer des villes/bâtiments/pays (etc.) en utilisant les comparatives et superlatives.**	L'élève utilise les comparatives et superlatives dans un texte cohérent et structuré afin de décrire et comparer. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les comparatives et superlatives sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire ses plans futurs personnels ainsi que de s'exprimer sur les développements du monde futur en utilisant les future forms.**	L'élève utilise les future forms dans un texte cohérent et structuré. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élèves est compréhensible et structurée. Les future forms sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau A2.2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
30 % (18 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée sur un des thèmes suivants¿: inventors and inventions Unit 7.5, cultural customs 6.4, natural disasters 4.5, etc.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions simples sur le contenu de sa présentation (si clarification est nécessaire).	La présentation dure entre 3-5 minutes.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français en section "Commerce" 3 (FRACM3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
40 % (24 P)	**Dissertation : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	La compétence est acquise si : - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours et employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Argumentation : Expression orale**	- Commencer / clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension; - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais en section "Commerce" 3 (ANGCM3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise correctement les temps suivants : present simple, present continuous, past simple, pas continuous, future forme et present perfect (révision ANGCM1 et ANGCM2) L'élève distingue entre le first et second conditional. (LV A2/B1) L'élève utilise les modals of deduction and speculation.	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
20 % (12 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un développement futur (AI, technology, invention, political development, etc.) et de spéculer sur les conséquences potentielles (positives ou négatives) d'un tel événement.**	L'élève utilise les modals of speculation and deduction. L'élève utilise les future forms. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les future forms et les modals of deduction et speculation sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'utiliser une intelligence artificielle pour écrire une histoire. (creative writing/opinion question)**	L'élève utilise des instructions-guides et respecte les différentes étapes pour écrire une histoire en collaboration avec l'IA.	L'élève montre qu'il/elle sait suivre les différentes étapes. L'élève montre un esprit critique envers les différentes suggestions de l'IA. L'élève sait documenter les différentes étapes et prompts.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau B1(+).**	L'élève répond à des questions (multiple choice, réponses écrites, True/False, cloze exercises, etc.) portant sur un texte de niveau B1(+).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'e´le`ve est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau B1(+).** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement. L'élève maitrise la prise de notes (note-taking).	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français en section "Commerce" 4 (FRACM4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte. - Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses - claires et structurées correspondant aux questions; - il emploie ses propres mots sans recopier le texte; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
20 % (12 P)	**Commentaire personnel : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production	La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte fluide et cohérent, - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer ses devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais en section "Commerce" 4 (ANGCM4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision des first et second conditional. L'élève sait utiliser le third conditional. L'élève utilise les quantifiers (révision ANGCM1). L'élève utilise le reported speech (present simple/continuous, past simple/continuous, present perfect, past perfect, future forms, modals).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet traité en classe. (free writing)**	L'élève utilise la grammaire et les structures (linking words) relatives à cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire approprié.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Au moins la moitié des structures grammaticales sont utilisées correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable d'écrire un rapport sur la vie d'une personne à partir d'une interview.**	L'élève utilise le reported speech. L'élève respecte la forme/structure du rapport. L'élève utilise le vocabulaire approprié à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement/de la vidéo sont correctes. (50%) Le reported speech est utilisé correctement dans 50% des cas.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève sait prendre des notes pendant les productions orales.**	L'élève sait remplir un cloze text avec les informations nécessaires.	La moitié des informations demandées est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée en relation avec un sujet traité en classe.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions sur le contenu de sa présentation et expliquer les termes si nécessaire.	La présentation dure 5 minutes.
10 % (6 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de préparer et lire à voix haute un texte court sur un sujet traité en classe.**	L'élève sait prononcer le texte correctement. L'élève module l'intonation de manière appropriée sans précipitation.	La majorité des mots est prononcée correctement.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques - Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de statistiques à une variable.**	L'élève connaît le vocabulaire de base des statistiques à une variable: population, caractère, caractère quantitatif discret, caractère quantitatif continue, caractère qualitatif, effectif, effectif total, fréquence, classe. L'élève connaît les différents types de diagrammes : diagramme en bâtons, diagramme en secteurs/ circulaire, diagramme en colonnes/histogramme, diagr. à lignes brisées. L'élève est capable de lire des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève est capable de choisir le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève est capable de compléter un tableau : déterminer les effectifs, l'effectif total et les fréquences.	L'élève utilise le vocabulaire de base des statistiques à une variable et peut à partir d'un exemple déterminer s'il s'agit d'une population, d'un caractère, d'un caractère quantitatif discret, d'un caractère quantitatif continue, d'un caractère qualitatif ou d'une classe. L'élève peut donner le nom ou des différentes sortes de diagrammes. L'élève lit des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève choisit le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève complète un tableau et détermine les effectifs, l'effectif total et les fréquences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre une équation et une inéquation du 1er degré.**	L'élève connaît les notions d'équation, d'inéquation, d'in-connue, de variable, de degré et de solution. L'élève est capable de résoudre algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution : L'élève est capable de résoudre algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution.	Dans un exercice vrai/faux avec justification ; l'élève utilise le termes mathématiques, à savoir, équation, inéquation ; inconnue, degré d'une équation. L'élève vérifie si un nombre donné est solution d'une équation/d'une inéquation ou non. L'élève donne un exemple d'une équation ou d'une inéquation à une inconnue d'un certain degré. L'élève résout algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution : L'élève résout algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un problème.**	L'élève est capable de résoudre un problème en le traduisant par une équation ou une inéquation du 1er degré à une inconnue qu'il résout ensuite.	L'élève traduit un problème en une équation ou inéquation du 1er degré à 1 inconnue. L'lève résout cette situation. L'élève trouve ainsi la solution au problème donné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Informatique 1 (INFOR1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Informatique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des ordinateurs, des numériques mobiles, du bureau, des icônes et des réglages pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base suivants (matériel, logiciel, licences d'utilisation, bureau, icones, fenêtres, outils et réglages) des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des productions et de la gestion des fichiers pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base de l'utilisation d'un programme de texte et la gestion des fichiers sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des réseaux et de la sécurité et du bien-être pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des réseaux sociaux et de la sécurité et du bien-être sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques (FOECO1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (primaires et secondaires ; économiques et non-économiques) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont corrects. Le problème économique fondamental est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de classer les entreprises selon les différents critères.**	Les critères de classification des entreprises sont connus : • secteurs d'activité • formes juridiques • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Logistique 1 (LOGIS1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Logistique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier l'importance de la logistique dans la vie quotidienne.**	L'élève établit une définition simple de la logistique. L'élève identifie l'impact de la logistique sur la vie quotidienne. L'élève identifie les spécificités du Luxembourg dans le domaine de la logistique.	L'élève comprend et identifie le rôle de la logistique dans des situations de la vie quotidienne. L'élève explique le rôle spécifique du Luxembourg dans la logistique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de relater les différents acteurs et éléments de la chaîne logistique.**	L'élève distingue entre un simple transport et la chaîne logistique. L'élève identifie les différentes étapes de la chaîne logistique ainsi que les prestataires logistiques. L'élève reconnaît les différents types de logistique. L'élève fait le lien entre le point de collecte et le point de livraison.	L'élève peut retracer les différents éléments et acteurs d'une chaîne logistique donnée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de localiser les lieux stratégiques et de comprendre leur importance dans le monde de la logistique.**	L'élève connaît les pays de l'Europe, de l'Union Européenne, de la zone Euro et de l'espace Schengen ainsi que leurs capitales respectives. L'élève peut situer les continents, les océans et les principaux détroits. L'élève indique les principaux nœuds internationaux et réseaux de distribution (ports maritimes, aéroports, gares, centres logistiques, …) et comprend leur rôle central dans le monde de la logistique. L'élève sait identifier les principales devises mondiales et les associer à leurs pays respectifs.	Les lieux géographiques sont situés correctement et leur rôle central dans le monde de la logistique est connu. Les principales devises sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de choisir un mode de transport approprié à la situation.**	L'élève maîtrise les différents modes de transport et leurs spécificités : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial. L'élève fait une ébauche simple d'un transport.	L'élève connait les différents modes de transport. L'élève justifie une ébauche simple de transport.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communication professionnelle 1 (COMPR1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Communication professionnelle 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Les lettres de l'alphabet, y compris les lettres accentuées, sont saisies à l'aveugle. Vitesse minimale visée : 900 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de tolérance d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser sur instruction des documents simples sur ordinateur.**	- L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées. - Les instructions sont mises en œuvre. - Les normes nationales sont appliquées.	- Les icônes principales dans l'écran de travail sont identifiées. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. - Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à l'aveugle. - Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer ses productions.**	- Les principes de sauvegarde et de classement sont pris en considération. - La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. - Les instructions quant à la sauvegarde et au classement sont respectées.	- Les principes en matière de sauvegarde et de classement sont respectés. - La structure des répertoires est correcte. - Les productions sont correctement sauvegardées et classées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	- Les instructions sont comprises. - Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	- Les instructions sont correctement mises en œuvre. - La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Vente1 (VENTE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Vente1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise.**	L'élève explique les rôles du vendeur pour l'entreprise et son rôle dans le processus de la vente. Il/ elle distingue différentes formes de travail du vendeur (vendeur, vendeur stagiaire, responsable de rayon, hôte de caisse, directeur, possibilités d'avancement). Il/ elle décrit les compétences requises du vendeur.	L'élève a identifié le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents types de commerces, les méthodes et les techniques de ventes.**	L'élève distingue les commerces à dominante alimentaire et non-alimentaire, ainsi que les autres petits commerces. Il/ elle décrit les différentes méthodes et techniques de vente.	L'élève a distingué et a décrit les différents types de commerces, les méthodes et techniques de ventes de manière détaillée et adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.**	L'élève identifie l'assortiment, repère les familles (et les sous-familles) et situe les produits dans les familles. Il/ elle décrit l'organisation de la surface de vente et les contraintes qui y sont liées. Il/ elle distingue les zones froides et chaudes. Il/ elle identifie les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au point de vente, aux produits et aux personnes	L'élève a identifié l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité de manière appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les fonctions de distribution et d'expliquer la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve.**	L'élève détermine la fonction du point de vente (gros, détail). Il/ elle décrit les étapes de la réception des produits: - accueillir le livreur/ transporteur, - identifier les documents de livraison (bon de livraison et bon de commande), - contrôler visuellement l'état des produits et/ ou des colis (contrôle quantitatif et qualitatif), - relever les anomalies et informer le responsable Il/ elle distingue les zones de stockage et les règles du tri et du rangement des produits dans la zone appropriée.	L'élève a distingué les fonctions de distribution et a expliqué la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks.**	L'élève décrit le comptage du stock réel d'un produit. Il/ elle distingue entre stock réel et stock théorique. Il/ elle calcule le stock théorique. Il/ elle participe au suivi du stock.	L'élève a décrit les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks de manière correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques - Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le coefficient de multiplication et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de déterminer le coefficient de multiplication en cas d'augmentation et de réduction d'un prix. L'élève est capable d'utiliser le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.	L'élève détermine le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix. L'élève utilise le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions des intérêts simples et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève connaît les notions de capital (C), d'intérêt simple (I), de taux d'intérêt (t) , de durée (d) et de valeur acquise (V.A.) et les formules qui y réfèrent. L'élève est capable de déterminer ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes.	L'élève nomme dans des situations concrètes d'intérêts simples le capital, l'intérêt simple, le taux d'intérêt, la durée et la valeur acquise. L'élève indique les formules qui y réfèrent. L'élève détermine ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases en géométrie du plan et dans l'espace et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de reconnaître les situations dans lesquelles on utilise des unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève est capable de convertir les unités de longueur, d'aire, de volume/ de contenance. L'élève est capable de reconnaître et nommer les figures et solides usuels. L'élève est capable de déterminer le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève est capable de déterminer l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.	L'élève indique pour une situation donnée s'il s'agit d'une unité de longueur , d'aire, de volume/de contenance. L'élève convertit les unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève reconnaît et nomme les figures et solides usuels. L'élève détermine le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève détermine l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Informatique 2 (INFOR2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Informatique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application et le classeur, de mettre en forme les feuilles de calcul et de préparer des documents pour l'impression.**	Les feuilles de calcul sont utilisées et les documents sont enregistrés selon les instructions. Les fonctionnalités du tableur sont utilisées. Le formatage et la mise en forme est faite. Les documents sont préparés pour l'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'utiliser l'application pour créer et gérer des tableaux et listes, de manipuler les feuilles de calcul.**	Les données sont saisies, traités et mis sous forme selon les instructions. Les feuilles de calcul, ainsi que les lignes et colonnes d'une feuille de calcul sont manipulées selon les instructions.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application pour créer et gérer des graphiques.**	Les graphiques sont établis et mis en forme selon les instructions.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions intégrées du tableur pour créer et gérer des formules.**	Les formules de calcul sont établies et les messages d'erreurs sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Comptabilité 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Comptabilité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les éléments du Bilan et de traiter les opérations de base en relation avec le Bilan.**	Les éléments du Bilan (actif et passif) sont identifiés et le classement (grandes rubriques) est fait. Le Bilan initial est établi et l'ouverture des comptes est faite. Les opérations de base dans le Grand-Livre sont réalisées. Les comptes du Bilan sont clôturés. Le Bilan initial et le Bilan final sont dressés.	Les éléments en relation avec le Bilan sont correctement identifiés et classés. L'ouverture des comptes, les opérations de base et la clôture des comptes dans le Grand-Livre sont correctes. Le Bilan initial et le Bilan final sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier entre comptes de Bilan et comptes de charges et de produits, ainsi que de traiter les opérations courantes.**	Les charges et produits sont identifiés et leur classement est fait. Les comptes de Bilan et les comptes de charges et de produits sont différenciés. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont réalisées. Les écritures pour soldes des comptes sont faites et le résultat est déterminé. Le Bilan initial et le Bilan final, ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » est dressé.	Les charges et produits sont correctement identifiés et classés. La différenciation entre compte de Bilan et comptes de charges et de produits est correcte. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont correctes. La clôture des comptes de charges et de produits est correcte. Le Bilan initial et final, ainsi que tableau « Compte de Profits et Pertes » sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes en utilisant les comptes du plan comptable.**	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Les comptes utilisés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Logistique 2 (LOGIS2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents modes de transport, ainsi que l'équipement respectif.**	L'élève approfondit ses connaissances sur les différents modes de transport : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial (y compris historique). L'élève est capable de reconnaître l'équipement de transport adapté aux différents modes de transport.	Les moyens et équipements de transport sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport simplifié en considérant les avantages et inconvénients des différents modes de transport.**	L'élève identifie les avantages et les inconvénients des différents modes de transport ainsi que leur impact sur l'environnement. L'élève est capable planifier un transport simplifié en tenant compte de critères prédéfinis (coût, distance, marchandise à transporter, etc.)	La planification est réalisée en respectant les critères essentiels. Le choix des différents moyens de transport est justifié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents documents de transport.**	L'élève connaît l'utilité des différents documents de transport.	Les documents de transport peuvent être expliqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents types de marchandises dangereuses.**	L'élève connaît les risques spécifiques des produits dangereux, ainsi que leur marquage (pictogrammes).	La plupart des labels sont attribués correctement. Les caractéristiques sont décrites, des exemples concrets sont donnés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Communication professionnelle 2 (COMPR2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en français et en anglais dans des situations commerciales non perturbées.**	Les messages français et anglais sont rédigés à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : énumérations, tabulations, saut de section, tableaux simples. Les normes nationales ainsi que l'énoncé sont respectés.	La production correspond aux instructions ainsi qu'aux normes nationales (tolérance d'erreur : 0,5 %).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Vente 2 (VENTE2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Vente 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits.**	L'élève explique l'importance de la lutte contre la démarque. Il/ elle distingue entre démarque (perte) connue et inconnue. Il/ elle décrit la passation d'une commande de produits, le rangement et la présentation des produits en rayon (niveaux de présentation, présentation horizontale et verticale) Il/ elle décrit l'importance du suivi de la rotation des produits. Il/ elle explique l'organisation du rayon (dénombrement des frontales, planogramme, linéaire).	L'élève a expliqué la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir et d'expliquer les termes courants utilisés en merchandising et d'expliquer la composition de l'assortiment d'un point de vente.**	L'élève décrit les termes propres à la gestion du linéaire : linéaire au sol, linéaire développé, facing (frontales), implantation verticale/horizontale, PLV, planogramme, gamme, etc.	L'élève s'est familiarisé avec la terminologie du merchandising. Il/ elle a expliqué la composition de l'assortiment d'un point de vente de manière adaptée. Le vocabulaire adapté a été utilisé de manière pertinente
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'accueil client, de distinguer les types de clients ainsi que les comportements d'achat.**	L'élève explique les principes de l'accueil client. Il/ elle explique les principales caractéristiques du comportement d'un vendeur lors d'un entretien de vente (communication verbale et corporelle, écoute active). Il/ elle explique la typologie des clients et identifie des profils clients. Il/ elle distingue les comportements et les mobiles d'achats.	L'élève a défini l'accueil client et a distingué les types de clients ainsi que les comportements d'achat de manière adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente.**	L'élève distingue des principes de base de la communication. Il/ elle distingue différents types de questions ainsi que les différentes étapes lors d'une vente. Il/ elle décrit les étapes d'un entretien de vente: - Relever les caractéristiques des produits pour les relier aux arguments de vente. - Dégager les qualités et avantages correspondant aux caractéristiques du produit. - Renseigner le client et présenter les produits correspondant aux besoins. - Démontrer et argumenter - Conclure la vente et prendre congé Il/ elle simule un entretien de vente selon les principes présentés ci-dessus.	L'élève a distingué et expliqué les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente de manière adéquate. Il/ elle a réalisé un entretien de vente simulé de manière adaptée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions.**	L'élève est capable de déterminer graphiquement l'image et l'antécédent par une fonction. L'élève est capable de déterminer algébriquement l'image par une fonction. L'élève est capable de compléter le tableau de valeurs d'une fonction à partir de l'expression algébrique ou à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de déterminer le sens de variation d'une fonction à partir de la représentation graphique ou à partir du tableau de variations. L'élève est capable de compléter le tableau de variations d'une fonction à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de relier la représentation graphique d'une fonction et le tableau de variations. L'élève est capable de déterminer graphiquement les extrema (minimum et maximum) d'une fonction sur un intervalle.	L'élève connaît le vocabulaire des fonctions : variable, expression algébrique, fonction, image, antécédent, tableau de valeurs, représentation graphique/courbe, origine, abscisse, ordonnée, axes. L'élève connaît le vocabulaire et les notions tableau de variations, sens de variation, sens croissant, sens décroissant, extrema, minimum et maximum.
20 % (12 P)	**L'élève reconnaît des situations de proportionnalité et il sait les modéliser à l'aide d'une fonction linéaire.**	L'élève est capable de reconnaître une situation de proportionnalité et de déterminer la fonction linéaire qui la modélise. L'élève est capable de représenter graphiquement une fonction linéaire à partir du tableau de valeurs.	L'élève connaît la notion de proportionnalité et fonction linéaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les paramètres de dispersion d'une série statistiques à une variable et de les interpréter.**	L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : caractère quantitatif, classe, moyenne, médiane, mode, classe modale, quartiles, étendue, écart interquartile. L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) et interpréter les résultats.**	L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) d'une série statistique. L'élève est capable d'interpréter les valeurs déterminées dans des situations concrètes.	L'élève est capable de déterminer les quartiles et l'écart interquartile d'une série statistique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Informatique 3 (INFOR3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Informatique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **- de comprendre le concept d'un navigateur Web ;** **- de gérer les paramètres du navigateur ;** **- d'adopter des mesures de sécurité adéquates ;** **- d'utiliser un navigateur Web.**	Les concepts de navigation sont connus. Les bonnes pratiques de sécurité et de la navigation sont appliquées. Les fonctions du navigateur Web sont connues et appliquées. Les outils de paramétrage sont connus/appliqués. Les éléments recherchés pour la production de documents sont disponibles.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **- de rechercher efficacement des informations en ligne ;** **- d'évaluer la pertinence des contenus en provenance du Web ;** **- de comprendre les notions de Copyright et protection des données.**	Les moteurs de recherche usuels sont connus et les options avancées de recherche sont utilisées. Les facteurs qui déterminent la pertinence du contenu trouvé sur le Web sont identifiés. Les grands principes de protection des données et les bases légales sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les concepts de communauté virtuelle, de communication en ligne et de courriel.**	Le concept de communauté virtuelle et les mesures de protection sont connus. La terminologie concernant les outils de communication est connue. Les bonnes pratiques lors de la communication électronique sont appliquées.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **- d'envoyer et de recevoir des courriels ;** **- de gérer les paramètres de messages électroniques ;** **- d'organiser les courriels ;** **- d'utiliser un calendrier.**	La messagerie électronique, ainsi que le calendrier sont utilisés de façon efficace.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Economie 2 (FOECO2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Economie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les conditions générales de vente et de compléter des appels d'offres.**	L'analyse des CGV est réalisée. Les appels d'offre sont complétés.	L'analyse des CGV est réalisée correctement. Les appels d'offre sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer des offres, d'en choisir la plus appropriée et de faire la commande.**	Le TCO est disponible. Le choix est effectué. La commande est complétée.	Le TCO est correct. Les formules sont correctes. Les choix est correct. La commande est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réceptionner la livraison et de gérer les fiches de stocks.**	Les fiches de stocks sont établies et mises à jour. La réception de la livraison est effectuée.	Les fiches de stocks sont correctes. La réception de la livraison est correctement effectuée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer la facture / note de crédit, ainsi que son payement.**	La facture / note de crédit est traitée. L'échéancier fournisseurs est disponible. Le règlement est effectué. L'extrait bancaire est traité.	La facture / note de crédit est correctement traitée. L'échéancier fournisseurs est correctement rempli. Le règlement est correctement effectué. L'extrait bancaire est correctement traité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Logistique 3 (LOGIS3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Logistique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le processus et les flux dans le cadre de la chaîne logistique.**	L'élève identifie et décrit correctement l'ensemble des flux (physiques, d'information et financiers) entre les acteurs de la chaîne logistique.	L'élève est capable d'attribuer les flux correctement d'au moins 4 sur 7 acteurs dans la chaîne logistique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants et fonctions de l'entrepôt.**	L'élève a intégré les éléments suivants : Outils et équipements ; Formes d'entreposage ; Rôle de l'inventaire ; Sécurité ; Pictogrammes ; Warehouse management.	L'élève explique correctement le fonctionnement d'un entrepôt en intégrant 50 % des éléments mentionnés dans l'indicateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes de distribution ainsi que la logistique de distribution.**	L'élève est capable d'expliquer le rôle et le fonctionnement de la grande distribution / commerce électronique en se référant à des exemples concrets.	Le concept de la grande distribution et du commerce électronique sont majoritairement connus
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître les différents métiers dans la chaîne logistique.**	L'élève est capable de reconnaître les métiers de la logistique (cf support de cours LOGIS). L'élève est capable de réaliser soit : Un compte-rendu d'une visite d'entreprise et /ou d'une entrevue avec intervenant externe ; Une présentation d'une entreprise logistique.	L'élève connaît les métiers indispensables de la logistique. L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées (compte-rendu ou présentation).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Communication professionnelle 3 (COMPR3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand/anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage**	• Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. • Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. • Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. • Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand/anglais sont appliquées.	• Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. • Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. • Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. • Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série (publipostages simple et conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages…) dans le logiciel adapté sont connues.	• Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. • Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. • Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. • Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas (version papier et version électronique) et des plannings de travail.**	• La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance. • Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. • La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés. Les données fixes et variables sont identifiées.	• L'agenda et le planning de travail sont disponibles. • Les priorités et les contraintes sont respectées. • La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis. • L'identification des données fixes et variables est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques des expressions adéquates dans différentes langues (français et/ou allemand/anglais).**	• Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques sont connues et appliquées. • La structure de la conversation téléphonique est planifiée par écrit. • Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées	• L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation. • L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. • L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Comptabilité 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes et d'établir la balance de vérification par sommes (BVS) et par soldes.**	La BVS est dressée.	La BVS est correctement dressée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations de base et les opérations financières.**	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le mécanisme et le principe de la TVA, les éléments fondamentaux de la facture ainsi que d'effectuer les calculs y relatis.**	Les explications sont disponibles. Les calculs sont faits.	Les explications sont correctes. Les calculs sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la TVA.**	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Vente 3 (VENTE3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Vente 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des services à la clientèle et de la fidélisation des clients.**	L'élève explique les services à la clientèle. Il/ elle décrit les règles du service après-vente. Il/ elle distingue les objectifs de la fidélisation pour le point de vente et pour le client. Il/ elle décrit les informations d'une fiche client, la mise à jour d'une fiche et l'exploitation du fichier client.	L'élève a expliqué l'importance des services à la clientèle et de la fidélisation des clients de manière adaptée
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la prise en charge d'un client mécontent, d'analyser et de traiter la réclamation**	L'élève distingue les étapes de la prise en charge d'une réclamation client. Il/ elle distingue le type de réclamation. Il/ elle distingue le profil du client mécontent. Il/ elle propose une solution adaptée à la réclamation. Il/ elle explique les conséquences d'un traitement inadéquat des réclamations.	L'élève a décrit le traitement d'une réclamation client de manière appropriée. Il/ elle a expliqué l'importance du traitement des réclamations de façon adéquate
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes et les techniques de la mise en valeur des produits.**	L'élève identifie les techniques promotionnelles (prix, objet, jeu). Il/ elle décrit les critères du choix de l'emplacement et des produits à mettre en avant. Il/ elle décrit les objectifs et les moyens des promotions. Il/ elle différencie les supports de communication (externe, interne, PLV, ILV).	L'élève a décrit les principes et les techniques de la mise en valeur des produits de manière adéquate.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs commerciaux simples concernant la vente.**	L'élève connaît et réalise les calculs commerciaux simples concernant la vente : • PA • PV • Marge • TVA • CA • Démarque - perte Il/ elle applique des hausses et des baisses de pourcentages en utilisant des coefficients. Il/ elle calcule une valeur initiale en utilisant un coefficient. Il/ elle sait appliquer des taux de marge et taux de marque.	L'élève a réalisé des calculs commerciaux simples concernant la vente de manière correcte.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs.**	L'élève distingue les règles principales du droit des consommateurs (pratiques commerciales trompeuses, RGPD, affichage des prix). Il/ elle explique le cadre juridique de la vente lié au contrat de vente.	L'élève a identifié le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs de manière appropriée

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions affines.**	L'élève est capable représenter une fonction affine. L'élève est capable de déterminer l'équation réduite d'une fonction.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : fonction affine, droite d'équation réduite, coefficient directeur/la pente, ordonnée à l'origine, fonction croissante, fonction décroissante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre graphiquement des systèmes linéaires d'équations.**	L'élève est capable de résoudre graphiquement un système linéaire d'équations. L'élève sait reconnaître des équations de droites parallèles.	L'élève connaît la notion de système d'équation linéaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à l'aide d'une fonction affine ou à l'aide d'un système.**	L'élève est capable de modéliser une situation à l'aide d'une fonction affine. L'élève est capable d'interpréter les résultats trouvés graphiquement d'un système d'équation linéaire. L'élève est capable de modéliser un problème par un système et de le résoudre.	L'élève est capable d'utiliser la notion de fonction affine et les systèmes dans la résolution de problèmes
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des probabilités d'événements aléatoires.**	L'élève connaît les différentes possibilités pour exprimer une probabilité : pourcentage, nombre décimal, fraction, rapport. L'élève est capable de déterminer la probabilité d'un événement aléatoire dans des situations simples (lancer d'un dé, tirage simultané de cartes,…). L'élève est capable de construire un arbre de dénombrement et il sait l'utiliser pour déterminer des probabilités.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions suivants: expérience aléatoire, événement, probabilité, nombre de cas favorables, nombre de cas possibles, arbre de dénombrement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Informatique 4 (INFOR4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Informatique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable :** **- de travailler avec un logiciel de présentation et d'enregistrer les fichiers dans divers formats,** **- de saisir, modifier et mettre en forme les textes/graphiques d'une présentation,** **- d'appliquer les bonnes pratiques d'utilisation du masque de diapositive,** **- d'appliquer des effets d'animation et de transition à une présentation,** **- de vérifier la validité du contenu avant d'imprimer et de distribuer une présentation.**	L'élève connaît et applique les bonnes pratiques de la création des contenus des diapositives. L'élève adapte/modifie le masque des diapositives. L'élève connaît et applique : - les outils de mise en forme, - les outils de listes (énumération), - les outils de création de tableaux/graphiques/organigrammes/ objets graphiques... L'élève définit/modifie les effets d'animation/de transition. L'élève contrôle son travail et imprime les documents (commentaires, notes, diapositives en mode plan, …).	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document.**	L'élève se sert des fonctionnalités du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document. Il sait basculer entre plusieurs documents ouverts. Il connaît l'aide, les options de base/ préférence de l'application, l'outil Zoom. Il arrive à saisir, modifier, sélectionner, supprimer du texte et utilise les commandes de recherche/ remplacement de texte.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **- de procéder à la mise en forme d'un document ;** **- d'insérer et modifier des objets et des tableaux dans un document ;** **- de préparer les documents à l'impression.**	L'élève maîtrise la mise en forme de caractères et de paragraphes. L'élève parvient à créer/insérer et à mettre en forme un tableau ou des objets graphiques. L'élève arrive à appliquer des styles existants. L'élève procède à la finalisation du document pour impression (orientation, marges, sauts de page, entêtes et pieds de page, …) L'élève procède au contrôle d'orthographe et à la correction éventuelle. L'élève connaît et utilise les options d'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un publipostage**	L'élève prépare un document pour servir de document principal de fusion. L'élève sélectionne/prépare une liste servant de base de données. Il insert des champs de fusion dans le document principal et procède à la fusion vers un nouveau document ou une imprimante.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Economie 3 (FOECO3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Economie 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	- Les formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée au CCSS, demande patronale de contrôle médical, … • déclaration d'entrée	- Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. - Les documents spécifiques et les formulaires ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. - Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments des deux principaux types de contrats de travail et de les compléter.**	- Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. - Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) - Des exemples de conventions collectives sont recherchées et analysées	- L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. - La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. - Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué. - La recherche et l'analyse des exemples de conventions collectives est effectuée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations à l'aide d'un tableur.**	Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés et calculés dans un tableur en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, indice, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - Les formules utilisées dans le tableur sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de résiliation d'un contrat de travail**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectif.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Logistique 4 (LOGIS4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Logistique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances en matière d'Incoterms.**	L'élève est capable d'expliquer le but et la structure générale des Incoterms sur base d'exemples simples.	L'élève identifie les principales étapes des Incoterms et la responsabilité des acteurs concernés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de chargement.**	L'élève est capable de maîtriser les différentes méthodes de calcul à appliquer dans un chargement (cartons, palettes, conteneurs, etc.)	Les formules sont correctement appliquées et les calculs sont corrects à 80 %.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'impact du transport sur l'environnement.**	L'élève est capable de comparer l'impact sur l'environnement pour chaque mode de transport. L'élève connaît les différentes solutions envisagées pour le futur.	L'élève différencie les différents modes de transport selon leur impact environnemental.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des cas de synthèse.**	L'élève réalise des cas de synthèse en intégrant : Les différents acteurs de la chaîne logistique ; Les différents modes de transport ; Les incoterms ; Les documents de transport ; Le plan de chargement ; Et les autres éléments nécessaires du transport donné.	Les éléments principaux du cas pratique sont correctement appliqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer activement à la rencontre d'une entreprise**	L'élève est capable de réaliser soit :	L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Communication professionnelle 4 (COMPR4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Communication professionnelle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés. Un vocabulaire de base en allemand est acquis.	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger en français et en anglais des messages commerciaux dans des situations commerciales perturbées en respectant les normes nationales prévues.**	Le message est rédigé en français et en anglais à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : documents longs (mise en forme), styles, table des matières, page de garde. Les normes nationales ainsi que les consignes sont respectées.	La production correspond aux instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues et respectées.	Le document maître avec les codes champs est disponible et enregistré sous format *.dotx. Le formulaire complété est disponible et correct. Les instructions et les règles de disposition sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Comptabilité 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier, de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions commerciales.**	Les réductions sont différenciées. Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	La différenciation est correcte. Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions financières.**	Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer l'amortissement, d'établir le tableau d'amortissement et d'enregistrer toutes les opérations en relation avec l'acquisition et l'amortissement d'une immobilisation.**	L'amortissement est calculé. Le tableau d'amortissement est établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées. Les inscriptions dans le Bilan et dans le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont faits.	Les calculs sont corrects. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Le Bilan ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont correctement établis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Vente 4 (VENTE4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Vente 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer et de présenter un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, identifie et développe une idée de produit ou de service pour participer au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL) Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare une analyse marketing sur le produit ou le service choisi. Il/ elle participe à l'organisation du travail du groupe et présente le projet.	L'élève a créé et a présenté un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de réaliser une vente dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, prépare un argumentaire de vente. Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare un stand pour la mise en vente de son produit/ service. Il/ elle fixe un objectif de vente réaliste en fonction des circonstances choisies (lieu, types de clients, type de produit ou service proposé). Il/ elle participe à un projet de vente.	L'élève a préparé et a participé à un projet de vente de manière appropriée dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ».
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter les documents liés au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève complète les documents administratifs et financiers en relation avec le fonctionnement de l'entreprise. L'élève complète le rapport sur l'entreprise afin de participer au concours national organisé par la JEL.	L'élève a complété les documents liés au programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer et de gérer un site e-commerce élémentaire pour son projet d'entreprise.**	L'élève, en groupe de 3 à 4, crée un "site vitrine" en ligne pour son projet d'entreprise afin de présenter ses produits (sites gratuits et faciles à utiliser : www.weebly.com / www.ecwid.com , etc.) L'élève configure les parties essentielles du site web (Page d'accueil, Images du produit / Descriptifs,…)	L'élève a créé et configuré un site vitrine élémentaire en ligne

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (ALLEF1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	Kann einzelne Wörter und sehr einfache Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, die konkrete Bereiche und Bedürfnisse des täglichen Lebens betreffen, wenn er/sie Gelegenheit zu wiederholtem Lesen hat. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben sowie einzelne Wörter und sehr einfache Ausdrücke verstehen, wenn der Kontext vertraut ist. Kann aus kurzen informierenden Texten (z.B. aus Zeitungsartikeln) Angaben zu Personen und Orten entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	Kann kurze, einfache Angaben zur Person und zu alltäglichen Dingen schreiben. Kann Wörter oder Wortgruppen mit einfachen Konnektoren wie „und“, „oder“ und „dann“ verknüpfen. Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	Kann in vertrauten, alltäglichen Situationen kurze, unverbundene und meist vorgefertigte Äußerungen machen, mit vielen Pausen, um Begriffe zu suchen, schwierige Wörter zu artikulieren und noch einmal neu zu beginnen. Kann einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster, die er/sie auswendig gelernt hat, in seinen/ihren Äußerungen verwenden. Kann einfache Begrüßungen und Verabschiedungen verstehen und diese erwidern. Kann ein begrenztes Repertoire an Wörtern und Wendungen so aussprechen, dass er/sie, trotz starken Akzents, verstanden wird, wobei klärendes Nachfragen durch den Kommunikationspartner oft nötig ist.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	Kann ihm/ihr bekannte Wörter und sehr einfache Strukturen verstehen, die ihn/sie selbst, die Familie und Dinge aus der unmittelbaren Umgebung betreffen, wenn langsam und klar gesprochen wird. Kann buchstabierte Wörter, im Besonderen Namen und Adressen, verstehen. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben verstehen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. Kann Äußerungen von Gesprächspartnern aufgrund der Intonation meist als Aussagen, Fragen oder Aufforderungen interpretieren.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 2 (ALLEF2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann vertraute Namen, Wörter und Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, z.B. in Formularen, Broschüren, Wetterberichten und Anzeigen. • Kann in bewusst einfach geschriebenen kurzen Alltagstexten (z.B. E-Mails oder Interviews) den Anlass oder die Hauptinformation entnehmen und die wesentlichen Inhalte erfassen. • Kann in informierenden Texten, die viele Internationalismen enthalten und/oder illustriert sind, das Thema identifizieren und einzelne Informationen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfache Wendungen und Sätze über sich selbst und fiktive Menschen schreiben (z.B. wo sie leben und was sie tun). • Kann einen einfachen Lebenslauf mit den elementarsten Informationen zur eigenen Person sowie zu anderen Personen verfassen. • Kann zu alltäglichen, vertrauten Themen kurze Aufzeichnungen machen. • Kann Uhr-, Tages- sowie Datenangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie die einfachsten Formeln von Grüßen, Verabschiedungen und Höflichkeitsformeln verstehen und anwenden kann. • Kann auf einfache Art kommunizieren, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist und gegebenenfalls beim Formulieren hilft. • Kann sich selbst und andere vorstellen und reagieren, wenn er/sie vorgestellt wird.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann. • Kann einfache Gespräche verstehen, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist. • Kann einem einfachen Gespräch über Vorlieben und Abneigungen folgen. • Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten und Gesprächen einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster überwiegend korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann ganz kurze, einfache Texte mit vertrauten Wörtern zu den behandelten Themen vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (ALLEF3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann die Grundaussage einfacher und übersichtlicher Texte verstehen, die Bereiche und Bedürfnisse des alltäglichen Lebens betreffen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann mit einfachen Ausdrücken und kurzen Sätzen über alltägliche Aspekte der eigenen Lebensumgebung ausreichend verständlich schreiben. • Kann einfache höfliche Bitten, Ratschläge usw. formulieren und seine Meinung (z.B. in Form von Komplimenten) zu einer Person ausdrücken. • Kann mit Präpositionen Zeit- und Ortsangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse und persönliche Aktivitäten beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann kurze, gebräuchliche Ausdrücke verwenden, um Alltagsroutinen, Wünsche, Bewertungen sowie Bedürfnisse auszudrücken und um Auskunft zu bitten. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln in vertrauten alltäglichen Situationen kommunizieren, wobei er/sie oft Pausen macht, um nach Wörtern zu suchen oder neu anzusetzen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in Texten, die deutlich und langsam gesprochen werden und von vertrauten Dingen handeln, die Hauptaussagen verstehen. • Kann verstehen, was in einem einfachen Alltagsgespräch langsam, deutlich und direkt an ihn/sie gerichtet gesagt wird, vorausgesetzt, die sprechende Person gibt sich Mühe, ihm/ihr beim Verstehen zu helfen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann kurze einfache Texte mit bekanntem Wortschatz vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Allemand 4 (ALLEF4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann einfache und in der Form typische Texte über vertraute Themen verstehen, wenn diese größtenteils aus häufig gebrauchten Wörtern und Strukturen bestehen und/oder einige Internationalismen enthalten. • Kann aus einfachen Alltagstexten (z.B. Zeitungsinterview, kurze Sachtexte) spezifische Informationen entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete mit einem begrenzten Repertoire an Wörtern und Strukturen schreiben. • Kann Elemente von gelernten Ausdrücken und Wendungen neu kombinieren und damit seine/ihre Ausdrucksmöglichkeiten erweitern. • Kann einfache Sätze schreiben und diese mit einfachen Konnektoren wie „und“, „wenn“ oder „weil“ verbinden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete referieren. • Kann kurze einfache Satzmuster verwenden und mit Hilfe von memorierten Sätzen, kurzen Wortgruppen und Redeformeln einfache Telefongespräche führen. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln alltägliche Situationen bewältigen, wird aber die Mitteilung aufgrund des begrenzten Wortschatzes noch sehr beschränken müssen. • Kann in Gesprächen über vertraute Themen, in denen langsam und deutlich gesprochen wird, dem Wechsel der Themen folgen und nachfragen bzw. auf Fragen reagieren.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen das Thema und wesentliche Inhalte von Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, erkennen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. • Kann in deutlich gesprochenen Texten zu vertrauten Themen, die Internationalismen enthalten und Pausen zur Erfassung der Bedeutung bieten, einzelne Aussagen verstehen. • Kann die wichtigsten Fakten einer einfachen Präsentation zu einem (vertrauten) Thema verstehen, wenn diese visuell und/oder gestisch unterstützt wird.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit nicht wesentlich beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français en section "Commerce" 1 (FRACM1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Argumentation : Expression écrite**	- Développer une réflexion dialectique : - Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée.	La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - l'élève rédige un texte cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Répondre à des questions sur un texte. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais en section "Commerce" 1 (ANGCM1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le past simple et past continuous. L'élève maitrise les nombres et dates. L'élève utilise les modals of obligation. L'élève utilise les quantifiers	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de faire une description simple de personnes ou d'endroits.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le present simple et present continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un événement/une expérience au passé.**	L'élève utilise le past simple et le past continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le past simple et past continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite :** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet et de donner des conseils.**	L'élève utilise les modals of obligation pour exprimer son opinion.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les modals of obligation sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes niveau A2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions portant sur un texte de niveau A2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau A2.** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement L'élève sait transcrire des dates, nombres et noms épelés en toutes lettres. L'élève remplit un formulaire avec des informations personnelles qui lui sont fournies par un tiers.	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français en section "Commerce" 2 (FRACM2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Exposé : Expression écrite & Expression orale**	DOSSIER : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge, insérer une pagination. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. EXPOSE : - Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, partie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	DOSSIER : La compétence est acquise si : - l'élève remet un dossier complet - il respecte les consignes - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant - le vocabulaire adéquat est employé - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. EXPOSE : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il présente un exposé structuré - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés - il ne lit pas un texte rédigé.
20 % (12 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (résume, cite, énumère vs. explique,…). - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si¿: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation)¿ - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé¿ - l'élève rédige un texte cohérent¿ - le texte est également présenté de manière soignée¿ - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais en section "Commerce" 2 (ANGCM2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision ANGCM1 (present simple, present continuous, past simple, past continuous, etc.) L'élève utilise les comparatives et superlatives. L'élève sait différencier entre les différentes formes des future forms. L'élève utilise le Present Perfect (Past Simple revision).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire et de comparer des villes/bâtiments/pays (etc.) en utilisant les comparatives et superlatives.**	L'élève utilise les comparatives et superlatives dans un texte cohérent et structuré afin de décrire et comparer. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les comparatives et superlatives sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire ses plans futurs personnels ainsi que de s'exprimer sur les développements du monde futur en utilisant les future forms.**	L'élève utilise les future forms dans un texte cohérent et structuré. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élèves est compréhensible et structurée. Les future forms sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau A2.2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
30 % (18 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée sur un des thèmes suivants¿: inventors and inventions Unit 7.5, cultural customs 6.4, natural disasters 4.5, etc.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions simples sur le contenu de sa présentation (si clarification est nécessaire).	La présentation dure entre 3-5 minutes.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français en section "Commerce" 3 (FRACM3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
40 % (24 P)	**Dissertation : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	La compétence est acquise si : - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours et employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Argumentation : Expression orale**	- Commencer / clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension; - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais en section "Commerce" 3 (ANGCM3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise correctement les temps suivants : present simple, present continuous, past simple, pas continuous, future forme et present perfect (révision ANGCM1 et ANGCM2) L'élève distingue entre le first et second conditional. (LV A2/B1) L'élève utilise les modals of deduction and speculation.	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
20 % (12 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un développement futur (AI, technology, invention, political development, etc.) et de spéculer sur les conséquences potentielles (positives ou négatives) d'un tel événement.**	L'élève utilise les modals of speculation and deduction. L'élève utilise les future forms. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les future forms et les modals of deduction et speculation sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'utiliser une intelligence artificielle pour écrire une histoire. (creative writing/opinion question)**	L'élève utilise des instructions-guides et respecte les différentes étapes pour écrire une histoire en collaboration avec l'IA.	L'élève montre qu'il/elle sait suivre les différentes étapes. L'élève montre un esprit critique envers les différentes suggestions de l'IA. L'élève sait documenter les différentes étapes et prompts.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau B1(+).**	L'élève répond à des questions (multiple choice, réponses écrites, True/False, cloze exercises, etc.) portant sur un texte de niveau B1(+).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'e´le`ve est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau B1(+).** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement. L'élève maitrise la prise de notes (note-taking).	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français en section "Commerce" 4 (FRACM4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte. - Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses - claires et structurées correspondant aux questions; - il emploie ses propres mots sans recopier le texte; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
20 % (12 P)	**Commentaire personnel : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production	La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte fluide et cohérent, - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer ses devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais en section "Commerce" 4 (ANGCM4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision des first et second conditional. L'élève sait utiliser le third conditional. L'élève utilise les quantifiers (révision ANGCM1). L'élève utilise le reported speech (present simple/continuous, past simple/continuous, present perfect, past perfect, future forms, modals).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet traité en classe. (free writing)**	L'élève utilise la grammaire et les structures (linking words) relatives à cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire approprié.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Au moins la moitié des structures grammaticales sont utilisées correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable d'écrire un rapport sur la vie d'une personne à partir d'une interview.**	L'élève utilise le reported speech. L'élève respecte la forme/structure du rapport. L'élève utilise le vocabulaire approprié à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement/de la vidéo sont correctes. (50%) Le reported speech est utilisé correctement dans 50% des cas.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève sait prendre des notes pendant les productions orales.**	L'élève sait remplir un cloze text avec les informations nécessaires.	La moitié des informations demandées est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée en relation avec un sujet traité en classe.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions sur le contenu de sa présentation et expliquer les termes si nécessaire.	La présentation dure 5 minutes.
10 % (6 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de préparer et lire à voix haute un texte court sur un sujet traité en classe.**	L'élève sait prononcer le texte correctement. L'élève module l'intonation de manière appropriée sans précipitation.	La majorité des mots est prononcée correctement.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de statistiques à une variable.**	L'élève connaît le vocabulaire de base des statistiques à une variable: population, caractère, caractère quantitatif discret, caractère quantitatif continue, caractère qualitatif, effectif, effectif total, fréquence, classe. L'élève connaît les différents types de diagrammes : diagramme en bâtons, diagramme en secteurs/ circulaire, diagramme en colonnes/histogramme, diagr. à lignes brisées. L'élève est capable de lire des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève est capable de choisir le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève est capable de compléter un tableau : déterminer les effectifs, l'effectif total et les fréquences.	L'élève utilise le vocabulaire de base des statistiques à une variable et peut à partir d'un exemple déterminer s'il s'agit d'une population, d'un caractère, d'un caractère quantitatif discret, d'un caractère quantitatif continue, d'un caractère qualitatif ou d'une classe. L'élève peut donner le nom ou des différentes sortes de diagrammes. L'élève lit des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève choisit le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève complète un tableau et détermine les effectifs, l'effectif total et les fréquences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre une équation et une inéquation du 1er degré.**	L'élève connaît les notions d'équation, d'inéquation, d'in-connue, de variable, de degré et de solution. L'élève est capable de résoudre algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution : L'élève est capable de résoudre algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution.	Dans un exercice vrai/faux avec justification ; l'élève utilise le termes mathématiques, à savoir, équation, inéquation ; inconnue, degré d'une équation. L'élève vérifie si un nombre donné est solution d'une équation/d'une inéquation ou non. L'élève donne un exemple d'une équation ou d'une inéquation à une inconnue d'un certain degré. L'élève résout algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution : L'élève résout algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un problème.**	L'élève est capable de résoudre un problème en le traduisant par une équation ou une inéquation du 1er degré à une inconnue qu'il résout ensuite.	L'élève traduit un problème en une équation ou inéquation du 1er degré à 1 inconnue. L'lève résout cette situation. L'élève trouve ainsi la solution au problème donné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Informatique 1 (INFOR1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Informatique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des ordinateurs, des numériques mobiles, du bureau, des icônes et des réglages pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base suivants (matériel, logiciel, licences d'utilisation, bureau, icones, fenêtres, outils et réglages) des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des productions et de la gestion des fichiers pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base de l'utilisation d'un programme de texte et la gestion des fichiers sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des réseaux et de la sécurité et du bien-être pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des réseaux sociaux et de la sécurité et du bien-être sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques (FOECO1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (primaires et secondaires ; économiques et non-économiques) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont corrects. Le problème économique fondamental est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de classer les entreprises selon les différents critères.**	Les critères de classification des entreprises sont connus : • secteurs d'activité • formes juridiques • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Logistique 1 (LOGIS1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Logistique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier l'importance de la logistique dans la vie quotidienne.**	L'élève établit une définition simple de la logistique. L'élève identifie l'impact de la logistique sur la vie quotidienne. L'élève identifie les spécificités du Luxembourg dans le domaine de la logistique.	L'élève comprend et identifie le rôle de la logistique dans des situations de la vie quotidienne. L'élève explique le rôle spécifique du Luxembourg dans la logistique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de relater les différents acteurs et éléments de la chaîne logistique.**	L'élève distingue entre un simple transport et la chaîne logistique. L'élève identifie les différentes étapes de la chaîne logistique ainsi que les prestataires logistiques. L'élève reconnaît les différents types de logistique. L'élève fait le lien entre le point de collecte et le point de livraison.	L'élève peut retracer les différents éléments et acteurs d'une chaîne logistique donnée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de localiser les lieux stratégiques et de comprendre leur importance dans le monde de la logistique.**	L'élève connaît les pays de l'Europe, de l'Union Européenne, de la zone Euro et de l'espace Schengen ainsi que leurs capitales respectives. L'élève peut situer les continents, les océans et les principaux détroits. L'élève indique les principaux nœuds internationaux et réseaux de distribution (ports maritimes, aéroports, gares, centres logistiques, …) et comprend leur rôle central dans le monde de la logistique. L'élève sait identifier les principales devises mondiales et les associer à leurs pays respectifs.	Les lieux géographiques sont situés correctement et leur rôle central dans le monde de la logistique est connu. Les principales devises sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de choisir un mode de transport approprié à la situation.**	L'élève maîtrise les différents modes de transport et leurs spécificités : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial. L'élève fait une ébauche simple d'un transport.	L'élève connait les différents modes de transport. L'élève justifie une ébauche simple de transport.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communication professionnelle 1 (COMPR1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Communication professionnelle 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Les lettres de l'alphabet, y compris les lettres accentuées, sont saisies à l'aveugle. Vitesse minimale visée : 900 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de tolérance d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser sur instruction des documents simples sur ordinateur.**	- L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées. - Les instructions sont mises en œuvre. - Les normes nationales sont appliquées.	- Les icônes principales dans l'écran de travail sont identifiées. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. - Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à l'aveugle. - Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer ses productions.**	- Les principes de sauvegarde et de classement sont pris en considération. - La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. - Les instructions quant à la sauvegarde et au classement sont respectées.	- Les principes en matière de sauvegarde et de classement sont respectés. - La structure des répertoires est correcte. - Les productions sont correctement sauvegardées et classées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	- Les instructions sont comprises. - Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	- Les instructions sont correctement mises en œuvre. - La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Vente1 (VENTE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Vente1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise.**	L'élève explique les rôles du vendeur pour l'entreprise et son rôle dans le processus de la vente. Il/ elle distingue différentes formes de travail du vendeur (vendeur, vendeur stagiaire, responsable de rayon, hôte de caisse, directeur, possibilités d'avancement). Il/ elle décrit les compétences requises du vendeur.	L'élève a identifié le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents types de commerces, les méthodes et les techniques de ventes.**	L'élève distingue les commerces à dominante alimentaire et non-alimentaire, ainsi que les autres petits commerces. Il/ elle décrit les différentes méthodes et techniques de vente.	L'élève a distingué et a décrit les différents types de commerces, les méthodes et techniques de ventes de manière détaillée et adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.**	L'élève identifie l'assortiment, repère les familles (et les sous-familles) et situe les produits dans les familles. Il/ elle décrit l'organisation de la surface de vente et les contraintes qui y sont liées. Il/ elle distingue les zones froides et chaudes. Il/ elle identifie les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au point de vente, aux produits et aux personnes	L'élève a identifié l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité de manière appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les fonctions de distribution et d'expliquer la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve.**	L'élève détermine la fonction du point de vente (gros, détail). Il/ elle décrit les étapes de la réception des produits: - accueillir le livreur/ transporteur, - identifier les documents de livraison (bon de livraison et bon de commande), - contrôler visuellement l'état des produits et/ ou des colis (contrôle quantitatif et qualitatif), - relever les anomalies et informer le responsable Il/ elle distingue les zones de stockage et les règles du tri et du rangement des produits dans la zone appropriée.	L'élève a distingué les fonctions de distribution et a expliqué la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks.**	L'élève décrit le comptage du stock réel d'un produit. Il/ elle distingue entre stock réel et stock théorique. Il/ elle calcule le stock théorique. Il/ elle participe au suivi du stock.	L'élève a décrit les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks de manière correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le coefficient de multiplication et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de déterminer le coefficient de multiplication en cas d'augmentation et de réduction d'un prix. L'élève est capable d'utiliser le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.	L'élève détermine le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix. L'élève utilise le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions des intérêts simples et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève connaît les notions de capital (C), d'intérêt simple (I), de taux d'intérêt (t) , de durée (d) et de valeur acquise (V.A.) et les formules qui y réfèrent. L'élève est capable de déterminer ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes.	L'élève nomme dans des situations concrètes d'intérêts simples le capital, l'intérêt simple, le taux d'intérêt, la durée et la valeur acquise. L'élève indique les formules qui y réfèrent. L'élève détermine ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases en géométrie du plan et dans l'espace et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de reconnaître les situations dans lesquelles on utilise des unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève est capable de convertir les unités de longueur, d'aire, de volume/ de contenance. L'élève est capable de reconnaître et nommer les figures et solides usuels. L'élève est capable de déterminer le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève est capable de déterminer l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.	L'élève indique pour une situation donnée s'il s'agit d'une unité de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève convertit les unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève reconnaît et nomme les figures et solides usuels. L'élève détermine le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève détermine l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Informatique 2 (INFOR2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Informatique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application et le classeur, de mettre en forme les feuilles de calcul et de préparer des documents pour l'impression.**	Les feuilles de calcul sont utilisées et les documents sont enregistrés selon les instructions. Les fonctionnalités du tableur sont utilisées. Le formatage et la mise en forme est faite. Les documents sont préparés pour l'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'utiliser l'application pour créer et gérer des tableaux et listes, de manipuler les feuilles de calcul.**	Les données sont saisies, traités et mis sous forme selon les instructions. Les feuilles de calcul, ainsi que les lignes et colonnes d'une feuille de calcul sont manipulées selon les instructions.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application pour créer et gérer des graphiques.**	Les formules de calcul sont établies et les messages d'erreurs sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions intégrées du tableur pour créer et gérer des formules.**	Les formules de calcul sont établies et les messages d'erreurs sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Comptabilité 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Comptabilité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les éléments du Bilan et de traiter les opérations de base en relation avec le Bilan.**	Les éléments du Bilan (actif et passif) sont identifiés et le classement (grandes rubriques) est fait. Le Bilan initial est établi et l'ouverture des comptes est faite. Les opérations de base dans le Grand-Livre sont réalisées. Les comptes du Bilan sont clôturés. Le Bilan initial et le Bilan final sont dressés.	Les éléments en relation avec le Bilan sont correctement identifiés et classés. L'ouverture des comptes, les opérations de base et la clôture des comptes dans le Grand-Livre sont correctes. Le Bilan initial et le Bilan final sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier entre comptes de Bilan et comptes de charges et de produits, ainsi que de traiter les opérations courantes.**	Les charges et produits sont identifiés et leur classement est fait. Les comptes de Bilan et les comptes de charges et de produits sont différenciés. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont réalisées. Les écritures pour soldes des comptes sont faites et le résultat est déterminé. Le Bilan initial et le Bilan final, ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » est dressé.	Les charges et produits sont correctement identifiés et classés. La différenciation entre compte de Bilan et comptes de charges et de produits est correcte. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont correctes. La clôture des comptes de charges et de produits est correcte. Le Bilan initial et final, ainsi que tableau « Compte de Profits et Pertes » sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes en utilisant les comptes du plan comptable.**	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Les comptes utilisés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Logistique 2 (LOGIS2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents modes de transport, ainsi que l'équipement respectif.**	L'élève approfondit ses connaissances sur les différents modes de transport : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial (y compris historique). L'élève est capable de reconnaître l'équipement de transport adapté aux différents modes de transport.	Les moyens et équipements de transport sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport simplifié en considérant les avantages et inconvénients des différents modes de transport.**	L'élève identifie les avantages et les inconvénients des différents modes de transport ainsi que leur impact sur l'environnement. L'élève est capable planifier un transport simplifié en tenant compte de critères prédéfinis (coût, distance, marchandise à transporter, etc.)	La planification est réalisée en respectant les critères essentiels. Le choix des différents moyens de transport est justifié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents documents de transport.**	L'élève connaît l'utilité des différents documents de transport.	Les documents de transport peuvent être expliqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents types de marchandises dangereuses.**	L'élève connaît les risques spécifiques des produits dangereux, ainsi que leur marquage (pictogrammes).	La plupart des labels sont attribués correctement. Les caractéristiques sont décrites, des exemples concrets sont donnés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Communication professionnelle 2 (COMPR2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en français et en anglais dans des situations commerciales non perturbées.**	Les messages français et anglais sont rédigés à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : énumérations, tabulations, saut de section, tableaux simples. Les normes nationales ainsi que l'énoncé sont respectés.	La production correspond aux instructions ainsi qu'aux normes nationales (tolérance d'erreur : 0,5 %).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Vente 2 (VENTE2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Vente 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits.**	L'élève explique l'importance de la lutte contre la démarque. Il/ elle distingue entre démarque (perte) connue et inconnue. Il/ elle décrit la passation d'une commande de produits, le rangement et la présentation des produits en rayon (niveaux de présentation, présentation horizontale et verticale) Il/ elle décrit l'importance du suivi de la rotation des produits. Il/ elle explique l'organisation du rayon (dénombrement des frontales, planogramme, linéaire).	L'élève a expliqué la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir et d'expliquer les termes courants utilisés en merchandising et d'expliquer la composition de l'assortiment d'un point de vente.**	L'élève décrit les termes propres à la gestion du linéaire : linéaire au sol, linéaire développé, facing (frontales), implantation verticale/horizontale, PLV, planogramme, gamme, etc.	L'élève s'est familiarisé avec la terminologie du merchandising. Il/ elle a expliqué la composition de l'assortiment d'un point de vente de manière adaptée. Le vocabulaire adapté a été utilisé de manière pertinente
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'accueil client, de distinguer les types de clients ainsi que les comportements d'achat.**	L'élève explique les principes de l'accueil client. Il/ elle explique les principales caractéristiques du comportement d'un vendeur lors d'un entretien de vente (communication verbale et corporelle, écoute active). Il/ elle explique la typologie des clients et identifie des profils clients. Il/ elle distingue les comportements et les mobiles d'achats.	L'élève a défini l'accueil client et a distingué les types de clients ainsi que les comportements d'achat de manière adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente.**	L'élève distingue des principes de base de la communication. Il/ elle distingue différents types de questions ainsi que les différentes étapes lors d'une vente. Il/ elle décrit les étapes d'un entretien de vente: - Relever les caractéristiques des produits pour les relier aux arguments de vente. - Dégager les qualités et avantages correspondant aux caractéristiques du produit. - Renseigner le client et présenter les produits correspondant aux besoins. - Démontrer et argumenter - Conclure la vente et prendre congé Il/ elle simule un entretien de vente selon les principes présentés ci-dessus.	L'élève a distingué et expliqué les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente de manière adéquate. Il/ elle a réalisé un entretien de vente simulé de manière adaptée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions.**	L'élève est capable de déterminer graphiquement l'image et l'antécédent par une fonction. L'élève est capable de déterminer algébriquement l'image par une fonction. L'élève est capable de compléter le tableau de valeurs d'une fonction à partir de l'expression algébrique ou à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de déterminer le sens de variation d'une fonction à partir de la représentation graphique ou à partir du tableau de variations. L'élève est capable de compléter le tableau de variations d'une fonction à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de relier la représentation graphique d'une fonction et le tableau de variations. L'élève est capable de déterminer graphiquement les extrema (minimum et maximum) d'une fonction sur un intervalle.	L'élève connaît le vocabulaire des fonctions : variable, expression algébrique, fonction, image, antécédent, tableau de valeurs, représentation graphique/courbe, origine, abscisse, ordonnée, axes. L'élève connaît le vocabulaire et les notions tableau de variations, sens de variation, sens croissant, sens décroissant, extrema, minimum et maximum.
20 % (12 P)	**L'élève reconnaît des situations de proportionnalité et il sait les modéliser à l'aide d'une fonction linéaire.**	L'élève est capable de reconnaître une situation de proportionnalité et de déterminer la fonction linéaire qui la modélise. L'élève est capable de représenter graphiquement une fonction linéaire à partir du tableau de valeurs.	L'élève connaît la notion de proportionnalité et fonction linéaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les paramètres de dispersion d'une série statistiques à une variable et de les interpréter.**	L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : caractère quantitatif, classe, moyenne, médiane, mode, classe modale, quartiles, étendue, écart interquartile. L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) et interpréter les résultats.**	L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) d'une série statistique. L'élève est capable d'interpréter les valeurs déterminées dans des situations concrètes.	L'élève est capable de déterminer les quartiles et l'écart interquartile d'une série statistique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Informatique 3 (INFOR3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Informatique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **-de comprendre le concept d'un navigateur Web ;** **-de gérer les paramètres du navigateur ;** **-d'adopter des mesures de sécurité adéquates ;** **-d'utiliser un navigateur Web.**	Les concepts de navigation sont connus. Les bonnes pratiques de sécurité et de la navigation sont appliquées. Les fonctions du naviga-teur Web sont connues et appliquées. Les outils de paramétrage sont connus/appliqués. Les éléments recherchés pour la production de documents sont disponibles.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **-de rechercher efficacement des informations en ligne ;** **-d'évaluer la pertinence des contenus en provenance du Web ;** **-de comprendre les notions de Copyright et protection des données.**	Les moteurs de recherche usuels sont connus et les options avancées de recherche sont utilisées. Les facteurs qui déterminent la pertinence du contenu trouvé sur le Web sont identifiés. Les grands principes de protection des données et les bases légales sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les concepts de communauté virtuelle, de communication en ligne et de courriel.**	Le concept de communauté virtuelle et les mesures de protection sont connus. La terminologie concernant les outils de communication est connue. Les bonnes pratiques lors de la communication électronique sont appliquées.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **-d'envoyer et de recevoir des courriels ;** **-de gérer les paramètres de messages électroniques ;** **-d'organiser les courriels ;** **-d'utiliser un calendrier.**	La messagerie électronique, ainsi que le calendrier sont utilisés de façon efficace.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Economie 2 (FOECO2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Economie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les conditions générales de vente et de compléter des appels d'offres.**	L'analyse des CGV est réalisée. Les appels d'offre sont complétés.	L'analyse des CGV est réalisée correctement. Les appels d'offre sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer des offres, d'en choisir la plus appropriée et de faire la commande.**	Le TCO est disponible. Le choix est effectué. La commande est complétée.	Le TCO est correct. Les formules sont correctes. Les choix est correct. La commande est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réceptionner la livraison et de gérer les fiches de stocks.**	Les fiches de stocks sont établies et mises à jour. La réception de la livraison est effectuée.	Les fiches de stocks sont correctes. La réception de la livraison est correctement effectuée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer la facture / note de crédit, ainsi que son payement.**	La facture / note de crédit est traitée. L'échéancier fournisseurs est disponible. Le règlement est effectué. L'extrait bancaire est traité.	La facture / note de crédit est correctement traitée. L'échéancier fournisseurs est correctement rempli. Le règlement est correctement effectué. L'extrait bancaire est correctement traité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Logistique 3 (LOGIS3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Logistique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le processus et les flux dans le cadre de la chaîne logistique.**	L'élève identifie et décrit correctement l'ensemble des flux (physiques, d'information et financiers) entre les acteurs de la chaîne logistique.	L'élève est capable d'attribuer les flux correctement d'au moins 4 sur 7 acteurs dans la chaîne logistique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants et fonctions de l'entrepôt.**	L'élève a intégré les éléments suivants : Outils et équipements ; Formes d'entreposage ; Rôle de l'inventaire ; Sécurité ; Pictogrammes ; Warehouse management.	L'élève explique correctement le fonctionnement d'un entrepôt en intégrant 50 % des éléments mentionnés dans l'indicateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes de distribution ainsi que la logistique de distribution.**	L'élève est capable d'expliquer le rôle et le fonctionnement de la grande distribution / commerce électronique en se référant à des exemples concrets.	Le concept de la grande distribution et du commerce électronique sont majoritairement connus.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître les différents métiers dans la chaîne logistique.**	L'élève est capable de reconnaître les métiers de la logistique (cf support de cours LOGIS). L'élève est capable de réaliser soit : Un compte-rendu d'une visite d'entreprise et /ou d'une entrevue avec intervenant externe ; Une présentation d'une entreprise logistique.	L'élève connaît les métiers indispensables de la logistique. L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées (compte-rendu ou présentation).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Communication professionnelle 3 (COMPR3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand/anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	• Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. • Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. • Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. • Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand/anglais sont appliquées.	• Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. • Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. • Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. • Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série (publipostages simple et conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages…) dans le logiciel adapté sont connues.	• Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. • Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. • Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. • Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas (version papier et version électronique) et des plannings de travail.**	• La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance. • Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. • La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés. Les données fixes et variables sont identifiées.	• L'agenda et le planning de travail sont disponibles. • Les priorités et les contraintes sont respectées. • La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis. • L'identification des données fixes et variables est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques des expressions adéquates dans différentes langues (français et/ou allemand/anglais).**	• Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques sont connues et appliquées. • La structure de la conversation téléphonique est planifiée par écrit. • Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées	• L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation. • L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. • L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Comptabilité 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes et d'établir la balance de vérification par sommes (BVS) et par soldes.**	La BVS est dressée.	La BVS est correctement dressée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations de base et les opérations financières.**	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le mécanisme et le principe de la TVA, les éléments fondamentaux de la facture ainsi que d'effectuer les calculs y relatifs.**	Les explications sont disponibles. Les calculs sont faits.	Les explications sont correctes. Les calculs sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la TVA.**	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Vente 3 (VENTE3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Vente 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des services à la clientèle et de la fidélisation des clients.**	L'élève explique les services à la clientèle. Il/ elle décrit les règles du service après-vente. Il/ elle distingue les objectifs de la fidélisation pour le point de vente et pour le client. Il/ elle décrit les informations d'une fiche client, la mise à jour d'une fiche et l'exploitation du fichier client.	L'élève a expliqué l'importance des services à la clientèle et de la fidélisation des clients de manière adaptée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la prise en charge d'un client mécontent, d'analyser et de traiter la réclamation.**	L'élève distingue les étapes de la prise en charge d'une réclamation client. Il/ elle distingue le type de réclamation. Il/ elle distingue le profil du client mécontent. Il/ elle propose une solution adaptée à la réclamation. Il/ elle explique les conséquences d'un traitement inadéquat des réclamations.	L'élève a décrit le traitement d'une réclamation client de manière appropriée. Il/ elle a expliqué l'importance du traitement des réclamations de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes et les techniques de la mise en valeur des produits.**	L'élève identifie les techniques promotionnelles (prix, objet, jeu). Il/ elle décrit les critères du choix de l'emplacement et des produits à mettre en avant. Il/ elle décrit les objectifs et les moyens des promotions. Il/ elle différencie les supports de communication (externe, interne, PLV, ILV).	L'élève a décrit les principes et les techniques de la mise en valeur des produits de manière adéquate.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs commerciaux simples concernant la vente.**	L'élève connaît et réalise les calculs commerciaux simples concernant la vente : • PA • PV • Marge • TVA • CA • Démarque - perte Il/ elle applique des hausses et des baisses de pourcentages en utilisant des coefficients. Il/ elle calcule une valeur initiale en utilisant un coefficient. Il/ elle sait appliquer des taux de marge et taux de marque.	L'élève a réalisé des calculs commerciaux simples concernant la vente de manière correcte.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs.**	L'élève distingue les règles principales du droit des consommateurs (pratiques commerciales trompeuses, RGPD, affichage des prix). Il/ elle explique le cadre juridique de la vente lié au contrat de vente.	L'élève a identifié le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions affines.**	L'élève est capable représenter une fonction affine. L'élève est capable de déterminer l'équation réduite d'une fonction.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : fonction affine, droite d'équation réduite, coefficient directeur/la pente, ordonnée à l'origine, fonction croissante, fonction décroissante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre graphiquement des systèmes linéaires d'équations.**	L'élève est capable de résoudre graphiquement un système linéaire d'équations. L'élève sait reconnaître des équations de droites parallèles.	L'élève connaît la notion de système d'équation linéaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à l'aide d'une fonction affine ou à l'aide d'un système.**	L'élève est capable de modéliser une situation à l'aide d'une fonction affine. L'élève est capable d'interpréter les résultats trouvés graphiquement d'un système d'équation linéaire. L'élève est capable de modéliser un problème par un système et de le résoudre.	L'élève est capable d'utiliser la notion de fonction affine et les systèmes dans la résolution de problèmes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des probabilités d'événements aléatoires.**	L'élève connaît les différentes possibilités pour exprimer une probabilité : pourcentage, nombre décimal, fraction, rapport. L'élève est capable de déterminer la probabilité d'un événement aléatoire dans des situations simples (lancer d'un dé, tirage simultané de cartes,…). L'élève est capable de construire un arbre de dénombrement et il sait l'utiliser pour déterminer des probabilités.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions suivants: expérience aléatoire, événement, probabilité, nombre de cas favorables, nombre de cas possibles, arbre de dénombrement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Informatique 4 (INFOR4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Informatique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable :** **-de travailler avec un logiciel de présentation et d'enregistrer les fichiers dans divers formats,** **-de saisir, modifier et mettre en forme les textes/graphiques d'une présentation,** **-d'appliquer les bonnes pratiques d'utilisation du masque de diapositive,** **-d'appliquer des effets d'animation et de transition à une présentation,** **-de vérifier la validité du contenu avant d'imprimer et de distribuer une présentation.**	L'élève connaît et applique les bonnes pratiques de la création des contenus des diapositives. L'élève adapte/modifie le masque des diapositives. L'élève connaît e ap-plique : - les outils de mise en forme, - les outils de listes (énumération), - les outils de création de ta-bleaux/graphiques/organigrammes/objets graphiques... L'élève définit/modifie les effets d'animation/de transition. L'élève contrôle son travail et imprime les documents (commentaires, notes, diapositives en mode plan, …).	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document.**	L'élève se sert des fonc-tionnalités du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document. Il sait basculer entre plu-sieurs documents ouverts. Il connaît l'aide, les options de base/ préférence de l'application, l'outil Zoom. Il arrive à saisir, modifier, sélectionner, supprimer du texte et utilise les com-mandes de recherche/ remplacement de texte.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **-de procéder à la mise en forme d'un document ;** **-d'insérer et modifier des objets et des tableaux dans un document ;** **-de préparer les documents à l'impression.**	L'élève maîtrise la mise en forme de caractères et de paragraphes. L'élève parvient à créer/insérer et à mettre en forme un tableau ou des objets graphiques. L'élève arrive à appliquer des styles existants. L'élève procède à la finalisation du document pour impression (orientation, marges, sauts de page, entêtes et pieds de page, …) L'élève procède au contrôle d'orthographe et à la correction éventuelle. L'élève connaît et utilise les options d'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un publipostage**	L'élève prépare un document pour servir de document principal de fusion. L'élève sélectionne/prépare une liste servant de base de données. Il insert des champs de fusion dans le document principal et procède à la fusion vers un nouveau document ou une imprimante.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Economie 3 (FOECO3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Economie 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée au CCSS, demande patronale de contrôle médical, … • déclaration d'entrée	- Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. - Les documents spécifiques et les formulaires ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. - Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments des deux principaux types de contrats de travail et de les compléter.**	- Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. - Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) - Des exemples de conventions collectives sont recherchées et analysées.	- L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. - La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. - Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué. - La recherche et l'analyse des exemples de conventions collectives est effectuée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations à l'aide d'un tableur.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés et calculés dans un tableur en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, indice, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - Les formules utilisées dans le tableur sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de résiliation d'un contrat de travail.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectif.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Logistique 4 (LOGIS4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Logistique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances en matière d'Incoterms.**	L'élève est capable d'expliquer le but et la structure générale des Incoterms sur base d'exemples simples.	L'élève identifie les principales étapes des Incoterms et la responsabilité des acteurs concernés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de chargement.**	L'élève est capable de maîtriser les différentes méthodes de calcul à appliquer dans un chargement (cartons, palettes, conteneurs, etc.)	Les formules sont correctement appliquées et les calculs sont corrects à 80 %.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'impact du transport sur l'environnement.**	L'élève est capable de comparer l'impact sur l'environnement pour chaque mode de transport. L'élève connaît les différentes solutions envisagées pour le futur.	L'élève différencie les différents modes de transport selon leur impact environnemental.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des cas de synthèse.**	L'élève réalise des cas de synthèse en intégrant : Les différents acteurs de la chaîne logistique ; Les différents modes de transport ; Les incoterms ; Les documents de transport ; Le plan de chargement ; Et les autres éléments nécessaires du transport donné.	Les éléments principaux du cas pratique sont correctement appliqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer activement à la rencontre d'une entreprise ou d'une personne du monde logistique.**	L'élève est capable de réaliser soit : Un compte-rendu d'une visite d'entreprise et /ou d'une entrevue avec intervenant externe ; Une présentation d'une entreprise logistique.	L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées (compte-rendu ou présentation).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Communication professionnelle 4 (COMPR4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Communication professionnelle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés. Un vocabulaire de base en allemand est acquis.	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger en français et en anglais des messages commerciaux dans des situations commerciales perturbées en respectant les normes nationales prévues.**	Le message est rédigé en français et en anglais à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : documents longs (mise en forme), styles, table des matières, page de garde. Les normes nationales ainsi que les consignes sont respectées.	La production correspond aux instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues et respectées.	Le document maître avec les codes champs est disponible et enregistré sous format *.dotx. Le formulaire complété est disponible et correct. Les instructions et les règles de disposition sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Comptabilité 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier, de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions commerciales.**	Les réductions sont différenciées. Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	La différenciation est correcte. Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions financières.**	Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer l'amortissement, d'établir le tableau d'amortissement et d'enregistrer toutes les opérations en relation avec l'acquisition et l'amortissement d'une immobilisation.**	L'amortissement est calculé. Le tableau d'amortissement est établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées. Les inscriptions dans le Bilan et dans le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont faits.	Les calculs sont corrects. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Le Bilan ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont correctement établis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Vente 4 (VENTE4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Vente 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer et de présenter un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, identifie et développe une idée de produit ou de service pour participer au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL) Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare une analyse marketing sur le produit ou le service choisi. Il/ elle participe à l'organisation du travail du groupe et présente le projet.	L'élève a créé et a présenté un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de réaliser une vente dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, prépare un argumentaire de vente. Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare un stand pour la mise en vente de son produit/ service. Il/ elle fixe un objectif de vente réaliste en fonction des circonstances choisies (lieu, types de clients, type de produit ou service proposé). Il/ elle participe à un projet de vente.	L'élève a préparé et a participé à un projet de vente de manière appropriée dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ».
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter les documents liés au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève complète les documents administratifs et financiers en relation avec le fonctionnement de l'entreprise. L'élève complète le rapport sur l'entreprise afin de participer au concours national organisé par la JEL.	L'élève a complété les documents liés au programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer et de gérer un site e-commerce élémentaire pour son projet d'entreprise.**	L'élève, en groupe de 3 à 4, crée un "site vitrine" en ligne pour son projet d'entreprise afin de présenter ses produits (sites gratuits et faciles à utiliser : www.weebly.com / www.ecwid.com , etc.) L'élève configure les parties essentielles du site web (Page d'accueil, Images du produit / Descriptifs,…)	L'élève a créé et configuré un site vitrine élémentaire en ligne

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (ALLED1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann z.B. E-Mails, Einladungen, Beschreibungen, Reklamationen und Notizen überwiegend korrekt und textsortengerecht schreiben. • Kann dank eines ausreichend großen Repertoires an Wörtern und Wendungen überwiegend korrekt über die meisten Themen des Alltagslebens schreiben, wobei Einflüsse der Muttersprache in Grammatik, Syntax und Lexik noch vorkommen. • Kann zu einem vorgegebenen Text aus dem Bereich „Leben im Alltag“ überwiegend korrekt Fragen beantworten und persönlich Stellung nehmen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann (ohne Vorbereitung) eigene Meinungen zu einem vertrauten Thema formulieren, sie mit einfachen sprachlichen Mitteln begründen und unkomplizierte Nachfragen dazu beantworten. • Kann gängige Texte zum Thema „Leben im Alltag“ trotz Interferenzen mit seiner Muttersprache verständlich und flüssig vorlesen. • Kann Informationen zu einem Thema aus dem Bereich „Leben im Alltag“ mit einfachen sprachlichen Mitteln darstellen und unkomplizierte Nachfragen dazu beantworten. • Kann ¿ießend und verständlich die meisten Situationen bewältigen, die sich im Alltag und in der Freizeit ergeben.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Hörtexte (z.B. Lieder, Geschichten und Hörszenen) zum Thema „Leben im Alltag“ weitgehend verstehen und wesentliche Inhalte wiedergeben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Texte zum Thema „Leben im Alltag“ verstehen. • Kann auch in längeren Texten die Hauptaussagen verstehen, wenn es um vertraute Bereiche geht.	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 2 (ALLED2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann zu einem vorgegebenen Text aus dem Bereich „Gefühle“ einigermaßen korrekt Fragen beantworten und persönlich Stellung nehmen. • Kann persönliche Mitteilungen (z.B. kurze Briefe, E-Mails, Blogs, Tagebucheintrag usw.) verfassen, um seine eigenen Gefühle zum Ausdruck zu bringen, sich zu bedanken, sich zu entschuldigen, sich zu verabreden. • Kann vorgegebene Texte erweitern, vervollständigen, abwandeln. • Kann eine Personenbeschreibung verfassen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann Gefühle (wie Liebe, Hass, Enttäuschung, Überraschung, Freude, Trauer, Verärgerung, Interesse und Gleichgültigkeit) ausdrücken und auf entsprechende Gefühlsäußerungen reagieren. • Kann (ohne Vorbereitung) eigene Erlebnisse und Erfahrungen beschreiben. • Kann in einem Streitgespräch eigene Gefühle beschreiben, die Gefühle des anderen verstehen und Kompromisse ¿nden. • Kann in einem Streitgespräch verständlich seine eigene Meinung formulieren, auf Gegenargumente reagieren, Vorschläge machen und Kompromisse ¿nden. • Kann Aussprache- und Intonationsmuster weitgehend korrekt verwenden, wenn auch mit leichter Akzentfärbung.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Hörtexte (Lieder, Geschichten und Hörszenen) zum Thema „Gefühle“ weitgehend verstehen und wesentliche Inhalte wiedergeben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Texte zum Thema „Gefühle“ verstehen und auswerten. • Kann Informationen aus jugendgemäßen Nachschlagewerken entnehmen und Informationen aus unterschiedlichen Quellen auswerten (z.B. Zeitung, Internet, Lexikon).	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (ALLED3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfache Mittel zur Textstrukturierung einsetzen. • Kann die Merkmale formaler Schreiben anwenden. • Kann von Artikeln und Beiträgen zum Thema eine Zusammenfassung schreiben. • Kann eigene Ansichten, Pläne oder Handlungen darstellen und erklären.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich nach einiger Vorbereitung relativ ¿ießend und verständlich zum Thema ausdrücken. • Kann längere Textpassagen sinngestaltend laut lesen. • Kann Aussprache- und Intonationsmuster einigermaßen korrekt verwenden, wenngleich eine muttersprachliche Markierung nicht ausgeschlossen werden kann. • Kann einfache Mittel zur Gesprächsstrukturierung verwenden. • Kann in logischer Abfolge Erlebnisse und Erfahrungen wiedergeben.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann bei nicht zu langen Gesprächen den Hauptaussagen folgen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann informative, argumentative und appellative Texte zum Thema verstehen und wichtige Informationen entnehmen. • Kann Informationen aus Nachschlagewerken entnehmen und auswerten.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann die elementaren Regeln der Orthographie und Grammatik so anwenden, dass es kaum zu Missverständnissen kommt.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Allemand 4 (ALLED4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann grundlegende Diskursfunktionen realisieren: erzählen, berichten, beschreiben, erklären, Stellung nehmen, begründen. • Kann Handlungen von ¿ktiven Texten, Inhalte von Filmausschnitten und/oder Hörbüchern wiedergeben.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich unvorbereitet relativ ¿ießend und verständlich zum Thema ausdrücken. • Kann seine Äußerungen sinngemäß mit Konnektoren verbinden. • Kann Geschichten erzählen und in logischer Abfolge von Erlebnissen und über Erfahrungen berichten. • Kann längere Textpassagen sinngestaltend vortragen, wenngleich eine muttersprachliche Markierung nicht ausgeschlossen werden kann. • Kann rhetorische Strategien benutzen (Hö¿ichkeitsform, Rückfragen, Umformulierung, …).	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann bei längeren Gesprächen den Hauptaussagen folgen. • Kann detailliertes, selektives und globales Hören voneinander unterscheiden.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann detailliertes, selektives und globales Lesen voneinander unterscheiden. • Kann informative, argumentative, appellative Texte sowie längere, etwas komplexere Sachtexte zum Thema verstehen. • Kann unter Anleitung eine dem Sprachniveau angepasste Ganzschrift verstehen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Kann die gängigsten Regeln der Orthographie und Grammatik so anwenden, dass es kaum zu Missverständnissen kommt. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français en section "Commerce" 1 (FRACM1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Argumentation : Expression écrite**	- Développer une réflexion dialectique : - Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée.	La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - l'élève rédige un texte cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Répondre à des questions sur un texte. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais en section "Commerce" 1 (ANGCM1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le past simple et past continuous. L'élève maitrise les nombres et dates. L'élève utilise les modals of obligation. L'élève utilise les quantifiers	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de faire une description simple de personnes ou d'endroits.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le present simple et present continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un événement/une expérience au passé.**	L'élève utilise le past simple et le past continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le past simple et past continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite :** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet et de donner des conseils.**	L'élève utilise les modals of obligation pour exprimer son opinion.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les modals of obligation sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes niveau A2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions portant sur un texte de niveau A2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau A2.** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement L'élève sait transcrire des dates, nombres et noms épelés en toutes lettres. L'élève remplit un formulaire avec des informations personnelles qui lui sont fournies par un tiers.	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français en section "Commerce" 2 (FRACM2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Exposé : Expression écrite & Expression orale**	DOSSIER : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge, insérer une pagination. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. EXPOSE : - Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, partie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	DOSSIER : La compétence est acquise si : - l'élève remet un dossier complet - il respecte les consignes - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant - le vocabulaire adéquat est employé - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. EXPOSE : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il présente un exposé structuré - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés - il ne lit pas un texte rédigé.
20 % (12 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (résume, cite, énumère vs. explique,…). - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si¿: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation)¿ - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé¿ - l'élève rédige un texte cohérent¿ - le texte est également présenté de manière soignée¿ - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais en section "Commerce" 2 (ANGCM2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision ANGCM1 (present simple, present continuous, past simple, past continuous, etc.) L'élève utilise les comparatives et superlatives. L'élève sait différencier entre les différentes formes des future forms. L'élève utilise le Present Perfect (Past Simple revision).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire et de comparer des villes/bâtiments/pays (etc.) en utilisant les comparatives et superlatives.**	L'élève utilise les comparatives et superlatives dans un texte cohérent et structuré afin de décrire et comparer. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les comparatives et superlatives sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire ses plans futurs personnels ainsi que de s'exprimer sur les développements du monde futur en utilisant les future forms.**	L'élève utilise les future forms dans un texte cohérent et structuré. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élèves est compréhensible et structurée. Les future forms sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau A2.2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
30 % (18 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée sur un des thèmes suivants¿: inventors and inventions Unit 7.5, cultural customs 6.4, natural disasters 4.5, etc.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions simples sur le contenu de sa présentation (si clarification est nécessaire).	La présentation dure entre 3-5 minutes.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français en section "Commerce" 3 (FRACM3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
40 % (24 P)	**Dissertation : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	La compétence est acquise si : - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours et employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Argumentation : Expression orale**	- Commencer / clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension; - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais en section "Commerce" 3 (ANGCM3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise correctement les temps suivants : present simple, present continuous, past simple, pas continuous, future forme et present perfect (révision ANGCM1 et ANGCM2) L'élève distingue entre le first et second conditional. (LV A2/B1) L'élève utilise les modals of deduction and speculation.	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
20 % (12 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un développement futur (AI, technology, invention, political development, etc.) et de spéculer sur les conséquences potentielles (positives ou négatives) d'un tel événement.**	L'élève utilise les modals of speculation and deduction. L'élève utilise les future forms. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les future forms et les modals of deduction et speculation sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'utiliser une intelligence artificielle pour écrire une histoire. (creative writing/opinion question)**	L'élève utilise des instructions-guides et respecte les différentes étapes pour écrire une histoire en collaboration avec l'IA.	L'élève montre qu'il/elle sait suivre les différentes étapes. L'élève montre un esprit critique envers les différentes suggestions de l'IA. L'élève sait documenter les différentes étapes et prompts.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau B1(+).**	L'élève répond à des questions (multiple choice, réponses écrites, True/False, cloze exercises, etc.) portant sur un texte de niveau B1(+).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'e´le`ve est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau B1(+).** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement. L'élève maitrise la prise de notes (note-taking).	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français en section "Commerce" 4 (FRACM4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte. - Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses - claires et structurées correspondant aux questions; - il emploie ses propres mots sans recopier le texte; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
20 % (12 P)	**Commentaire personnel : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production	La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte fluide et cohérent, - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer ses devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais en section "Commerce" 4 (ANGCM4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision des first et second conditional. L'élève sait utiliser le third conditional. L'élève utilise les quantifiers (révision ANGCM1). L'élève utilise le reported speech (present simple/continuous, past simple/continuous, present perfect, past perfect, future forms, modals).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet traité en classe. (free writing)**	L'élève utilise la grammaire et les structures (linking words) relatives à cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire approprié.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Au moins la moitié des structures grammaticales sont utilisées correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable d'écrire un rapport sur la vie d'une personne à partir d'une interview.**	L'élève utilise le reported speech. L'élève respecte la forme/structure du rapport. L'élève utilise le vocabulaire approprié à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement/de la vidéo sont correctes. (50%) Le reported speech est utilisé correctement dans 50% des cas.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève sait prendre des notes pendant les productions orales.**	L'élève sait remplir un cloze text avec les informations nécessaires.	La moitié des informations demandées est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée en relation avec un sujet traité en classe.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions sur le contenu de sa présentation et expliquer les termes si nécessaire.	La présentation dure 5 minutes.
10 % (6 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de préparer et lire à voix haute un texte court sur un sujet traité en classe.**	L'élève sait prononcer le texte correctement. L'élève module l'intonation de manière appropriée sans précipitation.	La majorité des mots est prononcée correctement.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de statistiques à une variable.**	L'élève connaît le vocabulaire de base des statistiques à une variable: population, caractère, caractère quantitatif discret, caractère quantitatif continue, caractère qualitatif, effectif, effectif total, fréquence, classe. L'élève connaît les différents types de diagrammes : diagramme en bâtons, diagramme en secteurs/ circulaire, diagramme en colonnes/histogramme, diagr. à lignes brisées. L'élève est capable de lire des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève est capable de choisir le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève est capable de compléter un tableau : déterminer les effectifs, l'effectif total et les fréquences.	L'élève utilise le vocabulaire de base des statistiques à une variable et peut à partir d'un exemple déterminer s'il s'agit d'une population, d'un caractère, d'un caractère quantitatif discret, d'un caractère quantitatif continue, d'un caractère qualitatif ou d'une classe. L'élève peut donner le nom ou des différentes sortes de diagrammes. L'élève lit des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève choisit le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève complète un tableau et détermine les effectifs, l'effectif total et les fréquences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre une équation et une inéquation du 1er degré.**	L'élève connaît les notions d'équation, d'inéquation, d'in-connue, de variable, de degré et de solution. L'élève est capable de résoudre algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution : L'élève est capable de résoudre algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution.	Dans un exercice vrai/faux avec justification ; l'élève utilise le termes mathématiques, à savoir, équation, inéquation ; inconnue, degré d'une équation. L'élève vérifie si un nombre donné est solution d'une équation/d'une inéquation ou non. L'élève donne un exemple d'une équation ou d'une inéquation à une inconnue d'un certain degré. L'élève résout algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution : L'élève résout algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un problème.**	L'élève est capable de résoudre un problème en le traduisant par une équation ou une inéquation du 1er degré à une inconnue qu'il résout ensuite.	L'élève traduit un problème en une équation ou inéquation du 1er degré à 1 inconnue. L'lève résout cette situation. L'élève trouve ainsi la solution au problème donné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Informatique 1 (INFOR1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Informatique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des ordinateurs, des numériques mobiles, du bureau, des icônes et des réglages pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base suivants (matériel, logiciel, licences d'utilisation, bureau, icones, fenêtres, outils et réglages) des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des productions et de la gestion des fichiers pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base de l'utilisation d'un programme de texte et la gestion des fichiers sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des réseaux et de la sécurité et du bien-être pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des réseaux sociaux et de la sécurité et du bien-être sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques (FOECO1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOECO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (primaires et secondaires ; économiques et non-économiques) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont corrects. Le problème économique fondamental est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de classer les entreprises selon les différents critères.**	Les critères de classification des entreprises sont connus : • secteurs d'activité • formes juridiques • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Logistique 1 (LOGIS1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Logistique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier l'importance de la logistique dans la vie quotidienne.**	L'élève établit une définition simple de la logistique. L'élève identifie l'impact de la logistique sur la vie quotidienne. L'élève identifie les spécificités du Luxembourg dans le domaine de la logistique.	L'élève comprend et identifie le rôle de la logistique dans des situations de la vie quotidienne. L'élève explique le rôle spécifique du Luxembourg dans la logistique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de relater les différents acteurs et éléments de la chaîne logistique.**	L'élève distingue entre un simple transport et la chaîne logistique. L'élève identifie les différentes étapes de la chaîne logistique ainsi que les prestataires logistiques. L'élève reconnaît les différents types de logistique. L'élève fait le lien entre le point de collecte et le point de livraison.	L'élève peut retracer les différents éléments et acteurs d'une chaîne logistique donnée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de localiser les lieux stratégiques et de comprendre leur importance dans le monde de la logistique.**	L'élève connaît les pays de l'Europe, de l'Union Européenne, de la zone Euro et de l'espace Schengen ainsi que leurs capitales respectives. L'élève peut situer les continents, les océans et les principaux détroits. L'élève indique les principaux nœuds internationaux et réseaux de distribution (ports maritimes, aéroports, gares, centres logistiques, …) et comprend leur rôle central dans le monde de la logistique. L'élève sait identifier les principales devises mondiales et les associer à leurs pays respectifs.	Les lieux géographiques sont situés correctement et leur rôle central dans le monde de la logistique est connu. Les principales devises sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de choisir un mode de transport approprié à la situation.**	L'élève maîtrise les différents modes de transport et leurs spécificités : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial. L'élève fait une ébauche simple d'un transport.	L'élève connait les différents modes de transport. L'élève justifie une ébauche simple de transport.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communication professionnelle 1 (COMPR1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Communication professionnelle 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Les lettres de l'alphabet, y compris les lettres accentuées, sont saisies à l'aveugle. Vitesse minimale visée : 900 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de tolérance d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser sur instruction des documents simples sur ordinateur.**	- L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées. - Les instructions sont mises en œuvre. - Les normes nationales sont appliquées.	- Les icônes principales dans l'écran de travail sont identifiées. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. - Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à l'aveugle. - Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer ses productions.**	- Les principes de sauvegarde et de classement sont pris en considération. - La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. - Les instructions quant à la sauvegarde et au classement sont respectées.	- Les principes en matière de sauvegarde et de classement sont respectés. - La structure des répertoires est correcte. - Les productions sont correctement sauvegardées et classées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	- Les instructions sont comprises. - Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	- Les instructions sont correctement mises en œuvre. - La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Vente1 (VENTE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Vente1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise.**	L'élève explique les rôles du vendeur pour l'entreprise et son rôle dans le processus de la vente. Il/ elle distingue différentes formes de travail du vendeur (vendeur, vendeur stagiaire, responsable de rayon, hôte de caisse, directeur, possibilités d'avancement). Il/ elle décrit les compétences requises du vendeur.	L'élève a identifié le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents types de commerces, les méthodes et les techniques de ventes.**	L'élève distingue les commerces à dominante alimentaire et non-alimentaire, ainsi que les autres petits commerces. Il/ elle décrit les différentes méthodes et techniques de vente.	L'élève a distingué et a décrit les différents types de commerces, les méthodes et techniques de ventes de manière détaillée et adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.**	L'élève identifie l'assortiment, repère les familles (et les sous-familles) et situe les produits dans les familles. Il/ elle décrit l'organisation de la surface de vente et les contraintes qui y sont liées. Il/ elle distingue les zones froides et chaudes. Il/ elle identifie les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au point de vente, aux produits et aux personnes	L'élève a identifié l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité de manière appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les fonctions de distribution et d'expliquer la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve.**	L'élève détermine la fonction du point de vente (gros, détail). Il/ elle décrit les étapes de la réception des produits: - accueillir le livreur/ transporteur, - identifier les documents de livraison (bon de livraison et bon de commande), - contrôler visuellement l'état des produits et/ ou des colis (contrôle quantitatif et qualitatif), - relever les anomalies et informer le responsable Il/ elle distingue les zones de stockage et les règles du tri et du rangement des produits dans la zone appropriée.	L'élève a distingué les fonctions de distribution et a expliqué la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks.**	L'élève décrit le comptage du stock réel d'un produit. Il/ elle distingue entre stock réel et stock théorique. Il/ elle calcule le stock théorique. Il/ elle participe au suivi du stock.	L'élève a décrit les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks de manière correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le coefficient de multiplication et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de déterminer le coefficient de multiplication en cas d'augmentation et de réduction d'un prix. L'élève est capable d'utiliser le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.	L'élève détermine le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix. L'élève utilise le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions des intérêts simples et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève connaît les notions de capital (C), d'intérêt simple (I), de taux d'intérêt (t) , de durée (d) et de valeur acquise (V.A.) et les formules qui y réfèrent. L'élève est capable de déterminer ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes.	L'élève nomme dans des situations concrètes d'intérêts simples le capital, l'intérêt simple, le taux d'intérêt, la durée et la valeur acquise. L'élève indique les formules qui y réfèrent. L'élève détermine ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases en géométrie du plan et dans l'espace et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de reconnaître les situations dans lesquelles on utilise des unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève est capable de convertir les unités de longueur, d'aire, de volume/ de contenance. L'élève est capable de reconnaître et nommer les figures et solides usuels. L'élève est capable de déterminer le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève est capable de déterminer l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.	L'élève indique pour une situation donnée s'il s'agit d'une unité de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève convertit les unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève reconnaît et nomme les figures et solides usuels. L'élève détermine le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève détermine l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Informatique 2 (INFOR2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Informatique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application et le classeur, de mettre en forme les feuilles de calcul et de préparer des documents pour l'impression.**	Les feuilles de calcul sont utilisées et les documents sont enregistrés selon les instructions. Les fonctionnalités du tableur sont utilisées. Le formatage et la mise en forme est faite. Les documents sont préparés pour l'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'utiliser l'application pour créer et gérer des tableaux et listes, de manipuler les feuilles de calcul.**	Les données sont saisies, traités et mis sous forme selon les instructions. Les feuilles de calcul, ainsi que les lignes et colonnes d'une feuille de calcul sont manipulées selon les instructions.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application pour créer et gérer des graphiques.**	Les formules de calcul sont établies et les messages d'erreurs sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions intégrées du tableur pour créer et gérer des formules.**	Les formules de calcul sont établies et les messages d'erreurs sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Comptabilité 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Comptabilité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les éléments du Bilan et de traiter les opérations de base en relation avec le Bilan.**	Les éléments du Bilan (actif et passif) sont identifiés et le classement (grandes rubriques) est fait. Le Bilan initial est établi et l'ouverture des comptes est faite. Les opérations de base dans le Grand-Livre sont réalisées. Les comptes du Bilan sont clôturés. Le Bilan initial et le Bilan final sont dressés.	Les éléments en relation avec le Bilan sont correctement identifiés et classés. L'ouverture des comptes, les opérations de base et la clôture des comptes dans le Grand-Livre sont correctes. Le Bilan initial et le Bilan final sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier entre comptes de Bilan et comptes de charges et de produits, ainsi que de traiter les opérations courantes.**	Les charges et produits sont identifiés et leur classement est fait. Les comptes de Bilan et les comptes de charges et de produits sont différenciés. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont réalisées. Les écritures pour soldes des comptes sont faites et le résultat est déterminé. Le Bilan initial et le Bilan final, ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » est dressé.	Les charges et produits sont correctement identifiés et classés. La différenciation entre compte de Bilan et comptes de charges et de produits est correcte. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont correctes. La clôture des comptes de charges et de produits est correcte. Le Bilan initial et final, ainsi que tableau « Compte de Profits et Pertes » sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes en utilisant les comptes du plan comptable.**	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Les comptes utilisés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Logistique 2 (LOGIS2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents modes de transport, ainsi que l'équipement respectif.**	L'élève approfondit ses connaissances sur les différents modes de transport : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial (y compris historique). L'élève est capable de reconnaître l'équipement de transport adapté aux différents modes de transport.	Les moyens et équipements de transport sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport simplifié en considérant les avantages et inconvénients des différents modes de transport.**	L'élève identifie les avantages et les inconvénients des différents modes de transport ainsi que leur impact sur l'environnement. L'élève est capable planifier un transport simplifié en tenant compte de critères prédéfinis (coût, distance, marchandise à transporter, etc.)	La planification est réalisée en respectant les critères essentiels. Le choix des différents moyens de transport est justifié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents documents de transport.**	L'élève connaît l'utilité des différents documents de transport.	Les documents de transport peuvent être expliqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents types de marchandises dangereuses.**	L'élève connaît les risques spécifiques des produits dangereux, ainsi que leur marquage (pictogrammes).	La plupart des labels sont attribués correctement. Les caractéristiques sont décrites, des exemples concrets sont donnés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Communication professionnelle 2 (COMPR2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en français et en anglais dans des situations commerciales non perturbées.**	Les messages français et anglais sont rédigés à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : énumérations, tabulations, saut de section, tableaux simples. Les normes nationales ainsi que l'énoncé sont respectés.	La production correspond aux instructions ainsi qu'aux normes nationales (tolérance d'erreur : 0,5 %).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Vente 2 (VENTE2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Vente 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits.**	L'élève explique l'importance de la lutte contre la démarque. Il/ elle distingue entre démarque (perte) connue et inconnue. Il/ elle décrit la passation d'une commande de produits, le rangement et la présentation des produits en rayon (niveaux de présentation, présentation horizontale et verticale) Il/ elle décrit l'importance du suivi de la rotation des produits. Il/ elle explique l'organisation du rayon (dénombrement des frontales, planogramme, linéaire).	L'élève a expliqué la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir et d'expliquer les termes courants utilisés en merchandising et d'expliquer la composition de l'assortiment d'un point de vente.**	L'élève décrit les termes propres à la gestion du linéaire : linéaire au sol, linéaire développé, facing (frontales), implantation verticale/horizontale, PLV, planogramme, gamme, etc.	L'élève s'est familiarisé avec la terminologie du merchandising. Il/ elle a expliqué la composition de l'assortiment d'un point de vente de manière adaptée. Le vocabulaire adapté a été utilisé de manière pertinente
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'accueil client, de distinguer les types de clients ainsi que les comportements d'achat.**	L'élève explique les principes de l'accueil client. Il/ elle explique les principales caractéristiques du comportement d'un vendeur lors d'un entretien de vente (communication verbale et corporelle, écoute active). Il/ elle explique la typologie des clients et identifie des profils clients. Il/ elle distingue les comportements et les mobiles d'achats.	L'élève a défini l'accueil client et a distingué les types de clients ainsi que les comportements d'achat de manière adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente.**	L'élève distingue des principes de base de la communication. Il/ elle distingue différents types de questions ainsi que les différentes étapes lors d'une vente. Il/ elle décrit les étapes d'un entretien de vente: - Relever les caractéristiques des produits pour les relier aux arguments de vente. - Dégager les qualités et avantages correspondant aux caractéristiques du produit. - Renseigner le client et présenter les produits correspondant aux besoins. - Démontrer et argumenter - Conclure la vente et prendre congé Il/ elle simule un entretien de vente selon les principes présentés ci-dessus.	L'élève a distingué et expliqué les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente de manière adéquate. Il/ elle a réalisé un entretien de vente simulé de manière adaptée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions.**	L'élève est capable de déterminer graphiquement l'image et l'antécédent par une fonction. L'élève est capable de déterminer algébriquement l'image par une fonction. L'élève est capable de compléter le tableau de valeurs d'une fonction à partir de l'expression algébrique ou à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de déterminer le sens de variation d'une fonction à partir de la représentation graphique ou à partir du tableau de variations. L'élève est capable de compléter le tableau de variations d'une fonction à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de relier la représentation graphique d'une fonction et le tableau de variations. L'élève est capable de déterminer graphiquement les extrema (minimum et maximum) d'une fonction sur un intervalle.	L'élève connaît le vocabulaire des fonctions : variable, expression algébrique, fonction, image, antécédent, tableau de valeurs, représentation graphique/courbe, origine, abscisse, ordonnée, axes. L'élève connaît le vocabulaire et les notions tableau de variations, sens de variation, sens croissant, sens décroissant, extrema, minimum et maximum.
20 % (12 P)	**L'élève reconnaît des situations de proportionnalité et il sait les modéliser à l'aide d'une fonction linéaire.**	L'élève est capable de reconnaître une situation de proportionnalité et de déterminer la fonction linéaire qui la modélise. L'élève est capable de représenter graphiquement une fonction linéaire à partir du tableau de valeurs.	L'élève connaît la notion de proportionnalité et fonction linéaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les paramètres de dispersion d'une série statistiques à une variable et de les interpréter.**	L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : caractère quantitatif, classe, moyenne, médiane, mode, classe modale, quartiles, étendue, écart interquartile. L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) et interpréter les résultats.**	L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) d'une série statistique. L'élève est capable d'interpréter les valeurs déterminées dans des situations concrètes.	L'élève est capable de déterminer les quartiles et l'écart interquartile d'une série statistique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Informatique 3 (INFOR3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Informatique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **-de comprendre le concept d'un navigateur Web ;** **-de gérer les paramètres du navigateur** **-d'adopter des mesures de sécurité adéquates ;** **-d'utiliser un navigateur Web.**	Les concepts de navigation sont connus. Les bonnes pratiques de sécurité et de la navigation sont appliquées. Les fonctions du navigateur Web sont connues et appliquées. Les outils de paramétrage sont connus/appliqués. Les éléments recherchés pour la production de documents sont disponibles.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **-de rechercher efficacement des informations en ligne ;** **-d'évaluer la pertinence des contenus en provenance du Web ;** **-de comprendre les notions de Copyright et protection des données.**	Les moteurs de recherche usuels sont connus et les options avancées de recherche sont utilisées. Les facteurs qui déterminent la pertinence du contenu trouvé sur le Web sont identifiés. Les grands principes de protection des données et les bases légales sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les concepts de communauté virtuelle, de communication en ligne et de courriel.**	Le concept de communauté virtuelle et les mesures de protection sont connus. La terminologie concernant les outils de communication est connue. Les bonnes pratiques lors de la communication électronique sont appliquées.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **-d'envoyer et de recevoir des courriels ;** **-de gérer les paramètres de messages électroniques ;** **-d'organiser les courriels ;** **-d'utiliser un calendrier.**	La messagerie électronique, ainsi que le calendrier sont utilisés de façon efficace.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Economie 2 (FOECO2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Economie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les conditions générales de vente et de compléter des appels d'offres.**	L'analyse des CGV est réalisée. Les appels d'offre sont complétés.	L'analyse des CGV est réalisée correctement. Les appels d'offre sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer des offres, d'en choisir la plus appropriée et de faire la commande.**	Le TCO est disponible. Le choix est effectué. La commande est complétée.	Le TCO est correct. Les formules sont correctes. Les choix est correct. La commande est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réceptionner la livraison et de gérer les fiches de stocks.**	Les fiches de stocks sont établies et mises à jour. La réception de la livraison est effectuée.	Les fiches de stocks sont correctes. La réception de la livraison est correctement effectuée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer la facture / note de crédit, ainsi que son payement.**	La facture / note de crédit est traitée. L'échéancier fournisseurs est disponible. Le règlement est effectué. L'extrait bancaire est traité.	La facture / note de crédit est correctement traitée. L'échéancier fournisseurs est correctement rempli. Le règlement est correctement effectué. L'extrait bancaire est correctement traité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Logistique 3 (LOGIS3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Logistique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le processus et les flux dans le cadre de la chaîne logistique.**	L'élève identifie et décrit correctement l'ensemble des flux (physiques, d'information et financiers) entre les acteurs de la chaîne logistique.	L'élève est capable d'attribuer les flux correctement d'au moins 4 sur 7 acteurs dans la chaîne logistique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants et fonctions de l'entrepôt.**	suivants : Outils et équipements ; Formes d'entreposage ; Rôle de l'inventaire ; Sécurité ; Pictogrammes ; Warehouse management.	L'élève explique correctement le fonctionnement d'un entrepôt en intégrant 50 % des éléments mentionnés dans l'indicateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes de distribution ainsi que la logistique de distribution.**	L'élève est capable d'expliquer le rôle et le fonctionnement de la grande distribution / commerce électronique en se référant à des exemples concrets.	Le concept de la grande distribution et du commerce électronique sont majoritairement connus.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître les différents métiers dans la chaîne logistique.**	L'élève est capable de reconnaître les métiers de la logistique (cf support de cours LOGIS). L'élève est capable de réaliser soit : Un compte-rendu d'une visite d'entreprise et /ou d'une entrevue avec intervenant externe ; Une présentation d'une entreprise logistique.	L'élève connaît les métiers indispensables de la logistique. L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées (compte-rendu ou présentation).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Communication professionnelle 3 (COMPR3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand/anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	•Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. •Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. •Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. •Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand/anglais sont appliquées.	•Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. •Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. •Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. •Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série (publipostages simple et conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages…) dans le logiciel adapté sont connues.	•Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. •Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. •Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. •Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas (version papier et version électronique) et des plannings de travail.**	•La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance. •Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. •La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés. Les données fixes et variables sont identifiées.	•L'agenda et le planning de travail sont disponibles. •Les priorités et les contraintes sont respectées. •La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis. •L'identification des données fixes et variables est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques des expressions adéquates dans différentes langues (français et/ou allemand/anglais).**	•Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques sont connues et appliquées. •La structure de la conversation téléphonique est planifiée par écrit. •Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées	•L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation. •L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. •L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Comptabilité 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes et d'établir la balance de vérification par sommes (BVS) et par soldes.**	La BVS est dressée.	La BVS est correctement dressée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations de base et les opérations financières.**	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le mécanisme et le principe de la TVA, les éléments fondamentaux de la facture ainsi que d'effectuer les calculs y relatifs.**	Les explications sont disponibles. Les calculs sont faits.	Les explications sont correctes. Les calculs sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la TVA.**	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Vente 3 (VENTE3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Vente 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des services à la clientèle et de la fidélisation des clients.**	L'élève explique les services à la clientèle. Il/ elle décrit les règles du service après-vente. Il/ elle distingue les objectifs de la fidélisation pour le point de vente et pour le client. Il/ elle décrit les informations d'une fiche client, la mise à jour d'une fiche et l'exploitation du fichier client.	L'élève a expliqué l'importance des services à la clientèle et de la fidélisation des clients de manière adaptée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la prise en charge d'un client mécontent, d'analyser et de traiter la réclamation.**	L'élève distingue les étapes de la prise en charge d'une réclamation client. Il/ elle distingue le type de réclamation. Il/ elle distingue le profil du client mécontent. Il/ elle propose une solution adaptée à la réclamation. Il/ elle explique les conséquences d'un traitement inadéquat des réclamations.	L'élève a décrit le traitement d'une réclamation client de manière appropriée. Il/ elle a expliqué l'importance du traitement des réclamations de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes et les techniques de la mise en valeur des produits.**	L'élève identifie les techniques promotionnelles (prix, objet, jeu). Il/ elle décrit les critères du choix de l'emplacement et des produits à mettre en avant. Il/ elle décrit les objectifs et les moyens des promotions. Il/ elle différencie les supports de communication (externe, interne, PLV, ILV).	L'élève a décrit les principes et les techniques de la mise en valeur des produits de manière adéquate.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs commerciaux simples concernant la vente.**	L'élève connaît et réalise les calculs commerciaux simples concernant la vente : • PA • PV • Marge • TVA • CA • Démarque - perte Il/ elle applique des hausses et des baisses de pourcentages en utilisant des coefficients. Il/ elle calcule une valeur initiale en utilisant un coefficient. Il/ elle sait appliquer des taux de marge et taux de marque.	L'élève a réalisé des calculs commerciaux simples concernant la vente de manière correcte.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs.**	L'élève distingue les règles principales du droit des consommateurs (pratiques commerciales trompeuses, RGPD, affichage des prix). Il/ elle explique le cadre juridique de la vente lié au contrat de vente.	L'élève a identifié le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions affines.**	L'élève est capable représenter une fonction affine. L'élève est capable de déterminer l'équation réduite d'une fonction.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : fonction affine, droite d'équation réduite, coefficient directeur/la pente, ordonnée à l'origine, fonction croissante, fonction décroissante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre graphiquement des systèmes linéaires d'équations.**	L'élève est capable de résoudre graphiquement un système linéaire d'équations. L'élève sait reconnaître des équations de droites parallèles.	L'élève connaît la notion de système d'équation linéaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à l'aide d'une fonction affine ou à l'aide d'un système.**	L'élève est capable de modéliser une situation à l'aide d'une fonction affine. L'élève est capable d'interpréter les résultats trouvés graphiquement d'un système d'équation linéaire. L'élève est capable de modéliser un problème par un système et de le résoudre.	L'élève est capable d'utiliser la notion de fonction affine et les systèmes dans la résolution de problèmes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des probabilités d'événements aléatoires.**	L'élève connaît les différentes possibilités pour exprimer une probabilité : pourcentage, nombre décimal, fraction, rapport. L'élève est capable de déterminer la probabilité d'un événement aléatoire dans des situations simples (lancer d'un dé, tirage simultané de cartes,…). L'élève est capable de construire un arbre de dénombrement et il sait l'utiliser pour déterminer des probabilités.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions suivants: expérience aléatoire, événement, probabilité, nombre de cas favorables, nombre de cas possibles, arbre de dénombrement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Informatique 4 (INFOR4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Informatique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable :** **-de travailler avec un logiciel de présentation et d'enregistrer les fichiers dans divers formats,** **-de saisir, modifier et mettre en forme les textes/graphiques d'une présentation,** **-d'appliquer les bonnes pra-tiques d'utilisation du masque de diapositive,** **-d'appliquer des effets d'animation et de transition à une présentation,** **-de vérifier la validité du con-tenu avant d'imprimer et de distribuer une présentation.**	L'élève connaît et applique les bonnes pratiques de la création des contenus des diapositives. L'élève adapte/modifie le masque des diapositives. L'élève connaît e applique : - les outils de mise en forme, - les outils de listes (énumération), - les outils de création de tableaux/graphiques/organigrammes/ objets graphiques... L'élève définit/modifie les effets d'animation/de transition. L'élève contrôle son travail et imprime les documents (commentaires, notes, diapositives en mode plan, …).	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du mo-dule.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document.**	L'élève se sert des fonctionnalités du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document. Il sait basculer entre plusieurs documents ouverts. Il connaît l'aide, les options de base/ préférence de l'application, l'outil Zoom. Il arrive à saisir, modifier, sélectionner, supprimer du texte et utilise les commandes de recherche/ remplacement de texte.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **-de procéder à la mise en forme d'un document ;** **-d'insérer et modifier des objets et des tableaux dans un document ;** **-de préparer les documents à l'impression.**	L'élève maîtrise la mise en forme de caractères et de paragraphes. L'élève parvient à créer/insérer et à mettre en forme un tableau ou des objets graphiques. L'élève arrive à appliquer des styles existants. L'élève procède à la finalisation du document pour impression (orientation, marges, sauts de page, entêtes et pieds de page, …) L'élève procède au contrôle d'orthographe et à la correction éventuelle. L'élève connaît et utilise les options d'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un publipostage**	L'élève prépare un document pour servir de document principal de fusion. L'élève sélectionne/prépare une liste servant de base de données. Il insert des champs de fusion dans le document principal et procède à la fusion vers un nouveau document ou une imprimante.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Economie 3 (FOECO3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Economie 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée au CCSS, demande patronale de contrôle médical, … • déclaration d'entrée	- Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. - Les documents spécifiques et les formulaires ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. - Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments des deux principaux types de contrats de travail et de les compléter.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. - Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) - Des exemples de conventions collectives sont recherchées et analysées.	- L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. - La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. - Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué. - La recherche et l'analyse des exemples de conventions collectives est effectuée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations à l'aide d'un tableur.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés et calculés dans un tableur en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, indice, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - Les formules utilisées dans le tableur sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de résiliation d'un contrat de travail.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectif.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Logistique 4 (LOGIS4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Logistique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances en matière d'Incoterms.**	L'élève est capable d'expliquer le but et la structure générale des Incoterms sur base d'exemples simples.	L'élève identifie les principales étapes des Incoterms et la responsabilité des acteurs concernés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de chargement.**	L'élève est capable de maîtriser les différentes méthodes de calcul à appliquer dans un chargement (cartons, palettes, conteneurs, etc.)	Les formules sont correctement appliquées et les calculs sont corrects à 80 %.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'impact du transport sur l'environnement.**	L'élève est capable de comparer l'impact sur l'environnement pour chaque mode de transport. L'élève connaît les différentes solutions envisagées pour le futur.	L'élève différencie les différents modes de transport selon leur impact environnemental.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des cas de synthèse.**	L'élève réalise des cas de synthèse en intégrant : Les différents acteurs de la chaîne logistique ; Les différents modes de transport ; Les incoterms ; Les documents de transport ; Le plan de chargement ; Et les autres éléments nécessaires du transport donné.	Les éléments principaux du cas pratique sont correctement appliqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer activement à la rencontre d'une entreprise ou d'une personne du monde logistique.**	L'élève est capable de réaliser soit : Un compte-rendu d'une visite d'entreprise et /ou d'une entrevue avec intervenant externe ; Une présentation d'une entreprise logistique.	L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées (compte-rendu ou présentation).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Communication professionnelle 4 (COMPR4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Communication professionnelle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés. Un vocabulaire de base en allemand est acquis.	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger en français et en anglais des messages commerciaux dans des situations commerciales perturbées en respectant les normes nationales prévues.**	Le message est rédigé en français et en anglais à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : documents longs (mise en forme), styles, table des matières, page de garde. Les normes nationales ainsi que les consignes sont respectées.	La production correspond aux instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues et respectées.	Le document maître avec les codes champs est disponible et enregistré sous format *.dotx. Le formulaire complété est disponible et correct. Les instructions et les règles de disposition sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Comptabilité 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier, de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions commerciales.**	Les réductions sont différenciées. Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	La différenciation est correcte. Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions financières.**	Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer l'amortissement, d'établir le tableau d'amortissement et d'enregistrer toutes les opérations en relation avec l'acquisition et l'amortissement d'une immobilisation.**	L'amortissement est calculé. Le tableau d'amortissement est établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées. Les inscriptions dans le Bilan et dans le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont faits.	Les calculs sont corrects. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Le Bilan ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont correctement établis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Vente 4 (VENTE4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Vente 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer et de présenter un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, identifie et développe une idée de produit ou de service pour participer au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL) Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare une analyse marketing sur le produit ou le service choisi. Il/ elle participe à l'organisation du travail du groupe et présente le projet.	L'élève a créé et a présenté un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de réaliser une vente dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, prépare un argumentaire de vente. Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare un stand pour la mise en vente de son produit/ service. Il/ elle fixe un objectif de vente réaliste en fonction des circonstances choisies (lieu, types de clients, type de produit ou service proposé). Il/ elle participe à un projet de vente.	L'élève a préparé et a participé à un projet de vente de manière appropriée dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ».
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter les documents liés au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève complète les documents administratifs et financiers en relation avec le fonctionnement de l'entreprise. L'élève complète le rapport sur l'entreprise afin de participer au concours national organisé par la JEL.	L'élève a complété les documents liés au programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer et de gérer un site e-commerce élémentaire pour son projet d'entreprise.**	L'élève, en groupe de 3 à 4, crée un "site vitrine" en ligne pour son projet d'entreprise afin de présenter ses produits (sites gratuits et faciles à utiliser : www.weebly.com / www.ecwid.com , etc.) L'élève configure les parties essentielles du site web (Page d'accueil, Images du produit / Descriptifs,…)	L'élève a créé et configuré un site vitrine élémentaire en ligne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollständigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffälligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die für die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question et l'annonce du plan ; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve¬loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	- Commencer/clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis.	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension, - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production. 3) Analyse de texte: - Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - l'élève rédige un texte fluide et cohérent ; - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées. 3) Analyse de texte : La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses claires et structurées correspondant aux questions, - il emploie ses propres mots sans recopier le texte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items.

10 % (6 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés ; - il ne lit pas un texte rédigé ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet ; - il s'exprime de façon compréhensible dans un français correct.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réussir par le savoir-vivre (KNIGG-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réussir par le savoir-vivre**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KNIGG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Formation morale et sociale - Enseignant / Instruction religieuse et morale - Enseignant / Français - Enseignant / Allemand
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Formateur proposé: Enseignant VIESO, enseignant de lettres, éducateur gradué, psychologue, etc.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier l'impact d'une apparence extérieure soignée et appropriée (Erscheinungsbild).**	L'impact de la tenue vestimentaire est connu. Les règles d'hygiène de vie sont connues : hygiène corporelle, alimentation, …	La tenue vestimentaire est correcte. Les règles d'hygiène de vie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage correct en toutes circonstances (langage verbal et non-verbal).**	Les différents niveaux de langage sont identifiés. L'impact du langage non-verbal est connu. Les langages verbal et non-verbal sont courtois.	Les différents niveaux de langage sont correctement utilisés. Le langage non-verbal est approprié. Les règles de courtoisie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'agir avec respect.**	Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (politesse, ponctualité, …) • Respect des biens (personnels, d'autrui et communs)	Les règles de sociabilité sont appliquées. Les biens sont manipulés avec soin et selon leur finalité
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer une connaissance de soi.**	Les forces et faiblesses personnelles sont connues et gérables. Les mécanismes de fonctionnement internes sont connus.	Les forces et faiblesses personnelles sont gérées positivement. Les réactions personnelles sont maîtrisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 | LTL (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 | LTL**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ANGLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3 - 5			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits simples à caractère commercial (lecture et écoute)**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés (listening for gist).	L'élève peut identifier la moitié des points essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des textes courts et simples démontrant un niveau de vocabulaire approprié.**	L'élève décrit des situations quotidiennes de son domaine professionnel. L'élève écrit des phrases courtes et simples en utilisant le vocabulaire idiomatique.	Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes (niveau visé).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes connus à caractère commerciale à voix haute.**	L'élève lit des textes connus à voix haute d'une façon compréhensible et fluide.	Les textes lus par l'élève sont compréhensible dans la majorité des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mini-entreprise (MINIE-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mini-entreprise**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MINIE-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 1 - 4 - 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer sommairement le concept global d'une entreprise.**	Le fonctionnement d'une entreprise est connu dans les grandes lignes.	Le concept global d'une entreprise est expliqué dans les grandes lignes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de construire la structure organisationnelle de l'entreprise, de décrire succinctement les tâches inhérentes aux différentes fonctions, ainsi que d'attribuer les postes respectifs.**	Les départements administratifs et commerciaux sont déterminés. Les tâches inhérentes à chaque département sont succinctement définies. Les postes respectifs sont déterminés.	La structure organisationnelle de l'équipe événementielle est clairement définie et reprise dans l'organigramme. Les tâches inhérentes à chaque département sont succinctement décrites. Les postes respectifs sont attribués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'initier l'achat ou la production et la commercialisation du produit/service.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer l'impact financier de l'événement commercial.**	Le contrôle financier est mis en place : • les recettes et dépenses sont enregistrées; • le décompte final est établi; • les comptes sont épurés.	Le bilan final est élaboré. Le financement initial est remboursé. Le cas échéant, les bénéfices sont distribués selon le business plan élaboré.
20 % (12 P)	**L'élève participe activement au travail en équipe et respecte les droits et devoirs impartis.**	Les tâches à exécuter sont définies en équipe. Le plan de travail est établi en commun. Les tâches à effectuer sont réparties entre chacun. Les dispositions relatives aux droits et devoirs sont retenues par écrit dans un formulaire approprié et connues.	La participation à la discussion relative au travail est constructive. Le plan de travail est disponible. Les tâches sont exécutées en coordination avec tous les membres du groupe de travail. Le formulaire relatif aux droits et devoirs est dûment accepté et signé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2 | LTL (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2 | LTL**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGLA2-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4 - 6			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un dictionnaire pour compléter des textes à intérêt commercial.**	L'élève identifie les mots clés à l'aide du dictionnaire et les insère dans le texte.	L'élève peut identifier la moitié des solutions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions simples sur base d'un texte à caractère commercial.**	L'élève démontre qu'il a compris le contenu du texte (reading for detail). L'élève écrit des phrases entières et cohérentes dans le contexte donné.	L'élève répond correctement à la moitié des questions. Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes pour un lecteur informé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener une courte conversation simulée dans un contexte professionnel (répondre au téléphone).**	L'élève applique les formes linguistiques de la conversation professionnelle préparée au préalable.	L'élève s'exprime d'une façon cohérente et claire sans problème de communication majeur. L'élève utilise le vocabulaire vu en classe pour la plupart de la conversation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Fit for the european job market | LTEtt (JOBMA-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fit for the european job market | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**JOBMA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations et de les structurer dans un rapport.**	- Les informations sont recherchées à l'aide des moyens de recherche adéquats, elles sont documentées et classées selon une structuration donnée. - Les informations sont structurées en respectant les consignes reçues. - Le rapport est remis endéans les délais déterminés.	- Les informations sont recherchées, les sources et les documents sont disponibles et classés de manière pertinente. - La structuration est cohérente et les consignes respectées. - Le rapport est disponible dans les délais impartis, le contenu est exact et dans un langage correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une présentation.**	- La présentation est faite selon les consignes reçues. - La présentation est remise endéans les délais déterminés.	- Le support est bien structuré, clair et sans fautes. - La présentation est agréable. - La présentation est disponible dans les délais impartis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer un entretien.**	- Les principales étapes permettant de préparer un entretien sont mises en œuvre: - lettre de motivation, - CV - questionnaire, - matériel, - tenue vestimentaire, - … - Les documents sont remis endéans les délais déterminés.	- Les principales étapes de la préparation sont connues et appliquées. - Les documents sont disponibles dans les délais impartis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir un entretien.**	- Un entretien est réalisé en respect des consignes : - tenue vestimentaire, - langage et formules de politesse, - …	- Les consignes de base d'un entretien sont respectées et appliquées : - tenue vestimentaire adéquate, - langage adapté, - …
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire preuve d'une attitude positive dans l'exécution de son travail.**	- L'élève est engagé et positif dans l'exécution des tâches	- L'attitude et l'engagement face au travail sont positifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Applying for a job abroad-Internship network | LTEtt (APJOB-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Applying for a job abroad-Internship network | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**APJOB-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches sur un sujet précis, de noter les sources et de faire le tri des informations dont il a besoin.**	- Les informations sont recherchées à l'aide des moyens de recherche mis à sa disposition. - Les sources sont disponibles. - Les informations sont traitées en distinguant entre informations importante et moins importantes.	- Les informations sont correctes. - Les sources sont correctes. - Le tri est adéquat.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter une activité et de la mettre en forme.**	- La documentation est mise dans une forme adéquate selon des critères préétablis. - La documentation est continuellement mise à jour. - Tous les documents requis sont à inclure dans le dossier.	- La documentation est correctement structurée. - La documentation est mise à jour régulièrement. - La documentation est complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser un compterendu d'une réunion.**	- A partir de situations concrètes, un compte-rendu reprenant les éléments essentiels d'une réunion est rédigé.	- Le contenu et la forme du compte-rendu sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter et de défendre oralement son travail, tout en utilisant les outils informatiques mis à disposition.**	- La présentation orale est réalisée sur base de critères préétablis. - Les arguments sont exposés sont répondues de manière pertinente. - Le programme informatique adéquat est utilisé.	- La présentation est agréable et correspond aux instructions reçues. - Les arguments sont pertinents. - L'utilisation du programme est appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les délais.**	- Les travaux sont remis dans les délais qui ont été imposés.	- Les tâches sont exécutées dans les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRC3-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Expression orale**	Cette compétence est évaluée sur base de textes SCIEP des années précédentes.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRC4-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …)…	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TEXTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**COMGE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. - Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. - Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**BASOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communiquer dans des situations d'achat et de vente (COMAV)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) correspondent aux normes nationales. - La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux complexes.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux sont connues et appliquées. Les instructions données sont analysées et mises en oeuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, dans des situations données, les moyens de communication électroniques usuels.**	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont connues (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Les modalités de la communication électronique sont connues et appliquées. - Les instructions sont analysées et mises en oeuvre. - L'outil de correction est utilisé.	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont appliquées (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Le message est complet et correspond aux modalités de la communication électronique. Le message est conforme aux instructions reçues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les opérations courantes et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les bilans (initial et final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- Les immobilisations corporelles (amortissables et non amortissables) peuvent être différenciées. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- Les différenciations des immobilisations corporelles sont exactes. - L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. - Les écritures relatives à la cession des immobilisations corporelles sont correctement comptabilisées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les provisions pour risques et charges.**	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est connue. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est correcte. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les stocks.**	- Les stocks peuvent être différenciés et leur variation calculée. - La marge commerciale est calculée. - La provision pour stocks est déterminée et enregistrée. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les différents calculs sont effectués.	- La différenciation et le calcul des stocks sont exacts. - L'annulation et l'enregistrement du stock initial/final sont corrects. - La marge commerciale est correcte. - Les calculs, l'annulation et l'enregistrement de la provision pour dépréciation sont corrects. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations journalières et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gérer les documents d'approvisionnement et de vente (GESAV)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Gérer les documents d'approvisionnement et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESAV**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les calculs de base.**	- Les opérations arithmétiques de base sont effectuées. - À partir du prix d'achat brut, le prix de vente brut est calculé. - Les taux en relation avec la gestion sont calculés.	- Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection, les montants sont calculés et l'offre à retenir est choisie et argumentée. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les inscriptions et les calculs dans le tableau de comparaison des offres sont corrects et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait. .
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété. - Les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier des clients est complété. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier des factures est complet et correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COINF1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente (COMRE)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus perturbés d'achat et de vente.**	- Les spécificités relatives aux cas commerciaux perturbés sont connues. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - Les mots de liaison sont connus et utilisés. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les cas commerciaux perturbés sont identifiés de manière pertinente. - Les phrases-types et la disposition de lettres utilisées sont adaptées à la situation. - Le style est fluide. - La lettre est correctement structurée. - Le travail remis est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux élaborés.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux élaborés (documents longs, publipostage complexe, énumérations hiérarchisées) sont connues et appliquées. - Les instructions données sont analysées et mises en œuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler, de manière autonome, l'exactitude des travaux réalisés.**	- L'élève contrôle les résultats de son travail avant remise. - Les erreurs sont détectées et, les cas échéant, redressées.	- Le travail réalisé est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des cas perturbés d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes et adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - S'initier aux bases juridiques (BAJUR)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**S'initier aux bases juridiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAJUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques.**	La notion de droit et son utilité sont connues. L'élève identifie les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les différentes règles du droit national et international sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois de même que les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de différencier les organisations judiciaires, ainsi que les acteurs de la justice.**	Les organisations judiciaires sont connues. Les acteurs de la justice sont connus.	Les organisations judiciaires et leurs attributions sont correctes. Le rôle des différents acteurs est expliqué et ils sont identifiés dans des cas concrets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est correctement attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats et d'expliquer les composantes, les droits et obligations des contrats de vente.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un sujet en relation avec le module**	La présentation est structurée et disponible. Les termes techniques sont utilisés.	La présentation correspond aux instructions données. La terminologie utilisée est adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage (ENAP1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ENAP1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: 1 Professeur en Sciences économiques et 1 Professeur d'enseignement technique / Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les activités de l'entreprise d'apprentissage, les différents services, les tâches des services, ainsi que les conditions générales des ventes.**	Les activités, les produits et les services de l'entreprise d'apprentissage sont connus. Les services de l'entreprise d'apprentissage • Administration et ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes et Marketing • Comptabilité • … et leurs tâches sont identifiés. Les clients, les fournisseurs, les banques, les conditions générales des ventes (CGV), …. sont identifiés.	Les activités, produits et services sont correctement énumérés et expliqués. L'attribution des tâches aux services respectifs est correcte. Les informations sur les partenaires de l'entreprise sont recherchées et les conditions générales sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable, dans le contexte de cas pratiques, de compléter et d'appliquer des schémas de déroulement, tout en utilisant les logiciels de manière appropriée et dans des délais impartis.**	Les tâches et les étapes des schémas de déroulement sont comprises. Les tâches sont effectuées selon les schémas de déroulements et ceci dans les délais impartis. Les logiciels sont utilisés pour l'élaboration de fichiers / documents et manipulés de manière professionnelle.	Les tâches et les étapes sont correctement énumérées et expliquées. Les schémas de déroulement sont correctement et méthodiquement utilisés et les documents sont mis à jour dans les délais demandés. Les logiciels utilisés sont adéquats, leur manipulation est appropriée et des formules sont appliquées pour les tableurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de mettre à jour son dossier individuel de manière autonome, sur base d'un plan de classement et ceci dans les délais impartis.**	Le dossier est régulièrement mis à jour. Le plan de classement est utilisé et la structure du dossier (plan de classement) est connue.	Le dossier est disponible, complet et actualisé dans les délais demandés. Le plan de classement est disponible et les documents sont rangés soigneusement et de manière autonome d'après le plan de classement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les conseils de correction obtenus par l'enseignant et d'effectuer un contrôle avant la remise des documents.**	Les consignes sont comprises et exécutées. Le travail est réalisé.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail est soigné et vérifié avant la remise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MICDL**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Présentation » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur la présentation sont connus et appliqués (PowerPoint).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Approfondir les bases de la comptabilité informatisée (COINF2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la trésorerie.**	Les écritures de la trésorerie sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les salaires.**	Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice d'ensemble simple.**	Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle interne, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA interne sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial (ADPRI)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADPRI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand /anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand / anglais sont appliquées.	Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série complexes (publipostage conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages,…) dans le logiciel adapté sont connues.	Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues.	Les documents sont disponibles et corrects : document principal avec les codes champs et réalisations concrètes demandées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	Les contextes des situations d'ordre administratif et privé sont identifiés. Les phrases-types correspondant aux différentes situations sont appliquées. Le courrier rédigé est structuré et présenté sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les phrases types appliquées et les formulations sont appropriées. Le courrier rédigé est structuré et le contenu est cohérent. Le courrier est établi avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines (RESHU1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESHU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les différentes formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • Main-d'œuvre et administration de l'emploi : déclaration de place vacante, carte d'assignation, contrôle médical, … • Immatriculation et affiliation : déclarations d'exploitation, d'entrée, … • Collecte de documents spécifiques : certificat de résidence, fiche de retenue d'impôt, casier judiciaire… • Contrat de travail.	Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. Les documents spécifiques et les formulaires, ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments de différents types de contrats de travail et de les compléter.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants • contrat d'apprentissage • contrat de stage	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations.**	Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, index, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les formules sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les différents services et tâches de l'entreprise d'entraînement déjà identifiés et attribués (ENAP1).**	Les services • Administration • Ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes • Comptabilité • Achats salariés • … de l'entreprise d'entraînement sont mis en place et les tâches y afférentes clarifiées. Les fichiers/documents nécessaires sont préparés.	Les fonctions commerciales et administratives de l'entreprise d'entraînement sont en adéquation avec les objectifs. Les schémas de déroulement des activités/tâches (cahier des procédures/ processus) sont clairement reproduits/optimisés. Le plan de classement et d'archivage des données est élaboré et consolidé. Les fichiers/documents sont correctement mis à jour.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer le volet administratif du personnel de l'entreprise d'entraînement et d'établir les décomptes salariaux et patronaux.**	Le fichier du personnel est répertorié sur base des données recueillies (fiches d'identité). Les contrats de travail et leurs composantes sont établis conformément aux modalités en vigueur. Le relevé individuel des présences est complété. Les affiliations au Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) sont effectuées sur base des formalités requises. Les données de base (salaire mensuel, index, classe d'impôt, …), ainsi que les cotisations (nature, taux, parts patronale/ salariale, plafond) sont recherchées. Les fiches individuelles de salaire sont remplies par chaque élève. Les décomptes salariaux et patronaux sont établis et déclarés, conformément aux modalités et délais légaux prescrits.	Le fichier du personnel est disponible, correct et à jour. Les contrats de travail sont conformes aux dispositions légales en vigueur. Le relevé des présences est disponible et correct. Les déclarations d'entrée sont exactes et envoyées au CCSS dans les délais prescrits. Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les fiches individuelles de salaire sont complètes et correctes. Les décomptes mensuels de salaires sont exacts et détaillés. Les modalités légales et les délais prescrits sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir la stratégie commerciale et le « plan de marchéage », de planifier et de mettre en œuvre la participation à la foire des entreprises d'entraînement.**	La stratégie commerciale est clairement élaborée. Le « plan de marchéage » (produit, prix, communication, distribution) est concrètement analysé. Les informations nécessaires pour la participation à la foire sont recherchées. Les grandes étapes du projet foire sont identifiées et la méthodologie est répertoriée. Le contenu de la présentation de l'entreprise d'entraînement, ainsi que les produits et les conditions générales de vente (CGV), sont déterminés et le dossier foire est préparé.	La stratégie commerciale et le « plan de marchéage » sont documentés, disponibles et cohérents. Les informations de base nécessaires sont disponibles. Les étapes du projet sont définies et le plan du projet est rapporté dans un ordre logique. La commercialisation du produit retenu est lancée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier aux sciences économiques et politiques (SCIEP1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**S'initier aux sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les principales étapes de définition de la stratégie mercatique.**	L´analyse « SWOT » est connue. La notion de marché est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. La démarche stratégique est connue et expliquée sur base d'exemples concrets.	L'analyse interne des forces et faiblesses est correcte. L´analyse externe des menaces et des opportunités est correcte. L´analyse de l'offre est correcte. L´analyse de la demande est correcte et les acteurs sont identifiés. La segmentation du marché est correctement expliquée. Le ciblage est correctement identifié. Le positionnement du produit est correctement identifié.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d´évaluer les instruments de la politique de vente, ainsi que de commenter ou d'évaluer le marketing-mix.**	-Sur base d'exemples concrets, les instruments de la politique de vente, à savoir : • La politique du produit • La politique de prix • La politique de communication • La politique de distribution sont connus et expliqués.	- Les différentes catégories de produits sont correctement identifiées. - Les caractéristiques, les différentes phases et stratégies appliquées sont correctement identifiées. - L'avantage comparatif du produit par rapport aux concurrents est correctement identifié. - Les caractéristiques d´une gamme sont correctement attribuées. - Les différentes stratégies de prix sont correctement identifiées. - Les cinq modes de communication et la stratégie « push » et « pull » sont correctement identifiés. - Les distinctions des canaux de distribution et des types de couverture sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser de manière fondée et cohérente un produit précis en utilisant la terminologie et un logiciel adéquats.**	L'analyse est marquée par un raisonnement clair, structuré et cohérent. La terminologie adéquate est appliquée. Les résultats sont présentés.	L´analyse d´un produit précis est correcte. La terminologie est cohérente. La présentation des résultats est adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des systèmes d'économie et d'illustrer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Les caractéristiques des différents systèmes d'économie sont connues. Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Les explications des différents systèmes d'économie sont compréhensibles. Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont cités et leurs caractéristiques succinctement présentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Français commercial 1 (FRACO1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Français commercial 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): -Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 pts): Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. Énumérer les tâches effectuées. Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage: Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. Les tâches sont décrites correctement. Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. Décrire son projet personnel et professionnel. Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée (COINF3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les documents de facturation étrangère et les paiements y relatifs, ainsi que d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les factures et les notes de crédit intra- et extra-communautaires sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les opérations de trésorerie sont saisies, avec recours au lettrage. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple.**	La société et les comptes sont créés. Tous les documents sont enregistrés. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle générale, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA intra- et extra-communautaire sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1 (ADMIN1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, des lettres commerciales liées aux processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (français, allemand, anglais) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des conversations professionnelles dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, dans des processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux sont connus. Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale dans les langues commerciales du pays (D/F/L/E) sont connues et appliquées. Les expressions standardisées (D/F/L/E) dans le contexte d'un entretien commercial de l'achat et de la vente sont connues. La structure de l'entretien est planifiée par écrit. Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées.	Le cas commercial est correctement identifié. L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. La terminologie et la phraséologie adéquates sont appliquées. L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, sur instructions, des activités complexes.**	Les instructions sont analysées et les tâches sont définies. Les paramètres fixes et variables sont identifiés. Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés.	Le planning élaboré est conforme aux instructions. L'identification des données fixes et variables est correcte. Les priorités et les contraintes sont respectées. La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler ses productions et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines (RESHU2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESHU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les modalités relatives aux incapacités de travail du salarié pour des raisons de maladie, d'accident du travail et d'accident de trajet.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie sont connues. Les obligations et formalités légales en cas d'accident de travail ou de trajet sont connues. Les organismes compétents sont identifiés.	Les informations sont disponibles. Les dispositions légales en vigueur et les modalités sont appliquées et respectées. Le relevé et les coordonnées des organismes compétents sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de licenciement/résiliation d'un contrat de travail, ainsi que d'établir les documents y relatifs.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectifs. Le processus de licenciement/résiliation d'un contrat de travail est décrit. Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de licenciement/ résiliation d'un contrat sont complétés : • Convocation à l'entretien préalable au licenciement. • Lettre de licenciement. • Décompte final des salaires : indemnités de préavis/départ. • Reçu pour solde de tout compte. • Certificat de travail. • Clause de non-concurrence. • Priorité de réembauchage. • Déclaration de sortie. • Fiche de retenue d'impôt.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués. Les explications relatives au processus de licenciement/résiliation sont logiques. La rédaction des différents documents et formulaires inhérents aux processus de licenciement/résiliation est cohérente et complète. La terminologie adéquate est appliquée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés et les jours fériés, ainsi que de les affecter aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, ainsi que les modèles de fiches/demandes de congés et les justificatifs nécessaires, sont répertoriés et adaptés à la situation visée. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'optimiser et de gérer les procédures liées aux services de l'administration et des ressources humaines et/ou aux services de comptabilité et de trésorerie.**	Les principales procédures relatives à la gestion : • du courrier entrant/sortant, • de la correspondance interne/ externe, • du classement et de l'archivage, • de l'accueil téléphonique, • des ressources humaines, • des travaux administratifs généraux, • … sont répertoriées. et/ou Toutes les opérations comptables sont connues et saisies. Les calculs sont réalisés et les comptes recherchés. Le bilan comptable et le compte «Profits et Pertes » sont produits et expliqués.	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler toutes les tâches relatives aux processus d'achat et de gestion des stocks et/ou aux processus de vente.**	Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Demande d'offre, comparaison de prix… • Etablissement et suivi des commandes. • Réception de marchandises et fournitures/Réconciliation avec la commande. • Gestion des stocks. • Gestion des délais. • Calcul du prix d'achat et de vente. • …. et/ou Les principales tâches relatives aux processus de vente sont identifiées : • Développement catalogue produits/service (marketing). • Contact client. • Gestion et suivi de commande. • Confirmation de commande. • Livraison. • Facturation. • Cas particuliers. • …	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et d'interpréter toutes sortes de déclarations et statistiques liées aux différents services (achats, stocks, ventes, ressources humaines, comptabilité, …) et il est capable d'utiliser les logiciels de manière appropriée dans la gestion courante des activités et dans l'élaboration de statistiques.**	Les formulaires officiels de déclarations sont recherchés. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont identifiées et recherchées. Les déclarations et statistiques sont produites et expliquées à travers un logiciel approprié.	Les formulaires officiels de déclarations sont disponibles. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont disponibles. Les déclarations et statistiques sont établies de manière correcte et complète. Les explications sont compréhensibles et cohérentes. Les logiciels sont utilisés de manière correcte et consciencieuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Approfondir les bases des sciences économiques et politiques (SCIEP2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Approfondir les bases des sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de l'emploi luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché du travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de l'emploi au Luxembourg sont expliquées. La composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômages et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les explications des effets sociaux et des mesures étatiques sont correctement développés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes et fonctions.**	La notion de monnaie, ses formes et fonctions sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions correctement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la demande et l'offre de monnaie.**	Les composantes du marché de la monnaie sont connues. La création de monnaie scripturale est déterminée et calculée.	Le marché de la monnaie est défini, l'offre et la demande sont retracées. La création de monnaie scripturale est correctement retracée et les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Français commercial 2 (FRACO2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Français commercial 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Résumé - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques.	Résumé La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer la comptabilité informatisée complexe (COINF4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Appliquer la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple complet.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la cession d'immobilisations corporelles amortissables et non amortissables, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations d'inventaire simples et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Le tableau d'amortissement est complété. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Le tableau est correct. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les provisions pour dépréciation des stocks, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les créances douteuses, et d'établir le tableau des créances douteuses.**	Les écritures sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Le tableau des créances douteuses est complété. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Le tableau est correct. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 2 (ADMIN2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays les lettres commerciales liées aux processus perturbés d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (F/D/E) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des documents professionnels dans le cadre de missions administratives simples.**	Les instructions sont identifiées. Les règles de disposition nationales sont connues.	Les instructions sont intégralement mises en œuvre et respectées. Les productions correspondent aux instructions reçues et aux règles de disposition nationales.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de vérifier la cohérence relative aux instructions reçues.**	Les productions à fournir sont identifiées.	Les documents imprimés correspondent aux instructions. Tous les documents sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière (GEFIN1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**GEFIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le bilan fonctionnel, de calculer les ratios y relatifs et de déterminer le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement et la trésorerie nette.**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le bilan fonctionnel est établi. Les ratios sont calculés.	Les explications relatives à l'investissement sont compréhensibles. Les explications concernant les sources de financement sont cohérentes. Les explications concernant les besoins financiers sont adéquates
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la situation financière sur base du bilan.**	L'analyse est effectuée sur base du bilan fonctionnel, du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement, de la trésorerie nette et des ratios. La situation financière est déterminée et des solutions proposées.	L'analyse de la situation financière est correcte. Les résultats de l'analyse de la situation financière sont disponibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion et de calculer les ratios en relation avec le compte annuel « Profits et Pertes ».**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est établi. Les ratios sont calculés.	Les groupements sont corrects. Les calculs sont exacts. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est correctement structuré. Les calculs des ratios sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Les graphiques sont établis. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. Les graphiques sont disponibles. Le seuil de rentabilité, déterminé arithmétiquement et graphiquement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - S'initier à la planification de projets (GEPRO1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la planification de projets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'informer sur le concept du projet à réaliser, de rechercher les informations nécessaires pour sa réalisation et de définir les objectifs du projet.**	L'idée du projet est définie. Le groupe de projet est recherché. L'étude de faisabilité est analysée. La demande de validation du projet est formulée. Les différents volets du projet sont examinés dans leur globalité. Les informations sont regroupées dans une Mind-map. Les environnements du projet sont identifiés et analysés. Toutes ces informations sont régulièrement notifiées dans un « carnet de bord ».	L'idée du projet est concrétisée. Le groupe de projet est constitué. Le projet est réalisable. Le projet est validé. Les principaux objectifs, les objectifs supplémentaires et les non-objectifs du projet sont concrètement définis. La Mind-map est élaborée. Les environnements favorisants sont retenus Les informations de base sont disponibles dans le « carnet de bord ».
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir le plan du projet, de planifier les tâches, de déterminer les ressources nécessaires et le budget prévisionnel pour la réalisation du projet.**	Les différentes tâches du projet sont élaborées et répertoriées dans un organigramme. Les étapes-jalons sont identifiées. Les tâches sont clairement définies et réparties. Les besoins en matériel et personnel sont définis. Le budget financier prévisionnel est calculé. Toutes ces informations sont régulièrement inscrites dans un « carnet de bord ».	L'organigramme des tâches du projet est disponible. Le relevé cohérent des étapes-jalons est disponible. La planification optimisée des tâches est disponible. Le plan de ressources élaboré est réaliste. Le budget financier est approprié. Le « carnet de bord » est actualisé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de planification réalisées.**	Les différents états d'avancement du projet sont régulièrement notifiés dans un « carnet de bord ». D'éventuels risques/problèmes, ainsi que leurs répercussions, sont identifiés et des solutions possibles sont développées et mises en œuvre. Les formulaires sont complétés et les annexes sont collectées. Le décompte financier final est dressé. La planification du projet est définitivement clôturée et les résultats sont présentés. La planification du projet est commentée et documentée par une réflexion générale et personnelle. Les normes de disposition sont connues.	Les informations sont disponibles et le « carnet de bord » est actualisé. Les risques/problèmes identifiés sont résolus et les solutions retenues sont appropriées. Les formulaires complétés et les annexes sont disponibles. Le résultat final est disponible et le volet financier du projet est clôturé. La présentation est complète, précise et compréhensible. Les expériences et connaissances acquises sont consignées de manière structurée. Les normes de disposition sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet selon la planification définie.**	L'exécution du projet est réalisée conformément aux différentes étapes planifiées. Les délais successifs sont en adéquation avec ceux planifiés.	L'état d'avancement du projet est conforme à la planification. Les délais planifiés sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Se perfectionner en sciences économiques et politiques (SCIEP3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Se perfectionner en sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation, ainsi que les composantes de l'inflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de production et d'utiliser la notion de valeur ajoutée comme base de calcul du PIB.**	Les caractéristiques de la production sont identifiées. La valeur ajoutée (VA) est définie. Sur base d'exemples concrets, le calcul de la VA est fait et son partage est déterminé. Le PIB est défini, calculé et son utilité connue. La distinction entre le PIB nominal et le PIB réel est identifiée.	Les particularités de la production sont correctement exposées. La notion de valeur ajoutée est correctement expliquée. Le calcul et le partage de la VA sont exacts. Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. Le calcul du PIB est exact et son interprétation cohérente. La différence entre le PIB nominal et le PIB réel est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer la notion de la conjoncture, ainsi que son impact sur l'activité économique.**	La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation du marché sont reconnus.	La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation du marché sont clairement développés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus.	Les composantes de la politique monétaire sont expliquées et retracées. La politique budgétaire est expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Français commercial 3 (FRACO3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Français commercial 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate. - Défendre son point de vue en fournissant des arguments et des exemples, prendre position et exprimer ses sentiments. - Répondre à des questions.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
30 % (18 P)	**Expression écrite**	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. CARICATURE - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME Le texte initial est résumé au tiers de sa longueur. L'utilisation du dictionnaire est autorisée. CARICATURE La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée ; - L'élève retrouve la source ; - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
30 % (18 P)	**Portfolio : Question d'ordre général**	- Savoir répondre clairement à des questions. - Rédiger un paragraphe cohérent et structuré. Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - les réponses sont claires et compréhensibles, - les réponses sont rédigées de façon cohérente et structurée, - les réponses sont justifiées (le cas échéant) par des arguments et des exemples concrets, - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Analyse de textes 3 (FRATE3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Analyse de textes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Volet: Forme)**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Cite, Énumère vs. Explique,…).	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Vocabulaire en contexte**	- Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses.	Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Volet: Fond)**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal). - Comprendre le sens et l'intention d'un texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maîtriser la comptabilité informatisée complexe (COINF5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Maîtriser la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations courantes.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations d'inventaire.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les tableaux sont complétés. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les tableaux sont corrects. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents officiels.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 3 (ADMIN3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer dans le cadre de missions administratives spécifiques.**	La situation professionnelle est identifiée. La forme de document et/ou les phrases-types adaptées sont appliquées.	La situation professionnelle est correctement identifiée. Le document réalisé est conforme aux normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des documents professionnels dans le cadre de missions administratives spécifiques. (= ADMIN2)**	Les instructions sont identifiées. Les règles de disposition nationales sont connues.	Les instructions sont intégralement mises en œuvre et respectées. Les productions correspondent aux instructions reçues et aux règles de disposition nationales.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les tâches à réaliser dans le cadre de missions administratives simples.**	Les tâches à réaliser sont identifiées et répertoriées.	La planification des tâches est disponible. Elle est complète et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de vérifier la cohérence relative aux instructions reçues.**	Les productions à fournir sont identifiées.	Les documents imprimés correspondent aux instructions. Tous les documents sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière (GEFIN2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**GEFIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le bilan fonctionnel.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le compte de résultat.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble sur le seuil de rentabilité et ses graphiques.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Mettre en œuvre la planification de projets (GEPRO2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Mettre en œuvre la planification de projets**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**GEPRO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur de sciences économiques et sociales / Secrétariat
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de la réalisation.**	Les étapes de la réalisation du projet sont toutes notifiées dans le « carnet de bord ». Les tâches planifiées sont réalisées. Les données relatives à la réalisation du projet (risques/problèmes, répercussions, solutions développées, mesures correctives mises en œuvre…) sont dûment répertoriées et commentées. Les annexes sont collectées. Le décompte financier est terminé et les résultats sont disponibles.	Le « carnet de bord » est complet. Les tâches réalisées sont conformes à la planification. Les données répertoriées sont complètes et les commentaires cohérents. Les annexes sont intégrées au dossier final. Le volet financier du projet est clôturé et les résultats sont validés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter le résultat final obtenu.**	Les résultats sont regroupés dans une présentation adéquate. Le résultat final est commenté et documenté par une réflexion générale et personnelle. Les normes de disposition sont connues.	La présentation des résultats est complète, précise et correcte. Les expériences et connaissances acquises sont consignées de manière structurée. Les normes de disposition sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rendre compte de son projet lors d'une présentation orale.**	La présentation orale est réalisée conformément aux instructions prescrites. Les règles de présentation et de communication sont connues.	La présentation orale est fluide, structurée et cohérente. Les règles de présentation et de communication sont appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Appliquer les sciences économiques et politiques (SCIEP4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Appliquer les sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter oralement les réponses sur les textes d'actualités.**	La présentation est réalisée.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions économiques supplémentaires en relation avec le module SCIEP3.**	Les réponses sont présentées.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions d'ordre général.**	Les réponses sont présentées.	Les questions sont convenablement présentées et leur contenu est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Français commercial 4 (FRACO4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Français commercial 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 1**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 2**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.

20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 3**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 4**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Analyse de textes 4 (FRATE4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Analyse de textes 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 1 (Texte SCIEP 1)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 2 (Texte SCIEP 2)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 3 (Texte SCIEP 3)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 4 (Texte SCIEP 4)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.

20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion comptable et financière.**	- L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche, faire des choix parmi des alternatives et mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration et de la gestion.**	- L'apprenant recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenant identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenant fait des choix en tenant compte de la mission. - L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté. - Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenant compare son travail à la planification. - L'apprenant recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenant justifie les éléments présentés lors de la partie pratique et les redresse en cas d'erreurs. - L'apprenant répond aux questions et justifie ses réponses. - L'apprenant utilise la langue véhiculaire et la terminologie économique requise.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Les justifications sont pertinentes. - La terminologie économique adéquate est utilisée. - Les réponses et les justifications sont cohérentes et pertinentes. - La langue véhiculaire est utilisée convenablement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollständigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffälligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die für die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question et l'annonce du plan ; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve¬loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	- Commencer/clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis.	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension, - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production. 3) Analyse de texte: - Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - l'élève rédige un texte fluide et cohérent ; - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées. 3) Analyse de texte : La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses claires et structurées correspondant aux questions, - il emploie ses propres mots sans recopier le texte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items.

10 % (6 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés ; - il ne lit pas un texte rédigé ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet ; - il s'exprime de façon compréhensible dans un français correct.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réussir par le savoir-vivre (KNIGG-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réussir par le savoir-vivre**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KNIGG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Formation morale et sociale - Enseignant / Instruction religieuse et morale - Enseignant / Français - Enseignant / Allemand
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Formateur proposé: Enseignant VIESO, enseignant de lettres, éducateur gradué, psychologue, etc.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier l'impact d'une apparence extérieure soignée et appropriée (Erscheinungsbild).**	L'impact de la tenue vestimentaire est connu. Les règles d'hygiène de vie sont connues : hygiène corporelle, alimentation, …	La tenue vestimentaire est correcte. Les règles d'hygiène de vie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage correct en toutes circonstances (langage verbal et non-verbal).**	Les différents niveaux de langage sont identifiés. L'impact du langage non-verbal est connu. Les langages verbal et non-verbal sont courtois.	Les différents niveaux de langage sont correctement utilisés. Le langage non-verbal est approprié. Les règles de courtoisie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'agir avec respect.**	Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (politesse, ponctualité, …) • Respect des biens (personnels, d'autrui et communs)	Les règles de sociabilité sont appliquées. Les biens sont manipulés avec soin et selon leur finalité
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer une connaissance de soi.**	Les forces et faiblesses personnelles sont connues et gérables. Les mécanismes de fonctionnement internes sont connus.	Les forces et faiblesses personnelles sont gérées positivement. Les réactions personnelles sont maîtrisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 | LTL (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 | LTL**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ANGLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3 - 5			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits simples à caractère commercial (lecture et écoute)**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés (listening for gist).	L'élève peut identifier la moitié des points essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des textes courts et simples démontrant un niveau de vocabulaire approprié.**	L'élève décrit des situations quotidiennes de son domaine professionnel. L'élève écrit des phrases courtes et simples en utilisant le vocabulaire idiomatique.	Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes (niveau visé).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes connus à caractère commerciale à voix haute.**	L'élève lit des textes connus à voix haute d'une façon compréhensible et fluide.	Les textes lus par l'élève sont compréhensible dans la majorité des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mini-entreprise (MINIE-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mini-entreprise**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MINIE-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 1 - 4 - 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer sommairement le concept global d'une entreprise.**	Le fonctionnement d'une entreprise est connu dans les grandes lignes.	Le concept global d'une entreprise est expliqué dans les grandes lignes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de construire la structure organisationnelle de l'entreprise, de décrire succinctement les tâches inhérentes aux différentes fonctions, ainsi que d'attribuer les postes respectifs.**	Les départements administratifs et commerciaux sont déterminés. Les tâches inhérentes à chaque département sont succinctement définies. Les postes respectifs sont déterminés.	La structure organisationnelle de l'équipe événementielle est clairement définie et reprise dans l'organigramme. Les tâches inhérentes à chaque département sont succinctement décrites. Les postes respectifs sont attribués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'initier l'achat ou la production et la commercialisation du produit/service.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer l'impact financier de l'événement commercial.**	Le contrôle financier est mis en place : • les recettes et dépenses sont enregistrées; • le décompte final est établi; • les comptes sont épurés.	Le bilan final est élaboré. Le financement initial est remboursé. Le cas échéant, les bénéfices sont distribués selon le business plan élaboré.
20 % (12 P)	**L'élève participe activement au travail en équipe et respecte les droits et devoirs impartis.**	Les tâches à exécuter sont définies en équipe. Le plan de travail est établi en commun. Les tâches à effectuer sont réparties entre chacun. Les dispositions relatives aux droits et devoirs sont retenues par écrit dans un formulaire approprié et connues.	La participation à la discussion relative au travail est constructive. Le plan de travail est disponible. Les tâches sont exécutées en coordination avec tous les membres du groupe de travail. Le formulaire relatif aux droits et devoirs est dûment accepté et signé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2 | LTL (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2 | LTL**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGLA2-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4 - 6			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un dictionnaire pour compléter des textes à intérêt commercial.**	L'élève identifie les mots clés à l'aide du dictionnaire et les insère dans le texte.	L'élève peut identifier la moitié des solutions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions simples sur base d'un texte à caractère commercial.**	L'élève démontre qu'il a compris le contenu du texte (reading for detail). L'élève écrit des phrases entières et cohérentes dans le contexte donné.	L'élève répond correctement à la moitié des questions. Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes pour un lecteur informé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener une courte conversation simulée dans un contexte professionnel (répondre au téléphone).**	L'élève applique les formes linguistiques de la conversation professionnelle préparée au préalable.	L'élève s'exprime d'une façon cohérente et claire sans problème de communication majeur. L'élève utilise le vocabulaire vu en classe pour la plupart de la conversation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Fit for the european job market | LTEtt (JOBMA-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fit for the european job market | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**JOBMA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations et de les structurer dans un rapport.**	- Les informations sont recherchées à l'aide des moyens de recherche adéquats, elles sont documentées et classées selon une structuration donnée. - Les informations sont structurées en respectant les consignes reçues. - Le rapport est remis endéans les délais déterminés.	- Les informations sont recherchées, les sources et les documents sont disponibles et classés de manière pertinente. - La structuration est cohérente et les consignes respectées. - Le rapport est disponible dans les délais impartis, le contenu est exact et dans un langage correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une présentation.**	- La présentation est faite selon les consignes reçues. - La présentation est remise endéans les délais déterminés.	- Le support est bien structuré, clair et sans fautes. - La présentation est agréable. - La présentation est disponible dans les délais impartis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer un entretien.**	- Les principales étapes permettant de préparer un entretien sont mises en œuvre: - lettre de motivation, - CV - questionnaire, - matériel, - tenue vestimentaire, - … - Les documents sont remis endéans les délais déterminés.	- Les principales étapes de la préparation sont connues et appliquées. - Les documents sont disponibles dans les délais impartis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir un entretien.**	- Un entretien est réalisé en respect des consignes : - tenue vestimentaire, - langage et formules de politesse, - …	- Les consignes de base d'un entretien sont respectées et appliquées : - tenue vestimentaire adéquate, - langage adapté, - …
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire preuve d'une attitude positive dans l'exécution de son travail.**	- L'élève est engagé et positif dans l'exécution des tâches	- L'attitude et l'engagement face au travail sont positifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Applying for a job abroad-Internship network | LTEtt (APJOB-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Applying for a job abroad-Internship network | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**APJOB-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches sur un sujet précis, de noter les sources et de faire le tri des informations dont il a besoin.**	- Les informations sont recherchées à l'aide des moyens de recherche mis à sa disposition. - Les sources sont disponibles. - Les informations sont traitées en distinguant entre informations importante et moins importantes.	- Les informations sont correctes. - Les sources sont correctes. - Le tri est adéquat.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter une activité et de la mettre en forme.**	- La documentation est mise dans une forme adéquate selon des critères préétablis. - La documentation est continuellement mise à jour. - Tous les documents requis sont à inclure dans le dossier.	- La documentation est correctement structurée. - La documentation est mise à jour régulièrement. - La documentation est complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser un compterendu d'une réunion.**	- A partir de situations concrètes, un compte-rendu reprenant les éléments essentiels d'une réunion est rédigé.	- Le contenu et la forme du compte-rendu sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter et de défendre oralement son travail, tout en utilisant les outils informatiques mis à disposition.**	- La présentation orale est réalisée sur base de critères préétablis. - Les arguments sont exposés sont répondues de manière pertinente. - Le programme informatique adéquat est utilisé.	- La présentation est agréable et correspond aux instructions reçues. - Les arguments sont pertinents. - L'utilisation du programme est appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les délais.**	- Les travaux sont remis dans les délais qui ont été imposés.	- Les tâches sont exécutées dans les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …)…	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TEXTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**COMGE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. - Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. - Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**BASOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communiquer dans des situations d'achat et de vente (COMAV)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) correspondent aux normes nationales. - La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux complexes.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux sont connues et appliquées. Les instructions données sont analysées et mises en oeuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, dans des situations données, les moyens de communication électroniques usuels.**	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont connues (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Les modalités de la communication électronique sont connues et appliquées. - Les instructions sont analysées et mises en oeuvre. - L'outil de correction est utilisé.	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont appliquées (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Le message est complet et correspond aux modalités de la communication électronique. Le message est conforme aux instructions reçues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les opérations courantes et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les bilans (initial et final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- Les immobilisations corporelles (amortissables et non amortissables) peuvent être différenciées. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- Les différenciations des immobilisations corporelles sont exactes. - L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. - Les écritures relatives à la cession des immobilisations corporelles sont correctement comptabilisées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les provisions pour risques et charges.**	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est connue. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est correcte. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les stocks.**	- Les stocks peuvent être différenciés et leur variation calculée. - La marge commerciale est calculée. - La provision pour stocks est déterminée et enregistrée. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les différents calculs sont effectués.	- La différenciation et le calcul des stocks sont exacts. - L'annulation et l'enregistrement du stock initial/final sont corrects. - La marge commerciale est correcte. - Les calculs, l'annulation et l'enregistrement de la provision pour dépréciation sont corrects. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations journalières et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gérer les documents d'approvisionnement et de vente (GESAV)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Gérer les documents d'approvisionnement et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESAV**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les calculs de base.**	- Les opérations arithmétiques de base sont effectuées. - À partir du prix d'achat brut, le prix de vente brut est calculé. - Les taux en relation avec la gestion sont calculés.	- Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection, les montants sont calculés et l'offre à retenir est choisie et argumentée. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les inscriptions et les calculs dans le tableau de comparaison des offres sont corrects et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait. .
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété. - Les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier des clients est complété. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier des factures est complet et correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COINF1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente (COMRE)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus perturbés d'achat et de vente.**	- Les spécificités relatives aux cas commerciaux perturbés sont connues. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - Les mots de liaison sont connus et utilisés. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les cas commerciaux perturbés sont identifiés de manière pertinente. - Les phrases-types et la disposition de lettres utilisées sont adaptées à la situation. - Le style est fluide. - La lettre est correctement structurée. - Le travail remis est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux élaborés.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux élaborés (documents longs, publipostage complexe, énumérations hiérarchisées) sont connues et appliquées. - Les instructions données sont analysées et mises en œuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler, de manière autonome, l'exactitude des travaux réalisés.**	- L'élève contrôle les résultats de son travail avant remise. - Les erreurs sont détectées et, les cas échéant, redressées.	- Le travail réalisé est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des cas perturbés d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes et adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - S'initier aux bases juridiques (BAJUR)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**S'initier aux bases juridiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAJUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques.**	La notion de droit et son utilité sont connues. L'élève identifie les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les différentes règles du droit national et international sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois de même que les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de différencier les organisations judiciaires, ainsi que les acteurs de la justice.**	Les organisations judiciaires sont connues. Les acteurs de la justice sont connus.	Les organisations judiciaires et leurs attributions sont correctes. Le rôle des différents acteurs est expliqué et ils sont identifiés dans des cas concrets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est correctement attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats et d'expliquer les composantes, les droits et obligations des contrats de vente.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un sujet en relation avec le module**	La présentation est structurée et disponible. Les termes techniques sont utilisés.	La présentation correspond aux instructions données. La terminologie utilisée est adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage (ENAP1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ENAP1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: 1 Professeur en Sciences économiques et 1 Professeur d'enseignement technique / Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les activités de l'entreprise d'apprentissage, les différents services, les tâches des services, ainsi que les conditions générales des ventes.**	Les activités, les produits et les services de l'entreprise d'apprentissage sont connus. Les services de l'entreprise d'apprentissage • Administration et ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes et Marketing • Comptabilité • … et leurs tâches sont identifiés. Les clients, les fournisseurs, les banques, les conditions générales des ventes (CGV), …. sont identifiés.	Les activités, produits et services sont correctement énumérés et expliqués. L'attribution des tâches aux services respectifs est correcte. Les informations sur les partenaires de l'entreprise sont recherchées et les conditions générales sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable, dans le contexte de cas pratiques, de compléter et d'appliquer des schémas de déroulement, tout en utilisant les logiciels de manière appropriée et dans des délais impartis.**	Les tâches et les étapes des schémas de déroulement sont comprises. Les tâches sont effectuées selon les schémas de déroulements et ceci dans les délais impartis. Les logiciels sont utilisés pour l'élaboration de fichiers / documents et manipulés de manière professionnelle.	Les tâches et les étapes sont correctement énumérées et expliquées. Les schémas de déroulement sont correctement et méthodiquement utilisés et les documents sont mis à jour dans les délais demandés. Les logiciels utilisés sont adéquats, leur manipulation est appropriée et des formules sont appliquées pour les tableurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de mettre à jour son dossier individuel de manière autonome, sur base d'un plan de classement et ceci dans les délais impartis.**	Le dossier est régulièrement mis à jour. Le plan de classement est utilisé et la structure du dossier (plan de classement) est connue.	Le dossier est disponible, complet et actualisé dans les délais demandés. Le plan de classement est disponible et les documents sont rangés soigneusement et de manière autonome d'après le plan de classement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les conseils de correction obtenus par l'enseignant et d'effectuer un contrôle avant la remise des documents.**	Les consignes sont comprises et exécutées. Le travail est réalisé.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail est soigné et vérifié avant la remise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MICDL**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Présentation » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur la présentation sont connus et appliqués (PowerPoint).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Approfondir les bases de la comptabilité informatisée (COINF2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la trésorerie.**	Les écritures de la trésorerie sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les salaires.**	Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice d'ensemble simple.**	Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle interne, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA interne sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial (ADPRI)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADPRI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand /anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand / anglais sont appliquées.	Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série complexes (publipostage conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages,…) dans le logiciel adapté sont connues.	Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues.	Les documents sont disponibles et corrects : document principal avec les codes champs et réalisations concrètes demandées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	Les contextes des situations d'ordre administratif et privé sont identifiés. Les phrases-types correspondant aux différentes situations sont appliquées. Le courrier rédigé est structuré et présenté sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les phrases types appliquées et les formulations sont appropriées. Le courrier rédigé est structuré et le contenu est cohérent. Le courrier est établi avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines (RESHU1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESHU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les différentes formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • Main-d'œuvre et administration de l'emploi : déclaration de place vacante, carte d'assignation, contrôle médical, … • Immatriculation et affiliation : déclarations d'exploitation, d'entrée, … • Collecte de documents spécifiques : certificat de résidence, fiche de retenue d'impôt, casier judiciaire… • Contrat de travail.	Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. Les documents spécifiques et les formulaires, ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments de différents types de contrats de travail et de les compléter.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants • contrat d'apprentissage • contrat de stage	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations.**	Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, index, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les formules sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les différents services et tâches de l'entreprise d'entraînement déjà identifiés et attribués (ENAP1).**	Les services • Administration • Ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes • Comptabilité • Achats salariés • … de l'entreprise d'entraînement sont mis en place et les tâches y afférentes clarifiées. Les fichiers/documents nécessaires sont préparés.	Les fonctions commerciales et administratives de l'entreprise d'entraînement sont en adéquation avec les objectifs. Les schémas de déroulement des activités/tâches (cahier des procédures/ processus) sont clairement reproduits/optimisés. Le plan de classement et d'archivage des données est élaboré et consolidé. Les fichiers/documents sont correctement mis à jour.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer le volet administratif du personnel de l'entreprise d'entraînement et d'établir les décomptes salariaux et patronaux.**	Le fichier du personnel est répertorié sur base des données recueillies (fiches d'identité). Les contrats de travail et leurs composantes sont établis conformément aux modalités en vigueur. Le relevé individuel des présences est complété. Les affiliations au Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) sont effectuées sur base des formalités requises. Les données de base (salaire mensuel, index, classe d'impôt, …), ainsi que les cotisations (nature, taux, parts patronale/ salariale, plafond) sont recherchées. Les fiches individuelles de salaire sont remplies par chaque élève. Les décomptes salariaux et patronaux sont établis et déclarés, conformément aux modalités et délais légaux prescrits.	Le fichier du personnel est disponible, correct et à jour. Les contrats de travail sont conformes aux dispositions légales en vigueur. Le relevé des présences est disponible et correct. Les déclarations d'entrée sont exactes et envoyées au CCSS dans les délais prescrits. Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les fiches individuelles de salaire sont complètes et correctes. Les décomptes mensuels de salaires sont exacts et détaillés. Les modalités légales et les délais prescrits sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir la stratégie commerciale et le « plan de marchéage », de planifier et de mettre en œuvre la participation à la foire des entreprises d'entraînement.**	La stratégie commerciale est clairement élaborée. Le « plan de marchéage » (produit, prix, communication, distribution) est concrètement analysé. Les informations nécessaires pour la participation à la foire sont recherchées. Les grandes étapes du projet foire sont identifiées et la méthodologie est répertoriée. Le contenu de la présentation de l'entreprise d'entraînement, ainsi que les produits et les conditions générales de vente (CGV), sont déterminés et le dossier foire est préparé.	La stratégie commerciale et le « plan de marchéage » sont documentés, disponibles et cohérents. Les informations de base nécessaires sont disponibles. Les étapes du projet sont définies et le plan du projet est rapporté dans un ordre logique. La commercialisation du produit retenu est lancée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier aux sciences économiques et politiques (SCIEP1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**S'initier aux sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les principales étapes de définition de la stratégie mercatique.**	L´analyse « SWOT » est connue. La notion de marché est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. La démarche stratégique est connue et expliquée sur base d'exemples concrets.	L'analyse interne des forces et faiblesses est correcte. L´analyse externe des menaces et des opportunités est correcte. L´analyse de l'offre est correcte. L´analyse de la demande est correcte et les acteurs sont identifiés. La segmentation du marché est correctement expliquée. Le ciblage est correctement identifié. Le positionnement du produit est correctement identifié.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d´évaluer les instruments de la politique de vente, ainsi que de commenter ou d'évaluer le marketing-mix.**	-Sur base d'exemples concrets, les instruments de la politique de vente, à savoir : • La politique du produit • La politique de prix • La politique de communication • La politique de distribution sont connus et expliqués.	- Les différentes catégories de produits sont correctement identifiées. - Les caractéristiques, les différentes phases et stratégies appliquées sont correctement identifiées. - L'avantage comparatif du produit par rapport aux concurrents est correctement identifié. - Les caractéristiques d´une gamme sont correctement attribuées. - Les différentes stratégies de prix sont correctement identifiées. - Les cinq modes de communication et la stratégie « push » et « pull » sont correctement identifiés. - Les distinctions des canaux de distribution et des types de couverture sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser de manière fondée et cohérente un produit précis en utilisant la terminologie et un logiciel adéquats.**	L'analyse est marquée par un raisonnement clair, structuré et cohérent. La terminologie adéquate est appliquée. Les résultats sont présentés.	L´analyse d´un produit précis est correcte. La terminologie est cohérente. La présentation des résultats est adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des systèmes d'économie et d'illustrer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Les caractéristiques des différents systèmes d'économie sont connues. Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Les explications des différents systèmes d'économie sont compréhensibles. Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont cités et leurs caractéristiques succinctement présentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Français commercial 1 (FRACO1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Français commercial 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): -Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 pts): Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. Énumérer les tâches effectuées. Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage: Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. Les tâches sont décrites correctement. Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. Décrire son projet personnel et professionnel. Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée (COINF3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les documents de facturation étrangère et les paiements y relatifs, ainsi que d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les factures et les notes de crédit intra- et extra-communautaires sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les opérations de trésorerie sont saisies, avec recours au lettrage. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple.**	La société et les comptes sont créés. Tous les documents sont enregistrés. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle générale, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA intra- et extra-communautaire sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1 (ADMIN1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, des lettres commerciales liées aux processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (français, allemand, anglais) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des conversations professionnelles dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, dans des processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux sont connus. Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale dans les langues commerciales du pays (D/F/L/E) sont connues et appliquées. Les expressions standardisées (D/F/L/E) dans le contexte d'un entretien commercial de l'achat et de la vente sont connues. La structure de l'entretien est planifiée par écrit. Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées.	Le cas commercial est correctement identifié. L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. La terminologie et la phraséologie adéquates sont appliquées. L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, sur instructions, des activités complexes.**	Les instructions sont analysées et les tâches sont définies. Les paramètres fixes et variables sont identifiés. Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés.	Le planning élaboré est conforme aux instructions. L'identification des données fixes et variables est correcte. Les priorités et les contraintes sont respectées. La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler ses productions et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines (RESHU2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESHU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les modalités relatives aux incapacités de travail du salarié pour des raisons de maladie, d'accident du travail et d'accident de trajet.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie sont connues. Les obligations et formalités légales en cas d'accident de travail ou de trajet sont connues. Les organismes compétents sont identifiés.	Les informations sont disponibles. Les dispositions légales en vigueur et les modalités sont appliquées et respectées. Le relevé et les coordonnées des organismes compétents sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de licenciement/résiliation d'un contrat de travail, ainsi que d'établir les documents y relatifs.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectifs. Le processus de licenciement/résiliation d'un contrat de travail est décrit. Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de licenciement/ résiliation d'un contrat sont complétés : • Convocation à l'entretien préalable au licenciement. • Lettre de licenciement. • Décompte final des salaires : indemnités de préavis/départ. • Reçu pour solde de tout compte. • Certificat de travail. • Clause de non-concurrence. • Priorité de réembauchage. • Déclaration de sortie. • Fiche de retenue d'impôt.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués. Les explications relatives au processus de licenciement/résiliation sont logiques. La rédaction des différents documents et formulaires inhérents aux processus de licenciement/résiliation est cohérente et complète. La terminologie adéquate est appliquée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés et les jours fériés, ainsi que de les affecter aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, ainsi que les modèles de fiches/demandes de congés et les justificatifs nécessaires, sont répertoriés et adaptés à la situation visée. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'optimiser et de gérer les procédures liées aux services de l'administration et des ressources humaines et/ou aux services de comptabilité et de trésorerie.**	Les principales procédures relatives à la gestion : • du courrier entrant/sortant, • de la correspondance interne/ externe, • du classement et de l'archivage, • de l'accueil téléphonique, • des ressources humaines, • des travaux administratifs généraux, • … sont répertoriées. et/ou Toutes les opérations comptables sont connues et saisies. Les calculs sont réalisés et les comptes recherchés. Le bilan comptable et le compte «Profits et Pertes » sont produits et expliqués.	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler toutes les tâches relatives aux processus d'achat et de gestion des stocks et/ou aux processus de vente.**	Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Demande d'offre, comparaison de prix… • Etablissement et suivi des commandes. • Réception de marchandises et fournitures/Réconciliation avec la commande. • Gestion des stocks. • Gestion des délais. • Calcul du prix d'achat et de vente. • …. et/ou Les principales tâches relatives aux processus de vente sont identifiées : • Développement catalogue produits/service (marketing). • Contact client. • Gestion et suivi de commande. • Confirmation de commande. • Livraison. • Facturation. • Cas particuliers. • …	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et d'interpréter toutes sortes de déclarations et statistiques liées aux différents services (achats, stocks, ventes, ressources humaines, comptabilité, …) et il est capable d'utiliser les logiciels de manière appropriée dans la gestion courante des activités et dans l'élaboration de statistiques.**	Les formulaires officiels de déclarations sont recherchés. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont identifiées et recherchées. Les déclarations et statistiques sont produites et expliquées à travers un logiciel approprié.	Les formulaires officiels de déclarations sont disponibles. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont disponibles. Les déclarations et statistiques sont établies de manière correcte et complète. Les explications sont compréhensibles et cohérentes. Les logiciels sont utilisés de manière correcte et consciencieuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Approfondir les bases des sciences économiques et politiques (SCIEP2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Approfondir les bases des sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de l'emploi luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché du travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de l'emploi au Luxembourg sont expliquées. La composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômages et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les explications des effets sociaux et des mesures étatiques sont correctement développés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes et fonctions.**	La notion de monnaie, ses formes et fonctions sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions correctement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la demande et l'offre de monnaie.**	Les composantes du marché de la monnaie sont connues. La création de monnaie scripturale est déterminée et calculée.	Le marché de la monnaie est défini, l'offre et la demande sont retracées. La création de monnaie scripturale est correctement retracée et les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Français commercial 2 (FRACO2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Français commercial 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Résumé - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques.	Résumé La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer la comptabilité informatisée complexe (COINF4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Appliquer la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple complet.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète. Le lettrage est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations d'inventaire simples et de réaliser les calculs nécessaires**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la cession d'immobilisations corporelles amortissables et non amortissables, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les provisions pour dépréciation des stocks, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les créances douteuses, et d'établir le tableau des créances douteuses.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Le tableau des créances douteuses est établi. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. Le tableau des créances douteuses est correct. L'impression des documents demandés est complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière (GEFIN1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GEFIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le bilan fonctionnel, de calculer les ratios y relatifs et de déterminer le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement et la trésorerie nette.**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le bilan fonctionnel est établi. Les ratios sont calculés.	Les explications relatives à l'investissement sont compréhensibles. Les explications concernant les sources de financement sont cohérentes. Les explications concernant les besoins financiers sont adéquates
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la situation financière sur base du bilan.**	L'analyse est effectuée sur base du bilan fonctionnel, du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement, de la trésorerie nette et des ratios. La situation financière est déterminée et des solutions proposées.	L'analyse de la situation financière est correcte. Les résultats de l'analyse de la situation financière sont disponibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion et de calculer les ratios en relation avec le compte annuel « Profits et Pertes ».**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est établi. Les ratios sont calculés.	Les groupements sont corrects. Les calculs sont exacts. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est correctement structuré. Les calculs des ratios sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Les graphiques sont établis. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. Les graphiques sont disponibles. Le seuil de rentabilité, déterminé arithmétiquement et graphiquement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Se perfectionner en sciences économiques et politiques (SCIEP3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Se perfectionner en sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SCIEP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation, ainsi que les composantes de l'inflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de production et d'utiliser la notion de valeur ajoutée comme base de calcul du PIB.**	Les caractéristiques de la production sont identifiées. La valeur ajoutée (VA) est définie. Sur base d'exemples concrets, le calcul de la VA est fait et son partage est déterminé. Le PIB est défini, calculé et son utilité connue. La distinction entre le PIB nominal et le PIB réel est identifiée.	Les particularités de la production sont correctement exposées. La notion de valeur ajoutée est correctement expliquée. Le calcul et le partage de la VA sont exacts. Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. Le calcul du PIB est exact et son interprétation cohérente. La différence entre le PIB nominal et le PIB réel est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer la notion de la conjoncture, ainsi que son impact sur l'activité économique.**	La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation du marché sont reconnus.	La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation du marché sont clairement développés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus.	Les composantes de la politique monétaire sont expliquées et retracées. La politique budgétaire est expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FORCM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités principales de l'entreprise-formatrice dans ses grandes lignes.**	Les principales activités, ainsi que les produits/services, de l'entreprise-formatrice sont répertoriées.	Les principales activités, ainsi que les produits/services, sont correctement décrits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les données de son contrat d'apprentissage et, sur base des conditions légales et contractuelles, de déterminer ses droits et obligations, ainsi que ceux de son employeur**	Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées. Les droits et obligations de l'apprenti sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'employeur sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'apprenti sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'employeur sont clairement formulés.	Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée. Les droits et obligations de l'apprenti sont correctement expliqués. Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont déterminées: - consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité…), - préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir…), - utilisation appropriée des formules de politesse, - ….	Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. Les règles de communication (langage, courtoisie…) sont appliquées. Les consignes internes en vigueur sont respectées. Les annuaires téléphoniques sont disponibles. Les informations saisies (à saisir) / fournies (à fournir) sont compréhensibles et exactes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir de manière professionnelle tout visiteur.**	Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : - saluer le visiteur à l'arrivée, - interpréter correctement la demande du visiteur, - repérer l'interlocuteur/la personne de contact, - renseigner le visiteur ou le faire patienter, - orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, - saluer le visiteur au départ.	L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents, ainsi que de mettre à jour des bases de données, dans le respect des directives en vigueur.**	Les systèmes de classement de documents (supports papier et voie électronique…) en vigueur sont connus et utilisés. Les documents courants / confidentiels (supports papier et voie électronique) sont classés et archivés selon les exigences spécifiques de l'entreprise. Les bases de données sont régulièrement vérifiées et adaptées.	Les systèmes de classement en vigueur sont correctement appliqués. Le classement et l'archivage des documents (supports papier et voie électronique…) sont cohérents et les exigences et directives en vigueur sont respectées. Les bases de données sont actualisées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses activités au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. L'affectation de l'apprenti dans l'organigramme est précisée. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont documentées dans le carnet d'apprentissage. Les documents de travail sont collectés.	Le carnet d'apprentissage est disponible. L'affectation de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement intégrées dans le carnet d'apprentissage.. Les rapports et documents de travail sont disponibles et inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de coopérer activement au sein d'une équipe de travail.**	Les tâches à exécuter sont discutées en équipe. Le travail est planifié d'un commun accord.	La discussion relative aux tâches à exécuter est faite de manière constructive. Le plan de travail est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations et de travailler dans le respect du secret professionnel.**	La discrétion est appliquée au quotidien. Les règles de confidentialité et du secret professionnel sont connues et mises en œuvre.	La discrétion est garantie en toutes circonstances. La confidentialité et le secret professionnel sont strictement respectés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la tenue vestimentaire en vigueur dans l'entreprise.**	Les obligations vestimentaires sont connues.	Les obligations vestimentaires sont appliquées et respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter autrui avec égards et estime, afin de ne pas lui porter atteinte ou préjudice.**	Les règles de tolérances et de vie en société sont identifiées.	Les règles de tolérances et de sociabilité sont appliquées au quotidien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maîtriser la comptabilité informatisée complexe (COINF5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Maîtriser la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations courantes.**	Les opérations sont saisies. Les calculs nécessaires sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont imprimés. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements.	Les opérations enregistrées sont correctes. Les calculs et annotations sont corrects. L'impression est complète. Le lettrage est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations d'inventaire.**	Les opérations sont saisies. Les calculs nécessaires sont réalisés et annotés. Les tableaux sont établis. Les documents demandés sont imprimés.	Les opérations enregistrées sont correctes. Les calculs et annotations sont corrects. Les tableaux sont corrects. L'impression est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents officiels.**	Les calculs nécessaires sont réalisés, compris et annotés.	Les explications sont correctes et compréhensibles. Les calculs sont annotés et détaillés par étapes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière (GEFIN2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GEFIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le bilan fonctionnel.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le compte de résultat.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble sur le seuil de rentabilité et ses graphiques.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Appliquer les sciences économiques et politiques (SCIEP4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Appliquer les sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SCIEP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter oralement les réponses sur les textes d'actualités.**	La présentation est réalisée.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions économiques supplémentaires en relation avec le module SCIEP3.**	Les réponses sont présentées.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions d'ordre général.**	Les réponses sont présentées.	Les questions sont convenablement présentées et leur contenu est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FORCM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de prendre des notes, de reproduire fidèlement les messages émis, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions et les messages émis sont notés. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : - mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, des comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante, - saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle, - …	Les informations notées sont lisibles, correctes et compréhensibles. Les techniques de prises de note sont appliquées. Les documents et messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien de façon autonome en tenant compte des tâches journalières et délais, à partir d'instructions précises, de fixer des priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont répertoriées. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés et autres, sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches…) sont mis en oeuvre. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement et de manière autonome.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est correctement planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale. Le degré d'autonomie défini est adapté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer le courrier entrant et sortant, par voie postale, par fax ou par voie électronique, dans le respect des directives en vigueur.**	Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur de l'entreprise. Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. Le courrier électronique et les fax sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur de l'entreprise.	Le traitement du courrier entrant est fait de manière appropriée. Le traitement du courrier sortant est correct. Le courrier électronique et les fax sont traités de façon adéquate. Toutes les directives en vigueur sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans divers domaines, ainsi que de décrire succinctement leurs rôles et attributions.**	Les autorités compétentes dans les divers domaines d'activités (administratif, financier, ressources humaines …) sont recherchées. Leurs rôles et attributions sont répertoriés et peuvent être énoncés	Le relevé des autorités compétentes pour chaque domaine d'activité est disponible. Le choix de l'autorité compétente est cohérent. La description succincte de leurs rôles et attributions est correcte.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : - presse/journaux quotidiens - internet - littérature spécialisée (législation) - médias (radio, télévision…). - … Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. Le choix des sources d'informations est judicieux. Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apL'apprenti est capable de mettre à jour et de finaliser son carnet d'apprentissage, ainsi que de le soumettre pour signature à son employeur/tuteur.**	Les rapports sont rédigés. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés. Les documents à annexer sont collectés. Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur/tuteur.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur/tuteur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail, de mettre en oeuvre les recommandations développées et d'actualiser les données nécessaires à la poursuite de ses activités.**	Les résultats des travaux effectués sont régulièrement soumis au supérieur hiérarchique. La méthode de travail et les résultats sont expliqués. Les recommandations sont acceptées et prises en considération dans la poursuite du travail.	Les résultats sont disponibles. Les explications relatives à la méthode de travail et aux résultats sont compréhensibles et cohérentes. Les recommandations sont implémentées et les données actualisées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer, oralement et par écrit, de façon appropriée, claire et pertinente, dans les langues usuelles de l'entreprise**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont appropriées et compréhensibles. Clarté, pertinence et précision sont observables.	Toutes communications écrites et orales sont assorties de phrases complètes. La communication avec autrui est fluide et cohérente. Le langage utilisé est approprié.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir de manière appropriée et d'afficher un comportement professionnel vis-à-vis de tout interlocuteur et en toutes circonstances**	Les règles de civilité, de courtoisie et de politesse sont connues.	Le comportement est poli et prévenant. L'attitude est avenante et constructive.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les instructions, les procédures et les lignes directrices définies par l'entreprise, ainsi que les réglementations en vigueur.**	Les instructions, les procédures et les lignes directrices sont connues. Les réglementations en vigueur sont appliquées.	Les instructions, les procédures et les lignes directrices définies sont respectées. Les réglementations en vigueur sont strictement respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce (fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion comptable et financière.**	- L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche, faire des choix parmi des alternatives et mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration et de la gestion.**	- L'apprenant recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenant identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenant fait des choix en tenant compte de la mission. - L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté. - Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenant compare son travail à la planification. - L'apprenant recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenant justifie les éléments présentés lors de la partie pratique et les redresse en cas d'erreurs. - L'apprenant répond aux questions et justifie ses réponses. - L'apprenant utilise la langue véhiculaire et la terminologie économique requise.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Les justifications sont pertinentes. - La terminologie économique adéquate est utilisée. - Les réponses et les justifications sont cohérentes et pertinentes. - La langue véhiculaire est utilisée convenablement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEF1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	Kann einzelne Wörter und sehr einfache Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, die konkrete Bereiche und Bedürfnisse des täglichen Lebens betreffen, wenn er/sie Gelegenheit zu wiederholtem Lesen hat. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben sowie einzelne Wörter und sehr einfache Ausdrücke verstehen, wenn der Kontext vertraut ist. Kann aus kurzen informierenden Texten (z.B. aus Zeitungsartikeln) Angaben zu Personen und Orten entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	Kann kurze, einfache Angaben zur Person und zu alltäglichen Dingen schreiben. Kann Wörter oder Wortgruppen mit einfachen Konnektoren wie „und“, „oder“ und „dann“ verknüpfen. Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	Kann in vertrauten, alltäglichen Situationen kurze, unverbundene und meist vorgefertigte Äußerungen machen, mit vielen Pausen, um Begriffe zu suchen, schwierige Wörter zu artikulieren und noch einmal neu zu beginnen. Kann einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster, die er/sie auswendig gelernt hat, in seinen/ihren Äußerungen verwenden. Kann einfache Begrüßungen und Verabschiedungen verstehen und diese erwidern. Kann ein begrenztes Repertoire an Wörtern und Wendungen so aussprechen, dass er/sie, trotz starken Akzents, verstanden wird, wobei klärendes Nachfragen durch den Kommunikationspartner oft nötig ist.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	Kann ihm/ihr bekannte Wörter und sehr einfache Strukturen verstehen, die ihn/sie selbst, die Familie und Dinge aus der unmittelbaren Umgebung betreffen, wenn langsam und klar gesprochen wird. Kann buchstabierte Wörter, im Besonderen Namen und Adressen, verstehen. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben verstehen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. Kann Äußerungen von Gesprächspartnern aufgrund der Intonation meist als Aussagen, Fragen oder Aufforderungen interpretieren.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEF2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann vertraute Namen, Wörter und Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, z.B. in Formularen, Broschüren, Wetterberichten und Anzeigen. • Kann in bewusst einfach geschriebenen kurzen Alltagstexten (z.B. E-Mails oder Interviews) den Anlass oder die Hauptinformation entnehmen und die wesentlichen Inhalte erfassen. • Kann in informierenden Texten, die viele Internationalismen enthalten und/oder illustriert sind, das Thema identifizieren und einzelne Informationen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfache Wendungen und Sätze über sich selbst und fiktive Menschen schreiben (z.B. wo sie leben und was sie tun). • Kann einen einfachen Lebenslauf mit den elementarsten Informationen zur eigenen Person sowie zu anderen Personen verfassen. • Kann zu alltäglichen, vertrauten Themen kurze Aufzeichnungen machen. • Kann Uhr-, Tages- sowie Datenangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie die einfachsten Formeln von Grüßen, Verabschiedungen und Höflichkeitsformeln verstehen und anwenden kann. • Kann auf einfache Art kommunizieren, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist und gegebenenfalls beim Formulieren hilft. • Kann sich selbst und andere vorstellen und reagieren, wenn er/sie vorgestellt wird.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann. • Kann einfache Gespräche verstehen, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist. • Kann einem einfachen Gespräch über Vorlieben und Abneigungen folgen. • Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten und Gesprächen einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster überwiegend korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann ganz kurze, einfache Texte mit vertrauten Wörtern zu den behandelten Themen vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEF3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann die Grundaussage einfacher und übersichtlicher Texte verstehen, die Bereiche und Bedürfnisse des alltäglichen Lebens betreffen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann mit einfachen Ausdrücken und kurzen Sätzen über alltägliche Aspekte der eigenen Lebensumgebung ausreichend verständlich schreiben. • Kann einfache höfliche Bitten, Ratschläge usw. formulieren und seine Meinung (z.B. in Form von Komplimenten) zu einer Person ausdrücken. • Kann mit Präpositionen Zeit- und Ortsangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse und persönliche Aktivitäten beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann kurze, gebräuchliche Ausdrücke verwenden, um Alltagsroutinen, Wünsche, Bewertungen sowie Bedürfnisse auszudrücken und um Auskunft zu bitten. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln in vertrauten alltäglichen Situationen kommunizieren, wobei er/sie oft Pausen macht, um nach Wörtern zu suchen oder neu anzusetzen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in Texten, die deutlich und langsam gesprochen werden und von vertrauten Dingen handeln, die Hauptaussagen verstehen. • Kann verstehen, was in einem einfachen Alltagsgespräch langsam, deutlich und direkt an ihn/sie gerichtet gesagt wird, vorausgesetzt, die sprechende Person gibt sich Mühe, ihm/ihr beim Verstehen zu helfen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann kurze einfache Texte mit bekanntem Wortschatz vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEF4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann einfache und in der Form typische Texte über vertraute Themen verstehen, wenn diese größtenteils aus häufig gebrauchten Wörtern und Strukturen bestehen und/oder einige Internationalismen enthalten. • Kann aus einfachen Alltagstexten (z.B. Zeitungsinterview, kurze Sachtexte) spezifische Informationen entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete mit einem begrenzten Repertoire an Wörtern und Strukturen schreiben. • Kann Elemente von gelernten Ausdrücken und Wendungen neu kombinieren und damit seine/ihre Ausdrucksmöglichkeiten erweitern. • Kann einfache Sätze schreiben und diese mit einfachen Konnektoren wie „und“, „wenn“ oder „weil“ verbinden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete referieren. • Kann kurze einfache Satzmuster verwenden und mit Hilfe von memorierten Sätzen, kurzen Wortgruppen und Redeformeln einfache Telefongespräche führen. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln alltägliche Situationen bewältigen, wird aber die Mitteilung aufgrund des begrenzten Wortschatzes noch sehr beschränken müssen. • Kann in Gesprächen über vertraute Themen, in denen langsam und deutlich gesprochen wird, dem Wechsel der Themen folgen und nachfragen bzw. auf Fragen reagieren.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen das Thema und wesentliche Inhalte von Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, erkennen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. • Kann in deutlich gesprochenen Texten zu vertrauten Themen, die Internationalismen enthalten und Pausen zur Erfassung der Bedeutung bieten, einzelne Aussagen verstehen. • Kann die wichtigsten Fakten einer einfachen Präsentation zu einem (vertrauten) Thema verstehen, wenn diese visuell und/oder gestisch unterstützt wird.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit nicht wesentlich beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEF5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann aus einfacheren sprachlichen Materialien wie Ratgebern, Broschüren, Umfragen, Anzeigen oder Zeitungsartikeln spezifische Informationen herausfinden und verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über alltägliche Dinge schreiben und dabei auf einfache Weise Wünsche, Empfehlungen, Vorschläge und Meinungen ausdrücken. • Kann alltägliche Aspekte der eigenen Lebenswelt mit einfachen Mitteln beschreiben.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Gespräch auf einfache, direkt an ihn/sie gerichtete Fragen reagieren. • Kann in vertrauten alltäglichen Situationen kurze und einfache Äußerungen machen, mit einigen Pausen, um eventuell Begriffe zu suchen, beherrscht jedoch genügend grammatische Strukturen und Satzmuster, um sich verständlich ausdrücken zu können. • Kann über alltägliche Dinge auf einfache Weise Meinungen äußern, Wünsche, Empfehlungen und Vorschläge ausdrücken. • Kann vor Publikum mit kurzen, eingeübten Wendungen etwas vortragen oder ankündigen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache und klar strukturierte Vorträge und Beiträge zu vertrauten Themen oder Themen aus dem eigenen Fach- oder Interessengebiet verstehen, wenn deutlich Standardsprache gesprochen wird. • Kann bei längeren Gesprächen zu ihn/sie interessierenden Themen den Hauptpunkten größtenteils folgen, sofern sehr deutlich Standardsprache gesprochen wird.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEF6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann in längeren Texten zu aktuellen Aspekten oder zu Themen aus dem eigenen Interessengebiet Informationen finden. • Kann bei der Behandlung eines Themas Argumente erfassen, wenn auch nicht unbedingt im Detail.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über Alltagsthemen und über speziellere Themen aus dem eigenen Erfahrungsbereich einfache Texte schreiben und darin persönliche Ansichten und Meinungen ausdrücken. • Kann kleinere Beschreibungen (z.B. von persönlichen Gegenständen, Schulwegen, Gebäuden, Reisen oder Landschaften) verfassen. • Kann einfache Informationen von unmittelbarer Bedeutung festhalten und deutlich machen, welcher Punkt für ihn/sie am wichtigsten ist.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in seinen/ihren Aussagen und Gesprächen meist klarmachen, was er/sie sagen möchte, und dabei einfache Strukturen korrekt verwenden. Macht aber noch gelegentlich elementare Fehler, hat z.B. die Tendenz, Zeitformen zu vermischen oder zu vergessen, die Subjekt-Verb-Kongruenz zu markieren. • Kann eine kurze, eingeübte Präsentation zu einem vertrauten Thema vortragen. • Kann mit vorbereiteten Fragen ein gesteuertes Interview führen, Statistiken erstellen und dabei auch einzelne weiterführende Fragen stellen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen bei längeren Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, den Hauptaussagen folgen, sofern deutlich in Standardsprache gesprochen wird. • Kann Beschreibungen von vertrauten oder ihn/sie persönlich interessierenden Dingen verstehen. • Kann deutlich gesprochenen Radio- oder ähnlichen Hörtexten über vorhersehbare Dinge wesentliche Informationen entnehmen.	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Allemand 7 (ALLEF7)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann längere Texte im Detail verstehen und dabei Meinungen und Einstellungen erfassen. • Kann in Sachtexten Informationen zu sozialen oder politischen Ereignissen und Hintergründen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann Informationen und Argumente in einem Text aufgreifen, gegeneinander abwägen sowie inhaltlich kohärent darstellen. • Kann chronologisch über Ereignisse und Erlebnisse in der Vergangenheit berichten, indem er/sie unterschiedliche Konnektoren gebraucht und die Zeitenfolge beachtet. • Kann genaue Beschreibungen (z.B. von Gegenständen und Personen) verfassen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Beratungsgespräch höflich reagieren und grundlegende Dienstleistungen und Informationen erhalten. • Kann in einer Diskussion oder einem Streitgespräch Vorschläge machen, sie/es zum Abschluss bringen sowie angemessen auf Äußerungen anderer eingehen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann Interviews, Dienstleistungs- oder Streitgespräche über komplexe Themen verstehen, auch wenn Einzelheiten unklar bleiben.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Allemand 8 (ALLEF8)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes viele Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann einfache literarische Ganzschriften global verstehen, die im Wesentlichen auf dem Grundwortschatz basieren.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann sich dank eines ausreichend großen Repertoires an Wörtern und Wendungen und manchmal mit Hilfe von Umschreibungen über die meisten Themen des eigenen Alltagslebens schriftlich austauschen. • Kann in seinen/ihren schriftlichen Mitteilungen verschiedene Absichten realisieren, indem er/sie die dafür gebräuchlichsten Redemittel, Höflichkeitsfloskeln und ein neutrales Register benutzt. • Kann seine Meinung zu einfachen aktuellen bzw. literarischen Texten äußern.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in vorhersehbaren vertrauten Situationen sein/ihr fremdsprachliches Wissen so anwenden, dass er/sie trotz deutlicher Einflüsse der Muttersprache im Bereich der Grammatik und der Lexik ausreichend gut zu verstehen ist. Macht zwar Fehler, kann sie aber teilweise selbst korrigieren. • Kann sich in Gesprächen ausreichend genau zu verschiedenen Themen äußern, wobei es zu falscher Wortwahl oder zu Verwechslungen kommen kann, die jedoch die Kommunikation nicht wesentlich behindern. • Kann sich in ein Gespräch über ein vertrautes Thema einbringen und mit einer angemessenen Wendung das Wort ergreifen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann in einfachen Erzählungen dem Handlungsablauf folgen.	

20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question et l'annonce du plan ; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve¬loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	- Commencer/clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis.	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension, - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production. 3) Analyse de texte: - Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - l'élève rédige un texte fluide et cohérent ; - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées. 3) Analyse de texte : La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses claires et structurées correspondant aux questions, - il emploie ses propres mots sans recopier le texte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items.

10 % (6 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés ; - il ne lit pas un texte rédigé ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet ; - il s'exprime de façon compréhensible dans un français correct.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1 (LUXCM1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LUXCM1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	- Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2 (LUXCM2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LUXCM2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'e´le`ve est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 I LTMA (LUXCM3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 I LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LUXCM3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités**	- L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une mani re adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'a ec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA (LUXCM4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**LUXCM4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhensio de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRC3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Expression orale**	Cette compétence est évaluée sur base de textes SCIEP des années précédentes.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRC4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement. - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …)…	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TEXTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**COMGE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. - Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. - Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**BASOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communiquer dans des situations d'achat et de vente (COMAV)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) correspondent aux normes nationales. - La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux complexes.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux sont connues et appliquées. Les instructions données sont analysées et mises en oeuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, dans des situations données, les moyens de communication électroniques usuels.**	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont connues (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Les modalités de la communication électronique sont connues et appliquées. - Les instructions sont analysées et mises en oeuvre. - L'outil de correction est utilisé.	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont appliquées (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Le message est complet et correspond aux modalités de la communication électronique. Le message est conforme aux instructions reçues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les opérations courantes et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les bilans (initial et final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- Les immobilisations corporelles (amortissables et non amortissables) peuvent être différenciées. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- Les différenciations des immobilisations corporelles sont exactes. - L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. - Les écritures relatives à la cession des immobilisations corporelles sont correctement comptabilisées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les provisions pour risques et charges.**	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est connue. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est correcte. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les stocks.**	- Les stocks peuvent être différenciés et leur variation calculée. - La marge commerciale est calculée. - La provision pour stocks est déterminée et enregistrée. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les différents calculs sont effectués.	- La différenciation et le calcul des stocks sont exacts. - L'annulation et l'enregistrement du stock initial/final sont corrects. - La marge commerciale est correcte. - Les calculs, l'annulation et l'enregistrement de la provision pour dépréciation sont corrects. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations journalières et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gérer les documents d'approvisionnement et de vente (GESAV)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Gérer les documents d'approvisionnement et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESAV**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les calculs de base.**	- Les opérations arithmétiques de base sont effectuées. - À partir du prix d'achat brut, le prix de vente brut est calculé. - Les taux en relation avec la gestion sont calculés.	- Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection, les montants sont calculés et l'offre à retenir est choisie et argumentée. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les inscriptions et les calculs dans le tableau de comparaison des offres sont corrects et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait. .
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété. - Les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier des clients est complété. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier des factures est complet et correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COINF1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente (COMRE)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus perturbés d'achat et de vente.**	- Les spécificités relatives aux cas commerciaux perturbés sont connues. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - Les mots de liaison sont connus et utilisés. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les cas commerciaux perturbés sont identifiés de manière pertinente. - Les phrases-types et la disposition de lettres utilisées sont adaptées à la situation. - Le style est fluide. - La lettre est correctement structurée. - Le travail remis est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux élaborés.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux élaborés (documents longs, publipostage complexe, énumérations hiérarchisées) sont connues et appliquées. - Les instructions données sont analysées et mises en œuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler, de manière autonome, l'exactitude des travaux réalisés.**	- L'élève contrôle les résultats de son travail avant remise. - Les erreurs sont détectées et, les cas échéant, redressées.	- Le travail réalisé est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des cas perturbés d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes et adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - S'initier aux bases juridiques (BAJUR)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**S'initier aux bases juridiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAJUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques.**	La notion de droit et son utilité sont connues. L'élève identifie les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les différentes règles du droit national et international sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois de même que les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de différencier les organisations judiciaires, ainsi que les acteurs de la justice.**	Les organisations judiciaires sont connues. Les acteurs de la justice sont connus.	Les organisations judiciaires et leurs attributions sont correctes. Le rôle des différents acteurs est expliqué et ils sont identifiés dans des cas concrets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est correctement attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats et d'expliquer les composantes, les droits et obligations des contrats de vente.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un sujet en relation avec le module**	La présentation est structurée et disponible. Les termes techniques sont utilisés.	La présentation correspond aux instructions données. La terminologie utilisée est adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage (ENAP1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ENAP1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: 1 Professeur en Sciences économiques et 1 Professeur d'enseignement technique / Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les activités de l'entreprise d'apprentissage, les différents services, les tâches des services, ainsi que les conditions générales des ventes.**	Les activités, les produits et les services de l'entreprise d'apprentissage sont connus. Les services de l'entreprise d'apprentissage • Administration et ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes et Marketing • Comptabilité • … et leurs tâches sont identifiés. Les clients, les fournisseurs, les banques, les conditions générales des ventes (CGV), …. sont identifiés.	Les activités, produits et services sont correctement énumérés et expliqués. L'attribution des tâches aux services respectifs est correcte. Les informations sur les partenaires de l'entreprise sont recherchées et les conditions générales sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable, dans le contexte de cas pratiques, de compléter et d'appliquer des schémas de déroulement, tout en utilisant les logiciels de manière appropriée et dans des délais impartis.**	Les tâches et les étapes des schémas de déroulement sont comprises. Les tâches sont effectuées selon les schémas de déroulements et ceci dans les délais impartis. Les logiciels sont utilisés pour l'élaboration de fichiers / documents et manipulés de manière professionnelle.	Les tâches et les étapes sont correctement énumérées et expliquées. Les schémas de déroulement sont correctement et méthodiquement utilisés et les documents sont mis à jour dans les délais demandés. Les logiciels utilisés sont adéquats, leur manipulation est appropriée et des formules sont appliquées pour les tableurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de mettre à jour son dossier individuel de manière autonome, sur base d'un plan de classement et ceci dans les délais impartis.**	Le dossier est régulièrement mis à jour. Le plan de classement est utilisé et la structure du dossier (plan de classement) est connue.	Le dossier est disponible, complet et actualisé dans les délais demandés. Le plan de classement est disponible et les documents sont rangés soigneusement et de manière autonome d'après le plan de classement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les conseils de correction obtenus par l'enseignant et d'effectuer un contrôle avant la remise des documents.**	Les consignes sont comprises et exécutées. Le travail est réalisé.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail est soigné et vérifié avant la remise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Présentation » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur la présentation sont connus et appliqués (PowerPoint).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Approfondir les bases de la comptabilité informatisée (COINF2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la trésorerie.**	Les écritures de la trésorerie sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les salaires.**	Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice d'ensemble simple.**	Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle interne, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA interne sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial (ADPRI)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADPRI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand /anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand / anglais sont appliquées.	Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série complexes (publipostage conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages,…) dans le logiciel adapté sont connues.	Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues.	Les documents sont disponibles et corrects : document principal avec les codes champs et réalisations concrètes demandées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	Les contextes des situations d'ordre administratif et privé sont identifiés. Les phrases-types correspondant aux différentes situations sont appliquées. Le courrier rédigé est structuré et présenté sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les phrases types appliquées et les formulations sont appropriées. Le courrier rédigé est structuré et le contenu est cohérent. Le courrier est établi avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines (RESHU1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**RESHU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les différentes formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • Main-d'œuvre et administration de l'emploi : déclaration de place vacante, carte d'assignation, contrôle médical, … • Immatriculation et affiliation : déclarations d'exploitation, d'entrée, … • Collecte de documents spécifiques : certificat de résidence, fiche de retenue d'impôt, casier judiciaire… • Contrat de travail.	Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. Les documents spécifiques et les formulaires, ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments de différents types de contrats de travail et de les compléter.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants • contrat d'apprentissage • contrat de stage	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations.**	Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, index, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les formules sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP2)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les différents services et tâches de l'entreprise d'entraînement déjà identifiés et attribués (ENAP1).**	Les services • Administration • Ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes • Comptabilité • Achats salariés • … de l'entreprise d'entraînement sont mis en place et les tâches y afférentes clarifiées. Les fichiers/documents nécessaires sont préparés.	Les fonctions commerciales et administratives de l'entreprise d'entraînement sont en adéquation avec les objectifs. Les schémas de déroulement des activités/tâches (cahier des procédures/ processus) sont clairement reproduits/optimisés. Le plan de classement et d'archivage des données est élaboré et consolidé. Les fichiers/documents sont correctement mis à jour.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer le volet administratif du personnel de l'entreprise d'entraînement et d'établir les décomptes salariaux et patronaux.**	Le fichier du personnel est répertorié sur base des données recueillies (fiches d'identité). Les contrats de travail et leurs composantes sont établis conformément aux modalités en vigueur. Le relevé individuel des présences est complété. Les affiliations au Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) sont effectuées sur base des formalités requises. Les données de base (salaire mensuel, index, classe d'impôt, …), ainsi que les cotisations (nature, taux, parts patronale/ salariale, plafond) sont recherchées. Les fiches individuelles de salaire sont remplies par chaque élève. Les décomptes salariaux et patronaux sont établis et déclarés, conformément aux modalités et délais légaux prescrits.	Le fichier du personnel est disponible, correct et à jour. Les contrats de travail sont conformes aux dispositions légales en vigueur. Le relevé des présences est disponible et correct. Les déclarations d'entrée sont exactes et envoyées au CCSS dans les délais prescrits. Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les fiches individuelles de salaire sont complètes et correctes. Les décomptes mensuels de salaires sont exacts et détaillés. Les modalités légales et les délais prescrits sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir la stratégie commerciale et le « plan de marchéage », de planifier et de mettre en œuvre la participation à la foire des entreprises d'entraînement.**	La stratégie commerciale est clairement élaborée. Le « plan de marchéage » (produit, prix, communication, distribution) est concrètement analysé. Les informations nécessaires pour la participation à la foire sont recherchées. Les grandes étapes du projet foire sont identifiées et la méthodologie est répertoriée. Le contenu de la présentation de l'entreprise d'entraînement, ainsi que les produits et les conditions générales de vente (CGV), sont déterminés et le dossier foire est préparé.	La stratégie commerciale et le « plan de marchéage » sont documentés, disponibles et cohérents. Les informations de base nécessaires sont disponibles. Les étapes du projet sont définies et le plan du projet est rapporté dans un ordre logique. La commercialisation du produit retenu est lancée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier aux sciences économiques et politiques (SCIEP1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**S'initier aux sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les principales étapes de définition de la stratégie mercatique.**	L´analyse « SWOT » est connue. La notion de marché est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. La démarche stratégique est connue et expliquée sur base d'exemples concrets.	L'analyse interne des forces et faiblesses est correcte. L´analyse externe des menaces et des opportunités est correcte. L´analyse de l'offre est correcte. L´analyse de la demande est correcte et les acteurs sont identifiés. La segmentation du marché est correctement expliquée. Le ciblage est correctement identifié. Le positionnement du produit est correctement identifié.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d´évaluer les instruments de la politique de vente, ainsi que de commenter ou d'évaluer le marketing-mix.**	-Sur base d'exemples concrets, les instruments de la politique de vente, à savoir : • La politique du produit • La politique de prix • La politique de communication • La politique de distribution sont connus et expliqués.	- Les différentes catégories de produits sont correctement identifiées. - Les caractéristiques, les différentes phases et stratégies appliquées sont correctement identifiées. - L'avantage comparatif du produit par rapport aux concurrents est correctement identifié. - Les caractéristiques d´une gamme sont correctement attribuées. - Les différentes stratégies de prix sont correctement identifiées. - Les cinq modes de communication et la stratégie « push » et « pull » sont correctement identifiés. - Les distinctions des canaux de distribution et des types de couverture sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser de manière fondée et cohérente un produit précis en utilisant la terminologie et un logiciel adéquats.**	L'analyse est marquée par un raisonnement clair, structuré et cohérent. La terminologie adéquate est appliquée. Les résultats sont présentés.	L´analyse d´un produit précis est correcte. La terminologie est cohérente. La présentation des résultats est adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des systèmes d'économie et d'illustrer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Les caractéristiques des différents systèmes d'économie sont connues. Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Les explications des différents systèmes d'économie sont compréhensibles. Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont cités et leurs caractéristiques succinctement présentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Français commercial 1 (FRACO1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Français commercial 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): -Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 pts): Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. Énumérer les tâches effectuées. Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage: Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. Les tâches sont décrites correctement. Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. Décrire son projet personnel et professionnel. Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée (COINF3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les documents de facturation étrangère et les paiements y relatifs, ainsi que d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les factures et les notes de crédit intra- et extra-communautaires sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les opérations de trésorerie sont saisies, avec recours au lettrage. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple.**	La société et les comptes sont créés. Tous les documents sont enregistrés. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle générale, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA intra- et extra-communautaire sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1 (ADMIN1)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, des lettres commerciales liées aux processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (français, allemand, anglais) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des conversations professionnelles dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, dans des processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux sont connus. Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale dans les langues commerciales du pays (D/F/L/E) sont connues et appliquées. Les expressions standardisées (D/F/L/E) dans le contexte d'un entretien commercial de l'achat et de la vente sont connues. La structure de l'entretien est planifiée par écrit. Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées.	Le cas commercial est correctement identifié. L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. La terminologie et la phraséologie adéquates sont appliquées. L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, sur instructions, des activités complexes.**	Les instructions sont analysées et les tâches sont définies. Les paramètres fixes et variables sont identifiés. Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés.	Le planning élaboré est conforme aux instructions. L'identification des données fixes et variables est correcte. Les priorités et les contraintes sont respectées. La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler ses productions et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines (RESHU2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESHU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les modalités relatives aux incapacités de travail du salarié pour des raisons de maladie, d'accident du travail et d'accident de trajet.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie sont connues. Les obligations et formalités légales en cas d'accident de travail ou de trajet sont connues. Les organismes compétents sont identifiés.	Les informations sont disponibles. Les dispositions légales en vigueur et les modalités sont appliquées et respectées. Le relevé et les coordonnées des organismes compétents sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de licenciement/résiliation d'un contrat de travail, ainsi que d'établir les documents y relatifs.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectifs. Le processus de licenciement/résiliation d'un contrat de travail est décrit. Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de licenciement/ résiliation d'un contrat sont complétés : • Convocation à l'entretien préalable au licenciement. • Lettre de licenciement. • Décompte final des salaires : indemnités de préavis/départ. • Reçu pour solde de tout compte. • Certificat de travail. • Clause de non-concurrence. • Priorité de réembauchage. • Déclaration de sortie. • Fiche de retenue d'impôt.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués. Les explications relatives au processus de licenciement/résiliation sont logiques. La rédaction des différents documents et formulaires inhérents aux processus de licenciement/résiliation est cohérente et complète. La terminologie adéquate est appliquée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés et les jours fériés, ainsi que de les affecter aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, ainsi que les modèles de fiches/demandes de congés et les justificatifs nécessaires, sont répertoriés et adaptés à la situation visée. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP3)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'optimiser et de gérer les procédures liées aux services de l'administration et des ressources humaines et/ou aux services de comptabilité et de trésorerie.**	Les principales procédures relatives à la gestion : • du courrier entrant/sortant, • de la correspondance interne/ externe, • du classement et de l'archivage, • de l'accueil téléphonique, • des ressources humaines, • des travaux administratifs généraux, • … sont répertoriées. et/ou Toutes les opérations comptables sont connues et saisies. Les calculs sont réalisés et les comptes recherchés. Le bilan comptable et le compte «Profits et Pertes » sont produits et expliqués.	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler toutes les tâches relatives aux processus d'achat et de gestion des stocks et/ou aux processus de vente.**	Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Demande d'offre, comparaison de prix… • Etablissement et suivi des commandes. • Réception de marchandises et fournitures/Réconciliation avec la commande. • Gestion des stocks. • Gestion des délais. • Calcul du prix d'achat et de vente. • …. et/ou Les principales tâches relatives aux processus de vente sont identifiées : • Développement catalogue produits/service (marketing). • Contact client. • Gestion et suivi de commande. • Confirmation de commande. • Livraison. • Facturation. • Cas particuliers. • …	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et d'interpréter toutes sortes de déclarations et statistiques liées aux différents services (achats, stocks, ventes, ressources humaines, comptabilité, …) et il est capable d'utiliser les logiciels de manière appropriée dans la gestion courante des activités et dans l'élaboration de statistiques.**	Les formulaires officiels de déclarations sont recherchés. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont identifiées et recherchées. Les déclarations et statistiques sont produites et expliquées à travers un logiciel approprié.	Les formulaires officiels de déclarations sont disponibles. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont disponibles. Les déclarations et statistiques sont établies de manière correcte et complète. Les explications sont compréhensibles et cohérentes. Les logiciels sont utilisés de manière correcte et consciencieuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Approfondir les bases des sciences économiques et politiques (SCIEP2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Approfondir les bases des sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de l'emploi luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché du travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de l'emploi au Luxembourg sont expliquées. La composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômages et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les explications des effets sociaux et des mesures étatiques sont correctement développés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes et fonctions.**	La notion de monnaie, ses formes et fonctions sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions correctement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la demande et l'offre de monnaie.**	Les composantes du marché de la monnaie sont connues. La création de monnaie scripturale est déterminée et calculée.	Le marché de la monnaie est défini, l'offre et la demande sont retracées. La création de monnaie scripturale est correctement retracée et les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Français commercial 2 (FRACO2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Français commercial 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Résumé - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques.	Résumé La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer la comptabilité informatisée complexe (COINF4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Appliquer la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple complet.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la cession d'immobilisations corporelles amortissables et non amortissables, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations d'inventaire simples et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Le tableau d'amortissement est complété. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Le tableau est correct. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les provisions pour dépréciation des stocks, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les créances douteuses, et d'établir le tableau des créances douteuses.**	Les écritures sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Le tableau des créances douteuses est complété. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Le tableau est correct. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 2 (ADMIN2)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays les lettres commerciales liées aux processus perturbés d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (F/D/E) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des documents professionnels dans le cadre de missions administratives simples.**	Les instructions sont identifiées. Les règles de disposition nationales sont connues.	Les instructions sont intégralement mises en œuvre et respectées. Les productions correspondent aux instructions reçues et aux règles de disposition nationales.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de vérifier la cohérence relative aux instructions reçues.**	Les productions à fournir sont identifiées.	Les documents imprimés correspondent aux instructions. Tous les documents sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière (GEFIN1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**GEFIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le bilan fonctionnel, de calculer les ratios y relatifs et de déterminer le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement et la trésorerie nette.**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le bilan fonctionnel est établi. Les ratios sont calculés.	Les explications relatives à l'investissement sont compréhensibles. Les explications concernant les sources de financement sont cohérentes. Les explications concernant les besoins financiers sont adéquates
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la situation financière sur base du bilan.**	L'analyse est effectuée sur base du bilan fonctionnel, du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement, de la trésorerie nette et des ratios. La situation financière est déterminée et des solutions proposées.	L'analyse de la situation financière est correcte. Les résultats de l'analyse de la situation financière sont disponibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion et de calculer les ratios en relation avec le compte annuel « Profits et Pertes ».**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est établi. Les ratios sont calculés.	Les groupements sont corrects. Les calculs sont exacts. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est correctement structuré. Les calculs des ratios sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Les graphiques sont établis. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. Les graphiques sont disponibles. Le seuil de rentabilité, déterminé arithmétiquement et graphiquement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - S'initier à la planification de projets (GEPRO1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la planification de projets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'informer sur le concept du projet à réaliser, de rechercher les informations nécessaires pour sa réalisation et de définir les objectifs du projet.**	L'idée du projet est définie. Le groupe de projet est recherché. L'étude de faisabilité est analysée. La demande de validation du projet est formulée. Les différents volets du projet sont examinés dans leur globalité. Les informations sont regroupées dans une Mind-map. Les environnements du projet sont identifiés et analysés. Toutes ces informations sont régulièrement notifiées dans un « carnet de bord ».	L'idée du projet est concrétisée. Le groupe de projet est constitué. Le projet est réalisable. Le projet est validé. Les principaux objectifs, les objectifs supplémentaires et les non-objectifs du projet sont concrètement définis. La Mind-map est élaborée. Les environnements favorisants sont retenus Les informations de base sont disponibles dans le « carnet de bord ».
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir le plan du projet, de planifier les tâches, de déterminer les ressources nécessaires et le budget prévisionnel pour la réalisation du projet.**	Les différentes tâches du projet sont élaborées et répertoriées dans un organigramme. Les étapes-jalons sont identifiées. Les tâches sont clairement définies et réparties. Les besoins en matériel et personnel sont définis. Le budget financier prévisionnel est calculé. Toutes ces informations sont régulièrement inscrites dans un « carnet de bord ».	L'organigramme des tâches du projet est disponible. Le relevé cohérent des étapes-jalons est disponible. La planification optimisée des tâches est disponible. Le plan de ressources élaboré est réaliste. Le budget financier est approprié. Le « carnet de bord » est actualisé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de planification réalisées.**	Les différents états d'avancement du projet sont régulièrement notifiés dans un « carnet de bord ». D'éventuels risques/problèmes, ainsi que leurs répercussions, sont identifiés et des solutions possibles sont développées et mises en œuvre. Les formulaires sont complétés et les annexes sont collectées. Le décompte financier final est dressé. La planification du projet est définitivement clôturée et les résultats sont présentés. La planification du projet est commentée et documentée par une réflexion générale et personnelle. Les normes de disposition sont connues.	Les informations sont disponibles et le « carnet de bord » est actualisé. Les risques/problèmes identifiés sont résolus et les solutions retenues sont appropriées. Les formulaires complétés et les annexes sont disponibles. Le résultat final est disponible et le volet financier du projet est clôturé. La présentation est complète, précise et compréhensible. Les expériences et connaissances acquises sont consignées de manière structurée. Les normes de disposition sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet selon la planification définie.**	L'exécution du projet est réalisée conformément aux différentes étapes planifiées. Les délais successifs sont en adéquation avec ceux planifiés.	L'état d'avancement du projet est conforme à la planification. Les délais planifiés sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Se perfectionner en sciences économiques et politiques (SCIEP3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Se perfectionner en sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation, ainsi que les composantes de l'inflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de production et d'utiliser la notion de valeur ajoutée comme base de calcul du PIB.**	Les caractéristiques de la production sont identifiées. La valeur ajoutée (VA) est définie. Sur base d'exemples concrets, le calcul de la VA est fait et son partage est déterminé. Le PIB est défini, calculé et son utilité connue. La distinction entre le PIB nominal et le PIB réel est identifiée.	Les particularités de la production sont correctement exposées. La notion de valeur ajoutée est correctement expliquée. Le calcul et le partage de la VA sont exacts. Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. Le calcul du PIB est exact et son interprétation cohérente. La différence entre le PIB nominal et le PIB réel est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer la notion de la conjoncture, ainsi que son impact sur l'activité économique.**	La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation du marché sont reconnus.	La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation du marché sont clairement développés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus.	Les composantes de la politique monétaire sont expliquées et retracées. La politique budgétaire est expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Français commercial 3 (FRACO3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Français commercial 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate. - Défendre son point de vue en fournissant des arguments et des exemples, prendre position et exprimer ses sentiments. - Répondre à des questions.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
30 % (18 P)	**Expression écrite**	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. CARICATURE - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME Le texte initial est résumé au tiers de sa longueur. L'utilisation du dictionnaire est autorisée. CARICATURE La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée ; - L'élève retrouve la source ; - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
30 % (18 P)	**Portfolio : Question d'ordre général**	- Savoir répondre clairement à des questions. - Rédiger un paragraphe cohérent et structuré. Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - les réponses sont claires et compréhensibles, - les réponses sont rédigées de façon cohérente et structurée, - les réponses sont justifiées (le cas échéant) par des arguments et des exemples concrets, - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Analyse de textes 3 (FRATE3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Analyse de textes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Volet: Forme)**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Cite, Énumère vs. Explique,…).	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Vocabulaire en contexte**	- Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses.	Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Volet: Fond)**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal). - Comprendre le sens et l'intention d'un texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maîtriser la comptabilité informatisée complexe (COINF5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Maîtriser la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations courantes.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations d'inventaire.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les tableaux sont complétés. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les tableaux sont corrects. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents officiels.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 3 (ADMIN3)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer dans le cadre de missions administratives spécifiques.**	La situation professionnelle est identifiée. La forme de document et/ou les phrases-types adaptées sont appliquées.	La situation professionnelle est correctement identifiée. Le document réalisé est conforme aux normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des documents professionnels dans le cadre de missions administratives spécifiques. (= ADMIN2)**	Les instructions sont identifiées. Les règles de disposition nationales sont connues.	Les instructions sont intégralement mises en œuvre et respectées. Les productions correspondent aux instructions reçues et aux règles de disposition nationales.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les tâches à réaliser dans le cadre de missions administratives simples.**	Les tâches à réaliser sont identifiées et répertoriées.	La planification des tâches est disponible. Elle est complète et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de vérifier la cohérence relative aux instructions reçues.**	Les productions à fournir sont identifiées.	Les documents imprimés correspondent aux instructions. Tous les documents sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière (GEFIN2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**GEFIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le bilan fonctionnel.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le compte de résultat.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble sur le seuil de rentabilité et ses graphiques.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Mettre en œuvre la planification de projets (GEPRO2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Mettre en œuvre la planification de projets**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**GEPRO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur de sciences économiques et sociales / Secrétariat
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de la réalisation.**	Les étapes de la réalisation du projet sont toutes notifiées dans le « carnet de bord ». Les tâches planifiées sont réalisées. Les données relatives à la réalisation du projet (risques/problèmes, répercussions, solutions développées, mesures correctives mises en œuvre…) sont dûment répertoriées et commentées. Les annexes sont collectées. Le décompte financier est terminé et les résultats sont disponibles.	Le « carnet de bord » est complet. Les tâches réalisées sont conformes à la planification. Les données répertoriées sont complètes et les commentaires cohérents. Les annexes sont intégrées au dossier final. Le volet financier du projet est clôturé et les résultats sont validés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter le résultat final obtenu.**	Les résultats sont regroupés dans une présentation adéquate. Le résultat final est commenté et documenté par une réflexion générale et personnelle. Les normes de disposition sont connues.	La présentation des résultats est complète, précise et correcte. Les expériences et connaissances acquises sont consignées de manière structurée. Les normes de disposition sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rendre compte de son projet lors d'une présentation orale.**	La présentation orale est réalisée conformément aux instructions prescrites. Les règles de présentation et de communication sont connues.	La présentation orale est fluide, structurée et cohérente. Les règles de présentation et de communication sont appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Appliquer les sciences économiques et politiques (SCIEP4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Appliquer les sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter oralement les réponses sur les textes d'actualités.**	La présentation est réalisée.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions économiques supplémentaires en relation avec le module SCIEP3.**	Les réponses sont présentées.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions d'ordre général.**	Les réponses sont présentées.	Les questions sont convenablement présentées et leur contenu est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Français commercial 4 (FRACO4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Français commercial 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 1**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 2**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.

20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 3**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 4**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Analyse de textes 4 (FRATE4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Analyse de textes 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 1 (Texte SCIEP 1)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 2 (Texte SCIEP 2)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 3 (Texte SCIEP 3)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 4 (Texte SCIEP 4)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.

20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion comptable et financière.**	- L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche, faire des choix parmi des alternatives et mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration et de la gestion.**	- L'apprenant recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenant identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenant fait des choix en tenant compte de la mission. - L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté. - Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenant compare son travail à la planification. - L'apprenant recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenant justifie les éléments présentés lors de la partie pratique et les redresse en cas d'erreurs. - L'apprenant répond aux questions et justifie ses réponses. - L'apprenant utilise la langue véhiculaire et la terminologie économique requise.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Les justifications sont pertinentes. - La terminologie économique adéquate est utilisée. - Les réponses et les justifications sont cohérentes et pertinentes. - La langue véhiculaire est utilisée convenablement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLED1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann z.B. E-Mails, Einladungen, Beschreibungen, Reklamationen und Notizen überwiegend korrekt und textsortengerecht schreiben. • Kann dank eines ausreichend großen Repertoires an Wörtern und Wendungen überwiegend korrekt über die meisten Themen des Alltagslebens schreiben, wobei Einflüsse der Muttersprache in Grammatik, Syntax und Lexik noch vorkommen. • Kann zu einem vorgegebenen Text aus dem Bereich „Leben im Alltag“ überwiegend korrekt Fragen beantworten und persönlich Stellung nehmen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann (ohne Vorbereitung) eigene Meinungen zu einem vertrauten Thema formulieren, sie mit einfachen sprachlichen Mitteln begründen und unkomplizierte Nachfragen dazu beantworten. • Kann gängige Texte zum Thema „Leben im Alltag“ trotz Interferenzen mit seiner Muttersprache verständlich und flüssig vorlesen. • Kann Informationen zu einem Thema aus dem Bereich „Leben im Alltag“ mit einfachen sprachlichen Mitteln darstellen und unkomplizierte Nachfragen dazu beantworten. • Kann ¿ießend und verständlich die meisten Situationen bewältigen, die sich im Alltag und in der Freizeit ergeben.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Hörtexte (z.B. Lieder, Geschichten und Hörszenen) zum Thema „Leben im Alltag“ weitgehend verstehen und wesentliche Inhalte wiedergeben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Texte zum Thema „Leben im Alltag“ verstehen. • Kann auch in längeren Texten die Hauptaussagen verstehen, wenn es um vertraute Bereiche geht.	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLED2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann zu einem vorgegebenen Text aus dem Bereich „Gefühle“ einigermaßen korrekt Fragen beantworten und persönlich Stellung nehmen. • Kann persönliche Mitteilungen (z.B. kurze Briefe, E-Mails, Blogs, Tagebucheintrag usw.) verfassen, um seine eigenen Gefühle zum Ausdruck zu bringen, sich zu bedanken, sich zu entschuldigen, sich zu verabreden. • Kann vorgegebene Texte erweitern, vervollständigen, abwandeln. • Kann eine Personenbeschreibung verfassen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann Gefühle (wie Liebe, Hass, Enttäuschung, Überraschung, Freude, Trauer, Verärgerung, Interesse und Gleichgültigkeit) ausdrücken und auf entsprechende Gefühlsäußerungen reagieren. • Kann (ohne Vorbereitung) eigene Erlebnisse und Erfahrungen beschreiben. • Kann in einem Streitgespräch eigene Gefühle beschreiben, die Gefühle des anderen verstehen und Kompromisse ¿nden. • Kann in einem Streitgespräch verständlich seine eigene Meinung formulieren, auf Gegenargumente reagieren, Vorschläge machen und Kompromisse ¿nden. • Kann Aussprache- und Intonationsmuster weitgehend korrekt verwenden, wenn auch mit leichter Akzentfärbung.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Hörtexte (Lieder, Geschichten und Hörszenen) zum Thema „Gefühle“ weitgehend verstehen und wesentliche Inhalte wiedergeben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Texte zum Thema „Gefühle“ verstehen und auswerten. • Kann Informationen aus jugendgemäßen Nachschlagewerken entnehmen und Informationen aus unterschiedlichen Quellen auswerten (z.B. Zeitung, Internet, Lexikon).	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLED3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfache Mittel zur Textstrukturierung einsetzen. • Kann die Merkmale formaler Schreiben anwenden. • Kann von Artikeln und Beiträgen zum Thema eine Zusammenfassung schreiben. • Kann eigene Ansichten, Pläne oder Handlungen darstellen und erklären.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich nach einiger Vorbereitung relativ ¿ießend und verständlich zum Thema ausdrücken. • Kann längere Textpassagen sinngestaltend laut lesen. • Kann Aussprache- und Intonationsmuster einigermaßen korrekt verwenden, wenngleich eine muttersprachliche Markierung nicht ausgeschlossen werden kann. • Kann einfache Mittel zur Gesprächsstrukturierung verwenden. • Kann in logischer Abfolge Erlebnisse und Erfahrungen wiedergeben.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann bei nicht zu langen Gesprächen den Hauptaussagen folgen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann informative, argumentative und appellative Texte zum Thema verstehen und wichtige Informationen entnehmen. • Kann Informationen aus Nachschlagewerken entnehmen und auswerten.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann die elementaren Regeln der Orthographie und Grammatik so anwenden, dass es kaum zu Missverständnissen kommt.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLED4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann grundlegende Diskursfunktionen realisieren: erzählen, berichten, beschreiben, erklären, Stellung nehmen, begründen. • Kann Handlungen von ¿ktiven Texten, Inhalte von Filmausschnitten und/oder Hörbüchern wiedergeben.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich unvorbereitet relativ ¿ießend und verständlich zum Thema ausdrücken. • Kann seine Äußerungen sinngemäß mit Konnektoren verbinden. • Kann Geschichten erzählen und in logischer Abfolge von Erlebnissen und über Erfahrungen berichten. • Kann längere Textpassagen sinngestaltend vortragen, wenngleich eine muttersprachliche Markierung nicht ausgeschlossen werden kann. • Kann rhetorische Strategien benutzen (Hö¿ichkeitsform, Rückfragen, Umformulierung, …).	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann bei längeren Gesprächen den Hauptaussagen folgen. • Kann detailliertes, selektives und globales Hören voneinander unterscheiden.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann detailliertes, selektives und globales Lesen voneinander unterscheiden. • Kann informative, argumentative, appellative Texte sowie längere, etwas komplexere Sachtexte zum Thema verstehen. • Kann unter Anleitung eine dem Sprachniveau angepasste Ganzschrift verstehen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Kann die gängigsten Regeln der Orthographie und Grammatik so anwenden, dass es kaum zu Missverständnissen kommt. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLED5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über eine Vielzahl von Themen aus dem eigenen Fach- und Interessengebiet klare und detaillierte Berichte schreiben. • Kann zu einem Thema die eigene Meinung darstellen und dabei die Argumentation durch Beispiele untermauern. • Kann Schriftwechsel mit Behörden und Dienstleistern im Allgemeinen selbstständig ausführen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich soziokulturell angemessen an Gesprächen beteiligen sowie eigene Ansichten darstellen. • Kann Telefongespräche mit deutschen Muttersprachlern führen. • Kann an formellen Diskussionen und Verhandlungen teilnehmen und dabei auf Fragen und Äußerungen eingehen. • Kann in Behörden- und Dienstleistungsgesprächen Informationen (ggf. mit entsprechender Vorbereitung) zu speziellen Themen austauschen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in gesprochenen Texten nicht nur den Informationsgehalt, sondern auch Standpunkt und Einstellung der Sprechenden verstehen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann Berichte und Kommentare verstehen, in denen Zusammenhänge, Meinungen, Standpunkte erörtert werden. • Kann in langen und komplexen allgemeinen Texten rasch Hauptinformationen und viele Detailinformationen ermitteln.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLED6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann in einem Kommentar eigene Standpunkte darstellen und dabei die Hauptpunkte hervorheben. • Kann Sachverhalte und Standpunkte schriftlich ausdrücken und sich auf entsprechende Mitteilungen von anderen beziehen. • Kann in Texten zu Themen aus seinem/ihrem Fach- und Interessengebiet eine Argumentation aufbauen und die einzelnen Argumente aufeinander beziehen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann im Fach- und Interessengebiet ein klar gegliedertes Referat halten und dabei auf Fragen der Zuhörer eingehen. • Kann Gedanken und Einstellungen klar ausdrücken und argumentativ unterstützen. • Kann ein Gespräch oder Interview führen, di¿erenzierte Fragen stellen und auf Aussagen anderer reagieren sowie ¿üssig Fragen beantworten. • Kann in informellen Diskussionen überzeugend argumentieren und auf Argumente anderer reagieren.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen auch im Detail verstehen, was zu Themen von allgemeinem Interesse gesagt wird, auch wenn es in der Umgebung störende Geräusche gibt. • Kann während eines Referats Notizen machen, die auch anderen nützen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	ann verschiedenen Fachtexten Informationen, Gedanken und Meinungen entnehmen und diese zusammenführen. • Kann schriftliche Berichte verstehen, in denen komplexe Zusammenhänge und Standpunkte erörtert werden.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Beherrscht die Grammatik und Rechtschreibung soweit, dass es nicht zu Missverständnissen kommt. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Allemand 7 (ALLED7)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann Informationen und Argumente aus verschiedenen Quellen in einem Text aufgreifen, gegeneinander abwägen sowie inhaltlich kohärent darstellen. • Kann einen Überblick über die einer Aufgabenstellung zugrunde liegende Thematik erstellen und in einem eigenständigen Text konkrete Bezüge zur Themenstellung herstellen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann ein komplexes Thema strukturiert vortragen, Informationen sinnvoll erläutern und die Darstellung abrunden. • Kann eine Diskussion oder ein Gespräch leiten, moderieren und zum Abschluss bringen sowie angemessen auf Äußerungen anderer eingehen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann Gespräche und Diskussionen über komplexe Themen verstehen, auch wenn Einzelheiten unklar bleiben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann komplexe Texte im Detail verstehen und dabei implizit angesprochene Meinungen und Einstellungen erfassen. • Kann in Sachtexten Informationen zum sozialen, historischen oder politischen Hintergrund verstehen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Rechtschreibung so anwenden, dass kaum Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Allemand 8 (ALLED8)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann zu einem komplexen Thema leserfreundliche, gut strukturierte Texte schreiben. • Kann den Inhalt längerer anspruchsvoller Texte oder einfacher Ganzschriften zusammenfassen. • Kann mit einem relativ umfangreichen Wortschatz längere und detailliertere Texte zu verschiedenen allgemeinen oder aktuellen Themen schreiben und dabei einen bestimmten Standpunkt darlegen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann lange, anspruchsvolle Texte zusammenfassen. Kann ästhetische Aspekte gut strukturiert erläutern, den eigenen Standpunkt dazu darstellen und sinnvoll untermauern.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in Filmen, Reportagen und Talkshows die für die Gesamtbedeutung relevanten konkreten wie abstrakten Inhalte und Zusammenhänge erfassen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann Texte aller Art verstehen, wobei er/sie Schwierigkeiten mit seltener gebrauchten Wendungen hat. • Kann in längeren Texten nicht nur den Informationsgehalt, sondern auch Standpunkte und Einstellungen der Verfasser verstehen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Kann bei relativ guter Beherrschung der Grammatik eine Reihe von Konnektoren und anderen Mitteln der Textverknüpfung anwenden, um seine/ ihre Ausführungen zu einem klaren, zusammenhängenden Text zu verbinden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question et l'annonce du plan ; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve¬loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	- Commencer/clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis.	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension, - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production. 3) Analyse de texte: - Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - l'élève rédige un texte fluide et cohérent ; - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées. 3) Analyse de texte : La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses claires et structurées correspondant aux questions, - il emploie ses propres mots sans recopier le texte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items.

10 % (6 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés ; - il ne lit pas un texte rédigé ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet ; - il s'exprime de façon compréhensible dans un français correct.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1 (LUXCM1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LUXCM1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	- Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2 (LUXCM2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LUXCM2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'e´le`ve est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 l LTMA (LUXCM3-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 l LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LUXCM3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités**	- L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une mani re adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'a ec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA (LUXCM4-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**LUXCM4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhensio de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRC3-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Expression orale**	Cette compétence est évaluée sur base de textes SCIEP des années précédentes.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRC4-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement. - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …)…	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TEXTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**COMGE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. - Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. - Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**BASOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communiquer dans des situations d'achat et de vente (COMAV)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) correspondent aux normes nationales. - La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux complexes.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux sont connues et appliquées. Les instructions données sont analysées et mises en oeuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, dans des situations données, les moyens de communication électroniques usuels.**	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont connues (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Les modalités de la communication électronique sont connues et appliquées. - Les instructions sont analysées et mises en oeuvre. - L'outil de correction est utilisé.	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont appliquées (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Le message est complet et correspond aux modalités de la communication électronique. Le message est conforme aux instructions reçues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les opérations courantes et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les bilans (initial et final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- Les immobilisations corporelles (amortissables et non amortissables) peuvent être différenciées. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- Les différenciations des immobilisations corporelles sont exactes. - L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. - Les écritures relatives à la cession des immobilisations corporelles sont correctement comptabilisées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les provisions pour risques et charges.**	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est connue. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est correcte. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les stocks.**	- Les stocks peuvent être différenciés et leur variation calculée. - La marge commerciale est calculée. - La provision pour stocks est déterminée et enregistrée. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les différents calculs sont effectués.	- La différenciation et le calcul des stocks sont exacts. - L'annulation et l'enregistrement du stock initial/final sont corrects. - La marge commerciale est correcte. - Les calculs, l'annulation et l'enregistrement de la provision pour dépréciation sont corrects. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations journalières et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gérer les documents d'approvisionnement et de vente (GESAV)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Gérer les documents d'approvisionnement et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESAV**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les calculs de base.**	- Les opérations arithmétiques de base sont effectuées. - À partir du prix d'achat brut, le prix de vente brut est calculé. - Les taux en relation avec la gestion sont calculés.	- Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection, les montants sont calculés et l'offre à retenir est choisie et argumentée. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les inscriptions et les calculs dans le tableau de comparaison des offres sont corrects et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait. .
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété. - Les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier des clients est complété. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier des factures est complet et correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COINF1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente (COMRE)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus perturbés d'achat et de vente.**	- Les spécificités relatives aux cas commerciaux perturbés sont connues. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - Les mots de liaison sont connus et utilisés. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les cas commerciaux perturbés sont identifiés de manière pertinente. - Les phrases-types et la disposition de lettres utilisées sont adaptées à la situation. - Le style est fluide. - La lettre est correctement structurée. - Le travail remis est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux élaborés.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux élaborés (documents longs, publipostage complexe, énumérations hiérarchisées) sont connues et appliquées. - Les instructions données sont analysées et mises en œuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler, de manière autonome, l'exactitude des travaux réalisés.**	- L'élève contrôle les résultats de son travail avant remise. - Les erreurs sont détectées et, les cas échéant, redressées.	- Le travail réalisé est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des cas perturbés d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes et adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - S'initier aux bases juridiques (BAJUR)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**S'initier aux bases juridiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAJUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques.**	La notion de droit et son utilité sont connues. L'élève identifie les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les différentes règles du droit national et international sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois de même que les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de différencier les organisations judiciaires, ainsi que les acteurs de la justice.**	Les organisations judiciaires sont connues. Les acteurs de la justice sont connus.	Les organisations judiciaires et leurs attributions sont correctes. Le rôle des différents acteurs est expliqué et ils sont identifiés dans des cas concrets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est correctement attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats et d'expliquer les composantes, les droits et obligations des contrats de vente.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un sujet en relation avec le module**	La présentation est structurée et disponible. Les termes techniques sont utilisés.	La présentation correspond aux instructions données. La terminologie utilisée est adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage (ENAP1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ENAP1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: 1 Professeur en Sciences économiques et 1 Professeur d'enseignement technique / Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les activités de l'entreprise d'apprentissage, les différents services, les tâches des services, ainsi que les conditions générales des ventes.**	Les activités, les produits et les services de l'entreprise d'apprentissage sont connus. Les services de l'entreprise d'apprentissage • Administration et ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes et Marketing • Comptabilité • … et leurs tâches sont identifiés. Les clients, les fournisseurs, les banques, les conditions générales des ventes (CGV), …. sont identifiés.	Les activités, produits et services sont correctement énumérés et expliqués. L'attribution des tâches aux services respectifs est correcte. Les informations sur les partenaires de l'entreprise sont recherchées et les conditions générales sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable, dans le contexte de cas pratiques, de compléter et d'appliquer des schémas de déroulement, tout en utilisant les logiciels de manière appropriée et dans des délais impartis.**	Les tâches et les étapes des schémas de déroulement sont comprises. Les tâches sont effectuées selon les schémas de déroulements et ceci dans les délais impartis. Les logiciels sont utilisés pour l'élaboration de fichiers / documents et manipulés de manière professionnelle.	Les tâches et les étapes sont correctement énumérées et expliquées. Les schémas de déroulement sont correctement et méthodiquement utilisés et les documents sont mis à jour dans les délais demandés. Les logiciels utilisés sont adéquats, leur manipulation est appropriée et des formules sont appliquées pour les tableurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de mettre à jour son dossier individuel de manière autonome, sur base d'un plan de classement et ceci dans les délais impartis.**	Le dossier est régulièrement mis à jour. Le plan de classement est utilisé et la structure du dossier (plan de classement) est connue.	Le dossier est disponible, complet et actualisé dans les délais demandés. Le plan de classement est disponible et les documents sont rangés soigneusement et de manière autonome d'après le plan de classement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les conseils de correction obtenus par l'enseignant et d'effectuer un contrôle avant la remise des documents.**	Les consignes sont comprises et exécutées. Le travail est réalisé.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail est soigné et vérifié avant la remise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Présentation » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur la présentation sont connus et appliqués (PowerPoint).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Approfondir les bases de la comptabilité informatisée (COINF2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la trésorerie.**	Les écritures de la trésorerie sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les salaires.**	Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice d'ensemble simple.**	Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle interne, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA interne sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial (ADPRI)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADPRI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand /anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand / anglais sont appliquées.	Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série complexes (publipostage conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages,…) dans le logiciel adapté sont connues.	Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues.	Les documents sont disponibles et corrects : document principal avec les codes champs et réalisations concrètes demandées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	Les contextes des situations d'ordre administratif et privé sont identifiés. Les phrases-types correspondant aux différentes situations sont appliquées. Le courrier rédigé est structuré et présenté sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les phrases types appliquées et les formulations sont appropriées. Le courrier rédigé est structuré et le contenu est cohérent. Le courrier est établi avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines (RESHU1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**RESHU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les différentes formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • Main-d'œuvre et administration de l'emploi : déclaration de place vacante, carte d'assignation, contrôle médical, … • Immatriculation et affiliation : déclarations d'exploitation, d'entrée, … • Collecte de documents spécifiques : certificat de résidence, fiche de retenue d'impôt, casier judiciaire… • Contrat de travail.	Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. Les documents spécifiques et les formulaires, ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments de différents types de contrats de travail et de les compléter.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants • contrat d'apprentissage • contrat de stage	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations.**	Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, index, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les formules sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP2)

Formation

Code:	**CMD** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les différents services et tâches de l'entreprise d'entraînement déjà identifiés et attribués (ENAP1).**	Les services • Administration • Ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes • Comptabilité • Achats salariés • … de l'entreprise d'entraînement sont mis en place et les tâches y afférentes clarifiées. Les fichiers/documents nécessaires sont préparés.	Les fonctions commerciales et administratives de l'entreprise d'entraînement sont en adéquation avec les objectifs. Les schémas de déroulement des activités/tâches (cahier des procédures/ processus) sont clairement reproduits/optimisés. Le plan de classement et d'archivage des données est élaboré et consolidé. Les fichiers/documents sont correctement mis à jour.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer le volet administratif du personnel de l'entreprise d'entraînement et d'établir les décomptes salariaux et patronaux.**	Le fichier du personnel est répertorié sur base des données recueillies (fiches d'identité). Les contrats de travail et leurs composantes sont établis conformément aux modalités en vigueur. Le relevé individuel des présences est complété. Les affiliations au Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) sont effectuées sur base des formalités requises. Les données de base (salaire mensuel, index, classe d'impôt, …), ainsi que les cotisations (nature, taux, parts patronale/ salariale, plafond) sont recherchées. Les fiches individuelles de salaire sont remplies par chaque élève. Les décomptes salariaux et patronaux sont établis et déclarés, conformément aux modalités et délais légaux prescrits.	Le fichier du personnel est disponible, correct et à jour. Les contrats de travail sont conformes aux dispositions légales en vigueur. Le relevé des présences est disponible et correct. Les déclarations d'entrée sont exactes et envoyées au CCSS dans les délais prescrits. Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les fiches individuelles de salaire sont complètes et correctes. Les décomptes mensuels de salaires sont exacts et détaillés. Les modalités légales et les délais prescrits sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir la stratégie commerciale et le « plan de marchéage », de planifier et de mettre en œuvre la participation à la foire des entreprises d'entraînement.**	La stratégie commerciale est clairement élaborée. Le « plan de marchéage » (produit, prix, communication, distribution) est concrètement analysé. Les informations nécessaires pour la participation à la foire sont recherchées. Les grandes étapes du projet foire sont identifiées et la méthodologie est répertoriée. Le contenu de la présentation de l'entreprise d'entraînement, ainsi que les produits et les conditions générales de vente (CGV), sont déterminés et le dossier foire est préparé.	La stratégie commerciale et le « plan de marchéage » sont documentés, disponibles et cohérents. Les informations de base nécessaires sont disponibles. Les étapes du projet sont définies et le plan du projet est rapporté dans un ordre logique. La commercialisation du produit retenu est lancée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier aux sciences économiques et politiques (SCIEP1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**S'initier aux sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les principales étapes de définition de la stratégie mercatique.**	L´analyse « SWOT » est connue. La notion de marché est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. La démarche stratégique est connue et expliquée sur base d'exemples concrets.	L'analyse interne des forces et faiblesses est correcte. L´analyse externe des menaces et des opportunités est correcte. L´analyse de l'offre est correcte. L´analyse de la demande est correcte et les acteurs sont identifiés. La segmentation du marché est correctement expliquée. Le ciblage est correctement identifié. Le positionnement du produit est correctement identifié.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d´évaluer les instruments de la politique de vente, ainsi que de commenter ou d'évaluer le marketing-mix.**	-Sur base d'exemples concrets, les instruments de la politique de vente, à savoir : • La politique du produit • La politique de prix • La politique de communication • La politique de distribution sont connus et expliqués.	- Les différentes catégories de produits sont correctement identifiées. - Les caractéristiques, les différentes phases et stratégies appliquées sont correctement identifiées. - L'avantage comparatif du produit par rapport aux concurrents est correctement identifié. - Les caractéristiques d´une gamme sont correctement attribuées. - Les différentes stratégies de prix sont correctement identifiées. - Les cinq modes de communication et la stratégie « push » et « pull » sont correctement identifiés. - Les distinctions des canaux de distribution et des types de couverture sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser de manière fondée et cohérente un produit précis en utilisant la terminologie et un logiciel adéquats.**	L'analyse est marquée par un raisonnement clair, structuré et cohérent. La terminologie adéquate est appliquée. Les résultats sont présentés.	L´analyse d´un produit précis est correcte. La terminologie est cohérente. La présentation des résultats est adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des systèmes d'économie et d'illustrer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Les caractéristiques des différents systèmes d'économie sont connues. Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Les explications des différents systèmes d'économie sont compréhensibles. Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont cités et leurs caractéristiques succinctement présentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Français commercial 1 (FRACO1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Français commercial 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): -Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 pts): Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. Énumérer les tâches effectuées. Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage: Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. Les tâches sont décrites correctement. Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. Décrire son projet personnel et professionnel. Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée (COINF3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les documents de facturation étrangère et les paiements y relatifs, ainsi que d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les factures et les notes de crédit intra- et extra-communautaires sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les opérations de trésorerie sont saisies, avec recours au lettrage. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple.**	La société et les comptes sont créés. Tous les documents sont enregistrés. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle générale, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA intra- et extra-communautaire sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1 (ADMIN1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, des lettres commerciales liées aux processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (français, allemand, anglais) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des conversations professionnelles dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, dans des processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux sont connus. Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale dans les langues commerciales du pays (D/F/L/E) sont connues et appliquées. Les expressions standardisées (D/F/L/E) dans le contexte d'un entretien commercial de l'achat et de la vente sont connues. La structure de l'entretien est planifiée par écrit. Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées.	Le cas commercial est correctement identifié. L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. La terminologie et la phraséologie adéquates sont appliquées. L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, sur instructions, des activités complexes.**	Les instructions sont analysées et les tâches sont définies. Les paramètres fixes et variables sont identifiés. Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés.	Le planning élaboré est conforme aux instructions. L'identification des données fixes et variables est correcte. Les priorités et les contraintes sont respectées. La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler ses productions et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines (RESHU2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**RESHU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les modalités relatives aux incapacités de travail du salarié pour des raisons de maladie, d'accident du travail et d'accident de trajet.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie sont connues. Les obligations et formalités légales en cas d'accident de travail ou de trajet sont connues. Les organismes compétents sont identifiés.	Les informations sont disponibles. Les dispositions légales en vigueur et les modalités sont appliquées et respectées. Le relevé et les coordonnées des organismes compétents sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de licenciement/résiliation d'un contrat de travail, ainsi que d'établir les documents y relatifs.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectifs. Le processus de licenciement/résiliation d'un contrat de travail est décrit. Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de licenciement/ résiliation d'un contrat sont complétés : • Convocation à l'entretien préalable au licenciement. • Lettre de licenciement. • Décompte final des salaires : indemnités de préavis/départ. • Reçu pour solde de tout compte. • Certificat de travail. • Clause de non-concurrence. • Priorité de réembauchage. • Déclaration de sortie. • Fiche de retenue d'impôt.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués. Les explications relatives au processus de licenciement/résiliation sont logiques. La rédaction des différents documents et formulaires inhérents aux processus de licenciement/résiliation est cohérente et complète. La terminologie adéquate est appliquée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés et les jours fériés, ainsi que de les affecter aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, ainsi que les modèles de fiches/demandes de congés et les justificatifs nécessaires, sont répertoriés et adaptés à la situation visée. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP3)

Formation

Code:	**CMD** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'optimiser et de gérer les procédures liées aux services de l'administration et des ressources humaines et/ou aux services de comptabilité et de trésorerie.**	Les principales procédures relatives à la gestion : • du courrier entrant/sortant, • de la correspondance interne/ externe, • du classement et de l'archivage, • de l'accueil téléphonique, • des ressources humaines, • des travaux administratifs généraux, • … sont répertoriées. et/ou Toutes les opérations comptables sont connues et saisies. Les calculs sont réalisés et les comptes recherchés. Le bilan comptable et le compte «Profits et Pertes » sont produits et expliqués.	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler toutes les tâches relatives aux processus d'achat et de gestion des stocks et/ou aux processus de vente.**	Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Demande d'offre, comparaison de prix… • Etablissement et suivi des commandes. • Réception de marchandises et fournitures/Réconciliation avec la commande. • Gestion des stocks. • Gestion des délais. • Calcul du prix d'achat et de vente. • …. et/ou Les principales tâches relatives aux processus de vente sont identifiées : • Développement catalogue produits/service (marketing). • Contact client. • Gestion et suivi de commande. • Confirmation de commande. • Livraison. • Facturation. • Cas particuliers. • …	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et d'interpréter toutes sortes de déclarations et statistiques liées aux différents services (achats, stocks, ventes, ressources humaines, comptabilité, …) et il est capable d'utiliser les logiciels de manière appropriée dans la gestion courante des activités et dans l'élaboration de statistiques.**	Les formulaires officiels de déclarations sont recherchés. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont identifiées et recherchées. Les déclarations et statistiques sont produites et expliquées à travers un logiciel approprié.	Les formulaires officiels de déclarations sont disponibles. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont disponibles. Les déclarations et statistiques sont établies de manière correcte et complète. Les explications sont compréhensibles et cohérentes. Les logiciels sont utilisés de manière correcte et consciencieuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Approfondir les bases des sciences économiques et politiques (SCIEP2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Approfondir les bases des sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de l'emploi luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché du travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de l'emploi au Luxembourg sont expliquées. La composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômages et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les explications des effets sociaux et des mesures étatiques sont correctement développés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes et fonctions.**	La notion de monnaie, ses formes et fonctions sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions correctement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la demande et l'offre de monnaie.**	Les composantes du marché de la monnaie sont connues. La création de monnaie scripturale est déterminée et calculée.	Le marché de la monnaie est défini, l'offre et la demande sont retracées. La création de monnaie scripturale est correctement retracée et les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Français commercial 2 (FRACO2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Français commercial 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Résumé - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques.	Résumé La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer la comptabilité informatisée complexe (COINF4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Appliquer la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple complet.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la cession d'immobilisations corporelles amortissables et non amortissables, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations d'inventaire simples et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Le tableau d'amortissement est complété. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Le tableau est correct. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les provisions pour dépréciation des stocks, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les créances douteuses, et d'établir le tableau des créances douteuses.**	Les écritures sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Le tableau des créances douteuses est complété. Les documents demandés sont imprimés.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Le tableau est correct. Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 2 (ADMIN2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays les lettres commerciales liées aux processus perturbés d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (F/D/E) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des documents professionnels dans le cadre de missions administratives simples.**	Les instructions sont identifiées. Les règles de disposition nationales sont connues.	Les instructions sont intégralement mises en œuvre et respectées. Les productions correspondent aux instructions reçues et aux règles de disposition nationales.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de vérifier la cohérence relative aux instructions reçues.**	Les productions à fournir sont identifiées.	Les documents imprimés correspondent aux instructions. Tous les documents sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière (GEFIN1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**GEFIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le bilan fonctionnel, de calculer les ratios y relatifs et de déterminer le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement et la trésorerie nette.**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le bilan fonctionnel est établi. Les ratios sont calculés.	Les explications relatives à l'investissement sont compréhensibles. Les explications concernant les sources de financement sont cohérentes. Les explications concernant les besoins financiers sont adéquates
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la situation financière sur base du bilan.**	L'analyse est effectuée sur base du bilan fonctionnel, du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement, de la trésorerie nette et des ratios. La situation financière est déterminée et des solutions proposées.	L'analyse de la situation financière est correcte. Les résultats de l'analyse de la situation financière sont disponibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion et de calculer les ratios en relation avec le compte annuel « Profits et Pertes ».**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est établi. Les ratios sont calculés.	Les groupements sont corrects. Les calculs sont exacts. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est correctement structuré. Les calculs des ratios sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Les graphiques sont établis. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. Les graphiques sont disponibles. Le seuil de rentabilité, déterminé arithmétiquement et graphiquement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - S'initier à la planification de projets (GEPRO1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la planification de projets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'informer sur le concept du projet à réaliser, de rechercher les informations nécessaires pour sa réalisation et de définir les objectifs du projet.**	L'idée du projet est définie. Le groupe de projet est recherché. L'étude de faisabilité est analysée. La demande de validation du projet est formulée. Les différents volets du projet sont examinés dans leur globalité. Les informations sont regroupées dans une Mind-map. Les environnements du projet sont identifiés et analysés. Toutes ces informations sont régulièrement notifiées dans un « carnet de bord ».	L'idée du projet est concrétisée. Le groupe de projet est constitué. Le projet est réalisable. Le projet est validé. Les principaux objectifs, les objectifs supplémentaires et les non-objectifs du projet sont concrètement définis. La Mind-map est élaborée. Les environnements favorisants sont retenus Les informations de base sont disponibles dans le « carnet de bord ».
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir le plan du projet, de planifier les tâches, de déterminer les ressources nécessaires et le budget prévisionnel pour la réalisation du projet.**	Les différentes tâches du projet sont élaborées et répertoriées dans un organigramme. Les étapes-jalons sont identifiées. Les tâches sont clairement définies et réparties. Les besoins en matériel et personnel sont définis. Le budget financier prévisionnel est calculé. Toutes ces informations sont régulièrement inscrites dans un « carnet de bord ».	L'organigramme des tâches du projet est disponible. Le relevé cohérent des étapes-jalons est disponible. La planification optimisée des tâches est disponible. Le plan de ressources élaboré est réaliste. Le budget financier est approprié. Le « carnet de bord » est actualisé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de planification réalisées.**	Les différents états d'avancement du projet sont régulièrement notifiés dans un « carnet de bord ». D'éventuels risques/problèmes, ainsi que leurs répercussions, sont identifiés et des solutions possibles sont développées et mises en œuvre. Les formulaires sont complétés et les annexes sont collectées. Le décompte financier final est dressé. La planification du projet est définitivement clôturée et les résultats sont présentés. La planification du projet est commentée et documentée par une réflexion générale et personnelle. Les normes de disposition sont connues.	Les informations sont disponibles et le « carnet de bord » est actualisé. Les risques/problèmes identifiés sont résolus et les solutions retenues sont appropriées. Les formulaires complétés et les annexes sont disponibles. Le résultat final est disponible et le volet financier du projet est clôturé. La présentation est complète, précise et compréhensible. Les expériences et connaissances acquises sont consignées de manière structurée. Les normes de disposition sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet selon la planification définie.**	L'exécution du projet est réalisée conformément aux différentes étapes planifiées. Les délais successifs sont en adéquation avec ceux planifiés.	L'état d'avancement du projet est conforme à la planification. Les délais planifiés sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Se perfectionner en sciences économiques et politiques (SCIEP3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Se perfectionner en sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation, ainsi que les composantes de l'inflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de production et d'utiliser la notion de valeur ajoutée comme base de calcul du PIB.**	Les caractéristiques de la production sont identifiées. La valeur ajoutée (VA) est définie. Sur base d'exemples concrets, le calcul de la VA est fait et son partage est déterminé. Le PIB est défini, calculé et son utilité connue. La distinction entre le PIB nominal et le PIB réel est identifiée.	Les particularités de la production sont correctement exposées. La notion de valeur ajoutée est correctement expliquée. Le calcul et le partage de la VA sont exacts. Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. Le calcul du PIB est exact et son interprétation cohérente. La différence entre le PIB nominal et le PIB réel est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer la notion de la conjoncture, ainsi que son impact sur l'activité économique.**	La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation du marché sont reconnus.	La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation du marché sont clairement développés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus.	Les composantes de la politique monétaire sont expliquées et retracées. La politique budgétaire est expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Français commercial 3 (FRACO3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Français commercial 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate. - Défendre son point de vue en fournissant des arguments et des exemples, prendre position et exprimer ses sentiments. - Répondre à des questions.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
30 % (18 P)	**Expression écrite**	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. CARICATURE - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME Le texte initial est résumé au tiers de sa longueur. L'utilisation du dictionnaire est autorisée. CARICATURE La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée ; - L'élève retrouve la source ; - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
30 % (18 P)	**Portfolio : Question d'ordre général**	- Savoir répondre clairement à des questions. - Rédiger un paragraphe cohérent et structuré. Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - les réponses sont claires et compréhensibles, - les réponses sont rédigées de façon cohérente et structurée, - les réponses sont justifiées (le cas échéant) par des arguments et des exemples concrets, - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Analyse de textes 3 (FRATE3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Analyse de textes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Volet: Forme)**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Cite, Énumère vs. Explique,…).	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Vocabulaire en contexte**	- Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses.	Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Volet: Fond)**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal). - Comprendre le sens et l'intention d'un texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maîtriser la comptabilité informatisée complexe (COINF5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Maîtriser la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations courantes.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations d'inventaire.**	La société et les comptes sont créés. Les écritures sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les tableaux sont complétés. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures sont correctes. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Les tableaux sont corrects. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents officiels.**	Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 3 (ADMIN3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer dans le cadre de missions administratives spécifiques.**	La situation professionnelle est identifiée. La forme de document et/ou les phrases-types adaptées sont appliquées.	La situation professionnelle est correctement identifiée. Le document réalisé est conforme aux normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des documents professionnels dans le cadre de missions administratives spécifiques. (= ADMIN2)**	Les instructions sont identifiées. Les règles de disposition nationales sont connues.	Les instructions sont intégralement mises en œuvre et respectées. Les productions correspondent aux instructions reçues et aux règles de disposition nationales.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les tâches à réaliser dans le cadre de missions administratives simples.**	Les tâches à réaliser sont identifiées et répertoriées.	La planification des tâches est disponible. Elle est complète et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de vérifier la cohérence relative aux instructions reçues.**	Les productions à fournir sont identifiées.	Les documents imprimés correspondent aux instructions. Tous les documents sont disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière (GEFIN2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**GEFIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le bilan fonctionnel.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le compte de résultat.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble sur le seuil de rentabilité et ses graphiques.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Mettre en œuvre la planification de projets (GEPRO2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Mettre en œuvre la planification de projets**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**GEPRO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur de sciences économiques et sociales / Secrétariat
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de la réalisation.**	Les étapes de la réalisation du projet sont toutes notifiées dans le « carnet de bord ». Les tâches planifiées sont réalisées. Les données relatives à la réalisation du projet (risques/problèmes, répercussions, solutions développées, mesures correctives mises en œuvre…) sont dûment répertoriées et commentées. Les annexes sont collectées. Le décompte financier est terminé et les résultats sont disponibles.	Le « carnet de bord » est complet. Les tâches réalisées sont conformes à la planification. Les données répertoriées sont complètes et les commentaires cohérents. Les annexes sont intégrées au dossier final. Le volet financier du projet est clôturé et les résultats sont validés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter le résultat final obtenu.**	Les résultats sont regroupés dans une présentation adéquate. Le résultat final est commenté et documenté par une réflexion générale et personnelle. Les normes de disposition sont connues.	La présentation des résultats est complète, précise et correcte. Les expériences et connaissances acquises sont consignées de manière structurée. Les normes de disposition sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rendre compte de son projet lors d'une présentation orale.**	La présentation orale est réalisée conformément aux instructions prescrites. Les règles de présentation et de communication sont connues.	La présentation orale est fluide, structurée et cohérente. Les règles de présentation et de communication sont appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Appliquer les sciences économiques et politiques (SCIEP4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Appliquer les sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter oralement les réponses sur les textes d'actualités.**	La présentation est réalisée.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions économiques supplémentaires en relation avec le module SCIEP3.**	Les réponses sont présentées.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions d'ordre général.**	Les réponses sont présentées.	Les questions sont convenablement présentées et leur contenu est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Français commercial 4 (FRACO4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Français commercial 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 1**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 2**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.

20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 3**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Résumé / Analyse de caricatures textes SCIEP 4**	RESUME - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques. ANALYSE DE CARICATURES - Être capable de décrire l'image de manière précise. - Savoir citer la source et le contexte de la caricature. - Être à même d'interpréter les messages de la caricature.	RESUME La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. ANALYSE DE CARICATURES La compétence est acquise si : - L'élève décrit l'image de manière détaillée. - L'élève retrouve la source. - L'élève comprend l'image et sait en faire une analyse pertinente.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Analyse de textes 4 (FRATE4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un domaine spécifique**

Titre du module:	**Analyse de textes 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 1 (Texte SCIEP 1)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 2 (Texte SCIEP 2)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 3 (Texte SCIEP 3)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Vocabulaire en contexte 4 (Texte SCIEP 4)**	- Reformuler de façon cohérente et structurée. - Reformuler en ses propres mots (sans copier le texte). Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les expressions sont expliquées dans le contexte et formulées à bon escient ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.

20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion comptable et financière.**	- L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche, faire des choix parmi des alternatives et mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration et de la gestion.**	- L'apprenant recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenant identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenant fait des choix en tenant compte de la mission. - L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté. - Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenant compare son travail à la planification. - L'apprenant recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenant justifie les éléments présentés lors de la partie pratique et les redresse en cas d'erreurs. - L'apprenant répond aux questions et justifie ses réponses. - L'apprenant utilise la langue véhiculaire et la terminologie économique requise.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Les justifications sont pertinentes. - La terminologie économique adéquate est utilisée. - Les réponses et les justifications sont cohérentes et pertinentes. - La langue véhiculaire est utilisée convenablement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fp) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEF1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	Kann einzelne Wörter und sehr einfache Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, die konkrete Bereiche und Bedürfnisse des täglichen Lebens betreffen, wenn er/sie Gelegenheit zu wiederholtem Lesen hat. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben sowie einzelne Wörter und sehr einfache Ausdrücke verstehen, wenn der Kontext vertraut ist. Kann aus kurzen informierenden Texten (z.B. aus Zeitungsartikeln) Angaben zu Personen und Orten entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	Kann kurze, einfache Angaben zur Person und zu alltäglichen Dingen schreiben. Kann Wörter oder Wortgruppen mit einfachen Konnektoren wie „und“, „oder“ und „dann“ verknüpfen. Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	Kann in vertrauten, alltäglichen Situationen kurze, unverbundene und meist vorgefertigte Äußerungen machen, mit vielen Pausen, um Begriffe zu suchen, schwierige Wörter zu artikulieren und noch einmal neu zu beginnen. Kann einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster, die er/sie auswendig gelernt hat, in seinen/ihren Äußerungen verwenden. Kann einfache Begrüßungen und Verabschiedungen verstehen und diese erwidern. Kann ein begrenztes Repertoire an Wörtern und Wendungen so aussprechen, dass er/sie, trotz starken Akzents, verstanden wird, wobei klärendes Nachfragen durch den Kommunikationspartner oft nötig ist.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	Kann ihm/ihr bekannte Wörter und sehr einfache Strukturen verstehen, die ihn/sie selbst, die Familie und Dinge aus der unmittelbaren Umgebung betreffen, wenn langsam und klar gesprochen wird. Kann buchstabierte Wörter, im Besonderen Namen und Adressen, verstehen. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben verstehen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. Kann Äußerungen von Gesprächspartnern aufgrund der Intonation meist als Aussagen, Fragen oder Aufforderungen interpretieren.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEF2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann vertraute Namen, Wörter und Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, z.B. in Formularen, Broschüren, Wetterberichten und Anzeigen. • Kann in bewusst einfach geschriebenen kurzen Alltagstexten (z.B. E-Mails oder Interviews) den Anlass oder die Hauptinformation entnehmen und die wesentlichen Inhalte erfassen. • Kann in informierenden Texten, die viele Internationalismen enthalten und/oder illustriert sind, das Thema identifizieren und einzelne Informationen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfache Wendungen und Sätze über sich selbst und fiktive Menschen schreiben (z.B. wo sie leben und was sie tun). • Kann einen einfachen Lebenslauf mit den elementarsten Informationen zur eigenen Person sowie zu anderen Personen verfassen. • Kann zu alltäglichen, vertrauten Themen kurze Aufzeichnungen machen. • Kann Uhr-, Tages- sowie Datenangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie die einfachsten Formeln von Grüßen, Verabschiedungen und Höflichkeitsformeln verstehen und anwenden kann. • Kann auf einfache Art kommunizieren, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist und gegebenenfalls beim Formulieren hilft. • Kann sich selbst und andere vorstellen und reagieren, wenn er/sie vorgestellt wird.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann. • Kann einfache Gespräche verstehen, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist. • Kann einem einfachen Gespräch über Vorlieben und Abneigungen folgen. • Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten und Gesprächen einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster überwiegend korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann ganz kurze, einfache Texte mit vertrauten Wörtern zu den behandelten Themen vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEF3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann die Grundaussage einfacher und übersichtlicher Texte verstehen, die Bereiche und Bedürfnisse des alltäglichen Lebens betreffen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann mit einfachen Ausdrücken und kurzen Sätzen über alltägliche Aspekte der eigenen Lebensumgebung ausreichend verständlich schreiben. • Kann einfache höfliche Bitten, Ratschläge usw. formulieren und seine Meinung (z.B. in Form von Komplimenten) zu einer Person ausdrücken. • Kann mit Präpositionen Zeit- und Ortsangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse und persönliche Aktivitäten beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann kurze, gebräuchliche Ausdrücke verwenden, um Alltagsroutinen, Wünsche, Bewertungen sowie Bedürfnisse auszudrücken und um Auskunft zu bitten. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln in vertrauten alltäglichen Situationen kommunizieren, wobei er/sie oft Pausen macht, um nach Wörtern zu suchen oder neu anzusetzen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in Texten, die deutlich und langsam gesprochen werden und von vertrauten Dingen handeln, die Hauptaussagen verstehen. • Kann verstehen, was in einem einfachen Alltagsgespräch langsam, deutlich und direkt an ihn/sie gerichtet gesagt wird, vorausgesetzt, die sprechende Person gibt sich Mühe, ihm/ihr beim Verstehen zu helfen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann kurze einfache Texte mit bekanntem Wortschatz vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEF4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann einfache und in der Form typische Texte über vertraute Themen verstehen, wenn diese größtenteils aus häufig gebrauchten Wörtern und Strukturen bestehen und/oder einige Internationalismen enthalten. • Kann aus einfachen Alltagstexten (z.B. Zeitungsinterview, kurze Sachtexte) spezifische Informationen entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete mit einem begrenzten Repertoire an Wörtern und Strukturen schreiben. • Kann Elemente von gelernten Ausdrücken und Wendungen neu kombinieren und damit seine/ihre Ausdrucksmöglichkeiten erweitern. • Kann einfache Sätze schreiben und diese mit einfachen Konnektoren wie „und“, „wenn“ oder „weil“ verbinden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete referieren. • Kann kurze einfache Satzmuster verwenden und mit Hilfe von memorierten Sätzen, kurzen Wortgruppen und Redeformeln einfache Telefongespräche führen. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln alltägliche Situationen bewältigen, wird aber die Mitteilung aufgrund des begrenzten Wortschatzes noch sehr beschränken müssen. • Kann in Gesprächen über vertraute Themen, in denen langsam und deutlich gesprochen wird, dem Wechsel der Themen folgen und nachfragen bzw. auf Fragen reagieren.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen das Thema und wesentliche Inhalte von Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, erkennen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. • Kann in deutlich gesprochenen Texten zu vertrauten Themen, die Internationalismen enthalten und Pausen zur Erfassung der Bedeutung bieten, einzelne Aussagen verstehen. • Kann die wichtigsten Fakten einer einfachen Präsentation zu einem (vertrauten) Thema verstehen, wenn diese visuell und/oder gestisch unterstützt wird.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit nicht wesentlich beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEF5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann aus einfacheren sprachlichen Materialien wie Ratgebern, Broschüren, Umfragen, Anzeigen oder Zeitungsartikeln spezifische Informationen herausfinden und verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über alltägliche Dinge schreiben und dabei auf einfache Weise Wünsche, Empfehlungen, Vorschläge und Meinungen ausdrücken. • Kann alltägliche Aspekte der eigenen Lebenswelt mit einfachen Mitteln beschreiben.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Gespräch auf einfache, direkt an ihn/sie gerichtete Fragen reagieren. • Kann in vertrauten alltäglichen Situationen kurze und einfache Äußerungen machen, mit einigen Pausen, um eventuell Begriffe zu suchen, beherrscht jedoch genügend grammatische Strukturen und Satzmuster, um sich verständlich ausdrücken zu können. • Kann über alltägliche Dinge auf einfache Weise Meinungen äußern, Wünsche, Empfehlungen und Vorschläge ausdrücken. • Kann vor Publikum mit kurzen, eingeübten Wendungen etwas vortragen oder ankündigen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache und klar strukturierte Vorträge und Beiträge zu vertrauten Themen oder Themen aus dem eigenen Fach- oder Interessengebiet verstehen, wenn deutlich Standardsprache gesprochen wird. • Kann bei längeren Gesprächen zu ihn/sie interessierenden Themen den Hauptpunkten größtenteils folgen, sofern sehr deutlich Standardsprache gesprochen wird.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEF6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann in längeren Texten zu aktuellen Aspekten oder zu Themen aus dem eigenen Interessengebiet Informationen finden. • Kann bei der Behandlung eines Themas Argumente erfassen, wenn auch nicht unbedingt im Detail.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über Alltagsthemen und über speziellere Themen aus dem eigenen Erfahrungsbereich einfache Texte schreiben und darin persönliche Ansichten und Meinungen ausdrücken. • Kann kleinere Beschreibungen (z.B. von persönlichen Gegenständen, Schulwegen, Gebäuden, Reisen oder Landschaften) verfassen. • Kann einfache Informationen von unmittelbarer Bedeutung festhalten und deutlich machen, welcher Punkt für ihn/sie am wichtigsten ist.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in seinen/ihren Aussagen und Gesprächen meist klarmachen, was er/sie sagen möchte, und dabei einfache Strukturen korrekt verwenden. Macht aber noch gelegentlich elementare Fehler, hat z.B. die Tendenz, Zeitformen zu vermischen oder zu vergessen, die Subjekt-Verb-Kongruenz zu markieren. • Kann eine kurze, eingeübte Präsentation zu einem vertrauten Thema vortragen. • Kann mit vorbereiteten Fragen ein gesteuertes Interview führen, Statistiken erstellen und dabei auch einzelne weiterführende Fragen stellen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen bei längeren Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, den Hauptaussagen folgen, sofern deutlich in Standardsprache gesprochen wird. • Kann Beschreibungen von vertrauten oder ihn/sie persönlich interessierenden Dingen verstehen. • Kann deutlich gesprochenen Radio- oder ähnlichen Hörtexten über vorhersehbare Dinge wesentliche Informationen entnehmen.	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Allemand 7 (ALLEF7)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann längere Texte im Detail verstehen und dabei Meinungen und Einstellungen erfassen. • Kann in Sachtexten Informationen zu sozialen oder politischen Ereignissen und Hintergründen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann Informationen und Argumente in einem Text aufgreifen, gegeneinander abwägen sowie inhaltlich kohärent darstellen. • Kann chronologisch über Ereignisse und Erlebnisse in der Vergangenheit berichten, indem er/sie unterschiedliche Konnektoren gebraucht und die Zeitenfolge beachtet. • Kann genaue Beschreibungen (z.B. von Gegenständen und Personen) verfassen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Beratungsgespräch höflich reagieren und grundlegende Dienstleistungen und Informationen erhalten. • Kann in einer Diskussion oder einem Streitgespräch Vorschläge machen, sie/es zum Abschluss bringen sowie angemessen auf Äußerungen anderer eingehen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann Interviews, Dienstleistungs- oder Streitgespräche über komplexe Themen verstehen, auch wenn Einzelheiten unklar bleiben.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Allemand 8 (ALLEF8)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes viele Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann einfache literarische Ganzschriften global verstehen, die im Wesentlichen auf dem Grundwortschatz basieren.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann sich dank eines ausreichend großen Repertoires an Wörtern und Wendungen und manchmal mit Hilfe von Umschreibungen über die meisten Themen des eigenen Alltagslebens schriftlich austauschen. • Kann in seinen/ihren schriftlichen Mitteilungen verschiedene Absichten realisieren, indem er/sie die dafür gebräuchlichsten Redemittel, Höflichkeitsfloskeln und ein neutrales Register benutzt. • Kann seine Meinung zu einfachen aktuellen bzw. literarischen Texten äußern.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in vorhersehbaren vertrauten Situationen sein/ihr fremdsprachliches Wissen so anwenden, dass er/sie trotz deutlicher Einflüsse der Muttersprache im Bereich der Grammatik und der Lexik ausreichend gut zu verstehen ist. Macht zwar Fehler, kann sie aber teilweise selbst korrigieren. • Kann sich in Gesprächen ausreichend genau zu verschiedenen Themen äußern, wobei es zu falscher Wortwahl oder zu Verwechslungen kommen kann, die jedoch die Kommunikation nicht wesentlich behindern. • Kann sich in ein Gespräch über ein vertrautes Thema einbringen und mit einer angemessenen Wendung das Wort ergreifen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann in einfachen Erzählungen dem Handlungsablauf folgen.	

20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question et l'annonce du plan ; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve¬loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	- Commencer/clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis.	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension, - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production. 3) Analyse de texte: - Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - l'élève rédige un texte fluide et cohérent ; - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées. 3) Analyse de texte : La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses claires et structurées correspondant aux questions, - il emploie ses propres mots sans recopier le texte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items.

10 % (6 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés ; - il ne lit pas un texte rédigé ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet ; - il s'exprime de façon compréhensible dans un français correct.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1 (LUXCM1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LUXCM1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	- Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2 (LUXCM2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LUXCM2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'e´le`ve est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 l LTMA (LUXCM3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 l LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LUXCM3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités**	- L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une mani re adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'a ec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA (LUXCM4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**LUXCM4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …)…	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TEXTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**COMGE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. - Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. - Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**BASOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communiquer dans des situations d'achat et de vente (COMAV)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) correspondent aux normes nationales. - La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux complexes.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux sont connues et appliquées. Les instructions données sont analysées et mises en oeuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, dans des situations données, les moyens de communication électroniques usuels.**	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont connues (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Les modalités de la communication électronique sont connues et appliquées. - Les instructions sont analysées et mises en oeuvre. - L'outil de correction est utilisé.	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont appliquées (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Le message est complet et correspond aux modalités de la communication électronique. Le message est conforme aux instructions reçues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les opérations courantes et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les bilans (initial et final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- Les immobilisations corporelles (amortissables et non amortissables) peuvent être différenciées. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- Les différenciations des immobilisations corporelles sont exactes. - L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. - Les écritures relatives à la cession des immobilisations corporelles sont correctement comptabilisées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les provisions pour risques et charges.**	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est connue. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est correcte. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les stocks.**	- Les stocks peuvent être différenciés et leur variation calculée. - La marge commerciale est calculée. - La provision pour stocks est déterminée et enregistrée. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les différents calculs sont effectués.	- La différenciation et le calcul des stocks sont exacts. - L'annulation et l'enregistrement du stock initial/final sont corrects. - La marge commerciale est correcte. - Les calculs, l'annulation et l'enregistrement de la provision pour dépréciation sont corrects. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations journalières et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gérer les documents d'approvisionnement et de vente (GESAV)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Gérer les documents d'approvisionnement et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESAV**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les calculs de base.**	- Les opérations arithmétiques de base sont effectuées. - À partir du prix d'achat brut, le prix de vente brut est calculé. - Les taux en relation avec la gestion sont calculés.	- Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection, les montants sont calculés et l'offre à retenir est choisie et argumentée. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les inscriptions et les calculs dans le tableau de comparaison des offres sont corrects et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait. .
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété. - Les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier des clients est complété. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier des factures est complet et correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COINF1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente (COMRE)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus perturbés d'achat et de vente.**	- Les spécificités relatives aux cas commerciaux perturbés sont connues. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - Les mots de liaison sont connus et utilisés. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les cas commerciaux perturbés sont identifiés de manière pertinente. - Les phrases-types et la disposition de lettres utilisées sont adaptées à la situation. - Le style est fluide. - La lettre est correctement structurée. - Le travail remis est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux élaborés.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux élaborés (documents longs, publipostage complexe, énumérations hiérarchisées) sont connues et appliquées. - Les instructions données sont analysées et mises en œuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler, de manière autonome, l'exactitude des travaux réalisés.**	- L'élève contrôle les résultats de son travail avant remise. - Les erreurs sont détectées et, les cas échéant, redressées.	- Le travail réalisé est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des cas perturbés d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes et adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - S'initier aux bases juridiques (BAJUR)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**S'initier aux bases juridiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAJUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques.**	La notion de droit et son utilité sont connues. L'élève identifie les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les différentes règles du droit national et international sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois de même que les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de différencier les organisations judiciaires, ainsi que les acteurs de la justice.**	Les organisations judiciaires sont connues. Les acteurs de la justice sont connus.	Les organisations judiciaires et leurs attributions sont correctes. Le rôle des différents acteurs est expliqué et ils sont identifiés dans des cas concrets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est correctement attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats et d'expliquer les composantes, les droits et obligations des contrats de vente.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un sujet en relation avec le module**	La présentation est structurée et disponible. Les termes techniques sont utilisés.	La présentation correspond aux instructions données. La terminologie utilisée est adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage (ENAP1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ENAP1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: 1 Professeur en Sciences économiques et 1 Professeur d'enseignement technique / Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les activités de l'entreprise d'apprentissage, les différents services, les tâches des services, ainsi que les conditions générales des ventes.**	Les activités, les produits et les services de l'entreprise d'apprentissage sont connus. Les services de l'entreprise d'apprentissage • Administration et ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes et Marketing • Comptabilité • … et leurs tâches sont identifiés. Les clients, les fournisseurs, les banques, les conditions générales des ventes (CGV), …. sont identifiés.	Les activités, produits et services sont correctement énumérés et expliqués. L'attribution des tâches aux services respectifs est correcte. Les informations sur les partenaires de l'entreprise sont recherchées et les conditions générales sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable, dans le contexte de cas pratiques, de compléter et d'appliquer des schémas de déroulement, tout en utilisant les logiciels de manière appropriée et dans des délais impartis.**	Les tâches et les étapes des schémas de déroulement sont comprises. Les tâches sont effectuées selon les schémas de déroulements et ceci dans les délais impartis. Les logiciels sont utilisés pour l'élaboration de fichiers / documents et manipulés de manière professionnelle.	Les tâches et les étapes sont correctement énumérées et expliquées. Les schémas de déroulement sont correctement et méthodiquement utilisés et les documents sont mis à jour dans les délais demandés. Les logiciels utilisés sont adéquats, leur manipulation est appropriée et des formules sont appliquées pour les tableurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de mettre à jour son dossier individuel de manière autonome, sur base d'un plan de classement et ceci dans les délais impartis.**	Le dossier est régulièrement mis à jour. Le plan de classement est utilisé et la structure du dossier (plan de classement) est connue.	Le dossier est disponible, complet et actualisé dans les délais demandés. Le plan de classement est disponible et les documents sont rangés soigneusement et de manière autonome d'après le plan de classement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les conseils de correction obtenus par l'enseignant et d'effectuer un contrôle avant la remise des documents.**	Les consignes sont comprises et exécutées. Le travail est réalisé.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail est soigné et vérifié avant la remise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MICDL**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Présentation » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur la présentation sont connus et appliqués (PowerPoint).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Approfondir les bases de la comptabilité informatisée (COINF2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la trésorerie.**	Les écritures de la trésorerie sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les salaires.**	Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice d'ensemble simple.**	Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle interne, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA interne sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial (ADPRI)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADPRI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand /anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand / anglais sont appliquées.	Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série complexes (publipostage conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages,…) dans le logiciel adapté sont connues.	Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues.	Les documents sont disponibles et corrects : document principal avec les codes champs et réalisations concrètes demandées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	Les contextes des situations d'ordre administratif et privé sont identifiés. Les phrases-types correspondant aux différentes situations sont appliquées. Le courrier rédigé est structuré et présenté sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les phrases types appliquées et les formulations sont appropriées. Le courrier rédigé est structuré et le contenu est cohérent. Le courrier est établi avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines (RESHU1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESHU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les différentes formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • Main-d'œuvre et administration de l'emploi : déclaration de place vacante, carte d'assignation, contrôle médical, … • Immatriculation et affiliation : déclarations d'exploitation, d'entrée, … • Collecte de documents spécifiques : certificat de résidence, fiche de retenue d'impôt, casier judiciaire… • Contrat de travail.	Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. Les documents spécifiques et les formulaires, ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments de différents types de contrats de travail et de les compléter.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants • contrat d'apprentissage • contrat de stage	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations.**	Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, index, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les formules sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP2)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les différents services et tâches de l'entreprise d'entraînement déjà identifiés et attribués (ENAP1).**	Les services • Administration • Ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes • Comptabilité • Achats salariés • … de l'entreprise d'entraînement sont mis en place et les tâches y afférentes clarifiées. Les fichiers/documents nécessaires sont préparés.	Les fonctions commerciales et administratives de l'entreprise d'entraînement sont en adéquation avec les objectifs. Les schémas de déroulement des activités/tâches (cahier des procédures/ processus) sont clairement reproduits/optimisés. Le plan de classement et d'archivage des données est élaboré et consolidé. Les fichiers/documents sont correctement mis à jour.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer le volet administratif du personnel de l'entreprise d'entraînement et d'établir les décomptes salariaux et patronaux.**	Le fichier du personnel est répertorié sur base des données recueillies (fiches d'identité). Les contrats de travail et leurs composantes sont établis conformément aux modalités en vigueur. Le relevé individuel des présences est complété. Les affiliations au Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) sont effectuées sur base des formalités requises. Les données de base (salaire mensuel, index, classe d'impôt, …), ainsi que les cotisations (nature, taux, parts patronale/ salariale, plafond) sont recherchées. Les fiches individuelles de salaire sont remplies par chaque élève. Les décomptes salariaux et patronaux sont établis et déclarés, conformément aux modalités et délais légaux prescrits.	Le fichier du personnel est disponible, correct et à jour. Les contrats de travail sont conformes aux dispositions légales en vigueur. Le relevé des présences est disponible et correct. Les déclarations d'entrée sont exactes et envoyées au CCSS dans les délais prescrits. Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les fiches individuelles de salaire sont complètes et correctes. Les décomptes mensuels de salaires sont exacts et détaillés. Les modalités légales et les délais prescrits sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir la stratégie commerciale et le « plan de marchéage », de planifier et de mettre en œuvre la participation à la foire des entreprises d'entraînement.**	La stratégie commerciale est clairement élaborée. Le « plan de marchéage » (produit, prix, communication, distribution) est concrètement analysé. Les informations nécessaires pour la participation à la foire sont recherchées. Les grandes étapes du projet foire sont identifiées et la méthodologie est répertoriée. Le contenu de la présentation de l'entreprise d'entraînement, ainsi que les produits et les conditions générales de vente (CGV), sont déterminés et le dossier foire est préparé.	La stratégie commerciale et le « plan de marchéage » sont documentés, disponibles et cohérents. Les informations de base nécessaires sont disponibles. Les étapes du projet sont définies et le plan du projet est rapporté dans un ordre logique. La commercialisation du produit retenu est lancée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier aux sciences économiques et politiques (SCIEP1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**S'initier aux sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les principales étapes de définition de la stratégie mercatique.**	L´analyse « SWOT » est connue. La notion de marché est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. La démarche stratégique est connue et expliquée sur base d'exemples concrets.	L'analyse interne des forces et faiblesses est correcte. L´analyse externe des menaces et des opportunités est correcte. L´analyse de l'offre est correcte. L´analyse de la demande est correcte et les acteurs sont identifiés. La segmentation du marché est correctement expliquée. Le ciblage est correctement identifié. Le positionnement du produit est correctement identifié.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d´évaluer les instruments de la politique de vente, ainsi que de commenter ou d'évaluer le marketing-mix.**	-Sur base d'exemples concrets, les instruments de la politique de vente, à savoir : • La politique du produit • La politique de prix • La politique de communication • La politique de distribution sont connus et expliqués.	- Les différentes catégories de produits sont correctement identifiées. - Les caractéristiques, les différentes phases et stratégies appliquées sont correctement identifiées. - L'avantage comparatif du produit par rapport aux concurrents est correctement identifié. - Les caractéristiques d´une gamme sont correctement attribuées. - Les différentes stratégies de prix sont correctement identifiées. - Les cinq modes de communication et la stratégie « push » et « pull » sont correctement identifiés. - Les distinctions des canaux de distribution et des types de couverture sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser de manière fondée et cohérente un produit précis en utilisant la terminologie et un logiciel adéquats.**	L'analyse est marquée par un raisonnement clair, structuré et cohérent. La terminologie adéquate est appliquée. Les résultats sont présentés.	L´analyse d´un produit précis est correcte. La terminologie est cohérente. La présentation des résultats est adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des systèmes d'économie et d'illustrer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Les caractéristiques des différents systèmes d'économie sont connues. Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Les explications des différents systèmes d'économie sont compréhensibles. Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont cités et leurs caractéristiques succinctement présentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Français commercial 1 (FRACO1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Français commercial 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): -Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 pts): Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. Énumérer les tâches effectuées. Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage: Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. Les tâches sont décrites correctement. Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. Décrire son projet personnel et professionnel. Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée (COINF3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les documents de facturation étrangère et les paiements y relatifs, ainsi que d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les factures et les notes de crédit intra- et extra-communautaires sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les opérations de trésorerie sont saisies, avec recours au lettrage. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple.**	La société et les comptes sont créés. Tous les documents sont enregistrés. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle générale, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA intra- et extra-communautaire sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1 (ADMIN1)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, des lettres commerciales liées aux processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (français, allemand, anglais) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des conversations professionnelles dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, dans des processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux sont connus. Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale dans les langues commerciales du pays (D/F/L/E) sont connues et appliquées. Les expressions standardisées (D/F/L/E) dans le contexte d'un entretien commercial de l'achat et de la vente sont connues. La structure de l'entretien est planifiée par écrit. Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées.	Le cas commercial est correctement identifié. L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. La terminologie et la phraséologie adéquates sont appliquées. L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, sur instructions, des activités complexes.**	Les instructions sont analysées et les tâches sont définies. Les paramètres fixes et variables sont identifiés. Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés.	Le planning élaboré est conforme aux instructions. L'identification des données fixes et variables est correcte. Les priorités et les contraintes sont respectées. La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler ses productions et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines (RESHU2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESHU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les modalités relatives aux incapacités de travail du salarié pour des raisons de maladie, d'accident du travail et d'accident de trajet.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie sont connues. Les obligations et formalités légales en cas d'accident de travail ou de trajet sont connues. Les organismes compétents sont identifiés.	Les informations sont disponibles. Les dispositions légales en vigueur et les modalités sont appliquées et respectées. Le relevé et les coordonnées des organismes compétents sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de licenciement/résiliation d'un contrat de travail, ainsi que d'établir les documents y relatifs.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectifs. Le processus de licenciement/résiliation d'un contrat de travail est décrit. Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de licenciement/ résiliation d'un contrat sont complétés : • Convocation à l'entretien préalable au licenciement. • Lettre de licenciement. • Décompte final des salaires : indemnités de préavis/départ. • Reçu pour solde de tout compte. • Certificat de travail. • Clause de non-concurrence. • Priorité de réembauchage. • Déclaration de sortie. • Fiche de retenue d'impôt.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués. Les explications relatives au processus de licenciement/résiliation sont logiques. La rédaction des différents documents et formulaires inhérents aux processus de licenciement/résiliation est cohérente et complète. La terminologie adéquate est appliquée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés et les jours fériés, ainsi que de les affecter aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, ainsi que les modèles de fiches/demandes de congés et les justificatifs nécessaires, sont répertoriés et adaptés à la situation visée. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP3)

Formation

Code:	**CMF** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'optimiser et de gérer les procédures liées aux services de l'administration et des ressources humaines et/ou aux services de comptabilité et de trésorerie.**	Les principales procédures relatives à la gestion : • du courrier entrant/sortant, • de la correspondance interne/ externe, • du classement et de l'archivage, • de l'accueil téléphonique, • des ressources humaines, • des travaux administratifs généraux, • … sont répertoriées. et/ou Toutes les opérations comptables sont connues et saisies. Les calculs sont réalisés et les comptes recherchés. Le bilan comptable et le compte «Profits et Pertes » sont produits et expliqués.	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler toutes les tâches relatives aux processus d'achat et de gestion des stocks et/ou aux processus de vente.**	Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Demande d'offre, comparaison de prix… • Etablissement et suivi des commandes. • Réception de marchandises et fournitures/Réconciliation avec la commande. • Gestion des stocks. • Gestion des délais. • Calcul du prix d'achat et de vente. • …. et/ou Les principales tâches relatives aux processus de vente sont identifiées : • Développement catalogue produits/service (marketing). • Contact client. • Gestion et suivi de commande. • Confirmation de commande. • Livraison. • Facturation. • Cas particuliers. • …	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et d'interpréter toutes sortes de déclarations et statistiques liées aux différents services (achats, stocks, ventes, ressources humaines, comptabilité, …) et il est capable d'utiliser les logiciels de manière appropriée dans la gestion courante des activités et dans l'élaboration de statistiques.**	Les formulaires officiels de déclarations sont recherchés. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont identifiées et recherchées. Les déclarations et statistiques sont produites et expliquées à travers un logiciel approprié.	Les formulaires officiels de déclarations sont disponibles. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont disponibles. Les déclarations et statistiques sont établies de manière correcte et complète. Les explications sont compréhensibles et cohérentes. Les logiciels sont utilisés de manière correcte et consciencieuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Approfondir les bases des sciences économiques et politiques (SCIEP2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Approfondir les bases des sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de l'emploi luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché du travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de l'emploi au Luxembourg sont expliquées. La composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômages et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les explications des effets sociaux et des mesures étatiques sont correctement développés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes et fonctions.**	La notion de monnaie, ses formes et fonctions sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions correctement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la demande et l'offre de monnaie.**	Les composantes du marché de la monnaie sont connues. La création de monnaie scripturale est déterminée et calculée.	Le marché de la monnaie est défini, l'offre et la demande sont retracées. La création de monnaie scripturale est correctement retracée et les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Français commercial 2 (FRACO2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Français commercial 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Résumé - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques.	Résumé La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer la comptabilité informatisée complexe (COINF4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Appliquer la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple complet.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète. Le lettrage est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations d'inventaire simples et de réaliser les calculs nécessaires**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la cession d'immobilisations corporelles amortissables et non amortissables, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les provisions pour dépréciation des stocks, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les créances douteuses, et d'établir le tableau des créances douteuses.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Le tableau des créances douteuses est établi. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. Le tableau des créances douteuses est correct. L'impression des documents demandés est complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière (GEFIN1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GEFIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le bilan fonctionnel, de calculer les ratios y relatifs et de déterminer le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement et la trésorerie nette.**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le bilan fonctionnel est établi. Les ratios sont calculés.	Les explications relatives à l'investissement sont compréhensibles. Les explications concernant les sources de financement sont cohérentes. Les explications concernant les besoins financiers sont adéquates
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la situation financière sur base du bilan.**	L'analyse est effectuée sur base du bilan fonctionnel, du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement, de la trésorerie nette et des ratios. La situation financière est déterminée et des solutions proposées.	L'analyse de la situation financière est correcte. Les résultats de l'analyse de la situation financière sont disponibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion et de calculer les ratios en relation avec le compte annuel « Profits et Pertes ».**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est établi. Les ratios sont calculés.	Les groupements sont corrects. Les calculs sont exacts. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est correctement structuré. Les calculs des ratios sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Les graphiques sont établis. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. Les graphiques sont disponibles. Le seuil de rentabilité, déterminé arithmétiquement et graphiquement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Se perfectionner en sciences économiques et politiques (SCIEP3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Se perfectionner en sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SCIEP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation, ainsi que les composantes de l'inflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de production et d'utiliser la notion de valeur ajoutée comme base de calcul du PIB.**	Les caractéristiques de la production sont identifiées. La valeur ajoutée (VA) est définie. Sur base d'exemples concrets, le calcul de la VA est fait et son partage est déterminé. Le PIB est défini, calculé et son utilité connue. La distinction entre le PIB nominal et le PIB réel est identifiée.	Les particularités de la production sont correctement exposées. La notion de valeur ajoutée est correctement expliquée. Le calcul et le partage de la VA sont exacts. Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. Le calcul du PIB est exact et son interprétation cohérente. La différence entre le PIB nominal et le PIB réel est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer la notion de la conjoncture, ainsi que son impact sur l'activité économique.**	La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation du marché sont reconnus.	La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation du marché sont clairement développés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus.	Les composantes de la politique monétaire sont expliquées et retracées. La politique budgétaire est expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FORCM1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCM1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités principales de l'entreprise-formatrice dans ses grandes lignes.**	Les principales activités, ainsi que les produits/services, de l'entreprise-formatrice sont répertoriées.	Les principales activités, ainsi que les produits/services, sont correctement décrits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les données de son contrat d'apprentissage et, sur base des conditions légales et contractuelles, de déterminer ses droits et obligations, ainsi que ceux de son employeur**	Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées. Les droits et obligations de l'apprenti sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'employeur sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'apprenti sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'employeur sont clairement formulés.	Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée. Les droits et obligations de l'apprenti sont correctement expliqués. Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont déterminées: - consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité…), - préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir…), - utilisation appropriée des formules de politesse, - ….	Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. Les règles de communication (langage, courtoisie…) sont appliquées. Les consignes internes en vigueur sont respectées. Les annuaires téléphoniques sont disponibles. Les informations saisies (à saisir) / fournies (à fournir) sont compréhensibles et exactes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir de manière professionnelle tout visiteur.**	Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : - saluer le visiteur à l'arrivée, - interpréter correctement la demande du visiteur, - repérer l'interlocuteur/la personne de contact, - renseigner le visiteur ou le faire patienter, - orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, - saluer le visiteur au départ.	L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents, ainsi que de mettre à jour des bases de données, dans le respect des directives en vigueur.**	Les systèmes de classement de documents (supports papier et voie électronique…) en vigueur sont connus et utilisés. Les documents courants / confidentiels (supports papier et voie électronique) sont classés et archivés selon les exigences spécifiques de l'entreprise. Les bases de données sont régulièrement vérifiées et adaptées.	Les systèmes de classement en vigueur sont correctement appliqués. Le classement et l'archivage des documents (supports papier et voie électronique…) sont cohérents et les exigences et directives en vigueur sont respectées. Les bases de données sont actualisées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses activités au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. L'affectation de l'apprenti dans l'organigramme est précisée. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont documentées dans le carnet d'apprentissage. Les documents de travail sont collectés.	Le carnet d'apprentissage est disponible. L'affectation de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement intégrées dans le carnet d'apprentissage.. Les rapports et documents de travail sont disponibles et inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de coopérer activement au sein d'une équipe de travail.**	Les tâches à exécuter sont discutées en équipe. Le travail est planifié d'un commun accord.	La discussion relative aux tâches à exécuter est faite de manière constructive. Le plan de travail est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations et de travailler dans le respect du secret professionnel.**	La discrétion est appliquée au quotidien. Les règles de confidentialité et du secret professionnel sont connues et mises en œuvre.	La discrétion est garantie en toutes circonstances. La confidentialité et le secret professionnel sont strictement respectés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la tenue vestimentaire en vigueur dans l'entreprise.**	Les obligations vestimentaires sont connues.	Les obligations vestimentaires sont appliquées et respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter autrui avec égards et estime, afin de ne pas lui porter atteinte ou préjudice.**	Les règles de tolérances et de vie en société sont identifiées.	Les règles de tolérances et de sociabilité sont appliquées au quotidien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maîtriser la comptabilité informatisée complexe (COINF5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Maîtriser la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations courantes.**	Les opérations sont saisies. Les calculs nécessaires sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont imprimés. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements.	Les opérations enregistrées sont correctes. Les calculs et annotations sont corrects. L'impression est complète. Le lettrage est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations d'inventaire.**	Les opérations sont saisies. Les calculs nécessaires sont réalisés et annotés. Les tableaux sont établis. Les documents demandés sont imprimés.	Les opérations enregistrées sont correctes. Les calculs et annotations sont corrects. Les tableaux sont corrects. L'impression est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents officiels.**	Les calculs nécessaires sont réalisés, compris et annotés.	Les explications sont correctes et compréhensibles. Les calculs sont annotés et détaillés par étapes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière (GEFIN2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GEFIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le bilan fonctionnel.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le compte de résultat.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble sur le seuil de rentabilité et ses graphiques.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Appliquer les sciences économiques et politiques (SCIEP4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Appliquer les sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SCIEP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter oralement les réponses sur les textes d'actualités.**	La présentation est réalisée.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions économiques supplémentaires en relation avec le module SCIEP3.**	Les réponses sont présentées.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions d'ordre général.**	Les réponses sont présentées.	Les questions sont convenablement présentées et leur contenu est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FORCM2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de prendre des notes, de reproduire fidèlement les messages émis, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions et les messages émis sont notés. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : - mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, des comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante, - saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle, - …	Les informations notées sont lisibles, correctes et compréhensibles. Les techniques de prises de note sont appliquées. Les documents et messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien de façon autonome en tenant compte des tâches journalières et délais, à partir d'instructions précises, de fixer des priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont répertoriées. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés et autres, sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches…) sont mis en oeuvre. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement et de manière autonome.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est correctement planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale. Le degré d'autonomie défini est adapté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer le courrier entrant et sortant, par voie postale, par fax ou par voie électronique, dans le respect des directives en vigueur.**	Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur de l'entreprise. Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. Le courrier électronique et les fax sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur de l'entreprise.	Le traitement du courrier entrant est fait de manière appropriée. Le traitement du courrier sortant est correct. Le courrier électronique et les fax sont traités de façon adéquate. Toutes les directives en vigueur sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans divers domaines, ainsi que de décrire succinctement leurs rôles et attributions.**	Les autorités compétentes dans les divers domaines d'activités (administratif, financier, ressources humaines …) sont recherchées. Leurs rôles et attributions sont répertoriés et peuvent être énoncés	Le relevé des autorités compétentes pour chaque domaine d'activité est disponible. Le choix de l'autorité compétente est cohérent. La description succincte de leurs rôles et attributions est correcte.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : - presse/journaux quotidiens - internet - littérature spécialisée (législation) - médias (radio, télévision…). - … Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. Le choix des sources d'informations est judicieux. Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apL'apprenti est capable de mettre à jour et de finaliser son carnet d'apprentissage, ainsi que de le soumettre pour signature à son employeur/tuteur.**	Les rapports sont rédigés. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés. Les documents à annexer sont collectés. Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur/tuteur.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur/tuteur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail, de mettre en oeuvre les recommandations développées et d'actualiser les données nécessaires à la poursuite de ses activités.**	Les résultats des travaux effectués sont régulièrement soumis au supérieur hiérarchique. La méthode de travail et les résultats sont expliqués. Les recommandations sont acceptées et prises en considération dans la poursuite du travail.	Les résultats sont disponibles. Les explications relatives à la méthode de travail et aux résultats sont compréhensibles et cohérentes. Les recommandations sont implémentées et les données actualisées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer, oralement et par écrit, de façon appropriée, claire et pertinente, dans les langues usuelles de l'entreprise**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont appropriées et compréhensibles. Clarté, pertinence et précision sont observables.	Toutes communications écrites et orales sont assorties de phrases complètes. La communication avec autrui est fluide et cohérente. Le langage utilisé est approprié.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir de manière appropriée et d'afficher un comportement professionnel vis-à-vis de tout interlocuteur et en toutes circonstances**	Les règles de civilité, de courtoisie et de politesse sont connues.	Le comportement est poli et prévenant. L'attitude est avenante et constructive.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les instructions, les procédures et les lignes directrices définies par l'entreprise, ainsi que les réglementations en vigueur.**	Les instructions, les procédures et les lignes directrices sont connues. Les réglementations en vigueur sont appliquées.	Les instructions, les procédures et les lignes directrices définies sont respectées. Les réglementations en vigueur sont strictement respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion comptable et financière.**	- L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche, faire des choix parmi des alternatives et mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration et de la gestion.**	- L'apprenant recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenant identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenant fait des choix en tenant compte de la mission. - L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté. - Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenant compare son travail à la planification. - L'apprenant recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenant justifie les éléments présentés lors de la partie pratique et les redresse en cas d'erreurs. - L'apprenant répond aux questions et justifie ses réponses. - L'apprenant utilise la langue véhiculaire et la terminologie économique requise.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Les justifications sont pertinentes. - La terminologie économique adéquate est utilisée. - Les réponses et les justifications sont cohérentes et pertinentes. - La langue véhiculaire est utilisée convenablement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhensio de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMF - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLED1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann z.B. E-Mails, Einladungen, Beschreibungen, Reklamationen und Notizen überwiegend korrekt und textsortengerecht schreiben. • Kann dank eines ausreichend großen Repertoires an Wörtern und Wendungen überwiegend korrekt über die meisten Themen des Alltagslebens schreiben, wobei Einflüsse der Muttersprache in Grammatik, Syntax und Lexik noch vorkommen. • Kann zu einem vorgegebenen Text aus dem Bereich „Leben im Alltag“ überwiegend korrekt Fragen beantworten und persönlich Stellung nehmen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann (ohne Vorbereitung) eigene Meinungen zu einem vertrauten Thema formulieren, sie mit einfachen sprachlichen Mitteln begründen und unkomplizierte Nachfragen dazu beantworten. • Kann gängige Texte zum Thema „Leben im Alltag“ trotz Interferenzen mit seiner Muttersprache verständlich und flüssig vorlesen. • Kann Informationen zu einem Thema aus dem Bereich „Leben im Alltag“ mit einfachen sprachlichen Mitteln darstellen und unkomplizierte Nachfragen dazu beantworten. • Kann ¿ießend und verständlich die meisten Situationen bewältigen, die sich im Alltag und in der Freizeit ergeben.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Hörtexte (z.B. Lieder, Geschichten und Hörszenen) zum Thema „Leben im Alltag“ weitgehend verstehen und wesentliche Inhalte wiedergeben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Texte zum Thema „Leben im Alltag“ verstehen. • Kann auch in längeren Texten die Hauptaussagen verstehen, wenn es um vertraute Bereiche geht.	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLED2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann zu einem vorgegebenen Text aus dem Bereich „Gefühle“ einigermaßen korrekt Fragen beantworten und persönlich Stellung nehmen. • Kann persönliche Mitteilungen (z.B. kurze Briefe, E-Mails, Blogs, Tagebucheintrag usw.) verfassen, um seine eigenen Gefühle zum Ausdruck zu bringen, sich zu bedanken, sich zu entschuldigen, sich zu verabreden. • Kann vorgegebene Texte erweitern, vervollständigen, abwandeln. • Kann eine Personenbeschreibung verfassen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann Gefühle (wie Liebe, Hass, Enttäuschung, Überraschung, Freude, Trauer, Verärgerung, Interesse und Gleichgültigkeit) ausdrücken und auf entsprechende Gefühlsäußerungen reagieren. • Kann (ohne Vorbereitung) eigene Erlebnisse und Erfahrungen beschreiben. • Kann in einem Streitgespräch eigene Gefühle beschreiben, die Gefühle des anderen verstehen und Kompromisse ¿nden. • Kann in einem Streitgespräch verständlich seine eigene Meinung formulieren, auf Gegenargumente reagieren, Vorschläge machen und Kompromisse ¿nden. • Kann Aussprache- und Intonationsmuster weitgehend korrekt verwenden, wenn auch mit leichter Akzentfärbung.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Hörtexte (Lieder, Geschichten und Hörszenen) zum Thema „Gefühle“ weitgehend verstehen und wesentliche Inhalte wiedergeben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes nicht zu schwere Texte zum Thema „Gefühle“ verstehen und auswerten. • Kann Informationen aus jugendgemäßen Nachschlagewerken entnehmen und Informationen aus unterschiedlichen Quellen auswerten (z.B. Zeitung, Internet, Lexikon).	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLED3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfache Mittel zur Textstrukturierung einsetzen. • Kann die Merkmale formaler Schreiben anwenden. • Kann von Artikeln und Beiträgen zum Thema eine Zusammenfassung schreiben. • Kann eigene Ansichten, Pläne oder Handlungen darstellen und erklären.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich nach einiger Vorbereitung relativ ¿ießend und verständlich zum Thema ausdrücken. • Kann längere Textpassagen sinngestaltend laut lesen. • Kann Aussprache- und Intonationsmuster einigermaßen korrekt verwenden, wenngleich eine muttersprachliche Markierung nicht ausgeschlossen werden kann. • Kann einfache Mittel zur Gesprächsstrukturierung verwenden. • Kann in logischer Abfolge Erlebnisse und Erfahrungen wiedergeben.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann bei nicht zu langen Gesprächen den Hauptaussagen folgen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann informative, argumentative und appellative Texte zum Thema verstehen und wichtige Informationen entnehmen. • Kann Informationen aus Nachschlagewerken entnehmen und auswerten.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann die elementaren Regeln der Orthographie und Grammatik so anwenden, dass es kaum zu Missverständnissen kommt.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLED4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann grundlegende Diskursfunktionen realisieren: erzählen, berichten, beschreiben, erklären, Stellung nehmen, begründen. • Kann Handlungen von ¿ktiven Texten, Inhalte von Filmausschnitten und/oder Hörbüchern wiedergeben.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich unvorbereitet relativ ¿ießend und verständlich zum Thema ausdrücken. • Kann seine Äußerungen sinngemäß mit Konnektoren verbinden. • Kann Geschichten erzählen und in logischer Abfolge von Erlebnissen und über Erfahrungen berichten. • Kann längere Textpassagen sinngestaltend vortragen, wenngleich eine muttersprachliche Markierung nicht ausgeschlossen werden kann. • Kann rhetorische Strategien benutzen (Hö¿ichkeitsform, Rückfragen, Umformulierung, …).	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann bei längeren Gesprächen den Hauptaussagen folgen. • Kann detailliertes, selektives und globales Hören voneinander unterscheiden.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann detailliertes, selektives und globales Lesen voneinander unterscheiden. • Kann informative, argumentative, appellative Texte sowie längere, etwas komplexere Sachtexte zum Thema verstehen. • Kann unter Anleitung eine dem Sprachniveau angepasste Ganzschrift verstehen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Kann die gängigsten Regeln der Orthographie und Grammatik so anwenden, dass es kaum zu Missverständnissen kommt. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLED5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über eine Vielzahl von Themen aus dem eigenen Fach- und Interessengebiet klare und detaillierte Berichte schreiben. • Kann zu einem Thema die eigene Meinung darstellen und dabei die Argumentation durch Beispiele untermauern. • Kann Schriftwechsel mit Behörden und Dienstleistern im Allgemeinen selbstständig ausführen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann sich soziokulturell angemessen an Gesprächen beteiligen sowie eigene Ansichten darstellen. • Kann Telefongespräche mit deutschen Muttersprachlern führen. • Kann an formellen Diskussionen und Verhandlungen teilnehmen und dabei auf Fragen und Äußerungen eingehen. • Kann in Behörden- und Dienstleistungsgesprächen Informationen (ggf. mit entsprechender Vorbereitung) zu speziellen Themen austauschen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in gesprochenen Texten nicht nur den Informationsgehalt, sondern auch Standpunkt und Einstellung der Sprechenden verstehen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann Berichte und Kommentare verstehen, in denen Zusammenhänge, Meinungen, Standpunkte erörtert werden. • Kann in langen und komplexen allgemeinen Texten rasch Hauptinformationen und viele Detailinformationen ermitteln.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLED6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**SCHREIBEN**	• Kann in einem Kommentar eigene Standpunkte darstellen und dabei die Hauptpunkte hervorheben. • Kann Sachverhalte und Standpunkte schriftlich ausdrücken und sich auf entsprechende Mitteilungen von anderen beziehen. • Kann in Texten zu Themen aus seinem/ihrem Fach- und Interessengebiet eine Argumentation aufbauen und die einzelnen Argumente aufeinander beziehen.	
30 % (18 P)	**SPRECHEN**	• Kann im Fach- und Interessengebiet ein klar gegliedertes Referat halten und dabei auf Fragen der Zuhörer eingehen. • Kann Gedanken und Einstellungen klar ausdrücken und argumentativ unterstützen. • Kann ein Gespräch oder Interview führen, di¿erenzierte Fragen stellen und auf Aussagen anderer reagieren sowie ¿üssig Fragen beantworten. • Kann in informellen Diskussionen überzeugend argumentieren und auf Argumente anderer reagieren.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen auch im Detail verstehen, was zu Themen von allgemeinem Interesse gesagt wird, auch wenn es in der Umgebung störende Geräusche gibt. • Kann während eines Referats Notizen machen, die auch anderen nützen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	ann verschiedenen Fachtexten Informationen, Gedanken und Meinungen entnehmen und diese zusammenführen. • Kann schriftliche Berichte verstehen, in denen komplexe Zusammenhänge und Standpunkte erörtert werden.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Beherrscht die Grammatik und Rechtschreibung soweit, dass es nicht zu Missverständnissen kommt. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Allemand 7 (ALLED7)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann Informationen und Argumente aus verschiedenen Quellen in einem Text aufgreifen, gegeneinander abwägen sowie inhaltlich kohärent darstellen. • Kann einen Überblick über die einer Aufgabenstellung zugrunde liegende Thematik erstellen und in einem eigenständigen Text konkrete Bezüge zur Themenstellung herstellen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann ein komplexes Thema strukturiert vortragen, Informationen sinnvoll erläutern und die Darstellung abrunden. • Kann eine Diskussion oder ein Gespräch leiten, moderieren und zum Abschluss bringen sowie angemessen auf Äußerungen anderer eingehen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann Gespräche und Diskussionen über komplexe Themen verstehen, auch wenn Einzelheiten unklar bleiben.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann komplexe Texte im Detail verstehen und dabei implizit angesprochene Meinungen und Einstellungen erfassen. • Kann in Sachtexten Informationen zum sozialen, historischen oder politischen Hintergrund verstehen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Rechtschreibung so anwenden, dass kaum Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Allemand 8 (ALLED8)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLED8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann zu einem komplexen Thema leserfreundliche, gut strukturierte Texte schreiben. • Kann den Inhalt längerer anspruchsvoller Texte oder einfacher Ganzschriften zusammenfassen. • Kann mit einem relativ umfangreichen Wortschatz längere und detailliertere Texte zu verschiedenen allgemeinen oder aktuellen Themen schreiben und dabei einen bestimmten Standpunkt darlegen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann lange, anspruchsvolle Texte zusammenfassen. Kann ästhetische Aspekte gut strukturiert erläutern, den eigenen Standpunkt dazu darstellen und sinnvoll untermauern.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in Filmen, Reportagen und Talkshows die für die Gesamtbedeutung relevanten konkreten wie abstrakten Inhalte und Zusammenhänge erfassen.	
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann Texte aller Art verstehen, wobei er/sie Schwierigkeiten mit seltener gebrauchten Wendungen hat. • Kann in längeren Texten nicht nur den Informationsgehalt, sondern auch Standpunkte und Einstellungen der Verfasser verstehen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Kann bei relativ guter Beherrschung der Grammatik eine Reihe von Konnektoren und anderen Mitteln der Textverknüpfung anwenden, um seine/ ihre Ausführungen zu einem klaren, zusammenhängenden Text zu verbinden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question et l'annonce du plan ; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve¬loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	- Commencer/clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis.	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension, - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour argumenter et exprimer son avis personnel. 2) Argumentation: - Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production. 3) Analyse de texte: - Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte.	1) Vocabulaire : - Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). 2) Argumentation : La compétence est acquise si - l'élève rédige un texte fluide et cohérent ; - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées. 3) Analyse de texte : La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses claires et structurées correspondant aux questions, - il emploie ses propres mots sans recopier le texte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items.

10 % (6 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés ; - il ne lit pas un texte rédigé ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet ; - il s'exprime de façon compréhensible dans un français correct.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1 (LUXCM1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LUXCM1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	- Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2 (LUXCM2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LUXCM2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'e´le`ve est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'e´le`ve est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 l LTMA (LUXCM3-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 l LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LUXCM3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités**	- L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les erbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une mani re adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'a ec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA (LUXCM4-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 l LTMA**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**LUXCM4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhensio de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …)…	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TEXTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**COMGE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. - Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. - Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**BASOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communiquer dans des situations d'achat et de vente (COMAV)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) correspondent aux normes nationales. - La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des processus d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux complexes.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux sont connues et appliquées. Les instructions données sont analysées et mises en oeuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, dans des situations données, les moyens de communication électroniques usuels.**	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont connues (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Les modalités de la communication électronique sont connues et appliquées. - Les instructions sont analysées et mises en oeuvre. - L'outil de correction est utilisé.	- Les fonctionnalités du logiciel de communication électronique sont appliquées (courriel, agenda, calendrier, carnet d'adresses). - Le message est complet et correspond aux modalités de la communication électronique. Le message est conforme aux instructions reçues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les opérations courantes et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les bilans (initial et final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- Les immobilisations corporelles (amortissables et non amortissables) peuvent être différenciées. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- Les différenciations des immobilisations corporelles sont exactes. - L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. - Les écritures relatives à la cession des immobilisations corporelles sont correctement comptabilisées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les provisions pour risques et charges.**	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est connue. - Les différents calculs sont effectués. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La distinction entre provision pour risques et provision pour charges est correcte. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les stocks.**	- Les stocks peuvent être différenciés et leur variation calculée. - La marge commerciale est calculée. - La provision pour stocks est déterminée et enregistrée. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les différents calculs sont effectués.	- La différenciation et le calcul des stocks sont exacts. - L'annulation et l'enregistrement du stock initial/final sont corrects. - La marge commerciale est correcte. - Les calculs, l'annulation et l'enregistrement de la provision pour dépréciation sont corrects. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations journalières et les opérations d'inventaire sont faites. - Les calculs nécessaires sont faits. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le Grand-livre et dans le Journal. - Les données sont inscrites dans le bilan, ainsi que dans le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	- Les écritures sont correctes. - Les calculs sont exacts. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gérer les documents d'approvisionnement et de vente (GESAV)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 1**

Titre du module:	**Gérer les documents d'approvisionnement et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESAV**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les calculs de base.**	- Les opérations arithmétiques de base sont effectuées. - À partir du prix d'achat brut, le prix de vente brut est calculé. - Les taux en relation avec la gestion sont calculés.	- Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection, les montants sont calculés et l'offre à retenir est choisie et argumentée. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les inscriptions et les calculs dans le tableau de comparaison des offres sont corrects et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait. .
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété. - Les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier des clients est complété. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier des factures est complet et correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COINF1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente (COMRE)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Communiquer dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans les langues commerciales du pays dans des processus perturbés d'achat et de vente.**	- Les spécificités relatives aux cas commerciaux perturbés sont connues. - Les phrases-types et la disposition de lettres (français, allemand) sont connues et appliquées. - Les mots de liaison sont connus et utilisés. - La structure (plan) d'une lettre commerciale est connue et mise en œuvre.	- Les cas commerciaux perturbés sont identifiés de manière pertinente. - Les phrases-types et la disposition de lettres utilisées sont adaptées à la situation. - Le style est fluide. - La lettre est correctement structurée. - Le travail remis est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents administratifs et commerciaux élaborés.**	- Les règles de disposition des documents administratifs et commerciaux élaborés (documents longs, publipostage complexe, énumérations hiérarchisées) sont connues et appliquées. - Les instructions données sont analysées et mises en œuvre.	- La présentation est soignée et correspond aux normes nationales. - Le travail est conforme aux instructions reçues. - Le contenu est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler, de manière autonome, l'exactitude des travaux réalisés.**	- L'élève contrôle les résultats de son travail avant remise. - Les erreurs sont détectées et, les cas échéant, redressées.	- Le travail réalisé est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de façon appropriée dans les langues commerciales du pays dans des cas perturbés d'achat et de vente.**	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont connus et appliqués. - Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale en luxembourgeois, français, allemand sont connues et appliquées. - La structure de l'entretien est planifiée par écrit.	- Les différents cas commerciaux (retard de livraison, réclamations, rappels de paiement) sont correctement identifiés. - L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. - L'entretien est structuré. - Les informations transmises sont complètes et adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - S'initier aux bases juridiques (BAJUR)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**S'initier aux bases juridiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAJUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques.**	La notion de droit et son utilité sont connues. L'élève identifie les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les différentes règles du droit national et international sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois de même que les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de différencier les organisations judiciaires, ainsi que les acteurs de la justice.**	Les organisations judiciaires sont connues. Les acteurs de la justice sont connus.	Les organisations judiciaires et leurs attributions sont correctes. Le rôle des différents acteurs est expliqué et ils sont identifiés dans des cas concrets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est correctement attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats et d'expliquer les composantes, les droits et obligations des contrats de vente.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un sujet en relation avec le module**	La présentation est structurée et disponible. Les termes techniques sont utilisés.	La présentation correspond aux instructions données. La terminologie utilisée est adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage (ENAP1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique l'acquis de l'approvisionnement et de la vente dans le cadre d'une entreprise d'apprentissage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ENAP1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: 1 Professeur en Sciences économiques et 1 Professeur d'enseignement technique / Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les activités de l'entreprise d'apprentissage, les différents services, les tâches des services, ainsi que les conditions générales des ventes.**	Les activités, les produits et les services de l'entreprise d'apprentissage sont connus. Les services de l'entreprise d'apprentissage • Administration et ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes et Marketing • Comptabilité • … et leurs tâches sont identifiés. Les clients, les fournisseurs, les banques, les conditions générales des ventes (CGV), …. sont identifiés.	Les activités, produits et services sont correctement énumérés et expliqués. L'attribution des tâches aux services respectifs est correcte. Les informations sur les partenaires de l'entreprise sont recherchées et les conditions générales sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable, dans le contexte de cas pratiques, de compléter et d'appliquer des schémas de déroulement, tout en utilisant les logiciels de manière appropriée et dans des délais impartis.**	Les tâches et les étapes des schémas de déroulement sont comprises. Les tâches sont effectuées selon les schémas de déroulements et ceci dans les délais impartis. Les logiciels sont utilisés pour l'élaboration de fichiers / documents et manipulés de manière professionnelle.	Les tâches et les étapes sont correctement énumérées et expliquées. Les schémas de déroulement sont correctement et méthodiquement utilisés et les documents sont mis à jour dans les délais demandés. Les logiciels utilisés sont adéquats, leur manipulation est appropriée et des formules sont appliquées pour les tableurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de mettre à jour son dossier individuel de manière autonome, sur base d'un plan de classement et ceci dans les délais impartis.**	Le dossier est régulièrement mis à jour. Le plan de classement est utilisé et la structure du dossier (plan de classement) est connue.	Le dossier est disponible, complet et actualisé dans les délais demandés. Le plan de classement est disponible et les documents sont rangés soigneusement et de manière autonome d'après le plan de classement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les conseils de correction obtenus par l'enseignant et d'effectuer un contrôle avant la remise des documents.**	Les consignes sont comprises et exécutées. Le travail est réalisé.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail est soigné et vérifié avant la remise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux processus commerciaux 2**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Présentation » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur la présentation sont connus et appliqués (PowerPoint).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Approfondir les bases de la comptabilité informatisée (COINF2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la trésorerie.**	Les écritures de la trésorerie sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les salaires.**	Les écritures sont saisies. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice d'ensemble simple.**	Les écritures sont saisies. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle interne, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA interne sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial (ADPRI)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Gérer les situations d'ordre administratif et privé et communiquer dans un contexte commercial**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADPRI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand /anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand / anglais sont appliquées.	Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série complexes (publipostage conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages,…) dans le logiciel adapté sont connues.	Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues.	Les documents sont disponibles et corrects : document principal avec les codes champs et réalisations concrètes demandées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	Les contextes des situations d'ordre administratif et privé sont identifiés. Les phrases-types correspondant aux différentes situations sont appliquées. Le courrier rédigé est structuré et présenté sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les phrases types appliquées et les formulations sont appropriées. Le courrier rédigé est structuré et le contenu est cohérent. Le courrier est établi avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines (RESHU1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Exécuter les tâches courantes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**RESHU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	Les différentes formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • Main-d'œuvre et administration de l'emploi : déclaration de place vacante, carte d'assignation, contrôle médical, … • Immatriculation et affiliation : déclarations d'exploitation, d'entrée, … • Collecte de documents spécifiques : certificat de résidence, fiche de retenue d'impôt, casier judiciaire… • Contrat de travail.	Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. Les documents spécifiques et les formulaires, ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments de différents types de contrats de travail et de les compléter.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants • contrat d'apprentissage • contrat de stage	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations.**	Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, index, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les formules sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP2)

Formation

Code:	**CMD** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les différents services et tâches de l'entreprise d'entraînement déjà identifiés et attribués (ENAP1).**	Les services • Administration • Ressources humaines • Achats • Stocks • Ventes • Comptabilité • Achats salariés • … de l'entreprise d'entraînement sont mis en place et les tâches y afférentes clarifiées. Les fichiers/documents nécessaires sont préparés.	Les fonctions commerciales et administratives de l'entreprise d'entraînement sont en adéquation avec les objectifs. Les schémas de déroulement des activités/tâches (cahier des procédures/ processus) sont clairement reproduits/optimisés. Le plan de classement et d'archivage des données est élaboré et consolidé. Les fichiers/documents sont correctement mis à jour.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer le volet administratif du personnel de l'entreprise d'entraînement et d'établir les décomptes salariaux et patronaux.**	Le fichier du personnel est répertorié sur base des données recueillies (fiches d'identité). Les contrats de travail et leurs composantes sont établis conformément aux modalités en vigueur. Le relevé individuel des présences est complété. Les affiliations au Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) sont effectuées sur base des formalités requises. Les données de base (salaire mensuel, index, classe d'impôt, …), ainsi que les cotisations (nature, taux, parts patronale/ salariale, plafond) sont recherchées. Les fiches individuelles de salaire sont remplies par chaque élève. Les décomptes salariaux et patronaux sont établis et déclarés, conformément aux modalités et délais légaux prescrits.	Le fichier du personnel est disponible, correct et à jour. Les contrats de travail sont conformes aux dispositions légales en vigueur. Le relevé des présences est disponible et correct. Les déclarations d'entrée sont exactes et envoyées au CCSS dans les délais prescrits. Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les fiches individuelles de salaire sont complètes et correctes. Les décomptes mensuels de salaires sont exacts et détaillés. Les modalités légales et les délais prescrits sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir la stratégie commerciale et le « plan de marchéage », de planifier et de mettre en œuvre la participation à la foire des entreprises d'entraînement.**	La stratégie commerciale est clairement élaborée. Le « plan de marchéage » (produit, prix, communication, distribution) est concrètement analysé. Les informations nécessaires pour la participation à la foire sont recherchées. Les grandes étapes du projet foire sont identifiées et la méthodologie est répertoriée. Le contenu de la présentation de l'entreprise d'entraînement, ainsi que les produits et les conditions générales de vente (CGV), sont déterminés et le dossier foire est préparé.	La stratégie commerciale et le « plan de marchéage » sont documentés, disponibles et cohérents. Les informations de base nécessaires sont disponibles. Les étapes du projet sont définies et le plan du projet est rapporté dans un ordre logique. La commercialisation du produit retenu est lancée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier aux sciences économiques et politiques (SCIEP1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**S'initier aux sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les principales étapes de définition de la stratégie mercatique.**	L´analyse « SWOT » est connue. La notion de marché est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. La démarche stratégique est connue et expliquée sur base d'exemples concrets.	L'analyse interne des forces et faiblesses est correcte. L´analyse externe des menaces et des opportunités est correcte. L´analyse de l'offre est correcte. L´analyse de la demande est correcte et les acteurs sont identifiés. La segmentation du marché est correctement expliquée. Le ciblage est correctement identifié. Le positionnement du produit est correctement identifié.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d´évaluer les instruments de la politique de vente, ainsi que de commenter ou d'évaluer le marketing-mix.**	-Sur base d'exemples concrets, les instruments de la politique de vente, à savoir : • La politique du produit • La politique de prix • La politique de communication • La politique de distribution sont connus et expliqués.	- Les différentes catégories de produits sont correctement identifiées. - Les caractéristiques, les différentes phases et stratégies appliquées sont correctement identifiées. - L'avantage comparatif du produit par rapport aux concurrents est correctement identifié. - Les caractéristiques d´une gamme sont correctement attribuées. - Les différentes stratégies de prix sont correctement identifiées. - Les cinq modes de communication et la stratégie « push » et « pull » sont correctement identifiés. - Les distinctions des canaux de distribution et des types de couverture sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser de manière fondée et cohérente un produit précis en utilisant la terminologie et un logiciel adéquats.**	L'analyse est marquée par un raisonnement clair, structuré et cohérent. La terminologie adéquate est appliquée. Les résultats sont présentés.	L´analyse d´un produit précis est correcte. La terminologie est cohérente. La présentation des résultats est adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des systèmes d'économie et d'illustrer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Les caractéristiques des différents systèmes d'économie sont connues. Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Les explications des différents systèmes d'économie sont compréhensibles. Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont cités et leurs caractéristiques succinctement présentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Français commercial 1 (FRACO1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Français commercial 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): -Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 pts): Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. Énumérer les tâches effectuées. Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage: Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. Les tâches sont décrites correctement. Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. Décrire son projet personnel et professionnel. Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée (COINF3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la comptabilité informatisée**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder les documents de facturation étrangère et les paiements y relatifs, ainsi que d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les factures et les notes de crédit intra- et extra-communautaires sont saisies. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les opérations de trésorerie sont saisies, avec recours au lettrage. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects, détaillés et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple.**	La société et les comptes sont créés. Tous les documents sont enregistrés. Le lettrage est appliqué. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées. Les documents demandés sont imprimés.	La création de la société et des comptes est correcte. Les écritures de facturation et de trésorerie sont correctes. Le lettrage est correct. Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une déclaration de TVA mensuelle générale, et d'effectuer les calculs nécessaires.**	Les principes de la TVA intra- et extra-communautaire sont sommairement compris. Les calculs demandés sont détaillés et annotés. Les explications demandées sont rédigées.	Les calculs sont corrects et annotés. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1 (ADMIN1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Assumer les tâches administratives d'entreprises issues de domaines d'activité différents 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ADMIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, des lettres commerciales liées aux processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux (demande d'offre, offre, commande, confirmation de commande) sont connus. Les phrases-types et la disposition des lettres (français, allemand, anglais) sont appliquées. La structure (plan) d'une lettre commerciale est mise en œuvre.	Les différents cas commerciaux sont correctement identifiés. Les phrases-types utilisées correspondent au cas commercial et la disposition des lettres est conforme aux normes en vigueur. La lettre commerciale est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des conversations professionnelles dans les langues commerciales du pays, ainsi qu'en anglais, dans des processus d'achat et de vente.**	Les différents cas commerciaux sont connus. Les conventions (usages, langue et style) de la communication commerciale orale dans les langues commerciales du pays (D/F/L/E) sont connues et appliquées. Les expressions standardisées (D/F/L/E) dans le contexte d'un entretien commercial de l'achat et de la vente sont connues. La structure de l'entretien est planifiée par écrit. Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées.	Le cas commercial est correctement identifié. L'entretien commercial s'effectue dans le respect des conventions. La terminologie et la phraséologie adéquates sont appliquées. L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, sur instructions, des activités complexes.**	Les instructions sont analysées et les tâches sont définies. Les paramètres fixes et variables sont identifiés. Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés.	Le planning élaboré est conforme aux instructions. L'identification des données fixes et variables est correcte. Les priorités et les contraintes sont respectées. La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler ses productions et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Le contrôle de ses productions se fait méthodiquement et de manière ciblée. Toutes les ressources de contrôle et de correction sont exploitées. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines (RESHU2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Exécuter les tâches complexes du service des ressources humaines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**RESHU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les modalités relatives aux incapacités de travail du salarié pour des raisons de maladie, d'accident du travail et d'accident de trajet.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie sont connues. Les obligations et formalités légales en cas d'accident de travail ou de trajet sont connues. Les organismes compétents sont identifiés.	Les informations sont disponibles. Les dispositions légales en vigueur et les modalités sont appliquées et respectées. Le relevé et les coordonnées des organismes compétents sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de licenciement/résiliation d'un contrat de travail, ainsi que d'établir les documents y relatifs.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectifs. Le processus de licenciement/résiliation d'un contrat de travail est décrit. Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de licenciement/ résiliation d'un contrat sont complétés : • Convocation à l'entretien préalable au licenciement. • Lettre de licenciement. • Décompte final des salaires : indemnités de préavis/départ. • Reçu pour solde de tout compte. • Certificat de travail. • Clause de non-concurrence. • Priorité de réembauchage. • Déclaration de sortie. • Fiche de retenue d'impôt.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués. Les explications relatives au processus de licenciement/résiliation sont logiques. La rédaction des différents documents et formulaires inhérents aux processus de licenciement/résiliation est cohérente et complète. La terminologie adéquate est appliquée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés et les jours fériés, ainsi que de les affecter aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, ainsi que les modèles de fiches/demandes de congés et les justificatifs nécessaires, sont répertoriés et adaptés à la situation visée. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement (ENAP3)

Formation

Code:	**CMD** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Mettre en pratique les acquis dans différents services d'une entreprise d'entraînement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENAP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 6
- leçons de rattrapage: 3

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'optimiser et de gérer les procédures liées aux services de l'administration et des ressources humaines et/ou aux services de comptabilité et de trésorerie.**	Les principales procédures relatives à la gestion : • du courrier entrant/sortant, • de la correspondance interne/ externe, • du classement et de l'archivage, • de l'accueil téléphonique, • des ressources humaines, • des travaux administratifs généraux, • … sont répertoriées. et/ou Toutes les opérations comptables sont connues et saisies. Les calculs sont réalisés et les comptes recherchés. Le bilan comptable et le compte «Profits et Pertes » sont produits et expliqués.	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler toutes les tâches relatives aux processus d'achat et de gestion des stocks et/ou aux processus de vente.**	Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Les principales tâches relatives aux processus d'achat/stock sont identifiées: • Demande d'offre, comparaison de prix… • Etablissement et suivi des commandes. • Réception de marchandises et fournitures/Réconciliation avec la commande. • Gestion des stocks. • Gestion des délais. • Calcul du prix d'achat et de vente. • …. et/ou Les principales tâches relatives aux processus de vente sont identifiées : • Développement catalogue produits/service (marketing). • Contact client. • Gestion et suivi de commande. • Confirmation de commande. • Livraison. • Facturation. • Cas particuliers. • …	La planification, l'exécution et le contrôle des tâches liées aux processus d'achat et de gestion de stock sont optimisés. et/ou Les tâches liées aux processus de vente répondent de façon détaillée et concrète aux principaux aspects opérationnels.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et d'interpréter toutes sortes de déclarations et statistiques liées aux différents services (achats, stocks, ventes, ressources humaines, comptabilité, …) et il est capable d'utiliser les logiciels de manière appropriée dans la gestion courante des activités et dans l'élaboration de statistiques.**	Les formulaires officiels de déclarations sont recherchés. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont identifiées et recherchées. Les déclarations et statistiques sont produites et expliquées à travers un logiciel approprié.	Les formulaires officiels de déclarations sont disponibles. Les données nécessaires à l'établissement des statistiques sont disponibles. Les déclarations et statistiques sont établies de manière correcte et complète. Les explications sont compréhensibles et cohérentes. Les logiciels sont utilisés de manière correcte et consciencieuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir un travail précis dans les délais impartis.**	Le travail est planifié et les tâches à réaliser sont comprises et exécutées. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement, consciencieusement et dans les délais demandés.	Les consignes de travail sont respectées. Le travail fourni est soigné, structuré, précis et remis dans les délais prescrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Approfondir les bases des sciences économiques et politiques (SCIEP2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Approfondir les bases des sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SCIEP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de l'emploi luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché du travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de l'emploi au Luxembourg sont expliquées. La composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômages et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les explications des effets sociaux et des mesures étatiques sont correctement développés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes et fonctions.**	La notion de monnaie, ses formes et fonctions sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions correctement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la demande et l'offre de monnaie.**	Les composantes du marché de la monnaie sont connues. La création de monnaie scripturale est déterminée et calculée.	Le marché de la monnaie est défini, l'offre et la demande sont retracées. La création de monnaie scripturale est correctement retracée et les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Français commercial 2 (FRACO2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Français commercial 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: à assurer par un enseignant de français.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Résumé - Relever les idées essentielles du texte à résumer. - Reprendre ces idées en ses propres mots (sans copier le texte). - Distinguer l'essentiel du superflu. - Structurer son résumé à l'aide de liens logiques.	Résumé La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - le résumé est rédigé dans la mesure du possible dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - l'élève n'utilise pas de paraphrases (développement explicatif du texte) ; - le nombre de mots exigé est respecté ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer les tâches/thèmes spécifiques liés à la gestion de l'entreprise 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer la comptabilité informatisée complexe (COINF4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Appliquer la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier simple complet.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète. Le lettrage est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations d'inventaire simples et de réaliser les calculs nécessaires**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec la cession d'immobilisations corporelles amortissables et non amortissables, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les provisions pour dépréciation des stocks, et de réaliser les calculs nécessaires.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. L'impression des documents demandés est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'encoder les opérations en relation avec les créances douteuses, et d'établir le tableau des créances douteuses.**	Les opérations sont saisies. Les calculs sont réalisés et annotés. Le tableau des créances douteuses est établi. Les documents demandés sont disponibles.	Les opérations enregistrées sont correctes. Le tableau des créances douteuses est correct. L'impression des documents demandés est complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière (GEFIN1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'initier à la comptabilité analytique et à l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GEFIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le bilan fonctionnel, de calculer les ratios y relatifs et de déterminer le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement et la trésorerie nette.**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le bilan fonctionnel est établi. Les ratios sont calculés.	Les explications relatives à l'investissement sont compréhensibles. Les explications concernant les sources de financement sont cohérentes. Les explications concernant les besoins financiers sont adéquates
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la situation financière sur base du bilan.**	L'analyse est effectuée sur base du bilan fonctionnel, du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement, de la trésorerie nette et des ratios. La situation financière est déterminée et des solutions proposées.	L'analyse de la situation financière est correcte. Les résultats de l'analyse de la situation financière sont disponibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le tableau des soldes intermédiaires de gestion et de calculer les ratios en relation avec le compte annuel « Profits et Pertes ».**	Les regroupements sont faits. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est établi. Les ratios sont calculés.	Les groupements sont corrects. Les calculs sont exacts. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion est correctement structuré. Les calculs des ratios sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Les graphiques sont établis. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. Les graphiques sont disponibles. Le seuil de rentabilité, déterminé arithmétiquement et graphiquement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Se perfectionner en sciences économiques et politiques (SCIEP3)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**Se perfectionner en sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SCIEP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation, ainsi que les composantes de l'inflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation, sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de production et d'utiliser la notion de valeur ajoutée comme base de calcul du PIB.**	Les caractéristiques de la production sont identifiées. La valeur ajoutée (VA) est définie. Sur base d'exemples concrets, le calcul de la VA est fait et son partage est déterminé. Le PIB est défini, calculé et son utilité connue. La distinction entre le PIB nominal et le PIB réel est identifiée.	Les particularités de la production sont correctement exposées. La notion de valeur ajoutée est correctement expliquée. Le calcul et le partage de la VA sont exacts. Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. Le calcul du PIB est exact et son interprétation cohérente. La différence entre le PIB nominal et le PIB réel est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer la notion de la conjoncture, ainsi que son impact sur l'activité économique.**	La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation du marché sont reconnus.	La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation du marché sont clairement développés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus.	Les composantes de la politique monétaire sont expliquées et retracées. La politique budgétaire est expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FORCM1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte global**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCM1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités principales de l'entreprise-formatrice dans ses grandes lignes.**	Les principales activités, ainsi que les produits/services, de l'entreprise-formatrice sont répertoriées.	Les principales activités, ainsi que les produits/services, sont correctement décrits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les données de son contrat d'apprentissage et, sur base des conditions légales et contractuelles, de déterminer ses droits et obligations, ainsi que ceux de son employeur**	Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées. Les droits et obligations de l'apprenti sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'employeur sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'apprenti sont clairement formulés. Les droits et obligations de l'employeur sont clairement formulés.	Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée. Les droits et obligations de l'apprenti sont correctement expliqués. Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont déterminées: - consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité…), - préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir…), - utilisation appropriée des formules de politesse, - ….	Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. Les règles de communication (langage, courtoisie…) sont appliquées. Les consignes internes en vigueur sont respectées. Les annuaires téléphoniques sont disponibles. Les informations saisies (à saisir) / fournies (à fournir) sont compréhensibles et exactes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir de manière professionnelle tout visiteur.**	Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : - saluer le visiteur à l'arrivée, - interpréter correctement la demande du visiteur, - repérer l'interlocuteur/la personne de contact, - renseigner le visiteur ou le faire patienter, - orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, - saluer le visiteur au départ.	L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents, ainsi que de mettre à jour des bases de données, dans le respect des directives en vigueur.**	Les systèmes de classement de documents (supports papier et voie électronique…) en vigueur sont connus et utilisés. Les documents courants / confidentiels (supports papier et voie électronique) sont classés et archivés selon les exigences spécifiques de l'entreprise. Les bases de données sont régulièrement vérifiées et adaptées.	Les systèmes de classement en vigueur sont correctement appliqués. Le classement et l'archivage des documents (supports papier et voie électronique…) sont cohérents et les exigences et directives en vigueur sont respectées. Les bases de données sont actualisées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses activités au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. L'affectation de l'apprenti dans l'organigramme est précisée. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont documentées dans le carnet d'apprentissage. Les documents de travail sont collectés.	Le carnet d'apprentissage est disponible. L'affectation de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement intégrées dans le carnet d'apprentissage.. Les rapports et documents de travail sont disponibles et inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de coopérer activement au sein d'une équipe de travail.**	Les tâches à exécuter sont discutées en équipe. Le travail est planifié d'un commun accord.	La discussion relative aux tâches à exécuter est faite de manière constructive. Le plan de travail est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations et de travailler dans le respect du secret professionnel.**	La discrétion est appliquée au quotidien. Les règles de confidentialité et du secret professionnel sont connues et mises en œuvre.	La discrétion est garantie en toutes circonstances. La confidentialité et le secret professionnel sont strictement respectés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la tenue vestimentaire en vigueur dans l'entreprise.**	Les obligations vestimentaires sont connues.	Les obligations vestimentaires sont appliquées et respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter autrui avec égards et estime, afin de ne pas lui porter atteinte ou préjudice.**	Les règles de tolérances et de vie en société sont identifiées.	Les règles de tolérances et de sociabilité sont appliquées au quotidien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maîtriser la comptabilité informatisée complexe (COINF5)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Maîtriser la comptabilité informatisée complexe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COINF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations courantes.**	Les opérations sont saisies. Les calculs nécessaires sont réalisés et annotés. Les documents demandés sont imprimés. Le lettrage est appliqué pour l'encodage des paiements.	Les opérations enregistrées sont correctes. Les calculs et annotations sont corrects. L'impression est complète. Le lettrage est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un dossier reprenant les opérations d'inventaire.**	Les opérations sont saisies. Les calculs nécessaires sont réalisés et annotés. Les tableaux sont établis. Les documents demandés sont imprimés.	Les opérations enregistrées sont correctes. Les calculs et annotations sont corrects. Les tableaux sont corrects. L'impression est complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents officiels.**	Les calculs nécessaires sont réalisés, compris et annotés.	Les explications sont correctes et compréhensibles. Les calculs sont annotés et détaillés par étapes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière (GEFIN2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Approfondir la comptabilité analytique et l'analyse financière**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GEFIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le bilan fonctionnel.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble en relation avec le compte de résultat.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire des exercices d'ensemble sur le seuil de rentabilité et ses graphiques.**	Les exercices d'ensemble sont faits.	Les exercices d'ensemble sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Appliquer les sciences économiques et politiques (SCIEP4)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**Appliquer les sciences économiques et politiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SCIEP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter oralement les réponses sur les textes d'actualités.**	La présentation est réalisée.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions économiques supplémentaires en relation avec le module SCIEP3.**	Les réponses sont présentées.	Les réponses sont convenablement présentées et leur contenu est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre oralement à des questions d'ordre général.**	Les réponses sont présentées.	Les questions sont convenablement présentées et leur contenu est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FORCM2)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir actif en entreprise dans un contexte spécifique**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de prendre des notes, de reproduire fidèlement les messages émis, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions et les messages émis sont notés. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : - mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, des comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante, - saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle, - …	Les informations notées sont lisibles, correctes et compréhensibles. Les techniques de prises de note sont appliquées. Les documents et messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien de façon autonome en tenant compte des tâches journalières et délais, à partir d'instructions précises, de fixer des priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont répertoriées. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés et autres, sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches…) sont mis en oeuvre. Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement et de manière autonome.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est correctement planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale. Le degré d'autonomie défini est adapté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer le courrier entrant et sortant, par voie postale, par fax ou par voie électronique, dans le respect des directives en vigueur.**	Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur de l'entreprise. Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. Le courrier électronique et les fax sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur de l'entreprise.	Le traitement du courrier entrant est fait de manière appropriée. Le traitement du courrier sortant est correct. Le courrier électronique et les fax sont traités de façon adéquate. Toutes les directives en vigueur sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans divers domaines, ainsi que de décrire succinctement leurs rôles et attributions.**	Les autorités compétentes dans les divers domaines d'activités (administratif, financier, ressources humaines …) sont recherchées. Leurs rôles et attributions sont répertoriés et peuvent être énoncés	Le relevé des autorités compétentes pour chaque domaine d'activité est disponible. Le choix de l'autorité compétente est cohérent. La description succincte de leurs rôles et attributions est correcte.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : - presse/journaux quotidiens - internet - littérature spécialisée (législation) - médias (radio, télévision…). - … Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. Le choix des sources d'informations est judicieux. Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apL'apprenti est capable de mettre à jour et de finaliser son carnet d'apprentissage, ainsi que de le soumettre pour signature à son employeur/tuteur.**	Les rapports sont rédigés. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés. Les documents à annexer sont collectés. Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur/tuteur.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur/tuteur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail, de mettre en oeuvre les recommandations développées et d'actualiser les données nécessaires à la poursuite de ses activités.**	Les résultats des travaux effectués sont régulièrement soumis au supérieur hiérarchique. La méthode de travail et les résultats sont expliqués. Les recommandations sont acceptées et prises en considération dans la poursuite du travail.	Les résultats sont disponibles. Les explications relatives à la méthode de travail et aux résultats sont compréhensibles et cohérentes. Les recommandations sont implémentées et les données actualisées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer, oralement et par écrit, de façon appropriée, claire et pertinente, dans les langues usuelles de l'entreprise**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont appropriées et compréhensibles. Clarté, pertinence et précision sont observables.	Toutes communications écrites et orales sont assorties de phrases complètes. La communication avec autrui est fluide et cohérente. Le langage utilisé est approprié.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir de manière appropriée et d'afficher un comportement professionnel vis-à-vis de tout interlocuteur et en toutes circonstances**	Les règles de civilité, de courtoisie et de politesse sont connues.	Le comportement est poli et prévenant. L'attitude est avenante et constructive.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les instructions, les procédures et les lignes directrices définies par l'entreprise, ainsi que les réglementations en vigueur.**	Les instructions, les procédures et les lignes directrices sont connues. Les réglementations en vigueur sont appliquées.	Les instructions, les procédures et les lignes directrices définies sont respectées. Les réglementations en vigueur sont strictement respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage, de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les questions ouvertes sont discutées et les décisions sont prises en compte dans la poursuite de son travail. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les questions ouvertes sont clarifiées et les décisions implémentées. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les a documentées dans le carnet de stage, ainsi que dans le rapport de stage et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- Le stagiaire présente un carnet de stage évalué. - Le stagiaire présente un rapport de stage évalué. - La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- Le carnet de stage est complet et disponible. - Le rapport est disponible. - La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMD**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - francophone (CMD - fm) - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion comptable et financière.**	- L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche, faire des choix parmi des alternatives et mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration et de la gestion.**	- L'apprenant recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenant identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenant fait des choix en tenant compte de la mission. - L'apprenant réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenant imprime les productions demandées.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté. - Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenant compare son travail à la planification. - L'apprenant recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenant justifie les éléments présentés lors de la partie pratique et les redresse en cas d'erreurs. - L'apprenant répond aux questions et justifie ses réponses. - L'apprenant utilise la langue véhiculaire et la terminologie économique requise.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Les justifications sont pertinentes. - La terminologie économique adéquate est utilisée. - Les réponses et les justifications sont cohérentes et pertinentes. - La langue véhiculaire est utilisée convenablement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réussir par le savoir-vivre (KNIGG-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réussir par le savoir-vivre**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KNIGG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Formation morale et sociale - Enseignant / Instruction religieuse et morale - Enseignant / Français - Enseignant / Allemand
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Formateur proposé: Enseignant VIESO, enseignant de lettres, éducateur gradué, psychologue, etc.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier l'impact d'une apparence extérieure soignée et appropriée (Erscheinungsbild).**	L'impact de la tenue vestimentaire est connu. Les règles d'hygiène de vie sont connues : hygiène corporelle, alimentation, …	La tenue vestimentaire est correcte. Les règles d'hygiène de vie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage correct en toutes circonstances (langage verbal et non-verbal).**	Les différents niveaux de langage sont identifiés. L'impact du langage non-verbal est connu. Les langages verbal et non-verbal sont courtois.	Les différents niveaux de langage sont correctement utilisés. Le langage non-verbal est approprié. Les règles de courtoisie sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'agir avec respect.**	Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (politesse, ponctualité, …) • Respect des biens (personnels, d'autrui et communs)	Les règles de sociabilité sont appliquées. Les biens sont manipulés avec soin et selon leur finalité
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer une connaissance de soi.**	Les forces et faiblesses personnelles sont connues et gérables. Les mécanismes de fonctionnement internes sont connus.	Les forces et faiblesses personnelles sont gérées positivement. Les réactions personnelles sont maîtrisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**		
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe;; de parler librement (notes : seulement des mots--clés);; de dialoguer sur des sujets traités en classe;; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet;; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing--gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français en section "Commerce" 1 (FRACM1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Argumentation : Expression écrite**	- Développer une réflexion dialectique : - Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée.	La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - l'élève rédige un texte cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Répondre à des questions sur un texte. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais en section "Commerce" 1 (ANGCM1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le past simple et past continuous. L'élève maitrise les nombres et dates. L'élève utilise les modals of obligation. L'élève utilise les quantifiers	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de faire une description simple de personnes ou d'endroits.**	L'élève utilise le present simple et present continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le present simple et present continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un événement/une expérience au passé.**	L'élève utilise le past simple et le past continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Le past simple et past continuous sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite :** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet et de donner des conseils.**	L'élève utilise les modals of obligation pour exprimer son opinion.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les modals of obligation sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes niveau A2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions portant sur un texte de niveau A2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau A2.** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement L'élève sait transcrire des dates, nombres et noms épelés en toutes lettres. L'élève remplit un formulaire avec des informations personnelles qui lui sont fournies par un tiers.	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français en section "Commerce" 2 (FRACM2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Exposé : Expression écrite & Expression orale**	DOSSIER : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge, insérer une pagination. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. EXPOSE : - Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, partie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	DOSSIER : La compétence est acquise si : - l'élève remet un dossier complet - il respecte les consignes - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant - le vocabulaire adéquat est employé - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. EXPOSE : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il présente un exposé structuré - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés - il ne lit pas un texte rédigé.
20 % (12 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (résume, cite, énumère vs. explique,…). - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si¿: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation)¿ - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé¿ - l'élève rédige un texte cohérent¿ - le texte est également présenté de manière soignée¿ - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre ; - l'élève informe de façon précise sur le sujet - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais en section "Commerce" 2 (ANGCM2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur de lettres anglaises

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision ANGCM1 (present simple, present continuous, past simple, past continuous, etc.) L'élève utilise les comparatives et superlatives. L'élève sait différencier entre les différentes formes des future forms. L'élève utilise le Present Perfect (Past Simple revision).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire et de comparer des villes/bâtiments/pays (etc.) en utilisant les comparatives et superlatives.**	L'élève utilise les comparatives et superlatives dans un texte cohérent et structuré afin de décrire et comparer. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les comparatives et superlatives sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire ses plans futurs personnels ainsi que de s'exprimer sur les développements du monde futur en utilisant les future forms.**	L'élève utilise les future forms dans un texte cohérent et structuré. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élèves est compréhensible et structurée. Les future forms sont utilisés correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau A2.2 en relation avec les sujets traités en classe. (reading for gist, reading for detail)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations (skimming and scanning).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
30 % (18 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée sur un des thèmes suivants¿: inventors and inventions Unit 7.5, cultural customs 6.4, natural disasters 4.5, etc.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions simples sur le contenu de sa présentation (si clarification est nécessaire).	La présentation dure entre 3-5 minutes.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage.**	L'élève présente des productions écrites lisibles et soignées dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et soignées et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français en section "Commerce" 3 (FRACM3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
40 % (24 P)	**Dissertation : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Respecter les différentes parties de la dissertation dialectique. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	La compétence est acquise si : - 3 arguments en faveur et 3 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés ; - l'introduction comporte une question; - les parties sont reliées par des connecteurs ou des phrases de transition ; - une conclusion est déve loppée ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours et employé ; - le texte est cohérent ; - le texte est également présenté de manière soignée ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Argumentation : Expression orale**	- Commencer / clore une discussion. - Discuter de façon ciblée. - Être prêt à faire des compromis. - Échanger des idées et des informations, se renseigner en cas de problèmes de compréhension. - Exprimer et justifier son accord/son désaccord. - Exprimer son avis	La compétence est acquise si : - l'élève respecte la langue véhiculaire ; - l'élève utilise les formules adaptées pour commencer et clore une discussion ; - il discute de façon ciblée en respectant le sujet ; - il est prêt à faire des compromis ; - il se renseigne en cas de problèmes de compréhension; - il exprime et justifie son avis ; - il parle librement.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais en section "Commerce" 3 (ANGCM3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	L'élève utilise correctement les temps suivants : present simple, present continuous, past simple, pas continuous, future forme et present perfect (révision ANGCM1 et ANGCM2) L'élève distingue entre le first et second conditional. (LV A2/B1) L'élève utilise les modals of deduction and speculation.	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (au moins 50% des tâches sont correctes).
20 % (12 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable de décrire un développement futur (AI, technology, invention, political development, etc.) et de spéculer sur les conséquences potentielles (positives ou négatives) d'un tel événement.**	L'élève utilise les modals of speculation and deduction. L'élève utilise les future forms. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Les future forms et les modals of deduction et speculation sont utilisés correctement. (50%)
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'utiliser une intelligence artificielle pour écrire une histoire. (creative writing/opinion question)**	L'élève utilise des instructions-guides et respecte les différentes étapes pour écrire une histoire en collaboration avec l'IA.	L'élève montre qu'il/elle sait suivre les différentes étapes. L'élève montre un esprit critique envers les différentes suggestions de l'IA. L'élève sait documenter les différentes étapes et prompts.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'e´le`ve est capable de comprendre des textes niveau B1(+).**	L'élève répond à des questions (multiple choice, réponses écrites, True/False, cloze exercises, etc.) portant sur un texte de niveau B1(+).	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'e´le`ve est capable de comprendre globalement des enregistrements niveau B1(+).** **Il identifie et transcrit des informations spécifiques ou des détails.**	L'élève répond à des questions générales et spécifiques sur un enregistrement. L'élève maitrise la prise de notes (note-taking).	La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement est correcte. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français en section "Commerce" 4 (FRACM4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Français en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points).
30 % (18 P)	**Analyse de textes : Expression écrite & Compréhension de l'écrit**	- Employer ses propres mots pour rapporter les informations trouvées. - Reformuler les idées du texte. - Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Comprendre les sujets principaux d'un écrit ou d'un film, … - Comprendre les informations principales en ce qui concerne l'intrigue et le déroulement des actions. - Comprendre la constellation et le caractère des personnages. - Distinguer des avis divergents chez les personnages et les justifier.	La compétence est acquise si : - l'élève rédige des réponses - claires et structurées correspondant aux questions; - il emploie ses propres mots sans recopier le texte; - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
20 % (12 P)	**Commentaire personnel : Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production	La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte fluide et cohérent, - il développe les arguments et les illustre par des exemples, - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer ses devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais en section "Commerce" 4 (ANGCM4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais en section "Commerce" 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGCM4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Use of English:** **L'élève est capable d'appliquer les notions de base de la grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe.**	Révision des first et second conditional. L'élève sait utiliser le third conditional. L'élève utilise les quantifiers (révision ANGCM1). L'élève utilise le reported speech (present simple/continuous, past simple/continuous, present perfect, past perfect, future forms, modals).	Dans des exercices fermés, l'élève démontre sa maitrise de la grammaire enseignée (50% des tâches sont correctes).
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur un sujet traité en classe. (free writing)**	L'élève utilise la grammaire et les structures (linking words) relatives à cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire approprié.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. Au moins la moitié des structures grammaticales sont utilisées correctement. (50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable d'écrire un rapport sur la vie d'une personne à partir d'une interview.**	L'élève utilise le reported speech. L'élève respecte la forme/structure du rapport. L'élève utilise le vocabulaire approprié à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible et structurée. La moitié des informations données par l'élève au sujet de l'enregistrement/de la vidéo sont correctes. (50%) Le reported speech est utilisé correctement dans 50% des cas.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève sait prendre des notes pendant les productions orales.**	L'élève sait remplir un cloze text avec les informations nécessaires.	La moitié des informations demandées est correcte. (50%)
20 % (12 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de faire une présentation orale structurée en relation avec un sujet traité en classe.**	L'élève prépare une PowerPoint/Prezi clairement structurée. L'élève parle librement en se référant à des notes/flashcards. La présentation est compréhensible et claire. L'élève sait répondre à des questions sur le contenu de sa présentation et expliquer les termes si nécessaire.	La présentation dure 5 minutes.
10 % (6 P)	**Production orale:** **L'élève est capable de préparer et lire à voix haute un texte court sur un sujet traité en classe.**	L'élève sait prononcer le texte correctement. L'élève module l'intonation de manière appropriée sans précipitation.	La majorité des mots est prononcée correctement.

10 % (6 P)	**Compétence sociale:** **L'élève respecte les consignes écrites et orales.** **L'élève respecte les délais imposés pour les travaux.** **L'élève contribue à une atmosphère propice à l'apprentissage**	L'élève présente des productions écrites lisibles dans les délais prévus. L'élève montre qu'il a retravaillé/reproduit les devoirs corrigés par l'enseignant.	Dans la majorité des cas, les productions sont lisibles et les délais sont respectés. Dans la majorité des cas, l'élève a retravaillé les devoirs. L'élève participe au cours régulièrement et fait preuve de respect.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques - Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de statistiques à une variable.**	L'élève connaît le vocabulaire de base des statistiques à une variable: population, caractère, caractère quantitatif discret, caractère quantitatif continue, caractère qualitatif, effectif, effectif total, fréquence, classe. L'élève connaît les différents types de diagrammes : diagramme en bâtons, diagramme en secteurs/ circulaire, diagramme en colonnes/histogramme, diagr. à lignes brisées. L'élève est capable de lire des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève est capable de choisir le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève est capable de compléter un tableau : déterminer les effectifs, l'effectif total et les fréquences.	L'élève utilise le vocabulaire de base des statistiques à une variable et peut à partir d'un exemple déterminer s'il s'agit d'une population, d'un caractère, d'un caractère quantitatif discret, d'un caractère quantitatif continue, d'un caractère qualitatif ou d'une classe. L'élève peut donner le nom ou des différentes sortes de diagrammes. L'élève lit des informations à partir d'un texte, d'un tableau et d'un diagramme. L'élève choisit le diagramme adapté pour représenter une série de données. L'élève complète un tableau et détermine les effectifs, l'effectif total et les fréquences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre une équation et une inéquation du 1er degré.**	L'élève connaît les notions d'équation, d'inéquation, d'in-connue, de variable, de degré et de solution. L'élève est capable de résoudre algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution : L'élève est capable de résoudre algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et d'indiquer l'ensemble de solution.	Dans un exercice vrai/faux avec justification ; l'élève utilise le termes mathématiques, à savoir, équation, inéquation ; inconnue, degré d'une équation. L'élève vérifie si un nombre donné est solution d'une équation/d'une inéquation ou non. L'élève donne un exemple d'une équation ou d'une inéquation à une inconnue d'un certain degré. L'élève résout algébriquement une équation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution : L'élève résout algébriquement une inéquation du 1er degré à une inconnue et indique l'ensemble de solution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un problème.**	L'élève est capable de résoudre un problème en le traduisant par une équation ou une inéquation du 1er degré à une inconnue qu'il résout ensuite.	L'élève traduit un problème en une équation ou inéquation du 1er degré à 1 inconnue. L'lève résout cette situation. L'élève trouve ainsi la solution au problème donné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Informatique 1 (INFOR1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Informatique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des ordinateurs, des numériques mobiles, du bureau, des icônes et des réglages pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base suivants (matériel, logiciel, licences d'utilisation, bureau, icones, fenêtres, outils et réglages) des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des productions et de la gestion des fichiers pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base de l'utilisation d'un programme de texte et la gestion des fichiers sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer la partie des réseaux et de la sécurité et du bien-être pour pouvoir réussir cette partie dans le test « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des réseaux sociaux et de la sécurité et du bien-être sont connus et appliqués.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques (FOECO1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Fondements de l'économie 1 – Introduction aux sciences économiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOECO1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (primaires et secondaires ; économiques et non-économiques) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont corrects. Le problème économique fondamental est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de classer les entreprises selon les différents critères.**	Les critères de classification des entreprises sont connus : • secteurs d'activité • formes juridiques • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Logistique 1 (LOGIS1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Logistique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier l'importance de la logistique dans la vie quotidienne.**	L'élève établit une définition simple de la logistique. L'élève identifie l'impact de la logistique sur la vie quotidienne. L'élève identifie les spécificités du Luxembourg dans le domaine de la logistique.	L'élève comprend et identifie le rôle de la logistique dans des situations de la vie quotidienne. L'élève explique le rôle spécifique du Luxembourg dans la logistique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de relater les différents acteurs et éléments de la chaîne logistique.**	L'élève distingue entre un simple transport et la chaîne logistique. L'élève identifie les différentes étapes de la chaîne logistique ainsi que les prestataires logistiques. L'élève reconnaît les différents types de logistique. L'élève fait le lien entre le point de collecte et le point de livraison.	L'élève peut retracer les différents éléments et acteurs d'une chaîne logistique donnée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de localiser les lieux stratégiques et de comprendre leur importance dans le monde de la logistique.**	L'élève connaît les pays de l'Europe, de l'Union Européenne, de la zone Euro et de l'espace Schengen ainsi que leurs capitales respectives. L'élève peut situer les continents, les océans et les principaux détroits. L'élève indique les principaux nœuds internationaux et réseaux de distribution (ports maritimes, aéroports, gares, centres logistiques, …) et comprend leur rôle central dans le monde de la logistique. L'élève sait identifier les principales devises mondiales et les associer à leurs pays respectifs.	Les lieux géographiques sont situés correctement et leur rôle central dans le monde de la logistique est connu. Les principales devises sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de choisir un mode de transport approprié à la situation.**	L'élève maîtrise les différents modes de transport et leurs spécificités : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial. L'élève fait une ébauche simple d'un transport.	L'élève connait les différents modes de transport. L'élève justifie une ébauche simple de transport.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communication professionnelle 1 (COMPR1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Communication professionnelle 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Les lettres de l'alphabet, y compris les lettres accentuées, sont saisies à l'aveugle. Vitesse minimale visée : 900 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de tolérance d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser sur instruction des documents simples sur ordinateur.**	- L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées. - Les instructions sont mises en œuvre. - Les normes nationales sont appliquées.	- Les icônes principales dans l'écran de travail sont identifiées. - Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. - Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à l'aveugle. - Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer ses productions.**	- Les principes de sauvegarde et de classement sont pris en considération. - La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. - Les instructions quant à la sauvegarde et au classement sont respectées.	- Les principes en matière de sauvegarde et de classement sont respectés. - La structure des répertoires est correcte. - Les productions sont correctement sauvegardées et classées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	- Les instructions sont comprises. - Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	- Les instructions sont correctement mises en œuvre. - La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Vente1 (VENTE1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 1**

Titre du module:	**Vente1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise.**	L'élève explique les rôles du vendeur pour l'entreprise et son rôle dans le processus de la vente. II/ elle distingue différentes formes de travail du vendeur (vendeur, vendeur stagiaire, responsable de rayon, hôte de caisse, directeur, possibilités d'avancement). II/ elle décrit les compétences requises du vendeur.	L'élève a identifié le travail du vendeur et son rôle dans l'entreprise de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents types de commerces, les méthodes et les techniques de ventes.**	L'élève distingue les commerces à dominante alimentaire et non-alimentaire, ainsi que les autres petits commerces. II/ elle décrit les différentes méthodes et techniques de vente.	L'élève a distingué et a décrit les différents types de commerces, les méthodes et techniques de ventes de manière détaillée et adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.**	L'élève identifie l'assortiment, repère les familles (et les sous-familles) et situe les produits dans les familles. II/ elle décrit l'organisation de la surface de vente et les contraintes qui y sont liées. II/ elle distingue les zones froides et chaudes. II/ elle identifie les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au point de vente, aux produits et aux personnes	L'élève a identifié l'assortiment, l'organisation de la surface de vente ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité de manière appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les fonctions de distribution et d'expliquer la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve.**	L'élève détermine la fonction du point de vente (gros, détail). II/ elle décrit les étapes de la réception des produits: - accueillir le livreur/ transporteur, - identifier les documents de livraison (bon de livraison et bon de commande), - contrôler visuellement l'état des produits et/ ou des colis (contrôle quantitatif et qualitatif), - relever les anomalies et informer le responsable II/ elle distingue les zones de stockage et les règles du tri et du rangement des produits dans la zone appropriée.	L'élève a distingué les fonctions de distribution et a expliqué la réception des marchandises ainsi que leur rangement en réserve de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks.**	L'élève décrit le comptage du stock réel d'un produit. II/ elle distingue entre stock réel et stock théorique. II/ elle calcule le stock théorique. II/ elle participe au suivi du stock.	L'élève a décrit les procédures d'inventaire, de calcul et de suivi des stocks de manière correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques - Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le coefficient de multiplication et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de déterminer le coefficient de multiplication en cas d'augmentation et de réduction d'un prix. L'élève est capable d'utiliser le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.	L'élève détermine le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix. L'élève utilise le coefficient de multiplication en cas d'augmentation ou de réduction d'un prix dans des situations concrètes afin de déterminer des taux d'augmentation, des taux de baisse, des prix initiaux et des prix finaux.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions des intérêts simples et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève connaît les notions de capital (C), d'intérêt simple (I), de taux d'intérêt (t) , de durée (d) et de valeur acquise (V.A.) et les formules qui y réfèrent. L'élève est capable de déterminer ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes.	L'élève nomme dans des situations concrètes d'intérêts simples le capital, l'intérêt simple, le taux d'intérêt, la durée et la valeur acquise. L'élève indique les formules qui y réfèrent. L'élève détermine ces différents éléments d'un placement à intérêts simples dans des situations concrètes.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases en géométrie du plan et dans l'espace et sait l'utiliser dans des situations concrètes.**	L'élève est capable de reconnaître les situations dans lesquelles on utilise des unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève est capable de convertir les unités de longueur, d'aire, de volume/ de contenance. L'élève est capable de reconnaître et nommer les figures et solides usuels. L'élève est capable de déterminer le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève est capable de déterminer l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.	L'élève indique pour une situation donnée s'il s'agit d'une unité de longueur , d'aire, de volume/de contenance. L'élève convertit les unités de longueur, d'aire, de volume/de contenance. L'élève reconnaît et nomme les figures et solides usuels. L'élève détermine le périmètre et l'aire de figures usuelles et de figures composées. L'élève détermine l'aire latérale, l'aire totale et le volume/la contenance de solides usuels. L'élève est capable de déterminer le volume/la contenance de solides composés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Informatique 2 (INFOR2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Informatique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique - Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application et le classeur, de mettre en forme les feuilles de calcul et de préparer des documents pour l'impression.**	Les feuilles de calcul sont utilisées et les documents sont enregistrés selon les instructions. Les fonctionnalités du tableur sont utilisées. Le formatage et la mise en forme est faite. Les documents sont préparés pour l'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'utiliser l'application pour créer et gérer des tableaux et listes, de manipuler les feuilles de calcul.**	Les données sont saisies, traités et mis sous forme selon les instructions. Les feuilles de calcul, ainsi que les lignes et colonnes d'une feuille de calcul sont manipulées selon les instructions.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'application pour créer et gérer des graphiques.**	Les formules de calcul sont établies et les messages d'erreurs sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions intégrées du tableur pour créer et gérer des formules.**	Les formules de calcul sont établies et les messages d'erreurs sont connus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Comptabilité 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Comptabilité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMPT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les éléments du Bilan et de traiter les opérations de base en relation avec le Bilan.**	Les éléments du Bilan (actif et passif) sont identifiés et le classement (grandes rubriques) est fait. Le Bilan initial est établi et l'ouverture des comptes est faite. Les opérations de base dans le Grand-Livre sont réalisées. Les comptes du Bilan sont clôturés. Le Bilan initial et le Bilan final sont dressés.	Les éléments en relation avec le Bilan sont correctement identifiés et classés. L'ouverture des comptes, les opérations de base et la clôture des comptes dans le Grand-Livre sont correctes. Le Bilan initial et le Bilan final sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier entre comptes de Bilan et comptes de charges et de produits, ainsi que de traiter les opérations courantes.**	Les charges et produits sont identifiés et leur classement est fait. Les comptes de Bilan et les comptes de charges et de produits sont différenciés. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont réalisées. Les écritures pour soldes des comptes sont faites et le résultat est déterminé. Le Bilan initial et le Bilan final, ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » est dressé.	Les charges et produits sont correctement identifiés et classés. La différenciation entre compte de Bilan et comptes de charges et de produits est correcte. Les opérations courantes dans le Grand-Livre sont correctes. La clôture des comptes de charges et de produits est correcte. Le Bilan initial et final, ainsi que tableau « Compte de Profits et Pertes » sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes en utilisant les comptes du plan comptable.**	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations courantes dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Les comptes utilisés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Logistique 2 (LOGIS2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents modes de transport, ainsi que l'équipement respectif.**	L'élève approfondit ses connaissances sur les différents modes de transport : transport routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial (y compris historique). L'élève est capable de reconnaître l'équipement de transport adapté aux différents modes de transport.	Les moyens et équipements de transport sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport simplifié en considérant les avantages et inconvénients des différents modes de transport.**	L'élève identifie les avantages et les inconvénients des différents modes de transport ainsi que leur impact sur l'environnement. L'élève est capable planifier un transport simplifié en tenant compte de critères prédéfinis (coût, distance, marchandise à transporter, etc.)	La planification est réalisée en respectant les critères essentiels. Le choix des différents moyens de transport est justifié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents documents de transport.**	L'élève connaît l'utilité des différents documents de transport.	Les documents de transport peuvent être expliqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents types de marchandises dangereuses.**	L'élève connaît les risques spécifiques des produits dangereux, ainsi que leur marquage (pictogrammes).	La plupart des labels sont attribués correctement. Les caractéristiques sont décrites, des exemples concrets sont donnés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Communication professionnelle 2 (COMPR2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en français et en anglais dans des situations commerciales non perturbées.**	Les messages français et anglais sont rédigés à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : énumérations, tabulations, saut de section, tableaux simples. Les normes nationales ainsi que l'énoncé sont respectés.	La production correspond aux instructions ainsi qu'aux normes nationales (tolérance d'erreur : 0,5 %).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Vente 2 (VENTE2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 2**

Titre du module:	**Vente 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits.**	L'élève explique l'importance de la lutte contre la démarque. Il/ elle distingue entre démarque (perte) connue et inconnue. Il/ elle décrit la passation d'une commande de produits, le rangement et la présentation des produits en rayon (niveaux de présentation, présentation horizontale et verticale) Il/ elle décrit l'importance du suivi de la rotation des produits. Il/ elle explique l'organisation du rayon (dénombrement des frontales, planogramme, linéaire).	L'élève a expliqué la démarque, la passation de commande, la mise en rayon et la présentation marchande des produits de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir et d'expliquer les termes courants utilisés en merchandising et d'expliquer la composition de l'assortiment d'un point de vente.**	L'élève décrit les termes propres à la gestion du linéaire : linéaire au sol, linéaire développé, facing (frontales), implantation verticale/horizontale, PLV, planogramme, gamme, etc.	L'élève s'est familiarisé avec la terminologie du merchandising. Il/ elle a expliqué la composition de l'assortiment d'un point de vente de manière adaptée. Le vocabulaire adapté a été utilisé de manière pertinente
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'accueil client, de distinguer les types de clients ainsi que les comportements d'achat.**	L'élève explique les principes de l'accueil client. Il/ elle explique les principales caractéristiques du comportement d'un vendeur lors d'un entretien de vente (communication verbale et corporelle, écoute active). Il/ elle explique la typologie des clients et identifie des profils clients. Il/ elle distingue les comportements et les mobiles d'achats.	L'élève a défini l'accueil client et a distingué les types de clients ainsi que les comportements d'achat de manière adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente.**	L'élève distingue des principes de base de la communication. Il/ elle distingue différents types de questions ainsi que les différentes étapes lors d'une vente. Il/ elle décrit les étapes d'un entretien de vente: - Relever les caractéristiques des produits pour les relier aux arguments de vente. - Dégager les qualités et avantages correspondant aux caractéristiques du produit. - Renseigner le client et présenter les produits correspondant aux besoins. - Démontrer et argumenter - Conclure la vente et prendre congé Il/ elle simule un entretien de vente selon les principes présentés ci-dessus.	L'élève a distingué et expliqué les principes de base pour la préparation et la réalisation d'un entretien de vente de manière adéquate. Il/ elle a réalisé un entretien de vente simulé de manière adaptée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions.**	L'élève est capable de déterminer graphiquement l'image et l'antécédent par une fonction. L'élève est capable de déterminer algébriquement l'image par une fonction. L'élève est capable de compléter le tableau de valeurs d'une fonction à partir de l'expression algébrique ou à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de déterminer le sens de variation d'une fonction à partir de la représentation graphique ou à partir du tableau de variations. L'élève est capable de compléter le tableau de variations d'une fonction à partir de la représentation graphique. L'élève est capable de relier la représentation graphique d'une fonction et le tableau de variations. L'élève est capable de déterminer graphiquement les extrema (minimum et maximum) d'une fonction sur un intervalle.	L'élève connaît le vocabulaire des fonctions : variable, expression algébrique, fonction, image, antécédent, tableau de valeurs, représentation graphique/courbe, origine, abscisse, ordonnée, axes. L'élève connaît le vocabulaire et les notions tableau de variations, sens de variation, sens croissant, sens décroissant, extrema, minimum et maximum.
20 % (12 P)	**L'élève reconnaît des situations de proportionnalité et il sait les modéliser à l'aide d'une fonction linéaire.**	L'élève est capable de reconnaître une situation de proportionnalité et de déterminer la fonction linéaire qui la modélise. L'élève est capable de représenter graphiquement une fonction linéaire à partir du tableau de valeurs.	L'élève connaît la notion de proportionnalité et fonction linéaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les paramètres de dispersion d'une série statistiques à une variable et de les interpréter.**	L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : caractère quantitatif, classe, moyenne, médiane, mode, classe modale, quartiles, étendue, écart interquartile. L'élève est capable de déterminer la moyenne, la médiane, le mode/la classe modale et l'étendue d'une série statistique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) et interpréter les résultats.**	L'élève est capable de construire un diagramme en boîte à moustache (box-plot) d'une série statistique. L'élève est capable d'interpréter les valeurs déterminées dans des situations concrètes.	L'élève est capable de déterminer les quartiles et l'écart interquartile d'une série statistique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Informatique 3 (INFOR3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Informatique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **-de comprendre le concept d'un navigateur Web ;** **-de gérer les paramètres du navigateur ;** **-d'adopter des mesures de sécurité adéquates ;** **- d'utiliser un navigateur Web.**	Les concepts de navigation sont connus. Les bonnes pratiques de sécurité et de la navigation sont appliquées. Les fonctions du navigateur Web sont connues et appliquées. Les outils de paramétrage sont connus/appliqués. Les éléments recherchés pour la production de documents sont disponibles.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable :** **-de rechercher efficacement des informations en ligne ;** **-d'évaluer la pertinence des contenus en provenance du Web ;** **-de comprendre les notions de Copyright et protection des données.**	Les moteurs de recherche usuels sont connus et les options avancées de recherche sont utilisées. Les facteurs qui déterminent la pertinence du contenu trouvé sur le Web sont identifiés. Les grands principes de protection des données et les bases légales sont con-nus.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les concepts de communauté virtuelle, de communication en ligne et de courriel.**	Le concept de communauté virtuelle et les mesures de protection sont connus. La terminologie concernant les outils de communication est connue. Les bonnes pratiques lors de la communication élec-tronique sont appliquées.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **-d'envoyer et de recevoir des courriels ;** **-de gérer les paramètres de messages électroniques ;** **- d'organiser les courriels ;** **-d'utiliser un calendrier.**	La messagerie électronique, ainsi que le calendrier sont utilisés de façon efficace.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Economie 2 (FOECO2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Economie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les conditions générales de vente et de compléter des appels d'offres.**	L'analyse des CGV est réalisée. Les appels d'offre sont complétés.	L'analyse des CGV est réalisée correctement. Les appels d'offre sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer des offres, d'en choisir la plus appropriée et de faire la commande.**	Le TCO est disponible. Le choix est effectué. La commande est complétée.	Le TCO est correct. Les formules sont correctes. Les choix est correct. La commande est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réceptionner la livraison et de gérer les fiches de stocks.**	Les fiches de stocks sont établies et mises à jour. La réception de la livraison est effectuée.	Les fiches de stocks sont correctes. La réception de la livraison est correctement effectuée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer la facture / note de crédit, ainsi que son payement.**	La facture / note de crédit est traitée. L'échéancier fournisseurs est disponible. Le règlement est effectué. L'extrait bancaire est traité.	La facture / note de crédit est correctement traitée. L'échéancier fournisseurs est correctement rempli. Le règlement est correctement effectué. L'extrait bancaire est correctement traité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Logistique 3 (LOGIS3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Logistique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le processus et les flux dans le cadre de la chaîne logistique.**	L'élève identifie et décrit correctement l'ensemble des flux (physiques, d'information et financiers) entre les acteurs de la chaîne logistique.	L'élève est capable d'attribuer les flux correctement d'au moins 4 sur 7 acteurs dans la chaîne logistique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants et fonctions de l'entrepôt.**	L'élève a intégré les éléments suivants : Outils et équipements ; Formes d'entreposage ; Rôle de l'inventaire ; Sécurité ; Pictogrammes ; Warehouse management.	L'élève explique correctement le fonctionnement d'un entrepôt en intégrant 50 % des éléments mentionnés dans l'indicateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes de distribution ainsi que la logistique de distribution.**	L'élève est capable d'expliquer le rôle et le fonctionnement de la grande distribution / commerce électronique en se référant à des exemples concrets.	Le concept de la grande distribution et du commerce électronique sont majoritairement connus.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître les différents métiers dans la chaîne logistique.**	L'élève est capable de reconnaître les métiers de la logistique (cf support de cours LOGIS). L'élève est capable de réaliser soit : Un compte-rendu d'une visite d'entreprise et /ou d'une entrevue avec intervenant externe ; Une présentation d'une entreprise logistique.	L'élève connaît les métiers indispensables de la logistique. L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées (compte-rendu ou présentation).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Communication professionnelle 3 (COMPR3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer, en français et/ou en allemand/anglais, un dossier de candidature et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la recherche d'un patron de stage ou d'apprentissage.**	• Le profil personnel est adapté et les sections du profil sont complètes. • Tous les éléments et documents nécessaires sont répertoriés. • Les possibilités de recherche de patrons de stage/d'apprentissage sont exploitées. • Les modalités de rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en français et/ou en allemand/anglais sont appliquées.	• Les sections du profil sont correctement remplies et correspondent à la réalité. • Les connaissances et compétences personnelles sont mises en valeur. • Les coordonnées de patrons de stage/ d'apprentissage sont disponibles. • Le dossier de candidature avec les annexes est disponible dans la langue demandée. Il est complet et exempt d'erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des documents en série (publipostages simple et conditionnel).**	Les étapes nécessaires à l'impression en série de documents (enveloppes, étiquettes, publipostages…) dans le logiciel adapté sont connues.	• Les données nécessaires à la réalisation de l'impression en série sont correctement sélectionnées et conformes aux directives. • Les champs de fusion du document principal sont complets et corrects. • Les règles en vigueur pour la personnalisation des documents sont respectées. • Les documents de fusion et d'impression sont disponibles et corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas (version papier et version électronique) et des plannings de travail.**	• La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance. • Les priorités et les contraintes sont repérées et prises en considération dans l'élaboration du planning. • La présentation du planning est soignée et englobe tous les critères fixés. Les données fixes et variables sont identifiées.	• L'agenda et le planning de travail sont disponibles. • Les priorités et les contraintes sont respectées. • La présentation du planning correspond aux critères et objectifs prédéfinis. • L'identification des données fixes et variables est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques des expressions adéquates dans différentes langues (français et/ou allemand/anglais).**	• Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques sont connues et appliquées. • La structure de la conversation téléphonique est planifiée par écrit. • Les techniques de communication et les règles de politesse sont connues et respectées	• L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation. • L'entretien est structuré. Les informations transmises sont correctes et complètes. • L'attitude envers l'interlocuteur est attentionnée et avenante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Comptabilité 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations courantes et d'établir la balance de vérification par sommes (BVS) et par soldes.**	La BVS est dressée.	La BVS est correctement dressée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les opérations de base et les opérations financières.**	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations de base et les opérations financières dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le mécanisme et le principe de la TVA, les éléments fondamentaux de la facture ainsi que d'effectuer les calculs y relatifs.**	Les explications sont disponibles. Les calculs sont faits.	Les explications sont correctes. Les calculs sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la TVA.**	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Vente 3 (VENTE3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 3**

Titre du module:	**Vente 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des services à la clientèle et de la fidélisation des clients.**	L'élève explique les services à la clientèle. Il/ elle décrit les règles du service après-vente. Il/ elle distingue les objectifs de la fidélisation pour le point de vente et pour le client. Il/ elle décrit les informations d'une fiche client, la mise à jour d'une fiche et l'exploitation du fichier client.	L'élève a décrit le traitement d'une réclamation client de manière appropriée. Il/ elle a expliqué l'importance du traitement des réclamations de façon adéquate.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la prise en charge d'un client mécontent, d'analyser et de traiter la réclamation.**	L'élève distingue les étapes de la prise en charge d'une réclamation client. Il/ elle distingue le type de réclamation. Il/ elle distingue le profil du client mécontent. Il/ elle propose une solution adaptée à la réclamation. Il/ elle explique les conséquences d'un traitement inadéquat des réclamations.	L'élève a décrit le traitement d'une réclamation client de manière appropriée. Il/ elle a expliqué l'importance du traitement des réclamations de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes et les techniques de la mise en valeur des produits.**	L'élève identifie les techniques promotionnelles (prix, objet, jeu). Il/ elle décrit les critères du choix de l'emplacement et des produits à mettre en avant. Il/ elle décrit les objectifs et les moyens des promotions. Il/ elle différencie les supports de communication (externe, interne, PLV, ILV).	L'élève a décrit les principes et les techniques de la mise en valeur des produits de manière adéquate.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs commerciaux simples concernant la vente.**	L'élève connaît et réalise les calculs commerciaux simples concernant la vente : • PA • PV • Marge • TVA • CA • Démarque - perte Il/ elle applique des hausses et des baisses de pourcentages en utilisant des coefficients. Il/ elle calcule une valeur initiale en utilisant un coefficient. Il/ elle sait appliquer des taux de marge et taux de marque.	L'élève a réalisé des calculs commerciaux simples concernant la vente de manière correcte.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs.**	L'élève distingue les règles principales du droit des consommateurs (pratiques commerciales trompeuses, RGPD, affichage des prix). Il/ elle explique le cadre juridique de la vente lié au contrat de vente.	L'élève a identifié le cadre juridique de la vente et les droits des consommateurs de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions affines.**	L'élève est capable représenter une fonction affine. L'élève est capable de déterminer l'équation réduite d'une fonction.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions : fonction affine, droite d'équation réduite, coefficient directeur/la pente, ordonnée à l'origine, fonction croissante, fonction décroissante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre graphiquement des systèmes linéaires d'équations.**	L'élève est capable de résoudre graphiquement un système linéaire d'équations. L'élève sait reconnaître des équations de droites parallèles.	L'élève connaît la notion de système d'équation linéaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à l'aide d'une fonction affine ou à l'aide d'un système.**	L'élève est capable de modéliser une situation à l'aide d'une fonction affine. L'élève est capable d'interpréter les résultats trouvés graphiquement d'un système d'équation linéaire. L'élève est capable de modéliser un problème par un système et de le résoudre	L'élève est capable d'utiliser la notion de fonction affine et les systèmes dans la résolution de problèmes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des probabilités d'événements aléatoires.**	L'élève connaît les différentes possibilités pour exprimer une probabilité : pourcentage, nombre décimal, fraction, rapport. L'élève est capable de déterminer la probabilité d'un événement aléatoire dans des situations simples (lancer d'un dé, tirage simultané de cartes,…). L'élève est capable de construire un arbre de dénombrement et il sait l'utiliser pour déterminer des probabilités.	L'élève connaît le vocabulaire et les notions suivants: expérience aléatoire, événement, probabilité, nombre de cas favorables, nombre de cas possibles, arbre de dénombrement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Informatique 4 (INFOR4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Informatique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable :** **-de travailler avec un logiciel de présentation et d'enregistrer les fichiers dans divers formats,** **-de saisir, modifier et mettre en forme les textes/graphiques d'une présentation,** **-d'appliquer les bonnes pratiques d'utilisation du masque de diapositive,** **-d'appliquer des effets d'animation et de transition à une présentation,** **-de vérifier la validité du contenu avant d'imprimer et de distribuer une présentation.**	L'élève connaît et applique les bonnes pratiques de la création des contenus des diapositives. L'élève adapte/modifie le masque des diapositives. L'élève connaît e applique : - les outils de mise en forme, - les outils de listes (énumération), - les outils de création de tableaux/graphiques/organigrammes/ objets graphiques... L'élève définit/modifie les effets d'animation/de transition. L'élève contrôle son travail et imprime les documents (commentaires, notes, diapositives en mode plan, …).	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document.**	L'élève se sert des fonctionnalités du traitement de texte pour créer, ouvrir, éditer, fermer et enregistrer un document. Il sait basculer entre plusieurs documents ouverts. Il connaît l'aide, les options de base/ préférence de l'application, l'outil Zoom. Il arrive à saisir, modifier, sélectionner, supprimer du texte et utilise les commandes de recherche/ remplacement de texte.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable :** **-de procéder à la mise en forme d'un document ;** **-d'insérer et modifier des objets et des tableaux dans un document ;** **-de préparer les documents à l'impression.**	L'élève maîtrise la mise en forme de caractères et de paragraphes. L'élève parvient à créer/insérer et à mettre en forme un tableau ou des objets graphiques. L'élève arrive à appliquer des styles existants. L'élève procède à la finalisation du document pour impression (orientation, marges, sauts de page, entêtes et pieds de page, …) L'élève procède au contrôle d'orthographe et à la correction éventuelle. L'élève connaît et utilise les options d'impression.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un publipostage**	L'élève prépare un document pour servir de document principal de fusion. L'élève sélectionne/prépare une liste servant de base de données. Il insert des champs de fusion dans le document principal et procède à la fusion vers un nouveau document ou une imprimante.	La compétence est réussie, si l'élève obtient dans les tests de certification IDCL au moins un résultat de 50%. Le modèle de calcul fixé est expliqué dans le programme du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Economie 3 (FOECO3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Economie 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOECO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les procédures administratives liées à l'embauche.**	- Les formalités d'embauche sont recherchées et les formulaires identifiés et/ou complétés : • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée au CCSS, demande patronale de contrôle médical, … • déclaration d'entrée	- Les procédures administratives sont présentées dans un ordre logique et correctement expliquées. - Les documents spécifiques et les formulaires ainsi que toutes les données nécessaires, sont disponibles. - Les formulaires administratifs sont correctement complétés et les procédures respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les éléments des deux principaux types de contrats de travail et de les compléter.**	- Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. - Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) - Des exemples de conventions collectives sont recherchées et analysées.	- L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. - La distinction entre les différents types de contrat est adéquate. - Les contrats sont remplis dans leur intégralité et le contrôle est effectué. - La recherche et l'analyse des exemples de conventions collectives est effectuée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches relatives à la gestion des rémunérations à l'aide d'un tableur.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes salariaux et patronaux sont complétés et calculés dans un tableur en tenant compte des éléments suivants : • données de base : salaire horaire/mensuel, indice, classe d'impôt, … • cotisations : nature, taux, parts patronale/salariale, plafond…	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - Les formules utilisées dans le tableur sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de résiliation d'un contrat de travail.**	Les types de licenciement/résiliation sont connus : • Durant la période d'essai. • Commun accord. • Unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié). • Effet immédiat. • Collectif.	Les types de licenciement/résiliation sont correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Logistique 4 (LOGIS4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Logistique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIS4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances en matière d'Incoterms.**	L'élève est capable d'expliquer le but et la structure générale des Incoterms sur base d'exemples simples.	L'élève identifie les principales étapes des Incoterms et la responsabilité des acteurs concernés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de chargement.**	L'élève est capable de maîtriser les différentes méthodes de calcul à appliquer dans un chargement (cartons, palettes, conteneurs, etc.)	Les formules sont correctement appliquées et les calculs sont corrects à 80 %.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'impact du transport sur l'environnement.**	L'élève est capable de comparer l'impact sur l'environnement pour chaque mode de transport. L'élève connaît les différentes solutions envisagées pour le futur.	L'élève différencie les différents modes de transport selon leur impact environnemental.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des cas de synthèse.**	L'élève réalise des cas de synthèse en intégrant : Les différents acteurs de la chaîne logistique ; Les différents modes de transport ; Les incoterms ; Les documents de transport ; Le plan de chargement ; Et les autres éléments nécessaires du transport donné.	Les éléments principaux du cas pratique sont correctement appliqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer activement à la rencontre d'une entreprise ou d'une personne du monde logistique.**	L'élève est capable de réaliser soit : Un compte-rendu d'une visite d'entreprise et /ou d'une entrevue avec intervenant externe ; Une présentation d'une entreprise logistique.	L'élève a correctement réalisé une des tâches proposées (compte-rendu ou présentation).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Communication professionnelle 4 (COMPR4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Communication professionnelle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'approprier les expressions et le vocabulaire commercial.**	Les expressions et le vocabulaire commercial en français et en anglais sont connus et maîtrisés. Un vocabulaire de base en allemand est acquis.	La compétence est acquise si dans une évaluation 75 % des items sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger en français et en anglais des messages commerciaux dans des situations commerciales perturbées en respectant les normes nationales prévues.**	Le message est rédigé en français et en anglais à l'aide d'une phraséologie standard. Lors de la rédaction d'une lettre, les règles de disposition nationales sont appliquées (modèle de lettre fourni).	Le message correspond aux instructions, est complet et exempt de fautes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte (Word) dans le respect des normes nationales.**	Les fonctions demandées sont connues et appliquées : documents longs (mise en forme), styles, table des matières, page de garde. Les normes nationales ainsi que les consignes sont respectées.	La production correspond aux instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer, sur instructions, des formulaires informatisés.**	Les étapes nécessaires à la création de formulaires informatisés sont connues et respectées.	Le document maître avec les codes champs est disponible et enregistré sous format *.dotx. Le formulaire complété est disponible et correct. Les instructions et les règles de disposition sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Comptabilité 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPT3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier, de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions commerciales.**	Les réductions sont différenciées. Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	La différenciation est correcte. Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer et d'enregistrer les opérations en relation avec les réductions financières.**	Les calculs sont faits. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées.	Les calculs sont corrects. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer l'amortissement, d'établir le tableau d'amortissement et d'enregistrer toutes les opérations en relation avec l'acquisition et l'amortissement d'une immobilisation.**	L'amortissement est calculé. Le tableau d'amortissement est établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont réalisées. Les inscriptions dans le Bilan et dans le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont faits.	Les calculs sont corrects. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations dans le Journal et le Grand-livre sont correctes. Le Bilan ainsi que le tableau « Compte de Profits et Pertes » sont correctement établis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Vente 4 (VENTE4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section administration et commerce - anglophone - Technicien en administration et commerce**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale 4**

Titre du module:	**Vente 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur d'enseignement technique / Sciences économiques et sociales
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer et de présenter un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, identifie et développe une idée de produit ou de service pour participer au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL) Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare une analyse marketing sur le produit ou le service choisi. Il/ elle participe à l'organisation du travail du groupe et présente le projet.	L'élève a créé et a présenté un projet d'entreprise selon le programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de réaliser une vente dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève, en groupe de 3 à 4, prépare un argumentaire de vente. Il/ elle, en groupe de 3 à 4, prépare un stand pour la mise en vente de son produit/ service. Il/ elle fixe un objectif de vente réaliste en fonction des circonstances choisies (lieu, types de clients, type de produit ou service proposé). Il/ elle participe à un projet de vente.	L'élève a préparé et a participé à un projet de vente de manière appropriée dans le cadre du programme « My First Practice Enterprise ».
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter les documents liés au programme « My First Practice Enterprise ». (JEL)**	L'élève complète les documents administratifs et financiers en relation avec le fonctionnement de l'entreprise. L'élève complète le rapport sur l'entreprise afin de participer au concours national organisé par la JEL.	L'élève a complété les documents liés au programme « My First Practice Enterprise » de manière pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer et de gérer un site e-commerce élémentaire pour son projet d'entreprise.**	L'élève, en groupe de 3 à 4, crée un "site vitrine" en ligne pour son projet d'entreprise afin de présenter ses produits (sites gratuits et faciles à utiliser : www.weebly.com / www.ecwid.com , etc.) L'élève configure les parties essentielles du site web (Page d'accueil, Images du produit / Descriptifs,…)	L'élève a créé et configuré un site vitrine élémentaire en ligne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollständigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffälligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die für die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 3 (MPFRC3-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Expression orale**	Cette compétence est évaluée sur base de textes SCIEP des années précédentes.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 4 (MPFRC4-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Création d'une présence en ligne 1 (CREAP1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Création d'une présence en ligne 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle informatique
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de définir les principaux éléments d'une charte graphique.**	Les différentes caractéristiques des différents éléments graphiques sont connues. Les principaux supports à utiliser sont identifiés.	Les éléments graphiques (Logos, couleurs, polices, typographies, pictogrammes, …) sont connus. Les principales caractéristiques d'une charte graphique sont mises en œuvre. Les supports à utiliser pour une charte graphique sont choisis correctement. La charte graphique est cohérente avec la communication visuelle de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des prises de photos professionnelles et attrayantes pour des produits.**	Les bases techniques de la photographie (triangle de l'exposition, éclairage, composition) sont connues. Les accessoires et éléments de décor sont choisis en fonction de l'image de marque et de la cible. Les produits sont mis en scène pour valoriser leurs caractéristiques.	L'élève sait comment produire une photo correctement exposée et esthétiquement équilibrée. Les photos montrent clairement les caractéristiques principales du produit. La mise en scène est adaptée et cohérente avec l'identité de la marque.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du traitement numérique d'images et de créer du contenu visuel.**	Les principaux logiciels de traitement d'images sont maîtrisés (Photoshop, Affinity Photo, GIMP, IA, etc.) Les modifications de base des images sont effectuées. Le contenu visuel est créé pour la publication en ligne.	Les modifications de base d'images sur un logiciel de traitement d'images sont effectuées correctement. La partie de l'image à manipuler est correctement sélectionnée. La sélection est correctement manipulée selon les consignes (Photoshop, Affinity Photo, GIMP…). Les concepts de base en imagerie numérique sont mis en œuvre (luminosité, ombres, éclairage, pivoter, redimensionner, etc.)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place un site e-commerce à l'aide d'un CMS.**	La configuration initiale du site est effectuée. L'expérience client est optimisée. Le catalogue des produits est créé. Le site est optimisé pour différentes plateformes (desktop, téléphone, tablette, etc.) Le site est optimisé pour les moteurs de recherche (SEO). Le site est conforme aux exigences légales.	Les taxes et zones de livraison sont configurées, les options de paiement sont intégrées. Le site est facile à naviguer, et comporte une présentation visuelle agréable sur toutes les plateformes. Les produits sont ajoutés avec des descriptions, des photos de qualité. Les pages incluent des mots-clés pertinents, les images sont optimisées, la hiérarchie des titres est correcte. Les documents légaux corrects sont disponibles sur le site (conditions générales de vente, politique de confidentialité, etc.)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mini-entreprise 1 (MINIE1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Mini-entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINIE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre l'initiative, il est engagé et il sait travailler de façon autonome.**	Des idées et/ou des solutions sont proposées sans attendre des consignes explicites. L'élève participe activement et de manière régulière aux activités de son groupe. L'élève organise et gère son travail de manière autonome. L'élève fait preuve de ponctualité et de rigueur dans la gestion de son travail.	Les idées et/ou solutions proposées sont adaptées aux situations et contribuent à l'évolution du projet du groupe. L'engagement de l'élève contribue significativement à l'avancement du projet. Le travail autonome fourni par l'élève apporte une plus-value à l'entreprise. L'élève démontre un sens des responsabilités en respectant ses engagements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais ainsi que les consignes et les attentes formulées pour chaque tâche.**	L'élève s'organise de façon à respecter les consignes et les délais imposés.	Les consignes et les délais pour chaque tâche assignée sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière claire et structurée et il est capable d'utiliser les outils numériques de manière appropriée pour organiser son travail.**	L'élève présente ses idées et informations de manière efficace et régulière avec ses pairs. L'élève utilise des outils numériques de manière pertinente pour organiser, planifier et gérer ses tâches. L'élève assure une bonne communication interne (équipe, enseignants) et externe (clients, actionnaires, fournisseurs, coach).	La communication est régulière et structurée. Les outils numériques (Teams, Drive, etc.) sont utilisés de façon efficace pour la gestion et l'organisation du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir un nombre suffisant de tâches dans un temps limité.**	L'élève organise et planifie son travail pour accomplir un grand nombre de tâches dans un temps imparti. L'élève fait preuve d'adaptation et de flexibilité pour faire face aux imprévus.	Le volume des tâches à effectuer est respecté. L'élève gère efficacement son temps et s'assure que toutes les tâches assignées sont réalisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter des tâches en veillant à leur qualité.**	L'élève exécute les tâches en veillant à leur qualité.	L'élève produit des travaux soignés, structurés et cohérents aux attentes de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Économie générale et actualité économique 1 (ECOGN1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Économie générale et actualité économique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOGN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de travail luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché de travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de travail au Luxembourg sont expliquées. L'analyse de la composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômage et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les effets sociaux et les mesures étatiques sont correctement exposés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont déterminés et leurs caractéristiques sont succinctement présentées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes, fonctions et composantes.**	La notion de monnaie, ainsi que ses formes et ses fonctions sont connues. Les composantes du marché de la monnaie sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions sont correctement décrites. Le marché de la monnaie est défini et l'offre et la demande de monnaie sont exposées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 15
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur de sciences / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la proportionnalité, des pourcentages et de la règle de trois.**	Les situations de proportionnalité et de proportionnalité inverse sont identifiées et les calculs y relatifs sont effectués. Les pourcentages ou les proportions sont calculés et interprétés. Les taux de variation sont calculés et interprétés. Un coefficient multiplicateur est utilisé. Le principe de la règle de trois est appliqué dans des exercices concrets.	Les situations de proportionnalité et de proportionnalité inverse sont identifiées correctement et les calculs y relatifs sont exacts. Les calculs des pourcentages, des proportions et des taux de variation sont exacts et l'interprétation de leurs résultats est correcte et précise. Les calculs réalisés à l'aide d'un coefficient multiplicateur sont corrects. Les règles de trois sont appliquées et les exercices sont résolus correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles des puissances et du calcul littéral.**	Les notions des puissances et du calcul littéral sont connues. Les règles des puissances sont appliquées. Les opérations sur des expressions algébriques sont effectuées (sans produits remarquables).	Les règles des puissances et du calcul littéral sont appliquées et les exercices y relatifs sont résolus correctement. Les expressions algébriques sont manipulées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles des périmètres, des aires et des volumes et d'effectuer les calculs y relatifs.**	Les règles des périmètres, des aires et des volumes sont connues et appliquées. Le périmètre, l'aire et le volume sont calculés.	Les règles des périmètres, des aires et des volumes sont connues et correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations simples.**	L'élève est capable de résoudre des équations simples. Les équations à une inconnue sont résolues.	Les équations sont résolues correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à l'aide d'une équation du premier degré.**	Les problèmes sont résolus à l'aide d'équations du premier degré.	Les équations du premier degré sont utilisées pour la résolution des problèmes. La résolution des problèmes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Marketing général (MARGE)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Marketing général**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MARGE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer la stratégie mercatique d'une entreprise.**	Le rôle du marketing est relevé dans un contexte historique. La notion de valeur perçue est connue. Les notions de mission et vision d'entreprise sont expliquées.	Le rôle du marketing est expliqué correctement. La valeur perçue d'un produit, d'une entreprise est analysée correctement. La mission et la vision d'une entreprise sont analysées de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire un diagnostic interne et externe et d'élaborer un positionnement.**	Les domaines d'activités d'une entreprise sont identifiés. La notion de marché est connue et les cycles du marché sont identifiés. Les démarches pour réaliser une analyse de marché sont connues et appliquées. Un diagnostic interne et externe de l'entreprise est réalisé. La démarche stratégique (Segmentation – Ciblage – Positionnement) est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. Les objectifs stratégiques (économiques et non-économiques) sont identifiés.	Les domaines d'activités d'une entreprise sont déterminés correctement (matrice BCG, …) La notion de marché est expliquée et les cycles sont identifiés correctement. Les démarches sont expliquées et mises en œuvre de façon claire et cohérente. Le diagnostic est établi correctement. Les composantes de la démarche stratégique sont correctement identifiées et expliquées. Les objectifs sont déterminés correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'évaluer le marketing-mix.**	Les instruments d'un marketing-mix cohérent sont identifiés et appliqués (4P - Produit, Prix, Promotion, Place). Les différentes composantes et niveaux de produit sont connus et la politique de produit est appliquée. Les enjeux de la politique de prix sont reconnus et les stratégies et méthodes de fixation des prix employées. Les fonctions et formes de la distribution sont connues et la politique de distribution est appliquée. Les objectifs et les outils du mix de communication sont connus et appliqués. Les cas pratiques de stratégies d'entreprises sont analysés et commentés.	Les instruments sont expliqués et combinés de façon cohérente. La politique de produit est expliquée et agencée de façon pertinente. La politique de prix est expliquée et mise en œuvre de manière pertinente. La politique de distribution est expliquée et appliquée de façon correcte. Les objectifs et outils du mix de communication sont correctement identifiés et appliqués. Les cas pratiques sont étudiés de façon pertinente et une analyse cohérente est présentée en utilisant les outils marketing.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'appliquer les éléments essentiels du marketing stratégique et opérationnel sur base d'exemples concrets.**	Les cas pratiques de stratégies d'entreprises sont analysés et commentés. Une stratégie mercatique simple est établie dans le cadre d'un cas pratique.	Les cas pratiques sont étudiés de façon pertinente et une analyse cohérente est présentée en utilisant les outils marketing. La stratégie mercatique est cohérente est structurée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Français en commerce électronique 1 (FRACE1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire du stage (12 points) - Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 points) - Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. - Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. - Énumérer les tâches effectuées. - Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire du stage (12 points) Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage (12 points) - Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. - Les tâches sont décrites correctement. - Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. - Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. - Décrire son projet personnel et professionnel. - Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Création d'une présence en ligne 2 (CREAP2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Création d'une présence en ligne 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREAP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle informatique
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer de façon autonome la gestion quotidienne d'une boutique en ligne.**	L'élève gère les commandes, les paiements, les stocks et les retours. L'élève met en place des actions commerciales en intégrant des médias (affiches, vidéos, codes coupons, etc.) sur le site.	La commande en ligne est traitée correctement, de la commande jusqu'au paiement. Les médias intégrés (affiches, vidéos, codes coupons, etc.) sont fonctionnels, esthétiques, et bien placés sur le site. Les actions contribuent efficacement à la promotion du site et à l'atteinte des objectifs commerciaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les données issues du site pour analyser le trafic et optimiser la gestion de la relation client (CRM).**	L'élève sait extraire et interpréter les données de fréquentation du site (nombre de visiteurs, pages vues, taux de rebond, sources de trafic, etc.). L'élève utilise les données (préférences d'achat des clients, panier moyen, etc.) pour proposer des actions adaptées (emailing, promotions ciblées). L'élève est capable de rédiger un rapport d'analyse comprenant des conclusions et améliorations basées sur les données recueillies.	L'élève identifie et interprète correctement les principaux indicateurs de trafic du site (nombre de visiteurs, durée des sessions, sources de trafic, etc.). Les données clients sont bien organisées et utilisées pour segmenter et personnaliser les actions marketing. Les analyses sont traduites en recommandations pertinentes, cohérentes et applicables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations à l'aide d'un outil de présentations.**	Les consignes d'établissement d'une présentation sont connues et appliquées.	Les consignes relatives à l'esthétique, au texte et aux animations sont correctement appliquées. Les contenus (images, graphiques, etc.) sont insérés convenablement dans la présentation. Les informations contenues dans la présentation sont complètes et compréhensibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du traitement de vidéos dans un contexte mercatique.**	Les possibilités de manipulation de vidéos sont connues et appliquées.	La partie de la vidéo à manipuler est correctement sélectionnée. La sélection est correctement manipulée selon les consignes. Le contenu est réalisé en cohérence avec la stratégie mercatique d'une entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les calculs commerciaux de base.**	L'élève connaît la terminologie des calculs commerciaux. Les calculs commerciaux de base sont réalisés.	La terminologie du calcul des prix est connue et appliquée correctement. Les calculs commerciaux de base sont effectués correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la statistique descriptive à partir de données brutes ou de graphiques.**	L'élève connaît la terminologie de base de la statistique descriptive. Les données sont regroupées en classes et les effectifs, les effectifs cumulés, les fréquences et les fréquences cumulées sont déterminés. La moyenne, la médiane, le mode et l'étendue sont déterminés et interprétés.	La terminologie de la statistique descriptive est correctement appliquée. Le regroupement des données est pertinent et les effectifs, les effectifs cumulés, les fréquences et les fréquences cumulées sont déterminés correctement. La moyenne, la médiane, le mode et l'étendue sont correctement déterminés et l'interprétation des résultats est pertinente et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base et avancées dans le tableur.**	Les techniques de base (formules de calcul simples, références relatives et absolues, fonctions de base, format de nombre, mise en forme conditionnelle, etc.) sont connues et appliquées. Les techniques avancées (fonctions Round, Rank, Vlookup, Hlookup, IF, insertion de documents, filtres, tris, etc.) sont connues et appliquées.	Les techniques de base sont correctement appliquées. Les techniques avancées sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des représentations graphiques sur tableur.**	Les graphiques sont réalisés et modifiés à l'aide du tableur, selon des consignes données. Les représentations graphiques sont interprétées.	Les représentations graphiques sont réalisées et modifiées en respectant les consignes. Les graphiques sont lisibles, complets et représentatifs des données. Les interprétations sont pertinentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mini-entreprise 2 (MINIE2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Mini-entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINIE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre l'initiative, il est engagé et il sait travailler de façon autonome.**	Des idées et/ou des solutions sont proposées sans attendre des consignes explicites. L'élève participe activement et de manière régulière aux activités de son groupe. L'élève organise et gère son travail de manière autonome. L'élève fait preuve de ponctualité et de rigueur dans la gestion de son travail.	Les idées et/ou solutions proposées sont adaptées aux situations et contribuent à l'évolution du projet du groupe. L'engagement de l'élève contribue significativement à l'avancement du projet. Le travail autonome fourni par l'élève apporte une plus-value à l'entreprise. L'élève démontre un sens des responsabilités en respectant ses engagements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais ainsi que les consignes et les attentes formulées pour chaque tâche.**	L'élève s'organise de façon à respecter les consignes et les délais imposés.	Les consignes et les délais pour chaque tâche assignée sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière claire et structurée et il est capable d'utiliser les outils numériques de manière appropriée pour organiser son travail.**	L'élève présente ses idées et informations de manière efficace et régulière avec ses pairs. L'élève utilise des outils numériques de manière pertinente pour organiser, planifier et gérer ses tâches. L'élève assure une bonne communication interne (équipe, enseignants) et externe (clients, actionnaires, fournisseurs, coach).	La communication est régulière et structurée. Les outils numériques (Teams, Drive, etc.) sont utilisés de façon efficace pour la gestion et l'organisation du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir un nombre suffisant de tâches dans un temps limité.**	L'élève organise et planifie son travail pour accomplir un grand nombre de tâches dans un temps imparti. L'élève fait preuve d'adaptation et de flexibilité pour faire face aux imprévus.	Le volume des tâches à effectuer est respecté. L'élève gère efficacement son temps et s'assure que toutes les tâches assignées sont réalisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter des tâches en veillant à leur qualité.**	L'élève exécute les tâches en veillant à leur qualité.	L'élève produit des travaux soignés, structurés et cohérents aux attentes de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Économie générale et actualité économique 2 (ECOGN2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Économie générale et actualité économique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOGN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer les notions de PIB, de croissance économique et de conjoncture.**	Le PIB et le taux de croissance sont définis, calculés et leur utilité est connue. La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation conjoncturelle sont connus.	Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation conjoncturelle sont clairement développés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus	Les composantes de la politique monétaire sont correctement expliquées et retracées. La politique budgétaire est correctement expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Marketing digital (MARDI)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Marketing digital**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MARDI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir l'entonnoir commercial pour un produit spécifique, ainsi que d'analyser le trafic.**	La notion de stimulation de vente est connue. La notion de l'entonnoir commercial est comprise. Les définitions d'un lead et d'un lead qualifié sont connues. Les points de conversion en vente sont connus. Les principaux indicateurs de performance sont connus. L'analyse des points de conversion est effectuée. L'entonnoir commercial est adapté en fonction des résultats.	Les principales techniques de vente permettant de stimuler les ventes sont identifiées et appliquées. L'entonnoir commercial est défini correctement. Les notions de lead et de lead qualifié sont définies correctement. Les points de conversion sont identifiés et appliqués correctement dans une stratégie mercatique précise. Les indicateurs sont expliqués correctement. L'analyse des indicateurs de performance est cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les stratégies de marketing sur les réseaux sociaux sur base d'exemples concrets.**	Les caractéristiques des principales plateformes sont connues. L'analyse du public cible est effectuée. Les objectifs sont identifiés La démarche stratégique pour le marketing en ligne est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. Les différents formats de contenu sont identifiés et compris. Les forces et faiblesses des campagnes sur les réseaux sociaux sont expliquées.	Les caractéristiques sont expliquées correctement. Les fonctionnalités essentielles et outils pour le marketing sont définis correctement. Les cibles en ligne sont identifiées correctement sur base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les personas sont définis de manière précise. Les objectifs sont cohérents avec la stratégie définie. La stratégie est complète, cohérente. Les formats de contenu (vidéo, story, etc.) sont analysés correctement. Les avantages et désavantages des canaux de communication en ligne sont identifiés et expliqués de façon pertinente. La réflexion critiques sur les campagnes est pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la gestion des commandes en ligne.**	Le cycle de commande en ligne est compris. L'utilité et les fonctionnalités de base d'un outil CRM sont connus. Les principes de la gestion des relations clients (CRM) sont connus et expliqués. L'importance du service après-vente en e-commerce est connue.	Les étapes du cycle de commande sont identifiées et expliquées correctement. (commande en ligne, traitement, paiement, expédition, suivi, retour) Les fonctionnalités d'un outil de CRM sont identifiées correctement. Les principales étapes de la gestion des relations clients sont expliquées d'une manière cohérente. Les fonctionnalités d'un outil de CRM sont identifiées correctement. L'importance du service après-vente est expliquée.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une marque pour un produit/service choisi.**	L'identité de la marque est complète. L'étude de marché est complète. L'entonnoir commercial est défini. La stratégie marketing est claire et structurée. Les techniques de fidélisation sont mises en place. Le site web pour la marque est complet et original.	La marque est cohérente par rapport au produit/service (Logo, nom, slogan, couleurs, valeurs, positionnement) L'étude de marché est pertinente (public cible, concurrence, etc.) L'entonnoir commercial est clair et adapté à la marque. La stratégie de marketing est cohérente par rapport aux objectifs fixés. Les techniques de fidélisation sont créatives et adaptées à la stratégie. Le site web est esthétique et fonctionnel. Le site web est cohérent par rapport au public cible défini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Français en commerce électronique 2 (FRACE2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte fluide et cohérent; - il développe les idées et les illustre par des exemples; - les paragraphes sont structurés; - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente, - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe ; - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Logistique en e-commerce 1 (LOGEC1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Logistique en e-commerce 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGEC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Gestionnaire en logistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents modes de transport avec leurs avantages et désavantages et connaît les Incoterms principaux.**	L'élève distingue entre : - transport routier, - transport ferroviaire - transport aérien, - transport fluvial et maritime L'élève connaît les avantages et désavantages des différents modes de transport. L'élève connaît les principaux Incoterms.	Les avantages et désavantages des différents modes de transports sont connus. L'élève connaît les différentes offres de transport avec des prix adaptés aux besoins. Les principaux Incoterms sont connus.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser la terminologie logistique de base.**	L'élève connaît la signification des termes logistiques importants : - Douane, - Dédouanement, - Hub multimodal, - Container, - Palette de transport, - ULD, - Chariot élévateur, - etc. L'élève connaît les principaux acteurs de la logistique et leur rôle respectif : - Transporteur, - Manutentionnaire, - Transitaire, - Douanes, - Service de courrier express, - etc. L'élève connaît les différences essentielles dans les principaux moyens de transport : - Camion bâché, - Camionnette, - Camion réfrigéré, - etc. L'élève reconnaît les documents de transport de base : - Air Way Bill, - Bill of Lading, - CIM, - CMR, - Factures, - Packing List. L'élève comprend les notions de base de la supply-chain.	La signification des principaux termes est connue. Les outils logistiques et les moyens de transport sont reconnus. Les documents de transport de base sont expliqués. Les prix de livraison sont connus. Les rôles et responsabilités des principaux acteurs sont connues. Les activités et les chronologies de la chaîne logistique sont bien définis.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier le transport adapté en tenant compte des caractéristiques de la marchandise et des délais ainsi que de la législation en vigueur.**	L'élève est capable de réaliser et d'argumenter une planification d'un transport en considérant les voies possibles et en respectant la législation en vigueur. L'élève est capable d'effectuer un calcul de volume en tenant compte de différents facteurs précédents. L'élève comprend l'importance de la rapidité de préparation, d'expédition et de livraison de la commande. L'élève connaît les différentes possibilités de livraison tierce (UPS, Fedex, Greco, etc.) L'élève maîtrise les outils nécessaires pour la traçabilité.	La planification est complète. L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, - en vrac, hors gabarit, - durée de transport maximale. Le calcul des volumes est complet et correct dans les grandes lignes. Le meilleur moyen de transport est choisi. Les différentes possibilités de livraison sont connues. Les différentes techniques de Track and Tracing sont connues et appliquées dans des cas spécifiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Droit en e-commerce 1 (DROIT1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Droit en e-commerce 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DROIT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire pour la création et l'utilisation d'un site web.**	L'élève prend connaissance de la législation internationale et nationale spécifique au commerce électronique. L'élève connaît les mentions légales obligatoires de forme et de contenu à insérer sur son site web. L'élève connaît les règles relatives au nom de domaine, à la marque et au droit d'auteur.	Les différentes sources possibles de la législation spécifique au commerce électronique sont connues¿: lois nationales, directives et règlements européens. La loi applicable aux contrats internationaux conclus à distance est connue. Les mentions obligatoires de forme et de fond sont correctement énumérées et expliquées. Les règles relatives au nom de domaine et de la marque sont correctement appliquées. Les contentieux relatifs aux noms de domaine sont correctement expliqués. Les règles relatives au droit d'auteur sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire en rapport avec les obligations précontractuelles.**	L'élève connaît l'utilité et les conditions d'applicabilité des conditions générales de vente (CGV). L'élève connaît les obligations en termes de description des produits et d'affichage des prix et se rend compte de l'existence de clauses abusives éventuelles. L'élève connaît le fonctionnement et les obligations d'information au sujet des modes de paiement, des modes de livraison, des modalités de rétractation et d'application de la garantie. L'élève connaît les obligations en rapport avec le remboursement. L'élève connaît les systèmes de paiements électroniques et les moyens de sécurisation des transactions en ligne.	L'utilité des conditions générales de vente est correctement exposée. Les conditions de forme et de fond des CGV sont correctement expliquées. Les conditions d'acceptabilité des CGV sont correctement expliquées. L'élève identifie correctement les clauses abusives dans les CGV. L'élève décrit correctement les obligations d'affichage du bien/service. L'élève explique correctement les obligations en rapport avec l'affichage des prix. L'élève décrit correctement le fonctionnement et les obligations d'information au sujet des modes de paiement, des modes de livraison, des modalités de rétractation et de l'application de la garantie. L'élève décrit correctement les obligations de remboursement. L'élève explique convenablement le fonctionnement du paiement en ligne et les moyens pour sécuriser les transactions en ligne.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire en rapport avec le processus de commande en ligne.**	L'élève connaît les spécificités du contrat électronique. L'élève connaît les étapes techniques à suivre pour conclure le contrat. L'élève connaît les possibilités du consommateur pour corriger ses erreurs et les obligations du commerçant en rapport avec le récapitulatif de la commande. L'élève connaît les obligations en rapport avec la confirmation de commande.	Les spécificités du contrat électronique par rapport au contrat «¿classique¿» sont connues. L'élève décrit correctement les informations à fournir par le professionnel lors des différentes étapes du processus de commande. L'élève connaît les modalités à respecter pour le récapitulatif de commande. L'élève connaît les moyens techniques permettant au client de modifier la commande et les autorisations/acceptations à obtenir du client. L'élève décrit correctement les obligations en termes de récapitulatif de commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Analyse financière et indicateurs de performance 1 (ANFIN1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Analyse financière et indicateurs de performance 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANFIN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de calculer les principaux indicateurs de performances ainsi que de déterminer des objectifs pertinents pour les campagnes mercatiques, d'évaluer leur impact et de proposer des suggestions d'amélioration.**	Les principaux indicateurs de performance sont connus et calculés. Les objectifs à atteindre sont fixés à l'aide des principaux indicateurs de performance. Les objectifs définis sont clairs et précis. Les résultats obtenus sont analysés et d'éventuelles suggestions d'amélioration sont proposées.	Les indicateurs de performance sont correctement identifiés, expliqués et calculés. Les indicateurs de performance sont choisis de manière cohérente. Les objectifs définis sont décrits de manière claire et précise. L'analyse des résultats est correcte. Les suggestions d'amélioration proposées sont pertinentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les taux de change et de calculer les conversions monétaires dans un contexte économique international.**	Les différentes unités monétaires et leur symbole sont connus. Les facteurs influençant les fluctuations des taux de change sont identifiés. Les calculs de conversion sont réalisés. L'analyse de l'impact des variations du taux de change sur les échanges internationaux est faite. Les outils en ligne (convertisseurs de devises) pour effectuer des conversions sont utilisés.	Les principales devises et leur symbole correspondant sont correctement identifiés. L'identification des facteurs expliquant les fluctuations des taux de change est exacte. Les calculs de conversion sont corrects. L'impact des variations des taux de change sur la valeur réelle des transactions internationales est correctement étudié. Les outils en ligne pour la conversion de devises sont correctement employés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. La détermination arithmétique et la représentation graphique du seuil de rentabilité sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier, de calculer et d'expliquer les principales sources de financement interne et externe.**	Les principales sources de financement à moyen et long terme sont connues : capital social, autofinancement, emprunts bancaires, crédit-bail, etc. Les principales sources de financement à court terme sont connues : découvert bancaire, crédit fournisseur, etc. Les calculs relatifs aux intérêts composés sont réalisés.	Les explications relatives aux sources de financement à moyen et long terme sont correctes. Les explications relatives aux sources de financement à court terme sont correctes. Les calculs des intérêts composés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Marketing et communication 1 (MARCO1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Marketing et communication 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARCO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de réaliser une étude de marché complète.**	Le public cible est identifié. Les prévisions financières sont réalistes. Le potentiel de marché est calculé. L'analyse est présentée.	Le public cible est identifié correctement. Les données quantitatives et qualitatives sont complètes et précises. Les calculs sont justifiés et pertinents. Le potentiel de marché et analysé correctement. L'élève traite et analyse les données collectées d'une manière pertinente. Les données sont interprétées en cohérence avec la stratégie mercatique. Les objectifs SMART sont clairs et pertinents. Le budget et les ressources sont présentés et adaptés à l'envergure du projet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une stratégie de lancement de produit.**	La stratégie de storytelling est développée. Les principales techniques de communication sont connues. Un plan de communication est établi. Les principes de marketing responsable sont intégrés. Des techniques pour le lancement sont identifiées et mises en œuvre.	La stratégie est créative, adaptée au produit/service et au public cible. La narration est engageante. Les normes de publication sont respectées. Le plan de communication est pertinent. Les principes de marketing responsable sont en cohérence avec les objectifs. Les principales stratégies de viralisation sont appliquées correctement. Les textes sont clairs et structurés et en cohérence avec la stratégie mercatique. Les contenus visuels et audio sont de bonne qualité et en cohérence avec la stratégie mercatique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de marketing relationnel et de fidélisation.**	Les principales stratégies de marketing relationnel sont connues. Les techniques de fidélisation sont mises en œuvre. L'élève connaît les techniques d'analyse de performance du contenu publié. L'élève adapte et optimise sa stratégie pour améliorer les performances.	Les principales stratégies de marketing relationnel sont expliquées correctement. L'élève mesure correctement l'efficacité de la campagne mercatique. Les techniques de fidélisation sont adaptées au produit/service et au public cible. Le contenu est optimisé correctement afin de générer du trafic. L'élève adapte correctement sa stratégie pour améliorer les performances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Français en commerce électronique 3 (FRACE3)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Décrire l'affiche de manière détaillée. - Analyser les codes de l'affiche. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate. - Défendre son point de vue en fournissant des arguments et des exemples, prendre position et exprimer ses sentiments. - Émettre un avis critique pertinent et structuré.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
30 % (18 P)	**Expression écrite**	- Décrire l'affiche de manière détaillée. - Analyser les codes de l'affiche. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Distinguer l'essentiel du superflu. Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	- Décrire le spot publicitaire de manière détaillée. - Analyser à bon escient le spot publicitaire. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Distinguer l'essentiel du superflu.	La compétence est acquise si : - les réponses sont claires et compréhensibles ; - les réponses sont rédigées de façon cohérente et structurée ; - les réponses sont justifiées (le cas échéant) par des arguments et des exemples concrets ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Analyse de texte 3 (FRATE3)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Analyse de texte 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Forme)**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Cite, Énumère vs. Explique,…).	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Vocabulaire en contexte**	- Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses.	Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Fond)**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal). - Comprendre le sens et l'intention d'un texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Logistique en e-commerce 2 (LOGEC2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Logistique en e-commerce 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGEC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Gestionnaire en logistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes stratégies de stockage.**	L'élève connaît les différentes stratégies de stockage (LIFO, FIFO, FEFO, HIFO, LOFO, etc.).	Les différentes stratégies de stockage sont correctement décrites (LIFO, FIFO, FEFO, HIFO, LOFO, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'optimiser la supply-chain en e-commerce.**	L'élève connaît les différentes méthodes de packaging et d'expédition. L'élève gère les pics d'activité de façon organisée et réactive. L'élève applique la stratégie push and pull dans l'e-commerce.	Le fonctionnement des différentes étapes de la supply-chain est compris et les changements sont adaptés aux besoins de la stratégie en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en considération la démarche environnementale.**	L'élève connaît les moyens de packaging écologiques. Les défis écologiques du packaging sont connus. Les enjeux financiers du packaging sont compris.	Une alternative pour les emballages, le conditionnement et le transport selon la nature de la marchandise dans le respect de l'environnement est proposée. Les différentes certifications environnementales au niveau national et international sont correctement expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Droit en e-commerce 2 (DROIT2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Droit en e-commerce 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DROIT2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire en rapport avec la protection des données.**	L'élève connaît les obligations en termes d'application du RGPD.	L'élève explique de façon simple, mais convenable l'utilité du RGPD. L'élève explique correctement les obligations du professionnel en termes de politique de confidentialité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire sur la publicité en ligne.**	L'élève connaît la réglementation générale en matière de publicité.	L'élève applique correctement les règles de droit commun applicables à la publicité en ligne. L'élève applique correctement cette réglementation à certaines pratiques de communications (Exemples : faux avis de consommateur, contenus sponsorisés et contenus de marque, marketing d'influence, publicité comparative et comparateurs de prix).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire sur le profilage et la publicité ciblée.**	L'élève connaît la règlementation dans le domaine du profilage et de la publicité ciblée.	L'élève décrit convenablement la règlementation en rapport avec les e-mailings, les «cookies», les techniques de reciblage comportementales («retargeting»), les moteurs de recherche (référencements) et la géolocalisation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Analyse financière et indicateurs de performance 2 (ANFIN2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Analyse financière et indicateurs de performance 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANFIN2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre les aspects juridiques à la création d'entreprise.**	Les différentes formes juridiques d'entreprises sont connues. Les éléments clés de la constitution d'une entreprise individuelle, d'une SA, d'une SARL et d'une SARL-S et de la répartition des bénéfices sont identifiés. L'élève connaît le statut d'indépendant.	La distinction des différentes formes juridiques est correcte (entreprise individuelle, SA, SARL et SARL-S). Les différents éléments du statut d'indépendant sont correctement décrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les aspects fiscaux à la création d'entreprise.**	Les éléments clés déterminant le bénéfice distribuable sont connus. L'élève connaît les aspects fiscaux.	Les élèves doivent savoir que le bénéfice distribuable varie en fonction des impôts, du report à nouveau et des réserves obligatoires. Les aspects fiscaux sont correctement interprétés.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les différentes aides étatiques.**	Les différentes aides étatiques sont connues.	Les aides de l'État sont correctement décrites.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Marketing et communication 2 (MARCO2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Marketing et communication 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARCO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les stratégies mercatiques sur base d'une étude de cas.**	Le public cible est identifié. L'analyse SWOT est réalisée. Le Marketing-Mix est défini. Le positionnement est identifié. L'avantage concurrentiel est défini. Les différents types de concurrents sont distingués.	Le public cible est défini correctement. L'analyse SWOT est structurée. Le marketing-mix est cohérent. Le positionnement est cohérent par rapport aux objectifs. La distinction entre concurrence directe et indirecte est pertinente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'analyser le marketing en ligne sur base d'études de cas.**	Les concepts du SEO, SEA sont expliqués. L'analyse de la stratégie en ligne est expliquée. Les calculs des KPI's sont corrects. L'analyse des KPI's est réalisée.	Les concepts du SEO, SEA sont expliqués correctement. L'analyse de la stratégie en ligne est pertinente. Les calculs et l'analyse des KPI's sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser une étude de cas mercatique complète.**	L'analyse du marketing stratégique et opérationnel est complète. Les concepts essentiels du marketing stratégique et opérationnel sont compris.	L'analyse du marketing stratégique et opérationnel est structurée et cohérente. Les concepts essentiels du marketing stratégique et opérationnel sont expliqués correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Français en commerce électronique 4 (FRACE4)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression orale**	Analyse d'affiches publicitaires : - Décrire l'affiche de manière détaillée. - Analyser les codes de l'affiche. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate. - Défendre son point de vue en fournissant des arguments et des exemples, prendre position et exprimer ses sentiments. - Émettre un avis critique pertinent et structuré.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'oral**	- Décrire le spot publicitaire de manière détaillée. - Analyser à bon escient le spot publicitaire. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Distinguer l'essentiel du superflu.	La compétence est acquise si : - les réponses sont claires et compréhensibles ; - les réponses sont rédigées de façon cohérente et structurée ; - les réponses sont justifiées (le cas échéant) par des arguments et des exemples concrets ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Analyse de texte 4 (FRATE4)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Analyse de texte 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Forme)**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Cite, Énumère vs. Explique,…).	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Vocabulaire en contexte**	- Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses.	Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Fond)**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal). - Comprendre le sens et l'intention d'un texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage et de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les fiches hebdomadaires sont rendues chaque semaine au tuteur en milieu scolaire. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles. - Les délais pour la remise des documents suivants sont respectés : CV, lettre de motivation, journal des activités.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les fiches hebdomadaires sont disponibles dans les délais. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs. - Le CV, la lettre de motivation et le journal des activités sont disponibles dans les délais.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6,5
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dipositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage et de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les fiches hebdomadaires sont rendues chaque semaine au tuteur en milieu scolaire. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles. - Les délais pour la remise des documents suivants sont respectés : CV, lettre de motivation, journal des activités.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les fiches hebdomadaires sont disponibles dans les délais. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs. - Le CV, la lettre de motivation et le journal des activités sont disponibles dans les délais.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Gestion de projet e-commerce 1 (GESPE1)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Gestion de projet e-commerce 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESPE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un projet en e-commerce.**	L'élève fixe les priorités du projet. L'élève planifie le temps à consacrer pour les étapes-jalons. L'élève met en œuvre un plan de projet et l'adapte en fonction des besoins. L'élève justifie sa planification du projet. L'élève informe régulièrement l'enseignant sur l'avancement de son projet.	La planification correspond aux consignes prévues dans le dossier. La planification est établie d'une manière structurée et cohérente. Les adaptations du plan de projet sont documentées correctement et justifiées d'une manière cohérente. L'avancement du projet est présenté de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre un projet en e-commerce selon un plan prédéfini.**	L'élève s'informe sur l'énoncé complet du dossier. L'élève s'informe sur des solutions possibles. L'élève trouve des solutions aux problèmes constatés. L'élève teste les fonctionnalités de ses résultats obtenus. L'élève respecte les délais et les consignes du dossier.	Le travail est clair et structuré. Les solutions sont recherchées d'une manière rigoureuse et cohérente. L'élève utilise le temps consacré au projet d'une manière productive. (pas de perte de temps) Le matériel de travail est disponible. Les consignes de travail et les délais de remise du travail sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève participe à des formations en ligne certifiées dans le domaine du e-commerce.**	L'élève s'informe sur les formations en ligne disponibles. L'élève choisit les formations en cohérence avec ses objectifs professionnels. L'élève participe à des formations en ligne.	Les formations sont réussies. Les certificats sont présentés à l'enseignant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les éléments clés de son projet.**	Les résultats clés du projet sont présentés. Les consignes de fond et de forme en termes de présentation sont respectées. Une terminologie adaptée est utilisée.	La présentation est adaptée aux consignes. La présentation contient les informations nécessaires. La présentation est structurée et contient un fil-rouge clair. Les résultats sont présentés d'une manière claire. La communication verbale et non-verbale sont cohérentes. Le matériel de présentation est disponible et fonctionne parfaitement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gestion de projet e-commerce 2 (GESPE2)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Gestion de projet e-commerce 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESPE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un projet en e-commerce.**	L'élève fixe les priorités du projet. L'élève planifie le temps à consacrer pour les étapes-jalons. L'élève met en œuvre un plan de projet et l'adapte en fonction des besoins. L'élève justifie sa planification du projet. L'élève informe régulièrement l'enseignant sur l'avancement de son projet.	La planification correspond aux consignes prévues dans le dossier. La planification est établie d'une manière structurée et cohérente. Les adaptations du plan de projet sont documentées correctement et justifiées d'une manière cohérente. L'avancement du projet est présenté de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre un projet en e-commerce selon un plan prédéfini.**	L'élève s'informe sur l'énoncé complet du dossier. L'élève s'informe sur des solutions possibles. L'élève trouve des solutions aux problèmes constatés. L'élève teste les fonctionnalités de ses résultats obtenus. L'élève respecte les délais et les consignes du dossier.	Le travail est clair et structuré. Les solutions sont recherchées d'une manière rigoureuse et cohérente. L'élève utilise le temps consacré au projet d'une manière productive. (pas de perte de temps) Le matériel de travail est disponible. Les consignes de travail et les délais de remise du travail sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève participe à une formation en ligne certifiée dans le domaine du e-commerce.**	L'élève s'informe sur les formations en ligne disponibles. L'élève choisit la formation en cohérence avec ses objectifs professionnels. L'élève participe à une formation en ligne.	La formation est réussie. Le certificat est présenté à l'enseignant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les éléments clés de son projet.**	Les résultats clés du projet sont présentés. Les consignes de fond et de forme en termes de présentation sont respectées. Une terminologie adaptée est utilisée.	La présentation est adaptée aux consignes. La présentation contient les informations nécessaires. La présentation est structurée et contient un fil-rouge clair. Les résultats sont présentés d'une manière claire. La communication verbale et non-verbale sont cohérentes. Le matériel de présentation est disponible et fonctionne parfaitement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**					
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - Technicien en commerce électronique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de défendre sa stratégie mercatique.**	L'élève montre qu'il connaît les concepts mercatiques et qu'il sait les appliquer à un cas concret. L'élève montre que la stratégie mercatique est cohérente par rapport aux objectifs fixés. L'élève base son analyse sur des données précises et concrètes. L'élève est capable de répondre aux questions posées par le jury. L'élève montre qu'il a réalisé un travail personnel et qu'il maîtrise le sujet.	Les concepts mercatiques sont valablement présentés, expliqués et correctement appliqués au cas concret. Les objectifs fixés ainsi que les choix stratégiques ressortent clairement du travail et sont adéquatement justifiés. La stratégie mercatique est cohérente sur le plan interne et externe. Les données utilisées pour l'analyse sont claires et pertinentes. Les réponses aux questions posées par le jury sont fondées et montrent clairement l'investissement personnel de l'élève.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter et de défendre le concept de présence en ligne de son entreprise/produit.**	L'élève présente les différents canaux de présence en ligne (site e-commerce, réseaux sociaux, places de marché, etc.) qu'il a utilisés. L'élève expose et défend les réflexions stratégiques qu'il a adoptées lors de la création du contenu en ligne. L'élève montre que les canaux sont opérationnels, que toutes les fonctionnalités ont été testées et que le contenu est pertinent. A travers l'originalité de sa présence en ligne, l'élève démarque son entreprise/produit de la concurrence.	Les canaux de présence en ligne choisis sont présentés et défendus de manière claire et concise. La présence en ligne est cohérente par rapport à la stratégie marketing élaborée. Les messages véhiculés à travers la présence en ligne sont clairs, corrects et complets. Les fonctionnalités de la présence en ligne sont correctement implémentées. La présence en ligne se démarque visiblement de la concurrence.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter oralement son projet, de documenter son travail et d'analyser un document professionnel.**	L'élève est capable de présenter et d'expliquer oralement son projet et d'analyser un document professionnel en relation avec l'e-commerce. L'élève a préparé le contenu de sa présentation orale. L'élève a structuré sa présentation orale par thèmes et il a adapté le contenu aux exigences de son public. Le support de la présentation orale de l'élève est attrayant. L'élève utilise la langue véhiculaire. L'élève utilise la terminologie adaptée au commerce électronique. L'élève répond aux questions posées par le jury. L'élève indique les différentes sources auxquelles il a eu recours pour sa documentation. L'élève suit les consignes en termes de collecte des informations et de langue de documentation. La mise en page du contenu du projet est réalisée à l'aide des outils de formatages (p.ex. formatage des titres, texte courant et tableaux). Les en-têtes et les bas de page contiennent les informations principales (p.ex. titres, auteur, numérotation des pages).	La présentation contient les informations essentielles du projet. La présentation est correctement structurée et contient un fil-rouge clair. Les contenus sont présentés d'une manière claire et compréhensible. Les communications verbale et non-verbale sont cohérentes. Le matériel de présentation est disponible et fonctionne parfaitement. L'élève s'exprime de manière professionnelle dans la langue véhiculaire. La terminologie technique est adéquate. Les réponses sont cohérentes et pertinentes. La documentation est complète, cohérente et correspond aux exigences et aux consignes du dossier. Le travail réalisé contient les informations nécessaires. Les informations recueillies sont correctes et complètes. La documentation est rédigée dans un français correct. Les critères de fond et de forme sont respectés lors de la présentation des contenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 5 (ALLEF5)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann aus einfacheren sprachlichen Materialien wie Ratgebern, Broschüren, Umfragen, Anzeigen oder Zeitungsartikeln spezifische Informationen herausfinden und verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über alltägliche Dinge schreiben und dabei auf einfache Weise Wünsche, Empfehlungen, Vorschläge und Meinungen ausdrücken. • Kann alltägliche Aspekte der eigenen Lebenswelt mit einfachen Mitteln beschreiben.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Gespräch auf einfache, direkt an ihn/sie gerichtete Fragen reagieren. • Kann in vertrauten alltäglichen Situationen kurze und einfache Äußerungen machen, mit einigen Pausen, um eventuell Begriffe zu suchen, beherrscht jedoch genügend grammatische Strukturen und Satzmuster, um sich verständlich ausdrücken zu können. • Kann über alltägliche Dinge auf einfache Weise Meinungen äußern, Wünsche, Empfehlungen und Vorschläge ausdrücken. • Kann vor Publikum mit kurzen, eingeübten Wendungen etwas vortragen oder ankündigen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache und klar strukturierte Vorträge und Beiträge zu vertrauten Themen oder Themen aus dem eigenen Fach- oder Interessengebiet verstehen, wenn deutlich Standardsprache gesprochen wird. • Kann bei längeren Gesprächen zu ihn/sie interessierenden Themen den Hauptpunkten größtenteils folgen, sofern sehr deutlich Standardsprache gesprochen wird.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 6 (ALLEF6)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann in längeren Texten zu aktuellen Aspekten oder zu Themen aus dem eigenen Interessengebiet Informationen finden. • Kann bei der Behandlung eines Themas Argumente erfassen, wenn auch nicht unbedingt im Detail.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über Alltagsthemen und über speziellere Themen aus dem eigenen Erfahrungsbereich einfache Texte schreiben und darin persönliche Ansichten und Meinungen ausdrücken. • Kann kleinere Beschreibungen (z.B. von persönlichen Gegenständen, Schulwegen, Gebäuden, Reisen oder Landschaften) verfassen. • Kann einfache Informationen von unmittelbarer Bedeutung festhalten und deutlich machen, welcher Punkt für ihn/sie am wichtigsten ist.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in seinen/ihren Aussagen und Gesprächen meist klarmachen, was er/sie sagen möchte, und dabei einfache Strukturen korrekt verwenden. Macht aber noch gelegentlich elementare Fehler, hat z.B. die Tendenz, Zeitformen zu vermischen oder zu vergessen, die Subjekt-Verb-Kongruenz zu markieren. • Kann eine kurze, eingeübte Präsentation zu einem vertrauten Thema vortragen. • Kann mit vorbereiteten Fragen ein gesteuertes Interview führen, Statistiken erstellen und dabei auch einzelne weiterführende Fragen stellen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen bei längeren Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, den Hauptaussagen folgen, sofern deutlich in Standardsprache gesprochen wird. • Kann Beschreibungen von vertrauten oder ihn/sie persönlich interessierenden Dingen verstehen. • Kann deutlich gesprochenen Radio- oder ähnlichen Hörtexten über vorhersehbare Dinge wesentliche Informationen entnehmen.	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 7 (ALLEF7)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann längere Texte im Detail verstehen und dabei Meinungen und Einstellungen erfassen. • Kann in Sachtexten Informationen zu sozialen oder politischen Ereignissen und Hintergründen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann Informationen und Argumente in einem Text aufgreifen, gegeneinander abwägen sowie inhaltlich kohärent darstellen. • Kann chronologisch über Ereignisse und Erlebnisse in der Vergangenheit berichten, indem er/sie unterschiedliche Konnektoren gebraucht und die Zeitenfolge beachtet. • Kann genaue Beschreibungen (z.B. von Gegenständen und Personen) verfassen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Beratungsgespräch höflich reagieren und grundlegende Dienstleistungen und Informationen erhalten. • Kann in einer Diskussion oder einem Streitgespräch Vorschläge machen, sie/es zum Abschluss bringen sowie angemessen auf Äußerungen anderer eingehen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann Interviews, Dienstleistungs- oder Streitgespräche über komplexe Themen verstehen, auch wenn Einzelheiten unklar bleiben.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 8 (ALLEF8)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes viele Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann einfache literarische Ganzschriften global verstehen, die im Wesentlichen auf dem Grundwortschatz basieren.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann sich dank eines ausreichend großen Repertoires an Wörtern und Wendungen und manchmal mit Hilfe von Umschreibungen über die meisten Themen des eigenen Alltagslebens schriftlich austauschen. • Kann in seinen/ihren schriftlichen Mitteilungen verschiedene Absichten realisieren, indem er/sie die dafür gebräuchlichsten Redemittel, Höflichkeitsfloskeln und ein neutrales Register benutzt. • Kann seine Meinung zu einfachen aktuellen bzw. literarischen Texten äußern.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in vorhersehbaren vertrauten Situationen sein/ihr fremdsprachliches Wissen so anwenden, dass er/sie trotz deutlicher Einflüsse der Muttersprache im Bereich der Grammatik und der Lexik ausreichend gut zu verstehen ist. Macht zwar Fehler, kann sie aber teilweise selbst korrigieren. • Kann sich in Gesprächen ausreichend genau zu verschiedenen Themen äußern, wobei es zu falscher Wortwahl oder zu Verwechslungen kommen kann, die jedoch die Kommunikation nicht wesentlich behindern. • Kann sich in ein Gespräch über ein vertrautes Thema einbringen und mit einer angemessenen Wendung das Wort ergreifen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann in einfachen Erzählungen dem Handlungsablauf folgen.	

20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français 1 (MPFRC1-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Textes d'actualité Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire et comme introduction à l'analyse de texte.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le monde du travail.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Français 2 (MPFRC2-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Contenus audios et audio-visuels en relation avec le chapitre au programme.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 3 (MPFRC3-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Expression orale**	Cette compétence est évaluée sur base de textes SCIEP des années précédentes.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 4 (MPFRC4-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRC4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des reformulations, des résumés et des compréhensions de texte.	Niveau B2.2.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Extraits et/ou lecture cursive : ils serviront de base pour effectuer des recherches de vocabulaire, des résumés et des compréhensions de texte qui peuvent faire l'objet d'exposés.	Niveau B2.2.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).	Cette compétence permettra à l'enseignant de valoriser les efforts fournis par l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Création d'une présence en ligne 1 (CREAP1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Création d'une présence en ligne 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle informatique
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de définir les principaux éléments d'une charte graphique.**	Les différentes caractéristiques des différents éléments graphiques sont connues. Les principaux supports à utiliser sont identifiés.	Les éléments graphiques (Logos, couleurs, polices, typographies, pictogrammes, …) sont connus. Les principales caractéristiques d'une charte graphique sont mises en œuvre. Les supports à utiliser pour une charte graphique sont choisis correctement. La charte graphique est cohérente avec la communication visuelle de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des prises de photos professionnelles et attrayantes pour des produits.**	Les bases techniques de la photographie (triangle de l'exposition, éclairage, composition) sont connues. Les accessoires et éléments de décor sont choisis en fonction de l'image de marque et de la cible. Les produits sont mis en scène pour valoriser leurs caractéristiques.	L'élève sait comment produire une photo correctement exposée et esthétiquement équilibrée. Les photos montrent clairement les caractéristiques principales du produit. La mise en scène est adaptée et cohérente avec l'identité de la marque.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du traitement numérique d'images et de créer du contenu visuel.**	Les principaux logiciels de traitement d'images sont maîtrisés (Photoshop, Affinity Photo, GIMP, IA, etc.) Les modifications de base des images sont effectuées. Le contenu visuel est créé pour la publication en ligne.	Les modifications de base d'images sur un logiciel de traitement d'images sont effectuées correctement. La partie de l'image à manipuler est correctement sélectionnée. La sélection est correctement manipulée selon les consignes (Photoshop, Affinity Photo, GIMP…). Les concepts de base en imagerie numérique sont mis en œuvre (luminosité, ombres, éclairage, pivoter, redimensionner, etc.)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place un site e-commerce à l'aide d'un CMS.**	La configuration initiale du site est effectuée. L'expérience client est optimisée. Le catalogue des produits est créé. Le site est optimisé pour différentes plateformes (desktop, téléphone, tablette, etc.) Le site est optimisé pour les moteurs de recherche (SEO). Le site est conforme aux exigences légales.	Les taxes et zones de livraison sont configurées, les options de paiement sont intégrées. Le site est facile à naviguer, et comporte une présentation visuelle agréable sur toutes les plateformes. Les produits sont ajoutés avec des descriptions, des photos de qualité. Les pages incluent des mots-clés pertinents, les images sont optimisées, la hiérarchie des titres est correcte. Les documents légaux corrects sont disponibles sur le site (conditions générales de vente, politique de confidentialité, etc.)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mini-entreprise 1 (MINIE1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Mini-entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINIE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre l'initiative, il est engagé et il sait travailler de façon autonome.**	Des idées et/ou des solutions sont proposées sans attendre des consignes explicites. L'élève participe activement et de manière régulière aux activités de son groupe. L'élève organise et gère son travail de manière autonome. L'élève fait preuve de ponctualité et de rigueur dans la gestion de son travail.	Les idées et/ou solutions proposées sont adaptées aux situations et contribuent à l'évolution du projet du groupe. L'engagement de l'élève contribue significativement à l'avancement du projet. Le travail autonome fourni par l'élève apporte une plus-value à l'entreprise. L'élève démontre un sens des responsabilités en respectant ses engagements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais ainsi que les consignes et les attentes formulées pour chaque tâche.**	L'élève s'organise de façon à respecter les consignes et les délais imposés.	Les consignes et les délais pour chaque tâche assignée sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière claire et structurée et il est capable d'utiliser les outils numériques de manière appropriée pour organiser son travail.**	L'élève présente ses idées et informations de manière efficace et régulière avec ses pairs. L'élève utilise des outils numériques de manière pertinente pour organiser, planifier et gérer ses tâches. L'élève assure une bonne communication interne (équipe, enseignants) et externe (clients, actionnaires, fournisseurs, coach).	La communication est régulière et structurée. Les outils numériques (Teams, Drive, etc.) sont utilisés de façon efficace pour la gestion et l'organisation du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir un nombre suffisant de tâches dans un temps limité.**	L'élève organise et planifie son travail pour accomplir un grand nombre de tâches dans un temps imparti. L'élève fait preuve d'adaptation et de flexibilité pour faire face aux imprévus.	Le volume des tâches à effectuer est respecté. L'élève gère efficacement son temps et s'assure que toutes les tâches assignées sont réalisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter des tâches en veillant à leur qualité.**	L'élève exécute les tâches en veillant à leur qualité.	L'élève produit des travaux soignés, structurés et cohérents aux attentes de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Économie générale et actualité économique 1 (ECOGN1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Économie générale et actualité économique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ECOGN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'environnement et la situation actuelle du marché de travail luxembourgeois.**	L'organisation du marché de travail luxembourgeois et l'évolution de la composition de la population active sont identifiées. Les principales composantes des rémunérations sur le marché de travail sont analysées.	Les caractéristiques et la structure du marché de travail au Luxembourg sont expliquées. L'analyse de la composition de la population active est correcte. L'analyse des composantes des rémunérations est cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents types de chômage et leur évolution, ainsi que les conséquences sociales et les mesures étatiques.**	L'évolution du taux de chômage, ainsi que son calcul sont connus. Les différents types de chômage sont déterminés. Les effets du chômage et les mesures d'intervention étatiques sont connus.	L'évolution du chômage est convenablement décrite et son taux correctement calculé. Les types de chômage sont correctement expliqués. Les effets sociaux et les mesures étatiques sont correctement exposés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le financement et le rôle de l'Etat luxembourgeois.**	Le budget de l'État, ainsi que l'impact des objectifs européens sont précisés. Les différents rôles et champs d'action de l'Etat sont développés.	Le budget de l'État luxembourgeois et les critères européens sont correctement expliqués. Les différents rôles et les champs d'action de l'Etat sont déterminés et leurs caractéristiques sont succinctement présentées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'évolution de la monnaie avec ses différentes formes, fonctions et composantes.**	La notion de monnaie, ainsi que ses formes et ses fonctions sont connues. Les composantes du marché de la monnaie sont connues.	La monnaie est définie et ses formes et fonctions sont correctement décrites. Le marché de la monnaie est défini et l'offre et la demande de monnaie sont exposées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur de sciences / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la proportionnalité, des pourcentages et de la règle de trois.**	Les situations de proportionnalité et de proportionnalité inverse sont identifiées et les calculs y relatifs sont effectués. Les pourcentages ou les proportions sont calculés et interprétés. Les taux de variation sont calculés et interprétés. Un coefficient multiplicateur est utilisé. Le principe de la règle de trois est appliqué dans des exercices concrets.	Les situations de proportionnalité et de proportionnalité inverse sont identifiées correctement et les calculs y relatifs sont exacts. Les calculs des pourcentages, des proportions et des taux de variation sont exacts et l'interprétation de leurs résultats est correcte et précise. Les calculs réalisés à l'aide d'un coefficient multiplicateur sont corrects. Les règles de trois sont appliquées et les exercices sont résolus correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles des puissances et du calcul littéral.**	Les notions des puissances et du calcul littéral sont connues. Les règles des puissances sont appliquées. Les opérations sur des expressions algébriques sont effectuées (sans produits remarquables).	Les règles des puissances et du calcul littéral sont appliquées et les exercices y relatifs sont résolus correctement. Les expressions algébriques sont manipulées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles des périmètres, des aires et des volumes et d'effectuer les calculs y relatifs.**	Les règles des périmètres, des aires et des volumes sont connues et appliquées. Le périmètre, l'aire et le volume sont calculés.	Les règles des périmètres, des aires et des volumes sont connues et correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations simples.**	L'élève est capable de résoudre des équations simples. Les équations à une inconnue sont résolues.	Les équations sont résolues correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à l'aide d'une équation du premier degré.**	Les problèmes sont résolus à l'aide d'équations du premier degré.	Les équations du premier degré sont utilisées pour la résolution des problèmes. La résolution des problèmes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Marketing général (MARGE)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Marketing général**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MARGE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer la stratégie mercatique d'une entreprise.**	Le rôle du marketing est relevé dans un contexte historique. La notion de valeur perçue est connue. Les notions de mission et vision d'entreprise sont expliquées.	Le rôle du marketing est expliqué correctement. La valeur perçue d'un produit, d'une entreprise est analysée correctement. La mission et la vision d'une entreprise sont analysées de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire un diagnostic interne et externe et d'élaborer un positionnement.**	Les domaines d'activités d'une entreprise sont identifiés. La notion de marché est connue et les cycles du marché sont identifiés. Les démarches pour réaliser une analyse de marché sont connues et appliquées. Un diagnostic interne et externe de l'entreprise est réalisé. La démarche stratégique (Segmentation – Ciblage – Positionnement) est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. Les objectifs stratégiques (économiques et non-économiques) sont identifiés.	Les domaines d'activités d'une entreprise sont déterminés correctement (matrice BCG, …) La notion de marché est expliquée et les cycles sont identifiés correctement. Les démarches sont expliquées et mises en œuvre de façon claire et cohérente. Le diagnostic est établi correctement. Les composantes de la démarche stratégique sont correctement identifiées et expliquées. Les objectifs sont déterminés correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'évaluer le marketing-mix.**	Les instruments d'un marketing-mix cohérent sont identifiés et appliqués (4P - Produit, Prix, Promotion, Place). Les différentes composantes et niveaux de produit sont connus et la politique de produit est appliquée. Les enjeux de la politique de prix sont reconnus et les stratégies et méthodes de fixation des prix employées. Les fonctions et formes de la distribution sont connues et la politique de distribution est appliquée. Les objectifs et les outils du mix de communication sont connus et appliqués. Les cas pratiques de stratégies d'entreprises sont analysés et commentés.	Les instruments sont expliqués et combinés de façon cohérente. La politique de produit est expliquée et agencée de façon pertinente. La politique de prix est expliquée et mise en œuvre de manière pertinente. La politique de distribution est expliquée et appliquée de façon correcte. Les objectifs et outils du mix de communication sont correctement identifiés et appliqués. Les cas pratiques sont étudiés de façon pertinente et une analyse cohérente est présentée en utilisant les outils marketing.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'appliquer les éléments essentiels du marketing stratégique et opérationnel sur base d'exemples concrets.**	Les cas pratiques de stratégies d'entreprises sont analysés et commentés. Une stratégie mercatique simple est établie dans le cadre d'un cas pratique.	Les cas pratiques sont étudiés de façon pertinente et une analyse cohérente est présentée en utilisant les outils marketing. La stratégie mercatique est cohérente est structurée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Français en commerce électronique 1 (FRACE1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire du stage (12 points) - Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Activités du stage (12 points) - Maîtriser le vocabulaire et les expressions-types relatives à la description des tâches professionnelles. - Rendre compte avec précision des différentes tâches professionnelles. - Énumérer les tâches effectuées. - Appliquer les exigences relatives au contenu et à la forme.	1) Vocabulaire du stage (12 points) Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Activités du stage (12 points) - Le vocabulaire et les expressions-types nécessaires sont connus. - Les tâches sont décrites correctement. - Le texte correspond aux exigences : le texte est structuré et la syntaxe est uniformisée. - Les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Relater son parcours scolaire et ses expériences professionnelles. - Décrire son projet personnel et professionnel. - Rendre compte de manière professionnelle des tâches effectuées. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le monde du travail (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Analyse de textes 1 (FRATE1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 1**

Titre du module:	**Analyse de textes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	1)Vocabulaire Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Création d'une présence en ligne 2 (CREAP2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Création d'une présence en ligne 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREAP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle informatique
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer de façon autonome la gestion quotidienne d'une boutique en ligne.**	L'élève gère les commandes, les paiements, les stocks et les retours. L'élève met en place des actions commerciales en intégrant des médias (affiches, vidéos, codes coupons, etc.) sur le site.	La commande en ligne est traitée correctement, de la commande jusqu'au paiement. Les médias intégrés (affiches, vidéos, codes coupons, etc.) sont fonctionnels, esthétiques, et bien placés sur le site. Les actions contribuent efficacement à la promotion du site et à l'atteinte des objectifs commerciaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les données issues du site pour analyser le trafic et optimiser la gestion de la relation client (CRM).**	L'élève sait extraire et interpréter les données de fréquentation du site (nombre de visiteurs, pages vues, taux de rebond, sources de trafic, etc.). L'élève utilise les données (préférences d'achat des clients, panier moyen, etc.) pour proposer des actions adaptées (emailing, promotions ciblées). L'élève est capable de rédiger un rapport d'analyse comprenant des conclusions et améliorations basées sur les données recueillies.	L'élève identifie et interprète correctement les principaux indicateurs de trafic du site (nombre de visiteurs, durée des sessions, sources de trafic, etc.). Les données clients sont bien organisées et utilisées pour segmenter et personnaliser les actions marketing. Les analyses sont traduites en recommandations pertinentes, cohérentes et applicables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations à l'aide d'un outil de présentations.**	Les consignes d'établissement d'une présentation sont connues et appliquées.	Les consignes relatives à l'esthétique, au texte et aux animations sont correctement appliquées. Les contenus (images, graphiques, etc.) sont insérés convenablement dans la présentation. Les informations contenues dans la présentation sont complètes et compréhensibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du traitement de vidéos dans un contexte mercatique.**	Les possibilités de manipulation de vidéos sont connues et appliquées.	La partie de la vidéo à manipuler est correctement sélectionnée. La sélection est correctement manipulée selon les consignes. Le contenu est réalisé en cohérence avec la stratégie mercatique d'une entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les calculs commerciaux de base.**	L'élève connaît la terminologie des calculs commerciaux. Les calculs commerciaux de base sont réalisés.	La terminologie du calcul des prix est connue et appliquée correctement. Les calculs commerciaux de base sont effectués correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la statistique descriptive à partir de données brutes ou de graphiques.**	L'élève connaît la terminologie de base de la statistique descriptive. Les données sont regroupées en classes et les effectifs, les effectifs cumulés, les fréquences et les fréquences cumulées sont déterminés. La moyenne, la médiane, le mode et l'étendue sont déterminés et interprétés.	La terminologie de la statistique descriptive est correctement appliquée. Le regroupement des données est pertinent et les effectifs, les effectifs cumulés, les fréquences et les fréquences cumulées sont déterminés correctement. La moyenne, la médiane, le mode et l'étendue sont correctement déterminés et l'interprétation des résultats est pertinente et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base et avancées dans le tableur.**	Les techniques de base (formules de calcul simples, références relatives et absolues, fonctions de base, format de nombre, mise en forme conditionnelle, etc.) sont connues et appliquées. Les techniques avancées (fonctions Round, Rank, Vlookup, Hlookup, IF, insertion de documents, filtres, tris, etc.) sont connues et appliquées.	Les techniques de base sont correctement appliquées. Les techniques avancées sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des représentations graphiques sur tableur.**	Les graphiques sont réalisés et modifiés à l'aide du tableur, selon des consignes données. Les représentations graphiques sont interprétées.	Les représentations graphiques sont réalisées et modifiées en respectant les consignes. Les graphiques sont lisibles, complets et représentatifs des données. Les interprétations sont pertinentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mini-entreprise 2 (MINIE2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Mini-entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINIE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre l'initiative, il est engagé et il sait travailler de façon autonome.**	Des idées et/ou des solutions sont proposées sans attendre des consignes explicites. L'élève participe activement et de manière régulière aux activités de son groupe. L'élève organise et gère son travail de manière autonome. L'élève fait preuve de ponctualité et de rigueur dans la gestion de son travail.	Les idées et/ou solutions proposées sont adaptées aux situations et contribuent à l'évolution du projet du groupe. L'engagement de l'élève contribue significativement à l'avancement du projet. Le travail autonome fourni par l'élève apporte une plus-value à l'entreprise. L'élève démontre un sens des responsabilités en respectant ses engagements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais ainsi que les consignes et les attentes formulées pour chaque tâche.**	L'élève s'organise de façon à respecter les consignes et les délais imposés.	Les consignes et les délais pour chaque tâche assignée sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière claire et structurée et il est capable d'utiliser les outils numériques de manière appropriée pour organiser son travail.**	L'élève présente ses idées et informations de manière efficace et régulière avec ses pairs. L'élève utilise des outils numériques de manière pertinente pour organiser, planifier et gérer ses tâches. L'élève assure une bonne communication interne (équipe, enseignants) et externe (clients, actionnaires, fournisseurs, coach).	La communication est régulière et structurée. Les outils numériques (Teams, Drive, etc.) sont utilisés de façon efficace pour la gestion et l'organisation du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir un nombre suffisant de tâches dans un temps limité.**	L'élève organise et planifie son travail pour accomplir un grand nombre de tâches dans un temps imparti. L'élève fait preuve d'adaptation et de flexibilité pour faire face aux imprévus.	Le volume des tâches à effectuer est respecté. L'élève gère efficacement son temps et s'assure que toutes les tâches assignées sont réalisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter des tâches en veillant à leur qualité.**	L'élève exécute les tâches en veillant à leur qualité.	L'élève produit des travaux soignés, structurés et cohérents aux attentes de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Économie générale et actualité économique 2 (ECOGN2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Économie générale et actualité économique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOGN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inflation, la déflation et la désinflation.**	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont connus. Le taux d'inflation est calculé. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation sont connues.	La notion de pouvoir d'achat et les principes de l'indice des prix à la consommation sont correctement expliqués. Le calcul du taux d'inflation est exact. Les notions d'inflation, de déflation et de désinflation, ainsi que leur relation sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les déséquilibres monétaires, ainsi que leurs conséquences.**	Les différents types d'inflation et leurs conséquences sont identifiés.	Les types d'inflation sont correctement exposés. Les descriptions relatives aux conséquences de l'inflation sont correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer les notions de PIB, de croissance économique et de conjoncture.**	Le PIB et le taux de croissance sont définis, calculés et leur utilité est connue. La notion de conjoncture est connue. Les quatre phases du cycle conjoncturel sont distinguées. Les effets d'une fluctuation conjoncturelle sont connus.	Les explications relatives à la notion du PIB et de son utilité sont correctes et compréhensibles. La notion de conjoncture est correctement définie. La distinction des différentes phases du cycle conjoncturel est exacte. Les effets d'une fluctuation conjoncturelle sont clairement développés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les politiques monétaire et budgétaire en vue de réguler l'activité économique.**	Les composantes de la politique monétaire sont connues. Les éléments de la politique budgétaire sont connus	Les composantes de la politique monétaire sont correctement expliquées et retracées. La politique budgétaire est correctement expliquée et retracée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Marketing digital (MARDI)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Marketing digital**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MARDI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir l'entonnoir commercial pour un produit spécifique, ainsi que d'analyser le trafic.**	La notion de stimulation de vente est connue. La notion de l'entonnoir commercial est comprise. Les définitions d'un lead et d'un lead qualifié sont connues. Les points de conversion en vente sont connus. Les principaux indicateurs de performance sont connus. L'analyse des points de conversion est effectuée. L'entonnoir commercial est adapté en fonction des résultats.	Les principales techniques de vente permettant de stimuler les ventes sont identifiées et appliquées. L'entonnoir commercial est défini correctement. Les notions de lead et de lead qualifié sont définies correctement. Les points de conversion sont identifiés et appliqués correctement dans une stratégie mercatique précise. Les indicateurs sont expliqués correctement. L'analyse des indicateurs de performance est cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les stratégies de marketing sur les réseaux sociaux sur base d'exemples concrets.**	Les caractéristiques des principales plateformes sont connues. L'analyse du public cible est effectuée. Les objectifs sont identifiés La démarche stratégique pour le marketing en ligne est connue et expliquée sur base d'exemples concrets. Les différents formats de contenu sont identifiés et compris. Les forces et faiblesses des campagnes sur les réseaux sociaux sont expliquées.	Les caractéristiques sont expliquées correctement. Les fonctionnalités essentielles et outils pour le marketing sont définis correctement. Les cibles en ligne sont identifiées correctement sur base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les personas sont définis de manière précise. Les objectifs sont cohérents avec la stratégie définie. La stratégie est complète, cohérente. Les formats de contenu (vidéo, story, etc.) sont analysés correctement. Les avantages et désavantages des canaux de communication en ligne sont identifiés et expliqués de façon pertinente. La réflexion critiques sur les campagnes est pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la gestion des commandes en ligne.**	Le cycle de commande en ligne est compris. L'utilité et les fonctionnalités de base d'un outil CRM sont connus. Les principes de la gestion des relations clients (CRM) sont connus et expliqués. L'importance du service après-vente en e-commerce est connue.	Les étapes du cycle de commande sont identifiées et expliquées correctement. (commande en ligne, traitement, paiement, expédition, suivi, retour) Les fonctionnalités d'un outil de CRM sont identifiées correctement. Les principales étapes de la gestion des relations clients sont expliquées d'une manière cohérente. Les fonctionnalités d'un outil de CRM sont identifiées correctement. L'importance du service après-vente est expliquée.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une marque pour un produit/service choisi.**	L'identité de la marque est complète. L'étude de marché est complète. L'entonnoir commercial est défini. La stratégie marketing est claire et structurée. Les techniques de fidélisation sont mises en place. Le site web pour la marque est complet et original.	La marque est cohérente par rapport au produit/service (Logo, nom, slogan, couleurs, valeurs, positionnement) L'étude de marché est pertinente (public cible, concurrence, etc.) L'entonnoir commercial est clair et adapté à la marque. La stratégie de marketing est cohérente par rapport aux objectifs fixés. Les techniques de fidélisation sont créatives et adaptées à la stratégie. Le site web est esthétique et fonctionnel. Le site web est cohérent par rapport au public cible défini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Français en commerce électronique 2 (FRACE2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	- Rédiger un texte fluide et cohérent. - Employer des connecteurs logiques permettant de structurer le texte et d'établir des liens entre les différents paragraphes. - Respecter les règles d'usage de la mise en page et de la présentation de la production.	La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte fluide et cohérent; - il développe les idées et les illustre par des exemples; - les paragraphes sont structurés; - il emploie des connecteurs pour relier les idées, - il respecte les règles d'usage de la mise en page, - une introduction et une conclusion sont formulées.
40 % (24 P)	**Expression orale**	- Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation. - Rendre compte en détail d'expériences ou d'observations sur des thèmes de l'actualité, des thèmes culturels, interculturels, économiques ou sociaux. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente, - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet du module. - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	- La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe ; - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Analyse de textes 2 (FRATE2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer les tâches de la communication en ligne 2**

Titre du module:	**Analyse de textes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Expression écrite**	1) Vocabulaire (12 pts): Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses. 2) Analyse de textes (12 pts): Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…).	1) Vocabulaire: Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2) Analyse de textes: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal) en rapport avec le contexte économique et social. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Cette compétence PEUT être visée et évaluée dans le cadre du projet Voltaire. La progression et l'assiduité de l'élève détermineront alors la note.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Logistique en e-commerce 1 (LOGEC1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Logistique en e-commerce 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGEC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Gestionnaire en logistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents modes de transport avec leurs avantages et désavantages et connaît les Incoterms principaux.**	L'élève distingue entre : - transport routier, - transport ferroviaire - transport aérien, - transport fluvial et maritime L'élève connaît les avantages et désavantages des différents modes de transport. L'élève connaît les principaux Incoterms.	Les avantages et désavantages des différents modes de transports sont connus. L'élève connaît les différentes offres de transport avec des prix adaptés aux besoins. Les principaux Incoterms sont connus.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser la terminologie logistique de base.**	L'élève connaît la signification des termes logistiques importants : - Douane, - Dédouanement, - Hub multimodal, - Container, - Palette de transport, - ULD, - Chariot élévateur, - etc. L'élève connaît les principaux acteurs de la logistique et leur rôle respectif : - Transporteur, - Manutentionnaire, - Transitaire, - Douanes, - Service de courrier express, - etc. L'élève connaît les différences essentielles dans les principaux moyens de transport : - Camion bâché, - Camionnette, - Camion réfrigéré, - etc. L'élève reconnaît les documents de transport de base : - Air Way Bill, - Bill of Lading, - CIM, - CMR, - Factures, - Packing List. L'élève comprend les notions de base de la supply-chain.	La signification des principaux termes est connue. Les outils logistiques et les moyens de transport sont reconnus. Les documents de transport de base sont expliqués. Les prix de livraison sont connus. Les rôles et responsabilités des principaux acteurs sont connues. Les activités et les chronologies de la chaîne logistique sont bien définis.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier le transport adapté en tenant compte des caractéristiques de la marchandise et des délais ainsi que de la législation en vigueur.**	L'élève est capable de réaliser et d'argumenter une planification d'un transport en considérant les voies possibles et en respectant la législation en vigueur. L'élève est capable d'effectuer un calcul de volume en tenant compte de différents facteurs précédents. L'élève comprend l'importance de la rapidité de préparation, d'expédition et de livraison de la commande. L'élève connaît les différentes possibilités de livraison tierce (UPS, Fedex, Greco, etc.) L'élève maîtrise les outils nécessaires pour la traçabilité.	La planification est complète. L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, - en vrac, hors gabarit, - durée de transport maximale. Le calcul des volumes est complet et correct dans les grandes lignes. Le meilleur moyen de transport est choisi. Les différentes possibilités de livraison sont connues. Les différentes techniques de Track and Tracing sont connues et appliquées dans des cas spécifiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Droit en e-commerce 1 (DROIT1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Droit en e-commerce 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DROIT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire pour la création et l'utilisation d'un site web.**	L'élève prend connaissance de la législation internationale et nationale spécifique au commerce électronique. L'élève connaît les mentions légales obligatoires de forme et de contenu à insérer sur son site web. L'élève connaît les règles relatives au nom de domaine, à la marque et au droit d'auteur.	Les différentes sources possibles de la législation spécifique au commerce électronique sont connues¿: lois nationales, directives et règlements européens. La loi applicable aux contrats internationaux conclus à distance est connue. Les mentions obligatoires de forme et de fond sont correctement énumérées et expliquées. Les règles relatives au nom de domaine et de la marque sont correctement appliquées. Les contentieux relatifs aux noms de domaine sont correctement expliqués. Les règles relatives au droit d'auteur sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire en rapport avec les obligations précontractuelles.**	L'élève connaît l'utilité et les conditions d'applicabilité des conditions générales de vente (CGV). L'élève connaît les obligations en termes de description des produits et d'affichage des prix et se rend compte de l'existence de clauses abusives éventuelles. L'élève connaît le fonctionnement et les obligations d'information au sujet des modes de paiement, des modes de livraison, des modalités de rétractation et d'application de la garantie. L'élève connaît les obligations en rapport avec le remboursement. L'élève connaît les systèmes de paiements électroniques et les moyens de sécurisation des transactions en ligne.	L'utilité des conditions générales de vente est correctement exposée. Les conditions de forme et de fond des CGV sont correctement expliquées. Les conditions d'acceptabilité des CGV sont correctement expliquées. L'élève identifie correctement les clauses abusives dans les CGV. L'élève décrit correctement les obligations d'affichage du bien/service. L'élève explique correctement les obligations en rapport avec l'affichage des prix. L'élève décrit correctement le fonctionnement et les obligations d'information au sujet des modes de paiement, des modes de livraison, des modalités de rétractation et de l'application de la garantie. L'élève décrit correctement les obligations de remboursement. L'élève explique convenablement le fonctionnement du paiement en ligne et les moyens pour sécuriser les transactions en ligne.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire en rapport avec le processus de commande en ligne.**	L'élève connaît les spécificités du contrat électronique. L'élève connaît les étapes techniques à suivre pour conclure le contrat. L'élève connaît les possibilités du consommateur pour corriger ses erreurs et les obligations du commerçant en rapport avec le récapitulatif de la commande. L'élève connaît les obligations en rapport avec la confirmation de commande.	Les spécificités du contrat électronique par rapport au contrat «¿classique¿» sont connues. L'élève décrit correctement les informations à fournir par le professionnel lors des différentes étapes du processus de commande. L'élève connaît les modalités à respecter pour le récapitulatif de commande. L'élève connaît les moyens techniques permettant au client de modifier la commande et les autorisations/acceptations à obtenir du client. L'élève décrit correctement les obligations en termes de récapitulatif de commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Analyse financière et indicateurs de performance 1 (ANFIN1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Analyse financière et indicateurs de performance 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANFIN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de calculer les principaux indicateurs de performances ainsi que de déterminer des objectifs pertinents pour les campagnes mercatiques, d'évaluer leur impact et de proposer des suggestions d'amélioration.**	Les principaux indicateurs de performance sont connus et calculés. Les objectifs à atteindre sont fixés à l'aide des principaux indicateurs de performance. Les objectifs définis sont clairs et précis. Les résultats obtenus sont analysés et d'éventuelles suggestions d'amélioration sont proposées.	Les indicateurs de performance sont correctement identifiés, expliqués et calculés. Les indicateurs de performance sont choisis de manière cohérente. Les objectifs définis sont décrits de manière claire et précise. L'analyse des résultats est correcte. Les suggestions d'amélioration proposées sont pertinentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les taux de change et de calculer les conversions monétaires dans un contexte économique international.**	Les différentes unités monétaires et leur symbole sont connus. Les facteurs influençant les fluctuations des taux de change sont identifiés. Les calculs de conversion sont réalisés. L'analyse de l'impact des variations du taux de change sur les échanges internationaux est faite. Les outils en ligne (convertisseurs de devises) pour effectuer des conversions sont utilisés.	Les principales devises et leur symbole correspondant sont correctement identifiés. L'identification des facteurs expliquant les fluctuations des taux de change est exacte. Les calculs de conversion sont corrects. L'impact des variations des taux de change sur la valeur réelle des transactions internationales est correctement étudié. Les outils en ligne pour la conversion de devises sont correctement employés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec les coûts partiels en vue d'établir arithmétiquement et graphiquement le seuil de rentabilité sur tableur.**	Les calculs nécessaires sont réalisés. Le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement.	Les calculs sont exacts. La détermination arithmétique et la représentation graphique du seuil de rentabilité sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier, de calculer et d'expliquer les principales sources de financement interne et externe.**	Les principales sources de financement à moyen et long terme sont connues : capital social, autofinancement, emprunts bancaires, crédit-bail, etc. Les principales sources de financement à court terme sont connues : découvert bancaire, crédit fournisseur, etc. Les calculs relatifs aux intérêts composés sont réalisés.	Les explications relatives aux sources de financement à moyen et long terme sont correctes. Les explications relatives aux sources de financement à court terme sont correctes. Les calculs des intérêts composés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Marketing et communication 1 (MARCO1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Marketing et communication 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARCO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de réaliser une étude de marché complète.**	Le public cible est identifié. Les prévisions financières sont réalistes. Le potentiel de marché est calculé. L'analyse est présentée.	Le public cible est identifié correctement. Les données quantitatives et qualitatives sont complètes et précises. Les calculs sont justifiés et pertinents. Le potentiel de marché et analysé correctement. L'élève traite et analyse les données collectées d'une manière pertinente. Les données sont interprétées en cohérence avec la stratégie mercatique. Les objectifs SMART sont clairs et pertinents. Le budget et les ressources sont présentés et adaptés à l'envergure du projet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une stratégie de lancement de produit.**	La stratégie de storytelling est développée. Les principales techniques de communication sont connues. Un plan de communication est établi. Les principes de marketing responsable sont intégrés. Des techniques pour le lancement sont identifiées et mises en œuvre.	La stratégie est créative, adaptée au produit/service et au public cible. La narration est engageante. Les normes de publication sont respectées. Le plan de communication est pertinent. Les principes de marketing responsable sont en cohérence avec les objectifs. Les principales stratégies de viralisation sont appliquées correctement. Les textes sont clairs et structurés et en cohérence avec la stratégie mercatique. Les contenus visuels et audio sont de bonne qualité et en cohérence avec la stratégie mercatique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de marketing relationnel et de fidélisation.**	Les principales stratégies de marketing relationnel sont connues. Les techniques de fidélisation sont mises en œuvre. L'élève connaît les techniques d'analyse de performance du contenu publié. L'élève adapte et optimise sa stratégie pour améliorer les performances.	Les principales stratégies de marketing relationnel sont expliquées correctement. L'élève mesure correctement l'efficacité de la campagne mercatique. Les techniques de fidélisation sont adaptées au produit/service et au public cible. Le contenu est optimisé correctement afin de générer du trafic. L'élève adapte correctement sa stratégie pour améliorer les performances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Français en commerce électronique 3 (FRACE3)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Décrire l'affiche de manière détaillée. - Analyser les codes de l'affiche. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate. - Défendre son point de vue en fournissant des arguments et des exemples, prendre position et exprimer ses sentiments. - Émettre un avis critique pertinent et structuré.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente ; - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
30 % (18 P)	**Expression écrite**	- Décrire l'affiche de manière détaillée. - Analyser les codes de l'affiche. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Distinguer l'essentiel du superflu. Du point de vue stylistique : - s'exprimer de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - utiliser le vocabulaire adéquat ; - maîtriser les procédés grammaticaux, les règles de syntaxe et l'orthographe nécessaire à produire des textes corrects.	La compétence est acquise si : - l'élève s'exprime de façon claire et compréhensible en utilisant un vocabulaire varié et adapté au contexte ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	- Décrire le spot publicitaire de manière détaillée. - Analyser à bon escient le spot publicitaire. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Distinguer l'essentiel du superflu.	La compétence est acquise si : - les réponses sont claires et compréhensibles ; - les réponses sont rédigées de façon cohérente et structurée ; - les réponses sont justifiées (le cas échéant) par des arguments et des exemples concrets ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Analyse de texte 3 (FRATE3)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 1**

Titre du module:	**Analyse de texte 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Forme)**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Cite, Énumère vs. Explique,…).	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Vocabulaire en contexte**	- Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses.	Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Fond)**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal). - Comprendre le sens et l'intention d'un texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Logistique en e-commerce 2 (LOGEC2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Logistique en e-commerce 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGEC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Gestionnaire en logistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes stratégies de stockage.**	L'élève connaît les différentes stratégies de stockage (LIFO, FIFO, FEFO, HIFO, LOFO, etc.).	Les différentes stratégies de stockage sont correctement décrites (LIFO, FIFO, FEFO, HIFO, LOFO, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'optimiser la supply-chain en e-commerce.**	L'élève connaît les différentes méthodes de packaging et d'expédition. L'élève gère les pics d'activité de façon organisée et réactive. L'élève applique la stratégie push and pull dans l'e-commerce.	Le fonctionnement des différentes étapes de la supply-chain est compris et les changements sont adaptés aux besoins de la stratégie en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en considération la démarche environnementale.**	L'élève connaît les moyens de packaging écologiques. Les défis écologiques du packaging sont connus. Les enjeux financiers du packaging sont compris.	Une alternative pour les emballages, le conditionnement et le transport selon la nature de la marchandise dans le respect de l'environnement est proposée. Les différentes certifications environnementales au niveau national et international sont correctement expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Droit en e-commerce 2 (DROIT2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Droit en e-commerce 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DROIT2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire en rapport avec la protection des données.**	L'élève connaît les obligations en termes d'application du RGPD.	L'élève explique de façon simple, mais convenable l'utilité du RGPD. L'élève explique correctement les obligations du professionnel en termes de politique de confidentialité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire sur la publicité en ligne.**	L'élève connaît la réglementation générale en matière de publicité.	L'élève applique correctement les règles de droit commun applicables à la publicité en ligne. L'élève applique correctement cette réglementation à certaines pratiques de communications (Exemples : faux avis de consommateur, contenus sponsorisés et contenus de marque, marketing d'influence, publicité comparative et comparateurs de prix).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le cadre légal et réglementaire sur le profilage et la publicité ciblée.**	L'élève connaît la règlementation dans le domaine du profilage et de la publicité ciblée.	L'élève décrit convenablement la règlementation en rapport avec les e-mailings, les «cookies», les techniques de reciblage comportementales («retargeting»), les moteurs de recherche (référencements) et la géolocalisation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Analyse financière et indicateurs de performance 2 (ANFIN2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Analyse financière et indicateurs de performance 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANFIN2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre les aspects juridiques à la création d'entreprise.**	Les différentes formes juridiques d'entreprises sont connues. Les éléments clés de la constitution d'une entreprise individuelle, d'une SA, d'une SARL et d'une SARL-S et de la répartition des bénéfices sont identifiés. L'élève connaît le statut d'indépendant.	La distinction des différentes formes juridiques est correcte (entreprise individuelle, SA, SARL et SARL-S). Les différents éléments du statut d'indépendant sont correctement décrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les aspects fiscaux à la création d'entreprise.**	Les éléments clés déterminant le bénéfice distribuable sont connus. L'élève connaît les aspects fiscaux.	Les élèves doivent savoir que le bénéfice distribuable varie en fonction des impôts, du report à nouveau et des réserves obligatoires. Les aspects fiscaux sont correctement interprétés.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les différentes aides étatiques.**	Les différentes aides étatiques sont connues.	Les aides de l'État sont correctement décrites.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Marketing et communication 2 (MARCO2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Marketing et communication 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARCO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les stratégies mercatiques sur base d'une étude de cas.**	Le public cible est identifié. L'analyse SWOT est réalisée. Le Marketing-Mix est défini. Le positionnement est identifié. L'avantage concurrentiel est défini. Les différents types de concurrents sont distingués.	Le public cible est défini correctement. L'analyse SWOT est structurée. Le marketing-mix est cohérent. Le positionnement est cohérent par rapport aux objectifs. La distinction entre concurrence directe et indirecte est pertinente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'analyser le marketing en ligne sur base d'études de cas.**	Les concepts du SEO, SEA sont expliqués. L'analyse de la stratégie en ligne est expliquée. Les calculs des KPI's sont corrects. L'analyse des KPI's est réalisée.	Les concepts du SEO, SEA sont expliqués correctement. L'analyse de la stratégie en ligne est pertinente. Les calculs et l'analyse des KPI's sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser une étude de cas mercatique complète.**	L'analyse du marketing stratégique et opérationnel est complète. Les concepts essentiels du marketing stratégique et opérationnel sont compris.	L'analyse du marketing stratégique et opérationnel est structurée et cohérente. Les concepts essentiels du marketing stratégique et opérationnel sont expliqués correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Français en commerce électronique 4 (FRACE4)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Français en commerce électronique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRACE4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression orale**	Analyse d'affiches publicitaires : - Décrire l'affiche de manière détaillée. - Analyser les codes de l'affiche. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Adopter une gestuelle adéquate. - Défendre son point de vue en fournissant des arguments et des exemples, prendre position et exprimer ses sentiments. - Émettre un avis critique pertinent et structuré.	La compétence est acquise si : - la réponse de l'élève est pertinente , - l'élève s'exprime dans un français professionnel compréhensible ; - les propos sont adaptés et cohérents ; - la communication non-verbale est adaptée.
40 % (24 P)	**Compréhension de l'oral**	- Décrire le spot publicitaire de manière détaillée. - Analyser à bon escient le spot publicitaire. - Exprimer librement et de manière objective un avis personnel. - Répondre de manière pertinente aux questions. - Distinguer l'essentiel du superflu.	La compétence est acquise si : - les réponses sont claires et compréhensibles ; - les réponses sont rédigées de façon cohérente et structurée ; - les réponses sont justifiées (le cas échéant) par des arguments et des exemples concrets ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
20 % (12 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 12 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Analyse de texte 4 (FRATE4)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une plateforme en ligne 2**

Titre du module:	**Analyse de texte 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRATE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Forme)**	- Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. - Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Cite, Énumère vs. Explique,…).	La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé, - les bases de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.
30 % (18 P)	**Vocabulaire en contexte**	- Rechercher le sens des mots inconnus dans le dictionnaire unilingue. - Se familiariser avec les expressions-types des activités professionnelles. - Développer le vocabulaire acquis par des synonymes. - Rédiger des phrases avec le vocabulaire appris. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Répertorier les termes et les expressions vus dans les textes traités en cours. Il est indispensable que les élèves soient confrontés à des corpus de mots et qu'ils les réutilisent dans des situations de productions langagières diverses.	Les définitions et les synonymes présentés doivent correspondre au contexte. Le vocabulaire et les expressions-types étudiées en classe sont corrects et sont adaptés au contexte. La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**Analyse de texte (Fond)**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte (par exemple d'un article de journal). - Comprendre le sens et l'intention d'un texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, Relecture**	- Participer en classe - Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dispositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage et de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les fiches hebdomadaires sont rendues chaque semaine au tuteur en milieu scolaire. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles. - Les délais pour la remise des documents suivants sont respectés : CV, lettre de motivation, journal des activités.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les fiches hebdomadaires sont disponibles dans les délais. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs. - Le CV, la lettre de motivation et le journal des activités sont disponibles dans les délais.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6,5
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'effectuer, dans les délais impartis, les tâches professionnelles (non exhaustives) et de discuter avec son tuteur en milieu professionnel des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques reçues. De plus, le stagiaire est capable de compléter régulièrement le carnet de stage et de le soumettre au tuteur pour signature.**	- Les tâches précisées dans l'annexe faisant partie intégrante du contrat de stage sont réalisées conformément aux instructions reçues. - Les résultats des travaux sont régulièrement remis au tuteur. - Le stagiaire écoute et présente son point de vue. - Les décisions retenues sont acceptées et prises en compte dans la poursuite de son travail. - Les fiches hebdomadaires sont complétées. - Les tâches et les résultats des travaux réalisés sont sommairement décrits. - Les formulations sont compréhensibles.	- Les tâches sont accomplies de manière satisfaisante. - Les délais sont respectés. - Les résultats sont disponibles. - Les points de vue du stagiaire sont fondés et présentés de manière polie et respectueuse. - Les décisions sont respectées et implémentées. - Les fiches sont disponibles et remises hebdomadairement au tuteur en milieu professionnel pour approbation et signature. - La description des tâches et des résultats des travaux est complète, structurée et cohérente. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs
10 % (6 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu professionnel :** **Le stagiaire est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard des tiers, d'adapter son apparence aux circonstances et de respecter les dipositions du règlement interne et du contrat de stage.**	- Le comportement général est approprié. - Le code vestimentaire est connu. - Les dispositions du règlement interne et du contrat de stage sont mises en œuvre. - La discrétion et la confidentialité sont appliquées au quotidien.	- L'attitude est adaptée et les règles de politesse sont respectées. - L'apparence personnelle est soignée. - Le règlement interne et les dispositions du contrat de stage sont appliqués de manière rigoureuse. - La discrétion et la confidentialité sont garanties.
30 % (18 P)	**A évaluer par le tuteur en milieu scolaire :** **Le stagiaire est capable de documenter ses activités de stage dans un rapport de stage et de se concerter avec son tuteur en milieu scolaire.**	- Des notes sont prises au fur et à mesure de l'avancement du stage et les documents de travail utilisés lors du stage sont collectés. - Les fiches hebdomadaires sont rendues chaque semaine au tuteur en milieu scolaire. - Le rapport est rédigé de manière continue et conformément aux instructions prescrites. - Les formulations sont compréhensibles. - Les délais pour la remise des documents suivants sont respectés : CV, lettre de motivation, journal des activités.	- Les notes et les documents de travail utilisés lors du stage sont disponibles. - Les fiches hebdomadaires sont disponibles dans les délais. - Le rapport est régulièrement rédigé dans le respect des consignes prescrites. - Le rapport est complet, structuré, cohérent et disponible à la fin du stage. - Les formulations sont claires, précises et exemptes d'erreurs. - Le CV, la lettre de motivation et le journal des activités sont disponibles dans les délais.
30 % (18 P)	**A évaluer par l'Office des stages :** **Le stagiaire a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il en rend compte lors d'une présentation orale.**	- La présentation est réalisée conformément aux instructions prescrites.	- La présentation est complète, structurée, cohérente et disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Gestion de projet e-commerce 1 (GESPE1)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Gestion de projet e-commerce 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESPE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un projet en e-commerce.**	L'élève fixe les priorités du projet. L'élève planifie le temps à consacrer pour les étapes-jalons. L'élève met en œuvre un plan de projet et l'adapte en fonction des besoins. L'élève justifie sa planification du projet. L'élève informe régulièrement l'enseignant sur l'avancement de son projet.	La planification correspond aux consignes prévues dans le dossier. La planification est établie d'une manière structurée et cohérente. Les adaptations du plan de projet sont documentées correctement et justifiées d'une manière cohérente. L'avancement du projet est présenté de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre un projet en e-commerce selon un plan prédéfini.**	L'élève s'informe sur l'énoncé complet du dossier. L'élève s'informe sur des solutions possibles. L'élève trouve des solutions aux problèmes constatés. L'élève teste les fonctionnalités de ses résultats obtenus. L'élève respecte les délais et les consignes du dossier.	Le travail est clair et structuré. Les solutions sont recherchées d'une manière rigoureuse et cohérente. L'élève utilise le temps consacré au projet d'une manière productive. (pas de perte de temps) Le matériel de travail est disponible. Les consignes de travail et les délais de remise du travail sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève participe à des formations en ligne certifiées dans le domaine du e-commerce.**	L'élève s'informe sur les formations en ligne disponibles. L'élève choisit les formations en cohérence avec ses objectifs professionnels. L'élève participe à des formations en ligne.	Les formations sont réussies. Les certificats sont présentés à l'enseignant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les éléments clés de son projet.**	Les résultats clés du projet sont présentés. Les consignes de fond et de forme en termes de présentation sont respectées. Une terminologie adaptée est utilisée.	La présentation est adaptée aux consignes. La présentation contient les informations nécessaires. La présentation est structurée et contient un fil-rouge clair. Les résultats sont présentés d'une manière claire. La communication verbale et non-verbale sont cohérentes. Le matériel de présentation est disponible et fonctionne parfaitement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gestion de projet e-commerce 2 (GESPE2)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Gestion de projet e-commerce 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESPE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur de sciences économiques et sociales
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un projet en e-commerce.**	L'élève fixe les priorités du projet. L'élève planifie le temps à consacrer pour les étapes-jalons. L'élève met en œuvre un plan de projet et l'adapte en fonction des besoins. L'élève justifie sa planification du projet. L'élève informe régulièrement l'enseignant sur l'avancement de son projet.	La planification correspond aux consignes prévues dans le dossier. La planification est établie d'une manière structurée et cohérente. Les adaptations du plan de projet sont documentées correctement et justifiées d'une manière cohérente. L'avancement du projet est présenté de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre un projet en e-commerce selon un plan prédéfini.**	L'élève s'informe sur l'énoncé complet du dossier. L'élève s'informe sur des solutions possibles. L'élève trouve des solutions aux problèmes constatés. L'élève teste les fonctionnalités de ses résultats obtenus. L'élève respecte les délais et les consignes du dossier.	Le travail est clair et structuré. Les solutions sont recherchées d'une manière rigoureuse et cohérente. L'élève utilise le temps consacré au projet d'une manière productive. (pas de perte de temps) Le matériel de travail est disponible. Les consignes de travail et les délais de remise du travail sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève participe à une formation en ligne certifiée dans le domaine du e-commerce.**	L'élève s'informe sur les formations en ligne disponibles. L'élève choisit la formation en cohérence avec ses objectifs professionnels. L'élève participe à une formation en ligne.	La formation est réussie. Le certificat est présenté à l'enseignant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les éléments clés de son projet.**	Les résultats clés du projet sont présentés. Les consignes de fond et de forme en termes de présentation sont respectées. Une terminologie adaptée est utilisée.	La présentation est adaptée aux consignes. La présentation contient les informations nécessaires. La présentation est structurée et contient un fil-rouge clair. Les résultats sont présentés d'une manière claire. La communication verbale et non-verbale sont cohérentes. Le matériel de présentation est disponible et fonctionne parfaitement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**commerce électronique - francophone - Technicien en commerce électronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de défendre sa stratégie mercatique.**	L'élève montre qu'il connaît les concepts mercatiques et qu'il sait les appliquer à un cas concret. L'élève montre que la stratégie mercatique est cohérente par rapport aux objectifs fixés. L'élève base son analyse sur des données précises et concrètes. L'élève est capable de répondre aux questions posées par le jury. L'élève montre qu'il a réalisé un travail personnel et qu'il maîtrise le sujet.	Les concepts mercatiques sont valablement présentés, expliqués et correctement appliqués au cas concret. Les objectifs fixés ainsi que les choix stratégiques ressortent clairement du travail et sont adéquatement justifiés. La stratégie mercatique est cohérente sur le plan interne et externe. Les données utilisées pour l'analyse sont claires et pertinentes. Les réponses aux questions posées par le jury sont fondées et montrent clairement l'investissement personnel de l'élève.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter et de défendre le concept de présence en ligne de son entreprise/produit.**	L'élève présente les différents canaux de présence en ligne (site e-commerce, réseaux sociaux, places de marché, etc.) qu'il a utilisés. L'élève expose et défend les réflexions stratégiques qu'il a adoptées lors de la création du contenu en ligne. L'élève montre que les canaux sont opérationnels, que toutes les fonctionnalités ont été testées et que le contenu est pertinent. A travers l'originalité de sa présence en ligne, l'élève démarque son entreprise/produit de la concurrence.	Les canaux de présence en ligne choisis sont présentés et défendus de manière claire et concise. La présence en ligne est cohérente par rapport à la stratégie marketing élaborée. Les messages véhiculés à travers la présence en ligne sont clairs, corrects et complets. Les fonctionnalités de la présence en ligne sont correctement implémentées. La présence en ligne se démarque visiblement de la concurrence.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter oralement son projet, de documenter son travail et d'analyser un document professionnel.**	L'élève est capable de présenter et d'expliquer oralement son projet et d'analyser un document professionnel en relation avec l'e-commerce. L'élève a préparé le contenu de sa présentation orale. L'élève a structuré sa présentation orale par thèmes et il a adapté le contenu aux exigences de son public. Le support de la présentation orale de l'élève est attrayant. L'élève utilise la langue véhiculaire. L'élève utilise la terminologie adaptée au commerce électronique. L'élève répond aux questions posées par le jury. L'élève indique les différentes sources auxquelles il a eu recours pour sa documentation. L'élève suit les consignes en termes de collecte des informations et de langue de documentation. La mise en page du contenu du projet est réalisée à l'aide des outils de formatages (p.ex. formatage des titres, texte courant et tableaux). Les en-têtes et les bas de page contiennent les informations principales (p.ex. titres, auteur, numérotation des pages).	La présentation contient les informations essentielles du projet. La présentation est correctement structurée et contient un fil-rouge clair. Les contenus sont présentés d'une manière claire et compréhensible. Les communications verbale et non-verbale sont cohérentes. Le matériel de présentation est disponible et fonctionne parfaitement. L'élève s'exprime de manière professionnelle dans la langue véhiculaire. La terminologie technique est adéquate. Les réponses sont cohérentes et pertinentes. La documentation est complète, cohérente et correspond aux exigences et aux consignes du dossier. Le travail réalisé contient les informations nécessaires. Les informations recueillies sont correctes et complètes. La documentation est rédigée dans un français correct. Les critères de fond et de forme sont respectés lors de la présentation des contenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung durchführen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollständigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffälligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die für die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuhörern verständlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code: **VE** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division administrative et commerciale**

Section / Métier / Profession: **Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module: **Education à la citoyenneté 7** **Module complémentaire**

Code du module: **EDUCI7**

Numéro du module: **4**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 1
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 8

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt von heute - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Konfliktanalyse - Thematische Karten lesen und auswerten - Schaubilder lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest dreien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: Ursachen und Folgen der Globalisierung zu diskutieren - Exemplarisch Lösungsansätze zu den Problemfelder Armut und Ungleichheit, Migration, Umwelt oder Krieg und Terrorismus zu erarbeiten - Eine Aufklärungskampagne zu den Problemfeldern Armut und Ungleichheit, Migration, Umwelt oder Krieg und Terrorismus zu erarbeiten - Neue Formen einer Global Governance zu erarbeiten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calculs commerciaux (CALCO-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs commerciaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CALCO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de passer d'une écriture décimale à une écriture fractionnaire et inversément.**	- L'élève explique en termes simples l'écriture décimale ainsi que l'écriture fractionnaire. - Il passe d'une fraction décimale à un nombre décimal et inversément. - Il formule une remise en pourcent de manière décimale ainsi que fractionnaire. - Il additionne (calcul mental) des nombres décimaux et des fractions décimales.	- Les définitions ainsi que les résultats obtenus sont justes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs relatifs à l'approvisionnement et la gestion des stocks.**	- L'élève calcule • Le stock initial • Les quantités vendues • Le stock final • Le stock moyen • Le stock d'alerte • Le stock réel • La démarque • La variation de stock - À partir de cas donnés : • Il calcule la durée moyenne de stockage ainsi que le taux de rotation. • Il calcule le taux de rotation en volume. • Il calcule le taux de rotation en valeur.	- Les opérations de calcul relatifs à l'approvisionnement et la gestion des stocks ont été effectuées correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs concernant les indicateurs de la performance.**	- L'élève calcule les chiffres d'affaires, le montant des achats et le montant des ventes. - À partir d'exemples donnés il calcule • la marge commerciale • le taux de marge • le taux de marque • les coefficients multiplicateurs - Il calcule le taux d'évolution des ventes. - Il calcule le taux d'évolution de la marge. - Il calcule l'écart par rapport aux objectifs et par rapport à l'année précédente. - Il calcule le panier moyen en valeur et en quantité.	- Tous les calculs concernant les indicateurs de performance ont été correctement réalisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les prix HT et TTC en calculant à l'aide de valeurs décimales.**	- L'élève calcule le prix TTC (PVTTC = PVHT*(1+valeur décimale de TVA) - Il calcule le prix HT (PVHT = PVTTC/ (1+valeur décimale de TVA) - Il calcule le montant de la TVA (TVA = PVHT*valeur décimale de TVA)	- Tous les calculs concernant les prix et la TVA sont exacts.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser les calculs concernant le marchandisage de gestion.**	- L'élève calcule le nombre de produits, verticalement et horizontalement ainsi qu'en profondeur sur une étagère. - Il calcule le coefficient d'occupation des sols. - Il calcule la capacité de stockage. - Il calcule • le linéaire au sol d'une référence ou d'une famille de références. • Linéaire développé d'une référence.	- Toutes les formules ont été mémorisées et les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réussir par le savoir-vivre (KNIGG-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réussir par le savoir-vivre**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KNIGG-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Communiquer avec le client en anglais (COMAN-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer avec le client en anglais**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMAN-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Se servir des moyens de communication numérique (COMNU)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Utiliser les techniques de l'information et de la communication**

Titre du module:	**Se servir des moyens de communication numérique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMNU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Vente - Travaux pratiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exposer les concepts essentiels et d'utiliser les techniques à maîtriser pour naviguer sur le Web, pour y rechercher efficacement des informations et pour communiquer avec aisance que ce soit en ligne ou par e-mail.**	L'élève explique la navigation sur le Web et sait adopter des mesures de sécurité adéquates. Il utilise un navigateur, gère ses paramètres et manie les signets ainsi que des éléments du Web. Il recherche efficacement de l'information en ligne et évalue la pertinence des contenus en provenance du Web. Il décrit les notions de copyright et de protection des données. Il envoi et reçoit des e-mails, gère les paramètres des messages électroniques et organise ses e-mails et utilise des calendriers.	Les explications concernant l'utilisation de la navigation sur le Web sont correctes et les mesures de sécurité sont prises en compte. Les recherches d'informations en ligne sont pertinentes. Les notions de copyright et de protection des données sont décrites. L'utilisation et la gestion des e-mails ainsi que du calendrier sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer et d'exploiter une base de données simple.**	L'élève explique ce qu'est une base de données et décrit comment elle est construite et organisée. Il crée une base de données simple. Il modifie les champs qui la composent. Il saisit et édite des données dans la table. Il trie et filtre des données dans une table, dans un formulaire. Il crée, modifie et exécute des requêtes pour trouver des informations spécifiques dans une base de données. Il crée un formulaire ou une table et saisit, modifie et supprime des enregistrements ou des données. Il crée des rapports et met en page des documents avant de les distribuer.	L'élève comprend le fonctionnement d'une base de données simple, la crée et la gère correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les techniques pour paramétrer et se servir des outils de collaboration en ligne tels que le stockage, les applications de production de documents, les calendriers, les médias sociaux, et les technologies mobiles.**	L'élève décrit les concepts clés relatifs à la collaboration en ligne et à l'informatique en nuage (cloud computing). Il utilise le stockage en ligne et les applications de production de documents sur le Web. Il se sert des calendriers en ligne et des calendriers sur des dispositifs numériques mobiles pour gérer et planifier des activités. Il collabore et interagit avec d'autres utilisateurs en utilisant les réseaux sociaux et les blogs. Il comprend les concepts clés des technologies mobiles et maîtrise certaines techniques comme les applications et la synchronisation.	Les explications concernant la collaboration en ligne et l'informatique en nuage sont correctes. Le stockage en ligne, les applications de production de documents et les calendriers en ligne sont utilisés convenablement. La collaboration et l'interaction avec d'autres utilisateurs sur tous les réseaux sociaux est correctement exploitée. La maîtrise de certaines applications et de leur synchronisation est comprise et appliquée.

20 % (12 P)	**Comprenant les principaux éléments qui assurent une sécurité dans l'utilisation des TIC, l'élève est capable d'exposer les concepts essentiels et d'utiliser les techniques relatives à la sécurité numérique.**	L'élève maîtrise des techniques et applications appropriées pour conserver une connexion sécurisée au réseau et pour utiliser Internet en toute sécurité. Il explique et applique les concepts clés relatifs à la sécurité, la protection et le vol des informations et des données. Il protège un ordinateur, un dispositif numérique mobile et un réseau contre les logiciels malveillants (malware) et les accès non-autorisés. Il énumère et décrit les différents types de réseaux, de connexions et les composants spécifiques tels que le pare-feu (firewall) qui peuvent poser problème lors des connexions. Il explique les problèmes de sécurité liés au courrier électronique et à la messagerie instantanée. Il sauvegarde, restaure et entrepose des données de manière appropriée et sécurisée.	Les techniques appropriées sont connues et appliquées de manière irréprochable. La sauvegarde de documents est garantie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'argumenter de manière fondée et de mettre en œuvre la terminologie appropriée.**	Un raisonnement clair et structuré est démontré dans l'argumentation. La terminologie utilisée est adéquate.	L'argumentation est justifié et cohérente. La terminologie appliquée est judicieuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Utiliser les logiciels de bureautique (LOGBU)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Utiliser les techniques de l'information et de la communication**

Titre du module:	**Utiliser les logiciels de bureautique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGBU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2.5	- Professeur d'enseignement technique / Communication
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2.5	- Salle informatique
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Exemple d'une évaluation possible :
Exercice d'ensemble : dossier de présentation de l'entreprise ou d'un service, comprenant des textes explicatifs, des tableaux statistiques et des graphiques. Insertion des différents éléments dans une présentation.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des documents commerciaux simples sur ordinateur.**	-Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées. -Une phraséologie professionnelle est utilisée de manière adaptée pour structurer les documents commerciaux.	-Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. -Les documents commerciaux sont structurés correctement et une phraséologie professionnelle est utilisée. -Les documents sont disponibles dans les délais imposés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer des données sous forme de tableau et d'appliquer les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	-Les données sont saisies et mises en forme. -Un tableau croisé dynamique est créé et des données de feuille de calcul sont analysées. -Les consignes en matière de sauvegarde et d'impression sont appliquées. -Le travail est imprimé.	-Les données sont correctement reprises dans un tableau. -Les données sont correctement analysées à l'aide d'un tableau croisé dynamique. -Les consignes sont respectées. -Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser des formules de calcul et des fonctions dans la gestion de données.**	-Les formules de calcul suivantes sont connues et utilisées : Addition, soustraction, division et multiplication. Le principe de position relative et absolue est connu et appliqué. -Les fonctions suivantes sont connues et utilisées : IF, AVERAGE, MIN, MAX, RANK, ROUNDUP/ ROUNDOWN … -La copie de données est réalisée en fixant les cellules respectives (signe $)	-Les formules de calcul et les fonctions sont correctement appliquées. -Le résultat est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	-Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées sur base de documents.	-Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. -Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer une présentation d'une manière intéressante et compréhensible sous l'aspect du contenu et agréable sous l'aspect de la forme.**	-Les matières sont axées sur les intérêts du public cible. -La présentation est clairement structurée. -La présentation est rédigée dans un langage approprié et compréhensible pour le public. -La présentation comporte des exemples facilitant la compréhension, mis en scène avec des outils multimédia dans la mesure des besoins. -L'élève se sert des communications verbale et non verbale de manière ciblée.	-Les matières de la présentation sont exposées d'une manière adaptée au public cible. -Les supports ainsi que les animations ont été mis en œuvre d'une manière à faciliter la compréhension. -L'élève a adopté une attitude/ un comportement approprié en fonction des circonstances en tant qu'orateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Tenir à jour une boutique en ligne (BOULI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Utiliser les techniques de l'information et de la communication**

Titre du module:	**Tenir à jour une boutique en ligne**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOULI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Exemple d'une évaluation possible :
Mise en place d'une boutique en ligne contenant un catalogue représentatif pour le projet.
Présentation et défense du travail réalisé devant la classe.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir et de décrire les principaux concepts concernant les sites marchands et est à même d'expliquer l'utilité et les avantages d'une boutique en ligne.**	-L'élève décrit brièvement o Serveur web, hébergement web o Système de gestion de contenu (CMS) o Site marchand (qui a rapport au commerce) -Il énumère et détaille sommairement les principaux types de sites marchands. -Il explique les avantages d'une boutique en ligne du point de vue du client et de l'entreprise -Il cite les mentions légales devant figurer sur un site internet.	-L'élève a décrit les principaux concepts relatifs aux sites marchands de façon claire et précise. -Il a correctement expliqué l'utilité et les avantages d'une boutique en ligne.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer et de gérer de façon autonome un site e-commerce en local (offline) à l'aide d'une solution clé en main, mis à disposition par le lycée, ainsi que d'en expliquer le concept et la structure.**	-L'élève décrit le concept, la structure et les éléments du site e-commerce (Frontpage, Admin., Tableau de bord, …). -D'après des consignes fournies, il propose une idée de commerce en ligne et crée un site e-commerce approprié. -Il supprime et ajoute des références. -Il insère et édite les contenus relatifs aux produits présentés ou vendus sur le site (texte, photo, prix et vidéo). -Il prévoit les paiements, les commandes, les stocks et les retours.	-L'élève décrit correctement la structure du site e-commerce. -Il propose une idée de commerce en ligne viable et crée un site en conséquence. -Il gère son site de manière consciencieuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les éléments qui montrent qu'un site internet permet une transaction sécurisée ou non et de prévenir les fraudes liées à l'hameçonnage (phishing).**	-L'élève différencie les principales solutions de paiement sur internet. -Il décrit l'utilité d'une connexion chiffrée et d'un certificat de sécurité. -Il explique l'utilité d'un certificat de sécurité et comment identifier la présence d'un certificat SSL. -Il montre la limite d'une connexion sécurisée. -Il explique l'intérêt et les options de paiement sans carte de crédit ainsi que l'identification du client par 3D Secure. -Il expose les précautions à prendre pour éviter l'hameçonnage.	-L'élève explique de façon compréhensible comment éviter les failles de sécurité et comment prévenir les fraudes liées à l'hameçonnage sur le net. -Il distingue les principales solutions de paiement en ligne. -Il expose correctement le degré d'efficacité des logos de sécurité présents sur les sites web.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter les principales méthodes de création de trafic sur un site e-commerce et d'en expliquer le fonctionnement.**	-L'élève distingue entre trafic gratuit et trafic payant. -Il expose les principales méthodes de création de trafic et décrit brièvement leur fonction	-Les principales méthodes de création de trafic sont expliquées en détail et leur fonctionnement est correctement décrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Utiliser les technologies de l'information et la communication en entreprise (FORVE1)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Utiliser les techniques de l'information et de la communication**

Titre du module:	**Utiliser les technologies de l'information et la communication en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'exploiter des bases de données.**	L'apprenti crée une base de données. Il modifie et supprime des enregistrements ou des données Il rédige des rapports et met en page des documents avant de les distribuer.	La création, la modification d'une base de données, ainsi que la rédaction de rapports sont correctement exécutées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de paramétrer et d'utiliser les outils de communication en ligne.**	L'apprenti paramètre et utilise la messagerie de l'entreprise dans le cadre de ses missions. Il utilise les applications de collaboration en ligne. Il se sert des calendriers en ligne et des calendriers sur des dispositifs numériques mobiles pour gérer et planifier des activités.	La configuration et l'utilisation des applications ainsi que des calendriers sont gérées de manière irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter des documents commerciaux simples sur ordinateur.**	Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées. Une phraséologie professionnelle est utilisée de manière adaptée pour structurer les documents commerciaux. Il réalise un publipostage. Les règles de la grammaire et de l'orthographe sont respectées.	Le traitement de texte est utilisé d'une façon professionnelle. Les documents élaborés sont correctement formulés et structurés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de structurer des données sous forme de tableau et de réaliser des graphiques.**	Les données sont saisies et converties sous forme de tableau et de graphiques. À partir d'une base de données, l'apprenti crée un tableau croisé dynamique pour analyser des données de la feuille de calcul.	Le tableau et le graphique sont clairement structurés et mis en forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des formules de calcul et des fonctions dans la gestion de données.**	Les formules de calcul suivantes sont connues et utilisées : Addition, soustraction, division, multiplication et pourcentages. Le principe de position relative et absolue est connu et appliqué. La copie de données est réalisée en fixant les cellules respectives (signe $).	Les formules de calcul et les fonctions sont correctement appliquées. Le résultat est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter de manière intéressante et compréhensible les résultats de son travail.**	La présentation est mise en scène avec des outils multimédia dans la mesure des besoins. Pendant la présentation l'apprenti se sert de manière ciblée des communications verbale et non verbale.	La présentation est clairement structurée et rédigée dans un langage approprié et compréhensible pour le public.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente. Dans le cadre de la rédaction du carnet d'apprentissage, l'apprenant est capable de choisir et de réaliser un projet d'amélioration dans son domaine d'activité et d'écrire un rapport à ce sujet.**	- Il choisit parmi une sélection proposée un projet d'amélioration concernant son domaine d'activité qu'il réalise sous guidance de son tuteur de formation et sous contrôle de son conseiller à l'apprentissage. - Il rédige le rapport de manière compréhensible et cohérente en français ou en allemand. - Il utilise les termes professionnels adéquats. Il agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec le sujet.	- L'apprenant a choisi parmi une sélection proposée un projet d'amélioration approprié. - Il a réalisé le projet d'amélioration de façon appropriée. - Il a travaillé de façon régulière et pertinente à la mise au point de ce rapport. - Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de son projet. - Il a correctement utilisé les termes techniques. Il a complété son rapport avec des illustrations et des schémas pertinents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Organiser l'approvisionnement et l'assortiment (APPRO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le commerce au quotidien**

Titre du module:	**Organiser l'approvisionnement et l'assortiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APPRO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de formuler une demande d'offre de biens ou de services.**	-L'apprenant explique dans quelles circonstances les différents types de demandes d'offre sont adaptés. -Il rédige une demande d'offre à l'aide d'une phraséologie et maitrise ses éléments essentiels.	-Le choix du type de demande d'offre est argumenté avec soin. -La demande d'offre est rédigée de façon complète et précise.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de choisir un fournisseur approprié et de déterminer les méthodes d'approvisionnement et de réapprovisionnement.**	-L'apprenant énumère et décrit les critères de choix de la sélection d'un fournisseur selon la stratégie de l'entreprise. -Il distingue les différentes méthodes de réapprovisionnement et en précise les avantages et désavantages.	-Les différents critères de choix d'un fournisseur sont clairement présentés. -Les méthodes d'approvisionnement sont définies de façon précise et les avantages et désavantages sont adéquatement expliqués.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les méthodes de gestion de stocks.**	-L'apprenant décrit les principaux termes techniques concernant la gestion des stocks. -À partir de données fournies, il fixe un stock de sécurité (stock tampon) ainsi qu'un stock d'alerte (point de commande) par référence. -Il identifie les problèmes liés aux ruptures de stock et aux surstocks et les explique. -Il calcule le stock moyen et définit la couverture de vente du stock. -Il distingue et décrit les notions de stock final théorique, de stock final réel ainsi que les méthodes FIFO, LIFO, FEFO et HIFO.	-Les termes techniques concernant la gestion des stocks sont clairement expliqués. -Le stock de sécurité et d'alerte sont correctement fixés. -Les difficultés liées aux ruptures de stock et aux surstocks sont comprises et justement décrites. -Le stock moyen et la couverture de stock sont déterminés de façon précise. -Les notions de stock final théorique et réel ainsi que les méthodes FIFO, LIFO, FEFO et HIFO sont adéquatement expliqués.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de gérer les commandes fournisseurs à l'aide d'un cadencier préparé à l'avance.**	-À partir d'une situation donnée, l'apprenant prépare et utilise un cadencier dans un tableur, en vue de la gestion des commandes et des stocks (réserve & espace de vente). -Il y intègre les indicateurs obligatoires et optionnels.	-Le tableur est correctement préparé et permet de gérer les commandes. -Tous les indicateurs nécessaires sont intégrés dans le tableau de bord.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'analyser, d'organiser et d'optimiser un linéaire en appliquant les règles d'implantation des références.**	-À partir d'un exemple concret, l'apprenant définit l'implantation des produits selon la stratégie de l'entreprise et de leur typologie. -Il maîtrise le référencement et déréférencement : il analyse s'il est opportun d'ajouter, de retirer ou de remplacer une référence. -Il propose des mesures d'optimisation du linéaire permettant d'augmenter les ventes et d'améliorer la rentabilité. -L'apprenant comprend et décrit une nomenclature type et est en mesure de distinguer et de décrire catégorie, groupe, famille et sous-famille d'une référence. -Il explique le concept de cycle de vie des produits et précise son application dans l'optimisation d'un assortiment.	-L'implantation des produits est définie selon la typologie des produits et la stratégie de l'entreprise. -Les raisons pour le référencement et le déréférencement d'un produit sont argumentées avec justesse. -Les éléments essentiels permettant l'analyse d'un linéaire sont pris en compte et les calculs sont corrects. -Les mesures d'optimisation proposées sont pertinentes. -La nomenclature des produits est décrite avec précision. -Le concept de cycle de vie d'un produit et son rôle dans l'optimisation d'un assortiment sont correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Assuer la promotion des ventes (PROMV)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le commerce au quotidien**

Titre du module:	**Assuer la promotion des ventes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROMV**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Connaissant les mécanismes de la promotion des ventes, l'élève est capable d'utiliser la terminologie appropriée.**	-L'élève distingue et explique les concepts suivants : o Force de vente (interne, externe) o Promotion des ventes o Relations publiques o Publicité (média, directe) o Promotion (prix, primes, jeux, essais, échantillonnages) o Cycle de vie d'un produit (lancement, croissance, maturité, stagnation, relances) o La PLV o Types de promotions fournisseur.	-Les mécanismes de la promotion des ventes sont décrits de façon correcte en utilisant la terminologie appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier les types de promotions, d'expliquer leurs avantages et inconvénients et de les appliquer à partir d'exemples concrets.**	-L'élève décrit les différents types de promotions et explique leurs avantages et inconvénients : -À partir d'exemples concrets fournis il applique la promotion appropriée et justifie son choix en prenant en compte la perception du consommateur et le cycle de vie du produit.	-Les différentes techniques de promotion des ventes ayant pour objectif de pousser le produit vers le consommateur au moment de l'acte d'achat ont été correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève comprend le rôle de la publicité sur le lieu de vente et est à même de l'expliquer et d'en estimer l'impact.**	-L'élève décrit le champ d'application de la PLV (définition et objectifs) et en explique la mission (informative, publicitaire, promotionnelle). -Il énumère les différents supports de la PLV et en explique l'utilisation. -Il nomme les différents types d'animations et à partir d'exemples concrets, il choisit l'animation la mieux adaptée. -Il décrit l'impact espéré et les limites de la PLV.	-Le rôle et l'impact des actions publicitaires ont été décrits, expliqués et énumérés correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan d'action promotionnelle.**	-Pour son domaine d'activité, l'élève établit un plan d'action promotionnelle à partir de données fournies. -Il intègre les éléments essentiels et les présente dans un tableau.	-Le plan d'action est correctement construit et les critères essentiels ont été intégrés et appliqués de façon correcte.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de fixer des objectifs commerciaux détaillés (ventes, chiffre d'affaires, satisfaction des clients).**	-L'élève distingue et décrit : o Objectif et but à atteindre o Objectifs personnels et objectifs de marché o Objectifs qualitatifs et objectifs quantitatifs -Il explique l'application des formules de création d'objectifs SMART et AMAT. -À partir d'un exemple d'action promotionnelle donnée, l'élève fixe des objectifs précis en appliquant la méthode SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, inscrit dans le Temps) ou "AMAT" : Aligné (sur la stratégie de l'entreprise), Mesurable, Atteignable, inscrit dans le Temps.	-Les objectifs sont définis, décrits et appliqués avec pertinence. -Les formules de création d'objectifs sont maitrisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Interpréter les données comptables et les performances commerciales (COMCO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le commerce au quotidien**

Titre du module:	**Interpréter les données comptables et les performances commerciales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMCO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissant les concepts de base de la comptabilité, l'apprenant est capable d'utiliser la terminologie comptable appropriée.**	-L'apprenant se familiarise avec les notions de base de la comptabilité et décrit brièvement les concepts suivants : o Exercice (période) comptable o Comptabilité en partie double (actif, passif, débit, crédit) o Bilan, actif, passif, capital o Résultat (Profits, pertes, solde créditeur, solde débiteur) o Produits et charges, dépenses et recettes o Amortissement	-Les notions de base de la comptabilité sont décrites de façon correcte en utilisant la terminologie comptable appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître la rentabilité d'un commerce en consultant les bilans comptables.**	-L'apprenant décrit et distingue les notions de bénéfice et de perte ainsi que de bénéfice brut et de bénéfice net. -Il identifie le résultat à partir d'un compte de profits et de pertes. -Il identifie le résultat en comparant les bilans simplifiés de deux années consécutives.	-Les notions de bénéfice et de perte sont décrites de manière suffisante et compréhensible en utilisant la terminologie comptable. -Le résultat est correctement identifié à partir du compte de pertes et profits. -Le résultat est correctement identifié à partir de bilans simplifiés de deux années consécutives.
40 % (24 P)	**Connaissant les principaux critères de rentabilité, l'apprenant maîtrise les calculs concernant les prix, les chiffres d'affaires et les marges.**	-L'apprenant distingue et explique les concepts comptables de base. -Il explique les ratios fondamentaux et les calcule à partir de données fournies. -Il calcule le prix d'achat/ de vente à partir d'une marge donnée. -Il calcule le panier moyen.	-Les concepts sont clairement distingués et décrits. -Les ratios sont décrits de manière compréhensible et les calculs sont précis. -Les calculs des prix d'achat et de vente sont justes. -Le panier moyen est calculé correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'élaborer un tableau de bord de suivi de performance commerciale.**	-À partir d'un cas donné, l'apprenant détermine les indicateurs du suivi de la performance commerciale et les met en forme dans un tableur en intégrant les formules de calcul nécessaires. -Il analyse et interprète le tableau de bord. -Il fait des propositions d'amélioration de la performance commerciale à partir de l'analyse du tableau de bord.	-Le tableau de bord est construit correctement à l'aide d'un tableur. Les indicateurs sont intégrés de façon optimale. Les formules de calcul sont justes. -Le résultat d'analyse et d'interprétation du tableau de bord est fondé. -Les propositions d'améliorations de la performance commerciale sont appropriées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Gérer le commerce au quotidien (FORVE2)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le commerce au quotidien**

Titre du module:	**Gérer le commerce au quotidien**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de formuler une demande d'offre de biens ou de services.**	L'apprenant rédige une demande d'offre et maitrise ses éléments essentiels (adresses, prix, description produit, délais de livraison, conditions de livraison et de paiement, validité de l'offre, etc.)	La demande d'offre est complète et est rédigée de façon claire et précise.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de gérer les commandes fournisseurs à l'aide d'un cadencier préparé à l'avance.**	À partir d'une situation donnée, l'apprenant prépare et utilise un cadencier dans un tableur, en vue de la gestion des commandes et des stocks (réserve & espace de vente). Il y intègre les indicateurs pertinents (stock, ventes, dates de commande et de livraison, périodicité, etc.).	Le tableur est correctement préparé et permet de gérer les commandes. Tous les indicateurs nécessaires sont intégrés dans cadencier.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de gérer les stocks.**	Il gère le stock en respectant les notions de stock final théorique, de stock final réel ainsi que les méthodes FIFO, LIFO et FEFO. Il résout les problèmes liés aux ruptures de stock et aux surstocks. Il calcule le stock moyen et définit la couverture de vente du stock.	Les ruptures de stock et surstocks sont évités de manière satisfaisante. Le stock moyen et la couverture de stock sont précisément déterminés. Les méthodes de gestion de stock appropriées sont maîtrisées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'analyser, d'organiser et d'optimiser un linéaire en appliquant les règles d'implantation des références.**	À partir d'un exemple concret, l'apprenant définit l'implantation des produits selon la stratégie de l'entreprise et de leur typologie. L'apprenant implante les produits selon la nomenclature (catégorie, groupe, famille, sous-famille, …). Il tient compte du concept de cycle de vie des produits dans l'optimisation d'un assortiment. Il analyse s'il est opportun d'ajouter, de retirer ou de remplacer une référence. Il propose des mesures d'optimisation du linéaire permettant d'augmenter les ventes et d'améliorer la rentabilité.	Le linéaire a été analysé et optimisé selon la typologie des produits et la stratégie de l'entreprise. Les règles d'implantation, de référencement et de déréférencement sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître la rentabilité d'une unité de vente.**	L'apprenant distingue les notions de bénéfice et de perte ainsi que de bénéfice brut et de bénéfice net. Il différencie entre marge théorique et marge réelle. Il prend en compte les ventes, les achats, les pertes, les frais, Il fait des propositions d'amélioration.	Les notions de bénéfice et de perte sont expliquées de manière suffisante et compréhensible. L'analyse des données est correcte et les propositions d'amélioration sont cohérentes.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'élaborer un tableau de bord de suivi de performance commerciale dans le cadre d'une action promotionnelle.**	L'apprenant détermine les indicateurs du suivi de la performance commerciale et les met en forme dans un tableur en intégrant les formules de calcul nécessaires. Il analyse et interprète le tableau de bord en vue de proposer des améliorations.	Le tableau de bord comprend les indicateurs nécessaires et permet le suivi de la performance commerciale dans le cadre d'une action promotionnelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un plan d'action promotionnelle.**	L'apprenant établit un plan d'action promotionnelle et fixe des objectifs précis à partir de données fournies. Il intègre les éléments essentiels et les présente dans un tableau : • Désignation et description des actions • Les acteurs responsables • Date de début et de fin • Zones et produits/services retenus, • Saisons, fêtes, évènements concernés • Objectifs, critères de réussite Les moyens de la mise en œuvre : Budget, matériel, etc	Le plan d'action est correctement construit et les critères essentiels ont été intégrés et appliqués de façon correcte. Les objectifs sont clairement définis.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente. Dans le cadre de la rédaction du carnet d'apprentissage, l'apprenant est capable de choisir et de réaliser un projet d'amélioration dans son domaine d'activité et d'écrire un rapport à ce sujet.**	- Il choisit parmi une sélection proposée un projet d'amélioration concernant son domaine d'activité qu'il réalise sous guidance de son tuteur de formation et sous contrôle de son conseiller à l'apprentissage. - Il rédige le rapport de manière compréhensible et cohérente en français ou en allemand. - Il utilise les termes professionnels adéquats. Il agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec le sujet.	- L'apprenant a choisi parmi une sélection proposée un projet d'amélioration approprié. - Il a réalisé le projet d'amélioration de façon appropriée. - Il a travaillé de façon régulière et pertinente à la mise au point de ce rapport. - Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de son projet. - Il a correctement utilisé les termes techniques. Il a complété son rapport avec des illustrations et des schémas pertinents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Communiquer avec le client (COMMU)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer la relation client**

Titre du module:	**Communiquer avec le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept ainsi que les objectifs de la gestion de la relation avec le client.**	Il distingue et détaille les objectifs de la relation avec le client (attirer, développer, fidéliser, retenir, …) -Il explique le concept de « cycle de vie de la relation client » : prospect - nouveau client - client actif récent - client fidèle – adepte - client en partance. -A partir d'un exemple concret, il évalue le coût lié à la perte d'un client en prenant en compte son volume d'achats, le coût d'acquisition et de maintien du client … -Il cite et explique les objectifs de la communication client, inciter le client : * à venir au point de vente (physique ou online) * à entrer en relation avec l'entreprise pour demander des informations supplémentaires * à transmettre cette communication à son entourage	-Le concept, les objectifs et le cycle de vie de la relation avec le client ont été correctement expliqués. -Le coût lié à la perte d'un client a été évalué de façon appropriée. -Les différents objectifs de la communication clients ont été cités et expliqués de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les attentes clients types et les moyens pour y arriver ainsi que les aspects essentiels de la relation client en termes de comportement d'achat et de satisfaction.**	-Les attentes clients types sont identifiées et expliquées de manière pertinente. -A partir d'exemples concrets, les préceptes d'un traitement client optimal sont correctement expliqués et justifiés. -Les aspects essentiels de la relation client en termes de comportement d'achat et de satisfaction sont identifiés, expliqués et mis en pratique par des jeux de rôle.	-Les attentes clients et les moyens de satisfaction client ont été identifiés et expliqués de manière claire et précise. -Les aspects essentiels de la relation clients en terme de comportement d'achat et de satisfaction ont été identifiés et présentés.
20 % (12 P)	**Connaissant le concept de fidélisation client, l'élève est capable de distinguer les principales méthodes de fidélisation et de mesure du taux de fidélisation ainsi que de la satisfaction clients.**	Les objectifs, les outils et les effets de la fidélisation client sont définis et décrits. -Les principales méthodes de mesure de satisfaction des clients sont présentées.	-Le concept de fidélisation clients a été correctement expliqué. -Les moyens de satisfaction clients ainsi que les principales méthodes de mesure ont été clairement décrits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance du SAV et de détailler les principaux éléments qui constituent le SAV et qui le rendent plus performant.**	-L'importance et les principaux éléments qui constituent le service après-vente sont présentés et des propositions d'amélioration sont décrites.	-L'importance et le fonctionnement du service après-vente ont été décrits de manière appropriée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer et de détailler sommairement les parties essentielles du code de la consommation relatives à la relation entre le commerçant et le consommateur et d'en appliquer les principes en cas d'irrégularité constatée.**	-Les parties essentielles du Code de la consommation relatives à la relation entre le commerçant et le consommateur sont énumérées et décrites de façon sommaire. -Les cas d'irrégularités courantes par rapport au code de la consommation sont analysés à partir de documents (publicités, contrats de vente, …).	-Les aspects du code de la consommation concernant la relation entre le commerçant et le consommateur ont été présentés de façon satisfaisante. -Les irrégularités ont été constatées et corrigées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mener une négociation commerciale (NEGOC)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer la relation client**

Titre du module:	**Mener une négociation commerciale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEGOC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une négociation avec un fournisseur existant.**	À partir d'un cas pratique l'élève identifie les besoins de l'entreprise relatifs à une négociation spécifique avec un fournisseur. Il tient compte de "l'historique" des relations avec son fournisseur. Il fixe des objectifs relatifs à la négociation. Il sélectionne une liste d'arguments afin d'atteindre ces objectifs. Il prévoit les objections de son interlocuteur.	Les besoins de l'entreprise relatifs à une négociation avec un fournisseur ont été identifiés. L'historique des relations avec le fournisseur a été pris en compte. Les objectifs relatifs à la négociation ont été fixés de façon correcte. Une liste d'arguments en vue d'atteindre des objectifs fixés a été préparée. Les objections de l'interlocuteur ont été anticipées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger un argumentaire de vente qui correspond aux motivations d'achat des clients et qui prend en compte les caractéristiques, les avantages et les « preuves » d'un produit.**	L'élève rédige un argumentaire de vente. À partir d'un exemple donné, il détermine et note les caractéristiques techniques, commerciales, ainsi que les caractéristiques liées à l'entreprise. Il fait l'inventaire des avantages et bénéfices que le produit ou service va apporter au client. Il analyse ce que fait la concurrence pour faire connaître les produits qu'elle vend. Il indique en quoi sa proposition de vente est unique et ce qui la rend attractive. Il souligne les slogans proposés par la marque du produit. Il intègre des éléments de l'argumentaire de vente qu'il a rédigé dans une simulation d'entretien de vente.	L'argumentaire de vente constitue une base suffisante pour mener un entretien de vente. Les avantages et les désavantages ont été présentés. Des éléments de l'argumentaire de vente qu'il a rédigé ont été intégrés dans une simulation d'entretien de vente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des objections pour mener à bien un entretien de vente.**	Durant la simulation d'un entretien de vente l'élève distingue entre objections réelles, prétextes, tactiques, et muettes. Il identifie les différents types d'objections formulées par le client et utilise la technique de traitement d'objection adéquate. Il traite l'objection prix en utilisant les techniques d'explication et de justification de prix appropriées. Il résiste à la pression sur le prix en attribuant une réduction de prix avec une contrepartie de la part du client.	Les formules de traitement des objections types sont connues et ont été utilisées de façon appropriée dans une simulation d'entretien de vente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de remplir et d'expliquer un contrat de vente, de location ou de leasing.**	L'élève distingue les avantages et désavantages liés aux contrats de vente, de location ou de leasing. Il explique les responsabilités du client : acceptation des marchandises au moment de la livraison convenue, paiement des marchandises dans les délais convenus. Il décrit les responsabilités de l'entreprise au niveau du contrat de vente, de location ou de leasing : livraison des marchandises commandées sans défaut et dans les délais prévus, respect du prix, des conditions de paiement convenus ainsi que des conditions générales du contrat. Il remplit un contrat de vente, de location ou de leasing existant à l'aide des informations sur l'article, du prix négocié, de la date de livraison, des conditions de paiement et du service après-vente.	Le contrat de vente, de location ou de leasing existant a été rempli correctement et expliqué de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de proposer un financement.**	L'élève connaît les différentes solutions de financement internes ou externes (crédit personnel/ à la consommation, crédit renouvelable, crédit affecté, location avec option d'achat, crédit gratuit). Il explique les avantages et désavantages des différentes solutions de financement au client. Dans le cas d'un financement interne, il complète un formulaire de crédit.	Les différentes solutions de financement ont été expliquées au client de manière compréhensible. -Le formulaire de crédit a été correctement complété. -Les avantages et désavantages des différentes solutions de financement ont été présentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Gérer un portefeuille clients (POCLI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer la relation client**

Titre du module:	**Gérer un portefeuille clients**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POCLI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser un portefeuille clients d'après des critères d'identité et de comportement ainsi que de la subdivision en B2B (clients professionnels) et en B2C (clients particuliers) en utilisant un vocabulaire technique approprié.**	L'élève se familiarise avec le vocabulaire technique relatif à la gestion d'un portefeuille clients et explique/décrit les expressions. -Il énumère et décrit des critères d'identité et de comportement d'un client particulier (B2C) et d'un client professionnel (B2B). Il distingue les clients d'après • Critères d'identité (socioéconomiques, sociodémographiques et socioculturels) • Critères comportementaux (RFM, caractéristiques, volumes et types des achats, sensibilité au prix, etc.)	-Le vocabulaire technique relatif à un portefeuille clients a été correctement expliqué et appliqué. -Les différents types de clients ont été correctement identifiés (prospects, client actif, client passif, ...)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de structurer et d'effectuer le suivi de son portefeuille-clients en segmentant les prospects d'après des critères pertinents.**	-A partir d'une situation donnée, l'élève détermine les données devant figurer dans son fichier. -Il structure son portefeuille-clients en prenant en compte • la stratégie de l'entreprise • l'évolution du marché • les produits et les clients cibles (quels produits pour quelle cible) • les marges réalisables • des cibles prioritaires • les particularités du prospect -L'élève met à jour son fichier en fonction des informations qu'il collecte (Annonces mortuaires, faillites, cessations activité, fusions, appels d'offres/avis de marché…) ou qui lui sont transmises par d'autres services.	-Les données figurent correctement dans le fichier et sont exploitables. -La mise à jour a été correctement effectuée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir et de déterminer une zone de chalandise à partir d'un exemple donné.**	-L'élève décrit la notion de « zone de chalandise » et explique le but recherché par la détermination d'une zone de chalandise. -Il énumère les méthodes de détermination d'une zone de chalandise pour un commerce existant ainsi que pour un nouveau commerce. -Il distingue entre • courbes isochrones et • courbes isométriques. -Il détermine la zone de chalandise à partir d'un portefeuille-client existant (fourni) en la divisant en sous-zones. -Il estime le potentiel économique de ces zones. -Il positionne son entreprise formatrice sur le marché en considérant les prix, les produits et les services.	La notion de zone de chalandise a été clairement décrite; le but recherché dans la détermination d'une zone de chalandise a été expliqué de façon suffisante. Les méthodes de détermination d'une zone de chalandise pour un commerce existant ainsi que pour un nouveau commerce ont été correctement énumérées. Les courbes isochrones et les courbes isométriques ont été correctement distinguées. La zone de chalandise à partir d'un portefeuille clients existant fourni ainsi que ses sous-zones ont été déterminées de façon suffisante. Le potentiel économique de ces zones a été expliqué de façon correcte ; l'entreprise formatrice a été correctement positionnée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entretenir la relation client et d'élaborer des stratégies de prospection.**	-L'élève analyse le portefeuille clients par rapport aux objectifs de vente de l'entreprise et après avoir consulté les services concernés. -Il identifie l'interlocuteur privilégié à l'intérieur de l'entreprise cible (attachés à des services différents-achat- service généraux-chef de produits-chef de rayon…..) -Il présente des stratégies de prospection: promotions, offres personnalisées, lancement d'un produit, campagne de publicité… -Il établit un calendrier de visite d'après les besoins du client, ses disponibilités, l'efficience, la rentabilité, la fidélisation, … -Il actualise régulièrement la base de données clients en fonction des goûts et intérêts de la clientèle. -Il décrit des méthodes de fidélisation des clients (courrier à la date anniversaire de leur achat, remise sur un deuxième achat, offre privilège lors du lancement d'un nouveau produit, etc.)	-L'analyse du portefeuille clients a été effectuée de façon appropriée et les stratégies de prospection adéquates ont été présentées. -La fréquence des visites a été correctement définie. -Les visites auprès de clients ou prospects ont été justifiés de façon claire et précise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Assurer la relation clients (FORVE3)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assurer la relation client**

Titre du module:	**Assurer la relation clients**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les concepts de fidélisation mise en place dans son entreprise et de proposer des améliorations.**	- L'apprenant énumère et explique les différents outils de fidélisation utilisés dans l'entreprise. - Il propose l'amélioration des outils de fidélisation existants. - Il utilise différents outils et méthodes de mesure de satisfaction des clients.	- Les outils de fidélisation mis en place par l'entreprise formatrice ont été correctement énumérés et expliqués. - Des propositions d'optimisation des outils de fidélisation ont été suggérées et des outils de mesure de satisfaction des clients ont été correctement appliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de détailler les principaux éléments qui constituent le service après-vente de son entreprise et propose des améliorations.**	- L'apprenant explique les composantes du service après-vente de son entreprise. - Il propose des recommandations d'optimisation du SAV. - Il propose des solutions (cadeaux, remboursements, réductions, échanges…) après-vente au client mécontent afin de le satisfaire (garantie, qualité, retard de livraison, mécontentement du personnel/ traitement reçu, …).	- Les composantes du SAV ont été expliquées de façon précise. - Des suggestions d'optimisation ont été faites. - Des solutions de satisfaction des clients mécontents ont été présentées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer et de mener une négociation avec un fournisseur.**	- L'apprenant identifie (à partir d'un cas pratique) les besoins de l'entreprise relatifs à ces produits. - Il recherche l'historique des précédents achats. - Il recherche les performances du fournisseur (prix, qualité, délais, services) et détermine les conditions d'achat (le prix et le budget, l'échelonnement des livraisons, la quantité minimale par livraison, les conditions de transport et d'assurance) en vue du référencement d'un nouvel article. - Il fixe des objectifs relatifs à la négociation. - Il sélectionne une liste d'arguments afin d'atteindre ses objectifs. - Il prévoit les objections de son interlocuteur.	- La négociation avec un fournisseur existant a été correctement menée en prenant en compte l'historique des achats, le prix et la qualité des produits, les conditions d'achat et les objectifs visés tout en utilisant des arguments pertinents.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer et de mener une négociation avec un client.**	- L'apprenant ouvre une négociation en s'affirmant d'emblée (ce qu'il est, ce qu'il fait et ce que son entreprise représente). - Il conduit l'entretien à l'aide des arguments préparés et de différents types de questions (ouvertes, complémentaires, réorientées, ambiguës). - Il résout les difficultés de la négociation en anticipant et en affaiblissant les objections. - Il cherche un accord au niveau des remises de prix, des périodes de garantie, des délais de livraison, des emballages et des conditions de paiement. - Il conclut la négociation après avoir atteint ses objectifs. - Il élabore/rédige un argumentaire de vente.	- La négociation avec un client a été correctement menée tout en utilisant les techniques de questionnement et de réponse aux objections adaptées tout en se basant sur l'argumentaire de vente qu'il a préparé à l'avance.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer et de remplir un contrat de vente ainsi que de proposer le financement.**	- L'apprenant explique les responsabilités du client : acceptation des marchandises au moment de la livraison convenue, paiement des marchandises dans les délais convenus. - Il connaît les responsabilités de l'entreprise au niveau du contrat de vente : livraison des marchandises commandées sans défaut et dans les délais prévus, respect du prix et des conditions de paiement convenus. - Il remplit un contrat de vente existant à l'aide des informations sur l'article, du prix négocié, de la date de livraison et des conditions de paiement. - L'apprenant connaît les différentes solutions de financement internes ou externes (crédit personnel/ à la consommation, crédit renouvelable, crédit affecté, location avec option d'achat, crédit gratuit). - Il explique les avantages et désavantages des différentes solutions de financement au client. - Dans le cas d'un financement interne, il maîtrise la rédaction d'un formulaire de crédit.	- Un contrat de vente a été correctement rempli et un financement correspondant a été adéquatement proposé. - Les différentes solutions de financement ont été expliquées de manière appropriée.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de déterminer la zone de chalandise de l'entreprise formatrice.**	-L'apprenant décrit la notion de « zone de chalandise » et explique le but recherché par la détermination d'une zone de chalandise. -Il énumère les méthodes de détermination d'une zone de chalandise pour un commerce existant. -Il détermine la zone de chalandise à partir d'un portefeuille-client existant (fourni) en la divisant en sous-zones. -Il estime le potentiel économique de ces zones. -Il positionne son entreprise formatrice sur le marché en considérant les prix, les produits et les services.	-La notion de zone de chalandise a été clairement décrite ; le but recherché dans la détermination d'une zone de chalandise a été expliqué de façon suffisante. -Les méthodes de détermination d'une zone de chalandise pour un commerce existant ont été correctement énumérées. -La zone de chalandise à partir d'un portefeuille clients existant fourni ainsi que ses sous-zones ont été déterminées de façon suffisante. -Le potentiel économique de ces zones a été expliqué de façon correcte ; l'entreprise formatrice a été correctement positionnée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de structurer et d'effectuer le suivi de son portefeuille-clients en segmentant les prospects d'après des critères pertinents.**	- A partir d'une situation donnée, L'apprenant détermine les données devant figurer dans son fichier : • critères d'identité: nom, adresse, personne de référence, activité, taille, chida, marge,… • critères de comportement : type de client, évolution… • B2B et B2C - Il structure son portefeuille-clients en prenant en compte • la stratégie de l'entreprise • l'évolution du marché • les produits et les cibles (quels produits pour quelle cible) • les marges réalisables • des cibles prioritaires • les particularités du prospect - Il met à jour son fichier en fonction des informations qu'il collecte (avis de naissance, de mariage et de décès, faillites, cessations activité, fusions, appels d'offres/avis de marché…) ou qui lui sont transmises par d'autres services. - Il interprète l'organisation d'une entreprise cible par la lecture de l'organigramme. - Il identifie l'interlocuteur privilégié pour chacun de ses clients (attachés à des services différents-achat-service généraux-chef de produits-chef de rayon….	- Les données figurent correctement dans le fichier et sont exploitables. - La mise à jour est correctement effectuée. - La hiérarchie est adéquatement expliquée. - Les interlocuteurs sont correctement identifiés.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente. Dans le cadre de la rédaction du carnet d'apprentissage, l'apprenant est capable de choisir et de réaliser un projet d'amélioration dans son domaine d'activité et d'écrire un rapport à ce sujet.**	- L'apprenant choisit parmi une sélection proposée un projet d'amélioration concernant son domaine d'activité qu'il réalise sous guidance de son tuteur de formation et sous contrôle de son conseiller à l'apprentissage. - Il rédige le rapport de manière compréhensible et cohérente en français ou en allemand. - Il utilise les termes professionnels adéquats. Il agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec le sujet.	- L'apprenant a choisi parmi une sélection proposée un projet d'amélioration approprié. - Il a réalisé le projet d'amélioration de façon appropriée. - Il a travaillé de façon régulière et pertinente à la mise au point de ce rapport. - Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de son projet. - Il a correctement utilisé les termes techniques. Il a complété son rapport avec des illustrations et des schémas pertinents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Diriger et motiver une équipe (DIRMO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**			
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une équipe**

Titre du module:	**Diriger et motiver une équipe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIRMO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les notions de base concernant la communication et la gestion d'équipe.**	- L'élève explique les fondamentaux de la communication. - Il définit et décrit « être en écoute active ». - Il explique les 4 styles de base du leadership.	- Les fondamentaux de la communication ont été décrits de manière appropriée. - « L'écoute active » a été expliquée de façon claire et précise. - Les 4 styles de base du leadership ont été correctement présentés.
20 % (12 P)	**Connaissant les outils de la motivation ainsi que les origines menant à une démotivation, l'élève est capable de motiver son équipe.**	- L'élève explique les leviers de la motivation. - Il explique les qualités motivantes d'un responsable d'équipe. - Il décrit comment formuler une critique ou un rappel à l'ordre d'un collaborateur sous ses ordres concernant son travail. - Il simule un rappel à l'ordre d'un collaborateur face à un camarade de classe. - Sous guidance de l'enseignant il simule un discours de motivation de son équipe (ses camarades de classe) pour le lancement d'un projet donné.	- Les leviers de la motivation ainsi que les causes de la démotivation ont été nommés et expliqués de manière adéquate. - La façon de critiquer et de rappeler à l'ordre un collaborateur a été présentée. - La simulation d'une formulation de critique ainsi que d'un rappel à l'ordre ont été correctement exécutés. - Un discours de motivation a été simulé de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**Comprenant les bénéfices de la délégation des tâches, l'élève est capable de déléguer en prenant en compte les bénéfices et les difficultés liés à la délégation.**	- Il distingue entre délégation et répartition des tâches. - Il explique en quoi consiste une délégation réussie. - Il distingue les niveaux de délégation. - L'élève explique les avantages et les difficultés de la délégation. - À partir d'un cas donné, il choisit le niveau de délégation approprié et transmet la mission de façon détaillée	- La délégation des tâches à été expliquée de manière appropriée. - Les bénéfices et les difficultés de la délégation des tâches ont été présentés de façon convaincante. - Le bon niveau de délégation a été choisi à partir d'un cas donné.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter les sources d'un conflit et de proposer une issue appropriée.**	- L'élève expose la nature et les différentes causes de conflits. - Il explique les types de réaction aux conflits. - Il détaille la façon de résoudre un conflit. - Il explique les possibles conséquences personnelles et professionnelles d'une mauvaise gestion de conflits. - À partir d'un cas donné, il détermine la nature du conflit et choisit les démarches adaptées à une solution. - Sous guidance de l'enseignant il simule une gestion de conflit avec ses camarades de classe.	- À partir d'un cas donné, l'élève a déterminé la source d'un conflit et a simulé une gestion de conflit avec ses camarades de classe en proposant une issue appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Utiliser les moyens de communication interne et de planification (COMIP)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une équipe**

Titre du module:	**Utiliser les moyens de communication interne et de planification**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMIP**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer et d'organiser son emploi du temps de manière précise et compétente.**	L'élève explique les symptômes d'une mauvaise gestion du temps. Il énumère et décrit les diverses causes de la perte de temps. Il distingue entre l'urgent et l'important. Il classe ses tâches suivant leur importance Il regroupe les tâches selon leur importance et urgence. Il évalue son organisation de travail. Il utilise un agenda en papier/électronique individuel ou collectif, une liste de tâches, …. Il détermine les rendez-vous par ordre de priorité des objectifs. Il contrôle sa gestion du temps par rapport au temps imparti. Les tâches prévues ne doivent pas prendre plus de +/- 70% de son temps de travail, le reste étant réservé pour les imprévus.	L'élève utilise correctement un agenda. La liste des tâches est correctement établie par rapport à son cycle d'efficacité. Il a correctement géré son temps.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fixer des objectifs individuels et collectifs.**	L'élève détermine les objectifs individuels et collectifs. Il distingue entre objectifs quantitatifs (objectifs, mesurables) et qualitatifs (subjectifs, non mesurables). Il décrit les critères d'un objectif motivant – un pacte entre le manager et le(s) collaborateur(s). Il estime le temps et les efforts nécessaires pour aboutir à cet objectif à partir d'un cas donné.	L'élève a correctement fixé les objectifs individuels et collectifs. Les objectifs sont correctement regroupés selon leur degré d'importance Les délais sont respectés
10 % (6 P)	**L'élève est capable de choisir le type de réunion en fonction du sujet et de l'objectif ainsi que de la mener de manière compétente.**	L'élève présente les différents types de réunions et choisit le type de réunion en fonction de l'opportunité/de son objectif. Par le biais d'un jeu de rôle, l'élève conduit une réunion avec ses camarades de classe. Il utilise le support approprié. Il choisit le moyen de communication adéquat pour convoquer son équipe. Il mène la réunion dans le respect de l'ordre du jour établi. Il transmet les objectifs individuels et collectifs. Ensemble avec l'équipe, il établit un plan d'action (QQQQCCP ?)	Le type de réunion a été correctement choisi. Il a correctement choisi le moyen de communication (note de service, mail, intranet) pour inviter son équipe. L'ordre du jour de la réunion a été respecté. Il transmet les tâches selon les règles d'art (participatif, directif, délégatif, persuasif) Le plan d'action a été correctement établit dans le respect des contraintes budgétaires et des délais

10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un compte-rendu de réunion succinct.**	L'élève connaît et explique la structure type d'un compte-rendu du rapport. Suite à un jeu de rôle de conduite de réunion, l'élève dresse un compte-rendu. Il reprend les idées principales de la réunion et les synthétise de façon neutre et dans la langue véhiculaire de l'entreprise et les classe dans l'ordre des délibérations. Il fait le classement des conclusions et décisions prises le cas échéant par ordre de priorité.	Le rapport a été correctement structuré. Les objectifs et tâches ont été classés selon l'ordre de priorité. Les idées principales sont correctement reprises dans son rapport sous forme de tableau. Le rapport est rédigé dans un vocabulaire correct en utilisant la langue véhiculaire de l'entreprise.
30 % (18 P)	**À partir d'un cas donné, l'élève est capable d'établir un plan de travail pour l'équipe en respectant les prescriptions légales.**	L'élève énumère et explique les facteurs et les contraintes pour l'élaboration d'un plan de travail. Il établit un horaire mensuel, hebdomadaire ou journalier dans un tableur en prenant en compte le droit du travail. À partir d'un cas donné, il établit un planning de travail (horaire) pour son équipe.	Les plans de travail et les horaires ont été correctement créés et complétés à partir d'un cas donné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - S'approprier les bases du droit du travail (BADRO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**					
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une équipe**

Titre du module:	**S'approprier les bases du droit du travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BADRO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier, de différencier et d'expliquer les différents types de contrats de travail utilisés en entreprise ainsi que leurs composantes.**	Les contrats courants sont connus et distingués : CDI, CDD, contrat d'apprentissage et contrat d'initiation à l'emploi. Les principales composantes des contrats de travail sont connues et expliquées.	La distinction entre les différents types de contrats est correcte. L'identification et l'explication des principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés ainsi que les jours fériés, et de les affecter correctement aux événements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées (congé légal, congés en relation avec la maternité, congés spéciaux, …). Les demandes de congés spéciaux, accompagnées de justificatifs nécessaires (p.ex. certificat de mariage, acte de naissance. Certificat de résidence, attestation de présence à une formation professionnelle, …) sont prises en considération. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est exempte d'erreur. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer la législation concernant la durée du travail.**	L'élève distingue les différents aspects de la législation relatifs à la durée du travail. A partir d'exemples donnés, l'élève est capable d'appliquer les dispositions légales concernant la durée du travail.	Les explications des différentes dispositions de la législation relatives à la durée de travail sont exactes. Les dispositions légales concernant la durée de travail sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail et d'identifier les organismes y relatifs.**	Les catégories de risques psychosociaux ainsi que les conséquences y relatives sont identifiées et succinctement décrites : • stress • harcèlement moral • harcèlement sexuel • violence au travail Les consignes générales de base dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont appliquées. Les organismes d'aide aux salariés sont connus.	L'identification des catégories de risques psychosociaux et la description succincte des conséquences possibles sont exactes. Les consignes générales en vigueur dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont répertoriées. Les organismes compétents d'aide aux salariés sont déterminés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les modalités relatives aux incapacités de travail du salarié pour des raisons de maladie, d'accident du travail et d'accident de trajet.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie sont distinguées. Les obligations et formalités légales en cas d'accident de travail ou de trajet sont différenciées. Les organismes compétents sont identifiés.	Les dispositions légales en vigueur et les modalités sont appliquées et respectées. Le relevé et les coordonnées des organismes compétents sont disponibles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et d'expliquer les types de licenciement/ résiliation d'un contrat de travail.**	Les types de licenciement/ résiliation sont expliqués. Le processus de licenciement/ résiliation d'un contrat de travail est décrit. Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de licenciement/ résiliation d'un contrat de travail sont connus.	Les types de licenciement/ résiliation sont correctement expliqués. Les explications relatives au processus de licenciement/ résiliation sont logiques. La terminologie adéquate est appliquée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Gérer une équipe (FORVE4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**				
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer une équipe**

Titre du module:	**Gérer une équipe**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de fixer des objectifs (individuels et collectifs) à partir d'un cas donné.**	- L'apprenant détermine les objectifs (individuels et collectifs) à l'aide des moyens mis à disposition. - Il regroupe les objectifs selon leur importance et urgence. Il respecte les délais.	- L'apprenant a correctement fixé les objectifs (individuels et collectifs). - Les objectifs sont correctement regroupés selon leur degré d'importance. Les délais sont respectés
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de mener une réunion.**	- L'apprenant choisit le type de réunion en fonction de l'opportunité. - Il utilise le support approprié. - Il choisit le moyen de communication adéquat pour inviter son équipe. - Il mène la réunion dans le respect de l'ordre du jour établi. - Il transmet les objectifs individuels et collectifs. Ensemble avec l'équipe, il établit un plan d'action (qui, quoi, quand,)	- Le type de réunion a été correctement choisi. - Il a correctement utilisé son agenda en papier/électronique individuel ou collectif. - Il a correctement choisi le moyen de communication (note de service, mail, intranet) pour inviter son équipe. - L'ordre du jour de la réunion a été respecté. - Il transmet les objectifs selon les règles d'art (participatif, directif, délégatif, persuasif) Le plan d'action a été correctement établit dans le respect des contraintes budgétaires et des délais.
10 % (6 P)	**Comprenant les bénéfices de la délégation des tâches, l'apprenant est capable de déléguer en prenant en compte les éléments essentiels.**	- L'apprenant explique les bénéfices et les limites de la délégation. - Il prend compte les aspects suivants : - La compétence et l'expérience du collaborateur - La description exacte de la tâche - Début et la fin de la tâche - Prévoir des moyens adéquats - Il délégué une tâche. Il dresse le bilan de la délégation.	- Les bénéfices et les limites de la délégation ont été correctement expliqués. La tâche a été déléguée efficacement et le bilan de la délégation a été dressé de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de détecter les sources d'un conflit et de proposer une issue appropriée.**	- L'apprenant expose la nature et les différentes origines de conflits. - À partir d'un cas donné, il détermine la nature du conflit et choisit les démarches adaptées à une solution. Il justifie son choix.	- Les règles de résolution de conflits ont été présentées et distinctement décrites. - -Les conséquences personnelles et professionnelles d'une mauvaise gestion de conflits ont été clairement expliquées. -Une gestion de conflit à partir d'un cas donné a été gérée de manière satisfaisante.

20 % (12 P)	**Connaissant les outils de la motivation ainsi que les origines menant à une démotivation, l'apprenant est capable de motiver son équipe.**	- L'apprenant explique les leviers de la motivation. - Il explique les qualités motivantes d'un responsable d'équipe. - Il formule une critique ou recadre un collaborateur sous ses ordres concernant son travail. Sous guidance de son tuteur, il fait un discours de motivation de son équipe en vue de la réalisation d'une tâche importante.	- Les outils de la motivation ont été énumérés et correctement décrits. - Les qualités motivantes d'un responsable d'équipe ont été clairement décrites. - La formulation d'une critique ainsi que le recadrage d'un collaborateur ont été réalisés avec précision. Un discours de motivation de l'équipe a été accompli de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**À partir d'un cas donné, l'apprenant est capable d'établir un plan de travail pour l'équipe.**	- L'apprenant énumère et explique les facteurs et les contraintes pour l'élaboration d'un plan de travail. - Il établit un horaire mensuel, hebdomadaire ou/et journalier dans un tableur en respectant le droit du travail. À partir d'un cas donné, il établit un planning de travail (horaire) pour son équipe.	Les horaires demandés ont été élaborés avec précision et conformément au droit du travail.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente. Dans le cadre de la rédaction du carnet d'apprentissage, l'apprenant est capable de choisir et de réaliser un projet d'amélioration dans son domaine d'activité et d'écrire un rapport à ce sujet.**	- Il choisit parmi une sélection proposée un projet d'amélioration concernant son domaine d'activité qu'il réalise sous guidance de son tuteur de formation et sous contrôle de son conseiller à l'apprentissage. - Il rédige le rapport de manière compréhensible et cohérente en français ou en allemand. - Il utilise les termes professionnels adéquats. Il agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec le sujet.	- L'apprenant a choisi parmi une sélection proposée un projet d'amélioration approprié. - Il a réalisé le projet d'amélioration de façon appropriée. - Il a travaillé de façon régulière et pertinente à la mise au point de ce rapport. - Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de son projet. - Il a correctement utilisé les termes techniques. Il a complété son rapport avec des illustrations et des schémas pertinents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division administrative et commerciale**					
Section / Métier / Profession:	**Section vente et gestion - Technicien en vente et gestion**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Rechercher, sélectionner et regrouper des informations** **L'apprenti est capable d'analyser la tâche à exécuter, de rechercher les informations y relatives et de saisir celles-ci.**	L'élève analyse les tâches. Il réunit et saisit les informations concernant les tâches à réaliser.	Les tâches à exécuter sont suffisamment comprises. Le regroupement des informations est réaliste et logique. Les informations essentielles sont disponibles sous forme écrite et constituent la base de la planification.
10 % (6 P)	**Planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche** **L'apprenti est capable de réaliser, à partir d'instructions écrites, la planification des tâches à exécuter.**	L'élève planifie les étapes nécessaires à l'exécution des tâches et les documente en utilisant des mots-clés. Il respecte les différentes étapes de réalisation. Il vérifie la cohérence et l'intégralité de la planification. Il effectue la tâche dans le temps imparti.	La planification est complète et conforme aux exigences. L'élève a correctement nommé les étapes essentielles à la réalisation de la tâche imposée. La planification a été vérifiée et d'éventuelles erreurs ont été redressées. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**Faire des choix parmi des alternatives** **L'apprenti est capable de justifier son choix lors de l'exécution des tâches.**	L'élève commente les alternatives proposées. Il justifie son choix.	Les alternatives ont été présentées de façon compréhensive. Les arguments avancés sont compréhensibles et probants.
40 % (24 P)	**Réaliser la tâche conformément à la planification** **L'apprenti est capable d'exécuter ses tâches conformément à la planification et de documenter le résultat demandé.**	L'élève effectue des exercices théoriques et/ou pratiques. Il imprime les documents. Il fait une présentation orale de son projet en entreprise basée sur son rapport de projet en utilisant des moyens de présentation adaptés. Il respecte le temps imparti.	Les tâches imposées ont été effectuée de manière satisfaisante. Les tâches ont été réalisées de manière autonome conformément aux étapes planifiées à l'avance. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**Comparer la réalisation avec la planification** **L'apprenti est capable de comparer la réalisation des tâches avec la planification qu'il a établie à l'avance.**	L'élève vérifie dans quelle mesure il a respecté les étapes prévues pour la réalisation des tâches. Il tient compte des corrections nécessaires et effectue les changements qui s'imposent. Il justifie tout écart.	La comparaison entre la planification et l'exécution a été effectuée. Les écarts entre la planification et l'exécution ont été constatés et justifiés. Les corrections nécessaires ont été faites après entente avec l'évaluateur.
20 % (12 P)	**Evaluer et justifier la démarche suivie** **Pendant l'entretien professionnel, l'élève est capable d'évaluer sa façon de procéder et de la justifier.**	Pendant l'entretien professionnel l'élève évalue sa façon de procéder lors de la réalisation des tâches imposées. Il explique et justifie sa manière de procéder lors des différentes étapes. Il explique correctement l'application de ses connaissances professionnelles dans des activités analogues.	En général la description a été faite de manière compréhensible et pertinente. L'évaluation de la manière de procéder est claire, compréhensible et appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève sait calculer avec des fractions numériques et avec des puissances à exposants entiers relatifs.**	L'élève sait calculer la somme, la différence, le produit et le quotient de fractions. L'élève sait appliquer les règles de priorité. L'élève sait calculer avec des puissances. L'élève connaît la notation scientifique et comprend son utilité.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève sait manipuler des expressions littérales.**	L'élève sait calculer le produit, le quotient, la somme et la différence d'expressions littérales. Il sait réduire des expressions littérales. Il sait factoriser (mise en évidence du facteur commun et application des produits remarquables) et développer (application de la distributivité simple et double de la multiplication par rapport à l'addition et à la soustraction).	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève sait résoudre des équations.**	L'élève sait résoudre des équations du premier degré et des équations simples du second degré par mise en évidence d'un facteur commun et par application de la règle du produit nul respectivement en utilisant les produits remarquables (exemples simples). Il utilise une notation correcte (signes d'équivalence, ensemble des solutions, …).	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Physique 1 (PHYSA1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 2			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique - Professeur-ingénieur / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: professeur; professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Bei Bedarf soll die physikalische Größe der Dichte erneut erläutert oder wiederholt werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aufgrund seiner Kenntnisse, verschiedene Kräftearten zu unterscheiden, sowie Kräftegleichgewichte in Anwendungsbeispielen zu ermitteln und Berechnungen durchzuführen.** **Der Auszubildende ist in der Lage, die Konzepte von physikalischer Arbeit und Leistung zu verstehen und praktisch anzuwenden, um grundlegende physikalische Zusammenhänge zu begreifen.**	-Die Größe Kraft und ihre Einheiten werden in Verständnisaufgaben und Berechnungen angewandt. -Kräfte werden schematisch dargestellt sowie graphisch zusammengesetzt und/oder zerlegt. -Berechnungen zu den Größen Arbeit und Leistung sowie deren Einheiten werden durchgeführt. -Die Zusammenhänge zwischen den einzelnen Größen werden erklärt.	Der Auszubildende erreicht 50% der Punkte aller Aufgaben die zur Gesamtheit oder zu einem Teil der entsprechenden Indikatoren gestellt werden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aufgrund seiner Kenntnisse über die physikalischen Gesetze zu Schwerpunkt, Standfestigkeit, Reibung, Rollwiderstand und Schlupf, Anwendungsbeispiele zu erklären und sein Wissen einzusetzen um mögliche Folgen und Gefahren in der Praxis abzuschätzen.**	-Die Begriffe Schwerpunkt, Standfestigkeit, Reibung, Rollwiderstand und Schlupf, sowie deren Bedeutung im (Berufs-) Alltag werden erläutert. -Die Einflussfaktoren auf die Standfestigkeit, den Schwerpunkt, die Reibung, den Schlupf und den Rollwiderstand werden in Anwendungsbeispielen erläutert.	Der Auszubildende erreicht 50% der Punkte aller Aufgaben die zur Gesamtheit oder zu einem Teil der entsprechenden Indikatoren gestellt werden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aufgrund seiner Kenntnisse über die einfachen Maschinenelemente Hebel, Rollenzug und Übersetzungen (Getriebe), deren Vorkommen in seinem (Berufs-) Alltag zu erkennen und deren Funktionsprinzip sowohl qualitativ wie quantitativ zu verstehen.**	-Das Hebelgesetz wird erläutert und Berechnungen dazu durchgeführt. -Der Einsatz von Hebel im Alltag oder an Geräten und Maschinen aus dem Berufsalltag wird erkannt und erklärt -Die Gesetzmäßigkeiten zu Rollenzug werden in Verständnisaufgaben erläutert und Berechnungen dazu durchgeführt. -Der Einsatz von Rollenzug an Geräten und Maschinen aus dem (Berufs-) Alltag wird erkannt und erklärt. - Die Gesetzmäßigkeiten zu Getrieben/ Übersetzungen werden in Verständnisaufgaben erläutert und Berechnungen dazu durchgeführt. -Der Einsatz von Getrieben/ Übersetzung an Geräten und Maschinen aus dem (Berufs-) Alltag wird erkannt und erklärt	Der Auszubildende erreicht 50% der Punkte aller Aufgaben die zur Gesamtheit oder zu einem Teil der entsprechenden Indikatoren gestellt werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des périmètres, des aires et des volumes par calcul en cas de figures ou de solides simples ou par calcul rapproché en décomposant ou en complétant des figures plus complexes.**	L'élève sait décomposer des figures et solides complexes en des figures respectivement des solides élémentaires. L'élève connaît les caractéristiques des figures et solides usuels et les formules de calcul des périmètres et des aires des figures élémentaires respectivement les formules de calcul des volumes des solides élémentaires. L'élève sait retrouver (respectivement composer) les formules de calcul de périmètres, d'aires et de volumes de figures respectivement de solides plus complexes. L'élève sait convertir des unités. L'élève sait donner un ordre de grandeur du résultat avant de le calculer. L'élève sait mettre en équation un problème d'application et résoudre l'équation. Dans ce contexte, l'élève est capable de transformer des formules pour déterminer des variables dans des problèmes d'application.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la proportionnalité et la proportionnalité inverse pour résoudre des problèmes d'application.**	L'élève est capable de reconnaître la proportionnalité et la proportionnalité inverse dans des problèmes d'application et sait en déduire des grandeurs inconnues. L'élève sait lire les coordonnées d'un point et sait les représenter dans un repère. L'élève connaît la représentation graphique d'une dépendance proportionnelle. L'élève connaît le théorème de Thalès et sait l'appliquer dans des situations simples concrètes.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer des pourcentages, des taux de pourcentages et des valeurs initiales pour des problèmes réels.**	L'élève sait calculer des pourcentages, des taux de pourcentages et des valeurs initiales pour des problèmes réels.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

20 % (12 P)	**L'élève a des notions de base en statistique (séries à caractère discret et continu).**	L'élève sait déterminer des effectifs, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées, la moyenne arithmétique, le mode (ou la classe modale) et la médiane de données. L'élève sait interpréter des données statistiques. L'élève connaît les différentes formes de représentations : diagramme en bâtons, histogramme, polygones, diagrammes circulaires. L'élève sait lire et interpréter de telles représentations.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Chimie 1 (CHIMA1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Chimie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 1			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances de base en chimie.**	- L'élève répond à des énoncés de compréhension concernant des phénomènes physiques et chimiques. - L'élève répond à des énoncés concernant la structure des matières (matière première et mélange, élément et combinaison). - L'élève distingue la synthèse et l'analyse. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant le modèle des particules et les états physiques. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant l'expression chimique (formule chimique, indice et coefficient).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure de l'enveloppe atomique et du noyau atomique en fonction des différents modèles d'atomes, d'en déduire la structure des couches électroniques d'atomes du système périodique des éléments et de la représenter.**	- L'élève décrit les idées les plus importantes du modèle d'atome selon Dalton. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant le modèle d'atome selon Rutherford. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant le modèle d'atome selon Bohr. - L'élève déduit les nombres de protons, de neutrons et d'électrons pour des atomes indiqués. - L'élève décrit les propriétés (symbole, masse, charge, position) des protons, des neutrons et des électrons. - L'élève présente un atome indiqué en appliquant le modèle des couches. - L'élève applique les symboles de Lewis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer le système périodique des éléments.**	- L'élève déduit le nombre des électrons de valence et/ou des couches d'atomes indiqués du système périodique des éléments. - L'élève distingue des groupes ainsi que des périodes. - L'élève identifie des éléments en tant que métaux et en tant que non-métaux en se référant à leur position dans le système périodique des éléments. - L'élève connaît des éléments chimiques indiqués avec leur symbole et leur nom.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de liaisons ioniques, d'en établir la formule et d'appliquer la nomenclature systématique.**	- L'élève définit des termes professionnels importants (la règle de l'octet, la liaison ionique, les sels). - L'élève explique et représente la formation des ions. - L'élève indique et explique la composition de liaisons ioniques en se référant à la formule de rapport et/ou à la formule ionique. - L'élève déduit des charges ioniques ainsi que des valences des principaux groupes d'éléments en se référant au système périodique des éléments. - L'élève connaît des complexes indiqués avec leur formule chimique, leur nom, leur valence et leur charge. - L'élève établit des formules de liaisons ioniques en se référant au schéma en croix à partir du nom systématique. - L'élève déduit des noms systématiques de liaisons ioniques de formules chimiques. - L'élève indique la solubilité de liaisons ioniques dans l'eau en se référant à des équations de dissociations (indication des solvants, nombre des ions respectifs, charges ioniques, eau). - L'élève explique schématiquement l'érosion, respectivement le stockage, de nutriments minéraux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de molécules, d'indiquer leur formule et d'appliquer la nomenclature systématique.**	- L'élève définit des termes professionnels importants (liaison covalente). - L'élève déduit, représente et explique la structure de molécules simples (modèle des couches et/ou symboles de Lewis). - L'élève déduit les noms systématiques de molécules d'une formule chimique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier degré.**	L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré. L'élève sait utiliser la notation correcte (signes d'équivalence, ensemble des solutions, …). L'élève sait faire une mise en (in) équation: il sait dénommer l'inconnue correctement et il sait vérifier la (les) solution(s) obtenue(s) dans le contexte.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève sait déterminer le degré d'une équation. L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer les racines d'une équation du second degré. L'élève sait noter correctement l'ensemble des solutions. L'élève sait utiliser la résolution d'équations du second degré dans des exercices d'application.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du second degré.**	L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer le signe d'une expression du second degré. L'élève sait dresser et interpréter un tableau des signes. L'élève sait noter correctement l'ensemble des solutions d'une inéquation du second degré.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un système de deux équations à deux inconnues.**	L'élève comprend la différence entre une équation et un système d'équations. L'élève sait appliquer les méthodes de résolution d'un système de deux équations à deux inconnues : méthode par substitution et méthode par combinaison linéaire. L'élève sait noter correctement l'ensemble des solutions d'un système d'équations.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Physique 2 (PHYSA2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant la pression dans les liquides et dans les gaz pour comprendre le fonctionnement d'installations hydrauliques sous les aspects qualitatif et quantitatif.**	- L'élève explique l'origine de la pression dans des récipients fermés en se référant au modèle de particule. - L'élève explique le fonctionnement d'une installation hydraulique. - L'élève désigne les interactions entre les grandeurs que sont la pression, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface. - L'élève effectue des calculs concernant les grandeurs que sont la pression d'appui, la pression du liquide, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface. - L'élève explique l'impact des grandeurs que sont le volume, la quantité de gaz et la température sur la pression et il désigne la signification pour la sécurité au quotidien (dans la vie professionnelle). - L'élève désigne les notions de pression de gonflage, de pression relative, de pression absolue et de pression zéro absolue.	- L'élève a correctement effectué la grande majorité des calculs concernant la pression d'appui, la pression du liquide, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface (des erreurs de calcul de moindre envergure étant tolérées). - L'élève a répondu à des énoncés indiqués concernant au moins trois des domaines suivants d'une manière correcte dans une large mesure (en employant le vocabulaire professionnel): - l'origine de la pression, - le fonctionnement d'une installation hydraulique, - les relations de la pression avec le volume, la quantité de gaz et la température, - les interactions des grandeurs que sont la pression, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface ainsi que leur importance pour la sécurité, - la pression de gonflage, la pression relative, la pression absolue et la pression zéro absolue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant la pression hydrostatique dans les liquides et dans les gaz pour expliquer et pour déterminer la poussée verticale dans l'eau et dans l'air.**	- L'élève explique l'origine de la pression hydrostatique dans les liquides et dans les gaz. - L'élève répond à des énoncés de calcul concernant la poussée verticale dans les liquides et dans les gaz.	- L'élève a répondu aux énoncés de compréhension et il a effectué les calculs concernant la pression hydrostatique et la poussée verticale d'une manière correcte dans une large mesure en se référant à la fiche de formules (en employant le vocabulaire professionnel, des erreurs de calcul de moindre envergure étant tolérées).

40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant la chaleur, la chaleur latente et le transport de la chaleur pour expliquer le fonctionnement d'applications techniques au quotidien (dans sa vie professionnelle) et pour effectuer des calculs concernant l'énergie thermique.**	- L'élève désigne la dilation thermique en se référant à des exemples et il en explique les conséquences ou les applications au quotidien et dans le domaine technique. - L'élève désigne l'anomalie de l'eau. - L'élève établit un schéma à propos des trois états de la matière avec les transitions respectives et les échanges thermiques correspondants et il en rédige les légendes en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève explique les grandeurs que sont la quantité de chaleur, la capacité thermique spécifique, la chaleur de fonte/la chaleur de solidification, la chaleur de vaporisation/la condensation et il les détermine dans le cadre d'exemples d'applications.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des énoncés de compréhension concernant la dilation thermique et l'anomalie de l'eau (en employant le vocabulaire professionnel). - L'élève a correctement attribué les termes professionnels aux transitions entre les états des matières et aux échanges thermiques correspondants dans un schéma. - L'élève a répondu aux énoncés et il a effectué les calculs concernant la quantité de chaleur, la capacité thermique spécifique, la température de mélange, la chaleur de fonte/la chaleur de solidification et la chaleur de vaporisation/la chaleur de condensation d'une manière correcte dans une large mesure en se référant à la fiche de formules (en privilégiant des exemples concernant l'eau et en employant le vocabulaire professionnel, des erreurs de calcul de moindre envergure étant tolérées).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions.**	L'élève connaît la définition d'une fonction. L'élève sait déterminer graphiquement et algébriquement le domaine de définition d'une fonction. Il sait déterminer graphiquement l'image et les antécédents de réels. Il sait déterminer algébriquement l'image d'un réel et les antécédents d'un réel (exemples simples). L'élève sait commenter la représentation graphique d'une fonction: domaine de définition, parité, variations, extréma. Il connaît le lien entre un tableau de variation d'une fonction et sa représentation graphique. Il sait établir un tableau de variation à partir d'une représentation graphique.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions des fonctions affines.**	L'élève connaît la définition d'une fonction affine. L'élève sait représenter une fonction affine dans un repère orthogonal. L'élève sait déterminer graphiquement le coefficient directeur et l'ordonnée à l'origine d'une fonction affine. L'élève sait résoudre graphiquement des équations et des inéquations du premier degré.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les notions des fonctions du second degré.**	L'élève connaît la définition d'une fonction du second degré. L'élève sait représenter une fonction du second degré dans un repère orthogonal. L'élève connaît le lien entre la concavité et le signe du coefficient du terme en x2. L'élève sait résoudre graphiquement des équations et des inéquations du second degré.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les notions de base de la trigonométrie dans le triangle rectangle.**	L'élève connaît la définition du cosinus, du sinus et de la tangente d'un angle aigu dans le triangle rectangle. L'élève sait appliquer le cosinus, le sinus et la tangente d'un angle aigu pour déterminer la longueur d'un côté ou l'amplitude d'un angle dans le triangle rectangle.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Chimie 2 (CHIMA2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Chimie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et de résoudre des équations chimiques.**	- L'élève établit et résout correctement des équations chimiques.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des énoncés concernant l'établissement et la résolution d'équations chimiques.
40 % (24 P)	**L'élève dispose de connaissances de base en matière de chimique organique, notamment dans le domaine de la chimie des hydrocarbures.**	- L'élève définit des termes professionnels importants (chimie organique, matière organique, hydrocarbures, hydrocarbures saturés et insaturés, isomères). - L'élève désigne les alcanes, les alcènes ainsi que les alcynes et il les représente correctement (par les formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève connaît les noms triviaux d'hydrocarbures indiqués. - L'élève est capable de déduire un groupe de matières en se référant au nom chimique et/ou à la formule chimique (formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève décrit des propriétés chimiques et physiques importantes des hydrocarbures et il les représente (en employant le vocabulaire professionnel, des schémas et des équations).	- L'élève a correctement défini la grande majorité des termes professionnels importants. - L'élève a correctement représenté et désigné la grande majorité des alcanes, des alcènes et des alcynes. - L'élève a désigné des hydrocarbures indiqués par leurs noms triviaux. - L'élève a déduit le groupe de matières à partir du nom chimique et/ou de la formule chimique. - L'élève a correctement décrit et représenté la grande majorité des propriétés physiques importantes (solubilité et/ou température d'ébullition et de fonte) des hydrocarbures. - L'élève a correctement décrit la grande majorité des réactions d'addition des alcènes et il les a représentées en se référant à des équations chimiques. - L'élève a correctement représenté et décrit la grande majorité des réactions de combustion des alcanes en se référant à des équations chimiques.
30 % (18 P)	**L'élève dispose de connaissances de base en matière de chimique organique, notamment dans le domaine de la chimie des liaisons organiques oxygénées et azotées.**	- L'élève désigne des liaisons organiques oxygénées et azotées et il les représente correctement (par les formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève connaît les noms triviaux de liaisons organiques oxygénées et azotées indiquées. - L'élève est capable de déduire un groupe de matières et/ou un groupe fonctionnel d'un nom chimique et/ou d'une formule chimique (formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève décrit des propriétés chimiques et physiques importantes de liaisons organiques oxygénées et azotées et il les représente (en employant le vocabulaire professionnel, des schémas et des équations).	- L'élève a correctement représenté et désigné la grande majorité des liaisons organiques oxygénées et, le cas échéant, azotées. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des liaisons oxygénées et, le cas échéant, azotées indiquées par leurs noms triviaux. - L'élève a déduit le groupe de matières et/ou le groupe fonctionnel d'une manière correcte dans une large mesure en se référant au nom chimique et/ou à la formule chimique. - L'élève a décrit et représenté des propriétés chimiques (propriétés acides des acides carboniques et/ou oxydation des alcools) et physiques (solubilité des alcools et/ou températures d'ébullition et de fonte des alcools) importantes des liaisons organiques oxygénées et, le cas échéant, azotées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la vitesse de réactions chimiques ainsi que leur contrôle.**	- L'élève décrit des facteurs qui influencent la vitesse de réactions. - L'élève explique et représente l'impact d'un catalyseur.	- L'élève a correctement décrit la grande majorité des facteurs qui influencent la vitesse des réactions. - L'élève a défini la notion de catalyseur d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a expliqué l'impact d'un catalyseur sur la progression de l'énergie d'une réaction d'une manière correcte dans une large mesure et/ou il l'a représenté en se référant à un schéma. - L'élève a désigné les caractéristiques de catalyseurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Communiquer d'une manière efficace (KOMMU-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer d'une manière efficace**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KOMMU-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure fondamentale de réseaux informatiques et il en met à profit les possibilités.**	- L'élève connaît la structure de systèmes individuels et de réseaux. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel dans ce contexte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des variétés importantes de logiciels standard (feuilles de calcul, présentation, etc.) sous les aspects de leur application et de leurs domaines d'affectation, de se familiariser sous guidance avec le fonctionnement d'un logiciel indiqué et de s'en servir en fonction des besoins.**	- L'élève décrit des logiciels standard sous les aspects de leur fonctionnement et des domaines d'affectation. - L'élève se sert d'ordinateurs d'une manière ciblée et sereine pour l'accomplissement de missions indiquées en se servant des logiciels Word, Excel et PowerPoint.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît différentes formes de communication ainsi que leurs possibilités d'affectation ciblée.**	- L'élève connaît des formes importantes de la communication. - L'élève est capable de désigner l'impact de différentes formes de communication.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos de sujets sélectionnés, de les structurer, de les évaluer et de les exposer au cours d'une présentation.**	- L'élève se procure des informations de manière autonome en consultant différentes sources à propos d'un sujet indiqué. - L'élève met à profit les informations pour constituer une présentation structurée.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer/de faire une présentation librement devant la classe, respectivement devant des tiers, en se servant de supports d'assistance, aux moments indiqués.**	- L'élève expose sa présentation devant la classe au moment indiqué. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué ainsi que les critères définis à observer au cours de la présentation. - L'élève se sert des supports d'assistance de manière cohérente. - L'élève veille à adopter une posture, une mimique ainsi que des gestes appropriés au cours de la présentation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève s'exerce à des circonstances de communication typiques dans la profession.**	- L'élève s'exerce à différentes circonstances d'entretiens (par exemple aux entretiens d'embauche, aux entretiens avec des clients, etc.). - L'élève prend connaissance des critiques de manière positive et il manifeste sa disposition à faire des progrès.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser les tâches quotidiennes dans l'exploitation agricole (PRAKT-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser les tâches quotidiennes dans l'exploitation agricole**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRAKT-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux ainsi que les travaux complémentaires sous guidance.**	- L'élève demande une assistance au cours des travaux à effectuer au sein de l'exploitation. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés sous guidance. - L'élève effectue ses travaux du mieux possible. - L'élève procède à une remise en ordre, une fois le travail accompli.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable l'employer le vocabulaire professionnel habituel dans l'agriculture.**	- L'élève décrit avec la terminologie adéquate les travaux à effectuer, les machines, les animaux, les plantes ainsi que les cycles de production dans une exploitation agricole.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler et de conduire des tracteurs agricoles ainsi que des machines simples.**	- L'élève déplace des tracteurs sous guidance. - L'élève attache des machines ainsi que des appareils. - L'élève manipule des tracteurs ainsi que des machines simples. - L'élève effectue des travaux avec des remorques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude polie et responsable et de faire preuve d'engagement.**	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les travaux au sein de l'exploitation. - L'élève veille à la sécurité. - L'élève adopte une attitude polie. - L'élève demande des précisions en cas d'incompréhension.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rester calme au cours des travaux à effectuer.**	- L'élève réagit posément en cas de problème. - L'élève effectue ses travaux sans agressivité.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Bases de l'apiculture (BIENE-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases de l'apiculture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BIENE-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures de protection des abeilles.**	- L'élève décrit quelques mesures de protection.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes mellifères importantes, de les protéger, de les entretenir et de les cultiver.**	- L'élève désigne au moins huit plantes mellifères importantes. - L'élève décrit des conseils de culture et d'entretien. - L'élève produit un plan de culture pour quelques plantes mellifères à un endroit indiqué.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux fondamentaux de l'apiculture sous guidance, en mettant à profit ses connaissances des particularités des abeilles (les colonies d'abeilles en tant qu'organismes, les aspects de la saison des abeilles).**	- L'élève décrit des aspects essentiels de l'organisation d'une colonie d'abeilles. - L'élève décrit des événements saisonniers au sein d'une colonie d'abeilles. - L'élève produit une documentation et il l'explique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève constate l'apparition éventuelle de maladies des abeilles et il est capable de participer à l'application de mesures curatives et préventives.**	- L'élève diagnostique au moins trois maladies des abeilles importantes. - L'élève décrit des contre-mesures. - Le cas échéant, l'élève applique des contre-mesures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève participe à la production, au conditionnement et à la commercialisation des produits de l'apiculture.**	- L'élève décrit l'ensemble des produits principaux de la colonie d'abeilles ainsi que leur extraction et leur conditionnement. - L'élève produit une documentation. - L'élève documente sa contribution, depuis l'extraction jusqu'à la commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève analyse les nouvelles contraintes avec intérêt et il est capable de se familiariser rapidement avec des travaux plutôt inhabituels.**	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les cycles au sein de la colonie d'abeilles et pour l'apiculture. - L'élève se familiarise avec des tâches inhabituelles et il se défait de ses appréhensions initiales éventuelles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des contextes écologiques.**	- L'élève décrit les impacts d'un paysage cultivé altéré sur les abeilles. - L'élève décrit des contextes écologiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Conscience sociale (SOZIA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conscience sociale**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOZIA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des problèmes sociaux dans la société.**	Der Auszubildende zeigt eine offene Haltung gegenüber sozialen Problemen in der Gesellschaft. Der Auszubildende nimmt aktiv an Diskussionen/Gesprächen im Unterricht zur sozialen Problematik in der Gesellschaft teil, wie beispielhaft folgenden Themen: - Frauenquote - Obdachlose - Rückhalt in der Familie - Inflation des Lebensstandards - Unterschiedliche Existenzbedingungen (Familienstand, Wohnung, Gehalt, Betreuung,) - Integration von Minderheiten	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'analyser une société sur la base d'un ensemble de valeurs.**	- Die Entwicklung der Wertevorstellung der Gesellschaft im Laufe der Jahrzehnte (Historischer Rückblick) ist verstanden. - Die Einstufung der eigenen Wertevorstellung in der aktuellen Gesellschaft ist vorgenommen und mit der Wertevorstellung anderer verglichen. - Der Zusammenhang zwischen Wertevorstellung und gesellschaftlichem Zusammensein/-arbeiten ist erläutert. - Die Entwicklung unterschiedlicher Verhaltensweisen/Wertevorstellungen verschiedenster Kulturkreise sind verstanden.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de travailler sur le développement de ses compétences sociales (soft skills).**	- Allgemein anerkannte Umgangsformen (Begrüßung, Wahrnehmung, .) und Verhaltensregeln (freundlich, respektvoll,) werden im Unterricht und bei Klassenaktivitäten außerhalb der Schule angewandt. - Interpersonelle Fähigkeiten wie Team- und Kommunikationsfähigkeit, Empathie oder Kompromissbereitschaft sind erkennbar. - Regeln einer respektvollen Diskussion sind bekannt und werden angewendet.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Petits engins (KLEKU-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Petits engins**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KLEKU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît et comprend le fonctionnement de petits moteurs à essence à deux et à quatre temps ainsi que celui de leurs composants.**	- L'élève connaît la différence entre les moteurs à deux et à quatre temps. - L'élève connaît la fonction des deux moteurs. - L'élève connaît la fonction des bougies d'allumage. - L'élève connaît la fonction d'un carburateur. - L'élève connaît les transmissions des petits appareils. - L'élève connaît les outils de culture ainsi que leur fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des petits engins à un contrôle après des travaux de réparation ou d'entretien sous les aspects de l'absence de dysfonctionnements et de l'état de fonctionnement.**	- L'élève est capable de soumettre de petits engins à un contrôle après des travaux de réparation ou d'entretien sous les aspects de l'absence de dysfonctionnements et de l'état de fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de réparation et de nettoyage à des petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.**	- L'élève est capable d'appliquer des travaux de réparation et de nettoyage à des petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de régler de petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.**	- L'élève est capable d'entretenir et de régler de petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dispenser des conseils à d'autres élèves au cours des travaux.**	- L'élève se concerte avec ses camarades à propos de problèmes au cours des travaux, de manière à favoriser un travail autonome.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Cultures maraîchères de plein champs (FELGE-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cultures maraîchères de plein champs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FELGE-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des cultures maraîchères.**	- L'élève applique les mesures de sécurité. - L'élève applique des mesures culturales. - L'élève se sert de machines spéciales.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des particularités des cultures maraîchères.**	- L'élève décrit les caractéristiques des plantes à différentes étapes de leur développement. - L'élève décrit les facteurs de production en plein champ. - L'élève décrit le travail et l'entretien des sols. - L'élève décrit l'utilisation de couvertures. - L'élève décrit l'irrigation. - L'élève décrit la fertilisation. - L'élève documente des travaux ainsi que des visites d'exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'utilité d'arbres fruitiers.**	- L'élève explique le rôle de la biodiversité ainsi que la foncion d'ombre. - L'élève décrit les produits des récoltes. - L'élève documente des travaux ainsi que des visites d'exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions sur le terrain.**	- L'élève applique les mesures de sécurité. - L'élève plante des arbres fruitiers et il installe des clôtures de protection. - L'élève taille des arbres fruitiers. - L'élève effectue des travaux de récolte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Biodiversité (BIODI-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Biodiversité**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BIODI-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève identifie et distingue des types de biotopes importants, il comprend leur importance écologique, il distingue des contextes écologiques dans des écosystèmes importants et il est capable d'identifier les contraintes ainsi que les mesures de protection pour des biotopes précieux.**	- L'élève décrit l'importance durable des biotopes (haies, prés-vergers, étangs, pelouses sèches, prés humides, etc.). - L'élève désigne des mesures d'entretien pour les biotopes cités ci-dessus. - L'élève identifie des espèces animales et végétales importantes et il les attribue à un biotope. - L'élève décrit les exigences ainsi que les interactions des différents types de biotopes. - L'élève définit les termes professionnels suivants: - biodiversité, - espace vital, - mise en réseau de biotopes, - élément structurel. - L'élève décrit les dangers d'envergure auxquels sont exposés les biotopes. - L'élève désigne les mesures de protection importantes pour les biotopes.	- L'élève a défini les termes suivants en employant le vocabulaire professionnel approprié: - biodiversité, - espace vital, - mise en réseau de biotopes, - élément structurel. - L'élève a décrit l'importance durable d'un biotope indiqué. - L'élève a attribué des espèces animales et végétales importantes à un biotope indiqué. - L'élève a décrit les exigences ainsi que les interactions d'au moins deux des espèces principales d'un biotope indiqué. - L'élève a désigné au moins deux dangers d'envergure auxquels est exposé un biotope indiqué. - L'élève a proposé au moins trois mesures de protection, respectivement de préservation et d'entretien, pour un biotope indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les majeures zones de protection de la nature et identifie les exigences légales respectives.**	- L'élève analyse les biotopes d'une exploitation (modèle), il les évalue et il les apprécie sous les aspects de - la biodiversité, - l'espace vital, - la mise en réseau des biotopes, - les éléments structurels. - L'élève identifie les aspects positifs et négatifs concernant les biotopes et il propose des mesures d'amélioration éventuelles. - L'élève détermine les subventions respectives avec les conditions correspondantes. - L'élève identifie des adresses de contact ainsi que des personnes de contact dans le contexte des subventions. - L'élève complète des formulaires de demandes dans la mesure des besoins.	- L'élève a évalué un biotope sur le terrain sous les aspects de - la biodiversité, - l'espace vital, - la mise en réseau des biotopes, - les éléments structurels. - L'élève a proposé une mesure d'amélioration (éventuelle) pour chaque point de l'évaluation. - L'élève a déterminé une subvention respective avec les conditions correspondantes. - L'élève a indiqué des adresses de contact ainsi que des personnes de contact dans le contexte des subventions. - L'élève a intégralement complété un formulaire de demande dans la mesure des besoins.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse de l'environnement.**	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les aspects environnementaux au cours de l'enseignement théorique et de la formation pratique. - L'élève coopère activement en cours. - L'élève manifeste une attitude respectueuse à l'égard des éléments précieux des biotopes au cours de la formation pratique.	- L'élève a manifesté de l'intérêt en cours et il n'a pas fait de remarque péjorative à propos de la protection de la nature et de l'environnement. - L'élève a manifesté une attitude respectueuse à l'égard des éléments précieux des biotopes au cours de la formation pratique.

20 % (12 P)	**L'élève communique convenablement avec des conseillers et des experts du domaine de la protection de l'environnement.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il identifie les contextes en cours et lors des entretiens avec les conseillers et avec les experts. - L'élève mène l'entretien avec l'enseignant, respectivement avec le conseiller, d'une manière polie et sans préjugé. - L'élève ne fait pas de remarques péjoratives et il n'adopte pas d'expressions corporelles irrespectueuses. - L'élève manifeste de l'intérêt pour l'entretien et il participe activement. - L'élève accepte les critiques ainsi que les propositions d'améliorations. - L'élève défend ses opinions en avançant des arguments pertinents au cours d'une discussion controversée. - L'élève adopte une position assise adaptée aux circonstances. - L'élève affiche une apparence adaptée aux circonstances.	- L'élève a activement participé à l'entretien. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours de l'entretien. - L'élève a mené l'entretien avec l'enseignant, respectivement avec le conseiller, d'une manière polie et sans préjugé. - L'élève a accepté les critiques ainsi que les propositions d'améliorations. - L'élève a défendu ses opinions en avançant des arguments pertinents au cours d'une discussion controversée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Precision Farming (PREFA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Precision Farming**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PREFA-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des possibilités des commandes automatiques de tracteurs et de machines agricoles.**	- L'élève prépare et présente convenablement un exposé à propos du sujet traité.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir de systèmes GPS simples de conduite parallèle.**	- L'élève manipule un système de conduite parallèle sur le terrain.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour les applications et il adopte une attitude convenable dans le cadre des visites d'exploitations.**	- L'élève met à profit son intérêt pour le sujet pour établir des contenus utiles. - Aucun rappel à l'ordre n'est nécessaire au cours des présentations ou des visites d'exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Vente directe (DIREK-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vente directe**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIREK-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer les conditions importantes de même que les contraintes, les opportunités et les risques d'une commercialisation directe réussie et d'élaborer des arguments.**	- L'élève réunit des informations concernant des produits pouvant éventuellement être proposés en vente directe. - L'élève présente des conditions générales requises de même que des contraintes, des risques et des opportunités d'un produit indiqué proposé en vente directe et il avance des arguments afin de peser le pour et le contre. - L'élève décrit en détail l'ensemble de la méthode de la vente directe d'un produit proposé, depuis la production jusqu'à la commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève comprend les interactions entre le produit, la situation et la forme de commercialisation ainsi que le contexte légal.**	- L'élève discute des options de vente directe en fonction de la variété, de l'emplacement géographique, des conditions internes et de la forme de commercialisation prévue pour certains produits. - L'élève décrit le contexte légal. - L'élève décrit les bases de la commercialisation et de la communication. - L'élève désigne des concepts de commercialisation pour des produits indiqués sous des aspects généraux et spécifiques. - L'élève comprend les bases de la communication avec des clients éventuels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt et il adopte une attitude convenable au cours des visites et il respecte les délais indiqués pour l'accomplissement de missions de travail.**	- L'élève manifeste une attitude intéressée, respectueuse, consciencieuse et responsable, tant en classe qu'au cours de visites d'exploitations et de l'exécution d'épreuves écrites. - L'élève rédige les devoirs par écrit d'une manière correcte et complète sous l'aspect professionnel, conformément aux domaines à étudier. - L'élève respecte les délais convenus pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Viticulture (WEIBA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Viticulture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WEIBA-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'importance de la viticulture au Luxembourg ainsi que dans les principales régions viticoles à l'échelle mondiale.**	- L'élève décrit l'importance de la viticulture au Luxembourg. - L'élève prend connaissance de l'étendue et des principaux produits viticoles des autres régions viticoles. - L'élève connaît les principales variétés de vin au Luxembourg. - L'élève connaît les différentes méthodes de commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les conditions naturelles dans les vignobles ainsi que les fondements de la viticulture.**	- L'élève désigne les principes des travaux dans les vignobles: - la vinification, - l'entretien des sols et la nutrition des vignes, - les maladies de la vigne ainsi que la protection des plantes, - les méthodes de pépinière. - L'élève détermine et évalue une marge moyenne ainsi que les coûts totaux dans la viticulture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les principaux fondements de la vinification.**	- L'élève décrit les étapes de travail depuis le traitement du raisin jusqu'à la vente du vin.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer des vins en employant les termes professionnels courants.**	- L'élève évalue des vins et il identifie des caractéristiques récurrentes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt et il s'implique activement au cours des visites d'exploitations.**	- L'élève participe activement aux visites d'exploitations et il manifeste un intérêt convenable au cours des entretiens, par exemple avec un chef d'exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Elevage animaux de la basse-cour (KLEHA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Elevage animaux de la basse-cour**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KLEHA-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4 - 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des cycles de production dans des exploitations d'élevage d'animaux de basse-cour et de les évaluer correctement.**	- L'élève se procure des informations concernant des cycles de production envisageables (par exemple avec des moutons, avec des poules ou avec des lapins). - L'élève commente des contraintes, des risques ainsi que des opportunités avec un produit indiqué en avançant des arguments favorables et défavorables. - L'élève décrit en détail l'ensemble des cycles pour un produit indiqué, depuis la production jusqu'à la commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'évaluer la gestion de troupeaux, des principes de fourrage, des contrôles sanitaires, des soins, des méthodes de détention et des formes de stabulations dans l'élevage d'animaux de basse-cour ainsi que les indicateurs les plus importants sous les aspects de la production et de la rentabilité.**	- L'élève commente les opportunités de l'élevage d'animaux de basse-cour en fonction des produits, des cycles de production, des contraintes de travail et d'investissement, des conditions internes et de la forme de commercialisation prévue. - L'élève analyse des indicateurs de production comme la performance de ponte, l'engraissement, le rendement des portées, le rendement en lait, le rendement en viande, etc. ainsi que les indicateurs économiques. - L'élève analyse l'élevage d'animaux de basse-cour en tant qu'option de production et il élabore des arguments pour peser le pour et le contre. - L'élève décrit le contexte légal de l'élevage et de la commercialisation d'animaux de basse-cour.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt et il adopte une attitude convenable au cours des visites et il respecte les délais indiqués pour l'accomplissement de missions de travail.**	- L'élève manifeste une attitude intéressée, respectueuse, consciencieuse et responsable, tant en classe qu'au cours de visites d'exploitations et de l'exécution d'épreuves écrites. - L'élève rédige les devoirs par écrit d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il fait état de l'ensemble des domaines importants. - L'élève respecte les délais convenus pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maniement d'une tronçonneuse (MOTMA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maniement d'une tronçonneuse**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTMA-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Grundsätze des Arbeitsschutzes und der Arbeitssicherheit beim Arbeiten mit der Motorsäge.**	-Die unterschiedlichen Bestandteile der PSA sind bekannt. -Die organisatorischen, technischen und gesetzlichen Regeln und Vorschriften zur Unfallverhütung und zur Vermeidung von Arbeitsunfällen beim Umgang mit der Motorsäge werden beachtet.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, einfache Wartungsarbeiten an der Motorsäge durchzuführen.**	-Die Bestandteile und Sicherheitseinrichtungen an der Motorsäge sind bekannt. -Die erforderlichen Wartungsarbeiten werden durchgeführt.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung von Arbeitssicherheit und Ergonomie, Arbeiten mit der Motorsäge am liegenden Holz durchzuführen.**	-Beim Tanken und Starten der Motorsäge werden die Sicherheitsvorgaben befolgt. -Vor Beginn der Arbeiten wird der betriebssichere Zustand überprüft. -Beim Durchführen der verschiedenen Schnitttechniken am liegenden Holz werden die Grundsätze von Sicherheit und Ergonomie berücksichtigt.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	-Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und fachgerecht umgesetzt. -Die Anweisungen, sowie die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten werden eingehalten. -Das Material wird sorgfältig eingesetzt. -Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Ergonomie 1 (ERGO1-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Ergonomie 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERGO1-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se rendre compte de circonstances défavorables sous l'aspect ergonomique et de réagir convenablement.**	- L'élève connaît les principes de l'ergonomie. - L'élève se rend compte des circonstances contraignantes. - L'élève est capable de développer des mouvements alternatifs dans des circonstances néfastes pour sa santé. - L'élève est capable d'exécuter des exercices d'étirement et de tonification de sa musculation.	- L'élève connaît les fondements de l'anatomie et de l'appareil locomoteur. - L'élève a évité les circonstances néfastes pour sa santé. - L'élève a correctement exécuté les exercices proposés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de pratiquer différentes disciplines sportives pouvant se pratiquer tout au long de la vie et de profiter de leur impact positif sous l'aspect de la réduction des facteurs à risques dans des circonstances quotidiennes néfastes pour la santé.**	- L'élève pratique des disciplines sportives pouvant se pratiquer tout au long de la vie conformément aux indications en veillant à exécuter correctement les mouvements.	- L'élève a correctement exécuté les mouvements. - L'élève a opté pour des disciplines sportives pouvant se pratiquer tout au long de la vie d'une manière ciblée en fonction de ses besoins et il a correctement exécuté les mouvements.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de coopérer avec ses camarades.**	- L'élève soutient ses camarades au cours de l'exécution des différents exercices. - L'élève dispense des conseils d'amélioration à ses camarades.	- L'élève a assisté ses camarades pour exécuter les différents exercices. - L'élève a dispensé des commentaires convenables à ses camarades. - L'élève a tenu compte des commentaires de ses camarades au cours de l'exécution des différents exercices.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Exploitation de la fôret (WALWI-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Exploitation de la fôret**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WALWI-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les principales espèces d'arbres indigènes en se référant à leurs propriétés extérieures, de déterminer des espèces d'arbres appropriées et de calculer les besoins des cultures en se référant aux facteurs situationnels.**	- L'élève désigne les principales propriétés extérieures des espèces d'arbres indigènes. - L'élève désigne les principales espèces d'arbres indigènes en se référant à leurs propriétés extérieures. - L'élève désigne les principales propriétés d'un emplacement indiqué. - L'élève désigne des espèces d'arbres appropriées pour un emplacement indiqué. - L'élève avance des arguments pour motiver son choix. - L'élève détermine les besoins des cultures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects fondamentaux de la desserte forestière, de déterminer les subventions accordées pour des mesures sylvicoles et d'en calculer les montants.**	- L'élève désigne les principaux aspects de la desserte forestière. - L'élève propose un système de desserte pour un peuplement. - L'élève détermine les subventions envisageables pour des mesures sylvicoles au sein d'un peuplement. - L'élève calcule le montant des subventions pour un peuplement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les arbres d'avenir au sein d'un peuplement et de déterminer les volumes de bois au sol et de bois sur pied.**	- L'élève désigne les propriétés d'un arbre d'avenir. - L'élève identifie des arbres d'avenir au sein d'un peuplement. - L'élève détermine le volume de bois au sol. - L'élève détermine le volume de bois sur pied.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre les types d'éclaircies suivants et d'opter pour un type d'éclaircie à appliquer à un peuplement: - l'éclaircie par le bas, - l'éclaircie par le haut, - l'éclaircie sélective.**	- L'élève compare les différents types d'éclaircies et il désigne les différences ainsi que les avantages et les inconvénients. - L'élève opte pour un type d'éclaircie à appliquer à un peuplement indiqué.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir des missions, de les accomplir le cas échéant et d'organiser les travaux d'exploitation suivants: - la préparation des surfaces à planter, - la plantation, - les mesures d'entretien des cultures, - la purification, - l'élagage, - la récolte du bois, - le débardage.**	- L'élève désigne les principaux travaux d'exploitation. - L'élève établit une liste des étapes de travail requises pour effectuer un travail d'exploitation. - L'élève organise les différents travaux d'exploitation. - L'élève définit une mission de travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Fermes pédagogiques (AGRAP-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fermes pédagogiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AGRAP-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de l'utilité et de la rentabilité des fermes pédagogiques.**	- L'élève est capable d'expliquer l'utilité ainsi que la rentabilité des fermes pédagogiques. - L'élève note les données concernant l'utilité ainsi que la rentabilité des fermes pédagogiques par écrit. - L'élève se procure du matériel informatif. - L'élève contacte une exploitation membre de l'Association fermes pédagogiques et il prend note des expériences réalisées par l'exploitant en question.	- L'élève a produit une documentation écrite. - L'élève a désigné l'utilité et il a déterminé la rentabilité. - L'élève a produit du matériel informatif. - L'élève a produit un rapport d'expérience écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de proposer des fermes pédagogiques au sein de son exploitation.**	- L'élève se renseigne à propos des possibilités offertes dans le cadre d'une ferme pédagogique. - L'élève opte pour une offre concrète au sein d'une exploitation. - L'élève remplit une check-list pour l'offre sélectionnée. - L'élève note les différents types de visites. - L'élève désigne les critères de qualité appliqués aux fermes pédagogiques. - L'élève vérifie les dispositions légales concernant l'offre sélectionnée. - L'élève preste un service concret.	- L'élève a décrit une offre concrète. - L'élève produit les critères de qualité par écrit. - L'élève a produit une check-list. - L'élève a désigné différents types de visites. - L'élève a respecté les dispositions légales ainsi que les règles de sécurité. L'élève a presté un service.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se comporter de manière compétente et de communiquer convenablement.**	- L'élève s'exprime clairement. - L'élève a l'air convaincant. - L'élève réagit aux questions des visiteurs.	- L'élève a formulé les informations d'une manière simple, claire et convaincante. - Les visiteurs étaient satisfaits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Entretenir les machines et les équipements (MAWAR)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Entretenir les machines et les équipements**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MAWAR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle spéciale
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich auf Grundlage der Betriebshandbücher mit der Bedienung eines Schleppers vertraut zu machen, eine Kurzbedienungsanleitung und einen Wartungsplan zu erstellen,**	Erkennt die Angaben zur Bedienung des Schleppers. Identifiziert die Bedienungselemente. Trägt die Aufgaben der wichtigsten Bedienungselemente in einem Foto ein. Erkennt die Angaben zur Wartung des Schleppers und weiß sie anzuwenden.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mit den geeigneten Werkzeugen und nach den entsprechenden Wartungsplänen und -vorschriften selbstständig am Schlepper Wartungs- und Pflegearbeiten durchzuführen.**	Führt Wartungsarbeiten selbständig, sorgfältig und planmäßig durch. Wendet Sicherheitsvorschriften an. Wendet das korrekte Werkzeug an. Kennt die verwendeten Öle, Filter und Kühlflüssigkeiten. Räumt den Arbeitsplatz sowie Werkzeuge und Hilfsmittel auf. Hält vorgegebene Zeiten ein. Dokumentiert seine Wartungsarbeit in der Wartungstabelle.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Technik, die Funktion sowie die Krafterzeugung des Dieselmotors zu verstehen und seine Kenntnisse bei Bedienung, Einstellung und kleineren Reparaturen am Motor anzuwenden.**	Führt Berechnungen zu Hubraum und Verbrauch durch. Kennt den Aufbau und die Arbeitsweise des Dieselmotors. Setzt Messwerkzeuge fachgerecht ein. Bestimmt den Hubraum des Motors. Kann die Krafterzeugung nachvollziehen. Versteht Leistungs-, Drehmoment- und Verbrauchsdiagramme. Führt Wartungsarbeiten an Motoren aus. Dokumentiert seine Arbeiten. Wählt zu den Arbeiten passende Werkzeuge aus. Kennt die Funktion, den Aufbau, die Wartung und die Aufgaben der Motorschmierung, Motorkühlung, Kraftstoffanlage und der Luftfilteranlage.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des points ainsi que des moments dangereux sur des machines, des appareils et des bâtiments en se référant aux symboles de dangers imprimés et d'appliquer les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail.**	- L'élève identifie des points dangereux compromettant la sécurité et il propose des mesures. - L'élève identifie des points dangereux ainsi que des substances dangereuses en se référant aux symboles de dangers. - L'élève connaît les mesures de protection convenables. - L'élève applique les mesures de protection.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'initier une chaîne de secours et d'appliquer des mesures de premiers secours.**	- L'élève est capable d'entreprendre les étapes requises pour les mesures de secours. - L'élève applique des mesures de premiers secours.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Berechnungen zu Schleppern und Gespannen durchzuführen sowie unterschiedliche Ladungen bei landwirtschaftlichen Transporten fachgerecht zu sichern.**	Führt Berechnungen zu Gewicht & Dichte durch, wandelt Einheiten um und berechnet eventuell notwendige Zusatzgewichte. Benennt und beschreibt das Verhalten unterschiedlicher Güter/Maschinen und Geräte bei landwirtschaftlichen Transporten Beschreibt die Bedeutung einer ordnungsgemäßen Ladungssicherung sowie die Möglichkeiten dazu. Führt eine den unterschiedlichen Transporten entsprechende Ladungssicherung durch.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Coûts d'utilisation du matériel agricole et sécurité au travail (MAKOS)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Coûts d'utilisation du matériel agricole et sécurité au travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAKOS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève maîtrise les opérateurs arithmétiques de base requis dans le contexte de la formation agricole.**	- L'élève applique une règle de trois à partir d'un énoncé de texte et il trouve la solution. - L'élève applique des pourcentages à partir d'un énoncé de texte, il trouve la solution et il emploie le vocabulaire professionnel correspondant (valeur de base, valeur en pourcentage, proportion en pourcentage). - L'élève effectue correctement des calculs servant à déterminer la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts d'un investissement.**	- L'élève subdivise les coûts en coûts fixes et en coûts variables. - L'élève désigne la différence entre les coûts effectifs et les coûts estimés. - L'élève détermine les coûts globaux annuels. - L'élève détermine correctement les coûts à l'unité. - L'élève établit la formule servant à déterminer l'engagement minimal. - L'élève détermine le seuil d'engagement minimal/le seul de rentabilité. - L'élève applique la loi des coûts dégressifs à l'unité. - L'élève effectue différents calculs de coûts en se servant d'un logiciel de feuilles de calcul.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer les résultats d'un calcul des coûts.**	- L'élève interprète les résultats. - L'élève prend une décision en se référant à des exemples concrets et il avance des arguments pour la justifier.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assurer le bien-être des animaux de ferme (TIEAR)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Assurer le bien-être des animaux de ferme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TIEAR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		- Salle spéciale
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des os et du squelette ainsi que la position, l'aspect et la fonction d'organes importants d'animaux de ferme.**	- L'élève désigne la structure du squelette et la morphologie du corps d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève désigne correctement les organes de bovins, de porcs et/ou de chevaux. - L'élève décrit correctement la position des organes dans le corps ainsi que leur aspect. - L'élève désigne correctement les fonctions des organes et des systèmes d'organes dans le corps. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel. - L'élève accomplit intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, dont il est chargé dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'occuper d'animaux de manière compétente et de gérer le cheptel avec un registre de bétail.**	L'élève désigne et applique correctement des bases essentielles de la législation en matière de protection des animaux et de l'éthologie des espèces concernées - L'élève achemine, mène au licol et attache des bovins de manière compétente. - L'élève connaît et applique les mesures de sécurité quand il s'occupe de bétail. - L'élève désigne correctement les identifications officielles des animaux. - L'élève effectue les inscriptions dans le registre de bétail de manière compétente. - L'élève vérifie que l'identification des animaux est correcte. - L'élève manifeste un intérêt convenable et il adopte une attitude respectueuse en prenant connaissance d'instructions sur le terrain.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance ainsi que les cycles de production de l'élevage d'animaux en Europe et en particulier au Luxembourg.**	- L'élève connaît des indicateurs de valeur concernant l'élevage d'animaux en Europe. - L'élève désigne des cycles de production dans la production de bovins et de porcs d'une manière concrète. - L'élève accomplit intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, dont il est chargé dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Se familiariser avec le sol et les plantes (BOPLA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Se familiariser avec le sol et les plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOPLA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,5	1	- Salle spéciale
1,5	1	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Prinzipien der Bodenentstehung zu erklären, das Bodengefüge zu beurteilen, Bodenarten zu bestimmen, ihre Eigenschaften zu beurteilen und Bodenbestandteile zu identifizieren.**	- Der Zersetzungs- und Mineralisierungsprozess im Ökosystem Boden ist erläutert und die Wichtigkeit für das Pflanzenwachstums erklärt. - Die mineralischen und organischen Bestandteile, die Hohlräume / Luft und die Bodenfeuchte sind erkannt. - Die verschiedenen Bodenarten werden erkannt und ihre Eigenschaften in punkto Pflanzenbau sind erläutert. - Das Bodenprofil ist beschrieben. - Die Wichtigkeit des Ton-Humus-Komplexes in Zusammenhang mit dem Pflanzenwachstum wird erläutert. -Die Kationenaustauschkapazität ist erklärt. - Die wichtigsten Bodengefügetypen sind unterschieden und ihr Einfluss auf das Pflanzenwachstum ist erklärt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Bodenzustand auf Grundlage von Indikatoren zu beurteilen, über bodenverbessernde Maßnahmen sowie über Zeitpunkt und Eignung zur Durchführung von Kulturmaßnahmen zu entscheiden.**	Ein Ackerboden wird auf Grundlage der Spatenprobe und unter Berücksichtigung folgender Merkmale beschrieben und bewertet: • Bodenart •Bodenfeuchte •Bodengefüge •Verdichtungen •Organische Rückstände - Ein Gesamturteil über den Boden ist abgegeben und die Bewertung ist begründet. - Die Grundsätze vom Bodenschutz (Flächenschutz, Funktionsschutz, Substanzschutz) sind erläutert. - Die Kulturmaßnahmen zur Bodenverbesserung sind argumentiert.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, auf Grundlage der botanischen Kenntnisse Kulturpflanzen zu identifizieren und anhand von ortsbezogenen Klima- und Bodenverhältnissen je nach Verwendungszweck Rückschlüsse auf Anbaumöglichkeiten von Kulturpflanzen zu ziehen.**	- Die Kulturpflanzen werden im vegetativen und im generativen Stadium anhand der botanischen Merkmale erkannt. - Die Hauptentwicklungsstadien der Kulturpflanzen werden erkannt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Implanter et semer une culture en pratique (ACKP1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1a**

Titre du module:	**Implanter et semer une culture en pratique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ACKP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une mesure de préparation du sol de manière compétente.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de machines de préparation du sol. - L'élève assure la maintenance des instruments et des machines. - L'élève effectue le réglage des machines. - L'élève planifie l'utilisation des machines sur le terrain et il s'en sert. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur au cours du travail. - L'élève documente les étapes de travail. - L'élève établit les coûts des travaux. - L'élève évalue le travail. - L'élève effectue le diagnostic à la bêche et il l'interprète.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemencement de manière compétente.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des machines d'ensemencement et de plantation. - L'élève effectue le réglage des machines. - L'élève planifie l'utilisation des machines sur le terrain et il s'en sert. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur au cours du travail. - L'élève documente les étapes de travail. - L'élève établit les coûts des travaux. - L'élève évalue le travail. - L'élève détermine la densité de l'ensemencement, la quantité de semis ainsi que la levée. - L'élève identifie les plantes cultivées les plus importantes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la fertilisation de manière compétente.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de l'épandeur de fertilisant. - L'élève désigne la technique de l'épandage de fertilisant organique. - L'élève détermine les quantités de nutriments et de fertilisant requises. - L'élève détermine les stades de l'évolution des plantes cultivées. - L'élève effectue le réglage des différentes machines. - L'élève planifie l'utilisation des machines sur le terrain et il s'en sert. - L'élève applique les mesures de protection de l'environnement. - L'élève documente les étapes de travail. - L'élève établit les coûts des travaux. - L'élève évalue le travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de coopérer convenablement, de travailler de manière régulière et de communiquer en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève range et nettoie le poste de travail ainsi que le matériel de travail. - L'élève suit les instructions concernant la sécurité. - L'élève respecte les délais indiqués pour la présentation des travaux. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève travaille d'une manière régulière et autonome.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Implanter et semer une culture en théorie (ACKT1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1a**

Titre du module:	**Implanter et semer une culture en théorie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACKT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
3	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des plantes cultivées adaptées à un emplacement en fonction de leurs critères de culture.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les exigences des plantes cultivées. - L'élève indique les exigences concernant le semis/les plants. - L'élève décrit les exigences concernant l'entreposage du semis/des plants. - L'élève opte pour une culture et pour une variété adaptées à un emplacement indiqué en se référant à la liste des variétés luxembourgeoise et il avance des arguments. - L'élève passe une commande de semis/de plants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction ainsi que les propriétés de nutriments de plantes.**	- L'élève désigne les nutriments de plantes les plus importants avec leurs propriétés. - L'élève explique le cycle de l'azote. - L'élève détermine les nutriments requis ainsi que l'absorption des nutriments par les plantes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Düngeplan auf Grundlage der Eigenschaften der Kulturpflanze und einer Bodenanalyse aufzustellen und die benötigten Düngermengen abgestimmt auf die rechtlichen Bestimmungen zu berechnen.**	Das Resultat einer Bodenanalyse wird interpretiert. - Eine Düngeberechnung wird aufgestellt. - Die Düngemittel werden ausgewählt. - Die Lagerung von Mineraldünger wird beschrieben. - Maßnahmen zur Vermeidung von Nährstoffverlusten werden aufgezeigt. - Die rechtlichen Bestimmungen zur Düngemittelausbringung werden genannt.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gérer un atelier de réparation et travailler différents matériaux (WERST)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1a**

Titre du module:	**Gérer un atelier de réparation et travailler différents matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WERST**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins servant à la fabrication de pièces de travail simples, de les modifier dans la mesure des besoins et d'établir des esquisses de fabrication.**	- L'élève identifie la pièce de travail indiquée. - L'élève expose les vues manquantes de la pièce de travail au cours d'un entretien. - L'élève indique les pièces manquantes par rapport au modèle dans l'esquisse. - L'élève dessine les vues de la pièce de travail dans l'esquisse et il indique des dimensions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des suites d'étapes de travail et d'opter pour du matériel et pour des outils en fonction d'aspects technologiques, économiques et écologiques.**	- L'élève identifie différents matériaux utilisés à l'atelier. - L'élève connaît des outils requis pour la transformation. - L'élève constate des options simples pour transformer les matériaux. - L'élève établit la suite des étapes de travail pour la fabrication d'un composant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer sereinement des composants simples constitués de métaux variés en suivant les indications et en se servant d'outils guidés à la main et d'instruments électriques.**	- L'élève prépare des pièces de travail et il les trace avec une marge d'erreur de 0,3 millimètre par rapport au dessin. - L'élève découpe correctement des pièces de travail avec une tolérance d'un millimètre. - L'élève se sert d'une tronçonneuse, d'une machine à scie à ruban et d'une scie à main. - L'élève ébavure des pièces de travail, il les lime ou il les ponce avec un marge d'erreur de 0,3 millimètre. - L'élève perce des trous avec une tolérance de 0,3 millimètre et il les ébavure. - L'élève respecte les règles de sécurité générales au cours de la manipulation d'instruments électriques. - L'élève porte l'équipement de protection requis au cours de travaux avec des instruments électriques. - L'élève veille aux étincelles et au risque d'incendie.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des composants, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises.**	- L'élève connaît la manipulation d'instruments de mesure. - L'élève vérifie le respect des dimensions indiquées dans le dessin sur le composant avec une précision de consultation de 0,5 millimètre à la règle et de 0,1 millimètre au pied à coulisse. - L'élève constate des erreurs sur le composant et il effectue des rectifications.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter des composants avec des raccords vissés.**	- L'élève détermine des trous percés servant au taraudage en consultant un tableau. - L'élève connaît l'application de taraudeuses de filetages extérieurs et intérieurs. - L'élève opte pour des vis adaptées en fonction de leur longueur, de leur diamètre et de leur solidité. - L'élève serre les vis avec des valeurs de serrage correctes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler le matériel, le poste de travail à l'atelier, les outils ainsi que les accessoires d'une manière soignée et consciencieuse et de les maintenir en ordre et dans un état correspondant aux consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement.**	- L'élève détecte des points dangereux d'un atelier, y compris de son atelier personnel. - L'élève maintient le poste de travail ainsi que l'ensemble des outils utilisés dans un état propre. - L'élève range les outils utilisés aux endroits indiqués. - L'élève détecte des outils défectueux, il les signale et il ne les utilise plus. - L'élève découpe le matériel sans accuser de dépassement important en longueur. - L'élève évite les erreurs grossières et il maintient le taux de mise au rebut à un faible niveau. - L'élève ne détruit pas d'outils intentionnellement. - L'élève constate des problèmes au cours de l'entreposage de l'huile et des produits contenant de l'huile à l'atelier.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Veiller au bon état de santé des animaux de ferme (GESUN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1a**

Titre du module:	**Veiller au bon état de santé des animaux de ferme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESUN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2		- Salle spéciale
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner le vocabulaire professionnel fondamental en matière de santé des animaux.**	- L'élève désigne les critères servant à l'évaluation de l'état de santé des animaux. - L'élève désigne correctement les différences entre les infections virales et bactériennes. - L'élève décrit correctement la fonction du système immunitaire au cours de l'apparition de maladies. - L'élève désigne le rapport entre des animaux malades et leur potentiel de performance ultérieur. - L'élève analyse correctement différentes mesures de prévention. - L'élève détermine les conséquences économiques de mammites, boiteries et troubles de la reproduction en se référant à des exemples d'exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'animaux individuels et de troupeaux entiers dans une exploitation agricole.**	- L'élève analyse correctement l'état de santé d'animaux individuels et d'un troupeau dans une exploitation agricole en se référant aux critères suivants: - le comportement général, - Posture, état des membres - Problèmes digestifs, - le pelage, problèmes cutanées, l'élasticité de la peau, - la respiration, - les yeux, le nez, la gueule et les muqueuses, - les excréments, - la facilitée de mouvement - gains de poids quotidiens. - L'élève détermine la fréquence des contaminations dans un troupeau et il la compare aux valeurs recherchées en se référant à des critères indiqués servant à évaluer l'état de santé des animaux. - L'élève évalue concrètement l'état de santé d'un animal individuel et du troupeau. - L'élève identifie les causes de maladies et il désigne des options d'amélioration concrètes. - L'élève répond correctement à des énoncés de calculs professionnels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la structure du secteur de la santé animale au Luxembourg.**	- L'élève documente correctement l'organisation du secteur de la santé animale. - L'élève décrit correctement des soins et des traitements qu'un agriculteur est autorisé à prodiguer aux animaux en vertu de la législation. - L'élève désigne correctement des épizooties à notification obligatoire ainsi que l'attitude réglementaire imposée aux gérants d'exploitations dans ce contexte. - L'élève désigne correctement les programmes de vaccination et de lutte actuellement menés au Luxembourg. - L'élève désigne correctement la réglementation en matière de détention en vertu de la législation sur la protection animale. - L'élève détermine les conséquences économiques d'épizooties.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer un registre de traitement et d'expliquer la manipulation règlementaire de médicaments.**	- L'élève gère un registre de traitement de manière règlementaire. - L'élève désigne des critères servant à la tenue règlementaire d'une pharmacie d'étable. - L'élève désigne le dosage correct des médicaments pour les différentes espèces animales en se référant aux notices. - L'élève décrit correctement différents types de médicaments ainsi que les méthodes d'administration correspondantes. - L'élève désigne les composants d'une pharmacie d'étable. - L'élève répond correctement à des énoncés de calculs professionnels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Planifier et réaliser des réparations (REPAR)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1a**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des réparations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPAR**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des tracteurs, des machines ainsi que des appareils à leur affectation respective, d'identifier des composants usés et de les remplacer.**	- L'élève se procure les informations correspondantes en se référant au mode d'emploi. - L'élève vérifie les niveaux d'huile ainsi que l'alimentation en lubrifiants. - L'élève soumet d'état de fonctionnement d'une installation électrique à un contrôle. - L'élève identifie des composants usés. - L'élève identifie des dysfonctionnements de la mécanique. - L'élève déduit les mesures correspondantes (remplacement, réparation).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des contextes sous les aspects de la structure de machines, de planifier des travaux de maintenance et de réparation simples et de les exécuter de manière autonome.**	- L'élève analyse la structure de machines. - L'élève connaît les systèmes électriques de base de tracteurs et de machines. - L'élève établit un rapport de dégradations. - L'élève se procure les informations correspondantes en se référant au mode d'emploi. - L'élève constate une option de réparation. - L'élève planifie les différentes étapes de la réparation, y compris le matériel requis. - L'élève analyse les risques éventuels sous l'aspect de la sécurité au travail. - L'élève élabore un concept servant à éviter les risques au travail. - L'élève applique une mesure de réparation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève agit avec précaution.**	- L'élève remet son poste de travail en ordre et il le nettoie après le travail. - L'élève effectue les travaux sans compromettre la sécurité de personnes. - L'élève ne détériore pas d'outils/d'objets de cours de manière intentionnelle.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Cultiver les terres arables (ACKT2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1b**

Titre du module:	**Cultiver les terres arables**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACKT2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2		- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de rotation des cultures convenant à une exploitation, d'opter pour une culture hivernale convenant à l'exploitation pour l'année suivante et de déterminer une variété appropriée.**	- L'élève détermine les propriétés culturales d'une parcelle. - L'élève connaît les dispositions légales dans le domaine de la culture de plantes ainsi que les conditions de programmes de subvention agricoles. - L'élève établit une rotation des cultures convenant à l'exploitation ainsi qu'à l'emplacement et il avance des arguments. - L'élève opte pour une culture et pour une variété appropriées et il avance des arguments.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier différentes méthodes de production en fonction des principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- Ein Produktionsverfahren für eine bestimmte Kultur und Sorte wird erstellt. Die folgenden Punkte werden dabei beschrieben: • Auswahl des Saat- / Pflanzgutes • Bodenbearbeitungsmaßnahmen • Saatverfahren • Düngungsstrategie • Pflanzenschutzstrategie • Erntetechnik • Lagerung	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail ainsi qu'un devis.**	- L'élève établit un plan de travail et il avance des arguments. - L'élève établit un devis et il avance des arguments pour expliquer les points suivants: o la détermination du rapport qualité-prix, o les coûts du travail et des machines, o le matériel requis et les coûts du matériel,	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude sereine au cours de présentations et de respecter les horaires indiqués.**	- L'élève prépare soigneusement la présentation. - L'élève s'exprime librement au cours de la présentation. - L'élève entretient un contact visuel avec le public cible. - L'élève respecte les horaires indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Nourrir des animaux d'élevage de façon appropriée (FUTER)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1b**

Titre du module:	**Nourrir des animaux d'élevage de façon appropriée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FUTER**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
4		- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de classer les aliments contenus dans le fourrage pour les bovins, les porcs et les chevaux en fonction de leurs composants et de leurs nutriments, de les décrire et d'en évaluer la qualité.**	- L'élève attribue correctement les aliments à différentes catégories: o aliments secs et aliments humides, o protéines et éléments énergétiques, o aliments de base et aliments concentrés, o aliments structurés, o matières premières ou aliments composés. - L'élève désigne les aliments sous les aspects de leurs options d'affectation et des particularités concernant le fourrage de bovins , de porcs et de chevaux. - L'élève convertit les nutriments en matière sèche et en matière fraiche et inversement. - L'élève désigne l'origine des sous-produits provenant de l'industrie alimentaire utilisés en alimentation animale. - L'élève désigne la structure des composants d'un aliment en fonction de l'analyse dite `Weender`. - L'élève décrit les fonctions des nutriments, des minéraux et des vitamines dans les organismes des animaux. - L'élève manipule correctement des tableaux de valeurs nutritives, des étiquettes d'aliments ou des analyses d'aliments servant de base pour le fourrage des bovins et des porcs. - L'élève prélève des échantillons de fourrage de manière compétente et il complète le formulaire d'échantillonnage. - L'élève évalue les résultats de l'analyse du fourrage . - L'élève effectue un test organoleptique pour des ensilages d'herbe et de maïs et il compare les résultats à ceux des analyses en laboratoire. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les processus de décomposition des composants des aliments dans les appareils digestifs des ruminants, des porcs, de la volaille et des chevaux.**	- L'élève identifie et décrit correctement les principales différences au niveau des étapes de la digestion chez les bovins, les porcs, la volaille et les chevaux. - L'élève comprend les principes alimentaires qui en résultent pour les bovins , les porcs, la volaille et les chevaux ainsi que leurs conséquences. - L'élève désigne le métabolisme protéique et énergétique des ruminants et des monogastriques en employant les principaux termes professionnels correspondants. - L'élève identifie et décrit les conséquences pratiques d'un fourrage inadapté au respect des animaux et au rendement sur les métabolismes énergétique et protéique, sur le rendement et sur la santé des animaux. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les principes de la composition de rations de fourrage pour les bovins , les porcs, la volaille et les chevaux ainsi que la législation en vigueur concernant le fourrage.**	Der Aufbau von Futterrationen für Schweine ist beschrieben sowie die Futteraufnahmemengen von Sauen, Ferkeln und Mastschweinen. Die Zusammensetzung von Futterrationen für Pferde aus Rau- und Kraftfutter ist beschrieben sowie die Futteraufnahmemengen. Der Aufbau von Futterrationen sowie die Futteraufnahmemengen in der Eierproduktion und Hähnchenmast ist beschrieben. Der Aufbau von Futterrationen für Milchkühe aus Grund- Ausgleichs- und Leistungsfuttermitteln ist beschrieben. Die Eckwerte einer gesunden und leistungsorientierten Futterration für Milchkühe sind genannt. Eine berechnete Futterration für Milchkühe ist in punkto Gesamt-TS Aufnahme, Grundfutter-TS Aufnahme, % Anteil der Grundfutter TS an der Gesamtration, % Gehalt der TS der Futterration am Futtertisch, ausgeglichene Energie- und Eiweißfütterung, NDF Gehalt bewertet. Eine Bewertung der verfütterten Futterration für Milchkühe ist durchgeführt. Die rechtlichen Vorgaben bei der Futtermitteldeklaration sind erläutert. Die Begr	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Assembler des pièces de construction et de réparation (SOUDU)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1b**

Titre du module:	**Assembler des pièces de construction et de réparation**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**SOUDU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'aménager le poste de travail de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement pour les travaux de soudage, de le maintenir en ordre et d'appliquer les consignes de sécurité spécifiques en relation avec le soudage.**	- L'élève est attentif à la présence de matériaux inflammables aux alentours. - L'élève veille à l'intégralité de l'équipement de protection individuel. - L'élève veille à ce que les raccordements par câbles des appareils de soudage soient intacts. - L'élève veille à ce que les gaz de soudure puissent facilement s'échapper. - L'élève s'assure de l'état de fonctionnement des appareils de soudage. - L'élève veille à l'intégralité de l'équipement de soudage requis. - L'élève maintient le poste de travail en ordre. - L'élève observe les consignes indiquées en matière de sécurité. - L'élève applique constamment les consignes indiquées en matière de sécurité. - L'élève évite les brûlures provoquées par les pièces de travail chaudes et par la crasse. - L'élève veille à la manipulation du courant électrique au cours des travaux de soudage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc avec électrode enrobée pour constituer durablement des ensembles de composants simples et d'appliquer la même méthode de soudage pour appliquer des réparations à des composants et à des appareils, dans la mesure où aucune justification supplémentaire n'est requise.**	- L'élève apprend à manipuler des appareils de soudage avec électrodes enrobées. - L'élève maîtrise la méthode du soudage manuel à l'arc avec électrode enrobée après s'y être exercé. - L'élève règle les appareils de soudage requis en se référant à une fiche de travail. - L'élève nettoie et prépare les composants à souder. - L'élève fixe les composants à souder en fonction de la position. - L'élève pose des soudures propres. - L'élève surveille le décalage des composants. - L'élève décrasse et nettoie les soudures. - L'élève nettoie ses composants à la brosse métallique, à la lime ou à la ponceuse. - L'élève procède aux perçages de trous éventuellement requis dans le composant. - L'élève accomplit les connexions vissées éventuellement requises sur le composant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants et des profils en appliquant la méthode du soudage à l'arc métallique sous protection gazeuse pour constituer durablement des ensembles de composants simples et d'appliquer la même méthode de soudage pour effectuer des réparations sur des composants, dans la mesure où aucune justification supplémentaire n'est requise.**	- L'élève apprend à manipuler des appareils de soudage sous protection gazeuse. - L'élève maîtrise la méthode du soudage à l'arc sous protection gazeuse après s'y être exercé. - L'élève règle les appareils de soudage MIG-MAG requis en se référant à une fiche de travail. - L'élève nettoie et prépare les composants à souder. - L'élève fixe les composants à souder en fonction de la position. - L'élève pose des soudures propres. - L'élève nettoie les soudures. - L'élève vérifie que les composants sont ajustés après les travaux de soudage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Initiation élevage de chevaux (PFINI)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 1b**

Titre du module:	**Initiation élevage de chevaux**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFINI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable mener le cheval dans des circonstances quotidiennes, de l'attacher et de le présenter dans le triangle au pas.**	L'élève est capable de fixer des licols et de nettoyer les sabots de manière adéquate - L'élève est capable de sortir convenablement le cheval du box et de l'attacher à l'endroit indiqué. - L'élève est capable de mener le cheval en main , par exemple pour une visite chez le vétérinaire. L'élève est capable de mener - le cheval au pré, puis de nouveau à l'écurie. - L'élève se renseigne à propos de la structure du triangle au pas et des règles de la présentation. - L'élève présente le cheval en main dans le triangle au pas.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer le cheval aux activités d'équitation, de prendre soin de lui après les activités d'équitation et de ranger le matériel de manière compétente.**	- L'élève est capable de mettre des guêtres ainsi que des bandages et il en connaît la fonction. - L'élève est capable de distinguer les différents composants d'un bridon et d'une selle. - L'élève est capable de positionner et de d'ajuster convenablement un bridon. - L'élève est capable de positionner et de fixer une selle de manière compétente. - L'élève connaît les erreurs ainsi que les dangers éventuels au moment de brider et de seller le cheval. L'élève respecte les règles de la prévention des accidents au moment d'attacher, de brider et de seller le cheval. - L'élève est capable d'accueillir le cheval après l'exercice, d'enlever la selle, de prendre soin de l'animal et de le reconduire au box. L'élève est capable de ranger - l'équipement de manière compétente et de nettoyer l'infrastructure (couloir d'écurie, aire de nettoyage, etc.).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener le cheval à la longe sans enrênement .**	- L'élève se renseigne à propos des règles de base concernant l'utilisation de longes et de fouets et il est capable de les appliquer. - L'élève se renseigne à propos de stratégies de communication adaptées à la conduite du cheval à la longe. - L'élève est capable de mener le cheval à la longe des deux mains et aux trois allures de base. - L'élève connaît des stratégies servant à éviter les accidents et il les applique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des règles de circulation en manège, des figures de manège, des leçons fondamentales, des variétés d'obstacles ainsi que des distances et d'employer le vocabulaire professionnel correspondant.**	L'élève connaît les repères de manège - ainsi que les règles de circulation en manège . - L'élève se renseigne à propos des figures de manège fondamentales et des leçons de dressage. - L'élève est capable de distinguer différentes variétés d'obstacles et il se renseigne à propos des distances habituelles entre les sauts. - L'élève emploie convenablement le vocabulaire professionnel correspondant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'esquisser l'histoire de l'évolution du cheval, de décrire des races actuelles et de les déterminer.**	- L'élève comprend l'histoire de l'évolution du cheval. - L'élève connaît les propriétés de chevaux de sang froid, de sang chaud et pur-sang. - L'élève se renseigne à propos de races fréquentes dans le contexte de cette catégorisation et de leur usage . - L'élève présente une race (extérieur, intérieur, usage) au cours d'un bref exposé.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Evaluer et gérer les prairies 1 (GRUK1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Evaluer et gérer les prairies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUK1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Herbstliste der Grünlandpflanzen :
Gräser: Engl. Raygras, Jährige Rispe, Knaulgras, Quecke(+ unterirdische Teile), Rohrschwingel, Rotschwingel, Straußgras, Wiesenlieschgras, Wiesenrispe, Wolliges Honiggras
Leguminosen: Rotklee, Weißklee
Kräuter: Brennnessel, Distel, Gänseblümchen, Hahnenfuß (Kriechender oder Scharfer), Löwenzahn, Schafgarbe, Stumpfblättriger Ampfer (+Wurzel), Wegerich (Breitwegerich oder Spitzwegerich)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les plantes les plus importantes d'une prairie à l'état végétatif et génératif et d'évaluer leur valeur nutritive (potentiel de rendement et qualité).**	- L'élève détermine les plantes de prairies les plus importantes (liste d'automne). - L'élève évalue la valeur nutritive de plantes indiquées et il désigne leurs exigences. - L'élève explique des principes indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève réunit des plantes de prairies et il est capable d'alimenter un herbier.**	- L'élève réunit intégralement les plantes, il les annote correctement et il les sèche. - L'élève produit l'herbier dans le respect des délais indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer une parcelle de prairie en se référant à un inventaire.**	- L'élève détermine les plantes existantes dans une parcelle. - L'élève détermine le pourcentage d'herbes et de légumineuses sans commettre d'erreur grossière. - L'élève évalue la qualité de la croissance d'une parcelle en se référant à l'analyse des populations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes indicatrices et d'évaluer les conditions d'emplacement et/ou l'exploitation antérieure en fonction de leur population.**	- L'élève évalue les conditions d'emplacement en se référant aux plantes indicatrices et/ou il constate l'exploitation antérieure.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Bases de l'économie rurale (WIRTS)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Bases de l'économie rurale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WIRTS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner le circuit économique ainsi que l'impact des différents acteurs et de classer l'agriculture dans une économie nationale.**	- L'élève décrit les différents acteurs économiques - L'élève désigne les interactions entre les différents acteurs dans le circuit économique. - L'élève désigne les différents impacts sur le circuit économique. - L'élève désigne des lois économiques. - L'élève explique les contextes national et international. - L'élève décrit la position particulière de l'agriculture dans l'économie nationale.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact ainsi que les interactions de l'offre et de la demande sur l'évolution d'un marché.**	- L'élève décrit les notions économiques. - L'élève indique plusieurs exemples de biens différents. - L'élève décrit les interactions entre l'offre et la demande en se référant à un exemple. - L'élève analyse les différents types de marchés et il désigne des exemples correspondants dans l'agriculture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les facteurs de production ainsi que la productivité.**	- L'élève désigne les différents facteurs de production (la terre, le travail, le capital) - L'élève décrit les différents facteurs de la productivité agricole. - L'élève formule la loi des rendements décroissants - L'élève décrit l'effet de la dégressivité des coûts fixes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner différentes formes juridiques.**	- L'élève décrit les formes juridiques habituelles. - L'élève détermine les formes juridiques habituelles dans l'agriculture. - L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients des différentes formes juridiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Evaluer et gérer des prairies 2 (GRUK2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Evaluer et gérer des prairies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUK2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Gesamtliste der Grünlandpflanzen:
- Gräser: Engl. Raygras, Gemeine Rispe, Glatthafer, Italienisches Raygras, Jährige Rispe, Knaulgras, Quecke (+ unterirdische Teile), Rohrschwingel, Rotschwingel, Straußgras, Weiche Trespe, Wiesenfuchsschwanz, Wiesenlieschgras, Wiesenrispe, Wiesenschwingel, Wolliges Honiggras
- Leguminosen: Gelbklee, Hornklee, Luzerne, Rotklee, Weißklee
- Kräuter: Bärenklau, Brennnessel, Distel, Ehrenpreis, Gänseblümchen, Hahnenfuß (Kriechender oder Scharfer), Hirtentäschel, Hornkraut, Jakobskreuzkraut, Löwenzahn, Schafgarbe, Stumpfblättriger Ampfer (+Wurzel), Vogelmiere, Wegerich (Breitwegerich oder Spitzwegerich), Wiesenkerbel, Wiesenschaumkraut

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève identifie les principales plantes des prairies intensives et extensives sous l'aspect végétatif et génératif et il est capable d'en évaluer la valeur nutritive (potentiel de rendement et qualité) et d'évaluer des prairies intensives et extensives de manière compétente.**	- L'élève analyse un inventaire, il détermine les plantes présentes et il évalue correctement la parcelle. - L'élève documente l'ensemble des soulèvements dans le fichier de la parcelle. - L'élève produit un herbier intégral (liste) dans le respect des délais. - L'élève désigne l'importance des prairies au Luxembourg (étendue, fonctions, potentiel, valeur écologique, etc.) ainsi que différentes méthodes d'exploitation (pâturage, fauchage, pré, fourrage de champs).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de déterminer et d'effectuer la fertilisation des prairies.**	- L'élève produit correctement les résultats des échantillons du sol/du purin/du fumier et il les évalue. - L'élève détermine correctement des quantités de fertilisants. - L'élève documente les calculs, la planification ainsi que les quantités de fertilisants appliquées dans les fichiers des parcelles. - L'élève connaît les fertilisants organiques, leur affectation, les techniques d'application, les moments de l'application, les problèmes environnementaux ainsi que les dispositions légales.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de proposer des mesures d'entretien et d'amélioration ainsi que des mesures servant à l'orientation de la composition botanique en fonction de l'affectation envisagée.**	- L'élève décrit des mesures d'entretien et d'amélioration importantes appliquées à la prairie et il propose les mesures requises pour une parcelle de prairie.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'importance du moment du fauchage et de la hauteur de fauchage dans le contexte des méthodes de conservation et il est capable de déterminer le moment des récoltes ainsi que la qualité du fourrage en fonction de l'affectation, de déterminer des quantités récoltées et de régler des machines de récolte.**	- L'élève détermine le moment de la récolte ainsi que la qualité du fourrage en fonction de l'affectation. - L'élève détermine les quantités récoltées pour une parcelle de prairie. - L'élève explique le réglage de base de machines de récolte indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer la gestion du fourrage de base et de déterminer les récoltes de fourrage de base d'une exploitation.**	- L'élève indique les données mises à jour en fonction du contexte actuel de l'entreprise dans le cadre de la gestion du fourrage de base. - L'élève indique des données cohérentes, complètes et conformes au contexte de l'exploitation dans le cadre de la gestion du fourrage de base.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève fait des observations avec un souci du détail et il est capable de documenter ses observations dans des rapports soignés.**	- L'élève soumet une parcelle de prairie à une analyse détaillée, il documente soigneusement l'ensemble des observations et il gère soigneusement le fichier de la parcelle.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planifier et préparer des grandes cultures (PPAS1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Planifier et préparer des grandes cultures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PPAS1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Enseignant
5		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
1		- Salle de classe
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des mauvaises herbes dans les différentes cultures.**	- L'élève identifie des mauvaises herbes qui germent au printemps dans les champs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la méthode de production de pommes de terre et de légumes de plein champ en appliquant les principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- L'élève détermine la méthode de production de pommes de terre et de légumes de plein champ. - L'élève décrit les points suivants: o le choix de la variété, o les quantités de semences/de plants requises, o les mesures de travaux du sol, o les méthodes de semis, o la fertilisation, o la stratégie phytosanitaire, o la technique de récolte, o l'entreposage, o l'utilisation, o le rendement. - L'élève décrit l'importance de ces cultures dans la rotation des cultures. - L'élève identifie les agents pathogènes les plus importants pour ces cultures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la méthode de production de maïs en appliquant les principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- L'élève détermine la méthode de production de maïs. - L'élève décrit les points suivants: o le choix de la variété, o les quantités de semences requises, o les mesures de travaux du sol, o les méthodes de semis, o la fertilisation, o la stratégie phytosanitaire, o la technique de récolte, o l'entreposage, o l'utilisation, o le rendement. - L'élève décrit l'importance du maïs dans la rotation des cultures. - L'élève identifie les agents pathogènes les plus importants pour la culture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une mesure phytosanitaire avec des produits chimiques et de l'appliquer dans la mesure des besoins.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un pulvérisateur agricole. - L'élève prépare le pulvérisateur agricole en vue d'un traitement chimique sur le terrain. - L'élève désigne et respecte les dispositions concernant la protection des utilisateurs, de l'environnement et de l'eau.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Traire les vaches laitières et garantir la qualité du lait (MIMEL)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Traire les vaches laitières et garantir la qualité du lait**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**MIMEL**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les processus physiologiques lors de la production laitière et lors de la traite .**	- L'élève dispose de connaissances anatomiques concernant la structure du pis et il désigne les fonctions des organes impliqués dans la production du lait. - L'élève explique les principes physiologiques dans le contexte de la formation du lait et de la traite . - L'élève désigne des facteurs d'influence essentiels pour la formation de lait et pour la traite ainsi que leurs interactions. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel au cours des descriptions. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève comprend la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation de traite et il est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation élémentaires et de traire de manière compétente.**	- L'élève désigne correctement la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation de traite de même que la structure et le fonctionnement de pièces indiquées. - L'élève analyse des systèmes de traite différents et il les classe en fonction de différents critères d'évaluation. - L'élève désigne des règles d'hygiène, de protection des animaux et d'organisation du travail en relation avec la traite et il les respecte sur le terrain - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité du lait en se référant à une paie de lait et d'évaluer la santé du pis de vaches laitières individuelles et d'un troupeau entier.**	- L'élève détermine le montant d'une paie de lait pour une exploitation agricole indiquée en fonction des composants du lait, d'exigences hygiéniques (nombre de bactéries, inhibiteurs, pH, etc.) et qualitatives (point de congélation, etc.) et de directives de production internes des laiteries. - L'élève décrit les options de vente importantes pour les producteurs laitiers luxembourgeois. - L'élève décrit les caractéristiques d'un pis malade. - L'élève désigne des méthodes très variées de diagnostics de maladies du pis, il analyse des exemples pratiques et il les interprète. - L'élève décrit un classement d'agents pathogènes de maladies du pis ainsi que leurs modes d'action. - L'élève désigne les causes de maladies du pis ainsi que des mesures de prévention et de traitement appropriées. - L'élève connaît les dispositions légales fondamentales concernant la commercialisation du lait et des produits laitiers. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Élever des vaches allaitantes (LUFRA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Élever des vaches allaitantes**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**LUFRA**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des rations différentes pour des bovins à viande ainsi que les coûts correspondants en tenant compte des principes des besoins des bêtes et des réserves de fourrage internes.**	- L'élève détermine les réserves de fourrage en se référant à des indications de volumes et à des mesures de poids, respectivement à des estimations. - L'élève applique correctement des formules servant à déterminer les rendements en volumes et en poids. - Les réserves de fourrage déterminées servent de base pour établir un plan d`affouragement qui sert également à estimer le type et la quantité des aliments complémentaires requis. - L'élève compare correctement les coûts des éventuels aliments complémentaires requis. - L'élève se réfère à des principes d`affouragement de manière autonome pour constituer une ration et pour établir un bilan fourrager (en fonction des valeurs nutritives). - L'élève évalue une ration de fourrage déterminée sous les aspects du rendement obtenu et des coûts correspondants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les races de bovins à viande les plus importantes au Luxembourg et il est capable de les décrire de manière linéaire.**	- L'élève subdivise les races de bovins à viande en groupes d'affectation et il en décrit les avantages ainsi que les inconvénients en fonction des conditions d'exploitation et de marché. - L'élève est capable de décrire des modèles de manière linéaire (par exemple le pointage jeune et le pointage adulte). - L'élève explique la sélection d'un taureau reproducteur en se référant aux valeurs d'élevage. - L'élève connaît et emploie des notions professionnelles spécifiques, également en français. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les principales valeurs cibles biologiques d'un élevage réussi de vaches allaitantes et de bovins de boucherie, il est capable d'évaluer leur impact sur le rendement de l'exploitation, il documente le les différentes étapes d'un cycle de production (fécondation, période de vêlage, sevrage, etc.), il compare différents cycles de production, il les évalue, il opte pour la meilleure variante possible, il avance des arguments, il désigne des données de rendement importantes, il les analyse et il les évalue.**	- L'élève est capable d'attribuer correctement les valeurs cibles biologiques les plus importantes: par exemple la taille, le poids, le poids à la naissance, les prises de poids quotidiennes, l'âge au premier vêlage, les intervalles entre les vêlages, la durée de vie, les pertes de veaux, le remplacement, etc. - L'élève documente et évalue les impacts des différents paramètres sur le résultat de l'exploitation. - L'élève prend connaissance des valeurs correspondantes, respectivement les indicateurs correspondants, sur le terrain d'une exploitation, il les vérifie et il les évalue. - L'élève connaît et emploie des notions professionnelles spécifiques, également en français. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principales pièces de viande et leurs affectations ainsi que les principaux critères de qualité de la viande et de documenter les labels de viande de bœuf reconnus à l'échelle nationale.**	- L'élève connaît la découpe des carcasses, les différentes pièces de viande ainsi que leur affectation. - L'élève explique les catégories de conformation et de teneur en graisse. - L'élève désigne les critères de qualité de la viande de bœuf (tendreté, goût, couleur, arômes, etc.) ainsi que les facteurs qui influencent ces critères. - L'élève connaît les labels les plus importants (Produit du terroir, Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer, Véi vum Séi, Bio-Labels, JuniorBeef, etc.) ainsi que leurs cahiers de charges. - L'élève décrit les conditions sanitaires et commerciales de la vente de bétail vivant. - L'élève explique des facteurs déterminants qui influencent la qualité de la viande avec du bétail vivant et abattu. - L'élève énumère les composants d'une facture. - L'élève désigne la différence entre une facture et un décompte. - L'élève analyse un décompte. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un aperçu des différents systèmes de détention, y compris des dispositifs de conduite et de capture, et d'évaluer les formes de détention ainsi que les coûts correspondants.**	- L'élève établit un aperçu pour différents systèmes d'étables dans le domaine de la détention de bovins à viande et il désigne des avantages ainsi que des inconvénients en avançant des arguments. - L'élève évalue l'affectation compétente de dispositifs de conduite et de capture. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Choisir les aliments pour chevaux (PFFUT)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Choisir les aliments pour chevaux**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**PFFUT**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
4	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la structure fondamentale des organes digestifs et des fondements de la physiologie digestive du cheval sous l'aspect de l'alimentation sur le terrain.**	- L'élève connaît le comportement alimentaire ainsi que les activités typiques des chevaux. - L'élève identifie les organes digestifs d'un cheval sur une esquisse. - L'élève connaît les fonctions des organes digestifs. - L'élève comprend la digestion des composants des aliments.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des aliments, de les classer en fonction de leur teneur en matière sèche, en masse fraîche, en ingrédients de nourriture, en énergie et en structure et il a conscience de l'importance de la consommation d'eau.**	- L'élève est capable de distinguer les différents groupes de nutriments (les fibres, les nutriments combustibles, les nutriments constructeurs et les agents nutritifs). - L'élève subdivise les aliments en catégories, respectivement en groupes. - L'élève connaît les critères des matières sèches, des masses fraîches et de la structure. - L'élève décrit les minéraux et les vitamines les plus importants en fonction des paramètres (missions, signes de carence, surdosage, présence). - L'élève considère la consommation d'eau lors de l'alimentation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les besoins alimentaires d'un cheval et de déduire les informations requises d'une notice.**	- L'élève établit la relation entre le travail, le poids et les besoins en nutriments. - L'élève détermine l'ensemble des besoins alimentaires d'un cheval en fonction du travail. - L'élève lit des désignations d'aliments ainsi que des notices et il les évalue.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des rations de fourrage en fonction d'aspects physiologiques de la digestion, de les déterminer et de les évaluer.**	- L'élève connaît les bases de la technique de fourrage ainsi que la constitution des rations pour la préservation de la santé des animaux. - L'élève est capable de déterminer des rations en fonction des besoins individuels du cheval. - L'élève est capable d'évaluer la qualité d'un calcul de ration et de proposer des améliorations. - L'élève se sert de logiciels informatiques pour constituer des rations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les prix ainsi que les tendances des prix et il est capable d'évaluer les rations de fourrage sous un aspect économique.**	- L'élève se renseigne à propos des prix en vigueur de différents aliments. - L'élève connaît des tendances ainsi que des causes de l'évolution des prix. - L'élève détermine des rations de fourrage en se référant aux prix en vigueur. - L'élève compare des rations de fourrage sous l'aspect du rapport qualité-prix.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la constitution hygiénique, les méthodes de conservation ainsi que les consignes en matière d'hygiène et il détermine l'espace requis pour les aliments.**	- L'élève se renseigne à propos de l'hygiène alimentaire, des options d'entreposage, des pertes à l'entreposage et de l'espace requis pour les aliments. - L'élève évalue correctement la qualité des aliments en fonction d'impressions sensorielles et il opte pour leur affectation ultérieure.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Organiser l'élevage et la reproduction dans la filière bovine, porcine et avicole (LUZUC)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Organiser l'élevage et la reproduction dans la filière bovine, porcine et avicole**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUZUC**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements du cycle de reproduction.**	- L'élève comprend les principes anatomiques concernant les organes sexuels et il est capable d'en déduire des fonctions servant à l'application pratique au cours de l'insémination artificielle. - L'élève décrit correctement la progression du cycle sexuel féminin régulé par les hormones, il interprète des symptômes de chaleurs internes et externes, il les classe et il désigne des perturbations du comportement d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les indicateurs de fertilité et de les évaluer.**	- L'élève désigne des indicateurs essentiels concernant la fertilité et il établit une relation avec des mesures de gestion servant à l'amélioration de la fertilité. - L'élève établit un rapport d'analyse détaillé et cohérent sous l'aspect professionnel concernant le contrôle des performances d'un producteur de porcelets. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de l'insémination par l'éleveur en théorie et en pratique et de désigner des aspects importants de la reproduction et des techniques correspondantes.**	- L'élève désigne des dispositions légales essentielles concernant l'insémination au Luxembourg. - L'élève effectue l'insémination artificielle de vaches et de truies en tenant compte des règles de l'hygiène, de la protection des animaux et du monde professionnel. - L'élève désigne l'importance de plusieurs techniques de reproduction sous l'aspect pratique. - L'élève classe la structure ainsi que la pratique de l'élevage de volailles en fonction de l'affectation et des tendances (élevage de poules hybrides, races bivalentes, etc.). - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le déroulement de la mise bas.**	- L'élève désigne des mesures servant à la préparation des mises bas ainsi que les phases de la mise bas. - L'élève désigne la mise bas de porcelets et des risques au cours de la mise bas sous un aspect physiologique ainsi que des réactions adéquates. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Soigner les chevaux (PFORG)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Soigner les chevaux**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFORG**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend la biologie comportementale du cheval et il met à profit ses connaissances pour adopter une attitude respectueuse des animaux à l'égard du cheval.**	- L'élève est capable d'identifier et de classer l'humeur générale d'un cheval. - L'élève est capable d'initier des mesures appropriées pour prévenir les troubles du comportement et pour calmer des chevaux irrités. - L'élève est capable de désigner des relations entre les résultats de l'observation de l'animal et leurs causes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes méthodes d'épandage de litière sous les aspects des étapes de travail, des quantités de litière et de l'impact sur le climat de l'écurie et il est capable d'opter pour des matériaux de litière appropriés en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les propriétés d'un climat d'écurie sain et il est capable de constater des anomalies. - L'élève connaît les matériaux de litière habituels ainsi que les méthodes d'épandage de litière, respectivement d'enlèvement du fumier. - L'élève est capable d'opter pour une litière et pour une méthode d'épandage en fonction des besoins/des particularités du cheval et du type de détention. - L'élève connaît les principaux outils ainsi que les principales machines servant à l'enlèvement moderne du fumier. - L'élève connaît les différentes méthodes d'entreposage du fumier et il est capable de les évaluer en fonction de l'exploitation. - L'élève connaît les dispositions légales concernant l'entreposage et l'évacuation du fumier. - L'élève observe les règles de sécurité ainsi qu'une posture correcte sous l'aspect ergonomique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève connaît les produits de nettoyage et d'entretien adaptés aux soins de la fourrure et des sabots et il est capable de s'en servir de manière ciblée en fonction du type de détention.**	- L'élève connaît l'ensemble des ustensiles importants servant aux soins du pelage , des crins et des orifices de la peau et du corps. - L'élève connaît l'ensemble des produits de nettoyage et de soins servant aux soins des sabots. - L'élève est capable de se servir de l'ensemble des ustensiles de manière exemplaire sur un cheval et de les manipuler de manière hygiénique. - L'élève est capable de laver et de coiffer un cheval. - L'élève connaît les stratégies de couverture, il maîtrise la technique de couvrir du cheval et il se rend compte de l'état d'hygiène des couvertures pour chevaux. - L'élève est capable d'évaluer les conditions de soins d'un cheval en fonction de la détention et d'apprécier l'intervalle jusqu'à la prochaine visite requise chez le maréchal-ferrant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les objets d'un équipement de cavaliers et de chevaux et il est capable de les attribuer à différentes formes d'affectation.**	- L'élève désigne l'équipement du cavalier et il en connaît la fonction. - L'élève connaît les différentes variétés de selles et de bridons ainsi que leurs composants. - L'élève est capable de distinguer des mors standard et de désigner leur affectation. - L'élève est capable d'établir une relation entre l'équipement d'un cavalier, la selle et le bridon et leurs affectations dans l'équitation. L'élève est capable de désigner différentes enrênement - et d'expliquer leur règlage ainsi que leur utilisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.10. - Elever et reproduire des bovins laitiers (MIZUC)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les différentes productions 2**

Titre du module:	**Elever et reproduire des bovins laitiers**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIZUC**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les bases du cycle de reproduction chez les bovins et d'appliquer les fondements de l'insémination par l'éleveur en théorie et en pratique.**	- L'élève comprend les principes anatomiques des organes sexuels masculins et féminins des bovins et il déduit leurs fonctions pour l'application de l'insémination artificielle sur le terrain. - L'élève décrit correctement le déroulement du cycle sexuel féminin, régulé par les hormones, il interprète des symptômes de chaleurs internes et externes, il les attribue et il désigne des perturbations des chaleurs d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel. - L'élève désigne des facteurs d'influence essentiels pour le comportement des bovins en chaleur. - L'élève désigne les dispositions légales essentielles concernant l'insémination artificielle des bovins au Luxembourg. - L'élève effectue une insémination artificielle de vaches en tenant compte des règles de l'hygiène et de la protection des animaux ainsi que les règles professionnelles concernant le déroulement. - L'élève désigne l'importance de différentes techniques de reproduction sur le terrain dans la détention de bovins. - L'élève désigne des indicateurs essentiels d'un élevage de bovins laitiers réussi sous l'aspect de la fertilité et il établit une relation avec des mesures de gestion servant à l'amélioration de la fertilité. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les critères servant à évaluer un élevage optimal de veaux et de jeune bétail, d'effectuer des évaluations en se référant à des indicateurs de rendement et de présenter les contextes concernant des facteurs d'influence importants.**	- L'élève décrit les exigences des veaux et du jeune bétail pour différentes tranches d'âges, depuis la naissance jusqu'au premier vêlage, sous les aspects de la détention (étable, climat, etc.) et du fourrage. - L'élève comprend et désigne la relation entre les erreurs de détention et de fourrage et les pertes de rendement dans l'élevage de veaux et de jeune bétail. - L'élève décrit des dispositions légales importantes concernant la détention de veaux et de jeune bétail. - L'élève applique correctement la méthode de calcul des prises de poids quotidiennes et il évalue les résultats. - L'élève désigne des paramètres indiqués servant à l'évaluation de la réussite d'un élevage de veaux et il les met en relation avec les facteurs d'influence. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève dispose de connaissances concernant les principales maladies des veaux et il est capable d'appliquer des mesures de soins et de traitement.**	- L'élève explique des maladies affectant les veaux et le jeune bétail sous les aspects des symptômes, des causes, de l'évolution des maladies et des étapes du traitement. - L'élève décrit les mesures de prévention de maladies affectant les veaux d'une manière correcte et cohérente. - L'élève évalue la santé des veaux et du jeune bétail dans une exploitation agricole. - L'élève applique des mesures de soins indiquées (par exemple l'écornage, la tonte, etc.) de manière compétente, en tenant compte des dispositions légales et en respectant les consignes du bien-être animal et en matière de sécurité. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Créer une minientreprise (MINIE1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Realiser son propre commerce**

Titre du module:	**Créer une minientreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINIE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la recherche d'une idée commerciale innovante et de contribuer activement au développement de l'idée commerciale retenue.**	- L'élève établit une liste d'idées commerciales éventuelles. - L'élève opte pour une idée commerciale. - L'élève effectue une étude de faisabilité. - L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève participe activement à l'organisation ainsi qu'à la préparation et à la fondation d'une entreprise d'élèves.**	- L'élève établit un organigramme de l'entreprise d'élèves. - L'élève prépare l'assemblée constitutive. - Chaque membre de l'entreprise participe activement à l'assemblée constitutive. - L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève participe activement à la constitution d'un plan d'affaires pour l'entreprise d'élèves.**	- L'élève établit le plan d'affaires de l'entreprise d'élèves. - L'élève détermine le seuil de rentabilité. - L'élève désigne une stratégie de marketing.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des procédures d'exploitation, de participer aux réflexions, d'anticiper, d'assumer les activités requises au sein de l'entreprise d'élèves et d'établir un rapport d'activité concernant les missions qu'il a accomplies personnellement.**	- L'élève établit un rapport d'activité et il le met à jour. - L'élève prépare différentes opérations publicitaires. - L'élève accomplit les missions indiquées dans la description dues postes ainsi que les missions de travail qu'il a acceptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Gérer une minientreprise (MINIE2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Realiser son propre commerce**

Titre du module:	**Gérer une minientreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINIE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Agronomie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève accomplit les missions ainsi que les activités qu'il a acceptées au sein de l'entreprise d'élèves d'une manière organisée, responsable et respectueuse des délais jusqu'à la dissolution.**	- L'élève accomplit les tâches ainsi que les missions de travail respectives dans le respect des délais, d'une manière responsable et à la satisfaction des clients, des membres et des enseignants. - L'élève met constamment à jour le rapport d'activité, il le complète intégralement et il y indique des données cohérentes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève participe activement à la préparation ainsi qu'à la production des documents requis, respectivement des activités à effectuer, pour participer au concours national annuel de la meilleure entreprise d'élèves.**	- L'élève accomplit les missions de travail qu'il a acceptées dans le respect des délais et de manière responsable. - Les membres de l'entreprise d'élèves se présentent de manière positive dans le cadre du concours.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'expliquer une fiche de salaire ainsi qu'un compte de pertes et profits.**	- L'élève établit un rapport de travail qui fait état des heures de travail prestées. - L'élève établit un décompte du salaire net et du salaire brut. - L'élève établit un compte de pertes et profits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Installer des grandes cultures (PPAS2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le parcellaire**

Titre du module:	**Installer des grandes cultures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PPAS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une culture hivernale appropriée en se référant à ses propriétés, à ses critères de culture et au respect de la rotation des cultures, de planifier la méthode de production conformément aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée et de l'appliquer, le cas échéant, avec l'assistance du gérant de l'exploitation.**	- L'élève détermine les propriétés culturales d'une parcelle. - L'élève connaît les dispositions légales dans le domaine de la culture de plantes ainsi que les conditions de programmes de subvention agricoles. - L'élève établit une rotation des cultures convenant à l'exploitation ainsi qu'à l'emplacement et il avance des arguments. - L'élève opte pour une culture et pour une variété appropriées et il avance des arguments. - L'élève établit une méthode de production pour une culture et pour une variété indiquées. - L'élève décrit les points suivants dans ce contexte: - la sélection du semis/des plants, - les mesures de préparation du sol, - la méthode d'ensemencement, - la stratégie de fertilisation, - la stratégie phytosanitaire, - la technique de récolte, - l'entreposage. - L'élève applique les mesures de préparation du sol prévues dans les meilleurs délais et de manière compétente, il les documente et il les évalue. - L'élève effectue l'ensemencement dans les meilleurs délais, il le documente, il le soumet à un contrôle et il l'évalue. - L'élève règle le semoir avant l'ensemencement et il documente le contrôle du débit. - L'élève évalue la fertilisation en se référant à une analyse récente du sol. - L'élève applique les mesures de culture prévues au moment indiqué, le cas échéant avec l'assistance du gérant de l'exploitation. - L'élève documente l'ensemble des mesures appliquées et il avance des arguments.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des parasites dans les cultures, de planifier une stratégie de protection correspondant aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée, de l'appliquer et de l'évaluer.**	- L'élève identifie les mauvaises herbes typiques germant en automne. - L'élève constitue un herbier avec des mauvaises herbes germant en automne. - L'élève explique des mesures de protection indirectes contre les mauvaises herbes. - L'élève établit différentes stratégies d'application d'herbicides et il les évalue. - Le cas échéant, l'élève applique une stratégie d'utilisation d'herbicides. - L'élève identifie les maladies et les parasites typiques qui affectent les cultures ainsi que leurs symptomatologies et il les évalue. - L'élève analyse l'exposition des différentes variétés aux maladies. - L'élève explique des mesures indirectes servant à la protection contre des maladies des plantes et des parasites. - L'élève établit différentes stratégies de protection directe contre les parasites et il les évalue. - L'élève respecte les dispositions en manière d'utilisation, de protection de l'environnement et de protection de l'eau.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer les étapes de travail accomplies, de déterminer les coûts de la main-d'œuvre et des outils de production et de documenter les évaluations, les observations de l'évolution de la culture ainsi que les calculs des coûts en se référant au fichier de parcelle.**	- L'élève établit le fichier de parcelle et il le met à jour régulièrement. - L'élève documente les travaux effectués et il en évalue les résultats. - L'élève est capable de produire une argumentation complète en se référant à des documents. - L'élève est capable de se livrer à une évaluation sous l'aspect économique en se référant à des documents. - L'élève date et documente les observations de la culture. - L'élève note des options d'améliorations éventuelles dans le fichier de parcelle.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Evaluer les données de la gestion d'une prairie et de la production fourragère (GRUK3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le parcellaire**

Titre du module:	**Evaluer les données de la gestion d'une prairie et de la production fourragère**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUK3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la conservation du fourrage de base, d'opter pour une méthode de conservation adaptée à une exploitation et de proposer des mesures servant à la réduction des pertes au stockage.**	- L'élève décrit une méthode de conservation. - L'élève propose des mesures servant à la réduction des pertes au stockage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts de l'intégralité des procédures jusqu'à la distribution de la nourriture en se référant au suivi parcellaire des espaces verts.**	- L'élève détermine les coûts variables. - L'élève détermine la rentabilité (performance sans coûts directs et marge de contribution) des méthodes respectives. - L'élève compare les résultats des différents calculs et il propose des possibilités d'améliorations envisageables.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les récoltes de fourrage d'une exploitation en se référant au suivi parcellaire du fourrage.**	- L'élève détermine les quantités des récoltes d'herbe, d'ensilage de maïs et de foin dans une exploitation. - L'élève documente les analyses du fourrage de base. - L'élève détermine les quantités des récoltes de fourrage de base.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses observations, les résultats ainsi que les étapes de travail d'une manière autonome et soignée.**	- La documentation est dans un état soigné. - L'élève se sert d'unités pour exprimer des valeurs numériques et il vérifie leur ordre de grandeur. - L'élève indique des données mises à jour en fonction des informations internes. - Les indications sont cohérentes et elles correspondent aux circonstances internes. - L'élève structure et explique l'ensemble des rapports en avançant des arguments.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Gérer et conduire des grandes cultures (PPAS3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le parcellaire**

Titre du module:	**Gérer et conduire des grandes cultures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PPAS3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de fertilisation pour différentes cultures, d'identifier de mauvaises herbes dans les cultures, de planifier une stratégie de protection correspondant aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée, de l'appliquer et de l'évaluer.**	- L'élève établit un plan de fertilisation pour différentes cultures. - L'élève évalue la stratégie de fertilisation établie sous l'aspect de sa rentabilité. - L'élève applique la fertilisation à une culture de céréales et il l'évalue. - L'élève identifie les mauvaises herbes typiques germant au printemps. - L'élève constitue un herbier avec des mauvaises herbes germant au printemps importantes sur le terrain. - L'élève explique des mesures indirectes servant à la protection contre les mauvaises herbes. - L'élève établit différentes stratégies d'application d'herbicides pour des cultures et il les évalue. - L'élève applique une mesure d'utilisation d'herbicide et il l'évalue. - L'élève respecte les dispositions en manière d'utilisation, de protection de l'environnement et de protection de l'eau.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des maladies ainsi que des parasites dans les cultures, de planifier une stratégie de protection correspondant aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée, de l'appliquer et de l'évaluer.**	- L'élève identifie et évalue les maladies ainsi que les parasites typiques affectant les cultures, leurs symptomatologies et les intensités variables des attaques affectant les différentes variétés. - L'élève explique des mesures indirectes servant à la protection contre des maladies des plantes et des parasites. - L'élève établit différentes stratégies de protection directe contre les parasites et il les évalue. - L'élève respecte les dispositions en manière d'utilisation, de protection de l'environnement et de protection de l'eau.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer les travaux exécutés ainsi que les résultats obtenus sous les aspects du développement durable, de la technique culturale et de l'économie et il documente ses évaluations ainsi que ses observations concernant le développement de la culture en se référant à un fichier de parcelle.**	- L'élève complète intégralement un fichier de parcelle et, le cas échéant, il assure le suivi parcellaire d'autres parcelles de l'exploitation. - L'élève est capable de produire une argumentation complète en se référant à des documents. - L'élève est capable de se livrer à une évaluation sous l'aspect économique en se référant à des documents. - L'élève date et documente les observations de la culture. - L'élève note des options d'améliorations éventuelles dans le fichier de parcelle.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Gérer les pâturages et continuer la gestion de la production fourragère (WEIGU)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer le parcellaire**

Titre du module:	**Gérer les pâturages et continuer la gestion de la production fourragère**	**Module fondamental**	
Code du module:	**WEIGU**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des systèmes de pâturage, d'identifier le potentiel de pâturage d'une région, d'opter pour un système de pâturage adapté à une exploitation et d'aménager des pâturages.**	- L'élève établit et explique la courbe de la croissance de l'herbe au cours d'une période de végétation. - L'élève décrit les propriétés des différents systèmes de pâturage. - L'élève explique la relation entre la densité du cheptel et la consommation de fourrage (par bête, respectivement par hectare). - L'élève explique les règles de base pour exercer une pression de pâture ainsi que les notions de chargement instantané, de hauteur d'herbe, début pâturage et refus. - L'élève connaît les notions suivantes: les clôtures des pâturages, les chemins d'accès aux pâturages, les abreuvoirs des pâturages, la technique de fourrage et le franchissement de cours d'eau. - L'élève détermine les coûts des différents systèmes de pâturage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les besoins ainsi que le comportement du bétail au pâturage et d'évaluer la croissance des plantes sur des pâturages.**	- L'élève décrit le comportement alimentaire du bétail au pâturage. - L'élève désigne les parasites au pâturage ainsi que les maladies du bétail au pâturage. - L'élève mesure la croissance de l'herbe sur le terrain (en se servant d'un herbomètre, d'un mètre pliant ou d'un compteur à plaque). - L'élève évalue la qualité du couvert végétal.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de pâturage et de conduire un troupeau sur le pâturage.**	- L'élève accomplit les missions suivantes: - établissement d'un calendrier de pâturage, - évaluation de la quantité d'herbe ingérée avec le calculateur FILL (superposition de diagrammes), - détermination et indication des quantités de fourrage consommées quotidiennement, - détermination hebdomadaire de la surface disponible et/ou détermination des jours d'avance de pâturage, - évaluation des coûts du fourrage du troupeau, - détermination de la subdivision des surfaces, - détermination de la performance de pâturage d'un troupeau.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de comparer le système de stabulation permanente et les différents systèmes de pâturage.**	- L'élève désigne les avantages ainsi que les inconvénients de la stabulation permanente sous les aspects de la production et du rendement d'une manière correcte et aussi complète que possible. - L'élève analyse et évalue les différents systèmes de pâturage. - L'élève compare la stabulation permanente et les différents systèmes de pâturage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer la gestion du fourrage de base et de déterminer les récoltes de fourrage de base d'une exploitation.**	- L'élève indique les données de la gestion du fourrage conformément à la dernière mise à jour interne. - L'élève produit les données cohérentes et conformes aux conditions de l'exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Analyser l'exploitation (BETAN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser l'exploitation**

Titre du module:	**Analyser l'exploitation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BETAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir la partie générale du plan de développement de l' exploitation.**	-Ein Betriebsspiegel ist laut Vorgaben erstellt. -Die AK-Bilanz des Betriebes liegt vor. -Private und berufliche Ziele, mit entsprechenden Maßnahmen sind aufgezählt. -Die Beihilfen die der Betrieb erhält sind wiedergegeben und können laut den Bestimmungen des Agrargesetzes eingeordnet werden. -Die Einflussfaktoren auf die Betriebssituation, resp. Betriebsentwicklung sind in eine SWOT-Analyse übertragen	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de formuler et d'expliquer l'objectif d'un projet.**	-Vorgegebene Projekte sind hinsichtlich bestimmten Kriterien analysiert, bewertet und präsentiert. -Die Gesamtübersicht mitsamt der Zuständigkeitsbereichen der in der Luxemburger Landwirtschaft agierenden Organisationen Verwaltungen, Genossenschaften, Verbänden und Institutionen ist aufgestellt. -Die Auswahl eines Projektthemas ist schriftlich begründet. -Das Ziel der Projektarbeit ist nach der SMART-Methode formuliert. -Ein Zeit- und Maßnahmenplan der durchzuführenden Projektschritte ist aufgestellt.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soigner ses documents sous l'aspect de l'expression et de respecter des délais convenus.**	-Größtenteils fehlerfreie und sprachlich gepflegte Dokumente liegen in einer strukturierten Form vor. -Wichtige Parameter sind graphisch dargestellt und kommentiert. -Die Aufgaben liegen zum vereinbarten Termin vor	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Analyser la situation économique (BUCH1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser l'exploitation**

Titre du module:	**Analyser la situation économique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BUCH1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les termes de base de la comptabilité agricole.**	- L'élève décrit les missions de la comptabilité agricole. - L'élève explique une comparaison horizontale et verticale d'exploitations. - L'élève détermine la valeur initiale d'un investissement. - L'élève détermine la valeur comptable. - L'élève désigne les termes techniques de la comptabilité agricole.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure d'un compte de pertes et profits et d'évaluer le recours à l'escompte.**	- L'élève désigne la structure d'un compte de pertes et profits. - L'élève évalue les pertes et les profits en se référant aux comptes annuels. - L'élève établit et analyse un compte de pertes et profits. - L'élève identifie l'impact d'un autofinancement et d'un financement externe sur le compte de pertes et profits. - L'élève détermine les avantages/les inconvénients du recours à l'escompte. - L'élève analyse et évalue la comparaison avec un crédit en compte courant. .	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan et de déterminer la modification du capital propre.**	- L'élève établit le schéma d'un bilan. - L'élève établit un bilan en se référant aux documents des comptes annuels et il l'évalue. - L'élève détermine la modification du capital propre et il l'interprète. - L'élève présente le bilan graphiquement. - L'élève identifie l'impact du financement externe et/ou de l'autofinancement sur le bilan.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et d'évaluer la rentabilité, la liquidité ainsi que la stabilité d'une exploitation en se référant aux résultats.**	- L'élève détermine des indicateurs économiques et il les évalue, par exemple o le bénéfice, o le bénéfice ajusté, o le taux de profit, o la rentabilité nette, o les revenus d'intérêts, o la modification ainsi que le développement du capital propre, o le taux de liquidité, o les limites des charges d'investissement, o les liquidités, o les parts de capital propre et de capital emprunté, o la modification du capital propre, o la couverture du capital emprunté , o le taux de capitalisation et le degré du vieillissement, o les phases financières.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Respecter l'environnement dans le cadre de l'entreprise (NATGE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser l'exploitation**

Titre du module:	**Respecter l'environnement dans le cadre de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NATGE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer son empreinte écologique et d'évaluer le résultat.**	- L'élève détermine et évalue l'empreinte écologique. - L'élève identifie les contextes écologiques, économiques et sociaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'impact d'une activité agricole sur la nature et sur l'environnement et de proposer des mesures d'amélioration concrètes.**	- L'élève identifie les principaux impacts d'une activité agricole sur la nature et sur l'environnement. - L'élève élabore des mesures concrètes pour atténuer les impacts. - L'élève connaît les notions fondamentales les plus importantes de l'agroécologie (habitat, biotope, insectes utiles, etc.).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saisir les données servant à l'établissement du bilan nutritif d'une exploitation agricole.**	- L'élève établit la structure servant à l'établissement du bilan nutritif (azote, phosphore, potassium) d'une exploitation agricole dans un tableau cohérent en se servant du logiciel Excel. - L'élève effectue les premiers calculs en appliquant des formules.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer le bilan nutritif d'une exploitation agricole.**	- L'élève saisit correctement les données requises dans un tableau Excel. - L'élève détermine et calcule correctement les taux d'azote, de phosphore et de potassium.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les ressources disponibles d'une exploitation agricole.**	- L'élève documente la consommation ainsi que la disponibilité des principales ressources. - L'élève prend connaissance des données requises pour la description des conditions générales d'une exploitation et il les présente de manière cohérente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Analyser la comptabilité (BUCH2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser l'exploitation**

Titre du module:	**Analyser la comptabilité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BUCH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une comparaison verticale d'exploitation et de l'interpréter.**	- L'élève identifie les indicateurs. - L'élève décrit l'évolution pluriannuelle des indicateurs. - L'élève identifie les raisons d'écarts et il les formule. - L'élève présente graphiquement l'évolution des indicateurs et il les commente. - L'élève intègre la comparaison verticale d'exploitations dans le projet final.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transposer et de classer les indicateurs économiques d'une exploitation dans le projet final.**	- L'élève classe des indicateurs économiques importants. - L'élève détermine des indicateurs économiques importants et il les évalue. - L'élève présente graphiquement les indicateurs et il les commente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations pour le projet final.**	- L'élève intègre une documentation ciblée de la recherche dans le projet. - L'élève accomplit la recherche de références. - L'élève indique les sources d'informations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soigner ses documents sous l'aspect de l'expression et de respecter des délais convenus.**	- L'élève produit des résultats dans le respect des délais convenus. - L'élève produit des documents structurés, en majorité sans erreur et soignés sous l'aspect de l'expression.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Développer les différents systèmes de la production équine (PFHAL)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Développer les différents systèmes de la production équine**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PFHAL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos des formes et des systèmes de détention, il élabore des propositions d'aménagement et il les évalue en fonction d'aspects spécifiques aux chevaux, économiques et écologiques en tenant compte des bases et des dispositions légales.**	- L'élève se renseigne à propos des formes et des systèmes de détention. - L'élève évalue les formes et les systèmes de détention sous l'aspect des consignes en matière de protection des animaux. - L'élève est capable d'évaluer une forme de détention sous l'aspect de sa rentabilité économique. - L'élève est capable de désigner et de décrire les conséquences de formes et de systèmes de détention pour l'environnement et pour le cheval.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les infrastructures ainsi que les installations les plus importantes concernant directement les soins d'un cheval et il est capable de les utiliser en fonction des circonstances.**	- L'élève se renseigne à propos des infrastructures et des installations les plus importantes sous les aspects de leur structure et de leur fonction. - L'élève connaît les indications concernant les espaces ainsi que les installations sous les aspects d'une détention respectueuse des animaux et de la prévention des blessures. - L'élève est capable d'évaluer les locaux ainsi que les installations sous les aspects de la détention respectueuse des animaux et de la sécurité et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève connaît les étapes générales de la maintenance et il est capable d'évaluer des infrastructures ainsi que des installations sous l'aspect de leur état. - L'élève est capable d'utiliser des infrastructures ainsi que des installations de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des machines et des instruments les plus importants dans le contexte de la détention, il connaît leur utilité pour faciliter le travail et il est capable de les manipuler.**	- L'élève se renseigne à propos des machines et des instruments de travail les plus importants dans le contexte de la détention de chevaux. - L'élève connaît l'utilité des machines et des instruments pour faciliter le travail. - L'élève connaît les risques ainsi que les dangers de l'utilisation des machines et des instruments. - L'élève est capable de manipuler différentes machines ainsi que différents instruments de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la préparation ainsi que l'exécution de transports de chevaux en se référant aux dispositions légales en vigueur.**	- L'élève connaît les différents moyens de transport ainsi que les propriétés de leurs équipements spécifiques et leurs affectations possibles. - L'élève connaît la manière de préparer les différents moyens de transport avant le départ ainsi que différents équipements servant à préparer le cheval au transport. - L'élève dispose de connaissances concernant les méthodes de chargement et il est capable de les appliquer et de les évaluer sous les aspects de la protection des animaux et de la sécurité. - L'élève évalue des moyens de transport en fonction d'aspects spécifiques aux chevaux. - L'élève prend connaissance de mesures importantes pour la protection des animaux à appliquer lors des transports de longue durée. - L'élève se renseigne à propos des circonstances dangereuses fréquentes et il maîtrise des stratégies pour les identifier de manière précoce et pour les éviter. - L'élève est capable d'évaluer les frais du transport.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'un animal individuel et de désigner les dispositions légales concernant les transports d'animaux.**	- L'élève évalue l'état de santé d'un animal individuel sous l'aspect de son aptitude au transport. - L'élève est capable de désigner les dispositions légales en matière de transport d'animaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Evaluer la gestion du cheptel laitier (MIBEW)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Evaluer la gestion du cheptel laitier**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIBEW**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de catégoriser les coûts de production, de déterminer les coûts partiels (performance sans coûts directs, marge brute) pour le secteur de la production laitière et de les interpréter.**	- L'élève attribue correctement tous les types de coûts de la production aux types de coûts respectifs. - L'élève désigne et emploie correctement la terminologie économique. . - L'élève désigne la loi des coûts unitaires dégressifs en se référant à des exemples sur le terrain. - L'élève présente la méthode de calcul servant à déterminer la performance sans coûts directs ainsi que la marge brute d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève détermine la performance sans coûts directs ainsi que la marge brute pour le secteur laitier en se référant aux documents officiels de comptabilité pour une exploitation à titre d'exemple. - L'élève interprète les résultats de la détermination de la performance sans coûts directs et de la marge brute sous des conditions réelles et il envisage des mesures d'amélioration éventuelles. - L'élève identifie des résultats fortement anormaux par rapport à la réalité agricole et il les explique en avançant des arguments. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts globaux pour le secteur de la production laitière et d'interpréter le résultat.**	- L'élève explique l'application de clés de répartition en avançant des arguments, il détermine correctement les différentes clés de répartition et il les applique. - L'élève détermine les coûts globaux pour le secteur du lait en se référant aux documents officiels de la comptabilité d'une exploitation à titre d'exemple. - L'élève interprète les résultats de la détermination des coûts globaux de manière cohérente et il envisage des mesures d'amélioration éventuelles. - L'élève identifie des résultats fortement anormaux par rapport à la réalité agricole et il les explique en avançant des arguments. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer les résultats des calculs de coûts globaux et d'autres calculs, d'identifier des relations entre la politique agricole européenne, la situation sur les marchés mondiaux et la production laitière au Luxembourg dans ce contexte et de les interpréter.**	- L'élève compare les résultats de différentes sources de référence concernant la détermination des coûts globaux du secteur laitier. - L'élève établit correctement la relation entre rendement laitier et le rendement économique. - L'élève constate des différences entre des producteurs laitiers qui réussissent et d'autres qui réussissent moins. - L'élève décrit correctement les données essentielles du marché du lait luxembourgeois. - L'élève comprend les influences essentielles du marché mondial et du marché du lait européen sur la production laitière luxembourgeoise. - L'élève comprend des diagrammes ainsi que des tableaux présentant les relations globales dans la production laitière et il les explique. - L'élève explique des prévisions concernant l'évolution du marché laitier de manière cohérente en avançant des arguments. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Évaluer les paramètres dans la filière bovine, porcine et avicole (LUBEW)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Évaluer les paramètres dans la filière bovine, porcine et avicole**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LUBEW**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de catégoriser des coûts de production et d'établir les méthodes de calcul d'une performance sans coûts directs, d'une marge brute et de coûts globaux.**	- L'élève attribue correctement des coûts de production de plusieurs secteurs aux types de coûts correspondants (performance sans coûts directs, coûts variables, coûts fixes, coûts effectifs, coûts imputés). - L'élève désigne et emploie correctement des notions professionnelles importantes de l'économie. - L'élève désigne la loi des coûts unitaires dégressifs en se référant à des exemples sur le terrain. - L'élève présente la méthode de calcul servant à déterminer la performance sans coûts directs, la marge brute ainsi les coûts globaux pour au moins un produit d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts globaux pour au moins un secteur et d'interpréter le résultat.**	- L'élève établit différentes clés de répartition des coûts et il les applique correctement. - L'élève détermine la performance sans coûts directs ainsi que la marge brute pour au moins un secteur (production de porcs, production de volailles, production de bovins à viande) en se référant à une exploitation à titre d'exemple. - L'élève identifie des résultats fortement anormaux du calcul de la performance sans coûts directs, respectivement de la marge brute, par rapport à la réalité agricole et il les explique en avançant des arguments. - L'élève détermine les coûts globaux pour au moins un secteur (production de porcs, production de volailles, production de bovins à viande) en se référant à une exploitation à titre d'exemple. - L'élève interprète les résultats de la détermination des coûts globaux d'une manière cohérente et réaliste et il propose des mesures d'amélioration éventuelles. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer les résultats des calculs de coûts globaux et d'autres calculs et de les placer dans le contexte des conditions dans une entreprise, à l'échelle nationale et sur les marchés mondiaux.**	- L'élève compare les résultats de différentes sources de référence concernant la détermination de la performance sans coûts directs, de la marge brute et des coûts globaux pour au moins un secteur de production. - L'élève constate des différences entre des entreprises de production qui réussissent et d'autres qui réussissent moins en avançant des arguments. - L'élève établit correctement la relation entre la performance du bétail et le rendement économique. - L'élève décrit correctement les données essentielles du marché luxembourgeois dans le contexte des secteurs de production. - L'élève comprend des diagrammes ainsi que des tableaux présentant les relations globales dans des secteurs de production et il les explique. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Evaluer les paramètres de la production équine (PFBEW)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Evaluer les paramètres de la production équine**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFBEW**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les entreprises, les institutions, les fédérations ainsi que les administrations actives dans le secteur de l'économie équine au Luxembourg.**	- L'élève constitue un dossier cohérent et agréable à lire concernant les entreprises, les institutions, les fédérations ainsi que les administrations actives dans le secteur de l'économie équine en indiquant les domaines de compétence, le nombre de membres ainsi que les interlocuteurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des données structurelles d'une entreprise de production ou de services servant à l'évaluation de la pérennité économique.**	- L'élève analyse les facteurs d'emplacement de l'exploitation modèle/de sa propre exploitation. - L'élève décrit le potentiel de clientèle. - L'élève désigne des développements structurels éventuels pour une exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer une exploitation modèle en tenant compte de facteurs d'emplacement envisageables et des groupes cibles en élaborant une gamme d'offres personnelle et orientée vers l'avenir dans ce contexte.**	- L'élève planifie les infrastructures ainsi que l'emplacement de sa propre entreprise équestre et il détermine les coûts des investissements éventuels. - L'élève établit un concept pour l'exploitation de l'entreprise modèle (par exemple les besoins en main-d'œuvre, en machines, en litière et en fourrage). - L'élève développe une offre de services pour son entreprise modèle en tenant compte de l'emplacement et des infrastructures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir le calcul des coûts partiels d'une entreprise.**	- L'élève détermine les coûts variables de son exploitation ainsi que la performance commerciale (performance sans coûts directs, marge de contribution) en se référant à un tableau qu'il a établi de manière autonome.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts globaux de la détention de chevaux et de calculer les prix de produits et de services en conséquence.**	- L'élève détermine des coûts fixes en se référant à des prix d'actualité. - L'élève désigne la notion de la dégression des coûts fixes. - L'élève détermine des prix cohérents sous l'aspect économique. - L'élève détermine la rentabilité de son exploitation modèle (bénéfices). - L'élève évalue des facteurs sous l'aspect de leur impact éventuel sur la rentabilité de l'exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer des entretiens de conseil ou de réclamation éventuels avec des clients et avec des partenaires commerciaux d'une manière compétente et adaptée aux circonstances en appliquant la communication verbale et non verbale.**	- L'élève prend connaissance des domaines d'une entreprise d'équitation susceptibles de réclamer des conseils ou de provoquer des réclamations. - L'élève connaît des stratégies pour réagir convenablement aux circonstances respectives dans lesquelles des conseils sont requis ou qui ont provoqué des réclamations. - L'élève est capable de mettre à profit ces stratégies sur le terrain. - L'élève est capable de transmettre des matières en appliquant des techniques de communication appropriées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Nourrir et soigner les vaches laitières (MIFUT)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Nourrir et soigner les vaches laitières**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIFUT**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Agronomie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer le parage fonctionnel des onglons des bovins dans les règles de l'art.**	Die funktionelle Klauenpflege ist anhand von Totklauen und/oder am lebenden Tier fachgerecht durchgeführt. Anatomische Kenntnisse sowie die Notwendigkeit der Klauenpflege sind argumentiert und einzelne Arbeitsschritte der funktionellen Klauenpflege sind erläutert. Wichtige Klauenerkrankungen (Klauenfäule, Mortellaro, Limax, Rusterholzsches Sohlengeschwür, Weiße Linie Defekt, Panaritium, …) sind erläutert, deren Ursachen erklärt und Behandlungs- bzw. Vorbeugemaßnahmen vorgeschlagen. Der Zusammenhang zwischen Haltung, Fütterung und Klauengesundheit ist erläutert.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer différents systèmes d'étables dans la production de bétail laitier et de comprendre les différents signaux du bien-être émis par les vaches.**	- L'élève désigne les conditions de détention des vaches laitières sous les aspects de l'espace requis, des zones fonctionnelles, des zones d`alimentation et d'eau, des zones de repos, de la luminosité et du climat d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève explique les critères des conditions légales de la détention et du confort des vaches. - L'élève analyse et évalue des systèmes d'étables de vaches laitières indiqués sous les aspects de la détention respectueuse des animaux/des espèces, des coûts, du rendement et du confort des vaches. - L'élève identifie et documente correctement des signaux émis par une vache laitière individuelle comme le LCS, la notation de l'état corporel (BCS) , le remplissage de la panse, la constitution des excréments, les blessures, les souillures ou le comportement. - L'élève transpose correctement les signaux constatés pour une vache individuelle sur la condition d'un troupeau et il les évalue. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'évaluer une ration de vache laitière et adaptée au rendement en se référant à une production maximale à partir de fourrage de base.**	- L'élève désigne la constitution d'une ration de vache laitière composée de fourrage de base, de concentrés et d'aliments énergétiques et protéiques - L'élève décrit correctement les caractéristiques d'une ration de fourrage pour une vache laitière (ingestion totale de matières sèches, ingestion totale d'aliments de base et de matières sèches, pourcentage de matières sèches dans la ration totale mélangée à la table d'affourragement, teneur en fibres insolubles aux détergents neutres, VEM/kilo de matières sèches, DVE/kilo de matières sèches, litres de lait/kilo de matières sèches). - L'élève présente correctement les facteurs qui influencent l`ingestion de fourrage d'une vache laitière . - L'élève détermine les quantités de fourrage par vache et par jour en kilos de matières fraîches et en kilos de matières sèches pour le fourrage de base et les aliments énergétiques dans une exploitation modèle et il analyse les aliments utilisés dans une ration de fourrage. - L'élève détermine la ration de fourrage d'une vache laitière en se servant d'un programme de rations de fourrage et il évalue le résultat sous les aspects du rendement, des coûts et du bien-être animal. - L'élève désigne le fourrage de vaches taries ainsi que le fourrage de transition pour la lactation et les difficultés éventuelles. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la relation entre la détention et la santé du bétail dans des exploitations indiquées.**	- L'élève établit correctement la relation entre la détention et le rendement, respectivement la santé du bétail et il l'explique en se référant à des exemples sur le terrain. - L'élève désigne des maladies métaboliques comme l'acidose, l`acétonémie et la fièvre du lait en se référant à leurs symptômes et aux mesures de prévention et de traitement. - L'élève constate les maladies métaboliques ainsi que l'état de santé général du bétail en se référant à différentes informations (rapports de productivité laitière, signaux émis par les vaches, confort des vaches, etc.) et il les place dans un contexte général. - L'élève désigne la relation entre le fourrage et de la santé des sabots et il prodigue des soins fonctionnels des sabots à des vaches laitières. - L'élève désigne des maladies importantes des sabots, il en explique les causes et il propose des mesures de soins, respectivement de prévention. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Organiser la production de volailles et évaluer la santé animale (LUSUN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Organiser la production de volailles et évaluer la santé animale**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUSUN**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les cycles de production ainsi que les systèmes de détention dans l'élevage de poules pondeuses et dans l'engraissement de volailles.**	- L'élève désigne des formes de production envisageables dans la production de volailles (production d'œufs, engraissement de volailles) et il classe les races/les croisements en fonction de l'affectation. - L'élève désigne les cycles de production ainsi que les étapes de la production de poules pondeuses et de volailles d'engraissement d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève établit un aperçu propre et structuré des systèmes de détention habituels dans la production de poules pondeuses et de volailles d'engraissement. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'alimentation de poules pondeuses et de volailles d'engraissement à toutes les étapes de la production.**	- L'élève explique la structure de l'appareil digestif de volailles ainsi que les processus de digestion d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève connaît les valeurs de besoins les plus importantes pour l'apport de nutriments d'une ration de fourrage adaptée à l'affectation en fonction de la catégorie des animaux et du stade de production. - L'élève décrit les produits contenus dans les aliments complets pour les volailles ainsi que la structure approximative d'une ration de fourrage composée d'aliments énergétiques, de protéines et de minéraux. - L'élève désigne des étiquettes de fourrage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève désigne l'impact de certains aliments sur les performances des animaux (performance de ponte, prises de poids quotidiennes, qualité de la viande) ainsi que les limitations des proportions d'aliments dans des rations d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève présente correctement la relation entre le système de fourrage, les valeurs de besoins, le système de détention et la performance des animaux. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève dispose d'un aperçu des maladies les plus importantes dans les secteurs de production.**	- L'élève explique des maladies indiquées affectant les veaux et le jeune bétail sous les aspects des symptômes, des causes, de l'évolution des maladies, des mesures de soins et des mesures de prévention ainsi que leur impact économique dans la production de bovins à viande. - L'élève explique des maladies indiquées affectant les porcelets, les truies et les porcs sous les aspects des symptômes, des causes, de l'évolution des maladies, des mesures de soins et des mesures de prévention ainsi que leur impact économique. - L'élève explique des maladies indiquées affectant les volailles sous les aspects des symptômes, des causes, de l'évolution des maladies, des mesures de soins et des mesures de prévention ainsi que leur impact économique. - L'élève comprend les programmes nationaux de prévention de l'infection bovine rhinotrachéite, de la diarrhée virale bovine et de la paratuberculose sous l'aspect de leur application dans les exploitations agricoles. - L'élève décrit des endoparasites et des ectoparasites importants, en particulier leurs symptomatologies ainsi que les mesures de traitement et de prévention. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des méthodes de soins et de traitement dans les secteurs de production et de les appliquer en partie.**	- L'élève comprend l'utilité de mesures de soins et de traitement dans la production de bovins à viande, comme les soins des sabots ou l'écornage, et il est capable de les appliquer. - L'élève est capable d'expliquer l'utilité ainsi que l'application de mesures de soins et de traitement dans la production porcine, comme la surveillance des mises bas, le nettoyage des porcheries, la vaccination, la section partielle de la queue ou la castration, etc. - L'élève est capable d'expliquer l'utilité ainsi que l'application de mesures de soins et de traitement dans la production de volailles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.7. - Commercialisation dans la filière bovine, porcine et avicole (LUVER)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Commercialisation dans la filière bovine, porcine et avicole**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUVER**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner correctement des critères d'achat de consommateurs.**	- L'élève désigne des décisions d'achat d'œufs, de viande de volaille, de viande de porc et de viande de bœuf pour les différents marchés (boucherie, supermarché, restaurant, vente directe, etc.). - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner correctement des facteurs qui influencent la qualité d'un produit.**	- L'élève désigne les facteurs qui influencent la qualité de la viande et des œufs (génétique, fourrage, âge, détention, etc.). - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des relations au cours de la formation et de l'évolution des prix.**	- L'élève désigne les programmes de qualité au Luxembourg, leurs conditions de détention et de production les plus importantes ainsi que leurs méthodes de commercialisation. - L'élève présente les cadres légal et économique fondamentaux pour la commercialisation d'œufs, de viande fraîche et de produits de viande transformée. - L'élève vérifie et explique correctement une note de vente. - L'élève comprend et désigne les interactions des marchés des viandes de bœuf, de porc et de volaille et des œufs national, européen et international. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève désigne les actions des facteurs positifs et négatifs qui influencent les prix (offre/demande, qualité, produits labélisés, etc.).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît l'environnement d'entreprises de transformation.**	- L'élève décrit les acteurs dans le domaine de la transformation, leurs domaines d'activité ainsi que les principaux responsables sur les marchés luxembourgeois de la viande et des œufs de manière cohérente. - L'élève connaît les entreprises présentes au Luxembourg sous les aspects de leurs dimensions, de leurs formes de production et de leur niveau de performance. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'un animal individuel et de désigner les dispositions légales concernant les transports d'animaux.**	- L'élève évalue correctement l'aptitude du bétail au transport. - L'élève connaît l'aptitude ainsi que la capacité des différents moyens de transport. - L'élève prépare correctement des transports de bétail sous l'aspect théorique, il les organise et il les effectue. - L'élève comprend les mesures de la mise à mort et de l'abattage d'urgence de bétail. - L'élève effectue des exercices pratiques (chargement d'un animal, visite d'une entreprise de transport d'animaux, etc.).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.8. - Traiter des maladies bovines (MIKRA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Traiter des maladies bovines**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIKRA**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Agronomie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	1	- Salle de classe
0.5		- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des maladies des bovins indiquées.**	- L'élève décrit les causes, les symptômes, les mesures de prévention ainsi que les traitements de maladies des bovins d'actualité indiquées et importantes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève connaît l'impact de ces maladies des bovins au niveau d'une exploitation ainsi qu'à l'échelle nationale. - L'élève désigne les programmes de prévention nationaux d'actualité et il les décrit avec leurs exigences. - L'élève explique correctement la prévention, respectivement le traitement, des maladies parasitaires. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des maladies des bovins indiquées, de décrire des mesures de prévention et d'expliquer les programmes nationaux.**	- L'élève décrit et évalue les différentes techniques de conservation de fourrage de base d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève désigne les influences pour un ensilage réussi et il présente les contextes. - L'élève décrit les techniques de distribution du fourrage les plus importantes, il les compare et il les évalue en se référant à des critères très variés. - L'élève détermine les réserves de fourrage de base d'une exploitation agricole détenant des vaches laitières. - L'élève établit un plan de fourrage pour la distribution tout au long de l'année des aliments de base produits aux différentes catégories de bétail et il détermine la quantité ainsi que la variété des aliments complémentaires à acheter. - L'élève évalue les conditions de l'exploitation sous l'aspect du fourrage et en particulier de la quantité de fourrage de base produite pour répondre aux besoins de fourrage du cheptel. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'un animal individuel et de désigner les dispositions légales concernant les transports d'animaux.**	- L'élève connaît les caractéristiques d'un animal en bonne santé et d'un animal malade. - L'élève connaît les règlementations fondamentales en matière de protection des animaux concernant la détention de bétail. - L'élève évalue correctement l'aptitude du bétail au transport. - L'élève connaît l'aptitude ainsi que la capacité des différents moyens de transport. - L'élève prépare correctement des transports de bétail sous l'aspect théorique, il les organise et il les effectue. - L'élève comprend les mesures de la mise à mort et de l'abattage d'urgence de bétail. - L'élève effectue des exercices pratiques (chargement d'un animal, visite d'une entreprise de transport, etc.). - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.9. - Choisir les chevaux pour différentes utilisations (PFNUT)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Choisir les chevaux pour différentes utilisations**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFNUT**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance des différentes affectations d'un cheval.**	- L'élève connaît les différentes affectations d'un cheval. - L'élève identifie des affectations sur le terrain, au cours de visites d'exploitations. - L'élève est capable d'attribuer des affectations principales de chevaux à des exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'extérieur de chevaux, leur squelette ainsi que les différentes allures et d'en tirer des conclusions concernant l' usage possible du cheval respectif.**	- L'élève connaît les couleurs ainsi que les marques des chevaux et il est capable de les désigner en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de déterminer l'extérieur du cheval et d'identifier les différentes allures du cheval. - L'élève connaît la signification de l'intérieur en relation avec la manipulation et la facilité sous la selle du cheval. - L'élève est capable de déterminer approximativement l'âge d'un cheval en se référant à sa dentition. - L'élève dispose de connaissances pertinentes concernant le squelette du cheval. - L'élève connaît les matières ainsi que la fonction du passeport équin ainsi que les démarches administratives requises pour l'obtenir.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les différentes affectations à une évaluation critique sous l'aspect de la santé des chevaux.**	- L'élève connaît des maladies des équines provoquées par l'affectation et il désigne des possibilités de prévenir une maladie de manière précoce. - L'élève désigne des erreurs générales de cavaliers et de formation et il en connaît les causes ainsi que les conséquences pour la santé des chevaux. - L'élève est capable de désigner des phénomènes d'usure généraux provoqués par l'équitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des modifications pathologiques de l'appareil locomoteur provoquées par une affectation et il connaît des mesures pour réagir.**	- L'élève connaît l'origine ainsi que l'évolution des maladies les plus fréquentes de l'appareil locomoteur. - L'élève est capable de constater des anomalies au niveau des mouvements et d'attribuer des boiteries de l'avant-train, respectivement de l'arrière-train. - L'élève est capable d'assister le vétérinaire lors de l'examen d'un cheval et de lui faire part d'observations personnelles importantes pour l'examen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des chevaux à la longe, de désigner différentes méthodes de conduire des chevaux et d'en évaluer l'effet sur le cheval.**	- L'élève connaît les différentes possibilités de conduire des chevaux librement. - L'élève maîtrise la conduite d'un cheval à la longe, à deux mains, avec les trois allures de base. - L'élève est capable d'identifier différentes méthodes de conduite et d'équitation. - L'élève est capable de décrire les effets positifs du mouvement et de l'entraînement sur le cheval.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.10. - Élever des porcs (LUPIG)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Élever des porcs**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUPIG**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2		- Salle spéciale
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de production du porcelet au porc d'engraissement.**	- L'élève désigne des formes de production envisageables dans la détention de porcs (élevage, production de porcelets, engraissement, reproduction de truies, etc.) et il attribue les races/les croisements utilisés dans ce contexte à leur affectation. - L'élève désigne les cycles de production (introduction d'animaux de remonte, étapes de la production des truies, porcelets d'élevage et d'engraissage, rythme hebdomadaire, groupes de truies) d'une manière correcte sous l'aspect professionnel, de la production de porcelets à l'engraissement en passant par l'élevage. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner différents systèmes de détention de porcelets et de porcs d'engraissement.**	- L'élève établit un aperçu/une présentation servant à désigner les systèmes de détention habituels de truies, d'animaux de remonte, de porcelets et de porcs d'engraissement d'une manière propre et structurée. - L'élève classe correctement d'autres options de détention (détention en plein air, élevage biologique, etc.) sous les aspects de la détention respectueuse des animaux et des coûts. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner une alimentation compétente de truies, de porcelets, de porcelets à sevrer et de porcs d'engraissement dans toutes les phases de la production et d'évaluer la condition corporelle de truies de manière compétente.**	- L'élève connaît les valeurs de besoins les plus importantes pour l'apport de nutriments d'une ration de fourrage adaptée à l'affectation en fonction de la catégorie des animaux et du stade de production. - L'élève décrit les produits contenus dans les aliments complets pour les porcs ainsi que la structure approximative d'une ration de fourrage composée d'aliments énergétiques, de protéines et de minéraux. - L'élève désigne des étiquettes de fourrage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève désigne l'impact de certains aliments sur la qualité de la viande ainsi que les limitations des proportions d'aliments dans des rations d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève présente correctement la relation entre le système de fourrage, les valeurs de besoins, le système de détention et la condition corporelle. - L'élève présente le contexte de l'alimentation de porcelets à sevrer d'une manière correcte sous l'aspect professionnel en considérant la physiologie de la digestion ainsi que des facteurs de stress éventuels. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les résultats du contrôle des performances dans la production de porcelets et dans l'engraissement, de les comparer, de les interpréter d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et d'évaluer des options d'action réalisables pour améliorer la production de porcelets et l'engraissement sous l'aspect économique.**	- L'élève comprend les résultats du contrôle des performances de la production de porcelets et/ou de l'engraissement sous les aspects de la structure et des informations produites. - L'élève prend connaissance des indicateurs d'une production porcine réussie, il les compare aux résultats du planificateur de truies, respectivement de l'engraissement, et il les évalue. - L'élève établit un catalogue de critères faisant état de facteurs importants qui influencent la rentabilité de différents secteurs de la production porcine d'une exploitation et il l'évalue sous l'aspect économique. - L'élève évalue la performance de la production de porcelets, respectivement de l'engraissement, d'une manière réaliste et il constate des points faibles d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.11. - Analyser les données technico-économiques d'une exploitation laitière (MIANA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Analyser les données technico-économiques d'une exploitation laitière**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIANA**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des informations concernant la qualité du fourrage, les rations de fourrage, la production laitière ainsi que des signaux émis par les vaches dans une exploitation de production laitière.**	- L'élève constate correctement la qualité du fourrage, les rations de fourrage déterminées et distribuées, le rendement d'animaux individuels et du cheptel ainsi que les signaux émis par les vaches d'un troupeau. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter les informations constatées concernant le fourrage, le rendement, les signaux émis par les vaches ainsi que la détention dans une exploitation de production laitière.**	- L'élève interprète correctement les informations constatées concernant la qualité du fourrage, les rations de fourrage déterminées et distribuées, le rendement d'animaux individuels et du cheptel ainsi que les signaux émis par les vaches d'un troupeau. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater des interactions entre les conditions d'exploitation, le fourrage et la détention ainsi que les résultats de la production de l'exploitation et d'avancer des arguments.**	- L'élève constate des relations entre les fondements de la physiologie de la digestion d'un ruminant et le rendement laitier . - L'élève constate des relations entre les conditions de fourrage dans une exploitation, la production laitière ainsi que les signaux émis par les vaches d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève désigne les causes physiologiques des relations constatées d'une manière cohérente. - L'élève propose des améliorations réalisables sur le terrain. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'avoir un aperçu des activités d'élevage au Luxembourg dans le domaine du secteur laitier .**	- L'élève comprend les conditions d'une participation à des concours de vaches laitières de même que l'ensemble des préparations de vaches laitières pour une exposition. - L'élève participe activement et consciencieusement à la préparation ainsi qu'à la prise en charge de vaches laitières d'une exploitation d'élevage dans le contexte d'un concours de vaches laitières. - L'élève manifeste une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable au cours de l'exécution de travaux pratiques. - L'élève planifie les accouplements raisonnés dans une exploitation de vaches laitières en considérant des caractéristiques extérieures de vaches laitières ainsi que l'objectif d'élevage défini.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.12. - Prévenir les maladies et alimenter des équidés (PFUKA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser la production animale**

Titre du module:	**Prévenir les maladies et alimenter des équidés**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFUKA**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0.5	- Salle de classe
2	0.5	- Salle spéciale
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les caractéristiques d'un cheval en bonne santé et il est capable d'identifier les tableaux cliniques les plus importants de maladies dues au fourrage, d'en expliquer les causes et d'initier des mesures correspondantes.**	- L'élève connaît les erreurs de fourrage les plus fréquentes. - L'élève est capable d'évaluer l'état nutritionnel et il connaît les caractéristiques de la santé d'un cheval. - L'élève est capable d'identifier et de décrire les tableaux cliniques les plus importants de maladies dues au fourrage. - L'élève est capable de proposer des mesures préventives adaptées et de décrire des soins initiaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes maladies infectieuses ainsi que leurs voies de transmission et il se renseigne à propos de l'immunoprophylaxie et des exigences en matière d'hygiène dans l'élevage de chevaux.**	- L'élève se renseigne à propos des maladies infectieuses affectant les chevaux et de leurs voies de transmission. - L'élève connaît les symptômes d'une maladie infectieuse chez un cheval. - L'élève connaît les méthodes de traitement habituelles ainsi que les soins ultérieurs à prodiguer à un cheval atteint d'une maladie. - L'élève est capable de prendre des mesures en cas de maladie pour protéger l'effectif sain. - L'élève se renseigne à propos des aspects des immunisations passive et active. - L'élève connaît des mesures d'hygiène servant à diminuer le risque d'infection.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de vaccination et de vermifugation et il identifie les inscriptions dans le carnet de vaccination.**	- L'élève connaît les vaccinations fondamentales. - L'élève se renseigne à propos des vaccinations obligatoires pour la participation aux compétitions aux échelles nationale et internationale. - L'élève se renseigne à propos des intervalles de vaccination obligatoires. - L'élève connaît la structure d'un carnet de vaccination et il est capable d'identifier les vaccinations à venir. - L'élève établit un plan de vaccination en tenant compte des informations indiquées dans le carnet de vaccination. - L'élève connaît les principaux parasites intestinaux qui affectent les chevaux. - L'élève se renseigne à propos des agents et des produits disponibles pour vermifuger.. - L'élève se renseigne à propos des intervalles de vermifugation. - L'élève établit un plan de vermifugation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer au traitement d'un cheval malade avec précaution, de tenir compte de la protection de sa propre santé, d'entreprendre des mesures préventives.**	- L'élève se renseigne à propos des stratégies des premiers soins à prodiguer aux chevaux malades. - L'élève connaît des règles de sécurité servant à assurer sa propre protection de même que celles des autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'usage de produits de nettoyage et de désinfectants au titre de mesures prophylactiques et il effectue des calculs pour s'assurer de la sécurité et de l'efficacité de l'usage de ces produits.**	- L'élève se renseigne à propos du domaine d'application et de la fonction des produits de nettoyage et des désinfectants. - L'élève connaît des méthodes de désinfection ainsi que le déroulement des mesures de désinfection sur le terrain. - L'élève est capable d'exposer l'effet recherché des mesures de désinfection pour la santé des animaux. - L'élève planifie et détermine l'utilisation des produits de nettoyage et des désinfectants. - L'élève tient compte des aspects concernant l'environnement et la santé lors de la manipulation de produits de nettoyage et de désinfectants. - L'élève évalue les conditions d'hygiène.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Analyser l'élevage des chevaux (PFALY)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir les techniques de production animalière**

Titre du module:	**Analyser l'élevage des chevaux**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFALY**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne au sujet des fondements de l'assiette du cavalier et il est capable de détecter des erreurs d'assiette et de proposer des ajustements.**	- L'élève se renseigne au sujet des propriétés de l'assiette de base correcte. - L'élève connaît les propriétés d'une assiette correcte au dressage, au cross et au saut d'obstacles. - L'élève détecte des erreurs d'assiette fréquentes ainsi que leurs causes. - L'élève propose des corrections servant à améliorer l'assiette.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les actions et il est capable de détecter une action défaillante et de la corriger.**	- L'élève se renseigne à propos des aidesde l'assiette, des jambes et des mains. - L'élève connaît la notion du ressenti à cheval dans le contexte des aides. - L'élève détecte une action défaillante. - L'élève désigne les conséquences possibles d'une aide défaillante pour le cheval. - L'élève propose des ajustements servant à corriger une aide défaillante.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les aides élémentaires pour les trois allures de base ainsi que les changements d'allure, les changements de direction et les courbes en équitation.**	- L'élève connaît les aides lors du départ au pas , du départ au trot et du départ au galop. - L'élève se renseigne à propos des demi-arrêts, des changements d'allure et des arrêts complets. - L'élève connaît les aides lors des changements de direction et des courbes . - L'élève est capable de détecter une aide défaillante et de la corriger.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève se procure des connaissances à propos de l'apprivoisement des jeunes chevaux et de leur formation de base.**	- L'élève se procure des connaissances en matière d'apprivoisement , de travail au sol et de travail à la longe avec un jeune cheval. - L'élève se renseigne au sujet des méthodes de débourrage d'un jeune cheval. - L'élève connaît les fondements du dressage d'un cheval. - L'élève se renseigne à propos des fondements et des principes de l'entraînement. - L'élève établit une unité d'entraînement pour un jeune cheval.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le système de formation et d'entraînement classique, il se renseigne au sujet des erreurs d'appui et de mise en main et il est capable d'identifier ces erreurs.**	- L'élève connaît et décrit les six points de l'échelle de progression . - L'élève se renseigne à propos des erreurs d'appui et de la mise en main . - L'élève identifie les erreurs d'appui et de mise en main.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Produire et transformer des produits animaliers (TIWEI)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir les techniques de production animalière**

Titre du module:	**Produire et transformer des produits animaliers**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TIWEI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des systèmes de stabulations ainsi que les indicateurs concernant la production résultant de l'élevage de bétail.**	- L'élève décrit les importants systèmes de stabulations . - L'élève évalue l'influence sur le bien-être des animaux. - L'élève analyse et évalue les indicateurs concernant la production.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la commercialisation de produits résultant de l'élevage de bétail au Luxembourg.**	- L'élève décrit des produits résultant de l'élevage de bétail. - L'élève documente des données du marché et il en analyse l'impact. - L'élève évalue des concepts de commercialisation. - L'élève désigne des dispositions légales.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la transformation du lait et de la viande.**	- L'élève décrit la transformation du lait. - L'élève décrit la transformation de la viande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Evaluer la valeur génétique des chevaux (PFGEN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir les techniques de production animalière**

Titre du module:	**Evaluer la valeur génétique des chevaux**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFGEN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'acquérir des connaissances concernant la génétique générale des chevaux.**	- L'élève se renseigne à propos des fondements de la génétique. - L'élève connaît les règles de l'hérédité (lois de Mendel). - L'élève est capable de décrire l'hérédité de la robe chez le cheval.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'élevage de chevaux sur le terrain et de la gestion des juments et des étalons.**	- L'élève se renseigne à propos de la reproduction et de la saillie. - L'élève recherche des informations concernant la gestation et la naissance. - L'élève connaît les principes d'un élevage de poulains performant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève acquiert des connaissances à propos des concours d'élevage et des tests de performance.**	- L'élève se renseigne à propos du déroulement de concours de poulains. - L'élève connaît le déroulement de l'inscription des juments et des tests de performance personnelle. - L'élève est capable de décrire le déroulement de la sélection des étalons et du test de performance des étalons.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des estimations des valeurs d'élevage.**	- L'élève connaît les instances qui publient des estimations des valeurs d'élevage. - L'élève comprend la structure ainsi que les abréviations d'une estimation correcte des valeurs d'élevage. - L'élève est capable d'analyser et d'évaluer une estimation des valeurs d'élevage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Evaluer la valeur génétique des porcs (SWGEN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir les techniques de production animalière**

Titre du module:	**Evaluer la valeur génétique des porcs**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**SWGEN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements de la théorie de l'hérédité qualitative et quantitative chez les porcs.**	- L'élève a décrit les lois de l'hérédité de Mendel en se référant à des exemples de la production bovine. - L'élève explique correctement les notions de gène, d'allèle, d'ADN, d'homozygote, d'hétérozygote, d'hérédité intermédiaire, d'hérédité récessive, d'hérédité dominante, de mutation, de génotype, de phénotype et des influences environnementales. - L'élève comprend correctement la différence entre la génétique qualitative et quantitative. - L'élève comprend correctement les notions d'héritabilité, de courbe gaussienne, de sécurité des valeurs d'élevage, d'écart type, de progrès d'élevage, de sélection et d'évaluation génomique de la valeur d'élevage. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en cours. - L'élève accomplit intégralement les missions de travail qui lui sont confiées, d'une manière structurée et dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les objectifs d'élevage dans la production porcine en fonction de conditions différentes sur les marchés respectifs.**	- L'élève documente et compare les objectifs d'élevage pour les truies et pour les verrats en fonction des conditions du marché. - L'élève désigne des limites biologiques et éthiques dans l'élevage de porcs en considérant des points de vue variés et en avançant des arguments. - L'élève décrit les domaines de compétences des différents acteurs du secteur de l'élevage ainsi que leurs relations d'une manière cohérente et correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en cours. - L'élève accomplit intégralement les missions de travail qui lui sont confiées, d'une manière structurée et dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les fondements des méthodes d'estimation de la valeur d'élevage ainsi que les résultats de l'estimation de la valeur d'élevage.**	- L'élève résume les principaux critères de performance servant à obtenir les résultats d'une estimation de la valeur d'élevage d'une manière cohérente et quasi complète. - L'élève analyse et interprète les valeurs d'élevage résultant de tests de performance appliqués dans différents centres d'élevage d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève décrit correctement les formes de présentation essentielles ainsi que les valeurs d'élevage les plus importantes pour des ensembles de propriétés importants sous l'aspect économique. - L'élève analyse correctement des valeurs d'élevage de plusieurs pays, il les compare correctement et il les interprète de manière cohérente. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en cours. - L'élève accomplit intégralement les missions de travail qui lui sont confiées, d'une manière structurée et dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Evaluer la valeur génétique des bovins (RIGEN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir les techniques de production animalière**

Titre du module:	**Evaluer la valeur génétique des bovins**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**RIGEN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements de la théorie de l'hérédité qualitative et quantitative chez les bovins**	-	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die unterschiedlichen Zuchtziele in der Milch- und Rindfleischproduktion zu erläutern.**	Die Zuchtziele für Milchvieh und Fleischrinder sowie Schweine sind dokumentiert und je nach Marktlage und Land korrekt verglichen. Eine Einschätzung unterschiedlicher Zuchtziele in Abhängigkeit der Marktlage ist schlüssig präsentiert. Die Zuständigkeitsbereiche verschiedener Akteure im Zuchtgeschehen sowie deren Vernetztheit sind anschaulich und fachlich korrekt erläutert. Er erledigt erteilte Arbeitsaufträge termingerecht, vollständig und strukturiert	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les fondements des méthodes d'estimation de la valeur d'élevage ainsi que les résultats de l'estimation de la valeur d'élevage.**	- L'élève résume les principaux critères de performance servant à obtenir les résultats d'une estimation de la valeur d'élevage d'une manière cohérente et quasi complète. - L'élève désigne les méthodes les plus importantes de l'estimation de valeurs d'élevage d'une manière approximative et correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève décrit correctement les formes de présentation essentielles ainsi que les valeurs d'élevage les plus importantes pour des ensembles de propriétés importants sous l'aspect économique. - L'élève analyse correctement des valeurs d'élevage de plusieurs pays, il les compare correctement et il les interprète de manière cohérente. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en cours. - L'élève accomplit intégralement les missions de travail qui lui sont confiées, d'une manière structurée et dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Evaluer les données de la technique de production et de la gestion d'une culture (PPAS4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser une culture végétale**

Titre du module:	**Evaluer les données de la technique de production et de la gestion d'une culture**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPAS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève commercialise, respectivement il conditionne, les produits des récoltes.**	- L'élève documente l'ensemble des méthodes de traitement. - L'élève détermine des méthodes de commercialisation, respectivement de conditionnement, envisageables. - L'élève opte pour une méthode de commercialisation, respectivement de conditionnement, déterminée. - L'élève assure la vente, respectivement le conditionnement. - L'élève soumet la méthode de vente, respectivement de conditionnement, à un contrôle. - L'élève évalue la vente, respectivement le conditionnement.	- L'élève a vendu, respectivement conditionné, les produits des récoltes. - L'élève a documenté la vente, respectivement le conditionnement, et il l'a soumise à un contrôle. - L'élève a avancé des arguments pour justifier son évaluation.
20 % (12 P)	**L'élève saisit les données concernant les récoltes.**	- L'élève détermine les récoltes. - L'élève note les principaux paramètres des récoltes. - L'élève décrit et évalue les conditions des récoltes. - L'élève propose des mesures d'améliorations éventuelles.	- L'élève a déterminé les quantités récoltées d'une manière exacte et cohérente (par exemple en se référant à une note de poids, à des calculs, à des décomptes, etc.). - L'élève a saisi les données concernant les récoltes et importantes sous l'aspect des cultures avec précision. - L'élève a évalué les données déterminées.
30 % (18 P)	**L'élève complète ses calculs concernant l'exploitation de manière autonome.**	- L'élève détermine les indicateurs de réussite de la culture.	- L'élève a correctement déterminé la performance commerciale. - L'élève a correctement déterminé la performance sans coûts directs. - L'élève a correctement déterminé l'utilisation des facteurs.
20 % (12 P)	**L'élève analyse et évalue ses calculs concernant l'exploitation de manière autonome.**	- L'élève analyse, évalue et commente ses résultats dans le contexte de l'exploitation. - L'élève établit et évalue une comparaison interne des résultats d'exploitation de la classe. - L'élève établit et évalue une comparaison à l'échelle nationale. - L'élève détermine les points forts ainsi que les points faibles de ses cultures commerciales.	- L'élève s'est positionné dans le contexte des comparaisons internes de la classe et à l'échelle nationale. - L'élève a identifié les points forts ainsi que les points faibles.
10 % (6 P)	**L'élève propose d'autres options ainsi que des améliorations possibles.**	- L'élève propose d'autres options pour la production et, le cas échéant, des mesures d'amélioration. - L'élève propose d'autres options pour l'exploitation et, le cas échéant, des améliorations.	- L'élève a proposé deux mesures de production alternatives, il les a commentées et il les a évaluées. - L'élève a proposé deux autres options, respectivement deux améliorations, concernant l'exploitation, il les a commentées et il les a évaluées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Analyser et optimiser le système de la production fourragère (GRUK4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser une culture végétale**

Titre du module:	**Analyser et optimiser le système de la production fourragère**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUK4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de fourrages récoltées dans une exploitation en se référant aux documents de la gestion des fourrages, d'évaluer les résultats et de proposer des améliorations.**	- L'élève détermine les quantités récoltées d'herbe ensilée, de maïs ensilé et de foin d'une exploitation. - L'élève documente les analyses du fourrage de base. - L'élève détermine les quantités de fourrage de base récoltées. - L'élève évalue les résultats et il optimise la stratégie de fourrage de base de l'exploitation. - L'élève détermine les coûts de la production de fourrage de base.	- L'élève a déterminé les quantités d'herbe ensilée, de maïs ensilé et de foin d'une exploitation. - L'élève a documenté les analyses du fourrage de base. - L'élève a déterminé les quantités de fourrage de base récoltées. - L'élève a correctement évalué les résultats des récoltes de fourrage de base et il a optimisé la stratégie de fourrage de base de l'exploitation. - L'élève déterminé les coûts de la production de fourrage de base de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'analyser les résultats des expériences ainsi que de décrire et d'analyser les données d'un réseau d'exploitations pilotes.**	- L'élève décrit les objectifs des expériences dans le domaine de la production de fourrage de base. - L'élève décrit les résultats des surfaces expérimentales et il propose des mesures d'amélioration envisageables en se référant aux constats établis.	- L'élève a décrit les objectifs dans le domaine de la production de fourrage de base de manière cohérente. - L'élève a décrit les résultats des surfaces expérimentales d'une manière globalement correcte et il a proposé des mesures d'amélioration envisageables en se référant aux constats établis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir les principaux bilans de développement durable d'une exploitation agricole, de les évaluer et de proposer des optimisations.**	- L'élève saisit les données servant à établir les bilans de développement durable d'une exploitation agricole en se servant d'outils informatiques. - L'élève évalue correctement les données et il propose des optimisations.	- L'élève a saisi les données servant à établir les bilans de développement durable d'une exploitation agricole en se servant d'outils informatiques. - L'élève a correctement évalué les données et il a proposé des optimisations de manière appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la durabilité de différents systèmes d'exploitation, d'identifier les relations entre des prairies exploitées de manière durable et des biotopes intacts, de les évaluer et d'opter pour des programmes agricoles et environnementaux appropriés.**	- L'élève décrit la diversité biologique dans les espaces verts. - L'élève se réfère à des sources d'information pour déterminer les différents programmes agricoles et environnementaux en vigueur. - L'élève opte pour des programmes agricoles et environnementaux appropriés à une exploitation, il établit des calculs concernant des secteurs partiels et il évalue les conséquences pour l'exploitation.	- L'élève a correctement désigné des aspects importants de la diversité biologique dans les espaces verts. - L'élève a déterminé avec précision des programmes agricoles et environnementaux appropriés à une exploitation, il a établi des calculs concernant des secteurs partiels et il a correctement évalué les conséquences pour l'exploitation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses observations, ses résultats ainsi que ses étapes de travail d'une manière autonome et soignée.**	- L'élève alimente une documentation soignée.	- La documentation était dans un état soigné. - L'élève a structuré l'ensemble des données et il les a justifiées en avançant des arguments.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Conversion en agriculture biologique (BIOLA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier un développement durable de l'entreprise**

Titre du module:	**Conversion en agriculture biologique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BIOLA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes méthodes de culture alternatives et il est capable d'expliquer les principes de l'agriculture biologique et de décrire des aspects structurels de la culture biologique au Luxembourg.**	- L'élève distingue les différentes méthodes de culture alternatives. - L'élève connaît les principes de l'agriculture biologique.	- L'élève a correctement classé les différentes formes de culture alternatives. - L'élève a expliqué au moins quatre principes dans les grandes lignes et il les a décrits en se référant à chaque fois à des exemples pratiques appropriés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les consignes en matière d'agriculture biologique à un système de production et de décrire la certification qui en découle.**	- L'élève connaît les différents programmes de marques et de labels nationaux. - L'élève connaît les matières du règlement écologique de l'UE ainsi que les principaux principes concernant la production dans l'agriculture biologique. - L'élève explique le fonctionnement de la certification biologique au Luxembourg.	- L'élève a correctement décrit les différents programmes de marques et de labels nationaux. - L'élève a correctement décrit les matières du règlement écologique de l'UE ainsi que les grandes lignes des principaux principes de la production dans l'agriculture biologique dans le cadre d'un exercice. - L'élève a expliqué la certification biologique au Luxembourg de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de convertir une méthode de production végétale ou animale en méthode biologique.**	- L'élève est capable de convertir une méthode de production végétale ou animale en méthode biologique.	- L'élève a converti une méthode de production végétale ou animale en méthode biologique dans le contexte d'un exemple concret.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer les conséquences d'un passage à l'agriculture biologique.**	- L'élève est capable d'évaluer les conditions du passage à l'agriculture biologique en se référant à du matériel d'information ainsi qu'à des check-lists. - L'élève détermine les investissements requis. - L'élève tient compte de la charge de travail requise. - L'élève évalue la rentabilité d'un passage à l'agriculture biologique. - L'élève établit un plan de conversion pour un secteur d'une exploitation.	- L'élève a correctement déterminé trois des points suivants pour une exploitation: - il a évalué les conditions du passage à l'agriculture biologique en se référant à du matériel d'information ainsi qu'à des check-lists, - il a grossièrement déterminé les investissements requis, - il a déterminé la charge de travail requise, - il a déterminé la rentabilité du passage à l'agriculture biologique, - il a établi un plan de conversion pour un secteur de l'exploitation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser la chaîne de création de valeur dans la production agricole en se référant à l'exemple des structures de commercialisation dans l'agriculture biologique luxembourgeoise.**	- L'élève identifie les différents niveaux d'une chaîne de création de valeur agricole. - L'élève analyse les structures de commercialisation dans l'agriculture biologique luxembourgeoise.	- L'élève a identifié les différents niveaux d'une chaîne de création de valeur agricole de manière cohérente. - L'élève a correctement analysé les structures de commercialisation dans l'agriculture biologique luxembourgeoise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Gérer les investissements et planifier l'évolution de l'entreprise (ENTIN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier un développement durable de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les investissements et planifier l'évolution de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENTIN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases des mathématiques financières.**	- L'élève interprète la comparaison des différents domaines d'investissements et il les documente. - L'élève décrit différentes formes de financement. - L'élève désigne les interdépendances entre les investissements et le financement. - L'élève détermine la capitalisation. - L'élève calcule des annuités et il établit des plans de remboursement. - L'élève détermine l'ensemble des conditions importantes d'un crédit et il les évalue. - L'élève effectue des calculs de rentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rentabilité dynamique et de les évaluer.**	- L'élève détermine la rentabilité d'un investissement en appliquant différentes méthodes dynamiques. - L'élève se sert d'un logiciel tableur (Excel) pour effectuer les calculs et pour établir des représentations graphiques. - L'élève tient compte des subventions aux investissements. - L'élève formule différents avantages fiscaux résultant d'investissements. - L'élève considère des avantages fiscaux au cours de projets d'investissements. - L'élève évalue la rentabilité de l'investissement. - L'élève vérifie la faisabilité financière et il l'évalue.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail.**	- L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais convenus. - L'élève suit les indications.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Produire de façon durable (BENAB)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier un développement durable de l'entreprise**

Titre du module:	**Produire de façon durable**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BENAB**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer le développement durable d'une exploitation agricole dans le domaine de l'écologie en se référant au bilan nutritif et à l'autarcie fourragère.**	- L'élève saisit les données servant à établir le bilan nutritif (azote, phosphore, potassium) ainsi que l'autarcie fourragère (protéines et énergie) d'une exploitation agricole en se servant d'outils informatiques. - L'élève saisit et évalue correctement les données. - L'élève réalise des mesures de rectification nécessaires et il les explique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer le développement durable d'une exploitation agricole en se référant au bilan humique, au risque d'érosion et à l'indice de traitement.**	- L'élève évalue correctement les données du bilan humique, de l'indice de traitement et du risque d'érosion. - L'élève explique correctement les différents paramètres du bilan humique, de l'indice de traitement et du risque d'érosion. - L'élève réalise des mesures de correction et il les explique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le développement durable de son exploitation sous les aspects sociaux, écologiques et économiques en se référant à un diagramme en toile d'araignée.**	- L'élève documente les principaux standards écologiques, économiques et sociaux.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les principales lois dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement, d'opter pour des programmes environnementaux appropriés et de les expliquer en avançant des arguments.**	- L'élève désigne les principales contraintes dans des zones de protection de l'eau et dans des zones protégées. - L'élève est capable de rechercher des informations concernant l'emplacement ainsi que les contraintes des zones protégées sur Internet. - L'élève explique la sélection de programmes environnementaux appropriés et applicables et il avance des arguments écologiques et économiques.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les relations globales de la production agricole et de l'alimentation des sociétés civiles occidentales.**	- L'élève décrit correctement les relations globales de la production agricole et de l'alimentation des sociétés civiles occidentales. - L'élève expose un cas concret d'accaparement des terres.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Réaliser son projet (PRODU)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initier et réaliser un projet**

Titre du module:	**Réaliser son projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir, d'accomplir et de documenter les mesures prévues pour le projet final.**	- L'élève approfondit les mesures sur le terrain, il les accomplit et il les documente. - L'élève évalue l'analyse du marché et/ou de la concurrence. - L'élève met à jour le plan de gestion du temps et des mesures des étapes du projet à accomplir.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les données requises pour les calculs économiques et de les documenter.**	- L'élève détermine les données requises pour les calculs économiques (par exemple, la marge brute, les coûts globaux ou le seul de rentabilité). - L'élève évalue la faisabilité. - L'élève détermine les données requises pour les calculs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'intégrer des paramètres importants de développement durable dans le projet final.**	- L'élève identifie des paramètres importants du module concernant le développement durable. - L'élève transpose les paramètres déterminants. - L'élève déduit les conséquences.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soigner ses documents sous l'aspect de l'expression et de respecter des délais convenus.**	- L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais convenus. - L'élève produit des documents soignés sous l'aspect de l'expression, qui n'accusent pas d'erreur en grande majorité.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Documenter et défendre son projet (PROVE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initier et réaliser un projet**

Titre du module:	**Documenter et défendre son projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROVE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des calculs économiques dans le projet final.**	- L'élève applique des méthodes de rentabilité dynamiques et il les interprète. - L'élève soumet le financement global de l'exploitation à un contrôle en se référant aux indicateurs économiques de la comptabilité. - L'élève formule l'impact sur les indicateurs économiques (rentabilité, liquidité et stabilité).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter son projet.**	- L'élève présente une synthèse de son projet en suivant les indications correspondantes d'une manière cohérente, compréhensible et intéressante. - L'élève soigne sa présentation sous l'aspect de l'expression.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre son projet.**	- L'élève défend son projet en avançant des arguments corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève répond aux questions d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet complet et correct sous l'aspect professionnel dans le respect des délais.**	- L'élève présente un projet d'une manière soignée sous l'aspect de l'expression en mettant en évidence les points suivants: o l'aperçu de la gestion, o la table des matières, o le répertoire des illustrations, o la motivation personnelle, o le plan de développement de l'exploitation, o la recherche d'informations, o les mesures sur le terrain, o les calculs économiques (stratégie de commercialisation), o la plus-value du travail, o la mention des sources, o la conclusion, o les perspectives.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Prendre les défis actuels (AKTAN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier le développement de l'entreprise à moyen terme**

Titre du module:	**Prendre les défis actuels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AKTAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
1		- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les conditions requises pour l'obtention du certificat de travailleur désigné.**	- L'élève explique les règlementations légales. - L'élève détermine des sources de dangers. - L'élève connaît les marquages de sécurité. - L'élève propose des mesures d'amélioration.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail et d'appliquer des méthodes de gestion du temps.**	- L'élève applique des méthodes de gestion du temps.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les assurances les plus importantes.**	- L'élève désigne des assurances privées, des assurances professionnelles ainsi que des assurances multirisques.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de sujets professionnels, techniques, politiques et sociétaux d'actualité et de présenter les résultats de ses recherches.**	- L'élève mentionne des sources d'information. - L'élève place des informations dans un contexte indiqué. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève avance des arguments pour défendre ses propos. - L'élève applique les bases des techniques de communication. - L'élève manifeste une participation active. - L'élève communique convenablement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Offrir des services (DIENA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier le développement de l'entreprise à moyen terme**

Titre du module:	**Offrir des services**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIENA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les dispositions légales concernant un service indiqué.**	- L'élève décrit les dispositions légales concernant les autorisations, les demandes, les immatriculations, la facturation ainsi que la comptabilité pour un service indiqué. - L'élève désigne différentes formes juridiques de sociétés ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer les conditions du marché concernant un service proposé.**	- L'élève documente les conditions générales du marché pour un service indiqué. - L'élève désigne des méthodes d'analyse du marché.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les conditions de l'engagement de main-d'œuvre externe ainsi que des aspects importants de la gestion du personnel.**	- L'élève désigne les dispositions légales concernant le recrutement de main-d'œuvre externe. - L'élève établit un décompte de rémunération pour une main-d'œuvre externe. - L'élève expose les principes d'une gestion active du personnel de manière cohérente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.3. - Orienter l'entreprise vers son futur (BEZUL)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier le développement de l'entreprise à moyen terme**

Titre du module:	**Orienter l'entreprise vers son futur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEZUL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les objectifs ainsi que la structure de la politique agricole commune et de constater son impact sur la politique agricole nationale.**	- L'élève désigne les objectifs de la politique agricole commune. - L'élève décrit la structure de la politique agricole commune. - L'élève constate l'impact sur la politique agricole nationale. - L'élève constate l'impact sur la situation d'une exploitation. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel au cours de l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les objectifs ainsi que les dispositions d'une loi concernant le soutien au développement durable des zones rurales.**	- L'élève explique les objectifs de la loi concernant le soutien au développement durable des zones rurales. - L'élève identifie les dispositions de la loi concernant le soutien au développement durable des zones rurales.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les subventions ainsi que les primes.**	- L'élève documente le subventionnement dans le contexte d'un premier établissement. - L'élève identifie les primes les plus importantes dans l'agriculture luxembourgeoise. - L'élève identifie les aides aux investissements les plus importantes dans l'agriculture luxembourgeoise. - L'élève identifie les conditions pour obtenir des subventions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter les demandes pour les primes et pour les subventions les plus importantes.**	- L'élève complète les demandes les plus importantes. - L'élève établit une demande pour une surface et il l'enregistre au format numérique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les conditions d'une reprise d'exploitation.**	- L'élève identifie les conditions de la reprise d'une exploitation. - L'élève désigne les dispositions des lois sur les successions. - L'élève décrit les fondements du partage d'ascendants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les contrats essentiels dans l'agriculture et de les appliquer.**	- L'élève connaît les contrats les plus importants dans l'agriculture. - L'élève établit deux contrats différents.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des factures et d'analyser des décomptes.**	- L'élève établit une facture typique dans le domaine de l'agriculture en se servant d'outils informatiques. - L'élève connaît les principes essentiels de la taxe sur la valeur ajoutée. - L'élève analyse les indications de plusieurs décomptes et il les vérifie.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Appliquer les principes de la physique dans le milieu professionnel 3 (PHYSA3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 1**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la physique dans le milieu professionnel 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PHYSA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs à propos de circuits électriques simples en se référant à ses connaissances concernant les grandeurs de la théorie de l'électricité (tension, intensité du courant, résistance, énergie, puissance) ainsi que l'électromagnétisme, d'identifier des applications dans son quotidien (professionnel), d'en expliquer le fonctionnement et de mettre à profit ses connaissances pour assurer une manipulation compétente.**	- L'élève désigne les grandeurs de la théorie de l'électricité (tension, intensité du courant, résistance, résistance globale et résistance équivalente) et il les détermine dans le contexte d'exemples d'applications. - L'élève réalise ou interprète des représentations schématiques de circuits électriques simples et il effectue des calculs dans ce contexte. - L'élève désigne les différents impacts du courant électrique ainsi que leurs applications. - L'élève désigne les dangers résultant de l'électricité au quotidien et il désigne des contre-mesures. - L'élève désigne les grandeurs de l'énergie électrique et de la puissance électrique et il les détermine dans le contexte d'exemples d'application. - L'élève décrit la structure ainsi que les particularités des circuits électriques dans des véhicules, dans une clôture électrique et dans le réseau d'alimentation électrique. - L'élève explique le fonctionnement de différentes applications de l'électromagnétisme (aimant de levage, moteur électrique, haut-parleur, etc.). - L'élève décrit l'induction électromagnétique ainsi que le fonctionnement de quelques-unes de ses applications (groupes électrogènes, microphone, transformateurs).	- L'élève a obtenu 50% des points de l'ensemble des énoncés indiqués pour l'intégralité ou pour une partie des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances à propos du mouvement uniformément accéléré pour déterminer des mouvements simples et de mettre à profit ses connaissances pour éviter les risques.**	- L'élève met à profit/détermine les lois du mouvement uniformément accéléré dans des exemples d'applications, il représente des mouvements et il les décrit. - L'élève met à profit/détermine les lois des mouvements rotatifs et de la force centrifuge dans des exemples d'applications. - L'élève explique l'impact de la vitesse sur la distance de freinage et il le détermine dans le contexte d'exemples d'application. - L'élève explique l'impact de la vitesse et du rayon de courbage sur la force centrifuge ainsi que le danger des passages en virages et il les détermine dans le contexte d'exemples d'application.	- L'élève a obtenu 50% des points de l'ensemble des énoncés indiqués pour l'intégralité ou pour une partie des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances à propos des grandeurs physiques (la force, la masse et l'accélération) pour comprendre la loi fondamentale de la dynamique et pour s'en servir dans le contexte d'exemples d'applications.**	- L'élève décrit l'impact de la masse et de l'accélération sur la dépense d'énergie au moment de l'accélération d'un corps. - L'élève effectue des calculs concernant la dépense d'énergie, l'accélération et la masse dans le contexte d'exemples d'applications.	- L'élève a obtenu 50% des points de l'ensemble des énoncés indiqués pour l'intégralité ou pour une partie des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 3 (CHIMA3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 1**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît des bases et des acides importants au quotidien.**	- L'élève définit des notions professionnelles importantes (acide selon Arrhenius, base selon Arrhenius). - L'élève connaît des noms ainsi que des noms triviaux importants de bases et d'acides indiqués. - L'élève établit des formules de bases et d'acides indiqués. - L'élève connaît les noms de solutions alcalines importantes indiquées. - L'élève décrit le comportement d'acides et de bases d'Arrhenius forts et faibles dans des solutions aqueuses en se référant à des équations de dissociation. - L'élève décrit la réaction d'oxydes métalliques appropriés avec de l'eau avec les solutions alcalines correspondantes et il décrit la dissociation ultérieure en se référant à des équations. - L'élève représente des réactions bases-acides (réactions de neutralisation) en se référant à des équations chimiques. - L'élève décrit et explique correctement l'échelle du pH.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des contextes concernant la diffusion ainsi que l'osmose.**	- L'élève définit des notions professionnelles importantes (osmose, membrane semiperméable, diffusion). - L'élève présente et explique le phénomène de la diffusion. - L'élève présente et explique le phénomène de l'osmose en se référant à des exemples indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept des oxydoréductions en se référant au transfert d'oxygène.**	-Wichtige Fachbegriffe (Oxidation, Reduktion, Redoxreaktion) sind definiert. -Vorgänge der Oxidation und Reduktion sind bei ausgewählten Beispielen durch eine chemische Gleichung dargestellt. -Thermit-Verfahren und / oder der Hochofenprozess ist erklärt und anhand von Gleichungen dargestellt. -Die Gewinnung ausgewählter Metalle aus ihren Erzen ist erklärt und anhand von chemischen Gleichungen dargestellt.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'état de l'équilibre chimique dynamique.**	- L'élève désigne l'état de l'équilibre chimique dynamique. - L'élève présente des réactions d'équilibre en se référant à des équations chimiques. - L'élève explique le principe de Le Châtelier. - L'élève explique et décrit l'impact de perturbations extérieures sur un équilibre chimique en se référant au principe de Le Châtelier.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 4 (CHIMA4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 2**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les propriétés de minéraux rocheux importants.**	- L'élève décrit et présente la structure ainsi que les propriétés de silicates, de carbonates, de sulfates, d'hydroxydes et d'oxydes. - L'élève décrit et présente la structure ainsi que les propriétés de minéraux argileux (minéraux argileux à deux et à trois couches).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation ainsi que les propriétés de composants importants du sol.**	- L'élève connaît les propriétés ainsi que la présence de différentes variétés de roches. - L'élève explique et présente la formation du sol en tant que processus d'érosion de minéraux et de roches. - L'élève décrit et présente la substance organique dans le sol (humus). - L'élève décrit et présente des complexes argilo-humiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît des processus chimiques dans le sol.**	- L'élève décrit les stades de dispersion et de floculation. - L'élève décrit la dispersion ainsi que la floculation de colloïdes du sol, respectivement il les présente. - L'élève décrit les échanges cationiques (sorption, désorption) de composants et/ou il les présente en se référant à des équations schématiques. - L'élève décrit des réactions acides-bases dans le sol et/ou il les présente en se référant à des équations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des cycles de matières importants.**	- L'élève explique le cycle de l'azote et/ou le cycle du carbone.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 5 (CHIMA5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 2**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les propriétés d'hydrates de carbone.**	- L'élève décrit la structure générale d'hydrates de carbone. - L'élève connaît la subdivision générale de saccharides (monosaccharides, disaccharides, polysaccharides). - L'élève décrit la structure de monosaccharides indiqués. - L'élève décrit des propriétés indiquées importantes de saccharides, respectivement il les présente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les propriétés de graisses et d'huiles.**	- L'élève décrit la structure générale de graisses et d'huiles et/ou il la présente. - L'élève décrit et présente la formation de graisses et d'huiles composées de glycérine et d'acides gras par estérification. - L'élève connaît la différence entre des acides gras saturés et non saturés (répéter aussi cis-trans). - L'élève décrit des propriétés importantes indiquées de graisses et d'huiles et/ou il les présente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner le fonctionnement ainsi que les propriétés d'enzymes.**	- L'élève explique et présente le fonctionnement ainsi que les propriétés de catalyseurs. - L'élève explique le modèle de l'action des enzymes (principe clé-serrure) et/ou il le présente. - L'élève connaît des complexes enzymes-substrats indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son entreprise formatrice.**	- L'élève établit un organigramme. - L'élève désigne l'organisation ainsi que les missions des différents départements, par exemple la production, la maintenance, l'administration ou les services sociaux. - L'élève désigne les règles de présence et de comportement de son entreprise formatrice. - L'élève documente ses activités dans le carnet de stage.	- L'élève a présenté l'entreprise formatrice. - L'élève a convenablement présenté l'organisation ainsi que les missions des départements de l'entreprise. - L'élève a correctement désigné les règles de présence et de comportement de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles de sécurité internes et d'appliquer les mesures de sécurité qui en résultent.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et internes.	- L'élève a correctement désigné les règles et les mesures de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions professionnelles qui lui sont confiées en tenant compte des règles de sécurité.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève observe les règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - L'élève observe les règles de sécurité en vigueur au contact d'animaux et au cours de la manipulation d'outils et de machines. - L'élève gère les animaux, les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, de collaborer respectueusement avec ses supérieurs/avec ses collègues/avec des clients et de réagir aux commentaires de manière constructive.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence en s'exprimant convenablement. - L'élève soumet son propre comportement à une analyse critique et il s'applique à ne pas répéter des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente en s'exprimant de manière respectueuse. - L'élève a évité de répéter des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement au cours d'un entretien avec le responsable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève alimente un carnet de stage. - L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.	- L'élève a documenté ses activités d'une manière structurée sous l'aspect des matières et il a fait état des informations essentielles. - L'élève a structuré la documentation de manière cohérente et il l'a établie avec soin. - La documentation reflétait l'intégralité des travaux exécutés. - La documentation était compréhensible et l'élève l'a rédigée sans guère commettre d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son entreprise formatrice.**	- L'élève établit un organigramme. - L'élève désigne l'organisation ainsi que les missions des différents départements, par exemple la production, la maintenance, l'administration ou les services sociaux. - L'élève désigne les règles de présence et de comportement de son entreprise formatrice. - L'élève documente ses activités dans le carnet de stage.	- L'élève a présenté l'entreprise formatrice. - L'élève a convenablement présenté l'organisation ainsi que les missions des départements de l'entreprise. - L'élève a correctement désigné les règles de présence et de comportement de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles de sécurité internes et d'appliquer les mesures de sécurité qui en résultent.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et internes.	- L'élève a correctement désigné les règles et les mesures de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions professionnelles qui lui sont confiées en tenant compte des règles de sécurité.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève observe les règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - L'élève observe les règles de sécurité en vigueur au contact d'animaux et au cours de la manipulation d'outils et de machines. - L'élève gère les animaux, les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, de collaborer respectueusement avec ses supérieurs/avec ses collègues/avec des clients et de réagir aux commentaires de manière constructive.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence en s'exprimant convenablement. - L'élève soumet son propre comportement à une analyse critique et il s'applique à ne pas répéter des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente en s'exprimant de manière respectueuse. - L'élève a évité de répéter des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement au cours d'un entretien avec le responsable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève alimente un carnet de stage. - L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.	- L'élève a documenté ses activités d'une manière structurée sous l'aspect des matières et il a fait état des informations essentielles. - L'élève a structuré la documentation de manière cohérente et il l'a établie avec soin. - La documentation reflétait l'intégralité des travaux exécutés. - La documentation était compréhensible et l'élève l'a rédigée sans guère commettre d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son entreprise formatrice.**	- L'élève établit un organigramme. - L'élève désigne l'organisation ainsi que les missions des différents départements, par exemple la production, la maintenance, l'administration ou les services sociaux. - L'élève désigne les règles de présence et de comportement de son entreprise formatrice. - L'élève documente ses activités dans le carnet de stage.	- L'élève a présenté l'entreprise formatrice. - L'élève a convenablement présenté l'organisation ainsi que les missions des départements de l'entreprise. - L'élève a correctement désigné les règles de présence et de comportement de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles de sécurité internes et d'appliquer les mesures de sécurité qui en résultent.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et internes.	- L'élève a correctement désigné les règles et les mesures de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions professionnelles qui lui sont confiées en tenant compte des règles de sécurité.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève observe les règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - L'élève observe les règles de sécurité en vigueur au contact d'animaux et au cours de la manipulation d'outils et de machines. - L'élève gère les animaux, les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, de collaborer respectueusement avec ses supérieurs/avec ses collègues/avec des clients et de réagir aux commentaires de manière constructive.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence en s'exprimant convenablement. - L'élève soumet son propre comportement à une analyse critique et il s'applique à ne pas répéter des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente en s'exprimant de manière respectueuse. - L'élève a évité de répéter des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement au cours d'un entretien avec le responsable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève alimente un carnet de stage. - L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.	- L'élève a documenté ses activités d'une manière structurée sous l'aspect des matières et il a fait état des informations essentielles. - L'élève a structuré la documentation de manière cohérente et il l'a établie avec soin. - La documentation reflétait l'intégralité des travaux exécutés. - La documentation était compréhensible et l'élève l'a rédigée sans guère commettre d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section agriculture - Technicien en agriculture**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

En cas de divergences, la version allemande fait foi.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les préparations ainsi que les planifications requises pour accomplir les missions dont il est chargé.**	- L'élève réunit, gère et présente correctement les informations servant à répondre aux énoncés. - L'élève effectue les préparations requises pour les missions pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail de manière compétente.**	- L'élève fait preuve d'aptitudes professionnelles appropriées pour répondre à des énoncés théoriques et pratiques. - L'élève accomplit l'intégralité des missions d'une manière propre, structurée et adaptée aux horaires. - L'élève désigne des règles de sécurité requises et il applique les mesures de sécurité qui en résultent. - L'élève distingue, le cas échéant, plusieurs options et il est capable d'expliquer sa décision.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner et d'évaluer le résultat des missions de travail de manière compétente.**	- L'élève évalue les travaux qu'il a effectués, respectivement il interprète le résultat des missions de travail. - L'élève est capable d'évaluer le résultat de ses missions de travail en le comparant à d'autres résultats. - L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances générales au cours de l'évaluation des résultats de son travail. - L'élève produit une documentation et/ou une présentation cohérente, compréhensible et sans erreur dans une large mesure. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente en s'exprimant convenablement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève sait calculer avec des fractions numériques et avec des puissances à exposants entiers relatifs.**	L'élève sait calculer la somme, la différence, le produit et le quotient de fractions. L'élève sait appliquer les règles de priorité. L'élève sait calculer avec des puissances. L'élève connaît la notation scientifique et comprend son utilité.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève sait manipuler des expressions littérales.**	L'élève sait calculer le produit, le quotient, la somme et la différence d'expressions littérales. Il sait réduire des expressions littérales. Il sait factoriser (mise en évidence du facteur commun et application des produits remarquables) et développer (application de la distributivité simple et double de la multiplication par rapport à l'addition et à la soustraction).	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève sait résoudre des équations.**	L'élève sait résoudre des équations du premier degré et des équations simples du second degré par mise en évidence d'un facteur commun et par application de la règle du produit nul respectivement en utilisant les produits remarquables (exemples simples). Il utilise une notation correcte (signes d'équivalence, ensemble des solutions, …).	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Physique 1 (PHYSA1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 2			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique - Professeur-ingénieur / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: professeur; professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Bei Bedarf soll die physikalische Größe der Dichte erneut erläutert oder wiederholt werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aufgrund seiner Kenntnisse, verschiedene Kräftearten zu unterscheiden, sowie Kräftegleichgewichte in Anwendungsbeispielen zu ermitteln und Berechnungen durchzuführen.** **Der Auszubildende ist in der Lage, die Konzepte von physikalischer Arbeit und Leistung zu verstehen und praktisch anzuwenden, um grundlegende physikalische Zusammenhänge zu begreifen.**	-Die Größe Kraft und ihre Einheiten werden in Verständnisaufgaben und Berechnungen angewandt. -Kräfte werden schematisch dargestellt sowie graphisch zusammengesetzt und/oder zerlegt. -Berechnungen zu den Größen Arbeit und Leistung sowie deren Einheiten werden durchgeführt. -Die Zusammenhänge zwischen den einzelnen Größen werden erklärt.	Der Auszubildende erreicht 50% der Punkte aller Aufgaben die zur Gesamtheit oder zu einem Teil der entsprechenden Indikatoren gestellt werden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aufgrund seiner Kenntnisse über die physikalischen Gesetze zu Schwerpunkt, Standfestigkeit, Reibung, Rollwiderstand und Schlupf, Anwendungsbeispiele zu erklären und sein Wissen einzusetzen um mögliche Folgen und Gefahren in der Praxis abzuschätzen.**	-Die Begriffe Schwerpunkt, Standfestigkeit, Reibung, Rollwiderstand und Schlupf, sowie deren Bedeutung im (Berufs-) Alltag werden erläutert. -Die Einflussfaktoren auf die Standfestigkeit, den Schwerpunkt, die Reibung, den Schlupf und den Rollwiderstand werden in Anwendungsbeispielen erläutert.	Der Auszubildende erreicht 50% der Punkte aller Aufgaben die zur Gesamtheit oder zu einem Teil der entsprechenden Indikatoren gestellt werden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aufgrund seiner Kenntnisse über die einfachen Maschinenelemente Hebel, Rollenzug und Übersetzungen (Getriebe), deren Vorkommen in seinem (Berufs-) Alltag zu erkennen und deren Funktionsprinzip sowohl qualitativ wie quantitativ zu verstehen.**	-Das Hebelgesetz wird erläutert und Berechnungen dazu durchgeführt. -Der Einsatz von Hebel im Alltag oder an Geräten und Maschinen aus dem Berufsalltag wird erkannt und erklärt -Die Gesetzmäßigkeiten zu Rollenzug werden in Verständnisaufgaben erläutert und Berechnungen dazu durchgeführt. -Der Einsatz von Rollenzug an Geräten und Maschinen aus dem (Berufs-) Alltag wird erkannt und erklärt. - Die Gesetzmäßigkeiten zu Getrieben/ Übersetzungen werden in Verständnisaufgaben erläutert und Berechnungen dazu durchgeführt. -Der Einsatz von Getrieben/ Übersetzung an Geräten und Maschinen aus dem (Berufs-) Alltag wird erkannt und erklärt	Der Auszubildende erreicht 50% der Punkte aller Aufgaben die zur Gesamtheit oder zu einem Teil der entsprechenden Indikatoren gestellt werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des périmètres, des aires et des volumes par calcul en cas de figures ou de solides simples ou par calcul rapproché en décomposant ou en complétant des figures plus complexes.**	L'élève sait décomposer des figures et solides complexes en des figures respectivement des solides élémentaires. L'élève connaît les caractéristiques des figures et solides usuels et les formules de calcul des périmètres et des aires des figures élémentaires respectivement les formules de calcul des volumes des solides élémentaires. L'élève sait retrouver (respectivement composer) les formules de calcul de périmètres, d'aires et de volumes de figures respectivement de solides plus complexes. L'élève sait convertir des unités. L'élève sait donner un ordre de grandeur du résultat avant de le calculer. L'élève sait mettre en équation un problème d'application et résoudre l'équation. Dans ce contexte, l'élève est capable de transformer des formules pour déterminer des variables dans des problèmes d'application.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la proportionnalité et la proportionnalité inverse pour résoudre des problèmes d'application.**	L'élève est capable de reconnaître la proportionnalité et la proportionnalité inverse dans des problèmes d'application et sait en déduire des grandeurs inconnues. L'élève sait lire les coordonnées d'un point et sait les représenter dans un repère. L'élève connaît la représentation graphique d'une dépendance proportionnelle. L'élève connaît le théorème de Thalès et sait l'appliquer dans des situations simples concrètes.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer des pourcentages, des taux de pourcentages et des valeurs initiales pour des problèmes réels.**	L'élève sait calculer des pourcentages, des taux de pourcentages et des valeurs initiales pour des problèmes réels.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

20 % (12 P)	**L'élève a des notions de base en statistique (séries à caractère discret et continu).**	L'élève sait déterminer des effectifs, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées, la moyenne arithmétique, le mode (ou la classe modale) et la médiane de données. L'élève sait interpréter des données statistiques. L'élève connaît les différentes formes de représentations : diagramme en bâtons, histogramme, polygones, diagrammes circulaires. L'élève sait lire et interpréter de telles représentations.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Chimie 1 (CHIMA1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Chimie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 1			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances de base en chimie.**	- L'élève répond à des énoncés de compréhension concernant des phénomènes physiques et chimiques. - L'élève répond à des énoncés concernant la structure des matières (matière première et mélange, élément et combinaison). - L'élève distingue la synthèse et l'analyse. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant le modèle des particules et les états physiques. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant l'expression chimique (formule chimique, indice et coefficient).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure de l'enveloppe atomique et du noyau atomique en fonction des différents modèles d'atomes, d'en déduire la structure des couches électroniques d'atomes du système périodique des éléments et de la représenter.**	- L'élève décrit les idées les plus importantes du modèle d'atome selon Dalton. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant le modèle d'atome selon Rutherford. - L'élève répond aux énoncés de compréhension concernant le modèle d'atome selon Bohr. - L'élève déduit les nombres de protons, de neutrons et d'électrons pour des atomes indiqués. - L'élève décrit les propriétés (symbole, masse, charge, position) des protons, des neutrons et des électrons. - L'élève présente un atome indiqué en appliquant le modèle des couches. - L'élève applique les symboles de Lewis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer le système périodique des éléments.**	- L'élève déduit le nombre des électrons de valence et/ou des couches d'atomes indiqués du système périodique des éléments. - L'élève distingue des groupes ainsi que des périodes. - L'élève identifie des éléments en tant que métaux et en tant que non-métaux en se référant à leur position dans le système périodique des éléments. - L'élève connaît des éléments chimiques indiqués avec leur symbole et leur nom.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de liaisons ioniques, d'en établir la formule et d'appliquer la nomenclature systématique.**	- L'élève définit des termes professionnels importants (la règle de l'octet, la liaison ionique, les sels). - L'élève explique et représente la formation des ions. - L'élève indique et explique la composition de liaisons ioniques en se référant à la formule de rapport et/ou à la formule ionique. - L'élève déduit des charges ioniques ainsi que des valences des principaux groupes d'éléments en se référant au système périodique des éléments. - L'élève connaît des complexes indiqués avec leur formule chimique, leur nom, leur valence et leur charge. - L'élève établit des formules de liaisons ioniques en se référant au schéma en croix à partir du nom systématique. - L'élève déduit des noms systématiques de liaisons ioniques de formules chimiques. - L'élève indique la solubilité de liaisons ioniques dans l'eau en se référant à des équations de dissociations (indication des solvants, nombre des ions respectifs, charges ioniques, eau). - L'élève explique schématiquement l'érosion, respectivement le stockage, de nutriments minéraux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de molécules, d'indiquer leur formule et d'appliquer la nomenclature systématique.**	- L'élève définit des termes professionnels importants (liaison covalente). - L'élève déduit, représente et explique la structure de molécules simples (modèle des couches et/ou symboles de Lewis). - L'élève déduit les noms systématiques de molécules d'une formule chimique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier degré.**	L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré. L'élève sait utiliser la notation correcte (signes d'équivalence, ensemble des solutions, …). L'élève sait faire une mise en (in) équation: il sait dénommer l'inconnue correctement et il sait vérifier la (les) solution(s) obtenue(s) dans le contexte.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève sait déterminer le degré d'une équation. L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer les racines d'une équation du second degré. L'élève sait noter correctement l'ensemble des solutions. L'élève sait utiliser la résolution d'équations du second degré dans des exercices d'application.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du second degré.**	L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer le signe d'une expression du second degré. L'élève sait dresser et interpréter un tableau des signes. L'élève sait noter correctement l'ensemble des solutions d'une inéquation du second degré.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un système de deux équations à deux inconnues.**	L'élève comprend la différence entre une équation et un système d'équations. L'élève sait appliquer les méthodes de résolution d'un système de deux équations à deux inconnues : méthode par substitution et méthode par combinaison linéaire. L'élève sait noter correctement l'ensemble des solutions d'un système d'équations.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Physique 2 (PHYSA2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant la pression dans les liquides et dans les gaz pour comprendre le fonctionnement d'installations hydrauliques sous les aspects qualitatif et quantitatif.**	- L'élève explique l'origine de la pression dans des récipients fermés en se référant au modèle de particule. - L'élève explique le fonctionnement d'une installation hydraulique. - L'élève désigne les interactions entre les grandeurs que sont la pression, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface. - L'élève effectue des calculs concernant les grandeurs que sont la pression d'appui, la pression du liquide, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface. - L'élève explique l'impact des grandeurs que sont le volume, la quantité de gaz et la température sur la pression et il désigne la signification pour la sécurité au quotidien (dans la vie professionnelle). - L'élève désigne les notions de pression de gonflage, de pression relative, de pression absolue et de pression zéro absolue.	- L'élève a correctement effectué la grande majorité des calculs concernant la pression d'appui, la pression du liquide, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface (des erreurs de calcul de moindre envergure étant tolérées). - L'élève a répondu à des énoncés indiqués concernant au moins trois des domaines suivants d'une manière correcte dans une large mesure (en employant le vocabulaire professionnel): - l'origine de la pression, - le fonctionnement d'une installation hydraulique, - les relations de la pression avec le volume, la quantité de gaz et la température, - les interactions des grandeurs que sont la pression, la force et le diamètre d'un cylindre/la surface ainsi que leur importance pour la sécurité, - la pression de gonflage, la pression relative, la pression absolue et la pression zéro absolue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant la pression hydrostatique dans les liquides et dans les gaz pour expliquer et pour déterminer la poussée verticale dans l'eau et dans l'air.**	- L'élève explique l'origine de la pression hydrostatique dans les liquides et dans les gaz. - L'élève répond à des énoncés de calcul concernant la poussée verticale dans les liquides et dans les gaz.	- L'élève a répondu aux énoncés de compréhension et il a effectué les calculs concernant la pression hydrostatique et la poussée verticale d'une manière correcte dans une large mesure en se référant à la fiche de formules (en employant le vocabulaire professionnel, des erreurs de calcul de moindre envergure étant tolérées).

40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant la chaleur, la chaleur latente et le transport de la chaleur pour expliquer le fonctionnement d'applications techniques au quotidien (dans sa vie professionnelle) et pour effectuer des calculs concernant l'énergie thermique.**	- L'élève désigne la dilation thermique en se référant à des exemples et il en explique les conséquences ou les applications au quotidien et dans le domaine technique. - L'élève désigne l'anomalie de l'eau. - L'élève établit un schéma à propos des trois états de la matière avec les transitions respectives et les échanges thermiques correspondants et il en rédige les légendes en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève explique les grandeurs que sont la quantité de chaleur, la capacité thermique spécifique, la chaleur de fonte/la chaleur de solidification, la chaleur de vaporisation/la condensation et il les détermine dans le cadre d'exemples d'applications.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des énoncés de compréhension concernant la dilation thermique et l'anomalie de l'eau (en employant le vocabulaire professionnel). - L'élève a correctement attribué les termes professionnels aux transitions entre les états des matières et aux échanges thermiques correspondants dans un schéma. - L'élève a répondu aux énoncés et il a effectué les calculs concernant la quantité de chaleur, la capacité thermique spécifique, la température de mélange, la chaleur de fonte/la chaleur de solidification et la chaleur de vaporisation/la chaleur de condensation d'une manière correcte dans une large mesure en se référant à la fiche de formules (en privilégiant des exemples concernant l'eau et en employant le vocabulaire professionnel, des erreurs de calcul de moindre envergure étant tolérées).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions de base des fonctions.**	L'élève connaît la définition d'une fonction. L'élève sait déterminer graphiquement et algébriquement le domaine de définition d'une fonction. Il sait déterminer graphiquement l'image et les antécédents de réels. Il sait déterminer algébriquement l'image d'un réel et les antécédents d'un réel (exemples simples). L'élève sait commenter la représentation graphique d'une fonction: domaine de définition, parité, variations, extréma. Il connaît le lien entre un tableau de variation d'une fonction et sa représentation graphique. Il sait établir un tableau de variation à partir d'une représentation graphique.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les notions des fonctions affines.**	L'élève connaît la définition d'une fonction affine. L'élève sait représenter une fonction affine dans un repère orthogonal. L'élève sait déterminer graphiquement le coefficient directeur et l'ordonnée à l'origine d'une fonction affine. L'élève sait résoudre graphiquement des équations et des inéquations du premier degré.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les notions des fonctions du second degré.**	L'élève connaît la définition d'une fonction du second degré. L'élève sait représenter une fonction du second degré dans un repère orthogonal. L'élève connaît le lien entre la concavité et le signe du coefficient du terme en x2. L'élève sait résoudre graphiquement des équations et des inéquations du second degré.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les notions de base de la trigonométrie dans le triangle rectangle.**	L'élève connaît la définition du cosinus, du sinus et de la tangente d'un angle aigu dans le triangle rectangle. L'élève sait appliquer le cosinus, le sinus et la tangente d'un angle aigu pour déterminer la longueur d'un côté ou l'amplitude d'un angle dans le triangle rectangle.	L'élève obtient 50 % des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Chimie 2 (CHIMA2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Chimie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et de résoudre des équations chimiques.**	- L'élève établit et résout correctement des équations chimiques.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des énoncés concernant l'établissement et la résolution d'équations chimiques.
40 % (24 P)	**L'élève dispose de connaissances de base en matière de chimique organique, notamment dans le domaine de la chimie des hydrocarbures.**	- L'élève définit des termes professionnels importants (chimie organique, matière organique, hydrocarbures, hydrocarbures saturés et insaturés, isomères). - L'élève désigne les alcanes, les alcènes ainsi que les alcynes et il les représente correctement (par les formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève connaît les noms triviaux d'hydrocarbures indiqués. - L'élève est capable de déduire un groupe de matières en se référant au nom chimique et/ou à la formule chimique (formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève décrit des propriétés chimiques et physiques importantes des hydrocarbures et il les représente (en employant le vocabulaire professionnel, des schémas et des équations).	- L'élève a correctement défini la grande majorité des termes professionnels importants. - L'élève a correctement représenté et désigné la grande majorité des alcanes, des alcènes et des alcynes. - L'élève a désigné des hydrocarbures indiqués par leurs noms triviaux. - L'élève a déduit le groupe de matières à partir du nom chimique et/ou de la formule chimique. - L'élève a correctement décrit et représenté la grande majorité des propriétés physiques importantes (solubilité et/ou température d'ébullition et de fonte) des hydrocarbures. - L'élève a correctement décrit la grande majorité des réactions d'addition des alcènes et il les a représentées en se référant à des équations chimiques. - L'élève a correctement représenté et décrit la grande majorité des réactions de combustion des alcanes en se référant à des équations chimiques.
30 % (18 P)	**L'élève dispose de connaissances de base en matière de chimique organique, notamment dans le domaine de la chimie des liaisons organiques oxygénées et azotées.**	- L'élève désigne des liaisons organiques oxygénées et azotées et il les représente correctement (par les formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève connaît les noms triviaux de liaisons organiques oxygénées et azotées indiquées. - L'élève est capable de déduire un groupe de matières et/ou un groupe fonctionnel d'un nom chimique et/ou d'une formule chimique (formules de somme, de structure, de semi-structure et de squelette). - L'élève décrit des propriétés chimiques et physiques importantes de liaisons organiques oxygénées et azotées et il les représente (en employant le vocabulaire professionnel, des schémas et des équations).	- L'élève a correctement représenté et désigné la grande majorité des liaisons organiques oxygénées et, le cas échéant, azotées. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des liaisons oxygénées et, le cas échéant, azotées indiquées par leurs noms triviaux. - L'élève a déduit le groupe de matières et/ou le groupe fonctionnel d'une manière correcte dans une large mesure en se référant au nom chimique et/ou à la formule chimique. - L'élève a décrit et représenté des propriétés chimiques (propriétés acides des acides carboniques et/ou oxydation des alcools) et physiques (solubilité des alcools et/ou températures d'ébullition et de fonte des alcools) importantes des liaisons organiques oxygénées et, le cas échéant, azotées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la vitesse de réactions chimiques ainsi que leur contrôle.**	- L'élève décrit des facteurs qui influencent la vitesse de réactions. - L'élève explique et représente l'impact d'un catalyseur.	- L'élève a correctement décrit la grande majorité des facteurs qui influencent la vitesse des réactions. - L'élève a défini la notion de catalyseur d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a expliqué l'impact d'un catalyseur sur la progression de l'énergie d'une réaction d'une manière correcte dans une large mesure et/ou il l'a représenté en se référant à un schéma. - L'élève a désigné les caractéristiques de catalyseurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Traitement informatique de données (EDVER-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique de données**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDVER-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Informatique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure fondamentale d'ordinateurs.**	- L'élève connaît les différents composants d'un ordinateur.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les règles ainsi que les risques de l'utilisation d'Internet.**	- L'élève connaît les risques de l'utilisation d'Internet. - L'élève connaît les règles les plus importantes de l'utilisation des réseaux sociaux et de la protection des données.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière ciblée en appliquant des méthodes de recherche qualifiées et d'évaluer ces informations sous les aspects de leur importance et de leur crédibilité.**	- L'élève connaît des méthodes de recherche pour se procurer des informations. - L'élève se procure des informations sur Internet et il en évalue la fiabilité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève met à profit les options de communication et d'interaction sur Internet.**	- L'élève connaît les fondements des options de communication sur Internet.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des logiciels habituels indiqués (traitement de texte, feuilles de calcul) sous guidance.**	- L'élève utilise des ordinateurs pour traiter des textes et pour établir des feuilles de calcul.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions qui lui sont confiées de manière autonome dans le respect des délais.**	- L'élève est capable de gérer son temps de travail. - L'élève évalue les travaux exécutés et il les présente en se référant à des critères indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Pédagogie de l'environnement (UMPED-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pédagogie de l'environnement**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**UMPED-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Grundsätze der Umweltpädagogik und ist in der Lage, diese in die Praxis umzusetzen.**	• Der/die Auszubildende erläutert Einsatzmöglichkeiten der Umweltpädagogik zu unterschiedlichen Themengebieten. • Fachbegriffe werden korrekt angewendet.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Zusammenhänge in der Natur und kann diese auf spielerische Weise vermitteln.**	• Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse über ökologische Zusammenhänge in der Natur zu vermitteln. Der/die Auszubildende kennt Spiele, die die ökologischen Zusammenhänge in der Natur verdeutlichen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, umweltpädagogische Aktivitäten für unterschiedliche Zielpersonen in Zusammenarbeit mit seinen/ihren Mitauszubildenden zu planen und durchzuführen.**	• Der/die Auszubildende organisiert eine umweltpädagogische Aktivität für eine vorgegebene Zielgruppe und führt diese durch. • Der/die Auszubildende spricht sich mit seinen/ihren Kollegen ab. • Der/die Auszubildende bereitet die geplanten Aktivitäten zeitgerecht vor und setzt diese um. Der/die Auszubildende ist in der Lage, eine Gruppe zu leiten und zum Mitmachen zu bewegen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende erstellt Konstruktionen aus Naturmaterialien.**	• Der/die Auszubildende kennt die Eigenschaften unterschiedlicher Naturmaterialien sowie deren Einsatzmöglichkeiten. Der/die Auszubildende ist in der Lage mit unterschiedlichen Naturmaterialien eine vorgegebene Konstruktion zu erstellen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende kooperiert mit externen und internen Partnern.**	• Der/die Auszubildende kennt die Regeln eines respektvollen Umgangs. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine Anliegen mündlich verständlich und respektvoll zu formulieren. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine Anliegen schriftlich verständlich und respektvoll zu formulieren. • Der/die Auszubildende hält die Vereinbarungen ein. Der/die Auszubildend arbeitet teamorientiert.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Récolte motomanuelle de bois 1 (MOTHO1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Récolte motomanuelle de bois 1**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**MOTHO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Forêt - Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'école est capable d'appliquer des mesures mécaniques dans des zones de conifères de faible ou de moyenne densité.**	- L'élève désigne les techniques d'abattage dans des zones de conifères de faible ou de moyenne densité. - L'élève opte pour des machines et pour des appareils appropriés. - L'élève applique des techniques d'abattage sûres et compétentes. - L'élève décrit et effectue les travaux d'entretien quotidiens et hebdomadaires de la tronçonneuse (nettoyage du filtre à air, nettoyage et rotation du pignon, aiguisage de la chaîne de la tronçonneuse, nettoyage des ailettes de refroidissement).	- L'élève a opté pour une technique de coupe adaptée à l'abattage et au conditionnement et il l'a appliquée. - L'élève a effectué les travaux qui lui étaient confiés d'une manière intégrale et autonome en fonction de la mission et de son niveau de formation. - La tronçonneuse était prête à l'emploi. - L'élève a respecté les principes de l'ergonomie et de la sécurité au travail. - L'élève a effectué les travaux d'entretien suivants d'une manière appropriée et correcte: - le nettoyage du filtre à air, - le nettoyage et la rotation du pignon, - l'aiguisage de la chaîne de la tronçonneuse, - le nettoyage des ailettes de refroidissement.
40 % (24 P)	**L'élève travaille de manière structurée et il maintient son poste de travail en ordre.**	- L'élève connaît les règles de base d'un mode de travail structuré.	- L'élève a travaillé d'une manière planifiée et structurée dans le cadre d'une mission de travail concrète. - L'élève a respecté les principes de l'ordre au poste de travail. - L'élève a effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées d'une manière soignée, autonome, organisée et responsable, dans le respect des délais.**	- L'élève opte pour le matériel de travail requis de manière autonome et il le manipule avec précaution. - L'élève suit le plan de travail en fonction de la mission.	- L'élève s'est présenté à l'heure. - Le matériel de travail sélectionné était correct et complet. - L'élève a effectué les travaux qui lui étaient confiés d'une manière convenable et soignée, dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Projets en environnement naturel 1 (PROEN1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projets en environnement naturel 1**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**PROEN1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'importance des haies dans les paysages anthropiques actuels.**	- L'élève recherche des emplacements de structures de haies au Luxembourg en consultant le site de géolocalisation www.geoportail.lu. - L'élève se réfère à plusieurs sources pour se familiariser avec le sujet. - L'élève désigne les fonctions ainsi que l'importance écologique d'une haie. - L'élève évalue la haie en tant qu'habitat d'insectes pollinisateurs.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève recense les différents paramètres servant à décrire l'état actuel d'une haie.**	- L'élève distingue la composition botanique d'une haie selon la géologie d'une station. - L'élève détermine des essences d'arbres et d'arbustes indiqués qui composent une haie. - L'élève décrit la structure de la haie à analyser, ses fonctions, l'état de son entretien ainsi que les menaces auxquelles elle est exposée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève établit un plan d'entretien pour une haie.**	- L'élève décrit les objectifs de l'entretien. - L'élève prépare des mesures pour préserver et pour entretenir une haie. - Le cas échéant, l'élève met le plan d'entretien en pratique.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève présente les résultats du plan d'entretien.**	- L'élève prépare une présentation. - L'élève expose la présentation. - La présentation mentionne l'ensemble des points importants du plan d'entretien.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Pêche et pisciculture (FISCH-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pêche et pisciculture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FISCH-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève décrit les espèces de poissons indigènes et il désigne les dispositions légales concernant la pêche.**	- L'élève décrit les espèces de poissons qui existent au Luxembourg. - L'élève explique les dispositions légales en matière de maillages minimaux et de périodes de protection des différentes espèces de poissons. - L'élève se renseigne à propos des permis de pêche délivrés par l'Etat pour les différents cours et plans d'eau ainsi que les bureaux d'émission officiels. - L'élève distingue les techniques de pêche légales au Luxembourg.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève désigne les contextes de la pisciculture et de la pêche.**	- L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients de la pisciculture et de la pêche. - L'élève applique différentes techniques de pêche. - L'élève s'occupe du poisson et il le prépare.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève décrit la biologie des poissons.**	- L'élève décrit les cycles de vie de plusieurs espèces de poissons. - L'élève décrit les dangers au cours du cycle de vie d'un poisson.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Relevés et cartographies de biotopes forestiers et aquatiques (AUFKA-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Relevés et cartographies de biotopes forestiers et aquatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUFKA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	7,5
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende bestimmt typische Tier- und Pflanzenarten von Wald- und Gewässerbiotopen.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage vorgegebene Tier- und Pflanzenarten von Wald- und Gewässerbiotopen zu unterscheiden.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Wald- und Gewässerbiotope aufzunehmen und zu kartieren.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Standortaufnahme an einem ihm zugewiesenen Gewässer durchzuführen. Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Standort- und Bestandesbeschreibung eines Waldbiotopes durchzuführen. Der/die Auszubildende ist in der Lage anhand von Kartierbögen Kenndaten vorgegebener Biotope korrekt zu erfassen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage unterschiedliche Methoden zur Aufnahme von Wald – und Gewässerbiotopen durchzuführen.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage unterschiedliche Methoden zur Aufnahme von Wald – und Gewässerbiotopen durchzuführen, z.B. Skizzen, Karten, … Der/die Auszubildende ist in der Lage Messinstrumente und Geräte zur Aufnahme von Wald – und Gewässerbiotopen korrekt anzuwenden, z.B. GPS, GIS, …	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Communiquer de manière efficace (KOMMU-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer de manière efficace**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KOMMU-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique - Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure fondamentale de réseaux informatiques et il met à profit leurs options.**	- L'élève connaît les structures de systèmes de postes de travail individuels et de réseaux. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel correspondant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs désignées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des types importants de logiciels habituels (feuilles de calcul, présentation) sous les aspects de leur utilisation et de leurs domaines d'affectation, de se familiariser avec le fonctionnement d'un logiciel indiqué sous guidance et de s'en servir en fonction des exigences.**	- L'élève décrit des logiciels habituels sous les aspects de leur fonctionnement et de leurs domaines d'affectation. - L'élève se sert des ordinateurs d'une manière sereine et ciblée pour répondre à des énoncés en utilisant les logiciels Word, Excel et PowerPoint.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs désignées.
10 % (6 P)	**L'élève connaît différentes formes de communication ainsi que leurs possibilités d'affectation ciblée.**	- L'élève connaît des formes de communication importantes. - L'élève est capable de désigner les effets produits par différentes formes de communication.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs désignées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos de sujets indiqués, de les structurer, de les évaluer et de les exposer au cours d'une présentation.**	- L'élève se procure des informations de manière autonome à propos d'un sujet indiqué en consultant différentes sources. - L'élève met à profit les informations pour constituer une présentation structurée.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs désignées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer/de faire une présentation sereinement et librement devant la classe, respectivement devant des tiers, aux horaires indiqués en se servant de supports d'assistance.**	- L'élève expose sa présentation devant la classe à l'horaire convenu. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué ainsi que les critères définis au préalable à observer au cours de la présentation. - L'élève se sert des supports d'assistance de manière cohérente. - L'élève veille à adopter une posture, des mimiques ainsi que des gestes convenables au cours de la présentation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs désignées.
20 % (12 P)	**L'élève s'exerce à différentes circonstances de communication professionnelles typiques.**	- L'élève s'exerce à différentes circonstances de communication (par exemple à un entretien d'embauche, à un entretien avec un client, etc.). - L'élève prend connaissance de critiques de manière positive et il manifeste sa disposition à progresser.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs désignées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Introduction à l'apiculture (BIENE-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction à l'apiculture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BIENE-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Schutzmaßnahmen für Bienen zu beschreiben.**	Der/die Auszubildende beschreibt Maßnahmen zur Förderung und zum Schutz von Bienen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden Arbeiten der Bienenhaltung unter Anleitung durchzuführen.**	Der/die Auszubildende beschreibt die Organisation des Bienenvolkes. Der/die Auszubildende beschreibt die wichtigen Etappen der Geschehnisse im Bienenvolk im Verlaufe der Saison und führt diese ggf. durch. Der/die Auszubildende dokumentiert die Arbeiten der Bienenhaltung und erläutert sie. Der/die Auszubildende diagnostiziert in realen Situationen oder an Symptombeschreibungen Bienenkrankheiten und Gegenspieler. Der/die Auszubildende schlägt Gegenmaßnahmen vor.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, an der Gewinnung, Aufbereitung und Vermarktung der Produkte aus der Bienenhaltung teilzunehmen.**	Der/die Auszubildende beschreibt die Hauptprodukte des Bienenvolkes, ihre Gewinnung und Aufbereitung. Der/die Auszubildende dokumentiert seine Beteiligung von der Gewinnung bis zur Vermarktung.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Gestion de la chasse et du gibier (JAGWI-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Gestion de la chasse et du gibier**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**JAGWI-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
+		- Enseignant / Forêt
0		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos des espèces de gibier vivant au Luxembourg.**	- L'élève identifie les espèces de gibier vivant au Luxembourg en se référant à leurs propriétés typiques.	- L'élève a identifié les espèces de gibier indiquées et il a désigné des biotopes dans lesquels elles vivent. - L'élève connaît les milieux d'extension des espèces de gibier pouvant être chassées.
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos des périodes de chasse, respectivement des périodes de protection, légales pour les espèces de gibier pouvant être chassées au Luxembourg.**	- L'élève connaît les espèces de gibier pouvant être chassées au Luxembourg. - L'élève connaît les différentes périodes de chasse, respectivement de protection.	- L'élève a évalué si une infraction a été commise par rapport aux périodes de protection dans le cadre d'un exemple en se référant aux dispositions légales.
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos des dispositions légales à respecter pour être autorisé à chasser au Luxembourg.**	- L'élève connaît les conditions auxquelles est soumis l'exercice de la chasse: - l'acquisition d'un permis de chasse luxembourgeois, - l'acquisition d'un permis de port d'armes luxembourgeois.	- L'élève a expliqué si la législation sur la chasse a été respectée ou non dans le cadre d'un exemple. - L'élève connaît la différence entre un permis de chasse, un droit de chasse inhérent et un droit de chasse loué.
10 % (6 P)	**L'élève distingue les différentes formes de chasses.**	- L'élève connaît les différentes formes de chasses autorisées: - la chasse individuelle, - la chasse en société. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositions de sécurité en vigueur dans le cadre de l'exercice de la chasse.	- L'élève a correctement décrit les objectifs, le déroulement ainsi que les conditions des différentes formes de chasse individuelle. - L'élève a correctement décrit les objectifs, le déroulement ainsi que les conditions des différentes formes de chasse en société. - L'élève a correctement décrit les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositions de sécurité en vigueur dans le cadre de l'exercice de la chasse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Utilisation de plantes sauvages (WILNU-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation de plantes sauvages**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WILNU-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Environnement naturel
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'importance des plantes sauvages en tant que plantes médicinales.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur effet médicinal.	- L'élève a correctement identifié des plantes sauvages indiquées (80%). - L'élève connaît l'effet médicinal de plantes sauvages indiquées. - L'élève a décrit l'affectation des plantes sauvages à des fins médicales.
40 % (24 P)	**L'élève se renseigne à propos du potentiel des plantes sauvages lors de la préparation d'aliments.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur potentiel culinaire.	- L'élève connaît le potentiel culinaire de plantes sauvages indiquées. - L'élève a décrit l'affectation des plantes sauvages à des fins culinaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'affecter des plantes sauvages à des fins cosmétiques.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur utilité cosmétique.	- L'élève a converti des plantes sauvages indiquées en produits cosmétiques. - L'élève a correctement identifié des plantes sauvages indiquées (80%).
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des effets toxiques des plantes sauvages.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur effet toxique.	- L'élève connaît les effets des poisons végétaux sur le corps humain. - L'élève connaît la manipulation sereine des plantes sauvages vénéneuses. - L'élève a correctement identifié des plantes sauvages indiquées (80%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 3
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 7
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 3
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 8
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Planifier et organiser des mesures de régénération (PLOVE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de jeunes peuplements**

Titre du module:	**Planifier et organiser des mesures de régénération**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLOVE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
13	4	- Enseignant / Environnement naturel
13	4	

Nombre maximum d'élèves: 5

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Salle de classe
8		- Atelier
13		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier une chaîne de sauvetage et d'appliquer des mesures de premiers secours.**	- L'élève initie la chaîne de sauvetage. - L'élève applique des mesures de premiers secours.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à des paramètres spécifiques au peuplement et à des cartes.**	- L'élève définit, décrit et distingue les fonctions économiques, protectrices et récréatives de la forêt. - L'élève présente intégralement des paramètres essentiels de la sylviculture sous l'aspect de l'exploitation du sol (par exemple les rapports de propriété d'une forêt, la répartition des espèces d'arbres, les structures d'âge des peuplements, la productivité, etc.). - L'élève est capable de détecter un emplacement indiqué en se référant à une carte topographique. - L'élève est capable de décrire les propriétés d'un emplacement indiqué en se référant aux cartes correspondantes. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en appliquant des échelles.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève identifie des essences forestières principales ainsi que des arbustes en se référant à leurs caractéristiques spécifiques.**	- L'élève décrit les caractéristiques phénologiques des différentes plantes. - L'élève décrit les parties de plantes suivantes en employant le vocabulaire professionnel correspondant: o les bourgeons, o l'écorce, o les fruits, o les feuilles. - L'élève identifie des essences d'arbres indiquées et il les désigne correctement. - L'élève constitue un herbier en se référant à une liste de plantes indiquée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève recense des facteurs stationnels ainsi que les paramètres du peuplement et il les interprète.**	- L'élève définit les facteurs stationnels suivants en employant le vocabulaire professionnel correspondant: le climat, l'exposition, l'altitude, la déclivité, le relief, la géologie, la granulométrie, la profondeur, les plantes indicatrices, etc. - L'élève recense les facteurs stationnels. - L'élève décrit les propriétés d'un emplacement en se référant aux facteurs stationnels. - L'élève décrit l'impact de l'emplacement sur la croissance des plantes. - L'élève recense les paramètres de peuplement.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

10 % (6 P)	**L'élève planifie des mesures appropriées pour la régénération d'un peuplement et il les applique de manière compétente.**	- L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients les plus importants des différentes méthodes de régénération. - L'élève planifie des méthodes de régénération appropriées en tenant compte des directives en matière de certification. - L'élève désigne les exigences des essences forestières les plus importantes. - L'élève détermine les quantités de plantes requises ainsi que les coûts d'une mesure de régénération. - L'élève décrit les mesures servant à la préparation des parcelles et à la manipulation des plantes. - L'élève applique des méthodes de plantation indiquées de manière compétente.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Introduction au maniement de la tronçonneuse (EINUM)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de jeunes peuplements**

Titre du module:	**Introduction au maniement de la tronçonneuse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**EINUM**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève désigne l'utilisation d'outils et de machines au cours de la récolte du bois.**	- L'élève distingue les tronçonneuses ainsi que les outils servant à la récolte du bois en fonction de leurs domaines d'affectation. - L'élève recherche les indicateurs les plus importants (rendement, prix, etc.) des différentes machines et des différents outils servant à la récolte du bois en se référant à des catalogues et à des modes d'emploi.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève façonne des grumes en appliquant des techniques adaptées et en se servant d'outils appropriés.**	- L'élève démarre la tronçonneuse de manière compétente. - L'élève manipule la tronçonneuse en respectant les règles de la sécurité et de l'ergonomie. - L'élève évite que la tronçonneuse touche le sol au cours de la découpe du bois. - L'élève façonne les grumes en considérant les différentes tensions dans la grume.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève prépare du bois de chauffage.**	- L'élève mesure du bois à terre. - L'élève façonne les grumes en considérant les différentes tensions dans la grume. - L'élève prépare le bois de chauffage en se servant d'une cale et d'un merlin de fente. - L'élève travaille d'une manière sereine et ergonomique. - L'élève manipule convenablement les machines ainsi que les appareils avec précaution.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les indications et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève respecte les horaires de travail ainsi que les temps de pause convenus. - L'élève accomplit la mission de travail d'une manière soignée et correspondant à son niveau de formation. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Planifier et organiser le traitement de jeunes peuplements (POPLE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de jeunes peuplements**

Titre du module:	**Planifier et organiser le traitement de jeunes peuplements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POPLE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Enseignant / Environnement naturel
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la végétation adventice ainsi que son impact sur la croissance des espèces d'arbres.**	- L'élève connaît les espèces de la végétation adventice les plus importantes et il décrit leurs impacts positifs et négatifs.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la position sociologique des arbres ainsi que leur dynamique de croissance.**	- L'élève décrit les classes de Kraft et il est capable de leur attribuer correctement des arbres dans un peuplement. - L'élève décrit la dynamique de croissance des essences forestières indiquées.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recenser les paramètres d'un peuplement et de déterminer des objectifs du mélange d'essences sous guidance.**	- L'élève connaît les paramètres les plus importants servant au recensement d'un peuplement. - L'élève décrit différents objectifs du mélange d'essences en tenant compte d'aspects sylvicoles et économiques.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de déterminer et d'organiser des mesures d'entretien des cultures appropriées en fonction d'objectifs définis.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de travail servant à l'entretien des cultures ainsi que leurs domaines d'application. - L'élève connaît le temps de travail nécessaire ainsi que les coûts pour les différentes méthodes de travail. - L'élève applique des méthodes de travail simples servant à l'entretien de cultures. - L'élève opte pour une méthode de travail appropriée pour un peuplement indiqué. - L'élève détermine correctement les coûts ainsi que le temps requis pour un peuplement indiqué.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de déterminer et d'organiser des mesures d'entretien de jeunes peuplements appropriées sous guidance en fonction d'objectifs de mélanges d'essences définis.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de travail servant à l'entretien de jeunes peuplements ainsi que leurs domaines d'application. - L'élève connaît le temps de travail nécessaire ainsi que les coûts pour les différentes méthodes de travail. - L'élève applique des méthodes de travail simples servant à l'entretien de jeunes peuplements. - L'élève connaît les principes de la desserte forestière. - L'élève est capable de lire et d'établir des esquisses simples. - L'élève opte pour une méthode de travail appropriée pour un peuplement indiqué. - L'élève détermine correctement les coûts ainsi que le temps requis pour un peuplement indiqué. - L'élève est capable d'évaluer l'application des mesures de culture et d'entretien de jeunes peuplements.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier et d'organiser des mesures d'aménagement et d'entretien des lisières servant à favoriser la vitalité ainsi que la stabilité des forêts.**	- L'élève connaît la structure de lisières intérieures et extérieures de forêts. - L'élève décrit l'impact positif d'une lisière de forêt. - L'élève décrit les options d'aménagement et d'entretien de lisières de forêts.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de missions de travail et de les accomplir en conséquence.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève accomplit la mission de travail correctement et soigneusement. - L'élève accomplit les travaux qui lui sont confiés dans le respect des délais indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Traitement informatique de données 2 (EDVER2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de jeunes peuplements**

Titre du module:	**Traitement informatique de données 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDVER2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Environnement naturel
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser des logiciels habituels indiqués (traitement de texte, feuilles de calcul, présentations) ainsi que des applications professionnelles.**	- L'élève utilise des ordinateurs pour le traitement de textes, pour l'établissement de feuilles de calcul et pour la préparation de présentations. - L'élève répond à des énoncés professionnels spécifiques en se référant au site de géolocalisation www.geoportail.lu.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève présente convenablement ses résultats d'apprentissage et de travail.**	- L'élève connaît les règles de la réalisation de présentations. - L'élève présente les travaux qu'il a exécutés en appliquant des critères indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève recherche des informations concernant un sujet indiqué sur Internet et il les évalue.**	- L'élève connaît des méthodes de recherche pour se procurer des informations. - L'élève recherche des informations de manière ciblée sur Internet. - L'élève évalue la fiabilité des informations. - L'élève mentionne correctement les sources.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève accomplit des missions qui lui sont confiées de manière autonome dans le respect des délais.**	- L'élève est capable de gérer son temps de travail. - L'élève accomplit convenablement et soigneusement les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaître l'anatomie et la physiologie des animaux et des plantes (AULEB)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaître les relations entre biocénoses et biotopes**

Titre du module:	**Connaître l'anatomie et la physiologie des animaux et des plantes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**AULEB**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Enseignant
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Salle spéciale
5		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende erläutert die verschiedenen Evolutionstheorien und beschreibt die Einteilung sowie den zellulären Aufbau der Lebewesen.**	Der/die Auszubildende kennt wichtige Eckpunkte der Evolutionstheorien. Der/die Auszubildende erstellt eine Übersicht über die Einteilung der Lebewesen. Der/die Auszubildende ist in der Lage, ein Mikroskop und eine Binokularlupe korrekt zu bedienen. Der/die Auszubildende ist in der Lage, ein Präparat für eine mikroskopische Beobachtung vorzubereiten. Der/die Auszubildende ist in der Lage, eine saubere, mikroskopische Zeichnung zu erstellen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende beschreibt den Aufbau, den Lebensraum, die Lebensweise sowie die Reproduktion von Pflanzen und ist in der Lage diese unter Anleitung korrekt zu bestimmen**	Der/die Auszubildende kennt den Aufbau der Pflanzenorgane (Wurzel, Sprossachse, Blatt, Blüte) sowie ihre Funktionen und Metamorphosen. Der/die Auszubildende unterscheidet zwischen vegetativer und generativer Fortpflanzung der Lebewesen. Der/die Auszubildende ist in der Lage, vorgegebene Pflanzenarten mit Hilfe von Bestimmungsschlüsseln und Bestimmungsbüchern korrekt zu bestimmen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende beschreibt den Aufbau, den Lebensraum sowie die Lebensweise von wirbellosen Tieren und ist in der Lage diese unter Anleitung korrekt zu bestimmen.**	Der/die Auszubildende kennt die Entwicklung, die Lebensweise und die Fortpflanzung wirbellosen Tieren sowie in deren jeweiligen Lebensräumen. Der/die Auszubildende ist in der Lage, vorgegebene einzellige oder wirbellose Tierarten mit Hilfe von Bestimmungsschlüsseln und Bestimmungsbüchern korrekt zu bestimmen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende führt ihm/ihr übertragene Aufgaben teamorientiert und zeitgerecht durch.**	Der/die Auszubildende kommuniziert und kooperiert mit Lehrern und Mitschülern. Die Regeln des respektvollen Umgangs miteinander werden berücksichtigt. Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine/ihre Arbeitszeit einzuteilen und Termine einzuhalten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Introduction à l'écologie (GROKO)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaître les relations entre biocénoses et biotopes**

Titre du module:	**Introduction à l'écologie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GROKO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Enseignant
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle spéciale
6		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende erklärt die ökologischen Fachbegriffe am Beispiel Ökosystem Wald und kennt die Trophieebenen.**	Anhand des Ökosystems Wald erklärt der/die Auszubildende folgende Fachbegriffe: • Biodiversität • Biotop • Biozönose • Saumbiotop • Biotopverbund /-vernetzung • Produzent • Konsument • Destruent • Nahrungskette • Nahrungsnetz • Nahrungspyramide • Stoffkreisläufe	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die Entwicklung von Biozönosen zu beschreiben und Einflüsse auf das biologische Gleichgewicht zu beurteilen.**	Der/die Auszubildende definiert folgende Fachbegriffe: • Pioniervegetation • Sukzession • Klimax Der/die Auszubildende erklärt die Entstehung und mögliche Störungen von biologischen Gleichgewichten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss abiotischer Faktoren auf Flora und Fauna zu beschreiben.**	Der/die Auszubildende kennt den Einfluss von klimatischen (Temperatur, Licht, Wasser) und edaphischen (Boden, Nährstoffgehalt) Faktoren auf das Aussehen und die Entwicklung der Lebewesen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, inner- und zwischenartliche Beziehungen in unterschiedlichen Ökosystemen zu unterscheiden und zu beschreiben.**	Der/die Auszubildende unterscheidet zwischen innerartlichen und zwischenartlichen Beziehungen und beschreibt folgende Beziehungsarten: • Konkurrenz • Prädation • Parasitismus • Kommensalismus • Symbiose	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende führt ihm übertragene Aufgaben teamorientiert und zeitgerecht durch.**	Der/die Auszubildende kommuniziert und kooperiert mit Lehrern und Mitschülern. Die Regeln des respektvollen Umgangs miteinander werden berücksichtigt. Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine/ihre Arbeitszeit einzuteilen und Termine einzuhalten	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Planifier et organiser des mesures d'entretien et de protection dans des peuplements forestiers 1 (PLAWA1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de peuplements forestiers**

Titre du module:	**Planifier et organiser des mesures d'entretien et de protection dans des peuplements forestiers 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAWA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
6		- Salle de classe
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Bestandesaufnahmen durchzuführen und die Notwendigkeit von Durchforstungsmaßnahmen zu überprüfen.**	Der/die Auszubildende kennt die Parameter einer Bestandesbeschreibung und beherrscht den Umgang mit den notwendigen Geräten. Der/die Auszubildende führt folgende Aufnahmeverfahren durch und berechnet diese korrekt: • 6-Baumstichprobe • Winkelzählprobe • Vollkluppung Der/die Auszubildende ist in der Lage, anhand von Bestandesparametern den Pflegezustand eines Bestandes zu ermitteln.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, geeignete Durchforstungsmaßnahmen zu planen sowie mögliche Holzernteverfahren zu beschreiben.**	Der/die Auszubildende beschreibt die wichtigsten Durchforstungsarten und Holzernteverfahren. Der/die Auszubildende beurteilt für einen bestimmten Bestand mögliche Durchforstungsmaßnahmen und wählt eine geeignete aus. Der/die Auszubildende zeichnet eine vorgegebene Durchforstungsmaßnahme aus. Der/die Auszubildende berechnet die Kosten und Erlöse für eine Maßnahme nach Vorgabe korrekt. Der/die Auszubildende erläutert bei einer Durchforstungsmaßnahme bzw. Feinerschließung die gesetzlichen Bestimmungen und die Richtlinien der Zertifizierung.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Sortimente nach den Vorgaben der gesetzlichen und handelsüblichen Bestimmungen zu vermessen und zu kennzeichnen.**	Der/die Auszubildende vermisst das Holz korrekt. Der/die Auszubildende berechnet das Volumen von liegendem und stehendem Holz. Der/die Auszubildende setzt die Sortierungsvorgaben hinsichtlich der Länge, Dimension, Zugabe und Verwendung um.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und erledigt die ihm/ihr aufgetragenen Aufgaben termingerecht.**	Der/die Auszubildende befolgt die Anweisungen. Der/die Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll. Die geforderten Unterlagen werden termingerecht abgegeben.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Traitement informatique de données géoréférenciées 1 (EDGIS1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de peuplements forestiers**

Titre du module:	**Traitement informatique de données géoréférenciées 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDGIS1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Environnement naturel - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève décrit les principes de systèmes d'information géographiques (SIG) ainsi que les différentes options d'affichage.**	- L'élève connaît les systèmes de coordonnées les plus importants. - L'élève connaît les différents types de projections. - L'élève connaît les différentes applications du positionnement géographique. - L'élève distingue des données géographiques vectorielles et basées sur des grilles. - L'élève décrit différentes méthodes de la gestion de données géographiques.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'éditer des données indiquées dans la suite ArcGIS.**	- L'élève connaît des fonctions indiquées de la suite ArcGIS. - L'élève saisit des données indiquées dans la suite ArcGIS. - L'élève traite les données indiquées dans la suite ArcGIS.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de consulter des données géographiques sous guidance avec la suite ArcGIS et de les analyser.**	- L'élève connaît des fonctions de consultation et d'analyse indiquées de la suite ArcGIS. - L'élève est capable de mettre en évidence des données géographiques indiquées.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions qui lui sont confiées de manière autonome dans le respect des délais.**	- L'élève est capable de gérer son temps de travail. - L'élève accomplit convenablement et soigneusement les travaux qui lui sont confiés dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Planifier et organiser des mesures d'entretien et de protection dans des peuplements forestiers 2 (PLAWA2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de peuplements forestiers**

Titre du module:	**Planifier et organiser des mesures d'entretien et de protection dans des peuplements forestiers 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PLAWA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Forêt
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de déterminer et de documenter des mesures d'éclaircies et d'élagage appropriées.**	- L'élève est capable d'évaluer la nécessité d'une mesure d'éclaircie en se référant aux paramètres d'un peuplement. - L'élève opte pour une méthode adaptée à la mesure indiquée. - L'élève désigne le moment indiqué pour la mesure. - L'élève détermine correctement les coûts ainsi que les recettes d'une mesure. - L'élève effectue des élagages ainsi que des éclaircies en considérant la sécurité au travail et l'ergonomie.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer des bois bruts en suivant les indications de dispositions légales et habituelles dans le commerce.**	- L'élève désigne les exigences concernant le tri. - L'élève classe les bois bruts sous les aspects de la longueur, des dimensions, des suppléments, de l'identification de la qualité et de l'affectation. - L'élève mesure et classe correctement les bois bruts indiqués. - L'élève détermine le volume des grumes en tenant compte des déductions d'écorce correspondantes.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève connaît des menaces éventuelles auxquelles les forêts sont exposées et il planifie des mesures de défense, respectivement de protection, en fonction des principes de la gestion durable des forêts.**	- L'élève décrit des menaces biotiques et abiotiques éventuelles auxquelles les forêts sont exposées ainsi que des mesures de défense, respectivement de protection, contre ces facteurs nuisibles. - L'élève décrit les principes ainsi que les méthodes de la gestion durable des forêts. - L'élève détermine le seuil de nuisance économique. - L'élève évalue la nécessité d'une mesure de protection dans le contexte d'un exemple indiqué. - L'élève est capable de constater la réussite d'une mesure de protection.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des fiches de travail ainsi que des rapports techniques en employant le vocabulaire professionnel et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel. - Le rapport est complet, structuré et compréhensible et il n'accuse guère de fautes d'orthographe. - L'élève accomplit convenablement et soigneusement les travaux qui lui sont confiés dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Traitement informatique de données géoréférenciées 2 (EDGIS2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de peuplements forestiers**

Titre du module:	**Traitement informatique de données géoréférenciées 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDGIS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Esthétique – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir des données géographiques avec la suite ArcGIS, de les éditer, de les consulter et de les analyser.**	- L'élève connaît les fonctions d'un GPS. - L'élève est capable d'enregistrer des données provenant de GPS et de drones dans la suite ArcGIS. - L'élève connaît des fonctions indiquées de la suite ArcGIS. - L'élève saisit les données enregistrées dans la suite ArcGIS. - L'élève traite les données enregistrées dans la suite ArcGIS. - L'élève connaît des fonctions de consultation et d'analyse indiquées de la suite ArcGIS. - L'élève est capable de mettre en évidence des données géographiques indiquées de manière autonome.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et d'éditer des cartes dans la suite ArcGIS.**	- L'élève utilise les fonctions servant à l'établissement de cartes dans la suite ArcGIS.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions qui lui sont confiées de manière autonome dans le respect des délais.**	- L'élève est capable de gérer son temps de travail. - L'élève accomplit convenablement et soigneusement les travaux qui lui sont confiés dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Connaître les règnes animal et végétal (TIPLA)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Règnes animal et végétal**

Titre du module:	**Connaître les règnes animal et végétal**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TIPLA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la classification, la morphologie, la reproduction ainsi que l'importance écologique de virus, de champignons, de lichens, de mousses, de fougères et de plantes à graines.**	- L'élève connaît la structure, la reproduction ainsi que l'importance écologique de virus, de bactéries, de champignons, de lichens, de mousses et de fougères. - L'élève détermine correctement des champignons, des mousses ainsi que des fougères indiqués en se référant à leurs caractéristiques externes, respectivement sans clé de détermination. - L'élève est capable de décrire la subdivision des plantes à graines en se référant à leur structure ainsi qu'à leur reproduction. - L'élève distingue des familles importantes de plantes à graines. - L'élève est capable de distinguer et de déterminer des plantes à graines indiquées (liste dans le programme de formation) en se référant à leurs caractéristiques externes. - L'élève est capable de déterminer correctement des plantes indiquées de manière autonome en se servant de clés de détermination et de manuels de détermination. - L'élève constitue un herbier avec des gymnospermes (liste dans le programme de formation). - L'élève sèche intégralement 90% des plantes de manière compétente. - Les caractéristiques morphologiques essentielles (par exemple les faces supérieures et inférieures des feuilles) de 80% des plantes présentées sont clairement identifiables. - L'élève étiquette 80% des feuilles de l'herbier d'une manière compétente, complète et correcte. - L'élève constitue l'herbier dans le respect des délais.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les processus métaboliques de la photosynthèse et de la respiration cellulaire ainsi que les transports de substances au sein d'une plante de manière scientifique.**	- L'élève est capable d'expliquer le déroulement ainsi que l'importance de la photosynthèse et de la respiration cellulaire. - L'élève est capable d'expliquer des transports de substances indiqués comme le transport de nutriments ou le transport d'assimilats. - L'élève est capable de mener une expérience scientifique et d'interpréter ses résultats. - L'élève établit un rapport d'expérience mentionnant les points suivants: une liste de matériel, une description de l'expérience, les résultats, l'interprétation des résultats ainsi que la conclusion.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les classes d'animaux vertébrés en se référant à leurs caractéristiques typiques.**	- L'élève est capable de désigner la structure, les mouvements, le métabolisme, la reproduction ainsi que les modes de vie des classes d'animaux suivantes en se référant à un exemple concret: o les poissons, o les amphibiens, o les reptiles, o les oiseaux, o les mammifères. - L'élève est capable d'attribuer des animaux vertébrés indiqués à leur habitat. - L'élève est capable de déterminer correctement des animaux indiqués de manière autonome en se servant de clés de détermination et de manuels de détermination.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève accomplit soigneusement les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit soigneusement les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Connaître les biotopes forestiers et aquatiques (WAGWA)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaître des biotopes**

Titre du module:	**Connaître les biotopes forestiers et aquatiques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**WAGWA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève désigne des relations écologiques et il décrit la biocénose dans une forêt.**	- L'élève est capable de décrire l'impact de facteurs environnementaux sur une forêt ainsi que sur les êtres vivants qui existent dans cet habitat. - L'élève explique les cycles des matières dans la forêt ainsi que les flux d'énergie qui en résultent. - L'élève décrit des types de relations entre des êtres vivants en se référant à des exemples concrets. - L'élève explique l'importance du vieux bois, du bois mort et des lisières d'une forêt pour les biocénoses d'une forêt.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des biocénoses forestières et de les évaluer.**	- L'élève est capable de décrire la structure des espaces naturels du Luxembourg. - L'élève décrit les principales biocénoses des zones de végétation correspondantes. - L'élève détermine des plantes terrestres importantes dans une forêt et il désigne leur importance sous l'aspect des facteurs d'emplacement. - L'élève est capable de déterminer des biocénoses forestières en se référant aux conditions d'emplacement ainsi qu'aux espèces de plantes existantes. - L'élève constitue un herbier avec des plantes terrestres forestières caractéristiques.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève décrit les cours et plans d'eau les plus importants du Luxembourg ainsi que les poissons, les amphibiens et les espèces d'oiseaux aquatiques qui y existent.**	- L'élève décrit les cours et les plans d'eau. - L'élève connaît les cours et les plans d'eau au Luxembourg. - L'élève détermine des espèces de poissons indigènes et il décrit leur mode vie. - L'élève attribue les différentes espèces de poissons aux régions piscicoles. - L'élève détermine des espèces d'amphibiens et d'oiseaux aquatiques indigènes et il décrit leur mode de vie. - L'élève est capable d'établir des constats concernant la qualité de l'eau d'un cours ou d'un plan d'eau en se référant à des indicateurs.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève accomplit soigneusement les missions qui sont confiées dans le respect des délais.**	- Les travaux sont répartis de manière cohérente. - L'élève accomplit soigneusement les missions qui lui sont confiées. - L'élève accomplit les travaux dont il est chargé dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Récolte motomanuelle de bois 2 (MOTHO2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Spécialisation 1**

Titre du module:	**Récolte motomanuelle de bois 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MOTHO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève effectue des abattages dans des zones de conifères de moyenne densité.**	- L'élève produit des entailles d'abattage et il applique des techniques d'abattage avec une sangle de retenue négative. - L'élève se sert d'outils d'abattage mécaniques et hydrauliques au cours de l'abattage. - L'élève traite les grumes.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève applique la technique de pose Königsbronn dans des zones de conifères de moyenne densité.**	- L'élève est capable de monter les câbles de traction à la hauteur indiquée. - L'élève utilise des outils de travail adaptés.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève assure la maintenance de la tronçonneuse.**	- L'élève soumet la tronçonneuse à des contrôles et il assure sa maintenance en se référant à une liste de contrôle.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève communique d'une manière convenable et respectueuse. - L'élève désigne les objectifs sylvicoles et économiques indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projets en environnement naturel 2 (PROEN2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Spécialisation 1**

Titre du module:	**Projets en environnement naturel 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PROEN2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne au sujet de la structure et de l'importance écologique de cours et de plans d'eau.**	- L'élève détermine les espèces d'arbres et d'arbustes les plus importantes de la végétation des rives. - L'élève détermine des végétations de rives typiques. - L'élève désigne les menaces provoquées par des néophytes invasifs. - L'élève évalue la végétation de rives en tant qu'habitat pour des insectes pollinisateurs et d'autres espèces animales.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève se renseigne au sujet de mesures de protection contre les inondations.**	- L'élève effectue des travaux de recherche. - L'élève établit une liste des mesures les plus importantes.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève désigne l'importance de différentes espèces animales pour les cours et les plans d'eau.**	- L'élève décrit le mode de vie de différents néophytes. - L'élève décrit le mode de vie d'un castor. - L'élève indique des zones de conflits. - L'élève propose des options.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer une entreprise (GRUBE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer des principes économiques**

Titre du module:	**Créer une entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUBE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève participe activement à l'établissement d'un plan d'affaires.**	- L'élève est capable de développer une idée commerciale. - L'élève soumet son idée commerciale à une analyse SWOT. - L'élève est capable d'attribuer les coûts encourus ainsi que les recettes aux types de coûts correspondants et de déterminer le seuil de rentabilité (BEP). - L'élève participe activement à l'organisation et à la structuration de l'entreprise scolaire. - L'élève analyse des options d'optimisation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève assume un poste au sein de l'entreprise scolaire et il accomplit soigneusement les missions qui en résultent.**	- L'élève répartit les missions au sein de l'équipe ainsi que des postes/des fonctions en conséquence. - L'élève est capable d'effectuer des actions requises au sein de l'entreprise scolaire. - L'élève accomplit ses missions d'une manière soignée, consciencieuse et responsable. - L'élève documente les étapes de son travail. - L'élève respecte les règles de la sécurité au travail ainsi que les procédures commerciales.	- L'élève a assumé un poste au sein de l'entreprise scolaire ainsi que les missions qui en résultaient. - L'élève a documenté l'organisation de l'entreprise scolaire ainsi que les missions liées aux postes de manière cohérente dans le portfolio.
10 % (6 P)	**L'élève se sert des différents instruments de marketing servant à la commercialisation du produit, respectivement du service.**	- L'élève se renseigne au sujet de plusieurs instruments de marketing. - L'élève participe à la préparation et à la mise en pratique d'instruments de marketing adaptés au produit, respectivement au service.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève coopère et communique convenablement et il respecte des délais convenus.**	- L'élève fait preuve d'esprit d'équipe. - L'élève respecte les règles de communication convenues. - L'élève accomplit soigneusement les missions dans le respect des délais.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Gérer une entreprise (FUEBE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer des principes économiques**

Titre du module:	**Gérer une entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FUEBE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une comptabilité simplifiée de l'entreprise scolaire.**	- L'élève documente les données importantes pour la comptabilité et il les signale régulièrement au responsable. - L'élève est capable d'établir un bilan simple ainsi que le compte des pertes et profits de l'entreprise scolaire.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'entreprise scolaire sous l'aspect des principes d'une gestion rationnelle et, le cas échéant, d'entreprendre des adaptations.**	- L'élève soumet les objectifs établis dans le plan d'affaires à des contrôles et il les adapte dans la mesure des besoins. - L'élève soumet régulièrement la mise en pratique de l'idée commerciale à un contrôle et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève est capable d'évaluer les outils de marketing utilisés et d'établir une analyse des coûts et profits.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter l'entreprise scolaire de manière à attirer l'attention.**	- L'élève est capable de présenter l'entreprise scolaire aux membres et/ou à des intervenants externes en se servant de supports appropriés. - L'élève s'exprime correctement sous l'aspect professionnel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève assume consciencieusement les activités au sein de l'entreprise scolaire.**	- L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais. - L'élève participe à l'organisation et à l'accomplissement des missions de travail. - L'élève communique convenablement avec l'ensemble de ses partenaires. - L'élève travaille de manière collaborative.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Notions fondamentales de génétique et de méthodologie dans le secteur de l'environnement (GENUM)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sauvegarder les espaces naturels**

Titre du module:	**Notions fondamentales de génétique et de méthodologie dans le secteur de l'environnement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GENUM**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Enseignant
6		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
4		- Salle spéciale
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende beschreibt den Aufbau und die Funktion der wichtigsten Nukleinsäuren und beschreibt die Prozesse der DNA-Verdopplung, der Proteinherstellung sowie die unterschiedlichen Arten der Zellteilung.**	Der/die Auszubildende erklärt folgende Fachbegriffe und deren Bedeutung in der Genetik: • DNA • mRNA • tRNA • DNA-Replikation • Transkription • Translation • Mitose • Meiose Der/die Auszubildende erklärt die Vorgehensweise der Prozesse und Bedeutung der Vorgänge.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende beschreibt grundlegende genetische Prinzipien der Vererbung und wendet dieses Wissen auf praktische Beispiele an.**	Der/Die Auszubildende erklärt die Mendelschen Regeln und wendet sie an. Der/die Auszubildende schließt auf Basis von Stammbäumen auf den Erbgang genetischer Krankheiten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende beschreibt Szenarien, die zu genetischer Verarmung führen, sowie Gegenmaßnahmen.**	Der/die Auszubildende erläutert die Bedeutung von Metapopulationen, Isolierung, Habitatvernetzung, Inzucht und Introgression im genetischen Kontext und beschreibt mögliche Gegenmaßnahmen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende verfügt über grundlegende Kenntnisse im Bereich gentechnisch veränderter Organismen (GVO) und kann deren Eigenschaften sowie die ethischen, ökologischen und rechtlichen Aspekte ihres Einsatzes erläutern.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage (vereinfacht) die Herstellung gentechnisch modifizierter Lebewesen zu beschreiben, deren Einsatzgebiete aufzuzählen und die möglichen Einsatzgebiete aber auch die damit verbundenen Gefahren zu erläutern.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende verfügt über Kenntnisse zu aktuellen Monitoringverfahren im Umweltbereich.**	Der/die Auszubildende unterscheidet zwischen verschiedenen Verfahren und kann diese beschreiben: Gengestützte Capture-Recapture-Methoden (Hairtraps…), Losungsproben Magen- und Gewölleanalysen Monitoring von Zoonosen anhand von Darmabstrichen Totfundanalysen Spurentunnels Fallen: Fotofallen, Lockfallen, Lichtfallen, Bodenfallen, Reusen... Schadklassenanalyse an Bäumen… Der/die Auszubildende begreift, dass er diese Methoden zur Erfassung und Bewertung von Umweltdaten anwenden kann, um Veränderungen in Ökosystemen zu analysieren und umweltrelevante Entscheidungen zu unterstützen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Sauvegarder des biotopes tels que des pelouses, des lisières et des biotopes secondaires (GRUSA)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sauvegarder les espaces naturels**

Titre du module:	**Sauvegarder des biotopes tels que des pelouses, des lisières et des biotopes secondaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GRUSA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des pelouses, des lisières et des biotopes secondaires indiqués en se référant à leurs propriétés.**	- L'élève est capable de retracer l'évolution d'un paysage et de l'interpréter en se référant à des cartes. - L'élève identifie des éléments structurels importants dans le paysage et il décrit leur importance. - L'élève est capable de se servir de clés de détermination et de manuels de détermination et de déterminer correctement des êtres vivants. - L'élève est capable de déterminer correctement les communautés végétales d'une pelouse, d'une lisière et d'un biotope secondaire indiqués et d'interpréter ses résultats.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de déterminer des mesures de protection et d'entretien servant à la préservation de pelouses, de lisières et de biotopes secondaires indiqués de manière autonome.**	- L'élève identifie des causes de menaces éventuelles pour une pelouse, une lisière et un biotope secondaire indiqués. - L'élève planifie des mesures d'entretien et de protection adaptées à un biotope indiqué. - L'élève établit un devis pour une mesure d'entretien ou de protection prévue. - L'élève établit une mission de travail pour des mesures d'entretien et de protection à appliquer.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des mesures ciblées servant à la préservation et à la stimulation d'espèces typiques d'un biotope, en particulier d'espèces menacées, dans des pelouses, des lisières et des biotopes secondaires différents.**	- L'élève connaît des variétés importantes de pelouses, de lisières et de biotopes secondaires ainsi que leur statut de protection. - L'élève décrit les relations au sein des biocénoses dans des pelouses, des lisières et des biotopes secondaires. - L'élève planifie des mesures servant à la préservation et à la stimulation de la biocénose d'une pairie, d'une lisière et d'un biotope secondaire indiqués. - L'élève constitue un herbier d'une manière compétente et correcte en se référant à une liste de plantes indiquée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports techniques en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel. - Le rapport est compréhensible et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport est complet et structuré.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

10 % (6 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées d'une manière soignée, autonome, organisée et responsable, dans le respect des délais.**	- L'élève opte pour le matériel de travail requis de manière autonome et il le manipule avec précaution. - L'élève suit le plan de travail concernant la mission. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière convenable et soignée, dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Planifier et organiser des mesures de gestion de peuplements forestiers 1 (POWAL1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de peuplements forestiers**

Titre du module:	**Planifier et organiser des mesures de gestion de peuplements forestiers 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**POWAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Das Modul ist bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen mit den festgelegten Standards erreicht sind.
- Das Modul ist gut bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen über den festgelegten Standards erreicht sind und zusätzlich mindestens die Hälfte der selektiven Kompetenzen erreicht sind.
- Das Modul ist sehr gut bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen über den festgelegten Standards erreicht sind und zusätzlich alle selektiven Kompetenzen erreicht sind.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir des objectifs de production sous guidance pour des peuplements forestiers.**	- L'élève se réfère à des informations concernant la croissance forestière. - L'élève décrit les paramètres de la croissance des arbres individuels et du peuplement. - L'élève décrit la dynamique de croissance des espèces d'arbres les plus importantes. - L'élève détermine un objectif de mélange pour un peuplement indiqué et il prépare une mesure d'entretien. - L'élève détermine les coûts ainsi que les recettes pour la mesure d'entretien.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des mesures de desserte de détail sous guidance dans des peuplements forestiers.**	- L'élève identifie et désigne les mesures de desserte requises pour un peuplement indiqué. - L'élève maîtrise la manipulation d'une boussole et d'un inclinomètre. - L'élève effectue des mesurages et, le cas échéant, il transpose les résultats sur un plan, respectivement sur une esquisse, respectivement dans des systèmes d'information géographique (SIG). - L'élève décrit les options de stockage du bois court et long. - L'élève opte pour des postes d'empilage appropriés pour un peuplement.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève planifie une mesure de récolte du bois.**	- L'élève évalue la desserte disponible. - L'élève opte pour une méthode de récolte du bois adaptée à des circonstances indiquées. - L'élève établit une esquisse de la direction de chute. - L'élève prépare la mesure de récolte du bois. - L'élève détermine les coûts des mesures de récolte du bois planifiées. - L'élève est capable de dimensionner le bois (empilé).	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports techniques.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - Le rapport est complet et structuré. - Le rapport est compréhensible et il n'accuse guère d'erreur.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées d'une manière soignée, autonome, organisée et responsable, dans le respect des délais.**	- L'élève opte pour le matériel de travail requis de manière autonome et il le manipule avec précaution. - L'élève suit le plan de travail concernant la mission. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière convenable et soignée, dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Traitement informatique de données géoréférenciées (EDGIS3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de peuplements forestiers**

Titre du module:	**Traitement informatique de données géoréférenciées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDGIS3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Geodaten mit Hilfe von GPS-Hand- und GPS-Präzisionsgeräten zu erfassen und im Gelände einzumessen.**	Der/die Auszubildende gibt Wegepunkte in GPS-Hand und GPS-Präzisionsgeräte ein und sucht diese im Gelände auf. Der/die Auszubildende misst mit Hilfe von GPS-Hand und GPS-Präzisionsgeräten Punkte, Linien und Flächen im Gelände auf und überträgt die Daten in ArcGIS Pro.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende erfasst, bearbeitet, analysiert und präsentiert räumliche Daten mit Hilfe von ArcGIS Pro.**	Der/die Auszubildende erhebt Datensätze im Gelände. Der/die Auszubildende editiert die aufgenommenen Daten und erstellt selbständig Karten in ArcGIS Pro. Der/die Auszubildende berechnet Flächen in ArcGIS Pro. Der/die Auszubildende arbeitet mit EXCEL-Tabellen in ArcGIS Pro. Der/die Auszubildende nutzt Menüs und Werkzeuge zur Informationsgewinnung (Abfrage und Analyse). Der/die Auszubildende nutzt Georeferenzierungswerkzeuge zur Projektion von gescannten Karten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende führt ihm übertragene Aufgaben selbstständig und zeitgerecht durch.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeitszeit einzuteilen. Die aufgegebenen Arbeiten werden zu den festgelegten Terminen sachgerecht und sorgfältig erledigt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Planifier et organiser der mesures de gestion de peuplements forestiers 2 (POWAL2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de peuplements forestiers**

Titre du module:	**Planifier et organiser der mesures de gestion de peuplements forestiers 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POWAL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les systèmes sylvicoles correspondants ainsi que des méthodes d'exploitation en se référant à différents aspects des forêts et de planifier des mesures requises.**	- L'élève décrit les caractéristiques historiques, économiques et écologiques des différents systèmes sylvicoles. - L'élève décrit les principes de l'exploitation des forêts hautes, des forêts moyennes et des forêts basses. - L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients des différentes méthodes d'exploitation (par exemple la coupe rase, la coupe progressive, la coupe d'abri, etc.). - L'élève est capable de définir un objectif de production pour un peuplement. - L'élève prépare des mesures de récolte du bois. - L'élève estime correctement la grande majorité des coûts pour les différentes mesures en se référant à ses planifications.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types et les différentes méthodes de vente du bois ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients.**	- L'élève décrit le déroulement des différents types et des différentes méthodes de vente.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève tient compte de la législation en vigueur et des directives en matière de certification.**	- L'élève désigne les dispositions légales ainsi que les directives en matière de certification pour une mesure d'exploitation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports techniques en employant le vocabulaire professionnel.**	- Le rapport est complet et structuré. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel. - Le rapport est compréhensible et il n'accuse guère d'erreur.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées d'une manière soignée, autonome, organisée et responsable, dans le respect des délais.**	- L'élève opte pour le matériel de travail requis de manière autonome et il le manipule avec précaution. - L'élève suit le plan de travail concernant la mission. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière convenable et soignée, dans le respect des délais indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Appliquer les principes de la physique dans le milieu professionnel 3 (PHYSA3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 1**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la physique dans le milieu professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs à propos de circuits électriques simples en se référant à ses connaissances concernant les grandeurs de la théorie de l'électricité (tension, intensité du courant, résistance, énergie, puissance) ainsi que l'électromagnétisme, d'identifier des applications dans son quotidien (professionnel), d'en expliquer le fonctionnement et de mettre à profit ses connaissances pour assurer une manipulation compétente.**	- L'élève désigne les grandeurs de la théorie de l'électricité (tension, intensité du courant, résistance, résistance globale et résistance équivalente) et il les détermine dans le contexte d'exemples d'applications. - L'élève réalise ou interprète des représentations schématiques de circuits électriques simples et il effectue des calculs dans ce contexte. - L'élève désigne les différents impacts du courant électrique ainsi que leurs applications. - L'élève désigne les dangers résultant de l'électricité au quotidien et il désigne des contre-mesures. - L'élève désigne les grandeurs de l'énergie électrique et de la puissance électrique et il les détermine dans le contexte d'exemples d'application. - L'élève décrit la structure ainsi que les particularités des circuits électriques dans des véhicules, dans une clôture électrique et dans le réseau d'alimentation électrique. - L'élève explique le fonctionnement de différentes applications de l'électromagnétisme (aimant de levage, moteur électrique, haut-parleur, etc.). - L'élève décrit l'induction électromagnétique ainsi que le fonctionnement de quelques-unes de ses applications (groupes électrogènes, microphone, transformateurs).	- L'élève a obtenu 50% des points de l'ensemble des énoncés indiqués pour l'intégralité ou pour une partie des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances à propos du mouvement uniformément accéléré pour déterminer des mouvements simples et de mettre à profit ses connaissances pour éviter les risques.**	- L'élève met à profit/détermine les lois du mouvement uniformément accéléré dans des exemples d'applications, il représente des mouvements et il les décrit. - L'élève met à profit/détermine les lois des mouvements rotatifs et de la force centrifuge dans des exemples d'applications. - L'élève explique l'impact de la vitesse sur la distance de freinage et il le détermine dans le contexte d'exemples d'application. - L'élève explique l'impact de la vitesse et du rayon de courbage sur la force centrifuge ainsi que le danger des passages en virages et il les détermine dans le contexte d'exemples d'application.	- L'élève a obtenu 50% des points de l'ensemble des énoncés indiqués pour l'intégralité ou pour une partie des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances à propos des grandeurs physiques (la force, la masse et l'accélération) pour comprendre la loi fondamentale de la dynamique et pour s'en servir dans le contexte d'exemples d'applications.**	- L'élève décrit l'impact de la masse et de l'accélération sur la dépense d'énergie au moment de l'accélération d'un corps. - L'élève effectue des calculs concernant la dépense d'énergie, l'accélération et la masse dans le contexte d'exemples d'applications.	- L'élève a obtenu 50% des points de l'ensemble des énoncés indiqués pour l'intégralité ou pour une partie des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 3 (CHIMA3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 1**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît des bases et des acides importants au quotidien.**	- L'élève définit des notions professionnelles importantes (acide selon Arrhenius, base selon Arrhenius). - L'élève connaît des noms ainsi que des noms triviaux importants de bases et d'acides indiqués. - L'élève établit des formules de bases et d'acides indiqués. - L'élève connaît les noms de solutions alcalines importantes indiquées. - L'élève décrit le comportement d'acides et de bases d'Arrhenius forts et faibles dans des solutions aqueuses en se référant à des équations de dissociation. - L'élève décrit la réaction d'oxydes métalliques appropriés avec de l'eau avec les solutions alcalines correspondantes et il décrit la dissociation ultérieure en se référant à des équations. - L'élève représente des réactions bases-acides (réactions de neutralisation) en se référant à des équations chimiques. - L'élève décrit et explique correctement l'échelle du pH.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des contextes concernant la diffusion ainsi que l'osmose.**	- L'élève définit des notions professionnelles importantes (osmose, membrane semiperméable, diffusion). - L'élève présente et explique le phénomène de la diffusion. - L'élève présente et explique le phénomène de l'osmose en se référant à des exemples indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept des oxydoréductions en se référant au transfert d'oxygène.**	-Wichtige Fachbegriffe (Oxidation, Reduktion, Redoxreaktion) sind definiert. -Vorgänge der Oxidation und Reduktion sind bei ausgewählten Beispielen durch eine chemische Gleichung dargestellt. -Thermit-Verfahren und / oder der Hochofenprozess ist erklärt und anhand von Gleichungen dargestellt. -Die Gewinnung ausgewählter Metalle aus ihren Erzen ist erklärt und anhand von chemischen Gleichungen dargestellt.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'état de l'équilibre chimique dynamique.**	- L'élève désigne l'état de l'équilibre chimique dynamique. - L'élève présente des réactions d'équilibre en se référant à des équations chimiques. - L'élève explique le principe de Le Châtelier. - L'élève explique et décrit l'impact de perturbations extérieures sur un équilibre chimique en se référant au principe de Le Châtelier.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Planifier et organiser des travaux professionnels dans le milieu naturel (PLAUM)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Menaces et protection de l'environnement**

Titre du module:	**Planifier et organiser des travaux professionnels dans le milieu naturel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAUM**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		- Salle de classe
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende erläutert Richtlinien und Maßnahmen zum Schutz und Erhalt der Biodiversität.**	• Der/die Auszubildende ist vertraut mit den gesetzlichen Grundlagen des Natur- und Umweltschutzes. • Der/die Auszubildende ist vertraut mit dem Aufbau und der Bedeutung der Roten Listen. • Der/die Auszubildende beschreibt Arten der Roten Listen und erklärt deren Gefährdungsgrad. • Der/die Auszubildende beschreibt die Kriterien der unterschiedlichen Schutzkategorien (z.B.: Natura 2000, Naturpark, Wasserschutzgebiet, …). • Der/die Auszubildende kennt die in Luxemburg ausgewiesenen Naturschutz sowie NATURA 2000 - Gebiete und erklärt ihre Bedeutung. • Der/die Auszubildende ordnet ein vorgegebenes Gebiet in eine entsprechende Schutzkategorie ein und begründet seine Vorgehensweise. • Der/die Auszubildende ist in der Lage die in einem vorgegebenen Gebiet vorkommenden Arten zu erkennen. • Der/die Auszubildende kennt die Auswirkungen von invasiven Arten auf die Biodiversität.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende beschreibt Richtlinien und Maßnahmen zum umweltverträglichen Umgang mit natürlichen Ressourcen.**	• Der/die Auszubildende kennt das Prinzip der Nachhaltigkeit. • Der/die Auszubildende kennt Gefährdungen und Schutzmaßnahmen folgender natürlicher Ressourcen: Wasser, Luft, Boden. • Der/die Auszubildende kennt mögliche Formen der Gefährdung natürlicher Ressourcen (Luft, Wasser) und deren Auswirkungen auf die Umwelt. • Der/die Auszubildende kennt Schutzmaßnahmen im Umgang mit natürlichen Ressourcen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende beschreibt Richtlinien und Maßnahmen zum Thema erneuerbare Energien.**	Der/die Auszubildende ist vertraut mit den gesetzlichen Grundlagen zu den erneuerbaren Energien. • Der/die Auszubildende beschreibt die aktuelle Nutzung erneuerbarer Energien in Luxemburg. • Der/die Auszubildende beschreibt die unterschiedlichen Formen von erneuerbaren Energien und erläutert deren Vor- und Nachteile.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende überprüft die von ihm genutzten Informationen kritisch.**	Der/die Auszubildende überprüft die von ihm genutzten Quellen auf ihren Wahrheitsgehalt resp. ihre Vertrauenswürdigkeit. Der/die Auszubildende gibt die von ihm/ihr genutzten Quellen in einer korrekten Form an. Der/die Auszubildende beurteilt fachliche Aussagen kritisch.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Planifier des projets dans le milieu naturel (PROUM)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Menaces et protection de l'environnement**

Titre du module:	**Planifier des projets dans le milieu naturel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROUM**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		- Salle de classe
8		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende erläutert Ursachen sowie Auswirkungen aktueller Umweltprobleme und deren Lösungsansätze.**	• Zu einem vorgegebenen Thema stellt der/die Auszubildende die aktuelle Situation vor und dokumentiert diese. • Für eine vorgegebene Situation beschreibt der/die Auszubildende die wesentlichen Auswirkungen menschlicher Aktivitäten auf die Natur und beschreibt angemessene Lösungsansätze. • Der/die Auszubildende gibt die von ihm genutzten Quellen in einer korrekten Form an. • Die vom/von der Auszubildenden genutzten Informationen beruhen auf mehreren Quellen. • Die Fachbegriffe werden korrekt verwendet.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende plant Schutzmaßnahmen zur Förderung und zum Erhalt natürlicher Ökosysteme.**	Der/die Auszubildende kann bestehendes Kartenmaterial lesen. • Der/die Auszubildende erstellt sowohl manuell als auch mit Hilfe von GIS vollständige und detailgetreue Skizzen, Karten und Pflegepläne. • Mit Hilfe einer Biotopkartierung plant der/die Auszubildende angepasste Schutz- und Pflegemaßnahmen. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, eine selektive oder flächendeckende Biotopkartierung durchzuführen. • Für eine vorgegebene Fläche bestimmt der/die Auszubildende die vorkommenden Biotope korrekt. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, anhand der vorkommenden biotoptypischen Arten (Bioindikatoren) Rückschlüsse auf das Biotop zu ziehen. • Der/die Auszubildende beschreibt einheimische Pflanzengesellschaften korrekt und ist in der Lage, diese zu bestimmen. • Der/die Auszubildende führt Vegetationsaufnahmen durch und interpretiert die Ergebnisse korrekt. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, Aufnahmen und Vermessungen im Gelände durchzuführen. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, technische Berichte unter der korrekten Verwendung von Fachbegriffen zu erstellen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Renaturierungsmaßnahmen zu planen und zu bewerten.**	• Der/die Auszubildende beschreibt ingenieurbiologische Maßnahmen. • Für eine vorgegebene Situation wählt der/die Auszubildende angepasste ingenieurbiologische Maßnahmen aus und begründet seine Wahl. • Für eine vorgegebene Situation ist der/die Auszubildende in der Lage, ingenieurbiologische Maßnahmen hinsichtlich ihrer Wirksamkeit zu bewerten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, umweltpädagogische Aktivitäten zu planen und durchzuführen**	Der/die Auszubildende organisiert umweltpädagogische Aktivitäten und ist in der Lage, diese zu leiten bzw. zu begleiten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Planifier et organiser des travaux professionnels dans le milieu forestier (PLAFO)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification forestière et travaux professionnels**

Titre du module:	**Planifier et organiser des travaux professionnels dans le milieu forestier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLAFO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une planification forestière.**	- L'élève détermine l'unité d'un emplacement en se référant à l'altitude, au niveau trophique et à l'approvisionnement en eau. - L'élève se réfère à des tableaux de rendement pour des calculs sylvicoles. - L'élève décrit le développement de modèles d'exploitations forestières simples en se référant à un tableau de rendement. - L'élève détermine la solvabilité ainsi que la densité de peuplement pour un emplacement indiqué. - L'élève détermine correctement les réserves ainsi que l'augmentation pour un emplacement indiqué. - L'élève effectue le recensement d'un peuplement. - L'élève propose un objectif d'exploitation convenable. - L'élève planifie les mesures sylvicoles suivantes. - La planification correspond à l'objectif d'exploitation défini. - L'élève effectue convenablement et soigneusement les travaux qui lui sont confiés dans le respect des délais établis.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève décrit les principes de la desserte et il planifie un projet d'aménagement de sentier.**	- L'élève distingue les différentes possibilités de desserte ainsi que leurs exigences. - L'élève décrit les principes de la planification d'aménagements de sentiers forestiers. - L'élève désigne la préparation ainsi que la réalisation d'un projet d'aménagement de sentier. - L'élève planifie un projet d'aménagement de sentier indiqué. - L'élève identifie des détériorations de sentiers forestiers et il décrit des possibilités d'entretien et de remise en état des sentiers. - L'élève effectue convenablement et soigneusement les travaux qui lui sont confiés dans le respect des délais indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure, les propriétés ainsi que l'affectation du bois.**	- L'élève décrit les principes, les recommandations ainsi que les dispositions concernant le conditionnement et le tri du bois. - L'élève décrit les différentes affectations ainsi que les domaines d'affectation d'espèces d'arbres et de lots indiqués. - L'élève est capable de décrire des défauts du bois ainsi que leur impact sur l'affectation. - L'élève décrit les propriétés requises du bois rond pour différents produits en bois. - L'élève décrit les procédures de production de produits en bois indiqués. - L'élève planifie la découpe du bois brut en se référant à une liste de bois de sciage indiquée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Planifier des projets dans le milieu forestier (PROFO)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification forestière et travaux professionnels**

Titre du module:	**Planifier des projets dans le milieu forestier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Forêt
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève se renseigne à propos des travaux à effectuer.**	- L'élève se procure les données requises pour l'accomplissement de la mission de travail indiquée.	- L'élève a correctement identifié les informations requises. - L'élève a respecté le cadre horaire indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'exploitation de manière autonome.**	- L'élève connaît les mesures de préparation de travaux d'exploitation habituels. - L'élève connaît les valeurs de trame requises pour déterminer le temps requis, le matériel requis ainsi que les coûts. - L'élève identifie les avantages ainsi que les inconvénients des différentes options de mise en œuvre et il est capable d'identifier l'option la mieux appropriée et la plus rentable.	- L'élève a planifié et déterminé des travaux d'exploitation comme - les mesures de régénération, - les mesures d'entretien, - les mesures de récolte du bois, - les mesures de desserte, - les mesures de gestion du gibier. - Les inventaires requis étaient complets et corrects. - La grande majorité des calculs étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève prépare les travaux d'exploitation planifiés de manière autonome.**	- L'élève suit sa planification sur le terrain. - L'élève connaît les matières d'une mission de travail réglementaire. - L'élève tient compte des aspects de la méthode de travail sélectionnée qui sont importants sur le plan du travail.	- Les préparations étaient complètes et correctes dans une large mesure. - L'élève a prévu la mise à disposition des outils d'exploitation requis pour l'exécution des travaux d'exploitation prévus. - L'élève a établi une mission de travail complète pour un travail d'exploitation prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer les travaux d'exploitation effectués.**	- L'élève connaît les critères de qualité auxquels doivent répondre les différents travaux d'exploitation. - L'élève soumet les travaux d'exploitation effectués à un contrôle sous les aspects de leur intégralité et des défauts éventuels.	- L'élève a correctement soumis les travaux d'exploitation effectués à un contrôle. - Le cas échéant, l'élève a détecté des défauts et il a initié des améliorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Planifier et organiser des projets 1 (PROPO1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et organisation de projets**

Titre du module:	**Planifier et organiser des projets 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROPO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Forêt
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
4		- Salle informatique
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une excursion dans le milieu sylvicole et environnemental.**	- L'élève recherche des informations à propos de projets éventuels. - L'élève contacte des partenaires de projets éventuels. - L'élève opte pour un projet dans le domaine sylvicole et environnemental. - L'élève présente le concept du projet qu'il a prévu.	- L'élève a soumis les données à une analyse critique. - L'élève intégralement et correctement préparé la grande majorité des données caractéristiques importantes pour le projet. - L'élève a respecté le calendrier indiqué. - L'élève a exposé le projet en se servant d'outils de présentation appropriés. - L'élève a présenté un plan de la suite des étapes.
40 % (24 P)	**L'élève traite les informations/les données dans le cadre d'un projet scientifique.**	- L'élève se sert de l'ordinateur d'une manière sereine et conforme à son affectation pour traiter des textes et pour établir des feuilles de calcul ainsi que des présentations.	- L'élève a établi des énoncés concernant le traitement de texte, les feuilles de calcul et la présentation en se référant à des critères minimaux indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève se sert de systèmes d'information géographique sous guidance.**	- L'élève se sert de l'ordinateur d'une manière sereine et conforme à son affectation pour appliquer des systèmes d'information géographique.	- L'élève a établi des énoncés concernant des systèmes d'information géographique sous guidance en se référant à des critères minimaux indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Planifier et organiser des projets 2 (PROPO2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et organisation de projets**

Titre du module:	**Planifier et organiser des projets 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROPO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Forêt
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener l'excursion qu'il a planifiée dans le milieu sylvicole et environnemental.**	- L'élève expose son projet dans le milieu sylvicole et environnemental sur le terrain. - L'élève expose les résultats de sa recherche.	- L'élève intégralement et correctement présenté la grande majorité des données caractéristiques importantes pour le projet. - L'élève a exposé le projet en se servant d'outils de présentation appropriés. - L'élève a suivi le plan des étapes de travail. - C'est l'élève, et non pas l'entreprise, qui a réalisé la partie essentielle du travail.
30 % (18 P)	**L'élève présente les informations/les données qu'il a traitées dans le cadre de son projet scientifique.**	- L'élève se sert d'outils didactiques d'une manière sereine et conforme à leur affectation pour sa présentation. - L'élève note les principales informations dans un manuel.	- La présentation et le manuel étaient structurés. - Les données étaient correctes sous l'aspect professionnel. - La présentation et le manuel étaient complets dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève se sert de systèmes d'information géographique.**	- L'élève se sert de l'ordinateur d'une manière sereine et conforme à son affectation pour appliquer des systèmes d'information géographique.	- L'élève a établi des énoncés concernant des systèmes d'information géographique en se référant à des critères minimaux indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière soignée, autonome, organisée et responsable, dans le respect des délais.**	- L'élève suit le plan de travail en fonction de la mission. - L'élève opte pour le matériel de travail requis de manière autonome et il le manipule avec précaution.	- L'élève a effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais indiqués. - L'élève s'est présenté à l'heure. - L'élève a effectué les travaux qui lui étaient confiés d'une manière convenable et soignée, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a accompli les missions qui lui étaient confiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 4 (CHIMA4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 2**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les propriétés de minéraux rocheux importants.**	- L'élève décrit et présente la structure ainsi que les propriétés de silicates, de carbonates, de sulfates, d'hydroxydes et d'oxydes. - L'élève décrit et présente la structure ainsi que les propriétés de minéraux argileux (minéraux argileux à deux et à trois couches).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation ainsi que les propriétés de composants importants du sol.**	- L'élève connaît les propriétés ainsi que la présence de différentes variétés de roches. - L'élève explique et présente la formation du sol en tant que processus d'érosion de minéraux et de roches. - L'élève décrit et présente la substance organique dans le sol (humus). - L'élève décrit et présente des complexes argilo-humiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît des processus chimiques dans le sol.**	- L'élève décrit les stades de dispersion et de floculation. - L'élève décrit la dispersion ainsi que la floculation de colloïdes du sol, respectivement il les présente. - L'élève décrit les échanges cationiques (sorption, désorption) de composants et/ou il les présente en se référant à des équations schématiques. - L'élève décrit des réactions acides-bases dans le sol et/ou il les présente en se référant à des équations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des cycles de matières importants.**	- L'élève explique le cycle de l'azote et/ou le cycle du carbone.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 5 (CHIMA5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les sciences naturelles dans le milieu professionnel 2**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la chimie dans le milieu professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMA5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les propriétés d'hydrates de carbone.**	- L'élève décrit la structure générale d'hydrates de carbone. - L'élève connaît la subdivision générale de saccharides (monosaccharides, disaccharides, polysaccharides). - L'élève décrit la structure de monosaccharides indiqués. - L'élève décrit des propriétés indiquées importantes de saccharides, respectivement il les présente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les propriétés de graisses et d'huiles.**	- L'élève décrit la structure générale de graisses et d'huiles et/ou il la présente. - L'élève décrit et présente la formation de graisses et d'huiles composées de glycérine et d'acides gras par estérification. - L'élève connaît la différence entre des acides gras saturés et non saturés (répéter aussi cis-trans). - L'élève décrit des propriétés importantes indiquées de graisses et d'huiles et/ou il les présente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner le fonctionnement ainsi que les propriétés d'enzymes.**	- L'élève explique et présente le fonctionnement ainsi que les propriétés de catalyseurs. - L'élève explique le modèle de l'action des enzymes (principe clé-serrure) et/ou il le présente. - L'élève connaît des complexes enzymes-substrats indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Projets en environnement naturel 3 (PROEN3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Spécialisation 2**

Titre du module:	**Projets en environnement naturel 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PROEN3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques - Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne au sujet de l'importance des prés vergers.**	- L'élève décrit l'importance des prés vergers dans l'histoire. - L'élève connaît différentes options d'affectations de prés vergers. - L'élève récolte des fruits, il les conditionne et il les commercialise.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance de l'état actuel d'un pré verger.**	- L'élève identifie des arbres fruitiers typiques dans des prés vergers. - L'élève attribue les arbres aux phases d'âge correspondantes. - L'élève évalue l'état d'entretien des arbres. - L'élève désigne les règles de la croissance des arbres fruitiers. - L'élève évalue la vitalité de l'arbre.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'aménager un pré verger.**	- L'élève se renseigne au sujet des exigences des arbres fruitiers concernant les emplacements. - L'élève établit un plan de plantation. - L'élève effectue une plantation de manière compétente en appliquant des mesures de protection adaptées.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève applique des mesures de taille à des arbres fruitiers.**	- L'élève applique des mesures de plantation et de taille de formation de manière compétente à des arbres fruitiers.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Récolte motomanuelle de bois 3 (MOTHO3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Spécialisation 2**

Titre du module:	**Récolte motomanuelle de bois 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MOTHO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Fällungen im schwachen bis mittelstarken Holz durchzuführen.**	Der/die Auszubildende wendet Fälltechniken für schwachen bis mittelstarken Holz an. Der/die Auszubildende arbeitet sicher und ergonomisch im schwachen bis mittelstarken Holz mit der Motorsäge auf.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende führt Rückearbeiten im schwachen Nadel- und/oder Laubholz durch.**	Der/die Auszubildende bedient eine Forstraupe zum Rücken von Schwachholz. Der/die Auszubildende wendet geeignete Techniken zum Anhängen des Holzes bei der Holzbringung an. Der/die Auszubildende zieht mithilfe einer Spillwinde Hänger im schwachen Nadel- oder Laubholz ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende wartet die Motorsäge.**	Der/die Auszubildende überprüft und wartet die Motorsäge anhand einer Checkliste.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	Der/die Auszubildende befolgt die Anweisungen. Der/die Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll. Die im Arbeitsauftrag aufgeführten waldbaulichen und wirtschaftlichen Ziele werden erläutert.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.3. - Projets en environnement naturel 4 (PROEN4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Spécialisation 2**

Titre du module:	**Projets en environnement naturel 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PROEN4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Serre/Alentours
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne au sujet de la reproduction d'arbres fruitiers.**	- L'élève désigne l'importance de porte-greffe et de greffons. - L'élève traite des arbres fruitiers.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève applique des mesures de taille à des vieux arbres**	- L'élève désigne les mesures les plus importantes de l'entretien de vieux arbres. - L'élève désigne les règles de sécurité les plus importantes au cours de la taille de vieux arbres. - L'élève applique les techniques de taille adaptées.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est se renseigne au sujet de symptômes de maladies d'arbres fruitiers.**	- L'élève identifie des syndromes typiques. - L'élève décrit des mesures pour soigner l'arbre.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève élabore un plan de gestion pour un verger.**	- L'élève prend connaissance de données dans un pré verger indiqué. - L'élève établit des objectifs pour l'exploitation de prairies. - L'élève établit un plan d'entretien en considérant le contexte légal.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.4. - Récolte motomanuelle de bois 4 (MOTHO4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Spécialisation 2**

Titre du module:	**Récolte motomanuelle de bois 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MOTHO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Forêt - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Serre/Alentours
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des abattages sous guidance dans des zones de conifères de forte densité.**	- L'élève applique des techniques d'abattage de sécurité adaptées. - L'élève respecte la direction de la chute sélectionnée. - L'élève transforme le gros bois.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux en répondant aux exigences concernant la sécurité au travail ainsi que l'ergonomie.**	- L'élève manipule la tronçonneuse d'une manière sereine et ergonomique. - L'élève est capable d'évaluer des arbres dans des zones de gros bois. - L'élève utilise les corridors au cours d'un abattage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève assure la maintenance de la tronçonneuse.**	- L'élève soumet la tronçonneuse à des contrôles et il assure sa maintenance en se référant à une liste de contrôle.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève communique d'une manière convenable et respectueuse. - L'élève atteint les objectifs établis dans l'énoncé de la mission de travail. - L'élève désigne les objectifs sylvicoles et économiques indiqués dans la mission de travail.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Der „Tuteur en milieu professionnel“ und der „Tuteur en milieu scolaire“ legen im Vorfeld gemeinsam die Schwerpunkte der im Verlauf des Praktikums anzustrebenden Kompetenzen fest. Diese sollen dem Ausbildungsstand des Schülers entsprechen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déposer sa candidature pour un stage.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les matières d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de motivation dans le respect des délais indiqués. - L'élève communique convenablement avec ses partenaires de stage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les travaux requis qui lui sont confiés au sein de l'entreprise de manière compétente.**	- L'élève fait preuve de motivation et de disponibilité au travail. - L'élève est capable d'accomplir les missions prévues d'une manière responsable, soignée et endurante. - L'élève est capable d'effectuer des travaux dans le respect des exigences sous les aspects de la sécurité au travail et de l'ergonomie et en faisant preuve d'esprit d'équipe. - L'élève accomplit la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève s'exprime convenablement et il suit les instructions. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève signale ses retards ainsi que ses absences sans tarder à ses supérieurs et à ses partenaires de travail. - L'élève accomplit soigneusement la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Règlement grand-ducal du 1er février 2010 portant sur
1. l'organisation des stages de formation en milieu professionnel de la formation professionnelle initiale;

Art. 8.
L'élève stagiaire est tenu à rédiger un rapport de stage. (…)

L'office des stages procède à l'évaluation globale du stage de formation sur base du carnet de stage, du rapport de stage de l'élève stagiaire et du rapport des visites effectuées par le tuteur en milieu scolaire.

Remarque compétences:

Der „Tuteur en milieu professionnel" und der „Tuteur en milieu scolaire" legen im Vorfeld gemeinsam die Schwerpunkte der im Verlauf des Praktikums anzustrebenden Kompetenzen fest. Diese sollen dem Ausbildungsstand des Schülers entsprechen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déposer sa candidature pour un stage.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les matières d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de motivation dans le respect des délais indiqués. - L'élève communique convenablement avec ses partenaires de stage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les travaux requis qui lui sont confiés au sein de l'entreprise de manière compétente.**	- L'élève fait preuve de motivation et de disponibilité au travail. - L'élève est capable d'accomplir les missions prévues d'une manière responsable, soignée et endurante. - L'élève est capable d'effectuer des travaux dans le respect des exigences sous les aspects de la sécurité au travail et de l'ergonomie et en faisant preuve d'esprit d'équipe. - L'élève accomplit la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève s'exprime convenablement et il suit les instructions. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève signale ses retards ainsi que ses absences sans tarder à ses supérieurs et à ses partenaires de travail. - L'élève accomplit soigneusement la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Règlement grand-ducal du 1er février 2010 portant sur
1. l'organisation des stages de formation en milieu professionnel de la formation professionnelle initiale;

Art. 8.
L'élève stagiaire est tenu à rédiger un rapport de stage. (…)

L'office des stages procède à l'évaluation globale du stage de formation sur base du carnet de stage, du rapport de stage de l'élève stagiaire et du rapport des visites effectuées par le tuteur en milieu scolaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déposer sa candidature pour un stage.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les matières d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de motivation dans le respect des délais indiqués. - L'élève communique convenablement avec ses partenaires de stage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les travaux requis qui lui sont confiés au sein de l'entreprise de manière compétente.**	- L'élève fait preuve de motivation et de disponibilité au travail. - L'élève est capable d'accomplir les missions prévues d'une manière responsable, soignée et endurante. - L'élève est capable d'effectuer des travaux dans le respect des exigences sous les aspects de la sécurité au travail et de l'ergonomie et en faisant preuve d'esprit d'équipe. - L'élève accomplit la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève s'exprime convenablement et il suit les instructions. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève signale ses retards ainsi que ses absences sans tarder à ses supérieurs et à ses partenaires de travail. - L'élève accomplit soigneusement la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section environnement naturel - Technicien en environnement naturel**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die in die Evaluation einzubeziehenden selektiven Kompetenzen sind durch die nach Artikel 12 des Règlement grand-ducal vom 26. Juli 2011 bestimmten Mitglieder / Experten der Equipes d'évaluation auf Grundlage des vorliegenden Evaluationsrahmens festzulegen.

Il appartient aux membres/aux experts des équipes d'évaluation définis par l'article 12 du règlement grand-ducal du 26 juillet 2011 de déterminer les compétences sélectives à considérer lors de l'évaluation en se référant au présent référentiel d'évaluation.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève planifie les travaux à effectuer de manière autonome et, le cas échéant, il détermine le temps nécessaire, le matériel requis ainsi que les coûts des travaux à effectuer.**	- L'élève se renseigne à propos des conditions générales. - L'élève prend connaissance des données requises. - L'élève opte pour des mesures appropriées en fonction des circonstances en vigueur. - L'élève opte pour des méthodes de travail envisageables. - L'élève connaît les valeurs de référence concernant le temps nécessaire, le matériel requis et les coûts. - Le cas échéant, l'élève établit un devis. - Le cas échéant, l'élève établit une mission de travail, respectivement une liste de matériel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève documente et présente convenablement son travail.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les documentations écrites sous l'aspect de la forme. - L'élève connaît la manipulation des outils informatiques. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les présentations. - L'élève présente ses résultats par écrit et/ou au format numérique. - L'élève présente convenablement ses résultats.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève évalue son travail sous les aspects de la méthode et des résultats au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève soumet sa méthode à une analyse critique. - Le cas échéant, l'élève constate des erreurs personnelles et il propose des rectifications. - L'élève communique convenablement et il emploie le vocabulaire professionnel correspondant.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer des technologies numériques dans le domaine de l'horticulture (INFOR-F)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer des technologies numériques dans le domaine de l'horticulture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des données importantes pour l'entreprise au format numérique, de les sauvegarder et de les fournir.**	- Recherche, évaluation et gestion de données et d'informations au format numérique - Utilisation de formats numériques multimédias pour la présentation de données	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'utilisation des technologies numériques dans l'horticulture.**	- Saisie numérique de données avec des exemples concrets - Gestion de données numériques avec des exemples concrets - Contrôle numérique avec des exemples concrets	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des options, des limites ainsi que des conséquences de l'utilisation de technologies.**	- Options et limites de l'utilisation de technologies spécifiques - Conséquences économiques, écologiques et sociales de l'utilisation de technologies	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais (ANGLA-F)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Découvrir des méthodes de culture alternatives (ALTAN-F)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Découvrir des méthodes de culture alternatives**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ALTAN-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire un aperçu des méthodes de culture alternatives appliquées au Luxembourg.**	- Aperçu - Exemples	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des méthodes de culture alternatives.**	- Avantages et inconvénients - Points forts et points faibles	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter des perspectives dans le contexte des méthodes de culture alternatives.**	- Evolutions et tendances à l'étranger - Arguments en faveur d'une application au Luxembourg	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Travailler et assembler des métaux (METAL-F)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travailler et assembler des métaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**METAL-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prépare son poste de travail de manière compétente pour des travaux de soudage en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il le maintient en ordre.**	- L'élève tient compte de la présence de matériaux inflammables dans les environs. - L'élève veille à ce que l'équipement de protection personnelle soit complet. - L'élève veille à ce que les raccordements par câbles des appareils de soudage soient intacts. - L'élève veille à ce que les appareils de soudage soient en état de marche. - L'élève veille à ce que les équipements de soudage requis soient complets. - L'élève veille à ce que le poste de travail soit en ordre.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le soudage manuel à l'arc avec des électrodes pour connecter des composants ainsi que des profils de manière durable et d'effectuer des réparations simples sur des composants et sur des machines.**	- L'élève apprend à manipuler des appareils de soudage avec des électrodes. - Après des exercices, l'élève maîtrise la méthode du soudage manuel à l'arc avec des électrodes. - L'élève nettoie et prépare les composants à souder. - L'élève fixe les composants à souder en fonction de leur position. - L'élève produit des cordons de soudure propres. - L'élève tient compte du gauchissement des pièces au cours du soudage. - L'élève nettoie les joints de soudure en enlevant les scories.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les consignes de sécurité spécifiques concernant le soudage et il les applique.**	- L'élève tient compte des consignes indiquées en matière de sécurité. - L'élève applique constamment les consignes indiquées en matière de sécurité. - L'élève évite les brûlures provoquées par des pièces soudées et des scories chaudes. - L'élève veille à manipuler correctement le courant électrique lors des travaux de soudage.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève applique d'autres méthodes de traitement simples sur des pièces de travail ou il fabrique des appareils simples.**	- L'élève nettoie ses pièces avec une brosse métallique, il les lime et il les polit. - L'élève effectue les perçages éventuellement requis pour les pièces. - L'élève constitue les raccords vissés éventuellement requis pour les pièces.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Elaborer un projet personnel (PROJ1-F)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Elaborer un projet personnel**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJ1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praktische Aspekte der Arbeitssicherheit im Rahmen des eigenen Projektes umzusetzen.**	Allgemeine Grundsätze Empfehlungen der AAA	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praktische Aspekte der Ergonomie im Rahmen des eigenen Projektes umzusetzen.**	Allgemeine Grundsätze Empfehlungen der AAA	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praktische Aspekte der Betriebshygiene im Rahmen des eigenen Projektes umzusetzen.**	Personalhygiene Hygiene Praxis	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Découvrir les institutions et les entreprises horticoles (GABET)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie de gestion1**

Titre du module:	**Découvrir les institutions et les entreprises horticoles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GABET**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire l'histoire de l'horticulture luxembourgeoise et d'expliquer sa situation actuelle.**	- Histoire: époque préindustrielle, industrialisation, mondialisation - Situation actuelle: nombre d'entreprises, orientation des entreprises, production régionale, perspectives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations importantes pour la description d'une entreprise maraîchère.**	- Organigramme - Sources d'information: Internet, experts dans les institutions et dans les entreprises maraîchères - Recherche: Internet, questionnaire, liste de contrôle - Traitement: système de classement (numérique), résumé, formulation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un aperçu d'entreprises maraîchères et d'organisations de commercialisation différentes.**	- Formes d'entreprises: publiques, paraétatiques, coopératives, privées - Récapitulation et comparaison de plusieurs entreprises maraîchères et de concepts différents - Récapitulation et comparaison de plusieurs structures de commercialisation - Evaluation globale du marché	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les compétences ainsi que les domaines d'activité des établissements publics et des institutions responsables de l'horticulture au Luxembourg.**	- Compétences et domaines d'activité: ministère de l'Agriculture, Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA), Chambre d'agriculture, Fédération horticole luxembourgeoise (FHL), fédérations agricoles, jeunes horticulteurs, Bio Lëtzebuerg, Institut pour l'agriculture biologique et la culture agraire au Luxembourg (IBLA)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de son travail personnel.**	- Présentation: Word, PowerPoint - Exposé	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calculer les prix de revient (KOLEI)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie de gestion1**

Titre du module:	**Calculer les prix de revient**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOLEI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Leistungen und Kosten gärtnerischer Produktionen zu ermitteln.**	• Leistungen und Kosten erfassen anhand von: Bestellungen, Lieferscheine bzw. Rechnungen • Kosten den jeweiligen Kostenarten richtig zuteilen • Leistungen und Kosten berechnen • EDV-Programme verwenden	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Vollkostenrechnung durchzuführen und zu analysieren.**	• Verteilschlüssel anwenden • Vollkostenrechnung durchführen • EDV-Programme verwenden	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Maschinen- und Gebäudekosten zu berechnen und die Ergebnisse zu interpretieren.**	• Gesamtkosten pro Jahr und Einheit berechnen • Mindesteinsatzschwelle von Maschinen ermitteln • EDV-Programme verwenden	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité (BUFIN1)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie de gestion1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BUFIN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Economie horticole
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Belege für die Buchhaltung fachgerecht zu erstellen, zu kontrollieren und zu ordnen.**	• Belege kontrollieren und ordnen • Lieferscheine erstellen • Rechnungen erstellen • einfache Buchungen analysieren • EDV-Programme verwenden	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung eines Betriebes zu erstellen.**	• Bilanz erstellen • GuV-Rechnung ermitteln • EDV-Programme verwenden	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung eines Betriebes zu bewerten.**	• ökonomische Kennwerte berechnen und bewerten: o Gewinn o ordentliches Ergebnis o EK-Bildung und EK-Veränderung o Liquiditätsgrad o Cashflow o Kapitaldienstgrenze o Veralterungsgrad • EDV-Programme verwenden	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Teilkostenrechnung (DKL, DB) durchzuführen und zu analysieren.**	• DKL berechnen und Resultate bewerten • DB berechnen und Resultate bewerten • EDV-Programme verwenden	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Connaître le contexte économique (OKRAH)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie de gestion1**

Titre du module:	**Connaître le contexte économique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OKRAH**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les mécanismes politiques servant à l'application de la politique agricole commune et des lois agraires nationales.**	- Politique agricole commune o calendrier o plans de développement rural - Loi agraire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les matières des obligations et des règlementations légales spécifiques au maraîchage.**	- Loi agraire o subventions, secteurs, conditions o création d'une entreprise: conditions, obligations - Loi pour la protection de la nature - Directive-cadre sur l'eau	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises au cours d'entretiens avec des collaborateurs des services compétents.**	- Liste de contrôle - Questionnaire - Conduite orientée d'un entretien - Règles générales de la politesse	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de son travail personnel.**	- Présentation avec les logiciels Word ou PowerPoint - Documents écrits	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification de la production maraîchère 1 (PROPL1)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Planification de la production maraîchère 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROPL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la planification de la production pour réussir à gérer une entreprise.**	- Aspects de la planification de la production: o objectifs, o matières, o formes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir les données des cultures principales servant de base pour la planification de la production.**	- Sources d'informations importantes sous l'aspect professionnel - Données et dates des cultures - Aspects techniques concernant la production - Planification des cultures échelonnées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des cultures maraîchères individuelles en tenant compte de différentes conditions générales.**	- Aspects concernant la production végétale - Aspects concernant le marché - Aspects spécifiques de l'entreprise - Aspects concernant d'organisation du travail - Différentes méthodes de production	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier intégralement la production d'une entreprise maraîchère.**	- Méthode de commercialisation - Constitution d'une liste de l'assortiment de l'entreprise - Tableau récapitulatif des dates de culture - Tableau récapitulatif des quantités produites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Nutrition des plantes et pédologie (NUPED)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Nutrition des plantes et pédologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPED**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des cycles de matières.**	- Cycles de matières dans la nature - Cycles de matières dans la production végétale - Processus biochimiques de la formation d'humus - Processus biochimiques du compostage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects importants du maintien de la fertilité du sol.**	- Importance des complexes argilo-humiques - Vie du sol et relations symbiotiques - Types et catégories de sols spécifiques et leurs propriétés	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la dynamique des éléments nutritifs dans le sol.**	- Importance de la dynamique des éléments nutritifs dans la production végétale - Disponibilité des éléments nutritifs - Déplacement des éléments nutritifs dans le profil du sol - Fixation des éléments nutritifs dans le sol - Lessivage et évaporation des éléments nutritifs - Minéralisation et mobilisation des éléments nutritifs - Interactions entre plusieurs processus de la dynamique des éléments nutritifs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la gestion des engrais.**	- Echantillons de sol, analyse du sol et engrais recommandés - Bilan nutritionnel et plan de fertilisation - Calculs complexes concernant les engrais	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mode de production maraîchère 1 (PROVE1)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Mode de production maraîchère 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROVE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	- Serre/Alentours
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer les cultures maraîchères biologique et intégrée.**	- Différents cahiers des charges pour les cultures biologiques - Sol et entretien du sol - Cultures dérobées et engrais verts - Nutrition des plantes et fertilisation - Protection des plantes - Variétés et matériel de multiplication	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des méthodes de cultures hors sol.**	- Concept général - Technique - Rentabilité - Options et limites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter des travaux pratiques spécifiques.**	- Travail avec un tracteur - Utilisation de machines pour o le traitement du sol o la plantation o l'ensemencement o la fertilisation o la protection et la stimulation des plantes o l'entretien des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Gestion des mauvaises herbes et du sol (WEEDS)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Gestion des mauvaises herbes et du sol**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEEDS**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	1	- Serre/Alentours
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes mesures de soins du sol.**	- Nécessité de soins du sol - Labour doux du sol - Fumure organique - Paillage - Engrais verts - Rotation des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des mesures indirectes servant à la régulation des mauvaises herbes.**	- Mesures indirectes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des mesures directes servant à la régulation des mauvaises herbes.**	- Mesures directes o physiques o biologiques o chimiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'enherbement des surfaces cultivées.**	- Degré d'enherbement - Seuil de tolérance économique - Connaissance des mauvaises herbes - Mauvaises herbes posant des problèmes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer des stratégies de régulation des mauvaises herbes.**	- Avantages et inconvénients des différentes mesures - Comparaison de méthodes de régulation dans différentes cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Les bases d'un plan d'affaires (PROJE1)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaborer un plan d'affaires 1**

Titre du module:	**Les bases d'un plan d'affaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser différentes méthodes de la production maraîchère et de la commercialisation.**	- Recherche d'informations: o méthodes de production, formes de commercialisation, formes d'entreprises, o productions alternatives (méthodes), o évaluation en fonction d'indicateurs désignés	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des options professionnelles dans le domaine de la production maraîchère.**	- Création d'entreprise - Coopération - Salariat	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser ses aptitudes ainsi que ses idées personnelles et de s'y référer pour définir son projet professionnel.**	- Analyse SWOT - Définition d'un projet professionnel en considération des conditions générales indiquées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de son travail personnel.**	- Présentation avec les logiciels Word et PowerPoint - Documents écrits	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Technologie dans la production maraîchère 1 (TECHN1)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la production maraîchère 1**

Titre du module:	**Technologie dans la production maraîchère 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TECHN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	1	- Serre/Alentours
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases de l'irrigation dans la production maraîchère.**	- Eau: origine, qualité, prix - Dispositions légales, droits d'utilisation de l'eau - Systèmes d'irrigation stationnaires - Systèmes d'irrigation mobiles - Systèmes d'irrigation semi-stationnaires - Estimations des apports en eau	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire différents systèmes de cultures sous abri.**	- Structures - Matériaux de couverture - Ventilation - Chauffage - Ombrage - Irrigation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des techniques de préparation et de conditionnement importantes sur le terrain.**	- Préparation et conditionnement général - Systèmes de lavage pour légumes-racines - Systèmes de lavage pour légumes feuilles - Systèmes de calibrage - Systèmes d'emballage - Mise en bottes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter des sujets indiqués sur le terrain.**	- Techniques d'irrigation - Techniques de conditionnement	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Formation patronale 1 (FOREM1)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation patronale 1**

Titre du module:	**Formation patronale 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOREM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réunir des données concernant l'entreprise.**	- Organigramme	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des activités typiques de l'entreprise qui lui sont confiées sous guidance.**	- Sécurité au travail - Cadre horaire adapté - Organisation du travail - Exécution du travail - Responsabilité personnelle	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à des procédures de planification internes.**	- Cultures - Ressources et intrants - Organisation du travail	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des cycles internes ainsi que des procédures de travail.**	- Indications concernant l'alimentation du carnet d'apprentissage	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer dans les cycles internes et dans l'organisation de l'entreprise.**	- Culture et règles de comportement spécifiques de l'entreprise - Aptitude au travail en équipe	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Formation patronale 2 (FOREM2)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation patronale 1**

Titre du module:	**Formation patronale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOREM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des activités typiques de l'entreprise qui lui sont confiées sous guidance.**	- Sécurité au travail - Cadre horaire adapté - Organisation du travail - Exécution du travail - Responsabilité personnelle	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à des procédures de planification internes.**	- Cultures - Ressources et intrants - Organisation du travail	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des secteurs de l'entreprise et de cycles internes et de les analyser.**	- Portfolio	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des cycles internes ainsi que des procédures de travail.**	- Indications concernant l'alimentation du carnet d'apprentissage	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer dans les cycles internes et dans l'organisation de l'entreprise.**	- Culture et règles de comportement spécifiques de l'entreprise - Aptitude au travail en équipe	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser la comptabilité (BUFIN2)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie de gestion2**

Titre du module:	**Réaliser la comptabilité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BUFIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unterschiedliche Formen der Finanzierung zu ermitteln und zu bewerten.**	• Eigenkapital • Kredite: o Formen von Krediten o Wichtige Bedingungen und Parameter eines Kredites o Auf- und Abzinsungen o Annuitäten und Tilgungspläne • staatliche Beihilfen o Formen der Beihilfen o Bedingungen der Beihilfen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Skontonutzung zu bewerten.**	• Vorteil / Nachteil einer Skontonutzung berechnen • Vergleich mit einem Kontokorrentkredit untersuchen und bewerten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Investitionen zu beurteilen.**	• Investitionskosten ermitteln • Finanzierbarkeit anhand der ökonomischen Kennwerte überprüfen • Einflüsse der Eigen- und/oder Fremdfinanzierung auf die GuV-Rechnung identifizieren • Einfluss auf Rentabilität, Liquidität und Stabilität formulieren	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze von Versicherungen zu erläutern.**	• Mehrgefahrenversicherung • Fahrzeugversicherung • Sachversicherung • Haftpflichtversicherung • Personenversicherung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Gérer le personnel (MIFUE)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie de gestion2**

Titre du module:	**Gérer le personnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MIFUE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des fiches de salaires.**	- Salaire brut - Salaire net - Cotisations sociales: employés et employeurs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un contrat de travail.**	- Contrat de travail: durée déterminée, durée indéterminée - Horaires de travail et pauses - Salaire minimum: qualifié, non qualifié	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les missions d'un employé chargé de la sécurité au sein d'une entreprise.**	- Eléments fondamentaux de la législation en matière de sécurité et de santé au poste de travail - Poste et missions de l'employé chargé de la sécurité au sein d'une entreprise - Analyse des risques et des dangers - Mesures de prévention des accidents du travail et du trajet, des incidents graves et des maladies professionnelles	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de gérer des instructions professionnelles spécifiques.**	- Méthodes d'instruction et champs d'application - Planification d'une instruction professionnelle spécifique - Mise en pratique d'une instruction professionnelle spécifique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Elaborer un plan d'affaires (PROJE2)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaborer un plan d'affaires 2**

Titre du module:	**Elaborer un plan d'affaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction ainsi que la structure d'un plan d'affaires.**	- Plan d'affaires: - importance et fonction - structure	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son idée commerciale ainsi que l'évolution des activités.**	- Présentation de l'idée commerciale personnelle de l'élève: - objectifs et stratégie de l'entreprise - prestations de l'entreprise (produits, services) - proposition unique de vente (USP – Unique Selling Proposition) - groupe(s) cible(s)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre son idée commerciale à une analyse contextuelle.**	- Analyse - du secteur professionnel - du contexte de l'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un plan d'affaires.**	- Présentation de l'entreprise sous tous les aspects dans le cadre du plan d'affaires: o historique/contexte o organisation et stratégie o financement o gestion quotidienne o rentabilité o facteurs externes/environnement o obstacles et accès au marché	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Evaluer un plan d'affaires (PROJE3)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaborer un plan d'affaires 2**

Titre du module:	**Evaluer un plan d'affaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des relations entre les différents éléments du plan d'affaires.**	- Analyse du plan d'affaires personnel de l'élève: - interdépendances entre les éléments du plan d'affaires - analyse de la congruence - le cas échéant, adaptations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des scénarios approfondis de l'évolution de ses activités.**	- Scénarios de l'évolution des activités et options commerciales: o meilleur scénario o pire scénario	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre son projet d'installation à une analyse SWOT.**	- Analyse des o points forts o points faibles o opportunités o risques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son plan d'affaires.**	- Mise en page - Présentation orale - Adaptation en fonction des destinataires	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Modes de production maraîchère 2 (PROVE2)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères 2**

Titre du module:	**Modes de production maraîchère 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROVE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Serre/Alentours
1	1	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de transformation de légumes.**	- Méthodes - Technique - Rentabilité - Marché	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les options pour augmenter la gamme de produits.**	- Méthodes de production avec o des cultures spéciales o des cultures alternatives - Nouvelles variétés et nouveaux groupes de variétés avec des cultures habituelles	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter des travaux pratiques spécifiques.**	- Travail avec un tracteur - Utilisation de machines pour o le traitement du sol o la plantation o l'ensemencement o la fertilisation o la protection et la stimulation des plantes o l'entretien des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Planification de la production maraîchère 2 (PROPL2)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères 2**

Titre du module:	**Planification de la production maraîchère 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROPL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier intégralement la production maraîchère d'une entreprise.**	- Etablissement d'un plan de parcelles avec des cultures attribuées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de considérer les aspects principaux au cours de la planification de la production.**	- Rotation des cultures - Plan de fertilisation - Concept phytosanitaire - Organisation du travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'évaluer des méthodes de production avec différentes cultures de légumes.**	- Aspects concernant o la technique culturale o les infrastructures/les installations o le degré de mécanisation / l'engagement de la main-d'œuvre disponible	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la rentabilité de cultures de légumes différentes.**	- Détermination des coûts et estimation des prix - Relation avec les méthodes de production - Relations avec la forme de commercialisation - Comparaison avec les prix du marché habituels	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Concepts phytosanitaires (PLAKO)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères 2**

Titre du module:	**Concepts phytosanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAKO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'évaluer les principes de différents concepts phytosanitaires.**	- Concepts phytosanitaires - Options et objectifs de concepts phytosanitaires différents o protection de l'environnement et développement durable o rentabilité o efficacité o acceptabilité sociétale - Conditions générales de l'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les dispositions légales concernant la protection des plantes au Luxembourg.**	- Bases légales - Aperçu des groupes de produits phytosanitaires autorisés au Luxembourg contre les agents pathogènes les plus importants (liste de produits phytosanitaires de l'ASTA) - Sélection de produits phytosanitaires en fonction de critères spécifiques/dans des circonstances concrètes dans une entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la protection des plantes avec des cultures biologiques.**	- Protection des plantes conforme au règlement européen concernant la production biologique et à ses dispositions les plus importantes - Protection des plantes correspondant aux critères de Bio Lëtzebuerg et de Demeter - Critères concernant la sélection de produits phytosanitaires	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application de techniques modernes pour élaborer de nouveaux concepts phytosanitaires.**	- Utilisation de drones - Utilisation de l'intelligence artificielle pour l'analyse d'images - Utilisation de robots	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Technologie dans la production maraîchère 2 (TECHN2)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la production maraîchère 2**

Titre du module:	**Technologie dans la production maraîchère 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TECHN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	1	- Salle informatique
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser la plateforme geoportail.lu de manière ciblée.**	- Aperçu des fonctions applicables - Utilisation cohérente des modules applicables dans le contexte de l'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'utilisation de techniques numériques dans la production maraîchère en se référant à des exemples concrets.**	- Dimension numérique des techniques modernes - Fonctionnement d'algorithmes, options et limites - Exemples récents d'applications de la technologie numérique dans la production maraîchère - Technologie GPS dans la production maraîchère	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'évaluer différents systèmes d'entreposage.**	- Systèmes d'entreposage différents en fonction de la durée de stockage - Physiologie des marchandises entreposées - Avantages et inconvénients de plusieurs systèmes - Systèmes de commande et de contrôle des systèmes d'entreposage - Optimisation de l'entreposage de légumes dans des conditions d'exploitation concrètes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des techniques d'irrigation intelligentes dans la production maraîchère.**	- Options de l'automatisation - Commande de l'irrigation (sur place, à distance) - Applications et logiciels servant à la commande - Commande adaptative en fonction de l'évolution de la météo, de l'état du sol et de l'état des plantes - Gestion spécifique des surfaces partielles	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Technologie dans la production maraîchère 3 (TECHN3)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la production maraîchère 2**

Titre du module:	**Technologie dans la production maraîchère 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECHN3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	1	- Salle informatique
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'évaluer des améliorations ainsi que des évolutions de machines.**	- Domaine: désherbage - Domaine: protection des plantes - Domaine: fertilisation - Domaine: traitement du sol - Domaine: tracteurs - Gestion spécifique de surfaces partielles et systèmes de bus de données ISO - Evolutions nouvelles et prévisibles	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'utilisation des robots dans la production maraîchère en se référant à des exemples concrets.**	- Concept des robots autonomes - Exemples concrets du domaine du désherbage - Exemples concrets du domaine du traitement des sols - Exemples concrets du domaine de la protection des plantes - Evolutions nouvelles et prévisibles	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser des applications servant à l'analyse d'images.**	- Applications servant à l'identification de plantes - Distinction entre les mauvaises herbes et les plantes cultivées - Etat sanitaire et nutritionnel des plantes - Evolutions nouvelles et prévisibles	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Formation patronale 3 (FOREM3)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation patronale 2**

Titre du module:	**Formation patronale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la majorité des activités typiques de l'entreprise qui lui sont confiées de manière autonome.**	- Sécurité au travail - Cadre horaire adapté - Organisation du travail - Exécution du travail - Responsabilité personnelle	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à des procédures de planification internes.**	- Cultures - Ressources et intrants - Organisation du travail	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer des secteurs de l'entreprise ainsi que des cycles internes et de les optimiser.**	- Portfolio	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter des cycles internes ainsi que des procédures de travail.**	- Indications concernant l'alimentation du carnet d'apprentissage	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer dans les cycles internes et dans l'organisation de l'entreprise.**	- Culture et règles de comportement spécifiques de l'entreprise - Aptitude au travail en équipe	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Formation patronale 4 (FOREM4)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation patronale 2**

Titre du module:	**Formation patronale 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la majorité des activités typiques de l'entreprise qui lui sont confiées de manière autonome.**	- Sécurité au travail - Cadre horaire adapté - Organisation du travail - Exécution du travail - Responsabilité personnelle	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à des procédures de planification internes.**	- Cultures - Ressources et intrants - Organisation du travail	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit des propositions d'optimisation concernent des secteurs de l'entreprise ainsi que des cycles internes sur le terrain.**	- Portfolio - Mise à profit sur le terrain	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter des cycles internes ainsi que des procédures de travail.**	- Indications concernant l'alimentation du carnet d'apprentissage	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer dans les cycles internes et dans l'organisation de l'entreprise.**	- Culture et règles de comportement spécifiques de l'entreprise - Aptitude au travail en équipe	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EM**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division agricole**					
Section / Métier / Profession:	**Section des entrepreneurs maraîchers - Entrepreneur maraîcher**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die anzuwendenden Evaluierungsmethoden werden je nach Aufgabenstellung ausgewählt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une planification de manière autonome dans un secteur défini de l'entreprise.**	- Planification de la production - Planification du travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de diriger un secteur défini de l'entreprise de manière autonome.**	- Suite des étapes de la production	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer sa planification personnelle ainsi que sa mise en œuvre et de les analyser.**	- Contrôle des résultats	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter la planification ainsi que la mise en œuvre sous une forme indiquée.**	- Dossier - Présentation - Forme - Cadre horaire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais (ANGLA-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe.**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'e´le`ve respecte les consignes données pour garantir une atmosphe`re propice au travail.**	L'e´le`ve présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas.¿¿ L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.¿¿ Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les techniques de communication 1 (RHETO-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de communication 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RHETO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication.**	- L'élève explique la communication verbale et non verbale. - L'élève explique les communications orale et écrite.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de percevoir des types de personnalités fondamentaux, de les distinguer et de les gérer.**	- L'élève résume les différents types de personnalités ainsi que leurs caractéristiques. - L'élève connaît les attitudes convenables à adopter à l'égard des différents types de personnalités.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de base de la rhétorique au cours de ses activités professionnelles.**	- L'élève applique les principes de base de la rhétorique. - L'élève emploie la rhétorique d'une manière adaptée aux circonstances.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interagir avec un client.**	- L'élève connaît la typologie des clients. - L'élève mène des entretiens de vente et de conseil de manière ciblée. - L'élève conclut des contrats. - L'élève propose des services. - L'élève gère des réclamations. - L'élève applique des mesures de fidélisation des clients.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Établir un Cadastre (KATAS-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Établir un Cadastre**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KATAS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter des arbres et d'en sauvegarder les coordonnées dans une base de données.**	- L'élève saisit les données géographiques/les coordonnées des arbres. - L'élève constitue des ensembles de données.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'indiquer des arbres avec les données correspondantes dans un système d'information géographique et de les représenter.**	- L'élève importe des arbres dans un système d'information géographique avec leurs données géographiques et il les représente graphiquement. - L'élève réunit les ensembles de données des arbres dans le système d'information géographique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer un cadastre de mobilier (par exemple du matériel de jeu, des bancs, etc.).**	- L'élève cartographie du mobilier et il le décrit. - L'élève établit une liste de réparations éventuelles et il décrit des mesures de maintenance.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Conseil et entretien avec le personnel (BEPSO-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conseil et entretien avec le personnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BEPSO-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mit dem Kunden umzugehen.**	Kundentypologie erkennen. Verkaufs- und Beratungs-gespräche zielorientiert führen. Reklamationen bearbeiten. Praktische Beispiele mit Hilfe von Videoaufnahmen bewerten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aspekte der Personalführung zu erklären und anzuwenden.**	Konflikte im Berufsalltag bewältigen (Konflikt-eskalation, Konfliktklärungsgespräch). Teamarbeit organisieren und fördern. Mitarbeitergespräche führen.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aspekte bei der Personalauswahl zu berücksichtigen und anzuwenden.**	Bewerbungsunterlagen bewerten. Problematik bei der Personalauswahl kennen. Vorstellungsgespräche durchführen. Neue Mitarbeiter einführen.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Saisir les bases numériques (DIGIT)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques Digital**

Titre du module:	**Saisir les bases numériques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIGIT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des appareils numériques et de saisir leurs données.**	- L'élève manipule des appareils numériques de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les données saisies et de les interpréter.**	- L'élève traite des données avec un logiciel approprié.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes numériques, de les manipuler et éventuellement de les programmer.**	- L'élève explique des systèmes numériques d'une manière correcte sous l'aspect des matières. - L'élève manipule des systèmes numériques simples et il les programme (codage).	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter sur des réseaux numériques.**	- L'élève établit une présentation sur un réseau social de son choix.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Appliquer les connaissances des plantes 1 (PLAKE1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissance des plantes 1**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAKE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des plantes aux assortiments et aux emplacements indiqués et de les décrire d'une manière adaptée aux clients.**	- L'élève considère des assortiments de plantes significatifs. - L'élève se réfère à des critères du classement des plantes. - L'élève sélectionne des plantes d'une manière adaptée aux clients.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne le nom botanique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - L'accomplissement de la norme minimale de 50% implique l'obtention des deux tiers du nombre maximal de points.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des variétés de plantes et de les décrire d'une manière adaptée aux clients.**	- L'élève désigne des variétés (nom de la variété, nom commercial). - L'élève désigne des caractéristiques des variétés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer un sujet du domaine de l'affectation des plantes et de présenter les résultats.**	- L'élève évalue le volume et l'exactitude des matières ainsi que la présentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - L'art et les styles de jardins (GARST)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissance des plantes 1**

Titre du module:	**L'art et les styles de jardins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GARST**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, historische und zeitgenössische Gartenkunst sowie deren Einfluss auf verschiedene Gartenstile zu erklären.**	Die Entwicklung der Gartenkunst wird beschrieben (z. B. Renaissancegärten, Landschaftsgärten, moderne Gartenkunst). Der Einfluss von historischen Stilen auf heutige Gärten wird erläutert. Typische Gestaltungselemente werden anhand von Beispielen erklärt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Grundrisse und Entwürfe für Privatgärten oder kleine öffentliche Flächen im Kontext eines ausgewählten Gartenstils zu erstellen.**	Ein Grundriss wird unter Berücksichtigung von Maßstab, Proportionen und Stilprinzipien gezeichnet. Gestaltungselemente wie Wege, Beete, Wasser und Skulpturen werden dargestellt. Der Entwurf berücksichtigt die künstlerischen Aspekte des gewählten Gartenstils.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die eigenen Entwürfe zu präsentieren und die gestalterischen Entscheidungen künstlerisch sowie funktional zu begründen.**	Der Entwurf wird präsentiert und erläutert. Die Wahl der Gestaltungselemente wird mit künstlerischen und praktischen Argumenten begründet. Die Präsentation ist klar und gut strukturiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Appliquer les connaissances des plantes 2 (PLAKE2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissance des plantes 1**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PLAKE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le problème des néophytes et de recommander des actions à entreprendre sur le terrain.**	- L'élève décrit le problème des néophytes. - L'élève recommande des actions à entreprendre sur le terrain horticole. - L'élève désigne des néophytes et il décrit leurs caractéristiques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le problème du climat et de recommander des actions à entreprendre sur le terrain.**	- L'élève décrit le problème du climat. - L'élève recommande des actions à entreprendre sur le terrain. - L'élève désigne des plantes résistantes aux conditions climatiques et il décrit leurs caractéristiques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le problème des plantes toxiques et de recommander des actions à entreprendre sur le terrain.**	- L'élève décrit le problème des plantes toxiques. - L'élève recommande des actions à entreprendre sur le terrain. - L'élève désigne des plantes toxiques et il décrit leurs caractéristiques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer un sujet du domaine de l'affectation des plantes, respectivement de l'entretien des plantations, et de présenter les résultats.**	- L'élève évalue le volume et l'exactitude des matières ainsi que la présentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Analyse économique des entreprises de services 1 (DIEWI1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie 1**

Titre du module:	**Analyse économique des entreprises de services 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DIEWI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire une entreprise de services du secteur horticole sous l'aspect économique.**	- L'élève désigne la structure d'une entreprise de services et il explique des fonctions/des positions importantes au sein de l'entreprise. - L'élève désigne les formes juridiques des entreprises habituelles et il les distingue: o la société à responsabilité limitée (unipersonnelle), o la société anonyme, o la société individuelle.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la comptabilité.**	- L'élève désigne l'importance ainsi que les fonctions de la comptabilité. - L'élève explique les principes de la comptabilité et il les expose: o le bilan d'ouverture, o la comptabilisation de transactions commerciales, o le bilan de clôture, o le compte des pertes et des profits. - L'élève interprète les résultats et il tire des conclusions.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la situation économique d'une entreprise de services en se référant à des indicateurs appropriés.**	- L'élève désigne les indicateurs économiques et il les détermine: o la productivité, o le rendement, o la rentabilité, o la trésorerie, o les liquidités (premier et deuxième degré). - L'élève interprète les résultats et il tire des conclusions.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les coûts des services horticoles de manière systématique. (Partie 1: théorie professionnelle avec des exemples)**	- L'élève répète des types de coûts fondamentaux. - L'élève présente les options d'une comptabilisation systématique des coûts dans le domaine des services horticoles.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Analyse économique des entreprises de services 2 (DIEWI2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie 1**

Titre du module:	**Analyse économique des entreprises de services 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DIEWI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de l'attribution de soumissions privées, commerciales et publiques.**	- L'élève désigne les étapes d'une attribution avec des clients privés et commerciaux. - L'élève désigne les étapes d'une attribution par des organismes publics (appel d'offres). - L'élève désigne des critères importants pour une attribution.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire un cahier de charges et de le comprendre.**	- L'élève connaît la fonction d'un devis ainsi que ses éléments. - L'élève connaît la structure d'un cahier de charges. - L'élève explique des cahiers de charges indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la méthode d'établissement d'un devis simple.**	- L'élève explique la méthode d'estimation de coûts supplémentaires. - L'élève effectue l'estimation des différents postes. - L'élève désigne les options ainsi que les marges de manœuvres pour la détermination d'un prix courant.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un devis.**	- L'élève établit un devis simple. - L'élève établit un devis avec des solutions alternatives.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des fiches de rémunération et d'établir un contrat de travail.**	- L'élève désigne le salaire brut, le salaire net ainsi que les cotisations sociales. - L'élève présente les matières d'un contrat de travail (à durée déterminée, à durée indéterminée).	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 1 (PLANG1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et CAD 1**

Titre du module:	**Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLANG1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions de base du logiciel de dessin utilisé.**	- L'élève prend connaissance des fonctions de base du logiciel et il les applique. - L'élève considère la structure du logiciel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vectoriser des esquisses et de mettre à profit les connaissances requises des logiciels.**	- L'élève se réfère à des données mesurées. - L'élève vectorise des esquisses, respectivement des données dimensionnelles. - L'élève met à profit les connaissances des logiciels requises.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les phases de la planification et de les mettre en pratique.**	- L'élève désigne des phases de planification et il les explique. - L'élève met différentes phases de la planification en pratique en fonction du projet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des projets préliminaires et de les présenter.**	- L'élève considère les conditions indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 2 (PLANG2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et CAD 1**

Titre du module:	**Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PLANG2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un concept de plantation et de suivre la planification.**	- L'élève établit un concept de plantation. - L'élève suit les indications. - L'élève met le concept en pratique en suivant la planification.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des plantes et pour des matériaux en rapport avec un concept et de les représenter graphiquement.**	- L'élève désigne des matériaux ainsi que des plantes correspondant au concept et il explique sa sélection. - L'élève intègre des matériaux ainsi que des plantes dans le plan de manière compétente. - L'élève représente graphiquement des matériaux ainsi que des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un concept d'entretien.**	- L'élève prend connaissance de surfaces à entretenir et il les représente dans le plan. - L'élève identifie des types de végétation ainsi que des gammes de plantes et il les décrit. - L'élève indique des conseils d'entretien et il les attribue aux surfaces à entretenir.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter le concept de plantation sélectionné ainsi que le concept d'entretien.**	- L'élève considère les conditions générales indiquées. - L'élève combine différentes matières du concept de plantation et d'entretien et il les présente de manière cohérente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des travaux pratiques dans le secteur de l'aménagement paysager 1 (GAPRA1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux pratiques**

Titre du module:	**Réaliser des travaux pratiques dans le secteur de l'aménagement paysager 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GAPRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Horticulture - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'aménager un chantier et de l'entretenir en appliquant les mesures de sécurité au travail.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des travaux de mesurage requis sur le chantier.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'entretien de plantations et de constructions particulières.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des constructions particulières et de proposer des rectifications envisageables.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet et il effectue une analyse. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux spéciaux dans les domaines de l'horticulture et de l'aménagement paysager.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire une entreprise, respectivement une institution, en détail et de la présenter.**	- L'élève évalue le volume et l'exactitude des matières ainsi que la présentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des travaux pratiques dans le secteur de l'aménagement paysager 2 (GAPRA2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux pratiques**

Titre du module:	**Réaliser des travaux pratiques dans le secteur de l'aménagement paysager 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GAPRA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Horticulture - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des appareils ainsi que des machines particuliers sur le chantier.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des travaux de mesurage requis sur le chantier de manière autonome.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'entretien de plantations particulières.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de constructions particulières afin de les produire.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les entreprises visitées en fonction de critères déterminés et de présenter les différences, respectivement les similitudes, constatées.**	- L'élève résume les caractéristiques, les fonctions, les différences ainsi que les similitudes des différentes formes et structures d'entreprises, il les analyse et il les présente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des travaux pratiques en entreprise 1 (FORHP1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux pratiques en entreprise 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux pratiques en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et d'effectuer les travaux qui lui sont confiés de manière autonome.**	- L'apprenti connaît les procédures de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude convenable dans son environnement professionnel.**	- L'apprenti emploie des formes de communication verbales et non verbales.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de mesurage de manière autonome.**	- L'apprenti connaît le déroulement du travail. - L'apprenti utilise correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation et d'entretien de manière autonome.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti initie des collaborateurs.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser des travaux pratiques en entreprise 2 (FORHP3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux pratiques en entreprise 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux pratiques en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et d'effectuer les travaux qui lui sont confiés de manière autonome.**	- L'apprenti connaît les procédures de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude convenable dans son environnement professionnel.**	- L'apprenti emploie des formes de communication verbales et non verbales.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de mesurage de manière autonome.**	- L'apprenti connaît le déroulement du travail. - L'apprenti utilise correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation et d'entretien de manière autonome.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti initie des collaborateurs.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 1 (FORHP2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation et planification dans l'entreprise 1**

Titre du module:	**Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FORHP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de contribuer à la planification des travaux à effectuer en automne et en hiver.**	- L'apprenti planifie des travaux récurrents. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contribuer à l'organisation des travaux à effectuer en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît le déroulement des travaux. - L'apprenti utilise correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de contribuer aux travaux de gestion de l'entreprise.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 2 (FORHP4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation et planification dans l'entreprise 1**

Titre du module:	**Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORHP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de contribuer à la planification des travaux à effectuer au printemps et en été.**	- L'apprenti planifie des travaux récurrents. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contribuer à l'organisation des travaux à effectuer au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît le déroulement du travail. - L'apprenti utilise correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de contribuer aux travaux de gestion de l'entreprise.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Appliquer les connaissances des plantes 3 (PLAKE3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissance des plantes 2**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAKE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Pflanzen anhand botanischer Merkmale zu identifizieren und ihre Standorteigenschaften zu benennen.**	Pflanzenmerkmale (Blätter, Blüten, Wuchsformen) werden beschrieben. Pflanzen werden Standorten (z. B. Boden, Lichtverhältnisse) korrekt zugeordnet. Wiederholte Pflanzenarten aus vorangegangenen Modulen werden in den Kontext neuer Anwendungen gestellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Klima-Bäume und -Sträucher zu identifizieren und deren Rolle für nachhaltige Stadt- und Landschaftsgestaltung zu erklären.**	Klimaresistente Pflanzenarten werden benannt. Ihre Bedeutung für die Stadtökologie und ihre Anpassungsstrategien an Trockenheit und Hitze werden erklärt. Praxisnahe Anwendungen in Begrünungsprojekten werden beschrieben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen des Naturpakts zu verstehen.**	Die Prinzipien des Naturpakts werden beschrieben. Einfache Begrünungsmaßnahmen (z. B. Blühflächen, extensive Pflege) werden vorgeschlagen.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Pflanzenliste mit Standortangaben und Pflegeempfehlungen zu erstellen.**	Eine vollständige Pflanzenliste wird erstellt und präsentiert. Standort- und Pflegehinweise sind korrekt und praxisnah.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Appliquer les connaissances des plantes 4 (PLAKE4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissance des plantes 2**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PLAKE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Stressfaktoren bei Bäumen zu identifizieren und geeignete Maßnahmen zur Minderung dieser Stressfaktoren zu entwickeln.**	Stressfaktoren wie Trockenheit, Bodenverdichtung und Schadstoffe werden beschrieben. Maßnahmen zur Minderung von Stressfaktoren werden anhand von Praxisbeispielen vorgeschlagen. Beispiele für widerstandsfähige Baumarten werden gegeben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die Naturpakt-Kriterien bewerten, die Punktesystematik verstehen und passende Maßnahmen zur ökologischen Gestaltung und Pflege von Grünflächen ableiten.**	Maßnahmen wie extensive Pflege, Förderung der Biodiversität und nachhaltiges Wassermanagement werden entwickelt. Beispiele für Naturpakt-konforme Projekte werden analysiert und besprochen.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Klima-Sträucher und deren ökologische Rolle zu erklären und in Begrünungskonzepte zu integrieren.**	Klimaresistente Sträucher werden identifiziert und ihre Nutzung für ökologisch wertvolle Flächen erläutert. Begrünungskonzepte mit Sträuchern für städtische oder peri-urbane Bereiche werden entwickelt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Grünfläche unter Berücksichtigung von Naturpakt-Prinzipien zu analysieren und zu optimieren.**	Eine bestehende Grünfläche wird unter ökologischen und gestalterischen Aspekten analysiert. Vorschläge zur Optimierung im Einklang mit dem Naturpakt werden präsentiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Analyse économique des entreprises de services 3 (DIEWI3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie 2**

Titre du module:	**Analyse économique des entreprises de services 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DIEWI3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les différents types de coûts des services horticoles de manière systématique. (Partie 2: mise en pratique)**	- L'élève comptabilise les coûts en se référant à des exemples au sein de son entreprise.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser et de documenter le coût total en se référant à la documentation d'un projet de chantier concret.**	- L'élève vérifie que la documentation du chantier est complète. - L'élève documente un projet de manière à permettre une facturation ultérieure.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la sélection du personnel et de la gestion des ressources humaines.**	- L'élève désigne des options pour recruter du personnel. - L'élève avance des exemples concrets de sélection de personnel et il commente des avantages ainsi que des inconvénients éventuels. - L'élève désigne les bases de la gestion des ressources humaines.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases du marketing et d'en tenir compte au cours de la planification des activités d'une entreprise.**	- L'élève désigne le marketing en tant que fonction transversale et il explique son importance pour l'entreprise. - L'élève explique le cycle du marketing. - L'élève commente les actions de marketing (4 P) en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Analyse économique des entreprises de services 4 (DIEWI4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Économie 2**

Titre du module:	**Analyse économique des entreprises de services 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DIEWI4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du calcul de contrôle.**	- L'élève compare un cahier de charges et une facturation. - L'élève commente des conclusions cohérentes pour des projets ultérieurs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des options du financement d'une entreprise et des investissements.**	- L'élève explique le plan de financement d'une entreprise. - L'élève désigne la constitution d'un capital propre. - L'élève évalue des investissements. - L'élève présente des financements d'entreprises. - L'élève effectue des calculs de rentabilité.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la fonction ainsi que la structure d'un plan d'affaires.**	- L'élève désigne un plan d'affaires.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exposer et de présenter les résultats de son travail personnel.**	- L'élève présente les résultats.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Acquérir et appliquer les bases de la direction des travaux 1 (BAULE1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Direction des travaux**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer les bases de la direction des travaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAULE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des plans ainsi que des cahiers de charges.**	- L'élève analyse des plans ainsi que des cahiers de charges.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des offres.**	- L'élève détermine des coûts et il établit une offre.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer la coordination entre des collaborateurs, des sous-traitants et des fournisseurs et du matériel roulant, des machines ainsi que des appareils.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève assure la coordination des travaux d'une manière fonctionnelle et optimisée sous l'aspect des coûts.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des chantiers ainsi que des ouvrages paysagers.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet et il effectue une analyse. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Acquérir et appliquer les bases de la direction des travaux 2 (BAULE2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Direction des travaux**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer les bases de la direction des travaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAULE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des plans ainsi que des cahiers de charges.**	- L'élève analyse des plans ainsi que des cahiers de charges.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des coûts et d'établir des offres.**	- L'élève détermine des coûts et il établit une offre.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer la coordination entre des collaborateurs, des sous-traitants et des fournisseurs et de gérer du matériel roulant, des machines ainsi que des appareils.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet. - L'élève assure la coordination des travaux d'une manière fonctionnelle et optimisée sous l'aspect des coûts.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des chantiers et des ouvrages paysagers ainsi que leur progression.**	- L'élève explique les bases théoriques concernant le sujet et il effectue une analyse. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 3 (PLANG3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et CAD 2**

Titre du module:	**Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLANG3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de repérage ainsi que des esquisses en se référant à un projet.**	- L'élève prend connaissance de la détermination des données initiales. - L'élève établit des esquisses préliminaires ainsi que des esquisses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de plantation.**	- L'élève établit des plans d'exécution (des plans de plantation). - L'élève dispose et représente des plantes de manière compétente dans un plan.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans d'exécution (de construction).**	- L'élève établit des plans d'exécution (des plans de construction). - L'élève dispose et représente des matériaux de manière compétente dans un plan.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir la documentation d'un projet.**	- L'élève documente les étapes de projets. - L'élève établit un concept d'entretien, respectivement des conseils d'entretien, pour les projets correspondants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 4 (PLANG4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et CAD 2**

Titre du module:	**Créer et concevoir des concepts et des plans dans le domaine de l'aménagement paysager 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PLANG4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de repérage ainsi que des esquisses en se référant à un projet.**	- L'élève prend connaissance de la détermination des données initiales. - L'élève établit des esquisses préliminaires ainsi que des esquisses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de plantation de manière autonome.**	- L'élève établit des plans d'exécution (des plans de plantation). - L'élève dispose et représente des plantes de manière compétente dans un plan.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des plans d'exécution (de construction) de manière autonome.**	- L'élève établit des plans d'exécution (des plans de construction). - L'élève dispose et représente des matériaux de manière compétente dans un plan.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter des projets et de les présenter.**	- L'élève documente les étapes de projets. - L'élève établit un concept d'entretien, respectivement des conseils d'entretien, pour les projets correspondants. - L'élève présente des projets.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Réaliser des travaux pratiques en entreprise 3 (FORHP5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux pratiques en entreprise 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux pratiques en entreprise 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHP5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et d'effectuer les travaux qui lui sont confiés de manière autonome.**	- L'apprenti connaît les procédures de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude convenable dans son environnement professionnel.**	- L'apprenti emploie des formes de communication verbales et non verbales.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de surveiller des chantiers ainsi que leurs cycles de travail de manière autonome.**	- L'apprenti connaît le déroulement du travail. - L'apprenti utilise les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de surveiller des travaux de plantation et d'entretien de manière autonome.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti initie des collaborateurs.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais et d'alimenter le carnet d'apprentissage de manière règlementaire.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux. - L'apprenti alimente le carnet d'apprentissage de manière règlementaire et il le complète.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Réaliser des travaux pratiques en entreprise 4 (FORHP7)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux pratiques en entreprise 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux pratiques en entreprise 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORHP7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et d'effectuer les travaux qui lui sont confiés de manière autonome.**	- L'apprenti connaît les procédures de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude convenable dans son environnement professionnel.**	- L'apprenti emploie des formes de communication verbales et non verbales.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de surveiller des chantiers ainsi que leurs cycles de travail de manière autonome.**	- L'apprenti connaît le déroulement du travail. - L'apprenti utilise les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de surveiller des travaux de plantation et d'entretien de manière autonome.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti initie des collaborateurs.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais et d'alimenter le carnet d'apprentissage de manière règlementaire.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux. - L'apprenti alimente le carnet d'apprentissage de manière règlementaire et il le complète.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 3 (FORHP6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation et planification dans l'entreprise 2**

Titre du module:	**Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FORHP6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la planification de la majorité des travaux à effectuer en automne et en hiver de manière autonome.**	- L'apprenti planifie des travaux récurrents. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'organisation de la majorité des travaux à effectuer en automne et en hiver de manière autonome.**	- L'apprenti connaît le déroulement du travail. - L'apprenti utilise correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier la majorité des travaux de gestion de l'entreprise de manière autonome.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 4 (FORHP8)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation et planification dans l'entreprise 2**

Titre du module:	**Réaliser l'organisation et la planification dans l'entreprise 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORHP8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la planification des travaux à effectuer au printemps et en été de manière autonome.**	- L'apprenti planifie des travaux récurrents. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'organisation des travaux à effectuer au printemps et en été de manière autonome.**	- L'apprenti connaît le déroulement du travail. - L'apprenti utilise correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier les travaux de gestion de l'entreprise de manière autonome.**	- L'apprenti se procure des offres. - L'apprenti compare des coûts. - L'apprenti connaît les bases de la communication, il prend connaissance d'informations et il les traite.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer intégralement les travaux dans le respect des délais.**	- L'apprenti respecte les délais indiqués. - L'apprenti effectue intégralement les travaux.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Technicien horticole en paysagisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève établit un plan mentionnant le coût des travaux à effectuer ainsi que la quantité de matériel requise de manière autonome en se référant aux énoncés indiqués.**	- L'élève dessine un avant-projet. - L'élève détermine les matériaux ainsi que les coûts approximatifs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève documente son travail et il le présente sous une forme convenable.**	- L'élève présente un plan d'exécution avec un cahier des charges ainsi que les coûts engagés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève évalue son travail sous les aspects des idées et de la mise en pratique au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève soumet la méthode au cours de la planification à une analyse critique et, le cas échéant, il propose des améliorations. - L'élève répond convenablement à des questions concernant le projet en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - TP Mathématiques appliquées à la physique 1 (SNMAP1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliquées à la physique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SNMAP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Physik
Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Les modes d'évaluation sont au choix du titulaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer des longueurs en se servant de différents instruments de mesure, comme par exemple des règles et des pieds à coulisses.**	- L'élève opte pour l'instrument de mesure adapté au mesurage d'un objet. - L'élève est capable d'indiquer des longueurs avec la précision de mesure respective des différents instruments de mesure. - L'élève indique la longueur mesurée avec l'unité correcte. - L'élève est capable de convertir des unités de longueurs.	- L'élève a effectué les mesurages d'une manière soignée et correcte. - L'élève a indiqué l'unité correcte pour chaque longueur mesurée. - L'élève a correctement converti des unités. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail. (Dans ce contexte, les fiches de travail affichaient 60% de réponses correctes.) - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les formules servant à déterminer les surfaces ainsi que les volumes d'objets géométriques simples et il est capable de les appliquer dans le contexte d'énoncés de calcul.**	- L'élève connaît les formules servant à déterminer la surface ainsi que le volume d'un cube et d'un cadre. - L'élève connaît les formules servant à déterminer la surface, l'enveloppe, la superficie ainsi que le volume d'un cylindre et d'un cône. - L'élève est capable de déterminer la longueur latérale d'un cône en appliquant le théorème de Pythagore. - L'élève connaît la formule servant à déterminer le volume d'une sphère. - L'élève est capable de déterminer des emballages aux formes de structures de base.	- L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés de calcul. - L'élève connaît les unités des grandeurs calculées et il les a indiquées pour chaque valeur numérique. - L'élève a converti des unités. - L'élève a correctement appliqué le théorème de Pythagore. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la production d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.

30 % (18 P)	**L'élève connaît des fonctions linéaires, leur analyse ainsi que leur application en physique.**	- L'élève connaît les propriétés d'une proportionnalité. - L'élève est capable de déterminer la proportionnalité de deux grandeurs en effectuant des calculs. - L'élève est capable de déterminer graphiquement la proportionnalité de deux grandeurs. - L'élève indique le rapport linéaire entre deux grandeurs.	- L'élève a effectué les calculs servant à déterminer les quotients dans un tableau. - L'élève a indiqué les données dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a déterminé la progression des droites. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la densité de matières variées en effectuant des expériences et de répondre à des énoncés dans ce contexte.**	- L'élève est capable de déterminer la densité d'un objet simple en effectuant des expériences. - L'élève connaît la formule de la densité ainsi que les unités des grandeurs physiques. - L'élève est capable d'inverser la formule de la densité. - L'élève est capable de convertir l'unité de volume.	- L'élève a effectué l'expérience et il l'a décrite en employant le vocabulaire professionnel convenable. - L'élève a complété les fiches de travail et il correctement répondu à 60% des énoncés. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - TP Sciences naturelles-chimie 1 (SNCHI1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**TP Sciences naturelles-chimie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNCHI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Chemie
Professeur de chimie ou chargé d'enseignement spécialisé en chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les propriétés chimiques et physiques de substances ainsi qu'avec leurs applications usuelles.**	- L'élève définit des propriétés de substances. - L'élève apprécie les effets de propriétés de substances sur l'allure de matières indiquées.	- L'élève a constaté des différences entre des propriétés chimiques et physiques. - L'élève a défini les propriétés suivantes: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme, la solubilité, la résistance aux acides et la dureté. - L'élève a apprécié les effets des propriétés sur l'allure d'une matière indiquée: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme, la solubilité, la résistance aux acides et la dureté. - L'élève connaît au moins une application pour chacune des propriétés étudiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec le modèle lacunaire de l'atome.**	- L'élève décrit l'expérience de Rutherford ainsi que le modèle lacunaire de l'atome qui en résulte. - L'élève décrit la structure du noyau atomique et du nuage électronique. - L'élève distingue les trois particules élémentaires. - L'élève calcule la masse atomique moyenne.	- L'élève a décrit le montage expérimental, les observations ainsi que les conclusions de l'expérience de Rutherford. - L'élève connaît le symbole, la charge, la masse ainsi que la position des particules élémentaires (le proton, le neutron et l'électron) au sein d'un atome. - L'élève a défini les notions de nombre atomique, d'isotope et de masse atomique et il les a appliquées.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des éléments chimiques, de décrire une réaction chimique et de l'interpréter.**	- L'élève décrit la structure du tableau périodique des éléments. - L'élève décrit les similitudes sous l'aspect de l'allure d'éléments au sein d'une famille d'éléments. - L'élève distingue la chimie de la physique. - L'élève identifie et interprète les caractéristiques d'une réaction chimique. - L'élève formule un schéma de réaction en se référant à une équation littérale. - L'élève décrit la loi de conservation de la masse ainsi que son application dans des réactions chimiques. - L'élève décrit la loi proportions constantes ainsi que son application dans des réactions chimiques.	- L'élève a défini les atomes en tant que particules fondamentales de la matière. - L'élève a grossièrement décrit l'évolution historique du système périodique des éléments. - L'élève a distingué les éléments de groupes principaux et les éléments de transition. - L'élève connaît les noms ainsi que les symboles des éléments les plus fréquents. - L'élève a distingué les groupes et les périodes dans le tableau périodique des éléments. - L'élève a attribué un élément indiqué à la catégorie des métaux, métalloïdes ou des non métaux. - L'élève a décrit les relations entre les éléments au sein de la famille des métaux alcalins, respectivement de la famille des halogènes. - L'élève a identifié des phénomènes chimiques et physiques en tant que tels et il a décrit les différences entre eux. - L'élève a identifié une réaction chimique en tant que transformation de réactifs en produits avec des propriétés modifiées. - L'élève a identifié une réaction chimique en tant que regroupement d'atomes (au niveau des particules). - L'élève a défini les notions d'analyse et de synthèse et il a identifié des réactions chimiques en tant que telles. - L'élève a formulé une équation littérale en suivant le schéma des réactifs transformés en produits. - L'élève a décrit et interprété les observations concernant l'électrolyse de l'eau avec l'appareil de Hofmann.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - TP Mathématiques appliquées à la physique 2 (SNMAP2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliquées à la physique 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SNMAP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Physik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la grandeur physique de la force ainsi que leurs effets (son impact).**	- L'élève est capable de désigner la force active. - L'élève est capable de représenter des forces en appliquant une échelle adaptée. - L'élève est capable de se servir d'un dynamomètre.	- L'élève a correctement désigné les forces actives. - L'élève a calibré le dynamomètre et il a lu la force avec la décimale exacte. - L'élève a répondu aux énoncés concernant la représentation de forces avec une échelle adaptée. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la confection d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les notions de force de pesanteur et de masse et il est capable d'établir le rapport entre les deux grandeurs (forces) en effectuant une expérience.**	- L'élève connaît la différence entre la masse et le poids d'un objet. - L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la force de pesanteur. - L'élève est capable de déterminer la force de pesanteur d'un objet en effectuant une expérience.	- L'élève a décrit l'expérience en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a déduit la formule servant à déterminer la force de pesanteur en se référant à la proportionnalité. - L'élève a effectué des calculs simples concernant la force de pesanteur. - L'élève a correctement inversé la formule de la force de pesanteur. - L'élève a correctement indiqué les unités. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la confection d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des probabilités.**	- L'élève est capable de représenter des expériences aléatoires progressives de manière cohérente. - L'élève est capable de déterminer les probabilités d'expériences aléatoires progressives. - L'élève constate la rentabilité de la participation à un jeu de hasard.	- L'élève connaît la signification de probabilités et il s'en est servi. - L'élève a effectué des expériences aléatoires, il a répondu à des énoncés et il a effectué les calculs respectifs. - L'élève connaît la probabilité de gagner à un jeu de hasard. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la loi de la réflexion.**	- L'élève connaît les notions d'angle d'incidence, d'angle de réflexion et de point d'incidence et il est capable d'établir la loi de la réflexion en effectuant une expérience. - L'élève est capable d'effectuer des mesurages dans le contexte de la loi de la réflexion, de les apprécier et de les interpréter. - L'élève est capable d'effectuer des applications pratiques dans les contextes des symétries et des réflexions. - L'élève reproduit graphiquement des objets réels en plusieurs reflets.	- L'élève a décrit les expériences en employant le vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a correctement effectué les mesurages. - L'élève a indiqué les mesures dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a effectué des exercices graphiques dans le contexte de la loi de la réflexion. - L'élève a correctement répondu aux énoncés dans le contexte de la loi de la réflexion. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la loi de la réfraction.**	- L'élève connaît les notions d'angle d'incidence, d'angle de réfraction et de point d'incidence et il est capable d'établir la loi de la réfraction en effectuant une expérience. - L'élève est capable d'effectuer des mesurages dans le contexte de la loi de la réfraction, de les apprécier et de les interpréter. - L'élève connaît la signification de l'indice de réfraction. - L'élève connaît la condition de la réflexion totale ainsi que son domaine d'application.	- L'élève a décrit les expériences en employant le vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a correctement effectué les mesurages. - L'élève a indiqué les mesures dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a répondu à des énoncés dans le contexte de la loi de la réfraction. - L'élève a répondu à des questions de compréhension d'une manière correcte sous l'aspect de la physique. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - TP Sciences naturelles-chimie 2 (SNCHI2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**TP Sciences naturelles-chimie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNCHI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Chemie
Professeur de chimie ou chargé d'enseignement spécialisé en chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés ainsi que les applications courantes des acides et des bases.**	- L'élève connaît les noms d'acides et de bases courants. - L'élève désigne des propriétés importantes d'acides. - L'élève décrit la méthode de production de quelques acides. - L'élève connaît la signification de l'échelle du pH. - L'élève est capable de déterminer le pH d'une solution. - L'élève décrit une réaction de neutralisation et il l'interprète. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des acides.	- L'élève connaît les notions d'acide chlorhydrique, d'acide acétique, d'acide carbonique, d'acide sulfurique et de soude caustique. - L'élève a décrit les réactions d'acides avec des indicateurs, des métaux et du calcaire et il les a interprétées en se servant d'équations littérale. - L'élève a décrit la méthode de production d'acide carbonique. - L'élève a décrit la formation ainsi que les conséquences de pluies acides. - L'élève a décrit la réaction de solutions alcalines au contact de matières organiques, en particulier au contact de la peau. - L'élève a identifié le caractère acide, alcalin ou neutre d'une solution en se référant à son pH. - L'élève a décrit les observations de la réaction d'un acide au contact avec une solution alcaline, il les a interprétées et il a formulé l'équation littérale correspondante.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés usuelles ainsi que les applications courantes des hydrocarbures et des alcools.**	- L'élève distingue les composés organiques et anorganiques. - L'élève désigne la serie homologue des alcanes. - L'élève décrit des applications quotidiennes d'hydrocarbures. - L'élève explique la relation entre la longueur de chaîne des alcanes et leurs températures de fusion et d'ébullition. - L'élève décrit la méthode de production d'alcanes. - L'élève décrit les propriétés des alcanes en tant que solvants et il désigne des applications spécifiques. - L'élève décrit les différents types de combustion d'alcanes. - L'élève explique la production d'éthanol. - L'élève détermine grossièrement le taux d'alcoolémie. - L'élève explique l'effet de serre ainsi que ses conséquences.	- L'élève a distingué des composés organiques et anorganiques en se référant à leur formule chimique. - L'élève connaît les noms ainsi que les formules moléculaires des dix premiers représentants de la série homologue des alcanes. - L'élève connaît la formule brute générale des et il l'a appliquée à des alcanes quelconques. - L'élève a désigné des applications quotidiennes d'hydrocarbures. - L'élève a déterminé la température de fusion, la température d'ébullition ainsi que l'état physique d'un alcane en se référant à un diagramme représentant la température en fonction du nombre des atomes de carbone des alcanes. - L'élève a expliqué l'origine du pétrole et il a décrit le fonctionnement d'une raffinerie de pétrole. - L'élève a distingué les solvants miscibles et immiscibles à l'eau. - L'élève a distingué les combustions complètes et incomplètes d'alcanes. - L'élève a distingué la combustion de l'explosion. - L'élève a expliqué le processus de fermentation servant à convertir le sucre en éthanol et il a désigné les dangers. - L'élève a déterminé le taux d'alcoolémie exprimé en dixièmes de pour cent en appliquant la formule appropriée. - L'élève a expliqué l'effet de serre ainsi que ses conséquences.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés ainsi que les applications courantes de matières synthétiques.**	- L'élève désigne des affectations de matières synthétiques au quotidien. - L'élève décrit et explique la production de polystyrène. - L'élève décrit et explique la production de nylon. - L'élève désigne et décrit les variétés les plus habituelles de matières synthétiques ainsi que leurs propriétés. - L'élève décrit la possibilité de modifier les propriétés de matières synthétiques. - L'élève désigne des avantages ainsi que des inconvénients de matières synthétiques. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des déchets de matières synthétiques. - L'élève désigne et décrit les méthodes de recyclage de matières synthétiques les plus habituelles.	- L'élève a décrit des applications concrètes de matières synthétiques au quotidien. - L'élève a décrit l'expérience concernant la production de polystyrène et il a interprété les observations à l'échelle microscopique. - L'élève a décrit l'expérience concernant la production de nylon et il a interprété les observations à l'échelle microscopique. - L'élève a décrit les propriétés macroscopiques et microscopiques des variétés de matières synthétiques suivantes et il les a représentées schématiquement l'échelle microscopique : les thermoplastiques, les plastiques thermodurcissables et les élastomères. - L'élève a désigné et décrit des affectations concrètes des thermoplastiques, des plastiques thermodurcissables et des élastomères. - L'élève a décrit la méthode de la vulcanisation et il l'a représentée schématiquement à l'échelle des particules. - L'élève a décrit des avantages ainsi que des inconvénients importants de matières synthétiques. - L'élève a décrit les principaux problèmes environnementaux provoqués par la résistance de nombreuses matières synthétiques, en particulier sous l'aspect de la pollution des océans. - L'élève a distingué le recyclage des matières, le recyclage énergétique et le recyclage de matières premières.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques appliquées à la physique 3 (SNMAP3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à la physique 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SNMAP3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des longueurs ainsi que des angles sur le terrain.**	- L'élève connaît les relations entre les rapports d'angles et de côtés dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'ensemble des grandeurs et des angles dans le triangle en appliquant et en inversant convenablement les fonctions trigonométriques (sin, cos, tan). - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant des touches sin, cos et tan d'une calculatrice. - L'élève connaît différentes méthodes de mesurage sur le terrain.	- L'élève a intégralement complété les fiches de travail concernant la trigonométrie. - L'élève â correctement complété 60% des fiches de travail. - L'élève connaît l'utilisation d'un rapporteur d'angle d'élévation et d'un disque d'enroulement. - L'élève a noté chaque longueur mesurée avec l'unité correcte. - L'élève a correctement converti des unités. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

40 % (24 P)	**L'élève connaît les lentilles convergentes et divergentes, il est capable de présenter graphiquement la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes et d'appliquer l'équation des lentilles et il connaît des applications pratiques de lentilles et de systèmes de lentilles.**	- L'élève connaît les propriétés typiques des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève connaît les options d'affectation typiques des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève est capable de présenter graphiquement la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève connaît l'équation des lentilles et il l'applique. - L'élève connaît des affectations de lentilles et de systèmes de lentilles, par exemple un œil, un appareil photographique ou un télescope, sur le terrain.	- L'élève a décrit la structure graphique de lentilles en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés concernant la détermination des dimensions d'un visuel, les dimensions d'un objet, la distance d'une image, la distance d'un objet, un point focal ainsi que des distances focales en se référant à la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés en se référant à l'équation des lentilles pour déterminer les dimensions d'un visuel, les dimensions d'un objet, la distance d'une image, la distance d'un objet, un point focal ainsi que des distances focales. - L'élève connaît différentes options d'affectation de lentilles convergentes, de lentilles divergentes et de systèmes de lentilles et il les a décrites en employant le vocabulaire professionnel technique correct. - L'élève a converti des unités. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

20 % (12 P)	**L'élève analyse la structure d'une caméra à sténopé, il est capable d'appliquer le premier et le deuxième théorème des rayons, il assemble la caméra à sténopé et il s'en sert.**	- L'élève est capable d'effectuer des agrandissements ainsi que des rétrécissements en appliquant des calculs simples à l'échelle. - L'élève connaît des méthodes graphiques servant à présenter des agrandissements ainsi que des rétrécissements. - L'élève est capable de déterminer des grandeurs ainsi que des distances recherchées en appliquant le premier et le deuxième théorème des rayons. - L'élève est capable d'assembler une caméra à sténopé et de s'en servir pour effectuer des prises de vues.	- L'élève a effectué des calculs en se référant aux théorèmes des rayons pour déterminer la hauteur d'un bâtiment. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail en se référant aux théorèmes des rayons. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail. - L'élève a assemblé la caméra à sténopé et il s'en est servi pour des prises de vues. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le spectre électromagnétique.**	- L'élève connaît les différentes sources lumineuses ainsi que leurs spectres. - L'élève connaît les différents domaines du spectre électromagnétique et il en désigne les propriétés.	- L'élève a obtenu différents spectres avec différentes sources lumineuses (par exemple une lampe à incandescence, le soleil, une lampe LED, etc.) et il a complété les fiches de travail en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 3 (ARTCO3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer, de désigner et de décrire différents types de portraits, de rechercher des évolutions, de confronter différents exemples extraits du monde des arts (peinture, photographie, vidéo, graphisme, sculpture, animation, publicité), de décrire la fonction ainsi que l'effet des différents types de portraits et de les expliquer.**	- L'élève est capable de distinguer différents types de portraits (portrait individuel, double portrait, portrait de groupe, autoportrait, portrait idéal, portrait sociétal, miniatures, portrait de cavalier). - L'élève est capable de désigner et de déterminer l'usage, la fonction ainsi que la signification des portraits dans l'histoire, dans l'histoire du design et dans l'histoire de l'art. - L'élève est capable d'interpréter les intentions d'un peintre en se référant à l'extrait d'un portrait (portrait en pied, plan américain, plan taille, plan poitrine, buste, plan serré), à la posture du corps et à la position de la tête du modèle (portrait frontal, quart de profil, demi-profil, trois quarts de profil, vue de profil, profil esquissé) ainsi qu'à son regard.	- L'élève a analysé un ou plusieurs portraits sélectionné(s) dans différents domaines et à différentes époques par écrit ou oralement. - L'élève a mis en évidence la signification de l'autoportrait en tant qu'outil de transmission de la physionomie et d'auto-détermination artistique au sein d'une société. - L'élève a déterminé la motivation ainsi que le contexte de l'établissement d'un portrait indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner, de comprendre et de décrire les origines ainsi que l'influence de l'ère du temps en se référant à des exemples de différents disciplines artistiques (peinture, photographie, vidéo, graphisme, sculpture, animation, publicité).**	- L'élève connaît les influences, les facteurs ainsi que les découvertes qui ont fait évoluer la perception du monde au cours des siècles (par exemple à l'époque du classicisme ou du romantisme) ainsi que la nouvelle ère du temps qui en a résulté. - L'élève identifie la manière dont les découvertes scientifiques génèrent une nouvelle prise de conscience ainsi qu'une nouvelle perception de l'être humain en tant qu'être autodéterminé. - L'élève apprécie le rôle des acteurs du siècle des Lumières (par exemple Kant ou Voltaire) par rapport à l'évolution du monde des arts et il connaît la manière dont les arts sont devenus un support d'autoréflexion au fil du temps.	- L'élève a mis en évidence la manière dont une époque artistique déterminée (plus tard aussi un mouvement artistique, un style ou un courant) s'est effacée au profit d'une autre en se référant à des exemples. - L'élève a exposé les propriétés ainsi que les caractéristiques d'époques artistiques déterminées (oralement ou par écrit).
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève complète une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de l'expressionnisme, du fauvisme, du cubisme, du futurisme, du suprématisme, du constructivisme, du dadaïsme, du néoplasticisme, de la nouvelle objectivité, du surréalisme, du Bauhaus, du réalisme socialiste, de l'art concret, de l'existentialisme, de l'art informel, du tachisme, de l'abstraction géométrique, de l'art brut, de l'expressionnisme abstrait et de l'art cinétique.	- L'élève a complété une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève participe activement aux cours et emploie correctement le vocabulaire professionnel étudié jusque-là.	- L'élève a confirmé qu'il a compris les nouvelles connaissances étudiées et qu'il est capable de les mettre à profit en participant activement aux cours (en répondant aux questions et en participant aux discussions).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques appliquées à la physique 4 (SNMAP4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à la physique 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SNMAP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de disperser la lumière blanche par un prisme et il connaît les mélanges additif et soustractif des couleurs ainsi que leur importance au quotidien.**	- L'élève est capable de disperser la lumière blanche par un prisme et de désigner les phénomènes observés en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît des exemples pratiques concernant la dispersion de couleurs, par exemple l'arc-en-ciel ou les défauts chromatiques affectant des lentilles. - L'élève connaît le mélange additif des couleurs ainsi que ses domaines d'affectation. - L'élève connaît le mélange soustractif des couleurs ainsi que ses domaines d'affectation.	- L'élève a effectué des mesurages servant à disperser la lumière blanche, il a évalué les résultats mesurés, il les a interprétés et il les a décrits en employant le vocabulaire professionnel de rigueur. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève a décrit les exemples concernant la dispersion de couleurs en employant le vocabulaire professionnel de rigueur. - L'élève a avancé des exemples pratiques concernant le mélange additif des couleurs, il les a décrits et il les a expliqués. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève a avancé des exemples pratiques concernant le mélange soustractif des couleurs, il les a décrits et il les a expliqués. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des puissances de manière approfondie.**	- L'élève connaît des méthodes servant à calculer des puissances. - L'élève est capable d'indiquer des puissances sur la calculatrice. - L'élève connaît des puissances avec des exposants négatifs. - L'élève connaît des domaines dans lesquels les puissances ont une importance avec des objets géométriques et des corps vivants.	- L'élève connaît les puissances ainsi que le vocabulaire professionnel correct dans ce contexte. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

40 % (24 P)	**L'élève connaît le courant électrique, la tension électrique, la résistance électrique ainsi que les interactions entre les grandeurs.**	- L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève connaît l'intensité du courant électrique, la tension électrique ainsi que la résistance électrique. - L'élève connaît les unités des grandeurs indiquées, la manière de les mesurer ainsi que les effets décrits par les grandeurs. - L'élève connaît la loi d'Ohm.	- L'élève a complété les fiches de travail concernant les circonstances dangereuses. - L'élève a correctement répondu à 90% des énoncés. - L'élève a effectué des mesurages pour déterminer l'intensité du courant électrique, la tension électrique ainsi que la résistance électrique, il a interprété les résultats, il les a réunis dans un diagramme et il les a décrits en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 4 (ARTCO4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de comprendre le rôle de l'observateur en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de différentes époques artistiques et de différents courants artistiques.**	- L'élève identifie l'évolution que l'être humain traverse dans son rôle d'observateur d'œuvres d'art en se référant à différents exemples d'œuvres d'art. - Avec la découverte de la représentation en perspective centrale, l'observateur devient un cocréateur de l'œuvre d'art, car pour percevoir correctement l'espace représenté, il doit se positionner à un endroit déterminé devant le tableau et dès lors se rapprocher de la position du peintre. - L'ère moderne radicalise le dialogue subjectif entre l'observateur et l'œuvre d'art et l'élève prend connaissance des rôles possibles de l'observateur en se référant à des œuvres indiquées. - Il doit être manifeste que le dialogue subjectif entre une œuvre et un observateur n'est plus en vigueur d'une manière générale aujourd'hui, les messages contraignants à propos du sens ou de la signification d'une œuvre d'art n'étant guère possibles et plus souhaités dans l'art contemporain. - L'élève opte pour au moins quatre œuvres et il analyse le rôle de l'observateur.	- L'élève a produit une analyse de plusieurs œuvres indiquées de différents domaines et de différents courants artistiques oralement ou par écrit. - L'élève a mis en évidence l'importance ainsi que le rôle de l'observateur.
30 % (18 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève complète une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art du néo-dadaïsme, du nouveau réalisme, du pop art, de l'op art, de l'abstraction post-picturale, du minimalisme, de l'art conceptuel, de la performance, du Fluxus, de l'art des processus, de l'Arte Povera, du Land Art, de l'art médiatique, du photoréalisme, du néo-expressionnisme, du néo-pop, du New British Sculpture, du sensationnalisme, de l'installation, de l'environnement, de l'art interventionniste, du Street Art, de l'internationalisme, etc.	- L'élève a complété une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications des enseignants. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève participe activement aux cours et il emploie correctement le vocabulaire professionnel étudié jusque-là.	- L'élève a confirmé qu'il a compris les nouvelles connaissances étudiées et qu'il est capable de les mettre à profit en participant activement aux cours (en répondant aux questions et en participant aux discussions).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 1 (ARTCO1-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARTCO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les méthodes d'analyse d'une œuvre et il est capable de les appliquer oralement et à l'écrit en se servant de fiches de travail et de fiches techniques.**	- L'élève participe activement aux cours, il est capable de répondre aux questions posées par l'enseignant à propos des outils conceptuels utilisés (type de représentation, traitement de la couleur et de la lumière, représentation de l'espace, type de composition) pour les œuvres étudiées en cours en se référant à des fiches techniques et de désigner l'action des outils de manière autonome. - L'élève opte pour une œuvre d'art, il la place dans son contexte historique, il comprend l'importance historique et socioculturelle des œuvres d'art et il est capable de l'analyser et de la désigner oralement et à l'écrit. - L'élève présente les résultats de son analyse d'une œuvre d'art.	- L'élève a participé activement aux cours. - L'élève a compris les méthodes d'analyse d'une œuvre d'art et il les a appliquées pour analyser une œuvre d'art. - L'élève a étudié les différents outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents outils conceptuels en se référant à des exemples de différents domaines artistiques (peinture, photographie, arts graphiques, sculpture, architecture, etc.), d'identifier le captage du regard, respectivement le centre du champ visuel, de l'expliquer et de le classer chronologiquement.**	- L'élève est capable de détecter la technique du captage du regard dans une œuvre d'art, de la comprendre et de l'expliquer et il en explique l'utilisation. (Questions: Qu'est-ce que je regarde en premier? Pourquoi mon regard est-il attiré par ce point?) - L'élève désigne des principes de composition (principes d'agencement): la symétrie, l'asymétrie, la série, le groupement, la concentration, la dispersion, les formes de composition en triangle et en cercle, etc.). - L'élève opte pour une œuvre d'art extraite d'une période indiquée et il analyse le principal centre du champ visuel ainsi que son effet. - L'élève se livre à des expériences de décalage du captage du regard (par exemple avec un collage) et il note les nouvelles perceptions qui en résultent par écrit. - L'élève présente les résultats qu'il a obtenus avec son décalage du captage du regard.	- L'élève a désigné et décrit les différentes options de l'établissement et de l'identification du captage du regard. - L'élève a décalé le captage du regard de l'œuvre d'art qu'il a choisie, il a désigné la nouvelle perception, il l'a notée par écrit et il l'a présentée oralement.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève constitue une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de la préhistoire, de la Mésopotamie, de l'ancienne Egypte, des Minoens, des Mycéniens, de la Grèce antique, de la Rome antique, de l'empire byzantin, de l'ère romane, de l'ère gothique et de la fin du Moyen Age.	- L'élève a constitué une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'explications, de réalisations et de propositions d'amélioration d'autres intervenants et de les mettre à profit dans son travail.**	- L'élève se rend compte de ses points forts et il travaille ses points faibles. - L'élève communique et il réagit aux critiques exprimées par son enseignant ou par ses camarades avec la politesse de rigueur.	- L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a documenté les expériences qu'il a réalisées ainsi que ses constats et ils étaient disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 2 (ARTCO2-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARTCO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer plusieurs œuvres d'art, de les désigner, de les décrire, de constater des évolutions et de comparer différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève comprend l'utilité ainsi que l'action de différents outils conceptuels et il se réfère à des exemples indiqués d'œuvres d'art spécifiques. - L'élève est capable de distinguer clairement des techniques spécifiques (parfois aussi des artistes) et de les attribuer à leur époque. - L'élève est capable de comprendre et de désigner l'évolution des différents outils conceptuels en se référant à des exemples de différents domaines artistiques (peinture, sculpture, photographie, arts graphiques, architecture, architecture d'intérieur, design, cinéma et vidéo). - L'élève est capable de décrire des œuvres avec des sujets similaires, de les analyser, de les comparer, de noter ses constats par écrit et de les présenter en classe.	- L'élève a participé activement aux cours. - L'élève a compris la méthode de l'analyse comparative et il l'a appliquée pour comparer des œuvres d'art. - L'élève a étudié les différents outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir et d'expliquer l'usage et la signification des symboles sacrés en tant que perceptions émotionnelles (en se référant à des exemples des arts sacrés et de la mythologie) et d'interpréter différentes affectations de ces systèmes.**	- L'élève sait que les symboles sont des représentations de l'abstraction. - L'élève distingue des symboles sacrés de domaines thématiques différents: les figures géométriques, les symboles numériques, les couleurs symboliques, les animaux, les plantes, les objets, etc. - L'élève se réfère à des exemples visuels extraits de l'histoire de l'art illustrant que le message d'un symbole varie en fonction des matières visuelles et que son interprétation dépend du contexte.	- L'élève a analysé plusieurs exemples sélectionnés d'œuvres d'art sacrées et/ou d'œuvres de la mythologie par écrit. - L'élève a expliqué la signification des symboles de ces œuvres d'art. - L'élève a décrit le contexte des symboles par rapport aux œuvres d'art indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir et d'expliquer l'usage et la signification des symboles quotidiens en tant que perceptions émotionnelles (en se référant à des exemples de la publicité, de la politique et de l'aide à l'orientation).**	- L'élève est capable de distinguer des symboles de différents domaines thématiques du quotidien: les systèmes d'écriture, les symboles d'identification, les aides à l'orientation, les logos, la publicité et la politique. - L'élève comprend les manières d'établir des associations, d'exprimer des valeurs et de produire un effet d'identification. - L'élève est capable de décrire et d'expliquer l'origine, l'évolution et la signification des différents symboles.	- L'élève a analysé plusieurs exemples sélectionnés du symbolisme quotidien par écrit ou oralement. - L'élève a mis en évidence la signification des symboles de ces œuvres d'art. - L'élève a identifié et expliqué le contexte sociétal ainsi que les autres contextes des symboles quotidiens.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève constitue une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de la Renaissance (et du maniérisme), du baroque (et du rococo), du classicisme, du romantisme, du réalisme, de l'impressionnisme, du pointillisme, du symbolisme et de l'art nouveau.	- L'élève a complété sa chronologie, respectivement son document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Travailler avec des techniques d'impression (TECIM-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travailler avec des techniques d'impression**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TECIM-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Siebdruck.
Enseignant avec connaissances en techniques d'impression.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Modulbegleitende Kompetenzfeststellung und oder Portfolio stehen der Lehrkraft zur Verfügung.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend la technique de la sérigraphie, il en distingue les différentes possibilités conceptuelles et artistiques, il emploie le vocabulaire professionnel en la matière et il est capable de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève pose des questions à propos de la technique, des possibilités conceptuelles et artistiques et de l'énoncé de la mission et il se concerte avec l'enseignant dans ce contexte. - L'élève suit un plan de travail et il accomplit correctement l'ensemble des points.	- L'élève a produit le carnet de travail en fonction de la mission et dans le respect des délais et il a fait état de l'ensemble des paramètres requis pour la mission.
30 % (18 P)	**L'élève met à profit des options conceptuelles fondamentales de la sérigraphie d'une manière ciblée et conforme à la mission pour réaliser des dessins, il transpose les dessins sur les matrices en fonction de la mission et il est capable de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève applique les techniques de fabrication d'une manière compétente et adaptée à la mission, il dessine les matrices en se référant aux dessins établis au préalable et il documente sa méthode.	- L'élève a établi l'ensemble des dessins et des matrices en tenant compte des indications. - L'élève a documenté sa méthode. - Les dessins répondaient à l'ensemble des critères qualitatifs dans le cadre de la mission et l'élève les a produits dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève accomplit les étapes techniques de la préparation de l'écran d'impression sous guidance, il produit plusieurs tirages, il présente plusieurs tirages sérigraphiques propres, personnels et signés et il est capable de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève détermine la combinaison de l'ensemble des étapes de la préparation de l'écran d'impression de manière compétente en fonction de la mission et il les accomplit. - L'élève détermine l'ensemble des réglages, il les applique et il prépare la couleur, le papier ainsi que les ustensiles. - L'élève produit des tirages signés qui répondent à l'ensemble des critères de qualité dans le cadre de la mission. - L'élève documente sa méthode par écrit.	- L'élève a préparé l'ensemble des écrans d'impression de manière compétente. - L'élève a produit plusieurs tirages signés dans le respect des délais et conformément aux indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Créer des photos numériques d'objets 2D et 3D (DIPHO-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créer des photos numériques d'objets 2D et 3D**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIPHO-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 13

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitaler Fotografie.
Enseignant avec connaissances en photographie numérique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung und oder Portfolio stehen der Lehrkraft zur Verfügung.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'un appareil photo numérique sous guidance, de déterminer les paramètres requis en fonction des circonstances, de les régler et de documenter sa méthode dans le carnet d'apprentissage.**	- L'élève manipule l'appareil photo numérique de manière compétente pour produire une prise de vue. - L'élève identifie la combinaison des paramètres de prise de vue et il les règle en fonction des circonstances. - L'élève documente continuellement ses explications concernant le fonctionnement de l'appareil ainsi que sa méthode dans le carnet d'apprentissage.	- L'élève a convenablement manipulé l'appareil photo. - L'élève a repris et réglé les paramètres de prise de vue indiqués. - L'élève a documenté sa méthode.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de photographier un objet en deux ou en trois dimensions à la lumière du jour, en tenant compte des règles conceptuelles de la composition et avec des conditions de luminosité changeantes et de présenter le résultat dans le respect des délais et des indications.**	- L'élève utilise les différentes distances focales pour des motifs en deux dimensions et pour des modèles en trois dimensions d'une manière conceptuelle et adaptée aux motifs. - L'élève utilise les paramètres d'éclairage (profondeur de champ, temps d'exposition) d'une manière conceptuelle et adaptée aux motifs. - L'élève opte pour un cadrage en veillant à l'harmonie et il applique les règles de la composition de l'image (par exemple le nombre d'or). - L'élève transfère les données visuelles établies et rectifiées dans le respect des délais aux endroits indiqués sur l'ordinateur en fonction de la mission.	- L'élève a réglé les paramètres d'éclairage en fonction de la mission. - L'élève a réalisé la prise de vue d'un motif en deux dimensions de manière compétente. - L'élève a réalisé la prise de vue d'un modèle en trois dimensions de manière compétente. - L'ensemble des fichiers visuels demandés répondaient aux critères de qualité en fonction de la mission et l'élève les a produits dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer des données d'un appareil photo sur un ordinateur, de trier les prises de vues et de se servir des capacités de stockage disponibles pour la sauvegarde durable des prises de vues.**	- L'élève transfère les données visuelles sur l'ordinateur. - L'élève enregistre les données visuelles à l'endroit indiqué. - L'élève trie les données visuelles correctes et il les sauvegarde dans des dossiers en fonction de la mission. - L'élève se sert des outils de sauvegarde disponibles en fonction de la mission.	- Les données visuelles se trouvaient sur l'ordinateur et sur les supports de sauvegarde indiqués. - Les données visuelles étaient récupérables. - L'élève a établi une sélection de visuels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Sculpter par voie digitale des modèles high-polygons (DISCU-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sculpter par voie digitale des modèles high-polygons**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DISCU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit fortgeschrittenen Kenntnissen im digitalen 2D und 3D Bereich.
Enseignant avec connaissances avance´es en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsauftrag / Arbeitsprobe und Modulbegleitende Kompetenzfeststellung.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles organiques intégralement en quads en se servant d'un logiciel tridimensionnel en vue d'un traitement ultérieur dans un logiciel de sculpture.**	- L'élève établit des modèles organiques intégralement composés de quads dans un logiciel tridimensionnel. - L'élève vérifie que la géométrie des modèles est convenable: subdivisions homogènes, répartition de la densité des polygones aux endroits complexes du modèle. - L'élève se sert de la fonction Smooth sur le modèle pour le préparer au traitement ultérieur dans un logiciel de sculpture.	- L'élève a établi un modèle en trois dimensions exclusivement composé de quads.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le traitement ultérieur d'un modèle indiqué ou établi personnellement dans un logiciel de sculpture tridimensionnel et de sculpter des détails.**	- L'élève subdivise le modèle en nombres de polygones très élevés dans un logiciel de sculpture tridimensionnel. - L'élève se sert de références visuelles pour établir des détails réalistes dans la sculpture.	- L'élève a subdivisé un modèle en trois dimensions en nombres de polygones très élevés et il a sculpté des détails réalistes en fonction de références visuelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de texturer un modèle organique à taux de polygones élevé.**	- L'élève texture un modèle à taux de polygones élevé.	- L'élève a texturé un modèle à taux de polygones élevé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer des combinaisons de couleurs dans des compositings (DICOL-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer des combinaisons de couleurs dans des compositings**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DICOL-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in computerbasierter Gestaltung sowie in Colormanagement. Enseignant avec avec compe´tences en PAO et de la gestion de couleurs.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des combinaisons de couleurs pour des formats de fichiers basés sur Bitmap et vectoriels en fonction des missions, de s'en servir pour produire une ambiance de couleur indiquée, de les soumettre à des contrôles et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève établit des combinaisons de couleurs dans des fichiers basés sur Bitmap et vectoriels en fonction des missions afin de produire différentes ambiances (par exemple les quatre saisons, des émotions, des décennies, des tendances, des phénomènes sociétaux, etc.). - L'élève se sert de la fonction couleur dans un logiciel vectoriel pour produire différentes combinaisons de couleurs en se référant à des informations de la théorie des couleurs (contraste complémentaire, pentagramme, sélection monochromatique des couleurs, etc.). - L'élève se sert des fonctions d'impression duplex et des différents plans de mélange et de régalage dans un logiciel basé sur Bitmap pour produire des ambiances de couleurs. - L'élève consulte des sites Internet correspondants pour rechercher les informations concernant les combinaisons de couleurs ainsi que les tendances de couleurs, il les met à profit dans ses missions de travail et il les documente dans son carnet d'apprentissage.	- L'élève a appliqué au moins deux exemples de combinaisons de couleurs dans des fichiers vectoriels en fonction des missions. - L'élève a appliqué au moins deux exemples de combinaisons de couleurs dans des fichiers basés sur Bitmap en fonction des missions. - L'élève a documenté les informations concernant des tendances de couleurs ainsi que des combinaisons de couleurs dans le carnet d'apprentissage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations ainsi que des exemples concernant les illusions d'optique, de comprendre le fonctionnement des illusions, de les expliquer et de noter les informations dans le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.**	- L'élève recherche les informations fondamentales ainsi que des exemples concernant les illusions d'optique (images doubles, deux ou trois dimensions, comparaisons dimensionnelles, couleur et contraste, images animées, etc.). - L'élève explique le fonctionnement des illusions d'optique et il les documente dans son carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté les informations ainsi que les explications concernant au moins cinq illusions d'optique dans le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des profils de couleurs à des images et d'effectuer des transformations d'espaces colorimétriques en tenant compte des différentes procédures d'entrée et de sortie afin d'obtenir une représentation de couleurs consistante.**	- L'élève connaît les critères servant au traitement de la représentation des couleurs. - L'élève opte pour des profils de couleurs dans le logiciel de traitement des images. - L'élève attribue correctement les profils de couleurs aux fichiers. - L'élève convertit correctement les fichiers dans l'espace colorimétrique requis.	- L'écran affichait le fichier correctement profilé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Appliquer des techniques de son (DISON-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer des techniques de son**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DISON-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Audiobereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Portfolio und/ oder modulbegleitende Kompetenzfeststellung und/ oder Arbeitsproben/ Arbeitsaufgabe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage, de noter le vocabulaire professionnel, de se servir des matières du carnet d'apprentissage comme outils d'assistance en cours, de le présenter dans un état structuré, ordonné et propre, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève recherche des informations concernant les matières du module, il les documente, il les complète et il emploie le vocabulaire professionnel nouvellement acquis. - L'élève demande des précisions en cas d'ambiguïté, il explique son travail de manière compétente, il suit les indications de manière compétente et il met à profit les commentaires de l'enseignant.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a présenté le carnet d'apprentissage dans le respect des délais indiqués. - L'élève a documenté les informations de manière chronologique dans le carnet d'apprentissage. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel à l'écrit et à l'oral. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir de l'édition audio de manière compétente, de mettre à profit des commentaires, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève adapte des pistes audio de manière ciblée, il les monte, il les retouche avec des fondus, il applique le mesurage de données audio existantes, il produit des modifications d'albums, des jingles ainsi que des génériques et il convertit les différents formats d'une manière ciblée et compétente.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève s'est servi de l'édition audio d'une manière ciblée et compétente et il a produit des résultats dans le respect des délais. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir de l'enregistrement audio de manière compétente, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève connaît le flux de signaux d'une station audionumérique, il édite un enregistrement vocal, il comprime des pistes audio d'une manière compétente et ciblée, il mélange des enregistrements vocaux et musicaux et il exporte les fichiers audio de manière compétente.	- L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Créer des animations avec des éléments 2D (DIVFX-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créer des animations avec des éléments 2D**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIVFX-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle informatique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 13

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit fortgeschrittenen Kenntnissen im digitalen 2D und 3D Bereich.
Enseignant avec connaissances avancées en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsauftrag / Arbeitsprobe und Modulbegleitende Kompetenzfeststellung.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une animation en deux dimensions.**	- L'élève établit des esquisses ainsi que des scénarimages pour planifier une animation.	- L'élève a établi des esquisses ainsi que des scénarimages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'animer des éléments en deux dimensions dans un logiciel de composition et de travailler sur plusieurs plans.**	- L'élève établit des images clés servant à l'animation des propriétés de différents éléments d'un projet. - L'élève adapte les propriétés des images clés en fonction des besoins. - L'élève effectue les réglages en suivant les indications et il se sert des plans pour constituer une vue d'ensemble.	- L'élève a établi des images clés et il a animé des éléments sur plusieurs plans.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exporter son travail sous forme de fichier vidéo.**	- L'élève établit un nouveau projet, il effectue les réglages en fonction des indications et il se sert des plans pour constituer une vue d'ensemble. - L'élève importe des plans d'images, il établit des couches de texte ainsi que des plans de retouche d'images et il y applique des effets dans la mesure des besoins.	- L'élève a établi des plans ainsi qu'une vue d'ensemble, respectivement une vidéo, et il l'a exportée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des commentaires de l'enseignant et de les mettre à profit.**	- L'élève est capable de commenter ses travaux personnels avec l'enseignant, de prendre connaissance des commentaires et de les mettre à profit.	- L'élève a compris les commentaires de l'enseignant et il les a mis à profit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir et de produire ses travaux dans le respect des délais.**	- L'élève est capable d'effectuer des travaux en respectant un horaire convenu et de présenter le travail terminé au moment indiqué.	- L'élève a produit le travail terminé au moment convenu.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau B (MPMAB1-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de calculs algébriques, de même que les égalités remarquables (formules binomiales).**	- L'élève peut déterminer la somme et la différence de termes. - L'élève peut déterminer le produit de facteurs. - L'élève peut déterminer le produit d'un facteur et d'une somme (distributivité de la multiplication par rapport à l'addition). - L'élève peut déterminer le produit de deux sommes (distributivité double). - L'élève sait factoriser.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations linéaires.**	- L'élève identifie des équations linéaires en tant que telles. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires ne comprenant pas de fractions. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires comprenant de fractions.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations carrées et de les appliquer dans des contextes mathématiques et non mathématiques.**	- L'élève identifie les équations carrées en tant que telles. - L'élève est capable de résoudre correctement des équations carrées, en se référant ou non au discriminant. - L'élève est capable de résoudre des énoncés textuels indiquant des équations carrées.	- L'élève a identifié les équations carrées en tant que telles et il les a correctement résolues. - L'élève a établi et résolu une équation appropriée à partir d'un énoncé textuel et il peut en interpréter correctement la solution. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre correctement des inéquations simples et de les appliquer dans des contextes mathématiques et non mathématiques.**	- L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires simples. - L'élève est capable de résoudre des inéquations carrées ainsi que des inéquations fractionnaires. - L'élève est capable de résoudre des énoncés textuels indiquant des inéquations.	- L'élève a correctement résolu des équations ainsi que des équations fractionnaires linéaires et carrées simples. - L'élève a établi et résolu une inéquation appropriée à partir d'un énoncé textuel et il peut en interpréter correctement la solution. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le périmètre ainsi que l'aire de cercles (respectivement disques), de rectangles, de triangles et de surfaces combinées de même que la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés.**	L'élève identifie les corps prismatiques, les corps pyramidaux et coniques ainsi que les corps sphériques en tant que tels. - L'élève est capable de déterminer le périmètre et l'aire de cercles et disques, de rectangles, de triangles et de surfaces composées. - L'élève est capable de déterminer la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés en se servant de formules de calcul et d'estimations. - L'élève est capable de déterminer des longueurs en inversant la formule de calcul de la surface de l'un des corps désignés précédemment.	- L'élève a identifié les corps prismatiques, les corps pyramidaux et coniques ainsi que les corps sphériques en tant que tels. - L'élève a correctement déterminé le périmètre ainsi que l'aire de cercles et de disques, de rectangles, de triangles et de surfaces composées. - L'élève a correctement déterminé la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés en se servant de formules de calcul et d'estimations. - L'élève a correctement déterminé les longueurs en inversant la formule de calcul de la surface des corps désignés précédemment. (Exemples: voir programme)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau B (MPMAB2-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire des contextes fonctionnels, de les représenter avec ses propres mots, par une table des valeurs, par des graphes et à l'aide des termes de domaine de définition et de l'ensemble des images.** **L'élève est capable de reconnaître le lien entre ces différentes représentations et d'identifier les limites des différents types de représentations.**	- L'élève identifie les attributions claires en se référant à une loi d'attribution. - L'élève est capable de représenter une fonction par l'équation d'une fonction, par une table des valeurs, par un schéma, par des paires de valeurs ordonnées et par des diagrammes fléchés. - L'élève est capable de déterminer le domaine de définition d'une fonction et de représenter le graphe d'une fonction.	- L'élève a correctement effectué la différentiation de fonctions élémentaires. - L'élève a correctement appliqué les règles générales de la dérivation. - Les analyses de fonctions ont permis une observation qualitative des représentations graphiques des fonctions. - L'élève a correctement déterminé les extrema de fonctions. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître les paramètres de fonctions linéaires et carrées dans une représentation graphique, d'identifier des points critiques, de dresser des esquisses et de mettre à profit les conclusions dans des situations pratiques.**	- L'élève connaît la définition de fonctions linéaires. - L'élève est capable de reconnaître des fonctions linéaires et carrées et de les représenter dans un repère orthogonal en se référant à un tableau des valeurs. - L'élève est capable de déterminer et de représenter une fonction linéaire en se servant d'un triangle à pente. - L'élève se familiarise avec différents cas spéciaux de droites. - L'élève est capable de représenter des paraboles et de déterminer leur sommet.	L'élève a représenté des fonctions linéaires dans un repère orthonormé. - L'élève a déterminé les équations de droites à partir de différentes indications. (Exemples: voir programme)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre algébriquement des systèmes d'équations linéaires, de comparer les différentes méthodes et stratégies de résolution et de les évaluer sous l'aspect de leur efficacité.**	- L'élève résout des équations contenant une variable au dénominateur. - L'élève détermine les conditions d'existence d'une équation fractionnaire. - L'élève détermine la solution d'une équation contenant une variable au dénominateur. - L'élève résout graphiquement des systèmes d'équation. - L'élève résout algébriquement des systèmes d'équation. - L'élève résout algébriquement des systèmes d'équation (méthode par combinaison linéaire, méthode par substitution). - L'élève résout des systèmes d'équation permettant une solution, ne permettant aucune solution ou permettant une infinité de solutions.	- L'élève a résolu des équations contenant une variable au dénominateur. - L'élève a déterminé graphiquement l'intersection de deux droites. - L'élève a résolu des systèmes d'équation. - L'élève a déterminé le point d'intersection entre deux droites en appliquant les équations de fonctions linéaires. (Exemples: voir programme)

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la dérivée d'une fonction et d'analyser des fonctions.**	- L'élève connaît la dérivée de fonctions puissances ainsi que les règles générales de la dérivation (règle de la somme, règle des facteurs, règle du produit, règle des quotients). - L'élève est capable de déterminer les racines et les extrema d'une fonction. - L'élève est capable d'étudier une fonction.	- L'élève a correctement effectué la différentiation de fonctions élémentaires. - L'élève a correctement appliqué les règles générales de la dérivation. - Les analyses de fonctions ont permis une observation qualitative des représentations graphiques des fonctions. - L'élève a correctement déterminé les extrema de fonctions. (Exemples: voir programme)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau B (MPMAB3-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau B (MPMAB4-F)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Reproduire des formes et des surfaces en dessin libre et normé (MADES1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 1**

Titre du module:	**Reproduire des formes et des surfaces en dessin libre et normé**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MADES1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches ciblées concernant les techniques de présentation et de dessin ainsi que les motifs graphiques, d'analyser les résultats, de les documenter, de suivre les indications, de soumettre ses travaux à un contrôle et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève documente l'ensemble des recherches, des informations et des méthodes concernant les techniques de présentation et de dessin ainsi que les informations au sujet d'éléments récurrents recouvrant intégralement des surfaces et du traitement des surfaces dans différents domaines et à différentes époques (au moins le style art nouveau et les ornements celtiques). - L'élève distingue des notions, il prend note d'explications et il complète des fiches de travail avec ses notes et ses dessins personnels en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît les formes ainsi que les surfaces de base primaires, il identifie les principales propriétés (lignes, surfaces, couleurs, relief), les structures (triangle, carré, étoile, polygone, cercle, ellipse ou combinaisons) ainsi que la constitution (filets, bandes, dépliés) d'ornements et de motifs. - L'élève les attribue à des contextes chronologiques et culturels et il distingue plusieurs domaines d'affectation.	- L'élève a produit le carnet d'apprentissage en suivant les indications et dans le respect des délais, il l'a structuré de manière chronologique et il a fait état de l'ensemble des recherches, des informations et des documents requis. - L'élève a noté les formes, les surfaces de base primaires, les caractères, les ornements ainsi que les motifs étudiés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques ainsi que les règles typographiques de base (polices), de suivre les indications, de soumettre ses travaux à un contrôle et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève analyse et applique les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques, de la calligraphie et de la typographie. - L'élève identifie des polices sérif et sans sérif ainsi que leurs applications possibles (extra-maigre, normale, semi-grasse, grasse, épaisse, italique, maigre, etc.). - L'élève identifie les différentes polices ainsi que les différents formats de polices (True Type, Postscript, OTF, Webfonts, etc.), il les distingue et il connaît leurs propriétés. - L'élève reproduit et il dessine des polices. L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a appliqué les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques et de la typographie en suivant les indications et en respectant les délais et il a reproduit proprement, dessiné et désigné différentes polices en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles fondamentales du dessin pour reproduire et pour dessiner des formes de base, des ornements et/ou des motifs, le cas échéant en perspective, de suivre les indications, de soumettre ses travaux à un contrôle et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève reproduit et dessine des formes de base (lignes, formes, surfaces – triangles, carrés, cercles, ellipses, étoiles, polygones réguliers), des ornements et/ou des motifs à la main en suivant les indications. - L'élève dessine en vue de face et en perspectives simples (par exemple en perspective à deux points de fuite ou en perspective parallèle). - L'élève applique, le cas échéant, les techniques de l'analyse optique (mesurage de longueurs et d'angles) de manière compétente. - L'élève applique des formes de base, des lignes auxiliaires ainsi que des blocs moulés pour représenter des formes et des surfaces complexes en perspective et dans le respect des proportions. - L'élève se sert du papier et des crayons indiqués pour les dessins. - L'élève connaît les propriétés des ustensiles et des matériaux et il les choisit en conséquence. - L'élève analyse la tonalité, la couleur, la luminosité ainsi que les contrastes (nuances et ombres portées) et il les reproduit en appliquant des hachures et des progressions d'une manière compétente sous l'aspect technique.	- L'élève a appliqué les règles fondamentales du dessin à main levée et du dessin normé en suivant les indications et en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels pour dessiner des formes de base, des ornements et/ou des motifs pour produire des fiches de présentation en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Analyser, modeler et créer des modèles élémentaires d'une façon manuelle (MAPRO1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 1**

Titre du module:	**Analyser, modeler et créer des modèles élémentaires d'une façon manuelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé:

Fachlehrer mit pädagogischen Erfahrungen und mit guten Kenntnissen im manuellen Bereich des Herstellens von Modellen und der 3D Gestaltungsgrundlagen.
Enseignant avec bonnes connaissances en fabrication manuelle de modèles et conception artistique 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de modeler des corps de base primaires et secondaires indiqués ainsi que leurs variations après l'analyse, en suivant les indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement de la masse à modeler de manière compétente et de les produire sur demande.**	- L'élève analyse et il respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert des outils et il applique les techniques indiquées pour un traitement compétent de la masse à modeler. - L'élève expérimente les structures de base en se servant de masse à modeler et, le cas échéant, de fil de fer ou de tiges profilées, dans le respect des indications conceptuelles, pour reproduire des corps de base primaires et secondaires (cube, sphère, tore, cylindre, cône, pyramide, prisme, cylindre perforé) ainsi que leurs variations avec précision et dans le respect des dimensions. - L'élève expérimente des variations sous formes de volumes compacts, de volumes creux ouverts, de volumes creux fermés, de volumes brisés et de volumes représentés sous forme linéaire avec du fil de fer ou des profilés pour mettre en évidence la structure. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a modelé des corps de base primaires et secondaires (cône, tore, cylindre perforé, sphère) ainsi que leurs variations en fonction de la mission en tenant compte des structures de base, des indications conceptuelles et de la finition. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement de matériaux modélisables de manière compétente, en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos des techniques de fabrication, des matériaux et des méthodes sous guidance dans le contexte de missions concernant des maquettes, de réunir des échantillons de matériaux, d'en documenter les propriétés ainsi que les affectations possibles, de dresser des esquisses le cas échéant et de les présenter dans un carnet d'apprentissage sur demande.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage, il désigne et distingue les matériaux habituels, leurs propriétés, leurs procédés de fabrication, les méthodes ainsi que les affectations possibles et il les documente. - L'élève réunit des échantillons de matériaux et il les assemble en suivant les indications. - L'élève se sert de photographies comme outils de documentation. - L'élève documente les techniques suivantes: la coupe, la perforation, le pli, le perçage, le sciage, le collage, la reliure, la séparation et la déformation. - L'élève documente les matériaux suivants: le papier, le carton, les panneaux de bois, les profilés en bois, les tôles métalliques, le fil de fer et les matières synthétiques.	- L'élève a structuré chronologiquement le carnet d'apprentissage et il l'a produit dans le respect des délais. - L'élève a documenté les informations concernant les techniques de fabrication, les matériaux, les propriétés ainsi que les affectations possibles en fonction de la mission. - L'élève a documenté l'ensemble des tâches avec des fiches de travail et, le cas échéant, avec des esquisses en fonction de la mission.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des structures de base indiquées ainsi que des modèles de produits simples d'une manière compétente et autonome en fonction de la mission après les recherches et l'analyse, en suivant les indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils et des machines indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des matériaux et de les présenter sur demande, dans le respect des délais.**	- L'élève analyse et respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert d'outils et de machines et il applique des techniques permettant un traitement compétent des matériaux. - L'élève respecte la méthode ainsi que les indications conceptuelles et il expérimente les propriétés physiques pour fabriquer une structure de base précise et conforme aux dimensions. - L'élève expérimente les techniques suivantes: la coupe, la perforation, le pli, le perçage, le sciage, le collage, la reliure, la séparation et la déformation. - L'élève assemble et expérimente les matériaux suivants: le papier, le carton, les panneaux de bois, les profilés en bois, les tôles métalliques, le fil de fer et les matières synthétiques. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il respecte les délais.	- L'élève a fabriqué les structures de base (tétraèdre, cube, pyramide) ainsi que des modèles de produits simples indiqués en fonction de la mission, en tenant compte de la méthode et des indications conceptuelles, et il les a produits dans le respect des délais. - L'élève s'est servi des outils et des machines et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux (papier, carton, panneaux de bois, profilés en bois, tôles métalliques et fil de fer) de manière compétente et dans le respect des délais, en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Multimédia: Produire des formes et des surfaces par voie digitale (MEDIA1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 1**

Titre du module:	**Multimédia: Produire des formes et des surfaces par voie digitale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MEDIA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D-Softwares.
Enseignant avec connaissances en logiciel 2D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations concernant l'application ainsi que la constitution de graphiques vectoriels, de les documenter dans le carnet d'apprentissage et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève recherche des informations concernant les avantages, le domaine d'affectation ainsi que des exemples de graphiques vectoriels. - L'élève documente l'ensemble des informations et des méthodes concernant la manipulation de logiciels graphiques vectoriels dans le carnet d'apprentissage en fonction de la mission. - L'élève distingue des notions, il prend note d'explications et il complète des fiches de travail avec ses notes et ses dessins personnels. - L'élève accomplit l'ensemble des étapes de travail en fonction de la mission.	- L'élève a produit le carnet d'apprentissage avec les informations et les exemples concernant l'application ainsi que la constitution de graphiques vectoriels, il l'a structuré de manière chronologique et il a fait état de l'ensemble des fiches de travail requises. - L'élève a produit l'ensemble des travaux demandés en fonction de la mission dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des motifs en se servant des outils et des options de transformation des logiciels graphiques vectoriels en fonction de la mission, de les appliquer à des surfaces ainsi qu'à des développements de corps, de les enregistrer de manière compétente, de les archiver, de les soumettre à un contrôle et de les produire dans le respect des délais et conformément aux indications.**	- L'élève se sert convenablement des outils de modelage, des outils de dessin, des outils de texte, des outils de sélection, des outils de déformation, de l'agencement des objets, des bases des couleurs, de leurs applications et des bases des plans en fonction de la mission. - L'élève déforme et transforme des objets (redimensionnement, torsion, décalage, déformation, combinaison, réflexion, découpage, répartition, ajustement, etc.) en se servant de logiciels graphiques vectoriels. - L'élève distingue les grilles élémentaires et il établit la structure les grilles numériquement. - L'élève positionne le point zéro. - L'élève applique des formes géométriques et organiques, des ornements, des structures ainsi que des textures établies personnellement à des surfaces. - L'élève analyse les confections d'emballages et il leur applique des formes géométriques et organiques, des ornements, des structures ainsi que des textures. - L'élève se sert des systèmes documentation et d'archivage des fichiers disponibles de manière compétente. - L'élève accomplit les étapes requises pour l'importation, l'exportation, le transfert et la sauvegarde des fichiers. - L'élève imprime les résultats des travaux en se servant des outils d'impression disponibles en fonction de la mission et après concertation avec l'enseignant. - L'élève règle les formats, les modes couleur ainsi que la résolution en fonction de la mission. - L'élève accomplit l'ensemble des étapes de travail en fonction de la mission.	- L'élève a principalement réalisé des ornements dans un logiciel graphique vectoriel en se servant des principaux outils, des différents plans et des outils de transformation d'objets en fonction de la mission. - L'élève a produit au moins six exemples d'expérimentations d'objets colorés servant à documenter l'usage des outils de déformation au format numérique et il les a enregistrés de manière compétente. - L'élève a produit au moins deux exemples d'expérimentations de confections d'emballages de manière appropriée avec des noms de produits ainsi qu'avec des objets reproduits. - L'élève a tenu compte de la continuité et du chevauchement de la texture ajustée au-delà des bords et il a produit des exemples. - L'ensemble des résultats des travaux étaient disponibles dans le respect des délais, sous formes de fichiers numériques conformes aux indications et, le cas échéant, au format imprimé.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de numériser des esquisses, des dessins ainsi que des photographies d'une manière compétente et conforme à la mission, de les retoucher, de les reproduire avec précision au format numérique en se servant du logiciel, de les traiter, de les styliser, de les enregistrer, de les archiver et de les remettre dans le respect des délais et conformément aux indications.**	- L'élève établit et numérise des esquisses, des dessins ainsi que des photographies en fonction de la mission. - L'élève retouche les documents numérisés en se servant d'un logiciel graphique vectoriel d'une manière appropriée et conforme à la mission. - L'élève reproduit les esquisses et les dessins avec précision en se servant des outils de dessin dans un logiciel graphique vectoriel. - L'élève maîtrise la combinaison des outils requis pour la reproduction précise. - L'élève maîtrise la méthode de travail avec des plans dans un logiciel graphique vectoriel et il se sert des outils de déformation. - L'élève stylise des dessins numériques. - L'élève enregistre les résultats des travaux (le cas échéant sans accuser de perte) en fonction de la mission, il les archive et il sauvegarde les fichiers dans le respect des délais et des indications. - L'élève accomplit l'ensemble des étapes de travail en fonction de la mission.	- L'élève a numérisé des esquisses, des dessins ainsi que des photos. - L'élève a établi plusieurs dessins servant à la numérisation et à la stylisation. - L'élève s'est servi d'un logiciel graphique vectoriel en fonction de la mission. - L'élève a utilisé les outils de retouche de manière compétente et avec précision et il s'est servi des plans et des outils de déformation. - L'élève a stylisé les résultats des travaux, il les a enregistrés, il les a archivés et il a produit les fichiers dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Rechercher les métiers de la 3D et appliquer les bases de la modélisation 3D (DIANI1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 1**

Titre du module:	**Rechercher les métiers de la 3D et appliquer les bases de la modélisation 3D**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DIANI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Software.
Enseignant avec connaissances en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des objets en trois dimensions en regroupant des structures de base.**	- L'élève établit des structures de base en trois dimensions dans un logiciel de modélisation tridimensionnelle et il s'en sert pour constituer des modèles en trois dimensions. - L'élève affirme sa capacité de reproduire des objets primitifs indiqués (temples, maisons, etc.) et d'émettre des messages exprimés en langage des formes (par exemple le chaos, le dynamisme, la puissance, la faiblesse, etc.) au moment convenu.	- L'élève a constitué des modèles en trois dimensions cohérents sous l'aspect de leur forme en se servant d'un assemblage de structures de base numériques et en suivant les indications dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des structures de dossiers, de les gérer, d'enregistrer des fichiers et d'archiver des sauvegardes de ses travaux.**	- L'élève établit des structures de dossiers personnelles et il les gère de même que ses documents de travail et ses fichiers. - L'élève établit des sauvegardes de ses fichiers et il les archive.	- L'élève a établi des structures de dossiers en suivant les indications. - L'élève a enregistré des fichiers et il a archivé des sauvegardes.
30 % (18 P)	**L'élève reproduit des matériaux de surface et il s'en sert dans des modèles en trois dimensions.**	- L'élève reproduit différents matériaux de surface de la réalité. - L'élève reproduit des propriétés comme la matité et la brillance, la transparence et la luminosité. - L'élève a appliqué les matériaux sur des maquettes en trois dimensions.	- L'élève a constitué différents matériaux de surface et il les a appliqués sur des maquettes en trois dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève documente ses travaux avec des visuels ainsi que des descriptions.**	- L'élève constitue des visuels de ses travaux et il les décrit dans son carnet d'apprentissage. - L'élève alimente le carnet d'apprentissage en suivant les instructions de l'enseignant et il est en mesure de le présenter dans les délais indiqués.	- L'élève a constitué un carnet d'apprentissage faisant état des travaux sous formes de visuels et de descriptions en suivant les indications et il l'a présenté dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Design 3D: Analyser, modeler et créer des outils et modèles élémentaires par voie digitale (DIPRO1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 1**

Titre du module:	**Design 3D: Analyser, modeler et créer des outils et modèles élémentaires par voie digitale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**DIPRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit pädagogischen Erfahrungen im digitalen Bereich der 3D Gestaltung, sowie mit Kenntnissen in professioneller CAD und DTP Software, und in technischem Zeichnen.Titulaire avec connaissances en logiciels DAO et PAO et en dessin technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches ciblées à propos de contextes de l'histoire du design jusqu'au début du XXe siècle, d'archiver les résultats et de les présenter dans le carnet d'apprentissage et sous forme de fichier dans le respect des délais.**	- L'élève effectue des recherches concernant le contexte historique de mouvements du domaine du design et des arts ainsi que leurs œuvres et/ou leurs constructions les plus importantes en fonction de la mission, il note les conclusions par écrit, sous forme de résumé et sans commettre d'erreur et il les illustre avec des visuels. - L'élève note ses conclusions concernant les principales méthodes de production innovantes de l'époque en question de manière structurée en fonction de la mission et il archive les résultats de ses recherches dans un document de publication assistée par ordinateur et sous forme de fichier récupérable. - L'élève documente des indications concernant la manipulation et les fonctions de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur d'une manière autonome et conforme à la mission dans le carnet d'apprentissage et il note ses observations concernant la méthode. - L'élève alimente régulièrement son carnet d'apprentissage et il respecte les horaires ainsi que les délais.	- L'élève a recherché les contextes les plus importants de l'histoire du design du XVIIIe siècle (Shakers) au début du XXe siècle (mouvement de réforme, art nouveau, Arts & Craft, Form follows function, etc.) en fonction de la mission, il les a analysés, il les a visualisés, il les a résumés et il les a archivés en se servant d'un logiciel de publication assistée par ordinateur. - L'élève a produit l'ensemble des résultats des travaux conformément aux indications et dans le respect des délais, sous forme de fichier récupérable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des formes géométriques ainsi que, le cas échéant, des structures géométriques de base à main levée en perspectives parallèles normées, de les dimensionner de manière compétente le cas échéant, et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève dessine des structures de base normées (des structures régulières de triangles, de carrés, de pentagones, d'hexagones, d'heptagones, d'octogones, de décagones, de n-gones (onze, treize, etc.), d'ovales, de spirales (à deux, trois ou quatre centres), des lignes horizontales sur une ligne droite, des subdivisons de lignes droites en nombres impairs de sections égales, etc.) et, le cas échéant, il met à profit les perspectives parallèles normées pour dessiner des structures géométriques de base à main levée en suivant les indications. - L'élève respecte les normes et les consignes habituelles en matière de présentation. - L'élève établit ses plans techniques en observant une marge et en appliquant une police normée. - L'élève applique la structure des volumes dans des blocs moulés et avec des lignes de structure d'une manière compétente et conforme à la mission sur les fiches de travail. - L'élève se sert de papier millimétré, de papier transparent, respectivement de papier blanc. - L'élève est capable d'effectuer des dimensionnements précis.	- L'élève a correctement appliqué et documenté les règles de base de la structure et des bords invisibles visualisés dans des dessins techniques, le cas échéant la perspective parallèle normée, les normes indiquées (police et encre) ainsi que les consignes en matière de dimensionnement et de présentation en se référant à des fiches de travail. - L'élève a correctement dessiné des formes géométriques primaires ainsi que, le cas échéant, des structures géométriques de base à la main sur des fiches de travail blanches (le cas échéant sur du papier millimétré ou du papier transparent) en suivant les indications. - L'élève a au moins produit la structure régulière de triangles, de carrés, de pentagones, d'hexagones, d'heptagones, d'octogones, de décagones, d'ovales, de spirales et de subdivisons de lignes droites en nombres impairs de sections égales dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles simples en suivant les indications, en mettant à profit ses connaissances des techniques de fabrication et en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur, de les archiver, de documenter les modes d'emploi de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur de manière autonome dans le carnet d'apprentissage et de présenter l'ensemble des résultats dans le respect des délais.**	- L'élève se sert de l'interface du logiciel (fenêtre de structure, enregistrement, champ de dessin, outils d'orientation et de déplacement), des outils de dessin, de leurs applications et de la barre d'outils tridimensionnels et il met à profit les outils ainsi que les fonctions d'une manière compétente et conforme à la mission. - L'élève applique les bases de la géométrie des lignes (verticales, parallèles, tangentes, angles) et des formes (quadrilatères, triangles, cercles, ellipses, formes polygonales) et il désigne leur dénomination ainsi que leur structure. - L'élève établit un dessin numérique en deux dimensions en fonction de la mission, en appliquant les dimensions avec précision, et en se servant des principaux outils (ustensiles de dessin, menus contextuels des dessins, principaux outils de transformation). - L'élève réalise plusieurs modèles numériques en trois dimensions d'une manière autonome, conforme à la mission ainsi qu'au cahier des charges et il applique les fonctions d'extrusion et de révolution pour constituer des structures/des objets numériques. - L'élève se sert d'instruments de mesure pour modifier les modèles, il s'exerce au traitement de volumes et de surfaces disponibles (modification de la masse, arrondissement, bris des bords). - L'élève établit des plans numériques simples d'une manière autonome et conforme aux indications. - L'élève modifie le modèle réalisé en fonction des indications modifiées et il l'adapte aux conditions demandées.	- L'élève a établi des modèles numériques simples en fonction de la mission, en appliquant les méthodes de la révolution et de l'extrusion et en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur. - L'élève s'est servi des outils et des fonctions et il a procédé aux modifications ultérieures du modèle de manière compétente. - L'élève a documenté la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur en suivant les indications et il a complété les fiches de travail. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers demandés dans le respect des délais et des critères de qualité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de ses travaux en classe.**	- L'élève présente les résultats de ses recherches à ses camarades d'une manière structurée et compréhensible. - L'élève transmet les manières les plus importantes de manière compréhensible. - L'élève illustre le résultat des recherches avec du matériel visuel, aux formats numérique ou imprimé, pour rendre sa présentation plus claire.	- L'élève transmis les informations les plus importantes à ses camarades d'une manière compréhensible et illustrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Reproduire des volumes géométriques moyennant des dessins libres et normés (MADES2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 2**

Titre du module:	**Reproduire des volumes géométriques moyennant des dessins libres et normés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MADES2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches ciblées concernant les techniques de présentation et de dessin ainsi que les formes, les volumes et les motifs graphiques, d'analyser les résultats, de les documenter, de suivre les indications, de soumettre ses travaux à un contrôle et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève documente l'ensemble des recherches, des informations et des méthodes concernant les techniques de dessin à main levée et normé et les techniques de présentation ainsi que les formes, les volumes, les ornements et les motifs dans différents domaines et à différentes époques (au moins les ornements égyptiens, les ornements arabes et les ornements contemporains). - L'élève distingue des notions, il prend note d'explications et il complète des fiches de travail avec ses notes et ses dessins personnels en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît les trois volumes primaires ainsi que les trois volumes secondaires et il identifie les principales propriétés (lignes, surfaces, couleurs, relief), les structures (triangle, carré, étoile, polygone, cercle, ellipse ou combinaisons) ainsi que la constitution (filets, bandes, dépliés) d'ornements et de motifs. - L'élève les attribue à des contextes chronologiques et culturels et il distingue plusieurs domaines d'affectation.	- L'élève a produit le carnet d'apprentissage en suivant les indications et dans le respect des délais, il l'a structuré de manière chronologique et il a fait état de l'ensemble des recherches, des informations et des documents requis. - L'élève a noté les formes, les volumes de base, les ornements ainsi que les motifs étudiés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques ainsi que les règles typographiques de base (polices et alignement), de suivre les indications, de soumettre ses travaux à un contrôle et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève analyse et applique les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques et de la typographie. - L'élève identifie les différents alignements (orientation à gauche, justification intégrale, etc.), il les distingue et il en décrit les propriétés. - L'élève identifie les différentes polices ainsi que les différents formats de polices, il les distingue et il connaît leurs propriétés spécifiques. - L'élève reproduit et dessine des polices. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève détecte des erreurs typographiques (écart entre les lettres, écart entre les lignes, taille de la police, type de la police, etc.) dans des exemples extraits de textes existants. - L'élève se sert de la typographie pour exprimer et pour accentuer des messages simples.	- L'élève a appliqué les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques et de la typographie en suivant les indications et en respectant les délais et il a reproduit proprement, dessiné et désigné différentes polices, différents alignements ainsi que des messages avec une typographie adaptée en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles fondamentales du dessin pour reproduire et pour dessiner des volumes, des ornements et/ou des motifs en perspective en se servant de différents ustensiles, de suivre les indications, de soumettre ses travaux à un contrôle et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève applique les techniques de l'analyse optique (mesurage de longueurs et d'angles) de manière compétente en suivant les indications. - L'élève reproduit et dessine des formes, des volumes (par exemple des ellipses, des cubes, des sphères, des cylindres, des cônes, des tétraèdres, des pyramides, des cubes à bords arrondis ainsi que des combinaisons de volumes), des ornements et des motifs dans le respect des proportions en perspectives simples (vue de face, perspective à deux points de fuite et perspective parallèle). - L'élève applique des formes de base, des lignes auxiliaires ainsi que des blocs moulés pour représenter des formes et des volumes complexes en perspective et dans le respect des proportions. - L'élève se sert du papier, des crayons, des stylos à billes et des feutres colorés indiqués pour les dessins. - L'élève analyse la tonalité, la couleur, la luminosité ainsi que les contrastes (nuances et ombres portées) et il les reproduit en appliquant des hachures et des progressions de manière compétente.	- L'élève a proprement appliqué les règles fondamentales du dessin à main levée et du dessin normé en suivant les indications, en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels pour dessiner des formes, des volumes, des volumes complexes, des ornements et/ou des motifs, en appliquant des lignes auxiliaires ainsi que des blocs moulés et en représentant plastiquement des surfaces par des hachures pour produire des fiches de présentation conformes aux indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Analyser, modeler et créer des modèles avancés d'une façon manuelle (MAPRO2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 2**

Titre du module:	**Analyser, modeler et créer des modèles avancés d'une façon manuelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé:

Fachlehrer mit pädagogischen Erfahrungen und mit guten Kenntnissen im manuellen Bereich des Herstellens von Modellen und der 3D Gestaltungsgrundlagen.
Enseignant avec bonnes connaissances en fabrication manuelle de modèles et conception artistique 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de modeler des maquettes plus complexes ainsi que leurs variations après l'analyse, en suivant les indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement de la masse à modeler et des matières dégradables, d'en réaliser une empreinte, de la couler et de la produire sur demande dans le respect des délais.**	- L'élève analyse et il respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert des outils et il applique les techniques indiquées pour un traitement compétent de la masse à modeler et des matières dégradables (plâtre, cire, savon, bois) et pour une application compétente des techniques de moulage (par exemple avec des matières synthétiques ou avec du plâtre) et de coulage (par exemple avec des matières synthétiques, du plâtre ou de la cire). - L'élève respecte les structures de base ainsi que les indications conceptuelles pour reproduire des maquettes plus complexes à bord dur et à bord doux ainsi que leurs variations avec précision et dans le respect des dimensions, pour mouler une empreinte et pour la couler. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a modelé une maquette en fonction de la mission en tenant compte des structures de base et des indications conceptuelles, il en a moulé une empreinte et il l'a coulée. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement de matériaux modelables et de matières dégradables (plâtre, cire, savon, bois), les techniques de moulage ainsi que les techniques de coulage de manière compétente, en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos des techniques de fabrication, des matériaux et des méthodes sous guidance dans le contexte de missions concernant des maquettes plus complexes, de réunir des échantillons de matériaux, d'en documenter les propriétés ainsi que les affectations possibles, de dresser des esquisses le cas échéant et de les présenter dans un carnet d'apprentissage sur demande.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage, il désigne et distingue les matériaux habituels servant à produire des maquettes plus complexes, leurs propriétés, leurs procédés de fabrication, les méthodes ainsi que les affectations possibles et il les documente. - L'élève réunit des échantillons de matériaux et il les assemble en suivant les indications. - L'élève se sert de photographies comme outils de documentation. - L'élève documente les techniques suivantes: la coupe, la couture, le feutrage, le perçage, le sciage, le collage, le chevillage, le vissage, le rivetage, la connexion, la séparation et la déformation. - L'élève documente les matériaux suivants: les tôles métalliques, le fil de fer, les matières synthétiques, les étoffes, les tricots et les tissus.	- L'élève a structuré chronologiquement le carnet d'apprentissage et il l'a produit dans le respect des délais. - L'élève a documenté les informations concernant les techniques de fabrication, les matériaux, les propriétés ainsi que les affectations possibles en fonction de la mission. - L'élève a documenté l'ensemble des tâches avec des fiches de travail et avec des esquisses en fonction de la mission.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des maquettes plus complexes ainsi que leurs variations de manière compétente après les recherches et l'analyse, en suivant les indications techniques, en se servant des outils et des machines indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des matériaux, et de les présenter sur demande, dans le respect des délais.**	- L'élève analyse et respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert d'outils et de machines et il applique des techniques permettant un traitement compétent des matériaux. - L'élève respecte la méthode ainsi que les indications conceptuelles et il expérimente les propriétés physiques pour fabriquer des maquettes plus complexes à bord dur et à bord doux indiquées ainsi que leurs variations avec précision et dans le respect des dimensions. - L'élève expérimente les techniques suivantes: la coupe, la couture, le feutrage, le perçage, le sciage, le collage, le chevillage, le vissage, le rivetage, la connexion, la séparation et la déformation. - L'élève expérimente les matériaux suivants: les tôles métalliques, le fil de fer, les matières synthétiques, les étoffes, les tricots et les tissus. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a fabriqué les maquettes plus complexes à bord dur et à bord doux indiquées en fonction de la mission, avec précision et en tenant compte de la méthode et des indications conceptuelles, et il les a produites dans le respect des délais. - L'élève s'est servi des outils et des machines et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Multimédia: Réaliser des photos et utiliser un logiciel 2D pour faire des retouches digitales (MEDIA2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 2**

Titre du module:	**Multimédia: Réaliser des photos et utiliser un logiciel 2D pour faire des retouches digitales**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MEDIA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Multimedia Anwendungen sowie in digitaler Photographie. Enseignant avec connaissances en logiciels 2D et 3D ainsi qu'en photographie numérique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel bidimensionnel basé sur Bitmap en fonction de la mission, de rogner des sélections, de les utiliser, de les adapter et de les enregistrer de manière compétente, de les soumettre à un contrôle, de les archiver et de les remettre dans le respect des délais et des indications.**	- L'élève se sert des domaines de travail, des champs de réglage, des barres de symboles, des menus, des outils, des fonctions, des dimensions des images, de la résolution des images et des formats des fichiers. - L'élève se sert de différents outils de sélection, de réglages de sélection et, le cas échéant, de la gamme des couleurs et des options de pixels de manière compétente. - L'élève se sert d'outils et il applique des méthodes servant à l'adaptation en perspective de deux fichiers visuels. - L'élève insère des visuels dans d'autres images d'une manière correcte sous l'aspect de la perspective. - L'élève se sert des systèmes de documentation et d'archivage des fichiers disponibles. - L'élève accomplit les étapes requises pour l'importation, l'exportation, le contrôle, le transfert et l'enregistrement des fichiers. - L'élève accomplit l'ensemble des étapes de travail de manière compétente en fonction de la mission.	- L'élève s'est servi des outils, des plans, des masques, des techniques de rognage, des filtres et des outils de transformation d'un logiciel basé sur Bitmap d'une manière compétente et conforme à la mission. - L'élève s'est servi des outils de rognage pour combiner au moins deux fichiers visuels et il a adapté des éléments visuels d'une manière correcte sous l'aspect de la perspective. - Les résultats des travaux étaient conformes à la mission ainsi qu'aux critères de qualité et l'élève a produit l'ensemble des fichiers dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir de fichiers visuels en deux dimensions en fonction de la mission et de manière compétente, à l'aide de plans d'ajustement, de filtres isolés et d'outils servant aux retouches et aux transformations, de les gérer en utilisant des plans, de les soumettre à un contrôle, de les enregistrer de les archiver et de les remettre dans le respect des délais et des indications.**	- L'élève se sert des plans d'ajustement et il utilise les filtres isolés de manière ciblée. - L'élève se sert des outils et des fonctions servant aux retouches et à la transformation dans les missions de travail. - L'élève se sert des plans il les organise et il les gère. - L'élève connaît les systèmes de documentation et d'archivage des fichiers disponibles et il s'en sert. - L'élève accomplit les étapes requises pour l'importation, l'exportation, le contrôle, le transfert et l'enregistrement des fichiers. - L'élève accomplit l'ensemble des étapes de travail de manière compétente en fonction de la mission.	- L'élève a utilisé les plans d'ajustement ainsi que les filtres conformément aux indications. - L'élève a effectué les retouches d'une manière compétente et conforme à la mission. - L'élève a effectué les transformations dans le cadre des missions de travail. - L'élève a désigné les plans, il les a correctement hiérarchisés, il les a exportés et il les a gérés. - L'ensemble des fichiers visuels requis étaient conformes à la mission ainsi qu'aux critères de qualité et l'élève les a produits dans le respect des délais.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un appareil photo numérique, de photographier et d'éclairer des objets en deux et/ou en trois dimensions en appliquant les règles de la composition de l'image, de les retoucher, de les soumettre à un contrôle, de les enregistrer, de les archiver et de les remettre dans le respect des délais et des indications.**	- L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue (diaphragme, durée, iso, etc.) et il les règle en fonction des circonstances. - L'élève applique les différentes distances focales pour les modèles en deux et en trois dimensions d'une manière conceptuelle et conforme aux motifs. - L'élève applique les paramètres d'éclairage (profondeur de champ, durée d'exposition) d'une manière conceptuelle et adaptée aux motifs. - L'élève éclaire des modèles en deux dimensions ainsi que des objets en trois dimensions avec des lampes de studio en fonction de la mission. - L'élève opte pour un extrait d'image harmonieux et il applique les règles de la composition de l'image (structure de l'image, orientation du regard de l'observateur, avant-plan/second plan/arrière-plan). - L'élève transfère les fichiers visuels corrects dans le respect des délais, en fonction de la mission et à l'endroit indiqué sur l'ordinateur. - L'élève met à profit les outils de sauvegarde disponibles en fonction de la mission.	- L'élève a réglé les paramètres d'éclairage en fonction de la mission. - L'élève a réalisé la prise de vue d'un modèle en deux dimensions et/ou d'un modèle en trois dimensions de manière compétente. - L'ensemble des fichiers visuels étaient conformes à la mission ainsi qu'aux critères de qualité et l'élève les a produits dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Appliquer des fonctions avancées de logiciels de modélisation 3D (DIANI2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 2**

Titre du module:	**Appliquer des fonctions avancées de logiciels de modélisation 3D**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DIANI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Software.
Enseignant avec connaissances en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents stades d'une production médiatique et de les disposer dans un échéancier en classant ses travaux personnels.**	- L'élève établit un échéancier retraçant les différents stades d'une production médiatique (pré-production, post-production, distribution), il le décrit et il y classe correctement ses travaux personnels.	- L'élève a établi et présenté un échéancier retraçant les stades d'une production médiatique en suivant les indications.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins orthographiques d'objets simples et de les numériser.**	- L'élève dessine des représentations orthographiques d'objets simples (par exemple une tasse, un poisson, une lampe de poche, etc.). - L'élève dessine une vue de face, une vue supérieure ainsi qu'une vue latérale et il les numérise.	- L'élève a dessiné des représentations orthographiques d'objets en suivant les indications, il les a numérisées et il les a présentées dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de modéliser des objets numériques en trois dimensions en se servant d'un logiciel tridimensionnel.**	- L'élève applique des techniques de box modeling pour la transformation et le traitement ultérieur de formes primitives en trois dimensions et il modélise ainsi des modèles en trois dimensions librement ou en fonction de dessins orthographiques.	- L'élève a modélisé les formes d'objets en trois dimensions de manière compétente, il les a modélisées en suivant les indications et il les a présentées dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève documente ses travaux avec des visuels ainsi que de brèves descriptions.**	- L'élève constitue des visuels de ses travaux et il les décrit brièvement dans son carnet d'apprentissage. - L'élève alimente le carnet d'apprentissage en suivant les instructions de l'enseignant et il est en mesure de le présenter dans les délais indiqués.	- L'élève a constitué un carnet d'apprentissage faisant état des travaux sous formes de visuels et de descriptions en suivant les indications et il l'a présenté dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Design 3D: Analyser, modeler et créer des modèles de produit en fonction des techniques de fabrication par voie digitale (DIPRO2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 2**

Titre du module:	**Design 3D: Analyser, modeler et créer des modèles de produit en fonction des techniques de fabrication par voie digitale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DIPRO2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit pädagogischen Erfahrungen und Kenntnissen in professioneller CAD und DTP Software, und in technischem Zeichnen.Titulaire avec connaissances en logiciels DAO et PAO et en dessin technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches ciblées à propos de contextes de l'histoire du design jusqu'au début du XXe siècle, d'archiver les résultats et de les présenter dans le carnet d'apprentissage et sous forme de ficher dans le respect des délais.**	- L'élève effectue des recherches concernant le contexte historique de mouvements du domaine du design et des arts ainsi que leurs œuvres et/ou leurs constructions les plus importantes en fonction de la mission, il note les conclusions par écrit, sous forme de résumé et sans commettre d'erreur et il les illustre avec des visuels. - L'élève note ses conclusions concernant les principales méthodes de production innovantes de l'époque en question de manière structurée en fonction de la mission et il archive les résultats de ses recherches dans un document de publication assistée par ordinateur et sous forme de fichier récupérable. - L'élève documente des indications concernant la manipulation et les fonctions de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur d'une manière autonome et conforme à la mission dans le carnet d'apprentissage et il note ses observations concernant la méthode. - L'élève alimente régulièrement son carnet d'apprentissage et il respecte les horaires ainsi que les délais.	- L'élève a recherché les contextes les plus importants de l'histoire du design du début du XXe siècle (Deutscher Werkbund, art déco, Stremline, Styling, exposition du Werkbund en 1927, De Stijl, Bauhaus, The International Style, etc.) en fonction de la mission, il les a analysés, il les a visualisés, il les a résumés et il les a archivés en se servant d'un logiciel de publication assistée par ordinateur. - L'élève a produit l'ensemble des résultats des travaux conformément aux indications et dans le respect des délais, sous forme de fichier récupérable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets simples à main levée en perspectives parallèles normées et en projection normale (projection à trois vues, projection orthogonale) et, le cas échéant, de les dimensionner de manière compétente.**	- L'élève met à profit la projection normale (projection à trois vues, projection orthogonale) ainsi que les perspectives parallèles normées pour dessiner des objets simples en suivant les indications. - L'élève respecte les normes et les consignes habituelles en matière de présentation. - L'élève établit ses plans techniques en observant une marge et en appliquant une police normée. - L'élève se sert de papier millimétré, de papier transparent, respectivement de papier blanc. - L'élève est capable d'effectuer des dimensionnements précis.	- L'élève a correctement appliqué et documenté les règles de base de la projection normale, de la perspective parallèle normée, les normes indiquées (police et encre) ainsi que les consignes en matière de dimensionnement et de présentation en se référant à des fiches de travail. - L'élève a correctement dessiné des objets simples à la main sur des fiches de travail. - L'élève a appliqué la structure des objets complexes dans des blocs moulés de manière compétente sur les fiches de travail.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir de manière compétente des modèles de produits complexes au format numérique en fonction de la mission, en suivant les indications, en mettant à profit ses connaissances des techniques de fabrication et en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur, d'archiver les fichiers, de documenter les modes d'emploi de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur de manière autonome dans le carnet d'apprentissage et de présenter l'ensemble des résultats dans le respect des délais.**	- L'élève se sert de l'interface du logiciel, des outils de dessin, de leurs applications et de la barre d'outils de modélisation tridimensionnelle en fonction de la mission et il met à profit les outils ainsi que les fonctions avancés d'une manière compétente. - L'élève applique les bases de la géométrie des fromes et il désigne leur dénomination ainsi que leur structure. - L'élève établit un dessin numérique en deux dimensions en fonction de la mission, en appliquant les dimensions avec précision, et en se servant des principaux outils (ustensiles de dessin, menus contextuels des dessins, outils de reproduction, outils de transformation). - L'élève réalise plusieurs modèles de produits numériques en trois dimensions des domaines des matières synthétiques, de la céramique et du métal d'une manière autonome, conforme à la mission ainsi qu'au cahier des charges et il applique les fonctions servant à produire des volumes et des surfaces (extrusion, rotation/révolution, soulèvement, balayage, pivotement) à partir de dessins numériques. - L'élève se sert d'instruments de mesure pour modifier les modèles, il s'exerce au traitement de volumes et de surfaces disponibles (modification de la masse, perçage, arrondissement, bris des bords, réflexion, multiplication, copiage, positionnement, évidement d'un motif, empreinte, séparation). - L'élève établit des plans numériques simples d'une manière autonome et conforme aux indications. - L'élève modifie le modèle réalisé en fonction des indications modifiées et il l'adapte aux conditions demandées.	- L'élève a établi des modèles de produits numériques complexes en fonction de la mission, en appliquant les méthodes de la révolution et de l'extrusion et en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur. - L'élève a correctement établi la géométrie des modèles. - L'élève s'est servi des outils et des fonctions, il a effectué les modifications ultérieures du modèle de manière compétente et les modèles établis étaient en état de fonctionnement. - L'élève a documenté la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur en suivant les indications et il a complété les fiches de travail. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers demandés dans le respect des délais et des critères de qualité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de ses travaux en classe.**	- L'élève présente les résultats de ses recherches à ses camarades d'une manière structurée et compréhensible. - L'élève transmet les manières les plus importantes de manière compréhensible. - L'élève illustre le résultat des recherches avec du matériel visuel, aux formats numérique ou imprimé, pour rendre sa présentation plus claire.	- L'élève transmis les informations les plus importantes à ses camarades d'une manière compréhensible et illustrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Dessiner des planches de présentation graphique et normé pour des objets 3D élémentaires (MADES3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 3**

Titre du module:	**Dessiner des planches de présentation graphique et normé pour des objets 3D élémentaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MADES3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter les informations professionnelles spécifiques concernant les travaux, d'employer le vocabulaire professionnel, de présenter ses travaux le cas échéant, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève documente les informations concernant les techniques de présentation, les dessins normés, le mesurage des proportions, des longueurs et des angles d'objets ainsi que les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques d'objets en trois dimensions en fonction de la mission et, le cas échéant, il note la méthode convenable en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a suivi les indications. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des informations et des documents concernant les techniques de présentation, les dessins normés, le mesurage des proportions, des longueurs et des angles d'objets, les règles fondamentales des différentes mises en pages d'objets en trois dimensions ainsi qu'éventuellement de la méthode appliquée et, le cas échéant, l'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'une présentation orale des travaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'esquisser et d'analyser des planches de présentation de volumes de base de base/d'objets simples anguleux et arrondis, de les reproduire proprement sous forme de dessins à main levée en perspectives simples, en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels sur des papiers différents, de tenir compte des proportions, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève applique les techniques graphiques élémentaires du dessin au crayon d'une manière compétente et conforme à la mission et, le cas échéant, il réalise des dessins à main levée de corps de base/d'objets dans des perspectives simples et dans le respect des proportions. - L'élève applique les proportions, les longueurs et les angles mesurés pour dessiner des corps de base/des objets simples angulaires et arrondis. - L'élève dessine les corps de base suivants: le cube, le cylindre, le cône et le torus. - L'élève dessine des variations des corps de base et des objets simples. - L'élève dessine les variations à main levée en respectant les proportions dans les perspectives suivantes: la perspective centrale et la perspective à deux points de fuite. - L'élève se sert de la structure des corps de base et de blocs moulés pour représenter des ellipses de manière compétente. - L'élève analyse la tonalité, la couleur, la luminosité (nuances et ombres portées) ainsi que les contrastes et il les reproduit dans ses travaux en appliquant des hachures et des dégradés d'une manière compétente, propre et conforme à la mission sur différents papiers en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels (différents crayons, des feutres en couleurs, des feutres à pointes fines, etc.).	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a établi les fiches de présentation sur différents papiers de manière compétente en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels conformément aux règles de la mise en page graphique et il les a présentées dans le respect des délais. - L'élève s'est servi de différents crayons et de feutres en couleurs pour dessiner. - L'élève a structuré la représentation des objets simples angulaires et arrondis dans une perspective en relation avec les lignes auxiliaires ainsi qu'avec les volumes simples auxiliaires dan les dessins à main levée. - L'élève a établi la tonalité, la couleur, la luminosité (nuances et ombres portées) ainsi que les contrastes. - L'élève a au moins dessiné les corps de base suivants: le cube et le cylindre. - L'élève a dessiné des variations des corps de base été/ou des objets simples. - L'élève a représenté les variations à main levée dans la perspective suivante: la perspective à deux points de fuite.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des dessins normés de corps de base/d'objets simples anguleux et arrondis en fonction des missions sur du papier de dessin simple en se servant de crayons et, le cas échéant, de feutres en couleurs ou de feutres à pointes fines, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève dessine des volumes et/ou des objets simples en perspective parallèle en fonction de la mission. - L'élève applique les variétés suivantes de la perspective parallèle. la perspective cavalière, la projection militaire, la projection isométrique et la projection dimétrique. - L'élève applique la structure des ellipses de manière compétente dans des blocs moulés en fonction de la mission. - L'élève se sert de ses ustensiles et de son matériel personnels (différents crayons, le cas échéant des feutres en couleurs, des feutres à pointes fines, etc.) et de papier de dessin simple pour effectuer les travaux proprement.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a établi les dessins normés d'une manière compétente et propre sur du papier de dessin simple en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels et en appliquant les règles de la mise en page graphique et il les a présentés dans le respect des délais. - L'élève a au moins dessiné les volumes de base suivants: le cube et le cylindre. - L'élève a produit des variations de corps de base et/ou d'objets simples. - L'élève a appliqué les perspectives suivantes: la perspective cavalière et la projection dimétrique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Développer des modèles avancés de façon manuelle. (MAPRO3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 3**

Titre du module:	**Développer des modèles avancés de façon manuelle.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAPRO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 13

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit guten Kenntnissen im manuellen Bereich des Herstellens von Modellen und der 3D Gestaltungsgrundlagen.
Enseignant avec bonnes connaissances en fabrication manuelle de modèles et conception artistique 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire des maquettes plus complexes indiquées de manière compétente, après l'analyse et en fonction des indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des différents matériaux, d'en développer des variations, de les structurer et de les présenter sur demande.**	- L'élève est capable de reproduire des maquettes plus complexes indiquées de manière compétente, après l'analyse et en fonction des indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des différents matériaux, d'en développer des variations, de les structurer et de les présenter sur demande. - L'élève répète et expérimente les indications conceptuelles suivantes: des maquettes sous forme de volumes compacts, de volumes évidés ouverts, de volumes évidés fermés, de volumes percés et de volumes représentés de manière linéaire. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a fabriqué des maquettes plus complexes en fonction de la mission et conformément aux indications. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente, en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des critères de qualité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer un emballage pour des maquettes plus complexes indiquées de manière compétente après l'analyse, en suivant les indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des différents matériaux, et de le présenter sur demande.**	- L'élève est capable de fabriquer un emballage pour des maquettes plus complexes indiquées de manière compétente après l'analyse, en suivant les indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des différents matériaux, et de le présenter sur demande.	- L'élève a, le cas échéant, reproduit, conçu et fabriqué des emballages avec précision et dans le respect des dimensions en fonction de la mission, en tenant compte des structures de base et des indications conceptuelles et en se servant de différents matériaux. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des critères de qualité.
20 % (12 P)	**L'élève reproduit, conçoit et fabrique, le cas échéant, des emballages avec précision et dans le respect des dimensions en fonction de la mission, en tenant compte des structures de base et des indications conceptuelles et en se servant de différents matériaux, il se sert des outils, il applique les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et-les résultats du travail répondent à l'ensemble des critères de qualité.**	- L'élève documente sa méthode ainsi que les résultats dans le carnet d'apprentissage et il archive ses maquettes ainsi que ses méthodes de travail en se servant de fiches de travail, d'esquisses et de photographies.	- L'élève a documenté l'ensemble des tâches avec des fiches de travail, des esquisses et des photographies. - L'élève a structuré le carnet d'apprentissage de manière chronologique.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir proprement les tâches de travail indiquées en fonction de la mission, dans le respect des délais et, le cas échéant, avec ses propres ustensiles et avec ses propres matériaux, d'aménager son poste de travail et de le nettoyer.**	- L'élève se procure les ustensiles ainsi que les matériaux requis en fonction de la mission, dans le respect des délais indiqués. - L'élève accepte les règles en vigueur au local technique, il manipule le matériel avec précaution et consciencieusement et il produit des résultats de travail dans un état propre.	- L'élève a produit un carnet d'apprentissage structuré au moment indiqué et il a documenté les indications conceptuelles et techniques, la progression des travaux ainsi que la méthode appliquée pour développer ses propres concepts sur des fiches de travail. - L'élève a immédiatement signalé les problèmes qui se sont posés à l'enseignant et il les a formulés avec pertinence. - L'élève a respecté et mis à profit les améliorations proposées. - L'élève a présenté ses travaux en employant le vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter ses maquettes, ses fiches de travail, ses esquisses ainsi que ses photographies sur demande, de discuter des résultats de son travail avec l'enseignant, d'accepter les propositions d'améliorations et de les mettre à profit.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage structuré et il le produit sur demande. - L'élève note les informations concernant les outils et les techniques servant au traitement des matériaux, la méthode appliquée pour développer ses propres concepts ainsi que les indications conceptuelles, il esquisse les résultats de son travail ainsi que la constitution des structures de base et il complète des fiches de travail. - L'élève intègre des photographies informatives. - L'élève réagit aux problèmes qui se posent sans y avoir été invité, il s'adresse à l'enseignant avec pertinence, il commente les résultats de son travail et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève accepte les propositions d'améliorations.	- L'élève a produit un carnet d'apprentissage structuré au moment indiqué et il a documenté les indications conceptuelles et techniques, la progression des travaux ainsi que la méthode appliquée pour développer ses propres concepts sur des fiches de travail. - L'élève a immédiatement signalé les problèmes qui se sont posés à l'enseignant et il les a formulés avec pertinence. - L'élève a respecté et mis à profit les améliorations proposées. - L'élève a présenté ses travaux en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Multimédia: combiner des logiciels 2D et 3D pour créer des photomontages (MEDIA3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 3**

Titre du module:	**Multimédia: combiner des logiciels 2D et 3D pour créer des photomontages**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDIA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Multimedia Anwendungen sowie in digitaler Photographie. Enseignant avec connaissances en logiciels 2D et 3D ainsi qu'en photographie numérique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de retoucher des fichiers d'images ou des visuels personnels extraits de logiciels à deux dimensions et/ou à trois dimensions, de les combiner le cas échéant pour établir des compositions, d'influencer la qualité, de documenter les informations, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève documente l'ensemble des informations dans son carnet d'apprentissage. - L'élève suit les indications. - L'élève établit des compositions. - L'élève exporte et/ou il importe des sélections, il gère des réglages, des calques ainsi que des couches dans les logiciels utilisés (Bitmap et, le cas échéant, des logiciels à bases vectorielles), il retouche la qualité des fichiers d'images et il travaille sans perte irréversible d'informations et de qualités. - L'élève sauvegarde ses résultats en fonction du support ou indépendamment du support, dans le respect des délais et au format de fichier indiqué. - L'élève utilise des fichiers d'images dans un logiciel à deux dimensions et/ou à trois dimensions, il les établit, il les retouche de manière compétente, il influence les propriétés des surfaces des matières des images, il adapte l'éclairage et il établit des ombres/des reliefs ainsi que des textures et, le cas échéant, des rendus.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a retouché des fichiers d'images indiqués ou des visuels personnels de manière compétente et sans provoquer de dégradation dans des logiciels à deux dimensions et/ou à trois dimensions et, le cas échéant, il les a combinés pour établir des compositions. - L'élève a soumis les résultats de son travail à un contrôle et il a répondu aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis les fichiers indiqués à un contrôle, il les a sauvegardés dans le respect des délais et ils étaient rééditables. - L'élève a documenté les informations dans le carnet d'apprentissage et elles étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer un fichier d'images et/ou des parties d'un fichier d'images dans une composition d'une manière correcte sous l'aspect de la perspective, de les retoucher, de sauvegarder les fichiers, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève documente l'ensemble des informations dans son carnet d'apprentissage. - L'élève suit les indications. - L'élève suit les indications. - L'élève établit les lignes de fuite en perspective dans les fichiers d'images. - L'élève se sert des outils importants servant à la transformation des éléments visuels et à leur insertion correcte sous l'aspect de la perspective (importation, exportation, redimensionnement, disposition, modification des dimensions de la grille, etc.) et il travaille sans provoquer de dégradation. - L'élève retouche des plans en perspective, le cas échéant dans le champ de dialogue point de fuite. - L'élève sauvegarde ses résultats en fonction du support ou indépendamment du support ainsi qu'au format de fichier indiqué, dans le respect des délais.	- L'élève a suivi les indications. - Les résultats ont produit des fichiers d'images avec des scènes sous formes de compositions qui paraissaient en majorité correctes sous l'aspect des perspectives. - L'élève a importé, exporté, redimensionné, modifié les dimensions de la grille, décalé et adapté des fichiers d'images et/ou des parties d'un fichiers d'images d'une manière compétente, sans provoquer de dégradation. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et il a répondu aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis les fichiers indiqués à un contrôle, il les a sauvegardés dans le respect des délais et ils étaient récupérables. - L'élève a documenté les informations dans le carnet d'apprentissage et il les a présentées.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de photographier des pack shots d'objets existants en trois dimensions de manière compétente en appliquant la structure d'un studio, de les traiter dans un logiciel basé sur Bitmap, de les préparer au transfert numérique, de documenter ses étapes de travail, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève photographie des pack shots d'objets en trois dimensions, le cas échéant de ses travaux en trois dimensions, en se servant de lampes de studio. - L'élève aménage le studio (arrière-plan, surface, lampes, objectif, trépied) de manière à être en mesure de photographier les produits d'une manière neutre. - L'élève règle l'objectif pour la prise de vue. - L'élève importe les photos dans un logiciel basé sur Bitmap pour les retoucher (réglage des couleurs, enlèvement de poussières et des éléments dérangeants, contrastes, etc.) d'une manière compétente, sans provoquer de dégradation. - L'élève enregistre les données en fonction de la mission et dans le respect des délais, sous un format neutre sous l'aspect du support.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a photographié des pack shots d'objets en trois dimensions existants de manière compétente et avec une vue informative. - L'élève a mis à profit ses connaissances de base concernant les équipements de studios ainsi que les réglages d'objectifs. - L'élève a effectué les retouches requises de manière compétente sans provoquer de dégradation. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et il a répondu aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis les fichiers indiqués à un contrôle, il les a sauvegardés dans le respect des délais et ils étaient récupérables. - L'élève a documenté les informations dans le carnet d'apprentissage et il les a présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Appliquer les techniques de modélisation avancées. (DIANI3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 3**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de modélisation avancées.**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIANI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit guten Kenntnissen in 2D und 3D Software.
Enseignant avec bonnes connaissances en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer la technique de modelage du Low Polygon de manière compétente pour fabriquer des modèles à bord dur et à bord doux.**	- L'élève est capable d'appliquer la technique de modelage du Low Polygon de manière compétente pour fabriquer des modèles à bord dur et à bord doux. - L'élève distingue la technique de modelage du Low Polygon de celle du High Polygon et il applique la technique de modelage du Low Polygon indiquée. - L'élève fabrique des modèles à bord dur et à bord doux avec un nombre réduit de polygones (Low Polygon), en se limitant exclusivement aux quadrilatères et aux triangles. - L'élève se sert de la géométrie disponible pour modeler des détails sans lissage ni subdivision. - L'élève fabrique des modèles à bord dur et à bord doux en appliquant l'ensemble des fonctions et des techniques de modelage habituelles: les connexions de plusieurs objets vers un seul objet, la séparation de maillages reliés, l'extraction d'éléments d'un maillage vers un objet individuel, la déduction et l'addition de volumes (opérations de Boole), le remplissage de trous dans la géométrie, l'extrusion/l'élargissement, la connexion de faces, la découpe/la subdivision de polygones, la réalisation de boucles d'arêtes, la connexion d'arrêtes et de vertex, le lissage de bords ainsi que l'effacement d'arrêtes, de faces et de vertex. - L'élève soumet ses modèles à une détection d'erreurs de géométrie typiques (arrêtes, vertex et faces superposés, interpénétration de la géométrie à l'intérieur d'un maillage isolé, faces avec plus de quatre vertex/bords, faces accusant de graves défauts de lissage) et il corrige les erreurs. - L'élève ajuste l'angle de face normale pour que les modèles réalisés avec la technique du Low Polygon pour obtenir l'aspect rond ou angulaire recherché.	- L'élève a réalisé des modèles en trois dimensions en appliquant la technique du Low Polygon et il les a remises dans le respect des délais. - L'élève a appliqué la technique de modelage d'une manière compétente et manifeste. - L'élève a ajusté les angles des faces normales en fonction de la mission.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de surfaces NURBS et de courbes pour réaliser rapidement des objets ronds.**	- L'élève se sert des courbes et des surfaces NURBS pour réaliser rapidement des modèles arrondis. - L'élève établit des courbes et il les adapte. - L'élève subdivise les courbes, il les connecte et en utilise les fonctions pour établir des surfaces NURBS. - L'élève convertit les surfaces NURBS en polygones et il efface les bords superflus de manière compétente.	- L'élève a réalisé les objets en se servant de surfaces NURBS et de courbes, il les a convertis en polygones et il les a remis dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer et de combiner la base des techniques de composition de manière compétente à partir de ses propres rendus avec du matériel visuel indiqué et/ou qu'il a réalisé lui-même dans un logiciel de retouche d'images.**	- L'élève enregistre différents rendus au format de fichier indiqué et il les traite dans un logiciel de retouche d'images. - L'élève se sert du canal alpha et il intègre les rendus dans du matériel visuel indiqué et/ou qu'il a réalisé lui-même. - L'élève soumet les fonctions de mise en perspective, de nuancement et de correction des couleurs à un contrôle afin d'intégrer le matériel visuel de manière réaliste.	- L'élève a établi des rendus du matériel visuel qu'il a réalisé, il les a enregistrés, il les a combinés dans un logiciel de retouche d'images et il les a remis dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des commentaires de l'enseignant concernant le résultat de son travail et de procéder aux adaptations de manière autonome.**	- L'élève soumet le résultat de son travail à une analyse critique, il l'évalue et il procède aux adaptations de manière autonome ou sous la guidance de l'enseignant. - Les modifications sont manifestes et l'élève les a sciemment effectuées.	- L'élève a contrôlé ses travaux de manière autonome et il a mis à profit les commentaires de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage conformément aux indications et de le présenter sur demande.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage propre et structuré chronologiquement de manière autonome et il complète les fiches de travail indiquées. - L'élève se sert des documents comme assistance en cours. - L'élève présente le carnet d'apprentissage sur demande.	- L'élève a alimenté un carnet d'apprentissage structuré et il l'a présenté aux moments indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Produire et assembler des modèles digitaux de produit en fonction des techniques de fabrication (DIPRO3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 3**

Titre du module:	**Produire et assembler des modèles digitaux de produit en fonction des techniques de fabrication**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**DIPRO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in professioneller CAD und DTP Software, und in technischem Zeichnen.Titulaire avec connaissances en logiciels DAO et PAO et en dessin technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches ciblées en suivant les indications, d'archiver les résultats et de les présenter dans le carnet d'apprentissage et sous forme de fichier dans le respect des délais.**	- L'élève effectue des recherches concernant le contexte historique de mouvements du domaine du design et des arts, leurs principaux représentants, leurs œuvres, leurs constructions ainsi que leurs sociétés les plus importants en fonction de la mission, il note les conclusions par écrit, sous forme de résumé et sans commettre d'erreur, et il les illustre avec des visuels. - L'élève note ses conclusions concernant les principales méthodes de production innovantes de l'époque en question de manière structurée en fonction de la mission et il archive les résultats de ses recherches dans un document de publication assistée par ordinateur et sous forme de fichier récupérable. - L'élève documente des indications concernant la manipulation et les fonctions de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur d'une manière autonome et conforme à la mission dans le carnet d'apprentissage et il note ses observations concernant la méthode. - L'élève alimente régulièrement son carnet d'apprentissage et il respecte les horaires ainsi que les délais.	- L'élève a recherché les contextes les plus importants de l'histoire du design en fonction de la mission, il les a analysés, il les a visualisés, il les a résumés et il les a archivés en se servant d'un logiciel de publication assistée par ordinateur. - L'élève a produit l'ensemble des résultats des travaux conformément aux indications et dans le respect des délais, sous forme de fichier récupérable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail simples à main levée en perspectives normées en tenant compte des consignes habituelles concernant les normes et les représentations et, le cas échéant, de les dimensionner de manière compétente.**	- L'élève met à profit la projection normale (projection à trois vues, projection orthogonale) ainsi que les perspectives parallèles normées pour dessiner des pièces de travail simples à la main en suivant les indications. - L'élève respecte les normes et les consignes habituelles en matière de présentation. - L'élève établit ses plans techniques en observant une marge et en appliquant une police normée. - L'élève est capable d'effectuer des dimensionnements précis.	- L'élève a correctement appliqué les règles de base de la projection normale, de la perspective parallèle normée, les normes indiquées (police et encre) ainsi que les consignes en matière de dimensionnement et de présentation. - L'élève a correctement dessiné des pièces de travail à la main sur des fiches de travail. - L'élève a appliqué la structure des pièces de travail dans des blocs moulés de manière compétente sur les fiches de travail en fonction de la mission.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de manière compétente plusieurs éléments de modèles de produits au format numérique en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur en fonction de la mission, de les visualiser, de les archiver, de documenter des modes d'emploi de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur de manière autonome dans le carnet d'apprentissage et de présenter l'ensemble des résultats dans le respect des délais.**	- L'élève se sert de l'interface du logiciel (fenêtre de structure, enregistrement, champ de dessin, outils d'orientation et de déplacement), des outils de dessin et de leurs applications, il connaît la barre d'outils tridimensionnels et il met à profit ses outils ainsi que ses fonctions de manière compétente. - L'élève établit des dessins numériques en deux dimensions du domaine du design de produits en fonction de la mission, en appliquant les dimensions avec précision et en se servant des outils (ustensiles de dessin, menus contextuels des dessins, outils de répétition, outils de transformation). - L'élève expérimente les bases de la géométrie des lignes (verticales, parallèles, tangentes, angles) et des formes (quadrilatères, triangles, cercles, ellipses, formes polygonales). - L'élève assemble des modèles de produits en trois dimensions numériques, ajustés et fonctionnels à partir des dessins et en fonction de la mission et, pour modifier le modèle, il expérimente les techniques de modification de la masse: le perçage, l'arrondissement, le bris des bords, la réflexion, la multiplication, le copiage, le positionnement, l'évidement d'un modèle, l'empreinte ainsi que la séparation. - L'élève intègre des conditions de construction indiquées (axes, supports plats, paliers, roues dentées) dans les résultats de ses travaux. - L'élève établit des plans simples, conformes aux indications, de manière autonome, en appliquant un procédé d'explosion. - L'élève modifie le modèle réalisé en fonction des indications modifiées, il développe des variations et il adapte les pièces en fonction des conditions demandées. - L'élève contrôle les résultats de son travail de manière autonome sous l'aspect de leur conformité à la mission et il prépare les fichiers de manière compétente et dans le respect des délais en vue de la remise.	- L'élève a établi des modèles de produits numériques composés de plusieurs parties en fonction de la mission, le cas échéant après des recherches et une analyse concernant les techniques de fabrication, en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur. - L'élève s'est servi des outils et des fonctions et il a effectué les modifications de manière compétente. - L'élève a établi des plans servant à la visualisation des modèles de produits en fonction de la mission. - L'élève a documenté la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur en suivant les indications et il a complété les fiches de travail. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers demandés dans le respect des délais et des critères de qualité et il les a contrôlés de manière autonome sous l'aspect de leur conformité à la mission.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches en équipe.**	- L'élève participe activement et équitablement aux travaux en équipe et il est capable d'intégrer les résultats de ses propres recherches de même que ceux des recherches de ses camarades dans ses conclusions, d'avancer des arguments et de fournir des explications. - L'élève est capable de travailler en équipe et de s'exprimer poliment au sein de l'équipe.	- L'équipe a respecté les délais. - L'équipe a produit des résultats dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de ses travaux en classe.**	- L'élève présente les résultats de ses recherches à ses camarades d'une manière structurée et compréhensible. - L'élève transmet les matières les plus importantes de manière compréhensible. - L'élève illustre le résultat des recherches avec du matériel visuel, aux formats numérique ou imprimé, pour rendre sa présentation plus claire.	- L'élève a transmis les informations les plus importantes à ses camarades d'une manière compréhensible et illustrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Réaliser une page web (WEBPA3)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 3**

Titre du module:	**Réaliser une page web**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBPA3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit Kenntnissen in Webdesign.
Enseignant avec connaissance en Web-design.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations concernant les possibilités et le fonctionnement de pages Web, de les documenter, de les analyser, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications, il effectue une recherche, il documente les différents outils conceptuels ainsi que les fonctionnalités techniques des pages Web et des applications Web (portfolios en ligne, blogs, réseaux sociaux, etc.) et il les analyse. - L'élève répond aux questions concernant les recherches par écrit et il complète les fiches de travail avec ses propres notes. - L'élève recherche les codes sources de sites Internet, il les analyse et il les documente.	- L'élève a documenté les outils conceptuels, les documents concernant le code source (aux formats HTML et CSS) ainsi que l'utilisation appropriée des langages de programmation et les fonctionnalités techniques des pages Web par ordre chronologique en suivant les indications. - L'élève a complété les fiches de travail. - L'élève a répondu aux questions. - L'élève a soumis le carnet d'apprentissage à un contrôle et il était disponible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une page Web simple indiquée de manière autonome avec un code source au format HTML et une feuille de styles au format CSS, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève développe un site Internet simple en se servant de ses documents et des informations concernant les pages Web, les codes sources et le langage CSS. - L'élève détecte les erreurs de codage, il les corrige et il vérifie le code dans le navigateur. - L'élève enregistre des fichiers visuels, vidéo, audio et autres, adaptés aux pages Web, de manière appropriée dans le dossier indiqué, à l'endroit indiqué et au moment indiqué. - L'élève insère des hyperliens dans son site Internet.	- L'élève a accompli la mission de manière appropriée, il a produit un résultat similaire au résultat recherché et il a mis à profit les outils appropriés. - Il était possible de récupérer l'ensemble des fichiers, l'élève les a soumis à un contrôle et il les a produits dans le respect des délais. - L'élève a correctement sauvegardé les fichiers, il était possible de les récupérer et ils se trouvaient aux endroits indiqués dans le dossier et sur la page Web dans le navigateur. - L'élève a mis en ligne au moins deux hyperliens.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir la mise en page de la page Web qu'il a développée dans un logiciel utilisant des grilles graphiques ou dans un logiciel professionnel de mise en page et de composition, de l'établir avec un code source au format HTML et une feuille de styles au format CSS, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève établit une page Web qu'il a conçue lui-même dans un logiciel utilisant des grilles graphiques ou dans un logiciel professionnel de publication assistée par ordinateur. - L'élève respecte l'ensemble des paramètres concernant la mission lors de la structuration des pages à connecter. - L'élève tient compte des possibilités et des restrictions lors de l'établissement de pages Web, il constate les erreurs dans le code de manière autonome et il les rectifie. - L'élève est capable de définir les couleurs de manière harmonieuse, de déterminer le positionnement des matières, d'opter pour des types de polices en fonction des matières et d'appliquer ces paramètres au format HTML et sous forme de feuille de style au format CSS.	- L'élève a mis en œuvre un exemple de page Web qu'il a développé de manière autonome, qui était rééditable et qui répondait aux indications ainsi qu'à l'ensemble des exigences qualitatives de la mission. - L'élève a soumis l'ensemble des fichiers à un contrôle et ils étaient prêts au transfert dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Dessiner des planches de présentation graphique et normé pour des projets 3D élémentaires (MADES4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 4**

Titre du module:	**Dessiner des planches de présentation graphique et normé pour des projets 3D élémentaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MADES4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des techniques de présentation existantes, des dessins normés ainsi que les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques d'objets en trois dimensions, de les documenter, d'employer le vocabulaire professionnel, de présenter ses travaux le cas échéant, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève recherche des informations concernant des techniques de présentation, des dessins normés ainsi que des règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques d'objets en trois dimensions et de sa méthode, il les documente et il suit les indications. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a produit un carnet d'apprentissage structuré de manière chronologique, qui faisait état de l'ensemble des informations et des documents requis concernant les techniques de présentation, les dessins normés ainsi que les règles fondamentales des différentes mises en pages d'objets en trois dimensions. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel et, le cas échéant, il a présenté les travaux. - L'élève a soumis les travaux à un contrôle. - L'élève a respecté les délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'esquisser et d'analyser des planches de présentation d'objets simples combinés les uns aux autres en perspective, de les dessiner à main levée en se servant de ses ustensiles personnels, de considérer les proportions ainsi que la tridimensionnalité, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève applique les techniques graphiques élémentaires du dessin au crayon de manière compétente. - L'élève réalise des dessins à main levée d'objets simples et de combinaisons d'objets (le cas échéant, il les reproduit). - L'élève dessine des objets en appliquant des vues en perspectives simples (perspective à deux points de fuite, le cas échéant perspective centrale et perspective à trois points de fuite). - L'élève est attentif aux proportions et il applique les proportions, les longueurs et les angles mesurés des volumes de base/des objets. - L'élève se sert de lignes auxiliaires et de volumes auxiliaires simples pour représenter des objets en perspective dans des dessins à main levée. - L'élève se sert de la structure des ellipses dans les volumes auxiliaires simples de manière compétente. - L'élève analyse la tonalité, la couleur, la constitution de la surface (mate, brillante), la luminosité ainsi que les contrastes (nuances et ombres portées) et il applique la tridimensionnalité avec des hachures et des dégradés d'une manière compétente sous l'aspect technique, - L'élève se sert de ses ustensiles personnels, par exemple de différents crayons, de différents feutres et de différents papiers.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a dessiné des objets simples et/ou des combinaisons d'objets sur des fiches de présentation en suivant les indications ainsi que les règles des mises en pages graphiques. - Les résultats correspondaient aux exigences qualitatives (travaux propres, ellipses, proportions, tridimensionnalité, lignes auxiliaires, volumes simples auxiliaires , différents crayons, différents feutres et différents papiers). - L'élève a appliqué la perspective à deux points de fuite. - L'élève a appliqué des nuances ainsi que des ombres portées. - L'élève a soumis les travaux à un contrôle et il les a produits dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des fiches de présentation d'objets simples combinés sur des papiers sous forme de dessins normés avec des vues normées en perspectives simples en se servant de différents crayons, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève applique les techniques graphiques élémentaires du dessin au crayon de manière compétente. - L'élève dessine des objets simples ainsi que des combinaisons d'objets en perspectives normées (perspectives parallèles habituelles). - L'élève est attentif aux proportions. - L'élève se sert de lignes auxiliaires et de dégradés pour représenter des structures d'objets en perspective dans des dessins. - L'élève se sert de la structure des ellipses dans les blocs moulés de manière compétente. - L'élève se sert de ses ustensiles personnels, par exemple de différents crayons, et, le cas échéant, il applique la luminosité (nuances et ombres portées) avec des hachures et des dégradés d'une manière compétente sous l'aspect technique.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a dessiné des objets simples et/ou des combinaisons d'objets sur des fiches de présentation en suivant les indications ainsi que les règles des mises en pages graphiques. - Les résultats correspondaient aux exigences qualitatives (travaux propres, ellipses, proportions, lignes auxiliaires, dégradés, différents crayons). - L'élève a appliqué deux perspectives parallèles habituelles. - L'élève a soumis les travaux à un contrôle et il les a produits dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Développer des modèles combinés de façon manuelle. (MAPRO4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 4**

Titre du module:	**Développer des modèles combinés de façon manuelle.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAPRO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 13

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit guten Kenntnissen im manuellen Bereich des Herstellens von Modellen und der 3D Gestaltungsgrundlagen.
Enseignant avec bonnes connaissances en fabrication manuelle de modèles et conception artistique 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire des maquettes à plusieurs éléments plus complexes indiquées de manière compétente, après l'analyse et en fonction des indications techniques et conceptuelles, d'en développer des variations, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des différents matériaux de manière compétente, de les construire et de les présenter sur demande.**	- L'élève analyse et respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert d'outils et il applique des techniques permettant un traitement compétent des différents matériaux (par exemple le papier, le carton, le plâtre, la cire, le savon, le bois, le métal, les matières synthétiques, les tricots, les tissus, etc.) pour reproduire des maquettes à plusieurs éléments plus complexes indiquées, pour développer ses propres variations et pour les construire. - L'élève respecte les structures de base ainsi que les indications conceptuelles pour réaliser des maquettes à plusieurs éléments plus complexes indiquées ainsi que des variations. - L'élève observe et respecte les principes conceptuels suivants lors de la conception: la composition, la simplification, la transformation, le transfert, la déconstruction ainsi que la reconstruction des volumes. - L'élève répète et expérimente les indications conceptuelles suivantes: - des maquettes à plusieurs éléments plus complexes sous forme de volumes compacts, de volumes évidés ouverts, de volumes évidés fermés, de volumes percés et de volumes représentés de manière linéaire, - des maquettes à plusieurs éléments plus complexes représentées de manière linéaire sous forme de plans (de volumes) occupant l'espace par l'opposition, l'empilage, l'emboîtement et la pénétration. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a fabriqué des maquettes à plusieurs éléments plus complexes en fonction de la mission et conformément aux indications. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des critères de qualité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer un emballage à plusieurs éléments pour des maquettes plus complexes indiquées de manière compétente après l'analyse, en suivant les indications techniques et conceptuelles, en se servant des outils indiqués et en appliquant les techniques indiquées pour le traitement des différents matériaux, et de le présenter sur demande.**	- L'élève analyse et respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert des outils et il applique des techniques permettant un traitement compétent des différents matériaux. - L'élève respecte les structures de base ainsi que les indications conceptuelles (le rapport entre le volume et l'espace) pour reproduire des emballages à plusieurs éléments avec précision et dans le respect des dimensions et, le cas échéant, pour les concevoir et pour les fabriquer. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a reproduit, conçu et fabriqué au moins un emballage à plusieurs éléments avec précision et dans le respect des dimensions en fonction de la mission, en tenant compte des structures de base et des indications conceptuelles et en se servant de différents matériaux. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des critères de qualité.

20 % (12 P)	**L'élève est d'esquisser les maquettes réalisées à main levée, de les photographier et de les archiver en fonction de la mission.**	- L'élève documente sa méthode ainsi que les résultats dans le carnet d'apprentissage et il archive ses maquettes ainsi que ses méthodes de travail en se servant de fiches de travail, d'esquisses et de photographies.	- L'élève a documenté l'ensemble des tâches avec des fiches de travail, des esquisses et des photographies. - L'élève a structuré le carnet d'apprentissage de manière chronologique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir proprement les tâches de travail indiquées en fonction de la mission, dans le respect des délais et, le cas échéant, avec ses propres ustensiles et avec ses propres matériaux, d'aménager son poste de travail et de le nettoyer.**	- L'élève se procure les ustensiles ainsi que les matériaux requis en fonction de la mission, dans le respect des délais indiqués. - L'élève accepte les règles en vigueur au local technique, il manipule le matériel avec précaution et consciencieusement et il produit des résultats de travail dans un état propre.	- L'élève disposait des ustensiles et des matériaux requis au moment indiqué. - L'élève a manipulé les équipements ainsi que les accessoires avec précaution et il les a nettoyés. - L'élève a respecté les règles en vigueur au local technique. - L'élève a produit l'ensemble des résultats de travail dans un état propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter ses maquettes, ses fiches de travail, ses esquisses dessinées à main levée ainsi que ses photographies sur demande, de discuter des résultats de son travail avec l'enseignant, d'accepter les propositions d'améliorations et de les mettre à profit.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage structuré et il le produit sur demande. - L'élève note les informations concernant les outils et les techniques servant au traitement des matériaux, la méthode appliquée pour développer ses propres concepts ainsi que les indications conceptuelles, il esquisse les résultats de son travail ainsi que la constitution des structures de base et il complète des fiches de travail. - L'élève intègre des photographies informatives. - L'élève réagit aux problèmes qui se posent sans y avoir été invité, il s'adresse à l'enseignant avec pertinence, il commente les résultats de son travail et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève accepte les propositions d'améliorations.	- L'élève a produit un carnet d'apprentissage structuré au moment indiqué et il a documenté les indications conceptuelles et techniques, la progression des travaux ainsi que la méthode appliquée pour développer ses propres concepts sur des fiches de travail. - L'élève a immédiatement signalé les problèmes qui se sont posés à l'enseignant et il les a formulés avec pertinence. - L'élève a respecté et mis à profit les améliorations proposées. - L'élève a présenté ses travaux en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Multimédia : Combinaison de logiciels 2D/3D pour réaliser des textures et pour effectuer des cartes UV (MEDIA4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 4**

Titre du module:	**Multimédia : Combinaison de logiciels 2D/3D pour réaliser des textures et pour effectuer des cartes UV**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MEDIA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Multimedia Anwendungen.
Enseignant avec connaissances en logiciels 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des nuanciers mats et brillants simples, qui simulent des matériaux simples, sur des modèles numériques ou de connecter des textures singulières ou des cartes sur des nuanciers, d'établir des rendus informatifs, de documenter les informations, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève documente ses étapes de travail ainsi que les informations dans son carnet d'apprentissage. - L'élève applique des nuanciers aux modèles numériques en trois dimensions. - L'élève établit des nuanciers mats et brillants pour simuler des matériaux simples sur des modèles numériques. - L'élève charge des textures de couleurs ainsi que des cartes sur des nuanciers pour représenter des matériaux singuliers. - L'élève règle les paramètres du nuancier. - L'élève adapte les textures ainsi que les cartes en fonction de la géométrie du modèle numérique ou inversement. - L'élève adapte l'éclairage pour représenter le modèle numérique de manière visible et pour établir un rendu sous une vue informative. - L'élève soumet les résultats à un contrôle de manière autonome et il effectue des adaptations.	- L'élève a suivi les indications. - Des nuanciers mats et brillants simulaient des matériaux simples sur des modèles numériques. - L'élève a chargé des textures et des cartes singulières, adaptées à la géométrie des modèles numériques, sur des nuanciers. - L'élève a paramétré les canaux de manière autonome. - L'élève a établi des rendus informatifs. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis les fichiers indiqués à un contrôle, il les a sauvegardés dans le respect des délais et ils étaient récupérables. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer les UV de modèles numériques simples avec un faible taux de polygones de manière compétente, d'exporter la mise en page qui en résulte sous forme de fichier visuel, de documenter les informations, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève documente ses étapes de travail ainsi que les informations dans son carnet d'apprentissage. - L'élève établit la mise en page UV d'un modèle numérique simple avec un faible taux de polygones et il applique les techniques les plus courantes (plane, cylindrique, basée sur une caméra, etc.) pour le développement. - L'élève exporte la mise en page UV sous un format visuel approprié. - L'élève s'assure que l'espace UV disponible est utilisé de manière maximale. - L'élève s'assure que les coquilles UV ne se chevauchent pas, qu'elles ne sont pas décalées et qu'elles correspondent à la géométrie en trois dimensions dans la mesure du possible. - L'élève sépare les coquilles UV en fonction des besoins pour éviter les déformations, il les coupe, il les retourne et il les reflète. - L'élève vérifie les proportions des coquilles les unes par rapport aux autres ainsi que leur adaptation à la géométrie correspondante. - L'élève soumet les résultats à un contrôle de manière autonome et il effectue des adaptations.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a développé les UV de modèles numériques simples avec un faible de taux de polygones de manière compétente et il a exporté la mise en page UV qui en a résulté sous forme de ficher d'images. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis les fichiers indiqués à un contrôle, il les a sauvegardés dans le respect des délais et ils étaient rééditables. - L'élève a documenté les informations et il les a produites dans son carnet d'apprentissage.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une texture de couleur singulière ainsi que des cartes des couleurs et des placages de reliefs en se référant aux cartes UV développées, de les connecter avec un nuancier, d'établir des rendus, de documenter les informations, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève documente ses étapes de travail ainsi que les informations dans son carnet d'apprentissage. - L'élève utilise des fichiers d'images indiqués ou des fichiers d'images d'UV personnels pour réaliser des textures et de cartes. - L'élève réalise des textures de couleurs carrées et des cartes en se référant à des fichiers numériques indiqués et/ou à ses propres photos numériques de surfaces/de matériaux et il les utilise en appliquant des principes compétents. - L'élève égalise des grands angles (distorsion des lentilles) dans un logiciel de retouches d'images, il opte pour un extrait d'image, il retouche les particularités involontaires, il retouche la luminosité, les ombres ainsi que la brillance et il génère une texture de couleur neutre en se servant des fonctions de contraste et de correction des couleurs. - L'élève établit des cartes de couleurs et des placages de reliefs en se référant aux textures. - L'élève utilise un format de fichier natif, non destructif, sur plusieurs calques désignés conformément aux indications et il règle les dimensions du document, la résolution DPI ainsi que l'espace couleur conformément aux indications. - L'élève exporte les textures terminées sous forme de fichiers individuels vers un format de fichier comprimé, conformément aux indications. - L'élève soumet les résultats à un contrôle de manière autonome et il effectue des adaptations.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a établi des textures de couleurs singulières avec leurs cartes de couleurs/leurs placages de reliefs en se référant aux UV déployés, il les a connectées avec des nuanciers et il en a établi un rendu sous une vue informative. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis les fichiers indiqués à un contrôle, il les a sauvegardés dans le respect des délais et ils étaient rééditables. - L'élève a documenté les informations et il les a produites dans son carnet d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des textures récurrentes et continues, de les charger sur un nuancier, d'établir des rendus, de documenter les informations, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève documente ses étapes de travail ainsi que les informations dans son carnet d'apprentissage. - L'élève établit une texture récurrente et continue. - L'élève augmente la répétition de la texture sur les axes U et V pour mieux identifier les modèles récurrents. - L'élève enlève les éléments récurrents perturbateurs de la texture. - L'élève établit un rendu de la scène sous une vue informative et il sauvegarde les résultats dans le respect des délais.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a établi une texture de couleur récurrente et continue, il l'a chargée sur un nuancier et il en a établi un rendu. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis les fichiers indiqués à un contrôle, il les a sauvegardés dans le respect des délais et ils étaient récupérables. - L'élève a documenté les informations et il les a produites dans son carnet d'apprentissage

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Appliquer les techniques d'éclairage pour des scènes simples en 3D. (DIANI4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 4**

Titre du module:	**Appliquer les techniques d'éclairage pour des scènes simples en 3D.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIANI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit guten Kenntnissen in 2D und 3D Software.
Enseignant avec bonnes connaissances en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer la technique de modelage du High Polygon pour fabriquer des accessoires (des objets fabriqués industriellement) ainsi que des formes extraites de la nature pour les intégrer dans des contextes thématiques d'un espace intérieur.**	- L'élève se limite à l'utilisation de quadrilatères et de maillages de base pour fabriquer des maquettes en appliquant la technique du High Polygon, avec l'objectif d'y appliquer les fonctions Smooth et Subdiv ultérieurement. - L'élève constitue des objets organiques en appliquant la technique de modelage du High Polygon de manière compétente. - L'élève respecte le flux des polygones, il adapte la géométrie en fonction du modèle et il l'applique de manière cohérente. - L'élève privilégie les quadrilatères par rapport aux triangles. - L'élève applique les fonctions de sculpture des polygones. - L'élève soumet ses modèles à une détection d'erreurs de géométrie typiques (arrêtes, vertex et faces superposés, interpénétration de la géométrie à l'intérieur d'un maillage isolé, faces avec plus de quatre vertex/arrêtes, faces accusant de graves défauts de lissage) et il corrige les erreurs. - L'élève établit des contextes d'espaces intérieurs avec les accessoires correspondants.	- L'élève a constitué des accessoires (objets organiques et industriels) en fonction de la mission, en appliquant la technique de modelage du High Polygon, et il les a assemblés dans des contextes. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers requis dans le respect des délais et ils répondaient aux critères de qualité.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques d'éclairage des domaines de la photographie et du cinéma ainsi que leurs principes fondamentaux dans le domaine de la 3D et d'établir des rendus avec des ombres de différents objets ainsi que des espaces intérieurs avec des fenêtres.**	- L'élève utilise différentes sources d'éclairage et il les règle de manière à être en mesure d'éclairer des maquettes indiquées et/ou qu'il a fabriquées lui-même. - L'élève équipe plusieurs maquettes d'un éclairage à trois et/ou à quatre points avec une paroi arrière. - L'élève applique les principes de la photographie en studio et il connaît les termes professionnels des types de sources d'éclairage de la réalité (la lumière clé, la lumière de remplissage et le contre-jour) de même que leur fonction. - L'élève imite différentes conditions d'éclairage des domaines de la photographie et du cinéma. - L'élève règle des ombres directes conformément aux indications. - L'élève règle les paramètres requis dans les options du rendu et de la source lumineuse, de manière à ce que les ombres apparaissent dans le rendu et que leur aspect soit conforme aux indications. - L'élève se sert des fonctions des sources lumineuses comme la dimension du faisceau lumineux, l'intensité lumineuse, la perte d'intensité ou la couleur de lumière et il les règle en fonction des indications et/ou de sa propre appréciation. - L'élève éclaire des espaces intérieurs avec des fenêtres en fonction de la mission, à différentes heures (jour, soir, nuit) et dans différentes conditions météorologiques (ciel ensoleillé, ciel couvert), de manière à produire des atmosphères lumineuses indiquées.	- L'élève a éclairé les maquettes en trois dimensions en fonction de la mission en appliquant des techniques d'éclairage à trois et à quatre points des domaines de la photographie et du cinéma et il a reproduit les ombres directes dans le rendu conformément aux indications. - L'élève a éclairé un espace intérieur dans différentes atmosphères lumineuses, conformément aux indications. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers requis dans le respect des délais et ils répondaient aux critères de qualité en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer et de combiner des techniques de composition complexes de manière compétente à partir de ses propres rendus avec du matériel visuel indiqué et/ou qu'il a réalisé lui-même dans un logiciel de retouche d'images basé sur Bitmap.**	- L'élève enregistre différents rendus au format de fichier indiqué et il les traite dans un logiciel de retouche d'images basé sur Bitmap. - L'élève se sert du canal alpha et il intègre les rendus dans du matériel visuel indiqué et/ou qu'il a réalisé lui-même. - L'élève soumet la mise en perspective, le nuancement et la correction des couleurs à un contrôle et, le cas échéant, il ajoute des effets visuels (ombres, lueurs, lumière parasite, troubles, netteté, etc.) pour intégrer le matériel visuel de manière réaliste. - L'élève se sert de plans dans le logiciel 3D et il combine au moins cinq plans pour constituer une image.	- L'élève a établi des rendus du matériel visuel qu'il a réalisé en fonction de la mission, il les a enregistrés, il les a combinés dans un logiciel de retouche d'images basé sur Bitmap et il les a remis dans le respect des délais. - L'élève a harmonisé et combiné au moins cinq plans adaptés sous l'aspect de la perspective.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des commentaires de l'enseignant concernant le résultat de son travail et de procéder aux adaptations de manière autonome.**	- L'élève soumet le résultat de son travail à une analyse critique, il l'évalue et il procède aux adaptations de manière autonome ou sous la guidance de l'enseignant. - Les modifications sont manifestes et l'élève les a sciemment effectuées.	- L'élève a contrôlé ses travaux de manière autonome et il a mis à profit les commentaires de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage conformément aux indications et de le présenter sur demande.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage propre et structuré chronologiquement de manière autonome et il complète les fiches de travail indiquées. - L'élève se sert des documents comme assistance en cours. - L'élève présente le carnet d'apprentissage sur demande.	- L'élève a alimenté le carnet d'apprentissage de manière ordonnée et il l'a présenté aux moments indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Produire des modèles digitaux de produit et réaliser des plans normés (DIPRO4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 4**

Titre du module:	**Produire des modèles digitaux de produit et réaliser des plans normés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIPRO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé:

Lehrkraft mit Kenntnissen in CAD und DTP Software sowie im technischen Zeichnen.
Titulaire avec connaissances en logiciels DAO et PAO et en dessin technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches ciblées, d'archiver les résultats et de les présenter dans le carnet d'apprentissage et sous forme de fichier dans le respect des délais.**	- L'élève effectue des recherches concernant le contexte historique de mouvements du domaine du design et des arts, leurs principaux représentants, leurs œuvres, leurs constructions ainsi que leurs sociétés les plus importants en fonction de la mission, il note les conclusions par écrit, sous forme de résumé et sans commettre d'erreur, et il les illustre avec des visuels. - L'élève note ses conclusions concernant les principales méthodes de production innovantes de l'époque en question de manière structurée en fonction de la mission et il archive les résultats de ses recherches dans un document de publication assistée par ordinateur et sous forme de fichier récupérable. - L'élève documente des indications concernant la manipulation et les fonctions de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur d'une manière autonome et conforme à la mission dans le carnet d'apprentissage et il note ses observations concernant la méthode. - L'élève alimente régulièrement son carnet d'apprentissage et il respecte les horaires ainsi que les délais.	- L'élève a recherché les contextes les plus importants de l'histoire du design, il a analysé les résultats, il les a visualisés, il les a résumés et il les a archivés en se servant d'un logiciel de publication assistée par ordinateur. - L'élève a produit l'ensemble des résultats des travaux conformément aux indications et dans le respect des délais, sous forme de fichier récupérable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail complexes ou à plusieurs éléments à main levée en perspectives normées en tenant compte des consignes habituelles concernant les normes et les représentations et, le cas échéant, de les dimensionner de manière compétente.**	- L'élève met à profit la projection normale (projection à trois vues, projection orthogonale) ainsi que les perspectives parallèles normées pour dessiner des pièces de travail complexes ou à plusieurs éléments à la main. - L'élève dessine les développements d'emballages simples pour des produits de design. - L'élève applique une texture simple avec des bords qui se recouvrent. - L'élève respecte les normes et les consignes habituelles en matière de présentation. - L'élève établit ses plans techniques en observant une marge et en appliquant une police normée. - L'élève est capable d'effectuer des dimensionnements précis.	- L'élève a correctement appliqué les règles de base de la projection normale, de la perspective parallèle normée, les normes indiquées (police et encre) ainsi que les consignes en matière de dimensionnement et de présentation. - L'élève a correctement dessiné des pièces de travail complexes ou à plusieurs éléments à la main sur des fiches de travail. - L'élève a établi des relations entre les formes de base et les pièces de travail sur les fiches de travail. - L'élève a présenté au moins deux développements d'emballages.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de manière compétente plusieurs pièces détachées d'un modèle de produit complexe au format numérique en fonction de la mission, en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur, de les visualiser, de les archiver, de documenter des modes d'emploi de logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur de manière autonome dans le carnet d'apprentissage et de présenter l'ensemble des résultats dans le respect des délais.**	- L'élève se sert de l'interface du logiciel, des outils de dessin et de leurs applications, il connaît la barre d'outils bidimensionnels et tridimensionnels et il met à profit ses outils ainsi que ses fonctions d'une manière compétente. - L'élève établit des dessins numériques en deux dimensions du domaine du design de produits en fonction de la mission, en appliquant les dimensions avec précision et en se servant des outils. - L'élève expérimente les bases de la géométrie des lignes (verticales, parallèles, tangentes, angles) et des formes (quadrilatères, triangles, cercles, ellipses, formes polygonales). - L'élève assemble des modèles de produits complexes en trois dimensions numériques, ajustés et fonctionnels à partir des dessins et en fonction de la mission et il expérimente l'ensemble des techniques de modification pour transformer le modèle. - L'élève intègre des conditions de construction indiquées dans les résultats de ses travaux. - L'élève établit des plans simples, conformes aux indications et servant à la visualisation des modèles de produits de manière autonome. - L'élève modifie le modèle réalisé en fonction des indications modifiées, il développe des variations et il adapte les pièces en fonction des conditions demandées. - L'élève contrôle les résultats de son travail de manière autonome sous l'aspect de leur conformité à la mission et il prépare les fichiers de manière compétente et dans le respect des délais en vue de la remise.	- L'élève a établi des modèles de produits numériques complexes composés de plusieurs parties en fonction de la mission, le cas échéant après des recherches et une analyse concernant les techniques de fabrication, en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur. - L'élève s'est servi des outils et des fonctions et il a effectué les modifications de manière compétente. - L'élève a établi des plans servant à la visualisation des modèles de produits en fonction de la mission. - L'élève a documenté la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur en suivant les indications et il a complété les fiches de travail. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers demandés dans le respect des délais et des critères de qualité et il les a contrôlés de manière autonome sous l'aspect de leur conformité à la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches en équipe.**	- L'élève participe activement et équitablement aux travaux en équipe, il est capable d'intégrer les résultats de ses propres recherches de même que ceux des recherches de ses camarades dans ses conclusions, d'avancer des arguments et de fournir des explications. - L'élève est capable de travailler en équipe et de s'exprimer poliment au sein de l'équipe.	- L'équipe a respecté les délais. - L'équipe a produit des résultats dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de ses travaux en classe.**	- L'élève présente les résultats de ses recherches à ses camarades d'une manière structurée et compréhensible. - L'élève transmet les matières les plus importantes de manière compréhensible. - L'élève illustre le résultat des recherches avec du matériel visuel, aux formats numérique ou imprimé, pour rendre sa présentation plus claire.	- L'élève a transmis les informations les plus importantes à ses camarades d'une manière compréhensible et illustrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Explorer les médias (WEBHI4)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des maquettes et des modèles 4**

Titre du module:	**Explorer les médias**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBHI4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit Kenntnissen in computerbasierter Gestaltung und Kenntnissen im Bereich Medien.
Enseignant avec compétences en PAO et dans le domaine des médias.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'évolution de la communication et de ses différents supports médiatiques, de l'expliquer en avançant des arguments, de la documenter, de travailler en équipe le cas échéant, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève documente l'histoire et l'évolution de la communication ainsi que ses supports/ses outils de manière individuelle ou en équipe en se référant à des fiches de travail. - L'élève complète les informations avec ses propres recherches à propos de l'évolution technologique et des modifications du paysage médiatique. - L'élève classe l'ensemble des fiches de travail ainsi que les résultats de ses recherches dans son carnet d'apprentissage.	- L'élève connaît l'histoire de la communication et des supports médiatiques, il l'a documentée dans le carnet d'apprentissage dans le respect des délais et il a effectué des vérifications. - En cas de travail en équipe, l'élève a accompli sa part du travail en suivant les indications et en respectant les délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les formes de la communication, leur origine ainsi que les processus de communication, de les analyser, de travailler en équipe le cas échéant, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève distingue la communication verbale et non verbale - L'élève connaît les premiers modèles de communication et il considère la communication comme l'interaction entre les émetteurs, les récepteurs, les informations et les canaux. - L'élève répond aux questions concernant les recherches par écrit, de manière individuelle ou en équipe, et il complète les fiches de travail avec ses propres notes dans son carnet d'apprentissage.	- L'élève a analysé les formes de la communication indiquées, il les a documentées, il a vérifié les informations et il les a présentées dans le carnet d'apprentissage dans le respect des délais. - En cas de travail en équipe, l'élève a accompli sa part du travail en suivant les indications et en respectant les délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser, de planifier et de mettre en œuvre des campagnes publicitaires ainsi que l'affectation des supports médiatiques, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève est capable d'identifier et d'appliquer la mise en œuvre efficace de concepts médiatiques pour des messages en se référant à des exemples extraits de la publicité. - L'élève documente des contextes et il trouve des solutions pour différents problèmes de communication. - L'élève analyse, planifie et accomplit des missions de communication concrètes et il soumet son travail à un contrôle sous l'aspect du respect des indications. - L'élève opte pour des supports médiatiques et pour des outils publicitaires appropriés en fonction de la mission.	- L'élève connaît différentes méthodes et différents outils de communication et il les a appliqués. - L'élève a accompli la mission d'une manière compétente et adaptée au sujet. - L'élève a opté pour le support adapté à la mission. - Les résultats des travaux répondaient aux critères de qualité en fonction de la mission, l'élève a contrôlé l'ensemble des fichiers et il les a produits dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Esquisser et faire des dessins constructifs de recherches d'attitudes et de mouvements (MADES5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des modèles de produits**

Titre du module:	**Esquisser et faire des dessins constructifs de recherches d'attitudes et de mouvements**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MADES5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des techniques de présentation existantes ainsi que les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques de postures corporelles et de mouvements, de les documenter, d'employer le vocabulaire professionnel, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève documente l'ensemble des recherches et des informations concernant les techniques de présentation, le mesurage des proportions, des longueurs et des angles de corps combinés à des objets, les dessins de construction de postures corporelles et de mouvements, les règles fondamentales de différentes mises en pages graphiques ainsi que sa propre méthode en fonction de la mission, en employant le vocabulaire professionnel et en se référant à des esquisses et à des notes. - L'élève présente son travail oralement et/ou au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a présenté le carnet de travail structuré de manière chronologique dans le respect des délais en suivant les indications et il a fait état de l'ensemble des recherches, des informations et des documents. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des personnages esquissés dans le respect des proportions, avec différentes postures et différents mouvements, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève reproduit la posture, le mouvement ainsi que l'expression d'un personnage statique dans des dessins à la main et il les simplifie (par exemple en les stylisant ou en les synthétisant). - L'élève veille au point de gravité du personnage, au déplacement de son poids, à sa posture, à la torsion de son corps, au dynamisme dans sa posture et à ses proportions. - L'élève applique les proportions, les longueurs ainsi que les angles mesurés. - L'élève applique un dessin de construction pour représenter les personnages à main levée. - L'élève établit la structure en se référant à des lignes accessoires et à des blocs moulés. - L'élève applique les techniques de dessin graphique d'une manière compétente en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels et en suivant les indications. - Le cas échéant, l'élève applique la luminosité ainsi que les contrastes (nuances et ombres portées) par des hachures et par des progressions d'une manière compétente en tenant compte des règles de base de la mise en page. - L'élève commente ses travaux oralement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a produit des dessins à main levée de personnages esquissés dans le respect des proportions, avec différentes postures et différents mouvements sous forme de dessins de construction en suivant les indications et il a tenu compte des règles fondamentales des différentes mises en pages.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire des personnages rapidement esquissés combinés à des modèles de produits, dans le respect des proportions, avec différentes postures et différents mouvements, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève reproduit la posture ainsi que le mouvement d'un personnage statique dans des dessins rapidement exécutés à la main (roughs et, le cas échéant, des extraits de story-boards) et il les simplifie (par exemple en les stylisant ou en les synthétisant). - L'élève veille au point de gravité du personnage, au déplacement de son poids, à sa posture, à la torsion de son corps, au dynamisme dans sa posture et à ses proportions. - L'élève applique les proportions, les longueurs ainsi que les angles mesurés. - L'élève applique un dessin de construction pour représenter les personnages ainsi que les modèles de produits à main levée, le cas échéant dans différentes perspectives. - L'élève établit la structure en se référant à des lignes accessoires et à des blocs moulés. - L'élève applique les techniques de dessin graphique d'une manière compétente en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels et en suivant les indications. - L'élève applique la luminosité ainsi que les contrastes (nuances et ombres portées) par des hachures et par des progressions d'une manière compétente en tenant compte des règles de base de la mise ne page. - L'élève commente ses travaux oralement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a produit des dessins à main levée de personnages rapidement esquissés combinés à des modèles de produits sous forme de dessins de construction dans le respect des proportions, avec différentes postures et différents mouvements, en suivant les indications et en tenant compte des règles fondamentales des différentes mises en pages. - L'élève a considéré la luminosité ainsi que les contrastes dans le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Analyser, modeler et développer les relations spatiales simples de modèles combinés d'une façon manuelle (MAPRO5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des modèles de produits**

Titre du module:	**Analyser, modeler et développer les relations spatiales simples de modèles combinés d'une façon manuelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MAPRO5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit pädagogischen Erfahrungen im manuellen Bereich der 3D Gestaltung.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des maquettes à plusieurs éléments indiquées (modèles de produits) de manière compétente, après l'analyse et en fonction de la mission et des indications conceptuelles, en utilisant différentes matières, d'établir une relation spatiale simple entre elles et de les présenter sur demande.**	- L'élève analyse et respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert d'outils et il applique des techniques permettant un traitement compétent des différents matériaux (par exemple le papier, le carton, le plâtre, la cire, le savon, le bois, le métal, les matières synthétiques, les tricots, les tissus, etc.) pour produire des maquettes plus complexes à plusieurs éléments indiquées. - L'élève respecte les indications pour réaliser des maquettes à plusieurs éléments à bord dur ainsi que des variations avec précision et dans le respect des dimensions et pour les mettre en relation les unes par rapport aux autres dans un contexte spatial simple. - L'élève observe et respecte les principes conceptuels suivants lors de la conception: la composition, la simplification, la transformation, le transfert, la déconstruction ainsi que la reconstruction des volumes. - L'élève répète et expérimente les indications conceptuelles suivantes en fonction de la mission: - des maquettes à plusieurs éléments à bord dur sous forme de volumes compacts, de volumes évidés ouverts, de volumes évidés fermés, de volumes percés et de volumes représentés de manière linéaire, - des maquettes à plusieurs éléments à bord dur sous forme de plans (de volumes) occupant l'espace par l'opposition, l'empilage, l'emboîtement et la pénétration. - L'élève applique les principes de la progression des volumes dans l'espace, c'est-à-dire qu'il expérimente le mouvement exprimé par le rythme, la structure, ses modifications possibles ainsi que la relation entre les volumes et l'espace. - L'élève adapte le matériel ainsi que la technique en fonction du principe sélectionné. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a fabriqué des maquettes à plusieurs éléments (modèles de produits) en fonction de la mission et conformément aux indications et il les a disposées dans un contexte spatial simple. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des critères de qualité et l'élève a respecté les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est d'esquisser les maquettes réalisées à main levée, de les photographier et de les archiver en fonction de la mission.**	- L'élève documente sa méthode ainsi que les résultats dans le carnet d'apprentissage et il archive ses maquettes ainsi que ses méthodes de travail en se servant de fiches de travail, d'esquisses et de photographies.	- L'élève a documenté l'ensemble des tâches avec des fiches de travail, des esquisses et des photographies. - L'élève a structuré le carnet d'apprentissage de manière chronologique.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter ses maquettes, ses fiches de travail, ses esquisses ainsi que ses photographies sur demande, de discuter des résultats de son travail avec l'enseignant, d'accepter les propositions d'améliorations et de les mettre à profit.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage structuré et il le produit sur demande. - L'élève note les informations concernant les indications conceptuelles, le déroulement des étapes de travail, la méthode appliquée pour développer ses concepts personnels ainsi que les techniques appliquées, il esquisse les résultats de son travail et il complète des fiches de travail. - L'élève intègre des photographies informatives. - L'élève réagit aux problèmes qui se posent sans y avoir été invité, il s'adresse à l'enseignant avec pertinence, il commente les résultats de son travail et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève accepte les propositions d'amélioration.	- L'élève a produit un carnet d'apprentissage structuré au moment indiqué et il a documenté les indications conceptuelles et techniques, la progression des travaux ainsi que la méthode appliquée pour développer ses propres concepts sur des fiches de travail. - L'élève a immédiatement signalé les problèmes qui se sont posés à l'enseignant et il les a formulés avec pertinence. - L'élève a respecté et mis à profit les améliorations proposées. - L'élève a présenté ses travaux en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Multimédia : Combinaison de logiciels 2D/3D pour réaliser des textures avec différentes couches du Shader (MEDIA5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des modèles de produits**

Titre du module:	**Multimédia : Combinaison de logiciels 2D/3D pour réaliser des textures avec différentes couches du Shader**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MEDIA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Multimedia Anwendungen.
Enseignant avec connaissances en logiciels 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer les cartes UV d'une maquette complexe d'une manière compétente, de manipuler les principaux canaux ainsi que les principaux réglages d'un nuancier avec des fonctions de brillance, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève développe les cartes UV d'une maquette complexe conformément aux indications et il les exporte sous un format visuel approprié. - L'élève met à profit l'espace UV disponible de manière maximale, il vérifie que le décalage des coquilles UV est réduit et qu'elles correspondent à la géométrie en trois dimensions dans la mesure du possible. - L'élève sépare les coquilles UV en fonction des besoins pour éviter les déformations extrêmes, il les coupe, il les retourne et il les reflète. - L'élève vérifie les proportions des coquilles UV les unes par rapport aux autres ainsi que leur adaptation à la géométrie correspondante. - Le cas échéant, l'élève répète les réglages des matières sans texture comme les matières synthétiques polies, les surfaces laquées brillantes, la glaise, le plâtre, le chrome et le verre dans le champ des nuances. - L'élève connaît les différents canaux d'un nuancier: le canal des couleurs, la réflexion spéculaire, le placage de relief, la transparence (alpha). - L'élève connaît les fonctions de brillance ainsi que la fonction de reflet du nuancier servant à reproduire la lisseur ou la matité d'une matière et il s'en sert. - L'élève documente sa méthode de travail dans un carnet.	- L'élève a développé les cartes UV d'une maquette complexe en suivant les indications et il les a exportées de manière compétente sous forme de fichier visuel. - L'élève a effectué les réglages des nuanciers avec fonctions de brillance de manière compétente et il a soumis les réglages à un contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des textures ainsi que des cartes pour nuanciers avec fonctions de brillance afin de représenter des matériaux courants, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais..**	- L'élève conçoit des textures ainsi que des cartes pour les canaux suivants dans un logiciel de retouches d'images pour les contrôler d'une manière compétente et précise: le canal des couleurs, la réflexion spéculaire (brillance), le placage de relief, la transparence. - L'élève soumet les travaux à un contrôle et il les sauvegarde de manière compétente. - L'élève documente sa méthode de travail dans un carnet.	- L'élève a conçu des textures pour les canaux suivants du nuancier en suivant les indications: le canal des couleurs, la réflexion spéculaire (brillance), le placage de relief, la transparence. - L'aspect du nuancier a clairement reproduit les propriétés d'une matière: la couleur, la brillance/la matité, la structure de la surface, la transparence. - L'élève a soumis les travaux à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder aux réglages de rendus, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève procède aux réglages suivants du rendu selon les indications: les dimensions du rendu en pixels, la résolution, la qualité du rendu (Anti Alias), les préréglages et le lancer de rayon. - L'élève établit un rendu d'un modèle en trois dimensions et il l'enregistre de manière compétente.	- L'élève a procédé aux réglages, il a contrôlé la conformité des réglages du rendu par rapport aux indications, il a établi le rendu des modèles en trois dimensions en suivant les indications, il l'a enregistré et il l'a soumis à un contrôle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Générer des modèles 3D complexes et appliquer les techniques d'animation 3D (DIANI5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des modèles de produits**

Titre du module:	**Générer des modèles 3D complexes et appliquer les techniques d'animation 3D**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIANI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Éducation artistique
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Salle informatique
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit guten Kenntnissen in 2D und 3D Software.
Enseignant avec bonnes connaissances en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Exemple d'épreuve d'évaluation:
Un client demande une séquence de film brève mettant en scène un produit mobile à des fins publicitaires.

Beispiel einer möglichen Evaluierungsaufgabe:
Ein Kunde will eine kleine Filmsequenz von seinem beweglichen Produkt zu Werbezwecken erstellt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève applique les douze principes de l'animation (d'après Ollie Johnston et Frank Thomas) pour l'animation d'objets de base.**	- L'élève applique les douze principes de l'animation pour animer des objets de base: la compression et l'étirement, l'anticipation, la mise en scène, toute l'action d'un coup ou partie par partie, la continuité du mouvement initial et le chevauchement de deux mouvements consécutifs, le ralentissement en début et en fin de mouvement, la trajectoire arquée, les détails secondaires en mouvement, la cohérence physique et la cohérence théâtrale, l'exagération, le dessin en volume, le charisme. - Les animations imitent les lois fondamentales de la physique comme les accélérations/les freinages progressifs ainsi que les impacts avec changements de direction.	- L'élève a animé des objets de base en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser un personnage indiqué, équipé de rigs, pour transmettre différentes émotions.**	- L'élève dispose un personnage équipé de rigs dans différentes poses et il transmet clairement des émotions indiquées.	- L'élève a disposé un personnage dans différentes poses et il a clairement transmis les émotions indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de modéliser des objets détaillés au format numérique, de développer la géométrie et de la texturer.**	- L'élève modélise des objets détaillés en haute définition (par exemple des caractères ou des véhicules) avec un flux compétent de la géométrie. - L'élève développe la géométrie des modèles dans l'espace ultraviolet en suivant les indications et il les texture dans la foulée.	- L'élève a établi un modèle en trois dimensions et en haute définition en suivant les indications, il l'a texturé et il l'a présenté dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Analyser, modeler, planifier et documenter des relations spatiales simples, produits et modèles concrets par voie digitale (DIPRO5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des modèles de produits**

Titre du module:	**Analyser, modeler, planifier et documenter des relations spatiales simples, produits et modèles concrets par voie digitale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DIPRO5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in professioneller CAD und DTP Software, und in technischem Zeichnen.Titulaire avec connaissances en logiciels DAO et PAO et en dessin technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Exemple d'épreuve d'évaluation:
Un client demande des prototypes numériques d'un nouveau produit sous forme de constructions en trois dimensions et il souhaite obtenir plusieurs propositions conceptuelles du produit.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de concevoir l'esquisse d'un modèle sur papier en se référant aux indications et au souhait du client, de la planifier, de documenter l'ensemble des résultats des travaux et de les présenter sur demande.**	- L'élève analyse les informations indiquées, il dessine les éléments d'un modèle de produit simple à plusieurs éléments ou d'un ensemble de modèles de produits simples ainsi qu'un modèle spatial et il annote les dessins ainsi que les détails. - L'élève adapte les dessins en fonction des besoins et, le cas échéant, il conçoit des ensembles de composants au cours de la planification de l'établissement de la fonctionnalité. - L'élève considère les techniques de fabrication réelles des différents composants au cours de la planification. - L'élève documente l'ensemble des résultats des travaux conceptuels axés sur le client de l'analyse, de la conception et de la planification et il les présente de manière structurée sur demande.	- L'élève a analysé les informations indiquées par écrit. - L'élève a dessiné, annoté et analysé le modèle de produit simple à plusieurs éléments en trois dimensions ou l'ensemble simple de modèles de produits en trois dimensions ainsi que, le cas échéant, le modèle spatial d'une manière conforme à la mission et axée sur le client. - L'élève a noté l'établissement de la fonctionnalité ainsi que l'établissement de l'esquisse dans un plan de réalisation et dans un plan horaire, il l'a soumise à un contrôle et il a effectué des adaptations après s'être concerté avec l'enseignant. - L'élève a noté l'ensemble des étapes de travail et il les a accomplies dans le respect des délais. - L'élève a effectué les travaux en suivant les indications, ils répondaient aux critères de qualité demandés et l'élève les a produits dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir convenablement sa propre esquisse d'un modèle axée sur le client, en se référant aux indications et en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur, de la texturer, de l'éclairer, de la nuancer, d'opter pour une vue informative complémentaire et de l'enregistrer.**	- L'élève modélise le modèle de produit simple en trois dimensions axé sur le client ou l'ensemble simple de modèles de produits en trois dimensions ainsi que le modèle spatial en fonction de la planification et de la mission, de manière appropriée et au format numérique. - L'élève soumet la fonctionnalité des modèles à un contrôle et il adapte le produit ainsi que l'espace en suivant des indications précises, après s'être concerté avec l'enseignant. - L'élève éclaire et nuance l'ensemble des modèles en fonction de la mission et de manière appropriée. - L'élève opte pour des textures de manière appropriée et il les adapte. - L'élève règle des objectifs de manière appropriée et il les positionne. - L'élève opte pour une vue informative des modèles et il établit des fichiers servant au traitement ultérieur en fonction de la mission. - L'élève enregistre l'ensemble des fichiers, ils sont récupérables et l'élève les produit dans le respect des délais.	- L'élève a modélisé son esquisse personnelle d'un modèle de produit simple à plusieurs éléments en trois dimensions axé sur le client ou de l'ensemble simple de modèles de produits en trois dimensions ainsi que le modèle d'espace d'une manière appropriée et conforme à la planification et à la mission, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève a texturé, éclairé, nuancé et enregistré les modèles en trois dimensions de manière appropriée. - L'élève a opté pour une vue informative appropriée des modèles et il l'a convenablement enregistrée. - L'élève a documenté la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur en fonction de la mission, il a complété les fiches de travail et il les a produites sur demande.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser ses modèles numériques, le cas échéant sous forme de modèles en trois dimensions, dans une présentation axée sur le client sur une ou plusieurs fiches de présentation numérique conformément aux indications, de les annoter, de les texturer et de les archiver.**	- L'élève établit une ou plusieurs fiches de présentation numériques axées sur le client en fonction de la mission. - Le échéant, l'élève établit des modèles en trois dimensions en appliquant une méthode manuelle ou une méthode d'impression en trois dimensions. - Le cas échéant, l'élève établit des fichiers complémentaires (esquisses, fichiers Illustrator, fichiers Indesign) et il les importe dans la fiche de présentation. - L'élève se sert de rendus, de photos, de plans, d'esquisses numérisées et annotées et de descriptions des fonctions, des matériaux, des coûts et des groupes cibles pour compléter la fiche de présentation et/ou le modèle en trois dimensions. - L'élève explique l'esquisse établie selon les indications et en fonction de la mission et axée sur le client par écrit en employant le vocabulaire professionnel, la mise en œuvre des indications dans son esquisse, la planification, l'accomplissement des étapes de travail, les problèmes réglés ainsi que les adaptations effectuées. - Le cas échéant, l'élève propose d'autres options de scénarios. - L'élève soumet les résultats de ses travaux à un contrôle de manière autonome sous l'aspect de la conformité à la mission et il prépare les données à la présentation de manière compétente et dans le respect des délais.	- L'élève a obtenu des résultats de travail conformes aux indications de l'enseignant pour le modèle de produit simple à plusieurs éléments en trois dimensions ou l'ensemble simple de modèles de produits en trois dimensions et le modèle spatial au format numérique et il les a réunis et enregistrés sur une ou plusieurs fiches de présentation pour une visualisation au format numérique et pour une présentation axée sur le client. - L'élève a produit l'ensemble des résultats des travaux conformément aux indications ainsi qu'aux critères de qualité, dans le respect des délais. - Les résultats des travaux comportaient un modèle de produit simple à plusieurs éléments en trois dimensions axé sur le client ou un ensemble simple de produits en trois dimensions, le cas échéant avec un modèle spatial, des annotations n'accusant pas d'erreur ainsi que des explications pour lesquelles l'élève a employé le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches indiquées de manière autonome et, le cas échéant, en équipe en assumant sa part de recherches et en échangeant des résultats au format numérique.**	- L'élève effectue des recherches ou il participe activement et équitablement aux travaux en équipe. - L'élève est capable d'effectuer ses recherches personnelles dans le respect des délais, d'intégrer les résultats des recherches de ses camarades dans ses résultats de travail, de les justifier en avançant des arguments et de les expliquer. - L'élève est capable de travailler en équipe et de s'exprimer poliment au sein d'une équipe. - L'élève produit des résultats au format numérique conformes aux règles graphiques de la mise en page.	- L'élève a respecté les délais, il a produit les résultats des travaux dans le contexte d'un ensemble de produits de design indiqués ou de concepts spatiaux simples indiqués, de leur fonctionnalité, de leurs techniques de réalisation et des données importantes sous l'aspect technique aux moments indiqués en fonction de la mission et ils répondaient aux critères de qualité.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des modèles de produits axés sur le client ainsi que des idées conceptuelles en employant le vocabulaire professionnel dans le cadre d'un entretien professionnel et de les expliquer en se référant à des critères techniques et conceptuels.**	- L'élève explique oralement des modèles de produits axés sur le client ainsi que des idées conceptuelles de manière convaincante en employant le vocabulaire professionnel et il indique les propriétés techniques et conceptuelles de son projet et de son modèle de produit. - L'élève applique des techniques de présentation. - L'élève structure sa communication de manière pertinente et il s'exprime de manière respectueuse.	- L'élève s'est concerté avec l'enseignant et, le cas échéant, avec ses camarades de classe. - L'élève a présenté des modèles de produits axés sur le client ainsi que des idées conceptuelles, il a avancé des arguments et il a fait des propositions d'une manière structurée et bien compréhensible. - L'élève a communiqué avec pertinence. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 5 (ARTCO5)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des modèles de produits**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in der visuellen Kommunikation und/oder Kenntnissen in Kunst bzw. Kunstgeschichte.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier des sujets indiqués en fonction du genre, de la discipline artistique, le cas échéant de la date, des outils conceptuels (description) et de l'interprétation (explication, contexte) en se référant à des comparaisons ainsi qu'à un modèle structuré de l'enseignant.**	- L'élève complète des études de l'analyse des images en employant une mise en page convenable avec une typographie adaptée ainsi qu'une carte heuristique établie en groupe. - L'élève est capable de décrie, d'analyser et de comparer des œuvres avec des sujets similaires (entre autres des représentations de paysages, des natures mortes, l'opposition entre les rêves et la réalité, la mort et l'éphémère, les sentiments et les émotions), de noter ses constats par écrit (en limitant les caractéristiques principales de l'analyse ainsi que leur interprétation à l'essentiel) et de les présenter en classe.	- L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des outils conceptuels et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a archivé des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation sous les aspects de la mise en page, de la typographie et des légendes neutres et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art pour des sujets variés et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Esquisser et faire des dessins constructifs de recherches d'attitudes et de mouvements dans l'espace (MADES6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles d'intérieurs et d'extérieurs**

Titre du module:	**Esquisser et faire des dessins constructifs de recherches d'attitudes et de mouvements dans l'espace**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MADES6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter des recherches concernant des techniques de présentation existantes axées sur le client pour des modèles d'espaces intérieurs et extérieurs simples, y compris pour des personnages et pour des modèles de produits, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève documente et il analyse l'ensemble des informations concernant les techniques de présentation, les règles fondamentales des mises en pages graphiques axées sur le client pour des modèles d'espaces intérieurs et extérieurs simples, le cas échéant le mesurage des proportions, des longueurs et des angles ainsi que sa méthode en suivant les indications, en employant le vocabulaire professionnel et en se référant à des esquisses et à des notes. - L'élève présente son travail oralement et/ou au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a structuré le carnet d'apprentissage de manière chronologique en suivant les indications, il l'a produit dans le respect des délais et il a fait état de l'ensemble des recherches, des informations et des documents.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'esquisser des dessins axés sur le client de modèles d'espaces intérieurs et extérieurs, y compris de modèles de produits, à la main de manière monochrome et polychrome , de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève esquisse des dessins axés sur le client de modèles d'espaces intérieurs et extérieurs, y compris de modèles de produits, à la main en suivant les indications et en appliquant les règles fondamentales de la mise en page graphique. - L'élève reproduit les proportions ainsi que la perspective en appliquant les techniques de l'analyse optique ainsi que la théorie des perspectives de manière compétente, le cas échéant sous forme d'esquisses, en se référant à des lignes auxiliaires et à des blocs moulés. - L'élève esquisse les dessins aux formats monochrome et polychrome sur la fiche de présentation en se servant d'outils de dessin et de peinture (par exemple des crayons, des feutres, des marqueurs ou des couleurs aquarelles), en reproduisant différentes ambiances et en utilisant ses ustensiles ainsi que son matériel personnels. - L'élève applique la luminosité ainsi que les contrastes (nuances et ombres portées) par des hachures et par des progressions d'une manière compétente. - L'élève commente ses travaux oralement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a produit des dessins à main levée de modèles d'espaces intérieurs et extérieurs, y compris de modèles de produits, esquissés dans le respect des proportions aux formats monochrome et polychrome, en reproduisant des ambiances variées sur la fiche de présentation et en suivant les indications.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire des personnages rapidement esquissés à la main combinés à des modèles de produits et à un espace environnant, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève produit des dessins à la main sous formes de roughs ou extraits de story-boards en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels. - L'élève reproduit la posture, le point de gravité, le mouvement et l'expression du personnage ainsi que l'espace environnant et les modèles de produits dans l'espace. - L'élève veille aux proportions, au déplacement du poids, à la torsion du corps et au dynamisme dans l'activité du personnage. - L'élève applique les règles des représentations dans le domaine audiovisuel (par exemple en bande dessinée, au cinéma ou dans les jeux vidéo). - L'élève représente des ambiances variées de l'espace environnant. - L'élève applique un dessin structurel pour les représentations avec des lignes accessoires et des blocs moulés. - L'élève applique des techniques du dessin graphique (tonalité, couleur, luminosité) ainsi que des contrastes (nuances et ombres portées) servant à la conception de la surface par des hachures et par des progressions d'une manière compétente. - L'élève commente ses travaux oralement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a produit des dessins à main levée de personnages combinés à des modèles de produits et à un espace environnant dans le respect des proportions, sous formes de dessins monochromes et polychromes esquissés et de roughs ou de story-boards, avec des ambiances variées en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Analyser, modeler et développer les relations spatiales avancées de modèles combinés d'une façon manuelle (MAPRO6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles d'intérieurs et d'extérieurs**

Titre du module:	**Analyser, modeler et développer les relations spatiales avancées de modèles combinés d'une façon manuelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MAPRO6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé:

Fachlehrer mit pädagogischen Erfahrungen und mit guten Kenntnissen im manuellen Bereich des Herstellens von Modellen und der 3D Gestaltungsgrundlagen.
Enseignant avec bonnes connaissances en fabrication manuelle de modèles et conception artistique 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Exemple d'épreuve d'évaluation:
L'élève est chargé d'analyser des espaces intérieurs et extérieurs existants, de les modéliser et d'en réaliser des dessins à main levée, respectivement des dessins techniques.
L'élève recherche des informations à propos des indications en fonction de la mission et sous guidance. Il réalise des objets indiqués en fonction de la mission avec de la pâte à modeler ou avec une matière similaire. Il produit des esquisses à main levée et/ou des esquisses techniques.
L'élève documente les fiches de travail, les esquisses ainsi que les photographies des maquettes dans le carnet de travail, il les produit sur demande, il les présente devant la classe et il les explique.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des maquettes à plusieurs éléments indiquées de manière compétente, après l'analyse et en fonction des indications conceptuelles, en utilisant différentes matières, d'établir une relation spatiale complexe entre elles et de les présenter sur demande.**	- L'élève analyse et respecte les indications ainsi que les instructions. - L'élève se sert d'outils et il applique des techniques permettant un traitement compétent des différents matériaux (par exemple le papier, le carton, le plâtre, la cire, le savon, le bois, le métal, les matières synthétiques, les tricots, les tissus, etc.) pour produire des maquettes à plusieurs éléments indiquées à bord dur et à bord doux du domaine des espaces intérieurs. - L'élève respecte les indications pour réaliser des maquettes à plusieurs éléments ainsi que des variations avec précision et dans le respect des dimensions et pour les mettre en relation les unes par rapport aux autres dans un contexte spatial complexe. - L'élève observe et respecte les principes conceptuels suivants lors de la conception: la composition, la simplification, la transformation, le transfert, la déconstruction ainsi que la reconstruction des volumes. - L'élève répète et expérimente les indications conceptuelles suivantes en fonction des missions: - des maquettes à plusieurs éléments sous forme de volumes compacts, de volumes évidés ouverts, de volumes évidés fermés, de volumes percés et de volumes représentés de manière linéaire, - des maquettes à plusieurs éléments sous forme de plans (de volumes) perçant l'espace par l'opposition, l'empilage, l'emboîtement et la pénétration. - L'élève applique les principes de la progression des volumes dans l'espace, c'est-à-dire qu'il expérimente le mouvement exprimé par le rythme, la structure, ses modifications possibles ainsi que la relation entre les volumes dans l'espace. - L'élève adapte le matériel ainsi que la technique en fonction du principe sélectionné. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a fabriqué des maquettes à plusieurs éléments en fonction de la mission et conformément aux indications et il les a disposées dans un contexte spatial complexe. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des critères de qualité.
20 % (12 P)	**L'élève est d'esquisser les maquettes réalisées à main levée, de les photographier et de les archiver en fonction de la mission.**	- L'élève documente sa méthode ainsi que les résultats dans le carnet d'apprentissage et il archive ses maquettes ainsi que ses méthodes de travail en se servant de fiches de travail, d'esquisses et de photographies.	- L'élève a documenté l'ensemble des tâches avec des fiches de travail, des esquisses et des photographies. - L'élève a structuré le carnet d'apprentissage de manière chronologique.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter ses maquettes, ses fiches de travail, ses esquisses dessinées à main levée ainsi que ses photographies sur demande, de discuter des résultats de son travail avec l'enseignant, d'accepter les propositions d'améliorations et de les mettre à profit.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage structuré et il le produit sur demande. - L'élève note les informations concernant les indications conceptuelles, la progression des étapes de travail, la méthode ainsi que les techniques appliquées pour ses esquisses personnelles, il esquisse les résultats de son travail et il complète des fiches de travail. - L'élève intègre des photographies informatives. - L'élève réagit aux problèmes qui se posent sans y avoir été invité, il s'adresse à l'enseignant avec pertinence, il commente les résultats de son travail et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève accepte les propositions d'améliorations.	- L'élève a produit un carnet d'apprentissage structuré au moment indiqué et il a documenté les indications conceptuelles et techniques, la progression des travaux ainsi que la méthode appliquée pour développer ses concepts personnels sur des fiches de travail. - L'élève a immédiatement signalé les problèmes qui se sont posés à l'enseignant et il les a formulés avec pertinence. - L'élève a respecté et mis à profit les améliorations proposées. - L'élève a présenté ses travaux en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Planifier et réaliser un projet 3D (MEDIA6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles d'intérieurs et d'extérieurs**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un projet 3D**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDIA6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Multimedia Anwendungen.
Enseignant avec connaissances en logiciels 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'importer des éléments en deux dimensions et/ou des modèles en trois dimensions, de les exporter, d'assurer leur traitement ultérieur, de les sauvegarder pour une édition sur un support neutre, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève applique les fonctions de l'exportation, de l'importation et du traitement ultérieur de fichiers (par exemple pour une fiche de présentation). - L'élève se sert d'objets numériques en trois dimensions ou des projets d'espaces en trois dimensions extraits d'un logiciel de conception assistée par ordinateur ou d'objets manuels en trois dimensions sous formes de photos numériques ou de photos ou d'éléments graphiques ou de modèles virtuels et de plans structurels et il traite de manière compétente avec des outils et des options de transformation dans un logiciel vectoriel ou dans un logiciel basé sur Bitmap. - L'élève intègre les éléments, le cas échéant d'une manière correcte sous l'aspect de la perspective. - L'élève adapte l'éclairage ainsi que l'ambiance chromatique, le cas échéant il établit des variations et il intègre des textes et/ou des objets graphiques vectoriels servant à la description ou en tant qu'éléments dynamiques. - Le cas échéant, l'élève applique les fonctions de vectorisation de textes. - L'élève soumet ses travaux à un contrôle et il les effectue en suivant les indications. - L'élève présente l'ensemble des fichiers sous un format neutre sous l'aspect du support en vue de la transmission, dans le respect des délais. - L'élève documente la méthode de travail dans un carnet. - L'élève commente ses travaux oralement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a exporté des fichiers d'éléments en deux dimensions et/ou de modèles en trois dimensions, il les a importés et il a assuré leur traitement ultérieur en suivant les indications et ils étaient disponibles sous un format neutre sous l'aspect du support.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des mises en pages à une seule page dans un logiciel vectoriel en vue de présentations, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève planifie et applique des mises en pages à une seule page dans un logiciel vectoriel de mise en page en suivant les indications. - L'élève dispose des fichiers basés sur Bitmap et/ou vectoriels ainsi que, le cas échéant, des contenus textuels dans la mise en page. - L'élève respecte les règles conceptuelles de fiches de présentation (par exemple les espaces blancs, la lisibilité des textes, la structure identifiable, cohérente et hiérarchique des éléments, l'harmonie des couleurs, etc.). - L'élève se sert des outils de manière compétente, le cas échéant pour traiter du texte, des éléments d'illustration et/ou des logos ainsi que des visuels. - L'élève soumet les résultats à un contrôle, il accepte les commentaires de l'enseignant concernant le résultat de son travail et il effectue des adaptations de manière autonome. - L'élève présente l'ensemble des fichiers sous un format neutre sous l'aspect du support en vue de la transmission (par exemple en package), dans le respect des délais. - L'élève documente la méthode de travail dans un carnet. - L'élève commente ses travaux oralement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a planifié des mises en pages à une seule page pour des présentations dans un logiciel vectoriel, il les a réalisées, il les a soumises à un contrôle et il les a préparées à la transmission en suivant les indications et en respectant les délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener un projet créatif indiqué, le cas échéant interdisciplinaire, tout seul ou en équipe, de suivre les indications, de soumettre les travaux à des contrôles et de les effectuer dans le respect des délais.**	- L'élève prépare un projet créatif indiqué, le cas échéant interdisciplinaire, tout seul ou en équipe. - L'élève attache une grande importance aux critères conceptuels ainsi qu'à la recherche d'idées créatives et il planifie de manière anticipée. - L'élève respecte le flux de travail ainsi que la planification du projet. - L'élève commente ses travaux oralement en employant le vocabulaire professionnel ou il présente, le cas échéant, le projet oralement devant un jury et/ou devant ses camarades et l'enseignant. - Le cas échéant, l'élève constitue du matériel de présentation (par exemple des fiches de présentation, des fichiers servant à la projection, des modèles manuels ou virtuels, etc.). - L'élève documente la méthode de travail dans un carnet. - L'élève produit l'ensemble des résultats de travail demandés dans le respect des délais.	- L'élève a accompli l'ensemble des missions indiquées du projet. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle sous l'aspect des indications et il les a produits dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Planifier et réaliser un projet 3D virtuel et collaboratifs (DIANI6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles d'intérieurs et d'extérieurs**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un projet 3D virtuel et collaboratifs**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DIANI6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Éducation artistique
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Salle informatique
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit fortgeschrittenen Kenntnissen im digitalen 2D und 3D Bereich.
Enseignant avec connaissances avancées en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Exemple d'épreuve d'évaluation:
L'élève est chargé de réaliser un modèle d'espace en fonction d'un plan indiqué et, le cas échéant, d'importer des modèles complémentaires indiqués et de les disposer dans le contexte. Ensuite, il devra éclairer la scène conformément aux indications et établir un rendu de la scène avec un éclairage approprié.

Beispiel einer möglichen Evaluierungsaufgabe
Der Auszubildende erstellt ein Raummodell nach vorgegebenem Plan und importiert eventuell zusätzlich, vorgegebene Modelle und platziert diese in der Szene. Anschließend, belichtet er die Szene nach Vorgabe und erstellt Render der fachgerecht ausgelichteten Szene.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le principe du partie par partie pour la planification d'animations.**	- L'élève applique le principe de l'animation partie par partie. - L'élève opte pour des délais entre les parties et l'animation est fluide et dynamique (par exemple pour le bond en avant d'un personnage).	- L'élève a appliqué le principe du partie par partie pour produire une animation et il l'a présentée dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un modèle d'espace intérieur, de l'éclairer d'une manière réaliste et animée, d'en établir un rendu et d'assurer le traitement ultérieur du visuel rendu.**	- L'élève établit un modèle en trois dimensions d'un espace intérieur et il applique une technique d'éclairage d'espaces intérieurs réaliste. - Le cas échéant, l'élève texture l'espace intérieur. - L'élève établit des ambiances d'espaces variées avec des couleurs d'éclairage et il décrit les expressions recherchées. - L'élève établit un rendu d'un espace intérieur, il assure le traitement ultérieur du rendu en se servant d'un logiciel de retouches d'images et il le finalise.	- L'élève a établi un éclairage d'espace intérieur en suivant les indications et l'éclairage a reproduit l'ambiance convenue.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour une composition visuelle et de positionner l'objectif de rendu en conséquence dans l'espace intérieur.**	- L'élève positionne l'objectif de rendu dans l'espace intérieur et la composition visuelle choisie est visible. - L'élève établit les plans de la composition dans le modèle en trois dimensions et ils sont visibles dans la composition.	- L'élève a positionné un objectif dans un espace intérieur et il a établi une composition visuelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Analyser, modeler, planifier et documenter des relations spatiales avancées, produits et modèles concrets par voie digitale (DIPRO6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles d'intérieurs et d'extérieurs**

Titre du module:	**Analyser, modeler, planifier et documenter des relations spatiales avancées, produits et modèles concrets par voie digitale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DIPRO6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in professioneller CAD und DTP Software, und in technischem Zeichnen.Titulaire avec connaissances en logiciels DAO et PAO et en dessin technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire peut opter pour une méthode d'évaluation proposée ou en combiner plusieurs.

Exemple d'épreuve d'évaluation:
L'élève est chargé d'établir la visualisation numérique d'un modèle d'espace intérieur et/ou extérieur en se servant d'un logiciel CAD pour le compte d'un client, qui souhaite un plan technique et/ou une construction en trois dimensions ainsi que différentes vues des espaces et de la conception.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission axée sur le client avec la conception d'un contexte spatial avancé, le cas échéant avec des modèles de produits complexes à plusieurs éléments en trois dimensions, sur papier, de la planifier, de documenter l'ensemble des résultats des travaux et de les présenter sur demande.**	- L'élève analyse les informations indiquées ainsi que les éléments d'un modèle de produit complexe à plusieurs éléments avec un contexte spatial avancé et il annote les informations, les plans, les dessins ainsi que les détails. - L'élève adapte les annotations ainsi que les dessins en fonction des besoins et, le cas échéant, il établit des ensembles de composants au cours de la planification de l'application de la fonctionnalité. - L'élève considère les techniques de fabrication réelles des différents composants au cours de la planification. - L'élève établit un plan horaire pour la fabrication. - L'élève documente l'ensemble des résultats des travaux d'analyse, de conception et de planification d'une manière axée sur le client et il les présente de manière structurée sur demande.	- L'élève a esquissé le contexte spatial avancé, le cas échéant avec des modèles de produits complexes en trois dimensions, sur papier d'une manière axée sur le client, il l'a analysée et, le cas échéant, il l'a dessiné et annoté par écrit. - L'élève a planifié l'application de la fonctionnalité ainsi que l'accomplissement de la mission, il a à chaque fois établi un plan de mise en œuvre ainsi qu'un plan horaire et il a effectué des contrôles ainsi que des adaptations après s'être concerté avec l'enseignant. - L'élève a noté l'ensemble des étapes de travail et il les a accomplies dans le respect des délais indiqués. - L'élève a effectué les travaux en suivant les indications, ils répondaient aux critères de qualité demandés et l'élève les a produits dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le contexte spatial avancé, le cas échéant avec des modèles de produits complexes à plusieurs éléments en trois dimensions, en fonction de la mission et en se servant convenablement d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur, d'effectuer une simulation, d'enregistrer les données et d'établir un rendu avec un visuel informatif.**	- L'élève modélise un contexte spatial avancé axé sur le client avec des modèles de produits complexes en trois dimensions en fonction de la mission, de son plan de production et de son plan horaire personnels. - L'élève opte convenablement pour des matériaux et il les adapte. - L'élève soumet la fonctionnalité du contexte et des modèles à un contrôle, le cas échéant par une simulation, et il adapte le produit ainsi que l'espace en suivant des indications précises, après s'être concerté avec l'enseignant. - L'élève éclaire et nuance convenablement le modèle ainsi que l'espace en fonction de la mission. - L'élève règle les objectifs de manière appropriée et il les positionne. - L'élève opte pour une vue informative du contexte avec les modèles et il établit des fichiers servant au traitement ultérieur, par exemple pour le portfolio, en fonction de la mission. - L'élève enregistre l'ensemble des fichiers, ils sont récupérables et l'élève les produit dans le respect des délais.	- L'élève a suivi les indications, il a respecté son plan de production ainsi que son plan horaire personnels pour la constitution d'un espace spatial avancé axé sur le client, le cas avec des modèles de produits complexes à plusieurs éléments en trois dimensions, et il a modélisé l'ensemble des composants en fonction de la mission en se servant convenablement d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève a convenablement prévu du matériel pour le contexte spatial et, le cas échéant, les modèles de produits complexes à plusieurs éléments en trois dimensions, le cas échéant il a soumis la fonctionnalité à un contrôle en effectuant une simulation, il a éclairé l'espace ainsi que le modèle, il les a nuancés et il les a enregistrés. - L'élève a convenablement opté pour un visuel informatif de l'espace spatial avec les modèles et il l'a enregistré. - L'élève a documenté la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur en fonction de la mission, il a complété les fiches de travail et il les a produites sur demande.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser l'espace spatial avancé, le cas échéant avec des modèles de produits complexes à plusieurs éléments en trois dimensions, sous forme de présentation axée sur le client sur une fiche de présentation numérique, de les annoter et de les archiver.**	- L'élève établit une fiche de présentation numérique axée sur le client en fonction de la mission. - Le cas échéant, l'élève établit des fichiers complémentaires (esquisses, fichiers vectorisés basés sur Illustrator/Indesign) et il les importe. - L'élève se sert de rendus, de photos, de plans, d'esquisses numérisées et annotées et de descriptions des fonctions, des matières, des coûts et des groupes cibles pour compléter la fiche de présentation. - L'élève explique la mission axée sur le client par écrit en employant le vocabulaire professionnel ainsi que l'application des indications et de la planification, l'accomplissement des étapes de travail, les problèmes résolus et les adaptations effectuées. - Le cas échéant, l'élève propose d'autres options de scénarios. - L'élève soumet les résultats de ses travaux à un contrôle de manière autonome sous l'aspect de la conformité à la mission et il prépare les fichiers pour la remise de manière compétente et dans le respect des délais.	- L'élève a sauvegardé les résultats de travail au format numérique sur une fiche de présentation en vue de la visualisation et d'une présentation axée sur le client en suivant les indications de l'enseignant. - L'élève a produit l'ensemble des résultats des travaux conformément aux indications ainsi qu'aux critères de qualité, dans le respect des délais. - Les résultats des travaux comportaient un contexte spatial avancé axé sur le client, le cas échéant avec des modèles de produits complexes à plusieurs éléments en trois dimensions, des annotations ainsi que des explications formulées en employant le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches personnelles complémentaires en suivant les indications et, le cas échéant, d'assumer de manière autonome sa part des recherches effectuées en équipe et d'échanger des résultats au format numérique.**	- L'élève participe activement et équitablement aux travaux en équipe et il est capable d'intégrer ses recherches personnelles complémentaires de même que celles de ses camarades dans ses résultats de travail, de les justifier en avançant des arguments et de les expliquer. - L'élève est capable de travailler en équipe et de s'exprimer poliment au sein d'un groupe. - L'élève met ses résultats à la disposition des autres intervenants au format numérique en respectant les règles graphiques de la mise en page et, le cas échéant, il les présente à l'oral de manière structurée.	- L'élève a respecté les délais, il a noté les résultats des travaux dans les contextes d'espaces architectoniques intérieurs et extérieurs avancés, du design de produits, de concepts architecturaux, de modèles de produits complexes, de leur fonctionnalité, de leurs techniques de production et des données techniques par écrit, il les a soumis à des contrôles, il les a produits aux moments indiqués et ils répondaient aux critères de qualité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des modèles d'espaces et de produits axés sur le client ainsi que des idées conceptuelles en employant le vocabulaire professionnel dans le cadre d'un entretien professionnel et de les expliquer en se référant à des critères techniques et conceptuels.**	- L'élève explique oralement des modèles d'espaces et de produits axés sur le client ainsi que des idées conceptuelles de manière convaincante en employant le vocabulaire professionnel et il indique les propriétés techniques et conceptuelles de son projet. - L'élève applique des techniques de présentation. - L'élève structure sa communication de manière pertinente et il s'exprime respectueusement.	- L'élève s'est concerté avec l'enseignant et, le cas échéant, avec ses camarades. - L'élève a présenté des modèles de d'espaces et de produits axés sur le client ainsi que des idées conceptuelles, il a avancé des arguments et il a fait des propositions d'une manière structurée et bien compréhensible. - L'élève a communiqué avec pertinence. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 6 (ARTCO6)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles d'intérieurs et d'extérieurs**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ARTCO6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier des sujets indiqués en fonction du genre, de la discipline artistique, le cas échéant de la date, des outils conceptuels (description) et de l'interprétation (explication, contexte) en se référant à des exemples ainsi qu'à un modèle structuré de l'enseignant.**	- L'élève établit des études de l'analyse des images en employant une mise en page convenable avec une typographie adaptée et il les complète avec une carte heuristique établie en groupe. - L'élève est capable de décrire, d'analyser et de comparer des œuvres avec des sujets similaires (entre autres des corps – des groupes, des fragments, des modes de représentation, des êtres humains à différents stades de leur vie -, des personnages zoomorphes, le monde végétal, des traces/des signes, de la figuration et de l'abstraction), de noter ses constats par écrit (en limitant les caractéristiques principales de l'analyse ainsi que leur interprétation à l'essentiel) et de les présenter en classe.	- L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des outils styliques et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a archivé des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation sous les aspects de la mise en page, de la typographie et des légendes neutres et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art avec plusieurs sujets et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques, différents courants stylistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les instructions et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Produire des esquisses pour groupes-cibles 1 (MADES7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 1**

Titre du module:	**Produire des esquisses pour groupes-cibles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MADES7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des tendances d'actualité concernant des techniques de présentation axées sur le client dans le contexte du dessin, d'analyser l'application, de la documenter, d'employer le vocabulaire professionnel à l'écrit et à l'oral, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications et il documente l'ensemble des informations requises concernant les tendances d'actualité et les techniques de présentation axées sur le client avec des dessins à propos des sujets indiqués et, le cas échéant, de la méthode pour l'application des techniques de présentation. - L'élève soumet les résultats à un contrôle de manière autonome et il effectue des adaptations. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel pour la documentation, au cours de présentations et/ou d'entretiens professionnels.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a documenté les recherches concernant les tendances ainsi que les techniques de présentation dans le contexte de sujets indiqués. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'entretiens et, le cas échéant, de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a structuré les informations de manière chronologique, il les a documentées et il les a produites dans le carnet d'apprentissage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner les tendances recherchées sur des planches de présentation en appliquant une méthode monochrome et polychrome dans des scènes esquissées axées sur le client, y compris dans des maquettes de produits, et/ou des caractères d'animation en perspective et/ou en vue de face avec une structure et des proportions en utilisant ses ustensiles et son matériel personnels, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève interprète les tendances recherchées et il les représente graphiquement. - L'élève suit les indications. - L'élève esquisse les dessins, respectivement les variations graphiques, des scènes, y compris des maquettes de produits, et/ou des caractères d'animation sur la planche de présentation d'une manière axée sur le client en se servant d'outils de dessin et de peinture (le cas échéant des crayons, des feutres en couleurs, des feutres fins, des marqueurs, des couleurs aquarelles), en appliquant une méthode monochrome et polychrome et en utilisant ses ustensiles et son matériel personnels. - L'élève applique des techniques graphiques (tonalité, couleur, luminosité, contrastes et ombres) servant à la décoration des surfaces avec des hachures et avec des dégradés de manière compétente. - L'élève applique les techniques de l'analyse optique de manière compétente. - L'élève dessine les modèles et/ou les caractères en perspective et/ou en vue frontale (silhouettes, détails, coupes, etc.).	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a établi l'ensemble des planches de présentation avec les modèles de produits et/ou les caractères d'animation d'une manière axée sur le client et il les a produites dans le respect des délais avec une structure indiquée et l'application technique et graphique demandée. - Les résultats correspondaient aux tendances recherchées. - L'élève a établi les dessins et, le cas échéant, les variations graphiques ou les planches de présentation, en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'entretiens et, le cas échéant, de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a structuré les informations de manière chronologique, il les a documentées et il les a produites dans le carnet d'apprentissage en respectant les délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des tendances d'actualité concernant des techniques de présentation axées sur le client, d'analyser l'application, de la documenter, d'employer le vocabulaire professionnel à l'écrit et à l'oral, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications et il documente l'ensemble des informations requises concernant les tendances d'actualité et les techniques de présentation axées sur le client avec des dessins à propos des sujets indiqués et, le cas échéant, de la méthode pour l'application des techniques de présentation. - L'élève soumet les résultats à un contrôle de manière autonome et il effectue des adaptations. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel pour la documentation, au cours de présentations et/ou d'entretiens professionnels.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a documenté les recherches concernant les tendances ainsi que les techniques de présentation dans le contexte des dessins. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'entretiens et, le cas échéant, de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a structuré les informations de manière chronologique, il les a documentées et il les a produites dans le carnet d'apprentissage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner les tendances recherchées en appliquant une méthode graphique monochrome et polychrome dans des scènes esquissées axées sur le client, y compris dans des maquettes de produits, et/ou des caractères d'animation en perspective et/ou en vue de face avec une structure et des proportions sur des feuilles de dessin, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève interprète les tendances recherchées et il les représente graphiquement. - L'élève suit les indications. - L'élève esquisse les dessins, respectivement les variations graphiques, des scènes, y compris des maquettes de produits, et/ou des caractères d'animation sur la feuille de dessin d'une manière axée sur le client en se servant d'outils de dessin et de peinture (le cas échéant des crayons, des feutres en couleurs, des feutres fins, des marqueurs, des couleurs aquarelles), en appliquant une méthode monochrome et polychrome et en utilisant ses ustensiles et son matériel personnels. - L'élève applique des techniques graphiques (tonalité, couleur, luminosité, contrastes et ombres) servant à la décoration des surfaces avec des hachures et avec des dégradés de manière compétente. - L'élève applique les techniques de l'analyse optique de manière compétente. - L'élève dessine les modèles et/ou les caractères en perspective et/ou en vue frontale (silhouettes, détails, coupes, etc.).	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a présenté l'ensemble des feuilles de dessin avec les modèles de produits et/ou les caractères d'animation d'une manière axée sur le client et il les a produites dans le respect des délais avec une structure indiquée et l'application technique et graphique demandée. - Les résultats correspondaient aux tendances recherchées. - L'élève a établi les dessins et, le cas échéant, les variations graphiques en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'entretiens et, le cas échéant, de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a structuré les informations de manière chronologique, il les a documentées et il les a produites dans le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Réaliser des maquettes personnelles d'après des directives 1 (MAPRO7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 1**

Titre du module:	**Réaliser des maquettes personnelles d'après des directives 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAPRO7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé:

Fachlehrer mit guten Kenntnissen im manuellen Bereich des Herstellens von Modellen und der 3D Gestaltungsgrundlagen.
Enseignant avec bonnes connaissances en fabrication manuelle de modèles et conception artistique 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches ainsi que des analyses à propos d'un sujet indiqué en suivant les indications, de formuler un concept par écrit ou oralement, de le présenter le cas échéant, d'esquisser des maquettes personnelles et des variations, de photographier des maquettes terminées, de soumettre l'ensemble des travaux à des contrôles sous l'aspect du respect des indications, de les noter dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève analyse les indications et il effectue les recherches ainsi que les analyses concernant le sujet indiqué. - L'élève esquisse des modèles précis dans le respect des dimensions ainsi que des variations de ces modèles. - L'élève se concerte avec l'enseignant à propos des modèles esquissés. - L'élève met à profit ses connaissances o concernant les outils et les techniques permettant un traitement compétent des différents matériaux (par exemple le papier, le carton, le plâtre, la cire, le savon, le bois, le métal, les matières synthétiques, les tricots, les tissus, etc.) pour formuler le concept de ses propres esquisses de modèles, o concernant les principes conceptuels suivants lors de la conception: la composition, la simplification, les contrastes, la modification, le transfert, la déconstruction et la reconstruction de volumes, o concernant les indications conceptuelles suivantes: des maquettes sous forme de volumes compacts, de volumes évidés ouverts, de volumes évidés fermés, de volumes percés et de volumes représentés de manière linéaire, des maquettes sous forme de plans (de volumes) occupant l'espace par l'opposition, l'empilage, l'emboîtement et la pénétration, o concernant les principes de la progression des volumes dans l'espace, c'est-à-dire qu'il considère, le cas échéant, le mouvement exprimé par le rythme, la structure, ses modifications possibles ainsi que la relation entre les volumes dans l'espace. - L'élève adapte le choix du matériel et de la technique en fonction du modèle esquissé après les commentaires de l'enseignant. - L'élève note des informations concernant les indications conceptuelles, la suite des étapes de travail, la méthode appliquée avec ses esquisses personnelles, les techniques appliquées ainsi que les matériaux utilisés, il esquisse les résultats du travail, il complète des fiches de travail et il note l'ensemble des résultats du travail dans le carnet d'apprentissage. - L'élève photographie ses modèles,	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a documenté les recherches ainsi que les analyses concernant le sujet indiqué. - L'élève a formulé le concept pour ses modèles esquissés ainsi que les variations, il l'a esquissé, il l'a photographié et il l'a documenté dans le carnet d'apprentissage. - L'élève a planifié les outils ainsi que les techniques servant à la transformation des différents matériaux de manière compétente et il s'est concerté avec l'enseignant à ce sujet. - L'élève a intégré les modèles établis avec des photographies informatives dans le carnet d'apprentissage et il les a archivés. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel dans le carnet d'apprentissage, au cours d'entretiens et, le cas échéant, au cours de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle, il a documenté les indications conceptuelles, les indications techniques, les étapes de travail ainsi que la méthode appliquée pour ses esquisses personnelles sur des fiches de travail et elles correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a structuré l'ensemble des résultats de travail de manière chronologique dans le carnet d'apprentissage, il les a documentés et il les a produits dans le respect des délais.

		le cas échéant ses esquisses, il les archive au format numérique et il les intègre dans le carnet d'apprentissage. - L'élève soumet ses résultats à un contrôle de manière autonome et il effectue des adaptations. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel pour la documentation dans le carnet d'apprentissage ainsi qu'au cours de présentations et/ou d'entretiens professionnels.	
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier ses étapes de travail au préalable, de les soumettre à des contrôles et de les adapter régulièrement, de présenter la planification sur demande, de prendre connaissance de commentaires et de les mettre à profit.**	- L'élève suit les indications. - L'élève planifie l'exécution ainsi que la finition (ustensiles, matériel, approvisionnement et technique de fabrication) et il se procure l'ensemble des composants et des informations requis. - L'élève planifie l'ensemble des étapes de travail dans le respect des délais. - L'élève établit un plan cohérent dans ce contexte en se servent d'outils de gestion de projets. - L'élève adapte la planification en permanence et il la présente sur demande avec les adaptations de l'ensemble des composants. - L'élève réagit aux problèmes qui se posent sans y avoir été invité, il s'adresse à l'enseignant avec pertinence, il évoque les résultats de son travail et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève prend connaissance des améliorations proposées.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a produit une planification ainsi que les adaptations demandées dans le respect des délais en se servant d'outils de gestion de projets. - L'élève a immédiatement formulé des problèmes qui se sont présentés de manière pertinente et il les a signalés à l'enseignant. - L'élève a respecté les améliorations proposées et il les a effectuées. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les esquisses de maquettes qu'il a planifiées de manière compétente avec différents matériaux en suivant les indications conceptuelles et en utilisant, le cas échéant, ses ustensiles ainsi que son matériel personnels, d'aménager et de nettoyer son poste de travail, d'appliquer les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement de manière compétente, de soumettre l'ensemble des travaux à des contrôles et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève se concerte au préalable avec l'enseignant au sujet de la conception du modèle. - Le cas échéant, l'élève se procure les ustensiles ainsi que les matériaux requis dans le respect des délais. - L'élève adapte le matériel ainsi que la technique en fonction du modèle choisi après les commentaires de l'enseignant. - L'élève utilise des outils et il applique des techniques servant à la transformation compétente des différents matériaux (par exemple le papier, le carton, le plâtre, la cire, le savon, le bois, le métal, les matières synthétiques, les tricots, les tissus, etc.) pour établir ses esquisses de modèles personnelles. - L'élève suit les indications pour établir des modèles précis dans le respect des dimensions. - L'élève accepte les règles en vigueur au local spécialisé ainsi que les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement, il utilise le matériel soigneusement et consciencieusement et il produit des résultats de travail à l'aspect propre dans le respect des délais.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a établi des esquisses de modèles personnelles en suivant les indications, il les a soumises à un contrôle et il les a produites dans le respect des délais. - L'élève disposait des ustensiles et du matériel personnels requis aux horaires indiqués. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant à la transformation des différents matériaux de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il s'est concerté avec l'enseignant au préalable. - L'élève a manipulé et nettoyé l'installation ainsi que les accessoires avec précaution. - L'élève a respecté les règles en vigueur au local spécialisé. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des exigences qualitatives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Multimédia: planifier, exécuter et archiver des présentations digitales (MEDIA7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 1**

Titre du module:	**Multimédia: planifier, exécuter et archiver des présentations digitales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDIA7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Multimedia Anwendungen.
Enseignant avec connaissances en logiciels 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des projets en trois dimensions en fonction de la mission, en se référant à des documents indiqués ainsi qu'à des propriétés axées sur le client et importantes du point de vue du groupe cible, de les réaliser, d'établir des documents de présentation numériques en tenant compte des procédures de commercialisation et de production, de les présenter et de les expliquer oralement en se référant à des critères conceptuels, techniques, axés sur le client et importants pour les groupes cibles.**	- L'élève dispose de connaissances de base en matière de gestion de projets. - L'élève analyse des projets, il les documente et il les planifie. - L'élève établit des fiches de présentation faisant état de l'ensemble des informations concernant le donneur d'ordre (le client) ainsi que le groupe cible. - L'élève met à profit ses connaissances fondamentales et il observe les contraintes des procédures de commercialisation et de production lors de la planification du projet en fonction de la mission. - L'élève établit des documents de présentation numériques d'un objet en trois dimensions d'une manière compétente et conforme à la mission dans un logiciel DTP. - L'élève explique un projet tridimensionnel en présentant des aspects techniques et conceptuels (matériaux, couleurs, formes, etc.) pour justifier ses décisions. - L'élève réagit aux souhaits et aux exigences du client au cours de sa présentation et il les explique en se référant à la conception. - L'élève présente des propositions de manière convaincante. - L'élève applique convenablement les techniques de présentation. - L'élève s'exprime d'une manière structurée, pertinente et respectueuse. - L'élève recherche du vocabulaire professionnel et il l'emploie.	- L'élève a établi une fiche de présentation numérique d'un projet en trois dimensions d'une manière compétente et conforme à la mission, faisant état des informations importantes concernant le client, le groupe cible ainsi que les procédures de commercialisation et de production. - Les résultats des travaux répondaient aux critères de qualité en fonction de la mission et l'élève a produit l'ensemble des fichiers dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder des projets d'une manière compétente et conforme à la mission pour les différentes affectations: le transfert, l'édition et l'archivage.**	- L'élève applique les fonctions servant à l'exportation, au formatage de fichiers et aux sauvegardes d'une manière compétente et conforme à la mission. - L'élève s'exerce à l'application des réglages habituels des résolutions de l'écran, des tailles d'édition et des tailles des fichiers. - L'élève documente et illustre les réglages des différents transferts et des différentes éditions dans la production industrielle. - L'élève recherche des méthodes d'archivage (disque dur, sauvegarde sur bande, etc.), il les applique et il documente l'ensemble des réglages. - L'élève s'exerce à la préparation des données (par exemple la structure) à la sauvegarde et il documente l'ensemble des réglages.	- L'élève a produit l'ensemble des projets en fonction de la mission, dans le respect des délais et aux formats de fichiers indiqués en vue du transfert, de l'édition et de l'archivage. - L'élève a respecté les standards techniques en fonction de la mission.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations générales (histoire générale, histoire du design, groupe cible, etc.) de manière autonome en fonction de la mission, de les analyser, de formuler un concept par écrit, d'établir un calendrier, de documenter l'ensemble des étapes de travail, de les vérifier, de les imprimer, des les archiver au format numérique et de les présenter dans un portfolio dans le respect des délais.**	- L'élève est capable d'établir son portfolio composé de travaux écrits (recherches, explications, etc.) et illustré avec des visuels, au format technique indiqué (pas plus grand que A3, qualité du papier, reliure, etc.), avec une mise en page agréable et une structure indiquée et de le présenter aux horaires indiqués, majoritairement au format imprimé. - L'élève est capable de soumettre les recherches qu'il a effectuées de manière autonome à propos de son produit (sessions de réflexion, cartes mentales, chronologie, histoire du design, planche de tendances, etc.) sous les aspects de la conformité à la mission et de l'intégralité, de tenir compte des commentaires de l'enseignant et d'archiver cette documentation de manière structurée avec des mentions de sources. - L'élève est capable d'analyser ses recherches, de considérer les commentaires de l'enseignant, de noter son analyse par écrit d'une manière structurée et cohérente avec l'indication d'un groupe cible clairement défini pour son produit. - L'élève est capable de formuler de premières idées sous forme de concept écrit compréhensible. - L'élève est capable de noter la suite des étapes de travail de son projet personnel dans un calendrier et dans son portfolio. - L'élève alimente un portfolio propre et structuré de manière chronologique avec les missions de travail indiquées. - L'élève soumet les résultats de son travail à un contrôle.	- L'élève a constitué des matières indiquées concernant les recherches, l'analyse, la documentation ainsi que son concept personnel de manière autonome. - L'élève a soumis les matières indiquées concernant la planification ainsi que le calendrier de l'accomplissement des différentes missions de travail à un contrôle et il les a produits dans le respect des délais. - L'élève a imprimé le portfolio avec la structure indiquée ainsi que les aspects techniques et graphiques demandés et il l'a archivé au format numérique dans le respect des délais et des exigences qualitatives. - L'élève a soumis les résultats de son travail à un contrôle et il a mis à profit les commentaires de son enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Créer un modèle d'une scène extérieure d'après un plan de production (DIANI7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 1**

Titre du module:	**Créer un modèle d'une scène extérieure d'après un plan de production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DIANI7**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit fortgeschrittenen Kenntnissen im digitalen 2D und 3D Bereich. Enseignant avec connaissances avancées en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de modéliser un bâtiment réaliste avec une scène extérieure en trois dimensions et de le texturer.**	- L'élève modélise des parois extérieures visibles d'un bâtiment sélectionné ou indiqué et il constitue l'environnement. - L'élève surveille la composition visuelle dès le départ et il planifie la position des objets dans la scène en conséquence.	- L'élève a modélisé et texturé une scène extérieure réaliste avec un bâtiment.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de modéliser un bâtiment réaliste avec une scène extérieure en trois dimensions et de le texturer.**	- L'élève modélise des parois extérieures visibles d'un bâtiment sélectionné ou indiqué et il constitue l'environnement. - L'élève surveille la composition visuelle et il planifie les positions des objets dans la scène en conséquence.	- L'élève a modélisé et texturé une scène extérieure réaliste avec un bâtiment.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un éclairage extérieur réaliste.**	- L'élève établit un éclairage extérieur indirect en se référant à des exemples visuels sélectionnés ou indiqués, extraits du cinéma ou de la photographie. - L'élève analyse des moments du jour ainsi que des conditions météorologiques (ensoleillement, ciel couvert, etc.) et il en identifie les propriétés. - L'élève identifie les positions des différentes sources de lumière et il les reproduit dans une scène en trois dimensions pour obtenir un éclairage réaliste.	- L'élève a établi un éclairage extérieur indirect indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour une composition visuelle avec l'installation d'une caméra de rendu et d'anticiper l'impression de l'observateur.**	- L'élève place sciemment la caméra dans des positions de la scène, qui permettent une vision informative de la scène et des éléments qu'elle contient. - L'élève se sert de la hauteur de la caméra et des angles pour opter sciemment pour une perspective de l'observateur et pour transmettre une impression déterminée au préalable. - L'élève met à profit les outils de la composition visuelle pour diriger le regard de l'observateur. - L'élève décore la ligne horizontale avec des objets et le tableau complet terminé paraît rempli.	- L'élève a opté pour une position de la caméra dans la scène en fonction de l'impression de l'observateur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en respectant un calendrier et de présenter son travail dans le respect des délais.**	- L'élève subdivise son travail en fonction du calendrier et il présente le travail terminé aux horaires convenus.	- L'élève a produit le travail dans le respect des délais convenus.
10 % (6 P)	**L'élève soumet le résultat de son travail à une analyse critique et il effectue des adaptations de manière autonome ou sous la guidance de l'enseignant.**	- L'élève soumet le résultat de son travail à une analyse critique, il l'évalue et il effectue des adaptations de manière autonome ou sous la guidance de l'enseignant. - Les modifications sont identifiables.	- L'élève a soumis les travaux à un contrôle de manière autonome, il a effectué des rectifications et il a mis à profit les commentaires de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Réaliser des séquences de vidéos ou d'animation et des rendus 1 (DIREN7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 1**

Titre du module:	**Réaliser des séquences de vidéos ou d'animation et des rendus 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIREN7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Type de formateur proposé:

Lehrkraft mit fortgeschrittenen Kenntnissen im Animieren, Video erstellen und digitalem 2D und 3D Bereich.
Enseignant avec connaissances avancées en animation, création de vidéo et en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher les principes du scénarimage, d'analyser l'application, de la documenter dans le carnet d'apprentissage, d'employer le vocabulaire professionnel à l'oral et à l'écrit, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève recherche les principes du scénarimage, il les analyse et il les documente dans le carnet d'apprentissage. - L'élève détermine les exigences qualitatives, comme le vocabulaire professionnel, l'application des bases graphiques dans des scénarimages, la théorie des couleurs, la compréhension de l'histoire favorisée par la composition visuelle, les plans de profondeur, la distance focale de l'objectif, les mouvements de la caméra ainsi que l'axe d'action, servant à comprendre le scénarimage ainsi que l'expression des visuels dessinés.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a documenté les recherches concernant les principes du scénarimage ainsi que les exigences qualitatives. - L'élève a structuré les fiches de travail de manière chronologique dans le carnet d'apprentissage, il les a soumises à un contrôle et il les a produites dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un scénarimage pour une vidéo courte, le cas échéant en équipe, de le réaliser, de mettre à profit des commentaires de manière autonome, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève planifie un scénarimage pour une vidéo brève et/ou pour un folioscope, il le dessine et il l'annote, le cas échéant en équipe. - L'élève respecte les exigences qualitatives, comme le vocabulaire professionnel, l'application de bases graphiques ainsi que la théorie des couleurs dans le scénarimage. - L'élève se réfère à l'expression des visuels dessinés pour raconter l'histoire. - L'élève met à profit les principes du scénarimage pour améliorer la compréhensibilité de l'histoire avec des compositions visuelles, les plans de profondeur, la distance focale de l'objectif, les mouvements de la caméra ainsi que l'axe d'action. - L'élève soumet ses résultats à un contrôle de manière autonome, il met à profit les commentaires et il effectue des adaptations.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a dessiné et annoté un scénarimage et/ou un folioscope en suivant les indications, le cas échéant en équipe. - Les visuels dessinés ont amélioré la compréhensibilité de l'histoire. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées ainsi qu'aux principes des scénarimages. - L'élève a produit le résultat du travail dans le respect des délais.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer du matériel vidéo en suivant les indications, le cas échéant en fonction d'un scénarimage et le cas échéant en équipe, de traiter le matériel vidéo dans un logiciel de montage vidéo et/ou de composition, d'influencer la qualité visuelle, de constituer un petit fichier vidéo, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève constitue le matériel vidéo prévu, individuellement ou en équipe, et, le cas échéant, il se réfère au scénarimage. - L'élève sauvegarde les formats ainsi que les tailles de fichiers adaptés et il désigne les fichiers correctement. - L'élève traite le matériel vidéo dans un logiciel de montage et/ou de composition (par exemple pour des retouches d'images), il soumet la cadence des images de la scène qui contient l'animation à un contrôle, il monte les images et/ou les séquences visuelles, il les superpose et il établit des rendus d'une séquence visuelle des différentes images. - L'élève règle les paramètres de rendus de formats de fichiers ainsi que des options de sauvegarde (formats des fichiers, profondeur des bits, répertoire d'archivage, noms des fichiers, transparences) en suivant les indications. - L'élève importe des images et/ou des séquences visuelles et il règle des paramètres dans des logiciels de montage vidéo et/ou de composition concernant la résolution, la cadence des images ainsi que la durée de la séquence. - L'élève insère des éléments de texte, le cas échéant il ajoute des effets dans un logiciel de composition et d'animation et il les anime. - L'élève exporte le matériel rendu sous forme de projet vidéo dans un fichier vidéo comprimé sous un format de fichier indiqué.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a constitué le matériel vidéo, le cas échéant en équipe, et, le cas échéant, il a suivi les indications d'un scénarimage. - L'élève a monté les images et/ou le matériel vidéo dans un logiciel de montage vidéo et/ou de composition et il les a retouchées sous l'aspect des corrections chromatiques. - L'élève a soumis le projet de vidéo à un contrôle, il l'a produit dans le respect des délais et il l'a exporté dans le respect des délais sous forme de fichier vidéo comprimé et récupérable en suivant les indications concernant la qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 7 (ARTCO7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 1**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 7**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ARTCO7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre l'évolution ainsi que l'origine des sujets à étudier en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de les expliquer, de détecter des évolutions et de les comparer à différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève constitue un carnet d'apprentissage (portfolio) consacré à différents sujets (entre autres la nature et la culture, la nature et la technique, le matériel et la technique, l'avenir et le passé, l'espace et le temps, la matérialité et l'immatérialité) et il résume les œuvres les plus importantes, des propriétés ainsi que des évolutions concernant les sujets dans des analyses comparatives et/ou dans des cartes heuristiques. - L'élève participe activement aux cours et il est capable de répondre à des questions de l'enseignant concernant les sujets et de désigner l'évolution des sujets indiqués et des différentes formes conceptuelles. - L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux sujets, de priorités et de centres d'intérêt et il est capable de noter entre autres des propriétés ainsi que des évolutions conceptuelles par écrit ou de les évoquer oralement.	- L'élève a archivé des comparaisons d'œuvres, des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation. - L'élève a activement participé aux cours. - L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des propriétés conceptuelles et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a étudié les différents sujets et outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Produire, contrôler, optimiser, simuler, animer et présenter des modèles digitaux 3D (DIPRO7)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 2**

Titre du module:	**Produire, contrôler, optimiser, simuler, animer et présenter des modèles digitaux 3D**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DIPRO7**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé:

Lehrkraft mit Kenntnissen in CAD und DTP Software sowie im technischen Zeichnen.
Titulaire avec connaissances en logiciels DAO et PAO et en dessin technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer un ou plusieurs modèles numériques de produits en trois dimensions avec des scènes d'ambiance (compatibles pour la réalité virtuelle) avec des variations en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur, de soumettre les résultats à un contrôle, de les adapter le cas échéant et de les archiver de manière compétente.**	- L'élève constitue ou développe un ou plusieurs modèles numériques éclairés de produits en trois dimensions avec des scènes d'ambiance correspondant à la mission en se servant d'un logiciel professionnel de conception assistée par ordinateur de manière compétente. - L'élève adapte l'éclairage, il opte pour des matériaux, il s'en sert et, le cas échéant, il effectue des simulations. - L'élève soumet la réalisabilité (faisabilité, ergonomie, etc.) l à un contrôle, il constate des points faibles, il documente le contrôle et il effectue des adaptations. - L'élève respecte les horaires indiqués.	- L'élève a constitué l'ensemble des modèles de manière compétente en fonction de la mission, il les a adaptés, il a réglé l'éclairage, il a utilisé le matériel requis et il a répondu aux conditions techniques ainsi qu'aux exigences qualitatives. - L'élève a soumis l'ensemble des résultats de travail à un contrôle et il les a produits conformément aux indications et dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des rendus informatifs, un document de présentation ainsi que des fichiers de présentation de son projet intégré final, le cas échéant avec des animations, en se servant de logiciels professionnels, d'archiver l'ensemble des travaux dans le portfolio pour la transmission, de les gérer et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève établit des rendus informatifs, il constitue au moins un document de présentation ainsi que des fichiers de présentation (feuilles A3 imprimées, fiche de présentation, dessin, rendu, photos, fichiers Web, présentation pour projecteur, lunettes de réalité virtuelle, modèles imprimés en trois dimensions, etc.) et il sauvegarde la réalisation de ses projets de manière visuelle. - L'élève établit des rendus informatifs avec la qualité requise d'une manière adaptée et autonome aux formats requis (par exemple .dwg, .dxf, .ai, .jpg, .psd, . igs, .stl, etc.) pour les fiches de présentation du module MEDIA8 et il archive les fichiers pour la transmission, des affectations en ligne, des méthodes d'impression en deux et en trois dimensions et des méthodes tridimensionnelles approfondies (simulations, méthodes d'analyse de produits). - L'élève visualise des mouvements, le cas échéant, dans un fichier vidéo, et il montre la constitution des modèles de produits. - L'élève identifie et distingue les bonnes et les mauvaises mises en page et il est capable de noter des résultats, des idées conceptuelles ainsi que des esquisses conformément aux exigences conceptuelles et qualitatives par écrit, sans commettre d'erreur, d'une manière lisible, claire et structurée (explication, annotation, photos, rendus et matériel vidéo) et de respecter les délais.	- L'élève a établi les rendus informatifs indiqués, un document de présentation et, le cas échéant, des modèles de produits animés en trois dimensions sous forme de fichier vidéo et de réalité virtuelle. - L'ensemble des travaux correspondaient à la qualité requise, l'élève les a archivés de manière compétente et il les a documentés au format imprimé dans le portfolio. - Le cas échéant, l'élève a sauvegardé l'animation dans un fichier vidéo. - L'élève a soumis l'ensemble des fichiers demandés sous l'aspect des indications et il les a produits dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre ses travaux à des contrôles, de les expliquer, de prendre connaissance des commentaires de l'enseignant concernant les résultats des travaux et de d'effectuer des adaptations de manière autonome.**	- L'élève décrit des critères de qualité servant à contrôler les résultats de ses travaux en fonction de la mission et à les évaluer. - L'élève se rend compte de ses points forts et de ses points faibles. - L'élève discute de ses progrès et d'ambiguïtés avec l'enseignant, il prend connaissance des commentaires et il les met à profit. - L'élève documente ses constats (expériences sur le terrain, résultats des recherches, commentaires, solutions de problèmes qui se sont posés, etc.). - L'élève présente ses travaux dans un portfolio en ordre dans le respect des délais.	- L'élève a soumis la qualité des résultats de son travail à un contrôle et il l'a analysée. - L'élève a expliqué le projet oralement et par écrit (analyse finale) et il a mis à profit les commentaires de l'enseignant. - L'élève a demandé des précisions en cas de doute. - L'élève a documenté les expériences de manière consultable. - Les travaux ainsi que les documents étaient intégralement disponibles aux horaires indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer le portfolio ainsi que le support d'archivage en suivant les indications et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève alimente un portfolio propre et structuré de manière chronologique ainsi que le support d'archivage avec les missions de travail indiquées. - L'élève se réfère à ses documents pour accomplir ses missions de travail. - L'élève présente le carnet d'apprentissage sur demande.	- L'élève a alimenté un portfolio ainsi que le support d'archivage de manière structurée avec les travaux de l'ensemble des modules, il a mentionné l'ensemble des missions de travail requises du module DIPRO8 qu'il a soumis à un contrôle de manière autonome en respectant la qualité indiquée et il les a présentés à l'enseignant chargé du module sur demande pour l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'entretenir avec l'enseignant à propos de ses travaux en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il s'exprime d'une manière structurée et compréhensible à propos de ses projets avec l'enseignant.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel et il s'est exprimé d'une manière structurée et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Produire des esquisses pour groupes-cibles 2 (MADES8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 2**

Titre du module:	**Produire des esquisses pour groupes-cibles 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MADES8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen im Zeichnen.
Enseignant avec connaissances en dessin.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter ses recherches concernant des tendances d'actualité ainsi que des techniques de présentation axées sur le client, d'analyser l'application, de la documenter, d'employer le vocabulaire professionnel à l'écrit et à l'oral, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications et il documente l'ensemble des informations requises concernant les tendances d'actualité et les techniques de présentation axées sur le client avec des dessins à propos des sujets indiqués et, le cas échéant, de la méthode pour l'application des techniques de présentation. - L'élève soumet les résultats à un contrôle de manière autonome et il effectue des adaptations. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel pour la documentation, au cours de présentations et/ou d'entretiens professionnels.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a documenté les recherches concernant les tendances ainsi que les techniques de présentation dans le contexte de sujets indiqués. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'entretiens et, le cas échéant, de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a structuré les informations de manière chronologique, il les a documentées et il les a produites dans le carnet d'apprentissage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner les tendances recherchées en appliquant une méthode monochrome et polychrome dans des scènes esquissées axées sur le client, y compris dans des maquettes de produits et/ou des caractères d'animation, en perspective et/ou en vue de face avec une structure et des proportions, sur des feuilles de dessin avec ses ustensiles et son matériel personnels, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève interprète les tendances recherchées et il les représente graphiquement. - L'élève suit les indications. - L'élève esquisse les dessins, respectivement les variations graphiques, des scènes, y compris des maquettes de produits et/ou des caractères d'animation, sur les feuilles de dessin d'une manière axée sur le client en se servant d'outils de dessin et de peinture (le cas échéant des crayons, des feutres en couleurs, des feutres fins, des marqueurs, des couleurs aquarelles), en appliquant une méthode monochrome et polychrome et en utilisant ses ustensiles et son matériel personnels. - L'élève applique des techniques graphiques (tonalité, couleur, luminosité, contrastes et ombres) servant à la décoration des surfaces avec des hachures et avec des dégradés de manière compétente. - L'élève applique les techniques de l'analyse optique de manière compétente. - L'élève dessine les modèles et/ou les caractères en perspective et/ou en vue frontale (silhouettes, détails, coupes, etc.).	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a établi l'ensemble des feuilles de dessin avec les modèles de produits et/ou les caractères d'animation d'une manière axée sur le client et il les a produites dans le respect des délais avec une structure indiquée et l'application technique et graphique demandée. - Les résultats correspondaient aux tendances recherchées. - L'élève a établi les dessins et, le cas échéant, les variations graphiques ou les planches de présentation en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'entretiens et, le cas échéant, de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a documenté les informations et il les a produites dans le carnet d'apprentissage structuré de manière chronologique dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner les tendances recherchées en appliquant une méthode graphique monochrome et polychrome dans des scènes esquissées axées sur le client, y compris dans des maquettes de produits et/ou des caractères d'animation, en perspective et/ou en vue de face avec une structure et des proportions sur des planches de présentation, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève interprète les tendances recherchées et il les représente graphiquement. - L'élève suit les indications. - L'élève esquisse les dessins, respectivement les variations graphiques, des scènes, y compris des maquettes de produits et/ou des caractères d'animation, sur la planche de présentation d'une manière axée sur le client en se servant d'outils de dessin et de peinture (le cas échéant des crayons, des feutres en couleurs, des feutres fins, des marqueurs, des couleurs aquarelles), en appliquant une méthode monochrome et polychrome et en utilisant ses ustensiles et son matériel personnels. - L'élève applique des techniques graphiques (tonalité, couleur, luminosité, contrastes et ombres) servant à la décoration des surfaces avec des hachures et avec des dégradés de manière compétente. - L'élève applique les techniques de l'analyse optique de manière compétente. - L'élève dessine les modèles et/ou les caractères en perspective et/ou en vue de face (silhouettes, détails, coupes, etc.).	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a établi l'ensemble des planches de présentation avec les modèles de produits et/ou les caractères d'animation d'une manière axée sur le client et il les a produits dans le respect des délais avec une structure indiquée et l'application technique et graphique demandée. - Les résultats correspondaient aux tendances recherchées. - L'élève a établi les dessins et, le cas échéant, les variations graphiques ou les planches de présentation en se servant de ses ustensiles et de son matériel personnels. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel au cours d'entretiens et, le cas échéant, de présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats du travail à un contrôle et ils correspondaient aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a documenté les informations et il les a produites dans le carnet d'apprentissage structuré de manière chronologique dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Réaliser des maquettes personnelles d'après des directives 2 (MAPRO8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 2**

Titre du module:	**Réaliser des maquettes personnelles d'après des directives 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAPRO8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé:

Fachlehrer mit guten Kenntnissen im manuellen Bereich des Herstellens von Modellen und der 3D Gestaltungsgrundlagen.
Enseignant avec bonnes connaissances en fabrication manuelle de modèles et conception artistique 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un concept de manière compétente pour un projet en se référant aux recherches et aux analyses concernant un sujet indiqué, d'esquisser des modèles personnels ainsi que des variations dans ce contexte, de documenter les résultats des travaux dans le carnet d'apprentissage (portfolio), d'employer le vocabulaire professionnel à l'écrit et à l'oral, de soumettre l'ensemble des travaux à des contrôles sous l'aspect des indications et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève constitue une mise en page personnelle ambitieuse pour son carnet d'apprentissage et il l'applique avec une structure indiquée. - L'élève documente l'ensemble des missions de travail dans le carnet d'apprentissage avec des illustrations visuelles et il les présente au format imprimé dans le respect des délais. - L'élève recherche un aspect réel de projets/de sujets similaires et il en prend note par écrit dans le carnet d'apprentissage. - L'élève formule un aspect souhaité sous forme de concept d'une manière brève et compréhensible (concept, ébauches de maquettes, variations, etc.) et il en prend note par écrit dans le carnet d'apprentissage. - Les missions de travail comprennent des recherches, un concept, des explications concernant le matériel et la technique de fabrication, un horaire (outil de gestion de projets), les adaptations (au moins trois) pour la production de maquettes précises respectant les dimensions (le cas échéant des fiches de travail, des informations concernant des indications conceptuelles, la progression de la procédure de travail et la méthode), des photographies informatives des maquettes ainsi que la mention des sources. - L'élève se concerte avec l'enseignant à propos des ébauches de maquettes. - L'élève adapte le choix du matériel et de la technique en fonction de l'ébauche d'une maquette après les commentaires de l'enseignant. - L'élève produit des photographies informatives de ses maquettes et il les archive de manière compétente. - L'élève met à profit ses connaissances concernant - les outils et les techniques permettant un traitement compétent des différents matériaux (par exemple le papier, le carton, le plâtre, la cire, le savon, le bois, le métal, les matières synthétiques, les tricots, les tissus, etc.) pour noter le concept de ses ébauches de maquettes personnelles, - les principes conceptuels suivants: la composition, la simplification, la modification, le transfert, la déconstruction et la reconstruction	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a documenté les missions indiquées concernant le traitement d'un sujet sous forme de carnet d'apprentissage avec une mise en page personnelle et il les a présentées dans le respect des délais. - Le carnet d'apprentissage mentionnait l'ensemble des missions de travail indiquées, structurées de manière chronologique et l'élève l'a présenté aux formats imprimé et numérique dans le respect des délais. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel dans le carnet d'apprentissage ainsi qu'au cours des entretiens et, le cas échéant, des présentations. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a soumis les résultats des travaux à des contrôles sous l'aspect des indications et ces résultats répondaient aux exigences de qualité indiquées.

		de volumes. - L'élève met à profit, le cas échéant, ses connaissances concernant les indications conceptuelles suivantes: - des maquettes sous forme de volumes compacts, de volumes évidés ouverts, de volumes évidés fermés, de volumes percés et de volumes représentés de manière linéaire, - des maquettes sous forme de plans (de volumes) occupant l'espace par l'opposition, l'empilage, l'emboîtement et la pénétration, - les principes de la progression des volumes dans l'espace, c'est-à-dire qu'il considère, le cas échéant, le mouvement exprimé par le rythme, la structure, ses modifications possibles ainsi que la relation entre les volumes dans l'espace. - L'élève soumet ses résultats à des contrôles de manière autonome et il effectue des adaptations. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours de la documentation dans le carnet d'apprentissage, de présentations et/ou d'entretiens professionnels.	
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter une analyse constructive de la planification et de la production des ébauches de ses maquettes par écrit, de les soumettre à des contrôles sous l'aspect des indications, de les archiver dans son carnet d'apprentissage et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève suit les indications. - L'élève se concerte au préalable avec l'enseignant au sujet de la production de la maquette, il établit un horaire détaillé (outil de gestion de projets) et il effectue régulièrement des adaptations. - L'élève documente ses réflexions par écrit à la fin de la procédure de travail sous forme d'analyse constructive en suivant les indications et il présente ses réflexions au format indiqué dans son portfolio dans le respect des délais. - L'élève explique ses décisions ainsi que le choix des matériaux et des techniques. - L'élève commente des problèmes qui se sont posés au cours de la planification et de la production et il propose des options d'améliorations. - L'élève s'applique à déterminer un prix pour ses maquettes/pour son projet.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a mentionné l'ensemble des missions indiquées avec une structure chronologique dans le carnet d'apprentissage et il les a présentées aux formats imprimé et numérique.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire ses ébauches de maquettes personnelles, planifiées en fonction d'indications conceptuelles, de manière compétente avec différents matériaux, le cas échéant en utilisant ses ustensiles et son matériel personnels, d'aménager son poste de travail, de le nettoyer, de soumettre l'ensemble des travaux à des contrôles sous l'aspect des indications et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève suit les indications. - Le cas échéant, l'élève se procure des ustensiles et du matériel personnels requis dans le respect des délais. - L'élève adapte le matériel ainsi que la technique après les commentaires de l'enseignant en fonction de la maquette pour laquelle il a opté. - L'élève se sert d'outils et il applique des techniques permettant un traitement compétent des différents matériaux (par exemple le papier, le carton, le plâtre, la cire, le savon, le bois, le métal, les matières synthétiques, les tricots, les tissus, etc.) pour produire ses ébauches de maquettes personnelles. - L'élève suit les indications pour produire des maquettes avec précision et dans le respect des dimensions. - L'élève accepte les règles en vigueur au local technique, également les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement, il manipule le matériel avec précaution et consciencieusement et il produit des résultats de travail dans un état propre et dans le respect des délais.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a produit ses ébauches de maquettes personnelles et, le cas échéant, des variations en suivant les indications, il les a soumises à des contrôles et il les a présentées dans le respect des délais. - L'élève disposait des ustensiles et des matériaux requis au moment indiqué. - L'élève s'est servi des outils et il a appliqué les techniques servant au traitement des différents matériaux de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement, après s'être concerté avec l'enseignant à ce sujet. - L'élève a manipulé les équipements ainsi que les accessoires avec précaution et il les a nettoyés. - L'élève a respecté les règles en vigueur au local technique. - Les résultats du travail répondaient à l'ensemble des exigences de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Multimédia: planifier et exécuter des présentations digitales avec des contenus multimédias (MEDIA8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 2**

Titre du module:	**Multimédia: planifier et exécuter des présentations digitales avec des contenus multimédias**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MEDIA8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in 2D und 3D Multimedia Anwendungen.
Enseignant avec connaissances en logiciels 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de panifier, d'esquisser et de structurer des portfolios numériques de plusieurs pages de plusieurs projets en trois dimensions, de les soumettre à un contrôle, de les concevoir dans un logiciel de mise en page en fonction de la mission et de les préparer à l'édition (versions imprimée et numérique).**	- L'élève planifie la présentation par écrit, il esquisse les différentes pages et il y annote des descriptions rédigées à la main. - L'élève sélectionne ses travaux les plus représentatifs des modules manuels et numériques de sa formation de technicien 3D et/ou de son stage. - L'élève structure les matières du portfolio en fonction des points les plus importants. - Le cas échéant, l'élève rédige des textes. - L'élève exporte des contenus en trois dimensions pour le traitement ultérieur dans un logiciel de mise en page. - L'élève applique les différents formats de fichiers en fonction de la mission. - L'élève dispose les contenus visuels conformément aux critères de qualité. - L'élève établit une grille de mise en page dans un logiciel de mise en page et il la complète avec du texte et des images. - L'élève présente des textes de manière cohérente en se servant d'outils typographiques (taille de la police, disposition, position) et il met l'accent sur différentes matières en fonction des priorités. - L'élève édite le portfolio au format numérique et/ou imprimé et il le présente aux formats de fichiers indiqués dans le respect des délais.	- La présentation affiche une structure logique ainsi qu'un arc de tension. - L'élève a produit l'ensemble des pages sous forme d'esquisses avec des descriptions annotées à la main. - L'élève a sélectionné des travaux représentatifs (au moins huit) et il les a produits sous forme de fichiers numériques. - Les résultats des travaux répondaient aux critères de qualité en fonction de la mission et l'élève les a produits dans le respect des délais. - L'élève a produit un portfolio numérique de plusieurs pages de plusieurs projets en trois dimensions sous forme de fichier numérique en fonction de la mission, dans le respect des délais. - L'élève a inséré des contenus visuels extraits de logiciels à trois dimensions ainsi que des contenus textuels. - L'élève a appliqué les règles fondamentales de la mise en page graphique. - L'élève a sélectionné des travaux représentatifs (au moins huit) et il les a résumés dans un portfolio numérique.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir une présentation interactive d'un ou de plusieurs projets en trois dimensions avec des contenus multimédia dans un logiciel de mise en page en fonction de la mission, de les présenter dans le respect des délais en suivant les indications, de les enregistrer sous un format interactif et de les présenter oralement en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève applique les fonctions des sauts de page, des animations, des hyperliens, des touches et des supports intégrés d'une manière compétente et conforme à la mission et il documente l'ensemble des informations. - L'élève établit une présentation interactive d'un objet en trois dimensions dans un logiciel de mise en page et il la complète avec des contenus multimédia (film, animation, etc.). - L'élève expérimente les différents réglages d'exportation de fichiers PDF interactifs et/ou de documents HTML, il les documente et il les applique. - L'élève présente ses propositions de manière convaincante en employant le vocabulaire professionnel et il met en évidence les propriétés techniques et conceptuelles d'un projet. - L'élève applique des techniques de présentation. - L'élève structure sa communication de manière pertinente et il s'exprime respectueusement.	- L'élève a appliqué une structure logique à la présentation. - L'élève a appliqué des sauts de page et il a inséré des contenus multimédia. - L'élève a enregistré un fichier PDF interactif répondant aux critères de qualité en fonction de la mission et il l'a produit dans le respect des délais. - L'élève s'est exprimé avec pertinence. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'esquisser des fiches de présentation numériques en fonction de la mission en se référant à des critères conceptuels et techniques, axés sur le client et importants pour les groupes cibles en respectant les délais indiqués, de les soumettre à un contrôle, de les imprimer, de les archiver au format numérique et de les présenter dans un portfolio dans le respect des délais.**	- L'élève esquisse les documents de présentation. - L'élève établit des documents de présentation au format numérique en se servant d'un logiciel DTP d'une manière compétente et conforme à la mission. - L'élève établit des rendus en fonction de la mission pour l'intégration dans les fiches de présentation numériques. - L'élève explique son travail en présentant et en expliquant des aspects techniques et conceptuels (matériaux, couleurs, formes, etc.) dans ses documents de présentation, de manière à justifier ses décisions. - L'élève utilise du matériel (PDF interactifs, fiches de présentation, mise en page du portfolio, etc.) de manière autonome. - L'élève prend connaissance des commentaires de l'enseignant, il soumet ses travaux ainsi que la planification à un contrôle et il présente l'ensemble des travaux dans son portfolio dans le respect des délais. - L'élève alimente un portfolio structuré d'une manière propre et chronologique avec les missions de travail indiquées. - L'élève soumet les résultats de son travail à un contrôle. - L'élève se concerte avec l'enseignant à propos de ses travaux personnels, il prend connaissance des commentaires et il les met à profit.	- L'élève a établi au moins deux fiches de présentation numériques d'une manière compétente et conforme à la mission avec les informations importantes concernant le client, le groupe cible, la conception et le fonctionnement. - Les résultats de travail correspondaient aux exigences qualitatives en fonction de la mission et l'élève a produit l'ensemble des fichiers dans le respect des délais. - L'élève a constitué le produit final prévu de manière compétente, il l'a visualisé et il a répondu aux exigences qualitatives indiquées. - L'élève a soumis l'ensemble des missions de travail à un contrôle sous les aspects de la conformité et de l'intégralité, il a noté les contrôles réguliers dans une liste de contrôle, il a noté les adaptations et il les a ajoutées au portfolio dans le respect des délais. - L'élève a alimenté le portfolio de manière structurée, il a fait état de l'ensemble des missions de travail demandées dont il a vérifié le respect de la qualité demandée de manière autonome et il l'a présenté sur demande. - L'élève a soumis les résultats de son travail à un contrôle et il a mis à profit les commentaires de son enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Réaliser des séquences de vidéos ou d'animation et des rendus 2 (DIREN8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 2**

Titre du module:	**Réaliser des séquences de vidéos ou d'animation et des rendus 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIREN8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Type de formateur proposé:

Lehrkraft mit fortgeschrittenen Kenntnissen im Animieren, Video erstellen und digitalem 2D und 3D Bereich.
Enseignant avec connaissances avancées en animation, création de vidéo et en logiciel 2D et 3D.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher les informations requises pour la réalisation de son projet de vidéo, d'analyser l'application, de documenter la planification de l'exécution dans le carnet d'apprentissage, d'employer le vocabulaire professionnel à l'écrit et à l'oral, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève suit les indications concernant le projet de vidéo. - L'élève recherche les informations requises pour planifier l'exécution de son travail et il les analyse de manière autonome. - Le cas échéant, l'élève se renseigne en consultant ses carnets d'apprentissage au sujet de modules antérieurs concernant les réglages de rendus, les méthodes d'éclairage, les réglages de nuanciers, les paramètres de sauvegarde, les conventions de désignation ainsi que les propriétés des formats. - L'élève établit un scénarimage qui met en évidence les matières les plus importantes de l'histoire, les séquences, les interfaces, les mouvements de la caméra ainsi que les réglages. - L'élève planifie les travaux de tournage de manière détaillée. - L'élève documente ces recherches et il établit un calendrier. - L'élève soumet son travail ainsi que l'exécution à un contrôle de manière autonome.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a structuré les recherches concernant les informations ainsi que le scénarimage servant à l'exécution de ses travaux de manière chronologique dans le carnet d'apprentissage, il les a documentées, il les a contrôlées et il les a produites dans le respect des délais. - L'élève a planifié l'exécution au préalable. - L'élève a produit un plan de tournage. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des rendus avec des pans individuels, de les connecter et/ou de constituer du matériel vidéo individuellement ou en équipe.**	- L'élève suit les indications. - L'élève constitue le matériel vidéo prévu, individuellement ou en équipe, et il se réfère majoritairement au scénarimage. - L'élève sauvegarde les formats ainsi que les tailles de fichiers adaptés et il désigne les fichiers correctement. - L'élève établit des plans de rendus et/ou des séquences individuelles d'images et de vidéos et il établit le rendu d'une séquence d'image ou de vidéo avec les différentes images. - L'élève prend connaissance des commentaires et il les met à profit de manière autonome.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a constitué différents plans de rendus et/ou du matériel vidéo et, le cas échéant, il a suivi les indications d'un scénarimage. - Le matériel visuel constitué mentionne l'ensemble des matières et des vues requises pour permettre un projet de vidéo cohérent. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de retoucher le matériel vidéo avec un logiciel de montage et/ou de composition, d'influencer la qualité visuelle, de constituer un petit fichier vidéo, de suivre les indications, de les vérifier et de respecter les délais.**	- L'élève importe des visuels et /ou des séquences d'images et de vidéos et il règle des paramètres dans des logiciels de montage vidéo et/ou de composition sous les aspects de la résolution, de la cadence des images et de la durée de la séquence. - L'élève combine le matériel visuel pour constituer une histoire cohérente, il retouche le matériel vidéo en se servant de logiciels de montage vidéo et/ou de composition (il retouche par exemple des couleurs), il vérifie la cadence des images de la scène qui continent l'animation, il monte les images et/ou les séquences visuelles et il les superpose. - L'élève insère des éléments de texte ainsi que des logos, le cas échéant il ajoute des effets avec un logiciel de composition et d'animation et il les anime. - L'élève règle les paramètres des rendus de formats de fichiers et d'options de sauvegarde (formats de fichiers, résolution en bits, répertoire de sauvegarde, noms des fichiers, transparences) en suivant les indications. - L'élève exporte le matériel rendu sous forme de projet vidéo dans un fichier vidéo comprimé au format de fichier indiqué.	- L'élève a suivi les indications. - L'élève a monté les images et/ou le matériel vidéo dans un logiciel de montage vidéo et/ou de composition et il les a retouchés sous l'aspect des corrections chromatiques, du texte, des logos et, le cas échéant, des effets. - L'élève a soumis le projet de vidéo à un contrôle, il l'a produit dans le respect des délais et il l'a exporté dans le respect des délais sous forme de fichier vidéo comprimé et consultable. - L'élève a pris connaissance des commentaires et il les a mis à profit. - Le projet de vidéo a reproduit des matières cohérentes constituées dans le scénarimage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 8 (ARTCO8)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer et animer des modèles de produits et de scènes 2**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 8**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ARTCO8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre l'évolution ainsi que l'origine des sujets à étudier en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de les expliquer, de détecter des évolutions et de les comparer à différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève constitue un carnet d'apprentissage (portfolio) consacré à différents sujets (entre autres les arts et l'artisanat, l'identité de l'artiste, l'écriture et la typographie, la liberté artistique, les copies plagiées et citées ainsi que les hommages) et il résume les œuvres les plus importantes, des propriétés ainsi que des évolutions concernant les sujets dans des analyses comparatives et/ou dans des cartes heuristiques. - L'élève participe activement aux cours et il est capable de répondre à des questions de l'enseignant concernant les sujets et de désigner l'évolution des sujets indiqués et des différentes formes conceptuelles. - L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux sujets, de priorités et de centres d'intérêt et il est capable de noter entre autres des propriétés ainsi que des évolutions conceptuelles par écrit ou de les évoquer oralement.	- L'élève a archivé des comparaisons d'œuvres, des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation. - L'élève a activement participé aux cours. - L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des propriétés conceptuelles et des priorités des sujets des différentes époques artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a étudié les différents sujets et outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles ainsi que les mesures légales et spécifiques à l'entreprise en matière de sécurité (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) et les procédures internes de l'entreprise et il les applique. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité.	- L'élève a respecté les instructions concernant les règles ainsi que les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève applique les méthodes de travail ainsi que les techniques de travail requises en fonction des possibilités et des exigences de l'entreprise. - L'élève complète ses connaissances concernant les travaux en relation avec le domaine étudié en effectuant des recherches de manière autonome et en accomplissant les missions de manière autonome. - L'élève explique un travail ou un projet oralement et/ou par écrit. - L'élève participe à des entretiens avec des clients. - L'élève participe à des visites de fournisseurs. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente, conforme au règlement en vigueur et respectueuse de l'environnement. - L'élève soumet l'état de fonctionnement des différents instruments et accessoires à des contrôles. - L'élève se sert convenablement des instruments et des accessoires requis pour l'exécution des travaux avec précaution. - L'élève assure l'entretien des différents instruments et accessoires. - Le poste de travail est en ordre et propre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève respecte les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications. - L'élève suit les indications concernant la structure, le contenu ainsi que la forme.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des indications concernant la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière compréhensible et sans faute dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/les clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable. - L'élève soumet son comportement personnel à une analyse critique et il s'applique à ne pas reproduire les erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des indications concernant la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière compréhensible et sans faute dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles ainsi que les mesures légales et spécifiques à l'entreprise en matière de sécurité (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) et les procédures internes de l'entreprise et il les applique. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité.	- L'élève a respecté les instructions concernant les règles ainsi que les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève applique les méthodes de travail ainsi que les techniques de travail requises en fonction des possibilités et des exigences de l'entreprise. - L'élève complète ses connaissances concernant les travaux tridimensionnels qui lui sont confiés en effectuant des recherches de manière autonome et en les exécutant. - L'élève explique un travail ou un projet oralement et/ou par écrit. - L'élève participe à des entretiens avec des clients. - L'élève participe à des visites de fournisseurs. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente, conforme au règlement en vigueur et respectueuse de l'environnement. - L'élève soumet l'état de fonctionnement des différents instruments et accessoires à des contrôles. - L'élève se sert convenablement des instruments et des accessoires requis pour l'exécution des travaux avec précaution. - L'élève assure l'entretien des différents instruments et accessoires. - Le poste de travail est en ordre et propre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève respecte les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications. - L'élève suit les indications concernant la structure, le contenu ainsi que la forme.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des indications concernant la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière compréhensible et sans faute dans une large mesure.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/les clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable. - L'élève soumet son comportement personnel à une analyse critique et il s'applique à ne pas reproduire les erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des indications concernant la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière compréhensible et sans faute dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Conception d'un projet 3D (PJPIF1)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Conception d'un projet 3D**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PJPIF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: 2 Lehrkräfte mit Kenntnissen in Projektmanagement, Produktdesign und Bereich Animation und Game.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer une recherche de manière autonome en fonction d'une mission à propos d'un sujet indiqué, d'établir des esquisses graphiques et de développer un concept pour un projet en trois dimensions.**	- L'élève effectue des sessions de réflexion et il établit des cartes heuristiques concernant l'énoncé de la mission de son projet intégré final. - L'élève recherche l'ensemble des informations importantes pour l'accomplissement de sa mission en se référant à différentes sources (bibliothèque, entretiens, presse, visites d'endroits, recherches en ligne), il les analyse et il les documente. - L'élève note un concept par écrit et il établit des variations. - L'élève établit trois esquisses de son concept personnel en trois dimensions (vues dessinées à la main en perspective avec une mise en page ambitieuse, des éléments graphiques, des couleurs, des polices, etc.) concernant les variations indiquées.	- L'élève a résumé des recherches, des esquisses, des sessions de réflexion ainsi que des cartes heuristiques dans le portfolio et il en a pris note. - Le concept répondait aux exigences sous l'aspect de l'originalité. - L'élève a présenté au moins trois esquisses de son concept personnel en trois dimensions. - La qualité de (au moins) trois esquisses et de la documentation confirmait une analyse approfondie du sujet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer la base de son projet en trois dimensions (un produit du domaine de l'animation et des jeux vidéo) en fonction de la mission et du groupe cible, de vérifier continuellement la cohérence ainsi que le rapport avec le sujet et d'optimiser la qualité des différents composants du projet.**	- L'élève se réfère à des esquisses et à des ébauches manuelles, le cas échéant à des modèles, à des modèles partiels et au concept, pour développer un projet en trois dimensions en fonction d'un plan en se servant d'outils numériques et de matériel sélectionné (le cas échéant de matériel de substitution) conformes à la mission, en appliquant des techniques de fabrication et en considérant des aspects graphiques (polices, couleurs, matériel visuel, photos, illustrations, éléments graphiques). - La base du projet en trois dimensions correspond à l'environnement du groupe cible et elle répond aux exigences du client. - L'élève établit des variations, il les soumet à des contrôles sous les aspects de la cohérence et de la relation avec le sujet et il optimise continuellement l'ensemble des composants du projet.	- L'élève a présenté le sujet d'une manière cohérente et visuellement en relation avec la mission en se servant d'outils numériques (de logiciels indiqués). - L'élève a considéré des polices, des couleurs, des lignes, des surfaces, des formes, des volumes, des plans, des vues en perspectives, des rendus ainsi que des éléments graphiques. - La qualité de l'exécution répondait aux exigences sous l'aspect de l'originalité. - L'élève a présenté au moins un premier modèle (partiel) manuel conforme à la mission pour visualiser la base du projet en trois dimensions. - L'ensemble des composants du projet représentaient le groupe cible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de la conception graphique dans un portfolio.**	- L'élève applique des règles graphiques en adaptant la mise en page de son portfolio au sujet sous les aspects des couleurs et de la typographie et en structurant la subdivision des matières et des éléments en suivant les indications. - L'élève se sert de variétés de polices, de tailles de polices et d'orientations typographiques sous les aspects de la lisibilité et de la distance d'observation. - L'élève soumet ses travaux à des contrôles sous les aspects de la conformité avec la mission, de l'intégralité des matières et de l'absence d'erreurs dans les contenus.	- La qualité graphique répondait aux exigences sous l'aspect de l'originalité. - L'élève a considéré les règles graphiques au cours de la conception du portfolio. - Le portfolio documentait le projet sans erreur et l'élève l'a continuellement complété (recherches, esquisses, sessions de réflexion, carte heuristique, concept, planification anticipée, exécution et progression du projet, le cas échéant analyse et explication des variations, du choix du matériel, de la technique de fabrication, de l'évaluation, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Mise en oeuvre d'un projet selon un plan de production (PJPIF2)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Mise en oeuvre d'un projet selon un plan de production**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PJPIF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	2 Lehrkräfte mit Kenntnissen in Projektmanagement, Produktdesign und Bereich Animation und Game.				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de suivre la réalisation indiquée et personnelle de son projet d'une manière autonome et compétente.**	- L'élève soumet ses travaux à des contrôles sous les aspects des indications, de l'intégralité des matières et de l'exécution conforme à la planification. - L'élève adapte continuellement la planification indiquée et personnelle. - L'élève établit les différents modèles manuels, les modèles partiels, les schémas ainsi que les prototypes requis en suivant les indications. - L'élève établit des fiches de présentation pour expliquer son concept dans la mesure du possible. - L'élève optimise continuellement la qualité visuelle des composants développés.	- La progression du projet correspondait au plan d'exécution indiqué et continuellement adapté et elle a garanti la réalisation du projet dans les délais indiqués. - L'élève a opté pour des matériaux (le cas échéant pour des matériaux de substitution) conformes à la mission et pour des techniques de fabrication qui ont produit des modèles établis manuellement, des maquettes (partielles) ainsi que des prototypes du projet en trois dimensions. - L'élève a présenté au moins un modèle manuel ou au moins deux modèles partiels qui visualisaient la base du projet en trois dimensions. - L'élève a établi au moins une fiche de présentation qui expliquait le projet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer l'ensemble des composants de son projet intégré final de manière compétente en appliquant une technique numérique, de l'éditer et de le préparer aux formats d'impression correspondants.**	- L'élève sauvegarde ses travaux en suivant les indications avec les formats requis et les réglages correspondants pour chaque domaine. - L'élève soumet ses travaux à des contrôles sous les aspects de l'intégralité des matières et de la technique et, le cas échéant, il les adapte. - L'élève établit l'ensemble des composants de son projet intégré final en se servant des logiciels correspondants. - L'élève présente l'ensemble des fichiers en suivant les indications dans le respect des délais.	- La qualité de l'exécution répondait aux exigences sous l'aspect de l'originalité. - L'élève a présenté l'ensemble des composants requis du projet au format numérique correspondant et dans le respect des délais et il les a établis d'une manière éditable et correcte sous l'aspect technique. - L'élève a présenté au moins un fichier correspondant à la mission et au domaine du produit ainsi qu'un fichier concernant le domaine de l'animation et des jeux vidéo.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer du matériel de documentation et de présentation cohérent.**	- L'élève applique des règles graphiques en adaptant la mise en page de son portfolio au sujet sous les aspects des couleurs et de la typographie, en structurant la subdivision des matières et des éléments en suivant les indications, en mettant en évidence les pages avec une hiérarchisation compétente et une structuration des matières et des éléments. - L'élève se sert de polices, de tailles de polices et d'orientations typographiques au profit de la lisibilité et de la distance d'observation. - L'élève soumet ses travaux à des contrôles sous les aspects de la conformité avec la mission, de l'intégralité des matières et de l'absence d'erreurs dans les contenus. - L'élève note les matières de sa présentation par écrit en appliquant une structure indiquée. - L'élève constitue l'ensemble des composants (fiche de présentation, modèles, etc.) servant à la présentation de son projet et il les photographie. - L'élève édite ses fichiers numériques servant à la présentation avec le matériel de présentation (le cas échéant un projecteur, un écran, un téléviseur, etc.) et il vérifie la qualité de la reproduction. - L'élève présente l'ensemble des composants de la présentation en suivant les indications dans le respect des délais.	- L'élève a considéré les règles graphiques au cours de la conception du portfolio. - L'élève a présenté le portfolio en suivant les indications dans le respect des délais (sous formes de fichier(s) et, le cas échéant, en version imprimée) et il a documenté l'intégralité du projet sans commettre d'erreur (recherches, le cas échéant analyse, esquisses, sessions de réflexion, carte heuristique, concept, explication des variations, du choix du matériel et de la technique de fabrication, planification anticipée, exécution, progression et évaluation du projet). - L'élève a constitué du matériel de présentation éditable en suivant les indications et il l'a présenté dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**3D**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section design 3D - Technicien en design 3D**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet en employant le vocabulaire professionnel et en suivant les indications, d'expliquer sa méthode en fonction de critères techniques, conceptuels et pratiques et de l'évaluer.**	- La présentation mentionne l'ensemble des composants du projet intégré final et des explications concernant les recherches, le concept, les différentes variations, les options techniques, l'aspect visuel ainsi que la méthode. - L'élève explique ses décisions concernant les aspects techniques et graphiques ainsi que la fabrication. - L'élève respecte les indications concernant les délais et les matières.	- L'élève a présenté son projet intégré final oralement en employant le vocabulaire professionnel de manière convaincante. - L'élève a expliqué et analysé sa méthode. - L'élève a mis en évidence des aspects plus ou moins positifs du projet. - L'élève a communiqué avec d'autres intervenants et il a avancé des arguments ainsi que des propositions d'une manière bien compréhensible. - L'élève a communiqué d'une manière structurée, pertinente et respectueuse.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un projet en trois dimensions cohérent, personnel et original.**	- L'élève élabore son projet personnel en trois dimensions en suivant les indications et en se référant à ses recherches ainsi qu'à son concept, qui mentionne les matériaux sélectionnés (le cas échéant les matériaux de substitution) et les techniques de fabrication d'une manière compétente et conforme à la mission et qui considère des aspects graphiques (polices, couleurs, matériel visuel, photos, illustrations, éléments graphiques). - L'élève soumet son projet à des contrôles et il l'optimise continuellement sous les aspects de la cohérence technique et visuelle et des matières.	- L'élève a convenablement traité le sujet du projet en trois dimensions et il a répondu aux exigences du client et du groupe cible. - L'ensemble des composants du projet constituaient une unité cohérente. - L'élève a présenté des composants numériques du projet produits de manière autonome pour visualiser le concept. - La qualité du projet en trois dimensions répondait aux exigences sous l'aspect de l'originalité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet intégré final avec des modèles, des schémas ainsi que des prototypes produits manuellement de manière compétente et avec la documentation graphique du projet.**	- L'élève établit des modèles manuels, des schémas ainsi que des prototypes de son projet en trois dimensions d'une manière consciencieuse et autonome. - L'élève documente son concept, sa planification ainsi que sa progression dans un portfolio. - L'élève présente les différents composants de son projet (modèle(s), prototypes, schémas, fiche(s) de présentation) de manière structurée.	- L'élève a présenté des modèles, des schémas ainsi que des prototypes produits manuellement de manière autonome et au moins une fiche de présentation du projet en trois dimensions, qui correspondaient aux critères de qualité sous les aspects techniques et graphiques. - L'élève a documenté le projet, sa planification ainsi que son exécution avec une mise en page cohérente dans le portfolio. - La structure du projet soutenait la présentation de manière visuelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - TP Mathématiques appliqués à la physique 1 (SNMAP1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliqués à la physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Längenmessungen anhand unterschiedlicher Messinstrumente wie z.B. Lineal und Messschieber durchzuführen.**	- Der Auszubildende wählt zum Messen eines Gegenstandes das geeignete Messinstrument. - Der Auszubildende ist in der Lage die Längen mit der jeweiligen Messgenauigkeit der einzelnen Messinstrumente anzugeben. - Der Auszubildende gibt die Längenmessung in der korrekten Einheit an. - Der Auszubildende kann zwischen den Längeneinheiten umwandeln.	- Der Auszubildende führt die Messungen sorgfältig und korrekt durch. - Der Auszubildende schreibt an jeder Längenmessung die korrekte Einheit an. - Der Auszubildende wandelt Einheiten korrekt um. - Der Auszubildende füllt die Arbeitsblätter vollständig aus. Die Arbeitsblätter sind hierzu zu 60% richtig gelöst. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein. - Der Auszubildende ist fähig mit Klassenkollegen im Team zu arbeiten. - Der Auszubildende geht sorgfältig mit den eingesetzten Materialien um und beteiligt sich angemessen an den anfallenden Aufräum- und Säuberungsarbeiten.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kennt die Formeln zur Berechnung von Flächen und Volumen einiger geometrisch einfacher Körper und ist in der Lage, diese in Rechenaufgaben anzuwenden.**	- Der Auszubildende kennt die Formeln für die Berechnung der Fläche und des Volumens eines Würfels und eines Quaders. - Der Auszubildende kennt die Formeln für die Berechnung der Fläche, des Mantels, der Oberfläche und des Volumens eines Zylinders und eines Kegels. - Der Auszubildende kann die Seitenlänge eines Kegels mit dem Satz des Pythagoras berechnen. - Der Auszubildende kennt die Formel für die Berechnung des Volumens einer Kugel. - Der Auszubildende ist fähig, Verpackungen, welche die Form von Grundkörper haben zu berechnen.	- Der Auszubildende löst die Rechenaufgaben zu 60% korrekt. - Der Auszubildende kennt die Einheiten der berechneten Größen und schreibt diese an jeden Zahlenwert an. - Der Auszubildende kann zwischen den Einheiten umrechnen. - Der Auszubildende wendet den Satz des Pythagoras richtig an. - Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig den Materialbedarf zur Entwicklung einer Verpackung zu berechnen. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende kennt lineare Funktionen, ihre Analyse und ihre Anwendung in der Physik.**	- Der Auszubildende kennt die Merkmale einer Proportionalität. - Der Auszubildende kann die Proportionalität zweier Größen rechnerisch ermitteln. - Der Auszubildende kann die Proportionalität zweier Größen zeichnerisch ermitteln. - Der Auszubildende gibt den linearen Zusammenhang zweier Größen an.	- Der Auszubildende führt die Berechnung zur Ermittlung der Quotienten in einer Tabelle durch. - Der Auszubildende trägt die Daten in ein geeignetes Koordinatensystem. - Der Auszubildende ermittelt die Steigung der Geraden. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, experimentell die Dichte unterschiedlicher Stoffe zu ermitteln und Aufgaben zum Thema durchzuführen.**	- Der Auszubildende kann die Dichte eines einfachen Körpers experimentell bestimmen. - Der Auszubildende kennt die Formel der Dichte und die Einheit der physikalischen Größen. - Der Auszubildende kann die Formel der Dichte umstellen. - Der Auszubildende kann die Volumeneinheit umwandeln.	- Der Auszubildende führt und beschreibt den Versuch mit den passenden Fachbegriffen. - Der Auszubildende füllt die Arbeitsblätter aus und löst die Rechenaufgaben zu 60% korrekt. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein. - Der Auszubildende ist fähig mit Klassenkollegen im Team zu arbeiten. - Der Auszubildende geht sorgfältig mit den eingesetzten Materialien um und beteiligt sich angemessen an den anfallenden Aufräum- und Säuberungsarbeiten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Couleur (COLOR)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Couleur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COLOR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage auf vielfältige Art und Weise mit Farbe zu experimentieren.** **Experimentieren**	Der Auszubildende zeigt Interesse am Thema Farbe und investiert sich in seine persönliche Recherche. Er sammelt unterschiedliche Muster und Beispiele (Farbmuster, Fotos, Farbe durch Licht (Folien, Kirchenfenster...) Er erstellt Muster in unterschiedlichen Gestaltungstechniken. Er erstellt ein persönliches "Repertoire" an Farben und erzielt unterschiedliche Wirkungen oder Stimmungen.	Eine umfangreiche Recherche zeugt von einer intensiven Auseinandersetzung mit dem Thema. Der Auszubildende sammelt Farben in seinem persönlichen Umfeld und gestaltet unterschiedliche Farbmuster. Er kombiniert seine Ergebnisse auf originelle Art und Weise auf unterschiedlichen Trägern.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Farbe intuitiv zu erfassen und zu kategorisieren.** **Intuitives Wahrnehmen und Kategorisieren**	Der Auszubildende erkennt Farbe als Gestaltungsmittel und Stimmungsträger. Die Ergebnisse seiner Recherchen teilt er in sinnvolle Kategorien ein und begründet seine Entscheidungen.	Eine sinnvolle Kategorisierung der Farben zeugt von einer Auseinandersetzung sowie von einem Bewusstsein der Thematik.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Bezug zur Farbtheorie herzustellen.** **Analysieren + Verstehen**	Der Auszubildende kann die Wirkung von Farbe, die er zuvor in praktischen Übungen erforscht hat in einen theoretischen Kontext setzen. Der Auszubildende setzt sich mit der Bedeutung von Farbe in unterschiedlichen Kontexten auseinander (Kultur, Kunstgeschichte, Grafik, Design, Alltag, ...)	Parallelen zur Farbtheorie sind hergestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Farbe sinnvoll und bewusst einzusetzen, um eine bestimmte Stimmung oder Idee darzustellen bzw. zu unterstützen.** **Anwenden**	Der Auszubildende wendet Farbe bewusst und sinnvoll in Übungen und praktischen Anwendungen an. Seine Resultate sind das Ergebnis einer nachvollziehbaren Recherche.	Die gewählten Farben entsprechen der anvisierten Stimmung bzw. Wirkung. Unterschiedliche Variationen liegen vor. Die Wahl ist begründet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Recherchen und Arbeiten gewissenhaft und ordentlich zu dokumentieren.** **Dokumentieren**	Sämtliche Recherchen sind in einem sauberen, ordentlich geführten Skizzenheft dokumentiert. Überschriften gliedern die Recherche.	Das Heft ist sauber, komplett und chronologisch geführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - TP Mathématiques appliqués à la physique 2 (SNMAP2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliqués à la physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kennt die physikalische Größe „Kraft“ und ihre Wirkungen.**	- Der Auszubildende ist in der Lage die wirkende Kraft zu benennen. - Der Auszubildende kann Kräfte unter Verwendung eines geeigneten Maßstabes darstellen. - Der Auszubildende ist in der Lage mit dem Kraftmesser umzugehen.	- Der Auszubildende benennt die wirkenden Kräfte richtig. - Der Auszubildende eicht den Kraftmesser, und liest die Kraft mit der richtigen Nachkommastelle ab. - Der Auszubildende löst die Aufgaben zur Darstellung von Kräften unter geeignetem Maßstab. - Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig den Materialbedarf zur Entwicklung einer Verpackung zu berechnen. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein. - Der Auszubildende ist fähig mit Klassenkollegen im Team zu arbeiten. - Der Auszubildende geht sorgfältig mit den eingesetzten Materialien um und beteiligt sich angemessen an den anfallenden Aufräum- und Säuberungsarbeiten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Begriffe von Gewichtskraft und Masse und ist in der Lage, den Zusammenhang zwischen beiden Größen experimentell aufzustellen.**	- Der Auszubildende kennt den Unterscheid zwischen der Masse und dem Gewicht eines Körpers. - Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zur Gewichtskraft zu lösen. - Der Auszubildende kann die Gewichtskraft eines Körpers experimentell ermitteln.	- Der Auszubildende beschreibt den Versuch mit den korrekten Fachbegriffen. - Der Auszubildende leitet die Formel für die Gewichtskraft mit Hilfe der Proportionalität her. - Der Auszubildende führt einfache Berechnungen zur Gewichtskraft durch. - Der Auszubildende stellt die Formel der Gewichtskraft korrekt um. - Der Auszubildende schreibt die Einheiten korrekt an. - Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig den Materialbedarf zur Entwicklung einer Verpackung zu berechnen. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein. - Der Auszubildende ist fähig mit Klassenkollegen im Team zu arbeiten. - Der Auszubildende geht sorgfältig mit den eingesetzten Materialien um und beteiligt sich angemessen an den anfallenden Aufr
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist fähig Wahrscheinlichkeiten zu berechnen.**	- Der Auszubildende ist in der Lage mehrstufige Zufallsversuche übersichtlich darzustellen. - Der Auszubildende ist in der Lage Wahrscheinlichkeiten für mehrstufige Zufallsversuche zu berechnen. - Der Auszubildende erkennt ob es sich lohnt bei einem Glücksspiel mitzumachen.	- Der Auszubildende kennt die Bedeutung von Wahrscheinlichkeiten und kann damit umgehen. - Der Auszubildende kann Zufallsversuche, Aufgaben und die betreffende Berechnungen durchführen. - Der Auszubildende kennt die Wahrscheinlichkeit in einem Glücksspiel zu gewinnen. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt das Reflexionsgesetz.**	- Der Auszubildende kennt die Begriffe des Einfallswinkels, des Reflexionswinkels und des Lotes und ist in der Lage das Reflexionsgesetz experimentell aufzustellen. - Der Auszubildende kann Messungen zum Reflexionsgesetz durchführen, auswerten und interpretieren. - Der Auszubildende ist in der Lage praktische Anwendungen zu Symmetrien und Spiegelungen durchzuführen. - Der Auszubildende bildet reelle Gegenstände an mehreren Spiegeln zeichnerisch ab.	- Der Auszubildende beschreibt die Versuche mit den geeigneten Fachbegriffen. - Der Auszubildende führt die Messungen korrekt aus. - Der Auszubildende trägt die Messungen in ein geeignetes Koordinatensystem ein. - Der Auszubildende löst zeichnerische Aufgaben zum Reflexionsgesetz. - Der Auszubildende löst die Aufgaben zum Reflexionsgesetz korrekt. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein. - Der Auszubildende ist fähig mit Klassenkollegen im Team zu arbeiten. - Der Auszubildende geht sorgfältig mit den eingesetzten Materialien um und beteiligt sich angemessen an den anfallenden Aufräum – und Säuberungsarbeiten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt das Brechungsgesetz.**	- Der Auszubildende kennt die Begriffe des Einfallswinkels, des Brechungswinkel und des Lotes und ist in der Lage das Brechungsgesetz experimentell aufzustellen. - Der Auszubildende kann Messungen zum Brechungsgesetz durchführen, auswerten und interpretieren. - Der Auszubildende kennt die Bedeutung der Brechungszahl. - Der Auszubildende kennt die Bedingung für Totalreflexion und deren Anwendungsgebiet.	- Der Auszubildende beschreibt die Versuche mit den geeigneten Fachbegriffen. - Der Auszubildende führt die Messungen korrekt aus. - Der Auszubildende trägt die Messungen in ein geeignetes Koordinatensystem ein. - Der Auszubildende löst die Aufgaben zum Brechungsgesetz korrekt. - Der Auszubildende kann Verständnisfragen physikalisch korrekt erklären. - Der Auszubildende bespricht bestehende Unklarheiten und Probleme mit dem Lehrer. - Der Auszubildende hat das benötigte Arbeitsmaterial (Lineal, Taschenrechner, Unterlagen usw.) zur Verfügung. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig, sauber, ordnet seine Unterlagen chronologisch ein und hält seine Abgabetermine ein. - Der Auszubildende ist fähig mit Klassenkollegen im Team zu arbeiten. - Der Auszubildende geht sorgfältig mit den eingesetzten Materialien um und beteiligt sich angemessen an den anfallenden Aufräum- und Säuberungsarbeiten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Papier (PAPER)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Papier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PAPER**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Relieur - Enseignant / Design graphique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kennt die verschiedenen DIN-Formate und kann deren Gewicht/Dicke und die Formate berechnen.**	- DIN Formate benennen und ausgehend vom DIN A0 und DIN A4 weiter berechnen. - Nutzenberechnung, Papiergewicht und -formate werden nach den gelernten Methoden ermittelt.	- DIN A0 und A4 Formate sind bekannt, die anderen können errechnet werden. - Die Berechnung vom Gewicht/Dicke eines Produktes in einem DIN-Format liegt vor.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Laufrichtung vom Papier bestimmen**	- Die Prüfmethoden der Papierlaufrichtung sind bekannt und können angewendet werden.	- Laufrichtung von verschiedenen Papieren ist weitgehend erkannt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann einzelne Seiten/Lagen zusammenfügen & binden.**	- Die wichtigsten Werkzeuge zum Arbeiten kennen und richtig anwenden. - Bindearten für die Heftung von einer Lage kennen.	- selbstständig geheftete Broschur mit Einzelblättern und/oder gefalzten Blättern liegt vor.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende stellt verschiedene praktische Arbeiten her.** **Die Buchbindermaterialien sind anhand der Materialeigenschaften, und der Verarbeitungsmöglichkeiten verarbeitetet.**	- die gelernten Kompetenzen werden angewendet. - die Arbeiten sind sauber und buchtechnisch korrekt. - sie können für die Aufbewahrung von Projekten/Arbeiten genutzt werden. - Auswirkungen der Laufrichtung vom Material erkennen.	- Verschiedene, möglichst saubere und ordentlich hergestellte Arbeiten liegen vor. - Die Laufrichtung der Materialien ist weitgehend richtig.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende plant und gestaltet einen eigenen Entwurf.**	- Verarbeitungsmöglichkeiten sind bekannt. - Eigene Ideen und Kreationen werden skizziert/analysiert oder ausprobiert und hergestellt.	- Anfertigung einer eigenen Kreation mit deren Planung liegt vor.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - TP Mathématiques appliqués à la physique 3 (SNMAP3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliqués à la physique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Bases des logiciels créatifs 1 (SOFTI1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Bases des logiciels créatifs 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOFTI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - TP Mathématiques appliqués à la physique 4 (SNMAP4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliqués à la physique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Bases des logiciels créatifs 2 (SOFTI2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Bases des logiciels créatifs 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOFTI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Zeitgeist 1 (GEIST1-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Zeitgeist 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GEIST1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Professeur d'éducation artistique
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende versteht, durch welche Faktoren sich der Zeitgeist bildet.**	Der AZB drückt in eigenen Wörtern seine Vorstellung des Zeitgeschehens aus.	Die Einflussfaktoren sind erläutert.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende erkennt Pro und Kontra des Zeitgeist-Konzepts im Kontext gesellschaftlicher Gruppen.**	Er analysiert, wie verschiedene soziale, politische oder wirtschaftliche Gruppen den Zeitgeist beeinflussen und für ihre Zwecke nutzen.	Unterschiede zwischen Interessengruppen sind identifiziert, deren Einfluss auf den Zeitgeist ist erkannt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende zeigt die Fähigkeit, reflektierte, kritische und konstruktive Aussagen zu formulieren.**	Der Auszubildende beteiligt sich regelmäßig durch Fragen, Beiträge und Diskussionen am Unterricht. Er bearbeitet ihm zugewiesene Aufgaben eigenständig und zuverlässig und hält vereinbarte Fristen ein.	Er plant Aufgaben realistisch, zeigt eine strukturierte Herangehensweise Er nimmt Feedback von Lehrenden oder Mitschülern offen an und setzt die erhaltenen Verbesserungsvorschläge gezielt und nachvollziehbar in seine Arbeit um.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Coaching 1 (COACH1-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Coaching 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COACH1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Professeur d'éducation artistique
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Atelier
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Präsentation zu planen und über sein Wirken zu reflektieren.** **Präsentieren und Reflektieren**	Geplante und strukturierte Präsentation (Roter Faden) mit kontrollierter Haltung und Stimme ist klar verständlich. Der Schüler hält Blickkontakt, setzt Pausen bewusst ein und vermittelt seine Idee klar. Er kann seine Meinung mit anderen Teilen und für seine Idee begeistern. Er kann seine eigene Leistung einschätzen und seinen Mitschülern konstruktives Feedback geben	Ein Plan (Struktur, Strategie, Wortwahl, Drehbuch) für eine Präsentation ist erstellt und deren Stärken und Schwachstellen sind erkannt. Ein konstruktiver Austausch hat stattgefunden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage erlernte physische Ausdruckstechniken (Mimik, Gestik, Stimme, etc.) anzuwenden.** **Ausdruck(sformen)**	Gesten und Bewegungen sind relevant und dem Kontext angepasst. Er wendet erlernte Techniken an und kann ein Gefühl zum Ausdruck bringen (Stimme und Körpersprache).	Unterschiedliche Ausdrucksformen und Methodologien (Theater, Zirkus, Tanz, Pitching) sind geübt, variiert und angewandt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich auf Rollenspiele einzulassen.** **Interagieren**	Arbeitet aktiv in Rollenspielen mit und wächst so über sich hinaus. Erprobt unterschiedliche Improvisationstechniken und Ausdrucksmöglichkeiten durch Interaktion (mit Mitmenschen, mit Objekten)	Nimmt aktiv Teil an allen Rollenspielen und tauscht sich mit anderen aus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Zeitgeist 2 (GEIST2-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Zeitgeist 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GEIST2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Professeur d'éducation artistique
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende erkennt das Umfeld und System, in welchem Zeitgeist wirkt.**	Er identifiziert relevante Akteure (Medien, Politik, Wirtschaft, Kunst) und deren Rollen.	Die Zusammenhänge sind korrekt erklärt und begründet.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende erkennt Pro und Kontra des Zeitgeist-Konzepts im Kontext gesellschaftlicher Gruppen.**	Er analysiert, wie verschiedene soziale, politische oder wirtschaftliche Gruppen den Zeitgeist beeinflussen und für ihre Zwecke nutzen.	Unterschiede zwischen Interessengruppen sind identifiziert, deren Einfluss auf den Zeitgeist ist erkannt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende zeigt die Fähigkeit, reflektierte, kritische und konstruktive Aussagen zu formulieren.**	Der Auszubildende beteiligt sich regelmäßig durch Fragen, Beiträge und Diskussionen am Unterricht. Er bearbeitet ihm zugewiesene Aufgaben eigenständig und zuverlässig und hält vereinbarte Fristen ein.	Er plant Aufgaben realistisch, zeigt eine strukturierte Herangehensweise Er nimmt Feedback von Lehrenden oder Mitschülern offen an und setzt die erhaltenen Verbesserungsvorschläge gezielt und nachvollziehbar in seine Arbeit um.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Coaching 2 (COACH2-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Coaching 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COACH2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Professeur d'éducation artistique
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Atelier
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Präsentation zu planen und über sein Wirken zu reflektieren.** **Präsentieren und Reflektieren**	Geplante und strukturierte Präsentation (Roter Faden) mit kontrollierter Haltung und Stimme ist klar verständlich. Der Schüler hält Blickkontakt, setzt Pausen bewusst ein und vermittelt seine Idee klar. Er kann seine Meinung mit anderen Teilen und für seine Idee begeistern. Er kann seine eigene Leistung einschätzen und seinen Mitschülern konstruktives Feedback geben.	Ein Plan (Struktur, Strategie, Wortwahl, Drehbuch) für eine Präsentation ist erstellt und deren Stärken und Schwachstellen sind erkannt. Ein konstruktiver Austausch hat stattgefunden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage erlernte physische Ausdruckstechniken (Mimik, Gestik, Stimme, etc.) anzuwenden.** **Ausdruck(sformen)**	Gesten und Bewegungen sind relevant und dem Kontext angepasst. Er wendet erlernte Techniken an und kann ein Gefühl zum Ausdruck bringen (Stimme und Körpersprache).	Unterschiedliche Ausdrucksformen und Methodologien (Theater, Zirkus, Tanz, Pitching) sind geübt, variiert und angewandt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich auf Rollenspiele einzulassen.** **Interagieren**	Arbeitet aktiv in Rollenspielen mit und wächst so über sich hinaus. Erprobt unterschiedliche Improvisationstechniken und Ausdrucksmöglichkeiten durch Interaktion (mit Mitmenschen, mit Objekten)	Nimmt aktiv Teil an allen Rollenspielen und tauscht sich mit anderen aus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Zeitgeist 3 (GEIST3-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Zeitgeist 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GEIST3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Principes de communication 1 (PRICO1-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Principes de communication 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRICO1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Zeitgeist 4 (GEIST4-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Zeitgeist 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GEIST4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Principes de communication 2 (PRICO2-F)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Principes de communication 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRICO2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Histoire générale de l'art, des médias et du design 1 (ARTME1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases Theoriques 1**

Titre du module:	**Histoire générale de l'art, des médias et du design 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTME1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende erlernt Methoden der Werkanalyse.**	• Der Auszubildende verwendet spezifische Methoden der Werkerschließung (z. B.ikonografische, formale oder kontextuelle Analyse) und passt diese an die jeweilige Kunstform bzw. das jeweilige Kunstwerk an. • Der Auszubildende kann die zentralen Merkmale eines Kunstwerks aus verschiedenen Kunstbereichen (Malerei, Bildhauerei, Architektur) klar benennen und erläutern. • Der Auszubildende beschreibt und dokumentiert die Ergebnisse seiner Werkerschließung präzise und strukturiert in schriftlicher oder mu¨ndlicher Form.	• Der Auszubildende kann Kunstwerke aus den Bereichen Malerei, Bildhauerei, Architektur), mit geeigneten Erschließungs-methoden korrekt analysieren und beschreiben. • Arbeits- und Merkblätter sind vollständig, inhaltlich korrekt und fachgerecht ausgearbeitet. Der Auszubildende präsentiert seine Ergebnisse sicher, präzise, strukturiert, fachlich korrekt und anschaulich vor anderen, z. B. in Diskussionen, Vorträgen oder Gruppenarbeiten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mit dem erlernten Fachvokabular, Kunstwerke zu beschreiben.**	• Der Auszubildende kann die zentralen Merkmale eines Kunstwerks aus verschiedenen Kunstbereichen mit dem entsprechenden Fachvokabular (Malerei, Bildhauerei, Architektur,) beschreiben. • Der Auszubildende verwendet einen fachgerechten Sprachgebrauch und nutzt präzise Fachbegriffe aus der Kunsttheorie. • Der Auszubildende nutzt selbstständig Arbeitsund Merkblätter als Werkzeug zur Unterstu¨tzung seiner mu¨ndlichen und schriftlichen Erschließung.	• Arbeits- und Merkblätter sind vollständig, inhaltlich korrekt und fachgerecht ausgearbeitet. • Der Auszubildende präsentiert seine Ergebnisse sicher, präzise, strukturiert, fachlich korrekt und anschaulich vor anderen, z. B. in Diskussionen, Vorträgen oder Gruppenarbeiten.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende versteht die Entwicklung und Abfolge von Kunstepochen, Stilen, Bewegungen und Techniken.**	• Der Auszubildende versteht die zeitliche Abfolge von Kunstepochen, Stilen und Bewegungen und ordnet sie in den korrekten historischen Kontext ein. • Der Auszubildende kann den gesellschaftlichen Kontext und den Zeitgeist verschiedener Kunstepochen und Stile beschreiben und deren Einfluss auf ku¨nstlerische Ausdrucksformen nachvollziehen. • Der Auszubildende identifiziert und erläutert die charakteristischen, gestalterischen Merkmale einzelner Kunstepochen, Stile Bewegungen und Techniken. • Der Auszubildende ordnet bedeutende Kunstwerke den jeweiligen Epochen, Stilen oder Techniken korrekt zu. • Der Auszubildende fasst die gewonnenen Erkenntnisse zu den Epochen: Vorgeschichte, Altorientalische Hochkulturen, Antike bis Spätantike, Byzantinische Kunst, fru¨hes Christentum und zu den Themen: Entstehung erster Schriften (Entstehung der Typografie), Fru¨he Medien, Antike Geschichte der Fotografie mit Vorläufer der Camera Obscura, Symbolsprache zusammen.	• Der Auszubildende hat in Eigenregie beispielsweise eine Zeitleiste bzw. ein Dokument mit der zeitlichen Abfolge der verschiedenen kunsthistorischen Epochen (Kunstrichtungen, Stile, Bewegung und Techniken) angelegt, die jeweiligen Zeitspannen zusammengefasst und die wichtigsten kunsthistorischen Aspekte schriftlich festgehalten. • Der Auszubildende dokumentiert seine Erkenntnisse klar, strukturiert und mit dem entsprechenden Fachvokabular. • Der Auszubildende zeigt fundiertes Wissen u¨ber Stilrichtungen, Epochen und deren Merkmale, und verknu¨pft dieses Wissen mit seiner Werkerschließung.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende zeigt die Fähigkeit, reflektierte, kritische und konstruktive Aussagen zu formulieren."**	• Der Auszubildende beteiligt sich regelmäßig durch Fragen, Beiträge und Diskussionen am Unterricht. • Der Auszubildende bearbeitet ihm zugewiesene Aufgaben eigenständig und zuverlässig. • Der Auszubildende ist in der Lage, deren charakteristischen Merkmale und ku¨nstlerische Ausdrucksformen zu begru¨nden.	• Der Auszubildende beteiligt sich kontinuierlich am Unterrichtsgeschehen. • Der Auszubildende plant Aufgaben realistisch, zeigt eine strukturierte Herangehensweise. • Der Auszubildende bearbeitet Aufgaben selbstständig und liefert Ergebnisse, die mit den Lernsituationen u¨bereinstimmen und die Aufgabenstellung beru¨cksichtigen. Der Auszubildende nimmt Feedback von Lehrenden oder Mitschu¨lern offen an und setzt die erhaltenen Verbesserungsvorschläge gezielt und nachvollziehbar in seine Arbeit um.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Histoire générale de l'art, des médias et du design 2 (ARTME2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases Theoriques 1**

Titre du module:	**Histoire générale de l'art, des médias et du design 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTME2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende erlernt Methoden der Werkanalyse.**	• Methoden der Werkerschließung (z. B. ikonografische, formale oder kontextuelle Analyse) und passt diese an die jeweilige Kunstform bzw. das jeweilige Kunstwerk an. • Der Auszubildende kann die zentralen Merkmale eines Kunstwerks aus verschiedenen Kunstbereichen (Fotografie, Grafik, Design, Video/Film) klar benennen und erläutern. • Der Auszubildende beschreibt und dokumentiert die Ergebnisse seiner Werkerschließung präzise und strukturiert in schriftlicher oder mu¨ndlicher Form.	• Der Auszubildende kann Kunstwerke aus den Bereichen Malerei, Bildhauerei, Architektur, Fotografie, Grafik, Design und Video/Film mit geeigneten Erschließungsmethoden korrekt analysieren und beschreiben. • Arbeits- und Merkblätter sind vollständig, inhaltlich korrekt und fachgerecht ausgearbeitet. Der Auszubildende präsentiert seine Ergebnisse sicher, präzise, strukturiert, fachlich korrekt und anschaulich vor anderen, z. B. in Diskussionen, Vorträgen oder Gruppenarbeiten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mit dem erlernten Fachvokabular, Kunstwerke zu beschreiben.**	• Der Auszubildende kann die zentralen Merkmale eines Kunstwerks aus verschiedenen Kunstbereichen mit dem entsprechenden Fachvokabular (Malerei, Bildhauerei, Architektur, Fotografie, Grafik, Design, Video/Film) beschreiben. • Der Auszubildende verwendet einen fachgerechten Sprachgebrauch und nutzt präzise Fachbegriffe aus der Kunsttheorie. • Der Auszubildende nutzt selbstständig Arbeitsund Merkblätter als Werkzeug zur Unterstu¨tzung seiner mu¨ndlichen und schriftlichen Erschließung.	• Arbeits- und Merkblätter sind vollständig, inhaltlich korrekt und fachgerecht ausgearbeitet. Der Auszubildende präsentiert seine Ergebnisse sicher, präzise, strukturiert, fachlich korrekt und anschaulich vor anderen, z. B. in Diskussionen, Vorträgen oder Gruppenarbeiten

30 % (18 P)	**Der Auszubildende versteht die Entwicklung und Abfolge von Kunstepochen, Stilen, Bewegungen und Techniken.**	• Der Auszubildende versteht die zeitliche Abfolge von Kunstepochen, Stilen und Bewegungen und ordnet sie in den korrekten historischen Kontext ein. • Der Auszubildende kann den gesellschaftlichen Kontext und den Zeitgeist verschiedener Kunstepochen und Stile beschreiben und deren Einfluss auf ku¨nstlerische Ausdrucksformen nachvollziehen. • Der Auszubildende identifiziert und erläutert die charakteristischen, gestalterischen Merkmale einzelner Kunstepochen, Stile Bewegungen und Techniken.	• Der Auszubildende hat in Eigenregie beispielsweise eine Zeitleiste bzw. ein Dokument mit der zeitlichen Abfolge der verschiedenen kunsthistorischen Epochen (Kunstrichtungen, Stile, Bewegung und Techniken) angelegt, die jeweiligen Zeitspannen zusammengefasst und die wichtigsten kunsthistorischen Aspekte schriftlich festgehalten. • Der Auszubildende dokumentiert seine Erkenntnisse klar, strukturiert und mit dem entsprechenden Fachvokabular. • Der Auszubildende zeigt fundiertes Wissen u¨ber Stilrichtungen, Epochen und deren Merkmale, und verknu¨pft dieses Wissen mit seiner Werkerschließung
10 % (6 P)	**Der Auszubildende zeigt die Fähigkeit, reflektierte, kritische und konstruktive Aussagen zu formulieren."**	• Der Auszubildende beteiligt sich regelmäßig durch Fragen, Beiträge und Diskussionen am Unterricht. • Der Auszubildende bearbeitet ihm zugewiesene Aufgaben eigenständig und zuverlässig. • Der Auszubildende ist in der Lage, deren charakteristischen Merkmale und ku¨nstlerische Ausdrucksformen zu begru¨nden.	• Der Auszubildende beteiligt sich kontinuierlich am Unterrichtsgeschehen. • Der Auszubildende plant Aufgaben realistisch, zeigt eine strukturierte Herangehensweise. • Der Auszubildende bearbeitet Aufgaben selbstständig und liefert Ergebnisse, die mit den Lernsituationen u¨bereinstimmen und die Aufgabenstellung beru¨cksichtigen. • Der Auszubildende nimmt Feedback von Lehrenden oder Mitschu¨lern offen an und setzt die erhaltenen Verbesserungsvorschläge gezielt und nachvollziehbar in seine Arbeit um.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Histoire générale de l'art, des médias et du design 3 (ARTME3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases Theoriques 2**

Titre du module:	**Histoire générale de l'art, des médias et du design 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ARTME3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Histoire générale de l'art, des médias et du design 4 (ARTME4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases Theoriques 2**

Titre du module:	**Histoire générale de l'art, des médias et du design 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ARTME4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Dessins 1 (DESSI1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 1**

Titre du module:	**Dessins 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DESSI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur d'éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier - Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Freihandzeichnungen und Skizzen sicher und spontan anzufertigen. Er kennt die Ergonomie des Zeichnens.**	Ergonomischer Umgang mit dem Bleistift und gezielte Nutzung der Bewegung aus Schulter, Ellbogen, und Hand für verschiedene Linien und Strichqualitäten. Schnelle und spontane Skizzen erstellen, um Ideen, Bewegung oder Dynamik festzuhalten.	Eine Reihe von freien Bewegungsübungen und schnellen Skizzen liegt vor. Skizzen sind dynamisch und expressiv, sie erfassen die Essenz der Darstellung. Unterschiedliche Linienführungen werden deutlich.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Techniken und Materialien kreativ und gezielt einzusetzen.**	Experimentieren mit Bleistift, Kohle, Buntstiften, Kugelschreibern und unterschiedlichen Papiersorten. Zeichentechniken wie variierte Linienführung, Schraffuren und Flächenbehandlung erproben. Betonung auf dem Erleben und Verstehen des Prozesses, ohne den Perfektionsdruck eines fertigen Produkts.	Der bewusste Einsatz verschiedener Materialien zeigt sich in der Vielfalt der Techniken und Texturen. Arbeiten zeigen eine breite Palette von Strichstärken und Texturen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen der Zeichnung korrekt anzuwenden.**	Einsatz von Punkt, Linie und Fläche zur zeichnerischen Darstellung einfacher Grundformen wie Kugel, Quader oder Zylinder. Kombination der Grundformen zur Darstellung zusammengesetzter Objekte. Unterschiedliche Techniken werden angewendet, um Schatten anzudeuten, z.B. Schraffierung, Raster, Schummern.	Arbeiten zeigen eine saubere Linienführung, korrekte Proportionen und klare Formgebung. Objekte sind korrekt proportioniert und weisen eine strukturierte Komposition auf. Schatten werden ordentlich in unterschiedlichen Techniken (Schraffierung usw.) dargestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Beobachtungen und Analysen in Zeichnungen zu übersetzen. Er erkennt räumliche Zusammenhänge und kann Tiefe darstellen.**	Formen, Strukturen und Lichtverhältnisse in der Umgebung erkennen und in Skizzen übersetzen. Proportionen analysieren und Kompositionen gezielt gestalten. Anwenden einfacher perspektivischer Prinzipien, Horizontlinie, Fluchtpunkt, Fluchtlinien.	Skizzen zeigen eine genaue Beobachtung und erfassen räumliche Zusammenhänge wie Volumen und Tiefenwirkung. Zeichnungen sind in ihren Proportionen korrekt und weisen ein Verständnis für das Gesamtbild auf.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Rhythmus und Geduld im Zeichenprozess zu entwickeln.**	Zeichnen als Prozess begreifen und durch regelmäßige Übungen Fortschritte erzielen. Dies kann durch Skribbles im Klassensaal und durch kontinuierliche Übungen im Skizzenheft erfolgen. Fehler als Lernchance nutzen und den Wert der Wiederholung erkennen. Erkennen des eigenen Stils und der Vorlieben für verschiedene Medien.	Ein Skizzenheft (Din A5) dokumentiert spontane, regelmäßige Skizzen, Übungen und reflektierende Einträge. Regelmäßige schnelle Skribbles zeigen Fortschritte und Experimentierfreude. Arbeiten dokumentieren eine stetige Verbesserung der Beobachtung und technischen Umsetzung.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Photographie et Vidéo 1 (FOVID1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 1**

Titre du module:	**Photographie et Vidéo 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOVID1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einfache filmische Techniken anzuwenden.**	- Er bereitet unter Anleitung das Basis-Equipment einer Bildabteilung (z.B. Kamera, Stativ, Ton) für einfache Aufnahmen vor und erklärt die grundlegenden Funktionen der Geräte. - Er experimentiert mit optischen Hilfsmitteln und passt die Geschwindigkeit an, um die Illusion von Bewegung zu erzeugen. - Er erstellt einfache Bewegtbild-Sequenzen mit unterschiedlichen Bildraten und Perspektiven. - Er setzt einfache filmische Techniken nach Vorgaben des Ausbilders um.	- Das Basis-Equipment ist korrekt und einsatzbereit aufgestellt und die grundlegenden Funktionen der Geräte sind erläutert. - Die Funktionsweise optischer Hilfsmittel ist verstanden und die Bedienung korrekt durchgeführt. - Die erstellten Bewegtbild-Sequenzen sind flüssig und zeigen verschiedene Perspektiven. - Die filmischen Techniken sind entsprechend den Vorgaben angewendet. - Die Ergebnisse entsprechen den Anforderungen der Aufgabenstellung.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage analoge fotografische Arbeitsaufgaben auszuführen.**	- Er bedient den Vergrößerer fachgerecht. - Er fertigt Testvorlagen an. - Er fertigt Belichtungen an. - Er wertet die Resultate unter Anleitung präzise aus. - Er handhabt Geräte, Zubehöre sorgsam, richtet das Material sachgerecht auf- und ab und legt es an seinen vorgesehenen Platz zurück. - Er befolgt die Sicherheitshinweise. - Er dokumentiert Aufgabenstellungen und relevante Informationen aus dem Unterricht fortlaufend.	- Die Ausbelichtungen liegen vor. - Die Ergebnisse entsprechen den Anforderungen der Aufgabenstellung. - Leichtsinniges Handhaben der Arbeitsgeräte ist vermieden. - Die Geräte sind funktionstüchtig. - Verschwendung der Materialien und der Ressourcen ist vermieden.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, alle Materialelemente fachgerecht zu handhaben, auf- und abzubauen und ordnungsgemäß einzuräumen.**	- Er handhabt Aufnahmegeräte und Zubehör sorgsam. - Er richtet das Material sachgerecht auf- und ab und lagert es fachgerecht. - Er erkennt auftretende Schwierigkeiten, Schäden und Gefahren und meldet diese unverzüglich. - Er befolgt die Sicherheitshinweise. - Er kommuniziert mit der angemessenen Höflichkeit.	- Die Anleitungen sind befolgt. - Das Material wird sachgerecht, komplett und schadensfrei auf- und abgerichtet und gehandhabt. - Arbeitsmaterial und Arbeitsplatz bleiben in einem einwandfreien Zustand. - Die wesentlichen Sicherheitshinweise werden befolgt. - Das Material wird ordnungsgemäß eingeräumt. - Schäden, Gefahren und Unfälle sind gemeldet bzw. vermieden. - Eine offene und höfliche Grundhaltung gegenüber Dritten ist erkennbar.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Aufgabenstellungen zu dokumentieren, fach- und themengerecht zu ordnen und abrufbereit zur Verfügung zu stellen.**	- Er dokumentiert Aufgabenstellungen und relevante Informationen aus dem Unterricht fortlaufend. - Er ordnet seine Unterlagen und Notizen nachvollziehbar und thematisch. - Er hält seine Dokumentation übersichtlich und vollständig. - Er verwendet eine einheitliche und zweckmäßige Methode zur Ablage seiner Unterlagen (z.B. Mappe, Ordner, digitales Ablagesystem).	- Alle Unterrichtsunterlagen, Arbeits- und Vorbereitungsblätter sowie Notizen liegen vollständig und geordnet in einem Heft für jede Unterrichtsstunde vor.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Graphisme 1 (GRAFI1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 1**

Titre du module:	**Graphisme 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRAFI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur d'éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unterschiedliche Ideen zu gegebenen Themen (Konzepten) zu entwickeln und zu formulieren...** **Idee und Konzept**	Der Auszubildende setzt sich intensiv mit dem gegebenen Thema auseinander und hält seine Ergebnisse fest. Die einzelnen Ideen sind klar verständlich und grenzen sich voneinander ab.	Mindestens drei Ideen liegen zu jedem gegebenen Thema in Form von sauber beschrifteten Skizzen vor. Jeweils eine Idee ist klar erkennbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage unterschiedliches Bildmaterial zu sammeln, auszuwerten und in Kategorien einzuordnen.** **Sammeln und Zuordnen**	Der Auszubildende sammelt zu den gegebenen Themen Bildmaterial unterschiedlicher Herkunft. (analog und digital, eigene Fotos, …) Er geht mit offenen Augen durchs Leben und erkennt in Alltagssituationen und Gegenständen Inspiration für seine Arbeit. Das gesammelte Material ordnet er in Kategorien ein. (Vorbereitung Toolbox)	Umfangreiches Bildmaterial unterschiedlicher Herkunft liegt vor. Zusammenhänge werden durch die gewählten Kategorien sichtbar und verständlich.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende arbeitet experimentierfreudig.** **Experimentieren und Kombinieren**	Der Auszubildende erforscht unvoreingenommen unterschiedliche Pisten und kombiniert auf originelle Art und Weise sein zuvor gesammeltes Material. (Bild, Text, Farben, Formen)	Selbst erarbeitetes, originelles Bildmaterial liegt vor. Der Entstehungsprozess ist dokumentiert und nachvollziehbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage (s)einer Idee Form und Struktur zu geben.** **Gestalten und Komposition**	Der Auszubildende setzt seine Idee auf dem vorgegebenen Format bzw. Träger um. Das Bildmaterial ist auf Basis der Skizzen ausgearbeitet und von überzeugender Qualität. Sämtliche Bildinhalte sind logisch strukturiert.	Die Ergebnisse seiner Recherche fließen in der finalen Gestaltung zusammen. Die Idee ist in der finalen Gestaltung klar erkennbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Arbeit sorgfältig auszuführen.** **Umsetzung**	Der Auszubildende arbeitet gewissenhaft und beherrscht seine Utensilien (Schere, Cutter, Kleben, Zeichenwerkzeug, …)	Die umfangreiche Recherche ist in einem Skizzenheft zusammengefasst. Die finale Umsetzung hebt sich deutlich in der Qualität von den Skizzen ab.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Volume et Produit 1 (VOPRO1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 1**

Titre du module:	**Volume et Produit 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VOPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Arbeiten vor Außenstehenden vorzustellen indem er seine kritische Meinung und Vorlieben äußert.**	Kritisch konstruktiver Austausch hat in der Klasse stattgefunden. Arbeiten wurden vor Außenstehenden präsentiert und verbesserungsbedürftige Aspekte von Arbeiten wurden erkannt.	Schwächen von Arbeiten sind erkannt und beschrieben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mit Materialien zu experimentieren und die Verarbeitungsmethoden der Falttechnik zu üben um allgemeine Kenntnisse rund um Falttechniken zu erlangen.**	Der Auszubildende hat im vorgegebenen Zeitrahmen die vorgegebene Anzahl von Variationen erstellt. Er hat dabei Experimentierfreudigkeit und Fleiß bewiesen. Er hat die gängigsten Falttechniken erlernt und Herstellungsunterschiede der Verarbeitung von verschiedenen Materialien wurden festgestellt.	Die vorgegebene Quantität von Variationen der Falttechniken ist hergestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Ungenauigkeiten seiner Arbeiten zu verbessern indem er durch konsequentes Üben seine Fähigkeiten in den Falttechniken erhöht.**	Der Auszubildende hat Aufmerksamkeit und einen Sinn für Genauigkeit entwickelt. Erstellte Arbeiten sind sauber. Der vorgegebene Qualitätsstandard wurde verstanden und konnte konsequent erreicht werden.	Die Qualität der Arbeiten in den Falttechniken ist nach Vorgabe erfüllt und umgesetzt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig, respektvoll und nach den Sichterheitsregeln zu handeln.**	Umgang mit Lehrer, Mitschülern, Arbeitsutensilien, Rohmaterial, Räumlichkeiten und den eigenen Arbeiten ist respektvoll und die Sicherheitsregeln wurden eingehalten.	Ein respektvoller Umgang wurde dauerhaft gepflegt. Die Sichterheitsregeln wurden befolgt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Projet interdisciplinaire 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 1**

Titre du module:	**Projet interdisciplinaire 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage ein Thema durch die Kombination von verschiedenen kreativen Ausdrucksformen experimentell zu erkunden.** **Experiment**	• Der Auszubildende erforscht ein Thema indem er verschiedene zum Thema passende Materialien (wie z.B. Keramik, Karton, Holz, Metal, Stoff, …) mit verschiedenen Werkzeugen bearbeitet. • Er erkundet verschiedene Medien wie Zeichnung, Grafik, dreidimensionale Objekte, Foto, Text, Video	Ein Thema, ein Begriff ist mit verschiedenen Materialien und mit verschiedenen Werkzeugen bearbeitet und liegt in den geforderten Medien vor.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Herangehensweise und alle Entwicklungsschritte unter Anleitung nachvollziehbar zu dokumentieren.** **Dokumentation**	• Der Auszubildende hält schriftlich seine Arbeitsschritte fest. • Er sammelt alle seine Arbeitsergebnisse in einem Ordner. • Er befolgt die vorgegebene Struktur zur Dokumentation.	Die Dokumentationen aller wesentlichen Arbeitsschritten und Arbeiten liegen in der geforderten Form vor.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich klar und verständlich mit anderen austauschen.** **Kommunikation**	• Er formuliert klar und präzise seine Fragen und Gedanken. • Er hört aktiv zu. • Er antwortet klar und verständlich.	Mit einfachen und präzisen Worten ist kommuniziert. Kommunikation ist strukturiert erfolgt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeitsergebnisse unter Anleitung zu präsentieren.** **Präsentation**	• Der Auszubildende strukturiert die Reihenfolge seiner Arbeitsergebnisse in der Präsentation. • Der Auszubildende erklärt verständlich mündlich oder schriftlich seinen Arbeitsprozess. • Der Auszubildende ist in der Lage auf Rückfragen präzise zu antworten. • Der Auszubildene kann ggfs. seine Ergebnisse räumlich aufbauen um diese in der Schule auszustellen.	Die Arbeitsergebnisse sind klar und verständlich mündlich, schriftlich oder räumlich präsentiert. Die Anleitungen sind befolgt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Dessins 2 (DESSI2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 2**

Titre du module:	**Dessins 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DESSI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur d'éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Freihandzeichnungen und Skizzen sicher und spontan anzufertigen. Er kennt die Ergonomie des Zeichnens.**	Ergonomischer Umgang mit dem Bleistift und gezielte Nutzung der Bewegung aus Schulter, Ellbogen, und Hand für verschiedene Linien und Strichqualitäten. Schnelle und spontane Skizzen erstellen, um Ideen, Bewegung oder Dynamik festzuhalten.	Eine Reihe von freien Bewegungsübungen und schnellen Skizzen liegt vor. Skizzen sind dynamisch und expressiv, sie erfassen die Essenz der Darstellung. Unterschiedliche Linienführungen werden deutlich.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Techniken und Materialien kreativ und gezielt einzusetzen.**	Experimentieren mit Bleistift, Kohle, Buntstiften, Kugelschreibern und unterschiedlichen Papiersorten. Zeichentechniken wie variierte Linienführung, Schraffuren und Flächenbehandlung erproben. Betonung auf dem Erleben und Verstehen des Prozesses, ohne den Perfektionsdruck eines fertigen Produkts.	Der bewusste Einsatz verschiedener Materialien zeigt sich in der Vielfalt der Techniken und Texturen. Arbeiten zeigen eine breite Palette von Strichstärken und Texturen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen der Zeichnung korrekt anzuwenden.**	Einsatz von Punkt, Linie und Fläche zur zeichnerischen Darstellung einfacher Grundformen wie Kugel, Quader oder Zylinder. Kombination der Grundformen zur Darstellung zusammengesetzter Objekte. Unterschiedliche Techniken werden angewendet, um Schatten anzudeuten, z.B. Schraffierung, Raster, Schummern.	Arbeiten zeigen eine saubere Linienführung, korrekte Proportionen und klare Formgebung. Objekte sind korrekt proportioniert und weisen eine strukturierte Komposition auf. Schatten werden ordentlich in unterschiedlichen Techniken (Schraffierun usw.) dargestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Beobachtungen und Analysen in Zeichnungen zu übersetzen. Er erkennt räumliche Zusammenhänge und kann Tiefe darstellen.**	Formen, Strukturen und Lichtverhältnisse in der Umgebung erkennen und in Skizzen übersetzen. Proportionen analysieren und Kompositionen gezielt gestalten. Anwenden einfacher perspektivischer Prinzipien, Horizontlinie, Fluchtpunkt, Fluchtlinien.	Skizzen zeigen eine genaue Beobachtung und erfassen räumliche Zusammenhänge wie Volumen und Tiefenwirkung. Zeichnungen sind in ihren Proportionen korrekt und weisen ein Verständnis für das Gesamtbild auf.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Rhythmus und Geduld im Zeichenprozess zu entwickeln.**	Zeichnen als Prozess begreifen und durch regelmäßige Übungen Fortschritte erzielen. Dies kann durch Skribbles im Klassensaal und durch kontinuierliche Übungen im Skizzenheft erfolgen. Fehler als Lernchance nutzen und den Wert der Wiederholung erkennen. Erkennen des eigenen Stils und der Vorlieben für verschiedene Medien.	Ein Skizzenheft (Din A5) dokumentiert spontane, regelmäßige Skizzen, Übungen und reflektierende Einträge. Regelmäßige schnelle Skribbles zeigen Fortschritte und Experimentierfreude. Arbeiten dokumentieren eine stetige Verbesserung der Beobachtung und technischen Umsetzung.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Photographie et Vidéo 2 (FOVID2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 2**

Titre du module:	**Photographie et Vidéo 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOVID2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einfache Videoaufnahmen unter Anwendung der Fachterminologie zu erstellen.**	- Er benennt und beschreibt grundlegende filmische Gestaltungsmittel (Kameraeinstellungen, Kamerabewegungen, Perspektiven, Brennweiten). - Er verwendet die relevanten Fachbegriffe in Deutsch, Französisch und Englisch. - Er wendet die Gestaltungsmittel in praktischen Übungen korrekt an. - Erklärt die Wirkung verschiedener Einstellungsgrößen, Perspektiven und Kamerabewegungen. - Er bereitet unter Anleitung das Basis-Equipment (z.B. Kamera, Stativ) für kurze Video-Sequenzen vor. - Er kontrolliert und korrigiert die Einstellgrößen der Kamera (z.B. Blende, Verschlusszeit, Fokus, Weißabgleich). - Er filmt kurze Videosequenzen nach Vorgabe des Ausbilders.	- Die wichtigsten Einstellungsgrößen, Perspektiven und Kamerabewegungen sind korrekt benannt, in der jeweiligen Sprache beschrieben und in einfachen Übungen angewendet. - Die Wahl der Gestaltungsmittel ist nachvollziehbar und ihre Wirkung auf die Bildgestaltung erläutert. - Das Basis-Equipment ist korrekt und einsatzbereit vorbereitet. - Die Einstellgrößen der Kamera sind korrekt eingestellt. - Die kurzen Videosequenzen entsprechen den Vorgaben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die analoge Kamera zu bedienen, Kontaktbögen und Testvorlagen anzufertigen um die ausgewählten Aufnahmen zu vergrößern.**	- Er ermittelt nötige Aufnahmeparameter um die Aufnahme zu erstellen. - Er wendet Auswahlkriterien an um die Aufnahme zu sortieren. - Er bedient den Vergrößerer fachgerecht um Testvorlagen, Kontaktbögen und Vergrößerungen der ausgewählten Aufnahmen anzufertigen. - Er wertet die Vergrößerungen unter Anleitung präzise aus und verbessert sie gegebenenfalls. - Er handhabt Geräte und Zubehöre sorgsam, richtet das Material sachgerecht auf- und ab und legt es an seinen vorgesehenen Platz zurück. - Er befolgt die Sicherheitshinweise. - Er dokumentiert Aufgabenstellungen und relevante Informationen aus dem Unterricht fortlaufend.	- Die Aufnahme ist erstellt. - Die Kontaktbögen liegen vor. - Die Auswahl ist getroffen. - Die Vergrößerungen liegen vor. - Die Ergebnisse entsprechen den Anforderungen der Aufgabenstellung. - Leichtsinniges Handhaben der Arbeitsgeräte ist vermieden. - Die Geräte sind funktionstüchtig. - Verschwendung der Materialien und der Ressourcen ist vermieden.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Vollständigkeit von bereitgestelltem Material zu prüfen, dieses sachgerecht sowie verantwortungsvoll zu handhaben, auf- und abzubauen und ordnungsgemäß einzuräumen.**	- Er überprüft die Vollständigkeit von bereitgestelltem Material und Zubehör und meldet fehlende oder defekte Teile. - Er handhabt Aufnahmegeräte und Zubehör sorgsam, richtet das Material sachgerecht auf- und ab, räumt es den Vorgaben entsprechend ein und legt es an seinen vorgesehenen Platz zurück. - Er erkennt auftretende Schwierigkeiten, Schäden und Gefahren und meldet diese unverzüglich. - Er befolgt die Sicherheitshinweise. - Er kommuniziert mit der angemessenen Höflichkeit.	- Das bereitgestellte Material ist auf seine Vollständigkeit geprüft, fehlende oder defekte Teile wurden gemeldet. - Die Anleitungen sind befolgt. - Das Material wird sachgerecht, komplett und schadensfrei auf- und abgerichtet und ordnungsgemäß eingeräumt.. - Arbeitsmaterial und Arbeitsplatz bleiben in einem einwandfreien Zustand. - Die wesentlichen Sicherheitshinweise werden befolgt. - Schäden, Gefahren und Unfälle sind gemeldet bzw. vermieden. - Eine offene und höfliche Grundhaltung gegenüber Dritten ist erkennbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Aufgabenstellungen zu dokumentieren, fach- und themengerecht zu ordnen und abrufbereit zur Verfügung zu stellen.**	- Er dokumentiert Aufgabenstellungen und relevante Informationen aus dem Unterricht fortlaufend. - Er ordnet seine Unterlagen und Notizen nachvollziehbar und thematisch. - Er hält seine Dokumentation übersichtlich und vollständig. - Er verwendet eine einheitliche und zweckmäßige Methode zur Ablage seiner Unterlagen (z.B. Mappe, Ordner, digitales Ablagesystem).	- Alle Unterrichtsunterlagen, Arbeits- und Vorbereitungsblätter sowie Notizen liegen vollständig und geordnet in einem Heft für jede Unterrichtsstunde vor.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Graphisme 2 (GRAFI2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 2**

Titre du module:	**Graphisme 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRAFI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur d'éducation artistique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unterschiedliche Ideen zu gegebenen Themen (Konzepten) zu entwickeln und zu formulieren...** **Idee und Konzept**	Der Auszubildende setzt sich intensiv mit dem gegebenen Thema auseinander und hält seine Ergebnisse fest. Die einzelnen Ideen sind klar verständlich und grenzen sich voneinander ab.	Mindestens drei Ideen liegen zu jedem gegebenen Thema in Form von sauber beschrifteten Skizzen vor. Jeweils eine Idee ist klar erkennbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage unterschiedliches Bildmaterial zu sammeln, auszuwerten und in Kategorien einzuordnen.** **Sammeln und Zuordnen**	Der Auszubildende sammelt zu den gegebenen Themen Bildmaterial unterschiedlicher Herkunft. (analog und digital, eigene Fotos, …) Er geht mit offenen Augen durchs Leben und erkennt in Alltagssituationen und Gegenständen Inspiration für seine Arbeit. Das gesammelte Material ordnet er in Kategorien ein. (Vorbereitung Toolbox)	Umfangreiches Bildmaterial unterschiedlicher Herkunft liegt vor. Zusammenhänge werden durch die gewählten Kategorien sichtbar und verständlich.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende arbeitet experimentierfreudig.** **Experimentieren und Kombinieren**	Der Auszubildende erforscht unvoreingenommen unterschiedliche Pisten und kombiniert auf originelle Art und Weise sein zuvor gesammeltes Material. (Bild, Text, Farben, Formen)	Selbst erarbeitetes, originelles Bildmaterial liegt vor. Der Entstehungsprozess ist dokumentiert und nachvollziehbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage (s)einer Idee Form und Struktur zu geben.** **Gestalten und Komposition**	Der Auszubildende setzt seine Idee auf dem vorgegebenen Format bzw. Träger um. Das Bildmaterial ist auf Basis der Skizzen ausgearbeitet und von überzeugender Qualität. Sämtliche Bildinhalte sind logisch strukturiert.	Die Ergebnisse seiner Recherche fließen in der finalen Gestaltung zusammen. Die Idee ist in der finalen Gestaltung klar erkennbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Arbeit sorgfältig auszuführen.** **Umsetzung**	Der Auszubildende arbeitet gewissenhaft und beherrscht seine Utensilien (Schere, Cutter, Kleben, Zeichenwerkzeug, …)	Die umfangreiche Recherche ist in einem Skizzenheft zusammengefasst. Die finale Umsetzung hebt sich deutlich in der Qualität von den Skizzen ab.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Volume et Produit 2 (VOPRO2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 2**

Titre du module:	**Volume et Produit 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VOPRO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Arbeiten vor Außenstehenden vorzustellen indem er seine kritische Meinung und Vorlieben äußert.**	Kritisch konstruktiver Austausch hat stattgefunden. Arbeiten wurden vor Außenstehenden präsentiert und verbesserungsbedürftige Aspekte sowie Stärken von Arbeiten wurden erkannt.	Stärken und Schwächen von Arbeiten sind erkannt und beschrieben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mit Materialien zu experimentieren und die Verbindungstechniken (Löten, Nieten, Verschrauben und Verzapfen) einzusetzen um Verbunde zu erstellen.**	Der Auszubildende hat im vorgegebenen Zeitrahmen die vorgegebene Anzahl von Variationen erstellt. Er hat dabei Experimentierfreudigkeit und Fleiß bewiesen. Er hat die gängigsten Verbundtechniken erlernt und Herstellungsunterschiede der Verarbeitung von verschiedenen Materialien und Methoden wurden festgestellt.	Die vorgegebene Quantität von Variationen der Verbunde ist hergestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Ungenauigkeiten seiner Arbeiten zu verbessern indem er durch konsequentes Üben seine Fähigkeiten in den Verbundtechniken erhöht.**	Der Auszubildende hat Aufmerksamkeit und einen Sinn für Genauigkeit entwickelt. Erstellte Arbeiten sind sauber. Der vorgegebene Qualitätsstandard wurde verstanden und konnte konsequent erreicht werden.	Die Qualität der Arbeiten in den Verbundtechniken ist nach Vorgabe erfüllt und umgesetzt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig respektvoll und nach den Sichterheitsregeln zu handeln.**	Umgang mit Lehrer, Mitschülern, Arbeitsutensilien, Rohmaterial, Räumlichkeiten und den eigenen Arbeiten ist respektvoll und die Sicherheitsregeln wurden eingehalten.	Ein respektvoller Umgang wurde dauerhaft gepflegt. Die Sichterheitsregeln wurden befolgt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Projet interdisciplinaire 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 2**

Titre du module:	**Projet interdisciplinaire 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage ein Thema interdisziplinär durch verschiedene kreative Ausdrucksformen experimentell zu erkunden.** **Experiment**	• Der Auszubildende erforscht ein Thema indem er verschiedene Materialien mit verschiedenen Werkzeugen zum Schneiden, Verbinden, Kleben, Zeichnen, Malen , Fotografieren und Filmen, bearbeitet. • Er erkundet verschiedene Medien wie Zeichnung, Grafik, dreidimensionale Objekte, Foto, Text, Video, • Er kombiniert verschiedene Ausdrucksformen.	Ein Thema, ein Begriff ist mit der Kombination aus verschiedenen Materialien und Werkzeugen bearbeitet und liegt in dem geforderten Umfang vor.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Herangehensweise und alle Entwicklungsschritte selbständig nachvollziehbar zu dokumentieren.** **Dokumentation**	• Der Auszubildende hält schriftlich seine Arbeitsschritte fest. • Er sammelt alle seine Arbeitsergebnisse in einem Ordner. • Er erstellt selbst eine Struktur der Dokumentation. • Er gewichtet selbst die Arbeitsschritte nach deren Relevanz.	Die Dokumentationen aller wesentlichen Arbeitsschritte und Arbeiten liegen vor.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Feedback zu seinen Arbeiten einzuholen.** **Kommunikation**	• Er formuliert klar und präzise seine Fragen und Gedanken. • Er hört aktiv zu. • Er antwortet klar und verständlich. • Er stellt präzise Fragen zu seinen Arbeiten.	Mit einfachen und präzisen Worten ist kommuniziert. Feedback wurde eingeholt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildene ist in der Lage seine Arbeitsergebnisse zu präsentieren.** **Präsentation**	• Der Auszubildende strukturiert die Reihenfolge seiner Arbeitsergebnisse in der Präsentation. • Der Auszubildende erklärt verständlich mündlich oder schriftlich seinen Arbeitsprozess. • Der Auszubildende ist in der Lage auf Rückfragen präzise zu antworten. • Der Auszubildene kann ggfs. seine Ergebnisse räumlich aufbauen um diese in der Schule auszustellen. • Er erklärt seine Herangehensweise und seine Arbeiten.	Die Arbeitsergebnisse sind klar und verständlich mündlich, schriftlich oder räumlich präsentiert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Dessins 3 (DESSI3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 3**

Titre du module:	**Dessins 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DESSI3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Photographie et Vidéo 3 (FOVID3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 3**

Titre du module:	**Photographie et Vidéo 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOVID3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Graphisme 3 (GRAFI3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 3**

Titre du module:	**Graphisme 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRAFI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Volume et Produit 3 (VOPRO3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 3**

Titre du module:	**Volume et Produit 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VOPRO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Projet interdisciplinaire 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 3**

Titre du module:	**Projet interdisciplinaire 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Dessins 4 (DESSI4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 4**

Titre du module:	**Dessins 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DESSI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Photographie et Vidéo 4 (FOVID4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 4**

Titre du module:	**Photographie et Vidéo 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOVID4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Graphisme 4 (GRAFI4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 4**

Titre du module:	**Graphisme 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRAFI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Volume et Produit 4 (VOPRO4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 4**

Titre du module:	**Volume et Produit 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VOPRO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Projet interdisciplinaire 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**AR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section artistique - Technicien en artistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ateliers 4**

Titre du module:	**Projet interdisciplinaire 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - TP Mathématiques appliquées à la physique 1 (SNMAP1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliquées à la physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Physik
Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Les modes d'évaluation sont au choix du titulaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer des longueurs en se servant de différents instruments de mesure, comme par exemple des règles et des pieds à coulisses.**	- L'élève opte pour l'instrument de mesure adapté au mesurage d'un objet. - L'élève est capable d'indiquer des longueurs avec la précision de mesure respective des différents instruments de mesure. - L'élève indique la longueur mesurée avec l'unité correcte. - L'élève est capable de convertir des unités de longueurs.	- L'élève a effectué les mesurages d'une manière soignée et correcte. - L'élève a indiqué l'unité correcte pour chaque longueur mesurée. - L'élève a correctement converti des unités. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail. (Dans ce contexte, les fiches de travail affichaient 60% de réponses correctes.) - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les formules servant à déterminer les surfaces ainsi que les volumes d'objets géométriques simples et il est capable de les appliquer dans le contexte d'énoncés de calcul.**	- L'élève connaît les formules servant à déterminer la surface ainsi que le volume d'un cube et d'un cadre. - L'élève connaît les formules servant à déterminer la surface, l'enveloppe, la superficie ainsi que le volume d'un cylindre et d'un cône. - L'élève est capable de déterminer la longueur latérale d'un cône en appliquant le théorème de Pythagore. - L'élève connaît la formule servant à déterminer le volume d'une sphère. - L'élève est capable de déterminer des emballages aux formes de structures de base.	- L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés de calcul. - L'élève connaît les unités des grandeurs calculées et il les a indiquées pour chaque valeur numérique. - L'élève a converti des unités. - L'élève a correctement appliqué le théorème de Pythagore. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la production d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.

30 % (18 P)	**L'élève connaît des fonctions linéaires, leur analyse ainsi que leur application en physique.**	- L'élève connaît les propriétés d'une proportionnalité. - L'élève est capable de déterminer la proportionnalité de deux grandeurs en effectuant des calculs. - L'élève est capable de déterminer graphiquement la proportionnalité de deux grandeurs. - L'élève indique le rapport linéaire entre deux grandeurs.	- L'élève a effectué les calculs servant à déterminer les quotients dans un tableau. - L'élève a indiqué les données dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a déterminé la progression des droites. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la densité de matières variées en effectuant des expériences et de répondre à des énoncés dans ce contexte.**	- L'élève est capable de déterminer la densité d'un objet simple en effectuant des expériences. - L'élève connaît la formule de la densité ainsi que les unités des grandeurs physiques. - L'élève est capable d'inverser la formule de la densité. - L'élève est capable de convertir l'unité de volume.	- L'élève a effectué l'expérience et il l'a décrite en employant le vocabulaire professionnel convenable. - L'élève a complété les fiches de travail et il correctement répondu à 60% des énoncés. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - TP Sciences naturelles-chimie 1 (SNCHI1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**TP Sciences naturelles-chimie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNCHI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Chemie
Professeur de chimie ou chargé d'enseignement spécialisé en chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les propriétés chimiques et physiques de substances ainsi qu'avec leurs applications usuelles.**	- L'élève définit des propriétés de substances. - L'élève apprécie les effets de propriétés de substances sur l'allure de matières indiquées.	- L'élève a constaté des différences entre des propriétés chimiques et physiques. - L'élève a défini les propriétés suivantes: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme, la solubilité, la résistance aux acides et la dureté. - L'élève a apprécié les effets des propriétés sur l'allure d'une matière indiquée: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme, la solubilité, la résistance aux acides et la dureté. - L'élève connaît au moins une application pour chacune des propriétés étudiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec le modèle lacunaire de l'atome.**	- L'élève décrit l'expérience de Rutherford ainsi que le modèle lacunaire de l'atome qui en résulte. - L'élève décrit la structure du noyau atomique et du nuage électronique. - L'élève distingue les trois particules élémentaires. - L'élève calcule la masse atomique moyenne.	- L'élève a décrit le montage expérimental, les observations ainsi que les conclusions de l'expérience de Rutherford. - L'élève connaît le symbole, la charge, la masse ainsi que la position des particules élémentaires (le proton, le neutron et l'électron) au sein d'un atome. - L'élève a défini les notions de nombre atomique, d'isotope et de masse atomique et il les a appliquées.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des éléments chimiques, de décrire une réaction chimique et de l'interpréter.**	- L'élève décrit la structure du tableau périodique des éléments. - L'élève décrit les similitudes sous l'aspect de l'allure d'éléments au sein d'une famille d'éléments. - L'élève distingue la chimie de la physique. - L'élève identifie et interprète les caractéristiques d'une réaction chimique. - L'élève formule un schéma de réaction en se référant à une équation littérale. - L'élève décrit la loi de conservation de la masse ainsi que son application dans des réactions chimiques. - L'élève décrit la loi proportions constantes ainsi que son application dans des réactions chimiques.	- L'élève a défini les atomes en tant que particules fondamentales de la matière. - L'élève a grossièrement décrit l'évolution historique du système périodique des éléments. - L'élève a distingué les éléments de groupes principaux et les éléments de transition. - L'élève connaît les noms ainsi que les symboles des éléments les plus fréquents. - L'élève a distingué les groupes et les périodes dans le tableau périodique des éléments. - L'élève a attribué un élément indiqué à la catégorie des métaux, métalloïdes ou des non métaux. - L'élève a décrit les relations entre les éléments au sein de la famille des métaux alcalins, respectivement de la famille des halogènes. - L'élève a identifié des phénomènes chimiques et physiques en tant que tels et il a décrit les différences entre eux. - L'élève a identifié une réaction chimique en tant que transformation de réactifs en produits avec des propriétés modifiées. - L'élève a identifié une réaction chimique en tant que regroupement d'atomes (au niveau des particules). - L'élève a défini les notions d'analyse et de synthèse et il a identifié des réactions chimiques en tant que telles. - L'élève a formulé une équation littérale en suivant le schéma des réactifs transformés en produits. - L'élève a décrit et interprété les observations concernant l'électrolyse de l'eau avec l'appareil de Hofmann.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - TP Mathématiques appliquées à la physique 2 (SNMAP2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliquées à la physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Physik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la grandeur physique de la force ainsi que leurs effets (son impact).**	- L'élève est capable de désigner la force active. - L'élève est capable de représenter des forces en appliquant une échelle adaptée. - L'élève est capable de se servir d'un dynamomètre.	- L'élève a correctement désigné les forces actives. - L'élève a calibré le dynamomètre et il a lu la force avec la décimale exacte. - L'élève a répondu aux énoncés concernant la représentation de forces avec une échelle adaptée. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la confection d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les notions de force de pesanteur et de masse et il est capable d'établir le rapport entre les deux grandeurs (forces) en effectuant une expérience.**	- L'élève connaît la différence entre la masse et le poids d'un objet. - L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la force de pesanteur. - L'élève est capable de déterminer la force de pesanteur d'un objet en effectuant une expérience.	- L'élève a décrit l'expérience en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a déduit la formule servant à déterminer la force de pesanteur en se référant à la proportionnalité. - L'élève a effectué des calculs simples concernant la force de pesanteur. - L'élève a correctement inversé la formule de la force de pesanteur. - L'élève a correctement indiqué les unités. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la confection d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des probabilités.**	- L'élève est capable de représenter des expériences aléatoires progressives de manière cohérente. - L'élève est capable de déterminer les probabilités d'expériences aléatoires progressives. - L'élève constate la rentabilité de la participation à un jeu de hasard.	- L'élève connaît la signification de probabilités et il s'en est servi. - L'élève a effectué des expériences aléatoires, il a répondu à des énoncés et il a effectué les calculs respectifs. - L'élève connaît la probabilité de gagner à un jeu de hasard. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la loi de la réflexion.**	- L'élève connaît les notions d'angle d'incidence, d'angle de réflexion et de point d'incidence et il est capable d'établir la loi de la réflexion en effectuant une expérience. - L'élève est capable d'effectuer des mesurages dans le contexte de la loi de la réflexion, de les apprécier et de les interpréter. - L'élève est capable d'effectuer des applications pratiques dans les contextes des symétries et des réflexions. - L'élève reproduit graphiquement des objets réels en plusieurs reflets.	- L'élève a décrit les expériences en employant le vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a correctement effectué les mesurages. - L'élève a indiqué les mesures dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a effectué des exercices graphiques dans le contexte de la loi de la réflexion. - L'élève a correctement répondu aux énoncés dans le contexte de la loi de la réflexion. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la loi de la réfraction.**	- L'élève connaît les notions d'angle d'incidence, d'angle de réfraction et de point d'incidence et il est capable d'établir la loi de la réfraction en effectuant une expérience. - L'élève est capable d'effectuer des mesurages dans le contexte de la loi de la réfraction, de les apprécier et de les interpréter. - L'élève connaît la signification de l'indice de réfraction. - L'élève connaît la condition de la réflexion totale ainsi que son domaine d'application.	- L'élève a décrit les expériences en employant le vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a correctement effectué les mesurages. - L'élève a indiqué les mesures dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a répondu à des énoncés dans le contexte de la loi de la réfraction. - L'élève a répondu à des questions de compréhension d'une manière correcte sous l'aspect de la physique. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - TP Sciences naturelles-chimie 2 (SNCHI2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**TP Sciences naturelles-chimie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNCHI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Chemie
Professeur de chimie ou chargé d'enseignement spécialisé en chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés ainsi que les applications courantes des acides et des bases.**	- L'élève connaît les noms d'acides et de bases courants. - L'élève désigne des propriétés importantes d'acides. - L'élève décrit la méthode de production de quelques acides. - L'élève connaît la signification de l'échelle du pH. - L'élève est capable de déterminer le pH d'une solution. - L'élève décrit une réaction de neutralisation et il l'interprète. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des acides.	- L'élève connaît les notions d'acide chlorhydrique, d'acide acétique, d'acide carbonique, d'acide sulfurique et de soude caustique. - L'élève a décrit les réactions d'acides avec des indicateurs, des métaux et du calcaire et il les a interprétées en se servant d'équations littérale. - L'élève a décrit la méthode de production d'acide carbonique. - L'élève a décrit la formation ainsi que les conséquences de pluies acides. - L'élève a décrit la réaction de solutions alcalines au contact de matières organiques, en particulier au contact de la peau. - L'élève a identifié le caractère acide, alcalin ou neutre d'une solution en se référant à son pH. - L'élève a décrit les observations de la réaction d'un acide au contact avec une solution alcaline, il les a interprétées et il a formulé l'équation littérale correspondante.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés usuelles ainsi que les applications courantes des hydrocarbures et des alcools.**	- L'élève distingue les composés organiques et anorganiques. - L'élève désigne la serie homologue des alcanes. - L'élève décrit des applications quotidiennes d'hydrocarbures. - L'élève explique la relation entre la longueur de chaîne des alcanes et leurs températures de fusion et d'ébullition. - L'élève décrit la méthode de production d'alcanes. - L'élève décrit les propriétés des alcanes en tant que solvants et il désigne des applications spécifiques. - L'élève décrit les différents types de combustion d'alcanes. - L'élève explique la production d'éthanol. - L'élève détermine grossièrement le taux d'alcoolémie. - L'élève explique l'effet de serre ainsi que ses conséquences.	- L'élève a distingué des composés organiques et anorganiques en se référant à leur formule chimique. - L'élève connaît les noms ainsi que les formules moléculaires des dix premiers représentants de la série homologue des alcanes. - L'élève connaît la formule brute générale des et il l'a appliquée à des alcanes quelconques. - L'élève a désigné des applications quotidiennes d'hydrocarbures. - L'élève a déterminé la température de fusion, la température d'ébullition ainsi que l'état physique d'un alcane en se référant à un diagramme représentant la température en fonction du nombre des atomes de carbone des alcanes. - L'élève a expliqué l'origine du pétrole et il a décrit le fonctionnement d'une raffinerie de pétrole. - L'élève a distingué les solvants miscibles et immiscibles à l'eau. - L'élève a distingué les combustions complètes et incomplètes d'alcanes. - L'élève a distingué la combustion de l'explosion. - L'élève a expliqué le processus de fermentation servant à convertir le sucre en éthanol et il a désigné les dangers. - L'élève a déterminé le taux d'alcoolémie exprimé en dixièmes de pour cent en appliquant la formule appropriée. - L'élève a expliqué l'effet de serre ainsi que ses conséquences.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés ainsi que les applications courantes de matières synthétiques.**	- L'élève désigne des affectations de matières synthétiques au quotidien. - L'élève décrit et explique la production de polystyrène. - L'élève décrit et explique la production de nylon. - L'élève désigne et décrit les variétés les plus habituelles de matières synthétiques ainsi que leurs propriétés. - L'élève décrit la possibilité de modifier les propriétés de matières synthétiques. - L'élève désigne des avantages ainsi que des inconvénients de matières synthétiques. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des déchets de matières synthétiques. - L'élève désigne et décrit les méthodes de recyclage de matières synthétiques les plus habituelles.	- L'élève a décrit des applications concrètes de matières synthétiques au quotidien. - L'élève a décrit l'expérience concernant la production de polystyrène et il a interprété les observations à l'échelle microscopique. - L'élève a décrit l'expérience concernant la production de nylon et il a interprété les observations à l'échelle microscopique. - L'élève a décrit les propriétés macroscopiques et microscopiques des variétés de matières synthétiques suivantes et il les a représentées schématiquement l'échelle microscopique : les thermoplastiques, les plastiques thermodurcissables et les élastomères. - L'élève a désigné et décrit des affectations concrètes des thermoplastiques, des plastiques thermodurcissables et des élastomères. - L'élève a décrit la méthode de la vulcanisation et il l'a représentée schématiquement à l'échelle des particules. - L'élève a décrit des avantages ainsi que des inconvénients importants de matières synthétiques. - L'élève a décrit les principaux problèmes environnementaux provoqués par la résistance de nombreuses matières synthétiques, en particulier sous l'aspect de la pollution des océans. - L'élève a distingué le recyclage des matières, le recyclage énergétique et le recyclage de matières premières.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques appliquées à la physique 3 (SNMAP3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à la physique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des longueurs ainsi que des angles sur le terrain.**	- L'élève connaît les relations entre les rapports d'angles et de côtés dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'ensemble des grandeurs et des angles dans le triangle en appliquant et en inversant convenablement les fonctions trigonométriques (sin, cos, tan). - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant des touches sin, cos et tan d'une calculatrice. - L'élève connaît différentes méthodes de mesurage sur le terrain.	- L'élève a intégralement complété les fiches de travail concernant la trigonométrie. - L'élève â correctement complété 60% des fiches de travail. - L'élève connaît l'utilisation d'un rapporteur d'angle d'élévation et d'un disque d'enroulement. - L'élève a noté chaque longueur mesurée avec l'unité correcte. - L'élève a correctement converti des unités. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

40 % (24 P)	**L'élève connaît les lentilles convergentes et divergentes, il est capable de présenter graphiquement la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes et d'appliquer l'équation des lentilles et il connaît des applications pratiques de lentilles et de systèmes de lentilles.**	- L'élève connaît les propriétés typiques des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève connaît les options d'affectation typiques des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève est capable de présenter graphiquement la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève connaît l'équation des lentilles et il l'applique. - L'élève connaît des affectations de lentilles et de systèmes de lentilles, par exemple un œil, un appareil photographique ou un télescope, sur le terrain.	- L'élève a décrit la structure graphique de lentilles en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés concernant la détermination des dimensions d'un visuel, les dimensions d'un objet, la distance d'une image, la distance d'un objet, un point focal ainsi que des distances focales en se référant à la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés en se référant à l'équation des lentilles pour déterminer les dimensions d'un visuel, les dimensions d'un objet, la distance d'une image, la distance d'un objet, un point focal ainsi que des distances focales. - L'élève connaît différentes options d'affectation de lentilles convergentes, de lentilles divergentes et de systèmes de lentilles et il les a décrites en employant le vocabulaire professionnel technique correct. - L'élève a converti des unités. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

20 % (12 P)	**L'élève analyse la structure d'une caméra à sténopé, il est capable d'appliquer le premier et le deuxième théorème des rayons, il assemble la caméra à sténopé et il s'en sert.**	- L'élève est capable d'effectuer des agrandissements ainsi que des rétrécissements en appliquant des calculs simples à l'échelle. - L'élève connaît des méthodes graphiques servant à présenter des agrandissements ainsi que des rétrécissements. - L'élève est capable de déterminer des grandeurs ainsi que des distances recherchées en appliquant le premier et le deuxième théorème des rayons. - L'élève est capable d'assembler une caméra à sténopé et de s'en servir pour effectuer des prises de vues.	- L'élève a effectué des calculs en se référant aux théorèmes des rayons pour déterminer la hauteur d'un bâtiment. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail en se référant aux théorèmes des rayons. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail. - L'élève a assemblé la caméra à sténopé et il s'en est servi pour des prises de vues. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le spectre électromagnétique.**	- L'élève connaît les différentes sources lumineuses ainsi que leurs spectres. - L'élève connaît les différents domaines du spectre électromagnétique et il en désigne les propriétés.	- L'élève a obtenu différents spectres avec différentes sources lumineuses (par exemple une lampe à incandescence, le soleil, une lampe LED, etc.) et il a complété les fiches de travail en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 3 (ARTCO3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer, de désigner et de décrire différents types de portraits, de rechercher des évolutions, de confronter différents exemples extraits du monde des arts (peinture, photographie, vidéo, graphisme, sculpture, animation, publicité), de décrire la fonction ainsi que l'effet des différents types de portraits et de les expliquer.**	- L'élève est capable de distinguer différents types de portraits (portrait individuel, double portrait, portrait de groupe, autoportrait, portrait idéal, portrait sociétal, miniatures, portrait de cavalier). - L'élève est capable de désigner et de déterminer l'usage, la fonction ainsi que la signification des portraits dans l'histoire, dans l'histoire du design et dans l'histoire de l'art. - L'élève est capable d'interpréter les intentions d'un peintre en se référant à l'extrait d'un portrait (portrait en pied, plan américain, plan taille, plan poitrine, buste, plan serré), à la posture du corps et à la position de la tête du modèle (portrait frontal, quart de profil, demi-profil, trois quarts de profil, vue de profil, profil esquissé) ainsi qu'à son regard.	- L'élève a analysé un ou plusieurs portraits sélectionné(s) dans différents domaines et à différentes époques par écrit ou oralement. - L'élève a mis en évidence la signification de l'autoportrait en tant qu'outil de transmission de la physionomie et d'auto-détermination artistique au sein d'une société. - L'élève a déterminé la motivation ainsi que le contexte de l'établissement d'un portrait indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner, de comprendre et de décrire les origines ainsi que l'influence de l'ère du temps en se référant à des exemples de différents disciplines artistiques (peinture, photographie, vidéo, graphisme, sculpture, animation, publicité).**	- L'élève connaît les influences, les facteurs ainsi que les découvertes qui ont fait évoluer la perception du monde au cours des siècles (par exemple à l'époque du classicisme ou du romantisme) ainsi que la nouvelle ère du temps qui en a résulté. - L'élève identifie la manière dont les découvertes scientifiques génèrent une nouvelle prise de conscience ainsi qu'une nouvelle perception de l'être humain en tant qu'être autodéterminé. - L'élève apprécie le rôle des acteurs du siècle des Lumières (par exemple Kant ou Voltaire) par rapport à l'évolution du monde des arts et il connaît la manière dont les arts sont devenus un support d'autoréflexion au fil du temps.	- L'élève a mis en évidence la manière dont une époque artistique déterminée (plus tard aussi un mouvement artistique, un style ou un courant) s'est effacée au profit d'une autre en se référant à des exemples. - L'élève a exposé les propriétés ainsi que les caractéristiques d'époques artistiques déterminées (oralement ou par écrit).
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève complète une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de l'expressionnisme, du fauvisme, du cubisme, du futurisme, du suprématisme, du constructivisme, du dadaïsme, du néoplasticisme, de la nouvelle objectivité, du surréalisme, du Bauhaus, du réalisme socialiste, de l'art concret, de l'existentialisme, de l'art informel, du tachisme, de l'abstraction géométrique, de l'art brut, de l'expressionnisme abstrait et de l'art cinétique.	- L'élève a complété une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève participe activement aux cours et emploie correctement le vocabulaire professionnel étudié jusque-là.	- L'élève a confirmé qu'il a compris les nouvelles connaissances étudiées et qu'il est capable de les mettre à profit en participant activement aux cours (en répondant aux questions et en participant aux discussions).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques appliquées à la physique 4 (SNMAP4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à la physique 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SNMAP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de disperser la lumière blanche par un prisme et il connaît les mélanges additif et soustractif des couleurs ainsi que leur importance au quotidien.**	- L'élève est capable de disperser la lumière blanche par un prisme et de désigner les phénomènes observés en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît des exemples pratiques concernant la dispersion de couleurs, par exemple l'arc-en-ciel ou les défauts chromatiques affectant des lentilles. - L'élève connaît le mélange additif des couleurs ainsi que ses domaines d'affectation. - L'élève connaît le mélange soustractif des couleurs ainsi que ses domaines d'affectation.	- L'élève a effectué des mesurages servant à disperser la lumière blanche, il a évalué les résultats mesurés, il les a interprétés et il les a décrits en employant le vocabulaire professionnel de rigueur. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève a décrit les exemples concernant la dispersion de couleurs en employant le vocabulaire professionnel de rigueur. - L'élève a avancé des exemples pratiques concernant le mélange additif des couleurs, il les a décrits et il les a expliqués. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève a avancé des exemples pratiques concernant le mélange soustractif des couleurs, il les a décrits et il les a expliqués. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des puissances de manière approfondie.**	- L'élève connaît des méthodes servant à calculer des puissances. - L'élève est capable d'indiquer des puissances sur la calculatrice. - L'élève connaît des puissances avec des exposants négatifs. - L'élève connaît des domaines dans lesquels les puissances ont une importance avec des objets géométriques et des corps vivants.	- L'élève connaît les puissances ainsi que le vocabulaire professionnel correct dans ce contexte. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

40 % (24 P)	**L'élève connaît le courant électrique, la tension électrique, la résistance électrique ainsi que les interactions entre les grandeurs.**	- L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève connaît l'intensité du courant électrique, la tension électrique ainsi que la résistance électrique. - L'élève connaît les unités des grandeurs indiquées, la manière de les mesurer ainsi que les effets décrits par les grandeurs. - L'élève connaît la loi d'Ohm.	- L'élève a complété les fiches de travail concernant les circonstances dangereuses. - L'élève a correctement répondu à 90% des énoncés. - L'élève a effectué des mesurages pour déterminer l'intensité du courant électrique, la tension électrique ainsi que la résistance électrique, il a interprété les résultats, il les a réunis dans un diagramme et il les a décrits en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 4 (ARTCO4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de comprendre le rôle de l'observateur en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de différentes époques artistiques et de différents courants artistiques.**	- L'élève identifie l'évolution que l'être humain traverse dans son rôle d'observateur d'œuvres d'art en se référant à différents exemples d'œuvres d'art. - Avec la découverte de la représentation en perspective centrale, l'observateur devient un cocréateur de l'œuvre d'art, car pour percevoir correctement l'espace représenté, il doit se positionner à un endroit déterminé devant le tableau et dès lors se rapprocher de la position du peintre. - L'ère moderne radicalise le dialogue subjectif entre l'observateur et l'œuvre d'art et l'élève prend connaissance des rôles possibles de l'observateur en se référant à des œuvres indiquées. - Il doit être manifeste que le dialogue subjectif entre une œuvre et un observateur n'est plus en vigueur d'une manière générale aujourd'hui, les messages contraignants à propos du sens ou de la signification d'une œuvre d'art n'étant guère possibles et plus souhaités dans l'art contemporain. - L'élève opte pour au moins quatre œuvres et il analyse le rôle de l'observateur.	- L'élève a produit une analyse de plusieurs œuvres indiquées de différents domaines et de différents courants artistiques oralement ou par écrit. - L'élève a mis en évidence l'importance ainsi que le rôle de l'observateur.
30 % (18 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève complète une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art du néo-dadaïsme, du nouveau réalisme, du pop art, de l'op art, de l'abstraction post-picturale, du minimalisme, de l'art conceptuel, de la performance, du Fluxus, de l'art des processus, de l'Arte Povera, du Land Art, de l'art médiatique, du photoréalisme, du néo-expressionnisme, du néo-pop, du New British Sculpture, du sensationnalisme, de l'installation, de l'environnement, de l'art interventionniste, du Street Art, de l'internationalisme, etc.	- L'élève a complété une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications des enseignants. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève participe activement aux cours et il emploie correctement le vocabulaire professionnel étudié jusque-là.	- L'élève a confirmé qu'il a compris les nouvelles connaissances étudiées et qu'il est capable de les mettre à profit en participant activement aux cours (en répondant aux questions et en participant aux discussions).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 1 (ARTCO1-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARTCO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les méthodes d'analyse d'une œuvre et il est capable de les appliquer oralement et à l'écrit en se servant de fiches de travail et de fiches techniques.**	- L'élève participe activement aux cours, il est capable de répondre aux questions posées par l'enseignant à propos des outils conceptuels utilisés (type de représentation, traitement de la couleur et de la lumière, représentation de l'espace, type de composition) pour les œuvres étudiées en cours en se référant à des fiches techniques et de désigner l'action des outils de manière autonome. - L'élève opte pour une œuvre d'art, il la place dans son contexte historique, il comprend l'importance historique et socioculturelle des œuvres d'art et il est capable de l'analyser et de la désigner oralement et à l'écrit. - L'élève présente les résultats de son analyse d'une œuvre d'art.	- L'élève a participé activement aux cours. - L'élève a compris les méthodes d'analyse d'une œuvre d'art et il les a appliquées pour analyser une œuvre d'art. - L'élève a étudié les différents outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents outils conceptuels en se référant à des exemples de différents domaines artistiques (peinture, photographie, arts graphiques, sculpture, architecture, etc.), d'identifier le captage du regard, respectivement le centre du champ visuel, de l'expliquer et de le classer chronologiquement.**	- L'élève est capable de détecter la technique du captage du regard dans une œuvre d'art, de la comprendre et de l'expliquer et il en explique l'utilisation. (Questions: Qu'est-ce que je regarde en premier? Pourquoi mon regard est-il attiré par ce point?) - L'élève désigne des principes de composition (principes d'agencement): la symétrie, l'asymétrie, la série, le groupement, la concentration, la dispersion, les formes de composition en triangle et en cercle, etc.). - L'élève opte pour une œuvre d'art extraite d'une période indiquée et il analyse le principal centre du champ visuel ainsi que son effet. - L'élève se livre à des expériences de décalage du captage du regard (par exemple avec un collage) et il note les nouvelles perceptions qui en résultent par écrit. - L'élève présente les résultats qu'il a obtenus avec son décalage du captage du regard.	- L'élève a désigné et décrit les différentes options de l'établissement et de l'identification du captage du regard. - L'élève a décalé le captage du regard de l'œuvre d'art qu'il a choisie, il a désigné la nouvelle perception, il l'a notée par écrit et il l'a présentée oralement.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève constitue une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de la préhistoire, de la Mésopotamie, de l'ancienne Egypte, des Minoens, des Mycéniens, de la Grèce antique, de la Rome antique, de l'empire byzantin, de l'ère romane, de l'ère gothique et de la fin du Moyen Age.	- L'élève a constitué une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'explications, de réalisations et de propositions d'amélioration d'autres intervenants et de les mettre à profit dans son travail.**	- L'élève se rend compte de ses points forts et il travaille ses points faibles. - L'élève communique et il réagit aux critiques exprimées par son enseignant ou par ses camarades avec la politesse de rigueur.	- L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a documenté les expériences qu'il a réalisées ainsi que ses constats et ils étaient disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 2 (ARTCO2-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARTCO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer plusieurs œuvres d'art, de les désigner, de les décrire, de constater des évolutions et de comparer différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève comprend l'utilité ainsi que l'action de différents outils conceptuels et il se réfère à des exemples indiqués d'œuvres d'art spécifiques. - L'élève est capable de distinguer clairement des techniques spécifiques (parfois aussi des artistes) et de les attribuer à leur époque. - L'élève est capable de comprendre et de désigner l'évolution des différents outils conceptuels en se référant à des exemples de différents domaines artistiques (peinture, sculpture, photographie, arts graphiques, architecture, architecture d'intérieur, design, cinéma et vidéo). - L'élève est capable de décrire des œuvres avec des sujets similaires, de les analyser, de les comparer, de noter ses constats par écrit et de les présenter en classe.	- L'élève a participé activement aux cours. - L'élève a compris la méthode de l'analyse comparative et il l'a appliquée pour comparer des œuvres d'art. - L'élève a étudié les différents outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir et d'expliquer l'usage et la signification des symboles sacrés en tant que perceptions émotionnelles (en se référant à des exemples des arts sacrés et de la mythologie) et d'interpréter différentes affectations de ces systèmes.**	- L'élève sait que les symboles sont des représentations de l'abstraction. - L'élève distingue des symboles sacrés de domaines thématiques différents: les figures géométriques, les symboles numériques, les couleurs symboliques, les animaux, les plantes, les objets, etc. - L'élève se réfère à des exemples visuels extraits de l'histoire de l'art illustrant que le message d'un symbole varie en fonction des matières visuelles et que son interprétation dépend du contexte.	- L'élève a analysé plusieurs exemples sélectionnés d'œuvres d'art sacrées et/ou d'œuvres de la mythologie par écrit. - L'élève a expliqué la signification des symboles de ces œuvres d'art. - L'élève a décrit le contexte des symboles par rapport aux œuvres d'art indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir et d'expliquer l'usage et la signification des symboles quotidiens en tant que perceptions émotionnelles (en se référant à des exemples de la publicité, de la politique et de l'aide à l'orientation).**	- L'élève est capable de distinguer des symboles de différents domaines thématiques du quotidien: les systèmes d'écriture, les symboles d'identification, les aides à l'orientation, les logos, la publicité et la politique. - L'élève comprend les manières d'établir des associations, d'exprimer des valeurs et de produire un effet d'identification. - L'élève est capable de décrire et d'expliquer l'origine, l'évolution et la signification des différents symboles.	- L'élève a analysé plusieurs exemples sélectionnés du symbolisme quotidien par écrit ou oralement. - L'élève a mis en évidence la signification des symboles de ces œuvres d'art. - L'élève a identifié et expliqué le contexte sociétal ainsi que les autres contextes des symboles quotidiens.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève constitue une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de la Renaissance (et du maniérisme), du baroque (et du rococo), du classicisme, du romantisme, du réalisme, de l'impressionnisme, du pointillisme, du symbolisme et de l'art nouveau.	- L'élève a complété sa chronologie, respectivement son document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Explorer les médias (MEDIA-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Explorer les médias**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MEDIA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte, Design, Medien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend les formes de la communication, leur origine ainsi que les processus de communication et il est capable de les analyser.**	- L'élève distingue la communication verbale et non verbale, il connaît les premiers modèles de communication et il considère la communication comme l'interaction entre les émetteurs, les récepteurs, les informations et les canaux.	- L'élève a analysé au moins trois exemples.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'évolution de la communication dans l'histoire ainsi que ses différents supports médiatiques.**	- L'élève explique l'histoire et l'évolution de la communication ainsi que ses supports/ses outils en se référant à des fiches de travail.	- L'élève connaît l'histoire de la communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de documenter l'utilisation ainsi que les affectations des supports respectifs.**	- L'élève est capable d'identifier et d'appliquer la mise en œuvre efficace de concepts médiatiques pour des messages en se référant à des exemples extraits de la publicité. - L'élève expose des interactions ainsi que des solutions pour les différents contextes de la communication.	- L'élève connaît différentes méthodes de communication.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la nécessité de l'évolution continue des médias et de la culture médiatique.**	- L'élève effectue ses propres recherches à propos de l'évolution sociétale et technologique.	- L'élève a présenté et documenté les changements du paysage médiatique et des technologies correspondantes de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des concepts aussi performants que possibles pour un message publicitaire.**	- L'élève est chargé d'accomplir des missions de communication concrètes en se servant des supports appropriés.	- L'élève a accompli la mission d'une manière compétente et adaptée au sujet et il a opté pour le support adapté à la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Intervenir dans l'espace public (OEFRA-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Intervenir dans l'espace public**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**OEFRA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte, Design, Medien .

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'apprécier le volume d'une mission, le sujet ainsi que les délais.**	- L'élève évoque et définit les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée lors du traitement au cours d'un entretien avec l'enseignant. - L'élève écoute activement. - Les réponses sont structurées et justifiées de manière systématique. - En cas de doute, l'élève pose des questions complémentaires.	- L'élève a avancé des arguments convenables. - L'élève s'est livré à une discussion à propos de la mission. - La présentation/la documentation était convenablement compréhensible et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder à un inventaire de l'espace public et de le documenter.**	- L'élève recherche et analyse des plans ou des descriptions d'endroits existants. - L'élève analyse la communication/le dialogue entre les éléments dans l'espace public.	- L'élève a consigné le contexte local visuellement, photographiquement et par écrit. - L'élève a déduit/consigné les principaux éléments d'un espace servant à résoudre les problèmes du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de symboles visuels arbitraires ou fortuits.**	- L'élève analyse l'ensemble des symboles visuels disponibles.	- L'élève a documenté l'ensemble des symboles visuels disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'associer les intervenants qui interagissent dans l'espace public au projet.**	- L'élève analyse les schémas de déplacement ainsi que les habitudes des intervenants. - L'élève établit des questionnaires. - L'élève subdivise les interactions/les portraits des usagers de l'espace public en fonction des mouvements ou des habitudes.	- L'élève a planifié les éléments attirant l'attention. - L'élève a observé les intervenants et leurs interactions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre des idées de manière créative.**	- L'élève esquisse des idées (brainstorming). - L'élève note les meilleures idées. - L'élève planifie les idées en fonction des supports appropriés.	- L'élève a développé les meilleures idées. - L'élève a réalisé une maquette (matrice, schéma, story-board, ébauche, coupe, prototype).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet dans l'espace réel.**	- L'élève expérimente différentes techniques de mise en œuvre.	- Le projet était axé sur les usagers et il s'est intégré dans l'espace public.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Photo – Travaux pratiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Laboratoire
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Fachkenntnissen in Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir d'un appareil photographique numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de produire les prises de vues dans le respect des délais.**	- L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour les régler en fonction des circonstances. - L'élève effectue la prise de vue. - L'élève s'approprie une gestion personnelle du temps.	- L'élève a déterminé les paramètres et il les a réglés. - L'élève a produit la prise de vue. - L'élève a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les formes conceptuelles fondamentales de la photographie de manière ciblée au cours de la prise de vue.**	- L'élève règle différentes distances focales de manière créative. - L'élève met à profit les paramètres d'éclairage (diaphragme, durée d'exposition) de manière conceptuelle. - L'élève opte pour un cadrage harmonieux de l'image. - L'élève applique les règles de la composition de l'image.	- Les formes conceptuelles fondamentales de la photographie étaient identifiables. - Les résultats répondaient aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer les données d'un appareil photographique vers un ordinateur, de trier les prises de vues et de mettre à profit les options d'enregistrement servant à la sauvegarde durable des prises de vues.**	- L'élève transfère les données de l'appareil photographique vers l'ordinateur. - L'élève se réfère à des critères de sélection pour trier les prises de vues. - L'élève sauvegarde les prises de vues dans des dossiers en fonction de la mission. - L'élève sauvegarde les données visuelles à l'endroit indiqué.	- L'élève a transféré les données. - L'élève a effectué une sélection. - Les données visuelles étaient récupérables. - Les données visuelles se trouvaient dans les systèmes de sauvegarde indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé de la mission.**	- L'élève se sert des fonctions de base des outils de traitement des images. - L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. - L'élève vérifie la qualité des visuels.	- L'élève s'est servi des outils de traitement des images en fonction de la mission. - L'élève a vérifié la qualité des résultats des travaux. - Les résultats répondaient aux exigences minimales de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'observer les consignes en matière de sécurité, de constater des problèmes qui se posent, de les signaler et de manipuler les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs avec précaution.**	- L'élève détecte des risques. - L'élève suit les indications concernant la sécurité. - L'élève constate des problèmes et il les signale sans tarder. - L'élève communique avec la politesse de rigueur et il décrit des problèmes qui se posent en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève demande les informations requises en cas de doute. - L'élève manipule les appareils ainsi que les accessoires avec précaution et il les entrepose aux endroits indiqués.	- L'élève a signalé les problèmes qui se sont posés. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard d'autres intervenants. - L'élève a évité les manipulations imprudentes des appareils de travail. - Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les appareils ainsi que les accessoires étaient récupérables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Éclairage, réalisation et traitement de prises de vue photographiques numériques d'objets en studio (PHOST-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Éclairage, réalisation et traitement de prises de vue photographiques numériques d'objets en studio**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**PHOST-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Photo – Travaux pratiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Laboratoire
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Fachkenntnissen in Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter convenablement un appareil photographique numérique, des systèmes d'éclairage ainsi que des accessoires sous guidance en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève monte des appareils techniques de manière compétente et il les manipule avec précaution. - L'élève détecte des risques. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents en fonction des circonstances.	- L'élève a aménagé le poste de travail d'une manière convenant aux prises de vues et il l'a convenablement sécurisé. - Aucun risque n'est apparu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler les appareils, de régler les paramètres requis, d'effectuer la prise de vue dans le respect des délais et d'appliquer les formes conceptuelles fondamentales de la photographie en studio de manière ciblée.**	- L'élève opte pour des lampes, des réflecteurs, des éclaircissants, des diffuseurs et des accessoires en fonction des circonstances et de la mission. - L'élève oriente les lampes et il règle l'intensité des différentes sources de lumière. - L'élève détermine les paramètres de prise de vue requis et il les règle sur l'appareil photographique. - L'élève effectue la prise de vue. - L'élève s'approprie une gestion personnelle du temps.	- L'élève a déterminé les paramètres et il les a réglés. - L'élève a effectué la prise de vue. - Les formes conceptuelles fondamentales de la photographie en studio étaient identifiables. - Les résultats répondaient aux exigences de l'énoncé de la mission. - L'élève a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer les données d'un appareil photographique vers un ordinateur, de trier les prises de vues et de mettre à profit les options d'enregistrement servant à la sauvegarde durable des prises de vues.**	- L'élève transfère les données de l'appareil photographique vers l'ordinateur. - L'élève se réfère à des critères de sélection pour trier les prises de vues. - L'élève sauvegarde les prises de vues dans des dossiers en fonction de la mission. - L'élève sauvegarde les données visuelles à l'endroit indiqué.	- L'élève a transféré les données. - L'élève a effectué une sélection. - Les données visuelles étaient récupérables. - Les données visuelles se trouvaient dans les systèmes de sauvegarde indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples au format RAW.**	- L'élève se sert des fonctions de base des outils de traitement des images au format RAW. - L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. - L'élève vérifie la qualité des visuels.	- L'élève s'est servi des outils de traitement des images en fonction de la mission. - L'élève a vérifié la qualité des résultats des travaux. - Les résultats répondaient aux exigences minimales de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'observer les consignes en matière de sécurité, de constater des problèmes qui se posent, de les signaler et de manipuler les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs avec précaution.**	- L'élève détecte des risques. - L'élève suit les indications concernant la sécurité. - L'élève constate des problèmes qui se posent et il les signale sans tarder. - L'élève communique avec la politesse de rigueur et il décrit des problèmes qui se posent en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève demande les informations requises en cas de doute. - L'élève manipule les appareils ainsi que les accessoires avec précaution et il les entrepose aux endroits indiqués.	- L'élève a signalé les problèmes qui se sont posés. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard d'autres intervenants. - L'élève a évité les manipulations imprudentes des appareils de travail. - Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les appareils ainsi que les accessoires étaient récupérables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réaliser et gérer un blog CMS basé web (ERWEB-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser et gérer un blog CMS basé web**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERWEB-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kennznissen in Webdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer un blog CMS basé sur Internet.**	- L'élève connaît les informations requises pour l'installation d'un blog. - L'élève discute des principes des droits des administrateurs sur le plan de la gestion.	- Le blog s'est affiché à l'écran. - L'administrateur (l'élève) était connecté. - L'élève a lancé l'interface (dashboard) de gestion du blog et il s'est affiché.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un schéma (template) adapté au sujet et de l'installer.**	- L'élève analyse les schémas disponibles, il les sélectionne en fonction du sujet, il les installe et il les active. - L'élève installe des détails spécifiques et il expérimente la fonction du schéma.	- Le schéma (template) installé s'est correctement affiché à l'écran.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'ajouter et d'activer des modules complémentaires (widgets).**	- L'élève opte pour les modules complémentaires requis, il les active et il définit des préférences.	- Les fonctions complémentaires se sont affichées sur le blog.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de télécharger et de gérer des images, des vidéos, des documents audio et d'autres fichiers requis.**	- L'élève crée les fichiers requis en fonction du contexte et il les enregistre dans la bibliothèque (library) rattachée au blog.	- Les nouveaux fichiers complémentaires étaient disponibles et ils se sont affichés sur le blog.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser des pages web avec HTML et CSS (ERSWE-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des pages web avec HTML et CSS**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERSWE-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Webdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une structure et pour un design adapté à un sujet indiqué et d'en prendre note.**	- L'élève opte pour le sujet de la page Web et il établit l'arborescence des différentes pages.	- L'élève a produit l'arborescence avec les subdivisions de pages ou elle s'est affichée à l'écran.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et d'organiser les fichiers ainsi que les dossiers du site Internet dans des dossiers sur l'ordinateur.**	- L'élève enregistre les fichiers requis dans des dossiers d'une manière logique en fonction de leur contenu dans le dossier d'administration du site Internet sur l'ordinateur ou sur le serveur.	- Le dossier de l'administration du site Internet s'est affiché et il était subdivisé en sous-dossiers.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visuels. les vidéos, les documents audio ainsi que les autres fichiers requis, de les traiter, de les gérer et de les enregistrer aux formats indiqués dans des dossiers.**	- L'élève traite les images, les vidéos et les documents audio requis, il les optimise pour la mise en ligne et il les enregistre dans les dossiers respectifs.	- L'élève a enregistré les fichiers dans les sous-dossiers respectifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer et de réaliser une page Web (index) en se servant d'un éditeur de texte ou d'un logiciel d'édition Web. (Cette page servira aussi de page modèle pour des pages supplémentaires.)**	- L'élève crée la page d'accueil (index) avec du texte et des images et il enregistre les fichiers correspondants dans des dossiers définis au préalable sur l'ordinateur ou sur le serveur.	- L'écran a affiché la page d'accueil et l'élève a enregistré les fichiers d'administration de la page dans les dossiers indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau B (MPMAB1-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de calculs algébriques, de même que les égalités remarquables (formules binomiales).**	- L'élève peut déterminer la somme et la différence de termes. - L'élève peut déterminer le produit de facteurs. - L'élève peut déterminer le produit d'un facteur et d'une somme (distributivité de la multiplication par rapport à l'addition). - L'élève peut déterminer le produit de deux sommes (distributivité double). - L'élève sait factoriser.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations linéaires.**	- L'élève identifie des équations linéaires en tant que telles. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires ne comprenant pas de fractions. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires comprenant de fractions.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations carrées et de les appliquer dans des contextes mathématiques et non mathématiques.**	- L'élève identifie les équations carrées en tant que telles. - L'élève est capable de résoudre correctement des équations carrées, en se référant ou non au discriminant. - L'élève est capable de résoudre des énoncés textuels indiquant des équations carrées.	- L'élève a identifié les équations carrées en tant que telles et il les a correctement résolues. - L'élève a établi et résolu une équation appropriée à partir d'un énoncé textuel et il peut en interpréter correctement la solution. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre correctement des inéquations simples et de les appliquer dans des contextes mathématiques et non mathématiques.**	- L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires simples. - L'élève est capable de résoudre des inéquations carrées ainsi que des inéquations fractionnaires. - L'élève est capable de résoudre des énoncés textuels indiquant des inéquations.	- L'élève a correctement résolu des équations ainsi que des équations fractionnaires linéaires et carrées simples. - L'élève a établi et résolu une inéquation appropriée à partir d'un énoncé textuel et il peut en interpréter correctement la solution. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le périmètre ainsi que l'aire de cercles (respectivement disques), de rectangles, de triangles et de surfaces combinées de même que la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés.**	L'élève identifie les corps prismatiques, les corps pyramidaux et coniques ainsi que les corps sphériques en tant que tels. - L'élève est capable de déterminer le périmètre et l'aire de cercles et disques, de rectangles, de triangles et de surfaces composées. - L'élève est capable de déterminer la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés en se servant de formules de calcul et d'estimations. - L'élève est capable de déterminer des longueurs en inversant la formule de calcul de la surface de l'un des corps désignés précédemment.	- L'élève a identifié les corps prismatiques, les corps pyramidaux et coniques ainsi que les corps sphériques en tant que tels. - L'élève a correctement déterminé le périmètre ainsi que l'aire de cercles et de disques, de rectangles, de triangles et de surfaces composées. - L'élève a correctement déterminé la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés en se servant de formules de calcul et d'estimations. - L'élève a correctement déterminé les longueurs en inversant la formule de calcul de la surface des corps désignés précédemment. (Exemples: voir programme)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau B (MPMAB2-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire des contextes fonctionnels, de les représenter avec ses propres mots, par une table des valeurs, par des graphes et à l'aide des termes de domaine de définition et de l'ensemble des images.** **L'élève est capable de reconnaître le lien entre ces différentes représentations et d'identifier les limites des différents types de représentations.**	- L'élève identifie les attributions claires en se référant à une loi d'attribution. - L'élève est capable de représenter une fonction par l'équation d'une fonction, par une table des valeurs, par un schéma, par des paires de valeurs ordonnées et par des diagrammes fléchés. - L'élève est capable de déterminer le domaine de définition d'une fonction et de représenter le graphe d'une fonction.	- L'élève a correctement effectué la différentiation de fonctions élémentaires. - L'élève a correctement appliqué les règles générales de la dérivation. - Les analyses de fonctions ont permis une observation qualitative des représentations graphiques des fonctions. - L'élève a correctement déterminé les extrema de fonctions. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître les paramètres de fonctions linéaires et carrées dans une représentation graphique, d'identifier des points critiques, de dresser des esquisses et de mettre à profit les conclusions dans des situations pratiques.**	- L'élève connaît la définition de fonctions linéaires. - L'élève est capable de reconnaître des fonctions linéaires et carrées et de les représenter dans un repère orthogonal en se référant à un tableau des valeurs. - L'élève est capable de déterminer et de représenter une fonction linéaire en se servant d'un triangle à pente. - L'élève se familiarise avec différents cas spéciaux de droites. - L'élève est capable de représenter des paraboles et de déterminer leur sommet.	L'élève a représenté des fonctions linéaires dans un repère orthonormé. - L'élève a déterminé les équations de droites à partir de différentes indications. (Exemples: voir programme)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre algébriquement des systèmes d'équations linéaires, de comparer les différentes méthodes et stratégies de résolution et de les évaluer sous l'aspect de leur efficacité.**	- L'élève résout des équations contenant une variable au dénominateur. - L'élève détermine les conditions d'existence d'une équation fractionnaire. - L'élève détermine la solution d'une équation contenant une variable au dénominateur. - L'élève résout graphiquement des systèmes d'équation. - L'élève résout algébriquement des systèmes d'équation. - L'élève résout algébriquement des systèmes d'équation (méthode par combinaison linéaire, méthode par substitution). - L'élève résout des systèmes d'équation permettant une solution, ne permettant aucune solution ou permettant une infinité de solutions.	- L'élève a résolu des équations contenant une variable au dénominateur. - L'élève a déterminé graphiquement l'intersection de deux droites. - L'élève a résolu des systèmes d'équation. - L'élève a déterminé le point d'intersection entre deux droites en appliquant les équations de fonctions linéaires. (Exemples: voir programme)

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la dérivée d'une fonction et d'analyser des fonctions.**	- L'élève connaît la dérivée de fonctions puissances ainsi que les règles générales de la dérivation (règle de la somme, règle des facteurs, règle du produit, règle des quotients). - L'élève est capable de déterminer les racines et les extrema d'une fonction. - L'élève est capable d'étudier une fonction.	- L'élève a correctement effectué la différentiation de fonctions élémentaires. - L'élève a correctement appliqué les règles générales de la dérivation. - Les analyses de fonctions ont permis une observation qualitative des représentations graphiques des fonctions. - L'élève a correctement déterminé les extrema de fonctions. (Exemples: voir programme)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau B (MPMAB3-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau B (MPMAB4-F)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Bases de la conception 1 (COGRA1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 1**

Titre du module:	**Bases de la conception 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Design und Gestaltung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de visualiser un terme simple en explorant les lois et les possibilités de la création, le rapport entre un personnage et un fond ainsi que des proportions et en les mettant à profit en considérant le message visuel ainsi que l'impact visuel.**	- L'élève étudie les lois de la conception (la perception, les proportions, la proximité, etc.), le rapport entre un personnage et un fond ainsi que les proportions. - L'élève prend connaissance des études concernant les proportions ainsi que les rapports entre des éléments visuels: la tension, la proximité, la distance ou le rythme. - L'élève considère les modifications les effets visuels résultant de la disposition des différents éléments dans les travaux, il les analyse et il les commente. - L'élève apprend à se concentrer sur des éléments formels, à établir des interactions entre eux et à expérimenter des variations.	Les projets confirment - la compréhension des lois de la conception (la perception, les proportions, la proximité), du rapport entre un personnage et un fond et des proportions, - L'élève a efficacement visualisé des notions indiquées. - L'élève a produit le nombre de variations indiqué. - L'élève a effectué une sélection et il l'a expliquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une abstraction de formes en intégrant une progression par étapes dans son projet.**	- L'élève s'exerce à l'intégration d'une logique en étapes dans son élément graphique de départ. - L'élève accorde une attention particulière aux éléments sélectionnés (points, traits) et à la complexité de la progression imaginée.	La progression est - structurée de manière logique et clairement identifiable. - L'élève a travaillé d'une manière propre et précise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer un motif répétitif en respectant une logique des dispositions.**	- L'élève s'exerce à établir un motif répétitif en se basant sur une forme imposée ou inventée librement. - L'élève multiplie le motif manuellement en appliquant différentes techniques de répétition.	- Le motif répétitif correspond à une matrice ou logique de répétition.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des idées, de les réunir et de les documenter (par exemple pour des collages de volumes de base ou des recherches de modèles).**	- Un carnet d'esquisses documente la formation de l'élève avec les éléments suivants: des dessins, des illustrations , des rédactions, des cachets, des assemblages de devoirs à domicile, des collages et des réunions d'idées concernant différents projets ou devoirs à domicile.	La préparation concernant les projets ou les devoirs à domicile est documentée dans un carnet d'esquisses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Traitement digital de l'image - bases (TRAIM1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 1**

Titre du module:	**Traitement digital de l'image - bases**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRAIM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitaler Bildbearbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Remarque compétences:

Mögliche Zusammenarbeit mit dem Modul
- TEDIM1

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la qualité d'une image digitale et de la mettre à profit en fonction du contexte.**	- L'élève détermine la résolution, les dimensions des images ainsi que l'intensité des couleurs requises.	- La qualité des images digitales correspondait aux indications. - L'élève a confirmé ses connaissances des matières d'apprentissage théoriques au cours d'une épreuve.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de l'espace colorimétrique correct.**	- L'élève connaît les espaces colorimétriques RVB, CMJN et niveaux de gris.	- L'élève a réglé l'espace colorimétrique correct de manière compétente. - L'élève a confirmé ses connaissances des matières d'apprentissage théoriques au cours d'une épreuve.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des montages (composing) simples à partir de matériel visuel indiqué.**	- L'élève se sert de plusieurs outils de sélection (technique de sélection, lasso, baguette magique, plume de dessin). - L'élève se sert des outils de transformation habituels (pivotement, reflet, graduation). - L'élève structure son montage visuel avec des calques organisés de manière cohérente. - L'élève travaille avec des masques de manière non destructrice.	- L'élève a opté pour une zone de sélection en se servant de l'outil adapté. - L'élève a transformé la zone de sélection en suivant les indications. - L'élève a établi les calques de manière cohérente. - L'élève a établi des masques de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles élémentaires de la composition.**	- L'élève applique les règles concernant les proportions, les interactions entre les éléments visuels et textuels, la hiérarchie, le regroupement, l'orientation, le rythme et les espaces libres.	- L'élève a appliqué les règles en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'organiser d'une manière autonome et structurée.**	- L'élève alimente un carnet propre et il sauvegarde ses travaux dans des structures de dossiers indiquées.	- L'élève a sauvegardé les fichiers complets de manière compétente à l'endroit de sauvegarde indiqué. - L'élève a présenté un carnet proprement alimenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Bases 1 (DESSI1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 1**

Titre du module:	**Bases 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des proportions et de les représenter à main levée.**	- L'élève dessine des corps et des objets simples en vue de face. - L'élève mesure les proportions, il les compare et il les transpose sur du papier à main levée.	- L'élève a présenté des dessins proprement établis avec des proportions correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en valeur les particularités de différentes techniques graphiques au profit d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	- L'élève expérimente et analyse les particularités des techniques graphiques suivantes o le crayon, o le feutre, o les aquarelles.	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des techniques graphiques étudiées. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué le ton visuel demandé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des objets tridimensionnels sur une surface à deux dimensions.**	- L'élève analyse la représentation en perspective dans le contexte de différentes recherches, de différents exercices et de différents dessins: o la perspective cavalière.	- L'élève a présenté des dessins proprement établis. - Les règles de la perspective cavalière sont respectées
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser la couleur comme moyen de création.**	- L'élève analyse l'aspect suivant de la théorie des couleurs dans le contexte de différentes recherches, de différents exercices et de différents travaux: o le mélange soustractif des couleurs (mélange, couleurs primaires, couleurs secondaires, couleurs tertiaires, couleurs voisines, contrastes de couleurs, comparaison CMJN) (couleurs à l'impression – voir TRAIM1).	- L'élève a présenté des mélanges de couleurs proprement effectués. - L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il a expliqué son choix en utilisant le vocabulaire technique approprié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différents types de composition. Il est capable de les nommer de de les appliquer.**	- L'élève expérimente différents principes de la composition ainsi que leurs effets et il les compare (composition ouverte/fermée, symétrie).	- L'élève connaît différents principes de la composition et il les a appliqués de manière cohérente. - L'élève a présenté différentes variations des dessins, qui ont confirmé la recherche des compositions correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de « scribbles ».**	- L'élève gribouille des objets simples de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a capté l'essence des objets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Graphiques vectoriels 1 (LOGIC1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 1**

Titre du module:	**Graphiques vectoriels 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIC1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle d'instruction
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitalen Zeichenprogrammen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en service un logiciel vectoriel de graphisme et de dessin (Adobe Illustrator).**	- L'élève démarre le logiciel et il règle les paramètres habituels (préférences, organisation, création et modification des plans de travail, règles et repères, couches, nuancier, etc.).	- L'ensemble des réglages habituels est effectué en fonction du contexte et le logiciel est en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer des lignes, des formes géométriques de base, des surfaces fermées ainsi que des textes différents.**	- L'élève dessine en se servant de différents outils (outil plume, outil trait, outil crayon, outil pinceau, outils formes, outil texte) des lignes différentes (lignes droites, lignes libres, courbes, spirales, etc.), des formes géométriques simples, des surfaces fermées et des textes. - L'élève connait la différence entre le contour et les fond d'un objet.	- Plusieurs variétés de lignes, des formes ainsi que des textes sont créés de manière vectorielle suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de modifier et de transformer des lignes, des formes géométriques de base, des surfaces fermées ainsi que des textes différents.**	- L'élève modifie les lignes et les surfaces tracées (sélectionner, découper, copier/coller et effacer, changer la visibilité des calques, verrouiller, aligner, distribuer, grouper, et combiner) et il les transforme librement, respectivement avec précision (mise à l'échelle, sélection, rotation, outil miroir, etc.). - L'élève distingue entre l'aperçu en couleurs de vos illustrations et l'affichage des images en mode Tracés.	- Plusieurs variétés de lignes, des formes ainsi que des textes sont édités et transformés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire des modèles simples (symboles, visuels, logos, etc.) et de les sauvegarder.**	- L'élève analyse les modèles et il détermine la structure de son travail au préalable. - L'élève opte pour les outils adaptés à l'exécution de son travail, il groupe les éléments correspondants, respectivement il les combine (Pathfinder, outil concepteur de formes), il établit des calques et il les désigne, il garde constamment le contrôle de son travail et il sauvegarde son travail dans les structures de dossiers indiquées. - L'élève commente les différentes méthodes en classe, il les expérimente, il compare les résultats et il les évalue.	- Des reproductions simples sont exécutées de manière structurée et techniquement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter ses travaux.**	- L'élève alimente un carnet propre et il s'exprime en employant le vocabulaire professionnel correspondant.	- Un carnet proprement alimenté est présenté. - Le vocabulaire professionnel correspondant est employé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Techniques d'impression manuelles 1 (TEDIM1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 1**

Titre du module:	**Techniques d'impression manuelles 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEDIM1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in manuellen Drucktechniken

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Abhängig von der Schülerzahl kann das Flachdruckverfahren (Lithographie) im Rahmen von TEDIM1 bzw. TEDIM2 behandelt werden.

Mögliche Zusammenarbeit mit den Modulen
- COGRA1 (Motiv),
- Traim (Aufrastern, CMYK)

Besichtigung des Druckerei Museums (Grevenmacher) oder einer Druckerei im Rahmen der Module TEDIM, TRAIM

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différentes étapes techniques du procédé de l'impression à plat (sérigraphie), respectivement de la risographie, et il est capable de les planifier de manière autonome et de les suivre consciencieusement.**	L'élève planifie les différentes étapes de travail du procédé - de sérigraphie. Préparation - (aménagement compétent du poste de travail, revêtement, séchage, éclairage et dégraissage du tamis). Impression: - trendre l'écran , marquage de la position du papier avec des croix de représage sur la table d'impression, couverture soignée de la zone de travail, procéder à l'impression - avec la raclette (angle correct, pression, quantité de couleur). Le matériel est nettoyé à la fin du cours (décapage et rinçage du tamis, nettoyage et rangement des outils de travail) et les déchets sont tendre éliminés de manière appropriée. L'élève manipule correctement le risographe (si cet outil est disponible).	- L'élève a consciencieusement suivi l'ensemble des étapes techniques de manière compétente. L'élève présente - des produits imprimés propres. - L'atelier était constamment dans un état propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer des compositions graphiques attrayantes**	Les esquisses sont conformes au instructions graphiques (briefing). (effets, rythme, contrastes, tension, proximité, orientation, couleur, etc.).	L'élève présente des compositions graphiques attrayantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser de manière ciblée les avantages ou possibilités des diverses procédés d'impression à plat.**	- Les projets sont examinés quant à leur applicabilité dans la technique d'impression indiquée. Ils sont adaptés si nécessaire (couleurs en aplat, pas trop de détails, palette de couleurs réduite, etc.). - L'élève met à profit les différentes propriétés de la méthode d'impression (espaces, surimpressions, etc.) de manière ciblée afin de produire un effet graphique intéressant. - Les photos sont converties en conséquence avec le logiciel Photoshop. - Des pochoirs (calque, print, etc.) sont réalisés ou imprimés.	- L'élève a préparé un visuel original et prêt à l'impression avant le transfert vers le tamis, respectivement vers le duplicopieur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la procédure de travail (dossier) et d'exposer, de présenter ou de publier ses produits imprimés d'une manière professionnelle avec ceux de ses camarades de classe.**	- La forme de présentation, une petite exposition ou quelque chose de similaire, est déterminée en groupe.	- Les travaux sont exposés ou publiés à la fin du semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Bases de la conception 2 (COGRA2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 2**

Titre du module:	**Bases de la conception 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Design und Gestaltung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre au point une illustration en considérant un message visuel ainsi que son impact.**	- L'élève distingue différents styles d'illustration (comique, géométrique, expressif). - L'élève esquisse des idées.	- L'élève a produit une ou plusieurs illustrations. - L'élève a présenté les nombres indiqués d'esquisses et de variations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter visuellement un message écrit, respectivement de l'illustrer (sans signes typographiques).**	- L'élève apprend à gérer des restrictions. - L'élève apprend à constituer un nouveau contexte textuel. - L'élève apprend à réduire la complexité, à développer la cohérence et à travailler de manière illustrative.	- Le projet représente visuellement le sujet. - L'élève a présenté le nombre indiqué de variations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer de nouvelles caractéristiques à du matériel imposé ou choisi en créant des nouveaux éléments graphiques originaux et en les insérant efficacement.**	Grâce à la visualisation d'exemples, de nouvelles possibilités sont visualisées et les interprétations éventuelles sont discutées.	- L'élève a présenté des objets de projets avec de nouvelles caractéristiques originales.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'élaborer une composition originale.**	- Différents types de layout sont analysés. - L'élève recherche le point d'attraction (Blickfang) sur une affiche.	- L'objet du projet graphique affiche une composition réfléchie et originale.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des idées ainsi que des circonstances, de les réunir et de les documenter (par exemple pour des collages de volumes de base ou des recherches de modèles).**	- Un carnet d'esquisses documente la formation de l'élève avec les éléments suivants: des dessins, des peintures, des rédactions, des cachets, des assemblages, des collages et des réunions d'idées concernant différents projets ou devoirs à domicile.	Dans le carnet d'esquisses est documentée - la préparation indiquée concernant les projets ou les devoirs à domicile.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Traitement digital de l'image – saisie et retouche (TRAIM2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 2**

Titre du module:	**Traitement digital de l'image – saisie et retouche**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TRAIM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitaler Bildbearbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mögliche Zusammenarbeit mit dem Modul

- TEDIM1

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de numériser et de sauvegarder des supports analogiques de manière compétente.**	- L'élève numérise différents supports analogiques (photos, visuels, etc.) et il est encouragé à expérimenter (visage ou main, verre d'eau, etc.). - L'élève règle les paramètres du logiciel de numérisation de manière compétente (paramètres de numérisation, variété, dimensions de l'image, résolution, endroit de sauvegarde, format, détails, corrections). - L'élève connaît les formats de fichiers (.ai, .psd, .indd pour les formats de fichiers correspondant à des logiciels, .jpg, .png, .gif pour les formats Web, .tiff, .pdf pour les formats d'impression) et il les affecte correctement.	- L'élève a présenté différents modèles aux formats de fichiers convenant à des affectations ultérieures.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise les différentes fonctions de l'outil de recadrage.**	- L'élève applique les différentes fonctions de l'outil de recadrage de manière cohérente (sélection de détails, orientation, redressement).	- L'élève a présenté plusieurs versions de différents modèles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches de photos non destructrices en se servant de calques de réglage.**	- L'élève connaît les calques de réglage et il les maîtrise: o correction du contraste, o dynamisme, o teinte/saturation, o balance des couleurs, o noir et blanc. - L'élève est capable de masquer différentes zones du calque de réglage.	- L'élève a présenté des comparaisons pré/post correctement établies.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enlever de la poussière, des rayures ainsi que d'autres éléments dérangeants d'une photo.**	- L'élève manipule les outils (brosse de traitement par points, outil de traitement, outil de patch, remplissage, le cas échéant avec contenu pris en compte) de manière compétente.	- L'élève a présenté des photos proprement retouchées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rétablir des parties de visuels légèrement dégradées.**	- L'élève répare des parties de visuels dégradés en se servant de matériel visuel existant.	- L'élève a présenté des visuels proprement retouchés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son travail devant la classe.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades. - L'élève s'exprime de manière compréhensible en employant le vocabulaire technique correspondant.	- L'élève a effectué la présentation d'une manière structurée et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Bases 2 (DESSI2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 2**

Titre du module:	**Bases 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zuvor behandelte Techniken: Bleistift, Kugelschreiber, Wasserfarben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des proportions et de les représenter à main levée.**	- L'élève dessine des corps et des objets plus complexes. - L'élève mesure les proportions, il les compare et il les transpose sur du papier à main levée.	- L'élève a présenté des dessins proprement établis avec des proportions correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en valeur les particularités de différentes techniques graphiques au profit d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	L'élève expérimente et analyse les particularités des techniques graphiques suivantes : - les crayons de couleur, - l'encre de Chine. (Il est possible d'associer les techniques déjà étudiées – voir remarques d'ordre général.)	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des techniques graphiques étudiées. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué, le ton visuel adéquat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des objets tridimensionnels sur une surface à deux dimensions.**	- L'élève analyse la représentation en perspective dans le contexte de différentes recherches, de différents exercices et de différents dessins : o l'isométrie.	- L'élève a présenté des dessins isométriques proprement établis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser la couleur comme moyen de création.**	- L'élève applique différents contrastes de couleurs de manière ciblée et il évalue l'effet correspondant.	- L'élève a présenté des mélanges de couleurs proprement effectués. - L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il a expliqué son choix en utilisant le vocabulaire technique approprié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différents types de composition. Il est capable de les nommer de de les appliquer.**	- L'élève applique les lois de la composition de manière ciblée (composition ouverte/fermée, symétrie, cadrage).	- L'élève connaît différents principes de la composition et il les a appliqués de manière cohérente. - L'élève a présenté différentes variations des dessins, qui ont confirmé la recherche des compositions correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de « scribbles » rapides.**	- L'élève gribouille des objets plus complexes de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a capté l'essence des objets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Graphiques vectoriels 2 (LOGIC2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 2**

Titre du module:	**Graphiques vectoriels 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitalen Zeichenprogrammen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les réglages d'un logiciel vectoriel de graphisme et de dessin (Adobe Illustrator).**	- L'élève règle l'ensemble des paramètres requis (grille, motifs, tons directs, dégradés de couleurs etc.) et il est capable de rechercher des réglages inconnus.	- L'élève a effectué l'ensemble des réglages habituels en fonction du contexte et le logiciel était en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire des modèles complexes.**	- L'élève analyse les modèles et il détermine la structure ainsi que l'ensemble des réglages requis (couleurs, grilles, règles, etc.) de son travail au préalable. - L'élève opte pour les outils adaptés à l'exécution de son travail, il groupe les éléments correspondants, respectivement il les combine (Pathfinder, concepteur de formes), il établit des calques, il les désigne et il garde constamment le contrôle de son travail. - L'élève commente les différentes méthodes en classe, il les expérimente, il compare les résultats et il les évalue.	- L'élève a présenté des reproductions correctes et structurées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'éditer ses travaux pour différents formats de sauvegarde.**	- L'élève sauvegarde ses travaux aux formats indiqués avec les réglages correspondants et, le cas échéant, il les imprime.	- L'élève a présenté les différents travaux dans un état correct sous l'aspect technique aux formats indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter ses travaux.**	- L'élève alimente un carnet propre et il s'exprime en employant le vocabulaire professionnel correspondant.	- L'élève a présenté un carnet proprement alimenté. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel correspondant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Techniques d'impression manuelles 2 (TEDIM2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 2**

Titre du module:	**Techniques d'impression manuelles 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEDIM2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in manuellen Drucktechniken

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Abhängig von der Schülerzahl kann das Flachdruckverfahren (Lithographie) im Rahmen von TEDIM1 bzw. TEDIM2 behandelt werden.
Mögliche Zusammenarbeit mit den Modulen
• COGRA1 (Motiv),
• Traim (Aufrastern, CMYK)
Besichtigung des Druckerei Museums (Grevenmacher) oder einer Druckerei im Rahmen der Module TEDIM, TRAIM

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes étapes techniques des différentes méthodes d'impression en creux et il est capable de les planifier de manière autonome et de les suivre consciencieusement.**	- L'élève prépare le poste de travail de manière compétente. - L'élève planifie les différentes étapes d'une gravure à la pointe sèche ou à l'eau-forte et d'une aquatinte (préparation de la plaque, gravure, coloration, impression) et il les accomplit de manière compétente.	- L'élève a consciencieusement suivi l'ensemble des étapes techniques de manière compétente. - L'élève a présenté des produits imprimés propres. - L'atelier était constamment dans un état propre.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes étapes techniques des différentes méthodes d'impression en relief et il est capable de les planifier de manière autonome et de les suivre consciencieusement.**	- L'élève prépare le poste de travail de manière compétente. - L'élève planifie les différentes étapes d'une gravure sur bois, respectivement l'une linogravure, et il les accomplit de manière compétente.	- L'élève a consciencieusement suivi l'ensemble des étapes techniques de manière compétente. - L'élève a présenté des produits imprimés propres. - L'atelier était constamment dans un état propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des compositions ambitieuses sous l'aspect graphique.**	- Les esquisses correspondent aux instructions graphiques (effets, rythme, contrastes, tension, proximité, orientation, couleur, etc.).	- L'élève a présenté des esquisses ambitieuses sous l'aspect graphique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les différentes options conceptuelles de la méthode d'impression en creux, respectivement en relief, correspondante.**	- L'élève soumet les esquisses à un contrôle sous l'aspect de l'applicabilité de la technique indiquée et il les adapte dans la mesure des besoins. - L'élève met à profit les propriétés caractéristiques de la méthode d'impression correspondante d'une manière ciblée afin de produire un effet original et intéressant sous l'aspect graphique.	- L'élève a présenté des esquisses originales permettant les différentes options conceptuelles de la méthode d'impression en relief, respectivement en creux, correspondante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de d'exposer, respectivement de présenter, ses produits imprimés d'une manière professionnelle avec ceux de ses camarades de classe.**	- La forme de présentation (petite exposition ou publication) est déterminée en groupe.	- Les travaux ont été exposés ou publiés à la fin du semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Signes graphiques (COGRA3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 3**

Titre du module:	**Signes graphiques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de classifier les différents signes graphiques.**	- L'élève analyse les différences entre les différents types de signes graphiques (pictogramme, marque figurative, icone, symbole, signet, logo) ainsi que leurs caractéristiques. - L'élève explique les trois dimensions de symboles (syntaxe, sémantique, pragmatisme).	- L'attribution des exemples présentés est correcte. - Les explications ont confirmé une compréhension approfondie de la typologie des symboles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de styliser un dessin en établissant différents niveaux d'abstraction.**	- L'élève produit une réduction abstrayante d'un modèle détaillé ou réaliste en étapes. - La version la plus récente sert de modèle.	- La méthode d'abstraction se compose d'au moins trois niveaux avec à chaque fois des propriétés simplifiées, structurées et géométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter une petite série de signes existant en créant un nouveau signe graphique qui se réfère graphiquement à un signe existant et en se servant d'une grille.**	L'élève analyse Les attributs formels (par exemple le degré d'abstraction ou l'épaisseur des lignes) et il les intègre dans sa création personnelle. L'élève intègre un signe - graphique dans une trame personnalisée. - L'élève analyse les aspects suivants: les options de subdivision des trames, le remplissage de formes, la forme vide, la forme pleine, la qualité des formes, les arrondis, les coins, les délimitations des formes – ouvertes ou fermées – et les dimensions des formes, les points, les lignes et les surfaces.	- Le signe graphique est basé sur une grille . - Le signe graphique est homogène et cohérent. - La réalisation créée s'intègre harmonieusement dans la série existante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des esquisses d'un signe graphique, de se documenter et de créer des variations de son esquisse.**	- L'élève réalise plusieurs variations concernant un sujet à partir de différentes matières formelles.	- L'élève a effectué une recherche, une documentation et des variations d'esquisses (au moins trois esquisses réussies).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son projet numériquement en respectant les exigences techniques.**	Des indications techniques comme le format, l'espace colorimétrique, les tracés vectoriels ou les formats des fichiers sont présentés en classe et des combinaisons de couleurs sont testées.	L'élève a effectué son travail de manière soignée et compétente en respectant le format, le mode couleur, les tracés vectoriels et le format du fichier. L'élève a respecté les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Traitement digital de l'image - Composing 1 (TRAIM3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 3**

Titre du module:	**Traitement digital de l'image - Composing 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TRAIM3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitaler Bildbearbeitung und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des projets de composition digitale (composing) plus faciles et d'analyser le sujet indiqué/les sujets indiqués, respectivement les résultats souhaités.**	- L'élève est capable d'analyser la tâche et de documenter le processus. - L'élève considère les indications techniques et créatives.	- L'élève choisit la bonne stratégie
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer son projet, de planifier la réalisation et d'opter pour des visuels (fichiers mis à sa disposition, fichiers recherchés sur des banques de données existantes ou objets photographiés par ses propre soins).**	- L'élève est capable d'identifier la tâche du projet indiqué et de préparer les étapes requises pour la réalisation (en se référant à des esquisses et à ses notes). - L'élève veille à la composition et à la qualité des supports au cours de la préparation. - L'élève analyse la qualité technique, respectivement l'utilité des différents visuels partiels. - L'élève décrit les étapes de travail requises pour la concrétisation du projet et il planifié les étapes de travail requises pour le projet.	- L'élève a identifié les étapes de travail requises pour la réalisation, il les a déterminées et il a documenté le processus. - L'élève a analysé les visuels et a fait son choix de manière compétente. - L'élève a considéré les indications ainsi que les instructions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour les techniques convenant au travail de composition et d'accomplir les étapes de travail requises en appliquant une suite logique et en se servant d'un logiciel de traitement d'images de manière compétente.**	- L'élève effectue la composition/les compositions de manière compétente en suivant les étapes de travail correspondantes et en se servant des outils adaptés. - L'élève adapte les éléments partiels de la composition (couleur, luminosité, contrastes, perspective, ombres, etc.). - Les étapes suivies sont constamment éditables et, le cas échéant, l'élève est en mesure de recourir à des calques, à des calques ou à des couches alpha pour effectuer des adaptations. - L'élève veille à ce que la structure des calques soit logique.	- L'élève a présenté le travail/les travaux de composition et il l'a/les a exécuté(s) de manière compétente. - Le travail/les travaux de composition terminé(s) était/étaient équilibré(s) et l'élève a évité les traces visibles de retouches dans une large mesure. - Le fichier d'images terminé contenait l'ensemble des plans, des calques et des couches alpha requis. - L'élève a préparé le fichier d'images d'une manière correcte sous l'aspect des indications techniques (convenant à l'affectation prévue) et il l'a présenté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec d'autres intervenants au cours de la planification et de la réalisation.**	- L'élève analyse sa méthode pour les étapes de travail indiquées afin d'éviter les difficultés éventuelles et d'assurer la réalisabilité technique des travaux de montage. (composing) - L'élève constate des difficultés qui se présentent au cours de la réalisation, il se concerte sans tarder avec d'autres intervenants et il suit les instructions.	- L'élève a signalé des difficultés qui se sont présentées. - L'élève a suivi les instructions. - Les ambiguïtés ont été convenablement réglées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de maintenir continuellement à jour la documentation de son projet, de vérifier le respect des indications et de présenter le projet dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève alimente une documentation propre, structurée par ordre chronologique et correspondant au projet. - L'élève met régulièrement la documentation à jour. - L'élève présente la documentation de son projet quand il y est invité. - L'élève mène un entretien avec le responsable du module et, le cas échéant, il effectue les adaptations correctes.	- La documentation était structurée en fonction du projet et l'élève l'a régulièrement mise à jour. - L'élève a suivi les indications techniques et créatives. - L'élève a effectué des adaptations de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Software Layout 1 (LOGIC3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 3**

Titre du module:	**Software Layout 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIC3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign und DTP.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un logiciel de mise en page professionnel (Adobe InDesign).**	- L'élève démarre le logiciel et il règle les paramètres habituels (paramètres, créer, organiser et modifier des pages, définir le format, règles et guides, calques, nuancier de couleur, liens, fond perdu, etc.).	- L'élève a effectué l'ensemble des réglages habituels en fonction du contexte et le logiciel était en état de fonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire le gabarit, la structure des pages ainsi que des pages modèles de projets graphiques simples (dépliants, double page, carte postale, etc.) de manière compétente dans un logiciel de mise en page professionnel, en fonction de la mission et dans le respect des délais.**	- L'élève analyse les modèles et il détermine la structure de son travail au préalable. - L'élève opte pour les outils correspondants et pour les réglages servant à l'exécution de son travail et il les manipule de manière compétente. - L'élève établit le gabarit ainsi que la structure de la page d'une mise en page graphique simple de manière compétente en fonction de la mission. - L'élève manipule sereinement les outils suivants des fonctions du logiciel de mise en page: les repères, les marges et colonnes, les pages gabarit, la grille de lignes de base, l'aperçu des pages, la création de nouvelles pages, les calques, etc. - L'élève maintient le contrôle de son travail et il sauvegarde son travail dans la structure indiquée des dossiers . - L'élève commente les différentes méthodes en classe, il les expérimente, il compare les résultats et il les évalue.	- L'élève a créé le gabarit, la structure des pages ainsi que des pages modèles de reproductions de mises en pages graphiques simples dans un état structuré et correct sous l'aspect technique.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire le contenu (matériel visuel, couleurs et typographie) de modèles graphiques simples (dépliants, double page, carte postale, etc.) de manière compétente dans un logiciel de mise en page professionnel, en fonction de la mission et dans le respect des délais.**	- L'élève analyse les modèles et il détermine la structure de son travail au préalable. - L'élève opte pour les outils correspondants et pour les réglages servant à l'exécution de son travail et il les manipule de manière compétente. - L'élève utilise des blocs de texte et d'images de manière compétente, il les organise et il les aligne en fonction de la grilles et d'autres objets. - L'élève établit des nuanciers de couleur, il les désigne et il les organise. - L'élève se sert des fonctions fondamentales servant à la création typographique (bloc de texte, tailles des polices, choix des polices, alignement de textes, options de blocs de texte, blocs de textes, glyphes, enchaînements de blocs de texte, couleurs des textes, etc.) de manière compétente en fonction de la mission. - L'élève positionne des visuels indiqués de manière compétente en fonction de la mission. - L'élève lie correctement les fichiers d'images et il les assemble. - L'élève maintient le contrôle de son travail et il sauvegarde son travail dans la structure des dossiers indiqués. - L'élève commente les différentes méthodes en classe, il les expérimente, il compare les résultats et il les évalue.	- L'élève a présenté des reproductions de mises en pages graphiques simples de manière structurée et correcte sous l'aspect technique. - L'élève s'est sereinement servi des fonctions fondamentales du traitement de texte dans des mises en pages simples: les tailles des polices, le choix des polices, l'alignement des textes, les options de blocs de texte, les blocs de texte, les glyphes, les enchaînements de blocs de texte, les couleurs des textes, etc. - L'élève a inséré et lié des fichiers d'images indiqués de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa méthode de travail ainsi que l'ensemble des informations requises concernant la manipulation du logiciel de mise en page professionnel (Adobe InDesign) dans un carnet d'apprentissage.**	- L'élève alimente un carnet propre et il s'exprime en employant le vocabulaire professionnel correspondant. - L'élève note l'ensemble des informations requises concernant sa méthode de travail ainsi que la manipulation du logiciel de mise en page professionnel (Adobe InDesign).	- L'élève a présenté un carnet proprement alimenté. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel correspondant. - L'élève a noté les informations requises concernant la méthode de travail et le logiciel de mise en page professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - La figure (DESSI3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 3**

Titre du module:	**La figure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des proportions et de les représenter à main levée.**	- L'élève observe les proportions du corps humain (poses simples) et il les transpose dans son dessin.	- L'élève a présenté des dessins proprement établis avec des proportions correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en valeur les particularités de différentes techniques graphiques au profit d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	L'élève expérimente et analyse les particularités des techniques graphiques suivantes : o le charbon, o la craie, les pastels. (Il est possible d'associer les techniques déjà étudiées – voir remarques d'ordre général.)	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des techniques graphiques étudiées. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué le ton visuel adéquat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des objets troisdimensionnels sur une surface à deux dimensions.**	- L'élève analyse la représentation en perspective dans le contexte de différentes recherches, de différents exercices et de différents dessins : o un point de fuite, o deux points de fuite. - L'élève produit l'impression de plasticité des personnages et de l'espaces avec la représentation des ombres et de la lumière.	- L'élève a présenté des dessins en perspective proprement établis. - Les règles de la perspective sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser la couleur comme moyen de création.**	- L'élève utilise la couleur de manière ciblée pour produire un effet visuel particulier.	- L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il a expliqué son choix en utilisant le vocabulaire technique approprié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différents types de composition. Il est capable de les nommer de de les appliquer.**	- L'élève applique les lois de la composition de manière ciblée	- L'élève connaît différents principes de la composition et il les a appliqués de manière cohérente. - L'élève a présenté différentes variations des dessins, qui ont confirmé la recherche des compositions correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de « scribbles » rapides.**	- L'élève gribouille des poses et des actions simples de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a capté l'essence de la pose ou de la posture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Développement et solutions typographiques 1 (TYPOS1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 3**

Titre du module:	**Développement et solutions typographiques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**TYPOS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches à propos de l'histoire de l'écriture, de l'analyser, de la documenter et d'identifier des caractéristiques conceptuelles de différentes époques.**	- L'élève effectue des recherches à propos de l'histoire et de l'évolution de l'écriture, il analyse les résultats et il les documente. - L'élève analyse l'évolution des idéogrammes à l'alphabet, de l'écriture phénicienne à la minuscule caroline, des inventions de Gutenberg aux publications assistées par ordinateur. - L'élève présente des produits typographiques et graphiques (affiches, livres, documents, etc.) et il les place dans des contextes historiques et d'histoire de l'art. - L'élève classe des caractéristiques conceptuelles ainsi que des outils artistiques et techniques sous des aspects chronologiques et stylistiques.	- L'élève a correctement désigné la grande majorité des styles et il les classés sous l'aspect chronologique. - L'élève connaît l'évolution de l'écriture (des idéogrammes, à l'alphabet, de l'écriture phénicienne à la minuscule caroline, des inventions de Gutenberg aux publications assistées par ordinateur). - L'élève a documenté la chronologie de l'histoire de l'écriture.
40 % (24 P)	**L'élève effectue des recherches à propos de typographes et de leurs travaux, il analyse les résultats, il les documente et il met à profit plusieurs éléments conceptuels de manière compétente dans ses projets personnels en fonction des missions.**	- L'élève effectue des recherches à propos de la vie et du travail de typographes de renom, il analyse les résultats et il les documente. - L'élève commente des travaux typographiques historiques et il les analyse. - L'élève est capable d'expliquer des exemples extraits de nouveaux projets typographiques en se référant aux analyses précédentes et de les mettre à profit de manière compétente en fonction des missions.	- L'élève a attribué des œuvres importantes à des artistes et à des styles. - L'élève a produit une affiche graphique consacrée à un typographe célèbre en appliquant le style du typographe et de son époque.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des recherches à propos de la classification de polices de caractères, il analyse les résultats, il les documente, il identifie des polices de caractères en se référant à des caractéristiques et il est capable d'expliquer des termes techniques correspondantes.**	- L'élève analyse différentes méthodes de classification. - L'élève désigne des exemples concrets en se référant à différentes polices de caractères. - L'élève définit différentes caractéristiques de polices de caractères et il les commente. - L'élève distingue des polices de caractères en fonction de caractéristiques historiques et typographiques afin de les catégoriser. - L'élève compare différentes polices de caractères à partir de leurs caractéristiques typographiques et historiques. - L'élève établit un tableau graphique servant à la classification des polices de caractères. - L'élève s'exerce à l'attribution de différentes lettres à un alphabet et il l'effectue sereinement. - L'élève reproduit différentes lettres ou différents alphabets, respectivement il les dessine à main levée en se servant de différents outils.	- L'élève a compris différentes caractéristiques principales de polices de caractères et il les a expliquées en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève a classé des polices de caractères en fonction de leurs caractéristiques. - L'élève a reproduit différentes lettres et différentes polices de caractères et il les a comparées. - L'élève a effectué des recherches à propos de familles de polices et de leurs caractéristiques principales.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHOTO1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 3**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHOTO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Photo – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrer mit Fachkenntnissen in Fotografie und deren Anwendung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'un appareil photographique numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de produire une prise de vue en appliquant les principes fondamentaux de la création photographique.**	- L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour les régler en fonction des circonstances. - L'élève prépare la prise de vue. - L'élève règle différentes distances focales, différents diaphragmes ainsi que différentes durées d'exposition. - L'élève opte pour un cadre harmonieux de l'image. - L'élève applique les règles de la composition visuelle.	- L'élève a déterminé les paramètres et il les a réglés. - Les formes conceptuelles fondamentales de la photographie sont identifiables. - L'élève a produit la prise de vue. - Les résultats répondaient aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer les données d'un appareil photographique vers un ordinateur et de trier les prises de vues en mettant à profit les options d'enregistrement servant à la sauvegarde durable des prises de vues.**	- L'élève transfère les données visuelles vers l'ordinateur et il les sauvegarde à l'endroit indiqué. - L'élève se réfère à des critères de sélection pour trier les prises de vues et il les sauvegarde dans des dossiers en fonction de la mission. - L'élève met à profit les options de sauvegarde disponibles.	- L'élève a transféré les fichiers d'images. - Les données visuelles se trouvent dans les systèmes de sauvegarde indiqués. - Les données visuelles sont récupérables. - L'élève a effectué une sélection.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches simples sur des images à l'ordinateur.**	- L'élève se sert des fonctions de base des outils de traitement des images. - L'élève effectue des retouches simples sur des images en fonction de l'énoncé.	- L'élève s'est servi des outils de traitement des images en fonction de la mission. - Les résultats répondent aux exigences minimales de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'observer les consignes en matière sécurité, de manipuler les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs avec précaution, de constater des problèmes qui se posent, de les signaler et de les formuler d'une manière adaptée à son interlocuteur.**	- L'élève détecte des risques. - L'élève suit les indications concernant la sécurité. - L'élève manipule les appareils ainsi que les accessoires avec précaution et il les entrepose aux endroits indiqués. - L'élève constate des problèmes et il les signale sans tarder. - L'élève communique avec la politesse de rigueur et il décrit des problèmes qui se posent en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a évité les manipulations imprudentes des appareils de travail. - Les appareils ainsi que les accessoires sont en état de fonctionnement et récupérables. - L'élève a signalé les problèmes qui se sont posés. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard d'autres intervenants.
10 % (6 P)	**L'élève accomplit les missions convenues dans le respect des délais et il est capable d'évaluer les résultats de travaux ainsi que leur qualité sous guidance.**	- L'élève développe une gestion personnelle du temps. - L'élève décrit des critères de qualité servant à évaluer les résultats des travaux. - L'élève constate ses points faibles ainsi que ses points forts. - L'élève demande des précisions en cas d'ambiguïté.	- L'élève a respecté les délais. - L'élève a analysé la qualité des résultats des travaux. - L'élève a demandé des précisions en cas d'ambiguïté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Logos (COGRA4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 4**

Titre du module:	**Logos**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Logogestaltung und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de logos.**	- L'élève explique les différents types de logos (marque figurative, marque verbale et marque combinée) et il les analyse. - L'élève distingue les différents signes: signe figuratif, signe descriptif, signe métaphorique et signe abstrait. - L'élève analyse l'évolution et l'histoire des logos.	- L'attribution des exemples présentés est correcte. - Les explications confirment une compréhension approfondie des différentes variétés de logos.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses convaincantes pour un logo en respectant le briefing et aux exigences d'un sujet, d'une organisation ou d'une entreprise en combinant le signe graphique avec la typographie de manière originale.**	Les étapes de la mise au point d'un logo sont expliquées: - le briefing, - l'analyse des problèmes et la recherche d'idées. - L'élève établit des esquisses correspondant au sujet et au groupe cible. - Les esquisses établies servent de référence pour la réalisation numérique ultérieure. - L'élève analyse différents effets visuels. - Les éventuelles améliorations sont discutées. - L'élève expérimente différentes combinaisons. - Des exemples visuels montrent les différents effets.	- L'élève a présenté au moins trois variations qui répondent aux exigences. - Les éléments stylistiques sont appropriés et originaux. - Le signe et la typographie forment un ensemble cohérent.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son projet numériquement en respectant les exigences techniques.**	- L'élève suit les instructions concernant la conversion d'une esquisse en tracé vectoriel. - L'élève étudie les modes de couleurs ainsi que l'utilisation de l'espace colorimétrique correct (CMJN, Pantone, RVB, noir et blanc, etc.).	- L'élève a effectué la reproduction au format numérique de manière soignée et compétente en respectant le format, l'espace colorimétrique, les tracés vectoriels et le format du fichier. - L'élève a respecté les délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les couleurs, la structure, les distances minimales ainsi que les variations du logo et d'expliquer le concept de son projet.**	- Divers points sont analysés en classe: les couleurs de base, les œuvre indications de couleur, les dimensions minimales du logo, les variations du logo, les distances minimales par rapport aux autres éléments graphiques ainsi que la police de caractères définie. - L'élève analyse sa conception personnelle ainsi que les interprétations possibles.	- L'élève a établi de manière claire et compétente les principes d'exploitation du logo. - Le choix des éléments stylistiques (signe, police, couleurs…) sont expliqués de manière convaincante. - L'élève explique sa démarche de manière cohérente et convaincante. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Traitement digital de l'image - Composing 2 (TRAIM4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 4**

Titre du module:	**Traitement digital de l'image - Composing 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TRAIM4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitaler Bildbearbeitung und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mögliche Zusammenarbeit mit den Modulen

- TEDIM2
- PHOTO2

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des projets de composition digitale (composing) plus complexes et d'analyser le sujet indiqué/les sujets indiqués, respectivement les résultats souhaités.**	- L'élève est capable d'analyser la tâche et de planifier son projet - L'élève considère les indications techniques et créatives.	- L'élève choisit la bonne stratégie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer son projet, de planifier la réalisation et d'opter pour des visuels (fichiers mis à sa disposition, fichiers recherchés sur des banques de données existantes ou objets photographiés par ses propre soins).**	- L'élève est capable d'identifier la tâche et de préparer les étapes requises pour la réalisation (en se référant à des esquisses et à ses notes). - L'élève veille à la composition et à la qualité des supports au cours de la préparation. - L'élève analyse la qualité technique, respectivement l'utilité des différents supports partiels. - L'élève décrit les étapes du travail et a planifie les étapes de travail. - L'élève consulte des banques d'images pour rechercher des visuels servant à la réalisation du projet ou il les photographie si nécessaire.	- L'élève a identifié les étapes de travail requises pour la réalisation, il les a déterminées et il a documenté le processus. - L'élève a analysé les visuels et a fait son choix de manière compétente. - L'élève a considéré les indications ainsi que les instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de considérer les droits d'auteur au cours de la planification.**	- L'élève évite des circonstances litigieuses.	- L'élève a observé les droits d'auteur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour les techniques convenant au travail de composition et d'accomplir les étapes de travail requises en appliquant une suite logique et en se servant d'un logiciel de traitement d'images de manière compétente.**	- L'élève effectue la composition/les compositions de manière compétente en suivant les étapes de travail correspondantes et en se servant des outils adaptés. - L'élève adapte les éléments partiels de la composition (couleur, luminosité, contrastes, perspective, ombres, etc.). - Les étapes suivies sont constamment éditables et, le cas échéant, l'élève est en mesure de recourir à des plans, à des calques ou à des couches alpha pour effectuer des adaptations. - L'élève veille à ce que la structure des plans soit logique. - L'élève utilise les espaces de travail ainsi que les espaces colorimétriques, respectivement les profils de couleurs, corrects.	- L'élève a présenté le travail/les travaux de composition et il l'a/les a exécuté(s) de manière compétente. - Le travail/les travaux de composition terminé(s) était/étaient équilibré(s) et l'élève a évité les traces visibles de retouches dans une large mesure. - Le fichier d'images terminé contenait l'ensemble des plans, des calques et des couches alpha. - L'élève a préparé le fichier d'images d'une manière correcte dans une large mesure sous l'aspect des indications techniques (convenant à l'affectation prévue) et il l'a présenté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec d'autres intervenants au cours de la planification et de la réalisation.**	- L'élève analyse sa méthode pour les étapes de travail afin d'éviter les difficultés éventuelles et d'assurer la réalisabilité technique des travaux de montage. - L'élève constate des difficultés qui se présentent au cours de la réalisation, il se concerte sans tarder avec d'autres intervenants et il suit les instructions. - L'élève communique de manière compétente lors du shooting photo.	- L'élève a signalé des difficultés qui se sont présentées. - L'élève a suivi les instructions. - Les ambiguïtés ont été convenablement réglées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de maintenir continuellement à jour la documentation de son projet, de vérifier le respect des indications et de présenter le projet dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève alimente une documentation propre, structurée par ordre chronologique et correspondant au projet. - L'élève met régulièrement la documentation à jour. - L'élève présente la documentation de son projet. - L'élève mène un entretien avec le responsable du module et, le cas échéant, il effectue les adaptations requises.	- La documentation était structurée en fonction du projet et l'élève l'a régulièrement mise à jour. - L'élève a suivi les indications techniques et créatives. - L'élève a effectué des adaptations de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Software Layout 2 (LOGIC4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 4**

Titre du module:	**Software Layout 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOGIC4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign und DTP.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions approfondies servant à la manipulation du matériel visuel et des couleurs avec un logiciel de mise en page professionnel (Adobe InDesign) de manière compétente en fonction de la mission et de reproduire des modèles graphiques complexes dans le respect des délais.**	- L'élève analyse les modèles et il détermine la structure de son travail au préalable. - L'élève opte pour les outils et pour les réglages approfondis convenant à l'exécution de son travail et il les manipule de manière compétente. - L'élève s'exerce à l'application des fonctions approfondies suivantes en fonction de la mission: la représentation des noirs, le réglage d'un espace colorimétrique, l'attribution d'un profil de couleur, le panneau de commande Preflight, les propriétés et l'alignement d'objets, les effets d'objets, la production de tons directs, le Pathfinder. - L'élève soumet son travail à des contrôles en permanence et il sauvegarde son travail dans la structure de dossiers indiqués. - L'élève commente les différentes méthodes en classe, il les expérimente, il compare les résultats et il les évalue. - L'élève recherche des réglages qui lui sont inconnus.	- L'élève a effectué des reproductions complexes de manière structurée et dans le respect des délais convenus. - L'élève a appliqué des fonctions approfondies d'un logiciel de mise en page professionnel servant à la manipulation du matériel visuel et des couleurs d'une manière compétente et correspondant à la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions approfondies servant à la conception microtypographique et macrotypographique avec un logiciel de mise en page professionnel (Adobe InDesign) d'une manière compétente et correspondant à la mission et de reproduire des modèles graphiques complexes dans le respect des délais.**	- L'élève analyse les modèles et il détermine la structure de son travail au préalable. - L'élève opte pour les outils et pour les réglages approfondis convenant à l'exécution de son travail et il les manipule de manière compétente. - L'élève s'exerce à l'application des fonctions approfondies suivantes en fonction de la mission: la grille de ligne de base, les styles de paragraphe et de caractère, la vérification orthographique, le tabulateur, les tableaux, l'habillage de texte, les glyphes, etc. - L'élève soumet son travail à des contrôles en permanence et il sauvegarde son travail dans les structures des fichiers indiquées. - L'élève commente les différentes méthodes en classe, il les expérimente, il compare les résultats et il les évalue. - L'élève recherche des réglages qui lui sont inconnus.	- L'élève a effectué des reproductions complexes de manière structurée et dans le respect des délais convenus. - L'élève a appliqué des fonctions approfondies d'un logiciel de mise en page professionnel servant au traitement du texte d'une manière compétente et correspondant à la mission. - L'élève a produit au moins une mise en page avec des styles de paragraphe et de caractère. - L'élève a produit au moins une mise en page avec un tableau.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer ses travaux pour différents formats d'édition.**	- L'élève sauvegarde ses travaux aux formats indiqués avec les réglages correspondants et, le cas échéant, il les imprime. - L'élève s'exerce aux fonctions d'exportation de différents formats de fichiers (.pdf d'impression, .jpg, idml, .png, assemblage de fichiers, etc.) ainsi qu'à leurs réglages (profil de couleurs, résolution, fond perdu, repères de coupes, pages, disposition des pages, etc.), il les explique et il les applique. - L'élève s'exerce et effectue les liens des fichiers importés de manière correcte.	- L'élève a effectué l'ensemble des réglages habituels pour les exportations en fonction des contextes. - L'élève a produit les fichiers de manière compétente en fonction de la mission dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa méthode de travail ainsi que l'ensemble des informations requises concernant la manipulation du logiciel de mise en page professionnel (Adobe InDesign) dans un carnet d'apprentissage.**	- L'élève alimente un carnet propre et il s'exprime en employant le vocabulaire professionnel correspondant. - L'élève note l'ensemble des informations requises concernant sa méthode de travail ainsi que la manipulation du logiciel de mise en page professionnel (Adobe InDesign).	- L'élève a présenté un carnet proprement alimenté. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel correspondant. - L'élève a noté les informations requises concernant la méthode de travail et le logiciel de mise en page professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - La figure dans l'espace (DESSI4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 4**

Titre du module:	**La figure dans l'espace**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Remarque compétences:

- Zuvor behandelte Techniken: Bleistift, Bleistiftsfarben, Kugelschreiber, Kohle, Kreide, Pastell, Chinatusch, Wasserfarben.
- Ein Aktmodell ist vorzusehen um die Anatomie des menschlichen Körpers zu studieren.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des proportions et de les représenter à main levée.**	- L'élève observe les proportions du corps humain (avec des poses complexes) et il les transpose dans son dessin.	- L'élève a présenté des dessins proprement établis avec des proportions correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en valeur les particularités de différentes techniques graphiques au profit d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	- L'élève expérimente et analyse les particularités des techniques graphiques suivantes : o les collages, o les techniques combinées. (Il est possible d'associer les techniques déjà étudiées – voir remarques d'ordre général.)	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des techniques graphiques étudiées. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué, la bonne tonalité visuelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des objets tridimensionnels sur une surface à deux dimensions.**	- L'élève analyse la représentation en perspective dans le contexte de différentes recherches, de différents exercices et de différents dessins: o trois points de fuite. - L'élève produit une impression de plasticité des personnages et l' espaces avec la représentation des ombres et de la lumière.	- L'élève a présenté des dessins en perspective proprement établis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser la couleur comme moyen de création.**	- L'élève utilise la couleur de manière ciblée pour produire un effet visuel spécifique.	- L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il a expliqué son choix en utilisant le vocabulaire technique approprié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différents types de composition. Il est capable de les nommer de de les appliquer.**	- L'élève applique les lois de la composition de manière ciblée	- L'élève connaît différents principes de la composition et il les a appliqués de manière cohérente. - L'élève a présenté différentes variations des dessins, qui ont confirmé la recherche des compositions correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de « scribbles » rapides.**	- L'élève gribouille des poses et des actions plus complexes de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a capté l'essence de la pose ou de la posture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Développement et solutions typographiques 2 (TYPOS2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 4**

Titre du module:	**Développement et solutions typographiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TYPOS2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie d'une lettre et d'une police en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'élève décompose les lettres en éléments et il les désigne en employant le vocabulaire typographique professionnel (en allemand, en français et en anglais). - L'élève met des caractéristiques en évidence pour différencier des familles de polices.	- L'élève a défini les caractéristiques principales (une dizaine) de lettres (et de polices) en avançant des exemples concrets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la police (Corporate Font) d'une entreprise ou d'une organisation correspondant à une image de marque et/ou à une marque figurative (Corporate Design), de la déterminer et de l'utiliser d'une manière compétente, en fonction de la mission et dans le respect des délais.**	- L'élève analyse des modèles existants avec de bons et de mauvais exemples de polices d'entreprise. - L'élève détermine la police d'une entreprise ou d'une organisation et il l'expérimente. - L'élève opte pour des polices d'une entreprise sous formes de logotype pour un client indiqué. - L'élève utilise la police dans les papiers de ville.	- L'élève a constaté les interactions entre un logo et une police et il les a présentées en avançant des exemples concrets. - L'élève a opté pour des polices en fonction du groupe cible et du domaine d'activité de l'entreprise. - L'élève a utilisé la police d'entreprise correspondant à la mission dans les papiers de ville.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la structure formelle d'une police après la décomposition et la reconstruction d'une ou de plusieurs lettres et d'élaborer des conceptions typographiques personnelles de manière compétente, en fonction de la mission et dans le respect des délais.**	- L'élève décompose une ou plusieurs lettres pour obtenir par exemple des formes géométriques simples. - L'élève oriente et structure des polices avec l'aide d'une grille en pointillé. - L'élève élabore des conceptions typographiques en appliquant plusieurs méthodes de décomposition (découpage, collage, formes géométriques, etc.) et de recomposition (modèles symétriques, figures, polices à pixels, etc.).	- L'élève a décomposé des lettres et il les a recomposées pour analyser la structure formelle. - L'élève a élaboré des conceptions typographiques de manière compétente, en fonction de la mission et dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'illustrer des mots avec une typographie sémantique de manière compétente, en fonction de la mission et dans le respect des délais.**	- L'élève analyse la signification d'un texte et il l'accentue avec une typographie sémantique. - L'élève constitue des textes imagés en se servant d'outils purement typographiques comme la taille, le choix de la police, le rythme, des proportions, les interlignes, les écarts entre les caractères, etc., sans décalages, ni effets.	- L'élève a illustré plusieurs notions (plus ou moins huit) avec une typographie sémantique de manière compétente, en fonction de la mission et dans le respect des délais. - L'élève a mis en évidence la signification d'un mot avec le choix de la police, la forme du mot, la taille de la police et la position du mot sur la surface.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Éclairage, réalisation et traitement de prises de vue photographiques numériques d'objets en studio (PHOTO2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la conception visuelle digitale et manuelle 4**

Titre du module:	**Éclairage, réalisation et traitement de prises de vue photographiques numériques d'objets en studio**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**PHOTO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Photo – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrer mit Fachkenntnissen in Fotografie und deren Anwendung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter convenablement un appareil photographique numérique, des systèmes d'éclairage ainsi que des accessoires sous guidance en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des lampes, des réflecteurs, des éclaircissants, des diffuseurs et des accessoires en fonction des circonstances et de la mission. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents en fonction des circonstances.	- L'élève a aménagé le poste de travail d'une manière convenant aux prises de vues et il l'a convenablement sécurisé. - Aucun risque n'est apparu. - L'élève a évité les manipulations imprudentes des appareils de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler les appareils, de régler les paramètres requis et d'effectuer la prise de vue en appliquant les principes fondamentaux de la création photographique de manière ciblée.**	- L'élève oriente les lampes et il règle l'intensité des différentes sources de lumière. - L'élève détermine les paramètres de prise de vue requis et il les règle sur l'appareil photographique. - L'élève effectue la prise de vue. - L'élève opte pour un cadrage harmonieux. - L'élève applique les règles de la composition visuelle.	- L'élève a déterminé les paramètres et il les a réglés. - La composition ainsi que des formes conceptuelles fondamentales de la photographie en studio sont identifiables. - Les résultats répondent aux exigences de l'énoncé de la mission. - L'élève a effectué la prise de vue.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données d'un appareil photographique vers un ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée en mettant à profit les options d'enregistrement servant à la sauvegarde durable des prises de vues.**	- L'élève transfère les données visuelles vers l'ordinateur et il les sauvegarde à l'endroit indiqué. - L'élève se réfère à des critères de sélection pour trier les prises de vues et il les sauvegarde dans des dossiers en fonction de la mission. - L'élève met à profit les options de sauvegarde disponibles.	- L'élève a trié les fichiers d'images sauvegardés de manière ciblée dans les dossiers correspondants. - Les fichiers d'images se trouvent dans les systèmes de sauvegarde indiqués. - Les fichiers images peuvent être retrouvés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches simples aux images au format RAW et d'évaluer les résultats des travaux ainsi que leur qualité sous guidance.**	- L'élève se sert des fonctions de base des outils de traitement des images au format RAW. - L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. - L'élève décrit des critères de qualité servant à évaluer les résultats des travaux. - L'élève constate ses points faibles ainsi que ses points forts. - L'élève demande des précisions en cas d'ambiguïté.	- Les résultats répondent aux exigences minimales de l'énoncé. - L'élève a analysé la qualité des résultats des travaux. - L'élève a demandé des précisions en cas d'ambiguïté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs avec précaution, de constater des problèmes qui se posent, de les signaler et de les formuler d'une manière adaptée à son interlocuteur et il accomplit les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève manipule les appareils ainsi que les accessoires avec précaution et il les entrepose aux endroits indiqués. - L'élève constate des problèmes et il les signale sans tarder. - L'élève communique avec la politesse de rigueur et il décrit des problèmes qui se posent en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève demande les informations requises en cas de doute. - L'élève accomplit les missions convenues dans le respect des délais.	- Les appareils sont en état de fonctionnement. - Les appareils ainsi que les accessoires sont récupérables. - L'élève a signalé les problèmes qui se sont posés. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard d'autres intervenants. - L'élève a respecté les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Identité visuelle 1 (VISID1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Identité visuelle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VISID1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser une identité visuelle existante d'une entreprise ou d'une organisation.**	- L'élève identifie les éléments récurrents d'une identité visuelle et il les analyse: logos, formes graphiques, langage visuel, couleurs, police interne, formats, supports d'information, groupe cible et positionnement de l'entreprise.	- L'élève a mis en évidence le groupe cible, le positionnement de l'entreprise, les caractéristiques graphiques ainsi que les éléments récurrents et il les a analysés de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des déclinaisons à partir de matériel fourni (par exemple des logos ou des affiches) en esquissant différentes options et en modifiant des éléments graphiques existants servant à l'effet d'identification de l'entreprise ou de l'organisation.**	- L'élève développe et effectue la présentation graphique. - L'élève respecte les normes graphiques existantes. - L'élève expérimente des options de variations et de modifications d'applications graphiques ainsi que leur contribution à la cohérence graphique. - L'élève esquisse des positionnements envisageables des éléments visuels, des couleurs et de la typographie.	- Les déclinaisons étaient originales et convenables et elles constituaient un ensemble cohérent avec le matériel fourni. - L'élève dessiné le développement graphique d'une identité visuelle avec conviction et conformément aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le choix de ses éléments visuels par écrit.**	- L'élève intègre des éléments visuels conceptuels d'une manière ciblée et consciencieuse. - L'élève analyse le sujet à étudier de manière approfondie et il l'assimile.	- L'élève a présenté l'entreprise ainsi que le groupe cible. - L'élève a expliqué l'intégration du langage visuel, des formes graphiques, de la composition, des couleurs choisies, du style et de la typographie avec conviction. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Développement et solutions typographiques 3 (TYPOS3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Développement et solutions typographiques 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TYPOS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la composition d'affiches typographiques, de désigner leur accroche-regard et de concevoir une affiche typographique.**	- L'élève effectue l'analyse en se référant de manière systématique à des critères typographiques et conceptuels indiqués. - L'élève étudie les règles de la composition et il les documente. - L'élève indique les différents éléments stylistiques de la typographie et il les explique. - L'élève esquisse la progression du regard ainsi que la composition des affiches. - L'élève désigne les accroche-regard des affiches et, le cas échéant, il les note dans des esquisses. - L'élève évalue les points forts ainsi que les points faibles de la mise en page. - L'élève esquisse ses idées personnelles pour une affiche dont la conception typographique fait office d'élément stylistique. - L'élève exprime différentes émotions ou différents messages avec des polices, des outils conceptuels et des couleurs. - L'élève concrétise convenablement l'esquisse retenue en se servant du logiciel approprié. - L'élève s'approprie un langage conceptuel typographique personnel. - L'élève établit convenablement les données d'impression.	- L'élève a documenté et analysé les éléments stylistiques de la typographie de plusieurs publications. - L'élève a désigné les accroche-regard d'affiches typographiques. - L'élève a présenté plusieurs esquisses de son ébauche personnelle. - L'élève a effectué les travaux au format numérique d'une manière soignée qui correspondait convenablement au message. - La majorité des données d'impression n'accusaient pas d'erreur. - La composition de l'affiche était optimale.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des mises en pages de plusieurs pages, de les décrire en employant le vocabulaire professionnel et de reproduire manuellement la structure des pages.**	- L'élève commente les mises en pages de publications de plusieurs pages en classe. - L'élève analyse différentes publications (des livres pour enfants, des livres de cuisine, etc. ou des annonces, des affiches, etc.) sous les aspects de la lisibilité et de l'impact émotionnel. - L'élève identifie la composition ainsi que les polices utilisées (familles de polices) et il les désigne. - L'élève analyse la composition ainsi que les polices de manière systématique en se référant à l'ensemble des critères typographiques et esthétiques. - L'élève constitue des documentations par écrit en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève reproduit la mise en page d'une publication de plusieurs pages à la main sous forme de collage en papier en se servant de rectangles et de lignes pour mettre en évidence la grille ainsi que la disposition des éléments.	- L'élève a analysé les aspects les plus importants de la conception de publications de plusieurs pages et il les a expliqués en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève a reproduit au moins une double page en se servant d'outils manuels.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir une publication de plusieurs pages de manière compétente en suivant des instructions et en se servant d'un logiciel de mise en page adapté, de considérer les règles de la typographie et de la composition et d'appliquer les règles de la grille de composition.**	- L'élève analyse la structure, l'affectation ainsi que les avantages de la grille de composition. - L'élève connaît les différentes méthodes de l'établissement des marges de la page (nombre d'or, division par neuf, série de chiffres, etc.). - L'élève étudie les règles de base de la macrotypographie, il les documente et il les applique. - L'élève note la structure de la mise en page avec des esquisses et il planifie le fil conducteur de la publication. - L'élève étudie deux ou trois options et il les esquisse avec différentes grilles de composition et différents styles. - Les pages modèles affichent des grilles de composition, des lignes de base, des marges, des colonnes, des numéros de pages ainsi que différents blocs de texte et d'images. - L'élève affecte les polices en fonction de la mission et du sujet pour servir à la conception hiérarchique des textes. - L'élève dispose des éléments visuels et textuels indiqués dans une structure hiérarchique identifiable et cohérente. - L'élève manipule sereinement le logiciel de mise en page (par exemple InDesign). - L'élève établit convenablement les données d'impression.	- L'élève a appliqué la majorité des principes de la macrotypographie, de la composition et de la grille dans le contexte de la mission. - L'élève a produit plusieurs esquisses de mises en pages qui montraient la structure ainsi que la conception visuelle d'une publication de plusieurs pages. - L'élève a intégré la grille de composition ainsi que les marges de la page. - La mise en page répondait aux instructions concernant le groupe cible et le volume des matières. - L'élève a produit une mise en page correcte dans une large mesure sous l'aspect technique. - L'élève a établi des pages modèles et les pages structurées en conséquence étaient utilisables. - La majorité des données d'impression n'accusaient pas d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'esquisser l'animation d'une ou de plusieurs lettres et de la concrétiser au format numérique.**	- L'élève esquisse l'animation d'une ou de plusieurs lettres. - L'élève effectue plusieurs modifications temporelles. - L'élève effectue des modifications temporelles envisageables (rotation, décalage, superposition, masquage, modification des dimensions, modification des formes, modification des couleurs). - L'élève effectue l'animation en fonction de la mission en se servant d'un logiciel adapté.	- L'élève a présenté l'esquisse d'une animation. - L'élève a effectué une animation typographique avec au moins trois paramètres de modification. - L'élève s'est convenablement servi du logiciel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Styles graphiques 1 (DESSI5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Styles graphiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter une illustration cohérente simple de la réalité sur une surface en deux dimensions.**	- L'élève établit correctement ses figures et il les intègre dans des espaces correctement structurés sous l'aspect de la perspective.	- L'élève a présenté des dessins proprement établis et convenablement structurés avec des perspectives correctes. - L'élève a convenablement opté pour une mise en page qui suivait les règles des compositions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en valeur les particularités de différentes techniques graphiques au profit d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	- L'élève représente des motifs identiques en appliquant des techniques différentes et il évalue les effets visuels correspondants.	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des techniques graphiques. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué, la bonne tonalité visuelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit la couleur comme un outil de conception.**	- L'élève utilise la couleur de manière ciblée pour produire un effet visuel.	- L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il l'a expliquée en employant un vocabulaire technique approprié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de gribouillages rapides.**	- L'élève gribouille des contextes simples de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a compris l'essence de la pose ou de la posture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Conception de séries 1 (COGRA5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Conception de séries 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitalem Design und Gestaltung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter une série indiquée en esquissant différentes options, en intégrant des éléments récurrents et en préparant des variations.**	- L'élève esquisse une mise en page, un motif visuel ainsi qu'une typographie. - L'élève s'exerce au travail avec un espace libre réduit (façonnage, gamme de couleurs et options typographiques réduits). - L'élève expérimente des variations envisageables (dispositions différentes de matières identiques) et il analyse les effets produits.	- L'élève a dessiné le concept graphique de la série conformément aux exigences. - L'élève a produit le modèle indiqué en tenant compte des modèles existants. - L'élève a produit les nombres indiqués d'esquisses et de variations. - L'élève a présenté un résultat correct et suffisamment varié pour ne pas paraître ennuyeux. - L'élève a appliqué des similitudes et des différences de manière réfléchie.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire une idée au format numérique et de préparer correctement le document sous l'aspect technique.**	- L'élève indique des données techniques comme le format, l'espace colorimétrique, le bord perdu et le format du fichier et il les présente en classe au préalable, respectivement il les expérimente et il les utilise. - L'élève optimise le projet en permanence en ajoutant des variations.	- L'élève a correctement produit des éléments visuels vectoriels et basés sur des pixels (des tracés, respectivement la résolution appropriée). - L'élève a correctement réalisé le projet en suivant les indications techniques: le format, l'espace colorimétrique, le bord perdu, le format du fichier, etc. - Des variations numériques avec de petites nuances ont confirmé la recherche de la version finale la mieux appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la conception de séries par écrit et de noter leurs normes graphiques.**	- L'élève identifie des trames ainsi que des variations de la composition et de la mise en page. - L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences en classe. - L'élève détermine les normes graphiques et il les indique: la composition, la trame, le motif visuel, la gamme de couleurs, le modèle, la typographie et la position du titre.	- L'élève a expliqué les similitudes ainsi que les différences de la série de manière convaincante par écrit. - L'élève a analysé des séries sous les aspects du principe et du concept (normes graphiques).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gestion de couleur et sortie de fichiers (TRAIM5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Gestion de couleur et sortie de fichiers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRAIM5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Colormanagement, Grundkenntnissen im Desktop-Publishing und Photoshop

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail de manière ergonomique et de mettre le logiciel de traitement des images en service.**	- L'élève prépare l'écran de son poste de travail en respectant des normes ergonomiques indiquées. - L'élève applique les paramètres de couleurs corrects du logiciel de traitement des images. - L'élève veille à ce que les réglages des contrastes et de la luminosité de son écran soient corrects.	- L'élève a préparé le mobilier ainsi que l'écran de manière ergonomique en respectant les normes en vigueur. - Le logiciel de traitement des images était en état de fonctionnement. - L'élève a correctement réglé la luminosité ainsi que les contrastes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des paramètres de couleurs/des profils de couleurs, de les enregistrer aux endroits indiqués et de synchroniser les paramètres des couleurs dans les logiciels d'application correspondants.**	- L'élève applique la norme ISO 12647-3 ou -4. - L'élève se procure les profils de couleurs requis (coated, uncoated et newspaper) et il les enregistre correctement. - L'élève synchronise les paramètres des couleurs dans le logiciel Adobe Bridge.	- L'élève a enregistré les profils de couleurs requis aux endroits indiqués. - L'élève a synchronisé les logiciels d'application en fonction des règles de la gestion des couleurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des visuels d'origines différentes (scanner, appareil photographique, téléphone portable ou banque de données visuelles) en respectant des normes existantes, de les adapter à la méthode d'impression indiquée et de les sauvegarder.**	- L'élève enregistre des visuels, il les adapte sous les aspects des dimensions, de l'espace colorimétrique, de l'intensité et du format, il les convertit dans l'espace colorimétrique requis et il les sauvegarde correctement avec un profil de couleur.	- L'élève a correctement sauvegardé les visuels en fonction des conditions d'édition indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de structurer des produits imprimés avec des visuels et du texte préparés au préalable en respectant des normes d'édition existantes et de les adapter à la méthode d'impression indiquée.**	- L'élève détermine le format requis, il constitue un fichier dans le logiciel de mise en page et il veille aux paramétrages corrects des couleurs ainsi qu'aux préférences d'édition.	- L'élève a correctement structuré le fichier en fonction de formats d'impression comme DIN A4, A5, etc. - L'élève a préparé des visuels et du texte/des textes. - L'élève a correctement synchronisé les paramètres des couleurs en fonction des conditions d'édition.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'éditer correctement les fichiers établis au format PDF pour l'étape de préimpression.**	- L'élève applique les normes indiquées pour la constitution d'un fichier PDF convenant à la préimpression. - L'élève suit les indications concernant la constitution d'un fichier PDF correspondant à la norme X.	- L'élève a correctement sauvegardé, respectivement présenté, un fichier/des fichiers PDF en respectant des normes de préimpression en vigueur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'organiser de manière autonome.**	- L'élève sauvegarde ses travaux dans des structures de dossiers indiquées. - L'élève sauvegarde correctement ses travaux dans le respect des délais.	- L'élève a sauvegardé les fichiers terminés aux endroits indiqués dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Bases en HTML et CSS (WEBAS1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Bases en HTML et CSS**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAS1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le fonctionnement ainsi que les mécanismes du World Wide Web, respectivement de pages Web qui fonctionnent bien, et il détecte des mises en pages axées sur des clients et des groupes cibles.**	- L'élève analyse les conditions techniques ainsi que la structure de pages Web qui fonctionnent de manière optimale. - L'élève analyse la structure graphique d'une page Web.	- L'élève a correctement employé la majorité des terminologies primaires requises. - L'élève s'est correctement servi des outils de recherche.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure d'une page HTML et il distingue les bases des codes HTML et CSS.**	- L'élève se sert d'un logiciel WYSIWYG ou d'un éditeur de textes pour réunir les balises HTML <p>. <h1>, <pre> et dans un fichier index.html. afin de constituer un fichier qui fonctionne. - L'élève est capable d'appliquer des codes CSS simples dans une page (info: codes HTML et CSS dans un fichier, CSS sans césure).	- L'élève a structuré une page d'index composée uniquement de texte, sans mise en page, et la page s'est correctement affichée dans la fenêtre du navigateur. - L'élève a intégralement et correctement défini le code CSS dans la page.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître des balises HTML élémentaires servant au formatage d'une page, de les noter dans une liste et de les réunir.**	- L'élève expérimente des titres structurels et sémantiques, des paragraphes, des formatages en gras et en italique, des exposants, des indices, des blancs, des sauts de lignes, des lignes, des accentuations, des mises en évidence, des citations, des abréviations, des acronymes et des mentions de sources.	- Le code source était clairement identifiable et affiché correctement dans la fenêtre du navigateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions ainsi que les balises qui lui sont indiquées avec précision.**	- L'élève prend connaissance d'instructions concernant la forme correcte des balises et il les suit.	- L'élève a correctement appliqué des balises sans commettre d'erreur et elles fonctionnaient de manière irréprochable dans la fenêtre du navigateur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des documents techniques, des manuels de formation ainsi que des sites Web concernant le langage HTML, de les comprendre, de mettre à profit les connaissances acquises avec précision et de prendre des notes en cours servant à la compréhension.**	- L'élève dispose de matériel de cours et de pages Web concernant les connaissances professionnelles.	- L'élève disposait de l'intégralité de ses documents de formation en cours et il a mis à profit la majorité des matières étudiées sans commettre d'erreur. - L'élève s'est servi de pages Web professionnelles, par exemple de w3schools.com. - L'élève a réuni des documents techniques de manière autonome au cours des deux années de formation pour constituer un dossier, il les a complétés et il s'en est servi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Courants stylistiques en graphisme 1 (STILU1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Courants stylistiques en graphisme 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STILU1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter les caractéristiques stylistiques d'un style graphique (époque), respectivement le style caractéristique d'un artiste, au cours d'un exposé ou d'une présentation écrite.** **Périodes et artistes indiqués** **Arts and Craft: William Morris, Beggarstaff** **Style affiche: Lucien Bernhard, Peter Behrens, Ludwig Holwein** **Art nouveau: Alfons Mucha, George Auriol** **Constructivisme: Rodtchenko, El Lissitzky** **Dada: Hannah Höch** **Bauhaus: László Moholy-Nagy, Herbert Bayer** **Nouvelle typographie: Jan Tschichold, El Lissitzky, Piet Zwart** **Futurisme: Marinetti, Fortunato Depero**	- L'élève explique les différents aspects ainsi que les différentes caractéristiques d'un style ou des œuvres d'un graphiste et il les analyse: composition, codes de couleurs, formes, style, typographie, inspirations et convictions du graphiste, contexte historique et circonstances techniques (innovations, méthodes d'impression). - L'élève analyse le sujet à étudier de manière approfondie.	- La présentation mentionnait des matières importantes. - L'élève a désigné la majorité des propriétés d'un projet graphique ou d'un style sans commettre d'erreur, respectivement il les a déterminées par écrit: la composition, les codes de couleurs, les formes, le style et la typographie. - L'élève a commenté des illustrations ainsi que des convictions du graphiste, le contexte historique et des circonstances techniques (innovations, méthodes d'impression) de manière convaincante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet avec conviction.**	- L'élève étudie les principes fondamentaux d'une présentation efficace. - L'élève analyse le sujet à étudier de manière approfondie.	- La présentation a convenablement équilibré les points principaux et accessoires. - Les visuels montrés étaient révélateurs. - L'élève a disposé les visuels, les slogans ainsi que les devises de manière cohérente pour la présentation. - L'élève a efficacement mis les particularités en évidence. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel et la présentation était convenable sous les aspects du volume sonore et de la prononciation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les propriétés d'un style graphique indiqué dans ses esquisses de préparation: illustration, mise en page, couleurs, typographie, etc.**	- L'élève expérimente les imitations ainsi que l'ébauchage manuel d'éléments visuels formels caractéristiques (par exemple les ornements ou le cadrage), de typographies typiques de l'époque correspondante, d'options de couleurs et de compositions.	- Avec l'intégration d'éléments visuels utiles, la composition réfléchie ainsi que l'exécution réussie, les esquisses de préparation ont permis l'identification du style d'un projet ou d'un artiste à présenter.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des variations de son projet.**	- L'élève établit des variations concernant différentes matières visuelles en se posant les questions suivantes: Quelle est la meilleure méthode pour produire une illustration indiquée? Quelle est la meilleure méthode pour représenter un élément visuel indiqué? Quelle est la combinaison de couleurs la mieux appropriée? Quelle est la typographie qui produit le meilleur effet? - L'élève varie la disposition du texte et des images.	- L'élève a produit au moins trois variations d'une illustration, d'un élément visuel ou d'une mise en page.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les caractéristiques essentielles d'un style graphique ou d'un artiste dans une nouvelle conception.**	- L'élève prend connaissance des caractéristiques d'un style graphique en classe (fiches de travail et analyse des projets). - L'élève analyse la mise en page, le choix de la typographie et des couleurs, la technique ainsi que le style des éléments visuels (illustration, photo).	- L'élève a convenablement intégré le style graphique indiqué dans le projet graphique et il était possible de le constater sans ambiguïté. - L'élève a accompli la réalisation de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 5 (ARTCO5)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 1**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO5**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in der visuellen Kommunikation und/oder Kenntnissen in Kunst bzw. Kunstgeschichte.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier des sujets indiqués en fonction du genre, de la discipline artistique, le cas échéant de la date, des outils conceptuels (description) et de l'interprétation (explication, contexte) en se référant à des comparaisons ainsi qu'à un modèle structuré de l'enseignant.**	- L'élève complète des études de l'analyse des images en employant une mise en page convenable avec une typographie adaptée ainsi qu'une carte heuristique établie en groupe. - L'élève est capable de décrie, d'analyser et de comparer des œuvres avec des sujets similaires (entre autres des représentations de paysages, des natures mortes, l'opposition entre les rêves et la réalité, la mort et l'éphémère, les sentiments et les émotions), de noter ses constats par écrit (en limitant les caractéristiques principales de l'analyse ainsi que leur interprétation à l'essentiel) et de les présenter en classe.	- L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des outils conceptuels et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a archivé des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation sous les aspects de la mise en page, de la typographie et des légendes neutres et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art pour des sujets variés et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Identité visuelle 2 (VISID2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Identité visuelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VISID2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une charte graphique disponible, respectivement un petit manuel d'entreprise, et de mettre en évidence son utilité, respectivement ses facteurs de restriction.**	- L'élève explique la consistance des éléments de base, les règles ainsi que les restrictions en se référant à plusieurs exemples de chartes graphiques et de petits manuels d'entreprises.	- L'élève a présenté une charge graphique, respectivement un manuel d'entreprise, avec conviction. - L'élève a mis en évidence le cadre qui assure un style harmonieux. - L'élève a mis en évidence la marge de manœuvre avec la variabilité conceptuelle des applications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'esquisser les caractéristiques de l'identité visuelle d'une entreprise indiquée.**	- L'élève esquisse la mise en page, le positionnement des éléments visuels, la couleur ainsi que la typographie. - L'élève élabore des cartes heuristiques.	- L'élève a dessiné le concept graphique de l'identité visuelle de manière convaincante. - Les esquisses répondaient aux exigences. - L'élève a produit les nombres indiqués d'esquisses et de variations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer un concept pour une entreprise indiquée, d'appliquer sa présentation graphique à plusieurs supports d'information et d'établir une identifie visuelle cohérente.**	- L'élève recherche les éléments d'identification et il applique l'identité visuelle de manière compétente à différents supports (documents commerciaux, affiches, dépliants, etc.).	- L'identité visuelle de l'entreprise était cohérente et attrayante. - Le style graphique et le ton correspondaient à l'entreprise. - L'élève a présenté des options graphiques convaincantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept global ainsi que les normes graphiques par écrit sous les aspects des éléments conceptuels.**	- L'élève applique les éléments visuels conceptuels d'une manière ciblée et consciencieuse. - L'élève analyse le sujet à étudier de manière approfondie et il l'assimile.	- L'élève a présenté l'entreprise ainsi que le groupe cible. - L'élève a expliqué le concept global de l'identité visuelle de manière convaincante: la tonalité du langage visuel, les formes graphiques, la composition, le choix des couleurs, le style et la typographie. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Développement et solutions typographiques 4 (TYPOS4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Développement et solutions typographiques 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TYPOS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une grille de composition modulaire pour une affiche typographique et de s'y référer pour produire et présenter une série d'affiches avec des mises en pages différentes de manière compétente.**	- L'élève analyse la grille de composition modulaire de plusieurs affiches sous les aspects de la structure et des variations. - L'élève esquisse deux ou trois grilles de composition et il s'en sert de base pour la mise en page finale. - L'élève suit les instructions (concernant par exemple le format, la quantité de texte, le sujet, etc.). - L'élève respecte les règles typographiques. - L'élève produit les esquisses de manière compétente à l'ordinateur (par exemple dans InDesign). - La grille de composition permet une structure hiérarchique des éléments textuels et visuels. - La structure de la grille de composition est modulaire. - L'élève structure les affiches de manière variable dans la mise en page en se référant à la grille de composition modulaire. - Les affiches permettent de constater clairement les caractéristiques d'une série. - L'élève prépare la préparation et il emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a présenté au moins deux esquisses de mises en pages indépendantes l'une de l'autre. - L'élève a structuré la grille de composition de manière modulaire. - L'élève a établi une série d'affiches de manière compétente en mettant à profit les options de variation de la grille de composition.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'appliquer les interlignes et les interlettrages en fonction des effets qu'ils produisent en se référant à des mesures optiques et métriques.**	- L'élève équilibre des mots, des titres et des textes disponibles et, le cas échéant, personnels en noir et blanc d'une manière correcte sous les aspects typographiques et optiques dans un logiciel DTP. - L'élève découpe et équilibre des mots, des titres et des textes imprimés disponibles et, le cas échéant, personnels en noir et blanc d'une manière correcte sous les aspects typographiques et optiques. - L'élève distingue des mesures optiques et métriques. - L'élève applique l'interligne d'une manière correcte sous l'aspect typographique en se référant à la taille de la police, avec des interlignes réduits pour les grandes tailles et des interlignes plus importants pour des tailles de lecture et de consultation.	- L'élève a équilibré les interlignes ainsi que les interlettrages de mots et de textes disponibles et, le cas échéant, personnels d'une manière correcte sous l'aspect optique.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les règles de la ponctuation dans les langues habituelles, de les appliquer en conséquence, de vérifier des textes en se servant des signes de correction et de les corriger.**	- L'élève explique la ponctuation différente dans des langues habituelles (allemand, français, anglais) en se référant à des fiches de travail et il la documente (nombres, signes de ponctuation, abréviations, etc.). - L'élève vérifie l'orthographe des textes. - L'élève se sert des signes de correction (par exemple en fonction de la norme DIN 16511).	- L'élève a établi et corrigé la majorité des textes d'une manière correcte sous l'aspect de la langue. - L'élève a correctement appliqué les règles de la ponctuation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des textes courts pour mettre en évidence les matières en appliquant différentes méthodes typographiques manuelles et/ou expérimentales.**	- L'élève esquisse plusieurs idées servant à la conception typographique de différents textes courts et/ou de différentes citations. - L'élève établit des textes courts et/ou des citations en appliquant différentes méthodes manuelles et/ou expérimentales de la conception typographique: le lettrage, la calligraphie, la représentation en trois dimensions, les points de croix, le collage, les graffiti, les origamis, la typographie éclatée, les animations, la déconstruction de la police, la typographie dans l'espace, etc. - L'application typographique met en évidence les messages individuels des textes courts et/ou des citations. - L'élève applique la typographie d'une manière compétente en fonction de la mission.	- L'élève a présenté au moins deux idées convaincantes. - L'élève a établi des textes courts de manière compétente en appliquant au moins deux méthodes typographiques manuelles et/ou expérimentales différentes. - La conception typographique a mis en évidence les messages des textes courts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Styles graphiques 2 (DESSI6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Styles graphiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter une illustration cohérente plus complexe de la réalité sur une surface en deux dimensions.**	- L'élève établit correctement ses figures et il les intègre dans des espaces correctement structurés sous l'aspect de la perspective.	- L'élève a présenté des dessins proprement établis et convenablement structurés avec des perspectives correctes. - L'élève a convenablement opté pour une mise en page qui suivait les règles des compositions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en valeur les particularités de différentes techniques graphiques au profit d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	- L'élève représente des motifs identiques en appliquant des techniques différentes et il évalue les effets visuels correspondants.	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des techniques graphiques. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué, la bonne tonalité visuelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit la couleur comme un outil de conception.**	- L'élève utilise la couleur de manière ciblée pour produire un effet visuel.	- L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il l'a expliquée en employant un vocabulaire technique approprié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de gribouillages rapides.**	- L'élève gribouille des contextes plus complexes de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a compris l'essence de la pose ou de la posture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Conception de séries 2 (COGRA6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Conception de séries 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in digitalem Design und Gestaltung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer un concept original pour une série en esquissant différentes idées de visuels, en intégrant des éléments récurrents et en préparant des variations.**	- L'élève étudie des idées de motifs visuels ainsi que leurs modifications. - L'élève réunit des idées pour l'élaboration de la mise en page, des motifs visuels et de la typographie et il les esquisse. - L'élève expérimente des variations d'une mise page pour une série (dispositions différentes de matières identiques).	- L'élève a élaboré un concept original pour les motifs visuels. - L'élève a dessiné le concept graphique de la série conformément aux exigences (originalité, cohérence). - L'élève a appliqué des similitudes et des différences de manière réfléchie. - L'élève a présenté un résultat correct et suffisamment varié pour ne pas paraître ennuyeux. - Le résultat était correct et suffisamment varié pour ne pas paraître ennuyeux. - L'élève a produit les nombres indiqués d'esquisses et de variations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire une idée au format numérique et de préparer correctement le document sous l'aspect technique.**	- L'élève s'exerce à la production d'effets (par exemple des chevauchements, des transparences, des reflets ou des effets de masquage) et il la met au service du message visuel. - L'élève indique des données techniques comme le format, l'espace colorimétrique, le détourage et le format du fichier et il les présente en classe au préalable, respectivement il les expérimente et il les utilise. - L'élève optimise le projet en permanence en ajoutant des variations numériques.	- L'élève a correctement produit des éléments visuels vectoriels et des tracés, respectivement la résolution appropriée. - L'élève a correctement réalisé le projet en suivant les indications techniques: le format, l'espace colorimétrique, le bord perdu, le format du fichier, etc. - Des variations numériques avec de petites nuances ont indiqué la recherche de la version finale la mieux appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la conception de séries par écrit et de noter leurs normes graphiques.**	- L'élève analyse des séries existantes sous les aspects du choix des motifs visuels, de l'exécution et de la mise en page. - L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences en classe. - L'élève détermine les normes graphiques et il les indique: la composition, la trame, le motif visuel, la gamme de couleurs, le modèle, la typographie et la position du titre.	- L'élève a expliqué les similitudes ainsi que les différences de la série de manière convaincante par écrit. - L'élève a analysé des séries sous les aspects du principe et du concept (normes graphiques).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Options de sortie élargies (TRAIM6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Options de sortie élargies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRAIM6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Lehrkraft mit Prepresskenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier si ses fichiers sont complets et s'ils correspondent aux normes de la sécurité de production.**	- L'élève contrôle ses fichiers (résolution, espace colorimétrique, polices et connexions).	- L'élève a adapté les fichiers à la méthode d'édition et il les a présentés aux formats corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les différentes options de la finition d'impression.**	- L'élève connaît différentes qualités de papier ainsi que différentes reliures et il les met à profit.	- L'élève a correctement adapté les fichiers en vue de la finition d'impression.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des textes ainsi que des visuels pour les versions numérique et analogique d'un produit et de les sauvegarder et il se sert des fichiers de mise en page élaborés pour des versions numérique (ebook ou présentation) et analogiques du fichier de mise en page.**	- L'élève retouche correctement les visuels en fonction des conditions d'impression correspondantes. - L'élève prépare les fichiers du logiciel de mise en page en fonction des conditions correspondantes et il les sauvegarde.	- L'élève a correctement sauvegardé les fichiers en fonction de l'impression correspondante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de structurer et de sauvegarder correctement un ou plusieurs fichiers de mise en page en répondant aux exigences correspondantes des conditions d'édition indiquées.**	- L'élève structure correctement les fichiers en suivant les indications pour les versions numérique et analogique de son fichier de mise en page.	- L'élève a produit des fichiers convenant à l'édition correspondante. - L'ebook s'est affiché sur les différents appareils (téléphone portable, tablette ou écran d'ordinateur).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'organiser de manière autonome.**	- L'élève sauvegarde ses travaux dans des structures de dossiers indiquées. - L'élève sauvegarde correctement ses travaux dans le respect des délais.	- L'élève a sauvegardé les fichiers terminés aux endroits indiqués dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Webdesign avec HTML et CSS 1 (WEBAS2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Webdesign avec HTML et CSS 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAS2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Webdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de concevoir une page d'accueil dans un logiciel WYSIWYG en appliquant les règles du langage CSS.**	- L'élève distingue les fondements des bases du langage CCS et il les connaît. - L'élève expérimente le fichier CSS en interne et en externe dans un fichier HTML. - L'élève distingue différentes variétés de sélecteurs (sélecteurs universels, sélecteurs de types, sélecteurs de classes, sélecteurs d'identifiants, sélecteurs de descendance).	- La fenêtre du navigateur affichait des codes HTML et CSS correctement indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des couleurs et de formater du texte avec des codes CSS.**	- L'élève applique différents codes de couleurs dans le logiciel WYSIWYG. - L'élève définit les couleurs en arrière-plan ainsi que les couleurs des textes avec des codes CSS. - L'élève expérimente des familles de styles ainsi que des formatages (font-weight and -style, texttransform, text-decoration, lineheight, letter- and word-spacing, text-align, vertical-align, textindent, text-shadow, first-letter und -line, a:link, a:visited, a:hover, a.active, a:focus).	- L'élève a formaté des couleurs ainsi que des textes en suivant les indications et ils fonctionnaient de manière irréprochable dans la fenêtre du navigateur. - L'élève a corrigé les erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des boîtes pour établir des mises en pages de pages Web en se référant au modèle des boîtes CSS.**	- L'élève expérimente les propriétés de boîtes (width, height, overflow, padding, margin, border). - L'élève détermine les positions d'éléments (position:static, -relative, -absolute, -fixed, index, float, clear). - L'élève expérimente des dimensions de pages, des grilles ainsi que des mises en pages avec des largeurs fixes et flottantes.	- Les exemples se sont affichés avec un fonctionnement irréprochable et une mise en page attrayante dans la fenêtre du navigateur. - L'élève a corrigé les erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de positionner des fichiers d'images avec des codes CSS, il prépare des mises en pages dans un logiciel graphique externe et il les reproduit de manière identique avec des codes HTML et CSS.**	- L'élève intègre des visuels ainsi que des images d'arrière-fond avec des codes CSS. - L'élève est capable d'établir une mise en page spécifique à client et de la reproduire de manière identique avec des codes HTML et CSS. - L'élève connaît la taille des pixels ainsi que le nombre de points par pouce de ses visuels et il est en mesure de les intégrer de manière compétente dans le fichier CSS.	- La page était identifiable avec des visuels dans une qualité convenable dans la fenêtre du navigateur. - L'élève a préparé les formats de la page Web, les formats des visuels ainsi que les mises en pages en conséquence pour le client.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions et de convertir les balises indiquées avec précision, de prendre des initiatives personnelles en cas de messages d'erreurs du logiciel, de détecter les erreurs, de les rectifier et de constater des erreurs de manière autonome avec la fonction Inspecter l'élément.**	- L'élève suit les instructions concernant les balises avec précision. - L'élève veille à la précision des indications et il constate des balises ou des codes mal indiqués de manière autonome.	- L'élève a détecté des erreurs et il les a corrigées. - Les balises se sont affichées sans erreur dans le code et dans la fenêtre du navigateur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des documents techniques, des manuels de formation ainsi que des sites Web concernant le langage HTML, de les comprendre, de mettre à profit les connaissances acquises avec précision et de prendre des notes en cours servant à la compréhension.**	- L'élève dispose de matériel de cours et de pages Web concernant les connaissances professionnelles.	- L'élève disposait de l'intégralité de ses documents de formation en cours et il a mis à profit la majorité des manières étudiées sans commettre d'erreur. - L'élève s'est servi de pages Web professionnelles, par exemple de w3schools.com. - L'élève a réuni des documents techniques de manière autonome au cours des deux années de formation pour constituer un dossier, il les a complétés et il s'en est servi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Courants stylistiques en graphisme 2 (STILU2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Courants stylistiques en graphisme 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STILU2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter les caractéristiques stylistiques d'un style graphique (époque), respectivement le style caractéristique d'un artiste , au cours d'un exposé ou d'une présentation écrite.** **Périodes et artistes indiqués** **Arts déco: Cassandre** **Modernisme britannique: John Purvis** **Style typographique international: Josef Müller-Brockmann, Armin Hoffmann, Herbert Matter** **Art moderne: Brodovitch, Saul Bass, Paul Rand** **Psychédélisme: Wes Wilson, Bonnie MacLean, Push Pin Studio, Victor Moscoso**	- L'élève explique les différents aspects ainsi que les différentes caractéristiques d'un style ou des œuvres d'un graphiste et il les analyse: composition, codes de couleurs, formes, style, typographie, inspirations et convictions du graphiste, contexte historique et circonstances techniques (innovations, méthodes d'impression). - L'élève analyse le sujet à étudier de manière approfondie.	- La présentation mentionnait des matières importantes. - L'élève a désigné la majorité des propriétés d'un projet graphique ou d'un style sans commettre d'erreur, respectivement il les a déterminées par écrit: la composition, les codes de couleurs, les formes, le style et la typographie. - L'élève a commenté des illustrations ainsi que des convictions du graphiste, le contexte historique et des circonstances techniques (innovations, méthodes d'impression) de manière convaincante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet avec conviction.**	- L'élève étudie les principes fondamentaux d'une présentation efficace. - L'élève analyse le sujet à étudier de manière approfondie.	- La présentation a convenablement équilibré les points principaux et accessoires. - Les visuels montrés étaient révélateurs. - L'élève a disposé les visuels, les slogans ainsi que les devises de manière cohérente pour la présentation. - L'élève a efficacement mis les particularités en évidence. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel et la présentation était convenable sous les aspects du volume sonore et de la prononciation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les propriétés d'un style graphique indiqué dans ses esquisses de préparation: illustration, mise en page, couleurs, typographie, etc.**	- L'élève expérimente les imitations ainsi que l'ébauchage manuel d'éléments visuels formels caractéristiques (par exemple les ornements ou le cadrage), de typographies typiques de l'époque correspondante, d'options de couleurs et de compositions.	- Avec l'intégration d'éléments visuels utiles, la composition réfléchie ainsi que l'exécution réussie, les esquisses de préparation ont permis l'identification du style d'un projet ou d'un artiste.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des variations de son projet.**	- L'élève établit des variations concernant différentes matières visuelles en se posant les questions suivantes: Quelle est la meilleure méthode pour produire une illustration indiquée? Quelle est la meilleure méthode pour représenter un élément visuel indiqué? Quelle est la combinaison de couleurs la mieux appropriée? Quelle est la typographie qui produit le meilleur effet? - L'élève varie la disposition du texte et des images.	- L'élève a produit au moins trois variations d'une illustration, d'un élément visuel ou d'une mise en page.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les caractéristiques essentielles d'un style graphique ou d'un artiste dans une nouvelle conception.**	- L'élève prend connaissance des caractéristiques d'un style graphique en classe (fiches de travail et analyse des projets). - L'élève analyse la mise en page, le choix de la typographie et des couleurs, la technique ainsi que le style des éléments visuels (illustration, photo).	- L'élève a convenablement intégré le style graphique indiqué dans le projet graphique et il était possible de le constater sans ambiguïté. - L'élève a accompli la réalisation de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.8. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 6 (ARTCO6)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 2**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier des sujets indiqués en fonction du genre, de la discipline artistique, le cas échéant de la date, des outils conceptuels (description) et de l'interprétation (explication, contexte) en se référant à des exemples ainsi qu'à un modèle structuré de l'enseignant.**	- L'élève établit des études de l'analyse des images en employant une mise en page convenable avec une typographie adaptée et il les complète avec une carte heuristique établie en groupe. - L'élève est capable de décrire, d'analyser et de comparer des œuvres avec des sujets similaires (entre autres des corps – des groupes, des fragments, des modes de représentation, des êtres humains à différents stades de leur vie -, des personnages zoomorphes, le monde végétal, des traces/des signes, de la figuration et de l'abstraction), de noter ses constats par écrit (en limitant les caractéristiques principales de l'analyse ainsi que leur interprétation à l'essentiel) et de les présenter en classe.	- L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des outils styliques et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a archivé des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation sous les aspects de la mise en page, de la typographie et des légendes neutres et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art avec plusieurs sujets et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques, différents courants stylistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les instructions et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Explorations visuelles (EXPLO1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 3**

Titre du module:	**Explorations visuelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPLO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Éducation artistique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter ses recherches ainsi que ses étapes de travail en analysant et en explorant le sujet indiqué en profondeur sous des aspects très variés.**	- L'élève documente la progression du projet. - L'analyse de l'évolution des projets de leurs camarades en classe permet aux élèves d'évaluer leur travail et, le cas échéant, de rechercher d'autres options.	- L'élève a établi les esquisses, il a effectué les recherches et il a produit les documentations demandées, de manière à confirmer son analyse du sujet indiqué (différents aspects d'un sujet, étude d'un contexte immédiat). - Le dossier du projet a confirmé la recherche d'une optimisation permanente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir des messages et de les transporter d'une manière aussi inhabituelle et aussi divertissante que possible pour produire un effet indiqué.**	- L'élève apprend à analyser des aspects sociétaux, de mettre en cause ses points de vue personnels, par exemple en menant des entretiens ou des sondages, et à considérer des recherches à propos d'un sujet ainsi que leurs résultats dans le contexte du projet. - L'élève établit des matières (textes et images, respectivement textes ou images) et il les concrétise d'une manière ambitieuse sous l'aspect graphique. - L'élève met en valeur l'individualité du projet dans une large mesure.	- L'élève a convenablement préparé le matériel de documentation. - L'élève a préparé un concept graphique convaincant. - L'élève a constitué des textes cohérents ainsi que des visuels adaptés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concrétiser une idée graphique de manière ambitieuse.**	- L'élève considère des critères de qualité. - Les résultats des travaux sont continuellement évalués en classe. - Les problèmes qui se posent éventuellement sont commentés. - L'élève développe une gestion personnelle du temps.	- Le message du projet était compréhensible et l'élève l'a élaboré d'une manière ambitieuse. - L'élève a analysé la qualité des résultats des travaux. - Le cas échéant, l'élève s'est appliqué à effectuer des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de numériser son idée d'une manière techniquement correcte.**	- L'élève commente les détails techniques comme le format, l'espace colorimétrique, le détourage et le format de fichiers et il les présente en classe au préalable, respectivement il les expérimente et il les suit.	- L'élève a correctement établi les éléments visuels vectorisés et basés sur des pixels (répertoires, respectivement qualité visuelle). - L'élève a réalisé un projet techniquement correct en suivant les indications: format, espace colorimétrique, détourage, format des fichiers, etc.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer son idée ainsi que sa concrétisation.**	- L'élève apprend à mettre en cause ses points de vue et à les revoir. - L'élève apprend à analyser un sujet à étudier en profondeur et à expliquer son idée conceptuelle.	- L'élève a expliqué son idée conceptuelle d'une manière convaincante à l'oral ou par écrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Traitement du papier 1 (PAPER1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 3**

Titre du module:	**Traitement du papier 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PAPER1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Éducation artistique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit Kentnissen in der Papierverarbeitung und Buchherstellung.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Der Kurs sollte in Blockstunden gehalten werden damit genügend Zeit zum praktischen Arbeiten blleibt!

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes techniques de la coloration de papier et il les applique.**	- L'élève connaît les techniques de la coloration de papier (papier marbré et papier à la colle). - L'élève effectue les préparations pour la production des papiers en équipe. - L'élève colore les papiers en appliquant l'une des techniques.	- L'élève a assemblé les papiers qu'il a produits personnellement dans un dossier avec un échantillon et des descriptions.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents formats de papier et il est capable de déterminer leur poids ainsi que le sens de la fibre du papier.**	- L'élève désigne des formats DIN et il effectue des calculs faciles pour déterminer la rentabilité en indiquant le sens de la fibre du papier. - L'élève détermine le poids du papier en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève considère les conséquences du sens de la fibre du papier.	- L'élève connaît les formats DIN A0 et A4 et il a déterminé les autres. - L'élève a déterminé le poids d'un format DIN. - L'élève a identifié le sens de la fibre du papier et du carton.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des pages individuelles dans un cahier et de les agrafer.**	- L'élève connaît les outils de travail les plus importants et il s'en sert correctement. - L'élève connaît les méthodes de reliure servant à l'agrafage de cahiers. - L'élève établit des modèles avec des matières personnelles.	- L'élève a produit un cahier individuel agrafé avec une couverture.
40 % (24 P)	**L'élève planifie et conçoit une esquisse personnelle.**	- L'élève connaît des options de transformation. - L'élève esquisse des idées ainsi que des créations personnelles, il les analyse, il les expérimente et il les concrétise.	- L'élève a produit une création personnelle et il a présenté sa planification.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Créations d'affiches 1 (COGRA7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 3**

Titre du module:	**Créations d'affiches 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Éducation artistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des concepts visuels en concevant, en esquissant et en mettant au point du matériel visuel original.**	- L'élève assimile des options de l'utilisation de systèmes visuels et d'outils de questionnement pour produire une immersion visuelle originale en se référant à des exemples d'affiches: la réduction, la simplification, les diagonales, la graduation, l'amplification, l'attraction, la répétition, le masquage.	- L'élève a appliqué des systèmes visuels (en se servant d'outils de questionnement). - L'élève a produit des univers visuels qui ont éveillé des émotions du côté de l'observateur. - L'élève a constitué des systèmes visuels manuellement ou à l'ordinateur en fonction de la mission. - Des aspects particuliers étaient présents au niveau du contenu formel et esthétique. - L'élève a produit le nombre d'esquisses indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer et de hiérarchiser du matériel textuel et visuel de manière à produire des effets.**	- L'élève identifie les points d'attraction dans des affiches et il les analyse en se demandant: De quelle manière est-ce que le regard est dirigé vers l'essentiel? - L'élève apprend à utiliser correctement des tailles de polices et à les évaluer. - L'élève utilise un format identique et des tailles de police en conséquence pour produire une impression d'effet à distance (par exemple avec deux feuilles assemblées au format A3 pour reproduire un format A2). - L'élève dispose les composants du texte de manière à produire des regroupements visuels.	- L'élève a sciemment intégré un point d'attraction. - L'élève s'est concerté avec d'autres intervenants à propos du logo, du gros titre et des informations complémentaires. - Les tailles des polices étaient adaptées. - Le matériel visuel et le texte étaient harmonieux. - La mise en page affichait une disposition claire des composants du texte ainsi qu'une structure visuelle permettant d'assurer un flux optimal de la lecture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport convaincant entre son concept graphique et l'objectif de communication ainsi que le groupe cible.**	- L'élève analyse des affiches pour déterminer dans quelle mesure un message peut concerner un groupe cible. - L'élève détermine de quelle manière il est possible qu'un observateur identifie le message de l'affiche.	- L'élève a atteint l'objectif de communication et il s'est adressé au groupe cible. - L'affiche a attiré l'attention. - L'élève a clairement défini le langage visuel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire son esquisse au format numérique et de préparer correctement le document sous l'aspect technique.**	- L'élève indique des données techniques comme le format, l'espace colorimétrique, le bord perdu et le format du. - L'élève utilise généralement les éléments illustratifs adaptés: vectoriels ou bitmap.	- L'élève a correctement produit des éléments visuels vectoriels et basés sur des pixels (des répertoires, respectivement la qualité visuelle). - L'élève a correctement réalisé le projet en suivant les indications techniques: le format, l'espace colorimétrique, le bord perdu, le format du fichier, etc.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter son affiche.**	- L'élève analyse des affiches disponibles en classe et il détermine un groupe cible, un message, des matières, des systèmes visuels, des compositions visuelles ainsi que des éléments conceptuels.	- L'élève a désigné un groupe cible, un message, des matières formelles, la structure d'un motif, des systèmes visuels ainsi que la progression du regard. - L'élève a expliqué un concept cohérent. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Illustrations 1 (DESSI7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 3**

Titre du module:	**Illustrations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Éducation artistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des illustrations visuellement cohérentes.**	- L'élève établit ses dessins dans un style cohérent. - Les formes et figures constituent ensemble cohérent dans l'espace. - L'élève adapte sciemment des proportions, des figures, des formes ainsi que des espaces pour produire le message visuel recherché, respectivement pour obtenir le style souhaité.	- L'élève a produit des illustrations cohérentes qui correspondaient à l'énoncé du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en valeur les particularités de différentes techniques graphiques au profit d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	- L'élève produit des variations cohérentes en appliquant différentes techniques et différents styles.	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des techniques graphiques. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué, la bonne tonalité visuelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit la couleur comme un outil de conception.**	- L'élève utilise la couleur de manière ciblée pour produire un effet visuel.	- L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il l'a expliquée en employant un vocabulaire technique approprié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de gribouillages rapides.**	- L'élève gribouille des contextes plus complexes de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a compris l'essence de la pose ou de la posture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Webdesign avec HTML et CSS 2 (WEBAS3)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 3**

Titre du module:	**Webdesign avec HTML et CSS 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAS3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Éducation artistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit digitalen und konzeptuellen, grafischen Kenntnissen in Webdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des pages Web qui se succèdent avec un sujet indiqué dans un logiciel WYSIWYG en appliquant les règles du langage CSS, de connecter correctement ses pages HTML et de consulter les visuels exclusivement au format CSS.**	- L'élève distingue les fondements des règles du langage CCS et il les connaît. - L'élève expérimente le fichier CSS en externe dans un fichier HTML. - L'élève distingue différentes variétés de sélecteurs (sélecteurs universels, sélecteurs de types, sélecteurs de classes, sélecteurs d'identifiants, sélecteurs de descendance).	- La fenêtre du navigateur (code source) affichait des codes HTML et CSS correctement indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir le design d'un site Web, d'établir l'arborescence, la structure ainsi que les matières des différentes pages de manière compréhensible et de concrétiser la mise en page d'une manière correspondant à un sujet indiqué et axée sur un client.**	- L'élève connaît les différents groupes cibles. - L'élève constitue un plan de site ainsi qu'une maquette fonctionnelle (Wireframe). - L'élève établit le message de l'intégralité du site Web en déterminant des matières, en définissant des priorités ainsi que des subdivisions dans la hiérarchie visuelle, en concevant la navigation et en se servant d'un logiciel graphique. - L'élève connecte cinq pages HTML au maximum.	- L'élève a défini le groupe cible ainsi que le design. - L'élève a présenté des esquisses de son projet à l'enseignant. - L'élève a désigné une méthode. - L'élève a réglé des problèmes éventuels. - L'arborescence a permis une navigation logique dans l'interface de l'utilisateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des mises en pages de sites Web en se référant au modèle des boîtes CSS, il constitue des pages complémentaires en se référant à la page modèle, il intègre des fichiers de manière compétente dans l'éditeur Web et il les connecte.**	- L'élève met à profit les propriétés de boîtes. - L'élève détermine les positions d'éléments. - L'élève utilise des dimensions de pages, des trames ainsi que des mises en pages dans une seule trame fixe. - L'élève ajoute des pages complémentaires et il les connecte à la page d'accueil.	- La page d'accueil s'est correctement affichée à l'écran. - Les textes, les visuels et d'autres fichiers se sont affichés dans le bon ordre et à la position correcte. - Les liens fonctionnaient de manière irréprochable. - La navigation entre les différentes pages était logique et irréprochable. - Les pages servant d'exemples se sont affichées avec un fonctionnement irréprochable et une mise en page attrayante dans la fenêtre du navigateur. - L'élève a corrigé les erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des textes ainsi que des visuels correspondant au sujet, de les sauvegarder au format requis dans le dossier correct, de positionner des fichiers d'images avec un fichier CSS et d'intégrer des polices de Google.**	- L'élève recherche les textes ainsi que les visuels requis ou il les établit, il les retouche, il les optimise pour le Web et il les sauvegarde dans le dossier de la page d'accueil d'une manière logique en fonction des matières. - L'élève intègre des visuels ainsi que des images d'arrière-fond dans un fichier CSS individuel.	- Les fichiers étaient disponibles dans les dossiers et dans les sous-dossiers correspondants et l'élève les a sauvegardés avec des formats adaptés au Web. - La page avec les visuels était identifiable avec une qualité convenable dans la fenêtre du navigateur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des documents techniques, des manuels de formation ainsi que des sites Web concernant le langage HTML, de les comprendre, de mettre à profit les connaissances acquises avec précision et de prendre des notes en cours servant à la compréhension.**	- L'élève dispose de matériel de cours et de pages Web concernant les connaissances professionnelles.	- L'élève disposait de l'intégralité de ses documents de formation en cours et il a mis à profit la majorité des manières étudiées sans commettre d'erreur. - L'élève s'est servi de pages Web professionnelles, par exemple de w3schools.com. - L'élève a réuni des documents techniques de manière autonome au cours des deux années de formation pour constituer un dossier, il les a complétés et il s'en est servi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 7 (ARTCO7)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 3**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO7**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre l'évolution ainsi que l'origine des sujets à étudier en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de les expliquer, de détecter des évolutions et de les comparer à différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève constitue un carnet d'apprentissage (portfolio) consacré à différents sujets (entre autres la nature et la culture, la nature et la technique, le matériel et la technique, l'avenir et le passé, l'espace et le temps, la matérialité et l'immatérialité) et il résume les œuvres les plus importantes, des propriétés ainsi que des évolutions concernant les sujets dans des analyses comparatives et/ou dans des cartes heuristiques. - L'élève participe activement aux cours et il est capable de répondre à des questions de l'enseignant concernant les sujets et de désigner l'évolution des sujets indiqués et des différentes formes conceptuelles. - L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux sujets, de priorités et de centres d'intérêt et il est capable de noter entre autres des propriétés ainsi que des évolutions conceptuelles par écrit ou de les évoquer oralement.	- L'élève a archivé des comparaisons d'œuvres, des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation. - L'élève a activement participé aux cours. - L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des propriétés conceptuelles et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a étudié les différents sujets et outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Explorations visuelles 2 (EXPLO2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 4**

Titre du module:	**Explorations visuelles 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPLO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Éducation artistique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter ses recherches ainsi que ses étapes de travail en analysant et en explorant le sujet indiqué en profondeur sous des aspects très variés.**	- L'élève documente la progression du projet. - L'analyse de l'évolution des projets de leurs camarades en classe permet aux élèves d'évaluer leur travail et, le cas échéant, de rechercher d'autres options.	- L'élève a établi les esquisses, il a effectué les recherches et il a produit les documentations demandées, de manière à confirmer son analyse du sujet indiqué (différents aspects d'un sujet, étude d'un contexte immédiat). - Le dossier du projet a confirmé la recherche d'une optimisation permanente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le contexte thématique et spatial (objets, pièce, endroit) pour son projet afin de mettre son projet en valeur de manière cohérente.**	- L'élève apprend la manière dont des objets renforcent l'efficacité et influencent l'atmosphère dans des contextes différents (environnements, pièces). - L'élève détermine des critères importants pour la concrétisation. - L'élève établit des matières (textes et images, respectivement textes ou images) et il les concrétise d'une manière ambitieuse sous l'aspect graphique. - L'élève met en valeur l'individualité du projet dans une large mesure.	- L'élève a convenablement préparé le matériel de documentation. - L'élève a préparé un concept convaincant. - L'élève a constitué des textes cohérents ainsi que des visuels adaptés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concrétiser une idée graphique de manière ambitieuse.**	- L'élève considère des critères de qualité. - Les résultats des travaux sont continuellement évalués en classe. - Les problèmes qui se posent éventuellement sont commentés. - L'élève développe une gestion personnelle du temps.	- Le message du projet était compréhensible et l'élève l'a élaboré de manière ambitieuse. - L'élève a analysé la qualité des résultats des travaux. - Le cas échéant, l'élève s'est appliqué à effectuer des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de numériser son idée d'une manière techniquement correcte.**	- L'élève commente des détails techniques comme le format, l'espace colorimétrique, le détourage et le format de fichiers et il les présente en classe au préalable, respectivement il les expérimente et il les suit.	- L'élève a correctement établi des éléments visuels vectorisés et basés sur des pixels (répertoires, respectivement qualité visuelle). - L'élève a réalisé un projet techniquement correct en suivant les indications: format, espace colorimétrique, détourage, format des fichiers, etc.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer son idée ainsi que sa concrétisation.**	- L'élève apprend à mettre en cause ses points de vue et à les revoir. - L'élève apprend à analyser un sujet à étudier en profondeur et à expliquer son idée conceptuelle.	- L'élève a expliqué son idée conceptuelle d'une manière convaincante à l'oral ou par écrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Traitement du papier 2 (PAPER2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 4**

Titre du module:	**Traitement du papier 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PAPER2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Éducation artistique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit Kentnissen in der Papierverarbeitung und Buchherstellung.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Der Kurs sollte in Blockstunden gehalten werden damit genügend Zeit zum praktischen Arbeiten blleibt!

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la production de papier et il est capable d'expliquer les notions importantes concernant le papier et de distinguer des variétés de papier.**	- L'élève désigne les principes de la production de papier. - L'élève décrit plusieurs variétés de papier en employant le vocabulaire correct.	- L'élève a brièvement décrit la production de papier. - L'élève a produit des échantillons avec plusieurs variétés de papier.
20 % (12 P)	**L'élève connaît plusieurs options pour assembler des pages individuelles.**	- L'élève connaît les méthodes de reliure servant à l'agrafage de pages individuelles.	- L'élève a présenté un modèle pour la reliure de pages individuelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des feuilles imprimées, de les décrire en employant le vocabulaire professionnel et d'imposer les pages manuellement.**	- L'élève identifie des notions professionnelles et il les désigne. - L'élève distingue plusieurs modèles de plis. - L'élève analyse l'imposition des feuilles et il assemble un modèle à la main.	- L'élève a présenté des feuilles imprimées pliées fabriquées à la main dans le dossier avec les marques les plus importantes et une numérotation des pages.
40 % (24 P)	**L'élève relie plusieurs cahiers pour constituer un corps d'ouvrage, il utilise des matériaux de reliure en fonction des propriétés du matériel et des options de transformation et il produit une reliure.**	- L'élève agrafe un corps d'ouvrage. - L'élève manipule les matériaux requis pour la production. - L'élève produit une reliure simple sous guidance.	- L'élève a présenté une reliure agrafée manuellement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Créations d'affiches 2 (COGRA8)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 4**

Titre du module:	**Créations d'affiches 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COGRA8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Éducation artistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Typografie und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des concepts visuels en concevant, en esquissant et en mettant au point du matériel visuel original.**	- L'élève assimile des options de l'utilisation de systèmes visuels et d'outils de questionnement pour produire une immersion visuelle originale en se référant à des exemples d'affiches: les collages, les chevauchements, les histoires racontées, les ambiguïtés, le texte en tant que visuel, les trois dimensions.	- L'élève a appliqué des systèmes visuels (en se servant d'outils de questionnement). - L'élève a produit des univers visuels qui ont éveillé des émotions du côté de l'observateur. - L'élève a constitué des systèmes visuels manuellement ou à l'ordinateur en fonction de la mission. - Des particularités étaient présentes au niveau du contenu et du niveau formel. - L'élève a produit le nombre d'esquisses indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer et de hiérarchiser du matériel textuel et visuel de manière efficace.**	- L'élève identifie les points d'attraction dans des affiches et il les analyse en se demandant: De quelle manière est-ce que le regard est dirigé vers l'essentiel? - L'élève apprend à utiliser correctement des tailles de polices et à les évaluer. - L'élève utilise un format d'impression 1:1 pour exprimer sa sensibilité typographique (par exemple avec deux feuilles assemblées au format A3 pour reproduire un format A2). - L'élève dispose les composants du texte de manière à produire des regroupements visuels.	- L'élève a sciemment intégré un point d'attraction. - Le logo, le titre et des informations complémentaires étaient harmonisés. - Les tailles des polices étaient adaptées. - L'élément visuel et le texte étaient en adéquation. - La mise en page affichait une disposition claire des composants du texte ainsi qu'une structure visuelle permettant d'assurer un flux optimal de la lecture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un contexte convaincant entre la concrétisation conceptuelle et l'objectif de communication ainsi que le groupe cible.**	- L'élève analyse des affiches pour déterminer dans quelle mesure un message peut concerner un groupe cible. - L'élève détermine de quelle manière il est possible qu'un observateur identifie le message de l'affiche.	- L'élève a atteint l'objectif de communication et il s'est adressé au groupe cible. - L'affiche a attiré l'attention. - L'élève a clairement défini le langage visuel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire son esquisse au format numérique et de préparer correctement le document sous l'aspect technique.**	- L'élève indique des données techniques comme le format, l'espace colorimétrique, le bord perdu et le format du fichier et il les présente en classe au préalable, respectivement il les expérimente et il les utilise. - L'élève considère généralement l'utilisation appropriée d'éléments visuels vectoriels et basés sur des pixels.	- L'élève a correctement produit des éléments visuels vectoriels et basés sur des pixels (des répertoires, respectivement la qualité visuelle). - L'élève a correctement réalisé le projet en suivant les indications techniques: le format, l'espace colorimétrique, le bord perdu, le format du fichier, etc.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter son affiche esquissée.**	- L'élève analyse des affiches disponibles en classe et il détermine un groupe cible, un message, des matières, des systèmes visuels, des compositions visuelles ainsi que des éléments conceptuels.	- L'élève a désigné un groupe cible, un message, des matières formelles, la structure d'un motif, des systèmes visuels ainsi que le parcours du regard. - L'élève a expliqué un concept cohérent. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Illustrations 2 (DESSI8)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 4**

Titre du module:	**Illustrations 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESSI8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Éducation artistique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Zeichnen und Grafikdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des illustrations visuellement cohérentes.**	- L'élève établit ses dessins dans un style cohérent. - Les formes et les figures constituent un ensemble cohérent dans l'espace.	- L'élève a produit des illustrations cohérentes qui correspondaient à l'énoncé du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'étudier les options conceptuelles de techniques différentes et de les mettre à profit de manière ciblée dans l'intérêt d'un message visuel, d'un groupe cible ou d'un style indiqué.**	- L'élève produit des variations cohérentes en appliquant différentes techniques et différents styles.	- Des recherches soigneusement effectuées ont confirmé une analyse approfondie des options conceptuelles des techniques étudiées. - Des dessins bien établis ont confirmé la maîtrise des techniques étudiées. - L'élève a trouvé, respectivement attribué, la bonne tonalité visuelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit la couleur comme un outil de conception.**	- L'élève utilise la couleur de manière ciblée pour produire un effet visuel.	- L'élève a opté pour une couleur de manière cohérente et il l'a expliquée en employant un vocabulaire technique approprié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visualiser des objets, des personnages, des poses, des idées ainsi que des concepts sous forme de gribouillages rapides.**	- L'élève gribouille des contextes plus complexes de mémoire ou à partir d'un modèle.	- L'élève a présenté un carnet d'esquisses proprement alimenté avec de petites tâches/de petits devoirs à domicile hebdomadaires. - L'élève a reproduit l'essence de la pose ou de la posture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Webdesign avec HTML et CSS 2 (WEBAS4)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 4**

Titre du module:	**Webdesign avec HTML et CSS 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAS4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Éducation artistique
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique - Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit digitalen und konzeptuellen, grafischen Kenntnissen in Webdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des pages Web avec plusieurs pages dans un logiciel WYSIWYG en appliquant les règles du langage CSS.**	- L'élève distingue les fondements des règles du langage CCS et il les connaît. - L'élève applique le fichier CSS en externe dans un fichier HTML. - Un seul fichier CSS est autorisé. - L'élève distingue différentes variétés de sélecteurs pour des trames fluides ou fixes (sélecteurs universels, sélecteurs de types, sélecteurs de classes, sélecteurs d'identifiants, sélecteurs de descendance).	- La fenêtre du navigateur (code source) affichait des codes HTML et CSS correctement indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir le design d'un site Web, d'établir l'arborescence, la structure ainsi que les matières des différentes pages de manière compréhensible et de télécharger des vidéos externes ou des cartes Google Maps en se servant de trames I-Frames.**	- L'élève connaît les différents groupes cibles. - L'élève constitue un plan de site ainsi qu'une maquette fonctionnelle (Wireframe) et il s'en sert pour établir des esquisses. - L'élève établit le message de l'intégralité du site Web en déterminant des matières, en définissant des priorités ainsi que des subdivisions dans la hiérarchie visuelle et en développant la navigation. - L'élève connecte huit pages HTML au minimum.	- L'élève a défini le groupe cible ainsi que le design. - L'élève a présenté des esquisses de son projet à l'enseignant. - L'élève a désigné une méthode. - L'élève a réglé des problèmes éventuels. - L'arborescence a permis une navigation logique dans l'interface de l'utilisateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des mises en pages basées sur des codes CSS, il constitue des pages complémentaires en se référant à la page modèle (Template), il intègre des fichiers de manière compétente dans l'éditeur Web et il les connecte.**	- L'élève met à profit les propriétés de boîtes (width, height, overflow, padding, margin, border). - L'élève détermine les positions d'éléments (position:static, -relative, absolute, fixed, index, float, clear). - L'élève utilise des dimensions de pages, des trames ainsi que des mises en pages avec des largeurs fixes et fluides. - L'élève ajoute des pages complémentaires et il les connecte à la page d'accueil.	- La mise en page s'est correctement affichée dans les fenêtres de plusieurs variétés de navigateurs. - L'élève a corrigé les erreurs. - La page d'accueil s'est correctement affichée dans la variété de navigateur correspondante. - Les textes, les visuels et d'autres fichiers se sont affichés dans le bon ordre et à la position correcte. - Les boutons ainsi que les liens fonctionnaient de manière irréprochable. - La navigation entre les différentes pages était logique et irréprochable. - Les pages se sont affichées avec un fonctionnement irréprochable et une mise en page attrayante (axée sur un objectif) dans la fenêtre du navigateur. - L'élève a corrigé les erreurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des textes ainsi que des visuels correspondant au sujet, de les sauvegarder au format requis dans le dossier correct et de positionner des fichiers d'images avec un fichier CSS, il applique des techniques d'optimisation pour les moteurs de recherche avec des informations ALT et il établit des connexions avec précision par des cibles Blank et Parent.**	- L'élève recherche les textes ainsi que les visuels requis ou il les établit, il les retouche, il les optimise pour le Web et il les sauvegarde dans le dossier de la page d'accueil d'une manière logique en fonction des matières. - L'élève intègre des visuels ainsi que des images d'arrière-fond dans un fichier CSS individuel.	- Les fichiers étaient disponibles dans les dossiers et dans les sous-dossiers correspondants et l'élève les a sauvegardés avec des formats adaptés au Web. - La page avec les visuels était identifiable avec une qualité convenable dans la fenêtre du navigateur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des documents techniques, des manuels de formation ainsi que des sites Web concernant le langage HTML, de les comprendre, de mettre à profit les connaissances acquises avec précision et de prendre des notes en cours servant à la compréhension.**	- L'élève dispose de matériel de cours et de pages Web concernant les connaissances professionnelles.	- L'élève disposait de l'intégralité de ses documents de formation en cours et il a mis à profit la majorité des manières étudiées sans commettre d'erreur. - L'élève s'est servi de pages Web professionnelles, par exemple de w3schools.com. - L'élève a réuni des documents techniques de manière autonome au cours des deux années de formation pour constituer un dossier, il les a complétés et il s'en est servi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 8 (ARTCO8)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Graphisme appliqué 4**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO8**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre l'évolution ainsi que l'origine des sujets à étudier en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de les expliquer, de détecter des évolutions et de les comparer à différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève constitue un carnet d'apprentissage (portfolio) consacré à différents sujets (entre autres les arts et l'artisanat, l'identité de l'artiste, l'écriture et la typographie, la liberté artistique, les copies plagiées et citées ainsi que les hommages) et il résume les œuvres les plus importantes, des propriétés ainsi que des évolutions concernant les sujets dans des analyses comparatives et/ou dans des cartes heuristiques. - L'élève participe activement aux cours et il est capable de répondre à des questions de l'enseignant concernant les sujets et de désigner l'évolution des sujets indiqués et des différentes formes conceptuelles. - L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux sujets, de priorités et de centres d'intérêt et il est capable de noter entre autres des propriétés ainsi que des évolutions conceptuelles par écrit ou de les évoquer oralement.	- L'élève a archivé des comparaisons d'œuvres, des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation. - L'élève a activement participé aux cours. - L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des propriétés conceptuelles et des priorités des sujets des différentes époques artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a étudié les différents sujets et outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents p.ex. lors de montages, protection des données, sécurité des données digitales, protection contre l'incendie) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. Selon les possibilités de l'entreprise, l'élève réalise des travaux dans les domaines suivants : esquisses et idées, conception (digitales et manuelles), layout, corrections de textes, scan, retouches et montage d'images / photos, assistance lors de réunions avec des clients, assistance lors de l'impression, assistance lors de la production. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives. Il respecte les consignes sur la structure, le contenu et le design (mise en page) du dossier.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.

20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet PIF1 (PRIFI1)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet PIF1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRIFI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: 2 Lehrkräfte mit Kenntnissen in Projektmanagement, Grafikdesign, Druckvorstufe und Webdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Recherches et esquisses** **L'élève est capable d'effectuer de manière autonome des recherches, de produire des esquisses graphiques et de développer un système graphique par rapport à la mission imposée.**	- L'élève participe à des sessions de réflexion et il établit des cartes heuristiques (moodboards) concernant l'énoncé de son projet intégré final. - L'élève recherche des informations servant à répondre à l'énoncé, il les analyse et il les documente en se référant à différentes sources (bibliothèque, entretiens, périodiques, visites d'endroits, recherches sur Internet). - L'élève produit des esquisses d'un système graphique (éléments graphiques, couleurs, polices, logo) concernant les divers supports imposés.	- L'élève rassemble les résultats de ses recherches, des sessions de réflexions, ses esquisses ainsi que les cartes heuristiques dans un dossier structuré. - L'élève présente au moins trois esquisses d'un système graphique. - La qualité des esquisses et de la documentation témoigne d'une réflexion approfondie sur le sujet.
40 % (24 P)	**Base de l'identité visuelle** **L'élève est capable de préparer la base d'une identité visuelle en fonction de la mission et du groupe cible et d'optimiser en permanence la qualité graphique de son projet.**	- L'élève développe un système graphique avec des polices, des couleurs, du matériel visuel (photos et/ou illustrations réalisées par lui-même) ainsi que des éléments graphiques en se référant à ses esquisses manuelles. - La base de l'identité visuelle correspond au groupe cible et répond au briefing. - L'élève crée des variantes et optimise continuellement la cohérence graphique de son projet.	- La qualité graphique répond aux exigences concernant l'originalité. - L'élève présente des polices, des couleurs, du matériel visuel (photos et/ou illustrations réalisées par lui-même) ainsi que des éléments graphiques pour répondre au briefing. - Le ton visuel est adapté. - L'élève présente au moins deux supports (par exemple une affiche et un dépliant) qui servent de visuels clés de l'identité visuelle.
20 % (12 P)	**Microtypographie et macrotypographie** **L'élève est capable d'appliquer les règles de la microtypographie et de la macrotypographie.**	- L'élève oriente le regard du spectateur en hiérarchisant les contenus. - L'élève intègre des polices, des tailles de polices ainsi que des alignements typographiques en tenant compte de la lisibilité et de la distance d'observation. - L'élève vérifie que son travail est complet et qu'il n'y a pas d'erreurs dans le contenu.	- L'élève applique consciencieusement les règles de la microtypographie et de la macrotypographie lors de la production des différents supports.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Projet PIF2 (PRIFI2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet PIF2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRIFI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: 2 Lehrkräfte mit Kenntnissen in Projektmanagement, Grafikdesign, Druckvorstufe und Webdesign.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Déclinaisons (identité visuelle)** **L'apprenti est capable de créer de manière autonome des déclinaisons graphiques de son projet afin de compléter l'identité visuelle de son projet personnel.**	- L'élève esquisse et réalise les déclinaisons médiatiques imposées ou choisies par lui-même. - L'élève conçoit les différents supports demandés en s'appliquant à produire une identité visuelle originale et homogène. - L'élève oriente le regard par une hiérarchisation et une subdivision compétentes des contenus. - L'élève intègre des polices, des tailles de polices ainsi que des alignements typographiques en tenant compte de la lisibilité et de la distance d'observation. - L'élève vérifie que son travail est complet et qu'il n'y a pas d'erreurs dans le contenu.	- La qualité graphique répond aux exigences concernant l'originalité. - Le ton visuel est adapté. - Les supports et déclinaisons demandés ont été remis. - L'élève applique consciencieusement les règles de la microtypographie et de la macrotypographie lors de la production des différents supports. Il veille aussi aux effets produits par les couleurs et par les visuels.
40 % (24 P)	**Cohérence** **L'élève est capable de produire une identité visuelle cohérente.**	- L'élève constitue une bibliothèque des formes (polices, couleurs, éléments graphiques, photos, illustrations) pour assurer la cohérence des supports variés et pour éviter la monotonie. - L'élève conçoit les supports graphiques du deuxième semestre avec la même logique graphique que ceux du premier semestre.	- Un fil rouge traverse l'ensemble de la conception graphique. - Les supports graphiques du premier et du deuxième semestre forment une unité graphique sans paraître monotones pour autant.
20 % (12 P)	**Technique** **L'élève est capable de préparer l'ensemble de son projet final de manière compétente, d'éditer les composants pour les divers formats de sortie et de les présenter.**	- L'élève enregistre ses travaux avec les réglages appropriés dans les formats requis. - L'élève vérifie l'intégralité du contenu et les propriétés techniques de ses travaux et les adapte le cas échéant. - L'élève crée tous les éléments de son projet final dans les logiciels appropriés. - L'élève utilise correctement les paramètres suivants afin que son projet soit de qualité : couleurs, profils de couleur, résolution, fond perdu, format de fichier, format, taille de fichier.	- Le matériel graphique demandé est disponible dans le bon format de sortie. Il est techniquement correct et peut être imprimé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	Er erläutert die allgemeinen und betriebsspezifischen Sicherheitsregeln und -maßnahmen (z.B. Unfallschutz bei Montagen, Datenschutz, Datensicherheit, Brandschutz) sowie die betriebsinternen Prozeduren und wendet sie an. Er berücksichtigt die Sicherheitsanweisungen.	Die Anweisungen zu Regeln und Prozeduren sind eingehalten. Die elementaren Sicherheitsbestimmungen und -maßnahmen sind weitgehend korrekt erläutert und angewendet.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	Er führt die ihm aufgetragenen Arbeiten fachgerecht aus. Hierzu gehören, je nach Möglichkeit des Betriebes, Arbeiten in folgenden Bereichen: Skizzen und Ideenfindung, Entwürfe (digital und manuell), Layout, Textkorrekturen, Scan, Bildretusche und -montage, Assistenz bei Kundengesprächen, Assistenz beim Druck, Assistenz bei der Produktion. Er geht mit Materialien gemäß den gültigen Vorschriften umwelt- und fachgerecht um. Er hinterlässt einen geordneten und sauberen Arbeitsplatz. Er arbeitet sorgfältig. Er beachtet die Regeln der Höflichkeit. Er führt die im Betrieb anfallenden und ihm aufgetragenen Arbeiten fachgerecht aus. Er geht fachgerecht mit Werkzeugen, Geräten und Maschinen um.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	Er dokumentiert sein Praktikum nach den Vorgaben. Er hält sich an die vorgegebenen Richtlinien über den Aufbau, den Inhalt sowie die formale Gestaltung des Layouts (Design).	Er dokumentiert sein Praktikum nach den Vorgaben. Er hält sich an die vorgegebenen Richtlinien über den Aufbau, den Inhalt sowie die formale Gestaltung des Layouts (Design).
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	Er hört seinen Gesprächspartnern aufmerksam und respektvoll zu. Er trägt seine Argumente sachlich und in einem angemessenen Ton vor. Er reflektiert kritisch das eigene Verhalten und ist bestrebt erkannte Fehler nicht zu wiederholen. Er zeigt Interesse für eine sorgfältige Ausführung seiner Arbeit. Er lässt seine Erkenntnisse in sein zukünftiges Handeln einfließen.	Das Gespräch ist sachlich und in einem respektvollen Ton geführt worden. Eine Wiederholung erkannter Fehler konnte vermieden werden. Ein Interesse an einer sorgfältigen Ausführung der Arbeiten ist erkennbar. Die eigenen Lernerfahrungen und das eigene Lernverhalten sind mit den Verantwortlichen zufriedenstellend ausgetauscht worden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**DG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section graphisme - Technicien en graphisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Enseignant / Éducation artistique
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:
Equipe d'évaluation

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Défense orale** **L'élève est capable de présenter son projet en employant le vocabulaire professionnel, d'expliquer sa démarche en se référant à des critères techniques et conceptuels et d'évaluer son travail.**	- La présentation comporte l'ensemble des composants du projet intégré final, des explications concernant les déclinaisons, le concept de l'identité visuelle ainsi que la démarche. - L'élève justifie ses choix graphiques.	- L'élève présente le projet intégré final de manière convaincante en employant le vocabulaire professionnel à l'oral. - L'élève explique sa démarche et il l'analyse. - L'élève met en évidence des aspects positifs et moins positifs de son projet. - Les arguments et les propositions sont présentés de manière claire et compréhensible. - La communication est structurée, pertinente et respectueuse.
40 % (24 P)	**Projet graphique** **L'élève est capable de produire une identité visuelle cohérente et originale.**	- L'élève développe un système graphique qui comprend des polices de caractères, des couleurs et des images qu'il a lui-même créées (photos, illustrations, éléments graphiques). Il met au point des déclinaisons graphiques afin de créer une identité visuelle originale. - L'élève contrôle et optimise en permanence son projet en termes de cohérence visuelle et de contenu.	- La qualité graphique répond aux exigences en matière d'originalité. - Le ton visuel est adapté. - L'ensemble des déclinaisons graphies forme une unité homogène sans paraître monotone pour autant.
30 % (18 P)	**Maquette et montage de la présentation** **L'élève est capable de présenter son projet intégré final à l'aide de maquettes fabriquées avec compétence, de prototypes imprimés et d'une documentation graphique (reflétant l'évolution du projet).**	- L'élève produit des maquettes ainsi que des prototypes des différents supports de manière autonome. - L'élève présente les différents imprimés ainsi que les différentes maquettes réalisées.	- L'élève présente des imprimés, des maquettes ainsi que des prototypes qu'il a réalisé de manière autonome et qui répondent aux critères de qualité technique et graphique. - La mise en place du projet soutient visuellement le concept et met en valeur le projet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - TP Mathématiques appliquées à la physique 1 (SNMAP1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliquées à la physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Physik
Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Les modes d'évaluation sont au choix du titulaire.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer des longueurs en se servant de différents instruments de mesure, comme par exemple des règles et des pieds à coulisses.**	- L'élève opte pour l'instrument de mesure adapté au mesurage d'un objet. - L'élève est capable d'indiquer des longueurs avec la précision de mesure respective des différents instruments de mesure. - L'élève indique la longueur mesurée avec l'unité correcte. - L'élève est capable de convertir des unités de longueurs.	- L'élève a effectué les mesurages d'une manière soignée et correcte. - L'élève a indiqué l'unité correcte pour chaque longueur mesurée. - L'élève a correctement converti des unités. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail. (Dans ce contexte, les fiches de travail affichaient 60% de réponses correctes.) - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les formules servant à déterminer les surfaces ainsi que les volumes d'objets géométriques simples et il est capable de les appliquer dans le contexte d'énoncés de calcul.**	- L'élève connaît les formules servant à déterminer la surface ainsi que le volume d'un cube et d'un cadre. - L'élève connaît les formules servant à déterminer la surface, l'enveloppe, la superficie ainsi que le volume d'un cylindre et d'un cône. - L'élève est capable de déterminer la longueur latérale d'un cône en appliquant le théorème de Pythagore. - L'élève connaît la formule servant à déterminer le volume d'une sphère. - L'élève est capable de déterminer des emballages aux formes de structures de base.	- L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés de calcul. - L'élève connaît les unités des grandeurs calculées et il les a indiquées pour chaque valeur numérique. - L'élève a converti des unités. - L'élève a correctement appliqué le théorème de Pythagore. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la production d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.

30 % (18 P)	**L'élève connaît des fonctions linéaires, leur analyse ainsi que leur application en physique.**	- L'élève connaît les propriétés d'une proportionnalité. - L'élève est capable de déterminer la proportionnalité de deux grandeurs en effectuant des calculs. - L'élève est capable de déterminer graphiquement la proportionnalité de deux grandeurs. - L'élève indique le rapport linéaire entre deux grandeurs.	- L'élève a effectué les calculs servant à déterminer les quotients dans un tableau. - L'élève a indiqué les données dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a déterminé la progression des droites. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la densité de matières variées en effectuant des expériences et de répondre à des énoncés dans ce contexte.**	- L'élève est capable de déterminer la densité d'un objet simple en effectuant des expériences. - L'élève connaît la formule de la densité ainsi que les unités des grandeurs physiques. - L'élève est capable d'inverser la formule de la densité. - L'élève est capable de convertir l'unité de volume.	- L'élève a effectué l'expérience et il l'a décrite en employant le vocabulaire professionnel convenable. - L'élève a complété les fiches de travail et il correctement répondu à 60% des énoncés. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - TP Sciences naturelles-chimie 1 (SNCHI1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**TP Sciences naturelles-chimie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNCHI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Chemie
Professeur de chimie ou chargé d'enseignement spécialisé en chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les propriétés chimiques et physiques de substances ainsi qu'avec leurs applications usuelles.**	- L'élève définit des propriétés de substances. - L'élève apprécie les effets de propriétés de substances sur l'allure de matières indiquées.	- L'élève a constaté des différences entre des propriétés chimiques et physiques. - L'élève a défini les propriétés suivantes: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme, la solubilité, la résistance aux acides et la dureté. - L'élève a apprécié les effets des propriétés sur l'allure d'une matière indiquée: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme, la solubilité, la résistance aux acides et la dureté. - L'élève connaît au moins une application pour chacune des propriétés étudiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec le modèle lacunaire de l'atome.**	- L'élève décrit l'expérience de Rutherford ainsi que le modèle lacunaire de l'atome qui en résulte. - L'élève décrit la structure du noyau atomique et du nuage électronique. - L'élève distingue les trois particules élémentaires. - L'élève calcule la masse atomique moyenne.	- L'élève a décrit le montage expérimental, les observations ainsi que les conclusions de l'expérience de Rutherford. - L'élève connaît le symbole, la charge, la masse ainsi que la position des particules élémentaires (le proton, le neutron et l'électron) au sein d'un atome. - L'élève a défini les notions de nombre atomique, d'isotope et de masse atomique et il les a appliquées.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des éléments chimiques, de décrire une réaction chimique et de l'interpréter.**	- L'élève décrit la structure du tableau périodique des éléments. - L'élève décrit les similitudes sous l'aspect de l'allure d'éléments au sein d'une famille d'éléments. - L'élève distingue la chimie de la physique. - L'élève identifie et interprète les caractéristiques d'une réaction chimique. - L'élève formule un schéma de réaction en se référant à une équation littérale. - L'élève décrit la loi de conservation de la masse ainsi que son application dans des réactions chimiques. - L'élève décrit la loi proportions constantes ainsi que son application dans des réactions chimiques.	- L'élève a défini les atomes en tant que particules fondamentales de la matière. - L'élève a grossièrement décrit l'évolution historique du système périodique des éléments. - L'élève a distingué les éléments de groupes principaux et les éléments de transition. - L'élève connaît les noms ainsi que les symboles des éléments les plus fréquents. - L'élève a distingué les groupes et les périodes dans le tableau périodique des éléments. - L'élève a attribué un élément indiqué à la catégorie des métaux, métalloïdes ou des non métaux. - L'élève a décrit les relations entre les éléments au sein de la famille des métaux alcalins, respectivement de la famille des halogènes. - L'élève a identifié des phénomènes chimiques et physiques en tant que tels et il a décrit les différences entre eux. - L'élève a identifié une réaction chimique en tant que transformation de réactifs en produits avec des propriétés modifiées. - L'élève a identifié une réaction chimique en tant que regroupement d'atomes (au niveau des particules). - L'élève a défini les notions d'analyse et de synthèse et il a identifié des réactions chimiques en tant que telles. - L'élève a formulé une équation littérale en suivant le schéma des réactifs transformés en produits. - L'élève a décrit et interprété les observations concernant l'électrolyse de l'eau avec l'appareil de Hofmann.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - TP Mathématiques appliquées à la physique 2 (SNMAP2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**TP Mathématiques appliquées à la physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Physik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la grandeur physique de la force ainsi que leurs effets (son impact).**	- L'élève est capable de désigner la force active. - L'élève est capable de représenter des forces en appliquant une échelle adaptée. - L'élève est capable de se servir d'un dynamomètre.	- L'élève a correctement désigné les forces actives. - L'élève a calibré le dynamomètre et il a lu la force avec la décimale exacte. - L'élève a répondu aux énoncés concernant la représentation de forces avec une échelle adaptée. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la confection d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les notions de force de pesanteur et de masse et il est capable d'établir le rapport entre les deux grandeurs (forces) en effectuant une expérience.**	- L'élève connaît la différence entre la masse et le poids d'un objet. - L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la force de pesanteur. - L'élève est capable de déterminer la force de pesanteur d'un objet en effectuant une expérience.	- L'élève a décrit l'expérience en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a déduit la formule servant à déterminer la force de pesanteur en se référant à la proportionnalité. - L'élève a effectué des calculs simples concernant la force de pesanteur. - L'élève a correctement inversé la formule de la force de pesanteur. - L'élève a correctement indiqué les unités. - L'élève a déterminé le matériel requis pour la confection d'un emballage de manière autonome. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des probabilités.**	- L'élève est capable de représenter des expériences aléatoires progressives de manière cohérente. - L'élève est capable de déterminer les probabilités d'expériences aléatoires progressives. - L'élève constate la rentabilité de la participation à un jeu de hasard.	- L'élève connaît la signification de probabilités et il s'en est servi. - L'élève a effectué des expériences aléatoires, il a répondu à des énoncés et il a effectué les calculs respectifs. - L'élève connaît la probabilité de gagner à un jeu de hasard. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la loi de la réflexion.**	- L'élève connaît les notions d'angle d'incidence, d'angle de réflexion et de point d'incidence et il est capable d'établir la loi de la réflexion en effectuant une expérience. - L'élève est capable d'effectuer des mesurages dans le contexte de la loi de la réflexion, de les apprécier et de les interpréter. - L'élève est capable d'effectuer des applications pratiques dans les contextes des symétries et des réflexions. - L'élève reproduit graphiquement des objets réels en plusieurs reflets.	- L'élève a décrit les expériences en employant le vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a correctement effectué les mesurages. - L'élève a indiqué les mesures dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a effectué des exercices graphiques dans le contexte de la loi de la réflexion. - L'élève a correctement répondu aux énoncés dans le contexte de la loi de la réflexion. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la loi de la réfraction.**	- L'élève connaît les notions d'angle d'incidence, d'angle de réfraction et de point d'incidence et il est capable d'établir la loi de la réfraction en effectuant une expérience. - L'élève est capable d'effectuer des mesurages dans le contexte de la loi de la réfraction, de les apprécier et de les interpréter. - L'élève connaît la signification de l'indice de réfraction. - L'élève connaît la condition de la réflexion totale ainsi que son domaine d'application.	- L'élève a décrit les expériences en employant le vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a correctement effectué les mesurages. - L'élève a indiqué les mesures dans un système de coordonnées adapté. - L'élève a répondu à des énoncés dans le contexte de la loi de la réfraction. - L'élève a répondu à des questions de compréhension d'une manière correcte sous l'aspect de la physique. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos d'ambiguïtés et de problèmes. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé soigneusement et proprement, il a classé ses documents par ordre chronologique et il a respecté les délais. - L'élève a travaillé en équipe avec des camarades de classe. - L'élève a manipulé les matériaux utilisés avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - TP Sciences naturelles-chimie 2 (SNCHI2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**TP Sciences naturelles-chimie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNCHI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Chemie
Professeur de chimie ou chargé d'enseignement spécialisé en chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés ainsi que les applications courantes des acides et des bases.**	- L'élève connaît les noms d'acides et de bases courants. - L'élève désigne des propriétés importantes d'acides. - L'élève décrit la méthode de production de quelques acides. - L'élève connaît la signification de l'échelle du pH. - L'élève est capable de déterminer le pH d'une solution. - L'élève décrit une réaction de neutralisation et il l'interprète. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des acides.	- L'élève connaît les notions d'acide chlorhydrique, d'acide acétique, d'acide carbonique, d'acide sulfurique et de soude caustique. - L'élève a décrit les réactions d'acides avec des indicateurs, des métaux et du calcaire et il les a interprétées en se servant d'équations littérale. - L'élève a décrit la méthode de production d'acide carbonique. - L'élève a décrit la formation ainsi que les conséquences de pluies acides. - L'élève a décrit la réaction de solutions alcalines au contact de matières organiques, en particulier au contact de la peau. - L'élève a identifié le caractère acide, alcalin ou neutre d'une solution en se référant à son pH. - L'élève a décrit les observations de la réaction d'un acide au contact avec une solution alcaline, il les a interprétées et il a formulé l'équation littérale correspondante.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés usuelles ainsi que les applications courantes des hydrocarbures et des alcools.**	- L'élève distingue les composés organiques et anorganiques. - L'élève désigne la serie homologue des alcanes. - L'élève décrit des applications quotidiennes d'hydrocarbures. - L'élève explique la relation entre la longueur de chaîne des alcanes et leurs températures de fusion et d'ébullition. - L'élève décrit la méthode de production d'alcanes. - L'élève décrit les propriétés des alcanes en tant que solvants et il désigne des applications spécifiques. - L'élève décrit les différents types de combustion d'alcanes. - L'élève explique la production d'éthanol. - L'élève détermine grossièrement le taux d'alcoolémie. - L'élève explique l'effet de serre ainsi que ses conséquences.	- L'élève a distingué des composés organiques et anorganiques en se référant à leur formule chimique. - L'élève connaît les noms ainsi que les formules moléculaires des dix premiers représentants de la série homologue des alcanes. - L'élève connaît la formule brute générale des et il l'a appliquée à des alcanes quelconques. - L'élève a désigné des applications quotidiennes d'hydrocarbures. - L'élève a déterminé la température de fusion, la température d'ébullition ainsi que l'état physique d'un alcane en se référant à un diagramme représentant la température en fonction du nombre des atomes de carbone des alcanes. - L'élève a expliqué l'origine du pétrole et il a décrit le fonctionnement d'une raffinerie de pétrole. - L'élève a distingué les solvants miscibles et immiscibles à l'eau. - L'élève a distingué les combustions complètes et incomplètes d'alcanes. - L'élève a distingué la combustion de l'explosion. - L'élève a expliqué le processus de fermentation servant à convertir le sucre en éthanol et il a désigné les dangers. - L'élève a déterminé le taux d'alcoolémie exprimé en dixièmes de pour cent en appliquant la formule appropriée. - L'élève a expliqué l'effet de serre ainsi que ses conséquences.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les propriétés ainsi que les applications courantes de matières synthétiques.**	- L'élève désigne des affectations de matières synthétiques au quotidien. - L'élève décrit et explique la production de polystyrène. - L'élève décrit et explique la production de nylon. - L'élève désigne et décrit les variétés les plus habituelles de matières synthétiques ainsi que leurs propriétés. - L'élève décrit la possibilité de modifier les propriétés de matières synthétiques. - L'élève désigne des avantages ainsi que des inconvénients de matières synthétiques. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des déchets de matières synthétiques. - L'élève désigne et décrit les méthodes de recyclage de matières synthétiques les plus habituelles.	- L'élève a décrit des applications concrètes de matières synthétiques au quotidien. - L'élève a décrit l'expérience concernant la production de polystyrène et il a interprété les observations à l'échelle microscopique. - L'élève a décrit l'expérience concernant la production de nylon et il a interprété les observations à l'échelle microscopique. - L'élève a décrit les propriétés macroscopiques et microscopiques des variétés de matières synthétiques suivantes et il les a représentées schématiquement l'échelle microscopique : les thermoplastiques, les plastiques thermodurcissables et les élastomères. - L'élève a désigné et décrit des affectations concrètes des thermoplastiques, des plastiques thermodurcissables et des élastomères. - L'élève a décrit la méthode de la vulcanisation et il l'a représentée schématiquement à l'échelle des particules. - L'élève a décrit des avantages ainsi que des inconvénients importants de matières synthétiques. - L'élève a décrit les principaux problèmes environnementaux provoqués par la résistance de nombreuses matières synthétiques, en particulier sous l'aspect de la pollution des océans. - L'élève a distingué le recyclage des matières, le recyclage énergétique et le recyclage de matières premières.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques appliquées à la physique 3 (SNMAP3)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à la physique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des longueurs ainsi que des angles sur le terrain.**	- L'élève connaît les relations entre les rapports d'angles et de côtés dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'ensemble des grandeurs et des angles dans le triangle en appliquant et en inversant convenablement les fonctions trigonométriques (sin, cos, tan). - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant des touches sin, cos et tan d'une calculatrice. - L'élève connaît différentes méthodes de mesurage sur le terrain.	- L'élève a intégralement complété les fiches de travail concernant la trigonométrie. - L'élève â correctement complété 60% des fiches de travail. - L'élève connaît l'utilisation d'un rapporteur d'angle d'élévation et d'un disque d'enroulement. - L'élève a noté chaque longueur mesurée avec l'unité correcte. - L'élève a correctement converti des unités. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

40 % (24 P)	**L'élève connaît les lentilles convergentes et divergentes, il est capable de présenter graphiquement la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes et d'appliquer l'équation des lentilles et il connaît des applications pratiques de lentilles et de systèmes de lentilles.**	- L'élève connaît les propriétés typiques des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève connaît les options d'affectation typiques des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève est capable de présenter graphiquement la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève connaît l'équation des lentilles et il l'applique. - L'élève connaît des affectations de lentilles et de systèmes de lentilles, par exemple un œil, un appareil photographique ou un télescope, sur le terrain.	- L'élève a décrit la structure graphique de lentilles en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés concernant la détermination des dimensions d'un visuel, les dimensions d'un objet, la distance d'une image, la distance d'un objet, un point focal ainsi que des distances focales en se référant à la trajectoire des faisceaux avec des lentilles convergentes et divergentes. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés en se référant à l'équation des lentilles pour déterminer les dimensions d'un visuel, les dimensions d'un objet, la distance d'une image, la distance d'un objet, un point focal ainsi que des distances focales. - L'élève connaît différentes options d'affectation de lentilles convergentes, de lentilles divergentes et de systèmes de lentilles et il les a décrites en employant le vocabulaire professionnel technique correct. - L'élève a converti des unités. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

20 % (12 P)	**L'élève analyse la structure d'une caméra à sténopé, il est capable d'appliquer le premier et le deuxième théorème des rayons, il assemble la caméra à sténopé et il s'en sert.**	- L'élève est capable d'effectuer des agrandissements ainsi que des rétrécissements en appliquant des calculs simples à l'échelle. - L'élève connaît des méthodes graphiques servant à présenter des agrandissements ainsi que des rétrécissements. - L'élève est capable de déterminer des grandeurs ainsi que des distances recherchées en appliquant le premier et le deuxième théorème des rayons. - L'élève est capable d'assembler une caméra à sténopé et de s'en servir pour effectuer des prises de vues.	- L'élève a effectué des calculs en se référant aux théorèmes des rayons pour déterminer la hauteur d'un bâtiment. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail en se référant aux théorèmes des rayons. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail. - L'élève a assemblé la caméra à sténopé et il s'en est servi pour des prises de vues. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le spectre électromagnétique.**	- L'élève connaît les différentes sources lumineuses ainsi que leurs spectres. - L'élève connaît les différents domaines du spectre électromagnétique et il en désigne les propriétés.	- L'élève a obtenu différents spectres avec différentes sources lumineuses (par exemple une lampe à incandescence, le soleil, une lampe LED, etc.) et il a complété les fiches de travail en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 3 (ARTCO3)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer, de désigner et de décrire différents types de portraits, de rechercher des évolutions, de confronter différents exemples extraits du monde des arts (peinture, photographie, vidéo, graphisme, sculpture, animation, publicité), de décrire la fonction ainsi que l'effet des différents types de portraits et de les expliquer.**	- L'élève est capable de distinguer différents types de portraits (portrait individuel, double portrait, portrait de groupe, autoportrait, portrait idéal, portrait sociétal, miniatures, portrait de cavalier). - L'élève est capable de désigner et de déterminer l'usage, la fonction ainsi que la signification des portraits dans l'histoire, dans l'histoire du design et dans l'histoire de l'art. - L'élève est capable d'interpréter les intentions d'un peintre en se référant à l'extrait d'un portrait (portrait en pied, plan américain, plan taille, plan poitrine, buste, plan serré), à la posture du corps et à la position de la tête du modèle (portrait frontal, quart de profil, demi-profil, trois quarts de profil, vue de profil, profil esquissé) ainsi qu'à son regard.	- L'élève a analysé un ou plusieurs portraits sélectionné(s) dans différents domaines et à différentes époques par écrit ou oralement. - L'élève a mis en évidence la signification de l'autoportrait en tant qu'outil de transmission de la physionomie et d'auto-détermination artistique au sein d'une société. - L'élève a déterminé la motivation ainsi que le contexte de l'établissement d'un portrait indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner, de comprendre et de décrire les origines ainsi que l'influence de l'ère du temps en se référant à des exemples de différents disciplines artistiques (peinture, photographie, vidéo, graphisme, sculpture, animation, publicité).**	- L'élève connaît les influences, les facteurs ainsi que les découvertes qui ont fait évoluer la perception du monde au cours des siècles (par exemple à l'époque du classicisme ou du romantisme) ainsi que la nouvelle ère du temps qui en a résulté. - L'élève identifie la manière dont les découvertes scientifiques génèrent une nouvelle prise de conscience ainsi qu'une nouvelle perception de l'être humain en tant qu'être autodéterminé. - L'élève apprécie le rôle des acteurs du siècle des Lumières (par exemple Kant ou Voltaire) par rapport à l'évolution du monde des arts et il connaît la manière dont les arts sont devenus un support d'autoréflexion au fil du temps.	- L'élève a mis en évidence la manière dont une époque artistique déterminée (plus tard aussi un mouvement artistique, un style ou un courant) s'est effacée au profit d'une autre en se référant à des exemples. - L'élève a exposé les propriétés ainsi que les caractéristiques d'époques artistiques déterminées (oralement ou par écrit).
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève complète une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de l'expressionnisme, du fauvisme, du cubisme, du futurisme, du suprématisme, du constructivisme, du dadaïsme, du néoplasticisme, de la nouvelle objectivité, du surréalisme, du Bauhaus, du réalisme socialiste, de l'art concret, de l'existentialisme, de l'art informel, du tachisme, de l'abstraction géométrique, de l'art brut, de l'expressionnisme abstrait et de l'art cinétique.	- L'élève a complété une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève participe activement aux cours et emploie correctement le vocabulaire professionnel étudié jusque-là.	- L'élève a confirmé qu'il a compris les nouvelles connaissances étudiées et qu'il est capable de les mettre à profit en participant activement aux cours (en répondant aux questions et en participant aux discussions).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques appliquées à la physique 4 (SNMAP4)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à la physique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SNMAP4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de disperser la lumière blanche par un prisme et il connaît les mélanges additif et soustractif des couleurs ainsi que leur importance au quotidien.**	- L'élève est capable de disperser la lumière blanche par un prisme et de désigner les phénomènes observés en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît des exemples pratiques concernant la dispersion de couleurs, par exemple l'arc-en-ciel ou les défauts chromatiques affectant des lentilles. - L'élève connaît le mélange additif des couleurs ainsi que ses domaines d'affectation. - L'élève connaît le mélange soustractif des couleurs ainsi que ses domaines d'affectation.	- L'élève a effectué des mesurages servant à disperser la lumière blanche, il a évalué les résultats mesurés, il les a interprétés et il les a décrits en employant le vocabulaire professionnel de rigueur. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève a décrit les exemples concernant la dispersion de couleurs en employant le vocabulaire professionnel de rigueur. - L'élève a avancé des exemples pratiques concernant le mélange additif des couleurs, il les a décrits et il les a expliqués. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève a avancé des exemples pratiques concernant le mélange soustractif des couleurs, il les a décrits et il les a expliqués. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des puissances de manière approfondie.**	- L'élève connaît des méthodes servant à calculer des puissances. - L'élève est capable d'indiquer des puissances sur la calculatrice. - L'élève connaît des puissances avec des exposants négatifs. - L'élève connaît des domaines dans lesquels les puissances ont une importance avec des objets géométriques et des corps vivants.	- L'élève connaît les puissances ainsi que le vocabulaire professionnel correct dans ce contexte. - L'élève a intégralement complété les fiches de travail. - L'élève a correctement complété 60% des fiches de travail dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation.

40 % (24 P)	**L'élève connaît le courant électrique, la tension électrique, la résistance électrique ainsi que les interactions entre les grandeurs.**	- L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève connaît l'intensité du courant électrique, la tension électrique ainsi que la résistance électrique. - L'élève connaît les unités des grandeurs indiquées, la manière de les mesurer ainsi que les effets décrits par les grandeurs. - L'élève connaît la loi d'Ohm.	- L'élève a complété les fiches de travail concernant les circonstances dangereuses. - L'élève a correctement répondu à 90% des énoncés. - L'élève a effectué des mesurages pour déterminer l'intensité du courant électrique, la tension électrique ainsi que la résistance électrique, il a interprété les résultats, il les a réunis dans un diagramme et il les a décrits en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement répondu à 60% des énoncés dans ce contexte. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos des ambiguïtés et des problèmes qui se sont présentés. - L'élève disposait du matériel de travail requis (règle, calculatrice, documents, colle, ciseaux, etc.). - L'élève a travaillé d'une manière propre et soignée, il a classé ses documents de manière chronologique et il a respecté ses délais de présentation. - L'élève a travaillé en équipe avec ses camarades. - L'élève a manipulé le matériel utilisé avec précaution et il a convenablement participé aux travaux de remise en ordre et de nettoyage requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 4 (ARTCO4)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de comprendre le rôle de l'observateur en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de différentes époques artistiques et de différents courants artistiques.**	- L'élève identifie l'évolution que l'être humain traverse dans son rôle d'observateur d'œuvres d'art en se référant à différents exemples d'œuvres d'art. - Avec la découverte de la représentation en perspective centrale, l'observateur devient un cocréateur de l'œuvre d'art, car pour percevoir correctement l'espace représenté, il doit se positionner à un endroit déterminé devant le tableau et dès lors se rapprocher de la position du peintre. - L'ère moderne radicalise le dialogue subjectif entre l'observateur et l'œuvre d'art et l'élève prend connaissance des rôles possibles de l'observateur en se référant à des œuvres indiquées. - Il doit être manifeste que le dialogue subjectif entre une œuvre et un observateur n'est plus en vigueur d'une manière générale aujourd'hui, les messages contraignants à propos du sens ou de la signification d'une œuvre d'art n'étant guère possibles et plus souhaités dans l'art contemporain. - L'élève opte pour au moins quatre œuvres et il analyse le rôle de l'observateur.	- L'élève a produit une analyse de plusieurs œuvres indiquées de différents domaines et de différents courants artistiques oralement ou par écrit. - L'élève a mis en évidence l'importance ainsi que le rôle de l'observateur.
30 % (18 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève complète une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art du néo-dadaïsme, du nouveau réalisme, du pop art, de l'op art, de l'abstraction post-picturale, du minimalisme, de l'art conceptuel, de la performance, du Fluxus, de l'art des processus, de l'Arte Povera, du Land Art, de l'art médiatique, du photoréalisme, du néo-expressionnisme, du néo-pop, du New British Sculpture, du sensationnalisme, de l'installation, de l'environnement, de l'art interventionniste, du Street Art, de l'internationalisme, etc.	- L'élève a complété une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications des enseignants. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève participe activement aux cours et il emploie correctement le vocabulaire professionnel étudié jusque-là.	- L'élève a confirmé qu'il a compris les nouvelles connaissances étudiées et qu'il est capable de les mettre à profit en participant activement aux cours (en répondant aux questions et en participant aux discussions).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 1 (ARTCO1-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARTCO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les méthodes d'analyse d'une œuvre et il est capable de les appliquer oralement et à l'écrit en se servant de fiches de travail et de fiches techniques.**	- L'élève participe activement aux cours, il est capable de répondre aux questions posées par l'enseignant à propos des outils conceptuels utilisés (type de représentation, traitement de la couleur et de la lumière, représentation de l'espace, type de composition) pour les œuvres étudiées en cours en se référant à des fiches techniques et de désigner l'action des outils de manière autonome. - L'élève opte pour une œuvre d'art, il la place dans son contexte historique, il comprend l'importance historique et socioculturelle des œuvres d'art et il est capable de l'analyser et de la désigner oralement et à l'écrit. - L'élève présente les résultats de son analyse d'une œuvre d'art.	- L'élève a participé activement aux cours. - L'élève a compris les méthodes d'analyse d'une œuvre d'art et il les a appliquées pour analyser une œuvre d'art. - L'élève a étudié les différents outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents outils conceptuels en se référant à des exemples de différents domaines artistiques (peinture, photographie, arts graphiques, sculpture, architecture, etc.), d'identifier le captage du regard, respectivement le centre du champ visuel, de l'expliquer et de le classer chronologiquement.**	- L'élève est capable de détecter la technique du captage du regard dans une œuvre d'art, de la comprendre et de l'expliquer et il en explique l'utilisation. (Questions: Qu'est-ce que je regarde en premier? Pourquoi mon regard est-il attiré par ce point?) - L'élève désigne des principes de composition (principes d'agencement): la symétrie, l'asymétrie, la série, le groupement, la concentration, la dispersion, les formes de composition en triangle et en cercle, etc.). - L'élève opte pour une œuvre d'art extraite d'une période indiquée et il analyse le principal centre du champ visuel ainsi que son effet. - L'élève se livre à des expériences de décalage du captage du regard (par exemple avec un collage) et il note les nouvelles perceptions qui en résultent par écrit. - L'élève présente les résultats qu'il a obtenus avec son décalage du captage du regard.	- L'élève a désigné et décrit les différentes options de l'établissement et de l'identification du captage du regard. - L'élève a décalé le captage du regard de l'œuvre d'art qu'il a choisie, il a désigné la nouvelle perception, il l'a notée par écrit et il l'a présentée oralement.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève constitue une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de la préhistoire, de la Mésopotamie, de l'ancienne Egypte, des Minoens, des Mycéniens, de la Grèce antique, de la Rome antique, de l'empire byzantin, de l'ère romane, de l'ère gothique et de la fin du Moyen Age.	- L'élève a constitué une chronologie, respectivement un document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'explications, de réalisations et de propositions d'amélioration d'autres intervenants et de les mettre à profit dans son travail.**	- L'élève se rend compte de ses points forts et il travaille ses points faibles. - L'élève communique et il réagit aux critiques exprimées par son enseignant ou par ses camarades avec la politesse de rigueur.	- L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a documenté les expériences qu'il a réalisées ainsi que ses constats et ils étaient disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Analyser et comprendre les oeuvres d'art 2 (ARTCO2-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les oeuvres d'art 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARTCO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation artistique / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer plusieurs œuvres d'art, de les désigner, de les décrire, de constater des évolutions et de comparer différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève comprend l'utilité ainsi que l'action de différents outils conceptuels et il se réfère à des exemples indiqués d'œuvres d'art spécifiques. - L'élève est capable de distinguer clairement des techniques spécifiques (parfois aussi des artistes) et de les attribuer à leur époque. - L'élève est capable de comprendre et de désigner l'évolution des différents outils conceptuels en se référant à des exemples de différents domaines artistiques (peinture, sculpture, photographie, arts graphiques, architecture, architecture d'intérieur, design, cinéma et vidéo). - L'élève est capable de décrire des œuvres avec des sujets similaires, de les analyser, de les comparer, de noter ses constats par écrit et de les présenter en classe.	- L'élève a participé activement aux cours. - L'élève a compris la méthode de l'analyse comparative et il l'a appliquée pour comparer des œuvres d'art. - L'élève a étudié les différents outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir et d'expliquer l'usage et la signification des symboles sacrés en tant que perceptions émotionnelles (en se référant à des exemples des arts sacrés et de la mythologie) et d'interpréter différentes affectations de ces systèmes.**	- L'élève sait que les symboles sont des représentations de l'abstraction. - L'élève distingue des symboles sacrés de domaines thématiques différents: les figures géométriques, les symboles numériques, les couleurs symboliques, les animaux, les plantes, les objets, etc. - L'élève se réfère à des exemples visuels extraits de l'histoire de l'art illustrant que le message d'un symbole varie en fonction des matières visuelles et que son interprétation dépend du contexte.	- L'élève a analysé plusieurs exemples sélectionnés d'œuvres d'art sacrées et/ou d'œuvres de la mythologie par écrit. - L'élève a expliqué la signification des symboles de ces œuvres d'art. - L'élève a décrit le contexte des symboles par rapport aux œuvres d'art indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir et d'expliquer l'usage et la signification des symboles quotidiens en tant que perceptions émotionnelles (en se référant à des exemples de la publicité, de la politique et de l'aide à l'orientation).**	- L'élève est capable de distinguer des symboles de différents domaines thématiques du quotidien: les systèmes d'écriture, les symboles d'identification, les aides à l'orientation, les logos, la publicité et la politique. - L'élève comprend les manières d'établir des associations, d'exprimer des valeurs et de produire un effet d'identification. - L'élève est capable de décrire et d'expliquer l'origine, l'évolution et la signification des différents symboles.	- L'élève a analysé plusieurs exemples sélectionnés du symbolisme quotidien par écrit ou oralement. - L'élève a mis en évidence la signification des symboles de ces œuvres d'art. - L'élève a identifié et expliqué le contexte sociétal ainsi que les autres contextes des symboles quotidiens.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux courants artistiques et il est capable de résumer entre autres leurs témoignages artistiques, leurs caractéristiques conceptuelles et leurs représentants importants par écrit.**	- L'élève constitue une chronologie/un portfolio et il résume les aspects les plus importants de l'histoire de l'art de la Renaissance (et du maniérisme), du baroque (et du rococo), du classicisme, du romantisme, du réalisme, de l'impressionnisme, du pointillisme, du symbolisme et de l'art nouveau.	- L'élève a complété sa chronologie, respectivement son document, reproduisant la succession des différentes époques de l'histoire de l'art (courants et styles artistiques) de manière autonome, il a résumé les périodes respectives et il a noté les aspects les plus importants de l'histoire de l'art par écrit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation de mises en pages simples (MISPA-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation de mises en pages simples**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MISPA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des mises en page d'une seule page et d'en évaluer le message.**	- L'élève effectue l'analyse d'une manière systématique en se référant à des critères. - L'élève opte pour des critères cohérents et appropriés. - L'élève se livre à des évaluations et il les commente avec les autres intervenants. - L'élève distingue les propriétés ainsi que les variations de la composition. - L'élève évalue les points forts ainsi que les points faibles de la mise en page.	- L'élève a analysé et expliqué les principaux aspects de la composition de publications. - L'élève a avancé des arguments cohérents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'esquisser manuellement des mises en page d'une seule page, conformément aux indications et d'opter pour des éléments graphiques, pour des couleurs et pour des polices en fonction du sujet.**	- L'élève considère et suit les indications (par exemple les dimensions de la feuille, le sujet ou la quantité de texte). - L'élève traite le sujet de manière convaincante. - Chaque variation exprime un message individuel et cohérent. - Les visuels et la police véhiculent le message et le sujet. - Les idées personnelles sont identifiables. - La police sélectionnée tient compte des exigences et des règles typographiques de base. - L'élève opte pour des couleurs en fonction de la mission et des critères.	- Les éléments de la mise en page étaient identifiables, structurés et efficacement mis en œuvre. - L'élève a produit au moins trois esquisses. - L'élève a produit des esquisses, dont au moins une était utilisable. - La structure des images correspondait à des principes techniques et conceptuels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des mises en page d'une seule page à partir d'esquisses, en se servant de logiciels de mise en page, de structurer et de hiérarchiser les éléments visuels et textuels et de les intégrer en tenant compte de règles conceptuelles, de critères esthétiques et d'accentuations visuelles.**	- L'élève prend connaissance des délais et il les note. - L'élève planifie le travail de manière chronologique et par étapes. - La structure, la disposition et le langage visuel des éléments visuels et textuels sont harmonieux et véhiculent un message individuel et personnel. - L'élève formate le fichier d'images et il intègre les éléments d'une manière appropriée sous l'aspect technique. - L'élève se sert des outils numériques de manière compétente. - L'élève manipule sereinement l'ordinateur ainsi que les logiciels et il effectue correctement et intégralement les réglages techniques.	- L'élève a respecté les délais. - L'élève a remis les travaux dans les délais. - L'esquisse de mise en page a exprimé le message recherché. - L'élève a reproduit la mise en page à l'ordinateur en fonction des critères conceptuels indiqués. - L'élève a disposé et intégré les éléments visuels et textuels d'une manière agréable sous l'aspect graphique. - La mise en page d'une seule page était appropriée au traitement ultérieur sous les aspects technique et conceptuel. - L'élève a globalement accompli la transformation de l'esquisse manuelle en mise en page numérique.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer des variantes conceptuelles et d'évaluer l'effet visuel.**	- L'élève évalue l'effet visuel en se référant à des critères. - L'élève évalue les images en manifestant une approche systématique. - L'élève avance ses arguments et il exprime ses affirmations d'une manière structurée, cohérente et bien compréhensible sous l'aspect de l'expression. - L'élève intègre ensuite les propositions d'améliorations dans la version numérique.	- L'élève a convenablement justifié les différents effets visuels. - L'élève a produit au moins deux variantes conceptuelles indépendantes l'une de l'autre.
10 % (6 P)	**L'élève réagit aux propositions de l'enseignant au cours des entretiens en restant constamment poli et pertinent, il écoute attentivement son interlocuteur et, en cas d'ambiguïté, il pose les questions appropriées pour se procurer les informations requises.**	- L'élève décrit et définit les missions de travail, les résultats des travaux ainsi que la méthode de traitement au cours d'un entretien avec l'enseignant. - L'élève écoute activement. - L'élève structure et justifie systématiquement ses réponses. - Le cas échéant, l'élève demande des précisions.	- L'élève a pris connaissance des propositions et des informations de l'enseignant et il en a tenu compte au cours de ses travaux. - L'élève a accepté les critiques et il en a convenablement tenu compte. - L'élève a adopté une attitude respectueuse à l'égard des autres intervenants.
10 % (6 P)	**L'élève gère les critiques d'une manière positive et constructive.**	- L'élève gère les critiques d'une manière positive et constructive. - L'élève gère les critiques positives, de manière à améliorer constamment ses connaissances et à les mettre à profit.	- L'élève a convenablement pris connaissance des conseils constructifs et il en a tenu compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation de mises en pages avec plusieurs pages (MISPP-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation de mises en pages avec plusieurs pages**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MISPP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Grafikdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des mises en pages avec plusieurs pages et d'en évaluer le message.**	- L'élève effectue l'analyse d'une manière systématique en se référant à des critères. - L'élève opte pour des critères cohérents et appropriés. - L'élève se livre à des évaluations et il les commente avec les autres intervenants. - L'élève distingue les propriétés ainsi que les variations de la composition. - L'élève évalue les points forts ainsi que les points faibles de la mise en page. - L'élève identifie et analyse des outils de composition adaptés au sujet.	- L'élève a analysé et expliqué les principaux aspects de la composition de publications. - L'élève a avancé des arguments cohérents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'esquisser manuellement des mises en pages avec plusieurs pages, conformément aux indications.**	- L'élève considère et suit les indications (par exemple les dimensions de la feuille, le sujet ou la quantité de texte). - L'élève traite le sujet de manière convaincante. - Chaque variation exprime un message individuel et cohérent.	- L'élève a produit des mises en pages avec plusieurs pages et il a respecté la majorité des aspects techniques. - Les idées conceptuelles étaient convenablement identifiables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des mises en pages avec plusieurs pages à partir d'esquisses dans le respect des délais en se servant de logiciels de mise en page, d'établir des pages modèles, de structurer et de hiérarchiser des éléments visuels et textuels et de les intégrer en tenant compte des règles conceptuelles, de critères esthétiques et d'accentuations visuelles.**	- L'élève prend connaissance des délais et il les note. - L'élève planifie le travail de manière chronologique et par étapes. - La mise en page correspondait aux exigences de la mission. - Les pages modèles comportent des grilles, des formats de composition ainsi que des colonnes. - La structure, la disposition ainsi que le langage visuel des éléments visuels et textuels sont harmonieux et véhiculent un message individuel. - La structure des images et des pages répond aux exigences techniques. - Les éléments visuels et textuels sont disposés en fonction d'une structure hiérarchique identifiable et cohérente. - L'élève manipule sereinement l'ordinateur ainsi que les logiciels et il procède correctement et intégralement aux réglages techniques.	- L'élève a respecté les délais. - L'élève a remis les travaux dans les délais. - L'élève a réalisé une mise en page avec plusieurs pages d'une manière généralement en relation avec le sujet. - L'élève a établi des pages modèles et les pages établies en conséquence étaient utilisables. - L'élève s'est servi d'éléments graphiques. - Les couleurs et les polices correspondaient au message visuel fondamental recherché. - L'élève a intégré le matériel textuel et visuel d'une manière correcte sous l'aspect technique.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer des variantes conceptuelles et d'évaluer l'effet visuel.**	- L'élève évalue l'effet visuel en se référant à des critères. - L'élève évalue les images en manifestant une approche systématique. - L'élève avance ses arguments et il exprime ses affirmations d'une manière structurée, cohérente et bien compréhensible sous l'aspect de l'expression. - L'élève intègre ensuite les propositions d'améliorations dans la version numérique.	- L'élève a convenablement justifié les différents effets visuels. - L'élève a produit au moins deux variantes conceptuelles indépendantes l'une de l'autre.
10 % (6 P)	**L'élève réagit aux propositions de l'enseignant au cours des entretiens en restant constamment poli et pertinent, il écoute attentivement son interlocuteur et, en cas de doute, il pose les questions appropriées pour se procurer les informations requises.**	- L'élève décrit et définit les missions de travail, les résultats des travaux ainsi que la méthode de traitement au cours d'un entretien avec l'enseignant. - L'élève écoute activement. - Les réponses sont structurées et justifiées de manière systématique. - Le cas échéant, l'élève demande des précisions.	- L'élève a pris connaissance des propositions et des informations de l'enseignant et il en a tenu compte au cours de ses travaux. - L'élève a accepté les critiques et il en a convenablement tenu compte. - L'élève a adopté une attitude respectueuse à l'égard des autres intervenants.
10 % (6 P)	**L'élève gère les critiques d'une manière positive et constructive.**	- L'élève gère les critiques positives, de manière à améliorer constamment ses connaissances et à les mettre à profit.	- L'élève a convenablement pris connaissance des conseils constructifs et il en a tenu compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser et gérer un blog CMS basé web (ERWEB-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser et gérer un blog CMS basé web**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERWEB-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kentnissen im Webdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer un blog CMS basé sur Internet, d'opter pour un schéma (template) adapté au sujet et de l'installer.**	- L'élève connaît les informations requises pour l'installation d'un blog. - L'élève discute des principes des droits des administrateurs sur le plan de la gestion. - L'élève analyse les schémas disponibles, il les sélectionne en fonction du sujet, il les installe et il les active. - L'élève expérimente l'installation de détails et de fonctions spécifiques du schéma.	- Le blog s'est affiché à l'écran. - L'administrateur (l'élève) était connecté. - L'élève a lancé l'interface (dashboard) de gestion du blog et il s'est affiché. - Le schéma (template) installé s'est correctement affiché à l'écran.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de télécharger et de gérer des images, des vidéos, des documents audio ainsi que d'autres fichiers requis, d'ajouter des modules complémentaires (widgets) et de les activer.**	- L'élève crée les fichiers requis en fonction du contexte et il les enregistre dans la bibliothèque (library) rattachée au blog. - L'élève opte pour les modules complémentaires requis, il les active et il définit des préférences.	- Les nouveaux fichiers complémentaires étaient accessibles et ils se sont affichés sur le blog. - Les fonctionnalités complémentaires se sont affichées sur le blog.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer et de mettre à jour le site Internet/le blog, d'installer et de gérer un nouveau blog thématique, d'ajouter de nouveaux utilisateurs, de leur accorder l'accès et de les gérer.**	- L'élève assure la mise à jour du blog et il surveille les courriers indésirables. - Le cas échéant, l'élève refuse la mise en ligne de contributions au blog. - L'élève visualise et expérimente les arborescences de sites Internet. - L'élève réunit et met en œuvre des idées servant à l'approfondissement du sujet sélectionné. - L'élève connaît et applique les fonctionnalités servant à autoriser l'accès à de nouveaux utilisateurs.	- Le blog fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a installé une page complémentaire dédiée à un nouveau sujet et elle était accessible aux membres autorisés du blog. - Le blog s'est affiché à l'écran avec les pages complémentaires. - L'élève a appliqué une hiérarchie agréable pour les utilisateurs. - L'autorisation a été notifiée par e-mail au nouveau membre, qui était en mesure de s'enregistrer sur le blog. - L'élève a traité les demandes des membres. - Les nouveaux membres du blog étaient inscrits et ils disposaient de leurs autorisations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les ordinateurs ainsi que les logiciels correspondants avec précaution.**	- L'élève établit une structure de documents ainsi qu'une gestion des données de manière professionnelle. - La sécurité est régulièrement contrôlée. - L'ordinateur et le clavier sont dans un état propre et irréprochable. - L'ordinateur et les logiciels fonctionnent sans difficulté.	- Le poste de travail était propre et en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des pages web avec HTML et CSS (ERSWE-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des pages web avec HTML et CSS**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERSWE-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kentnissen im Webdesign

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une structure et pour un design adaptés au sujet et d'en prendre note, de structurer et de réaliser une page Web (index) en se servant d'un éditeur de texte ou d'un logiciel d'édition Web, de travailler l'aspect d'un site Internet en se servant des langages HTML et CSS, de structurer des pages complémentaires, y compris une page avec une galerie d'images, et d'établir des liens entre elles ainsi que des liens vers d'autres sites ou vers des fichiers.**	- L'élève opte pour le sujet de la page Web et il établit l'arborescence des différentes pages. - L'élève crée la page d'accueil (index) avec du texte et des images et il enregistre les fichiers correspondants dans des dossiers définis au préalable sur l'ordinateur ou sur le serveur. - L'élève définit l'aspect ainsi que la fonctionnalité des pages Web en se servant des langages CSS et HTML. - L'élève établit des pages complémentaires en suivant un schéma et il les enregistre dans le dossier correspondant. - L'élève opte pour un thème et pour des images servant à alimenter la page de galerie, il les optimise et il les archive dans le dossier approprié. - L'élève installe des liens vers le logiciel d'e-mail et vers d'autres sites Internet.	- L'élève a produit l'arborescence avec les subdivisions de pages ou elle s'est affichée à l'écran. - L'écran a affiché la page d'accueil et l'élève a enregistré les fichiers de la page dans les dossiers indiqués. - La page d'accueil s'est correctement affichée à l'écran. - Les pages se sont correctement affichées à l'écran et les liens fonctionnaient de manière irréprochable. - Les images de la galerie se sont correctement affichées. - L'élève a correctement disposé le texte, les images ainsi que les autres fichiers dans l'ordre indiqué et ils se sont affichés dans la disposition indiquée. - Les liens fonctionnaient de manière irréprochable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et d'organiser les fichiers ainsi que les dossiers du site Internet dans des dossiers sur l'ordinateur, de préparer les visuels, les vidéos, les documents audio ainsi que les autres fichiers requis, de les traiter, de les gérer et de les enregistrer aux formats indiqués dans des dossiers correspondants.**	- L'élève enregistre les fichiers requis dans des dossiers d'une manière logique en fonction de leur contenu dans le dossier d'administration du site Internet sur l'ordinateur ou sur le serveur. - L'élève traite les images, les vidéos et les documents audio requis, il les optimise pour la mise en ligne et il les enregistre dans les dossiers respectifs.	- Le dossier du site Internet s'est affiché et il était subdivisé en sous-dossiers. - L'élève a enregistré les fichiers dans les sous-dossiers respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de télécharger des fichiers sur un serveur (hosting).**	- L'élève enregistre les fichiers du site Internet dans le dossier approprié sur le serveur Internet en procédant à un téléchargement ou en appliquant un protocole FTP.	- Le site Internet a été détecté par des moteurs de recherche et il s'est affiché correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les ordinateurs ainsi que les logiciels correspondants avec précaution.**	- L'élève établit une structure de documents et une gestion des données de manière professionnelle. - La sécurité est régulièrement contrôlée. - L'ordinateur et le clavier sont dans un état propre et irréprochable. - L'ordinateur et les logiciels fonctionnent sans difficulté.	- Le poste de travail était propre et en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Produire de simples modèles 3D avec un logiciel professionnel d'animation et faire des rendus (DIM3D-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Produire de simples modèles 3D avec un logiciel professionnel d'animation et faire des rendus**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**DIM3D-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit guten Kenntnissen im digitalen 3D Bereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des motifs géométriques et organiques simples indiqués ainsi que leurs variations en fonction de la mission en se servant d'un logiciel d'animation professionnel de manière compétente et en appliquant la technique du box-modeling et d'archiver les fichiers.**	- L'élève note la méthode, les affectations possibles ainsi que les réglages du logiciel en appliquant la technique du box-modeling après avoir effectué des recherches et une analyse. - L'élève déplace l'objectif de manière compétente. - L'élève établit des motifs géométriques et organiques simples indiqués ainsi que leurs variations, il en modifie les propriétés ainsi que les réseaux maillés, il travaille sur les plans des objets et des composants et il modifie les motifs simples (sélection, déplacement, rotation, redimensionnement, désignation, regroupement, duplication, copiage, spécification, attraction magnétique) ainsi que les principaux outils du réseau maillé (établissement de boucles d'arêtes, division de polygones, extrusion, rajouts aux polygones, bouchage de trous, connexion de faces, connexion de composants, effacement de faces, de bords et de vertex). - L'élève évite les erreurs géométriques typiques: la superposition de bords, de vertex et de faces, la géométrie pénétrant à l'intérieur des différents réseaux maillés, les faces avec plus de quatre vertex ou plus de quatre bords, les faces non planes de manière prononcée. - L'élève procède à un contrôle et il corrige les erreurs de géométrie. - L'élève n'utilise qu'un nombre réduit de polygones. - L'élève met à profit l'ensemble des possibilités de classer et de gérer les différents éléments par ordre hiérarchique. - L'élève enregistre et archive l'ensemble des fichiers de manière compétente et conformément aux indications.	- L'élève a produit les motifs géométriques et organiques simples indiqués en appliquant la technique du box-modeling, il a corrigé les lacunes de la géométrie des réseaux maillés, il a réglé les propriétés des motifs, il s'est servi des outils du réseau maillé et il a effectué des manipulations simples. - L'élève a limité le nombre de polygones des modèles. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers dans le respect des délais, il les a désignés de manière compétente et il les a enregistrés conformément aux indications.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques d'éclairage direct des domaines de la photographie et du cinéma ainsi que leurs principes fondamentaux dans le domaine de la 3D pour établir des rendus avec des ombres de différents objets.**	- L'élève utilise différentes sources d'éclairage direct et il les règle de manière à être en mesure d'éclairer des maquettes indiquées. - S'il y a plusieurs maquettes, l'élève utilise éventuellement un éclairage à trois points avec une paroi arrière. - L'élève applique les principes de la photographie en studio et il connaît les termes professionnels des types de sources d'éclairage de la réalité (la lumière clé, la lumière de remplissage et le contre-jour) de même que leur fonction. - L'élève règle des ombres directs conformément aux indications. - L'élève règle les paramètres requis dans les options du rendu et des sources d'éclairage pour que les ombres apparaissent dans le rendu et qu'elles aient l'aspect indiqué. - L'élève se sert des fonctions des sources lumineuses comme la dimension du faisceau lumineux, l'intensité lumineuse, la perte d'intensité ou la couleur de lumière et il les règle en fonction des indications et/ou de sa propre appréciation.	- L'élève a éclairé les maquettes en trois dimensions en fonction de la mission en appliquant des techniques d'éclairage des domaines de la photographie et du cinéma et il a reproduit les ombres directes dans le rendu conformément aux indications. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers requis dans le respect des délais et ils répondaient aux critères de qualité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des couleurs à des surfaces de manière compétente et en fonction de la mission, après les recherches et l'analyse de la méthode, en se servant d'un logiciel professionnel indiqué.**	- L'élève établit des nuanciers pour colorer les modèles. - L'élève procède aux réglages simples (couleur, transparence, brillance, matité, etc.).	- L'élève a appliqué les couleurs aux surfaces conformément aux indications, il les a réglées en fonction des exigences qualitatives et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres des rendus et de sauvegarder les rendus conformément aux indications.**	- L'élève procède aux réglages préalables des rendus servant à la résolution de l'image. - L'élève opte pour des réglages préalables de la qualité et il établit des rendus de la scène sous un angle informatif. - L'élève enregistre le fichier au format indiqué.	- L'élève a produit les rendus dans le respect des délais et des exigences qualitatives, il les a désignés de manière compétente et il les a sauvegardés conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des commentaires de l'enseignant concernant le résultat de son travail et de procéder aux adaptations de manière autonome.**	- L'élève est capable de soumettre le résultat de son travail à une analyse critique, de l'évaluer et de procéder aux adaptations de manière autonome ou sous la guidance de l'enseignant. - Les modifications sont manifestes et l'élève les a sciemment effectuées.	- L'élève a mis à profit les commentaires de l'enseignant. - L'élève a effectué et sauvegardé les modifications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'équiper d'un carnet de travail soigné et de soumettre les données à un contrôle sous l'aspect de leur conformité avec la mission avant la remise.**	- L'élève dispose de son carnet de travail en cours, il le soumet régulièrement à des contrôles, il le remet en ordre et il vérifie la conformité des données aux indications de manière autonome avant de les remettre.	- L'élève a soumis le carnet de travail ainsi que les données à un contrôle sous l'aspect de leur conformité aux indications avant la remise et il les a produits dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Éclairer et animer de simples modèles 3D avec un logiciel professionnel d'animation (DIA3D-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Éclairer et animer de simples modèles 3D avec un logiciel professionnel d'animation**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**DIA3D-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit guten Kenntnissen im digitalen 3D Bereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques d'éclairage direct des domaines de la photographie et du cinéma à des modèles/à des scènes indiqués ou établis par ses soins et d'appliquer leurs principes fondamentaux dans le domaine de la 3D pour établir des rendus avec des ombres de différents objets.**	- L'élève utilise différentes sources d'éclairage direct et il les règle de manière à être en mesure d'éclairer des maquettes indiquées. - S'il y a plusieurs maquettes, l'élève utilise éventuellement un éclairage à trois points avec une paroi arrière. - L'élève applique les principes de la photographie en studio et il connaît les termes professionnels des types de sources d'éclairage de la réalité (la lumière clé, la lumière de remplissage et le contre-jour) de même que leur fonction. - L'élève règle des ombres directes conformément aux indications. - L'élève règle les paramètres requis dans les options du rendu et des sources lumineuses, de manière à ce que les ombres apparaissent dans le rendu et que leur aspect soit conforme aux indications. - L'élève se sert des fonctions des sources lumineuses comme la dimension du faisceau lumineux, l'intensité lumineuse, la perte d'intensité ou la couleur de lumière et il les règle en fonction des indications et/ou de sa propre appréciation.	- L'élève a éclairé les maquettes en trois dimensions en fonction de la mission en appliquant des techniques d'éclairage des domaines de la photographie et du cinéma et il a reproduit les ombres directes dans le rendu conformément aux indications. - L'élève a sauvegardé l'ensemble des fichiers requis de manière compétente, il les a produits dans le respect des délais et ils répondaient aux critères de qualité en fonction de la mission.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes fondamentaux de l'animation pour réaliser de brèves animations d'objets simples en trois dimensions.**	- L'élève règle les options d'animation d'un contexte en trois dimensions conformément aux indications, en veillant aux éléments suivants: la vitesse d'image et la vitesse de reproduction. - L'élève représente des mouvements brefs d'objets simples en trois dimensions et il applique des principes d'animation fondamentaux. - L'élève applique des images-clés et il les retouche en animant des canaux spécifiques (au moins la translation et la rotation), le cas échéant il modifie les valeurs des images-clés, il opte pour des types d'interpolation, comme les lignes, les étapes ou les cannelures, et il les adapte. - L'élève anime uniquement les canaux qui ont une fonction à remplir et il bloque tous les autres canaux. - Le cas échéant, l'élève reproduit les mouvements comme l'accélération progressive, la décélération progressive, les chocs brutaux, les ricochets ou le basculement jusqu'à l'inertie conformément aux indications. - Le cas échéant, l'élève reproduit clairement le poids ainsi que la matière d'un objet en trois dimensions par le type du mouvement.	- L'élève a animé des objets simples en trois dimensions dans un contexte en trois dimensions conformément aux indications, de manière à reproduire des mouvements aux allures réelles: par exemple l'accélération progressive, la décélération progressive, les chocs brutaux, les ricochets ainsi que les basculements jusqu'à l'inertie. - L'élève a reproduit les mouvements en fonction de la mission. - L'élève a réglé les paramètres servant à l'animation conformément aux indications, il les a soumis à un contrôle et, le cas échéant, il les a corrigés. - L'élève a sauvegardé les fichiers de manière compétente, il les a produits dans le respect des délais et ils étaient conformes aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres des rendus et de sauvegarder les rendus conformément aux indications.**	- L'élève procède aux réglages préalables des rendus servant à la résolution de l'image. - L'élève opte pour des réglages préalables de la qualité et il établit des rendus de la scène sous un angle informatif. - L'élève enregistre le fichier au format indiqué.	- L'élève a produit les rendus dans le respect des délais et des exigences qualitatives, il les a désignés de manière compétente et il les a sauvegardés conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des commentaires de l'enseignant concernant le résultat de son travail et de procéder aux adaptations de manière autonome.**	- L'élève est capable de soumettre le résultat de son travail à une analyse critique, de l'évaluer et de procéder aux adaptations de manière autonome ou sous la guidance de l'enseignant. - Les modifications sont manifestes et l'élève les a sciemment effectuées.	- L'élève a mis à profit les commentaires de l'enseignant. - L'élève a effectué et sauvegardé les modifications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'équiper d'un carnet de travail soigné et de soumettre les données à un contrôle sous l'aspect de leur conformité avec la mission avant la remise.**	- L'élève dispose de son carnet de travail en cours, il le soumet régulièrement à des contrôles, il le remet en ordre et il vérifie la conformité des données aux indications de manière autonome avant de les remettre.	- L'élève a soumis le carnet de travail ainsi que les données à un contrôle sous l'aspect de leur conformité aux indications avant la remise et il les a produits dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau B (MPMAB1-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de calculs algébriques, de même que les égalités remarquables (formules binomiales).**	- L'élève peut déterminer la somme et la différence de termes. - L'élève peut déterminer le produit de facteurs. - L'élève peut déterminer le produit d'un facteur et d'une somme (distributivité de la multiplication par rapport à l'addition). - L'élève peut déterminer le produit de deux sommes (distributivité double). - L'élève sait factoriser.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations linéaires.**	- L'élève identifie des équations linéaires en tant que telles. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires ne comprenant pas de fractions. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires comprenant de fractions.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations carrées et de les appliquer dans des contextes mathématiques et non mathématiques.**	- L'élève identifie les équations carrées en tant que telles. - L'élève est capable de résoudre correctement des équations carrées, en se référant ou non au discriminant. - L'élève est capable de résoudre des énoncés textuels indiquant des équations carrées.	- L'élève a identifié les équations carrées en tant que telles et il les a correctement résolues. - L'élève a établi et résolu une équation appropriée à partir d'un énoncé textuel et il peut en interpréter correctement la solution. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre correctement des inéquations simples et de les appliquer dans des contextes mathématiques et non mathématiques.**	- L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires simples. - L'élève est capable de résoudre des inéquations carrées ainsi que des inéquations fractionnaires. - L'élève est capable de résoudre des énoncés textuels indiquant des inéquations.	- L'élève a correctement résolu des équations ainsi que des équations fractionnaires linéaires et carrées simples. - L'élève a établi et résolu une inéquation appropriée à partir d'un énoncé textuel et il peut en interpréter correctement la solution. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le périmètre ainsi que l'aire de cercles (respectivement disques), de rectangles, de triangles et de surfaces combinées de même que la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés.**	L'élève identifie les corps prismatiques, les corps pyramidaux et coniques ainsi que les corps sphériques en tant que tels. - L'élève est capable de déterminer le périmètre et l'aire de cercles et disques, de rectangles, de triangles et de surfaces composées. - L'élève est capable de déterminer la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés en se servant de formules de calcul et d'estimations. - L'élève est capable de déterminer des longueurs en inversant la formule de calcul de la surface de l'un des corps désignés précédemment.	- L'élève a identifié les corps prismatiques, les corps pyramidaux et coniques ainsi que les corps sphériques en tant que tels. - L'élève a correctement déterminé le périmètre ainsi que l'aire de cercles et de disques, de rectangles, de triangles et de surfaces composées. - L'élève a correctement déterminé la surface de corps prismatiques, de corps pyramidaux et coniques, de corps sphériques et de corps composés en se servant de formules de calcul et d'estimations. - L'élève a correctement déterminé les longueurs en inversant la formule de calcul de la surface des corps désignés précédemment. (Exemples: voir programme)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau B (MPMAB2-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire des contextes fonctionnels, de les représenter avec ses propres mots, par une table des valeurs, par des graphes et à l'aide des termes de domaine de définition et de l'ensemble des images.** **L'élève est capable de reconnaître le lien entre ces différentes représentations et d'identifier les limites des différents types de représentations.**	- L'élève identifie les attributions claires en se référant à une loi d'attribution. - L'élève est capable de représenter une fonction par l'équation d'une fonction, par une table des valeurs, par un schéma, par des paires de valeurs ordonnées et par des diagrammes fléchés. - L'élève est capable de déterminer le domaine de définition d'une fonction et de représenter le graphe d'une fonction.	- L'élève a correctement effectué la différentiation de fonctions élémentaires. - L'élève a correctement appliqué les règles générales de la dérivation. - Les analyses de fonctions ont permis une observation qualitative des représentations graphiques des fonctions. - L'élève a correctement déterminé les extrema de fonctions. (Exemples: voir programme)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître les paramètres de fonctions linéaires et carrées dans une représentation graphique, d'identifier des points critiques, de dresser des esquisses et de mettre à profit les conclusions dans des situations pratiques.**	- L'élève connaît la définition de fonctions linéaires. - L'élève est capable de reconnaître des fonctions linéaires et carrées et de les représenter dans un repère orthogonal en se référant à un tableau des valeurs. - L'élève est capable de déterminer et de représenter une fonction linéaire en se servant d'un triangle à pente. - L'élève se familiarise avec différents cas spéciaux de droites. - L'élève est capable de représenter des paraboles et de déterminer leur sommet.	L'élève a représenté des fonctions linéaires dans un repère orthonormé. - L'élève a déterminé les équations de droites à partir de différentes indications. (Exemples: voir programme)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre algébriquement des systèmes d'équations linéaires, de comparer les différentes méthodes et stratégies de résolution et de les évaluer sous l'aspect de leur efficacité.**	- L'élève résout des équations contenant une variable au dénominateur. - L'élève détermine les conditions d'existence d'une équation fractionnaire. - L'élève détermine la solution d'une équation contenant une variable au dénominateur. - L'élève résout graphiquement des systèmes d'équation. - L'élève résout algébriquement des systèmes d'équation. - L'élève résout algébriquement des systèmes d'équation (méthode par combinaison linéaire, méthode par substitution). - L'élève résout des systèmes d'équation permettant une solution, ne permettant aucune solution ou permettant une infinité de solutions.	- L'élève a résolu des équations contenant une variable au dénominateur. - L'élève a déterminé graphiquement l'intersection de deux droites. - L'élève a résolu des systèmes d'équation. - L'élève a déterminé le point d'intersection entre deux droites en appliquant les équations de fonctions linéaires. (Exemples: voir programme)

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la dérivée d'une fonction et d'analyser des fonctions.**	- L'élève connaît la dérivée de fonctions puissances ainsi que les règles générales de la dérivation (règle de la somme, règle des facteurs, règle du produit, règle des quotients). - L'élève est capable de déterminer les racines et les extrema d'une fonction. - L'élève est capable d'étudier une fonction.	- L'élève a correctement effectué la différentiation de fonctions élémentaires. - L'élève a correctement appliqué les règles générales de la dérivation. - Les analyses de fonctions ont permis une observation qualitative des représentations graphiques des fonctions. - L'élève a correctement déterminé les extrema de fonctions. (Exemples: voir programme)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau B (MPMAB3-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau B (MPMAB4-F)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau B**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAB4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser, gérer et archiver des prises de vue photographiques (REAPH)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) simples 1**

Titre du module:	**Réaliser, gérer et archiver des prises de vue photographiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REAPH**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Photographie
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle spéciale
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les appareils de prise de vue et pour les accessoires appropriés et de s'en servir de manière ciblée pour une réalisation simple.**	- L'élève décrit/désigne les différents instruments de travail et il opte pour un appareil photographique, pour un objectif (respectivement pour une distance focale), pour un trépied, pour un accu, pour une carte mémoire, etc. en fonction de la mission. - L'élève monte les appareils de prise de vue requis de manière à ce qu'ils soient en état de fonctionnement.	- L'élève a opté pour les appareils de prise de vue photographique et pour les accessoires adaptés à l'énoncé et il les a montés conformément à la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler l'appareil photo, de régler les paramètres requis et de réaliser les prises de vues.**	- L'élève décrit/désigne les différentes possibilités de réglage, il détermine les paramètres de prise de vue, il règle la sensibilité, la balance des blancs, la taille de l'image, la durée d'exposition, le diaphragme ainsi que la netteté et il réalise la prise de vue. - L'élève explique la sélection des paramètres de prise de vue. - L'élève suit les indications en matière de sécurité.	- L'élève a déterminé les paramètres essentiels et il les a correctement réglés. - Les prises de vues étaient fondamentalement utilisables et les marges d'erreurs n'étaient pas dépassées. - L'élève a réalisé les prises de vues. - L'élève a évité les manipulations irresponsables des appareils de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer les fichiers image de la caméra vers l'ordinateur, de se servir convenablement des options de sauvegarde disponibles, d'identifier les visuels et de les archiver durablement.**	- L'élève transfère les fichiers image sur l'ordinateur et il enregistre les fichiers image à l'endroit indiqué. - L'élève sauvegarde les prises de vues dans des dossiers en fonction de la mission. - L'élève se sert des options de sauvegarde disponibles. - L'élève se sert de concepts d'archivage indiqués d'une manière consciencieuse et systématique. - L'élève conserve les documents de travail en fonction de la mission.	- L'élève a transféré les fichiers image. - Les fichiers image se trouvaient dans les systèmes de sauvegarde indiqués. - L'élève a désigné les dossiers (ainsi qu'éventuellement les fichiers image). - Les fichiers image étaient récupérables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de missions de travail, de les accomplir consciencieusement et intégralement, de se rendre compte des difficultés éprouvées, de les signaler et de présenter l'ensemble des travaux dans le respect des délais.**	- L'élève développe une gestion personnelle du temps. - L'élève accomplit les missions soigneusement et intégralement. - L'élève constate les difficultés qui se présentent et il les signale sans tarder. - L'élève décrit les difficultés qui se présentent en employant le vocabulaire professionnel et il les note par écrit. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a suivi les instructions. - L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a respecté les délais. - L'élève a manifesté une attitude réceptive et polie à l'égard des autres intervenants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler soigneusement et consciencieusement les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs.**	- L'élève manipule les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs avec précaution. - L'élève range les appareils de prise de vue ainsi que les accessoires utilisés à l'endroit indiqué.	- Les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs étaient en état de fonctionnement. - Les appareils de prise de vue ainsi que les accessoires se trouvaient aux endroits indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparer la prise de vues vidéo, l'éclairage et la machinerie (INITI)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) simples 1**

Titre du module:	**Préparer la prise de vues vidéo, l'éclairage et la machinerie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INITI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Audiovisuel
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle spéciale
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Kamera- und Beleuchtungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de distinguer les missions ainsi que les compétences des spécialistes en fonction des contraintes de production lors de réalisations audiovisuelles et vidéographiques.**	- L'élève décrit les missions ainsi que les compétences des spécialistes de la production audiovisuelle en employant le vocabulaire professionnel.	- Les descriptions des compétences professionnelles ainsi que l'emploi du vocabulaire professionnel étaient corrects à 50%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer l'équipement de base du département image au sein d'une équipe pour des prises de vues simples, d'aménager des postes de travail et d'effectuer des essais en suivant les indications et en se servant de différents objectifs.**	- L'élève opte pour une caméra vidéo (avec trépied), pour des projecteurs (avec trépieds) et pour des éléments simples d'une machinerie en fonction de la mission et il les monte de manière à ce qu'ils soient en état de fonctionnement. - L'élève règle la balance des blancs, le diaphragme ainsi que la netteté en fonction de la mission. - L'élève effectue les prises de vues vidéo en fonction de la mission. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur en employant des éléments du vocabulaire professionnel. - En cas de doute, l'élève demande les informations requises à l'enseignant. - L'élève accomplit les missions soigneusement, intégralement et consciencieusement.	- L'élève a monté la caméra vidéo (avec trépied) ainsi que les projecteurs (avec trépieds) en fonction de la mission et ils étaient en état de fonctionnement. - L'élève a correctement réglé les paramètres essentiels. - Les prises de vues étaient fondamentalement utilisables et les marges d'erreurs n'étaient pas dépassées. - L'élève a réalisé les prises de vues dans le respect des délais. - L'élève s'est concerté avec d'autres intervenants à propos des étapes de travail. - Le résultat du travail était convenable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les notions fondamentales du vocabulaire audiovisuel (échelle des plans, mouvements de la caméra et perspectives) en allemand, en français et en anglais et de les employer sur le terrain.**	- L'élève emploie correctement les notions fondamentales du vocabulaire audiovisuel à l'oral, à l'écrit et dans des conditions pratiques sur le terrain. - L'élève classe les documents de cours ainsi que les fiches de travail et de préparation dans un dossier en fonction des sujets. - L'élève classe l'ensemble des documents en fonction des sujets.	- L'élève a correctement employé 50% de notions fondamentales du vocabulaire audiovisuel à l'oral, à l'écrit et dans des conditions pratiques sur le terrain. - L'élève a intégralement classé l'ensemble des documents de cours, des fiches de travail et des fiches de préparation dans un dossier avant chaque cours.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter l'ensemble des éléments matériels de manière compétente, en tenant compte de l'ensemble des aspects de la sécurité, et de les ranger de manière réglementaire.**	- L'élève tient compte des propriétés mécaniques du matériel du domaine audiovisuel lors de la manipulation. - L'élève suit les indications en matière de sécurité.	- L'élève a convenablement et intégralement monté et démonté le matériel, qui n'a pas subi de dégradation. - L'élève a suivi les indications essentielles en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les principes de la mécanique (MECAN)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) simples 1**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MECAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Mechanik (Maître d'enseignement technique en méchanique)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève maîtrise les principes du traitement mécanique des matériaux et il est capable de les appliquer.**	- L'élève se sert d'unités et de grandeurs. - L'élève transpose des longueurs et des grandeurs. - L'élève décrit/désigne les principes du traitement des matériaux. - L'élève traite des matériaux.	- L'élève a employé le vocabulaire correct. - L'élève a utilisé les appareils appropriés. - L'élève a désigné les matériaux en employant le vocabulaire professionnel correspondant. - L'élève a effectué des travaux de limage sans dépasser une marge d'erreur d'environ 0,5 millimètre. - L'élève a percé et ébarbé les matériaux en respectant les dimensions avec précision. - L'élève a effectué les travaux de cintrage sans dépasser une marge d'erreur d'environ un millimètre.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise les principes du dessin technique et il est capable de les appliquer.**	- L'élève établit des dessins techniques de composants mécaniques. - L'élève lit des dessins techniques de composants mécaniques représentés de différentes manières. - L'élève explique les dessins techniques de composants mécaniques.	- L'élève a appliqué les règles et les normes fondamentales du dessin technique. - Le dessin technique faisait état des données importantes pour la fabrication de la pièce de travail. - Le dessin technique était propre et compréhensible. - L'élève a expliqué des dessins techniques de manière compréhensible en employant le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter de manière compétente pour des instruments de mesure et pour des outils à l'atelier et de s'en servir.**	- L'élève décrit/désigne les différents instruments de mesure ainsi que les différents outils. - L'élève se sert correctement des différents instruments de mesure et des différents outils. - L'élève manipule et utilise les instruments de mesure ainsi que les outils avec précaution.	- L'élève a opté pour les instruments de mesure et pour les outils appropriés. - L'élève a évité de manipuler les instruments de travail de manière irresponsable. - Les instruments de mesure ainsi que les outils étaient en état de fonctionnement et récupérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer les résultats de son travail oralement et par écrit.**	- L'élève établit des rapports de travail et il les présente. - L'élève communique des explications de manière compréhensible.	- L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible. - L'élève a employé le vocabulaire correct. - L'élève a produit des rapports de travail présentés sous une forme utilisable et rédigés dans un langage compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'accomplir soigneusement les différentes étapes de travail en tenant compte de la sécurité au travail.**	- L'élève se prépare et il subdivise son travail. - L'élève travaille de manière concentrée. - L'élève veille à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses camarades.	- La planification de l'élève était cohérente. - L'élève a consciencieusement accompli sa mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail.**	- L'élève évalue son travail de manière critique. - L'élève est capable d'accepter des critiques et de les mettre à profit.	- L'évaluation de l'élève répondait à des critères d'évaluation objectifs. - L'élève a accepté les critiques de manière positive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Créer, sélectionner et présenter des prises de vue photographiques (CREPH)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) simples 2**

Titre du module:	**Créer, sélectionner et présenter des prises de vue photographiques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CREPH**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Photographie
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle spéciale
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les outils de conception techniques simples des appareils de prise de vue à sa disposition, d'appliquer des formes conceptuelles fondamentales de la photographie de manière ciblée lors de la prise de vue et de réaliser la prise de vue.**	- L'élève décrit/désigne les différents outils conceptuels ainsi que l'effet qu'ils produisent. - L'élève applique les différentes distances focales de manière conceptuelle. - L'élève applique les paramètres d'éclairage (profondeur de champ, temps d'exposition) de manière conceptuelle. - L'élève opte pour un cadrage harmonieux. - L'élève applique les règles de la composition visuelle. - L'élève applique les proportions du nombre d'or (de la règle des tiers). - L'élève applique les règles de la composition des couleurs. - L'élève règle les paramètres de prise de vue en fonction des circonstances et il réalise la prise de vue.	- L'élève a produit les prises de vues dans le respect des délais. - L'élève s'est servi des outils de conception techniques pour les prises de vues. - L'élève a appliqué les formes conceptuelles fondamentales de la photographie de manière manifeste. - Les résultats répondaient aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un outil de visualisation des images approprié et de s'en servir pour trier les prises de vues de manière ciblée et pour les présenter de manière agréable à l'écran.**	- L'élève met à profit les outils de base des logiciels de visualisation à sa disposition. - L'élève trie les prises de vues en fonction de critères indiqués, il les sélectionne et il les identifie. - L'élève assemble la sélection d'images et il la présente, respectivement il l'enregistre sur l'ordinateur. - L'élève se sert des fonctionnalités de présentation de base des logiciels de visualisation.	- L'élève a sélectionné des prises de vues en fonction de critères conceptuels et techniques. - L'élève s'est servi des outils de présentation des logiciels de visualisation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de classer les prises de vues réalisées ainsi que les documents de travail.**	- L'élève trie les prises de vues en fonction de critères indiqués, il les sélectionne et il les identifie. - L'élève se sert consciencieusement des systèmes d'archivage indiqués en fonction de la mission. - L'élève désigne les dossiers (ainsi qu'éventuellement les fichiers image). - L'élève applique des métadonnées aux visuels. - L'élève conserve les documents de travail en fonction de la mission.	- Les fichiers image se trouvaient sur l'ordinateur ou dans les systèmes de sauvegarde indiqués. - Les prises de vues ainsi que les documents de travail étaient récupérables en fonction des critères internes de l'établissement scolaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expérimenter différentes techniques, différentes méthodes conceptuelles ainsi que de nouvelles formes de présentation et d'évaluer les expériences qu'il a réalisées ainsi que les possibilités conceptuelles qui se sont présentées au cours de l'accomplissement de ses missions.**	- L'élève expérimente des variations conceptuelles lors de la prise de vue. - L'élève trouve d'autres options. - L'élève expérimente d'autres options de présentation. - L'élève note ses idées et ses esquisses dans un cahier d'ébauches.	- L'élève a expérimenté d'autres options conceptuelles. - L'élève a produit au moins deux variations conceptuelles. - Les résultats répondaient aux exigences de l'énoncé.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de se rendre compte des difficultés éprouvées pour accomplir sa mission, de les signaler avec des formulations adaptées à son interlocuteur, d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais et de travailler soigneusement et consciencieusement.**	- L'élève constate les difficultés qui se présentent et il les signale sans tarder. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur. - L'élève accomplit les missions rapidement et soigneusement. - L'élève décrit les difficultés qui se présentent en employant le vocabulaire professionnel et il les note par écrit. - L'élève manipule le matériel de travail avec précaution. - L'élève développe une gestion personnelle du temps.	- L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - Le matériel de travail et le poste de travail étaient dans un état irréprochable. - L'élève a produit des résultats de travail utilisables. - L'élève a respecté les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des prises de vues vidéo selon le genre reportage de commande (extérieur et intérieur) (REPOR)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) simples 2**

Titre du module:	**Réaliser des prises de vues vidéo selon le genre reportage de commande (extérieur et intérieur)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**REPOR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film, Fernsehen und Video

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service le matériel indiqué pour les enregistrements vidéo de manière compétente en se référant à des manuels techniques et d'en évaluer les résultats.**	- L'élève opte pour des boîtiers de caméras, pour des objectifs, le cas échéant pour des filtres, pour des trépieds, pour des accus, pour des chargeurs, pour des microphones de caméras, pour des microphones à main, pour des cartes mémoire et pour des projecteurs en fonction de la mission et des manuels techniques. - L'élève assemble le matériel de tournage et il le met en service. - L'élève règle le diaphragme, la netteté, la balance des blancs, le cadrage et le son. - L'élève effectue des essais et il les évalue en fonction de critères techniques. - Le cas échéant, l'élève corrige les erreurs.	- Le matériel était en état de fonctionnement et l'élève a correctement réglé les paramètres essentiels pour les essais. - Les enregistrements étaient utilisables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de tourner différents éléments d'un reportage (comme des plans généraux de l'environnement, des interviews à l'intérieur et à l'extérieur ou des situations réelles dans l'espace public) en fonction d'un plan de tournage préétabli avec une liste de plans et de sauvegarder le matériel filmé.**	- L'élève accomplit les missions soigneusement, intégralement et consciencieusement. - L'élève répond aux normes artistiques et techniques de base. - L'élève protège convenablement le matériel des dégradations. - L'élève se rend compte des risques et il les signale.	- L'élève a accompli les missions dans le respect des délais. - L'élève a tourné et sauvegardé l'ensemble des éléments du reportage conformément à la mission. - La qualité des images convenait à un traitement ultérieur. - L'élève a respecté les délais. - L'élève a suivi les indications. - La sécurité des personnes n'était pas compromise.
20 % (12 P)	**L'élève sauvegarde le matériel audiovisuel en équipe, il planifie les retouches, il opte pour des sons et pour des images et il les monte en suivant les indications.**	- L'élève sauvegarde le matériel audiovisuel en suivant les indications et il l'archive sur les ordinateurs correspondants. - L'élève désigne les fichiers d'une manière logique pour une affectation ultérieure. - L'élève effectue un montage simple en suivant les indications d'un plan de montage personnel établi par écrit.	- L'élève a sauvegardé et archivé le matériel audiovisuel sur les ordinateurs correspondants. - L'élève a effectué un montage simple.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter convenablement le matériel et de le ranger de manière réglementaire.**	- L'élève manipule les appareils de prise de vue ainsi que les accessoires avec précaution, il monte et démonte convenablement le matériel et il le range à l'endroit indiqué.	- L'élève a convenablement et intégralement monté, démonté et manipulé le matériel, qui n'a pas subi de dégradation. - L'élève a suivi les indications essentielles en matière de sécurité. - L'élève a rangé le matériel de manière réglementaire. - L'élève a évité les dégradations, les risques pour la sécurité ainsi que les accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Préparer et analyser des prises de vues vidéo selon le genre reportage de commande (PREAN)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) simples 2**

Titre du module:	**Préparer et analyser des prises de vues vidéo selon le genre reportage de commande**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PREAN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Audiovisuel
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film, Fernsehen und Video

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dossier d'un reportage en équipe avec une liste de plans et un plan de tournage en fonction d'un concept cadre indiquant les grandes lignes du contenu et de la réalisation du travail.**	- L'élève établit correctement le dossier d'un reportage avec une liste de plans en fonction du plan cadre. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a intégralement produit le dossier d'un reportage avec une liste de plans dans le respect des délais. - L'élève a produit un plan de tournage que l'équipe pouvait utiliser.
30 % (18 P)	**L'élève vérifie les droits d'auteur ainsi que les droits à l'image avant de réaliser des prises de vues et des enregistrements sonores et il est capable de considérer différents aspects des conditions de prise de vue (autorisations de tournage et aspects de sécurité) à l'extérieur.**	- L'élève vérifie les droits d'auteur. - L'élève vérifie les droits à l'image. - L'élève respecte les fondements législatifs en fonction des circonstances. - L'élève demande des autorisations de tournage pour des prises de vues à l'extérieur. - L'élève connaît les fondements législatifs à respecter et il les applique.	- L'élève connaît l'ensemble des droits d'auteur et des droits à l'image et il les a vérifiés. - L'élève a consulté et appliqué l'ensemble des aspects essentiels des conditions de tournage à l'extérieur. - L'élève a obtenu les autorisations de tournage pour des prises de vues à l'extérieur - L'élève a évité les infractions aux fondements législatifs. - L'élève a évité de compromettre la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser son travail personnel de même que le travail d'autres intervenants de manière critique et de mener une discussion constructive.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève s'exprime sur un ton poli et pertinent au cours des discussions.	- Le résultat a été analysé et évalué en classe. - L'élève a documenté ses constats par écrit et il a complété le glossaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Appliquer les principes de l'électrotechnique (ELETE)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) simples 2**

Titre du module:	**Appliquer les principes de l'électrotechnique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ELETE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Elektrotechnik (Maître d'enseignement technique en électrotechnique)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils électroniques et de s'en servir en fonction de leur affectation.**	- L'élève opte pour des outils manuels de l'électrotechnique en fonction de leur affectation. - L'élève veille à utiliser les outils correctement. - L'élève désigne les outils sélectionnés.	- L'élève s'est servi des outils manuels servant à monter une installation électronique de manière appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'appliquer des techniques de raccordement et de fixation électriques.**	- L'élève distingue les principaux types de raccordement, comme par exemple les connexions à vis, à ressorts et à compression. - L'élève opte pour une technique de fixation appropriée. - L'élève établit les raccordements des conducteurs les plus fréquents dans une installation électronique simple avec les outils de connexion correspondants.	- L'élève a établi les conduites d'alimentation (conduites de rallonge et de raccordement) de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des conduites et des câbles à leurs propriétés et de les sélectionner en fonction de leur affectation.**	- L'élève distingue les câbles et les conduites utilisés en se référant à leur identification. - L'élève attribue les conduites et les câbles à leurs propriétés.	- L'élève a distingué et désigné les conduites de la technique d'installation utilisées. - L'élève a désigné l'ensemble des identifications importantes des câbles et des conduites utilisés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des dysfonctionnements des appareils et des installations.**	- L'élève détecte les erreurs de câblage et de connexion qui se produisent et il les délimite de manière systématique. - L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit l'état de fonctionnement.	- Le circuit d'installation n'accusait pas d'erreur non corrigée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler un circuit imprimé à partir de composants électriques et électroniques et d'en assurer le câblage.**	- L'élève équipe un circuit imprimé préfabriqué avec des composants électroniques. - L'élève assemble un circuit imprimé électronique en état de fonctionnement.	- L'élève a produit un circuit imprimé complété d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et d'adapter son comportement de manière positive en conséquence et il assume des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail, le cas échéant il constate les anomalies et il détermine des mesures de correction. - L'élève tient compte de ses constats au cours de ses activités ultérieures. - L'élève applique les principes des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. - L'élève travaille soigneusement, il respecte les délais et il effectue consciencieusement les tâches requises pour accomplir les missions.	- L'élève a effectué la grande majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser, traiter et imprimer des prises de vue photographiques en studio (PHSTU)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 1**

Titre du module:	**Réaliser, traiter et imprimer des prises de vue photographiques en studio**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHSTU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Enseignant / Photographie
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Salle spéciale
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes sources lumineuses ainsi que les différentes caractéristiques lumineuses, d'opter pour les systèmes d'éclairage et pour les appareils photographiques servant aux prises de vues en studio en fonction de la mission et des critères conceptuels, d'assembler les équipements requis et de les monter.**	- L'élève décrit/désigne les différents systèmes d'éclairage et il distingue les principes de fonctionnement ainsi que les caractéristiques de rendement. - L'élève opte pour des systèmes d'éclairage studio avec les réflecteurs, les lumières d'appoint, les diffuseurs et les accessoires nécessaires en fonction des circonstances et de la commande. - L'élève opte pour un appareil de prise de vue et pour des accessoires en fonction des circonstances et de la commande. - L'élève monte les appareils techniques de manière compétente et il les manipule avec précaution. - L'élève se rend compte des risques. - L'élève respecte les consignes de sécurité et de prévention des accidents, respectivement de prévention des incendies, et il les applique en fonction des circonstances. - L'élève manipule les appareils de prise de vue et d'éclairage, les accessoires ainsi que les ordinateurs avec précaution et il les entrepose aux endroits indiqués.	- L'élève a opté pour les appareils photographiques, pour les systèmes d'éclairage et pour les accessoires adaptés à la commande. - L'élève a aménagé le poste de travail d'une manière adaptée aux prises de vues et il l'a convenablement sécurisé. - La sécurité n'a jamais été compromise. - L'élève a évité les manipulations irresponsables des appareils de travail. - Les appareils sont en état de fonctionnement. - Les appareils ainsi que les accessoires sont récupérables.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de prise de vue requis, de procéder à des essais, d'évaluer les prises de vues, d'appliquer des mesures d'optimisation et de réaliser la prise de vue en observant consciencieusement les paramètres des tâches.**	- L'élève oriente les systèmes d'éclairage, il règle la puissance des différentes sources lumineuses, il mesure la lumière produite et il détermine les paramètres de prise de vue requis. - L'élève règle la sensibilité de l'appareil photo, la durée d'exposition, le diaphragme, la qualité de l'image (RAW) ainsi que la netteté. - L'élève évalue les essais et il corrige les réglages de l'appareil photo et/ou des systèmes d'éclairage dans la mesure des besoins. - L'élève applique les règles qu'il connaît en matière de conception (cadrage des images, composition des images, sélection des combinaisons de couleurs et des accessoires, guidage de la lumière, etc.). - L'élève réalise la prise de vue. - L'élève décrit des critères de qualité techniques et conceptuels servant à évaluer les résultats du travail. - L'élève constate ses points faibles et ses points forts. - En cas de doute, l'élève cherche à régler les ambiguïtés. - L'élève documente ses constats (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes qui se sont présentés, réglage des paramètres, esquisses du plan de montage du studio et de l'éclairage, etc.).	- L'élève a accompli les missions dans le respect des délais. - L'élève a déterminé les paramètres et il les a correctement réglés. - L'élève a réalisé les prises de vues et elles étaient fondamentalement utilisables. - L'élève a mis à profit les variétés conceptuelles de la photographie. - L'élève a vérifié la qualité des résultats du travail. - En cas de doute, l'élève a demandé des précisions. - L'élève a documenté ses expériences et il était possible de consulter les résultats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo sur l'ordinateur, de les trier et de les gérer, de traiter des données visuelles au format RAW, de traiter les images d'une manière adaptée aux sujets, de se servir des périphériques d'impression à sa disposition et d'imprimer les visuels (fiches contact, tirages).**	- L'élève transfère les données visuelles sur l'ordinateur. - L'élève enregistre les données visuelles à l'endroit indiqué. - L'élève se réfère à des critères de sélection techniques et conceptuels pour trier les prises de vues et il les identifie. - L'élève sauvegarde les prises de vues dans des dossiers en fonction de la mission. - L'élève se sert des fonctionnalités de base des outils de traitement des images au format RAW. - L'élève réalise des traitements simples d'images au format RAW en fonction de la mission. - L'élève effectue des traitements d'images adaptées au sujet. - L'élève se sert des fonctionnalités de base des périphériques d'impression. - L'élève effectue des impressions.	- L'élève a transféré les données visuelles. - L'élève a sélectionné les prises de vues en fonction de critères techniques et conceptuels. - Les données visuelles étaient récupérables. - L'élève s'est servi des outils de traitement des images au format RAW d'une manière adaptée à la commande. - Les résultats répondaient aux exigences minimales de l'énoncé. - Le résultat de l'impression répondait aux exigences minimales de l'énoncé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités, d'accomplir dans les délais ses tâches au sein d'une équipe, de faire preuve de flexibilité pour s'adapter aux modifications des conditions générales, de se rendre compte des difficultés éprouvées pour accomplir sa mission et de les signaler convenablement.**	- L'élève se concerte avec ses co-équipiers. - L'élève organise la subdivision de son travail. - L'élève développe une gestion personnelle du temps. - L'élève constate les difficultés qui se présentent et il les signale sans tarder. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur et il décrit les difficultés qui se présentent en employant le vocabulaire professionnel. - En cas de doute, l'élève demande des conseils. - L'élève est capable de s'adapter. - L'élève fait preuve de disponibilité et d'engagement.	- L'élève a réparti les tâches avec ses co-équipiers. - L'élève a accompli les missions dans les délais. - L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a manifesté une attitude réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a fait preuve d'une flexibilité adaptée aux circonstances pour accomplir les missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Organiser et réaliser des prises de vues vidéo en studio (STUDI)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 1**

Titre du module:	**Organiser et réaliser des prises de vues vidéo en studio**	**Module fondamental**	
Code du module:	**STUDI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Kamera- und Beleuchtungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base en matière de conception de l'éclairage.**	- L'élève se sert de termes professionnels pour désigner les types de projecteurs, la lumière artificielle, la lumière naturelle, l'éclairage trois points ou autres.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel à l'oral, à l'écrit et sur le terrain.
20 % (12 P)	**L'élève planifie des systèmes d'éclairage simples en fonction des indications et d'aspects conceptuels en tenant compte des consignes de sécurité et des réglementations techniques et il opte pour des systèmes d'éclairage adaptés en fonction de la commande pour réaliser les prises de vues indiquées.**	- L'élève opte pour des projecteurs, pour des accessoires et pour des réflecteurs requis pour des systèmes d'éclairage indiqués. - L'élève note les circonstances d'éclairage par écrit et graphiquement. - L'élève documente les expériences pour des missions ultérieures.	- L'élève a opté pour un éclairage conforme à la commande et adapté aux exigences du terrain. - L'élève a documenté les circonstances d'éclairage et il les a reproduites dans un dossier dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève monte et démonte le matériel d'éclairage de manière compétente au studio, il sécurise le lieu du tournage et il range les équipements de manière réglementaire.**	- L'élève monte des projecteurs, des accessoires ainsi que des réflecteurs pour des systèmes d'éclairage indiqués. - L'élève assure les configurations indiquées. - L'élève applique les règles étudiées d'un montage convenable des systèmes d'éclairage. - L'élève assume la responsabilité de la manipulation convenable du matériel.	- L'élève a correctement réglé les paramètres essentiels. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - Les prises de vues sont fondamentalement utilisables, les marges d'erreurs n'étaient pas dépassées et l'élève les a produites dans le respect des délais. - L'élève a évité de compromettre la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève opte pour le matériel d'enregistrement audiovisuel en fonction de la commande, il procède à des essais avec différents types de caméras et différents systèmes d'éclairage et il met le matériel audiovisuel en service de manière compétente en vue de l'accomplissement de la commande.**	- L'élève opte pour des boîtiers de caméras, pour des objectifs, le cas échéant pour des filtres, pour des trépieds, pour des accus, pour des chargeurs, pour des microphones de caméras, pour des microphones, pour des cassettes ou pour des cartes de mémoire, pour un éclairage et pour la machinerie en fonction de la mission et il les installe de manière règlementaire. - L'élève règle des paramètres de la caméra, entre autres la balance des blancs, le diaphragme ainsi que la mise au point, en fonction de la commande. - L'élève procède aux essais en fonction de la mission en appliquant des techniques différentes. - L'élève assume la responsabilité de la manipulation convenable du matériel.	- L'élève a correctement réglé les paramètres essentiels. - L'élève a effectué les prises de vues dans le respect des délais. - Les prises de vues sont fondamentalement utilisables et les marges d'erreurs ne sont pas dépassées. - L'élève a convenablement et intégralement monté, démonté et rangé le matériel, qui n'a pas subi de dégradation. - L'élève a suivi les indications essentielles de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Importer et analyser des prises de vues vidéo 1 (IMPAL1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 1**

Titre du module:	**Importer et analyser des prises de vues vidéo 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IMPAL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Audiovisuel
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Kamera- und Beleuchtungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sauvegarde les fichiers audiovisuels.**	- L'élève s'assure que les fichiers audiovisuels ont été sauvegardées.	- L'élève a sauvegardé les fichiers audiovisuels dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève analyse les fichiers audiovisuels et il produit un montage simple.**	- L'élève importe des fichiers audiovisuels dans les logiciels indiqués. - L'élève suit les indications, il applique les règles techniques et il les documente. - L'élève effectue le montage des images de manière compétente et dans le respect des délais en suivant les étapes indiquées pour l'opération de montage.	- L'élève a transféré les fichiers audiovisuels dans le logiciel de montage, il les a synchronisés et il les a classés de manière cohérente dans les dossiers correspondant au projet. - L'élève a effectué le montage conformément à l'énoncé et il l'a produit dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève effectue différentes exportations (archives, Internet, etc.), il établit des copies ainsi que des bandes mères conformes à leur affectation indiquée avec les codeurs et décodeurs correspondants pour une affectation ultérieure et il sauvegarde les fichiers du projet (matériel audiovisuel, épreuves de tournage, logos, exports, etc.) dans une structure de dossiers adaptée.**	- L'élève effectue des exportations aux formats indiqués et il les sauvegarde de manière réglementaire et dans le respect des délais. - L'élève tient compte des affectations prévues pour le matériel audiovisuel au cours de la production des copies et des bandes mères finales.	- L'élève a effectué une exportation simple des fichiers audiovisuels du montage. - L'élève a produit des copies ainsi que des bandes mères avec les codecs indiqués conformément à leur affectation, il les a sauvegardées et il les a transférées sur demande pour une affectation ultérieure. - L'élève a suivi les indications et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et d'effectuer les modifications demandées ainsi que les travaux requis dans le respect des délais.**	- L'élève évalue les difficultés liées à l'organisation du travail, il organise son emploi du temps et il développe une gestion personnelle du temps. - L'élève prend connaissance des critiques, il note les modifications demandées et il les effectue. - L'élève documente ses constats dans ses documents de travail (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes apparus, réglages des paramètres, etc.).	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées. - Le cas échéant, l'élève a effectué les corrections. - L'élève a documenté ses expériences et les résultats étaient consultables. - L'élève a suivi les indications et il a respecté les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Appliquer les principes de la technique du son 1 (AUDIO1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 1**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la technique du son 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**AUDIO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Tontechnik (Audio Engineering Diploma)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les bases de la post-production de fichiers audio.**	- L'élève importe des fichiers audio dans le logiciel de post-production de manière compétente. - L'élève connaît les différents fondus et il est capable de s'en servir et de les modifier. - L'élève désigne les outils sélectionnés.	- L'élève a suivi les différentes étapes de travail de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents fichiers audio et de les convertir entre eux.**	- L'élève distingue des formats audio et il les sélectionne en fonction des circonstances. - L'élève détermine des tailles de données en se référant à des formats audio.	- L'élève a suivi les différentes étapes de travail de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'éditer des fichiers audio et de les exporter aux formats requis.**	- L'élève est capable de retoucher, de filtrer et de compresser des enregistrements sonores et de les exporter pour constituer de nouveaux fichiers audio.	- L'élève a retouché les enregistrements sonores conformément aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer les résultats de son travail oralement et par écrit.**	- L'élève évalue et retouche des niveaux sonores (il les normalise ou il en modifie le gain et le panorama).	- L'élève a expliqué et justifié oralement l'ensemble des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à une analyse critique et de tenir compte des constats au cours de travaux ultérieurs.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. - L'élève tient compte de ses constats au cours de ses activités ultérieures. - L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	- L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux et pour le maintien de la qualité. - L'élève a évité les erreurs et il a assuré la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser, traiter et imprimer des prises de vue photographiques extérieures et intérieures (PHEXI)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 2**

Titre du module:	**Réaliser, traiter et imprimer des prises de vue photographiques extérieures et intérieures**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PHEXI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Enseignant / Photographie
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Salle spéciale
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les systèmes d'éclairage et pour les appareils photographiques adaptés aux prises de vues extérieures et intérieures en fonction de la mission et des indications, de tenir compte des circonstances et des conditions sur place et d'assembler les équipements requis pour la prise de vue.**	- L'élève opte pour des systèmes d'éclairage avec les réflecteurs, les lumières d'appoint, les diffuseurs et les accessoires nécessaires en fonction des circonstances et de la mission. - L'élève opte pour un appareil de prise de vue et pour des accessoires en fonction des circonstances et de la mission. - L'élève constate des risques pour la sécurité. - L'élève suit les consignes de sécurité, de prévention des accidents ainsi que de prévention des incendies en fonction des circonstances.	- L'élève a opté pour les appareils photographiques et pour les systèmes d'éclairage adaptés à la mission, aux circonstances et aux conditions sur place. - L'élève a évité une manipulation irresponsable des appareils de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'observer la lumière ambiante, de se servir de cette lumière pour la conception d'une atmosphère visuelle et d'utiliser des systèmes d'éclairage complémentaires dans la mesure des besoins pour l'éclairage du motif.**	- L'élève constate et décrit les différentes conditions lumineuses. - L'élève met à profit la lumière ambiante existante pour composer les prises de vues. - L'élève monte des systèmes d'éclairage complémentaires ainsi que des accessoires dans la mesure des besoins.	- L'élève s'est servi des appareils photographiques et des systèmes d'éclairage adaptés d'une manière conforme à la mission. - L'élève a intégré conceptuellement la lumière ambiante existante.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de procéder à des essais, d'évaluer les relations entre les conditions lumineuses et les réglages de l'appareil photo et de réaliser la prise de vue.**	- L'élève monte les appareils de prise de vue requis de manière à ce qu'ils soient opérationnels et il règle les paramètres des éventuels systèmes d'éclairage complémentaires. - L'élève mesure la lumière ambiante, il détermine les paramètres de prise de vue requis et il règle l'appareil photo. - L'élève évalue les essais et il corrige les réglages de l'appareil photo et/ou des systèmes lumineux dans la mesure des besoins. - L'élève applique les règles qu'il connaît en matière de conception (cadrage des images, composition des images, sélection des combinaisons de couleurs et des accessoires, guidage de la lumière, etc.). - L'élève réalise la prise de vue. - L'élève décrit des critères de qualité techniques et conceptuels servant à évaluer les résultats du travail. - L'élève constate ses points faibles et ses points forts. - En cas de doute, l'élève cherche à régler les ambiguïtés. - L'élève documente ses constats (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes qui se sont présentés, réglage des paramètres, esquisses du plan de montage du studio et de l'éclairage, etc.).	- L'élève a accompli les missions dans le respect des délais. - L'élève a déterminé les paramètres essentiels et il les a correctement réglés. - Les prises de vues étaient fondamentalement utilisables et les marges d'erreur n'ont pas été dépassées. - L'élève a mis à profit les variétés conceptuelles de la photographie. - L'élève a réalisé les prises de vues et il les a sauvegardées à l'endroit indiqué. - L'élève a vérifié la qualité des résultats du travail. - En cas de doute, l'élève a demandé des précisions. - L'élève a documenté ses expériences et il était possible de consulter les résultats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les données visuelles, d'effectuer les corrections requises, de conditionner les images de manière ciblée, de les sauvegarder avec la qualité adaptée à l'affectation prévue, de mettre à profit les possibilités techniques des périphériques d'impression à sa disposition et d'imprimer le résultat du travail.**	- L'élève se réfère à des critères de sélection techniques et conceptuels pour trier les prises de vues et il les identifie. - L'élève détecte les erreurs éventuelles à corriger avec un logiciel de traitement d'images. - L'élève se sert des fonctionnalités de base des outils de traitement d'images. - L'élève effectue des traitements d'images simples, adaptées au sujet. - L'élève prépare les images à l'impression prévue. - L'élève décrit/désigne les possibilités des différents périphériques d'impression. - L'élève opte pour une variété de papier et il règle les paramètres d'impression adaptés (dimension du papier, réglages du pilote, etc.). - L'élève effectue les impressions.	- L'élève a sélectionné les prises de vues en se référant à des critères techniques et conceptuels. - L'élève s'est servi des outils de traitement d'images d'une manière adaptée à la mission. - L'élève a préparé les prises de vues à l'impression et il les a sauvegardées à l'endroit indiqué. - L'élève a produit les impressions. - Les résultats répondaient aux exigences de l'énoncé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec d'autres intervenants à propos de l'accomplissement de missions de travail, de faire preuve de flexibilité pour s'adapter aux modifications des conditions générales, de définir le temps requis pour les missions à accomplir et pour les traitements d'images à effectuer et d'accomplir les missions convenues dans les délais.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - En cas de doute, l'élève demande des informations complémentaires. - L'élève est capable de s'adapter. - L'élève fait preuve de disponibilité et d'engagement. - L'élève organise la subdivision de son travail. - L'élève développe une gestion personnelle du temps.	- L'élève a suivi des indications des responsables du module. - Les étapes de travail étaient concertées. - L'élève a manifesté une attitude réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés. - L'élève a fait preuve de flexibilité pour accomplir les missions de travail en fonction des circonstances. - L'élève a accompli les missions dans les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Préparer et réaliser des prises de vues vidéo avec éclairage artificiel en intérieur (ECLIN)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 2**

Titre du module:	**Préparer et réaliser des prises de vues vidéo avec éclairage artificiel en intérieur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ECLIN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Kamera- und Beleuchtungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'ébaucher des prises de vues en fonction d'un plan de tournage indiqué avec une liste de plans (« shotlist »), de les planifier, d'incorporer différents aspects des conditions de prise de vue en intérieur et de documenter sa méthode.**	- L'élève utilise des éléments comme le décor, le positionnement des acteurs (mise en scène) ainsi que l'éclairage. - L'élève agit d'une manière réfléchie et organisée et il commente sa méthode par écrit.	- L'élève a considéré des aspects artistiques. - L'élève a produit un commentaire par écrit dans le respect des délais avec les autres documents de cours.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir l'alimentation en électricité en tenant compte des règles de sécurité et d'organiser l'éclairage en fonction de la commande.**	- L'élève considère les propriétés mécaniques et électriques du matériel audiovisuel. - L'élève suit les indications en matière de sécurité. - L'élève travaille d'une manière organisée et fiable, il assume des responsabilités pour ses actions et il respecte la répartition du travail ainsi que les accords.	- L'élève a convenablement et intégralement monté et démonté le matériel audiovisuel, qui n'a pas subi de dégradation. - L'élève a suivi les indications essentielles en matière de sécurité. - L'élève a organisé l'éclairage. - Le travail a été subdivisé et exécuté dans le respect délais et des accords. - L'élève a agi de manière responsable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tournages dans des conditions de studio.**	- L'élève utilise des éléments comme les réglages des caméras, les mouvements des caméras ainsi que les dialogues pour représenter une scène de film. - L'élève effectue des enregistrements en studio avec deux personnes. - L'élève effectue des enregistrements qui répondent à des normes artistiques et techniques. - L'élève tient compte des délais indiqués. - L'élève est capable de se concerter avec son équipe. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a effectué l'ensemble des réglages en fonction de la commande et dans le respect des délais. - Les enregistrements sont en majorité utilisables. - L'élève a enregistré les dialogues d'une manière bien audible et compréhensible. - La qualité des images convient à une affectation ultérieure. - L'élève a manifesté une attitude polie et réceptive au sein de l'équipe. - L'élève a réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Importer et analyser des prises de vues vidéo 2 (IMPAL2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 2**

Titre du module:	**Importer et analyser des prises de vues vidéo 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IMPAL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Audiovisuel
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Kamera- und Beleuchtungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sauvegarde les fichiers audiovisuels.**	- L'élève s'assure que les fichiers audiovisuels ont été sauvegardées.	- L'élève a sauvegardé les fichiers audiovisuels dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève analyse les fichiers audiovisuels et il produit un montage simple.**	- L'élève importe des fichiers audiovisuels dans les logiciels indiqués. - L'élève suit les indications, il applique les règles techniques et il les documente. - L'élève effectue le montage des images de manière compétente et dans le respect des délais en suivant les étapes indiquées pour l'opération de montage.	- L'élève a transféré les fichiers audiovisuels dans le logiciel de montage, il les a synchronisés et il les a classés de manière cohérente dans les dossiers correspondant au projet. - L'élève a effectué le montage conformément à l'énoncé et il l'a produit dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève effectue différentes exportations (archives, Internet, etc.), il établit des copies ainsi que des bandes mères conformes à leur affectation indiquée avec les codeurs et décodeurs correspondants pour une affectation ultérieure et il sauvegarde les fichiers du projet (matériel audiovisuel, épreuves de tournage, logos, exports, etc.) dans une structure de dossiers adaptée.**	- L'élève effectue des exportations aux formats indiqués et il les sauvegarde de manière réglementaire et dans le respect des délais. - L'élève tient compte des affectations prévues pour le matériel audiovisuel au cours de la production des copies et des bandes mères finales.	- L'élève a effectué une exportation simple des fichiers audiovisuels du montage. - L'élève a produit des copies ainsi que des bandes mères avec les codecs indiqués conformément à leur affectation, il les a sauvegardées et il les a transférées sur demande pour une affectation ultérieure. - L'élève a suivi les indications et il a respecté les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et d'effectuer les modifications demandées ainsi que les travaux requis dans le respect des délais.**	- L'élève évalue les difficultés liées à l'organisation du travail, il organise son emploi du temps et il développe une gestion personnelle du temps. - L'élève prend connaissance des critiques, il note les modifications demandées et il les effectue. - L'élève documente ses constats dans ses documents de travail (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes apparus, réglages des paramètres, etc.).	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées. - Le cas échéant, l'élève a effectué les corrections. - L'élève a documenté ses expériences et les résultats étaient consultables. - L'élève a suivi les indications et il a respecté les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Appliquer les principes de la technique du son 2 (AUDIO2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des prises de vue(s) (et de son) avec des systèmes d'éclairage 2**

Titre du module:	**Appliquer les principes de la technique du son 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**AUDIO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Tontechnik (Audio Engineering Diploma)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de la configuration de microphones.**	- L'élève opte pour des microphones en fonction de l'affectation.	- L'élève a suivi les différentes étapes de travail de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases du positionnement de microphones.**	- L'élève opte pour la position correcte du microphone en fonction de l'affectation.	- L'élève a suivi les différentes étapes de travail de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer le guidage des signaux d'une station audionumérique.**	- L'élève retouche des enregistrements sonores, il les filtre, il les compresse et il les exporte pour constituer de nouveaux fichiers audio.	- L'élève a retouché les enregistrements sonores conformément aux exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer des voix et de les soumettre à un traitement ultérieur.**	- L'élève retouche des signaux sonores et il règle leurs canaux.	- L'élève a expliqué et justifié oralement l'ensemble des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à une analyse critique et de tenir compte des constats au cours de travaux ultérieurs.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. - L'élève tient compte de ses constats au cours de ses activités ultérieures. - L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	- L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux et pour le maintien de la qualité. - L'élève a évité les erreurs et il a assuré la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Créer des prises de vue photographiques suivant un cahier des charges (PHCOM)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 1**

Titre du module:	**Créer des prises de vue photographiques suivant un cahier des charges**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PHCOM**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Photographie
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des missions indiquées, de prendre les dispositions requises pour les prises de vues et d'établir le cadre du projet en tenant compte des indications conceptuelles, respectivement techniques, et de l'affectation prévue.**	- L'élève analyse la mission, il prend connaissance du souhait du client et il décrit, respectivement il documente, l'ensemble des informations importantes concernant la commande du client. - L'élève suit les indications conceptuelles et techniques, il tient compte de l'affectation prévue, il applique les règles techniques et il les documente. - L'élève règle les ambiguïtés. - L'élève décrit/désigne les conditions pour l'accomplissement de la mission. - L'élève soumet les conditions sur le lieu prévu pour les prises de vues à un contrôle et il tient compte des conditions d'éclairage, des endroits dangereux et des autres consignes. - L'élève détermine les contraintes sous les aspects du matériel (appareils de prise de vue, appareils d'éclairage et accessoires), des accessoires et du personnel. - L'élève respecte la législation en vigueur et, le cas échéant, il demande des autorisations. - L'élève décrit/désigne la suite des étapes requises pour l'accomplissement de la mission, il constate le temps requis pour les travaux à effectuer, il établit un calendrier et il documente la planification. - L'élève documente ses recherches ainsi que sa sélection dans un carnet de notes.	- L'élève connaît les indications, l'affectation de la mission ainsi que d'autres instructions, il les a documentées et elles étaient consultables. - L'élève a manifesté une approche méthodique et responsable. - L'élève a vérifié les conditions techniques et organisationnelles pour les prises de vues à l'endroit indiqué et il a évité les difficultés. - L'élève a respecté la majorité des règles et des consignes en vigueur. - L'élève s'est procuré les autorisations éventuellement requises. - L'élève a sélectionné les matériaux, les accessoires ainsi que le personnel requis pour les prises de vues et ils étaient disponibles. - L'élève a déterminé et documenté la suite des étapes de travail ainsi que le calendrier d'une manière réaliste dans une large mesure.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'aménager le lieu des prises de vues, respectivement le poste de travail, et d'effectuer la séance photos dans le respect des délais.**	- L'élève aménage le lieu des prises de vues, respectivement le poste de travail, et il dispose l'équipement approprié (appareil de prise de vue, éclairages et accessoires) en fonction des circonstances et de la mission. - L'élève se rend compte des risques pour la sécurité et il les élimine, respectivement il prend des mesures pour éviter les risques. - L'élève prend des mesures et il règle les paramètres des appareils de prise de vue, respectivement d'éclairage. - L'élève effectue des essais et, le cas échéant, il corrige les réglages de la caméra et/ou des systèmes d'éclairage. - L'élève donne les instructions requises pour les éventuelles prises de vues de personnes. - L'élève applique les règles qu'il connaît en matière de conception (cadrage des images, composition des images, sélection des combinaisons de couleurs et des accessoires, guidage de la lumière, etc.). - L'élève réalise les prises de vues (au format RAW) et, le cas échéant, des variations. - L'élève démonte l'installation sur le lieu des prises de vues, respectivement au poste de travail, et il met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.	- L'élève a opté pour des appareils adaptés à la mission et au sujet. - L'élève a aménagé et préparé le lieu des prises de vues. - Le lieu des prises de vues n'accusait pas de risques pour la sécurité. - L'élève a détecté et éliminé les erreurs. - L'élève a réalisé les prises de vues d'une manière correcte sous l'aspect conceptuel et utilisable sous l'aspect technique. - L'élève a suivi les indications de la mission. - L'élève a respecté les délais. - Le lieu des prises de vues, respectivement le poste de travail, a retrouvé son état initial. - L'élève a mis les déchets au rebut.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vérifier la qualité des prises de vues réalisées, d'opter pour des images adaptées, d'effectuer des corrections visuelles en fonction du sujet, de préparer une présentation adaptée au groupe cible et d'évaluer le résultat.**	- L'élève se réfère à des critères de sélection techniques et conceptuels pour trier les prises de vues et il les identifie. - L'élève identifie les erreurs éventuelles à éliminer avec un logiciel de traitement d'images et il effectue les corrections visuelles requises et adaptées au sujet. - L'élève prépare une présentation de ses prises de vues adaptée au public (avec éventuellement des propositions de variations). - L'élève présente ses prises de vues sur un ton adapté au groupe cible et il est capable de justifier la suite des étapes de travail en avançant des arguments. - L'élève compare le résultat du projet à l'énoncé (mission, souhait du client) et il analyse la progression du projet ainsi que la planification. - L'élève évalue ses points forts et faibles personnels. - L'élève évalue les expériences qu'il a réalisées au cours de l'accomplissement de ses missions et il note ses constats dans un carnet de notes.	- L'élève a sélectionné des prises de vues en fonction de critères techniques et conceptuels. - L'élève s'est servi des outils de traitement d'images en fonction de la mission. - L'élève a produit une présentation prête à être exposée dans le respect des délais. - L'élève s'est livré à une autocritique. - L'élève a documenté les résultats de ses expériences et ils étaient consultables. - L'élève a présenté les prises de vues d'une manière agréable. - Le groupe cible a apprécié la présentation.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et de demandes de modifications éventuelles et de s'adapter de manière flexible.**	- L'élève prend connaissance des critiques, respectivement des instructions. - L'élève prend connaissance des modifications demandées et il les effectue. - L'élève réagit de manière positive aux modifications des conditions générales et il effectue des adaptations. - L'élève fait preuve d'esprit d'initiative et de créativité en cas d'imprévus. - L'élève propose des améliorations et il les effectue.	- L'élève a accepté les critiques. - L'élève a effectué les modifications éventuellement demandées. - L'élève a fait preuve d'une flexibilité adaptée aux circonstances au cours de l'accomplissement des missions de travail. - L'élève a fait preuve de disponibilité et d'engagement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Numériser, corriger et optimiser des images photographiques pour la sortie (NUMOP)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 1**

Titre du module:	**Numériser, corriger et optimiser des images photographiques pour la sortie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NUMOP**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Traitement de l'image
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie mit fundierten Kenntnissen im Bereich der elektronischen Bildverarbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des postes de traitement des images en respectant les aspects ergonomiques et techniques ainsi que les indications, de calibrer le système de traitement, de respecter systématiquement les normes en vigueur du flux de gestion de la couleur, d'opter pour des espaces de travail et pour des espaces colorimétriques de sortie en fonction de la mission et d'appliquer les profils de couleurs corrects aux fichiers image.**	- L'élève décrit/désigne les principaux critères servant à l'aménagement du poste de travail. - L'élève dispose l'écran dans le respect des normes, il règle la chaise, respectivement la table à une hauteur adaptée à l'utilisateur et il aménage des espaces de rangement disponibles. - L'élève tient compte des conditions d'éclairage environnantes et, le cas échéant, il adapte les conditions d'éclairage dérangeantes. - L'élève tient compte des profils sources et cibles, il vérifie leur disponibilité et, le cas échéant, il les installe sur les ordinateurs en question. - L'élève décrit/désigne les principes d'un flux de gestion de la couleur. - L'élève distingue/désigne les principaux espaces de travail, les principaux espaces colorimétriques, respectivement les profils de couleurs, ainsi que les réglages de la gestion de la couleur servant à la reproduction adéquate des couleurs et il harmonise les appareils disponibles sous l'aspect de la gestion des couleurs. - L'élève incorpore les profils de couleurs de manière compétente et, le cas échéant, il convertit les fichiers image dans l'espace colorimétrique de sortie indiqué.	- L'élève a correctement aménagé le poste de travail sous les aspects ergonomiques et techniques. - Les profils de couleurs requis étaient disponibles sur le disque dur. - L'élève a considéré les réglages de couleurs requis et il les a installés de manière compétente. - Les fichiers image affichaient le profil de couleur correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nettoyer les différents types de supports argentiques (réflectifs et transparents) de manière compétente en tenant compte des propriétés du matériel, de les manipuler avec précaution lors du chargement du scanner, d'opter pour les paramètres adaptés du logiciel en fonction des circonstances et d'importer les différentes images de manière compétente lors de la numérisation.**	- L'élève décrit/désigne les différents types de supports argentiques. - L'élève effectue le nettoyage adapté en fonction du type de support (dans la mesure des besoins). - L'élève charge les supports à l'endroit indiqué du scanner. - L'élève manipule les supports avec précaution. - L'élève décrit/distingue les différentes options de réglage du logiciel de numérisation. - L'élève décrit/désigne le choix d'un type de scanner et des paramètres du logiciel en fonction du type de support et de l'affectation prévue. - L'élève règle les paramètres du logiciel requis en fonction du type de support et de l'affectation prévue.	- Le cas échéant, l'élève a nettoyé les supports argentiques de manière compétente. - L'élève a chargé le scanner de manière compétente. - L'élève a évité les manipulations irresponsables des originaux. - L'élève a correctement réglé les paramètres du logiciel en fonction du support et de l'affection prévue. - L'élève a effectué la numérisation. - L'élève a respecté les délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les fichiers image et d'effectuer des corrections d'images adaptées au sujet, respectivement de suivre les étapes requises du traitement des images en fonction de l'affectation prévue, en tenant compte des indications, des instructions, des messages visuels demandés, des exigences qualitatives et des paramètres techniques des différentes chaînes de production (imprimerie, impression photographique, etc.).**	- L'élève décrit/évalue le message ainsi que la qualité des images à traiter. - L'élève décrit/désigne la qualité exigée ainsi que les paramètres techniques des différentes chaînes de production (imprimerie, impression photographique, etc.). - L'élève identifie la qualité exigée ainsi que les paramètres techniques en fonction de l'affectation prévue. - L'élève se sert des outils de traitement des images et il suit les étapes de travail requises en appliquant une suite logique et efficace. - L'élève adapte les fichiers image en fonction de l'affectation prévue. - L'élève veille à ce que les fichiers image restent irréprochables sous l'aspect technique pendant qu'il les manipule. - L'élève tient compte des indications et des souhaits du client. - L'élève met ses interprétations personnelles en suspens et il suit les indications, les souhaits ainsi que les instructions. - En cas de doute, l'élève demande des conseils.	- L'élève a corrigé les fichiers image en fonction du sujet. - L'élève a traité le fichier image d'une manière correcte dans une large mesure en fonction des indications techniques et des instructions. - L'élève a produit le résultat final dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les supports argentiques, respectivement les supports de données, qui lui sont confiés avec précaution, de se servir consciencieusement du scanner, des accessoires et de l'ordinateur et d'assurer le stockage compétent et durable des supports argentiques et des données numériques.**	- L'élève manipule les supports argentiques ainsi que les supports de données avec précaution et de manière responsable. - L'élève range les supports argentiques ainsi que les supports de données aux endroits indiqués à la fin de la mission ou il les restitue à leur propriétaire. - L'élève manipule les appareils ainsi que les accessoires avec précaution et il les entrepose aux endroits indiqués. - L'élève décrit/désigne les principaux critères servant au stockage durable des modèles analogiques et des données numériques. - L'élève observe systématiquement les consignes concernant l'archivage des visuels indépendant du support.	- Les supports argentiques ainsi que les supports de données étaient récupérables. - Les supports argentiques ainsi que les supports de données étaient dans un état irréprochable. - Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les appareils ainsi que les accessoires étaient récupérables. - L'élève a archivé, respectivement sauvegardé, les supports argentiques ainsi que les données numériques de manière compétente. - Les fichiers image étaient universellement réutilisables.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec d'autres intervenants à propos de l'accomplissement des missions de travail, de se rendre compte des difficultés qui se présentent au cours de l'accomplissement de sa mission, de les signaler convenablement, d'évaluer les résultats du travail ainsi que leur qualité sous guidance, d'accepter des critiques et de les mettre à profit.**	- L'élève reproduit les réglages indiqués pour les appareils, le matériel informatique et les logiciels. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - En cas de doute, l'élève demande des informations complémentaires. - L'élève se rend compte des difficultés qui se présentent et il les signale sans tarder. - L'élève décrit des critères de qualité servant à évaluer les résultats du travail. - L'élève constate ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève prend connaissance des critiques. - L'élève documente ses constats dans ses documents de travail (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes apparus, réglages des paramètres, etc.).	- L'élève s'est concerté avec d'autres intervenants à propos des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés. - L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a fait preuve d'une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a analysé la qualité des résultats du travail. - L'élève a suivi les indications ainsi que les souhaits de correction et de modification du responsable du module. - L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées. - L'élève a documenté ses expériences ainsi que les critères de qualité et les résultats étaient consultables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser la direction de production d'un tournage vidéo (Régie générale) (TOURN)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 1**

Titre du module:	**Réaliser la direction de production d'un tournage vidéo (Régie générale)**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOURN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film, Fernsehen und Video

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser différents produits audiovisuels en fonction de leur style et de l'effet qu'ils produisent, d'analyser une production audiovisuelle en se référant au cahier des charges et d'établir le cadre du projet en tenant compte des indications et de l'affectation prévue.**	- L'élève définit l'objectif du produit audiovisuel ainsi que le style et l'esthétique de l'image utilisés en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève analyse la commande, il prend connaissance du souhait du client et il décrit, respectivement il documente, l'ensemble des informations importantes concernant la commande du client. - L'élève suit les indications, il tient compte de l'affectation prévue, il applique les règles techniques et il les documente. - L'élève règle les ambiguïtés.	- L'élève a documenté les résultats de l'analyse du projet audiovisuel d'une manière compréhensible et complète, il les a justifiés individuellement et il les a présentés dans des documents de travail. - L'élève a analysé la mission, il l'a étudiée et il l'a intégralement documentée. - L'élève a suivi et documenté la majorité des indications, l'affectation prévue ainsi que les règles techniques. - L'élève a réglé les ambiguïtés.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les missions d'un directeur de production ainsi que le cadre légal en rapport avec les tournages dans l'espace public (notamment droit à l'image et autorisations de tournage) et il est capable de les appliquer sur le terrain.**	- L'élève décrit les missions ainsi que l'environnement de travail de la direction de production en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève met à profit ses connaissances en se référant à des exemples pratiques (par exemple en matière d'autorisations de tournage, de droits à l'image, etc.). - L'élève classe l'ensemble des documents (fiches de travail et de préparation, documents officiels et contrats) par ordre thématique dans son dossier de production.	- L'élève a correctement représenté les étapes de travail dans la planification de la production et il les a appliquées dans des exemples pratiques. - L'élève a appliqué les principaux aspects des droits audiovisuels du cadre légal de la régie générale (notamment autorisations de tournage et droit à l'image) dans des exemples pratiques indiqués. - L'ensemble des fiches de travail et de production, des documents officiels et des contrats étaient disponibles dans le respect des délais, pendant toute la durée de la production d'une manière complète et structurée dans un dossier de production.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre un déroulement clairement structuré des étapes de la direction de production, de prendre les dispositions requises pour les prises de vues (repérages techniques, sécurisation du lieu de tournage, organisation pratique et logistique du lieu de tournage), de soumettre le matériel visuel et sonore à des essais, d'analyser les résultats des essais et d'établir une liste de matériel adaptée à la commande.**	- L'élève décrit les conditions pour l'accomplissement de la mission. - L'élève contrôle le lieu de tournage et il tient compte des conditions d'éclairage et des consignes de sécurité définies pour un lieu de tournage. - L'élève détermine les contraintes sous les aspects du matériel (appareils de prise de vue, appareils d'éclairage et accessoires), et du personnel. - L'élève établit un budget de production adapté à la commande spécifique. - L'élève respecte la législation en vigueur et il demande les autorisations requises. - L'élève décrit/désigne la chronologie des étapes requises pour l'accomplissement de la mission, il établit un calendrier et il documente la planification. - L'élève documente ses recherches ainsi que sa sélection dans un carnet de notes. - L'élève effectue des essais avec différents types de caméras (le cas échéant également avec le matériel d'éclairage), il évalue le résultat et il intègre les constats correspondants dans la liste de matériel définitive.	- L'élève a vérifié les conditions techniques et organisationnelles pour les prises de vues à l'endroit indiqué. - L'élève a respecté la majorité des règles et des consignes de sécurité en vigueur. - L'élève s'est procuré les autorisations éventuellement requises. - L'élève a sélectionné les matériaux, les accessoires ainsi que le personnel requis pour les prises de vues et il les a mentionnés dans le plan de tournage. - L'élève a évalué les coûts de production et il les a présentés sous la forme d'un budget de production. - L'élève a déterminé et documenté la suite des étapes de travail de la direction de production ainsi que le plan de tournage d'une manière réaliste. - L'élève a convenablement effectué les essais et il a présenté les résultats. - L'élève a évalué les résultats des essais. - L'élève a produit une liste de matériel définitive, complète et adaptée à la commande.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évoluer au sein d'une équipe, après concertation, d'une manière responsable et adaptée à la commande et aux circonstances, d'aménager le lieu de tournage et d'organiser les blocages nécessaires, de monter et de démonter l'ensemble des éléments matériels de manière compétente en tenant compte de l'ensemble des aspects de sécurité, de réaliser le tournage en équipe en tenant compte des dispositions légales, de sauvegarder les prises de vues et de ranger intégralement les éléments matériels de manière réglementaire.**	- L'élève aménage le lieu de tournage, le cas échéant il dresse des barrages ainsi que des périmètres de sécurité et il monte l'équipement approprié en fonction des circonstances et de la commande. - L'élève se rend compte des risques éventuels pour la sécurité et il les élimine, respectivement il prend des mesures pour éviter les risques. - L'élève donne les instructions requises pour les éventuelles prises de vues de personnes. - L'élève applique les règles de l'esthétique de l'image qu'il connaît (cadrage des images, composition visuelle, etc.). - L'élève réalise les prises de vues et, le cas échéant, des variations. - L'élève démonte les équipements du lieu de tournage et il met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève évolue en équipe tout au long du tournage en respectant la répartition des tâches ainsi que le calendrier établi. - L'élève sauvegarde l'ensemble des enregistrements audiovisuels et sonores de manière réglementaire et il les enregistre sur un ordinateur en vue d'une utilisation ultérieure. - L'élève tient compte des propriétés mécaniques du matériel audiovisuel au cours des manipulations. - L'élève suit les indications en matière de sécurité. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur en employant des éléments du vocabulaire professionnel. - L'élève a conscience de son rôle en tant que membre d'une équipe et il assume sa part des responsabilités en vue de l'accomplissement convenable de la commande. - L'élève respecte la répartition des tâches.	- L'élève a opté pour des appareils adaptés à l'énoncé et au sujet. - L'élève a aménagé le lieu de tournage de manière réglementaire. - Le lieu de tournage n'accusait pas de risques pour la sécurité. - L'élève a détecté et éliminé les erreurs. - L'élève a réalisé les prises de vues d'une bonne qualité esthétique et technique. - L'élève a tenu compte des indications de la commande. - Le lieu de tournage a été remis dans son état initial. - L'élève a mis les déchets au rebut. - La répartition des tâches au sein de l'équipe ainsi que le calendrier ont été respectés dans une large mesure. - L'élève a sauvegardé et géré les enregistrements audiovisuels sur un ordinateur. - L'élève a convenablement et intégralement monté et démonté le matériel sans qu'il ne subisse de dégradation. - L'élève a suivi les indications essentielles en matière de sécurité. - Les étapes de travail sont concertées. - La répartition du travail a été respectée. - L'équipe a assumé les responsabilités en vue de l'accomplissement convenable de la mission et ces responsabilités ont été évoquées au cours des entretiens entre les co-équipiers.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer les notions de base du vocabulaire cinématographique dans le cadre d'un découpage par plan: échelle des plans, la continuité du des plans inserts et plans de coupes, le plan séquence, la règle des 180 degrés, la règle des 30 degrés, la technique des champs /contre-champs.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel correspondant en allemand, en français et en anglais et il l'applique dans le cadre d'un découpage par plan. - L'élève applique les règles classiques du langage audiovisuel lors d'un découpage par plan. - L'élève emploie correctement les notions de base du vocabulaire cinématographique à l'oral et à l'écrit lors de la résolution d'images sur le terrain dans le cadre d'une mission.	- L'élève a établi un découpage et il l'a représenté dans un dossier de manière à ce que tous les membres de l'équipe soient en mesure de comprendre les indications et de les appliquer sur le terrain. - L'élève a correctement employé les notions de base du vocabulaire cinématographique à l'oral et à l'écrit dans le cadre de ce travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et réaliser des installations de machinerie (MACIN)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 1**

Titre du module:	**Préparer et réaliser des installations de machinerie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MACIN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Abvsolvent im Bereich Film, Fernsehen und Video

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel correspondant en allemand, en français et en anglais.**	- L'élève emploie des notions comme "travelling", "caméra panoramique", "caméra à l'épaule" et "caméra sur trépied" ainsi que d'autres éléments du vocabulaire professionnel en fonction des missions. - L'élève connaît l'ensemble des notions en allemand, en français et en anglais.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel à l'oral, à l'écrit et sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour du matériel visuel et sonore et pour des systèmes de machinerie servant à des enregistrements vidéo en fonction de la mission au cours de la phase de planification et de documenter sa méthode.**	- L'élève se sert d'outils de machinerie comme le travelling, les prises de vue panoramiques, la caméra à l'épaule ainsi que la caméra sur trépied en fonction d'aspects esthétiques et conceptuels, il planifie sa méthode et il la commente.	- L'élève a tenu compte des aspects artistiques et il les a incorporés. - L'élève a produit un commentaire par écrit pour justifier la technique sélectionnée en même temps que d'autres documents de cours dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel sélectionné pour les visuels et pour les systèmes de machinerie, de mettre à profit ses connaissances de base en mécanique, en électrotechnique et en physique (masse, poids, force, accélération, etc.) sur le terrain, de monter le matériel et de le démonter de manière compétente et de le ranger de manière réglementaire dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève se sert d'équipements techniques comme les boîtiers de caméras, les objectifs, les dollies sur rails, les rails, le cas échéant les filtres, les trépieds, les accus, des chargeurs, les micros de caméras et les cassettes/les puces mémoire de manière réglementaire et il règle les paramètres visuels comme la balance des blancs, le diaphragme, la netteté, le cadrage ainsi que d'autres paramètres en fonction de la mission. - L'élève monte les systèmes de prises de vue ainsi que les systèmes de plateau de manière réglementaire en tenant compte des paramètres de sécurité appropriés. - L'élève assure la sécurité de l'équipe de tournage, des acteurs et de l'équipement technique.	- Les étapes de travail étaient concertées. - L'élève a signalé les problèmes qui se sont posés et il les a réglés. - L'élève a convenablement et intégralement démonté et rangé le matériel sans qu'il ne subisse de dégradation. - L'élève a suivi les indications essentielles en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer le matériel audiovisuel et sonore dans les systèmes de post-production et d'en vérifier l'intégralité.**	- L'élève se sert de supports d'enregistrement et d'appareils de transfert de manière réglementaire et il transfère les fichiers audiovisuels et sonores.	- L'élève a sauvegardé les fichiers audiovisuels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 5 (ARTCO5)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 1**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in der visuellen Kommunikation und/oder Kenntnissen in Kunst bzw. Kunstgeschichte.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier des sujets indiqués en fonction du genre, de la discipline artistique, le cas échéant de la date, des outils conceptuels (description) et de l'interprétation (explication, contexte) en se référant à des comparaisons ainsi qu'à un modèle structuré de l'enseignant.**	- L'élève complète des études de l'analyse des images en employant une mise en page convenable avec une typographie adaptée ainsi qu'une carte heuristique établie en groupe. - L'élève est capable de décrie, d'analyser et de comparer des œuvres avec des sujets similaires (entre autres des représentations de paysages, des natures mortes, l'opposition entre les rêves et la réalité, la mort et l'éphémère, les sentiments et les émotions), de noter ses constats par écrit (en limitant les caractéristiques principales de l'analyse ainsi que leur interprétation à l'essentiel) et de les présenter en classe.	- L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des outils conceptuels et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a archivé des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation sous les aspects de la mise en page, de la typographie et des légendes neutres et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art pour des sujets variés et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Concevoir et réaliser des idées visuelles (CONID)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 2**

Titre du module:	**Concevoir et réaliser des idées visuelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONID**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Photographie
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser, d'évaluer et de documenter des formes envisageables du langage visuel (des formes, respectivement des styles, conceptuels de prise de vue, de création et de post-production).**	- L'élève analyse des visuels indiqués, il identifie le message transmis, respectivement l'intention, et il décrit les différents éléments conceptuels. - L'élève analyse l'utilisation d'outils de prise de vue, de conception, respectivement de post-production, ainsi que l'effet qu'ils produisent et il les documente.	- L'élève a identifié la majorité des différents outils de prise de vue, de conception, respectivement de post-production, et il les a documentés. - L'élève distingué la majorité des propriétés conceptuelles adaptées à l'affectation et au groupe cible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de missions, d'identifier des conditions générales, d'élaborer une idée visuelle en fonction des indications techniques et conceptuelles et du sujet indiqué, de la planifier, de réaliser les prises de vues dans le respect des délais et de les traiter.**	- L'élève analyse la mission, il prend connaissance du souhait du client et il décrit, respectivement il documente, l'ensemble des informations importantes concernant la commande du client. - L'élève règle les ambiguïtés. - L'élève analyse les indications conceptuelles et techniques, l'énoncé de la mission, l'affectation ainsi que les règles techniques, il effectue des recherches, il vérifie la réalisabilité sous les aspects légaux et il documente les résultats. - L'élève ébauche des prises de vues à propos des sujets indiqués en se servant de ses esquisses et de ses notes personnelles. - L'élève opte pour les outils de prise de vue, de conception et de post-production adaptés de manière ciblée. - L'élève planifie la réalisation sur le terrain, il vérifie la réalisabilité sous les aspects de la technique de prise de vue et des délais et il anticipe les difficultés éventuelles en procédant à des essais. - L'élève réalise les prises de vues et il applique les règles conceptuelles qu'il connaît. - L'élève se réfère à des critères de sélection techniques et conceptuels pour trier les prises de vues. - L'élève effectue les corrections d'images adaptées de manière compétente. - L'élève identifie d'autres options conceptuelles au cours de l'accomplissement de sa mission, il réalise des variations de prises de vues et il les documente. - L'élève note d'autres options techniques et conceptuelles pour des missions à venir dans un carnet de notes (esquisses, réglages des paramètres, étapes de la post-production, etc.).	- L'élève connaît les indications, l'affectation de la mission ainsi que d'autres instructions, il les a documentées et elles étaient consultables. - L'élève a manifesté une approche méthodique. - L'élève a déterminé et documenté la suite des étapes de travail ainsi que le calendrier, qui étaient réalisables dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des conditions techniques et organisationnelles pour une réalisation compétente des prises de vues et il a évité les difficultés. - L'élève a réalisé les prises de vues d'une manière concordante avec le concept et utilisable sous l'aspect technique. - L'élève a suivi les indications de la mission et il a respecté les délais. - Les prises de vues étaient en majorité adaptées à leur affectation, respectivement au groupe cible. - L'élève a expérimenté d'autres options techniques et conceptuelles, il les a documentées et les résultats étaient disponibles. - L'élève a proposé des variations éventuelles pour les prises de vues.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'imprimer les prises de vues, de contrôler la qualité, de constater des défauts le cas échéant, de les éliminer, d'évaluer le résultat et de le présenter.**	- L'élève opte pour une variété et pour des dimensions de papier adaptées à l'idée visuelle et à la présentation prévue et il prépare les images pour l'impression prévue. - L'élève règle les paramètres du pilote de l'imprimante adaptés et il réalise les impressions. - L'élève soumet la qualité des impressions terminées à un contrôle, il détecte les défauts éventuels et il les rectifie. - L'élève prépare une présentation de ses prises de vues adaptée aux demandes du client (éventuellement avec des propositions de variations ou des essais). - L'élève décrit la réalisation photographique de son idée visuelle sous les aspects de la technique de prise de vue, de la conception et de la post-production. - L'élève décrit des critères de qualité techniques et conceptuels servant à évaluer les résultats du travail, il compare le résultat de son projet à l'énoncé du sujet indiqué et il analyse la progression du projet ainsi que la conformité des résultats avec les esquisses et avec les indications. - L'élève évalue les expériences qu'il a réalisées au cours de l'accomplissement de ses missions et il note ses constats dans un carnet de notes. - L'élève se rend compte de ses points forts et de ses points faibles. - L'élève documente ses constats (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes qui se posent, réglages de paramètres, esquisses de la structure du studio et de l'éclairage, etc.).	- L'élève a produit les impressions dans le respect des délais. - L'élève a produit la majorité des impressions d'une manière irréprochable et adaptée à leur affectation. - L'élève a présenté les prises de vues de manière convenable. - L'élève a présenté une méthode cohérente pour l'élaboration de l'idée visuelle. - L'élève a analysé la qualité des résultats du travail. - L'élève a documenté les expériences qu'il a réalisées et les résultats étaient consultables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec d'autres intervenants au cours de la planification et de la réalisation et de faire preuve de flexibilité pour s'adapter en cas de difficultés ou de modifications.**	- L'élève analyse sa méthode ainsi que les étapes de travail sélectionnées. - En cas de doute, l'élève demande des informations complémentaires. - L'élève évalue les difficultés qui se présentent au cours de la production, il les signale sans tarder et il suit les instructions. - L'élève décrit les difficultés en employant le vocabulaire professionnel, il évalue des options envisageables et il les documente. - L'élève effectue les adaptations requises. - L'élève effectue les modifications demandées. - L'élève fait preuve d'esprit d'initiative et de créativité en cas d'imprévus. - L'élève propose des améliorations et il les effectue.	- L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève s'est appliqué à régler les ambiguïtés en cas de doute. - L'élève a manifesté une attitude réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a suivi les instructions des responsables du module. - L'élève a effectué les modifications éventuellement demandées. - L'élève a fait preuve d'une flexibilité adaptée aux circonstances au cours de l'accomplissement des missions de travail. - L'élève a fait preuve de disponibilité et d'engagement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser des montages et retouches photographiques simples (MORET)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 2**

Titre du module:	**Réaliser des montages et retouches photographiques simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MORET**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Traitement de l'image
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie mit fundierten Kenntnissen im Bereich der elektronischen Bildverarbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'équiper des postes de traitement des images pour des retouches d'images, respectivement pour des montages d'images, en respectant les aspects ergonomiques et techniques, d'analyser les images à traiter sous guidance, de documenter les étapes de travail requises et d'effectuer des modifications simples des images (retouches d'images et montages d'images) en tenant compte des indications et des règles techniques.**	- L'élève décrit/désigne les principaux critères servant à l'aménagement du poste de travail et il règle l'interface du logiciel de traitement d'images. - L'élève assure l'aménagement du poste de travail de manière compétente. - L'élève manipule les matériaux de travail avec précaution. - L'élève décrit/distingue les différentes options de réglage du logiciel de traitement d'images. - L'élève installe l'interface ainsi que les paramètres du logiciel de traitement d'images de manière compétente en vue du traitement prévu des images. - L'élève analyse les images à traiter et il identifie les modifications des images requises. - L'élève tient compte des indications et des règles techniques et il les documente. - L'élève décrit/désigne les étapes de travail requises et il distingue les différents outils. - L'élève évalue les contraintes de travail et il subdivise son travail. L'élève il développe une gestion personnelle du temps pour exécuter les travaux demandés dans le respect des délais. - L'élève effectue les modifications des images (retouches d'images et montages d'images) de manière compétente en suivant les étapes de traitement des images appropriées et en se servant des outils adaptés. - L'élève s'applique à traiter les images de manière pondérée (recadrages propres et précis, retouches d'images sans traces d'interventions). - L'élève met ses propres interprétations en suspens et il suit les indications ainsi que les instructions, respectivement les souhaits des clients. - L'élève demande des conseils en cas de doute.	- L'élève a correctement aménagé le poste de travail sous les aspects ergonomiques et techniques. - Le matériel ainsi que le poste de travail sont restés dans un état irréprochable. - L'élève a réglé l'interface du logiciel de traitement d'images d'une manière adaptée au projet et aux indications. - L'élève a réglé les paramètres du logiciel d'une manière adaptée au projet et aux indications. - L'élève a identifié les modifications d'images requises (retouches d'images et montages d'images). - L'élève a déterminé et documenté les étapes de travail requises. - L'élève a effectué les modifications d'images requises (retouches d'images et montages d'images) d'une manière compétente et pondérée. - Le résultat final correspondait aux indications ainsi qu'aux instructions et l'élève l'a produit dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder un fichier image avec l'ensemble des réglages (structure des calques du fichier) au cours des retouches d'images ou des montages d'images.**	- L'élève se sert de calques et de masques de fusion, respectivement de couches alpha. - Les fichiers de travail affichent les réglages les plus importants (calques et masques de fusion, respectivement couches alpha) servant, le cas échéant, à effectuer des adaptations. - L'élève veille à ce que la structure des calques du fichier image soit logique.	- Les fichiers de travail finaux contenaient l'ensemble des calques et des masques de fusion, respectivement des couches alpha, requis.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de considérer les paramètres techniques des différentes chaînes de production (imprimerie, impression photographique, etc.) lors du traitement des images et de préparer les fichiers de manière ciblée à l'affectation prévue avec la qualité appropriée.**	- L'élève supprime l'ensemble des calques, des masques de fusion, des couches alpha et des tracés du fichier prêt à l'impression. - L'élève effectue des corrections d'images pondérées et compétentes (en observant les valeurs limites des différentes méthodes d'impression). - L'élève convertit le fichier image pour l'affectation prévue et, le cas échéant, il effectue des adaptations. - L'élève se sert des espaces de travail et des espaces colorimétriques de sortie, respectivement des profils de couleurs, corrects.	- L'élève a produit une version prête à l'impression des modifications (retouche, respectivement montage, des images) dans le respect des délais. - Les fichiers visuels prêts à l'édition répondaient dans une large mesure aux indications techniques et l'élève les a correctement préparés à l'affectation prévue.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commenter les étapes de travail requises ainsi que les réglages des logiciels, de travailler soigneusement et consciencieusement, de se rendre compte des difficultés qui se présentent au cours de l'accomplissement de sa mission, de les signaler convenablement, d'accepter des critiques et d'effectuer les modifications demandées.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - En cas de doute, l'élève demande des informations complémentaires. - L'élève se rend compte des difficultés qui se présentent et il les signale sans tarder. - L'élève prend connaissance des critiques. - L'élève note les modifications demandées et il les effectue. - L'élève documente ses constats dans ses documents de travail (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes apparus, réglages des paramètres, etc.).	- Les étapes de travail étaient concertées. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés. - L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées. - L'élève a suivi les instructions ainsi que les demandes de corrections et de modifications du responsable du module. - L'élève a documenté ses expériences et les résultats étaient consultables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Réaliser un montage de film vidéo et la production des bandes mères (MONTA1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 2**

Titre du module:	**Réaliser un montage de film vidéo et la production des bandes mères**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MONTA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film mit fundierten Kenntnissen im Bereich der elektronischen Bildverarbeitung und Montagetechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper le poste de traitement des images avec les périphériques requis pour le montage de films en respectant les aspects ergonomiques et techniques en connaissance de l'application logicielle utilisée et des codeurs et décodeurs correspondants.**	- L'élève assure l'aménagement du poste de travail de manière compétente. - L'élève décrit/distingue les différentes options de réglage du logiciel de traitement des images et il prend connaissance de l'application logicielle et des codeurs et décodeurs correspondants. - L'élève installe l'interface ainsi que les paramètres du logiciel de montage de manière compétente en vue du montage de film prévu et de ses affectations.	- L'élève a correctement aménagé le poste de travail sous les aspects ergonomiques et techniques. - L'élève a réglé l'interface du logiciel de montage d'une manière adaptée au projet et aux indications. - L'élève a réglé les paramètres du logiciel d'une manière adaptée au projet et aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer les fichiers audiovisuels de manière compétente vers un logiciel de montage, de les synchroniser, de les classer et de les désigner conformément au projet.**	- L'élève désigne les différentes étapes de travail et il en justifie la cohérence de manière compétente.	- L'élève a transféré les fichiers audiovisuels et sonores dans le logiciel de montage, il les a synchronisés et il les a classés de manière cohérente dans les dossiers correspondant au projet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les fichiers audiovisuels à traiter en fonction du concept de montage correspondant, de les trier, de les assembler pour constituer un film complet au cours des différentes étapes du montage, de documenter les étapes de travail requises et de justifier ses décisions.**	- L'élève analyse les fichiers audiovisuels à traiter et il définit ses décisions concernant le concept de montage. - L'élève suit les indications, il applique les règles techniques et il les documente. - L'élève effectue le montage des images de manière compétente en suivant les étapes indiquées pour l'opération de montage.	- L'élève a déterminé et documenté les étapes de travail requises. - L'élève a réalisé les différentes versions des montages audiovisuels et sonores d'une manière compétente et pondérée. - L'élève a produit les résultats des montages dans le respect des délais. - L'élève a suivi les indications ainsi que les instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder et de désigner correctement toutes les versions du montage ainsi que l'ensemble des fichiers audiovisuels avec l'intégralité des réglages au cours des différentes étapes du montage.**	- L'élève sauvegarde et désigne correctement les différentes versions des montages ainsi que tous les fichiers audiovisuels correspondants avec l'ensemble des paramètres de réglage.	- L'élève a correctement sauvegardé et désigné les différentes versions des montages ainsi que tous les fichiers audiovisuels correspondants avec l'ensemble des paramètres de réglage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la version finale de son montage en fonction d'aspects techniques et esthétiques, de justifier ses décisions, d'établir des copies ainsi que des bandes mères conformes à leur affectation indiquée avec les codeurs et décodeurs correspondants, de les sauvegarder et de les transférer pour une affectation ultérieure.**	- L'élève analyse la version finale de son montage et il justifie ses décisions. - L'élève tient compte des affectations du film au cours de la production des copies et des bandes mères finales.	- L'élève a produit une version du film prête à a diffusion avec un générique de fin dans le respect des délais. - L'élève a produit des copies ainsi que des bandes mères avec les codecs indiqués conformément à leur affectation, il les a sauvegardées et il les a transférées sur demande pour une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et d'effectuer les modifications demandées ainsi que les travaux requis dans le respect des délais.**	- L'élève évalue les difficultés liées à l'organisation du travail, il subdivise son travail et il développe une gestion personnelle du temps. - L'élève prend connaissance des critiques, il note les modifications demandées et il les effectue. - L'élève documente ses constats dans ses documents de travail (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes apparus, réglages des paramètres, etc.).	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées. - Le cas échéant, l'élève a effectué les corrections. - L'élève a documenté ses expériences et les résultats étaient consultables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réaliser des éclairages de spectacle et de tournage suivant un cahier des charges (SPECT)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 2**

Titre du module:	**Réaliser des éclairages de spectacle et de tournage suivant un cahier des charges**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**SPECT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Abvsolvent im Bereich Film, Fernsehen und Video

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel et d'appliquer les techniques de base de la conception de l'éclairage à l'occasion de représentations de théâtre et de manifestations (types d'éclairage, étalonnages, etc.).**	- L'élève emploie des notions comme "direction de l'éclairage", "type de lumière", "couleur de la lumière", "projecteur ellipsoïdal", "projecteur à miroir parabolique" et "projecteur extensif" et il considère des effets visuels (par exemple l'éclairage de scène, les effets lumineux, etc.).	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel à l'oral, à l'écrit et sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer et de sélectionner des dispositifs d'éclairage simples, des concepts d'éclairage adaptés ainsi que du matériel audiovisuel pour les prises de vues en tenant compte des indications, des aspects conceptuels, des consignes en matière de sécurité et des réglementations techniques.**	- L'élève met à profit ses connaissances pour planifier et documenter des projecteurs, des trépieds, des feuilles de gélatine ainsi que des accessoires pour des concepts d'éclairage indiqués.	- L'élève a établi un plan d'éclairage convenable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter le matériel audiovisuel ainsi que les dispositifs d'éclairage de manière compétente, de les ranger de manière réglementaire en tenant compte des normes de sécurité et d'exécuter les travaux dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève se sert de projecteurs, de trépieds d'éclairage, de feuilles de gélatine, de pupitres d'éclairage, de boîtiers de caméras, d'objectifs, le cas échéant de filtres, de trépieds, d'accus, de chargeurs, de microphones de caméras, des microphones manuels, de cartes mémoire et d'autres accessoires de manière réglementaire.	- L'élève a convenablement et intégralement monté et démonté le matériel, sans qu'il ne subisse de dégradation. - L'élève a programmé le pupitre d'éclairage en fonction de la mission et il s'en est servi de manière réglementaire. - L'élève a suivi les indications concernant la sécurité. - L'élève a respecté les délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder le matériel de prises de vues brut, de l'archiver et de le visionner.**	- L'élève se sert d'un ordinateur, d'un ordinateur portable et de supports de sauvegarde pour s'assurer que le matériel de prises de vues brut est intégralement disponible. - L'élève soumet le matériel audiovisuel transféré à un contrôle. - L'élève planifie les étapes suivantes du traitement.	- L'élève a sauvegardé le matériel audiovisuel. - L'élève a visionné le matériel audiovisuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 6 (ARTCO6)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes 2**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier des sujets indiqués en fonction du genre, de la discipline artistique, le cas échéant de la date, des outils conceptuels (description) et de l'interprétation (explication, contexte) en se référant à des exemples ainsi qu'à un modèle structuré de l'enseignant.**	- L'élève établit des études de l'analyse des images en employant une mise en page convenable avec une typographie adaptée et il les complète avec une carte heuristique établie en groupe. - L'élève est capable de décrire, d'analyser et de comparer des œuvres avec des sujets similaires (entre autres des corps – des groupes, des fragments, des modes de représentation, des êtres humains à différents stades de leur vie -, des personnages zoomorphes, le monde végétal, des traces/des signes, de la figuration et de l'abstraction), de noter ses constats par écrit (en limitant les caractéristiques principales de l'analyse ainsi que leur interprétation à l'essentiel) et de les présenter en classe.	- L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des outils styliques et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a archivé des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation sous les aspects de la mise en page, de la typographie et des légendes neutres et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art avec plusieurs sujets et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques, différents courants stylistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève organise le compartimentage de son travail et il développe sa propre gestion du temps.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les instructions et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Réaliser et présenter des concepts photographiques (CONPH)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 1**

Titre du module:	**Réaliser et présenter des concepts photographiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONPH**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Photographie
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser, d'évaluer et de documenter différentes formes d'expression de concepts visuels photographiques d'autres photographes indiqués.**	- L'élève réunit des exemples de concepts visuels photographiques de différents domaines (éditoriaux pour des magazines, des livres, des expositions, de la publicité, de la mode, etc.). - L'élève subdivise sa documentation en domaines thématiques. - L'élève décrit/distingue des approches ainsi que des méthodes envisageables (technique de prise de vue, composition visuelle, formats d'édition et de présentation). - L'élève analyse, respectivement il évalue, les matières et l'intention de concepts visuels ainsi que l'effet qu'ils produisent et il distingue différents niveaux du contenu visuel. - Au cours de son analyse, l'élève considère les conditions de réalisation (énoncé), le rapport au groupe cible ainsi que l'affectation des concepts visuels.	- L'élève a produit un assemblage structuré d'exemples visuels qu'il était possible de consulter. - L'élève a avancé des arguments pertinents à propos des concepts visuels photographiques d'autres photographes. - L'élève s'est livré à une analyse personnelle, critique ou esthétique du sujet indiqué.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre consciencieusement connaissance de missions, de développer un langage visuel personnel, de vérifier la réalisabilité pratique de ses projets de prise de vue, de planifier les étapes du projet, d'essayer, respectivement de sélectionner, les outils de conception et de production requis, de déterminer les contraintes sous les aspects du matériel, du temps et des coûts, de les documenter dans un plan de projet, de réaliser les prises de vues et de les retoucher.**	- L'élève effectue des recherches, il documente des sources d'inspiration de même que ses recherches et ses analyses personnelles à propos du sujet de la prise de vue. - L'élève élabore son concept de prise de vue personnel (une "vision personnelle") en se référant aux indications conceptuelles et techniques (au souhait du client). - L'élève effectue des essais et il en évalue les résultats. - L'élève soumet la qualité de son concept à un contrôle sous l'aspect du contenu. - L'élève vérifie consciencieusement la réalisabilité de son concept sous les aspects des prises de vues, des délais et de la législation. - L'élève planifie le projet et il le coordonne de manière autonome après concertation, il analyse sa méthode et il demande des informations complémentaires en cas de doute. - L'élève fait preuve d'esprit d'initiative et de créativité en cas d'imprévus et de flexibilité pour s'adapter à une modification du contexte général ou à des difficultés. - L'élève réalise les prises de vues par étapes et il les améliore progressivement. - L'élève se concerte régulièrement avec les responsables du module à propos de l'évolution des prises de vues, des sujets et des objectifs, afin d'anticiper des difficultés éventuelles. - L'élève prend connaissance de critiques, respectivement d'indications, et il suit des indications, respectivement des souhaits de modifications. - L'élève décrit/justifie sa méthode ainsi que le choix des éléments conceptuels. - L'élève vérifie non seulement que ses prises de vues correspondent au souhait du client ou à l'idée du projet, mais aussi qu'elles soient bien composées, en conformité avec les tendances du moment et convaincantes du point de vue technique, respectivement qu'elles ont été réalisées d'une manière correcte et conforme aux indications. - L'élève documente l'élaboration de son projet et il prend note d'autres options techniques et conceptuelles et des constats résultant des discussions.	- L'élève a élaboré un concept de prise de vue personnel en respectant des critères techniques, conceptuels et matériels. - L'élève s'est livré à une analyse, respectivement il a sciemment appliqué une méthode, lors des prises de vues. - L'élève a produit un plan du projet. - L'élève a déterminé la majeure partie des étapes et du calendrier de manière réaliste et il les a documentés. - Le concept visuel était approprié et réalisable dans les conditions indiquées. - L'élève a respecté la majorité des conditions techniques, conceptuelles et organisationnelles pour la réalisation des prises de vues. - L'élève a fait preuve de disponibilité, d'engagement et d'une flexibilité adaptée aux circonstances pour accomplir les missions de travail. - L'élève a régulièrement évalué les résultats intermédiaires, il a suivi les indications, respectivement il a répondu aux souhaits de modifications éventuels, et il en a tenu compte lors des prises de vues. - L'élève a réalisé les prises de vues d'une manière agréable sous les aspects de la composition et du contenu, il les a retouchées et elles étaient utilisables sous l'aspect technique. - L'élève a tenu compte du souhait du client et le résultat final correspondait aux indications. - L'élève a convenablement réagi aux indications, respectivement aux critiques exprimées. - L'élève a respecté les délais et il a évité les difficultés.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer un aperçu des options d'impression et de présentation des images à sa disposition, de s'en servir, d'opter pour les supports d'impression appropriés ou, le cas échéant, de méthodes spéciales appropriées, respectivement de formes de présentation, en tenant compte des exigences conceptuelles et de l'affectation prévue et d'effectuer soigneusement les travaux d'impression, respectivement de commander les travaux de sous-traitance requis.**	- L'élève analyse les options des méthodes d'impression et de présentation des images (exposition, portfolio, album photo, etc.). - L'élève documente les options d'impression numériques et éventuellement argentiques ainsi que celles de la présentation optimale des images (exemples de présentation, modèles, documentation technique, etc.). - L'élève documente les adresses ainsi que les listes des prix de fournisseurs chargés de travaux de sous-traitance éventuels. - L'élève opte pour un concept visuel adapté au type de présentation. - L'élève prépare les visuels à l'impression prévue (variété et dimensions du papier). - L'élève se concerte avec les responsables du module à propos de la réalisation et de l'évaluation des travaux d'impression. - L'élève effectue les tests requis et il réalise les impressions. - L'élève soumet les impressions réalisées à un contrôle, il constate les imperfections éventuelles et il les corrige. - L'élève opte soigneusement pour une technique d'impression adaptée au concept visuel et à réaliser par des prestataires externes (matériaux d'impression spéciaux, ouvrages illustrés, ennoblissement, le cas échéant développement de films et travaux en laboratoire, etc.). - L'élève se concerte avec les responsables du module à propos du choix des prestataires. - L'élève contacte les prestataires appropriés et il demande des devis. - L'élève fixe des délais avec précaution et il commande les travaux de sous-traitance.	- L'élève a produit une documentation structurée des options d'impression et il était possible de la consulter. - L'élève a produit les impressions, respectivement les travaux sous-traités, dans le respect des délais. - Les impressions, respectivement les travaux sous-traités, étaient irréprochables et adaptés au concept visuel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter, de justifier et d'évaluer le résultat de son projet devant les commanditaires.**	- L'élève expose ses prises de vues sous une forme de présentation adaptée au concept visuel. - L'élève justifie ses résultats visuels, respectivement il explique les motivations de ses prises de vues. - L'élève justifie la réalisation des idées sous les aspects des contenus, des intentions, de la composition, des prises de vues et des traitements d'images. - L'élève compare la progression ainsi que le résultat du projet et sa planification et il évalue les écarts, respectivement la concordance avec ses intentions personnelles ou artistiques. - L'élève évalue les expériences qu'il a réalisées au cours de l'accomplissement de ses missions et il note ses constats en vue de projets ultérieurs.	- L'élève a présenté les prises de vues d'une manière agréable et cohérente. - L'élève a mené une discussion pertinente et ciblée à propos de la progression de la réalisation et du contenu du concept visuel. - L'élève a documenté les expériences qu'il a réalisées et les résultats étaient consultables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Réaliser des retouches photographiques professionnelles (RETPH)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 1**

Titre du module:	**Réaliser des retouches photographiques professionnelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RETPH**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Traitement de l'image
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie mit fundierten Kenntnissen im Bereich der elektronischen Bildverarbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'une mission de retouche, d'analyser l'affectation du produit fini, d'identifier des défauts visuels de manière autonome, de planifier les étapes des retouches et de documenter la stratégie de correction retenue en tenant compte des indications et des coûts, respectivement de la charge de travail.**	- L'élève analyse la mission, il note les interventions requises, respectivement demandées, et il les documente. - L'élève tient compte des indications, de l'affectation et des règles techniques et il les documente. - L'élève analyse les images à traiter et il identifie les retouches requises. - L'élève décrit/désigne les étapes de travail requises, il distingue les différents outils et il opte pour les outils et pour les techniques les plus rentables au cours de la planification. - L'élève décrit/considère les possibilités ainsi que les limites des retouches numériques. - L'élève considère les pratiques habituelles dans le secteur dans le contexte des dispositions du droit d'auteur et il évite les infractions aux lois. - L'élève développe une gestion personnelle du temps et il considère raisonnablement les contraintes de travail, respectivement de coûts.	- L'élève a tenu compte des indications, de l'affectation de la mission et d'autres instructions, il les a documentées et elles étaient consultables. - L'élève a identifié et documenté les défauts visuels. - L'élève a déterminé et documenté les étapes de travail requises. - L'élève a suivi les indications et il a évité les difficultés.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les techniques de retouche appropriées de manière autonome et d'accomplir les étapes requises en appliquant une suite logique et efficace et en se servant d'un logiciel de traitement d'images de manière compétente.**	- L'élève effectue les retouches de manière compétente en suivant les étapes du traitement d'images adaptées et en se servant des outils appropriés. - Les fichiers de travail contiennent les réglages les plus importants (calques, masques de fusion, respectivement couches alpha) pour être en mesure d'effectuer des adaptations, le cas échéant. - L'élève veille à ce que la structure des calques des fichiers de travail soit logique. - Le cas échéant, l'élève convertit le fichier image en vue de l'affectation indiquée. - L'élève se sert des espaces de travail couleur et des espaces colorimétriques de sortie, respectivement des profils de couleurs, corrects. - L'élève fait abstraction de ses interprétations personnelles et il suit les indications, respectivement il répond aux exigences. - En cas de doute, l'élève demande des informations complémentaires. - L'élève recherche des d'autres options, il essaie d'autres techniques et d'autres méthodes, il les commente et il produit des variations de retouches éventuelles après s'être concerté avec l'enseignant. - L'élève note ses expériences, d'autres options techniques ainsi que d'autres méthodes dans un carnet de notes en vue de missions ultérieures.	- L'élève a retouché les images d'une manière compétente et pondérée (en évitant dans une large mesure les traces des interventions). - Les résultats répondaient aux exigences de l'énoncé. - Les fichiers de travail finis contenaient tous les calques et tous les masques de fusion, respectivement tous les couches alpha, requis. - L'élève a préparé les fichiers de travail prêts à l'édition d'une manière correcte dans une large mesure sous l'aspect des indications techniques en vue de l'affectation prévue. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers (fichier de travail et version prête à l'édition) dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se concerter avec les autres intervenants au cours de la planification et de la réalisation afin de réagir aux difficultés qui se présenteraient éventuellement au cours des travaux de retouche, d'évaluer les résultats du travail ainsi que leur qualité de manière autonome, d'accepter des critiques et de les mettre à profit.**	- L'élève analyse sa méthode ainsi que les étapes de travail sélectionnées. - L'élève se rend compte des difficultés qui se présentent au cours de la production, il les signale sans tarder et il suit les instructions. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur et il décrit les difficultés qui se présentent en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève décrit des critères de qualité servant à évaluer les résultats du travail. - L'élève propose des améliorations possibles. - L'élève se rend compte de ses points forts et de ses points faibles. - L'élève tient compte des critiques. - L'élève tient compte des modifications demandées et il les exécute. - L'élève note ses expériences (expériences sur terrain, commentaires et solutions aux problèmes qui se posent, etc.) dans un carnet.	- L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés. - L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a respecté les délais. - L'élève a fait preuve d'une attitude polie et réceptive à l'égard des autres intervenants. - L'élève a analysé la qualité des résultats du travail. - L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées. - L'élève a suivi les instructions des responsables du module. - L'élève a effectué les adaptations éventuelles. - L'élève a documenté les résultats de ses expériences et ils étaient consultables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Préparer, réaliser et évaluer des prises de vues vidéo (DIREC)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**			
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 1**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et évaluer des prises de vues vidéo**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIREC**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les conditions techniques, financières, organisationnelles et conceptuelles d'un film de commande, de les documenter, de développer un concept personnel pour la mission, d'appliquer ce cadre dans un dossier de production, de faire une présentation et d'expliquer ses propositions concernant le concept audiovisuel par écrit.**	- L'élève effectue des recherches, il documente les sources d'information de même que ses recherches et ses analyses personnelles à propos du sujet de la commande. - L'élève réunit des informations à propos du contenu de la mission, du client et des conditions générales de la production ainsi que des exemples de référence concernant des productions comparables. - L'élève élabore son concept personnel (avec une "vision personnelle") pour l'accomplissement de la mission selon le cadre de production de la commande définie avec des indications concernant le concept audiovisuel. - L'élève vérifie la réalisabilité de son concept sous les aspects des conditions techniques, des délais et du cadre légal de la production.	- L'élève a structuré les informations réunies ainsi que les documentations concernant la mission. - L'élève a avancé des arguments pertinents à propos des avantages et des inconvénients par rapport à des productions comparables. - L'élève a analysé le sujet indiqué ainsi que les conditions de production de la mission d'une manière personnelle et critique et il a présenté son analyse. - L'élève a élaboré un concept personnel pour la mission en respectant des critères techniques, conceptuels (audiovisuels) et matériels et il l'a présenté dans les documents suivants: - lettre d'intention, - remarques concernant l'image et le son, - scénario conceptuel. - L'élève a tenu compte des demandes du client. - Le concept était approprié et réalisable dans les conditions indiquées et l'élève l'a présenté d'une manière clairement structurée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'essayer, respectivement de sélectionner, les outils de production requis, de définir les difficultés éventuelles en rapport avec le matériel technique, la gestion du temps et des coûts, de les documenter dans un plan de tournage, de définir l'ensemble des conditions logistiques et légales pour le tournage et de les régler.**	- L'élève vérifie le cadre légal de la commande et il se procure les autorisations de tournage ainsi que les accords correspondants (notamment le doit à l'image). - L'élève établit un plan de tournage avec un calendrier correspondant. - L'élève opte pour le matériel technique servant aux enregistrements audiovisuels, il procède à des essais et il les évalue. - L'élève planifie l'application du langage visuel (réglages et mouvements de la caméra). - L'élève établit un budget de production complet et cohérent. - L'élève documente les adresses ainsi que les listes de prix, entre autres des fournisseurs et des acteurs.	- L'élève a produit un dossier de production pour la planification en faisant état des éléments suivants dans le respect des délais: - le plan de tournage avec un calendrier réaliste faisant état de l'ensemble des réglages de la caméra (liste de prises et/ou plan de scène), - les autorisations de tournage, - les accords - la liste de matériel et les essais sonores, - le budget de production complet avec un plan de financement, - la liste des collaborateurs et la liste des fournisseurs. - L'élève s'est livré à une analyse de la réalisation du tournage, respectivement il a appliqué une méthode cohérente.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le concept avec des travaux de tournage effectués au sein de l'équipe de production d'une manière compétente et responsable, de sauvegarder les fichiers audiovisuels de manière compétente et de les classer, en tenant compte des conditions de sécurité et du contexte financier et légal de la mission.**	- L'élève réalise le tournage d'une manière compétente dans le respect des délais, en fonction de ses responsabilités au sein de l'équipe de tournage. - L'élève tient compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité et des conditions générales financières et légales de la production audiovisuelle. - Au cours du tournage, l'élève vérifie non seulement que ses enregistrements audiovisuels correspondent au concept de la mission, mais il veille aussi à ce qu'ils correspondent à la qualité esthétique et technique demandée. - L'élève sauvegarde les enregistrements audiovisuels et il classe les fichiers audiovisuels en vue d'une utilisation ultérieure. - L'élève travaille au sein de l'équipe, il s'exprime convenablement et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève soumet l'intégralité du matériel technique à un contrôle et il le range de manière réglementaire.	- L'élève a réalisé et traité des prises de vues correspondantes à la qualité esthétique et technique demandée. - L'élève a suivi l'ensemble des indications concernant le tournage. - L'élève n'a pas dépassé le budget prévu pour le tournage. - L'élève a sauvegardé et classé les fichiers audiovisuels et il les a produits dans le respect des délais pour une utilisation ultérieure. - L'élève a adopté une attitude réceptive et polie à l'égard d'autres intervenants. - L'élève a convenablement réagi aux instructions, respectivement aux critiques exprimées. - L'élève a rangé le matériel de prise de vue (caméra, éclairage, matériel sonore, accessoires, etc.) après l'avoir soumis à un contrôle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Mettre en oeuvre des concepts d'éclairage et de machinerie (ECLMA)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 1**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des concepts d'éclairage et de machinerie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ECLMA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Audiovisuel
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de missions, de développer un concept personnel pour la mission (une planche tendance (« moodboard ») dans le cadre d'un concept global de conception visuelle), d'appliquer les instructions de la mission, d'analyser les conditions techniques, organisationnelles et conceptuelles d'une mission de prises de vues vidéo, de se documenter et de se renseigner en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'élève établit une liste des termes professionnels dans les domaines de la conception visuelle, des mouvements de la caméra, de l'éclairage et de la machinerie en anglais et en français (ainsi qu'éventuellement en allemand). - L'élève effectue des recherches à propos de la conception visuelle et il documente des sources d'information de même que des exemples de référence. - L'élève structure sa documentation, il analyse ses recherches et il en présente les résultats d'une manière cohérente et agréable. - Au cours de son analyse, l'élève tient compte des conditions de réalisation de la mission (directives), du rapport au groupe cible et de l'affectation du résultat de la mission de production. - L'élève élabore son concept visuel personnel (une "vision personnelle") en se référant aux indications de la mission (au souhait du client). - L'élève suit les indications conceptuelles et techniques. - L'élève constitue son concept visuel dans une planche tendance (« moodboard ») complète. - L'élève soumet la qualité de son concept à un contrôle sous l'aspect du contenu et de la réalisation visuelle (mouvements de la caméra, éclairage et machinerie). - L'élève vérifie la réalisabilité de son concept sous les aspects des prises de vues, des délais, du budget et de la sécurité. - L'élève planifie et coordonne le projet de manière autonome après concertation et il analyse sa méthode. - L'élève agit en fonction des contraintes temporelles de production. - L'élève est capable d'assumer des responsabilités, de tenir compte des délais et des mesures de sécurité et de réaliser le projet consciencieusement. - L'élève se concerte régulièrement avec le responsable du module et, en cas d'ambiguïté, il demande les informations requises.	- L'élève a produit une liste des termes professionnels dans les domaines de la conception visuelle, des mouvements de la caméra, de l'éclairage et des plateaux pivotants en anglais et en français (ainsi qu'éventuellement en allemand) et il s'en est servi. - L'élève a structuré les informations réunies ainsi que les documentations concernant la conception visuelle de la mission. - L'élève a analysé la conception visuelle du sujet ainsi que les conditions techniques de production de la mission d'une manière personnelle et critique ou sous un aspect esthétique. - L'élève a élaboré un concept visuel personnel pour la mission en respectant des critères techniques, conceptuels et matériels. - L'élève a produit une planche tendance (« moodboard ») complète. - L'élève a tenu compte du souhait du client. - Le concept était approprié et réalisable dans les conditions indiquées et l'élève l'a présenté d'une manière clairement structurée. - L'élève a manifesté une attitude responsable ainsi qu'un souci de la sécurité. - L'élève a respecté les indications ainsi que les délais et il a évité les difficultés.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'établir une liste de plans (« shotlist ») correspondante, de planifier des systèmes d'éclairage, des concepts de machinerie complexes ainsi que des positions et des mouvements de caméras conformément aux indications et aux aspects conceptuels, d'essayer, respectivement de sélectionner, les outils de production requis, de déterminer les contraintes sous les aspects du matériel, du temps et des coûts, d'établir une liste de matériel adaptée et de vérifier le respect des consignes en matière de sécurité et des réglementations techniques, l'alimentation en électricité ainsi que les mesures de protection.**	- L'élève effectue des essais avec différents types de caméras ainsi qu'avec différents systèmes d'éclairage et de machinerie, il les évalue et il tire des conclusions. - L'élève opte pour le matériel technique servant aux enregistrements sonores et visuels et il établit une liste de matériel complète et contraignante pour l'ensemble du domaine visuel. - L'élève planifie l'application du langage visuel (réglages et mouvements de la caméra) et il établit une liste de plans (« shotlist ») ainsi qu'un plan de scène (« floorplan ») dans ce contexte. - L'élève décrit/justifie sa méthode ainsi que le choix des éléments conceptuels. - L'élève documente les consignes en matière de sécurité, les réglementations techniques ainsi que les indications concernant l'alimentation en électricité en vue de leur application. - L'élève fait preuve d'esprit d'initiative et de créativité pour réagir aux imprévus, il propose des améliorations et il les met à profit. - L'élève prend connaissance des critiques, respectivement des instructions, et il suit les demandes de modifications, respectivement il effectue les adaptations requises.	- L'élève a effectué les essais. - L'élève a produit une documentation complète des résultats des essais, utilisable pour la production, avec ses conclusions. - L'élève a produit une liste de matériel complète et contraignante, qui faisait état de l'ensemble des éléments des mouvements de la caméra, de la technique d'éclairage et de la machinerie et était utilisable pour la production. - L'élève a produit une liste de plans (« shotlist ») avec un plan de scène (« floorplan ») correspondant, qui était utilisable pour la production. - L'élève s'est livré à une analyse de la réalisation du tournage, respectivement il a appliqué une méthode cohérente. - L'élève a produit une documentation utilisable des consignes en matière de sécurité, des réglementations techniques, de l'alimentation en électricité et des mesures de protection. - L'élève a fait preuve de disponibilité, d'engagement et d'une flexibilité adaptée aux circonstances pour accomplir les missions de travail. - L'élève a accepté les critiques et, le cas échéant, il a suivi les instructions, respectivement il a répondu aux demandes de modifications. - L'élève a effectué l'ensemble des tests et il a produit les résultats ainsi que la documentation dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le concept visuel avec des prises de vues effectuées au sein de l'équipe du domaine visuel d'une manière compétente et responsable et d'effectuer le montage, l'installation, la réalisation ainsi que le démontage de l'ensemble des éléments du domaine visuel de manière compétente en tenant compte des conditions de sécurité et du contexte financier et légal de la production audiovisuelle.**	- L'élève réalise le tournage d'une manière compétente et consciencieuse en fonction de sa responsabilité personnelle ou en fonction de ses responsabilités au sein de l'équipe de tournage. - L'élève tient compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents. - Au cours du tournage, l'élève vérifie non seulement que ses enregistrements audiovisuels correspondent aux demandes du client ou au concept de la mission, mais il veille aussi à ce qu'ils correspondent à la qualité esthétique et technique demandée, respectivement à ce qu'ils soient réalisés d'une manière correcte et conforme aux indications. - L'élève effectue le montage, l'installation, la réalisation ainsi que le démontage de l'ensemble des éléments du domaine visuel de manière compétente. - L'élève soumet l'intégralité du matériel technique à un contrôle et il le range de manière réglementaire. - L'élève s'exprime d'une manière constructive, respectueuse et axée sur les matières et sur les problèmes au sein de l'équipe tout au long du processus de production. - L'élève s'exprime sur un ton convenable en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève se concerte avec le responsable du module à propos des sujets et des objectifs pour anticiper les difficultés éventuelles. - L'élève est capable de faire preuve de flexibilité pour réagir aux modifications des conditions générales ou aux difficultés qui se présentent, respectivement de prendre connaissance des exigences et des critiques et de suivre des indications au sein de l'équipe.	- L'élève a effectué le montage, l'installation, la réalisation ainsi que le démontage de l'ensemble des éléments du domaine visuel de manière compétente au cours du tournage. - L'élève a réalisé des prises de vues correspondantes à la qualité esthétique et technique demandée. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents. - L'élève a rangé le matériel de prise de vue (caméra, éclairage, machinerie, etc.) après l'avoir soumis à un contrôle. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement polie et réceptive à l'égard d'autres intervenants. - L'élève a convenablement réagi aux indications, respectivement aux critiques exprimées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les fichiers audiovisuels de manière compétente, de les classer, d'analyser son travail ainsi que ses résultats et de documenter les expériences réalisées au cours de la production afin de les mettre à profit lors de missions ultérieures.**	- L'élève sauvegarde les enregistrements audiovisuels et il classe les fichiers audiovisuels en vue d'une utilisation ultérieure. - L'élève analyse son travail ainsi que ses résultats et il documente les expériences réalisées au cours de la production afin de les mettre à profit lors de missions ultérieures.	- L'élève a sauvegardé et classé les fichiers audiovisuels. - L'élève a produit une analyse du travail et de ses résultats sous forme de documentation en vue de missions ultérieures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 7 (ARTCO7)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 1**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre l'évolution ainsi que l'origine des sujets à étudier en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de les expliquer, de détecter des évolutions et de les comparer à différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève constitue un carnet d'apprentissage (portfolio) consacré à différents sujets (entre autres la nature et la culture, la nature et la technique, le matériel et la technique, l'avenir et le passé, l'espace et le temps, la matérialité et l'immatérialité) et il résume les œuvres les plus importantes, des propriétés ainsi que des évolutions concernant les sujets dans des analyses comparatives et/ou dans des cartes heuristiques. - L'élève participe activement aux cours et il est capable de répondre à des questions de l'enseignant concernant les sujets et de désigner l'évolution des sujets indiqués et des différentes formes conceptuelles. - L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux sujets, de priorités et de centres d'intérêt et il est capable de noter entre autres des propriétés ainsi que des évolutions conceptuelles par écrit ou de les évoquer oralement.	- L'élève a archivé des comparaisons d'œuvres, des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation. - L'élève a activement participé aux cours. - L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des propriétés conceptuelles et des priorités des sujets des différents courants artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a étudié les différents sujets et outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Réaliser et présenter des séries photographiques (SERPH)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 2**

Titre du module:	**Réaliser et présenter des séries photographiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SERPH**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Photographie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser, d'évaluer et de documenter différentes formes de conception de séries photographiques d'autres photographes et/ou des travaux d'édition d'images.**	- L'élève réunit des exemples de séries photographiques de différents domaines (séquences photographiques pour des journaux, des magazines, des livres, des publications illustrées ou des expositions des secteurs de la photographie artistique ou de la photographie d'auteurs). - L'élève subdivise sa documentation en domaines thématiques. - L'élève décrit/distingue des approches ainsi que des méthodes envisageables (technique de prise de vue, composition visuelle, sélection des images, rhétorique, formes d'impression et de présentation). - L'élève analyse, respectivement il évalue, les matières, l'intention ainsi que l'impact de séries photographiques, respectivement de travaux d'édition d'images, et il distingue différents niveaux du contenu visuel qui apparaissent lors de l'observation de la série dans son intégralité. - Au cours de son analyse, l'élève prend en considération les conditions de réalisation (énoncé), le rapport au groupe cible ainsi que l'affectation des séries d'images.	- L'élève a produit un assemblage structuré d'exemples. - L'élève a avancé des arguments pertinents à propos de séries photographiques d'autres photographes et/ou de travaux d'édition d'images. - L'élève s'est livré à l'analyse personnelle, critique ou esthétique d'un sujet indiqué.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de missions et de leurs exigences, de vérifier la réalisabilité pratique de son concept de série d'images et de planifier les étapes du projet.**	- L'élève effectue des recherches, il documente ses sources d'inspiration de même que ses recherches et ses réflexions à propos du projet proprement dit. - L'élève élabore son concept personnel de série d'images (une "vision personnelle") en se référant à l'énoncé (cadre du projet et affectation du projet fini). - L'élève élabore un plan de production en tenant compte du budget, des délais et de critères techniques et conceptuels. - L'élève évalue s'il faut produire de nouveaux visuels, respectivement s'il est possible d'utiliser du matériel d'archives. - L'élève évalue la pertinence de son concept de série d'images en prenant en compte le contenu. - L'élève vérifie consciencieusement la réalisabilité de son concept de série d'images sous les aspects des prises de vues, des délais et de la législation. - L'élève planifie et coordonne le projet de manière autonome après concertation, il analyse sa méthode et il demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a élaboré un concept de série d'images personnel en respectant des critères techniques, conceptuels et matériels. - L'élève a déterminé la majeure partie des étapes et du calendrier de manière réaliste et il les a documentés. - L'élève a respecté la majorité des conditions techniques, conceptuelles et organisationnelles pour l'exécution des travaux. - Le concept de série d'images était approprié et réalisable dans les conditions indiquées.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer des prises de vues sous les aspects techniques, conceptuels, matériels et légaux des conditions du projet, d'opter pour des visuels adaptés au projet et de composer une série d'images dans le respect des délais en considérant soigneusement les paramètres du projet (budgets, des indications techniques et dispositions en matière de droits d'auteurs).**	- L'élève évalue des prises de vues existantes et il vérifie l'interaction entre les différentes images de la série (cohérence stylistique et rhétorique sous les aspects du contenu, de l'intention et de l'impact des prises de vues assemblées). - L'élève complète les lacunes de la série, respectivement il remplace des images inappropriées par des prises de vues cohérentes (c'est-à-dire qu'il recherche des prises de vues pour combler les lacunes ou alors qu'il en réalise lui-même). - L'élève évalue des prises de vues sélectionnées et il vérifie leur qualité technique et conceptuelle. - L'élève évalue des prises de vues sélectionnées et il vérifie le respect des dispositions en matière de droits d'auteurs. - L'élève se concerte régulièrement avec les responsables du module à propos de la composition des prises de vues. - L'élève décrit/justifie la méthode qu'il applique pour ses travaux d'édition d'images. - L'élève vérifie que sa série d'images correspond non seulement au souhait du client, mais qu'elle est également pertinente sous l'aspect conceptuel, qu'elle répond aux tendances du moment et qu'elle a été réalisée d'une manière convaincante sous l'aspect technique, respectivement correcte en fonction des indications. - L'élève documente l'élaboration de son projet et il note des options conceptuelles (variations de combinaison des prises de vues) ainsi que les constats résultant des discussions. - L'élève manipule les supports argentiques ainsi que les supports de données avec précaution et de manière responsable. - L'élève range les supports argentiques ainsi que les supports de données aux endroits indiqués ou il les rend à leur propriétaire à la fin de la mission.	- L'élève a mené une réflexion, respectivement il a appliqué une méthode cohérente, lors de la composition de la série d'images. - L'élève a régulièrement évalué les résultats intermédiaires et il a mis les constats à profit au cours des travaux d'édition d'images. - L'élève a constitué une série d'images cohérente et pertinente en prenant en compte la composition et le contenu, il l'a retouchée et elle était utilisable au niveau technique. - L'élève a tenu compte du souhait du client et le résultat final correspondait aux indications. - L'élève a respecté les délais et il a évité les difficultés. - L'élève a tenu compte des aspects du droit d'auteur. - Les supports argentiques ainsi que les supports de données étaient récupérables et dans un état irréprochable.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les prises de vues de la série d'images, de les présenter sous une forme appropriée en tenant compte des exigences conceptuelles et de l'affectation prévue, de présenter sa série d'images devant les clients, de l'expliquer et de l'évaluer.**	- L'élève opte consciencieusement pour un type de présentation adapté à la série d'images. - L'élève adapte la qualité des différentes prises de vues de la série d'images lors des traitements d'images. - L'élève prépare les fichiers image au procédé d'impression prévu. - L'élève se concerte avec les responsables du module à propos de la réalisation et de l'évaluation des travaux d'impression, respectivement à propos du choix de prestataires externes. - L'élève réalise les impressions ou il les commande auprès d'un prestataire de services. - L'élève expose ses prises de vues sous une forme de présentation adaptée à la série d'images. - L'élève justifie ses résultats, respectivement il explique les motivations de son travail d'édition d'images. - L'élève justifie la réalisation des idées sous les aspects des contenus, des intentions, de la composition, des prises de vues et des traitements d'images. - L'élève compare la progression ainsi que le résultat du projet et sa planification et il évalue les écarts, respectivement l'adéquation avec ses intentions personnelles ou artistiques. - L'élève évalue les expériences qu'il a réalisées au cours de l'accomplissement de ses missions et il note ses constats en vue de projets ultérieurs.	- L'élève a produit les impressions. - Les impressions étaient irréprochables et adaptées à la série d'images. - L'élève a présenté la série d'images d'une manière adaptée et cohérente. - L'élève a mené une discussion pertinente et ciblée à propos de la progression de la réalisation et du contenu de la série d'images. - L'élève a documenté ses expériences et les résultats étaient disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire preuve de flexibilité pour réagir aux modifications des conditions générales ou aux difficultés qui se présentent, respectivement de tenir compte des exigences et des critiques et de suivre des indications.**	- L'élève se concerte avec le responsable du module à propos des sujets et des objectifs pour anticiper les difficultés éventuelles. - L'élève fait preuve d'esprit d'initiative et de créativité pour réagir aux imprévus. - L'élève propose des améliorations et il les met à profit. - L'élève tient compte des critiques, respectivement des instructions. - L'élève suit les instructions, respectivement les demandes de modifications. - L'élève effectue les adaptations requises.	- L'élève a fait preuve d'une flexibilité adaptée aux circonstances pour accomplir les missions de travail. - L'élève a fait preuve de disponibilité et d'engagement. - L'élève a convenablement réagi aux indications, respectivement aux critiques exprimées. - Le cas échéant, l'élève a suivi les instructions, respectivement il a répondu aux demandes de modifications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réaliser des projets de montage photographiques (MONPH)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets de montage photographiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MONPH**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Traitement de l'image
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie mit fundierten Kenntnissen im Bereich der elektronischen Bildverarbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la mission de montage photographique, d'analyser l'affectation du produit fini, d'élaborer ses propres projets conceptuels (ou de reprendre un concept élaboré), de planifier la réalisation et d'opter consciencieusement pour les images partielles requises (et appropriées sous l'aspect technique) pour le projet de montage en consultant des banques de données existantes ou de les photographier de manière compétente dans la mesure des besoins en tenant compte des énoncés indiqués, des indications techniques (affectation prévue des images), des coûts, respectivement des contraintes de travail, des délais et des dispositions légales.**	- L'élève analyse la mission et il documente la réalisation. - L'élève tient compte des indications, de l'affectation et des règles techniques et il les documente. - L'élève analyse la composition d'un concept imposé et il identifie les retouches requises ou il prépare un projet conceptuel en se servant d'esquisses et de notes personnelles. - L'élève soigne la composition ainsi que la qualité du contenu lors de l'élaboration de projets conceptuels personnels. - L'élève décrit/désigne les conditions pour une conception crédible, respectivement réaliste et il analyse la qualité technique, respectivement la compatibilité, des différents visuels partiels. - L'élève décrit/désigne les étapes de travail requises pour la mise en œuvre du concept indiqué ou il planifie les étapes de travail requises pour son projet conceptuel personnel et il opte pour les outils et pour les techniques les plus efficaces. - Le cas échéant, l'élève recherche des images partielles appropriées à la réalisation de son projet de montage dans des archives d'images ou il les photographie lui-même. - L'élève suit les indications conceptuelles et techniques. - L'élève considère les approches habituelles du secteur dans le contexte des dispositions du droit d'auteur et il évite les situations potentielles d'infractions aux lois. - L'élève développe une gestion personnelle du temps, de manière à considérer raisonnablement les contraintes de travail et de coûts.	- L'élève a tenu compte des indications, de l'affectation du résultat de la mission et d'autres instructions, il les a documentées et les résultats étaient consultables. - L'élève a identifié, déterminé et documenté les étapes de travail requises. - L'élève a dans une large mesure tenu compte de la qualité de ses projets conceptuels personnels sous les aspects de l'esthétique et du contenu. - L'élève a analysé les images partielles indiquées, il a choisi, le cas échéant, de manière cohérente les éléments partiels qui faisaient défaut, respectivement il les a photographiés de manière compétente, et il les a présentés. - L'élève a suivi les indications ainsi que les instructions et il a évité les difficultés.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les techniques de montage appropriées de manière autonome et d'accomplir les étapes requises en appliquant une suite logique et efficace et en se servant d'un logiciel de traitement d'images de manière compétente.**	- L'élève effectue les montages photographiques de manière compétente en suivant les étapes de traitement adaptées et en se servant des outils appropriés. - L'élève adapte les éléments partiels du montage (couleur, luminosité, contraste, perspective, ombres portées, etc.). - Les fichiers de travail contiennent les réglages les plus importants (calques, masques de fusion, respectivement couches alpha) pour être en mesure d'effectuer des adaptations, le cas échéant. - L'élève veille à ce que la structure des calques des fichiers de travail soit logique. - Le cas échéant, l'élève convertit le fichier image en vue de l'affectation indiquée. - L'élève se sert des espaces de travail couleur et des espaces colorimétriques de sortie, respectivement des profils de couleurs, corrects. - L'élève expérimente d'autres options conceptuelles, il les commente et il élabore éventuellement des variations conceptuelles après concertation. - L'élève note ses expériences ainsi que d'autres options techniques et conceptuelles dans un carnet en vue de missions ultérieures.	- L'élève a produit les montages photographiques demandées et il a effectué les travaux de manière compétente. - Les montages photographiques réalisées étaient pondérées (le cas échéant crédibles, respectivement réalistes) et l'élève a évité les traces visibles des interventions dans une large mesure. - Les fichiers de travail finis contenaient tous les calques et tous les masques de fusion, respectivement tous les couches alpha, requis. - L'élève a préparé les fichiers image prêts à l'édition d'une manière correcte dans une large mesure en suivant les indications techniques en vue de l'affectation prévue. - L'élève a produit l'ensemble des fichiers image (fichier de travail et version prête à l'édition) dans le respect des délais.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier le projet de manière autonome après concertation, de le coordonner, de le réaliser consciencieusement, de de se concerter avec l'enseignant au cours de la planification et de la réalisation, d'évaluer la qualité de son travail, d'accepter des critiques, de les mettre à profit et de suivre des instructions.**	- L'élève analyse sa méthode ainsi que les étapes de travail sélectionnées pour réagir aux difficultés éventuelles et pour assurer la réalisabilité technique et horaire des travaux de montage photographiques. - L'élève se rend compte des difficultés qui se présentent au cours de la production, il les signale sans tarder et il suit les instructions. - L'élève s'adapte d'une manière rapide et flexible aux modifications des conditions générales. - L'élève fait preuve d'esprit d'initiative et de créativité en cas d'imprévu. - Au cours de la séance photos éventuelle (prises de vues des images partielles requises pour le montage), l'élève s'exprime d'une manière axée sur les contenus et les problèmes, constructive et respectueuse. - L'élève décrit des critères de qualité servant à évaluer les résultats du travail. - L'élève propose des solutions personnelles, respectivement des améliorations possibles, et, le cas échéant, il effectue les adaptations requises. - L'élève se rend compte de ses points forts et de ses points faibles. - L'élève tient compte des critiques. - L'élève tient compte des modifications souhaitées et il les effectue. - L'élève note ses expériences (expériences sur terrain, commentaires et solutions aux problèmes qui se posent, esquisses, etc.) dans un carnet de notes.	- Les étapes de travail étaient concertées. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés. - L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a respecté les délais. - L'élève a fait preuve de disponibilité et d'engagement. - L'élève a fait preuve de flexibilité pour accomplir les missions de travail. - L'élève a manifesté sa disposition à travailler en équipe. - L'élève a fait preuve d'une attitude polie et réceptive à l'égard des autres intervenants. - L'élève a analysé la qualité des résultats du travail. - L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées. - L'élève a effectué les corrections éventuelles, respectivement les modifications demandées par le responsable du module et il a suivi ses instructions. - L'élève a documenté les résultats de ses expériences et ils étaient consultables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Réaliser un montage vidéo intégral (MONTA2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 2**

Titre du module:	**Réaliser un montage vidéo intégral**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MONTA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Audiovisuel
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper le poste de montage avec les périphériques requis pour le montage de films en respectant les aspects ergonomiques et techniques, de transférer les fichiers audiovisuels de manière compétente vers le logiciel de montage, de les synchroniser, de les classer et de les désigner conformément au projet et d'élaborer un concept personnel du montage image et son.**	- L'élève assure l'aménagement du poste de travail de manière compétente. - L'élève décrit/distingue les différentes options de réglage du logiciel de traitement des images. - L'élève installe l'interface ainsi que les paramètres du logiciel de montage de manière compétente en vue du montage de film prévu et de ses affectations. - L'élève désigne les différentes étapes de travail et il les explique de manière compréhensible. - L'élève élabore un concept de montage image et son personnel.	- L'élève a correctement aménagé le poste de travail sous les aspects ergonomiques et techniques. - L'élève a réglé l'interface du logiciel de montage d'une manière adaptée au projet et à l'énoncé. - L'élève a réglé les paramètres du logiciel d'une manière adaptée au projet et à l'énoncé. - L'élève a transféré les fichiers audiovisuels dans le logiciel de montage, il les a synchronisés et il les a classés de manière cohérente dans le dossier correspondant au projet. - L'élève a élaboré un concept personnel pour le montage image et son et il l'a présenté graphiquement et oralement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les fichiers audiovisuels à traiter en fonction du concept de montage, de les trier, et de les assembler pour constituer un film complet avec des pistes image et son au cours des différentes étapes du montage.**	- L'élève analyse les fichiers audiovisuels à traiter et il définit ses décisions concernant le concept de montage. - L'élève suit les indications de la mission, il respecte les règles techniques et il les documente. - L'élève effectue le montage image et son de manière compétente en suivant les étapes indiquées pour l'opération de montage (premier montage, finalisation du montage). - L'élève est capable d'expliquer les étapes de travail requises ainsi que ses décisions correspondantes en tenant compte des critiques externes et des modifications souhaitées. - L'élève tient compte des critiques et des modifications souhaitées (par exemple par le client) et il les met à profit.	- L'élève a effectué les différentes versions du montage (premier montage, montage finalisé, versions alternatives) des fichiers audiovisuels d'une manière compétente et équilibrée et il était possible de les visualiser. - L'élève a produit les résultats des différentes versions du montage dans le respect des délais: des pistes avec des effets et des traitements d'image ainsi que plusieurs pistes sonores avec une qualité de son utilisable. - L'élève a considéré les indications ainsi que les instructions de la mission et, le cas échéant, il a effectué les corrections et les modifications souhaitées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder et de désigner correctement toutes les versions du montage ainsi que l'ensemble des fichiers audiovisuels avec l'intégralité des réglages au cours des différentes étapes du montage.**	- L'élève sauvegarde et désigne correctement les différentes versions des montages ainsi que tous les fichiers audiovisuels correspondants avec l'ensemble des réglages. - L'élève se rend compte des difficultés qui se présentent au cours de l'accomplissement d'une mission et il les signale sans tarder. - L'élève s'exprime avec la politesse et le respect de rigueur et il décrit les difficultés qui se présentent au sein de l'équipe et au contact du client.	- L'élève a correctement sauvegardé et désigné les différentes versions des montages ainsi que tous les fichiers audiovisuels correspondants avec l'ensemble des réglages. - L'élève a signalé les difficultés qui se sont présentées. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les différentes versions de son montage en fonction d'aspects techniques et esthétiques, de justifier ses décisions et de tenir compte des réseaux de diffusion et standards techniques définis.**	- L'élève analyse les différentes versions de son montage et il justifie, respectivement il explique, ses décisions. - L'élève tient compte des affectations prévues pour le film au cours de son travail. - L'élève évalue les contraintes de la gestion du temps et il organise son travail de manière à être en mesure de respecter l'ensemble des délais. - L'élève développe une gestion personnelle du temps.	- L'élève a produit une version du film prête à l'édition avec un générique de fin. - L'élève a produit des copies ainsi que des versions originales conformément à leur affectation. - L'élève a accompli les missions de manière compétente, dans le respect des délais et conformément aux souhaits du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Réaliser la chaîne de postproduction intégrale d'un film vidéo (POSTP)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 2**

Titre du module:	**Réaliser la chaîne de postproduction intégrale d'un film vidéo**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POSTP**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Audiovisuel
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: HS-Absolvent im Bereich Film

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluateur peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des postes de traitement des images en respectant les aspects ergonomiques et techniques ainsi que les indications et de calibrer le système de traitement.**	- L'élève décrit et désigne les principaux critères servant à l'aménagement du poste de travail. - L'élève règle la chaise ainsi que la table à une hauteur adaptée à l'utilisateur et il aménage des espaces de rangement disponibles. - L'élève dispose l'écran dans le respect des normes, il tient compte des conditions d'éclairage environnantes et, le cas échéant, il adapte les conditions d'éclairage dérangeantes. - L'élève reproduit les réglages indiqués pour les appareils, le matériel informatique et les logiciels. - L'élève tient compte des profils sources et cibles, il vérifie leur disponibilité et, le cas échéant, il les classe dans les dossiers informatiques en question. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur et il emploie le vocabulaire professionnel. - En cas de doute, l'élève demande des informations complémentaires.	- L'élève a correctement aménagé le poste de travail sous les aspects ergonomiques et techniques et les profils de couleurs requis étaient disponibles sur le disque dur. - Les étapes de travail étaient concertées. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés. - L'élève a suivi les indications des responsables du module.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer les fichiers audiovisuels d'un logiciel de traitement à un autre, de répondre aux exigences sous l'aspect de la qualité, d'effectuer les étapes requises pour le traitement des images (étalonnage) en fonction des réseaux de diffusion prévus et des standards techniques demandés, de produire des fichiers de copies ainsi que des fichiers de versions originales avec la prudence et les précautions de rigueur, de les sauvegarder et de les préparer en fonction des réseaux de diffusion prévus.**	- L'élève transfère les fichiers audiovisuels d'un logiciel de traitement à un autre. - L'élève identifie la qualité exigée ainsi que les paramètres techniques en fonction des réseaux de diffusion prévus et/ou il adapte les données visuelles en fonction des réseaux de diffusion prévus. - L'élève produit des fichiers de copies ainsi que des copies des fichiers de versions originales, il les sauvegarde et il les prépare avec les supports de données pour les réseaux de diffusion prévus. - L'élève manipule les fichiers audiovisuels ainsi que le support de données avec précaution et de manière responsable.	- L'élève a transféré les fichiers audiovisuels d'un logiciel de traitement à un autre et les données étaient récupérables et intégralement disponibles avec l'ensemble des informations. - L'élève a produit le fichier audiovisuel d'une manière correcte dans une large mesure en fonction des indications techniques. - L'élève a sauvegardé les fichiers de copies et de versions originales ainsi que les supports de données dans un état irréprochable et il les a préparés pour les réseaux de diffusion prévus.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les données visuelles, d'effectuer des traitements d'images et de rechercher des effets visuels adaptés au sujet en tenant compte des indications, des messages visuels recherchés et des règles techniques, d'évaluer les résultats du travail ainsi que leur qualité sous guidance, de prendre connaissance de critiques et de suivre des instructions, respectivement des modifications souhaitées.**	- L'élève incorpore les profils de couleurs de manière compétente et, le cas échéant, il convertit les données visuelles dans l'espace colorimétrique de sortie indiqué. - L'élève décrit/évalue le message ainsi que la qualité des visuels à traiter en fonction de critères de qualité adaptés et il tient compte des indications et des souhaits du client. - L'élève tient compte des critiques, respectivement des indications, et il suit les instructions, respectivement les modifications souhaitées. - L'élève se rend compte des difficultés qui se présentent, il demande des précisions en cas de doute et il les signale sans tarder. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur et il décrit les difficultés qui se présentent en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève documente ses constats dans ses documents de travail (expériences sur le terrain, commentaires et solutions de problèmes apparus, réglages des paramètres, etc.).	- L'élève a considéré les réglages de couleurs requis et il les a installés de manière compétente. - Les données visuelles affichaient le profil de couleur correct. - L'élève a corrigé le matériel visuel en fonction du sujet, il a appliqué des effets visuels et il a suivi les indications. - L'élève a pris connaissance des critiques et il a suivi les instructions, respectivement les modifications souhaitées. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement réceptive et polie à l'égard des autres intervenants. - L'élève a documenté les critères de qualité et ils étaient consultables. - L'élève a respecté les délais et il a évité les difficultés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sauvegarder et d'archiver l'ensemble des données numériques de manière compétente.**	- L'élève décrit/désigne les principaux critères servant à la sauvegarde ainsi qu'à l'archivage compétents de l'ensemble des données numériques.	- L'élève a archivé, respectivement sauvegardé, les données numériques de manière compétente et elles étaient universellement réutilisables. - L'élève a produit l'ensemble des données dans le respect des délais et elles étaient intégralement utilisables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Analyser et comprendre les œuvres d'art 8 (ARTCO8)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et réaliser des projets 2**

Titre du module:	**Analyser et comprendre les œuvres d'art 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTCO8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 25

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunstgeschichte.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Le titulaire choisit parmi les modes d'évaluation ou les combine.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre l'évolution ainsi que l'origine des sujets à étudier en se référant à des exemples de différents domaines artistiques, de les expliquer, de détecter des évolutions et de les comparer à différents exemples du domaine artistique.**	- L'élève constitue un carnet d'apprentissage (portfolio) consacré à différents sujets (entre autres les arts et l'artisanat, l'identité de l'artiste, l'écriture et la typographie, la liberté artistique, les copies plagiées et citées ainsi que les hommages) et il résume les œuvres les plus importantes, des propriétés ainsi que des évolutions concernant les sujets dans des analyses comparatives et/ou dans des cartes heuristiques. - L'élève participe activement aux cours et il est capable de répondre à des questions de l'enseignant concernant les sujets et de désigner l'évolution des sujets indiqués et des différentes formes conceptuelles. - L'élève comprend la chronologie ainsi que l'origine de nouveaux sujets, de priorités et de centres d'intérêt et il est capable de noter entre autres des propriétés ainsi que des évolutions conceptuelles par écrit ou de les évoquer oralement.	- L'élève a archivé des comparaisons d'œuvres, des dessins ainsi que des cartes heuristiques dans le carnet d'apprentissage (portfolio) et il a respecté les règles proposées concernant la présentation. - L'élève a activement participé aux cours. - L'élève a appliqué la méthode de l'analyse comparative pour établir des comparaisons d'œuvres d'art et pour présenter l'évolution des propriétés conceptuelles et des priorités des sujets des différentes époques artistiques dans son carnet d'apprentissage (portfolio). - L'élève a étudié les différents sujets et outils conceptuels et il les a correctement décrits et distingués oralement et à l'écrit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à des discussions autour d'un sujet indiqué.**	- L'élève identifie la chronologie, l'origine ainsi que les centres d'intérêts de plusieurs époques de l'histoire de l'art (ismes, courants stylistiques) en se référant à différents exemples d'œuvres d'art et il est capable de résumer ses constats oralement et d'exposer ses idées d'une manière compréhensible et précise. - L'élève se limite à l'essentiel, mais s'exprime néanmoins d'une manière complète et claire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il forme des phrases complètes. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève a participé activement aux discussions. - La discussion s'est déroulée dans une atmosphère posée. - L'élève a formulé ses interventions d'une manière pertinente et précise. - L'élève a mis à profit ses connaissances particulières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour et d'approfondir ses connaissances concernant différentes époques artistiques ainsi que différents sujets d'histoire de l'art.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- Il était possible de constater une évolution ainsi que des progrès.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps requis pour accomplir les tâches à effectuer ainsi que les retouches et d'accomplir les missions convenues dans le respect des délais.**	- L'élève met à profit ses connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art et il complète ses missions de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les missions dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux à l'enseignant et de demander poliment une assistance en cas d'ambiguïtés et de problèmes.**	- L'élève suit les indications et il les met à profit. - L'élève demande les informations requises en cas de doute.	- L'élève a suivi les indications de l'enseignant. - L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos de la suite des étapes de travail. - L'élève a convenablement réglé les ambiguïtés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.
L'évaluant peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes d'évaluation.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles de sécurité légales et internes ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des incendies, de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les instructions concernant les règles ainsi que les procédures. - L'élève a désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève applique les méthodes de travail ainsi que les techniques de travail requises dans la mesure des possibilités et des exigences de l'entreprise. - L'élève réalise des prises de vues photographiques ou audio-visuelles et/ou il effectue des travaux dans le domaine de la post-production et/ou il effectue des travaux d'éclairage pour des représentations de théâtre ou des événements sous guidance en fonction des possibilités de l'entreprise. - L'élève dispense une assistance lors de la préparation, de la réalisation et, le cas échéant, de la post-production des prises de vues et il suit les instructions. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, en respectant le règlement en vigueur. - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des différents appareils et des différents accessoires. - L'élève affecte les appareils ainsi que les accessoires requis pour effectuer les travaux d'une manière appropriée et soignée. - L'élève assure l'entretien des différents appareils et accessoires. - Le poste de travail est en ordre et propre au départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève respecte les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques des indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications. - L'élève respecte les consignes indiquées concernant la structure, le contenu ainsi que la présentation formelle.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a suivi la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la majeure partie de la documentation d'une manière compréhensible sans commettre d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/avec ses collègues de travail/avec des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence sur un ton convenable. - L'élève soumet son attitude personnelle à une analyse critique et il s'applique à ne pas reproduire les erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien avec pertinence et sur un ton convenable. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève a convenablement commenté son comportement ainsi que ses expériences d'apprentissage personnelles avec les responsables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet PIF 1 (PRPIF1)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet PIF 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRPIF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Audiovisuel - Enseignant / Photographie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations concernant le projet ainsi que l'énoncé, de se livrer à une analyse de manière autonome, de noter des paramètres importants, de documenter son projet personnel ainsi que ses variantes, de noter l'ensemble des informations importantes par écrit, de les réunir au format imprimé avec une mise en page agréable et une structure indiquée, de les archiver au format numérique et de les présenter dans une documentation du projet dans le respect des délais.**	- L'élève réunit des informations à propos du projet, il analyse le résultat de ses recherches, il déduit les paramètres importants, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit. - L'élève structure ses recherches (analyses à propos du sujet et du contexte culturel, explications à propos de l'idée (intention, motivation artistique, etc.), de son produit et de la technique sélectionnée) et il présente ses réflexions en appliquant une structure indiquée ainsi qu'une composition agréable sous l'aspect visuel. - L'élève vérifie les recherches qu'il a effectuées à propos de son produit (planche tendance (« moodboard »), carte heuristique (« mind map »), sources d'inspiration, exemples de visuels, recherche stylistique avec éventuellement des essais de prises de vues, repérages, etc.) de manière autonome sous les aspects de la relation avec le projet et de son exhaustivité, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il structure ces informations dans la documentation de son projet en mentionnant l'ensemble des sources. - L'élève produit une documentation du projet, composée de rédactions écrites et de fichiers vidéo et photo archivés aux formats techniques demandés, dans le respect des délais indiqués et majoritairement au format imprimé.	- L'élève a produit les contenus indiqués dans l'énoncé à propos des recherches, de l'analyse et du produit qu'il a réalisé dans le respect des délais et des exigences qualitatives, aux formats techniques et graphiques demandés et sous la forme d'une documentation de projet avec la structure indiquée. - L'élève s'est régulièrement concerté avec l'enseignant. - L'élève a signalé les anomalies ainsi que les problèmes à l'enseignant d'une manière adaptée à son interlocuteur et il a accepté les conseils. - Le cas échéant, l'élève a effectué les adaptations requises.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier l'ensemble des étapes requises pour la réalisation du projet, de vérifier leur pertinence concernant le projet, d'établir un calendrier correspondant, de noter ces étapes par écrit, de les réunir au format imprimé avec une mise en page agréable et une structure indiquée, de les archiver au format numérique et de les présenter dans une documentation du projet dans le respect des délais.**	- L'élève élabore un concept visuel à partir de ses recherches et de ses analyses, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note les résultats par écrit d'une manière structurée et cohérente. - L'élève décrit la progression ainsi que l'état recherché de sa production (chronologie, groupe cible, exigences auxquelles doit répondre le produit fini), il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit, d'une manière structurée et cohérente. - L'élève décrit la progression du travail ainsi que les étapes de la réalisation du projet de manière structurée, il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit, d'une manière structurée et cohérente. - L'élève détermine l'envergure de la réalisation de son produit (format de distribution des prises de vues photographiques et vidéographiques, contrôle des aspects légaux et des droits de publication (clauses de non responsabilité), matériaux et techniques de fabrication, coûts, listes de matériel, planification des transports, etc.), il tient compte des commentaires de l'enseignant et il note son analyse par écrit, d'une manière structurée et cohérente. - L'élève contacte des personnes de manière autonome au cours de la réalisation de son projet (pour des demandes d'autorisations, la prise de rendez-vous, etc.), il documente l'ensemble de ses contacts (nom, adresse et numéro de téléphone des interlocuteurs, e-mails échangés, entretiens téléphoniques, etc.) et il tient compte des commentaires de l'enseignant au sujet du résultat.	- L'élève a produit les contenus indiqués dans l'énoncé à propos de la planification ainsi que le calendrier pour l'accomplissement des différentes missions de travail de son concept personnel conformément au projet, dans le respect des délais et des exigences qualitatives, aux formats techniques et graphiques demandés et sous la forme d'une documentation de projet avec la structure indiquée. - L'élève s'est régulièrement concerté avec l'enseignant. - L'élève a signalé les anomalies ainsi que les problèmes à l'enseignant d'une manière adaptée à son interlocuteur et il a accepté les conseils. - Le cas échéant, l'élève a effectué les adaptations requises.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de tirer des conclusions de ses analyses, de réaliser de premières prises de vues, de les évaluer, de sélectionner la variante/l'option la mieux appropriée, de l'expliquer oralement et, le cas échéant, de la noter par écrit.**	- L'élève vérifie l'efficacité ainsi que l'exhaustivité de la planification, il tire des conclusions de ses analyses en concertation avec l'enseignant pour évaluer la réalisabilité de son projet et il note ces réflexions par écrit, d'une manière structurée et cohérente. - L'élève ébauche de premières idées, respectivement il produit des variantes, il procède à une sélection justifiée, il établit des constats à propos de ses premières prises de vues en concertation avec l'enseignant et, le cas échéant, il note cette procédure dans la documentation du projet. - L'élève prend des décisions au cours de son travail à propos de prises de vues supplémentaires à réaliser et de la post-production à venir (post-production vidéographique (montage, correction des couleurs, exportation), post-production photographique, respectivement présentation des photos (sélection du mode de présentation/impression et de la mise en page pour l'exposition ou l'ouvrage illustré, traitement des images, édition, avec sous-traitance éventuelle des travaux d'édition impliquant une documentation des recherches, des demandes, de la commande, etc.)) et, le cas échéant, il note cette procédure dans la documentation du projet en concertation avec l'enseignant.	- L'élève s'est concerté avec d'autres intervenants à propos de la réalisabilité du projet et des étapes de la production. - L'élève a réalisé et évalué les premières prises de vues, respectivement des variantes. - L'élève s'est concerté avec l'enseignant à propos de la sélection des premières prises de vues, il a justifié son choix et, le cas échéant, il l'a noté par écrit dans la documentation du projet. - L'élève s'est régulièrement concerté avec l'enseignant. - L'élève a signalé les anomalies ainsi que les problèmes à l'enseignant d'une manière adaptée à son interlocuteur et il a accepté les conseils. - Le cas échéant, l'élève a effectué les adaptations requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Projet PIF 2 (PRPIF2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet PIF 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRPIF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Audiovisuel - Enseignant / Photographie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son projet personnel de manière autonome, d'accomplir les différentes étapes de travail planifiées dans les délais indiqués, de produire des prises de vues et de les sélectionner en considérant les conseils de l'enseignant.**	- L'élève accomplit les étapes de travail planifiées dans le domaine des prises de vues photographiques, respectivement vidéographiques, d'une manière autonome et responsable en considérant régulièrement les commentaires de l'enseignant, respectivement en les acceptant et en les mettant à profit, et, le cas échéant, il note la procédure dans la documentation de son projet. - L'élève détermine un choix définitif des prises de vues photographiques, respectivement du matériel vidéo (matériel brut), en concertation avec l'enseignant, il les intègre dans la postproduction de manière autonome en considérant régulièrement les commentaires de l'enseignant, respectivement en les acceptant et en les mettant à profit, et, le cas échéant, il note la procédure dans la documentation de son projet.	- L'élève a intégralement réalisé le projet et il l'a décrit en détail dans la documentation du projet. - L'élève s'est régulièrement concerté avec l'enseignant. - L'élève a signalé les anomalies ainsi que les problèmes à l'enseignant d'une manière adaptée à son interlocuteur et il a accepté les conseils. - Le cas échéant, l'élève a effectué les adaptations requises. - L'élève a produit le résultat final prévu de manière compétente, il l'a sauvegardé et il l'a présenté dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son projet personnel de manière autonome, d'accomplir les différentes étapes de travail planifiées dans les délais indiqués et de traiter les prises de vues de manière compétente en considérant les conseils de l'enseignant.**	- L'élève accomplit les étapes de travail planifiées dans le domaine de la postproduction photographique (traitement des images, travaux d'impression, présentation des photos, etc.) de manière autonome en considérant régulièrement les commentaires de l'enseignant, respectivement en les acceptant et en les mettant à profit, et, le cas échéant, il note la procédure dans la documentation de son projet. - L'élève accomplit les étapes de travail prévues dans le domaine de la post-production vidéo (montage, son, correction des couleurs, exportation, etc.) de manière autonome en considérant régulièrement les commentaires de l'enseignant, respectivement en les acceptant et en les mettant à profit, et, le cas échéant, il note la procédure dans la documentation de son projet. - L'élève sauvegarde l'ensemble des données (noms des fichiers à commencer par le code IAM) sur un disque dur externe, avec une structure de dossiers cohérente: - fichiers photo - prises de vues au format RAW (et éventuellement au format JPG, en qualité optimale, en parallèle) - sélection marquée avec Bridge - version finale des images traitées au format TIF (format PSD pour les traitements d'images plus complexes) - fichiers vidéo - fichiers audiovisuels originaux - fichiers exportés au format QuickTime H264 (Full HD 1080p25 qualité maximale) - exportations informatives - vidéos provisoires ainsi que leurs étapes antérieures (premiers montages exportés) - montage final avec son et corrections des couleurs - fichiers texte - fichiers Word et/ou PDF de la documentation du projet - autres documents - esquisses éventuelles et/ou story-boards avec listes des plans (« shotlist »), - modèles éventuels pour la présentation des photos (échantillons de papier, essais)	- L'élève a intégralement réalisé le projet et il l'a décrit en détail dans la documentation du projet. - L'élève s'est régulièrement concerté avec l'enseignant. - L'élève a signalé les anomalies ainsi que les problèmes à l'enseignant d'une manière adaptée à son interlocuteur et il a accepté les conseils. - Le cas échéant, l'élève a effectué les adaptations requises. - L'élève a produit le résultat final prévu de manière compétente, il l'a sauvegardé et il l'a présenté dans le respect des délais.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer la réalisation, respectivement les résultats, du projet et la planification, respectivement l'énoncé, de considérer les conseils de l'enseignant et, le cas échéant, d'effectuer des adaptations.**	- L'élève vérifie son calendrier établi pour l'accomplissement des étapes de travail d'une manière régulière et autonome, il fait preuve de flexibilité pour réagir aux modifications des conditions générales et, le cas échéant, il adapte son rythme de travail pour effectuer le travail prévu dans les délais. - L'élève signale les difficultés qui se présentent au cours de l'accomplissement des étapes de travail de manière autonome, il tient compte des commentaires de l'enseignant concernant la solution des problèmes et il met à profit les solutions proposées sans tarder. - L'élève vérifie les résultats de ses étapes de travail et de ses prises de vues d'une manière autonome et régulière (analyse intermédiaire), il compare les résultats obtenus aux objectifs de sa production, il soumet ses prises de vues, respectivement ses traitements d'images, à un contrôle sous l'aspect de la qualité technique et conceptuelle, il considère les commentaires de l'enseignant et il effectue les adaptations sans tarder. - L'élève se concerte régulièrement avec l'enseignant pour toutes les étapes de travail importantes, il prend connaissance des commentaires, il met à profit ses constats en concertation avec l'enseignant et il note l'ensemble des étapes et des réflexions par écrit dans la documentation de son projet, respectivement en vue de sa présentation, d'une manière structurée et cohérente. - L'élève vérifie l'intégralité de la documentation de son projet de manière autonome et il la présente dans le respect des délais.	- L'élève a régulièrement comparé la planification et l'exécution. - L'élève s'est régulièrement concerté avec l'enseignant. - L'élève a signalé les anomalies ainsi que les problèmes à l'enseignant d'une manière adaptée à son interlocuteur et il a accepté les conseils. - Le cas échéant, l'élève a effectué les adaptations requises. - L'élève a régulièrement soumis l'ensemble des étapes de travail à des contrôles sous les aspects de la conformité au projet et de l'exhaustivité, il a noté les adaptations et il les a ajoutées à la documentation du projet. - Le résultat final planifié correspondait aux indications et il répondait aux exigences en matière de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division artistique**				
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Evaluierende kann eine oder eine Kombination der verschiedenen Evaluierungsmethoden auswählen.

L'évaluant peut opter pour une méthode d'évaluation ou pour une combinaison des différentes méthodes d'évaluation.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles de sécurité légales et internes ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des incendies, de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les instructions concernant les règles ainsi que les procédures. - L'élève a désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève applique les méthodes de travail ainsi que les techniques de travail requises dans la mesure des possibilités et des exigences de l'entreprise. - L'élève réalise des prises de vues photographiques ou audiovisuelles et/ou il effectue des travaux dans le domaine de la post-production et/ou il effectue des travaux d'éclairage pour des représentations de théâtre ou des événements sous guidance en fonction des possibilités de l'entreprise. - L'élève dispense une assistance lors de la préparation, de la réalisation et, le cas échéant, de la post-production des prises de vues et il suit les instructions. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, en respectant le règlement en vigueur. - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des différents appareils et des différents accessoires. - L'élève affecte les appareils ainsi que les accessoires requis pour effectuer les travaux d'une manière appropriée et soignée. - L'élève assure l'entretien des différents appareils et accessoires. - Le poste de travail est en ordre et propre au départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève respecte les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques des indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications. - L'élève respecte les consignes indiquées concernant la structure, le contenu ainsi que la présentation formelle.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a suivi la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la majeure partie de la documentation d'une manière compréhensible sans commettre d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/avec ses collègues de travail/avec des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence sur un ton convenable. - L'élève soumet son attitude personnelle à une analyse critique et il s'applique à ne pas reproduire les erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien avec pertinence et sur un ton convenable. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève a convenablement commenté son comportement ainsi que ses expériences d'apprentissage personnelles avec les responsables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division artistique**					
Section / Métier / Profession:	**Section image - Technicien en image**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son projet, de comparer la réalisation, respectivement les résultats de son projet, et la planification, respectivement l'énoncé, et de formuler des conclusions concernant sa prestation.**	- L'élève soumet ses travaux à une analyse finale et il compare les résultats obtenus avec sa production aux résultats recherchés. - L'élève soumet la sélection définitive des visuels ainsi que l'impression (respectivement la présentation) des visuels traités à une analyse finale. - L'élève soumet la production du film ainsi que la postproduction à une analyse finale. - L'élève tire des constats concernant l'intégralité de la production (évaluation des prises de vues et analyse de la progression jusqu'au produit fini). - L'élève tire des constats personnels/il établit une analyse personnelle (impressions positives/négatives concernant la production). - L'élève décrit des critères de qualité techniques et conceptuels servant à évaluer les résultats. - L'élève évalue son projet personnel de manière constructive.	- L'élève a évalué la réalisation du projet en détail sous les aspects de la pertinence et de l'intégralité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter et d'expliquer son projet en se référant à des critères ainsi que sa méthode en se référant à des critères techniques et conceptuels en employant un vocabulaire professionnel.**	- L'élève prépare l'ensemble des documents de son projet requis pour la présentation dans le respect des délais, il monte l'installation de présentation, le cas échéant il enregistre l'installation au format numérique et il l'intègre dans son exposé. - L'élève applique des techniques de présentation appropriées (données numériques et fiches de présentation) pour présenter son projet final d'une manière compétente et agréable sous l'aspect conceptuel. - L'élève désigne le contexte culturel de son projet, son intention, respectivement sa motivation artistique (concept), la technique sélectionnée ainsi que la méthode appliquée depuis les recherches jusqu'à la réalisation et la post-production, en passant par la planification (le cas échéant avec les différentes étapes intermédiaires) de manière compréhensible et il explique ses décisions. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel habituel dans le secteur pour avancer ses arguments. - L'élève répond aux questions de la commission d'évaluation concernant son projet d'une manière structurée, pertinente et adaptée aux interlocuteurs.	- L'élève a respecté les indications minimales concernant le nombre de photos ainsi que les minutes de vidéo. - L'élève a présenté oralement son projet devant la commission d'évaluation aux horaires indiqués en se référant à l'exposé de présentation établi au préalable et en respectant les critères indiqués. - L'élève a avancé des arguments et des propositions d'une manière claire, compréhensible, structurée et convaincante en employant un vocabulaire professionnel. - L'élève s'est entretenu d'une manière pertinente et respectueuse avec la commission d'évaluation.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre les indications concernant un projet d'envergure dans le respect des délais, de les appliquer de manière compétente et de respecter des critères techniques et conceptuels.**	- Le travail accompli manifeste o une recherche avec un assemblage de l'ensemble des informations requises concernant l'énoncé, o la préparation d'un concept visuel avec une apparence cohérente, o la planification des étapes de travail de la production et de la postproduction, o un constat concernant la recherche, respectivement la planification, avec de premières prises de vues d'essai, o une exécution et une sélection de prises de vues photographiques et vidéographiques avec la considération de critères techniques et conceptuels, o une exécution de la postproduction photographique et vidéographique avec la considération de critères techniques et conceptuels, o un contrôle régulier des étapes de travail avec des adaptations en cas d'imprévus, o l'établissement et la présentation dans le respect des délais d'une documentation intégrale du projet, o une sauvegarde compétente et une présentation dans le respect des délais de l'ensemble des fichiers importants, o une analyse constructive et une évaluation du résultat final, o une présentation du projet agréable sous l'aspect visuel avec un entretien compétent.	- L'élève a présenté le projet dans le respect des délais en respectant les indications ainsi que les exigences de l'énoncé en matière de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique (CHIMI1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Chimie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur de chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des équations chimiques simples et il est capable de les équilibrer.**	L'élève identifie la différence entre un élément et un composé chimique. L'élève est capable en utilisant la notion de valence, d'établir la formule d'un composé chimique et de le nommer. L'élève indique correctement les formules des réactifs et des produits. L'élève contrôle les nombres d'atomes et équilibre l'équation chimique par des coefficients stoechiométriques appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des oxydations et des réductions chimiques, de les analyser et de les décrire à travers une équation chimique.**	L'élève se rend compte que les réactions avec l'oxygène produisent des oxydes. L'élève se rend compte qu'une réduction entraîne une élimination de l'oxygène. L'élève distingue les différents types d'oxydations comme par exemple les combustions dans l'oxygène pur ou les oxydations lentes. L'élève établit l'équation chimique correspondante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure d'un atome et ses couches électroniques.**	L'élève explique la répartition des masses dans l'atome de manière compréhensible. L'élève déduit le numéro atomique et, dans la foulée, les nombres de protons et d'électrons. L'élève établit la configuration électronique. L'élève identifie la relation entre le numéro atomique et la position des atomes dans le système périodique. L'élève décrit la configuration des gaz nobles (octet électronique). L'élève identifie les électrons de valence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire les propriétés des sels à partir de leur structure et d'expliquer la conductivité de liaisons métalliques.**	L'élève est capable de représenter la formation d'ions à partir d'atomes. L'élève se rend compte que les cations et les anions s'attirent mutuellement et forment un cristal ionique. L'élève désigne les propriétés des sels dues à la structure cristalline ionique. L'élève explique la dépendance de la température de la conductivité. L'élève explique la malléabilité des métaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré (MATHA1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MATHA1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Prodesseur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Obligatorisches Lehrbuch:
mathelive
Mathematik für Sekundarstufe
Erweiterungskurs 10
Ernst Klett Verlag
ISBN 978-3-12-720370-7

Begleitende Softzware:
GeoGebra

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en oeuvre l'algèbre de base.**	L'élève simplifie, réduit, calcule des expressions mathématiques. L'élève effectue des calculs avec des fractions algébriques, qu'il simplifie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	L'élève transforme des équations, de manière à obtenir des équations équivalentes. L'élève détermine la solution d'une équation. L'élève transforme les formules en fonction de chacune des variables qu'elle contient. L'élève détermine la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs inconnues d'un triangle rectangle à l'aide de la trigonométrie.**	L'élève identifie les triangles rectangles dans les figures et il identifie les cathètes ainsi que l'hypoténuse. Le cas échéant, l'élève dresse une esquisse pour illustrer la situation. L'élève connaît et applique les relations trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève connaît la loi des cosinus ainsi que la loi des sinus et il les applique à des problèmes mathématiques. L'élève applique les relations trigonométriques du triangle rectangle à des problèmes concrets. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement (PHYSI1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur, professeur de physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier des formules physiques à l'aide des unités SI.**	L'élève connait les unités SI des grandeurs physiques comme par exemple longueur, masse, temps, surface, volume, densité, vitesse, accélération, moment. L'élève exprime les grandeurs physiques du problème avec les symboles et unités adéquats. L'élève exprime les grandeurs avec les unités SI correspondantes. L'élève extrait correctement une grandeur d'une formule donnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et de mesurer une force.**	L'élève représente les forces par des vecteurs. L'élève reconnait une force par l'intermédiaire de l'effet de celle ci. L'élève mesure et calcule par exemple le poids d'un objet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre un palan comme simple machine et de le mettre en équation.**	L'élève connait la structure générale d'un palan. L'élève connait le fonctionnement de palans avec et sans poulies. L'élève connait la relation entre force, la charge et le nombre de cordes. L'élève applique le théorème de la conservation de l'énergie. L'élève calcule et analyse des palans simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'analyser l'influence d'une force sur des corps élastiques linéaires.**	L'élève connait les propriétés d'un ressort. L'élève applique la loi de Hooke. L'élève analyse des ressorts à l'aide de mesures. L'élève analyse les résultats de mesures par l'intermédiare de diagrammes. L'élève détermine la constante de Hooke.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de représenter et de calculer des phénomènes de frottement.**	L'élève différencie le frottement statique du frottement sec dynamique. L'élève met en relation la force de frottement, la masse et la surface. L'élève reconnait l'indépendance de la force de frottement de la surface d'appui. L'élève résout des problèmes de frottement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques (MATHA2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de mathématiques, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer, d'analyser et de représenter des fonctions affines.**	L'élève détermine les valeurs caractéristiques des fonctions (pente, ordonnée à l'origine, racine). L'élève représente des fonctions affines. L'élève représente des fonctions affines par morceaux. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction affine. L'élève détermine la fonction affine, lorsque deux valeurs de la fonction sont connues. L'élève détermine la fonction affine lorsqu'une valeur de la fonction ainsi qu'une autre information (pente, ordonnée à l'origine, racine, fonction linéaire, fonction constante) sont connues. L'élève détermine la fonction affine à partir de son graphe. L'élève détermine une fonction affine par morceaux à partir de son graphe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires et de les interpréter graphiquement.**	L'élève comprend les énoncés de problèmes posés algébriquement et graphiquement. L'élève résout les systèmes d'équations graphiquement et par calcul (une méthode de calcul suffit), il note correctement la solution et il l'interprète. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des constructions vectorielles simples et de réaliser des calculs vectoriels élémentaires.**	L'élève construit des sommes/des différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. L'élève dessine des vecteurs à partir de leurs coordonnées cartésiennes. L'élève détermine les coordonnées cartésiennes de vecteurs à partir de leur représentation graphique. L'élève décompose des vecteurs selon les directions données. L'élève comprend l'énoncé d'un problème physique et il est capable d'en déduire une construction vectorielle. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les périmètres, les surfaces et les volumes de figures et de corps composés.**	L'élève décompose des figures et des corps en parties élémentaires. L'élève applique correctement les formules adéquates. L'élève détermine les longueurs importantes par des mesures. L'élève note les différentes étapes de la solution d'un problème.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède (PHYSI2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PHYSI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur de physique, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de calculer l'échange thermique entre deux corps.	L'élève explique la loi fondamentale de l'échange thermique. L'élève applique la loi fondamentale de l'échange thermique pour calculer la température de mélange de deux quantités d'eau.	L'élève a expliqué la loi fondamentale de l'échange thermique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la température de mélange en appliquant une formule indiquée.
	L'élève est capable de décrire et de calculer l'impact d'un changement de température sur les propriétés physiques d'un corps.	L'élève explique la modification de la longueur ainsi que la modification du volume de corps solides. L'élève explique la modification du volume de liquides. L'élève explique l'anomalie de l'eau. L'élève explique la transformation isobare des gaz. L'élève explique la loi de Gay - Lussac et il l'applique.	L'élève a expliqué la modification de la longueur et du volume de corps solides ainsi que la modification du volume de liquides, respectivement de gaz, de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé les longueurs, respectivement les volumes. L'élève a expliqué la loi de Gay - Lussac de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de thermomètres et d'instruments de mesure de la pression pour des applications techniques.	L'élève indique la température mesurée en °C, °F et K. L'élève décrit le fonctionnement des thermomètres courants comme le thermomètre à liquide, le thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge. L'élève fait un choix judicieux d'un thermomètre approprié pour la mesure en question. L'élève distingue les termes « force » et « pression ». L'élève utilise les unités courantes de la force et de la pression dans les calculs simples. L'élève décrit la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides. L'élève décrit le fonctionnement des instruments de mesure de pression, comme par exemple les manomètres, les jauges de contrainte (DMS) ou les baromètres. L'élève sélectionne des instruments de mesure de pression appropriés.	La conversion entre les différentes unités de température est correcte. Le principe de fonctionnement du thermomètre à liquide, du thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge est correctement expliqué. Le choix du type de thermomètre est correct. L'élève a expliqué les termes « puissance » et « pression » de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les résultats des calculs composés d'une valeur et d'une unité SI. L'élève a expliqué la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides de manière compréhensible. L'élève a expliqué le fonctionnement de base des manomètres, des jauges de contrainte (DMS) et des baromètres de manière compréhensible. L'élève a sélectionné un¿instrument de mesure de pression approprié pour résoudre le problème technique.
	L'élève est capable de calculer la pression hydrostatique et d'appliquer le principe des vases communicants au quotidien et dans un contexte technique.	L'élève explique la formation de la pression hydrostatique ainsi que sa dépendance du type de liquide et de la profondeur. L'élève calcule la pression hydrostatique. L'élève explique le principe des vases communicants et il donne des exemples d'application.	L'élève a expliqué la formule du calcul de la pression hydrostatique de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs. L'élève a expliqué le principe des vases communicants de manière compréhensible. L'élève a expliqué les exemples d'application de manière compréhensible.

	L'élève est capable de décrire la formation de la pression atmosphérique.	L'élève décrit les causes de la pression atmosphérique. L'élève calcule la pression atmosphérique à partir d'énoncés simples et il l'exprime avec les différentes unités. L'élève explique les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » et il donne des exemples d'application simples.	L'élève a expliqué la formation de la pression atmosphérique de manière compréhensible. L'élève a correctement converti les différentes unités de pression atmosphérique. L'élève a expliqué les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » de manière compréhensible. Les exemples d'application étaient corrects.
	L'élève est capable de décrire l'influence de la température et du volume sur la pression d'un gaz et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique l'influence de la température sur la pression atmosphérique pour un volume constant (loi de Charles). L'élève explique l'influence du volume sur la pression atmosphérique pour une température constante (loi de Boyle-Mariotte).	L'élève a expliqué les lois de Charles et de Boyle-Mariotte de manière compréhensible et il les a correctement appliquées.
	L'élève est capable de décrire l'influence du volume et de la densité sur la poussée et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique le principe d'Archimède.	L'élève a expliqué le principe d'Archimède de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la poussée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités et les résultats mesurés soient documentés et qu'ils puissent être retracés.	Le rapport d'activité retraçait l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il contenait uniquement les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite (MATHA3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de mathématiques, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du second degré.	L'élève détermine le vertex, les racines et l'ouverture de paraboles pour une courbe d'équation donnée. L'élève dresse une esquisse des graphes de fonctions du second degré.	L'élève a déterminé le sommet et les racines.
	L'élève est capable de déterminer des les équations des fonctions du second degré.	L'élève détermine l'équation de la fonction pour un graphe donné avec des valeurs. L'élève détermine l'équation de la fonction à partir de trois points donnés.	L'élève a déterminé les équations des fonctions des paraboles.
	L'élève est capable de résoudre des équations du deuxième degré.	L'élève résout correctement les équations du deuxième degré. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième ordre.	L'élève a résolu les équations. Les points d'intersection sont déterminés.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions rationnelles.	L'élève détermine le domaine de définition de fonctions rationnelles. L'élève détermine les équations des asymptotes de fonctions rationnelles. L'élève établit le tableau des signes de fonctions rationnelles. L'élève dessine le graphe de fonctions rationnelles.	L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les équations des asymptotes. L'élève a dessiné les graphes des fonctions.
	L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.	L'élève détermine le domaine de définition des équations fractionnaires. L'élève résout correctement les équations.	L'élève a résolu les équations.
	L'élève met à profit ses connaissances concernant les fonctions du second degré et les fonctions rationnelles pour résoudre des problèmes concrets.	L'élève comprend l'énoncé. L'élève modélise la situation en se servant des deux types de fonctions. L'élève applique son modèle pour répondre aux questions.	L'élève a converti les énoncés sous forme de texte en équations mathématiques. L'élève a résolu les équations.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.
	L'élève est capable de dresser des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique (INFOR1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de convertir des énoncés simples en algorithmes et de représenter ces algorithmes dans un structogramme, respectivement dans un organigramme.	L'élève applique la représentation normée des principales structures de contrôle, comme par exemple la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel, pour représenter à l'aide d'un structogramme, respectivement d'un organigramme l'algorithme qu'il a développé.	L'élève a correctement converti l'énoncé donné en algorithme. L'élève a produit le structogramme, respectivement le organigramme, requis pour établir le programme. L'élève a correctement représenté les structures de contrôle – la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel – dans le structogramme, respectivement dans l'organigramme. L'élève a représenté le structogramme, respectivement l'organigramme, conformément aux normes.
	L'élève est capable de convertir des structogrammes, respectivement des organigrammes simples en langage de programmation et de documenter le programme établi.	L'élève convertit les entrées/les sorties en commandes de programmation. L'élève convertit les ramifications en commandes de programmation. L'élève convertit les boucles en commandes de programmation.	Le programme établi contient l'ensemble des éléments du structogramme, respectivement du organigramme. L'élève a documenté le programme de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des sources d'information, par exemple à des documents de programmation, de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige les rapports d'activités, par exemple les rapports d'expériences, de manière à ce que les activités puissent être retracées.	Le rapport d'activité contenait les termes professionnels pour l'activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré et il contenait les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi.
	L'élève accomplit les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles (MATHA4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MATHA4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de mathématiques, Professeur -ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluierungssaufgabe:
Eine Vinylschallplatte hat einen Durchmesser von 30,48cm und macht 33 1/3 Umdrehungen in der Minute.
• Berechnen Sie die Winkelgeschwindigkeit in rad/s.
• Welche Geschwindigkeit in km/h hat ein Punkt, der am Rand dieser Schallplatte liegt?
• Welche Distanz legt dieser Punkt in 22 Minuten zurück.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de se servir correctement du cercle unité.	L'élève indique les points sur le cercle unité en mentionnant l'angle de rotation en degrés et radians. L'élève détermine approximativement le sinus, le cosinus et la tangente d'un angle en se référant au cercle unité. L'élève applique les formules pour effectuer un changement de quadrants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des diagrammes d'évolution de grandeurs alternatives sinusoïdales.	L'élève représente les graphes de grandeurs alternatives sinusoïdales. L'élève déduit la fonction des grandeurs alternatives sinusoïdales du graphe. L'élève associe les grandeurs angle de rotation, vitesse angulaire et fréquence (de rotation).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser les coordonnées polaires.	L'élève passe des coordonnées cartésiennes aux coordonnées polaires et vice-versa.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de passer du graphe à l'équation de fonctions exponentielles.	L'élève détermine le point d'intersection de la fonction exponentielle avec l'axe des ordonnées et il esquisse le graphe de la fonction. L'élève détermine l'équation de fonctions exponentielles en se référant à des valeurs ou à des graphes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de résoudre des équations exponentielles simples et d'appliquer les lois des logarithmes pour simplifier des expressions.	L'élève détermine la fonction réciproque de la fonction exponentielle. L'élève applique les lois des logarithmes. L'élève résout des équations exponentielles simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.

	L'élève dresse des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Energie solaire thermique 1 | LTETT (ENSOL1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'évaluer le potentiel de rayonnement du soleil en fonction de l'ordre des grandeurs.	- L'élève est capable d'indiquer le potentiel de rayonnement du soleil dans nos régions et de le mettre en relation avec l'énergie produite actuellement à partir de combustibles fossiles. - L'élève est capable de mettre en relation les réserves en énergies primaires (gaz, charbon, pétrole et uranium) avec l'énergie solaire produite annuellement sur le territoire national.	- L'élève a indiqué que la puissance de rayonnement (rayonnement global) atteint environ 1 000 W/m2. - L'élève a indiqué qu'environ 1 000 W/m2 d'énergie solaire sont produits. - L'élève a interprété le diagramme indiqué des réserves primaires.
	L'élève est capable d'évaluer le pourcentage des combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire.	- L'élève indique le pourcentage de combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève indique la part des besoins indiqués ci-dessus peuvent être couverts par l'énergie solaire.	- L'élève a indiqué qu'il faut environ 10% de combustibles pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève a expliqué la signification du degré de couverture.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système conventionnel de chauffage central. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système de chauffage de l'eau sanitaire à l'énergie solaire thermique.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composants.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un collecteur plat et celui d'un collecteur tubulaire.	- L'élève connaît les quatre exigences auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de harpe. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de méandres. - L'élève est capable de justifier le rendement supérieur d'un collecteur tubulaire sous vide. - L'élève est capable de désigner les pertes qui se produisent dans le collecteur.	- L'élève a énuméré trois exigences sur quatre auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève a désigné les collecteurs plats et les collecteurs tubulaires sous vide. - L'élève a indiqué que les collecteurs tubulaires sous vide ont un rendement supérieur à celui des collecteurs plats, mais que leur prix est plus élevé. - L'élève a indiqué les pertes de réflexion, d'absorption, d'émission et de convection (trois sur quatre).
	L'élève est capable de sélectionner la position optimale pour les collecteurs solaires thermiques en fonction de leur affectation.	- L'élève est capable de déterminer la position exacte des collecteurs à partir de la situation concrète du bâtiment et du centre de gravité annuel défini.	- L'élève a indiqué que les collecteurs doivent être orientés vers le sud, dans la mesure du possible. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « été », l'angle d'inclinaison doit être plat. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « hiver », l'angle d'inclinaison doit être plus pentu.

	L'élève est capable de dimensionner une installation servant au chauffage de l'eau sanitaire à l'aide du nomogramme.	- L'élève est capable de déterminer la surface du collecteur à partir des données respectives (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude).	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des collecteurs, le nombre de collecteurs ainsi que le volume du réservoir à partir des données du nomogramme.
	L'élève est capable de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève est capable de déduire une multitude d'indications (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude) de l'énoncé et de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève a décuit les indications de l'énoncé. - L'élève a déterminé l'ensemble des éléments importants de l'installation (nombre de collecteurs, dimensions des collecteurs, volume du réservoir, sections des tuyaux, pompe) à l'aide du logiciel de simulation. - L'élève a évalué le coût de l'installation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTETT (DEVDU1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-ingénieur, Maître-d'enseignement				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT (RAPTE1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**RAPTE1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable et compréhensible sur le plan du contenu (réalisation contextuelle).	- La documentation est clairement subdivisée et sa structure de même que sa présentation paraissent cohérentes à l'utilisateur. - La documentation ne comprend pas de termes professionnels incompréhensibles pour l'utilisateur. - La documentation est rédigée dans un langage agréable pour l'utilisateur. - La documentation comprend des exemples facilitant la compréhension. - La documentation met à profit les outils de visualisation. - Des illustrations (par exemple des graphiques, des diagrammes ou des captures d'écrans) expliquent les descriptions textuelles.	- L'élève a présenté les contenus d'une manière adaptée au public cible dans le document. - Le destinataire n'a pas éprouvé de difficultés de compréhension lors de la lecture.
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable sur le plan de la forme (réalisation formelle).	- L'élève met en page les présentations textuelles (par exemple le formatage du texte et des tableaux ou la subdivision en paragraphes) d'une manière formellement appropriée. - Les entêtes et pieds de page font état des informations essentielles (par exemple du titre du document, du nom de l'auteur ou de la numérotation des pages). - Le type des diagrammes (par exemple à barres, circulaires ou à lignes) ainsi que leurs légendes sont appropriés. - L'élève effectue les formatages graphiques requis (par exemple la réduction, la rotation, les légendes et la mise en évidence des zones principales d'une image ou l'application de la technique par couche). - L'élève utilise les feuilles de calcul de manière cohérente pour les calculs simples (séparation des données et des formules, dossiers, etc.).	- L'élève a appliqué les standards formels habituels pour la présentation des contenus.
	L'élève est capable d'évaluer et d'améliorer la qualité de son travail.	- L'élève détecte les erreurs dans les documents établis de manière autonome. - L'élève réagit de manière constructive aux recommandations et il en tient compte pour les versions ultérieures d'un document.	- L'élève a justifié la structure de la documentation ainsi que le choix de la forme de présentation utilisée.
	L'élève est capable de réaliser une documentation dans le respect des délais.	- L'élève accomplit la documentation de même que les étapes intermédiaires requises dans le respect des délais.	- L'élève a respecté tous les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Energies renouvelables 1 | LAM (ENREN1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 1 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts de la production d'énergies renouvelables.**	L'élève présente un concept déterminé de production d'énergie pour les énergies renouvelables.	L'élève a correctement décrit le concept choisi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une petite centrale éolienne moderne et de décrire leurs modes de fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une petite centrale éolienne.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations éoliennes.**	L'élève justifie la sélection d'un concept de centrale éolienne précis.	L'élève a procédé à une sélection adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner l'impact des conditions de vent sur l'exploitation d'une centrale éolienne et de les analyser avec des instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions de vent sur l'exploitation et il prend connaissance des données à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions conformes à la pratique pour l'exploitation de la centrale. L'élève a effectué les mesurages correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour la centrale, il sélectionne les composants et il met la centrale en service.	La mise en service est réussie et elle répond aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et d'appliquer des documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève applique les documents techniques de manière ciblée.	L'élève a utilisé les documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Esprit économique 1 | LGK (ESPEC1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Esprit économique 1 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'identifier et de distinguer les structures économiques.	- L'élève tient compte des critères suivants lors de la distinction des structures économiques: o les types de production, o les tailles des entreprises, o les secteurs.	- La présentation était correcte. - La distinction était correcte et elle n'accusait pas d'erreur (marge d'erreur: 20%). - Les explications en français étaient correctes et compréhensibles (marge d'erreur: 20%).
	L'élève est capable d'expliquer les relations entre les acteurs économiques en français.	- L'élève désigne les chiffres-clés du Luxembourg, respectivement de l'Europe: o marché de l'emploi et salaires, o rôle des banques et interactions avec d'autres acteurs, o marchés et prix. - L'élève attribue les chiffres-clés en fonction de la mission. - L'élève est capable de reproduire la présentation des chiffres-clés de l'économie au Luxembourg.	- L'élève a présenté le cadre politique général au Luxembourg de manière complète (points 1 à 4). - La présentation était précise et compréhensible. - Les explications en français étaient correctes et compréhensibles (marge d'erreur: 20%).
	L'élève adopte une attitude attentive à l'égard de ses camarades et des enseignants.	- L'élève manifeste de l'intérêt au cours des travaux. - L'élève est à l'écoute quand quelqu'un prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève manifeste son intérêt pour la communication par ses gestes et par sa mimique.	- L'élève a adopté une attitude polie et respectueuse à l'égard des enseignants et de ses camarades. - L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était capable de reproduire les propos tenus. - Les gestes et la mimiques de l'élève n'étaient pas exagérés, mais convenables.
	L'élève est capable d'effectuer les tâches qui lui sont confiées.	- L'élève sait initier et effectuer un travail. - L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève produit des résultats soignés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève détermine les paramètres de procédure. L'élève effectue les calculs requis. L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. L'élève organise les différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	L'élève met en œuvre l'organisation. L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Relais programmable (REPRO-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmable**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Energie solaire thermique 2 | LTETT (ENSOL2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système servant à l'assistance solaire thermique d'un chauffage central.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de principe d'un système servant à l'assistance solaire thermique du chauffage central.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composantes.
	L'élève est capable de décrire la structure de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques à l'aide d'un dessin en coupe.	- L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir d'eau potable. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir combiné. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir tampon.
	L'élève est capable d'expliquer l'application d'un système bypass pour améliorer les propriétés de démarrage.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer des systèmes bypass avec deux circulateurs et avec une vanne magnétique à deux voies.	- L'élève a décrit la fonction d'une vanne à deux voies. - L'élève a expliqué qu'avec un système bypass, l'eau se réchauffe plus rapidement dans le circuit du collecteur.
	L'élève est capable d'expliquer le réglage du chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable d'expliquer le réglage de l'installation solaire en se référant au circuit indiqué (installation solaire et chauffage central) et à un scénario d'offre et de consommation.	- L'élève a expliqué le fonctionnement d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire en se référant à un scénario simple.
	L'élève est capable d'indiquer des alternatives au chauffage au fuel ou au gaz pour combler les lacunes lors de l'alimentation en eau chaude au cours des périodes faiblement ensoleillées.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base de fours à bûches et à pellets. - L'élève est capable de décrire l'action des fours dans le circuit solaire.	- L'élève a indiqué la fonction du four à bûches/à pellets (la combustion du bois, le chauffage de l'eau dans le circuit du four et, éventuellement, les échanges thermiques) dans le réservoir solaire.
	L'élève est capable de monter et de mettre en service une installation solaire thermique pour le chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de monter une installation solaire thermique avec deux collecteurs plats ainsi qu'avec un réservoir d'eau sanitaire au laboratoire pour assurer le chauffage de l'eau sanitaire conformément au schéma de circuit. - L'élève est capable d'évaluer et d'interpréter les valeurs mesurées pendant une semaine.	- L'élève a monté une installation conforme au schéma de circuit. - L'élève a correctement évalué les valeurs mesurées.

	L'élève est capable d'évaluer les coûts d'une installation solaire thermique servant au chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de décrire le comportement en température de capteurs de température courants (PT100, PT1000, KTY10, DS18B20, etc.).	- L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques des PT100 et PT1000. - L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques du KTY10 (PTC). - L'élève a indiqué que le PT100, le PT1000 et le KTY10 sont des capteurs de température analogiques. - L'élève a indiqué que le DS18B20 est un capteur de température numérique.
	L'élève est capable de raccorder correctement des collecteurs solaires thermiques.	- L'élève est capable d'expliquer le terme « courant transversal ». - L'élève est capable de dessiner la disposition en série des collecteurs. - L'élève est capable de dessiner la disposition parallèle des collecteurs. - L'élève est capable de désigner les pertes de charge partielles de la perte de charge globale. - L'élève connaît les mesures à prendre pour réduire la perte de charge.	- L'élève a dessiné le circuit série de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge augmente de manière linéaire avec le nombre de collecteurs. - L'élève a dessiné le circuit parallèle de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge reste invariable. - L'élève a désigné les pertes de charge partielles « collecteur », « échangeur de chaleur » et « conduites ». - L'élève a désigné les mesures de « disposition parallèle et non en série des collecteurs » et d'« augmentation du diamètre du tube » à entreprendre pour réduire la perte de charge, c'est-à-dire le rendement de la pompe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTETT (DEVDU2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-ingénieur, Maître-d'enseignement				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Energies renouvelables 2 | LAM (ENREN2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 2 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN2-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une installation photovoltaïque moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation photovoltaïque.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations photovoltaïques.**	L'élève justifie le choix d'un concept photovoltaïque déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation photovoltaïque et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesures ont été effectuées correctement et correspondaient aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation photovoltaïque simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour l'installation, il sélectionne les composantes et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire une installation hybride simple en exploitation isolée alimentée par de l'énergie éolienne et des panneaux solaires.**	L'élève justifie la sélection des composantes du système hybride.	L'élève a sélectionné les composantes conformément aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations de collecteurs solaires thermiques.**	L'élève justifie la sélection d'un concept d'installation de collecteurs solaires thermique déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation de collecteurs solaires thermique et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesurages ont été effectués correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation de collecteurs solaires thermique simple.**	L'élève justifie le choix du dimensionnement pour l'installation, il sélectionne les composants et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Esprit économique 2 | LGK (ESPEC2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Esprit économique 2 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC2-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer les fonctions fondamentales typiques de l'entreprise en français.	- L'élève est capable de désigner les fonctions de l'entreprise: o acheteurs et vendeurs, o employeurs, o partenaires sociaux. - L'élève est capable de distinguer les structures essentielles de l'organisation et des procédures (organigramme).	- L'élève a correctement présenté les fonctions. - L'élève a présenté les principales chaînes de valeur avec des exemples simples (cycle d'exploitation pour entreprises industrielles et commerciales). - L'élève a correctement établi et interprété les organigrammes. - L'élève a donné des exemples de responsabilité sociale appropriés.
	L'élève est capable d'effectuer des travaux de recherches simples d'une manière axée sur les sujets.	- L'élève connaît l'énoncé (d'une manière précise et sans ambiguïté). - L'élève connaît les outils de recherche importants et il sait s'en servir. - L'élève recherche les informations d'une manière axée sur les sujets. - L'élève vérifie et documente les sources.	- Les données étaient complètes et correctes. - Les résultats ont servi à la suite des travaux. - La mention des sources était complète et correcte.
	L'élève adopte une attitude attentive à l'égard de ses camarades et des enseignants.	- L'élève manifeste de l'intérêt au cours des travaux. - L'élève est à l'écoute quand quelqu'un prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève manifeste son intérêt pour la communication par ses gestes et par sa mimique.	- L'élève a adopté une attitude polie et respectueuse à l'égard des enseignants et de ses camarades. - L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était capable de reproduire les propos tenus. - Les gestes et la mimiques de l'élève n'étaient pas exagérés, mais convenables.
	L'élève est capable d'effectuer les tâches qui lui sont confiées.	- L'élève est capable de subdiviser et d'effectuer un travail. - L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève produit des résultats soignés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Informationen zu recherchieren, auszuwählen und zusammenzustelle**	Er beschafft sich fehlende Informationen aus Tabellenbüchern, oder anderen technischen Dokumentationen, die ihm zur Verfügung gestellt werden. Er stellt die Informationen in technischen Unterlagen (z.B. Stückliste, Zeichnung) zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung umzusetzen und seine Aufgabenlösung durchzuführen.**	Er bestimmt die Prozessparameter. Er führt die notwendigen Berechnungen durch. Er erstellt Zeichnungen beziehungsweise Skizzen. Er plant die einzelnen Arbeitsschritte.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit seiner Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.**	Er setzt die Planung um. Er stellt Einzelteile her, prüft sie und baut sie zusammen.	
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu dokumentieren.**	Er erstellt ein Bericht in dem die einzelnen Schritte der Aufgabenstellung (Planung, Umsetzung, Realisierung) aufgeführt sind.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Photographie
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie bzw. Lehrkraft mit Fachkenntnissen in digitaler Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur-ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Energie éolienne 1 | LTETT (WINEN1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie éolienne 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**WINEN1-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-Ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de décrire la formation du vent.	- L'élève distingue la formation du vent à des endroits différents.	- L'élève a distingué la formation du vent à des endroits différents.
	L'élève est capable de déterminer l'énergie du vent.	- L'élève applique les formules correctes.	- L'élève a effectué des calculs simples pour déterminer l'énergie du vent.
	L'élève est capable d'identifier et de décrire les obstacles auxquels le vent est confronté.	- L'élève distingue la vitesse du vent à des endroits différents.	- L'élève a distingué les classes de rugosité.
	L'élève est capable de distinguer les différents concepts de l'énergie éolienne.	- L'élève présente un concept de production d'énergie déterminé.	- L'élève a correctement décrit le concept sélectionné et il l'a expliqué de manière compétente.
	L'élève est capable de distinguer les différents composants d'une installation éolienne.	- L'élève distingue les différents composants d'une installation éolienne.	- L'élève a distingué et expliqué les éoliennes à axe vertical et à axe horizontal.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	- L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	- L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Informationen zu recherchieren, auszuwählen und zusammenzustelle**	Er beschafft sich fehlende Informationen aus Tabellenbüchern, oder anderen technischen Dokumentationen, die ihm zur Verfügung gestellt werden. Er stellt die Informationen in technischen Unterlagen (z.B. Stückliste, Zeichnung) zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung umzusetzen und seine Aufgabenlösung durchzuführen.**	Er bestimmt die Prozessparameter. Er führt die notwendigen Berechnungen durch. Er erstellt Zeichnungen beziehungsweise Skizzen. Er plant die einzelnen Arbeitsschritte.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit seiner Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.**	Er setzt die Planung um. Er stellt Einzelteile her, prüft sie und baut sie zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu dokumentieren.**	Er erstellt ein Bericht in dem die einzelnen Schritte der Aufgabenstellung (Planung, Umsetzung, Realisierung) aufgeführt sind.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT (DEVDU3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU3-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Essais en électrotechnique assistés par ordinateur | LGK (COMES-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Essais en électrotechnique assistés par ordinateur | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**COMES-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende kennt die Prinzipien der A/D- und D/A-Wandlung.	- Er erklärt das Prinzip einer A/D-Wandlung. - Er erklärt das Prinzip einer D/A-Wandlung.	- Die Abtastung und Quantisierung bei der A/D-Wandlung werden prinzipiell erklärt. - Die D/A-Wandlung wird anhand der Zugehörigkeit eines Potentials zur Wertigkeit der einzelnen Bits erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einfache computergestütze Messsysteme zu programmieren und in Betrieb zu nehmen.	- Er entwirft eine geeignete Messschaltung zur Durchführung der Messungen. - Er programmiert ein geeignetes Messsystem zur Durchführung der Messungen.	- Die aufgebaute Messschaltung eignet sich zur Durchführung der angestrebten Messungen. - Das programmierte Messsystem stellt die Messwerte korrekt und in einem geeigneten Format dar.
	Der Auszubildende ist in der Lage in einem Team zu arbeiten.	Er arbeitet sorgfältig und termingerecht, und übernimmt die Verantwortung für die auszuführenden Aufgaben.	Die Arbeiten sind verantwortungsbewusst und termingerecht ausgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage eine Aufgabe selbstständig und verantwortungsbewusst zu lösen.	Er arbeitet sorgfältig und termingerecht, und nimmt seine Aufgaben für die Bewältigung der anstehenden Aufgaben verantwortlich wahr.	Die Arbeit wurde weitestgehend selbstständig und fachgerecht durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Développer des pages internet (WWW1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWW1-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur-ingénieur, Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Energie éolienne 2 | LTETT (WINEN2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie éolienne 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**WINEN2-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-Ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'adapter un concept d'énergie éolienne indiqué à un emplacement.	- L'élève présente un concept d'extraction d'énergie déterminé adapté à un emplacement.	- L'élève a sélectionné un concept adapté à l'emplacement et il a justifié son choix.
	L'élève est capable d'identifier le fonctionnement d'une installation éolienne dans des conditions météorologiques différentes, de le désigner et d'analyser son fonctionnement avec des instruments de mesure.	- L'élève décrit l'impact des conditions de vent sur le fonctionnement de l'installation éolienne et il les détermine avec des instruments de mesure.	- L'élève a correctement mis à profit ses connaissances axées sur la pratique pour l'exploitation de l'installation. - L'élève a correctement pris les mesures.
	L'élève est capable de dimensionner une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.	- L'élève justifie le dimensionnement de l'installation sélectionné et il sélectionne les composants.	- L'élève a dimensionné l'installation d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	- L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	- L'élève a utilisé les documents techniques d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	- L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	- L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable de prendre contact avec les fabricants, respectivement avec les marchands, et de demander des devis.	- L'élève obtient des devis adaptés à la mission.	- Les documents techniques et les devis correspondaient aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.24. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**24**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Informationen zu recherchieren, auszuwählen und zusammenzustelle**	Er beschafft sich fehlende Informationen aus Tabellenbüchern, oder anderen technischen Dokumentationen, die ihm zur Verfügung gestellt werden. Er stellt die Informationen in technischen Unterlagen (z.B. Stückliste, Zeichnung) zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung umzusetzen und seine Aufgabenlösung durchzuführen.**	Er bestimmt die Prozessparameter. Er führt die notwendigen Berechnungen durch. Er erstellt Zeichnungen beziehungsweise Skizzen. Er plant die einzelnen Arbeitsschritte.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit seiner Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.**	Er setzt die Planung um. Er stellt Einzelteile her, prüft sie und baut sie zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu dokumentieren.**	Er erstellt ein Bericht in dem die einzelnen Schritte der Aufgabenstellung (Planung, Umsetzung, Realisierung) aufgeführt sind.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.25. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT (DEVDU4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU4-F**	Numéro du module:	**25**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 5 | LTETT (DEVDU5-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 5 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU5-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 6 | LTETT (DEVDU6-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 6 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU6-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 7 | LTETT (DEVDU7-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 7 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU7-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3 (MATEL3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATEL3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingnieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le calcul intégral.**	L'élève explique la notion de calcul intégral ainsi que son interprétation graphique (aire signée). Il calcule des intégrales simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes pratiques à l'aide du calcul intégral.**	L'élève interprète des calculs d'intégrales dans le contexte de problèmes de physique, comme par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration du courant, etc L'élève calcule des valeurs moyennes, des valeurs efficaces ainsi que des facteurs de forme de signaux périodiques. L'élève détermine des aires ainsi que des volumes simples. L'élève détermine les volumes de solides de révolution. L'élève résout des intégrales plus complexes en se servant d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'analyse et la synthèse de Fourier de signaux périodiques quelconques.**	L'élève explique le principe de l'analyse de Fourier servant à la décomposition de signaux périodiques en une composante continue, une oscillation fondamentale et une série de harmoniques. L'élève explique le principe de la synthèse de Fourier. L'élève se sert de logiciels de calcul/de logiciels de simulation pour procéder à l'analyse de Fourier (respectivement à la synthèse de Fourier) de signaux périodiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 8 | LTETT (DEVDU8-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 8 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU8-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
8		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les relations entre les grandeurs électriques dans des circuits électriques en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit le terme de la tension électrique en se référant à la charge et à la différence de potentiel. L'élève décrit les différentes façons de générer une tension électrique. L'élève explique les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques mixtes en courant continu.**	L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques mixtes, comme par exemple tensions, courants et résistances équivalentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électriques mixtes en courant continu, d'y mesurer des grandeurs électriques, de les évaluer et de les consigner dans un rapport.**	L'élève réalise un circuit électrique fermé avec les composants requis: source de tension, interrupteur, conducteurs et consommateur. L'élève réalise des circuits électriques mixtes à courant continu en respectant les consignes de sécurité en vigueur. L'élève prépare les mesurages requis de la tension, du courant et de la résistance de manière autonome. L'élève sélectionne les instruments de mesure adéquats, il les raccorde et les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis des grandeurs électriques dans des circuits électriques mixtes de manière autonome. L'élève documente les mesures et les consignes dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un oscilloscope et de s'en servir pour déterminer les valeurs caractéristiques de différentes formes de tension.**	L'élève décrit les éléments principaux et le fonctionnement de base d'un oscilloscope cathodique. L'élève réalise des mesures de tension à l'aide de l'oscilloscope. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer, de réaliser et de gérer des documents techniques d'une manière autonome et compétente.**	L'élève analyse la commande du client. L'élève produit et organise les documents requis pour la réalisation des travaux, comme par exemple un plan d'installation, un plan de raccordement, une liste de matériel et des schémas électriques. L'élève explique les documents produits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en respectant la mise aux normes.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement. L'élève choisit les produits et les outils conformément à leur utilisation. L'élève distingue les différents conducteurs électriques en fonction de leur dénomination. L'élève distingue les principaux types de raccordement et il effectue le raccordement des différents types de conducteurs avec les outils de raccordement correspondants. L'élève utilise les équipements électriques et conducteurs conformément aux consignes d'utilisation. L'élève maîtrise la manipulation et le stockage appropriés des outils, des matériaux et des produits dangereux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de réaliser et de mettre en service une installation électrique de manière autonome.**	L'élève lit le plan de sol de l'habitation et il détermine les équipements requis. L'élève établie et gère une documentation avec une liste des matériaux, des outils et des schémas électriques. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et il utilise les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève détecte les erreurs qui se produisent et il les corrige.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses conclusions. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève participe activement à l'organisation des tâches et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées en vue de l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux (ATASE)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATASE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer et de réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques de manière compétente.**	L'élève choisit le matériel et les instruments adéquats pour le dessin technique à réaliser. L'élève réalise des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève explique des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un travail de manière compétente et consciencieuse en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève est capable de travailler de manière compétente et consciencieuse en vue de la production de pièces mécaniques, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement. L'élève dispose des déchets accumulés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les différentes étapes de travail en vue de la production de pièces mécaniques et de contrôler le résultat de manière autonome.**	L'élève respecte la suite correcte des différentes étapes de travail. L'élève effectue les travaux de manière compétente. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective. L'élève sait choisir les produits, les matériaux et les outils nécessaires en fonction des consignes données. L'élève sait utiliser les produits, les matériaux et les outils choisis. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou la mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses collègues de travail ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des travaux et d'évaluer son travail de manière critique.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement des missions de manière responsable. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des divergences éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des circuits intégrés logiques dans un circuit numérique et d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève distingue les signaux analogiques des signaux numériques. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit. L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits logiques complexes à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes, de les réaliser et de contrôler les fonctions.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes logiques de base. L'élève contrôle la fonction correcte du circuit réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer les fonctions logiques de circuits numériques complexes axés sur la pratique en appliquant les lois de l'algèbre booléenne.**	L'élève applique les lois de l'algèbre de Boole. L'élève réalise un circuit avec des portes NAND et NOR.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
0.5		- Salle informatique
1		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques complexes axés sur la pratique dans un tableau de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des systèmes de numération et d'effectuer des opérations de calcul.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels au sein de systèmes de numération différents. L'élève convertit les nombres naturels dans des systèmes de numération différents. L'élève effectue des opérations de calcul simples avec des nombres binaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire complexe dans un module logique programmable et de l'exécuter**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes OU exclusif et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire du circuit complexe dans la syntaxe du module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications (ELETE2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
6		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie de différents types de charges électriques et de les déterminer par le calcul et par la mesure.**	L'élève distingue différents types de centrales électriques et de sources d'énergie électrique. L'élève décrit le transport de l'énergie électrique du producteur au consommateur. L'élève justifie la sélection d'une source de tension en fonction de son domaine d'application. L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer l'énergie, la puissance et le rendement. L'élève mesure la puissance de manière directe et de manière indirecte. L'élève évalue la puissance de différentes charges électriques et il détermine leur consommation à l'aide d'un moniteur d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les principaux éléments relatifs à l'électromagnétisme et d'effectuer des calculs.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme et il les explique en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques (moteur/générateur, relais, contacteur, haut-parleur, microphone).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un condensateur pour emmagasiner de l'énergie électrique.**	L'élève décrit les causes et les effets du champ électrique et il les explique en se référant aux grandeurs habituelles du champ électrique. L'élève décrit le moyen d'emmagasiner de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève calcule des circuits comprenant des condensateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique (INFAP1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du traitement de texte utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève effectue correctement la mise en forme du texte (par exemple le formatage du texte et des tableaux, la subdivision des sections et le choix de la police). L'élève insère les informations principales dans les entêtes et pieds de pages (par exemple le titre du document, le nom de l'auteur, la date et la numérotation des pages). L'élève insère correctement des objets comme par exemples des images, des équations ou des symboles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du tableur utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève utilise des formules. L'élève traite correctement les jeux de données dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage, etc.). L'élève choisit de manière appropriée le type des graphiques (par exemple graphiques en courbes et en secteurs, histogrammes, XY) ainsi que leurs légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de simuler des circuits électriques simples, d'interpréter les résultats de la simulation et de les documenter.**	L'élève se sert des fonctions fondamentales des logiciels de simulation. L'élève modélise des circuits électriques simples avec un logiciel graphique. L'élève simule des circuits électriques simples en fixant des points de mesure utiles. L'élève représente les résultats des simulations de manière cohérente dans un diagramme (par exemple représentation temporelle de signaux, familles de courbes caractéristiques). L'élève interprète les résultats des simulations et il les documente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie (ATELE2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATELE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser une installation de circuits de distribution domestique et des tableaux divisionnaires de manière compétente et en respectant les normes.**	L'élève monte les différents dispositifs conformément au plan d'installation. L'élève pose les canalisations électriques d'aplomb et il raccorde les conducteurs aux dispositifs. L'élève applique les consignes en vigueur lors de la réalisation d'une installation domestique (sécurité au travail, règlement de travail et protection de l'environnement). L'élève gère la documentation. L'élève établit la suite des étapes de travail et il organise leur exécution, par exemple le choix des câbles, la pose des canalisations électriques ou encore le montage et le câblage des équipements. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève effectue le montage et le câblage du tableau divisionnaire conformément au plan. L'élève gère les documents de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service des circuits et des systèmes électrotechniques de manière autonome.**	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève met en service les circuits d'installations domestiques ainsi que les tableaux divisionnaires de manière règlementaire. L'élève contrôle la fonction des différents circuits. L'élève soumet le circuit à un test hors tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève soumet le circuit à un test sous tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève effectue un dépannage systématique. L'élève complète un rapport de contrôle, respectivement un rapport de mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève se concerte avec les autres intervenants pour organiser sa mission. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe (ATTRO1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATTRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à des dessins techniques pour assembler des composants électromécaniques.**	L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner le layout de circuits imprimés pour un circuit électronique donné.**	L'élève observe les consignes pour la réalisation du layout du circuit imprimé. L'élève dessine un circuit électronique sous forme de circuit imprimé. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève effectue l'assemblage mécanique des composants de manière appropriée. L'élève établit les connexions électriques de manière appropriée. L'élève met l'appareil en service de manière autonome. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève effectue les mesurages et les contrôles de sécurité indiqués de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure et de contrôle de manière appropriée. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des travaux d'une manière autonome et responsable et de les évaluer de manière critique.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches en vue de l'accomplissement de la mission de manière responsable. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions lors de travaux ultérieurs. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales (ELETE3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer la génération de tensions alternatives sinusoïdales.	L'élève explique le principe de la génération de tension avec des générateurs de tension alternative. L'élève décrit la relation entre les grandeurs géométriques et électriques dans le contexte de la génération de tension, par exemple l'angle balayé ou la pulsation.	L'élève a expliqué la génération de tensions alternatives de manière compréhensible en se référant à des grandeurs magnétiques et mécaniques. L'élève a correctement appliqué la relation entre les grandeurs géométriques et électriques.
	L'élève est capable de représenter des grandeurs alternatives sinusoïdales avec des diagrammes vectoriels et des chronogrammes et d'en déterminer les valeurs caractéristiques.	L'élève est capable de se servir de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève est capable d'utiliser les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales pour effectuer des calculs, par exemple pour déterminer la valeur de crête.	L'élève a correctement indiqué les grandeurs alternatives ainsi que leurs valeurs caractéristiques dans les diagrammes vectoriels et dans des chronogrammes. L'élève a correctement calculé les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales.
	L'élève est capable d'utiliser des instruments de mesure analogiques et numériques de manière compétente pour mesurer la tension et le courant alternatifs sinusoïdaux.	L'élève est capable de sélectionner les instruments de mesure appropriés pour les mesurages à effectuer et de les utiliser de manière compétente. L'élève déduit les valeurs caractéristiques des tensions et des courants alternatifs des valeurs mesurées.	L'élève a sélectionné l'instrument de mesure de manière appropriée pour le mesurage à effectuer. L'élève a correctement réglé l'instrument de mesure. L'élève a correctement déduit les valeurs caractéristiques des valeurs mesurées.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève distingue la puissance en courant continu de celle en courant alternatif. L'élève applique des valeurs géométriques moyennes à des grandeurs électriques.	L'élève a correctement calculé la valeur efficace du courant alternatif. L'élève a correctement calculé la résistance ainsi que la puissance active.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une bobine idéale soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique les dépendances de la réactance inductive.	L'élève a expliqué la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance inductive ainsi que la puissance réactive inductive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance inductive de la fréquence et de l'inductance de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'un condensateur soumis à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique.	L'élève a expliqué la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance capacitive ainsi que la puissance réactive capacitive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance capacitive de la fréquence et de la capacité de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre (RESEL1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**RESEL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'apprécier correctement les dangers ainsi que les effets du courant électrique.	L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact des différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève élabore le circuit équivalent du circuit de courant de défaut afin de déterminer la tension de contact.	L'élève a correctement décrit l'impact de l'intensité du courant électrique sur le corps humain. L'élève a correctement représenté le corps humain en tant que résistance électrique dans un circuit de courant de défaut. L'élève a correctement déterminé la tension de contact maximale tolérable.
	L'élève est capable de représenter des tensions alternatives triphasées et de déterminer leurs valeurs caractéristiques en se servant de diagrammes vectoriels, respectivement de chronogrammes.	L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter un système triphasé. L'élève détermine graphiquement la relation entre tension simple et tension composée. L'élève se sert des valeurs caractéristiques pour décrire les relations entre les tensions simples et les tensions composées d'un système triphasé.	Les diagrammes représentaient correctement le système triphasé. La relation entre tension simple et tension composée est correctement déterminée de manière graphique. L'élève a correctement déterminé la valeur efficace de la tension simple et de la tension composée, ainsi que le facteur reliant ces deux valeurs.
	L'élève est capable d'expliquer la représentation schématique du réseau luxembourgeois de transport et de distribution d'électricité.	L'élève identifie les différents niveaux de tension ainsi que leurs connexions. L'élève distingue les différentes structures de réseaux dans la représentation schématique.	L'élève a expliqué la structure de base du réseau luxembourgeois d'alimentation en énergie de manière compréhensible. L'élève a correctement identifié les réseaux à structure radiale, à structure maillée, ainsi que les réseaux à structure arborescente et il a correctement décrit leurs propriétés.
	L'élève est capable d'expliquer les causes des dysfonctionnements dans des installations électriques ainsi que leurs conséquences.	L'élève distingue les dysfonctionnements éventuels: par exemple un défaut de terre, un court-circuit, un court-circuit à la masse ou un court-circuit au conducteur. L'élève décrit les conséquences des différents dysfonctionnements dans des installations électriques.	L'élève a expliqué les dysfonctionnements (défaut de terre, court-circuit, court-circuit à la masse et court-circuit au conducteur) ainsi que leurs conséquences de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer des mesures de protection des appareils et des personnes dans des schémas de liaison à la terre TN.	L'élève explique la structure des différents schémas de liaison à la terre TN: par exemple TN-S, TN-C ou TN-C-S. L'élève explique le principe de fonctionnement de mesures de protection fiables dans les différents schémas de liaison à la terre TN.	L'élève a décrit le circuit de courant de défaut pour les schémas de liaison à la terre respectif en fonction du type de dysfonctionnement. L'élève a indiqué les dispositifs de protection acceptables en fonction du schéma de liaison à la terre.
	L'élève est capable de décrire les mesures de protection contre les surtensions et contre la foudre.	L'élève décrit les mesures de protection de bâtiments contre la foudre, comme par exemple des paratonnerres extérieurs et intérieurs.	L'élève a décrit l'application de base d'un paratonnerre extérieur et intérieur sur un bâtiment de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère de manière ciblée à des sources d'information, comme par exemple des diagrammes ou des courbes caractéristiques de déclenchement.	L'élève s'est servi de documents en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de préparer une présentation de manière systématique et de l'exposer d'une manière adaptée aux circonstances en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité clairement structuré, qui faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques (ATELE3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATELE3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser les différentes étapes de travail pour une installation électrique dans le domaine du bâtiment de manière autonome conformément à la mission.	L'élève respecte la suite des étapes de travail requises pour la mission. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail lors de l'organisation.	L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
	L'élève est capable de sélectionner et d'utiliser des matériaux, des produits, des outils, des instruments de mesure ainsi que des dispositifs de manière compétente, en tenant compte des mesures de protection.	L'élève sélectionne les matériaux ainsi que les outils en fonction de leur affectation et il les utilise de manière appropriée. L'élève utilise le matériel électrique en fonction de leur affectation règlementaire. L'élève maîtrise le maniement adéquat ainsi que le stockage des outils, des substances et des matériaux dangereux.	Les outils et les appareils sélectionnées étaient fonctionnels et dans un état règlementaire. L'élève a manipulé les outils, les matériaux et les substances et les matériaux dangereux de manière compétente. L'élève a mis les substances dangereuses au rebut de manière règlementaire.
	L'élève est capable de lire, d'établir, gérer et d'expliquer des dessins techniques de l'électro installation d'une manière autonome et compétente.	L'élève analyse une commande d'un client indiquée. L'élève établit les documents requis pour l'accomplissement de la commande, par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel ou les schémas électriques. L'élève gère et explique les documents établis.	Les documents produits ont permis d'accomplir la commande. L'élève a fourni des explications correctes sous les aspects de l'expression et du contexte. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une installation électrique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève établit le cahier des charges requis, en mentionnant par exemple la liste de matériel, le calcul de l'offre, le modèle du protocole de contrôle ainsi que les plans de construction et d'installation. L'élève monte les dispositifs en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs électriques en fonction des plombs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée.	L'élève a présenter la commande qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes et correspondant à la commande. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit d'installation qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.

	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service des commandes de moteurs de la technique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève produit et gère les documents nécessaires pour compléter la documentation. L'élève monte les équipements en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée. L'élève met le circuit de commande de moteurs en service en tenant compte des consignes en matière de sécurité.	L'élève a produit un cahier des charges qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes, correspondant à la commande et sont gérer à une manière adéquat. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit de commande qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de Fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué et aux consignes en matière de sécurité. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève procède à un contrôle du circuit hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève procède à un contrôle du circuit sous tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève effectue une détection d'erreurs systématique.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit l'ensemble des erreurs. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les produits ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les produits et les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir et de gérer des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.

	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec tous les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève applique les bases des techniques de communication au cours des entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue l'exécution de son travail, le cas échéant il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage avec ses camarades et/ou avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electrotechnique 4: circuits RLC (ELETE4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: circuits RLC**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner et d'analyser des circuits RLC en fonction de leur domaine d'affectation.	L'élève applique les méthodes de calcul pour déterminer des circuits RLC série ou parallèles.	L'élève a correctement effectué et interprété les calculs pour déterminer des circuits RLC. L'élève a correctement établi les différents triangles (le triangle des tensions, le triangle des courants, le triangle des impédances, le triangle des admittances et le triangle des puissances).
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine de la technique énergétique.	L'élève détermine le condensateur requis pour la compensation de la puissance réactive.	L'élève a correctement déterminé le condensateur de compensation.
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine des techniques de la communication.	L'élève explique le diagramme de résonance d'un circuit oscillant série respectivement parallèle et marque le comportement résistif, inductif et capacitif.	L'élève a correctement représenté la courbe de l'impédance. L'élève a indiqué le comportement du circuit dans la courbe et a expliqué son comportement de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'effectuer des mesurages fondamentaux de manière autonome dans des circuits électriques.	L'élève dessine correctement les instruments de mesure requis pour le mesurage dans le circuit. L'élève procède au mesurage. L'élève évalue les valeurs mesurées.	L'élève a correctement effectué et évalué les mesures de U, I, P, S.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève se sert de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone (MACEL1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MACEL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la machine à courant continu.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève explique les indications de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il calcule les grandeurs manquantes.	L'élève a décrit la structure d'une machine à courant continu de manière compréhensible. L'élève a décrit le fonctionnement de la machine à courant continu en tant que moteur, respectivement en tant que groupe génératrice, de manière compréhensible. L'élève a correctement interprété les indications de la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. L'élève a correctement indiqué les dénominations des bornes.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur à courant continu et à excitation indépendante en se référant à une courbe caractéristique ainsi qu'à des équations.	L'élève explique l'origine du moment de rotation et de la force électromotrice induite. L'élève indique l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par un rhéostat de démarrage.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur à courant continu et à excitation indépendante de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du transformateur.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, rapport des courants, rapport des impédances). L'élève détermine les pertes à vide et en court-circuit ainsi que le courant de court-circuit permanent d'un transformateur réel.	L'élève a décrit la structure d'un transformateur monophasé et il a expliqué son fonctionnement de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les pertes ainsi que le courant de court-circuit. L'élève a correctement expliqué le comportement du transformateur avec une charge ohmique.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur asynchrone triphasé.	L'élève explique l'origine du champ tournant ainsi que sa progression dans le temps. L'élève décrit la structure du moteur asynchrone triphasé. L'élève explique l'origine du moment de rotation et du glissement dans le moteur asynchrone triphasé. L'élève explique les réactions d'un moteur asynchrone triphasé en se référant aux courbes caractéristiques. L'élève explique les indications de la plaque signalétique. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, le régime de glissement, la puissance, le rendement et le moment de rotation.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur asynchrone triphasé de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.

	L'élève est capable de mettre en service une machine électrique, d'identifier les principales grandeurs caractéristiques et de les évaluer.	L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a dessiné le circuit détaillé dans le respect des normes. L'élève a noté les principales caractéristiques sous l'aspect des mesures et il les a correctement interprétées. Le circuit monté n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des catalogues spécialisés ainsi qu'à d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome dans le cadre de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités ainsi que des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et à ce qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité retraçait l'exécution de la mission de travail, il était clairement structuré et il se résumait aux informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigné. L'élève connaît les termes professionnels importants pour l'activité en question en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable (ATELE4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATELE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser, réaliser et gérer les différentes étapes d'un montage et d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement, ainsi que du règlement de travail.	L'élève tient compte des nomes et des consignes importantes en matière de sécurité lors de l'organisation de son travail.	L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une commande programmable par câblage conformément à la mission.	L'élève déduit les informations requises de la description de la mission. L'élève détermine les équipements requis en fonction de la mission. L'élève établit les schémas de circuit (circuit électrique principal, circuit de commande, plan des bornes) requis pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils avec précaution et de manière appropriée.	L'élève a accompli les étapes prévues de l'installation. L'élève a tenu compte des normes et des consignes importantes sous l'aspect technique. L'élève a réalisé une commande qui n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de remplacer une commande à logique câblée par un automate programmable (API), de raccorder cet appareil, de développer le programme approprié et de mettre la commande en service.	L'élève déduit toutes les informations requises pour le raccordement de l'automate programmable d'un mode d'emploi. L'élève complète le plan de raccordement de l'automate programmable. L'élève effectue le câblage de l'automate programmable de manière compétente. L'élève développe le programme de commande dans le langage par blocs (FUP). L'élève met la commande en service.	L'élève s'est servi du mode d'emploi de l'automate de manière autonome pour compléter le plan de raccordement de l'appareil. L'élève a produit un plan de raccordement correct pour l'automate programmable. L'automate avec le programme de la commande était en état de marche. L'élève a respecté la suite des étapes et les règles de sécurité de rigueur lors de la mise en service. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève effectue une détection d'erreurs systématique. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise de manière compétente.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit les erreurs présentées. Le circuit d'inverseur n'accusait pas d'erreur non corrigée.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les matériaux ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les matériaux ainsi que les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation (TRONI1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, d'expliquer son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève explique le fonctionnement. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires (AUTOM1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement de mémoires de signaux numériques et de les appliquer.	L'élève explique le principe de fonctionnement des différentes mémoires de signaux numériques à l'aide de diagrammes séquentiels, respectivement de tables de vérité. L'élève sélectionne la mémoire de signal numérique appropriée/les mémoires de signaux numériques appropriées pour une mission indiquée.	L'élève a expliqué le principe de la mémoire de signal de manière compréhensible. L'élève a représenté les propriétés des différentes mémoires de signaux de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant à la mission
	L'élève est capable de distinguer et d'appliquer les types de commandes de mémoires de signaux numériques.	L'élève sélectionne le type de commande approprié des mémoires de signaux numériques pour un problème donné.	L'élève a justifié la sélection du mode d'acquisition d'état de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné.
	L'élève est capable de développer, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a sélectionné et correctement paramétré les temporisations conformément à l'énoncé. L'élève a réalisé un circuit correspondant aux indications. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de développer des compteurs binaires asynchrones avec des mémoires de signaux numériques.	L'élève développe le circuit d'un compteur asynchrone en fonction du problème et il établit son diagramme séquentiel. L'élève explique le principe de fonctionnement des compteurs asynchrones à l'aide de diagrammes séquentiels.	Le diagramme séquentiel correspondait au compteur asynchrone à développer. L'élève a représenté le principe de fonctionnement d'un compteur asynchrone de manière compréhensible.
	L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires de signaux numériques en fonction du problème donné et d'analyser leur comportement dans le temps.	L'élève se sert de mémoires de signaux numériques pour réaliser des compteurs asynchrones. L'élève établit les diagrammes séquentiels du circuit de comptage réalisé.	L'élève a expliqué la structure du compteur asynchrone réalisé de manière compréhensible. Les diagrammes séquentiels établis correspondaient au problème donné.
	L'élève est capable de programmer des circuits avec mémorisation dans un module logique programmable et de les mettre en service.	L'élève utilise les mémoires disponibles du module logique programmable pour développer le circuit.	L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné, qui n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations, comme par exemple des fiches de données, de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.

	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré sur le plan du contenu et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable (ATTRO2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'accomplir les différentes étapes de travail pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques de manière compétente et de procéder à une détection systématique d'erreurs.	L'élève monte un circuit électronique soigné et fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a monté les composants requis de manière compétente. Les plans, les documents et les exercises sont classés soigneusement.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de mettre en service des modules électroniques et de les ajuster.	L'élève assure le fonctionnement correct de l'ensemble de composants.	L'élève a expliqué sa méthode d'ajustage. L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité lors de la mise en service.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure et de les appliquer dans des ensembles de composants électroniques.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits (transistor comme interrupteur) sont construits sur platine d'expérimentation ("breadboard") ou sur circuits préimprimés à bandes cuivrées ("stripboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur l'ensemble de composants. L'élève a réalisé les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.

	L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions au cours de travaux ultérieurs.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels (TRONI2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants. L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser un amplificateur opérationnel comme amplificateur de tension.	L'élève trace et dimensionne les circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels (RESIN1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**RESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur, Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique.	L'élève représente un réseau informatique domestique conformément aux indications.	L'élève a représenté un réseau informatique domestique correspondant aux indications.
	L'élève est capable d'expliquer les fondements d'un réseau informatique domestique.	L'élève explique les fondements.	Les fondements sont expliqués d'une façon compréhensible.
	L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau informatique commuté contenant un panneau de brassage et de configurer l'ordinateur manuellement.	L'élève établit la connexion physique au réseau. L'élève adapte la configuration IP de l'ordinateur.	L'ordinateur est connecté et configuré d'une façon correcte. Un test ping est effectué avec succès sur un périphérique réseau.
	L'élève est capable d'activer des partages sur le réseau pour des groupes de travail.	L'élève active le partage d'un dossier sur le réseau.	A partir d'un ordinateur du réseau il est possible d'accéder sur le dossier partagé.
	L'élève est capable d'énoncer les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève dresse un tableau avec les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève connait les termes techniques importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3: Circuits électroniques (ATTRO3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 3: Circuits électroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de suivre les différentes étapes de travail de la détection d'erreurs, de la réalisation et de la mise en service de modules électroniques d'une manière consciencieuse et compétente.	Lélève monte avec soin un circuit électronique fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a intégré les composants requis de manière compétente.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure de manière compétente.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits sont construits sur la platine d'expérimentation ("breadboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur les modules. L'élève a mesuré des niveaux avec un oscilloscope. L'élève a monté les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable dimensionner différents composants, de les régler ou de les paramétrer.	Le circuit réalise la fonction demandée.	L'élève a expliqué et appliqué la procédure du dimensionnement des composants.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais	L'élève rédige des rapports d'activités ou les protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français eten anglais. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable d'accomplir les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Electronique digitale 1: multiplexeur/démultiplexeur, unités arithmétiques, composants de microcontrôleurs (TRODI1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 1**

Titre du module:	**Electronique digitale 1: multiplexeur/démultiplexeur, unités arithmétiques, composants de microcontrôleurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TRODI1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits avec des multiplexeurs/avec des démultiplexeurs ainsi qu'avec des registres à décalage à l'aide de composants numériques.**	L'élève explique les propriétés de composants à collecteurs ouverts et il s'en sert dans les circuits. L'élève décrit les champs d'application des multiplexeurs/des démultiplexeurs et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève décrit les champs d'application des registres à décalage et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève extrait les données essentielles des documents techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des unités arithmétiques.**	L'élève est capable de convertir des nombres dans des systèmes numériques différents. L'élève développe le demi-additionneur ainsi que l'additionneur complet et il explique leur fonctionnement. L'élève décrit le fonctionnement d'un FPGA.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des principaux composants hardware d'un microcontrôleur.**	L'élève est capable d'expliquer la structure de base ainsi que le fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève explique les différents modes d'adressage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réseaux informatiques 2: Couches OSI (RESIN2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 1**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 2: Couches OSI**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la requête d'un client auprès d'un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI.**	L'élève explique le principe de la formation de paquet et de l'imbrication. L'élève explique les rôles des différentes couches. L'élève sait attribuer les protocoles et composants du réseau aux différentes couches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'adressage VLSM.**	L'élève sait appliquer l'adressage VLSM dans des exercices. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme décimale en forme binaire. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme binaire en forme décimale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1 : logarithmes, exponentielles, nombres complexes. (MATEL1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1 : logarithmes, exponentielles, nombres complexes.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATEL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur/Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer concrètement la fonction logarithmique de base 10, la fonction exponentielle de base 10, la fonction logarithme ainsi la fonction exponentielle naturelle.**	L'élève applique les fonctions logarithmiques de base 10 ainsi que les fonctions exponentielles de base 10 pour déterminer le facteur d'amplification/d'atténuation dans des amplificateurs, dans des filtres et dans d'autres applications (pH, niveau de pression acoustique, échelle de Richter, magnitudes, etc.). L'élève établit des diagrammes de Bode et il les interprète.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter les nombres complexes sous les formes usuelles et d'effectuer les opérations de base.**	L'élève représente les nombres complexes sous forme algébrique, polaire, trigonométrique et exponentielle. L'élève effectue les opérations de base sur les nombres complexes, avec et sans calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des circuits électriques RLC à l'aide de nombres complexes.**	L'élève représente les grandeurs sous une forme complexe pour les différents éléments d'un circuit électrique (sources de tension, résistances, condensateurs, bobines). L'élève dimensionne des circuits électriques RLC simples à l'aide de nombres complexes. L'élève indique la signification physique des résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Informatique appliquée 2 : composants d'un ordinateur, systèmes de fichiers (INFAP2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Informatique appliquée 2 : composants d'un ordinateur, systèmes de fichiers**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INFAP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les différents ensembles de composants sur la carte mère d'un ordinateur et d'expliquer leurs interactions et la fonction de celles-ci.**	L'élève identifie et désigne les différents ensembles de composants, comme par exemple le processeur, la mémoire, le jeu de puces et les interfaces, sur la carte mère d'un ordinateur. L'élève explique les interactions entre le processeur, la mémoire, le jeu de puces et le reste de la périphérie. L'élève explique la structure logique des données enregistrées en se référant à un exemple concernant le système de données FAT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les principales différences entre les cartes mères d'ordinateurs et les systèmes embarqués et d'expliquer les particularités des systèmes embarqués.**	L'élève désigne les différences entre les cartes mères d'ordinateurs et les systèmes embarqués. L'élève explique les particularités des systèmes embarqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure des répertoires Linux habituels, de la modifier et de décrire les systèmes de fichiers utilisés sous Linux.**	L'élève explique la structure d'un répertoire Linux habituel. L'élève élargit, respectivement il modifie le répertoire en passant par la console, par l'interface utilisateur et par un accès à distance au système intégré. L'élève connaît les principales caractéristiques des différents systèmes de fichiers et il justifie leur utilisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Électronique audio 1: réponse en fréquence, calcul décibel, filtres et amplificateur à émetteur commun (TROAU1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Électronique audio 1: réponse en fréquence, calcul décibel, filtres et amplificateur à émetteur commun**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TROAU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
5	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la nature et le traitement de signaux audio.**	L'élève décrit la nature et le traitement de signaux audio. L'élève résout des exercices de calcul concernant le gain en décibel et le niveau de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres actifs et passifs fondamentaux de la technique audio, d'en expliquer le fonctionnement, de déterminer des grandeurs caractéristiques et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève dimensionne des filtres actifs et passifs fondamentaux de la technique audio, il en explique le fonctionnement, il détermine des grandeurs caractéristiques et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du circuit émetteur commun, de le mettre en service et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit émetteur commun, il le met en service et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Télécommunication 1: Installation de télécommunication, ligne de transmission et fibres optiques (TELCO1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Télécommunication 1: Installation de télécommunication, ligne de transmission et fibres optiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec une matière des techniques de télécommunication et de la présenter d'une manière correcte sous un aspect professionnel.**	L'élève se sert d'un logiciel de présentation. L'élève se procure des informations de manière autonome. L'élève présente son sujet sous une forme structurée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler et de configurer un système de télécommunication courant.**	L'élève applique les facilités des systèmes de télécommunication. L'élève utilise l'interface de programmation d'un système de télécommunication pour le configurer.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques d'une ligne de transmission en faisant les mesures adéquates et de localiser des défauts sur les câbles.**	L'élève désigne les valeurs caractéristiques d'une ligne de transmission. L'élève détermine l'impédance caractéristique d'une ligne. L'élève utilise le pont de Wheatstone.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les paramètres servant à déterminer la qualité de transmission d'une ligne.**	L'élève désigne les paramètres servant à déterminer la qualité de transmission, comme l'atténuation, la largeur de bande, le temps de propagation, les dérangements ainsi que les distorsions linéaires et non linéaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la transmission optique.**	L'élève applique la loi de réfraction. L'élève distingue les différentes fibres optiques. L'élève décrit la dispersion chromatique ainsi que la dispersion modale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Atelier techniques de communication 1 : Projet à l'aide d'un microcontrôleur (ATTEC1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Atelier techniques de communication 1 : Projet à l'aide d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer un circuit électronique dans un typon en se référant à un schéma de circuit, de réaliser le circuit imprimé et de le mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit un typon à l'ordinateur. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes de sécurité L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet du domaine de l'électronique de manière autonome.**	L'élève développe le circuit de manière autonome. L'élève sélectionne les composants. L'élève se réfère aux fiches de données des composants pour dimensionner le circuit. Le cas échéant, l'élève établit le programme. L'élève met le circuit en service. L'élève établit un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder à une détection d'erreurs.**	L'élève applique les principes de la détection d'erreurs. L'élève se réfère à des schémas de circuits et à des fiches de données. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève établit un protocole de mesure. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter un projet dans un rapport.**	L'élève rédige le rapport technique du projet en se servant des sources d'information, par exemple de fiches de données, de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter le projet dans le cadre d'un exposé.**	L'élève présente le projet en se servant d'un logiciel de présentation. L'élève répond aux questions techniques relatives à son projet. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Microcontrôleurs 1: Programmation d'un microcontrôleur (MICRO1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 2**

Titre du module:	**Microcontrôleurs 1: Programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MICRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement d'un système de microcontrôleur et d'appliquer les commandes de base.**	L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève applique des commandes de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de programmation structurés sur un système de microcontrôleur et de corriger des codes erronés en effectuant une détection d'erreurs systématique.**	L'élève documente les programmes (énoncé, organigramme et code de programme). L'élève établit des programmes fonctionnels simples dans les logiciels BASCOM et Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet de programmation simple sur un système de microcontrôleur.**	L'élève accomplit la mission de travail en appliquant le principe de l'action complète dans les logiciels BASCOM et/ou Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réseaux informatiques 3: approfondir couches OSI (RESIN3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 2**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 3: approfondir couches OSI**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**RESIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reproduire les fonctionnalités fondamentales d'un pare-feu.**	L'élève explique le comportement d'un pare-feu pour réseaux domestiques par rapport au trafic entrant et sortant. L'élève sait différencier entre un pare-feu sous forme d'un logiciel et sous forme électronique. L'élève reconnait les situations où il faut ouvrir un port.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le chemin qu'un paquet IP prend à travers un réseau si la table de routage est donnée.**	L'élève reconnait les différents réseaux. L'élève interprète les tables de routage d'une façon correcte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliqué les techniques de transmission dans le standard Ethernet.**	L'élève fait la différence entre les différentes catégories de câbles. L'élève applique les codes actuels et décrit leur fin.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable mettre en œuvre un projet d'envergure réduite dans le domaine des réseaux informatiques.**	L'élève met le cahier de charge en œuvre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2 : Dérivées (MATEL2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2 : Dérivées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATEL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Inégnieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer une dérivée mathématique et de l'interpréter comme le taux de variation d'une grandeur.**	L'élève explique la notion de dérivée et l'interprète graphiquement. Il détermine la dérivée de fonctions de base et applique les règles de calcul des dérivées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser et d'interpréter la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.**	L'élève utilise la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les extrema d'une fonction à l'aide de la dérivée.**	L'élève détermine les extrema locaux d'une fonction à l'aide de la dérivée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Informatique appliquée 3 : Programmation en Python et système embarqué (INFAP3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Informatique appliquée 3 : Programmation en Python et système embarqué**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INFAP3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire des programmes en Python sous Linux et de les exécuter sur un système embarqué.**	L'élève analyse le problème posé dans le texte de l'énoncé et il dessine un diagramme de flux correspondant. L'élève convertit un digramme de flux en code Python approprié. L'élève applique des fonctions mathématiques, des chaînes de caractères et des listes d'une manière cohérente et correcte lors de la programmation. L'élève documente les logiciels (énoncé, diagramme de flux et code du logiciel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter et de corriger des erreurs dans des logiciels Python.**	L'élève détecte des erreurs dans des logiciels Python et il les documente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire et d'écrire des données à l'aide des broches d'entrée et de sortie de l'ordinateur embarqué.**	L'élève installe le matériel correspondant ainsi que les modules requis. L'élève programme le logiciel Python afin de commander les broches d'entrée et de sortie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Électronique audio 2: Amplificateurs à plusieurs étages, AM, récepteur superhétérodyne (TROAU2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Électronique audio 2: Amplificateurs à plusieurs étages, AM, récepteur superhétérodyne**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TROAU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
5	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'amplificateurs à plusieurs étages avec contreréaction, d'en interpréter les données caractéristiques courantes et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement des amplificateurs à plusieurs étages avec contre-réaction, il en interprète les données caractéristiques courantes et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la nécessité ainsi que les formes fondamentales de la modulation et de la démodulation et d'en déterminer les grandeurs caractéristiques.**	L'élève explique la nécessité ainsi que les formes fondamentales de la modulation et de la démodulation. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Télécommunication 2: Lignes de transmission, Multiplexage, PCM, technique de modulation numérique (TELCO2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Télécommunication 2: Lignes de transmission, Multiplexage, PCM, technique de modulation numérique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle spéciale
2	0.5	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des niveaux le long d'une ligne de transmission et d'établir ensuite un diagramme de niveaux.**	L'élève applique les niveaux relatifs et absolus de tension, respectivement de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents procédés de multiplexage et de les classer en fonction de leurs domaines d'utilisation.**	L'élève explique le sens et le but des procédés de multiplexage. L'élève explique les différents procédés de multiplexage	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes étapes de la formation d'un signal PCM.**	L'élève explique le schéma bloc complet de la formation d'un signal PCM. L'élève explique l'échantillonnage et la quantification du signal analogique. L'élève décrit la méthode de codage ainsi que la formation de trames. L'élève explique les débits de modulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la nécessité de la modulation, de procéder à une analyse des signaux et d'attribuer les différents codages.**	L'élève explique les modulations ASK, FSK, PSK et QAM. L'élève fait des mesures et analyse les signaux des modulations ASK, FSK et PSK. L'élève décrit les exigences des codes de lignes. L'élève détermine le débit binaire ainsi que la vitesse de modulation en bauds.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Atelier techniques de communication 2: Installations du domaine de la communication (ATTEC2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Atelier techniques de communication 2: Installations du domaine de la communication**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une installation de réseau, de la mettre en service et d'établir un protocole de contrôle en utilisant les instruments de mesure appropriés.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service de l'installation de réseau. L'élève sélectionne les dispositifs. L'élève réalise l'installation de réseau. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève corrige les erreurs. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système de télécommunication, de l'installer et de le mettre en service.**	L'élève paramètre le système de télécommunication conformément à la commande. L'élève installe le système. L'élève met le système en service. L'élève respecte les consignes en matière sécurité. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un circuit audio dans un typon en se référant à un schéma de circuit, de réaliser le circuit imprimé et de le mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit le typon à l'ordinateur. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages comme la réponse en fréquence ou l'amplification ainsi qu'à une détection d'erreurs dans un circuit audio.**	L'élève détermine l'amplification du circuit audio. L'élève prend note de la réponse en fréquence. L'élève rédige un protocole de mesure. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève corrige les erreurs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Informatique appliquée 4: programmation en Python et système embarqué (INFAP4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Informatique appliquée 4: programmation en Python et système embarqué**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INFAP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des interfaces graphiques d'utilisateurs simples dans un système intégré sous Python et d'en attribuer les éléments à des fonctions.**	L'élève établit des interfaces utilisateur graphique sous Python en se servant du module TKinter. L'élève programme des interfaces utilisateur graphique sous TKinter avec un nombre réduit d'éléments standard (bouton, champ de saisie, labels, images, boutons de contrôle) et avec un nombre réduit de propriétés sélectionnées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations de fichiers dans un système intégré et de modifier des données existantes.**	L'élève crée des fichiers, il les ouvre et il les ferme dans un système de fichiers existant. L'élève enregistre et lit des données dans resp. hors d'un fichier. L'élève modifie des données dans des fichiers existants. L'élève accède à des données sélectionnées dans des fichiers existants. L'élève ajoute des données dans des fichiers existants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander des appareils externes ou des composants électroniques en se servant de différentes interfaces sérielles en utilisant le langage de programmation Python.**	L'élève commande des modules électroniques en se servant d'interfaces sérielles synchrones et/ou asynchrones sous Python.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Microcontrôleur 2: programmation d'un microcontrôleur (MICRO2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Microcontrôleur 2: programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MICRO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les principes de la programmation structurée en assembleur d'un microcontrôleur.**	L'élève explique les principes de la programmation structurée en assembleur. L'élève explique le fonctionnement des ports d'entrée et de sortie d'un microcontrôleur. L'élève applique les sujets indiqués dans un logiciel assembleur. L'élève utilise des boucles imbriquées et des sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accéder à des tableaux dans un logiciel assembleur en appliquant des adressages direct et indirect.**	L'élève applique les adressages direct et indirect de tableaux dans les énoncés concernant des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la technique d'interruption et de l'appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique la technique d'interruption. L'élève applique la technique d'interruption dans des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Informatique appliquée 5: pages web sur un système embarqué (INFAP5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Informatique appliquée 5: pages web sur un système embarqué**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**INFAP5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site Internet statique au format de données HTML.**	L'élève réalise un site Internet statique sous HTML5. L'élève réalise une simple page web au format HTML avec des images en se servant d'un éditeur de texte de son choix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une page Web interactive simple.**	L'élève réalise une page Web interactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de piloter du hardware à partir d'une page Web.**	L'élève réalise une page Web permettant d'accéder à des données de capteurs (analogiques et/ou numériques) en utilisant des logiciels complémentaires et d'afficher ces valeurs en passant par la page Web. L'élève commande les sorties numériques d'un système embarqué en passant par la page Web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Microcontrôleur 3: programmation d'un microcontrôleur (MICRO3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Microcontrôleur 3: programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MICRO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la minuterie et du compteur dans un microcontrôleur et de les appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique le fonctionnement de la minuterie et du compteur dans un microcontrôleur. L'élève applique la minuterie et le compteur dans des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la transmission sérielle de données et de les appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique les principes de la transmission sérielle de données. L'élève applique la transmission sérielle de données dans un logiciel assembleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un convertisseur A/N et de l'appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique le fonctionnement d'un convertisseur A/N. L'élève applique un convertisseur A/N dans des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Digital Audio Video 1: FM, alimentation à découpage, numérisation et compression (DIGAV1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Digital Audio Video 1: FM, alimentation à découpage, numérisation et compression**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DIGAV1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un récepteur superhet FM avec accordement selon le principe du synthétiseur PLL. Il sait établir des rapports structurés.**	Il explique le fonctionnement du récepteur superhet. Il explique le fonctionnement du synthétiseur PLL. Il établit des rapports structurés en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'alimentations à découpage et d'établir des rapports structurés en laboratoire.**	Il explique le fonctionnement d'alimentations à découpage. Il établit des rapports structurés en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la numérisation de signaux audio et la compression de données audio numériques.**	Il explique le fonctionnement de la numérisation et la compression de données audio numériques	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le principe de la compression sans pertes et avec pertes et il sait appliquer ces termes aux fichiers d'images.**	Il résout des exercices simples sur la compression sans pertes selon Huffman et avec pertes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Télécommunication 3: ISDN, DSL et téléphonie mobile (TELCO3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Télécommunication 3: ISDN, DSL et téléphonie mobile**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TELCO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire un raccordement ISDN de base et de configurer un appareil ISDN raccordé à un système de télécommunication.**	L'élève dessine la configuration d'un raccordement d'abonné au raccordement ISDN de base. L'élève explique la configuration d'un raccordement d'abonné au raccordement ISDN de base en indiquant les codages ainsi que les données de transmission aux bus S0 et Uk0. L'élève configure un appareil ISDN raccordé à un système de télécommunication.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un raccordement DSL ainsi que les procédures appliquées dans ce contexte.**	L'élève explique les notions d'uplink et de downlink. L'élève explique les procédures de modulation appliquées ainsi que la cohabitation des téléphonies analogique et numérique.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure cellulaire de la téléphonie mobile et de présenter les techniques de la téléphonie mobile en vigueur dans le cadre d'un exposé.**	L'élève explique la structure cellulaire du réseau GSM ainsi que la différence par rapport au réseau UMTS. L'élève distingue les composants BTS, BSC et MSC ainsi que leurs interactions. L'élève explique les procédures TDMA, FDMA et CDMA. L'élève recherche des techniques, applications ou prestations de fournisseurs d'accès, il les documente et il les présente devant la classe (par exemple LTE, NFC, roaming, cloud, etc.).	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Transmission 1: calcul décibel, lignes hautes fréquences et antennes (TRANS1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Transmission 1: calcul décibel, lignes hautes fréquences et antennes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRANS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'évaluer des diagrammes de niveaux le long d'une ligne de transmission.**	L'élève détermine les amplifications ainsi que les atténuations des composants d'une ligne de transmission. L'élève dessine un diagramme de niveaux. L'élève analyse les diagrammes de niveaux et il tire des conclusions concernant le comportement de la ligne de transmission.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'une ligne de transmission par rapport aux hautes fréquences et de faire des calculs y relatif.**	L'élève explique l'évolution de la tension le long d'une ligne de transmission en relation avec la résistance de terminaison. L'élève résout des problèmes de calcul fondamentaux concernant les grandeurs caractéristiques des lignes (facteur de réflexion, facteur d'adaptation, rapport d'ondes stationnaires).	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de la propagation des ondes et les grandeurs caractéristiques des antennes.**	L'élève explique la propagation des ondes dans différents bandes de longueurs d'ondes par écrit et graphiquement. L'élève explique les grandeurs caractéristiques des antennes.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.4. - Atelier technique de communication 3: technique de bus en télécommunication (ATTEC3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Atelier technique de communication 3: technique de bus en télécommunication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTEC3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignemnt Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'alarme de type KNX.**	L'élève se sert des documents techniques pour assurer le câblage du système. L'élève sélectionne les équipements. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système d'alarme de type KNX, de le mettre en service, d'isoler les dysfonctionnements de manière systématique et de les éliminer.**	L'élève assemble les documents requis dans un dossier. L'élève se sert des documents techniques pour assurer la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève sélectionne les équipements. L'élève met le système en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple de fiches de données, de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages sur le bus I2C, d'analyser les résultats et de les documenter.**	L'élève met le circuit en service. L'élève enregistre la forme d'onde du signal en se servant d'un oscilloscope à mémoire. L'élève analyse les résultats mesurés en se référant aux fiches de données. L'élève modifie les paramètres de manière autonome dans le programme. L'élève établit un rapport d'activité. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève rédige des protocoles de mesures de manière à, ce qu'il soit possible de retracer le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Digital Audio Video 2: vidéo numérique, technique de projection, DVB (DIGAV2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Digital Audio Video 2: vidéo numérique, technique de projection, DVB**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DIGAV2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les principes fondamentaux de la vidéo numérique et il est capable d'expliquer les procédés de compressions de données vidéo ainsi que de calculer des exercices en relation avec le débit binaire.**	L'élève explique le fonctionnement de la vidéo numérique et il se rend compte de la nécessité de la compression. Il résout des exercices en relation avec la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter une technique du multimédia p.ex. technique d'affichage ou de projection.**	L'élève présente un exposé structuré et compréhensible en respectant le cadre horaire indiqué. L'élève explique le sujet d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB et d'établir des rapports structurés à propos d'expériences en laboratoire dans ce contexte.**	L'élève explique les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB. L'élève établit des rapports structurés à propos d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Télécommunication 4: VLAN, Routing, VOIP, réseau d'essai (TELCO4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Télécommunication 4: VLAN, Routing, VOIP, réseau d'essai**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TELCO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la commutation, du routage et des VLAN dans des réseaux IP ainsi que de les appliquer dans la pratique.**	L'élève est capable de suivre des paquets de données sur un réseau en se servant des tableaux de routage, respectivement en appliquant la commande tracert. L'élève configure un routage statique ou dynamique avec des composants réels ou simulés. L'élève configure plusieurs réseaux VLAN avec des composants réels ou en se servant d'un logiciel de simulation (par exemple Packettracer).	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la VoIP et de configurer un système VoIP.**	L'élève explique le fonctionnement du protocole SIP ainsi que la communication entre les différents utilisateurs. L'élève configure les utilisateurs d'un système VoIP. L'élève analyse les paquets de communication en se servant d'un outil d'analyse (par exemple Wireshark) et il identifie le fonctionnement du SIP.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un réseau IP simple avec différents utilisateurs, de le mettre en service et de rédiger des rapports structurés.**	L'élève monte un réseau d'essai en équipe, avec différents utilisateurs (par exemple un serveur (T)FTP, un serveur http, un système NAS; un réseau WLAN) et il le met en service. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.3. - Transmission 2: technologie des satellites (TRANS2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Transmission 2: technologie des satellites**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRANS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des diagrammes de directivité d'antennes et de sélectionner un type d'antenne approprié pour une application donnée.**	L'élève évalue des diagrammes de directivité. L'élève sélectionne l'antenne adaptée au domaine d'application. L'élève justifie sa sélection. L'élève sélectionne une dimension d'antenne appropriée en se référant à différents types de diagrammes d'antennes. L'élève détermine l'orientation de l'antenne vers les différents satellites en se référant à des tableaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la technique des satellites.**	L'élève explique le principe de fonctionnement de la technique de la réception par satellite. L'élève distingue les différents types de satellites. L'élève explique le fonctionnement ainsi que les propriétés des composants d'une installation de réception par satellite sous l'aspect du rendement. L'élève explique les principales grandeurs caractéristiques dans le contexte de la réception par satellite.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la transmission radio vers les satellites.**	L'élève effectue des calculs concernant la liaison de transmission radio de satellites. L'élève applique correctement les formules concernant les grandeurs suivantes: EIRP, PFD, atténuation due à la distance au climat et aux conditions atmosphériques, puissance captée, bruit et puissance du bruit thermique d'une résistance ohmique, SVR, C/N, SNR, qualité de la transmission, facteur de bruit, niveau de bruit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.4. - Atelier de communication 4: installations audio-vidéo (ATTEC4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Atelier de communication 4: installations audio-vidéo**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATTEC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer un circuit d'amplification NF.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit le typon en se servant d'un logiciel d'édition de typon. L'élève réalise le circuit électronique. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un circuit d'amplification NF.**	L'élève se réfère à des documentations techniques pour la mise en service du circuit. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages, comme la réponse en fréquence ou l'amplification de l'amplificateur NF.**	L'élève détermine l'amplification du circuit audio. L'élève prend note de la réponse en fréquence. L'élève rédige un protocole de mesure. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'installer des antennes, de les mettre en service ainsi que d'isoler et corriger les erreurs de manière systématique.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève sélectionne les équipements. L'élève met l'installation en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Projet de fin d'études 1 (PROFE1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1,5	0.5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
1,5	0.5	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,5	0.5	- Laboratoire
1,5	0.5	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur
Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève sélectionne les sources ainsi que les outils importants servant à l'accomplissement de la mission. L'élève sélectionne les informations concernant le projet (en distinguant ce qui est important de ce qui l'est moins) et il propose les différentes autres options. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler le résultat.	L'élève a compris les principaux aspects de la mission de travail. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière cohérente. L'élève a réuni les informations d'une manière convenablement structurée et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de manière autonome et il les note par écrit. Pour un travail d'équipe, la planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et il se procure les matériaux, les appareils, les machines, les outils, les accessoires, etc., requis. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète dans une large mesure. Les membres de l'équipe se sont concertés au sujet des principaux éléments du plan. L'élève a tenu compte des points essentiels lors de la planification. La majorité des résultats de la planification étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son projet selon la planification convenue.**	L'élève accomplit la majorité des étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation. L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une mission indiquée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Projet de fin d'études 2 (PROFE2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROFE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1.5	0.5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
1.5	0.5	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Laboratoire
1.5	0.5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur
Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et de résoudre les problèmes.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation.¿ L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer et de contrôler les solutions des problèmes par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a au moins documenté deux aspects essentiels de la planification et il les a comparés aux résultats dans le cadre de la comparaison des résultats recherchés par rapport aux résultats obtenus. L'élève a présenté au moins deux propositions d'amélioration de manière pertinente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée sous l'aspect des étapes essentielles. L'élève a expliqué l'évaluation de sa méthode quand il y a été invité. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a tiré des conclusions globales et il en a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	2
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'identifier et de décrire l'organisation, les services, les processus de fabrication et la réglementation en vigueur dans l'entreprise de formation.	Il explique l'organisation et les tâches des différents départements comme par exemple la production, la maintenance, l'administration, les services sociaux. Il explique les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation.	L'organisation et les tâches des départements sont expliquées de manière satisfaisante. Les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation sont correctement expliquées.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité de l'entreprise de formation et d'appliquer les mesures de sécurité correspondantes.	Il explique les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise de formation. Il évalue un poste de travail déterminé du point de vue sécurité Il évalue une séquence de travail déterminée du point de vue de la sécurité.	Le règlement et les mesures de sécurité sont expliqués de manière satisfaisante. L'évaluation du point de vue sécurité d'un poste de travail respectivement d'une séquence de travail est réalisée d'une manière satisfaisante.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.	Il exécute de manière professionnelle les tâches qui lui sont confiées. Les tâches professionnelles couvrent au moins deux activités renseignées dans le programme de formation et relatives à deux domaines différents.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.	Il complète un carnet de stage. Il documente ses activités dans le carnet de stage et dans le rapport de stage.	La documentation de ses tâches est clairement structurée sous l'aspect du contenu et elle contient les informations essentielles. La documentation est structurée de manière cohérente et établie avec soin. La documentation reflète complètement les tâches réalisées. La documentation est rédigée de manière compréhensible et essentiellement exempte d'erreurs.
	Compétence à évaluer par l'office des stages: L'élève a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles exigées et il les a documentées dans le carnet de stage et le rapport de stage.	Un carnet de stage avec évaluation est fourni par l'élève. Un rapport de stage est fourni par l'élève.	Un carnet de stage est tenu et les activités y sont décrites de manière adaptée. Le nombre exigé de compétences à approfondir dans l'entreprise est atteint. Un rapport de stage est remis et les exigences (les standards) s'y rattachant sont remplies.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/ collègues de travail/ clients.	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié.	L'élève a mené l'entretien avec les autres intervenants sur un ton respectueux.

	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'utiliser les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les outils ainsi que les machines avec précaution.	L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. L'élève observe les règles de sécurité en vigueur lorsqu'il manipule des outils ainsi que des machines. L'élève manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	Aucun incident évitable nuisible à l'environnement ne s'est produit. L'élève a manipulé les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur. L'élève a utilisé les outils et matériaux requis avec précaution et de manière compétente.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de gérer de manière positive les feedback de ses supérieurs / collègues de travail / clients.	Il reflète de manière critique son propre comportement et il fait des efforts à ne pas répéter des erreurs constatées. Il s'applique à exécuter les tâches avec soin. Il tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	La répétition des fautes constatées est évitée. Un intérêt pour une exécution soignée de ses tâches est constaté. L'élève a commenté d'une manière suffisante ses expériences d'apprentissage avec son supérieur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève opte de manière autonome pour les principaux outils de recherche servant à l'accomplissement de sa tâche. L'élève sélectionne les informations concernant le projet et, le cas échéant, les regroupe selon les différentes alternatives proposées. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler les informations.	L'élève a convenablement compris la mission. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière appropriée et dans les délais indiqués. L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de travail de manière autonome et il les note par écrit. La planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et met en place tout le matériel et les matériaux nécessaires. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète. Le plan était concerté et il a été accepté. Le plan n'accusait pas d'erreur non corrigée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions pour faire des choix entre plusieurs alternatives.**	L'élève propose d'autres options de solution. L'élève justifie l'option qu'il a sélectionnée.	L'élève représente les autres options de solution d'une manière claire et transparente. L'élève a opté pour une solution permettant de lancer la réalisation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet en suivant les étapes planifiées.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a mis en œuvre la planification. L'élève a accompli les tâches d'une manière appropriée, soignée et efficace. L'élève a comparé les résultats obtenus aux résultats recherchés (boucles feedback). Les processus de coordination requis ont été accomplis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la réalisation du projet par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a comparé l'état des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des corrections requises et il a initié les modifications. L'élève a achevé le travail, il a transmis le résultat, il l'a intégré, etc.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée. L'évaluation de la méthode était claire, compréhensible et pertinente. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable	L'élève a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffa¨lligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseversta¨ndnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden ko¨nnen die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffa¨lligkeiten beantworten, aber auch Zusammenha¨nge herstellen. Die Lernenden ko¨nnen in einem MCQ-Test oder a¨hnlicher Aufgabe ein fundiertes Versta¨ndnis fu¨r die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespra¨ch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Daru¨ber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenha¨nge zu erkennen und diese u¨berwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique (CHIMI1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Professeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des équations chimiques simples et il est capable de les équilibrer.**	L'élève identifie la différence entre un élément et un composé chimique. L'élève est capable en utilisant la notion de valence, d'établir la formule d'un composé chimique et de le nommer. L'élève indique correctement les formules des réactifs et des produits. L'élève contrôle les nombres d'atomes et équilibre l'équation chimique par des coefficients stoechiométriques appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des oxydations et des réductions chimiques, de les analyser et de les décrire à travers une équation chimique.**	L'élève se rend compte que les réactions avec l'oxygène produisent des oxydes. L'élève se rend compte qu'une réduction entraîne une élimination de l'oxygène. L'élève distingue les différents types d'oxydations comme par exemple les combustions dans l'oxygène pur ou les oxydations lentes. L'élève établit l'équation chimique correspondante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure d'un atome et ses couches électroniques.**	L'élève explique la répartition des masses dans l'atome de manière compréhensible. L'élève déduit le numéro atomique et, dans la foulée, les nombres de protons et d'électrons. L'élève établit la configuration électronique. L'élève identifie la relation entre le numéro atomique et la position des atomes dans le système périodique. L'élève décrit la configuration des gaz nobles (octet électronique). L'élève identifie les électrons de valence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire les propriétés des sels à partir de leur structure et d'expliquer la conductivité de liaisons métalliques.**	L'élève est capable de représenter la formation d'ions à partir d'atomes. L'élève se rend compte que les cations et les anions s'attirent mutuellement et forment un cristal ionique. L'élève désigne les propriétés des sels dues à la structure cristalline ionique. L'élève explique la dépendance de la température de la conductivité. L'élève explique la malléabilité des métaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré (MATHA1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MATHA1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en oeuvre l'algèbre de base.**	L'élève simplifie, réduit, calcule des expressions mathématiques. L'élève effectue des calculs avec des fractions algébriques, qu'il simplifie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	L'élève transforme des équations, de manière à obtenir des équations équivalentes. L'élève détermine la solution d'une équation. L'élève transforme les formules en fonction de chacune des variables qu'elle contient. L'élève détermine la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs inconnues d'un triangle rectangle à l'aide de la trigonométrie.**	L'élève identifie les triangles rectangles dans les figures et il identifie les cathètes ainsi que l'hypoténuse. Le cas échéant, l'élève dresse une esquisse pour illustrer la situation. L'élève connaît et applique les relations trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève connaît la loi des cosinus ainsi que la loi des sinus et il les applique à des problèmes mathématiques. L'élève applique les relations trigonométriques du triangle rectangle à des problèmes concrets. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement (PHYSI1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Professeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier des formules physiques à l'aide des unités SI.**	L'élève connait les unités SI des grandeurs physiques comme par exemple longueur, masse, temps, surface, volume, densité, vitesse, accélération, moment. L'élève exprime les grandeurs physiques du problème avec les symboles et unités adéquats. L'élève exprime les grandeurs avec les unités SI correspondantes. L'élève extrait correctement une grandeur d'une formule donnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et de mesurer une force.**	L'élève représente les forces par des vecteurs. L'élève reconnait une force par l'intermédiaire de l'effet de celle ci. L'élève mesure et calcule par exemple le poids d'un objet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre un palan comme simple machine et de le mettre en équation.**	L'élève connait la structure générale d'un palan. L'élève connait le fonctionnement de palans avec et sans poulies. L'élève connait la relation entre force, la charge et le nombre de cordes. L'élève applique le théorème de la conservation de l'énergie. L'élève calcule et analyse des palans simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'analyser l'influence d'une force sur des corps élastiques linéaires.**	L'élève connait les propriétés d'un ressort. L'élève applique la loi de Hooke. L'élève analyse des ressorts à l'aide de mesures. L'élève analyse les résultats de mesures par l'intermédiare de diagrammes. L'élève détermine la constante de Hooke.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de représenter et de calculer des phénomènes de frottement.**	L'élève différencie le frottement statique du frottement sec dynamique. L'élève met en relation la force de frottement, la masse et la surface. L'élève reconnait l'indépendance de la force de frottement de la surface d'appui. L'élève résout des problèmes de frottement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques (MATHA2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer, d'analyser et de représenter des fonctions affines.**	L'élève détermine les valeurs caractéristiques des fonctions (pente, ordonnée à l'origine, racine). L'élève représente des fonctions affines. L'élève représente des fonctions affines par morceaux. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction affine. L'élève détermine la fonction affine, lorsque deux valeurs de la fonction sont connues. L'élève détermine la fonction affine lorsqu'une valeur de la fonction ainsi qu'une autre information (pente, ordonnée à l'origine, racine, fonction linéaire, fonction constante) sont connues. L'élève détermine la fonction affine à partir de son graphe. L'élève détermine une fonction affine par morceaux à partir de son graphe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires et de les interpréter graphiquement.**	L'élève comprend les énoncés de problèmes posés algébriquement et graphiquement. L'élève résout les systèmes d'équations graphiquement et par calcul (une méthode de calcul suffit), il note correctement la solution et il l'interprète. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des constructions vectorielles simples et de réaliser des calculs vectoriels élémentaires.**	L'élève construit des sommes/des différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. L'élève dessine des vecteurs à partir de leurs coordonnées cartésiennes. L'élève détermine les coordonnées cartésiennes de vecteurs à partir de leur représentation graphique. L'élève décompose des vecteurs selon les directions données. L'élève comprend l'énoncé d'un problème physique et il est capable d'en déduire une construction vectorielle. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les périmètres, les surfaces et les volumes de figures et de corps composés.**	L'élève décompose des figures et des corps en parties élémentaires. L'élève applique correctement les formules adéquates. L'élève détermine les longueurs importantes par des mesures. L'élève note les différentes étapes de la solution d'un problème.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède (PHYSI2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PHYSI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de calculer l'échange thermique entre deux corps.	L'élève explique la loi fondamentale de l'échange thermique. L'élève applique la loi fondamentale de l'échange thermique pour calculer la température de mélange de deux quantités d'eau.	L'élève a expliqué la loi fondamentale de l'échange thermique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la température de mélange en appliquant une formule indiquée.
	L'élève est capable de décrire et de calculer l'impact d'un changement de température sur les propriétés physiques d'un corps.	L'élève explique la modification de la longueur ainsi que la modification du volume de corps solides. L'élève explique la modification du volume de liquides. L'élève explique l'anomalie de l'eau. L'élève explique la transformation isobare des gaz. L'élève explique la loi de Gay - Lussac et il l'applique.	L'élève a expliqué la modification de la longueur et du volume de corps solides ainsi que la modification du volume de liquides, respectivement de gaz, de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé les longueurs, respectivement les volumes. L'élève a expliqué la loi de Gay - Lussac de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de thermomètres et d'instruments de mesure de la pression pour des applications techniques.	L'élève indique la température mesurée en °C, °F et K. L'élève décrit le fonctionnement des thermomètres courants comme le thermomètre à liquide, le thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge. L'élève fait un choix judicieux d'un thermomètre approprié pour la mesure en question. L'élève distingue les termes « force » et « pression ». L'élève utilise les unités courantes de la force et de la pression dans les calculs simples. L'élève décrit la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides. L'élève décrit le fonctionnement des instruments de mesure de pression, comme par exemple les manomètres, les jauges de contrainte (DMS) ou les baromètres. L'élève sélectionne des instruments de mesure de pression appropriés.	La conversion entre les différentes unités de température est correcte. Le principe de fonctionnement du thermomètre à liquide, du thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge est correctement expliqué. Le choix du type de thermomètre est correct. L'élève a expliqué les termes « puissance » et « pression » de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les résultats des calculs composés d'une valeur et d'une unité SI. L'élève a expliqué la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides de manière compréhensible. L'élève a expliqué le fonctionnement de base des manomètres, des jauges de contrainte (DMS) et des baromètres de manière compréhensible. L'élève a sélectionné un instrument de mesure de pression approprié pour résoudre le problème technique.
	L'élève est capable de calculer la pression hydrostatique et d'appliquer le principe des vases communicants au quotidien et dans un contexte technique.	L'élève explique la formation de la pression hydrostatique ainsi que sa dépendance du type de liquide et de la profondeur. L'élève calcule la pression hydrostatique. L'élève explique le principe des vases communicants et il donne des exemples d'application.	L'élève a expliqué la formule du calcul de la pression hydrostatique de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs. L'élève a expliqué le principe des vases communicants de manière compréhensible. L'élève a expliqué les exemples d'application de manière compréhensible.

	L'élève est capable de décrire la formation de la pression atmosphérique.	L'élève décrit les causes de la pression atmosphérique. L'élève calcule la pression atmosphérique à partir d'énoncés simples et il l'exprime avec les différentes unités. L'élève explique les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » et il donne des exemples d'application simples.	L'élève a expliqué la formation de la pression atmosphérique de manière compréhensible. L'élève a correctement converti les différentes unités de pression atmosphérique. L'élève a expliqué les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » de manière compréhensible. Les exemples d'application étaient corrects.
	L'élève est capable de décrire l'influence de la température et du volume sur la pression d'un gaz et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique l'influence de la température sur la pression atmosphérique pour un volume constant (loi de Charles). L'élève explique l'influence du volume sur la pression atmosphérique pour une température constante (loi de Boyle-Mariotte).	L'élève a expliqué les lois de Charles et de Boyle-Mariotte de manière compréhensible et il les a correctement appliquées.
	L'élève est capable de décrire l'influence du volume et de la densité sur la poussée et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique le principe d'Archimède.	L'élève a expliqué le principe d'Archimède de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la poussée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités et les résultats mesurés soient documentés et qu'ils puissent être retracés.	Le rapport d'activité retraçait l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il contenait uniquement les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite (MATHA3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du second degré.	L'élève détermine le vertex, les racines et l'ouverture de paraboles pour une courbe d'équation donnée. L'élève dresse une esquisse des graphes de fonctions du second degré.	L'élève a déterminé le sommet et les racines.
	L'élève est capable de déterminer des les équations des fonctions du second degré.	L'élève détermine l'équation de la fonction pour un graphe donné avec des valeurs. L'élève détermine l'équation de la fonction à partir de trois points donnés.	L'élève a déterminé les équations des fonctions des paraboles.
	L'élève est capable de résoudre des équations du deuxième degré.	L'élève résout correctement les équations du deuxième degré. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième ordre.	L'élève a résolu les équations. Les points d'intersection sont déterminés.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions rationnelles.	L'élève détermine le domaine de définition de fonctions rationnelles. L'élève détermine les équations des asymptotes de fonctions rationnelles. L'élève établit le tableau des signes de fonctions rationnelles. L'élève dessine le graphe de fonctions rationnelles.	L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les équations des asymptotes. L'élève a dessiné les graphes des fonctions.
	L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.	L'élève détermine le domaine de définition des équations fractionnaires. L'élève résout correctement les équations.	L'élève a résolu les équations.
	L'élève met à profit ses connaissances concernant les fonctions du second degré et les fonctions rationnelles pour résoudre des problèmes concrets.	L'élève comprend l'énoncé. L'élève modélise la situation en se servant des deux types de fonctions. L'élève applique son modèle pour répondre aux questions.	L'élève a converti les énoncés sous forme de texte en équations mathématiques. L'élève a résolu les équations.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.
	L'élève est capable de dresser des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique (INFOR1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de convertir des énoncés simples en algorithmes et de représenter ces algorithmes dans un structogramme, respectivement dans un organigramme.	L'élève applique la représentation normée des principales structures de contrôle, comme par exemple la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel, pour représenter à l'aide d'un structogramme, respectivement d'un organigramme l'algorithme qu'il a développé.	L'élève a correctement converti l'énoncé donné en algorithme. L'élève a produit le structogramme, respectivement le organigramme, requis pour établir le programme. L'élève a correctement représenté les structures de contrôle – la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel – dans le structogramme, respectivement dans l'organigramme. L'élève a représenté le structogramme, respectivement l'organigramme, conformément aux normes.
	L'élève est capable de convertir des structogrammes, respectivement des organigrammes simples en langage de programmation et de documenter le programme établi.	L'élève convertit les entrées/les sorties en commandes de programmation. L'élève convertit les ramifications en commandes de programmation. L'élève convertit les boucles en commandes de programmation.	Le programme établi contient l'ensemble des éléments du structogramme, respectivement du organigramme. L'élève a documenté le programme de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des sources d'information, par exemple à des documents de programmation, de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige les rapports d'activités, par exemple les rapports d'expériences, de manière à ce que les activités puissent être retracées.	Le rapport d'activité contenait les termes professionnels pour l'activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré et il contenait les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi.
	L'élève accomplit les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles (MATHA4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MATHA4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluierungssaufgabe:
Eine Vinylschallplatte hat einen Durchmesser von 30,48cm und macht 33 1/3 Umdrehungen in der Minute.
• Berechnen Sie die Winkelgeschwindigkeit in rad/s.
• Welche Geschwindigkeit in km/h hat ein Punkt, der am Rand dieser Schallplatte liegt?
• Welche Distanz legt dieser Punkt in 22 Minuten zurück.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de se servir correctement du cercle unité.	L'élève indique les points sur le cercle unité en mentionnant l'angle de rotation en degrés et radians. L'élève détermine approximativement le sinus, le cosinus et la tangente d'un angle en se référant au cercle unité. L'élève applique les formules pour effectuer un changement de quadrants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des diagrammes d'évolution de grandeurs alternatives sinusoïdales.	L'élève représente les graphes de grandeurs alternatives sinusoïdales. L'élève déduit la fonction des grandeurs alternatives sinusoïdales du graphe. L'élève associe les grandeurs angle de rotation, vitesse angulaire et fréquence (de rotation).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser les coordonnées polaires	L'élève passe des coordonnées cartésiennes aux coordonnées polaires et vice-versa.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de passer du graphe à l'équation de fonctions exponentielles.	L'élève détermine le point d'intersection de la fonction exponentielle avec l'axe des ordonnées et il esquisse le graphe de la fonction. L'élève détermine l'équation de fonctions exponentielles en se référant à des valeurs ou à des graphes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de résoudre des équations exponentielles simples et d'appliquer les lois des logarithmes pour simplifier des expressions.	L'élève détermine la fonction réciproque de la fonction exponentielle. L'élève applique les lois des logarithmes. L'élève résout des équations exponentielles simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.

	L'élève dresse des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Energie solaire thermique 1 | LTETT (ENSOL1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'évaluer le potentiel de rayonnement du soleil en fonction de l'ordre des grandeurs.	- L'élève est capable d'indiquer le potentiel de rayonnement du soleil dans nos régions et de le mettre en relation avec l'énergie produite actuellement à partir de combustibles fossiles. - L'élève est capable de mettre en relation les réserves en énergies primaires (gaz, charbon, pétrole et uranium) avec l'énergie solaire produite annuellement sur le territoire national.	- L'élève a indiqué que la puissance de rayonnement (rayonnement global) atteint environ 1 000 W/m2. - L'élève a indiqué qu'environ 1 000 W/m2 d'énergie solaire sont produits. - L'élève a interprété le diagramme indiqué des réserves primaires.
	L'élève est capable d'évaluer le pourcentage des combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire.	- L'élève indique le pourcentage de combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève indique la part des besoins indiqués ci-dessus peuvent être couverts par l'énergie solaire.	- L'élève a indiqué qu'il faut environ 10% de combustibles pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève a expliqué la signification du degré de couverture.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système conventionnel de chauffage central. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système de chauffage de l'eau sanitaire à l'énergie solaire thermique.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composants.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un collecteur plat et celui d'un collecteur tubulaire.	- L'élève connaît les quatre exigences auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de harpe. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de méandres. - L'élève est capable de justifier le rendement supérieur d'un collecteur tubulaire sous vide. - L'élève est capable de désigner les pertes qui se produisent dans le collecteur.	- L'élève a énuméré trois exigences sur quatre auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève a désigné les collecteurs plats et les collecteurs tubulaires sous vide. - L'élève a indiqué que les collecteurs tubulaires sous vide ont un rendement supérieur à celui des collecteurs plats, mais que leur prix est plus élevé. - L'élève a indiqué les pertes de réflexion, d'absorption, d'émission et de convection (trois sur quatre).
	L'élève est capable de sélectionner la position optimale pour les collecteurs solaires thermiques en fonction de leur affectation.	- L'élève est capable de déterminer la position exacte des collecteurs à partir de la situation concrète du bâtiment et du centre de gravité annuel défini.	- L'élève a indiqué que les collecteurs doivent être orientés vers le sud, dans la mesure du possible. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « été », l'angle d'inclinaison doit être plat. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « hiver », l'angle d'inclinaison doit être plus pentu.

	L'élève est capable de dimensionner une installation servant au chauffage de l'eau sanitaire à l'aide du nomogramme.	- L'élève est capable de déterminer la surface du collecteur à partir des données respectives (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude).	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des collecteurs, le nombre de collecteurs ainsi que le volume du réservoir à partir des données du nomogramme.
	L'élève est capable de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève est capable de déduire une multitude d'indications (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude) de l'énoncé et de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève a décuit les indications de l'énoncé. - L'élève a déterminé l'ensemble des éléments importants de l'installation (nombre de collecteurs, dimensions des collecteurs, volume du réservoir, sections des tuyaux, pompe) à l'aide du logiciel de simulation. - L'élève a évalué le coût de l'installation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT (RAPTE1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**RAPTE1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable et compréhensible sur le plan du contenu (réalisation contextuelle).	- La documentation est clairement subdivisée et sa structure de même que sa présentation paraissent cohérentes à l'utilisateur. - La documentation ne comprend pas de termes professionnels incompréhensibles pour l'utilisateur. - La documentation est rédigée dans un langage agréable pour l'utilisateur. - La documentation comprend des exemples facilitant la compréhension. - La documentation met à profit les outils de visualisation. - Des illustrations (par exemple des graphiques, des diagrammes ou des captures d'écrans) expliquent les descriptions textuelles.	- L'élève a présenté les contenus d'une manière adaptée au public cible dans le document. - Le destinataire n'a pas éprouvé de difficultés de compréhension lors de la lecture.
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable sur le plan de la forme (réalisation formelle).	- L'élève met en page les présentations textuelles (par exemple le formatage du texte et des tableaux ou la subdivision en paragraphes) d'une manière formellement appropriée. - Les entêtes et pieds de page font état des informations essentielles (par exemple du titre du document, du nom de l'auteur ou de la numérotation des pages). - Le type des diagrammes (par exemple à barres, circulaires ou à lignes) ainsi que leurs légendes sont appropriés. - L'élève effectue les formatages graphiques requis (par exemple la réduction, la rotation, les légendes et la mise en évidence des zones principales d'une image ou l'application de la technique par couche). - L'élève utilise les feuilles de calcul de manière cohérente pour les calculs simples (séparation des données et des formules, dossiers, etc.).	- L'élève a appliqué les standards formels habituels pour la présentation des contenus.
	L'élève est capable d'évaluer et d'améliorer la qualité de son travail.	- L'élève détecte les erreurs dans les documents établis de manière autonome. - L'élève réagit de manière constructive aux recommandations et il en tient compte pour les versions ultérieures d'un document.	- L'élève a justifié la structure de la documentation ainsi que le choix de la forme de présentation utilisée.
	L'élève est capable de réaliser une documentation dans le respect des délais.	- L'élève accomplit la documentation de même que les étapes intermédiaires requises dans le respect des délais.	- L'élève a respecté tous les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Energies renouvelables 1 | LAM (ENREN1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 1 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts de la production d'énergies renouvelables.**	L'élève présente un concept déterminé de production d'énergie pour les énergies renouvelables.	L'élève a correctement décrit le concept choisi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une petite centrale éolienne moderne et de décrire leurs modes de fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une petite centrale éolienne.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations éoliennes.**	L'élève justifie la sélection d'un concept de centrale éolienne précis.	L'élève a procédé à une sélection adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner l'impact des conditions de vent sur l'exploitation d'une centrale éolienne et de les analyser avec des instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions de vent sur l'exploitation et il prend connaissance des données à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions conformes à la pratique pour l'exploitation de la centrale. L'élève a effectué les mesurages correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour la centrale, il sélectionne les composants et il met la centrale en service.	La mise en service est réussie et elle répond aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et d'appliquer des documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève applique les documents techniques de manière ciblée.	L'élève a utilisé les documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Esprit économique 1 | LGK (ESPEC1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Esprit économique 1 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'apprenti est capable de connaître et comprendre le fonctionnement simplifié de la réalité économique.	Identifier dans le fonctionnement économique: • Les types de production • Les types d'entreprises • Les secteurs économiques	La représentation est correcte. La différenciation est correcte et sans erreurs. (20 % de marge d'erreur) L'expression orale en langue française est correcte et compréhensible. (20 % de marge d'erreur)
	L'apprenti est à même d'expliquer les relations entre les agents économiques en langue française. **L'apprenti est capable de décrire les fonctions essentielles de l'entreprise en langue française.**	Les chiffres-clés macroéconomiques de l'économie luxembourgeoise et européenne: • Marché du travail et salaires • Rôle des banques et leur relation avec les autres agents économiques • Marchés et prix L'attribution des chiffres-clés s'effectuera par le biais d'une application. La répétition des chiffres-clés de l'économie luxembourgeoise peut avoir lieu.	Illustration générale de l'intervention publique dans l'économie luxembourgeoise. (Point 1 -4). La représentation est précise et compréhensible. L'expression orale en langue française est correcte et compréhensible. (20 % de marge d'erreur)
	L'apprenti est attentif aux autres élèves et enseignants.	L'apprenti est appliqué et intéressé. Est à l'écoute et garde le contact avec les yeux lorsqu'il est en interaction avec l'enseignant. L'importance accordée à la communication se montre par une gestique et mimique prononcée.	Le rapport avec les enseignants et élèves est bon et respectueux. L'attitude est confrontée. Peut répéter ce qui a été dit. Les gestes et les expressions faciales ne sont pas exagérés, mais appropriés.
	L'apprenti est à même de résoudre des applications ou exercices qui lui sont distribués.	Sait comment répartir et effectuer son travail. Terminé les tâches assignées sans délai.	Les consignes de travail sont respectées. Les résultats sont présentés soigneusement et dans les délais prévus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble 8p. ex. image et mote luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p. ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de présenter un sujet traité en classe; -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Relais programmable (REPRO-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Relais programmable**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Energie solaire thermique 2 | LTETT (ENSOL2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système servant à l'assistance solaire thermique d'un chauffage central.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de principe d'un système servant à l'assistance solaire thermique du chauffage central.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composantes.
	L'élève est capable de décrire la structure de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques à l'aide d'un dessin en coupe.	- L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir d'eau potable. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir combiné. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir tampon.
	L'élève est capable d'expliquer l'application d'un système bypass pour améliorer les propriétés de démarrage.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer des systèmes bypass avec deux circulateurs et avec une vanne magnétique à deux voies.	- L'élève a décrit la fonction d'une vanne à deux voies. - L'élève a expliqué qu'avec un système bypass, l'eau se réchauffe plus rapidement dans le circuit du collecteur.
	L'élève est capable d'expliquer le réglage du chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable d'expliquer le réglage de l'installation solaire en se référant au circuit indiqué (installation solaire et chauffage central) et à un scénario d'offre et de consommation.	- L'élève a expliqué le fonctionnement d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire en se référant à un scénario simple.
	L'élève est capable d'indiquer des alternatives au chauffage au fuel ou au gaz pour combler les lacunes lors de l'alimentation en eau chaude au cours des périodes faiblement ensoleillées.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base de fours à bûches et à pellets. - L'élève est capable de décrire l'action des fours dans le circuit solaire.	- L'élève a indiqué la fonction du four à bûches/à pellets (la combustion du bois, le chauffage de l'eau dans le circuit du four et, éventuellement, les échanges thermiques) dans le réservoir solaire.
	L'élève est capable de monter et de mettre en service une installation solaire thermique pour le chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de monter une installation solaire thermique avec deux collecteurs plats ainsi qu'avec un réservoir d'eau sanitaire au laboratoire pour assurer le chauffage de l'eau sanitaire conformément au schéma de circuit. - L'élève est capable d'évaluer et d'interpréter les valeurs mesurées pendant une semaine.	- L'élève a monté une installation conforme au schéma de circuit. - L'élève a correctement évalué les valeurs mesurées.

	L'élève est capable d'évaluer les coûts d'une installation solaire thermique servant au chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de décrire le comportement en température de capteurs de température courants (PT100, PT1000, KTY10, DS18B20, etc.).	- L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques des PT100 et PT1000. - L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques du KTY10 (PTC). - L'élève a indiqué que le PT100, le PT1000 et le KTY10 sont des capteurs de température analogiques. - L'élève a indiqué que le DS18B20 est un capteur de température numérique.
	L'élève est capable de raccorder correctement des collecteurs solaires thermiques.	- L'élève est capable d'expliquer le terme « courant transversal ». - L'élève est capable de dessiner la disposition en série des collecteurs. - L'élève est capable de dessiner la disposition parallèle des collecteurs. - L'élève est capable de désigner les pertes de charge partielles de la perte de charge globale. - L'élève connaît les mesures à prendre pour réduire la perte de charge.	- L'élève a dessiné le circuit série de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge augmente de manière linéaire avec le nombre de collecteurs. - L'élève a dessiné le circuit parallèle de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge reste invariable. - L'élève a désigné les pertes de charge partielles « collecteur », « échangeur de chaleur » et « conduites ». - L'élève a désigné les mesures de « disposition parallèle et non en série des collecteurs » et d'« augmentation du diamètre du tube » à entreprendre pour réduire la perte de charge, c'est-à-dire le rendement de la pompe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Energies renouvelables 2 | LAM (ENREN2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 2 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une installation photovoltaïque moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation photovoltaïque.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations photovoltaïques.**	L'élève justifie le choix d'un concept photovoltaïque déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation photovoltaïque et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesures ont été effectuées correctement et correspondaient aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation photovoltaïque simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour l'installation, il sélectionne les composantes et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire une installation hybride simple en exploitation isolée alimentée par de l'énergie éolienne et des panneaux solaires.**	L'élève justifie la sélection des composantes du système hybride.	L'élève a sélectionné les composantes conformément aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations de collecteurs solaires thermiques.**	L'élève justifie la sélection d'un concept d'installation de collecteurs solaires thermique déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation de collecteurs solaires thermique et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesurages ont été effectués correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation de collecteurs solaires thermique simple.**	L'élève justifie le choix du dimensionnement pour l'installation, il sélectionne les composants et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Esprit économique 2 | LGK (ESPEC2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Esprit économique 2 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC2-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'expliquer, en langue française, l'organisation et le fonctionnement de base d'une entreprise.	Les fonctions de l'entreprise peuvent s'expliquer comme suit: • Employés et vendeurs • Employeurs • Partenaires sociaux Différenciation des organisations structurelles de l'entreprise (organigramme). La responsabilité sociale des entreprises (RSE) peut s'expliquer par des exemples.	Les fonctions sont représentées convenablement. Les principales chaînes de valeur sont illustrées par des exemples simples. (cycle d'exploitation coulée E. industrielle et commerciale) Les organigrammes sont présentés et décris correctement. Les exemples de la responsabilité sociale sont appropriés.
	L'apprenti est à même d'effectuer des simples travaux de recherche en fonction des sujets définis.	Le type d'énoncé est connu et présenté de façon claire et précise. Les outils de recherche pertinents sont connus et peuvent être utilisés. Les informations sont recherchées en fonction des sujets. Les sources peuvent être vérifiées et documentées.	Les données sont complètes et exactes. Les résultats trouvés peuvent servir pour des travaux ultérieurs. Le répertoire source est complet et correct.
	L'apprenti est attentif aux autres élèves et enseignants.	L'apprenti est appliqué et intéressé. Est à l'écoute et garde le contact avec les yeux lorsqu'il est en interaction avec l'enseignant. L'importance accordée à la communication se montre par une gestique et mimique prononcée.	Le rapport avec les enseignants et élèves est bon et respectueux. L'attitude est confrontée. Peut répéter ce qui a été dit. Les gestes et les expressions faciales ne sont pas exagérés, mais appropriés.
	L'apprenti est à même de résoudre des applications ou exercices qui lui sont distribués.	Sait comment répartir et effectuer son travail. Termine les applications distribuées dans les délais prévus.	Les consignes de travail sont respectées. Les résultats sont présentés soigneusement et dans les délais prévus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie bzw. Lehrkraft mit Fachkenntnissen in digitaler Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique - Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 3 | LGK (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); -de dialoguer sur des sujets traités en classe; -d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; -de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible -de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent -de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Développer des pages internet (WWW1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWW1-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Energie éolienne II | LTETT (WINEN2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energie éolienne II | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**WINEN2-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-Ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'adapter un concept d'énergie éolienne indiqué à un emplacement.	- L'élève présente un concept d'extraction d'énergie déterminé adapté à un emplacement.	- L'élève a sélectionné un concept adapté à l'emplacement et il a justifié son choix.
	L'élève est capable d'identifier le fonctionnement d'une installation éolienne dans des conditions météorologiques différentes, de le désigner et d'analyser son fonctionnement avec des instruments de mesure.	- L'élève décrit l'impact des conditions de vent sur le fonctionnement de l'installation éolienne et il les détermine avec des instruments de mesure.	- L'élève a correctement mis à profit ses connaissances axées sur la pratique pour l'exploitation de l'installation. - L'élève a correctement pris les mesures.
	L'élève est capable de dimensionner une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.	- L'élève justifie le dimensionnement de l'installation sélectionné et il sélectionne les composants.	- L'élève a dimensionné l'installation d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	- L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	- L'élève a utilisé les documents techniques d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	- L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	- L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable de prendre contact avec les fabricants, respectivement avec les marchands, et de demander des devis.	- L'élève obtient des devis adaptés à la mission.	- Les documents techniques et les devis correspondaient aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 4 | LGK (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); -de dialoguer sur des sujets traités en classe; -d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; -de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible -de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3 (MATEL3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATEL3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingnieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le calcul intégral.**	L'élève explique la notion de calcul intégral ainsi que son interprétation graphique (aire signée). Il calcule des intégrales simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes pratiques à l'aide du calcul intégral.**	L'élève interprète des calculs d'intégrales dans le contexte de problèmes de physique, comme par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration du courant, etc L'élève calcule des valeurs moyennes, des valeurs efficaces ainsi que des facteurs de forme de signaux périodiques. L'élève détermine des aires ainsi que des volumes simples. L'élève détermine les volumes de solides de révolution. L'élève résout des intégrales plus complexes en se servant d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'analyse et la synthèse de Fourier de signaux périodiques quelconques.**	L'élève explique le principe de l'analyse de Fourier servant à la décomposition de signaux périodiques en une composante continue, une oscillation fondamentale et une série de harmoniques. L'élève explique le principe de la synthèse de Fourier. L'élève se sert de logiciels de calcul/de logiciels de simulation pour procéder à l'analyse de Fourier (respectivement à la synthèse de Fourier) de signaux périodiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les relations entre les grandeurs électriques dans des circuits électriques en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit le terme de la tension électrique en se référant à la charge et à la différence de potentiel. L'élève décrit les différentes façons de générer une tension électrique. L'élève explique les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques mixtes en courant continu.**	L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques mixtes, comme par exemple tensions, courants et résistances équivalentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électriques mixtes en courant continu, d'y mesurer des grandeurs électriques, de les évaluer et de les consigner dans un rapport.**	L'élève réalise un circuit électrique fermé avec les composants requis: source de tension, interrupteur, conducteurs et consommateur. L'élève réalise des circuits électriques mixtes à courant continu en respectant les consignes de sécurité en vigueur. L'élève prépare les mesurages requis de la tension, du courant et de la résistance de manière autonome. L'élève sélectionne les instruments de mesure adéquats, il les raccorde et les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis des grandeurs électriques dans des circuits électriques mixtes de manière autonome. L'élève documente les mesures et les consignes dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un oscilloscope et de s'en servir pour déterminer les valeurs caractéristiques de différentes formes de tension.**	L'élève décrit les éléments principaux et le fonctionnement de base d'un oscilloscope cathodique. L'élève réalise des mesures de tension à l'aide de l'oscilloscope. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer, de réaliser et de gérer des documents techniques d'une manière autonome et compétente.**	L'élève analyse la commande du client. L'élève produit et organise les documents requis pour la réalisation des travaux, comme par exemple un plan d'installation, un plan de raccordement, une liste de matériel et des schémas électriques. L'élève explique les documents produits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en respectant la mise aux normes.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement. L'élève choisit les produits et les outils conformément à leur utilisation. L'élève distingue les différents conducteurs électriques en fonction de leur dénomination. L'élève distingue les principaux types de raccordement et il effectue le raccordement des différents types de conducteurs avec les outils de raccordement correspondants. L'élève utilise les équipements électriques et conducteurs conformément aux consignes d'utilisation. L'élève maîtrise la manipulation et le stockage appropriés des outils, des matériaux et des produits dangereux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de réaliser et de mettre en service une installation électrique de manière autonome.**	L'élève lit le plan de sol de l'habitation et il détermine les équipements requis. L'élève établie et gère une documentation avec une liste des matériaux, des outils et des schémas électriques. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et il utilise les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève détecte les erreurs qui se produisent et il les corrige.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses conclusions. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève participe activement à l'organisation des tâches et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées en vue de l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux (ATASE)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATASE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer et de réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques de manière compétente.**	L'élève choisit le matériel et les instruments adéquats pour le dessin technique à réaliser. L'élève réalise des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève explique des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un travail de manière compétente et consciencieuse en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève est capable de travailler de manière compétente et consciencieuse en vue de la production de pièces mécaniques, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement. L'élève dispose des déchets accumulés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les différentes étapes de travail en vue de la production de pièces mécaniques et de contrôler le résultat de manière autonome.**	L'élève respecte la suite correcte des différentes étapes de travail. L'élève effectue les travaux de manière compétente. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective. L'élève sait choisir les produits, les matériaux et les outils nécessaires en fonction des consignes données. L'élève sait utiliser les produits, les matériaux et les outils choisis. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou la mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses collègues de travail ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des travaux et d'évaluer son travail de manière critique.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement des missions de manière responsable. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des divergences éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des circuits intégrés logiques dans un circuit numérique et d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève distingue les signaux analogiques des signaux numériques. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit. L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits logiques complexes à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes, de les réaliser et de contrôler les fonctions.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes logiques de base. L'élève contrôle la fonction correcte du circuit réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer les fonctions logiques de circuits numériques complexes axés sur la pratique en appliquant les lois de l'algèbre booléenne.**	L'élève applique les lois de l'algèbre de Boole. L'élève réalise un circuit avec des portes NAND et NOR.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques complexes axés sur la pratique dans un tableau de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des systèmes de numération et d'effectuer des opérations de calcul.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels au sein de systèmes de numération différents. L'élève convertit les nombres naturels dans des systèmes de numération différents. L'élève effectue des opérations de calcul simples avec des nombres binaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire complexe dans un module logique programmable et de l'exécuter**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes OU exclusif et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire du circuit complexe dans la syntaxe du module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications (ELETE2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie de différents types de charges électriques et de les déterminer par le calcul et par la mesure.**	L'élève distingue différents types de centrales électriques et de sources d'énergie électrique. L'élève décrit le transport de l'énergie électrique du producteur au consommateur. L'élève justifie la sélection d'une source de tension en fonction de son domaine d'application. L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer l'énergie, la puissance et le rendement. L'élève mesure la puissance de manière directe et de manière indirecte. L'élève évalue la puissance de différentes charges électriques et il détermine leur consommation à l'aide d'un moniteur d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les principaux éléments relatifs à l'électromagnétisme et d'effectuer des calculs.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme et il les explique en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques (moteur/générateur, relais, contacteur, haut-parleur, microphone).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un condensateur pour emmagasiner de l'énergie électrique.**	L'élève décrit les causes et les effets du champ électrique et il les explique en se référant aux grandeurs habituelles du champ électrique. L'élève décrit le moyen d'emmagasiner de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève calcule des circuits comprenant des condensateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique (INFAP1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du traitement de texte utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève effectue correctement la mise en forme du texte (par exemple le formatage du texte et des tableaux, la subdivision des sections et le choix de la police). L'élève insère les informations principales dans les entêtes et pieds de pages (par exemple le titre du document, le nom de l'auteur, la date et la numérotation des pages). L'élève insère correctement des objets comme par exemples des images, des équations ou des symboles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du tableur utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève utilise des formules. L'élève traite correctement les jeux de données dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage, etc.). L'élève choisit de manière appropriée le type des graphiques (par exemple graphiques en courbes et en secteurs, histogrammes, XY) ainsi que leurs légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de simuler des circuits électriques simples, d'interpréter les résultats de la simulation et de les documenter.**	L'élève se sert des fonctions fondamentales des logiciels de simulation. L'élève modélise des circuits électriques simples avec un logiciel graphique. L'élève simule des circuits électriques simples en fixant des points de mesure utiles. L'élève représente les résultats des simulations de manière cohérente dans un diagramme (par exemple représentation temporelle de signaux, familles de courbes caractéristiques). L'élève interprète les résultats des simulations et il les documente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie (ATELE2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser une installation de circuits de distribution domestique et des tableaux divisionnaires de manière compétente et en respectant les normes.**	L'élève monte les différents dispositifs conformément au plan d'installation. L'élève pose les canalisations électriques d'aplomb et il raccorde les conducteurs aux dispositifs. L'élève applique les consignes en vigueur lors de la réalisation d'une installation domestique (sécurité au travail, règlement de travail et protection de l'environnement). L'élève gère la documentation. L'élève établit la suite des étapes de travail et il organise leur exécution, par exemple le choix des câbles, la pose des canalisations électriques ou encore le montage et le câblage des équipements. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève effectue le montage et le câblage du tableau divisionnaire conformément au plan. L'élève gère les documents de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service des circuits et des systèmes électrotechniques de manière autonome.**	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève met en service les circuits d'installations domestiques ainsi que les tableaux divisionnaires de manière règlementaire. L'élève contrôle la fonction des différents circuits. L'élève soumet le circuit à un test hors tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève soumet le circuit à un test sous tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève effectue un dépannage systématique. L'élève complète un rapport de contrôle, respectivement un rapport de mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève se concerte avec les autres intervenants pour organiser sa mission. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe (ATTRO1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATTRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à des dessins techniques pour assembler des composants électromécaniques.**	L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner le layout de circuits imprimés pour un circuit électronique donné.**	L'élève observe les consignes pour la réalisation du layout du circuit imprimé. L'élève dessine un circuit électronique sous forme de circuit imprimé. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève effectue l'assemblage mécanique des composants de manière appropriée. L'élève établit les connexions électriques de manière appropriée. L'élève met l'appareil en service de manière autonome. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève effectue les mesurages et les contrôles de sécurité indiqués de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure et de contrôle de manière appropriée. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des travaux d'une manière autonome et responsable et de les évaluer de manière critique.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches en vue de l'accomplissement de la mission de manière responsable. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions lors de travaux ultérieurs. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales (ELETE3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer la génération de tensions alternatives sinusoïdales.	L'élève explique le principe de la génération de tension avec des générateurs de tension alternative. L'élève décrit la relation entre les grandeurs géométriques et électriques dans le contexte de la génération de tension, par exemple l'angle balayé ou la pulsation.	L'élève a expliqué la génération de tensions alternatives de manière compréhensible en se référant à des grandeurs magnétiques et mécaniques. L'élève a correctement appliqué la relation entre les grandeurs géométriques et électriques.
	L'élève est capable de représenter des grandeurs alternatives sinusoïdales avec des diagrammes vectoriels et des chronogrammes et d'en déterminer les valeurs caractéristiques.	L'élève est capable de se servir de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève est capable d'utiliser les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales pour effectuer des calculs, par exemple pour déterminer la valeur de crête.	L'élève a correctement indiqué les grandeurs alternatives ainsi que leurs valeurs caractéristiques dans les diagrammes vectoriels et dans des chronogrammes. L'élève a correctement calculé les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales.
	L'élève est capable d'utiliser des instruments de mesure analogiques et numériques de manière compétente pour mesurer la tension et le courant alternatifs sinusoïdaux.	L'élève est capable de sélectionner les instruments de mesure appropriés pour les mesurages à effectuer et de les utiliser de manière compétente. L'élève déduit les valeurs caractéristiques des tensions et des courants alternatifs des valeurs mesurées.	L'élève a sélectionné l'instrument de mesure de manière appropriée pour le mesurage à effectuer. L'élève a correctement réglé l'instrument de mesure. L'élève a correctement déduit les valeurs caractéristiques des valeurs mesurées.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève distingue la puissance en courant continu de celle en courant alternatif. L'élève applique des valeurs géométriques moyennes à des grandeurs électriques.	L'élève a correctement calculé la valeur efficace du courant alternatif. L'élève a correctement calculé la résistance ainsi que la puissance active.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une bobine idéale soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique les dépendances de la réactance inductive.	L'élève a expliqué la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance inductive ainsi que la puissance réactive inductive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance inductive de la fréquence et de l'inductance de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'un condensateur soumis à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique.	L'élève a expliqué la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance capacitive ainsi que la puissance réactive capacitive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance capacitive de la fréquence et de la capacité de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre (RESEL1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESEL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'apprécier correctement les dangers ainsi que les effets du courant électrique.	L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact des différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève élabore le circuit équivalent du circuit de courant de défaut afin de déterminer la tension de contact.	L'élève a correctement décrit l'impact de l'intensité du courant électrique sur le corps humain. L'élève a correctement représenté le corps humain en tant que résistance électrique dans un circuit de courant de défaut. L'élève a correctement déterminé la tension de contact maximale tolérable.
	L'élève est capable de représenter des tensions alternatives triphasées et de déterminer leurs valeurs caractéristiques en se servant de diagrammes vectoriels, respectivement de chronogrammes.	L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter un système triphasé. L'élève détermine graphiquement la relation entre tension simple et tension composée. L'élève se sert des valeurs caractéristiques pour décrire les relations entre les tensions simples et les tensions composées d'un système triphasé.	Les diagrammes représentaient correctement le système triphasé. La relation entre tension simple et tension composée est correctement déterminée de manière graphique. L'élève a correctement déterminé la valeur efficace de la tension simple et de la tension composée, ainsi que le facteur reliant ces deux valeurs.
	L'élève est capable d'expliquer la représentation schématique du réseau luxembourgeois de transport et de distribution d'électricité.	L'élève identifie les différents niveaux de tension ainsi que leurs connexions. L'élève distingue les différentes structures de réseaux dans la représentation schématique.	L'élève a expliqué la structure de base du réseau luxembourgeois d'alimentation en énergie de manière compréhensible. L'élève a correctement identifié les réseaux à structure radiale, à structure maillée, ainsi que les réseaux à structure arborescente et il a correctement décrit leurs propriétés.
	L'élève est capable d'expliquer les causes des dysfonctionnements dans des installations électriques ainsi que leurs conséquences.	L'élève distingue les dysfonctionnements éventuels: par exemple un défaut de terre, un court-circuit, un court-circuit à la masse ou un court-circuit au conducteur. L'élève décrit les conséquences des différents dysfonctionnements dans des installations électriques.	L'élève a expliqué les dysfonctionnements (défaut de terre, court-circuit, court-circuit à la masse et court-circuit au conducteur) ainsi que leurs conséquences de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer des mesures de protection des appareils et des personnes dans des schémas de liaison à la terre TN.	L'élève explique la structure des différents schémas de liaison à la terre TN: par exemple TN-S, TN-C ou TN-C-S. L'élève explique le principe de fonctionnement de mesures de protection fiables dans les différents schémas de liaison à la terre TN.	L'élève a décrit le circuit de courant de défaut pour les schémas de liaison à la terre respectif en fonction du type de dysfonctionnement. L'élève a indiqué les dispositifs de protection acceptables en fonction du schéma de liaison à la terre.
	L'élève est capable de décrire les mesures de protection contre les surtensions et contre la foudre.	L'élève décrit les mesures de protection de bâtiments contre la foudre, comme par exemple des paratonnerres extérieurs et intérieurs.	L'élève a décrit l'application de base d'un paratonnerre extérieur et intérieur sur un bâtiment de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère de manière ciblée à des sources d'information, comme par exemple des diagrammes ou des courbes caractéristiques de déclenchement.	L'élève s'est servi de documents en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de préparer une présentation de manière systématique et de l'exposer d'une manière adaptée aux circonstances en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité clairement structuré, qui faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques (ATELE3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATELE3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser les différentes étapes de travail pour une installation électrique dans le domaine du bâtiment de manière autonome conformément à la mission.	L'élève respecte la suite des étapes de travail requises pour la mission. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail lors de l'organisation.	L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
	L'élève est capable de sélectionner et d'utiliser des matériaux, des produits, des outils, des instruments de mesure ainsi que des dispositifs de manière compétente, en tenant compte des mesures de protection.	L'élève sélectionne les matériaux ainsi que les outils en fonction de leur affectation et il les utilise de manière appropriée. L'élève utilise le matériel électrique en fonction de leur affectation règlementaire. L'élève maîtrise le maniement adéquat ainsi que le stockage des outils, des substances et des matériaux dangereux.	Les outils et les appareils sélectionnées étaient fonctionnels et dans un état règlementaire. L'élève a manipulé les outils, les matériaux et les substances et les matériaux dangereux de manière compétente. L'élève a mis les substances dangereuses au rebut de manière règlementaire.
	L'élève est capable de lire, d'établir, gérer et d'expliquer des dessins techniques de l'électro installation d'une manière autonome et compétente.	L'élève analyse une commande d'un client indiquée. L'élève établit les documents requis pour l'accomplissement de la commande, par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel ou les schémas électriques. L'élève gère et explique les documents établis.	Les documents produits ont permis d'accomplir la commande. L'élève a fourni des explications correctes sous les aspects de l'expression et du contexte. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une installation électrique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève établit le cahier des charges requis, en mentionnant par exemple la liste de matériel, le calcul de l'offre, le modèle du protocole de contrôle ainsi que les plans de construction et d'installation. L'élève monte les dispositifs en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs électriques en fonction des plombs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée.	L'élève a présenter la commande qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes et correspondant à la commande. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit d'installation qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.

	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service des commandes de moteurs de la technique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève produit et gère les documents nécessaires pour compléter la documentation. L'élève monte les équipements en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée. L'élève met le circuit de commande de moteurs en service en tenant compte des consignes en matière de sécurité.	L'élève a produit un cahier des charges qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes, correspondant à la commande et sont gérer à une manière adéquat. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit de commande qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de Fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué et aux consignes en matière de sécurité. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève procède à un contrôle du circuit hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève procède à un contrôle du circuit sous tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève effectue une détection d'erreurs systématique.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit l'ensemble des erreurs. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les produits ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les produits et les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir et de gérer des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.

	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec tous les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève applique les bases des techniques de communication au cours des entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue l'exécution de son travail, le cas échéant il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage avec ses camarades et/ou avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electrotechnique 4: circuits RLC (ELETE4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: circuits RLC**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner et d'analyser des circuits RLC en fonction de leur domaine d'affectation.	L'élève applique les méthodes de calcul pour déterminer des circuits RLC série ou parallèles.	L'élève a correctement effectué et interprété les calculs pour déterminer des circuits RLC. L'élève a correctement établi les différents triangles (le triangle des tensions, le triangle des courants, le triangle des impédances, le triangle des admittances et le triangle des puissances).
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine de la technique énergétique.	L'élève détermine le condensateur requis pour la compensation de la puissance réactive.	L'élève a correctement déterminé le condensateur de compensation.
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine des techniques de la communication.	L'élève explique le diagramme de résonance d'un circuit oscillant série respectivement parallèle et marque le comportement résistif, inductif et capacitif.	L'élève a correctement représenté la courbe de l'impédance. L'élève a indiqué le comportement du circuit dans la courbe et a expliqué son comportement de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'effectuer des mesurages fondamentaux de manière autonome dans des circuits électriques.	L'élève dessine correctement les instruments de mesure requis pour le mesurage dans le circuit. L'élève procède au mesurage. L'élève évalue les valeurs mesurées.	L'élève a correctement effectué et évalué les mesures de U, I, P, S.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève se sert de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone (MACEL1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MACEL1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la machine à courant continu.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève explique les indications de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il calcule les grandeurs manquantes.	L'élève a décrit la structure d'une machine à courant continu de manière compréhensible. L'élève a décrit le fonctionnement de la machine à courant continu en tant que moteur, respectivement en tant que groupe génératrice, de manière compréhensible. L'élève a correctement interprété les indications de la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. L'élève a correctement indiqué les dénominations des bornes.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur à courant continu et à excitation indépendante en se référant à une courbe caractéristique ainsi qu'à des équations.	L'élève explique l'origine du moment de rotation et de la force électromotrice induite. L'élève indique l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par un rhéostat de démarrage.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur à courant continu et à excitation indépendante de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du transformateur.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, rapport des courants, rapport des impédances). L'élève détermine les pertes à vide et en court-circuit ainsi que le courant de court-circuit permanent d'un transformateur réel.	L'élève a décrit la structure d'un transformateur monophasé et il a expliqué son fonctionnement de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les pertes ainsi que le courant de court-circuit. L'élève a correctement expliqué le comportement du transformateur avec une charge ohmique.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur asynchrone triphasé.	L'élève explique l'origine du champ tournant ainsi que sa progression dans le temps. L'élève décrit la structure du moteur asynchrone triphasé. L'élève explique l'origine du moment de rotation et du glissement dans le moteur asynchrone triphasé. L'élève explique les réactions d'un moteur asynchrone triphasé en se référant aux courbes caractéristiques. L'élève explique les indications de la plaque signalétique. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, le régime de glissement, la puissance, le rendement et le moment de rotation.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur asynchrone triphasé de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.

	L'élève est capable de mettre en service une machine électrique, d'identifier les principales grandeurs caractéristiques et de les évaluer.	L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a dessiné le circuit détaillé dans le respect des normes. L'élève a noté les principales caractéristiques sous l'aspect des mesures et il les a correctement interprétées. Le circuit monté n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des catalogues spécialisés ainsi qu'à d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome dans le cadre de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités ainsi que des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et à ce qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité retraçait l'exécution de la mission de travail, il était clairement structuré et il se résumait aux informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigné. L'élève connaît les termes professionnels importants pour l'activité en question en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable (ATELE4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATELE4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser, réaliser et gérer les différentes étapes d'un montage et d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement, ainsi que du règlement de travail.	L'élève tient compte des nomes et des consignes importantes en matière de sécurité lors de l'organisation de son travail.	L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une commande programmable par câblage conformément à la mission.	L'élève déduit les informations requises de la description de la mission. L'élève détermine les équipements requis en fonction de la mission. L'élève établit les schémas de circuit (circuit électrique principal, circuit de commande, plan des bornes) requis pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils avec précaution et de manière appropriée.	L'élève a accompli les étapes prévues de l'installation. L'élève a tenu compte des normes et des consignes importantes sous l'aspect technique. L'élève a réalisé une commande qui n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de remplacer une commande à logique câblée par un automate programmable (API), de raccorder cet appareil, de développer le programme approprié et de mettre la commande en service.	L'élève déduit toutes les informations requises pour le raccordement de l'automate programmable d'un mode d'emploi. L'élève complète le plan de raccordement de l'automate programmable. L'élève effectue le câblage de l'automate programmable de manière compétente. L'élève développe le programme de commande dans le langage par blocs (FUP). L'élève met la commande en service.	L'élève s'est servi du mode d'emploi de l'automate de manière autonome pour compléter le plan de raccordement de l'appareil. L'élève a produit un plan de raccordement correct pour l'automate programmable. L'automate avec le programme de la commande était en état de marche. L'élève a respecté la suite des étapes et les règles de sécurité de rigueur lors de la mise en service. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève effectue une détection d'erreurs systématique. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise de manière compétente.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit les erreurs présentées. Le circuit d'inverseur n'accusait pas d'erreur non corrigée.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les matériaux ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les matériaux ainsi que les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation (TRONI1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, d'expliquer son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève explique le fonctionnement. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires (AUTOM1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**AUTOM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement de mémoires de signaux numériques et de les appliquer.	L'élève explique le principe de fonctionnement des différentes mémoires de signaux numériques à l'aide de diagrammes séquentiels, respectivement de tables de vérité. L'élève sélectionne la mémoire de signal numérique appropriée/les mémoires de signaux numériques appropriées pour une mission indiquée.	L'élève a expliqué le principe de la mémoire de signal de manière compréhensible. L'élève a représenté les propriétés des différentes mémoires de signaux de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant à la mission
	L'élève est capable de distinguer et d'appliquer les types de commandes de mémoires de signaux numériques.	L'élève sélectionne le type de commande approprié des mémoires de signaux numériques pour un problème donné.	L'élève a justifié la sélection du mode d'acquisition d'état de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné.
	L'élève est capable de développer, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a sélectionné et correctement paramétré les temporisations conformément à l'énoncé. L'élève a réalisé un circuit correspondant aux indications. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de développer des compteurs binaires asynchrones avec des mémoires de signaux numériques.	L'élève développe le circuit d'un compteur asynchrone en fonction du problème et il établit son diagramme séquentiel. L'élève explique le principe de fonctionnement des compteurs asynchrones à l'aide de diagrammes séquentiels.	Le diagramme séquentiel correspondait au compteur asynchrone à développer. L'élève a représenté le principe de fonctionnement d'un compteur asynchrone de manière compréhensible.
	L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires de signaux numériques en fonction du problème donné et d'analyser leur comportement dans le temps.	L'élève se sert de mémoires de signaux numériques pour réaliser des compteurs asynchrones. L'élève établit les diagrammes séquentiels du circuit de comptage réalisé.	L'élève a expliqué la structure du compteur asynchrone réalisé de manière compréhensible. Les diagrammes séquentiels établis correspondaient au problème donné.
	L'élève est capable de programmer des circuits avec mémorisation dans un module logique programmable et de les mettre en service.	L'élève utilise les mémoires disponibles du module logique programmable pour développer le circuit.	L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné, qui n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations, comme par exemple des fiches de données, de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.

	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré sur le plan du contenu et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable (ATTRO2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'accomplir les différentes étapes de travail pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques de manière compétente et de procéder à une détection systématique d'erreurs.	L'élève monte un circuit électronique soigné et fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a monté les composants requis de manière compétente. Les plans, les documents et les exercises sont classés soigneusement.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de mettre en service des modules électroniques et de les ajuster.	L'élève assure le fonctionnement correct de l'ensemble de composants.	L'élève a expliqué sa méthode d'ajustage. L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité lors de la mise en service.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure et de les appliquer dans des ensembles de composants électroniques.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits (transistor comme interrupteur) sont construits sur platine d'expérimentation ("breadboard") ou sur circuits préimprimés à bandes cuivrées ("stripboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur l'ensemble de composants. L'élève a réalisé les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.

	L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions au cours de travaux ultérieurs.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels (TRONI2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants. L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser un amplificateur opérationnel comme amplificateur de tension.	L'élève trace et dimensionne les circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels (RESIN1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique.	L'élève représente un réseau informatique domestique conformément aux indications.	L'élève a représenté un réseau informatique domestique correspondant aux indications.
	L'élève est capable d'expliquer les fondements d'un réseau informatique domestique.	L'élève explique les fondements.	Les fondements sont expliqués d'une façon compréhensible.
	L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau informatique commuté contenant un panneau de brassage et de configurer l'ordinateur manuellement.	L'élève établit la connexion physique au réseau. L'élève adapte la configuration IP de l'ordinateur.	L'ordinateur est connecté et configuré d'une façon correcte. Un test ping est effectué avec succès sur un périphérique réseau.
	L'élève est capable d'activer des partages sur le réseau pour des groupes de travail.	L'élève active le partage d'un dossier sur le réseau.	A partir d'un ordinateur du réseau il est possible d'accéder sur le dossier partagé.
	L'élève est capable d'énoncer les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève dresse un tableau avec les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève connait les termes techniques importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3: Circuits électroniques (ATTRO3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 3: Circuits électroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de suivre les différentes étapes de travail de la détection d'erreurs, de la réalisation et de la mise en service de modules électroniques d'une manière consciencieuse et compétente.	Lélève monte avec soin un circuit électronique fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a intégré les composants requis de manière compétente.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure de manière compétente.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits sont construits sur la platine d'expérimentation ("breadboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur les modules. L'élève a mesuré des niveaux avec un oscilloscope. L'élève a monté les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable dimensionner différents composants, de les régler ou de les paramétrer.	Le circuit réalise la fonction demandée.	L'élève a expliqué et appliqué la procédure du dimensionnement des composants.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais	L'élève rédige des rapports d'activités ou les protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français eten anglais. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable d'accomplir les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser et mettre en oeuvre des circuits numériques (TRODI1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 1**

Titre du module:	**Réaliser et mettre en oeuvre des circuits numériques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRODI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits avec des multiplexeurs/avec des démultiplexeurs ainsi qu'avec des registres à décalage à l'aide de composants numériques.**	L'élève explique les propriétés de composants à collecteurs ouverts et il s'en sert dans les circuits. L'élève décrit les champs d'application des multiplexeurs/des démultiplexeurs et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève décrit les champs d'application des registres à décalage et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève extrait les données essentielles des documents techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des unités arithmétiques.**	L'élève est capable de convertir des nombres dans des systèmes numériques différents. L'élève développe le demi-additionneur ainsi que l'additionneur complet et il explique leur fonctionnement. L'élève décrit le fonctionnement d'un FPGA.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des principaux composants hardware d'un microcontrôleur.**	L'élève est capable d'expliquer la structure de base ainsi que le fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève explique les différents modes d'adressage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réseaux informatiques 2: Couches OSI (RESIN2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 1**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 2: Couches OSI**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la requête d'un client auprès d'un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI.**	L'élève explique le principe de la formation de paquet et de l'imbrication. L'élève explique les rôles des différentes couches. L'élève sait attribuer les protocoles et composants du réseau aux différentes couches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'adressage VLSM.**	L'élève sait appliquer l'adressage VLSM dans des exercices. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme décimale en forme binaire. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme binaire en forme décimale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1 (MATEL1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATEL1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur/Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer concrètement la fonction logarithmique de base 10, la fonction exponentielle de base 10, la fonction logarithme ainsi la fonction exponentielle naturelle.**	L'élève applique les fonctions logarithmiques de base 10 ainsi que les fonctions exponentielles de base 10 pour déterminer le facteur d'amplification/d'atténuation dans des amplificateurs, dans des filtres et dans d'autres applications (pH, niveau de pression acoustique, échelle de Richter, magnitudes, etc.). L'élève établit des diagrammes de Bode et il les interprète.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter les nombres complexes sous les formes usuelles et d'effectuer les opérations de base.**	L'élève représente les nombres complexes sous forme algébrique, polaire, trigonométrique et exponentielle. L'élève effectue les opérations de base sur les nombres complexes, avec et sans calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des circuits électriques RLC à l'aide de nombres complexes.**	L'élève représente les grandeurs sous une forme complexe pour les différents éléments d'un circuit électrique (sources de tension, résistances, condensateurs, bobines). L'élève dimensionne des circuits électriques RLC simples à l'aide de nombres complexes. L'élève indique la signification physique des résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Informatique appliquée 2 : composants d'un ordinateur, systèmes de fichiers (INFAP2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Informatique appliquée 2 : composants d'un ordinateur, systèmes de fichiers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFAP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les différents ensembles de composants sur la carte mère d'un ordinateur et d'expliquer leurs interactions et la fonction de celles-ci.**	L'élève identifie et désigne les différents ensembles de composants, comme par exemple le processeur, la mémoire, le jeu de puces et les interfaces, sur la carte mère d'un ordinateur. L'élève explique les interactions entre le processeur, la mémoire, le jeu de puces et le reste de la périphérie. L'élève explique la structure logique des données enregistrées en se référant à un exemple concernant le système de données FAT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les principales différences entre les cartes mères d'ordinateurs et les systèmes embarqués et d'expliquer les particularités des systèmes embarqués.**	L'élève désigne les différences entre les cartes mères d'ordinateurs et les systèmes embarqués. L'élève explique les particularités des systèmes embarqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure des répertoires Linux habituels, de la modifier et de décrire les systèmes de fichiers utilisés sous Linux.**	L'élève explique la structure d'un répertoire Linux habituel. L'élève élargit, respectivement il modifie le répertoire en passant par la console, par l'interface utilisateur et par un accès à distance au système intégré. L'élève connaît les principales caractéristiques des différents systèmes de fichiers et il justifie leur utilisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Électronique audio 1: réponse en fréquence, calcul décibel, filtres et amplificateur à émetteur commun (TROAU1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Électronique audio 1: réponse en fréquence, calcul décibel, filtres et amplificateur à émetteur commun**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TROAU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
5	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la nature et le traitement de signaux audio.**	L'élève décrit la nature et le traitement de signaux audio. L'élève résout des exercices de calcul concernant le gain en décibel et le niveau de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres actifs et passifs fondamentaux de la technique audio, d'en expliquer le fonctionnement, de déterminer des grandeurs caractéristiques et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève dimensionne des filtres actifs et passifs fondamentaux de la technique audio, il en explique le fonctionnement, il détermine des grandeurs caractéristiques et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du circuit émetteur commun, de le mettre en service et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit émetteur commun, il le met en service et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Télécommunication 1: Installation de télécommunication, ligne de transmission et fibres optiques (TELCO1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Télécommunication 1: Installation de télécommunication, ligne de transmission et fibres optiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec une matière des techniques de télécommunication et de la présenter d'une manière correcte sous un aspect professionnel.**	L'élève se sert d'un logiciel de présentation. L'élève se procure des informations de manière autonome. L'élève présente son sujet sous une forme structurée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler et de configurer un système de télécommunication courant.**	L'élève applique les facilités des systèmes de télécommunication. L'élève utilise l'interface de programmation d'un système de télécommunication pour le configurer.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques d'une ligne de transmission en faisant les mesures adéquates et de localiser des défauts sur les câbles.**	L'élève désigne les valeurs caractéristiques d'une ligne de transmission. L'élève détermine l'impédance caractéristique d'une ligne. L'élève utilise le pont de Wheatstone.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les paramètres servant à déterminer la qualité de transmission d'une ligne.**	L'élève désigne les paramètres servant à déterminer la qualité de transmission, comme l'atténuation, la largeur de bande, le temps de propagation, les dérangements ainsi que les distorsions linéaires et non linéaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la transmission optique.**	L'élève applique la loi de réfraction. L'élève distingue les différentes fibres optiques. L'élève décrit la dispersion chromatique ainsi que la dispersion modale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Atelier techniques de communication 1 : Projet à l'aide d'un microcontrôleur (ATTEC1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Atelier techniques de communication 1 : Projet à l'aide d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Type de formateur proposé: Maîtr d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer un circuit électronique dans un typon en se référant à un schéma de circuit, de réaliser le circuit imprimé et de le mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit un typon à l'ordinateur. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes de sécurité L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet du domaine de l'électronique de manière autonome.**	L'élève développe le circuit de manière autonome. L'élève sélectionne les composants. L'élève se réfère aux fiches de données des composants pour dimensionner le circuit. Le cas échéant, l'élève établit le programme. L'élève met le circuit en service. L'élève établit un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder à une détection d'erreurs.**	L'élève applique les principes de la détection d'erreurs. L'élève se réfère à des schémas de circuits et à des fiches de données. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève établit un protocole de mesure. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter un projet dans un rapport.**	L'élève rédige le rapport technique du projet en se servant des sources d'information, par exemple de fiches de données, de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter le projet dans le cadre d'un exposé.**	L'élève présente le projet en se servant d'un logiciel de présentation. L'élève répond aux questions techniques relatives à son projet. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Programmation d'un microcontrôleur (MICRO1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 2**

Titre du module:	**Programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MICRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement d'un système de microcontrôleur et d'appliquer les commandes de base.**	L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève applique des commandes de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de programmation structurés sur un système de microcontrôleur et de corriger des codes erronés en effectuant une détection d'erreurs systématique.**	L'élève documente les programmes (énoncé, organigramme et code de programme). L'élève établit des programmes fonctionnels simples dans les logiciels BASCOM et Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet de programmation simple sur un système de microcontrôleur.**	L'élève accomplit la mission de travail en appliquant le principe de l'action complète dans les logiciels BASCOM et/ou Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réseaux informatiques 3: approfondir couches OSI (RESIN3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux numériques et les transmettre par les réseaux informatiques 2**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 3: approfondir couches OSI**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**RESIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reproduire les fonctionnalités fondamentales d'un pare-feu.**	L'élève explique le comportement d'un pare-feu pour réseaux domestiques par rapport au trafic entrant et sortant. L'élève sait différencier entre un pare-feu sous forme d'un logiciel et sous forme électronique. L'élève reconnait les situations où il faut ouvrir un port.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le chemin qu'un paquet IP prend à travers un réseau si la table de routage est donnée.**	L'élève reconnait les différents réseaux. L'élève interprète les tables de routage d'une façon correcte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliqué les techniques de transmission dans le standard Ethernet.**	L'élève fait la différence entre les différentes catégories de câbles. L'élève applique les codes actuels et décrit leur fin.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable mettre en œuvre un projet d'envergure réduite dans le domaine des réseaux informatiques.**	L'élève met le cahier de charge en œuvre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2 (MATEL2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATEL2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Inégnieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer une dérivée mathématique et de l'interpréter comme le taux de variation d'une grandeur.**	L'élève explique la notion de dérivée et l'interprète graphiquement. Il détermine la dérivée de fonctions de base et applique les règles de calcul des dérivées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser et d'interpréter la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.**	L'élève utilise la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les extrema d'une fonction à l'aide de la dérivée.**	L'élève détermine les extrema locaux d'une fonction à l'aide de la dérivée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Informatique appliquée 3 : Programmation en Python et système embarqué (INFAP3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Informatique appliquée 3 : Programmation en Python et système embarqué**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INFAP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire des programmes en Python sous Linux et de les exécuter sur un système embarqué.**	L'élève analyse le problème posé dans le texte de l'énoncé et il dessine un diagramme de flux correspondant. L'élève convertit un digramme de flux en code Python approprié. L'élève applique des fonctions mathématiques, des chaînes de caractères et des listes d'une manière cohérente et correcte lors de la programmation. L'élève documente les logiciels (énoncé, diagramme de flux et code du logiciel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter et de corriger des erreurs dans des logiciels Python.**	L'élève détecte des erreurs dans des logiciels Python et il les documente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire et d'écrire des données à l'aide des broches d'entrée et de sortie de l'ordinateur embarqué.**	L'élève installe le matériel correspondant ainsi que les modules requis. L'élève programme le logiciel Python afin de commander les broches d'entrée et de sortie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Électronique audio 2: Amplificateurs à plusieurs étages, AM, récepteur superhétérodyne (TROAU2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Électronique audio 2: Amplificateurs à plusieurs étages, AM, récepteur superhétérodyne**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TROAU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
5	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'amplificateurs à plusieurs étages avec contreréaction, d'en interpréter les données caractéristiques courantes et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement des amplificateurs à plusieurs étages avec contre-réaction, il en interprète les données caractéristiques courantes et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la nécessité ainsi que les formes fondamentales de la modulation et de la démodulation et d'en déterminer les grandeurs caractéristiques.**	L'élève explique la nécessité ainsi que les formes fondamentales de la modulation et de la démodulation. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne et il rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Télécommunication 2: Lignes de transmission, Multiplexage, PCM, technique de modulation numérique (TELCO2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Télécommunication 2: Lignes de transmission, Multiplexage, PCM, technique de modulation numérique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des niveaux le long d'une ligne de transmission et d'établir ensuite un diagramme de niveaux.**	L'élève applique les niveaux relatifs et absolus de tension, respectivement de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents procédés de multiplexage et de les classer en fonction de leurs domaines d'utilisation.**	L'élève explique le sens et le but des procédés de multiplexage. L'élève explique les différents procédés de multiplexage	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes étapes de la formation d'un signal PCM.**	L'élève explique le schéma bloc complet de la formation d'un signal PCM. L'élève explique l'échantillonnage et la quantification du signal analogique. L'élève décrit la méthode de codage ainsi que la formation de trames. L'élève explique les débits de modulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la nécessité de la modulation, de procéder à une analyse des signaux et d'attribuer les différents codages.**	L'élève explique les modulations ASK, FSK, PSK et QAM. L'élève fait des mesures et analyse les signaux des modulations ASK, FSK et PSK. L'élève décrit les exigences des codes de lignes. L'élève détermine le débit binaire ainsi que la vitesse de modulation en bauds.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Atelier techniques de communication 2: Installations du domaine de la communication (ATTEC2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Atelier techniques de communication 2: Installations du domaine de la communication**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une installation de réseau, de la mettre en service et d'établir un protocole de contrôle en utilisant les instruments de mesure appropriés.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service de l'installation de réseau. L'élève sélectionne les dispositifs. L'élève réalise l'installation de réseau. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève corrige les erreurs. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système de télécommunication, de l'installer et de le mettre en service.**	L'élève paramètre le système de télécommunication conformément à la commande. L'élève installe le système. L'élève met le système en service. L'élève respecte les consignes en matière sécurité. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un circuit audio dans un typon en se référant à un schéma de circuit, de réaliser le circuit imprimé et de le mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit le typon à l'ordinateur. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages comme la réponse en fréquence ou l'amplification ainsi qu'à une détection d'erreurs dans un circuit audio.**	L'élève détermine l'amplification du circuit audio. L'élève prend note de la réponse en fréquence. L'élève rédige un protocole de mesure. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève corrige les erreurs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Informatique appliquée 4: programmation en Python et système embarqué (INFAP4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Informatique appliquée 4: programmation en Python et système embarqué**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INFAP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des interfaces graphiques d'utilisateurs simples dans un système intégré sous Python et d'en attribuer les éléments à des fonctions.**	L'élève établit des interfaces utilisateur graphique sous Python en se servant du module TKinter. L'élève programme des interfaces utilisateur graphique sous TKinter avec un nombre réduit d'éléments standard (bouton, champ de saisie, labels, images, boutons de contrôle) et avec un nombre réduit de propriétés sélectionnées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations de fichiers dans un système intégré et de modifier des données existantes.**	L'élève crée des fichiers, il les ouvre et il les ferme dans un système de fichiers existant. L'élève enregistre et lit des données dans resp. hors d'un fichier. L'élève modifie des données dans des fichiers existants. L'élève accède à des données sélectionnées dans des fichiers existants. L'élève ajoute des données dans des fichiers existants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander des appareils externes ou des composants électroniques en se servant de différentes interfaces sérielles en utilisant le langage de programmation Python.**	L'élève commande des modules électroniques en se servant d'interfaces sérielles synchrones et/ou asynchrones sous Python.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Microcontrôleur 2: programmation d'un microcontrôleur (MICRO2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Microcontrôleur 2: programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MICRO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les principes de la programmation structurée en assembleur d'un microcontrôleur.**	L'élève explique les principes de la programmation structurée en assembleur. L'élève explique le fonctionnement des ports d'entrée et de sortie d'un microcontrôleur. L'élève applique les sujets indiqués dans un logiciel assembleur. L'élève utilise des boucles imbriquées et des sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accéder à des tableaux dans un logiciel assembleur en appliquant des adressages direct et indirect.**	L'élève applique les adressages direct et indirect de tableaux dans les énoncés concernant des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la technique d'interruption et de l'appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique la technique d'interruption. L'élève applique la technique d'interruption dans des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Informatique appliquée 5: pages web sur un système embarqué (INFAP5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Informatique appliquée 5: pages web sur un système embarqué**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFAP5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site Internet statique au format de données HTML.**	L'élève réalise un site Internet statique sous HTML5. L'élève réalise une simple page web au format HTML avec des images en se servant d'un éditeur de texte de son choix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une page Web interactive simple.**	L'élève réalise une page Web interactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de piloter du hardware à partir d'une page Web.**	L'élève réalise une page Web permettant d'accéder à des données de capteurs (analogiques et/ou numériques) en utilisant des logiciels complémentaires et d'afficher ces valeurs en passant par la page Web. L'élève commande les sorties numériques d'un système embarqué en passant par la page Web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Microcontrôleur 3: programmation d'un microcontrôleur (MICRO3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation et configuration de systèmes numériques**

Titre du module:	**Microcontrôleur 3: programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MICRO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la minuterie et du compteur dans un microcontrôleur et de les appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique le fonctionnement de la minuterie et du compteur dans un microcontrôleur. L'élève applique la minuterie et le compteur dans des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la transmission sérielle de données et de les appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique les principes de la transmission sérielle de données. L'élève applique la transmission sérielle de données dans un logiciel assembleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un convertisseur A/N et de l'appliquer dans des logiciels assembleurs.**	L'élève explique le fonctionnement d'un convertisseur A/N. L'élève applique un convertisseur A/N dans des logiciels assembleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Digital Audio Video 1: FM, alimentation à découpage, numérisation et compression (DIGAV1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Digital Audio Video 1: FM, alimentation à découpage, numérisation et compression**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DIGAV1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un récepteur superhet FM avec accordement selon le principe du synthétiseur PLL. Il sait établir des rapports structurés.**	Il explique le fonctionnement du récepteur superhet. Il explique le fonctionnement du synthétiseur PLL. Il établit des rapports structurés en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'alimentations à découpage et d'établir des rapports structurés en laboratoire.**	Il explique le fonctionnement d'alimentations à découpage. Il établit des rapports structurés en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la numérisation de signaux audio et la compression de données audio numériques.**	Il explique le fonctionnement de la numérisation et la compression de données audio numériques	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le principe de la compression sans pertes et avec pertes et il sait appliquer ces termes aux fichiers d'images.**	Il résout des exercices simples sur la compression sans pertes selon Huffman et avec pertes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Télécommunication 3: ISDN, DSL et téléphonie mobile (TELCO3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Télécommunication 3: ISDN, DSL et téléphonie mobile**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TELCO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire un raccordement ISDN de base et de configurer un appareil ISDN raccordé à un système de télécommunication.**	L'élève dessine la configuration d'un raccordement d'abonné au raccordement ISDN de base. L'élève explique la configuration d'un raccordement d'abonné au raccordement ISDN de base en indiquant les codages ainsi que les données de transmission aux bus S0 et Uk0. L'élève configure un appareil ISDN raccordé à un système de télécommunication.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un raccordement DSL ainsi que les procédures appliquées dans ce contexte.**	L'élève explique les notions d'uplink et de downlink. L'élève explique les procédures de modulation appliquées ainsi que la cohabitation des téléphonies analogique et numérique.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure cellulaire de la téléphonie mobile et de présenter les techniques de la téléphonie mobile en vigueur dans le cadre d'un exposé.**	L'élève explique la structure cellulaire du réseau GSM ainsi que la différence par rapport au réseau UMTS. L'élève distingue les composants BTS, BSC et MSC ainsi que leurs interactions. L'élève explique les procédures TDMA, FDMA et CDMA. L'élève recherche des techniques, applications ou prestations de fournisseurs d'accès, il les documente et il les présente devant la classe (par exemple LTE, NFC, roaming, cloud, etc.).	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Transmission 1: calcul décibel, lignes hautes fréquences et antennes (TRANS1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Transmission 1: calcul décibel, lignes hautes fréquences et antennes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRANS1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'évaluer des diagrammes de niveaux le long d'une ligne de transmission.**	L'élève détermine les amplifications ainsi que les atténuations des composants d'une ligne de transmission. L'élève dessine un diagramme de niveaux. L'élève analyse les diagrammes de niveaux et il tire des conclusions concernant le comportement de la ligne de transmission.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'une ligne de transmission par rapport aux hautes fréquences et de faire des calculs y relatif.**	L'élève explique l'évolution de la tension le long d'une ligne de transmission en relation avec la résistance de terminaison. L'élève résout des problèmes de calcul fondamentaux concernant les grandeurs caractéristiques des lignes (facteur de réflexion, facteur d'adaptation, rapport d'ondes stationnaires).	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de la propagation des ondes et les grandeurs caractéristiques des antennes.**	L'élève explique la propagation des ondes dans différents bandes de longueurs d'ondes par écrit et graphiquement. L'élève explique les grandeurs caractéristiques des antennes.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.4. - Atelier technique de communication 3: technique de bus en télécommunication (ATTEC3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 3**

Titre du module:	**Atelier technique de communication 3: technique de bus en télécommunication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTEC3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignemnt Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'alarme de type KNX.**	L'élève se sert des documents techniques pour assurer le câblage du système. L'élève sélectionne les équipements. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système d'alarme de type KNX, de le mettre en service, d'isoler les dysfonctionnements de manière systématique et de les éliminer.**	L'élève assemble les documents requis dans un dossier. L'élève se sert des documents techniques pour assurer la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève sélectionne les équipements. L'élève met le système en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple de fiches de données, de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages sur le bus I2C, d'analyser les résultats et de les documenter.**	L'élève met le circuit en service. L'élève enregistre la forme d'onde du signal en se servant d'un oscilloscope à mémoire. L'élève analyse les résultats mesurés en se référant aux fiches de données. L'élève modifie les paramètres de manière autonome dans le programme. L'élève établit un rapport d'activité. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève rédige des protocoles de mesures de manière à, ce qu'il soit possible de retracer le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Digital Audio Video 2: vidéo numérique, technique de projection, DVB (DIGAV2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Digital Audio Video 2: vidéo numérique, technique de projection, DVB**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DIGAV2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève comprend les principes fondamentaux de la vidéo numérique et il est capable d'expliquer les procédés de compressions de données vidéo ainsi que de calculer des exercices en relation avec le débit binaire.**	L'élève explique le fonctionnement de la vidéo numérique et il se rend compte de la nécessité de la compression. Il résout des exercices en relation avec la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter une technique du multimédia p.ex. technique d'affichage ou de projection.**	L'élève présente un exposé structuré et compréhensible en respectant le cadre horaire indiqué. L'élève explique le sujet d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB et d'établir des rapports structurés à propos d'expériences en laboratoire dans ce contexte.**	L'élève explique les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB. L'élève établit des rapports structurés à propos d'expériences en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Télécommunication 4: VLAN, Routing, VOIP, réseau d'essai (TELCO4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Télécommunication 4: VLAN, Routing, VOIP, réseau d'essai**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TELCO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la commutation, du routage et des VLAN dans des réseaux IP ainsi que de les appliquer dans la pratique.**	L'élève est capable de suivre des paquets de données sur un réseau en se servant des tableaux de routage, respectivement en appliquant la commande tracert. L'élève configure un routage statique ou dynamique avec des composants réels ou simulés. L'élève configure plusieurs réseaux VLAN avec des composants réels ou en se servant d'un logiciel de simulation (par exemple Packettracer).	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la VoIP et de configurer un système VoIP.**	L'élève explique le fonctionnement du protocole SIP ainsi que la communication entre les différents utilisateurs. L'élève configure les utilisateurs d'un système VoIP. L'élève analyse les paquets de communication en se servant d'un outil d'analyse (par exemple Wireshark) et il identifie le fonctionnement du SIP.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un réseau IP simple avec différents utilisateurs, de le mettre en service et de rédiger des rapports structurés.**	L'élève monte un réseau d'essai en équipe, avec différents utilisateurs (par exemple un serveur (T)FTP, un serveur http, un système NAS; un réseau WLAN) et il le met en service. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.3. - Transmission 2: technologie des satellites (TRANS2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Transmission 2: technologie des satellites**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRANS2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des diagrammes de directivité d'antennes et de sélectionner un type d'antenne approprié pour une application donnée.**	L'élève évalue des diagrammes de directivité. L'élève sélectionne l'antenne adaptée au domaine d'application. L'élève justifie sa sélection. L'élève sélectionne une dimension d'antenne appropriée en se référant à différents types de diagrammes d'antennes. L'élève détermine l'orientation de l'antenne vers les différents satellites en se référant à des tableaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la technique des satellites.**	L'élève explique le principe de fonctionnement de la technique de la réception par satellite. L'élève distingue les différents types de satellites. L'élève explique le fonctionnement ainsi que les propriétés des composants d'une installation de réception par satellite sous l'aspect du rendement. L'élève explique les principales grandeurs caractéristiques dans le contexte de la réception par satellite.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la transmission radio vers les satellites.**	L'élève effectue des calculs concernant la liaison de transmission radio de satellites. L'élève applique correctement les formules concernant les grandeurs suivantes: EIRP, PFD, atténuation due à la distance au climat et aux conditions atmosphériques, puissance captée, bruit et puissance du bruit thermique d'une résistance ohmique, SVR, C/N, SNR, qualité de la transmission, facteur de bruit, niveau de bruit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.4. - Atelier de communication 4: installations audio-vidéo (ATTEC4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 4**

Titre du module:	**Atelier de communication 4: installations audio-vidéo**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTEC4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer un circuit d'amplification NF.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit le typon en se servant d'un logiciel d'édition de typon. L'élève réalise le circuit électronique. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un circuit d'amplification NF.**	L'élève se réfère à des documentations techniques pour la mise en service du circuit. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève rédige un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages, comme la réponse en fréquence ou l'amplification de l'amplificateur NF.**	L'élève détermine l'amplification du circuit audio. L'élève prend note de la réponse en fréquence. L'élève rédige un protocole de mesure. L'élève utilise correctement les instruments de mesure. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'installer des antennes, de les mettre en service ainsi que d'isoler et corriger les erreurs de manière systématique.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève sélectionne les équipements. L'élève met l'installation en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Projet de fin d'études 1 (PROFE1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1,5	0.5	- Professeur-ingénieur
1,5	0.5	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,5	0.5	- Laboratoire
1,5	0.5	- Laboratoire - Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur
Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève sélectionne les sources ainsi que les outils importants servant à l'accomplissement de la mission. L'élève sélectionne les informations concernant le projet (en distinguant ce qui est important de ce qui l'est moins) et il propose les différentes autres options. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler le résultat.	L'élève a compris les principaux aspects de la mission de travail. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière cohérente. L'élève a réuni les informations d'une manière convenablement structurée et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de manière autonome et il les note par écrit. Pour un travail d'équipe, la planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et il se procure les matériaux, les appareils, les machines, les outils, les accessoires, etc., requis. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète dans une large mesure. Les membres de l'équipe se sont concertés au sujet des principaux éléments du plan. L'élève a tenu compte des points essentiels lors de la planification. La majorité des résultats de la planification étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son projet selon la planification convenue.**	L'élève accomplit la majorité des étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation. L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une mission indiquée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Projet de fin d'études 2 (PROFE2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROFE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1.5	0.5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
1.5	0.5	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Laboratoire
1.5	0.5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur
Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et de résoudre les problèmes.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation.¿ L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer et de contrôler les solutions des problèmes par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a au moins documenté deux aspects essentiels de la planification et il les a comparés aux résultats dans le cadre de la comparaison des résultats recherchés par rapport aux résultats obtenus. L'élève a présenté au moins deux propositions d'amélioration de manière pertinente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée sous l'aspect des étapes essentielles. L'élève a expliqué l'évaluation de sa méthode quand il y a été invité. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a tiré des conclusions globales et il en a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	2
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'identifier et de décrire l'organisation, les services, les processus de fabrication et la réglementation en vigueur dans l'entreprise de formation.	Il explique l'organisation et les tâches des différents départements comme par exemple la production, la maintenance, l'administration, les services sociaux. Il explique les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation.	L'organisation et les tâches des départements sont expliquées de manière satisfaisante. Les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation sont correctement expliquées.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité de l'entreprise de formation et d'appliquer les mesures de sécurité correspondantes.	Il explique les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise de formation. Il évalue un poste de travail déterminé du point de vue sécurité Il évalue une séquence de travail déterminée du point de vue de la sécurité.	Le règlement et les mesures de sécurité sont expliqués de manière satisfaisante. L'évaluation du point de vue sécurité d'un poste de travail respectivement d'une séquence de travail est réalisée d'une manière satisfaisante.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.	Il exécute de manière professionnelle les tâches qui lui sont confiées. Les tâches professionnelles couvrent au moins deux activités renseignées dans le programme de formation et relatives à deux domaines différents.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.	Il complète un carnet de stage. Il documente ses activités dans le carnet de stage et dans le rapport de stage.	La documentation de ses tâches est clairement structurée sous l'aspect du contenu et elle contient les informations essentielles. La documentation est structurée de manière cohérente et établie avec soin. La documentation reflète complètement les tâches réalisées. La documentation est rédigée de manière compréhensible et essentiellement exempte d'erreurs.
	Compétence à évaluer par l'office des stages: L'élève a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles exigées et il les a documentées dans le carnet de stage et le rapport de stage.	Un carnet de stage avec évaluation est fourni par l'élève. Un rapport de stage est fourni par l'élève.	Un carnet de stage est tenu et les activités y sont décrites de manière adaptée. Le nombre exigé de compétences à approfondir dans l'entreprise est atteint. Un rapport de stage est remis et les exigences (les standards) s'y rattachant sont remplies.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/ collègues de travail/ clients.	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié.	L'élève a mené l'entretien avec les autres intervenants sur un ton respectueux.

	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'utiliser les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les outils ainsi que les machines avec précaution.	L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. L'élève observe les règles de sécurité en vigueur lorsqu'il manipule des outils ainsi que des machines. L'élève manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	Aucun incident évitable nuisible à l'environnement ne s'est produit. L'élève a manipulé les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur. L'élève a utilisé les outils et matériaux requis avec précaution et de manière compétente.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de gérer de manière positive les feedback de ses supérieurs / collègues de travail / clients.	Il reflète de manière critique son propre comportement et il fait des efforts à ne pas répéter des erreurs constatées. Il s'applique à exécuter les tâches avec soin. Il tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	La répétition des fautes constatées est évitée. Un intérêt pour une exécution soignée de ses tâches est constaté. L'élève a commenté d'une manière suffisante ses expériences d'apprentissage avec son supérieur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section communication - francophone - Technicien en électrotechnique, section communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève opte de manière autonome pour les principaux outils de recherche servant à l'accomplissement de sa tâche. L'élève sélectionne les informations concernant le projet et, le cas échéant, les regroupe selon les différentes alternatives proposées. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler les informations.	L'élève a convenablement compris la mission. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière appropriée et dans les délais indiqués. L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de travail de manière autonome et il les note par écrit. La planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et met en place tout le matériel et les matériaux nécessaires. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète. Le plan était concerté et il a été accepté. Le plan n'accusait pas d'erreur non corrigée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions pour faire des choix entre plusieurs alternatives.**	L'élève propose d'autres options de solution. L'élève justifie l'option qu'il a sélectionnée.	L'élève représente les autres options de solution d'une manière claire et transparente. L'élève a opté pour une solution permettant de lancer la réalisation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet en suivant les étapes planifiées.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a mis en œuvre la planification. L'élève a accompli les tâches d'une manière appropriée, soignée et efficace. L'élève a comparé les résultats obtenus aux résultats recherchés (boucles feedback). Les processus de coordination requis ont été accomplis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la réalisation du projet par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a comparé l'état des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des corrections requises et il a initié les modifications. L'élève a achevé le travail, il a transmis le résultat, il l'a intégré, etc.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée. L'évaluation de la méthode était claire, compréhensible et pertinente. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable	L'élève a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique (CHIMI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Chimie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur de chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des équations chimiques simples et il est capable de les équilibrer.**	L'élève identifie la différence entre un élément et un composé chimique. L'élève est capable en utilisant la notion de valence, d'établir la formule d'un composé chimique et de le nommer. L'élève indique correctement les formules des réactifs et des produits. L'élève contrôle les nombres d'atomes et équilibre l'équation chimique par des coefficients stoechiométriques appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des oxydations et des réductions chimiques, de les analyser et de les décrire à travers une équation chimique.**	L'élève se rend compte que les réactions avec l'oxygène produisent des oxydes. L'élève se rend compte qu'une réduction entraîne une élimination de l'oxygène. L'élève distingue les différents types d'oxydations comme par exemple les combustions dans l'oxygène pur ou les oxydations lentes. L'élève établit l'équation chimique correspondante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure d'un atome et ses couches électroniques.**	L'élève explique la répartition des masses dans l'atome de manière compréhensible. L'élève déduit le numéro atomique et, dans la foulée, les nombres de protons et d'électrons. L'élève établit la configuration électronique. L'élève identifie la relation entre le numéro atomique et la position des atomes dans le système périodique. L'élève décrit la configuration des gaz nobles (octet électronique). L'élève identifie les électrons de valence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire les propriétés des sels à partir de leur structure et d'expliquer la conductivité de liaisons métalliques.**	L'élève est capable de représenter la formation d'ions à partir d'atomes. L'élève se rend compte que les cations et les anions s'attirent mutuellement et forment un cristal ionique. L'élève désigne les propriétés des sels dues à la structure cristalline ionique. L'élève explique la dépendance de la température de la conductivité. L'élève explique la malléabilité des métaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré (MATHA1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MATHA1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Prodesseur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Obligatorisches Lehrbuch:
mathelive
Mathematik für Sekundarstufe
Erweiterungskurs 10
Ernst Klett Verlag
ISBN 978-3-12-720370-7

Begleitende Softzware:
GeoGebra

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en oeuvre l'algèbre de base.**	L'élève simplifie, réduit, calcule des expressions mathématiques. L'élève effectue des calculs avec des fractions algébriques, qu'il simplifie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	L'élève transforme des équations, de manière à obtenir des équations équivalentes. L'élève détermine la solution d'une équation. L'élève transforme les formules en fonction de chacune des variables qu'elle contient. L'élève détermine la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs inconnues d'un triangle rectangle à l'aide de la trigonométrie.**	L'élève identifie les triangles rectangles dans les figures et il identifie les cathètes ainsi que l'hypoténuse. Le cas échéant, l'élève dresse une esquisse pour illustrer la situation. L'élève connaît et applique les relations trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève connaît la loi des cosinus ainsi que la loi des sinus et il les applique à des problèmes mathématiques. L'élève applique les relations trigonométriques du triangle rectangle à des problèmes concrets. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement (PHYSI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur, professeur de physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier des formules physiques à l'aide des unités SI.**	L'élève connait les unités SI des grandeurs physiques comme par exemple longueur, masse, temps, surface, volume, densité, vitesse, accélération, moment. L'élève exprime les grandeurs physiques du problème avec les symboles et unités adéquats. L'élève exprime les grandeurs avec les unités SI correspondantes. L'élève extrait correctement une grandeur d'une formule donnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et de mesurer une force.**	L'élève représente les forces par des vecteurs. L'élève reconnait une force par l'intermédiaire de l'effet de celle ci. L'élève mesure et calcule par exemple le poids d'un objet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre un palan comme simple machine et de le mettre en équation.**	L'élève connait la structure générale d'un palan. L'élève connait le fonctionnement de palans avec et sans poulies. L'élève connait la relation entre force, la charge et le nombre de cordes. L'élève applique le théorème de la conservation de l'énergie. L'élève calcule et analyse des palans simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'analyser l'influence d'une force sur des corps élastiques linéaires.**	L'élève connait les propriétés d'un ressort. L'élève applique la loi de Hooke. L'élève analyse des ressorts à l'aide de mesures. L'élève analyse les résultats de mesures par l'intermédiare de diagrammes. L'élève détermine la constante de Hooke.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de représenter et de calculer des phénomènes de frottement.**	L'élève différencie le frottement statique du frottement sec dynamique. L'élève met en relation la force de frottement, la masse et la surface. L'élève reconnait l'indépendance de la force de frottement de la surface d'appui. L'élève résout des problèmes de frottement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques (MATHA2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de mathématiques, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer, d'analyser et de représenter des fonctions affines.**	L'élève détermine les valeurs caractéristiques des fonctions (pente, ordonnée à l'origine, racine). L'élève représente des fonctions affines. L'élève représente des fonctions affines par morceaux. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction affine. L'élève détermine la fonction affine, lorsque deux valeurs de la fonction sont connues. L'élève détermine la fonction affine lorsqu'une valeur de la fonction ainsi qu'une autre information (pente, ordonnée à l'origine, racine, fonction linéaire, fonction constante) sont connues. L'élève détermine la fonction affine à partir de son graphe. L'élève détermine une fonction affine par morceaux à partir de son graphe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires et de les interpréter graphiquement.**	L'élève comprend les énoncés de problèmes posés algébriquement et graphiquement. L'élève résout les systèmes d'équations graphiquement et par calcul (une méthode de calcul suffit), il note correctement la solution et il l'interprète. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des constructions vectorielles simples et de réaliser des calculs vectoriels élémentaires.**	L'élève construit des sommes/des différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. L'élève dessine des vecteurs à partir de leurs coordonnées cartésiennes. L'élève détermine les coordonnées cartésiennes de vecteurs à partir de leur représentation graphique. L'élève décompose des vecteurs selon les directions données. L'élève comprend l'énoncé d'un problème physique et il est capable d'en déduire une construction vectorielle. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les périmètres, les surfaces et les volumes de figures et de corps composés.**	L'élève décompose des figures et des corps en parties élémentaires. L'élève applique correctement les formules adéquates. L'élève détermine les longueurs importantes par des mesures. L'élève note les différentes étapes de la solution d'un problème.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède (PHYSI2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PHYSI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur de physique, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de calculer l'échange thermique entre deux corps.	L'élève explique la loi fondamentale de l'échange thermique. L'élève applique la loi fondamentale de l'échange thermique pour calculer la température de mélange de deux quantités d'eau.	L'élève a expliqué la loi fondamentale de l'échange thermique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la température de mélange en appliquant une formule indiquée.
	L'élève est capable de décrire et de calculer l'impact d'un changement de température sur les propriétés physiques d'un corps.	L'élève explique la modification de la longueur ainsi que la modification du volume de corps solides. L'élève explique la modification du volume de liquides. L'élève explique l'anomalie de l'eau. L'élève explique la transformation isobare des gaz. L'élève explique la loi de Gay - Lussac et il l'applique.	L'élève a expliqué la modification de la longueur et du volume de corps solides ainsi que la modification du volume de liquides, respectivement de gaz, de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé les longueurs, respectivement les volumes. L'élève a expliqué la loi de Gay - Lussac de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de thermomètres et d'instruments de mesure de la pression pour des applications techniques.	L'élève indique la température mesurée en °C, °F et K. L'élève décrit le fonctionnement des thermomètres courants comme le thermomètre à liquide, le thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge. L'élève fait un choix judicieux d'un thermomètre approprié pour la mesure en question. L'élève distingue les termes « force » et « pression ». L'élève utilise les unités courantes de la force et de la pression dans les calculs simples. L'élève décrit la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides. L'élève décrit le fonctionnement des instruments de mesure de pression, comme par exemple les manomètres, les jauges de contrainte (DMS) ou les baromètres. L'élève sélectionne des instruments de mesure de pression appropriés.	La conversion entre les différentes unités de température est correcte. Le principe de fonctionnement du thermomètre à liquide, du thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge est correctement expliqué. Le choix du type de thermomètre est correct. L'élève a expliqué les termes « puissance » et « pression » de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les résultats des calculs composés d'une valeur et d'une unité SI. L'élève a expliqué la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides de manière compréhensible. L'élève a expliqué le fonctionnement de base des manomètres, des jauges de contrainte (DMS) et des baromètres de manière compréhensible. L'élève a sélectionné un¿instrument de mesure de pression approprié pour résoudre le problème technique.
	L'élève est capable de calculer la pression hydrostatique et d'appliquer le principe des vases communicants au quotidien et dans un contexte technique.	L'élève explique la formation de la pression hydrostatique ainsi que sa dépendance du type de liquide et de la profondeur. L'élève calcule la pression hydrostatique. L'élève explique le principe des vases communicants et il donne des exemples d'application.	L'élève a expliqué la formule du calcul de la pression hydrostatique de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs. L'élève a expliqué le principe des vases communicants de manière compréhensible. L'élève a expliqué les exemples d'application de manière compréhensible.

	L'élève est capable de décrire la formation de la pression atmosphérique.	L'élève décrit les causes de la pression atmosphérique. L'élève calcule la pression atmosphérique à partir d'énoncés simples et il l'exprime avec les différentes unités. L'élève explique les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » et il donne des exemples d'application simples.	L'élève a expliqué la formation de la pression atmosphérique de manière compréhensible. L'élève a correctement converti les différentes unités de pression atmosphérique. L'élève a expliqué les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » de manière compréhensible. Les exemples d'application étaient corrects.
	L'élève est capable de décrire l'influence de la température et du volume sur la pression d'un gaz et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique l'influence de la température sur la pression atmosphérique pour un volume constant (loi de Charles). L'élève explique l'influence du volume sur la pression atmosphérique pour une température constante (loi de Boyle-Mariotte).	L'élève a expliqué les lois de Charles et de Boyle-Mariotte de manière compréhensible et il les a correctement appliquées.
	L'élève est capable de décrire l'influence du volume et de la densité sur la poussée et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique le principe d'Archimède.	L'élève a expliqué le principe d'Archimède de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la poussée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités et les résultats mesurés soient documentés et qu'ils puissent être retracés.	Le rapport d'activité retraçait l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il contenait uniquement les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite (MATHA3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de mathématiques, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du second degré.	L'élève détermine le vertex, les racines et l'ouverture de paraboles pour une courbe d'équation donnée. L'élève dresse une esquisse des graphes de fonctions du second degré.	L'élève a déterminé le sommet et les racines.
	L'élève est capable de déterminer des les équations des fonctions du second degré.	L'élève détermine l'équation de la fonction pour un graphe donné avec des valeurs. L'élève détermine l'équation de la fonction à partir de trois points donnés.	L'élève a déterminé les équations des fonctions des paraboles.
	L'élève est capable de résoudre des équations du deuxième degré.	L'élève résout correctement les équations du deuxième degré. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième ordre.	L'élève a résolu les équations. Les points d'intersection sont déterminés.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions rationnelles.	L'élève détermine le domaine de définition de fonctions rationnelles. L'élève détermine les équations des asymptotes de fonctions rationnelles. L'élève établit le tableau des signes de fonctions rationnelles. L'élève dessine le graphe de fonctions rationnelles.	L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les équations des asymptotes. L'élève a dessiné les graphes des fonctions.
	L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.	L'élève détermine le domaine de définition des équations fractionnaires. L'élève résout correctement les équations.	L'élève a résolu les équations.
	L'élève met à profit ses connaissances concernant les fonctions du second degré et les fonctions rationnelles pour résoudre des problèmes concrets.	L'élève comprend l'énoncé. L'élève modélise la situation en se servant des deux types de fonctions. L'élève applique son modèle pour répondre aux questions.	L'élève a converti les énoncés sous forme de texte en équations mathématiques. L'élève a résolu les équations.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.
	L'élève est capable de dresser des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique (INFOR1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de convertir des énoncés simples en algorithmes et de représenter ces algorithmes dans un structogramme, respectivement dans un organigramme.	L'élève applique la représentation normée des principales structures de contrôle, comme par exemple la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel, pour représenter à l'aide d'un structogramme, respectivement d'un organigramme l'algorithme qu'il a développé.	L'élève a correctement converti l'énoncé donné en algorithme. L'élève a produit le structogramme, respectivement le organigramme, requis pour établir le programme. L'élève a correctement représenté les structures de contrôle – la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel – dans le structogramme, respectivement dans l'organigramme. L'élève a représenté le structogramme, respectivement l'organigramme, conformément aux normes.
	L'élève est capable de convertir des structogrammes, respectivement des organigrammes simples en langage de programmation et de documenter le programme établi.	L'élève convertit les entrées/les sorties en commandes de programmation. L'élève convertit les ramifications en commandes de programmation. L'élève convertit les boucles en commandes de programmation.	Le programme établi contient l'ensemble des éléments du structogramme, respectivement du organigramme. L'élève a documenté le programme de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des sources d'information, par exemple à des documents de programmation, de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige les rapports d'activités, par exemple les rapports d'expériences, de manière à ce que les activités puissent être retracées.	Le rapport d'activité contenait les termes professionnels pour l'activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré et il contenait les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi.
	L'élève accomplit les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles (MATHA4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MATHA4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de mathématiques, Professeur -ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluierungssaufgabe:
Eine Vinylschallplatte hat einen Durchmesser von 30,48cm und macht 33 1/3 Umdrehungen in der Minute.
• Berechnen Sie die Winkelgeschwindigkeit in rad/s.
• Welche Geschwindigkeit in km/h hat ein Punkt, der am Rand dieser Schallplatte liegt?
• Welche Distanz legt dieser Punkt in 22 Minuten zurück.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de se servir correctement du cercle unité.	L'élève indique les points sur le cercle unité en mentionnant l'angle de rotation en degrés et radians. L'élève détermine approximativement le sinus, le cosinus et la tangente d'un angle en se référant au cercle unité. L'élève applique les formules pour effectuer un changement de quadrants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des diagrammes d'évolution de grandeurs alternatives sinusoïdales.	L'élève représente les graphes de grandeurs alternatives sinusoïdales. L'élève déduit la fonction des grandeurs alternatives sinusoïdales du graphe. L'élève associe les grandeurs angle de rotation, vitesse angulaire et fréquence (de rotation).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser les coordonnées polaires.	L'élève passe des coordonnées cartésiennes aux coordonnées polaires et vice-versa.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de passer du graphe à l'équation de fonctions exponentielles.	L'élève détermine le point d'intersection de la fonction exponentielle avec l'axe des ordonnées et il esquisse le graphe de la fonction. L'élève détermine l'équation de fonctions exponentielles en se référant à des valeurs ou à des graphes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de résoudre des équations exponentielles simples et d'appliquer les lois des logarithmes pour simplifier des expressions.	L'élève détermine la fonction réciproque de la fonction exponentielle. L'élève applique les lois des logarithmes. L'élève résout des équations exponentielles simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.

	L'élève dresse des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Energie solaire thermique 1 | LTETT (ENSOL1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'évaluer le potentiel de rayonnement du soleil en fonction de l'ordre des grandeurs.	- L'élève est capable d'indiquer le potentiel de rayonnement du soleil dans nos régions et de le mettre en relation avec l'énergie produite actuellement à partir de combustibles fossiles. - L'élève est capable de mettre en relation les réserves en énergies primaires (gaz, charbon, pétrole et uranium) avec l'énergie solaire produite annuellement sur le territoire national.	- L'élève a indiqué que la puissance de rayonnement (rayonnement global) atteint environ 1 000 W/m2. - L'élève a indiqué qu'environ 1 000 W/m2 d'énergie solaire sont produits. - L'élève a interprété le diagramme indiqué des réserves primaires.
	L'élève est capable d'évaluer le pourcentage des combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire.	- L'élève indique le pourcentage de combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève indique la part des besoins indiqués ci-dessus peuvent être couverts par l'énergie solaire.	- L'élève a indiqué qu'il faut environ 10% de combustibles pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève a expliqué la signification du degré de couverture.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système conventionnel de chauffage central. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système de chauffage de l'eau sanitaire à l'énergie solaire thermique.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composants.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un collecteur plat et celui d'un collecteur tubulaire.	- L'élève connaît les quatre exigences auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de harpe. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de méandres. - L'élève est capable de justifier le rendement supérieur d'un collecteur tubulaire sous vide. - L'élève est capable de désigner les pertes qui se produisent dans le collecteur.	- L'élève a énuméré trois exigences sur quatre auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève a désigné les collecteurs plats et les collecteurs tubulaires sous vide. - L'élève a indiqué que les collecteurs tubulaires sous vide ont un rendement supérieur à celui des collecteurs plats, mais que leur prix est plus élevé. - L'élève a indiqué les pertes de réflexion, d'absorption, d'émission et de convection (trois sur quatre).
	L'élève est capable de sélectionner la position optimale pour les collecteurs solaires thermiques en fonction de leur affectation.	- L'élève est capable de déterminer la position exacte des collecteurs à partir de la situation concrète du bâtiment et du centre de gravité annuel défini.	- L'élève a indiqué que les collecteurs doivent être orientés vers le sud, dans la mesure du possible. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « été », l'angle d'inclinaison doit être plat. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « hiver », l'angle d'inclinaison doit être plus pentu.

	L'élève est capable de dimensionner une installation servant au chauffage de l'eau sanitaire à l'aide du nomogramme.	- L'élève est capable de déterminer la surface du collecteur à partir des données respectives (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude).	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des collecteurs, le nombre de collecteurs ainsi que le volume du réservoir à partir des données du nomogramme.
	L'élève est capable de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève est capable de déduire une multitude d'indications (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude) de l'énoncé et de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève a décuit les indications de l'énoncé. - L'élève a déterminé l'ensemble des éléments importants de l'installation (nombre de collecteurs, dimensions des collecteurs, volume du réservoir, sections des tuyaux, pompe) à l'aide du logiciel de simulation. - L'élève a évalué le coût de l'installation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTETT (DEVDU1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-ingénieur, Maître-d'enseignement				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT (RAPTE1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**RAPTE1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable et compréhensible sur le plan du contenu (réalisation contextuelle).	- La documentation est clairement subdivisée et sa structure de même que sa présentation paraissent cohérentes à l'utilisateur. - La documentation ne comprend pas de termes professionnels incompréhensibles pour l'utilisateur. - La documentation est rédigée dans un langage agréable pour l'utilisateur. - La documentation comprend des exemples facilitant la compréhension. - La documentation met à profit les outils de visualisation. - Des illustrations (par exemple des graphiques, des diagrammes ou des captures d'écrans) expliquent les descriptions textuelles.	- L'élève a présenté les contenus d'une manière adaptée au public cible dans le document. - Le destinataire n'a pas éprouvé de difficultés de compréhension lors de la lecture.
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable sur le plan de la forme (réalisation formelle).	- L'élève met en page les présentations textuelles (par exemple le formatage du texte et des tableaux ou la subdivision en paragraphes) d'une manière formellement appropriée. - Les entêtes et pieds de page font état des informations essentielles (par exemple du titre du document, du nom de l'auteur ou de la numérotation des pages). - Le type des diagrammes (par exemple à barres, circulaires ou à lignes) ainsi que leurs légendes sont appropriés. - L'élève effectue les formatages graphiques requis (par exemple la réduction, la rotation, les légendes et la mise en évidence des zones principales d'une image ou l'application de la technique par couche). - L'élève utilise les feuilles de calcul de manière cohérente pour les calculs simples (séparation des données et des formules, dossiers, etc.).	- L'élève a appliqué les standards formels habituels pour la présentation des contenus.
	L'élève est capable d'évaluer et d'améliorer la qualité de son travail.	- L'élève détecte les erreurs dans les documents établis de manière autonome. - L'élève réagit de manière constructive aux recommandations et il en tient compte pour les versions ultérieures d'un document.	- L'élève a justifié la structure de la documentation ainsi que le choix de la forme de présentation utilisée.
	L'élève est capable de réaliser une documentation dans le respect des délais.	- L'élève accomplit la documentation de même que les étapes intermédiaires requises dans le respect des délais.	- L'élève a respecté tous les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Energies renouvelables 1 | LAM (ENREN1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 1 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts de la production d'énergies renouvelables.**	L'élève présente un concept déterminé de production d'énergie pour les énergies renouvelables.	L'élève a correctement décrit le concept choisi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une petite centrale éolienne moderne et de décrire leurs modes de fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une petite centrale éolienne.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations éoliennes.**	L'élève justifie la sélection d'un concept de centrale éolienne précis.	L'élève a procédé à une sélection adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner l'impact des conditions de vent sur l'exploitation d'une centrale éolienne et de les analyser avec des instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions de vent sur l'exploitation et il prend connaissance des données à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions conformes à la pratique pour l'exploitation de la centrale. L'élève a effectué les mesurages correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour la centrale, il sélectionne les composants et il met la centrale en service.	La mise en service est réussie et elle répond aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et d'appliquer des documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève applique les documents techniques de manière ciblée.	L'élève a utilisé les documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Esprit économique 1 | LGK (ESPEC1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Esprit économique 1 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'identifier et de distinguer les structures économiques.	- L'élève tient compte des critères suivants lors de la distinction des structures économiques: o les types de production, o les tailles des entreprises, o les secteurs.	- La présentation était correcte. - La distinction était correcte et elle n'accusait pas d'erreur (marge d'erreur: 20%). - Les explications en français étaient correctes et compréhensibles (marge d'erreur: 20%).
	L'élève est capable d'expliquer les relations entre les acteurs économiques en français.	- L'élève désigne les chiffres-clés du Luxembourg, respectivement de l'Europe: o marché de l'emploi et salaires, o rôle des banques et interactions avec d'autres acteurs, o marchés et prix. - L'élève attribue les chiffres-clés en fonction de la mission. - L'élève est capable de reproduire la présentation des chiffres-clés de l'économie au Luxembourg.	- L'élève a présenté le cadre politique général au Luxembourg de manière complète (points 1 à 4). - La présentation était précise et compréhensible. - Les explications en français étaient correctes et compréhensibles (marge d'erreur: 20%).
	L'élève adopte une attitude attentive à l'égard de ses camarades et des enseignants.	- L'élève manifeste de l'intérêt au cours des travaux. - L'élève est à l'écoute quand quelqu'un prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève manifeste son intérêt pour la communication par ses gestes et par sa mimique.	- L'élève a adopté une attitude polie et respectueuse à l'égard des enseignants et de ses camarades. - L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était capable de reproduire les propos tenus. - Les gestes et la mimiques de l'élève n'étaient pas exagérés, mais convenables.
	L'élève est capable d'effectuer les tâches qui lui sont confiées.	- L'élève sait initier et effectuer un travail. - L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève produit des résultats soignés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève détermine les paramètres de procédure. L'élève effectue les calculs requis. L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. L'élève organise les différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	L'élève met en œuvre l'organisation. L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Relais programmable (REPRO-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmable**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Energie solaire thermique 2 | LTETT (ENSOL2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système servant à l'assistance solaire thermique d'un chauffage central.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de principe d'un système servant à l'assistance solaire thermique du chauffage central.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composantes.
	L'élève est capable de décrire la structure de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques à l'aide d'un dessin en coupe.	- L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir d'eau potable. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir combiné. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir tampon.
	L'élève est capable d'expliquer l'application d'un système bypass pour améliorer les propriétés de démarrage.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer des systèmes bypass avec deux circulateurs et avec une vanne magnétique à deux voies.	- L'élève a décrit la fonction d'une vanne à deux voies. - L'élève a expliqué qu'avec un système bypass, l'eau se réchauffe plus rapidement dans le circuit du collecteur.
	L'élève est capable d'expliquer le réglage du chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable d'expliquer le réglage de l'installation solaire en se référant au circuit indiqué (installation solaire et chauffage central) et à un scénario d'offre et de consommation.	- L'élève a expliqué le fonctionnement d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire en se référant à un scénario simple.
	L'élève est capable d'indiquer des alternatives au chauffage au fuel ou au gaz pour combler les lacunes lors de l'alimentation en eau chaude au cours des périodes faiblement ensoleillées.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base de fours à bûches et à pellets. - L'élève est capable de décrire l'action des fours dans le circuit solaire.	- L'élève a indiqué la fonction du four à bûches/à pellets (la combustion du bois, le chauffage de l'eau dans le circuit du four et, éventuellement, les échanges thermiques) dans le réservoir solaire.
	L'élève est capable de monter et de mettre en service une installation solaire thermique pour le chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de monter une installation solaire thermique avec deux collecteurs plats ainsi qu'avec un réservoir d'eau sanitaire au laboratoire pour assurer le chauffage de l'eau sanitaire conformément au schéma de circuit. - L'élève est capable d'évaluer et d'interpréter les valeurs mesurées pendant une semaine.	- L'élève a monté une installation conforme au schéma de circuit. - L'élève a correctement évalué les valeurs mesurées.

	L'élève est capable d'évaluer les coûts d'une installation solaire thermique servant au chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de décrire le comportement en température de capteurs de température courants (PT100, PT1000, KTY10, DS18B20, etc.).	- L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques des PT100 et PT1000. - L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques du KTY10 (PTC). - L'élève a indiqué que le PT100, le PT1000 et le KTY10 sont des capteurs de température analogiques. - L'élève a indiqué que le DS18B20 est un capteur de température numérique.
	L'élève est capable de raccorder correctement des collecteurs solaires thermiques.	- L'élève est capable d'expliquer le terme « courant transversal ». - L'élève est capable de dessiner la disposition en série des collecteurs. - L'élève est capable de dessiner la disposition parallèle des collecteurs. - L'élève est capable de désigner les pertes de charge partielles de la perte de charge globale. - L'élève connaît les mesures à prendre pour réduire la perte de charge.	- L'élève a dessiné le circuit série de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge augmente de manière linéaire avec le nombre de collecteurs. - L'élève a dessiné le circuit parallèle de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge reste invariable. - L'élève a désigné les pertes de charge partielles « collecteur », « échangeur de chaleur » et « conduites ». - L'élève a désigné les mesures de « disposition parallèle et non en série des collecteurs » et d'« augmentation du diamètre du tube » à entreprendre pour réduire la perte de charge, c'est-à-dire le rendement de la pompe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTETT (DEVDU2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-ingénieur, Maître-d'enseignement				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Energies renouvelables 2 | LAM (ENREN2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 2 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN2-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une installation photovoltaïque moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation photovoltaïque.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations photovoltaïques.**	L'élève justifie le choix d'un concept photovoltaïque déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation photovoltaïque et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesures ont été effectuées correctement et correspondaient aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation photovoltaïque simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour l'installation, il sélectionne les composantes et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire une installation hybride simple en exploitation isolée alimentée par de l'énergie éolienne et des panneaux solaires.**	L'élève justifie la sélection des composantes du système hybride.	L'élève a sélectionné les composantes conformément aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations de collecteurs solaires thermiques.**	L'élève justifie la sélection d'un concept d'installation de collecteurs solaires thermique déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation de collecteurs solaires thermique et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesurages ont été effectués correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation de collecteurs solaires thermique simple.**	L'élève justifie le choix du dimensionnement pour l'installation, il sélectionne les composants et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Esprit économique 2 | LGK (ESPEC2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Esprit économique 2 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC2-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer les fonctions fondamentales typiques de l'entreprise en français.	- L'élève est capable de désigner les fonctions de l'entreprise: o acheteurs et vendeurs, o employeurs, o partenaires sociaux. - L'élève est capable de distinguer les structures essentielles de l'organisation et des procédures (organigramme).	- L'élève a correctement présenté les fonctions. - L'élève a présenté les principales chaînes de valeur avec des exemples simples (cycle d'exploitation pour entreprises industrielles et commerciales). - L'élève a correctement établi et interprété les organigrammes. - L'élève a donné des exemples de responsabilité sociale appropriés.
	L'élève est capable d'effectuer des travaux de recherches simples d'une manière axée sur les sujets.	- L'élève connaît l'énoncé (d'une manière précise et sans ambiguïté). - L'élève connaît les outils de recherche importants et il sait s'en servir. - L'élève recherche les informations d'une manière axée sur les sujets. - L'élève vérifie et documente les sources.	- Les données étaient complètes et correctes. - Les résultats ont servi à la suite des travaux. - La mention des sources était complète et correcte.
	L'élève adopte une attitude attentive à l'égard de ses camarades et des enseignants.	- L'élève manifeste de l'intérêt au cours des travaux. - L'élève est à l'écoute quand quelqu'un prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève manifeste son intérêt pour la communication par ses gestes et par sa mimique.	- L'élève a adopté une attitude polie et respectueuse à l'égard des enseignants et de ses camarades. - L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était capable de reproduire les propos tenus. - Les gestes et la mimiques de l'élève n'étaient pas exagérés, mais convenables.
	L'élève est capable d'effectuer les tâches qui lui sont confiées.	- L'élève est capable de subdiviser et d'effectuer un travail. - L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève produit des résultats soignés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Informationen zu recherchieren, auszuwählen und zusammenzustelle**	Er beschafft sich fehlende Informationen aus Tabellenbüchern, oder anderen technischen Dokumentationen, die ihm zur Verfügung gestellt werden. Er stellt die Informationen in technischen Unterlagen (z.B. Stückliste, Zeichnung) zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung umzusetzen und seine Aufgabenlösung durchzuführen.**	Er bestimmt die Prozessparameter. Er führt die notwendigen Berechnungen durch. Er erstellt Zeichnungen beziehungsweise Skizzen. Er plant die einzelnen Arbeitsschritte.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit seiner Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.**	Er setzt die Planung um. Er stellt Einzelteile her, prüft sie und baut sie zusammen.	
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu dokumentieren.**	Er erstellt ein Bericht in dem die einzelnen Schritte der Aufgabenstellung (Planung, Umsetzung, Realisierung) aufgeführt sind.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Photographie
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie bzw. Lehrkraft mit Fachkenntnissen in digitaler Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur-ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Energie éolienne 1 | LTETT (WINEN1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie éolienne 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**WINEN1-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-Ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de décrire la formation du vent.	- L'élève distingue la formation du vent à des endroits différents.	- L'élève a distingué la formation du vent à des endroits différents.
	L'élève est capable de déterminer l'énergie du vent.	- L'élève applique les formules correctes.	- L'élève a effectué des calculs simples pour déterminer l'énergie du vent.
	L'élève est capable d'identifier et de décrire les obstacles auxquels le vent est confronté.	- L'élève distingue la vitesse du vent à des endroits différents.	- L'élève a distingué les classes de rugosité.
	L'élève est capable de distinguer les différents concepts de l'énergie éolienne.	- L'élève présente un concept de production d'énergie déterminé.	- L'élève a correctement décrit le concept sélectionné et il l'a expliqué de manière compétente.
	L'élève est capable de distinguer les différents composants d'une installation éolienne.	- L'élève distingue les différents composants d'une installation éolienne.	- L'élève a distingué et expliqué les éoliennes à axe vertical et à axe horizontal.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	- L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	- L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Informationen zu recherchieren, auszuwählen und zusammenzustelle**	Er beschafft sich fehlende Informationen aus Tabellenbüchern, oder anderen technischen Dokumentationen, die ihm zur Verfügung gestellt werden. Er stellt die Informationen in technischen Unterlagen (z.B. Stückliste, Zeichnung) zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung umzusetzen und seine Aufgabenlösung durchzuführen.**	Er bestimmt die Prozessparameter. Er führt die notwendigen Berechnungen durch. Er erstellt Zeichnungen beziehungsweise Skizzen. Er plant die einzelnen Arbeitsschritte.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit seiner Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.**	Er setzt die Planung um. Er stellt Einzelteile her, prüft sie und baut sie zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu dokumentieren.**	Er erstellt ein Bericht in dem die einzelnen Schritte der Aufgabenstellung (Planung, Umsetzung, Realisierung) aufgeführt sind.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT (DEVDU3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU3-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Essais en électrotechnique assistés par ordinateur | LGK (COMES-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Essais en électrotechnique assistés par ordinateur | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**COMES-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Der Auszubildende kennt die Prinzipien der A/D- und D/A-Wandlung.	- Er erklärt das Prinzip einer A/D-Wandlung. - Er erklärt das Prinzip einer D/A-Wandlung.	- Die Abtastung und Quantisierung bei der A/D-Wandlung werden prinzipiell erklärt. - Die D/A-Wandlung wird anhand der Zugehörigkeit eines Potentials zur Wertigkeit der einzelnen Bits erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einfache computergestütze Messsysteme zu programmieren und in Betrieb zu nehmen.	- Er entwirft eine geeignete Messschaltung zur Durchführung der Messungen. - Er programmiert ein geeignetes Messsystem zur Durchführung der Messungen.	- Die aufgebaute Messschaltung eignet sich zur Durchführung der angestrebten Messungen. - Das programmierte Messsystem stellt die Messwerte korrekt und in einem geeigneten Format dar.
	Der Auszubildende ist in der Lage in einem Team zu arbeiten.	Er arbeitet sorgfältig und termingerecht, und übernimmt die Verantwortung für die auszuführenden Aufgaben.	Die Arbeiten sind verantwortungsbewusst und termingerecht ausgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage eine Aufgabe selbstständig und verantwortungsbewusst zu lösen.	Er arbeitet sorgfältig und termingerecht, und nimmt seine Aufgaben für die Bewältigung der anstehenden Aufgaben verantwortlich wahr.	Die Arbeit wurde weitestgehend selbstständig und fachgerecht durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Développer des pages internet (WWW1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWW1-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur-ingénieur, Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Energie éolienne 2 | LTETT (WINEN2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Energie éolienne 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**WINEN2-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'adapter un concept d'énergie éolienne indiqué à un emplacement.	- L'élève présente un concept d'extraction d'énergie déterminé adapté à un emplacement.	- L'élève a sélectionné un concept adapté à l'emplacement et il a justifié son choix.
	L'élève est capable d'identifier le fonctionnement d'une installation éolienne dans des conditions météorologiques différentes, de le désigner et d'analyser son fonctionnement avec des instruments de mesure.	- L'élève décrit l'impact des conditions de vent sur le fonctionnement de l'installation éolienne et il les détermine avec des instruments de mesure.	- L'élève a correctement mis à profit ses connaissances axées sur la pratique pour l'exploitation de l'installation. - L'élève a correctement pris les mesures.
	L'élève est capable de dimensionner une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.	- L'élève justifie le dimensionnement de l'installation sélectionné et il sélectionne les composants.	- L'élève a dimensionné l'installation d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	- L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	- L'élève a utilisé les documents techniques d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	- L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	- L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable de prendre contact avec les fabricants, respectivement avec les marchands, et de demander des devis.	- L'élève obtient des devis adaptés à la mission.	- Les documents techniques et les devis correspondaient aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.24. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**24**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Informationen zu recherchieren, auszuwählen und zusammenzustelle**	Er beschafft sich fehlende Informationen aus Tabellenbüchern, oder anderen technischen Dokumentationen, die ihm zur Verfügung gestellt werden. Er stellt die Informationen in technischen Unterlagen (z.B. Stückliste, Zeichnung) zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung umzusetzen und seine Aufgabenlösung durchzuführen.**	Er bestimmt die Prozessparameter. Er führt die notwendigen Berechnungen durch. Er erstellt Zeichnungen beziehungsweise Skizzen. Er plant die einzelnen Arbeitsschritte.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit seiner Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.**	Er setzt die Planung um. Er stellt Einzelteile her, prüft sie und baut sie zusammen.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu dokumentieren.**	Er erstellt ein Bericht in dem die einzelnen Schritte der Aufgabenstellung (Planung, Umsetzung, Realisierung) aufgeführt sind.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.25. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT (DEVDU4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU4-F**	Numéro du module:	**25**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, an der Lösung eines konkreten Problems mitzuarbeiten.	Der Auszubildende schlägt Lösungen vor.	Zu einem Problem ein Lösungsvorschlag unterbreiten.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, mit Schüler einer anderen Berufsgruppe in einem Team zu funktionieren.	Der Auszubildende respektiert die Meinung der Schüler einer anderen Berufsgruppe.	Einander ausreden lassen.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich und seine Teammitglieder zu motivieren.	Der Auszubildende versucht bei Motivationstiefs der Gruppe positive Impulse zur Steigerung der Motivation zu geben.	Keine negativen, sondern positive Bemerkungen abgeben.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, seine eigenen Visionen und die der anderen kritisch zu hinterfragen.	Der Auszubildende akzeptiert, dass seine Vision nicht zu realisieren ist. Der Auszubildende hinterfragt die Visionen seiner Mitschüler.	Der Auszubildende ist einsichtig.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, die Gefühlslage der Teammitglieder zu erkennen.	Der Auszubildende erkennt, wenn es einem Teammitglied nicht besonders geht.	Der Auszubildende zeigt sich empathisch.
	Der Berufsanfänger ist in der Lage, sich als Weltbürger zu sehen.	Der Auszubildende tauscht sich mit Personen anderer Länder aus.	Offen gegenüber ausländischen Personen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 5 | LTETT (DEVDU5-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 5 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU5-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 6 | LTETT (DEVDU6-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 6 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU6-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 7 | LTETT (DEVDU7-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 7 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU7-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3 (MATEL3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATEL3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingnieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le calcul intégral.**	L'élève explique la notion de calcul intégral ainsi que son interprétation graphique (aire signée). Il calcule des intégrales simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes pratiques à l'aide du calcul intégral.**	L'élève interprète des calculs d'intégrales dans le contexte de problèmes de physique, comme par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration du courant, etc L'élève calcule des valeurs moyennes, des valeurs efficaces ainsi que des facteurs de forme de signaux périodiques. L'élève détermine des aires ainsi que des volumes simples. L'élève détermine les volumes de solides de révolution. L'élève résout des intégrales plus complexes en se servant d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'analyse et la synthèse de Fourier de signaux périodiques quelconques.**	L'élève explique le principe de l'analyse de Fourier servant à la décomposition de signaux périodiques en une composante continue, une oscillation fondamentale et une série de harmoniques. L'élève explique le principe de la synthèse de Fourier. L'élève se sert de logiciels de calcul/de logiciels de simulation pour procéder à l'analyse de Fourier (respectivement à la synthèse de Fourier) de signaux périodiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 8 | LTETT (DEVDU8-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 8 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU8-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
8		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les relations entre les grandeurs électriques dans des circuits électriques en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit le terme de la tension électrique en se référant à la charge et à la différence de potentiel. L'élève décrit les différentes façons de générer une tension électrique. L'élève explique les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques mixtes en courant continu.**	L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques mixtes, comme par exemple tensions, courants et résistances équivalentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électriques mixtes en courant continu, d'y mesurer des grandeurs électriques, de les évaluer et de les consigner dans un rapport.**	L'élève réalise un circuit électrique fermé avec les composants requis: source de tension, interrupteur, conducteurs et consommateur. L'élève réalise des circuits électriques mixtes à courant continu en respectant les consignes de sécurité en vigueur. L'élève prépare les mesurages requis de la tension, du courant et de la résistance de manière autonome. L'élève sélectionne les instruments de mesure adéquats, il les raccorde et les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis des grandeurs électriques dans des circuits électriques mixtes de manière autonome. L'élève documente les mesures et les consignes dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un oscilloscope et de s'en servir pour déterminer les valeurs caractéristiques de différentes formes de tension.**	L'élève décrit les éléments principaux et le fonctionnement de base d'un oscilloscope cathodique. L'élève réalise des mesures de tension à l'aide de l'oscilloscope. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer, de réaliser et de gérer des documents techniques d'une manière autonome et compétente.**	L'élève analyse la commande du client. L'élève produit et organise les documents requis pour la réalisation des travaux, comme par exemple un plan d'installation, un plan de raccordement, une liste de matériel et des schémas électriques. L'élève explique les documents produits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en respectant la mise aux normes.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement. L'élève choisit les produits et les outils conformément à leur utilisation. L'élève distingue les différents conducteurs électriques en fonction de leur dénomination. L'élève distingue les principaux types de raccordement et il effectue le raccordement des différents types de conducteurs avec les outils de raccordement correspondants. L'élève utilise les équipements électriques et conducteurs conformément aux consignes d'utilisation. L'élève maîtrise la manipulation et le stockage appropriés des outils, des matériaux et des produits dangereux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de réaliser et de mettre en service une installation électrique de manière autonome.**	L'élève lit le plan de sol de l'habitation et il détermine les équipements requis. L'élève établie et gère une documentation avec une liste des matériaux, des outils et des schémas électriques. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et il utilise les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève détecte les erreurs qui se produisent et il les corrige.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses conclusions. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève participe activement à l'organisation des tâches et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées en vue de l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux (ATASE)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATASE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer et de réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques de manière compétente.**	L'élève choisit le matériel et les instruments adéquats pour le dessin technique à réaliser. L'élève réalise des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève explique des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un travail de manière compétente et consciencieuse en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève est capable de travailler de manière compétente et consciencieuse en vue de la production de pièces mécaniques, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement. L'élève dispose des déchets accumulés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les différentes étapes de travail en vue de la production de pièces mécaniques et de contrôler le résultat de manière autonome.**	L'élève respecte la suite correcte des différentes étapes de travail. L'élève effectue les travaux de manière compétente. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective. L'élève sait choisir les produits, les matériaux et les outils nécessaires en fonction des consignes données. L'élève sait utiliser les produits, les matériaux et les outils choisis. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou la mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses collègues de travail ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des travaux et d'évaluer son travail de manière critique.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement des missions de manière responsable. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des divergences éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications (ELETE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
6		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie de différents types de charges électriques et de les déterminer par le calcul et par la mesure.**	L'élève distingue différents types de centrales électriques et de sources d'énergie électrique. L'élève décrit le transport de l'énergie électrique du producteur au consommateur. L'élève justifie la sélection d'une source de tension en fonction de son domaine d'application. L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer l'énergie, la puissance et le rendement. L'élève mesure la puissance de manière directe et de manière indirecte. L'élève évalue la puissance de différentes charges électriques et il détermine leur consommation à l'aide d'un moniteur d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les principaux éléments relatifs à l'électromagnétisme et d'effectuer des calculs.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme et il les explique en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques (moteur/générateur, relais, contacteur, haut-parleur, microphone).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un condensateur pour emmagasiner de l'énergie électrique.**	L'élève décrit les causes et les effets du champ électrique et il les explique en se référant aux grandeurs habituelles du champ électrique. L'élève décrit le moyen d'emmagasiner de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève calcule des circuits comprenant des condensateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique (INFAP1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du traitement de texte utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève effectue correctement la mise en forme du texte (par exemple le formatage du texte et des tableaux, la subdivision des sections et le choix de la police). L'élève insère les informations principales dans les entêtes et pieds de pages (par exemple le titre du document, le nom de l'auteur, la date et la numérotation des pages). L'élève insère correctement des objets comme par exemples des images, des équations ou des symboles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du tableur utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève utilise des formules. L'élève traite correctement les jeux de données dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage, etc.). L'élève choisit de manière appropriée le type des graphiques (par exemple graphiques en courbes et en secteurs, histogrammes, XY) ainsi que leurs légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de simuler des circuits électriques simples, d'interpréter les résultats de la simulation et de les documenter.**	L'élève se sert des fonctions fondamentales des logiciels de simulation. L'élève modélise des circuits électriques simples avec un logiciel graphique. L'élève simule des circuits électriques simples en fixant des points de mesure utiles. L'élève représente les résultats des simulations de manière cohérente dans un diagramme (par exemple représentation temporelle de signaux, familles de courbes caractéristiques). L'élève interprète les résultats des simulations et il les documente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie (ATELE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser une installation de circuits de distribution domestique et des tableaux divisionnaires de manière compétente et en respectant les normes.**	L'élève monte les différents dispositifs conformément au plan d'installation. L'élève pose les canalisations électriques d'aplomb et il raccorde les conducteurs aux dispositifs. L'élève applique les consignes en vigueur lors de la réalisation d'une installation domestique (sécurité au travail, règlement de travail et protection de l'environnement). L'élève gère la documentation. L'élève établit la suite des étapes de travail et il organise leur exécution, par exemple le choix des câbles, la pose des canalisations électriques ou encore le montage et le câblage des équipements. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève effectue le montage et le câblage du tableau divisionnaire conformément au plan. L'élève gère les documents de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service des circuits et des systèmes électrotechniques de manière autonome.**	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève met en service les circuits d'installations domestiques ainsi que les tableaux divisionnaires de manière règlementaire. L'élève contrôle la fonction des différents circuits. L'élève soumet le circuit à un test hors tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève soumet le circuit à un test sous tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève effectue un dépannage systématique. L'élève complète un rapport de contrôle, respectivement un rapport de mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève se concerte avec les autres intervenants pour organiser sa mission. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe (ATTRO1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATTRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à des dessins techniques pour assembler des composants électromécaniques.**	L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner le layout de circuits imprimés pour un circuit électronique donné.**	L'élève observe les consignes pour la réalisation du layout du circuit imprimé. L'élève dessine un circuit électronique sous forme de circuit imprimé. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève effectue l'assemblage mécanique des composants de manière appropriée. L'élève établit les connexions électriques de manière appropriée. L'élève met l'appareil en service de manière autonome. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève effectue les mesurages et les contrôles de sécurité indiqués de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure et de contrôle de manière appropriée. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des travaux d'une manière autonome et responsable et de les évaluer de manière critique.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches en vue de l'accomplissement de la mission de manière responsable. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions lors de travaux ultérieurs. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des circuits intégrés logiques dans un circuit numérique et d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève distingue les signaux analogiques des signaux numériques. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit. L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits logiques complexes à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes, de les réaliser et de contrôler les fonctions.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes logiques de base. L'élève contrôle la fonction correcte du circuit réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer les fonctions logiques de circuits numériques complexes axés sur la pratique en appliquant les lois de l'algèbre booléenne.**	L'élève applique les lois de l'algèbre de Boole. L'élève réalise un circuit avec des portes NAND et NOR.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
0.5		- Salle informatique
1		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques complexes axés sur la pratique dans un tableau de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des systèmes de numération et d'effectuer des opérations de calcul.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels au sein de systèmes de numération différents. L'élève convertit les nombres naturels dans des systèmes de numération différents. L'élève effectue des opérations de calcul simples avec des nombres binaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire complexe dans un module logique programmable et de l'exécuter**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes OU exclusif et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire du circuit complexe dans la syntaxe du module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales (ELETE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer la génération de tensions alternatives sinusoïdales.	L'élève explique le principe de la génération de tension avec des générateurs de tension alternative. L'élève décrit la relation entre les grandeurs géométriques et électriques dans le contexte de la génération de tension, par exemple l'angle balayé ou la pulsation.	L'élève a expliqué la génération de tensions alternatives de manière compréhensible en se référant à des grandeurs magnétiques et mécaniques. L'élève a correctement appliqué la relation entre les grandeurs géométriques et électriques.
	L'élève est capable de représenter des grandeurs alternatives sinusoïdales avec des diagrammes vectoriels et des chronogrammes et d'en déterminer les valeurs caractéristiques.	L'élève est capable de se servir de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève est capable d'utiliser les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales pour effectuer des calculs, par exemple pour déterminer la valeur de crête.	L'élève a correctement indiqué les grandeurs alternatives ainsi que leurs valeurs caractéristiques dans les diagrammes vectoriels et dans des chronogrammes. L'élève a correctement calculé les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales.
	L'élève est capable d'utiliser des instruments de mesure analogiques et numériques de manière compétente pour mesurer la tension et le courant alternatifs sinusoïdaux.	L'élève est capable de sélectionner les instruments de mesure appropriés pour les mesurages à effectuer et de les utiliser de manière compétente. L'élève déduit les valeurs caractéristiques des tensions et des courants alternatifs des valeurs mesurées.	L'élève a sélectionné l'instrument de mesure de manière appropriée pour le mesurage à effectuer. L'élève a correctement réglé l'instrument de mesure. L'élève a correctement déduit les valeurs caractéristiques des valeurs mesurées.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève distingue la puissance en courant continu de celle en courant alternatif. L'élève applique des valeurs géométriques moyennes à des grandeurs électriques.	L'élève a correctement calculé la valeur efficace du courant alternatif. L'élève a correctement calculé la résistance ainsi que la puissance active.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une bobine idéale soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique les dépendances de la réactance inductive.	L'élève a expliqué la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance inductive ainsi que la puissance réactive inductive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance inductive de la fréquence et de l'inductance de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'un condensateur soumis à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique.	L'élève a expliqué la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance capacitive ainsi que la puissance réactive capacitive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance capacitive de la fréquence et de la capacité de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre (RESEL1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESEL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'apprécier correctement les dangers ainsi que les effets du courant électrique.	L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact des différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève élabore le circuit équivalent du circuit de courant de défaut afin de déterminer la tension de contact.	L'élève a correctement décrit l'impact de l'intensité du courant électrique sur le corps humain. L'élève a correctement représenté le corps humain en tant que résistance électrique dans un circuit de courant de défaut. L'élève a correctement déterminé la tension de contact maximale tolérable.
	L'élève est capable de représenter des tensions alternatives triphasées et de déterminer leurs valeurs caractéristiques en se servant de diagrammes vectoriels, respectivement de chronogrammes.	L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter un système triphasé. L'élève détermine graphiquement la relation entre tension simple et tension composée. L'élève se sert des valeurs caractéristiques pour décrire les relations entre les tensions simples et les tensions composées d'un système triphasé.	Les diagrammes représentaient correctement le système triphasé. La relation entre tension simple et tension composée est correctement déterminée de manière graphique. L'élève a correctement déterminé la valeur efficace de la tension simple et de la tension composée, ainsi que le facteur reliant ces deux valeurs.
	L'élève est capable d'expliquer la représentation schématique du réseau luxembourgeois de transport et de distribution d'électricité.	L'élève identifie les différents niveaux de tension ainsi que leurs connexions. L'élève distingue les différentes structures de réseaux dans la représentation schématique.	L'élève a expliqué la structure de base du réseau luxembourgeois d'alimentation en énergie de manière compréhensible. L'élève a correctement identifié les réseaux à structure radiale, à structure maillée, ainsi que les réseaux à structure arborescente et il a correctement décrit leurs propriétés.
	L'élève est capable d'expliquer les causes des dysfonctionnements dans des installations électriques ainsi que leurs conséquences.	L'élève distingue les dysfonctionnements éventuels: par exemple un défaut de terre, un court-circuit, un court-circuit à la masse ou un court-circuit au conducteur. L'élève décrit les conséquences des différents dysfonctionnements dans des installations électriques.	L'élève a expliqué les dysfonctionnements (défaut de terre, court-circuit, court-circuit à la masse et court-circuit au conducteur) ainsi que leurs conséquences de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer des mesures de protection des appareils et des personnes dans des schémas de liaison à la terre TN.	L'élève explique la structure des différents schémas de liaison à la terre TN: par exemple TN-S, TN-C ou TN-C-S. L'élève explique le principe de fonctionnement de mesures de protection fiables dans les différents schémas de liaison à la terre TN.	L'élève a décrit le circuit de courant de défaut pour les schémas de liaison à la terre respectif en fonction du type de dysfonctionnement. L'élève a indiqué les dispositifs de protection acceptables en fonction du schéma de liaison à la terre.
	L'élève est capable de décrire les mesures de protection contre les surtensions et contre la foudre.	L'élève décrit les mesures de protection de bâtiments contre la foudre, comme par exemple des paratonnerres extérieurs et intérieurs.	L'élève a décrit l'application de base d'un paratonnerre extérieur et intérieur sur un bâtiment de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère de manière ciblée à des sources d'information, comme par exemple des diagrammes ou des courbes caractéristiques de déclenchement.	L'élève s'est servi de documents en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de préparer une présentation de manière systématique et de l'exposer d'une manière adaptée aux circonstances en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité clairement structuré, qui faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques (ATELE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATELE3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser les différentes étapes de travail pour une installation électrique dans le domaine du bâtiment de manière autonome conformément à la mission.	L'élève respecte la suite des étapes de travail requises pour la mission. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail lors de l'organisation.	L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
	L'élève est capable de sélectionner et d'utiliser des matériaux, des produits, des outils, des instruments de mesure ainsi que des dispositifs de manière compétente, en tenant compte des mesures de protection.	L'élève sélectionne les matériaux ainsi que les outils en fonction de leur affectation et il les utilise de manière appropriée. L'élève utilise le matériel électrique en fonction de leur affectation règlementaire. L'élève maîtrise le maniement adéquat ainsi que le stockage des outils, des substances et des matériaux dangereux.	Les outils et les appareils sélectionnées étaient fonctionnels et dans un état règlementaire. L'élève a manipulé les outils, les matériaux et les substances et les matériaux dangereux de manière compétente. L'élève a mis les substances dangereuses au rebut de manière règlementaire.
	L'élève est capable de lire, d'établir, gérer et d'expliquer des dessins techniques de l'électro installation d'une manière autonome et compétente.	L'élève analyse une commande d'un client indiquée. L'élève établit les documents requis pour l'accomplissement de la commande, par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel ou les schémas électriques. L'élève gère et explique les documents établis.	Les documents produits ont permis d'accomplir la commande. L'élève a fourni des explications correctes sous les aspects de l'expression et du contexte. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une installation électrique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève établit le cahier des charges requis, en mentionnant par exemple la liste de matériel, le calcul de l'offre, le modèle du protocole de contrôle ainsi que les plans de construction et d'installation. L'élève monte les dispositifs en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs électriques en fonction des plombs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée.	L'élève a présenter la commande qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes et correspondant à la commande. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit d'installation qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.

	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service des commandes de moteurs de la technique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève produit et gère les documents nécessaires pour compléter la documentation. L'élève monte les équipements en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée. L'élève met le circuit de commande de moteurs en service en tenant compte des consignes en matière de sécurité.	L'élève a produit un cahier des charges qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes, correspondant à la commande et sont gérer à une manière adéquat. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit de commande qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de Fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué et aux consignes en matière de sécurité. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève procède à un contrôle du circuit hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève procède à un contrôle du circuit sous tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève effectue une détection d'erreurs systématique.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit l'ensemble des erreurs. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les produits ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les produits et les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir et de gérer des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.

	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec tous les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève applique les bases des techniques de communication au cours des entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue l'exécution de son travail, le cas échéant il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage avec ses camarades et/ou avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electrotechnique 4: circuits RLC (ELETE4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: circuits RLC**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner et d'analyser des circuits RLC en fonction de leur domaine d'affectation.	L'élève applique les méthodes de calcul pour déterminer des circuits RLC série ou parallèles.	L'élève a correctement effectué et interprété les calculs pour déterminer des circuits RLC. L'élève a correctement établi les différents triangles (le triangle des tensions, le triangle des courants, le triangle des impédances, le triangle des admittances et le triangle des puissances).
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine de la technique énergétique.	L'élève détermine le condensateur requis pour la compensation de la puissance réactive.	L'élève a correctement déterminé le condensateur de compensation.
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine des techniques de la communication.	L'élève explique le diagramme de résonance d'un circuit oscillant série respectivement parallèle et marque le comportement résistif, inductif et capacitif.	L'élève a correctement représenté la courbe de l'impédance. L'élève a indiqué le comportement du circuit dans la courbe et a expliqué son comportement de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'effectuer des mesurages fondamentaux de manière autonome dans des circuits électriques.	L'élève dessine correctement les instruments de mesure requis pour le mesurage dans le circuit. L'élève procède au mesurage. L'élève évalue les valeurs mesurées.	L'élève a correctement effectué et évalué les mesures de U, I, P, S.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève se sert de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone (MACEL1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MACEL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la machine à courant continu.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève explique les indications de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il calcule les grandeurs manquantes.	L'élève a décrit la structure d'une machine à courant continu de manière compréhensible. L'élève a décrit le fonctionnement de la machine à courant continu en tant que moteur, respectivement en tant que groupe génératrice, de manière compréhensible. L'élève a correctement interprété les indications de la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. L'élève a correctement indiqué les dénominations des bornes.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur à courant continu et à excitation indépendante en se référant à une courbe caractéristique ainsi qu'à des équations.	L'élève explique l'origine du moment de rotation et de la force électromotrice induite. L'élève indique l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par un rhéostat de démarrage.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur à courant continu et à excitation indépendante de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du transformateur.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, rapport des courants, rapport des impédances). L'élève détermine les pertes à vide et en court-circuit ainsi que le courant de court-circuit permanent d'un transformateur réel.	L'élève a décrit la structure d'un transformateur monophasé et il a expliqué son fonctionnement de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les pertes ainsi que le courant de court-circuit. L'élève a correctement expliqué le comportement du transformateur avec une charge ohmique.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur asynchrone triphasé.	L'élève explique l'origine du champ tournant ainsi que sa progression dans le temps. L'élève décrit la structure du moteur asynchrone triphasé. L'élève explique l'origine du moment de rotation et du glissement dans le moteur asynchrone triphasé. L'élève explique les réactions d'un moteur asynchrone triphasé en se référant aux courbes caractéristiques. L'élève explique les indications de la plaque signalétique. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, le régime de glissement, la puissance, le rendement et le moment de rotation.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur asynchrone triphasé de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.

	L'élève est capable de mettre en service une machine électrique, d'identifier les principales grandeurs caractéristiques et de les évaluer.	L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a dessiné le circuit détaillé dans le respect des normes. L'élève a noté les principales caractéristiques sous l'aspect des mesures et il les a correctement interprétées. Le circuit monté n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des catalogues spécialisés ainsi qu'à d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome dans le cadre de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités ainsi que des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et à ce qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité retraçait l'exécution de la mission de travail, il était clairement structuré et il se résumait aux informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigné. L'élève connaît les termes professionnels importants pour l'activité en question en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable (ATELE4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATELE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser, réaliser et gérer les différentes étapes d'un montage et d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement, ainsi que du règlement de travail.	L'élève tient compte des nomes et des consignes importantes en matière de sécurité lors de l'organisation de son travail.	L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une commande programmable par câblage conformément à la mission.	L'élève déduit les informations requises de la description de la mission. L'élève détermine les équipements requis en fonction de la mission. L'élève établit les schémas de circuit (circuit électrique principal, circuit de commande, plan des bornes) requis pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils avec précaution et de manière appropriée.	L'élève a accompli les étapes prévues de l'installation. L'élève a tenu compte des normes et des consignes importantes sous l'aspect technique. L'élève a réalisé une commande qui n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de remplacer une commande à logique câblée par un automate programmable (API), de raccorder cet appareil, de développer le programme approprié et de mettre la commande en service.	L'élève déduit toutes les informations requises pour le raccordement de l'automate programmable d'un mode d'emploi. L'élève complète le plan de raccordement de l'automate programmable. L'élève effectue le câblage de l'automate programmable de manière compétente. L'élève développe le programme de commande dans le langage par blocs (FUP). L'élève met la commande en service.	L'élève s'est servi du mode d'emploi de l'automate de manière autonome pour compléter le plan de raccordement de l'appareil. L'élève a produit un plan de raccordement correct pour l'automate programmable. L'automate avec le programme de la commande était en état de marche. L'élève a respecté la suite des étapes et les règles de sécurité de rigueur lors de la mise en service. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève effectue une détection d'erreurs systématique. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise de manière compétente.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit les erreurs présentées. Le circuit d'inverseur n'accusait pas d'erreur non corrigée.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les matériaux ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les matériaux ainsi que les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation (TRONI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, d'expliquer son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève explique le fonctionnement. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires (AUTOM1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement de mémoires de signaux numériques et de les appliquer.	L'élève explique le principe de fonctionnement des différentes mémoires de signaux numériques à l'aide de diagrammes séquentiels, respectivement de tables de vérité. L'élève sélectionne la mémoire de signal numérique appropriée/les mémoires de signaux numériques appropriées pour une mission indiquée.	L'élève a expliqué le principe de la mémoire de signal de manière compréhensible. L'élève a représenté les propriétés des différentes mémoires de signaux de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant à la mission
	L'élève est capable de distinguer et d'appliquer les types de commandes de mémoires de signaux numériques.	L'élève sélectionne le type de commande approprié des mémoires de signaux numériques pour un problème donné.	L'élève a justifié la sélection du mode d'acquisition d'état de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné.
	L'élève est capable de développer, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a sélectionné et correctement paramétré les temporisations conformément à l'énoncé. L'élève a réalisé un circuit correspondant aux indications. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de développer des compteurs binaires asynchrones avec des mémoires de signaux numériques.	L'élève développe le circuit d'un compteur asynchrone en fonction du problème et il établit son diagramme séquentiel. L'élève explique le principe de fonctionnement des compteurs asynchrones à l'aide de diagrammes séquentiels.	Le diagramme séquentiel correspondait au compteur asynchrone à développer. L'élève a représenté le principe de fonctionnement d'un compteur asynchrone de manière compréhensible.
	L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires de signaux numériques en fonction du problème donné et d'analyser leur comportement dans le temps.	L'élève se sert de mémoires de signaux numériques pour réaliser des compteurs asynchrones. L'élève établit les diagrammes séquentiels du circuit de comptage réalisé.	L'élève a expliqué la structure du compteur asynchrone réalisé de manière compréhensible. Les diagrammes séquentiels établis correspondaient au problème donné.
	L'élève est capable de programmer des circuits avec mémorisation dans un module logique programmable et de les mettre en service.	L'élève utilise les mémoires disponibles du module logique programmable pour développer le circuit.	L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné, qui n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations, comme par exemple des fiches de données, de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.

	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré sur le plan du contenu et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable (ATTRO2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'accomplir les différentes étapes de travail pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques de manière compétente et de procéder à une détection systématique d'erreurs.	L'élève monte un circuit électronique soigné et fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a monté les composants requis de manière compétente. Les plans, les documents et les exercises sont classés soigneusement.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de mettre en service des modules électroniques et de les ajuster.	L'élève assure le fonctionnement correct de l'ensemble de composants.	L'élève a expliqué sa méthode d'ajustage. L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité lors de la mise en service.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure et de les appliquer dans des ensembles de composants électroniques.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits (transistor comme interrupteur) sont construits sur platine d'expérimentation ("breadboard") ou sur circuits préimprimés à bandes cuivrées ("stripboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur l'ensemble de composants. L'élève a réalisé les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.

	L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions au cours de travaux ultérieurs.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels (TRONI2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants. L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser un amplificateur opérationnel comme amplificateur de tension.	L'élève trace et dimensionne les circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels (RESIN1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur, Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique.	L'élève représente un réseau informatique domestique conformément aux indications.	L'élève a représenté un réseau informatique domestique correspondant aux indications.
	L'élève est capable d'expliquer les fondements d'un réseau informatique domestique.	L'élève explique les fondements.	Les fondements sont expliqués d'une façon compréhensible.
	L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau informatique commuté contenant un panneau de brassage et de configurer l'ordinateur manuellement.	L'élève établit la connexion physique au réseau. L'élève adapte la configuration IP de l'ordinateur.	L'ordinateur est connecté et configuré d'une façon correcte. Un test ping est effectué avec succès sur un périphérique réseau.
	L'élève est capable d'activer des partages sur le réseau pour des groupes de travail.	L'élève active le partage d'un dossier sur le réseau.	A partir d'un ordinateur du réseau il est possible d'accéder sur le dossier partagé.
	L'élève est capable d'énoncer les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève dresse un tableau avec les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève connait les termes techniques importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3: Circuits électroniques (ATTRO3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 3: Circuits électroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de suivre les différentes étapes de travail de la détection d'erreurs, de la réalisation et de la mise en service de modules électroniques d'une manière consciencieuse et compétente.	Lélève monte avec soin un circuit électronique fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a intégré les composants requis de manière compétente.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure de manière compétente.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits sont construits sur la platine d'expérimentation ("breadboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur les modules. L'élève a mesuré des niveaux avec un oscilloscope. L'élève a monté les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable dimensionner différents composants, de les régler ou de les paramétrer.	Le circuit réalise la fonction demandée.	L'élève a expliqué et appliqué la procédure du dimensionnement des composants.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais	L'élève rédige des rapports d'activités ou les protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français eten anglais. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable d'accomplir les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Electronique digitale 1: multiplexeur/démultiplexeur, unités arithmétiques, composants de microcontrôleurs (TRODI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Electronique digitale 1: multiplexeur/démultiplexeur, unités arithmétiques, composants de microcontrôleurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TRODI1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits avec des multiplexeurs/avec des démultiplexeurs ainsi qu'avec des registres à décalage à l'aide de composants numériques.**	L'élève explique les propriétés de composants à collecteurs ouverts et il s'en sert dans les circuits. L'élève décrit les champs d'application des multiplexeurs/des démultiplexeurs et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève décrit les champs d'application des registres à décalage et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève extrait les données essentielles des documents techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des unités arithmétiques.**	L'élève est capable de convertir des nombres dans des systèmes numériques différents. L'élève développe le demi-additionneur ainsi que l'additionneur complet et il explique leur fonctionnement. L'élève décrit le fonctionnement d'un FPGA.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des principaux composants hardware d'un microcontrôleur.**	L'élève est capable d'expliquer la structure de base ainsi que le fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève explique les différents modes d'adressage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1 : logarithmes, exponentielles, nombres complexes. (MATEL1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1 : logarithmes, exponentielles, nombres complexes.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATEL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur/Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer concrètement la fonction logarithmique de base 10, la fonction exponentielle de base 10, la fonction logarithme ainsi la fonction exponentielle naturelle.**	L'élève applique les fonctions logarithmiques de base 10 ainsi que les fonctions exponentielles de base 10 pour déterminer le facteur d'amplification/d'atténuation dans des amplificateurs, dans des filtres et dans d'autres applications (pH, niveau de pression acoustique, échelle de Richter, magnitudes, etc.). L'élève établit des diagrammes de Bode et il les interprète.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter les nombres complexes sous les formes usuelles et d'effectuer les opérations de base.**	L'élève représente les nombres complexes sous forme algébrique, polaire, trigonométrique et exponentielle. L'élève effectue les opérations de base sur les nombres complexes, avec et sans calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des circuits électriques RLC à l'aide de nombres complexes.**	L'élève représente les grandeurs sous une forme complexe pour les différents éléments d'un circuit électrique (sources de tension, résistances, condensateurs, bobines). L'élève dimensionne des circuits électriques RLC simples à l'aide de nombres complexes. L'élève indique la signification physique des résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Automatisation 2: Programmation d'automates programmables industriels (AUTOM2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Automatisation 2: Programmation d'automates programmables industriels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un automate programmable et de réaliser des opérations logiques**	L'élève distingue entre un automate programmable compact et un automate programmable modulaire. L'élève décrit le hardware et configure les entrées et sorties digitales. L'élève distingue entre adressage directe et symbolique. L'élève utilise des fonctions logiques lors d'une conversion d'un énoncé textuel en une logique programmée. L'élève observe, commande et simule des variables en mode online. L'élève documente des blocs et des tableaux des symboles respectivement des variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir correctement des blocs mémoires, des blocs de temporisation et des compteurs lors de la programmation d'automates programmables.**	L'élève réalise des blocs bistable RS et SR ainsi qu'une programmation « fail-safe » L'élève combine des modes de fonctionnement permanant et manuel. L'élève documente des blocs et des tableaux des symboles respectivement des variables. L'élève réalise des temporisations d'enclenchement et de déclenchement et utilise des mémentos de cadence. L'élève utilise des blocs fonctions API et réalise la programmation selon la norme IEC. L'élève programme des compteurs incrémentaux et décrémentaux et utilise des comparateurs. L'élève distingue les types de données élémentaires et comprend l'utilisation de la mémoire (double emploi).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des convertisseurs AN et NA et de les utiliser dans la programmation d'automates programmables.**	L'élève explique la relation entre valeur analogique et valeur numérique ainsi que la résolution des convertisseurs AN/NA. L'élève configure le hardware correctement. L'élève documente des blocs et des tableaux des symboles respectivement des variables. L'élève convertit une tension analogique donnée en une valeur digitale. L'élève réalise l'acquisition d'une tension (tension seuil). L'élève réalise la restitution d'une tension analogique en sortie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Electronique analogique 1: Circuits électroniques analogiques (TROAN1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Electronique analogique 1: Circuits électroniques analogiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TROAN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un circuit d'amplification à émetteur commun, de dimensionner un circuit pratique, de le mettre en service et de le soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique l'amplification dans un circuit à émetteur commun. L'élève effectue des calculs pour déterminer le point de fonctionnement en se servant d'une résistance de base ainsi qu'un point de base. L'élève explique le fonctionnement de la stabilisation du point de fonctionnement. L'élève explique la loi de transfert de chaleur. L'élève dessine le circuit équivalent pour le transfert de chaleur d'un composant avec un dissipateur thermique. L'élève détermine la puissance dissipée ainsi que les résistances thermiques. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de dimensionner, de mettre en service un circuit électronique comprenant un amplificateur différentiel intégré et de le soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique la différence entre une contre-réaction négative et positive. L'élève explique le fonctionnement d'un intégrateur. L'élève explique le fonctionnement d'une bascule de Schmitt. L'élève détermine les valeurs des éléments externes des amplificateurs opérationnels pour un énoncé indiqué. L'élève dessine le chronogramme de la tension de sortie de la bascule de Schmitt et de l'intégrateur. L'élève choisit les éléments nécessaires et réalise les circuits de la bascule de Schmitt et de l'intégrateur. L'élève réalise une analyse métrologique des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de dimensionner des filtres passifs, de les mettre en service et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève dessine les circuits des filtres passifs passe-bas, passe-haut, passe-bande et coupe-bande. L'élève explique le fonctionnement des filtres passifs. L'élève dimensionne les filtres passe-bas et passe-haut en tenant compte des indications concernant la fréquence de coupure. L'élève représente la fonction de transferts des filtres et il indique les informations principales, comme la fréquence de coupure, la pente ou la fréquence de résonnance. L'élève choisit les éléments nécessaires et réalise les circuits filtres. L'élève réalise une analyse métrologique des circuits filtres.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commander la puissance dissipée dans une charge alternative.**	L'élève dessine et explique la courbe caractéristique d'un thyristor commandé par une gâchette cathodique. L'élève sélectionne le thyristor à partir des valeurs limites. L'élève dessine et explique le circuit d'un gradateur de courant alternatif (convertisseur à angle de phase AC-AC). L'élève explique la courbe caractéristique de commande du gradateur de courant alternatif pour une charge ohmique. L'élève détermine l'angle d'allumage pour une puissance exigée avec une formule donnée ainsi que par une méthode graphique. L'élève explique la structure de base ainsi que le fonctionnement de base d'un relais électronique. L'élève indique des domaines d'application typiques d'un relais électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Energie et environnement 1: Energie et environnement (ENVIE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Energie et environnement 1: Energie et environnement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVIE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs axés sur la pratique concernant le travail, l'énergie et la puissance.**	L'élève fait la différence entre le travail, l'énergie et la puissance. L'élève emploie les unités correctes pour le travail, l'énergie et la puissance. L'élève exprime les résultats à l'aides d'unités du Système International (SI) et d'autres unités usuelles. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de centrales électriques en se référant à des schémas de fonctionnement.**	L'élève dessine les schémas de fonctionnement de centrales électriques, comme par exemple de centrales thermiques, d'installations à couplage chaleur-force compacte (CCFC, BHKW), de centrales turbine-gaz-vapeur (TGV, GuD) ou de réacteurs nucléaires. L'élève explique le fonctionnement de base des centrales électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les termes de base relatifs à l'énergie et d'expliquer la problématique globale de l'approvisionnement en énergie.**	L'élève explique la signification du principe de la conservation d'énergie pour les systèmes d'approvisionnement en énergie. L'élève analyse l'impact des différents systèmes d'approvisionnement en énergie sur l'environnement. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'approvisionnement en énergie. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Machines électriques 2: Machines à courant continu, freinage de moteurs électriques. (MACEL2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Machines électriques 2: Machines à courant continu, freinage de moteurs électriques.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**MACEL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.5	1	- Salle spéciale
1.5	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe d'une machine à courant continu et d'analyser le comportement du moteur à excitation séparée.**	L'élève établit les équations fondamentales de la machine à courant continu. L'élève décrit et analyse le comportement d'un moteur à excitation séparée à l'aide des équations fondamentales et d'essais pratiques en laboratoire. L'élève résout des exercices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le comportement du moteur série, du moteur universel et de la génératrice shunt.**	L'élève décrit et analyse le comportement d'un moteur série et d'une génératrice shunt à l'aide des équations fondamentales et d'essais pratiques en laboratoire. L'élève résout des exercices. L'élève décrit le principe du moteur universel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'analyser le freinage électrique de moteurs électriques.**	L'élève décrit les différents procédés du freinage électrique dans les domaines d'application correspondants et il en identifie les avantages ainsi que les inconvénients. L'élève résout des exercices. L'élève décrit le principe du freinage électrique d'un moteur asynchrone (freinage hypersynchrone et freinage à contrecourant).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que des protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Atelier énergie 1: Commande électrique à logique câblée et par automate programmable, capteurs. (ATTEE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Atelier énergie 1: Commande électrique à logique câblée et par automate programmable, capteurs.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ATTEE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire le tracé d'un circuit imprimé à partir d'un schéma électronique, de réaliser le circuit imprimé, de le mettre en service et de contrôler son bon fonctionnement.**	L'élève réunit les documents de manière propre dans un dossier et il s'en sert. L'élève planifie, à l'aide d'un logiciel, le tracé du circuit à partir d'un schéma électrique) et des directives « (Herstellung von Leiterplatten ». L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et corrige des éventuelles erreurs. L'élève a réalisé le circuit imprimé et les composants y ont été correctement implantées. Il veille au tri et à l'élimination des matériaux et substances. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service. L'élève réalise les mesures correctement et établit un protocole de mesures. Les valeurs mesurées sont correctes dans les tolérances. L'élève sélectionne les instruments de mesure, multimètres, oscilloscopes adéquats et les utilise correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un circuit de démarrage automatique étoile/triangle de manière autonome avec des contacteurs et avec un relais de sécurité, de le monter, de le raccorder et de le mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les assemble dans un dossier. L'élève se réfère à des documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. Il applique les prescriptions VDE concernant la technique de commande. L'élève a effectué le montage et le câblage de manière compétente. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève met la commande en service. Il explique le fonctionnement du circuit oralement. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer une simple commande avec relais de sécurité réalisée en VPS en une commande automatique séquentielle SPS, de la programmer et de la mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les assemble dans un dossier. L'élève se réfère à des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande. L'élève a effectué le montage et le câblage de manière compétente. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève met la commande en service et il explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Microcontrôleurs 1: Programmation d'un microcontrôleur (MICRO1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Microcontrôleurs 1: Programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MICRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement d'un système de microcontrôleur et d'appliquer les commandes de base.**	L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève applique des commandes de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de programmation structurés sur un système de microcontrôleur et de corriger des codes erronés en effectuant une détection d'erreurs systématique.**	L'élève documente les programmes (énoncé, organigramme et code de programme). L'élève établit des programmes fonctionnels simples dans les logiciels BASCOM et Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet de programmation simple sur un système de microcontrôleur.**	L'élève accomplit la mission de travail en appliquant le principe de l'action complète dans les logiciels BASCOM et/ou Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2 : Dérivées (MATEL2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2 : Dérivées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATEL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Inégnieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer une dérivée mathématique et de l'interpréter comme le taux de variation d'une grandeur.**	L'élève explique la notion de dérivée et l'interprète graphiquement. Il détermine la dérivée de fonctions de base et applique les règles de calcul des dérivées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser et d'interpréter la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.**	L'élève utilise la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les extrema d'une fonction à l'aide de la dérivée.**	L'élève détermine les extrema locaux d'une fonction à l'aide de la dérivée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Automatisation 3: Programmation d'automates programmables (AUTOM3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Automatisation 3: Programmation d'automates programmables**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des installations simples commandées par API en appliquant le langage de programmation SFC (Sequential Function Chart).**	L'élève décompose l'énoncé en différentes parties. L'élève documente les blocs et de tableau des symboles respectivement des variables. L'élève utilise des graphes séquentiels linéaires. L'élève crée et configure des blocs de données. L'élève utilise l'adressage directe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les réseaux industriels usuels et de mettre en service un API dans un de ces réseaux.**	L'élève explique la pyramide d'automatisation. L'élève configure la partie hardware utilisée. L'élève organise l'échange de données entre les acteurs du réseau. L'élève documente les blocs et les tableaux des symboles respectivement des variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une régulation à l'aide d'un API.**	L'élève configure les blocs régulateurs et les met en service. L'élève documente les blocs et les tableaux des symboles respectivement des variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Asservissement 1: Composants d'un système asservi. (ASSER1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Asservissement 1: Composants d'un système asservi.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de représenter la structure d'un système asservi avec ses principaux composants.**	L'élève explique la différence entre une commande et un asservissement. L'élève analyse et décrit des installations techniques sous l'aspect des commandes, respectivement des asservissements. L'élève représente le schéma fonctionnel avec les structures de base comme le bloc, l'addition, les points de prélèvement (la ramification) ou les boucles ouverte et fermée. L'élève explique la signification des différents composants d'un asservissement, comme par exemple le système réglé, la grandeur de réglage, la grandeur de commande ou la grandeur perturbatrice d'un système asservi. L'élève représente le système asservie avec ses composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement dynamique et statique des types fondamentaux de systèmes réglés et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique le comportement de systèmes réglés, comme par exemple des systèmes réglés de type P, PT1, PTn ou PTt, et il en détermine les grandeurs caractéristiques. L'élève explique le comportement de systèmes réglés du type I et il en explique les grandeurs caractéristiques. L'élève explique le comportement du système réglé du type PT2 ainsi que ses grandeurs caractéristiques. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique. L'élève procède à une simulation du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des asservissements du type P et de les soumettre à une analyse métrologique, respectivement à une simulation.**	L'élève analyse le comportement dynamique d'un système réglé du type P d'ordre supérieur avec un logiciel de simulation. L'élève identifie le dépassement (oscillations), l'instabilité ainsi que la limite de stabilité à l'aide de courbes caractéristiques. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique. L'élève procède à une simulation du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Energie et environnement 2: Projet dans le cadre des énergies renouvelables (ENVIE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Energie et environnement 2: Projet dans le cadre des énergies renouvelables**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVIE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de présenter et de simuler une installation photovoltaïque ou un projet similaire du domaine «énergie et environnement ».**	L'élève réunit les informations dans le contexte du projet. L'élève dimensionne et simule l'installation conformément aux indications. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'expérience ou le mesurage. L'élève établit un devis en tenant compte des subventions de l'Etat.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de présenter et de simuler une installation solaire thermique ou un projet similaire du domaine «énergie et environnement».**	L'élève réunit les informations dans le contexte du projet. L'élève dimensionne et simule l'installation conformément aux indications. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'expérience ou le mesurage. L'élève établit un devis en tenant compte des subventions de l'Etat.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter la réalisation d'un mini-projet.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues (le cas échéant des tâches partielles en équipe) d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des indications concernant les délais pour la présentation/pour le rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Techniques d'entraînement 1: Variation de la vitesse de rotation des machines électriques (TECEN1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: Variation de la vitesse de rotation des machines électriques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECEN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les différents quadrants de fonctionnements d'entraînements à courant continu.**	L'élève explique la structure d'entraînements à courant continu composés d'une alimentation en énergie, d'un convertisseur, d'un moteur d'entraînement, d'un réducteur et d'une machine entraînée en se référant à des diagrammes blocs. L'élève subdivise les machines entraînées ainsi que les moteurs d'entraînement en différents groupes en fonction de leurs caractéristiques mécaniques. L'élève détermine graphiquement le point de fonctionnement qui s'impose dans un entraînement à courant continu et il justifie la stabilité, respectivement l'instabilité, du point de travail en question. L'élève décrit le fonctionnement de l'entraînement dans les quatre quadrants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement en marche moteur d'un entraînement à courant continu alimenté par un convertisseur.**	L'élève explique les chronogrammes de la tension de sortie du redresseur commandé monophasé à double alternance ainsi que du redresseur commandé triphasé à simple alternance des charges R et RL. L'élève dessine la variation de la tension moyenne en fonction de l'angle d'amorçage du redresseur commandé monophasé à double alternance ainsi que du redresseur commandé triphasé à simple alternance pour différentes charges. L'élève calcule les valeurs arithmétiques moyennes de la tension de sortie redresseur commandé monophasé à double alternance ainsi que du redresseur commandé triphasé à simple alternance pour différentes charges. L'élève explique l'allure de la courbe de courant ainsi que de la courbe de tension de la charge motrice avec et sans bobine de lissage. L'élève explique le fonctionnement en marche moteur de l'entraînement à courant continu alimenté par un convertisseur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des entraînements électriques en se référant à des diagrammes de profil.**	L'élève se réfère aux lois de la physique pour décrire les mouvements linéaires et circulaires (trajet, vitesse, accélération).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un redresseur commandé monophasé à double alternance, un entraînement à courant continu en marche moteur ainsi qu'un redresseur commandé triphasé à simple alternance et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève dessine un circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Atelier énergie 2: Commande par automate programmable, projet. (ATTEE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Atelier énergie 2: Commande par automate programmable, projet.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTEE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer un projet de manière autonome dans le domaine de l'électronique numérique, de le réaliser, de le documenter et de le présenter.**	L'élève réunit les documents de manière propre dans un dossier et il s'en sert. L'élève réalise les schémas des circuits électriques de manière propre, conformes aux normes et sans erreur. L'élève planifie, à l'aide d'un logiciel le tracé du circuit à partir du schéma électronique et des directives « Herstellung von Leiterplatten. » L'élève applique les techniques de recherche d'erreurs dans un tracé. L'élève réalise le circuit imprimé et les composants y ont été correctement implantés. L'élève réalise la mise en service selon les étapes décrites dans la documentation, et le circuit n'accuse pas d'erreur non corrigée. Il a réalisé le circuit de mesure, les mesures sont réalisées correctement en respectant les tolérances données et consignées dans le rapport de mesures L'élève sélectionne les instruments de mesure, multimètres, oscilloscopes adéquats et les utilise correctement. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et corrige les éventuelles erreurs. L'élève établit le rapport de projet bien structuré et contient les informations demandées. Le projet a été présenté de manière satisfaisante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des documents techniques de circuits programmables.**	L'élève dresse les schémas de circuits de manière propre et en respectant les normes en vigueur, la liste de matériel était présente. Les documents n'accusaient pas d'erreur non corrigée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de programmer, de réaliser et de mettre en service une commande simple programmée SPS comprenant un relais de sécurité de manière compétente avec un automate programmable.**	L'élève réalise la structure et le câblage professionnellement, conformément aux normes VDE de la technique de commande. L'élève se sert de documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a correctement expliqué le fonctionnement. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de programmer, de réaliser et de mettre en service une commande séquentielle automatique de manière autonome avec un automate programmable.**	Il a réalisé le montage et le câblage professionnellement et conformément aux normes VDE de la technique de commande. Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande. Il s'assure que le circuit n'accuse pas d'erreur non corrigée Il a correctement expliqué le fonctionnement. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève est prudent avec son matériel de travail comme p.ex. les outils et les appareils de mesure et il les utilise professionnellement. Les documents de travail sont existants et complets. Ils correspondent aux instructions du responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3: Calcul intégral et série de Fourier (MATEL3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3: Calcul intégral et série de Fourier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATEL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingnieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le calcul intégral.**	L'élève explique la notion de calcul intégral ainsi que son interprétation graphique (aire signée). Il calcule des intégrales simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes pratiques à l'aide du calcul intégral.**	L'élève interprète des calculs d'intégrales dans le contexte de problèmes de physique, comme par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration du courant, etc L'élève calcule des valeurs moyennes, des valeurs efficaces ainsi que des facteurs de forme de signaux périodiques. L'élève détermine des aires ainsi que des volumes simples. L'élève détermine les volumes de solides de révolution. L'élève résout des intégrales plus complexes en se servant d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'analyse et la synthèse de Fourier de signaux périodiques quelconques.**	L'élève explique le principe de l'analyse de Fourier servant à la décomposition de signaux périodiques en une composante continue, une oscillation fondamentale et une série de harmoniques. L'élève explique le principe de la synthèse de Fourier. L'élève se sert de logiciels de calcul/de logiciels de simulation pour procéder à l'analyse de Fourier (respectivement à la synthèse de Fourier) de signaux périodiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réseaux informatiques 2: Couches OSI (RESIN2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 2: Couches OSI**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la requête d'un client auprès d'un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI.**	L'élève explique le principe de la formation de paquet et de l'imbrication. L'élève explique les rôles des différentes couches. L'élève sait attribuer les protocoles et composants du réseau aux différentes couches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'adressage VLSM.**	L'élève sait appliquer l'adressage VLSM dans des exercices. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme décimale en forme binaire. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme binaire en forme décimale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Asservissement 2: Conception d'asservissements (ASSER2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Asservissement 2: Conception d'asservissements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les comportements statiques et dynamiques face à la conduite et aux perturbations d'un système asservi et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique et analyse les comportements des systèmes élémentaires P, I et D ainsi que celui des systèmes à temps mort. L'élève explique et analyse les comportements de systèmes composés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des asservissements, de les optimiser et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève analyse des asservissements à régulateurs PI, PD et PID. L'élève optimise les asservissements en appliquant les méthodes de Ziegler-Nichols et Chien-Hrones-Reswick.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Machines électriques 3: Transformateurs triphasés, machines synchrones et asynchrones (MACEL3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Machines électriques 3: Transformateurs triphasés, machines synchrones et asynchrones**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MACEL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.5	1	- Salle spéciale
1.5	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que le comportement d'un transformateur et de le soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement du transformateur monophasé et du transformateur triphasé. L'élève explique le comportement en se référant à un circuit équivalent (calcul de la différence de tension sous charge) et il détermine le courant de court-circuit permanent. L'élève détermine les éléments du circuit équivalent du transformateur monophasé en procédant à un essai à vide et à un essai en court-circuit. L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de transformateurs spéciaux (autotransformateurs, transformateurs de mesure) de même que leurs domaines d'application	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que le comportement de moteurs asynchrones et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement du moteur asynchrone à courant triphasé. L'élève décrit le comportement en se référant à un circuit équivalent. L'élève détermine/calcule les principales propriétés du moteur asynchrone à courant triphasé (caractéristique mécanique en fonction de la vitesse du rotor, couple de décrochage, glissement au décrochage, caractéristique mécanique en fonction de la tension statorique, courant absorbé, bilan des puissances…). L'élève détermine, dans la cadre d'une expérience pratique, la caractéristique mécanique ainsi la caractéristique en charge d'un moteur asynchrone. L'élève décrit les possibilités d'amélioration du couple de démarrage des moteurs à cages d'écureuils et des moteurs à bagues (rotor bobiné). L'élève décrit le principe de la commande en U/f de la vitesse de rotation. L'élève explique le principe du fonctionnement d'un moteur à condensateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que le comportement de la machine synchrone à courant triphasé et de la soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement de la machine synchrone (fonctionnement en mode générateur et en mode moteur). L'élève décrit le comportement en se référant à un circuit équivalent. L'élève décrit le fonctionnement de la machine synchrone en tant que compensateur synchrone et il analyse ce comportement dans le cadre d'une expérience pratique. L'élève explique les conditions de synchronisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Techniques d'entraînement 2: Fonctionnement quatre quadrants des machines à courant continu et points IGBT triphasés (TECEN2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: Fonctionnement quatre quadrants des machines à courant continu et points IGBT triphasés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TECEN2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
3	2	- Laboratoire
5	3	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les lois de la cinématique et de la dynamique.**	L'élève applique les lois de la physique pour décrire le mouvement linéaire uniformément accéléré. L'élève applique les lois de la physique pour décrire le mouvement de rotation uniformément accéléré. L'élève dimensionne des entraînements électriques en déterminant les grandeurs manquantes, comme par exemple le courant, le moment résistant, le moment utile, ou la puissance dans des diagrammes de profil donnés. L'élève indique les courbes des grandeurs manquantes dans le diagramme de profil. L'élève indique le mode de fonctionnement ainsi que le quadrant pour chaque période.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un entraînement par redresseur commandé d'une machine à courant continu en mode génératrice.**	L'élève décrit la structure de base d'un redresseur commandé en mode onduleur. L'élève identifie la force électromotrice de la génératrice ainsi que la tension redressée et il détermine le courant. L'élève décrit les causes ainsi que les conséquences du disfonctionnement en mode onduleur dû à un temps de blocage inférieur au temps de recouvrement du thyristor. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que de mettre en service un pont IGBT en H en mode DC-DC et en mode onduleur ainsi qu'un pont onduleur triphasé.**	L'élève explique le fonctionnement du IGBT en tant que transistor de commutation. L'élève calcule la valeur arithmétique moyenne de la tension de sortie résultant de l'application de la méthode de la modulation de largeur d'impulsions (MLI/PWM). L'élève explique l'impact de la tension modulante continue, de la tension porteuse triangulaire, de la fréquence de la porteuse sur la valeur arithmétique moyenne de la tension de sortie. L'élève dessine les courbes fondamentales de la tension de charge et du courant de charge pour des charges R, RL, charges motrices et génératrices. L'élève décrit la formation des circuits de roue libre en fonction du procédé de commande. L'élève explique le mode commande pleine onde et le mode pulsé avec des modulantes rectangulaire et sinusoïdale. L'élève calcule la valeur efficace de la tension de sortie en mode commande pleine onde et en mode pulsé avec modulante rectangulaire en fonction des paramètres. L'élève explique la formation d'un courant de charge quasiment sinusoïdal. L'élève explique le procédé de commande d'un pont onduleur triphasé et dessine la courbe des tensions simples et des tensions composées produites. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un variateur de fréquence et de le mettre en service.**	L'élève explique le réglage de la vitesse de rotation sur les machines asynchrones triphasés. L'élève dessine le circuit de base du module de puissance du variateur de fréquence. L'élève explique le principe de fonctionnement du variateur de fréquence. L'élève explique les différentes caractéristiques U/f (caractéristique U/f, 50Hz avec fmax = 70Hz, 87Hz avec couplage triangle). L'élève décrit la régulation de la vitesse de rotation pour des variateurs de fréquences avec et sans commande vectorielle de flux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier technique d'énergie 3: Variateur de vitesse commandé par automate programmable (ATTEE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Atelier technique d'énergie 3: Variateur de vitesse commandé par automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATTEE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un système comprenant un dispositif de démarrage progressif, un API et un relais de sécurité.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel et les équipements. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève met la commande en service. L'élève explique le fonctionnement du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un système comprenant un convertisseur de fréquence, un API et un relais de sécurité.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève sélectionne le matériel et les équipements. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève paramètre le variateur de fréquence. L'élève met la commande en service. L'élève explique le fonctionnement du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des valeurs analogiques à l'aide d'un API.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève paramètre l'automate programmable. L'élève programme le programme SPS conformément aux indications. L'élève explique le fonctionnement du circuit. L'élève monte les dispositifs. L'élève raccorde les dispositifs en se référant à la fiche technique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Electrotechnique 5: Charges non linéaires et comptabilité électromagnétique (ELETE5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Electrotechnique 5: Charges non linéaires et comptabilité électromagnétique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
0.5	0.5	- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.**	L'élève explique les causes de la formation ainsi que l'impact des harmoniques dans le réseau électrique. L'élève désigne des méthodes de limitation envisageables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de l'échantillonnage et de la reconstitution dans la foulée d'un signal non sinusoïdal.**	L'élève identifie les valeurs discrètes à partir d'un signal indiqué. L'élève reconstitue le signal en se référant aux valeurs discrètes et en se servant d'un logiciel approprié. L'élève explique le théorème d'échantillonnage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la formation ainsi que l'impact de perturbations électromagnétiques et de désigner des remèdes appropriés.**	L'élève décrit les causes de la formation ainsi que l'impact des perturbations électromagnétiques. L'élève indique des remèdes appropriées. L'élève décrit le contexte de la compatibilité électromagnétique et il explique les différents mécanismes de couplage. L'élève sélectionne des mesures appropriées pour éviter les perturbations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Réseaux informatiques 3 (RESIN3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions fondamentales d'un pare-feu.**	L'élève explique le comportement d'un pare-feu pour réseaux domestiques par rapport au trafic entrant et sortant. L'élève sait différencier entre un pare-feu sous forme d'un logiciel et sous forme électronique. L'élève reconnait les situations où il faut ouvrir un port.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le chemin d'un paquet IP à travers un réseau si la table de routage est donnée.**	L'élève reconnait les différents réseaux. L'élève interprète les tables de routage d'une façon correcte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques de transmission dans le standard Ethernet.**	L'élève fait la différence entre les différentes catégories de câbles. L'élève applique les codes actuels et décrit leur fin.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais structurés.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Asservissement 3: Exemples d'asservissements (ASSER3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Asservissement 3: Exemples d'asservissements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des asservissements en cascade, de les optimiser et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique le fonctionnement des asservissements en cascade. L'élève établit le schéma fonctionnel d'un asservissement en cascade. L'élève optimise l'asservissement en cascade.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des régulateurs Tout Ou Rien.**	L'élève explique le fonctionnement d'un régulateur à deux points. L'élève analyse un asservissement composé d'un régulateur à deux points avec hystérésis de commutation et d'un système d'un ordre supérieur ou égal à 1.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Application de l'électrotechnique 1: Production d'énergie éolienne et électromobilité (APELE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Application de l'électrotechnique 1: Production d'énergie éolienne et électromobilité**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**APELE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes d'entraînement de véhicules électriques et de les comparer.**	L'élève explique le fonctionnement de base des différents systèmes d'entraînement de véhicules électriques (voitures électriques, voitures hybrides, e-bikes, etc.) et il en connaît les avantages, les inconvénients ainsi que les dangers éventuels. L'élève effectue des calculs, par exemple pour déterminer l'autonomie d'un véhicule. L'élève décrit et justifie les tendances technologiques d'actualité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments du système d'entraînement d'un véhicule électrique et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève dessine la structure de base d'un système d'entraînement (voiture électrique, voiture hybride ou ebike, ….). L'élève explique le fonctionnement d'un moteur électrique. L'élève explique le fonctionnement de l'électronique de puissance. L'élève explique le fonctionnement du système de stockage d'énergie. L'élève explique les autres composants techniques du système d'entraînement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principales technologies appliquées dans les installations d'énergie éolienne et de justifier les tendances technologiques actuelles.**	L'élève explique le fonctionnement de base de différents types d'installations éoliennes (par exemple équipées d'une génératrice synchrone ou d'une cascade hyposynchrone). L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents types d'installations. L'élève décrit et justifie les tendances technologiques actuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la technique d'une installation d'énergie éolienne et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève dessine la structure de base de l'installation d'énergie éolienne. L'élève explique le fonctionnement de l'aérogénérateur. L'élève explique le fonctionnement de l'électronique de puissance. L'élève explique les autres composants techniques de l'installation. L'élève effectue des calculs relatifs à une installation d'énergie éolienne.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Application de l'électrotechnique 2: Régulation de la vitesse de rotation, servo-entraînement et installations photovoltaïques (APELE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Application de l'électrotechnique 2: Régulation de la vitesse de rotation, servo-entraînement et installations photovoltaïques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**APELE2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
3	2	- Laboratoire
5	3	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du régulateur de vitesse d'un entraînement à courant continu.**	L'élève décrit le comportement du moteur à courant continu. L'élève décrit les blocs de transmission du système asservi. L'élève détermine les paramètres du système à commander.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un servomoteur.**	L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de servomoteurs. L'élève explique les codeurs de position rotatifs. L'élève explique la méthode de commande de servomoteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une installation photovoltaïque.**	L'élève explique le comportement de la cellule solaire et celui du module solaire en se référant à des circuits équivalents. L'élève analyse le comportement du générateur solaire en fonction de la charge. L'élève décrit les systèmes de stockage dans le domaine de la photovoltaïque. L'élève explique l'utilisation d'onduleurs dans les installations photovoltaïques. L'élève décrit et justifie les tendances technologiques d'actualité dans le domaine de la photovoltaïque. L'élève planifie une installation photovoltaïque.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service et d'analyser en laboratoire le régulateur de vitesse d'un entrainement à courant continu ainsi qu'un servomoteur et une installation photovoltaïque.**	L'élève monte l'entraînement et il le met en service. L'élève détermine les paramètres du système à commander. L'élève optimise les paramètres du régulateur. L'élève analyse le comportement de l'entraînement en se référant à des mesures. L'élève analyse le fonctionnement d'une installation photovoltaïque en se référant à des mesures. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.6. - Atelier technique d'énergie 4: Traitement de signaux analogiques à l'aide d'un automate programmable (ATTEE4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Atelier technique d'énergie 4: Traitement de signaux analogiques à l'aide d'un automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATTEE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de mettre en service un circuit électronique pour l'enregistrement des valeurs mesurées.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit le tracé du circuit imprimé en se servant d'un logiciel adapté. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève établit un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les documents techniques de commandes d'automates programmables.**	L'élève réunit les documents requis et il les classe dans un dossier. L'élève explique le fonctionnement du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, et de mettre en service de manière autonome une commande de vitesse de rotation pilotée par la température à l'aide d'un API.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève sélectionne le matériel et les équipements. Il paramètre le variateur de fréquence. Il installe le capteur de température. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Projet de fin d'études 1 (PROFE1)

Formation

Code: **EE** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division électrotechnique**

Section / Métier / Profession: **Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module: **Projet de fin d'études 1** **Module complémentaire**

Code du module: **PROFE1** Numéro du module: **1**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 3
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 7
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1,5	0.5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
1,5	0.5	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,5	0.5	- Laboratoire
1,5	0.5	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur
Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève sélectionne les sources ainsi que les outils importants servant à l'accomplissement de la mission. L'élève sélectionne les informations concernant le projet (en distinguant ce qui est important de ce qui l'est moins) et il propose les différentes autres options. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler le résultat.	L'élève a compris les principaux aspects de la mission de travail. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière cohérente. L'élève a réuni les informations d'une manière convenablement structurée et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de manière autonome et il les note par écrit. Pour un travail d'équipe, la planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et il se procure les matériaux, les appareils, les machines, les outils, les accessoires, etc., requis. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète dans une large mesure. Les membres de l'équipe se sont concertés au sujet des principaux éléments du plan. L'élève a tenu compte des points essentiels lors de la planification. La majorité des résultats de la planification étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son projet selon la planification convenue.**	L'élève accomplit la majorité des étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation. L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une mission indiquée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet de fin d'études 2 (PROFE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROFE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1.5	0.5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
1.5	0.5	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Laboratoire
1.5	0.5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur
Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et de résoudre les problèmes.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation.¿ L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer et de contrôler les solutions des problèmes par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a au moins documenté deux aspects essentiels de la planification et il les a comparés aux résultats dans le cadre de la comparaison des résultats recherchés par rapport aux résultats obtenus. L'élève a présenté au moins deux propositions d'amélioration de manière pertinente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée sous l'aspect des étapes essentielles. L'élève a expliqué l'évaluation de sa méthode quand il y a été invité. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a tiré des conclusions globales et il en a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	2
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'identifier et de décrire l'organisation, les services, les processus de fabrication et la réglementation en vigueur dans l'entreprise de formation.	Il explique l'organisation et les tâches des différents départements comme par exemple la production, la maintenance, l'administration, les services sociaux. Il explique les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation.	L'organisation et les tâches des départements sont expliquées de manière satisfaisante. Les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation sont correctement expliquées.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité de l'entreprise de formation et d'appliquer les mesures de sécurité correspondantes.	Il explique les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise de formation. Il évalue un poste de travail déterminé du point de vue sécurité Il évalue une séquence de travail déterminée du point de vue de la sécurité.	Le règlement et les mesures de sécurité sont expliqués de manière satisfaisante. L'évaluation du point de vue sécurité d'un poste de travail respectivement d'une séquence de travail est réalisée d'une manière satisfaisante.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.	Il exécute de manière professionnelle les tâches qui lui sont confiées. Les tâches professionnelles couvrent au moins deux activités renseignées dans le programme de formation et relatives à deux domaines différents.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.	Il complète un carnet de stage. Il documente ses activités dans le carnet de stage et dans le rapport de stage.	La documentation de ses tâches est clairement structurée sous l'aspect du contenu et elle contient les informations essentielles. La documentation est structurée de manière cohérente et établie avec soin. La documentation reflète complètement les tâches réalisées. La documentation est rédigée de manière compréhensible et essentiellement exempte d'erreurs.
	Compétence à évaluer par l'office des stages: L'élève a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles exigées et il les a documentées dans le carnet de stage et le rapport de stage.	Un carnet de stage avec évaluation est fourni par l'élève. Un rapport de stage est fourni par l'élève.	Un carnet de stage est tenu et les activités y sont décrites de manière adaptée. Le nombre exigé de compétences à approfondir dans l'entreprise est atteint. Un rapport de stage est remis et les exigences (les standards) s'y rattachant sont remplies.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/ collègues de travail/ clients.	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié.	L'élève a mené l'entretien avec les autres intervenants sur un ton respectueux.

	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'utiliser les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les outils ainsi que les machines avec précaution.	L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. L'élève observe les règles de sécurité en vigueur lorsqu'il manipule des outils ainsi que des machines. L'élève manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	Aucun incident évitable nuisible à l'environnement ne s'est produit. L'élève a manipulé les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur. L'élève a utilisé les outils et matériaux requis avec précaution et de manière compétente.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de gérer de manière positive les feedback de ses supérieurs / collègues de travail / clients.	Il reflète de manière critique son propre comportement et il fait des efforts à ne pas répéter des erreurs constatées. Il s'applique à exécuter les tâches avec soin. Il tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	La répétition des fautes constatées est évitée. Un intérêt pour une exécution soignée de ses tâches est constaté. L'élève a commenté d'une manière suffisante ses expériences d'apprentissage avec son supérieur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève opte de manière autonome pour les principaux outils de recherche servant à l'accomplissement de sa tâche. L'élève sélectionne les informations concernant le projet et, le cas échéant, les regroupe selon les différentes alternatives proposées. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler les informations.	L'élève a convenablement compris la mission. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière appropriée et dans les délais indiqués. L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de travail de manière autonome et il les note par écrit. La planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et met en place tout le matériel et les matériaux nécessaires. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète. Le plan était concerté et il a été accepté. Le plan n'accusait pas d'erreur non corrigée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions pour faire des choix entre plusieurs alternatives.**	L'élève propose d'autres options de solution. L'élève justifie l'option qu'il a sélectionnée.	L'élève représente les autres options de solution d'une manière claire et transparente. L'élève a opté pour une solution permettant de lancer la réalisation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet en suivant les étapes planifiées.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a mis en œuvre la planification. L'élève a accompli les tâches d'une manière appropriée, soignée et efficace. L'élève a comparé les résultats obtenus aux résultats recherchés (boucles feedback). Les processus de coordination requis ont été accomplis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la réalisation du projet par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a comparé l'état des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des corrections requises et il a initié les modifications. L'élève a achevé le travail, il a transmis le résultat, il l'a intégré, etc.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée. L'évaluation de la méthode était claire, compréhensible et pertinente. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable	L'élève a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffa¨lligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseversta¨ndnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden ko¨nnen die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffa¨lligkeiten beantworten, aber auch Zusammenha¨nge herstellen. Die Lernenden ko¨nnen in einem MCQ-Test oder a¨hnlicher Aufgabe ein fundiertes Versta¨ndnis fu¨r die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespra¨ch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Daru¨ber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenha¨nge zu erkennen und diese u¨berwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique (CHIMI1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Chimie appliquée: oxcidation, structure des atomes, liaison chimique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Professeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des équations chimiques simples et il est capable de les équilibrer.**	L'élève identifie la différence entre un élément et un composé chimique. L'élève est capable en utilisant la notion de valence, d'établir la formule d'un composé chimique et de le nommer. L'élève indique correctement les formules des réactifs et des produits. L'élève contrôle les nombres d'atomes et équilibre l'équation chimique par des coefficients stoechiométriques appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des oxydations et des réductions chimiques, de les analyser et de les décrire à travers une équation chimique.**	L'élève se rend compte que les réactions avec l'oxygène produisent des oxydes. L'élève se rend compte qu'une réduction entraîne une élimination de l'oxygène. L'élève distingue les différents types d'oxydations comme par exemple les combustions dans l'oxygène pur ou les oxydations lentes. L'élève établit l'équation chimique correspondante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure d'un atome et ses couches électroniques.**	L'élève explique la répartition des masses dans l'atome de manière compréhensible. L'élève déduit le numéro atomique et, dans la foulée, les nombres de protons et d'électrons. L'élève établit la configuration électronique. L'élève identifie la relation entre le numéro atomique et la position des atomes dans le système périodique. L'élève décrit la configuration des gaz nobles (octet électronique). L'élève identifie les électrons de valence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire les propriétés des sels à partir de leur structure et d'expliquer la conductivité de liaisons métalliques.**	L'élève est capable de représenter la formation d'ions à partir d'atomes. L'élève se rend compte que les cations et les anions s'attirent mutuellement et forment un cristal ionique. L'élève désigne les propriétés des sels dues à la structure cristalline ionique. L'élève explique la dépendance de la température de la conductivité. L'élève explique la malléabilité des métaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré (MATHA1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1: racines, puissances, Pythagore, trigonometrie dans le triangle droit, équation du 1er degré**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MATHA1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en oeuvre l'algèbre de base.**	L'élève simplifie, réduit, calcule des expressions mathématiques. L'élève effectue des calculs avec des fractions algébriques, qu'il simplifie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	L'élève transforme des équations, de manière à obtenir des équations équivalentes. L'élève détermine la solution d'une équation. L'élève transforme les formules en fonction de chacune des variables qu'elle contient. L'élève détermine la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs inconnues d'un triangle rectangle à l'aide de la trigonométrie.**	L'élève identifie les triangles rectangles dans les figures et il identifie les cathètes ainsi que l'hypoténuse. Le cas échéant, l'élève dresse une esquisse pour illustrer la situation. L'élève connaît et applique les relations trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève connaît la loi des cosinus ainsi que la loi des sinus et il les applique à des problèmes mathématiques. L'élève applique les relations trigonométriques du triangle rectangle à des problèmes concrets. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement (PHYSI1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique appliquée 1: Grandeurs de la physique, force, poulie, frottement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Professeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier des formules physiques à l'aide des unités SI.**	L'élève connait les unités SI des grandeurs physiques comme par exemple longueur, masse, temps, surface, volume, densité, vitesse, accélération, moment. L'élève exprime les grandeurs physiques du problème avec les symboles et unités adéquats. L'élève exprime les grandeurs avec les unités SI correspondantes. L'élève extrait correctement une grandeur d'une formule donnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et de mesurer une force.**	L'élève représente les forces par des vecteurs. L'élève reconnait une force par l'intermédiaire de l'effet de celle ci. L'élève mesure et calcule par exemple le poids d'un objet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre un palan comme simple machine et de le mettre en équation.**	L'élève connait la structure générale d'un palan. L'élève connait le fonctionnement de palans avec et sans poulies. L'élève connait la relation entre force, la charge et le nombre de cordes. L'élève applique le théorème de la conservation de l'énergie. L'élève calcule et analyse des palans simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'analyser l'influence d'une force sur des corps élastiques linéaires.**	L'élève connait les propriétés d'un ressort. L'élève applique la loi de Hooke. L'élève analyse des ressorts à l'aide de mesures. L'élève analyse les résultats de mesures par l'intermédiare de diagrammes. L'élève détermine la constante de Hooke.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de représenter et de calculer des phénomènes de frottement.**	L'élève différencie le frottement statique du frottement sec dynamique. L'élève met en relation la force de frottement, la masse et la surface. L'élève reconnait l'indépendance de la force de frottement de la surface d'appui. L'élève résout des problèmes de frottement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques (MATHA2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2: Fonction, fonction affine, système d'équations, vecteurs, figures géométriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer, d'analyser et de représenter des fonctions affines.**	L'élève détermine les valeurs caractéristiques des fonctions (pente, ordonnée à l'origine, racine). L'élève représente des fonctions affines. L'élève représente des fonctions affines par morceaux. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction affine. L'élève détermine la fonction affine, lorsque deux valeurs de la fonction sont connues. L'élève détermine la fonction affine lorsqu'une valeur de la fonction ainsi qu'une autre information (pente, ordonnée à l'origine, racine, fonction linéaire, fonction constante) sont connues. L'élève détermine la fonction affine à partir de son graphe. L'élève détermine une fonction affine par morceaux à partir de son graphe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires et de les interpréter graphiquement.**	L'élève comprend les énoncés de problèmes posés algébriquement et graphiquement. L'élève résout les systèmes d'équations graphiquement et par calcul (une méthode de calcul suffit), il note correctement la solution et il l'interprète. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des constructions vectorielles simples et de réaliser des calculs vectoriels élémentaires.**	L'élève construit des sommes/des différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. L'élève dessine des vecteurs à partir de leurs coordonnées cartésiennes. L'élève détermine les coordonnées cartésiennes de vecteurs à partir de leur représentation graphique. L'élève décompose des vecteurs selon les directions données. L'élève comprend l'énoncé d'un problème physique et il est capable d'en déduire une construction vectorielle. L'élève veille à l'utilisation correcte des unités. L'élève indique les résultats d'une manière appropriée. L'élève utilise correctement la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les périmètres, les surfaces et les volumes de figures et de corps composés.**	L'élève décompose des figures et des corps en parties élémentaires. L'élève applique correctement les formules adéquates. L'élève détermine les longueurs importantes par des mesures. L'élève note les différentes étapes de la solution d'un problème.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède (PHYSI2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Physique appliquée 2: échange de chaleur, dilatation, pression et poussée d'Archimède**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PHYSI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de calculer l'échange thermique entre deux corps.	L'élève explique la loi fondamentale de l'échange thermique. L'élève applique la loi fondamentale de l'échange thermique pour calculer la température de mélange de deux quantités d'eau.	L'élève a expliqué la loi fondamentale de l'échange thermique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la température de mélange en appliquant une formule indiquée.
	L'élève est capable de décrire et de calculer l'impact d'un changement de température sur les propriétés physiques d'un corps.	L'élève explique la modification de la longueur ainsi que la modification du volume de corps solides. L'élève explique la modification du volume de liquides. L'élève explique l'anomalie de l'eau. L'élève explique la transformation isobare des gaz. L'élève explique la loi de Gay - Lussac et il l'applique.	L'élève a expliqué la modification de la longueur et du volume de corps solides ainsi que la modification du volume de liquides, respectivement de gaz, de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé les longueurs, respectivement les volumes. L'élève a expliqué la loi de Gay - Lussac de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de thermomètres et d'instruments de mesure de la pression pour des applications techniques.	L'élève indique la température mesurée en °C, °F et K. L'élève décrit le fonctionnement des thermomètres courants comme le thermomètre à liquide, le thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge. L'élève fait un choix judicieux d'un thermomètre approprié pour la mesure en question. L'élève distingue les termes « force » et « pression ». L'élève utilise les unités courantes de la force et de la pression dans les calculs simples. L'élève décrit la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides. L'élève décrit le fonctionnement des instruments de mesure de pression, comme par exemple les manomètres, les jauges de contrainte (DMS) ou les baromètres. L'élève sélectionne des instruments de mesure de pression appropriés.	La conversion entre les différentes unités de température est correcte. Le principe de fonctionnement du thermomètre à liquide, du thermomètre électronique et le thermomètre infrarouge est correctement expliqué. Le choix du type de thermomètre est correct. L'élève a expliqué les termes « puissance » et « pression » de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les résultats des calculs composés d'une valeur et d'une unité SI. L'élève a expliqué la formation de la pression dans les gaz et dans les liquides de manière compréhensible. L'élève a expliqué le fonctionnement de base des manomètres, des jauges de contrainte (DMS) et des baromètres de manière compréhensible. L'élève a sélectionné un instrument de mesure de pression approprié pour résoudre le problème technique.
	L'élève est capable de calculer la pression hydrostatique et d'appliquer le principe des vases communicants au quotidien et dans un contexte technique.	L'élève explique la formation de la pression hydrostatique ainsi que sa dépendance du type de liquide et de la profondeur. L'élève calcule la pression hydrostatique. L'élève explique le principe des vases communicants et il donne des exemples d'application.	L'élève a expliqué la formule du calcul de la pression hydrostatique de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs. L'élève a expliqué le principe des vases communicants de manière compréhensible. L'élève a expliqué les exemples d'application de manière compréhensible.

	L'élève est capable de décrire la formation de la pression atmosphérique.	L'élève décrit les causes de la pression atmosphérique. L'élève calcule la pression atmosphérique à partir d'énoncés simples et il l'exprime avec les différentes unités. L'élève explique les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » et il donne des exemples d'application simples.	L'élève a expliqué la formation de la pression atmosphérique de manière compréhensible. L'élève a correctement converti les différentes unités de pression atmosphérique. L'élève a expliqué les termes « haute pression », « basse pression » et « vide » de manière compréhensible. Les exemples d'application étaient corrects.
	L'élève est capable de décrire l'influence de la température et du volume sur la pression d'un gaz et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique l'influence de la température sur la pression atmosphérique pour un volume constant (loi de Charles). L'élève explique l'influence du volume sur la pression atmosphérique pour une température constante (loi de Boyle-Mariotte).	L'élève a expliqué les lois de Charles et de Boyle-Mariotte de manière compréhensible et il les a correctement appliquées.
	L'élève est capable de décrire l'influence du volume et de la densité sur la poussée et de l'appliquer dans des exemples simples.	L'élève explique le principe d'Archimède.	L'élève a expliqué le principe d'Archimède de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la poussée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités et les résultats mesurés soient documentés et qu'ils puissent être retracés.	Le rapport d'activité retraçait l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il contenait uniquement les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite (MATHA3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3: fonction du 2e degré, fonctions rationnelles, limite**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATHA3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du second degré.	L'élève détermine le vertex, les racines et l'ouverture de paraboles pour une courbe d'équation donnée. L'élève dresse une esquisse des graphes de fonctions du second degré.	L'élève a déterminé le sommet et les racines.
	L'élève est capable de déterminer des les équations des fonctions du second degré.	L'élève détermine l'équation de la fonction pour un graphe donné avec des valeurs. L'élève détermine l'équation de la fonction à partir de trois points donnés.	L'élève a déterminé les équations des fonctions des paraboles.
	L'élève est capable de résoudre des équations du deuxième degré.	L'élève résout correctement les équations du deuxième degré. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième ordre.	L'élève a résolu les équations. Les points d'intersection sont déterminés.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions rationnelles.	L'élève détermine le domaine de définition de fonctions rationnelles. L'élève détermine les équations des asymptotes de fonctions rationnelles. L'élève établit le tableau des signes de fonctions rationnelles. L'élève dessine le graphe de fonctions rationnelles.	L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les équations des asymptotes. L'élève a dessiné les graphes des fonctions.
	L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.	L'élève détermine le domaine de définition des équations fractionnaires. L'élève résout correctement les équations.	L'élève a résolu les équations.
	L'élève met à profit ses connaissances concernant les fonctions du second degré et les fonctions rationnelles pour résoudre des problèmes concrets.	L'élève comprend l'énoncé. L'élève modélise la situation en se servant des deux types de fonctions. L'élève applique son modèle pour répondre aux questions.	L'élève a converti les énoncés sous forme de texte en équations mathématiques. L'élève a résolu les équations.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.
	L'élève est capable de dresser des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique (INFOR1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Informatique 1: Exercices de programmation du domaine technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de convertir des énoncés simples en algorithmes et de représenter ces algorithmes dans un structogramme, respectivement dans un organigramme.	L'élève applique la représentation normée des principales structures de contrôle, comme par exemple la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel, pour représenter à l'aide d'un structogramme, respectivement d'un organigramme l'algorithme qu'il a développé.	L'élève a correctement converti l'énoncé donné en algorithme. L'élève a produit le structogramme, respectivement le organigramme, requis pour établir le programme. L'élève a correctement représenté les structures de contrôle – la séquence linéaire, la séquence alternative, la séquence répétitive ou l'appel – dans le structogramme, respectivement dans l'organigramme. L'élève a représenté le structogramme, respectivement l'organigramme, conformément aux normes.
	L'élève est capable de convertir des structogrammes, respectivement des organigrammes simples en langage de programmation et de documenter le programme établi.	L'élève convertit les entrées/les sorties en commandes de programmation. L'élève convertit les ramifications en commandes de programmation. L'élève convertit les boucles en commandes de programmation.	Le programme établi contient l'ensemble des éléments du structogramme, respectivement du organigramme. L'élève a documenté le programme de manière compréhensible.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des sources d'information, par exemple à des documents de programmation, de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige les rapports d'activités, par exemple les rapports d'expériences, de manière à ce que les activités puissent être retracées.	Le rapport d'activité contenait les termes professionnels pour l'activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré et il contenait les informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigneusement établi.
	L'élève accomplit les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles (MATHA4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4: fonctions trigonométriques, coordonnées cartésiennes et polaires, fonctions exponentielles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MATHA4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluierungssaufgabe:
Eine Vinylschallplatte hat einen Durchmesser von 30,48cm und macht 33 1/3 Umdrehungen in der Minute.
• Berechnen Sie die Winkelgeschwindigkeit in rad/s.
• Welche Geschwindigkeit in km/h hat ein Punkt, der am Rand dieser Schallplatte liegt?
• Welche Distanz legt dieser Punkt in 22 Minuten zurück.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de se servir correctement du cercle unité.	L'élève indique les points sur le cercle unité en mentionnant l'angle de rotation en degrés et radians. L'élève détermine approximativement le sinus, le cosinus et la tangente d'un angle en se référant au cercle unité. L'élève applique les formules pour effectuer un changement de quadrants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'analyser et de représenter des diagrammes d'évolution de grandeurs alternatives sinusoïdales.	L'élève représente les graphes de grandeurs alternatives sinusoïdales. L'élève déduit la fonction des grandeurs alternatives sinusoïdales du graphe. L'élève associe les grandeurs angle de rotation, vitesse angulaire et fréquence (de rotation).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser les coordonnées polaires	L'élève passe des coordonnées cartésiennes aux coordonnées polaires et vice-versa.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de passer du graphe à l'équation de fonctions exponentielles.	L'élève détermine le point d'intersection de la fonction exponentielle avec l'axe des ordonnées et il esquisse le graphe de la fonction. L'élève détermine l'équation de fonctions exponentielles en se référant à des valeurs ou à des graphes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de résoudre des équations exponentielles simples et d'appliquer les lois des logarithmes pour simplifier des expressions.	L'élève détermine la fonction réciproque de la fonction exponentielle. L'élève applique les lois des logarithmes. L'élève résout des équations exponentielles simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.	L'élève veille à utiliser correctement les unités. L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. L'élève se sert correctement de la calculatrice. L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	L'élève tenu compte des unités. L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.

	L'élève dresse des esquisses propres et correctes.	L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	L'élève a produit des esquisses propres et correctes.
	L'élève est capable d'analyser ses erreurs.	L'élève détecte ses erreurs et il les explique. L'élève corrige ses erreurs.	L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Energie solaire thermique 1 | LTETT (ENSOL1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'évaluer le potentiel de rayonnement du soleil en fonction de l'ordre des grandeurs.	- L'élève est capable d'indiquer le potentiel de rayonnement du soleil dans nos régions et de le mettre en relation avec l'énergie produite actuellement à partir de combustibles fossiles. - L'élève est capable de mettre en relation les réserves en énergies primaires (gaz, charbon, pétrole et uranium) avec l'énergie solaire produite annuellement sur le territoire national.	- L'élève a indiqué que la puissance de rayonnement (rayonnement global) atteint environ 1 000 W/m2. - L'élève a indiqué qu'environ 1 000 W/m2 d'énergie solaire sont produits. - L'élève a interprété le diagramme indiqué des réserves primaires.
	L'élève est capable d'évaluer le pourcentage des combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire.	- L'élève indique le pourcentage de combustibles requis pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève indique la part des besoins indiqués ci-dessus peuvent être couverts par l'énergie solaire.	- L'élève a indiqué qu'il faut environ 10% de combustibles pour chauffer l'eau sanitaire. - L'élève a expliqué la signification du degré de couverture.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système conventionnel de chauffage central. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de base d'un système de chauffage de l'eau sanitaire à l'énergie solaire thermique.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composants.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un collecteur plat et celui d'un collecteur tubulaire.	- L'élève connaît les quatre exigences auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de harpe. - L'élève est capable de dessiner et d'expliquer la structure de base d'un collecteur plat avec des tubes collecteurs disposés en forme de méandres. - L'élève est capable de justifier le rendement supérieur d'un collecteur tubulaire sous vide. - L'élève est capable de désigner les pertes qui se produisent dans le collecteur.	- L'élève a énuméré trois exigences sur quatre auxquelles doit répondre un collecteur solaire. - L'élève a désigné les collecteurs plats et les collecteurs tubulaires sous vide. - L'élève a indiqué que les collecteurs tubulaires sous vide ont un rendement supérieur à celui des collecteurs plats, mais que leur prix est plus élevé. - L'élève a indiqué les pertes de réflexion, d'absorption, d'émission et de convection (trois sur quatre).
	L'élève est capable de sélectionner la position optimale pour les collecteurs solaires thermiques en fonction de leur affectation.	- L'élève est capable de déterminer la position exacte des collecteurs à partir de la situation concrète du bâtiment et du centre de gravité annuel défini.	- L'élève a indiqué que les collecteurs doivent être orientés vers le sud, dans la mesure du possible. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « été », l'angle d'inclinaison doit être plat. - L'élève a indiqué que, pour un centre de gravité « hiver », l'angle d'inclinaison doit être plus pentu.

	L'élève est capable de dimensionner une installation servant au chauffage de l'eau sanitaire à l'aide du nomogramme.	- L'élève est capable de déterminer la surface du collecteur à partir des données respectives (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude).	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des collecteurs, le nombre de collecteurs ainsi que le volume du réservoir à partir des données du nomogramme.
	L'élève est capable de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève est capable de déduire une multitude d'indications (situation du bâtiment, inclinaison du toit, taux de couverture, nombre de personnes, consommation d'eau quotidienne, volume du réservoir d'eau chaude) de l'énoncé et de projeter une installation de chauffage de l'eau sanitaire à l'aide d'un logiciel de simulation.	- L'élève a décuit les indications de l'énoncé. - L'élève a déterminé l'ensemble des éléments importants de l'installation (nombre de collecteurs, dimensions des collecteurs, volume du réservoir, sections des tuyaux, pompe) à l'aide du logiciel de simulation. - L'élève a évalué le coût de l'installation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT (RAPTE1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**La méthodologie des rapports techniques et leur représentation | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**RAPTE1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable et compréhensible sur le plan du contenu (réalisation contextuelle).	- La documentation est clairement subdivisée et sa structure de même que sa présentation paraissent cohérentes à l'utilisateur. - La documentation ne comprend pas de termes professionnels incompréhensibles pour l'utilisateur. - La documentation est rédigée dans un langage agréable pour l'utilisateur. - La documentation comprend des exemples facilitant la compréhension. - La documentation met à profit les outils de visualisation. - Des illustrations (par exemple des graphiques, des diagrammes ou des captures d'écrans) expliquent les descriptions textuelles.	- L'élève a présenté les contenus d'une manière adaptée au public cible dans le document. - Le destinataire n'a pas éprouvé de difficultés de compréhension lors de la lecture.
	L'élève est capable de mettre en page une documentation d'une manière agréable sur le plan de la forme (réalisation formelle).	- L'élève met en page les présentations textuelles (par exemple le formatage du texte et des tableaux ou la subdivision en paragraphes) d'une manière formellement appropriée. - Les entêtes et pieds de page font état des informations essentielles (par exemple du titre du document, du nom de l'auteur ou de la numérotation des pages). - Le type des diagrammes (par exemple à barres, circulaires ou à lignes) ainsi que leurs légendes sont appropriés. - L'élève effectue les formatages graphiques requis (par exemple la réduction, la rotation, les légendes et la mise en évidence des zones principales d'une image ou l'application de la technique par couche). - L'élève utilise les feuilles de calcul de manière cohérente pour les calculs simples (séparation des données et des formules, dossiers, etc.).	- L'élève a appliqué les standards formels habituels pour la présentation des contenus.
	L'élève est capable d'évaluer et d'améliorer la qualité de son travail.	- L'élève détecte les erreurs dans les documents établis de manière autonome. - L'élève réagit de manière constructive aux recommandations et il en tient compte pour les versions ultérieures d'un document.	- L'élève a justifié la structure de la documentation ainsi que le choix de la forme de présentation utilisée.
	L'élève est capable de réaliser une documentation dans le respect des délais.	- L'élève accomplit la documentation de même que les étapes intermédiaires requises dans le respect des délais.	- L'élève a respecté tous les délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Energies renouvelables 1 | LAM (ENREN1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 1 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts de la production d'énergies renouvelables.**	L'élève présente un concept déterminé de production d'énergie pour les énergies renouvelables.	L'élève a correctement décrit le concept choisi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une petite centrale éolienne moderne et de décrire leurs modes de fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une petite centrale éolienne.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations éoliennes.**	L'élève justifie la sélection d'un concept de centrale éolienne précis.	L'élève a procédé à une sélection adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner l'impact des conditions de vent sur l'exploitation d'une centrale éolienne et de les analyser avec des instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions de vent sur l'exploitation et il prend connaissance des données à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions conformes à la pratique pour l'exploitation de la centrale. L'élève a effectué les mesurages correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour la centrale, il sélectionne les composants et il met la centrale en service.	La mise en service est réussie et elle répond aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et d'appliquer des documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève applique les documents techniques de manière ciblée.	L'élève a utilisé les documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Esprit économique 1 | LGK (ESPEC1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Esprit économique 1 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable de connaître et comprendre le fonctionnement simplifié de la réalité économique.	Identifier dans le fonctionnement économique: • Les types de production • Les types d'entreprises • Les secteurs économiques	La représentation est correcte. La différenciation est correcte et sans erreurs. (20 % de marge d'erreur) L'expression orale en langue française est correcte et compréhensible. (20 % de marge d'erreur)
	L'apprenti est à même d'expliquer les relations entre les agents économiques en langue française. **L'apprenti est capable de décrire les fonctions essentielles de l'entreprise en langue française.**	Les chiffres-clés macroéconomiques de l'économie luxembourgeoise et européenne: • Marché du travail et salaires • Rôle des banques et leur relation avec les autres agents économiques • Marchés et prix L'attribution des chiffres-clés s'effectuera par le biais d'une application. La répétition des chiffres-clés de l'économie luxembourgeoise peut avoir lieu.	Illustration générale de l'intervention publique dans l'économie luxembourgeoise. (Point 1 -4). La représentation est précise et compréhensible. L'expression orale en langue française est correcte et compréhensible. (20 % de marge d'erreur)
	L'apprenti est attentif aux autres élèves et enseignants.	L'apprenti est appliqué et intéressé. Est à l'écoute et garde le contact avec les yeux lorsqu'il est en interaction avec l'enseignant. L'importance accordée à la communication se montre par une gestique et mimique prononcée.	Le rapport avec les enseignants et élèves est bon et respectueux. L'attitude est confrontée. Peut répéter ce qui a été dit. Les gestes et les expressions faciales ne sont pas exagérés, mais appropriés.
	L'apprenti est à même de résoudre des applications ou exercices qui lui sont distribués.	Sait comment répartir et effectuer son travail. Terminé les tâches assignées sans délai.	Les consignes de travail sont respectées. Les résultats sont présentés soigneusement et dans les délais prévus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble 8p. ex. image et mote luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p. ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de présenter un sujet traité en classe; -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Relais programmable (REPRO-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Relais programmable**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Energie solaire thermique 2 | LTETT (ENSOL2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energie solaire thermique 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENSOL2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base d'un système servant à l'assistance solaire thermique d'un chauffage central.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer le circuit de principe d'un système servant à l'assistance solaire thermique du chauffage central.	- L'élève a dessiné un circuit qui n'accusait pas d'erreur. - L'élève a désigné les composants. - L'élève a décrit la fonction des composantes.
	L'élève est capable de décrire la structure de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de réservoirs d'eau potable, de réservoirs combinés et de réservoirs tampons pour des installations solaires thermiques à l'aide d'un dessin en coupe.	- L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir d'eau potable. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir combiné. - L'élève a rédigé les légendes du dessin en coupe d'un réservoir tampon.
	L'élève est capable d'expliquer l'application d'un système bypass pour améliorer les propriétés de démarrage.	- L'élève est capable de dessiner et d'expliquer des systèmes bypass avec deux circulateurs et avec une vanne magnétique à deux voies.	- L'élève a décrit la fonction d'une vanne à deux voies. - L'élève a expliqué qu'avec un système bypass, l'eau se réchauffe plus rapidement dans le circuit du collecteur.
	L'élève est capable d'expliquer le réglage du chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire.	- L'élève est capable d'expliquer le réglage de l'installation solaire en se référant au circuit indiqué (installation solaire et chauffage central) et à un scénario d'offre et de consommation.	- L'élève a expliqué le fonctionnement d'un système de chauffage solaire thermique de l'eau dans le réservoir d'eau sanitaire en se référant à un scénario simple.
	L'élève est capable d'indiquer des alternatives au chauffage au fuel ou au gaz pour combler les lacunes lors de l'alimentation en eau chaude au cours des périodes faiblement ensoleillées.	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base de fours à bûches et à pellets. - L'élève est capable de décrire l'action des fours dans le circuit solaire.	- L'élève a indiqué la fonction du four à bûches/à pellets (la combustion du bois, le chauffage de l'eau dans le circuit du four et, éventuellement, les échanges thermiques) dans le réservoir solaire.
	L'élève est capable de monter et de mettre en service une installation solaire thermique pour le chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de monter une installation solaire thermique avec deux collecteurs plats ainsi qu'avec un réservoir d'eau sanitaire au laboratoire pour assurer le chauffage de l'eau sanitaire conformément au schéma de circuit. - L'élève est capable d'évaluer et d'interpréter les valeurs mesurées pendant une semaine.	- L'élève a monté une installation conforme au schéma de circuit. - L'élève a correctement évalué les valeurs mesurées.

	L'élève est capable d'évaluer les coûts d'une installation solaire thermique servant au chauffage de l'eau sanitaire.	- L'élève est capable de décrire le comportement en température de capteurs de température courants (PT100, PT1000, KTY10, DS18B20, etc.).	- L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques des PT100 et PT1000. - L'élève a dessiné et expliqué les lignes caractéristiques du KTY10 (PTC). - L'élève a indiqué que le PT100, le PT1000 et le KTY10 sont des capteurs de température analogiques. - L'élève a indiqué que le DS18B20 est un capteur de température numérique.
	L'élève est capable de raccorder correctement des collecteurs solaires thermiques.	- L'élève est capable d'expliquer le terme « courant transversal ». - L'élève est capable de dessiner la disposition en série des collecteurs. - L'élève est capable de dessiner la disposition parallèle des collecteurs. - L'élève est capable de désigner les pertes de charge partielles de la perte de charge globale. - L'élève connaît les mesures à prendre pour réduire la perte de charge.	- L'élève a dessiné le circuit série de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge augmente de manière linéaire avec le nombre de collecteurs. - L'élève a dessiné le circuit parallèle de collecteurs. - L'élève a indiqué que la perte de charge reste invariable. - L'élève a désigné les pertes de charge partielles « collecteur », « échangeur de chaleur » et « conduites ». - L'élève a désigné les mesures de « disposition parallèle et non en série des collecteurs » et d'« augmentation du diamètre du tube » à entreprendre pour réduire la perte de charge, c'est-à-dire le rendement de la pompe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Energies renouvelables 2 | LAM (ENREN2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energies renouvelables 2 | LAM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ENREN2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 2
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les éléments d'une installation photovoltaïque moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation photovoltaïque.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations photovoltaïques.**	L'élève justifie le choix d'un concept photovoltaïque déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation photovoltaïque et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesures ont été effectuées correctement et correspondaient aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation photovoltaïque simple en exploitation isolée.**	L'élève justifie le dimensionnement sélectionné pour l'installation, il sélectionne les composantes et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire une installation hybride simple en exploitation isolée alimentée par de l'énergie éolienne et des panneaux solaires.**	L'élève justifie la sélection des composantes du système hybride.	L'élève a sélectionné les composantes conformément aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique moderne et d'en décrire le fonctionnement.**	L'élève distingue les principaux éléments d'une installation de collecteurs solaires thermique.	L'élève a correctement décrit les interactions entre les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'installations de collecteurs solaires thermiques.**	L'élève justifie la sélection d'un concept d'installation de collecteurs solaires thermique déterminé.	La sélection était adaptée à la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître et de désigner les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation d'une installation de collecteurs solaires thermique et de les analyser à l'aide d'instruments de mesure appropriés.**	L'élève décrit les effets des conditions météorologiques sur l'exploitation et il en prend connaissance à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève a tiré des conclusions fondées sur la pratique concernant l'exploitation. Les mesurages ont été effectués correctement et conformément aux attentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner, d'installer et de mettre en service une installation de collecteurs solaires thermique simple.**	L'élève justifie le choix du dimensionnement pour l'installation, il sélectionne les composants et il met l'installation en service.	La mise en service a réussi et elle correspondait aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	L'élève s'est servi des documents de manière appropriée lors de la sélection, de l'installation et de la mise en service.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Esprit économique 2 | LGK (ESPEC2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Esprit économique 2 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPEC2-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'expliquer, en langue française, l'organisation et le fonctionnement de base d'une entreprise.	Les fonctions de l'entreprise peuvent s'expliquer comme suit: • Employés et vendeurs • Employeurs • Partenaires sociaux Différenciation des organisations structurelles de l'entreprise (organigramme). La responsabilité sociale des entreprises (RSE) peut s'expliquer par des exemples.	Les fonctions sont représentées convenablement. Les principales chaînes de valeur sont illustrées par des exemples simples. (cycle d'exploitation coulée E. industrielle et commerciale) Les organigrammes sont présentés et décris correctement. Les exemples de la responsabilité sociale sont appropriés.
	L'apprenti est à même d'effectuer des simples travaux de recherche en fonction des sujets définis.	Le type d'énoncé est connu et présenté de façon claire et précise. Les outils de recherche pertinents sont connus et peuvent être utilisés. Les informations sont recherchées en fonction des sujets. Les sources peuvent être vérifiées et documentées.	Les données sont complètes et exactes. Les résultats trouvés peuvent servir pour des travaux ultérieurs. Le répertoire source est complet et correct.
	L'apprenti est attentif aux autres élèves et enseignants.	L'apprenti est appliqué et intéressé. Est à l'écoute et garde le contact avec les yeux lorsqu'il est en interaction avec l'enseignant. L'importance accordée à la communication se montre par une gestique et mimique prononcée.	Le rapport avec les enseignants et élèves est bon et respectueux. L'attitude est confrontée. Peut répéter ce qui a été dit. Les gestes et les expressions faciales ne sont pas exagérés, mais appropriés.
	L'apprenti est à même de résoudre des applications ou exercices qui lui sont distribués.	Sait comment répartir et effectuer son travail. Termine les applications distribuées dans les délais prévus.	Les consignes de travail sont respectées. Les résultats sont présentés soigneusement et dans les délais prévus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie bzw. Lehrkraft mit Fachkenntnissen in digitaler Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique - Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 3 | LGK (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); -de dialoguer sur des sujets traités en classe; -d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; -de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible -de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent -de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Développer des pages internet (WWW1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWW1-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Energie éolienne II | LTETT (WINEN2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Energie éolienne II | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**WINEN2-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Professeur-Ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'adapter un concept d'énergie éolienne indiqué à un emplacement.	- L'élève présente un concept d'extraction d'énergie déterminé adapté à un emplacement.	- L'élève a sélectionné un concept adapté à l'emplacement et il a justifié son choix.
	L'élève est capable d'identifier le fonctionnement d'une installation éolienne dans des conditions météorologiques différentes, de le désigner et d'analyser son fonctionnement avec des instruments de mesure.	- L'élève décrit l'impact des conditions de vent sur le fonctionnement de l'installation éolienne et il les détermine avec des instruments de mesure.	- L'élève a correctement mis à profit ses connaissances axées sur la pratique pour l'exploitation de l'installation. - L'élève a correctement pris les mesures.
	L'élève est capable de dimensionner une petite installation éolienne simple en exploitation isolée.	- L'élève justifie le dimensionnement de l'installation sélectionné et il sélectionne les composants.	- L'élève a dimensionné l'installation d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de lire et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	- L'élève consulte les documents techniques de manière ciblée.	- L'élève a utilisé les documents techniques d'une manière adaptée à la pratique.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	- L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	- L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable de prendre contact avec les fabricants, respectivement avec les marchands, et de demander des devis.	- L'élève obtient des devis adaptés à la mission.	- Les documents techniques et les devis correspondaient aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 4 | LGK (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4 | LGK**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); -de dialoguer sur des sujets traités en classe; -d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; -de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible -de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: Circuits électriques en courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				
Type de formateur proposé:	Professeur-Ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les relations entre les grandeurs électriques dans des circuits électriques en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit le terme de la tension électrique en se référant à la charge et à la différence de potentiel. L'élève décrit les différentes façons de générer une tension électrique. L'élève explique les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques mixtes en courant continu.**	L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques mixtes, comme par exemple tensions, courants et résistances équivalentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électriques mixtes en courant continu, d'y mesurer des grandeurs électriques, de les évaluer et de les consigner dans un rapport.**	L'élève réalise un circuit électrique fermé avec les composants requis: source de tension, interrupteur, conducteurs et consommateur. L'élève réalise des circuits électriques mixtes à courant continu en respectant les consignes de sécurité en vigueur. L'élève prépare les mesurages requis de la tension, du courant et de la résistance de manière autonome. L'élève sélectionne les instruments de mesure adéquats, il les raccorde et les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis des grandeurs électriques dans des circuits électriques mixtes de manière autonome. L'élève documente les mesures et les consignes dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un oscilloscope et de s'en servir pour déterminer les valeurs caractéristiques de différentes formes de tension.**	L'élève décrit les éléments principaux et le fonctionnement de base d'un oscilloscope cathodique. L'élève réalise des mesures de tension à l'aide de l'oscilloscope. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer, de réaliser et de gérer des documents techniques d'une manière autonome et compétente.**	L'élève analyse la commande du client. L'élève produit et organise les documents requis pour la réalisation des travaux, comme par exemple un plan d'installation, un plan de raccordement, une liste de matériel et des schémas électriques. L'élève explique les documents produits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en respectant la mise aux normes.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement. L'élève choisit les produits et les outils conformément à leur utilisation. L'élève distingue les différents conducteurs électriques en fonction de leur dénomination. L'élève distingue les principaux types de raccordement et il effectue le raccordement des différents types de conducteurs avec les outils de raccordement correspondants. L'élève utilise les équipements électriques et conducteurs conformément aux consignes d'utilisation. L'élève maîtrise la manipulation et le stockage appropriés des outils, des matériaux et des produits dangereux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de réaliser et de mettre en service une installation électrique de manière autonome.**	L'élève lit le plan de sol de l'habitation et il détermine les équipements requis. L'élève établie et gère une documentation avec une liste des matériaux, des outils et des schémas électriques. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et il utilise les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève détecte les erreurs qui se produisent et il les corrige.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses conclusions. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève participe activement à l'organisation des tâches et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées en vue de l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux (ATASE)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits électriques**

Titre du module:	**Atelier assemblage: Dessin technique, usinage de matériaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATASE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire, d'expliquer et de réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques de manière compétente.**	L'élève choisit le matériel et les instruments adéquats pour le dessin technique à réaliser. L'élève réalise des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève explique des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un travail de manière compétente et consciencieuse en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève est capable de travailler de manière compétente et consciencieuse en vue de la production de pièces mécaniques, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement. L'élève dispose des déchets accumulés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les différentes étapes de travail en vue de la production de pièces mécaniques et de contrôler le résultat de manière autonome.**	L'élève respecte la suite correcte des différentes étapes de travail. L'élève effectue les travaux de manière compétente. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective. L'élève sait choisir les produits, les matériaux et les outils nécessaires en fonction des consignes données. L'élève sait utiliser les produits, les matériaux et les outils choisis. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou la mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses collègues de travail ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des travaux et d'évaluer son travail de manière critique.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement des missions de manière responsable. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des divergences éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications (ELETE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: travail, puissance rendement, magnétisme et ses applications**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie de différents types de charges électriques et de les déterminer par le calcul et par la mesure.**	L'élève distingue différents types de centrales électriques et de sources d'énergie électrique. L'élève décrit le transport de l'énergie électrique du producteur au consommateur. L'élève justifie la sélection d'une source de tension en fonction de son domaine d'application. L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer l'énergie, la puissance et le rendement. L'élève mesure la puissance de manière directe et de manière indirecte. L'élève évalue la puissance de différentes charges électriques et il détermine leur consommation à l'aide d'un moniteur d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les principaux éléments relatifs à l'électromagnétisme et d'effectuer des calculs.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme et il les explique en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques (moteur/générateur, relais, contacteur, haut-parleur, microphone).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un condensateur pour emmagasiner de l'énergie électrique.**	L'élève décrit les causes et les effets du champ électrique et il les explique en se référant aux grandeurs habituelles du champ électrique. L'élève décrit le moyen d'emmagasiner de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève calcule des circuits comprenant des condensateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique (INFAP1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: Traitement de texte, tableur, logiciel de simulation électrotechnique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du traitement de texte utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève effectue correctement la mise en forme du texte (par exemple le formatage du texte et des tableaux, la subdivision des sections et le choix de la police). L'élève insère les informations principales dans les entêtes et pieds de pages (par exemple le titre du document, le nom de l'auteur, la date et la numérotation des pages). L'élève insère correctement des objets comme par exemples des images, des équations ou des symboles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du tableur utilisées pour la rédaction de rapports d'activités.**	L'élève utilise des formules. L'élève traite correctement les jeux de données dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage, etc.). L'élève choisit de manière appropriée le type des graphiques (par exemple graphiques en courbes et en secteurs, histogrammes, XY) ainsi que leurs légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de simuler des circuits électriques simples, d'interpréter les résultats de la simulation et de les documenter.**	L'élève se sert des fonctions fondamentales des logiciels de simulation. L'élève modélise des circuits électriques simples avec un logiciel graphique. L'élève simule des circuits électriques simples en fixant des points de mesure utiles. L'élève représente les résultats des simulations de manière cohérente dans un diagramme (par exemple représentation temporelle de signaux, familles de courbes caractéristiques). L'élève interprète les résultats des simulations et il les documente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie (ATELE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 2: Installation électriques de distribution d'énergie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente, en tenant compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.**	L'élève définit les étapes successives des travaux et il planifie leur exécution, il choisit par exemple les types de câbles/conducteurs électriques, le type de pose, il décrit le fonctionnement du circuit, le câblage des composants électriques. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail, il trie les déchets et assure leur traitement dans le respect de l'environnement	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser une installation de circuits de distribution domestique et des tableaux divisionnaires de manière compétente et en respectant les normes.**	L'élève monte les différents dispositifs conformément au plan d'installation. L'élève pose les canalisations électriques d'aplomb et il raccorde les conducteurs aux dispositifs. L'élève applique les consignes en vigueur lors de la réalisation d'une installation domestique (sécurité au travail, règlement de travail et protection de l'environnement). L'élève gère la documentation. L'élève établit la suite des étapes de travail et il organise leur exécution, par exemple le choix des câbles, la pose des canalisations électriques ou encore le montage et le câblage des équipements. L'élève sélectionne les matériaux, les équipements et les outils électriques. L'élève effectue le montage et le câblage du tableau divisionnaire conformément au plan. L'élève gère les documents de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service des circuits et des systèmes électrotechniques de manière autonome.**	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève met en service les circuits d'installations domestiques ainsi que les tableaux divisionnaires de manière règlementaire. L'élève contrôle la fonction des différents circuits. L'élève soumet le circuit à un test hors tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève soumet le circuit à un test sous tension avec l'instrument de mesure approprié. L'élève effectue un dépannage systématique. L'élève complète un rapport de contrôle, respectivement un rapport de mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail et des clients.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève se concerte avec les autres intervenants pour organiser sa mission. L'élève évalue le travail qu'il a effectué et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement en conséquence. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe (ATTRO1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir des circuits de distribution d'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électronique 1: Réaliser et mettre en service une alimentation électrique en courant continu fixe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATTRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à des dessins techniques pour assembler des composants électromécaniques.**	L'élève lit des dessins techniques sous différentes formes de présentation. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner le layout de circuits imprimés pour un circuit électronique donné.**	L'élève observe les consignes pour la réalisation du layout du circuit imprimé. L'élève dessine un circuit électronique sous forme de circuit imprimé. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève effectue l'assemblage mécanique des composants de manière appropriée. L'élève établit les connexions électriques de manière appropriée. L'élève met l'appareil en service de manière autonome. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève effectue les mesurages et les contrôles de sécurité indiqués de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure et de contrôle de manière appropriée. L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des travaux d'une manière autonome et responsable et de les évaluer de manière critique.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches en vue de l'accomplissement de la mission de manière responsable. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions lors de travaux ultérieurs. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il se rend compte des imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1: Circuits logiques, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des circuits intégrés logiques dans un circuit numérique et d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève distingue les signaux analogiques des signaux numériques. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit. L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits logiques complexes à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes, de les réaliser et de contrôler les fonctions.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes logiques de base. L'élève contrôle la fonction correcte du circuit réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer les fonctions logiques de circuits numériques complexes axés sur la pratique en appliquant les lois de l'algèbre booléenne.**	L'élève applique les lois de l'algèbre de Boole. L'élève réalise un circuit avec des portes NAND et NOR.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Circuits logiques, systèmes numériques, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Professeur-Ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques complexes axés sur la pratique dans un tableau de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des systèmes de numération et d'effectuer des opérations de calcul.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels au sein de systèmes de numération différents. L'élève convertit les nombres naturels dans des systèmes de numération différents. L'élève effectue des opérations de calcul simples avec des nombres binaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire complexe dans un module logique programmable et de l'exécuter**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes OU exclusif et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire du circuit complexe dans la syntaxe du module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales (ELETE3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: tensions alternatives sinusoïdales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer la génération de tensions alternatives sinusoïdales.	L'élève explique le principe de la génération de tension avec des générateurs de tension alternative. L'élève décrit la relation entre les grandeurs géométriques et électriques dans le contexte de la génération de tension, par exemple l'angle balayé ou la pulsation.	L'élève a expliqué la génération de tensions alternatives de manière compréhensible en se référant à des grandeurs magnétiques et mécaniques. L'élève a correctement appliqué la relation entre les grandeurs géométriques et électriques.
	L'élève est capable de représenter des grandeurs alternatives sinusoïdales avec des diagrammes vectoriels et des chronogrammes et d'en déterminer les valeurs caractéristiques.	L'élève est capable de se servir de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève est capable d'utiliser les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales pour effectuer des calculs, par exemple pour déterminer la valeur de crête.	L'élève a correctement indiqué les grandeurs alternatives ainsi que leurs valeurs caractéristiques dans les diagrammes vectoriels et dans des chronogrammes. L'élève a correctement calculé les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales.
	L'élève est capable d'utiliser des instruments de mesure analogiques et numériques de manière compétente pour mesurer la tension et le courant alternatifs sinusoïdaux.	L'élève est capable de sélectionner les instruments de mesure appropriés pour les mesurages à effectuer et de les utiliser de manière compétente. L'élève déduit les valeurs caractéristiques des tensions et des courants alternatifs des valeurs mesurées.	L'élève a sélectionné l'instrument de mesure de manière appropriée pour le mesurage à effectuer. L'élève a correctement réglé l'instrument de mesure. L'élève a correctement déduit les valeurs caractéristiques des valeurs mesurées.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève distingue la puissance en courant continu de celle en courant alternatif. L'élève applique des valeurs géométriques moyennes à des grandeurs électriques.	L'élève a correctement calculé la valeur efficace du courant alternatif. L'élève a correctement calculé la résistance ainsi que la puissance active.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une bobine idéale soumise à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique les dépendances de la réactance inductive.	L'élève a expliqué la formation de la réactance inductive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance inductive ainsi que la puissance réactive inductive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance inductive de la fréquence et de l'inductance de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le comportement d'un condensateur soumis à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.	L'élève explique la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique. L'élève explique la formation de la puissance réactive capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique.	L'élève a expliqué la formation de la réactance capacitive ainsi que son impact sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement calculé la réactance capacitive ainsi que la puissance réactive capacitive. L'élève a expliqué les dépendances de la réactance capacitive de la fréquence et de la capacité de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre (RESEL1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Réseaux électriques 1: Réseau triphasé, schémas de liaison à la terre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESEL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'apprécier correctement les dangers ainsi que les effets du courant électrique.	L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact des différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève élabore le circuit équivalent du circuit de courant de défaut afin de déterminer la tension de contact.	L'élève a correctement décrit l'impact de l'intensité du courant électrique sur le corps humain. L'élève a correctement représenté le corps humain en tant que résistance électrique dans un circuit de courant de défaut. L'élève a correctement déterminé la tension de contact maximale tolérable.
	L'élève est capable de représenter des tensions alternatives triphasées et de déterminer leurs valeurs caractéristiques en se servant de diagrammes vectoriels, respectivement de chronogrammes.	L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter un système triphasé. L'élève détermine graphiquement la relation entre tension simple et tension composée. L'élève se sert des valeurs caractéristiques pour décrire les relations entre les tensions simples et les tensions composées d'un système triphasé.	Les diagrammes représentaient correctement le système triphasé. La relation entre tension simple et tension composée est correctement déterminée de manière graphique. L'élève a correctement déterminé la valeur efficace de la tension simple et de la tension composée, ainsi que le facteur reliant ces deux valeurs.
	L'élève est capable d'expliquer la représentation schématique du réseau luxembourgeois de transport et de distribution d'électricité.	L'élève identifie les différents niveaux de tension ainsi que leurs connexions. L'élève distingue les différentes structures de réseaux dans la représentation schématique.	L'élève a expliqué la structure de base du réseau luxembourgeois d'alimentation en énergie de manière compréhensible. L'élève a correctement identifié les réseaux à structure radiale, à structure maillée, ainsi que les réseaux à structure arborescente et il a correctement décrit leurs propriétés.
	L'élève est capable d'expliquer les causes des dysfonctionnements dans des installations électriques ainsi que leurs conséquences.	L'élève distingue les dysfonctionnements éventuels: par exemple un défaut de terre, un court-circuit, un court-circuit à la masse ou un court-circuit au conducteur. L'élève décrit les conséquences des différents dysfonctionnements dans des installations électriques.	L'élève a expliqué les dysfonctionnements (défaut de terre, court-circuit, court-circuit à la masse et court-circuit au conducteur) ainsi que leurs conséquences de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer des mesures de protection des appareils et des personnes dans des schémas de liaison à la terre TN.	L'élève explique la structure des différents schémas de liaison à la terre TN: par exemple TN-S, TN-C ou TN-C-S. L'élève explique le principe de fonctionnement de mesures de protection fiables dans les différents schémas de liaison à la terre TN.	L'élève a décrit le circuit de courant de défaut pour les schémas de liaison à la terre respectif en fonction du type de dysfonctionnement. L'élève a indiqué les dispositifs de protection acceptables en fonction du schéma de liaison à la terre.
	L'élève est capable de décrire les mesures de protection contre les surtensions et contre la foudre.	L'élève décrit les mesures de protection de bâtiments contre la foudre, comme par exemple des paratonnerres extérieurs et intérieurs.	L'élève a décrit l'application de base d'un paratonnerre extérieur et intérieur sur un bâtiment de manière compréhensible.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère de manière ciblée à des sources d'information, comme par exemple des diagrammes ou des courbes caractéristiques de déclenchement.	L'élève s'est servi de documents en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de préparer une présentation de manière systématique et de l'exposer d'une manière adaptée aux circonstances en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité clairement structuré, qui faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques (ATELE3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 3: alimentation électrique de bâtiment, système d'éclairage, KNX, commande de moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATELE3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser les différentes étapes de travail pour une installation électrique dans le domaine du bâtiment de manière autonome conformément à la mission.	L'élève respecte la suite des étapes de travail requises pour la mission. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail lors de l'organisation.	L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
	L'élève est capable de sélectionner et d'utiliser des matériaux, des produits, des outils, des instruments de mesure ainsi que des dispositifs de manière compétente, en tenant compte des mesures de protection.	L'élève sélectionne les matériaux ainsi que les outils en fonction de leur affectation et il les utilise de manière appropriée. L'élève utilise le matériel électrique en fonction de leur affectation règlementaire. L'élève maîtrise le maniement adéquat ainsi que le stockage des outils, des substances et des matériaux dangereux.	Les outils et les appareils sélectionnées étaient fonctionnels et dans un état règlementaire. L'élève a manipulé les outils, les matériaux et les substances et les matériaux dangereux de manière compétente. L'élève a mis les substances dangereuses au rebut de manière règlementaire.
	L'élève est capable de lire, d'établir, gérer et d'expliquer des dessins techniques de l'électro installation d'une manière autonome et compétente.	L'élève analyse une commande d'un client indiquée. L'élève établit les documents requis pour l'accomplissement de la commande, par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel ou les schémas électriques. L'élève gère et explique les documents établis.	Les documents produits ont permis d'accomplir la commande. L'élève a fourni des explications correctes sous les aspects de l'expression et du contexte. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une installation électrique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève établit le cahier des charges requis, en mentionnant par exemple la liste de matériel, le calcul de l'offre, le modèle du protocole de contrôle ainsi que les plans de construction et d'installation. L'élève monte les dispositifs en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs électriques en fonction des plombs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée.	L'élève a présenter la commande qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes et correspondant à la commande. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit d'installation qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.

	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service des commandes de moteurs de la technique du bâtiment de manière autonome, conformément à une commande.	L'élève analyse la commande et il détermine les équipements requis. L'élève produit et gère les documents nécessaires pour compléter la documentation. L'élève monte les équipements en fonction du plan d'installation, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière appropriée et soignée. L'élève met le circuit de commande de moteurs en service en tenant compte des consignes en matière de sécurité.	L'élève a produit un cahier des charges qui comportait l'ensemble des documents requis. L'élève a produit des documents conformes aux normes, correspondant à la commande et sont gérer à une manière adéquat. L'élève a accompli les étapes de l'installation requises de manière compétente. L'élève a respecté les normes et les consignes importantes sur le plan technique. L'élève a réalisé un circuit de commande qui n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a effectué le test de Fonctionnement conformément au protocole de contrôle indiqué et aux consignes en matière de sécurité. Le poste de travail était en ordre au cours de l'installation et les outils d'installation étaient entreposés de manière cohérente.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève soumet le circuit à un contrôle visuel. L'élève procède à un contrôle du circuit hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève procède à un contrôle du circuit sous tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève effectue une détection d'erreurs systématique.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit l'ensemble des erreurs. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les produits ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les produits et les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir et de gérer des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.

	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec tous les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève applique les bases des techniques de communication au cours des entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue l'exécution de son travail, le cas échéant il constate les imperfections et il détermine des mesures de correction.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage avec ses camarades et/ou avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electrotechnique 4: circuits RLC (ELETE4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: circuits RLC**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner et d'analyser des circuits RLC en fonction de leur domaine d'affectation.	L'élève applique les méthodes de calcul pour déterminer des circuits RLC série ou parallèles.	L'élève a correctement effectué et interprété les calculs pour déterminer des circuits RLC. L'élève a correctement établi les différents triangles (le triangle des tensions, le triangle des courants, le triangle des impédances, le triangle des admittances et le triangle des puissances).
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine de la technique énergétique.	L'élève détermine le condensateur requis pour la compensation de la puissance réactive.	L'élève a correctement déterminé le condensateur de compensation.
	L'élève est capable d'expliquer les applications des circuits RLC dans le domaine des techniques de la communication.	L'élève explique le diagramme de résonance d'un circuit oscillant série respectivement parallèle et marque le comportement résistif, inductif et capacitif.	L'élève a correctement représenté la courbe de l'impédance. L'élève a indiqué le comportement du circuit dans la courbe et a expliqué son comportement de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'effectuer des mesurages fondamentaux de manière autonome dans des circuits électriques.	L'élève dessine correctement les instruments de mesure requis pour le mesurage dans le circuit. L'élève procède au mesurage. L'élève évalue les valeurs mesurées.	L'élève a correctement effectué et évalué les mesures de U, I, P, S.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en français, en allemand et en anglais.	L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée, par exemple des fiches de données.	L'élève se sert de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en français, en allemand et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de reproduire l'activité ou le mesurage.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. L'élève a produit un rapport d'activité avec une structure cohérente sous l'aspect du contenu, qui faisait état des informations essentielles. La structure du rapport d'activité était cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone (MACEL1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Machines électriques 1: moteur DC, transformateur monophasé, machine triphasé asynchrone**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MACEL1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la machine à courant continu.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève explique les indications de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il calcule les grandeurs manquantes.	L'élève a décrit la structure d'une machine à courant continu de manière compréhensible. L'élève a décrit le fonctionnement de la machine à courant continu en tant que moteur, respectivement en tant que groupe génératrice, de manière compréhensible. L'élève a correctement interprété les indications de la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. L'élève a correctement indiqué les dénominations des bornes.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur à courant continu et à excitation indépendante en se référant à une courbe caractéristique ainsi qu'à des équations.	L'élève explique l'origine du moment de rotation et de la force électromotrice induite. L'élève indique l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par un rhéostat de démarrage.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur à courant continu et à excitation indépendante de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du transformateur.	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, rapport des courants, rapport des impédances). L'élève détermine les pertes à vide et en court-circuit ainsi que le courant de court-circuit permanent d'un transformateur réel.	L'élève a décrit la structure d'un transformateur monophasé et il a expliqué son fonctionnement de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les pertes ainsi que le courant de court-circuit. L'élève a correctement expliqué le comportement du transformateur avec une charge ohmique.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du moteur asynchrone triphasé.	L'élève explique l'origine du champ tournant ainsi que sa progression dans le temps. L'élève décrit la structure du moteur asynchrone triphasé. L'élève explique l'origine du moment de rotation et du glissement dans le moteur asynchrone triphasé. L'élève explique les réactions d'un moteur asynchrone triphasé en se référant aux courbes caractéristiques. L'élève explique les indications de la plaque signalétique. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, le régime de glissement, la puissance, le rendement et le moment de rotation.	L'élève a expliqué le fonctionnement d'un moteur asynchrone triphasé de manière compréhensible. L'élève a correctement effectué les calculs et il a exposé la méthode de solution de manière compréhensible.

	L'élève est capable de mettre en service une machine électrique, d'identifier les principales grandeurs caractéristiques et de les évaluer.	L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a dessiné le circuit détaillé dans le respect des normes. L'élève a noté les principales caractéristiques sous l'aspect des mesures et il les a correctement interprétées. Le circuit monté n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se réfère à des catalogues spécialisés ainsi qu'à d'autres outils de communication dans les langues respectives.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome dans le cadre de son activité.
	L'élève est capable de rédiger des rapports d'activités ainsi que des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et à ce qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité retraçait l'exécution de la mission de travail, il était clairement structuré et il se résumait aux informations essentielles. Le rapport d'activité était cohérent et soigné. L'élève connaît les termes professionnels importants pour l'activité en question en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les missions à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue la mise en oeuvre de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable (ATELE4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Distribuer et transformer l'énergie électrique**

Titre du module:	**Atelier électrotechnique 4: Commandes numériques simples, automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATELE4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'organiser, réaliser et gérer les différentes étapes d'un montage et d'une installation d'une manière consciencieuse et compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement, ainsi que du règlement de travail.	L'élève tient compte des nomes et des consignes importantes en matière de sécurité lors de l'organisation de son travail.	L'élève a produit les documents requis pour l'exécution des travaux. L'organisation reproduit la suite requise des étapes de travail. L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	L'élève est capable d'organiser, de réaliser et de mettre en service une commande programmable par câblage conformément à la mission.	L'élève déduit les informations requises de la description de la mission. L'élève détermine les équipements requis en fonction de la mission. L'élève établit les schémas de circuit (circuit électrique principal, circuit de commande, plan des bornes) requis pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils avec précaution et de manière appropriée.	L'élève a accompli les étapes prévues de l'installation. L'élève a tenu compte des normes et des consignes importantes sous l'aspect technique. L'élève a réalisé une commande qui n'accusait pas d'erreurs non corrigées.
	L'élève est capable de remplacer une commande à logique câblée par un automate programmable (API), de raccorder cet appareil, de développer le programme approprié et de mettre la commande en service.	L'élève déduit toutes les informations requises pour le raccordement de l'automate programmable d'un mode d'emploi. L'élève complète le plan de raccordement de l'automate programmable. L'élève effectue le câblage de l'automate programmable de manière compétente. L'élève développe le programme de commande dans le langage par blocs (FUP). L'élève met la commande en service.	L'élève s'est servi du mode d'emploi de l'automate de manière autonome pour compléter le plan de raccordement de l'appareil. L'élève a produit un plan de raccordement correct pour l'automate programmable. L'automate avec le programme de la commande était en état de marche. L'élève a respecté la suite des étapes et les règles de sécurité de rigueur lors de la mise en service. L'élève gère les documents soigneusement dans un dossier.
	Une fois qu'il a sélectionné les instruments de mesure appropriés, l'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs systématique et d'interpréter les résultats.	L'élève effectue une détection d'erreurs systématique. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise de manière compétente.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en œuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit les erreurs présentées. Le circuit d'inverseur n'accusait pas d'erreur non corrigée.

	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève se sert de catalogues spécialisés et d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les matériaux ainsi que les équipements.	L'élève a correctement déterminé les outils, les matériaux ainsi que les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a fourni une explication correcte sous l'aspect de l'expression.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève établit les rapports d'activités de manière à ce que les activités ainsi que les résultats des mesures soient documentés et qu'il soit possible de les retracer.	Le rapport d'activité a reproduit l'accomplissement de la mission de travail, il était clairement structuré et il ne comportait que les informations essentielles. La structure du rapport de travail était cohérente et soignée. L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de suivre ses activités de manière autonome en respectant le règlement spécifique ainsi que les consignes en matière de sécurité et d'adapter son travail en fonction d'activités antérieures et ultérieures.	L'élève respecte le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours de ses activités. L'élève se concerte avec les autres intervenants au sujet de son activité.	L'élève a respecté le règlement ainsi que les consignes en matière de sécurité importantes pour son activité. L'élève a procédé à l'échange d'informations requis pour son activité.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation (TRONI1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 1: Alimentation linéaire, transistors en commutation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, d'expliquer son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève explique le fonctionnement. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires (AUTOM1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Automatisation 1: Mémoires de signaux numériques, compteurs binaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement de mémoires de signaux numériques et de les appliquer.	L'élève explique le principe de fonctionnement des différentes mémoires de signaux numériques à l'aide de diagrammes séquentiels, respectivement de tables de vérité. L'élève sélectionne la mémoire de signal numérique appropriée/les mémoires de signaux numériques appropriées pour une mission indiquée.	L'élève a expliqué le principe de la mémoire de signal de manière compréhensible. L'élève a représenté les propriétés des différentes mémoires de signaux de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant à la mission
	L'élève est capable de distinguer et d'appliquer les types de commandes de mémoires de signaux numériques.	L'élève sélectionne le type de commande approprié des mémoires de signaux numériques pour un problème donné.	L'élève a justifié la sélection du mode d'acquisition d'état de manière compréhensible. L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné.
	L'élève est capable de développer, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a sélectionné et correctement paramétré les temporisations conformément à l'énoncé. L'élève a réalisé un circuit correspondant aux indications. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de développer des compteurs binaires asynchrones avec des mémoires de signaux numériques.	L'élève développe le circuit d'un compteur asynchrone en fonction du problème et il établit son diagramme séquentiel. L'élève explique le principe de fonctionnement des compteurs asynchrones à l'aide de diagrammes séquentiels.	Le diagramme séquentiel correspondait au compteur asynchrone à développer. L'élève a représenté le principe de fonctionnement d'un compteur asynchrone de manière compréhensible.
	L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires de signaux numériques en fonction du problème donné et d'analyser leur comportement dans le temps.	L'élève se sert de mémoires de signaux numériques pour réaliser des compteurs asynchrones. L'élève établit les diagrammes séquentiels du circuit de comptage réalisé.	L'élève a expliqué la structure du compteur asynchrone réalisé de manière compréhensible. Les diagrammes séquentiels établis correspondaient au problème donné.
	L'élève est capable de programmer des circuits avec mémorisation dans un module logique programmable et de les mettre en service.	L'élève utilise les mémoires disponibles du module logique programmable pour développer le circuit.	L'élève a développé un circuit correspondant au problème donné, qui n'accusait pas d'erreur non corrigée.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations, comme par exemple des fiches de données, de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.

	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité était clairement structuré sur le plan du contenu et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable (ATTRO2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 2: Alimentation électrique en courant continu variable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'accomplir les différentes étapes de travail pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques de manière compétente et de procéder à une détection systématique d'erreurs.	L'élève monte un circuit électronique soigné et fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a monté les composants requis de manière compétente. Les plans, les documents et les exercises sont classés soigneusement.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de mettre en service des modules électroniques et de les ajuster.	L'élève assure le fonctionnement correct de l'ensemble de composants.	L'élève a expliqué sa méthode d'ajustage. L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité lors de la mise en service.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure et de les appliquer dans des ensembles de composants électroniques.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits (transistor comme interrupteur) sont construits sur platine d'expérimentation ("breadboard") ou sur circuits préimprimés à bandes cuivrées ("stripboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur l'ensemble de composants. L'élève a réalisé les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève rédige des rapports d'activités ou des protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocole de mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.

	L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions au cours de travaux ultérieurs.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels (TRONI2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Electronique 2: Capteurs électriques et amplificateurs opérationnels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants. L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'utiliser un amplificateur opérationnel comme amplificateur de tension.	L'élève trace et dimensionne les circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	L'élève est capable d'indiquer les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.	L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter les critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de ses travaux et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours d'activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail exécuté avec soin. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter les erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels (RESIN1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 1: Réseaux informatiques personnels**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique.	L'élève représente un réseau informatique domestique conformément aux indications.	L'élève a représenté un réseau informatique domestique correspondant aux indications.
	L'élève est capable d'expliquer les fondements d'un réseau informatique domestique.	L'élève explique les fondements.	Les fondements sont expliqués d'une façon compréhensible.
	L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau informatique commuté contenant un panneau de brassage et de configurer l'ordinateur manuellement.	L'élève établit la connexion physique au réseau. L'élève adapte la configuration IP de l'ordinateur.	L'ordinateur est connecté et configuré d'une façon correcte. Un test ping est effectué avec succès sur un périphérique réseau.
	L'élève est capable d'activer des partages sur le réseau pour des groupes de travail.	L'élève active le partage d'un dossier sur le réseau.	A partir d'un ordinateur du réseau il est possible d'accéder sur le dossier partagé.
	L'élève est capable d'énoncer les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève dresse un tableau avec les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève connait les termes techniques importants pour son activité en allemand, en français et en anglais.
	L'élève est capable de travailler en équipe.	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans le respect des délais.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a manifesté un souci du travail soigné. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3: Circuits électroniques (ATTRO3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traiter des signaux analogiques et digitaux**

Titre du module:	**Atelier électronique 3: Circuits électroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de suivre les différentes étapes de travail de la détection d'erreurs, de la réalisation et de la mise en service de modules électroniques d'une manière consciencieuse et compétente.	Lélève monte avec soin un circuit électronique fonctionnel. L'élève tient compte des consignes indiquées concernant la réalisation d'un circuit électronique.	L'élève a sélectionné et désigné les composants requis. L'élève connaît les propriétés des composants. L'élève a intégré les composants requis de manière compétente.
	L'élève est capable de manipuler les instruments de mesure de manière compétente.	L'élève effectue les mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente. Les sous-circuits sont construits sur la platine d'expérimentation ("breadboard").	L'élève a mesuré la tension et le courant sur les modules. L'élève a mesuré des niveaux avec un oscilloscope. L'élève a monté les circuits de mesures de manière compétente.
	L'élève est capable dimensionner différents composants, de les régler ou de les paramétrer.	Le circuit réalise la fonction demandée.	L'élève a expliqué et appliqué la procédure du dimensionnement des composants.
	L'élève est capable d'assembler des composants en modules et d'en assurer le câblage.	L'élève effectue l'assemblage des composants mécaniques et électroniques. L'élève réalise les raccordements électriques de manière compétente.	L'extension du module a été réalisée conformément aux indications. Le câblage est réalisé de manière soignée et compétente.
	L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève consulte des sources d'informations de manière ciblée.	L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.
	L'élève est capable d'établir des rapports d'activités et des protocoles de mesures en employant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais	L'élève rédige des rapports d'activités ou les protocoles de mesures de manière à ce que l'activité ou le mesurage puisse être retracé.	L'élève connaît les termes professionnels importants pour son activité en allemand, en français eten anglais. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était clairement structuré et il faisait état des informations essentielles. Le rapport d'activité ou le protocolede mesure était structuré d'une manière cohérente et soignée.
	L'élève est capable d'accomplir les tâches d'une manière autonome et responsable.	L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.
	L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive et d'adapter son comportement en conséquence.	L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections. L'élève tient compte de ses conclusions au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a manifesté un souci du maintien de la qualité du travail. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité de travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser et mettre en oeuvre des circuits numériques (TRODI1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Réaliser et mettre en oeuvre des circuits numériques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRODI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des circuits avec des multiplexeurs/avec des démultiplexeurs ainsi qu'avec des registres à décalage à l'aide de composants numériques.**	L'élève explique les propriétés de composants à collecteurs ouverts et il s'en sert dans les circuits. L'élève décrit les champs d'application des multiplexeurs/des démultiplexeurs et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève décrit les champs d'application des registres à décalage et il développe un circuit en se référant à l'énoncé. L'élève extrait les données essentielles des documents techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des unités arithmétiques.**	L'élève est capable de convertir des nombres dans des systèmes numériques différents. L'élève développe le demi-additionneur ainsi que l'additionneur complet et il explique leur fonctionnement. L'élève décrit le fonctionnement d'un FPGA.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des principaux composants hardware d'un microcontrôleur.**	L'élève est capable d'expliquer la structure de base ainsi que le fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève explique les différents modes d'adressage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1 (MATEL1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATEL1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur/Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer concrètement la fonction logarithmique de base 10, la fonction exponentielle de base 10, la fonction logarithme ainsi la fonction exponentielle naturelle.**	L'élève applique les fonctions logarithmiques de base 10 ainsi que les fonctions exponentielles de base 10 pour déterminer le facteur d'amplification/d'atténuation dans des amplificateurs, dans des filtres et dans d'autres applications (pH, niveau de pression acoustique, échelle de Richter, magnitudes, etc.). L'élève établit des diagrammes de Bode et il les interprète.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter les nombres complexes sous les formes usuelles et d'effectuer les opérations de base.**	L'élève représente les nombres complexes sous forme algébrique, polaire, trigonométrique et exponentielle. L'élève effectue les opérations de base sur les nombres complexes, avec et sans calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des circuits électriques RLC à l'aide de nombres complexes.**	L'élève représente les grandeurs sous une forme complexe pour les différents éléments d'un circuit électrique (sources de tension, résistances, condensateurs, bobines). L'élève dimensionne des circuits électriques RLC simples à l'aide de nombres complexes. L'élève indique la signification physique des résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Programmation d'automates programmeables industriels (AUTOM2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Programmation d'automates programmeables industriels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un automate programmable et de réaliser des opérations logiques**	L'élève distingue entre un automate programmable compact et un automate programmable modulaire. L'élève décrit le hardware et configure les entrées et sorties digitales. L'élève distingue entre adressage directe et symbolique. L'élève utilise des fonctions logiques lors d'une conversion d'un énoncé textuel en une logique programmée. L'élève observe, commande et simule des variables en mode online. L'élève documente des blocs et des tableaux des symboles respectivement des variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir correctement des blocs mémoires, des blocs de temporisation et des compteurs lors de la programmation d'automates programmables.**	L'élève réalise des blocs bistable RS et SR ainsi qu'une programmation « fail-safe » L'élève combine des modes de fonctionnement permanant et manuel. L'élève documente des blocs et des tableaux des symboles respectivement des variables. L'élève réalise des temporisations d'enclenchement et de déclenchement et utilise des mémentos de cadence. L'élève utilise des blocs fonctions API et réalise la programmation selon la norme IEC. L'élève programme des compteurs incrémentaux et décrémentaux et utilise des comparateurs. L'élève distingue les types de données élémentaires et comprend l'utilisation de la mémoire (double emploi).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des convertisseurs AN et NA et de les utiliser dans la programmation d'automates programmables.**	L'élève explique la relation entre valeur analogique et valeur numérique ainsi que la résolution des convertisseurs AN/NA. L'élève configure le hardware correctement. L'élève documente des blocs et des tableaux des symboles respectivement des variables. L'élève convertit une tension analogique donnée en une valeur digitale. L'élève réalise l'acquisition d'une tension (tension seuil). L'élève réalise la restitution d'une tension analogique en sortie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Dimensionner, réaliser et mettre en service des circuits électroniques (TROAN1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**		
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Dimensionner, réaliser et mettre en service des circuits électroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TROAN1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un circuit d'amplification à émetteur commun, de dimensionner un circuit pratique, de le mettre en service et de le soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique l'amplification dans un circuit à émetteur commun. L'élève effectue des calculs pour déterminer le point de fonctionnement en se servant d'une résistance de base ainsi qu'un point de base. L'élève explique le fonctionnement de la stabilisation du point de fonctionnement. L'élève explique la loi de transfert de chaleur. L'élève dessine le circuit équivalent pour le transfert de chaleur d'un composant avec un dissipateur thermique. L'élève détermine la puissance dissipée ainsi que les résistances thermiques. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de dimensionner, de mettre en service un circuit électronique comprenant un amplificateur différentiel intégré et de le soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique la différence entre une contre-réaction négative et positive. L'élève explique le fonctionnement d'un intégrateur. L'élève explique le fonctionnement d'une bascule de Schmitt. L'élève détermine les valeurs des éléments externes des amplificateurs opérationnels pour un énoncé indiqué. L'élève dessine le chronogramme de la tension de sortie de la bascule de Schmitt et de l'intégrateur. L'élève choisit les éléments nécessaires et réalise les circuits de la bascule de Schmitt et de l'intégrateur. L'élève réalise une analyse métrologique des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de dimensionner des filtres passifs, de les mettre en service et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève dessine les circuits des filtres passifs passe-bas, passe-haut, passe-bande et coupe-bande. L'élève explique le fonctionnement des filtres passifs. L'élève dimensionne les filtres passe-bas et passe-haut en tenant compte des indications concernant la fréquence de coupure. L'élève représente la fonction de transferts des filtres et il indique les informations principales, comme la fréquence de coupure, la pente ou la fréquence de résonnance. L'élève choisit les éléments nécessaires et réalise les circuits filtres. L'élève réalise une analyse métrologique des circuits filtres.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commander la puissance dissipée dans une charge alternative.**	L'élève dessine et explique la courbe caractéristique d'un thyristor commandé par une gâchette cathodique. L'élève sélectionne le thyristor à partir des valeurs limites. L'élève dessine et explique le circuit d'un gradateur de courant alternatif (convertisseur à angle de phase AC-AC). L'élève explique la courbe caractéristique de commande du gradateur de courant alternatif pour une charge ohmique. L'élève détermine l'angle d'allumage pour une puissance exigée avec une formule donnée ainsi que par une méthode graphique. L'élève explique la structure de base ainsi que le fonctionnement de base d'un relais électronique. L'élève indique des domaines d'application typiques d'un relais électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Energie et environnement (ENVIE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Energie et environnement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVIE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs axés sur la pratique concernant le travail, l'énergie et la puissance.**	L'élève fait la différence entre le travail, l'énergie et la puissance. L'élève emploie les unités correctes pour le travail, l'énergie et la puissance. L'élève exprime les résultats à l'aides d'unités du Système International (SI) et d'autres unités usuelles. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de centrales électriques en se référant à des schémas de fonctionnement.**	L'élève dessine les schémas de fonctionnement de centrales électriques, comme par exemple de centrales thermiques, d'installations à couplage chaleur-force compacte (CCFC, BHKW), de centrales turbine-gaz-vapeur (TGV, GuD) ou de réacteurs nucléaires. L'élève explique le fonctionnement de base des centrales électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les termes de base relatifs à l'énergie et d'expliquer la problématique globale de l'approvisionnement en énergie.**	L'élève explique la signification du principe de la conservation d'énergie pour les systèmes d'approvisionnement en énergie. L'élève analyse l'impact des différents systèmes d'approvisionnement en énergie sur l'environnement. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'approvisionnement en énergie. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Mettre en service des machines électriques (MACEL2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Mettre en service des machines électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**MACEL2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.5		- Salle spéciale
1.5		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe d'une machine à courant continu et d'analyser le comportement du moteur à excitation séparée.**	L'élève établit les équations fondamentales de la machine à courant continu. L'élève décrit et analyse le comportement d'un moteur à excitation séparée à l'aide des équations fondamentales et d'essais pratiques en laboratoire. L'élève résout des exercices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le comportement du moteur série, du moteur universel et de la génératrice shunt.**	L'élève décrit et analyse le comportement d'un moteur série et d'une génératrice shunt à l'aide des équations fondamentales et d'essais pratiques en laboratoire. L'élève résout des exercices. L'élève décrit le principe du moteur universel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'analyser le freinage électrique de moteurs électriques.**	L'élève décrit les différents procédés du freinage électrique dans les domaines d'application correspondants et il en identifie les avantages ainsi que les inconvénients. L'élève résout des exercices. L'élève décrit le principe du freinage électrique d'un moteur asynchrone (freinage hypersynchrone et freinage à contrecourant).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que des protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Atelier énergie 1: Commande électrique à logique câblée et par automate programmable, capteurs. (ATTEE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 1**

Titre du module:	**Atelier énergie 1: Commande électrique à logique câblée et par automate programmable, capteurs.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ATTEE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire le tracé d'un circuit imprimé à partir d'un schéma électronique, de réaliser le circuit imprimé, de le mettre en service et de contrôler son bon fonctionnement.**	L'élève réunit les documents de manière propre dans un dossier et il s'en sert. L'élève planifie, à l'aide d'un logiciel, le tracé du circuit à partir d'un schéma électrique) et des directives « (Herstellung von Leiterplatten ». L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et corrige des éventuelles erreurs. L'élève a réalisé le circuit imprimé et les composants y ont été correctement implantées. Il veille au tri et à l'élimination des matériaux et substances. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service. L'élève réalise les mesures correctement et établit un protocole de mesures. Les valeurs mesurées sont correctes dans les tolérances. L'élève sélectionne les instruments de mesure, multimètres, oscilloscopes adéquats et les utilise correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un circuit de démarrage automatique étoile/triangle de manière autonome avec des contacteurs et avec un relais de sécurité, de le monter, de le raccorder et de le mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les assemble dans un dossier. L'élève se réfère à des documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. Il applique les prescriptions VDE concernant la technique de commande. L'élève a effectué le montage et le câblage de manière compétente. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève met la commande en service. Il explique le fonctionnement du circuit oralement. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer une simple commande avec relais de sécurité réalisée en VPS en une commande automatique séquentielle SPS, de la programmer et de la mettre en service.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les assemble dans un dossier. L'élève se réfère à des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande. L'élève a effectué le montage et le câblage de manière compétente. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève met la commande en service et il explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Programmation d'un microcontrôleur (MICRO1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MICRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Salle spéciale
1.5	0.5	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement d'un système de microcontrôleur et d'appliquer les commandes de base.**	L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève applique des commandes de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de programmation structurés sur un système de microcontrôleur et de corriger des codes erronés en effectuant une détection d'erreurs systématique.**	L'élève documente les programmes (énoncé, organigramme et code de programme). L'élève établit des programmes fonctionnels simples dans les logiciels BASCOM et Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet de programmation simple sur un système de microcontrôleur.**	L'élève accomplit la mission de travail en appliquant le principe de l'action complète dans les logiciels BASCOM et/ou Assembler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2 (MATEL2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATEL2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Inégnieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer une dérivée mathématique et de l'interpréter comme le taux de variation d'une grandeur.**	L'élève explique la notion de dérivée et l'interprète graphiquement. Il détermine la dérivée de fonctions de base et applique les règles de calcul des dérivées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser et d'interpréter la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.**	L'élève utilise la dérivée dans des problèmes issus de la physique et de l'électrotechnique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les extrema d'une fonction à l'aide de la dérivée.**	L'élève détermine les extrema locaux d'une fonction à l'aide de la dérivée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Programmation d'automates programmeables industriels en réseaux (AUTOM3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Programmation d'automates programmeables industriels en réseaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AUTOM3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des installations simples commandées par API en appliquant le langage de programmation SFC (Sequential Function Chart).**	L'élève décompose l'énoncé en différentes parties. L'élève documente les blocs et de tableau des symboles respectivement des variables. L'élève utilise des graphes séquentiels linéaires. L'élève crée et configure des blocs de données. L'élève utilise l'adressage directe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les réseaux industriels usuels et de mettre en service un API dans un de ces réseaux.**	L'élève explique la pyramide d'automatisation. L'élève configure la partie hardware utilisée. L'élève organise l'échange de données entre les acteurs du réseau. L'élève documente les blocs et les tableaux des symboles respectivement des variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une régulation à l'aide d'un API.**	L'élève configure les blocs régulateurs et les met en service. L'élève documente les blocs et les tableaux des symboles respectivement des variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Identifier les composants d'un système asservi et réaliser des asservissements (ASSER1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Identifier les composants d'un système asservi et réaliser des asservissements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de représenter la structure d'un système asservi avec ses principaux composants.**	L'élève explique la différence entre une commande et un asservissement. L'élève analyse et décrit des installations techniques sous l'aspect des commandes, respectivement des asservissements. L'élève représente le schéma fonctionnel avec les structures de base comme le bloc, l'addition, les points de prélèvement (la ramification) ou les boucles ouverte et fermée. L'élève explique la signification des différents composants d'un asservissement, comme par exemple le système réglé, la grandeur de réglage, la grandeur de commande ou la grandeur perturbatrice d'un système asservi. L'élève représente le système asservie avec ses composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement dynamique et statique des types fondamentaux de systèmes réglés et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique le comportement de systèmes réglés, comme par exemple des systèmes réglés de type P, PT1, PTn ou PTt, et il en détermine les grandeurs caractéristiques. L'élève explique le comportement de systèmes réglés du type I et il en explique les grandeurs caractéristiques. L'élève explique le comportement du système réglé du type PT2 ainsi que ses grandeurs caractéristiques. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique. L'élève procède à une simulation du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des asservissements du type P et de les soumettre à une analyse métrologique, respectivement à une simulation.**	L'élève analyse le comportement dynamique d'un système réglé du type P d'ordre supérieur avec un logiciel de simulation. L'élève identifie le dépassement (oscillations), l'instabilité ainsi que la limite de stabilité à l'aide de courbes caractéristiques. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique. L'élève procède à une simulation du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Réaliser un projet dans le cadre des énergies renouvelables (ENVIE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Réaliser un projet dans le cadre des énergies renouvelables**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVIE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur/Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de présenter et de simuler une installation photovoltaïque ou un projet similaire du domaine «énergie et environnement ».**	L'élève réunit les informations dans le contexte du projet. L'élève dimensionne et simule l'installation conformément aux indications. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'expérience ou le mesurage. L'élève établit un devis en tenant compte des subventions de l'Etat.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de présenter et de simuler une installation solaire thermique ou un projet similaire du domaine «énergie et environnement».**	L'élève réunit les informations dans le contexte du projet. L'élève dimensionne et simule l'installation conformément aux indications. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'expérience ou le mesurage. L'élève établit un devis en tenant compte des subventions de l'Etat.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter la réalisation d'un mini-projet.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues (le cas échéant des tâches partielles en équipe) d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des indications concernant les délais pour la présentation/pour le rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Variation de la vitesse de rotation des machines électriques (TECEN1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Variation de la vitesse de rotation des machines électriques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECEN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que les différents quadrants de fonctionnements d'entraînements à courant continu.**	L'élève explique la structure d'entraînements à courant continu composés d'une alimentation en énergie, d'un convertisseur, d'un moteur d'entraînement, d'un réducteur et d'une machine entraînée en se référant à des diagrammes blocs. L'élève subdivise les machines entraînées ainsi que les moteurs d'entraînement en différents groupes en fonction de leurs caractéristiques mécaniques. L'élève détermine graphiquement le point de fonctionnement qui s'impose dans un entraînement à courant continu et il justifie la stabilité, respectivement l'instabilité, du point de travail en question. L'élève décrit le fonctionnement de l'entraînement dans les quatre quadrants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement en marche moteur d'un entraînement à courant continu alimenté par un convertisseur.**	L'élève explique les chronogrammes de la tension de sortie du redresseur commandé monophasé à double alternance ainsi que du redresseur commandé triphasé à simple alternance des charges R et RL. L'élève dessine la variation de la tension moyenne en fonction de l'angle d'amorçage du redresseur commandé monophasé à double alternance ainsi que du redresseur commandé triphasé à simple alternance pour différentes charges. L'élève calcule les valeurs arithmétiques moyennes de la tension de sortie redresseur commandé monophasé à double alternance ainsi que du redresseur commandé triphasé à simple alternance pour différentes charges. L'élève explique l'allure de la courbe de courant ainsi que de la courbe de tension de la charge motrice avec et sans bobine de lissage. L'élève explique le fonctionnement en marche moteur de l'entraînement à courant continu alimenté par un convertisseur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des entraînements électriques en se référant à des diagrammes de profil.**	L'élève se réfère aux lois de la physique pour décrire les mouvements linéaires et circulaires (trajet, vitesse, accélération).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un redresseur commandé monophasé à double alternance, un entraînement à courant continu en marche moteur ainsi qu'un redresseur commandé triphasé à simple alternance et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève dessine un circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Atelier énergie 2: Commande par automate programmable, projet (ATTEE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer, dimensionner, réaliser et mettre en oeuvre des commandes pour moteurs électriques 2**

Titre du module:	**Atelier énergie 2: Commande par automate programmable, projet**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ATTEE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer un projet de manière autonome dans le domaine de l'électronique numérique, de le réaliser, de le documenter et de le présenter.**	L'élève réunit les documents de manière propre dans un dossier et il s'en sert. L'élève réalise les schémas des circuits électriques de manière propre, conformes aux normes et sans erreur. L'élève planifie, à l'aide d'un logiciel le tracé du circuit à partir du schéma électronique et des directives « Herstellung von Leiterplatten. » L'élève applique les techniques de recherche d'erreurs dans un tracé. L'élève réalise le circuit imprimé et les composants y ont été correctement implantés. L'élève réalise la mise en service selon les étapes décrites dans la documentation, et le circuit n'accuse pas d'erreur non corrigée. Il a réalisé le circuit de mesure, les mesures sont réalisées correctement en respectant les tolérances données et consignées dans le rapport de mesures L'élève sélectionne les instruments de mesure, multimètres, oscilloscopes adéquats et les utilise correctement. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs et corrige les éventuelles erreurs. L'élève établit le rapport de projet bien structuré et contient les informations demandées. Le projet a été présenté de manière satisfaisante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des documents techniques de circuits programmables.**	L'élève dresse les schémas de circuits de manière propre et en respectant les normes en vigueur, la liste de matériel était présente. Les documents n'accusaient pas d'erreur non corrigée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de programmer, de réaliser et de mettre en service une commande simple programmée SPS comprenant un relais de sécurité de manière compétente avec un automate programmable.**	L'élève réalise la structure et le câblage professionnellement, conformément aux normes VDE de la technique de commande. L'élève se sert de documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'élève a correctement expliqué le fonctionnement. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de programmer, de réaliser et de mettre en service une commande séquentielle automatique de manière autonome avec un automate programmable.**	Il a réalisé le montage et le câblage professionnellement et conformément aux normes VDE de la technique de commande. Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande. Il s'assure que le circuit n'accuse pas d'erreur non corrigée Il a correctement expliqué le fonctionnement. L'élève a correctement sélectionné et raccordé les équipements. L'élève a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement. L'élève respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève est prudent avec son matériel de travail comme p.ex. les outils et les appareils de mesure et il les utilise professionnellement. Les documents de travail sont existants et complets. Ils correspondent aux instructions du responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3: Calcul intégral et série de Fourier (MATEL3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées à l'électrotechnique 3: Calcul intégral et série de Fourier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATEL3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingnieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le calcul intégral.**	L'élève explique la notion de calcul intégral ainsi que son interprétation graphique (aire signée). Il calcule des intégrales simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes pratiques à l'aide du calcul intégral.**	L'élève interprète des calculs d'intégrales dans le contexte de problèmes de physique, comme par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration du courant, etc L'élève calcule des valeurs moyennes, des valeurs efficaces ainsi que des facteurs de forme de signaux périodiques. L'élève détermine des aires ainsi que des volumes simples. L'élève détermine les volumes de solides de révolution. L'élève résout des intégrales plus complexes en se servant d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'analyse et la synthèse de Fourier de signaux périodiques quelconques.**	L'élève explique le principe de l'analyse de Fourier servant à la décomposition de signaux périodiques en une composante continue, une oscillation fondamentale et une série de harmoniques. L'élève explique le principe de la synthèse de Fourier. L'élève se sert de logiciels de calcul/de logiciels de simulation pour procéder à l'analyse de Fourier (respectivement à la synthèse de Fourier) de signaux périodiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réseaux informatiques 2: Couches OSI (RESIN2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 2: Couches OSI**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la requête d'un client auprès d'un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI.**	L'élève explique le principe de la formation de paquet et de l'imbrication. L'élève explique les rôles des différentes couches. L'élève sait attribuer les protocoles et composants du réseau aux différentes couches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'adressage VLSM.**	L'élève sait appliquer l'adressage VLSM dans des exercices. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme décimale en forme binaire. L'élève sait convertir sans calculatrice une adresse IPv4 donnée de la forme binaire en forme décimale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Asservissement 2: Conception d'asservissements (ASSER2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Asservissement 2: Conception d'asservissements**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ASSER2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les comportements statiques et dynamiques face à la conduite et aux perturbations d'un système asservi et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique et analyse les comportements des systèmes élémentaires P, I et D ainsi que celui des systèmes à temps mort. L'élève explique et analyse les comportements de systèmes composés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des asservissements, de les optimiser et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève analyse des asservissements à régulateurs PI, PD et PID. L'élève optimise les asservissements en appliquant les méthodes de Ziegler-Nichols et Chien-Hrones-Reswick.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Machines électriques 3: Transformateurs triphasés, machines synchrones et asynchrones (MACEL3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Machines électriques 3: Transformateurs triphasés, machines synchrones et asynchrones**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MACEL3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.5		- Salle spéciale
1.5		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que le comportement d'un transformateur et de le soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement du transformateur monophasé et du transformateur triphasé. L'élève explique le comportement en se référant à un circuit équivalent (calcul de la différence de tension sous charge) et il détermine le courant de court-circuit permanent. L'élève détermine les éléments du circuit équivalent du transformateur monophasé en procédant à un essai à vide et à un essai en court-circuit. L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de transformateurs spéciaux (autotransformateurs, transformateurs de mesure) de même que leurs domaines d'application	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que le comportement de moteurs asynchrones et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement du moteur asynchrone à courant triphasé. L'élève décrit le comportement en se référant à un circuit équivalent. L'élève détermine/calcule les principales propriétés du moteur asynchrone à courant triphasé (caractéristique mécanique en fonction de la vitesse du rotor, couple de décrochage, glissement au décrochage, caractéristique mécanique en fonction de la tension statorique, courant absorbé, bilan des puissances…). L'élève détermine, dans la cadre d'une expérience pratique, la caractéristique mécanique ainsi la caractéristique en charge d'un moteur asynchrone. L'élève décrit les possibilités d'amélioration du couple de démarrage des moteurs à cages d'écureuils et des moteurs à bagues (rotor bobiné). L'élève décrit le principe de la commande en U/f de la vitesse de rotation. L'élève explique le principe du fonctionnement d'un moteur à condensateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que le comportement de la machine synchrone à courant triphasé et de la soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement de la machine synchrone (fonctionnement en mode générateur et en mode moteur). L'élève décrit le comportement en se référant à un circuit équivalent. L'élève décrit le fonctionnement de la machine synchrone en tant que compensateur synchrone et il analyse ce comportement dans le cadre d'une expérience pratique. L'élève explique les conditions de synchronisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Atelier technique d'énergie 3: Variateur de vitesse commandé par automate programmable (TECEN2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Atelier technique d'énergie 3: Variateur de vitesse commandé par automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**TECEN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
5		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les lois de la cinématique et de la dynamique.**	L'élève applique les lois de la physique pour décrire le mouvement linéaire uniformément accéléré. L'élève applique les lois de la physique pour décrire le mouvement de rotation uniformément accéléré. L'élève dimensionne des entraînements électriques en déterminant les grandeurs manquantes, comme par exemple le courant, le moment résistant, le moment utile, ou la puissance dans des diagrammes de profil donnés. L'élève indique les courbes des grandeurs manquantes dans le diagramme de profil. L'élève indique le mode de fonctionnement ainsi que le quadrant pour chaque période.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un entraînement par redresseur commandé d'une machine à courant continu en mode génératrice.**	L'élève décrit la structure de base d'un redresseur commandé en mode onduleur. L'élève identifie la force électromotrice de la génératrice ainsi que la tension redressée et il détermine le courant. L'élève décrit les causes ainsi que les conséquences du disfonctionnement en mode onduleur dû à un temps de blocage inférieur au temps de recouvrement du thyristor. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement ainsi que de mettre en service un pont IGBT en H en mode DC-DC et en mode onduleur ainsi qu'un pont onduleur triphasé.**	L'élève explique le fonctionnement du IGBT en tant que transistor de commutation. L'élève calcule la valeur arithmétique moyenne de la tension de sortie résultant de l'application de la méthode de la modulation de largeur d'impulsions (MLI/PWM). L'élève explique l'impact de la tension modulante continue, de la tension porteuse triangulaire, de la fréquence de la porteuse sur la valeur arithmétique moyenne de la tension de sortie. L'élève dessine les courbes fondamentales de la tension de charge et du courant de charge pour des charges R, RL, charges motrices et génératrices. L'élève décrit la formation des circuits de roue libre en fonction du procédé de commande. L'élève explique le mode commande pleine onde et le mode pulsé avec des modulantes rectangulaire et sinusoïdale. L'élève calcule la valeur efficace de la tension de sortie en mode commande pleine onde et en mode pulsé avec modulante rectangulaire en fonction des paramètres. L'élève explique la formation d'un courant de charge quasiment sinusoïdal. L'élève explique le procédé de commande d'un pont onduleur triphasé et dessine la courbe des tensions simples et des tensions composées produites. L'élève dessine le circuit détaillé conformément aux indications. L'élève sélectionne les composants requis et il monte le circuit. L'élève soumet le circuit à une analyse métrologique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un variateur de fréquence et de le mettre en service.**	L'élève explique le réglage de la vitesse de rotation sur les machines asynchrones triphasés. L'élève dessine le circuit de base du module de puissance du variateur de fréquence. L'élève explique le principe de fonctionnement du variateur de fréquence. L'élève explique les différentes caractéristiques U/f (caractéristique U/f, 50Hz avec fmax = 70Hz, 87Hz avec couplage triangle). L'élève décrit la régulation de la vitesse de rotation pour des variateurs de fréquences avec et sans commande vectorielle de flux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier technique d'énergie 3: SPS-gesteuerte Anlauf- und Drehzahlsteuerung mit Frequenzumrichter (ATTEE3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement et asservissement de machines électriques**

Titre du module:	**Atelier technique d'énergie 3: SPS-gesteuerte Anlauf- und Drehzahlsteuerung mit Frequenzumrichter**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATTEE3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un système comprenant un dispositif de démarrage progressif, un API et un relais de sécurité.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel et les équipements. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève met la commande en service. L'élève explique le fonctionnement du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un système comprenant un convertisseur de fréquence, un API et un relais de sécurité.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève sélectionne le matériel et les équipements. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève paramètre le variateur de fréquence. L'élève met la commande en service. L'élève explique le fonctionnement du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des valeurs analogiques à l'aide d'un API.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève paramètre l'automate programmable. L'élève programme le programme SPS conformément aux indications. L'élève explique le fonctionnement du circuit. L'élève monte les dispositifs. L'élève raccorde les dispositifs en se référant à la fiche technique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Electrotechnique 5: Charges non linéaires et comptabilité électromagnétique (ELETE5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Electrotechnique 5: Charges non linéaires et comptabilité électromagnétique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5		- Salle spéciale
0.5		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.**	L'élève explique les causes de la formation ainsi que l'impact des harmoniques dans le réseau électrique. L'élève désigne des méthodes de limitation envisageables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de l'échantillonnage et de la reconstitution dans la foulée d'un signal non sinusoïdal.**	L'élève identifie les valeurs discrètes à partir d'un signal indiqué. L'élève reconstitue le signal en se référant aux valeurs discrètes et en se servant d'un logiciel approprié. L'élève explique le théorème d'échantillonnage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la formation ainsi que l'impact de perturbations électromagnétiques et de désigner des remèdes appropriés.**	L'élève décrit les causes de la formation ainsi que l'impact des perturbations électromagnétiques. L'élève indique des remèdes appropriées. L'élève décrit le contexte de la compatibilité électromagnétique et il explique les différents mécanismes de couplage. L'élève sélectionne des mesures appropriées pour éviter les perturbations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Réseaux informatiques 3 (RESIN3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Réseaux informatiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions fondamentales d'un pare-feu.**	L'élève explique le comportement d'un pare-feu pour réseaux domestiques par rapport au trafic entrant et sortant. L'élève sait différencier entre un pare-feu sous forme d'un logiciel et sous forme électronique. L'élève reconnait les situations où il faut ouvrir un port.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le chemin d'un paquet IP à travers un réseau si la table de routage est donnée.**	L'élève reconnait les différents réseaux. L'élève interprète les tables de routage d'une façon correcte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques de transmission dans le standard Ethernet.**	L'élève fait la différence entre les différentes catégories de câbles. L'élève applique les codes actuels et décrit leur fin.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais structurés.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Asservissement 3: Exemples d'asservissements (ASSER3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Asservissement 3: Exemples d'asservissements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer des asservissements en cascade, de les optimiser et de les soumettre à une analyse métrologique.**	L'élève explique le fonctionnement des asservissements en cascade. L'élève établit le schéma fonctionnel d'un asservissement en cascade. L'élève optimise l'asservissement en cascade.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des régulateurs Tout Ou Rien.**	L'élève explique le fonctionnement d'un régulateur à deux points. L'élève analyse un asservissement composé d'un régulateur à deux points avec hystérésis de commutation et d'un système d'un ordre supérieur ou égal à 1.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand, en français et en anglais.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Application de l'électrotechnique 1: Production d'énergie éolienne et électromobilité (APELE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Application de l'électrotechnique 1: Production d'énergie éolienne et électromobilité**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**APELE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes d'entraînement de véhicules électriques et de les comparer.**	L'élève explique le fonctionnement de base des différents systèmes d'entraînement de véhicules électriques (voitures électriques, voitures hybrides, e-bikes, etc.) et il en connaît les avantages, les inconvénients ainsi que les dangers éventuels. L'élève effectue des calculs, par exemple pour déterminer l'autonomie d'un véhicule. L'élève décrit et justifie les tendances technologiques d'actualité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments du système d'entraînement d'un véhicule électrique et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève dessine la structure de base d'un système d'entraînement (voiture électrique, voiture hybride ou ebike, ….). L'élève explique le fonctionnement d'un moteur électrique. L'élève explique le fonctionnement de l'électronique de puissance. L'élève explique le fonctionnement du système de stockage d'énergie. L'élève explique les autres composants techniques du système d'entraînement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principales technologies appliquées dans les installations d'énergie éolienne et de justifier les tendances technologiques actuelles.**	L'élève explique le fonctionnement de base de différents types d'installations éoliennes (par exemple équipées d'une génératrice synchrone ou d'une cascade hyposynchrone). L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents types d'installations. L'élève décrit et justifie les tendances technologiques actuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la technique d'une installation d'énergie éolienne et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève dessine la structure de base de l'installation d'énergie éolienne. L'élève explique le fonctionnement de l'aérogénérateur. L'élève explique le fonctionnement de l'électronique de puissance. L'élève explique les autres composants techniques de l'installation. L'élève effectue des calculs relatifs à une installation d'énergie éolienne.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Application de l'électrotechnique 2: Régulation de la vitesse de rotation, servo-entraînement et installations photovoltaïques (APELE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Application de l'électrotechnique 2: Régulation de la vitesse de rotation, servo-entraînement et installations photovoltaïques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**APELE2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
5		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du régulateur de vitesse d'un entraînement à courant continu.**	L'élève décrit le comportement du moteur à courant continu. L'élève décrit les blocs de transmission du système asservi. L'élève détermine les paramètres du système à commander.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un servomoteur.**	L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de servomoteurs. L'élève explique les codeurs de position rotatifs. L'élève explique la méthode de commande de servomoteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une installation photovoltaïque.**	L'élève explique le comportement de la cellule solaire et celui du module solaire en se référant à des circuits équivalents. L'élève analyse le comportement du générateur solaire en fonction de la charge. L'élève décrit les systèmes de stockage dans le domaine de la photovoltaïque. L'élève explique l'utilisation d'onduleurs dans les installations photovoltaïques. L'élève décrit et justifie les tendances technologiques d'actualité dans le domaine de la photovoltaïque. L'élève planifie une installation photovoltaïque.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service et d'analyser en laboratoire le régulateur de vitesse d'un entrainement à courant continu ainsi qu'un servomoteur et une installation photovoltaïque.**	L'élève monte l'entraînement et il le met en service. L'élève détermine les paramètres du système à commander. L'élève optimise les paramètres du régulateur. L'élève analyse le comportement de l'entraînement en se référant à des mesures. L'élève analyse le fonctionnement d'une installation photovoltaïque en se référant à des mesures. L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.6. - Atelier technique d'énergie 4: Traitement de signaux analogiques à l'aide d'un automate programmable (ATTEE4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Applications de l'électrotechnique**

Titre du module:	**Atelier technique d'énergie 4: Traitement de signaux analogiques à l'aide d'un automate programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATTEE4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de mettre en service un circuit électronique pour l'enregistrement des valeurs mesurées.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève établit le tracé du circuit imprimé en se servant d'un logiciel adapté. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève établit un protocole de contrôle. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les documents techniques de commandes d'automates programmables.**	L'élève réunit les documents requis et il les classe dans un dossier. L'élève explique le fonctionnement du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, et de mettre en service de manière autonome une commande de vitesse de rotation pilotée par la température à l'aide d'un API.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève sélectionne le matériel et les équipements. Il paramètre le variateur de fréquence. Il installe le capteur de température. L'élève monte les équipements, il pose les conducteurs électriques et il les raccorde de manière compétente. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'élève met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Projet de fin d'études 1 (PROFE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1,5	0.5	- Professeur-ingénieur
1,5	0.5	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,5	0.5	- Laboratoire
1,5	0.5	- Laboratoire - Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur
Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève sélectionne les sources ainsi que les outils importants servant à l'accomplissement de la mission. L'élève sélectionne les informations concernant le projet (en distinguant ce qui est important de ce qui l'est moins) et il propose les différentes autres options. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler le résultat.	L'élève a compris les principaux aspects de la mission de travail. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière cohérente. L'élève a réuni les informations d'une manière convenablement structurée et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de manière autonome et il les note par écrit. Pour un travail d'équipe, la planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et il se procure les matériaux, les appareils, les machines, les outils, les accessoires, etc., requis. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète dans une large mesure. Les membres de l'équipe se sont concertés au sujet des principaux éléments du plan. L'élève a tenu compte des points essentiels lors de la planification. La majorité des résultats de la planification étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son projet selon la planification convenue.**	L'élève accomplit la majorité des étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation. L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une mission indiquée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet de fin d'études 2 (PROFE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROFE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1.5	0.5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
1.5	0.5	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	0.5	- Laboratoire
1.5	0.5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur
Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et de résoudre les problèmes.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a suivi les principales étapes de la concertation.¿ L'élève a pris connaissance des tâches en se référant à la planification. L'élève a accompli les étapes d'une manière généralement convenable, soignée et efficace.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer et de contrôler les solutions des problèmes par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a au moins documenté deux aspects essentiels de la planification et il les a comparés aux résultats dans le cadre de la comparaison des résultats recherchés par rapport aux résultats obtenus. L'élève a présenté au moins deux propositions d'amélioration de manière pertinente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée sous l'aspect des étapes essentielles. L'élève a expliqué l'évaluation de sa méthode quand il y a été invité. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a tiré des conclusions globales et il en a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	2
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'identifier et de décrire l'organisation, les services, les processus de fabrication et la réglementation en vigueur dans l'entreprise de formation.	Il explique l'organisation et les tâches des différents départements comme par exemple la production, la maintenance, l'administration, les services sociaux. Il explique les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation.	L'organisation et les tâches des départements sont expliquées de manière satisfaisante. Les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation sont correctement expliquées.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité de l'entreprise de formation et d'appliquer les mesures de sécurité correspondantes.	Il explique les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise de formation. Il évalue un poste de travail déterminé du point de vue sécurité Il évalue une séquence de travail déterminée du point de vue de la sécurité.	Le règlement et les mesures de sécurité sont expliqués de manière satisfaisante. L'évaluation du point de vue sécurité d'un poste de travail respectivement d'une séquence de travail est réalisée d'une manière satisfaisante.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.	Il exécute de manière professionnelle les tâches qui lui sont confiées. Les tâches professionnelles couvrent au moins deux activités renseignées dans le programme de formation et relatives à deux domaines différents.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.	Il complète un carnet de stage. Il documente ses activités dans le carnet de stage et dans le rapport de stage.	La documentation de ses tâches est clairement structurée sous l'aspect du contenu et elle contient les informations essentielles. La documentation est structurée de manière cohérente et établie avec soin. La documentation reflète complètement les tâches réalisées. La documentation est rédigée de manière compréhensible et essentiellement exempte d'erreurs.
	Compétence à évaluer par l'office des stages: L'élève a acquis les compétences professionnelles, sociales et personnelles exigées et il les a documentées dans le carnet de stage et le rapport de stage.	Un carnet de stage avec évaluation est fourni par l'élève. Un rapport de stage est fourni par l'élève.	Un carnet de stage est tenu et les activités y sont décrites de manière adaptée. Le nombre exigé de compétences à approfondir dans l'entreprise est atteint. Un rapport de stage est remis et les exigences (les standards) s'y rattachant sont remplies.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/ collègues de travail/ clients.	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié.	L'élève a mené l'entretien avec les autres intervenants sur un ton respectueux.

	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'utiliser les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les outils ainsi que les machines avec précaution.	L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. L'élève observe les règles de sécurité en vigueur lorsqu'il manipule des outils ainsi que des machines. L'élève manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	Aucun incident évitable nuisible à l'environnement ne s'est produit. L'élève a manipulé les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur. L'élève a utilisé les outils et matériaux requis avec précaution et de manière compétente.
	Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de gérer de manière positive les feedback de ses supérieurs / collègues de travail / clients.	Il reflète de manière critique son propre comportement et il fait des efforts à ne pas répéter des erreurs constatées. Il s'applique à exécuter les tâches avec soin. Il tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	La répétition des fautes constatées est évitée. Un intérêt pour une exécution soignée de ses tâches est constaté. L'élève a commenté d'une manière suffisante ses expériences d'apprentissage avec son supérieur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section énergie - francophone - Technicien en électrotechnique, section énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève opte de manière autonome pour les principaux outils de recherche servant à l'accomplissement de sa tâche. L'élève sélectionne les informations concernant le projet et, le cas échéant, les regroupe selon les différentes alternatives proposées. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler les informations.	L'élève a convenablement compris la mission. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière appropriée et dans les délais indiqués. L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de travail de manière autonome et il les note par écrit. La planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et met en place tout le matériel et les matériaux nécessaires. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète. Le plan était concerté et il a été accepté. Le plan n'accusait pas d'erreur non corrigée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions pour faire des choix entre plusieurs alternatives.**	L'élève propose d'autres options de solution. L'élève justifie l'option qu'il a sélectionnée.	L'élève représente les autres options de solution d'une manière claire et transparente. L'élève a opté pour une solution permettant de lancer la réalisation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet en suivant les étapes planifiées.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a mis en œuvre la planification. L'élève a accompli les tâches d'une manière appropriée, soignée et efficace. L'élève a comparé les résultats obtenus aux résultats recherchés (boucles feedback). Les processus de coordination requis ont été accomplis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la réalisation du projet par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a comparé l'état des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des corrections requises et il a initié les modifications. L'élève a achevé le travail, il a transmis le résultat, il l'a intégré, etc.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée. L'évaluation de la méthode était claire, compréhensible et pertinente. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable	L'élève a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Physique/Chimie (PHYCH1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Physique/Chimie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYCH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des grandeurs et des unités physiques.**	- L'élève connaît des grandeurs physiques (valeurs numériques et unités de mesure). - L'élève connaît le système international des unités. - L'élève connaît les unités ainsi que la conversion d'unités.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des tubes.**	- L'élève maîtrise le mesurage de dimensions de tubes. - L'élève maîtrise le calcul de la section transversale libre. - L'élève maîtrise le calcul de la réduction de la section transversale. - L'élève maîtrise le calcul de surfaces de tubes. - L'élève maîtrise le calcul de dimensions de tubes. - L'élève maîtrise le calcul de contenus de tubes. - L'élève maîtrise le calcul de modifications de longueurs et de volumes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces.**	- L'élève connaît la force en tant que grandeur physique. - L'élève maîtrise la représentation d'une force. - L'élève dispose de connaissances concernant le mesurage de forces. - L'élève effectue des calculs concernant le poids.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques (MATHE1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Mathematiker / Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques de base.**	- L'élève maîtrise les règles du calcul de puissances avec des exposants à nombres entiers. - L'élève maîtrise les règles du calcul de racines et de puissances avec des exposants rationnels. - L'élève maîtrise le calcul de fractions. - L'élève connaît la représentation scientifique de nombres élevés, respectivement de nombres faibles. - L'élève connaît les préfixes ainsi que les suffixes physiques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des formules de calcul et de résoudre des équations du premier degré.**	- L'élève maîtrise le calcul avec des termes. - L'élève maîtrise les formules binomiales. - L'élève maîtrise le calcul avec des parenthèses. - L'élève maîtrise la solution d'équations et d'inéquations du premier degré.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir des fonctions trigonométriques et de les appliquer.**	- L'élève connaît les relations métriques et angulaires dans un triangle rectangle (sinus, cosinus, tangente). - L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques pour déterminer des hauteurs, des pentes, des angles d'inclinaison ainsi que des distances sur son terrain professionnel.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Physique/Chimie (PHYCH2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique/Chimie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYCH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des leviers ainsi que des moments de rotation.**	- L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des leviers. - L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des moments de rotation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant le travail, la puissance ainsi que le rendement.**	- L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant le travail de levage. - L'élève détermine la puissance en se référant au travail et au temps. - L'élève est capable de déterminer le rendement.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la pression dans des liquides.**	- L'élève est capable de convertir des unités de mesure. - L'élève détermine la pression hydrostatique de différents liquides. - L'élève détermine la poussée dans des liquides.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant les débits dans des conduites tubulaires.**	- L'élève est capable de déterminer le débit volumique ainsi que la vitesse de débit. - L'élève connaît les types de pressions dans des conduites tubulaires. - L'élève est capable de déterminer des pertes de pression dans des conduites tubulaires.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques (MATHE2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Mathematiker / Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer des fonctions du premier degré.**	- L'élève connaît les notions générales suivantes: fonction, équation fonctionnelle, quantité définie, quantité fixée, image, point zéro, tableau des valeurs, graphe. - L'élève est capable de définir la quantité définie, le point zéro ainsi que la représentation graphique pour une fonction linéaire f(x) = ax + b. - L'élève connaît la signification de a (pente) et de b (axe des ordonnées). - L'élève connaît les cas particuliers des fonctions proportionnelles et constantes. - L'élève est capable de déterminer une équation fonctionnelle - quand deux valeurs sont connues (le cas échéant indiquées dans le graphe), - quand une valeur ainsi que a ou b sont connues. - L'élève connaît des exemples de dépendances linéaires extraits du terrain technique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équation linéaires de manière analytique.**	- L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équation avec deux équations et deux inconnues de manière analytique: - par la méthode de la substitution, - par la méthode de l'équivalence, - par la méthode de l'addition. - L'élève connaît des exemples de systèmes d'équation linéaires extraits du terrain technique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équation linéaires de manière graphique.**	- L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équation avec deux équations et deux inconnues de manière graphique. - L'élève est capable d'interpréter les graphes de systèmes d'équation linéaires: - avec une solution clairement définie et un point d'intersection entre deux droites, - sans solution et deux droites parallèles, - avec une infinité de solutions et deux droites identiques. - L'élève connaît des exemples de systèmes d'équation linéaires extraits du terrain pratique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques (MATHE3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Mathematiker / Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir une fonction quadratique et de la décrire graphiquement.**	- L'élève identifie une fonction quadratique. - L'élève est capable de déterminer le domaine de définition de la fonction. - L'élève connaît la parabole normale ainsi que sa représentation graphique. - L'élève est capable de représenter une fonction quadratique graphiquement. - L'élève est capable de décrire la représentation graphique d'une fonction quadratique: forme parabolique, orientation de l'ouverture, position du vertex, points zéro. - L'élève est capable de déterminer une équation fonctionnelle - quand le vertex, l'ouverture ainsi que la forme sont connues, - quand trois valeurs de la fonction sont connues, - quand le graphe est connu.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations ainsi que des inéquations du deuxième degré.**	- L'élève connaît la solution générale de l'équation ax2 + bx + c = 0 en se référant au discriminant et aux formules. - L'élève est capable de déterminer les points zéro de la représentation graphique d'une fonction quadratique. - L'élève est capable de déterminer les coordonnées des vertex d'une droite en se référant à une parabole. - L'élève est capable d'établir un tableau de signes pour une fonction quadratique. - L'élève connaît des applications de dépendances quadratiques sur le terrain pratique (trajectoire, distance de freinage, etc.).	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir des fonctions rationnelles fractionnaires et de les décrire graphiquement.**	- L'élève identifie la fonction rationnelle fractionnaire f(x) = a/x. - L'élève connaît le domaine de définition de la fonction. - L'élève est capable de représenter la fonction graphiquement. - L'élève connaît la notion d'asymptotes ainsi que leur représentation graphique. - L'élève identifie la fonction rationnelle fractionnaire f(x) = (ax + b) / (cx + d). - L'élève connaît le domaine de définition de la fonction. - L'élève est capable de représenter la fonction graphiquement. - L'élève est capable de déterminer l'équation des asymptotes et de la représenter graphiquement. - L'élève est capable de déterminer des points zéro et de les représenter graphiquement. - L'élève connaît les cas particuliers de la fonction c = 0 ¿ fonction linéaire ad - bc = 0 ¿ fonction constante.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations ainsi que des inéquations rationnelles fractionnaires.**	- L'élève est capable de résoudre des équations du type (ax + b) / (cx + d) = (a 'x + b') / (c 'x + d'). - L'élève est capable de résoudre des inéquations du type (ax + b) / (cx + d) < 0 (> 0, = 0, = 0). - L'élève connaît des applications mathématiques: des vertex d'hyperboles et de droites et, le cas échéant, de paraboles. - L'élève connaît des exemples d'applications de la proportionnalité indirecte extraits du terrain technique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Physique/Chimie (PHYCH3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Physique/Chimie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYCH3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique - Professeur-ingénieur - Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Physiker / Ingenieur / Chemiker

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents modèles atomiques.**	- L'élève connaît le modèle atomique de Dalton (répétition). - L'élève connaît le modèle atomique de Rutherford. - L'élève connaît le modèle atomique de Bohr. - L'élève est capable de déduire les symboles de Lewis du modèle de Bohr.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des formules chimiques ainsi que des équations de réaction.**	- L'élève est capable d'établir des formules chimiques et de désigner les liaisons en appliquant la méthode du chiasme. - L'élève connaît les groupes suivants: les hydroxydes, les carbonates, les sulfates, les phosphates, les nitrates. - L'élève est capable d'établir et d'équilibrer des équations de réaction.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la liaison ionique ainsi que la liaison covalente.**	- L'élève est capable de déduire la formation des différents ions en se référant à la règle de l'octet. - L'élève est capable de déduire les liaisons ioniques correspondantes à partir d'ions existants. - L'élève connaît le taux de liaisons ioniques dans des sels importants. - L'élève est capable d'expliquer la formation de molécules en se référant à la liaison covalente.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques (MATHE4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Mathematiker / Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des fonctions trigonométriques, de les représenter et de les appliquer.**	- L'élève connaît la définition du radian en tant que mesure d'arc. - L'élève connaît la relation entre les degrés et les radians. - L'élève connaît les fonctions trigonométriques dans le cercle unité: sinus, cosinus, tangente. - L'élève est capable de représenter graphiquement une fonction sinus. - L'élève connaît le théorème de Pythagore: cos^2(a) + sin^2(a) = 1. - L'élève connaît les formules trigonométriques pour le déplacement des quadrants: - II < I par exemple sin a = sin (180° - a) - III < I par exemple sin a = sin (a - 180°) - IV < I par exemple a = sin (360° - a). - L'élève est capable de résoudre des équations trigonométriques et de représenter la solution dans le cercle unité: - k*sin (ax + b) = y - k*cos (ax + b) = y - k*tan (ax + b) = y. - L'élève est capable de représenter des fonctions trigonométriques dans un diagramme de progression. - L'élève connaît les notions suivantes: angle de rotation, vitesse angulaire, fréquence, fréquence angulaire. - L'élève applique des grandeurs alternatives sinusoïdales.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des coordonnées polaires.**	- L'élève connaît la description de coordonnées polaires. - L'élève est capable de convertir des coordonnées cartésiennes en coordonnées polaires et inversement. - L'élève connaît l'application de coordonnées polaires: - diagramme vectoriel, - addition de grandeurs alternatives sinusoïdales à fréquence égale.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des fonctions exponentielles ainsi que des logarithmes, de les représenter et de les appliquer.**	- L'élève connaît la fonction f(x) = c * a^x (a > 0, a ¿ 1 c ¿ 0), son domaine de définition ainsi que sa représentation graphique. - L'élève est capable de déterminer le point d'intersection des ordonnées en appliquant une méthode graphique ainsi qu'une méthode de calcul. - L'élève est capable de déterminer l'équation fonctionnelle quand deux valeurs sont connues. - L'élève est capable de résoudre des équations exponentielles a^x = y en appliquant la fonction inverse loga. - L'élève connaît le logarithme décimal ainsi que le logarithme naturel. - L'élève est capable d'appliquer les règles de calcul et de simplifier des expressions. - L'élève connaît l'application de fonctions exponentielles: croissance exponentielle (populations, taux d'intérêt, etc.).	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Physique/Chimie (PHYCH4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Physique/Chimie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYCH4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique - Professeur-ingénieur - Enseignant / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Physiker / Chemiker / Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la combustion de combinaisons d'hydrocarbures.**	- L'élève est capable d'établir des équations de réaction pour des combustions d'hydrocarbures simples complètes et incomplètes. - L'élève connaît la procédure de production ainsi que les différentes étapes de raffinage. - L'élève connaît les propriétés ainsi que les gisements de différents hydrocarbures. - L'élève connaît les substances nocives résultant de la combustion ainsi que leur impact sur l'environnement.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les processus de corrosion et d'en déduire les mesures de protection correspondantes.**	- L'élève connaît les causes ainsi que les grandeurs d'influence de processus de corrosion. - L'élève connaît les différents types de corrosions: corrosion généralisée, corrosion par crevasses, corrosion par piqûres, corrosion de contact, corrosion sélective, corrosion sous tension, corrosion érosive. - L'élève connaît les mesures de protection servant à éviter les différents types de corrosion.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement d'un accumulateur.**	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un accumulateur en se référant à l'élément Daniell. - L'élève connaît le processus électrochimique de l'accumulateur au plomb. - L'élève est capable de déterminer la tension de l'accumulateur en se référant à la série électrochimique des tensions.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Energies renouvelables - Energie solaire 1 (SOLTH1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Energies renouvelables - Energie solaire 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOLTH1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Grundlagen der Solarenergie** **Der Auszubildende lernt die Grundlagen der Solarenergie kennen.** **Die Solarzelle** **Der Auszubildende lernt den Aufbau, die Funktion und die Leistungsdaten verschiedener Solarzellen kennen.**	Er kennt das solare Strahlungsspektrum. Er kennt den Unterschied zwischen direkter und indirekter Solarstrahlung. Er kann ein Sonnenbahndiagramm lesen. Er kann die Einstrahlungsleistung messen und dokumentieren. Er kennt den prinzipiellen Aufbau und die Funktionsweise von Solarzellen. Er kennt die verschiedenen Arten von Solarzellen. Er kennt das Schaltzeichen einer Solarzelle.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Messungen an Solarmodulen** **Der Auszubildende lernt durch Messung die Einflussgrößen auf die Leistung eines Solarmoduls kennen.**	Er kennt den Einfluss von Neigung und Ausrichtung auf Solarmodule. Hierzu führt er Versuche aus und dokumentiert diese. Er kennt die Standardtestbedingungen für Photovoltaikmodule. Er kann durch Messung die Leerlaufspannung und den Kurzschlussstrom eines Solarmoduls bestimmen. Er kann wichtige Betriebskennlinien von Photovoltaikmodulen aufnehmen. Hierzu gehört insbesondere die Strom-Spannungs- Kennlinie. Er kennt den Unterschied zwischen paralleler und serieller Verschaltung von Solarmodulen. Er kennt den Einfluss von Verschattung und Teilverschattung auf die Leistung eines Solarmoduls.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**Komponenten einer PV-Inselanlage** **Der Auszubildende lernt die Komponenten einer Inselanlage kennen und diese auslegen**	Er kennt den Aufbau einer Inselanlage und seine Komponenten. Er kennt das Zusammenspiel bei der Auslegung einer Inselanlage zwischen PV-Modulen (Fläche und Lage), Batteriespeicher und Verbraucher (AC/DC). Er kann eine einfache Inselanlage auslegen und die Leistung eines Inselwechselrichters bestimmen. Er führt Messungen an Versuchsanlagen durch und dokumentiert diese.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Energies renouvelables - Energie solaire 2 (SOLTH2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Energies renouvelables - Energie solaire 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOLTH2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les composants d'un générateur solaire.**	- L'élève connaît la fonction, les données de performances ainsi que les options d'affectation d'une diode. - L'élève connaît la fonction, les différentes modèles, les données de performances ainsi que les options d'affectation d'accumulateurs. - L'élève connaît la fonction ainsi que les données de performances d'un régulateur MPP et d'un régulateur de charge. - L'élève connaît la fonction ainsi que les données de performances d'une protection contre les décharges complètes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner une installation photovoltaïque pour une exploitation en îlotage.**	- L'élève est capable de réunir les conditions marginales requises pour le dimensionnement. - L'élève détermine les quantités d'énergie requises en se référant aux données de performances ainsi qu'à la durée d'exploitation estimée. - L'élève est capable de déterminer le rendement mensuel prévisible d'une installation photovoltaïque et il optimise l'angle de montage en fonction des temps d'utilisation. - L'élève détermine la tension ainsi que la performance du système requises. - L'élève opte pour des modules photovoltaïques adaptés et pour leur câblage. - L'élève est capable de déterminer la capacité de la batterie en se référant à la durée d'autonomie requise. - L'élève opte pour un régulateur de charge adapté. - L'élève dimensionne le câblage au niveau de la tension continue.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de l'exploitation parallèle au réseau d'une installation photovoltaïque.**	- L'élève connaît les bases de la technique d'exploitation parallèle au réseau. - L'élève connaît les différents concepts d'installations parallèles au réseau. - L'élève connaît les principes de la planification du dimensionnement d'une exploitation parallèle au réseau. - L'élève est capable de mettre en service un onduleur. - L'élève est capable de monter une installation parallèle au réseau et de mesurer des valeurs.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Micro Projet 1 (MICRO1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Micro Projet 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MICRO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 1			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur
Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et d'appliquer l'ensemble des travaux de planification et des matières théoriques requis pour la réalisation du premier projet.**	- L'élève met à profit ses connaissances théoriques dans les domaines suivants: - la méthode de gestion du projet, - l'organisation du travail en groupe, - la planification du matériel et des horaires, - la réalisation du projet, - la présentation du projet et la documentation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et d'appliquer l'ensemble des travaux de planification et des matières théoriques requis pour la réalisation du deuxième projet.**	- L'élève accomplit intégralement une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle. - L'élève met à profit ses connaissances théoriques dans les domaines suivants: - la méthode de gestion du projet, - l'organisation du travail en groupe, - la planification du matériel et des horaires, - la réalisation du projet, - la présentation du projet et la documentation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Electronique et logique 1 (ELLOG1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Electronique et logique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELLOG1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5 - 7			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases de l'établissement de schémas de circuits.**	- L'élève est capable de dessiner des schémas de circuits à la main. - L'élève est capable de respecter les normes de l'établissement de schémas de circuits.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases de l'établissement de schémas de circuits avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable de dessiner des schémas de circuits avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève est capable de respecter les normes de l'établissement de schémas de circuits avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Micro Projet 2 (MICRO2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Micro Projet 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MICRO2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur
Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et d'appliquer l'ensemble des travaux de planification et des matières théoriques requis pour la réalisation du troisième projet.**	- L'élève met à profit ses connaissances théoriques dans les domaines suivants: - la méthode de gestion du projet, - l'organisation du travail en groupe, - la planification du matériel et des horaires, - la réalisation du projet, - la présentation du projet et la documentation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et d'appliquer l'ensemble des travaux de planification et des matières théoriques requis pour la réalisation du quatrième projet.**	- L'élève met à profit ses connaissances théoriques dans les domaines suivants: - la méthode de gestion du projet, - l'organisation du travail en groupe, - la planification du matériel et des horaires, - la réalisation du projet, - la présentation du projet et la documentation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Electronique et logique 2 (ELLOG2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Electronique et logique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELLOG2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6 - 8			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de convertir des indications textuelles faciles en logique de commande.**	- L'élève est capable d'établir une logique de commande simple de manière autonome en se référant à un énoncé textuel. - L'élève est capable d'identifier la logique de commande dans un schéma de circuit et de la décrire de manière autonome.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève dispose de connaissances approfondies concernant l'établissement de schémas de circuits avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose de connaissances approfondies concernant l'établissement de schémas de circuits avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Mise à niveau pour électriciens et frigoristes - Partie 1 (PASSE1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise à niveau pour électriciens et frigoristes - Partie 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PASSE1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la physique servant à comprendre des systèmes de chauffage simples.**	- L'élève connaît des grandeurs physiques ainsi que des unités. - L'élève connaît la détermination de tuyauteries.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les fonctions d'un système de chauffage à l'eau chaude.**	- L'élève connaît différents générateurs de chaleur, différents puits de chaleur, différentes robinetteries de sécurité, différentes distributions de chaleur ainsi que différents composants.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de l'hydraulique des installations.**	- L'élève connaît les fonctions ainsi que les bases du dimensionnement o de pompes de circulation de chauffage à vitesse de rotation constante, o de pompes de circulation de chauffage à régulation électronique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mise à niveau pour chauffagistes - Partie 1 (PASSE3-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise à niveau pour chauffagistes - Partie 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PASSE3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases servant à comprendre des circuits simples à courant continu.**	- L'élève connaît les grandeurs électriques ainsi que les unités. - L'élève connaît la loi d'Ohm. - L'élève connaît la détermination de la puissance électrique, du travail électrique et du rendement électrique. - L'élève connaît le mesurage de grandeurs électriques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la technique d'installation.**	- L'élève connaît des installations électriques simples et plus complexes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la technologie des circuits.**	- L'élève connaît des circuits simples et plus complexes avec des interrupteurs électromagnétiques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Energies renouvelables - Energie solaire thermique 3 (SOLTH3-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Energies renouvelables - Energie solaire thermique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOLTH3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de l'exploitation de l'énergie solaire.**	- L'élève connaît les problèmes de l'utilisation de réserves d'énergie fossile, le rôle des sources d'énergie renouvelables à l'avenir, le potentiel et les options de l'exploitation de l'énergie solaire ainsi que l'énergie rayonnante du soleil (le rayonnement global et diffus, les fondements météorologiques, les données climatiques, le diagramme de position du soleil).	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les variétés ainsi que les modes de fonctionnement de capteurs solaires thermiques.**	- L'élève connaît les modèles, les rendements, la fonction, la structure, les matériaux d'absorption, les revêtements, les caractéristiques, les pertes, les courbes caractéristiques, les niveaux de rendement, la durée d'exploitation, l'amortissement énergétique ainsi que l'orientation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les composants d'installations solaires.**	- L'élève connaît les accumulateurs de chaleur, les réservoirs tampons, la stratification, le circuit solaire, les échangeurs thermiques, le support de transfert de chaleur, les conduites de transfert de chaleur, les pompes, la robinetterie, les systèmes de surveillance et de sécurité, la régulation et la commande, les capteurs de température, le positionnement des capteurs, le comptage de la consommation d'énergie, la sécurité des systèmes, les matériaux d'isolation thermique ainsi que la corrosion.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Bases de la Thermographie (SMART1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases de la Thermographie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SMART1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6 - 7 - 8			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les fondements de la thermographie.**	- L'élève connaît les fondements du rayonnement thermique ainsi que l'émissivité de corps. - L'élève connaît les différentes spécifications techniques de caméras infrarouges.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la thermographie d'un bâtiment.**	- L'élève connaît les conditions requises pour l'exécution de la thermographie d'un bâtiment. - L'élève est capable de préparer la thermographie d'un bâtiment. - L'élève est capable d'effectuer la thermographie d'un bâtiment. - L'élève est capable d'évaluer la thermographie d'un bâtiment. - L'élève est capable de documenter la thermographie d'un bâtiment.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une thermographie dans le domaine de la technologie des systèmes.**	- L'élève connaît les conditions requises pour l'exécution d'une thermographie dans le domaine de la technologie des systèmes. - L'élève est capable de préparer une thermographie dans le domaine de la technologie des systèmes. - L'élève est capable d'effectuer une thermographie dans le domaine de la technologie des systèmes. - L'élève est capable d'évaluer une thermographie dans le domaine de la technologie des systèmes. - L'élève est capable de documenter une thermographie dans le domaine de la technologie des systèmes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Besoins énergétiques et efficacité énergétique des bâtiments (SMART5-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Besoins énergétiques et efficacité énergétique des bâtiments**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SMART5-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6 - 7 - 8			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les besoins en énergie électrique.**	- L'élève établit une matrice de mesure / il subdivise des unités d'évaluation. - L'élève saisit des données et il opte pour des appareils de mesure. - L'élève établit une base de données servant à l'évaluation et à la détermination de valeurs maximales. - L'élève compare des données et des valeurs de référence.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la consommation d'énergie de chauffage thermique.**	- L'élève établit une matrice de mesure / il subdivise des unités d'évaluation. - L'élève saisit des données et il opte pour des appareils de mesure. - L'élève établit une base de données servant à l'évaluation et à la détermination de valeurs maximales. - L'élève compare des données et des valeurs de référence.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Mise à niveau pour électriciens et frigoristes - Partie 2 (PASSE2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise à niveau pour électriciens et frigoristes - Partie 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PASSE2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la détermination de la charge thermique normale.**	- L'élève est capable de déterminer le coefficient de transmission thermique de composants. - L'élève détermine la perte de chaleur par transmission des composants vers l'extérieur en considérant globalement les ponts thermiques. - L'élève comprend la détermination de la perte de chaleur par transmission des composants vers des pièces sans chauffage. - L'élève comprend la détermination de la perte de chaleur par transmission des composants vers des pièces chauffées différemment. - L'élève comprend la détermination de la perte de chaleur par transmission de chaleur des composants vers le sous-sol. - L'élève détermine la perte de chaleur par ventilation pour le taux de renouvellement d'air hygiénique minimal.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève les bases de la détermination d'une tuyauterie et de l'équilibrage hydraulique.**	- L'élève connaît les bases de la détermination du débit volumique nominal et de la perte de pression dans les sections de conduites d'une tuyauterie. - L'élève est capable de déterminer le trajet de flux accusant la perte de pression la plus importante. - L'élève est capable de déterminer la pression supplémentaire à réduire dans les autres trajets de flux.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève opte pour les équipements de sécurité requis pour des générateurs de chaleur.**	- L'élève connaît les équipements de sécurité requis pour des systèmes de production de chaleur.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Mise à niveau pour chauffagistes - Partie 2 (PASSE4-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise à niveau pour chauffagistes - Partie 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PASSE4-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases servant à comprendre des circuits simples à courant continu.**	- L'élève connaît le circuit série, le montage parallèle ainsi que les circuits mixtes avec des résistances ohmiques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases du raccordement d'un bâtiment et de l'alimentation électrique principale.**	- L'élève connaît les bases du raccordement d'un bâtiment ainsi que les bases de l'alimentation électrique principale.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la technologie numérique et des commandes programmables en mémoire.**	- L'élève connaît les bases de la technologie numérique ainsi que les bases des commandes programmables en mémoire.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Energies renouvelables - Energie solaire thermique 4 (SOLTH4-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Energies renouvelables - Energie solaire thermique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOLTH4-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases des installations solaires servant à la production d'eau chaude sanitaire.**	- L'élève connaît des systèmes utilisant la circulation par gravité et la circulation forcée, le fonctionnement d'installations solaires (haut débit, bas débit, débit variable, auto-vidange), l'intégration de chaudières dans l'installation solaire, l'appoint de chauffage conventionnel, l'hygiène (légionnelles), les quantités d'eau chaude requises, la surface collectrice, l'emplacement, l'inclinaison, l'orientation, le volume de stockage, des réflexions fondamentales concernant le dimensionnement ainsi que le dimensionnent du système de production d'eau chaude.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève monte une installation solaire servant à la production d'eau chaude sanitaire, il la met en service et il effectue une détection d'erreurs.**	- L'élève est capable de monter une installation solaire thermique ainsi que le système de support et de les raccorder. - L'élève est capable de remplir une installation solaire thermique, de la nettoyer et de régler la protection antigel. - L'élève est capable de mettre en service une installation solaire thermique et de détecter des erreurs typiques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît des installations solaires thermiques servant à l'appoint de chauffage.**	- L'élève connaît l'intégration hydraulique d'installations solaires thermiques avec appoint de chauffage, les données de performances d'installations solaires thermiques servant à l'appoint de chauffage ainsi que les critères d'évaluation du rendement d'installations solaires thermiques servant à l'appoint de chauffage.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Bases du concept d'étanchéité à l'air dans les bâtiments résidentiels (SMART2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases du concept d'étanchéité à l'air dans les bâtiments résidentiels**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SMART2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5 - 7 - 8			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases du concept d'étanchéité à l'air dans des bâtiments résidentiels.**	- L'élève connaît le concept servant à atteindre le niveau d'étanchéité à l'air. - L'élève connaît des exemples de détails de raccordements servant à atteindre le niveau d'étanchéité à l'air. - L'élève connaît les interfaces de coordination des métiers servant à atteindre le niveau d'étanchéité à l'air.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une infiltrométrie à l'échelle expérimentale.**	- L'élève connaît la norme DIN EN 13829 qui détermine la perméabilité à l'air des bâtiments ainsi qu'une méthode de pressurisation. - L'élève est capable de déterminer le volume d'air dans l'enveloppe étanche à l'air. - L'élève est capable d'affecter et de manipuler les instruments de mesure. - L'élève est capable de préparer le mesurage. - L'élève est capable d'effectuer le mesurage. - L'élève est capable de localiser des fuites, d'analyser des points faibles et de proposer des rectifications. - L'élève est capable de documenter le mesurage.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une infiltrométrie à l'échelle réelle.**	- L'élève est capable de déterminer le volume d'air dans l'enveloppe étanche à l'air. - L'élève est capable d'affecter et de manipuler les instruments de mesure. - L'élève est capable de préparer le mesurage. - L'élève est capable d'effectuer le mesurage. - L'élève est capable de localiser des fuites, d'analyser des points faibles et de proposer des rectifications. - L'élève est capable de documenter le mesurage.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Bases des systèmes photovoltaïques en fonctionnement en réseau isolé (SMART6-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases des systèmes photovoltaïques en fonctionnement en réseau isolé**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SMART6-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5 - 7 - 8			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases de systèmes photovoltaïques en fonctionnement en réseau isolé.**	- L'élève connaît les spécifications techniques de panneaux solaires et d'onduleurs en fonctionnement en réseau isolé. - L'élève connaît les bases des protections contre la foudre et contre les surtensions. - L'élève connaît les meures de sécurité requises pour les travaux en altitude.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner un système photovoltaïque en fonctionnement en réseau isolé et d'en effectuer la simulation.**	- L'élève est capable d'effectuer une simulation du rendement d'un système photovoltaïque.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Analyse et traitement de données de systèmes de production de chaleur (ANPRO1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyse et traitement de données de systèmes de production de chaleur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRO1-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît la technique d'installation de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.**	- L'élève connaît la technique d'installation de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève établit une base de données de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.**	- L'élève établit une base de données de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève analyse des données de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.**	- L'élève analyse des données de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève détermine le potentiel d'optimisation en se référant aux données de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.**	- L'élève détermine le potentiel d'optimisation en se référant aux données de systèmes de production de chaleur dans des centrales thermiques et de production de chauffage urbain.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Analyse et traitement de données des flux d'énergie d'un bâtiment 1 (ANFLU1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyse et traitement de données des flux d'énergie d'un bâtiment 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANFLU1-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la consommation d'énergie de chauffage thermique.**	- L'élève établit une matrice de mesure / il subdivise des unités d'évaluation. - L'élève prend connaissance des données et il opte pour des instruments de mesure. - L'élève établit la base de données servant à l'évaluation ainsi que des valeurs maximales et une courbe caractéristique fixe. - L'élève compare les données et les valeurs de référence. - L'élève prépare des propositions d'optimisation et il analyse d'autres options servant à la production d'énergie.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'énergie requise pour la production d'eau sanitaire.**	- L'élève établit une matrice de mesure / il subdivise des unités d'évaluation. - L'élève prend connaissance des données et il opte pour des instruments de mesure. - L'élève établit la base de données servant à l'évaluation ainsi que des valeurs maximales et une courbe caractéristique fixe. - L'élève compare les données et les valeurs de référence. - L'élève prépare des propositions d'optimisation et il analyse d'autres options servant à la production d'énergie.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Systèms Smart Home - Système de mesure One Wire (SMART3-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Systèms Smart Home - Système de mesure One Wire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SMART3-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5 - 6 - 8			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt den grundlegenden Aufbau eines Smart Home Systems.**	Er kann die Sensoren und Aktoren eines Smart Home Systems auswählen. Er kennt den Unterschied zwischen Steuern, Regeln und automatischen Szenarien.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die grundlegenden Anwendungen in einem Smart Home System**	Er versteht die grundlegende Anwendungen eines Smart Home Systems: - Beleuchtung - Beschattung - Raumklima - Audio / Beschallung - Zutritt / Sicherheit	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage ein Smart Home System in Betrieb zu nehmen.**	Er kann ein Smart Home System gemäß einem vorgegebenen Arbeitsauftrag mit Hilfe der Programmiersoftware in Betrieb nehmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage ein Smart Home System dem Kunden zu erklären.**	Er kennt die Visualisierung und die Bedienung eines Smart Home Systems. Er kann den Kunden in sein Smart Home System einführen. Er kann eine Anleitung für den Kunden erstellen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Apprentissage expérimental dans le Génie Technique du Bâtiment / domaine de travail CVC (chauffage, ventilation et climatisation) (SMART7-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Apprentissage expérimental dans le Génie Technique du Bâtiment / domaine de travail CVC (chauffage, ventilation et climatisation)**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**SMART7-F**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**1. Arbeitsauftrag: Experimentierendes Lernen in der Gebäudetechnik (Arbeitsfeld Anlagentechnik I) Der Auszubildende ist in der Lage durch handlungsorientiertes und experimentierendes Lernen ein einfaches Arbeitsfeld der Anlagentechnik zu vertiefen und in Form von einem Modellaufbau oder eines Versuchsstandes umzusetzen.**	- Theoretische Beschreibung des Arbeitsfeldes der Anlagentechnik - Konzipierung des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Aufbau des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Auswahl der passenden Messgeräte zur Datenerfassung - Vergleich der erfassten Daten mit Referenzwerten / Erwartungswerten	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**2. Arbeitsauftrag: Experimentierendes Lernen in der Gebäudetechnik (Arbeitsfeld Anlagentechnik II) Der Auszubildende ist in der Lage durch handlungsorientiertes und experimentierendes Lernen ein erweitertes Arbeitsfeld der Anlagentechnik zu vertiefen und in Form von einem Modellaufbau oder eines Versuchsstandes umzusetzen.**	- Theoretische Beschreibung des Arbeitsfeldes der Anlagentechnik - Auswahl des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Aufbau des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Auswahl der passenden Messgeräte zur Datenerfassung - Vergleich der erfassten Daten mit Referenzwerten / Erwartungswerten	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Analyse et traitement de données de systèmes de production d'électricité (ANPRO2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyse et traitement de données de systèmes de production d'électricité**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRO2-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases d'une installation éolienne et il est capable de prendre connaissance des données énergétiques et de les évaluer.**	- L'élève connaît la technique de l'installation. - L'élève établit une base de données. - L'élève analyse des données.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases d'une installation d'énergie hydraulique et il est capable de prendre connaissance des données énergétiques et de les évaluer.**	- L'élève connaît la technique de l'installation. - L'élève établit une base de données. - L'élève analyse des données.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases d'une installation de biogaz et il est capable de prendre connaissance des données énergétiques et de les évaluer.**	- L'élève connaît la technique de l'installation. - L'élève établit une base de données. - L'élève analyse des données.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Analyse et traitement de données des flux d'énergie d'un bâtiment 2 (ANFLU2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyse et traitement de données des flux d'énergie d'un bâtiment 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANFLU2-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité d'énergie électrique requise.**	- L'élève établit une matrice de mesure / il subdivise des unités d'évaluation. - L'élève prend connaissance des données et il opte pour des instruments de mesure. - L'élève établit la base de données servant à l'évaluation ainsi que des valeurs maximales et une courbe caractéristique fixe. - L'élève compare les données et les valeurs de référence. - L'élève prépare une proposition d'optimisation et il analyse d'autres options servant à la production d'énergie.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la corrélation entre les quantités d'énergie thermique et électrique requises.**	- L'élève établit la base de données servant à l'évaluation ainsi que des valeurs maximales et une courbe caractéristique fixe. - L'élève compare les données et les valeurs de référence. - L'élève prépare une proposition d'optimisation, il analyse d'autres options servant à la production d'énergie et il dimensionne une installation de cogénération.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Bases des systèmes photovoltaïques en fonctionnement en réseau en parallèle (SMART4-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases des systèmes photovoltaïques en fonctionnement en réseau en parallèle**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SMART4-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5 - 6 - 7			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de systèmes photovoltaïques en fonctionnement en réseau en parallèle.**	- L'élève connaît les spécifications techniques de panneaux solaires et d'onduleurs en fonctionnement en réseau en parallèle. - L'élève connaît les bases des protections contre la foudre et contre les surtensions. - L'élève connaît les meures de sécurité requises pour les travaux en altitude.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner un système photovoltaïque en fonctionnement en réseau en parallèle et d'en effectuer la simulation.**	- L'élève est capable d'effectuer une simulation du rendement d'un système photovoltaïque.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer la maintenance ainsi que l'entretien d'un système photovoltaïque.**	- L'élève connaît les bases du mesurage de la performance conforme à la norme DIN EN 62670-2 concernant le mesurage de la performance de concentrateurs photovoltaïques et à sa deuxième partie concernant le mesurage de l'énergie. - L'élève est capable de nettoyer les panneaux photovoltaïques. - L'élève est capable d'effectuer un mesurage de contrôle de la performance des panneaux et d'évaluer les résultats mesurés. - L'élève est capable de mesurer la résistance de la terre. - L'élève est capable de soumettre l'intégration du système dans le concept de protection contre la foudre à un contrôle. - L'élève est capable de soumettre la surveillance ainsi que le système à un contrôle.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.24. - Apprentissage expérimental dans le Génie Technique du Bâtiment / domaine de travail génie électrique (SMART8-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Apprentissage expérimental dans le Génie Technique du Bâtiment / domaine de travail génie électrique**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**24**
Code du module:	**SMART8-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage durch handlungsorientiertes und experimentierendes Lernen ein einfaches Arbeitsfeld der Elektrotechnik zu vertiefen und in Form von einem Modellaufbau oder eines Versuchsstandes umzusetzen.**	- Theoretische Beschreibung des Arbeitsfeldes der Elektrotechnik - Konzipierung des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Aufbau des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Auswahl der passenden Messgeräte zur Datenerfassung - Vergleich der erfassten Daten mit Referenzwerten / Erwartungswerten	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage durch handlungsorientiertes und experimentierendes Lernen ein erweitertes Arbeitsfeld der Elektrotechnik zu vertiefen und in Form von einem Modellaufbau oder eines Versuchsstandes umzusetzen.**	- Theoretische Beschreibung des Arbeitsfeldes der Elektrotechnik - Konzipierung des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Aufbau des experimentellen Modell- / Versuchsaufbaus - Auswahl der passenden Messgeräte zur Datenerfassung - Vergleich der erfassten Daten mit Referenzwerten / Erwartungswerten	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Elaborer les bases de l'électrotechnique 1 (ELETH1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Elaborer les bases de l'électrotechnique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les interactions dans un circuit électrique simple.**	- L'élève connaît les composants d'un circuit électrique simple, les grandeurs électriques ainsi que les formules servant à décrire les interactions dans un circuit électrique simple. - L'élève est capable de dessiner des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève est capable de monter des circuits électriques, de déterminer des grandeurs électriques, de déterminer les ordres de grandeurs et d'indiquer les unités correctes. - L'élève est capable d'inverser des formules. - L'élève est capable de soumettre la pertinence des calculs à un contrôle et de vérifier l'inversion des formules en se référant aux unités.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer l'intensité du courant, la tension ainsi que la résistance.**	- L'élève est capable de monter un circuit électrique simple et de mesurer des grandeurs électriques comme la tension, l'intensité du courant ainsi que la résistance.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les interactions dans un circuit électrique ramifié.**	- L'élève connaît les différents circuits ramifiés (circuit série et montage en parallèle), les grandeurs électriques ainsi que les formules servant à décrire les interactions dans un circuit électrique ramifié. - L'élève est capable de dessiner des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève est capable de monter des circuits électriques ramifiés, de déterminer des grandeurs électriques, de déterminer les ordres de grandeurs et d'indiquer les unités correctes. - L'élève est capable d'inverser les formules servant à déterminer les grandeurs électriques. - L'élève est capable de soumettre la pertinence des calculs à un contrôle et de vérifier l'inversion des formules en se référant aux unités.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le travail, la puissance ainsi que le rendement.**	- L'élève est capable de dessiner le circuit de mesure servant au mesurage de la puissance dans le respect des normes. - L'élève est capable de raccorder l'instrument de mesure de manière réglementaire et d'effectuer les réglages requis. - L'élève est capable de déterminer le travail, la puissance ainsi que le rendement, d déterminer les ordres de grandeurs et d'indiquer les unités correctes. - L'élève est capable de soumettre la pertinence des valeurs mesurées et des calculs à des contrôles.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 1 (ELEPR1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELEPR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Elektro-Ingenieur, Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'aménager son poste de travail.**	- L'élève réunit les informations des missions de travail. - L'élève connaît les règlements et les normes en vigueur, les outils, les instruments de mesure, les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que des mesures de premiers secours.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des installations électriques simples.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes ainsi que les outils servant au montage d'installations électriques simples.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter des systèmes de connexion et de s'en servir de manière compétente.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes ainsi que les outils servant au montage de systèmes de connexion indiqués.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de raccordement du domaine de l'électrotechnique de manière compétente.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes ainsi que les outils servant à l'application de techniques de raccordement indiquées.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des installations électriques complexes.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes ainsi que les outils servant au montage d'installations électriques complexes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Elaborer et appliquer les bases des travaux sur métaux et des éléments de circuit de chauffage 1 (GRUIN1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Elaborer et appliquer les bases des travaux sur métaux et des éléments de circuit de chauffage 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**GRUIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques simples, de dessiner des pièces de travail plates dans le respect des normes et de les dimensionner.**	- L'élève connaît les normes en vigueur ainsi que les ustensiles servant à l'établissement de dessins simples.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail prismatiques en trois vues dans le respect des normes.**	- L'élève connaît les normes en vigueur ainsi que les ustensiles servant à l'établissement de dessins prismatiques en trois vues.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tracer des pièces de travail simples dans le respect des normes, de les limer, de les séparer et de soumettre les dimensions à un contrôle en se servant d'un pied à coulisse.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes, les outils ainsi que les instruments de mesure servant à la fabrication de pièces de travail simples dans le domaine du traitement des métaux.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de perçage, de fraisage, de filetage et de pliage des arêtes de manière compétente à une pièce de travail.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes, les outils ainsi que les instruments de mesure servant à la fabrication de pièces de travail dans le domaine du traitement des métaux.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction ainsi que la structure des vannes d'arrêt.**	- L'élève connaît les règlements en vigueur concernant l'installation de vannes d'arrêt dans les différents domaines d'affectation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction ainsi que la structure des vannes de sécurité.**	- L'élève connaît les règlements en vigueur concernant l'installation de vannes de sécurité dans les différents domaines d'affectation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Analyser et élaborer une documentation au moyen d'un logiciel CAO 1 (LOCAO1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Analyser et élaborer une documentation au moyen d'un logiciel CAO 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**LOCAO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des formes géométriques simples en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève connaît les éléments de l'écran de démarrage. - L'élève connaît les options de l'exécution des commandes. - L'élève est capable d'introduire des points en tant que coordonnées absolues, relatives ou polaires. - L'élève dessine des formes géométriques simples. comme des lignes, des cercles ou des rectangles, avec des coordonnées correctes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un cadre de dessin avec un champ d'écriture.**	- L'élève est capable d'établir la zone de dessin, de l'agrandir et de la décaler. - L'élève est capable de modifier des formes géométriques en appliquant les commandes suivantes: copier, décaler, refléter, faire tourner, chanfreiner, arrondir, briser et étirer. - L'élève est capable de disposer les éléments du dessin sur des calques et d'adapter les propriétés en se servant de la gestion des calques. - L'élève est capable d'établir des textes à une et à plusieurs lignes et de régler les propriétés. - L'élève est capable d'établir et d'appliquer des blocs interne et externe.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des installations techniques dans différentes projections.**	- L'élève est capable de représenter des objets géométriques simples en projection normale. - L'élève est capable d'élaborer une représentation isométrique à partir d'une projection normale (projection horizontale et coupe).	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Elaborer les bases de l'électrotechnique 2 (ELETH2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Elaborer les bases de l'électrotechnique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les interactions de l'électromagnétisme.**	- L'élève connaît les bases du magnétisme (action de la force, représentation, matériaux magnétiques). - L'élève connaît les interactions entre l'intensité du courant électrique et le champ magnétique pour différentes charges de conducteurs. - L'élève est capable de décrire les interactions entre des grandeurs magnétiques. - L'élève connaît l'impact du matériel sur le champ magnétique. - L'élève connaît les applications de l'électromagnétisme. - L'élève est capable de soumettre la pertinence des calculs à un contrôle et de vérifier l'inversion des formules en se référant aux unités.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de mesurer la tension électrique alternative.**	- L'élève est capable de décrire la production d'énergie avec un alternateur et de déterminer la tension induite. - L'élève connaît les paramètres du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève est capable de mesurer des grandeurs alternatives en se servant d'un multimètre et d'un oscilloscope. - L'élève est capable de soumettre la pertinence des calculs à un contrôle et de vérifier l'inversion des formules en se référant aux unités.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les interactions dans la distribution d'énergie et d'effectuer des calculs fondamentaux concernant les réseaux de distribution d'énergie.**	- L'élève connaît la structure des réseaux national et européen de distribution d'énergie. - L'élève connaît l'action d'un transformateur et il est capable d'effectuer des calculs simples concernant le transformateur. - L'élève est capable de déterminer la section du conducteur, la chute de tension ainsi que la capacité de transport de courant. - L'élève est capable de soumettre la pertinence des calculs à un contrôle et de vérifier l'inversion des formules en se référant aux unités.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer l'énergie ainsi que la puissance dans des réseaux à courant alternatif et triphasé.**	- L'élève connaît les instruments de mesure servant à mesurer l'énergie ainsi que la puissance. - L'élève est capable de raccorder les instruments de mesure dans le respect des règlements en vigueur et des règles de sécurité. - L'élève est capable d'interpréter les résultats mesurés et de soumettre leur pertinence à un contrôle.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer des sources de tension.**	- L'élève connaît les différences entre des sources de tension réelles et idéales. - L'élève est capable de décrire une source de tension en se référant à ses paramètres. - L'élève est capable de déterminer les paramètres en effectuant des mesurages. - L'élève est capable de déterminer des sources de tension équivalentes en se référant à des sources de tension dans des circuits série et dans des montages en parallèle. - L'élève est capable d'interpréter les résultats mesurés et de soumettre leur pertinence à un contrôle. - L'élève est capable de soumettre la pertinence des calculs à un contrôle et de vérifier l'inversion des formules en se référant aux unités.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 2 (ELEPR2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Appliquer les bases de l'électrotechnique et les matériaux correspondants 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ELEPR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Elektro-Ingenieur, Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des circuits électromagnétiques.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes, les outils ainsi que les instruments de mesure servant à l'accomplissement de missions de travail avec des commutateurs électromagnétiques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail de manière compétente dans le domaine de la protection des conduites et des câbles isolés contre la surintensité.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes ainsi que les outils dans le contexte de la protection des conduites et des câbles isolés contre la surintensité.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail de manière compétente dans le domaine de la protection des personnes.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes ainsi que les outils dans le contexte de la protection des personnes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail dans le domaine de la détection d'erreurs affectant des installations et des appareils électriques.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes, les outils ainsi que les instruments de mesure dans le contexte de la détection d'erreurs affectant des installations et des appareils électriques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève accomplit les missions de travail concernant le montage d'installations électriques complexes dans le respect des délais indiqués.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Elaborer et appliquer les bases des travaux sur métaux et des éléments de circuit de chauffage 2 (GRUIN2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Elaborer et appliquer les bases des travaux sur métaux et des éléments de circuit de chauffage 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**GRUIN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
2	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes variétés de tuyaux de manière compétente dans les domaines d'affectation respectifs.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes, les outils ainsi que les instruments de mesure servant à l'utilisation des variétés de tuyaux respectives.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser les tuyaux de manière compétente dans les domaines d'affectation respectifs.**	- L'élève connaît les installations encastrée et en saillie. - L'élève connaît les installations de distribution d'eau, de chauffage et de gaz.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différents raccords de tuyaux de manière compétente dans les domaines d'affectation respectifs.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, les règles de sécurité, les normes, les outils ainsi que les instruments de mesure servant à l'affectation des raccords de tuyaux respectifs. - L'élève connaît les techniques des raccords de tuyaux amovibles et non amovibles. - L'élève connaît les techniques d'isolation respectives pour les raccords de tuyaux.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes vannes de mesure ainsi que les différents robinets d'affichage de manière compétente dans les domaines d'affectation respectifs.**	- L'élève connaît le manomètre, l'indicateur de niveau, le compteur de chaleur ainsi que le thermomètre.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes vannes de réglage de manière compétente dans les différents domaines d'affectation.**	- L'élève connaît les régulateurs de pression, les robinets mélangeurs, les robinets thermostatiques ainsi que les régulateurs de niveau.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**		- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Analyser et élaborer une documentation au moyen d'un logiciel CAO 2 (LOCAO2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations de chauffage et électriques simples**

Titre du module:	**Analyser et élaborer une documentation au moyen d'un logiciel CAO 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LOCAO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de base simples en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur pour les domaines de la mécanique, de l'électricité et de la plomberie.**	- L'élève est capable de régler correctement des épaisseurs, des hauteurs ainsi que des orientations de murs et de les dessiner en suivant les indications. - L'élève est capable de dessiner et de positionner correctement des percées ainsi que des niches. - L'élève est capable de tracer et de positionner correctement des portes et des fenêtres.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les dessins en se servant du gestionnaire de projets et du navigateur de projets.**	- L'élève est capable de préparer un projet avec les informations correspondantes. - L'élève établit des sections de bâtiments ainsi que des étages dans le navigateur de projets. - L'élève établit des catégories de dessins ainsi que des sous-catégories. - L'élève est capable d'établir un module de bâtiment.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève établit un modèle de bâtiment avec les projections horizontales indiquées des étages quasiment en trois dimensions.**	- L'élève est capable de classer les plans de base sous forme de module de bâtiment et de les attribuer à l'étage et à la section de bâtiment correspondants. - L'élève est capable d'intégrer les modules de bâtiment dans un modèle quasiment en trois dimensions à l'altitude correcte sous forme de références externes. - L'élève est capable de faire tourner la coupe en trois dimensions et de la décaler jusqu'au marquage correspondant des lignes de coupes des plans de base. - L'élève est capable de soumettre le résultat à un contrôle en se référant à une représentation correspondant à la norme ISO S-W.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève dessine une installation de chauffage simple en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur pour les domaines de la mécanique, de l'électricité et de la plomberie.**	- L'élève est capable de modifier les indications concernant la conduite et d'établir de nouvelles variétés de conduites. - L'élève est capable d'opter pour des objets comme des radiateurs et de les positionner. - L'élève est capable de dessiner des systèmes de conduites et de les raccorder aux objets.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève accomplit les missions de travail concernant l'établissement de dessins techniques du domaine de la technique des bâtiments dans le respect des délais indiqués.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Les différentes techniques de communication professionnelle 1 (TECOP1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication professionnelle**

Titre du module:	**Les différentes techniques de communication professionnelle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECOP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Fachlehrer Sekretariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se familiarise avec l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.**	- L'élève est capable de démarrer et de fermer le logiciel. - L'élève est capable d'enregistrer des données, d'opter pour le format du fichier et de déterminer l'emplacement de sauvegarde. - L'élève est capable de modifier les différentes vues ainsi que les différentes mises en pages. - L'élève est capable de désigner les éléments de l'affichage à l'écran et de les manipuler. - L'élève est capable de passer de la commande avec la souris à la commande avec le clavier.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les bases du traitement de texte.**	- L'élève est capable de décaler des extraits de textes et de les copier. - L'élève est capable de régler la police, sa taille ainsi que sa couleur et de modifier l'orientation. - L'élève est capable d'insérer des en-têtes ainsi que des pieds de pages. - L'élève est capable d'établir la mise en page. - L'élève est capable d'insérer des sauts de pages ainsi que des sauts de paragraphes. - L'élève est capable de régler les intervalles entre les lignes et entre les paragraphes. - L'élève est capable de vérifier l'orthographe et de la corriger. - L'élève est capable de constituer des tableaux et de les formater. - L'élève est capable d'insérer des images ainsi que des graphiques, d'en déterminer les positions et les dimensions et de les traiter. - L'élève est capable d'identifier des structures d'entreprises et de les représenter graphiquement. - L'élève est capable d'insérer des formules et de les formater. - L'élève est capable d'établir des niveaux hiérarchiques et de les appliquer.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève constitue le dossier de candidature pour son stage.**	- L'élève est capable de constituer un curriculum vitae. - L'élève est capable de rédiger une lettre de candidature.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève se familiarise avec la gestion ainsi qu'avec la structure de textes d'envergure.**	- L'élève est capable d'utiliser des modèles de formatage, de les établir et de les modifier. - L'élève est capable d'établir des niveaux hiérarchiques et de les appliquer. - L'élève est capable d'insérer des répertoires automatiques et de les formater.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève se familiarise avec le cadre horaire, respectivement avec la coordination des délais, de procédures de travail.**	- L'élève est capable d'identifier des contextes logiques entre des procédures de travail indiquées ainsi que des étapes. - L'élève est capable est capable de représenter graphiquement la planification des délais.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Les différentes techniques de communication professionnelle 2 (TECOP2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication professionnelle**

Titre du module:	**Les différentes techniques de communication professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECOP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Fachlehrer Sekretariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se familiarise avec la manipulation d'un logiciel de feuilles de calcul.**	- L'élève est capable de désigner les éléments de l'affichage à l'écran et de les manipuler. - L'élève est capable de constituer des dossiers de travail, de les désigner et de les supprimer. - L'élève est capable de consulter des menus contextuels et de s'en servir. - L'élève est capable de formater des colonnes ainsi que des lignes. - L'élève est capable d'établir des liens entre des cellules et de les centrer. - L'élève est capable de formater les contenus de cellules. - L'élève est capable de définir des zones d'impression et de mise en page.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les bases des fonctions de calcul et avec l'établissement de diagrammes dans un logiciel de feuilles de calcul.**	- L'élève est capable d'appliquer des références de cellules absolues et relatives. - L'élève est capable de trier des données. - L'élève est capable d'utiliser des formules et d'effectuer des calculs en se servant de références de cellules. - L'élève est capable d'établir des fonctions et de les appliquer. - L'élève est capable d'opter pour des types de diagrammes appropriés et d'établir des diagrammes.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève établit des documents de travail en se servant de logiciels de traitement de texte et de feuilles de calcul.**	- L'élève est capable d'établir une liste de matériel. - L'élève est capable d'adresser des demandes d'offres à des fournisseurs. - L'élève est capable d'évaluer des offres de fournisseurs. - L'élève est capable d'adresser une commande à un fournisseur. - L'élève est capable d'évaluer un bon de livraison ainsi qu'une facture du fournisseur et de les accepter.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Régulation de brûleurs et d'installations simples de chauffage 1 (BRUCH1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Régulation d'installations simples de chauffage**

Titre du module:	**Régulation de brûleurs et d'installations simples de chauffage 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BRUCH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Laboratoire
6	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**1. Arbeitsauftrag: Optimierung einer bestehenden Heizungsanlage** **Der Auszubildende ist in der Lage eine bestehende Heizungsanlage zu optimieren.**	Er ermittelt die Abmessungen eines Raumes und bestimmt die wärmeübertragenden Umfassungsflächen. Er bestimmt überschlägig die Transmissions- und Lüftungsheizlast des Raumes. Er erkennt die installierten Heizkörper und ermittelt deren Leistung. Er bestimmt die in dem Objekt die mindest erforderliche Heizungsvorlauftemperatur. Er berechnet die für jeden Heizkörper erforderlichen Heizwasservolumenstrom. Er erkennt die installierten Thermostatventile und nimmt den hydraulischen Abgleich vor.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**2. Arbeitsauftrag: Wärmeverteilungssysteme und Komponenten von einfachen Heizungsanlagen** **Der Auszubildende kennt die Komponenten einer zentralen Warmwasser Heizungsanlage und deren Funktionen.**	Er baut einen einfachen hydraulichen Heizkreis an der Modulwand auf und nimmt ihn in Betrieb. Er erstellt einen Anordnugsplan und dokumentiert sein Vorgehen bei der Inbetriebnahme	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**3. Arbeitsauftrag: Die Heizungsumwälzpumpe** **Der Auszubildende kann eine Heizungsumwälzpumpe dimensionieren.**	Er misst die Pumpen- und Anlagenkennlinie und bestimmt den Betriebspunkt der Umwälzpumpe. Er berechnet die hydraulische Leistung und den Wirkungsgrad von drehzahlkonstanten Pumpen, elektronisch geregelten Umwälzpumpen und Hocheffizienzpumpen. Er kann anhand der Herstellerunterlagen eine Auswahl der Umwälzpumpe vornehmen und deren Betriebsdaten ermitteln. Er kann die gemeinsame Pumpenkennlinie einer Doppelpumpenanlage erstellen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten:** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Régulation de brûleurs et d'installations simples de chauffage 2 (BRUCH2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Régulation d'installations simples de chauffage**

Titre du module:	**Régulation de brûleurs et d'installations simples de chauffage 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BRUCH2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Laboratoire
6	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**1. Arbeitsauftrag: Berechnung der Norm-Heizlast** **Der Auszubildende ist in der Lage die Norm-Heizlast eines Raumes und des Gebäudes zu berechnen.**	Er kann den U-Wert von Bauteilen berechnen. Er berechnet den Transmissionswärmeverlust der Bauteile nach außen HT,ie mit pauschaler Berücksichtigung der Wärmebrücken Er berechnet den Transmissionswärmeverlust der Bauteile gegen unbeheizte Räume HT,iue Er berechnet den Transmissionswärmeverlust der Bauteile gegen andersartig beheizte Räume HT,ij Er berechnet den Transmissionswärmeverlust der Bauteile gegen Erdreich HT,ig Er berechnet den Lüftungswärmeverlust für den hygienischen Mindestluftwechsel HV	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**2. Arbeitsauftrag: Rohrnetzberechnung** **Der Auszubildende ist in der Lage eine Rohrnetzberechnung und den hydraulichen Abgleich durchzuführen.**	Er kann den Nennvolumenstrom und Druckverlust in den Leitungsabschnitten eines Rohrnetzes berechnen. Er kann den Fliessweg mit dem grössten Druckverlust ermitteln. Er kann den zusätzlich abzudrosselnden Druck der weiteren Fliesswege bestimmen. Er kann anhand der Druckverlustkennlinien von Ventilen den hydraulischen Abgleich durchführen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**3. Arbeitsauftrag: Aufstellungsrichtlinien für Wärmeerzeuger und Abgasanlagen für flüssige, feste und gasförmige Brennstoffe** **Der Auszubildende kennt die Anforderungen an einen Aufstellraum bzw. Heizraum für Wärmeerzeugungsanlagen mit flüssigen, festen und gasförmigen Brennstoffen.**	Er kennt die allgemeinen Anforderungen an Aufstell- und Heizräume. Er bestimmt die erforderlichen Maßnahmen zur Verbrennungsluftversorgung und dimensioniert die zugehörigen Bauteile. Er kennt und weist die Schutzziele von Gasgeräten nach. Er kennt die Anforderung an Abgasanlagen für gasförmige Brennstoffe.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**4. Arbeitsauftrag: Brennstoffversorgungsanlagen für gasförmige Brennstoffe** **Der Auszubildende kann Brennstoff-versorgungsanlagen für gasförmige Brennstoffe auswählen.**	Er kennt die unterschiedlichen Anforderungen an Flüssiggas- und Erdgasleitungen. Er kennt das Vorgehen bei der Prüfung und Inbetriebnahme von Gasanlagen. Er führt Berechnungen zu Wärmeerzeugern und Gasleitungen durch.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten: Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Raccordement électrique de bâtiments 1 (RACEL1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations électrotechniques**

Titre du module:	**Raccordement électrique de bâtiments 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACEL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
7	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	1	- Atelier
7	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Hausanschluss und Hauptstrom-Versorgungssystem** **Der Auszubildende kennt die Vorschriften der Luxemburger Stromversorgungsunternehmen und ist in der Lage diese anzuwenden.**	Er kennt die Vorschriften: Verteilung und die Systeme von Drehstrom. Hausanschluss Hauspotentialausgleich in Wohngebäuden Hauptstromversorgungssystem - Wohnbereich – Küche -Badezimmer	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Elektrische Ausrüstung von Maschinen** **Der Auszubildende ist in der Lage alle nötigen Ausrüstungen von Maschinen fachgerecht einzusetzen.**	Er kennt die Befehls- und Meldegeräte. Er kennt die Funktion und Wirkungsweise von elektromagnetischen Schaltern.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Darstellung von Steuerungen** **Der Auszubildende ist in der Lage schematische Darstellungen normgerecht zu zeichnen.**	Er kennt die Normen zum Zeichnen von Steuerstromkreisen. Er kennt die Normen zum Zeichnen von Hauptstromkreisen. Er kann den Verdrahtungsplan samt Klemmenbezeichnung und Abgänge gemäß seiner Installation zeichnen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Einfache Schaltungen mit elektromagnetischen Schaltern.** **Der Auszubildende ist in der Lage anhand von Arbeitsaufträgen einfache Schaltungen mit elektromagnetischen Schaltern zu verdrahten und in Betrieb zu nehmen.**	Er kennt: - den Tippbetrieb. - die Selbsthaltung. - die Schützeverriegelung. - die Verriegelungsschaltungen direkt und indirekt. Er dokumentiert die Arbeitsaufträge gemäß Vorgabe.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten.** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Circuits logiques et automates programmables 1 (CIRAP1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations électrotechniques**

Titre du module:	**Circuits logiques et automates programmables 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRAP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Laboratoire
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des circuits de la technique numérique.**	- L'élève connaît les différences entre les signaux numériques et analogues. - L'élève connaît les bases des systèmes de numération. - L'élève connaît les portes logiques de base ainsi que les règles de calcul servant aux circuits logiques. - L'élève est capable d'élaborer un circuit numérique en se référant à une mission de travail et en se servant de la synthèse de circuit et de la simplification avec des diagrammes de Karnaugh. - L'élève connaît des éléments de mémoire et de temporisation et il est capable de les utiliser dans des circuits numériques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'effectuer la conversion de grandeurs physiques en grandeurs électriques.**	- L'élève connaît les bases du mesurage de résistances de lignes. - L'élève est capable de déduire la température d'un mesurage de résistance. - L'élève connaît différents capteurs de température ainsi que leur domaine d'affectation. - L'élève connaît les bases du mesurage des grandeurs les plus importantes de la technique des bâtiments.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des contrôleurs logiques simples avec une commande programmable en mémoire et de les programmer.**	- L'élève connaît la structure d'une commande programmable en mémoire. - L'élève est capable de monter des circuits logiques simples en se référant à un plan fonctionnel. - L'élève connaît la manipulation de la commande programmable en mémoire avec le logiciel de programmation et le panneau de commande.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Raccordement électrique de bâtiments 2 (RACEL2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations électrotechniques**

Titre du module:	**Raccordement électrique de bâtiments 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACEL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
7	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	1	- Atelier
7	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Erstprüfung von elektrischen Anlagen** **Netzsysteme, Übertragung und Verteilung der elektrischen Energie** **Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Messungen laut DIN VDE0100-600 auszuführen.**	Verschiedene Netzsysteme (TT, TN-C, TN-C-S) Möglichen Fehlerarten in den verschiedenen Netzsystemen beschreiben. Funktionsprinzip einer Erdung. Beschreibung wo ein Fehlerstrom auftreten kann. Besichtigung einer Anlage, Durchgängigkeit des Schutzleiters messen, Isolationswiderstandsmessung, Schleifen- und Netzimpedantzmessung, Auslösestrom- und Auslösezeitmessung von RCDs, Erdwiderstandmessung, Drehfeldprüfung, Prüfprotokoll.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Blitz- und Überspannungsschutzanlagen** **Der Auszubildende kennt die Vorschriften und ist in der Lage Blitz- und Überspannungsschutz-anlagen fachgerecht umzusetzen.**	Er kennt den: - Den äusseren Blitzschutz - Den inneren Blitzschutz - Den Überspannungsschutz	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Elektrische Ausrüstung von Maschinen** **Der Auszubildende ist in der Lage alle nötigen Ausrüstungen von Maschinen fachgerecht einzusetzen.**	Er kennt elektromagnetische Schalter mit Zeitbetrieb. Er kennt die Befehlsgeber Positionsschalter. Er kennt Temperaturregler.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**Erweiterte Schaltungen mit elektromagnetischen Schaltern** **Der Auszubildende ist in der Lage anhand von Arbeitsaufträgen erweiterte Schaltungen mit elektromagnetischen Schaltern zu verdrahten und in Betrieb zu nehmen.**	Er kennt: - Die Folgeschaltung manuell - Die Folgeschaltung automatisch - Die Folgeschaltung mit Positionsschalter - Temperaturreglungen Er dokumentiert die Arbeitsaufträge gemäß Vorgabe.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten.** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Circuits logiques et automates programmables 2 (CIRAP2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service d'installations électrotechniques**

Titre du module:	**Circuits logiques et automates programmables 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRAP2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Laboratoire
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de projeter et de monter une commande programmable en mémoire.**	- L'élève est capable de déterminer les ensembles de composants requis pour le montage en se référant à la mission de travail. - L'élève est capable d'intégrer et de paramétrer les ensembles de composants dans la configuration de la commande programmable en mémoire. - L'élève connaît les consignes concernant le câblage. - L'élève est capable d'utiliser des commutateurs de modes de fonctionnement ainsi que des éléments d'affichage. - L'élève est capable d'effectuer une mise en service de manière systématique. - L'élève connaît les systèmes à bus habituels de la technique d'automatisation (USB, TCP/IP, bus de commande programmable en mémoire, s-bus et RS 485).	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer une commande programmable en mémoire en appliquant les consignes de la norme IEC 61131.**	- L'élève est capable de se servir du logiciel de programmation. - L'élève est capable d'opter pour les ensembles de composants servant à la saisie et à l'émission, de les configurer et de les adresser. - L'élève connaît les différents langages de programmation (LAD, STL) et il est capable d'établir des programmes dans le domaine du langage des blocs fonctions (FBD ou FUP). - L'élève connaît la différence entre les programmations linéaire et structurée. - L'élève est capable d'appliquer l'adressage symbolique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes pratiques avec une commande programmable en mémoire.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité (arrêt d'urgence, libération de commandes, relais de couplage). - L'élève est capable d'opter pour des capteurs et pour des actionneurs, de les raccorder, de les paramétrer et de les redimensionner. - L'élève est capable de monter des circuits externes, comme par exemple des circuits de démarrage de moteurs, des circuits de pompes ou des circuits de chauffage.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gestion intelligente du bâtiment 1 (GESTI1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Gestion intelligente du bâtiment 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien - Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire - Atelier
2	1	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Grundbegriffe der Regelungstechnik** **Der Auszubildende ist in der Lage eine technische Anlage regelungstechnisch zu erfassen.**	Er kennt den Unterschied zwischen einer Regelung und einer Steuerung. Er kennt die Komponenten eines Regelkreises und kann ihre Funktion beschreiben. Er kennt Anwendungen für Regelungen und kann Arten von Regelungen unterscheiden.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Regelstrecken** **Der Auszubildende kann die statischen und dynamischen Kenngrößen einer Regelstrecke erfassen und daraus die Regelparameter ermitteln.**	Er kann Regelgrößen an technischen Anlagen aufnehmen (Sprungantwort). Er erkennt P-Strecken, I-Strecken und P-Strecken mit Verzögerung. Er kann die Regelstreckenkenngrößen aus der Sprungantwort bestimmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Reglertypen** **Der Auszubildende kann verschiedene Reglertypen für technischen Anlagen auswählen, einbauen und parametrieren.**	Er kennt die Reglertypen (Zweipunkt-, Dreipunkt, und stetige Regler). Er kann den richtigen Reglertyp für eine bestimmte Anwendung auswählen und einbauen. Er kann den Regler mit Hilfe der Regelstreckenkenngrößen parametrieren.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Hauskommunikation** **Der Auszubildende ist in der Lage Hauskommunikations-anlagen zu installieren.**	Er kennt die Installation von Gegensprechanlagen. Er kennt die Installation von Video-Überwachungsanlagen. Er kennt die aktuellen Möglichkeiten von Zutrittskontrollen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Gefahrenmeldeanlagen** **Der Auszubildende ist in der Lage Gefahrenmeldeanlagen zu installieren.**	Er kennt die Techniken der Außenhaut- und Raumüberwachung. Er kennt die Funktionsprinzipien von Bewegungsmeldern, Glasbruchmeldern und Magnetkontakten. Er kennt die Techniken zur Wärme- und Rauchüberwachung. Er kennt die Funktionsprinzipien von Rauchmeldern und Wärmemeldern.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Elaborer les bases des moteurs électriques 1 (MOTTH1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Elaborer les bases des moteurs électriques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTTH1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Dreiphasennetz** **Der Auszubildende ist in der Lage Berechnungen im Drehstromnetz durchzuführen.**	Er kennt: Leiter- und Stranggrößen Leistungsberechnung im Drehstromnetz Fehler an Drehstromverbrauchern (Drahtbruch, Kurzschluss).	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Drehstrom-Asynchronmotor** **Der Auszubildende ist in der Lage die Funktionsweise und die Eigenschaften von Asynchronmotoren zu beschreiben.**	Er Kennt: Aufbau und Funktionsweise des Asynchronmotors. Bedeutung Drehfelddrehzahl und den Schlupf. Leistungsschild interpretieren (Stern/Dreieck).	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Wechselstrom Motor (Kondensatormotor und Universalmotor)** **Der Auszubildende ist in der Lage die Funktionsweise und die Eigenschaften von Wechselstrom Motoren zu beschreiben.**	Er kennt: Aufbau und die Funktionsweise von Kondensatormotoren und Universalmotoren. Anschluss an das Wechselstromnetz und die Festlegung der Drehrichtung Anlaufeigenschaften und das Anlassen von Wechselstrom Motoren. Er kann Drehzahländerungen von Wechselstrom Motoren beschreiben.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Appliquer les bases des moteurs électriques et des techniques d'entraînement 1 (MOTPR1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Appliquer les bases des moteurs électriques et des techniques d'entraînement 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MOTPR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Drehstromasynchron-motoren** **Der Auszubildende ist in der Lage Schaltungen mit Drehstromasynchron-motoren fachgerecht auszuführen.**	Er kennt: die Bauformen von Drehstromasynchronmotoren. Deren Aufbau (mechanisch) und Funktion. Wicklungen Funktionsweise Leistungsschild Wartung und Reparatur	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Überstromschutz von Asynchronmotoren** **Der Auszubildende ist in der Lage den Überstromschutz bei Asynchronmotoren fachgerecht einzusetzen.**	Er kennt den Aufbau und die Funktion von Motorschutzschaltern. Er kennt den Aufbau und die Funktion von thermischen Überstromrelais.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Wendeschaltungen** **Der Auszubildende ist in der Lage Schaltungen mit Wendebetrieb fachgerecht zu verdrahten.**	Er kennt den Aufbau, die Funktion und den Nutzen von Wendeschaltungen. Er kennt direktes und indirektes Schalten mit Schützen. Er kennt Wendeschaltungen anhand von Nockenschaltern. Er kennt Wendeschaltungen mit Endtastern.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Einfacher Stern-Dreieckanlauf** **Der Auszubildende ist in der Lage einfache Schaltungen mit Stern-Dreieckanlauf fachgerecht.**	Er kennt den Aufbau und die Funktion des Stern-Dreieckanlaufs. Er kennt den Stern-Dreieckanlauf mit Schützen. Er kennt den Stern-Dreieckanlauf mit Nockenschaltern. Er kennt den automatischen Anlauf der Stern-Dreieckschaltung.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Erweiterter Stern-Dreieckanlauf** **Der Auszubildende ist in der Lage erweiterte Schaltungen mit Stern-Dreieckanlauf fachgerecht auszuführen.**	Er kennt den Aufbau und die Funktion des Stern-Dreieckanlaufs mit Wendebetrieb. Er kennt den Wendebetrieb des Stern-Dreieckanlaufs mit Schützen. Er kennt den Wendebetrieb des Stern-Dreieckanlaufs mit Nockenschaltern.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.^**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Systèmes de chauffage 1 (CHAUF1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Systèmes de chauffage 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHAUF1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Grundlagen von Kompressions-Wärmepumpen.** **Der Auszubildende kennt die Funktionsweise, Bauarten, Komponenten und Leistungszahlen von Kompressions-Wärmepumpen.**	Der Auszubildende kennt die Funktionsweise einer Kompressions-Wärmepumpe. Der Auszubildende kennt die verschiedenen Bauarten von Kompressions-Wärmepumpen. Der Auszubildende kennt die Komponenten von Kompressions-Wärmepumpen. Der Auszubildende kennt die Leistungskennzahlen von Kompressions-Wärmepumpen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Auslegung von Wärmepumpenanlagen.** **Der Auszubildende kann eine Kompressions-Wärmepumpe hydraulisch einbinden, die Parametrierung des Reglers vornehmen, die Leistungsdaten ermitteln und den Prozess im Kältemitteldiagramm darstellen.**	- Der Auszubildende kennt die Möglichkeiten der Hydraulischen Einbindung einer Wärmepumpe. - Der Auszubildende kann die Reglerparametrierung durchführen. - Der Auszubildende kann den Wärmepumpenprozess im Kältemitteldiagramm darstellen. - Der Auszubildende kann Leistungsdaten der Wärmepumpe errechnen. - Der Auszubildende erkennt häufig auftretende Fehler an Wärmepumpen und deren Ursachen. - Der Auszubildende kann eine Inbetriebnahme und Wartung an einer Kompakt Wärmepumpe vornehmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**Einsatz der Kompressions-Wärmepumpe** **Der Auszubildende erarbeitet anhand einer Projektarbeit die Einsatzmöglichkeiten einer Kompressions-Wärmepumpe.**	Der Auszubildende erstellt eine Projektarbeit, in der er die nachfolgenden Kompetenzen nachweist: -Der Auszubildende kann die Gebäudeheizlast bei Altbauten anhand des Energiepasses abschätzen, bzw. für Neubauten mit Einsatz eines EDV-Programms berechnen. -Der Auszubildende wählt eine geeignete Wärmepumpenanlage aus den Herstelleranlagen aus. -Der Auszubildende wählt geeignete Heizflächen bzw. Flächenheizungen aus und dimensioniert diese mit Hilfe eines EDV-Programms. -Der Auszubildende erstellt ein RI-Schema mit der hydraulischen Einbindung und der Darstellung der erforderlichen Systemkomponenten. -Der Auszubildende berechnet die Jahresarbeitszahl der Wärmepumpe mit Hilfe eines EDV-Programms. -Der Auszubildende dokumentiert seine Arbeit auf einem professionellen Niveau.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gestion intelligente du bâtiment 2 (GESTI2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Gestion intelligente du bâtiment 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTI2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien - Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire - Atelier
2	1	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Intelligente Gebäudeautomatisation** **Der Auszubildende ist in der Lage das Potential einer intelligenten Gebäudeautomatisation zu erkennen.**	Er kennt den durchschnittlichen Energieverbrauch eines privaten Haushalts. Er erkennt die Energiesparmöglichkeiten durch eine intelligente Gebäudesteuerung. Er kennt die Grundfunktionen der intelligenten Gebäudesteuerung.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Grundlagen KNX** **Der Auszubildende ist in der Lage eine Grundschaltung in KNX aufzubauen.**	Er kennt die Grundbegriffe des KNX Standards. Er kennt die Systemkomponenten, die für eine minimale KNX Installation notwendig sind. Er kennt die Einsatzgebiete und die technischen Merkmale von KNX.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Grundlagen ETS** **Der Auszubildende ist in der Lage ein einfaches Projekt in der Entwicklungsumgebung ETS zu erstellen.**	Er kann ein neues Projekt mit den notwendigen Parametern erstellen. Er kann eine Gebäudestruktur erstellen, die Produktdaten importieren und die Geräte einfügen. Er kann die physikalischen Adressen zuweisen und die benötigten Gruppenadressen definieren. Er kann die Anlage programmieren und in Betrieb nehmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Erweitertes KNX Projekt** **Der Auszubildende ist in der Lage ein größeres KNX-Projekt durchzuführen.**	Er kann einen Arbeitsauftrag für ein Einfamilienhaus ausarbeiten. Er kann den erarbeiteten Arbeitsauftrag in der ETS umsetzen. Er kann die Anlage systematisch in Betrieb nehmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Fehlersuche** **Der Auszubildende ist in der Lage mit Hilfe der Diagnosewerkzeuge in der ETS Fehler in einer Anlage zu erkennen und zu beheben.**	Er kennt den Aufbau eines KNX-Telegramms. Er kann mit Hilfe der Diagnosewerkzeuge die Kommunikation auf dem Bus erfassen und analysieren. Er erkennt und behebt die Fehler.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

20 % (12 P)	**Grundlagen Beleuchtungstechnik und DALI** **Der Auszubildende ist in der Lage die Grundkenntnisse einer Beleuchtungs- und DALI-Installation anzuwenden.**	Er kennt: Lichttechnische Grundgrößen Elektrische Lichtquellen Raumwirkungsgradverfahren Er kennt die konventionellen Dimmarten. Er kennt die Merkmale, die Busspannung, das Zugriffsverfahren, die Teilnehmeranzahl und die maximale Leitungslänge einer DALI-Lichtsteuerung. Er kennt die benötigten Steuer- und Betriebsgeräte. Er kennt den Aufbau der Topologie. Er kennt die erforderlichen Paramter und die Zuordnung der Gruppenadressen zur Umsetzung des Projekts. Er kann ein einfaches Lichtsteuerungs-Projekt in DALI umsetzen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**KNX/IP** **Der Auszubildende ist in der Lage die notwendigen Verknüpfungen für eine KNX/IP-Verbindung herzustellen.**	Er kennt die Inbetriebnahme der jeweiligen Betriebsmittel.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Elaborer les bases des moteurs électriques 2 (MOTTH2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Elaborer les bases des moteurs électriques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTTH2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Messungen im Wechselstrom- und Drehstromnetz** **Der Auszubildende ist in der Lage Messungen im Wechselstrom- und Drehstromnetz und Berechnungen der Wechselgrößen durchzuführen.**	Er kann: Messgeräte im Wechselstrom- und Drehstromnetz fachgerecht anschließen und einstellen (AC/DC). Effektivwert und Phasenverschiebung ermitteln. Scheinleistung und Wirkleistung eines Motors im Wechselstromnetz bestimmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Elektromotor als Energiewandler** **Der Auszubildende ist in der Lage einen geeigneten Motor für einen bestimmten Anwendungszweck auszuwählen.**	Er kann: Richtige Wahl des Antriebsmotors treffen. Motorleistung und das Drehmoment bestimmen. Motorleistung und den Wirkungsgrad berechnen Leistungsschild eines Motors auswerten. Geeigneten Schutzmaßnahmen auswählen (Motorschutzrelais, Motorvollschutz, ...) Er kennt: Verschiedene Motoren und Arbeitsmaschinen, Pumpen, Lüfter, Kompressoren, Stellmotoren.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Softstarter und Frequenzumrichterantriebe** **Der Auszubildende ist in der Lage Softstarter und Frequenzumrichter zu beschreiben.**	Er kennt den Aufbau und die Funktionsweise. Er kann Einstellungen und Parametrierungen vornehmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Permanentmagnet Motor, EC-Motor** **Der Auszubildende ist in der Lage die Funktionsweise und die Eigenschaften von Permanentmagnet Motoren und EC-Motoren zu beschreiben.**	Er kennt: Aufbau und die Funktionsweise der beiden Motoren. Anschluss an das Gleichstromnetz und die Festlegung der Drehrichtung. Anlaufeigenschaften und das Anlassen von Gleichstrom Motoren. Er kann Drehzahländerungen von Gleichstrom Motoren beschreiben.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Appliquer les bases des moteurs électriques et des techniques d'entraînement 2 (MOTPR2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Appliquer les bases des moteurs électriques et des techniques d'entraînement 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**MOTPR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Polumschaltbare Asynchronmotoren** **Der Auszubildende ist in der Lage Schaltungen mit polumschaltbaren Asynchronmotoren fachgerecht auszuführen.**	Er kennt die Bauformen von polumschaltbaren Asynchronmotoren. Er kennt deren Aufbau und die Funktion. Er kann die Wartung und die Reparatur eines polumschaltbaren Asynchronmotors durchführen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Dahlandermotoren** **Der Auszubildende ist in der Lage Schaltungen mit Dahlandermotoren fachgerecht auszuführen.**	Er kennt den Aufbau und die Funktion eines Dahlandermotors. Er kennt das handbetätigte Schalten mit Schützen. Er kennt das Schalten anhand von Nockenschaltern.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Einphasen-Asynchronmotoren** **Der Auszubildende ist in der Lage Schaltungen mit Einphasen-Asynchronmotoren fachgerecht auszuführen.**	Er kennt den Aufbau und Funktion von Einphasen- Asynchronmotoren. Er kennt die Schaltung mit Betriebskondensator. Er kennt die Schaltung mit Betriebs- und Anlaufkondensator. Er kennt den Wendebetrieb mit Schützen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Frequenzumrichter für Asynchronmotoren** **Der Auszubildende ist in der Lage Frequenzumrichter anzuwenden und deren Einsatzbereich zu erkennen.**	Er kennt den Aufbau und die Funktion von Frequenzumrichtern für Asynchronmotoren. Er kann diesen richtig auslegen und parametrieren. Er kann diesen fachgerecht anschließen und in Betrieb nehmen. Er kann Messungen am Frequenzumrichter durchführen und Reparaturen vornehmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Systèmes de chauffage 2 (CHAUF2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et régulation d'installations techniques**

Titre du module:	**Systèmes de chauffage 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHAUF2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Biomasse als Brennstoff** **Der Auszubildende kann zwischen verschiedenen Biomassebrennstoffen eine Auswahl treffen und kennt deren Einsatzbereiche und Anwendungen.**	Er kennt den CO2-Kreislauf von Biomasse. Er kennt die verschiedenen Phasen und Temperaturen bei der Holzverbrennung. Er kann eine Umrechnung zwischen Wassergehalt und Holzfeuchte durchführen und damit den Heizwert berechnen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Pelletkessel** **Der Auszubildende kennt die unterschiedlichen Feuerungstechniken eines Pelletkessels, er kann einen Pelletkessel in Betrieb nehmen, warten und an Pelletkesseln häufig auftretende Fehler erkennen.**	Er kennt die Anforderungen an Pellets als Brennstoff und den Prozess der Pelletherstellung. Er kann eine Pelletlagerung auswählen und deren Größe berechnen. Er kennt die unterschiedlichen Feuerungsprinzipien und deren Anwendungsbereiche. Er kennt den Aufbau und die Funktion eines Pelletofens. Er kann eine Inbetriebnahme eines Pelletkessels sowie die Wartung und Fehlersuche durchführen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Scheitholz-/Holzvergaserkessel** **Der Auszubildende kennt die unterschiedlichen Feuerungstechniken eines Scheitholz-/Holzvergaserkessels, er kann einen Scheitholz-/Holzvergaserkessel in Betrieb nehmen, warten und an ihm häufig auftretende Fehler erkennen.**	Er kennt die Anforderungen an Holz/ Scheitholz als Brennstoff und dessen Lagerung. Er kann die Mindestgröße eines Holzlagers bestimmen. Er kennt die unterschiedlichen Feuerungsprinzipien und deren Anwendungsbereiche. Er kennt den Aufbau und die Funktion eines Scheitholz-/Holzvergaserkessels. Er kann eine Inbetriebnahme eines Scheitholz-/Holzvergaserkessels sowie die Wartung und Fehlersuche durchführen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Dimensionnement et régulation d'installations de chauffage 1 (DIMRE1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Régulation d'installations de chauffage**

Titre du module:	**Dimensionnement et régulation d'installations de chauffage 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DIMRE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Professeur-ingénieur
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Laboratoire
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Auslegung von Heizflächen** **Der Auszubildende führt die Dimensionierung von Heizkörpern durch.**	Er kennt die Komfortkriterien hinsichtlich der operativen Temperatur und der Strahlungsasymmetrie. Er kann die Umrechnung von Norm-Bedingungen auf die Betriebsbedingungen von Heizkörpern durchführen. Er berücksichtigt Minderleistungen durch die Einbausituation von Heizkörpern.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Öl-/ Gas- Gebläsebrenner** **Der Auszubildende führt die Inbetriebnahme, Wartung und Fehlersuche an verschiedenen Öl-/ Gas- Gebläsebrennern durch.**	Er kann an einem Gelbbrenner eine Inbetriebnahme, Wartung und Fehlersuche durchführen. Er kann an einem Blaubrenner eine Inbetriebnahme, Wartung und Fehlersuche durchführen. Er kennt den Unterschied zwischen einstufigen, zweistufigen und modulierenden Brennern.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Öl-/ Gas- Kessel** **Der Auszubildende führt die Inbetriebnahme, Wartung und Fehlersuche an verschiedenen Öl-/ Gas- Kesseln durch**	Er kann an einem Öl-Brennwertkessel eine Inbetriebnahme, Wartung und Fehlersuche durchführen. Er kann an einem Gas-Brennwertkessel eine Inbetriebnahme, Wartung und Fehlersuche durchführen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Flächenheizungen** **Der Auszubildende führt die Berechnung von Flächenheizungen aus.**	Er berechnet die Wärmestromdichte und überprüft die maximal zulässigen Oberflächentemperaturen. Er bestimmt den Verlegeabstand, berechnet die erforderliche Heizungsvorlauftemperatur und optimiert die Heizkreise nach der Rücklauftemperatur.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Dimensionnement et régulation d'installations de chauffage 2 (DIMRE2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Régulation d'installations de chauffage**

Titre du module:	**Dimensionnement et régulation d'installations de chauffage 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIMRE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Professeur-ingénieur
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Laboratoire
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Überschlägige Berechnung des Energiebedarfs eines Wohnhauses** **Der Auszubildende führt eine überschlägige Berechnung des Energiebedarfs eines Wohnhauses durch.**	Der Auszubildende ermittelt die Heizlast eines Bestandsgebäudes überschlägig mit Hilfe des Programms HPReady Der Auszubildende ermittelt die Heizlast eines Bestandsgebäudes überschlägig aus dem Heizölverbrauch bzw. Erdgasverbrauch Der Auszubildende berechnet den Energiebedarf eines Wohnhauses überschlägig aus dem Heizölverbrauch bzw. Erdgasverbrauch Der Auszubildende berechnet den Energiebedarf eines Wohnhauses überschlägig aus der Heizlast.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
30 % (18 P)	**Erstellung eines Energiepasses** **Der Auszubildende erstellt einen Energiepass**	Der Auszubildende führt eine Berechnung des Energiepasses (ausgenommen Wärmebrücken-Einzelnachweis, Nachweis des sommerlichen Wärmeschutzes und Photovoltaik) durch und kontrolliert seine Ergebnisse mit Hilfe des Softwaretools LuxEeb.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Heizungsregelung** **Der Auszubildende nimmt eine Heizungsregelung in Betrieb und führt eine Fehlersuche durch.**	Der Auszubildende kennt eine witterungsgeführte und führungsraumgeführte Kesselregelung. Der Auszubildende kennt eine Einzelraum- und Führungsraumregelung.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Reglerparametrierung** **Der Auszubildende parametriert die Bedien- und Serviceebene eines Heizungsreglers**	Der Auszubildende stellt die Nutz- und Absenkzeiten, Solltemperaturen und weitere Parameter auf der Nutzerebene ein. Der Auszubildende stellt die Kesselkennlinie, Anlagenkonfiguration etc. auf der Serviceebene ein. Der Auszubildende dokumentiert die vorgenommenen Einstellungen und führt eine Einweisung des Kunden durch. Der Auszubildende liest die eingestellten Parameter aus dem Regler aus und führt eine Fehlersuche durch.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Ventilation et climatisation 1 (VENTI1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Ventilation et climatisation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique - Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Laboratoire
6	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur / Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'élaborer un concept de ventilation pour un immeuble d'habitation.**	- L'élève est capable de subdiviser les types de ventilation en fonction de la norme DIN EN 16798 et des parties 4, 6 et 10 de la norme DIN 1946. - L'élève est capable de vérifier la nécessité de mesures de ventilation en effectuant des calculs. - L'élève est capable de déterminer le système de ventilation en se référant aux critères de sélection.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir un système de ventilation à ventilation libre pour un immeuble d'habitation.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités d'air requises et d'opter pour les composants requis pour le concept de la ventilation transversale avec protection contre l'humidité. - L'élève est capable de déterminer les quantités d'air requises et d'opter pour les composants requis pour les concepts de la ventilation transversale et de la ventilation par gaines.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir un système de ventilation avec l'assistance de ventilateurs pour un immeuble d'habitation.**	- L'élève est capable de déterminer le débit volumique d'air minimal requis pour un concept de ventilation avec assistance de ventilateurs. - L'élève est capable de déterminer les débits volumiques requis pour les différentes pièces. - L'élève est capable d'opter pour les composants de ventilation requis et de les dimensionner.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer le réglage des quantités d'air pour une ventilation contrôlée de locaux d'habitation.**	- L'élève est capable de mesurer le débit volumique d'une ventilation contrôlée de locaux d'habitation et de soupapes de ventilation en se servant d'anémomètres à hélices et de trémies. - L'élève est capable de déterminer les paramètres en se référant aux courbes caractéristiques des soupapes de ventilation. - L'élève soumet les débits volumiques réglés à un contrôle et il les rectifie. - L'élève est capable de régler les niveaux de ventilation en fonction des débits volumiques recherchés.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Eau sanitaire et énergie solaire thermique 1 (EAUSA1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Eau sanitaire et énergie solaire thermique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EAUSA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour l'installation d'un réservoir d'eau chaude requis.**	- L'élève connaît la différence entre les préparateurs en position basse, suspendus au mur et verticaux. - L'élève connaît les consignes d'installation concernant l'installation ainsi que la disposition d'un réservoir.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des installations d'eau chaude nécessitant une production d'eau chaude centralisée ainsi qu'une production d'eau chaude décentralisée.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients pouvant résulter de la planification et de l'installation d'une production d'eau chaude centralisée et décentralisée.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les avantages ainsi que les inconvénients de la production électrique d'eau chaude.**	- L'élève connaît la différence entre les chauffe-eau instantanés hydrauliques, semi-électroniques et entièrement électroniques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer les différents types de réservoirs aux différentes affectations.**	- L'élève connaît les différences entre un réservoir d'eau chaude simple, un réservoir mixte et un réservoir multifonctions.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Conseils en énergie et physique du bâtiment 1 (ENERG1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Conseils en énergie et physique du bâtiment 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENERG1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique - Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle spéciale
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire un justificatif de l'installation de la protection thermique estivale conforme au règlement grand-ducal concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie.**	- L'élève vérifie la nécessité du justificatif pour la protection thermique estivale d'une maison résidentielle. - L'élève détermine l'espace critique nécessitant le justificatif. - L'élève détermine la capacité d'accumulation thermique effective ainsi que la classe de construction de l'espace. - L'élève détermine les paramètres autorisés et effectifs d'apport d'énergie solaire de l'espace.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un justificatif individuel à propos de ponts thermiques conforme au règlement grand-ducal concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie.**	- L'élève est capable de déterminer le coefficient de déperdition de chaleur dû à des ponts thermiques en se référant à des catalogues de ponts thermiques ainsi que la perte de chaleur provoquée par un pont thermique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les pénétrations de conduites requises pour la protection contre l'humidité.**	- L'élève connaît les mesures de protection contre l'humidité requises dans la structure d'un logement. - L'élève connaît les différentes mesures d'isolation contre les eaux sous et sans pression. - L'élève opte pour la pose requise pour la tuyauterie en se référant au système d'isolation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes de mesurage.**	- L'élève connaît les bases de mesurages thermographiques. - L'élève connaît les bases du mesurage du confort thermique. - L'élève connaît les bases du mesurage de coefficients de transmission thermique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Ventilation et climatisation 2 (VENTI2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Ventilation et climatisation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENTI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique - Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Laboratoire
6	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'élaborer un système de ventilation destiné à d'autres affectations.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités d'air requises pour l'utilisation d'un espace comme bureau, pour l'évacuation de charges thermiques et pour la destination de pièces communes à la présence humaine. - L'élève est capable d'opter pour des conduites d'air, de déterminer les pertes de pression et d'effectuer le réglage des débits volumiques. - L'élève connaît les différents ventilateurs et il est capable de les sélectionner en se référant aux courbes caractéristiques. - L'élève est capable de déterminer la puissance sur l'arbre ainsi que la puissance du moteur requise pour les ventilateurs et de comparer les rendements. - L'élève est capable de déterminer le taux d'air neuf requis ainsi que le taux d'air ambiant éventuel. - L'élève est capable d'opter pour des composants comme les batteries de chauffage et les filtres et de les dimensionner.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'élaborer une climatisation.**	- L'élève connaît les fonctions thermodynamiques du traitement de l'air. - L'élève connaît les critères du confort thermique ainsi que les critères de conception qui en résultent. - L'élève connaît les composants d'une climatisation, comme les batteries de chauffage, les batteries de refroidissement, les séchoirs et les humidificateurs. - L'élève est capable d'évaluer les traitements thermodynamiques de l'air sous l'aspect énergétique en se référant au diagramme h-x de l'air humide. - L'élève est capable d'opter pour des composants servant à l'humidification de l'air comme les épurateurs et les humidificateurs à vapeur et de les dimensionner. - L'élève connaît les différents systèmes de récupération de chaleur et d'humidité ainsi que leurs données de performances.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des systèmes de ventilation centralisés et décentralisés dans des bâtiments.**	- L'élève connaît la différence entre un système de ventilation centralisé et décentralisé. - L'élève connaît les composants d'un système de ventilation centralisé et décentralisé. - L'élève connaît les instructions de montage, de maintenance et d'utilisation des différents systèmes. - L'élève identifie des composants défectueux et il connaît les composants à remplacer lors d'une intervention de maintenance ou de réparation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Eau sanitaire et énergie solaire thermique 2 (EAUSA2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Eau sanitaire et énergie solaire thermique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EAUSA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter les différents modules d'installations en fonction du contexte local.**	- L'élève connaît les différences entre les différentes installations solaires. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des collecteurs plats et tubulaires. - L'élève connaît les mesures de sécurité requises pour le montage d'une installation solaire.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des installations solaires et de les combiner à d'autres systèmes de chauffage.**	- L'élève connaît les instructions de montage ainsi que les dispositifs de sécurité requis pour le montage d'une installation solaire. - L'élève est capable d'intégrer une installation solaire dans une installation neuve ou existante.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le nettoyage ainsi que la maintenance d'installations d'eau potable.**	- L'élève connaît le règlement concernant le montage d'une installation d'eau potable. - L'élève connaît les mesures à appliquer pour le nettoyage et la maintenance d'une installation d'eau potable de la vanne d'arrêt principale au dispositif de chauffe-eau.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Conseils en énergie et physique du bâtiment 2 (ENERG2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Conseils en énergie et physique du bâtiment 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENERG2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique - Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Laboratoire
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingénieur / Fachlehrer Heizungstechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer la résistance de composants à l'humidité en établissant un diagramme de Glaser et en se référant aux indications de la norme DIN 4108-3.**	- L'élève connaît les différences entre les humidités de l'air relative et absolue et il est capable de déterminer le point de rosée de l'air. - L'élève connaît la relation entre l'humidité de l'air et la pression partielle de vapeur d'eau dans l'air et il est capable de déterminer la pression de vapeur saturante. - L'élève est capable de déterminer l'évolution de la température dans un composant à plusieurs couches. - L'élève détermine les épaisseurs équivalentes des couches d'air et il est capable d'établir un diagramme de Glaser pour les périodes de condensation et d'évaporation. - L'élève détermine la quantité d'eau produite, le cas échéant, pendant la période de condensation ainsi que la quantité d'eau évacuée pendant la période d'évaporation. - L'élève détermine l'épaisseur complémentaire minimale des couches d'air requise pour éviter la formation d'eau de condensation dans un composant et il opte pour le pare-vapeur requis.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les fondements du bruit.**	- L'élève connaît le bruit en tant qu'onde avec des variations de pression atmosphérique et il est capable de distinguer des paramètres comme la pression acoustique, la puissance acoustique et le niveau sonore. - L'élève connaît la différence entre le bruit et le volume sonore et il est capable d'estimer le niveau sonore en se référant à un niveau sonore indiqué et en appliquant une pondération A. - L'élève est capable de déterminer le bruit résultant de la superposition de plusieurs sources sonores. - L'élève connaît les exigences minimales auxquelles doit répondre l'isolation phonique en fonction de la norme DIN 4109.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner un dispositif d'insonorisation pour un système de ventilation.**	- L'élève détermine l'insonorisation requise pour les conduites d'air, les grilles de ventilation et l'espace avec les bandes d'octave (de 63 à 8.000 Hz) importantes sous l'aspect technique. - L'élève détermine le bruit du flux d'air des composants de la ventilation. - L'élève détermine la perte d'insertion requise pour toutes les bandes d'octave et il opte pour des baffles insonorisants. - L'élève vérifie le rendement de l'isolation phonique en effectuant un calcul de contrôle.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les fondements du test d'infiltrométrie ainsi que les techniques de mesurage servant à localiser des fuites.**	- L'élève connaît la classification avec l'infiltrométrie. - L'élève est capable de documenter l'infiltrométrie et d'évaluer les données mesurées. - L'élève connaît des techniques de mesurage servant à localiser des fuites et il est capable de les appliquer.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Gestion intelligente du bâtiment 3 (GESTI3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Gestion intelligente du bâtiment 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTI3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Laboratoire
2	1	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Systemkomponenten des KNX** **Der Auszubildende ist in der Lage die Systemkomponenten eines KNX-Projektes zu bestimmen.**	Er kennt folgende Teilnehmer: - Spannungsversorgung - Schnittstellen - Aktoren - Sensoren - Linienkoppler Er kann eine KNX-Installation planen, installieren und verdrahten.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**KNX Projekt** **Der Auszubildende ist in der Lage eine einfache Projektarbeit fachgerecht durchzuführen.**	Er kann ein Projekt mittels einem Arbeitsauftrag erstellen. Er erstellt eine strukturiere Topologie. Er erstellt die jeweiligen Gruppenadressen und vergibt diesen sinnvolle Namen. Er parametriert die Teilnehmer. Er bestimmt die Kommunikationsobjekte und führt diese mit den jeweiligen Gruppenadressen zusammen. Er überprüft das Projekt laut Vorgabe. Er kann das Projekt vollständig dokumentieren.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**Einfache Regelungen mit SPS** **Der Auszubildende ist in der Lage mit einfachen Regelungen im Bereich der Gebäude- und Anlagentechnik zu arbeiten.**	Er kann eine Regelung in Betrieb nehmen. Er kann die Parameter der Regelung zur Optimierung des Regelvorgangs anpassen. Er kennt die Reglervorichtungen und deren Parametrierung bzw. Ansteuerung mit einer SPS. Er kann die Funktionsweise der Regelung aus dem Programm der SPS ermitteln. Er kann Ergänzungen und Optimierungen des Programms der SPS durchführen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Grundlagen der Gebäudeleittechnik** **Der Auszubildende ist in der Lage einfache Aufgaben der Gebäudeleittechnik zu lösen.**	Er kennt die Grundlagen der Gebäudeleittechnik. Er kennt die Grundlagen der Erstellung einer graphischen Anzeigeoberfläche. Er kann Fernabfragen und eine Ferneinstellungen vornehmen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.

10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten: Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réseaux informatiques et systèmes de bus 1 (RESIN1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Réseaux informatiques et systèmes de bus 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**RESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire - Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les composants d'un ordinateur et de décrire le fonctionnement général et il dispose des compétences requises pour structurer clairement un document scientifique.**	- L'élève connaît le fonctionnement général d'un ordinateur. - L'élève connaît les composants, les interfaces ainsi que les appareils périphériques d'un ordinateur. - L'élève connaît la structure d'un document scientifique.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les composants d'un réseau local.**	- L'élève connaît les composants d'un réseau local. - L'élève connaît les propriétés ainsi que les domaines d'affectation des différentes variétés de câbles. - L'élève est capable d'établir des connexions câblées et de les soumettre à des essais.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer un réseau local, de le mettre en service, de le configurer et de le connecter à Internet.**	- L'élève connaît la topologie de réseaux ainsi que leurs composants. - L'élève est capable d'établir une communication en réseau entre plusieurs appareils dans un réseau basé sur un protocole Internet avec un câblage Ethernet et une connexion au réseau local sans fil. - L'élève est capable d'effectuer un diagnostic simple du réseau.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage.	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Gestion intelligente du bâtiment 4 (GESTI4)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Gestion intelligente du bâtiment 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Laboratoire
2	1	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur / Fachlehrer Elektrotechnik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**SPS/Bus Technik** **Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Bustechniken in einer Anlage einzubinden.**	Er kennt verschiedene Bustechniken. Er kann Sensoren in unterschiedlichen Bustechniken in einer Anlage verbauen. Er kann Informationen über verschiedene Bussysteme austauschen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
40 % (24 P)	**Erweitertes SPS-Projekt** **Der Auszubildende ist in der Lage alle erlernten Techniken in einem erweiterten SPS-Projekt anzuwenden.**	Er kann alle im Projekt benötigten Bauteile definieren. Er kann die Aufgabenstellung in eine Programmiersprache umsetzen. Er kann das Projekt vollständig und fachgerecht dokumentieren. Er kann seine Vorgehensweisen in allen Phasen des Projekts argumentieren.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
20 % (12 P)	**Erweitertes KNX-Projekt** **Der Auszubildende ist in der Lage eine erweiterte Projektarbeit fachgerecht auszuführen.**	Er erstellt eine strukturiere Gebäudestruktur. Er erstellt die jeweiligen Gruppenadressen. Er kennt die Parametereinstellungen der Teilnehmer. Er bestimmt die Kommunikationsobjekte und führt diese den Gruppenadressen zu. Er überprüft das Projekt laut Vorgabe. Er kann das Projekt vollständig dokumentieren. Er kann sein Projekt in einem Fachgespräch vortragen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Monitoring** **Der Auszubildende ist in der Lage ein KNX-Projekt über das Monitoring zu analysieren.**	Er kennt den Gruppenmonitor und kann in diesem Befehle ausüben. Er kennt den Busmonitor und kann Telegramme lesen und deuten. Er kann mit dem Diagnosetool Informationen aufrufen und auslesen.	Ein vollständiger Handlungsablauf bestehend aus den Phasen: -Informieren -Planen -Durchführen -Kontrollieren wurde überwiegend fehlerfrei ausgeführt.
10 % (6 P)	**Organisation und Sozialverhalten:** **Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufträge termingerecht auszuführen, zeigt Lernbereitschaft und verwaltet sein didaktisches Material.**	Er respektiert die Abgabetermine schriftlicher Dokumente und Leistungen sowie praxisbezogener Arbeiten. Er zeigt sich offen für Ratschläge und Kritiken gegenüber seinen Lehrkräften. Er beteiligt sich aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Er führt sein didaktisches Material für die entsprechenden Schulstunden mit sich. Die Unterlagen und Mitschriften sind so geführt, dass sie als Lerngrundlage verwendet werden können.	Der Auszubildende hält die vorgegebenen Termine überwiegend ein. Der Auszubildende nimmt Kritiken und Ratschläge überwiegend an und versucht diese konstruktiv zu nutzen. Der Auszubildende beteiligt sich überwiegend aktiv und konstruktiv an Gruppenarbeiten. Der Auszubildende ist nahezu vollständig in der Lage das didaktische Material zu verwalten und sorgfältig damit umzugehen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Réseaux informatiques et systèmes de bus 2 (RESIN2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion technique d'un bâtiment**

Titre du module:	**Réseaux informatiques et systèmes de bus 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les composants ainsi que la conception d'un réseau dans un domaine professionnel et il est capable de constituer un réseau.**	- L'élève connaît les notions de la technologie des réseaux dans le domaine professionnel: o les réseaux locaux sans fils, o les réseaux privés virtuels, o le réacheminement de port. - L'élève connaît le fonctionnement d'un commutateur réseau. - L'élève est capable de configurer un commutateur réseau. - L'élève est capable de constituer deux réseaux locaux sur un commutateur réseau. - L'élève est capable de constituer un réseau local sans fil et de le connecter à Internet.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder un système technique concret par un protocole Internet.**	- L'élève est capable de raccorder des composants techniques d'un système dans le réseau, par exemple un système de ventilation, une commande à mémoire programmable, un bus KNX, une connexion numérique entre un écran et un émetteur, etc. - L'élève est capable d'effectuer des exercices pratiques avec des systèmes techniques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail dans le respect des délais, il manifeste une volonté d'apprendre et il gère son matériel didactique.**	- L'élève respecte les délais de présentation des documents écrits, des prestations et des travaux pratiques. - L'élève se montre réceptif aux conseils et aux critiques de la part de ses enseignants. - L'élève participe aux travaux en groupes d'une manière active et constructive. - L'élève dispose de son matériel didactique pour les cours correspondants. - L'élève gère les documents ainsi que les notes de manière à ce qu'ils puissent servir de base d'apprentissage..	- L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués. - L'élève a accepté la grande majorité des critiques et des conseils et il s'est appliqué à les mettre à profit de manière constructive. - L'élève a participé aux travaux en groupes d'une manière majoritairement active et constructive. - L'élève a géré le matériel didactique et il s'en est servi avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles de sécurité légales et internes ainsi que les procédures internes de l'entreprise et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles ainsi que les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents ou de protection des données) ainsi que les procédures internes de l'entreprise et il les applique. - L'élève tient compte des indications en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les instructions concernant les règles ainsi que les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des règles et des mesures de sécurité élémentaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux simples dans le domaine de la technique d'installation électrique.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente, respectueuse de l'environnement et conforme aux règlements en vigueur. - L'élève tient compte des règles de sécurité en vigueur quand il manipule des outils, des appareils ainsi que des machines. - L'élève manipule les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève travaille soigneusement. - Le poste de travail est propre et en ordre au départ de l'élève.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications du carnet de stage.	- L'élève a produit un carnet de stage complété dans le respect des délais. - Le carnet de stage était propre et soigné. - L'élève a tenu compte de la majorité des indications du carnet de stage. - La documentation était compréhensible dans une large mesure et elle n'accusait guère d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/les clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas répéter les erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses expériences au cours de travaux ultérieurs.	- L'élève a mené l'entretien avec pertinence et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de répéter des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son attitude personnelle avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève suit les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les indications concernant les règles et les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux faciles dans le domaine de la technique d'installation de chauffages.**	- L'élève effectue les travaux qui lui sont confiées de manière compétente. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - L'élève tient compte des règles de sécurité en vigueur au cours de la manipulation des outils, des appareils et des machines. - L'élève manipule les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève travaille soigneusement. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications du carnet de stage.	- L'élève a produit un carnet de stage complété dans le respect des délais. - Le carnet de stage était propre et soigné. - L'élève a considéré la majorité des indications du carnet de stage. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière en grande partie compréhensible et sans guère commettre d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas reproduire des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement d'apprentissage personnel avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles de sécurité légales et internes ainsi que les procédures internes de l'entreprise et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles ainsi que les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents ou de protection des données) ainsi que les procédures internes de l'entreprise et il les applique. - L'élève tient compte des indications en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les instructions concernant les règles ainsi que les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des règles et des mesures de sécurité élémentaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux simples sous guidance dans les domaines de la maintenance et de la mise en service.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente, respectueuse de l'environnement et conforme aux règlements en vigueur. - L'élève tient compte des règles de sécurité en vigueur quand il manipule des outils, des appareils ainsi que des machines. - L'élève manipule les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève travaille soigneusement. - Le poste de travail est propre et en ordre au départ de l'élève.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications du carnet de stage.	- L'élève a produit un carnet de stage complété dans le respect des délais. - Le carnet de stage était propre et soigné. - L'élève a tenu compte de la majorité des indications du carnet de stage. - La documentation était compréhensible dans une large mesure et elle n'accusait guère d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/les clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas répéter les erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses expériences au cours de travaux ultérieurs.	- L'élève a mené l'entretien avec pertinence et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de répéter des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son attitude personnelle avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EQ**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division équipement du bâtiment**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Buildings & energies - Technicien Smart Buildings & energies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener des projets dans les domaines de la domatique et des techniques de régulation.**	- L'élève gère des projets dans le domaine de la domotique. - L'élève gère des projets dans le domaine des techniques de régulation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle. - Les documentations ainsi que les présentations n'accusaient guère d'erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des projets dans le domaine des techniques de chauffage.**	- L'élève gère des missions de travail dans les domaines de la mise en service, de la détection d'erreurs ou de la maintenance d'une installation à chaudière. - L'élève gère des missions de travail dans les domaines de la mise en service, de la détection d'erreurs ou de la maintenance d'un système de régulation de chauffage. - L'élève gère des missions de travail servant à l'évaluation de la consommation d'énergie de chauffage.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle. - Les documentations ainsi que les présentations n'accusaient guère d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des projets dans le domaine des techniques de ventilation et de climatisation.**	- L'élève gère des missions de travail servant à la mise en service d'un système de ventilation. - L'élève gère des missions de travail servant à la mise en service, à la détection d'erreurs ou à la maintenance d'une climatisation.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle. - Les documentations ainsi que les présentations n'accusaient guère d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des projets dans le domaine des circuits de dispositifs électriques.**	- L'élève gère des missions de travail servant à la mise en service ou à la détection d'erreurs affectant des circuits ainsi que des dispositifs électriques.	- L'élève a intégralement accompli une procédure sans guère commettre d'erreur en effectuant les étapes suivantes: - la recherche d'informations, - la planification, - l'exécution, - le contrôle. - Les documentations ainsi que les présentations n'accusaient guère d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**					
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATH1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur en mathématiques ou ingénieur-enseignant / architecte-enseignant

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les connaissances algébriques de base du calcul numérique dans des situations mathématiques internes.**	- L'élève sait appliquer les notions, raisonnements et techniques de calcul essentiels du calcul numérique. - L'élève sait effectuer des calculs avec des fractions algébriques. - L'élève sait effectuer des calculs avec des racines. - L'élève sait effectuer des calculs avec des puissances et sait utiliser l'écriture scientifique.	- L'élève a appliqué en général les notions, raisonnements et techniques de calcul essentiels du calcul numérique. - L'élève a effectué en général des calculs avec des fractions algébriques. - L'élève a effectué en général des calculs avec des racines. - L'élève a effectué en général des calculs avec des puissances et a utilisé en général l'écriture scientifique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les connaissances algébriques de base du calcul littéral dans des situations mathématiques internes.**	- L'élève connaît et sait appliquer les notions, raisonnements et techniques de calcul essentiels du calcul littéral. - développer et réduire - factoriser au mieux - produits remarquables	- L'élève connaît et a appliqué en général les notions, raisonnements et techniques de calcul essentiels du calcul littéral. - développer et réduire - factoriser au mieux - produits remarquables
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer et de permuter des formules.**	- L'élève sait permuter les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent. - L'élève sait déterminer la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues.	- L'élève a permuté en général les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent. - L'élève a déterminé en général la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir de manière responsable et autonome.**	- Au début du cours, l'apprenti place sur son poste de travail tout le matériel et les documents nécessaires et en état de marche et les utilise de manière professionnelle et efficace. - Il calcule, écrit, dessine et esquisse les solutions de manière propre et précise et vérifie ses travaux de manière autonome. - L'apprenti participe activement aux cours. - L'apprenti se comporte avec respect et se conforme aux règles de la communauté scolaire et de la classe. - L'apprenti archive ses documents de manière complète et claire. - L'apprenti respecte toutes les échéances scolaires.	- Tout le matériel et les documents nécessaires sont prêts et, en règle générale, complets et en bon état de fonctionnement (instruments de dessin, calculatrice, matériel d'écriture, livres, documents, classeurs,...). - Les tâches sont réalisées avec le matériel de travail prévu, selon une méthode de travail professionnelle et efficace. - En règle générale, l'apprenti a résolu ses tâches de manière complète et compréhensible. - En général, l'apprenti a participé activement aux cours et a collaboré. - En règle générale, l'apprenti s'est montré respectueux des autres et a respecté les règles de la communauté scolaire et de la classe. - Les documents sont généralement archivés de manière complète, claire et propre. - En règle générale, l'apprenti a respecté tous les délais liés à l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Architecture 1 (ARCH1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Architecture 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARCH1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Bauwerke einer Architekturepoche, einem Baustil zuordnen, er kann sie chronologisch positionieren und kennt ihre Funktion.**	- Der Auszubildende kann die verschiedenen Funktionen unterschiedlicher Bauwerke erkennen, benennen und kurz erläutern. - Der Auszubildende kann die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes erkennen und benennen. - Der Auszubildende kann begründen, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er erkennt die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche. Er benutzt eine angemessene Fachsprache zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale. - Der Auszubildende kann die verschiedenen Architekturepochen chronologisch ordnen und den entsprechenden Zeitraum (ungefähre leicht einprägsame Zahlenwerte) nennen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die verschiedenen Funktionen unterschiedlichen Bauwerken erkannt, benannt und kurz erläutert. - Der Auszubildende hat in der Regel die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes richtig erkannt und benannt. - Der Auszubildende hat begründet, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er hat in der Regel die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche erkannt. Er hat in der Regel die passenden Fachwörter zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale benutzt. - Der Auszubildende hat die verschiedenen Architekturepochen chronologisch richtig eingeordnet und hat den entsprechenden Zeitraum genannt. Hauptaugenmerk liegt auf der richtigen Reihenfolge der Epochen und auf dem ungefähren Zeitraum.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bedeutende kunstgeschichtliche Bauwerke zu benennen und mit zeitlichen, geographischen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten zu verbinden.**	- Der Auszubildende kann den Zusammenhang der Funktion, Merkmale, Bauformen, Bautechniken und Materialien eines Bauwerkes mit den wesentlichen zeitlichen, geographischen, städtebaulichen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten seiner Bauzeit erläutern. - Der Auszubildende kann die behandelten Bauwerke benennen, einer Bauaufgabe, einem Ort, einer Epoche und ggf. einem Architekten zuordnen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die wesentlichen Gegebenheiten eines Ortes (geographisch), einer Epoche (zeitlich), einer Zivilisation (kulturgeschichtlich) richtig in Zusammenhang mit der Funktion, Merkmalen, Bauformen, Bautechniken und Materialien eines Bauwerkes in Verbindung gebracht. - Der Auszubildende hat in der Regel für behandelte Bauwerke den Namen des Bauwerks, seine Bauaufgabe, seinen Standort, den Baustil, die Architekturepoche und ggf. den Architekten richtig genannt bzw. zugeordnet.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bauwerke zu beschreiben.**	- Der Auszubildende kann Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen beschreiben in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewandte Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen richtig beschrieben, dies in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewendete Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Architekturepoche mit Beispielen von Bauwerken zu dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann eigenständig Beispiele von behandelten Architekturepochen recherchieren und präsentieren (Vortrag, Portfolio oder Modelle).	- Der Auszubildende hat eigenständig Beispiele von Bauwerken einer behandelten Architekturepoche, recherchiert (Bildmaterial und Benennung mit Angabe der Quelle) und präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 (MATH2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques - Enseignant / Architecture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Enseignant de mathématiques / ingénieur-enseignant / architecte-enseignant

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Algèbre** **L'élève est capable de résoudre des (in)équations du premier degré ainsi que des (in)équations se ramenant au premier degré.**	- L'élève sait résoudre des (in)équations du premier degré ainsi que des (in)équations se ramenant au premier degré et sait déterminer la solution d'une équation.	- L'élève a résolu en général des (in)équations du premier degré ainsi que des (in)équations se ramenant au premier degré et a déterminé en général la solution d'une équation
40 % (24 P)	**Géométrie** **L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore et la réciproque du théorème de Pythagore.**	- L'élève sait identifier les triangles-rectangles dans les figures et il sait identifier les cathètes ainsi que l'hypoténuse. - L'élève sait appliquer le théorème de Pythagore et sa réciproque. - L'élève sait dresser une esquisse pour illustrer la situation.	- L'élève a identifié en général les triangles-rectangles dans les figures et a identifié les cathètes ainsi que l'hypoténuse. - L'élève a appliqué en général le théorème de Pythagore et sa réciproque. - L'élève a dressé en général une esquisse pour illustrer la situation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer et de permuter des formules.**	- L'élève sait permuter les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent avec leurs unités respectives. - L'élève sait déterminer la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues.	- L'élève a permuté en général les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent, avec leurs unités respectives. - L'élève a déterminé en général la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir de manière responsable et autonome.**	- Au début du cours, l'apprenti place sur son poste de travail tout le matériel et les documents nécessaires et en état de marche et les utilise de manière professionnelle et efficace. - Il calcule, écrit, dessine et esquisse les solutions de manière propre et précise et vérifie ses travaux de manière autonome. - L'apprenti participe activement aux cours. - L'apprenti se comporte avec respect et se conforme aux règles de la communauté scolaire et de la classe. - L'apprenti archive ses documents de manière complète et claire. - L'apprenti respecte toutes les échéances scolaires.	- Tout le matériel et les documents nécessaires sont prêts et, en règle générale, complets et en bon état de fonctionnement (instruments de dessin, calculatrice, matériel d'écriture, livres, documents, classeurs,...). - Les tâches sont réalisées avec le matériel de travail prévu, selon une méthode de travail professionnelle et efficace. - En règle générale, l'apprenti a résolu ses tâches de manière complète et compréhensible. - En général, l'apprenti a participé activement aux cours et a collaboré. - En règle générale, l'apprenti s'est montré respectueux des autres et a respecté les règles de la communauté scolaire et de la classe. - Les documents sont généralement archivés de manière complète, claire et propre. - En règle générale, l'apprenti a respecté tous les délais liés à l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Architecture 2 (ARCH2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Architecture 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARCH2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Bauwerke einer Architekturepoche, einem Baustil zuordnen, er kann sie chronologisch positionieren und kennt ihre Funktion.**	- Der Auszubildende kann die verschiedenen Funktionen von unterschiedlichen Bauwerken erkennen, benennen und kurz erläutern. - Der Auszubildende kann die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes erkennen und benennen. - Der Auszubildende kann begründen, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er erkennt die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche. Er benutzt eine angemessene Fachsprache zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale. - Der Auszubildende kann die verschiedenen Architekturepochen chronologisch ordnen und den entsprechenden Zeitraum (ungefähre leicht einprägsame Zahlenwerte) nennen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die verschiedenen Funktionen unterschiedlicher Bauwerke erkannt, benannt und kurz erläutert. - Der Auszubildende hat in der Regel die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes richtig erkannt und benannt. - Der Auszubildende hat begründet, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er hat in der Regel die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche erkannt. Er hat in der Regel die passenden Fachwörter zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale benutzt. - Der Auszubildende hat die verschiedenen Architekturepochen chronologisch richtig eingeordnet und hat den entsprechenden Zeitraum genannt. Hauptaugenmerk liegt auf der richtigen Reihenfolge der Epochen und auf dem ungefähren Zeitraum.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bedeutende kunstgeschichtliche Bauwerke zu benennen und mit zeitlichen, geographischen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten zu verbinden.**	- Der Auszubildende kann den Zusammenhang der Funktion, Merkmale, Bauformen, Bautechniken und Materialien eines Bauwerkes mit den wesentlichen zeitlichen, geographischen, städtebaulichen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten seiner Bauzeit erläutern. - Der Auszubildende kann die behandelten Bauwerke benennen, einer Bauaufgabe, einem Ort, einer Epoche und ggf. einem Architekten zuordnen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die wesentlichen Gegebenheiten eines Ortes (geographisch), einer Epoche (zeitlich), einer Zivilisation (kulturgeschichtlich) richtig in Zusammenhang mit der Funktion, Merkmalen, Bauformen, Bautechniken und Materialien eines Bauwerkes in Verbindung gebracht. - Der Auszubildende hat in der Regel für behandelte Bauwerke den Namen des Bauwerks, seine Bauaufgabe, seinen Standort, den Baustil, die Architekturepoche und ggf. den Architekten richtig genannt bzw. zugeordnet.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bauwerken zu beschreiben.**	- Der Auszubildende kann Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen beschreiben in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewandte Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen richtig beschrieben dies in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewendete Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Architekturepoche mit Beispielen von Bauwerken zu dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann eigenständig Beispiele von behandelten Architekturepochen recherchieren und präsentieren (Vortrag, Portfolio, Modelle).	- Der Auszubildende hat eigenständig Beispiele von Bauwerken einer behandelten Architekturepoche recherchiert, (Bildmaterial und Benennung mit Angabe der Quelle) und präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 (MATH3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Mathématiques - Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes de trigonométrie dans le triangle rectangle par l'application des formules trigonométriques élémentaires.**	- L'élève sait résoudre des problèmes de trigonométrie dans le triangle rectangle par l'application des formules trigonométriques élémentaires. - L'élève sait appliquer les rapports latéraux dans les triangles-rectangles dans des circonstances de mathématiques externes.	- L'élève a su résoudre en général des problèmes de trigonométrie dans le triangle rectangle par l'application des formules trigonométriques élémentaires. - L'élève a su appliquer en général les rapports latéraux dans les triangles-rectangles dans les circonstances de mathématiques externes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Thalès et sa réciproque.**	- L'élève sait appliquer le théorème de Thalès et sa réciproque. - L'élève sait résoudre des problèmes de géométrie par l'application du théorème de Thalès et sa réciproque dans des circonstances de mathématiques externes.	- L'élève a su appliquer en général le théorème de Thalès et sa réciproque. - L'élève a su résoudre en général des problèmes de géométrie par l'application du théorème de Thalès et sa réciproque dans des circonstances de mathématiques externes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer et de permuter des formules et il est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.**	- L'élève sait permuter les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent. - L'élève sait déterminer la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues. - L'élève sait utiliser correctement les unités. - L'élève sait arrondir le résultat de manière cohérente. - L'élève sait dresser des esquisses propres et correctes.	- L'élève a su permuter en général les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent. - L'élève a su déterminer en général la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues. - L'élève a su dresser en général des esquisses propres et correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir de manière responsable et autonome.**	- Au début du cours, l'apprenti place sur son poste de travail tout le matériel et les documents nécessaires et en état de marche et les utilise de manière professionnelle et efficace. - Il calcule, écrit, dessine et esquisse les solutions de manière propre et précise et vérifie ses travaux de manière autonome. - L'apprenti participe activement aux cours. - L'apprenti se comporte avec respect et se conforme aux règles de la communauté scolaire et de la classe. - L'apprenti archive ses documents de manière complète et claire. - L'apprenti respecte toutes les échéances scolaires.	- Tout le matériel et les documents nécessaires sont prêts et, en règle générale, complets et en bon état de fonctionnement (instruments de dessin, calculatrice, matériel d'écriture, livres, documents, classeurs,...). - Les tâches sont réalisées avec le matériel de travail prévu, selon une méthode de travail professionnelle et efficace. - En règle générale, l'apprenti a résolu ses tâches de manière complète et compréhensible. - En général, l'apprenti a participé activement aux cours et a collaboré. - En règle générale, l'apprenti s'est montré respectueux des autres et a respecté les règles de la communauté scolaire et de la classe. - Les documents sont généralement archivés de manière complète, claire et propre. - En règle générale, l'apprenti a respecté tous les délais liés à l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Architecture 3 (ARCH3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Architecture 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARCH3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur ou professeur en éducation artistique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Bauwerke einer Architekturepoche, einem Baustil zuordnen, er kann sie chronologisch positionieren und kennt ihre Funktion.**	- Der Auszubildende kann die verschiedenen Funktionen von unterschiedlichen Bauwerken erkennen, benennen und kurz erläutern. - Der Auszubildende kann die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes erkennen und benennen. - Der Auszubildende kann begründen, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er erkennt die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche. Er benutzt eine angemessene Fachsprache zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale. - Der Auszubildende kann die verschiedenen Architekturepochen chronologisch ordnen und den entsprechenden Zeitraum (ungefähre leicht einprägsame Zahlenwerte) nennen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die verschiedenen Funktionen unterschiedlicher Bauwerke erkannt, benannt und kurz erläutert. - Der Auszubildende hat in der Regel die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes richtig erkannt und benannt. - Der Auszubildende hat begründet, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er hat in der Regel die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche erkannt. Er hat in der Regel die passenden Fachwörter zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale benutzt. - Der Auszubildende hat die verschiedenen Architekturepochen chronologisch richtig eingeordnet und hat den entsprechenden Zeitraum genannt. Hauptaugenmerk liegt auf der richtigen Reihenfolge der Epochen und auf dem ungefähren Zeitraum.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bedeutende kunstgeschichtliche Bauwerke zu benennen und mit zeitlichen, geographischen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten zu verbinden.**	- Der Auszubildende kann den Zusammenhang der Funktion, Merkmale, Bauformen, Bautechniken, Materialien … eines Bauwerkes mit den wesentlichen zeitlichen, geographischen, städtebaulichen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten seiner Bauzeit erläutern. - Der Auszubildende kann die behandelten Bauwerke benennen, einer Bauaufgabe, einem Ort, einer Epoche und ggf. einem Architekten zuordnen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die wesentlichen Gegebenheiten eines Ortes (geographisch), einer Epoche (zeitlich), einer Zivilisation (kulturgeschichtlich) richtig in Zusammenhang mit der Funktion, Merkmalen, Bauformen, Bautechniken und Materialien eines Bauwerkes in Verbindung gebracht. - Der Auszubildende hat in der Regel für behandelte Bauwerke den Namen des Bauwerks, seine Bauaufgabe, seinen Standort, sowie den Baustil, Architektur oder die Epoche und ggf. den Architekten richtig genannt bzw. zugeordnet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Bauwerken zu beschreiben.**	- Der Auszubildende kann Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen beschreiben in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewandte Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen Bauwerke richtig beschrieben und dies in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewendete Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Architekturepoche mit Beispielen von Bauwerken zu dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann eigenständig Beispiele von behandelten Architekturepochen recherchieren und präsentieren (Vortrag, Portfolio oder Modelle).	- Der Auszubildende hat eigenständig Beispiele, von Bauwerke einer behandelten Architekturepoche, recherchiert (Bildmaterial und Benennung mit Angabe der Quelle) und präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 (MATH4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Mathématiques - Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du premier degré.**	- L'élève sait déterminer les valeurs caractéristiques des fonctions du premier degré (Equations de droites : pente, ordonnée à l'origine, position zéro). - L'élève sait représenter graphiquement des fonctions du premier degré. (représentation et lecture graphique, sens de variation, tableau de valeurs, fonction linéaire et fonction affine)	- L'élève a su déterminer en général les valeurs caractéristiques des fonctions (pente, ordonnée à l'origine, position zéro). - L'élève a su représenter en général des fonctions du premier degré. (représentation et lecture graphique, sens de variation, tableau de valeurs, fonction linéaire et fonction affine)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires et de les interpréter géométriquement.**	- L'élève sait résoudre des systèmes d'équations linéaires et sait les résoudre et interpréter géométriquement.	- L'élève a su résoudre en général des systèmes d'équations linéaires et a su les résoudre et interpréter géométriquement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des constructions simples avec des vecteurs et des calculs élémentaires de la géométrie vectorielle analytique.**	- L'élève sait résoudre des problèmes de vecteurs (introduction aux vecteurs : notion, direction, sens et norme, égalité de deux vecteurs, addition de deux vecteurs). - L'élève sait établir des sommes/différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. - L'élève sait dresser des esquisses propres et correctes.	- L'élève a su résoudre des problèmes de vecteurs (introduction aux vecteurs : notion, direction, sens et norme, égalité de deux vecteurs, addition de deux vecteurs). - L'élève a su établir des sommes/différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. - L'élève a su dresser en général des esquisses propres et correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir de manière responsable et autonome.**	- Au début du cours, l'apprenti place sur son poste de travail tout le matériel et les documents nécessaires et en état de marche et les utilise de manière professionnelle et efficace. - Il calcule, écrit, dessine et esquisse les solutions de manière propre et précise et vérifie ses travaux de manière autonome. - L'apprenti participe activement aux cours. - L'apprenti se comporte avec respect et se conforme aux règles de la communauté scolaire et de la classe. - L'apprenti archive ses documents de manière complète et claire. - L'apprenti respecte toutes les échéances scolaires.	- Tout le matériel et les documents nécessaires sont prêts et, en règle générale, complets et en bon état de fonctionnement (instruments de dessin, calculatrice, matériel d'écriture, livres, documents, classeurs,...). - Les tâches sont réalisées avec le matériel de travail prévu, selon une méthode de travail professionnelle et efficace. - En règle générale, l'apprenti a résolu ses tâches de manière complète et compréhensible. - En général, l'apprenti a participé activement aux cours et a collaboré. - En règle générale, l'apprenti s'est montré respectueux des autres et a respecté les règles de la communauté scolaire et de la classe. - Les documents sont généralement archivés de manière complète, claire et propre. - En règle générale, l'apprenti a respecté tous les délais liés à l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Architecture 4 (ARCH4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Architecture 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARCH4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur ou professeur en éducation artistique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Bauwerke einer Architekturepoche, einem Baustil zuordnen, er kann sie chronologisch positionieren und kennt ihre Funktion.**	- Der Auszubildende kann die verschiedenen Funktionen von unterschiedlichen Bauwerken erkennen, benennen und kurz erläutern. - Der Auszubildende kann die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes erkennen und benennen. - Der Auszubildende kann begründen, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er erkennt die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche. Er benutzt eine angemessene Fachsprache zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale. - Der Auszubildende kann die verschiedenen Architekturepochen chronologisch ordnen und den entsprechenden Zeitraum (ungefähre leicht einprägsame Zahlenwerte) nennen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die verschiedenen Funktionen unterschiedlicher Bauwerke erkannt, benannt und kurz erläutert. - Der Auszubildende hat in der Regel die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes richtig erkannt und benannt. - Der Auszubildende hat begründet, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er hat in der Regel die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche erkannt. Er hat in der Regel die passenden Fachwörter zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale benutzt. - Der Auszubildende hat die verschiedenen Architekturepochen chronologisch richtig eingeordnet und hat den entsprechenden Zeitraum genannt. Hauptaugenmerk liegt auf der richtigen Reihenfolge der Epochen und auf dem ungefähren Zeitraum.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bedeutende kunstgeschichtliche Bauwerke zu benennen und mit zeitlichen, geographischen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten zu verbinden.**	- Der Auszubildende kann den Zusammenhang der Funktion, der Merkmale, Bauformen, Bautechniken, Materialien … eines Bauwerkes mit den wesentlichen zeitlichen, geographischen, städtebaulichen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten seiner Bauzeit erläutern. - Der Auszubildende kann die behandelten Bauwerke benennen, einer Bauaufgabe, einem Ort, einer Epoche und ggf. einem Architekten zuordnen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die wesentlichen Gegebenheiten eines Ortes (geographisch), einer Epoche (zeitlich), einer Zivilisation (kulturgeschichtlich) richtig in Zusammenhang mit der Funktion, Merkmalen, Bauformen, Bautechniken und Materialien eines Bauwerkes in Verbindung gebracht. - Der Auszubildende hat in der Regel für behandelte Bauwerke den Namen des Bauwerks, seine Bauaufgabe, seinen Standort, sowie den Baustil, Architektur oder die Epoche und ggf. den Architekten richtig genannt bzw. zugeordnet.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Vergleiche von Bauwerken auszuführen.**	- Der Auszubildende kann Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen beschreiben in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewandte Entwurfsprinzipien, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen Bauwerke richtig beschrieben und dies in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewandte Entwurfsprinzipien, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Architekturepoche mit Beispielen von Bauwerken zu dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann eigenständig Beispiele von behandelten Architekturepochen recherchieren und präsentieren (Vortrag, Portfolio oder Modelle).	- Der Auszubildende hat eigenständig Beispiele, von Bauwerken einer behandelten Architekturepoche, recherchiert (Bildmaterial und Benennung mit Angabe der Quelle) und präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (ALLEM1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ALLEM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur en allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Français 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FRANC1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur en français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Approfondissement mathématiques 1 (MATH+1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondissement mathématiques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATH+1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: même enseignant que dans le module MATH1

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les connaissances algébriques de base du calcul numérique.**	- L'élève sait appliquer les notions, raisonnements et techniques de calcul essentiels du calcul numérique. (Mise à niveau par des exercices supplémentaires et d'approfondissement : Fractions, racines, puissances, écriture scientifique,…)	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les connaissances algébriques de base du calcul littéral.**	- L'élève connaît et sait appliquer les notions, raisonnements et techniques de calcul essentiels du calcul littéral. (Mise à niveau par des exercices supplémentaires et d'approfondissement : Développer et réduire, factoriser au mieux, produits remarquables)	
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Travail créatif 1 (CREA+1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travail créatif 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREA+1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Grundregeln des Freihandzeichnens anzuwenden und Zeichnungen zu erstellen.**	- Der Auszubildende wendet die Grundregeln des Freihandzeichnens an. - Er erstellt saubere und gepflegte Freihandzeichnungen im Skizzenheft.	- Die Grundregeln des freien Handzeichnens wurden zufriedenstellend angewendet und die Zeichnungen wurden vorgelegt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einfache perspektivische Ansichten zu erstellen.**	- Der Auszubildende zeichnet in der Frontansicht und in einfachen perspektivischen Ansichten (Zum Beispiel: Zweifluchtpunktperspektive, Parallelperspektive). - Er setzt Grundformen, Hilfslinien und Formblöcke ein, um komplexere Formen und Flächen perspektivisch und proportionsgerecht darzustellen. - Er analysiert Tonalität, Farbe, Lichteinfall und Kontraste (Schattierung und Schattenwurf), setzt diese durch Schraffuren und Verläufe technisch fachgerecht ein. - Er erstellt saubere und gepflegte Freihandzeichnungen im Skizzenheft.	- Die Grundregeln der einfachen perspektivischen Darstellungen wurden zufriedenstellend angewendet und die Zeichnungen wurden vorgelegt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Développement des compétences digitales 1 (INFO+1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Développement des compétences digitales 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFO+1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: même enseignant que dans le module MATH1

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann unterschiedliche Softwares anwenden.**	- Der Auszubildende kann Inhalte mittels unterschiedlichen Softwares erstellen und fachgerecht abspeichern. (u.a. Word, Excel, Powerpoint, Pages, ...) - Der Auszubildende kann das Layout des Dokumentes bearbeiten. (u.a. Seitenzahl, Überschriften, Bilder, Blattformat, …) - Der Auszubildende kann das Dokument fachgerecht exportieren und ausdrucken.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die rechtlichen Grundlagen der Datenverarbeitung.**	- Der Auszubildende kennt die Risiken und Gefahren der digitalen Umgebung: Urheberrecht, Datensicherheit gegen Datenmissbrauch, … .	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Ordnerstrukturen anlegen.**	- Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren lokalen Ordnerstruktur ablegen. - Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren Ordnerstruktur in einer ‚cloud' ablegen.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Allemand 2 (ALLEM2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ALLEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur en allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Français 2 (FRANC2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Français 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FRANC2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur en français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Approfondissement mathématiques 2 (MATH+2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondissement mathématiques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATH+2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: même enseignant que dans le module MATH2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations et inéquations du 1er degré. (Complément d'Algèbre)**	- L'élève sait résoudre des équations et inéquations du 1er degré. (Mise à niveau de l'élève par des exercices supplémentaires et d'approfondissement)	- L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices de géométrie en appliquant le théorème de Pythagore.**	- L'élève sait résoudre des problèmes de géométrie par l'application du théorème de Pythagore et sa réciproque dans des circonstances de mathématiques externes. (Mise à niveau de l'élève par des exercices supplémentaires et d'approfondissement)	- L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Travail créatif 2 (CREA+2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travail créatif 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREA+2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Volumina und einfache Architekturen anhand von Modeliermasse oä. darzustellen.**	- Der Auszubildende analysiert und respektiert Anleitungen und Vorgaben. Er nutzt Werkzeuge und Techniken zur fachgerechten Bearbeitung der Modelliermasse oä. und berücksichtigt den sicheren Umgang mit diesen. - Er erstellt saubere und fachgerechte Volumina- und Architekturmodelle.	- Der Auszubildende hat Volumina- und Architekturmodelle zufriedenstellend dargestellt und alle aufgabenbezogene Arbeitspunkte berücksichtigt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Recherchen zur Repräsentation von Modellen auszuführen, diese zu dokumentieren und seine Erkenntnisse an eigenen Modellen anzuwenden.**	- Der Auszubildende recherchiert die Repräsentationsarten von Modellen und dokumentiert diese fachgerecht. - Er nutzt die gewonnenen Erkenntnisse und wendet diese an den eigenen Modellen an.	- Der Auszubildende hat die Recherchen zufriedenstellend dokumentiert und hat das erlangte Wissen am eigenen Modell umgesetzt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Développement des compétences digitales 2 (INFO+2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Développement des compétences digitales 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFO+2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann unterschiedliche Softwares anwenden.**	- Der Auszubildende kann Inhalte mittels unterschiedlichen Softwares erstellen und fachgerecht abspeichern. (u.a. Word, Excel, Powerpoint, Pages, ...) - Der Auszubildende kann das Layout des Dokumentes bearbeiten. (u.a. Seitenzahl, Überschriften, Bilder, Blattformat, …) - Der Auszubildende kann das Dokument fachgerecht exportieren und ausdrucken.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die rechtlichen Grundlagen der Datenverarbeitung**	- Der Auszubildende kennt die Risiken und Gefahren der digitalen Umgebung: Urheberrecht, Datensicherheit gegen Datenmissbrauch, … .	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Ordnerstrukturen anlegen.**	- Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren lokalen Ordnerstruktur ablegen. - Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren Ordnerstruktur in einer ‚cloud' ablegen.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Lire et communiquer en génie civil 1 (LIRCO1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Lire et communiquer en génie civil 1**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LIRCO1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Bericht zu verfassen.**	- Der Auszubildende erstellt einen technischen Bericht sauber und gepflegt in digitaler Form. - Der Asuzubildende verfasst den französischen Bericht weitestgehend verständlich, fehlerfrei und in der ‚fachspezifischen' Sprache.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Text zu lesen und zu verstehen.**	- Der Auszubildende kann einen französischen Text (Fachliteratur) weitestgehend fehlerfrei lesen und anschließend in seinen eigenen Worten erklären. - Der Auszubildende kann die französischen Fachwörter erklären.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Approfondissement mathématiques 3 (MATH+3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondissement mathématiques 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATH+3-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: même enseignant que dans le module MATH3

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes (supplémentaires) de trigonométrie dans le triangle rectangle par l'application des formules trigonométriques élémentaires.**	- L'élève sait résoudre des problèmes de trigonométrie dans le triangle rectangle par l'application des formules trigonométriques élémentaires. (Mise à niveau de l'élève par des exercices supplémentaires et d'approfondissement)	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Thalès et sa réciproque.**	- L'élève sait résoudre des problèmes de géométrie par l'application du théorème de Thalès et sa réciproque dans des circonstances de mathématiques externes. (Mise à niveau de l'élève par des exercices supplémentaires et d'approfondissement)	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Travail créatif 3 (CREA+3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travail créatif 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREA+3-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Volumina und einfache Architekturen anhand von Modeliermasse oä. darzustellen.**	Der Auszubildende analysiert und respektiert Anleitungen und Vorgaben. Er nutzt Werkzeuge und Techniken zur fachgerechten Bearbeitung der Modelliermasse oä. und berücksichtigt den sicheren Umgang mit diesen. Er erstellt saubere und fachgerechte Volumina- und Architekturmodelle.	Der Auszubildende hat Volumina- und Architekturmodelle zufriedenstellend dargestellt und alle aufgabenbezogene Arbeitspunkte berücksichtigt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Recherchen zur Repräsentation von Modellen auszuführen, diese zu dokumentieren und seine Erkenntnisse an eigenen Modellen anzuwenden.**	Der Auszubildende recherchiert die Repräsentationsarten von Modellen und dokumentiert diese fachgerecht. Er nutzt die gewonnenen Erkenntnisse und wendet diese an den eigenen Modellen an.	Der Auszubildende hat die Recherchen zufriedenstellend dokumentiert und hat das erlangte Wissen am eigenen Modell umgesetzt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Développement des compétences digitales 3 (INFO+3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Développement des compétences digitales 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFO+3-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann unterschiedliche Softwares anwenden.**	- Der Auszubildende kann Inhalte mittels unterschiedlichen Softwares erstellen und fachgerecht abspeichern. (u.a. Word, Excel, Powerpoint, Pages, ...) - Der Auszubildende kann das Layout des Dokumentes bearbeiten. (u.a. Seitenzahl, Überschriften, Bilder, Blattformat, …) - Der Auszubildende kann das Dokument fachgerecht exportieren und ausdrucken.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die rechtlichen Grundlagen der Datenverarbeitung.**	- Der Auszubildende kennt die Risiken und Gefahren der digitalen Umgebung: Urheberrecht, Datensicherheit gegen Datenmissbrauch, … .	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Ordnerstrukturen anlegen.**	- Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren lokalen Ordnerstruktur ablegen. - Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren Ordnerstruktur in einer ‚cloud' ablegen.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Lire et communiquer en génie civil 2 (LIRCO2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Lire et communiquer en génie civil 2**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LIRCO2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Bericht zu verfassen.**	- Der Auszubildende erstellt einen technischen Bericht sauber und gepflegt in digitaler Form. - Der Asuzubildende verfasst den französischen Bericht weitestgehend verständlich, fehlerfrei und in der ‚fachspezifischen' Sprache.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Text zu lesen und zu verstehen.**	- Der Auszubildende kann einen französischen Text (Fachliteratur) weitestgehend fehlerfrei lesen und anschließend in seinen eigenen Worten erklären. - Der Auszubildende kann die französischen Fachwörter erklären.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Approfondissement mathématiques 4 (MATH+4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondissement mathématiques 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATH+4-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: mème enseignant que dans le module MATH4.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du premier degré.**	- L'élève sait déterminer (dans le cadre d'exercices supplémentaires et d'approfondissement) les valeurs caractéristiques des fonctions du premier degré (Equations de droites : pente, ordonnée à l'origine, position zéro). - L'élève sait représenter (dans le cadre d'exercices supplémentaires et d'approfondissement) graphiquement des fonctions du premier degré (représentation et lecture graphique, sens de variation, tableau de valeurs, fonction linéaire et fonction affine).	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations du 1er degré et de les interpréter géométriquement.**	- L'élève sait résoudre (dans le cadre d'exercices supplémentaires et d'approfondissement) des systèmes d'équations du 1er degré et sait les interpréter géométriquement.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Travail créatif 4 (CREA+4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travail créatif 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREA+4-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage digitale 3D Modelle von Innenräumen mit den notwendigen Texturen darzustellen.**	- Der Auszubildende erstellt digitale 3D Innenräume in einer 3D Software und benutzt die notwendigen Texturen und Grundregeln.	- Aussagekräftige 3D Modelle sind nach Vorgabe zufriedenstellend erstellt worden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Recherchen zur Innenarchitektur zu dokumentieren, seine Erkenntnisse an eigenen 3D Modellen anzuwenden und diese dann gelayoutet zu drucken.**	- Der Auszubildende recherchiert mögliche Innenarchitekturen und dokumentiert diese fachgerecht. - Er nutzt die gewonnenen Erkenntnisse und wendet diese an. - Er dokumentiert, archiviert und druckt die Dokumente aus.	- Der Auszubildende hat die Recherchen zufriedenstellend dokumentiert, hat das erlangte Wissen umgesetzt und die Dokumente ausgedruckt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Développement des compétences digitales 4 (INFO+4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Développement des compétences digitales 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFO+4-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann unterschiedliche Softwares anwenden.**	- Der Auszubildende kann Inhalte mittels unterschiedlichen Softwares erstellen und fachgerecht abspeichern. (u.a. Word, Excel, Powerpoint, Pages, ...) - Der Auszubildende kann das Layout des Dokumentes bearbeiten. (u.a. Seitenzahl, Überschriften, Bilder, Blattformat, …) - Der Auszubildende kann das Dokument fachgerecht exportieren und ausdrucken.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die rechtlichen Grundlagen der Datenverarbeitung.**	- Der Auszubildende kennt die Risiken und Gefahren der digitalen Umgebung: Urheberrecht, Datensicherheit gegen Datenmissbrauch, … .	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Ordnerstrukturen anlegen.**	- Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren lokalen Ordnerstruktur ablegen. - Der Auszubildende kann seine Dokumente in einer von ihm erstellten nachvollziehbaren Ordnerstruktur in einer ‚cloud' ablegen.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Lire et communiquer en génie civil 3 (LIRCO3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Lire et communiquer en génie civil 3**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LIRCO3-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend un texte à la lecture et il est capable de l'analyser.**	- L'élève est capable de lire des textes d'actualité et de rechercher le sens des mots qu'il ne connaît pas. - L'élève est capable d'identifier les informations les plus importantes d'un texte. - L'élève est capable de répondre à des questions à propos du texte qu'il a lu.	- L'élève a en général lu intégralement des textes d'actualité et il a recherché le sens des mots qu'il ne connaissait pas. - L'élève a généralement identifié les informations essentielles d'un texte. - L'élève a en général répondu convenablement aux questions à propos du texte.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Wissen durch Lesen weiterzuentwickeln.**	Der Auszubildende kann aktuelle Informationen zu einem Thema recherchieren und lesen. Der Auszubildende kann durch das Lesen aktueller Informationen sein Wissen erweitern.	Der Auszubildende hat in der Regel aktuelle Informationen zu einem Thema richtig recherchiert und konzentriert gelesen. Der Auszubildende hat in der Regel durch das Lesen aktueller Informationen sein Wissen angemessen erweitert.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer ses connaissances par la lecture.**	- L'élève est capable de rechercher et de lire des informations d'actualité à propos d'un sujet. - L'élève est capable d'élargir ses connaissances par la lecture d'informations d'actualité.	- L'élève a en général recherché correctement des informations d'actualité à propos d'un sujet et il les a lues de manière concentrée. - L'élève a en général élargi convenablement ses connaissances par la lecture d'informations d'actualité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire un texte à voix haute de manière agréable.**	- L'élève est capable de lire des textes couramment à voix haute. - L'élève est capable de lire à voix haute d'une manière expressive et animée. - L'élève est capable d'articuler clairement et d'accentuer de manière cohérente.	- L'élève a en général lu les textes couramment à voix haute. - L'élève a généralement lu à voix haute d'une manière expressive et animée. - L'élève a en général articulé clairement et il a accentué de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Mise à niveau des élèves 1 (MISAN1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise à niveau des élèves 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MISAN1-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auzubildende kann technische Aufgaben lösen.**	- Der Auszubildende kann die relevanten und notwendigen Aufgaben aus den Modulen VIAFO, ECDAL und ECTOI überwiegend fehlerfrei bearbeiten.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann Zeichenaufgaben bearbeiten.**	- Der Auszubildene kann die relevnten und notwendigen Zeichenaufgaben aus den Modulen des ‚enseignement professionnel' überwiegend fehlerfrei bearbeiten.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Berechnungsaufgaben lösen.**	- Der Auszubildende kann die relevanten und notwendigen Rechenaufgaben aus den Modulen BAUB1-2 überwiegend fehlerfrei bearbeiten.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Visite de chantiers/bâtiments/expositions 1 (VISIT1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantiers/bâtiments/expositions 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISIT1-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur / Génie civil
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: architecte-professeur ou ingénieur-professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer convenablement les visites.**	- L'élève se renseigne au préalable à propos de la visite, par exemple au sujet des horaires, de la situation géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève prépare ses déplacements à l'aller et au retour, en privilégiant les transports publics. - L'élève organise sa tenue vestimentaire en fonction des consignes en matière de sécurité (par exemple pour des visites de chantiers). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il doit établir dans le contexte du rapport.	- L'élève s'est convenablement renseigné au préalable à propos de la visite. - L'élève a privilégié les transports publics pour ses déplacements à l'aller et au retour. - L'élève a correctement organisé sa tenue vestimentaire en fonction des consignes en matière de sécurité (par exemple pour des visites de chantiers). - L'élève s'est renseigné au sujet du document partiel qu'il devait établir dans le contexte du rapport.
40 % (24 P)	**L'élève participe activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure indiquée et il porte une tenue convenable, le cas échéant les équipements de sécurité requis. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos des sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes dont il a besoin pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants dont il a besoin pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure indiquée et il portait une tenue convenable, le cas échéant les équipements de sécurité requis. - L'élève a en général écouté attentivement. - Le cas échéant, l'élève a posé des questions à propos des sujets de la visite. - L'élève généralement noté les informations importantes dont il avait besoin pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants dont il avait besoin pour établir son document.
40 % (24 P)	**L'élève établit un document au sujet des visites.**	- Après la visite, l'élève établit le document partiel qui lui a été confié d'une manière propre et compétente et dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève assemble les documents partiels pour constituer un document cohérent, qu'il met à la disposition de ses camarades. - L'élève établit un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux d'équipes) des visites.	- Après la visite, l'élève a généralement établi le document partiel qui lui avait été confié d'une manière propre et compétente et dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève a assemblé les documents partiels pour constituer un document cohérent qu'il a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a établi un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux d'équipes) des visites.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu de la visite. - En cas de retard ou d'absence pour cause de maladie, l'élève se manifeste sans tarder auprès de l'enseignant compétent.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu de la visite. - En cas de retard ou d'absence pour cause de maladie, l'élève s'est manifesté sans tarder auprès de l'enseignement compétent.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Lire et communiquer en génie civil 4 (LIRCO4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Lire et communiquer en génie civil 4**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LIRCO4-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend un texte à la lecture et il est capable de l'analyser.**	- L'élève est capable de lire des textes d'actualité et de rechercher le sens des mots qu'il ne connaît pas. - L'élève est capable d'identifier les informations les plus importantes d'un texte. - L'élève est capable de répondre à des questions à propos du texte qu'il a lu.	- L'élève a en général lu intégralement des textes d'actualité et il a recherché le sens des mots qu'il ne connaissait pas. - L'élève a généralement identifié les informations essentielles d'un texte. - L'élève a en général répondu convenablement aux questions à propos du texte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer ses connaissances par la lecture.**	- L'élève est capable de rechercher et de lire des informations d'actualité à propos d'un sujet. - L'élève est capable d'élargir ses connaissances par la lecture d'informations d'actualité.	- L'élève a en général recherché correctement des informations d'actualité à propos d'un sujet et il les a lues de manière concentrée. - L'élève a en général élargi convenablement ses connaissances par la lecture d'informations d'actualité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire un texte à voix haute de manière agréable.**	- L'élève est capable de lire des textes couramment à voix haute. - L'élève est capable de lire à voix haute d'une manière expressive et animée. - L'élève est capable d'articuler clairement et d'accentuer de manière cohérente.	- L'élève a en général lu les textes couramment à voix haute. - L'élève a généralement lu à voix haute d'une manière expressive et animée. - L'élève a en général articulé clairement et il a accentué de manière cohérente.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	Der Auszubildende erscheint pünktlich zum vereinbarten Ausgangsort der Besichtigung. Bei eventuellen Verspätungen oder bei Krankmeldung meldet er sich rechtzeitig bei der zuständigen Lehrperson. Der Auszubildende erstellt seinen Teilbericht sauber und übersichtlich. Der Auszubildende präsentiert die vollständigen Berichte aller Besichtigungen sauber und übersichtlich in einem Portfolio. Der Auszubildende trägt alle schulrelevanten Termine in seinen Terminplaner ein und hält die Termine ein. Bei Abwesenheit befolgt er die diesbezüglichen schulinternen Regeln. Der Auszubildende verhält sich respektvoll gegenüber Mitschülern, Lehrern und Drittpersonen. Der Auszubildende hält sich an die vor Ort geltenden Regeln.	Der Auszubildende ist in der Regel pünktlich zum vereinbarten Ausgangsort der Besichtigung erschienen. Bei eventuellen Verspätungen oder bei Krankmeldung hat er sich bei der zuständigen Lehrperson rechtzeitig gemeldet. Die Präsentation ist im Allgemeinen gepflegt und übersichtlich. Es fehlen keine wesentlichen Teile im Portfolio. Der Auszubildende hat die Berichte und das Portfolio in der Regel zum festgelegten Termin sauber und vollständig abgegeben. Bei Abwesenheit hat er die geltenden Regeln befolgt. Der Auszubildende verhält sich in der Regel respektvoll gegenüber Mitschülern, Lehrern und Drittpersonen. Der Auszubildende hat sich im Wesentlichen an die vor Ort geltenden Regeln gehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Mise à niveau des élèves 2 (MISAN2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise à niveau des élèves 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MISAN2-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auzubildende kann Aufgaben lösen.**	- Der Auszubildende kann die relevanten und notwendigen Aufgaben aus den Modulen ETISO, FENPO und PESCA überwiegend fehlerfrei bearbeiten.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann Zeichenaufgaben bearbeiten.**	- Der Auszubildene kann die relevnten und notwendigen Zeichenaufgaben aus den Modulen des ‚enseignement professionnel' überwiegend fehlerfrei bearbeiten.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Berechnungsaufgaben lösen.**	- Der Auszubildende kann die relevanten und notwendigen Rechenaufgaben aus den Modulen BAUB3-4 überwiegend fehlerfrei bearbeiten.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.24. - Visite de chantiers/bâtiments/expositions 2 (VISIT2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantiers/bâtiments/expositions 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISIT2-F**	Numéro du module:	**24**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur / Génie civil
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: architecte-professeur ou ingénieur-professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer convenablement les visites.**	- L'élève se renseigne au préalable à propos de la visite, par exemple au sujet des horaires, de la situation géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève prépare ses déplacements à l'aller et au retour, en privilégiant les transports publics. - L'élève organise sa tenue vestimentaire en fonction des consignes en matière de sécurité (par exemple pour des visites de chantiers). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il doit établir dans le contexte du rapport.	- L'élève s'est convenablement renseigné au préalable à propos de la visite. - L'élève a privilégié les transports publics pour ses déplacements à l'aller et au retour. - L'élève a correctement organisé sa tenue vestimentaire en fonction des consignes en matière de sécurité (par exemple pour des visites de chantiers). - L'élève s'est renseigné au sujet du document partiel qu'il devait établir dans le contexte du rapport.
40 % (24 P)	**L'élève participe activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure indiquée et il porte une tenue convenable, le cas échéant les équipements de sécurité requis. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos des sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes dont il a besoin pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants dont il a besoin pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure indiquée et il portait une tenue convenable, le cas échéant les équipements de sécurité requis. - L'élève a en général écouté attentivement. - Le cas échéant, l'élève a posé des questions à propos des sujets de la visite. - L'élève généralement noté les informations importantes dont il avait besoin pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants dont il avait besoin pour établir son document.
40 % (24 P)	**L'élève établit un document au sujet des visites.**	- Après la visite, l'élève établit le document partiel qui lui a été confié d'une manière propre et compétente et dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève assemble les documents partiels pour constituer un document cohérent, qu'il met à la disposition de ses camarades. - L'élève établit un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux d'équipes) des visites.	- Après la visite, l'élève a généralement établi le document partiel qui lui avait été confié d'une manière propre et compétente et dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève a assemblé les documents partiels pour constituer un document cohérent qu'il a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a établi un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux d'équipes) des visites.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des tiers. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des tiers. - L'élève a généralement respecté les règles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.25. - Analyse d'un terrain 1 (TERRA1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyse d'un terrain 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TERRA1-F**	Numéro du module:	**25**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann einen Lageplan darstellen.**	- Der Auszubildende kann einen Lageplan eines Grundstücks mit einem einfachen Bauwerk (Einfamilienhaus) inklusive angrenzenden Grundstücken normgerecht darstellen. Die zu erstellenden Inhalte lauten: • Grenzen • Baufenster • Zuwege • Entwässerung • Schattenwurf • Bepflanzung • Höhenlinien • Schnittverläufe • Abmessungen • Beschriftung • usw. - Der Auszubildende kann den höhenmäßigen Verlauf von Grundstücken analysieren und die situationsbezogenen Anpassungen vornehmen.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Schnitte im Gelände darzustellen.**	- Der Auszubildende kann einen Längs- und Querschnitt eines Grundstücks inklusive angrenzenden Grundstücken mit und ohne Bauwerke normgerecht erstellen. Die zu erstellenden Inhalte lauten: • Grenzen • Baufenster • Entwässerung • Bepflanzung • Höhenangaben • Abmessungen • Beschriftung • usw. - Der Auszubildende kann den höhenmäßigen Verlauf von Grundstücken analysieren und die situationsbezogenen Anpassungen vornehmen.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage normgerechte Pläne zu erstellen, zu layouten und zu plotten.**	- Der Auszubildende erstellt normgerechte und übersichtlich gelayoutete Pläne. Er druckt und faltet die Pläne fachgerecht.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.26. - Analyse d'un terrain 2 (TERRA2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyse d'un terrain 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TERRA2-F**	Numéro du module:	**26**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann einen Lageplan analysieren und die notwendigen Recherchen ausführen.**	- Der Auszubildende kann Lagepläne mit und ohne Bauwerken inklusive angrenzenden Grundstücken analysieren und überprüft ihre Richtigkeit bezüglich der Bauvorschriften. Er führt die notwendigen Recherchen dazu aus.	- Die indikatorenbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann einen Bebauungsplan und Teilbebauungsplan analysieren und die notwendigen Recherchen ausführen.**	- Der Auszubildende kann Bebauungspläne und Teilbebauungspläne analysieren und über die wichtigsten Inhalte informieren.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Die indikatorenbezognen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Construction d'un mur plein (ATCMU)

Formation

Code: **GC** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division génie civil**

Section / Métier / Profession: **Section génie civil - Technicien en génie civil**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 1**

Titre du module: **Construction d'un mur plein** **Module complémentaire**

Code du module: **ATCMU** Numéro du module: **1**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique (nombre 2)

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einschalige Wände aus klein- und mittelformatigen künstlichen Mauersteinen zu planen.**	- Der Auszubildende informiert sich über die Wandart der zu errichtenden Mauer und kann einen geeigneten Baustein nach seinen Eigenschaften auswählen und seine Auswahl technisch begründen. - Der Auszubildende kann aus einem Plan mit am-Bemaßung (Achtelmetermaße) einen gegebenen Plan mit Baurichtmaßen und Baunennmaßen normgerecht beschriften. - Der Auszubildende kann den Baustoffbedarf (Anzahl der Bausteine und Mörtelvolumen) für eine Wand ermitteln. Er kann für alle benötigten Baustoffe die Bestellliste erstellen. - Der Auszubildende kann für gegebene Mauerwerksverbände die Verbandslösungen fachgerecht zeichnen. - Der Auszubildende kann die erstellten Planungsunterlagen sauber und übersichtlich zusammentragen und zum vorgegebenen Termin vorlegen.	- Der Auszubildende hat den geeigneten Mauersteinen ausgewählt und seine Wahl argumentiert (maßgend ist die richtige Begründung seiner Wahl). - Der Auszubildende hat Außenmaße, Innenmaße und Anbaumaße in einem Grundriss erkannt und das entsprechende Baurichtmaß und Baunennmaß berechnet (Flüchtigkeitsfehler dürfen ggf. toleriert werden). - Der Auszubildende hat in der Regel aus gegebenen Skizzen relevante Maße und Angaben entnommen. Er hat Wandfläche bzw. Wandvolumen mit Hilfe einer Aufmaßliste ermittelt. Er hat den Bedarf an Mauersteinen, Mauermörtel sowie Bindemittel und Zuschlag pro Einheit mit Hilfe einer Tabelle ermittelt, den Gesamtbedarf berechnet und die Bestellliste fachgerecht erstellt. Flüchtigkeitsfehler dürfen ggf. toleriert werden. - Die Regelverbände sind korrekt gelöst. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben notiert und in der Regel zum festgelegten Termin sauber und vollständig abgegeben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung der Sicherheits- und Arbeitsschutzvorschriften, einschalige Wände aus klein- und mittelformatigen künstlichen Mauersteinen herzustellen.**	- Der Auszubildende kann die relevanten Sicherheitsvorschriften für Werkstattarbeiten nennen und diese beachten. -Der Auszubildende errichtet das Mauerwerk unter Berücksichtigung der Vorgaben und der Arbeitsregeln beim Mauern. - Der Auszubildende erstellt Listen zu Werkzeug-und Materialbedarf und stellt die erforderlichen Elemente bereit. - Der Auszubildende beurteilt selbständig nach Fertigstellung seine Arbeiten und schlägt Verbesserungsmaßnahmen vor.	- Der Auszubildende hat die wesentlichen Sicherheitsvorschriften der Werkstatt berücksichtigt. Er hat in der Regel die Vorschriften beachtet (z.B. Sicherheitskleidung, Umgang mit Werkzeugen, ...). - Der Auszubildende hat sein Mauerwerk in den vorgegebenen Toleranzen hergestellt und die wesentlichen Regeln beim Arbeitsvorgang beachtet. -Die Listen sind vollständig und die benötigten Elemente bereitgestellt. - Der Auszubildende hat seine Arbeiten nachweislich mit vorgegebenen Überprüfungsdokumenten abgeglichen und Verbesserungsmaßnahmen vorgeschlagen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist der Lage eine einfache Begriffsübersetzung der relevanten Fachwörter der Sachkompetenzen zu erstellen.**	- Der Auszubildende erstellt eine Liste mit den üblich zu verwendenden Materialien und Werkzeugen in Bezug auf das Modul ATCMU in französischer Sprache.	- Der Auszubildende hat die zu benennenden Materialien und Werkzeuge zu 80% richtig benannt oder beschrieben.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, nach Vorgaben in Gemeinschaft mit der Arbeitsgruppe Aufgaben und Teilaufgaben festzulegen.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben in der Form einer vollständigen Handlung mit den 6 Arbeitsschritten: sich informieren, planen, entscheiden, ausführen, kontrollieren, bewerten. - Die Auszubildenden stimmen sich laut Vorgabe ab und teilen die Arbeiten unter sich gerecht auf.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben prinzipiell in der Form einer vollständigen Handlung gelöst. - Die Auszubildenden haben mitgearbeitet und ihren Arbeitsteil im Wesentlichen ausgeführt. Sie lassen sich gegenseitig aussprechen und hören einander zu.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende erstellt seine Dokumente vollständig, sauber und übersichtlich und gibt sie termingerecht ab.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig. Er schreibt, zeichnet, skizziert die Lösungen sauber und präzise. - Der Auszubildende trägt alle schulrelevanten Termine in seinen Terminplaner ein und hält die Termine ein.	- Es fehlen keine wesentlichen Teile von Aufgaben. Das Zeichenblatt beinhaltet ein Zeichenfeld und ein Schriftfeld. Die Schrift ist leserlich. Das Blatt ist überwiegend sauber. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Aufgaben notiert und in der Regel zum festgelegten Termin sauber und vollständig abgegeben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Planifier une installation de chantier (INCHA)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 1**

Titre du module:	**Planifier une installation de chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INCHA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	- Salle de classe
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur et/ou ingénieur-professeur (2x6 leçons)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende beherrscht die Grundlagen der Skizziertechnik und ist in der Lage, einfache Aufgaben sauber und fachgerecht zu skizzieren.**	- Der Auszubildende kann Schraffuren (Symbole für Baustoffe) und Texturen (Mauerwerk, Beläge ...) sauber skizzieren. - Der Auszubildende kann einfache Bauteile oder gegebene Objekte maßgerecht skizzieren und mit einer passenden Textur und/oder Schraffuren versehen. - Der Auszubildende kann das Schriftfeld sowie eventuelle Textangaben in der Skizze in gepflegter Druckschrift ausführen. - Der Auszubildende kann seine Skizzen sauber und präzise ausführen. - Der Auszubildende löst Aufgaben anhand von Skizzen und kann diese erklären.	- Der Auszubildende hat saubere, durchgehende Linien gezeichnet. Die Abstände der Schraffuren sind regelmäßig, sodass eine Schraffur als gleichmäßig wirkt. - Der Auszubildende hat die Aufgaben sauber gezeichnet, die Schraffuren, Texturen und Symbole sehen gleichmäßig aus. - Die Druckschrift ist i.d.R. sauber ausgeführt. Der Text ist in der Regel fehlerfrei. - Die Skizzen (Skizzenbuch) sind prinzipiell sauber und präzise. Die Dimensionen des Zeichenobjektes sind überwiegend proportional richtig skizziert. - Der Auszubildende hat die geforderte Darstellung der Aufgabe überwiegend richtig skizziert und alle wichtigen Elemente sind darin enthalten. Der Auszubildende hat die Aufgabe i.d.R. mit den richtigen Fachbegriffen erklärt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Bauaufgaben norm- und fachgerecht zu zeichnen, zu beschriften, zu bemaßen und geometrisch zu konstruieren.**	- Norm- und fachgerecht zeichnen: Der Auszubildende kann vorgegebene Flächen in unterschiedlichen Maßstäben zeichnen. - Der Auszubildende kann richtige Stricharten und Strichstärken auswählen und darstellen (Zeichnung). - Der Auszubildende kann elementare Symbole (Schnittstellen, Nordpfeil, ...) und Schraffuren auswählen und darstellen (Zeichnung). - Der Auszubildende kann seine Zeichnungen sauber und präzise ausführen. - Beschriften: der Auszubildende kann das Schriftfeld sowie eventuelle Textangaben in der Zeichnung in gepflegter Druckschrift ausführen. - Bemaßen: der Auszubildende kann einfache Bauteile normgerecht bemaßen (Zeichnung). - Der Auszubildende kann Bauaufgaben nach den Regeln der geometrischen Grundlagen konstruieren (Streckeneinteilung, Winkelkonstruktionen, Vielecke, Kreisanschlüsse).	- Der Auszubildende hat vorgegebene Flächen in der Regel in unterschiedlichen Maßstäben gezeichnet. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen richtige Stricharten und Strichstärken ausgewählt und dargestellt. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen elementare Symbole (Schnittstellen, Nordpfeil, ...) und Schraffuren ausgewählt und dargestellt. - Der Auszubildende hat seine Zeichnungen im Wesentlichen sauber und präzise ausgeführt. - Der Auszubildende hat das Schriftfeld sowie eventuelle Textangaben in der Zeichnung in gepflegter Druckschrift ausgeführt. - Der Auszubildende hat einfache Bauteile im Wesentlichen normgerecht bemaßt. - Der Auszubildende hat Bauaufgaben im Wesentlichen nach den Regeln der geometrischen Grundlagen konstruiert.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Verantwortungsbereiche und Aufgaben beim Bauablauf und bei der Bauausführung zu unterscheiden.**	- Bauablauf: der Auszubildende kennt die Verantwortungs-bereiche und die Tätigkeiten der Beteiligten eines einfachen Projektes (Bauherr, Bauplaner, Bauausführung, Behörden, ...). Er entwickelt Verständnis für die Arbeiten der Beteiligten und erkennt, dass Abstimmung, Koordination und Planung Voraussetzungen für ein erfolgreiches Arbeiten sind. - Bauausführung: der Auszubildende kennt die Bauberufe und deren Tätigkeiten am Bau. - Der Auszubildende kann einen groben Bauzeitenplan eines einfachen Projektes, unter Berücksichtigung des in Luxemburg geltenden Arbeitsrechtes (congé collectif) erstellen.	- Bauablauf: der Auszubildende hat die wesentlichen Beteiligten sowie den chronologischen Ablauf deren Arbeiten erwähnt bzw. dargestellt. Der Auszubildende hat die wesentlichen Tätigkeiten (Bauzeichnungen, Anfragen, Genehmigungen, ...) den Verantwortlichen richtig zugeordnet. (Mängel können in geringer Zahl gegebenenfalls akzeptiert werden) - Bauausführung: der Auszubildende kann die Bauberufe den Kategorien Tiefbau, Hochbau und Ausbau richtig zuordnen. - Der Bauzeitenplan enthält alle wesentlichen Bestandteile (Zeitachse, Bezeichnung der Leistungen, Soll/Ist-Angaben, gesetzliche Urlaubszeiten). Die vorgegebenen Leistungen der einzelnen Bauberufe (mit Angabe zur Dauer) sind chronologisch eingetragen (leichte Abweichungen können gegebenenfalls akzeptiert werden). Der Bauzeitenplan darf keine widersprüchlichen Inhalte aufzeigen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Sicherung einer Baustelle zu planen.**	- Sicherung einer Baustelle:¿Der Auszubildende kann für eine einfache Baustelle (außerhalb des Straßenraumes) die Sicherung planen. Er kann die Erlaubnis für die Baustelleneinfahrt (permission de voirie) beantragen.	- Sicherung einer Baustelle:¿Der Auszubildende hat einen Plan der Beschilderung für die Baustellensicherung erstellt (nach Vorgaben der Commission de Circulation de l'Etat). Er hat einen diesbezüglichen Antrag (in Französisch) geschrieben (mit dem Plan als Anhang). Er hat die richtige zuständige Behörde (Gemeinde oder Ministerium je nach Straßenkategorie) in der Anschrift gewählt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einen Baustelleneinrichtungsplan zu lesen und anhand von Vorgaben selbst zu planen.**	- Der Auszubildende kennt die wichtigsten Regeln einer Baustelleneinrichtung. Er kann einen Baustellen-einrichtungsplan lesen und für eine einfache Baustelle (mit Angaben von erforderlichen Flächen) planen. - Der Auszubildende kann die Länge eines Baustellenzaunes berechnen.	- Der Auszubildende hat die geforderte Darstellung des Baustelleneinrichtungsplans überwiegend richtig skizziert. Der Plan ist maßstäblich und enthält alle wichtigen Einrichtungselemente, deren Lage sinnvoll gewählt wurde (z.B. Hydrant und Stromentnahme dort, wo bereits Versorgungsleitungen liegen (i.d. Regel am Straßenrand), Erschließung der Baustelle von einer bestehenden Straße aus, ...). - Der Auszubildende ist bei der Berechnung der Länge des Bauzaunes systematisch vorgegangen. Er hat den Umfang eines Bauzaunes eingeteilt und die Teilelemente (Strecke, Kreisausschnitt, Pythagoras) im Wesentlichen richtig berechnet und addiert.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Er rechnet, schreibt, zeichnet und skizziert die Lösungen sauber, präzise und überprüft seine Arbeiten selbstständig. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Alle erforderlichen Materialien und Unterlagen liegen bereit und sind in der Regel vollständig und funktionstüchtig. (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug, Bücher, Unterlagen, Ordner,…) - Die Aufgaben sind mit dem vorgesehenen Arbeitsmaterial in fachgerechter und effizienter Arbeitsweise erstellt. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Die Dokumente sind in der Regel vollständig, übersichtlich und sauber im Ordner archiviert. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Viabilisation et fondations (VIAFO)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 1**

Titre du module:	**Viabilisation et fondations**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VIAFO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	- Salle d'instruction
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur et/ou ingénieur-professeur (2x6 leçons)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise les bases de la technique d'esquisse et est en mesure d'esquisser des tâches simples de manière propre et compétente.**	- L'élève est capable d'esquisser proprement des hachures (symboles de matériaux) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable d'esquisser des composants simples ou des objets indiqués dans le respect des dimensions et de leur appliquer des textures et/ou des hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer le cartouche ainsi que d'éventuelles indications textuelles en caractères d'imprimerie soignés dans l'esquisse. - L'élève est capable d'établir ses esquisses d'une manière propre et précise. - L'élève répond à des énoncés.	- L'élève a tracé des lignes continues propres. - Les intervalles entre les hachures étaient réguliers, de manière à ce qu'une hachure produise un effet homogène. - L'élève a proprement dessiné ses missions et les hachures, les textures ainsi que les symboles avaient un aspect homogène. - L'élève a généralement appliqué des caractères d'imprimerie propres. - Le texte n'accusait en général pas d'erreur. - Les esquisses étaient généralement propres et précises. - L'élève a esquissé la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions. - L'élève a correctement esquissé la présentation indiquée de la mission en faisant état de l'ensemble des éléments importants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des constructions en trois dimensions sur des surfaces de dessin en deux dimensions (projection sur trois plans).**	- L'élève est capable de dessiner des constructions en appliquant la projection sur trois plans. - L'élève est capable d'attribuer les vues aux constructions dans une représentation spatiale, respectivement de les dessiner. - L'élève est capable de dessiner les volumes de bâtiments sous forme de vues de face, de vues plongeantes, de vues latérales depuis la gauche et de vues latérales depuis la droite.	- L'élève a correctement dessiné les vues essentielles. - L'élève a subdivisé et annoté sa feuille. - L'élève a attribué les vues aux constructions dans une représentation spatiale, respectivement il les a dessinées (éventuellement plusieurs possibilités). - L'élève a correctement dessiné le volume d'un bâtiment avec une vue plongeante et trois vues de face et latérales en se référant à une représentation spatiale. - L'élève a correctement subdivisé sa feuille.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des fouilles simples, des tranchées simples, des fondations ainsi que des drainages et de les lire.**	- L'élève est capable de dessiner, respectivement d'esquisser, la coupe ainsi que la coupe horizontale d'une fouille simple (d'une tranchée) à l'échelle 1:100. - L'élève est capable de lire des plans de fondations et de drainage. - L'élève peut répondre correctement à des questions de fond sur des plans de drainage donnés, des coupes de fondations et des plans de fondations. - L'élève est capable de dimensionner et d'annoter les composants dans le respect des normes.	- L'élève a représenté la fouille (la tranchée) indiquée en coupe et en coupe horizontale d'une manière fondamentalement correcte. - La présentation était à l'échelle. - L'élève a indiqué les pentes des talus, les hauteurs ainsi que les intervalles et les dimensions ainsi que les annotations essentielles du dessin/de l'esquisse étaient correctes. - L'élève a correctement répondu aux questions essentielles concernant des plans de drainage, des coupes de fondations ainsi que des plans de fondations indiquées. - L'élève a dimensionné et annoté les plans de fondations d'une manière fondamentalement correcte.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des fouilles simples, des tranchées simples, des fondations ainsi que des drainages.**	- L'élève est capable de déterminer le volume excavé en fonction du volume du sol matériel en vue de la détermination des prestations des engins de terrassement. - L'élève est capable de déterminer la capacité de transport ainsi que le nombre de trajets en poids lourd requis pour l'évacuation du matériel excavé. - L'élève est capable de déterminer la surface de fondation pour des composants simples (piliers, mur de la cave, paroi/plafond et support/dalle) et de contrôler la tension afin de maintenir le tassement du sol toléré. - L'élève est capable de déterminer graphiquement la hauteur de fondation. - L'élève est capable de désigner le drainage d'un édifice simple avec un raccordement à l'égout routier en appliquant la méthode de mélange et la méthode de séparation.	- L'élève a en général calculé correctement le volume de la fouille à l'aide d'une formule de Simpson ou similaire. - L'élève a déterminé le facteur d'assouplissement correct pour une catégorie de sol indiquée en se référant à un tableau et il a en général déterminé correctement le volume à enlever ainsi que le nombre de trajets en poids lourd. - L'élève a correctement déterminé l'impact sur des composants simples (piliers, mur de la cave, plafond et paroi, dalle et pilier de muraille). - L'élève a déterminé la surface de fondation requise d'une manière fondamentalement correcte en se référant au tassement du sol toléré et il a contrôlé la tension de manière compétente dans des circonstances indiquées. - L'élève a correctement déterminé la hauteur de fondation requise en appliquant une méthode graphique et en se référant à l'angle de répartition des pressions. - L'élève a correctement indiqué et/ou présenté les conduites d'eaux usées et d'eau de pluie essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'agir d'une manière responsable et autonome.**	- L'élève dispose l'ensemble du matériel en état d'utilisation et des documents requis à son poste de travail au début du cours et il s'en sert d'une manière compétente et efficace. - L'élève détermine les options, il en prend note, il les dessine, il les esquisse proprement et avec précision et il soumet ses travaux à des contrôles de manière autonome. - L'élève participe activement au cours. - L'élève adopte une attitude respectueuse et il respecte les règles de l'établissement scolaire. - L'élève archive ses documents dans le dossier d'une manière complète et cohérente. - L'élève respecte l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.	- L'élève disposait de l'ensemble du matériel et des documents requis et ils étaient en général complets et en état d'utilisation (outils de dessin, calculatrice, ustensiles d'écriture, livres, documents, dossiers, etc.). - L'élève a accompli les missions en se servant du matériel de travail prévu d'une manière compétente et efficace. - L'élève a généralement accompli l'intégralité de ses missions de manière cohérente. - L'élève a généralement participé activement aux cours. - L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard d'autres personnes et il a respecté les règles de l'établissement scolaire. - L'élève a généralement archivé les documents d'une manière complète, cohérente et propre dans le dossier. - L'élève a généralement respecté l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Calcul professionnel 1 (BAUB1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUB1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Ingénieur-enseignant

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann den Satz des Pythagoras und seine Umkehrung anwenden.**	- Der Auszubildenden kennt den Satz des Pythagoras und seine Umkehrung. - Der Auszubildenden kann den Satz des Pythagoras und seine Umkehrung an bauspezifischen Aufgaben anwenden. (Längenberechnungen/Flächenberechnungen) - Der Auszubildende gibt den Lösungsweg richtig an.	
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Umfangberechnungen durchzuführen.**	- Der Auszubildende kennt die Längeneinheiten und kann diese umwandeln. - Der Auszubildenden kann den Umfang von den Formen Quadrat, Rechteck, Dreieck und Kreis ohne Formelsammlung in bauspezifischen Aufgaben ermitteln. - Der Auszubildende kann den Umfang von unterschiedlichen zusammengesetzten Formen ermitteln. - Der Auszubildende gibt den Lösungsweg richtig an.	
20 % (12 P)	**L'élève est capable d' effectuer des calculs de surfaces.**	- L' élève connaît les différentes unités de surfaces et sait les convertir. - L'apprenti peut calculer les unités des formes carrée, rectangulaire, triangulaire et circulaire sans collection de formes dans des tâches spécifiques à la construction. - L'apprenti peut déterminer l'aire de différentes formes composées. - L'apprenti indique correctement la méthode de résolution.	L'apprenti a calculé correctement les surfaces des formes carrées, rectangulaires, triangulaires et circulaires dans des tâches spécifiques à la construction et a appliqué correctement les unités dans la plupart des cas. - L'apprenti a calculé correctement les surfaces de différentes formes composées et a utilisé correctement les unités dans la plupart des cas.
20 % (12 P)	**L' élève est capable d' effectuer des calculs de volumes.**	- L' élève connaît les différentes unités de volumes et sait les convertir. - L' élève sait calculer le volume d' un carré, d' un rectangle, d' un triangle et d' un cercle dans le contexte du génie civil. - L' élève sait calculer les volumes de différentes autres formes. - L' élève sait appliquer les chemins de solution (Lösungsweg) corrects.	- L' élève a nommé en général les différentes unités de volumes et a su en général des convertir. - L' élève a calculé en général correctement (avec calculatrice) le volume d' un carré. d' un rectangle, d' un triangle et d' un cercle dans le contexte du génie civil. - L' élève a calculé en général correctement les volumes de différentes autres formes.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Er rechnet, schreibt, zeichnet und skizziert die Lösungen sauber, präzise und überprüft seine Arbeiten selbstständig. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Alle erforderlichen Materialien und Unterlagen liegen bereit und sind in der Regel vollständig und funktionstüchtig (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug, Bücher, Unterlagen, Ordner,…) - Die Aufgaben sind mit dem vorgesehenen Arbeitsmaterial in fachgerechter und effizienter Arbeitsweise erstellt. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Die Dokumente sind in der Regel vollständig, übersichtlich und sauber archiviert. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réalisation d'un élément en béton armé (ATRBA)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRBA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique (nombre 2)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, für ein gegebenes Bauteil die Schalung zu planen und herzustellen. Er sorgt dabei stets für ein geordnetes und sauberes Arbeitsumfeld.**	- Der Auszubildende kann die Aufgaben einer Schalung nennen und erläutern. Er kann die Anforderungen an eine Betonschalung nennen und die Materialien für Schalhaut, Aussteifung und Unterstützung bestimmen. - Der Auszubildende kann eine Schalung für ein einfaches Bauteil planen und herstellen. - Der Auszubildende hält den Arbeitsplatz sauber und aufgeräumt und verlässt ihn ordentlich. - Der Auszubildende kann ein Bauteil sachgemäß ausschalen.	- Der Auszubildende hat die drei Elemente einer einfachen Schalung (Schalhaut, Aussteifung, Unterstützung) und deren Aufgaben im Wesentlichen richtig genannt. Er hat die wesentlichen Anforderungen an die Schalhaut richtig beschrieben. - Der Auszubildende hat weitestgehend die Schalungspläne gelesen. Er hat daraus eine Holz- und Stückliste für eine einfache Verschalung erstellt und die meisten Schalungsteile hergestellt und fachgerecht zusammengefügt. - Der Auszubildende hat die meiste Zeit seinen Arbeitsplatz aufgeräumt und sauber gehalten. - Der Auszubildende hat die Schalungsteile sachgemäß entfernt, entnagelt und gereinigt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, für ein gegebenes Bauteil die Bewehrung zu planen, herzustellen und einzubauen. Er sorgt dabei stets für ein geordnetes und sauberes Arbeitsumfeld.**	- Der Auszubildende kennt den Verlauf der Kräfte in einem Stahlbetonbalken kann die Aufgaben einer Bewehrung erläutern. - Der Auszubildende kann die Zusammenwirkung von Beton und Stahl und die Maßnahmen für eine gute Haftung und den Schutz vom Stahl erläutern. - Der Auszubildende kann Bewehrungsarbeiten für einfache Bauteile planen und durchführen. - Der Auszubildende hält den Arbeitsplatz ist stets aufgeräumt und verlässt ihn sauber und ordentlich.	- Der Auszubildende hat die Kräfte innerhalb eines biegebeanspruchten Bauteils im Allgemeinen richtig erläutert und die erforderlichen Bewehrungen richtig benannt. - Der Auszubildende hat die meisten Maßnahmen für die gute Haftung und den Schutz erläutert. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Elemente in einer Bewehrungszeichnung erstellt und die meisten Schnittlängen richtig berechnet. Er hat die Bewehrung im Wesentlichen fachgemäß vorbereitet und gebogen. - Der Auszubildende hat die meiste Zeit seinen Arbeitsplatz aufgeräumt und sauber gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage für ein gegebenes Bauteil, den Beton zu planen, herzustellen und dabei die Sicherheitsvorschriften zu berücksichtigen.**	- Der Auszubildende kann die relevanten Sicherheitsvorschriften für Werkstattarbeiten nennen und diese beachten. - Der Auszubildende kann die Phasen des Erhärtungsvorgangs erklären. - Der Auszubildende kann die Fachbegriffe im Betonbau fachgemäß anwenden. - Der Auszubildende kann die Verfahren der Frischbetonprüfung beschreiben. - Der Auszubildende kann die erforderliche Betonmenge berechnen. - Der Auszubildende kann Beton richtig einbauen und verdichten.	- Der Auszubildende hat die wesentlichen Sicherheitsvorschriften der Werkstatt berücksichtigt. Er hat in der Regel die Vorschriften beachtet (z.B. Sicherheitskleidung, Umgang mit Werkzeugen, ...). - Der Auszubildende hat die Vorgänge Anmachen und Hydratation (Erstarren und Erhärten) im Allgemeinen richtig benannt und erläutert. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Betonbegriffe richtig benannt. - Der Auszubildende hat die Konsistenz des Betons in der Regel richtig beurteilt. - Der Auszubildende hat die erforderliche Betonmenge im Wesentlichen richtig berechnet und die Bestellmenge bestimmt. - Der Auszubildende hat den Beton in der Regel richtig eingebracht und verdichtet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine einfache Begriffsübersetzung der relevanten Fachwörter zu erstellen.**	- Der Auszubildende erstellt eine Liste mit den üblich zu verwendenden Materialien und Werkzeugen in Bezug auf das Modul ATRBA in französischer Sprache.	- Der Auszubildende hat die zu benennenden Materialien und Werkzeuge grö¿tenteils richtig benannt oder beschrieben.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, nach Vorgaben in Gemeinschaft mit der Arbeitsgruppe seinen Arbeitsplatz einzurichten.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz. Die Unterlagen sind vollständig und das Material ist funktionstüchtig. - Die Auszubildenden stimmen sich laut Vorgabe ab und teilen die Arbeiten unter sich gerecht auf. - Jeder Auszubildende beteiligt sich aktiv an der Arbeit und führt den an ihn herangetragenen Arbeitsteil aus redet in Konfliktsituationen angemessen mit der Gemeinschaft.	- Die wesentlichen Materialien liegen bereit und sind nahezu funktionstüchtig (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug,...). Die wesentlichen Unterlagen liegen bereit (Bücher, Unterlagen, Ordner,...). - Die Auszubildenden haben sich den Vorgaben entsprechend, in ihrem Team die Arbeiten nach Aufwand aufgeteilt. - Die Auszubildenden haben mitgearbeitet und ihren Arbeitsteil im Wesentlichen ausgeführt. Sie lassen sich gegenseitig aussprechen und hören einander zu.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende erfasst Aufgaben und legt daraus Teilaufgaben fest. Er erstellt seine Dokumente vollständig, sauber und übersichtlich. Er gibt sie termingerecht ab.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig. Er schreibt, zeichnet, skizziert die Lösungen sauber und präzise. - Der Auszubildende trägt alle schulrelevanten Termine in seinen Terminplaner ein und hält die Termine ein.	- Es fehlen keine wesentlichen Teile von Aufgaben. Das Zeichenblatt beinhaltet ein Zeichenfeld und ein Schriftfeld. Die Schrift ist leserlich. Das Blatt ist überwiegend sauber. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Aufgaben notiert und in der Regel zum festgelegten Termin sauber und vollständig abgegeben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Etude et conception d'une dalle (ECDAL)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 2**

Titre du module:	**Etude et conception d'une dalle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ECDAL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe - Salle spéciale - Salle spéciale
6	2	- Salle d'instruction
12	4	

Type de formateur proposé: architecte-professeur et/ou ingénieur-professeur (2x6 leçons)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise les bases de la technique de l'ébauchage et il est capable d'esquisser des missions simples d'une manière propre et compétente.**	- L'élève est capable d'esquisser proprement des hachures (symboles de matériaux) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable d'esquisser des composants simples ou des objets indiqués dans le respect des dimensions et de leur appliquer des textures et/ou des hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer le cartouche ainsi que d'éventuelles indications textuelles en caractères d'imprimerie soignés dans l'esquisse. - L'élève est capable d'établir ses esquisses d'une manière propre et précise. - L'élève répond à des énoncés avec des esquisses, qu'il est capable d'expliquer.	- L'élève a tracé des lignes continues propres. - Les intervalles entre les hachures étaient réguliers, de manière à ce qu'une hachure produise un effet homogène. - L'élève a proprement dessiné ses missions et les hachures, les textures ainsi que les symboles avaient un aspect homogène. - L'élève a généralement appliqué des caractères d'imprimerie propres. - Le texte n'accusait en général pas d'erreur. - Les esquisses sont généralement propres et précises. - L'élève a esquissé la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions. - L'élève a correctement esquissé la présentation indiquée de la mission en faisant état de l'ensemble des éléments importants. - L'élève généralement expliqué la mission en employant le vocabulaire professionnel correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des coupes, de les dessiner et de représenter des objets simples dans l'espace.**	- L'élève est capable de lire des coupes. - L'élève est capable de répondre correctement à des questions de contenu concernant des coupes indiquées. - L'élève est capable d'établir des coupes horizontales et verticales à travers des objets simples. - L'élève est capable de représenter des objets simples en projection isométrique ainsi qu'en perspectives cavalière et militaire (dessin, respectivement esquisse). - L'élève est capable de renforcer l'effet spatial dans les représentations en appliquant des surfaces en conséquence (à main levée).	- L'élève a correctement répondu aux questions de contenu fondamentales concernant les coupes indiquées. - L'élève a établi des coupes horizontales et verticales à travers des objets simples. - L'élève a représenté des objets simples dans l'espace.et les dessins/les esquisses étaient fondamentalement corrects/correctes et complets/complètes. - L'élève a renforcé l'effet spatial dans les représentations en appliquant des surfaces en conséquence (à main levée).

30 % (18 P)	**L'élève est capable de prédimensionner des plafonds massifs et de déterminer la descente de charge.**	- L'élève est capable d'expliquer la superposition de plafonds. - L'élève est capable de documenter l'épaisseur minimale de plafonds. - L'élève est capable de déterminer les charges propres ainsi que les charges transportées. - L'élève est capable de déterminer les forces d'appui pour une ouverture de plafond (plafond à contrainte uniaxiale) en appliquant les trois conditions d'équilibre sur sol plat.	- L'élève a correctement expliqué la superposition ainsi que la direction de la tension et documenté l'épaisseur minimale de plafonds. - L'élève a correctement dessiné le système statique au cours de la détermination de la descente de charge, il a déterminé les charges (charges propres et charges transportées), il a établi et inversé les équations et il a déterminé les inconnues. - L'élève a vérifié les résultats en procédant à des calculs de contrôle et, le cas échéant, il a recherché les erreurs. (Il importe que la méthode de calcul appliquée soit correcte).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le coffrage du plafond pour des plafonds simples en béton armé et d'établir les documents d'armature fondamentaux pour un plafond d'étage simple.**	- L'élève est capable d'expliquer un coffrage de plafond simple (système de coffrage) en vue plongeante ou en coupe. - L'élève est capable d'établir la liste de pièces des éléments de coffrage et de déterminer la surface à coffrer. - L'élève est capable de lire des plans de pose de nattes, respectivement de les annoter. - L'élève est capable d'établir des esquisses de découpe ainsi que la liste de poids pour des nattes de support.	- L'élève a expliqué le coffrage du plafond d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a établi une liste qui mentionnait l'ensemble des éléments de coffrage. - L'élève a correctement déterminé le nombre des éléments. - Le cas échéant, les écarts de faible envergure sont tolérables. - L'élève a en général lu correctement le plan de pose des nattes, respectivement il l'a annoté de manière compétente. - L'élève a établi les esquisses de découpe ainsi que la liste de poids d'une manière fondamentalement compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'agir d'une manière responsable et autonome.**	- L'élève dispose l'ensemble du matériel en état d'utilisation et des documents requis à son poste de travail au début du cours et il s'en sert d'une manière compétente et efficace. - L'élève détermine les options, il en prend note, il les dessine, il les esquisse proprement et avec précision et il soumet ses travaux à des contrôles de manière autonome. - L'élève participe activement au cours. - L'élève adopte une attitude respectueuse et il respecte les règles de l'établissement scolaire. - L'élève archive ses documents dans le dossier d'une manière complète et cohérente. - L'élève respecte l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.	- L'élève disposait de l'ensemble du matériel et des documents requis et ils étaient en général complets et en état d'utilisation (outils de dessin, calculatrice, ustensiles d'écriture, livres, documents, dossiers, etc.). - L'élève a accompli les missions en se servant du matériel de travail prévu d'une manière compétente et efficace. - L'élève a généralement accompli l'intégralité de ses missions de manière cohérente. - L'élève a généralement participé activement aux cours. - L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard d'autres personnes et il a respecté les règles de l'établissement scolaire. - L'élève a généralement archivé les documents d'une manière complète, cohérente et propre dans le dossier. - L'élève a généralement respecté l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Etude et conception d'une toiture (ECTOI)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 2**

Titre du module:	**Etude et conception d'une toiture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECTOI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	- Salle de classe
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur et/ou ingénieur-professeur (2x6 leçons)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise les bases de la technique de l'ébauchage et il est capable d'esquisser des missions simples d'une manière propre et compétente.**	- L'élève est capable d'esquisser proprement des hachures (symboles de matériaux) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable d'esquisser des composants simples ou des objets indiqués dans le respect des dimensions et de leur appliquer des textures et/ou des hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer le cartouche ainsi que d'éventuelles indications textuelles en caractères d'imprimerie soignés dans l'esquisse. - L'élève est capable d'établir ses esquisses d'une manière propre et précise. - L'élève répond à des énoncés avec des esquisses, qu'il est capable d'expliquer.	- L'élève a tracé des lignes continues fondamentalement propres. - Les intervalles entre les hachures étaient réguliers, de manière à ce qu'une hachure produise un effet homogène. - L'élève a proprement dessiné ses missions et les hachures, les textures ainsi que les symboles avaient un aspect homogène. - L'élève a généralement appliqué des caractères d'imprimerie propres. - Le texte n'accusait en général pas d'erreur. - Les esquisses sont généralement propres et précises. - L'élève a esquissé la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions. - L'élève a correctement esquissé la présentation indiquée de la mission en faisant état de l'ensemble des éléments importants. - L'élève généralement expliqué la mission en employant le vocabulaire professionnel correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins détaillés de la structure d'un toit, de les annoter et de dessiner les structures de toits.**	- L'élève est capable de lire les dessins détaillés du toit. - L'élève est capable de compléter des dessins détaillés (coupe verticale, coupe horizontale, etc.) et de les annoter. - L'élève est capable de dessiner des structures de toits à l'échelle 1:100 ainsi qu'à l'échelle 1:50 avec le degré de détail correspondant.	- L'élève a correctement répondu aux questions à propos des dessins détaillés. - L'élève a correctement complété ou annoté les dessins détaillés, il a correctement désigné les composants essentiels et il en a indiqué les dimensions. - L'élève a dessiné les structures des toits d'une manière fondamentalement compétente à l'échelle 1:100 ainsi qu'à l'échelle 1:50.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des structures porteuses des toits d'édifices simples ainsi que la structure du toit.**	- L'élève est capable de décrire les différentes structures de toits et d'en désigner les différences. - L'élève est capable de déterminer les charges pour des toitures plates ainsi que pour des toitures inclinées. - L'élève est capable de déterminer les forces d'appui pour des poutres à une travée et pour des chevrons. - L'élève est capable d'expliquer des matériaux de couverture de toits ainsi que la structure d'un toit.	- L'élève a décrit et expliqué un toit à pannes, un toit à chevrons ainsi qu'un toit avec entrait d'une manière fondamentalement correcte, il a désigné des matériaux de couverture de toits envisageables ainsi que des matériaux pour la structure du toit et il a exclu les matériaux essentiels, qui étaient inutilisables selon les indications. - L'élève a déterminé les charges d'une manière fondamentalement compétente (avec les valeurs du tableau), il a correctement déterminé les forces d'appui essentielles et il a soumis ses calculs à un contrôle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir des documents avec des logiciels de conception assistée par ordinateur, de les désigner et de les sauvegarder. - L'élève est capable d'accomplir des missions de dessin faciles au format numérique.	- L'élève a établi des documents avec des logiciels de conception assistée par ordinateur, il les a désignés et il les a sauvegardés. - L'élève a accompli des missions de dessin faciles d'une manière fondamentalement correcte au format numérique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'agir d'une manière responsable et autonome.**	- L'élève dispose l'ensemble du matériel en état d'utilisation et des documents requis à son poste de travail au début du cours et il s'en sert d'une manière compétente et efficace. - L'élève détermine les options, il en prend note, il les dessine, il les esquisse proprement et avec précision et il soumet ses travaux à des contrôles de manière autonome. - L'élève participe activement au cours. - L'élève adopte une attitude respectueuse et il respecte les règles de l'établissement scolaire. - L'élève archive ses documents dans le dossier d'une manière complète et cohérente. - L'élève respecte l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.	- L'élève disposait de l'ensemble du matériel et des documents requis et ils étaient en général complets et en état d'utilisation (outils de dessin, calculatrice, ustensiles d'écriture, livres, documents, dossiers, etc.). - L'élève a accompli les missions en se servant du matériel de travail prévu d'une manière compétente et efficace. - L'élève a généralement accompli l'intégralité de ses missions de manière cohérente. - L'élève a généralement participé activement aux cours. - L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard d'autres personnes et il a respecté les règles de l'établissement scolaire. - L'élève a généralement archivé les documents d'une manière complète, cohérente et propre dans le dossier. - L'élève a généralement respecté l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Calcul professionnel 2 (BAUB2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros-oeuvre 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUB2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs de volume plus avancés.**	- L'élève connaît les unités de volumes et il est capable de les appliquer et de les convertir. - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents objets composés. - L'élève indique correctement la méthode.	- L'élève a déterminé les volumes de différents objets composés d'une manière fondamentalement correcte et il a correctement appliqué la majorité des unités. (Approfondissment)
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques avec un triangle rectangle.**	- L'élève connaît les formules des fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle. - L'élève est capable d'appliquer les fonctions trigonométriques (sinus, cosinus, tangente) et de les utiliser pour déterminer des longueurs ainsi que des angles. - L'élève indique correctement la méthode.	- L'élève a en général appliqué correctement les fonctions trigonométriques (sinus, cosinus, tangente) avec un triangle rectangle et il a correctement déterminé les longueurs ainsi que les angles essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des pourcentages.**	- L'élève connaît les formules servant à déterminer des pentes, et des inclinaisons et il capable de les appliquer pour répondre à des énoncés de construction. - L'élève indique correctement la méthode.	- L'élève a correctement déterminé les pentes ainsi que les inclinaisons essentielles pour répondre à des énoncés de constructions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations (forces d'appui).**	- L'élève est capable d'établir les équations servant à déterminer les forces d'appui en se référant aux conditions d'équilibre. - L'élève est capable de résoudre les équations servant à déterminer les forces d'appui. - L'élève est capable de soumettre ses résultats à un contrôle en se référant à une équation indépendante. - L'élève indique correctement la méthode.	- L'élève a correctement établi les équations en se référant aux conditions d'équilibre et il a correctement résolu les équations essentielles servant à déterminer les forces d'appui. - L'élève a soumis ses résultats à un contrôle en se référant à une équation indépendante.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'agir d'une manière responsable et autonome.**	- L'élève dispose l'ensemble du matériel en état d'utilisation et des documents requis à son poste de travail au début du cours et il s'en sert d'une manière compétente et efficace. - L'élève détermine les options, il en prend note, il les dessine, il les esquisse proprement et avec précision et il soumet ses travaux à des contrôles de manière autonome. - L'élève participe activement au cours. - L'élève adopte une attitude respectueuse et il respecte les règles de l'établissement scolaire. - L'élève archive ses documents dans le dossier d'une manière complète et cohérente. - L'élève respecte l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.	- L'élève disposait de l'ensemble du matériel et des documents requis et ils étaient en général complets et en état d'utilisation (outils de dessin, calculatrice, ustensiles d'écriture, livres, documents, dossiers, etc.). - L'élève a accompli les missions en se servant du matériel de travail prévu d'une manière compétente et efficace. - L'élève a généralement accompli l'intégralité de ses missions de manière cohérente. - L'élève a généralement participé activement aux cours. - L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard d'autres personnes et il a respecté les règles de l'établissement scolaire. - L'élève a généralement archivé les documents d'une manière complète, cohérente et propre dans le dossier. - L'élève a généralement respecté l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Revêtements des éléments verticaux (ATRVE)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 1**

Titre du module:	**Revêtements des éléments verticaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRVE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: maître–bâtiment

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Putzarbeiten zu planen und auszuführen.**	- Der Auszubildende kennt die Putzmörtelgruppen, ihre besonderen Eigenschaften und Verwendungszwecke. - Der Auszubildende kann den Putzmörtelbedarf für eine gegebene Situation berechnen. - Der Auszubildende kann einen Putzgrund auf seine Eigenschaften beurteilen. - Der Auszubildende kann die Arbeitsschritte bei der Herstellung eines Wandputzes nennen bzw. erklären und ausführen. - Der Auszubildende pflegt seinen Arbeitsplatz. - Der Auszubildende kann die relevanten Sicherheitsvorschriften für Werkstattarbeiten anwenden.	- Der Auszubildende hat den Putzmörtelgruppen in der Regel die richtigen Eigenschaften und Verwendungszwecke zugeordnet. - Der Auszubildende hat den Putzmörtelbedarf für eine gegebene Situation im Wesentlichen richtig berechnet. - Der Auszubildende hat einen Putzgrund auf seine Eigenschaften im Wesentlichen richtig beurteilt. Er hat gegebenenfalls geeignete Maßnahmen zur Verbesserung vorgeschlagen. - Der Auszubildende hat die wichtigsten Arbeitsschritte bei der Herstellung eines Wandputzes genannt bzw. erklärt. - Der Auszubildende hat die Arbeitsschritte bei der Herstellung eines Wandputzes im Wesentlichen richtig ausgeführt. - Der Auszubildende hat die meiste Zeit seinen Arbeitsplatz aufgeräumt und sauber gehalten und diesen auch so verlassen. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Sicherheitsvorschriften der Werkstatt eingehalten.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Wandbelagsarbeiten zu planen und auszuführen.**	- Der Auszubildende kann Fliesen und Platten benennen und bezüglich ihrer Eigenschaften und Verwendungszwecke einteilen. - Der Auszubildende kann einen Verlegeplan für einen einfachen Belag zeichnen. - Der Auszubildende kann die Bearbeitung der Fliesen und das Verlegeverfahren erklären und durchführen. - Der Auszubildende pflegt seinen Arbeitsplatz. - Der Auszubildende kann die relevanten Sicherheitsvorschriften für Werkstattarbeiten anwenden.	- Der Auszubildende hat den Fliesen und Platten in der Regel die richtigen Eigenschaften und Verwendungszwecke zugeordnet. - Der Auszubildende hat den Verlegeplan sinnvoll gezeichnet und die Anzahl der ganzen Fliesen und die Breite der Teilfliesen sinnvoll bestimmt. - Der Auszubildende hat während den Arbeitsaufträgen die Bearbeitung der Fliesen und/oder das Verlegeverfahren weitgehend richtig beschrieben. - Der Auszubildende hat während den Arbeitsaufträgen die Bearbeitung der Fliesen und/oder das Verlegeverfahren weitgehend richtig durchgeführt. - Der Auszubildende hat die meiste Zeit seinen Arbeitsplatz aufgeräumt und sauber gehalten und diesen auch so verlassen. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Sicherheitsvorschriften der Werkstatt eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann sich zu den Themen der Modulsachkompetenzen in französischer Sprache ausdrücken.**	- Der Auszubildende kann verschiedene Aufgaben in Französisch und Deutsch beschriften bzw. schreiben.	- Die Fachwörter wurden in der Regel richtig verwendet. - Die Texte wurden in einfachen und verständlichen Sätzen geschrieben.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, in Gemeinschaft mit der Arbeitsgruppe seinen Arbeitsplatz einzurichten.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen Materialien und Unterlagen auf seinem Arbeitsplatz bereit. - Die Auszubildenden stimmen sich ab und teilen die Arbeiten unter sich gerecht auf und gehen auf Konfliktsituationen ein. - Jeder Auszubildende beteiligt sich aktiv an der Arbeit.	- Alle erforderlichen Materialien liegen bereit und sind funktionstüchtig (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug,…). - Alle erforderlichen Unterlagen liegen vollständig bereit (Bücher, Unterlagen, Ordner,…). - Die Auszubildenden haben sich in ihrem Team die Arbeiten nach Aufwand und Schwierigkeitsgrad gerecht aufgeteilt. - Die Auszubildenden lassen sich gegenseitig aussprechen und hören einander zu. Eine Kompromisslösung wurde festgelegt. - Der Auszubildende hat aktiv mitgearbeitet und seinen Arbeitsteil gewissenhaft ausgeführt.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende erstellt seine modulbezogenen Dokumente vollständig, sauber, präzise und übersichtlich und liefert diese termingerecht ab.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig. - Er verwaltet seine Unterrichtsunterlagen. - Er dokumentiert seine praktischen Übungen mit Bildern (Fotos). - Der Auszubildende verwaltet und respektiert seinen schulrelevanten Terminplaner.	- Es fehlen keine wesentlichen Teile von Aufgaben. Die Lösungen sind sauber und präzise geschrieben, gezeichnet und/oder skizziert. -Die Unterrichtsunterlagen enthalten alle wesentlichen Teile und sind sorgfältig und übersichtlich geordnet. -Die praktischen Übungen wurden mit Bildern dokumentiert. -Der Auszubildende hat seine Aufgaben notiert und in der Regel zum festgelegten Termin sauber und vollständig abgegeben. -Bei Abwesenheit hat er die geltenden Regeln befolgt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Calcul professionnel 3 (BAUB3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUB3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur en mathématiques ou ingénieur-professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de quantité spécifiques aux constructions.**	- L'élève est capable de déterminer les longueurs, les surfaces ainsi que les volumes de l'ensemble des formes spécifiques aux constructions. - L'élève est capable de déterminer des quantités en se référant à des formes spécifiques aux constructions et de documenter les quantités déterminées (esquisses et calculs) de manière compétente (métré). - L'élève est capable de convertir les unités indiquées.	- L'élève a déterminé les longueurs, les surfaces ainsi que les volumes de l'ensemble des formes spécifiques aux constructions. - L'élève a déterminé les quantités en se référant à des formes spécifiques aux constructions. - L'élève a documenté les quantités déterminées (esquisses et calculs) de manière compétente (métré).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et de résoudre des équations servant à déterminer des supports. (Approfondissement)**	- L'élève est capable d'établir les équations servant à déterminer les forces d'appui en se référant aux conditions d'équilibre. - L'élève est capable de déterminer les forces d'appui d'une manière correcte sous l'aspect des calculs. - L'élève est capable de soumettre ses résultats à un contrôle en se référant à une équation complémentaire.	- L'élève a établi les équations servant à déterminer les forces d'appui d'une manière généralement correcte en se référant aux conditions d'équilibre et il a déterminé correctement les forces d'appui par le calcul dans la plupart des cas. - L'élève a soumis ses résultats à un contrôle d'une manière généralement correcte en se référant à une équation complémentaire.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Schnittgrößen (N, Q, M) im Einfeldträger und im Träger mit Kragarm(en) zu berechnen.**	Der Auszubildende kann die Schnittgrößen richtig ermitteln. - Der Auszubildende kann die Schnittgrößen rechnerisch richtig ermitteln. - Der Auszubildende kann die Zustandslinien der Schnittgrößen zeichnen. - Der Auszubildende kann die Biegelinie zeichnen.	.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'agir d'une manière responsable et autonome.**	- L'élève dispose l'ensemble du matériel en état d'utilisation et des documents requis à son poste de travail au début du cours et il s'en sert d'une manière compétente et efficace. - L'élève détermine les options, il en prend note, il les dessine, il les esquisse proprement et avec précision et il soumet ses travaux à des contrôles de manière autonome. - L'élève participe activement au cours. - L'élève adopte une attitude respectueuse et il respecte les règles de l'établissement scolaire. - L'élève archive ses documents dans le dossier d'une manière complète et cohérente. - L'élève respecte l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.	- L'élève disposait de l'ensemble du matériel et des documents requis et ils étaient en général complets et en état d'utilisation (outils de dessin, calculatrice, ustensiles d'écriture, livres, documents, dossiers, etc.). - L'élève a accompli les missions en se servant du matériel de travail prévu d'une manière compétente et efficace. - L'élève a généralement accompli l'intégralité de ses missions de manière cohérente. - L'élève a généralement participé activement aux cours. - L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard d'autres personnes et il a respecté les règles de l'établissement scolaire. - L'élève a généralement archivé les documents d'une manière complète, cohérente et propre dans le dossier. - L'élève a généralement respecté l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Etanchéité et isolation et d'un bâtiment (ETISO)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 1**

Titre du module:	**Etanchéité et isolation et d'un bâtiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETISO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	- Salle de classe
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur et/ou ingénieur-professeur (2x6 leçons)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann prinzipielle Details von Bauteildämmungen zeichnen.**	- Der Auszubildende kann die Gefahren von Wärmebrücken nennen, er kann in Zeichnungen Wärmebrücken erkennen und Maßnahmen zu deren Vermeidung vorschlagen. - Der Auszubildende kann die Details für Wärmedämmungen skizzieren bzw. zeichnen und beschriften.	- Der Auszubildende hat die wesentlichen Gefahren von Wärmebrücken genannt, hat in der Regel die Wärmebrücken in Zeichnungen erkannt und Maßnahmen zu deren Vermeidung vorgeschlagen. - Der Auszubildende hat die Wärmedämmungen der geforderten Bauteile im Wesentlichen richtig skizziert oder gezeichnet und beschriftet.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Abdichtungen für einfache Bauteile und Dränage für ein einfaches Bauwerk, zu planen und zeichnerisch darzustellen.**	- Der Auszubildende kann verschiedene Arten von Abdichtungen unterscheiden. Er kennt deren Aufbau, die Lieferform sowie grundsätzliche Prinzipien deren Verarbeitung. - Der Auszubildende kann Abdichtungen für einfache Bauteile planen und im Schnitt darstellen. - Der Auszubildende kann den Zweck der Dränung und deren Einbauprinzipien erklären sowie die dafür benötigten Baumaterialien nennen. - Der Auszubildende kann Dränagesysteme im Schnitt und im Grundriss planen und darstellen. - Der Auszubildende kann die erforderliche Leitungs-länge sowie die Höhenlagen des Hoch- und Tiefpunktes bestimmen. - Der Auszubildende kann unter Anleitung verschiedene Aufgaben mit CAD erstellen.	- Der Auszubildende hat die wesentlichen Arten von Abdichtungen unterschieden. Er kennt in der Regel deren Aufbau, die Lieferform sowie grundsätzliche Prinzipien deren Verarbeitung. - Der Auszubildende hat die verschiedenen Abdichtungen im Wesentlichen sinnvoll, richtig und zusammenhängend geplant und im Schnitt korrekt dargestellt. - Der Auszubildende hat prinzipiell den Zweck der Dränung und deren Einbauprinzipien richtig erklärt sowie die wichtigsten dafür benötigten Baumaterialien genannt. - Der Auszubildende hat das Dränagesystem im Wesentlichen sinnvoll geplant und richtig dargestellt. Alle notwendigen Bestandteile sind vorhanden. - Der Auszubildende hat die erforderliche Leitungslänge sowie die Höhenlagen des Hoch- und Tiefpunktes im Wesentlichen richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat sich zusätzlich bemüht unter Anleitung verschiedene Aufgaben mit CAD zu erstellen.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Wärmedämmungen für einfache Bauteile zu planen.**	- Der Auszubildende kann die Aufgaben des Wärmeschutzes nennen. - Der Auszubildende kann die physikalischen Grundlagen des Wärmeschutzes erklären. - Der Auszubildende kann Dämmstoffe in Kategorien einteilen (anorganisch und organisch) und deren spezifische Werte (Rohdichte, Dämmverhalten, Wasserdiffusionswiderstand,…) aus Tabellen bzw. Prospekten zuverlässig abgreifen. - Der Auszubildende kann Anwendungstypen von Dämmstoffen aufgrund der Verarbeitbarkeit und anderen Eigenschaften wie z.B. Druckbelastung, Zugfestigkeit, Schalldämmung unterscheiden. - Der Auszubildende kann die Ursachen für die Bildung von Tauwasser nennen und Maßnahmen zur Vermeidung vorschlagen.	- Der Auszubildende hat die Aufgaben und die wichtigsten physikalischen Grundlagen des Wärmeschutzes im Wesentlichen richtig erklärt. - Der Auszubildende hat die meisten Dämmstoffe in Kategorien eingeteilt (anorganisch und organisch) und deren spezifische Werte (Rohdichte, Dämmverhalten, Wasserdiffusionswiderstand,…) aus Tabellen bzw. Prospekten in der Regel zuverlässig abgegriffen. - Der Auszubildende hat in der Regel Anwendungs-typen von Dämmstoffen aufgrund der Verarbeit-barkeit und anderen Eigenschaften richtig unterschieden. Er hat für ein gegebenes Anwendungsbeispiel die erforderlichen Produkteigenschaften richtig gewählt (z.B. Wärmedämmung unter Bodenplatte gegen Erdreich muss sehr hohe Druckbelastbarkeit aufweisen). - Der Auszubildende hat die wesentlichen Ursachen für die Bildung von Tauwasser genannt und Maßnahmen zur Vermeidung vorschlagen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Wärmeverluste an einfachen Bauteilen zu berechnen.**	- Der Auszubildende kann Berechnungen von Wärmeverlusten erstellen.	- Der Auszubildende hat Berechnungen von Wärmeverlusten im Wesentlichen richtig erstellt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Er rechnet, schreibt, zeichnet und skizziert die Lösungen sauber, präzise und überprüft seine Arbeiten selbstständig. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Alle erforderlichen Materialien und Unterlagen liegen bereit und sind in der Regel vollständig und funktionstüchtig. (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug, Bücher, Unterlagen, Ordner, …) - Die Aufgaben sind mit dem vorgesehenen Arbeits material in fachgerechter und effizienter Arbeitsweise erstellt. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Die Dokumente sind in der Regel vollständig, übersichtlich und sauber im Ordner archiviert. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Fenêtres et portes d'un bâtiment (FENPO)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 1**

Titre du module:	**Fenêtres et portes d'un bâtiment**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FENPO**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
6	2	- Professeur-architecte
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe - Salle informatique
6	2	- Salle de classe
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur et/ou ingénieur-professeur (2x6 leçons)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Fenster und Türen eines Gebäudes zu planen und zeichnerisch darzustellen.**	- Der Auszubildende kann die Anforderungen an Fenster und Türen nennen. - Der Auszubildende setzt Fachbegriffe für Fenster und Türen fachgerecht ein. - Der Auszubildende kann für Fenster und Türen Anschlagarten/Bänder (Schema) und Öffnungsarten (Symbol) benennen und darstellen. - Der Auszubildende erstellt eigenständig eine Übersicht der wichtigsten Fensterarten (Bauarten, Rahmenwerkstoffe, …) und Verglasungen. - Der Auszubildende kann Fenster und Türen in Bezug auf Fenster- und Türart, Raumfunktion, Größe (z.B. unter Berücksichtigung des Baurichtmaßes), Einbauposition, Brüstungshöhe und Öffnungsart sinnvoll bestimmen und planen. - Der Auszubildende kann Grundrisse und Ansichten mit Fenstern und Türen zeichnen. (M 1:100 und 1:50) - Der Auszubildende kann den Schnitt durch ein Fenster (mit und ohne Lichtschacht) und eine Tür zeichnen. (M 1:50) - Der Auszubildende kann Detailzeichnungen von Fenstern und Türen lesen und beschriften. - Der Auszubildende kann unter Anleitung verschiedene Aufgaben mit CAD erstellen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Anforderungen an Fenster und Türen im Wesentlichen richtig genannt. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Fenster- und Türteile fachgerecht benannt. - Der Auszubildende hat für Fenster und Türen in der Regel Anschlagarten/Bänder (Schema) und Öffnungsarten (Symbol) richtig benannt und dargestellt. - Der Auszubildende hat eigenständig eine Übersicht der wichtigsten Fensterarten (Bauarten, Rahmenwerkstoffe, …) und Verglasungen erstellt. - Der Auszubildende hat für Fenster und Türen in der Regel eine sinnvolle Fenster- und Türart, Lage, Größe, Einbauposition, Brüstungshöhe und Öffnungsart gewählt. - Der Auszubildende hat Grundrisse und Ansichten mit Fenstern und Türen im Wesentlichen richtig gezeichnet. (M 1:100 und 1:50) - Der Auszubildende hat den Schnitt durch ein Fenster (mit und ohne Lichtschacht) und eine Tür im Wesentlichen richtig gezeichnet. (M 1:50) - Der Auszubildende hat Detailzeichnungen von Fenstern und Türen richtig gelesen und in der Regel richtig beschriftet. - Der Auszubildende hat sich zusätzlich bemüht unter Anleitung verschiedene zu Aufgaben mit CAD zu erstellen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, für Fenster und Türen die Auflager zu berechnen.**	- Der Auszubildende kann vorhandene Auflagerpressungen bzw. erforderliche Auflagerflächen bestimmen. Er kontrolliert erfolgreich seine Ergebnisse mit Hilfe einer Berechnung. - Der Auszubildende kann die Auflagerpressung auf Wände berechnen. Er kann mit Hilfe der zulässigen Druckspannung des Mauerwerks die erforderliche Auflagerlänge bestimmen.	- Der Auszubildende hat die Eigenlast und die Auflagerkräfte eines Stahlbetonbalkens im Wesentlichen richtig bestimmt. Er hat seine Ergebnisse erfolgreich mit Hilfe einer Berechnung kontrolliert. - Der Auszubildende hat die Auflagerpressung auf Wände richtig berechnet (Flüchtigkeitsfehler sind tolerierbar). Er hat mit Hilfe der zulässigen Druckspannung des Mauerwerks die erforderliche Auflagerlänge in der Regel richtig bestimmt.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, für Fenster und Türen, die Schnittkräfte zu berechnen.**	- Der Auszubildende kann Schnittgrößen am Einfeldträger und am Träger mit Kragarm (z.B. Eckfenster) berechnen. - Der Auszubildende kann das Tragverhalten eines Stahlbetonträgers erklären. - Der Auszubildende erarbeitet die Grundkenntnisse der Bewehrung eines Stahlbetonbalkens (Verankerung der Längsbewehrung, Betondeckung, Bewehrungsrichtlinien). - Der Auszubildende kann für einen dargestellten Stahlbetonbalken den Stahlauszug inklusive Stahlliste erstellen.	- Der Auszubildende hat die Schnittgrößen am Einfeldträger und am Träger mit Kragarm (z.B. Eckfenster) im Wesentlichen richtig berechnet. - Der Auszubildende hat das Tragverhalten eines Stahlbetonträgers im Wesentlichen richtig erklärt. - Der Auszubildende hat die Grundkenntnisse der Bewehrung eines Stahlbetonbalkens erarbeitet. Zu den Grundkenntnissen gehören ebenfalls der Stahlauszug inklusive der Stahlliste.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Er rechnet, schreibt, zeichnet und skizziert die Lösungen sauber, präzise und überprüft seine Arbeiten selbstständig. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Alle erforderlichen Materialien und Unterlagen liegen bereit und sind in der Regel vollständig und funktionstüchtig. (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug, Bücher, Unterlagen, Ordner,…) - Die Aufgaben sind mit dem vorgesehenen Arbeitsmaterial in fachgerechter und effizienter Arbeitsweise erstellt. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Die Dokumente sind in der Regel vollständig, übersichtlich und sauber im Ordner archiviert. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Revêtements des éléments horizontaux (ATRHO)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 2**

Titre du module:	**Revêtements des éléments horizontaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRHO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître–bâtiment

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Herstellung von Estrichen zu planen.**	- Der Auszubildende kennt die Eigenschaften und Ausführungsarten von Estrichen und ihre Verwendungszwecke. - Der Auszubildende kann die Arbeitsschritte bei der Herstellung eines Estrichs erklären.	- Der Auszubildende hat den Ausführungsarten in der Regel die richtigen Details und Verwendungszwecke zugeordnet. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Arbeitsschritte bei der Herstellung für eine gegebene Situation fachgerecht erklärt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Estriche herzustellen. Er sorgt dabei stets für ein geordnetes und sauberes Arbeitsumfeld und berücksichtigt die Sicherheitsvorschriften.**	- Der Auszubildende kann die Arbeitsschritte bei der Herstellung eines Estrichs fachgerecht durchführen. - Der Auszubildende pflegt seinen Arbeitsplatz. - Der Auszubildende kann die relevanten Sicherheitsvorschriften für Werkstattarbeiten anwenden.	- Der Auszubildende hat die Arbeitsschritte bei der Herstellung eines Estrichs weitgehend fachgerecht durchgeführt. - Der Auszubildende hat die meiste Zeit seinen Arbeitsplatz aufgeräumt und sauber gehalten und diesen auch so verlassen. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Sicherheitsvorschriften der Werkstatt eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bodenbelagsarbeiten zu planen.**	- Der Auszubildende kann Fliesen und Platten benennen und bezüglich ihrer Eigenschaften und Verwendungszwecke einteilen. - Der Auszubildende kann einen Verlegeplan für einen einfachen Belag zeichnen. -Der Auszubildende kann die Bearbeitung der Fliesen und das Verlegeverfahren erklären.	- Der Auszubildende hat den Fliesen und Platten in der Regel die richtigen Eigenschaften und Verwendungszwecke zugeordnet. - Der Auszubildende hat die Anzahl der ganzen Fliesen und die Breite der Teilfliesen sinnvoll bestimmt und einen bemaßten Verlegeplan dazu gezeichnet. - Der Auszubildende hat die Bearbeitung der Fliesen und/oder das Verlegeverfahren weitgehend richtig beschrieben.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bodenbelagsarbeiten auszuführen.**	- Der Auszubildende kann das Verlegeverfahren anwenden und die Bearbeitung der Fliesen durchführen. - Der Auszubildende pflegt seinen Arbeitsplatz. - Der Auszubildende kann die relevanten Sicherheitsvorschriften für Werkstattarbeiten anwenden.	- Der Auszubildende hat während den Arbeitsaufträgen die Bearbeitung der Fliesen und/oder das Anwenden des Verlegeverfahrens weitgehend richtig durchgeführt. - Der Auszubildende hat die meiste Zeit seinen Arbeitsplatz aufgeräumt, sauber gehalten und diesen auch so verlassen. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Sicherheitsvorschriften der Werkstatt eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann sich zu den Themen der Modulsachkompetenzen in französischer Sprache ausdrücken.**	- Der Auszubildende kann verschiedene Aufgaben in Französisch und Deutsch beschriften bzw. schreiben.	- Die Fachwörter wurden in der Regel richtig verwendet. - Die Texte wurden in einfachen und verständlichen Sätzen geschrieben.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, in Gemeinschaft mit der Arbeitsgruppe seinen Arbeitsplatz einzurichten.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen Materialien und Unterlagen auf seinem Arbeitsplatz bereit. - Die Auszubildenden stimmen sich ab und teilen die Arbeiten unter sich gerecht auf und gehen auf Konfliktsituationen ein. - Jeder Auszubildende beteiligt sich aktiv an der Arbeit.	- Alle erforderlichen Materialien liegen bereit und sind funktionstüchtig (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug,…). - Alle erforderlichen Unterlagen liegen vollständig bereit (Bücher, Unterlagen, Ordner,…). - Die Auszubildenden haben sich in ihrem Team die Arbeiten nach Aufwand und Schwierigkeitsgrad gerecht aufgeteilt. - Die Auszubildenden lassen sich gegenseitig aussprechen und hören einander zu. Eine Kompromisslösung wurde festgelegt. - Der Auszubildende hat aktiv mitgearbeitet und seinen Arbeitsteil gewissenhaft ausgeführt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende erstellt seine modulbezogenen Dokumente vollständig, sauber, präzise und übersichtlich und liefert diese termingerecht ab.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig. - Er verwaltet seine Unterrichtsunterlagen. - Er dokumentiert seine praktischen Übungen mit Bildern (Fotos). - Der Auszubildende verwaltet und respektiert seinen schulrelevanten Terminplaner.	- Es fehlen keine wesentlichen Teile von Aufgaben. Die Lösungen sind sauber und präzise geschrieben, gezeichnet und/oder skizziert. -Die Unterrichtsunterlagen enthalten alle wesentlichen Teile und sind sorgfältig und übersichtlich geordnet. -Die praktischen Übungen wurden mit Bildern dokumentiert. -Der Auszubildende hat seine Aufgaben notiert und in der Regel zum festgelegten Termin sauber und vollständig abgegeben. -Bei Abwesenheit hat er die geltenden Regeln befolgt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planifier des escaliers (PESCA)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 2**

Titre du module:	**Planifier des escaliers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PESCA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
6	2	- Professeur-architecte
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	- Salle de classe
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte-professeur et/ou ingénieur-professeur (2x6 leçons)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Konstruktionsarten von Treppen erklären.**	- Der Auszubildende kann die Prinzipien der Konstruktionsarten von Treppen fachgerecht skizzieren und beschriften (Treppen mit unterstützten Stufen, Laufplatte von Podest zu Podest gespannt, geknickte Laufplatte zwischen Treppenhauswänden gespannt, Treppenbalken, Spindeltreppe). - Der Auszubildende kann Treppen nach dem verwendeten Werkstoff einteilen.	- Der Auszubildende hat die Prinzipien der Konstruktionsarten von Treppen im Wesentlichen fachgerecht skizziert und beschriftet und hat die meisten Treppen nach dem verwendeten Werkstoff eingeteilt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Treppen zu berechnen.**	- Der Auszubildende kann Fachbegriffe des Treppenbaus fachgerecht einsetzen. - Der Auszubildende kann unter Berücksichtigung der Schrittmaßregel Treppen berechnen (Steigungsverhältnis, Treppenauftritt, Treppenlänge, Treppenlochlänge) und kann barrierefreie Alternativen erläutern und berechnen. - Der Auszubildende erarbeitet die Grundkenntnisse der Bewehrung einer Treppenkonstruktion (Verankerung der Längsbewehrung, Betondeckung, Bewehrungsrichtlinien). - Der Auszubildende erläutert für eine dargestellte gerade Treppe die Statik. (Auflagerkräfte)	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Fachbegriffe des Treppenbaus fachgerecht eingesetzt. - Der Auszubildende hat unter Berücksichtigung der Schrittmaßregel Treppen im Wesentlichen richtig berechnet. Er hat sich bemüht barrierefreie Alternativen zu erläutern und zu berechnen. - Der Auszubildende hat die Grundkenntnisse der Bewehrung einer Treppenkonstruktion erarbeitet. - Der Auszubildende hat für eine dargestellte gerade Treppe die Statik erläutert. (Auflagerkräfte)
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Treppen zeichnerisch darzustellen.**	- Der Auszubildende kann eine Treppe im Schnitt und im Grundriss fachgerecht darstellen, beschriften und bemaßen. - Der Auszubildende kann einen Detailschnitt durch die Treppenstufen mit Belag am Anfang und/oder am Ende des Treppenlaufs anfertigen. - Der Auszubildende kann unter Anleitung verschiedene Aufgaben mit CAD erstellen.	- Der Auszubildende hat eine Treppe im Schnitt und im Grundriss in der Regel fachgerecht dargestellt, beschriftet und bemaßt. - Der Auszubildende hat einen Detailschnitt durch die Treppenstufen mit Belag am Anfang und/oder am Ende des Treppenlaufs in der Regel fachgerecht angefertigt. - Der Auszubildende hat sich zusätzlich bemüht unter Anleitung verschiedene Aufgaben mit CAD zu erstellen.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende legt zum Unterrichtsbeginn alle erforderlichen, funktionstüchtigen Materialien und Unterlagen auf seinen Arbeitsplatz und wendet diese fachgerecht und effizient an. - Er rechnet, schreibt, zeichnet und skizziert die Lösungen sauber, präzise und überprüft seine Arbeiten selbstständig. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende archiviert seine Dokumente vollständig und übersichtlich im Ordner. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Alle erforderlichen Materialien und Unterlagen liegen bereit und sind in der Regel vollständig und funktionstüchtig. (Zeichengeräte, Taschenrechner, Schreibzeug, Bücher, Unterlagen, Ordner,…) - Die Aufgaben sind mit dem vorgesehenen Arbeitsmaterial in fachgerechter und effizienter Arbeitsweise erstellt. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Die Dokumente sind in der Regel vollständig, übersichtlich und sauber im Ordner archiviert. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Calcul professionnel 4 (BAUB4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUB4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur en mathématiques ou ingénieur-professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Schnittgrößen im Einfeldträger und im Träger mit Kragarm(en) zu berechnen. (Vertiefung)**	- Der Auszubildende kann die Schnittgrößen von komplexeren Systemen richtig ermitteln. - Der Auszubildende kann die Zustandslinien der Schnittgrößen zeichnen. - Der Auszubildende kann die Biegelinie zeichnen.	- Der Auszubildende hat die Schnittgrößenkomplexeren Systemen in der Regel richtig ermittelt. - Der Auszubildende hat die Zustandslinien der Schnittgrößen und die Biegelinie im Wesentlichen richtig gezeichnet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des calculs concernant un triangle commun en se servant des fonctions trigonométriques.**	- L'élève est capable de déterminer des longueurs ainsi que des angles d'un triangle commun (loi des sinus). - L'élève est capable de déterminer des angles ainsi que des côtés d'un triangle commun, qu'il n'est plus possible de déterminer en appliquant la loi des sinus (loi des cosinus).	- L'élève a déterminé des longueurs ainsi que des angles d'un triangle commun (loi des sinus) d'une manière généralement correcte. - L'élève a déterminé des angles ainsi que des côtés d'un triangle commun, qu'il n'était plus possible de déterminer en appliquant la loi des sinus, d'une manière généralement correcte (loi des cosinus).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs généraux dans un triangle.**	- L'élève est capable d'opter pour une méthode de calcul adéquate (sinus, cosinus, tangente, loi des sinus, loi des cosinus, théorème de Pythagore) et d'effectuer des calculs dans un triangle.	- L'élève a opté pour des méthodes de calcul adéquates (sinus, cosinus, tangente, loi des sinus, loi des cosinus, théorème de Pythagore) et il a correctement effectué les calculs essentiels dans le triangle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'agir d'une manière responsable et autonome.**	- L'élève dispose l'ensemble du matériel en état d'utilisation et des documents requis à son poste de travail au début du cours et il s'en sert d'une manière compétente et efficace. - L'élève détermine les options, il en prend note, il les dessine, il les esquisse proprement et avec précision et il soumet ses travaux à des contrôles de manière autonome. - L'élève participe activement au cours. - L'élève adopte une attitude respectueuse et il respecte les règles de l'établissement scolaire. - L'élève archive ses documents dans le dossier d'une manière complète et cohérente. - L'élève respecte l'ensemble des délais importants sous l'aspect scolaire.	- L'élève disposait de l'ensemble du matériel et des documents requis et ils étaient en général complets et en état d'utilisation (outils de dessin, calculatrice, ustensiles d'écriture, livres, documents, dossiers, etc.). - L'élève a accompli les missions en se servant du matériel de travail prévu d'une manière compétente et efficace. - L'élève a généralement accompli l'intégralité de ses missions de manière cohérente. - L'élève a généralement participé activement aux cours. - L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard d'autres personnes et il a respecté les règles de l'établissement scolaire. - L'élève a généralement archivé les documents d'une manière complète, cohérente et propre dans le dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Projet dans le domaine du bâtiment (BAUPR)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second-oeuvre 2**

Titre du module:	**Projet dans le domaine du bâtiment**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BAUPR**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18		- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
18		

Nombre maximum d'élèves: 24

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9		- Salle informatique
9		- Salle de classe - Salle spéciale - Salle spéciale
18		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann eine ihm gestellte Aufgabe, ein Projekt, mit den bis zu diesem Zeitpunkt behandelten Themen lösen.**	- Der Auszubildende kann verschiedene Zeichnungen zum Projekt fachgerecht sowie nachvollziehbar erstellen. (Grundriss, Schnitt, Detail, ...) (Folgende Themenbereiche sind unter anderem inhaltlich und fachlich relevant: Baugrube, Fundament, Abdichtung, Dach, Decken, Fenster, Türen, Treppen, ...) - Der Auszubildende kann verschiedene Zeichnungen zum Projekt normgerecht erstellen. (Grundriss, Schnitt, Detail, ...) (Folgende Themenbereiche sind unter anderem bei der Zeichnungsausführung relevant: Bemaßung, Symbole, Schraffuren, Stricharten, Strichstärken, Layout, Schriftfeld, Normschrift, ...)	- Der Auszubildende hat in der Regel verschiedene Zeichnungen zum Projekt fachgerecht sowie nachvollziehbar erstellt. (Grundriss, Schnitt, Detail, ...) (Folgende Themenbereiche sind unter anderem inhaltlich und fachlich relevant: Baugrube, Fundament, Abdichtung, Dach, Decken, Fenster, Türen, Treppen, ...) - Der Auszubildende hat in der Regel verschiedene Zeichnungen zum Projekt normgerecht erstellt. (Grundriss, Schnitt, Detail, ...) (Folgende Themenbereiche sind unter anderem bei der Zeichnungsausführung relevant: Bemaßung, Symbole, Schraffuren, Stricharten, Strichstärken, Layout, Schriftfeld, Normschrift, ...)
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann eine ihm gestellte technische Aufgabe zu den bis zu diesem Zeitpunkt behandelten Themen lösen.**	- Der Auszubildende kann verschiedene Berechnungen richtig und nachvollziehbar (inklusive Skizzen) erstellen. Folgende Themenbereiche sind relevant: - Längenberechnungen und/oder Flächenberechnungen und/oder Volumenberechnungen. - Gefälle- und/oder Neigungs- und/oder Steigungsberechnungen. - Auflagerpressung, Auflagereaktionen und Schnittgrößen am Balken und/oder Einwirkungen, Eigenlasten und Auflagereaktionen am Dach und/oder Einwirkungen, Eigenlasten und Bodenpressung von Fundamenten.	- Der Auszubildende hat verschiedene Berechnungen in der Regel richtig und nachvollziehbar (inklusive Skizzen) erstellt. Folgende Themenbereiche sind relevant: - Längenberechnungen und/oder Flächenberechnungen und/oder Volumenberechnungen. - Gefälle- und/oder Neigungs- und/oder Steigungsberechnungen. - Auflagerpressung, Auflagereaktionen und Schnittgrößen am Balken und/oder Einwirkungen, Eigenlasten und Auflagereaktionen am Dach und/oder Einwirkungen, Eigenlasten und Bodenpressung von Fundamenten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine ihm gestellte Aufgabe zu den bis zu diesem Zeitpunkt behandelten Themen, in einem Fachgespräch zu erläutern.**	- Der Auszubildende kann Fragen zu den Berechnungen und den Zeichenaufgaben fachlich korrekt beantworten und mögliche Verbesserungsvorschläge geben.	- Der Auszubildende hat sich bemüht Fragen zu den Berechnungen sowie Zeichenaufgaben fachlich und inhaltlich korrekt zu beantworten und gibt mögliche Verbesserungsvorschläge.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Utiliser des instruments de mesurage et réaliser le levé d'un bâtiment existant (TOPO1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet sommaire**

Titre du module:	**Utiliser des instruments de mesurage et réaliser le levé d'un bâtiment existant**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TOPO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe - Laboratoire - Laboratoire
2	1	- Laboratoire
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Vermessungsgeräte wie Fluchtstab, Maßband und Winkelprisma fachgerecht anzuwenden um anschließend ein einfaches Bauwerk abstecken zu können.**	- Der Auszubildende kann Punkte mit Fluchtstäben fachgerecht signalisieren, und mit Schnurlot oder Dosenlibelle lotrecht stellen. - Der Auszubildende kann Zwischenpunkte fachgerecht einfluchten. - Der Auszubildende kann Strecken fachgerecht verlängern, resp. Schnittpunkte finden. Er kann Kreisbogensegmente mit dem Winkelprisma abstecken. - Der Auszubildende kann Zwischenpunkte mit Hilfe von Messband und Winkelprisma indirekt einfluchten (Parallelversetzen, Strahlensatz). - Der Auszubildende kann Absteckungen eines einfachen Bauwerks planen (Vorgehensweise, Absteckskizze, Sollwerte, ...). - Der Auszubildende kann Absteckungen fachgerecht erstellen, dokumentieren und kontrollieren. - Der Auszubildende kann Absteckungen kontrollieren und bezüglich der zugelassenen Toleranz beurteilen. Er kann Fehler erkennen, beschreiben u Ergebnisse kommentieren. - Der Auszubildende kann Maßnahmen beschreiben die zur Wiederherstellung der Punkte in Lage u Höhe während der Bauphase dienen (Schnurgerüst, Anschluss an das Kanalsystem...). - Der Auszubildende kann seine Ergebnisse fachgerecht analysieren, beurteilen und entsprechende Verbesserungsvorschläge angeben.	- Der Auszubildende hat in der Regel Punkte mit Fluchtstäben fachgerecht signalisiert. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen Zwischenpunkte fachgerecht eingefluchtet. - Der Auszubildende hat Strecken in der Regel fachgerecht verlängert. - Der Auszubildende hat in der Regel Zwischenpunkte mit Hilfe von Messband und Winkelprisma fachgerecht eingefluchtet. - Der Auszubildende hat Absteckungen eines einfachen Bauwerks in der Regel fachgerecht geplant. - Der Auszubildende hat in der Regel Absteckungen fachgerecht erstellt, dokumentiert und kontrolliert. - Der Auszubildende hat Absteckungen im Wesentlichen richtig kontrolliert und bezüglich der zugelassenen Toleranz im Wesentlichen fachgerecht beurteilt. - Der Auszubildende hat Maßnahmen in der Regel fachgerecht beschrieben, die zur Wiederherstellung der Punkte in Lage und Höhe während der Bauphase dienen. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen seine Ergebnisse fachgerecht analysiert, beurteilt und entsprechende Verbesserungsvorschläge angegeben.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Distanzmessungen durchzuführen.**	- Der Auszubildende kann mechanische, optische und elektronische Distanzmessungen erklären. - Der Auszubildende kann mechanische Distanzmessungen erstellen, Fehlereinflüsse vermeiden, Korrekturen berechnen und die Messergebnisse dokumentieren. - Der Auszubildende kann zufällige, systematische, resp. grobe Fehlerarten unterscheiden und die entsprechenden Schlussfolgerungen ziehen (Grundlagen der Fehlertheorie).	- Der Auszubildende hat mechanische, optische und elektronische Distanzmessungen im Wesentlichen richtig erklärt. - Der Auszubildende hat mechanische Distanzmessungen im Wesentlichen richtig erstellt, Fehlereinflüsse in der Regel vermieden, Korrekturen in der Regel richtig berechnet und die Messergebnisse angemessen dokumentiert. - Der Auszubildende hat die Fehlerarten unterschieden und in der Regel die entsprechenden Schlussfolgerungen gezogen (Grundlagen der Fehlertheorie).

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann fachspezifische trigonometrische Aufgaben lösen.**	- Der Auszubildende kann die trigonometrischen Regeln im rechtwinkligen Dreieck sicher erkennen und anwenden. - Der Auszubildende kann den Satz und die Umkehrfunktion des Satzes von Pythagoras, resp. des Satzes von Thales in topografischen Aufgaben sicher erkennen und anwenden. - Der Auszubildende kann topographische Problemstellungen durch Kombination von mehreren rechtwinkligen Dreiecken erkennen und lösen.	- Der Auszubildende hat die trigonometrischen Regeln im rechtwinkligen Dreieck in der Regel richtig angewendet. - Der Auszubildende hat den Satz und die Umkehrfunktion des Satzes von Pythagoras, resp. des Satzes von Thales in topografischen Aufgaben in der Regel richtig angewendet. - Der Auszubildende hat topographische Problemstellungen durch Kombination von mehreren rechtwinkligen Dreiecken in der Regel richtig erkennt und gelöst.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Quotientenberechnungen und Winkelfunktionen am rechtwinkligen und am allgemeinen ebenen Dreieck anzuwenden und zu erstellen.**	- Der Auszubildende kann die Begriffe Messen, Messgröße und Messwert definieren. - Der Auszubildende kann Werte zwischen relevanten Maßeinheiten umwandeln. - Der Auszubildende kann mit vorgegebenen Maßstäben Größen in Wirklichkeit und auf dem Plan für Längen und Flächen berechnen. Er kann den Maßstab aus einem gegebenen Plan herleiten und bestimmen. - Der Auszubildende kann mit Hilfe von Höhenlinien die Steigungen, Steigungsverhältnisse und Neigungswinkel von Geländen bestimmen. - Der Auszubildende kann vorgegebene Steigungen (Gefälle) von Trassen in einem gegebenen Höhenlinienplan mit beliebigem Maßstab planen und übertragen. - Der Auszubildende kann die grundsätzlichen Arten von Koordinatensystemen beschreiben. - Der Auszubildende kann die Bestimmungsstücke eines rechtwinkligen und allgemeinen Dreiecks in allen möglichen Kombinationen sicher erkennen und berechnen. - Der Auszubildende erkennt wann das Dreieck mit Sinus Kosinus, Tangens, resp. mit Sinussatz und wann mit Kosinussatz gelöst werden kann. Er kann hierzu Sinussatz und Kosinussatz beliebig umstellen inklusiv dem doppeldeutigen Fall bei der Lösung des Dreiecks über Kosinussatz (Lösung einer Gleichung 2ten Grades). Er kann all diese Fälle auch graphisch veranschaulichen. - Der Auszubildende kann topographische Problemstellungen durch Kombination von mehreren allgemeinen Dreiecken, resp. Kombination von allgemeinen Dreiecken mit rechtwinkligen Dreiecken erkennen und lösen. - Der Auszubildende kann Möglichkeiten aufzeigen, wie die Flächen beliebiger Dreiecke, Rechtecke, Trapeze, verschränkte Trapeze und Kreissegmente berechnet werden können.	- Der Auszubildende hat im Wesentlichen die Begriffe Messen, Messgröße und Messwert richtig definiert. - Der Auszubildende hat in der Regel Werte zwischen relevanten Maßeinheiten richtig umgewandelt. - Der Auszubildende hat in der Regel mit vorgegebenen Maßstäben, Größen in Wirklichkeit und auf dem Plan für Längen und Flächen fachgerecht berechnet. - Der Auszubildende hat in der Regel mit Hilfe von Höhenlinien die Steigungen, Steigungsverhältnisse und Neigungswinkel von Geländen fachgerecht bestimmt. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen vorgegebene Steigungen (Gefälle) von Trassen in einem gegebenen Höhenlinienplan mit beliebigem Maßstab fachgerecht geplant. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen die grundsätzlichen Arten von Koordinatensystemen fachgerecht beschrieben. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen die Bestimmungsstücke eines rechtwinkligen und allgemeinen Dreiecks in allen möglichen Kombinationen sicher erkennt und berechnet. - Der Auszubildende hat in der Regel erkannt wann das Dreieck mit Sinus Kosinus, Tangens, resp. mit Sinussatz und wann mit Kosinussatz gelöst werden kann. Er hat im Wesentlichen hierzu Sinussatz und Kosinussatz beliebig umgestellt inklusiv dem doppeldeutigen Fall bei der Lösung des Dreiecks über Kosinussatz. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen topographische Problemstellungen durch Kombination von mehreren allgemeinen Dreiecken, resp. Kombination von allgemeinen Dreiecken mit rechtwinkligen Dreiecken richtig erkannt und fachgerecht gelöst. - Der Auszubildende hat im allgemeinem Möglichkeiten aufgezeigt, wie die Flächen beliebiger Dreiecke, Rechtecke, Trapeze, verschränkte Trapeze und Kreissegmente fachgerecht berechnet werden können.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Höhenübertragung in einem Gebäude zu planen, durchzuführen anschließend auszuwerten und das Ergebnis zu beurteilen.**	- Der Auszubildende kann Höhenunterschiede in einem Gebäude mit dem geometrischen Nivellement bestimmen. - Der Auszubildende kann eine übersichtliche Skizze zur Höhenbestimmung im Gebäude erstellen. - Der Auszubildende kann die Messwerte fachgerecht in eine selbsterstellte Tabelle eintragen. - Der Auszubildende kann die Vorgehensweise bei der Höhenbestimmung im Gebäude fachlich beschreiben. Er kann seine erreichte Genauigkeit abschätzen und kann durch Überprüfen seiner Messergebnisse durch Mess- und Rechenkontrolle abschätzen ob sein Ergebnis ganz sicher richtig, d.h. unabhängig überprüft ist. - Der Auszubildende kann die Messungen fachgerecht auswerten kontrollieren, beurteilen und dokumentieren. - Der Auszubildende kann die Geräte fachgerecht behandeln. Er weiß, welche Geräteteile empfindlich sind und achtet beim Gerätetransport und -einsatz auf einen umsichtigen Umgang (z.B. Kompensator beim automatischen Nivelliergerät, Trocknen der Maßbänder...).	- Der Auszubildende hat Höhenunterschiede in einem Gebäude mit dem geometrischen Nivellement im Wesentlichen richtig bestimmt und hat eine angemessene Skizze zur Höhenbestimmung im Gebäude erstellt. Zudem hat er in der Regel die Messwerte fachgerecht in eine selbsterstellte Tabelle eingetragen. - Der Auszubildende hat die Vorgehensweise bei der Höhenbestimmung im Gebäude im Wesentlichen fachlich richtig beschreiben. Er hat in der Regel seine erreichte Genauigkeit richtig abgeschätzt und hat durch Überprüfen seiner Messergebnisse durch Mess- und Rechenkontrolle abgeschätzt ob sein Ergebnis ganz sicher richtig ist. Zusätzlich hat er in der Regel die Messungen fachgerecht ausgewertet, kontrolliert, beurteilt und dokumentiert. - Der Auszubildende hat die Geräte fachgerecht behandelt. Er weiß, welche Geräteteile empfindlich sind und achtet beim Gerätetransport und -einsatz auf einen umsichtigen Umgang.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Lire et expliquer un projet (APSOM)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet sommaire**

Titre du module:	**Lire et expliquer un projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APSOM**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur / Génie civil
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle informatique
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte ou ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann einfache Wohnprojekte analysieren.**	- Der Auszubildende kann die verschiedenen Räume eines Wohnprojekts nach Funktion und Lage im Grundriss benennen und beschreiben (Typologie). - Der Auszubildende kann die Grundstücksituation als maßgebliche Bestimmungsgröße für die Planung beschreiben (Hanglage, schmales Grundstück, Orientierung, …) und den Bezug erläutern. - Der Auszubildende kann Grundrissarten und Hausformen nach ihrer Form analysieren (Morphologie architecturale). - Der Auszubildende kann eine Analyse von einfachen Wohnprojekten erstellen. - Der Auszubildende erwirbt Grundkenntnisse der funktionalen und proportionsgerechten Planung	- Der Auszubildende hat die verschiedenen Räume eines Wohnprojektes nach Funktion und Lage im Grundriss im Wesentlichen richtig benannt und beschrieben. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen die Grundstücksituation als maßgebliche Bestimmungsgröße für die Planung richtig beschrieben (Hanglage, schmales Grundstück, Orientierung, …) und den Bezug erläutert. - Der Auszubildende hat die Grundrissarten und Hausformen nach ihrer Form im Wesentlichen richtig analysiert (Morphologie architecturale). - Der Auszubildende hat im Wesentlichen eine sinnvolle Analyse von einfachen Wohnprojekten erstellt. Er hat die Projekte im Wesentlichen sinnvoll beschrieben/verglichen. Er hat das Tragsystem sowie die Möglichkeiten zur Abführung von Wasser im Allgemeinen richtige erkannt. - Der Auszubildende hat Grundkenntnisse der funktionalen und proportionsgerechten Planung im Wesentlichen erworben. Er hat Sanitäranlagen, Küchen und Möbel im Wesentlichen sinnvoll und den menschlichen Proportionen angepasst geplant und dargestellt. Er hat Flächen und Formen von Wohnräumen und Verkehrsflächen sinnvoll und funktional geplant.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Planausschnitte lesen und darstellen.**	- Der Auszubildende kann Öffnungen, Freiräume, versteckte Bauteile (hinter oder über der Schnittlinie liegende Bauteile), … richtig interpretieren und darstellen. - Der Auszubildende kann Bauteile außerhalb der Schnittebene richtig interpretieren und darstellen. - Der Auszubildende kann Treppen in Grundrissen und in Schnitten richtig interpretieren und darstellen. - Der Auszubildende kann Schnitte (mit und ohne Versprung) und Ansichten (frontal oder schräg) mit gegebenen Grundrissen richtig in Verbindung bringen und gegebenenfalls richtig ableiten und darstellen.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen die Öffnungen, Freiräume, versteckte Bauteile (hinter oder über der Schnittlinie liegende Bauteile), … richtig interpretiert und dargestellt. - Der Auszubildende hat Bauteile außerhalb der Schnittebene im Wesentlichen richtig interpretiert und dargestellt. - Der Auszubildende hat Treppen in Grundrissen und in Schnitten richtig interpretiert und dargestellt. - Der Auszubildende hat Schnitte und Ansichten mit gegebenen Grundrissen richtig in Verbindung gebracht und gegebenenfalls richtig abgeleitet und dargestellt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Lage des Projektes im Gelände/Grundstück planen und darstellen.**	- Der Auszubildende kann die Lage des Projketes im Grundstück (Implantation) fach- und normgerecht darstellen. - Der Auszubildende kann die Lage des Projektes im Grundstück/Gelände fach- und normgerecht darstellen.	- Der Auszubildende hat ein vorgegebenes Projekt in ein gegebenes Grundstück fachgerecht eingefügt: - indem er die Baubestimmungen angewendet hat (Verbindung zu Modul LEGI) - indem er das Gelände dem Projekt entsprechend sinnvoll angepasst hat - Der Auszubildende hat die Lage des Projektes im Grundstück/Gelände (Implantation) dargestellt. Er hat hierzu einen Lageplan und einen Gebäudeschnitt fach- und normgerecht dargestellt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Grundrisse eines einfachen Wohnbaus im M 1:100 mit CAD erstellen.**	- Der Auszubildende kann Grundrisse richtig und im zweckbezogenen und maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellen. - Der Auszubildende kann Grundrisse norm- und fachgerecht bemaßen und beschriften. - Der Auszubildende kann Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren richtig und maßstabsgerecht auswählen und darstellen. - Der Auszubildende kann ein überischtliches Layout erstellen. - Der Auszubildende kann die Grundrisse im vorgegebenen Maßstab plotten/drucken. - Der Auszubildende kann Layer sinnvoll und strukturiert verwalten.	- Der Auszubildende hat die Grundrisse im Wesentlichen richtig und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD dargestellt. - Der Auszubildende hat die Grundrisse im Wesentlichen maßstäblich gezeichnet. - Der Auszubildende hat die Grundrisse im Wesentlichen norm- und fachgerecht bemaßt und beschriftet. - der Auszubildende hat Strciharten, Strcihstärken, Symbole und Schraffuren im Wesentlichen richtig und maßstabsgerecht ausgewählt und dargestellt. - der Auszubildende hat das Blattformat gegebenenfalls sinnvoll gewählt. Er hat die Grundrisse im Wesentlichen überischtlich angeordnet. Er hat den Rand und das Schriftfeld fachgerecht dargestellt. - Der Auszubildende hat die Grundrisse im vorgegebenen Maßstab in der Regel richtig geplottet/gedruckt. - Der Auszubildende hat Layer in der Regel sinnvoll und strukturiert verwaltet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Schnitte eines einfachen Wohnbaus im M 1:100 mit CAD erstellen.**	- Der Auszubildende kann Schnitte richtig und im zweckbezogenen und maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellen. - Der Auszubildende kann Schnitte norm-und fachgerecht bemaßen und beschriften. - Der Auszubildende kann Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren richtig und maßstabgerecht auswählen und darstellen. - Der Auszubildende kann ein übersichtliches Layout erstellen. - Der Auszubildende kann die Schnitte im vorgegebenen Maßstab plotten/drucken. - Der Auszubildende kann Layer sinnvoll und strukturiert verwalten.	- Der Auszubildende hat die Schnitte im Wesentlichen richtig und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellt. - Der Auszubildende hat die Schnitte im Wesentlichen norm- und fachgerecht bemaßt und beschriftet. - Der Auszubildende hat Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren im Wesentlichen richtig und maßstabgerecht ausgewählt und dargestellt. - Der Auszubildende hat das Blattformat gegebenenfalls sinnvoll gewählt. Er hat die Schnitte im Wesentlichen übersichtlich angeordnet. Er hat den Rand und das Schriftfeld fachgerecht dargestellt. - Der Auszubildende hat Layer in der Regel sinnvoll und strukturiert verwaltet.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Ansichten eines einfachen Wohnbaus im M 1:100 mit CAD erstellen.**	- Der Auszubildende kann Ansichten richtig und im zweckbezogenen und maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellen. - Der Auszubildende kann Ansichten maßstäblich zeichnen. - Der Auszubildende kann Ansichten norm-und fachgerecht bemaßen und beschriften. - Der Auszubildende kann Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren richtig und maßstabgerecht auswählen und darstellen. - Der Auszubildende kann ein übersichtliches Layout erstellen. - Der Auszubildende kann die Schnitte im vorgegebenen Maßstab plotten/drucken..	- Der Auszubildende hat die Ansichten im Wesentlichen richtig und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellt. - Der Auszubildende hat die Ansichten im Wesentlichen maßstäblich gezeichnet. - Der Auszubildende hat die Ansichten im Wesentlichen norm- und fachgerecht bemaßt und beschriftet. - Der Auszubildende hat Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren im Wesentlichen richtig und maßstabgerecht ausgewählt und dargestellt. - Der Auszubildende hat das Blattformat gegebenenfalls sinnvoll gewählt. Er hat die Schnitte im Wesentlichen übersichtlich angeordnet. Er hat den Rand und das Schriftfeld fachgerecht dargestellt. - Der Auszubildende hat die Ansichten im vorgegebenen Maßstab in der Regel richtig geplottet/gedruckt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben selbstständig, vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel selbstständig, vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser des maquettes 1 (TPM01)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet sommaire**

Titre du module:	**Réaliser des maquettes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPM01**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: architecte

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann einfache Schneide- und Klebeübungen sorgfältig und präzise ausführen.**	- Der Auszubildende kann einfache Schneide- und Klebeübungen präzise, sorgfältig und sauber ausführen. - Der Auszubildende kann sich an den Umgang mit unterschiedlichen Materialien anpassen. - Der Auszubildende arbeitet sorgfältig auf geeigneten Unterlagen (Schneidemappen). - Der Auszubildende hält stets die Sicherheitsmaßnahmen ein.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen: - sauber und sorgfältig geschnitten - sauber und sorgfältig geklebt - präzise gearbeitet - Der Auszubildende hat sich an den Umgang mit unterschiedlichen Materialien angepasst - Der Auszubildende hat ausschließlich auf geeigneten Unterlagen gearbeitet, es wurden keine Tische beschädigt. - Der Auszubildende hat die Sicherheitsmaßnahmen eingehalten.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann ein Geländemodell plastisch darstellen.**	- Der Auszubildende kann ein qualitativ hochwertiges Modell eines Geländes anfertigen. - Der Auszubildende kann bauliche Eingriffe (Auf- und Abtrag) in die Höhenlinien des Geländes einplanen. - Der Auszubildende kann ein geeignetes Material für die Herstellung von Höhenlinien auswählen. Er kann es sparsam einsetzen und den Verschnitt sinnvoll nutzen.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen ein richtiges und qualitativ hochwertiges Modell eines Geländes angefertigt. Er hat die Teile im Wesentlichen sorgfältig, sauber und richtig erstellt und zusammengefügt. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen die dem Maßstab entsprechende Anzahl und Form (Detaillierung) der Höhenlinien sinnvoll festgelegt. - Der Auszubildende hat bauliche Eingriffe (Einschnitte, Aufschüttungen) möglichst genau in die Höhenlinien des Geländes eingeplant. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen ein geeignetes Material für die Herstellung von Höhenlinien ausgewählt. - Der Auszubildende hat die erforderlichen Teile im Wesentlichen sorgfältig und richtig zusammengeklebt. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen ein richtiges und qualitativ hochwertiges Modell eines Geländes angefertigt. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen ein geeignetes Material für die Herstellung von Höhenlinien ausgewählt. Er hat es im Wesentlichen sparsam eingesetzt und den Verschnitt sinnvoll genutzt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann ein Volumenmodell plastisch darstellen und in ein Gelände einfügen.**	- Der Auszubildende kann das Gesamtvolumen richtig und maßstabsgerecht darstellen und in ein Gelände einfügen. - Der Auszubildende Volumen, gegebenenfalls Öffnungen und Dachform in einem angemessenen Detaillierungsgrad darstellen - Der Auszubildende kann ein qualitativ hochwertiges Modell eines Gebäudevolumens anfertigen. - Der Auszubildende kann geeignete Materialien auswählen. Er kann sie sparsam einsetzen und den Verschnitt sinnvoll nutzen.	- Der Auszubildende hat das Gesamtvolumen im Wesentlichen richtig und maßstabsgerecht dargestellt und es sorgfältig in ein Gelände eingefügt. - Der Auszubildende hat die Volumen, gegebenenfalls Öffnungen und die Dachform in einem angemessenen Detaillierungsgrad dargestellt. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen ein qualitativ hochwertiges Modell eines Gebäudevolumens angefertigt. Er hat die erforderlichen Teile im Wesentlichen sorgfältig, sauber und richtig erstellt und zusammengefügt. -Der Auszubildende hat im Allgemeinen geeignete Materialien für die Darstellung ausgewählt und verarbeitet. Er hat sie im Wesentlichen sparsam eingesetzt, er nutzt den Verschnitt im Allgemeinen sinnvoll.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende hat sein Arbeitsmaterial und seine Planungsunterlagen dabei. - Der Auszubildende löst seine Aufgaben selbstständig, vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende hält seinen Arbeitsplatz sauber und ordentlich. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft und verhält sich respektvoll. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Alle erforderlichen Materialien und Unterlagen liegen bereit und sind in der Regel vollständig und funktionstüchtig. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel selbstständig, vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat seinen Arbeitsplatz sauber und ordentlich gehalten. Er hat das Schulmaterial durch Schneidematten geschützt. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réaliser des dessins à l'ordinateur (CADME)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet sommaire**

Titre du module:	**Réaliser des dessins à l'ordinateur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CADME**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann weiterführende Funktionen in der CAD-Software in seinen Zeichnungen anwenden**	Der Auszubildende kennt folgende weiterführende Funktionen innerhalb der CAD-Software und kann diese in seinen Zeichnungen anwenden: - Attribute - einfache Blöcke / Gruppen - Bemaßungsstyle - Streckenteilung - Array - Spline - Eigenschaften anpassen - … Der Auszubildende kann seine Zeichnungsdatei als Template vorbereiten. Er kann in der Zeichenebene alle Layer schriftlich und zeichnerisch darstellen. Außerdem erstellt er eine Sammlung der am meisten verwendeten Schraffuren. Er skaliert die Linien und Schraffuren dem Maßstab entsprechend. Der Auszubildende zeichnet und skaliert die benötigten Bemaßungsstyle.	Der Auszubildenden bemüht sich die weiterführenden Elemente im CAD umzusetzen. Der Auszubildenden vertieft seine Fähigkeiten in der CAD-Software und wendet die weiterführenden Funktionen größtenteils in all seine Zeichnungen an. Unter Anleitung des Lehrenden werden diese weiterführende CAD-Elemente in allen Zeichnungen fachgerecht angewendet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage dynamische Blöcke in der CAD-Software zu erstellen, diese gegeben falls zu verändern und anzupassen, um sie richtig in Zeichnungen verwenden zu können.**	Der Auszubildenden kann Blöcke mit ihren spezifischen Eigenschaften konfigurieren, mit dem richtigen Namen abspeichern und in einem Ordner ablegen. Der Auszubildenden kann folgende Blöcke erstellen: • Schriftfeld mit Attributen • Höhenangabe mit Attributen • Höhenangabe mit Attributen und 0 Punkt • Raumstempel mit Attributen • Raumstempel mit verknüpften Attributen • Fenster in allen Darstellungen (Grundriss, Schnitt und Fassade) mit parametrischer Eingabe. • Tür in allen Darstellungen (Grundriss, Schnitt und Fassade) mit parametrischer Eingabe. • Einrichtungsgegenstände als „normalen Block“ und mit dynamischen Parametern. • Weitere Blöcke, welche beim Zeichnen von Plänen als sinnvoll empfunden werden. - Der Auszubildende kann die einfachen Blöcke (nur mit Attributen) fachgerecht erstellen, Blöcke mit parametrischen Werten kann der Auszubildende, unter Anleitung des Lehrenden, fachgerecht erstellen. - Der Auszubildende kann die erstellten Blöcke in seinen Zeichnungen (Grundriss, Schnitt und Fassade) korrekt anwenden, konfigurieren und gegeben falls anpassen.	- Der Auszubildende kann, unter Anleitung des Lehrenden, dynamische Blöcke mit Attributen versehen und parametrische Werte einsetzen. Diese Werte können sich auf geometrische Elemente beziehen oder auf Koordinaten, um Messwerte zu automatisieren. - Der Auszubildende kann die erstellten dynamischen Blöcke, unter Anleitung des Lehrenden, in einer Bibliothek abspeichern und bei Bedarf richtig einsetzen. - Der Auszubildende kann, unter Anleitung des Lehrenden, einen vollständigen Plan mit Hilfe der erstellten Blöcke zeichnen. Fehlende Elemente kann der Auszubildende mit konventionellen (ohne Blöcke) Zeichenmethoden fachgerecht erstellen.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende hat den Plan im richtigen Format gelayoutet, den Maßstab respektiert, das Schriftfeld korrekt ausgefüllt und er ist in der Lage den Plan fachgerecht, mit richtigem Dateinamen, als PDF in einem Verzeichnis (lokal und in einer Cloud) abzulegen und zu teilen.**	- Der Auszubildende erstellt einen fachgerechten Plan und druckt diesen Plan im richtigen DIN-Format aus. Im Vorfeld achtet er auf ein fachgerechtes Layout mit allen nötigen Inhalten: • Blattrand • Schriftfeld (mit Attributen) • richtigem Maßstab • richtige Darstellung der Linienarten • Anordnung der Zeichnungen • Beschriftung • Der ausgedruckte Plan ist normgerecht gefaltet. - Der Auszubildende speichert die Zeichnung (DWG- und PDF-Datei) unter einem nachvollziehbaren Dateinamen, welcher folgende Inhalte haben muss: • Datum • Name • Klasse • Zeichnungsname Ein Umsetzungsbespiel befindet sich im Programm des Moduls. - Der Auszubildenden kann lokal gespeicherte Dateien in einer Cloud ablegen. Ebenso soll er einzelne Dokumente und Dateien mit anderen Personen teilen können. Die Dokumente müssen bearbeitbar sein und müssen gedownloadet werden können.	- Der Auszubildende kann, unter Anleitung des Lehrenden, die gespeicherten und ausgedruckten Pläne mit allen wichtigen Inhalten eines fachgerecht gezeichneten Plans versehen. Die unter Anleitung des Lehrenden gesehenen Inhalte sind alle im fertigen Plan enthalten und wurden richtig und normgerecht umgesetzt. Der ausgedruckte Plan ist normgerecht gefaltet. - Der Auszubildende hat, unter Anleitung des Lehrenden, alle Zeichnungen mit der richtigen Namensgebung, in den richtigen Formaten und im richtigen Ordner abgespeichert. - Der Auszubildende kann, unter Anleitung des Lehrenden, lokal gespeicherte Dateien in einer Cloud ablegen und diese sind für den Lehrer zugänglich gemacht worden.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Arbeitsleistungen in einem Leistungsverzeichnis zu beschreiben.**	- Der Auszubildende kann Arbeitsleistungen richtig beschreiben und die dazugehörigen Einheiten festlegen. - Der Auszubildende kann die Arbeitsleistungen mittels Positionsnummern unterteilen. hierarchisch und in zeitlich sinnvoller Reihenfolge Positionsnummern zuordnen.	- Der Auszubildende hat die Arbeitsleistungen größtenteils richtig beschrieben und die dazugehörigen Einheiten in der Regel richtig festgelegt. - Der Auszubildende hat die Arbeitsleistungen im Wesentlichen sinnvoll mittels Positionsnummern unterteilt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Mengen für ein Leistungsverzeichnis zu ermitteln.**	- Der Auszubildende kann, die für das Leistungsverzeichnis notwendigen Mengen unter Einhaltung der Einheiten aus Plänen abgreifen. - Der Auszubildende kann die Ergebnisse des Leistungsverzeichnisses abschließend übersichtlich zusammenfassen. - Der Auszubildende kann eine geeignete Software wählen und diese anwenden.	- Der Auszubildende hat die für das Leistungsverzeichnis notwendigen Mengen unter Einhaltung der Einheiten aus Plänen im Wesentlichen abgegriffen. - Der Auszubildende hat die Ergebnisse des Leistungsverzeichnisses abschließend übersichtlich zusammengefasst. - Der Auszubildende hat eine geeignete Software gewählt und diese richtig angewendet.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Analyser des systèmes porteurs 1 (PORT1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet sommaire**

Titre du module:	**Analyser des systèmes porteurs 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PORT1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die Lastableitung von Tragwerken erläutern und berechnen.**	- Der Auszubildende kann für gegebene sichtbare Tragwerke (Fotos, Bilder, …) die Lastableitung erläutern. - Der Auszubildende kann für einfache gegebene Tragwerke die vorhandenen Lasten (Eigenlast, Nutzlast, ...) bestimmen und die Lastableitung nachvollziehbar und übersichtlich berechnen.	- Der Auszubildende hat für gegebene sichtbare Tragwerke (Fotos, Bilder, …) die Lastableitung richtig erläutert. - Der Auszubildende hat für einfache gegebene Tragwerke die vorhandenen Lasten (Eigenlast, Nutzlast, ...) im Wesentlichen bestimmt und die Lastableitung im Allgemeinen nachvollziehbar und übersichtlich berechnet.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann einen einfachen Biegespannungs-nachweis für Holz- bzw. Stahlbalken durchführen und beurteilen.**	- Der Auszubildende kann für gegebene Balken die Schnittgrössen bestimmen. - Der Auszubildende kann für gegebene Balken den erforderlichen Holzquerschnitt mittels Biegespannungsnachweis ermitteln. (Widerstandsmomente für Holzquerschnitte berechnen) - Der Auszubildende kann für gegebene Balken den erforderlichen Stahlquerschnitt mittels Biegespannungsnachweis ermitteln (Widerstandsmomente für Stahlprofile aus Tabellen abgreifen).	- Der Auszubildende hat für gegebene Balken die Schnittgrössen im Wesentlichen richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat für gegebene Balken den erforderlichen Holzquerschnitt mittels Biegespannungsnachweis in der Regel richtig ermittelt. - Der Auszubildende hat für gegebene Balken den erforderlichen Stahlquerschnitt mittels Biegespannungsnachweis in der Regel richtig ermittelt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Auflagerkräfte und Schnittkräfte von Durchlaufträgern berechnen.**	- Der Auszubildende kann den Grad der statischen Unbestimmtheit feststellen. - Der Auszubildende kann die Vor- und Nachteile des Durchlaufträgers fachgerecht erläutern. - Der Auszubildende kann die massgebenden Schnittgrössen eines Durchlaufträgers mit gleichen Stützweiten mittels Tabellen bestimmen.	- Der Auszubildende hat den Grad der statischen Unbestimmtheit in der Regel richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat die Vor- und Nachteile des Durchlaufträgers im Wesentlichen fachgerecht erläutert. - Der Auszubildende hat die maßgebenden Schnittgrößen eines Durchlaufträgers mit gleichen Stützweiten mittels Tabellen in der Regel richtig bestimmt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Appliquer les règlementations APS (LEGI1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet sommaire**

Titre du module:	**Appliquer les règlementations APS**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEGI1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann relevante Angaben und Daten eines Grundstückes erkennen, recherchieren bzw. anfragen und dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann für eine Anfrage die zuständige Behörde wählen. Er kann die Tätigkeitsbereiche der jeweiligen Behörden erläutern (Administration de l'Enregistrement et des Domaines, Hypohtèques, Service technique communal, Ministère de l'Intérieur, ...). - Der Auszubildende kann eine sachdienliche Anfrage erstellen, um relevante Angaben bei der zuständigen Behörde anzufragen (Daten über Lage, Größe und Nutzung des Grundstückes, Angaben zu Nachbargrundstücken, Belastungen aus Hypotheken und Rechte Dritter / plan cadastral, extrait cadastral, plan de mesurage...). - Der Auszubildende kann die Grundstückslage beschreiben (Aussichten, Nachbarbebauung, Infrastruktur, Nahverkehr, Schulen, Naherholung, Emissionen, ...). - Der Auszubildende kann die Einflüsse der Baugrundarten (Grundwasser, Sand, Sumpf, Fels, ...) und von eventuellen Altlasten beschreiben.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen für eine Anfrage die zuständige Behörde gewählt. Er hat wesentliche Tätigkeitsbereiche der jeweiligen Behörden erläutert. - Der Auszubildende hat eine sachdienliche Anfrage erstellt, um relevante Angaben bei der zuständigen Behörde anzufragen. - Der Auszubildende hat die Grundstückslage in der Regel richtig beschrieben. - Der Auszubildende hat die Einflüsse der Baugrundarten und von eventuellen Altlasten im Wesentlichen richtig beschrieben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die technischen Gegebenheiten für die Vorplanung eines Bauprojektes recherchieren bzw. zusammenstellen und/oder graphisch präsentieren.**	- Der Auszubildende kann die Begriffe PAG und PAP richtig erläutern und über deren jeweiligen Sachbereiche informieren. - Der Auszubildende kann die rechtlich bindenden Elemente in einem Bebauungsplan (PAG-règlement des bâtisses) recherchieren. Er kann für ein einfaches Wohnprojekt eine zusammenfassende Tabelle und eine graphische Darstellung (Draufsicht, Schnitt) mit relevanten Informationen aus dem Bebauungsplan erstellen (établir un tableau descriptif dimensionnel).	- Der Auszubildende hat die Begriffe PAG und PAP im Allgemeinen richtig erläutert und über deren jeweilige Sachbereiche informiert. - Der Auszubildende hat für ein gegebenes Beispiel die rechtlich bindenden Elemente in einem Bebauungsplan recherchiert. Er hat für ein einfaches Wohnprojekt eine zusammenfassende Tabelle und eine graphische Darstellung mit den wichtigsten Informationen aus dem Bebauungsplan erstellt.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die erforderlichen Daten für die Baugenehmigung und zusätzliche Genehmigungen zusammentragen und über diese informieren.**	- Der Auszubildende kann die erforderlichen Dokumente einer Baugenehmigung zusammentragen. - Der Auszubildende kann bezüglich zusätzlich erforderlicher Genehmigungen (autorisations complémentaires) recherchieren und informieren (permission de voirie, permission de cours d'eau, avis du service des Sites & Monuments, avis du CGDIS, cadastre vertical, ...). - Der Auszubildende kann für zusätzliche Bestimmungen die zuständigen Behörden wählen. - Der Auszubildende kann Anfragen für zusätzliche Genehmigungen adressatengerecht erstellen (Permission de voirie, permisson de cours d'eau, permission CFL, ...).	- Der Auszubildende hat die erforderlichen Dokumente einer Baugenehmigung im Wesentlichen richtig zusammengetragen. - Der Auszubildende hat bezüglich zusätzlich erforderlicher Genehmigungen in der Regel erfolgreich recherchiert und informiert. - Der Auszubildende hat für zusätzliche Bestimmungen die zuständigen Behörden in der Regel richtig gewählt. - Der Auszubildende hat Anfragen für zusätzliche Genehmigungen im Wesentlichen adressatengerecht erstellt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser le levé d'un terrain (TOPO2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet détaillé**

Titre du module:	**Réaliser le levé d'un terrain**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOPO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	0	- Salle spéciale
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Prinzipien der Handaufmaße von Gebäuden zu erklären.**	- Der Auszubildende kann Aufmaße mit Hilfsdreiecken fachgerecht planen (zweidimensionale Darstellung eines Grundrisses). (Wichtig für Projet intégré final) - Der Auszubildende kann die Skizze des Aufmaßes erstellen, die Dreiecke sind eindeutig konstruiert. (Wichtig für Projet intégré final)	- Der Auszubildende hat Aufmaße mit Hilfsdreiecken in der Regel fachgerecht geplant. - Der Auszubildende hat die Skizze des Aufmaßes im Wesentlichen richtig erstellt, die Dreiecke sind eindeutig konstruiert.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Geländeaufnahme zu erstellen.**	- Der Auszubildende kann Geländeaufnahmen mit allen charakteristischen Punkten des Geländes planen und aufmessen. - Der Auszubildende kann die Messergebnisse protokollieren. - Der Auszubildende kann eine zeichnerische Darstellung der Messsituation und der Messergebnisse in einem Feldriss erstellen. - Der Auszubildende kann einen Lageplan des Messobjektes erstellen.	- Der Auszubildende hat Geländeaufnahmen mit den wesentlichen charakteristischen Punkten des Geländes in der Regel fachgerecht geplant und aufgemessen. - Der Auszubildende hat die Messergebnisse im Allgemeinen richtig protokolliert. - Der Auszubildende hat die zeichnerische Darstellung der Messsituation und der Messergebnisse in einem Feldriss angemessen erstellt. - Der Auszubildende hat den Lageplan des Messobjektes im Wesentlichen richtig erstellt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Strecke zu nivellieren.**	- Der Auszubildende kann Nivelliergeräte fachgerecht aufstellen, prüfen, justieren und die Vorgehensweise dazu beschreiben. - Der Auszubildende kann Streckennivellements und Nivellements mit Zwischenblick erstellen. - Der Auszubildende kann Streckennivellements und Nivellements mit Zwischenblick auswerten und dokumentieren.	- Der Auszubildende hat Nivelliergeräte in der Regel fachgerecht aufgestellt, geprüft, justiert und die Vorgehensweise dazu angemessen beschrieben. - Der Auszubildende hat Streckennivellements und Nivellements mit Zwischenblick in der Regel fachgerecht erstellt. - Der Auszubildende hat Streckennivellements und Nivellements mit Zwischenblick im Wesentlichen richtig ausgewertet und dokumentiert.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Représenter un avant-projet détaillé M 1:50 (APDET)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet détaillé**

Titre du module:	**Représenter un avant-projet détaillé M 1:50**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**APDET**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Architecture
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle spéciale
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: architecte ou ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'entretien professionnel est basé sur un catalogue de questions qui est le même pour toutes les classes 2TPGC. L'entretien peut être remplacé partiellement par des épreuves écrites intermédiaires.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Grundrisse eines einfachen Wohnprojektes im M 1:50 mit CAD erstellen.**	- Der Auszubildende kann Grundrisse eines Wohnprojektes (Rohbaupläne, Genehmigungspläne,...) richtig und im zweckbezogenen und maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellen. - Der Auszubildende kann Grundrisse norm-und fachgerecht bemaßen und beschriften. - Der Auszubildende kann ein übersichtliches Layout erstellen. - Der Auszubildende kann die Grundrisse im vorgegebenen Maßstab plotten/drucken. - Der Auszubildende kann Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren richtig und maßstabgerecht auswählen und darstellen. - Der Auszubildende kann Layer sinnvoll und strukturiert verwalten.	- Der Auszubildende hat die Grundrisse im Wesentlichen richtig und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellt. - Der Auszubildende hat die Grundrisse im Wesentlichen norm- und fachgerecht bemaßt und beschriftet. - Der Auszubildende hat das Blattformat gegebenenfalls sinnvoll gewählt. Er hat die Grundrisse im Wesentlichen übersichtlich angeordnet. Er hat den Rand und das Schriftfeld fach- und normgerecht dargestellt. - Der Auszubildende hat die Grundrisse im vorgegebenen Maßstab in der Regel richtig geplottet/gedruckt. - Der Auszubildende hat Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren im Wesentlichen richtig und maßstabgerecht ausgewählt und dargestellt. - Der Auszubildende hat Layer in der Regel sinnvoll und strukturiert verwaltet.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Schnitte eines einfachen Wohn-projektes im M 1:50 mit CAD erstellen.**	- Der Auszubildende kann die Schnitte eines Wohnprojektes richtig und im zweckbezogenen und maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellen. - Der Auszubildende kann Schnitte (Längsschnitt und Querschnitt) maßstäblich zeichnen. - Der Auszubildende kann Schnitte norm-und fachgerecht bemaßen und beschriften. - Der Auszubildende kann ein übersichtliches Layout erstellen. - Der Auszubildende kann die Schnitte im vorgegebenen Maßstab plotten/drucken. - Der Auszubildende kann Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren richtig und maßstabgerecht auswählen und darstellen. - Der Auszubildende kann Layer sinnvoll und strukturiert verwalten.	- Der Auszubildende hat die Schnitte im Wesentlichen richtig und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD darstellt. - Der Auszubildende hat die Schnitte im Wesentlichen maßstäblich gezeichnet. - Der Auszubildende hat die Schnitte im Wesentlichen norm- und fachgerecht bemaßt und beschriftet. - Der Auszubildende hat das Blattformat gegebenenfalls sinnvoll gewählt. Er hat die Schnitte im Wesentlichen übersichtlich angeordnet. Er hat den Rand und das Schriftfeld fach- und normgerecht dargestellt. - Der Auszubildende hat die Schnitte im vorgegebenen Maßstab in der Regel richtig geplottet/gedruckt. - Der Auszubildende hat Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren im Wesentlichen richtig und maßstabgerecht ausgewählt und dargestellt. - Der Auszubildende hat Layer in der Regel sinnvoll und strukturiert verwaltet.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Ansichten eines einfachen Wohnprojektes im M 1:50 mit CAD erstellen.**	- Der Auszubildende kann die Ansichten eines Wohnprojektes richtig darstellen, d.h.: - die Ansichten passen zu den Grundrissen - die Ansichten sind fachgerecht / technisch richtig dargestellt - die Ansichten sind im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad dargestellt - Öffnungen - Dach - Lage von Decken und Wänden - Gelände und Umgebung - Vegetation und Personen - Schatten - Der Auszubildende kann Ansichten norm- und fachgerecht bemaßen und beschriften, d.h.: - Alle relevanten Höhenangaben sind vorhanden - Die Ansichten sind entsprechend benannt - Der Auszubildende kann ein übersichtliches Layout erstellen, d.h.: - Der Auszubildende kann die Ansichten im vorgegebenen Maßstab plotten/drucken.- Der Auszubildende kann Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren richtig und maßstabgerecht auswählen und darstellen.	-Der Auszubildende hat die Ansichten im Wesentlichen. richtig und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad mit CAD dargestellt. - Der Auszubildende hat die Ansichten im Wesentlichen norm- und fachgerecht bemaßt und beschriftet. - Der Auszubildende hat die das Blattformat gegebenenfalls sinnvoll gewählt. Er hat die Ansichten im Wesentlichen überischtlich angeordnet. Er hat den Rand und das Schriftfeld fach- und normgerecht dargestellt. - Der Auszubildende hat die Ansichten im vorgegebenen Maßstab in der Regel richtig geplottet/gedruckt. - Der Auszubildende hat Stricharten, Strichstärken, Symbole und Schraffuren im Wesentlichen richtig und maßstabgerecht ausgewählt und dargestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Detailpläne eines Projektes im M 1:10 analysieren und anpassen.**	- Der Auszubildende kann bestehende Detailpläne analysieren und dem Detaillierungsgrad einer Darstellung in einem anderen Maßstab anpassen. - Der Auszubildende kann gegebene Detailpläne analysieren und einer Projektsituation richtig anpassen. - Der Auszubildende kann im Fachgespräch die Detailpläne mündlich bzw. mit Skizzen beschreiben und erklären.	- Der Auszubildende hat bestehende Detailpläne im Allgemeinen richtig analysiert und dem Detaillierungsgrad einer Darstellung in einem anderen Maßstab richtig angepasst. - Der Auszubildende hat gegebene Detailpläne richtig analysiert und einer Projektsituation richtig angepasst. - Der Auszubildende hat im Fachgespräch die Detailpläne im Allgemeinen richtig beschrieben und erklärt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Réaliser des maquettes 2 (TPM02)

Formation

Code: **GC** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division génie civil**

Section / Métier / Profession: **Section génie civil - Technicien en génie civil**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Avant-projet détaillé**

Titre du module: **Réaliser des maquettes 2** **Module complémentaire**

Code du module: **TPM02**

Numéro du module: **3**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 14
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: architecte

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Herstellung von Modellen sorgfältig planen.**	- Der Auszubildende kann die Herstellung von Modellen sorgfältig planen.	- Der Auszubildende hat die Herstellung von Modellen im Allgemeinen sorgfältig geplant. Er hat die erforderlichen graphischen und schriftlichen Dokumente (Zeichnungen, Materiallisten,...) sorgfältig erstellt und präsentiert.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann ein Gebäudemodell plastisch darstellen.**	- Der Auszubildende kann das Gesamtvolumen richtig und maßstabsgerecht darstellen. - Der Auszubildende kann die Fassaden, Öffnungen und deren Füllungen, Dachform und die Dachausbildung in einem angemessenen Detaillierungsgrad darstellen. - Der Auszubildende kann ein qualitativ hochwertiges Modell eines Gebäudes anfertigen. - Der Auszubildende kann geeignete Materialien auswählen. Er kann sie sparsam einsetzen, er nutzt den Verschnitt sinnvoll.	- Der Auszubildende hat das Gesamtvolumen im Wesentlichen richtig und maßstabgerecht herstellt. - Der Auszubildende hat in der Regel die Fassaden, Öffnungen und deren Füllungen, Dachform und die Dachausbildung in einem angemessenen Detaillierungsgrad richtig darstellt. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen ein qualitativ hochwertiges Modell eines Gebäudes angefertigt. Er hat die erforderlichen Teile im Wesentlichen sorgfältig, sauber und richtig erstellt und zusammengefügt. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen geeignete Materialien für die Darstellung ausgewählt und verarbeitet. Er hat sie im Wesentlichen sparsam eingesetzt, er nutzt den Verschnitt im Allgemeinen sinnvoll.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann ein Detailmodell plastisch darstellen.**	- Der Auszubildende kann ein Detailmodell erstellen. - Der Auszubildende kann geeignete Materialien für die Darstellung auswählen und sparsam verarbeiten. - Der Auszubildende kann ein qualitativ hochwertiges Detailmodell anfertigen.	- Der Auszubildende hat ein Detailmodell im Wesentlichen richtig erstellt. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen geeignete Materialien für die Darstellung ausgewählt und sparsam verwendet. - Der Auszubildende hat im Wesentlichen ein qualitativ hochwertiges Detailmodell angefertigt. Er hat die erforderlichen Teile im Wesentlichen sorgfältig, sauber und richtig zusammengefügt.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende hat sein Arbeitsmaterial und seine Planungsunterlagen dabei. - Der Auszubildende löst seine Aufgaben selbstständig, vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende hält seinen Arbeitsplatz sauber und ordentlich. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Alle erforderlichen Materialien und Unterlagen liegen bereit und sind in der Regel vollständig und funktionstüchtig. - Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel selbstständig, vollständig und nachvollziehbar gelöst. Er hat seinen Arbeitsplatz sauber und ordentlich gehalten. Er hat das Schulmaterial durch Schneidematten geschützt. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektovll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Planifier voirie et réseaux divers 1 (VRD01)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet détaillé**

Titre du module:	**Planifier voirie et réseaux divers 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VRD01**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une route urbaine.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases de la planification d'une voirie. - L'élève est capable d'expliquer les étapes de la planification d'une voirie. - L'élève est capable de lire et d'expliquer le plan de situation d'un projet de voirie. - L'élève est capable d'expliquer les éléments du tracé d'une voirie. - L'élève est capable de dessiner les coupes d'une voirie. - L'élève est capable de lire des profils en long. - L'élève est capable d'expliquer l'aménagement d'un chantier de voirie.	- L'élève a expliqué les bases essentielels de la planification d'une voirie. - L'élève a expliqué les étapes essentielles de la planification d'une voirie. - L'élève a lu et expliqué le plan de situation d'un projet de voirie d'une manière généralement correcte. - L'élève a expliqué les éléments du tracé d'une voirie d'une manière généralement convenable. - L'élève a dessiné les coupes d'une voirie d'une manière généralement compétente. - L'élève lu les profils en long. - d'une manière généralement correcte. - L'élève a correctement expliqué les éléments essentiels de l'aménagement d'un chantier de voirie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un barrage de terre.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases du terrassement. - L'élève est capable de planifier la réalisation d'un barrage de terre. - L'élève est capable d'expliquer l'utilisation de machines.	- L'élève a convenablement expliqué les bases du terrassement. - L'élève a planifié la réalisation d'un barrage de terre d'une manière généralement correcte. - L'élève a expliqué l'utilisation des machines d'une manière généralement convenable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les réseaux divers.**	- L'élève est capable de lire les plans (coupes types, profil en long, etc.) de conduites d'alimentation et d'évacuation. - L'élève est capable d'évaluer le matériel pour les réseaux divers. - L'élève est capable d'expliquer la méthode de conduites d'eau.	- L'élève a lu les plans d'évacuation des eaux d'une manière généralement correcte. - L'élève a évalué le matériel pour les réseaux divers d'une manière généralement correcte. - L'élève a expliqué la méthode de conduites d'eau d'une manière généralement convenable.
10 % (6 P)	**L'élève établit des documents complets, propres, précis et cohérents.**	- L'élève résout intégralement ses problèmes. - L'élève rédige, dessine et esquisse les solutions d'une manière propre et précise. - Le portfolio est complet, propre et bien structuré.	- Il ne manquait pas d'éléments essentiels des énoncés. - La feuille de dessin comprenait un champ de dessin ainsi qu'un champ d'écriture. - Le portfolio n'accusait pas de lacunes d'envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Analyser des systèmes porteurs 2 (PORT2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet détaillé**

Titre du module:	**Analyser des systèmes porteurs 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PORT2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version original en allemand fait fpi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann im Rahmen einer Projektaufgabe die Lastableitung von Tragwerken erläutern und berechnen.**	- Der Auszubildende kann im Rahmen einer Projektaufgabe für einfache gegebene Tragwerke die vorhandenen Lasten (Eigenlast, Nutzlast, ...) bestimmen und die Lastableitung nachvollziehbar berechnen.	- Der Auszubildende hat im Rahmen einer Projektaufgabe für einfache gegebene Tragwerke die vorhandenen Lasten (Eigenlast, Nutzlast, ...) im Wesentlichen bestimmt und die Lastableitung im Allgemeinen nachvollziehbar berechnet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann im Rahmen einer Projektaufgabe die Auflagerpressung berechnen.**	- Der Auszubildende kann im Rahmen einer Projektaufgabe die notwendigen Auflagerkräfte berechnen. - Der Auszubildende kann innerhalb einer Projektaufgabe die notwendigen Auflagerpressung berechnen und beurteilen.	- Der Auszubildende hat für ein gegebenes Tragwerk die notwendigen Auflagerkräfte im Wesentlichen richtig berechnet. - Der Auszubildende hat für gegebene Auflager die Auflagerpressung im Wesentlichen richtig berechnet und die Ergebnisse richtig beurteilt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann im Rahmen einer Projektaufgabe einen einfachen Biegespannungs-nachweis für Holz- bzw. Stahlbalken durchführen und beurteilen.**	- Der Auszubildende kann im Rahmen einer Projektaufgabe für gegebene Balken die Schnittgrößen bestimmen. - Der Auszubildende kann im Rahmen einer Projektaufgabe für gegebene Balken den erforderlichen Holzquerschnitt (Widerstandsmomente für Holzquerschnitte berechnen) und/oder Stahlquerschnitt (Widerstandsmomente für Stahlprofile aus Tabellen abgreifen) mittels Biegespannungsnachweis ermitteln.	- Der Auszubildende hat im Rahmen einer Projektaufgabe für gegebene Balken die Schnittgrößen im Wesentlichen richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat im Rahmen einer Projektaufgabe für gegebene Balken den erforderlichen Holzquerschnitt und/oder Stahlquerschnitt mittels Biegespannungsnachweis in der Regel richtig ermittelt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Verbindungsmittel des Holzbaus und des Stahlbaus erläutern.**	- Der Auszubildende kann die Verbindungsmittel des Holzbaus fachgerecht benennen und ihre Darstellung in Plänen richtig lesen. - Der Auszubildende kann die Verbindungsmittel des Stahlbaus fachgerecht benennen und ihre Darstellung in Plänen richtig lesen.	- Der Auszubildende hat die Verbindungsmittel des Holzbaus in der Regel fachgerecht benannt und ihre Darstellung in Plänen richtig gelesen. - Der Auszubildende hat die Verbindungsmittel des Stahlbaus in der Regel fachgerecht benannt und ihre Darstellung in Plänen richtig gelesen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Établir un passeport énergétique (LEGI2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Avant-projet détaillé**

Titre du module:	**Établir un passeport énergétique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEGI2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'entretien professionnel est basé sur un catalogue de questions qui est le même pour toutes les classes 2TPGC. L'entretien peut être remplacé partiellement par des épreuves écrites intermédiaires.

- La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage über den Energiepass zu informieren.**	- Der Auszubildende kann in Bezug auf die aktuellen ministeriellen Vorgaben zum Energiepass informieren.	- Der Auszubildende hat in Bezug auf die aktuellen ministeriellen Vorgaben zum Energiepass im Wesentlichen richtig informiert.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage über die nationalen Instrumente und Programme für nachhaltiges Bauen und Planen zu informieren.**	- Der Auszubildende kann nachhaltiges Bauen und Planen erläutern. - Der Auszubildende kann die nationalen Programme in Bezug auf nachhaltiges Bauen und Planen erläutern (z.B. Lenoz, Guide éco-urbanisme, Planungshandbuch, finanzielle Förderprogramme …) - Der Auszubildende kann die Planung eines Projektes in Bezug auf die nationalen Programme erstellen.	- Der Auszubildende hat nachhaltiges Bauen und Planen im Wesentlichen richtig erläutert. - Der Auszubildende hat die nationalen Programme in Bezug auf nachhaltiges Bauen und Planen im Wesentlichen richtig erläutert (z.B. Lenoz, Guide éco-urbanisme, Planungshandbuch, finanzielle Förderprogramme …) - Der Auszubildende hat die Planung eines Projektes in Bezug auf die nationalen Programme im Wesentlichen richtig erstellt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende in der Lage die aktuellen nationalen Energiestandards und die Energiestandards eines energieeffizenten Gebäudes zu erklären.**	- Der Auszubildende kann die Komponenten eines energieeffizienten Gebäudes erläutern. - Der Auszubildende kann die Energiebilanz nach den aktuellen ministeriellen Vorgaben erläutern. - Der Auszubildende kann konstruktive Anforderungen an ein energieeffizienten Gebäudes erklären. - Der Auszubildende kann Anforderungen an die Haustechnik eines energieeffizienten Gebäudes erklären.	ve d'une manière globalement correcte.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Situationen bezüglich des Arbeitsrechtes zu beurteilen.**	- Der Auszubildende kann Situationen bezüglich der Arbeitszeit beurteilen. - Der Auszubildende kann Situationen bezüglich der Arbeitsbedingungen beurteilen (intempéries, congé collectif,...).	- Der Auszubildende hat in der Regel Situationen bezüglich der Arbeitszeit angemessen beurteilt. - Der Auszubildende hat in der Regel Situationen bezüglich der Arbeitsbedingungen angemessen beurteilt (intempéries, congé collectif,...).
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Activités physiques et sportives - génie civil 1 (ACSP1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités spécifiques 1**

Titre du module:	**Activités physiques et sportives - génie civil 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACSP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende erkennt und schätzt Risiken ein, handelt sicherheitsbewusst und ist in der Lage die eigenen Fähigkeiten realistisch einzuschätzen und sie in eine angemessene Leistung/Darbietung umzusetzen.**	- Der Auszubildende kann allgemeine Verhaltensregeln in unterschiedlichen Bewegungsräumen respektvoll anwenden und kann sich in vorgegebenen Bewegungsräumen seinen eigenen Fähigkeiten entsprechend entfalten.	- Der Auszubildende hat die Sicherheitsregeln in der Regel beachtet und hat in der Regel in vorgegebenen Bewegungsräumen eine individuell angepasste Leistung erbracht.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die erforderliche Ausrüstung selbstständig/in der Gruppe funktionsgerecht einzusetzen.**	- Der Auszubildende kann die Anweisungen zur funktionsgerechten Handhabung des Materials befolgen und selbstständig/in der Gruppe umsetzen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die Anweisungen zur funktionsgerechten Handhabung des Materials befolgt. Er hat im Allgemeinen das Material funktionsgerecht eingesetzt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende trainiert eigenständig und zielgerichtet.**	- Der Auszubildende kann regelmäßig und aktiv am Sportunterricht teilnehmen. Der Auszubildende kann die an ihn gestellten Aufgaben bewältigen.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen regelmäßig und aktiv am Sportunterricht teilgenommen. Der Auszubildende hat die an ihn gestellten Aufgaben bewältigt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Architecture 5 (ARCH5)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités spécifiques 1**

Titre du module:	**Architecture 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARCH5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'épreuve de rattrapage se fait par exposé et portfolio sur le/les sujets donnés.

- La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Bauwerke einer Architekturepoche, einem Baustil zuordnen, er kann sie chronologisch positionieren und kennt ihre Funktion.**	- Der Auszubildende kann die verschiedenen Funktionen unterschiedlicher Bauwerke erkennen, benennen und kurz erläutern. - Der Auszubildende kann die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes erkennen und benennen. - Der Auszubildende kann begründen, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er erkennt die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche. Er benutzt eine angemessene Fachsprache zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale. - Der Auszubildende kann die verschiedenen Architekturepochen chronologisch ordnen und den entsprechenden Zeitraum (ungefähre leicht einprägsame Zahlenwerte) nennen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die verschiedenen Funktionen unterschiedlicher Bauwerke erkannt, benannt und kurz erläutert. - Der Auszubildende hat in der Regel die jeweilige Architekturepoche eines Bauwerkes richtig erkannt und benannt. - Der Auszubildende hat begründet, warum er ein Bauwerk einer jeweiligen Architekturepoche zuordnet. Er hat in der Regel die am Bauwerk vorhandenen typischen Architekturelemente (Bauformen, Bautechnik, Merkmale…) der jeweiligen Architekturepoche erkannt. Er hat in der Regel die passenden Fachwörter zur Benennung, bzw. zur Beschreibung der Merkmale benutzt. - Der Auszubildende hat die verschiedenen Architekturepochen chronologisch richtig eingeordnet und hat den entsprechenden Zeitraum genannt. Hauptaugenmerk liegt auf der richtigen Reihenfolge der Epochen und auf dem ungefähren Zeitraum.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bedeutende kunstgeschichtliche Bauwerke zu benennen und mit zeitlichen, geographischen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten zu verbinden.**	- Der Auszubildende kann den Zusammenhang der Funktion, Merkmale, Bauformen, Bautechniken, und Materialien eines Bauwerkes mit den wesentlichen zeitlichen, geographischen, städtebaulichen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten seiner Bauzeit erläutern. - Der Auszubildende kann die behandelten Bauwerke benennen, einer Bauaufgabe, einem Ort, einer Epoche und ggf. einem Architekten zuordnen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die wesentlichen Gegebenheiten eines Ortes (geographisch), einer Epoche (zeitlich), einer Zivilisation (kulturgeschichtlich) richtig in Zusammenhang mit der Funktion, Merkmalen, Bauformen, Bautechniken und Materialien eines Bauwerkes in Verbindung gebracht. - Der Auszubildende hat in der Regel für behandelte Bauwerke den Namen des Bauwerks, seine Bauaufgabe, seinen Standort, den Baustil, die Architekturepoche und ggf. den Architekten richtig genannt bzw. zugeordnet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Vergleiche von Bauwerken auszuführen.**	- Der Auszubildende kann Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen vergleichen in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewendete Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen richtig verglichen, dies in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien. • angewendete Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimensionen Wirkungen des Bauwerks.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Architekturepoche mit Beispielen von Bauwerken zu dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann eigenständig Beispiele von behandelten Architekturepochen recherchieren und präsentieren (Vortrag, Portfolio oder Modelle).	- Der Auszubildende hat eigenständig, Beispiele von Bauwerken einer behandelten Architekturepoche, recherchiert (Bildmaterial und Benennung mit Angabe der Quelle) und präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Activités physiques et sportives - génie civil 2 (ACSP2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités spécifiques 2**

Titre du module:	**Activités physiques et sportives - génie civil 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACSP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende erkennt und schätzt Risiken ein, handelt sicherheitsbewusst und ist in der Lage die eigenen Fähigkeiten realistisch einzuschätzen und sie in eine angemessene Leistung/Darbietung umzusetzen.**	- Der Auszubildende kann allgemeine Verhaltensregeln in unterschiedlichen Bewegungsräumen respektvoll anwenden und kann sich in vorgegebenen Bewegungsräumen seinen eigenen Fähigkeiten entsprechend entfalten.	- Der Auszubildende hat die Sicherheitsregeln in der Regel beachtet und hat in der Regel in vorgegebenen Bewegungsräumen eine individuell angepasste Leistung erbracht.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die erforderliche Ausrüstung selbstständig/in der Gruppe funktionsgerecht einzusetzen.**	- Der Auszubildende kann die Anweisungen zur funktionsgerechten Handhabung des Materials befolgen und selbstständig/in der Gruppe umsetzen.	- Der Auszubildende hat in der Regel die Anweisungen zur funktionsgerechten Handhabung des Materials befolgt. Er hat im Allgemeinen das Material funktionsgerecht eingesetzt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende trainiert eigenständig und zielgerichtet.**	- Der Auszubildende kann regelmäßig und aktiv am Sportunterricht teilnehmen. Der Auszubildende kann die an ihn gestellten Aufgaben bewältigen.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen regelmäßig und aktiv am Sportunterricht teilgenommen. Der Auszubildende hat die an ihn gestellten Aufgaben bewältigt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Architecture 6 - Zeitgenönissische Architektur (ARCH6)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division génie civil**			
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités spécifiques 2**

Titre du module:	**Architecture 6 - Zeitgenönissische Architektur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARCH6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'épreuve de rattrapage se fait par exposé et portfolio sur le/les sujets donnés.

- La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Bauwerke und Kontext der zeitgenössischen Architektur erkennen, benennen und erläutern.**	- Der Auszubildende kann Bauwerke dem zeitgenössischen Baustil korrekt zuordnen. - Der Auszubildende kann bedeutende Bauwerke des zeitgenössischen Baustils erkennen und benennen. Er kennt den Namen des Bauwerks, die Funktion, den Bauort, die ungefähre Bauzeit sowie den Architekten/Ingenieur. - Der Auszubildende kann die gestalterischen und technischen Merkmale nennen und erläutern, indem er eine präzise Fachsprache verwendet. - Der Auszubildende ist in der Lage, Bauwerke mit den wesentlichen zeitlichen, geographischen, städtebaulichen und kulturgeschichtlichen Gegebenheiten ihrer Bauzeit zu verbinden.	- Der Auszubildende kann Bauwerke in der Regel dem zeitgenössischen Baustil korrekt zuordnen. - Der Auszubildende erkennt bedeutende Bauwerke des zeitgenössischen Baustils. Er kann den Namen, die Funktion, den Bauort, die ungefähre Bauzeit und den Architekten / Ingenieur größtenteils korrekt nennen. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen die gestalterischen und technischen Merkmale eines Bauwerks richtig erkannt, fachgerecht benannt und mit angemessener Fachsprache beschrieben. - Der Auszubildende hat im Allgemeinen Bauwerke richtig mit ihrem Kontext (z.B. zeitliche, geographischer, städtebaulicher und/oder gesellschaftlicher Kontext) verbunden. Er kann im Prinzip den Zusammenhang zwischen Kontext und z.B. Funktion, Form, Technik, Material, Merkmalen erkennen und erläutern
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Vergleiche von Bauwerken auszuführen.**	- Der Auszubildende kann Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen miteinander vergleichen (Gemeinsamkeiten / Unterschiede) in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien sowie deren Einfluss auf die Gestaltung und das Erscheinungsbild des Gebäudes, • angewendete Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimension / Wirkung des Bauwerks.	- Der Auszubildende hat im Allgemeinen Bauwerke gleicher oder unterschiedlicher Epochen richtig miteinander verglichen (Gemeinsamkeiten / Unterschiede), dies in Bezug auf: • Materialien, statische und konstruktive Prinzipien sowie deren Einfluss auf die Gestaltung und das Erscheinungsbild des Gebäudes, • angewendete Entwurfsprinzipen, Maß, Zahl, Proportionen, Farbe, … • kommunizierende, symbolische, gesellschaftliche, politische, soziale, utopische … Dimension / Wirkung des Bauwerks.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage über spezifische Themen zeitgenössischer Architektur zu informieren.**	- Der Auszubildende kann zu Themen der zeitgenössischen Architektur (z.B. Städtebau Architektur, Ingenieurbau, Landschaftsarchitektur, Futuristisches Bauen, Green Building, Design for all, Innenarchitektur, Design, Möbel, ...), Informationen eigenständig recherchieren und präsentieren (Vortrag, Portfolio oder Modell). - Der Auszubildende kann über nationale und internationale Architekturveranstaltungen informieren. Er kann eine besuchte Veranstaltung in Luxemburg oder im Ausland (Vortrag, Ausstellung, Preisverleihung ...) übersichtlich, anschaulich und informationsreich dokumentieren (Bericht erstellen, Fragebogen beantworten ...) bzw. vortragen und seine Recherchen sinnvoll und übersichtlich zusammenfassen und formulieren.	- Der Auszubildende hat eigenständig Informationen zu Themen der zeitgenössischen Architektur in der Regel richtig recherchiert und diese ansprechend und verständlich präsentiert (Bildmaterial mit Benennung und Angabe der Quelle). - Der Auszubildende ist in der Regel in der Lage, nationale und internationale Architekturveranstaltungen zu recherchieren und zu dokumentieren. Er kann eine besuchte Veranstaltung, wie z.B. einen Vortrag, eine Ausstellung oder eine Preisverleihung, übersichtlich, anschaulich und informationsreich zusammenfassen und vortragen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Activités physiques et sportives - génie civil 3 (ACSP3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Activités physiques et sportives - génie civil 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACSP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Aufgrund der begrenzten Verfügbarkeit der Sportinfrastrukturen werden die Module ACSP3 und ACSP4 am Ende des Schuljahres evaluiert ("non-évalué" im Wintersemester).

- La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**- L'élève est capable de prendre des mesures contre l'impact négatif des contraintes physiques (professionnelles) que subit son corps.**	- L'élève est capable d'accomplir les exercices d'entraînement et/ou de musculation indiqués d'une manière autonome et ciblée.	- L'élève a en général accompli correctement les exercices indiqués.
30 % (18 P)	**- L'élève est capable d'appliquer et d'analyser de manière autonome des mesures en faveur de la condition physique.**	- L'élève est capable d'établir convenablement son propre programme d'entretien de sa condition physique.	- L'élève a en général établi convenablement son propre programme d'entretien de sa condition physique.
40 % (24 P)	**- L'élève est capable d'entretenir sa condition physique d'une manière autonome et ciblée.**	- L'élève participe régulièrement et activement aux cours d'éducation physique et il assume convenablement les tâches qui lui sont confiées.	- L'élève a en général participé régulièrement et activement aux cours d'éducation physique et il a convenablement assumé la plupart des tâches qui lui étaient confiées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Design for all et actualité (D4ACT)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Design for all et actualité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**D4ACT**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann bauliche Barrierearten erkennen und verstehen.**	- Der Auszubildende kann eine Empathie für den Tagesablauf einer Person mit Behinderung entwickeln und dadurch sein Bewusstsein für Barrieren im Leben dieser Personen erweitern. Workshop mit Info-Handicap: • Einschränkungen in der Mobilität • Visuelle Einschränkungen • Auditive Einschränkungen • Kognitive Einschränkungen - Der Auszubildende kann beschreiben welche Arten von Einschränkungen und Behinderungen zu berücksichtigen sind und wie in der gebauten Umgebung verschiedene Barrierenarten entstehen: • Barrieren in der Bewegung • Barrieren in der Bedienung • Barrieren in der Orientierung - Der Auszubildende kann das Nutzerprofil, die Planungsaufgaben und die jeweiligen Hilfsmittel für die verschiedenen Gruppen:¿ • Kinder¿ • ältere Menschen¿ • Gehbehinderte und Rollstuhlfahrer¿ • Sehbehinderte und Blinde¿ • Hörgeschädigte und Gehörlose¿ • Menschen mit kognitiven Einschränkungen beschreiben. - Der Auszubildende kann die negativen Auswirkungen von Barrieren für Personen mit Behinderung und für nichtbehinderte Personengruppen (Senioren, Kinder, schwangere Frauen, Lastenträger, Touristen, ...) analysieren und kann Lösungen für eine inklusive Gesellschaft vorschlagen.	- Der Auszubildende hat eine Empathie für den Tagesablauf einer Person mit Behinderung entwickelt und dadurch sein Bewusstsein für Barrieren im Leben dieser Personen erweitert. - Der Auszubildende hat in der Regel richtig beschrieben welche Arten von Einschränkungen und Behinderungen zu berücksichtigen sind und wie in der gebauten Umgebung verschiedene Barrierenarten entstehen. - Der Auszubildende hat die wesentlichen negativen Auswirkungen von Barrieren für Personen mit Behinderung und für nichtbehinderte Personengruppen analysiert und hat in der Regel sinnvolle Lösungen für eine inklusive Gesellschaft vorgeschlagen. - Der Auszubildende hat das Nutzerprofil, die Planungsaufgaben und die jeweiligen Hilfsmittel für die verschiedenen Gruppen¿: • Kinder¿ • ältere Menschen¿ • Gehbehinderte und Rollstuhlfahrer¿ • Sehbehinderte und Blinde¿ • Hörgeschädigte und Gehörlose¿ • Menschen mit kognitiven Einschränkungen¿ in der Regel richtig beschrieben.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann bauliche und technische Anforderungen zum barrierefreien Planen erläutern.**	- Der Auszubildende kann die Anforderungen und organisatorische Maßnahmen an die konstruktiven Bauteile (Oberflächen, Türen, Fenster, Geländer, ...), die Haustechnik und die Erschließungselemente für das barrierefreie Planen richtig erklären. - Der Auszubildende kann die Raumkonzepte der verschiedenen Bereiche eines barrierefreien Bauwerkes analysieren, erklären und dokumentieren. (Eingangsbereich, Verkehrsflächen, Wohn- und Schlafräume, Bäder- und Sanitärräume, Küche und Speiseräume, Balkone und Terrassen) - Der Auszubildende kann die Merkmale der barrierefreien Planung für Außenanlagen und für den städtischen Raum analysieren, erklären und dokumentieren (Gehwege und Plätze, Leitsysteme und Boden-indikatoren im Außenbereich, Parkplätze und Garagen, ...).	- Der Auszubildende hat die Anforderungen und die organisatorischen Maßnahmen an die konstruktiven Bauteile (Oberflächen, Türen, Fenster, Geländer, ...), die Haustechnik und die Erschließungselemente für das barrierefreie Planen im Wesentlichen richtig erklärt. - Der Auszubildende hat die Raumkonzepte der verschiedenen Bereiche eines barrierefreien Bauwerkes im Wesentlichen richtig analysiert, erklärt und dokumentiert. - Der Auszubildende hat die wichtigsten Merkmale der barrierefreien Planung für Außenanlagen und für den städtischen Raum im Wesentlichen richtig analysiert, erklärt und dokumentiert.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann über spezifische Themen zeitgenössischer Architektur informieren.**	- Der Auszubildende kann bezüglich den Themen wie Städtebau, Brückenbau (Fußgänger, Radfahrer,...) Landschaftsarchitektur, Futuristisches Bauen « Green Building », Innenarchitektur, Design, Möbel,... Informationen eigenständig recherchieren. - Der Auszubildende kann über nationale und internationale Architekturveranstaltungen informieren. Er kann eine besuchte Veranstaltung in Luxemburg oder im Ausland (Vortrag, Ausstellung, Preisverleihung ...) übersichtlich, anschaulich und informationsreich dokumentieren (Bericht erstellen, Fragebogen beantworten ...) bzw. vortragen und seine Recherchen sinnvoll und übersichtlich zusammenfassen und formulieren.	- Der Auszubildende hat bezüglich Themen wie Städte-bau, Brückenbau (Fußgänger, Radfahrer,...), Landschafts-architektur, Futuristisches Bauen « Green Building », Innenarchitektur, Design, Möbel,... Informationen überwiegend eigenständig recherchiert. - Der Auszubildende hat die besuchten Veranstaltungen im Allgemeinen übersichtlich, anschaulich und informations-reich dokumentiert. Er hat über eine in Luxemburg oder im Ausland stattfindende Veranstaltung Informationen recherchiert und im Allgemeinen anschaulich zusammengestellt bzw. vorgetragen. Er hat seine Recherchen in der Regel sinnvoll und übersichtlich zusammengefasst und formuliert.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft und verhält sich respektvoll. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel hat sich der Auszubildende an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten und ist respektvoll mit anderen Menschen umgegangen. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Calcul de surfaces, mesure d'angles et détermination de coordonnées (TOPO3)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Calcul de surfaces, mesure d'angles et détermination de coordonnées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOPO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Flächen von Baugrundstücken berechnen.**	- Der Auszubildende kann die mathematischen Gleichungen zur Berechnung von Flächen richtig anwenden (Quadrat, Rechteck, Dreieck, Trapez). Er kann Dreiecksflächen allein aufgrund der drei Seitenlängen des Dreiecks richtig berechnen (Heron'sche Flächenformel). - Der Auszubildende kann die Fläche gradlinig begrenzter Baugrundstücke mit einfachen Mitteln (Bandmaß) richtig bestimmen. Er teilt das Grundstück in allgemeine Dreiecke ein. - Der Auszubildende kann die Fläche eines Baugrundstücks aus Koordinaten mit einer Aufnahmelinie als lokale X-Achse mit Hilfe der Gauß'schen Flächenformel richtig ermitteln. Er teilt zur Berechnung das Grundstück in rechtwinklige Dreiecke, in einfache bzw. in verschränkte Trapeze. - Der Auszubildende kann die Fläche eines teilweise kreisförmig begrenzten Baugrundstücks richtig bestimmen. - Der Auszubildende kann aus gegebenen Plänen (mit Maßstab) den Flächeninhalt von Grundstücken richtig bestimmen. - Der Auszubildende kann für gegebene Pläne den Maßstab richtig ermitteln.	- Der Auszubildende hat die mathematischen Gleichungen zur Berechnung von Flächen in der Regel richtig angewendet (Quadrat, Rechteck, Dreieck, Trapez). Er hat Dreiecksflächen allein aufgrund der drei Seitenlängen des Dreiecks in der Regel richtig berechnet (Heron'sche Flächenformel). - Der Auszubildende hat die Fläche gradlinig begrenzter Baugrundstücke mit einfachen Mitteln (Bandmaß) in der Regel richtig bestimmt. Er hat das Grundstück in allgemeine Dreiecke eingeteilt. - Der Auszubildende hat die Fläche eines Baugrundstücks aus Koordinaten mit einer Aufnahmelinie als lokale X-Achse mit Hilfe der Gauß'schen Flächenformel in der Regel richtig ermittelt. Er hat zur Berechnung das Grundstück in rechtwinklige Dreiecke, in einfache bzw. in verschränkte Trapeze eingeteilt. - Der Auszubildende hat die Fläche eines teilweise kreisförmig begrenzten Baugrundstücks in der Regel richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat aus gegebenen Plänen (mit Maßstab) den Flächeninhalt von Grundstücken in der Regel richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat für gegebene Pläne den Maßstab richtig ermittelt.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann eine topographische Aufnahme nach der Rechtwinkelmethode durchführen.**	- Der Auszubildende kann die Geräte fachgerecht behandeln. - Der Auszubildende kann mit Hilfe von einfachen Vermessungsgeräten (DPP, Maßband, Fluchtstäbe) ein geradlining begrenztes Grundstück nach dem Rechtwinkelverfahren aufmessen. - Der Auszubildende kann saubere Feldrisse zeichnen. - Der Auszubildende kann Abszissen als Messkette notieren und die Ordinaten einzeln aufmessen und notieren. - Der Auszubildende kann Kontrollmessungen richtig durchführen (Grenzabstände als Spannmasse messen und notieren). -Der Auszubildende kann das aufgemessene Grundstück in einer CAD-Zeichnung darstellen.	- Der Auszubildende hat die Geräte in der Regel fachgerecht behandelt. - Der Auszubildende hat in der Regel saubere Feldrisse gezeichnet. - Der Auszubildende hat Abszissen als Messkette notiert und hat in der Regel die Ordinaten einzeln richtig aufgemessen und notiert. - Der Auszubildende hat in der Regel Kontrollmessungen richtig durchführt (Grenzabstände als Spannmasse gemessen und notiert). - Der Auszubildende hat das aufgemessene Grundstück in einer CAD-Zeichnung dargestellt. - Der Auszubildende hat alle aufgenommenen Maße fachgerecht eingestragen (Istmaße). - Der Auszubildende hat die Kontrollmaße ermittelt und in einen Sollmaße-Plan eingetragen.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Winkelberechnungen durchführen.**	- Der Auszubildende kann die Funktionsweise und Einsatzbereiche eines Theodolits richtig erläutern (wesentliche Ableseeinrichtungen der einzelnen Instrumententypen). - Der Auszubildende kann für gegebene Richtungswerte die entsprechenden Horizontalwinkel richtig bestimmen. - Der Auszubildende kann die Achsenbedingungen zum richtigen Messen mit dem Theodolit verständlich erläutern. - Der Auszubildende kann Messgenauigkeiten vergleichen, beurteilen und deren Einsatzbereiche erläutern (Hausbau, Straßenbau, Eisenbahnwesen). - Der Auszubildende kann die Funktionsweise eines elektronischen Tachymeters und eines Reflektors erläutern. - Der Auszubildende kann die Entfernung zwischen zwei unzugänglichen Punkten indirekt berechnen.	- Der Auszubildende hat die Funktionsweise und Einsatzbereiche eines Theodolits im Wesentlichen richtig erläutert (wesentliche Ableseeinrichtungen der einzelnen Instrumententypen). - Der Auszubildende hat für gegebene Richtungswerte die entsprechenden Horizontalwinkel in der Regel richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat die Achsenbedingungen zum richtigen Messen mit dem Theodolit in der Regel verständlich erläutert. - Der Auszubildende hat Messgenauigkeiten verglichen, beurteilt und deren Einsatzbereiche in der Regel richtig erläutert (Hausbau, Straßenbau, Eisenbahnwesen). - Der Auszubildende hat die Funktionsweise eines elektronischen Tachymeters und eines Reflektors im Wesentlichen richtig erläutert. - Der Auszubildende hat aus gegebenen Richtungswerten dier erforderlichen Horizontalwinkel ermittelt. - Der Auszubildende hat den Sinussatz und den Kosinussatz korrekt angewandt. - Der Auszubildende hat eine Rechenkontrolle fachgerecht durchgeführt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann eine Satzmessung für Horizontalwinkel auswerten und durchführen**	- Der Auszubildende kann den Zweck einer Vollsatzmessung richtig erklären. - Der Auszubildende kann für ein gegebenes Messprotokoll die aufgemessene Situation verständlich aufzeichnen und beschriften. - Der Auszubildende kann Messungen (Vollsatz) fachgerecht auswerten. - Der Auszubildende kann ausgewertete Messungen fachgerecht zu beurteilen: er kann aufgrund der Fehlertendenz entscheiden, ob ein Vollsatz angenommen oder verworfen werden soll. Er kann seine Entscheidung fachgerecht begründen. - Der Auszubildende kann Feldübungen chronologisch planen und fachgerecht vorbereiten. - Der Auszubildende kann das gewählte Messinstrument fachgerecht aufstellen. - Der Auszubildende kann die Messergebnisse richtig in ein Triangulationsformular eintragen. - Der Auszubildende kann die Satzmessungen am Messungsort auswerten und kann aufgrund der Genauigkeitsansprüche und Ergebnisse entscheiden ob eine weitere Satzmessung erforderlich ist. Er beendet seine Messungen erst, wenn genügend viele Sätze übereinstimmen (mindestens 2). - Der Auszubildende kann seine Arbeiten fachgerecht dokumentieren. Der schriftliche Bericht enthält u.a. Beschreibungen der Instrumente und des Umgangs mit den Geräten, Skizzen, Fotos, Messergebnisse, erzielte Messgenauigkeit mit Stellungnahme, persönliche Einschätzung mit Verbesserungsvorschlägen, Anhang mit Originalskizzen, Messformulare, ...	- Der Auszubildende hat den Zweck einer Vollsatzmessung im Wesentlichen richtig erklärt. - Der Auszubildende hat für ein gegebenes Messprotokoll die aufgemessene Situation im Wesentlichen verständlich aufgezeichnet und beschriftet. - Der Auszubildende hat Messungen (Vollsatz) im Wesentlichen fachgerecht ausgewertet. - Der Auszubildende hat ausgewertete Messungen fachgerecht beurteilt: er hat aufgrund der Fehlertendenz entschieden, ob ein Vollsatz angenommen oder verworfen werden soll. Er hat seine Entscheidung in der Regel - Der Auszubildende hat den Zweck einer Vollsatzmessung im Wesentlichen richtig erklärt. - Der Auszubildende hat für ein gegebenes Messprotokoll die aufgemessene Situation im Wesentlichen verständlich aufgezeichnet und beschriftet. - Der Auszubildende hat Feldübungen in der Regel chronologisch geplant und fachgerecht vorbereitet. - Der Auszubildende hat das gewählte Messinstrument in der Regel fachgerecht aufgestellt. - Der Auszubildende hat die Messergebnisse in der Regel richtig in ein Triangulationsformular eingetragen. - Der Auszubildende hat die Satzmessungen am Messungsort ausgewertet und hat aufgrund der Genauigkeitsansprüche und Ergebnisse entscheiden ob eine weitere Satzmessung erforderlich war. Er hat seine Messungen erst beendet, als genügend viele Sätze übereinstimmten (mindestens 2). - Der Auszubildende hat die Durchführung einer Turmhöhenbestimmung im Wesentlichen richtig geplant, durchgeführt und ausgewertet. - Der Auszubildende hat seine Arbeiten im Wesentlichen fachgerecht dokumentiert. Der schriftliche Bericht enthält u.a. Beschreibungen der Instrumente und des Umgangs mit den Geräten, Skizzen, Fotos, Messergebnisse,

			erzielte Messgenauigkeit mit Stellungnahme, persönliche Einschätzung mit Verbesserungsvorschlägen, Anhang mit Originalskizzen, Messformulare, ... - Der Auszubildende hat den Einfluss der Erdkrümmung auf die trigonometrische Höhenmessung über große Entfernungen im Wesentlichen richtig berechnet. - Der Auszubildende hat den Einfluss der Refraktion (Lichtbrechung an unterschiedlich dichten Luftschichten) auf die trigonometrische Höhenmessung über große Entfernungen im Wesentlichen richtig erläutert und abgeschätzt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Koordinaten bestimmen.**	- Der Auszubildende kann Polarkoordinaten und kartesische Koordinaten im Anwendungsfall der Topographie unterscheiden und deren Einsatzbereiche erläutern. - Der Auszubildende kann Richtungswinkel und Strecken aus gegebenen kartesischen Koordinaten/Polarkoordinantequadranten bestimmen. - Der Auszubildende mit Hilfe des Taschenrechners Koordinaten umwandeln. - Der Auszubildende kann aus gegebenen kartesischen Koordinaten Polarkoordinaten bestimmen.	- Der Auszubildende hat Polarkoordinaten und kartesische Koordinaten im Anwendungsfall der Topographie unterschieden und deren Einsatzbereiche in der Regel richtig erläutert. - Der Auszubildende hat Richtungswinkel und Strecken aus gegebenen kartesischen Koordinaten/ Polarkoordinantenquadranten in der Regel richtig bestimmt. - Der Auszubildende hat mit Hife des Taschenrechners Koordinaten in der Regel richtig umgewandelt. - Der Auszubildende hat aus gegebenen kartesischen Koordinaten die Richtungswinkel und die Horizontstrecken zwischen mehreren Punkten richtug bestimmt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Etude des matériaux bois/métal/béton 1 (TPBMB1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Etude des matériaux bois/métal/béton 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPBMB1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale - Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les propriétés des matériaux en bois.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la composition du bois. - L'élève est capable de désigner les propriétés essentielles du bois (résistance, épaisseur, dureté et stabilité). - L'élève est capable d'expliquer le travail du bois et de désigner ses origines. - L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes méthodes de séchage du bois. - L'élève est capable d'énumérer des conifères ainsi que des feuillus tant européens que non européens et d'en désigner les propriétés. - L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les différents parasites du bois. - L'élève est capable de planifier des mesures de protection du bois. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer les variétés commerciales générales du bois massif, des placages et des matériaux à base de bois.	- L'élève a en général expliqué correctement la structure ainsi que la composition du bois. - L'élève a en général désigné correctement les propriétés essentielles du bois. - L'élève a en général expliqué correctement le travail du bois et il a en général désigné correctement ses origines. - L'élève a énuméré les principales méthodes de séchage du bois et il les a en général expliquées correctement. - L'élève a énuméré des conifères ainsi que des feuillus tant européens que non européens et il en a généralement désigné les propriétés. - L'élève a énuméré les principaux parasites du bois et il les a en général expliqués correctement. - L'élève a en général planifié correctement les mesures de protection du bois. - L'élève a en général désigné et expliqué correctement les principales variétés commerciales du bois massif, des placages et des matériaux à base de bois.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les propriétés de matériaux en métal.**	- L'élève est capable d'expliquer la fabrication de fonte et d'acier. - L'élève est capable de désigner l'affectation de l'acier brut. - L'élève est capable de désigner les domaines d'affectation de l'acier dans le secteur du bâtiment (profilés trapézoïdaux en acier, tôle d'acier agrafée, tuiles en acier, profilés de support, profilés de façade, etc.). - L'élève est capable d'expliquer les mesures de protection contre la corrosion. - L'élève est capable de désigner les propriétés, la signification, le traitement ainsi que les affectations dans le secteur du bâtiment des matériaux suivants: o l'aluminium, o le zinc, o le plomb, o le cuivre, o l'acier inoxydable.	- L'élève a en général expliqué correctement la fabrication de fonte et d'acier. - L'élève a en général désigné correctement l'affectation de l'acier brut. - L'élève désigné les principaux domaines d'affectation de l'acier dans le secteur du bâtiment (profilés trapézoïdaux en acier, tôle d'acier agrafée, tuiles en acier, profilés de support, profilés de façade, etc.). - L'élève a expliqué des mesures essentielles de protection contre la corrosion. - L'élève a généralement désigné les propriétés, la signification, le traitement ainsi que les affectations dans le secteur du bâtiment des matériaux suivants: o l'aluminium, o le zinc, o le plomb, o le cuivre, o l'acier inoxydable.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer une variété de ciment appropriée pour des domaines d'affectation indiqués.**	- L'élève est capable d'expliquer la réaction chimique du ciment. - L'élève est capable de désigner les composants principaux et accessoires des variétés de ciment. - L'élève est capable de désigner les contraintes mécaniques et physiques auxquelles doivent résister les variétés de ciment. - L'élève est capable de sélectionner la variété de ciment appropriée dans des situations concrètes et de justifier sa sélection.	- L'élève a en général expliqué correctement la réaction chimique du ciment. - L'élève a en général désigné correctement les composants principaux et accessoires des variétés de ciment. - L'élève a en général désigné correctement les contraintes mécaniques et physiques auxquelles doivent résister les variétés de ciment. - L'élève a généralement sélectionné la variété de ciment appropriée et il a correctement justifié sa sélection.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les granulats servant à confectionner du béton.**	- L'élève est capable de désigner des variétés de granulats et d'expliquer leur mission dans le béton. - L'élève est capable de déterminer des groupes de granulats. - L'élève est capable d'établir une composition de granulats appropriée pour le béton et de la représenter graphiquement.	- L'élève a en général désigné correctement les variétés de granulats et il a en général expliqué correctement leur mission dans le béton. - L'élève a en général déterminé correctement les groupes de granulats. - L'élève a en en général établi une composition de granulats appropriée pour le béton et il l'a représentée graphiquement d'une manière généralement correcte.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - Planifier voirie et réseaux divers 2 (VRD02)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Planifier voirie et réseaux divers 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VRD02**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de comparer différentes variantes pour rechercher un tracé.**	- L'élève est capable d'établir différentes variantes envisageables de manière compétente pour rechercher un tracé dans le cadre de l'avant-projet en fonction des exigences indiquées. - L'élève est capable d'établir des critères de comparaison pour évaluer les variantes. - L'élève est capable d'évaluer les variantes de manière compétente en se référant aux critères de comparaison. - L'élève est capable de sélectionner une variante en fonction de l'évaluation et de justifier son choix de manière cohérente. - L'élève est capable de documenter ses travaux d'une manière cohérente et pertinente.	- L'élève a établi différentes variantes envisageables d'une manière généralement compétente pour rechercher un tracé dans le cadre de l'avant-projet en fonction des exigences indiquées. - L'élève a établi les principaux critères de comparaison pour évaluer les variantes. - L'élève a évalué les variantes d'une manière généralement compétente en se référant aux critères de comparaison. - L'élève a sélectionné une variante - en fonction de l'évaluation et il a justifié son choix d'une manière généralement convenable et cohérente. - L'élève a documenté ses travaux d'une manière généralement cohérente et pertinente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation photographique du tracé qu'il a sélectionné.**	- L'élève est capable de documenter le tracé sélectionné de manière cohérente avec des photos et de le décrire convenablement. - L'élève est capable d'établir un plan de situation avec un aperçu compréhensible des photos. - L'élève est capable d'établir le plan d'élévation du terrain de manière compétente en se servant d'un logiciel CAD. - L'élève est capable de documenter ses travaux d'une manière cohérente et pertinente.	- L'élève a documenté le tracé sélectionné d'une manière généralement cohérente avec des photos et il l'a convenablement décrit. - L'élève a établi un établi un plan de situation avec un aperçu généralement compréhensible des photos. - L'élève a établi le plan d'évaluation du terrain d'une manière généralement compétente en se servant d'un logiciel CAD. - L'élève a documenté ses travaux d'une manière généralement cohérente et pertinente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir l'avant-projet d'une route régionale dans un plan de situation.**	- L'élève est capable de déduire l'ensemble des éléments requis pour le projet de route des consignes et de les déterminer de manière compétente. - L'élève est capable d'établir le plan de situation d'une route avec l'ensemble des données requises de manière compétente en se servant d'un logiciel CAD. - L'élève est capable de documenter ses travaux d'une manière cohérente et intéressante.	- L'élève a généralement déduit l'ensemble des éléments requis pour le projet de route des consignes et il les a déterminés d'une manière généralement compétente. - L'élève a établi le plan de situation d'une route avec l'ensemble des données requises d'une manière généralement compétente en se servant d'un logiciel CAD. - L'élève a documenté ses travaux d'une manière généralement cohérente et intéressante.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Knoten zu beschreiben.**	- Der Auszubildende kann die unterschiedlichen Formen von Knoten benennen und deren Vor- und Nachteile beschreiben. (Theorie)	- Der Auszubildende hat die wesentlichen Formen von Knoten (Theorie) benannt und in der Regel deren Vor- und Nachteile beschrieben.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft und verhält sich respektvoll. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel hat sich der Auszubildende an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten und ist respektvoll mit anderen Menschen umgegangen. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.6. - Equipement technique et conception énergétique 1 (EQTEC1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Equipement technique et conception énergétique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EQTEC1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le circuit d'eau (alimentation et canalisation) dans des immeubles d'habitation.**	- L'élève est capable d'expliquer correctement les principes d'une alimentation saine et durable en eau potable. - L'élève est capable d'expliquer correctement les principes d'une évacuation durable des eaux usées. - L'élève est capable de distinguer correctement les types d'eaux usées (eau de pluie, eau sale, qui a subi une pollution bactériologique, mécanique ou chimique).	- L'élève a en général expliqué correctement les principes d'une alimentation saine et durable en eau potable. - L'élève a en général expliqué correctement les principes d'une évacuation durable des eaux usées. - L'élève a en général distingué correctement les différents types d'eaux usées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan d'architecte pour la canalisation d'une maison unifamiliale.**	- L'élève est capable de dessiner les installations sanitaires ainsi que les conduites d'eaux usées de manière cohérente dans la vue en plan et dans la coupe verticale d'un étage supérieur. - L'élève est capable de dessiner les conduites des eaux usées de manière cohérente dans la vue en plan d'un sous-sol. - L'élève est capable de distinguer correctement les systèmes unitaires des systèmes séparatifs. - L'élève est capable de représenter correctement les symboles ainsi que les indications pour les installations de drainage (conduites d'évacuation, gaines, puits, équipements sanitaires, etc.).	- L'élève a généralement dessiné les installations sanitaires ainsi que les conduites d'eaux usées de manière cohérente dans la vue en plan et dans la coupe vertical d'un étage supérieur. - L'élève a généralement dessiné les conduites des eaux usées de manière cohérente dans la vue en plan d'un sous-sol. - L'élève a en général distingué correctement les systèmes unitaires des systèmes séparatifs. - L'élève a en général représenté correctement les symboles ainsi que les indications pour les installations de drainage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les installations électriques dans des immeubles d'habitation.**	- L'élève est capable de distinguer correctement les installations de courant haute tension des installations de courant basse tension (installations de télécommunication). - L'élève est capable d'expliquer correctement les principes de l'éclairage électrique. - L'élève est capable d'expliquer correctement des termes fondamentaux du domaine de l'éclairage comme l'intensité lumineuse I en candela (cd), le flux lumineux Ø en lumen (lm) ainsi que l'éclairement lumineux E en lux (lx). - L'élève est capable d'expliquer correctement les notions de réflexion, d'absorption et de transmission de la lumière.	- L'élève a en général distingué correctement les installations de courant haute tension des installations de courant basse tension (installations de télécommunication). - L'élève a en général expliqué correctement les principes de l'éclairage électrique. - L'élève a en général expliqué correctement les termes fondamentaux du domaine de l'éclairage comme l'intensité lumineuse I en candela (cd), le flux lumineux Ø en lumen (lm) ainsi que l'éclairement lumineux en lux (lx). - L'élève a en général expliqué correctement les notions de réflexion, d'absorption et de transmission de la lumière.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan d'architecte pour l'installation électrique d'une maison unifamiliale.**	- L'élève est capable d'identifier et de représenter correctement les principaux symboles de circuit (symboles: interrupteurs, prises, lampes, appareils électro-ménagers) des installations électriques. - L'élève est capable de lire et de comprendre correctement un plan d'architecte pour l'installation électrique d'une maison unifamiliale. - L'élève est capable d'identifier les attributions des interrupteurs et des sorties de courant correspondantes et de les expliquer correctement. - L'élève est capable d'établir correctement un plan d'architecte pour l'installation électrique d'une maison unifamiliale.	- L'élève a correctement identifié et représenté les principaux symboles de circuit (symboles: interrupteurs, prises, lampes, appareils électro-ménagers) des installations électriques. - L'élève a en général lu et compris correctement un plan d'architecte pour l'installation électrique d'une maison unifamiliale. - L'élève a identifié les attributions des interrupteurs et des sorties de courant correspondantes et il les a en général expliquées correctement. - L'élève a en général établi correctement un plan d'architecte pour l'installation électrique d'une maison unifamiliale.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'isolation phonique des installations de la technique du bâtiment dans des immeubles d'habitation.**	- L'élève est capable d'expliquer correctement les notions de bruit aérien et de bruit corporel. - L'élève est capable d'expliquer correctement les principales propriétés de la planification phonique d'un circuit. - L'élève est capable d'établir correctement une vue en plan et une coupe verticale appropriée sous l'aspect de l'acoustique de l'installation.	- L'élève a en général expliqué correctement les notions de bruit aérien et de bruit corporel. - L'élève a en général expliqué correctement les principales propriétés de la planification phonique d'un circuit. - L'élève a en général établi correctement une vue en plan et une coupe verticale appropriée sous l'aspect de l'acoustique de l'installation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes de chauffage dans des immeubles d'habitation.**	- L'élève est capable d'expliquer correctement les principes d'un chauffage central (chauffage à l'eau chaude) et de désigner correctement les différents types de systèmes de chauffage individuels et collectifs (fuel, gaz, bois, biomasse, cogénération). - L'élève est capable de décrire correctement le fonctionnement des différents systèmes (plancher chauffant, radiateurs, convecteurs). - L'élève est capable d'expliquer correctement les avantages ainsi que les inconvénients des trois systèmes désignés précédemment. - L'élève est capable de représenter correctement (à l'échelle 1:10) les détails de la mise en œuvre d'un plancher chauffant (raccordement plancher-paroi).	- L'élève a en général expliqué correctement les principes d'un chauffage central (chauffage à l'eau chaude) et il a correctement désigné les différents types de systèmes de chauffage individuels et collectifs (fuel, gaz, bois, biomasse, cogénération). - L'élève a en général décrit correctement le fonctionnement des différents systèmes (plancher chauffant, radiateurs, convecteurs). - L'élève a correctement expliqué les principaux avantages ainsi que les principaux inconvénients des trois systèmes désignés précédemment. - L'élève a en général représenté correctement (à l'échelle 1:10) les détails de la mise en œuvre d'un plancher chauffant (raccordement plancher-paroi).

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.7. - Analyser des systèmes porteurs 3 (PORT03)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Analyser des systèmes porteurs 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PORT03**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Tragsysteme aus Fachwerken fachgerecht erläutern und berechnen.**	- Der Auszubildende kann Stabkräfte qualitativ erklären (groß, klein, Zug, Druck, Nullstäbe). - Der Auszubildende kann die Stabkräfte rechnerisch mittels Knotenpunktverfahren und/oder Ritterschnittverfahren ermitteln.	- Der Auszubildende hat Stabkräfte in der Regel richtig erklärt. - Der Auszubildende hat die Stabkräfte rechnerisch mittels Knotenpunktverfahren und/oder Ritterschnittverfahren im Wesentlichen richtig ermittelt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Zug- und Druckstäbe fachgerecht zu erläutern.**	- Der Auszubildende kann die Beanspruchung von Zugstäben fachgerecht erläutern. - Der Auszubildende kann die Beanspruchung von Druckstäben fachgerecht erläutern. - Der Auszubildende kann vorteilhafte Querschnittformen von Stützen fachgerecht erläutern.	- Der Auszubildende hat die Beanspruchung von Zug- und Druckstäben und die daraus resultierenden vorteilhaften Querschnitssformen von Sützen in der Regel fachgerecht erläutert.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann die Biegebemessung von Stahlbetonbauteilen durchführen und beurteilen.**	- Der Auszubildende kann die Eigenschaften der Baustoffkomponente Beton und Stahl erläutern. - Der Auszubildende kann die konstruktiven Grundlagen des Stahlbetons erläutern. - Der Auszubildende kann für einen Balken und/oder eine einachsig gespannte Platte die Biegebemessung nach kd-Verfahren erstellen.	- Der Auszubildende hat die Eigenschaften der Baustoffkomponenten Beton und Stahl in der Regel richtig erläutert. - Der Auszubildende hat die Grundlagen des Stahlbetons in der Regel richtig erläutert. - Der Auszubildende hat für einen Balken und/oder eine einachsig gespannte Platte die Biegebemessung nach kd-Verfahren im Wesentlichen richtig erstellt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Biegebemessung von Holz- bzw. Stahlbalken durchführen und beurteilen. (Vertiefung)**	- Der Auszubildende kann für gegebene Balken den erforderlichen Holzquerschnitt (Widerstandsmomente für Holzquerschnitte berechnen) und/oder Stahlquerschnitt (Widerstandsmomente für Stahlprofile aus Tabellen abgreifen) mittels Biegespannungsnachweis ermitteln.	- Der Auszubildende hat für gegebene Balken den erforderlichen Holzquerschnitt und/oder Stahlquerschnitt mittels Biegespannungsnachweis in der Regel richtig ermittelt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft und verhält sich respektvoll. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel hat sich der Auszubildende an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten und ist respektvoll mit anderen Menschen umgegangen. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.8. - Analyse et conception de projets (COPRO)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 1**

Titre du module:	**Analyse et conception de projets**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**COPRO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Professeur-architecte
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Salle de projet
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Projekte aus unterschiedlichen Materialien analysieren.**	- Der Auszubildende kann Pläne (Schnitte, Grundrisse, Detailpläne) von Projekten mit den jeweiligen Werkstoffen (Holz, Metall, Stahlbeton) lesen und inhaltliche Fragen dazu richtig beantworten. - Der Auszubildende kennt die unterschiedlichen Materialien und kann deren mögliche Einsatzbereiche recherchieren und anhand von Beispielen übersichtlich dokumentieren (z.B. Fotodokumentation) sowie verständlich präsentieren.	- Der Auszubildende hat Pläne (Schnitte, Grundrisse, Detailpläne) von Projekten mit den jeweiligen Werkstoffen (Holz, Metall, Stahlbeton) in der Regel richtig gelesen und inhaltliche Fragen dazu im Wesentlichen richtig beantwortet. - Der Auszubildende hat die mögliche Einsatzbereiche recherchiert und anhand von Beispielen in der Regel übersichtlich dokumentiert (z.B. Fotodokumentation) und verständlich präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Planungsunterlagen für Bauteile recherchieren und präsentieren.**	Der Auszubildende kann Planungsunterlagen für Bauteile recherchieren und übersichtlich präsentieren. Die Planungsunterlagen passen zu einer Projektaufgabe und enthalten, falls möglich: - Produktdatenblätter - CAD – Details - Ausschreibungstexte - Einbauhinweise	Der Auszubildende hat die Planungsunterlagen für Bauteile recherchiert und übersichtlich präsentiert. Die Planungsunterlagen passen zu einer Projektaufgabe und enthalten, falls möglich: - Produktdatenblätter - CAD – Details - Ausschreibungstexte - Einbauhinweise
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann Detailpläne von Bauteilen innerhalb eines Projektes mit CAD erstellen und anpassen.**	- Der Auszubildende kann innerhalb eines Projektes jeweils den Aufbau von Bauteilen mit den Werkstoffen Holz und/oder Metall und/oder Stahlbeton fachgerecht erläutern. - Der Auszubildende kann Detailpläne von Bauteilanschlüssen in CAD innerhalb eines Projektes richtig erstellen und/oder anpassen.	- Der Auszubildende hat innerhalb eines Projektes jeweils den Aufbau von Bauteilen mit den Werkstoffen Holz und/oder Metall und/oder Stahlbeton in der Regel fachgerecht erläutert. - Der Auszubildende hat Detailpläne von Bauteilanschlüssen in CAD innerhalb eines Projektes im Wesentlichen richtig erstellt und/oder angepasst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Detailpläne in Form von Handskizzen innerhalb eines Projektes erstellen.**	- Der Auszubildende kann Detailpläne in Form von Handskizzen innerhalb eines Projektes erstellen und erläutern.	- Der Auszubildende hat Detailpläne in Form von Handskizzen innerhalb eines Projektes im Allgemeinen richtig und übersichtlich erstellt und erläutert.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Activités physiques et sportives - génie civil 4 (ACSP4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 2**

Titre du module:	**Activités physiques et sportives - génie civil 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACSP4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Aufgrund der begrenzten Verfügbarkeit der Sportinfrastrukturen werden die Module ACSP3 und ACSP4 am Ende des Schuljahres evaluiert ("non-évalué" im Wintersemester).

- La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'améliorer ses performances individuelles.**	- L'élève est capable d'améliorer son endurance d'une manière autonome et ciblée.	- L'élève a généralement produit un effort d'endurance individuel convenable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'amélioration de ses performances individuelles.**	- L'élève est capable d'établir et de suivre un plan d'entraînement servant à l'amélioration ciblée de ses performances individuelles.	- L'élève a établi un plan d'entraînement servant à l'amélioration ciblée de ses performances et il en a accompli les éléments essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'entretenir sa condition physique d'une manière autonome et ciblée.**	- L'élève participe régulièrement et activement aux cours d'éducation physique et il assume convenablement les tâches qui lui sont confiées.	- L'élève a en général participé régulièrement et activement aux cours d'éducation physique et il a convenablement assumé la plupart des tâches qui lui étaient confiées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Coordination de chantier,sécurité et chantier (COCHA)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 2**

Titre du module:	**Coordination de chantier,sécurité et chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COCHA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die Vorbereitung der Bauleitung sowie die wichtigsten Schritte der Baudurchführung erläutern.**	- Der Auszubildende kann die wesentlichen Aufgaben der Bauleitung zur Einhaltung der drei wichtigsten Teilziele (Kosten, Termine und Qualitäten) verständlich erklären. - Der Auszubildende kann die verschiedenen Leistungsphasen, richtig erklären. - Der Auszubildende kann die Qualitätsvorgaben, die Terminvorgaben und die Kostenvorgaben erklären und erläutern. (Begriffe: Leistungsverzeichnis, Bauablauf, Terminplanung, Terminprüfung, Terminsteuerung, Budget, Vergabesumme, Kostenkontrolle, ...).	- Der Auszubildende hat die wesentlichen Aufgaben der Bauleitung zur Einhaltung der drei wichtigsten Teilziele (Kosten, Termine und Qualitäten) in der Regel verständlich erklärt. - Der Auszubildende hat die verschiedenen Leistungsphasen (Planungs- und Ausführungsphasen) im Wesentlichen richtig erklärt. - Der Auszubildende hat die Qualitätsvorgaben, die Terminvorgaben und die Kostenvorgaben im Wesentlichen richtig erklärt und erläutert. (Begriffe: Leistungsverzeichnis, Bauablauf, Terminplanung, Terminprüfung, Terminsteuerung, Budget, Vergabesumme, Kostenkontrolle, ...).
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die Qualitätssicherung während der Baudurchführung sowie die Abnahme der Bauleistungen und Objektübergabe erläutern.**	- Der Auszubildende kann ausgewählte Verständigungsmittel (Muster, Kataloge, Leistungsverzeichnisse, Vergleichsobjekte) zur Festlegung der Qualitäten verständlich erklären. - Der Auszubildende kann die wesentlichen Punkte der Überwachung der Qualität von Bauleistungen verständlich erklären. - Der Auszubildende kann sich über die anerkannten Regeln der Technik informieren. (CRTI-B,...) - Der Auszubildende kann sich über die Thematik der optischen und konstruktiven Mängel und der Mängelbeseitigung informieren. - Der Auszubildende kann die Prinzipien der Abnahme und Objektübergabe (Abnahme der Bauleistungen, Gewährleistung, behördliche Abnahmen, Übergabe an den Bauherrn, Projektdokumentation) richtig erläutern.	- Der Auszubildende hat ausgewählte Verständigungsmittel (M,K,L,V) zur Festlegung der Qualitäten in der Regel verständlich erklärt. - Der Auszubildende hat die wesentlichen Punkte der Überwachung der Qualität von Bauleistungen in der Regel verständlich erklärt. - Der Auszubildende hat sich über die Thematik der anerkannten Regeln der Technik, in der Regel korrekt informiert. (CRTI-B,...) - Der Auszubildende hat sich über die Thematik der optischen und konstruktiven Mängel und der Mängelbeseitigung in der Regel korrekt informiert. - Der Auszubildende hat die Prinzipien der Abnahme und Objektübergabe (Abnahme der Bauleistungen, Gewähr-leistung, behördliche Abnahmen, Übergabe an den Bauherrn, Projektdokumentation) im Wesentlichen richtig erläutert.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die Prinzipien der Sicherheits- und Gesundheitsschutzkoordination, während der Planung, erläutern.**	- L'élève est capable d'expliquer les circonstances d'application, les prestations à accomplir par les différents acteurs, leurs interdépendances ainsi que leurs responsabilités (notamment celles du coordinateur de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires et mobiles) en référence au règlement grand-ducal du 27 juin 2008 avec ses ajustements en vigueur (chapitre I, art. 1 et 2, Objet et Définitions). - L'élève est capable d'effectuer des recherches à propos des prescriptions (conseils de sécurité BTP) en vigueur de l'Association d'assurance accident (AAA). - L'élève est capable d'expliquer les domaines d'activité de l'Inspection du travail et des mines (ITM) et d'effectuer des recherches à propos des prescriptions en vigueur. - L'élève est capable de dispenser des informations à propos des différents documents à produire dans le cadre du plan général de sécurité et de santé (phase projet) (chapitre II, art. 5, PGSS). - L'élève est capable de désigner les différentes pièces à produire par les différents acteurs dans le cadre d'une mission de sécurité et de santé (phase projet) et de dispenser des explications à propos de leur auteur, de leur utilité, de leur contenu et de leur diffusion.	- L'élève a expliqué les grandes lignes des circonstances d'application, des prestations à accomplir par les différents acteurs, leurs interdépendances ainsi que leurs responsabilités (notamment celles du coordinateur de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires et mobiles) en référence au règlement grand-ducal du 27 juin 2008 avec ses ajustements en vigueur. - L'élève a effectué des recherches à propos des grandes lignes des prescriptions (conseils de sécurité BTP) en vigueur de l'Association d'assurance accident (AAA). - L'élève a expliqué les grandes lignes des domaines d'activité de l'Inspection du travail et des mines (ITM) et il a effectué des recherches à propos des prescriptions en vigueur. - L'élève a dispensé des informations générales à propos des différents documents à produire dans le cadre du plan général de sécurité et de santé (phase projet) (chapitre II, art. 5, PGSS). - L'élève a désigné la grande majorité des pièces à produire par les différents acteurs, respectivement il les a énumérées, et il a dispensé des explications compréhensibles à propos de leur utilité, de leur contenu et de leur diffusion.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Effectuer et exploiter des nivellements trigonométriques (TOPO4)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 2**

Titre du module:	**Effectuer et exploiter des nivellements trigonométriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOPO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
2		- Salle spéciale
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Polarkoordinaten von Neupunkten erheben.**	- Der Auszubildende kann mit Hilfe eines Tachymeters die Richtungswerte von Fernzielen sowie die lokalen polaren Koordinaten zu mehreren Neupunkten ermitteln.	- Der Auuszubildende hat die Richtungswerte von Fernzielen und Neupunkten fachgerecht aufgenommen. - Der Auszubildende hat die Strecken zwischen dem Standpunkt und den Neupunkten fachgerecht aufgenommen.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann eine trigonometrische Höhenmessung durchführen und auswerten.**	- Der Auszubildende kann die Durchführung einer Turmhöhenbestimmung richtig planen, durchführen und auswerten. - Der Auszubildende kann seine Arbeiten fachgerecht dokumentieren. Der schriftliche Bericht enthält u.a. Beschreibungen der Instrumente und des Umgangs mit den Geräten, Skizzen, Fotos, Messergebnisse, erzielte Messgenauigkeit mit Stellungnahme, persönliche Einschätzung mit Verbesserungsvorschlägen, Anhang mit Originalskizzen, Messformulare, ... - Der Auszubildende kann den Einfluss der Erdkrümmung auf die trigonometrische Höhenmessung über große Entfernungen berechnen (Formel herleiten). - Der Auszubildende kann den Einfluss der Refraktion (Lichtbrechung an unterschiedlich dichten Luftschichten) auf die trigonometrische Höhenmessung über große Entfernungen erläutern und abschätzen.	- Der Auszubildende hat die Durchführung einer Turmhöhenbestimmung im Wesentlichen richtig geplant, durchgeführt und ausgewertet. - Der Auszubildende hat seine Arbeiten im Wesentlichen fachgerecht dokumentiert. Der schriftliche Bericht enthält u.a. Beschreibungen der Instrumente und des Umgangs mit den Geräten, Skizzen, Fotos, Messergebnisse, erzielte Messgenauigkeit mit Stellungnahme, persönliche Einschätzung mit Verbesserungsvorschlägen, Anhang mit Originalskizzen, Messformulare, ... - Der Auszubildende hat den Einfluss der Erdkrümmung auf die trigonometrische Höhenmessung über große Entfernungen im Wesentlichen richtig berechnet. - Der Auszubildende hat den Einfluss der Refraktion (Lichtbrechung an unterschiedlich dichten Luftschichten) auf die trigonometrische Höhenmessung über große Entfernungen im Wesentlichen richtig erläutert und abgeschätzt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann die Landeskoordinaten polar aufgenommener Neupunkte berechnen.**	- Der Auszubildende kann mit Hilfe der Daten eines Abrisses die Orientierungen richtig berechnen. - Der Auszubildende kann die Rechtwinkelkoordinaten der Neupunkte im Landeskoordinatensystem berechnen.	- Der Auszubildende hat Orientierungen in der Regel richtig berechnet. - Der Auszubildende kann die Richtungswinkel der Neupunkte bestimmen.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Etude des matériaux bois/métal/béton 2 (TPBMB2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 2**

Titre du module:	**Etude des matériaux bois/métal/béton 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPBMB2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'entretien professionnel est basé sur un catalogue de questions qui est le même pour toutes les classes 1TPGC. L'entretien peut être remplacé partiellement par des épreuves écrites intermédiaires.

- La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et de déterminer la composition d'un béton.**	- L'élève est capable de déterminer une classe d'exposition pour un type de béton indiqué. - L'élève est capable de déterminer un rapport eau-ciment approprié. - L'élève est capable de déterminer la quantité de ciment requise pour un mètre cube de béton. - L'élève est capable de déterminer la quantité d'eau requise pour un mètre cube de béton. - L'élève est capable de déterminer les granulats requis pour un mètre cube de béton. - L'élève est capable de déterminer la formule du béton pour une quantité de béton indéterminée.	- L'élève a généralement déterminé une classe d'exposition convenant à un type de béton indiqué. - L'élève a généralement déterminé un rapport eau-ciment approprié. - L'élève a généralement déterminé la quantité de ciment correcte pour un mètre cube de béton. - L'élève a généralement déterminé la quantité d'eau correcte pour un mètre cube de béton. - L'élève a généralement déterminé les granulats appropriés pour un mètre cube de béton. - L'élève a généralement déterminé la formule du béton correcte pour une quantité de béton indéterminée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les traitements ultérieurs pour des qualités de béton indiquées.**	- L'élève est capable d'expliquer l'utilité d'un traitement ultérieur du béton. - L'élève est capable d'expliquer la mise en œuvre d'un traitement ultérieur. - L'élève est capable de déterminer le moment où un traitement ultérieur est requis ainsi que la durée requise pour le traitement. - L'élève est capable de planifier un traitement ultérieur dans des situations indiquées.	- L'élève a en général expliqué correctement l'utilité d'un traitement ultérieur. - L'élève a en général expliqué correctement la mise en œuvre d'un traitement ultérieur. - L'élève a en général déterminé correctement le moment où un traitement ultérieur est requis ainsi que la durée requise pour le traitement. - L'élève a généralement planifié un traitement ultérieur adapté dans une situation indiquée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'affectation du béton.**	- L'élève est capable d'appliquer les règles indiquées pour le transport et la pose du béton. - L'élève est capable d'appliquer les règles indiquées pour le bétonnage en été, respectivement en hiver.	- L'élève a appliqué les règles essentielles pour le transport et la pose du béton. - L'élève a généralement appliqué les règles indiquées pour le bétonnage en été, respectivement en hiver.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer et d'expliquer les méthodes de contrôle du béton frais et du béton durci.**	- L'élève est capable de procéder à un essai pour établir le coefficient de tassement d'un béton solide et d'en déterminer la consistance. - L'élève est capable de procéder à un essai pour établir le coefficient d'expansion d'un béton frais et d'en déterminer la consistance. - L'élève est capable de procéder à un essai pour établir la teneur en air d'un béton frais et de déterminer la teneur en air en pourcentage. - L'élève est capable de confectionner et d'entreposer des échantillons (cubes et poutres) dans le respect des normes. - L'élève est capable de déterminer la densité d'un béton durci. - L'élève est capable d'éprouver et de déterminer la résistance des échantillons à la pression.	- L'élève a procédé à un essai pour établir le coefficient de tassement d'un béton solide et il en a en général déterminé la consistance correctement. - L'élève a procédé à un essai pour établir le coefficient d'expansion d'un béton frais et il en a en général déterminé la consistance correctement. - L'élève a procédé à un essai pour établir la teneur en air d'un béton frais et il a en général déterminé la teneur en air correctement. - L'élève a en général confectionné et entreposé des échantillons (cubes et poutres) correctement et dans le respect des normes. - L'élève a en général déterminé correctement la densité d'un béton durci. - L'élève a en général éprouvé et déterminé correctement la résistance des échantillons.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.5. - Planifier voiries et réseaux divers 3 (VRD03)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 2**

Titre du module:	**Planifier voiries et réseaux divers 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VRD03**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de projet - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Vorentwurf einer Straße im Höhenplan zu planen.**	- L'élève est capable de déduire l'ensemble des éléments requis pour le projet de route des consignes et de les déterminer de manière compétente. - L'élève est capable d'établir le profil en long d'une route avec l'ensemble des données requises de manière compétente en se servant d'un logiciel CAD. - L'élève est capable de documenter ses travaux d'une manière cohérente et intéressante.	- L'élève a généralement déduit l'ensemble des éléments requis pour le projet de route des consignes et il les a déterminés d'une manière généralement compétente. - L'élève a établi le profil en long d'une route avec l'ensemble des données requises d'une manière généralement compétente en se servant d'un logiciel CAD. - L'élève a documenté ses travaux d'une manière généralement cohérente et intéressante.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Vorentwurf einer Straße im Höhenplan zu erstellen.**	- L'élève est capable d'indiquer les conduites d'alimentation et d'évacuation de manière compétente dans la coupe type d'une route urbaine et d'en rédiger les légendes. - L'élève est capable de représenter la subdivision des voies de manière compétente dans une vue en plan. - L'élève est capable d'établir la coupe type de manière compétente pour le tracé prévu. - L'élève est capable de documenter ses travaux d'une manière cohérente et intéressante.	- L'élève a indiqué les conduites d'alimentation et d'évacuation d'une manière généralement compétente dans la coupe type d'une route urbaine et il en a rédigé les légendes. - L'élève a représenté la subdivision des voies d'une manière généralement compétente dans une vue en plan. - L'élève a établi la coupe type d'une manière généralement compétente pour le tracé prévu. - L'élève a documenté ses travaux d'une manière généralement cohérente et intéressante.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Straßenquerschnitte zu erstellen.**	- L'élève est capable de représenter les talus indiqués dans le profil en long sous forme de pentes de manière compétente dans le plan de situation.	- L'élève a représenté les talus indiqués dans le profil en long sous forme de pentes d'une manière généralement compétente dans le plan de situation.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Knoten zu planen.**	- L'élève est capable de désigner les différentes formes de jonctions et d'en décrire les avantages ainsi que les inconvénients. - L'élève est capable de proposer des intersections pour le tracé prévu et de les justifier de manière compétente.	- L'élève a désigné les principales formes de jonctions et il en a généralement décrit les avantages ainsi que les inconvénients. - L'élève a proposé des intersections pour le tracé prévu et il les a justifiés d'une manière généralement compétente.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft und verhält sich respektvoll. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel hat sich der Auszubildende an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten und ist respektvoll mit anderen Menschen umgegangen. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.6. - Equipement technique et conception énergétique 2 (EQTEC2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet 2**

Titre du module:	**Equipement technique et conception énergétique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EQTEC2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
La version originale en allemand fait foi en cas de doute.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann die Grundlagen eines energieeffizienten Wohngebäudes nach den aktuellen Standards erklären.**	- Der Auszubildende kann die Grundprinzipien (Gebäudehülle, Haustechnik, ..) eines energieeffizienten Wohngebäudes fachgerecht erklären. - Der Auszubildende kann die Wirtschaftlichkeit eines energieeffizienten Wohngebäudes fachgerecht erklären. - Der Auszubildende kann den Bauablauf und die Gewerkschnittstellen fachgerecht erklären.	- Der Auszubildende hat die Grundprinzipien (Gebäudehülle, Haustechnik, ...) eines energieeffizienten Wohngebäudes in der Regel fachgerecht erklärt. - Der Auszubildende hat die Wirtschaftlichkeit energieeffizienten Wohngebäudes im Wesentlichen fachgerecht erklärt. - Der Auszubildende kann den Bauablauf und die Gewerkschnittstellen fach-gerecht erklären.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann die Ansprüche an ein energieeffizientes Wohngebäude(Neubau) erläutern.**	- Der Auszubildende kann die Ansprüche an die Gebäudehülle (Wärmedämmung, Luftdichtigkeit, Fenster/Türen, ...) fachgerecht erklären. - Der Auszubildende kann die Lüftung eines energieeffizienten Wohngebäudes fachgerecht erklären. - Der Auszubildende kann die Wärmeversorgung energieeffizienten Wohngebäudes fachgerecht erklären.	- Der Auszubildende hat die Ansprüche an die Gebäudehülle (Wärmedämmung, Luftdichtigkeit, Fenster/Türen, ...) fachgerecht erklärt. - Der Auszubildende hat die Lüftung eines energieeffizienten Wohngebäudes im Wesentlichen fachgerecht erklärt. - Der Auszubildende hat die Wärmeversorgung energieeffizienten Wohngebäudes in der Regel fachgerecht erklärt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Ansprüche an den Altbau und an die Gebäudetechnik im Rahmen einer energetischen Sanierung erläutern.**	- Der Auszubildende kann die Anforderungen an einen Altbau bezüglich der Energieeffizienz erläutern. - Der Auszubildende kann die Anforderungen an eine Lüftungsanlage erläutern. - Der Auszubildende kann die Anforderungen an die Wärme-verteilung erläutern.	- Der Auszubildende hat die Anforderungen an einen Altbau bezüglich der Energieeffizienz in der Regel richtig erläutert. - Der Auszubildende hat die Anforderungen an eine Lüftungsanlage in der Regel richtig erläutert. - Der Auszubildende hat die Anforderungen an die Wärmeverteilung in der Regel richtig erläutert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Stage sur un chantier (STAGE1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage sur un chantier**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	tuteur en entreprise tuteur en milieu scolaire				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les compétences 1, 2 et sont à évaluer par le tuteur en milieu professionnel.
La compétence 3 est à évaluer pa le tuteur en milieu scolaire.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. - L'élève respecte les consignes de sécurité.	- Les consignes et procédures sont respectées. - Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	- L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. - L'élève respecte les consignes de sécurité. - L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. - L'élève travaille avec soin. - L'élève respecte les règles de la courtoisie. - L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. - L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	- L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en respectant les directives.	- La documentation a été remise dans les délais. - La documentation est structurée et rédigée avec soin. - Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes - La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. - L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. - L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. - L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. - L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. - L'intérêt pour un travail soigné est présent. - Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Stage dans un bureau - Bâtiments et Travaux publics (STAGE2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage dans un bureau - Bâtiments et Travaux publics**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les compétences 1, 2 et sont à évaluer par le tuteur en milieu professionnel.
La compétence 3 est à évaluer pa le tuteur en milieu scolaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. - L'élève respecte les consignes de sécurité.	- Les consignes et procédures sont respectées. - Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	- L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. - L'élève respecte les consignes de sécurité. - L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. - Son lieu de travail reste propre et ordonné.	- L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en respectant les directives.	- La documentation a été remise dans les délais. - La documentation est structurée et rédigée avec soin. - Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. - La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. - L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. - L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. - L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. - L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. - L'intérêt pour un travail soigné est présent. - Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Réalisation d'un projet final 1 (PROJ1)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet final 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJ1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
10		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage vorbereitende Studien zu seinem Abschlussprojekt durchzuführen.**	- Der Auszubildende kann notwendige Grundlagenrecherchen zur Machbarkeit des Projektes durchführen. - Der Auszubildende kann die Lage des Projektes im Gelände (Implantation) fach- und normgerecht planen und darstellen (Lageplan und Geländeschnitt).	- Der Auszubildende hat im Wesentlichen die notwendigen Grundlagenrecherchen zum Projekt durchgeführt (PAP, PAG, Höhenplan, Topographische Daten, Anschlüsse an das Kanalnetz, Materialien,...) - Der Auszubildende hat die Lage des Projektes im Gelände (Implantation) im Wesentlichen fachgerecht geplant und dargestellt. Er hat hierzu einen Lageplan und einen Geländeschnitt fach- und normgerecht dargestellt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die APS-Studie zu seinem Abschlussprojekt durchzuführen.**	- Der Auszubildende kann die in der Aufgabenstellung geforderten Dokumente fach- und normgerecht erstellen. Alle Inhalte sind zusammenhängend, übereinstimmend und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad richtig dargestellt. - Der Auszubildende kann das Projekt an die Baubestimmungen und an das Grundstück anpassen. Die Anpassungen sind sinnvoll und funktional geplant und ausgeführt.	- Der Auszubildende hat die in der Aufgabenstellung geforderten Dokumente im entsprechenden Maßstab größtenteils fach- und normgerecht erstellt. Alle Inhalte sind im Wesentlichen zusammenhängend, übereinstimmend und im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad richtig dargestellt. - Der Auszubildende hat notwendige Anpassungen des Projektes an die Baubestimmungen und an das Grundstück in der Regel sinnvoll und funktional geplant und ausgeführt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Berechnungen zu seinem Abschlussprojekt durchzuführen.**	- Der Auszubildende kann die Erschließung (Anschluss an Ver- und Entsorgungsnetz, Anschluss an öffentliches Straßennetz) fachgerecht planen und darstellen. - Der Auszubildenden kann ein Leistungsverzeichnis (inklusive nachvollziehbarem Nachweis der Mengenermittlung) für den Rohbau im Rahmen der Bauplanung für sein Projekt richtig aufstellen. - Der Auszubildende kann die U-Werte der Außenhülle im Wesentlichen richtig ermitteln un ddokumentieren. - Der Auszubildende kann unterschiedliche Aufgaben der Aufgabenstellung zum Thema der Vermessungskunde größtenteils richtig ermitteln.	- Der Auszubildende hat die Erschließung (Anschluss an Ver- und Entsorgungsnetz, Anschluss an öffentliches Straßennetz) im Wesentlichen fachgerecht geplant und dargestellt. - Der Auszubildende hat ein Leistungsverzeichnis (inklusive nachvollziehbarem Nachweis der Mengenermittlung) für den Rohbau seines Projektes größtenteils richtig aufgestellt. - Der Auszubildende hat die U-Werte der Außenhülle im Wesentlichen richtig ermittelt und dokumentiert. - Der Auszubildende hat unterschiedliche Aufgaben der Aufgabenstellung zum Thema der Vermessungskunde (wie z. B. Einbindung des Gebäudes im Grundstück mit Angabe relevanter Höhen, die Bestimmung maßgebender Höhen für den Kanalanschluss sowie die Planung der Zufahrt zur Garage mit den entsprechenden Höhenangaben) größtenteils richtig ermittelt.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sein Abschlussprojekt fachgerecht zu dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann sein Projekt strukturiert und fachgerecht dokumentieren sowie termingerecht abgeben.	- Der Auszubildende hat sein Projekt strukturiert, fachgerecht und ansprechend dokumentiert und termingerecht abgegeben (Dossier APS).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.4. - Réalisation d'un projet final 2 (PROJ2)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet final 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJ2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10		- Salle spéciale
10		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die APD-Studie zu seinem Abschlussprojekt durchzuführen.**	- Der Auszubildende kann die geforderten Dokumente zusammenhängend, übereinstimmend sowie fach- und normgerecht erstellen. Alle Inhalte sind, unter Berücksichtigung der vorangehenden Materialwahl, zusammenhängend, übereinstimmend un richtig dargestellt. - Der Auszubildende kann seine Zeichnungen fach- und normgerecht präsentieren.	- Der Auszubildende hat die in der Aufgabenstellung geforderten Dokumente im maßstabentsprechenden Detaillierungsgrad fach- und normgerecht erstellt. Alle Inhalte sind im Wesentlichen, unter Berücksichtigung der vorangehenden Materialwahl, zusammenhängend, übereinstimmend und richtig dargestellt. - Der Auszubildende hat seine Zeichnungen in übersichtlichem, ansprechendem Layout, mit allen wesentlichen Informationen fach- und normgerecht präsentiert.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Aussagen zur Gesamtenergieeffizienz sowie zur Nachhaltigkeit seines Projektes zu machen.**	- Der Auszubildende kann in Bezug auf die Gesamtenergieeffizienz die notwendigen Vorkehrungen in seinem Projekt erklären. - Der Auszubildende kann zu konventionellen Lösungen nachhaltige Alternativen angeben.	- Der Auszubildende hat in Bezug auf die Gesamtenergieeffizienz, die notwendigen Vorkehrungen in seinem Projekt (z. B: Fenster, Dämmung, Belüftung, Orientierung...), fachgerecht dokumentiert und erklärt. - Der Auszubildende hat zu einigen konventionellen Lösungen nachhaltige Alternativen angegeben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage weiterführende Berechnungen zu seinem Abschlussprojekt durchzuführen.**	- Der Auszubildende kann das Leistungsverzeichnis für den Innenausbau seines Projektes richtig erweitern. - Der Auszubildende kann vorhandene Lasten (Eigenlasten, Nutzlasten, ...) zu seinem Projekt im Allgemeinen nachvollziehbar und übersichtlich berechnen. - Der Auszubildende kann statische Nachweise für verschiedene Bauteile sowie die erforderlichen Lastermittlungen und Lastableitungen gemäß der Aufgabenstellung fachgerecht und eigenständig durchführen. Zudem kann er topografische Aufgaben im Rahmen der gestellten Anforderungen überwiegend korrekt lösen.	- Der Auszubildende hat das Leistungsverzeichnis für den Innenausbau seines Projekte größtenteils richtig erweitert. - Der Auszubildende hat vorhandene Lasten (Eigenlasten, Nutzlasten, ...) zu seinem Projekt im Allgemeinen nachvollziehbar und übersichtlich berechnet. - Der Auszubildende hat statische Nachweise für verschiedene Bauteilen sowie die erforderlichen Lastermittlungen und Lastableitungen gemäß Aufgabenstellung fachgerecht und eigenständig durchgeführt Zudem hat er topografische Aufgaben gemäß der Aufgabenstellung entsprechend größtenteils richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sein Projekt fachgerecht zu dokumentieren.**	- Der Auszubildende kann sein Projekt strukturiert, fachgerecht und ansprechend dokumentieren und termingerecht abgeben. (Dossier APD)	- Der Auszubildende hat sein Projekt strukturiert, fachgerecht und ansprechend dokumentiert und termingerecht abgegeben (Dossier APD).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division génie civil**				
Section / Métier / Profession:	**Section génie civil - Technicien en génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24		- Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-architecte
24		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12		- Salle de classe
12		- Salle de classe - Salle de projet
24		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter son projet intégré final.**	- L'élève présente l'ensemble des composants importants de son projet intégré final (extraits des modules PROJ1 et PROJ2) en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève est capable de préparer la présentation d'une manière ambitieuse sous l'aspect de la forme en se servant d'outils informatiques et de l'exposer de manière compétente.	- L'élève a présenté l'ensemble des composants importants de son projet intégré final en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève a préparé la présentation d'une manière fondamentalement amitieuse sous l'aspect de la forme en se servant d'outils informatiques et il l'a exposée de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter les matières de son projet intégré final dans le cadre d'un exposé.**	- L'élève est capable d'expliquer les matières de son projet intégré final en structurant le projet en fonction des sujets et en le présentant d'une manière correcte sous l'aspect des matières.	- L'élève a expliqué les matières de son projet intégré final de même que des décisions importantes. - L'élève a présenté l'exposé d'une manière correspondant aux sujets et correcte sous l'aspect des matières.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions concernant les matières de son projet intégré final.**	- L'élève est capable de désigner sa méthode et d'expliquer des décisions techniques concernant le projet. - L'élève est capable de se présenter en tant qu'expert de son projet, de réagir aux remarques et de répondre aux questions du public d'une manière correcte sous l'aspect des matières.	- L'élève a désigné sa méthode et il a expliqué des décisions techniques concernant son projet. - L'élève s'est présenté en tant qu'expert de son projet, il a réagi aux remarques et il a répondu aux questions du public d'une manière correcte sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser son projet intégré final.**	- L'élève établit un constat critique, il indique des problèmes sans solution, il fournit des explications et il propose des améliorations.	- L'élève a établi des constats critiques, il a fourni des explications concernant des problèmes sans solution et il a proposé des améliorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollständigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffälligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die für die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuhörern verständlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi. Les répercussions en cas de modification d'un facteur du circuit économique sont expliquées de manière compréhensible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECIN1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TEXTE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - S'orienter dans le monde de la logistique 1 (ORLOG1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**S'orienter dans le monde de la logistique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORLOG1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Gestionnaire en logistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Gestionnaire en logistique ou autre

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, sous guidance, un dossier de candidature en vue de la recherche d'un poste d'apprentissage.**	L'élève rédige un CV et une lettre de motivation en anglais et en français et/ou en allemand.	Le dossier répond aux critères de la vie professionnelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser la terminologie logistique de base.**	L'élève connait la signification des termes logistiques importants : - Incoterms - Hub multimodal - Fret - Douane / dédouanement, etc L'élève connait les outils logistiques de base : - Container - Palette de transport - ULD (unit load device) - Chariot élévateur, etc L'élève connait les différences essentielles dans les principaux moyens de transport : - Camion bâché, camionnette, camion réfrigéré, etc L'élève reconnait les documents de transport de base : - Waybill - Bill of Lading - B/L - Rail waybill - CIM - Road waybill - CMR - Air waybill – AWB	La signification des principaux termes est connue. Les outils logistiques et les moyens de transport sont reconnus. Les documents de transport de base peuvent être expliqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de participer activement à une visite d'entreprise.**	L'élève réalise - soit un compte-rendu d'une visite - soit une présentation d'une entreprise/d'un secteur préalablement à une visite. L'élève se comporte de façon polie et respectueuse lors de la visite et pose des questions adaptées.	Le travail est réalisé en respectant les critères essentiels. Les règles de politesse et les instructions sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. Les calculs nécessaires sont réalisés.	Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses.**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TECIN2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASOR**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - S'orienter dans le monde de la logistique 2 (ORLOG2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**S'orienter dans le monde de la logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORLOG2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Gestionnaire en logistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Gestionnaire en logistique ou autre

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, sous guidance, un entretien d'embauche et d'y participer activement en vue de la recherche d'un poste d'apprentissage.**	L'élève prépare les questions potentielles d'un entretien d'embauche. L'élève participe à un entretien d'embauche virtuel. L'élève participe au Speed-Dating et se comporte de manière professionnelle lors du Speed-Dating.	L'entretien répond aux critères de la vie professionnelle. Lors du Speed-Dating les éléments suivants sont respectés - Tenue vestimentaire correcte - Instructions et règles de politesse - Dossier complet (CV, LM).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport simplifié.**	L'élève est capable: - de reconnaître les pays membres de l'UE - d'identifier les pays membres de la zone Euro - de situer les capitales des pays de l'Europe - d'attribuer les devises principales aux pays respectifs - d'indiquer les principaux nœuds de distribution internationaux (ports, aéroports, gares, villes, centres logistiques, …) ainsi que leur centre d'activité. L'élève est capable de planifier un transport en tenant compte de plusieurs contraintes : - durée - coût - parcours - etc L'élève est capable de reconnaître certains avantages et désavantages des différents moyens de transport.	Les pays européens sont situés correctement. Les pays membres de l'Union Européenne sont déterminés. Les capitales européennes sont situées correctement. Les principales devises sont connues. Les principaux nœuds de distribution sont situés sur une carte. La planification est réalisée en respectant les critères essentiels. Les différents moyens de transport sont argumentés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de participer activement à une visite d'entreprise.**	L'élève réalise - soit un compte-rendu d'une visite - soit une présentation d'une entreprise/d'un secteur préalablement à une visite. L'élève se comporte de façon polie et respectueuse lors de la visite et pose des questions adaptées.	Le travail est réalisé en respectant les critères essentiels. Les règles de politesse et les instructions sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Gestion des documents commerciaux (GESCO)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Gestion des documents commerciaux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GESCO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maitriser les calculs de base et de prix de vente brut.**	L'élève est capable (à l'aide d'une calculatrice) : - d'effectuer les opérations arithmétiques de base (règle de trois, pourcentages, taux de variation, ...) - de réaliser un calcul de prix de vente brut à partir du prix d'achat brut	Les calculs arithmétiques sont corrects et précis. Les composantes du calcul sont identifiées dans la plupart des cas.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer plusieurs offres et de choisir la plus appropriée.**	L'élève est capable de compléter un tableau de comparaison des offres (TCO) en tenant compte des documents et des critères fournis.	Les données des offres retenues sont correctement inscrites dans le TCO dans la plupart des cas. Les prix sont correctement calculés. L'offre retenue est justifiée sur base de critères de sélection.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer une commande-fournisseur.**	L'élève est capable d'établir de manière autonome une commande en se basant sur les documents fournis. L'élève est capable de faire le suivi de la commande.	La commande est établie et contient les éléments principaux. Le suivi de la commande est assuré en tenant compte des éléments principaux. Les anomalies éventuelles sont reconnues et traitées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et de contrôler une facture de vente et de contrôler une facture d'achat /note de crédit.**	L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture-clients en se basant sur les documents fournis. L'élève est capable de vérifier la facture-fournisseurs et la note de crédit en se basant sur les documents à sa disposition.	Le document établi contient les éléments principaux. Les calculs arithmétiques sont corrects et précis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planifier un transport routier 1 (ROUTE1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Planifier un transport routier 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ROUTE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en considérant tous les éléments importants (hors special cargo).**	L'apprenti est capable - de compléter un formulaire en deux langues - de reconnaitre et de saisir la spécificité de la marchandise (dangerosité, …) - d'identifier différents facteurs influençant la mission de transport sur un trajet déterminé : - contraintes géographiques - contraintes budgétaires - contraintes temporelles - contraintes physiques (capacité des véhicules de l'entreprise, ...) - ...	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport routier régional en respectant les particularités de la mission de transport (hors special cargo).**	L'apprenti est capable - de reconnaitre les spécificités du réseau routier national et de la Grande Région, en tenant compte - des axes principaux - des moyens de transport - des heures de pointe et des bouchons - des limitations de vitesse ainsi que les restrictions de circulation (jours fériés,...) - de prendre en compte les caractéristiques inhérentes de la marchandise.	Le réseau routier est identifié et ses spécificités sont prises en compte. Les types de véhicules sont adaptés à la nature des marchandises transportées. L'argumentation est pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les documents de transport en respectant les particularités de la mission de transport.**	L'élève est capable d'expliquer et de compléter les documents liés à un transport routier (lettre de voiture nationale (LVN), ...). L'élève est capable de s'informer sur les normes de qualité (ISO, ...) appliquées au Luxembourg.	Les explications sont dans la plupart des cas correctes. Les documents sont complétés convenablement, sans fautes majeures impliquant des malentendus. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 1 (ANGLO1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres / Anglais
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents, des textes et des ouvrages simplifiés issus du domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte - répondre à des questions générales - (« reading for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises - (« reading for detail ») - identifier les expressions-clés dans un contexte connu général - (« reading for detail »).	Dans des écrits quotidiens issus de la logistique, l'élève trouve et comprend: • les informations générales • la plupart des informations précises • la majorité du vocabulaire spécifique au contexte
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'apprécier une situation personnelle en milieu professionnel.**	L'élève est capable de : • décrire une expérience professionnelle vécue • d'un point de vue personnel • analyser l'expérience • donner son opinion sur l'expérience • respecter les consignes données	En général, la description et l'analyse sont compréhensibles et cohérentes. Les consignes données sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets connus.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte • répondre à des questions générales concernant les idées-clé. • (« listening for gist ») • répondre à des questions précises • («listening for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« listening for detail »).	Dans des extraits audio et/ou audio-visuels, l'élève identifie et comprend : • les points essentiels • les informations précises L'élève utilise un vocabulaire professionnel de base
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des tâches qu'il a accomplies en entreprise.**	L'élève est capable de : • fournir des informations relatives au sujet • utiliser un logiciel de présentation • s'exprimer de façon continue • répondre à des questions	Dans le cadre de ces exercices oraux, l'élève : • fournit des informations pertinentes • respecte les consignes • s'exprime de manière claire et compréhensible • veille à l'utilisation d'un langage adéquat • garde un contact visuel avec l'auditoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Formation patronale 1 (FORGL1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Formation patronale 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents, d'utilisation quotidienne, internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise, sous guidance. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est majoritairement compris. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et de séquencer son travail sous guidance.**	L'apprenti est capable de : • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	La structure donnée est respectée. Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple, sous guidance.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche : • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en se référant à la règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées dans la plupart des cas. La règlementation et les normes sont recherchées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse : o ponctualité, communication, … • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • prendre connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise sous guidance	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les principaux traits de l'organigramme de l'entreprise peuvent être décrits et la hiérarchie est respectée. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Gestion du stock (STOCK)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Gestion du stock**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOCK**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique - Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de choisir la méthode de stockage appropriée à la spécificité du bien.**	L'apprenti est capable - de choisir les conditions architecturales appropriées aux biens à entreposer, - de reconnaitre toute altération ou autre risque que peut subir un bien lors de son stockage, - de distinguer différents buts du stockage.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les choix sont pertinents et basés sur une argumentation cohérente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer l'infrastructure d'un entrepôt et de se rendre compte des risques y relatifs.**	L'apprenti est capable - d'énoncer plusieurs façons de stocker des biens et d'en décrire les avantages et inconvénients, - de choisir les équipements de stockage appropriés aux biens à stocker, - de décrire les différentes sortes et les usages des engins pour la manutention et le transport des biens à l'intérieur de l'entrepôt, - de prendre en compte les risques d'incendie et de vol lors de l'aménagement de l'entrepôt.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les choix sont pertinents et basés sur une argumentation cohérente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le fonctionnement d'un entrepôt et de se rendre compte des risques y relatifs.**	L'apprenti est capable - d'expliquer les principes sous-jacents d'un stockage bien organisé, - de mener un suivi documentaire et financier du fonctionnement de l'entrepôt, - d'expliquer les mesures liées à la sécurité au travail, - d'expliquer les responsabilités liées au stockage de biens d'autrui.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. La plupart des explications sont pertinentes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter des calculs simples liés au stockage.**	L'apprenti est capable de réaliser les calculs dans le contexte de l'aménagement d'un entrepôt (surface, volume, …).	Les calculs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Planifier un transport routier 2 (ROUTE2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Planifier un transport routier 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ROUTE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en considérant tous les éléments importants. (y compris special cargo).**	L'apprenti est capable de compléter un formulaire en deux langues: - en expliquant les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé: • contraintes géographiques • contraintes budgétaires • contraintes temporelles • capacités de l'entreprise • spécificité de la marchandise (dangerosité...) - en précisant les responsabilités des différents partenaires (accidents, pannes, marchandises endommagées,...)	Les informations pertinentes sont recueillies. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les responsabilités des différents partenaires sont identifiées et exposées de façon claire et précise.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport routier intracommunautaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur. (y compris special cargo).**	L'apprenti est capable: - de reconnaître les spécificités du réseau routier intracommunautaire, en tenant compte • des axes principaux • des plages horaires de pointe • des limitations de vitesse ainsi que les restrictions de circulation (jours fériés,...) • des frais accessoires (péage,...) - de prendre en compte la spécificité de la marchandise et d'appliquer ces informations dans la planification.	L'apprenti réalise une planification en respectant les principales exigences concernant : - la présentation et la structure de sa solution proposée - l'argumentation cohérente de ses choix concernant le trajet (p.ex.: distance, heure de départ, durée du transport, ...) - la spécificité de la marchandise
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un transport routier intracommunautaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur. (y compris special cargo).** **L'élève est capable d'établir les documents de transport internationaux en respectant les particularités de la mission de transport ainsi que la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer et de compléter les documents liés à un transport routier international: - la CMR: Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route - les documents de douane (Intrastat) - autres documents requis	Les explications sont dans la plupart des cas correctes. Les documents sont complétés convenablement, sans fautes majeures impliquant des malentendus. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 2 (ANGLO2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres / Anglais
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents, des textes et des ouvrages simplifiés issus du domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus l'aide du contexte • répondre à des questions générales • (« reading for gist ») • identifier les idées-clé • répondre à des questions précises • (« reading for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« reading for detail »).	Dans des écrits quotidiens issus de la logistique, l'élève trouve et comprend les informations générales, la plupart des informations précises, la majorité du vocabulaire spécifique au contexte. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'apprécier une situation professionnelle.**	L'élève est capable de • décrire et d'apprécier une situation professionnelle vécue. • analyser l'expérience • donner son opinion sur l'expérience respecter les consignes données	En général, la description et l'analyse sont compréhensibles et cohérentes. Les consignes données sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte • répondre à des questions générales (« listening for gist ») • résumer oralement le contenu • (« listening for gist ») • répondre à des questions précises • (« listening for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« listening for detail »).	Dans des extraits audio et/ou audio-visuels, l'élève identifie et comprend: les points essentiels, les informations précises. L'élève utilise un vocabulaire professionnel de base. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
30 % (18 P)	**L' élève est capable d'interagir oralement avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel.**	L'élève est capable de : • faire preuve d'une écoute active • poser des questions • répondre à des questions • prendre la parole pour participer à des discussions • prendre position lors d'une discussi • s'exprimer clairement dans le contexte d'une conversation téléphonique ou d'un entretien d'embauche.	Dans le cadre de ces exercices oraux, l'élève: ne coupe pas la parole à ses interlocuteurs, pose des questions pertinentes, s'exprime de manière soutenue, veille l'utilisation d'un langage adéquat, identifie les différents points de vue.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Formation patronale 2 (FORGL2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Formation patronale 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents, d'utilisation quotidienne, internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise, sous guidance. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est majoritairement compris. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et de séquencer son travail sous guidance.**	L'apprenti est capable de : • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	La structure donnée est respectée. Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple, sous guidance.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche : • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en se référant à la règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées dans la plupart des cas. La règlementation et les normes sont recherchées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité, communication, etc. • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • prendre connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les principaux traits de l'organigramme de l'entreprise peuvent être décrits et la hiérarchie est respectée. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Planifier un transport maritime et fluvial (MARIT)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport maritime et fluvial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARIT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais en respectant sa spécificité.**	L'élève est capable - de décrire la spécificité de la marchandise - d'expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - d'identifier les éléments essentiels d'un formulaire pré-imprimé en anglais	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les informations pertinentes sont repérées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un transport fluvial ou maritime adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable de réaliser et d'argumenter une planification d'un transport fluvial ou maritime en - considérant les voies fluviales et maritimes ainsi que les ports importants - respectant la législation en vigueur L'élève est capable d'effectuer un calcul de volume et de prix en tenant compte de différents facteurs précédents.	La planification est complète. L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, … - en vrac, hors gabarit, … - durée de transport maximale Les éléments essentiels des IMDG (International maritime dangerous goods code) sont respectés. Le principe du calcul est compris. Le calcul des volumes est complet et correct dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter consciencieusement le transport fluvial ou maritime.**	L'élève est capable d'expliquer le déroulement de la prestation en fonction des différents facteurs influençant le transport (Incoterms, …) en s'appuyant sur les différents documents de transport. L'élève est capable d'expliquer et de compléter une Bill of Lading simple avec les différentes annexes.	La Bill of Lading doit contenir les éléments principaux et l'explication est pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'informer individuellement le client le cas échéant sur des problèmes survenus lors du transport.**	Dans un cas concret, l'élève est capable d'identifier les responsabilités respectives et de proposer une solution adéquate: - en identifiant les difficultés susceptibles de survenir - en proposant des solutions alternatives - en expliquant les responsabilités des différents partenaires - en expliquant les modalités de dédommagement	Dans un cas concret, l'élève identifie les responsabilités relatives et propose une solution adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Planifier un transport ferroviaire international A (FERINA)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport ferroviaire international A**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FERINA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en respectant sa spécificité.**	L'apprenti est capable de : - compléter un formulaire préimprimé dans les trois langues - décrire la spécificité de la marchandise (RID, …) - expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - identifier les principaux prestataires (DB, SNCF, CFL, Railion, « Privatanbieter – Staat », …) - distinguer différents types de wagons	Le raisonnement est fondé, cohérent et argumenté. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport ferroviaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et de la législation en vigueur.**	L'apprenti est capable de planifier un transport ferroviaire (national et international) : - identifier les forces et faiblesses du transport ferroviaire - repérer les axes ferroviaires principaux ainsi que les hubs importants (ERFC – European Rail Freight Corridor) - choisir les wagons et locomotives appropriés (types; poids, dimensions du contenu (vrac, pièces encombrantes,…); gares de départ (chargement) et d'arrivée (déchargement) - respecter la législation (directives européennes et règlements grand-ducaux)	La planification est fondée, cohérente et argumentée. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer et de documenter consciencieusement le transport ferroviaire.**	L'apprenti est capable de compléter les documents de transport : - COTIF (Convention relative aux Transports Internationaux Ferroviaires) - CIM (Convention Internationale concernant le Transport des Marchandises par Chemin de Fer) L'apprenti est capable d'attribuer les responsabilités relatives des différents partenaires (Incoterms).	La documentation est majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Planifier un transport aérien international A (AERINA)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport aérien international A**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**AERINA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais en respectant sa spécificité.**	L'élève est capable - de décrire la spécificité de la marchandise - d'expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - d'identifier les éléments essentiels de formulaires pré-imprimés en anglais - de saisir les échéances.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les informations pertinentes sont repérées lors de l'entretien avec le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport aérien adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport aérien en : - considérant les voies aériennes et les hubs importants - respectant les échéances : (programmation des vols (zones horaires, interdiction d'atterrissage, heures et périodes de pointe); délais de chargement et de déchargement; priorité des clients) - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - la typologie des principaux avions (cargo et passagers) - de la spécificité de la marchandise - des moyens de chargement - respectant les normes de qualité nationales (ISO)	L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, DGR, life stock, pharma, etc. - en vrac, hors gabarit, palettisation
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter consciencieusement le transport aérien.**	L'élève est capable d'expliquer le déroulement de la prestation en fonction des différents facteurs influençant le transport en s'appuyant sur les différents documents de transport. L'élève est capable d'expliquer et d'identifier les éléments essentiels d'un Flight Cargo Manifest simple avec les différentes composantes : - Master Air Waybill(s) - Cargo Manifest(s) - House Air Waybill(s) - Facture(s) - Pallet Manifest - Douane - Tags L'élève est capable de relever la codification IATA en se référant sur les publications nécessaires (IATA: Dangerous Goods Regulations)	L'explication du FCM est pertinente. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer sa prestation.**	L'élève est capable de comparer une prestation - à une solution-modèle - à une autre prestation	L'élève constate les digressions frappantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 3 (ANGLO3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGLO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'expliquer un transport.**	L'élève est capable décrire le déroulement d'un transport en anglais. L'élève est capable d'expliquer les choix de moyen de transports et des délais de livraison.	Le vocabulaire professionnel est utilisé dans la plupart des cas.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interagir oralement avec le client en anglais.**	L'élève est capable de parler avec un client. L'élève est capable de poser des questions au client sur le transport. L'élève est capable de poser des questions au client. L'élève est capable de décrire les différents moyens de transports et les différents types de containers.	Les règles de politesse sont respectées dans la pluaprt des cas. L'expression est claire et la prononciation est soignée. Le vocabulaire professionnel est utilisé dans la plupart des cas.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais.**	L'élève est capable de remplir un formulaire de demande d'offre en anglais.	La plupart des informations sont notées à l'endroit adéquat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interagir avec le client par écrit.**	L'élève est capable d'informer le client au sujet de problèmes survenus lors du transport par courriel.	Le problème est décrit de façon claire et logique. Un vocabulaire adapté est utilisé. La situation est décrite de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Formation patronale 3 (FORGL3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Formation patronale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes spécifiques du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de se procurer, sous guidance, des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...) L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions majoritairement utilisées du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement sous guidance. Le vocabulaire professionnel est utilisé correctement dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de séquencer son travail; se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche; estimer le temps de travail nécessaire.	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche : en veillant à la qualité du travail; en suivant les instructions reçues; en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées dans la plupart des cas. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : utiliser le vocabulaire approprié; respecter les règles basiques de la politesse (ponctualité,communication, …); respecter le code vestimentaire ; soigner son apparence ; s'exprimer de façon claire et précise; identifier et respecter le champ de ses responsabilités ; s'intégrer dans l'équipe; prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail, d'en faire un compte-rendu à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Communiquer avec le client (COMCL)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Communiquer avec le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMCL**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message écrit (d'un client) et d'y réagir de façon adaptée dans des situations simples.**	L'apprenti est capable de : - reproduire le contenu oralement - saisir l'information principale - juger/évaluer la situation - choisir le support pour la réponse - formuler la réponse	Le message est décrypté. L'essentiel de la situation est identifié. Le support choisi est approprié. La réponse est adaptée à la situation.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message oral et d'y réagir de façon adaptée dans des situations simples et de rédiger un protocole.**	L'apprenti est capable de : - reformuler le message reçu - saisir l'information principale - juger/évaluer la situation - interagir avec l'interlocuteur (p.ex. client, collaborateur) en respectant les règles de la communication - respecter les règles de la politesse - rédiger un protocole - formuler la réponse	L'information principale est comprise. L'interaction est menée de façon soutenue dans la plupart du temps. L'apprenti adopte une attitude polie. L'apprenti s'exprime de façon compréhensible. Le niveau de langue (courant, soutenu, …) est adapté à l'interlocuteur. Le protocole contient les éléments essentiels. La réponse est adaptée à la situation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'interagir avec son interlocuteur en respectant les règles de la communication non-verbale.**	L'apprenti est capable de respecter les éléments suivants : - posture - gestes - mimique - ton de la voix - vitesse de parole - volume de la voix - tenue vestimentaire - hygiène - contact visuel	Les éléments de la communication non-verbale sont généralement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Planifier un transport ferroviaire international B (FERINB)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport ferroviaire international B**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FERINB**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en respectant sa spécificité.**	L'apprenti est capable de : - compléter un formulaire préimprimé dans les trois langues - décrire la spécificité de la marchandise (RID, …) - expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - identifier les principaux prestataires (DB, SNCF, CFL, Railion, « Privatanbieter – Staat », …) - distinguer différents types de wagons	Le raisonnement est fondé, cohérent et argumenté. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport ferroviaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et de la législation en vigueur.**	L'apprenti est capable de planifier un transport ferroviaire (national et international) : - identifier les forces et faiblesses du transport ferroviaire - repérer les axes ferroviaires principaux ainsi que les hubs importants (ERFC – European Rail Freight Corridor) - choisir les wagons et locomotives appropriés (types; poids, dimensions du contenu (vrac, pièces encombrantes,…); gares de départ (chargement) et d'arrivée (déchargement) - respecter la législation (directives européennes et règlements grand-ducaux)	La planification est fondée, cohérente et argumentée. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer et de documenter consciencieusement le transport ferroviaire.**	L'apprenti est capable de compléter les documents de transport : - COTIF (Convention relative aux Transports Internationaux Ferroviaires) - CIM (Convention Internationale concernant le Transport des Marchandises par Chemin de Fer) L'apprenti est capable d'attribuer les responsabilités relatives des différents partenaires (Incoterms).	La documentation est majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Planifier un transport aérien international B (AERINB)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport aérien international B**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**AERINB**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais en respectant sa spécificité.**	L'élève est capable - de décrire la spécificité de la marchandise - d'expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - d'identifier les éléments essentiels de formulaires pré-imprimés en anglais - de saisir les échéances.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les informations pertinentes sont repérées lors de l'entretien avec le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport aérien adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport aérien en : - considérant les voies aériennes et les hubs importants - respectant les échéances : (programmation des vols (zones horaires, interdiction d'atterrissage, heures et périodes de pointe); délais de chargement et de déchargement; priorité des clients) - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - la typologie des principaux avions (cargo et passagers) - de la spécificité de la marchandise - des moyens de chargement - respectant les normes de qualité nationales (ISO)	L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, DGR, life stock, pharma, etc. - en vrac, hors gabarit, palettisation
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter consciencieusement le transport aérien.**	L'élève est capable d'expliquer le déroulement de la prestation en fonction des différents facteurs influençant le transport en s'appuyant sur les différents documents de transport. L'élève est capable d'expliquer et d'identifier les éléments essentiels d'un Flight Cargo Manifest simple avec les différentes composantes : - Master Air Waybill(s) - Cargo Manifest(s) - House Air Waybill(s) - Facture(s) - Pallet Manifest - Douane - Tags L'élève est capable de relever la codification IATA en se référant sur les publications nécessaires (IATA: Dangerous Goods Regulations)	L'explication du FCM est pertinente. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer sa prestation.**	L'élève est capable de comparer une prestation - à une solution-modèle - à une autre prestation	L'élève constate les digressions frappantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 4 (ANGLO4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'entreposage et le stockage.**	L'élève est capable de décrire l'organisation d'un entrepôt. L'élève est capable de décrire les activités effectuées dans un entrepôt. L'élève est capable d'identifier les différents outils utilisés dans un entrepôt. L'élève est capable de comprendre des conversations au sujet de l'entreposage.	Le vocabulaire professionnel est utilisé. L'élève fournit des explications complètes. Les idées clés de la conversation sont identifiées Les idées clés de la conversation sont identifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le suivi financier en anglais.**	L'élève est capable d'expliquer : - les différents modes de paiement ; - les échéanciers ; - les documents relatifs aux paiements.	Les modes de paiements sont expliqués de manière correcte. La plupart des informations contenues dans les documents sont expliquées en anglais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des documents en anglais.**	L'élève est capable de compléter les différents documents pré-imprimés.	La plupart des informations sont placées de façon correcte. Le vocabulaire professionnel est utilisé correctement dans la plupart des cas.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interagir avec le client.**	L'élève est capable d'écrire un email au sujet de paiements.	L'élève utilise des formules de politesse et les expressions adéquates en anglais. L'élève décrit la problématique de manière structurée et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Formation patronale 4 (FORGL4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Formation patronale 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes spécifiques du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de se procurer, sous guidance, des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...) L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions majoritairement utilisées du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement sous guidance. Le vocabulaire professionnel est utilisé correctement dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées dans la plupart des cas. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité o communication o … • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail, d'en faire un compte-rendu à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Planifier un transport multimodal (TRAMU)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Planifier un transport multimodal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRAMU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé:

6 semaines : expert en transport ferroviaire
6 semaines : expert en transport aérien
6 semaines : expert en transport maritime (couvrant également certains aspects du transport routier)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les informations essentielles à un transport multimodal.**	L'apprenti identifie les informations nécessaires à l'exécution de l'exercice : - Incoterms - acteurs et leurs rôles - spécificité et quantité de la marchandise - contrats existants - moyens de transport - infrastructures - standards de la réglementation - ...	La plupart des éléments essentiels sont identifiés de façon correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de d'organiser la collecte des documents nécessaires pour l'import et l'export et d'établir les déclarations de marchandise en douane en respectant les procédures et la réglementation en vigueur.**	L'apprenti identifie et remplit les documents nécessaires : - CMR - AWB - SWB - RWB en respectant les éléments essentiels : - l'identité des parties - le moyen de transport - la spécificité de la marchandise (poids, désignation, numéros des colis, valeur, …) - exigences spécifiques	Les éléments essentiels des documents sont correctement remplis.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier un transport multimodal adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport multimodal en : - considérant les hubs importants - respectant les échéances - programmant des transports (zones horaires, restrictions diverses, heures et périodes de pointe) - délais - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - respectant la typologie des moyens de transport - tenant compte de la spécificité de la marchandise	- L'argumentation est pertinente. - Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, life stock, pharma, …. - en vrac, hors gabarit, palettisation - etc. 5 de 6 critères sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Communiquer avec le client dans des situations complexes (COMPE)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Communiquer avec le client dans des situations complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message écrit (d'un client) et d'y réagir de façon adaptée dans des situations complexes.**	L'apprenti est capable de : • reproduire le contenu • saisir l'information principale • juger/évaluer la situation • choisir le support pour la réponse • rédiger la réponse • gérer des clients difficiles	L'essentiel de la situation est identifié. Le support choisi est approprié. La réponse est adaptée à la situation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message oral et d'y réagir de façon adaptée dans des situations complexes et de rédiger un protocole.**	L'apprenti est capable de : • saisir l'information principale • juger/évaluer la situation • reformuler le message reçu • interagir avec l'interlocuteur (client et/ou collaborateur) en respectant les règles de la communication (verbale et non-verbale) • adopter une attitude empathique • rédiger un protocole • gérer des clients difficiles	L'information principale est comprise. L'interaction est menée de façon soutenue dans la plupart du temps. L'élève essaye d'adopter une attitude empathique. Le protocole contient les éléments essentiels. La réponse est adaptée à la situation.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de gérer une réclamation et de proposer une solution adaptée.**	L'apprenti est capable de : • saisir l'information principale • juger/évaluer la situation • reformuler le message reçu • interagir avec l'interlocuteur (client et/ou collaborateur) en respectant les règles de la communication (verbale et non-verbale) • adopter une attitude empathique • rédiger un protocole • trouver une solution adaptée	L'information principale est comprise. L'interaction est menée de façon soutenue dans la plupart du temps. L'élève essaye d'adopter une attitude empathique. Le protocole contient les éléments essentiels. La solution est adaptée à la situation et satisfaisante pour l'entreprise et le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 5 (ANGLO5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier et de comprendre un texte complexe sur un thème lié au domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte - répondre à des questions générales (« reading for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises (« reading for detail ») - identifier les expressions-clés dans un contexte connu général (« reading for detail »).	L'élève identifie la plupart des mots ou expressions inconnus à l'aide du contexte. L'élève utilise un langage adapté sans faire des fautes qui puissent causer des malentendus. L'élève identifie la majorité des idées clés. L'élève utilise des phrases écrites complètes. Le contenu des réponses est précis et ne contient pas d'informations superflues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier et de comprendre une écoute complexe sur un thème lié au domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - répondre à des questions générales (« listening for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises (« listening for detail »)	L'élève utilise un langage adapté sans faire des fautes qui puissent causer des malentendus. L'élève résume le contenu de l'écoute avec la majorité des idées clé. L'élève répond en utilisant des phrases complètes. Le contenu des réponses est précis et ne contient pas d'informations superflues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier et de comprendre un documentaire complexe sur un thème lié au domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - résumer le contenu du documentaire - répondre à des questions générales (« reading for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises (« reading for detail ») - identifier les expressions-clés dans un contexte connu général (« reading for detail »).	L'élève utilise un langage adapté sans faire des fautes qui puissent causer des malentendus. Le résumé contient la plupart des points importants présentés dans le documentaire. L'élève répond en utilisant des phrases complètes. Le contenu des réponses est précis et ne contient pas d'informations superflues.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier une problématique complexe liée au domaine de la logistique.**	L'élève est capable d'identifier un problème. L'élève est capable d'expliquer un problème. L'élève est capable de proposer des solutions ou alternatives.	L'élève identifie la plupart des facteurs liés au problème. L'explication est fondée et cohérente. L'élève propose une idée logique et réalisable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation patronale 5 (FORGL5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Formation patronale 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de se procurer des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...). L'apprenti est capable d'appliquer la législation et la règlementation interne.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est maîtrisé dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. La législation et la règlementation interne en rapport avec la tâche sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche complexe.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de: • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité, communication, etc • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • respecter le règlement interne • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Planifier un transport multimodal en situations complexes (TRACO)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Planifier un transport multimodal en situations complexes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRACO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé:

4 semaines expert en transport maritime (et routier)
4 semaines expert en transport aérien
4 semaines expert en transport ferroviaire

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les informations essentielles à un transport multimodal.**	L'apprenti identifie les informations nécessaires à l'exécution de l'exercice : - Incoterms - acteurs et leurs rôles - spécificité et quantité de la marchandise - contrats existants - moyens de transport - infrastructures - standards de la réglementation	Les éléments essentiels sont identifiés de façon correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de d'organiser la collecte des documents nécessaires pour l'import et l'export et d'établir les déclarations de marchandise en douane en respectant les procédures et la réglementation en vigueur.**	L'apprenti identifie et remplit les documents nécessaires : - CMR - AWB - SWB - RWB - déclaration en douane en respectant les éléments essentiels : - l'identité des parties - le moyen de transport - la spécificité de la marchandise (poids, désignation, numéros des colis, valeur, …) - exigences spécifiques	Les éléments essentiels des documents sont correctement remplis.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de planifier un transport multimodal adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport multimodal en : - considérant les hubs importants - respectant les échéances - programmant des transports (zones horaires, restrictions diverses, heures et périodes de pointe) - délais - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - respectant la typologie des moyens de transport - tenant compte de la spécificité de la marchandise (ADR, IMDG, RID, IATA) - respectant les normes de qualité internationales (ISO)	- L'argumentation est pertinente. - Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, DGR, life stock, pharma, …. - en vrac, hors gabarit, palettisation 7 de 8 critères sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Réalisation d'un projet (PROPI)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROPI**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle informatique
3		

Type de formateur proposé: Enseignant accompagné par un expert en logistique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de regrouper les informations nécessaires à l'exécution de sa tâche.**	L'élève respecte les indications de la tâche. L'élève réunit les informations concernant la tâche.	L'élève a convenablement compris les indications de la tâche. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les travaux à effectuer.**	L'élève respecte la structure imposée. L'élève organise le déroulement des travaux. L'élève tient compte des délais indiqués pour la préparation.	La structure est respectée. La chronologie est logique. Les délais sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions et de choisir entre plusieurs options.**	L'élève justifie ses décisions.	L'argumentation est correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une planification d'un transport multimodal d'une manière autonome.**	L'élève réalise une planification, en - complétant les documents de transport nécessaires - tenant compte des particularités de la marchandise à transporter - tenant compte du moyen de transport - réagissant aux interventions du client - respectant les réglementations - respectant les délais - appliquant le langage professionnel - considérant les coûts	Les documents sont majoritairement corrects. Les spécificités de la marchandise sont reconnues. Le moyen de transport est adapté. Les exigences du client sont respectées. Les règlements en vigueur sont respectés. Les délais sont respectés. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 6 (ANGLO6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une recherché ciblée sur un sujet donné.**	L'élève est capable d'utiliser diverses sources pour sa recherche. L'élève est capable d'analyser différents aspects d'une problématique. La recherche est structurée de façon logique et soignée.	L'élève utilise au moins deux types de sources d'information et fournit un inventaire des sources. L'élève peut discuter au moins deux points sur un problème. (pour / contre) L'élève documente sa recherche de façon complète et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier son projet.**	Les élèves effectuent la répartition des tâches selon leurs capacités individuelles. L'élève est capable de travailler en équipe (teamwork). L'élève réalise une planification de projet et des tâches à accomplir tout en respectant les critères imposés (délais, démarches, ...).	Les élèves respectent le plan défini à l'avance. La répartition des tâches est pertinente et équilibrée. Les délais et critères sont respectés. Le raisonnement est compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire une présentation en équipe devant un public.**	L'élève est capable de présenter l'objet de sa recherche. L'élève est capable de s'exprimer correctement en anglais. L'élève est capable d'utiliser des supports didactiques (fiche d'information, outils de présentation). L'élève est capable d'interagir avec le public.	La présentation est logique et cohérente. L'anglais courant est utilisé sans trop de fautes de prononciation. Le vocabulaire approprié est utilisé correctement dans la plupart des cas. La fiche d'information (handout) pour le public est fournie. Les supports didactiques sont adéquats. Les réponses aux questions posées sont fournies de manière satisfaisante. Les règles de la communication verbale et non-verbale sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Formation patronale 6 (FORGL6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Formation patronale 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de se procurer des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...). L'apprenti est capable d'appliquer la législation et la règlementation interne.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est maîtrisé dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. La législation et la règlementation interne en rapport avec la tâche sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche complexe.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de: • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité, communication, etc. • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • respecter le règlement interne • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de regrouper les informations nécessaires à l'exécution de sa tâche.**	L'élève respecte les indications de la tâche. L'élève réunit les informations concernant la tâche.	L'élève a convenablement compris les indications de la tâche. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les travaux à effectuer.**	L'élève respecte la structure imposée. L'élève organise le déroulement des travaux. L'élève tient compte des délais indiqués.	La structure est respectée. La chronologie est logique. Les délais sont respectés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions et de choisir entre plusieurs options.**	L'élève justifie ses décisions.	L'argumentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une planification d'un transport multimodal d'une manière autonome.**	L'élève réalise une planification, en • expliquant et / ou complétant les documents de transport nécessaires • tenant compte des particularités de la marchandise à transporter • tenant compte du moyen de transport • respectant les réglementations • respectant les délais • appliquant le langage professionnel • considérant les coûts	Remarque : 5 des 7 critères sont corrects Les documents sont majoritairement connus et / ou complétés. Les spécificités de la marchandise sont reconnues. Le moyen de transport est adapté. Les règlements en vigueur sont respectés. Les délais sont respectés. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les coûts sont correctement déterminés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'autoévaluer et de comprendre les points d'amélioration de son travail.**	L'élève s'autoévalue et identifie d'éventuels points d'amélioration. L'élève répond aux questions.	Les points d'amélioration sont identifiés. Les réponses sont compréhensibles et correctes. Un langage professionnel est utilisé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEF1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	Kann einzelne Wörter und sehr einfache Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, die konkrete Bereiche und Bedürfnisse des täglichen Lebens betreffen, wenn er/sie Gelegenheit zu wiederholtem Lesen hat. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben sowie einzelne Wörter und sehr einfache Ausdrücke verstehen, wenn der Kontext vertraut ist. Kann aus kurzen informierenden Texten (z.B. aus Zeitungsartikeln) Angaben zu Personen und Orten entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	Kann kurze, einfache Angaben zur Person und zu alltäglichen Dingen schreiben. Kann Wörter oder Wortgruppen mit einfachen Konnektoren wie „und“, „oder“ und „dann“ verknüpfen. Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	Kann in vertrauten, alltäglichen Situationen kurze, unverbundene und meist vorgefertigte Äußerungen machen, mit vielen Pausen, um Begriffe zu suchen, schwierige Wörter zu artikulieren und noch einmal neu zu beginnen. Kann einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster, die er/sie auswendig gelernt hat, in seinen/ihren Äußerungen verwenden. Kann einfache Begrüßungen und Verabschiedungen verstehen und diese erwidern. Kann ein begrenztes Repertoire an Wörtern und Wendungen so aussprechen, dass er/sie, trotz starken Akzents, verstanden wird, wobei klärendes Nachfragen durch den Kommunikationspartner oft nötig ist.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	Kann ihm/ihr bekannte Wörter und sehr einfache Strukturen verstehen, die ihn/sie selbst, die Familie und Dinge aus der unmittelbaren Umgebung betreffen, wenn langsam und klar gesprochen wird. Kann buchstabierte Wörter, im Besonderen Namen und Adressen, verstehen. Kann Namen, Zahlen, Preise und Zeitangaben verstehen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. Kann Äußerungen von Gesprächspartnern aufgrund der Intonation meist als Aussagen, Fragen oder Aufforderungen interpretieren.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster einigermaßen korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEF2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann vertraute Namen, Wörter und Sätze in einfachen und übersichtlichen alltäglichen Texten verstehen, z.B. in Formularen, Broschüren, Wetterberichten und Anzeigen. • Kann in bewusst einfach geschriebenen kurzen Alltagstexten (z.B. E-Mails oder Interviews) den Anlass oder die Hauptinformation entnehmen und die wesentlichen Inhalte erfassen. • Kann in informierenden Texten, die viele Internationalismen enthalten und/oder illustriert sind, das Thema identifizieren und einzelne Informationen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfache Wendungen und Sätze über sich selbst und fiktive Menschen schreiben (z.B. wo sie leben und was sie tun). • Kann einen einfachen Lebenslauf mit den elementarsten Informationen zur eigenen Person sowie zu anderen Personen verfassen. • Kann zu alltäglichen, vertrauten Themen kurze Aufzeichnungen machen. • Kann Uhr-, Tages- sowie Datenangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie die einfachsten Formeln von Grüßen, Verabschiedungen und Höflichkeitsformeln verstehen und anwenden kann. • Kann auf einfache Art kommunizieren, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist und gegebenenfalls beim Formulieren hilft. • Kann sich selbst und andere vorstellen und reagieren, wenn er/sie vorgestellt wird.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann. • Kann einfache Gespräche verstehen, wenn der Gesprächspartner langsam und klar in Standardsprache spricht, zu langsameren Wiederholungen und Umformulierungen bereit ist. • Kann einem einfachen Gespräch über Vorlieben und Abneigungen folgen. • Kann einfache Kontakte aufbauen und erhalten, indem er/sie auf die einfachsten Höflichkeitsformeln reagieren kann.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Kann in einfachen kurzen Texten und Gesprächen einige wenige einfache grammatische Strukturen und Satzmuster überwiegend korrekt verwenden. • Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann ganz kurze, einfache Texte mit vertrauten Wörtern zu den behandelten Themen vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (ALLEF3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann die Grundaussage einfacher und übersichtlicher Texte verstehen, die Bereiche und Bedürfnisse des alltäglichen Lebens betreffen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann mit einfachen Ausdrücken und kurzen Sätzen über alltägliche Aspekte der eigenen Lebensumgebung ausreichend verständlich schreiben. • Kann einfache höfliche Bitten, Ratschläge usw. formulieren und seine Meinung (z.B. in Form von Komplimenten) zu einer Person ausdrücken. • Kann mit Präpositionen Zeit- und Ortsangaben machen, die sich auf alltägliche Ereignisse und persönliche Aktivitäten beziehen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann kurze, gebräuchliche Ausdrücke verwenden, um Alltagsroutinen, Wünsche, Bewertungen sowie Bedürfnisse auszudrücken und um Auskunft zu bitten. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln in vertrauten alltäglichen Situationen kommunizieren, wobei er/sie oft Pausen macht, um nach Wörtern zu suchen oder neu anzusetzen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann in Texten, die deutlich und langsam gesprochen werden und von vertrauten Dingen handeln, die Hauptaussagen verstehen. • Kann verstehen, was in einem einfachen Alltagsgespräch langsam, deutlich und direkt an ihn/sie gerichtet gesagt wird, vorausgesetzt, die sprechende Person gibt sich Mühe, ihm/ihr beim Verstehen zu helfen.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann kurze einfache Texte mit bekanntem Wortschatz vorlesen, auch wenn noch Fehler bei der Aussprache und Betonung auftreten.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Allemand 4 (ALLEF4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann einfache und in der Form typische Texte über vertraute Themen verstehen, wenn diese größtenteils aus häufig gebrauchten Wörtern und Strukturen bestehen und/oder einige Internationalismen enthalten. • Kann aus einfachen Alltagstexten (z.B. Zeitungsinterview, kurze Sachtexte) spezifische Informationen entnehmen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete mit einem begrenzten Repertoire an Wörtern und Strukturen schreiben. • Kann Elemente von gelernten Ausdrücken und Wendungen neu kombinieren und damit seine/ihre Ausdrucksmöglichkeiten erweitern. • Kann einfache Sätze schreiben und diese mit einfachen Konnektoren wie „und“, „wenn“ oder „weil“ verbinden.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann einfach über vertraute Themen und persönliche Interessensgebiete referieren. • Kann kurze einfache Satzmuster verwenden und mit Hilfe von memorierten Sätzen, kurzen Wortgruppen und Redeformeln einfache Telefongespräche führen. • Kann mit einfachen sprachlichen Mitteln alltägliche Situationen bewältigen, wird aber die Mitteilung aufgrund des begrenzten Wortschatzes noch sehr beschränken müssen. • Kann in Gesprächen über vertraute Themen, in denen langsam und deutlich gesprochen wird, dem Wechsel der Themen folgen und nachfragen bzw. auf Fragen reagieren.	

10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen das Thema und wesentliche Inhalte von Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, erkennen, wenn langsam und deutlich gesprochen wird. • Kann in deutlich gesprochenen Texten zu vertrauten Themen, die Internationalismen enthalten und Pausen zur Erfassung der Bedeutung bieten, einzelne Aussagen verstehen. • Kann die wichtigsten Fakten einer einfachen Präsentation zu einem (vertrauten) Thema verstehen, wenn diese visuell und/oder gestisch unterstützt wird.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit nicht wesentlich beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Allemand 5 (ALLEF5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann aus einfacheren sprachlichen Materialien wie Ratgebern, Broschüren, Umfragen, Anzeigen oder Zeitungsartikeln spezifische Informationen herausfinden und verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über alltägliche Dinge schreiben und dabei auf einfache Weise Wünsche, Empfehlungen, Vorschläge und Meinungen ausdrücken. • Kann alltägliche Aspekte der eigenen Lebenswelt mit einfachen Mitteln beschreiben.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Gespräch auf einfache, direkt an ihn/sie gerichtete Fragen reagieren. • Kann in vertrauten alltäglichen Situationen kurze und einfache Äußerungen machen, mit einigen Pausen, um eventuell Begriffe zu suchen, beherrscht jedoch genügend grammatische Strukturen und Satzmuster, um sich verständlich ausdrücken zu können. • Kann über alltägliche Dinge auf einfache Weise Meinungen äußern, Wünsche, Empfehlungen und Vorschläge ausdrücken. • Kann vor Publikum mit kurzen, eingeübten Wendungen etwas vortragen oder ankündigen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann einfache und klar strukturierte Vorträge und Beiträge zu vertrauten Themen oder Themen aus dem eigenen Fach- oder Interessengebiet verstehen, wenn deutlich Standardsprache gesprochen wird. • Kann bei längeren Gesprächen zu ihn/sie interessierenden Themen den Hauptpunkten größtenteils folgen, sofern sehr deutlich Standardsprache gesprochen wird.	
20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Allemand 6 (ALLEF6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann in längeren Texten zu aktuellen Aspekten oder zu Themen aus dem eigenen Interessengebiet Informationen finden. • Kann bei der Behandlung eines Themas Argumente erfassen, wenn auch nicht unbedingt im Detail.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann über Alltagsthemen und über speziellere Themen aus dem eigenen Erfahrungsbereich einfache Texte schreiben und darin persönliche Ansichten und Meinungen ausdrücken. • Kann kleinere Beschreibungen (z.B. von persönlichen Gegenständen, Schulwegen, Gebäuden, Reisen oder Landschaften) verfassen. • Kann einfache Informationen von unmittelbarer Bedeutung festhalten und deutlich machen, welcher Punkt für ihn/sie am wichtigsten ist.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in seinen/ihren Aussagen und Gesprächen meist klarmachen, was er/sie sagen möchte, und dabei einfache Strukturen korrekt verwenden. Macht aber noch gelegentlich elementare Fehler, hat z.B. die Tendenz, Zeitformen zu vermischen oder zu vergessen, die Subjekt-Verb-Kongruenz zu markieren. • Kann eine kurze, eingeübte Präsentation zu einem vertrauten Thema vortragen. • Kann mit vorbereiteten Fragen ein gesteuertes Interview führen, Statistiken erstellen und dabei auch einzelne weiterführende Fragen stellen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann im Allgemeinen bei längeren Gesprächen, die in seiner/ihrer Gegenwart geführt werden, den Hauptaussagen folgen, sofern deutlich in Standardsprache gesprochen wird. • Kann Beschreibungen von vertrauten oder ihn/sie persönlich interessierenden Dingen verstehen. • Kann deutlich gesprochenen Radio- oder ähnlichen Hörtexten über vorhersehbare Dinge wesentliche Informationen entnehmen.	

20 % (12 P)	**Sachkompetenz**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in seinen/ihren schriftlichen und mündlichen Produktionen eine Reihe von grammatischen Strukturen korrekt verwenden, wobei auch beim Auftreten von Fehlern die Verständlichkeit zum größten Teil nicht beeinträchtigt ist.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Allemand 7 (ALLEF7)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann längere Texte im Detail verstehen und dabei Meinungen und Einstellungen erfassen. • Kann in Sachtexten Informationen zu sozialen oder politischen Ereignissen und Hintergründen verstehen.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann Informationen und Argumente in einem Text aufgreifen, gegeneinander abwägen sowie inhaltlich kohärent darstellen. • Kann chronologisch über Ereignisse und Erlebnisse in der Vergangenheit berichten, indem er/sie unterschiedliche Konnektoren gebraucht und die Zeitenfolge beachtet. • Kann genaue Beschreibungen (z.B. von Gegenständen und Personen) verfassen.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in einem Beratungsgespräch höflich reagieren und grundlegende Dienstleistungen und Informationen erhalten. • Kann in einer Diskussion oder einem Streitgespräch Vorschläge machen, sie/es zum Abschluss bringen sowie angemessen auf Äußerungen anderer eingehen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann Interviews, Dienstleistungs- oder Streitgespräche über komplexe Themen verstehen, auch wenn Einzelheiten unklar bleiben.	
20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Allemand 8 (ALLEF8)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEF8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**LESEVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes viele Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann einfache literarische Ganzschriften global verstehen, die im Wesentlichen auf dem Grundwortschatz basieren.	
40 % (24 P)	**SCHREIBEN**	• Kann sich dank eines ausreichend großen Repertoires an Wörtern und Wendungen und manchmal mit Hilfe von Umschreibungen über die meisten Themen des eigenen Alltagslebens schriftlich austauschen. • Kann in seinen/ihren schriftlichen Mitteilungen verschiedene Absichten realisieren, indem er/sie die dafür gebräuchlichsten Redemittel, Höflichkeitsfloskeln und ein neutrales Register benutzt. • Kann seine Meinung zu einfachen aktuellen bzw. literarischen Texten äußern.	
20 % (12 P)	**SPRECHEN**	• Kann in vorhersehbaren vertrauten Situationen sein/ihr fremdsprachliches Wissen so anwenden, dass er/sie trotz deutlicher Einflüsse der Muttersprache im Bereich der Grammatik und der Lexik ausreichend gut zu verstehen ist. Macht zwar Fehler, kann sie aber teilweise selbst korrigieren. • Kann sich in Gesprächen ausreichend genau zu verschiedenen Themen äußern, wobei es zu falscher Wortwahl oder zu Verwechslungen kommen kann, die jedoch die Kommunikation nicht wesentlich behindern. • Kann sich in ein Gespräch über ein vertrautes Thema einbringen und mit einer angemessenen Wendung das Wort ergreifen.	
10 % (6 P)	**HÖRVERSTEHEN**	• Kann dank eines ausreichend großen Wortschatzes Texte zu Themen des Alltagslebens verstehen. • Kann in einfachen Erzählungen dem Handlungsablauf folgen.	

20 % (12 P)	**SACHKOMPETENZ**	• Verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen in den Bereichen Grammatik, Rechtschreibung, Wortschatz und DACH-Landeskunde. • Kann in Texten seine/ihre Kenntnisse in der deutschen Sprache bei relativ guter Beherrschung der Grammatik und Orthografie so anwenden, dass wenig Fehler entstehen bzw. viele Fehler selbst korrigiert werden.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	Vocabulaire: Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. Vocabulaire : Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. Analyse de texte: Répondre à des questions sur un texte Argumentation : Développer une réflexion dialectique : Introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées.	Vocabulaire : Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects pour obtenir la moitié des points). Analyse de texte: La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Argumentation : La compétence est acquise si : - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	La compétence est acquise si l'élève a réussi 75 % des items. Un dépassement de 1,5 sera donc appliqué.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel écrit**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	Dans les exercices fermés un dépassement de 1,5 sera appliqué (donc 75 % des items devront être corrects).
20 % (12 P)	**Expression écrite**	Dossier : - Mettre en œuvre les consignes. - Indiquer son nom, sa classe, la date, le lieu. - Faire ressortir le(s) titre(s). - Laisser une marge. - Organiser et structurer son texte. - Indiquer les sources. - Marquer les citations (guillemets, italiques…). - Respecter la date limite de remise du dossier. Analyse de textes : Savoir répondre clairement à des questions sur un texte. Analyse de textes : Apprendre à adapter sa réponse selon le mode de question posée (Résume, Cite, Énumère vs. Explique,…)	Dossier : La compétence est acquise si: - l'élève remet un dossier complet, - il respecte les consignes, - il respecte les dates limites fixées par l'enseignant, - le vocabulaire adéquat est employé, - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. Analyse de textes : La compétence est acquise si: - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Expression orale**	Exposé : - Informer de façon précise sur le sujet - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle) - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente et à l'aide de mots-clés les informations trouvées - Répondre aux questions - Faire son exposé à l'aide d'un brouillon avec des mots clés. - Se positionner devant la classe - Regarder les autres élèves Lecture à voix haute : Lire à voix haute un texte sans trop de fautes d'intonation et de prononciation.	Exposé : La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet, - il présente un exposé structuré, - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées, - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche avec des mots-clés, - il ne lit pas un texte rédigé. Lecture à voix haute : La compétence est acquise si: - Un texte connu et préparé est lu sans fautes. - Un texte inconnu est lu de façon compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. Comprendre le vocabulaire dans le contexte.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (INECO1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**INECO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle de classe
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi. Les répercussions en cas de modification d'un facteur du circuit économique sont expliquées de manière compréhensible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée: • population active / population inactive • frontaliers / immigrés. La composition du revenu disponible est correcte. Le risque de surendettement est correctement retracé. Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises et de les classer selon différents critères.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 1 (TECIN1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECIN1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul.**	Les données sont saisies et mises en forme.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 1 dans le tableur.**	Les techniques de base 1 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 1 sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base 2 et 3 dans le tableur.**	Les techniques de base 2 et 3 sont connues et utilisées.	Les techniques de base 2 et 3 sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits. Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. Les comptes du bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base.**	Les notions de Charges et de Produits sont connues. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. La structure du plan comptable des comptes de charges et de produits est connue. Le « Résultat de l'exercice » est calculé. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les calculs nécessaires sont faits.	Les notions sont connues et la différenciation est exacte. Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés. Le calcul du « Résultat de l'exercice » est exact. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir les balances de vérification, ainsi que les comptes annuels.**	Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. La notion des « Comptes Annuels » est connue. La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. Les balances de vérification par sommes et par soldes provisoire et définitive peuvent être établies. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	La différenciation est exacte. Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. Les balances sont établies et correctes. Les comptes de Bilan sont correctement clôturés et les comptes de gestion sont correctement soldés. Les calculs sont exacts. Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	La TVA est déterminée et les calculs nécessaires sont faits. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. Le virement pour solde des comptes de la TVA est fait. -Les calculs nécessaires sont faits.	La détermination du taux de TVA, ainsi que son calcul sont corrects. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La détermination de la dette ou de la créance est correcte. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	Les travaux à réaliser sont connus. Les délais prescrits sont respectés. L'élève travaille de façon autonome.	Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. La tâche est effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TEXTE)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TEXTE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique/Secrétariat

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de 1.000 frappes/10 minutes. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - S'orienter dans le monde de la logistique 1 (ORLOG1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**S'orienter dans le monde de la logistique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORLOG1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Gestionnaire en logistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Gestionnaire en logistique ou autre

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, sous guidance, un dossier de candidature en vue de la recherche d'un poste d'apprentissage.**	L'élève rédige un CV et une lettre de motivation en anglais et en français et/ou en allemand.	Le dossier répond aux critères de la vie professionnelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser la terminologie logistique de base.**	L'élève connait la signification des termes logistiques importants : - Incoterms - Hub multimodal - Fret - Douane / dédouanement, etc L'élève connait les outils logistiques de base : - Container - Palette de transport - ULD (unit load device) - Chariot élévateur, etc L'élève connait les différences essentielles dans les principaux moyens de transport : - Camion bâché, camionnette, camion réfrigéré, etc L'élève reconnait les documents de transport de base : - Waybill - Bill of Lading - B/L - Rail waybill - CIM - Road waybill - CMR - Air waybill – AWB	La signification des principaux termes est connue. Les outils logistiques et les moyens de transport sont reconnus. Les documents de transport de base peuvent être expliqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de participer activement à une visite d'entreprise.**	L'élève réalise - soit un compte-rendu d'une visite - soit une présentation d'une entreprise/d'un secteur préalablement à une visite. L'élève se comporte de façon polie et respectueuse lors de la visite et pose des questions adaptées.	Le travail est réalisé en respectant les critères essentiels. Les règles de politesse et les instructions sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble.**	Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. Les calculs nécessaires sont faits. Les délais prescrits sont respectés et l'élève travaille de façon autonome.	Les écritures sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. Les calculs sont exacts. Les travaux sont réalisés de manière autonome et dans les délais prescrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	Les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues. Les différences entre réductions commerciales et financières sont connues. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. Les calculs nécessaires sont réalisés.	Les différenciations entre facture de doit et note de crédit sont correctes. Les différenciations entre réductions commerciales et financières sont correctes. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le virement pour solde est correctement opéré. Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. Les calculs nécessaires sont réalisés. Le tableau d'amortissement est connu. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	Les différenciations entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont exactes. Les calculs sont exacts. Le tableau d'amortissement est correctement établi. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses.**	Les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées. Les calculs nécessaires sont réalisés. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Appliquer les nouvelles technologies d'information 2 (TECIN2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TECIN2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en Sciences économiques ou Informaticien

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de présentations sont respectées. La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2 (INECO2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**INECO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production.**	Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés. Le prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite est calculé. Les 5 conditions d'un marché pur et parfait sont connues : • atomicité du marché • homogénéité des produits • transparence de l'information • libre entrée et libre sortie • libre circulation des facteurs de production. Des textes d'actualité sont analysés.	
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le marché en concurrence imparfaite et d'expliquer la formation des prix. et d'interpréter des textes d'actualité.**	Les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix sont connus. Des textes d'actualité sont analysés.	Le marché en concurrence imparfaite est correctement décrit. Les principes de formation des prix sont correctement décrits. Les textes d'actualités sont correctement interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale (BASOR)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre les bases de l'administration générale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASOR**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées.	Les documents sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels dans l'entreprise.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous sont communiquées à temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer, lors de communications téléphoniques ou en face à face avec des clients internes et externes, des expressions adéquates dans différentes langues (français ou luxembourgeois/ allemand).**	Les expressions adéquates pour les communications téléphoniques (réception des appels, transferts, prises de message, fin d'appel etc…) sont connues et appliquées.	L'entretien se déroule de manière compréhensible et les expressions standards sont adaptées à la situation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les techniques adéquates pour contrôler son travail.**	Les outils informatiques de correction sont connus et appliqués. La relecture est effectuée de manière systématique.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - S'orienter dans le monde de la logistique 2 (ORLOG2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base de l'administration générale**

Titre du module:	**S'orienter dans le monde de la logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORLOG2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Gestionnaire en logistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Gestionnaire en logistique ou autre

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, sous guidance, un entretien d'embauche et d'y participer activement en vue de la recherche d'un poste d'apprentissage.**	L'élève prépare les questions potentielles d'un entretien d'embauche. L'élève participe à un entretien d'embauche virtuel. L'élève participe au Speed-Dating et se comporte de manière professionnelle lors du Speed-Dating.	L'entretien répond aux critères de la vie professionnelle. Lors du Speed-Dating les éléments suivants sont respectés - Tenue vestimentaire correcte - Instructions et règles de politesse - Dossier complet (CV, LM).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport simplifié.**	L'élève est capable: - de reconnaître les pays membres de l'UE - d'identifier les pays membres de la zone Euro - de situer les capitales des pays de l'Europe - d'attribuer les devises principales aux pays respectifs - d'indiquer les principaux nœuds de distribution internationaux (ports, aéroports, gares, villes, centres logistiques, …) ainsi que leur centre d'activité. L'élève est capable de planifier un transport en tenant compte de plusieurs contraintes : - durée - coût - parcours - etc L'élève est capable de reconnaître certains avantages et désavantages des différents moyens de transport.	Les pays européens sont situés correctement. Les pays membres de l'Union Européenne sont déterminés. Les capitales européennes sont situées correctement. Les principales devises sont connues. Les principaux nœuds de distribution sont situés sur une carte. La planification est réalisée en respectant les critères essentiels. Les différents moyens de transport sont argumentés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de participer activement à une visite d'entreprise.**	L'élève réalise - soit un compte-rendu d'une visite - soit une présentation d'une entreprise/d'un secteur préalablement à une visite. L'élève se comporte de façon polie et respectueuse lors de la visite et pose des questions adaptées.	Le travail est réalisé en respectant les critères essentiels. Les règles de politesse et les instructions sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Gestion des documents commerciaux (GESCO)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Gestion des documents commerciaux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GESCO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maitriser les calculs de base et de prix de vente brut.**	L'élève est capable (à l'aide d'une calculatrice) : - d'effectuer les opérations arithmétiques de base (règle de trois, pourcentages, taux de variation, ...) - de réaliser un calcul de prix de vente brut à partir du prix d'achat brut	Les calculs arithmétiques sont corrects et précis. Les composantes du calcul sont identifiées dans la plupart des cas.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer plusieurs offres et de choisir la plus appropriée.**	L'élève est capable de compléter un tableau de comparaison des offres (TCO) en tenant compte des documents et des critères fournis.	Les données des offres retenues sont correctement inscrites dans le TCO dans la plupart des cas. Les prix sont correctement calculés. L'offre retenue est justifiée sur base de critères de sélection.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer une commande-fournisseur.**	L'élève est capable d'établir de manière autonome une commande en se basant sur les documents fournis. L'élève est capable de faire le suivi de la commande.	La commande est établie et contient les éléments principaux. Le suivi de la commande est assuré en tenant compte des éléments principaux. Les anomalies éventuelles sont reconnues et traitées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et de contrôler une facture de vente et de contrôler une facture d'achat /note de crédit.**	L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture-clients en se basant sur les documents fournis. L'élève est capable de vérifier la facture-fournisseurs et la note de crédit en se basant sur les documents à sa disposition.	Le document établi contient les éléments principaux. Les calculs arithmétiques sont corrects et précis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planifier un transport routier 1 (ROUTE1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Planifier un transport routier 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ROUTE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en considérant tous les éléments importants (hors special cargo).**	L'apprenti est capable - de compléter un formulaire en deux langues - de reconnaitre et de saisir la spécificité de la marchandise (dangerosité, …) - d'identifier différents facteurs influençant la mission de transport sur un trajet déterminé : - contraintes géographiques - contraintes budgétaires - contraintes temporelles - contraintes physiques (capacité des véhicules de l'entreprise, ...) - ...	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport routier régional en respectant les particularités de la mission de transport (hors special cargo).**	L'apprenti est capable - de reconnaitre les spécificités du réseau routier national et de la Grande Région, en tenant compte - des axes principaux - des moyens de transport - des heures de pointe et des bouchons - des limitations de vitesse ainsi que les restrictions de circulation (jours fériés,...) - de prendre en compte les caractéristiques inhérentes de la marchandise.	Le réseau routier est identifié et ses spécificités sont prises en compte. Les types de véhicules sont adaptés à la nature des marchandises transportées. L'argumentation est pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les documents de transport en respectant les particularités de la mission de transport.**	L'élève est capable d'expliquer et de compléter les documents liés à un transport routier (lettre de voiture nationale (LVN), ...). L'élève est capable de s'informer sur les normes de qualité (ISO, ...) appliquées au Luxembourg.	Les explications sont dans la plupart des cas correctes. Les documents sont complétés convenablement, sans fautes majeures impliquant des malentendus. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 1 (ANGLO1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ANGLO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres / Anglais
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents, des textes et des ouvrages simplifiés issus du domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte - répondre à des questions générales - (« reading for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises - (« reading for detail ») - identifier les expressions-clés dans un contexte connu général - (« reading for detail »).	Dans des écrits quotidiens issus de la logistique, l'élève trouve et comprend: • les informations générales • la plupart des informations précises • la majorité du vocabulaire spécifique au contexte
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'apprécier une situation personnelle en milieu professionnel.**	L'élève est capable de : • décrire une expérience professionnelle vécue • d'un point de vue personnel • analyser l'expérience • donner son opinion sur l'expérience • respecter les consignes données	En général, la description et l'analyse sont compréhensibles et cohérentes. Les consignes données sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets connus.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte • répondre à des questions générales concernant les idées-clé. • (« listening for gist ») • répondre à des questions précises • («listening for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« listening for detail »).	Dans des extraits audio et/ou audio-visuels, l'élève identifie et comprend : • les points essentiels • les informations précises L'élève utilise un vocabulaire professionnel de base
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des tâches qu'il a accomplies en entreprise.**	L'élève est capable de : • fournir des informations relatives au sujet • utiliser un logiciel de présentation • s'exprimer de façon continue • répondre à des questions	Dans le cadre de ces exercices oraux, l'élève : • fournit des informations pertinentes • respecte les consignes • s'exprime de manière claire et compréhensible • veille à l'utilisation d'un langage adéquat • garde un contact visuel avec l'auditoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Formation patronale 1 (FOGLF1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Formation patronale 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGLF1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents, d'utilisation quotidienne, internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise, sous guidance. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est majoritairement compris. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et de séquencer son travail sous guidance.**	L'apprenti est capable de : • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	La structure donnée est respectée. Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple, sous guidance.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche : • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en se référant à la règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées. La règlementation et les normes sont recherchées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité o communication o … • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • prendre connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise sous guidance	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les principaux traits de l'organigramme de l'entreprise peuvent être décrits et la hiérarchie est respectée. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Gestion du stock (STOCK)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Gestion du stock**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOCK**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique - Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de choisir la méthode de stockage appropriée à la spécificité du bien.**	L'apprenti est capable - de choisir les conditions architecturales appropriées aux biens à entreposer, - de reconnaitre toute altération ou autre risque que peut subir un bien lors de son stockage, - de distinguer différents buts du stockage.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les choix sont pertinents et basés sur une argumentation cohérente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer l'infrastructure d'un entrepôt et de se rendre compte des risques y relatifs.**	L'apprenti est capable - d'énoncer plusieurs façons de stocker des biens et d'en décrire les avantages et inconvénients, - de choisir les équipements de stockage appropriés aux biens à stocker, - de décrire les différentes sortes et les usages des engins pour la manutention et le transport des biens à l'intérieur de l'entrepôt, - de prendre en compte les risques d'incendie et de vol lors de l'aménagement de l'entrepôt.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les choix sont pertinents et basés sur une argumentation cohérente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le fonctionnement d'un entrepôt et de se rendre compte des risques y relatifs.**	L'apprenti est capable - d'expliquer les principes sous-jacents d'un stockage bien organisé, - de mener un suivi documentaire et financier du fonctionnement de l'entrepôt, - d'expliquer les mesures liées à la sécurité au travail, - d'expliquer les responsabilités liées au stockage de biens d'autrui.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. La plupart des explications sont pertinentes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter des calculs simples liés au stockage.**	L'apprenti est capable de réaliser les calculs dans le contexte de l'aménagement d'un entrepôt (surface, volume, …).	Les calculs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Planifier un transport routier 2 (ROUTE2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Planifier un transport routier 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ROUTE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en considérant tous les éléments importants. (y compris special cargo).**	L'apprenti est capable de compléter un formulaire en deux langues: - en expliquant les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé: • contraintes géographiques • contraintes budgétaires • contraintes temporelles • capacités de l'entreprise • spécificité de la marchandise (dangerosité...) - en précisant les responsabilités des différents partenaires (accidents, pannes, marchandises endommagées,...)	Les informations pertinentes sont recueillies. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les responsabilités des différents partenaires sont identifiées et exposées de façon claire et précise.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport routier intracommunautaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur. (y compris special cargo).**	L'apprenti est capable: - de reconnaître les spécificités du réseau routier intracommunautaire, en tenant compte • des axes principaux • des plages horaires de pointe • des limitations de vitesse ainsi que les restrictions de circulation (jours fériés,...) • des frais accessoires (péage,...) - de prendre en compte la spécificité de la marchandise et d'appliquer ces informations dans la planification.	L'apprenti réalise une planification en respectant les principales exigences concernant : - la présentation et la structure de sa solution proposée - l'argumentation cohérente de ses choix concernant le trajet (p.ex.: distance, heure de départ, durée du transport, ...) - la spécificité de la marchandise
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un transport routier intracommunautaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur. (y compris special cargo).** **L'élève est capable d'établir les documents de transport internationaux en respectant les particularités de la mission de transport ainsi que la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer et de compléter les documents liés à un transport routier international: - la CMR: Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route - les documents de douane (Intrastat) - autres documents requis	Les explications sont dans la plupart des cas correctes. Les documents sont complétés convenablement, sans fautes majeures impliquant des malentendus. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 2 (ANGLO2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres / Anglais
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents, des textes et des ouvrages simplifiés issus du domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus l'aide du contexte • répondre à des questions générales • (« reading for gist ») • identifier les idées-clé • répondre à des questions précises • (« reading for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« reading for detail »).	Dans des écrits quotidiens issus de la logistique, l'élève trouve et comprend les informations générales, la plupart des informations précises, la majorité du vocabulaire spécifique au contexte. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'apprécier une situation professionnelle.**	L'élève est capable de • décrire et d'apprécier une situation professionnelle vécue. • analyser l'expérience • donner son opinion sur l'expérience respecter les consignes données	En général, la description et l'analyse sont compréhensibles et cohérentes. Les consignes données sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte • répondre à des questions générales (« listening for gist ») • résumer oralement le contenu • (« listening for gist ») • répondre à des questions précises • (« listening for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« listening for detail »).	Dans des extraits audio et/ou audio-visuels, l'élève identifie et comprend: les points essentiels, les informations précises. L'élève utilise un vocabulaire professionnel de base. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
30 % (18 P)	**L' élève est capable d'interagir oralement avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel.**	L'élève est capable de : • faire preuve d'une écoute active • poser des questions • répondre à des questions • prendre la parole pour participer à des discussions • prendre position lors d'une discussi • s'exprimer clairement dans le contexte d'une conversation téléphonique ou d'un entretien d'embauche.	Dans le cadre de ces exercices oraux, l'élève: ne coupe pas la parole à ses interlocuteurs, pose des questions pertinentes, s'exprime de manière soutenue, veille l'utilisation d'un langage adéquat, identifie les différents points de vue.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Formation patronale 2 (FOGLF2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la logistique**

Titre du module:	**Formation patronale 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGLF2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents, d'utilisation quotidienne, internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise, sous guidance. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est majoritairement compris. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et de séquencer son travail sous guidance.**	L'apprenti est capable de : • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	La structure donnée est respectée. Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple, sous guidance.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche : • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en se référant à la règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées. La règlementation et les normes sont recherchées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité o communication o … • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • prendre connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise sous guidance	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les principaux traits de l'organigramme de l'entreprise peuvent être décrits et la hiérarchie est respectée. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Planifier un transport maritime et fluvial (MARIT)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport maritime et fluvial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARIT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Gestionnaire en logistique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais en respectant sa spécificité.**	L'élève est capable - de décrire la spécificité de la marchandise - d'expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - d'identifier les éléments essentiels d'un formulaire pré-imprimé en anglais	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les informations pertinentes sont repérées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un transport fluvial ou maritime adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable de réaliser et d'argumenter une planification d'un transport fluvial ou maritime en - considérant les voies fluviales et maritimes ainsi que les ports importants - respectant la législation en vigueur L'élève est capable d'effectuer un calcul de volume et de prix en tenant compte de différents facteurs précédents.	La planification est complète. L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, … - en vrac, hors gabarit, … - durée de transport maximale Les éléments essentiels des IMDG (International maritime dangerous goods code) sont respectés. Le principe du calcul est compris. Le calcul des volumes est complet et correct dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter consciencieusement le transport fluvial ou maritime.**	L'élève est capable d'expliquer le déroulement de la prestation en fonction des différents facteurs influençant le transport (Incoterms, …) en s'appuyant sur les différents documents de transport. L'élève est capable d'expliquer et de compléter une Bill of Lading simple avec les différentes annexes.	La Bill of Lading doit contenir les éléments principaux et l'explication est pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'informer individuellement le client le cas échéant sur des problèmes survenus lors du transport.**	Dans un cas concret, l'élève est capable d'identifier les responsabilités respectives et de proposer une solution adéquate: - en identifiant les difficultés susceptibles de survenir - en proposant des solutions alternatives - en expliquant les responsabilités des différents partenaires - en expliquant les modalités de dédommagement	Dans un cas concret, l'élève identifie les responsabilités relatives et propose une solution adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Planifier un transport ferroviaire international A (FERINA)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport ferroviaire international A**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FERINA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en respectant sa spécificité.**	L'apprenti est capable de : - compléter un formulaire préimprimé dans les trois langues - décrire la spécificité de la marchandise (RID, …) - expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - identifier les principaux prestataires (DB, SNCF, CFL, Railion, « Privatanbieter – Staat », …) - distinguer différents types de wagons	Le raisonnement est fondé, cohérent et argumenté. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport ferroviaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et de la législation en vigueur.**	L'apprenti est capable de planifier un transport ferroviaire (national et international) : - identifier les forces et faiblesses du transport ferroviaire - repérer les axes ferroviaires principaux ainsi que les hubs importants (ERFC – European Rail Freight Corridor) - choisir les wagons et locomotives appropriés (types; poids, dimensions du contenu (vrac, pièces encombrantes,…); gares de départ (chargement) et d'arrivée (déchargement) - respecter la législation (directives européennes et règlements grand-ducaux)	La planification est fondée, cohérente et argumentée. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer et de documenter consciencieusement le transport ferroviaire.**	L'apprenti est capable de compléter les documents de transport : - COTIF (Convention relative aux Transports Internationaux Ferroviaires) - CIM (Convention Internationale concernant le Transport des Marchandises par Chemin de Fer) L'apprenti est capable d'attribuer les responsabilités relatives des différents partenaires (Incoterms).	La documentation est majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 3 (ANGLO3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'expliquer un transport.**	L'élève est capable décrire le déroulement d'un transport en anglais. L'élève est capable d'expliquer les choix de moyen de transports et des délais de livraison.	Le vocabulaire professionnel est utilisé dans la plupart des cas.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interagir oralement avec le client en anglais.**	L'élève est capable de parler avec un client. L'élève est capable de poser des questions au client sur le transport. L'élève est capable de poser des questions au client. L'élève est capable de décrire les différents moyens de transports et les différents types de containers.	Les règles de politesse sont respectées dans la pluaprt des cas. L'expression est claire et la prononciation est soignée. Le vocabulaire professionnel est utilisé dans la plupart des cas.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais.**	L'élève est capable de remplir un formulaire de demande d'offre en anglais.	La plupart des informations sont notées à l'endroit adéquat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interagir avec le client par écrit.**	L'élève est capable d'informer le client au sujet de problèmes survenus lors du transport par courriel.	Le problème est décrit de façon claire et logique. Un vocabulaire adapté est utilisé. La situation est décrite de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planifier un transport aérien international A (AERINA)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport aérien international A**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**AERINA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais en respectant sa spécificité.**	L'élève est capable - de décrire la spécificité de la marchandise - d'expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - d'identifier les éléments essentiels de formulaires pré-imprimés en anglais - de saisir les échéances.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les informations pertinentes sont repérées lors de l'entretien avec le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport aérien adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport aérien en : - considérant les voies aériennes et les hubs importants - respectant les échéances : (programmation des vols (zones horaires, interdiction d'atterrissage, heures et périodes de pointe); délais de chargement et de déchargement; priorité des clients) - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - la typologie des principaux avions (cargo et passagers) - de la spécificité de la marchandise - des moyens de chargement - respectant les normes de qualité nationales (ISO)	L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, DGR, life stock, pharma, etc. - en vrac, hors gabarit, palettisation
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter consciencieusement le transport aérien.**	L'élève est capable d'expliquer le déroulement de la prestation en fonction des différents facteurs influençant le transport en s'appuyant sur les différents documents de transport. L'élève est capable d'expliquer et d'identifier les éléments essentiels d'un Flight Cargo Manifest simple avec les différentes composantes : - Master Air Waybill(s) - Cargo Manifest(s) - House Air Waybill(s) - Facture(s) - Pallet Manifest - Douane - Tags L'élève est capable de relever la codification IATA en se référant sur les publications nécessaires (IATA: Dangerous Goods Regulations)	L'explication du FCM est pertinente. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer sa prestation.**	L'élève est capable de comparer une prestation - à une solution-modèle - à une autre prestation	L'élève constate les digressions frappantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Formation patronale 3 (FOGLF3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Formation patronale 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGLF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes spécifiques du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de se procurer, sous guidance, des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...) L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions majoritairement utilisées du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement sous guidance. Le vocabulaire professionnel est utilisé correctement dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de séquencer son travail; se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche; estimer le temps de travail nécessaire.	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche : en veillant à la qualité du travail; en suivant les instructions reçues; en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées dans la plupart des cas. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : utiliser le vocabulaire approprié; respecter les règles basiques de la politesse (ponctualité,communication, …); respecter le code vestimentaire ; soigner son apparence ; s'exprimer de façon claire et précise; identifier et respecter le champ de ses responsabilités ; s'intégrer dans l'équipe; prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de documenter l'exécution de sa prestation logistique.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail, d'en faire un compte-rendu à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport est objectif, compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Communiquer avec le client (COMCL)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Communiquer avec le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMCL**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message écrit (d'un client) et d'y réagir de façon adaptée dans des situations simples.**	L'apprenti est capable de : - reproduire le contenu oralement - saisir l'information principale - juger/évaluer la situation - choisir le support pour la réponse - formuler la réponse	Le message est décrypté. L'essentiel de la situation est identifié. Le support choisi est approprié. La réponse est adaptée à la situation.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message oral et d'y réagir de façon adaptée dans des situations simples et de rédiger un protocole.**	L'apprenti est capable de : - reformuler le message reçu - saisir l'information principale - juger/évaluer la situation - interagir avec l'interlocuteur (p.ex. client, collaborateur) en respectant les règles de la communication - respecter les règles de la politesse - rédiger un protocole - formuler la réponse	L'information principale est comprise. L'interaction est menée de façon soutenue dans la plupart du temps. L'apprenti adopte une attitude polie. L'apprenti s'exprime de façon compréhensible. Le niveau de langue (courant, soutenu, …) est adapté à l'interlocuteur. Le protocole contient les éléments essentiels. La réponse est adaptée à la situation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'interagir avec son interlocuteur en respectant les règles de la communication non-verbale.**	L'apprenti est capable de respecter les éléments suivants : - posture - gestes - mimique - ton de la voix - vitesse de parole - volume de la voix - tenue vestimentaire - hygiène - contact visuel	Les éléments de la communication non-verbale sont généralement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Planifier un transport aérien international B (AERINB)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport aérien international B**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**AERINB**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais en respectant sa spécificité.**	L'élève est capable - de décrire la spécificité de la marchandise - d'expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - d'identifier les éléments essentiels de formulaires pré-imprimés en anglais - de saisir les échéances.	La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les informations pertinentes sont repérées lors de l'entretien avec le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport aérien adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport aérien en : - considérant les voies aériennes et les hubs importants - respectant les échéances : (programmation des vols (zones horaires, interdiction d'atterrissage, heures et périodes de pointe); délais de chargement et de déchargement; priorité des clients) - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - la typologie des principaux avions (cargo et passagers) - de la spécificité de la marchandise - des moyens de chargement - respectant les normes de qualité nationales (ISO)	L'argumentation est pertinente. Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, DGR, life stock, pharma, etc. - en vrac, hors gabarit, palettisation
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter consciencieusement le transport aérien.**	L'élève est capable d'expliquer le déroulement de la prestation en fonction des différents facteurs influençant le transport en s'appuyant sur les différents documents de transport. L'élève est capable d'expliquer et d'identifier les éléments essentiels d'un Flight Cargo Manifest simple avec les différentes composantes : - Master Air Waybill(s) - Cargo Manifest(s) - House Air Waybill(s) - Facture(s) - Pallet Manifest - Douane - Tags L'élève est capable de relever la codification IATA en se référant sur les publications nécessaires (IATA: Dangerous Goods Regulations)	L'explication du FCM est pertinente. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas. L'argumentation est pertinente. Les codifications sont repérées dans la plupart des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer sa prestation.**	L'élève est capable de comparer une prestation - à une solution-modèle - à une autre prestation	L'élève constate les digressions frappantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Planifier un transport ferroviaire international B (FERINB)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Planifier un transport ferroviaire international B**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FERINB**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir une demande en anglais et en français ou allemand en respectant sa spécificité.**	L'apprenti est capable de : - compléter un formulaire préimprimé dans les trois langues - décrire la spécificité de la marchandise (RID, …) - expliquer les différents facteurs influençant le transport sur un trajet déterminé - identifier les principaux prestataires (DB, SNCF, CFL, Railion, « Privatanbieter – Staat », …) - distinguer différents types de wagons	Le raisonnement est fondé, cohérent et argumenté. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un transport ferroviaire adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et de la législation en vigueur.**	L'apprenti est capable de planifier un transport ferroviaire (national et international) : - identifier les forces et faiblesses du transport ferroviaire - repérer les axes ferroviaires principaux ainsi que les hubs importants (ERFC – European Rail Freight Corridor) - choisir les wagons et locomotives appropriés (types; poids, dimensions du contenu (vrac, pièces encombrantes,…); gares de départ (chargement) et d'arrivée (déchargement) - respecter la législation (directives européennes et règlements grand-ducaux)	La planification est fondée, cohérente et argumentée. La terminologie professionnelle est utilisée correctement dans la plupart des cas.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer et de documenter consciencieusement le transport ferroviaire.**	L'apprenti est capable de compléter les documents de transport : - COTIF (Convention relative aux Transports Internationaux Ferroviaires) - CIM (Convention Internationale concernant le Transport des Marchandises par Chemin de Fer) L'apprenti est capable d'attribuer les responsabilités relatives des différents partenaires (Incoterms).	La documentation est majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 4 (ANGLO4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'entreposage et le stockage.**	L'élève est capable de décrire l'organisation d'un entrepôt. L'élève est capable de décrire les activités effectuées dans un entrepôt. L'élève est capable d'identifier les différents outils utilisés dans un entrepôt. L'élève est capable de comprendre des conversations au sujet de l'entreposage.	Le vocabulaire professionnel est utilisé. L'élève fournit des explications complètes. Les idées clés de la conversation sont identifiées Les idées clés de la conversation sont identifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le suivi financier en anglais.**	L'élève est capable d'expliquer : - les différents modes de paiement ; - les échéanciers ; - les documents relatifs aux paiements.	Les modes de paiements sont expliqués de manière correcte. La plupart des informations contenues dans les documents sont expliquées en anglais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des documents en anglais.**	L'élève est capable de compléter les différents documents pré-imprimés.	La plupart des informations sont placées de façon correcte. Le vocabulaire professionnel est utilisé correctement dans la plupart des cas.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interagir avec le client.**	L'élève est capable d'écrire un email au sujet de paiements.	L'élève utilise des formules de politesse et les expressions adéquates en anglais. L'élève décrit la problématique de manière structurée et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Formation patronale 4 (FOGLF4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport**

Titre du module:	**Formation patronale 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGLF4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes spécifiques du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de se procurer, sous guidance, des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...) L'apprenti est capable de s'informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions majoritairement utilisées du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement sous guidance. Le vocabulaire professionnel est utilisé correctement dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche simple.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées dans la plupart des cas. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de : • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité o communication o … • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de documenter l'exécution de sa prestation logistique.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail, d'en faire un compte-rendu à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport est objectif, compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Planifier un transport multimodal (TRAMU)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Planifier un transport multimodal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRAMU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé:

6 semaines : expert en transport ferroviaire
6 semaines : expert en transport aérien
6 semaines : expert en transport maritime (couvrant également certains aspects du transport routier)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les informations essentielles à un transport multimodal.**	L'apprenti identifie les informations nécessaires à l'exécution de l'exercice : - Incoterms - acteurs et leurs rôles - spécificité et quantité de la marchandise - contrats existants - moyens de transport - infrastructures - standards de la réglementation - ...	La plupart des éléments essentiels sont identifiés de façon correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de d'organiser la collecte des documents nécessaires pour l'import et l'export et d'établir les déclarations de marchandise en douane en respectant les procédures et la réglementation en vigueur.**	L'apprenti identifie et remplit les documents nécessaires : - CMR - AWB - SWB - RWB en respectant les éléments essentiels : - l'identité des parties - le moyen de transport - la spécificité de la marchandise (poids, désignation, numéros des colis, valeur, …) - exigences spécifiques	Les éléments essentiels des documents sont correctement remplis.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier un transport multimodal adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport multimodal en : - considérant les hubs importants - respectant les échéances - programmant des transports (zones horaires, restrictions diverses, heures et périodes de pointe) - délais - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - respectant la typologie des moyens de transport - tenant compte de la spécificité de la marchandise	- L'argumentation est pertinente. - Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, life stock, pharma, …. - en vrac, hors gabarit, palettisation - etc. 5 de 6 critères sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Communiquer avec le client dans des situations complexes (COMPE)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Communiquer avec le client dans des situations complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de lettres
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message écrit (d'un client) et d'y réagir de façon adaptée dans des situations complexes.**	L'apprenti est capable de : • reproduire le contenu • saisir l'information principale • juger/évaluer la situation • choisir le support pour la réponse • rédiger la réponse • gérer des clients difficiles	L'essentiel de la situation est identifié. Le support choisi est approprié. La réponse est adaptée à la situation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un message oral et d'y réagir de façon adaptée dans des situations complexes et de rédiger un protocole.**	L'apprenti est capable de : • saisir l'information principale • juger/évaluer la situation • reformuler le message reçu • interagir avec l'interlocuteur (client et/ou collaborateur) en respectant les règles de la communication (verbale et non-verbale) • adopter une attitude empathique • rédiger un protocole • gérer des clients difficiles	L'information principale est comprise. L'interaction est menée de façon soutenue dans la plupart du temps. L'élève essaye d'adopter une attitude empathique. Le protocole contient les éléments essentiels. La réponse est adaptée à la situation.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de gérer une réclamation et de proposer une solution adaptée.**	L'apprenti est capable de : • saisir l'information principale • juger/évaluer la situation • reformuler le message reçu • interagir avec l'interlocuteur (client et/ou collaborateur) en respectant les règles de la communication (verbale et non-verbale) • adopter une attitude empathique • rédiger un protocole • trouver une solution adaptée	L'information principale est comprise. L'interaction est menée de façon soutenue dans la plupart du temps. L'élève essaye d'adopter une attitude empathique. Le protocole contient les éléments essentiels. La solution est adaptée à la situation et satisfaisante pour l'entreprise et le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 5 (ANGLO5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier et de comprendre un texte complexe sur un thème lié au domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte - répondre à des questions générales (« reading for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises (« reading for detail ») - identifier les expressions-clés dans un contexte connu général (« reading for detail »).	L'élève identifie la plupart des mots ou expressions inconnus à l'aide du contexte. L'élève utilise un langage adapté sans faire des fautes qui puissent causer des malentendus. L'élève identifie la majorité des idées clés. L'élève utilise des phrases écrites complètes. Le contenu des réponses est précis et ne contient pas d'informations superflues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier et de comprendre une écoute complexe sur un thème lié au domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - répondre à des questions générales (« listening for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises (« listening for detail »)	L'élève utilise un langage adapté sans faire des fautes qui puissent causer des malentendus. L'élève résume le contenu de l'écoute avec la majorité des idées clé. L'élève répond en utilisant des phrases complètes. Le contenu des réponses est précis et ne contient pas d'informations superflues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier et de comprendre un documentaire complexe sur un thème lié au domaine de la logistique.**	L'élève est capable de : - résumer le contenu du documentaire - répondre à des questions générales (« reading for gist ») - identifier les idées-clé - répondre à des questions précises (« reading for detail ») - identifier les expressions-clés dans un contexte connu général (« reading for detail »).	L'élève utilise un langage adapté sans faire des fautes qui puissent causer des malentendus. Le résumé contient la plupart des points importants présentés dans le documentaire. L'élève répond en utilisant des phrases complètes. Le contenu des réponses est précis et ne contient pas d'informations superflues.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier une problématique complexe liée au domaine de la logistique.**	L'élève est capable d'identifier un problème. L'élève est capable d'expliquer un problème. L'élève est capable de proposer des solutions ou alternatives.	L'élève identifie la plupart des facteurs liés au problème. L'explication est fondée et cohérente. L'élève propose une idée logique et réalisable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation patronale 5 (FOGLF5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Formation patronale 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGLF5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de se procurer des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...). L'apprenti est capable d'appliquer la législation et la règlementation interne.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est maîtrisé dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. La législation et la règlementation interne en rapport avec la tâche sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche complexe.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de: • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité o communication o … • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • respecter le règlement interne • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Planifier un transport multimodal en situations complexes (TRACO)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Planifier un transport multimodal en situations complexes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRACO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Gestionnaire en logistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé:

4 semaines expert en transport maritime (et routier)
4 semaines expert en transport aérien
4 semaines expert en transport ferroviaire

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les informations essentielles à un transport multimodal.**	L'apprenti identifie les informations nécessaires à l'exécution de l'exercice : - Incoterms - acteurs et leurs rôles - spécificité et quantité de la marchandise - contrats existants - moyens de transport - infrastructures - standards de la réglementation	Les éléments essentiels sont identifiés de façon correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de d'organiser la collecte des documents nécessaires pour l'import et l'export et d'établir les déclarations de marchandise en douane en respectant les procédures et la réglementation en vigueur.**	L'apprenti identifie et remplit les documents nécessaires : - CMR - AWB - SWB - RWB - déclaration en douane en respectant les éléments essentiels : - l'identité des parties - le moyen de transport - la spécificité de la marchandise (poids, désignation, numéros des colis, valeur, …) - exigences spécifiques	Les éléments essentiels des documents sont correctement remplis.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de planifier un transport multimodal adapté en tenant compte des caractéristiques inhérentes de la marchandise et des délais, et de la législation en vigueur.**	L'élève est capable d'expliquer une planification d'un transport multimodal en : - considérant les hubs importants - respectant les échéances - programmant des transports (zones horaires, restrictions diverses, heures et périodes de pointe) - délais - expliquant les principes d'un plan de chargement en tenant compte de - respectant la typologie des moyens de transport - tenant compte de la spécificité de la marchandise (ADR, IMDG, RID, IATA) - respectant les normes de qualité internationales (ISO)	- L'argumentation est pertinente. - Les spécificités de la marchandise sont reconnues : - poids, volume, special cargo, DGR, life stock, pharma, …. - en vrac, hors gabarit, palettisation 7 de 8 critères sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Réalisation d'un projet (PROPI)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROPI**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle informatique
3		

Type de formateur proposé: Enseignant accompagné par un expert en logistique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de regrouper les informations nécessaires à l'exécution de sa tâche.**	L'élève respecte les indications de la tâche. L'élève réunit les informations concernant la tâche.	L'élève a convenablement compris les indications de la tâche. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les travaux à effectuer.**	L'élève respecte la structure imposée. L'élève organise le déroulement des travaux. L'élève tient compte des délais indiqués pour la préparation.	La structure est respectée. La chronologie est logique. Les délais sont respectés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions et de choisir entre plusieurs options.**	L'élève justifie ses décisions.	L'argumentation est correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une planification d'un transport multimodal d'une manière autonome.**	L'élève réalise une planification, en - complétant les documents de transport nécessaires - tenant compte des particularités de la marchandise à transporter - tenant compte du moyen de transport - réagissant aux interventions du client - respectant les réglementations - respectant les délais - appliquant le langage professionnel - considérant les coûts	Les documents sont majoritairement corrects. Les spécificités de la marchandise sont reconnues. Le moyen de transport est adapté. Les exigences du client sont respectées. Les règlements en vigueur sont respectés. Les délais sont respectés. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 6 (ANGLO6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**			
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Utiliser l'anglais dans le domaine de la logistique 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLO6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une recherché ciblée sur un sujet donné.**	L'élève est capable d'utiliser diverses sources pour sa recherche. L'élève est capable d'analyser différents aspects d'une problématique. La recherche est structurée de façon logique et soignée.	L'élève utilise au moins deux types de sources d'information et fournit un inventaire des sources. L'élève peut discuter au moins deux points sur un problème. (pour / contre) L'élève documente sa recherche de façon complète et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier son projet.**	Les élèves effectuent la répartition des tâches selon leurs capacités individuelles. L'élève est capable de travailler en équipe (teamwork). L'élève réalise une planification de projet et des tâches à accomplir tout en respectant les critères imposés (délais, démarches, ...).	Les élèves respectent le plan défini à l'avance. La répartition des tâches est pertinente et équilibrée. Les délais et critères sont respectés. Le raisonnement est compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire une présentation en équipe devant un public.**	L'élève est capable de présenter l'objet de sa recherche. L'élève est capable de s'exprimer correctement en anglais. L'élève est capable d'utiliser des supports didactiques (fiche d'information, outils de présentation). L'élève est capable d'interagir avec le public.	La présentation est logique et cohérente. L'anglais courant est utilisé sans trop de fautes de prononciation. Le vocabulaire approprié est utilisé correctement dans la plupart des cas. La fiche d'information (handout) pour le public est fournie. Les supports didactiques sont adéquats. Les réponses aux questions posées sont fournies de manière satisfaisante. Les règles de la communication verbale et non-verbale sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Formation patronale 6 (FOGLF6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division logistique**				
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer un transport multimodal**

Titre du module:	**Formation patronale 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGLF6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d'une tâche dans le langage de l'entreprise formatrice.**	L'apprenti est capable de différencier les documents internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser le/les logiciel/s de l'entreprise. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L'apprenti est capable de se procurer des informations provenant de tiers (fournisseurs, clients, sous-traitants...). L'apprenti est capable d'appliquer la législation et la règlementation interne.	Les documents internes sont différenciés. Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement. Le vocabulaire professionnel est maîtrisé dans la plupart des cas. Les informations pertinentes sont recueillies. La législation et la règlementation interne en rapport avec la tâche sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et séquencer son travail de façon autonome.**	L'apprenti est capable de • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire	Les informations pertinentes sont recueillies. La tâche est réalisable dans un délai approprié.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche complexe.**	L'apprenti est capable de réaliser sa tâche • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en respectant la législation, règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.	Le travail de l'apprenti est complet et soigné. Les consignes sont respectées. La législation, la règlementation et les normes sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir et d'interagir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'apprenti est capable de: • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse o ponctualité o communication o … • respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • respecter le règlement interne • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise	Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié. Les règles basiques de la politesse sont respectées. L'apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel. Les messages sont clairs et compréhensibles. Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter l'exécution de sa prestation logistique dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel). L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.	La documentation est soignée et lisible. Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles. Lors d'un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division logistique**					
Section / Métier / Profession:	**Logistique - francophone - Technicien en logistique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de regrouper les informations nécessaires à l'exécution de sa tâche.**	L'élève respecte les indications de la tâche. L'élève réunit les informations concernant la tâche.	L'élève a convenablement compris les indications de la tâche. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les travaux à effectuer.**	L'élève respecte la structure imposée. L'élève organise le déroulement des travaux. L'élève tient compte des délais indiqués.	La structure est respectée. La chronologie est logique. Les délais sont respectés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions et de choisir entre plusieurs options.**	L'élève justifie ses décisions.	L'argumentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une planification d'un transport multimodal d'une manière autonome.**	L'élève réalise une planification, en • expliquant et / ou complétant les documents de transport nécessaires • tenant compte des particularités de la marchandise à transporter • tenant compte du moyen de transport • respectant les réglementations • respectant les délais • appliquant le langage professionnel • considérant les coûts	Remarque : 5 des 7 critères sont corrects Les documents sont majoritairement connus et / ou complétés. Les spécificités de la marchandise sont reconnues. Le moyen de transport est adapté. Les règlements en vigueur sont respectés. Les délais sont respectés. La terminologie professionnelle est utilisée dans la plupart des cas. Les coûts sont correctement déterminés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'autoévaluer et de comprendre les points d'amélioration de son travail.**	L'élève s'autoévalue et identifie d'éventuels points d'amélioration. L'élève répond aux questions.	Les points d'amélioration sont identifiés. Les réponses sont compréhensibles et correctes. Un langage professionnel est utilisé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code: **HO** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division hôtelière et touristique**

Section / Métier / Profession: **Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module: **Allemand 6** **Module complémentaire au choix**

Code du module: **ALLEM6** Numéro du module: **3**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 10
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral (MATH1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les opérations algébriques sur les fractions numériques.**	- l'élève dispose des connaissances de base nécessaires pour réaliser la simplification et l'amplification d'une fraction - l'élève connaît les formules nécessaires pour ajouter ou soustraire des fractions - l'élève connaît les formules nécessaires pour multiplier ou diviser des fractions	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des puissances.**	- l'élève sait calculer avec des puissances - l'élève peut effectuer des produits et des quotients de puissances à base égale - l'élève sait effectuer la puissance d'une puissance L'élève sait effectuer la puissance d'un produit ainsi que la puissance d'un quotient	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les règles de base pour effectuer du calcul littéral.**	- l'élève sait réduire des expressions littérales (addition et soustraction) - l'élève sait développer en appliquant les règles de la distributivité simple et double (multiplication) - l'élève sait factoriser en appliquant une mise en évidence d'un facteur commun - l'élève connaît les produits remarquables du second degré et sait les utiliser pour développer ou pour factoriser des expressions dans des exemples simples	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- l'élève sait résoudre des équations du premier degré - l'élève sait résoudre des équations simples du second degré en appliquant la règle du produit nul	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des points dans le plan.n.**	- l'élève sait lire les coordonnées d'un point et sait les représenter dans un repère	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 : Dépendance et variation (MATH2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2 : Dépendance et variation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer avec des pourcentages.**	- l'élève sait calculer des pourcentages, des taux de pourcentage et des valeurs initiales pour des problèmes réels	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la proportionnalité.**	- l'élève calcule le coefficient de proportionnalité - l'élève utilise le produit en croix pour déterminer la 4e proportionnelle - l'élève sait utiliser la règle de trois - l'élève reconnaît la proportionnalité sur un graphique - l'élève reconnaît la proportionnalité dans des problèmes d'application et sait en déduire des grandeurs inconnues - l'élève sait distinguer entre mesures sur plan et mesures réelles et il sait convertir entre ces deux grandeurs à l'aide de l'échelle donnée	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire statistique portant sur les connaissances statistiques de base.**	- l'élève sait déterminer l'effectif total, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées, la moyenne arithmétique, le mode (ou la classe modale), la médiane et les quartiles de données	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des représentations statistiques en utilisant un repère orthonormé.**	- l'élève connait les différentes formes de représentations : diagramme en bâtons, histogramme, polygones, diagramme circulaire	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 : Le premier degré (MATH3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3 : Le premier degré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	- L'élève sait résoudre des équations du premier degré.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions de base des fonctions.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction. - L'élève détermine l'image et l'antécédent d'une fonction en une valeur par le calcul et par lecture sur le graphique. - L'élève détermine le domaine de définition et l'ensemble image d'une fonction par lecture sur le graphique. - L'élève complète un tableau des images et dresse le graphique d'une fonction. - L'élève complète un tableau de variation par lecture sur un graphique et reconnaît un minimum et un maximum.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du 1er degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du 1er degré. - L'élève reconnaît et sait utiliser la pente et l'ordonnée à l'origine. - L'élève sait représenter une fonction du 1er degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre un système de deux équations (du premier degré) à deux inconnues.**	- L'élève comprend la différence entre une équation et un système d'équations. - L'élève sait appliquer une méthode de résolution d'un système de deux équations à deux inconnues: Méthode par substitution ou méthode par combinaison linéaire. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier degré.**	- L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré à une inconnue. - L'élève sait utiliser la notation correcte (signes d'équivalence, ensemble de solutions, …). - L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré graphiquement. - L'élève sait résoudre des problèmes : dénommer l'inconnue correctement, faire une mise en inéquation et vérifier la solution obtenue dans le contexte.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 : Le deuxième degré (MATH4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4 : Le deuxième degré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les équations et inéquations du premier degré dans la résolution de problèmes d'optimisation afin de résoudre des problèmes de texte.**	- L'élève identifie les variables nécessaires. - L'élève formule les conditions de production. - L'élève établie les droites et demi-plans nécessaire pour documenter la solution du problème. - L'élève formule l'ensemble de solution voire la plage de production optimale	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du second degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du second degré. - L'élève connaît le lien entre la concavité et le signe du coefficient du terme en x^2. - L'élève sait calculer les coordonnées de l'extremum. - L'élève sait déterminer le point d'intersection avec l'axe des ordonnées. - L'élève sait représenter une fonction du second degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	- L'élève sait déterminer le degré d'une équation. - L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer des racines. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des équations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du second degré.**	- L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer le signe d'une expression du second degré. - L'élève sait dresser un tableau des signes. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des inéquations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre, de savoir-être et de politesse.**	- applique les règles de politesse et de civilité en toute circonstances - emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur de la gastronomie et de l'hospitalité - fait preuve de prévenance - sait se présenter et être courtois et respectueux - adopte les bonnes attitudes	Les règles de savoir-vivre, de savoir-être et de politesse sont respectées et appliquées en toutes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et les codes de l'élégance.**	- respecte et applique les règles d'hygiène corporelle - soigne son apparence au quotidien - suit le code vestimentaire recommandé - adopte son allure aux circonstances	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien et le code vestimentaire recommandé est respecté.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les bonnes manières à table.**	- emploie les règles de bonnes manières à table - se tient corrrectement à table	Les bonnes manières à table sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales (« soft skills).**	- adapte et fait évoluer son travail - développe sa créativité et positivité - est ouvert aux changements - révise son opinion - remet en question ses connaissances et ses croyances - sait observer et écouter	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	- parle le même langage que son interlocuteur - parle pour être mieux écouté, compris et retenu - ose s'exprimer dans un groupe, en public - est à l'aise en contexte professionnel	Le langage utilisé est compréhensible et correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise la parfaite étiquette.**	- applique les règles des arts de la table - utilise les règles de la bienséance - emploie les règles de la préséance	Le protocole est appliqué de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise la non-discrimination.**	- apprend les critères de la discrimination prohibés par la loi et leurs diverses formes - prend connaissance de la lutte contre discriminations au travail - retient la promotion de l'égalité	La maîtrise de la non-discrimination est acquise et retenue.
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance des règles et des coutumes internationales.**	- applique les conseils sur la politesse et les usages du monde - retient les codes de la gastronomie internationale et leur identité	Les règles et coutumes de la gastronomie sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des conflits.**	- applique les manières à gérer les interlocuteurs difficiles et conflits - utilise les différentes manières à mettre en œuvre face à un client/collègue difficile	Les conflits sont gérés de manière efficace.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	- prépare et réussit son entretien professionnel - adopte les postures et attitudes professionnelles	L'entretien professionnel est présenté correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Italien en hôtellerie/tourisme 1 (ITALI1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Italien en hôtellerie/tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en italien.**	- comprend ce qu'on lui dit - réagit de façon correcte	- Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en italien.**	- répond correctement à des questions simples des textes écrits	- Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	- respecte les règles de la prononciation	- Il n'a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	- respecte les règles de la prononciation - respecte les règles de la syntaxe	- Il n'a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	Il n'a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Italie et ses spécificités.**	- donne des informations concernant les fêtes et coutumes italiennes	- Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	- La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Espagnol en hôtellerie/tourisme 1 (ESPAG1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Espagnol en hôtellerie/tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en espagnol.**	- comprend ce qu'on lui dit - réagit de façon correcte	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en espagnol.**	- répond correctement à des questions simples des textes écrits	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	- respecte les règles de la prononciation	Il n'a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	- respecte les règles de la prononciation - respecte les règles de la syntaxe	Il n'a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	Il n'a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Espagne et ses spécificités.**	- donne des informations concernant les fêtes et coutumes italiennes	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Néerlandais en hôtellerie et tourisme 1 (NEERL1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Néerlandais en hôtellerie et tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NEERL1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en néerlandais.**	- comprend ce qu'on lui dit - réagit de façon correcte	- Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en néerlandais.**	- répond correctement à des questions simples des textes écrits	- Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	- respecte les règles de la prononciation	- Il n'a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	- respecte les règles de la prononciation - respecte les règles de la syntaxe	- Il n'a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	- Il n'a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur les Pays-Bas et ses spécificités.**	- donne des informations concernant les fêtes et coutumes italiennes	- Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	- La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Culture du monde 1 (CULMO1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Culture du monde 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULMO1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les différentes communautés religieuses, les us et coutumes et les habitudes de la clientèle européenne.**	- identifie les principales religions pratiquées en Europe et leurs fêtes ou traditions associées - explique les différences culturelles et sociales entre les régions d'Europe - adapte les services hôteliers aux attentes spécifiques des clients européens (horaires, repas) - respecte les préférences alimentaires (halal, casher, végétarien)	- Les principales religions européennes sont connues. - Les bases historiques et géographiques des traditions européennes sont connues.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les différentes communautés religieuses, les us et coutumes et les habitudes de la clientèle provenant du continent américain.**	- reconnaît les principales différences culturelles entre l'Amérique du Nord, centrale et du Sud - identifie les pratiques religieuses dominantes et leurs influences sur les comportements des clients - propose des services adaptés aux attentes des clients américains (rapidité, personnalisation, hospitalité chaleureuse)	- Les cultures liées au continent américain sont connues. - Les attentes générales des clients américains en matière d'hospitalité sont connues.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir le séjour du client répondant à ses besoins et attentes.**	- recueille et analyse les besoins précis d'un client fictif provenant soit du continent européen soit du continent américain (préférences, restrictions, objectifs du séjour) - définit un programme adapté incluant accueil, hébergement et restauration - anticipe d'éventuels imprévus et offre des solutions adaptées - présente les propositions avec clarté, en expliquant leur valeur ajoutée pour le client en utilisant un support visuel adapté	- Les spécificités en matière d'accueil et de service au client sont connues. - Un travail adapté en utilisant un support visuel est présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Italien en hôtellerie/tourisme 2 (ITALI2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Italien en hôtellerie/tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en italien.**	- comprend des conversations plus longues - réagit de façon correcte	- La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en italien.**	- répond correctement à des questions simples des textes	- La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	- respecte toujours les règles de la prononciation	- La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	- répond correctement aux questions simples - fait des phrases entières - respecte les règles de la syntaxe	- Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	- La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Italie et ses spécificités.**	- donne des informations générales sur l'Italie	- Les informations fournies sur une multitude de sujets espagnols sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- utilise une documentation variée italienne	- Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Espagnol en hôtellerie/tourisme 2 (ESPAG2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Espagnol en hôtellerie/tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en espagnol.**	- comprend des conversations plus longues - réagit de façon correcte	- La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en espagnol.**	- répond correctement à des questions simples des textes	- La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	- respecte toujours les règles de la prononciation	- La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	- répond correctement aux questions simples - fait des phrases entières - respecte les règles de la syntaxe	- Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	- La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Espagne et ses spécificités.**	- donne des informations générales sur l'Espagne	- Les informations fournies sur une multitude de sujets espagnols sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- utilise une documentation variée espagnole	- Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Néerlandais en hôtellerie et tourisme 2 (NEERL2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Néerlandais en hôtellerie et tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NEERL2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en néerlandais.**	- comprend des conversations plus longues - réagit de façon correcte	- La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en néerlandais.**	- répond correctement à des questions simples des textes	- La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	- respecte toujours les règles de la prononciation	- La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	- répond correctement aux questions simples - fait des phrases entières - respecte les règles de la syntaxe	- Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	- La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur les Pays-Bas et ses spécificités.**	- donne des informations générales sur les Pays-Bas	- Les informations fournies sur une multitude de sujets espagnols sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- utilise une documentation variée néerlandaise	- Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture du monde 2 (CULMO2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facutlatifs**

Titre du module:	**Culture du monde 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULMO2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les différentes communautés religieuses, les us et coutumes et les habitudes de la clientèle asiatique.**	- identifie les principales religions pratiquées en Asie et leurs fêtes ou traditions associées - explique les différences culturelles et sociales entre les régions d'Asie - adapte les services hôteliers aux attentes spécifiques des clients asiatiques (horaires, repas, etc.) - respecte les préférences alimentaires	- Les principales religions asiatiques sont connues. - Les bases historiques et géographiques des traditions asiatiques sont connues.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les différentes communautés religieuses, les us et coutumes et les habitudes de la clientèle provenant du continent africain.**	- reconnaît les principales différences culturelles entre le Maghreb, l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud) - identifie les pratiques religieuses dominantes et leurs influences sur les comportements des clients - propose des services adaptés aux attentes des clients africains (rapidité, personnalisation, hospitalité chaleureuse)	- L'élève connaît les cultures liées au continent africain. - L'élève comprend les attentes générales des clients africains en matière d'hospitalité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir le séjour du client répondant à ses besoins et attentes.**	- recueille et analyse les besoins précis d'un client fictif provenant soit du continent asiatique soit du continent africain (préférences, restrictions, objectifs du séjour) - définit un programme adapté incluant accueil, hébergement et restauration - anticipe d'éventuels imprévus et offre des solutions adaptées - présente les propositions avec clarté, en expliquant leur valeur ajoutée pour le client en utilisant un support visuel adapté	- Les spécificités en matière d'accueil et de service au client sont connues. - Un travail adapté en utilisant un support visuel est présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 10
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Gestion en hôtellerie 1 (GEHOT1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 1**

Titre du module:	**Gestion en hôtellerie 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GEHOT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents aménagements hôteliers**	- Connaît les aménagements hôteliers et les services disponibles pour les clients - Regroupe les aménagements par catégories	L'élève décrit les différents aménagements hôteliers de façon correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement d'un hôtel, de lire l'organigramme et de décrire les postes et profils du personnel hôtelier dans les différents départements**	- Identifie les différents postes du et comprend leur importance - Explique les différentes fonctions du personnel hôtelier -Comprend et sait lire l'organigramme d'une entreprise	Le fonctionnement d'un hôtel est décrit de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir des informations simples de façon claire et précise aux clients en français, allemand et anglais**	- Donne des explications correctes et adaptées au client par rapport aux questions/besoins formulés - Utilise un langage adapté et utilise les formules de politesse adéquates - Se présente en tenue vestimentaire correspondant aux exigences formulées par le titulaire. - Respecte les règles du savoir-vivre. - Fournit des informations correctes.	L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire. Les règles du savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un emploi hôtelier en ayant recours à une méthode de présentation adaptée**	- Fournit les informations pertinentes par rapport au travail demandé - Distingue différentes méthodes de présentation en utilisant les nouvelles technologies - Maîtrise au moins une méthode de présentation	L'emploi hôtelier est présenté de façon correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Cuisine de base 1 (CUBAS1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 1**

Titre du module:	**Cuisine de base 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CUBAS1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité ; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'utiliser les aliments de base nécessaires à la production de mets simples et sucrés. (liste1)**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - sait utiliser les produits dans les recettes de bases	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 1**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service.**	- annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - sert du bon côté - utilise les couverts de service appropriés avec dextérité - débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage - range le matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes.**	- connaît les origines et procédés d'élaboration des boissons non-alcooliques - sait préparer les différentes boissons froides et chaudes - explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ses collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédige les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Management 1 (MANAG1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 1**

Titre du module:	**Management 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MANAG1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents agents économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique.**	- connaît les agents économiques principaux et leurs rôles - connaît les interactions entre les différents agents - connaît le circuit économique - sait lire des tableaux de données et des graphiques en lien avec le sujet	L'élève décrit les agents économiques et leurs interactions de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la demande et ses déterminants, dans le contexte de l'hôtellerie et du tourisme.**	- sait décrire ce qu'est la demande dans le contexte de l'hôtellerie et du tourisme - connaît les déterminants principaux de la demande - représente la demande graphiquement en fonction du prix et identifie la loi de la demande	L'élève décrit la demande et ses déterminants de façon adéquate. Il représente la demande graphiquement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'offre et ses déterminants, dans le contexte de l'hôtellerie et du tourisme.**	- sait décrire ce qu'est l'offre dans le contexte de l'hôtellerie et du tourisme - connaît les déterminants principaux de l'offre - représente l'offre graphiquement en fonction du prix et identifie la loi de l'offre	L'élève décrit l'offre et ses déterminants de façon adéquate. Il représente l'offre graphiquement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'interaction entre l'offre et la demande, dans le contexte de l'hôtellerie et du tourisme.**	- connaît le mécanisme de formation des prix résultant de l'interaction entre l'offre et la demande. - identifie l'impact de mouvements de la demande ou de l'offre sur le prix basé sur des évènements réels ou réalistes.	L'élève détermine le prix résultant de l'interaction entre l'offre et la demande de façon adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Nouvelles technologies 1 (NOTEC1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 1**

Titre du module:	**Nouvelles technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NOTEC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser et de structurer ses fichiers et dossiers de façon cohérente et efficace.**	- crée une structure de dossier cohérente - nomme les fichiers de manière cohérente - utilise des métadonnées pour identifier le contenu d'un document	L'organisation et la structure des dossiers et fichiers est effectuée de manière adéquate.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les bases de la propriété intellectuelle appliquée à la création de documents informatiques.**	- respecte les droits d'auteur en n'utilisant que des éléments pour lesquels il a la permission ou les droits d'utilisation	Les bases de la propriété intellectuelle sont décrites et appliquées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fonctionnalités de base de Microsoft Word.**	- connaît les fonctionnalités nécessaires à la création de documents - connaît les différentes fonctions d'enregistrement et d'impression	Les fonctionnalités sont maîtrisées de manière adéquate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des modèles existants et de créer ses propres modèles réutilisables dans le contexte de l'hôtellerie.**	- connaît les bases de l'utilisation des modèles existants - maîtrise l'élaboration de modèles de factures, menus, formulaires de réservations	Les modèles sont adéquats et peuvent être réutilisés avec facilité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Gestion en hôtellerie 2 (GEHOT2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 2**

Titre du module:	**Gestion en hôtellerie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEHOT2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les origines de l'hôtellerie et de distinguer les différentes structures hôtelières**	- Connaît les origines de l'hôtellerie - Classe les hôtels selon leur type, leur niveau de service et leur mode de gestion - Connaît les particularités des différents types d'établissements hôteliers - Fait la distinction entre les différents modes de gestion - Comprend les différences entre les chaînes intégrées, volontaires et les groupes hôteliers	L'élève retrace les origines de l'hôtellerie et distingue les différentes structures hôtelières de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le système de classification par étoiles**	- Comprend le système de classification national - Comprend le système de classification européen (Hotelstars.eu) - Saisit les critères de classification à la lecture des documents y relatifs - Identifie les services nécessaires à l'obtention des différents nombres d'étoiles - Identifie les services susceptibles d'attribuer 5 étoiles à un établissement	Le système de classification par étoile est expliqué de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport à la suite d'une visite d'un établissement hôtelier**	-Donne les explications et informations correctes et pertinentes par rapport au fonctionnement de l'établissement hôtelier visité - Identifie les aspects essentiels des opérations hôtelières de l'établissement hôtelier visité - Formule le rapport de façon adéquate selon les règles en vigueur (rapport) - Soigne la présentation du document - S'assure que le rapport ne comporte ni faute de grammaire ni d'orthographe	Les consignes pour rédiger un rapport sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter par écrit et de présenter oralement un élément de l'établissement visité (hébergement, restauration, spa, conférences et banquets, etc.) par le biais d'une présentation visuelle**	- Participe activement à la visite de l'établissement hôtelier - Prépare les questions en amont de la visite - Rédige un dossier sur l'établissement hôtelier -Fournit les informations pertinentes par rapport au travail demandé - Soigne la présentation du document - Rédige le dossier de façon adéquate selon les règles en vigueur	Le dossier écrit est bien structuré et contient toutes les informations pertinentes. La présentation orale est assurée de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire. Les règles du savoir-vivre sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cuisine de base 2 (CUBAS2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 2**

Titre du module:	**Cuisine de base 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CUBAS2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité ; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'utiliser les aliments de base nécessaires à la production de mets simples et sucrés. (Liste2)**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - sait utiliser les produits dans les recettes de bases	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 2**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATSER2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger une carte des mets, de prendre les commandes des mets et boissons, de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- rédige une carte des mets directement utilisable - annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La carte des mets est correctement rédigée. La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service (assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions données.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ses collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Management 2 (MANAG2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 2**

Titre du module:	**Management 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MANAG2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'impact du taux d'intérêt sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.**	- sait effectuer des calculs avec taux d'intérêts simples - connaît l'impact du taux d'intérêt sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme	L'élève effectue des calculs avec taux d'intérêts correctement et décrit adéquatement l'impact du taux d'intérêt sur le secteur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'impact de l'inflation sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.**	- connaît les notions de bases de l'inflation - connaît les causes possibles de l'inflation - connaît l'impact de l'inflation sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme	L'élève décrit ce qu'est l'inflation, ses causes et son impact, de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'impact du taux de change sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.**	- sait effectuer des calculs simples avec le taux de change - connaît l'impact du taux de change sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme	L'élève effectue des calculs avec les taux de changes correctement et décrit l'impact de ceux-ci de façon approprié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'impact de la conjoncture sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.**	- connaît la notion de revenu national, sa croissance et son impact sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme - connaît le taux de chômage, son évolution et son impact sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme	L'élève décrit les indicateurs principaux de la conjoncture et leur impact sur le secteur visé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Nouvelles technologies 2 (NOTEC2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 2**

Titre du module:	**Nouvelles technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NOTEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir/corriger/adapter correctement des données dans un tableur pour ainsi réaliser une feuille de calcul**	- connaît et applique les fonctions de base - sait différencier entre plusieurs feuilles de calcul à l'intérieur d'un seul fichier - sait copier et déplacer des feuilles de calcul - connaît les opérateurs à utiliser dans un tableur - réalise des formules de calculs simples - sait distinguer entre référence relative et référence absolue	Le résultat est correct et convenable. Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une/des condition(s) donnée(s)**	- connaît le fonctionnement logique des opérateurs "True" et "False" - applique l'opérateur "IF" à une ou plusieurs conditions	L'application de la formule sur des exemples donnés fournit des résultats corrects
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des calculs de pourcentage dans un tableur**	- connaît le fonctionnement du bouton % - applique le calcul d'augmentation ou de réduction d'un taux de pourcentage sur un montant donné - sait effectuer le calcul d'une variation en pourcentage	L'application du calcul de pourcentage sur des exemples donnés fournit des résultats plausibles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des éléments de formatage**	- connaît les attributs de formats courants s'appliquant sur le contenu des cellules, la hauteur des lignes, la largeur des colonnes - sait lier des formats multiples à des conditions spécifiques du contenu de la cellule	Les formats présentés sur des exemples donnés correspondent aux exigences de l'énoncé
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques dans un tableur**	- connait les différents types de graphiques - sait choisir le type de graphique correspondant aux données - sait créer un graphique à partir de données du tableur	Les données sont correctement représentées dans un graphique

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gestion en hôtellerie 3 (GEHOT3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 3**

Titre du module:	**Gestion en hôtellerie 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEHOT3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les différents types de clientèle et leurs besoins ainsi que le produit 'chambre' et les prix correspondants**	- identifie les différents types de clientèle (individuelle, groupe, loisirs, affaires, luxe, budget, etc.) et leurs besoins spécifiques - analyse les attentes de chaque segment de clientèle en termes de confort, services, et équipements - décrit les caractéristiques du produit 'chambre' selon les standards du secteur (taille, équipement, décoration, services associés) - comprend les bases de la tarification en fonction du type de clientèle, des catégories de chambre, et des critères de rentabilité (saisonnalité, demande, concurrence)	- Les segments de clientèle sont identifiés et leurs attentes spécifiques sont comprises. - Les liens entre les caractéristiques des chambres et les attentes des différents types de clientèle sont établis. - Les stratégies de tarification utilisées dans le secteur hôtelier sont comprises. - Les choix de produits et de prix adaptés à chaque segment de clientèle sont analysés et justifiés. - Les conclusions de manière structurée et claire, en utilisant un vocabulaire adapté au secteur hôtelier, sont présentées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes sources et mode de réservation, d'identifier les acteurs impliqués dans le processus de réservation et de comprendre le fonctionnement de la prise de réservation.**	- comprend la différence entre les réservations directes et indirectes (sources, modes) - distingue les différents intermédiaires (réseaux commerciaux) - comprend les différentes étapes du processus de prise de réservation types de réservation	- Les différentes sources sont connues. - Les différents modes de réservation sont identifiés. - Les différents acteurs sont identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre une réservation par téléphone dans les 3 langues (français, allemand, anglais)**	- applique le processus de réservation pour la clientèle individuelle (fiche de réservation, garantie) - porte une attention particulière à sa communication verbale (registre du langage, voix, intonation, volume, rythme) - identifie les besoins du client et propose des solutions adaptées aux besoins formulés - donne des explications correctes et adaptées au client par rapport à la réservation - fournit des informations correctes - fait preuve de sensibilité commerciale - adopte une attitude professionnelle - utilise un langage adapte´ et utilise les formules de politesse adéquates - se pre´sente en tenue vestimentaire correspondant aux exigences formule´es par le titulaire - respecte les règles du savoir-vivre - s'exprime librement - adopte une attitude communicative - veille à avoir une gestuelle et des mimiques communicatives ouvertes qui étayent le contenu verbal	- Les 3 langues (français, allemand et anglais) sont connues. - Le processus d'une réservation est maîtrisé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Sciences alimentaires 1 (SCIAL1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 3**

Titre du module:	**Sciences alimentaires 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCIAL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la valeur nutritionnelle des différents aliments.**	- explique la composition des aliments principaux	- Les explications sont correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les apéritifs.**	- connaît les origines et les produits de base des différentes familles des apéritifs	- Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de servir les apéritifs.**	- connaît les bons dosages des apéritifs -sait choisir la verrerie et garnitures adéquates	- Les explications et la mise en place sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Planifier et réaliser un menu à thèmes 1 (MENTE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 3**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un menu à thèmes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENTE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, produire et documenter un menu à thème (liste 1).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - respecte les progressions - dresse les plats correctement - veille à ce que les fiches techniques soient lisibles - range les fiches techniques dans un portfolio	- Le sujet du menu est respecté. - Les fiches techniques sont correctement rédigées. - Le bon d'économat est précis et peut servir de base pour la commande. - Les plats choisis sont réalisés correctement. - Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser dans le temps lui imparti tous les travaux nécessaires à planifier, produire, décorer et documenter un dessert à thème en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (liste 1).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - dresse les plats correctement - range les fiches techniques dans un portfolio - utilise les méthodes de cuisson adéquates - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement les desserts - respecte les règles d'hygiène et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	- Le sujet du dessert est respecté. - Les recettes sont en relation avec le sujet. - Les recettes sont respectées. - Le bon d'économat présente les quantités correctes. - Le portfolio est complet. - Le poste est correctement équipé. - Le dressage des assiettes est soigné. - Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. - L'équipement et le matériel sont propres et rangés.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, approvisionner, assurer et documenter un service à thème (liste 1).**	- organise le service des mets, vins et boissons selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement - assure le service des mets, vins et boissons selon les règles de l'art, de l'accueil et du savoir-vivre - respecte la commercialisation des produits, prend la commande et gère les réclamations éventuelles - connaît les régions viti-vinicoles françaises et autres vins et boissons d'Europe et du monde selon les thèmes choisis - se présente en tenue prescrite - maîtrise ses gestes - maîtrise son langage - maîtrise sa physionomie - se comporte de manière prévenante	- Le service est organisé de façon logique et sans accrocs majeurs. - Le service est assuré sans fautes graves. - Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées. - Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues. - La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. - Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise. - L'accueil met le client à l'aise. - Le portfolio est complet.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	- L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Management 3 (MANAG3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 3**

Titre du module:	**Management 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MANAG3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes caractéristiques d'une entreprise.**	- décrit les entreprises selon : - les différents statuts juridiques - les secteurs d'activités - les propriétaires (privé, public) - la taille (effectif, unité produites et chiffre d'affaires)	- Les descriptions sont complètes et correctement classées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de l'analyse financière.**	- calcule correctement le chiffre d'affaires et le résultat - distingue les charges variables et les charges fixes. - sait calculer une marge bénéficiaire	- Les calculs sont justes et appliqués selon les données fournies.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer un seuil de rentabilité.**	- calcule le seuil de rentabilité sur la base de données fournies	- Le seuil est calculé correctement et les étapes sont claires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Nouvelles technologies 3 (NOTEC3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 3**

Titre du module:	**Nouvelles technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NOTEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les concepts de base des outils d'intelligence artificielle.**	- explique le fonctionnement de base des grands modèles de langage (LLM) tels que ChatGPT ou Gemini - identifie les applications pratiques dans divers contextes professionnels	- Les concepts de base des LLM sont compris et expliqués de manière claire et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser un LLM pour créer, corriger et optimiser des documents dans Microsoft Word.**	- utilise un LLM pour générer des textes professionnels adaptés au contexte (lettres, rapports, comptes rendus) - corrige ou reformule un contenu en fonction des exigences de présentation dans Word - intègre des suggestions du LLM pour améliorer la mise en forme, le style ou la lisibilité d'un document	- Les documents générés ou corrigés sont cohérents, bien présentés et adaptés au contexte professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser un LLM pour analyser et structurer des données dans Excel.**	- formule des requêtes adaptées pour obtenir des formules Excel grâce au LLM - utilise un LLM pour générer des analyses descriptives basées sur des tableaux de données (résumés, recommandation) - applique les suggestions du LLM pour améliorer les fichiers Excel	- Les données et rapports générés sont précis, bien structurés et visuellement clairs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Gestion en hôtellerie 4 (GEHOT4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 4**

Titre du module:	**Gestion en hôtellerie 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GEHOT4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le processus d'arrivée du client ainsi que les procédures y relatives.**	- comprend le processus d'arrivée du client, incluant les acteurs impliqués et les documents supports - maîtrise les différentes étapes du check in (prise de contact, prise en charge, proposition et prise de congé) - est capable de faire face aux cas particuliers qui peuvent se présenter lors de l'accueil	- Le processus d'arrivée du client est connu.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saisir les besoins du client pendant son séjour. (réception/conciergerie)**	- distingue les différents types d'assistance et de besoins du client pendant le séjour à l'hôtel - connaît les différentes sources informations utilisées pour aider le client de façon professionnelle et correcte - maîtrise les différentes procédures liées aux demandes du client (messages, bagages, prêts d'articles, journaux, réveil) - formule les messages clients de façon adaptée	- L'assistance au client pendant son séjour est maîtrisée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le processus de départ du client.**	- distingue les différentes composantes liées au processus de départ du client, incluant la facturation, l'encaissement et la gestion des bagages et transports - souligne l'importance de la quête de satisfaction par rapport et sait y répondre de façon adéquate - maîtrise les différentes étapes du check out (prise de contact, prise en charge, proposition et prise de congé) - est capable de faire face aux cas particuliers qui peuvent se présenter lors du départ	- Le processus de départ du client est maîtrisé.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'arrivée et le départ d'un client en situation de face-à-face.**	- applique la procédure d'arrivée du client - applique la procédure de départ du client - porte une attention particulière à sa communication verbale (registre du langage, voix, intonation, volume, rythme) - veille à adopter une gestuelle et des mimiques communicatives ouvertes qui étayent le contenu verbal. - donne des explications correctes en cas de questions du client - fait preuve de sensibilité commerciale - adopte une attitude professionnelle - utilise un langage adapte´ et utilise les formules de politesse adéquates - se présente en tenue vestimentaire correspondant aux exigences formulées par le titulaire. - respecte les règles du savoir-vivre. - s'exprime librement - adopte une attitude communicative	- Deux des trois langues (français, allemand ou anglais) sont connues. - Le processus d'arrivée du client est maîtrisé. - Le processus de départ du client est maîtrisé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir un hôtel fictif en appliquant les connaissances acquises sur l'hôtellerie et en justifiant ses choix.**	- définit clairement le concept de l'hôtel (type d'hôtel, clientèle cible, localisation) - applique les connaissances sur les types d'établissements et les modes de gestion pour concevoir un projet réaliste. - prend en compte les critères de classification (par étoiles) pour définir les services et équipements de l'hôtel - conçoit un organigramme simplifié de l'établissement en identifiant les principaux départements et leur fonctionnement - explique les choix créatifs de manière cohérente et en lien avec les connaissances théoriques - crée une présentation visuelle attrayante et structurée - soigne la présentation du document à l'aide de CANVA, en respectant les consignes	- Un concept clair et réaliste pour son hôtel fictif est réalisé. - Le projet, intégrant les connaissances sur les types et catégories d'hôtels, est structuré. - Les services et équipements, justifiant leur adéquation avec la classification visée, est détaillée. - Un organigramme cohérent pour l'établissement est élaboré. - Le projet est défendu lors d'une présentation orale devant un public. - La manière de s'exprimer est claire, professionnelle et engageante. - Un portfolio d'expérience sous forme de présentation CANVA visuellement attrayante et respectant les consignes est conçu.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Sciences alimentaires 2 (SCIAL2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 4**

Titre du module:	**Sciences alimentaires 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCIAL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de guider le choix vers une alimentation équilibrée (si le client l'exige) et est capable de composer des menus équilibrés.**	- connait la composition des aliments - propose des menus adaptés aux différents types de client	- Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les digestifs.**	- connaît les origines et les produits de base des différentes familles des digestifs	- Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications de base sur les vins de France.**	- connaît les grandes régions viticoles de France et leurs principales appellations mentionnées	- Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une carte des vins de France en suivant les consignes.**	- crée une carte des vins de France en utilisant les appellations - donne des explications de base sur les grandes régions viticoles	- Les appellations sont correctes et les explications sont cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Planifier et réaliser un menu à thèmes 2 (MENTE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en hôtellerie 4**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un menu à thèmes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENTE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, produire et documenter un menu à thème (liste 2).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - respecte les progressions - dresse les plats correctement - veille à ce que les fiches techniques soient lisibles - range les fiches techniques dans un portfolio	- Le sujet du menu est respecté. - Les fiches techniques sont correctement rédigées. - Le bon d'économat est précis et peut servir de base pour la commande. - Les plats choisis sont réalisés correctement. - Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser dans le temps lui imparti tous les travaux nécessaires à planifier, produire, décorer et documenter un dessert à thème en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (liste 2).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - dresse les plats correctement - range les fiches techniques dans un portfolio - utilise les méthodes de cuisson adéquates - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement les desserts - respecte les règles d'hygiène et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	- Le sujet du dessert est respecté. - Les recettes sont en relation avec le sujet. - Les recettes sont respectées. - Le bon d'économat présente les quantités correctes. - Le portfolio est complet. - Le poste est correctement équipé. - Le dressage des assiettes est soigné. - Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. - L'équipement et le matériel sont propres et rangés.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, approvisionner, assurer et documenter un service à thème (liste 2).**	- organise le service des mets, vins et boissons selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement - assure le service des mets, vins et boissons selon les règles de l'art, de l'accueil et du savoir-vivre - respecte la commercialisation des produits, prend la commande et gère les réclamations éventuelles - connaît les régions viti-vinicoles françaises et autres vins et boissons d'Europe et du monde selon les thèmes choisis - se présente en tenue prescrite - maîtrise ses gestes - maîtrise son langage - maîtrise sa physionomie - se comporte de manière prévenante	- Le service est organisé de façon logique et sans accrocs majeurs. - Le service est assuré sans fautes graves. - Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées. - Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues. - La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. - Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise. - L'accueil met le client à l'aise. - Le portfolio est complet.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	- L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Management 4 (MANAG4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 4**

Titre du module:	**Management 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MANAG4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan.**	-les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues - la structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue - les calculs nécessaires sont réalisés - les données sont inscrites dans le bilan en indiquant les grandes rubriques	- Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. - Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. - L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts. - Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	- applique le système de la comptabilité en partie double - enregistre des opérations courantes simples - les notions de Charges et de Produits sont connues - la structure du plan comptable des comptes de gestion est connue - les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés - le compte de résultat est établi - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-livre et dans le journal - respecte les dispositions légales	- Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement la balance de vérification, ainsi que les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) - calcule les soldes des comptes de bilan - dresse la balance de vérification après inventaire - établit les comptes annuels "Bilan"et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du Grand-livre	- Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. - L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. - La balance de vérification est dressée correctement, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du tableau. - Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel. - Le profits et pertes est établi, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire et d'analyser des documents hôteliers de gestion.**	- identifie et comprend les différents documents: factures ; rapports financiers (bilan, compte de résultat) ; Trend of Operations ; Manager's Report - analyse les indicateurs de performance clés tels que le RevPAR, ADR, taux d'occupation - interprète et fourni des recommandations	- Les informations principales de ces documents sont interprétées correctement et les recommandations sont appropriées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Nouvelles technologies 4 (NOTEC4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en management 4**

Titre du module:	**Nouvelles technologies 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NOTEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	- connaît et applique les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers (Windows).	- Les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	- connaît et applique les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication (Outlook).	- Les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	- connaît et applique les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte (Word).	- Les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	- connaît et applique les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur (Excel).	- Les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Présentation » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	- connaît et applique les principes de base des technologies d'information et de communication sur la présentation (PowerPoint).	- Les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Technologie de réception 1 (TEREC1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 1**

Titre du module:	**Technologie de réception 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TEREC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes structures hôtelières, les réseaux commerciaux et de reconnaître leur rôle**	- classe les hôtels selon leur type, leur niveau de service et leur mode de gestion - lit et analyse un organigramme - identifie les différents réseaux commerciaux - identifie et regroupe les différentes clientèles dans des segments	Le classement est cohérent. La représentation graphique de la structure hôtelière est cohérente. Les différents réseaux commerciaux sont décrits de façon cohérente. Les critères de segmentation sont appliqués correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recueillir des informations et d'analyser le fonctionnement du département réception**	- identifie les différents postes du service réception et comprend leur importance. - explique les différentes fonctions du département réception .	Les différents postes du service réception ainsi que leur importance sont caractérisées. Les différentes fonctions du département réception d'un hôtel sont relayées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre une réservation.**	- caractérise le mode d'organisation de la fonction - tient, met à jour et contrôle le planning de réservation - applique la procédure de réservation pour la clientèle individuelle /de groupe (fiche de réservation, acomptes, fiche de modification…) - classe et met à jour les réservations - utilise, en situation de face à face, un logiciel d'hôtellerie pour effectuer une réservation	La réservation est prise correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil du client.**	- réalise les travaux préparatoires à l'arrivée et identifie les documents y relatifs - assure l'accueil d'un client individuel et un groupe de clients et remplit les documents supports de l'arrivée - sait faire face aux cas particuliers qui peuvent se présenter lors de l'accueil - utilise, en situation de face à face, un logiciel d'hôtellerie pour assurer l'accueil d'un client	L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. Les données sont saisies correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Technologie de réception 2 (TEREC2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 1**

Titre du module:	**Technologie de réception 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TEREC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'encadrer le client pendant son séjour.**	- fournit les informations demandées en relation avec la clientèle en gardant une trace écrite (moyens de transports, services d'urgence, prise de message, réservation de tickets de théâtre…) - l'élève utilise un logiciel d'hôtellerie pour garder une trace écrite de l'information demandée	Les informations demandées en relation avec la clientèle sont cohérentes et la trace écrite est remplie correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer le départ du client.**	- applique les procédures de départ. - suit les encaissements et sait tenir la caisse. - effectue les opérations de change et de dépôt. - identifie et effectue le suivi des clients débiteurs. -effectue les opérations de fin de journée - l'élève utilise un logiciel d'hôtellerie pour assurer le check out du client	La procédure de départ est respectée. Les encaissements et la tenue de caisse sont corrects. Les opérations de change et de dépôt sont assurées. Le suivi des clients débiteurs est assuré. Les opérations de fin de journée sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter la (les) réclamation(s) des clients.**	- sait faire face aux réclamations des clients en argumentant et en répondant aux objections	Les principes de résolution de conflit sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Administrer et gérer le personnel 1 (ADPER1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de travail en relation avec le calcul des salaires en respectant les obligations légales en vigueur dans le secteur HORECA.**	- les notions de base du droit du travail en relation avec le calcul des salaires sont identifiées et décrites (SSM, indexation automatique des salaires, durée de travail dans le secteur HORECA, congés et jours fériés) - le salaire brut total est calculé sur base d'un schéma de calcul fourni (salarié payé au mois et à l'heure)	Les éléments de base du droit de travail indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Le salaire brut total est calculé. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de la sécurité sociale en relation avec le calcul des salaires.**	- les principales obligations de déclaration de l'employeur envers le CCSS sont connues - les différents types de cotisations sociales et les principales prestations sociales y afférentes sont connus - les cotisations sociales à charge du salarié et / ou du patron sont calculées - le coût salarial est calculé	Les éléments de base du droit de la sécurité sociale indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Les cotisations salariales et patronales sont calculées et le coût salarial est déterminé. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit fiscal en relation avec le calcul des salaires.**	- la différence entre imposition par voie de retenue à la source et imposition par voie d'assiette est connue - les instructions fiscales figurant sur la fiche de retenue d'impôt sont identifiées et décrites (classe d'impôts, déductions fiscales, crédit d'impôts,..) - les classes d'impôts sont décrites et appliquées - le montant des impôts retenus à la source est calculé sur base d'un schéma fourni - le décompte salarial est établi (brut / net) sur base d'un schéma fourni	Les éléments de base du droit fiscal indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. L'impôt retenu à la source est déterminé correctement et le décompte salarial est effectué. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Comptabilité et gestion 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en tenant compte des dispositions fiscales en matière de TVA.**	- les calculs nécessaires sont réalisés - la TVA est comptabilisée (TVA en amont, TVA en aval, TVA due, TVA à recevoir) - la dette / créance envers l'Administration de l'enregistrement est inscrite au bilan - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le décompte TVA est correctement inscrit au Bilan. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues - les différences entre réductions commerciales et financières sont connues - les emballages (consignés / repris) sont comptabilisés - les calculs nécessaires sont réalisés - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois et l'opération de consignation est non soumise à la TVA	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer manuellement les variations des stocks liés aux achats, de clôturer les comptes, de dresser des situations périodiques ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes.**	- les écritures d'inventaire en relation avec les stocks de marchandises et des stocks d'emballages consignés sont comptabilisées - le résultat de l'exercice est déterminé au grand-livre et les soldes des comptes de bilan sont calculés - la balance de vérification définitive (« après inventaire ») est dressée - les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont établis en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés des comptes du grand-livre	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont dressés correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles de la comptabilité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Connaissances de base en marketing 1 (MARKT1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	- identifie le comportement d'achat du consommateur - décrit le processus d'achat de l'individu - décrit l''acte de consommation du consommateur	L'importance de l'orientation vers le client est correctement comprise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché.**	- identifie les éléments de la veille mercatique et commerciale - décrit les études documentaires, qualitatives et quantitatives	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	- décrit les composantes du marché - identifie la relation produit-marché - décrit la démarche mercatique	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan de marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Administrer et gérer le personnel 2 (ADPER2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le processus de recrutement.**	- les principales étapes du processus de recrutement sont identifiées et décrites - les formalités administratives à respecter sont identifiées et décrites	Les principales étapes du processus de recrutement sont décrites de façon cohérente. Les formalités administratives à respecter sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les différents types de contrats de travail et leurs composantes.**	- le contrat de travail est défini et ses éléments constitutifs sont analysés. - les types classiques de contrats de travail sont distingués et rattachés à des situations précises - les principales clauses obligatoires et la clause d'essai sont connues	Le contrat de travail est défini correctement. Les types classiques de contrats de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente. Les principales clauses d'un contrat de travail sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents modes de rupture du contrat du travail.**	- les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont connus (résiliation d'un commun accord, licenciement, démission et cessation du contrat de plein droit)	Les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.5. - Connaissances de base en marketing 2 (MARKT2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'offre de l'entreprise.**	- identifie les composantes de l'offre - décrit le conditionnement du produit - identifie la marque, la stylique et la qualité du produit - reconnaît les signes de qualité et l'image qui valorisent la marque	Les notions de l'offre de l'entreprise sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la différenciation par l'offre.**	- identifie l'offre globale - décrit la gamme du produit - décrit la politique de marque	Les notions de la différenciation par l'offre sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix.**	- identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - prix forfaitaire - gestion des capacités - gratuité	Les notions de la politique de prix sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la fixation des prix.**	- décrit les coûts, les marges - décrit le prix cible, la sensibilité - prix - décrit la notion de seuil de rentabilité	Les notions de la fixation des prix sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.6. - Comptabilité et gestion 4 (COMGE4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer manuellement les écritures d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues - les calculs nécessaires sont réalisés - le tableau d'amortissement est établi d'après la méthode linéaire - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures sont comptabilisées au grand-livre et au journal - les écritures d'inventaire étudiées en COMGE3 et COMGE4 sont traitées dans le cadre d'exercices d'ensemble simplifiés. Les comptes sont clôturés. La balance de vérification après inventaire est établie. Les données sont inscrites dans le bilan final (en indiquant les grandes rubriques) et dans le compte « Profits et Pertes »	Les tableaux d'amortissement sont correctement établis. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes. Le compte de « Profits et Pertes » est correctement établi. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des mécanismes comptables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- les différents calculs sont effectués - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures sont comptabilisées dans le grand-livre et dans le journal	L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses.**	- les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées - les calculs nécessaires sont réalisés - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand livre et au journal - les écritures d'inventaire étudiées en COMGE3 et COMGE4 sont traitées dans le cadre d'exercices d'ensemble simplifiés. Les comptes sont clôturés. La balance de vérification après inventaire est établie. Les données sont inscrites dans le bilan final (en indiquant les grandes rubriques) et dans le compte « Profits et Pertes »	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes. Le compte de « Profits et Pertes » est correctement établi. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des mécanismes comptables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Planifier et réaliser un menu à thèmes 1 (MENTE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un menu à thèmes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENTE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Atelier
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, produire et documenter un menu à thème (liste 1).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - respecte les progressions - dresse les plats correctement - veille à ce que les fiches techniques soient lisibles - range les fiches techniques dans un portfolio	Le sujet du menu est respecté. Les fiches techniques sont correctement rédigées. Le bon d'économat est précis et peut servir de base pour la commande. Les plats choisis sont réalisés correctement. Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser dans le temps lui imparti tous les travaux nécessaires à planifier, produire, décorer et documenter un dessert à thème en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel. (liste 1).**	- recherche les informations sur le sujet du menu (thèmes prédéterminés) et choisit des recettes adéquates pour rédiger des fiches techniques et un bon d'économat en vue de la commande et production future - range les fiches techniques dans un portfolio destiné à cette fin et respecte un ordre de classement méthodique - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions et au temps de réalisation - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le sujet du dessert est respecté, les recettes sont en relation avec le sujet et les fiches techniques ainsi que le bon d'économat ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet et propre et les fiches sont rangées méthodiquement. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement et dans les délais prévus. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, approvisionner, assurer et documenter un service à thème (liste 1).**	- organise le service des mets, vins et boissons selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement - assure le service des mets, vins et boissons selon les règles de l'art, de l'accueil et du savoir-vivre - respecte la commercialisation des produits, prend la commande et gère les réclamations éventuelles - connaît les régions viti-vinicoles françaises et autres vins d'Europe et du monde selon les thèmes choisis - se présente en tenue prescrite - maîtrise ses gestes - maîtrise son langage - maîtrise l'expression du visage - se comporte de manière prévenante	Le service est organisé de façon logique et sans accrocs majeurs. Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées. Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues. La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise. L'accueil met le client à l'aise. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Connaissances de base en boissons et nutrition 5 (CBASE5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les méthodes de vinifications - connaît les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères	Les explications sont cohérentes et ne contiennent pas de fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- connaît le vocabulaire de base de dégustation - applique les différentes techniques de base de la dégustation - s'assure de la concordance des mets et vins	Les principaux termes et techniques de la dégustation sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des menus équilibrés et adaptés aux besoins (enfants, personnes âgées, végétariens, sportifs, ..). En plus, il sait adapter les menus aux allergies et aux intolérances alimentaires.**	- connaît les besoins spécifiques de chaque groupe - sait adapter l'alimentation au aux besoins spécifiques des clients	Les explications sont valables et ne contiennent pas de fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les points importants du régime amaigrissant.**	- connaît les points importants du régime	La composition des menus ne contient pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Planifier et réaliser un menu à thèmes 2 (MENTE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un menu à thèmes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENTE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Atelier
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, produire et documenter un menu à thème (liste 2).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - respecte les progressions - dresse les plats correctement - veille à ce que les fiches techniques soient lisibles - range les fiches techniques dans un portfolio	Le sujet du menu est respecté. Les fiches techniques sont correctement rédigées. Le bon d'économat est précis et peut servir de base pour la commande. Les plats choisis sont réalisés correctement. Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser dans le temps lui imparti tous les travaux nécessaires à planifier, produire, décorer et documenter un dessert à thème en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel. (liste 2).**	- recherche les informations sur le sujet du menu (thèmes prédéterminés) et choisit des recettes adéquates pour rédiger des fiches techniques et un bon d'économat en vue de la commande et production future - range les fiches techniques dans un portfolio destiné à cette fin et respecte un ordre de classement méthodique - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions et au temps de réalisation - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le sujet du dessert est respecté, les recettes sont en relation avec le sujet et les fiches techniques ainsi que le bon d'économat ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet et propre et les fiches sont rangées méthodiquement. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement et dans les délais prévus. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, approvisionner, assurer et documenter un service à thème (liste 2).**	- organise le service des mets, vins et boissons selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement - assure le service des mets, vins et boissons selon les règles de l'art, de l'accueil et du savoir-vivre - respecte la commercialisation des produits, prend la commande et gère les réclamations éventuelles - connaît les régions viti-vinicoles françaises et autres vins d'Europe et du monde selon les thèmes choisis - se présente en tenue prescrite - maîtrise ses gestes - maîtrise son langage - maîtrise l'expression du visage - se comporte de manière prévenante	Le service est organisé de façon logique et sans accrocs majeurs. Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées. Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues. La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise. L'accueil met le client à l'aise. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.alimentaires et leur prévention.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.4. - Connaissances de base en boissons et nutrition 6 (CBASE6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les régions viti-vinicoles françaises et étrangères - connaît les différentes méthodes de vinifications	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- a un vocabulaire de base de la dégustation - s'assure de la concordance entre les mets et vins	Le vocabulaire de la dégustation et les accords mets et vins sont correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter les menus pour les personnes diabétiques et pour la prévention des maladies cardio-vasculaires. En plus, l'élève connaît les principes de l'alimentation sans sel, sans résidus.**	- sait expliquer les points importants du régime - sait adapter les menus aux différentes demandes	Il n'y a pas de fautes graves dans la composition des menus. Les explications ne contiennent pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Organisir les tâches du housekeeping 1 (HOUSE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Organisir les tâches du housekeeping 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HOUSE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recueillir des informations et d'analyser le fonctionnement du département housekeeping.**	- identifie les différents postes du service du housekeeping et comprend leur importance - explique les différents modes d'organisation du département ainsi que ses relations avec les autres départements	Les différents postes du service du housekeeping ainsi que leur importance sont caractérisées. Les différents modes d'organisation du département ainsi que ses relations avec les autres départements d'un hôtel sont relayées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien quotidien d'une chambre.**	- caractérise les différents états d'une chambre - décrit les différentes procédures pour entretenir une chambre en respectant les règles d'hygiène et de sécurité - décrit la procédure pour assurer le service de la couverture - décrit comment organiser et aménager rationnellement l'office d'étage - décrit les différentes procédures pour le blanchissage, le prêt d'articles, les objets trouvés	L'entretien quotidien des chambres est assuré en respectant les procédures d'entretien ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien de la salle de bain.**	- décrit les différentes procédures pour entretenir la salle de bain en respectant les règles d'hygiène et de sécurité	L'entretien de la salle de bain est assuré en respectant les procédures d'entretien ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles (partie 1).**	-- se présente clairement en situation de face à face (salutation, prise de contact, accueil, prise de congé …) - respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …) - s'annonce correctement au téléphone - écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et entretient un dialogue pertinent en appliquant les formules standard - fournit les informations demandées	La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente Les règles du savoir-vivre sont respectées. Les informations fournies sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues 1 (COMM1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Langues
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand en recourant aux nouvelles technologies de l'information.**	- rédige des corriels et applique les règles de disposition spécifiques - adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs - interprète les abréviations et autres procédés info-graphiques liés aux outils de communivcation (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, ...)	Les procédures d'envoi et de récpetion sont correctement appliquées. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de condidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en anglais en recourant aux nouvelles technologies de l'information**	- rédige des corriels et applique les règles de disposition spécifiques - adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs - interprète les abréviations et autres procédés info-graphiques liés aux outils de communivcation (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, ...)	Les procédures d'envoi et de récpetion sont correctement appliquées. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de condidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en français en recourant aux nouvelles technologies de l'information**	- rédige des corriels et applique les règles de disposition spécifiques - adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs - interprète les abréviations et autres procédés info-graphiques liés aux outils de communivcation (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, ...)	Les procédures d'envoi et de récpetion sont correctement appliquées. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de condidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des lettres standard en allemand dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits - utilise un vocabulaire correct et un niveau de langue approprié	La lettre est rédigée de façon claire et précise. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des lettres standard en anglais dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits - utilise un vocabulaire correct et un niveau de langue approprié	La lettre est rédigée de façon claire et précise. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des lettres standard en français dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits - utilise un vocabulaire correct et un niveau de langue approprié	La lettre est rédigée de façon claire et précise. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique, les consignes, les conseils et les instructions de ses formateurs.**	- est attentif quand son formateur lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.3. - Organiser les tâches du housekeeping 2 (HOUSE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Organiser les tâches du housekeeping 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HOUSE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les étapes pour assurer le contrôle quotidien des chambres et d'expliquer les procédures de l'inspection annuelle.**	- identifie les différentes étapes pour vérifier la cellule chambre en vue de sa location immédiate à un client - explique la différence entre un contrôle quotidien de la chambre et l'inspection annuelle - identifie les buts et les procédures d'une inspection	Le contrôle de la chambre est assuré suivant les standards fixés dans la procédure L'inspection annuelle est expliquée de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire les différents types de machines et de matériel de nettoyage.**	- identifie les différents types de machines et le matériel de nettoyage - identifie et décrit les différents types de produits d'entretien - reconnaît les symboles d'alerte sur les étiquettes	Les différents types de machines et de matériel de nettoyage sont identifiés et expliqués en respectant les règles de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire le linge et son mouvement et d'en décrire sa gestion.**	- identifie les différents textiles - détermine les besoins en linge - identifie les différentes possibilités pour entretenir le linge - cite les étapes de traitement de linge	- Le linge ainsi que sa gestion sont expliqués de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles (partie 2).**	- s'annonce correctement au téléphone et prend une réservation - se présente clairement en situation de face à face et assure l'accueil du client en respectant les 4 P. (Prise de contact, Prise en charge, Proposition, Prise de congé) - écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et fournit les informations demandées en appliquant les formules standard - respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …)	La prise de réservation par téléphone est correcte. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies au client de façon cohérente. Les informations diverses fournies au client sont correctes. La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. Les règles du savoir-vivre sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.4. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues 2 (COMM2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMM2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Langues
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique et hôtelière en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et/ou écrite en allemand.**	- dégage les informations clés - présente l'article	L'article est résumé de façon structurée. le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique et hôtelière en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et/ou écrite en anglais.**	- dégage les informations clés - présente l'article	L'article est résumé de façon structurée. le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique et hôtelière en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et/ou écrite en français.**	- dégage les informations clés - présente l'article	L'article est résumé de façon structurée. le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter son travail avec soin, fiabilité et exactitude et il respecte les délais imposés à son travail.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute les tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Connaissances de base en marketing 3 (MARKT3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de distribution.**	- identifie la notion de canal de distribution - décrit la stratégie de distribution - décrit la distribution multicanal, les unités commerciales physiques et virtuelles.	Les notions de la politique de distribution sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les relations producteur – distributeur.**	-découvre la notion de l'efficient consumer response -décrit les apports de la coopération entre producteur et distributeur -identifie les sources de conflit entre producteur et distributeur	Les notions des relations producteur - distributeur sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication commerciale.**	- identifie les objectifs et les objets de la communication - décrit la cible de la communication commerciale - décrit la publicité, les médias et les supports -découvre les notions de message publicitaire et la promesse	Les notions de la communication commerciale sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication relationnelle et événementielle.**	- décrit la mercatique directe - identifie la promotion des ventes - analyse le parrainage, le mécénat et l'événementiel - assimile la notion de communication relayée	Les notions de la communication relationnelle et événementielle sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication virale.**	- décrit le bouche-à-oreille et le buzz - identifie la mercatique virale - décrit la communication de crise	Les notions de la communication virale sont décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Organiser les maintenances des équipements et installations d'un hôtel (TECHO1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Organiser les maintenances des équipements et installations d'un hôtel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECHO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le bâtiment et les différentes zones permettant l'exploitation d'un hôtel en respect de toutes les normes en vigueur concernant la structure, les extérieurs.**	-décrit la forme, la structure et le style du bâtiment -identifie les différentes zones d'un hôtel : chambres, circulations et accès, sanitaires et vestiaires, hall de réception, salle à manger, cuisine, buanderie.	-Les différents critères du bâtiment sont décrits correctement -les différentes zones de l'hôtel sont situées et décrites correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes installations ainsi que les équipements nécessaires à l'exploitation des différentes zones d'un hôtel en tenant compte des normes en vigueur (partie 1)**	- décrit les systèmes suivants : • la production, la distribution, l'adoucissement et le traitement des eaux ; • la ventilation et le chauffage ; • l'acoustique ;	- les différents systèmes et leur fonctionnement sont décrits d'une manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes installations ainsi que les équipements nécessaires à l'exploitation des différentes zones d'un hôtel en tenant compte des normes en vigueur (partie 2)**	- décrit les systèmes suivants : • le système électrique ; • l'éclairage ; • l'équipement de buanderie.	- les différents systèmes et leur fonctionnement sont décrits d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.3. - Créer et gérer une entreprise 1 (CREGE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Créer et gérer une entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CREGE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire les démarches pour créer une entreprise HORECA.**	- connaît la différence entre personne physique et personne morale - connaît les statuts juridiques les plus fréquents au Luxembourg (SA, SARL et entreprise individuelle) ainsi que et leurs principales caractéristiques juridiques - décrit les démarches et formalités administratives à effectuer pour créer une entreprise HORECA	Les personnes morales et les personnes physiques sont correctement identifiées et distinguées. Les caractéristiques des formes juridiques d'entreprises sont expliquées de façon cohérente. Les démarches et formalités administratives à effectuer pour créer une entreprise HORECA sont expliquées de façon cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire différentes sources de financement des investissements d'une entreprise HORECA.**	- classe les investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières (définition comptable) - connaît les différents sens du terme « fonds de commerce » (langage courant, juridique et comptable) - décrit les différentes sources de financement des investissements (fonds propres, emprunt indivis, crédit-bail, aides à l'investissement)	L'actif immobilisé est correctement divisé en immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Le fonds de commerce est correctement défini en distinguant entre langage courant, juridique et comptable. Les différentes sources de financement de l'investissement sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la gestion journalière d'une entreprise.**	- évalue la valeur des stocks de matières en appliquant les méthodes du « coût moyen unitaire pondéré » et du « premier entré, premier sortie » - calcule des ratios de la gestion des stocks (rotation des stocks, durée moyenne de stockage) et commente les résultats obtenus - définit et calcule la marge brute - applique la méthode des coefficients multiplicateurs pour fixer un prix de vente - applique la méthode des coûts cibles pour fixer un prix de vente analyse les ventes en calculant et en interprétant différents indicateurs statistiques usuels en restauration et en hôtellerie	Les méthodes de valorisations des stocks sont correctement employées. Les ratios de la gestion des stocks sont correctement calculés et commentés succinctement. Les prix de vente sont correctement fixés. Les indicateurs statistiques sont correctement calculés et interprétés de façon cohérente. Des erreurs de calcul sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des notions théoriques.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de maîtriser les principales techniques du contrôle de gestion.**	- distingue les différentes techniques de contrôle des consommations de matières - calcule sur base de fiches techniques les écarts entre les consommations réelles et les consommations prévues (écart global, écart sur coût, écart sur quantité) - complète un tableau de bord financier en effectuant les calculs nécessaires - analyse et commente les données du tableau de bord financier - distingue les charges fixes des charges variables et établit le compte d'exploitation différentiel - connaît la notion du seuil de rentabilité - calcule arithmétiquement le seuil de rentabilité (en valeur et en quantité)	Les écarts entre consommations réelles et consommations prévues sont calculés correctement. Le tableau de bord financier est complété correctement. Les données du tableau de bord sont correctement analysées et commentées de façon cohérente. Le compte d'exploitation différentiel est correctement établi. Le seuil de rentabilité est correctement défini et calculé. Des erreurs de calcul sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des notions théoriques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.4. - Connaissances de base en marketing 4 (MARKT4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fidélisation des clients à travers le marketing.**	- identifie les enjeux des stratégies de fidélisation -décrit la fidélité comportementale et attitudinale -identifie les facteurs de fidélité - découvre les notions de mercatique transactionnelle et relationnelle -identifie les cibles des stratégies de fidélisation -décrit les stratégies et programmes de fidélisation -découvre les notions d'attrition, de rétention et de valeur à vie du client	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la mercatique durable.**	- identifie les notions d'éco-consommateur, de marketing durable - découvre les notions d'éco-blanchiment et d'économie de la fonctionnalité -décrit la valeur étendue du produit, l'éco-conception et les labels	La notion de marketing durable est décrite de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le marketing éthique.**	- identifie les notions de publicité mensongère, de vente agressive - identifie les mesures mises en place pour protéger le consommateur, le respect de la concurrence - décrit le marketing éthique	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.5. - Organiser les démarches de sécurité dans un hôtel (TECHO2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Organiser les démarches de sécurité dans un hôtel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECHO2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents domaines concernés par la sécurité dans un hôtel**	- identifie les textes réglementaires concernant les domaines suivants : *incendie et feu *sécurité dans les lieux publics : chambres et salles de bains, antivol et contrôle clés, …	Les directives concernant la réglementation sur la sécurité sont énumérées et interprétées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la notion d'économie circulaire**	- identifie les différentes notions - intègre ces notions dans un établissement d'hébergement.	La notion d'économie circulaire est décrite de façon cohérente.
20 % (12 P)	**Sur base d'études de cas, l'élève est capable d'expliquer les plans d'évacuation et les plans de contrôle**	- analyse la prévention feu et le combat anti-feu dans des cas concrets - explique les plans d'évacuation, les instructions au personnel et les systèmes de contrôle - décrit le système d'affichage et de fléchage	Les explications sont sans erreurs majeures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.6. - Créer et gérer une entreprise 2 (CREGE2)

Formation

Code: **HO** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division hôtelière et touristique**

Section / Métier / Profession: **Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module: **Créer et gérer une entreprise 2** **Module complémentaire**

Code du module: **CREGE2**

Numéro du module: **6**

Langue véhiculaire: **Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 8
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 10
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la rédaction d'un budget d'exploitation.**	- connait la notion de budget d'exploitation - calcule les charges et produits prévisionnels, respectivement le résultat d'exploitation prévisionnel - calcule le seuil de rentabilité sur base de données prévisionnelles - complète un tableau des statistiques sur base de données prévisionnelles (voir formules de calcul, module CREGE1)	Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer à la rédaction d'un budget de trésorerie.**	- connait la notion de budget de trésorerie - fait les calculs nécessaires et complète un budget de trésorerie sur base d'instructions précises	Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la gestion de l'administration d'une entreprise en tenant compte de la législation en vigueur.**	- consulte ses notes de cours et décrit les notions juridiques en relation avec les contrats usuels en hôtellerie-restauration: contrat de vente, de bail (commercial Horeca), d'assurance, … - consulte ses notes de cours et décrit différentes possibilités de fin d'activité d'une entreprise (faillite, liquidation, cession)	Les composantes essentielles des contrats sont énumérées correctement. Les droits et obligations des parties contractantes sont décrits correctement. Les différentes possibilités de fin d'activité sont distinguées et décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 1 (ORGHO1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de manifestation**

Titre du module:	**Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORGHO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1		- Salle de classe
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir une offre pour un client sur base d'un cas réel, d'élaborer un budget et de réaliser la correspondance avec le client afin de recevoir une commande.**	- accueille et analyse les besoins et désirs du client - envoie une offre avec un budget - reçoit une commande - confirme la commande au client - dresse des plans de table	Le client reçoit une offre écrite cohérente. Les changements éventuels sont respectés et une confirmation écrite est envoyée. Lors de la manifestation le client est assisté et conseillé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'exécution et de passer les commandes écrites internes et externes.**	- établit une planification - envoie par écrit les commandes nécessaires - assure la distribution des informations	Les commandes écrites sont correctes et faites à temps. Les personnes concernées sont informés à temps.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser l'exécution de la manifestation.**	- organise la gestion d'une équipe - exécuté les travaux lors de la manifestation - garantit un échange d'information nécessaire au bon déroulement	Un plan des tâches et un horaire sont dressés et toutes les personnes concernées sont informées. Le déroulent ne connaît pas de heurts majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir une comptabilité simple, d'élaborer un décompte global et de dresser une facture finale au client.**	- tient une compatibilité simple - prépare et fait les décomptes en Excel - dresse une facture finale - calcule la rentabilité de l'opération	La facture finale est correcte et accepté par le client. Un décompte final est élaboré correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problème imprévus.**	- se concerte avec ses collègues et respecte leurs avis - respecte les décisions du groupe - demande conseil en cas de besoin	Les interventions des collègues ne sont pas dérangées ou interrompues intempestivement. La coopération fonctionne sans heurts majeurs et il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le résultat final du banquet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 2 (ORGHO2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de manifestation**

Titre du module:	**Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORGHO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir une offre pour un client sur base d'un cas réel, d'élaborer un budget et de réaliser la correspondance avec le client afin de recevoir une commande.**	- analyse les besoins et désirs du client - envoie une offre avec budget - reçoit une commande - confirme la commande au client - dresse des plans de table	Le client reçoit une offre écrite cohérente. Les changements éventuels sont respectés et une confirmation écrite est envoyée. Lors de la manifestation le client est assisté et conseillé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'exécution dans le temps et de passer les commandes écrites internes et externes.**	- établit une planification dans le temps - envoie par écrit les commandes nécessaires - assure la distribution des informations	Les commandes écrites sont correctes et faites à temps. Les personnes concernées sont informées à temps.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser l'exécution de la manifestation.**	- organise la gestion d'une équipe - exécute les travaux lors de la manifestation - garantit un échange d'information nécessaire au bon déroulememt	Un plan des tâches et un horaire sont dressés et toutes les personnes concernées sont informées. Le déroulement ne connaît pas de heurts majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir une comptabilité simple, d'élaborer un décompte global et de dresser une facture finale pour le client.**	- tient une comptabilité simple - prépare et fait les décompte en Excel - dresse la facture finale - calcule la rentabilité de l'opération	La facture finale est correcte et acceptée par le client. Un décompte final est élaboré correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logqiue dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues et respecte leur avis, - respecte les décisions du groupe, - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin	Les interventions des collègues ne sont pas dérangées ou interrompues intempestivement. La coopération fonctionne sans heurts majeurs et il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le résultat final du banquet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Stage en département hôtellerie 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en département hôtellerie 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine et en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	- Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévue - ne quitte pas son poste avant l'heure prévue	- La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. - La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. - Les horaires de travail sont respectés. - Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son stage en entreprise sur base d'informations fournies.**	- inclut le CV et la lettre de motivation utilisées lors de la candidature pour le stage - motive son choix de l'entreprise - décrit son entreprise	- Le CV et la lettre de motivation sont rédigés de façon adéquate par rapport à son choix de son établissement - Le type et catégorie d'établissements et le type de clients sont connus.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique dans la cuisine et le service en salle pendant son stage.**	- décrit sa première journée dans chacun des services - décrit une semaine de travail complète en cuisine et en salle - décrit la mise en place quotidienne dans les sevices - décrit les différentes étapes dans le service et en cuisine - décrit les travaux de rangement et de nettoyage - décrit ses responsabilités dans les services et connaît les postes dans les équipes - décrit son approche face à une situation de stress - décrit une expérience professionnelle positive et/ou enrichissante	- Les documents requis sont élaborés de façon adéquate - Une situation professionnelle difficile, en lien avec le service est décrite de façon appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport de stage en respectant les consignes définis.**	- respecte la forme - respecte les délais	- La forme et la présentation requise sont respectées et les documents sont remis dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Stage en département hôtellerie 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en département hôtellerie 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en département hôtellerie.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.3. - Stage en département hôtellerie 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en département hôtellerie 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en département hôtellerie.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie et management**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil du client à partir de la réservation jusqu'au départ et de décrire le fonctionnement du département housekeeping.**	- applique la procédure de réservation et assure l'accueil des clients individuels et de groupe - utilise en situation de face à face un logiciel d'hôtellerie pour prendre une réservation et assurer l'arrivée d'un client - accueille le client en respectant les procédures usuelles - fournit les informations demandées en relation avec la clientèle en gardant une trace écrite et applique les procédures de départ -décrit les différents modes d'organisation du département housekeeping ainsi que les différentes procédures pour entretenir une cellule chambre. Les règles d'hygiène et de sécurité sont expliquées - décrit les étapes pour assurer le contrôle quotidien et l'inspection annuelle d'une chambre - décrit les différents types de machines, de matériel de nettoyage, de linge ainsi que leur gestion	Les différentes fonctions des départements réception et housekeeping sont correctement caractérisées. Toutes les procédures de l'accueil jusqu'au départ sont correctement appliquées. La réservation et l'accueil en face à face est assurée et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. Le contrôle quotidien et annuel de la cellule chambre ainsi que les procédures d'hygiène et de sécurité de celle-ci sont correctement décrits. La gestion du matériel de nettoyage et le linge est assurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux administratifs dans son hôtel.**	- assure la gestion des tâches administratives aux termes de la législation en vigueur - assure la gestion journalière et applique les principales techniques du contrôle de gestion - analyse les données fournies et établit un budget d'exploitation et un budget de trésorerie - effectue toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières et les obligations liées à la TVA. - enregistre manuellement les variations des stocks liés aux achats, clôture les comptes, dresse des situations périodiques ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes - enregistre manuellement les écritures d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et effectue toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles	- la gestion des tâches administratives aux termes de la législation en vigueur est assurée de façon cohérente - la gestion journalière et les principales techniques du contrôle de gestion sont connues -le budget d'exploitation et le budget de trésorerie sont corrects - les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières et les obligations liées à la TVA sont enregistrées correctement - les variations des stocks liés aux achats, la clôture des comptes, ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes sont dressés correctement - les écritures d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles sont enregistrés correctement. - des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer des travaux de gestion dans son hôtel.**	- sait établir un décompte salarial et patronal en respectant la législation en vigueur - distingue et décrit les différents types de contrat de travail - explique les différents modes de rupture d'un contrat de travail - identifie et décrit les stratégies en termes de produit, prix, distribution et commercialisation - identifie et décrit le fonctionnement et les coûts des différentes installations techniques en respectant les normes de sécurité	- le décompte salarial et patronal est correct. - des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul. - les types classiques de contrats de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente. - les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente - les stratégies en termes de produit, prix, distribution et commercialisation sont identifiées et décrites de façon cohérente - le fonctionnement et les coûts des différentes installations techniques sont identifiés et décrits de façon cohérente en respectant les normes de sécurité
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer l'organisation d'un évènement dans son hôtel.**	- envoie une offre au client - confirme la commande au client - rédige les commandes internes à l'aide d'une fiche technique - remplit le bon de linge - rédige le plan de travail sur base de la liste du personnel - dresse la facture en tenant compte du décompte	- l'offre et la confirmation de commande sont établies de façon cohérente - les commandes internes sont correctes - le bon de linge est rempli correctement - le plan de travail est dressé de façon cohérente - la facture est dressée correctement

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral (MATH1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les opérations algébriques sur les fractions numériques.**	- l'élève dispose des connaissances de base nécessaires pour réaliser la simplification et l'amplification d'une fraction - l'élève connaît les formules nécessaires pour ajouter ou soustraire des fractions - l'élève connaît les formules nécessaires pour multiplier ou diviser des fractions	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des puissances.**	- l'élève sait calculer avec des puissances - l'élève peut effectuer des produits et des quotients de puissances à base égale - l'élève sait effectuer la puissance d'une puissance L'élève sait effectuer la puissance d'un produit ainsi que la puissance d'un quotient	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les règles de base pour effectuer du calcul littéral.**	- l'élève sait réduire des expressions littérales (addition et soustraction) - l'élève sait développer en appliquant les règles de la distributivité simple et double (multiplication) - l'élève sait factoriser en appliquant une mise en évidence d'un facteur commun - l'élève connaît les produits remarquables du second degré et sait les utiliser pour développer ou pour factoriser des expressions dans des exemples simples	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- l'élève sait résoudre des équations du premier degré - l'élève sait résoudre des équations simples du second degré en appliquant la règle du produit nul	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des points dans le plan.n.**	- l'élève sait lire les coordonnées d'un point et sait les représenter dans un repère	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 : Dépendance et variation (MATH2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2 : Dépendance et variation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer avec des pourcentages.**	- l'élève sait calculer des pourcentages, des taux de pourcentage et des valeurs initiales pour des problèmes réels	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la proportionnalité.**	- l'élève calcule le coefficient de proportionnalité - l'élève utilise le produit en croix pour déterminer la 4e proportionnelle - l'élève sait utiliser la règle de trois - l'élève reconnaît la proportionnalité sur un graphique - l'élève reconnaît la proportionnalité dans des problèmes d'application et sait en déduire des grandeurs inconnues - l'élève sait distinguer entre mesures sur plan et mesures réelles et il sait convertir entre ces deux grandeurs à l'aide de l'échelle donnée	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire statistique portant sur les connaissances statistiques de base.**	- l'élève sait déterminer l'effectif total, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées, la moyenne arithmétique, le mode (ou la classe modale), la médiane et les quartiles de données	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des représentations statistiques en utilisant un repère orthonormé.**	- l'élève connait les différentes formes de représentations : diagramme en bâtons, histogramme, polygones, diagramme circulaire	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Communication en hôtellerie 1 (COMHO1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Communication en hôtellerie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMHO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant E7/E5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait donner des informations sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.**	-établit un organigramme d'un hôtel/restaurant	L'organigramme est structuré correctement.
30 % (18 P)	**L'élève sait gérer des demandes de réservation.**	- accepte des réservation par téléphone, courriel et courrier - s'excuse de ne pas pouvoir satisfaire à la demande	Les demandes de réservation sont correctement gérées.
20 % (12 P)	**L'élève sait rédiger la carte des mets/un menu en allemand ainsi qu'en français.**	- utilise le vocabulaire spécifique correcte - respecte l'orthographe	Les indicateurs sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire une lettre de candidature en allemand/français.**	- respecte les standards rédactionnels internationaux - respecte la structure logique - respecte les règles grammaticales - respecte l'orthographe	Pas de faute grave.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher et d'utiliser le vocabulaire professionnel correct.**	- choisit les moyens de recherche appropriés - différencie entre informations primaires et secondaires	La tâche est accomplie dans un délai raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques 3 : Le premier degré (MATH3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3 : Le premier degré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	- L'élève sait résoudre des équations du premier degré.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions de base des fonctions.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction. - L'élève détermine l'image et l'antécédent d'une fonction en une valeur par le calcul et par lecture sur le graphique. - L'élève détermine le domaine de définition et l'ensemble image d'une fonction par lecture sur le graphique. - L'élève complète un tableau des images et dresse le graphique d'une fonction. - L'élève complète un tableau de variation par lecture sur un graphique et reconnaît un minimum et un maximum.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du 1er degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du 1er degré. - L'élève reconnaît et sait utiliser la pente et l'ordonnée à l'origine. - L'élève sait représenter une fonction du 1er degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre un système de deux équations (du premier degré) à deux inconnues.**	- L'élève comprend la différence entre une équation et un système d'équations. - L'élève sait appliquer une méthode de résolution d'un système de deux équations à deux inconnues: Méthode par substitution ou méthode par combinaison linéaire. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier degré.**	- L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré à une inconnue. - L'élève sait utiliser la notation correcte (signes d'équivalence, ensemble de solutions, …). - L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré graphiquement. - L'élève sait résoudre des problèmes : dénommer l'inconnue correctement, faire une mise en inéquation et vérifier la solution obtenue dans le contexte.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication en hôtellerie 2 (COMHO2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Communication en hôtellerie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMHO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et prendre congé en utilisant un langage correct.**	- utilise les formules d'accueil et de politesse	L'accueil est poli et correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir des informations au client.**	- utilise le vocabulaire approprié - énonce de façon claire et intelligible - réagit aux besoins du client	L'information est fiable et correctement transmise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des commandes.**	- utilise le vocabulaire correct	Indicateur respecté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir à des réclamations.**	- utilise le vocabulaire correct - respecte le niveau de langue approprié - respecte les règles de politesse	Les réclamations sont traitées de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer des situations de communication standards avec un client.**	- interprète les messages verbaux - interprète les messages non-verbaux	La communication avec le client fonctionne de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques 4 : Le deuxième degré (MATH4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4 : Le deuxième degré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les équations et inéquations du premier degré dans la résolution de problèmes d'optimisation afin de résoudre des problèmes de texte.**	- L'élève identifie les variables nécessaires. - L'élève formule les conditions de production. - L'élève établie les droites et demi-plans nécessaire pour documenter la solution du problème. - L'élève formule l'ensemble de solution voire la plage de production optimale	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du second degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du second degré. - L'élève connaît le lien entre la concavité et le signe du coefficient du terme en x^2. - L'élève sait calculer les coordonnées de l'extremum. - L'élève sait déterminer le point d'intersection avec l'axe des ordonnées. - L'élève sait représenter une fonction du second degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	- L'élève sait déterminer le degré d'une équation. - L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer des racines. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des équations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du second degré.**	- L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer le signe d'une expression du second degré. - L'élève sait dresser un tableau des signes. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des inéquations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-être.**	- prend soin de sa présentation personnelle - adopte les bonnes attitudes	Les règles de savoir-être sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de politesse.**	- applique les règles de politesse et de civilité en toute circonstances - fait preuve de prévenance - sait se présenter et être courtois et respectueux envers une tiers personne - montre de l'intérêt pour les différentes cultures	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont appliquées en toutes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre.**	- sait-vivre ensemble - met en action les valeurs humaines - porte de l'attention et de la gentillesse aux autres - sait faire des concessions au travail - emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur de la gastronomie et de l'hospitalité	Les règles de savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et son apparence.**	- respecte et applique les règles d'hygiène corporelle - soigne son apparence au quotidien - suit le dress-code recommandé - adopte son allure aux circonstances	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les bonnes manières à table.**	- emploie les règles de bonnes manières à table - se tient corrrectement à table	Les bonnes manières à table sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les codes de l'élégance.**	- adopte et suit le code de l'élégance vestimentaire - applique le dress-code des tenues vestimentaire lors de diverses occasions	Le code de l'élégance vestimentaire est respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'être respectueux.**	- différencie et applique le respect de soi, mutuel et d'autrui	Les différents socles de respect sont appliqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales(«soft skills).**	- adapte et fait évoluer son travail - développe sa créativité et positivité - est ouvert aux changements - révise son opinion - remet en question ses connaissances et ses croyances - sait observer et écouter	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise son émotivité.**	- ose s'exprimer dans un groupe - est à l'aise en contexte professionnel - sait parler en public	Les premiers pas de la maîtrise de l'émotivité sont conquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	- adapte les messages aux autres - parle le même langage que son interlocuteur - parle pour être mieux écouté, compris et retenu	Le langage utilisé est compréhensible et correct.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets - montre sa flexibilité et polyvalence	Les clés de la motivation sont mises en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	- prépare et réussi son entretien professionnel - adopte les postures et attitudes professionnelles	L'entretien professionnel est présenté correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Espagnol en hôtellerie/tourisme 1 (ESPAG1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Espagnol en hôtellerie/tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en espagnol.**	- comprend ce qu'on lui dit - réagit de façon correte	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en espagnol.**	-répond correctement à des questions simples des textes écrits	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	-respecte les règles de la prononciation	Il n'a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	- respecte les règles de la prononciation - respecte les règles de la syntaxe	Il n'a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	Il n'a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Espagne et ses spécificités.**	- donne des informations concernant les fêtes et coutumes espagnoles	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Italien en hôtellerie/tourisme 1 (ITALI1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Italien en hôtellerie/tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en italien.**	- comprend ce qu'on lui dit - réagit de façon correte	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en italien.**	-répond correctement à des questions simples des textes écrits	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	-respecte les règles de la prononciation	Il n'a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	- respecte les règles de la prononciation - respecte les règles de la syntaxe	Il n'a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	Il n'a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Italie et ses spécificités.**	- donne des informations concernant les fêtes et coutumes italiennes	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Espagnol en hôtellerie/tourisme 2 (ESPAG2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Espagnol en hôtellerie/tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en espagnol.**		
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en espagnol.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Espagne et ses spécificités.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Italien en hôtellerie/tourisme 2 (ITALI2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Italien en hôtellerie/tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en italien.**		
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en italien.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Italie et ses spécificités.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 10
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement. - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des plats chauds et froids simples 1 (PLACF1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1	0,5	- Salle d'instruction
2	1	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par rôtissage et par ébullition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson par rôtissage et par ébullition.**	- utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1 (ATBRI1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATSER1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Salle de classe
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service.**	- annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - sert du bon côté - utilise les couverts de service appropriés avec dextérité - débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage - range les matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart du temps correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédige les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 1 (BASIR1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BASIR1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignat d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des menus et cartes de mets en utilisant des bases de données existantes ou en se basant sur des recherches internet.**	- manipule correctement un interface graphique - utilise un programme de traitement de texte - fait une recherche d'après les critères - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins	Les menus/ cartes sont adaptés au produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des listes à présenter au client et y inclure des graphiques/photos.**	- utilise un programme de traitement de texte - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins - traite correctement les graphiques/ photos	La présentation est lisible et d'un aspect agréable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des chevalets de table ou autres supports de promotion.**	- choisit le bon support (prospectus, carte de visite, affiche) - configure l'imprimante d'après les documents choisis	La présentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les travaux selon un système de classement afin de pouvoir les réutiliser.**	- crée des sous-fichiers - classe les fichiers et sous-fichiers	Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être retrouvés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper des données chiffrées dans un tableau synoptique.**	- comprend la notion de tableau - établit la grille - inscrit correctement les données dans une grille - fait la mise en page	Les données se retrouvent au bon endroit dans le tableau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 1 (CBASE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les proportions pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - détermine le poids brut - détermine le poids net - convertit les poids et mesures - utilise les unités de mesure correctes	Les résultats sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la règle de trois pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- applique la règle de trois - commande le nombre d'emballages corrects	Les explications sont correctes
40 % (24 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes**	-connaît les origines et procédés d'élaborations des boissons non-alcooliques -sait préparer les différentes boissons froides et chaudes - explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des plats chauds et froids simples 2 (PLACF2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de démonstration
2	1	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 2).**	- utilise les noms correctes - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2 (ATBRI2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître de cours spéciaux / Restauration - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre les commandes des mets et des boissons et de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service (assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions données.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 2 (BASIR2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir/corriger/adapter correctement des donnés dans un tableur pour ainsi réaliser une feuille de calcul.**	- connaît et applique les fonctions de base: MIN, MAX, AVERAGE, SUM, ROUND - sait différencier entre plusieurs feuilles de calcul à l'intérieur d'un seul fichier - sait copier et déplacer des feuilles de calcul - connaît les opérateurs à utiliser dans un tableur - réalise des formules de calculs simples - sait distinguer entre référence relative et référence absolue	Le résultat est correct et convenable. Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une/des condition(s) donnée(s).**	- connaît le fonctionnement logique des opérateurs "True" et "False" - applique l'opérateur "IF" à une ou plusieurs conditions	L'application de la formule sur des exemples donnés fournit des résultats corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des calculs de pourcentage dans un tableur.**	- connaît le fonctionnement du bouton % - applique le calcul d'augmentation ou de réduction d'un taux de pourcentage sur un montant donné - sait effectuer le calcul d'une variation en pourcentage	L'application du calcul de pourcentage sur des exemples donnés fournit des résultats plausibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des éléments de formatage.**	- connaît les attributs de formats courants s'appliquant sur le contenu des cellules, la hauteur des lignes, la largeur des colonnes - sait lier des formats multiples à des conditions spécifiques du contenu de la cellule	Les formats présentés sur des exemples donnés correspondent aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le calcul d'une recette de cuisine.**	- introduit correctement les ingrédients dans la feuille de calcul y compris leur quantité, l'unité de mesurage et le prix par unité - sait adapter une recette de cuisine standardisée sur des nombres différents de clients	La présentation de la recette adaptée au nombre de personnes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 2 (CBASE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des calculs en utilisant des pourcentages.**	- utilise les formules correctes - applique les bons termess	Les résultats sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le coût d'un plat/menu simple.**	- applique les bons termes - utilise les formules correctes	Les résultats sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1 (ATMIP1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 1), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. La marchandise choisie est correcte. La partie est correctement équipée. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires.**	- décrit les ingrédients - décrit les proportions - décrit les progressions	Les descriptions sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes- prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions- utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert- respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières et les progressions des préparations en pâtisserie.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des matières premières et produits - explique l'utilisation des matières premières et produits - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis - explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base- explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions (COMMU1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des lettres en respectant les règles de disposition pour lettres en français.**	- respecte les règles de dispositions concernant : - l'adresse de l'expéditeur et du destinataire - la ligne de référence - la date du jour - l'objet - l'appellation et le corps de la lettre, - a formule de politesse - le bloc des signatures - les annexes - respecte les marges horizontales et verticales - respecte les alinéas nécessaires à une structure facilitant la compréhension	Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de correspondre avec les fournisseurs, banques et institutions en utilisant les phrases types de références en français.**	- recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - utilise la phraséologie correcte - utilise des expressions, tournures et formes convenues en français - rédige une lettre structurée	La lettre traite le sujet et la structure est logique. Les phrases-types sont correctement utilisées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer une entête de lettre.**	- utilise le bon logiciel	L'entête est lisible et compréhensible et elle reflète lle charactère de l'entreprise à représenter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en utilisant les nouvelles technologies de l'information. (courriel).**	- respecte les règles spécifiques de disposition - véhicule l'image de marque - interprète les abréviations et autres procédés info- graphiques liés aux outils de communication (A:,Cc:, Bcc:, etc.) - applique les procédures d'envoi et de réception - fait la sauvegarde - respecte les règles de syntaxe	Les règles de disposition sont respectées et correspondent aux besoins de la communication. Les dispositions de confidentialité et l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Comptabilité et gestion 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan.**	- les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues - la structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue - les calculs nécessaires sont réalisés - les données sont inscrites dans le bilan en indiquant les grandes rubriques	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	- applique le système de la comptabilité en partie double - enregistre des opérations courantes simples - les notions de Charges et de Produits sont connues - la structure du plan comptable des comptes de gestion est connue - les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés - le compte de résultat est établi - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - respecte les dispositions légales	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement la balance de vérification, ainsi que les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) - calcule les soldes des comptes de bilan - dresse la balance de vérification après inventaire - établit les comptes annuels "Bilan"et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. La balance de vérification est dressée correctement, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du tableau. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel. Le Profits et pertes est établi, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Servir un menu et des boissons 3 (ATSER3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait établir une carte des saisonnalités, les tendances culinaires, exigences culturelles et environnementales et sait prendre et rédiger une commande.**	- respecte l'ordonnance des mets - crée une carte des mets en se basant sur les tendances et habitudes et respectant les exigences culturelles et environnementales - respecte les critères de présentation d'une carte des mets - explique les différentes gammes de plats - explique les origines géographiques et historiques - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande - sait différencier les types de bons	La carte est établie en respectant les indicateurs sans faire de faute grave. La présentation correspond aux normes et instructions données par l'enseignant. Le bon de commande est lisible et compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet d'un menu et des boissons en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service.**	- accueille le client correctement - maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service de base - suit l'ordre de service d'un menu à plusieurs plats - applique les règles de service à la russe et banquet - communique avec le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Le service des vins et boissons est correct. Le travail en équipe se fait sans problèmes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de rechercher des explications culinaires sur les origines historiques et géographiques des plats et des ingrédients.**	- recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les explications culinaires sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3 (CBASE3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les intérêts en rapport avec le paiement d'une facture et le placement de l'argent.**	- calcule les intérêts simples ainsi que la valeur acquise - calcule les intérêts composés	Les calculs sont effectués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la valeur nutritionnelle des différents aliments.**	- explique la composition des aliments principaux	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les apéritifs et les digestifs.**	-connaît les origines et les produits de base des différentes familles des apéritifs -connaît les bons dosages -sait choisir la verrerie et garnitures adéquates -sait nuancer les différents types de digestifs et leurs méthodes de fabrication	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2 (ATMIP2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une épreuve pratique en cuisine, basée sur le dossier de l'année.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet des fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - remet le dossier complet pour l'épreuve - applique les découpes appropriées - applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires.**	- décrit les ingrédients - décrit les proportions - décrit les progressions	Les descriptions sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une épreuve pratique en pâtisserie, basé sur le dossier de l'année.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, - pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique - utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel - remet le dossier complet pour l'épreuve	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières et les progressions des préparations en pâtisserie.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des matières premières et produits - explique l'utilisation des matières premières et produits - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis - explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base - explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues (COMMU2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**COMMU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire les lettres clients standards.**	- respecte les règles de disposition - utilise la phraséologie correcte - recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - rédige une lettre structurée - utilise les expressions, tournures et formes convenues en français	Les règles dispositions sont respectées. Le contenu de la lettre est pertinent. Des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer avec le client par téléphone.**	- s'annonce correctement - respecte les règles du savoir-vivre - choisit la langue adaptée si possible - réagit aux demandes du client de manière pertinente	Les règles sont respectées. Il n'y a pas de faute grave.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le besoin du client et de le conseiller dans son choix.**	- est attentif aux informations reçues du client - fait la synthèse des besoins du client - fait une proposition avec différentes alternatives	Les conseils donnés sont utiles et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Comptabilité et gestion 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Servir un menu et des boissons 4 (ATSER4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait présenter les produits et conseiller un client dans le choix d'un met, en appliquant les techniques d'une argumentation commerciale et en adaptant son comportement et son langage à la diversité des clients.**	- sait décrire les produits (origine et pays de provenance) - sait expliquer les préparations simples - utilise un langage compréhensible au client - adapte, recommande et sait convaincre le client d'accepter ses conseils - sait décrire les différents types de clients	La description du produit est correcte et les explications données au client sont compréhensibles et convaincants. Les types de clients sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève sait effectuer un service complet d'un menu, en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service pour les mets et boissons.**	- accueille le client correctement - maitrise les gestes de la communication verbale et non verbale - communique avec le client - applique les règles de service de base, du service à la russe et du banquet - suit l'ordre de service - identifie un problème, cherche une solution adéquate et réagit de manière rapide - fait preuve de flexibilité - le cas échéant présente ses excuses et rassure le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement d'un service à plusieurs plats et vins et boissons s'effectue correctement. Les déroulements du service à la russe et du banquet s'effectuent de manière efficace. La coopération avec les collègues fonctionne bien et le problème est résolu à la satisfaction du client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de rechercher des explications culinaires sur les origines historiques et géographiques des plats et des ingrédients.**	- recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les explications culinaires sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les horaires de travail, les consignes, conseils et instructions de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- aucun retard n'est accepté sans excuse valable - est attentif à une critique positive de l'enseignant	La tenue de travail est propre, repassée et complète La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. L'assiduité est de mise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4 (CBASE4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer un prix tout compris à partir d'un coût hors taxe.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le bénéfice/la perte - calcule le prix de vente hors taxe - calcule la TVA - calcule le prix tout compris - calcule le multiplicateur majorant	Les calculs sont effectués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de guider le choix vers une alimentation équilibrée (si le client l'exige) et est capable de composer des menus équilibrés.**	- connait la composition des aliments - propose des menus adaptés aux différents types de client	Les résultats sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications de base sur les vins de France.**	-connaît les grandes régions viticoles de France et leurs principales appellations mentionnées.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une carte des vins de France en suivant les consignes.**	-crée une carte des vins de France en utilisant les appellations -donne des explications de base sur les grandes régions viticoles	Les appellations sont correctes et les explications cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Technologie de réception 1 (TEREC1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 1**

Titre du module:	**Technologie de réception 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TEREC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes structures hôtelières, les réseaux commerciaux et de reconnaître leur rôle**	- classe les hôtels selon leur type, leur niveau de service et leur mode de gestion - lit et analyse un organigramme - identifie les différents réseaux commerciaux - identifie et regroupe les différentes clientèles dans des segments	Le classement est cohérent. La représentation graphique de la structure hôtelière est cohérente. Les différents réseaux commerciaux sont décrits de façon cohérente. Les critères de segmentation sont appliqués correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recueillir des informations et d'analyser le fonctionnement du département réception**	- identifie les différents postes du service réception et comprend leur importance. - explique les différentes fonctions du département réception .	Les différents postes du service réception ainsi que leur importance sont caractérisées. Les différentes fonctions du département réception d'un hôtel sont relayées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre une réservation.**	- caractérise le mode d'organisation de la fonction - tient, met à jour et contrôle le planning de réservation - applique la procédure de réservation pour la clientèle individuelle /de groupe (fiche de réservation, acomptes, fiche de modification…) - classe et met à jour les réservations - utilise, en situation de face à face, un logiciel d'hôtellerie pour effectuer une réservation	La réservation est prise correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil du client.**	- réalise les travaux préparatoires à l'arrivée et identifie les documents y relatifs - assure l'accueil d'un client individuel et un groupe de clients et remplit les documents supports de l'arrivée - sait faire face aux cas particuliers qui peuvent se présenter lors de l'accueil - utilise, en situation de face à face, un logiciel d'hôtellerie pour assurer l'accueil d'un client	L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. Les données sont saisies correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Technologie de réception 2 (TEREC2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 1**

Titre du module:	**Technologie de réception 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TEREC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'encadrer le client pendant son séjour.**	- fournit les informations demandées en relation avec la clientèle en gardant une trace écrite (moyens de transports, services d'urgence, prise de message, réservation de tickets de théâtre…) - l'élève utilise un logiciel d'hôtellerie pour garder une trace écrite de l'information demandée	Les informations demandées en relation avec la clientèle sont cohérentes et la trace écrite est remplie correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer le départ du client.**	- applique les procédures de départ. - suit les encaissements et sait tenir la caisse. - effectue les opérations de change et de dépôt. - identifie et effectue le suivi des clients débiteurs. -effectue les opérations de fin de journée - l'élève utilise un logiciel d'hôtellerie pour assurer le check out du client	La procédure de départ est respectée. Les encaissements et la tenue de caisse sont corrects. Les opérations de change et de dépôt sont assurées. Le suivi des clients débiteurs est assuré. Les opérations de fin de journée sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter la (les) réclamation(s) des clients.**	- sait faire face aux réclamations des clients en argumentant et en répondant aux objections	Les principes de résolution de conflit sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Administrer et gérer le personnel 1 (ADPER1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de travail en relation avec le calcul des salaires en respectant les obligations légales en vigueur dans le secteur HORECA.**	- les notions de base du droit du travail en relation avec le calcul des salaires sont identifiées et décrites (SSM, indexation automatique des salaires, durée de travail dans le secteur HORECA, congés et jours fériés) - le salaire brut total est calculé sur base d'un schéma de calcul fourni (salarié payé au mois et à l'heure)	Les éléments de base du droit de travail indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Le salaire brut total est calculé. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de la sécurité sociale en relation avec le calcul des salaires.**	- les principales obligations de déclaration de l'employeur envers le CCSS sont connues - les différents types de cotisations sociales et les principales prestations sociales y afférentes sont connus - les cotisations sociales à charge du salarié et / ou du patron sont calculées - le coût salarial est calculé	Les éléments de base du droit de la sécurité sociale indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Les cotisations salariales et patronales sont calculées et le coût salarial est déterminé. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit fiscal en relation avec le calcul des salaires.**	- la différence entre imposition par voie de retenue à la source et imposition par voie d'assiette est connue - les instructions fiscales figurant sur la fiche de retenue d'impôt sont identifiées et décrites (classe d'impôts, déductions fiscales, crédit d'impôts,..) - les classes d'impôts sont décrites et appliquées - le montant des impôts retenus à la source est calculé sur base d'un schéma fourni - le décompte salarial est établi (brut / net) sur base d'un schéma fourni	Les éléments de base du droit fiscal indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. L'impôt retenu à la source est déterminé correctement et le décompte salarial est effectué. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Comptabilité et gestion 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en tenant compte des dispositions fiscales en matière de TVA.**	- les calculs nécessaires sont réalisés - la TVA est comptabilisée (TVA en amont, TVA en aval, TVA due, TVA à recevoir) - la dette / créance envers l'Administration de l'enregistrement est inscrite au bilan - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le décompte TVA est correctement inscrit au Bilan. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues - les différences entre réductions commerciales et financières sont connues - les emballages (consignés / repris) sont comptabilisés - les calculs nécessaires sont réalisés - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois et l'opération de consignation est non soumise à la TVA	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer manuellement les variations des stocks liés aux achats, de clôturer les comptes, de dresser des situations périodiques ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes.**	- les écritures d'inventaire en relation avec les stocks de marchandises et des stocks d'emballages consignés sont comptabilisées - le résultat de l'exercice est déterminé au grand-livre et les soldes des comptes de bilan sont calculés - la balance de vérification définitive (« après inventaire ») est dressée - les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont établis en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés des comptes du grand-livre	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont dressés correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles de la comptabilité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Connaissances de base en marketing 1 (MARKT1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	- identifie le comportement d'achat du consommateur - décrit le processus d'achat de l'individu - décrit l''acte de consommation du consommateur	L'importance de l'orientation vers le client est correctement comprise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché.**	- identifie les éléments de la veille mercatique et commerciale - décrit les études documentaires, qualitatives et quantitatives	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	- décrit les composantes du marché - identifie la relation produit-marché - décrit la démarche mercatique	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan de marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Administrer et gérer le personnel 2 (ADPER2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le processus de recrutement.**	- les principales étapes du processus de recrutement sont identifiées et décrites - les formalités administratives à respecter sont identifiées et décrites	Les principales étapes du processus de recrutement sont décrites de façon cohérente. Les formalités administratives à respecter sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les différents types de contrats de travail et leurs composantes.**	- le contrat de travail est défini et ses éléments constitutifs sont analysés. - les types classiques de contrats de travail sont distingués et rattachés à des situations précises - les principales clauses obligatoires et la clause d'essai sont connues	Le contrat de travail est défini correctement. Les types classiques de contrats de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente. Les principales clauses d'un contrat de travail sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents modes de rupture du contrat du travail.**	- les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont connus (résiliation d'un commun accord, licenciement, démission et cessation du contrat de plein droit)	Les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Connaissances de base en marketing 2 (MARKT2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'offre de l'entreprise.**	- identifie les composantes de l'offre - décrit le conditionnement du produit - identifie la marque, la stylique et la qualité du produit - reconnaît les signes de qualité et l'image qui valorisent la marque	Les notions de l'offre de l'entreprise sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la différenciation par l'offre.**	- identifie l'offre globale - décrit la gamme du produit - décrit la politique de marque	Les notions de la différenciation par l'offre sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix.**	- identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - prix forfaitaire - gestion des capacités - gratuité	Les notions de la politique de prix sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la fixation des prix.**	- décrit les coûts, les marges - décrit le prix cible, la sensibilité - prix - décrit la notion de seuil de rentabilité	Les notions de la fixation des prix sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Comptabilité et gestion 4 (COMGE4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer manuellement les écritures d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues - les calculs nécessaires sont réalisés - le tableau d'amortissement est établi d'après la méthode linéaire - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures sont comptabilisées au grand-livre et au journal - les écritures d'inventaire étudiées en COMGE3 et COMGE4 sont traitées dans le cadre d'exercices d'ensemble simplifiés. Les comptes sont clôturés. La balance de vérification après inventaire est établie. Les données sont inscrites dans le bilan final (en indiquant les grandes rubriques) et dans le compte « Profits et Pertes »	Les tableaux d'amortissement sont correctement établis. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes. Le compte de « Profits et Pertes » est correctement établi. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des mécanismes comptables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles.**	- les différents calculs sont effectués - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures sont comptabilisées dans le grand-livre et dans le journal	L'annuité complémentaire et les montants liés à l'opération de cession sont correctement calculés. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les créances douteuses ou litigieuses.**	- les créances douteuses ou litigieuses sont déterminées - les calculs nécessaires sont réalisés - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand livre et au journal - les écritures d'inventaire étudiées en COMGE3 et COMGE4 sont traitées dans le cadre d'exercices d'ensemble simplifiés. Les comptes sont clôturés. La balance de vérification après inventaire est établie. Les données sont inscrites dans le bilan final (en indiquant les grandes rubriques) et dans le compte « Profits et Pertes »	La détermination des créances douteuses ou litigieuses est correcte. Les calculs sont exacts. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes. Le compte de « Profits et Pertes » est correctement établi. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des mécanismes comptables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Planifier et réaliser un menu à thèmes 1 (MENTE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un menu à thèmes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENTE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, produire et documenter un menu à thème (liste 1).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - respecte les progressions - dresse les plats correctement - veille à ce que les fiches techniques soient lisibles - range les fiches techniques dans un portfolio	Le sujet du menu est respecté. Les fiches techniques sont correctement rédigées. Le bon d'économat est précis et peut servir de base pour la commande. Les plats choisis sont réalisés correctement. Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser dans le temps lui imparti tous les travaux nécessaires à planifier, produire, décorer et documenter un dessert à thème en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel. (liste 1).**	- recherche les informations sur le sujet du menu (thèmes prédéterminés) et choisit des recettes adéquates pour rédiger des fiches techniques et un bon d'économat en vue de la commande et production future - range les fiches techniques dans un portfolio destiné à cette fin et respecte un ordre de classement méthodique - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions et au temps de réalisation - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le sujet du dessert est respecté, les recettes sont en relation avec le sujet et les fiches techniques ainsi que le bon d'économat ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet et propre et les fiches sont rangées méthodiquement. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement et dans les délais prévus. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, approvisionner, assurer et documenter un service à thème (liste 1).**	- organise le service des mets, vins et boissons selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement - assure le service des mets, vins et boissons selon les règles de l'art, de l'accueil et du savoir-vivre - respecte la commercialisation des produits, prend la commande et gère les réclamations éventuelles - connaît les régions viti-vinicoles françaises et autres vins d'Europe et du monde selon les thèmes choisis - se présente en tenue prescrite - maîtrise ses gestes - maîtrise son langage - maîtrise l'expression du visage - se comporte de manière prévenante	Le service est organisé de façon logique et sans accrocs majeurs. Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées. Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues. La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise. L'accueil met le client à l'aise. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Connaissances de base en boissons et nutrition 5 (CBASE5)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les méthodes de vinifications - connaît les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères	Les explications sont cohérentes et ne contiennent pas de fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- connaît le vocabulaire de base de dégustation - applique les différentes techniques de base de la dégustation - s'assure de la concordance des mets et vins	Les principaux termes et techniques de la dégustation sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des menus équilibrés et adaptés aux besoins (enfants, personnes âgées, végétariens, sportifs, ..). En plus, il sait adapter les menus aux allergies et aux intolérances alimentaires.**	- connaît les besoins spécifiques de chaque groupe - sait adapter l'alimentation au aux besoins spécifiques des clients	Les explications sont valables et ne contiennent pas de fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les points importants du régime amaigrissant.**	- connaît les points importants du régime	La composition des menus ne contient pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Planifier et réaliser un menu à thèmes 2 (MENTE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un menu à thèmes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENTE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, produire et documenter un menu à thème (liste 2).**	- respecte les consignes données - s'informe sur le sujet du menu - choisit des recettes en relation avec le sujet - établit une fiche technique pour chaque recette - rédige un bon d'économat pour le menu à thème en vue de la commande - utilise les marchandises correctes - respecte les progressions - dresse les plats correctement - veille à ce que les fiches techniques soient lisibles - range les fiches techniques dans un portfolio	Le sujet du menu est respecté. Les fiches techniques sont correctement rédigées. Le bon d'économat est précis et peut servir de base pour la commande. Les plats choisis sont réalisés correctement. Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser dans le temps lui imparti tous les travaux nécessaires à planifier, produire, décorer et documenter un dessert à thème en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel. (liste 2).**	- recherche les informations sur le sujet du menu (thèmes prédéterminés) et choisit des recettes adéquates pour rédiger des fiches techniques et un bon d'économat en vue de la commande et production future - range les fiches techniques dans un portfolio destiné à cette fin et respecte un ordre de classement méthodique - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions et au temps de réalisation - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le sujet du dessert est respecté, les recettes sont en relation avec le sujet et les fiches techniques ainsi que le bon d'économat ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet et propre et les fiches sont rangées méthodiquement. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement et dans les délais prévus. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

30 % (18 P)	**L'élève sait réaliser tous les travaux nécessaires à planifier, approvisionner, assurer et documenter un service à thème (liste 2).**	- organise le service des mets, vins et boissons selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement - assure le service des mets, vins et boissons selon les règles de l'art, de l'accueil et du savoir-vivre - respecte la commercialisation des produits, prend la commande et gère les réclamations éventuelles - connaît les régions viti-vinicoles françaises et autres vins d'Europe et du monde selon les thèmes choisis - se présente en tenue prescrite - maîtrise ses gestes - maîtrise son langage - maîtrise l'expression du visage - se comporte de manière prévenante	Le service est organisé de façon logique et sans accrocs majeurs. Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées. Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues. La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise. L'accueil met le client à l'aise. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.alimentaires et leur prévention.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Connaissances de base en boissons et nutrition 6 (CBASE6)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de restaurant**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les régions viti-vinicoles françaises et étrangères - connaît les différentes méthodes de vinifications	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- a un vocabulaire de base de la dégustation - s'assure de la concordance entre les mets et vins	Le vocabulaire de la dégustation et les accords mets et vins sont correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter les menus pour les personnes diabétiques et pour la prévention des maladies cardio-vasculaires. En plus, l'élève connaît les principes de l'alimentation sans sel, sans résidus.**	- sait expliquer les points importants du régime - sait adapter les menus aux différentes demandes	Il n'y a pas de fautes graves dans la composition des menus. Les explications ne contiennent pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Organisir les tâches du housekeeping 1 (HOUSE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Organisir les tâches du housekeeping 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HOUSE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recueillir des informations et d'analyser le fonctionnement du département housekeeping.**	- identifie les différents postes du service du housekeeping et comprend leur importance - explique les différents modes d'organisation du département ainsi que ses relations avec les autres départements	Les différents postes du service du housekeeping ainsi que leur importance sont caractérisées. Les différents modes d'organisation du département ainsi que ses relations avec les autres départements d'un hôtel sont relayées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien quotidien d'une chambre.**	- caractérise les différents états d'une chambre - décrit les différentes procédures pour entretenir une chambre en respectant les règles d'hygiène et de sécurité - décrit la procédure pour assurer le service de la couverture - décrit comment organiser et aménager rationnellement l'office d'étage - décrit les différentes procédures pour le blanchissage, le prêt d'articles, les objets trouvés	L'entretien quotidien des chambres est assuré en respectant les procédures d'entretien ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien de la salle de bain.**	- décrit les différentes procédures pour entretenir la salle de bain en respectant les règles d'hygiène et de sécurité	L'entretien de la salle de bain est assuré en respectant les procédures d'entretien ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles (partie 1).**	-- se présente clairement en situation de face à face (salutation, prise de contact, accueil, prise de congé …) - respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …) - s'annonce correctement au téléphone - écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et entretient un dialogue pertinent en appliquant les formules standard - fournit les informations demandées	La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente Les règles du savoir-vivre sont respectées. Les informations fournies sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues 1 (COMM1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Langues
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand en recourant aux nouvelles technologies de l'information.**	- rédige des corriels et applique les règles de disposition spécifiques - adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs - interprète les abréviations et autres procédés info-graphiques liés aux outils de communivcation (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, ...)	Les procédures d'envoi et de récpetion sont correctement appliquées. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de condidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en anglais en recourant aux nouvelles technologies de l'information**	- rédige des corriels et applique les règles de disposition spécifiques - adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs - interprète les abréviations et autres procédés info-graphiques liés aux outils de communivcation (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, ...)	Les procédures d'envoi et de récpetion sont correctement appliquées. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de condidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en français en recourant aux nouvelles technologies de l'information**	- rédige des corriels et applique les règles de disposition spécifiques - adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs - interprète les abréviations et autres procédés info-graphiques liés aux outils de communivcation (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, ...)	Les procédures d'envoi et de récpetion sont correctement appliquées. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de condidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des lettres standard en allemand dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits - utilise un vocabulaire correct et un niveau de langue approprié	La lettre est rédigée de façon claire et précise. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des lettres standard en anglais dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits - utilise un vocabulaire correct et un niveau de langue approprié	La lettre est rédigée de façon claire et précise. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger des lettres standard en français dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits - utilise un vocabulaire correct et un niveau de langue approprié	La lettre est rédigée de façon claire et précise. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique, les consignes, les conseils et les instructions de ses formateurs.**	- est attentif quand son formateur lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Organiser les tâches du housekeeping 2 (HOUSE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Organiser les tâches du housekeeping 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HOUSE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les étapes pour assurer le contrôle quotidien des chambres et d'expliquer les procédures de l'inspection annuelle.**	- identifie les différentes étapes pour vérifier la cellule chambre en vue de sa location immédiate à un client - explique la différence entre un contrôle quotidien de la chambre et l'inspection annuelle - identifie les buts et les procédures d'une inspection	Le contrôle de la chambre est assuré suivant les standards fixés dans la procédure L'inspection annuelle est expliquée de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire les différents types de machines et de matériel de nettoyage.**	- identifie les différents types de machines et le matériel de nettoyage - identifie et décrit les différents types de produits d'entretien - reconnaît les symboles d'alerte sur les étiquettes	Les différents types de machines et de matériel de nettoyage sont identifiés et expliqués en respectant les règles de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire le linge et son mouvement et d'en décrire sa gestion.**	- identifie les différents textiles - détermine les besoins en linge - identifie les différentes possibilités pour entretenir le linge - cite les étapes de traitement de linge	- Le linge ainsi que sa gestion sont expliqués de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles (partie 2).**	- s'annonce correctement au téléphone et prend une réservation - se présente clairement en situation de face à face et assure l'accueil du client en respectant les 4 P. (Prise de contact, Prise en charge, Proposition, Prise de congé) - écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et fournit les informations demandées en appliquant les formules standard - respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …)	La prise de réservation par téléphone est correcte. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies au client de façon cohérente. Les informations diverses fournies au client sont correctes. La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. Les règles du savoir-vivre sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues 2 (COMM2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception 2**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMM2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Langues
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique et hôtelière en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et/ou écrite en allemand.**	- dégage les informations clés - présente l'article	L'article est résumé de façon structurée. le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique et hôtelière en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et/ou écrite en anglais.**	- dégage les informations clés - présente l'article	L'article est résumé de façon structurée. le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique et hôtelière en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et/ou écrite en français.**	- dégage les informations clés - présente l'article	L'article est résumé de façon structurée. le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter son travail avec soin, fiabilité et exactitude et il respecte les délais imposés à son travail.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute les tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Connaissances de base en marketing 3 (MARKT3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de distribution.**	- identifie la notion de canal de distribution - décrit la stratégie de distribution - décrit la distribution multicanal, les unités commerciales physiques et virtuelles.	Les notions de la politique de distribution sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les relations producteur – distributeur.**	-découvre la notion de l'efficient consumer response -décrit les apports de la coopération entre producteur et distributeur -identifie les sources de conflit entre producteur et distributeur	Les notions des relations producteur - distributeur sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication commerciale.**	- identifie les objectifs et les objets de la communication - décrit la cible de la communication commerciale - décrit la publicité, les médias et les supports -découvre les notions de message publicitaire et la promesse	Les notions de la communication commerciale sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication relationnelle et événementielle.**	- décrit la mercatique directe - identifie la promotion des ventes - analyse le parrainage, le mécénat et l'événementiel - assimile la notion de communication relayée	Les notions de la communication relationnelle et événementielle sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication virale.**	- décrit le bouche-à-oreille et le buzz - identifie la mercatique virale - décrit la communication de crise	Les notions de la communication virale sont décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Organiser les maintenances des équipements et installations d'un hôtel (TECHO1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Organiser les maintenances des équipements et installations d'un hôtel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECHO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le bâtiment et les différentes zones permettant l'exploitation d'un hôtel en respect de toutes les normes en vigueur concernant la structure, les extérieurs.**	-décrit la forme, la structure et le style du bâtiment -identifie les différentes zones d'un hôtel : chambres, circulations et accès, sanitaires et vestiaires, hall de réception, salle à manger, cuisine, buanderie.	-Les différents critères du bâtiment sont décrits correctement -les différentes zones de l'hôtel sont situées et décrites correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes installations ainsi que les équipements nécessaires à l'exploitation des différentes zones d'un hôtel en tenant compte des normes en vigueur (partie 1)**	- décrit les systèmes suivants : • la production, la distribution, l'adoucissement et le traitement des eaux ; • la ventilation et le chauffage ; • l'acoustique ;	- les différents systèmes et leur fonctionnement sont décrits d'une manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes installations ainsi que les équipements nécessaires à l'exploitation des différentes zones d'un hôtel en tenant compte des normes en vigueur (partie 2)**	- décrit les systèmes suivants : • le système électrique ; • l'éclairage ; • l'équipement de buanderie.	- les différents systèmes et leur fonctionnement sont décrits d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Créer et gérer une entreprise 1 (CREGE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Créer et gérer une entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CREGE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire les démarches pour créer une entreprise HORECA.**	- connaît la différence entre personne physique et personne morale - connaît les statuts juridiques les plus fréquents au Luxembourg (SA, SARL et entreprise individuelle) ainsi que et leurs principales caractéristiques juridiques - décrit les démarches et formalités administratives à effectuer pour créer une entreprise HORECA	Les personnes morales et les personnes physiques sont correctement identifiées et distinguées. Les caractéristiques des formes juridiques d'entreprises sont expliquées de façon cohérente. Les démarches et formalités administratives à effectuer pour créer une entreprise HORECA sont expliquées de façon cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire différentes sources de financement des investissements d'une entreprise HORECA.**	- classe les investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières (définition comptable) - connaît les différents sens du terme « fonds de commerce » (langage courant, juridique et comptable) - décrit les différentes sources de financement des investissements (fonds propres, emprunt indivis, crédit-bail, aides à l'investissement)	L'actif immobilisé est correctement divisé en immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Le fonds de commerce est correctement défini en distinguant entre langage courant, juridique et comptable. Les différentes sources de financement de l'investissement sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la gestion journalière d'une entreprise.**	- évalue la valeur des stocks de matières en appliquant les méthodes du « coût moyen unitaire pondéré » et du « premier entré, premier sortie » - calcule des ratios de la gestion des stocks (rotation des stocks, durée moyenne de stockage) et commente les résultats obtenus - définit et calcule la marge brute - applique la méthode des coefficients multiplicateurs pour fixer un prix de vente - applique la méthode des coûts cibles pour fixer un prix de vente analyse les ventes en calculant et en interprétant différents indicateurs statistiques usuels en restauration et en hôtellerie	Les méthodes de valorisations des stocks sont correctement employées. Les ratios de la gestion des stocks sont correctement calculés et commentés succinctement. Les prix de vente sont correctement fixés. Les indicateurs statistiques sont correctement calculés et interprétés de façon cohérente. Des erreurs de calcul sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des notions théoriques.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de maîtriser les principales techniques du contrôle de gestion.**	- distingue les différentes techniques de contrôle des consommations de matières - calcule sur base de fiches techniques les écarts entre les consommations réelles et les consommations prévues (écart global, écart sur coût, écart sur quantité) - complète un tableau de bord financier en effectuant les calculs nécessaires - analyse et commente les données du tableau de bord financier - distingue les charges fixes des charges variables et établit le compte d'exploitation différentiel - connaît la notion du seuil de rentabilité - calcule arithmétiquement le seuil de rentabilité (en valeur et en quantité)	Les écarts entre consommations réelles et consommations prévues sont calculés correctement. Le tableau de bord financier est complété correctement. Les données du tableau de bord sont correctement analysées et commentées de façon cohérente. Le compte d'exploitation différentiel est correctement établi. Le seuil de rentabilité est correctement défini et calculé. Des erreurs de calcul sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des notions théoriques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Connaissances de base en marketing 4 (MARKT4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fidélisation des clients à travers le marketing.**	- identifie les enjeux des stratégies de fidélisation -décrit la fidélité comportementale et attitudinale -identifie les facteurs de fidélité - découvre les notions de mercatique transactionnelle et relationnelle -identifie les cibles des stratégies de fidélisation -décrit les stratégies et programmes de fidélisation -découvre les notions d'attrition, de rétention et de valeur à vie du client	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la mercatique durable.**	- identifie les notions d'éco-consommateur, de marketing durable - découvre les notions d'éco-blanchiment et d'économie de la fonctionnalité -décrit la valeur étendue du produit, l'éco-conception et les labels	La notion de marketing durable est décrite de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le marketing éthique.**	- identifie les notions de publicité mensongère, de vente agressive - identifie les mesures mises en place pour protéger le consommateur, le respect de la concurrence - décrit le marketing éthique	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Organiser les démarches de sécurité dans un hôtel (TECHO2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Organiser les démarches de sécurité dans un hôtel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**TECHO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents domaines concernés par la sécurité dans un hôtel**	- identifie les textes réglementaires concernant les domaines suivants : *incendie et feu *sécurité dans les lieux publics : chambres et salles de bains, antivol et contrôle clés, …	Les directives concernant la réglementation sur la sécurité sont énumérées et interprétées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la notion d'économie circulaire**	- identifie les différentes notions - intègre ces notions dans un établissement d'hébergement.	La notion d'économie circulaire est décrite de façon cohérente.
20 % (12 P)	**Sur base d'études de cas, l'élève est capable d'expliquer les plans d'évacuation et les plans de contrôle**	- analyse la prévention feu et le combat anti-feu dans des cas concrets - explique les plans d'évacuation, les instructions au personnel et les systèmes de contrôle - décrit le système d'affichage et de fléchage	Les explications sont sans erreurs majeures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Créer et gérer une entreprise 2 (CREGE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière 2**

Titre du module:	**Créer et gérer une entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREGE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la rédaction d'un budget d'exploitation.**	- connait la notion de budget d'exploitation - calcule les charges et produits prévisionnels, respectivement le résultat d'exploitation prévisionnel - calcule le seuil de rentabilité sur base de données prévisionnelles - complète un tableau des statistiques sur base de données prévisionnelles (voir formules de calcul, module CREGE1)	Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer à la rédaction d'un budget de trésorerie.**	- connait la notion de budget de trésorerie - fait les calculs nécessaires et complète un budget de trésorerie sur base d'instructions précises	Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la gestion de l'administration d'une entreprise en tenant compte de la législation en vigueur.**	- consulte ses notes de cours et décrit les notions juridiques en relation avec les contrats usuels en hôtellerie-restauration: contrat de vente, de bail (commercial Horeca), d'assurance, … - consulte ses notes de cours et décrit différentes possibilités de fin d'activité d'une entreprise (faillite, liquidation, cession)	Les composantes essentielles des contrats sont énumérées correctement. Les droits et obligations des parties contractantes sont décrits correctement. Les différentes possibilités de fin d'activité sont distinguées et décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 1 (ORGHO1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de manifestations**

Titre du module:	**Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORGHO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1		- Salle de classe
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir une offre pour un client sur base d'un cas réel, d'élaborer un budget et de réaliser la correspondance avec le client afin de recevoir une commande.**	- accueille et analyse les besoins et désirs du client - envoie une offre avec un budget - reçoit une commande - confirme la commande au client - dresse des plans de table	Le client reçoit une offre écrite cohérente. Les changements éventuels sont respectés et une confirmation écrite est envoyée. Lors de la manifestation le client est assisté et conseillé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'exécution et de passer les commandes écrites internes et externes.**	- établit une planification - envoie par écrit les commandes nécessaires - assure la distribution des informations	Les commandes écrites sont correctes et faites à temps. Les personnes concernées sont informés à temps.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser l'exécution de la manifestation.**	- organise la gestion d'une équipe - exécuté les travaux lors de la manifestation - garantit un échange d'information nécessaire au bon déroulement	Un plan des tâches et un horaire sont dressés et toutes les personnes concernées sont informées. Le déroulent ne connaît pas de heurts majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir une comptabilité simple, d'élaborer un décompte global et de dresser une facture finale au client.**	- tient une compatibilité simple - prépare et fait les décomptes en Excel - dresse une facture finale - calcule la rentabilité de l'opération	La facture finale est correcte et accepté par le client. Un décompte final est élaboré correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problème imprévus.**	- se concerte avec ses collègues et respecte leurs avis - respecte les décisions du groupe - demande conseil en cas de besoin	Les interventions des collègues ne sont pas dérangées ou interrompues intempestivement. La coopération fonctionne sans heurts majeurs et il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le résultat final du banquet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 2 (ORGHO2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de manifestations**

Titre du module:	**Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORGHO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir une offre pour un client sur base d'un cas réel, d'élaborer un budget et de réaliser la correspondance avec le client afin de recevoir une commande.**	- analyse les besoins et désirs du client - envoie une offre avec budget - reçoit une commande - confirme la commande au client - dresse des plans de table	Le client reçoit une offre écrite cohérente. Les changements éventuels sont respectés et une confirmation écrite est envoyée. Lors de la manifestation le client est assisté et conseillé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'exécution dans le temps et de passer les commandes écrites internes et externes.**	- établit une planification dans le temps - envoie par écrit les commandes nécessaires - assure la distribution des informations	Les commandes écrites sont correctes et faites à temps. Les personnes concernées sont informées à temps.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser l'exécution de la manifestation.**	- organise la gestion d'une équipe - exécute les travaux lors de la manifestation - garantit un échange d'information nécessaire au bon déroulememt	Un plan des tâches et un horaire sont dressés et toutes les personnes concernées sont informées. Le déroulement ne connaît pas de heurts majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir une comptabilité simple, d'élaborer un décompte global et de dresser une facture finale pour le client.**	- tient une comptabilité simple - prépare et fait les décompte en Excel - dresse la facture finale - calcule la rentabilité de l'opération	La facture finale est correcte et acceptée par le client. Un décompte final est élaboré correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logqiue dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues et respecte leur avis, - respecte les décisions du groupe, - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin	Les interventions des collègues ne sont pas dérangées ou interrompues intempestivement. La coopération fonctionne sans heurts majeurs et il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le résultat final du banquet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en service (STAGE1)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en service**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Stage en cuisine (STAGE2)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en cuisine**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en département hôtellerie 1 (STAGE3)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en département hôtellerie 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en département hôtellerie.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage en département hôtellerie 2 (STAGE4)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en département hôtellerie 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en département hôtellerie.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section hôtellerie - Technicien en hôtellerie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil du client à partir de la réservation jusqu'au départ et de décrire le fonctionnement du département housekeeping.**	- applique la procédure de réservation et assure l'accueil des clients individuels et de groupe - utilise en situation de face à face un logiciel d'hôtellerie pour prendre une réservation et assurer l'arrivée d'un client - accueille le client en respectant les procédures usuelles - fournit les informations demandées en relation avec la clientèle en gardant une trace écrite et applique les procédures de départ -décrit les différents modes d'organisation du département housekeeping ainsi que les différentes procédures pour entretenir une cellule chambre. Les règles d'hygiène et de sécurité sont expliquées - décrit les étapes pour assurer le contrôle quotidien et l'inspection annuelle d'une chambre - décrit les différents types de machines, de matériel de nettoyage, de linge ainsi que leur gestion	Les différentes fonctions des départements réception et housekeeping sont correctement caractérisées. Toutes les procédures de l'accueil jusqu'au départ sont correctement appliquées. La réservation et l'accueil en face à face est assurée et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. Le contrôle quotidien et annuel de la cellule chambre ainsi que les procédures d'hygiène et de sécurité de celle-ci sont correctement décrits. La gestion du matériel de nettoyage et le linge est assurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux administratifs dans son hôtel.**	- assure la gestion des tâches administratives aux termes de la législation en vigueur - assure la gestion journalière et applique les principales techniques du contrôle de gestion - analyse les données fournies et établit un budget d'exploitation et un budget de trésorerie - effectue toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières et les obligations liées à la TVA. - enregistre manuellement les variations des stocks liés aux achats, clôture les comptes, dresse des situations périodiques ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes - enregistre manuellement les écritures d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et effectue toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles	- la gestion des tâches administratives aux termes de la législation en vigueur est assurée de façon cohérente - la gestion journalière et les principales techniques du contrôle de gestion sont connues -le budget d'exploitation et le budget de trésorerie sont corrects - les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières et les obligations liées à la TVA sont enregistrées correctement - les variations des stocks liés aux achats, la clôture des comptes, ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes sont dressés correctement - les écritures d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et toutes les opérations en relation avec la cession des immobilisations corporelles sont enregistrés correctement. - des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer des travaux de gestion dans son hôtel.**	- sait établir un décompte salarial et patronal en respectant la législation en vigueur - distingue et décrit les différents types de contrat de travail - explique les différents modes de rupture d'un contrat de travail - identifie et décrit les stratégies en termes de produit, prix, distribution et commercialisation - identifie et décrit le fonctionnement et les coûts des différentes installations techniques en respectant les normes de sécurité	- le décompte salarial et patronal est correct. - des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul. - les types classiques de contrats de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente. - les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente - les stratégies en termes de produit, prix, distribution et commercialisation sont identifiées et décrites de façon cohérente - le fonctionnement et les coûts des différentes installations techniques sont identifiés et décrits de façon cohérente en respectant les normes de sécurité
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer l'organisation d'un évènement dans son hôtel.**	- envoie une offre au client - confirme la commande au client - rédige les commandes internes à l'aide d'une fiche technique - remplit le bon de linge - rédige le plan de travail sur base de la liste du personnel - dresse la facture en tenant compte du décompte	- l'offre et la confirmation de commande sont établies de façon cohérente - les commandes internes sont correctes - le bon de linge est rempli correctement - le plan de travail est dressé de façon cohérente - la facture est dressée correctement

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral (MATH1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les opérations algébriques sur les fractions numériques.**	- l'élève dispose des connaissances de base nécessaires pour réaliser la simplification et l'amplification d'une fraction - l'élève connaît les formules nécessaires pour ajouter ou soustraire des fractions - l'élève connaît les formules nécessaires pour multiplier ou diviser des fractions	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des puissances.**	- l'élève sait calculer avec des puissances - l'élève peut effectuer des produits et des quotients de puissances à base égale - l'élève sait effectuer la puissance d'une puissance L'élève sait effectuer la puissance d'un produit ainsi que la puissance d'un quotient	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les règles de base pour effectuer du calcul littéral.**	- l'élève sait réduire des expressions littérales (addition et soustraction) - l'élève sait développer en appliquant les règles de la distributivité simple et double (multiplication) - l'élève sait factoriser en appliquant une mise en évidence d'un facteur commun - l'élève connaît les produits remarquables du second degré et sait les utiliser pour développer ou pour factoriser des expressions dans des exemples simples	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- l'élève sait résoudre des équations du premier degré - l'élève sait résoudre des équations simples du second degré en appliquant la règle du produit nul	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des points dans le plan.n.**	- l'élève sait lire les coordonnées d'un point et sait les représenter dans un repère	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 : Dépendance et variation (MATH2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2 : Dépendance et variation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer avec des pourcentages.**	- l'élève sait calculer des pourcentages, des taux de pourcentage et des valeurs initiales pour des problèmes réels	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la proportionnalité.**	- l'élève calcule le coefficient de proportionnalité - l'élève utilise le produit en croix pour déterminer la 4e proportionnelle - l'élève sait utiliser la règle de trois - l'élève reconnaît la proportionnalité sur un graphique - l'élève reconnaît la proportionnalité dans des problèmes d'application et sait en déduire des grandeurs inconnues - l'élève sait distinguer entre mesures sur plan et mesures réelles et il sait convertir entre ces deux grandeurs à l'aide de l'échelle donnée	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire statistique portant sur les connaissances statistiques de base.**	- l'élève sait déterminer l'effectif total, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées, la moyenne arithmétique, le mode (ou la classe modale), la médiane et les quartiles de données	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des représentations statistiques en utilisant un repère orthonormé.**	- l'élève connait les différentes formes de représentations : diagramme en bâtons, histogramme, polygones, diagramme circulaire	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Communication en hôtellerie 1 (COMHO1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Communication en hôtellerie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMHO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Enseignant E7/E5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait donner des informations sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.**	-établit un organigramme d'un hôtel/restaurant	L'organigramme est structuré correctement.
30 % (18 P)	**L'élève sait gérer des demandes de réservation.**	- accepte des réservation par téléphone, courriel et courrier - s'excuse de ne pas pouvoir satisfaire à la demande	Les demandes de réservation sont correctement gérées.
20 % (12 P)	**L'élève sait rédiger la carte des mets/un menu en allemand ainsi qu'en français.**	- utilise le vocabulaire spécifique correcte - respecte l'orthographe	Les indicateurs sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire une lettre de candidature en allemand/français.**	- respecte les standards rédactionnels internationaux - respecte la structure logique - respecte les règles grammaticales - respecte l'orthographe	Pas de faute grave.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher et d'utiliser le vocabulaire professionnel correct.**	- choisit les moyens de recherche appropriés - différencie entre informations primaires et secondaires	La tâche est accomplie dans un délai raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques 3 : Le premier degré (MATH3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3 : Le premier degré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	- L'élève sait résoudre des équations du premier degré.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions de base des fonctions.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction. - L'élève détermine l'image et l'antécédent d'une fonction en une valeur par le calcul et par lecture sur le graphique. - L'élève détermine le domaine de définition et l'ensemble image d'une fonction par lecture sur le graphique. - L'élève complète un tableau des images et dresse le graphique d'une fonction. - L'élève complète un tableau de variation par lecture sur un graphique et reconnaît un minimum et un maximum.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du 1er degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du 1er degré. - L'élève reconnaît et sait utiliser la pente et l'ordonnée à l'origine. - L'élève sait représenter une fonction du 1er degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre un système de deux équations (du premier degré) à deux inconnues.**	- L'élève comprend la différence entre une équation et un système d'équations. - L'élève sait appliquer une méthode de résolution d'un système de deux équations à deux inconnues: Méthode par substitution ou méthode par combinaison linéaire. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier degré.**	- L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré à une inconnue. - L'élève sait utiliser la notation correcte (signes d'équivalence, ensemble de solutions, …). - L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré graphiquement. - L'élève sait résoudre des problèmes : dénommer l'inconnue correctement, faire une mise en inéquation et vérifier la solution obtenue dans le contexte.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication en hôtellerie 2 (COMHO2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Communication en hôtellerie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMHO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et prendre congé en utilisant un langage correct.**	- utilise les formules d'accueil et de politesse	L'accueil est poli et correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir des informations au client.**	- utilise le vocabulaire approprié - énonce de façon claire et intelligible - réagit aux besoins du client	L'information est fiable et correctement transmise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des commandes.**	- utilise le vocabulaire correct	Indicateur respecté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir à des réclamations.**	- utilise le vocabulaire correct - respecte le niveau de langue approprié - respecte les règles de politesse	Les réclamations sont traitées de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer des situations de communication standards avec un client.**	- interprète les messages verbaux - interprète les messages non-verbaux	La communication avec le client fonctionne de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques 4 : Le deuxième degré (MATH4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4 : Le deuxième degré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant avec spécialité "mathématiques"

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les équations et inéquations du premier degré dans la résolution de problèmes d'optimisation afin de résoudre des problèmes de texte.**	- L'élève identifie les variables nécessaires. - L'élève formule les conditions de production. - L'élève établie les droites et demi-plans nécessaire pour documenter la solution du problème. - L'élève formule l'ensemble de solution voire la plage de production optimale	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du second degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du second degré. - L'élève connaît le lien entre la concavité et le signe du coefficient du terme en x^2. - L'élève sait calculer les coordonnées de l'extremum. - L'élève sait déterminer le point d'intersection avec l'axe des ordonnées. - L'élève sait représenter une fonction du second degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	- L'élève sait déterminer le degré d'une équation. - L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer des racines. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des équations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du second degré.**	- L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer le signe d'une expression du second degré. - L'élève sait dresser un tableau des signes. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des inéquations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-être.**	- prend soin de sa présentation personnelle - adopte les bonnes attitudes	Les règles de savoir-être sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de politesse.**	- applique les règles de politesse et de civilité en toute circonstances - fait preuve de prévenance - sait se présenter et être courtois et respectueux envers une tiers personne - montre de l'intérêt pour les différentes cultures	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont appliquées en toutes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre.**	- sait-vivre ensemble - met en action les valeurs humaines - porte de l'attention et de la gentillesse aux autres - sait faire des concessions au travail - emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur de la gastronomie et de l'hospitalité	Les règles de savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et son apparence.**	- respecte et applique les règles d'hygiène corporelle - soigne son apparence au quotidien - suit le dress-code recommandé - adopte son allure aux circonstances	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les bonnes manières à table.**	- emploie les règles de bonnes manières à table - se tient corrrectement à table	Les bonnes manières à table sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les codes de l'élégance.**	- adopte et suit le code de l'élégance vestimentaire - applique le dress-code des tenues vestimentaire lors de diverses occasions	Le code de l'élégance vestimentaire est respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'être respectueux.**	- différencie et applique le respect de soi, mutuel et d'autrui	Les différents socles de respect sont appliqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales(«soft skills).**	- adapte et fait évoluer son travail - développe sa créativité et positivité - est ouvert aux changements - révise son opinion - remet en question ses connaissances et ses croyances - sait observer et écouter	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise son émotivité.**	- ose s'exprimer dans un groupe - est à l'aise en contexte professionnel - sait parler en public	Les premiers pas de la maîtrise de l'émotivité sont conquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	- adapte les messages aux autres - parle le même langage que son interlocuteur - parle pour être mieux écouté, compris et retenu	Le langage utilisé est compréhensible et correct.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets - montre sa flexibilité et polyvalence	Les clés de la motivation sont mises en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	- prépare et réussi son entretien professionnel - adopte les postures et attitudes professionnelles	L'entretien professionnel est présenté correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Espagnol en hôtellerie/tourisme 1 (ESPAG1-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Espagnol en hôtellerie/tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en espagnol.**	- comprend ce qu'on lui dit - réagit de façon correte	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en espagnol.**	-répond correctement à des questions simples des textes écrits	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	-respecte les règles de la prononciation	Il n'a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	- respecte les règles de la prononciation - respecte les règles de la syntaxe	Il n'a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	Il n'a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Espagne et ses spécificités.**	- donne des informations concernant les fêtes et coutumes espagnoles	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Italien en hôtellerie/tourisme 1 (ITALI1-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Italien en hôtellerie/tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en italien.**	- comprend ce qu'on lui dit - réagit de façon correte	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en italien.**	-répond correctement à des questions simples des textes écrits	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	-respecte les règles de la prononciation	Il n'a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	- respecte les règles de la prononciation - respecte les règles de la syntaxe	Il n'a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	- respecte la grammaire - respecte l'orthographe	Il n'a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Italie et ses spécificités.**	- donne des informations concernant les fêtes et coutumes italiennes	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Espagnol en hôtellerie/tourisme 2 (ESPAG2-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Espagnol en hôtellerie/tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en espagnol.**		
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en espagnol.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Espagne et ses spécificités.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Italien en hôtellerie/tourisme 2 (ITALI2-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Italien en hôtellerie/tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en italien.**		
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en italien.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**		
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**		
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Italie et ses spécificités.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 10
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement. - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des plats chauds et froids simples 1 (PLACF1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1	0,5	- Salle d'instruction
2	1	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par rôtissage et par ébullition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson par rôtissage et par ébullition.**	- utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1 (ATBRI1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Salle de classe
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service.**	- annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - sert du bon côté - utilise les couverts de service appropriés avec dextérité - débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage - range les matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart du temps correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédige les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 1 (BASIR1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignat d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des menus et cartes de mets en utilisant des bases de données existantes ou en se basant sur des recherches internet.**	- manipule correctement un interface graphique - utilise un programme de traitement de texte - fait une recherche d'après les critères - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins	Les menus/ cartes sont adaptés au produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des listes à présenter au client et y inclure des graphiques/photos.**	- utilise un programme de traitement de texte - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins - traite correctement les graphiques/ photos	La présentation est lisible et d'un aspect agréable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des chevalets de table ou autres supports de promotion.**	- choisit le bon support (prospectus, carte de visite, affiche) - configure l'imprimante d'après les documents choisis	La présentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les travaux selon un système de classement afin de pouvoir les réutiliser.**	- crée des sous-fichiers - classe les fichiers et sous-fichiers	Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être retrouvés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper des données chiffrées dans un tableau synoptique.**	- comprend la notion de tableau - établit la grille - inscrit correctement les données dans une grille - fait la mise en page	Les données se retrouvent au bon endroit dans le tableau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 1 (CBASE1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les proportions pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - détermine le poids brut - détermine le poids net - convertit les poids et mesures - utilise les unités de mesure correctes	Les résultats sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la règle de trois pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- applique la règle de trois - commande le nombre d'emballages corrects	Les explications sont correctes
40 % (24 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes**	-connaît les origines et procédés d'élaborations des boissons non-alcooliques -sait préparer les différentes boissons froides et chaudes - explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des plats chauds et froids simples 2 (PLACF2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de démonstration
2	1	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 2).**	- utilise les noms correctes - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2 (ATBRI2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître de cours spéciaux / Restauration - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre les commandes des mets et des boissons et de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service (assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions données.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 2 (BASIR2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir/corriger/adapter correctement des donnés dans un tableur pour ainsi réaliser une feuille de calcul.**	- connaît et applique les fonctions de base: MIN, MAX, AVERAGE, SUM, ROUND - sait différencier entre plusieurs feuilles de calcul à l'intérieur d'un seul fichier - sait copier et déplacer des feuilles de calcul - connaît les opérateurs à utiliser dans un tableur - réalise des formules de calculs simples - sait distinguer entre référence relative et référence absolue	Le résultat est correct et convenable. Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une/des condition(s) donnée(s).**	- connaît le fonctionnement logique des opérateurs "True" et "False" - applique l'opérateur "IF" à une ou plusieurs conditions	L'application de la formule sur des exemples donnés fournit des résultats corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des calculs de pourcentage dans un tableur.**	- connaît le fonctionnement du bouton % - applique le calcul d'augmentation ou de réduction d'un taux de pourcentage sur un montant donné - sait effectuer le calcul d'une variation en pourcentage	L'application du calcul de pourcentage sur des exemples donnés fournit des résultats plausibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des éléments de formatage.**	- connaît les attributs de formats courants s'appliquant sur le contenu des cellules, la hauteur des lignes, la largeur des colonnes - sait lier des formats multiples à des conditions spécifiques du contenu de la cellule	Les formats présentés sur des exemples donnés correspondent aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le calcul d'une recette de cuisine.**	- introduit correctement les ingrédients dans la feuille de calcul y compris leur quantité, l'unité de mesurage et le prix par unité - sait adapter une recette de cuisine standardisée sur des nombres différents de clients	La présentation de la recette adaptée au nombre de personnes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 2 (CBASE2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration et boissons 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire des calculs en utilisant des pourcentages.**	- utilise les formules correctes - applique les bons termess	Les résultats sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le coût d'un plat/menu simple.**	- applique les bons termes - utilise les formules correctes	Les résultats sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1 (ATMIP1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 1), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. La marchandise choisie est correcte. La partie est correctement équipée. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires.**	- décrit les ingrédients - décrit les proportions - décrit les progressions	Les descriptions sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes- prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions- utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert- respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières et les progressions des préparations en pâtisserie.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des matières premières et produits - explique l'utilisation des matières premières et produits - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis - explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base- explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions (COMMU1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des lettres en respectant les règles de disposition pour lettres en français.**	- respecte les règles de dispositions concernant : - l'adresse de l'expéditeur et du destinataire - la ligne de référence - la date du jour - l'objet - l'appellation et le corps de la lettre, - a formule de politesse - le bloc des signatures - les annexes - respecte les marges horizontales et verticales - respecte les alinéas nécessaires à une structure facilitant la compréhension	Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de correspondre avec les fournisseurs, banques et institutions en utilisant les phrases types de références en français.**	- recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - utilise la phraséologie correcte - utilise des expressions, tournures et formes convenues en français - rédige une lettre structurée	La lettre traite le sujet et la structure est logique. Les phrases-types sont correctement utilisées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer une entête de lettre.**	- utilise le bon logiciel	L'entête est lisible et compréhensible et elle reflète lle charactère de l'entreprise à représenter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en utilisant les nouvelles technologies de l'information. (courriel).**	- respecte les règles spécifiques de disposition - véhicule l'image de marque - interprète les abréviations et autres procédés info- graphiques liés aux outils de communication (A:,Cc:, Bcc:, etc.) - applique les procédures d'envoi et de réception - fait la sauvegarde - respecte les règles de syntaxe	Les règles de disposition sont respectées et correspondent aux besoins de la communication. Les dispositions de confidentialité et l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Comptabilité et gestion 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan.**	- les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues - la structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue - les calculs nécessaires sont réalisés - les données sont inscrites dans le bilan en indiquant les grandes rubriques	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	- applique le système de la comptabilité en partie double - enregistre des opérations courantes simples - les notions de Charges et de Produits sont connues - la structure du plan comptable des comptes de gestion est connue - les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés - le compte de résultat est établi - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - respecte les dispositions légales	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement la balance de vérification, ainsi que les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) - calcule les soldes des comptes de bilan - dresse la balance de vérification après inventaire - établit les comptes annuels "Bilan"et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. La balance de vérification est dressée correctement, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du tableau. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel. Le Profits et pertes est établi, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Servir un menu et des boissons 3 (ATSER3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait établir une carte des saisonnalités, les tendances culinaires, exigences culturelles et environnementales et sait prendre et rédiger une commande.**	- respecte l'ordonnance des mets - crée une carte des mets en se basant sur les tendances et habitudes et respectant les exigences culturelles et environnementales - respecte les critères de présentation d'une carte des mets - explique les différentes gammes de plats - explique les origines géographiques et historiques - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande - sait différencier les types de bons	La carte est établie en respectant les indicateurs sans faire de faute grave. La présentation correspond aux normes et instructions données par l'enseignant. Le bon de commande est lisible et compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet d'un menu et des boissons en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service.**	- accueille le client correctement - maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service de base - suit l'ordre de service d'un menu à plusieurs plats - applique les règles de service à la russe et banquet - communique avec le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Le service des vins et boissons est correct. Le travail en équipe se fait sans problèmes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de rechercher des explications culinaires sur les origines historiques et géographiques des plats et des ingrédients.**	- recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les explications culinaires sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3 (CBASE3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les intérêts en rapport avec le paiement d'une facture et le placement de l'argent.**	- calcule les intérêts simples ainsi que la valeur acquise - calcule les intérêts composés	Les calculs sont effectués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la valeur nutritionnelle des différents aliments.**	- explique la composition des aliments principaux	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les apéritifs et les digestifs.**	-connaît les origines et les produits de base des différentes familles des apéritifs -connaît les bons dosages -sait choisir la verrerie et garnitures adéquates -sait nuancer les différents types de digestifs et leurs méthodes de fabrication	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2 (ATMIP2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une épreuve pratique en cuisine, basée sur le dossier de l'année.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet des fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - remet le dossier complet pour l'épreuve - applique les découpes appropriées - applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires.**	- décrit les ingrédients - décrit les proportions - décrit les progressions	Les descriptions sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une épreuve pratique en pâtisserie, basé sur le dossier de l'année.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, - pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique - utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel - remet le dossier complet pour l'épreuve	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières et les progressions des préparations en pâtisserie.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des matières premières et produits - explique l'utilisation des matières premières et produits - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis - explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base - explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues (COMMU2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire les lettres clients standards.**	- respecte les règles de disposition - utilise la phraséologie correcte - recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - rédige une lettre structurée - utilise les expressions, tournures et formes convenues en français	Les règles dispositions sont respectées. Le contenu de la lettre est pertinent. Des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer avec le client par téléphone.**	- s'annonce correctement - respecte les règles du savoir-vivre - choisit la langue adaptée si possible - réagit aux demandes du client de manière pertinente	Les règles sont respectées. Il n'y a pas de faute grave.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le besoin du client et de le conseiller dans son choix.**	- est attentif aux informations reçues du client - fait la synthèse des besoins du client - fait une proposition avec différentes alternatives	Les conseils donnés sont utiles et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Comptabilité et gestion 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux, enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Servir un menu et des boissons 4 (ATSER4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait présenter les produits et conseiller un client dans le choix d'un met, en appliquant les techniques d'une argumentation commerciale et en adaptant son comportement et son langage à la diversité des clients.**	- sait décrire les produits (origine et pays de provenance) - sait expliquer les préparations simples - utilise un langage compréhensible au client - adapte, recommande et sait convaincre le client d'accepter ses conseils - sait décrire les différents types de clients	La description du produit est correcte et les explications données au client sont compréhensibles et convaincants. Les types de clients sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève sait effectuer un service complet d'un menu, en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service pour les mets et boissons.**	- accueille le client correctement - maitrise les gestes de la communication verbale et non verbale - communique avec le client - applique les règles de service de base, du service à la russe et du banquet - suit l'ordre de service - identifie un problème, cherche une solution adéquate et réagit de manière rapide - fait preuve de flexibilité - le cas échéant présente ses excuses et rassure le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement d'un service à plusieurs plats et vins et boissons s'effectue correctement. Les déroulements du service à la russe et du banquet s'effectuent de manière efficace. La coopération avec les collègues fonctionne bien et le problème est résolu à la satisfaction du client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de rechercher des explications culinaires sur les origines historiques et géographiques des plats et des ingrédients.**	- recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les explications culinaires sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les horaires de travail, les consignes, conseils et instructions de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- aucun retard n'est accepté sans excuse valable - est attentif à une critique positive de l'enseignant	La tenue de travail est propre, repassée et complète La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. L'assiduité est de mise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4 (CBASE4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer un prix tout compris à partir d'un coût hors taxe.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le bénéfice/la perte - calcule le prix de vente hors taxe - calcule la TVA - calcule le prix tout compris - calcule le multiplicateur majorant	Les calculs sont effectués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de guider le choix vers une alimentation équilibrée (si le client l'exige) et est capable de composer des menus équilibrés.**	- connait la composition des aliments - propose des menus adaptés aux différents types de client	Les résultats sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications de base sur les vins de France.**	-connaît les grandes régions viticoles de France et leurs principales appellations mentionnées.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une carte des vins de France en suivant les consignes.**	-crée une carte des vins de France en utilisant les appellations -donne des explications de base sur les grandes régions viticoles	Les appellations sont correctes et les explications cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Acquérir des connaissances sur les attractions touristiques en Europe et dans le bassin méditerranéen (GEOTO1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Acquérir des connaissances sur les attractions touristiques en Europe et dans le bassin méditerranéen**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GEOTO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique en Europe ou dans le bassin méditerranéen en utilisant des cartes à différentes échelles.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale. (cartes du pays ou plans de ville) Des représentations territoriales à différentes échelles sont comparées et la distance entre deux points sur une carte est évaluée, respectivement calculée.	Les cartes sont correctement interprétées (titre, légende, échelle, points cardinaux, repères spatiaux). Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique en Europe ou dans le bassin méditerranéen.**	Des informations sont prélevées sur une carte et différents éléments de la carte (pays, villes, cours d'eau, altitudes…) sont repérés, respectivement localisés. Les principales particularités géographiques des grandes destinations touristiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée.	Les cartes sont correctement interprétées (légende, repères spatiaux). Les particularités géographiques des grandes destinations touristiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interpretée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les infrastructures d'un lieu ou d'un ensemble géographique en Europe ou dans le bassin méditerranéen.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour définir et décrire les infrastructures.	Les informations (terre, air, mer…,fer) récoltées sont correctement interprétées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer des phénomènes climatiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique en Europe ou dans le bassin méditerranéen.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour décrire des phénomènes climatiques.	Les informations récoltées sont correctement interprétées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer et de décrire les attraits des principales destinations touristiques en Europe et dans le bassin méditerranéen en texte et image**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les destinations touristiques sont correctement localisées. Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Appliquer les principes généraux du droit dans le quotidien professionnel 1 (DROTO1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Appliquer les principes généraux du droit dans le quotidien professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DROTO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les statuts juridiques essentiels d'une entreprise.**	La différence entre personne physique et personne morale est connue. Les statuts juridiques les plus fréquents au Luxembourg (SA, SARL et entreprise individuelle) et leurs caractéristiques sont connus.	Les personnes morales et les personnes physiques sont correctement identifiées et distinguées. Les caractéristiques des formes juridiques d'entreprises sont différenciées et expliquées de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les types classiques de contrats de travail et d'en expliquer les clauses essentielles.**	Le contrat de travail est défini et ses éléments constitutifs sont analysés. Les types classiques de contrats de travail sont énumérés (CDD, CDI) et rattachés à des situations précises. Les clauses essentielles (clauses légales et clause de période d'essai) sont connues.	Les différents types de contrats sont correctement identifiés et rattachés à des situations précises. Les principales clauses obligatoires sont décrites de façon cohérente. La clause de période d'essai est décrite de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les dispositions légales essentielles en matière de durée du travail, de repos, de congé et de jours fériés.**	Les dispositions légales essentielles en matière de durée du travail, de repos, de congés et de jours fériés légaux sont connues.	Les principales dispositions légales en matière de durée du travail, de repos, de congés et de jours fériés légaux sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents modes de rupture du contrat du travail.**	Les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont connus: licenciement, démission, cessation du contrat de plein droit et résiliation d'un commun accord.	Les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer et d'expliquer des décomptes de salaires simples.**	Les notions de base du droit en relation avec le calcul des salaires sont connues (salaire social minimum, indexation des salaires, cotisations sociales obligatoires, classes d'impôts, etc.). Sur base de schémas fournis, le calcul du salaire brut vers le salaire net est connu (calculs sur base de cas simples sans supplément). Les cotisations sociales patronales sont calculées. Le coût salarial pour l'employeur est calculé.	Les notions juridiques essentielles en relation avec le calcul des salaires sont expliquées de façon cohérente. Les décomptes salariaux et patronaux sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Appliquer les principes généraux du marketing dans le quotidien professionnel 1 (MARTO1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Appliquer les principes généraux du marketing dans le quotidien professionnel 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MARTO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Épreuve écrite

Exposé

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	Identifie le comportement d'achat du consommateur. Décrit le processus d'achat de l'individu. Décrit l'acte de consommation du consommateur.	L'importance de l'orientation vers le client est correctement comprise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché.**	Identifie les éléments de la veille mercatique et commerciale. Décrit les études documentaires, qualitatives et quantitatives.	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	- Décrit les composantes du marché. - Identifie la relation produit-marché. - Décrit la démarche mercatique.	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Acquérir des connaissances fondamentales sur les marchés du tourisme et leurs attraits (TETOU)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Acquérir des connaissances fondamentales sur les marchés du tourisme et leurs attraits**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TETOU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'analyser l'offre et la demande touristique en distinguant différentes formes de tourisme.**	Offre et demande sont définies et la notion de marché est décrite. L'élève identifie et décrit différentes formes de tourisme liés aux pratiques touristiques dans le monde: tourisme culturel, d'affaires, de santé, gastronomique viticole, religieux, ludique, sportif, technique, alternatif.., etc. L'élève lie différentes formes de tourisme à des destinations et aux espaces touristiques. L'élève analyse les principales formes de tourisme au Luxembourg du point de vue offre et demande.	La notion du marché comme lieu de rencontre entre offre et demande est assimilée. Les principales formes de tourisme sont correctement identifiées et caractérisées. Les principales formes de tourisme sont correctement liées à des destinations types ainsi qu'aux espaces touristiques. Les formes de tourisme au Luxembourg sont relevées. L'offre et la demande sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les acteurs du marché du tourisme et de reconnaître leur rôle.**	Les principales organisations internationales du tourisme sont relevées et leurs objectifs sont exposés. Les principaux acteurs du secteur public et du secteur privé luxembourgeois sont relevés et caractérisés.	Les organisations internationales du tourisme sont identifiées et leurs rôles sont décrits de façon cohérente. Les principaux acteurs du marché touristique luxembourgeois sont correctement identifiés et caractérisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les modes de transport et de présenter les avantages et inconvénients des moyens de transport usuels dans le domaine du tourisme.**	Les quatre modes de transport - transport routier, transport aérien, transport ferroviaire et transport maritime - sont identifiés et décrits. Les moyens de transport usuels dans le domaine du tourisme sont relevés et leurs avantages et inconvénients sont exposés.	La description des quatre modes de transport est cohérente et leur importance dans le domaine du tourisme est reconnue. Les avantages et désavantages des moyens de transport usuels dans le domaine du tourisme sont présentés de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de caractériser les différents types d'hébergements touristiques et d'en présenter les particularités.**	Les principaux types d'hébergement sont identifiés et caractérisés. Les services annexes sont distingués des prestations d'hébergement.	Les types d'hébergement et les services annexes sont correctement identifiés et caractérisés.
10 % (6 P)	**Le technicien en tourisme exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**COMMU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Langues
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de poser de manière convaincante sa candidature par écrit à un poste mis au concours en rédigeant une demande d'emploi personnalisée en allemand.**	L'élève apprécie et évalue la description du poste et identifie correctement le destinataire ainsi que la méthode de transmission. L'élève se sert de l'outil informatique et effectue la mise en page selon les critères convenus. L'élève rédige des demandes d'emploi personnalisées, des lettres de motivation et des CV.	La candidature est préparée et rédigée sans fautes orthographiques et la syntaxe est soignée. Les informations fournies sont correctes et correspondent à la mise en situation. Les informations fournies sont agencées de façon cohérente. Les phrases types sont employées correctement et les expressions et tournures inadaptées sont évitées.
10 % (6 P)	**L'élève communique de façon professionnelle en allemand en recourant aux nouvelles technologies de l'information.**	L'élève rédige des courriels et applique les règles de disposition spécifiques. L'élève adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs. L'élève interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, etc...).	L'élève applique correctement les procédures d'envoi et de réception du courrier. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de confidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève communique de façon professionnelle en anglais en recourant aux nouvelles technologies de l'information.**	L'élève rédige des courriels et applique les règles de disposition spécifiques. L'élève adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs. L'élève interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:, Cc:, Bcc:, Objet :, etc...).	L'élève applique correctement les procédures d'envoi et de réception du courrier. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de confidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève communique de façon professionnelle en français en recourant aux nouvelles technologies de l'information.**	L'élève rédige des courriels et applique les règles de disposition spécifiques. L'élève adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs. L'élève interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:, Cc:, Bcc:, Objet :, etc...).	L'élève applique correctement les procédures d'envoi et de réception du courrier. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de confidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de poser de manière convaincante sa candidature par écrit à un poste mis au concours en rédigeant une demande d'emploi personnalisée en anglais.**	L'élève apprécie et évalue la description du poste et identifie correctement le destinataire ainsi que la méthode de transmission. L'élève se sert de l'outil informatique et effectue la mise en page selon les critères convenus. L'élève rédige des demandes d'emploi personnalisées, des lettres de motivation et des CV.	La candidature est préparée et rédigée sans fautes orthographiques et la syntaxe est soignée. Les informations fournies sont correctes et correspondent à la mise en situation. Les informations fournies sont agencées de façon cohérente. Les phrases types sont employées correctement et les expressions et tournures inadaptées sont évitées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de poser de manière convaincante sa candidature par écrit à un poste mis au concours en rédigeant une demande d'emploi personnalisée en français.**	L'élève apprécie et évalue la description du poste et identifie correctement le destinataire ainsi que la méthode de transmission. L'élève se sert de l'outil informatique et effectue la mise en page selon les critères convenus. L'élève rédige des demandes d'emploi personnalisées, des lettres de motivation et des CV. L'élève rédige des courriels et applique les règles de disposition spécifiques. L'élève adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs. L'élève interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:, Cc:, Bcc:, Objet:, etc...). L'élève rédige des courriels et applique les règles de disposition spécifiques. L'élève adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs. L'élève interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:, Cc:, Bcc:, Objet :, etc...). L'élève rédige des courriels et applique les règles de disposition spécifiques. L'élève adapte son expression écrite et/ou orale à ses différents interlocuteurs. L'élève interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:, Cc:, Bcc:, Objet :, etc...).	L'élève applique correctement les procédures d'envoi et de réception du courrier. Les règles de disposition ou l'expression orale/gestuelle correspondent au besoin de la communication. Les dispositions de confidentialité ainsi que l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil et de fournir des informations simples de façon claire et précise en allemand.**	L'élève se présente clairement en situation de face à face (salutation, prise de contact, accueil, prise de congé …). L'élève respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …). L'élève s'annonce correctement au téléphone. L'élève écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et entretient un dialogue pertinent en appliquant les formules standard.	La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente Les règles du savoir-vivre sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil et de fournir des informations simples de façon claire et précise en anglais.**	L'élève se présente clairement en situation de face à face (salutation, prise de contact, accueil, prise de congé …). L'élève respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …). L'élève s'annonce correctement au téléphone. L'élève écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et entretient un dialogue pertinent en appliquant les formules standard.	La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente Les règles du savoir-vivre sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil et de fournir des informations simples de façon claire et précise en français.**	L'élève se présente clairement en situation de face à face (salutation, prise de contact, accueil, prise de congé …). L'élève respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …). L'élève s'annonce correctement au téléphone. L'élève écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et entretient un dialogue pertinent en appliquant les formules standard.	La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente Les règles du savoir-vivre sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre note d'informations provenant de messages oraux.**	L'élève structure son bloc-notes. L'élève différencie entre informations primaires et secondaires et en prend note.	L'information retenue est formulée correctement et peut être relayée (quant au fond et à la forme).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Constituer une documentation (et des fiches techniques) sur un sujet donné du tourisme
(DESTO)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Constituer une documentation (et des fiches techniques) sur un sujet donné du tourisme**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**DESTO**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2.5	- Enseignant
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2.5	- Salle informatique
5	2,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une fiche technique sur une destination touristique pour l'aide à la commercialisation de produits touristiques.**	Les informations sur la destination touristique sont réunies dans une fiche technique : - situation géographique - climat / période touristique - villes importantes - population - culture - moyens d'accès et de transports - formalités sanitaires et administratives - sites intéressants - activités spécifiques à la destination - monnaie nationale	La structure de la fiche technique est respectée. La fiche technique contient les principales informations. Les données recueillies sont exactes. L'ensemble du travail demandé est cohérent.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter des aspects historiques, culturels et politiques de la destination touristique.**	- Les principaux faits historiques des pays traités sont relevés. - Des faits actuels sont relevés dans la mesure où ils ont un impact direct sur le tourisme (crises, émeutes, catastrophes naturelles, …)	Les principaux faits historiques des pays sont relevés correctement. Les événements actuels ayant une conséquence sur la sécurité et le tourisme sont correctement décrits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des NTIC pour exploiter différentes sources d'informations, effectuer des recherches et d'en présenter les résultats devant un public.**	- L'élève recherche des informations en recourant à des sources adéquates et diversifiées en lisant un graphique, un écrit informatif ou explicatif, une carte, un plan ou un tableau de données. - La pertinence de l'information est contrôlée. - Il communique le résultat de ses recherches en présentant son travail et en rendant compte de la démarche mise en œuvre.	Les informations sont recueillies dans les délais imposés. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés. Les conventions linguistiques et stylistiques sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Appliquer les principes généraux du droit dans le quotidien professionnel (DROTO2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Appliquer les principes généraux du droit dans le quotidien professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DROTO2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les conditions de formation d'un contrat.**	Les quatre conditions essentielles pour la validité d'un contrat sont connues et décrites (consentement des parties, capacité juridique de contracter, objet certain, cause licite).	Les conditions de validité sont énumérées correctement. Les conditions de validité sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects juridiques de base du contrat de vente.**	Le contrat de vente est défini et caractérisé. Les conditions de validité du contrat de vente sont connues. Les principaux effets du contrat de vente sont connus. Les effets de l'inexécution du contrat de vente sont connus.	Les principaux aspects juridiques du contrat de vente sont décrits de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects juridiques de base du contrat de louage des choses.**	Le contrat de location est défini et caractérisé. Les règles essentielles communes au louage de biens meubles et immeubles sont connues. Les dispositions légales essentielles relatives au bail d'habitation sont connues.	Les principaux aspects juridiques relatifs au contrat de location en général et au bail d'habitation en particulier sont décrits de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects juridiques de base du contrat de transport de personnes.**	Le contrat de transport de personnes est défini et caractérisé. Les principales obligations du voyageur et du transporteur sont connues.	Les principaux aspects juridiques du contrat de transport de personnes sont décrits de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects juridiques de base du contrat d'assurance.**	Le contrat d'assurance est défini et ses principales caractéristiques sont dégagées. Les intervenants dans une opération d'assurance sont décrits et leurs principales obligations sont connues. Les univers assurance-vie et assurance non-vie sont distingués et leurs principales caractéristiques sont connues.	Les principaux aspects juridiques du contrat d'assurance sont décrits de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Appliquer les principes généraux du marketing dans le quotidien professionnel 2 (MARTO2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Appliquer les principes généraux du marketing dans le quotidien professionnel 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**MARTO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Épreuve écrite

Exposé

Évaluation continue des compétences

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'offre de l'entreprise.**	Identifie les composantes de l'offre. Décrit le conditionnement du produit. Identifie la marque, la stylique et la qualité du produit. Reconnaît les signes de qualité et l'image qui valorisent la marque.	Les notions de l'offre de l'entreprise sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la différenciation par l'offre.**	Identifie l'offre globale. Décrit la gamme du produit. Décrit la politique de marque.	Les notions de la différenciation par l'offre sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix.**	Identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - prix forfaitaire -gestion des capacités - gratuité	Les notions de la politique de prix sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la fixation des prix.**	Décrit les coûts, les marges. Décrit le prix cible, la sensibilité - prix. Décrit la notion de seuil de rentabilité.	Les notions de la fixation des prix sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles 2 (COMMU2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Devenir opérationnel dans une entreprise du secteur touristique**

Titre du module:	**Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**COMMU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de disposer visuellement le contenu d'un courrier et de rédiger des lettres d'affaires standard en allemand en respectant les règles de syntaxe et d'orthographie.**	L'élève identifie les différentes parties de la lettre et structure le contenu. L'élève s'informe sur les normes et conventions à respecter et les applique. L'élève emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits Le vocabulaire utilisé est professionnel, le niveau de langue approprié et la lettre est rédigée de façon claire et précise.	Les conventions / normes sont respectées. Le contenu est structuré de façon cohérente. Les règles de disposition correspondent au besoin du courrier. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de disposer visuellement le contenu d'un courrier et de rédiger des lettres d'affaires standard en anglais en respectant les règles de syntaxe et d'orthographie.**	L'élève identifie les différentes parties de la lettre et structure le contenu. L'élève s'informe sur les normes et conventions à respecter et les applique. L'élève emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits Le vocabulaire utilisé est professionnel, le niveau de langue approprié et la lettre est rédigée de façon claire et précise.	Les conventions / normes sont respectées. Le contenu est structuré de façon cohérente. Les règles de disposition correspondent au besoin du courrier. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de disposer visuellement le contenu d'un courrier et de rédiger des lettres d'affaires standard en français en respectant les règles de syntaxe et d'orthographie.**	L'élève identifie les différentes parties de la lettre et structure le contenu. L'élève s'informe sur les normes et conventions à respecter et les applique. L'élève emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits Le vocabulaire utilisé est professionnel, le niveau de langue approprié et la lettre est rédigée de façon claire et précise.	Les conventions / normes sont respectées. Le contenu est structuré de façon cohérente. Les règles de disposition correspondent au besoin du courrier. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**Sous le respect de la discrétion, l'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et il respecte les délais imposés à son travail.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Sur base d'instructions fournies, organiser, réaliser et documenter une visite guidée (ORVIG)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et réaliser des visites et assurer le guidage touristique de groupes**

Titre du module:	**Sur base d'instructions fournies, organiser, réaliser et documenter une visite guidée**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ORVIG**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Tourisme - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Sur base d'instructions fournies, l'élève est capable de rechercher les informations nécessaires à la réalisation d'une visite guidée.**	Les informations demandées sont recherchées et regroupées dans un dossier.	Les informations demandées sont assemblées dans un dossier de façon cohérente.
20 % (12 P)	**Sur base d'instructions fournies, l'élève est capable de planifier une visite guidée de la ville de Luxembourg (transport, horaire, itinéraire….).**	Les différentes composantes de la visite du début jusqu`à la fin sont assemblées et vérifiées quant à leur faisabilité.	Le transport est assuré et le plan de la visite est dressé correctement.
30 % (18 P)	**Sur base d'instructions fournies, l'élève est capable de rechercher et de fournir des données historiques et culturelles sur les lieux visités.**	Les données historiques, artistiques et culturelles sont regroupées dans un dossier destiné aux guides (documentation interne).	Le dossier est disponible et les données historiques, artistiques et culturelles sont exactes.
20 % (12 P)	**Sur base d'instructions fournies, l'élève est capable de décrire les points d'intérêt, de répondre aux questions des visiteurs et de résoudre d'éventuels problèmes tout en faisant preuve de savoir-vivre.**	A partir d'instructions fournies, l'élève - présente une attraction touristique en la situant géographiquement, • caractérisant ses spécificités et son intérêt (historique, artistique, culturel, etc.), • épinglant l'un ou l'autre détail caractéristique, • spécifiant les prix, les heures d'ouverture, etc. - répond aux questions du groupe. - l'élève repère correctement l'itinéraire permettant d'atteindre une destination donnée et sait faire face à des imprévus. - l'élève parle sur un ton poli et est attentif à son public.	Les points d'intérêts sont décrits correctement. Les consignes sont respectées. La présentation orale est structurée. Le ton est dynamique et la diction correcte. Le niveau du langage est adapté à la situation / au jeu de rôle. Les réponses et renseignements fournis correspondent à la demande recherchée. L'itinéraire est respecté et d'éventuels problèmes sont résolus. Les clients sont traités avec politesse. L'élève est à l'écoute des clients.
10 % (6 P)	**Sur base d'instructions fournies, l'élève est capable de réaliser une documentation destinée aux participants.**	La documentation (« flyer ») est présentée de façon esthétique et accrocheuse, selon les consignes données.	La documentation réalisée est conforme aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Organiser, réaliser et documenter une visite guidée ou un mini-séjour de façon autonome (OVIGA)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et réaliser des visites et assurer le guidage touristique de groupes**

Titre du module:	**Organiser, réaliser et documenter une visite guidée ou un mini-séjour de façon autonome**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**OVIGA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher les informations nécessaires à la réalisation d'une visite guidée ou d'un mini-séjour en incluant le transport, l'hébergement et en respectant les contraintes budgétaires.**	Les informations nécessaires à la réalisation de la visite guidée ou du mini-séjour sont identifiées, recherchées et regroupées dans un dossier. En tenant compte des contraintes budgétaires - un moyen de transport adéquat est choisi et les titres de transport sont réservés, - un type d'hébergement approprié est sélectionné et les chambres sont réservées .	Les informations nécessaires sont assemblées correctement dans un dossier. Le transport, l'hébergement et la restauration sont assurés. Le budget est respecté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier une visite guidée (transport, horaire, itinéraire….).**	Les différentes composantes de la visite du début jusqu`à la fin sont assemblées et vérifiées quant à leur faisabilité.	Le transport est assuré et le plan de la visite est dressé correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher et de fournir des données historiques et culturelles sur les lieux visités.**	Les données historiques, artistiques et culturelles sont regroupées dans un dossier destiné aux guides (documentation interne).	Le dossier est disponible et les données historiques, artistiques et culturelles sont exactes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les points d'intérêt, de répondre aux questions des visiteurs et de résoudre d'éventuels problèmes tout en faisant preuve de savoir-vivre.**	L'élève - présente une attraction touristique en la situant géographiquement, • caractérisant ses spécificités et son intérêt (historique, artistique, culturel, etc.), • épinglant l'un ou l'autre détail caractéristique, • spécifiant les prix, les heures d'ouverture, etc. - répond aux questions du groupe. - L'élève repère correctement l'itinéraire permettant d'atteindre une destination donnée. et sait faire face à des imprévus. - L'élève parle sur un ton poli et est attentif à son public.	Les points d'intérêts sont décrits correctement. La présentation orale est structurée. Le ton est dynamique et la diction correcte. Le niveau du langage est adapté à la situation. Les réponses et renseignements fournis correspondent à la demande recherchée. L'itinéraire est respecté et d'éventuels problèmes sont résolus. Les clients sont traités avec politesse. L'élève est à l'écoute des clients.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une documentation destinée aux participants.**	La documentation (« flyer ») est présentée de façon esthétique et accrocheuse, selon les consignes données.	La documentation réalisée est conforme aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité, exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Appliquer une methodologie d'organisation des voyages (ORGVO)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et commercialiser des voyages**

Titre du module:	**Appliquer une methodologie d'organisation des voyages**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ORGVO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3.5	- Enseignant
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable sur base d'instructions, d'identifier les étapes de la conception de voyages.**	Il analyse et détermine les différentes étapes de la conception de voyages. Il choisit la destination.	Les différentes étapes de la conception de voyage sont correctement identifiées. Les contraintes sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser un voyage d'études en définissant l'itinéraire et en constituant le programme du voyage.**	Les étapes du voyage sont déterminées. Les moyens de transport sont retenus. Les différentes journées (itinéraire) sont planifiées. Le programme du voyage est défini en tenant compte des éléments constitutifs (transport, hébergement, restauration, visites guidées, excursions, personnel d'encadrement,…) et des contraintes temporelles.	Le programme du voyage ainsi que son itinéraire sont réalisables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de budgétiser un voyage d'études.**	Un devis détaillé est établi. Le prix du voyage est fixé.	Les calculs sont corrects. Le budget est respecté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter l'ensemble des opérations liées à la réalisation du voyage.**	Les demandes d'offres sont effectuées. Les prestataires sont sélectionnés. Les réservations et les confirmations sont effectuées. Les paiements sont effectués. Le cas échéant, les annulations, les modifications, les demandes de visas, etc. sont effectuées. Les sources d'information et les types de renseignements utiles en vue de l'élaboration d'une documentation destinée aux participants sont repertoriés et rassemblés. Les travaux de rédaction de la brochure à destination des participants sont entamés.	Le choix des prestataires répond aux besoins. La lettre traite le sujet, la structure est logique et la présentation est soignée. La syntaxe est correcte et des fautes mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message. Le déroulement des opérations courantes est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de recueillir des données historiques et artistiques.**	L'élève recherche des informations clés sur l'histoire et l'histoire de l'art.	Les informations historiques et artistiques sont correctement formulées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Calculer des coûts et fixer des prix de vente (COPRI)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et commercialiser des voyages**

Titre du module:	**Calculer des coûts et fixer des prix de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de base de la taxe sur la valeur ajoutée et de comptabiliser des cas simples d'opérations internes imposables.**	Le mécanisme de la TVA est connu. Le principe de base de la comptabilisation de la TVA est connu. Les calculs arithmétiques adéquats sont effectués. Les écritures comptables sont enregistrées (grand-livre, journal) en se limitant à des cas simples d'opérations internes imposables. La TVA due ou à recevoir est inscrite au bilan.	L'objectif de la TVA est défini correctement. Le rôle de l'entreprise en tant que collecteur d'impôts est décrit correctement. Les calculs arithmétiques sont exacts. Les opérations comptables sont enregistrées correctement dans les différents livres et tableaux comptables. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations de fin d'année en relation avec l'amortissement pour dépréciation des actifs immobilisés corporels.**	La notion d'amortissement pour dépréciation est connue. Le tableau d'amortissement linéaire est dressé. L'amortissement est comptabilisé (grand-livre, journal) d'après la méthode indirecte et un extrait du bilan (actif immobilisé) est présenté.	La notion d'amortissement pour dépréciation est décrite correctement. Le tableau d'amortissement est dressé correctement. Les opérations comptables sont enregistrées correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer arithmétiquement le seuil de rentabilité en appliquant la méthode du coût variable.**	Les charges sont classées en charges fixes et en charges variables et les calculs y relatifs sont effectués. Le résultat différentiel est calculé en dégageant la marge sur coûts variables. La notion de seuil de rentabilité est définie et le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement.	La classification des charges en comptabilité analytique est mise en application correctement. Le compte de résultat différentiel est établi correctement. Le seuil de rentabilité est déterminé correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
10 % (6 P)	**Sur base d'un compte de résultat différentiel fourni, l'élève est capable de déterminer graphiquement le seuil de rentabilité.**	Le seuil de rentabilité est déterminé graphiquement selon les équations (du premier degré) - SR si Marge sur coût variable = Coût fixe - SR si Résultat = 0 (évolution du résultat en fonction du chiffre d'affaires).	Le seuil de rentabilité est déterminé correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dresser un résultat différentiel en appliquant la méthode des coûts spécifiques.**	Les charges sont classées en charges variables, en charges fixes directes et en charges fixes indirectes. La méthode du coût spécifique est appliquée et le résultat différentiel est calculé en dégageant la marge sur coûts variables et la marge sur coûts spécifiques.	La classification des charges en comptabilité analytique est mise en application. Le résultat différentiel est calculé correctement d'après la méthode des coûts spécifiques. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer un prix de vente en appliquant la méthode des coûts directs.**	Les charges sont classées en charges variables directes et en charges fixes directes. Le coût de production direct est calculé et le prix de vente est déterminé en appliquant une marge bénéficiaire.	La classification des charges en comptabilité analytique est mise en application. Le prix de vente est déterminé correctement en appliquant la méthode des coûts directs. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Analyser des techniques de marketing appliquées à la conception et à la commercialisation des produits touristiques (MARTO3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et commercialiser des voyages**

Titre du module:	**Analyser des techniques de marketing appliquées à la conception et à la commercialisation des produits touristiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MARTO3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Épreuve écrite

Entretien professionnel

Évaluation continue des compétences

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de distribution.**	Identifie la notion de canal de distribution et d'unités commerciales. Décrit la stratégie de distribution. Décrit la distribution multicanal, les unités commerciales physiques et virtuelles.	Les notions de la politique de distribution sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les relations producteur-distributeur.**	Découvre la notion de 'l'efficient consumer response'. Décrit les apports de la coopération entre producteur et distributeur. Identifie les sources de conflit entre producteur et distributeur.	Les notions des relations producteur - distributeur sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication commerciale.**	Identifie les objectifs et les objets de la communication. Décrit la cible de la communication commerciale. Décrit la publicité, les médias et les supports. Découvre les notions de message publicitaire et la promesse.	Les notions de la communication commerciale sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication relationnelle et événementielle.**	Décrit la mercatique directe. Identifie la promotion des ventes. Analyse le parrainage, le mécénat et l'événementiel. Assimile la notion de communication relayée.	Les notions de la communication relationnelle et évenementielle sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication virale.**	Décrit le bouche- à-oreille et le buzz. Identifie la mercatique virale. Décrit la communication de crise.	Les notions de la communication virale sont décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Effectuer, documenter et évaluer un voyage d'études (VOYET)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et commercialiser des voyages**

Titre du module:	**Effectuer, documenter et évaluer un voyage d'études**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VOYET**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2.5	- Enseignant / Tourisme - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer une documentation à destination des participants et de présenter le déroulement du voyage aux participants.**	La brochure est créée. L'invitation à la présentation du voyage est rédigée. Une fiche « Informations pratiques » est établie. Les documents établis sont distribués. Le déroulement du voyage est présenté en conférence et des explications et informations utiles sont données.	Les informations sont recueillies dans les délais imposés. Les données transmises aux participants sont exactes et répondent aux besoins formulés. Les conventions de forme sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de conseiller, d'accompagner et de guider un groupe lors du voyage d'études.**	L'élève encadre le groupe pendant le séjour et résout d'éventuels imprévus. L'élève assure la fonction de guide lors d'une visite.	L'encadrement du groupe est assuré. L'itinéraire est respecté et d'éventuels problèmes sont résolus. L'élève fait preuve de politesse.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un compte-rendu du voyage d'études en vue d'une publication.**	Les photos sont collectées et classées. Des commentaires et/ou descriptifs sont ajoutés aux photos. Le déroulement du voyage est décrit succinctement.	Le compte-rendu ne comporte pas de fautes. Le déroulement du voyage est présenté sucinctement. Les principaux points d'intérêt sont présentés et illustrés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser le déroulement du voyage et d'identifier les points positifs et les points à améliorer.**	Les avis des participants sont recueillis et dépouillés à l'aide de fiches d'évaluation. Le déroulement du voyage est analysé. Les points positifs et les points à améliorer sont documentés.	Les informations recueillies sont exploitées de façon pertinente. Les points positifs et à améliorer sont décrits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner les informations essentielles et pertinentes sur l'histoire et l'art des attractions touristiques du voyage d'études.**	L'élève fournit des informations compréhensibles sur l'histoire et l'art.	Les informations fournies sont maîtrisées, compréhensibles et adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Décrire des destinations touristiques aux Amériques et dans les Caraibes et en caractériser les attraits et les particularités (GEOTO2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre des produits touristiques**

Titre du module:	**Décrire des destinations touristiques aux Amériques et dans les Caraibes et en caractériser les attraits et les particularités**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**GEOTO2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Géographie
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique dans les Amériques et dans les Caraïbes en utilisant des cartes à différentes échelles.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale. (cartes du pays ou plans de ville) Des représentations territoriales à différentes échelles sont comparées et la distance entre deux points sur une carte est évaluée, respectivement calculée.	Les cartes sont correctement interprétées (titre, légende, échelle, points cardinaux, repères spatiaux). Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique dans les Amériques et dans les Caraïbes.**	Des informations sont prélevées sur une carte et différents éléments de la carte (pays, villes, cours d'eau, altitudes...) sont repérés, respectivement localisés. Les principales particularités géographiques des grandes destinations touristiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée.	Les cartes sont correctement interprétées (légende, repères spatiaux). Les particularités géographiques des grandes destinations touristiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interpretée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les infrastructures d'un lieu ou d'un ensemble géographique dans les Amériques et dans les Caraïbes.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour définir et décrire les infrastructures.	Les informations (terre, air, mer…, fer) récoltées sont correctement interprétées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer des phénomènes climatiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique dans les Amériques et dans les Caraïbes.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour décrire des phénomènes climatiques.	Les informations récoltées sont correctement interprétées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer et de décrire les attraits des principales destinations touristiques dans les Amériques et dans les Caraïbes.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les destinations touristiques sont correctement localisées. Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations particulières et prendre conscience des sujets de l'actualité touristique - partie 1 (COMMU3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre des produits touristiques**

Titre du module:	**Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations particulières et prendre conscience des sujets de l'actualité touristique - partie 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**COMMU3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger, de façon autonome, des lettres d'affaires spécifiques en allemand dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- L'élève applique les normes et conventions admises dans l'échange commercial. - L'élève emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits et reformule des phrases ou des segments de phrases selon besoin. - Le vocabulaire utilisé est professionnel, le niveau de langue approprié et la lettre est rédigée de façon claire et précise. - Le style est adapté au registre professionnel.	Les conventions / normes sont respectées Le plan de la lettre est respecté. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes d'orthographe et de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger, de façon autonome, des lettres d'affaires spécifiques en anglais dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- L'élève applique les normes et conventions admises dans l'échange commercial. - L'élève emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits et reformule des phrases ou des segments de phrases selon besoin. - Le vocabulaire utilisé est professionnel, le niveau de langue approprié et la lettre est rédigée de façon claire et précise. - Le style est adapté au registre professionnel.	Les conventions / normes sont respectées Le plan de la lettre est respecté. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes d'orthographe et de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger, de façon autonome, des lettres d'affaires spécifiques en français dans le respect des règles grammaticales et orthographiques.**	- l'élève applique les normes et conventions admises dans l'échange commercial. - l'élève emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits et reformule des phrases ou des segments de phrases selon besoin. - le vocabulaire utilisé est professionnel, le niveau de langue approprié et la lettre est rédigée de façon claire et précise. - le style est adapté au registre professionnel.	Les conventions / normes sont respectées. Le plan de la lettre est respecté. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes d'orthographe et de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et écrite en allemand.**	- les informations clés sont dégagées. - l'article est présenté en classe.	L'article est résumé de façon structurée. Le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et écrite en français.**	- les informations clés sont dégagées. - l'article est présenté en classe.	L'article est résumé de façon structurée. Le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique en exploitant, sur base d'instructions, des articles de presse ou reportages télévisés, et d'en faire une présentation orale et écrite en anglais.**	- les informations clés sont dégagées. - l'article est présenté en classe.	L'article est résumé de façon structurée. Le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
10 % (6 P)	**Sous le respect de la discrétion, l'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et il respecte les délais imposés à son travail.**	- l'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Décrire les destinations touristiques en Afrique du Sud et en Asie-Pacifique et en caractériser les attraits et les particularités (GEOTO3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre des produits touristiques**

Titre du module:	**Décrire les destinations touristiques en Afrique du Sud et en Asie-Pacifique et en caractériser les attraits et les particularités**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**GEOTO3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Géographie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou d'un ensemble géographique en Afrique du Sud-Asie-Pacifique en utilisant des cartes à différentes échelles.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale. (cartes du pays ou plans de ville). Des représentations territoriales à différentes échelles sont comparées et la distance entre deux points sur une carte est évaluée, respectivement calculée.	Les cartes sont correctement interprétées (titre, légende, échelle, points cardinaux, repères spatiaux). Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique en Afrique du Sud-Asie-Pacifique.**	Des informations sont prélevées sur une carte et différents éléments de la carte (pays, villes, cours d'eau, altitudes…) sont repérés, respectivement localisés. Les principales particularités géographiques des grandes destinations touristiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée.	Les cartes sont correctement interprétées (légende, repères spatiaux). Les particularités géographiques des grandes destinations touristiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interprétée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les infrastructures d'un lieu ou d'un ensemble géographique en Afrique du Sud-Asie-Pacifique.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour définir et décrire les infrastructures.	Les informations (terre, air, mer, fer) récoltées sont correctement interprétées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer des phénomènes climatiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique en Afrique du Sud-Asie-Pacifique.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour décrire des phénomènes climatiques.	Les informations récoltées sont correctement interprétées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer et de décrire les attraits des principales destinations touristiques en Afrique du Sud-Asie-Pacifique en texte et image.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les destinations touristiques sont correctement localisées. Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Analyser un contrat de voyage en vue de fournir au client des informations standards concernant ses droits et obligations (DROTO3)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre des produits touristiques**

Titre du module:	**Analyser un contrat de voyage en vue de fournir au client des informations standards concernant ses droits et obligations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**DROTO3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le champ d'application de la loi sur les voyages à forfait et prestations de voyage liées.**	Le champ d'application de la loi est connu. Les principales définitions permettant de fixer le champ d'application de la loi sont connues et décrites à l'aide d'exemples.	La distinction entre voyages entrant dans le champ d'application et voyages hors champ d'application de la loi est faite correctement. Les différents types de professionnels sont identifiés et distingués correctement. Les personnes tombant sous le champ d'application de la loi sont identifiées correctement. Les quatre catégories de services de voyages sont identifiées et distinguées correctement. Le voyage à forfait est défini correctement. La prestation de voyage liée est définie correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les principaux droits et devoirs des voyageurs et des professionnels tombant dans le champ d'application de la loi sur les voyages à forfait et prestations de voyage liées.**	Les obligations d'information sont connues et les formulaires standards obligatoires sont distingués. Le contenu du contrat de voyage à forfait est connu. Les règles applicables pour modifier ou résilier un contrat de voyage à forfait sont connues. Le régime de responsabilité pesant sur le professionnel est connu. Les droits et obligations du voyageur en cas de non-conformité des prestations fournies dans le cadre d'un voyage à forfait sont connus. Les principales dispositions légales applicables en matière de protection du voyageur contre l'insolvabilité du professionnel sont connues.	Les obligations d'information sont décrites et les formulaires standards obligatoires sont correctement distingués. Le contenu du contrat de voyage à forfait est décrit de façon cohérente. Les règles applicables pour modifier ou résilier un contrat de voyage à forfait sont décrites de façon cohérente. Le régime de responsabilité applicable de plein droit est décrit de façon cohérente. Les droits et obligations du voyageur en cas de non-conformité des prestations fournies dans le cadre d'un voyage à forfait sont décrits de façon cohérente. Les principales dispositions légales en matière de protection contre l'insolvabilité du professionnel sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les principaux droits des passagers aériens dans l'Union européenne.**	Les droits des passagers aériens lors de la réservation du billet d'avion sont connus. Les droits des passagers aériens en cas d'annulation de vol, de vol retardé et de refus d'embarquement sont connus. Les droits des passagers aériens en cas d'un incident relatif aux bagages sont connus.	Les droits des passagers aériens lors de la réservation du billet d'avion sont décrits de façon cohérente. Les droits des passagers aériens en cas d'annulation de vol, de vol retardé et de refus d'embarquement sont décrits de façon cohérente. Les droits des passagers aériens en cas de dommages résultant d'un incident relatif aux bagages sont décrits de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Vendre des produits touristiques en exploitant les fonctionnalités d'un Global Distribution System (VEPRO)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre des produits touristiques**

Titre du module:	**Vendre des produits touristiques en exploitant les fonctionnalités d'un Global Distribution System**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**VEPRO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Tourisme - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Type de formateur proposé: expert externe

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exploiter les fonctionnalités de base de l'outil GDS (Global Distribution Système) en vue de répondre à la demande du client.** **Remarque : expert externe spécialisation IATA et GDS**	Différents types de GDS sont énumérés et les systèmes les plus utilisés au Luxembourg sont décrits. Volet aérien : Dans le cadre d'un jeu de rôle, l'élève exploite les fonctionnalités d'un logiciel de réservation - recherche des informations - constitue des «routings» - interprète les «routings» - sélectionne le «routing» approprié - encode les données - crée et clôture un dossier de réservation Volet forfaitaire : Sur base d'exemples diversifiés, l'élève planifie des voyages au moyen des codes standards de l'industrie et de la technologie GDS.	Le dossier de réservation est dûment constitué en utilisant le logiciel approprié. Les explications fournies sont exactes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'organisation du transport aérien ainsi que les types de services offerts.**	Les activités principales de différentes organisations internationales de l'aviation (IATA, OACI, …) sont décrites. Le fonctionnement d'un aéroport est décrit sur base d'un cas concret. Des compagnies aériennes présentes sur le marché luxembourgeois sont décrites et analysées.	Des erreurs ou omissions sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension ou de connaissances techniques. La description du fonctionnement de l'aéroport est cohérente et tous les éléments importants sont correctement décrits.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les besoins du client et de lui fournir des conseils concernant le voyage.**	Dans le cadre d'un jeu de rôle (grandes destinations touristiques en Europe et en Afrique du Nord figurant dans une brochure touristique), - les besoins sont identifiés, - la formule de voyage est déterminée, - des informations pratiques (par exemple, cours de change, climat..) sont fournies en exploitant les sources appropriées, - des produits accessoires sont proposés.	Les besoins du client sont correctement identifiés. Le produit touristique proposé répond aux besoins du client. Toutes les informations obligatoires sont fournies correctement. Les informations supplémentaires fournies sont pertinentes.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de savoir-vivre.**	L'élève - adapte sa tenue vestimentaire à la situation professionnelle, - parle sur un ton poli, - est attentif à son public.	La tenue vestimentaire est adaptée à la situation professionnelle. Les clients sont traités avec politesse. L'élève est à l'écoute des clients.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations particulières et prendre conscience des sujets de l'actualité touristique - partie 2 (COMMU4)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre des produits touristiques**

Titre du module:	**Communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations particulières et prendre conscience des sujets de l'actualité touristique - partie 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**COMMU4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Langues
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique en recueillant des informations dans les médias, de les synthétiser et de les présenter oralement et par écrit en allemand.**	- le sujet d'actualité est identifié. - les informations clés sont dégagées par écrit. - le sujet d'actualité est présenté en classe.	Le sujet d'actualité est présenté de façon structurée. Le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique en recueillant des informations dans les médias, de les synthétiser et de les présenter oralement et par écrit en anglais.**	- le sujet d'actualité est identifié. - les informations clés sont dégagées par écrit. - le sujet d'actualité est présenté en classe.	Le sujet d'actualité est présenté de façon structurée. Le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des sujets de l'actualité touristique en recueillant des informations dans les médias, de les synthétiser et de les présenter oralement et par écrit en français.**	- le sujet d'actualité est identifié. - les informations clés sont dégagées par écrit. - le sujet d'actualité est présenté en classe.	Le sujet d'actualité est présenté de façon structurée. Le vocabulaire, le ton et le style sont adaptés à la situation de communication.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer, sur base d'instructions, un dossier de presse en allemand sur un sujet em relation avec le tourisme**	- les informations clés sont présentées dans le dossier. - le dossier de presse est disponible sur format papier et sur support informatique.	Les photos et illustrations sont de bonne qualité. Les titres sont accrocheurs et le niveau de langue approprié. Le texte est informatif et non publicitaire. L'information est bien présentée, correcte et complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer, sur base d'instructions, un dossier de presse en anglais sur un sujet en relation avec le tourisme.**	- les informations clés sont présentées dans le dossier. - le dossier de presse est disponible sur format papier et sur support informatique.	Les photos et illustrations sont de bonne qualité. Les titres sont accrocheurs et le niveau de langue approprié. Le texte est informatif et non publicitaire. L'information est bien présentée, correcte et complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer, sur base d'instructions, un dossier de presse en français sur un sujet en relation avec le tourisme.**	- les informations clés sont présentées dans le dossier. - le dossier de presse est disponible sur format papier et sur support informatique.	Les photos et illustrations sont de bonne qualité. Les titres sont accrocheurs et le niveau de langue approprié. Le texte est informatif et non publicitaire. L'information est bien présentée, correcte et complète.
10 % (6 P)	**L'élève accepte la critique, respecte les consignes, les conseils et les instructions de ses formateurs.**	- l'élève est attentif quand son formateur lui fait une critique. - l'élève montre qu'il a compris la critique.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en service (STAGE1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en service**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage en cuisine (STAGE2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en cuisine**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en milieu professionnel 1 (STATO1)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en milieu professionnel 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STATO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en département tourisme.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité.	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis -respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage.	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme.	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Stage en milieu professionnel 2 (STATO2)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en milieu professionnel 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STATO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en département tourisme.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité.	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis -respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage.	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme.	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TO_AN**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme (anc. grille) - Technicien en tourisme**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir des NTIC pour présenter les résultats de recherches devant un public et de rédiger des lettres d'affaires spécifiques en allemand, anglais ou français.**	L'élève recherche des informations pertinentes en recourant à des sources adéquates et diversifiées et en lisant un graphique, un écrit informatif ou explicatif, une carte, un plan ou un tableau de données. Il présente les résultats de ses recherches de façon claire et précise. L'élève emploie correctement des phrases type, modèles et gabarits et reformule des phrases ou des segments de phrases selon besoin.	Les informations sont recueillies dans les délais imposés. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés. Les conventions linguistiques et stylistiques sont respectées. Le fond prévaut sur la forme, et des fautes d'orthographe et de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux administratifs et commerciaux dans une entreprise du tourisme.**	- le résultat différentiel est calculé en dégageant la marge sur coûts variables. - la notion de seuil de rentabilité est définie et le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement et graphiquement - la méthode du coût spécifique est appliquée et le résultat différentiel est calculé en dégageant la marge sur coûts variables et la marge sur coûts spécifiques - le coût de production direct est calculé et le prix de vente est déterminé en appliquant une marge bénéficiaire. - identifie les différentes étapes de la démarche marketing - identifie et décrit les stratégies en termes de produit, prix, distribution et commercialisation - reconnaît et caractérise les différentes étapes de la négociation d'achat	- le compte de résultat différentiel ainsi que le seuil de rentabilité sont établis correctement. - le résultat différentiel est calculé correctement d'après la méthode des coûts spécifiques - le prix de vente est déterminé correctement en appliquant la méthode des coûts directs. - des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension - les différentes étapes de la démarche marketing sont connues - les stratégies en termes de produit, prix, distribution et commercialisation sont identifiées et décrites de façon cohérente - les différentes étapes de la négociation sont décrites de façon cohérente
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fournir des informations sur des événements et les principaux personnages de l'histoire universelle ainsi que sur les courants artistiques dans une époque prédéfinie et de repérer et de décrire les attraits des principales destinations touristiques dans un espace prédéfini**	L'élève fournit des informations sur l'histoire et l'histoire de l'art dans une époque prédéfinie. Les principales attractions et sites touristiques dans un espace prédéfini sont localisés et décrits.	Les informations fournies en histoire, histoire de l'art et géographie touristique sont maîtrisées, compréhensibles et adaptées Les grandes destinations touristiques dans un espace prédéfini sont localisées et décrites correctement

30 % (18 P)	**En situation face à face, l'élève est capable d'identifier les besoins du client et de lui fournir des conseils concernant le voyage.**	La langue de communication est identifiée. L'accueil du client est garanti. Se servant d'un GDS, les besoins sont identifiés, la formule de voyage est déterminée, des informations pratiques (décalage horaire, cours de change, climat…) sont fournies en exploitant les sources appropriées, des produits accessoires sont proposés. les explications pertinentes de la réservation sont correctement transmises au client. Les différentes formes de tourisme sont identifiées. Les principaux acteurs privés et publics tant au niveau national qu'international sont correctement identifiés et caractérisés. Les avantages et désavantages des quatre modes de transport sont correctement décrits. Les principaux types d'hébergement sont identifiés et caractérisés Les principales activités des différentes organisations internationales de l'aviation (IATA, OACI, …) sont décrites. Le fonctionnement d'un aéroport est décrit sur base d'un cas concret.	La langue choisie facilite la communication avec le client. Le client est accueilli de façon professionnelle. Les besoins du client sont correctement identifiés. Les données saisies dans le GDS sont pertinentes. La réservation proposée répond aux besoins du client. Toutes les informations pratiques importantes sont fournies correctement. Les produits accessoires proposés sont adaptés. Les informations transmises au client sont correctes. Les principales formes de tourisme sont correctement identifiées et caractérisées. Les principaux acteurs du marché touristique international et national sont correctement identifiés et caractérisés. Les quatre modes de transport sont correctement identifiés. Les types d'hébergement et les services annexes sont connus. La description du fonctionnement de l'aéroport est cohérente et tous les éléments importants sont correctement décrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral (MATH1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 : Calcul numérique et littéral**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MATH1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les opérations algébriques sur les fractions numériques.**	- l'élève dispose des connaissances de base nécessaires pour réaliser la simplification et l'amplification d'une fraction - l'élève connaît les formules nécessaires pour ajouter ou soustraire des fractions - l'élève connaît les formules nécessaires pour multiplier ou diviser des fractions	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des puissances.**	- l'élève sait calculer avec des puissances - l'élève peut effectuer des produits et des quotients de puissances à base égale - l'élève sait effectuer la puissance d'une puissance L'élève sait effectuer la puissance d'un produit ainsi que la puissance d'un quotient	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les règles de base pour effectuer du calcul littéral.**	- l'élève sait réduire des expressions littérales (addition et soustraction) - l'élève sait développer en appliquant les règles de la distributivité simple et double (multiplication) - l'élève sait factoriser en appliquant une mise en évidence d'un facteur commun - l'élève connaît les produits remarquables du second degré et sait les utiliser pour développer ou pour factoriser des expressions dans des exemples simples	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- l'élève sait résoudre des équations du premier degré - l'élève sait résoudre des équations simples du second degré en appliquant la règle du produit nul	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des points dans le plan.**	- l'élève sait lire les coordonnées d'un point et sait les représenter dans un repère	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 : Dépendance et variation (MATH2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2 : Dépendance et variation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer avec des pourcentages.**	- l'élève sait calculer des pourcentages, des taux de pourcentage et des valeurs initiales pour des problèmes réels	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la proportionnalité.**	- l'élève calcule le coefficient de proportionnalité - l'élève utilise le produit en croix pour déterminer la 4e proportionnelle - l'élève sait utiliser la règle de trois - l'élève reconnaît la proportionnalité sur un graphique - l'élève reconnaît la proportionnalité dans des problèmes d'application et sait en déduire des grandeurs inconnues - l'élève sait distinguer entre mesures sur plan et mesures réelles et il sait convertir entre ces deux grandeurs à l'aide de l'échelle donnée	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire statistique portant sur les connaissances statistiques de base.**	- l'élève sait déterminer l'effectif total, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées, la moyenne arithmétique, le mode (ou la classe modale), la médiane et les quartiles de données	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des représentations statistiques en utilisant un repère orthonormé.**	- l'élève connait les différentes formes de représentations : diagramme en bâtons, histogramme, polygones, diagramme circulaire	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 : Le premier dégré (MATH3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3 : Le premier dégré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	L'élève sait résoudre des équations du premier degré.	L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions de base des fonctions.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction. - L'élève détermine l'image et l'antécédent d'une fonction en une valeur par le calcul et par lecture sur le graphique. - L'élève détermine le domaine de définition et l'ensemble image d'une fonction par lecture sur le graphique. - L'élève complète un tableau des images et dresse le graphique d'une fonction. - L'élève complète un tableau de variation par lecture sur un graphique et reconnaît un minimum et un maximum.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du 1er degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du 1er degré. - L'élève reconnaît et sait utiliser la pente et l'ordonnée à l'origine. - L'élève sait représenter une fonction du 1er degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre un système de deux équations (du premier degré) à deux inconnues.**	- L'élève comprend la différence entre une équation et un système d'équations. - L'élève sait appliquer une méthode de résolution d'un système de deux équations à deux inconnues: Méthode par substitution ou méthode par combinaison linéaire. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier degré.**	- L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré à une inconnue. - L'élève sait utiliser la notation correcte (signes d'équivalence, ensemble de solutions, …). - L'élève sait résoudre des inéquations du premier degré graphiquement. - L'élève sait résoudre des problèmes : dénommer l'inconnue correctement, faire une mise en inéquation et vérifier la solution obtenue dans le contexte.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Anglais touristique 1 (ANGTO1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Anglais touristique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le module est censé préparer les élèves pendant une année à un stage obligatoire en 2TPTO ou 1TPTO en milieu anglophone. Une concertation continue avec les enseignants en communication ou en tourisme est encouragée.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher et d'utiliser le vocabulaire professionnel correct après des indications fournies.**	L'élève a un vocabulaire professionnel adapté. L'élève différencie entre informations primaires et secondaires après des indications fournies.	Les termes choisis sont justement interprétés et adaptés.
30 % (18 P)	**L'élève sait rédiger un texte touristique en anglais sur base d'informations fournies.**	L'élève utilise le vocabulaire spécifique. L'élève respecte l'orthographe.	Le vocabulaire est adapté. L'orthographe est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève sait donner des informations orales en anglais sur des sujets touristiques imposés.**	L'élève comprend les sujets. L'élève sait se faire comprendre.	Le sujet est compris et la locution / prononciation est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude.	Les différentes tâches sont correctement exécutées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 : Le deuxième dégré (MATH4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4 : Le deuxième dégré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATH4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les équations et inéquations du premier degré dans la résolution de problèmes d'optimisation afin de résoudre des problèmes de texte.**	- L'élève identifie les variables nécessaires. - L'élève formule les conditions de production. - L'élève établie les droites et demi-plans nécessaire pour documenter la solution du problème. - L'élève formule l'ensemble de solution voire la plage de production optimale	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les notions des fonctions du second degré.**	- L'élève connaît la définition d'une fonction du second degré. - L'élève connaît le lien entre la concavité et le signe du coefficient du terme en x^2. - L'élève sait calculer les coordonnées de l'extremum. - L'élève sait déterminer le point d'intersection avec l'axe des ordonnées. - L'élève sait représenter une fonction du second degré dans un repère orthogonal.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	- L'élève sait déterminer le degré d'une équation. - L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer des racines. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des équations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du second degré.**	- L'élève sait utiliser la méthode du discriminant pour déterminer le signe d'une expression du second degré. - L'élève sait dresser un tableau des signes. - L'élève sait noter l'ensemble de solutions. - L'élève sait résoudre des inéquations du second degré graphiquement.	- L'élève obtient 50% des points sur l'ensemble des exercices évaluant les indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Anglais touristique 2 (ANGTO2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Anglais touristique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le module est censé préparer les élèves pendant une année à un stage obligatoire en 2TPTO ou 1TPTO en milieu anglophone. Une concertation continue avec les enseignants en communication ou en tourisme est encouragée.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève utilise le vocabulaire professionnel correct de façon autonome.**	L'élève a un vocabulaire professionnel correct adapté au sujet ou la situation.	Les termes choisis sont corrects et correctement utilisés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'adapter à un milieu anglophone dans le domaine de l'écriture et de la compréhension.**	L'élève comprend la langue et écrit en anglais dans des situations quotidiennes	La compréhension est bonne. Les textes écrits sont compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'adapter à un milieu anglophone dans le domaine de l'expression orale.**	L'élève parle en anglais dans des situations du quotidien.	La locution est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude.	Les différentes tâches sont correctement exécutées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-être.**	L'élève prend soin de sa présentation personnelle. L'élève adopte les bonnes attitudes.	Les règles de savoir-être sont appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de politesse.**	L'élève applique les règles de politesse et de civilité en toutes circonstances. L'élève fait preuve de prévenance. L'élève sait se présenter et être courtois et respectueux envers un tiers. L'élève montre e l'intérêt pour les différentes cultures.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont appliquées en toutes circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre.**	L'élève sait vivre en groupe. L'élève met en action les valeurs humaines. L'élève porte de l'attention et de la gentillesse envers d'autres personnes. L'élève sait faire des concessions au travail. L'élève emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur d'accueil et de l'hospitalité.	Les règles de savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et son apparence.**	L'élève respecte et applique les règles d'hygiène corporelle. L'élève soigne son apparence au quotidien. L'élève adopte sa tenue vestimentaire à la situation professionnelle. L'élève adopte son attitude et ses allures aux circonstances.	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer une connaissance de soi.**	L'élève connaît et gère ses forces et faiblesses.	Les forces et faiblesses personnelles sont gérées positivement. Les réactions personnelles sont maìtrisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Renforcement allemand 1 (REALL1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Renforcement allemand 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues ou cours en ligne Babbel ou en Blended Learning

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'améliorer son expression écrite en allemand au niveau A2.**	Les textes écrits contiennent des erreurs orthographiques mais se rapprochent du niveau requis. Les textes écrits contiennent des erreurs grammaticales mais se rapprochent du niveau indiqué.	L'expression écrite s'optimise. L'orthographie et la grammaire s'améliorent.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'améliorer son expression orale en allemand au niveau A2.**	L'expression orale se rapproche du niveau requis.	L'expression orale est plus compréhensible. L'expression orale s'améliore.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer sa compréhension écrite et orale en allemand au niveau A2.**	La compréhension écrite et orale se rapproche du niveau requis. Les informations fournies sont plus ou moins correspondantes. Les réponses données aux questions sont plus ou moins conformes.	La compréhension écrite et orale augmente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Renforcement français 1 (REFRA1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Renforcement français 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues ou cours en ligne Babbel ou en Blended Learning

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Organisation par langue (allemand ou français) sur bases des résultats d'un test diagnostic établi par l'EHTL en début d'année (voir programme de formation) Les élèves ayant atteint le niveau requis seront dispensés de ce cours. Les élèves ayant besoin d'une mise à niveau dans une des 2 langues suivront un cours de 2 heures tout au long de l'année scolaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'améliorer son expression écrite en français au niveau B1.**	Les textes écrits contiennent des erreurs orthographiques mais se rapprochent du niveau requis. Les textes écrits contiennent des erreurs grammaticales mais se rapprochent du niveau indiqué.	L'expression écrite s'optimise. L'orthographie et la grammaire s'améliorent.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'améliorer son expression orale en français au niveau B1.**	L'expression orale se rapproche du niveau requis.	L'expression orale est plus compréhensible. L'expression orale s'améliore.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer sa compréhension écrite et orale en français au niveau B1.**	La compréhension écrite et orale se rapproche du niveau requis. Les informations fournies sont plus ou moins correspondantes. Les réponses données aux questions sont plus ou moins conformes.	La compréhension écrite et orale augmente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'être respectueux.**	L'élève différencie et applique le respect de soi, mutuel et autrui.	Les différents socles de respect sont appliqués
30 % (18 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales (« soft skills »).**	L'élève adapte et évolue dans son travail. L'élève développe sa créativité et son empathie. L'élève est ouvert aux changements. L'élève reflète ses opinions, ses connaissances et ses convictions. L'élève observe et écoute.	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise son émotivité.**	L'élève ose s'exprimer en groupe. L'élève est à l'aise dans le contexte professionnel. L'élève sait parler en public.	Les premiers pas de la maîtrise de l'émotivité sont faits.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	L'élève adapte les messages aux autres. L'élève parle le même langage que son interlocuteur. L'élève parle pour être mieux écouté, compris et retenu.	Le langage utilisé est compréhensible et correct.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation.**	L'élève s'engage et participe de façon active aux différents projets.	La motivation doit être présente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	L'élève prépare et réussi son entretien professionnel.	L'entretien professionnel se déroule correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Renforcement allemand 2 (REALL2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Renforcement allemand 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REALL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues ou cours en ligne Babbel ou en Blended Learning

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Organisation par langue (allemand et français) sur bases des résultats d'un test diagnostic établi par l'EHTL en début d'année (voir programme de formation). Les élèves ayant atteint le niveau requis seront dispensés de ce cours. Les élèves ayant besoin d'une mise à niveau dans une des 2 langues suivront un cours de 2 heures pendant toute l'année scolaire. Le niveau adapté des langues facilitera le cursus dans la formation 'Tourisme et Communication'.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'atteindre en expression écrite allemande un niveau A2.**	Les textes écrits correspondent en orthographie au niveau requis. Les textes écrits correspondent en grammaire au niveau indiqué.	L'expression écrite est conforme au niveau requis. L'orthographie et la grammaire correspondent au niveau A2.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'atteindre en expression orale allemande le niveau A2.**	La prononciation est compréhensible suivant le niveau requis. L'expression orale est compréhensible suivant le niveau requis.	L'expression orale correspond au niveau requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'atteindre en compréhension écrite et orale en allemand au niveau A2.**	La compréhension écrite et orale permet de répondre à des questions. La compréhension écrite et orale permet de comprendre un texte ou une présentation.	La compréhension écrite et orale correspond au niveau requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Savoir-vivre et politesse 3 (SAVPO3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève reconnaît l'importance d'une compétence interculturelle dans le tourisme.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les situations nécessitant une compétence interculturelle dans l'ensemble des relations touristiques.	Les situations nécessitant une compétence interculturelle sont correctement décrites. Les risques et les défis dans ces situations sont identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différences et les défis dans les règles de politesse et de savoir vivre en Europe.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les différences dans les règles de politesse, de comportement et de savoir vivre en Europe. L'élève montre de l'intérêt pour les différentes cultures européennes.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont connues. Les différences et défis sont identifiés.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différences et les défis dans les règles de politesse et de savoir vivre en Asie.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les différences dans les règles de politesse, de comportement et de savoir vivre en Asie. L'élève montre de l'intérêt pour les différentes cultures asiatiques.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont connues. Les différences et défis sont identifiés.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différences et les défis dans les règles de politesse et de savoir vivre dans les pays arabes.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les différences dans les règles de politesse, de comportement et de savoir vivre dans les pays arabes et les pays du Maghreb. L'élève montre de l'intérêt pour les différentes cultures arabes et magrébines.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont connues. Les différences et défis sont identifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Renforcement français 2 (REFRA2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Renforcement français 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues ou cours en ligne Babbel ou en Blended Learning

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Organisation par langue (allemand et français) sur bases des résultats d'un test diagnostic établi par l'EHTL en début d'année (voir programme de formation). Les élèves ayant atteint le niveau requis seront dispensés de ce cours. Les élèves ayant besoin d'une mise à niveau dans une des 2 langues suivront un cours de 2 heures pendant toute l'année scolaire. Le niveau adapté des langues facilitera le cursus dans la formation 'Tourisme et Communication'.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'atteindre en expression écrite française un niveau B1.**	Les textes écrits correspondent en orthographie au niveau requis. Les textes écrits correspondent en grammaire au niveau indiqué.	L'expression écrite est conforme au niveau requis. L'orthographie et la grammaire correspondent au niveau B1.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'atteindre en expression orale française le niveau B1.**	La prononciation est compréhensible suivant le niveau requis. L'expression orale est compréhensible suivant le niveau requis.	L'expression orale correspond au niveau requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'atteindre en compréhension écrite et orale en français au niveau B1.**	La compréhension écrite et orale permet de répondre à des questions. La compréhension écrite et orale permet de comprendre un texte ou une présentation.	La compréhension écrite et orale correspond au niveau requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Italien en tourisme 1 (ITALI1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Italien en tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'italien est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : néerlandais, espagnol, portugais). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en italien.**	L'élève comprend ce qu'on lui dit. L'élève réagit de façon correcte.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en italien.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes écrits.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	L'élève respecte les règles de la prononciation.	Il n'y a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	L'élève respecte les règles de la prononciation. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Il n'y a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	L'élève respecte la grammaire. L'élève respecte l'orthographe.	Il n'y a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Italie et ses spécificités.'**	L'élève donne des informations concernant les fêtes et coutumes italiennes.	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonomie si nécessaire.	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Espagnol en tourisme 1 (ESPAG1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Espagnol en tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'espagnol est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : italien, néerlandais, portugais). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en espagnol.**	L'élève comprend ce qu'on lui dit. Réagit de façon correcte.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en espagnol.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes écrits.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	L'élève respecte les règles de la prononciation.	Il n'y a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	L'élève respecte les règles de la prononciation. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Il n'y a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	L'élève respecte la grammaire et respecte l'orthographe.	Il n'y a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Espagne et ses spécificités.**	L'élève donne des informations concernant les fêtes et coutumes espagnoles.	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonome si nécessaire.	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Néerlandais en tourisme 1 (NEERL1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**		
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Néerlandais en tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NEERL1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Néerlandais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le néerlandais est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : italien, espagnol, portugais). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en néerlandais.**	L'élève comprend ce qu'on lui dit. L'élève réagit de façon correcte.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en néerlandais.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes écrits.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	L'élève respecte les règles de la prononciation.	Il n'y a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	L'élève respecte les règles de la prononciation. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Il n'y a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	L'élève respecte la grammaire. L'élève respecte l'orthographe.	Il n'y a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur les Pays-Bas et ses spécificités.'**	L'élève donne des informations concernant les fêtes et coutumes néerlandaises.	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonomie si nécessaire.	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Portugais en tourisme 1 (PORTU1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Portugais en tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PORTU1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Portugais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le portugais est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : italien, néerlandais, espagnol). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en portugais.**	L'élève comprend ce qu'on lui dit. L'élève réagit de façon correcte.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en portugais.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes écrits.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	L'élève respecte les règles de la prononciation.	Il n'y a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	L'élève respecte les règles de la prononciation. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Il n'y a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	L'élève respecte la grammaire L'élève respecte l'orthographe.	Il n'y a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur le Portugal et ses spécificités.'**	L'élève donne des informations concernant les fêtes et coutumes portugaises.	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonomie si nécessaire.	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Savoir-vivre et politesse 4 (SAVPO4-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différences et les défis dans les règles de politesse et de savoir vivre dans les pays du continent africain.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les différences dans les règles de politesse, de comportement et de savoir vivre en Afrique. L'élève montre de l'intérêt pour les différentes cultures africaines.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont connues. Les différences et défis sont identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différences et les défis dans les règles de politesse et de savoir vivre dans les pays de l'Amérique latine.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les différences dans les règles de politesse, de comportement et de savoir vivre en Amérique latine. L'élève montre de l'intérêt pour les différentes cultures latino-américaines.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont connues. Les différences et défis sont identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différences et les défis dans les règles de politesse et de savoir vivre dans les pays du continent nordaméricain.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les différences dans les règles de politesse, de comportement et de savoir vivre aux Etats Unis et au Canada. L'élève montre de l'intérêt pour les différentes cultures du continent nordaméricain, en incluant les populations autochtones et leur culture.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont connues. Les différences et défis sont identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différences et les défis dans les règles de politesse et de savoir vivre en Australie et dans les pays de l'Océanie.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les différences dans les règles de politesse, de comportement et de savoir vivre en Australie et dans les pays de l'Océanie. L'élève montre de l'intérêt pour les différentes cultures australiennes et de l'Océanie, en incluant les populations autochtones et leur culture.	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont connues. Les différences et défis sont identifiés.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le protocole, les règles de politesse et de comportement en relation avec les missions officielles, la visite de chefs d'État et d'autres représentants officiels.**	Sur base d'instructions fournies l'élève est capable de déchiffrer les règles de politesse, de comportement et les exigences protocolaires. L'élève montre de l'intérêt pour les aspects du protocole.	Les règles de politesse, de comportement et les exigences du protocole sont connues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Italien en tourisme 2 (ITALI2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Italien en tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI2-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'italien est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : néerlandais, espagnol, portugais). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en italien.**	L'élève comprend des conversations plus longues. L'élève réagit de façon adaptée.	La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en italien.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes.	La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer plus correctement.**	L'élève respecte toujours plus les règles de la prononciation.	La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	L'élève répond correctement aux questions simples L'élève fait des phrases. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	L'élève respecte la grammaire et l'orthographe.	La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Italie et ses spécificités.**	L'élève donne des informations générales sur l'Italie.	Les informations fournies sur une multitude de sujets italiens sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	L'élève utilise une documentation variée italienne.	Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Espagnol en tourisme 2 (ESPAG2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Espagnol en tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG2-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'espagnol est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : italien, néerlandais, portugais). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en espagnol.**	L'élève comprend des conversations plus longues et réagit de façon adaptée.	La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en espagnol.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes.	La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer plus correctement.**	L'élève respecte toujours plus les règles de la prononciation.	La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	L'élève répond correctement aux questions simples. L'élève fait des phrases. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	L'élève respecte la grammaire et l'orthographe.	La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Espagne et ses spécificités.'**	L'élève donne des informations générales sur l'Espagne.	Les informations fournies sur une multitude de sujets espagnols sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	L'élève utilise une documentation variée espagnole.	Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Néerlandais en tourisme 2 (NEERL2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Néerlandais en tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NEERL2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Néerlandais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le néerlandais est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : italien, espagnol, portugais). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en néerlandais.**	L'élève comprend des conversations plus longues. L'élève réagit de façon adaptée.	La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en néerlandais.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes.	La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer plus correctement.**	L'élève respecte toujours plus les règles de la prononciation.	La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	L'élève répond correctement aux questions simples L'élève fait des phrases. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	L'élève respecte la grammaire et l'orthographe.	La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur les Pays-Bas et ses spécificités.'**	L'élève donne des informations générales sur les Pays-Bas.	Les informations fournies sur une multitude de sujets néerlandais sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	L'élève utilise une documentation variée néerlandaise.	Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Portugais en tourisme 2 (PORTU2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Portugais en tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PORTU2-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Portugais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le portugais est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : italien, néerlandais, espagnol). Comme la formation est intitulée 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment en lien avec des sujets faisant partie du monde du tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en portugais.**	L'élève comprend des conversations plus longues. L'élève réagit de façon adaptée.	La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en portugais.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes.	La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer plus correctement.**	L'élève respecte toujours plus les règles de la prononciation.	La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	L'élève répond correctement aux questions simples L'élève fait des phrases. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	L'élève respecte la grammaire et l'orthographe.	La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur le Portugal et ses spécificités.'**	L'élève donne des informations générales sur le Portugal.	Les informations fournies sur une multitude de sujets portugais sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	L'élève utilise une documentation variée portugaise.	Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Italien en tourisme 3 (ITALI3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Italien en tourisme 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ITALI3-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Italien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'italien est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : espagnol, néerlandais, portugais). Comme la formation s'appelle 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment aussi dans tout ce qui fait partie du monde du tourisme et de la communication en général. Le niveau de langue à atteindre au bout des 3 semestres sera comparable à un niveau A2.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève comprend l'italien oral et écrit.**	L'élève réagit de manière adaptée en conversations et répond correctement à des questions sur un texte inconnu.	La compréhension orale et écrite est acquise.
30 % (18 P)	**L'élève prononce comme un/e italien/ne et sait converser.**	L'élève connaît les règles de la prononciation et sait entretenir une conversation.	La prononciation ne pose pas de problèmes et la conversation est fluide et engagée.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer par écrit et oralement dans un contexte professionnel.**	L'élève connaît la terminologie adaptée.	L'écrit et l'oral sont professionnellement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner par écrit ou oralement des informations sur l'Italie ou son pays d'origine.**	L'élève communique des informations spécifiques sur le pays choisi par écrit dans une documentation ou oralement dans une présentation.	Les informations recueillies et fournies sont correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Espagnol en tourisme 3 (ESPAG3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Espagnol en tourisme 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESPAG3-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'espagnol est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : italien, néerlandais, portugais). Comme la formation s'appelle 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment aussi dans tout ce qui fait partie du monde du tourisme et de la communication en général. Le niveau de langue à atteindre au bout des 3 semestres sera comparable à un niveau A2.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend l'espagnol oral et écrit.**	L'élève réagit de manière adaptée en conversations et répond correctement à des questions sur un texte inconnu.	La compréhension orale et écrite est acquise.
30 % (18 P)	**L'élève prononce comme un/e espagnol/e et sait converser.**	L'élève connaît les règles de la prononciation et sait entretenir une conversation.	La prononciation ne pose pas de problèmes et la conversation est fluide et engagée.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer par écrit et oralement dans un contexte professionnel.**	L'élève connaît la terminologie adaptée.	L'écrit et l'oral sont professionnellement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner par écrit ou oralement des informations sur l'Espagne ou son pays d'origine**	L'élève communique des informations spécifiques sur le pays choisi par écrit dans une documentation ou oralement dans une présentation.	Les informations recueillies et fournies sont correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Néerlandais en tourisme3 (NEERL3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Néerlandais en tourisme3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NEERL3-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le néerlandais est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : espagnol, italien, portugais). Comme la formation s'appelle 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment aussi dans tout ce qui fait partie du monde du tourisme et de la communication en général. Le niveau de langue à atteindre au bout des 3 semestres sera comparable à un niveau A2.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend le néerlandais oral et écrit.**	L'élève réagit de manière adaptée en conversations et répond correctement à des questions sur un texte inconnu.	La compréhension orale et écrite est acquise.
30 % (18 P)	**L'élève prononce comme un/e néerlandais/e et sait converser.**	L'élève connaît les règles de la prononciation et sait entretenir une conversation.	La prononciation ne pose pas de problèmes et la conversation est fluide et engagée.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer par écrit et oralement dans un contexte professionnel.**	L'élève connaît la terminologie adaptée.	L'écrit et l'oral sont professionnellement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner par écrit ou oralement des informations sur les Pays-Bas ou son pays d'origine.**	L'élève communique des informations spécifiques sur le pays choisi par écrit dans une documentation ou oralement dans une présentation.	Les informations recueillies et fournies sont correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Portugais tourisme 3 (PORTU3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Portugais tourisme 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PORTU3-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Portugais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le portugais est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix : espagnol, néerlandais, italien). Comme la formation s'appelle 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment aussi dans tout ce qui fait partie du monde du tourisme et de la communication en général. Le niveau de langue à atteindre au bout des 3 semestres sera comparable à un niveau A2.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend le portugais oral et écrit.**	L'élève réagit de manière adaptée en conversations et répond correctement à des questions sur un texte inconnu.	La compréhension orale et écrite est acquise.
30 % (18 P)	**L'élève prononce comme un/e portugais/e et sait converser.**	L'élève connaît les règles de la prononciation et sait entretenir une conversation.	La prononciation ne pose pas de problèmes et la conversation est fluide et engagée.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer par écrit et oralement dans un contexte professionnel.**	L'élève connaît la terminologie adaptée.	L'écrit et l'oral sont professionnellement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner par écrit ou oralement des informations sur le Portugal ou son pays d'origine.**	L'élève communique des informations spécifiques sur le pays choisi par écrit dans une documentation ou oralement dans une présentation.	Les informations recueillies et fournies sont correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement. - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaître la destination touristique Luxembourg (DETOU1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 1**

Titre du module:	**Connaître la destination touristique Luxembourg**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DETOU1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Géographie - Enseignant / Histoire
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en tourisme, en géographie ou en histoire

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique du Luxembourg et d'interpréter différents types de cartes.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale. (Cartes du pays ou plans de ville). Des représentations territoriales sur différents types de cartes sont comparées.	Les cartes sont correctement interprétées (titre, type, légende, échelle, points cardinaux, repères spatiaux). Les grandes destinations/attractions touristiques sont correctement localisées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique du Luxembourg.**	Des informations sont prélevées sur une carte et différents éléments de la carte (villes, cours d'eau, altitudes…) sont repérés, respectivement localisés. Les principales particularités géographiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée.	Les cartes sont correctement interprétées (légende, repères spatiaux). Les particularités géographiques de la destination Luxembourg sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interprétée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer, de décrire et de reconnaître les attraits des principales destinations touristiques du Luxembourg en texte et en image.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les destinations/attractions touristiques sont correctement localisées. Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches dans les délais et sait travailler en groupe.**	L'élève respecte les consignes temporelles de remise. L'élève est capable de travailler en groupe.	Les délais de remise sont respectés. Le travail de groupe se déroule sans embûches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Se familiariser avec l'histoire et la culture du Luxembourg (HICUL1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 1**

Titre du module:	**Se familiariser avec l'histoire et la culture du Luxembourg**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HICUL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'histoire du Luxembourg à base d'informations fournies.**	L'élève connaît les grandes étapes de l'histoire du Luxembourg. L'élève connaît les grands évènements de l'histoire du Luxembourg. L'élève connaît les personnages importants de l'histoire du Luxembourg.	Les dates clés sont connues. Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et mis en situation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter la culture du Luxembourg à base d'informations fournies.**	L'élève connaît le patrimoine du Luxembourg. L'élève sait citer et décrire les sites du patrimoine UNESCO au Luxembourg. L'élève connaît les traditions et les fêtes luxembourgeoises.	La notion de patrimoine est comprise et le patrimoine luxembourgeois est connu. Les sites du patrimoine UNESCO au Luxembourg sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes luxembourgeoises sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches dans les délais et dans le cadre d'un groupe.**	L'élève respecte les consignes temporelles de remise. L'élève est capable de travailler en groupe.	Les délais de remise sont respectés. Le travail de groupe se déroule sans embûches.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire des recherches historiques sous assistance et de les présenter de manière adéquate selon les indications fournies en utilisant en cas de besoin les différentes langues du pays.**	L'élève fait des recherches sur base d'indications du choix des sources. La source indiquée est prise en considération. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon les besoins, l'élève a recours aux différentes langues du pays.	Le travail de recherche sur base d'indications précises est effectué de manière cohérente et efficace et les sources sont respectées. La présentation des résultats est correcte. Dans des cas spécifiques, les recherches peuvent se faire dans les différentes langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaître les bases du tourisme en général et en local (TOURI1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 1**

Titre du module:	**Connaître les bases du tourisme en général et en local**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TOURI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de tourisme en général et de décrire et d'analyser l'offre et la demande touristique du Luxembourg.**	L'élève identifie et décrit différentes formes de tourisme. L'élève lie différentes formes de tourisme à des destinations et à des espaces touristiques luxembourgeois. L'élève analyse les principales formes de tourisme au Luxembourg du point de vue offre et demande. L'élève travaille avec des statistiques.	Les principales formes de tourisme sont correctement identifiées et caractérisées. Les principales formes de tourisme sont correctement liées à des destinations types ainsi qu'aux espaces touristiques. Les formes du tourisme au Luxembourg sont relevées et évaluées. Les statistiques sont correctement interprétées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les acteurs du marché du tourisme national et international.**	Les principaux acteurs touristiques du secteur public et du secteur privé luxembourgeois sont relevés et caractérisés. Les plus importants acteurs touristiques du marché international sont connus.	Les principaux acteurs du marché touristique luxembourgeois sont correctement identifiés et caractérisés. Les plus importants acteurs touristiques du marché international sont correctement repérés et décrits.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les modes de transport disponibles au Luxembourg ainsi que l'offre mobilité touristique.**	Les modes de transport au Luxembourg et l'offre mobilité sont identifiés et décrits.	La description des modes de transport est cohérente. L'offre mobilité touristique luxembourgeoise est correctement décrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de caractériser les différents types d'hébergements touristiques et de restauration du Luxembourg et d'en présenter les particularités.**	Les principaux types d'hébergement du Luxembourg sont identifiés et caractérisés. Les services annexes sont distingués des prestations d'hébergement. Les principaux types de restauration au Luxembourg sont identifiés et caractérisés.	Les types d'hébergement et leurs services annexes sont correctement identifiés et caractérisés. Les types de restauration du Luxembourg sont correctement repérés et décrits.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de savoir-vivre lors de visites en entreprises.**	L'élève a un comportement courtois et responsable lors de visites en entreprises.	Le comportement lors de visites en entreprises est irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - S'initier à la géopolitique et ses implications au Luxembourg (GEPOL1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 1**

Titre du module:	**S'initier à la géopolitique et ses implications au Luxembourg**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPOL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le terme de « géopolitique » et ses composantes.**	La géopolitique est définie et son importance est reconnue.	La terminologie est correctement comprise dans toute son ampleur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une fiche technique sur différents aspects définis de la géopolitique du Luxembourg.**	La fiche technique est bien disposée. Le contenu de la fiche technique correspond aux critères imposés.	La mise en page est correcte. Les informations fournies sur un aspect de la géopolitique du Luxembourg sont justes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des applications digitales pour exploiter différentes sources d'informations, effectuer des recherches sur l'actualité et d'en présenter les résultats devant un public.**	L'élève recherche des informations sur l'actualité en recourant à des sources adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée. Les sources sont indiquées. Il communique le résultat de ses recherches dans une présentation formellement et linguistiquement acceptable.	Les informations recueillies sur l'actualité sont correctes et les sources sont identifiées. Les conventions linguistiques et stylistiques sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaître les bases de Word et Powerpoint (APDIG1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 1**

Titre du module:	**Connaître les bases de Word et Powerpoint**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**APDIG1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable après des indications fournies d'utiliser les icônes et fonctionnalités pour un traitement de texte WORD.**	L'élève connaît les icônes WORD. L'élève connaît les fonctionnalités WORD.	Les icônes WORD sont correctement interprétées et utilisées. Les fonctionnalités WORD sont correctement interprétées et utilisées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable après des indications fournies d'utiliser les icônes et fonctionnalités pour une présentation POWERPOINT.**	L'élève connaît les icônes pour faire une présentation POWERPOINT. L'élève connaît les fonctionnalités pour une présentation POWERPOINT.	Les icônes POWERPOINT sont correctement interprétées et utilisées. Les fonctionnalités POWERPOINT sont correctement interprétées et utilisées.
20 % (12 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.** **.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Apprendre les bases de la communication écrite en allemand, anglais et français (COCLA1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 1**

Titre du module:	**Apprendre les bases de la communication écrite en allemand, anglais et français**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COCLA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Communication
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'enseignement se fait en 3 langues: allemand, anglais et français et se concentre sur l'expression écrite.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'écrire sous assistance un CV allemand, anglais et français.**	L'élève se sert de l'outil informatique et effectue la mise en page selon les critères convenus. L'élève rédige un CV personnalisé.	Le CV a une mise en page correcte. Le CV est rédigé sans fautes orthographiques. Les informations fournies sont correctes. Les informations fournies sont agencées de façon cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire sous assistance un profil personnel d'auto- présentation en allemand, anglais, français.**	L'élève remplit un profil prédéfini.	Le profil est correct et répond aux critères requis
40 % (24 P)	**L'élève est capable suivant indications de communiquer par voie écrite en allemand, anglais et français : - en interne - avec un client**	L'élève rédige des notes en interne. L'élève communique par voie écrite avec un client.	Les tâches sont correctement exécutées. Les documents sont compréhensibles. Les textes utilisent le langage adapté face aux différents destinataires.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en page une lettre et de traiter la disposition d'un courriel en allemand, anglais et français.**	L'élève fait la mise en page d'une lettre. L'élève sait comment écrire un courriel.	Les différentes tâches sont correctement exécutées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Apprendre les bases de l'administration (ADCOM1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 1**

Titre du module:	**Apprendre les bases de l'administration**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADCOM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de lire un bilan simplifié**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable de l'Actif et du Passif est connue. Les données sont inscrites sous assistance dans le bilan en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	Applique le système de la comptabilité en partie double. Enregistre des opérations courantes simples. Les notions de Charges et de Produits sont connues. La structure du plan comptable des comptes de gestion est connue. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés Le compte de résultat simplifié est établi. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand Livre et dans le journal.	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement la balance de vérification, ainsi que les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	Effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) Calcule les soldes des comptes de bilan. Dresse la balance de vérification après inventaire. Etablit les comptes annuels - « Bilan » et « Profits et Pertes » en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand livre.	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. La balance de vérification est dressée correctement, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du tableau. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses de l'actif comptabilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel. Le Profits et Pertes est établi, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaître les destinations touristiques de nos pays voisins (DETOU2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 2**

Titre du module:	**Connaître les destinations touristiques de nos pays voisins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DETOU2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Histoire - Enseignant / Géographie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en tourisme, en géographie ou en histoire

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique de nos pays voisins notamment la Grande Région, à savoir la Belgique, la France et l'Allemagne et les Pays-Bas…**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale (cartes du pays, de régions ou plans de ville). Des représentations territoriales sur différents types de cartes sont comparées.	Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées. L'organisation du territoire des grandes destinations est repérée et interprétée correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique de nos pays voisins.**	Des informations sont prélevées et localisées sur une carte ou/et sur une autre source d'information. Les principales particularités géographiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée.	Les cartes sont correctement interprétées (légende, repères spatiaux) Les données issues d'une autre source d'information sont correctement fournies. Les particularités géographiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interprétée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer, de décrire et de reconnaître les attraits des principales destinations touristiques de nos pays voisins en texte et en image.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les destinations touristiques sont correctement localisées. Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches et sait travailler en groupe.**	L'élève respecte les consignes temporelles de remise. L'élève est capable de travailler en groupe.	Les délais de remise sont respectés, Le travail de groupe se déroule sans embûches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Se familiariser avec l'histoire et la culture de nos pays voisins (HICUL2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 2**

Titre du module:	**Se familiariser avec l'histoire et la culture de nos pays voisins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HICUL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'histoire de nos pays voisins.**	L'élève connaît les grandes étapes de l'histoire de nos pays voisins. L'élève connaît les grands évènements de l'histoire de nos pays voisins. L'élève connaît les personnages importants de l'histoire de nos pays voisins.	Les dates-clés sont connues. Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et mis en situation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter la culture de nos pays voisins.**	L'élève connaît le patrimoine de nos pays voisins. L'élève sait citer et décrire des sites choisis du patrimoine UNESCO de nos pays voisins. L'élève connaît les traditions et les fêtes de nos pays voisins.	La notion de patrimoine est comprise et le patrimoine de nos pays voisins est connu. Des sites du patrimoine UNESCO choisis de nos pays voisins sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes de nos pays voisins sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches dans les délais et dans le cadre d'un groupe.**	L'élève respecte les consignes temporelles de remise. L'élève est capable de travailler en groupe.	Les délais de remise sont respectés. Le travail de groupe se déroule sans embûches.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire des recherches historiques et de les présenter de manière adéquate en utilisant en cas de besoin les différentes langues du pays.**	L'élève fait des recherches sur base d'indications du choix des sources. La source indiquée est prise en considération. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon les besoins, l'élève a recours aux différentes langues du pays.	Le travail de recherche sur base d'indications précises est effectué de manière cohérente et efficace et les sources sont respectées. La présentation des résultats est correcte. Dans des cas spécifiques, les recherches peuvent se faire dans les différentes langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaître le tourisme de nos pays voisins (TOURI2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 2**

Titre du module:	**Connaître le tourisme de nos pays voisins**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TOURI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types de séjour possibles et en fournit des modèles chez nos pays voisins- notamment la Grande Région, la Belgique, la France et l'Allemagne, ainsi que les Pays-Bas.**	L'élève identifie et décrit différents types de séjour dans nos pays voisins. L'élève lie différents types de séjours à des destinations et à des espaces touristiques dans nos pays voisins. L'élève analyse les principaux types de séjour dans nos pays voisins du point de vue offre et demande.	Les principaux types de séjour sont correctement identifiées et caractérisés. Les principaux types de séjour sont correctement lies à des destinations types ainsi qu'à des espaces touristiques de nos pays voisins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les modes de transport disponibles ainsi que l'offre mobilité dans nos pays voisins.**	Les modes de transport et l'offre mobilité de nos pays voisins sont identifiés et décrits.	La description des modes de transport est cohérente. Les avantages et désavantages des moyens de transport sont présentés correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de caractériser les différents types d'hébergements touristiques et de restauration de nos pays voisins et d'en présenter les particularités.**	Les principaux types d'hébergement de nos pays voisins sont identifiés et caractérisés. Les services annexes sont distingués des prestations d'hébergement. Les principaux types de restauration de nos pays voisins sont identifiés et caractérisés.	Les types d'hébergement et leurs services annexes sont correctement identifiés et caractérisés. Les types de restauration de nos pays voisins sont correctement repérés et décrits.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Approfondir les connaissances de la géopolitique et ses implications pour nos pays voisins (GEPOL2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 2**

Titre du module:	**Approfondir les connaissances de la géopolitique et ses implications pour nos pays voisins**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**GEPOL2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une documentation en groupe sur différents aspects définis de la géopolitique de nos pays voisins. (éventuellement aussi Espace Schengen)**	La documentation est bien disposée. Le contenu de la documentation correspond aux critères imposés.	La mise en page est correcte. Les informations fournies sur la géopolitique d'un de nos pays voisins sont justes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des applications digitales pour exploiter différentes sources d'informations d'actualité, effectuer des recherches et d'en présenter les résultats devant un public.**	L'élève recherche des informations en recourant à des sources adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée. Les sources sont indiquées. Il communique le résultat de ses recherches dans une présentation formellement et linguistiquement acceptable.	Les informations recueillies sur l'actualité sont correctes et les sources sont identifiées. Les conventions linguistiques et stylistiques sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en groupe.**	L'élève se conforme aux règles de coopération imposées dans un travail en groupe.	Le groupe collabore de manière respectueuse et fructueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Savoir utiliser Word et Powerpoint (APDIG2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 2**

Titre du module:	**Savoir utiliser Word et Powerpoint**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APDIG2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser les icônes et fonctionnalités WORD pour écrire un texte touristique spécifique.**	L'élève utilise les icônes WORD. L'élève travaille avec les fonctionnalités WORD.	Les icônes WORD sont maîtrisées correctement. Les fonctionnalités WORD sont maîtrisées de manière autonome.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser les icônes et fonctionnalités du logiciel pour réaliser une présentation POWERPOINT sur un sujet touristique spécifique.**	L'élève utilise les icônes pour faire une présentation POWERPOINT. L'élève travaille avec les fonctionnalités pour une présentation POWERPOINT.	Les icônes POWERPOINT sont maîtrisées correctement. Les fonctionnalités POWERPOINT sont maîtrisées de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève exécute son travail avec exactitude et sait travailler en groupe.**	L'élève respecte les contraintes horaires et connaît les règles du travail en groupe.	Les différentes tâches sont exécutées dans le délai imposé et le travail en groupe se déroule sans embûches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Apprendre les bases de la communication orale en allemand, anglais et français (COCLA2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 2**

Titre du module:	**Apprendre les bases de la communication orale en allemand, anglais et français**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COCLA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Communication
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'enseignement se fait en 3 langues: allemand, anglais et français et se concentre sur l'expression orale.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adresser correctement en allemand, anglais et français à différents types d'interlocuteurs. (courtoisie)**	L'élève se sert du vocabulaire adéquat.	Le langage est adapté. Le langage est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des questions spécifiques et de formuler les réponses adéquates en allemand, anglais, français dans le domaine de l'accueil touristique.**	L'élève sait poser des questions et donner des réponses dans un langage approprié à des situations touristiques spécifiques.	Le langage est adapté. Le choix des mots est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable suivant indications de communiquer par voie orale en allemand, anglais et français : - en interne - avec un client**	L'élève sait s'exprimer par voie orale au contact avec - des collègues - avec un client	L'expression orale est compréhensible, Le langage est adapté face aux différents interlocuteurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire une auto-présentation orale en allemand, anglais et français dans un environnement professionnel.**	L'élève se présente en milieu professionnel (entretien avec un supérieur hiérarchique).	Le langage est adapté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Approfondir les bases de l'administration (ADCOM2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 2**

Titre du module:	**Approfondir les bases de l'administration**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADCOM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement usuels.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace et en fonction du degré d'importance (gestion des priorités). Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des consignes données. Les modifications de rendez-vous et de programmes sont effectuées.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et peuvent être retracés par un tiers. Les priorités sont connues. Les modifications de rendez-vous et programmes sont communiquées à temps.
20 % (12 P)	**L'élève participe activement au travail en équipe et respecte les droits et devoirs impartis.**	Les tâches à exécuter sont définies en équipe. Le plan de travail est établi en commun. Les tâches à effectuer sont réparties entre chacun. Les dispositions relatives aux droits et devoirs sont retenues par écrit.	Les documents ont été vérifiés et sont corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les consignes sont comprises. Une relecture du travail à fournir a eu lieu avant l'impression.	Les consignes sont correctement mises en œuvre. La relecture a été faite.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer lors des communications téléphoniques ou de face en face les réclamations dans les trois langues (français, anglais et allemand)**	Des formulations adéquates pour les différents cas de figure sont connues et appliquées.	Les entretiens se déroulent de façon adaptée aux différentes situations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Connaître les destinations touristiques de l'Union Européenne (DETOU3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 3**

Titre du module:	**Connaître les destinations touristiques de l'Union Européenne**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DETOU3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Géographie - Enseignant / Histoire
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en tourisme ou géographie ou histoire

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Les destinations à traiter seront choisies en fonction de leurs fréquentations touristiques tout en prenant en compte celles privilégiées par le marché luxembourgeois.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique de l'Union européenne.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale (cartes du pays, de régions ou plans de ville). Des représentations territoriales sur différents types de cartes sont comparées.	Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées. L'organisation du territoire des grandes destinations touristiques est repérée et interprétée correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique dans l'Union européenne.**	Des informations sont prélevées et localisées sur une carte ou/et sur une autre source d'information. Les principales particularités géographiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée.	Les données issues d'une autre source d'information sont correctement fournies. Les particularités géographiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interprétée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer des phénomènes climatiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique de l'Union européenne.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour décrire des phénomènes climatiques.	Les informations récoltées sont correctement interprétées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer, de décrire et de reconnaître les attraits des principales destinations touristiques de l'Union Européenne en texte et en image.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les destinations touristiques sont correctement localisées. Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - S'initier à l'histoire et la culture européenne (HICUL3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 3**

Titre du module:	**S'initier à l'histoire et la culture européenne**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HICUL3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Histoire
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Toujours un appel à être précis dans l'indication des sources et à inciter les élèves à effectuer des recherches en centre de documentation ou en bibliothèque à côté de celles faites sur internet. À gérer aussi l'utilisation de l'IA.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable sous assistance de présenter les grandes étapes, événements et personnages importants de l'histoire européenne jusqu'au début des Temps Modernes.**	L'élève connaît les grandes étapes de l'histoire européenne de l'époque. L'élève connaît les grands évènements de l'histoire européenne. L'élève connaît les personnages importants de l'histoire européenne.	Les dates-clés sont connues. Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et placés dans le contexte historique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable sous assistance de présenter la culture européenne jusqu'au début des Temps Modernes.**	L'élève connaît le patrimoine européen de l'époque. L'élève sait citer et décrire des sites choisis du patrimoine UNESCO européen. L'élève connaît les traditions et les fêtes de l'époque.	Le patrimoine européen de l'époque est présenté. Des sites du patrimoine UNESCO européens de l'époque sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches dans les délais.**	L'élève respecte les consignes temporelles de remise.	Les délais de remise sont respectés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches et de les présenter de manière adéquate en utilisant selon besoin les différentes langues du pays.**	L'élève effectue des recherches sur base d'indications des sources. La source indiquée est prise en considération. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon besoin, l'élève a recours aux différentes langues du pays.	Le travail de recherche sur base d'indications précises est effectué de manière cohérente et efficace et les sources sont respectées. La présentation des résultats est correcte. En cas de nécessité, les recherches peuvent se faire dans les différentes langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Connaître le tourisme européen (TOURI3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 3**

Titre du module:	**Connaître le tourisme européen**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOURI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Tourisme - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Des visites en entreprises ou dans des destinations touristiques ainsi que des présentations d'experts externes sont fortement souhaitées. Les enseignants de TOURI et de DETOU et de HICUL sont priés de se concerter à ce propos.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes du tourisme européens.**	L'élève identifie et décrit différentes formes de tourisme. L'élève lie différentes formes de tourisme à des destinations et à des espaces touristiques européens.	Les principales formes de tourisme sont correctement identifiées et caractérisées. Les principales formes de tourisme sont correctement liées à des destinations types ainsi qu'aux espaces touristiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les infrastructures d'une destination ou d'une espace touristique européen.**	L'élève recourt à différentes sources d'information pour définir et décrire les infrastructures.	Les informations (terre, air, eau, fer, événementiel, loisirs) récoltées sont correctement interprétées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser l'offre et la demande touristique européenne.**	L'élève analyse les principales formes de tourisme européens du point de vue offre et demande. L'élève analyse et interprète correctement les statistiques sur l'offre et la demande du tourisme européen.	Les formes du tourisme européen sont relevées et évaluées. Les statistiques sont correctement interprétées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les acteurs du tourisme européen**	Les principaux acteurs touristiques du secteur public et du secteur privé sont relevés et caractérisés. Les plus importants acteurs touristiques du marché européens sont connus.	Les principaux acteurs du marché touristique sont correctement identifiés et caractérisés. Les plus importants acteurs touristiques du marché européens sont correctement repérés et décrits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches sous assistance et de les présenter de manière adéquate selon les indications fournies.**	L'élève effectue des recherches sur base d'indications du choix des sources. La source indiquée est prise en considération. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement.	Le travail de recherche sur base d'indications précises est effectué de manière cohérente et efficace et les sources sont respectées. La présentation des résultats est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - S'initier à la géopolitique européenne (GEPOL3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 3**

Titre du module:	**S'initier à la géopolitique européenne**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPOL3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Histoire - Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

La priorité est donné aux sujets d'actualité. Il est conseillé d'intégrer des musées et des circuits thématiques qui ont trait à la création de l'Union Européenne dans le cours.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une fiche technique sur différents aspects définis de la géopolitique de l'Europe.**	La fiche technique est bien disposée. Le contenu de la fiche technique correspond aux critères imposés.	La mise en page est correcte. Les informations fournies sur un aspect de la géopolitique de l'Europe sont justes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des applications digitales pour exploiter différentes sources d'informations, effectuer des recherches sur l'actualité et d'en présenter les résultats devant un public.**	L'élève recherche des informations sur l'actualité en recourant à des sources adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée. Les sources sont indiquées. Il communique le résultat de ses recherches dans une présentation formellement et linguistiquement acceptable.	Les informations recueillies sur l'actualité sont correctes et les sources sont identifiées. Les conventions linguistiques et stylistiques sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en groupe.**	L'élève se conforme aux règles de coopération imposées dans un travail en groupe.	Le groupe collabore de manière respectueuse et fructueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Apprendre Excel et Outlook (APDIG3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 3**

Titre du module:	**Apprendre Excel et Outlook**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APDIG3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Les élèves feront en classe de 2ème l'ICDL (International Computer Driving Licence) et cette branche ne sera donc pas intégrée dans le PROFI.
Une concertation entre enseignants de la partie Tourisme et Communication est souhaitée pour permettre des approches interdisciplinaires. 2 heures d'EXCEL et 1 heure d'OUTLOOK.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable après des indications fournies d'utiliser les icônes et fonctionnalités d'un tableur EXCEL.**	L'élève connaît les icônes de EXCEL et de OUTLOOK. L'élève connaît les fonctionnalités de EXCEL et de OUTLOOK.	Les icônes d'EXCEL sont correctement interprétées et utilisées. Les fonctionnalités d'EXCEL sont correctement interprétées et utilisées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable après des indications fournies d'utiliser un logiciel de tableur pour établir des factures ou autres documents utiles (calendriers, statistiques avec graphiques) et de les transmettre par OUTLOOK.**	L'élève connaît les icônes de pour faire une feuille de calcul EXCEL. L'élève connaît les fonctionnalités d'une application de comme OUTLOOK.	Les icônes d'un logiciel de tableur (EXCEL) et les feuilles de calcul sont correctement interprétées et utilisées. Les fonctionnalités de OUTLOOK sont correctement interprétées et utilisées.
20 % (12 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Approfondir les bases de la communication orale en allemand, anglais et français (COCLA3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 3**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la communication orale en allemand, anglais et français**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COCLA3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'enseignement se fait en trois langues (allemand, anglais et français), à l'écrit et/ou à l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau introductif) en allemand, en recourant aux outils et aux technologies de l'information.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adéquat et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau introductif) en anglais, en recourant aux outils et aux technologies de l'information.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adéquat et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau introductif) en français, en recourant aux outils et aux technologies de l'information.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adéquat et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
30 % (18 P)	**Sur base d'instructions, l'élève est capable de se documenter.**	Les informations fournies sont correctes et convenablement documentées (indication des sources).	L'élève évalue la fiabilité des informations et produit une fiche reprenant l'intégralité de ses sources.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique, les consignes et les conseils des formateurs.**	L'élève tient compte des critiques, des consignes et des conseils qui lui sont donnés.	L'élève remet une production qui tient compte des critères qui lui ont été communiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Administration/Comptabilité Se familiariser avec la comptabilité en administration (ADCOM3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 3**

Titre du module:	**Administration/Comptabilité Se familiariser avec la comptabilité en administration**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ADCOM3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le programme est identique à celui de la 3TPHO (COMGE1) mais avec une heure de cours en moins.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un et de lire un bilan simplifié.**	Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. La structure du plan comptable de l'Actif et du Passif est connue. Les données sont inscrites sous assistance dans le bilan en indiquant les grandes rubriques.	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	Applique le système de la comptabilité en partie double. Enregistre des opérations courantes simples. Les notions de Charges et de Produits sont connues. La structure du plan comptable des comptes de gestion est connue. Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés Le compte de résultat simplifié est établi. Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand Livre et dans le journal.	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement la balance de vérification, ainsi que les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	Effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) Calcule les soldes des comptes de bilan. Dresse la balance de vérification après inventaire. Etablit les comptes annuels - « Bilan » et « Profits et Pertes » en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand livre.	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. La balance de vérification est dressée correctement, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du tableau. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses de l'actif comptabilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel. Le Profits et Pertes est établi, des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Connaitre les destinations touristiques de l'Europe (DETOU4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 4**

Titre du module:	**Connaitre les destinations touristiques de l'Europe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DETOU4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Histoire - Enseignant / Géographie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Les destinations à traiter seront choisies en fonction de leurs fréquentations touristiques tout en prenant en compte celles privilégiées par le marché luxembourgeois.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique de l'Europe.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale (cartes du pays, de régions ou plans de ville). Des représentations territoriales sur différents types de cartes sont comparées.	Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées. L'organisation du territoire des grandes destinations est repérée et interprétée correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique de l'Europe.**	Des informations sont prélevées et localisées sur une carte ou/et sur une autre source d'information. Les principales particularités géographiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée.	Les cartes sont correctement interprétées (légende, repères spatiaux) Les données issues d'une autre source d'information sont correctement fournies. Les particularités géographiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interprétée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de repérer, de décrire et de reconnaître les attraits des principales destinations touristiques de l'Europe en texte et en image.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les destinations touristiques sont correctement localisées. Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Perfectionner les connaissances sur l'histoire et la culture européenne (HICUL4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 4**

Titre du module:	**Perfectionner les connaissances sur l'histoire et la culture européenne**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HICUL4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Histoire
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en histoire, histoire de l'art

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Toujours un appel à être précis dans l'indication des sources et à inciter les élèves à faire des recherches en centre de documentation ou en bibliothèque à côté de celles faites sur internet. À gérer aussi l'utilisation de l'IA.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les grandes étapes, événements et personnages importants de l'histoire européenne des Temps Modernes jusqu'à l'époque contemporaine.**	L'élève connaît les grandes étapes de l'histoire européenne de l'époque. L'élève connaît les grands évènements de l'histoire européenne. L'élève connaît les personnages importants de l'histoire européenne.	Les dates-clés sont Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et placés dans le contexte historique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable sous assistance de présenter la culture européenne des Temps Modernes jusqu'à l'époque contemporaine.**	L'élève connaît le patrimoine européen de l'époque. L'élève sait citer et décrire des sites choisis du patrimoine UNESCO européen. L'élève connaît les traditions et les fêtes de l'époque.	Le patrimoine européen de l'époque est présenté. Des sites du patrimoine UNESCO européens de l'époque sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève sait travailler en groupe.**	L'élève s'adapte aux règles d'un travail commun en groupe.	La coopération et la collaboration se font sans embûches.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches et de les présenter de manière adéquate en utilisant selon besoin les différentes langues du pays.**	L'élève effectue des recherches dans des sources adéquates. La source est bien choisie. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon besoin, l'élève a recours aux différentes langues du pays.	Le travail de recherche est effectué de manière cohérente et efficace. La présentation des résultats est correcte. En cas de nécessité, les recherches peuvent se faire dans les différentes langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Commencer à créer des voyages (TOURI4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 4**

Titre du module:	**Commencer à créer des voyages**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOURI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Tourisme - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier la nature d'un produit touristique et d'en décliner les acteurs touristiques impliqués dans la conception du produit touristique.**	Il analyse et détermine la nature d'un produit touristique sur base d'instructions fournies. Il analyse et détermine les acteurs impliqués dans la conception du produit touristique.	Les différents types de produits touristiques sont correctement identifiés. Les acteurs touristiques concernés sont correctement attribués aux différents types de produits touristiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable sur base d'instructions, d'identifier les étapes de la conception d'un voyage.**	Il analyse et détermine les différentes étapes de la conception d'un voyage.	Les différentes étapes de la conception de voyage sont correctement identifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable sur base d'instructions, de déterminer les tâches en relation avec les différentes étapes de la conception d'un voyage.**	Il analyse et planifie en termes de timing et de suite logique les différentes tâches en relation avec les différentes étapes de la conception d'un voyage.	La planification des tâches est complète et suit la logique de la conception d'un voyage.
20 % (12 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Perfectionner les connaissances en géopolitique européenne (GEPOL4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en tourisme 4**

Titre du module:	**Perfectionner les connaissances en géopolitique européenne**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPOL4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Histoire - Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

La priorité est donné aux sujets d'actualité. Il est conseillé d'intégrer des musées et des circuits thématiques qui ont trait à la création de l'Union Européenne dans le cours.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une documentation détaillée en tenant compte de la complexité du sujet individuellement et en groupe sur différents aspects définis de la géopolitique de l'Europe.**	La documentation est bien disposée. Le contenu de la documentation correspond aux critères imposés.	La mise en page est correcte. Les informations fournies sur la géopolitique des pays européens sont justes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des applications digitales pour exploiter différentes sources d'informations d'actualité, effectuer des recherches et d'en présenter les résultats devant un public.**	L'élève recherche des informations en recourant à des sources adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée. Les sources sont indiquées. Il communique le résultat de ses recherches dans une présentation formellement et linguistiquement acceptable.	Les informations recueillies sur l'actualité sont correctes et les sources sont identifiées. Les conventions linguistiques et stylistiques sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en groupe.**	L'élève se conforme aux règles de coopération imposées dans un travail en groupe.	Le groupe collabore de manière respectueuse et fructueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Utiliser EXCEL et de nouvelles applications digitales (APDIG4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 4**

Titre du module:	**Utiliser EXCEL et de nouvelles applications digitales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APDIG4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Les élèves feront en classe de 2ème l'ICDL (International Computer Driving Licence) et cette branche ne sera donc pas intégrée dans le PROFI. Des concertations avec les enseignants en communication et en tourisme sont encouragées. 2 heures pour les nouvelles applications digitales et 1 heure de cours pour EXCEL.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un publipostage et de travailler avec les fonctions avancées d'un tableur (Filtres et TCD)**	L'élève utilise les fonctions avancées d'un tableur comme p.ex. EXCEL.	Les fonctionnalités d'EXCEL sont correctement interprétées et utilisées de manière autonome.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les icônes et fonctionnalités d'un logiciel de traitement de vidéo et ou de son.**	L'élève utilise les icônes d'une application vidéo et du son plateforme pour réaliser un film et le publier sur un site web internet touristique spécifique. L'élève travaille avec les fonctionnalités d'un logiciel de traitement de vidéo en vue de présenter un film sur internet.	Les icônes d'une application de vidéo sont maîtrisées correctement. Les fonctionnalités d'un tel logiciel sont correctement interprétées et utilisées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les icônes et fonctionnalités d'un logiciel pour travailler des images (Jpeg, PDF) sur un sujet touristique spécifique et de les publier à l'aide d'un logiciel de création de sites web.**	L'élève utilise les icônes d'une application comme p.ex. PHOTOSHOP pour pouvoir les insérer par après dans des documents brochures ou lors de la création d'un site Web. L'élève travaille et maitrise les technologies du web cet des médias sociaux pour améliorer la qualité d'une présentation PP.	Les icônes d'une application de traitement des photos sont maîtrisées correctement. Les fonctionnalités d'une application (PHOTOSHOP ; Photos) sont maîtrisées de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève respecte le matériel informatique et les données informatiques.**	L'élève protège le matériel et les données mis à sa disposition.	Le matériel informatique est manié de façon consciencieuse. Les données informatiques sont protégées, sauvegardées et indiquées consciencieusement.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec exactitude et sait travailler en groupe.**	L'élève respecte les contraintes horaires et ses collaborateurs.	Les différentes tâches sont exécutées dans le délai imposé et le travail en groupe se déroule sans embûches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Approfondir les bases de la communication écrite en allemand, anglais et français (COCLA4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 4**

Titre du module:	**Approfondir les bases de la communication écrite en allemand, anglais et français**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COCLA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'enseignement se fait en trois langues (allemand, anglais et français), à l'écrit et/ou à l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en allemand, en recourant aux outils et aux technologies de l'information.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adéquat et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en anglais, en recourant aux outils et aux technologies de l'information.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adéquat et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en français, en recourant aux outils et aux technologies de l'information.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adéquat et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se documenter de façon autonome.**	Les informations fournies sont correctes et convenablement documentées (indication des sources).	L'élève évalue la fiabilité des informations et produit une fiche reprenant l'intégralité de ses sources.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique, les consignes et les conseils des formateurs.**	L'élève tient compte des critiques, des consignes et des conseils qui lui sont donnés.	L'élève remet une production qui tient compte des critères qui lui ont été communiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Se familiariser avec les documents fournisseurs (ADCOM4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases en communication 4**

Titre du module:	**Se familiariser avec les documents fournisseurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ADCOM4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le programme est identique à celui de la 3TPHO (COMGE2) mais avec une heure de cours en moins.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	Lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement. Effectue les calculs nécessaires. Complète un tableau de comparaison des offres. Détecte la meilleure offre sur base de critères fournis.	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	Connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco-port, port dû, etc.) Connaît la valeur juridique de la commande. Décrit les informations figurant sur un bon/bulletin de commande. Calcule le coût d'une commande. Complète un bon/bulletin de commande. Complète un tableau de suivi des commandes.	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande /bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	Décrit les informations figurant sur un bon de livraison/bon de réception. Décrit la procédure de contrôle de la livraison. Compare le bon de livraison/réception à la commande. Complète le bon de livraison/réception en formulant d'éventuelles réserves.	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande/ de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison/réception est complété correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Connaître la destination touristique Amérique (géographie et géopolitique) (DEPOL1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 1**

Titre du module:	**Connaître la destination touristique Amérique (géographie et géopolitique)**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPOL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Histoire - Enseignant / Tourisme
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Toujours un appel à être précis dans l'indication des sources et à inciter les élèves à faire des recherches en centre de documentation ou en bibliothèque à côté de celles faites sur internet. Á gérer aussi l'utilisation de l'IA.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les grandes étapes, événements et personnages importants de 'histoire nordaméricaine et sudaméricaine.**	L'élève connaît les grandes étapes de l'histoire nordaméricaine et sudaméricaine. L'élève connaît les grands évènements de l'histoire nordaméricaine et sudaméricaine. L'élève connaît les personnages importants de l'histoire nordaméricaine et sudaméricaine.	Les dates-clés sont Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et placés dans le contexte historique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter la culture des deux Amériques.**	L'élève connaît le patrimoine du territoire traité. L'élève sait citer et décrire des sites choisis du patrimoine UNESCO nordaméricain. L'élève connaît les traditions et les fêtes de l'espace traité.	Le patrimoine nordaméricain est présenté. Des sites choisis du patrimoine UNESCO sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches dans les délais.**	L'élève respecte les consignes temporelles de remise.	Les délais de remise sont respectés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire des recherches et de les présenter de manière adéquate en utilisant selon besoin différentes langues.**	L'élève fait des recherches sur base d'indications du choix des sources. La source indiquée est prise en considération. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon besoin, l'élève a recours à différentes langues.	Le travail de recherche sur base d'indications précises est effectué de manière cohérente et efficace et les sources sont respectées. La présentation des résultats est correcte. En cas de nécessité, les recherches peuvent se faire dans différentes langues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Se familiariser avec l'histoire et la culture américaine (HICUL5)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 1**

Titre du module:	**Se familiariser avec l'histoire et la culture américaine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HICUL5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Histoire
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Toujours un appel à être précis dans l'indication des sources et à inciter les élèves à faire des recherches en centre de documentation ou en bibliothèque à côté de celles faites sur internet. À gérer aussi l'utilisation de l'IA.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les grandes étapes, événements et personnages importants de l'histoire nordaméricaine et sudaméricaine.**	L'élève connaît les grandes étapes de l'histoire nordaméricaine et sudaméricaine. L'élève connaît les grands évènements de l'histoire nordaméricaine et sudaméricaine. L'élève connaît les personnages importants de l'histoire nordaméricaine et sudaméricaine.	Les dates-clés sont connues. Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et placés dans le contexte historique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter la culture des deux Amériques.**	L'élève connaît le patrimoine du territoire traité. L'élève sait citer et décrire des sites choisis du patrimoine UNESCO nordaméricain. L'élève connaît les traditions et les fêtes de l'espace traité.	Le patrimoine nordaméricain est présenté. Des sites choisis du patrimoine UNESCO sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches dans les délais.**	L'élève respecte les consignes temporelles de remise.	Les délais de remise sont respectés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches et de les présenter de manière adéquate en utilisant différentes langues selon besoin.**	L'élève effectue des recherches sur base d'indications du choix des sources. La source indiquée est prise en considération. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon besoin, l'élève a recours à différentes langues.	Le travail de recherche sur base d'indications précises est effectué de manière cohérente et efficace et les sources sont respectées. La présentation des résultats est correcte. En cas de nécessité, les recherches peuvent se faire dans différentes langues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Acquérir des connaissances sur les produits touristiques et les principes du droit touristique (TODRO1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 1**

Titre du module:	**Acquérir des connaissances sur les produits touristiques et les principes du droit touristique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TODRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Tourisme
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le cours sera partagé entre 2 heures de droit touristique et 2 heures de cours de tourisme.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les statuts juridiques essentiels d'une entreprise.**	La différence entre personne physique et personne morale est connue. Les statuts juridiques les plus fréquents au Luxembourg (SA, SARL, entreprise individuelle et ASBL) et leurs caractéristiques sont connus.	Les personnes morales et les personnes physiques sont correctement identifiées et distinguées. Les caractéristiques des formes juridiques d'entreprises sont différenciées et expliquées de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les types classiques de contrat de travail, de décrire les différents modes de rupture du contrat du travail et d'expliquer les dispositions légales en matière de durée de travail, de repos, de congé et de jours fériés.**	Les types classiques de contrats de travail sont énumérés (CDD, CDI) et rattachés à des situations précises. Les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont connus : licenciement, démission, cessation du contrat de plein droit et résiliation d'un commun accord. Les dispositions légales essentielles en matière de durée du travail, de repos, de congés et de jours fériés légaux sont connues.	Les différents types de contrats sont correctement identifiés et rattachés à des situations précises. Les différents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifiés et décrits de façon cohérente. Les principales dispositions légales en matière de durée du travail, de repos, de congés et de jours fériés légaux sont décrites de façon cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et d'expliquer des décomptes de salaires simples.**	Les notions de base du droit en relation avec le calcul des salaires sont connues (salaire social minimum, indexation des salaires, cotisations sociales obligatoires, classes d'impôts, etc.). Sur base de schémas fournis, le calcul du salaire brut vers le salaire net est connu (calculs sur base de cas simples sans supplément). Les cotisations sociales patronales sont calculées. Le coût salarial pour l'employeur est calculé.	Les notions juridiques essentielles en relation avec le calcul des salaires sont expliquées de façon cohérente. Les décomptes salariaux et patronaux sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents types de produit touristique et d'expliquer les composantes.**	Les différents types de produits touristiques et leurs composantes sont connus.	Les différents types de produits touristiques et leurs composantes sont identifiés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un « customer journey » pour un parcours client en tourisme.**	Sur bases d'informations fournies les différentes étapes d'un « customer journey » sont identifiés et décrits. Mise en pratique du concept « customer journey » avec des exemples concrets pour les différents types de produits touristiques.	Les étapes d'un « customer journey » sont décrits de façon correcte et cohérente. Le concept du « customer journey » est appliqué correctement sur différents types de produits touristiques.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude et sait respecter les contraintes horaires.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Apprendre la théorie des Posts et des réseaux sociaux (PORES1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communicaiton 1**

Titre du module:	**Apprendre la théorie des Posts et des réseaux sociaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PORES1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Communication - Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'enseignement se fait en trois langues (allemand, anglais et françasi), à l'écrit et/ou à l'oral.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau introductif) en allemand, en recourant aux réseaux sociaux.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public cible et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau introductif) en anglais, en recourant aux réseaux sociaux.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public cible et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau introductif) en français, en recourant aux réseaux sociaux.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public cible et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
30 % (18 P)	**Sur base d'instructions, l'élève est capable de se documenter.**	Les informations fournies sont correctes et convenablement documentées (indication des sources).	L'élève évalue la fiabilité des informations et produit une fiche reprenant l'intégralité de ses sources.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique, les consignes et les conseils des formateurs.**	L'élève tient compte des critiques, des consignes et des conseils qui lui sont donnés.	L'élève remet une production qui tient compte des critères qui lui ont été communiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - S'initier aux principes généraux du marketing (MARKT1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communicaiton 1**

Titre du module:	**S'initier aux principes généraux du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	L'élève identifie le comportement d'achat du consommateur. L'élève décrit le processus d'achat de l'individu. L'élève décrit l'acte de consommation du consommateur.	L'importance de l'orientation vers le client est correctement comprise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché**	L'élève identifie les éléments de la veille mercatique et commerciale. L'élève décrit les études documentaires, qualitatives et quantitatives.	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	L'élève décrit les composantes du marché. L'élève identifie la relation produit-marché. L'élève décrit la démarche mercatique.	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Se familiariser avec les modes de transport touristiques et leur fonctionnement (SYSCO1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communicaiton 1**

Titre du module:	**Se familiariser avec les modes de transport touristiques et leur fonctionnement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SYSCO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Tourisme
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Une visite d'un aéroport et/ou d'une gare (routière) est fortement recommandée afin de permettre aux élèves de découvrir en pratique les notions théoriques abordées. Cours théorique en 1er semestre avant le cours en pratique au 2e semestre tenu par un expert externe.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire en théorie l'organisation des différents moyens de transport touristiques (ferroviaire, maritime, routier) ainsi que d'explorer, à travers une démarche de recherche, les types de services offerts et les avantages ou désavantages liés à leur choix pour l'expérience du voyageur.**	L'élève identifie et décrit les principales caractéristiques organisationnelles des moyens de transport ferroviaire, maritime et routier, ainsi que les types de services qu'ils proposent. L'élève explore à travers une démarche de recherche les avantages et les désavantages spécifiques à chaque moyen de transport, en examinant leur impact sur l'accessibilité, le confort et la commodité pour les voyageurs.	Les types de transports ferroviaire, maritime et routier ainsi que leurs principales caractéristiques organisationnelles sont connus et maîtrisés, tout comme les services qu'ils proposent dans un contexte touristique. Les avantages et désavantages de chaque moyen de transport sont identifiés et analysés à travers une démarche de recherche, en prenant en compte leur impact sur l'accessibilité, le confort et la commodité pour les voyageurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer les activités principales des différentes organisations internationales de l'aviation, tout en les mettant en relation avec leur rôle et leur impact sur le secteur aérien.**	L'élève décrit et explique les activités principales de différentes organisations internationales de l'aviation.	Les activités principales des différentes organisations internationales de l'aviation sont connues, expliquées et mises en relation avec leur rôle et leur impact sur le secteur aérien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire en théorie l'organisation du transport aérien ainsi que de rechercher et d'expliquer les types de services offerts.**	L'élève décrit et explique le fonctionnement d'un aéroport sur base d'un cas concret. L'élève analyse et décrit les compagnies aériennes présentes sur le marché luxembourgeois. L'élève explore à travers une démarche de recherche les services annexes proposés aux voyageurs (UMI, assistance, fast lane, lounge etc).	La description du fonctionnement de l'aéroport est cohérente et tous les éléments importants sont correctement identifiés. Les compagnies aériennes présentes sur le marché luxembourgeois sont connues et leurs caractéristiques principales, leurs offres et leur positionnement concurrentiel sont analysés et décrits. Les services annexes proposés aux voyageurs, tels que les services pour mineurs non accompagnés, l'assistance spéciale, les accès prioritaires et les salons, sont identifiés et explorés dans le cadre d'une démarche de recherche.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter son travail avec soin, fiabilité et exactitude, tout en respectant les contraintes d'échéance.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir, les exécute avec soin, fiabilité et exactitude, tout en respectant les contraintes horaires.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Connaître les destinations de l'Afrique et de l'Océanie (géographie et géopolitique) (DEPOL2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 2**

Titre du module:	**Connaître les destinations de l'Afrique et de l'Océanie (géographie et géopolitique)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DEPOL2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Géographie - Enseignant / Histoire
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les destinations à traiter seront choisies en fonction de leurs fréquentations touristiques tout en prenant en compte l'actualité.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique des continents africain et océanique.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale (cartes du pays, de régions ou plans de ville). Des représentations territoriales sur différents types de cartes sont comparées.	Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées. L'organisation du territoire des grandes destinations est repérée et interprétée correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques et les phénomènes climatiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique des continents africain et océanique.**	Des informations sont prélevées et localisées sur une carte ou/et sur une autre source d'information. Les principales particularités géographiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée. L'élève recourt à différentes sources d'information pour décrire des phénomènes climatiques.	Les particularités géographiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interprétée. Les données issues d'une autre source d'information sont correctement fournies.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de repérer, de décrire et de reconnaître les attraits des principales destinations touristiques des continents africain et océanique.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches sur l'actualité des continents africain et océanique et d'en présenter les résultats devant un public**	L'élève recherche des informations dans l'actualité des continents africain et océanique ayant un impact touristique. Les sources doivent être adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée.	Les informations recueillies sur l'actualité sont correctes et les sources sont identifiées. Le lien entre l'actualité et le tourisme est clairement identifié.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Se familiariser avec l'histoire et la culture de l'Afrique et de l'Océanie (HICUL6)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 2**

Titre du module:	**Se familiariser avec l'histoire et la culture de l'Afrique et de l'Océanie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HICUL6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Histoire
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Toujours un appel à être précis dans l'indication des sources et à inciter les élèves à faire des recherches en centre de documentation ou en bibliothèque à côté de celles faites sur internet. À gérer aussi l'utilisation de l'IA.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les grandes étapes, événements et personnages importants de l'histoire de l'Afrique et de l'Océanie.**	L'élève connaît les grandes étapes de l'histoire de l'espace traité. L'élève connaît les grands évènements de l'histoire. L'élève connaît les personnages importants.	Les dates-clés sont connues. Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et placés dans le contexte historique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter la culture de l'Afrique et de l'Océanie.**	L'élève connaît le patrimoine de l'espace traité. L'élève sait citer et décrire des sites choisis du patrimoine UNESCO. L'élève connaît des traditions et fêtes choisies.	Le patrimoine de l'époque est présenté. Les sites du patrimoine UNESCO de l'époque sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève sait travailler en groupe.**	L'élève s'adapte aux règles d'un travail commun en groupe.	La coopération et la collaboration se font sans embûches.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches et de les présenter de manière adéquate en utilisant, selon besoin, différentes langues.**	L'élève effectue des recherches dans des sources adéquates. La source est bien choisie. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon besoin, l'élève a recours à différentes langues.	Le travail de recherche est effectué de manière cohérente et efficace. La présentation des résultats est correcte. En cas de nécessité, les recherches peuvent se faire dans différentes langues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Organiser un forfait touristique et appliquer les principes du droit touristique (TODRO2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 2**

Titre du module:	**Organiser un forfait touristique et appliquer les principes du droit touristique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TODRO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	- Enseignant / Tourisme
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Un enseignant en tourisme et un enseignant en sciences économiques. Le cours sera partagé entre 2 heures de droit touristique et 2 heures de cours tourisme.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les conditions de formation d'un contrat de vente et d'en décrire les aspects juridiques de base.**	Les quatre conditions essentielles pour la validité d'un contrat sont connues et décrites (consentement des parties, capacité juridique de contracter, objet certain, cause licite). Le contrat de vente est défini et caractérisé. Les conditions de validité du contrat de vente sont connues. Les principaux effets du contrat de vente sont connus. Les effets de l'inexécution du contrat de vente sont connus.	Les conditions de validité sont énumérées correctement. Les conditions de validité sont décrites de façon cohérente. Les principaux aspects juridiques du contrat de vente sont décrits de façon cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects juridiques de base du contrat de louage des choses.**	Le contrat de location est défini et caractérisé. Les règles essentielles communes au louage de biens meubles et immeubles sont connues. Les dispositions légales essentielles relatives au bail d'habitation sont connues.	Les principaux aspects juridiques relatifs au contrat de location en général et au bail d'habitation en particulier sont décrits de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects juridiques de base du contrat d'assurance dans le contexte touristique.**	Le contrat d'assurance est défini et ses principales caractéristiques sont dégagées. Les intervenants dans une opération d'assurance dans le contexte touristique sont décrits et leurs principales obligations sont connues. Les univers assurances annulation et assistance voyages sont distingués et leurs principales caractéristiques sont connues.	Les principaux aspects juridiques des différents types d'assurances / assistances sont décrits de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer une fiche technique sur une destination touristique en vue de la création d'un forfait touristique.**	Les informations sur la destination touristique sont réunies dans une fiche technique : - situation géographique - climat / période touristique - culture et patrimoine - moyens d'accès et de transports - formalités d'entrée - villes et sites intéressants - activités spécifiques à la destination	La structure de la fiche technique est respectée. La fiche technique contient les principales informations. Les données recueillies sont exactes. L'ensemble du travail demandé est cohérent.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer un forfait touristique pour une destination précise sur base d'une fiche technique mise à disposition.**	Sue base d'une fiche technique d'une destination mise à disposition l'élève construit un forfait touristique en définissant l'itinéraire et en constituant le programme du voyage. Les étapes du voyage sont déterminées. Les moyens de transport sont retenus. Les différentes journées (itinéraire) sont planifiées. Le programme du voyage est défini en tenant compte des éléments constitutifs (transport, hébergement, restauration, visites guidées, excursions etc.).	Le programme du voyage ainsi que son itinéraire sont réalisables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des NTIC pour exploiter différentes sources d'informations et effectuer des recherches.**	L'élève recherche des informations en recourant à des sources adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée.	Les informations sont recueillies dans les délais imposés. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés. Les conventions linguistiques et stylistiques sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Apprendre à présenter une destination ou un produit touristique sur internet et sur les réseaux sociaux (PORES2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**		
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 2**

Titre du module:	**Apprendre à présenter une destination ou un produit touristique sur internet et sur les réseaux sociaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PORES2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Communication - Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'enseignement se fait en trois langues (allemand, anglais et français), à l'écrit et/ou à l'oral.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en allemand, en recourant aux réseaux sociaux.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public cible et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en anglais, en recourant aux réseaux sociaux.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public cible et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en français, en recourant aux réseaux sociaux.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se documenter de façon autonome.**	Les informations fournies sont correctes et convenablement documentées (indication des sources).	L'élève évalue la fiabilité des informations et produit une fiche reprenant l'intégralité de ses sources.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique, les consignes et les conseils des formateurs.**	L'élève tient compte des critiques, des consignes et des conseils qui lui sont donnés.	L'élève remet une production qui tient compte des critères qui lui ont été communiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Aprofondir les connaissances sur les principes généraux du marketing (MARKT2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 2**

Titre du module:	**Aprofondir les connaissances sur les principes généraux du marketing**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MARKT2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'offre de l'entreprise.**	L'élève identifie les composantes de l'offre. Décrit le conditionnement du produit. L'élève identifie la marque, la stylique et la qualité du produit. L'élève reconnaît les signes de qualité et l'image qui valorisent la marque.	Les notions de l'offre de l'entreprise sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la différenciation par l'offre.**	L'élève identifie l'offre globale. L'élève décrit la gamme du produit. L'élève décrit la politique de marque.	Les notions de la différenciation par l'offre sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix.**	L'élève identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - prix forfaitaire - gestion des capacités - gratuité	Les notions de la politique de prix sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la fixation des prix.**	L'élève décrit les coûts, les marges. L'élève décrit le prix cible, la sensibilité prix. L'élève décrit la notion de seuil de rentabilité.	Les notions de la fixation des prix sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.3. - S'initier aux systèmes de réservation et aux techniques de vente (SYSCO2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**		
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 2**

Titre du module:	**S'initier aux systèmes de réservation et aux techniques de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSCO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Tourisme
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle d'instruction
3		

Type de formateur proposé: Expert externe en GDS et/ou enseignant en tourisme

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le cours tenu par un expert externe en GDS ensemble avec un enseignant en tourisme, complète en pratique le cours théorique du 1er semestre. Les langues appliquées en simulation entretien et vente client sont les langues du pays.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer ce qu'est un GDS (Global Distribution System), un CRS (Central Reservation System) et une OTA (Online Travel Agency), de présenter les principaux systèmes existants, et de décrire leur rôle et leur importance dans l'aviation ainsi que pour la réservation d'autres prestations touristiques, telles que l'hébergement, les transferts et les activités.**	L'élève identifie et explique les fonctionnalités principales d'un GDS (Global Distribution System), d'un CRS (Central Reservation System) et d'une OTA (Online Travel Agency), en précisant leurs spécificités et domaines d'application. L'élève décrit le rôle des GDS, CRS et OTA dans l'aviation et la réservation d'autres prestations touristiques tout en évaluant leurs différences en termes de fonctionnalités, d'accessibilité et de pertinence pour divers types de services.	Les fonctionnalités principales des GDS, CRS et OTA ainsi que leurs spécificités et domaines d'application sont identifiées et expliquées. Le rôle des GDS, CRS et OTA dans l'aviation et la réservation d'autres prestations touristiques est décrit, et leurs différences en termes de fonctionnalités, d'accessibilité sont évaluées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de maîtriser les codes appliqués dans le domaine de l'aviation, de les expliquer à un tiers et, sous assistance, de gérer les langages cryptique et graphique d'un outil GDS.**	L'élève connaît et peut expliquer à un tiers les codes et abréviations du domaine de l'aviation. L'élève applique, sous assistance, les langages cryptique et graphique d'un outil GDS dans le cadre d'exercices et de simulations de vente et de réservation.	Les explications fournies sont exactes et la signification des codes est comprise. Les fonctionnalités des langages cryptique et graphique d'un outil GDS sont utilisées sous assistance pour effectuer des recherches et saisir les données nécessaires à une réservation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable sous assistance de faire une simulation de réservation complète jusqu'à l'émission d'un billet et de l'expliquer à un tiers.**	L'élève identifie les informations essentielles requises pour la réservation (nom, itinéraire, dates, classe de voyage, préférences spécifiques) et les saisit correctement dans le système. L'élève exploite les fonctionnalités de base du système de réservation (GDS ou plateforme en ligne) pour rechercher les vols disponibles en fonction des besoins exprimés par le client. L'élève sélectionne et valide l'option de vol la plus adaptée au client, en tenant compte des critères de tarif, d'horaires et de conditions de voyage. L'élève enregistre les données du client dans le système, vérifie les détails de la réservation et procède à la validation finale. L'élève effectue l'émission du billet aérien en suivant la procédure établie et en veillant à l'exactitude des informations fournies. L'élève communique les détails de la réservation et du billet au client, tout en répondant à ses questions de manière claire et professionnelle.	Les informations nécessaires à la réservation (nom, itinéraire, dates, classe, préférences) sont correctement identifiées et saisies dans le système. Les vols disponibles sont recherchés et sélectionnés avec précision en fonction des critères et besoins du client. La réservation est finalisée avec exactitude, incluant la validation des données et l'émission du billet. Les détails de la réservation et du billet sont communiqués au client de manière claire et professionnelle, garantissant sa satisfaction et sa compréhension du processus.

20 % (12 P)	**L'élève est capable sous assistance d'identifier les besoins du client et de lui fournir des conseils adaptés concernant le voyage tout en faisant preuve de savoir-vivre au contact du client dans le cadre d'une simulation de vente.**	L'élève identifie les besoins spécifiques du client dans le cadre d'un jeu de rôle portant sur des grandes destinations touristiques en Europe et en Afrique du Nord, en analysant ses préférences, contraintes et attentes. L'élève détermine une formule de voyage adaptée au client en exploitant les informations disponibles dans une brochure touristique et en prenant en compte les caractéristiques des destinations proposées. L'élève recherche et explique au client les formalités d'entrée et de santé nécessaires pour les destinations choisies, en utilisant des sources fiables et à jour. L'élève fournit des informations pratiques, telles que le cours de change ou les conditions climatiques, en exploitant les sources appropriées et en les présentant de manière claire et utile au client. L'élève propose des produits accessoires pertinents (par exemple, assurances, transferts ou activités complémentaires) pour enrichir l'expérience de voyage du client. L'élève adopte une attitude professionnelle et fait preuve de savoir-vivre tout au long de l'échange, en veillant à répondre aux besoins du client et à garantir sa satisfaction.	La destination choisie est en adéquation avec les besoins spécifiques du client, identifiés à travers l'analyse de ses préférences, contraintes et attentes dans le cadre d'un jeu de rôle. La formule de voyage proposée est adaptée au client, élaborée à partir des informations disponibles dans une brochure touristique et des caractéristiques des destinations envisagées. Les formalités d'entrée et de santé pour les destinations choisies sont recherchées et expliquées au client de manière claire, en s'appuyant sur des sources fiables et à jour. Les informations pratiques relatives à la destination, comme le cours de change et les conditions climatiques, sont fournies au client avec précision, en exploitant des sources appropriées. Les produits accessoires proposés, tels que les assurances, transferts ou activités complémentaires, sont pertinents et visent à enrichir l'expérience de voyage du client. L'attitude professionnelle de l'élève et son savoir-vivre sont manifestes tout au long de l'échange, garantissant une communication efficace et la satisfaction du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Connaître la destination touristique Asie (géographie et géopolitique) (DEPOL3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 3**

Titre du module:	**Connaître la destination touristique Asie (géographie et géopolitique)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DEPOL3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Géographie - Enseignant / Histoire
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Les destinations à traiter seront choisies en fonction de leurs fréquentations touristiques tout en prenant en compte l'actualité

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique du continent asiatique.**	L'élève recourt à différentes représentations cartographiques d'un territoire et se donne des points de repère pour lire l'organisation territoriale (cartes du pays, de régions ou plans de ville). Des représentations territoriales sur différents types de cartes sont comparées.	Les grandes destinations touristiques sont correctement localisées. L'organisation du territoire des grandes destinations est repérée et interprétée correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer les principales particularités géographiques et les phénomènes climatiques d'un lieu ou d'un ensemble géographique du continent asiatique.**	Des informations sont prélevées et localisées sur une carte ou/et sur une autre source d'information. Les principales particularités géographiques sont décrites et la terminologie spécifique est maîtrisée. L'élève recourt à différentes sources d'information pour décrire des phénomènes climatiques.	Les particularités géographiques sont décrites de façon cohérente. La terminologie géographique est correctement interprétée. Les informations récoltées sont correctement interprétées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer, de décrire et de reconnaître les attraits des principales destinations touristiques du continent asiatique.**	Les principales destinations touristiques sont localisées. Les attractions et sites touristiques sont relevés et présentés visuellement et par écrit.	Les sites et attractions touristiques sont relevés, reconnus et décrits correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches sur l'actualité du continent asiatique et d'en présenter les résultats devant un public.**	L'élève recherche des informations dans l'actualité du continent asiatique ayant un impact touristique. Les sources doivent être adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée.	Les informations recueillies sur l'actualité sont correctes et les sources sont identifiées. Le lien entre l'actualité et le tourisme est clairement identifié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et structurer les étapes nécessaires à la création d'une brochure géotouristique.**	L'élève identifie les étapes nécessaires à la réalisation d'une brochure géotouristique. L'élève élabore un calendrier réaliste en définissant des délais et des échéances pour chaque étape.	Les étapes sont clairement définies et la planification est rigoureuse. Chaque étape est identifiée, ordonnée logiquement et planifiée dans le temps. Les délais et les échéances sont réalistes et respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Se familiariser avec l'histoire et la culture asiatique (HICUL7)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 3**

Titre du module:	**Se familiariser avec l'histoire et la culture asiatique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HICUL7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Histoire - Enseignant / Tourisme
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Toujours un appel à être précis dans l'indication des sources et à inciter les élèves à faire des recherches en centre de documentation ou en bibliothèque à côté de celles faites sur internet. À gérer aussi l'utilisation de l'IA. Le dossier historico-culturel s'inscrit dans la préparation du "Projet intégré final".

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les grandes étapes, événements et personnages importants de 'histoire de l'Asie.**	L'élève identifie les grandes étapes de l'histoire de l'espace traité. L'élève discerne les grands évènements de l'histoire. L'élève identifie les personnages importants.	Les étapes-clés sont présentées et mises en contexte historique. Les grands évènements sont expliqués et mis en contexte. Les personnages importants sont connus et placés dans le contexte historique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter la culture de l'Asie.**	L'élève connaît le patrimoine de l'espace traité. L'élève sait citer et décrire des sites choisis du patrimoine UNESCO. L'élève connaît des traditions et fêtes choisies.	Le patrimoine de l'époque est présenté. Des sites du patrimoine UNESCO de l'époque sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'élaborer un dossier historico-culturel sur un territoire choisi.**	L'élève présente un dossier sur un territoire choisi en respectant des indications précises. L'élève repère les informations essentielles sur l'histoire et la culture du territoire choisi. L'élève effectue des recherches dans des sources adéquates. Les bonnes informations finales sont repérées.	Le dossier traite la destination choisie et suit les règles imposées. Les informations choisies sont essentielles, spécifiques et correctes. Les sources sont adéquates. Les informations finales sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter un dossier historico-culturel sur un territoire choisi de manière adéquate.**	La présentation se base sur des informations correctes. Selon besoin, l'élève a recours à différentes langues.	Les résultats présentés sont corrects. En cas de nécessité, les recherches peuvent se faire dans différentes langues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.3. - Perfectionner la confection d'un produit touristique et appliquer les principes du droit touristique (TODRO3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 3**

Titre du module:	**Perfectionner la confection d'un produit touristique et appliquer les principes du droit touristique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TODRO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé:	Le cours sera partagé entre 2 heures de droit touristique et 2 heures de cours tourisme. Le cours sera soit tenu par un enseignant en tourisme (4 heures) ou par un enseignant en tourisme (2 heures) et un enseignant en sciences économiques (2 heures). Le cours sert comme entraînement au PROFI.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le champ d'application de la loi sur les voyages à forfait et prestations de voyage liées et de décrire les principaux droits et devoirs des voyageurs et des professionnels tombant dans le champ d'application de la loi sur les voyages à forfait et prestations de voyage liées.**	L'élève est capable de définir le contrat de voyages à forfait en identifiant ses principales caractéristiques juridiques et obligations contractuelles. L'élève est capable de différencier les voyages à forfait des prestations de voyage liées en analysant leurs spécificités, cadres réglementaires et implications pour les professionnels et les consommateurs. L'élève est capable d'identifier les professionnels concernés en précisant leurs rôles et responsabilités respectives.	Le contrat de voyages à forfait est défini correctement. Les différences entre les voyages à forfait et les prestations de voyage liées sont identifiées correctement. Les professionnels tombant sous le champ d'application de la loi sont identifiés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la formation et l'exécution du contrat de voyages et de repérer les principales obligations des parties.**	L'élève est capable de décrire la formation du contrat de voyages en expliquant les étapes et les conditions nécessaires à sa validité. L'élève est capable d'identifier et de décrire les principales dispositions relatives à la modification ou à l'annulation d'un contrat de voyages, en distinguant les droits et obligations des parties concernées. L'élève est capable d'analyser et de décrire la responsabilité contractuelle de l'agent de voyages, en mettant en évidence les situations engageant cette responsabilité. L'élève est capable d'identifier et de décrire les obligations du client dans le cadre d'un contrat de voyages, en précisant les engagements et comportements attendus.	Les conditions spécifiques portant sur la période précontractuelle, la forme et le contenu du contrat sont correctement décrites dans leurs grandes lignes. Les principales dispositions relatives à une modification, respectivement à l'annulation du contrat de voyages sont relevées et décrites de façon cohérente. Les principes de base du régime de responsabilité applicable aux agents de voyage sont correctement expliqués. Les principales obligations du client sont correctement identifiées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différents droits des passagers dans l'Union européenne.**	L'élève est capable d'identifier les principes généraux des droits des passagers au sein de l'Union européenne, en précisant leur cadre réglementaire et leur portée. L'élève est capable d'identifier et de décrire les droits spécifiques des passagers aériens, en mettant en évidence les dispositions applicables en matière de compensation, d'assistance et de protection. L'élève est capable d'identifier et de décrire les droits spécifiques des passagers ferroviaires, maritimes (bateau) ainsi que des usagers de bus et d'autocars, en détaillant les obligations des transporteurs et les recours possibles pour les voyageurs.	Les principes généraux des droits des passagers sont décrits de façon cohérente. Les droits spécifiques des passagers aériens sont expliqués de façon cohérente. Les droits spécifiques des passagers ferroviaires, en bateau, en bus et autocars sont expliqués de façon cohérente.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, structurer et budgétiser un forfait touristique complet et cohérent à partir d'une analyse approfondie d'une destination, en intégrant des aspects techniques, organisationnels, financiers et créatifs.**	L'élève est capable d'analyser et de présenter de manière complète et pertinente les informations clés sur la destination, notamment sa situation géographique, son climat, sa culture, ses moyens d'accès, les formalités administratives à respecter et les activités spécifiques qu'elle propose. L'élève est capable d'élaborer un itinéraire détaillé et structuré en définissant les différentes étapes du voyage, les moyens de transport, les hébergements, les repas et les principales activités. L'élève est capable de concevoir un forfait touristique comprenant un programme réaliste, cohérent et attractif, adapté aux besoins et attentes d'un public cible spécifique. L'élève est capable d'utiliser des outils numériques pour documenter, organiser et présenter le forfait de manière professionnelle. L'élève est capable d'établir un budget précis et détaillé prenant en compte les coûts liés au transport, à l'hébergement, à la restauration, aux activités et aux frais divers, avec une estimation justifiée et réaliste. L'élève est capable d'évaluer le rapport qualité-prix du forfait en adaptant les choix budgétaires aux besoins de la clientèle ciblée et aux contraintes économiques identifiées.	Les informations clés sur la destination sont identifiées et présentées de manière complète et pertinente. Les formalités administratives, les modalités d'accès et les exigences en matière de visa, sont documentées avec précision. L'itinéraire du voyage est élaboré de manière détaillée et structurée, avec un découpage logique des étapes qui garantit une organisation fluide et cohérente. Le programme du forfait est conçu pour être réaliste, cohérent et attractif, tout en répondant aux besoins et attentes d'un public cible clairement défini. L'attrait général du programme repose sur des critères tels que la diversité des activités, l'intégration d'éléments culturels ou de loisirs, et le rythme global du voyage, équilibrant créativité et faisabilité logistique. Les outils numériques sont utilisés pour organiser et structurer les informations relatives au forfait. Ces outils permettent de produire une documentation claire, exhaustive et bien structurée, ainsi que de présenter le forfait de manière professionnelle et visuelle grâce à des supports numériques soignés, comme des diaporamas ou des rapports numériques. Le budget est établi de manière précise et détaillée, incluant toutes les catégories de coûts nécessaires : transport, hébergement, restauration, activités et frais divers. Les estimations sont réalistes, justifiées par des sources fiables et adaptées au contexte économique de la destination. Le rapport qualité-prix du forfait est évalué en le comparant à des offres similaires pour garantir sa compétitivité et sa pertinence économique. Les choix budgétaires sont expliqués en tenant compte des attentes et contraintes de la clientèle cible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les NTIC pour exploiter diverses sources d'informations et effectuer des recherches approfondies, tout en argumentant de manière fondée et cohérente en s'appuyant sur une terminologie appropriée.**	L'élève recherche des informations en recourant à des sources adéquates et diversifiées. La pertinence de l'information est contrôlée. Les termes professionnels sont utilisés correctement, l'argumentation est claire et suit une logique.	Les informations sont recueillies dans les délais imposés. Les données recueillies sont exactes et répondent aux besoins formulés. Les conventions professionnelles, linguistiques et stylistiques sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Perfectionner la présentation et la vente de produits touristiques sur internet et sur les réseaux sociaux (PORES3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 3**

Titre du module:	**Perfectionner la présentation et la vente de produits touristiques sur internet et sur les réseaux sociaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PORES3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'enseignement se fait en trois langues (allemand, anglais et français), à l'écrit et/ou à l'oral. Le cours sert comme entraînement au PROFI.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en allemand, en recourant aux réseaux sociaux et en respectant les normes inter- et multiculturelles du public cible.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public cible et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en anglais, en recourant aux réseaux sociaux et en respectant les normes inter- et multiculturelles du public cible.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public cible et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle (niveau avancé) en français, en recourant aux réseaux sociaux et en respectant les normes inter- et multiculturelles du public cible.**	Dans un contexte adapté au monde professionnel, l'élève se sert d'un vocabulaire adapté au public et a recours, le cas échéant, à des supports visuels et/ou audiovisuels.	L'élève se sert de la langue dans le respect des règles orthographiques et/ou syntaxiques et des normes de communication interpersonnelle. Le cas échéant, l'élève utilise des supports visuels et/ou audiovisuels pour mettre en valeur son message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se documenter de façon autonome.**	Les informations fournies sont correctes et convenablement documentées (indication des sources).	L'élève évalue la fiabilité des informations et produit une fiche reprenant l'intégralité de ses sources.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique, les consignes et les conseils des formateurs.**	L'élève tient compte des critiques, des consignes et des conseils qui lui sont donnés.	L'élève remet une production qui tient compte des critères qui lui ont été communiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Appliquer les principes généraux du marketing (MARKT3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 3**

Titre du module:	**Appliquer les principes généraux du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de distribution.** **.**	Identifie la notion de canal de distribution et d'unités commerciales. Décrit la stratégie de distribution. Décrit la distribution multicanale, les unités commerciales physiques et virtuelles.	Les notions de la politique de distribution sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les relations producteur-distributeur.**	Découvre la notion de 'l'efficient consumer response'. Décrit les apports de la coopération entre producteur et distributeur. Identifie les sources de conflit entre producteur et distributeur.	Les notions des relations producteur - distributeur sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication commerciale.**	Identifie les objectifs et les objets de la communication. Décrit la cible de la communication commerciale. Décrit la publicité, les médias et les supports. Découvre les notions de message publicitaire et la promesse.	Les notions de la communication commerciale sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication relationnelle et événementielle**	Décrit la mercatique directe. Identifie la promotion des ventes. Analyse le parrainage, le mécénat et l'événementiel. Assimile la notion de communication relayée.	Les notions de la communication relationnelle et évènementielle sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication virale.**	Décrit le bouche- à-oreille et le buzz. Identifie la mercatique virale. Décrit la communication de crise.	Les notions de la communication virale sont décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.3. - Approfondir la pratique des systèmes de réservation et pratiquer la gestion relation client (SYSCO3)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 3**

Titre du module:	**Approfondir la pratique des systèmes de réservation et pratiquer la gestion relation client**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SYSCO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Tourisme
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle d'instruction - Salle de classe
3	1,5	

Type de formateur proposé: Le cours est tenu par un expert externe en GDS ensemble avec un enseignant en tourisme. Les langues appliquées en simulation entretien et vente client sont les langues du pays.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le cours est tenu par un expert externe en GDS ensemble avec un enseignant en tourisme. Les langues appliquées en simulation entretien et vente client sont les langues du pays.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maîtriser les codes appliqués dans le domaine de l'aviation, de les expliquer à un tiers et de gérer les langages cryptique et graphique d'un outil GDS en autonomie.**	L'élève connaît et peut expliquer à un tiers les codes et abréviations du domaine de l'aviation. L'élève applique en autonomie, les langages cryptique et graphique d'un outil GDS dans le cadre d'exercices et de simulations de vente et de réservation.	Les explications fournies sont exactes et la signification des codes est comprise. Les fonctionnalités des langages cryptique et graphique d'un outil GDS sont utilisées en autonomie pour effectuer des recherches et saisir les données nécessaires à une réservation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une simulation de réservation complète jusqu'à l'émission d'un billet et de l'expliquer à un tiers.**	L'élève identifie les informations essentielles requises pour la réservation (nom, itinéraire, dates, classe de voyage, préférences spécifiques) et les saisit correctement dans le système. L'élève exploite les fonctionnalités de base du système de réservation (GDS ou plateforme en ligne) pour rechercher les vols disponibles en fonction des besoins exprimés par le client. L'élève sélectionne et valide l'option de vol la plus adaptée au client, en tenant compte des critères de tarif, d'horaires et de conditions de voyage. L'élève enregistre les données du client dans le système, vérifie les détails de la réservation et procède à la validation finale. L'élève effectue l'émission du billet aérien en suivant la procédure établie et en veillant à l'exactitude des informations fournies. L'élève communique les détails de la réservation et du billet au client, tout en répondant à ses questions de manière claire et professionnelle.	Les informations nécessaires à la réservation (nom, itinéraire, dates, classe, préférences) sont correctement identifiées et saisies dans le système. Les vols disponibles sont recherchés et sélectionnés avec précision en fonction des critères et besoins du client. La réservation est finalisée avec exactitude, incluant la validation des données et l'émission du billet. Les détails de la réservation et du billet sont communiqués au client de manière claire et professionnelle, garantissant sa satisfaction et sa compréhension du processus.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les besoins du client et de lui fournir des conseils adaptés concernant le voyage tout en faisant preuve de savoir-vivre au contact du client dans le cadre d'une simulation de vente.**	L'élève identifie les besoins spécifiques du client dans le cadre d'un jeu de rôle portant sur des grandes destinations touristiques en Amérique et Asie, en analysant ses préférences, contraintes et attentes. L'élève détermine une formule de voyage adaptée au client en exploitant les informations disponibles dans une brochure touristique et en prenant en compte les caractéristiques des destinations proposées. L'élève recherche et explique au client les formalités d'entrée et de santé nécessaires pour les destinations choisies, en utilisant des sources fiables et à jour. L'élève fournit des informations pratiques, telles que le cours de change ou les conditions climatiques, en exploitant les sources appropriées et en les présentant de manière claire et utile au client. L'élève propose des produits accessoires pertinents (par exemple, assurances, transferts ou activités complémentaires) pour enrichir l'expérience de voyage du client. L'élève adopte une attitude professionnelle et f	La destination choisie est en adéquation avec les besoins spécifiques du client, identifiés à travers l'analyse de ses préférences, contraintes et attentes dans le cadre d'un jeu de rôle. La formule de voyage proposée est adaptée au client, élaborée à partir des informations disponibles dans une brochure touristique et des caractéristiques des destinations envisagées. Les formalités d'entrée et de santé pour les destinations choisies sont recherchées et expliquées au client de manière claire, en s'appuyant sur des sources fiables et à jour. Les informations pratiques relatives à la destination, comme le cours de change et les conditions climatiques, sont fournies au client avec précision, en exploitant des sources appropriées. Les produits accessoires proposés, tels que les assurances, transferts ou activités complémentaires, sont pertinents et visent à enrichir l'expérience de voyage du client. L'attitude professionnelle de l'élève et son savoir-vivre sont manifestes tout au long de
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude, tout en respectant les contraintes horaires, les consignes, les conseils et les instructions de ses supérieurs, et en acceptant les critiques de manière constructive.**	L'élève s'informe sur les tâches à accomplir et les exécute avec soin, fiabilité et exactitude tout en respectant les contraintes horaires. Il est attentif aux remarques et consignes de l'expert externe et/ou enseignant, montre qu'il a compris les critiques en répondant aux questions et adapte son travail en conséquence.	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé. Les consignes sont respectées, et la critique est prise en compte de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.4. - Calculer des coûts et fixer des prix (CAPRI)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 3**

Titre du module:	**Calculer des coûts et fixer des prix**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le cours sert également comme entraînement au PROFI.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser un résultat différentiel en appliquant la méthode des coûts spécifiques.**	Les charges sont classées en charges variables, en charges fixes directes et en charges fixes indirectes. La méthode du coût spécifique est appliquée et le résultat différentiel est calculé´ en dégageant la marge sur coûts variables et la marge sur coûts spécifiques. Le budget du voyage d'études est établi selon ces méthodes.	La classification des charges en comptabilité´ analytique est mise en application. Le résultat différentiel est calculé correctement d'après la méthode des coûts spécifiques. Le budget du voyage d'études est établi et son évolution suivie par une masque Excel. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer un prix de vente en appliquant la méthode des coûts directs.**	Les charges sont classées en charges variables directes et en charges fixes directes. Le coût de production direct est calculé et le prix de vente est déterminé en appliquant une marge bénéficiaire. Les produits pour financer le voyage d'études sont soumis aux calculs.	La classification des charges en comptabilité analytique est mise en application. Le prix de vente est déterminé correctement en appliquant la méthode des coûts directs. Les produits, leur prix et nombre de ventes sont intégrés dans le masque Excel du voyage d'études. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer arithmétiquement le seuil de rentabilité en appliquant la méthode du coût variable.**	Les charges sont classées en charges fixes et en charges variables et les calculs y relatifs sont effectués. Le résultat différentiel est calculé en dégageant la marge sur coûts variables. La notion de seuil de rentabilité est définie et le seuil de rentabilité est déterminé arithmétiquement. Le nombre de participants nécessaires avec des différents taux participatifs sur le voyage d'études sont appliqués.	La classification des charges en comptabilité analytique est mise en application correctement. Le compte de résultat différentiel et le seuil de rentabilité´ sont déterminés correctement et le seuil de rentabilité est intégré dans un masque Excel. La faisabilité du voyage d'études est simulée avec différents nombres de participants. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
20 % (12 P)	**Sur base d'un compte de résultat différentiel fourni, l'élève est capable de déterminer graphiquement le seuil de rentabilité.**	Le seuil de rentabilité appliqué sur le voyage d'études est déterminé graphiquement selon les équations du premier degré: - SR si Marge sur coût variable = Coût fixe - SR si Résultat = 0 (évolution du résultat en fonction du chiffre d'affaires).	Le seuil de rentabilité est déterminé correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des factures et des notes de crédit en appliquant les principes de base des réductions et de la taxe sur la valeur ajoutée.**	L'élève maitrise le mécanisme des réductions et de la TVA. Les calculs arithmétiques adéquats sont effectués et les montants sont inscrits correctement sur les factures et notes de crédit. L'élève connait les spécificités de la TVA du secteur touristique.	Les mécanismes des réductions et de la TVA sont appliqués correctement. Les calculs arithmétiques sont exacts et les montants sont inscrits correctement. Les erreurs sont admises dans la mesure ou` elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension. Les spécificités de la TVA du secteur touristique sont connues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Élaborer un dossier geo-touristique d'une destination prédéfinie (DEPOL4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 4**

Titre du module:	**Élaborer un dossier geo-touristique d'une destination prédéfinie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPOL4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Géographie - Enseignant / Histoire
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le cours sert comme entraînement au PROFI. Les candidats seront préparés au projet intégré final par des exercices et études de cas pratiques.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner et de réaliser des cartes adaptées pour représenter les lieux et l'organisation territoriale d'une destination touristique, dans le cadre de la création d'une brochure géotouristique.**	L'élève sélectionne des cartes existantes adaptées aux objectifs de la brochure. L'élève réalise une carte claire et précise pour compléter les informations manquantes. L'élève organise et résume les cartes dans la brochure de manière cohérente. L'élève justifie ses choix cartographiques.	Les cartes sélectionnées sont pertinentes et adaptées aux besoins de la brochure. La carte réalisée est précise, claire et répond aux objectifs de la brochure. L'intégration des cartes est cohérente et améliore la compréhension de l'organisation territoriale.Les choix de représentation cartographique sont justifiés de façon pertinente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer et d'expliquer et de décrire les principales particularités géographiques et les phénomènes climatiques d'une destination touristique, dans le cadre de la création d'une brochure géotouristique.**	L'élève prélève des informations géographiques et climatiques à partir de différentes sources fiables (cartes, données climatiques…). L'élève décrit les principales particularités géographiques (relief, végétation, cours d'eau, etc.) et leur lien avec les intérêts touristiques de la destination. L'élève présente les phénomènes climatiques de la destination et explique leur impact sur les activités touristiques.	Les particularités géographiques et climatiques sont correctement identifiées et présentées. Le lien entre les caractéristiques géographiques/climatiques et les activités touristiques est clairement établi. La terminologie géographique et climatique est utilisée de manière appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de repérer, de décrire et de mettre en valeur les attraits touristiques de la destination prédéfinie, en utilisant les compétences géographiques et touristiques acquises.**	Les principales attractions et sites touristiques sont identifiés. L'élève décrit les principales attractions et sites touristiques.	Les sites et attractions touristiques majeurs sont relevés. Les descriptions des attractions et sites touristiques sont détaillées et pertinentes. Les informations sont présentées de manière claire, cohérente et attrayante dans la brochure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la situation géopolitique de la destination prédéfinie en utilisant des compétences de recherche sur l'actualité et en identifiant les enjeux géopolitiques ayant un impact sur le tourisme.**	L'élève recherche des informations dans l'actualité sur la destination. L'élève identifie les enjeux géopolitiques ayant un impact sur le tourisme dans la destination. L'élève présente les résultats de ses recherches de manière structurée et accessible, en mettant en évidence la pertinence des informations pour le tourisme.	Les informations recueillies sur l'actualité sont correctes et les sources sont identifiées. Le lien entre l'actualité et le tourisme est clairement identifié. Les résultats de la recherche sont présentés de manière logique et compréhensible dans le contexte de la brochure géotouristique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les méthodes et compétences acquises durant la formation pour élaborer une brochure géotouristique complète et cohérente.**	L'élève utilise les méthodes de recherche et de collecte d'informations. L'élève sélectionne de manière pertinente les informations recherchées, en veillant à leur fiabilité et leur pertinence L'élève utilise des outils de présentation adaptés (cartes, graphiques, images) pour structurer et illustrer les informations de manière pertinente et professionnelle. L'élève utilise les connaissances acquises sur les destinations touristiques pour créer des contenus pertinents et adaptés à la brochure.	Les méthodes de recherche et de collecte sont bien appliquées et diversifiées. Les informations sélectionnées sont pertinentes, fiables et adaptées à la brochure. Les outils de présentation sont utilisés de manière efficace pour transmettre des informations claires et attractives. La brochure est structurée de manière logique, cohérente et fluide.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Élaborer un dossier sur les spécificités historiques et culturelles d'une destination prédéfinie (HICUL8)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 4**

Titre du module:	**Élaborer un dossier sur les spécificités historiques et culturelles d'une destination prédéfinie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HICUL8**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Histoire - Enseignant / Tourisme
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	4.5	- Salle de classe
3	4,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le cours sert comme entraînement au PROFI. Les candidats seront préparés au projet intégré final par des exercices et études de cas pratiques

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de définir les grandes étapes, événements et personnages importants de l'histoire d'une destination prédéfinie.**	L'élève discerne les grandes étapes de l'histoire d'une destination prédéfinie. L'élève discerne les grands évènements de l'histoire d'une destination prédéfinie. L'élève discerne les personnages importants de l'histoire d'une destination prédéfinie.	Les étapes-clés sont identifiées. Les grands évènements sont identifiés et mis en contexte historique. Les personnages importants sont identifiés et placés dans le contexte historique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter la culture d'une destination prédéfinie.**	L'élève distingue le patrimoine spécifique du territoire prédéfini. L'élève sait identifier des sites choisis du patrimoine UNESCO du territoire prédéfini. L'élève discerne les traditions et les fêtes typiques de l'espace traité.	Le patrimoine est identifié. Des sites choisis du patrimoine UNESCO sont correctement cités et décrits. Les traditions et fêtes sont correctement datées et décrites.
10 % (6 P)	**L'élève exécute ses tâches dans les délais imposés.**	L'élève respecte les consignes temporelles.	Les délais de finition sont respectés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches et de les présenter de manière adéquate en utilisant selon besoin différentes langues.**	L'élève effectue des recherches autonomes. Les bonnes informations finales sont repérées. Le résultat des recherches est présenté correctement. Selon besoin, l'élève a recours à différentes langues.	Le travail de recherche est effectué de manière cohérente et efficace. La présentation des résultats est correcte. En cas de nécessité, les recherches peuvent se faire dans différentes langues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.3. - Documenter et évaluer le voyage d'études dans ses aspects touristiques et juridiques (TODRO4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en tourisme 4**

Titre du module:	**Documenter et évaluer le voyage d'études dans ses aspects touristiques et juridiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TODRO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé:	Le cours sera partagé entre 2 heures de droit touristique et 2 heures de cours tourisme. Le cours sera soit tenu par un enseignant en tourisme (4 heures) ou par un enseignant en tourisme (2 heures) et un enseignant en sciences économiques (2 heures). Le cours sert comme entraînement au PROFI.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'appliquer les réglementations en vigueur, telles que les assurances, les contrats et les formalités administratives, tout en intégrant les spécificités juridiques propres au pays ou à la région de destination dans la conception et l'évaluation du projet de voyage d'études.**	L'élève identifie avec précision les réglementations juridiques applicables au voyage d'études, notamment en matière d'assurances, de contrats et de formalités administratives. L'élève adapte les démarches administratives et juridiques en fonction des exigences spécifiques de la destination (lois locales, visas, autorisations, etc.). L'élève établit des documents contractuels et administratifs conformes aux règlementations et adaptés au contexte du voyage. L'élève évalue les risques juridiques liés au voyage et propose des solutions pour les minimiser. L'élève s'assure que tous les aspects juridiques sont respectés dans l'ensemble de l'organisation et de l'évaluation du projet.	Les documents administratifs et juridiques (contrats, assurances, formalités d'entrée) produits sont complets, précis et conformes aux normes en vigueur. Les spécificités juridiques de la destination sont prises en compte et intégrées dans les étapes de planification et d'évaluation du voyage. Les solutions proposées en cas de contraintes ou de risques juridiques sont réalistes et applicables. L'élève démontre une compréhension claire des responsabilités légales associées à l'organisation d'un voyage d'études. Le projet final est juridiquement solide, cohérent et adapté au cadre légal du pays de départ et de destination.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter un voyage en produisant des supports écrits et numériques détaillant les itinéraires, les activités, les hébergements, les moyens de transport ainsi que des documents administratifs tels que les fiches d'inscription, les factures, les confirmations aux participants et autres documents nécessaires, tout en veillant à ce que l'ensemble respecte les normes professionnelles et inclue des informations fiables et complètes.**	L'élève élabore des itinéraires clairs et détaillés, en spécifiant les étapes, les horaires, les moyens de transport et les activités prévues. L'élève produit des documents administratifs indispensables, tels que des fiches d'inscription, des factures et des confirmations, en respectant les exigences légales et professionnelles. L'élève vérifie et intègre des informations fiables, complètes et adaptées au public cible dans tous les supports. L'élève veille à ce que tous les documents produits respectent une cohérence graphique, en utilisant un style homogène pour les polices, les couleurs, les logos et la mise en page. L'élève s'assure que les documents sont clairs, lisibles et facilement exploitables par les destinataires.	Les itinéraires et programmes détaillés sont complets, précis et répondent aux attentes des participants. Les documents administratifs (fiches d'inscription, factures, confirmations, etc.) sont exacts, conformes aux normes professionnelles et juridiquement valides. Les informations fournies dans les supports écrits et numériques sont cohérentes, pertinentes et vérifiées. Tous les documents respectent une charte graphique homogène, assurant une identité visuelle claire et professionnelle à travers l'ensemble des supports. L'ensemble des supports et documents produits contribue à une organisation fluide et efficace du voyage, tout en renforçant la crédibilité et l'image professionnelle du projet.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, administrer et analyser des outils de satisfaction client, tels que des questionnaires ou enquêtes, afin de mesurer et d'améliorer l'expérience des participants en identifiant les points forts et les axes d'amélioration.**	L'élève conçoit un questionnaire ou une enquête adaptée au public cible, avec des questions claires, pertinentes et bien structurées. L'élève administre l'outil de satisfaction de manière professionnelle, en respectant les délais et les consignes données aux participants. L'élève analyse les réponses collectées de manière rigoureuse, en identifiant les tendances, les points forts et les points faibles. L'élève formule des recommandations concrètes basées sur les résultats obtenus pour améliorer les aspects identifiés comme problématiques. L'élève est capable de garantir la confidentialité et d'assurer la protection des données des participants à l'enquête, en respectant les réglementations en vigueur et les principes éthiques.	Le questionnaire ou l'enquête est bien structuré, adapté au contexte et respecte les principes de clarté, pertinence et neutralité. Les réponses collectées sont correctement analysées, et les résultats reflètent fidèlement les retours des participants. Les graphiques et rapports produits sont visuellement clairs, cohérents et respectent une mise en page homogène et professionnelle. Les recommandations proposées sont concrètes, réalistes et applicables pour améliorer l'expérience client. L'ensemble du processus, de la conception à l'analyse, est conduit dans le respect des normes éthiques, en veillant particulièrement à la confidentialité des réponses des participants et à la protection de leurs données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.1. - Perfectionner les savoirs et connaissances acquis en marketing et communication sur un projet concret (MARCO)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 4**

Titre du module:	**Perfectionner les savoirs et connaissances acquis en marketing et communication sur un projet concret**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MARCO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1.5	- Enseignant / Tourisme - Enseignant / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Communication
6	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1.5	- Salle de classe
6	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le cours est partagé entre un enseignant en tourisme ou sciences économiques (3 heures) et un enseignant en communication (3 heures). Le cours sert comme entraînement au PROFI. Les candidats seront préparés au projet intégré final par des exercices et études de cas pratiques. Les langues appliquées sont les langues du pays.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de structurer des informations pertinentes pour son projet, tout en planifiant les étapes nécessaires à la réalisation des objectifs définis.**	L'élève analyse et structure les informations pertinentes pour son projet, en identifiant les besoins du marché, les tendances actuelles et les attentes des clients. L'élève décompose les objectifs du projet en étapes logiques et planifie les actions nécessaires pour leur réalisation.	Les informations collectées et analysées sont exactes, pertinentes et présentées de manière structurée pour répondre aux besoins du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer une stratégie marketing adaptée au projet, ainsi que de choisir les canaux de communication appropriés pour atteindre le public cible.**	L'élève développe une stratégie marketing adaptée au projet en tenant compte des caractéristiques de l'entreprise, de son positionnement, de ses différenciations et de sa politique de prix. L'élève choisit les canaux de communication les plus appropriés pour atteindre efficacement le public cible identifié.	Les stratégies marketing proposées sont cohérentes avec les objectifs du projet, adaptées au public cible et aux tendances du marché.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des contenus professionnels et d'adapter ces contenus aux spécificités des différents canaux de communication.**	L'élève conçoit des contenus professionnels (texte, images, vidéos) adaptés aux objectifs du projet, en veillant à leur pertinence pour le public cible et au respect des normes stylistiques et linguistiques. L'élève adapte les contenus aux spécificités des différents canaux de communication (site web, réseaux sociaux, emailing, etc.).	Les contenus créés sont clairs, professionnels, adaptés aux canaux de communication choisis et respectent les normes linguistiques et stylistiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exploiter les outils numériques et les réseaux sociaux pour produire, diffuser et analyser les contenus du projet.**	L'élève exploite des outils numériques et les réseaux sociaux pour produire, diffuser et analyser les contenus du projet, en respectant les tendances digitales actuelles. L'élève utilise des modèles ou gabarits pour structurer les présentations et supports marketing du projet.	Les outils numériques et réseaux sociaux sont utilisés de manière pertinente pour produire, diffuser et évaluer les contenus.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter les résultats de son projet et d'évaluer l'impact des actions marketing mises en place tant en groupe qu'en individuel.**	L'élève présente les résultats du projet de manière claire et professionnelle, en utilisant des outils de communication adaptés (diaporama, infographies, etc.) L'élève évalue l'impact des actions marketing mises en place, identifie les points d'amélioration et propose des ajustements pour optimiser la stratégie. L'élève collabore efficacement au sein d' un groupe, en partageant des idées, en respectant les délais et en intégrant les retours des autres membres ou des enseignants.	La présentation du projet et de l'impact des actions marketing est soignée, claire et conforme aux attentes professionnelles, avec un support visuel structuré et attractif. L'élève démontre une capacité à relier théorie et pratique, à collaborer efficacement et à intégrer les retours pour perfectionner son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.2. - Appliquer et perfectionner la communication et la gestion relation client en agence de voyages (SYSCO4)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement en communication 4**

Titre du module:	**Appliquer et perfectionner la communication et la gestion relation client en agence de voyages**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**SYSCO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Tourisme
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle d'instruction
3	1,5	

Type de formateur proposé: Expert externe en GDS et/ou enseignant en tourisme

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le cours sert comme entraînement au PROFI. Les candidats seront préparés au projet intégré final par des exercices et études de cas pratiques. Les langues appliquées en simulation entretien et vente client sont les langues du pays.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fournir des conseils adaptés aux besoins des clients, d'argumenter les offres touristiques de manière convaincante et de finaliser une vente en respectant les étapes du processus commercial.**	L'élève analyse les besoins et attentes des clients en posant des questions ouvertes et ciblées. L'élève fournit des recommandations adaptées en fonction des besoins exprimés, en tenant compte des destinations, budgets, et activités demandées. L'élève structure son argumentation en mettant en valeur les points forts des produits ou services, tels que la qualité, le prix, ou les expériences uniques. L'élève suit les étapes du processus commercial, depuis la présentation de l'offre jusqu'à la conclusion de la vente, en veillant à obtenir l'accord explicite du client.	Les préférences et contraintes des clients sont identifiées et prises en compte pour orienter les conseils. Les arguments présentés mettent en avant les avantages et les spécificités des offres touristiques proposées. Les éventuelles objections des clients sont traitées de manière professionnelle, avec des réponses claires et rassurantes. Les informations nécessaires à la réservation (détails personnels, dates, préférences) sont collectées et vérifiées avec le client. La signature du contrat est obtenue, garantissant l'accord explicite et informé du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les langages cryptique et graphique d'un outil GDS ou de réservation en autonomie.**	L'élève applique en autonomie, les langages cryptique et graphique d'un outil GDS ou de réservation dans le cadre d'exercices et de simulations de vente et de réservation.	Les fonctionnalités des langages cryptique et graphique d'un outil GDS ou de réservation sont utilisées en autonomie pour effectuer des recherches et saisir les données nécessaires à une réservation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire preuve de savoir-vivre en adaptant sa tenue vestimentaire à la situation professionnelle, en adoptant un ton poli et respectueux, et en faisant preuve d'écoute et d'attention envers les clients.**	L'élève adapte sa tenue vestimentaire à la situation professionnelle. L'élève accueille les clients avec courtoisie et manifeste un comportement respectueux, même dans les situations stressantes ou conflictuelles. L'élève utilise un ton poli et approprié dans toutes ses interactions, en évitant tout langage ou attitude inadaptés.	La tenue vestimentaire est adaptée à la situation professionnelle et respecte les codes du métier. Les clients sont accueillis avec courtoisie en leur adressant un sourire et des salutations appropriées, tout en maintenant un comportement respectueux et professionnel, même face à des situations stressantes ou conflictuelles. La communication est toujours polie, respectueuse et adaptée au contexte, garantissant des interactions positives avec les clients.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.1. - Stage en accueil (STAGE1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en accueil**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le stage en accueil peut s'effectuer au sein d'une entreprise ou institution liée au secteur touristique, ou dans toute autre structure professionnelle (entreprise, administration ou institution) dotée d'un service de réception-accueil, recevant des clients ou des touristes. Il est toutefois précisé que le stage ne peut se dérouler dans une réception d'hôtel.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son stage en entreprise sur base d'informations fournies.**	L'élève met à jour le CV et la lettre de motivation pour l'utiliser lors de la candidature pour le stage. L'élève motive son choix de l'entreprise. L'élève décrit son entreprise.	L'élève présente son CV et sa lettre de motivation et justifie son choix de son établissement de façon adéquate. L'élève sait expliquer le type et la catégorie d'établissement choisi et sait décrire les formes de tourisme et le type de clients.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées.**	L'élève prend notes des tâches que son supérieur lui confie. L'élève exécute les tâches avec soin et rapidité.	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	L'élève est attentif quand le responsable en stage lui fait une critique. L'élève demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin. L'élève montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions. L'élève se concerte avec ses collègues et respecte leur avis. L'élève respecte les décisions du groupe. L'élève arrive à son travail à l'heure prévue. L'élève ne quitte pas son poste avant l'heure prévue.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter de manière précise et structurée l'expérience pratique et théorique acquise au sein de l'entreprise / de l'institution dans le cadre de son stage en accueil.**	L'élève décrit sa première journée de travail en décrivant les principales étapes, ses interactions avec l'équipe et ses premières impressions sur l'environnement professionnel. L'élève donne un résumé clair et organisé de sa semaine de travail, en expliquant les tâches réalisées, les éventuels défis rencontrés et le déroulement de ses journées. L'élève décrit son poste de travail en indiquant les missions qu'il effectue chaque jour et leur importance dans le fonctionnement de l'entreprise. L'élève explique les responsabilités qu'il a dans son service et montre qu'il comprend comment les rôles sont répartis dans l'équipe. L'élève parle d'une situation stressante qu'il a vécue et explique comment il a réagi pour gérer la pression et rester concentré. L'élève partage une expérience professionnelle qu'il a trouvée positive ou enrichissante et explique ce qu'il en a appris.	L'expérience pratique et théorique acquise en entreprise est décrite de façon claire et organisée, en expliquant les principales missions accomplies et ce que l'élève a appris pendant le stage. Le carnet de stage est complet, bien présenté et facile à comprendre, avec des descriptions des activités réalisées et des compétences développées. Les documents demandés sont réalisés correctement et respectent les consignes données. Une situation professionnelle difficile est décrite de manière claire, en expliquant ce qui s'est passé et comment l'élève a essayé de résoudre le problème.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport de stage en respectant les consignes définis.**	L'élève respecte la forme pour la rédaction du carnet de stage. L'élève remet le carnet de stage en respectant les délais.	La forme et la présentation requise sont respectées et les documents sont remis dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.2. - Stage en structure/entreprise touristique (STAGE2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en structure/entreprise touristique**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Le stage en backoffice peut s'effectuer au sein d'une structure, institution ou entreprise relevant du secteur touristique ou dans toute organisation professionnelle disposant de services en lien avec des activités touristiques. Ce stage vise à permettre aux élèves de développer leurs compétences en gestion administrative et organisationnelle dans un contexte spécifique lié au tourisme et/ou à la communication.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son stage en entreprise sur base d'informations fournies.**	L'élève met à jour le CV et la lettre de motivation pour l'utiliser lors de la candidature pour le stage. L'élève motive son choix de l'entreprise. L'élève décrit son entreprise.	L'élève présente son CV et sa lettre de motivation et justifie son choix de son établissement de façon adéquate. L'élève sait expliquer le type et la catégorie d'établissement choisi et sait décrire les formes de tourisme et le type de clients.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées.**	L'élève prend notes des tâches que son supérieur lui confie. L'élève exécute les tâches avec soin et rapidité.	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	L'élève est attentif quand le responsable en stage lui fait une critique. L'élève demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin. L'élève montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions. L'élève se concerte avec ses collègues et respecte leur avis. L'élève respecte les décisions du groupe. L'élève arrive à son travail à l'heure prévue. L'élève ne quitte pas son poste avant l'heure prévue.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter de manière précise et structurée l'expérience pratique et théorique acquise au sein de l'entreprise / de l'institution dans le cadre de son stage en accueil.**	L'élève décrit sa première journée de travail en décrivant les principales étapes, ses interactions avec l'équipe et ses premières impressions sur l'environnement professionnel. L'élève donne un résumé clair et organisé de sa semaine de travail, en expliquant les tâches réalisées, les éventuels défis rencontrés et le déroulement de ses journées. L'élève décrit son poste de travail en indiquant les missions qu'il effectue chaque jour et leur importance dans le fonctionnement de l'entreprise. L'élève explique les responsabilités qu'il a dans son service et montre qu'il comprend comment les rôles sont répartis dans l'équipe. L'élève parle d'une situation stressante qu'il a vécue et explique comment il a réagi pour gérer la pression et rester concentré. L'élève partage une expérience professionnelle qu'il a trouvée positive ou enrichissante et explique ce qu'il en a appris.	L'expérience pratique et théorique acquise en entreprise est décrite de façon claire et organisée, en expliquant les principales missions accomplies et ce que l'élève a appris pendant le stage. Le carnet de stage est complet, bien présenté et facile à comprendre, avec des descriptions des activités réalisées et des compétences développées. Les documents demandés sont réalisés correctement et respectent les consignes données. Une situation professionnelle difficile est décrite de manière claire, en expliquant ce qui s'est passé et comment l'élève a essayé de résoudre le problème.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport de stage en respectant les consignes définis.**	L'élève respecte la forme pour la rédaction du carnet de stage. L'élève remet le carnet de stage en respectant les délais.	La forme et la présentation requise sont respectées et les documents sont remis dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.3. - Stage général dans un milieu anglophone 1 (STANG1)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage général dans un milieu anglophone 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STANG1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Un des stages en entreprise des élèves de 2TPTO ou de 1TPTO devra s'effectuer dans un environnement professionnel anglophone afin de favoriser l'immersion linguistique et le développement des compétences en anglais dans un contexte pratique. Les élèves sont préparés à relever ce défi grâce aux cours d'ANGTO1 et ANGTO2 - Anglais en Tourisme dispensés en 3TPTO.

Par milieu anglophone nous entendons un environnement où l'anglais est la langue principale utilisée pour communiquer durant le stage.

Cela peut s'appliquer à des pays, des régions, des institutions ou des communautés où l'anglais domine dans les interactions quotidiennes professionnelles. Par exemple, un milieu anglophone naturel, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande, Malte, le Canada anglophone, l'Australie, etc. Cela peut aussi s'appliquer à un contexte spécifique, comme une entreprise ou une institution dans laquelle l'anglais est la langue de travail, même dans un pays non anglophone.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son stage en entreprise sur base d'informations fournies.**	L'élève met à jour le CV et la lettre de motivation pour l'utiliser lors de la candidature pour le stage. L'élève motive son choix de l'entreprise. L'élève décrit son entreprise.	L'élève présente son CV et sa lettre de motivation et justifie son choix de son établissement de façon adéquate. L'élève sait expliquer le type et la catégorie d'établissement choisi et sait décrire les formes de tourisme et le type de clients.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées.**	L'élève prend notes des tâches que son supérieur lui confie. L'élève exécute les tâches avec soin et rapidité.	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	L'élève est attentif quand le responsable en stage lui fait une critique. L'élève demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin. L'élève montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions. L'élève se concerte avec ses collègues et respecte leur avis. L'élève respecte les décisions du groupe. L'élève arrive à son travail à l'heure prévue. L'élève ne quitte pas son poste avant l'heure prévue.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni absence sans excuse valable.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter de manière précise et structurée l'expérience pratique et théorique acquise au sein de l'entreprise, qu'il s'agisse d'un contexte lié au tourisme (accueil, backoffice, agence de voyages, tour-opérateur, agence réceptive, compagnie aérienne etc.) ou à la communication (agence de communication, relations publiques, marketing digital etc.), en mettant en évidence les compétences développées et les missions réalisées.**	L'élève présente avec précision le déroulement de sa première journée de travail, en mettant en lumière les étapes d'adaptation, les interactions avec l'équipe et les premières impressions du cadre professionnel. L'élève offre un compte rendu structuré d'une semaine de travail complète, en soulignant les tâches accomplies, les défis rencontrés, ainsi que l'organisation et le rythme de ses activités professionnelles. L'élève décrit son poste de travail en détail, en précisant ses missions et responsabilités quotidiennes, ainsi que la manière dont celles-ci s'intègrent dans les objectifs globaux de l'entreprise. L'élève explique les responsabilités qu'il assume au sein de son service, tout en démontrant une compréhension claire de la répartition des rôles et des fonctions au sein des équipes. L'élève analyse son approche face à une situation de stress, en détaillant les stratégies mises en œuvre pour gérer efficacement la pression et maintenir une attitude professionnelle. L'élève partage une expérience professionnelle particulièrement positive ou enrichissante, en illustrant son apprentissage et son développement personnel et professionnel à travers cette situation.	L'expérience pratique et théorique acquise en entreprise est documentée de manière claire, précise et structurée, en mettant en évidence les missions accomplies, les compétences développées et leur lien avec les objectifs du stage, qu'il s'agisse du secteur du tourisme ou de la communication. Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible, reflétant une présentation détaillée des activités réalisées et des apprentissages effectués. Les documents requis sont élaborés de manière adéquate, en respectant les attentes professionnelles. Une situation professionnelle difficile est décrite avec pertinence, en lien avec le service, et fait l'objet d'une analyse approfondie des démarches entreprises pour y faire face.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport de stage en respectant les consignes définis.**	L'élève respecte la forme pour la rédaction du carnet de stage. L'élève remet le carnet de stage en respectant les délais.	La forme et la présentation requise sont respectées et les documents sont remis dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.4. - Stage général dans un milieu anglophone 2 (STANG2)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage général dans un milieu anglophone 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STANG2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Un des stages en entreprise des élèves de 2TPTO ou de 1TPTO devra s'effectuer dans un environnement professionnel anglophone afin de favoriser l'immersion linguistique et le développement des compétences en anglais dans un contexte pratique. Les élèves sont préparés à relever ce défi grâce aux cours d'ANGTO1 et ANGTO2 - Anglais en Tourisme dispensés en 3TPTO.

Par milieu anglophone nous entendons un environnement où l'anglais est la langue principale utilisée pour communiquer durant le stage.

Cela peut s'appliquer à des pays, des régions, des institutions ou des communautés où l'anglais domine dans les interactions quotidiennes professionnelles. Par exemple, un milieu anglophone naturel, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande, Malte, le Canada anglophone, l'Australie, etc. Cela peut aussi s'appliquer à un contexte spécifique, comme une entreprise ou une institution dans laquelle l'anglais est la langue de travail, même dans un pays non anglophone.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son stage en entreprise sur base d'informations fournies.**	L'élève met à jour le CV et la lettre de motivation pour l'utiliser lors de la candidature pour le stage. L'élève motive son choix de l'entreprise. L'élève décrit son entreprise.	L'élève présente son CV et sa lettre de motivation et justifie son choix de son établissement de façon adéquate. L'élève sait expliquer le type et la catégorie d'établissement choisi et sait décrire les formes de tourisme et le type de clients.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées.**	L'élève prend notes des tâches que son supérieur lui confie. L'élève exécute les tâches avec soin et rapidité.	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	L'élève est attentif quand le responsable en stage lui fait une critique. L'élève demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin. L'élève montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions. L'élève se concerte avec ses collègues et respecte leur avis. L'élève respecte les décisions du groupe. L'élève arrive à son travail à l'heure prévue. L'élève ne quitte pas son poste avant l'heure prévue.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni absence sans excuse valable.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter de manière précise et structurée l'expérience pratique et théorique acquise au sein de l'entreprise, qu'il s'agisse d'un contexte lié au tourisme (accueil, backoffice, agence de voyages, tour-opérateur, agence réceptive, compagnie aérienne etc.) ou à la communication (agence de communication, relations publiques, marketing digital etc.), en mettant en évidence les compétences développées et les missions réalisées.**	L'élève présente avec précision le déroulement de sa première journée de travail, en mettant en lumière les étapes d'adaptation, les interactions avec l'équipe et les premières impressions du cadre professionnel. L'élève offre un compte rendu structuré d'une semaine de travail complète, en soulignant les tâches accomplies, les défis rencontrés, ainsi que l'organisation et le rythme de ses activités professionnelles. L'élève décrit son poste de travail en détail, en précisant ses missions et responsabilités quotidiennes, ainsi que la manière dont celles-ci s'intègrent dans les objectifs globaux de l'entreprise. L'élève explique les responsabilités qu'il assume au sein de son service, tout en démontrant une compréhension claire de la répartition des rôles et des fonctions au sein des équipes. L'élève analyse son approche face à une situation de stress, en détaillant les stratégies mises en œuvre pour gérer efficacement la pression et maintenir une attitude professionnelle. L'élève partage une expérience professionnelle particulièrement positive ou enrichissante, en illustrant son apprentissage et son développement personnel et professionnel à travers cette situation.	L'expérience pratique et théorique acquise en entreprise est documentée de manière claire, précise et structurée, en mettant en évidence les missions accomplies, les compétences développées et leur lien avec les objectifs du stage, qu'il s'agisse du secteur du tourisme ou de la communication. Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible, reflétant une présentation détaillée des activités réalisées et des apprentissages effectués. Les documents requis sont élaborés de manière adéquate, en respectant les attentes professionnelles. Une situation professionnelle difficile est décrite avec pertinence, en lien avec le service, et fait l'objet d'une analyse approfondie des démarches entreprises pour y faire face.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport de stage en respectant les consignes définis.**	L'élève respecte la forme pour la rédaction du carnet de stage. L'élève remet le carnet de stage en respectant les délais.	La forme et la présentation requise sont respectées et les documents sont remis dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TO**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division hôtelière et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section tourisme et communication - Technicien en tourisme et communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les compétences administratives, commerciales et juridiques nécessaires dans le secteur touristique, incluant le calcul de résultats financiers, la fixation des prix, l'analyse des statuts juridiques des entreprises, la gestion des contrats de travail et leur rupture, ainsi que l'explication des décomptes de salaires et des dispositions juridiques liées aux contrats de vente, de louage et d'assurance.**	L'élève est capable de calculer avec précision le résultat différentiel, le seuil de rentabilité et le prix de vente en appliquant les méthodes appropriées. L'élève est en mesure d'expliquer clairement les statuts juridiques des entreprises, les contrats de travail et les dispositions légales en les contextualisant dans le secteur touristique. L'élève est capable d'analyser et de présenter les contrats en intégrant les aspects juridiques essentiels.	Les calculs tels que le résultat différentiel, le seuil de rentabilité et le prix de vente, sont exacts et respectent les méthodes enseignées. Les explications sur les statuts juridiques des entreprises, les contrats de travail et les dispositions légales sont précises, claires et pertinentes. La présentation des contrats démontre une compréhension correcte des aspects juridiques essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière professionnelle (en allemand, anglais ou en français) en utilisant les outils numériques et les réseaux sociaux et d'adapter les informations marketing pertinentes à un public cible spécifique.**	L'élève collecte et analyse des informations pour identifier les tendances du marché, les besoins des clients et les opportunités, tout en évaluant l'offre de l'entreprise et ses stratégies marketing. L'élève présente des résultats adaptés au contexte marketing, en utilisant des modèles professionnels. Il choisit les canaux de communication appropriés à son public cible et adapte les contenus (texte et images) en fonction de ces canaux. L'élève exploite les technologies de l'information et les réseaux sociaux pour produire et diffuser des contenus professionnels.	Les données collectées sont précises et pertinentes, et théorie et pratique sont reliées pour atteindre les objectifs marketing. Les informations marketing sont claires, structurées et adaptées au public cible et au contexte, tout en respectant les conventions linguistiques et stylistiques. Les outils numériques et réseaux sociaux sont utilisés de manière appropriée pour atteindre les objectifs marketing définis.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de fournir des informations pertinentes sur les caractéristiques géographiques ainsi que les enjeux géopolitiques et les spécificités historiques et culturelles d'une destination prédéfinie, en mettant en évidence leurs impacts sur l'offre et la demande touristiques.**	L'élève localise avec précision la destination touristique sur des cartes adaptées, en utilisant correctement les éléments cartographiques tels que la légende, l'échelle et les repères spatiaux. L'élève analyse de manière pertinente les caractéristiques géographiques (organisation territoriale, climat, infrastructure) et les enjeux géopolitiques (conflits, accords internationaux, dispositions d'entrée) influençant le développement touristique. L'élève identifie correctement les spécificités historiques et culturelles (évènements, figures-clés et époques importantes, particularités et traditions) d'une destination prédéfinie ayant un impact sur le tourisme et les décrit de façon claire. L'élève établit des liens cohérents entre les caractéristiques géographiques, les événements historiques, et les facteurs géopolitiques et culturels pour expliquer le développement touristique actuel et les adaptations touristiques futures. L'élève fait preuve de savoir-faire dans ses démarches de recherche, de collecte, d'interprétation et de compréhension des sources. L'élève exploite l'intelligence artificielle avec prudence et une approche réfléchie. L'élève présente ses résultats de manière structurée, claire et adaptée au contexte touristique, en utilisant un langage professionnel et des supports visuels appropriés.	La destination touristique est localisée avec précision sur des supports cartographiques adaptés, en tenant compte des éléments tels que l'échelle, la légende et les repères spatiaux, et en veillant à ce que l'information cartographique soit interprétée correctement en exploitant les différents types de cartes topographiques, routières, touristiques etc. Les caractéristiques géographiques, les attraits touristiques ainsi que les dynamiques géopolitiques, tels que les conflits, les accords internationaux, les migrations et les enjeux climatiques influençant le développement touristique, sont décrits et analysés de manière claire, structurée et critique. Les événements historiques majeurs, les figures clés, les époques importantes et les spécificités culturelles impactant les attentes touristiques sont correctement identifiés et présentés dans un « storytelling » à l'écrit et à l'oral. Des liens pertinents sont établis entre les aspects géographiques, géopolitiques, historiques et culturelles avec le développement touristique actuel et les adaptations touristiques futures. Les sources utilisées pour la collecte d'informations sont fiables, diversifiées et adaptées au contexte touristique, garantissant la pertinence et l'exactitude des données fournies. L'intelligence artificielle est utilisée d'une manière réfléchie et avec une approche critique et intelligente. La présentation est faite de manière structurée, claire et adaptée au contexte touristique, en utilisant un langage professionnel et des supports visuels appropriés.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les types de produits touristiques, d'expliquer leurs composantes, et de créer une fiche technique détaillée sur une destination en vue de la création de forfaits, de simuler des ventes et de concevoir un parcours client complet en tourisme, couvrant toutes les étapes clés et d'utiliser les codes spécifiques et les outils GDS (cryptique et graphique) pour effectuer des réservations complètes jusqu'à l'émission de billets.**	L'élève élabore une fiche technique précise sur une destination, en incluant des informations pratiques telles que le décalage horaire, le cours de change, le climat, les vaccinations, les droits d'entrée, ainsi que les types de séjours possibles et les périodes de voyage recommandées. L'élève applique les techniques d'accueil du client, analyse ses besoins et utilise avec précision les outils GDS pour effectuer des réservations complètes. L'élève explique clairement l'organisation du transport aérien, les étapes clés de l'itinéraire et maîtrise les codes spécifiques liés au transport aérien (IATA, compagnies, aéroports). L'élève identifie les différentes formes de tourisme et analyse leurs composantes principales, telles que le transport, l'hébergement et les activités. Il présente les éléments du voyage de manière adaptée aux attentes et aux besoins des clients.	La fiche technique sur une destination est produite avec précision et fiabilité, intégrant toutes les informations nécessaires à la conception d'un forfait touristique. Les techniques d'accueil, l'analyse des besoins et l'utilisation précise des outils GDS mènent à des réservations complètes. L'organisation du transport aérien, les étapes clés de l'itinéraire sont expliqués clairement au client et les codes spécifiques sont appliqués. Les différentes formes de tourisme sont identifiées, les composantes principales sont analysées. Les éléments du voyage sont présentés de manière adaptée aux attentes et besoins des clients.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Calcul littéral**	- Calcule/simplifie des expressions numériques ou algébriques fractionnaires. - Réalise la factorisation et le développement d'expressions algébriques en appliquant les règles de la distributivité (simple et double), de la mise en évidence et des produits remarquables.	- Les calculs sont généralement corrects. - Les règles sont connues, les résultats sont en général corrects. - Les produits remarquables sont connus, les résultats sont généralement corrects.
30 % (18 P)	**Puissances et racines**	- Connaît et applique les règles des puissances à exposant entier. - Connaît et applique les règles des racines carrées. - Connaît les différentes formes de représentations. - Sait estimer des résultats de calculs avec des grands / petits nombres. - Écrit et convertit des nombres sous forme scientifique.	- Les règles sont connues, les résultats sont en général corrects. - La forme scientifique est correctement utilisée.
20 % (12 P)	**Equations du 1er degré**	- Résout des équations du premier degré. - Résout/convertit des formules simples.	Les équations sont en général résolues correctement.
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes**	- Résout des problèmes liés au calcul littéral. - Résout des problèmes liés aux puissances et racines. - Résout des problèmes basés sur des équations du 1er degré.	- Les problèmes sont résolus de façon satisfaisante. - Les équations relatives aux problèmes sont trouvées et résolues en général.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - prenant du plaisir à accomplir de nouvelles épreuves. - travaillant de manière ambitieuse et déterminée. - ne se laissant pas démotiver par des échecs. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais technique 1 (ANGTE1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais technique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Il est recommandé de réaliser ensemble avec les élèves un portfolio en classe qui documente les différentes étapes de l'apprentissage. Les modalités de la réalisation de celui-ci (p.ex. respect des consignes et des délais, complétude, structuration) peuvent être évaluées dans la compétence 3.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève comprend l'anglais professionnel écrit sous une forme simplifiée de manière conséquente.**	- L'élève est capable de rechercher des informations a` partir de termes clés en anglais. - L'élève est capable de reproduire le contenu d'un texte en résumé dans l'une des langues officielles du pays. - L'élève est capable de comprendre la syntaxe ainsi que des conjonctions fréquentes dans des textes techniques.	L'élève a reproduit le sens des informations et des termes de textes techniques d'ordre général dans l'une des langues officielles du pays. (Niveau pré-intermédiaire A2-B1)
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des termes a` partir de définitions.**	- L'élève est capable de rechercher, d'interpréter et de documenter des expressions qui lui sont inconnues. - L'élève est capable de reconnaître des termes ainsi que des expressions qui lui sont familières. - L'élève est capable d'identifier des termes et des expressions techniques.	- L'élève peut identifier au moins la moitié de toutes les images et icônes étudiées en cours. - L'élève peut traduire au moins la moitié de tous les termes et expressions étudiés en cours.
20 % (12 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève organise ses supports de cours de manière structurée. - L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Inéquations**	- Trouve les solutions d'inéquations du premier degré. - Met un problème donné sous forme d'inéquation du premier degré et le résout.	Le problème est compris, traduit et résolu par une inéquation du premier degré.
40 % (24 P)	**Représentation et analyse de fonctions**	- Connaît les notions liées aux fonctions (image, antécédent, ensemble de définition, sens de variation, tableau de valeurs, graphique). - Dessine le graphique à partir du tableau de valeurs d'une fonction donnée. - Détermine l'équation d'une fonction affine à partir du graphique. - Dessine la représentation graphique d'une fonction affine à partir de l'expression analytique.	Les indicateurs sont vérifiés de façon satisfaisante.
30 % (18 P)	**Systèmes d'équations**	- Résout des systèmes d'équations à deux inconnues. - Applique les méthodes de substitution et d'addition. - Met un problème donné sous forme de système d'équations du premier degré et le résout.	- Les systèmes d'équations sont résolus de façon satisfaisante. - Le problème est compris et traduit en système d'équations du premier degré.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - faisant preuve de motivation intrinsèque et extrinsèque. - réalisant de meilleurs résultats de manière motivée. - étant de bonne humeur en dépit de situations de stress. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais technique 2 (ANGTE2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais technique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Il est recommandé de réaliser ensemble avec les élèves un portfolio en classe qui documente les différentes étapes de l'apprentissage. Les modalités de la réalisation de celui-ci (p.ex. respect des consignes et des délais, complétude, structuration) peuvent être évaluées dans la compétence 4.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend l'anglais professionnel écrit sous une forme légèrement simplifiée.**	- L'élève est capable de rechercher des informations a` partir de termes clés en anglais. - L'élève est capable de reproduire le contenu d'un texte en résumé dans l'une des langues officielles du pays. - L'élève est capable de comprendre la syntaxe ainsi que des conjonctions fréquentes dans des textes techniques.	- L'élève a reproduit le sens des informations et des termes de documentations techniques ou d'autres pages d'assistance dans l'une des langues officielles du pays ou dans un anglais simple. (Niveau pré-intermédiaire a` intermédiaire B1) - L'élève est capable d'effectuer et de résumer des recherches sur Internet a` propos d'un sujet ou d'un terme précis.
20 % (12 P)	**L'élève comprend l'anglais professionnel oral sous une forme légèrement simplifiée.**	- L'élève est capable d'interpréter des termes et des expressions qui lui sont inconnus dans un contexte. - L'élève est capable de comprendre et de suivre des instructions claires. - L'élève est capable de comprendre et éventuellement d'appliquer de brefs tutoriels (par exemple sur YouTube) ou d'autres vidéos a` caractère technique.	- L'élève a reproduit le sens des informations et des termes de documentations techniques ou d'autres pages d'assistance dans l'une des langues officielles du pays ou dans un anglais simple. (Niveau pré-intermédiaire a` intermédiaire B1) - L'élève est capable d'effectuer et de résumer des recherches sur Internet a` propos d'un sujet ou d'un terme précis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un bref exposé sur divers sujets en relation avec sa formation.**	L'élève est capable : - de présenter le sujet à l'aide d'un diaporama - de parler librement (sans trop de référence à ses notes) - d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet - de parler de manière fluide, cohérente et compréhensible - de parler sans trop de fautes de prononciation	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève organise ses supports de cours de manière structurée. - L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. - L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. - L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de représenter des données statistiques ainsi que de calculer les indicateurs centraux.**	- Connaît les notions de base liées aux statistiques (fréquence, population, moyenne, médiane, étendue, écart-type). - Représente des données statistiques à l'aide d'un diagramme. - Interprète un diagramme donné. - Connaît plusieurs types de diagrammes. - Calcule les indicateurs de tendance centrale.	- Les données de la série statistique sont correctement représentées. - Les indicateurs centraux et de dispersion sont calculés de manière exacte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre graphiquement et algébriquement des équations du second degré (ESD).**	- Sait représenter une fonction du second degré. - Connaît les notions de base liées aux fonctions du second degré (parabole, sommet, racines et axe de symétrie). - Sait trouver les solutions d'une ESD par résolution graphique. - Sait résoudre les ESD par application d'une méthode algébrique appropriée.	- Les règles sont connues. - Les calculs sont effectués et les résultats/solutions trouvés de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes liés aux statistiques et aux équations du second degré.**	- Trouve des exemples et contre-exemples. - Sait faire un schéma ou une figure. - Est capable de traduire le problème en langage mathématique. - Reconnaît une structure. - Sait formuler ses idées et proposer une solution.	- Les problèmes sont résolus de façon satisfaisante. - Les équations relatives aux problèmes sont trouvées et résolues en général.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - prenant du plaisir à accomplir de nouvelles épreuves. - travaillant de manière ambitieuse et déterminée. - étant de bonne humeur en dépit de situations de stress. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Logique digitale 1 (LODIG1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Logique digitale 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LODIG1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des nombres aux formats décimal, binaire et hexadécimal.**	- L'élève connaît les structures de systèmes de numération à bases 2, 10 et 16. - L'élève connaît des puissances de deux importantes ainsi que des unités binaires: 2^16, 2^10 (kilobyte), 2^20 (mégabyte), 2^30 (gigabyte). - L'élève effectue des conversions entre des systèmes de numération, en particulier 10<=>2 et 16<=>2. - L'élève additionne et soustrait des nombres binaires.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions logiques de base dans des circuits simples.**	- L'élève est capable d'appliquer des fonctions logiques avec des définitions, des symboles, des équations fonctionnelles et des tables de vérité. - L'élève est capable de dessiner des circuits simples avec plusieurs éléments logiques et d'expliquer leur fonction.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des circuits de calculs simples.**	- L'élève établit la table de vérité ainsi que l'équation fonctionnelle correspondantes en se référant à la réaction souhaitée de circuits (par exemple des additionneurs). - L'élève illustre des circuits logiques avec des logiciels de simulation. - L'élève intègre des circuits connus dans des circuits principaux sous formes de boîtes noires. - L'élève explique le fonctionnement d'un additionneur-soustracteur à quatre bits en tant que composant d'une unité arithmétique logique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement en restant concentré, en relevant les défis et en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en manifestant du plaisir à accomplir de nouvelles missions de travail et en ne se laissant pas démotiver par les échecs.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Il est recommandé d'intégrer des exercices relatifs au domaine de l'informatique dans le cours.
(*) : L'étude de fonction est une étude réduite (sans dérivée mais la notion de limite peut être introduite)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la fréquence et la probabilité d'un événement.**	- Connaît les notions de base liées à la probabilité. - Calcule la fréquence et la probabilité d'un événement. - Est capable de lire, interpréter et représenter un diagramme en arbre.	Les calculs sont généralement corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les termes d'une suite numérique et de la représenter graphiquement.**	- Reconnaît si une suite est arithmétique ou géométrique. - Utilise la forme explicite pour calculer un terme de la suite. - Utilise la forme récurrente pour calculer des termes d'une suite. - La suite est représentée par un graphique.	- Les quatre formules (formes explicites, récurrentes) sont connues et peuvent être appliquées. - Les calculs sont généralement corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une étude de fonction simplifiée sur les fonctions de référence.**	- Connaît et applique les règles pour étudier une fonction racine carrée. (*) - Connaît et applique les règles pour étudier une fonction inverse. (*) - Connaît et applique les règles pour étudier une fonction cubique. (optionnel) (*)	- Les études de fonctions sont généralement correctes.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - prenant du plaisir à accomplir de nouvelles épreuves. - travaillant de manière ambitieuse et déterminée. - réalisant de meilleurs résultats de manière motivée. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Logique digitale 2 (LODIG2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Logique digitale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LODIG2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement de circuits temporisés et de le classer dans des systèmes supérieurs.**	- L'élève connaît des variétés de bascules ainsi que leur fonctionnement. - L'élève établit des circuits temporisés en se servant de bascules (par exemple des registres à décalage). - L'élève illustre des circuits temporisés avec des logiciels de simulation. - L'élève classe des circuits temporisés dans le système d'un ordinateur (par exemple en montage parallèle ou en circuit série).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un processeur et d'une mémoire avec des commandes d'assemblage simples.**	- L'élève explique approximativement les interactions entre les composants de base du système d'un ordinateur (processeur, mémoire de travail et mémoire de masse). - L'élève connaît des registres de processeurs importants (AX, IP, IR) et il les modifie (par exemple avec debug.exe). - L'élève connaît la structure de commandes d'assemblage (codes mnémoniques et mécaniques). - L'élève comprend la relation entre les registres de processeurs, les adresses de mémoires de travail (Offset) et les mémoires de masses: chargement, traitement et sauvegarde de données et de présentations binaires et hexadécimales d'adresses). - L'élève établit une relation entre le fonctionnement des unités arithmétiques logiques et des éléments du module LODIG1 (contexte signal de commande-commande du programme, liens et calculs, XOR, ADD, etc.). - L'élève localise le code d'un logiciel d'assemblage dans la mémoire de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'expliquer des logiciels d'assemblage simples indiqués.**	- L'élève identifie des structures de contrôle (ramification, boucle) appliquées avec des instructions de sauts et des adresses de sauts. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de structures de contrôle appliquées dans des logiciels d'assemblage à d'autres intervenants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, - en ne se laissant pas démotiver par les échecs, - en effectuant des essais de manière ciblée, - en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Initiation à la physique (PHYSI-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation à la physique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHYSI-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des contextes physiques dans le domaine d'activité d'un technicien en informatique.**	- L'élève identifie des opérations ainsi que des influences physiques dans le domaine informatique. - L'élève identifie des grandeurs physiques importantes. - L'élève évite le mélange de grandeurs différentes. - L'élève décrit les conséquences du dépassement de valeurs limites.	- L'élève a désigné des contextes qualitatifs importants (en particulier la chaleur, les forces mécaniques, le magnétisme, etc.) de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève distingue les notions de grandeur physique et d'unité. - L'élève détermine des grandeurs inconnues. - L'élève convertit des unités. - L'élève distingue des unités du système international ainsi que des unités dérivées. - L'élève attribue des unités aux grandeurs physiques correspondantes. - L'élève connaît des ordres de grandeurs ainsi que des multiples d'unités. - L'élève établit des équations et il les résout. - L'élève soumet des formules à des contrôles en se servant d'unités.	- L'élève connaît des unités importantes du système international. - L'élève a correctement converti des multiples d'unités. - L'élève a établi et résolu des équations de rapports proportionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève opte pour des instruments et pour des domaines de mesure adaptés. - L'élève constate des erreurs de mesurage et il les rectifie. - L'élève interprète des données mesurées et il soumet leur pertinence à un contrôle. - L'élève tient compte des unités.	- Les valeurs mesurées étaient correctes. - L'élève a constaté des valeurs contestables de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des contextes physiques en se référant à des tableaux et à des diagrammes.**	- L'élève représente la proportionnalité entre deux grandeurs sous forme de ligne droite dans un diagramme à abscisses et à ordonnées. - L'élève déduit des paires de valeurs ou des grandeurs recherchées de tableaux ou de diagrammes dans des contextes non linéaires. - L'élève distingue des dépendances dans le même sens ou en sens opposé en se référant à des diagrammes.	- L'élève a correctement décrit des contextes en se servant de diagrammes. - L'élève a déduit des valeurs recherchées de tableaux ou de diagrammes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'étudier des énoncés de manière autonome.**	- L'élève se réfère à des sources d'information. - L'élève établit une vue d'ensemble composée d'informations partielles. - L'élève identifie les problèmes qui se posent. - L'élève demande une assistance dans la mesure des besoins. - L'élève soumet des hypothèses à des contrôles. - L'élève présente des résultats de manière compréhensible.	- L'élève a subdivisé l'énoncé en étapes partielles cohérentes et il a obtenu un résultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collaborer avec des collègues.**	- L'élève participe activement à l'accomplissement des missions indiquées. - L'élève se concerte avec ses collègues au sujet de sa méthode. - L'élève travaille d'une manière soignée et consciencieuse et il respecte les délais convenus. - L'élève évite les conflits ou il les gère de manière constructive.	- L'élève a organisé des missions en concertation avec ses collègues (par exemple sous les aspects des horaires, de la répartition du travail ou des responsabilités). - L'élève s'est appliqué à désamorcer des conflits naissants et à rechercher une solution constructive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Programmation d'un microprocesseur (PROMP-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Programmation d'un microprocesseur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROMP-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser un microcontrôleur.**	- L'élève connaît des domaines d'affectation de microprocesseurs et de microcontrôleurs. - L'élève installe les pilotes requis. - L'élève installe un environnement de développement et il le configure. - L'élève vérifie la fonctionnalité en compilant et en téléchargeant un programme simple.	- L'élève a établi un environnement de développement en état de fonctionnement et le microcontrôleur était prêt à l'emploi.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes simples pour des microcontrôleurs.**	- L'élève connaît des variétés de variables et de structures de contrôle et il les applique. - L'élève établit des programmes en employant un langage de programmation graphique. - L'élève établit des programmes simples en employant un langage de programmation textuel.	- L'élève a convenablement accompli les missions en employant des langages de programmation graphiques ou textuels. - L'élève a effectué une détection d'erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder du matériel habituel à un microcontrôleur et de le commander.**	- L'élève utilise différentes sources d'entrée (par exemple des boutons, des émetteurs ou des capteurs). - L'élève utilise différents canaux de sortie (par exemple des LED, des LCD, des moteurs pas-à-pas ou des servomoteurs).	- L'élève a correctement opté pour du matériel en fonction des circonstances. - L'élève a convenablement accompli les missions avec du matériel habituel. - L'élève a effectué une détection d'erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en manifestant son plaisir à assumer de nouvelles missions de travail, - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, - en manifestant sa motivation avec des résultats de travail meilleurs et rentables. - L'élève assume des responsabilités - en vérifiant consciencieusement que son travail n'accuse pas d'erreur.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Nouvelles technologies (NOTEC-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Nouvelles technologies**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NOTEC-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de nouveautés en informatique.**	- L'élève se renseigne en consultant différentes sources (littératures spécialisée, Internet, etc.). - L'élève vérifie l'exactitude des informations en se référant à plusieurs sources. - L'élève délimite un domaine d'affectation en fonction d'aspects économiques et de caractéristiques techniques. - L'élève comprend le fonctionnement ainsi que l'application d'une technologie.	- L'élève a réuni l'ensemble des caractéristiques importantes de manière structurée. - L'élève a convenablement désigné les bases techniques en fonction de son niveau de formation. - L'élève a mentionné des sources ainsi que des références.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer des produits informatiques (matériel et logiciels).**	- L'élève établit une structure servant à la présentation de la comparaison. - L'élève détermine des critères de comparaison (domaine d'affectation, public cible, aspects économiques, caractéristiques techniques, etc.). - L'élève standardise des valeurs et il adapte des unités. - L'élève établit un constat.	- L'élève a opposé les caractéristiques essentielles. - La comparaison était cohérente. - L'élève a établi un constat en se référant à la comparaison et il l'a présenté d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transmettre ses connaissances techniques dans le domaine de l'informatique.**	- L'élève s'exprime de manière compréhensible. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève établit un résumé des caractéristiques essentielles. - L'élève établit une documentation (document, page Web, vidéo, présentation, wiki, etc.) concernant un sujet.	- Les explications étaient en grande majorité complètes et correctes. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible et adaptée au public.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en respectant les opinions d'autres intervenants, o en avançant des arguments de manière respectueuse. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en assumant des responsabilités, o en respectant la planification ainsi que les délais.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Atelier en automates programmables 1 (ATAPO1-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en automates programmables 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATAPO1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les documents techniques d'un petit automate programmable.**	- L'élève lit et interprète soigneusement les documents. - L'élève connaît le fonctionnement.	- L'élève a expliqué le fonctionnement à un tiers.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder les entrées et les sorties d'un petit automate programmable de manière compétente.**	- L'élève assure correctement le câblage des entrées et des sorties. - L'élève constate et élimine les erreurs de câblage.	- Les composants aux entrées et aux sorties étaient opérationnels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits logiques en se servant d'un petit automate programmable et d'en contrôler le fonctionnement.**	- L'élève utilise des circuits logiques pour résoudre le problème.	- L'élève a expliqué les différents circuits logiques.
10 % (6 P)	**L'élève travaille consciencieusement.**	- L'élève soumet les résultats de son travail à un contrôle et il corrige les erreurs. - L'élève échange des informations avec l'enseignant et il lui fait part des résultats de son travail.	- Le travail n'accusait pas d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Atelier en automates programmables 2 (ATAPO2-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en automates programmables 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATAPO2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un projet avec un petit automate programmable.**	- L'élève est capable de lire et d'interpréter un schéma technologique. - L'élève est capable d'évaluer le cadre horaire d'un projet. - L'élève est capable de subdiviser l'énoncé en étapes individuelles.	- L'élève a expliqué l'énoncé. - L'élève a correctement subdivisé l'énoncé en étapes individuelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet avec un petit automate programmable.**	- L'élève assure le câblage du petit automate. - L'élève établit et transpose le programme.	- L'élève a correctement installé le système. - Le système fonctionnait conformément au schéma technologique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tester un programme pour un petit automate.**	- L'élève établit une série de tests décrivant la situation finale. - L'élève procède à une série de tests établie. - L'élève documente les écarts constatés par rapport à la réaction recherchée.	- La série de tests est cohérente à l'énoncé. - L'élève a intégralement accompli la série de tests. - L'élève a indiqué les écarts éventuels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer la présentation de son travail d'une manière intéressante et compréhensible sous l'aspect du contenu.**	- L'élève établit et expose une présentation électronique. - L'élève expose la grande majorité des explications de manière compréhensible.	- La présentation était intéressante et compréhensible. - La présentation faisait état de la fonction et de l'affectation du projet.
10 % (6 P)	**L'élève assume des tâches et il se concerte avec son équipe.**	- L'élève échange des informations au sein de l'équipe. - Les tâches sont réparties au sein de l'équipe.	- L'élève a accompli la tâche en concertation avec ses co-équipiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Automatisation de processus informatiques (AUTIF-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Automatisation de processus informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTIF-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève identifie des activités récurrentes.**	- L'élève identifie des répétitions dans les procédures de travail.	- L'élève a désigné des étapes de travail récurrentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour un logiciel adapté à l'automatisation de processus.**	- L'élève est capable d'attribuer des logiciels à des missions concrètes. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents logiciels. - L'élève est capable d'expliquer son choix en avançant des arguments. - L'élève établit une relation entre les contraintes de travail et le gain de temps ultérieur.	- L'élève a opté pour un logiciel adapté à la mission.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier le processus d'automatisation.**	- L'élève est capable de subdiviser une procédure de travail en plusieurs étapes et de les présenter (graphiquement). - L'élève identifie le paramétrage requis.	- L'élève a présenté des procédures récurrentes d'une manière propre et schématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'implémenter le processus d'automatisation.**	- L'élève est capable de programmer les différentes étapes. - L'élève se sert du système d'assistance pour trouver des solutions.	- L'élève a réussi à appliquer l'automatisation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats de son travail à des essais et, le cas échéant, il rectifie des erreurs apparues.**	- L'élève effectue des essais concrets. - L'élève identifie des erreurs. - L'élève rectifie des erreurs détectées.	- Les essais étaient réalistes. - L'élève a rectifié les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Installation et configuration de systèmes d'exploitation 1 (SYSEX1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 1**

Titre du module:	**Installation et configuration de systèmes d'exploitation 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SYSEX1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève procède de manière systématique au cours de l'installation. - L'élève opte pour des options et pour des paramètres adaptés. - L'élève se sert des aides à la documentation. - L'élève soumet l'installation à un contrôle. - L'élève vérifie le numéro de version et il met le système d'exploitation à jour.	- L'élève a correctement installé le système d'exploitation en suivant les indications. - L'élève a désigné le contexte des licences. - L'élève a présenté les différences entre plusieurs systèmes d'exploitation. - L'élève a correctement installé le système d'exploitation en appliquant plusieurs variations. - Le système d'exploitation était à jour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer le système d'exploitation sous Windows en suivant les indications.**	- L'élève effectue la configuration de manière systématique. - L'élève installe et il supprime des logiciels. - L'élève opte pour des options et pour des paramètres adaptés. - L'élève se sert des aides à la documentation. - L'élève soumet la configuration à un contrôle.	- L'élève a correctement configuré le système d'exploitation en suivant les indications. - L'élève a décrit l'utilité des options et des paramètres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de protéger le système d'exploitation sous Windows des attaques.**	- L'élève connaît des risques auxquels un système est exposé. - L'élève connaît les domaines d'affectation des différents logiciels de protection. - L'élève installe des logiciels de protection adaptés (pare-feu, antivirus ou similaires), il les configure et il les active. - L'élève compare les fonctions de plusieurs fournisseurs de logiciels de protection. - L'élève vérifie le numéro de version du logiciel installé et il le met à jour.	- L'élève a désigné l'utilité ainsi que l'utilisation de logiciels de protection. - L'élève a correctement installé, configuré et activé des logiciels de protection indiqués (pare-feu, antivirus ou similaire). - L'élève a opté pour un logiciel adapté aux circonstances. - Le logiciel installé était à jour.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer et de gérer des comptes d'utilisateurs locaux dans le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève installe des comptes d'utilisateurs personnalisés. - L'élève soumet des comptes d'utilisateurs à des contrôles pour vérifier l'exactitude de la configuration. - L'élève effectue les modifications des réglages d'un compte d'utilisateur.	- L'élève a désigné l'utilité d'une gestion des utilisateurs. - Les utilisateurs étaient en mesure de s'inscrire. - L'élève a effectué des modifications requises du compte d'utilisateur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder et de restaurer le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève effectue la sauvegarde du système d'exploitation de manière systématique. - L'élève effectue la restauration du système d'exploitation de manière systématique.	- L'élève a désigné la stratégie de sauvegarde. - L'élève a restauré le système d'exploitation.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder des données d'utilisateurs et de les restaurer dans le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève compare différents logiciels de sauvegarde et de restauration. - L'élève identifie les données d'utilisateurs. - L'élève effectue la sauvegarde des données d'utilisateurs de manière systématique. - L'élève effectue la restauration des données d'utilisateurs de manière systématique.	- L'élève a expliqué le choix du logiciel. - L'élève a réuni les données essentielles des utilisateurs. - L'élève a désigné la stratégie de sauvegarde. - L'élève a copié les données essentielles des utilisateurs. - L'élève a restauré les données essentielles des utilisateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, en travaillant de manière autonome et avec endurance, en respectant les délais, en affichant un engagement ciblé pour répondre à des énoncés axés sur des problèmes et en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Développement de pages internet statiques (HTSTA)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 1**

Titre du module:	**Développement de pages internet statiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HTSTA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une présentation sur Internet.**	- L'élève décrit la fonction et il évalue les moyens ainsi que le temps requis. - L'élève prépare un prototype (d'interface) en concertation avec le client. - L'élève établit une structure logique de la présentation sur Internet. - L'élève établit la structure du répertoire de la présentation sur Internet. - L'élève analyse la fréquentation.	- Le prototype correspondait fondamentalement aux indications. - La structure logique et physique était réalisable. - L'élève a identifié les groupes d'utilisateurs primaires et il les a considérés au cours de la préparation du prototype.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la structure ainsi que les matières d'une présentation sur Internet et d'en assurer la maintenance de manière compétente.**	- L'élève applique le langage HTML pour constituer une présentation fonctionnelle indiquée sur Internet. - L'élève établit le code source HTML de la présentation sur Internet en fonction des normes d'actualité. - La structure et les matières de la présentation sur Internet correspondent à la structure logique planifiée. - Les fichiers de la présentation sur Internet correspondent à la structure physique planifiée. - L'élève met à jour les matières ainsi que le code source.	- L'élève a constitué la présentation sur Internet en suivant les indications. - L'élève a respecté les normes HTML en vigueur et le code source des pages était correct sous l'aspect sémantique. - L'élève a respecté la structure logique de la planification. - L'élève a respecté la structure physique de la planification.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le design d'une présentation sur Internet et d'en assurer la maintenance de manière compétente.**	- L'élève organise la présentation sur Internet d'une manière agréable en appliquant le langage CSS. - L'élève établit le code source CSS de la présentation sur Internet en fonction des normes d'actualité. - Le design de la présentation sur Internet correspond au prototype planifié.	- L'élève a effectué les formatages de manière compétente. - Le code source CSS des pages était correct sous l'aspect sémantique. - L'élève a respecté le design de la phase de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en service une présentation sur Internet de manière compétente.**	- L'élève télécharge la présentation sur Internet et elle est accessible. - L'élève établit la structure du répertoire sur le serveur.	- La présentation sur Internet était accessible par un réseau.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de créativité en exprimant ses idées personnelles dans des circonstances de travail ouvertes, en les développant et en les appliquant. - L'élève fait preuve d'empathie en se mettant à la place d'autres intervenants et en s'appliquant à comprendre la motivation ainsi que l'attitude de son interlocuteur. - L'élève fait preuve de motivation et de force de persuasion en présentant ses idées, ses plans ainsi que ses conceptions personnelles de manière convaincante.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Création de documentations (CREDO)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Documentations et présentations**

Titre du module:	**Création de documentations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREDO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Dokumente sollten in Zusammenarbeit mit anderen Modulen erstellt werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les ressources mises à sa disposition d'une manière cohérente/ciblée pour se familiariser avec un sujet indiqué.**	- L'élève indique ses sources d'information. - Les informations réunies sont complètes et correctes sous l'aspect des matières.	- Le document établi faisait état des informations requises pour l'utilisateur. - Le document établi mettait en évidence les aspects essentiels du sujet indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter une documentation d'une manière claire et compréhensible sous l'aspect des matières.**	- La documentation est clairement structurée et elle est cohérente pour le public cible sous l'aspect de la structure de la présentation. - La documentation n'emploie pas de vocabulaire professionnel incompréhensible pour le public cible. - L'élève emploie un langage agréable pour le public cible pour rédiger la documentation. - La documentation contient des exemples favorisant la compréhension. - La documentation contient plusieurs formes de présentation (par exemple des graphiques, des diagrammes ou des captures d'écrans) pour illustrer les descriptions textuelles. - L'élève utilise des tableaux de manière cohérente pour des calculs simples (séparation de données et de formules, dossiers de travail, fonctions prédéfinies).	- L'élève a exposé les matières dans le document d'une manière adaptée au groupe cible. - Le public cible n'a pas éprouvé de difficultés de compréhension au cours de la lecture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter une documentation d'une manière agréable sous l'aspect de la forme.**	- L'élève présente les textes d'une manière convenable sous l'aspect de la forme en se servant de modèles de formatage (par exemple pour le formatage des titres, du corps de texte et des tableaux). - Les en-têtes et pieds de pages font état des informations essentielles (par exemple le titre du document, le nom de l'auteur ou la numérotation des pages). - Les variétés de diagrammes (diagrammes à barres, circulaires ou linéaires) ainsi que leurs annotations sont cohérentes. - L'élève effectue les applications graphiques requises (par exemple le rétrécissement, la rotation, l'annotation, le réglage de la valeur tonale ou le marquage des zones principales d'un visuel).	- L'élève a appliqué les normes formelles habituelles lors de la présentation des matières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail, de l'améliorer et d'établir une documentation dans le respect des délais.**	- L'élève détecte des erreurs dans les documentations constituées. - L'élève établit la documentation finale et il accomplit les étapes intermédiaires requises dans le respect des délais.	- L'élève a justifié la structure de la documentation ainsi que le choix de la forme de présentation utilisée. - L'élève a respecté l'ensemble des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à communiquer en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible. - L'élève manifeste son aptitude à gérer les critiques en analysant ses actions, en mettant à profit les aspects positifs des critiques et en réagissant aux critiques de manière positive.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Techniques de présentations (TEPRE)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Documentations et présentations**

Titre du module:	**Techniques de présentations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEPRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les matières d'une présentation.**	- L'élève exprime des messages centraux. - Les messages sont complets et corrects sous l'aspect professionnel.	- La présentation mentionnait les informations importantes sous l'aspect du sujet. - L'élève a mentionné ses sources.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer une présentation en fonction des sujets et d'adapter les matières aux besoins du public.**	- Les matières conviennent au public cible. - La présentation est clairement structurée et elle affiche un fil conducteur. - Ni la cohérence ni les transitions ne sont submergées par des détails. - Les changements de transparents ainsi que les étapes des transitions facilitent la compréhension. - La présentation n'emploie pas de vocabulaire inconnu du public. - La présentation contient des insertions ciblées, avec plusieurs supports dans la mesure des besoins. - La présentation n'excède pas le cadre horaire fixé.	- L'élève a structuré la présentation d'une manière propre et adaptée au sujet. - Le niveau de la présentation était adapté au public cible. - La présentation affichait un fil conducteur clairement identifiable. - L'élève a utilisé le matériel/les supports de manière à faciliter la compréhension. - L'élève a adapté les matières de la présentation en fonction d'un cadre horaire indiqué. - La présentation ne contenait pas de matières discriminantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme.**	- L'élève présente les textes ainsi que les transitions d'une manière homogène et correspondant à la forme. - L'élève intègre correctement les matières multimédias et il les prépare au préalable dans la mesure des besoins. - L'élève prépare la présentation en fonction du matériel disponible.	- L'élève a appliqué les normes habituelles concernant la forme pour présenter les matières. - L'élève s'est servi des supports d'une manière ciblée et convenant au sujet. - L'élève a intégré les matières multimédias utilisées d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il les a adaptées au préalable dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une présentation de manière agréable.**	- L'élève connaît les règles de la communication verbale et non verbale et il les applique. - L'élève connaît les actions de la rhétorique et de la dramaturgie et il les adapte en fonction des circonstances. - L'élève dispose du matériel requis et il assure son fonctionnement irréprochable. - L'élève prend connaissance des commentaires du public cible et, le cas échéant, il les approfondit. - L'élève identifie des valeurs ainsi que des motivations avec empathie et il les considère.	- L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève a adapté la rhétorique ainsi que la dramaturgie en fonction des circonstances. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable. - La structure de la présentation était agréable. - L'élève a adopté une attitude d'orateur adaptée aux circonstances. - L'élève a convenablement considéré le public ainsi que ses commentaires.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à gérer des conflits o en considérant des valeurs et des normes dans des circonstances conflictuelles, o en restant pragmatique et en se concentrant sur l'essentiel, o en étant réceptif à d'autres conceptions et, en conséquence, consensuel en considérant les intérêts d'autres intervenants. - L'élève manifeste son aptitude à gérer les critiques o en analysant ses actions du point de vue de la cible des critiques.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Dimensionnement de composants informatiques 1 (DICOM1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Dimensionnement de composants informatiques**

Titre du module:	**Dimensionnement de composants informatiques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DICOM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des composants d'ordinateurs et d'en expliquer la mission ainsi que le fonctionnement.**	- L'élève identifie des composants, des interfaces ainsi que des prises et il les attribue. - L'élève explique les missions de composants d'actualité d'un ordinateur. - L'élève désigne la relation ainsi que l'interaction de composants. - L'élève désigne le fonctionnement de composants d'actualité d'un ordinateur.	- L'élève a identifié les composants habituels de manière fiable. - L'élève a décrit la mission ainsi que le fonctionnement des composants essentiels des ordinateurs de manière compréhensible. - L'élève a désigné l'interaction entre plusieurs composants de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des contextes techniques et physiques fondamentaux de composants d'ordinateurs.**	- L'élève connaît et comprend les risques au cours de la manipulation de la tension électrique. - L'élève explique des grandeurs et des opérations physiques fondamentales dans des composants. - L'élève connaît des relations entre des grandeurs physiques qui se présentent. - L'élève connaît et comprend des limites physiques et techniques. - L'élève désigne des perturbations physiques qui agissent sur des composants sous l'aspect qualitatif.	- L'élève a désigné les risques de l'électricité et il les a évités. - L'élève a correctement présenté des contextes physiques et techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître et de déterminer des propriétés, des dimensions ainsi que des unités de composants d'ordinateurs.**	- L'élève attribue les dimensions et les unités correctes ainsi que des valeurs habituelles d'actualité aux propriétés. - L'élève convertit les préfixes du système international ainsi que les préfixes binaires des unités. - L'élève convertit des grandeurs correspondantes. - L'élève détermine des limites techniques.	- L'élève a décrit des propriétés de composants d'ordinateurs en utilisant l'unité correcte. - L'élève a indiqué des valeurs par défaut et limites d'actualité. - L'élève a déterminé des valeurs correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des besoins et de déterminer des coûts de composants d'ordinateurs.**	- L'élève détermine des besoins en fonction du domaine d'affectation. - L'élève répartit un budget pour des composants de manière cohérente. - L'élève considère des capacités disponibles. - L'élève détermine des coûts d'acquisition ainsi que des coûts ultérieurs.	- L'élève a opté pour des composants correspondant à l'affectation. - Le cas échéant, l'élève a expliqué ses options en déterminant l'ensemble des coûts correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève soumet ses résultats à des contrôles systématiques en vérifiant la pertinence des résultats des calculs, en effectuant des tests ciblés et en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Dimensionnement de composants informatiques 2 (DICOM2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Dimensionnement de composants informatiques**

Titre du module:	**Dimensionnement de composants informatiques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DICOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des composants périphériques et d'en expliquer la mission ainsi que le fonctionnement.**	- L'élève identifie des composants, des interfaces ainsi que des prises et il les attribue. - L'élève explique les missions de composants périphériques d'actualité. - L'élève désigne la relation ainsi que l'interaction de composants. - L'élève désigne le fonctionnement de composants périphériques d'actualité.	- L'élève a identifié les composants habituels de manière fiable. - L'élève a décrit la mission ainsi que le fonctionnement des composants périphériques essentiels de manière compréhensible. - L'élève a désigné l'interaction entre plusieurs composants de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre des contextes techniques et physiques fondamentaux de composants périphériques.**	- L'élève connaît et comprend les risques au cours de la manipulation de la tension électrique. - L'élève explique des grandeurs et des opérations physiques fondamentales dans des composants périphériques. - L'élève connaît des relations entre des grandeurs physiques qui se présentent. - L'élève connaît et comprend des limites physiques et techniques. - L'élève désigne des perturbations physiques qui agissent sur des composants sous l'aspect qualitatif.	- L'élève a désigné les risques de l'électricité et il les a évités. - L'élève a correctement présenté des contextes physiques et techniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître et de déterminer des propriétés, des dimensions ainsi que des unités de composants périphériques.**	- L'élève attribue les dimensions et les unités correctes ainsi que des valeurs habituelles d'actualité aux propriétés de composants périphériques. - L'élève convertit les préfixes du système international ainsi que les préfixes binaires des unités. - L'élève convertit des grandeurs correspondantes. - L'élève détermine des limites techniques.	- L'élève a décrit des propriétés de composants périphériques en utilisant l'unité correcte. - L'élève a indiqué des valeurs par défaut et limites d'actualité. - L'élève a déterminé des valeurs correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des besoins et de déterminer des coûts de composants d'ordinateurs et de périphériques.**	- L'élève détermine des besoins en fonction du domaine d'affectation. - L'élève répartit un budget indiqué pour des composants de manière cohérente. - L'élève considère des capacités disponibles. - L'élève détermine des coûts d'acquisition ainsi que des coûts ultérieurs.	- L'élève a opté pour des composants correspondant à l'affectation. - Le cas échéant, l'élève a expliqué ses options en déterminant l'ensemble des coûts correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en manifestant son plaisir à assumer de nouvelles missions de travail, - en manifestant sa motivation avec des résultats de travail meilleurs et rentables. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer et à gérer des conflits - en comprenant les mimiques, les gestes ainsi que les postures et en réagissant convenablement, - en restant pragmatique et en se concentrant sur l'essentiel.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Travail en atelier mécanique (ATINF1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail en atelier**

Titre du module:	**Travail en atelier mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux fondamentaux dans le domaine du traitement mécanique des matériaux en tenant compte de la sécurité au travail.**	- L'élève gère des unités ainsi que des grandeurs du traitement des métaux. - L'élève distingue les différents matériaux. - L'élève applique les techniques de base du traitement des métaux de manière compétente en tenant compte de la sécurité au travail. - L'élève transforme les matériaux sans excéder les tolérances indiquées. - L'élève veille à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses camarades. - L'élève opte pour différents instruments de mesure et pour différents outils. - Les instruments de mesure ainsi que les outils sont rangés au poste de travail et l'élève s'en sert avec précaution et de manière responsable. - L'élève consulte correctement les valeurs mesurées indiquées sur l'instrument de mesure en fonction de la précision de l'instrument de mesure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques simples.**	- L'élève établit des dessins techniques simples de pièces mécaniques avec différentes formes de représentation en respectant les règles ainsi que les normes fondamentales du dessin technique. - L'élève comprend le dessin technique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer une pièce de travail indiquée de manière autonome.**	- L'élève fabrique une pièce travail de manière autonome en fonction d'un dessin technique. - L'élève effectue les travaux fondamentaux du traitement mécanique des matériaux de manière compétente. - L'élève considère les règles de la sécurité au travail. - L'élève produit la pièce de travail sans excéder les tolérances dimensionnelles indiquées.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier soigneusement les différentes étapes de travail et de les accomplir dans le respect des délais.**	- L'élève prépare son travail et il le subdivise de manière cohérente. - L'élève exécute le travail en consultant les documents de travail. - L'élève travaille de manière concentrée et il ne se laisse pas distraire par ses camarades. - L'élève connaît les indications horaires. - L'élève s'organise de manière à être en mesure de respecter les indications horaires.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour transformer des métaux. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant la transformation de métaux de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Travail en atelier électrique (ATINF2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail en atelier**

Titre du module:	**Travail en atelier électrique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de braser des composants électroniques ainsi que des composants du domaine de l'informatique de manière compétente.**	- L'élève brase les composants de manière compétente. - L'élève dessoude des composants de manière compétente, il les remplace et il les brase à nouveau.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des grandeurs électriques.**	- L'élève opte pour l'instrument de mesure approprié. - Les résultats mesurés sont corrects, sans excéder les tolérances. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du mesurage. - L'élève documente les mesurages dans un rapport de contrôle indiqué.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une installation électrique simple et de la mettre en service en considérant les mesures générales de protection et de sécurité.**	- L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes sous l'aspect technique. - L'élève explique les matières des documents utilisés à un autre intervenant. - L'élève accomplit les étapes d'installation planifiées de manière compétente. - L'élève maintient le poste de travail en ordre, il opte pour des matériaux et pour des outils et il les entrepose de manière compétente. - L'élève observe les règles de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours du contrôle du fonctionnement. - L'élève mesure les différentes tensions sur le réseau. - L'élève détecte des erreurs survenues. - Le circuit d'installation fonctionne. - L'élève constate des risques existants et il en a conscience. - L'élève observe les consignes générales en matière de protection et de sécurité. - L'élève trie les matériaux ainsi que les dispositifs résultant du démontage de l'installation électrique et il les met au rebut de manière compétente.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour le travail à l'atelier d'électricité. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant le travail à l'atelier d'électricité de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Installation et configuration de systèmes d'exploitation 2 (SYSEX2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 2**

Titre du module:	**Installation et configuration de systèmes d'exploitation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSEX2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation sous Linux ainsi que des logiciels d'application appropriés et de les maintenir à jour.**	- L'élève connaît les propriétés fondamentales d'un système d'exploitation sous Linux. (Consulter les remarques générales) - L'élève virtualise un système d'exploitation. - L'élève installe des systèmes d'exploitation client et serveur. - L'élève effectue des configurations avec une interface graphique. - L'élève gère des logiciels avec une interface en ligne de commande et avec une interface graphique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les concepts de base d'un système d'exploitation sous Linux dans un environnement basé sur une interface en ligne de commande.**	- L'élève applique des ordres de lignes de commandes élémentaires. - L'élève gère des utilisateurs, des groupes ainsi que des autorisations dans une interface en ligne de commande. - L'élève gère des procédures avec une interface en ligne de commande et avec une interface graphique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder un système d'exploitation ainsi que des données spécifiques et de les restaurer.**	- L'élève sauvegarde un système d'exploitation et il le restaure. - L'élève sauvegarde des données et il les restaure (dans l'interface graphique).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en effectuant les travaux qui lui sont confiés et en optant pour une méthode de manière autonome, - en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, - en appliquant les règles du traitement de texte, - en rédigeant un mode d'emploi compréhensible/cohérent.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Configuration de services réseau (COSER)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 2**

Titre du module:	**Configuration de services réseau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COSER**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer la configuration en réseau d'un poste de travail.**	- L'élève explique les paramètres essentiels du réseau et il les configure. (Consulter les remarques générales)	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des clients sur un ordinateur de poste de travail en suivant les indications pour des services de réseaux et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève installe des applications clients et il les configure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer et de gérer des services essentiels sur un serveur Linux.**	- L'élève installe, configure et commande des services essentiels d'un serveur avec une interface en ligne de commande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à communiquer en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité en appliquant correctement les techniques de documentation étudiées, en établissant des rapports de travail complets et en établissant des instructions utiles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Client Side Scripting 1 (CLISS1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 1**

Titre du module:	**Client Side Scripting 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CLISS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des concepts fondamentaux du langage JavaScript pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève intègre un code JavaScript au cours de l'établissement de pages HTML. - L'élève applique des éléments fondamentaux du langage (variables, types, opérateurs, etc.). - L'élève applique des fonctions prédéfinies servant à l'indication de données et à l'édition. - L'élève applique des éléments préfinis extraits de la bibliothèque Math. - L'élève se sert d'outils de débogage pour rectifier des erreurs.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes simples sans structure de contrôle avec le langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a constaté des erreurs (avec les outils de logiciels) et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'améliorer la fonctionnalité de pages Web dynamiques avec des objets et des fonctions simples.**	- L'élève accède à des éléments du DOM et il modifie leur valeur (EN: value) ou leur code HTML (EN: innerHTML). - L'élève évalue des événements en se servant de fonctions simples personnalisées et sans paramètres. - L'élève modifie des propriétés du langage CSS avec le langage JavaScript.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes avec des objets et avec des fonctions simples en se servant du langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué les éléments de langage utilisés. - L'élève rectifié la grande majorité des erreurs apparues. - L'élève a désigné les méthodes de l'analyse des erreurs et de la rectification des erreurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des structures de contrôle ainsi que des objets JavaScript prédéfinis pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève applique des structures de contrôle élémentaires (autres options et boucles) sans boucles imbriquées. - L'élève se sert d'objets JavaScript prédéfinis. - L'élève se sert d'outils de débogage pour rectifier des erreurs. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes avec des structures de contrôle en se servant du langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué les éléments de langage utilisés. - L'élève a rectifié la grande majorité des erreurs apparues. - L'élève a désigné les méthodes de l'analyse des erreurs et de la rectification des erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, - en affirmant son engagement ciblé pour répondre à un énoncé axé sur des problèmes, - en documentant des informations recherchées, en les vérifiant et en les évaluant d'une manière correcte, utile et complète avec les indications des sources de référence, - en intégrant des options de manière ciblée dans ses programmes.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Client Side Scripting 2 (CLISS2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 1**

Titre du module:	**Client Side Scripting 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CLISS2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 12
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un code source modulaire et de l'intégrer dans des pages Web.**	- L'élève modularise un code source disponible. - L'élève établit des fonctions simples personnalisées avec un ou plusieurs paramètres, avec ou sans valeur de retour. - L'élève intègre des fonctions dans la page Web. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript servant à établir et à consulter des fonctions et il l'a correctement appliquée. - L'élève a établi la grande majorité des fonctions en suivant les indications avec le langage JavaScript et il les a correctement appliquées. - L'élève a constaté la grande majorité des erreurs de programmation apparues et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des pages Web interactives.**	- L'élève établit et utilise des champs unidimensionnels (EN: array). - L'élève établit et consulte des listes visuelles (EN: combo box, select box). - L'élève valide des données saisies dans des formulaires et il met des matières de pages en évidence sous l'aspect optique. - L'élève modifie des propriétés du langage CSS en se servant de JavaScript. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript servant à la définition et à la consultation de champs et de listes visuelles et l'a correctement appliquée. - L'élève a validé des formulaires en se servant du langage JavaScript et il a mis des erreurs en évidence avec des caractéristiques du langage CSS. - L'élève rectifié la grande majorité des erreurs de programmation éventuelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des boucles temporisées pour produire des animations.**	- L'élève applique des boucles temporisées. - L'élève utilise des outils de débogage pour rectifier des erreurs (console, point d'arrêt, moniteur, etc.).	- L'élève a rectifié la grande majorité des problèmes de temporisation avec le langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué des éléments de langage utilisés. - L'élève a constaté des erreurs (avec des outils de logiciels) et il les a rectifiées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève démontre qu'il est capable de gérer les critiques - en réagissant de manière positive aux critiques exprimées. - L'élève démontre son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer - en transmettant des connaissances professionnelles. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en documentant des informations recherchées, en les vérifiant et en les évaluant d'une manière correcte, utile et complète avec les indications des sources de référence, - en intégrant des options de manière ciblée dans ses programmes.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maintenance d'ordinateurs (ATINF3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Architecture d'ordinateurs**

Titre du module:	**Maintenance d'ordinateurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler un ordinateur de poste de travail en suivant les indications, de le mettre en service, d'opter pour du matériel complémentaire adapté et de l'installer.**	- L'élève prend soigneusement connaissance des documents et il les interprète correctement. - L'élève se procure des informations manquantes. - L'élève décrit et désigne les différents composants de l'ordinateur d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève opte pour les composants adaptés. - L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes au cours de l'assemblage. - L'élève vérifie que l'ordinateur démarre sans erreur. - L'élève opte pour les réglages corrects au cours de l'installation. - L'élève vérifie que le système d'exploitation démarre sans erreur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes informatiques à des recherches systématiques d'erreurs de matériel et de rectifier ces erreurs.**	- L'élève détermine les défauts du matériel. - L'élève opte pour le matériel à remplacer. - L'élève rectifie les défauts du matériel dans la mesure du possible.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer un environnement de mesure fonctionnel et d'effectuer des mesurages de manière autonome dans des circuits électriques simples à basse tension.**	- L'élève assemble et brase l'ensemble des composants de manière compétente. - L'élève soumet la fonction de l'environnement de mesure à un contrôle. - L'élève indique les noms des différents composants. - L'élève désigne correctement les différents instruments de mesure. - L'élève opte pour un instrument de mesure adapté. - L'élève raccorde correctement les instruments de mesure. - L'élève règle correctement les instruments de mesure. - L'élève établit correctement des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève effectue correctement les mesurages sans excéder les tolérances. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du mesurage. - L'élève documente les mesurages dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève opte pour des instruments de mesure électroniques et il s'en sert de manière compétente. - L'élève établit des circuits de mesurage d'une manière propre et compétente pour les mesurages requis de la tension et du courant. - L'élève mesure le courant ainsi que la tension dans des circuits électriques simples à basse tension.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant son matériel de travail de manière compétente pour la maintenance d'un ordinateur. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant la maintenance d'un ordinateur de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Câblage d'un réseau (ATINF4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Architecture d'ordinateurs**

Titre du module:	**Câblage d'un réseau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer une installation de réseau existante en se servant d'un instrument de mesurage de réseaux locaux et de soumettre la fonction à un contrôle.**	- L'élève effectue le test du fonctionnement de l'installation en réseau en se servant d'un instrument de mesure correspondant (Cable Analyzer). - L'élève établit un rapport de mesurage avec les résultats corrects. - L'élève se sert des instruments de mesure avec précaution en suivant les indications des fabricants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une installation de réseau en suivant les indications et de la documenter dans un rapport.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'installation d'un réseau et il les interprète correctement. - L'élève pose les conduites du réseau en appliquant les consignes spécifiques et en observant les indications des fabricants. - L'élève raccorde les prises réseau ainsi que le panneau de brassage en respectant la norme indiquée et en observant les indications des fabricants. - L'élève considère les différentes étapes du montage et il tient compte de l'importance du blindage. - Le réseau fonctionne - L'élève présente un rapport de travail complet. - L'élève produit des câbles patch dans le respect des normes. - Les câbles patch fonctionnent.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs de manière systématique dans des réseaux et de les rectifier.**	- L'élève localise des erreurs apparues dans l'installation d'un réseau, il les décrit et il les rectifie. - L'élève détecte l'ensemble des erreurs et il les rectifie.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour le câblage de réseaux d'ordinateurs. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant le câblage d'ordinateurs de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projets technologiques 1 (PROTO1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets technologiques**

Titre du module:	**Projets technologiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROTO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un ordinateur à carte unique et de le configurer sous guidance.**	- L'élève établit un support de sauvegarde amorçable pour l'ordinateur à carte unique. - L'élève configure les réglages du réseau de l'ordinateur à carte unique. - L'élève soumet l'installation à un contrôle. - L'élève vérifie le numéro de version et il met à jour le système d'exploitation.	- L'élève a correctement installé et configuré l'ordinateur à carte unique en suivant les indications. - Le système était à jour.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un environnement de développement pour un langage de programmation visuel.**	- L'élève installe la version la plus récente de l'environnement de développement. - L'élève configure l'accès à l'environnement de développement et il le sauvegarde. - L'élève soumet l'installation ainsi que la configuration à un contrôle.	- L'élève a installé la version la plus récente de l'environnement de développement. - L'élève a sauvegardé l'environnement de développement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les concepts fondamentaux du langage de programmation visuel.**	- L'élève connaît les éléments fondamentaux du langage de programmation visuel. - L'élève établit un programme en état de fonctionnement pour résoudre un problème indiqué. - L'élève ajoute des commentaires utiles dans son programme.	- L'élève a résolu la grande majorité des problèmes simples en se servant du langage de programmation visuel. - L'élève a désigné les options.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode agile de gestion de projets.**	- L'élève connaît les concepts de base ainsi que la terminologie de la méthode agile de gestion de projets appliquée. - L'élève définit des options pour résoudre des problèmes partiels indiqués. - L'élève suit les phases indiquées de la méthode agile.	- L'élève a convenablement décrit les concepts de base ainsi que la terminologie. - L'élève a convenablement défini les options pour résoudre les problèmes partiels indiqués. - L'élève a documenté les différentes phases.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, - en restant de bonne humeur, même sous tension. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en effectuant des essais de manière ciblée, - en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projets technologiques 2 (PROTO2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets technologiques**

Titre du module:	**Projets technologiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROTO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sollte in der Planungsphase keine zufriedenstellende Projektplanung erstellt worden sein, gibt die Lehrkraft dem Auszubildenden die Projektplanung für die Projektumsetzung vor.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser un énoncé, de le subdiviser en sections et de définir des options.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève met les aspects les plus importants en évidence. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève formule des sections en appliquant la méthode agile indiquée. - L'élève définit des options cohérentes.	- L'élève a formulé la grande majorité des sections. - L'élève a convenablement désigné les étapes de travail des options.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet en appliquant la méthode agile indiquée.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève évalue la durée pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications de la méthode agile. - Les durées planifiées pour les sections étaient cohérentes. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre la planification d'un projet.**	- L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais.	- L'élève a correctement installé et configuré l'ordinateur à cadre unique en suivant la planification du projet. - L'élève a répondu à la grande majorité des sections de l'énoncé concernant le langage de programmation visuel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commander des capteurs ainsi que des actionneurs externes en se servant d'un ordinateur à cadre unique.**	- L'élève se renseigne à propos de capteurs et d'actionneurs externes éventuels. - L'élève élargit l'objet de son projet avec des capteurs et/ou des actionneurs externes.	- L'élève a correctement commandé un capteur ainsi qu'un actionneur externes en se servant d'un ordinateur à cadre unique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en manifestant son plaisir à accomplir de nouvelles missions de travail, - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. L'élève fait preuve de résistance/de performance et d'engagement - en atteignant des objectifs personnels sans excéder un cadre horaire établi, - en étant à la hauteur des exigences même sous pression.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Web Server Side Scripting 1 (WSERS1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 2**

Titre du module:	**Web Server Side Scripting 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WSERS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un environnement de travail simple et de le mettre à profit.**	- L'élève installe un environnement WAMP ou LAMP préconstitué. - L'élève configure l'environnement AMP. - L'élève télécharge des fichiers sur le serveur. - L'élève vérifie si les fichiers PHP sont interprétés. - L'élève affiche les informations de configuration en se servant de l'outil phpinfo.	- Les fichiers PHP ont été téléchargés et interprétés. - L'élève connaît des réglages de base et il les a correctement configurés en fonction des circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les concepts fondamentaux du langage PHP pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève applique des éléments de langage fondamentaux. - L'élève applique des structures de contrôle élémentaires. - L'élève évalue des données de formulaires et il établit des éditions de navigation élémentaires. - L'élève génère des pages HTML en se servant du langage PHP. - L'élève utilise des champs à deux dimensions. - L'élève applique des fonctions prédéfinies (number_format, strpos, implode, etc.). - L'élève établit des fonctions simples personnalisées avec des paramètres et il les applique. - L'élève déplace des codes sources vers un fichier externe. - L'élève imbrique des structures de contrôle pour résoudre des problèmes réalistes avec des pages Web (par exemple en établissant des champs HTML déroulants, des listes d'options, des tableaux HTML, etc.).	- L'élève a appliqué les fonctionnalités essentielles des pages Web dynamiques de manière compétente. - L'élève a effectué une analyse d'erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles. - L'élève maîtrisait les imbrications de structures de contrôle à deux niveaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en langage PHP.**	- L'élève établit des mises en page de modèles avec des codes HTML et CSS. - L'élève déplace des matières récurrentes (par exemple des en-têtes, des pieds de pages, etc.) et il les intègre dans le modèle. - L'élève établit une navigation et il télécharge des matières de pages de manière dynamique. - L'élève sauvegarde des modèles pour permettre uniquement le téléchargement de fichiers souhaités.	- L'élève a établi le modèle PHP de manière compétente. - La navigation fonctionnait sans erreur et les matières des pages ont été correctement téléchargées. - Il n'était pas possible de télécharger des fichiers indésirables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève applique des imbrications complexes. - L'élève optimise des scripts indiqués et établis personnellement. - L'élève applique des fonctions prédéfinies sans les avoir étudiées. - L'élève génère des codes CSS avec le langage PHP. - L'élève combine les langages JavaScript et PHP. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours.	- L'élève a appliqué les fonctionnalités essentielles (de quelques indicateurs) de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser, o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en partageant des connaissances professionnelles. - L'élève démontre son aptitude à gérer les critiques o en réagissant aux critiques de manière positive, o en se reposant pas sur les lauriers qu'il a mérités.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Web Server Side Scripting 2 (WSERS2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 2**

Titre du module:	**Web Server Side Scripting 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WSERS2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des sessions.**	- L'élève initialise une session. - L'élève utilise les variables d'une session. - L'élève supprime une session. - L'élève affiche les variables d'une session avec des outils de navigation. - L'élève décide s'il faut utiliser des sessions.	- L'élève a installé la session d'une manière cohérente et compétente. - L'élève a installé des sessions d'une manière correspondant aux circonstances. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour résoudre des problèmes éventuels avec des sessions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des pages Web avec ou sans connexion vers une base de données.**	- L'élève établit et annule une connexion vers le serveur de la base de données. - L'élève établit des requêtes sans liens vers des tableaux (SELECT, DELETE, INSERT et UPDATE) et il les évalue. - L'élève édite le résultat d'une requête SELECT avec un tableau HTML: - L'élève intègre les fonctionnalités essentielles d'une base de données dans une page Web. - L'élève établit des pages Web avec ou sans connexion vers une base de données.	- Les résultats des requêtes sans liens avec des tableaux étaient corrects. - L'élève a correctement intégré les fonctionnalités essentielles d'une base de données. - L'élève a respecté la grande majorité des règles au cours de l'établissement de pages Web. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des modèles de données simples dans un système de gestion de base de données (SGBD) basé sur le Web.**	- L'élève établit une structure relationnelle de base de données avec un système de gestion de base de données basé sur le Web. - L'élève établit des liens dans des tableaux avec un système de gestion de base de données basé sur le Web. - L'élève applique des mécanismes de sécurité servant à l'intégrité référentielle.	- L'élève a transcrit le modèle de données dans une structure de tableau appropriée avec un système de gestion de base de données basé sur le Web. - L'élève a établi des liens dans des tableaux avec un système de gestion de base de données basé sur le Web et il a appliqué des mécanismes de sécurité servant à l'intégrité référentielle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève applique des imbrications complexes. - L'élève applique des requêtes SQL plus complexes et il les évalue. - L'élève effectue le tri dynamique des résultats d'une requête SELECT dans un tableau HTML. - L'élève programme une sélection multiple servant à effacer des données dans un tableau. - L'élève identifie les domaines d'affectation de scripts côté client et côté serveur. - L'élève utilise correctement des scripts côté client et côté serveur en fonction des circonstances. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours.	- L'élève a appliqué les fonctionnalités essentielles (de quelques indicateurs) de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser. - L'élève fait preuve de créativité o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en participant à la prise de décisions en commun et en les acceptant, o en partageant des connaissances professionnelles. - L'élève démontre son aptitude à gérer les critiques o en mettant à profit les aspects positifs des critiques.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Exploitation de bases de données (EXDON)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de données**

Titre du module:	**Exploitation de bases de données**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXDON**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des informations sous forme de données.**	- L'élève connaît la terminologie spécifique des bases de données. - L'élève identifie des variétés d'entités (classes) et il les décrit en se référant à leurs caractéristiques. - L'élève attribue des caractéristiques (attributs) aux variétés correctes d'entités. - L'élève présente des données sous forme de tableaux. - L'élève évite les redondances de données.	- L'élève a désigné la terminologie fondamentale des bases de données en trois langues, par exemple le tableau, l'ensemble de données, le champ et la requête. - L'élève a désigné les notions fondamentales. - L'élève a identifié des variétés d'entités (sans rapports) importantes en tant qu'informations et il les a décrites en se référant à leurs caractéristiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des structures de données indiquées dans un environnement de base de données.**	- L'élève tient compte de conventions d'appellation. - L'élève produit des tableaux. - L'élève établit des champs. - L'élève définit des clés primaires. - L'élève détermine les caractéristiques des champs. - L'élève comprend l'indexation et il l'affecte de manière cohérente.	- L'élève a attribué l'ensemble des appellations conformément à une convention indiquée. - L'élève a établi les tableaux ainsi que les champs correspondants. - L'élève a indiqué et expliqué les caractéristiques des champs requises. - L'élève a désigné la technique de l'indexation et il a établi les indices requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des données en se servant d'un logiciel de base de données.**	- L'élève indique des données, il les modifie ou il les efface en appliquant différentes méthodes. - L'élève définit des séquences de tris et il les applique en fonction des besoins. - L'élève délimite des données avec des filtres. - L'élève établit des requêtes et il les vérifie avec des critères complexes ou fréquemment requis. - L'élève applique la fonction de somme dans des requêtes. - L'élève applique des requêtes d'actions. - L'élève établit des formulaires optimisés pour l'usage.	- L'élève a travaillé de manière ciblée, il a opté pour la méthode la mieux appropriée et il a expliqué son choix. - L'élève a identifié les séquences de tris répondant aux besoins, il les a appliquées et il les a expliquées. - L'élève a établi des filtres ainsi que des requêtes qui ont accompli la mission indiquée. - L'élève a établi des requêtes d'actions qui ont permis des modifications, des insertions ainsi que des effacements systématiques de données. - L'élève a établi des formulaires faciles à utiliser.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper et d'éditer des données avec des rapports dynamiques.**	- L'élève comprend le principe de l'établissement de rapports dynamiques sous forme de mises en pages ou de données et il l'applique dans le contexte d'exemples. - L'élève connaît des éléments essentiels d'un rapport. - Le cas échéant, l'élève regroupe des données. - L'élève applique des fonctions numériques à des groupes. - L'élève vérifie des rapports établis.	- L'élève a établi des rapports de manière autonome, qui mentionnaient des éléments essentiels comme les titres, les sous-titres, les dates, la numérotation des pages, etc. - L'élève a regroupé des données pour une application indiquée. - L'élève a reproduit un rapport indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer des données à caractère personnel dans le respect de la législation en vigueur.**	- L'élève connaît les points essentiels de la législation en matière de protection des données à caractère personnel. - L'élève classe la mission de l'informaticien dans le contexte des données sensibles.	- L'élève a désigné la législation en matière de protection des données à caractère personnel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à gérer des conflits o en se montrant réceptif aux concepts alternatifs et, en conséquence, disposé à faire des compromis en tenant compte des intérêts d'autres intervenants. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en respectant d'autres opinions/d'autres avis et en les prenant au sérieux (attitude respectueuse), o en partageant des connaissances professionnelles. - L'élève fait preuve de motivation, d'engagement et de flexibilité o en restant de bonne humeur sous tension, o en progressant en permanence après des incitations de l'enseignant, o en se montrant disposé à étudier de nouvelles matières et à progresser.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Modélisation de données (MODON)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de données**

Titre du module:	**Modélisation de données**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MODON**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Kompetenz 2 soll sichergestellt werden, dass die angehenden Techniker in der Lage sind auch erweiterte logische Datenmodelle mit ausgewiesenen Attributeigenschaften, sprich Datentypen und Feldeigenschaften (z.B. NN, UQ, Default-Value, etc.) zu konzipieren und dabei die vorgegebenen Konventionen einzuhalten (siehe https://www.edu.lu/xcgnr).

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage komplexere Informationssysteme als Datenstruktur zu modellieren.**	- Symbolsprache für Datenmodellierung kennen. - Entitätstypen (Klassen) mit deren Eigenschaften (Attribute) identifizieren. - Zusammenhänge zwischen Entitätstypen durch Relationen (Beziehungstypen) abbilden. - Datenmodelle auf Vollständigkeit und Redundanzfreiheit überprüfen. - Datenmodelle dokumentieren.	Der Auszubildende hat für ein gegebenes Informationssystem ein funktionierendes Datenmodell erstellt und in der gegebenen Symbolsprache dargestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Datenmodelle in einem Datenbank-Management-System (DBMS) umzusetzen.**	- Regeln für die Umsetzung eines vorhandenen Datenmodells einsetzen. - Relationale Datenbankstruktur mit einem DBMS aufbauen. - Tabellen-Verknüpfungen über Abfragen erstellen. - Sicherheitsmechanismen zur referentiellen Integrität einsetzen. - Daten auf Vollständigkeit und Konsistenz überprüfen. - vorgegebene Konventionen einhalten	- Der Auszubildende hat das Datenmodell in eine geeignete Tabellenstruktur konventionsgültig inkl. Attributeigenschaften (Extended LDM) übersetzt. - Der Auszubildende hat die notwendigen Sicherheitsmechanismen zur Integritäts-Kontrolle eingeschaltet und deren Funktion anhand von spezifischen Test-Situationen überprüft.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage komplexe SQL-Abfragen zu erstellen.**	- SQL-Syntax für Auswahlabfragen kennen. - Die für die Suche notwendigen Optionen und Techniken auswählen und umsetzen. - Abfragen mittels spezifischer Testdaten überprüfen. - Besondere Schwierigkeiten der erstellten Abfragen erläutern. - Suchkriterien in Aktionsabfragen verwenden.	- Der Auszubildende wendet die korrekte Syntax für Auswahl- und Aktionsabfragen an. - Der Auszubildende hat bei Bedarf Gruppierung, Unterabfragen, inneren und äußeren Verbund angewendet. - Der Auszubildende erklärt ein vorliegendes Ergebnis anhand der benutzten Abfrage.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Lösungen im Team zu besprechen und zu argumentieren.**	- Eine fremde Lösung nachvollziehen. - Vor- und Nachteile eines eigenen oder fremden Lösungsvorschlags anführen. - Kollegen und Mitarbeiter respektieren.	- Der Auszubildende untersucht fremde Lösungen gewissenhaft. - Der Auszubildende argumentiert den eigenen Lösungsweg. - Der Auszubildende diskutiert respektvoll und sachlich.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage und bereit, selbstständig und in einer Gemeinschaft, verantwortlich und zielführend zu handeln und sich weiterzuentwickeln.**	Er zeigt Konfliktfähigkeit, indem er: - offen ist für alternative Konzepte und somit kompromissbereit unter Berücksichtigung d. Interessen anderer. Er zeigt Kooperationsfähigkeit/ Kooperationsbereitschaft, indem er: - andere Ansichten/Meinungen respektiert und ernst nimmt (Respektvoller Umgang). - fachliches, professionelles Wissen weitergibt. Er zeigt Motivation, Engagement und Flexibilität, indem er: - Stressbelastung bei guter Laune bleibt. - sich stetig, nach Anregung durch die Lehrkraft, weiterentwickelt. - bereit ist, Neues zu Erlernen und sich weiterzuentwickeln.	50% der Indikatoren (3/6) sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Conception de réseaux informatiques 1 (CORE1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques**

Titre du module:	**Conception de réseaux informatiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CORE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des réseaux locaux, de les décrire et de les configurer.**	- L'élève décrit les fonctions principales de la couche physique. - L'élève décrit la structure d'adresses MAC. - L'élève décrit la structure d'adresses IPv4. - L'élève configure des adresses IPv4 statiques et dynamiques. - L'élève décrit et analyse des ARP. - L'élève décrit et analyse le fonctionnement de hubs et de switches. - L'élève effectue une détection d'erreurs systématique dans des réseaux locaux.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les concepts servant à la connexion de différents réseaux locaux, de les décrire et de les configurer.**	- L'élève analyse et décrit le fonctionnement de routeurs. - L'élève analyse, décrit et configure un routage statique. - L'élève est capable de décrire la différence entre des protocoles de passerelles extérieures et intérieures. - L'élève analyse, décrit et configure un routage dynamique. - L'élève effectue une détection systématique des erreurs des configurations du routage.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des concepts approfondis, de les décrire et, le cas échéant, de les configurer.**	- L'élève analyse un protocole TCP dans l'analyseur Wireshark. - L'élève compare des TCP et des UDP. - L'élève analyse, décrit et configure des listes de contrôle d'accès. - L'élève analyse et configure une technique NAT/PAT statique et dynamique. - L'élève effectue une recherche systématique d'erreurs des configurations.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement en restant concentré, en relevant les défis et en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en ne se laissant pas démotiver par les échecs. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer en écoutant activement, en comprenant les mimiques, les gestes ainsi que les postures et en réagissant convenablement. - L'élève documente consciencieusement des étapes de configuration de réseaux.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Conception de réseaux informatiques 2 (CORE2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques**

Titre du module:	**Conception de réseaux informatiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CORE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'analyser des protocoles d'application dans la couche d'application.**	- L'élève décrit la couche d'application et il l'analyse.	- L'élève a correctement employé les notions spécifiques concernant les couches. - L'élève a analysé les opérations spécifiques concernant les couches et il les a convenablement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer des sous-réseaux ainsi que des sur-réseaux IPv4 et d'utiliser l'adressage IPv6.**	- L'élève configure des sous-réseaux ainsi que des sur-réseaux IPv4. - L'élève connaît la structure des adresses IPv6. - L'élève distingue les variétés d'adresses IPv6. - L'élève est capable de configurer des terminaux ainsi que des routeurs avec des adresses IPv6.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les sujets. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des réseaux avec des technologies WLAN et de les implémenter.**	- L'élève planifie l'utilisation de technologies WLAN. - L'élève configure convenablement des technologies WLAN.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel spécifique concernant les sujets. - L'élève a planifié l'intégration de technologies WLAN de manière cohérente et il les a convenablement configurées. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des réseaux avec des technologies VLAN et de les implémenter.**	- L'élève planifie l'utilisation d'un sous-réseau VLAN dans un réseau. - L'élève configure convenablement le réseau VLAN.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel spécifique concernant les sujets. - L'élève a planifié l'intégration d'un sous-réseau VLAN de manière cohérente et il l'a convenablement configuré. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de protection contre des variétés d'attaques habituelles.**	- L'élève décrit une variété d'attaque. - L'élève applique des mesures de protection possibles.	- L'élève a convenablement décrit la variété d'attaque. - L'élève a appliqué la mesure de protection appropriée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement - en restant concentré et en relevant les défis, - en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en réalisant et en désignant de meilleurs résultats de travail avec un meilleur rendement. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer - en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible, - en écoutant activement. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer - en partageant des connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Installation et configuration de serveurs Windows (ISEWI)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 1**

Titre du module:	**Installation et configuration de serveurs Windows**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ISEWI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'installation et d'assurer la gestion d'un serveur Windows.**	- L'élève explique les différences avec les licences de logiciels. - L'élève considère les avantages ainsi que les inconvénients de la virtualisation au cours de la planification. - L'élève établit une planification pour une entreprise modèle. - L'élève opte pour les paramètres indiqués au cours de l'installation.	- La planification correspondait au scénario et elle était cohérente dans une large mesure. - La planification considérait le contexte des licences de logiciels choisis ou indiqués. - L'élève a correctement installé le système d'exploitation en suivant les indications et il l'a soumis à des essais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer un service de répertoire dans le système d'exploitation d'un serveur Windows.**	- L'élève installe un service de répertoire. - L'élève planifie la structure d'un répertoire. - L'élève établit des groupes d'utilisateurs, des comptes d'utilisateurs, des profils d'utilisateurs (profils locaux et itinérants), des accès au répertoire, des droits d'accès ainsi que des règles de groupes, il les configure et il les soumet à des essais. - L'élève est capable d'effectuer des configurations approfondies d'un service de répertoire et de les soumettre à des essais: profils d'utilisateurs (profils obligatoires), règles de groupes approfondies (logiciels, installation, exécution de scripts, accès au répertoire). - L'élève effectue la maintenance d'un serveur à distance. - L'élève configure un serveur DHCP servant à l'attribution d'adresses IP dans le domaine et il le soumet à des essais.	- L'élève a installé et configuré le service de répertoire. - L'accès aux données correspondait aux exigences. - Les configurations approfondies du service de répertoire correspondaient aux indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les fonctions vitales d'un serveur Windows.**	- L'élève recherche des fichiers log de manière ciblée pour détecter des informations concernant un problème indiqué. - L'élève constate des problèmes et il documente des options pour les résoudre. - L'élève résout le problème.	- L'élève a détecté et désigné des informations essentielles dans des fichiers log. - L'élève a constaté des problèmes et il les a réglés. - L'élève a documenté des options pour résoudre des problèmes.

20 % (12 P)	**L'élève connaît des mécanismes ainsi que des procédures servant à sauvegarder le système d'exploitation d'un serveur Windows et à le restaurer et il est capable de les appliquer.**	- L'élève désigne les conséquences ainsi que les risques d'une sauvegarde et de l'absence de sauvegarde. - L'élève compare différents logiciels. - L'élève compare différents supports de sauvegarde. - L'élève compare différentes stratégies. - L'élève désigne le déroulement ainsi que les conséquences d'une restauration. - L'élève sauvegarde le système d'exploitation du serveur ainsi que les données d'utilisateurs disponibles. - L'élève soumet la restauration des données d'utilisateurs sauvegardées et du système d'exploitation sauvegardé à des essais.	- L'élève a désigné la sélection des produits et des stratégies adaptés à des circonstances indiquées. - L'élève a sauvegardé le système d'exploitation du serveur. - L'élève a soumis une restauration requise en fonction des circonstances à des essais et il l'a documentée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en exécutant des travaux qui lui sont confiés et en optant personnellement pour ses méthodes, o en se familiarisant de manière autonome avec des matières indiquées, o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, o en manifestant un engagement ciblé pour répondre à des énoncés axés sur des problèmes, o en notant/en documentant des étapes de travail de manière cohérente. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en transmettant ses connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Installation et configuration de serveurs Linux (ISELI)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 1**

Titre du module:	**Installation et configuration de serveurs Linux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ISELI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur / Informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de configurer des droits d'accès avancés et d'expliquer la gestion des utilisateurs et des groupes en détail.**	- L'élève configure des droits d'accès avancés. (Consulter les remarques générales).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer, de configurer et de surveiller des services avancés dans le système d'exploitation d'un serveur Linux en suivant les indications.**	- L'élève installe, configure et surveille des services avancés avec une interface en ligne de commande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des configurations avancées.**	- L'élève gère des supports de données avec une interface en ligne de commande. - L'élève applique des concepts avancés de gestion de paquets avec une interface en ligne de commande. - L'élève explique la virtualisation et la conteneurisation et il les distingue. - L'élève produit des conteneurs à partir d'une image existante. - L'élève gère des conteneurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder périodiquement les données d'un serveur Linux et de les restaurer.**	- L'élève automatise la sauvegarde des données du système d'exploitation d'un serveur avec une interface en ligne de commande. - L'élève restaure les données du système d'exploitation d'un serveur avec une interface en ligne de commande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en exécutant des travaux qui lui sont confiés et en optant personnellement pour ses méthodes, o en se familiarisant de manière autonome avec des matières indiquées. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en transmettant ses connaissances professionnelles. - L'élève vérifie des résultats de manière systématique o en expliquant des étapes de travail essentielles de manière compréhensible, o en effectuant des essais de manière ciblée, o en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Anglais technique 3 (ANGTE3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - IT English**

Titre du module:	**Anglais technique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Anglais
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Es wird empfohlen mit den Schülern ein Portfolio zu erstellen welches die unterschiedlichen Lernschritte dokumentiert. Die Bewertung des Portfolios (Zeitvorgaben, Struktur, Vollständigkeit) findet innerhalb der Kompetenz 4 statt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer en anglais par e-mail dans un contexte professionnel.**	- L'élève respecte la structure typique d'un e-mail. - L'élève emploie des formules d'adressage, de salutation et de prise de congé correctes. - L'élève emploie des phrases claires, simples et correctes sous l'aspect grammatical.	- Les e-mails étaient compréhensibles et structurés et les indications ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer en anglais par écrit dans un contexte professionnel.**	- L'élève est capable d'employer correctement des expressions utiles. - L'élève établit des combinaisons de mots habituelles dans le domaine professionnel. - L'élève est capable de distinguer les langages formel et informel. - L'élève est capable d'adapter son registre en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement employé des expressions utiles ainsi que des combinaisons de mots habituelles en fonction du contexte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les matières d'e-mails techniques et, le cas échéant, de réagir/de répondre convenablement.**	- L'élève comprend l'énoncé formulé par écrit. - L'élève formule des questions correctes. - L'élève établit une suite logique d'étapes, qui est cohérente et compréhensible pour l'utilisateur final.	- L'élève a formulé une suite logique d'étapes pour répondre à un énoncé exprimé par écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en établissant des fiches de travail complètes et structurées, o en respectant les horaires indiqués. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer o en respectant son entourage et en écoutant attentivement, o en respectant les règles générales du comportement et de l'établissement scolaire.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Anglais technique 4 (ANGTE4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - IT English**

Titre du module:	**Anglais technique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Anglais
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel en anglais.**	- L'élève est capable de mener des entretiens téléphoniques en se référant à des indications écrites. - L'élève emploie des formules d'adressage et de salutation convenables. - L'élève rédige des messages structurés et compréhensibles. - L'élève emploie correctement des formulations habituelles.	- L'élève a rédigé un message compréhensible et cohérent. - L'élève a mené un entretien professionnel et il a convenablement réagi à son interlocuteur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre un entretien professionnel en anglais et de le résumer.**	- L'élève comprend des entretiens habituels concernant des postes de travail. - L'élève est capable de prendre connaissance d'informations et de rédiger des notes correspondantes.	- L'élève a compris les informations principales et il les a rédigées sous forme de notes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'épeler des expressions anglaises ainsi que des noms anglais.**	- L'élève connaît l'alphabet phonétique de l'OTAN et il l'emploie correctement. - L'élève est capable d'épeler des expressions habituelles ainsi que des noms en anglais. - L'élève est capable de comprendre des expressions ainsi que des noms épelés et de les noter.	- L'élève a épelé des expressions ainsi que des noms d'une manière généralement correcte. - L'élève a compris et noté les expressions ainsi que les noms épelés d'une manière généralement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en établissant des fiches de travail complètes et structurées, o en respectant les horaires indiqués. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer o en comprenant des mimiques, des gestes ainsi que des postures et en réagissant convenablement, o en respectant les règles générales du comportement et de l'établissement scolaire.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Sécurité du matériel (SECMA)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sécurité**

Titre du module:	**Sécurité du matériel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SECMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer un pare-feu.**	- L'élève distingue les méthodes des listes noires et des listes blanches. - L'élève décrit les différentes variétés de pare-feu. - L'élève établit des règlementations de pare-feu sous Windows et sous Linux. - L'élève soumet l'efficacité des règles du pare-feu à des essais. - L'élève décrit le fonctionnement d'un système de détection d'intrusions.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a configuré le pare-feu en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller le trafic sur un réseau et de l'évaluer.**	- L'élève produit des enregistrements du trafic sur un réseau. - L'élève recherche des informations de manière ciblée dans l'en-tête d'un paquet. - L'élève explique les informations essentielles de l'en-tête. - L'élève décrit la progression de l'échange de données.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sécuriser les composants d'un réseau.**	- L'élève décrit la triade CIA. - L'élève fait la distinction entre la sécurité organisationnelle, législative et technique. - L'élève comprend et établit des règles de sécurité. - L'élève configure les paramètres de sécurité d'un réseau WLAN, de points d'accès, de commutateurs ou de routeurs.	- L'élève a sécurisé les composants d'un réseau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures de prévention d'une panne de matériel et de les configurer.**	- L'élève décrit les options de la redondance sur un serveur, sur un réseau, dans un local de serveurs et dans un bâtiment. - L'élève configure des systèmes redondants basés sur des logiciels et sur du matériel informatique.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques de centres de données ainsi que leur protection physique.**	- L'élève décrit les caractéristiques des bâtiments et des systèmes informatiques de centres de données. - L'élève décrit les modèles de services de centres de données. - L'élève décrit les options de la protection physique (par exemple le contrôle des accès, la protection contre les pannes de courant, la protection contre les incendies, la protection thermique, la protection contre les eaux, etc.).	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en manifestant un engagement ciblé au cours de la gestion d'énoncés axés sur des problèmes, o en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, o en appliquant les règles du traitement de texte, o en expliquant les étapes de travail essentielles de manière compréhensible, o en documentant les informations recherchées d'une manière correcte, utile et complète avec la mention des sources de référence, en les vérifiant et en les évaluant, o en prenant des notes de manière ciblée au cours de la visite d'un centre de données, o en posant des questions ciblées servant à une meilleure compréhension au cours des visites.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Sécurité des données (SECDO)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sécurité**

Titre du module:	**Sécurité des données**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SECDO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de codage adaptée aux circonstances et de transférer des données de manière sécurisée.**	- L'élève installe des logiciels servant au codage et au décodage d'e-mails, il les configure et il s'en sert. - L'élève se sert de logiciels servant au codage et au décodage de fichiers. - L'élève se sert de protocoles de transfert sécurisés.	- L'élève a codé et décodé des données avec une cryptographie symétrique et asymétrique. - L'élève a codé et décodé des e-mails. - L'élève a codé et décodé des fichiers. - L'élève a transféré des informations de manière sécurisée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures pour réagir aux logiciels malveillants.**	- L'élève décrit plusieurs variétés de logiciels malveillants. - L'élève décrit des méthodes d'attaques approfondies. - L'élève décrit des mesures efficaces pour réagir.	- L'élève a désigné et décrit des variétés essentielles de logiciels malveillants. - L'élève a opté pour des mesures de réaction adaptées aux circonstances, il les a installées et il les a appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier l'intégrité des données ainsi que l'authenticité de personnes et de serveurs.**	- L'élève compare des signatures de fichiers, des sommes de contrôle ainsi que des hachages téléchargés et déterminés. - L'élève établit des signatures, des sommes de contrôle ainsi que des hachages pour ses fichiers personnels et il les soumet à des essais. - L'élève se renseigne à propos de certificats publics et de leurs émetteurs.	- L'élève a vérifié l'intégrité des données. - La preuve de l'authenticité était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les principes du droit d'auteur.**	- L'élève décrit les notions d'auteur et de droit d'auteur. - L'élève décrit différences conventions de licences. - L'élève désigne des conséquences éventuelles en cas d'infraction au droit d'auteur.	- Les descriptions essentielles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir les règles à observer ainsi que les attitudes à adopter au cours de la gestion de données personnelles.**	- L'élève identifie des données personnelles. - L'élève connaît les principes fondamentaux de la législation en vigueur en matière de protection des données. - L'élève connaît les règlementations dans des circonstances simples. - L'élève désigne des conséquences éventuelles en cas d'infraction. - L'élève est capable d'effacer sereinement des données et de mettre des supports de données au rebut de manière compétente.	- Les actions essentielles étaient correctes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste ses aptitudes à communiquer et à gérer des conflits o en formulant ses messages d'une manière claire et compréhensible, o en écoutant activement, o en comprenant des mimiques, des gestes ainsi que des postures et en réagissant convenablement, o en considérant des valeurs et des normes au cours de conflits. - L'élève fait preuve d'autonomie, il prend des initiatives personnelles et il assume des responsabilités o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en manifestant un engagement ciblé au cours de la gestion d'énoncés axés sur des problèmes, o en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, o en appliquant les règles du traitement de texte.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Opérateur de systèmes 1 (SYSOP1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de systèmes**

Titre du module:	**Opérateur de systèmes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSOP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur / Informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Webserver-Dienst unter Linux Server einzurichten und zu überprüfen.**	Installiert und konfiguriert eine Serverumgebung für Webauftritte (siehe allgemeine Bemerkungen).	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Datenbankserver-Dienst unter Linux Server einzurichten und zu überprüfen.**	Erweitert eine Webserver-Umgebung um einen Datenbankserver.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Linux Webserver abzusichern.**	Sichert den Zugriff auf einen Webserver ab.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage und bereit, selbstständig und in einer Gemeinschaft, verantwortlich und zielführend zu handeln und sich weiterzuentwickeln.**	Er zeigt Kommunikationsfähigkeit, indem er: - seine Mitschüler ins Gespräch integriert. - Botschaften klar und deutlich formuliert. Er zeigt Selbständigkeit/ Eigeninitiative/ Eigenverantwortung, indem er: - er eine verständliche/nachvollziehbare Benutzeranleitung schreibt. - die wesentlichen Arbeitsschritte verständlich erklärt. - er recherchierte Informationen korrekt, sachdienlich und vollständig unter der Angabe der Bezugsquellen dokumentiert, überprüft und auswertet. - erlernte Dokumentationstechniken richtig anwendet. - vollständige Arbeitsberichte erstellt. - zweckmäßige Anleitungen erstellt.	50% der Indikatoren (4/8) sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Opérateur de systèmes 2 (SYSOP2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de systèmes**

Titre du module:	**Opérateur de systèmes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSOP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Containerisierung mit Docker durchzuführen, indem er Container erstellt, verwaltet und deren Funktionalität überprüft.**	- Startet Docker-Container (mittels docker run oder docker compose) aus einem offiziellen Image und passt Container-Einstellungen wie zum Beispiel Port-Mapping (-p), Umgebungsvariablen (-e) und Volumes (-v) an. - Überprüft den Status eines Containers oder einer Multi-Container Anwendung, ruft Logs ab und analysiert diese. - Entfernt ungenutzte Container, Images und Volumes.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Monitoring-Software einzurichten und zu konfigurieren, um IT-Systeme zu überwachen.**	- Installiert und konfiguriert eine Monitoring Software. - Aktiviert und konfiguriert SNMP auf den Zielgeräten, um Hardware- und Netzwerkinformationen verfügbar zu machen. Bindet Geräte und Dienste in die Überwachungsstruktur ein, entweder über SNMP oder über Agenten. - Definiert Überwachungsparameter mithilfe von SNMP OIDs oder Templates. - Wählt die aussagekräftigsten und interessantesten Überwachungsparameter aus und erstellt daraus ein übersichtliches Dashboard.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Alarme und Benachrichtigungen in der Monitoring-Software einzurichten und zu konfigurieren.**	Konfiguriert Alarme und Benachrichtigungen basierend auf SNMP-Traps oder anderen Schwellenwerten.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage und bereit, selbstständig und in einer Gemeinschaft, verantwortlich und zielführend zu handeln und sich weiterzuentwickeln.**	Er zeigt Kommunikationsfähigkeit, indem er: - aktiv zuhört. - Mimik, Gestik und Körperhaltung versteht und drauf angemessen reagiert. Er zeigt Selbständigkeit/ Eigeninitiative/ Eigenverantwortung, indem er: - Arbeitsschritte aussagekräftig niederschreibt/dokumentiert. - die Regeln der Textverarbeitung einsetzt. - die wesentlichen Arbeitsschritte verständlich erklärt. - er erlernte Dokumentationstechniken richtig anwendet. - vollständige Arbeitsberichte erstellt. - zweckmäßige Anleitungen erstellt.	50% der Indikatoren (4/8) sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.1. - Automatisation de tâches administratives par des scripts Linux (AUTLI)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 2**

Titre du module:	**Automatisation de tâches administratives par des scripts Linux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des liens entre des ordres avancés de lignes de commandes.**	- L'élève utilise des pipes ainsi que des déviations pour résoudre des problèmes. (Consulter les remarques générales)	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes indiqués avec des scripts du shell.**	- L'élève répond à des énoncés récurrents faciles avec un script.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes plus complexes indiqués avec des scripts du shell.**	- L'élève répond à des énoncés récurrents plus complexes avec un script.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance, de performance et d'engagement o en gérant des circonstances stressantes avec des émotions convenables, o en continuant à travailler de manière engagée, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en manifestant son plaisir à accomplir de nouvelles missions de travail, o en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, o en manifestant de l'intérêt pour les préoccupations d'autres intervenants. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, o en documentant, en vérifiant et en évaluant des informations recherchées d'une manière correcte, utile et complète avec des mentions des sources de référence, o en documentant et en référenciant convenablement des ressources utilisées pour l'occasion, par exemple des pages man, des tutoriels en ligne, le site Stack Overflow, etc.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.2. - Automatisation de tâches administratives par des scripts Windows (AUTWI)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 2**

Titre du module:	**Automatisation de tâches administratives par des scripts Windows**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**AUTWI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer le système de fichiers avec des commandes dans PowerShell.**	- L'élève applique des commandes de fichiers et de répertoires pour gérer le système de fichiers. - L'élève applique des commandes pour attribuer des accès à des fichiers et à des répertoires. - L'élève recherche des fichiers en se référant à des critères spécifiques comme le nom, la taille ou les matières d'un fichier. - L'élève applique des métacaractères. - L'élève applique la fonction d'assistance spécifique du système.	- L'élève a appliqué les commandes ainsi que leurs paramètres essentiels d'une manière ciblée et compétente. - L'élève a répondu aux points essentiels de l'énoncé. - L'élève a analysé des erreurs pour régler des problèmes éventuels. - L'élève a mentionné les sources concernant les options.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mécanismes de déviation, de remplacement et de filtrage de PowerShell pour résoudre des problèmes.**	- L'élève se sert d'opérateurs pour dévier l'émission de commandes dans des fichiers. - L'élève se sert d'opérateurs pour dévier l'entrée de commandes. - L'élève se sert d'opérateurs d'enchaînement de manière cohérente. - L'élève applique des métacaractères. - L'élève filtre les informations requises de l'émission. - L'élève affiche les informations de manière structurée. - L'élève applique la fonction d'assistance spécifique du système.	- L'élève a appliqué la technique correcte pour résoudre le problème. - L'élève a répondu aux points essentiels de l'énoncé. - L'élève a analysé des erreurs pour régler des problèmes éventuels. - Les informations indiquées étaient affichées. - Les informations inutiles n'étaient pas affichées. - L'élève a mentionné les sources concernant les options.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes indiqués avec des scripts PowerShell.**	- L'élève applique des éléments fondamentaux du langage (variables, variétés, opérateurs, etc.). - L'élève applique des commandes élémentaires de la ligne de commande. - L'élève applique des structures de contrôle élémentaires (autres options et boucles).	- L'élève a répondu aux points essentiels de l'énoncé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance, de performance et d'engagement o en restant en mesure de répondre aux énoncés, même sous pression, o en résistant aux provocations. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement/de performance o en ne se laissant pas démotiver par des échecs, o en restant de bonne humeur, même sous pression. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, o en se servant des fonctions d'assistance spécifiques du système. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en restant ouvert, correct et transparent, o en manifestant de l'intérêt pour les préoccupations d'autres intervenants.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.1. - Web Applications 1 (WEBAP1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 3**

Titre du module:	**Web Applications 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matières externes simples de manière dynamique dans une page Web en se servant du langage JavaScript.**	- L'élève télécharge des données non sérialisées de manière asynchrone. - L'élève télécharge des structures de données sérialisées simples (au format JSON) de manière asynchrone. - L'élève transmet des paramètres au cours de la requête de données asynchrone.	- Les données non sérialisées souhaitées se sont affichées à l'endroit indiqué. - L'élève a traité des structures de données simples. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser le langage PHP pour établir et pour éditer des données sérialisées.**	- L'élève traite des données statiques (par exemple des champs prédéfinis) et dynamiques (par exemple des bases de données). - L'élève applique des fonctions PHP prédéfinies pour éditer des données sérialisées.	- L'élève a établi des données sérialisées et il les a éditées de manière à ce qu'elles puissent être téléchargées avec le langage JavaScript. - L'application était en état de fonctionnement et elle correspondait aux indications. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève optimise des scripts indiqués et établis personnellement. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours. - L'élève applique une programmation modulaire.	- L'élève a réussi à se servir d'outils approfondis de JavaScript. - L'élève a optimisé les codes sources et il les a modularisés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser. - L'élève fait preuve de créativité o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en manifestant de l'intérêt pour les préoccupations d'autres intervenants, o en partageant des connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.2. - Web Applications 2 (WEBAP2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 3**

Titre du module:	**Web Applications 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matières externes complexes de manière dynamique dans une page Web.**	- L'élève télécharge des structures de données sérialisées complexes (au format JSON) de manière asynchrone. - L'élève applique des fonctions PHP prédéfinies pour éditer des données sérialisées.	- L'élève a traité les données reçues en suivant les indications. - L'élève a établi des données sérialisées et il les a éditées de manière à ce qu'elles puissent être téléchargées avec le langage JavaScript. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des données de services externes.**	- L'élève recherche une source existante au format JSON (service en ligne) convenant à un énoncé indiqué. - L'élève consulte la documentation technique d'utilisation correspondante. - L'élève applique les fonctions importantes de l'interface de programmation (API) du service pour le téléchargement asynchrone des données au format JSON avec le langage PHP: - L'élève utilise les données reçues.	- L'élève a téléchargé des données d'une source externe au format JSON et il les a traitées. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève extrait des données d'une source sans format JSON (par exemple d'une page HTML). - L'élève optimise des scripts indiqués et établis personnellement. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours. - L'élève applique une programmation modulaire. - L'élève évalue les avantages ainsi que les inconvénients d'une implémentation côté serveur ou côté client et il opte pour une variante.	- L'élève a traité et présenté des données provenant d'une source sans format JSON. - L'élève a réussi à se servir d'outils approfondis de l'infrastructure logicielle de JavaScript. - L'élève a optimisé les codes sources et il les a modularisés. - L'élève a expliqué la répartition des tâches entre le serveur et le client.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser. - L'élève fait preuve de créativité o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en manifestant un engagement ciblé pour répondre à des énoncés axés sur des problèmes. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en respectant les avis/les opinions d'autres intervenants et en les prenant au sérieux, o en partageant des connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

All.:
(*) Der Schüler sollte mindestens 2 der bei der Kompetenz No 2 aufgeführten Arbeiten (Hardware/Werkstattarbeit, Arbeitsplatzrechner, Server Verwaltung, Netzwerke, Datenbanken, Programmierung/Webdesign) während seinem Praktikum durchführen.

Fr.:
(*) L'élève est censé effectuer au moins 2 des divers types de travaux spécifiés au niveau de la compétence no 2 (matériel/travail pratique, station de travail, gestion d'un serveur, réseaux informatiques, bases de données, programmation / création de pages web)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève effectue les travaux suivants (*) : - travaux pratiques en atelier ou sur ordinateur - maintenance d'un poste de travail - gestion d'un serveur - gestion d'un réseau - gestion d'une base de données - programmation de pages web voire maintenance d'un site web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.2. - Réalisation du projet intégré final partie 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation du projet intégré final partie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	4	- Maître d'enseignement technique / Informatique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	2	- Professeur-ingénieur / Informatique - Maître d'enseignement technique / Informatique
6	6	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	4	- Salle informatique
2	2	- Atelier
6	6	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre la planification indiquée d'un projet.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais. - L'élève suit les indications concernant les délais, les présentations ainsi que les documents à établir.	- La méthode était claire et structurée. - L'élève a mis en pratique les options d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève n'a pas gaspillé le temps dont il disposait au laboratoire et à l'atelier. - L'élève disposait du matériel de travail requis. - L'élève a respecté les délais pour les présentations. - L'élève a correctement présenté les documents indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet pour une section en appliquant la méthode agile indiquée.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève évalue la durée pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications de la méthode agile. - Les durées planifiées pour les sections étaient cohérentes. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire de son projet devant un public.**	- L'élève informe le public de manière cohérente à propos des résultats obtenus au moment indiqué. - L'élève indique des perspectives concernant les options d'amélioration de la méthode de travail et des résultats ultérieurs. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La dernière version de la documentation du projet respectait les normes indiquées concernant les formes et les matières. - La présentation mentionnait les informations requises. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.3. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

All.:
(*) Der Schüler sollte mindestens 2 der bei der Kompetenz No 2 aufgeführten Arbeiten (Hardware/Werkstattarbeit, Arbeitsplatzrechner, Server Verwaltung, Netzwerke, Datenbanken, Programmierung/Webdesign) während seinem Praktikum durchführen.

Fr.:
(*) L'élève est censé effectuer au moins 2 des divers types de travaux spécifiés au niveau de la compétence no 2 (matériel/travail pratique, station de travail, gestion d'un serveur, réseaux informatiques, bases de données, programmation / création de pages web)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève effectue les travaux suivants (*) : - travaux pratiques en atelier ou sur ordinateur - maintenance d'un poste de travail - gestion d'un serveur - gestion d'un réseau - gestion d'une base de données - programmation de pages web voire maintenance d'un site web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.4. - Réalisation du projet intégré final partie 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation du projet intégré final partie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	4	- Maître d'enseignement technique / Informatique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	2	- Professeur-ingénieur / Informatique - Maître d'enseignement technique / Informatique
6	6	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	4	- Salle informatique
2	2	- Atelier
6	6	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre la planification indiquée d'un projet.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais. - L'élève suit les indications concernant les délais, les présentations ainsi que les documents à établir.	- La méthode était claire et structurée. - L'élève a mis en pratique les options d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève n'a pas gaspillé le temps dont il disposait au laboratoire et à l'atelier. - L'élève disposait du matériel de travail requis. - L'élève a respecté les délais pour les présentations. - L'élève a correctement présenté les documents indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet pour une ou plusieurs sections en appliquant la méthode agile indiquée.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève évalue la durée pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications de la méthode agile. - Les durées planifiées pour les sections étaient cohérentes. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire de son projet devant un public.**	- L'élève informe le public de manière cohérente à propos des résultats obtenus au moment indiqué. - L'élève indique des perspectives concernant les options d'amélioration du projet d'ici à la défense. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La dernière version de la documentation du projet respectait les normes indiquées concernant les formes et les matières. - La présentation mentionnait les informations requises. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de défendre son produit en présentant l'application de fonctionnalités de base à établir devant un public.**	- L'élève présente et commente les fonctionnalités de base de son produit au cours d'un entretien professionnel. - L'élève suit les étapes de travail de la planification du projet de fonctionnalités de base indiquées. - L'élève soumet les fonctionnalités de base de son produit à des essais approfondis.	- L'élève a démontré qu'il a analysé l'application des fonctionnalités de base de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - L'élève a convenablement appliqué les fonctionnalités de base indiquées avec la notion "must" dans les sections de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre son produit informatique en présentant la documentation des fonctionnalités de base à établir devant un public.**	- L'élève commente la documentation des fonctionnalités de base de son produit au cours d'un entretien professionnel. - L'élève mentionne des sources de référence. - Les informations réunies étaient complètes et correctes sous l'aspect des matières. - L'élève rédige la documentation en employant un langage adapté à la maintenance. - L'élève établit des présentations textuelles avec une forme convenable en se référant à des formats indiqués (par exemple le formatage de titres, du corps du texte et de tableaux). - Les en-têtes et les pieds de pages mentionnent les informations essentielles (par exemple le titre du document, l'auteur et la numération des pages).	- L'élève a démontré qu'il a analysé l'établissement de la documentation concernant les fonctionnalités de base de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - La documentation respectait les indications de la mission de travail. - Le document établi mentionnait les informations requises pour la maintenance technique du produit. - Les matières étaient adaptées à une documentation technique et axées sur un groupe cible avec des connaissances convenables en informatique. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les matières de son produit dans le contexte d'un exposé.**	- L'élève se présente en tant qu'expert concernant son produit et il expose sereinement les différentes fonctionnalités. - L'élève informe le public au sujet des fonctionnalités de base de son produit. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La présentation mentionnait les informations requises des fonctionnalités de base spécifiques au produit. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable. - L'élève a convenablement répondu à des questions critiques.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de défendre son produit en présentant l'application de fonctionnalités complémentaires indiquées, respectivement proposées personnellement, devant un public.**	- L'élève présente les fonctionnalités complémentaires de son produit et il les commente au cours d'un entretien professionnel. - L'élève opte pour des fonctionnalités complémentaires appropriées, indiquées dans les sections de l'énoncé et identifiées par les notions "should" ou "could", respectivement imaginées personnellement. - L'élève présente les fonctionnalités complémentaires sélectionnées à l'enseignant pour obtenir l'autorisation de les appliquer. - L'élève applique les fonctionnalités complémentaires sélectionnées après l'obtention de l'autorisation. - L'élève soumet les fonctionnalités complémentaires de son produit à des essais approfondis. - L'élève ajoute un ou plusieurs chapitres consacrés aux fonctionnalités complémentaires à sa documentation. - L'élève ajoute des informations concernant les fonctionnalités complémentaires à sa présentation.	- L'élève a démontré qu'il a analysé la sélection ainsi que l'application des fonctionnalités complémentaires de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - L'élève a convenablement appliqué les fonctionnalités complémentaires sélectionnées et autorisées par l'enseignant. - Les contraintes de travail pour appliquer les fonctionnalités complémentaires sélectionnées étaient convenables. - La présentation mentionnait les informations requises concernant l'application des fonctionnalités complémentaires. - Le document établi mentionnait les informations requises pour la maintenance technique des fonctionnalités complémentaires du produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées..
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idéesclés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**					
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connai^t des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	vL'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur ou professeur de sciences

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Calcul littéral**	- Calcule/simplifie des expressions numériques ou algébriques fractionnaires. - Réalise la factorisation et le développement d'expressions algébriques en appliquant les règles de la distributivité (simple et double), le la mise en évidence et des produits remarquables.	- Les calculs sont généralement corrects. - Les règles sont connues, les résultats sont en général corrects. - Les produits remarquables sont connus, les résultats sont généralement corrects.
30 % (18 P)	**Puissances et racines**	- Connaît et applique les règles des puissances à exposant entier. - Connaît et applique les règles des racines carrées. - Connaît les différentes formes de représentations. - Sait estimer des résultats de calculs avec des grands / petits nombres. - Écrit et convertit des nombres sous forme scientifique.	- Les règles sont connues, les résultats sont en général corrects. - La forme scientifique est correctement utilisée.
20 % (12 P)	**Equations du 1er degré**	- Résout des équations du premier degré. - Résout/convertit des formules simples.	Les équations sont en général résolues correctement.
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes**	- Résout des problèmes liés au calcul littéral. - Résout des problèmes liés aux puissances et racines. - Résout des problèmes basés sur des équations du 1er degré.	- Les problèmes sont résolus de façon satisfaisante. - Les équations relatives aux problèmes sont trouvées et résolues en général.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - prenant du plaisir à accomplir de nouvelles épreuves. - travaillant de manière ambitieuse et déterminée. - ne se laissant pas démotiver par des échecs. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais technique 1 (ANGTE1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Anglais technique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Il est recommandé de réaliser ensemble avec les élèves un portfolio en classe qui documente les différentes étapes de l'apprentissage. Les modalités de la réalisation de celui-ci (p.ex. respect des consignes et des délais, complétude, structuration) peuvent être évaluées dans la compétence 3.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend l'anglais professionnel écrit sous une forme simplifiée de manière conséquente.**	- L'élève est capable de rechercher des informations a` partir de termes clés en anglais. - L'élève est capable de reproduire le contenu d'un texte en résumé dans l'une des langues officielles du pays. - L'élève est capable de comprendre la syntaxe ainsi que des conjonctions fréquentes dans des textes techniques.	L'élève a reproduit le sens des informations et des termes de textes techniques d'ordre général dans l'une des langues officielles du pays. (Niveau pré-intermédiaire A2-B1)
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des termes a` partir de définitions.**	- L'élève est capable de rechercher, d'interpréter et de documenter des expressions qui lui sont inconnues. - L'élève est capable de reconnaître des termes ainsi que des expressions qui lui sont familières. - L'élève est capable d'identifier des termes et des expressions techniques.	- L'élève peut identifier au moins la moitié de toutes les images et icônes étudiées en cours. - L'élève peut traduire au moins la moitié de tous les termes et expressions étudiés en cours.
20 % (12 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève organise ses supports de cours de manière structurée. - L'élève n'interrompt pas en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Inéquations**	- Trouve les solutions d'inéquations du premier degré. - Met un problème donné sous forme d'inéquation du premier degré et le résout.	Le problème est compris, traduit et résolu par une inéquation du premier degré.
40 % (24 P)	**Représentation et analyse de fonctions**	- Connaît les notions liées aux fonctions (image, antécédent, ensemble de définition, sens de variation, tableau de valeurs, graphique). - Dessine le graphique à partir du tableau de valeurs d'une fonction donnée. - Détermine l'équation d'une fonction affine à partir du graphique. - Dessine la représentation graphique d'une fonction affine à partir de l'expression analytique.	Les indicateurs sont vérifiés de façon satisfaisante.
30 % (18 P)	**Systèmes d'équations**	- Résout des systèmes d'équations à deux inconnues. - Applique les méthodes de substitution et d'addition. - Met un problème donné sous forme de système d'équations du premier degré et le résout.	- Les systèmes d'équations sont résolus de façon satisfaisante. - Le problème est compris et traduit en système d'équations du premier degré.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - faisant preuve de motivation intrinsèque et extrinsèque. - réalisant de meilleurs résultats de manière motivée. - étant de bonne humeur en dépit de situations de stress. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais technique 2 (ANGTE2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Anglais technique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Il est recommandé de réaliser ensemble avec les élèves un portfolio en classe qui documente les différentes étapes de l'apprentissage. Les modalités de la réalisation de celui-ci (p.ex. respect des consignes et des délais, complétude, structuration) peuvent être évaluées dans la compétence 4.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend l'anglais professionnel écrit sous une forme légèrement simplifiée.**	- L'élève est capable de rechercher des informations a` partir de termes clés en anglais. - L'élève est capable de reproduire le contenu d'un texte en résumé dans l'une des langues officielles du pays. - L'élève est capable de comprendre la syntaxe ainsi que des conjonctions fréquentes dans des textes techniques.	- L'élève a reproduit le sens des informations et des termes de documentations techniques ou d'autres pages d'assistance dans l'une des langues officielles du pays ou dans un anglais simple. (Niveau pré-intermédiaire a` intermédiaire B1) - L'élève est capable d'effectuer et de résumer des recherches sur Internet a` propos d'un sujet ou d'un terme précis.
20 % (12 P)	**L'élève comprend l'anglais professionnel oral sous une forme légèrement simplifiée.**	- L'élève est capable d'interpréter des termes et des expressions qui lui sont inconnus dans un contexte. - L'élève est capable de comprendre et de suivre des instructions claires. - L'élève est capable de comprendre et éventuellement d'appliquer de brefs tutoriels (par exemple sur YouTube) ou d'autres vidéos a` caractère technique.	- L'élève a reproduit le sens des informations et des termes de documentations techniques ou d'autres pages d'assistance dans l'une des langues officielles du pays ou dans un anglais simple. (Niveau pré-intermédiaire a` intermédiaire B1) - L'élève est capable d'effectuer et de résumer des recherches sur Internet a` propos d'un sujet ou d'un terme précis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un bref exposé sur divers sujets en relation avec sa formation.**	L'élève est capable : - de présenter le sujet à l'aide d'un diaporama - de parler librement (sans trop de référence à ses notes) - d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet - de parler de manière fluide, cohérente et compréhensible - de parler sans trop de fautes de prononciation	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève organise ses supports de cours de manière structurée. - L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. - L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. - L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur mathématiues
Salle ordinaire

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de représenter des données statistiques ainsi que de calculer les indicateurs centraux.**	- Connaît les notions de base liées aux statistiques (fréquence, population, moyenne, médiane, étendue, écart-type). - Représente des données statistiques à l'aide d'un diagramme. - Interprète un diagramme donné. - Connaît plusieurs types de diagrammes. - Calcule les indicateurs de tendance centrale.	- Les données de la série statistique sont correctement représentées. - Les indicateurs centraux et de dispersion sont calculés de manière exacte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre graphiquement et algébriquement des équations du second degré (ESD).**	- Sait représenter une fonction du second degré. - Connaît les notions de base liées aux fonctions du second degré (parabole, sommet, racines et axe de symétrie). - Sait trouver les solutions d'une ESD par résolution graphique. - Sait résoudre les ESD par application d'une méthode algébrique appropriée.	- Les règles sont connues. - Les calculs sont effectués et les résultats/solutions trouvés de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes liés aux statistiques et aux équations du second degré.**	- Trouve des exemples et contre-exemples. - Sait faire un schéma ou une figure. - Est capable de traduire le problème en langage mathématique. - Reconnaît une structure. - Sait formuler ses idées et proposer une solution.	- Les problèmes sont résolus de façon satisfaisante. - Les équations relatives aux problèmes sont trouvées et résolues en général.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - prenant du plaisir à accomplir de nouvelles épreuves. - travaillant de manière ambitieuse et déterminée. - étant de bonne humeur en dépit de situations de stress. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Logique digitale 1 (LODIG1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Logique digitale 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LODIG1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur informatique
Salle informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des nombres aux formats décimal, binaire et hexadécimal.**	- L'élève connaît les structures de systèmes de numération à bases 2, 10 et 16. - L'élève connaît des puissances de deux importantes ainsi que des unités binaires: 2^16, 2^10 (kilobyte), 2^20 (mégabyte), 2^30 (gigabyte). - L'élève effectue des conversions entre des systèmes de numération, en particulier 10<=>2 et 16<=>2. - L'élève additionne et soustrait des nombres binaires.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions logiques de base dans des circuits simples.**	- L'élève est capable d'appliquer des fonctions logiques avec des définitions, des symboles, des équations fonctionnelles et des tables de vérité. - L'élève est capable de dessiner des circuits simples avec plusieurs éléments logiques et d'expliquer leur fonction.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des circuits de calculs simples.**	- L'élève établit la table de vérité ainsi que l'équation fonctionnelle correspondantes en se référant à la réaction souhaitée de circuits (par exemple des additionneurs). - L'élève illustre des circuits logiques avec des logiciels de simulation. - L'élève intègre des circuits connus dans des circuits principaux sous formes de boîtes noires. - L'élève explique le fonctionnement d'un additionneur-soustracteur à quatre bits en tant que composant d'une unité arithmétique logique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement en restant concentré, en relevant les défis et en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en manifestant du plaisir à accomplir de nouvelles missions de travail et en ne se laissant pas démotiver par les échecs.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur mathématiues
Salle ordinaire

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la fréquence et la probabilité d'un événement.**	- Connaît les notions de base liées à la probabilité. - Calcule la fréquence et la probabilité d'un événement. - Est capable de lire, interpréter et représenter un diagramme en arbre.	Les calculs sont généralement corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les termes d'une suite numérique et de la représenter graphiquement.**	- Reconnaît si une suite est arithmétique ou géométrique. - Utilise la forme explicite pour calculer un terme de la suite. - Utilise la forme récurrente pour calculer des termes d'une suite. - La suite est représentée par un graphique.	- Les quatre formules (formes explicites, récurrentes) sont connues et peuvent être appliquées. - Les calculs sont généralement corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une étude de fonction simplifiée sur les fonctions de référence.**	- Connaît et applique les règles pour étudier une fonction racine carrée. (*) - Connaît et applique les règles pour étudier une fonction inverse. (*) - Connaît et applique les règles pour étudier une fonction cubique. (optionnel) (*)	- Les études de fonctions sont généralement correctes.
10 % (6 P)	**Seul et au sein d'une communauté, l'élève est capable et disposé de se développer et d'agir de manière responsable et ciblée.**	Il est motivé et engagé en : - prenant du plaisir à accomplir de nouvelles épreuves. - travaillant de manière ambitieuse et déterminée. - réalisant de meilleurs résultats de manière motivée. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	50% des indicateurs (2/4) sont réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Logique digitale 2 (LODIG2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Logique digitale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LODIG2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique
Salle d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement de circuits temporisés et de le classer dans des systèmes supérieurs.**	- L'élève connaît des variétés de bascules ainsi que leur fonctionnement. - L'élève établit des circuits temporisés en se servant de bascules (par exemple des registres à décalage). - L'élève illustre des circuits temporisés avec des logiciels de simulation. - L'élève classe des circuits temporisés dans le système d'un ordinateur (par exemple en montage parallèle ou en circuit série).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un processeur et d'une mémoire avec des commandes d'assemblage simples.**	- L'élève explique approximativement les interactions entre les composants de base du système d'un ordinateur (processeur, mémoire de travail et mémoire de masse). - L'élève connaît des registres de processeurs importants (AX, IP, IR) et il les modifie (par exemple avec debug.exe). - L'élève connaît la structure de commandes d'assemblage (codes mnémoniques et mécaniques). - L'élève comprend la relation entre les registres de processeurs, les adresses de mémoires de travail (Offset) et les mémoires de masses: chargement, traitement et sauvegarde de données et de présentations binaires et hexadécimales d'adresses). - L'élève établit une relation entre le fonctionnement des unités arithmétiques logiques et des éléments du module LODIG1 (contexte signal de commande-commande du programme, liens et calculs, XOR, ADD, etc.). - L'élève localise le code d'un logiciel d'assemblage dans la mémoire de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'expliquer des logiciels d'assemblage simples indiqués.**	- L'élève identifie des structures de contrôle (ramification, boucle) appliquées avec des instructions de sauts et des adresses de sauts. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de structures de contrôle appliquées dans des logiciels d'assemblage à d'autres intervenants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	Il est motivé et engagé en : - prenant du plaisir à accomplir de nouvelles épreuves. - travaillant de manière ambitieuse et déterminée. - réalisant de meilleurs résultats de manière motivée. - Il vérifie si les résultats des calculs sont plausibles.	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, - en ne se laissant pas démotiver par les échecs, - en effectuant des essais de manière ciblée, - en isolant la cause des erreurs de manière systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation à la physique (PHYSI-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation à la physique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHYSI-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur ou de sciences

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Selon les circonstances, l'enseignant peut renoncer à certains modes d'évaluation

Remarque compétences:

Innerhalb seiner Tätigkeit begegnet der Techniker einer Reihe von physikalischen Vorgängen und Zusammenhängen.
Die Einordnung dieser Vorgänge innerhalb eines physikalischen Gesamtkonzepts, sowie in bestimmten Bereichen deren quantitive Bestimmung hilft ihm in seiner Praxis, diese Vorgänge, Probleme, Gefahren besser einzuschätzen und gezielter damit umzugehen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des contextes physiques dans le domaine d'activité d'un technicien en informatique.**	- L'élève identifie des opérations ainsi que des influences physiques dans le domaine informatique. - L'élève identifie des grandeurs physiques importantes. - L'élève évite le mélange de grandeurs différentes. - L'élève décrit les conséquences du dépassement de valeurs limites.	- L'élève a désigné des contextes qualitatifs importants (en particulier la chaleur, les forces mécaniques, le magnétisme, etc.) de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève distingue les notions de grandeur physique et d'unité. - L'élève détermine des grandeurs inconnues. - L'élève convertit des unités. - L'élève distingue des unités du système international ainsi que des unités dérivées. - L'élève attribue des unités aux grandeurs physiques correspondantes. - L'élève connaît des ordres de grandeurs ainsi que des multiples d'unités. - L'élève établit des équations et il les résout. - L'élève soumet des formules à des contrôles en se servant d'unités.	- L'élève connaît des unités importantes du système international. - L'élève a correctement converti des multiples d'unités. - L'élève a établi et résolu des équations de rapports proportionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève opte pour des instruments et pour des domaines de mesure adaptés. - L'élève constate des erreurs de mesurage et il les rectifie. - L'élève interprète des données mesurées et il soumet leur pertinence à un contrôle. - L'élève tient compte des unités.	- Les valeurs mesurées étaient correctes. - L'élève a constaté des valeurs contestables de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des contextes physiques en se référant à des tableaux et à des diagrammes.**	- L'élève représente la proportionnalité entre deux grandeurs sous forme de ligne droite dans un diagramme à abscisses et à ordonnées. - L'élève déduit des paires de valeurs ou des grandeurs recherchées de tableaux ou de diagrammes dans des contextes non linéaires. - L'élève distingue des dépendances dans le même sens ou en sens opposé en se référant à des diagrammes.	- L'élève a correctement décrit des contextes en se servant de diagrammes. - L'élève a déduit des valeurs recherchées de tableaux ou de diagrammes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'étudier des énoncés de manière autonome.**	- L'élève se réfère à des sources d'information. - L'élève établit une vue d'ensemble composée d'informations partielles. - L'élève identifie les problèmes qui se posent. - L'élève demande une assistance dans la mesure des besoins. - L'élève soumet des hypothèses à des contrôles. - L'élève présente des résultats de manière compréhensible.	- L'élève a subdivisé l'énoncé en étapes partielles cohérentes et il a obtenu un résultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collaborer avec des collègues.**	- L'élève participe activement à l'accomplissement des missions indiquées. - L'élève se concerte avec ses collègues au sujet de sa méthode. - L'élève travaille d'une manière soignée et consciencieuse et il respecte les délais convenus. - L'élève évite les conflits ou il les gère de manière constructive.	- L'élève a organisé des missions en concertation avec ses collègues (par exemple sous les aspects des horaires, de la répartition du travail ou des responsabilités). - L'élève s'est appliqué à désamorcer des conflits naissants et à rechercher une solution constructive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Programmation d'un microprocesseur (PROMP-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Programmation d'un microprocesseur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROMP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Selon les circonstances, l'enseignant peut renoncer à certains modes d'évaluation

Remarque compétences:

Innerhalb seinerTätigkeit kommt der Techniker in Kontakt mit Geräten die anhand von primitiven 'Programmiersprachen' konfiguriert werden müssen. Mittels Assembler-Programmierung soll er deshalb ein Gespür für maschinennahe Instruktionen aufbauen.
Des weiteren sind auftretende Hard- oder Software-Fehler leichter zu deuten, wenn der Techniker die Besonderheiten und Problemsituationen auf Mikroprozessor-Ebene kennt

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser un microcontrôleur.**	- L'élève connaît des domaines d'affectation de microprocesseurs et de microcontrôleurs. - L'élève installe les pilotes requis. - L'élève installe un environnement de développement et il le configure. - L'élève vérifie la fonctionnalité en compilant et en téléchargeant un programme simple.	- L'élève a établi un environnement de développement en état de fonctionnement et le microcontrôleur était prêt à l'emploi.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes simples pour des microcontrôleurs.**	- L'élève connaît des variétés de variables et de structures de contrôle et il les applique. - L'élève établit des programmes en employant un langage de programmation graphique. - L'élève établit des programmes simples en employant un langage de programmation textuel.	- L'élève a convenablement accompli les missions en employant des langages de programmation graphiques ou textuels. - L'élève a effectué une détection d'erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder du matériel habituel à un microcontrôleur et de le commander.**	- L'élève utilise différentes sources d'entrée (par exemple des boutons, des émetteurs ou des capteurs). - L'élève utilise différents canaux de sortie (par exemple des LED, des LCD, des moteurs pas-à-pas ou des servomoteurs).	- L'élève a correctement opté pour du matériel en fonction des circonstances. - L'élève a convenablement accompli les missions avec du matériel habituel. - L'élève a effectué une détection d'erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en manifestant son plaisir à assumer de nouvelles missions de travail, - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, - en manifestant sa motivation avec des résultats de travail meilleurs et rentables. - L'élève assume des responsabilités - en vérifiant consciencieusement que son travail n'accuse pas d'erreur.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'e´élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Nouvelles technologies (NOTEC-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Nouvelles technologies**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NOTEC-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de nouveautés en informatique.**	- L'élève se renseigne en consultant différentes sources (littératures spécialisée, Internet, etc.). - L'élève vérifie l'exactitude des informations en se référant à plusieurs sources. - L'élève délimite un domaine d'affectation en fonction d'aspects économiques et de caractéristiques techniques. - L'élève comprend le fonctionnement ainsi que l'application d'une technologie.	- L'élève a réuni l'ensemble des caractéristiques importantes de manière structurée. - L'élève a convenablement désigné les bases techniques en fonction de son niveau de formation. - L'élève a mentionné des sources ainsi que des références.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer des produits informatiques (matériel et logiciels).**	- L'élève établit une structure servant à la présentation de la comparaison. - L'élève détermine des critères de comparaison (domaine d'affectation, public cible, aspects économiques, caractéristiques techniques, etc.). - L'élève standardise des valeurs et il adapte des unités. - L'élève établit un constat.	- L'élève a opposé les caractéristiques essentielles. - La comparaison était cohérente. - L'élève a établi un constat en se référant à la comparaison et il l'a présenté d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transmettre ses connaissances techniques dans le domaine de l'informatique.**	- L'élève s'exprime de manière compréhensible. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève établit un résumé des caractéristiques essentielles. - L'élève établit une documentation (document, page Web, vidéo, présentation, wiki, etc.) concernant un sujet.	- Les explications étaient en grande majorité complètes et correctes. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible et adaptée au public.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en respectant les opinions d'autres intervenants, o en avançant des arguments de manière respectueuse. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en assumant des responsabilités, o en respectant la planification ainsi que les délais.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Atelier en automates programmables 1 (ATAPO1-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en automates programmables 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATAPO1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les documents techniques d'un petit automate programmable.**	- L'élève lit et interprète soigneusement les documents. - L'élève connaît le fonctionnement.	- L'élève a expliqué le fonctionnement à un tiers.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder les entrées et les sorties d'un petit automate programmable de manière compétente.**	- L'élève assure correctement le câblage des entrées et des sorties. - L'élève constate et élimine les erreurs de câblage.	- Les composants aux entrées et aux sorties étaient opérationnels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits logiques en se servant d'un petit automate programmable et d'en contrôler le fonctionnement.**	- L'élève utilise des circuits logiques pour résoudre le problème.	- L'élève a expliqué les différents circuits logiques.
10 % (6 P)	**L'élève travaille consciencieusement.**	- L'élève soumet les résultats de son travail à un contrôle et il corrige les erreurs. - L'élève échange des informations avec l'enseignant et il lui fait part des résultats de son travail.	- Le travail n'accusait pas d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Atelier en automates programmables 2 (ATAPO2-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en automates programmables 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATAPO2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un projet avec un petit automate programmable.**	- L'élève est capable de lire et d'interpréter un schéma technologique. - L'élève est capable d'évaluer le cadre horaire d'un projet. - L'élève est capable de subdiviser l'énoncé en étapes individuelles.	- L'élève a expliqué l'énoncé. - L'élève a correctement subdivisé l'énoncé en étapes individuelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet avec un petit automate programmable.**	- L'élève assure le câblage du petit automate. - L'élève établit et transpose le programme.	- L'élève a correctement installé le système. - Le système fonctionnait conformément au schéma technologique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tester un programme pour un petit automate.**	- L'élève établit une série de tests décrivant la situation finale. - L'élève procède à une série de tests établie. - L'élève documente les écarts constatés par rapport à la réaction recherchée.	- La série de tests est cohérente à l'énoncé. - L'élève a intégralement accompli la série de tests. - L'élève a indiqué les écarts éventuels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer la présentation de son travail d'une manière intéressante et compréhensible sous l'aspect du contenu.**	- L'élève établit et expose une présentation électronique. - L'élève expose la grande majorité des explications de manière compréhensible.	- La présentation était intéressante et compréhensible. - La présentation faisait état de la fonction et de l'affectation du projet.
10 % (6 P)	**L'élève assume des tâches et il se concerte avec son équipe.**	- L'élève échange des informations au sein de l'équipe. - Les tâches sont réparties au sein de l'équipe.	- L'élève a accompli la tâche en concertation avec ses co-équipiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Automatisation de processus informatiques (AUTIF-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Automatisation de processus informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTIF-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève identifie des activités récurrentes.**	- L'élève identifie des répétitions dans les procédures de travail.	- L'élève a désigné des étapes de travail récurrentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour un logiciel adapté à l'automatisation de processus.**	- L'élève est capable d'attribuer des logiciels à des missions concrètes. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents logiciels. - L'élève est capable d'expliquer son choix en avançant des arguments. - L'élève établit une relation entre les contraintes de travail et le gain de temps ultérieur.	- L'élève a opté pour un logiciel adapté à la mission.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier le processus d'automatisation.**	- L'élève est capable de subdiviser une procédure de travail en plusieurs étapes et de les présenter (graphiquement). - L'élève identifie le paramétrage requis.	- L'élève a présenté des procédures récurrentes d'une manière propre et schématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'implémenter le processus d'automatisation.**	- L'élève est capable de programmer les différentes étapes. - L'élève se sert du système d'assistance pour trouver des solutions.	- L'élève a réussi à appliquer l'automatisation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats de son travail à des essais et, le cas échéant, il rectifie des erreurs apparues.**	- L'élève effectue des essais concrets. - L'élève identifie des erreurs. - L'élève rectifie des erreurs détectées.	- Les essais étaient réalistes. - L'élève a rectifié les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Luxembourgeois 7 (LUXEM7-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 7**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM7-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois) - connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Luxembourgeois 8 (LUXEM8-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 8**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM8-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -- connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Installation et configuration de systèmes d'exploitation 1 (SYSEX1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 1**

Titre du module:	**Installation et configuration de systèmes d'exploitation 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SYSEX1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Professeur informatique
Salle informatique SYSEX
Effectif maximal de l'auditoire: 12 élèves

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève procède de manière systématique au cours de l'installation. - L'élève opte pour des options et pour des paramètres adaptés. - L'élève se sert des aides à la documentation. - L'élève soumet l'installation à un contrôle. - L'élève vérifie le numéro de version et il met le système d'exploitation à jour.	- L'élève a correctement installé le système d'exploitation en suivant les indications. - L'élève a désigné le contexte des licences. - L'élève a présenté les différences entre plusieurs systèmes d'exploitation. - L'élève a correctement installé le système d'exploitation en appliquant plusieurs variations. - Le système d'exploitation était à jour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer le système d'exploitation sous Windows en suivant les indications.**	- L'élève effectue la configuration de manière systématique. - L'élève installe et il supprime des logiciels. - L'élève opte pour des options et pour des paramètres adaptés. - L'élève se sert des aides à la documentation. - L'élève soumet la configuration à un contrôle.	- L'élève a correctement configuré le système d'exploitation en suivant les indications. - L'élève a décrit l'utilité des options et des paramètres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de protéger le système d'exploitation sous Windows des attaques.**	- L'élève connaît des risques auxquels un système est exposé. - L'élève connaît les domaines d'affectation des différents logiciels de protection. - L'élève installe des logiciels de protection adaptés (pare-feu, antivirus ou similaires), il les configure et il les active. - L'élève compare les fonctions de plusieurs fournisseurs de logiciels de protection. - L'élève vérifie le numéro de version du logiciel installé et il le met à jour.	- L'élève a désigné l'utilité ainsi que l'utilisation de logiciels de protection. - L'élève a correctement installé, configuré et activé des logiciels de protection indiqués (pare-feu, antivirus ou similaire). - L'élève a opté pour un logiciel adapté aux circonstances. - Le logiciel installé était à jour.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer et de gérer des comptes d'utilisateurs locaux dans le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève installe des comptes d'utilisateurs personnalisés. - L'élève soumet des comptes d'utilisateurs à des contrôles pour vérifier l'exactitude de la configuration. - L'élève effectue les modifications des réglages d'un compte d'utilisateur.	- L'élève a désigné l'utilité d'une gestion des utilisateurs. - Les utilisateurs étaient en mesure de s'inscrire. - L'élève a effectué des modifications requises du compte d'utilisateur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder et de restaurer le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève effectue la sauvegarde du système d'exploitation de manière systématique. - L'élève effectue la restauration du système d'exploitation de manière systématique.	- L'élève a désigné la stratégie de sauvegarde. - L'élève a restauré le système d'exploitation.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder des données d'utilisateurs et de les restaurer dans le système d'exploitation sous Windows.**	- L'élève compare différents logiciels de sauvegarde et de restauration. - L'élève identifie les données d'utilisateurs. - L'élève effectue la sauvegarde des données d'utilisateurs de manière systématique. - L'élève effectue la restauration des données d'utilisateurs de manière systématique.	- L'élève a expliqué le choix du logiciel. - L'élève a réuni les données essentielles des utilisateurs. - L'élève a désigné la stratégie de sauvegarde. - L'élève a copié les données essentielles des utilisateurs. - L'élève a restauré les données essentielles des utilisateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, en travaillant de manière autonome et avec endurance, en respectant les délais, en affichant un engagement ciblé pour répondre à des énoncés axés sur des problèmes et en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Développement de pages internet statiques (HTSTA)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 1**

Titre du module:	**Développement de pages internet statiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HTSTA**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Professeur Informatique
Salle informatique SYSEX
Effectif maximal de l'auditoire: 12 élèves

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une présentation sur Internet.**	- L'élève décrit la fonction et il évalue les moyens ainsi que le temps requis. - L'élève prépare un prototype (d'interface) en concertation avec le client. - L'élève établit une structure logique de la présentation sur Internet. - L'élève établit la structure du répertoire de la présentation sur Internet. - L'élève analyse la fréquentation.	- Le prototype correspondait fondamentalement aux indications. - La structure logique et physique était réalisable. - L'élève a identifié les groupes d'utilisateurs primaires et il les a considérés au cours de la préparation du prototype.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la structure ainsi que les matières d'une présentation sur Internet et d'en assurer la maintenance de manière compétente.**	- L'élève applique le langage HTML pour constituer une présentation fonctionnelle indiquée sur Internet. - L'élève établit le code source HTML de la présentation sur Internet en fonction des normes d'actualité. - La structure et les matières de la présentation sur Internet correspondent à la structure logique planifiée. - Les fichiers de la présentation sur Internet correspondent à la structure physique planifiée. - L'élève met à jour les matières ainsi que le code source.	- L'élève a constitué la présentation sur Internet en suivant les indications. - L'élève a respecté les normes HTML en vigueur et le code source des pages était correct sous l'aspect sémantique. - L'élève a respecté la structure logique de la planification. - L'élève a respecté la structure physique de la planification.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le design d'une présentation sur Internet et d'en assurer la maintenance de manière compétente.**	- L'élève organise la présentation sur Internet d'une manière agréable en appliquant le langage CSS. - L'élève établit le code source CSS de la présentation sur Internet en fonction des normes d'actualité. - Le design de la présentation sur Internet correspond au prototype planifié.	- L'élève a effectué les formatages de manière compétente. - Le code source CSS des pages était correct sous l'aspect sémantique. - L'élève a respecté le design de la phase de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en service une présentation sur Internet de manière compétente.**	- L'élève télécharge la présentation sur Internet et elle est accessible. - L'élève établit la structure du répertoire sur le serveur.	- La présentation sur Internet était accessible par un réseau.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de créativité en exprimant ses idées personnelles dans des circonstances de travail ouvertes, en les développant et en les appliquant. - L'élève fait preuve d'empathie en se mettant à la place d'autres intervenants et en s'appliquant à comprendre la motivation ainsi que l'attitude de son interlocuteur. - L'élève fait preuve de motivation et de force de persuasion en présentant ses idées, ses plans ainsi que ses conceptions personnelles de manière convaincante.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Création de documentations (CREDO)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Documentations et présentations**

Titre du module:	**Création de documentations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREDO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Dokumente sollten in Zusammenarbeit mit anderen Modulen erstellt werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les ressources mises à sa disposition d'une manière cohérente/ciblée pour se familiariser avec un sujet indiqué.**	- L'élève indique ses sources d'information. - Les informations réunies sont complètes et correctes sous l'aspect des matières.	- Le document établi faisait état des informations requises pour l'utilisateur. - Le document établi mettait en évidence les aspects essentiels du sujet indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter une documentation d'une manière claire et compréhensible sous l'aspect des matières.**	- La documentation est clairement structurée et elle est cohérente pour le public cible sous l'aspect de la structure de la présentation. - La documentation n'emploie pas de vocabulaire professionnel incompréhensible pour le public cible. - L'élève emploie un langage agréable pour le public cible pour rédiger la documentation. - La documentation contient des exemples favorisant la compréhension. - La documentation contient plusieurs formes de présentation (par exemple des graphiques, des diagrammes ou des captures d'écrans) pour illustrer les descriptions textuelles. - L'élève utilise des tableaux de manière cohérente pour des calculs simples (séparation de données et de formules, dossiers de travail, fonctions prédéfinies).	- L'élève a exposé les matières dans le document d'une manière adaptée au groupe cible. - Le public cible n'a pas éprouvé de difficultés de compréhension au cours de la lecture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter une documentation d'une manière agréable sous l'aspect de la forme.**	- L'élève présente les textes d'une manière convenable sous l'aspect de la forme en se servant de modèles de formatage (par exemple pour le formatage des titres, du corps de texte et des tableaux). - Les en-têtes et pieds de pages font état des informations essentielles (par exemple le titre du document, le nom de l'auteur ou la numérotation des pages). - Les variétés de diagrammes (diagrammes à barres, circulaires ou linéaires) ainsi que leurs annotations sont cohérentes. - L'élève effectue les applications graphiques requises (par exemple le rétrécissement, la rotation, l'annotation, le réglage de la valeur tonale ou le marquage des zones principales d'un visuel).	- L'élève a appliqué les normes formelles habituelles lors de la présentation des matières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail, de l'améliorer et d'établir une documentation dans le respect des délais.**	- L'élève détecte des erreurs dans les documentations constituées. - L'élève établit la documentation finale et il accomplit les étapes intermédiaires requises dans le respect des délais.	- L'élève a justifié la structure de la documentation ainsi que le choix de la forme de présentation utilisée. - L'élève a respecté l'ensemble des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à communiquer en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible. - L'élève manifeste son aptitude à gérer les critiques en analysant ses actions, en mettant à profit les aspects positifs des critiques et en réagissant aux critiques de manière positive.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Techniques de présentations (TEPRE)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Documentations et présentations**

Titre du module:	**Techniques de présentations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEPRE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Professeur-ingénieur / Informatique
Salle informatique
Effectif maximal de l'auditoire: 12 élèves

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
En cas de dépassement de l'effectif maximal de l'auditoire, l'évaluation peut se faire par binôme et le contrôle continu peut être omis

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les matières d'une présentation.**	- L'élève exprime des messages centraux. - Les messages sont complets et corrects sous l'aspect professionnel.	- La présentation mentionnait les informations importantes sous l'aspect du sujet. - L'élève a mentionné ses sources.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer une présentation en fonction des sujets et d'adapter les matières aux besoins du public.**	- Les matières conviennent au public cible. - La présentation est clairement structurée et elle affiche un fil conducteur. - Ni la cohérence ni les transitions ne sont submergées par des détails. - Les changements de transparents ainsi que les étapes des transitions facilitent la compréhension. - La présentation n'emploie pas de vocabulaire inconnu du public. - La présentation contient des insertions ciblées, avec plusieurs supports dans la mesure des besoins. - La présentation n'excède pas le cadre horaire fixé.	- L'élève a structuré la présentation d'une manière propre et adaptée au sujet. - Le niveau de la présentation était adapté au public cible. - La présentation affichait un fil conducteur clairement identifiable. - L'élève a utilisé le matériel/les supports de manière à faciliter la compréhension. - L'élève a adapté les matières de la présentation en fonction d'un cadre horaire indiqué. - La présentation ne contenait pas de matières discriminantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme.**	- L'élève présente les textes ainsi que les transitions d'une manière homogène et correspondant à la forme. - L'élève intègre correctement les matières multimédias et il les prépare au préalable dans la mesure des besoins. - L'élève prépare la présentation en fonction du matériel disponible.	- L'élève a appliqué les normes habituelles concernant la forme pour présenter les matières. - L'élève s'est servi des supports d'une manière ciblée et convenant au sujet. - L'élève a intégré les matières multimédias utilisées d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il les a adaptées au préalable dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une présentation de manière agréable.**	- L'élève connaît les règles de la communication verbale et non verbale et il les applique. - L'élève connaît les actions de la rhétorique et de la dramaturgie et il les adapte en fonction des circonstances. - L'élève dispose du matériel requis et il assure son fonctionnement irréprochable. - L'élève prend connaissance des commentaires du public cible et, le cas échéant, il les approfondit. - L'élève identifie des valeurs ainsi que des motivations avec empathie et il les considère.	- L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève a adapté la rhétorique ainsi que la dramaturgie en fonction des circonstances. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable. - La structure de la présentation était agréable. - L'élève a adopté une attitude d'orateur adaptée aux circonstances. - L'élève a convenablement considéré le public ainsi que ses commentaires.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à gérer des conflits o en considérant des valeurs et des normes dans des circonstances conflictuelles, o en restant pragmatique et en se concentrant sur l'essentiel, o en étant réceptif à d'autres conceptions et, en conséquence, consensuel en considérant les intérêts d'autres intervenants. - L'élève manifeste son aptitude à gérer les critiques o en analysant ses actions du point de vue de la cible des critiques.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Dimensionnement de composants informatiques 1 (DICOM1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Dimensionnement de composants informatiques**

Titre du module:	**Dimensionnement de composants informatiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DICOM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des composants d'ordinateurs et d'en expliquer la mission ainsi que le fonctionnement.**	- L'élève identifie des composants, des interfaces ainsi que des prises et il les attribue. - L'élève explique les missions de composants d'actualité d'un ordinateur. - L'élève désigne la relation ainsi que l'interaction de composants. - L'élève désigne le fonctionnement de composants d'actualité d'un ordinateur.	- L'élève a identifié les composants habituels de manière fiable. - L'élève a décrit la mission ainsi que le fonctionnement des composants essentiels des ordinateurs de manière compréhensible. - L'élève a désigné l'interaction entre plusieurs composants de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des contextes techniques et physiques fondamentaux de composants d'ordinateurs.**	- L'élève connaît et comprend les risques au cours de la manipulation de la tension électrique. - L'élève explique des grandeurs et des opérations physiques fondamentales dans des composants. - L'élève connaît des relations entre des grandeurs physiques qui se présentent. - L'élève connaît et comprend des limites physiques et techniques. - L'élève désigne des perturbations physiques qui agissent sur des composants sous l'aspect qualitatif.	- L'élève a désigné les risques de l'électricité et il les a évités. - L'élève a correctement présenté des contextes physiques et techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître et de déterminer des propriétés, des dimensions ainsi que des unités de composants d'ordinateurs.**	- L'élève attribue les dimensions et les unités correctes ainsi que des valeurs habituelles d'actualité aux propriétés. - L'élève convertit les préfixes du système international ainsi que les préfixes binaires des unités. - L'élève convertit des grandeurs correspondantes. - L'élève détermine des limites techniques.	- L'élève a décrit des propriétés de composants d'ordinateurs en utilisant l'unité correcte. - L'élève a indiqué des valeurs par défaut et limites d'actualité. - L'élève a déterminé des valeurs correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des besoins et de déterminer des coûts de composants d'ordinateurs.**	- L'élève détermine des besoins en fonction du domaine d'affectation. - L'élève répartit un budget pour des composants de manière cohérente. - L'élève considère des capacités disponibles. - L'élève détermine des coûts d'acquisition ainsi que des coûts ultérieurs.	- L'élève a opté pour des composants correspondant à l'affectation. - Le cas échéant, l'élève a expliqué ses options en déterminant l'ensemble des coûts correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève soumet ses résultats à des contrôles systématiques en vérifiant la pertinence des résultats des calculs, en effectuant des tests ciblés et en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Dimensionnement de composants informatiques 2 (DICOM2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Dimensionnement de composants informatiques**

Titre du module:	**Dimensionnement de composants informatiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DICOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des composants périphériques et d'en expliquer la mission ainsi que le fonctionnement.**	- L'élève identifie des composants, des interfaces ainsi que des prises et il les attribue. - L'élève explique les missions de composants périphériques d'actualité. - L'élève désigne la relation ainsi que l'interaction de composants. - L'élève désigne le fonctionnement de composants périphériques d'actualité.	- L'élève a identifié les composants habituels de manière fiable. - L'élève a décrit la mission ainsi que le fonctionnement des composants périphériques essentiels de manière compréhensible. - L'élève a désigné l'interaction entre plusieurs composants de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre des contextes techniques et physiques fondamentaux de composants périphériques.**	- L'élève connaît et comprend les risques au cours de la manipulation de la tension électrique. - L'élève explique des grandeurs et des opérations physiques fondamentales dans des composants périphériques. - L'élève connaît des relations entre des grandeurs physiques qui se présentent. - L'élève connaît et comprend des limites physiques et techniques. - L'élève désigne des perturbations physiques qui agissent sur des composants sous l'aspect qualitatif.	- L'élève a désigné les risques de l'électricité et il les a évités. - L'élève a correctement présenté des contextes physiques et techniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître et de déterminer des propriétés, des dimensions ainsi que des unités de composants périphériques.**	- L'élève attribue les dimensions et les unités correctes ainsi que des valeurs habituelles d'actualité aux propriétés de composants périphériques. - L'élève convertit les préfixes du système international ainsi que les préfixes binaires des unités. - L'élève convertit des grandeurs correspondantes. - L'élève détermine des limites techniques.	- L'élève a décrit des propriétés de composants périphériques en utilisant l'unité correcte. - L'élève a indiqué des valeurs par défaut et limites d'actualité. - L'élève a déterminé des valeurs correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des besoins et de déterminer des coûts de composants d'ordinateurs et de périphériques.**	- L'élève détermine des besoins en fonction du domaine d'affectation. - L'élève répartit un budget indiqué pour des composants de manière cohérente. - L'élève considère des capacités disponibles. - L'élève détermine des coûts d'acquisition ainsi que des coûts ultérieurs.	- L'élève a opté pour des composants correspondant à l'affectation. - Le cas échéant, l'élève a expliqué ses options en déterminant l'ensemble des coûts correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en manifestant son plaisir à assumer de nouvelles missions de travail, - en manifestant sa motivation avec des résultats de travail meilleurs et rentables. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer et à gérer des conflits - en comprenant les mimiques, les gestes ainsi que les postures et en réagissant convenablement, - en restant pragmatique et en se concentrant sur l'essentiel.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Travail en atelier mécanique (ATINF1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail en atelier**

Titre du module:	**Travail en atelier mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux fondamentaux dans le domaine du traitement mécanique des matériaux en tenant compte de la sécurité au travail.**	- L'élève gère des unités ainsi que des grandeurs du traitement des métaux. - L'élève distingue les différents matériaux. - L'élève applique les techniques de base du traitement des métaux de manière compétente en tenant compte de la sécurité au travail. - L'élève transforme les matériaux sans excéder les tolérances indiquées. - L'élève veille à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses camarades. - L'élève opte pour différents instruments de mesure et pour différents outils. - Les instruments de mesure ainsi que les outils sont rangés au poste de travail et l'élève s'en sert avec précaution et de manière responsable. - L'élève consulte correctement les valeurs mesurées indiquées sur l'instrument de mesure en fonction de la précision de l'instrument de mesure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques simples.**	- L'élève établit des dessins techniques simples de pièces mécaniques avec différentes formes de représentation en respectant les règles ainsi que les normes fondamentales du dessin technique. - L'élève comprend le dessin technique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer une pièce de travail indiquée de manière autonome.**	- L'élève fabrique une pièce travail de manière autonome en fonction d'un dessin technique. - L'élève effectue les travaux fondamentaux du traitement mécanique des matériaux de manière compétente. - L'élève considère les règles de la sécurité au travail. - L'élève produit la pièce de travail sans excéder les tolérances dimensionnelles indiquées.	- L'élève fabrique une pièce travail de manière autonome en fonction d'un dessin technique. - L'élève effectue les travaux fondamentaux du traitement mécanique des matériaux de manière compétente. - L'élève considère les règles de la sécurité au travail. - L'élève produit la pièce de travail sans excéder les tolérances dimensionnelles indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier soigneusement les différentes étapes de travail et de les accomplir dans le respect des délais.**	- L'élève prépare son travail et il le subdivise de manière cohérente. - L'élève exécute le travail en consultant les documents de travail. - L'élève travaille de manière concentrée et il ne se laisse pas distraire par ses camarades. - L'élève connaît les indications horaires. - L'élève s'organise de manière à être en mesure de respecter les indications horaires.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour transformer des métaux. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant la transformation de métaux de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Travail en atelier électrique (ATINF2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail en atelier**

Titre du module:	**Travail en atelier électrique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de braser des composants électroniques ainsi que des composants du domaine de l'informatique de manière compétente.**	- L'élève brase les composants de manière compétente. - L'élève dessoude des composants de manière compétente, il les remplace et il les brase à nouveau.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des grandeurs électriques.**	- L'élève opte pour l'instrument de mesure approprié. - Les résultats mesurés sont corrects, sans excéder les tolérances. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du mesurage. - L'élève documente les mesurages dans un rapport de contrôle indiqué.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une installation électrique simple et de la mettre en service en considérant les mesures générales de protection et de sécurité.**	- L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes sous l'aspect technique. - L'élève explique les matières des documents utilisés à un autre intervenant. - L'élève accomplit les étapes d'installation planifiées de manière compétente. - L'élève maintient le poste de travail en ordre, il opte pour des matériaux et pour des outils et il les entrepose de manière compétente. - L'élève observe les règles de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours du contrôle du fonctionnement. - L'élève mesure les différentes tensions sur le réseau. - L'élève détecte des erreurs survenues. - Le circuit d'installation fonctionne. - L'élève constate des risques existants et il en a conscience. - L'élève observe les consignes générales en matière de protection et de sécurité. - L'élève trie les matériaux ainsi que les dispositifs résultant du démontage de l'installation électrique et il les met au rebut de manière compétente.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour le travail à l'atelier d'électricité. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant le travail à l'atelier d'électricité de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Installation et configuration de systèmes d'exploitation 2 (SYSEX2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 2**

Titre du module:	**Installation et configuration de systèmes d'exploitation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSEX2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation sous Linux ainsi que des logiciels d'application appropriés et de les maintenir à jour.**	- L'élève connaît les propriétés fondamentales d'un système d'exploitation sous Linux. (Consulter les remarques générales) - L'élève virtualise un système d'exploitation. - L'élève installe des systèmes d'exploitation client et serveur. - L'élève effectue des configurations avec une interface graphique. - L'élève gère des logiciels avec une interface en ligne de commande et avec une interface graphique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les concepts de base d'un système d'exploitation sous Linux dans un environnement basé sur une interface en ligne de commande.**	- L'élève applique des ordres de lignes de commandes élémentaires. - L'élève gère des utilisateurs, des groupes ainsi que des autorisations dans une interface en ligne de commande. - L'élève gère des procédures avec une interface en ligne de commande et avec une interface graphique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder un système d'exploitation ainsi que des données spécifiques et de les restaurer.**	- L'élève sauvegarde un système d'exploitation et il le restaure. - L'élève sauvegarde des données et il les restaure (dans l'interface graphique).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en effectuant les travaux qui lui sont confiés et en optant pour une méthode de manière autonome, - en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, - en appliquant les règles du traitement de texte, - en rédigeant un mode d'emploi compréhensible/cohérent.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Configuration de services réseau (COSER)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Installation d'un poste de travail 2**

Titre du module:	**Configuration de services réseau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COSER**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer la configuration en réseau d'un poste de travail.**	- L'élève explique les paramètres essentiels du réseau et il les configure. (Consulter les remarques générales)	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des clients sur un ordinateur de poste de travail en suivant les indications pour des services de réseaux et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève installe des applications clients et il les configure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer et de gérer des services essentiels sur un serveur Linux.**	- L'élève installe, configure et commande des services essentiels d'un serveur avec une interface en ligne de commande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à communiquer en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité en appliquant correctement les techniques de documentation étudiées, en établissant des rapports de travail complets et en établissant des instructions utiles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Client Side Scripting 1 (CLISS1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 1**

Titre du module:	**Client Side Scripting 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CLISS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Professeur informatique
Salle informatique
Effectif maximal de l'auditoire: 12 élèves

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Un dépassement de l'effectif maximal empêcherait la mise en oeuvre du programme ainsi que toute évaluation cohérente.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des concepts fondamentaux du langage JavaScript pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève intègre un code JavaScript au cours de l'établissement de pages HTML. - L'élève applique des éléments fondamentaux du langage (variables, types, opérateurs, etc.). - L'élève applique des fonctions prédéfinies servant à l'indication de données et à l'édition. - L'élève applique des éléments préfinis extraits de la bibliothèque Math. - L'élève se sert d'outils de débogage pour rectifier des erreurs.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes simples sans structure de contrôle avec le langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a constaté des erreurs (avec les outils de logiciels) et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'améliorer la fonctionnalité de pages Web dynamiques avec des objets et des fonctions simples.**	- L'élève accède à des éléments du DOM et il modifie leur valeur (EN: value) ou leur code HTML (EN: innerHTML). - L'élève évalue des événements en se servant de fonctions simples personnalisées et sans paramètres. - L'élève modifie des propriétés du langage CSS avec le langage JavaScript.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes avec des objets et avec des fonctions simples en se servant du langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué les éléments de langage utilisés. - L'élève rectifié la grande majorité des erreurs apparues. - L'élève a désigné les méthodes de l'analyse des erreurs et de la rectification des erreurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des structures de contrôle ainsi que des objets JavaScript prédéfinis pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève applique des structures de contrôle élémentaires (autres options et boucles) sans boucles imbriquées. - L'élève se sert d'objets JavaScript prédéfinis. - L'élève se sert d'outils de débogage pour rectifier des erreurs. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes avec des structures de contrôle en se servant du langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué les éléments de langage utilisés. - L'élève a rectifié la grande majorité des erreurs apparues. - L'élève a désigné les méthodes de l'analyse des erreurs et de la rectification des erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, - en affirmant son engagement ciblé pour répondre à un énoncé axé sur des problèmes, - en documentant des informations recherchées, en les vérifiant et en les évaluant d'une manière correcte, utile et complète avec les indications des sources de référence, - en intégrant des options de manière ciblée dans ses programmes.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Client Side Scripting 2 (CLISS2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 1**

Titre du module:	**Client Side Scripting 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CLISS2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 12
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Professeur informatique
Salle informatique
Effectif maximal de l'auditoire: 12 élèves

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Un dépassement de l'effectif maximal empêcherait la mise en oeuvre du programme ainsi que toute évaluation cohérente.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un code source modulaire et de l'intégrer dans des pages Web.**	- L'élève modularise un code source disponible. - L'élève établit des fonctions simples personnalisées avec un ou plusieurs paramètres, avec ou sans valeur de retour. - L'élève intègre des fonctions dans la page Web. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript servant à établir et à consulter des fonctions et il l'a correctement appliquée. - L'élève a établi la grande majorité des fonctions en suivant les indications avec le langage JavaScript et il les a correctement appliquées. - L'élève a constaté la grande majorité des erreurs de programmation apparues et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des pages Web interactives.**	- L'élève établit et utilise des champs unidimensionnels (EN: array). - L'élève établit et consulte des listes visuelles (EN: combo box, select box). - L'élève valide des données saisies dans des formulaires et il met des matières de pages en évidence sous l'aspect optique. - L'élève modifie des propriétés du langage CSS en se servant de JavaScript. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript servant à la définition et à la consultation de champs et de listes visuelles et l'a correctement appliquée. - L'élève a validé des formulaires en se servant du langage JavaScript et il a mis des erreurs en évidence avec des caractéristiques du langage CSS. - L'élève rectifié la grande majorité des erreurs de programmation éventuelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des boucles temporisées pour produire des animations.**	- L'élève applique des boucles temporisées. - L'élève utilise des outils de débogage pour rectifier des erreurs (console, point d'arrêt, moniteur, etc.).	- L'élève a rectifié la grande majorité des problèmes de temporisation avec le langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué des éléments de langage utilisés. - L'élève a constaté des erreurs (avec des outils de logiciels) et il les a rectifiées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève démontre qu'il est capable de gérer les critiques - en réagissant de manière positive aux critiques exprimées. - L'élève démontre son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer - en transmettant des connaissances professionnelles. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en documentant des informations recherchées, en les vérifiant et en les évaluant d'une manière correcte, utile et complète avec les indications des sources de référence, - en intégrant des options de manière ciblée dans ses programmes.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Maintenance d'ordinateurs (ATINF3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Architecture d'ordinateurs**

Titre du module:	**Maintenance d'ordinateurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler un ordinateur de poste de travail en suivant les indications, de le mettre en service, d'opter pour du matériel complémentaire adapté et de l'installer.**	- L'élève prend soigneusement connaissance des documents et il les interprète correctement. - L'élève se procure des informations manquantes. - L'élève décrit et désigne les différents composants de l'ordinateur d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève opte pour les composants adaptés. - L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes au cours de l'assemblage. - L'élève vérifie que l'ordinateur démarre sans erreur. - L'élève opte pour les réglages corrects au cours de l'installation. - L'élève vérifie que le système d'exploitation démarre sans erreur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes informatiques à des recherches systématiques d'erreurs de matériel et de rectifier ces erreurs.**	- L'élève détermine les défauts du matériel. - L'élève opte pour le matériel à remplacer. - L'élève rectifie les défauts du matériel dans la mesure du possible.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer un environnement de mesure fonctionnel et d'effectuer des mesurages de manière autonome dans des circuits électriques simples à basse tension.**	- L'élève assemble et brase l'ensemble des composants de manière compétente. - L'élève soumet la fonction de l'environnement de mesure à un contrôle. - L'élève indique les noms des différents composants. - L'élève désigne correctement les différents instruments de mesure. - L'élève opte pour un instrument de mesure adapté. - L'élève raccorde correctement les instruments de mesure. - L'élève règle correctement les instruments de mesure. - L'élève établit correctement des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève effectue correctement les mesurages sans excéder les tolérances. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du mesurage. - L'élève documente les mesurages dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève opte pour des instruments de mesure électroniques et il s'en sert de manière compétente. - L'élève établit des circuits de mesurage d'une manière propre et compétente pour les mesurages requis de la tension et du courant. - L'élève mesure le courant ainsi que la tension dans des circuits électriques simples à basse tension.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant son matériel de travail de manière compétente pour la maintenance d'un ordinateur. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant la maintenance d'un ordinateur de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Câblage d'un réseau (ATINF4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Architecture d'ordinateurs**

Titre du module:	**Câblage d'un réseau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer une installation de réseau existante en se servant d'un instrument de mesurage de réseaux locaux et de soumettre la fonction à un contrôle.**	- L'élève effectue le test du fonctionnement de l'installation en réseau en se servant d'un instrument de mesure correspondant (Cable Analyzer). - L'élève établit un rapport de mesurage avec les résultats corrects. - L'élève se sert des instruments de mesure avec précaution en suivant les indications des fabricants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une installation de réseau en suivant les indications et de la documenter dans un rapport.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'installation d'un réseau et il les interprète correctement. - L'élève pose les conduites du réseau en appliquant les consignes spécifiques et en observant les indications des fabricants. - L'élève raccorde les prises réseau ainsi que le panneau de brassage en respectant la norme indiquée et en observant les indications des fabricants. - L'élève considère les différentes étapes du montage et il tient compte de l'importance du blindage. - Le réseau fonctionne - L'élève présente un rapport de travail complet. - L'élève produit des câbles patch dans le respect des normes. - Les câbles patch fonctionnent.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs de manière systématique dans des réseaux et de les rectifier.**	- L'élève localise des erreurs apparues dans l'installation d'un réseau, il les décrit et il les rectifie. - L'élève détecte l'ensemble des erreurs et il les rectifie.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour le câblage de réseaux d'ordinateurs. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant le câblage d'ordinateurs de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projets technologiques 1 (PROTO1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets technologiques**

Titre du module:	**Projets technologiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROTO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un ordinateur à carte unique et de le configurer sous guidance.**	- L'élève établit un support de sauvegarde amorçable pour l'ordinateur à carte unique. - L'élève configure les réglages du réseau de l'ordinateur à carte unique. - L'élève soumet l'installation à un contrôle. - L'élève vérifie le numéro de version et il met à jour le système d'exploitation.	- L'élève a correctement installé et configuré l'ordinateur à carte unique en suivant les indications. - Le système était à jour.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un environnement de développement pour un langage de programmation visuel.**	- L'élève installe la version la plus récente de l'environnement de développement. - L'élève configure l'accès à l'environnement de développement et il le sauvegarde. - L'élève soumet l'installation ainsi que la configuration à un contrôle.	- L'élève a installé la version la plus récente de l'environnement de développement. - L'élève a sauvegardé l'environnement de développement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les concepts fondamentaux du langage de programmation visuel.**	- L'élève connaît les éléments fondamentaux du langage de programmation visuel. - L'élève établit un programme en état de fonctionnement pour résoudre un problème indiqué. - L'élève ajoute des commentaires utiles dans son programme.	- L'élève a résolu la grande majorité des problèmes simples en se servant du langage de programmation visuel. - L'élève a désigné les options.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode agile de gestion de projets.**	- L'élève connaît les concepts de base ainsi que la terminologie de la méthode agile de gestion de projets appliquée. - L'élève définit des options pour résoudre des problèmes partiels indiqués. - L'élève suit les phases indiquées de la méthode agile.	- L'élève a convenablement décrit les concepts de base ainsi que la terminologie. - L'élève a convenablement défini les options pour résoudre les problèmes partiels indiqués. - L'élève a documenté les différentes phases.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, - en restant de bonne humeur, même sous tension. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en effectuant des essais de manière ciblée, - en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projets technologiques 2 (PROTO2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets technologiques**

Titre du module:	**Projets technologiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROTO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser un énoncé, de le subdiviser en sections et de définir des options.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève met les aspects les plus importants en évidence. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève formule des sections en appliquant la méthode agile indiquée. - L'élève définit des options cohérentes.	- L'élève a formulé la grande majorité des sections. - L'élève a convenablement désigné les étapes de travail des options.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet en appliquant la méthode agile indiquée.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève évalue la durée pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications de la méthode agile. - Les durées planifiées pour les sections étaient cohérentes. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre la planification d'un projet.**	- L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais.	- L'élève a correctement installé et configuré l'ordinateur à cadre unique en suivant la planification du projet. - L'élève a répondu à la grande majorité des sections de l'énoncé concernant le langage de programmation visuel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commander des capteurs ainsi que des actionneurs externes en se servant d'un ordinateur à cadre unique.**	- L'élève se renseigne à propos de capteurs et d'actionneurs externes éventuels. - L'élève élargit l'objet de son projet avec des capteurs et/ou des actionneurs externes.	- L'élève a correctement commandé un capteur ainsi qu'un actionneur externes en se servant d'un ordinateur à cadre unique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en manifestant son plaisir à accomplir de nouvelles missions de travail, - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. L'élève fait preuve de résistance/de performance et d'engagement - en atteignant des objectifs personnels sans excéder un cadre horaire établi, - en étant à la hauteur des exigences même sous pression.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Web Server Side Scripting 1 (WSERS1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 2**

Titre du module:	**Web Server Side Scripting 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WSERS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un environnement de travail simple et de le mettre à profit.**	- L'élève installe un environnement WAMP ou LAMP préconstitué. - L'élève configure l'environnement AMP. - L'élève télécharge des fichiers sur le serveur. - L'élève vérifie si les fichiers PHP sont interprétés. - L'élève affiche les informations de configuration en se servant de l'outil phpinfo.	- Les fichiers PHP ont été téléchargés et interprétés. - L'élève connaît des réglages de base et il les a correctement configurés en fonction des circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les concepts fondamentaux du langage PHP pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève applique des éléments de langage fondamentaux. - L'élève applique des structures de contrôle élémentaires. - L'élève évalue des données de formulaires et il établit des éditions de navigation élémentaires. - L'élève génère des pages HTML en se servant du langage PHP. - L'élève utilise des champs à deux dimensions. - L'élève applique des fonctions prédéfinies (number_format, strpos, implode, etc.). - L'élève établit des fonctions simples personnalisées avec des paramètres et il les applique. - L'élève déplace des codes sources vers un fichier externe. - L'élève imbrique des structures de contrôle pour résoudre des problèmes réalistes avec des pages Web (par exemple en établissant des champs HTML déroulants, des listes d'options, des tableaux HTML, etc.).	- L'élève a appliqué les fonctionnalités essentielles des pages Web dynamiques de manière compétente. - L'élève a effectué une analyse d'erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles. - L'élève maîtrisait les imbrications de structures de contrôle à deux niveaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en langage PHP.**	- L'élève établit des mises en page de modèles avec des codes HTML et CSS. - L'élève déplace des matières récurrentes (par exemple des en-têtes, des pieds de pages, etc.) et il les intègre dans le modèle. - L'élève établit une navigation et il télécharge des matières de pages de manière dynamique. - L'élève sauvegarde des modèles pour permettre uniquement le téléchargement de fichiers souhaités.	- L'élève a établi le modèle PHP de manière compétente. - La navigation fonctionnait sans erreur et les matières des pages ont été correctement téléchargées. - Il n'était pas possible de télécharger des fichiers indésirables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève applique des imbrications complexes. - L'élève optimise des scripts indiqués et établis personnellement. - L'élève applique des fonctions prédéfinies sans les avoir étudiées. - L'élève génère des codes CSS avec le langage PHP. - L'élève combine les langages JavaScript et PHP. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours.	- L'élève a appliqué les fonctionnalités essentielles (de quelques indicateurs) de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser, o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en partageant des connaissances professionnelles. - L'élève démontre son aptitude à gérer les critiques o en réagissant aux critiques de manière positive, o en se reposant pas sur les lauriers qu'il a mérités.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Web Server Side Scripting 2 (WSERS2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 2**

Titre du module:	**Web Server Side Scripting 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WSERS2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des sessions.**	- L'élève initialise une session. - L'élève utilise les variables d'une session. - L'élève supprime une session. - L'élève affiche les variables d'une session avec des outils de navigation. - L'élève décide s'il faut utiliser des sessions.	- L'élève a installé la session d'une manière cohérente et compétente. - L'élève a installé des sessions d'une manière correspondant aux circonstances. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour résoudre des problèmes éventuels avec des sessions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des pages Web avec ou sans connexion vers une base de données.**	- L'élève établit et annule une connexion vers le serveur de la base de données. - L'élève établit des requêtes sans liens vers des tableaux (SELECT, DELETE, INSERT et UPDATE) et il les évalue. - L'élève édite le résultat d'une requête SELECT avec un tableau HTML: - L'élève intègre les fonctionnalités essentielles d'une base de données dans une page Web. - L'élève établit des pages Web avec ou sans connexion vers une base de données.	- Les résultats des requêtes sans liens avec des tableaux étaient corrects. - L'élève a correctement intégré les fonctionnalités essentielles d'une base de données. - L'élève a respecté la grande majorité des règles au cours de l'établissement de pages Web. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour rectifier des erreurs éventuelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des modèles de données simples dans un système de gestion de base de données (SGBD) basé sur le Web.**	- L'élève établit une structure relationnelle de base de données avec un système de gestion de base de données basé sur le Web. - L'élève établit des liens dans des tableaux avec un système de gestion de base de données basé sur le Web. - L'élève applique des mécanismes de sécurité servant à l'intégrité référentielle.	- L'élève a transcrit le modèle de données dans une structure de tableau appropriée avec un système de gestion de base de données basé sur le Web. - L'élève a établi des liens dans des tableaux avec un système de gestion de base de données basé sur le Web et il a appliqué des mécanismes de sécurité servant à l'intégrité référentielle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève applique des imbrications complexes. - L'élève applique des requêtes SQL plus complexes et il les évalue. - L'élève effectue le tri dynamique des résultats d'une requête SELECT dans un tableau HTML. - L'élève programme une sélection multiple servant à effacer des données dans un tableau. - L'élève identifie les domaines d'affectation de scripts côté client et côté serveur. - L'élève utilise correctement des scripts côté client et côté serveur en fonction des circonstances. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours.	- L'élève a appliqué les fonctionnalités essentielles (de quelques indicateurs) de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser. - L'élève fait preuve de créativité o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en participant à la prise de décisions en commun et en les acceptant, o en partageant des connaissances professionnelles. - L'élève démontre son aptitude à gérer les critiques o en mettant à profit les aspects positifs des critiques.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Exploitation de bases de données (EXDON)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de données**

Titre du module:	**Exploitation de bases de données**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXDON**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des informations sous forme de données.**	- L'élève connaît la terminologie spécifique des bases de données. - L'élève identifie des variétés d'entités (classes) et il les décrit en se référant à leurs caractéristiques. - L'élève attribue des caractéristiques (attributs) aux variétés correctes d'entités. - L'élève présente des données sous forme de tableaux. - L'élève évite les redondances de données.	- L'élève a désigné la terminologie fondamentale des bases de données en trois langues, par exemple le tableau, l'ensemble de données, le champ et la requête. - L'élève a désigné les notions fondamentales. - L'élève a identifié des variétés d'entités (sans rapports) importantes en tant qu'informations et il les a décrites en se référant à leurs caractéristiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des structures de données indiquées dans un environnement de base de données.**	- L'élève tient compte de conventions d'appellation. - L'élève produit des tableaux. - L'élève établit des champs. - L'élève définit des clés primaires. - L'élève détermine les caractéristiques des champs. - L'élève comprend l'indexation et il l'affecte de manière cohérente.	- L'élève a attribué l'ensemble des appellations conformément à une convention indiquée. - L'élève a établi les tableaux ainsi que les champs correspondants. - L'élève a indiqué et expliqué les caractéristiques des champs requises. - L'élève a désigné la technique de l'indexation et il a établi les indices requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des données en se servant d'un logiciel de base de données.**	- L'élève indique des données, il les modifie ou il les efface en appliquant différentes méthodes. - L'élève définit des séquences de tris et il les applique en fonction des besoins. - L'élève délimite des données avec des filtres. - L'élève établit des requêtes et il les vérifie avec des critères complexes ou fréquemment requis. - L'élève applique la fonction de somme dans des requêtes. - L'élève applique des requêtes d'actions. - L'élève établit des formulaires optimisés pour l'usage.	- L'élève a travaillé de manière ciblée, il a opté pour la méthode la mieux appropriée et il a expliqué son choix. - L'élève a identifié les séquences de tris répondant aux besoins, il les a appliquées et il les a expliquées. - L'élève a établi des filtres ainsi que des requêtes qui ont accompli la mission indiquée. - L'élève a établi des requêtes d'actions qui ont permis des modifications, des insertions ainsi que des effacements systématiques de données. - L'élève a établi des formulaires faciles à utiliser.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper et d'éditer des données avec des rapports dynamiques.**	- L'élève comprend le principe de l'établissement de rapports dynamiques sous forme de mises en pages ou de données et il l'applique dans le contexte d'exemples. - L'élève connaît des éléments essentiels d'un rapport. - Le cas échéant, l'élève regroupe des données. - L'élève applique des fonctions numériques à des groupes. - L'élève vérifie des rapports établis.	- L'élève a établi des rapports de manière autonome, qui mentionnaient des éléments essentiels comme les titres, les sous-titres, les dates, la numérotation des pages, etc. - L'élève a regroupé des données pour une application indiquée. - L'élève a reproduit un rapport indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer des données à caractère personnel dans le respect de la législation en vigueur.**	- L'élève connaît les points essentiels de la législation en matière de protection des données à caractère personnel. - L'élève classe la mission de l'informaticien dans le contexte des données sensibles.	- L'élève a désigné la législation en matière de protection des données à caractère personnel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à gérer des conflits o en se montrant réceptif aux concepts alternatifs et, en conséquence, disposé à faire des compromis en tenant compte des intérêts d'autres intervenants. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en respectant d'autres opinions/d'autres avis et en les prenant au sérieux (attitude respectueuse), o en partageant des connaissances professionnelles. - L'élève fait preuve de motivation, d'engagement et de flexibilité o en restant de bonne humeur sous tension, o en progressant en permanence après des incitations de l'enseignant, o en se montrant disposé à étudier de nouvelles matières et à progresser.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Modélisation de données (MODON)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de données**

Titre du module:	**Modélisation de données**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MODON**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Kompetenz 2 soll sichergestellt werden, dass die angehenden Techniker in der Lage sind auch erweiterte logische Datenmodelle mit ausgewiesenen Attributeigenschaften, sprich Datentypen und Feldeigenschaften (z.B. NN, UQ, Default-Value, etc.) zu konzipieren und dabei die vorgegebenen Konventionen einzuhalten (siehe https://www.edu.lu/xcgnr).

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage komplexere Informationssysteme als Datenstruktur zu modellieren.**	- Symbolsprache für Datenmodellierung kennen. - Entitätstypen (Klassen) mit deren Eigenschaften (Attribute) identifizieren. - Zusammenhänge zwischen Entitätstypen durch Relationen (Beziehungstypen) abbilden. - Datenmodelle auf Vollständigkeit und Redundanzfreiheit überprüfen. - Datenmodelle dokumentieren.	Der Auszubildende hat für ein gegebenes Informationssystem ein funktionierendes Datenmodell erstellt und in der gegebenen Symbolsprache dargestellt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Datenmodelle in einem Datenbank-Management-System (DBMS) umzusetzen.**	- Regeln für die Umsetzung eines vorhandenen Datenmodells einsetzen. - Relationale Datenbankstruktur mit einem DBMS aufbauen. - Tabellen-Verknüpfungen über Abfragen erstellen. - Sicherheitsmechanismen zur referentiellen Integrität einsetzen. - Daten auf Vollständigkeit und Konsistenz überprüfen. - vorgegebene Konventionen einhalten	- Der Auszubildende hat das Datenmodell in eine geeignete Tabellenstruktur konventionsgültig inkl. Attributeigenschaften (Extended LDM) übersetzt. - Der Auszubildende hat die notwendigen Sicherheitsmechanismen zur Integritäts-Kontrolle eingeschaltet und deren Funktion anhand von spezifischen Test-Situationen überprüft.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage komplexe SQL-Abfragen zu erstellen.**	- SQL-Syntax für Auswahlabfragen kennen. - Die für die Suche notwendigen Optionen und Techniken auswählen und umsetzen. - Abfragen mittels spezifischer Testdaten überprüfen. - Besondere Schwierigkeiten der erstellten Abfragen erläutern. - Suchkriterien in Aktionsabfragen verwenden.	- Der Auszubildende wendet die korrekte Syntax für Auswahl- und Aktionsabfragen an. - Der Auszubildende hat bei Bedarf Gruppierung, Unterabfragen, inneren und äußeren Verbund angewendet. - Der Auszubildende erklärt ein vorliegendes Ergebnis anhand der benutzten Abfrage.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Lösungen im Team zu besprechen und zu argumentieren.**	- Eine fremde Lösung nachvollziehen. - Vor- und Nachteile eines eigenen oder fremden Lösungsvorschlags anführen. - Kollegen und Mitarbeiter respektieren.	- Der Auszubildende untersucht fremde Lösungen gewissenhaft. - Der Auszubildende argumentiert den eigenen Lösungsweg. - Der Auszubildende diskutiert respektvoll und sachlich.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage und bereit, selbstständig und in einer Gemeinschaft, verantwortlich und zielführend zu handeln und sich weiterzuentwickeln.**	Er zeigt Konfliktfähigkeit, indem er: - offen ist für alternative Konzepte und somit kompromissbereit unter Berücksichtigung d. Interessen anderer. Er zeigt Kooperationsfähigkeit/ Kooperationsbereitschaft, indem er: - andere Ansichten/Meinungen respektiert und ernst nimmt (Respektvoller Umgang). - fachliches, professionelles Wissen weitergibt. Er zeigt Motivation, Engagement und Flexibilität, indem er: - Stressbelastung bei guter Laune bleibt. - sich stetig, nach Anregung durch die Lehrkraft, weiterentwickelt. - bereit ist, Neues zu Erlernen und sich weiterzuentwickeln.	50% der Indikatoren (3/6) sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Conception de réseaux informatiques 1 (CORE1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques**

Titre du module:	**Conception de réseaux informatiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CORE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des réseaux locaux, de les décrire et de les configurer.**	- L'élève décrit les fonctions principales de la couche physique. - L'élève décrit la structure d'adresses MAC. - L'élève décrit la structure d'adresses IPv4. - L'élève configure des adresses IPv4 statiques et dynamiques. - L'élève décrit et analyse des ARP. - L'élève décrit et analyse le fonctionnement de hubs et de switches. - L'élève effectue une détection d'erreurs systématique dans des réseaux locaux.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les concepts servant à la connexion de différents réseaux locaux, de les décrire et de les configurer.**	- L'élève analyse et décrit le fonctionnement de routeurs. - L'élève analyse, décrit et configure un routage statique. - L'élève est capable de décrire la différence entre des protocoles de passerelles extérieures et intérieures. - L'élève analyse, décrit et configure un routage dynamique. - L'élève effectue une détection systématique des erreurs des configurations du routage.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des concepts approfondis, de les décrire et, le cas échéant, de les configurer.**	- L'élève analyse un protocole TCP dans l'analyseur Wireshark. - L'élève compare des TCP et des UDP. - L'élève analyse, décrit et configure des listes de contrôle d'accès. - L'élève analyse et configure une technique NAT/PAT statique et dynamique. - L'élève effectue une recherche systématique d'erreurs des configurations.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement en restant concentré, en relevant les défis et en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en ne se laissant pas démotiver par les échecs. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer en écoutant activement, en comprenant les mimiques, les gestes ainsi que les postures et en réagissant convenablement. - L'élève documente consciencieusement des étapes de configuration de réseaux.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Conception de réseaux informatiques 2 (CORE2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques**

Titre du module:	**Conception de réseaux informatiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CORE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Informatique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'analyser des protocoles d'application dans la couche d'application.**	- L'élève décrit la couche d'application et il l'analyse.	- L'élève a correctement employé les notions spécifiques concernant les couches. - L'élève a analysé les opérations spécifiques concernant les couches et il les a convenablement décrites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer des sous-réseaux ainsi que des sur-réseaux IPv4 et d'utiliser l'adressage IPv6.**	- L'élève configure des sous-réseaux ainsi que des sur-réseaux IPv4. - L'élève connaît la structure des adresses IPv6. - L'élève distingue les variétés d'adresses IPv6. - L'élève est capable de configurer des terminaux ainsi que des routeurs avec des adresses IPv6.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les sujets. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des réseaux avec des technologies WLAN et de les implémenter.**	- L'élève planifie l'utilisation de technologies WLAN. - L'élève configure convenablement des technologies WLAN.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel spécifique concernant les sujets. - L'élève a planifié l'intégration de technologies WLAN de manière cohérente et il les a convenablement configurées. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des réseaux avec des technologies VLAN et de les implémenter.**	- L'élève planifie l'utilisation d'un sous-réseau VLAN dans un réseau. - L'élève configure convenablement le réseau VLAN.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel spécifique concernant les sujets. - L'élève a planifié l'intégration d'un sous-réseau VLAN de manière cohérente et il l'a convenablement configuré. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de protection contre des variétés d'attaques habituelles.**	- L'élève décrit une variété d'attaque. - L'élève applique des mesures de protection possibles.	- L'élève a convenablement décrit la variété d'attaque. - L'élève a appliqué la mesure de protection appropriée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement - en restant concentré et en relevant les défis, - en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en réalisant et en désignant de meilleurs résultats de travail avec un meilleur rendement. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer - en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible, - en écoutant activement. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer - en partageant des connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Installation et configuration de serveurs Windows (ISEWI)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 1**

Titre du module:	**Installation et configuration de serveurs Windows**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ISEWI**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'installation et d'assurer la gestion d'un serveur Windows.**	- L'élève explique les différences avec les licences de logiciels. - L'élève considère les avantages ainsi que les inconvénients de la virtualisation au cours de la planification. - L'élève établit une planification pour une entreprise modèle. - L'élève opte pour les paramètres indiqués au cours de l'installation.	- La planification correspondait au scénario et elle était cohérente dans une large mesure. - La planification considérait le contexte des licences de logiciels choisis ou indiqués. - L'élève a correctement installé le système d'exploitation en suivant les indications et il l'a soumis à des essais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer un service de répertoire dans le système d'exploitation d'un serveur Windows.**	- L'élève installe un service de répertoire. - L'élève planifie la structure d'un répertoire. - L'élève établit des groupes d'utilisateurs, des comptes d'utilisateurs, des profils d'utilisateurs (profils locaux et itinérants), des accès au répertoire, des droits d'accès ainsi que des règles de groupes, il les configure et il les soumet à des essais. - L'élève est capable d'effectuer des configurations approfondies d'un service de répertoire et de les soumettre à des essais: profils d'utilisateurs (profils obligatoires), règles de groupes approfondies (logiciels, installation, exécution de scripts, accès au répertoire). - L'élève effectue la maintenance d'un serveur à distance. - L'élève configure un serveur DHCP servant à l'attribution d'adresses IP dans le domaine et il le soumet à des essais.	- L'élève a installé et configuré le service de répertoire. - L'accès aux données correspondait aux exigences. - Les configurations approfondies du service de répertoire correspondaient aux indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les fonctions vitales d'un serveur Windows.**	- L'élève recherche des fichiers log de manière ciblée pour détecter des informations concernant un problème indiqué. - L'élève constate des problèmes et il documente des options pour les résoudre. - L'élève résout le problème.	- L'élève a détecté et désigné des informations essentielles dans des fichiers log. - L'élève a constaté des problèmes et il les a réglés. - L'élève a documenté des options pour résoudre des problèmes.

20 % (12 P)	**L'élève connaît des mécanismes ainsi que des procédures servant à sauvegarder le système d'exploitation d'un serveur Windows et à le restaurer et il est capable de les appliquer.**	- L'élève désigne les conséquences ainsi que les risques d'une sauvegarde et de l'absence de sauvegarde. - L'élève compare différents logiciels. - L'élève compare différents supports de sauvegarde. - L'élève compare différentes stratégies. - L'élève désigne le déroulement ainsi que les conséquences d'une restauration. - L'élève sauvegarde le système d'exploitation du serveur ainsi que les données d'utilisateurs disponibles. - L'élève soumet la restauration des données d'utilisateurs sauvegardées et du système d'exploitation sauvegardé à des essais.	- L'élève a désigné la sélection des produits et des stratégies adaptés à des circonstances indiquées. - L'élève a sauvegardé le système d'exploitation du serveur. - L'élève a soumis une restauration requise en fonction des circonstances à des essais et il l'a documentée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en exécutant des travaux qui lui sont confiés et en optant personnellement pour ses méthodes, o en se familiarisant de manière autonome avec des matières indiquées, o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, o en manifestant un engagement ciblé pour répondre à des énoncés axés sur des problèmes, o en notant/en documentant des étapes de travail de manière cohérente. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en transmettant ses connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Installation et configuration de serveurs Linux (ISELI)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 1**

Titre du module:	**Installation et configuration de serveurs Linux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ISELI**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur / Informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de configurer des droits d'accès avancés et d'expliquer la gestion des utilisateurs et des groupes en détail.**	- L'élève configure des droits d'accès avancés. (Consulter les remarques générales).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer, de configurer et de surveiller des services avancés dans le système d'exploitation d'un serveur Linux en suivant les indications.**	- L'élève installe, configure et surveille des services avancés avec une interface en ligne de commande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des configurations avancées.**	- L'élève gère des supports de données avec une interface en ligne de commande. - L'élève applique des concepts avancés de gestion de paquets avec une interface en ligne de commande. - L'élève explique la virtualisation et la conteneurisation et il les distingue. - L'élève produit des conteneurs à partir d'une image existante. - L'élève gère des conteneurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder périodiquement les données d'un serveur Linux et de les restaurer.**	- L'élève automatise la sauvegarde des données du système d'exploitation d'un serveur avec une interface en ligne de commande. - L'élève restaure les données du système d'exploitation d'un serveur avec une interface en ligne de commande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en exécutant des travaux qui lui sont confiés et en optant personnellement pour ses méthodes, o en se familiarisant de manière autonome avec des matières indiquées. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en transmettant ses connaissances professionnelles. - L'élève vérifie des résultats de manière systématique o en expliquant des étapes de travail essentielles de manière compréhensible, o en effectuant des essais de manière ciblée, o en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Anglais technique 3 (ANGTE3)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - IT English**

Titre du module:	**Anglais technique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Anglais
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Es wird empfohlen mit den Schülern ein Portfolio zu erstellen welches die unterschiedlichen Lernschritte dokumentiert. Die Bewertung des Portfolios (Zeitvorgaben, Struktur, Vollständigkeit) findet innerhalb der Kompetenz 4 statt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer en anglais par e-mail dans un contexte professionnel.**	- L'élève respecte la structure typique d'un e-mail. - L'élève emploie des formules d'adressage, de salutation et de prise de congé correctes. - L'élève emploie des phrases claires, simples et correctes sous l'aspect grammatical.	- Les e-mails étaient compréhensibles et structurés et les indications ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer en anglais par écrit dans un contexte professionnel.**	- L'élève est capable d'employer correctement des expressions utiles. - L'élève établit des combinaisons de mots habituelles dans le domaine professionnel. - L'élève est capable de distinguer les langages formel et informel. - L'élève est capable d'adapter son registre en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement employé des expressions utiles ainsi que des combinaisons de mots habituelles en fonction du contexte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les matières d'e-mails techniques et, le cas échéant, de réagir/de répondre convenablement.**	- L'élève comprend l'énoncé formulé par écrit. - L'élève formule des questions correctes. - L'élève établit une suite logique d'étapes, qui est cohérente et compréhensible pour l'utilisateur final.	- L'élève a formulé une suite logique d'étapes pour répondre à un énoncé exprimé par écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en établissant des fiches de travail complètes et structurées, o en respectant les horaires indiqués. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer o en respectant son entourage et en écoutant attentivement, o en respectant les règles générales du comportement et de l'établissement scolaire.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Anglais technique 4 (ANGTE4)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - IT English**

Titre du module:	**Anglais technique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Anglais
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel en anglais.**	- L'élève est capable de mener des entretiens téléphoniques en se référant à des indications écrites. - L'élève emploie des formules d'adressage et de salutation convenables. - L'élève rédige des messages structurés et compréhensibles. - L'élève emploie correctement des formulations habituelles.	- L'élève a rédigé un message compréhensible et cohérent. - L'élève a mené un entretien professionnel et il a convenablement réagi à son interlocuteur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre un entretien professionnel en anglais et de le résumer.**	- L'élève comprend des entretiens habituels concernant des postes de travail. - L'élève est capable de prendre connaissance d'informations et de rédiger des notes correspondantes.	- L'élève a compris les informations principales et il les a rédigées sous forme de notes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'épeler des expressions anglaises ainsi que des noms anglais.**	- L'élève connaît l'alphabet phonétique de l'OTAN et il l'emploie correctement. - L'élève est capable d'épeler des expressions habituelles ainsi que des noms en anglais. - L'élève est capable de comprendre des expressions ainsi que des noms épelés et de les noter.	- L'élève a épelé des expressions ainsi que des noms d'une manière généralement correcte. - L'élève a compris et noté les expressions ainsi que les noms épelés d'une manière généralement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en établissant des fiches de travail complètes et structurées, o en respectant les horaires indiqués. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer o en comprenant des mimiques, des gestes ainsi que des postures et en réagissant convenablement, o en respectant les règles générales du comportement et de l'établissement scolaire.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Sécurité du matériel (SECMA)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sécurité**

Titre du module:	**Sécurité du matériel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SECMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer un pare-feu.**	- L'élève distingue les méthodes des listes noires et des listes blanches. - L'élève décrit les différentes variétés de pare-feu. - L'élève établit des règlementations de pare-feu sous Windows et sous Linux. - L'élève soumet l'efficacité des règles du pare-feu à des essais. - L'élève décrit le fonctionnement d'un système de détection d'intrusions.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a configuré le pare-feu en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller le trafic sur un réseau et de l'évaluer.**	- L'élève produit des enregistrements du trafic sur un réseau. - L'élève recherche des informations de manière ciblée dans l'en-tête d'un paquet. - L'élève explique les informations essentielles de l'en-tête. - L'élève décrit la progression de l'échange de données.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sécuriser les composants d'un réseau.**	- L'élève décrit la triade CIA. - L'élève fait la distinction entre la sécurité organisationnelle, législative et technique. - L'élève comprend et établit des règles de sécurité. - L'élève configure les paramètres de sécurité d'un réseau WLAN, de points d'accès, de commutateurs ou de routeurs.	- L'élève a sécurisé les composants d'un réseau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures de prévention d'une panne de matériel et de les configurer.**	- L'élève décrit les options de la redondance sur un serveur, sur un réseau, dans un local de serveurs et dans un bâtiment. - L'élève configure des systèmes redondants basés sur des logiciels et sur du matériel informatique.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques de centres de données ainsi que leur protection physique.**	- L'élève décrit les caractéristiques des bâtiments et des systèmes informatiques de centres de données. - L'élève décrit les modèles de services de centres de données. - L'élève décrit les options de la protection physique (par exemple le contrôle des accès, la protection contre les pannes de courant, la protection contre les incendies, la protection thermique, la protection contre les eaux, etc.).	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en manifestant un engagement ciblé au cours de la gestion d'énoncés axés sur des problèmes, o en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, o en appliquant les règles du traitement de texte, o en expliquant les étapes de travail essentielles de manière compréhensible, o en documentant les informations recherchées d'une manière correcte, utile et complète avec la mention des sources de référence, en les vérifiant et en les évaluant, o en prenant des notes de manière ciblée au cours de la visite d'un centre de données, o en posant des questions ciblées servant à une meilleure compréhension au cours des visites.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Sécurité des données (SECDO)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sécurité**

Titre du module:	**Sécurité des données**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SECDO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de codage adaptée aux circonstances et de transférer des données de manière sécurisée.**	- L'élève installe des logiciels servant au codage et au décodage d'e-mails, il les configure et il s'en sert. - L'élève se sert de logiciels servant au codage et au décodage de fichiers. - L'élève se sert de protocoles de transfert sécurisés.	- L'élève a codé et décodé des données avec une cryptographie symétrique et asymétrique. - L'élève a codé et décodé des e-mails. - L'élève a codé et décodé des fichiers. - L'élève a transféré des informations de manière sécurisée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures pour réagir aux logiciels malveillants.**	- L'élève décrit plusieurs variétés de logiciels malveillants. - L'élève décrit des méthodes d'attaques approfondies. - L'élève décrit des mesures efficaces pour réagir.	- L'élève a désigné et décrit des variétés essentielles de logiciels malveillants. - L'élève a opté pour des mesures de réaction adaptées aux circonstances, il les a installées et il les a appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier l'intégrité des données ainsi que l'authenticité de personnes et de serveurs.**	- L'élève compare des signatures de fichiers, des sommes de contrôle ainsi que des hachages téléchargés et déterminés. - L'élève établit des signatures, des sommes de contrôle ainsi que des hachages pour ses fichiers personnels et il les soumet à des essais. - L'élève se renseigne à propos de certificats publics et de leurs émetteurs.	- L'élève a vérifié l'intégrité des données. - La preuve de l'authenticité était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les principes du droit d'auteur.**	- L'élève décrit les notions d'auteur et de droit d'auteur. - L'élève décrit différences conventions de licences. - L'élève désigne des conséquences éventuelles en cas d'infraction au droit d'auteur.	- Les descriptions essentielles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir les règles à observer ainsi que les attitudes à adopter au cours de la gestion de données personnelles.**	- L'élève identifie des données personnelles. - L'élève connaît les principes fondamentaux de la législation en vigueur en matière de protection des données. - L'élève connaît les règlementations dans des circonstances simples. - L'élève désigne des conséquences éventuelles en cas d'infraction. - L'élève est capable d'effacer sereinement des données et de mettre des supports de données au rebut de manière compétente.	- Les actions essentielles étaient correctes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste ses aptitudes à communiquer et à gérer des conflits o en formulant ses messages d'une manière claire et compréhensible, o en écoutant activement, o en comprenant des mimiques, des gestes ainsi que des postures et en réagissant convenablement, o en considérant des valeurs et des normes au cours de conflits. - L'élève fait preuve d'autonomie, il prend des initiatives personnelles et il assume des responsabilités o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en manifestant un engagement ciblé au cours de la gestion d'énoncés axés sur des problèmes, o en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, o en appliquant les règles du traitement de texte.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Opérateur de systèmes 1 (SYSOP1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de systèmes**

Titre du module:	**Opérateur de systèmes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSOP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur / Informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Webserver-Dienst unter Linux Server einzurichten und zu überprüfen.**	Installiert und konfiguriert eine Serverumgebung für Webauftritte (siehe allgemeine Bemerkungen).	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Datenbankserver-Dienst unter Linux Server einzurichten und zu überprüfen.**	Erweitert eine Webserver-Umgebung um einen Datenbankserver.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen Linux Webserver abzusichern.**	Sichert den Zugriff auf einen Webserver ab.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage und bereit, selbstständig und in einer Gemeinschaft, verantwortlich und zielführend zu handeln und sich weiterzuentwickeln.**	Er zeigt Kommunikationsfähigkeit, indem er: - seine Mitschüler ins Gespräch integriert. - Botschaften klar und deutlich formuliert. Er zeigt Selbständigkeit/ Eigeninitiative/ Eigenverantwortung, indem er: - er eine verständliche/nachvollziehbare Benutzeranleitung schreibt. - die wesentlichen Arbeitsschritte verständlich erklärt. - er recherchierte Informationen korrekt, sachdienlich und vollständig unter der Angabe der Bezugsquellen dokumentiert, überprüft und auswertet. - erlernte Dokumentationstechniken richtig anwendet. - vollständige Arbeitsberichte erstellt. - zweckmäßige Anleitungen erstellt.	50% der Indikatoren (4/8) sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Opérateur de systèmes 2 (SYSOP2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de systèmes**

Titre du module:	**Opérateur de systèmes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSOP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Containerisierung mit Docker durchzuführen, indem er Container erstellt, verwaltet und deren Funktionalität überprüft.**	- Startet Docker-Container (mittels docker run oder docker compose) aus einem offiziellen Image und passt Container-Einstellungen wie zum Beispiel Port-Mapping (-p), Umgebungsvariablen (-e) und Volumes (-v) an. - Überprüft den Status eines Containers oder einer Multi-Container Anwendung, ruft Logs ab und analysiert diese. - Entfernt ungenutzte Container, Images und Volumes.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Monitoring-Software einzurichten und zu konfigurieren, um IT-Systeme zu überwachen.**	- Installiert und konfiguriert eine Monitoring Software. - Aktiviert und konfiguriert SNMP auf den Zielgeräten, um Hardware- und Netzwerkinformationen verfügbar zu machen. Bindet Geräte und Dienste in die Überwachungsstruktur ein, entweder über SNMP oder über Agenten. - Definiert Überwachungsparameter mithilfe von SNMP OIDs oder Templates. - Wählt die aussagekräftigsten und interessantesten Überwachungsparameter aus und erstellt daraus ein übersichtliches Dashboard.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Alarme und Benachrichtigungen in der Monitoring-Software einzurichten und zu konfigurieren.**	Konfiguriert Alarme und Benachrichtigungen basierend auf SNMP-Traps oder anderen Schwellenwerten.	Die indikatorspezifischen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage und bereit, selbstständig und in einer Gemeinschaft, verantwortlich und zielführend zu handeln und sich weiterzuentwickeln.**	Er zeigt Kommunikationsfähigkeit, indem er: - aktiv zuhört. - Mimik, Gestik und Körperhaltung versteht und drauf angemessen reagiert. Er zeigt Selbständigkeit/ Eigeninitiative/ Eigenverantwortung, indem er: - Arbeitsschritte aussagekräftig niederschreibt/dokumentiert. - die Regeln der Textverarbeitung einsetzt. - die wesentlichen Arbeitsschritte verständlich erklärt. - er erlernte Dokumentationstechniken richtig anwendet. - vollständige Arbeitsberichte erstellt. - zweckmäßige Anleitungen erstellt.	50% der Indikatoren (4/8) sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.1. - Automatisation de tâches administratives par des scripts Linux (AUTLI)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 2**

Titre du module:	**Automatisation de tâches administratives par des scripts Linux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des liens entre des ordres avancés de lignes de commandes.**	- L'élève utilise des pipes ainsi que des déviations pour résoudre des problèmes. (Consulter les remarques générales)	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes indiqués avec des scripts du shell.**	- L'élève répond à des énoncés récurrents faciles avec un script.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes plus complexes indiqués avec des scripts du shell.**	- L'élève répond à des énoncés récurrents plus complexes avec un script.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance, de performance et d'engagement o en gérant des circonstances stressantes avec des émotions convenables, o en continuant à travailler de manière engagée, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en manifestant son plaisir à accomplir de nouvelles missions de travail, o en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, o en manifestant de l'intérêt pour les préoccupations d'autres intervenants. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, o en documentant, en vérifiant et en évaluant des informations recherchées d'une manière correcte, utile et complète avec des mentions des sources de référence, o en documentant et en référenciant convenablement des ressources utilisées pour l'occasion, par exemple des pages man, des tutoriels en ligne, le site Stack Overflow, etc.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.2. - Automatisation de tâches administratives par des scripts Windows (AUTWI)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs 2**

Titre du module:	**Automatisation de tâches administratives par des scripts Windows**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**AUTWI**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer le système de fichiers avec des commandes dans PowerShell.**	- L'élève applique des commandes de fichiers et de répertoires pour gérer le système de fichiers. - L'élève applique des commandes pour attribuer des accès à des fichiers et à des répertoires. - L'élève recherche des fichiers en se référant à des critères spécifiques comme le nom, la taille ou les matières d'un fichier. - L'élève applique des métacaractères. - L'élève applique la fonction d'assistance spécifique du système.	- L'élève a appliqué les commandes ainsi que leurs paramètres essentiels d'une manière ciblée et compétente. - L'élève a répondu aux points essentiels de l'énoncé. - L'élève a analysé des erreurs pour régler des problèmes éventuels. - L'élève a mentionné les sources concernant les options.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mécanismes de déviation, de remplacement et de filtrage de PowerShell pour résoudre des problèmes.**	- L'élève se sert d'opérateurs pour dévier l'émission de commandes dans des fichiers. - L'élève se sert d'opérateurs pour dévier l'entrée de commandes. - L'élève se sert d'opérateurs d'enchaînement de manière cohérente. - L'élève applique des métacaractères. - L'élève filtre les informations requises de l'émission. - L'élève affiche les informations de manière structurée. - L'élève applique la fonction d'assistance spécifique du système.	- L'élève a appliqué la technique correcte pour résoudre le problème. - L'élève a répondu aux points essentiels de l'énoncé. - L'élève a analysé des erreurs pour régler des problèmes éventuels. - Les informations indiquées étaient affichées. - Les informations inutiles n'étaient pas affichées. - L'élève a mentionné les sources concernant les options.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes indiqués avec des scripts PowerShell.**	- L'élève applique des éléments fondamentaux du langage (variables, variétés, opérateurs, etc.). - L'élève applique des commandes élémentaires de la ligne de commande. - L'élève applique des structures de contrôle élémentaires (autres options et boucles).	- L'élève a répondu aux points essentiels de l'énoncé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance, de performance et d'engagement o en restant en mesure de répondre aux énoncés, même sous pression, o en résistant aux provocations. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement/de performance o en ne se laissant pas démotiver par des échecs, o en restant de bonne humeur, même sous pression. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, o en se servant des fonctions d'assistance spécifiques du système. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en restant ouvert, correct et transparent, o en manifestant de l'intérêt pour les préoccupations d'autres intervenants.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.1. - Web Applications 1 (WEBAP1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 3**

Titre du module:	**Web Applications 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matières externes simples de manière dynamique dans une page Web en se servant du langage JavaScript.**	- L'élève télécharge des données non sérialisées de manière asynchrone. - L'élève télécharge des structures de données sérialisées simples (au format JSON) de manière asynchrone. - L'élève transmet des paramètres au cours de la requête de données asynchrone.	- Les données non sérialisées souhaitées se sont affichées à l'endroit indiqué. - L'élève a traité des structures de données simples. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser le langage PHP pour établir et pour éditer des données sérialisées.**	- L'élève traite des données statiques (par exemple des champs prédéfinis) et dynamiques (par exemple des bases de données). - L'élève applique des fonctions PHP prédéfinies pour éditer des données sérialisées.	- L'élève a établi des données sérialisées et il les a éditées de manière à ce qu'elles puissent être téléchargées avec le langage JavaScript. - L'application était en état de fonctionnement et elle correspondait aux indications. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève optimise des scripts indiqués et établis personnellement. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours. - L'élève applique une programmation modulaire.	- L'élève a réussi à se servir d'outils approfondis de JavaScript. - L'élève a optimisé les codes sources et il les a modularisés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser. - L'élève fait preuve de créativité o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en manifestant de l'intérêt pour les préoccupations d'autres intervenants, o en partageant des connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.2. - Web Applications 2 (WEBAP2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement de pages internet dynamiques 3**

Titre du module:	**Web Applications 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEBAP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matières externes complexes de manière dynamique dans une page Web.**	- L'élève télécharge des structures de données sérialisées complexes (au format JSON) de manière asynchrone. - L'élève applique des fonctions PHP prédéfinies pour éditer des données sérialisées.	- L'élève a traité les données reçues en suivant les indications. - L'élève a établi des données sérialisées et il les a éditées de manière à ce qu'elles puissent être téléchargées avec le langage JavaScript. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des données de services externes.**	- L'élève recherche une source existante au format JSON (service en ligne) convenant à un énoncé indiqué. - L'élève consulte la documentation technique d'utilisation correspondante. - L'élève applique les fonctions importantes de l'interface de programmation (API) du service pour le téléchargement asynchrone des données au format JSON avec le langage PHP: - L'élève utilise les données reçues.	- L'élève a téléchargé des données d'une source externe au format JSON et il les a traitées. - L'élève a effectué une analyse des erreurs pour régler des problèmes éventuels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des scripts plus complexes et de les optimiser.**	- L'élève extrait des données d'une source sans format JSON (par exemple d'une page HTML). - L'élève optimise des scripts indiqués et établis personnellement. - L'élève applique des éléments qu'il n'a pas étudiés en cours. - L'élève applique une programmation modulaire. - L'élève évalue les avantages ainsi que les inconvénients d'une implémentation côté serveur ou côté client et il opte pour une variante.	- L'élève a traité et présenté des données provenant d'une source sans format JSON. - L'élève a réussi à se servir d'outils approfondis de l'infrastructure logicielle de JavaScript. - L'élève a optimisé les codes sources et il les a modularisés. - L'élève a expliqué la répartition des tâches entre le serveur et le client.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement o en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève fait preuve de souplesse o en continuant à progresser après y avoir été incité par l'enseignant, o en étant disposé à étudier des nouveautés et à progresser. - L'élève fait preuve de créativité o en désignant ses idées personnelles dans des circonstances de travail incertaines, en les développant et en les concrétisant. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité o en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, o en manifestant un engagement ciblé pour répondre à des énoncés axés sur des problèmes. - L'élève manifeste son aptitude à coopérer/sa disposition à coopérer o en respectant les avis/les opinions d'autres intervenants et en les prenant au sérieux, o en partageant des connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (quatre sur huit).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Tuteur en entreprise				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève effectue les travaux suivants (*) : - travaux pratiques en atelier ou sur ordinateur - maintenance d'un poste de travail - gestion d'un serveur - gestion d'un réseau - gestion d'une base de données - programmation de pages web voire maintenance d'un site web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire : L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel : L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.2. - Réalisation du projet intégré final partie 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation du projet intégré final partie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	4	- Maître d'enseignement technique / Informatique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	2	- Professeur-ingénieur / Informatique - Maître d'enseignement technique / Informatique
6	6	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	4	- Salle informatique
2	2	- Atelier
6	6	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre la planification indiquée d'un projet.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais. - L'élève suit les indications concernant les délais, les présentations ainsi que les documents à établir.	- La méthode était claire et structurée. - L'élève a mis en pratique les options d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève n'a pas gaspillé le temps dont il disposait au laboratoire et à l'atelier. - L'élève disposait du matériel de travail requis. - L'élève a respecté les délais pour les présentations. - L'élève a correctement présenté les documents indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet pour une section en appliquant la méthode agile indiquée.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève évalue la durée pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications de la méthode agile. - Les durées planifiées pour les sections étaient cohérentes. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire de son projet devant un public.**	- L'élève informe le public de manière cohérente à propos des résultats obtenus au moment indiqué. - L'élève indique des perspectives concernant les options d'amélioration de la méthode de travail et des résultats ultérieurs. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La dernière version de la documentation du projet respectait les normes indiquées concernant les formes et les matières. - La présentation mentionnait les informations requises. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.3. - Réalisation du projet intégré final partie 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division informatique**			
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation du projet intégré final partie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	4	- Maître d'enseignement technique / Informatique - Professeur-ingénieur / Informatique
2	2	- Professeur-ingénieur / Informatique - Maître d'enseignement technique / Informatique
6	6	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	4	- Salle informatique
2	2	- Atelier
6	6	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre la planification indiquée d'un projet.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais. - L'élève suit les indications concernant les délais, les présentations ainsi que les documents à établir.	- La méthode était claire et structurée. - L'élève a mis en pratique les options d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève n'a pas gaspillé le temps dont il disposait au laboratoire et à l'atelier. - L'élève disposait du matériel de travail requis. - L'élève a respecté les délais pour les présentations. - L'élève a correctement présenté les documents indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet pour une ou plusieurs sections en appliquant la méthode agile indiquée.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève évalue la durée pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications de la méthode agile. - Les durées planifiées pour les sections étaient cohérentes. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire de son projet devant un public.**	- L'élève informe le public de manière cohérente à propos des résultats obtenus au moment indiqué. - L'élève indique des perspectives concernant les options d'amélioration du projet d'ici à la défense. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La dernière version de la documentation du projet respectait les normes indiquées concernant les formes et les matières. - La présentation mentionnait les informations requises. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.4. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

All.:
(*) Der Schüler sollte mindestens 2 der bei der Kompetenz No 2 aufgeführten Arbeiten (Hardware/Werkstattarbeit, Arbeitsplatzrechner, Server Verwaltung, Netzwerke, Datenbanken, Programmierung/Webdesign) während seinem Praktikum durchführen.

Fr.:
(*) L'élève est censé effectuer au moins 2 des divers types de travaux spécifiés au niveau de la compétence no 2 (matériel/travail pratique, station de travail, gestion d'un serveur, réseaux informatiques, bases de données, programmation / création de pages web)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève effectue les travaux suivants (*) : - travaux pratiques en atelier ou sur ordinateur - maintenance d'un poste de travail - gestion d'un serveur - gestion d'un réseau - gestion d'une base de données - programmation de pages web voire maintenance d'un site web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**IFI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division informatique**				
Section / Métier / Profession:	**Section informatique - anglophone - Technicien en informatique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de défendre son produit en présentant l'application de fonctionnalités de base à établir devant un public.**	- L'élève présente et commente les fonctionnalités de base de son produit au cours d'un entretien professionnel. - L'élève suit les étapes de travail de la planification du projet de fonctionnalités de base indiquées. - L'élève soumet les fonctionnalités de base de son produit à des essais approfondis.	- L'élève a démontré qu'il a analysé l'application des fonctionnalités de base de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - L'élève a convenablement appliqué les fonctionnalités de base indiquées avec la notion "must" dans les sections de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre son produit informatique en présentant la documentation des fonctionnalités de base à établir devant un public.**	- L'élève commente la documentation des fonctionnalités de base de son produit au cours d'un entretien professionnel. - L'élève mentionne des sources de référence. - Les informations réunies étaient complètes et correctes sous l'aspect des matières. - L'élève rédige la documentation en employant un langage adapté à la maintenance. - L'élève établit des présentations textuelles avec une forme convenable en se référant à des formats indiqués (par exemple le formatage de titres, du corps du texte et de tableaux). - Les en-têtes et les pieds de pages mentionnent les informations essentielles (par exemple le titre du document, l'auteur et la numération des pages).	- L'élève a démontré qu'il a analysé l'établissement de la documentation concernant les fonctionnalités de base de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - La documentation respectait les indications de la mission de travail. - Le document établi mentionnait les informations requises pour la maintenance technique du produit. - Les matières étaient adaptées à une documentation technique et axées sur un groupe cible avec des connaissances convenables en informatique. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les matières de son produit dans le contexte d'un exposé.**	- L'élève se présente en tant qu'expert concernant son produit et il expose sereinement les différentes fonctionnalités. - L'élève informe le public au sujet des fonctionnalités de base de son produit. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La présentation mentionnait les informations requises des fonctionnalités de base spécifiques au produit. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable. - L'élève a convenablement répondu à des questions critiques.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de défendre son produit en présentant l'application de fonctionnalités complémentaires indiquées, respectivement proposées personnellement, devant un public.**	- L'élève présente les fonctionnalités complémentaires de son produit et il les commente au cours d'un entretien professionnel. - L'élève opte pour des fonctionnalités complémentaires appropriées, indiquées dans les sections de l'énoncé et identifiées par les notions "should" ou "could", respectivement imaginées personnellement. - L'élève présente les fonctionnalités complémentaires sélectionnées à l'enseignant pour obtenir l'autorisation de les appliquer. - L'élève applique les fonctionnalités complémentaires sélectionnées après l'obtention de l'autorisation. - L'élève soumet les fonctionnalités complémentaires de son produit à des essais approfondis. - L'élève ajoute un ou plusieurs chapitres consacrés aux fonctionnalités complémentaires à sa documentation. - L'élève ajoute des informations concernant les fonctionnalités complémentaires à sa présentation.	- L'élève a démontré qu'il a analysé la sélection ainsi que l'application des fonctionnalités complémentaires de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - L'élève a convenablement appliqué les fonctionnalités complémentaires sélectionnées et autorisées par l'enseignant. - Les contraintes de travail pour appliquer les fonctionnalités complémentaires sélectionnées étaient convenables. - La présentation mentionnait les informations requises concernant l'application des fonctionnalités complémentaires. - Le document établi mentionnait les informations requises pour la maintenance technique des fonctionnalités complémentaires du produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
84		- Salle de classe
84		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Anglais technique de base et spécifique pour mécaniciens d'avions**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques (MATHE)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Mathématiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Mathématiques: Arithmétique, Algèbre, Géométrie**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Physique 1 (PHYSI1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle spéciale
3	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Physique: Matière, Mécanique, Thermodynamique, Optique (Lumière), Déplacement des ondes et du son**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Anglais technique de base et spécifique pour mécaniciens d'avions**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Physique 2 (PHYSI2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle spéciale
3	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Physique: Matière, Mécanique, Thermodynamique, Optique (Lumière), Déplacement des ondes et du son**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Législation aéronautique 1 (AVLEG1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Législation aéronautique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AVLEG1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Législation aéronautique : Cadre réglementaire, Personnel de certification — Maintenance, Organismes de maintenance agréés, Opérations aériennes, Certification des aéronefs, des composants et des appareils, Maintien de la navigabilité, Spécifications nationales et internationales applicables**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Législation aéronautique 2 (AVLEG2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Législation aéronautique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AVLEG2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Législation aéronautique : Cadre réglementaire, Personnel de certification — Maintenance, Organismes de maintenance agréés, Opérations aériennes, Certification des aéronefs, des composants et des appareils, Maintien de la navigabilité, Spécifications nationales et internationales applicables**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Facteurs humains (HUMFA)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Facteurs humains**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HUMFA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Facteurs humains : Généralités, Performances humaines et limites, Psychologie sociale, Facteurs affectant les performances, Environnement physique, Tâches, Communication, Erreur humaine, Dangers sur le lieu de travail**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Projet facultatif 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet facultatif 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Projet facultatif 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet facultatif 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet facultatif 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet facultatif 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Projet facultatif 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet facultatif 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Principes essentiels d'électricité 1 (ELFUN1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Principes essentiels d'électricité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELFUN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle de classe
3	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Principes essentiels d'électricité : Théorie des électrons, Électricité statique et conduction, Terminologie électrique, Génération de l'électricité, Sources d'électricité à courant continu, Circuits de courant continu, Résistance/résistances, Puissance, Capacitance/condensateur, Magnétisme, Inductance/inducteur, Moteur à courant continu/théorie des générateurs, Théorie du courant alternatif, Circuits résistants (R), capacitifs (C) et inductifs (L), Transformateurs, Filtres, Générateurs de courant alternatif, Moteurs à courant alternatif**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Matériaux et matériels 1 (MAHAR1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Matériaux et matériels 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MAHAR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Matériaux et Matériels : Matériaux des aéronefs — matériaux ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux non ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux composites et non métalliques, Corrosion, Fixations, Tuyauteries et raccords, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Câbles électriques et connecteurs**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Aérodynamique de base (AERBA)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Aérodynamique de base**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AERBA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Aérodynamique de base : Physique de l'atmosphère, Aérodynamique, Théorie du vol, Stabilité du vol et dynamique**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Procédures d'entretien 1 (MANPR1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Procédures d'entretien 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MANPR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle de classe
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Procédures d'entretien: Mesures de sécurité — Aéronefs et atelier, Opérations d'atelier, Outils, Équipements d'essai général avionique, Dessins d'étude, diagrammes et normes, Jeux et tolérances, Câbles électriques et connecteurs, Rivetage, Tuyauteries et tuyaux souples, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Manipulation du matériel, Soudage, brasage fort, brasage tendre et collage, Masse et centrage des aéronefs, Manutention et stockage des aéronefs, Techniques de démontage, inspection, réparation et montage, Événements anormaux, Procédures de maintenance**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Organisme de formation 1 (FORAM1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Organisme de formation 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle spéciale
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Principes essentiels d'électricité 2 (ELFUN2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Principes essentiels d'électricité 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELFUN2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle de classe
3	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Principes essentiels d'électricité : Théorie des électrons, Électricité statique et conduction, Terminologie électrique, Génération de l'électricité, Sources d'électricité à courant continu, Circuits de courant continu, Résistance/résistances, Puissance, Capacitance/condensateur, Magnétisme, Inductance/inducteur, Moteur à courant continu/théorie des générateurs, Théorie du courant alternatif, Circuits résistants (R), capacitifs (C) et inductifs (L), Transformateurs, Filtres, Générateurs de courant alternatif, Moteurs à courant alternatif**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Matériaux et matériels 2 (MAHAR2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Matériaux et matériels 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MAHAR2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	0	- Salle de classe
6	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Matériaux et Matériels : Matériaux des aéronefs — matériaux ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux non ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux composites et non métalliques, Corrosion, Fixations, Tuyauteries et raccords, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Câbles électriques et connecteurs**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Procédures d'entretien 2 (MANPR2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Procédures d'entretien 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MANPR2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle de classe
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Procédures d'entretien: Mesures de sécurité — Aéronefs et atelier, Opérations d'atelier, Outils, Équipements d'essai général avionique, Dessins d'étude, diagrammes et normes, Jeux et tolérances, Câbles électriques et connecteurs, Rivetage, Tuyauteries et tuyaux souples, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Manipulation du matériel, Soudage, brasage fort, brasage tendre et collage, Masse et centrage des aéronefs, Manutention et stockage des aéronefs, Techniques de démontage, inspection, réparation et montage, Événements anormaux, Procédures de maintenance**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Organisme de formation 2 (FORAM2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Organisme de formation 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle spéciale
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Turbine à gaz 1 (GTENG1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 1**

Titre du module:	**Turbine à gaz 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GTENG1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
100 % (60 P)	**Turbine à gaz : Principes essentiels, Performances des moteurs, Admission, Compresseurs, Section combustion, Section turbine, Échappement, Paliers et joints d'étanchéité, Lubrifiants et carburants, Circuits de lubrification, Systèmes de carburant, Circuits d'air, Circuits de démarrage et d'allumage, Systèmes de signalisation moteur, Systèmes d'augmentation de puissance, Turbopropulseurs, Turbomoteurs, Groupes auxiliaires de bord (APU), Installation de la motorisation, Systèmes de protection incendie, Surveillance moteur et fonctionnement au sol, Stockage et conservation du moteur**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Principes essentiels d'électronique (TRONI)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Principes essentiels d'électronique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur-ingénieur / Informatique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Principes essentiels d'électronique : Semi-conducteurs, Circuits imprimés, Servomécanismes**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Organisme de formation 3 (FORAM3)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Organisme de formation 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
20	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	0	- Salle spéciale
20	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 1 (DIGTE)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIGTE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur-ingénieur / Informatique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Techniques numériques/systèmes d'instrumentation électronique : Systèmes d'instrumentation électronique, Systèmes de numération, Conversion des données, Bus de données, Circuits logiques, Structure du calculateur basique, Fibre optique, Affichages électroniques, Dispositifs sensibles aux décharges électrostatiques, Contrôle de gestion par logiciel, Environnement électromagnétique, Systèmes avion caractéristiques électroniques/numériques**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Organisme de formation 4 (FORAM4)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Organisme de formation 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
20	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	0	- Salle spéciale
20	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Turbine à gaz 2 (GTENG2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 2**

Titre du module:	**Turbine à gaz 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GTENG2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	0	- Salle informatique
5	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
100 % (60 P)	**Turbine à gaz : Principes essentiels, Performances des moteurs, Admission, Compresseurs, Section combustion, Section turbine, Échappement, Paliers et joints d'étanchéité, Lubrifiants et carburants, Circuits de lubrification, Systèmes de carburant, Circuits d'air, Circuits de démarrage et d'allumage, Systèmes de signalisation moteur, Systèmes d'augmentation de puissance, Turbopropulseurs, Turbomoteurs, Groupes auxiliaires de bord (APU), Installation de la motorisation, Systèmes de protection incendie, Surveillance moteur et fonctionnement au sol, Stockage et conservation du moteur**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'avions 1 (AERPL1)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 2**

Titre du module:	**Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'avions 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**AERPL1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
10	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	0	- Salle informatique
10	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes : Théorie du vol, Structures des cellules — Concepts généraux, Structures des cellules — Avions, Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine, Instruments et avionique, Génération électrique, Équipements et aménagements, Protection incendie, Commandes de vol, Systèmes de carburant, Génération hydraulique, Protection contre le givrage et la pluie, Train d'atterrissage, Éclairages, Oxygène, Pneumatique/dépression, Eau/déchets, Systèmes de maintenance embarqués, Avionique modulaire intégrée, Systèmes en cabine, Systèmes d'informations**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Bases du design, du fonctionnement et de l'entretien d'hélices (PROPL)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 2**

Titre du module:	**Bases du design, du fonctionnement et de l'entretien d'hélices**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PROPL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Hélice : Principes essentiels, Construction de l'hélice, Commande de pas de l'hélice, Synchronisation de l'hélice, Protection contre le givrage de l'hélice, Maintenance de l'hélice, Stockage et conservation des hélices**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'avions 2 (AERPL2)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 2**

Titre du module:	**Bases de l'aérodynamique et des structures des avions, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'avions 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**AERPL2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
10	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	0	- Salle informatique
10	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes : Théorie du vol, Structures des cellules — Concepts généraux, Structures des cellules — Avions, Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine, Instruments et avionique, Génération électrique, Équipements et aménagements, Protection incendie, Commandes de vol, Systèmes de carburant, Génération hydraulique, Protection contre le givrage et la pluie, Train d'atterrissage, Éclairages, Oxygène, Pneumatique/dépression, Eau/déchets, Systèmes de maintenance embarqués, Avionique modulaire intégrée, Systèmes en cabine, Systèmes d'informations**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AM_B1**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
0	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
0	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
0	0	- Salle spéciale
0	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève opte pour les outils de recherche importants servant à l'accomplissement de la mission (qu'il convient de mentionner à titre d'exemple) de manière autonome. - L'élève sélectionne les informations concernant le projet (en triant ce qui est important et ce qui l'est moins) et il les attribue aux différentes options. - L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour produire un résultat. - L'élève effectue la recherche requise et correspondant à l'énoncé de la mission. - L'élève identifie l'ensemble des outils de recherche requis et il s'en sert.	- L'élève a convenablement compris la mission de travail. - L'élève a convenablement effectué la recherche, la sélection ainsi que la réunion des informations dans le respect des délais indiqués. - L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée aux destinataires. - Les résultats constituaient une base de planification appropriée. - L'élève a trouvé l'ensemble des informations requises pour la mission. - L'élève a identifié les étapes requises pour l'exécution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement des missions de manière autonome et il les documente. - L'élève se concerte avec ses coéquipiers à propos de la planification. - L'élève opte pour les matériaux, les appareils, les machines, les outils, les accessoires, etc. requis et il se les procure. - L'élève soumet la planification à des contrôles sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude (en considérant par exemple le temps, les contraintes ou encore les dispositions légales). - L'élève rectifie des inexactitudes ainsi que des erreurs.	- La planification était appropriée et complète. - L'élève a intégralement copié l'ensemble des documents de planification importants dans les systèmes correspondants de l'entreprise, il les a triés et il les a préparés pour l'exécution. - L'élève a effectué les préparations correspondant à la mission (listes de contrôle, sécurité, etc.). - Le plan a été commenté et approuvé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre une planification et de produire un résultat.**	- L'élève suit les étapes de travail planifiées (le cas échéant des tâches partielles en équipe) d'une manière autonome et responsable. - L'élève considère les conditions générales indiquées (temps, budget, etc.).	- L'élève a suivi la planification. - L'élève a accompli les missions d'une manière appropriée, soignée, rentable et efficace. - L'élève a comparé les résultats obtenus et les résultats recherchés (boucles de rétroaction). - L'élève a suivi les procédures de concertation requises. - Le travail en équipe étant possible et souhaitable pour cette mission, l'élève s'est concerté avec ses camarades en conséquence. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a veillé à la propreté.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer le résultat à la planification et de le soumettre à un contrôle.**	- L'élève compare les résultats obtenus et les résultats recherchés à des moments indiqués et il les documente. - L'élève considère des rectifications requises et il initie des modifications.	- L'élève a comparé l'avancement des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. - L'élève a commenté des rectifications requises et il les a initiées. - L'élève a accompli les travaux, il a transmis les résultats, etc.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'expliquer sa méthode.**	- L'élève se réfère aux planifications/aux données de planification pour désigner et pour expliquer les différentes étapes de sa méthode. - L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les procédures de travail en se référant aux documents/aux dessins disponibles. - L'élève évalue son processus d'apprentissage personnel en se référant aux documents.	- L'élève a présenté et expliqué sa méthode d'une manière cohérente, convenable et correcte sous l'aspect des matières. - L'élève a évalué sa méthode d'une manière claire, compréhensible et convenable. - L'élève a convenablement présenté les résultats d'apprentissage. - L'élève a déduit des étapes d'apprentissage complémentaires de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Anglais technique de base et spécifique pour mécaniciens d'avions**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques (MATHE)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Mathématiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Mathématiques: Arithmétique, Algèbre, Géométrie**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Physique 1 (PHYSI1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle spéciale
3	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Physique: Matière, Mécanique, Thermodynamique, Optique (Lumière), Déplacement des ondes et du son**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Anglais technique de base et spécifique pour mécaniciens d'avions**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Physique 2 (PHYSI2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle spéciale
3	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Physique: Matière, Mécanique, Thermodynamique, Optique (Lumière), Déplacement des ondes et du son**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Législation aéronautique 1 (AVLEG1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Législation aéronautique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AVLEG1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Législation aéronautique : Cadre réglementaire, Personnel de certification — Maintenance, Organismes de maintenance agréés, Opérations aériennes, Certification des aéronefs, des composants et des appareils, Maintien de la navigabilité, Spécifications nationales et internationales applicables**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Législation aéronautique 2 (AVLEG2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Législation aéronautique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AVLEG2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Législation aéronautique : Cadre réglementaire, Personnel de certification — Maintenance, Organismes de maintenance agréés, Opérations aériennes, Certification des aéronefs, des composants et des appareils, Maintien de la navigabilité, Spécifications nationales et internationales applicables**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Facteurs humains (HUMFA)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Facteurs humains**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HUMFA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Facteurs humains : Généralités, Performances humaines et limites, Psychologie sociale, Facteurs affectant les performances, Environnement physique, Tâches, Communication, Erreur humaine, Dangers sur le lieu de travail**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Projet facultatif 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet facultatif 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Projet facultatif 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet facultatif 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet facultatif 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet facultatif 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Principes essentiels d'électricité 1 (ELFUN1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Principes essentiels d'électricité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELFUN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle de classe
3	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Principes essentiels d'électricité : Théorie des électrons, Électricité statique et conduction, Terminologie électrique, Génération de l'électricité, Sources d'électricité à courant continu, Circuits de courant continu, Résistance/résistances, Puissance, Capacitance/condensateur, Magnétisme, Inductance/inducteur, Moteur à courant continu/théorie des générateurs, Théorie du courant alternatif, Circuits résistants (R), capacitifs (C) et inductifs (L), Transformateurs, Filtres, Générateurs de courant alternatif, Moteurs à courant alternatif**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Matériaux et matériels 1 (MAHAR1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Matériaux et matériels 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MAHAR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Matériaux et Matériels : Matériaux des aéronefs — matériaux ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux non ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux composites et non métalliques, Corrosion, Fixations, Tuyauteries et raccords, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Câbles électriques et connecteurs**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Aérodynamique de base (AERBA)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Aérodynamique de base**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AERBA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Aérodynamique de base : Physique de l'atmosphère, Aérodynamique, Théorie du vol, Stabilité du vol et dynamique**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Procédures d'entretien 1 (MANPR1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Procédures d'entretien 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MANPR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle de classe
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Procédures d'entretien: Mesures de sécurité — Aéronefs et atelier, Opérations d'atelier, Outils, Équipements d'essai général avionique, Dessins d'étude, diagrammes et normes, Jeux et tolérances, Câbles électriques et connecteurs, Rivetage, Tuyauteries et tuyaux souples, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Manipulation du matériel, Soudage, brasage fort, brasage tendre et collage, Masse et centrage des aéronefs, Manutention et stockage des aéronefs, Techniques de démontage, inspection, réparation et montage, Événements anormaux, Procédures de maintenance**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Organisme de formation 1 (FORAM1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Organisme de formation 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle spéciale
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Principes essentiels d'électricité 2 (ELFUN2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Principes essentiels d'électricité 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELFUN2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0	- Salle de classe
3	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Principes essentiels d'électricité : Théorie des électrons, Électricité statique et conduction, Terminologie électrique, Génération de l'électricité, Sources d'électricité à courant continu, Circuits de courant continu, Résistance/résistances, Puissance, Capacitance/condensateur, Magnétisme, Inductance/inducteur, Moteur à courant continu/théorie des générateurs, Théorie du courant alternatif, Circuits résistants (R), capacitifs (C) et inductifs (L), Transformateurs, Filtres, Générateurs de courant alternatif, Moteurs à courant alternatif**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Matériaux et matériels 2 (MAHAR2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Matériaux et matériels 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MAHAR2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	0	- Salle de classe
6	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Matériaux et Matériels : Matériaux des aéronefs — matériaux ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux non ferreux, Matériaux des aéronefs — matériaux composites et non métalliques, Corrosion, Fixations, Tuyauteries et raccords, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Câbles électriques et connecteurs**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Procédures d'entretien 2 (MANPR2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Procédures d'entretien 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MANPR2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle de classe
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Procédures d'entretien: Mesures de sécurité — Aéronefs et atelier, Opérations d'atelier, Outils, Équipements d'essai général avionique, Dessins d'étude, diagrammes et normes, Jeux et tolérances, Câbles électriques et connecteurs, Rivetage, Tuyauteries et tuyaux souples, Ressorts, Roulements, Transmissions, Câbles de commande, Manipulation du matériel, Soudage, brasage fort, brasage tendre et collage, Masse et centrage des aéronefs, Manutention et stockage des aéronefs, Techniques de démontage, inspection, réparation et montage, Événements anormaux, Procédures de maintenance**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Organisme de formation 2 (FORAM2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 1**

Titre du module:	**Organisme de formation 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle spéciale
8	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 1 (DIGITE1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIGITE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Techniques numériques/systèmes d'instrumentation électronique : Systèmes d'instrumentation électronique, Systèmes de numération, Conversion des données, Bus de données, Circuits logiques, Structure du calculateur basique, Fibre optique, Affichages électroniques, Dispositifs sensibles aux décharges électrostatiques, Contrôle de gestion par logiciel, Environnement électromagnétique, Systèmes avion caractéristiques électroniques/numériques**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Principes essentiels d'électronique (TRONI)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Principes essentiels d'électronique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRONI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Principes essentiels d'électronique : Semi-conducteurs, Circuits imprimés, Servomécanismes**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Organisme de formation 3 (FORAM3)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Organisme de formation 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 2 (DIGITE2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Techniques digitales et systèmes d'instrumentation électronique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIGITE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Techniques numériques/systèmes d'instrumentation électronique : Systèmes d'instrumentation électronique, Systèmes de numération, Conversion des données, Bus de données, Circuits logiques, Structure du calculateur basique, Fibre optique, Affichages électroniques, Dispositifs sensibles aux décharges électrostatiques, Contrôle de gestion par logiciel, Environnement électromagnétique, Systèmes avion caractéristiques électroniques/numériques**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Organisme de formation 4 (FORAM4)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation générale 2**

Titre du module:	**Organisme de formation 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAM4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**L'unité de formation pratique implique l'utilisation pratique des outillages/équipements communs, le démontage/montage d'un échantillon représentatif de pièces d'aéronef et la participation à des activités d'entretien représentatives réalisées en fonction du module complet spécifique de la partie 66.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Propulsion (PROPU)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 1**

Titre du module:	**Propulsion**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROPU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Propulsion : Moteurs à turbine, Circuit de signalisation moteur, Circuits de démarrage et d'allumage**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Bases de l'aérodynamique et des structures des aéronefs, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'aéronefs 1 (AERAV1)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 2**

Titre du module:	**Bases de l'aérodynamique et des structures des aéronefs, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'aéronefs 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**AERAV1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	17	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes : Théorie du vol, Structures — Concepts généraux, Vol automatique, Communication/navigation, Génération électrique, Équipements et aménagements, Commandes de vol, Systèmes d'instrumentation, Éclairages, Systèmes de maintenance embarqués, Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine, Protection incendie, Systèmes de carburant, Génération hydraulique, Protection contre le givrage et la pluie, Train d'atterrissage, Oxygène, Pneumatique/dépression, Eau/déchets, Avionique modulaire intégrée, Systèmes en cabine, Systèmes d'informations**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Bases de l'aérodynamique et des structures des aéronefs, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'aéronefs 2 (AERAV2)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aviation spécifique 2**

Titre du module:	**Bases de l'aérodynamique et des structures des aéronefs, principes de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'aéronefs 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**AERAV2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	17	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
100 % (60 P)	**Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes : Théorie du vol, Structures — Concepts généraux, Vol automatique, Communication/navigation, Génération électrique, Équipements et aménagements, Commandes de vol, Systèmes d'instrumentation, Éclairages, Systèmes de maintenance embarqués, Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine, Protection incendie, Systèmes de carburant, Génération hydraulique, Protection contre le givrage et la pluie, Train d'atterrissage, Oxygène, Pneumatique/dépression, Eau/déchets, Avionique modulaire intégrée, Systèmes en cabine, Systèmes d'informations**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AM_B2**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'avions - cat B - Technicien en mécanique d'avions - cat B**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré intermédiaire**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève opte pour les outils de recherche importants servant à l'accomplissement de la mission (qu'il convient de mentionner à titre d'exemple) de manière autonome. - L'élève sélectionne les informations concernant le projet (en triant ce qui est important et ce qui l'est moins) et il les attribue aux différentes options. - L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour produire un résultat. - L'élève effectue la recherche requise et correspondant à l'énoncé de la mission. - L'élève identifie l'ensemble des outils de recherche requis et il s'en sert.	- L'élève a convenablement compris la mission de travail. - L'élève a convenablement effectué la recherche, la sélection ainsi que la réunion des informations dans le respect des délais indiqués. - L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée aux destinataires. - Les résultats constituaient une base de planification appropriée. - L'élève a trouvé l'ensemble des informations requises pour la mission. - L'élève a identifié les étapes requises pour l'exécution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement des missions de manière autonome et il les documente. - L'élève se concerte avec ses coéquipiers à propos de la planification. - L'élève opte pour les matériaux, les appareils, les machines, les outils, les accessoires, etc. requis et il se les procure. - L'élève soumet la planification à des contrôles sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude (en considérant par exemple le temps, les contraintes ou encore les dispositions légales). - L'élève rectifie des inexactitudes ainsi que des erreurs.	- La planification était appropriée et complète. - L'élève a intégralement copié l'ensemble des documents de planification importants dans les systèmes correspondants de l'entreprise, il les a triés et il les a préparés pour l'exécution. - L'élève a effectué les préparations correspondant à la mission (listes de contrôle, sécurité, etc.). - Le plan a été commenté et approuvé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre une planification et de produire un résultat.**	- L'élève suit les étapes de travail planifiées (le cas échéant des tâches partielles en équipe) d'une manière autonome et responsable. - L'élève considère les conditions générales indiquées (temps, budget, etc.).	- L'élève a suivi la planification. - L'élève a accompli les missions d'une manière appropriée, soignée, rentable et efficace. - L'élève a comparé les résultats obtenus et les résultats recherchés (boucles de rétroaction). - L'élève a suivi les procédures de concertation requises. - Le travail en équipe étant possible et souhaitable pour cette mission, l'élève s'est concerté avec ses camarades en conséquence. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a veillé à la propreté.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer le résultat à la planification et de le soumettre à un contrôle.**	- L'élève compare les résultats obtenus et les résultats recherchés à des moments indiqués et il les documente. - L'élève considère des rectifications requises et il initie des modifications.	- L'élève a comparé l'avancement des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. - L'élève a commenté des rectifications requises et il les a initiées. - L'élève a accompli les travaux, il a transmis les résultats, etc.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'expliquer sa méthode.**	- L'élève se réfère aux planifications/aux données de planification pour désigner et pour expliquer les différentes étapes de sa méthode. - L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les procédures de travail en se référant aux documents/aux dessins disponibles. - L'élève évalue son processus d'apprentissage personnel en se référant aux documents.	- L'élève a présenté et expliqué sa méthode d'une manière cohérente, convenable et correcte sous l'aspect des matières. - L'élève a évalué sa méthode d'une manière claire, compréhensible et convenable. - L'élève a convenablement présenté les résultats d'apprentissage. - L'élève a déduit des étapes d'apprentissage complémentaires de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Physique 1 (PHYSI1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter des phénomènes physiques d'une manière précise et compétente.**	L'élève analyse les phénomènes physiques en se référant à ses connaissances de base en physique. L'élève identifie les relations entre les grandeurs physiques. L'élève décrit un phénomène physique à l'aide du principe de la cause et de l'effet.	L'élève a correctement décrit un phénomène physique. L'élève a identifié et interprété les principales relations physiques.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les données de problèmes de physique et il est capable d'extraire et d'exprimer les grandeurs physiques.**	L'élève interprète le problème sous des aspects physiques et techniques. L'élève déduit des grandeurs physiques à partir de l'énoncé et il les exprime en employant des signes de formules et des unités. L'élève exprime les grandeurs en employant les unités SI correspondantes.	L'élève a exprimé l'ensemble des grandeurs physiques en employant des signes de formules et des unités.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de permuter des formules et d'effectuer des calculs en tenant compte du système international d'unités (SI).**	L'élève permute correctement les formules nécessaires pour effectuer les calculs en fonction de la grandeur recherchée. L'élève applique les grandeurs en employant les unités SI et le résultat des calculs est correct. La méthode de calcul est intégralement exprimée de manière structurée.	L'élève a correctement permuté les formules fondamentales. L'élève a correctement structuré et effectué les calculs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'interpréter des données mesurées.**	L'élève réalise des diagrammes de manière compétente à partir des résultats mesurés. L'élève distingue des rapports mathématiques fondamentaux (proportionnalités). L'élève détecte d'éventuelles erreurs de mesure et il les interprète en conséquence. L'élève détecte d'éventuelles sources d'erreurs. L'élève utilise les résultats pour déduire des formules.	L'élève a correctement représenté les données mesurées dans un diagramme. L'élève a identifié une proportionnalité immédiate. L'élève a identifié les écarts significatifs par rapport aux valeurs prévisibles. L'élève a correctement décrit les relations linéaires en employant une formule.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer des ordres de grandeurs.**	L'élève est capable d'estimer les valeurs mesurées prévisibles avec la précision de rigueur (avant le mesurage). L'élève est capable d'interpréter les résultats mesurés et d'apprécier leur exactitude en fonction des valeurs prévisibles. L'élève est capable d'estimer les grandeurs qui apparaissent dans des contextes physiques courants avec la précision de rigueur.	Les valeurs mesurées correspondaient à peu près aux valeurs prévisibles. En cas d'écart important, l'élève a recherché une explication. L'élève a évalué les grandeurs dans des contextes physiques courants de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs d'erreurs simples.**	L'élève fait la différence entre les erreurs absolues et relatives. L'élève est capable de déterminer les erreurs absolues et relatives lors de mesurages.	L'élève connaît la différence entre une erreur absolue et une erreur relative. L'élève a correctement effectué les calculs d'erreurs et il les a interprétés de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes mathématiques.**	L'élève permute correctement les formules. L'élève calcule des grandeurs statistiques caractéristiques (valeur moyenne, valeur médiane). L'élève est capable de déduire une fonction linéaire à partir d'un diagramme.	L'élève a correctement permuté les formules fondamentales. L'élève a correctement calculé la valeur moyenne. L'élève a correctement déduit la fonction linéaire à partir du diagramme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de tableaux, de diagrammes et d'esquisses.**	L'élève établit les tableaux d'une manière compétente et cohérente. L'élève établit correctement les diagrammes (axes, échelle, représentation cohérente des lignes caractéristiques). L'élève est capable d'interpréter des esquisses et, le cas échant, de les représenter sous une forme différente. L'élève est capable de déduire des valeurs de tableaux et de diagrammes. L'élève interprète correctement des diagrammes et des tableaux.	Les valeurs mesurées indiquées dans les tableaux étaient cohérentes. L'élève a établi les diagrammes de manière compétente. Les dessins correspondaient aux indications. L'élève a correctement déduit les valeurs des tableaux et des diagrammes. L'élève a correctement identifié des relations et des contextes dans un tableau et dans un diagramme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève met à profit ses connaissances des opérations arithmétiques de base pour répondre à des énoncés.	- L'élève a appliqué les règles des opérations arithmétiques de base d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des puissances ainsi que des racines.**	- L'élève applique les règles des calculs de puissances et de racines.	- L'élève a appliqué les règles des calculs de puissances et de racines d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des équations du premier degré.	- L'élève a progressivement résolu les équations d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant de formules et d'unités.**	- L'élève inverse des formules, il utilise des grandeurs physiques ainsi que des unités du système international et il convertit les unités du résultat.	- L'élève a progressivement répondu aux énoncés d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Physique 2 (PHYSI2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Ingenieur, Physiker

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la différence entre la température et la chaleur ainsi que la nature physique de la température.**	Der Unterschied zwischen Temperatur und Wärme wird beschrieben. Der Auszubildende beschreibt die Temperatur als ein Maß für die Bewegungsenergie der Teilchen in einem Stoff. Die Wärme beschreibt er als Energie, die zwischen 2 Körpern unterschiedlicher Temperatur ausgetauscht wird. Die Temperaturwerte sind korrekt umgerechnet.	Die Beschreibungen sind fachlich korrekt. Fachbegriffe werden korrekt benutzt. Die Umrechnungen sind korrekt. 80% aller Umrechnungen sind korrekt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'indiquer et de justifier le sens du flux de chaleur entre deux corps avec des températures différentes.**	Die Richtung des Wärmeflusses von warm nach kalt wird korrekt angegeben.	Die Beschreibungen und die Begründungen sind fachlich korrekt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la formule Q=mc?T.**	Q, m, c und ¿T werden einschliesslich der Einheit benannt. Der Auszubildende benutzt die Formeln. Die Rechenbeispiele sind fachlich durchgeführt.	Alle Größen der Formel Q=mc¿T werden korrekt benannt und ihre Einheit wird richtig angegeben. Die Rechenaufgaben werden richtig gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la loi des mélanges dans des exemples de calcul.**	Der Schüler kennt das Mischungsgesetz, schreibt es an, stellt es um, setzt die bekannten Werte ein und berechnet das Resultat.	Die Rechenaufgaben werden richtig gelöst. Die Vorgehensweise zur Bestimmung der Mischtemperatur ist fachlich korrekt und ergibt ein sinnvolles Resultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les mécanismes de transmission de chaleur.**	Der Auszubildende beschreibt die 3 physikalischen Mechanismen: Konvektion, Konduktion und Wärmestrahlung. Er erkennt in einer bestimmten Situation welcher Mechanismus in Betrieb ist und welcher nicht.	Der Auszubildende erkennt in bestimmten Situationen, durch welchen Mechanismus die Wärme übertragen wird und kann dies begründen.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation de la pression gazeuse dans un récipient fermé.**	Der Gasdruck wird erklärt als Konsequenz der Zusammenstöße der Teilchen untereinander und mit den Gefäßwänden. Der Schüler beschreibt 3 Möglichkeiten, den Gasdruck in einem geschlossenen Gefäß zu ändern.	Die Erklärungen beinhalten Begriffe, welche fachlich korrekt sind.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer séparément les trois lois des gaz et de les appliquer de manière cohérente dans des exemples de calcul.**	Die 3 Gasgesetze werden mathematische formuliert. Er kann jedes Gesetz in einem Satz beschreiben. Einfache Rechenbeispiele werden gelöst.	Der Schüler kann die 3 Gasgesetze als Formel anschreiben. Die einfachen Rechenaufgaben werden korrekt gelöst.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la loi générale des gaz dans des exemples pratiques.**	Einfache Rechenbeispiele werden gelöst..	Die einfachen Rechenaufgaben werden korrekt gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur calorifique spécifique, de chaleur spécifique de fusion et de chaleur spécifique d'évaporation et il emploie les termes professionnels ainsi que les unités correctes dans ce contexte.**	Die Begriffe werden samt ihrer Einheit erklärt.	Die Begriffe werden mit Hilfe von Fachbegriffen richtig erklärt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices de calcul combinés à propos des sujets étudiés précédemment.**	Die Rechenbeispiele werden gelöst.	Die Rechenaufgaben werden korrekt gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des équations du premier degré à partir d'énoncés de textes.**	- L'élève établit l'équation du premier degré à partir d'un énoncé de texte indiqué.	- L'élève a appliqué la méthode servant à établir les équations du premier degré d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant des systèmes d'équations linéaires.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des systèmes d'équations linéaires.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'additionner, de soustraire et de décomposer des vecteurs de manière graphique.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des vecteurs.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs inconnues dans un triangle.**	- L'élève applique le théorème de Pythagore. - L'élève applique les fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle. - L'élève applique la loi des cosinus ainsi que la loi des sinus. - L'élève détermine des valeurs fonctionnelles particulières avec le cercle trigonométrique.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Chimie 1 (CHIMI1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Chimie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les propriétés chimiques et physiques habituelles de substances ainsi qu'avec leurs affectations.**	- L'élève définit des propriétés habituelles de substances. - L'élève évalue les effets de propriétés habituelles de substances sur les réactions de substances indiquées.	- L'élève a identifié des différences entre les propriétés chimique et physique d'une substance. - L'élève a défini les propriétés suivantes de substances: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme et la dureté. - L'élève a évalué l'impact des propriétés suivantes de substances sur la réaction d'une substance indiquée: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme et la dureté. - L'élève connaît au moins une affectation pour chacune des propriétés de substances étudiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des éléments chimiques, de décrire une réaction chimique et de l'interpréter.**	- L'élève décrit la structure du tableau périodique des éléments. - L'élève décrit des similitudes concernant les réactions d'éléments d'une même famille d'éléments. - L'élève distingue la chimie et la physique. - L'élève identifie les propriétés d'une réaction chimique et il les interprète. - L'élève formule le schéma d'une réaction avec une équation chimique. - L'élève connaît la signification de formules chimiques simples. - L'élève décrit la loi de la conservation de la masse ainsi que son application avec des réactions chimiques.	- L'élève a défini des atomes en tant qu'éléments de base de la matière. - L'élève a approximativement décrit l'évolution du tableau périodique des éléments dans l'histoire. - L'élève a distingué les éléments de groupes principaux et de groupes secondaires. - L'élève connaît les noms ainsi que les symboles des éléments les plus habituels. - L'élève a distingué le groupe de la période dans le tableau périodique des éléments. - L'élève a attribué un élément indiqué à la catégorie des métaux, des semi-métaux ou des non métaux. - L'élève a décrit les propriétés similaires des éléments de la famille des métaux alcalins, respectivement de la famille des halogènes. - L'élève a identifié des processus chimiques et physiques et il a décrit leurs différences. - L'élève a constaté qu'une réaction chimique est la transformation de matières de départ en produits avec des propriétés de substances différentes. - L'élève a compris qu'une réaction chimique est un regroupement d'atomes (à l'échelle des particules). - L'élève a formulé une équation chimique en appliquant le schéma "matières de départ ¿ produits". - L'élève connaît la signification de formules chimiques faciles (par exemple: FeS, H2O, CO2, etc.).

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les affectations habituelles d'acides et de bases et de les expliquer.**	- L'élève connaît les noms d'acides et de bases habituels. - L'élève décrit des propriétés importantes d'acides. - L'élève décrit les méthodes de production de quelques acides. - L'élève connaît la signification de l'échelle de pH. - L'élève est capable de déterminer le taux de pH d'une solution. - L'élève décrit une réaction de neutralisation et il l'interprète. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des acides.	- L'élève connaît les notions d'acide chlorhydrique, d'acide acétique, d'acide carbonique, d'acide sulfurique et de soude caustique. - L'élève connaît les réactions d'indicateurs en milieu acide, respectivement basique. - L'élève a formulé l'équation chimique pour quelques réactions d'acides avec des métaux en présence de la formation d'un sel et d'hydrogène. - L'élève connaît le schéma général des réactions d'acides avec de la chaux. - L'élève a décrit la méthode de production d'acide carbonique. - L'élève a décrit la formation ainsi que les conséquences de pluies acides. - L'élève a décrit les réactions de bases avec des substances organiques, en particulier au contact de la peau. - L'élève a identifié le charactère acide, alcalin ou neutre d'une solution en se référant à son taux de pH. - L'élève a décrit les observations de la réaction d'un acide avec une base, il les a interprétées et il a formulé l'équation chimique correspondante.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des combustions, des réactions d'oxydoréduction ainsi que leurs affectations habituelles et de les expliquer.**	- L'élève définit la notion de combustion. - L'élève formule les observations, la conclusion ainsi que l'équation chimique de la combustion de laine de fer. - L'élève connaît la composition de l'air. - L'élève connaît le test du copeau de bois fumant et il le décrit comme une réaction de détection d'oxygène. - L'élève formule le schéma général des réactions de la combustion de métaux. - L'élève formule l'équation chimique correspondant à la combustion de métaux indiqués. - L'élève décrit l'impact du degré de dispersion et de la teneur en oxygène sur une combustion. - L'élève décrit la formation de rouille et il l'explique. - L'élève identifie le contexte de la corrosion du fer ainsi que deux méthodes pour l'éviter. - L'élève décrit la formation de patine et il l'explique. - L'élève définit les notions d'oxydation, de réduction et de réaction d'oxydoréduction. - L'élève constate que les oxydations sont des réactions exothermiques et que les réductions sont des réactions endothermiques. - L'élève formule les équations chimiques de plusieurs réactions d'oxydoréduction. - L'élève identifie l'oxydation ainsi que la réduction dans l'équation d'une réaction d'oxydoréduction. - L'élève décrit quelques affectations habituelles concernant les réactions d'oxydoréduction, en particulier la réaction aluminothermique, et il les explique.	- L'élève a défini la notion de combustion. - L'élève a formulé les observations, la conclusion ainsi que l'équation chimique de la combustion de laine de fer. - L'élève connaît la composition de l'air. - L'élève connaît le test du copeau bois fumant pour détecter l'oxygène et il l'a décrit. - L'élève a formulé le schéma général des réactions de la combustion de métaux. - L'élève a formulé l'équation chimique concernant la combustion de métaux avec la formation d'oxydes métalliques. - L'élève a décrit l'impact du degré de dispersion et de la teneur en oxygène sur une combustion et il l'a expliqué. - L'élève a décrit le contexte de la couche de rouille poreuse. - L'élève a expliqué le revêtement des surfaces ainsi que l'utilisation d'alliages pour éviter la rouille. - L'élève a décrit la formation de patine et il l'a expliquée. - L'élève a défini les notions d'oxydation, de réduction et de réaction d'oxydoréduction. - L'élève a expliqué les notions d'exothermique et d'endothermique. - L'élève a formulé les équations chimiques de quelques réactions d'oxydoréduction. - L'élève a identifié l'oxydation ainsi que la réduction dans l'équation d'une réaction d'oxydoréduction. - L'élève a décrit quelques affectations habituelles concernant les réactions d'oxydoréduction (par exemple pour un chalumeau, une ampoule, la formation de rouille, les méthodes aluminothermiques, etc.) et il les a expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Mathematiker, Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la fonction du deuxième degré en se référant à un graphique.**	- L'élève analyse les graphiques de fonctions du deuxième degré et il détermine la fonction.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions du deuxième degré et de les représenter graphiquement.**	- L'élève analyse des fonctions du deuxième degré et il les représente graphiquement.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du deuxième degré.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des équations quadratiques.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Chimie 2 (CHIMI2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Chimie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les affectations habituelles d'hydrocarbures et d'alcools et de les expliquer.**	- L'élève distingue des substances organiques et anorganiques. - L'élève désigne la série homologue des alcanes. - L'élève désigne des affectations habituelles d'hydrocarbures. - L'élève explique la relation entre la longueur de la chaîne des alcanes et leurs températures de fusion et d'ébullition. - L'élève décrit la méthode de production d'alcanes. - L'élève décrit les propriétés des alcanes en tant que solvants ainsi que des affectations spécifiques. - L'élève décrit les différentes variétés de combustions d'alcanes. - L'élève explique la production d'éthanol. - L'élève détermine approximativement le taux d'alcoolémie. - L'élève explique l'effet de serre ainsi que ses conséquences. - L'élève explique les propriétés de la classe de substances des alcanes halogénés (CFC) ainsi que quelques affectations.	- L'élève a distingué des substances organiques et anorganiques en se référant à leurs formules chimiques. - L'élève connaît les noms ainsi que les formules moléculaires des dix premiers représentants de la série homologue des alcanes. - L'élève connaît la formule moléculaire générale des alcanes et il l'applique avec des alcanes aléatoires. - L'élève a désigné des affectations habituelles d'hydrocarbures. - L'élève a déterminé la température de fusion, la température d'ébullition ainsi que l'état physique d'un alcane en se référant à un diagramme représentant la température en fonction du nombre d'atomes d'hydrocarbures des alcanes. - L'élève a expliqué l'origine du pétrole et il a décrit la procédure de la raffinerie de pétrole. - L'élève a distingué les solvants mélangeables à l'eau et les ceux non mélangeables à l'eau. - L'élève a distingué les combustions complète et incomplète. - L'élève connaît les équations chimiques de combustions complètes et incomplètes d'alcanes. - L'élève distingue la combustion et l'explosion. - L'élève a expliqué le procédé de la fermentation du sucre pour obtenir de l'éthanol et il a désigné les risques. - L'élève a déterminé le taux d'alcoolémie en dixièmes de pour cent en appliquant une formule appropriée. - L'élève a décrit les propriétés de la classe de substances des alcanes halogénés (CFC) et il connaît quelques affectations (par exemple dans des installations frigorifiques, des extincteurs, etc.).

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les affectations habituelles de matières synthétiques et de les expliquer.**	- L'élève désigne des utilisations habituelles de matières synthétiques. - L'élève désigne la production de polystyrène et il l'explique. - L'élève décrit la production de nylon et il l'explique. - L'élève désigne les variétés les plus habituelles de matières synthétiques ainsi que leurs propriétés et il les décrit. - L'élève décrit la possibilité de modifier les propriétés de matières synthétiques. - L'élève désigne des avantages ainsi que des inconvénients de matières synthétiques. - L'élève désigne les méthodes les plus habituelles de recyclage de matières synthétiques et il les décrit.	- L'élève a désigné des utilisations habituelles de matières synthétiques. - L'élève a décrit l'expérience servant à la production de polystyrène et il a interprété les observations en se référant à un schéma. - L'élève a décrit l'expérience servant à la production de nylon et il a interprété les observations en se référant à un schéma. - L'élève a décrit les propriétés macroscopiques et microscopiques des matières synthétiques suivantes et il les a représentées de manière schématique à l'échelle des particules: les matières thermoplastiques, les matières thermodurcissables et les élastomères. - L'élève a désigné des affectations concrètes de matières thermoplastiques, de matières thermodurcissables et d'élastomères et il les a décrites. - L'élève a décrit le procédé de la vulcanisation et il l'a représenté de manière schématique. - L'élève a décrit des avantages ainsi que des inconvénients importants de matières synthétiques. - L'élève a distingué les recyclages mécanique, énergétique et chimique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des problèmes environnementaux importants et de les expliquer.**	- L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des déchets de matières synthétiques. - L'élève décrit les causes principales ainsi que les conséquences de la pollution de l'air et il les explique. - L'élève décrit la formation du trou d'ozone ainsi que ses conséquences et il les explique. - L'élève décrit et explique l'effet de serre ainsi que sa relation avec le réchauffement planétaire et avec le changement climatique qui en résulte.	- L'élève a décrit les principaux problèmes environnementaux provoqués par la durée de vie de nombreux déchets de matières synthétiques, en particulier la pollution des océans (microplastiques). - L'élève a décrit les causes principales ainsi que les conséquences de la pollution de l'air et il les a expliquées. - L'élève a décrit la formation du trou d'zone ainsi que ses conséquences et il les a expliquées. - L'élève a décrit et expliqué les causes principales ainsi que les conséquences du réchauffement planétaire et du changement climatique qui en résulte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Mathematiker / Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se référer correctement au cercle trigonométrique.**	- L'élève répond à des énoncés en se référant au cercle trigonométrique.	- L'élève a trouvé une réponse cohérente sous l'aspect mathématique en se référant au cercle trigonométrique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions exponentielles et de les représenter graphiquement.**	- L'élève analyse des fonctions exponentielles et il les représente graphiquement.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations exponentielles simples.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des équations exponentielles simples.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	Der Auszubildende kann ausgehend von einer realen Schaltung resp. eines Schaltplanes die einzelnen Komponenten benennen und ihre Funktion beschreiben.	Die Benennungen und Erklärungen sind fachlich korrekt.
30 % (18 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	Der Auszubildende erhält einen Schaltplan eines hydraulischen Systems: Fragen zur Funktion und Nutzen des hydraulischen Systems werden beantwortet. Zusammenspiel der einzelnen Hydraulikkomponenten erkennen und verstehen. Er beschreibt den Zusammenhang zwischen dem Schalten von Ventilen sowie den Bewegungen von Zylindern.	Funktion und Anwendung des hydraulischen Systems werden erklärt. Die Antworten sind fachlich korrekt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	Der Auszubildende erhält schriftliche Problemstellungen. Er benutzt die Formeln fachgerecht. Er berechnet Drücke und Kräfte.	Die Formeln werden fachgerecht angewandt. Drücke, Kräfte und Kolbenflächen werden überwiegend korrekt berechnet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	Der Auszubildende beteiligt sich am Unterricht.	Es wird aktiv durch Fragen und konstruktive Einwände mitgearbeitet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Technologies de l'aviation 1 (AVIAT1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connait les différents types et configurations d'avions, ainsi que l'histoire de l'aviation.**	L'élève est capable de décrire différents types et configurations d'avions, ainsi que l'histoire de l'aviation.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend les notions de portance, poussée, trainée et poids.** **L'élève comprend les notions de base des commandes de vol et des surfaces de contrôle.**	L'élève est capable de décrire les notions de portance, poussée, trainée et poids, ainsi que les notions de base des commandes de vol et des surfaces de contrôle. L'élève st capable de faire le lien entre commandes de vol et réactions de l'avion.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend les notions de base des systèmes de propulsion.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les systèmes de propulsion.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Initiation au soudage (INSOU-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation au soudage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INSOU-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève raccorde les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait en général aux exigences demandées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typique sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	Der Auszubildende kann ausgehend von einer realen Schaltung resp. eines Schaltplanes die einzelnen Komponenten benennen und ihre Funktion beschreiben.	Die Benennungen und Erklärungen sind fachlich korrekt.
30 % (18 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	Der Auszubildende erhält einen Schaltplan eines pneumatischen Systems: Fragen zur Funktion und Nutzen des pneumatischen Systems werden beantwortet. Zusammenspiel der einzelnen Pneumatikkomponenten erkennen und verstehen. Er beschreibt den Zusammenhang zwischen dem Schalten von Ventilen sowie den Bewegungen von Zylindern.	Funktion und Anwendung des pneumatischen Systems werden erklärt. Die Antworten sind fachlich korrekt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	Der Auszubildende erhält schriftliche Problemstellungen. Er benutzt die Formeln fachgerecht. Er berechnet Drücke und Kräfte.	Die Formeln werden fachgerecht angewandt. Drücke, Kräfte und Kolbenflächen werden überwiegend korrekt berechnet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	Der Auszubildende beteiligt sich am Unterricht.	Es wird aktiv durch Fragen und konstruktive Einwände mitgearbeitet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Technologies de l'aviation 2 (AVIAT2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connait les principaux instruments de vol.**	L'élève est capable de décrire les principaux instruments de vol.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend les notions des principes de navigation : (cartes aéronautiques, boussole, navigation radio, GPS, …)**	L'élève est capable de décrire les principes de navigation.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève connait les notions de base de la communication aéronautique (ADF, VOR, SATCOM, …)**	L'élève est capable de décrire les éléments de base de la communication aéronautique.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les composants essentiels d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des composants essentiels d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes d'un dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines guidées à la main et de petites machines stationnaires d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et de leur attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les mesures de protection essentielles contre les contacts indirects.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées, il est attentif en cours et il dispose du matériel requis en cours.	- L'élève a accompli les tâches sans que l'enseignant n'ait eu à intervenir de manière répétée. - L'élève a généralement participé aux cours de manière constructive. - Le matériel de cours était dans un état convenable et l'élève l'avait généralement à sa disposition.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide des centres d'usinage (ATCNC1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide des centres d'usinage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCNC1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance, de la soumettre à un essai et de la rectifier en se servant des logiciels du fabricant de la commande adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée.	- L'élève a développé un programme qui a permis de fabriquer la pièce indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer la pièce de travail programmée sous guidance et de régler un tour ou une fraiseuse.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève est capable de déterminer le point de référence de la pièce à usiner ainsi que le point de référence de l'outil. - L'élève soumet la pièce de travail fabriquée à un contrôle.	- La pièce de travail fabriquée était conforme au dessin. - Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les structures et de suivre les consignes avec précision pour une fabrication avec une machine à commande numérique.**	- L'élève manipule la machine à commande numérique en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a respecté les consignes en vigueur au cours de la production de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Technologies de l'aviation 3 (AVIAT3-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT3-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
/		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
/		- Salle d'instruction
/		- Laboratoire
/		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Principes physiques de base de l'aérodynamique**	L'élève est capable de décrire de manière logique les principes physiques de base de l'aérodynamique.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
40 % (24 P)	**Théorie du vol. Stabilité et dynamique du vol.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les éléments de la théorie du vol et de la stabilité et de la dynamique du vol.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
20 % (12 P)	**Principes physiques de base de l'atmosphère.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les principes physiques de base de l'atmosphère.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée dans différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction (SOUD2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUD2-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences demandées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Technologies de l'aviation 4 (AVIAT4-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT4-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Salle d'instruction
/		- Salle d'instruction
/		- Laboratoire
/		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Les grandes étapes de la conquête de l'espace et les activités dans l'espace aujourd'hui.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les étapes de la conquête de l'espace et les activités dans l'espace d'aujourd'hui.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
40 % (24 P)	**Drones, théorie et pratique.**	Théorie et pratique du pilote de drone.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes. L'élève met main sur un drone en pratique.
40 % (24 P)	**Drones, UAS OPEN A1 / A3 training.**	UAS OPEN A1 / A3 training ou équivalant. Manœuvres basiques avec un drone.	L'élève passe le UAS OPEN A1 / A3 training ou équivalent. L'élève est capable d'effectuer des manœuvres basiques avec un drone.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Atelier en soudure 1 (ATSOU1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en soudure 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATSOU1-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différentes méthodes de soudage (soudage MIG-MAG, soudage autogène, brasage fort).**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une check-list servant au respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués pour le soudage MAG à la source de courant de soudage ainsi qu'une flamme neutre sur le brûleur.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général conformément aux indications et de détecter des erreurs de soudure d'envergure typiques au niveau des soudures réalisées.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler des appareils comme un brûleur de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**		
10 % (6 P)	**L'élève accomplit toujours ses travaux d'une manière responsable et avec précision, conformément à la mission.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Atelier en soudure 2 (ATSOU2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en soudure 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATSOU2-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différentes méthodes de soudage (soudage à l'arc, soudage WIG, soudage autogène, brasage fort).**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une check-list servant au respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués pour le soudage à l'arc et le soudage WIG à la source de courant de soudage.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général conformément aux indications et de détecter des erreurs de soudure d'envergure typiques au niveau des soudures réalisées.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les appareils de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**		
10 % (6 P)	**L'élève accomplit toujours ses travaux d'une manière responsable et avec précision, conformément à la mission.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 14
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Dessin technique métal 1 (DESIN1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Dessin technique métal 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen des technischen Zeichnens anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu den Grundlagen des technischen Zeichnens zu lösen.	Die Begriffe des technischen Zeichnens sind bekannt. Die Normen werden korrekt angewendet. Die Perspektiven und die Grundkonstruktionen werden in Skizzen fachgerecht umgesetzt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage flache Werkstücke zu zeichnen und zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu flachen Bauteilen zu lösen.	Sowohl die Geometrie als auch die Bemaßung wurden normgerecht und den Vorgaben entsprechend erstellt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage prismatische und zylindrische Werkstücke zu zeichnen und zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu prismatischen und zylindrischen Bauteilen zu lösen.	Sowohl die Geometrie als auch die Bemaßung wurden normgerecht und den Vorgaben entsprechend erstellt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calculs de problèmes mécaniques 1 (CAMEC1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations arithmétiques de base, de convertir des unités de mesure et d'inverser des équations.**	- L'élève met à profit ses connaissances des opérations arithmétiques de base pour répondre à des énoncés écrits et/ou oraux.	- Les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué les formules importantes dans le module de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes méthodes de calcul concernant les mouvements, la planification des fabrications ainsi que la technologie des machines et des appareils.**	- L'élève détermine des temps, des vitesses ainsi que des tranches horaires d'utilisation. - L'élève détermine des transmissions de moteurs.	- Les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué les formules importantes dans le module de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de calcul servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses.**	- L'élève détermine des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail simples.	- Les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué les formules importantes dans le module de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Equipements et procédés techniques 1 (TECME1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Equipements et procédés techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de subdiviser des matériaux habituels et de les attribuer à des affectations indiquées en fonction de leurs propriétés.**	- L'élève subdivise les matériaux les plus importants en groupes indiqués. - L'élève opte pour les matériaux convenant à des affectations techniques et il explique son choix en se référant aux propriétés des matériaux.	- Les attributions étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour les propriétés des matériaux d'une manière cohérente sous l'aspect technique et il les a décrites.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de contraintes.**	- L'élève attribue des exemples habituels du domaine de la technique aux variétés de contraintes.	- L'élève a attribué l'ensemble des exemples de manière cohérente aux variétés de contraintes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les paramètres les plus importants des aciers en se référant à un essai de traction et à un essai de résilience.**	- L'élève décrit les différents paramètres des matériaux. - L'élève déduit les paramètres d'un diagramme tension-dilatation.	- L'élève a décrit les paramètres des matériaux d'une manière cohérente sous l'aspect technique et il les a correctement déduits du diagramme tension-dilatation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de fer et d'acier, les normes des composants de l'acier ainsi que les formes commerciales des produits semi-finis en acier.**	- L'élève décrit la production en haut fourneau ainsi que le raffinage de l'acier. - L'élève désigne les normes des matériaux en fonction des affectations et des propriétés. - L'élève déduit les formes commerciales habituelles des produits semi-finis du livre de formules.	- Les descriptions ainsi que les subdivisions étaient cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples (ATME1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATME1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à un dessin ou à une mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le limage, le perçage, l'alésage, le fraisage conique et le filetage (tolérances de fabrication de IT10 à IT12).** **L'élève participe convenablement aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne la méthode de travail, les machines ainsi que les outils pour lesquels il a opté dans un rapport de travail. - L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève répartit les étapes de travail de manière autonome et il forme des groupes avec ses camarades pour nettoyer l'atelier et pour le préparer à l'attention des collègues suivants. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils désignés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève a convenablement participé aux travaux de nettoyage et de remise en ordre en équipe. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents à la main en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le sciage, le cisaillement et le pliage (tolérances de fabrication de IT13 à IT15).**	- L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément aux dessins indiqués. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de base de la technique de mesurage en se servant de différents instruments de mesure et d'appliquer les dimensions à la pièce de travail.**	- L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à des contrôles au cours des travaux avec un pied à coulisse et avec une règle de mesure en acier et il établit un rapport de mesurage.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux dimensions réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Dessin technique métal 2 (DESIN2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Dessin technique métal 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mittels eines CAD-Programms 3D-Modelle zu erstellen und umzuändern.**	Der Auszubildende erstellt mit Hilfe eines CADProgramms ein 3D-Modell und/oder ändert dieses gegebenenfalls um.	Das 3D-Modell entspricht der Vorlage und sein Aufbau ist technisch sinnvoll.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mittels eines CAD-Programms aus 3D Modellen Einzelteilzeichnungen abzuleiten und diese zu bemaßen und auszudrucken.**	Die 3D-Einzelteilzeichnung ist erstellt, bemaßt und ausgedruckt.	Die Hälfte der Zeichnungen ist normgerecht, übersichtlich und erlaubt ein weitestgehend fehlerfreies Herstellen des Werkstückes.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Schnitte, Gewinde sowie Gewindebohrungen und Senkungen per Hand sowie mit einer 3D CAD Software zu zeichnen und zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu den Schnitten, Gewinden sowie Gewindebohrungen und Senkungen zu lösen.	Die Normen zu den Schnitten, Gewinden sowie Gewindebohrungen und Senkungen werden sinnvoll angewendet und fachgerecht und sauber umgesetzt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Passungen, Maßtoleranzen, Formtoleranzen, Lagetoleranzen, Oberflächengüten und Kantenzustände sinnvoll auszuwählen und in die Zeichnung einzutragen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu den Passungen, Maßtoleranzen, Formtoleranzen, Lagetoleranzen, Oberflächengüten und Kantenzuständen zu lösen.	Die Normen zu den Passungen, Maßtoleranzen, Formtoleranzen, Lagetoleranzen, Oberflächengüten und Kantenzuständen werden sinnvoll angewendet und fachgerecht und sauber umgesetzt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calculs de problèmes mécaniques 2 (CAMEC2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'étudier des forces ainsi que des couples sous les aspects statiques.-**	- L'élève dégage des systèmes statiques. - L'élève assemble des forces et il les décompose. - L'élève répond à des énoncés concernant des couples.	- L'élève a appliqué une méthode systématique pour répondre aux énoncés et il a obtenu des résultats corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces dans le système central des forces.**	- L'élève détermine les forces qui se produisent avec des ensembles de composants en se référant à l'énoncé et en appliquant une méthode arithmétique et/ou graphique.	- La méthode appliquée pour déterminer les forces était correcte sous l'aspect professionnel et elle a produit un résultat cohérent.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces dans le système général des forces.**	- L'élève détermine les forces qui se produisent avec des ensembles de composants en se référant à l'énoncé et en appliquant une méthode arithmétique et/ou graphique.	- La méthode appliquée pour déterminer les forces était correcte sous l'aspect professionnel et elle a produit un résultat cohérent.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Equipements et procédés techniques 2 (TECME2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Equipements et procédés techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser les méthodes d'assemblage.**	- L'élève subdivise différentes méthodes d'assemblage en fonction de leur fonctionnement, de leur amovibilité et de leur souplesse.	- Les attributions étaient en majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes d'assemblage les plus importantes (connexions vissées, connexions goupillées, connexions rivetées et liaisons arbres-moyeux).**	- L'élève décrit les méthodes d'assemblage les plus importantes.	- Les descriptions étaient en majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des pièces normées ainsi que des unités fonctionnelles (axes, arbres, paliers, roulements, ressorts et systèmes de guidage).**	- L'élève décrit des axes, des arbres, des paliers, des roulements, des ressorts ainsi que des systèmes de guidage).	- Les descriptions étaient en majorité correctes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques (ATME2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATME2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10. L'élève applique les méthodes de travail complémentaires suivantes: le tournage de plongée et le tournage intérieur. L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10. L'élève applique la méthode de travail complémentaire suivante: le rainurage. L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de fabrication manuelles étudiées en se référant à la mission de travail. L'élève est capable de fabriquer manuellement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10. L'élève est capable d'assembler les composants pour constituer des ensembles de composants, d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. L'élève décompose une unité technique disponible et il la monte.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles correspondantes de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail mentionne les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils pour lesquels l'élève a opté. - L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et au dessin et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève assemble les différents composants conformément au dessin. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - Il convient que l'élève soit initié à la technique de montage.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les combinaisons décrites dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - Il était possible de constituer l'ensemble de composants à partir des différents composants. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Cette compétence partielle n'est pas évaluée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises à partir d'une pièce de travail disponible.** **L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesurage. - L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle au cours de la fabrication en se servant d'un pied à coulisse, d'une règle de mesure en acier, d'un micromètre et d'une jauge de profondeur et il établit un rapport de mesurage.	- Les dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant. - Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calculs de problèmes mécaniques 3 (CAMEC3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces de friction avec des composants.**	- L'élève indique l'ensemble des forces requises. - L'élève répond aux énoncés de manière autonome.	- L'élève a correctement indiqué l'ensemble des forces. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces de friction avec des composants de machines.**	- L'élève indique l'ensemble des forces requises. - L'élève répond aux énoncés de manière autonome.	- L'élève a correctement indiqué l'ensemble des forces. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des mouvements uniformes sur des trajectoires en lignes droites et circulaires.**	- L'élève répond aux énoncés de calcul concernant des mouvements en lignes droites et circulaires de manière autonome.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats intermédiaires, les inversions de formules ainsi que les résultats finaux étaient en majorité corrects. - Les résultats finaux étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Equipements et procédés techniques 3 (TECME3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Equipements et procédés techniques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure intérieure des métaux.**	- L'élève décrit la structure intérieure de métaux en se référant à des exemples concrets.	- Les explications concernant la structure intérieure étaient cohérentes sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les méthodes de traitement thermique des aciers et de les expliquer.**	- L'élève opte pour des méthodes de traitement thermique appropriées en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de décrire les méthodes.	- L'élève a opté pour les méthodes de traitement thermique adaptées au matériau et/ou à la méthode de transformation de manière cohérente. - L'élève a décrit les procédés effectués au cours du traitement de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des métaux non ferreux et pour des métaux frittés en fonction de leur importance particulière, de leurs propriétés et de leurs domaines d'affectation.**	- L'élève opte pour des métaux non ferreux ou pour des métaux frittés dans des circonstances d'application indiquées. - L'élève opte pour les métaux en fonction des propriétés des matériaux correspondants.	- L'élève a opté pour un métal non ferreux ou pour un métal fritté d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la production d'un métal léger et d'un métal lourd.**	- L'élève répond à des questions concernant la production d'aluminium et de cuivre.	- L'élève a répondu aux questions d'une manière cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Dessin technique métal 3 (DESIN3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Dessin technique métal 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles approfondis en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit les modèles en trois dimensions.	- 50% des modèles en trois dimensions étaient structurés de manière cohérente et ils correspondaient en majorité aux indications.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire des dessins de pièces de détachées à partir de modèles en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur, de les dimensionner et de les imprimer.**	- L'élève établit le dessin d'une pièce détachée en trois dimensions, il le dimensionne et il l'imprime.	- 50% des dessins respectaient les normes, ils étaient cohérents et ils ont permis de produire la pièce de travail sans erreur dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter le dessin d'un ensemble de composants (en deux dimensions) et de déterminer la forme ainsi que la fonction de ses pièces détachées.**	- L'élève répond à des questions concernant la fonction ainsi que la forme.	- 50% des réponses étaient cohérentes et correctes sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées en se référant au dessin d'un ensemble de composants en deux dimensions et en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève établit les modèles en trois dimensions.	- 50% des modèles en trois dimensions étaient structurés de manière cohérente et ils correspondaient en majorité au dessin indiqué d'un ensemble de composants en deux dimensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils I (ATMEG5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils I**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEG5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die geforderten Toleranzen IT8 bis IT10 (DIN ISO 286-1 und 2 beziehen sich auf einige vom Fachlehrer festgelegte Passmaße. Alle anderen Maße sind nach DIN ISO 2768-1f oder DIN ISO 2768-1m zu fertigen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents sous guidance en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de tours, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il applique les méthodes de travail du tournage conique et du taraudage de filetages extérieurs en complément aux compétences déjà acquises.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances dimensionnelles indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents sous guidance en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de fraiseuses, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement, il applique les méthodes de travail du brochage de rainures et de l'établissement de connexions clavetées en complément aux compétences déjà acquises et il approfondit ses connaissances des travaux de fraisage en général.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces détachées mécaniques fabriquées pour constituer des ensembles de composants et d'opter pour les pièces normées, pour les composants de machines et pour les outils de raccordement requis dans ce contexte.**	- L'élève assemble des pièces fabriquées conformément au dessin. - Pour être en mesure d'obtenir la fonction indiquée, il est possible de retoucher les composants.	- L'élève a monté l'ensemble de composants en état de fonctionnement conformément au dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages (ATSOU1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSOU1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différentes méthodes de soudage (soudage manuel à l'arc électrique, soudage MIG-MAG, soudage WIG, soudage autogène, brasage fort).**	- L'élève explique les méthodes de soudage correspondantes à partir des appareils de soudage disponibles.	- L'élève a distingué l'utilité des méthodes de soudage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de contrôle servant au respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit une liste de contrôle avec les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a exécuté les travaux de soudage sans compromettre sa propre sécurité ni celle d'autres intervenants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués pour le soudage à l'arc électrique et le soudage MAG à la source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres indiqués pour les méthodes appliquées.	- Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes indiquées de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général conformément aux indications, il détecte des erreurs de soudure d'envergure typiques au niveau des soudures réalisées et il accomplit toujours ses travaux d'une manière responsable et avec précision, conformément à la mission.**	- L'élève produit des soudures à plat ainsi que des soudures en angles à plat en appliquant le soudage à l'arc et le soudage MAG. - L'élève met à profit les aptitudes requises en fonction des missions de travail.	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures produites n'accusaient pas d'erreurs de soudure extérieures d'envergure. - L'élève ne s'est pas laissé distraire par des facteurs extérieurs et il a travaillé consciencieusement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les appareils de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes pour lesquelles il a opté après s'être concerté avec d'autres intervenants.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Apprendre la base de l´assemblage des sous-systèmes techniques (ATMON1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Apprendre la base de l´assemblage des sous-systèmes techniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMON1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre les différents composants du montage de roulements mécaniques à des contrôles et d'établir un rapport de mesurage en étudiant soigneusement les documents techniques et en optant pour les informations requises.**	- L'élève établit un rapport de mesurage concernant les composants à contrôler. - L'élève se sert des documents à sa disposition.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles des composants. - Les tolérances indiquées correspondaient aux valeurs recherchées mentionnées dans les documents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement concernant le montage à effectuer et de déterminer les mesures requises après concertation avec ses formateurs.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour le montage à effectuer après concertation avec son formateur.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de manière à être en mesure d'effectuer sereinement le montage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la suite exacte des étapes de travail requises sous guidance et de planifier les outils requis pour les travaux de montage d'une manière soignée et compétente.**	- L'élève planifie les étapes de travail requises et il les documente avec son formateur. - L'élève dispose d'instructions concernant la manipulation correcte des outils et des instruments requis pour le montage et pour le démontage.	- Il était possible d'exécuter les travaux requis sans commettre d'erreur grossière en suivant les étapes de travail déterminées. - L'élève utilise les instruments de travail de manière compétente et il range les outils aux endroits indiqués après les travaux de montage et de démontage dans un état propre et sans dégradation.
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance des fondements des roulements et des paliers et du règlement concernant le montage et le démontage des roulements mécaniques (théorie et pratique).**	- L'élève dispose d'une documentation technique concernant les fondements des roulements et des paliers. - L'élève s'exerce au montage et au démontage des roulements mécaniques étudiés dans la documentation.	- L'élève a exécuté les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a compris les fondements théoriques de la technologie des roulements mécaniques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils II (ATMEG6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils II**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEG6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die geforderten Toleranzen IT8 bis IT10 (DIN ISO 286-1 und 2 beziehen sich auf einige vom Fachlehrer festgelegte Paßmaße. Alle anderen Maße sind nach DIN ISO 2768-1f oder DIN ISO 2768-1m zu fertigen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents de manière autonome en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de tours et d'assembler les composants fabriqués manuellement et mécaniquement pour constituer des ensembles de composants, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente et il répète les méthodes de travail du tournage conique et du taraudage de filetages extérieurs.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents de manière autonome en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de fraiseuses, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente et il s'exerce aux méthodes de travail de l'établissement de connexions clavetées et du fraisage en général en complément aux compétences déjà acquises.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il agit d'une manière respectueuse de l'environnement quand il manipule des matériaux.**	- L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière règlementaire.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a mis les matériaux au rebut de manière règlementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Dessin technique métal 4 (DESIN4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Dessin technique métal 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des ensembles de composants en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit les ensembles de composants en trois dimensions en suivant les indications.	- L'élève a assemblé les composants de manière cohérente pour constituer un ensemble de composants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un schéma d'assemblage ainsi qu'une liste de pièces à partir d'un ensemble de composants en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit la liste de pièces ainsi que le schéma d'assemblage.	- La liste de pièces ainsi que le schéma d'assemblage respectaient la grande majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de disposition (vue éclatée) à partir du dessin d'un ensemble de composants en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit le plan de disposition.	- Le plan de disposition respectait la grande majorité des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Équipements et procédés techniques ainsi que programmation CNC 4 (TECME4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Équipements et procédés techniques ainsi que programmation CNC 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des éléments fonctionnels ainsi que des unités fonctionnelles en se référant à leur transmission d'énergie.**	- L'élève est capable de décrire des éléments fonctionnels ainsi que des unités fonctionnelles servant à la transmission d'énergie et d'expliquer les choix.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des éléments fonctionnels et des unités fonctionnelles et il les a attribués d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des méthodes d'assemblage et de séparation thermiques et de les distinguer.**	- L'élève est capable d'opter pour des méthodes d'assemblage et de séparation thermiques en se référant à un exemple d'application concret.	- L'élève a opté pour des méthodes d'assemblage et de séparation thermiques d'une manière cohérente sous l'aspect technique en se référant à un exemple concret.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer la structure ainsi que le fonctionnement de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de désigner les différents composants de machines à commandes numériques et de décrire leurs fonctions d'une manière correcte sous l'aspect technique.	- L'élève a désigné l'ensemble des composants des machines à commandes numériques en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a décrit l'ensemble des fonctions d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des programmes de commandes numériques, de les établir et de les comprendre.**	- L'élève convertit des dessins de composants indiqués en programmes de commandes numériques. - L'élève convertit des programmes de commandes numériques existants en dessins.	- L'élève a décrit l'ensemble des fonctions d'une manière cohérente sous l'aspect technique. - L'élève a établi des programmes de commandes numériques de manière autonome. - L'élève a vérifié l'exactitude de programmes de commandes numériques indiqués et il les rectifiés, respectivement complétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Calculs de problèmes mécaniques 4 (CAMEC4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAMEC4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des mouvements accélérés (ralentis) de manière homogène sur une trajectoire en ligne droite.**	- L'élève esquisse l'ensemble des plans de situation et des diagrammes requis. - L'élève déduit les équations requises des diagrammes.	- L'élève a correctement esquissé l'ensemble des plans de situation et des diagrammes. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des mouvements accélérés (ralentis) de manière homogène sur une trajectoire circulaire.**	- L'élève esquisse l'ensemble des plans de situation et des diagrammes requis. - L'élève déduit les équations requises des diagrammes.	- L'élève a correctement esquissé l'ensemble des plans de situation et des diagrammes. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement au cours des mouvements de translation.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement.	- La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Einfache hydraulische und pneumatische Schaltungen 1 (ASSER1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service et installation de circuits et de modules mécaniques**

Titre du module:	**Einfache hydraulische und pneumatische Schaltungen 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit de base.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit de base ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes (I).**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient cohérentes sous l'aspect technique. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit de base, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient cohérentes sous l'aspect technique. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Einfache hydraulische, pneumatische und elektropneumatische Schaltungen 2 (ASSER2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service et installation de circuits et de modules mécaniques**

Titre du module:	**Einfache hydraulische, pneumatische und elektropneumatische Schaltungen 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit simple.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer un schéma de circuit simple ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient cohérentes sous l'aspect technique. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes (II).**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient cohérentes sous l'aspect technique. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Dessin technique métal 4 (DESIN5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Dessin technique métal 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de structurer des coupes ainsi que des courbes de pénétration et de les dessiner sur une feuille de dessin.**	- L'élève désigne l'ensemble des points d'intersection en appliquant une méthode indiquée. - L'élève se sert de matériel de dessin approprié.	- La méthode servant à établir les courbes de pénétration était cohérente. - L'exécution graphique était précise et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de structurer des progressions et de les dessiner sur une feuille de dessin.**	- L'élève désigne l'ensemble des points d'intersection en appliquant une méthode indiquée. - L'élève se sert de matériel de dessin approprié.	- La méthode servant à établir les progressions était cohérente. - L'exécution graphique était précise et propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les courbes de pénétration ainsi que les progressions dessinées à la main au préalable en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève répond à l'énoncé en se servant d'un ordinateur et il compare son résultat au croquis. - L'élève met en évidence des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie ultérieurement.	- Les pénétrations ainsi que les progressions déterminées à l'ordinateur correspondaient aux croquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures soudées en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève a constitué l'ensemble de dessins de manière complète et dans le respect des normes. - L'élève a dimensionné tous les dessins de l'ensemble de dessins de manière complète et dans le respect des normes.	- Il était possible de produire la structure soudée à l'atelier conformément aux indications en se référant à l'ensemble des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Calculs de problèmes mécaniques 5 (CAMEC5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant les contraintes de traction et de pression (résistance des matériaux).**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la pression de surface et le cisaillement (résistance des matériaux).**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des moments d'inertie ainsi que des moments de résistance.**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant les contraintes de flexion et de torsion (résistance des matériaux).**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Mathématiques 5 (MATHE5)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Mathématiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances de base approfondies en mathématiques.**	- L'élève répond à des énoncés concernant les calculs avec des fractions, les équations, les inversions d'équations, les factorisations, les suppressions de parenthèses, les racines, les puissances et les polynômes.	- L'élève a opté pour une méthode cohérente sous l'aspect mathématique. - Les réponses étaient correctes à moins qu'elles n'accusent des erreurs de transcription.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions fractionnaires rationnelles et de les représenter.**	- L'élève détermine le domaine de définition de fonctions fractionnaires rationnelles. - L'élève détermine les équations des asymptotes de fonctions fractionnaires rationnelles. - L'élève dessine les graphiques de fonctions fractionnaires rationnelles.	- L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les équations des asymptotes. - L'élève a correctement dessiné les graphiques des fonctions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant les fonctions du deuxième degré pour répondre à des énoncés.**	- L'élève comprend l'énoncé. - L'élève modélise la situation de manière mathématique. - L'élève met son modèle à profit pour répondre aux questions.	- L'élève a converti des énoncés textuels en équations mathématiques. - L'élève a résolu les équations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Labo CNC (LACNC)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Labo CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LACNC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer des contours simples avec une trajectoire de fraisage.**	- L'élève résout des problèmes concernant la programmation du fraisage en se référant à un énoncé.	- L'élève a établi un programme correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer des contours simples avec une correction du rayon de la fraise et/ou des contours de tournage simples avec une compensation du rayon de tranchant.**	- L'élève résout des problèmes concernant la programmation du fraisage ainsi que la programmation du tournage en se référant à un énoncé.	- L'élève a établi un programme correct, qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et conforme au dessin technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner des outils de fraisage et de tournage appropriés pour les différents travaux d'usinage, de déterminer les données technologiques et de les introduire.**	- L'élève sélectionne des outils et il détermine des données technologiques permettant d'effectuer les travaux d'usinage requis.	- L'élève a sélectionné les outils et il a déterminé les données d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des sous-programmes et de les intégrer dans les programmes principaux.**	- L'élève programme des sous-programmes permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir des cycles de fraisage et de les appliquer dans le programme principal.**	- L'élève sélectionne des cycles de fraisage permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer des contours de tournage simples.**	- L'élève résout des problèmes concernant la programmation du tournage en se référant à un énoncé.	- L'élève a établi un programme correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des sous-programmes pour les travaux de tournage et de les intégrer dans les programmes principaux.**	- L'élève programme des sous-programmes permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir des cycles d'usinage et de les appliquer dans le programme principal.**	- L'élève sélectionne des cycles de tournage (cycles de dégrossissage et de filetage) permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
10 % (6 P)	**L'élève établit des documents de préparation des travaux (fiche de configuration) pour chaque programme.**	- L'élève est capable de produire des documents de préparation des travaux pour chaque programme établi.	- Les documents de préparation des travaux contenaient des données cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Labo électro 1 (LAELE1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Labo électro 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAELE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Zusammenhänge zwischen elektrischen Größen in elektrischen Gleichstromkreisen zu erklären.**	Er beschreibt die Zusammenhänge zwischen Ladungen und elektrischen Strom. Er beschreibt anhand von Ladung den Begriff der elektrischen Spannung. Er erklärt die Zusammenhänge zwischen Spannung, Strom und Widerstand.	Die Begriffe Strom, Spannung und Widerstand sind zufriedenstellend erläutert. Die grundlegenden Berechnungen von elektrischen Größen wie Ladungsmenge, Spannung, Strom und Widerstand sind korrekt durchgeführt. Die Zusammenhänge zwischen Spannung, Strom und Widerstand sind zufriedenstellend beschrieben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Gleichstromkreise zu dimensionieren und sie messtechnisch zu untersuchen.**	Er berechnet elektrische Größen wie z.B. Spannung, Strom, Ersatzwiderstand und Leistung von Reihen- und Parallelschaltungen. Er plant die erforderlichen Messungen von Spannung, Strom, Widerstand und Leistung selbständig. Er zeichnet die erforderliche Schaltung. Er berücksichtigt beim Aufbau der Schaltung die vorgegebenen Sicherheitsvorschriften. Er wählt Messgeräte ihrem Verwendungszweck entsprechend aus, schließt diese richtig an und bedient diese korrekt. Er führt die erforderlichen Messungen selbständig durch. Er dokumentiert die Messungen und wertet diese in einem Bericht aus.	Die Berechnungsmethoden von einfachen Gleichstromkreisen sind korrekt angewendet. Bei der Schaltungsberechnung ausgewiesene Fehler sind selbständig verbessert. Beim Aufbau einer Schaltung: ausgewiesene Fehler sind selbständig verbessert. Der Stromkreis ist ohne unkorrigierte Fehler in Betrieb genommen. Beim Aufbau von elektrischen Stromkreisen und bei der Bedienung von Messgeräten sind die vorgegebenen Sicherheitsvorschriften berücksichtigt. Die geplante Messschaltung ist normgerecht gezeichnet und enthält alle erforderlichen Messgeräte. Die aus den durchgeführten Messungen ermittelten Werte werden in einem Bericht richtig interpretiert und ausgewertet. Die Messergebnisse liegen innerhalb der zu erwartenden Grenzwerte.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sinusförmige Wechselgrößen mit Hilfe von Zeiger- und Liniendiagrammen darzustellen und ihre Kennwerte zu bestimmen.**	Er ist in der Lage Zeiger- und Liniendiagramme zur Darstellung von Wechselgrößen anzuwenden. Er ist in der Lage Kennwerte von sinusförmigen Wechselgrößen mittels Berechnungen zu ermitteln. Er führt Spannungsmessungen mit den Oszilloskopen nach vorgegebener Aufgabenstellung durch. Er ermittelt die Kennwerte der mit Hilfe den Oszilloskopen dargestellten Wechselspannungen.	Die Wechselgrößen und ihre Kennwerte sind mittels Zeiger- und Liniendiagrammen korrekt dargestellt. Die Kennwerte von sinusförmigen Wechselgrößen sind korrekt berechnet. Das Oszilloskop ist für das angelegte Eingangssignal korrekt eingestellt. Ausgewiesene Fehler bei der Bedienung des Oszilloskops sind selbstständig behoben. Die Kennwerte eines gegebenen periodischen Signals (û, T, f) sind korrekt ermittelt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, das Prinzip eines Motors und Generators zu erklären.**	Er beschreibt den prinzipiellen Vorgang eines stromdurchflossenen Leiters (Leiterschleife) im Magnetfeld sowie eines bewegten Leiters (Leiterschleife) im Magnetfeld.	Verlauf von Magnetfeldlinien am Stab-, Hufeisenmagneten und Elektromagneten kennenlernen. Verlauf von Magnetfeldlinien beim Elektromagneten kennenlernen. Magnetische Größen der Flussdichte und wirksame Leiterlänge kennlernen. Lorentzkraft beim Motorprinzip und induzierte Spannung beim Generatorprinzip berechnen. Die Rechte-Hand und Linke-Hand Regel ist korrekt angewendet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Logiciels "office" et projet (COMTE1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Logiciels "office" et projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMTE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de traitement de texte de manière compétente.**	- L'élève établit des documents de textes.	- L'élève a structuré les documents de manière compétente et il était facile de les compléter et de les adapter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de feuilles de calcul de manière compétente.**	- L'élève établit des documents en se servant d'un logiciel de feuilles de calcul.	- L'élève a structuré les documents de manière compétente et il était facile de les compléter et de les adapter.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de présentation de manière compétente.**	- L'élève établit des présentations.	- L'élève a structuré les présentations de manière compétente et il était facile de les compléter et de les adapter. - L'élève a opté pour les animations de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la planification pour un projet indiqué.**	- L'élève établit des croquis ainsi que des documents et il effectue des calculs servant à élaborer un projet indiqué.	- L'élève a produit des croquis, des explications ainsi que des calculs pour tous les composants et pour tous les ensembles de composants requis. - L'ensemble des documents et l'ensemble des calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions ainsi que des dessins pour un projet indiqué.**	- L'élève établit un ensemble de dessins pour un projet indiqué.	- L'élève a produit des modèles en trois dimensions ainsi qu'un ensemble de dessins dans le respect des normes pour tous les composants et pour tous les ensembles de composants requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Calculs de problèmes mécaniques 6 (CAMEC6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAMEC6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant l'inertie ainsi que l'impulsion (la dynamique).**	- L'élève répond à des énoncés concernant l'inertie ainsi que l'impulsion.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le principe de la conservation de l'énergie.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le principe de la conservation de l'énergie.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Mathématiques 6 (MATHE6)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Mathématiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.**	- L'élève détermine le domaine de définition d'équations fractionnaires. - L'élève résout les équations.	- L'élève a correctement résolu les équations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires.**	- L'élève résout des inéquations du premier degré.	- L'élève a correctement résolu les inéquations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations quadratiques.**	- L'élève résout des inéquations du deuxième degré.	- L'élève a correctement résolu les inéquations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Technique de machines et de procédés (TECNO1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Technique de machines et de procédés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'appareils et de systèmes technologiques.**	- L'élève répond à des questions concernant le fonctionnement d'appareils et de systèmes technologiques.	- L'élève a répondu d'une manière compétente et cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des propriétés de particules de manière métrologique et de les évaluer.**	- L'élève opte pour une méthode de mesurage et il présente les résultats sous une forme appropriée.	- Les méthodes de mesurage sélectionnées, les résultats ainsi que la présentation étaient cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des machines du domaine de la technologie mécanique de manière compétente.**	- L'élève répond à des questions concernant le fonctionnement ainsi que les principes physiques de machines.	- L'élève a répondu d'une manière compétente et cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'installations thermiques et de soumettre le dimensionnement d'échangeurs thermiques à des contrôles en effectuant des calculs.**	- L'élève est capable de répondre à des énoncés de compréhension concernant des installations techniques et à des énoncés de calcul concernant les échangeurs thermiques.	- Les réponses ainsi que la méthode de calcul étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.10. - Labo électro 2 (LAELE2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Labo électro 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAELE2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer le fonctionnement ainsi que les réactions du moteur à courant continu et à excitation séparée et de décrire ses affectations en mécanique.**	- L'élève décrit la structure d'une machine à courant continu et il explique son fonctionnement. - L'élève explique les indications de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs manquantes. - L'élève indique la relation entre la charge et le courant ainsi que la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques et à des équations. - L'élève prend connaissance de la courbe caractéristique à vide et de la courbe caractéristique de charge du moteur à courant continu et à excitation séparée. - L'élève monte le circuit électrique de manière autonome en tenant compte des consignes en matière de sécurité. - L'élève analyse les courbes caractéristiques, respectivement les valeurs mesurées. - L'élève décrit et planifie l'affectation de moteurs à courant continu en mécanique.	- L'élève a décrit la structure d'une machine à courant continu de manière compréhensible. - L'élève a décrit le fonctionnement de la machine à courant continu en tant que moteur, respectivement en tant que générateur, de manière compréhensible. - L'élève a correctement interprété les indications sur la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. - L'élève a correctement indiqué les désignations des bornes. - L'élève a expliqué les réactions du moteur à courant continu et à excitation séparée de manière compréhensible. - L'élève a rectifié des erreurs détectées au cours du montage du circuit de manière autonome et il a mis le circuit en service sans erreur non corrigée. - L'élève a tenu compte des consignes indiquées en matière de sécurité au cours du montage de circuits électriques et au cours de la manipulation d'instruments de mesure. - L'élève a monté le circuit de mesurage planifié dans le respect des normes avec l'ensemble des mesurages requis. - L'élève a expliqué de manière compréhensible les courbes caractéristiques dont il a pris connaissance de manière autonome. - L'élève a correctement effectué les calculs et il a décrit la méthode de calcul de manière compréhensible. - L'élève a correctement interprété et évalué les valeurs mesurées dans un rapport. - L'élève a opté pour l'entraînement adapté à l'affectation planifiée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement ainsi que les réactions d'un entraînement à courant triphasé et de décrire ses affectations en mécanique.**	- L'élève décrit la structure d'un moteur asynchrone à cage d'écureuil et il explique son fonctionnement. - L'élève explique les indications des plaques signalétiques d'entraînements à courant triphasé et il détermine les grandeurs manquantes. - L'élève décrit les domaines d'affectation typiques. - L'élève décrit les options typiques du réglage de la vitesse de rotation des différents entraînements.	- L'élève a décrit la structure du moteur asynchrone de manière compréhensible. - L'élève a expliqué le fonctionnement du moteur asynchrone de manière compréhensible. - L'élève a correctement interprété les indications sur la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. - L'élève a expliqué les réactions du moteur asynchrone de manière compréhensible. - L'élève a correctement décrit les domaines d'affectation typiques ainsi que les options du réglage de la vitesse de rotation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les affectations d'autres moteurs spéciaux en mécanique.**	- L'élève décrit les différences entre les différents entraînements ainsi que leurs domaines d'affectation typiques. - L'élève décrit les options typiques du réglage de la vitesse de rotation des différents entraînements.	- L'élève a correctement décrit les différences entre les différents entraînements, leurs domaines d'affectation typiques ainsi que les options du réglage de la vitesse de rotation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.11. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 3 (ATMEG7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEG7**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents composants de projets en se servant de tours conventionnels et en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents composants de projets en se servant de faiseuses conventionnelles ou de machines à commandes numériques et en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à la mission de travail et de l'appliquer et il assume des responsabilités pour la planification et pour la manipulation règlementaire des outils de travail.**	- L'élève opte pour une méthode de fabrication adaptée aux machines disponibles de manière autonome. - L'élève manipule les outils de travail de manière règlementaire.	- Il était possible d'exécuter les étapes de travail requises avec les machines sélectionnées. - Après les travaux, les outils de travail utilisés se trouvaient aux endroits indiqués sans dégradation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.12. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 4 (ATMEG8)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEG8**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail du projet avec différents matériaux en fonction de la mission en se servant de tours sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail du projet avec différents matériaux en fonction de la mission en se servant de fraiseuses conventionnelles ou à commandes numériques sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des pièces détachées mécaniques pour constituer des ensembles de composants et il opte pour les pièces normées et pour les éléments de machines et de raccordement requis.**	- L'élève monte les composants ainsi que les pièces normées du projet conformément au dessin indiqué.	- Après le montage, l'objet du projet correspondait au dessin et il assurait la fonction requise.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.13. - Atelier CNC 1 (ATCNC1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Atelier CNC 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCNC1**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des tours ou des fraiseuses.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève jauge les outils et il détermine le point zéro de la pièce de travail.	- Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques simples et de les appliquer à des fraiseuses à commandes numériques.**	- L'élève établit les programmes en dialogue texte clair. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques simples et de les appliquer à des tours à commandes numériques.**	- L'élève établit les programmes. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.14. - Atelier CNC 2 (ATCNC2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Atelier CNC 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCNC2**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer le tour ou la fraiseuse.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève jauge les outils et il détermine le point zéro de la pièce de travail.	- Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques approfondis et de les appliquer à des fraiseuses à commandes numériques.**	- L'élève établit le programme en dialogue texte clair. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques approfondis et de les appliquer à des tours à commandes numériques.**	- L'élève établit les programmes. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits hydrauliques, pneumatiques et électropneumatiques avancés et commandes PLC 3 (ASSER3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Circuits hydrauliques, pneumatiques et électropneumatiques avancés et commandes PLC 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSER3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués, une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève explique le fonctionnement de circuits simples à mémoires programmables et il est capable de les monter et d'effectuer un essai.**	- L'élève dispose d'une description simple du fonctionnement. - L'élève établit le programme, il l'enregistre dans la commande à mémoire programmable, il opte pour les capteurs et pour les actionneurs requis, il les raccorde et il effectue un essai.	- L'élève a rectifié des erreurs éventuelles après s'être concerté avec l'examinateur. - L'élève a réussi à effectuer l'essai.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits fonctionnels en hydraulique, pneumatique et électropneumatique 4 (ASSER4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Circuits fonctionnels en hydraulique, pneumatique et électropneumatique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués, une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre un circuit à une détection d'erreurs et de rectifier l'erreur et il effectue un essai.**	- L'élève dispose du schéma d'un circuit monté avec des erreurs, il détecte les erreurs et il les rectifie.	- L'élève a constaté l'origine de l'erreur et il l'a éliminée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Technique des procédés 1 (TECNO2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Technique des procédés 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'accomplissement d'étapes de procédés.**	- L'élève structure les étapes de travail de manière compétente. - L'élève planifie intégralement la mise en œuvre de l'expérience.	- La structuration était correcte sous l'aspect technique. - L'élève a décrit la quasi-intégralité des étapes de travail, dans l'ordre indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages de manière autonome.**	- L'élève procède aux mesurages en tenant compte du plan de travail. - L'élève établit un rapport d'expérience.	- La mise en œuvre était correcte dans une large mesure. - L'élève s'est activement impliqué au sein du groupe. - L'élève a intégralement documenté la grande majorité des valeurs mesurées et des observations.
30 % (18 P)	**L'élève évalue les valeurs mesurées résultant d'expériences fondamentales et il les interprète.**	- L'élève évalue intégralement les mesurages et il les documente. - L'élève évalue la qualité des résultats mesurés en se référant à des comparaisons avec d'autres groupes/à la littérature.	- Le rapport d'expérience faisait état des éléments les plus importants. - La méthode de calcul ainsi que les résultats étaient corrects. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter les résultats d'une manière soignée et structurée.**	- L'élève établit un rapport d'expérience, respectivement il expose les résultats oralement.	- L'évaluation faisait état de l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a produite dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Travaux labo mécanique (TPMEC)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Travaux labo mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPMEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne à propos du contexte physique de l'expérience à mener.**	- L'élève répond à des questions concernant les contextes physiques de l'expérience oralement ou par écrit.	- Les réponses ont confirmé que l'élève s'était suffisamment renseigné pour mener l'expérience.
40 % (24 P)	**L'élève monte un dispositif expérimental avec les composants indiqués et les documents techniques, il règle les paramètres de départ requis et il mène l'expérience de manière autonome.**	- L'élève mène l'expérience.	- L'élève a produit les résultats mesurés requis dans les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience.**	- L'élève établit un rapport d'expérience.	- Le rapport d'expérience mentionnait l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a présenté dans le respect des délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Asservissements 1 (REGPR1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Asservissements 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REGPR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Les élèves savent faire la différence entre les commandes et les régulations et peuvent dessiner des plans d'action en matière de régulation.**	L'élève distingue les commandes et les régulations en se référant à des exemples concrets. L'élève dessine et annote des plans en se référant à des exemples concrets.	Les descriptions sont pertinentes et reposent sur un vocabulaire technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de classer les systèmes de régulation.**	L'élève peut déterminer les systèmes de régulation à l'aide de diagrammes ou de procédés techniques.	Les descriptions sont pertinentes et reposent sur un vocabulaire technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de classer les régulateurs et explique leur fonctionnement et leurs effets sur la boucle de régulation.**	L'élève connaît les domaines d'application des régulateurs les plus courants et comprend l'influence des paramètres de réglage sur les systèmes de régulation étudiés.	L'élève détermine le système de régulation à partir d'un problème et expliquer les effets d'un régulateur prédéfini. Il comprend l'effet des paramètres de régulation sur le système de régulation. L'élève détermine ces paramètres à partir d'un diagramme d'un calcule.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des expériences en matière de régulation.**	L'élève est capable de rédiger et de présenter des rapports techniques sur les systèmes de contrôle et les régulations.	Les rapports et présentations sont rédigés de manière à ce qu'une tierce personne ayant des connaissances techniques puisse reproduire l'expérience dans son intégralité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Analyse et programmation d'un système mécatronique 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Analyse et programmation d'un système mécatronique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**AUTOM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève explique le fonctionnement d'un système mécatronique existant ainsi que ses interactions en se référant à des documents techniques.**	- L'élève explique différentes fonctions ainsi que les interactions des différents composants d'un système mécatronique existant en se référant aux schémas des circuits.	- Les explications concernant les fonctions ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève programme différentes fonctions d'un système à commande à mémoire programmable (FUP).**	- L'élève établit un programme correspondant à un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était majoritairement disponible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève programme différentes fonctions d'un système à commande à mémoire programmable (GRAFCET).**	- L'élève établit un programme correspondant à un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était majoritairement disponible et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans un programme et de les rectifier.**	- L'élève soumet un programme à un contrôle et il rectifie des erreurs éventuelles.	- La méthode de détection d'erreurs était systématique et structurée. - Le programme rectifié assurait la fonction requise/les fonctions requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Calculs de problèmes mécaniques 7 (CAMEC7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant les mouvements composés.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant les mouvements composés.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la collision frontale unidimensionnelle.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant la collision frontale unidimensionnelle.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le mouvement de rotation.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant le mouvement de rotation.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - MATHE7: Mathématiques 7 (MATHE7)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**MATHE7: Mathématiques 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE7**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des nombres complexes.**	- L'élève effectue des calculs avec des nombres complexes.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les limites de fonctions.**	- L'élève détermine des limites.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dérivées simples.**	- L'élève détermine des dérivées simples.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Planification de l'entretien des installations techniques 2 (COMTE3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Planification de l'entretien des installations techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMTE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des instructions de lubrification ainsi que les plans d'ensemble des points de lubrification.**	- L'élève établit des instructions de lubrification et/ou des plans d'ensemble de points de lubrification en se référant à un énoncé. - L'élève complète et/ou il approfondit des instructions de lubrification et/ou des plans généraux de points de lubrification existants.	- Les documents établis correspondaient aux règles en vigueur au moment indiqué et ils étaient cohérents sous l'aspect technique. - Les documents complétés correspondaient aux normes en vigueur au moment indiqué et ils étaient cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des plans servant à la maintenance de systèmes techniques.**	- L'élève établit des plans de maintenance, d'inspection et de réparation en se référant à un énoncé. - L'élève complète et/ou il approfondit des plans de maintenance, d'inspection et de réparation existants.	- Les éléments présentés dans les dessins ont permis la maintenance des systèmes et l'élève les a présentés dans le respect des normes. - Les documents complétés correspondaient aux règles en vigueur au moment indiqué et ils étaient cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les notions ainsi que les symboles concernant la maintenance.**	- L'élève explique et attribue les notions ainsi que les symboles en se référant à des exemples concrets.	- Les explications ainsi que les attributions étaient cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Asservissements 2 (REGPR2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Asservissements 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REGPR2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit dans l'hydraulique proportionnelle.**	L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit dans l'hydraulique proportionnelle, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	Le schéma du circuit hydraulique et électrique ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les composants et circuits de l'hydraulique proportionnelle et des pompes variables.**	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants et circuits de l'hydraulique proportionnelle et pompes variables, en se référant au schéma et plans techniques.	Les schémas et les composants sont décrits avec précision en utilisant le vocabulaire technique approprié.
20 % (12 P)	**L'élève peut effectuer des calculs dans le contexte de l'hydraulique proportionnelle.**	L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	L'élève résout les tâches de manière structurée. Il est capable de transformer des formules en fonction des grandeurs recherchées et d'écrire les résultats avec la bonne unité et un ordre de grandeur raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.9. - Planification de l'entretien des installations techniques 1 (COMTE2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Planification de l'entretien des installations techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMTE2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des systèmes techniques globaux.**	- L'élève analyse les systèmes techniques indiqués en se référant à un énoncé. - L'élève détermine les paramètres requis et, le cas échéant, il les documente.	- L'élève a indiqué les composants les plus importants du système et il les a décrits d'une manière majoritairement correcte. - Les résultats des calculs étaient cohérents sous l'aspect technique et l'élève les a présentés de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des sous-systèmes techniques.**	- L'élève établit des esquisses et il répond à des questions concernant les sous-systèmes en se référant à un énoncé. - L'élève détermine les paramètres requis et, le cas échéant, il les documente.	- Les esquisses ont permis la fabrication des composants et elles respectaient les normes. - L'élève a répondu aux questions de manière cohérente. - Les résultats des calculs étaient cohérents sous l'aspect technique et l'élève les a présentés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et de déterminer des systèmes d'une manière structurée et cohérente.**	- L'élève établit des listes, des diagrammes ainsi que des calculs.	- L'élève a structuré l'ensemble des documents de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projet: Développement des dessins techniques (PROJT1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Projet: Développement des dessins techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un jeu de dessins complet correspondant à la description d'un projet indiqué dans le respect des délais.**	- Le jeu des dessins permet la fabrication de toutes les pièces détachées ainsi que le montage des différents sous-ensembles du projet.	- Le jeu de dessins était complet. - Les dessins respectaient en grande majorité les normes. - L'ensemble des informations requises pour la fabrication étaient disponibles. - L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a respecté la forme indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre l'objet de son projet à des contrôles sous l'aspect des indications et, le cas échéant, de l'adapter.**	- L'objet du projet correspond aux indications.	- L'élève a appliqué les fonctions principales d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de plusieurs modules d'un logiciel de conception assistée par ordinateur pour réaliser un projet.**	- L'élève accomplit des missions secondaires concernant le projet en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- La méthode appliquée pour accomplir les missions secondaires avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réalisation du projet (PROJA1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Réalisation du projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
6	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	0	- Atelier
6	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende beschafft sich die benötigten Informationen und bereitet diese für den weiteren Arbeitsablauf fachgerecht auf. Der vom Auszubildenden geplante Arbeitsablauf kann mit dem vorhandenen Maschinenpark ausgeführt werden.**		Die vom Auszubildenden beschafften und überarbeiteten Informationen lassen eine korrekte Fertigung der Projektarbeit zu.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende plant die erforderlichen Arbeitsmittel für die Fertigung.**	Der Auszubildende wählt die für den Arbeitsauftrag erforderlichen Arbeitsmittel und Maschinen aus.	Die erforderlichen Arbeiten lassen sich mit den gewählten Arbeitsmitteln und Maschinen fachgerecht herstellen..
40 % (24 P)	**Der Auszubildende fertigt die erforderlichen Bauteile mit dem vorhandenen Maschinenpark nach seinen Unterlagen und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften.**	Der Auszubildende benutzt die vorhandenen Arbeitsmittel verantwortungsvoll und fachgerecht.	Die geplanten Bauteile sind ohne groben Fehler hergestellt worden. Die Sicherheit- und Umweltschutzvorschriften wurden eingehalten.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann für die geplante Projektarbeit Materiallisten erstellen und die nötigen Materialien und Werkzeuge beschaffen.**	Der Auszubildende erstellt eigenständig die erforderlichen Listen mittels der vorhandenen Medien und Katalogen.	Die zur Ausführung der Projektarbeit benötigten Materialen sind in den Listen aufgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Projet: Développement de la documentation (PROJT2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Projet: Développement de la documentation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJT2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation complète de son projet en se servant de différents logiciels informatiques et de la présenter dans le respect des délais.**	- La documentation du projet est conforme aux indications.	- L'élève a respecté l'horaire de présentation indiqué. - L'élève a respecté la forme indiquée. - L'élève a traité l'ensemble des chapitres et des matières par écrit. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel technique de manière cohérente. - Le texte n'accusait guère d'erreur et il était facilement compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter l'ensemble de dessins d'origine à l'objet du projet fabriqué en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève adapte l'ensemble de dessins.	- Tous les dessins de pièces détachées et d'assemblage correspondaient au projet réalisé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet.**	- L'élève présente l'objet du projet et il répond à des questions dans ce contexte.	- L'élève a opté pour des informations importantes pour la compréhension du projet et il les a présentées d'une manière cohérente sous l'aspect technique. - L'élève s'est servi des outils techniques d'une manière compétente et cohérente. - Les réponses étaient compétentes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Assemblage et mise en service du projet (PROJA2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Assemblage et mise en service du projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
6	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	0	- Atelier
6	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann mechanische Komponenten und Baugruppen zurichten und während der Montage funktionsgerecht ausrichten und anschließen..**	Der Auszubildende montiert die Projektarbeit. nach seinen Vorlagen und selbst angefertigten Bauteilen zusammen.	Die Projektarbeit wurde ohne grobe Fehler fachgerecht montiert. Die Sicherheitsvorschriften bei der Montage wurden eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende reflektiert kritisch den Arbeitsablauf. Er hält seine Erkenntnisse schriftlich fest.**	Der Auszubildende hält seine Erkenntnisse während des Zusammenbaus in einem Portfolio fest.	Die Erkenntnisse des Auszubildenden in seinem Portfolio stimmen mit den Beobachtungen des Ausbilders größtenteils überein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende übernimmt Verantwortung für seine Planung und den vorschriftgemäßen Umgang mit den Arbeitsmitteln.**	Der Auszubildende benutzt die ihm zur Verfügung gestellten Arbeitsmittel mit Sorgfalt.	Die benutzen Arbeitsmittel sind nach der Arbeit unbeschädigt und an ihrem Platz..
30 % (18 P)	**Der Auszubildende führt einen Testlauf mit seiner zusammengebauten Projektarbeit aus.**	Der Auszubildende stellt die für die Inbetriebnahme erforderlichen Parameter ein.	Die in der Aufgabenstellung geforderten Funktionen können ausgeführt werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Technique des procédés 2 (TECNO3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Technique des procédés 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de mener des expériences.**	- L'élève planifie l'intégralité de l'expérience de manière compétente. - L'élève effectue les mesurages et il note les résultats par écrit.	- L'élève a correctement décrit la grande majorité des étapes de travail. - L'élève a correctement mené les expériences et il a noté l'ensemble des valeurs mesurées. - L'élève a activement participé aux travaux en groupes.
40 % (24 P)	**L'élève évalue les résultats mesurés d'expériences approfondies, respectivement complexes, et il les interprète.**	- L'élève évalue intégralement les résultats mesurés.	- Le rapport d'expérience mentionnait les éléments les plus importants. - La méthode de calcul ainsi que les résultats étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter les résultats d'expériences approfondies, respectivement complexes, d'une manière soignée et structurée.**	- L'élève établit des rapports d'expériences, respectivement il présente les résultats oralement.	- L'évaluation mentionnait l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a présentée dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Travaux labo matériaux (TPMAT)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Travaux labo matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPMAT**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des échantillons servant aux essais de matériaux de manière autonome.**	- Les échantillons de matériaux (matières synthétiques) conviennent aux méthodes de soudage et de collage correspondantes. - L'élève soude les échantillons de manière cohérente. - Les échantillons de matériaux (aciers) conviennent aux processus de trempe. - L'élève détermine correctement les paramètres et il applique correctement les méthodes servant au durcissement, à l'amélioration de la qualité et au recuit.	- L'élève a identifié des échantillons de matériaux (matières synthétiques) qui ne convenaient ni au soudage ni au collage et il les a mis au rebut. - Les échantillons soudés conformément aux indications convenaient à un essai de matériau. - L'élève a identifié des variétés d'acier qui ne convenaient pas au durcissement et il les a mises au rebut. - L'élève a ajouté des fiches de rapports complétées d'une manière intégrale et cohérente aux échantillons qui ont subi un traitement thermique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des essais destructifs de matériaux et de les documenter.**	- L'élève manipule l'installation servant aux expériences ainsi que les échantillons de manière règlementaire. - L'élève documente la préparation de l'expérience, la réalisation de l'expérience ainsi que l'évaluation de l'expérience.	- L'élève a correctement mené l'expérience. - Les paramètres déterminés étaient cohérents. - Le rapport d'expérience mentionnait l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a présenté à l'horaire indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des essais non destructifs de matériaux.**	- L'élève distingue des composants indiqués ainsi que des exemples d'application sous les aspects de toutes les méthodes d'essais de matériaux.	- L'élève a attribué et expliqué les différentes méthodes d'essai de matériaux de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des composants d'une structure en se référant à des schémas de coupe et d'expliquer leur formation.**	- L'élève répond aux questions de l'enseignant concernant l'aspect des composants d'une structure de manière cohérente.	- L'élève a correctement identifié les composants d'une structure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Analyse et programmation d'un système mécatronique 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Analyse et programmation d'un système mécatronique 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer des fonctions logiques combinées.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer des commandes séquentielles.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des temporisateurs ainsi que des fonctions de comptage.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des variables ainsi que des séquences parallèles.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Berechnungen mechanischer Problemstellungen 8 (CAMEC8)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Berechnungen mechanischer Problemstellungen 8**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**CAMEC8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structures en treillis ainsi que des forces inconnues dans des éléments de construction en appliquant une méthode graphique.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structures en treillis en appliquant une méthode graphique.	- Les éléments des réponses ont produit des résultats intermédiaires et finaux cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structure en treillis en effectuant des calculs.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structures en treillis en effectuant des calculs.	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, application des équations et des formules correctes) ont produit des résultats intermédiaires et finaux cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le flambage.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant le flambage.	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, application des équations et des formules correctes) ont produit des résultats intermédiaires et finaux cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - MATHE8: Mathématiques 8 (MATHE8)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**MATHE8: Mathématiques 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'étudier des fonctions.**	- L'élève étudie des fonctions.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des dérivées.**	- L'élève détermine des dérivées.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des intégrales simples.**	- L'élève détermine des intégrales simples.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève suit les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les indications concernant les règles et les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève applique les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a considéré la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière en grande partie compréhensible et sans guère commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas reproduire des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement d'apprentissage personnel avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève suit les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les indications concernant les règles et les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève applique les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a considéré la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière en grande partie compréhensible et sans guère commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas reproduire des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement d'apprentissage personnel avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève suit les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les indications concernant les règles et les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - Le poste de travail était propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève applique les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a considéré la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière en grande partie compréhensible et sans guère commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas reproduire des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement d'apprentissage personnel avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer un système à commande en suivant les indications.**	- L'élève documente le système en se référant à des schémas de circuits et/ou à des descriptions techniques complémentaires.	- L'élève a correctement documenté la majeure partie du système dans le respect des normes. - Le système répondait à la grande majorité des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul indiqués.**	- L'élève répond aux énoncés de calcul.	- Les étapes de la méthode étaient structurées, cohérentes et correctes. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées en se référant à des dessins.**	- L'élève fabrique les pièces détachées conformément aux dessins.	- L'élève a effectué 60% des étapes de la fabrication requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces de travail en se référant à des dessins.**	- L'élève assemble l'ensemble de composants conformément aux dessins d'assemblage.	- L'élève a assemblé l'ensemble de composants, mais l'assemblage n'assumait pas la fonction pour autant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dimensionnements ainsi que des tolérances en se référant à des dessins.**	- L'élève établit les dimensionnements ainsi que les tolérances en se référant aux dessins.	- L'élève a obtenu 60% des points attribués pour les dimensionnements et pour les tolérances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées..
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idéesclés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connai^t des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	vL'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Physique 1 (PHYSI1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Physique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter des phénomènes physiques d'une manière précise et compétente.**	L'élève analyse les phénomènes physiques en se référant à ses connaissances de base en physique. L'élève identifie les relations entre les grandeurs physiques. L'élève décrit un phénomène physique à l'aide du principe de la cause et de l'effet.	L'élève a correctement décrit un phénomène physique. L'élève a identifié et interprété les principales relations physiques.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les données de problèmes de physique et il est capable d'extraire et d'exprimer les grandeurs physiques.**	L'élève interprète le problème sous des aspects physiques et techniques. L'élève déduit des grandeurs physiques à partir de l'énoncé et il les exprime en employant des signes de formules et des unités. L'élève exprime les grandeurs en employant les unités SI correspondantes.	L'élève a exprimé l'ensemble des grandeurs physiques en employant des signes de formules et des unités.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de permuter des formules et d'effectuer des calculs en tenant compte du système international d'unités (SI).**	L'élève permute correctement les formules nécessaires pour effectuer les calculs en fonction de la grandeur recherchée. L'élève applique les grandeurs en employant les unités SI et le résultat des calculs est correct. La méthode de calcul est intégralement exprimée de manière structurée.	L'élève a correctement permuté les formules fondamentales. L'élève a correctement structuré et effectué les calculs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'interpréter des données mesurées.**	L'élève réalise des diagrammes de manière compétente à partir des résultats mesurés. L'élève distingue des rapports mathématiques fondamentaux (proportionnalités). L'élève détecte d'éventuelles erreurs de mesure et il les interprète en conséquence. L'élève détecte d'éventuelles sources d'erreurs. L'élève utilise les résultats pour déduire des formules.	L'élève a correctement représenté les données mesurées dans un diagramme. L'élève a identifié une proportionnalité immédiate. L'élève a identifié les écarts significatifs par rapport aux valeurs prévisibles. L'élève a correctement décrit les relations linéaires en employant une formule.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer des ordres de grandeurs.**	L'élève est capable d'estimer les valeurs mesurées prévisibles avec la précision de rigueur (avant le mesurage). L'élève est capable d'interpréter les résultats mesurés et d'apprécier leur exactitude en fonction des valeurs prévisibles. L'élève est capable d'estimer les grandeurs qui apparaissent dans des contextes physiques courants avec la précision de rigueur.	Les valeurs mesurées correspondaient à peu près aux valeurs prévisibles. En cas d'écart important, l'élève a recherché une explication. L'élève a évalué les grandeurs dans des contextes physiques courants de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs d'erreurs simples.**	L'élève fait la différence entre les erreurs absolues et relatives. L'élève est capable de déterminer les erreurs absolues et relatives lors de mesurages.	L'élève connaît la différence entre une erreur absolue et une erreur relative. L'élève a correctement effectué les calculs d'erreurs et il les a interprétés de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes mathématiques.**	L'élève permute correctement les formules. L'élève calcule des grandeurs statistiques caractéristiques (valeur moyenne, valeur médiane). L'élève est capable de déduire une fonction linéaire à partir d'un diagramme.	L'élève a correctement permuté les formules fondamentales. L'élève a correctement calculé la valeur moyenne. L'élève a correctement déduit la fonction linéaire à partir du diagramme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de tableaux, de diagrammes et d'esquisses.**	L'élève établit les tableaux d'une manière compétente et cohérente. L'élève établit correctement les diagrammes (axes, échelle, représentation cohérente des lignes caractéristiques). L'élève est capable d'interpréter des esquisses et, le cas échant, de les représenter sous une forme différente. L'élève est capable de déduire des valeurs de tableaux et de diagrammes. L'élève interprète correctement des diagrammes et des tableaux.	Les valeurs mesurées indiquées dans les tableaux étaient cohérentes. L'élève a établi les diagrammes de manière compétente. Les dessins correspondaient aux indications. L'élève a correctement déduit les valeurs des tableaux et des diagrammes. L'élève a correctement identifié des relations et des contextes dans un tableau et dans un diagramme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève met à profit ses connaissances des opérations arithmétiques de base pour répondre à des énoncés.	- L'élève a appliqué les règles des opérations arithmétiques de base d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des puissances ainsi que des racines.**	- L'élève applique les règles des calculs de puissances et de racines.	- L'élève a appliqué les règles des calculs de puissances et de racines d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des équations du premier degré.	- L'élève a progressivement résolu les équations d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant de formules et d'unités.**	- L'élève inverse des formules, il utilise des grandeurs physiques ainsi que des unités du système international et il convertit les unités du résultat.	- L'élève a progressivement répondu aux énoncés d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Physique 2 (PHYSI2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Physique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYSI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Physique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Ingenieur, Physiker

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la différence entre la température et la chaleur ainsi que la nature physique de la température.**	Der Unterschied zwischen Temperatur und Wärme wird beschrieben. Der Auszubildende beschreibt die Temperatur als ein Maß für die Bewegungsenergie der Teilchen in einem Stoff. Die Wärme beschreibt er als Energie, die zwischen 2 Körpern unterschiedlicher Temperatur ausgetauscht wird. Die Temperaturwerte sind korrekt umgerechnet.	Die Beschreibungen sind fachlich korrekt. Fachbegriffe werden korrekt benutzt. Die Umrechnungen sind korrekt. 80% aller Umrechnungen sind korrekt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'indiquer et de justifier le sens du flux de chaleur entre deux corps avec des températures différentes.**	Die Richtung des Wärmeflusses von warm nach kalt wird korrekt angegeben.	Die Beschreibungen und die Begründungen sind fachlich korrekt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la formule Q=mc?T.**	Q, m, c und ¿T werden einschliesslich der Einheit benannt. Der Auszubildende benutzt die Formeln. Die Rechenbeispiele sind fachlich durchgeführt.	Alle Größen der Formel Q=mc¿T werden korrekt benannt und ihre Einheit wird richtig angegeben. Die Rechenaufgaben werden richtig gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la loi des mélanges dans des exemples de calcul.**	Der Schüler kennt das Mischungsgesetz, schreibt es an, stellt es um, setzt die bekannten Werte ein und berechnet das Resultat.	Die Rechenaufgaben werden richtig gelöst. Die Vorgehensweise zur Bestimmung der Mischtemperatur ist fachlich korrekt und ergibt ein sinnvolles Resultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les mécanismes de transmission de chaleur.**	Der Auszubildende beschreibt die 3 physikalischen Mechanismen: Konvektion, Konduktion und Wärmestrahlung. Er erkennt in einer bestimmten Situation welcher Mechanismus in Betrieb ist und welcher nicht.	Der Auszubildende erkennt in bestimmten Situationen, durch welchen Mechanismus die Wärme übertragen wird und kann dies begründen.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation de la pression gazeuse dans un récipient fermé.**	Der Gasdruck wird erklärt als Konsequenz der Zusammenstöße der Teilchen untereinander und mit den Gefäßwänden. Der Schüler beschreibt 3 Möglichkeiten, den Gasdruck in einem geschlossenen Gefäß zu ändern.	Die Erklärungen beinhalten Begriffe, welche fachlich korrekt sind.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer séparément les trois lois des gaz et de les appliquer de manière cohérente dans des exemples de calcul.**	Die 3 Gasgesetze werden mathematische formuliert. Er kann jedes Gesetz in einem Satz beschreiben. Einfache Rechenbeispiele werden gelöst.	Der Schüler kann die 3 Gasgesetze als Formel anschreiben. Die einfachen Rechenaufgaben werden korrekt gelöst.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la loi générale des gaz dans des exemples pratiques.**	Einfache Rechenbeispiele werden gelöst..	Die einfachen Rechenaufgaben werden korrekt gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur calorifique spécifique, de chaleur spécifique de fusion et de chaleur spécifique d'évaporation et il emploie les termes professionnels ainsi que les unités correctes dans ce contexte.**	Die Begriffe werden samt ihrer Einheit erklärt.	Die Begriffe werden mit Hilfe von Fachbegriffen richtig erklärt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices de calcul combinés à propos des sujets étudiés précédemment.**	Die Rechenbeispiele werden gelöst.	Die Rechenaufgaben werden korrekt gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Mathématiques 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des équations du premier degré à partir d'énoncés de textes.**	- L'élève établit l'équation du premier degré à partir d'un énoncé de texte indiqué.	- L'élève a appliqué la méthode servant à établir les équations du premier degré d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant des systèmes d'équations linéaires.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des systèmes d'équations linéaires.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'additionner, de soustraire et de décomposer des vecteurs de manière graphique.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des vecteurs.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs inconnues dans un triangle.**	- L'élève applique le théorème de Pythagore. - L'élève applique les fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle. - L'élève applique la loi des cosinus ainsi que la loi des sinus. - L'élève détermine des valeurs fonctionnelles particulières avec le cercle trigonométrique.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Chimie 1 (CHIMI1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Chimie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les propriétés chimiques et physiques habituelles de substances ainsi qu'avec leurs affectations.**	- L'élève définit des propriétés habituelles de substances. - L'élève évalue les effets de propriétés habituelles de substances sur les réactions de substances indiquées.	- L'élève a identifié des différences entre les propriétés chimique et physique d'une substance. - L'élève a défini les propriétés suivantes de substances: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme et la dureté. - L'élève a évalué l'impact des propriétés suivantes de substances sur la réaction d'une substance indiquée: la densité, la température de fusion, la température d'ébullition, la conductivité thermique, la conductivité électrique, le magnétisme et la dureté. - L'élève connaît au moins une affectation pour chacune des propriétés de substances étudiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des éléments chimiques, de décrire une réaction chimique et de l'interpréter.**	- L'élève décrit la structure du tableau périodique des éléments. - L'élève décrit des similitudes concernant les réactions d'éléments d'une même famille d'éléments. - L'élève distingue la chimie et la physique. - L'élève identifie les propriétés d'une réaction chimique et il les interprète. - L'élève formule le schéma d'une réaction avec une équation chimique. - L'élève connaît la signification de formules chimiques simples. - L'élève décrit la loi de la conservation de la masse ainsi que son application avec des réactions chimiques.	- L'élève a défini des atomes en tant qu'éléments de base de la matière. - L'élève a approximativement décrit l'évolution du tableau périodique des éléments dans l'histoire. - L'élève a distingué les éléments de groupes principaux et de groupes secondaires. - L'élève connaît les noms ainsi que les symboles des éléments les plus habituels. - L'élève a distingué le groupe de la période dans le tableau périodique des éléments. - L'élève a attribué un élément indiqué à la catégorie des métaux, des semi-métaux ou des non métaux. - L'élève a décrit les propriétés similaires des éléments de la famille des métaux alcalins, respectivement de la famille des halogènes. - L'élève a identifié des processus chimiques et physiques et il a décrit leurs différences. - L'élève a constaté qu'une réaction chimique est la transformation de matières de départ en produits avec des propriétés de substances différentes. - L'élève a compris qu'une réaction chimique est un regroupement d'atomes (à l'échelle des particules). - L'élève a formulé une équation chimique en appliquant le schéma "matières de départ ¿ produits". - L'élève connaît la signification de formules chimiques faciles (par exemple: FeS, H2O, CO2, etc.).

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les affectations habituelles d'acides et de bases et de les expliquer.**	- L'élève connaît les noms d'acides et de bases habituels. - L'élève décrit des propriétés importantes d'acides. - L'élève décrit les méthodes de production de quelques acides. - L'élève connaît la signification de l'échelle de pH. - L'élève est capable de déterminer le taux de pH d'une solution. - L'élève décrit une réaction de neutralisation et il l'interprète. - L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des acides.	- L'élève connaît les notions d'acide chlorhydrique, d'acide acétique, d'acide carbonique, d'acide sulfurique et de soude caustique. - L'élève connaît les réactions d'indicateurs en milieu acide, respectivement basique. - L'élève a formulé l'équation chimique pour quelques réactions d'acides avec des métaux en présence de la formation d'un sel et d'hydrogène. - L'élève connaît le schéma général des réactions d'acides avec de la chaux. - L'élève a décrit la méthode de production d'acide carbonique. - L'élève a décrit la formation ainsi que les conséquences de pluies acides. - L'élève a décrit les réactions de bases avec des substances organiques, en particulier au contact de la peau. - L'élève a identifié le charactère acide, alcalin ou neutre d'une solution en se référant à son taux de pH. - L'élève a décrit les observations de la réaction d'un acide avec une base, il les a interprétées et il a formulé l'équation chimique correspondante.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des combustions, des réactions d'oxydoréduction ainsi que leurs affectations habituelles et de les expliquer.**	- L'élève définit la notion de combustion. - L'élève formule les observations, la conclusion ainsi que l'équation chimique de la combustion de laine de fer. - L'élève connaît la composition de l'air. - L'élève connaît le test du copeau de bois fumant et il le décrit comme une réaction de détection d'oxygène. - L'élève formule le schéma général des réactions de la combustion de métaux. - L'élève formule l'équation chimique correspondant à la combustion de métaux indiqués. - L'élève décrit l'impact du degré de dispersion et de la teneur en oxygène sur une combustion. - L'élève décrit la formation de rouille et il l'explique. - L'élève identifie le contexte de la corrosion du fer ainsi que deux méthodes pour l'éviter. - L'élève décrit la formation de patine et il l'explique. - L'élève définit les notions d'oxydation, de réduction et de réaction d'oxydoréduction. - L'élève constate que les oxydations sont des réactions exothermiques et que les réductions sont des réactions endothermiques. - L'élève formule les équations chimiques de plusieurs réactions d'oxydoréduction. - L'élève identifie l'oxydation ainsi que la réduction dans l'équation d'une réaction d'oxydoréduction. - L'élève décrit quelques affectations habituelles concernant les réactions d'oxydoréduction, en particulier la réaction aluminothermique, et il les explique.	- L'élève a défini la notion de combustion. - L'élève a formulé les observations, la conclusion ainsi que l'équation chimique de la combustion de laine de fer. - L'élève connaît la composition de l'air. - L'élève connaît le test du copeau bois fumant pour détecter l'oxygène et il l'a décrit. - L'élève a formulé le schéma général des réactions de la combustion de métaux. - L'élève a formulé l'équation chimique concernant la combustion de métaux avec la formation d'oxydes métalliques. - L'élève a décrit l'impact du degré de dispersion et de la teneur en oxygène sur une combustion et il l'a expliqué. - L'élève a décrit le contexte de la couche de rouille poreuse. - L'élève a expliqué le revêtement des surfaces ainsi que l'utilisation d'alliages pour éviter la rouille. - L'élève a décrit la formation de patine et il l'a expliquée. - L'élève a défini les notions d'oxydation, de réduction et de réaction d'oxydoréduction. - L'élève a expliqué les notions d'exothermique et d'endothermique. - L'élève a formulé les équations chimiques de quelques réactions d'oxydoréduction. - L'élève a identifié l'oxydation ainsi que la réduction dans l'équation d'une réaction d'oxydoréduction. - L'élève a décrit quelques affectations habituelles concernant les réactions d'oxydoréduction (par exemple pour un chalumeau, une ampoule, la formation de rouille, les méthodes aluminothermiques, etc.) et il les a expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mathématiques 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Mathematiker, Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la fonction du deuxième degré en se référant à un graphique.**	- L'élève analyse les graphiques de fonctions du deuxième degré et il détermine la fonction.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions du deuxième degré et de les représenter graphiquement.**	- L'élève analyse des fonctions du deuxième degré et il les représente graphiquement.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du deuxième degré.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des équations quadratiques.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Chimie 2 (CHIMI2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Chimie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHIMI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences / Chimie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les affectations habituelles d'hydrocarbures et d'alcools et de les expliquer.**	- L'élève distingue des substances organiques et anorganiques. - L'élève désigne la série homologue des alcanes. - L'élève désigne des affectations habituelles d'hydrocarbures. - L'élève explique la relation entre la longueur de la chaîne des alcanes et leurs températures de fusion et d'ébullition. - L'élève décrit la méthode de production d'alcanes. - L'élève décrit les propriétés des alcanes en tant que solvants ainsi que des affectations spécifiques. - L'élève décrit les différentes variétés de combustions d'alcanes. - L'élève explique la production d'éthanol. - L'élève détermine approximativement le taux d'alcoolémie. - L'élève explique l'effet de serre ainsi que ses conséquences. - L'élève explique les propriétés de la classe de substances des alcanes halogénés (CFC) ainsi que quelques affectations.	- L'élève a distingué des substances organiques et anorganiques en se référant à leurs formules chimiques. - L'élève connaît les noms ainsi que les formules moléculaires des dix premiers représentants de la série homologue des alcanes. - L'élève connaît la formule moléculaire générale des alcanes et il l'applique avec des alcanes aléatoires. - L'élève a désigné des affectations habituelles d'hydrocarbures. - L'élève a déterminé la température de fusion, la température d'ébullition ainsi que l'état physique d'un alcane en se référant à un diagramme représentant la température en fonction du nombre d'atomes d'hydrocarbures des alcanes. - L'élève a expliqué l'origine du pétrole et il a décrit la procédure de la raffinerie de pétrole. - L'élève a distingué les solvants mélangeables à l'eau et les ceux non mélangeables à l'eau. - L'élève a distingué les combustions complète et incomplète. - L'élève connaît les équations chimiques de combustions complètes et incomplètes d'alcanes. - L'élève distingue la combustion et l'explosion. - L'élève a expliqué le procédé de la fermentation du sucre pour obtenir de l'éthanol et il a désigné les risques. - L'élève a déterminé le taux d'alcoolémie en dixièmes de pour cent en appliquant une formule appropriée. - L'élève a décrit les propriétés de la classe de substances des alcanes halogénés (CFC) et il connaît quelques affectations (par exemple dans des installations frigorifiques, des extincteurs, etc.).

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les affectations habituelles de matières synthétiques et de les expliquer.**	- L'élève désigne des utilisations habituelles de matières synthétiques. - L'élève désigne la production de polystyrène et il l'explique. - L'élève décrit la production de nylon et il l'explique. - L'élève désigne les variétés les plus habituelles de matières synthétiques ainsi que leurs propriétés et il les décrit. - L'élève décrit la possibilité de modifier les propriétés de matières synthétiques. - L'élève désigne des avantages ainsi que des inconvénients de matières synthétiques. - L'élève désigne les méthodes les plus habituelles de recyclage de matières synthétiques et il les décrit.	- L'élève a désigné des utilisations habituelles de matières synthétiques. - L'élève a décrit l'expérience servant à la production de polystyrène et il a interprété les observations en se référant à un schéma. - L'élève a décrit l'expérience servant à la production de nylon et il a interprété les observations en se référant à un schéma. - L'élève a décrit les propriétés macroscopiques et microscopiques des matières synthétiques suivantes et il les a représentées de manière schématique à l'échelle des particules: les matières thermoplastiques, les matières thermodurcissables et les élastomères. - L'élève a désigné des affectations concrètes de matières thermoplastiques, de matières thermodurcissables et d'élastomères et il les a décrites. - L'élève a décrit le procédé de la vulcanisation et il l'a représenté de manière schématique. - L'élève a décrit des avantages ainsi que des inconvénients importants de matières synthétiques. - L'élève a distingué les recyclages mécanique, énergétique et chimique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des problèmes environnementaux importants et de les expliquer.**	- L'élève décrit des problèmes environnementaux provoqués par des déchets de matières synthétiques. - L'élève décrit les causes principales ainsi que les conséquences de la pollution de l'air et il les explique. - L'élève décrit la formation du trou d'ozone ainsi que ses conséquences et il les explique. - L'élève décrit et explique l'effet de serre ainsi que sa relation avec le réchauffement planétaire et avec le changement climatique qui en résulte.	- L'élève a décrit les principaux problèmes environnementaux provoqués par la durée de vie de nombreux déchets de matières synthétiques, en particulier la pollution des océans (microplastiques). - L'élève a décrit les causes principales ainsi que les conséquences de la pollution de l'air et il les a expliquées. - L'élève a décrit la formation du trou d'zone ainsi que ses conséquences et il les a expliquées. - L'élève a décrit et expliqué les causes principales ainsi que les conséquences du réchauffement planétaire et du changement climatique qui en résulte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mathématiques 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Mathematiker / Ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se référer correctement au cercle trigonométrique.**	- L'élève répond à des énoncés en se référant au cercle trigonométrique.	- L'élève a trouvé une réponse cohérente sous l'aspect mathématique en se référant au cercle trigonométrique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions exponentielles et de les représenter graphiquement.**	- L'élève analyse des fonctions exponentielles et il les représente graphiquement.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations exponentielles simples.**	- L'élève répond à des énoncés concernant des équations exponentielles simples.	- L'élève a appliqué la méthode servant à répondre aux énoncés d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	Der Auszubildende kann ausgehend von einer realen Schaltung resp. eines Schaltplanes die einzelnen Komponenten benennen und ihre Funktion beschreiben.	Die Benennungen und Erklärungen sind fachlich korrekt.
30 % (18 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	Der Auszubildende erhält einen Schaltplan eines hydraulischen Systems: Fragen zur Funktion und Nutzen des hydraulischen Systems werden beantwortet. Zusammenspiel der einzelnen Hydraulikkomponenten erkennen und verstehen. Er beschreibt den Zusammenhang zwischen dem Schalten von Ventilen sowie den Bewegungen von Zylindern.	Funktion und Anwendung des hydraulischen Systems werden erklärt. Die Antworten sind fachlich korrekt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	Der Auszubildende erhält schriftliche Problemstellungen. Er benutzt die Formeln fachgerecht. Er berechnet Drücke und Kräfte.	Die Formeln werden fachgerecht angewandt. Drücke, Kräfte und Kolbenflächen werden überwiegend korrekt berechnet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	Der Auszubildende beteiligt sich am Unterricht.	Es wird aktiv durch Fragen und konstruktive Einwände mitgearbeitet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies de l'aviation 1 (AVIAT1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connait les différents types et configurations d'avions, ainsi que l'histoire de l'aviation.**	L'élève est capable de décrire différents types et configurations d'avions, ainsi que l'histoire de l'aviation.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend les notions de portance, poussée, trainée et poids.** **L'élève comprend les notions de base des commandes de vol et des surfaces de contrôle.**	L'élève est capable de décrire les notions de portance, poussée, trainée et poids, ainsi que les notions de base des commandes de vol et des surfaces de contrôle. L'élève st capable de faire le lien entre commandes de vol et réactions de l'avion.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend les notions de base des systèmes de propulsion.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les systèmes de propulsion.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Initiation au soudage (INSOU-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation au soudage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INSOU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève raccorde les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait en général aux exigences demandées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typique sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**		
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	Der Auszubildende kann ausgehend von einer realen Schaltung resp. eines Schaltplanes die einzelnen Komponenten benennen und ihre Funktion beschreiben.	Die Benennungen und Erklärungen sind fachlich korrekt.
30 % (18 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	Der Auszubildende erhält einen Schaltplan eines pneumatischen Systems: Fragen zur Funktion und Nutzen des pneumatischen Systems werden beantwortet. Zusammenspiel der einzelnen Pneumatikkomponenten erkennen und verstehen. Er beschreibt den Zusammenhang zwischen dem Schalten von Ventilen sowie den Bewegungen von Zylindern.	Funktion und Anwendung des pneumatischen Systems werden erklärt. Die Antworten sind fachlich korrekt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	Der Auszubildende erhält schriftliche Problemstellungen. Er benutzt die Formeln fachgerecht. Er berechnet Drücke und Kräfte.	Die Formeln werden fachgerecht angewandt. Drücke, Kräfte und Kolbenflächen werden überwiegend korrekt berechnet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	Der Auszubildende beteiligt sich am Unterricht.	Es wird aktiv durch Fragen und konstruktive Einwände mitgearbeitet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Technologies de l'aviation 2 (AVIAT2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connait les principaux instruments de vol.**	L'élève est capable de décrire les principaux instruments de vol.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend les notions des principes de navigation : (cartes aéronautiques, boussole, navigation radio, GPS, …)**	L'élève est capable de décrire les principes de navigation.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève connait les notions de base de la communication aéronautique (ADF, VOR, SATCOM, …)**	L'élève est capable de décrire les éléments de base de la communication aéronautique.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les composants essentiels d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des composants essentiels d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes d'un dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines guidées à la main et de petites machines stationnaires d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et de leur attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les mesures de protection essentielles contre les contacts indirects.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées, il est attentif en cours et il dispose du matériel requis en cours.	- L'élève a accompli les tâches sans que l'enseignant n'ait eu à intervenir de manière répétée. - L'élève a généralement participé aux cours de manière constructive. - Le matériel de cours était dans un état convenable et l'élève l'avait généralement à sa disposition.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide des centres d'usinage (ATCNC1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide des centres d'usinage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCNC1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance, de la soumettre à un essai et de la rectifier en se servant des logiciels du fabricant de la commande adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée.	- L'élève a développé un programme qui a permis de fabriquer la pièce indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer la pièce de travail programmée sous guidance et de régler un tour ou une fraiseuse.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève est capable de déterminer le point de référence de la pièce à usiner ainsi que le point de référence de l'outil. - L'élève soumet la pièce de travail fabriquée à un contrôle.	- La pièce de travail fabriquée était conforme au dessin. - Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les structures et de suivre les consignes avec précision pour une fabrication avec une machine à commande numérique.**	- L'élève manipule la machine à commande numérique en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a respecté les consignes en vigueur au cours de la production de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable : de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Technologies de l'aviation 3 (AVIAT3-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT3-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Salle d'instruction - Atelier - Laboratoire
/		- Salle d'instruction - Laboratoire
/		- Laboratoire
/		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Principes physiques de base de l'aérodynamique**	L'élève est capable de décrire de manière logique les principes physiques de base de l'aérodynamique.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
40 % (24 P)	**Théorie du vol. Stabilité et dynamique du vol.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les éléments de la théorie du vol et de la stabilité et de la dynamique du vol.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
20 % (12 P)	**Principes physiques de base de l'atmosphère.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les principes physiques de base de l'atmosphère.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée dans différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction (SOUD2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUD2-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences demandées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable : de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Technologies de l'aviation 4 (AVIAT4-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologies de l'aviation 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AVIAT4-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
/		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
/		- Salle d'instruction
/		- Atelier
/		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Les grandes étapes de la conquête de l'espace et les activités dans l'espace aujourd'hui.**	L'élève est capable de décrire de manière logique les étapes de la conquête de l'espace et les activités dans l'espace d'aujourd'hui.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes.
40 % (24 P)	**Drones, théorie et pratique.**	Théorie et pratique du pilote de drone.	Les informations présentées sont correctes, complètes et cohérentes. L'élève met main sur un drone en pratique.
40 % (24 P)	**Drones, UAS OPEN A1 / A3 training.**	UAS OPEN A1 / A3 training ou équivalant. Manœuvres basiques avec un drone.	L'élève passe le UAS OPEN A1 / A3 training ou équivalent. L'élève est capable d'effectuer des manœuvres basiques avec un drone.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Luxembourgeois 7 (LUXEM7-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 7**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM7-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois) - connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.24. - Luxembourgeois 8 (LUXEM8-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 8**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM8-F**	Numéro du module:	**24**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -- connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 14
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Dessin technique métal 1 (DESIN1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Dessin technique métal 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen des technischen Zeichnens anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu den Grundlagen des technischen Zeichnens zu lösen.	Die Begriffe des technischen Zeichnens sind bekannt. Die Normen werden korrekt angewendet. Die Perspektiven und die Grundkonstruktionen werden in Skizzen fachgerecht umgesetzt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage flache Werkstücke zu zeichnen und zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu flachen Bauteilen zu lösen.	Sowohl die Geometrie als auch die Bemaßung wurden normgerecht und den Vorgaben entsprechend erstellt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage prismatische und zylindrische Werkstücke zu zeichnen und zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu prismatischen und zylindrischen Bauteilen zu lösen.	Sowohl die Geometrie als auch die Bemaßung wurden normgerecht und den Vorgaben entsprechend erstellt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calculs de problèmes mécaniques 1 (CAMEC1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations arithmétiques de base, de convertir des unités de mesure et d'inverser des équations.**	- L'élève met à profit ses connaissances des opérations arithmétiques de base pour répondre à des énoncés écrits et/ou oraux.	- Les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué les formules importantes dans le module de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes méthodes de calcul concernant les mouvements, la planification des fabrications ainsi que la technologie des machines et des appareils.**	- L'élève détermine des temps, des vitesses ainsi que des tranches horaires d'utilisation. - L'élève détermine des transmissions de moteurs.	- Les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué les formules importantes dans le module de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de calcul servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses.**	- L'élève détermine des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail simples.	- Les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué les formules importantes dans le module de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Equipements et procédés techniques 1 (TECME1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Equipements et procédés techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de subdiviser des matériaux habituels et de les attribuer à des affectations indiquées en fonction de leurs propriétés.**	- L'élève subdivise les matériaux les plus importants en groupes indiqués. - L'élève opte pour les matériaux convenant à des affectations techniques et il explique son choix en se référant aux propriétés des matériaux.	- Les attributions étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour les propriétés des matériaux d'une manière cohérente sous l'aspect technique et il les a décrites.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de contraintes.**	- L'élève attribue des exemples habituels du domaine de la technique aux variétés de contraintes.	- L'élève a attribué l'ensemble des exemples de manière cohérente aux variétés de contraintes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les paramètres les plus importants des aciers en se référant à un essai de traction et à un essai de résilience.**	- L'élève décrit les différents paramètres des matériaux. - L'élève déduit les paramètres d'un diagramme tension-dilatation.	- L'élève a décrit les paramètres des matériaux d'une manière cohérente sous l'aspect technique et il les a correctement déduits du diagramme tension-dilatation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de fer et d'acier, les normes des composants de l'acier ainsi que les formes commerciales des produits semi-finis en acier.**	- L'élève décrit la production en haut fourneau ainsi que le raffinage de l'acier. - L'élève désigne les normes des matériaux en fonction des affectations et des propriétés. - L'élève déduit les formes commerciales habituelles des produits semi-finis du livre de formules.	- Les descriptions ainsi que les subdivisions étaient cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples (ATME1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATME1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9		- Atelier
9		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à un dessin ou à une mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le limage, le perçage, l'alésage, le fraisage conique et le filetage (tolérances de fabrication de IT10 à IT12).** **L'élève participe convenablement aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne la méthode de travail, les machines ainsi que les outils pour lesquels il a opté dans un rapport de travail. - L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève répartit les étapes de travail de manière autonome et il forme des groupes avec ses camarades pour nettoyer l'atelier et pour le préparer à l'attention des collègues suivants. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils désignés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève a convenablement participé aux travaux de nettoyage et de remise en ordre en équipe. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents à la main en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le sciage, le cisaillement et le pliage (tolérances de fabrication de IT13 à IT15).**	- L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément aux dessins indiqués. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de base de la technique de mesurage en se servant de différents instruments de mesure et d'appliquer les dimensions à la pièce de travail.**	- L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à des contrôles au cours des travaux avec un pied à coulisse et avec une règle de mesure en acier et il établit un rapport de mesurage.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux dimensions réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Dessin technique métal 2 (DESIN2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Dessin technique métal 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mittels eines CAD-Programms 3D-Modelle zu erstellen und umzuändern.**	Der Auszubildende erstellt mit Hilfe eines CAD-Programms ein 3D-Modell und/oder ändert dieses gegebenenfalls um.	Das 3D-Modell entspricht der Vorlage und sein Aufbau ist technisch sinnvoll.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage mittels eines CAD-Programms aus 3D Modellen Einzelteilzeichnungen abzuleiten und diese zu bemaßen und auszudrucken.**	Die 3D-Einzelteilzeichnung ist erstellt, bemaßt und ausgedruckt.	Die Hälfte der Zeichnungen ist normgerecht, übersichtlich und erlaubt ein weitestgehend fehlerfreies Herstellen des Werkstückes.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Schnitte, Gewinde sowie Gewindebohrungen und Senkungen per Hand sowie mit einer 3D CAD Software zu zeichnen und zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu den Schnitten, Gewinden sowie Gewindebohrungen und Senkungen zu lösen.	Die Normen zu den Schnitten, Gewinden sowie Gewindebohrungen und Senkungen werden sinnvoll angewendet und fachgerecht und sauber umgesetzt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Passungen, Maßtoleranzen, Formtoleranzen, Lagetoleranzen, Oberflächengüten und Kantenzustände sinnvoll auszuwählen und in die Zeichnung einzutragen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aufgaben zu den Passungen, Maßtoleranzen, Formtoleranzen, Lagetoleranzen, Oberflächengüten und Kantenzuständen zu lösen.	Die Normen zu den Passungen, Maßtoleranzen, Formtoleranzen, Lagetoleranzen, Oberflächengüten und Kantenzuständen werden sinnvoll angewendet und fachgerecht und sauber umgesetzt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calculs de problèmes mécaniques 2 (CAMEC2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'étudier des forces ainsi que des couples sous les aspects statiques.**	- L'élève dégage des systèmes statiques. - L'élève assemble des forces et il les décompose. - L'élève répond à des énoncés concernant des couples.	- L'élève a appliqué une méthode systématique pour répondre aux énoncés et il a obtenu des résultats corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces dans le système central des forces.**	- L'élève détermine les forces qui se produisent avec des ensembles de composants en se référant à l'énoncé et en appliquant une méthode arithmétique et/ou graphique.	- La méthode appliquée pour déterminer les forces était correcte sous l'aspect professionnel et elle a produit un résultat cohérent.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces dans le système général des forces.**	- L'élève détermine les forces qui se produisent avec des ensembles de composants en se référant à l'énoncé et en appliquant une méthode arithmétique et/ou graphique.	- La méthode appliquée pour déterminer les forces était correcte sous l'aspect professionnel et elle a produit un résultat cohérent.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Equipements et procédés techniques 2 (TECME2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Equipements et procédés techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser les méthodes d'assemblage.**	- L'élève subdivise différentes méthodes d'assemblage en fonction de leur fonctionnement, de leur amovibilité et de leur souplesse.	- Les attributions étaient en majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes d'assemblage les plus importantes (connexions vissées, connexions goupillées, connexions rivetées et liaisons arbres-moyeux).**	- L'élève décrit les méthodes d'assemblage les plus importantes.	- Les descriptions étaient en majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des pièces normées ainsi que des unités fonctionnelles (axes, arbres, paliers, roulements, ressorts et systèmes de guidage).**	- L'élève décrit des axes, des arbres, des paliers, des roulements, des ressorts ainsi que des systèmes de guidage).	- Les descriptions étaient en majorité correctes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécanique (ATME2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir et fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécanique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATME2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9		- Atelier
9		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10. L'élève applique les méthodes de travail complémentaires suivantes: le tournage de plongée et le tournage intérieur. L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10. L'élève applique la méthode de travail complémentaire suivante: le rainurage. L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de fabrication manuelles étudiées en se référant à la mission de travail. L'élève est capable de fabriquer manuellement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10. L'élève est capable d'assembler les composants pour constituer des ensembles de composants, d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. L'élève décompose une unité technique disponible et il la monte.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles correspondantes de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail mentionne les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils pour lesquels l'élève a opté. - L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et au dessin et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève assemble les différents composants conformément au dessin. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - Il convient que l'élève soit initié à la technique de montage.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les combinaisons décrites dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - Il était possible de constituer l'ensemble de composants à partir des différents composants. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Cette compétence partielle n'est pas évaluée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises à partir d'une pièce de travail disponible.** **L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesurage. - L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle au cours de la fabrication en se servant d'un pied à coulisse, d'une règle de mesure en acier, d'un micromètre et d'une jauge de profondeur et il établit un rapport de mesurage.	- Les dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant. - Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calculs de problèmes mécaniques 3 (CAMEC3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces de friction avec des composants.**	- L'élève indique l'ensemble des forces requises. - L'élève répond aux énoncés de manière autonome.	- L'élève a correctement indiqué l'ensemble des forces. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et/ou de calculer des forces de friction avec des composants de machines.**	- L'élève indique l'ensemble des forces requises. - L'élève répond aux énoncés de manière autonome.	- L'élève a correctement indiqué l'ensemble des forces. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des mouvements uniformes sur des trajectoires en lignes droites et circulaires.**	- L'élève répond aux énoncés de calcul concernant des mouvements en lignes droites et circulaires de manière autonome.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats intermédiaires, les inversions de formules ainsi que les résultats finaux étaient en majorité corrects. - Les résultats finaux étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Equipements et procédés techniques 3 (TECME3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Equipements et procédés techniques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure intérieure des métaux.**	- L'élève décrit la structure intérieure de métaux en se référant à des exemples concrets.	- Les explications concernant la structure intérieure étaient cohérentes sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les méthodes de traitement thermique des aciers et de les expliquer.**	- L'élève opte pour des méthodes de traitement thermique appropriées en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de décrire les méthodes.	- L'élève a opté pour les méthodes de traitement thermique adaptées au matériau et/ou à la méthode de transformation de manière cohérente. - L'élève a décrit les procédés effectués au cours du traitement de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des métaux non ferreux et pour des métaux frittés en fonction de leur importance particulière, de leurs propriétés et de leurs domaines d'affectation.**	- L'élève opte pour des métaux non ferreux ou pour des métaux frittés dans des circonstances d'application indiquées. - L'élève opte pour les métaux en fonction des propriétés des matériaux correspondants.	- L'élève a opté pour un métal non ferreux ou pour un métal fritté d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la production d'un métal léger et d'un métal lourd.**	- L'élève répond à des questions concernant la production d'aluminium et de cuivre.	- L'élève a répondu aux questions d'une manière cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Dessin technique métal 3 (DESIN3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Dessin technique métal 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles approfondis en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit les modèles en trois dimensions.	- 50% des modèles en trois dimensions étaient structurés de manière cohérente et ils correspondaient en majorité aux indications.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire des dessins de pièces de détachées à partir de modèles en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur, de les dimensionner et de les imprimer.**	- L'élève établit le dessin d'une pièce détachée en trois dimensions, il le dimensionne et il l'imprime.	- 50% des dessins respectaient les normes, ils étaient cohérents et ils ont permis de produire la pièce de travail sans erreur dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter le dessin d'un ensemble de composants (en deux dimensions) et de déterminer la forme ainsi que la fonction de ses pièces détachées.**	- L'élève répond à des questions concernant la fonction ainsi que la forme.	- 50% des réponses étaient cohérentes et correctes sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées en se référant au dessin d'un ensemble de composants en deux dimensions et en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève établit les modèles en trois dimensions.	- 50% des modèles en trois dimensions étaient structurés de manière cohérente et ils correspondaient en majorité au dessin indiqué d'un ensemble de composants en deux dimensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils I (ATMEG5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils I**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATMEG5**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents sous guidance en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de tours, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il applique les méthodes de travail du tournage conique et du taraudage de filetages extérieurs en complément aux compétences déjà acquises.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances dimensionnelles indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents sous guidance en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de fraiseuses, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement, il applique les méthodes de travail du brochage de rainures et de l'établissement de connexions clavetées en complément aux compétences déjà acquises et il approfondit ses connaissances des travaux de fraisage en général.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces détachées mécaniques fabriquées pour constituer des ensembles de composants et d'opter pour les pièces normées, pour les composants de machines et pour les outils de raccordement requis dans ce contexte.**	- L'élève assemble des pièces fabriquées conformément au dessin. - Pour être en mesure d'obtenir la fonction indiquée, il est possible de retoucher les composants.	- L'élève a monté l'ensemble de composants en état de fonctionnement conformément au dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages (ATSOU1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATSOU1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différentes méthodes de soudage (soudage manuel à l'arc électrique, soudage MIG-MAG, soudage WIG, soudage autogène, brasage fort).**	- L'élève explique les méthodes de soudage correspondantes à partir des appareils de soudage disponibles.	- L'élève a distingué l'utilité des méthodes de soudage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de contrôle servant au respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit une liste de contrôle avec les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a exécuté les travaux de soudage sans compromettre sa propre sécurité ni celle d'autres intervenants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués pour le soudage à l'arc électrique et le soudage MAG à la source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres indiqués pour les méthodes appliquées.	- Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes indiquées de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général conformément aux indications, il détecte des erreurs de soudure d'envergure typiques au niveau des soudures réalisées et il accomplit toujours ses travaux d'une manière responsable et avec précision, conformément à la mission.**	- L'élève produit des soudures à plat ainsi que des soudures en angles à plat en appliquant le soudage à l'arc et le soudage MAG. - L'élève met à profit les aptitudes requises en fonction des missions de travail.	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures produites n'accusaient pas d'erreurs de soudure extérieures d'envergure. - L'élève ne s'est pas laissé distraire par des facteurs extérieurs et il a travaillé consciencieusement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les appareils de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes pour lesquelles il a opté après s'être concerté avec d'autres intervenants.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Apprendre la base de l´assemblage des sous-systèmes techniques (ATMON1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Apprendre la base de l´assemblage des sous-systèmes techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATMON1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre les différents composants du montage de roulements mécaniques à des contrôles et d'établir un rapport de mesurage en étudiant soigneusement les documents techniques et en optant pour les informations requises.**	- L'élève établit un rapport de mesurage concernant les composants à contrôler. - L'élève se sert des documents à sa disposition.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles des composants. - Les tolérances indiquées correspondaient aux valeurs recherchées mentionnées dans les documents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement concernant le montage à effectuer et de déterminer les mesures requises après concertation avec ses formateurs.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour le montage à effectuer après concertation avec son formateur.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de manière à être en mesure d'effectuer sereinement le montage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la suite exacte des étapes de travail requises sous guidance et de planifier les outils requis pour les travaux de montage d'une manière soignée et compétente.**	- L'élève planifie les étapes de travail requises et il les documente avec son formateur. - L'élève dispose d'instructions concernant la manipulation correcte des outils et des instruments requis pour le montage et pour le démontage.	- Il était possible d'exécuter les travaux requis sans commettre d'erreur grossière en suivant les étapes de travail déterminées. - L'élève utilise les instruments de travail de manière compétente et il range les outils aux endroits indiqués après les travaux de montage et de démontage dans un état propre et sans dégradation.
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance des fondements des roulements et des paliers et du règlement concernant le montage et le démontage des roulements mécaniques (théorie et pratique).**	- L'élève dispose d'une documentation technique concernant les fondements des roulements et des paliers. - L'élève s'exerce au montage et au démontage des roulements mécaniques étudiés dans la documentation.	- L'élève a exécuté les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a compris les fondements théoriques de la technologie des roulements mécaniques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils II (ATMEG6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils II**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ATMEG6**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents de manière autonome en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de tours et d'assembler les composants fabriqués manuellement et mécaniquement pour constituer des ensembles de composants, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente et il répète les méthodes de travail du tournage conique et du taraudage de filetages extérieurs.** **- Der Auszubildende kann diese maschinell und manuell gefertigten Bauelemente zu Baugruppen zusammenfügen und bedient die hierfür benötigten Werkzeuge und Maschinen fachgerecht.** **- Der Auszubildende wiederholt folgende Verfahren: Kegeldrehen, Außengewinde drehen.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents de manière autonome en fonction de la mission sans excéder les tolérances de fabrication indiquées de IT08 à IT10 en se servant de fraiseuses, il manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente et il s'exerce aux méthodes de travail de l'établissement de connexions clavetées et du fraisage en général en complément aux compétences déjà acquises.** **- Der Auszubildende bedient die hierfür benötigten Werkzeuge und Maschinen fachgerecht.** **- Der Auszubildende übt folgendes Arbeitsverfahren zusätzlich zu den bereits erworbenen Kompetenzen aus: Herstellen von Passfederverbindungen, allgemeine Fräsarbeiten.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés. - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin présenté et sans excéder les tolérances indiquées.	- Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dessins ainsi qu'aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.

20 % (12 P)	**L'élève manipule les outils ainsi que les machines requis de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il agit d'une manière respectueuse de l'environnement quand il manipule des matériaux.**	- L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière règlementaire.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a mis les matériaux au rebut de manière règlementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Dessin technique métal 4 (DESIN4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Dessin technique métal 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des ensembles de composants en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit les ensembles de composants en trois dimensions en suivant les indications.	- L'élève a assemblé les composants de manière cohérente pour constituer un ensemble de composants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un schéma d'assemblage ainsi qu'une liste de pièces à partir d'un ensemble de composants en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit la liste de pièces ainsi que le schéma d'assemblage.	- La liste de pièces ainsi que le schéma d'assemblage respectaient la grande majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de disposition (vue éclatée) à partir du dessin d'un ensemble de composants en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit le plan de disposition.	- Le plan de disposition respectait la grande majorité des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Équipements et procédés techniques ainsi que programmation CNC 4 (TECME4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Équipements et procédés techniques ainsi que programmation CNC 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECME4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des éléments fonctionnels ainsi que des unités fonctionnelles en se référant à leur transmission d'énergie.**	- L'élève est capable de décrire des éléments fonctionnels ainsi que des unités fonctionnelles servant à la transmission d'énergie et d'expliquer les choix.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des éléments fonctionnels et des unités fonctionnelles et il les a attribués d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des méthodes d'assemblage et de séparation thermiques et de les distinguer.**	- L'élève est capable d'opter pour des méthodes d'assemblage et de séparation thermiques en se référant à un exemple d'application concret.	- L'élève a opté pour des méthodes d'assemblage et de séparation thermiques d'une manière cohérente sous l'aspect technique en se référant à un exemple concret.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer la structure ainsi que le fonctionnement de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de désigner les différents composants de machines à commandes numériques et de décrire leurs fonctions d'une manière correcte sous l'aspect technique.	- L'élève a désigné l'ensemble des composants des machines à commandes numériques en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève a décrit l'ensemble des fonctions d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des programmes de commandes numériques, de les établir et de les comprendre.**	- L'élève convertit des dessins de composants indiqués en programmes de commandes numériques. - L'élève convertit des programmes de commandes numériques existants en dessins.	- L'élève a décrit l'ensemble des fonctions d'une manière cohérente sous l'aspect technique. - L'élève a établi des programmes de commandes numériques de manière autonome. - L'élève a vérifié l'exactitude de programmes de commandes numériques indiqués et il les rectifiés, respectivement complétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Calculs de problèmes mécaniques 4 (CAMEC4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développement et fabrication de composants complexes**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAMEC4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des mouvements accélérés (ralentis) de manière homogène sur une trajectoire en ligne droite.**	- L'élève esquisse l'ensemble des plans de situation et des diagrammes requis. - L'élève déduit les équations requises des diagrammes.	- L'élève a correctement esquissé l'ensemble des plans de situation et des diagrammes. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des mouvements accélérés (ralentis) de manière homogène sur une trajectoire circulaire.**	- L'élève esquisse l'ensemble des plans de situation et des diagrammes requis. - L'élève déduit les équations requises des diagrammes.	- L'élève a correctement esquissé l'ensemble des plans de situation et des diagrammes. - La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement au cours des mouvements de translation.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement.	- La méthode de calcul était correcte. - Le résultat final était cohérent sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Einfache hydraulische und pneumatische Schaltungen 1 (ASSER1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service et installation de circuits et de modules mécaniques**

Titre du module:	**Einfache hydraulische und pneumatische Schaltungen 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSER1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit de base.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit de base ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes (I).**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient cohérentes sous l'aspect technique. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit de base, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient cohérentes sous l'aspect technique. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Einfache hydraulische, pneumatische und elektropneumatische Schaltungen 2 (ASSER2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en service et installation de circuits et de modules mécaniques**

Titre du module:	**Einfache hydraulische, pneumatische und elektropneumatische Schaltungen 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit simple.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer un schéma de circuit simple ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient cohérentes sous l'aspect technique. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes (II).**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient cohérentes sous l'aspect technique. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Dessin technique métal 4 (DESIN5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Dessin technique métal 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de structurer des coupes ainsi que des courbes de pénétration et de les dessiner sur une feuille de dessin.**	- L'élève désigne l'ensemble des points d'intersection en appliquant une méthode indiquée. - L'élève se sert de matériel de dessin approprié.	- La méthode servant à établir les courbes de pénétration était cohérente. - L'exécution graphique était précise et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de structurer des progressions et de les dessiner sur une feuille de dessin.**	- L'élève désigne l'ensemble des points d'intersection en appliquant une méthode indiquée. - L'élève se sert de matériel de dessin approprié.	- La méthode servant à établir les progressions était cohérente. - L'exécution graphique était précise et propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les courbes de pénétration ainsi que les progressions dessinées à la main au préalable en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève répond à l'énoncé en se servant d'un ordinateur et il compare son résultat au croquis. - L'élève met en évidence des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie ultérieurement.	- Les pénétrations ainsi que les progressions déterminées à l'ordinateur correspondaient aux croquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures soudées en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève a constitué l'ensemble de dessins de manière complète et dans le respect des normes. - L'élève a dimensionné tous les dessins de l'ensemble de dessins de manière complète et dans le respect des normes.	- Il était possible de produire la structure soudée à l'atelier conformément aux indications en se référant à l'ensemble des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Calculs de problèmes mécaniques 5 (CAMEC5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant les contraintes de traction et de pression (résistance des matériaux).**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la pression de surface et le cisaillement (résistance des matériaux).**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des moments d'inertie ainsi que des moments de résistance.**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant les contraintes de flexion et de torsion (résistance des matériaux).**	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, utilisation des équations et des formules correctes) produisent des résultats intermédiaires et finaux corrects.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Mathématiques 5 (MATHE5)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Mathématiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances de base approfondies en mathématiques.**	- L'élève répond à des énoncés concernant les calculs avec des fractions, les équations, les inversions d'équations, les factorisations, les suppressions de parenthèses, les racines, les puissances et les polynômes.	- L'élève a opté pour une méthode cohérente sous l'aspect mathématique. - Les réponses étaient correctes à moins qu'elles n'accusent des erreurs de transcription.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions fractionnaires rationnelles et de les représenter.**	- L'élève détermine le domaine de définition de fonctions fractionnaires rationnelles. - L'élève détermine les équations des asymptotes de fonctions fractionnaires rationnelles. - L'élève dessine les graphiques de fonctions fractionnaires rationnelles.	- L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les équations des asymptotes. - L'élève a correctement dessiné les graphiques des fonctions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant les fonctions du deuxième degré pour répondre à des énoncés.**	- L'élève comprend l'énoncé. - L'élève modélise la situation de manière mathématique. - L'élève met son modèle à profit pour répondre aux questions.	- L'élève a converti des énoncés textuels en équations mathématiques. - L'élève a résolu les équations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Labo CNC (LACNC)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Labo CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LACNC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer des contours simples avec une trajectoire de fraisage.**	- L'élève résout des problèmes concernant la programmation du fraisage en se référant à un énoncé.	- L'élève a établi un programme correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer des contours simples avec une correction du rayon de la fraise et/ou des contours de tournage simples avec une compensation du rayon de tranchant.**	- L'élève résout des problèmes concernant la programmation du fraisage ainsi que la programmation du tournage en se référant à un énoncé.	- L'élève a établi un programme correct, qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et conforme au dessin technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner des outils de fraisage et de tournage appropriés pour les différents travaux d'usinage, de déterminer les données technologiques et de les introduire.**	- L'élève sélectionne des outils et il détermine des données technologiques permettant d'effectuer les travaux d'usinage requis.	- L'élève a sélectionné les outils et il a déterminé les données d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des sous-programmes et de les intégrer dans les programmes principaux.**	- L'élève programme des sous-programmes permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir des cycles de fraisage et de les appliquer dans le programme principal.**	- L'élève sélectionne des cycles de fraisage permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer des contours de tournage simples.**	- L'élève résout des problèmes concernant la programmation du tournage en se référant à un énoncé.	- L'élève a établi un programme correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des sous-programmes pour les travaux de tournage et de les intégrer dans les programmes principaux.**	- L'élève programme des sous-programmes permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir des cycles d'usinage et de les appliquer dans le programme principal.**	- L'élève sélectionne des cycles de tournage (cycles de dégrossissage et de filetage) permettant d'obtenir le résultat final recherché.	- L'élève a établi un programme qui a permis de fabriquer une pièce de travail respectant les dimensions et n'accusant que de légers écarts.
10 % (6 P)	**L'élève établit des documents de préparation des travaux (fiche de configuration) pour chaque programme.**	- L'élève est capable de produire des documents de préparation des travaux pour chaque programme établi.	- Les documents de préparation des travaux contenaient des données cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Labo électro 1 (LAELE1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Labo électro 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAELE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Zusammenhänge zwischen elektrischen Größen in elektrischen Gleichstromkreisen zu erklären.**	Er beschreibt die Zusammenhänge zwischen Ladungen und elektrischen Strom. Er beschreibt anhand von Ladung den Begriff der elektrischen Spannung. Er erklärt die Zusammenhänge zwischen Spannung, Strom und Widerstand.	Die Begriffe Strom, Spannung und Widerstand sind zufriedenstellend erläutert. Die grundlegenden Berechnungen von elektrischen Größen wie Ladungsmenge, Spannung, Strom und Widerstand sind korrekt durchgeführt. Die Zusammenhänge zwischen Spannung, Strom und Widerstand sind zufriedenstellend beschrieben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Gleichstromkreise zu dimensionieren und sie messtechnisch zu untersuchen.**	Er berechnet elektrische Größen wie z.B. Spannung, Strom, Ersatzwiderstand und Leistung von Reihen- und Parallelschaltungen. Er plant die erforderlichen Messungen von Spannung, Strom, Widerstand und Leistung selbständig. Er zeichnet die erforderliche Schaltung. Er berücksichtigt beim Aufbau der Schaltung die vorgegebenen Sicherheitsvorschriften. Er wählt Messgeräte ihrem Verwendungszweck entsprechend aus, schließt diese richtig an und bedient diese korrekt. Er führt die erforderlichen Messungen selbständig durch. Er dokumentiert die Messungen und wertet diese in einem Bericht aus.	Die Berechnungsmethoden von einfachen Gleichstromkreisen sind korrekt angewendet. Bei der Schaltungsberechnung ausgewiesene Fehler sind selbständig verbessert. Beim Aufbau einer Schaltung: ausgewiesene Fehler sind selbständig verbessert. Der Stromkreis ist ohne unkorrigierte Fehler in Betrieb genommen. Beim Aufbau von elektrischen Stromkreisen und bei der Bedienung von Messgeräten sind die vorgegebenen Sicherheitsvorschriften berücksichtigt. Die geplante Messschaltung ist normgerecht gezeichnet und enthält alle erforderlichen Messgeräte. Die aus den durchgeführten Messungen ermittelten Werte werden in einem Bericht richtig interpretiert und ausgewertet. Die Messergebnisse liegen innerhalb der zu erwartenden Grenzwerte.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sinusförmige Wechselgrößen mit Hilfe von Zeiger- und Liniendiagrammen darzustellen und ihre Kennwerte zu bestimmen.**	Er ist in der Lage Zeiger- und Liniendiagramme zur Darstellung von Wechselgrößen anzuwenden. Er ist in der Lage Kennwerte von sinusförmigen Wechselgrößen mittels Berechnungen zu ermitteln. Er führt Spannungsmessungen mit den Oszilloskopen nach vorgegebener Aufgabenstellung durch. Er ermittelt die Kennwerte der mit Hilfe den Oszilloskopen dargestellten Wechselspannungen.	Die Wechselgrößen und ihre Kennwerte sind mittels Zeiger- und Liniendiagrammen korrekt dargestellt. Die Kennwerte von sinusförmigen Wechselgrößen sind korrekt berechnet. Das Oszilloskop ist für das angelegte Eingangssignal korrekt eingestellt. Ausgewiesene Fehler bei der Bedienung des Oszilloskops sind selbstständig behoben. Die Kennwerte eines gegebenen periodischen Signals (û, T, f) sind korrekt ermittelt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, das Prinzip eines Motors und Generators zu erklären.**	Er beschreibt den prinzipiellen Vorgang eines stromdurchflossenen Leiters (Leiterschleife) im Magnetfeld sowie eines bewegten Leiters (Leiterschleife) im Magnetfeld.	Verlauf von Magnetfeldlinien am Stab-, Hufeisenmagneten und Elektromagneten kennenlernen. Verlauf von Magnetfeldlinien beim Elektromagneten kennenlernen. Magnetische Größen der Flussdichte und wirksame Leiterlänge kennlernen. Lorentzkraft beim Motorprinzip und induzierte Spannung beim Generatorprinzip berechnen. Die Rechte-Hand und Linke-Hand Regel ist korrekt angewendet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Logiciels "office" et projet (COMTE1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Logiciels "office" et projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMTE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de traitement de texte de manière compétente.**	- L'élève établit des documents de textes.	- L'élève a structuré les documents de manière compétente et il était facile de les compléter et de les adapter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de feuilles de calcul de manière compétente.**	- L'élève établit des documents en se servant d'un logiciel de feuilles de calcul.	- L'élève a structuré les documents de manière compétente et il était facile de les compléter et de les adapter.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de présentation de manière compétente.**	- L'élève établit des présentations.	- L'élève a structuré les présentations de manière compétente et il était facile de les compléter et de les adapter. - L'élève a opté pour les animations de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir la planification pour un projet indiqué.**	- L'élève établit des croquis ainsi que des documents et il effectue des calculs servant à élaborer un projet indiqué.	- L'élève a produit des croquis, des explications ainsi que des calculs pour tous les composants et pour tous les ensembles de composants requis. - L'ensemble des documents et l'ensemble des calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions ainsi que des dessins pour un projet indiqué.**	- L'élève établit un ensemble de dessins pour un projet indiqué.	- L'élève a produit des modèles en trois dimensions ainsi qu'un ensemble de dessins dans le respect des normes pour tous les composants et pour tous les ensembles de composants requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Calculs de problèmes mécaniques 6 (CAMEC6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAMEC6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant l'inertie ainsi que l'impulsion (la dynamique).**	- L'élève répond à des énoncés concernant l'inertie ainsi que l'impulsion.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le principe de la conservation de l'énergie.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le principe de la conservation de l'énergie.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Mathématiques 6 (MATHE6)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Mathématiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.**	- L'élève détermine le domaine de définition d'équations fractionnaires. - L'élève résout les équations.	- L'élève a correctement résolu les équations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires.**	- L'élève résout des inéquations du premier degré.	- L'élève a correctement résolu les inéquations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations quadratiques.**	- L'élève résout des inéquations du deuxième degré.	- L'élève a correctement résolu les inéquations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Technique de machines et de procédés (TECNO1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Technique de machines et de procédés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'appareils et de systèmes technologiques.**	- L'élève répond à des questions concernant le fonctionnement d'appareils et de systèmes technologiques.	- L'élève a répondu d'une manière compétente et cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des propriétés de particules de manière métrologique et de les évaluer.**	- L'élève opte pour une méthode de mesurage et il présente les résultats sous une forme appropriée.	- Les méthodes de mesurage sélectionnées, les résultats ainsi que la présentation étaient cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des machines du domaine de la technologie mécanique de manière compétente.**	- L'élève répond à des questions concernant le fonctionnement ainsi que les principes physiques de machines.	- L'élève a répondu d'une manière compétente et cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'installations thermiques et de soumettre le dimensionnement d'échangeurs thermiques à des contrôles en effectuant des calculs.**	- L'élève est capable de répondre à des énoncés de compréhension concernant des installations techniques et à des énoncés de calcul concernant les échangeurs thermiques.	- Les réponses ainsi que la méthode de calcul étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.10. - Labo électro 2 (LAELE2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Labo électro 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAELE2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer le fonctionnement ainsi que les réactions du moteur à courant continu et à excitation séparée et de décrire ses affectations en mécanique.**	- L'élève décrit la structure d'une machine à courant continu et il explique son fonctionnement. - L'élève explique les indications de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs manquantes. - L'élève indique la relation entre la charge et le courant ainsi que la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques et à des équations. - L'élève prend connaissance de la courbe caractéristique à vide et de la courbe caractéristique de charge du moteur à courant continu et à excitation séparée. - L'élève monte le circuit électrique de manière autonome en tenant compte des consignes en matière de sécurité. - L'élève analyse les courbes caractéristiques, respectivement les valeurs mesurées. - L'élève décrit et planifie l'affectation de moteurs à courant continu en mécanique.	- L'élève a décrit la structure d'une machine à courant continu de manière compréhensible. - L'élève a décrit le fonctionnement de la machine à courant continu en tant que moteur, respectivement en tant que générateur, de manière compréhensible. - L'élève a correctement interprété les indications sur la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. - L'élève a correctement indiqué les désignations des bornes. - L'élève a expliqué les réactions du moteur à courant continu et à excitation séparée de manière compréhensible. - L'élève a rectifié des erreurs détectées au cours du montage du circuit de manière autonome et il a mis le circuit en service sans erreur non corrigée. - L'élève a tenu compte des consignes indiquées en matière de sécurité au cours du montage de circuits électriques et au cours de la manipulation d'instruments de mesure. - L'élève a monté le circuit de mesurage planifié dans le respect des normes avec l'ensemble des mesurages requis. - L'élève a expliqué de manière compréhensible les courbes caractéristiques dont il a pris connaissance de manière autonome. - L'élève a correctement effectué les calculs et il a décrit la méthode de calcul de manière compréhensible. - L'élève a correctement interprété et évalué les valeurs mesurées dans un rapport. - L'élève a opté pour l'entraînement adapté à l'affectation planifiée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement ainsi que les réactions d'un entraînement à courant triphasé et de décrire ses affectations en mécanique.**	- L'élève décrit la structure d'un moteur asynchrone à cage d'écureuil et il explique son fonctionnement. - L'élève explique les indications des plaques signalétiques d'entraînements à courant triphasé et il détermine les grandeurs manquantes. - L'élève décrit les domaines d'affectation typiques. - L'élève décrit les options typiques du réglage de la vitesse de rotation des différents entraînements.	- L'élève a décrit la structure du moteur asynchrone de manière compréhensible. - L'élève a expliqué le fonctionnement du moteur asynchrone de manière compréhensible. - L'élève a correctement interprété les indications sur la plaque signalétique et il a correctement effectué les calculs. - L'élève a expliqué les réactions du moteur asynchrone de manière compréhensible. - L'élève a correctement décrit les domaines d'affectation typiques ainsi que les options du réglage de la vitesse de rotation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les affectations d'autres moteurs spéciaux en mécanique.**	- L'élève décrit les différences entre les différents entraînements ainsi que leurs domaines d'affectation typiques. - L'élève décrit les options typiques du réglage de la vitesse de rotation des différents entraînements.	- L'élève a correctement décrit les différences entre les différents entraînements, leurs domaines d'affectation typiques ainsi que les options du réglage de la vitesse de rotation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.11. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 3 (ATMEG7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEG7**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents composants de projets en se servant de tours conventionnels et en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents composants de projets en se servant de faiseuses conventionnelles ou de machines à commandes numériques et en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à la mission de travail et de l'appliquer et il assume des responsabilités pour la planification et pour la manipulation règlementaire des outils de travail.**	- L'élève opte pour une méthode de fabrication adaptée aux machines disponibles de manière autonome. - L'élève manipule les outils de travail de manière règlementaire.	- Il était possible d'exécuter les étapes de travail requises avec les machines sélectionnées. - Après les travaux, les outils de travail utilisés se trouvaient aux endroits indiqués sans dégradation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.12. - Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 4 (ATMEG8)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réalisation de projets à l´aide de machines-outils 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEG8**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail du projet avec différents matériaux en fonction de la mission en se servant de tours sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail du projet avec différents matériaux en fonction de la mission en se servant de fraiseuses conventionnelles ou à commandes numériques sans excéder les tolérances de fabrication de IT8 à IT10.**	- L'élève fabrique les différents composants pour le projet en se servant des machines disponibles et en se référant au dessin indiqué sans excéder les tolérances.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils ainsi que les machines de manière compétente. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances ainsi qu'aux qualités de surfaces indiquées dans le dessin.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des pièces détachées mécaniques pour constituer des ensembles de composants et il opte pour les pièces normées et pour les éléments de machines et de raccordement requis.**	- L'élève monte les composants ainsi que les pièces normées du projet conformément au dessin indiqué.	- Après le montage, l'objet du projet correspondait au dessin et il assurait la fonction requise.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.13. - Atelier CNC 1 (ATCNC1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Atelier CNC 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCNC1**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des tours ou des fraiseuses.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève jauge les outils et il détermine le point zéro de la pièce de travail.	- Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques simples et de les appliquer à des fraiseuses à commandes numériques.**	- L'élève établit les programmes en dialogue texte clair. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques simples et de les appliquer à des tours à commandes numériques.**	- L'élève établit les programmes. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.14. - Atelier CNC 2 (ATCNC2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception et montage de sous-ensembles**

Titre du module:	**Atelier CNC 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCNC2**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer le tour ou la fraiseuse.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève jauge les outils et il détermine le point zéro de la pièce de travail.	- Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques approfondis et de les appliquer à des fraiseuses à commandes numériques.**	- L'élève établit le programme en dialogue texte clair. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de commandes numériques approfondis et de les appliquer à des tours à commandes numériques.**	- L'élève établit les programmes. - L'élève fabrique les pièces de travail requises.	- Les programmes établis ont permis de fabriquer les composants correctement. - Les pièces de travail fabriquées correspondaient aux dimensions et aux qualités de surfaces requises sans excéder les tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits hydrauliques, pneumatiques et électropneumatiques avancés et commandes PLC 3 (ASSER3)

Formation

Code:	**MGI** **Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Circuits hydrauliques, pneumatiques et électropneumatiques avancés et commandes PLC 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSER3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués, une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève explique le fonctionnement de circuits simples à mémoires programmables et il est capable de les monter et d'effectuer un essai.**	- L'élève dispose d'une description simple du fonctionnement. - L'élève établit le programme, il l'enregistre dans la commande à mémoire programmable, il opte pour les capteurs et pour les actionneurs requis, il les raccorde et il effectue un essai.	- L'élève a rectifié des erreurs éventuelles après s'être concerté avec l'examinateur. - L'élève a réussi à effectuer l'essai.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits fonctionnels en hydraulique, pneumatique et électropneumatique 4 (ASSER4)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Circuits fonctionnels en hydraulique, pneumatique et électropneumatique 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER4**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués, une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre. - L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre un circuit à une détection d'erreurs et de rectifier l'erreur et il effectue un essai.**	- L'élève dispose du schéma d'un circuit monté avec des erreurs, il détecte les erreurs et il les rectifie.	- L'élève a constaté l'origine de l'erreur et il l'a éliminée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Technique des procédés 1 (TECNO2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Technique des procédés 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'accomplissement d'étapes de procédés.**	- L'élève structure les étapes de travail de manière compétente. - L'élève planifie intégralement la mise en œuvre de l'expérience.	- La structuration était correcte sous l'aspect technique. - L'élève a décrit la quasi-intégralité des étapes de travail, dans l'ordre indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à des mesurages de manière autonome.**	- L'élève procède aux mesurages en tenant compte du plan de travail. - L'élève établit un rapport d'expérience.	- La mise en œuvre était correcte dans une large mesure. - L'élève s'est activement impliqué au sein du groupe. - L'élève a intégralement documenté la grande majorité des valeurs mesurées et des observations.
30 % (18 P)	**L'élève évalue les valeurs mesurées résultant d'expériences fondamentales et il les interprète.**	- L'élève évalue intégralement les mesurages et il les documente. - L'élève évalue la qualité des résultats mesurés en se référant à des comparaisons avec d'autres groupes/à la littérature.	- Le rapport d'expérience faisait état des éléments les plus importants. - La méthode de calcul ainsi que les résultats étaient corrects. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter les résultats d'une manière soignée et structurée.**	- L'élève établit un rapport d'expérience, respectivement il expose les résultats oralement.	- L'évaluation faisait état de l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a produite dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Travaux labo mécanique (TPMEC)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Travaux labo mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPMEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne à propos du contexte physique de l'expérience à mener.**	- L'élève répond à des questions concernant les contextes physiques de l'expérience oralement ou par écrit.	- Les réponses ont confirmé que l'élève s'était suffisamment renseigné pour mener l'expérience.
40 % (24 P)	**L'élève monte un dispositif expérimental avec les composants indiqués et les documents techniques, il règle les paramètres de départ requis et il mène l'expérience de manière autonome.**	- L'élève mène l'expérience.	- L'élève a produit les résultats mesurés requis dans les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience.**	- L'élève établit un rapport d'expérience.	- Le rapport d'expérience mentionnait l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a présenté dans le respect des délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Asservissements 1 (REGPR1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Asservissements 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REGPR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Les élèves savent faire la différence entre les commandes et les régulations et peuvent dessiner des plans d'action en matière de régulation.**	L'élève distingue les commandes et les régulations en se référant à des exemples concrets. L'élève dessine et annote des plans en se référant à des exemples concrets.	Les descriptions sont pertinentes et reposent sur un vocabulaire technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de classer les systèmes de régulation.**	L'élève peut déterminer les systèmes de régulation à l'aide de diagrammes ou de procédés techniques.	Les descriptions sont pertinentes et reposent sur un vocabulaire technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de classer les régulateurs et explique leur fonctionnement et leurs effets sur la boucle de régulation.**	L'élève connaît les domaines d'application des régulateurs les plus courants et comprend l'influence des paramètres de réglage sur les systèmes de régulation étudiés.	L'élève détermine le système de régulation à partir d'un problème et expliquer les effets d'un régulateur prédéfini. Il comprend l'effet des paramètres de régulation sur le système de régulation. L'élève détermine ces paramètres à partir d'un diagramme d'un calcule.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des expériences en matière de régulation.**	L'élève est capable de rédiger et de présenter des rapports techniques sur les systèmes de contrôle et les régulations.	Les rapports et présentations sont rédigés de manière à ce qu'une tierce personne ayant des connaissances techniques puisse reproduire l'expérience dans son intégralité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Analyse et programmation d'un système mécatronique 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Analyse et programmation d'un système mécatronique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**AUTOM1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève explique le fonctionnement d'un système mécatronique existant ainsi que ses interactions en se référant à des documents techniques.**	- L'élève explique différentes fonctions ainsi que les interactions des différents composants d'un système mécatronique existant en se référant aux schémas des circuits.	- Les explications concernant les fonctions ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève programme différentes fonctions d'un système à commande à mémoire programmable (FUP).**	- L'élève établit un programme correspondant à un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était majoritairement disponible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève programme différentes fonctions d'un système à commande à mémoire programmable (GRAFCET).**	- L'élève établit un programme correspondant à un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était majoritairement disponible et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans un programme et de les rectifier.**	- L'élève soumet un programme à un contrôle et il rectifie des erreurs éventuelles.	- La méthode de détection d'erreurs était systématique et structurée. - Le programme rectifié assurait la fonction requise/les fonctions requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Calculs de problèmes mécaniques 7 (CAMEC7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Calculs de problèmes mécaniques 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant les mouvements composés.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant les mouvements composés.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la collision frontale unidimensionnelle.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant la collision frontale unidimensionnelle.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le mouvement de rotation.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant le mouvement de rotation.	- L'élève a opté pour une méthode correcte. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - MATHE7: Mathématiques 7 (MATHE7)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**MATHE7: Mathématiques 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE7**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des nombres complexes.**	- L'élève effectue des calculs avec des nombres complexes.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les limites de fonctions.**	- L'élève détermine des limites.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dérivées simples.**	- L'élève détermine des dérivées simples.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Planification de l'entretien des installations techniques 2 (COMTE3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Planification de l'entretien des installations techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**COMTE3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des instructions de lubrification ainsi que les plans d'ensemble des points de lubrification.**	- L'élève établit des instructions de lubrification et/ou des plans d'ensemble de points de lubrification en se référant à un énoncé. - L'élève complète et/ou il approfondit des instructions de lubrification et/ou des plans généraux de points de lubrification existants.	- Les documents établis correspondaient aux règles en vigueur au moment indiqué et ils étaient cohérents sous l'aspect technique. - Les documents complétés correspondaient aux normes en vigueur au moment indiqué et ils étaient cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des plans servant à la maintenance de systèmes techniques.**	- L'élève établit des plans de maintenance, d'inspection et de réparation en se référant à un énoncé. - L'élève complète et/ou il approfondit des plans de maintenance, d'inspection et de réparation existants.	- Les éléments présentés dans les dessins ont permis la maintenance des systèmes et l'élève les a présentés dans le respect des normes. - Les documents complétés correspondaient aux règles en vigueur au moment indiqué et ils étaient cohérents sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les notions ainsi que les symboles concernant la maintenance.**	- L'élève explique et attribue les notions ainsi que les symboles en se référant à des exemples concrets.	- Les explications ainsi que les attributions étaient cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Asservissements 2 (REGPR2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Asservissements 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REGPR2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit dans l'hydraulique proportionnelle.**	L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit dans l'hydraulique proportionnelle, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	Le schéma du circuit hydraulique et électrique ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les composants et circuits de l'hydraulique proportionnelle et des pompes variables.**	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants et circuits de l'hydraulique proportionnelle et pompes variables, en se référant au schéma et plans techniques.	Les schémas et les composants sont décrits avec précision en utilisant le vocabulaire technique approprié.
20 % (12 P)	**L'élève peut effectuer des calculs dans le contexte de l'hydraulique proportionnelle.**	L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	L'élève résout les tâches de manière structurée. Il est capable de transformer des formules en fonction des grandeurs recherchées et d'écrire les résultats avec la bonne unité et un ordre de grandeur raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.9. - Planification de l'entretien des installations techniques 1 (COMTE2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyse des différents domaines afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Planification de l'entretien des installations techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMTE2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des systèmes techniques globaux.**	- L'élève analyse les systèmes techniques indiqués en se référant à un énoncé. - L'élève détermine les paramètres requis et, le cas échéant, il les documente.	- L'élève a indiqué les composants les plus importants du système et il les a décrits d'une manière majoritairement correcte. - Les résultats des calculs étaient cohérents sous l'aspect technique et l'élève les a présentés de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de déterminer des sous-systèmes techniques.**	- L'élève établit des esquisses et il répond à des questions concernant les sous-systèmes en se référant à un énoncé. - L'élève détermine les paramètres requis et, le cas échéant, il les documente.	- Les esquisses ont permis la fabrication des composants et elles respectaient les normes. - L'élève a répondu aux questions de manière cohérente. - Les résultats des calculs étaient cohérents sous l'aspect technique et l'élève les a présentés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et de déterminer des systèmes d'une manière structurée et cohérente.**	- L'élève établit des listes, des diagrammes ainsi que des calculs.	- L'élève a structuré l'ensemble des documents de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projet: Développement des dessins techniques (PROJT1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Projet: Développement des dessins techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un jeu de dessins complet correspondant à la description d'un projet indiqué dans le respect des délais.**	- Le jeu des dessins permet la fabrication de toutes les pièces détachées ainsi que le montage des différents sous-ensembles du projet.	- Le jeu de dessins était complet. - Les dessins respectaient en grande majorité les normes. - L'ensemble des informations requises pour la fabrication étaient disponibles. - L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a respecté la forme indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre l'objet de son projet à des contrôles sous l'aspect des indications et, le cas échéant, de l'adapter.**	- L'objet du projet correspond aux indications.	- L'élève a appliqué les fonctions principales d'une manière cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de plusieurs modules d'un logiciel de conception assistée par ordinateur pour réaliser un projet.**	- L'élève accomplit des missions secondaires concernant le projet en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- La méthode appliquée pour accomplir les missions secondaires avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réalisation du projet (PROJA1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Réalisation du projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
6	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	0	- Atelier
6	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende beschafft sich die benötigten Informationen und bereitet diese für den weiteren Arbeitsablauf fachgerecht auf. Der vom Auszubildenden geplante Arbeitsablauf kann mit dem vorhandenen Maschinenpark ausgeführt werden.**		Die vom Auszubildenden beschafften und überarbeiteten Informationen lassen eine korrekte Fertigung der Projektarbeit zu.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende plant die erforderlichen Arbeitsmittel für die Fertigung.**	Der Auszubildende wählt die für den Arbeitsauftrag erforderlichen Arbeitsmittel und Maschinen aus.	Die erforderlichen Arbeiten lassen sich mit den gewählten Arbeitsmitteln und Maschinen fachgerecht herstellen..
40 % (24 P)	**Der Auszubildende fertigt die erforderlichen Bauteile mit dem vorhandenen Maschinenpark nach seinen Unterlagen und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften.**	Der Auszubildende benutzt die vorhandenen Arbeitsmittel verantwortungsvoll und fachgerecht.	Die geplanten Bauteile sind ohne groben Fehler hergestellt worden. Die Sicherheit- und Umweltschutzvorschriften wurden eingehalten.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann für die geplante Projektarbeit Materiallisten erstellen und die nötigen Materialien und Werkzeuge beschaffen.** **.**	Der Auszubildende erstellt eigenständig die erforderlichen Listen mittels der vorhandenen Medien und Katalogen.	Die zur Ausführung der Projektarbeit benötigten Materialen sind in den Listen aufgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Projet: Développement de la documentation (PROJT2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Projet: Développement de la documentation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJT2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation complète de son projet en se servant de différents logiciels informatiques et de la présenter dans le respect des délais.**	- La documentation du projet est conforme aux indications.	- L'élève a respecté l'horaire de présentation indiqué. - L'élève a respecté la forme indiquée. - L'élève a traité l'ensemble des chapitres et des matières par écrit. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel technique de manière cohérente. - Le texte n'accusait guère d'erreur et il était facilement compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter l'ensemble de dessins d'origine à l'objet du projet fabriqué en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur à trois dimensions.**	- L'élève adapte l'ensemble de dessins.	- Tous les dessins de pièces détachées et d'assemblage correspondaient au projet réalisé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet.**	- L'élève présente l'objet du projet et il répond à des questions dans ce contexte.	- L'élève a opté pour des informations importantes pour la compréhension du projet et il les a présentées d'une manière cohérente sous l'aspect technique. - L'élève s'est servi des outils techniques d'une manière compétente et cohérente. - Les réponses étaient compétentes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Assemblage et mise en service du projet (PROJA2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et mettre en œuvre un projet**

Titre du module:	**Assemblage et mise en service du projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
6	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	0	- Atelier
6	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann mechanische Komponenten und Baugruppen zurichten und während der Montage funktionsgerecht ausrichten und anschließen..**	Der Auszubildende montiert die Projektarbeit. nach seinen Vorlagen und selbst angefertigten Bauteilen zusammen.	Die Projektarbeit wurde ohne grobe Fehler fachgerecht montiert. Die Sicherheitsvorschriften bei der Montage wurden eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende reflektiert kritisch den Arbeitsablauf. Er hält seine Erkenntnisse schriftlich fest.**	Der Auszubildende hält seine Erkenntnisse während des Zusammenbaus in einem Portfolio fest.	Die Erkenntnisse des Auszubildenden in seinem Portfolio stimmen mit den Beobachtungen des Ausbilders größtenteils überein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende übernimmt Verantwortung für seine Planung und den vorschriftgemäßen Umgang mit den Arbeitsmitteln.**	Der Auszubildende benutzt die ihm zur Verfügung gestellten Arbeitsmittel mit Sorgfalt.	Die benutzen Arbeitsmittel sind nach der Arbeit unbeschädigt und an ihrem Platz..
30 % (18 P)	**Der Auszubildende führt einen Testlauf mit seiner zusammengebauten Projektarbeit aus.**	Der Auszubildende stellt die für die Inbetriebnahme erforderlichen Parameter ein.	Die in der Aufgabenstellung geforderten Funktionen können ausgeführt werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Technique des procédés 2 (TECNO3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Technique des procédés 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer et de mener des expériences.**	- L'élève planifie l'intégralité de l'expérience de manière compétente. - L'élève effectue les mesurages et il note les résultats par écrit.	- L'élève a correctement décrit la grande majorité des étapes de travail. - L'élève a correctement mené les expériences et il a noté l'ensemble des valeurs mesurées. - L'élève a activement participé aux travaux en groupes.
40 % (24 P)	**L'élève évalue les résultats mesurés d'expériences approfondies, respectivement complexes, et il les interprète.**	- L'élève évalue intégralement les résultats mesurés.	- Le rapport d'expérience mentionnait les éléments les plus importants. - La méthode de calcul ainsi que les résultats étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter les résultats d'expériences approfondies, respectivement complexes, d'une manière soignée et structurée.**	- L'élève établit des rapports d'expériences, respectivement il présente les résultats oralement.	- L'évaluation mentionnait l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a présentée dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Travaux labo matériaux (TPMAT)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Travaux labo matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPMAT**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des échantillons servant aux essais de matériaux de manière autonome.**	- Les échantillons de matériaux (matières synthétiques) conviennent aux méthodes de soudage et de collage correspondantes. - L'élève soude les échantillons de manière cohérente. - Les échantillons de matériaux (aciers) conviennent aux processus de trempe. - L'élève détermine correctement les paramètres et il applique correctement les méthodes servant au durcissement, à l'amélioration de la qualité et au recuit.	- L'élève a identifié des échantillons de matériaux (matières synthétiques) qui ne convenaient ni au soudage ni au collage et il les a mis au rebut. - Les échantillons soudés conformément aux indications convenaient à un essai de matériau. - L'élève a identifié des variétés d'acier qui ne convenaient pas au durcissement et il les a mises au rebut. - L'élève a ajouté des fiches de rapports complétées d'une manière intégrale et cohérente aux échantillons qui ont subi un traitement thermique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des essais destructifs de matériaux et de les documenter.**	- L'élève manipule l'installation servant aux expériences ainsi que les échantillons de manière règlementaire. - L'élève documente la préparation de l'expérience, la réalisation de l'expérience ainsi que l'évaluation de l'expérience.	- L'élève a correctement mené l'expérience. - Les paramètres déterminés étaient cohérents. - Le rapport d'expérience mentionnait l'ensemble des éléments requis et l'élève l'a présenté à l'horaire indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des essais non destructifs de matériaux.**	- L'élève distingue des composants indiqués ainsi que des exemples d'application sous les aspects de toutes les méthodes d'essais de matériaux.	- L'élève a attribué et expliqué les différentes méthodes d'essai de matériaux de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des composants d'une structure en se référant à des schémas de coupe et d'expliquer leur formation.**	- L'élève répond aux questions de l'enseignant concernant l'aspect des composants d'une structure de manière cohérente.	- L'élève a correctement identifié les composants d'une structure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Analyse et programmation d'un système mécatronique 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Analyse et programmation d'un système mécatronique 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer des fonctions logiques combinées.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer des commandes séquentielles.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des temporisateurs ainsi que des fonctions de comptage.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des variables ainsi que des séquences parallèles.**	- L'élève établit un programme en fonction d'un énoncé indiqué.	- La méthode de programmation était cohérente. - La syntaxe du programme était très majoritairement disponible et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Berechnungen mechanischer Problemstellungen 8 (CAMEC8)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**Berechnungen mechanischer Problemstellungen 8**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**CAMEC8**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structures en treillis ainsi que des forces inconnues dans des éléments de construction en appliquant une méthode graphique.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structures en treillis en appliquant une méthode graphique.	- Les éléments des réponses ont produit des résultats intermédiaires et finaux cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structure en treillis en effectuant des calculs.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant la détermination de forces de barre dans des structures en treillis en effectuant des calculs.	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, application des équations et des formules correctes) ont produit des résultats intermédiaires et finaux cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant le flambage.**	- L'élève répond à différents énoncés concernant le flambage.	- Les éléments des réponses (dégagement, détermination de forces inconnues, application des équations et des formules correctes) ont produit des résultats intermédiaires et finaux cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.5. - MATHE8: Mathématiques 8 (MATHE8)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Perfectionnement de l'analyse des différents domaines, afin de planifier un projet**

Titre du module:	**MATHE8: Mathématiques 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'étudier des fonctions.**	- L'élève étudie des fonctions.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des dérivées.**	- L'élève détermine des dérivées.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des intégrales simples.**	- L'élève détermine des intégrales simples.	- L'élève a appliqué la méthode d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève suit les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les indications concernant les règles et les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève applique les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a considéré la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière en grande partie compréhensible et sans guère commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas reproduire des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement d'apprentissage personnel avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève suit les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les indications concernant les règles et les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève applique les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a considéré la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière en grande partie compréhensible et sans guère commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas reproduire des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement d'apprentissage personnel avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles légales et internes en matière de sécurité ainsi que les procédures internes et de les appliquer sous guidance.**	- L'élève désigne les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise (par exemple en matière de prévention des accidents et de protection des données) ainsi que les procédures internes et il les applique. - L'élève suit les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a suivi les indications concernant les règles et les procédures. - L'élève a correctement désigné et appliqué la majorité des consignes et des mesures élémentaires en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux professionnels qui lui sont confiés.**	- L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés de manière compétente. - L'élève tient compte des règles de sécurité. - L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, dans le respect des règlements en vigueur. - Le poste de travail était propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève travaille soigneusement. - L'élève applique les règles de la politesse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	- L'élève documente son stage en suivant les indications.	- L'élève a produit une documentation dans le respect des délais. - La documentation était propre et soignée. - L'élève a considéré la grande majorité des indications de la documentation. - L'élève a rédigé la documentation d'une manière en grande partie compréhensible et sans guère commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de gérer leurs commentaires de manière constructive et d'analyser son travail personnel de manière critique.**	- L'élève écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'élève analyse son attitude personnelle de manière critique et il s'applique à ne pas reproduire des erreurs constatées. - L'élève manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. - L'élève a évité de reproduire des erreurs constatées. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a convenablement commenté ses expériences d'apprentissage personnelles ainsi que son comportement d'apprentissage personnel avec le responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MGI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécanique générale - anglophone - Technicien en mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projéts intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer un système à commande en suivant les indications.**	- L'élève documente le système en se référant à des schémas de circuits et/ou à des descriptions techniques complémentaires.	- L'élève a correctement documenté la majeure partie du système dans le respect des normes. - Le système répondait à la grande majorité des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul indiqués.**	- L'élève répond aux énoncés de calcul.	- Les étapes de la méthode étaient structurées, cohérentes et correctes. - Les résultats étaient cohérents sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées en se référant à des dessins.**	- L'élève fabrique les pièces détachées conformément aux dessins.	- L'élève a effectué 60% des étapes de la fabrication requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces de travail en se référant à des dessins.**	- L'élève assemble l'ensemble de composants conformément aux dessins d'assemblage.	- L'élève a assemblé l'ensemble de composants, mais l'assemblage n'assumait pas la fonction pour autant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dimensionnements ainsi que des tolérances en se référant à des dessins.**	- L'élève établit les dimensionnements ainsi que les tolérances en se référant aux dessins.	- L'élève a obtenu 60% des points attribués pour les dimensionnements et pour les tolérances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques, physique et chimie appliquées 1 (MAPCA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathématiques, physique et chimie appliquées 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MAPCA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir des unités du système international avec leurs préfixes, d'exprimer des valeurs en puissances de dix et d'effectuer des calculs d'angles et de temps. (TH)**	- L'élève convertit des nombres indiqués en décimales et en puissances de dix. - L'élève connaît les préfixes d'unités ainsi que leurs puissances de dix et il les convertit. - L'élève convertit des indications d'angles et de temps en décimales et en base soixante.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes importants sous l'aspect technique et de déterminer la masse de matières et de matériaux en se référant à leur densité. (TH)**	- L'élève détermine des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes importants sous l'aspect technique en se référant aux formules correspondantes. - L'élève détermine la masse, respectivement le volume, d'objets en se référant à la formule de la densité.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'action ainsi que les interactions de forces, de les décrire et de déterminer des forces motrices et des forces de pesanteur. (TH)**	- L'élève connaît la force en tant que grandeur physique. - L'élève comprend les interactions entre des forces et il les décrit (action = réaction). - L'élève détermine des forces motrices à partir d'accélérations. - L'élève détermine des forces de pesanteur en se référant à la gravitation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir la notion physique de la friction, de comprendre son action, de la décrire et de déterminer des forces de friction. (TH)**	- L'élève détermine des coefficients de friction, des forces normales ainsi que des forces de friction en se référant à la formule de la friction.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir la pression en tant que grandeur physique ainsi que les notions de pression absolue, de pression positive et de pression négative et de déterminer des pressions en employant différentes unités de pression.**	- L'élève connaît les notions de pression et de propagation de la pression et il détermine des pressions absolues, des pressions positives ainsi que des pressions négatives. - L'élève connaît les différentes unités de pression et il les convertit. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des surfaces de pression en appliquant la formule de la pression.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin technique et matériaux 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Dessin technique et matériaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de corps de base prismatiques avec soin et dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève respecte des styles de traits. - L'élève établit des représentations spatiales (isométrie, dimétrie). - L'élève dessine des corps de base prismatiques en trois vues. (Les corps prismatiques affichent des percées, des rainures, des encoches ou encore des trous.)	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner des corps de base simples en trois vues dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève dimensionne des corps de base en trois vues (dimensions de base, dimensions de formes, dimensions de longueurs) dans le respect des normes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de corps de base cylindriques avec soin et dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève établit des dessins - de filetages extérieurs et intérieurs, - de cylindres avec des encoches et des rainures en trois vues, - de composants cylindriques en coupe complète.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques, physique et chimie appliquées 2 (MAPCA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathématiques, physique et chimie appliquées 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MAPCA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Strömungsgeschwindigkeiten bei Querschnittsänderungen mit Hilfe der Kontinuitätsgleichung zu berechnen.**	- Volumenstroms als physikalische Größe kennen - Formel des Volumenstroms herleiten - Kontinuitätsgleichung herleiten und anwenden	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir la notion de couple dans le domaine de la physique, d'en comprendre l'action, de la décrire, de déterminer des couples et d'appliquer la loi des leviers. (TH)**	- L'élève connaît le couple en tant que grandeur physique. - L'élève détermine les leviers de couples. - L'élève détermine des couples, des forces ainsi que des longueurs de leviers en se référant à la formule des couples. - L'élève détermine un couple, respectivement la longueur d'un levier, ainsi que le rapport de transmission en se référant à la loi des leviers.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer la transmission des forces ainsi que le rapport des déplacements hydrauliques. (TH)**	- L'élève détermine des transmissions de forces ainsi que des rapports de déplacements hydrauliques en se référant à la propagation de la pression.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les notions du travail et de l'énergie dans le domaine de la physique, d'en comprendre les équivalents, de les décrire, de déterminer le travail mécanique et de s'y référer pour appliquer la règle d'or de la mécanique. (TH)**	- L'élève connaît et comprend les notions de travail et d'énergie ainsi que leurs équivalents. - L'élève détermine des travaux mécaniques ainsi que des énergies potentielles et cinétiques. - L'élève applique la règle d'or de la mécanique pour déterminer des forces, respectivement des parcours de forces. - L'élève applique le principe de la conservation de l'énergie.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les notions de puissance et de rendement dans le domaine de la physique, de les comprendre, de les décrire et de déterminer la puissance mécanique avec des mouvements linéaires et rotatifs ainsi que des rendements. (TH)**	- L'élève connaît et comprend la différence entre le travail mécanique et la puissance mécanique. - L'élève détermine la puissance mécanique avec des mouvements linéaires et rotatifs. - L'élève détermine des dissipations de puissance. - L'élève connaît et décrit la définition générale d'un rendement. - L'élève détermine les rendements globaux de systèmes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Dessin technique et matériaux 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Dessin technique et matériaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la science des matériaux. (TH)**	- L'élève explique la subdivision des matériaux: - L'élève explique les structures des matériaux métalliques. - L'élève explique des matériaux ferreux (acier, matériaux en fonte). - L'élève explique des métaux lourds (cuivre). - L'élève explique des métaux légers (aluminium, magnésium, titane). - L'élève explique des matériaux non métalliques (matières synthétiques). - L'élève explique des matériaux composites.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les propriétés physiques, technologiques et chimiques des matériaux. (TH)**	- L'élève connaît la densité, la dilatation thermique et le point de fusion. - L'élève connaît les conductivités thermique et élastique. - L'élève connaît la résistance à la traction, l'élasticité, la plasticité, la ténacité et la dureté. - L'élève connaît la coulabilité, l'aptitude au façonnage, l'usinabilité et la soudabilité. - L'élève connaît la corrosion, la corrosion électrochimique et la corrosion chimique. - L'élève connaît des traitements thermiques de matériaux ferreux.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes variétés de connexions.**	- L'élève distingue des connexions par engagement positif. - L'élève distingue des connexions par friction. - L'élève distingue des connexions par engagement de matière.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques, physique et chimie appliquées 3 (MAPCA3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathématiques, physique et chimie appliquées 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MAPCA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des entraînements par courroies et par engrenages/des transmissions.**	- L'élève répond à des énoncés faciles concernant des entraînements par courroies et par engrenages et il les interprète.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des vitesses ainsi que des accélérations.**	- L'élève effectue des calculs de vitesses et d'accélérations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques.**	- L'élève effectue des calculs en appliquant des formules trigonométriques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations (du premier et du deuxième degré).**	- L'élève résout des équations du premier et du deuxième degré.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Connaissances de base en contrôle et régulation en mécanique d'automobiles 1 (GRUSR1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Connaissances de base en contrôle et régulation en mécanique d'automobiles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GRUSR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de coefficients de température positifs, de coefficients de température négatifs et de photorésistances ainsi que leurs utilisations dans le secteur de l'automobile.**	- L'élève décrit le comportement de coefficients de température positifs, de coefficients de température négatifs et de photorésistances. - L'élève évalue des courbes caractéristiques de résistance et de température de coefficients de température négatifs et de coefficients de température positifs. - L'élève connaît le coefficient de température négatif en tant que capteur de température. - L'élève connaît le coefficient de température positif en tant que résistance chauffante. - L'élève connaît la photorésistance en tant que capteur de luminosité.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement de bobines dans des circuits électriques et de décrire les courbes de la tension et du courant avec un circuit RL.**	- L'élève décrit l'auto-induction avec des bobines. - L'élève décrit et explique des actions de bobines dans des circuits électriques. - L'élève décrit et explique les courbes de la tension et du courant dans un circuit RL.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement de condensateurs dans des circuits électriques et de décrire les courbes de la tension et du courant avec un circuit RC.**	- L'élève décrit le chargement ainsi que le déchargement avec un condensateur. - L'élève détermine des capacités totales de circuits séries et de montages en parallèle de condensateurs. - L'élève décrit et explique des actions de condensateurs dans des circuits électriques. - L'élève décrit et explique les courbes de la tension et du courant dans un circuit RC.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir d'un oscilloscope pour mesurer des courbes de la tension et du courant dans des circuits RL, RC et RLC.**	- L'élève connaît la manipulation ainsi que les réglages d'un oscilloscope et il les effectue. - L'élève est capable de prendre connaissance de courbes de la tension et du courant (en se référant à la résistance de mesure) en se servant d'un oscilloscope et de les évaluer.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques, physique et chimie appliquées 4 (MAPCA4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathématiques, physique et chimie appliquées 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MAPCA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des résistances (résistances à la traction, à la pression et au cisaillement).**	- L'élève effectue des calculs concernant des résistances à la traction, à la pression et au cisaillement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des fonctions et de les représenter.**	- L'élève décrit correctement des fonctions. - L'élève représente des fonctions.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés faciles dans le domaine des techniques de chauffage et de les interpréter.**	- L'élève répond à des énoncés faciles dans le domaine des techniques de chauffage et il les interprète.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces des essieux ainsi que les charges des essieux.**	- L'élève détermine les forces des essieux ainsi que les charges des essieux.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Connaissances de base en contrôle et régulation en mécanique d'automobiles 2 (GRUSR2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Connaissances de base en contrôle et régulation en mécanique d'automobiles 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GRUSR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de semi-conducteurs.**	- L'élève connaît des matériaux de semi-conducteurs. - L'élève décrit la structure de semi-conducteurs de type N et de type P. - L'élève explique le comportement d'une jonction PN.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure générale ainsi que le fonctionnement de différents composants de semi-conducteurs dans des circuits.**	- L'élève décrit la structure de diodes, de LED et de diodes Z et il explique leur fonctionnement. - L'élève explique l'utilisation de diodes dans des circuits redresseurs. - L'élève explique l'utilisation de diodes Z pour stabiliser la tension. - L'élève décrit les structures de transistors NPN et PNP et il explique leur fonctionnement. - L'élève décrit l'utilisation de transistors en tant qu'interrupteurs et en tant qu'amplificateurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les effets Hall et piézoélectrique, de connaître leur utilisation avec des capteurs de véhicules automobiles et de la décrire.**	- L'élève décrit la structure d'un générateur à effet Hall et il explique sa fonction. - L'élève connaît l'utilisation de générateurs à effet Hall avec des capteurs de vitesse de rotation et avec des capteurs de points de référence. - L'élève décrit la structure d'un élément piézoélectrique et il décrit sa fonction. - L'élève connaît l'utilisation d'éléments piézoélectriques avec des capteurs de pression et de cognement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesurages à des circuits à diodes et à transistors et de les interpréter.**	- L'élève connaît la structure des circuits correspondants. - L'élève est capable de manipuler et de régler les instruments de mesure. - L'élève évalue les résultats mesurés.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Usinage et assemblage 1 (METAL1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage et assemblage 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**METAL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer manuellement une transformation par enlèvement de copeaux en se référant à ses connaissances de base en matière de transformation des métaux. (PR)**	- L'élève effectue une transformation avec enlèvement de copeaux: - par sciage, - par limage, - par perçage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions inamovibles en en se référant à ses connaissances de base concernant les différentes méthodes de soudage. (PR)**	- L'élève établit des connexions inamovibles - par soudage (soudage au gaz et soudage sous gaz protecteur). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions amovibles en se référant à ses connaissances de base. (PR)**	- L'élève établit des connexions amovibles: - filetages, - connexions vissées - remise en état des filetages - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Usinage et assemblage 2 (METAL2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage et assemblage 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**METAL2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en effectuant une transformation de métaux avec enlèvement de copeaux. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en appliquant une méthode avec enlèvement de copeaux: - par sciage, - par limage, - par perçage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en appliquant différentes méthodes de soudage pour constituer des connexions inamovibles. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en établissant des connexions inamovibles - par soudage (soudage au gaz et soudage sous gaz protecteur), - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en constituant des connexions amovibles. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en établissant des connexions amovibles: - filetages, - connexions vissées. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet en mécanique et électrique 1 (PROME1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique et de l'électricité et d'avancer des arguments.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Projet en mécanique et électrique 2 (PROME2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique et de l'électricité et d'avancer des arguments.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Thermodynamique (THEDY-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Thermodynamique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**THEDY-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs d'états en se référant à l'équation d'état des gaz parfaits et d'interpréter les résultats.**	- L'élève détermine o la masse d'air, o la densité de l'air, o la masse de carburant. - L'élève effectue des calculs en se référant à l'équation d'état des gaz parfaits et il interprète les résultats.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant le besoin en air stœchiométrique ainsi que la proportion d'air avec des moteurs à combustion.**	- L'élève détermine o le travail mécanique, o le travail de changement de volume avec le cylindre, o le changement de la grandeur d'état provoqué par la chaleur. - L'élève effectue des calculs concernant le premier principe de la thermodynamique et il interprète les résultats.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant les changements d'état ainsi que les cycles et d'interpréter les résultats.**	- L'élève détermine les changements d'état suivants: o isobare, o isochore, o isotherme, o adiabatique. - L'élève détermine des cycles complets de moteurs à combustion ainsi que leur rendement et il interprète les résultats.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Berechnungen zum stöchiometrischen Luftbedarf und zum Luftverhältnis an Verbrennungsmotoren durchzuführen.**	- L'élève détermine o le besoin en air stœchiométrique, o la proportion d'air. - L'élève répond à des énoncés concernant le pouvoir calorifique des carburants et il interprète les résultats.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Mécanque technique 1 (TECME1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanque technique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TECME1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dégager les composants au cours de missions de statique.**	- L'élève dégage les composants suivants: o des câbles, des chaînes, des courroies, o des barres biarticulées, o des surfaces de contact, o des objets roulants, o des paliers individuels, o des paliers doubles.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la force résultante dans le système central et général des forces en appliquant des méthodes arithmétiques et graphiques.**	- L'élève détermine des forces résultantes dans le système central des forces en appliquant des méthodes analytiques et graphiques. - L'élève détermine des forces résultantes dans le système central des forces en appliquant une méthode analytique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces inconnues dans le système central et général des forces en appliquant une méthode arithmétique.**	- L'élève détermine des forces inconnues dans le système central des forces en appliquant une méthode analytique. - L'élève détermine des forces inconnues dans le système général des forces en appliquant une méthode analytique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Mécanque technique 2 (TECME2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanque technique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TECME2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la stabilité ainsi que la friction.**	- L'élève effectue des calculs concernant la stabilité. - L'élève effectue des calculs concernant la friction.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en appliquant la force d'inertie selon le principe d'Alembert.**	- L'élève applique les fondements des mouvements à accélération régulière. - L'élève effectue des calculs en appliquant la force d'inertie selon le principe d'Alembert.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la force centrifuge.**	- L'élève effectue des calculs concernant la force centrifuge.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Principes de la programmation (PROGRA-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Principes de la programmation**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROGRA-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Schüler ist in der Lage, die Lösung eines gegebenen Problems in Form eines Algorithmus zu strukturieren.**	Lösung eines gegebenen Problems in Form eines Algorithmus strukturieren.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der Schüler ist in der Lage, ein Strukturdiagramm zur Lösung eines vorgegebenen Problems einzusetzen und zu validieren. (TH)**	Strukturdiagrammsoftware zur Lösung eines vorgegebenen Problems einsetzen. Diagramm testen, um die Antworten in Bezug auf die gegebenen Probleme zu validieren.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Schüler ist in der Lage, grafische Programmiersoftware zur Lösung eines vorgegebenen Problems einzusetzen und zu validieren. (TH)**	Grafische Programmiersoftware zur Lösung eines vorgegebenen Problems einsetzen. Algorithmen testen, um die Antworten in Bezug auf die gegebenen Probleme zu validieren.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der Schüler ist in der Lage, Programmiersoftware in interpretierter Sprache zu verwenden, um ein gegebenes Problem zu beantworten.**	Programmiersoftware in interpretierter Sprache verwenden, um ein gegebenes Problem zu beantworten. Programmiersprache „Python“ verwenden.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 1 (MOTOR1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MOTOR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
3	1	- Salle spéciale
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner et de déterminer les fondements du moteur à quatre temps de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure fondamentale d'un moteur à quatre temps. - L'élève explique le principe des quatre temps (essence/diesel). - L'élève décrit la disposition ainsi que la numérotation des cylindres. - L'élève décrit la séquence d'allumage ainsi que le moment d'allumage. - L'élève détermine la distance d'amorçage, le tableau périodique ainsi que l'étoile de manivelle. - L'élève détermine la chambre du cylindre ainsi que la cylindrée. - L'élève détermine le taux de compression. - L'élève détermine le rapport course-alésage, - L'élève détermine la pression de combustion ainsi que la force du piston. - L'élève détermine la commande du moteur (angle de commande, temps de commande, temps d'ouverture de la valve). - L'élève détermine la vitesse du piston. - L'élève détermine la pression du gaz ainsi que la force du piston.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner le bloc moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la lubrification du moteur de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le bloc moteur. - L'élève décrit les cylindres. - L'élève décrit les pistons, les bagues des pistons ainsi que les axes des pistons. - L'élève décrit la bielle. - L'élève décrit le vilebrequin ainsi que les paliers. - L'élève décrit le volant d'inertie ainsi que le volant bimasse. - L'élève décrit le circuit de lubrification. - L'élève décrit les pompes à huile. - L'élève décrit le détecteur de niveau d'huile.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état du fonctionnement du moteur et du mécanisme à manivelle. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - le vilebrequin et les paliers, - les cylindres et le bloc cylindres, - les pistons et les bagues des pistons, - les bielles et les paliers. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état du système de lubrification du moteur. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état et de montage aux composants suivants et il les évalue: - la pompe à huile et l'entraînement de la pompe à huile, - le refroidisseur d'huile, - l'affichage de pression d'huile et l'indicateur de la température de l'huile. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Entretien et roues (FAHWE1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Entretien et roues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure, la fonction ainsi que les identifications de roues et de jantes de manière compétente. (TH)**	- L'élève désigne les composants suivants des roues et des jantes: - il décrit les forces exercées, - il décrit le moyeu d'une roue ainsi que le roulement d'une roue, - il décrit les dimensions, respectivement les identifications, des roues et des jantes (déport, dimensions), - il décrit les fixations des roues, les déséquilibres/les équilibrages statiques et dynamiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les missions, la structure, la fonction ainsi que les identifications de pneus de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit les missions ainsi que la structure des pneus. - L'élève décrit les identifications ainsi que les dimensions des pneus. - L'élève décrit la pression des pneus ainsi que les systèmes de contrôle de la pression des pneus (forces exercées sur les pneus).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants de la structure du véhicule, d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics, de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état et d'effectuer un service d'huile. (PR)**	- L'élève connaît la structure d'un véhicule. - L'élève effectue un service d'huile et il soumet le niveau des liquides à un contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus, d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état (PR)**	- L'élève désigne les fondements des jantes et des pneus. - L'élève monte des pneus. - L'élève détermine et règle la pression des pneus. - L'élève diagnostique des dégradations de pneus. - L'élève applique différentes méthodes de réparation de pneus. - L'élève effectue l'équilibrage des roues. - L'élève monte des roues sur un véhicule automobile. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports de travail concernant les missions pratiques accomplies d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et sans commettre d'erreur.**	- L'élève présente les étapes de travail importantes ainsi que les résultats obtenus sous une forme adaptée aux rapports techniques. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel avec précision. - L'élève établit des rapports cohérents sur le plan de la forme. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 2 (MOTOR2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MOTOR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les fondements de la commande du moteur, de décrire le fonctionnement des composants, d'établir des diagrammes et de déterminer des temps de commande. (TH)**	- L'élève décrit le fonctionnement de la commande du moteur. - L'élève décrit l'entraînement de l'arbre à cames. - L'élève dessine un diagramme de contrôle. - L'élève décrit l'impact du jeu de soupape. - L'élève décrit les composants de la commande du moteur - les soupapes, - la compensation hydraulique du jeu de soupape, - l'arbre à cames. - L'élève détermine les temps de commande. - L'élève détermine les temps d'ouverture de la soupape. - L'élève détermine la composition du mélange.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements du refroidissement du moteur ainsi que le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique le principe de base ainsi que les variétés du refroidissement. - L'élève décrit les composants du refroidissement du moteur: - les soupapes thermostatiques, - la pompe de liquide de refroidissement, - le refroidisseur, - le ventilateur et l'entraînement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de la culasse et de la commande de soupape. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, diagnostic, remise en état, montage, réglages et tests du fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la culasse, - l'arbre à cames et l'entraînement, - les soupapes et la commande de soupape, - la commande du moteur et l'entraînement. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état du système de refroidissement. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, diagnostic, remise en état, montage, réglages et tests du fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la pompe de liquide de refroidissement, - le refroidisseur, le ventilateur et l'entraînement, - le thermostat de liquide de refroidissement et le capteur de température. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Entretien et freins (FAHWE2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Entretien et freins**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FAHWE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la structure ainsi que la fonction du système de freinage hydraulique et de maîtriser les grandeurs physiques fondamentales. (TH)**	- Structure et fonction - Description de plusieurs types de systèmes de freinage - Explication de la fonction et de la structure - Calculs - Transmission mécanique de la puissance - Transmission hydraulique de la puissance - Transmission pneumatique de la puissance	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les sous-systèmes ainsi que les composants du système de freinage de manière compétente. (TH)**	- L'élève connaît le liquide de frein. - L'élève explique le maître-cylindre de frein tandem. - L'élève décrit les freins à disques et à tambours. - L'écrit explique le frein de stationnement. - L'élève explique le surpresseur de freinage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de maintenance du système de freinage. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état et de montage aux composants suivants: - les freins à disques et à tambours, - le frein de stationnement, - le liquide de frein. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de réparation et de remise en état du système de freinage. (PR)**	- L'élève applique des travaux de réparation, de remise en état, d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation et de montage - aux freins à disques et à tambours, - au frein de stationnement, - au liquide de frein, - aux conduites de freins, - au surpresseur de freinage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / théorie (ELETH1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Électrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / théorie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements des systèmes électriques et de la technique de mesurage dans le contexte de l'éclairage extérieur standard. (TH)**	- L'élève explique la tension, le courant ainsi que la résistance. - L'élève se sert d'un multimètre pour les mesurages. - L'élève explique les fonctions ainsi que les variétés de relais. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Standardaußenbeleuchtung nach Schaltplan aufzubauen, anhand der Aufgaben und Wirkungsweisen der Komponenten elektrische Messwerte aufzunehmen und auszuwerten. (TH)**	- Schaltzeichen und Legende der Standardaußenbeleuchtung interpretieren - Schaltpläne der Beleuchtungs- und Signalanlage lesen und interpretieren - Teilschaltpläne und Gesamtschaltplan zeichnerisch erstellen - Beleuchtungs- und Signalanlage aufbauen - Messungen im elektrischen Stromkreis durchführen - Fehler im Schaltplan identifizieren Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden elektrischen Größen zu berechnen. (TH)**	- Rechnungen mit dem ohmschen Gesetz durchführen - Schaltung elektrischer Widerstände (Reihen- und Parallelschaltung) berechnen - Rechnungen mit der elektrischen Leistung durchführen Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / pratique (ELEAT1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Électrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / pratique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEAT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer l'éclairage extérieur standard du véhicule et d'évaluer les résultats mesurés.**	- L'élève lit le schéma du circuit et il l'interprète. - L'élève effectue un test du fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage conforme à la technique de mesurage, - L'élève effectue le mesurage de la tension, du courant et de la résistance ainsi qu'un test de chute de tension et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de l'éclairage extérieur standard du véhicule.**	- L'élève détecte des dysfonctionnements. - L'élève effectue une recherche de dysfonctionnements. - L'élève applique correctement la technique de mesurage. - L'élève circonscrit des sources de dysfonctionnements de manière logique. - L'élève identifie des dysfonctionnements avec la technique de mesurage (tension, résistance, intensité, sous-tension). - L'élève diagnostique la cause ainsi que les conséquences du dysfonctionnement. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de réparation et de remise en état de l'éclairage extérieur standard.**	- L'élève effectue des travaux de réparation et de remise en état et, le cas échéant, il remplace des composants défectueux, - L'élève règle la portée d'éclairage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / théorie (ELETH2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Électrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / théorie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de l'électricité dans le contexte du système d'allumage à bobine. (TH)**	- L'élève explique l'électromagnétisme dans le contexte d'une bobine d'allumage. - L'élève explique l'induction dans le contexte d'une bobine d'allumage. - L'élève explique l'effet capacitif du condensateur dans le contexte d'un système d'allumage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Spulenzündanlage in der Gesamtfunktion zu verstehen, aufzubauen und fachgerecht in Betrieb zu nehmen. (TH)**	- Gesamtfunktion der Spulenzündanlage verstehen - Stromlaufplan lesen und erstellen - Technischen Symbole in Schaltplänen identifizieren - Elektrische Abläufe aus dem Primärkreis und Sekundärkreis erklären - Bauteile der Spulenzündung erkennen und deren Funktion erklären Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden elektrischen Größen in Bezug auf die Spulenzündanlage zu berechnen. (TH)**	- Induktivität einer Spule berechnen - Kapazität eines Kondensators berechnen - Lade-/Entladedauer eines Kondensators berechnen Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / pratique (ELEAT2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Électrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / pratique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ELEAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de réglage à des systèmes d'allumage à bobine et d'évaluer les résultats des contrôles. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, montage, réglage) et il les évalue: - lecture et interprétation d'un schéma de circuit, - subdivision d'un schéma de circuit en schémas de circuit partiels, - esquisse et dessin d'un schéma de circuit, - détermination et identification de composants, - travaux de réglage avec un testeur de moteur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des dysfonctionnements de systèmes d'allumage à bobine, de les diagnostiquer et de prendre des décisions concernant les travaux de réparation et de remise en état. (PR)**	- L'élève effectue des tests du fonctionnement. - L'élève détecte les dysfonctionnements du système d'allumage à bobine en appliquant une technique de mesurage et en se servant d'un testeur de moteur. - L'élève diagnostique les causes de dysfonctionnements. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de réparation et de remise en état au système d'allumage à bobine. (PR)**	- L'élève élimine des dysfonctionnements. - L'élève effectue des travaux de réparation. - L'élève effectue des travaux de remise en état. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 3 (MOTOR3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de systèmes de transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de l'optimisation du remplissage avec la commande du moteur variable, de décrire le fonctionnement de ses composants de manière compétente, de les expliquer et de déterminer les paramètres d'un moteur. (TH)**	- L'élève décrit et explique - les paramètres du moteur, - le rendement volumétrique, - le calage des arbres à cames, - une commande de soupape variable. - L'élève détermine - le rapport course-alésage, - la vitesse moyenne du piston, - le taux de compression.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de l'optimisation du remplissage par suralimentation, de décrire le fonctionnement de ses composants de manière compétente et de l'expliquer. (TH)**	- L'élève décrit et explique: - la suralimentation dynamique, - la suralimentation externe, - les systèmes combinés. - L'élève décrit et explique les composants de la suralimentation: - les systèmes par oscillation d'admission, - les turbocompresseurs, - les compresseurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de la mécanique du moteur. (PR)**	- L'élève effectue et évalue les travaux suivants: - le test de pression de compression, - le test de perte de pression, - le contrôle de la chambre de combustion, - le réglage des temps de commande et l'ajustement du diagramme de contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la suralimentation du moteur à des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état, de montage, de réglage et de tests du fonctionnement aux composants indiqués et il les évalue: - la suralimentation du moteur. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 1 (MOTMA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de systèmes de transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOTMA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Mécatronicien d'autos et de motos
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'allumage entièrement électroniques et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit les fondements de l'électronique et des capteurs: - la diode, - le transistor en tant qu'interrupteur, - le générateur/le capteur à effet Hall, - le capteur inductif. - L'élève décrit le système d'allumage entièrement électronique: - la structure et le fonctionnement, - le circuit de courant primaire, - l'adaptation du moment d'allumage, - l'adaptation du courant primaire, - l'identification de ratés d'allumage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'aide au démarrage et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le fonctionnement de bougies-crayons de préchauffage: - à autorégulation, - à régulation électronique, - à capteur de pression. - L'élève décrit le fonctionnement de la commande de la durée de préchauffage: - les phases de préchauffage, - la commande par relais, - la commande électronique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes d'allumage entièrement électroniques à des contrôles, de leur appliquer des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux systèmes indiqués et il évalue les travaux (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage et contrôles du fonctionnement): - systèmes d'allumage transistorisés, - systèmes d'allumage entièrement électroniques. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes de préchauffage électroniques à des contrôles, de leur appliquer des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux systèmes indiqués: extension, contrôle, remise en état, montage, réglage et contrôles du fonctionnement. - L'élève évalue les travaux appliqués - aux systèmes de préchauffage gérés par un dispositif de commande de la durée de préchauffage, - aux systèmes de préchauffages gérés par un appareil de commande du moteur. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Maintenance du réseau électrique et des entrainements électriques (ELEKT3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de systèmes de transmission**

Titre du module:	**Maintenance du réseau électrique et des entrainements électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEKT3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de la batterie de démarrage de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit et explique la structure ainsi que le fonctionnement - de la batterie de démarrage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de l'alternateur et du démarreur de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit et explique la structure ainsi que le fonctionnement - de l'alternateur, - du démarreur, - du générateur de démarrage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de la batterie de démarrage et de l'alternateur. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de maintenance, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - la batterie de démarrage, - l'alternateur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état du démarreur. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de maintenance, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - le démarreur, - la commande du démarreur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 2 (MOTMA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de systèmes de transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOTMA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure et le fonctionnement de systèmes d'alimentation en carburant de moteurs à essence ainsi que leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le système d'alimentation en carburant d'un moteur à essence: - les missions des systèmes, - la structure des systèmes, - les composants des systèmes, - l'aération et la ventilation du réservoir de carburant.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la mission ainsi que le fonctionnement du système d'alimentation en carburant, des actionneurs et des capteurs de systèmes simples de formation de mélanges de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le système de contrôle du moteur ME-Motronic: - structure et fonction. - L'élève décrit les capteurs: - dispositif de mesure des masses d'air, - capteur de pression, - potentiomètre de papillon, - capteur inductif de vitesse de rotation (répétition), - capteur à effet Hall (répétition), - coefficient de température positif et coefficient de température négatif. - L'élève décrit les actionneurs: - relais de la pompe à carburant, - pompe à carburant/pompe à jet aspirant, - soupape d'injection, - actionneur de papillon (EGAS), - soupape de ventilation du réservoir.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état des systèmes d'alimentation en essence. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de maintenance, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - le réservoir de carburant, - la pompe d'alimentation en carburant ainsi que sa commande, - les filtres à carburant, - le régulateur de pression du carburant. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant des travaux de remise en état des capteurs et des actionneurs de l'électronique du moteur. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de maintenance, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - les capteurs, - les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux / théorie) (ANTTH1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Châssis et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux / théorie)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANTTH1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un diagramme d'état de fonctionnement, de l'expliquer, de décrire la structure ainsi que le fonctionnement d'embrayages et de boîtes de vitesses de manière compétente, de les expliquer, de lire les dessins de fonctions correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève explique des actions ainsi que des contextes: - résistances à l'avancement, forces motrices, courbes caractéristiques des résistances à l'avancement et des forces motrices dans le diagramme d'état de fonctionnement, - caractéristiques de différentes variétés d'entraînements. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction - de l'embrayage à friction, - de l'activation de l'embrayage, - de la boîte de vitesses (embrayage à manchon de commande), - de la synchronisation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant les ensembles de composants du groupe motopropulseur. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction - de la transmission d'essieux et de l'engrenage différentiel, - du blocage mécanique de différentiels, - des arbres d'entraînement et de transmission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de transmissions d'essieux et d'arbres d'entraînement de manière compétente et de les expliquer. (TH)**	- L'élève effectue des calculs concernant - les résistances à l'avancement et la force motrice, - les forces d'accélération dans le diagramme d'état de fonctionnement, -. le couple d'embrayage (embrayage à sec à plateau unique), - le forces au cours de l'activation de l'embrayage, - les couples et les vitesses de rotation dans la boîte de vitesses (embrayage à manchon de commande), - les courbes caractéristiques des vitesses dans le diagramme vitesse-vitesse de rotation, - les couples et les vitesses de rotation dans la transmission d'essieux et l'engrenage différentiel, - la valeur de verrouillage avec le blocage de différentiels et les couples des roues, - la force motrice et la force de friction transmissible avec la roue.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux / pratique) (ANTAT1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Châssis et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux / pratique)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ANTAT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état d'embrayages à friction et de leurs actionneurs. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôles du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - l'embrayage à friction et son actionneur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance et de contrôle à des boîtes de vitesses mécaniques. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôles du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - les arbres d'entraînement et de transmission, - la transmission d'essieu et le blocage de différentiels. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de transmissions d'essieux et d'arbres de transmission. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, de réglage et de contrôles du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - la boîte de vitesse mécanique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Diagnostic et réparation des systèmes de suspension / théorie (FAHTH3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Châssis et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de suspension / théorie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FAHTH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'ensembles de composants du châssis de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction - des suspensions des roues, - de la suspension, - de l'absorption des chocs. - L'élève décrit la structure ainsi que la fonction - des paliers à roulement et des joints,	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de directions de manière compétente, de les expliquer, de lire les fonctions des positions des roues correspondantes, de les expliquer et de les dessiner. (TH)**	- L'élève connaît et décrit les fondements de la dynamique de conduite. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction de la direction. - L'élève décrit des positions de roues et il les dessine.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant les ensembles de composants du châssis. (TH)**	- L'élève détermine - les positions des roues (le pincement, l'angle de modulation et l'angle de braquage), - la direction (transmission dans le boîtier de direction à crémaillère, démultiplication totale), - l'angle de réglage au cours de l'alignement des roues.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de suspension / pratique (FAHAT3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Châssis et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de suspension / pratique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FAHAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de la suspension des roues. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de maintenance, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôles du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - la suspension des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état du mécanisme de direction et de la direction. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôles du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - la suspension, - l'absorption des chocs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, des travaux de remise en état, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de la suspension et de l'absorption des chocs. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de maintenance, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôles du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - le mécanisme de direction, - les barres de liaison et les rotules de direction, - les directions assistées hydrauliques et électriques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 4 (MOTOR4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 1**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents types de moteurs ainsi que différents sous-systèmes de moteurs et de les distinguer.(TH)**	- L'élève explique et distingue le fonctionnement de moteurs à combustion: - le moteur à essence, - le moteur diesel. .- L'élève explique et distingue des extensions concernant les sous-systèmes de moteurs suivants: - le refroidissement du moteur, - la lubrification du moteur, - le mécanisme à manivelle, - la commande du moteur.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'optimisation plus complexe du remplissage par la commande variable du moteur et par suralimentation et d'expliquer le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique la commande variable d'un moteur: - les paramètres du moteur et le rendement volumétrique, - le calage des arbres à cames, - la commande de soupape variable. - L'élève explique la suralimentation: - la suralimentation dynamique et la suralimentation externe, - les systèmes combinés.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer des fonctions associées d'un moteur. (TH)**	- L'élève analyse des paramètres d'un moteur en se référant aux données du véhicule, il les décrit et il les détermine. - L'élève analyse et décrit la caractéristique du moteur en fonction de ses sous-systèmes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 3 (MOTMA3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 1**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOTMA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle spéciale
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes à formation de mélange dans un moteur à essence de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique les fondements de la formation de mélange dans des moteurs à essence: - le rapport d'air et le rendement volumétrique, - la régulation Lambda, - le système MED Motronic (modes de charge homogènes et stratifiés) ainsi que ses actionneurs et ses capteurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'épuration des gaz d'échappement et de leurs composants avec des moteurs à essence de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les substances nocives dans les gaz d'échappement, - l'injection d'air secondaire, - la vanne EGR, - le catalyseur régulé à trois voies, - le catalyseur à accumulation de NOx, - les sondes Lambda.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats, de diagnostic et de prises de décisions concernant les travaux de remise en état de capteurs et d'actionneurs de moteurs à essence. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - les capteurs et les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats, de diagnostic et de prises de décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes de réduction de substances polluantes de moteurs à essence. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - les sondes Lambda et les régulations Lambda, - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, - les catalyseurs, - les systèmes d'air secondaire. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Maintenance et réparation des entrainements électriques 1 (ELEKT4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 1**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des entrainements électriques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELEKT4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mécatronicien d'autos et de motos
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
4	2	- Laboratoire
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les variétés, la structure ainsi que le fonctionnement d'entraînements hybrides et électriques et de les expliquer. (TH)**	- L'élève distingue les variétés, la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes entièrement hybrides: - le système hybride série, - le système hybride parallèle, - le système hybride à puissance partagée, - le système hybride rechargeable, - l'entraînement entièrement électrique. - L'élève explique des fonctions d'entraînements semi-hybrides et entièrement hybrides: - le système Start and Stop. - le freinage régénératif, - les couples d'assistance, - la conduite électrique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement des accumulateurs et des moteurs électriques de véhicules hybrides et entièrement électriques, de les expliquer, d'appliquer l'ensemble des principes du travail en sécurité avec ces véhicules et d'effectuer des mesurages fondamentaux. (TH)**	- L'élève décrit les dispositifs de sécurité et il les explique. - L'élève connaît les dangers résultant de systèmes à haut voltage. - L'élève connaît les difficultés avec des véhicules électriques impliqués dans des accidents de la circulation. - L'élève est capable de préparer des travaux de maintenance (règles de sécurité). - L'élève est capable de mesurer la résistance d'isolement. - L'élève est capable de mesurer la liaison équipotentielle. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction - d'accumulateurs de douze volts, - de batteries haute tension, - de moteurs électriques synchrones et asynchrones.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de maintenance à des entraînements hybrides en respectant les consignes en matière de sécurité. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle et de maintenance à des entraînements hybrides et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de maintenance à des entraînements électriques en respectant les consignes en matière de sécurité. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle et de maintenance à des entraînements électriques et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 4 (MOTMA4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 1**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOTMA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle spéciale
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes à formation de mélange dans un moteur diesel de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique les fondements de la formation de mélange dans des moteurs diesel. - L'élève explique des systèmes d'injection directe à rampe commune avec leurs actionneurs et leurs capteurs: - la pompe à haute pression, - l'injecteur (injecteur magnétique / piézoélectrique).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'épuration des gaz d'échappement et de leurs composants avec des moteurs diesel de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les substances nocives dans les gaz d'échappement, - la vanne EGR, - le catalyseur d'oxydation, - le catalyseur à accumulation de NOx, - le capteur NOx, - le catalyseur SCR, - le filtre à particules.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats, de diagnostics et de prises de décisions concernant les travaux de remise en état de capteurs et d'actionneurs de moteurs diesel. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - les capteurs ainsi que les actionneurs de moteurs diesel. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats, de diagnostics et de prises de décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes d'épuration des gaz d'échappement de moteurs diesel. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, - les filtres à particules de moteurs diesel, - les catalyseurs NOx et SCR. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 1 (FAHWE4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîtes de vitesse 1**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FAHWE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de direction assistée, de lire les dessins de fonction et les diagrammes correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève distingue des systèmes de direction assistée et il explique leur structure ainsi que leur fonction: - assistance électrohydraulique, - assistance électrique. .- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes de direction à superposition: - direction active, - direction dynamique, - direction des essieux arrière et direction intégrale.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer de manière compétente la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de châssis, de freinage, d'entraînement et de régulation de la dynamique de conduite, de lire les dessins de fonction et les diagrammes correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes de châssis, de freinage, d'entraînement et de régulation de la dynamique de conduite (fonctionnement sans schémas de circuits électrohydrauliques): - système antiblocage des roues (ABS), - répartiteur électronique de la force de freinage (EBD), - système antipatinage (ASR), - régulation de la dynamique de conduite, - assistant de freinage (BAS), - assistance au freinage d'urgence (ABA – Active Brake Assist).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats des contrôles, de diagnostic et de prise de décisions concernant la remise en état du parallélisme des roues. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, d'évaluation et de remise en état aux composants indiqués et il les évalue: - le parallélisme des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats, de diagnostic et de prise de décisions concernant la remise en état du système de régulation de la dynamique de conduite. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état et de montage aux composants indiqués et il les évalue: - les systèmes de régulation de la dynamique de conduite (ABS, ASR, ESP, etc.). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 1 (ANTRA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîtes de vitesse 1**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ANTRA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes de vitesses automatisées de manière compétente et d'effectuer des calculs spécifiques aux ensembles de composants. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction: - d'une boîte séquentielle, - de modèles de doubles embrayages (humides, à sec). - L'élève détermine: - des rapports de transmission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes automatiques de manière compétente et d'effectuer des calculs spécifiques aux ensembles de composants. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de boîtes automatiques: - convertisseur de couple hydrodynamique avec embrayage de verrouillage du convertisseur, - trains planétaires simples et complexes, - éléments de transmission (embrayages d'entraînement et de freinage, roue libre), - commande du point d'enclenchement et programmes de commande, - boîtes automatiques continues (transmission CVT). L'élève détermine: - les rapports de transmission avec une transmission CVT, - les transmissions avec un train planétaire simple.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant des travaux de remise en état de boîtes de vitesses. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants indiqués et il les évalue: - boîtes de vitesses hors d'axe, - boîtes de vitesses coaxiales. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles et de prendre des décisions concernant des travaux de remise en état et de maintenance de boîtes automatiques et automatisées. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants indiqués et il les évalue: - boîtes automatiques à convertisseurs de couples, - boîtes de vitesses automatisées. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Diagnostic des systèmes de bus de données 1 (BUSYS1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** ☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**		
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 1**

Titre du module:	**Diagnostic des systèmes de bus de données 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BUSYS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de bus de données CAN et LIN dans des véhicules automobiles et de soumettre les systèmes à des mesurages. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes de bus de données: - architectures de bus de données, - système de bus CAN, - système de bus LIN. - L'élève prend connaissance de la trame de données en se servant d'un oscilloscope. - L'élève connaît des variétés d'erreurs et il interprète des codes d'erreurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs fondamentaux concernant des systèmes numériques de bus de données. (TH)**	- L'élève effectue des calculs concernant - des nombres binaires, - des nombres hexadécimaux, - des temps de bits et des vitesses de transmission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes de bus de données. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de réglage, de montage et de test du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - des systèmes de bus de données. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des systèmes complémentaires/des équipements particuliers dans des systèmes de bus de données. (PR)**	- L'élève applique des travaux de montage, de test du fonctionnement, d'intégration et de programmation aux composants suivants et il les évalue: - des systèmes de bus de données, - des systèmes complémentaires/des équipements particuliers. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 1 (KOMSI1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 1**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**KOMSI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer la subdivision en systèmes de sécurité actifs et passifs ainsi qu'en systèmes de confort. (TH)**	- L'élève subdivise les systèmes de sécurité et de confort en - systèmes de sécurité actifs: - la sécurité de conduite, - la sécurité de perception, - la sécurité de fonctionnement, - la sécurité de confort, - systèmes passifs: - la sécurité intérieure passive, - la sécurité extérieure passive, - la carrosserie de de sécurité / les normes de sécurité, - les systèmes de sécurité avant collisions, - les systèmes de sécurité après collisions.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de systèmes de retenue. (TH)**	- L'élève explique des systèmes de retenue: - les airbags avant et latéraux, - les variétés de générateurs de gaz, - la ceinture de sécurité à trois points, - les modèles ainsi que les variétés de roulages des tendeurs de ceintures, - les capteurs et les critères de déclenchement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'appliquer des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes de sécurité et de systèmes de confort. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, d'évaluation et de remise en état aux composants suivants et il les évalue: - les systèmes de sécurité, - les systèmes de confort. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'appliquer des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes de retenue. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, d'évaluation et de remise en état aux composants suivants et il les évalue: - les systèmes de retenue, - les capteurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 2 (KOMSI2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 1**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMSI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement du verrouillage central, du système d'alarme antivol et du codage des clés. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: o le dispositif d'immobilisation, o le verrouillage central, o le système d'accès passif, o le système d'alarme antivol, o le codage des clés.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement de lève-vitres électriques, de la régulation des essuie-glaces et des rétroviseurs extérieurs électriques. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: o les lève-vitres électriques, o la régulation électrique des essuie-glaces, o les rétroviseurs extérieurs à réglage électrique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des contrôles ainsi que des diagnostics de manière autonome aux systèmes de confort et de sécurité d'un véhicule en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des contrôles ainsi que des diagnostics aux systèmes de confort et de sécurité et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des réglages de manière autonome aux systèmes de confort et de sécurité d'un véhicule en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des réglages ainsi que des contrôles du fonctionnement aux systèmes de confort et de sécurité. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Maintenance et réparation des entrainements électriques 2 (ELEKT5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 2**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des entrainements électriques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELEKT5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement des composants électriques et électroniques de véhicules hybrides et de véhicules entièrement électriques, de les expliquer et d'effectuer des mesurages fondamentaux en appliquant l'ensemble des bases d'un travail serein avec ces véhicules. (TH)**	-L'élève explique la structure ainsi que la fonction de l'électronique de puissance et, le cas échéant, il applique des mesurages spécifiques aux composants suivants: - le redresseur (conversion de courant alternatif en courant continu), - l'onduleur (conversion de courant continu en courant alternatif), - le convertisseur élévateur courant continu-courant continu, - le convertisseur abaisseur courant continu-courant-continu. L'élève distingue des variétés de prises de charge et de modes de chargement et il décrit la communication de chargement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes embarqués de 48 volts et de la pile à combustible servant de convertisseur d'énergie dans le véhicule. (TH)**	- L'élève connaît la structure ainsi que la fonction du réseau de bord de 48 volts et il décrit des options d'affectation de systèmes embarqués de 48 volts. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de base d'une pile à combustible et il connaît les systèmes de stockage et de chargement d'hydrogène.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déverrouiller des véhicules avec des entraînements hybrides et électriques et de constater l'absence de tension. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants à des véhicules avec des entraînements hybrides et électriques dans le domaine du haut voltage: - le déverrouillage, - la protection contre les remises en marche, - le constat de l'absence de tension. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance et de remise en état aux composants du système à haut voltage déverrouillé. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance et de remise en état aux composants d'un système à haut voltage déverrouillé. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 5 (MOTMA5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOTMA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer de manière compétente la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'allumage, de formation de mélanges et de posttraitement de gaz d'échappement avec un moteur à essence. (TH)**	- L'élève décrit et explique la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'allumage: - système d'allumage entièrement électrique avec des bobines à étincelles uniques, - système d'allumage entièrement électrique avec des bobines à doubles étincelles. - L'élève décrit et explique la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de formation de mélanges et de posttraitement de gaz d'échappement d'un moteur à essence: - le système d'injection MED Motronic (fonctionnement à charge homogène/stratifiée), - catalyseur à trois voies avec une régulation lambda, - catalyseur à accumulation de NOx.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et d'interpréter correctement des grandeurs d'allumage et de formation de mélanges. (TH)**	- L'élève détermine des grandeurs d'allumage et il les interprète: - le rapport de transmission d'une bobine d'allumage, - l'espace de décharge et la fréquence d'allumage, - les angles de fermeture, - les temps d'ouverture et de fermeture. - L'élève détermine des grandeurs de formation de mélanges et il les interprète: - le rapport d'air, - le besoin d'air, la consommation d'air et la quantité d'air acheminée, - la quantité d'air aspirée et le rendement volumétrique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics ainsi que des détections d'erreurs de manière autonome dans le domaine de la gestion du moteur à un moteur à essence en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de contrôle du fonctionnement à un moteur en état de fonctionnement dans le domaine de la gestion du moteur avec un moteur à essence et il les évalue: - gestion de problèmes en cas de réclamations de clients. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics ainsi que des détections d'erreurs de manière autonome dans le domaine des systèmes de réduction des substances polluantes de moteurs à essence à un moteur en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de contrôle du fonctionnement à un moteur en état de fonctionnement dans le domaine des systèmes de réduction des substances polluantes avec un moteur à essence et il les évalue: - gestion de problèmes en cas de réclamations de clients. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 5 (MOTOR5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mécatronicien d'autos et de motos
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de présenter un exposé de manière autonome dans le domaine de la mécanique des moteurs. (TH)**	- L'élève prépare et présente un exposé: - il effectue des recherches concernant un sujet, - il rédige des documentations, - il résume des informations dans un logiciel de présentation, - il présente l'exposé.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs au moteur. (TH)**	- L'élève applique des calculs au moteur pour déterminer: - la vitesse du gaz, - les forces dans le mécanisme à manivelle, - le couple du moteur, la puissance du moteur, le travail du moteur, le rendement du moteur, - la consommation de chaleur et le refroidissement du moteur, - la consommation de lubrifiant et le rendement du lubrifiant, - des résultats concernant le moteur en général.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics ainsi qu'une détection des erreurs dans le domaine mécanique de manière autonome à un moteur en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de contrôle du fonctionnement à un moteur en état de fonctionnement dans les domaines mécaniques suivants et il les évalue: - le mécanisme à manivelle, - la commande de soupape, - la chambre de combustion. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics ainsi qu'une détection des erreurs dans le domaine de la suralimentation de manière autonome à un moteur en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, d'évaluation, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement au composant suivant: - la suralimentation. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 6 (MOTMA6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOTMA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer de manière compétente la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de préchauffage, de formation de mélanges et de posttraitement des gaz d'échappement d'un moteur diesel. (TH)**	- L'élève décrit et explique la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de préchauffage: - systèmes de préchauffage à régulation électronique, - bougies de préchauffage à capteurs de pression intégrés. - L'élève décrit et explique la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de formation de mélanges et de posttraitement de gaz d'échappement d'un moteur diesel: - injection de diesel à rampe commune avec des injecteurs à soupapes magnétiques et injecteurs piézoélectriques (répétition), - retour des gaz d'échappement à haute et à basse pression, - filtres à particules de moteurs diesel, - catalyseurs NOx et SCR.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer et d'interpréter correctement des grandeurs de préchauffage et de formation de mélanges. (TH)**	- L'élève détermine des grandeurs de préchauffage et il les interprète: - rapport cyclique par rapport à l'allumage de bougies de préchauffage régulées en tension. - L'élève détermine des grandeurs de formation de mélanges et il les interprète: - consommation de carburant et consommation de carburant spécifique, - quantité de carburant injecté par cycle de travail.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics ainsi que des détections d'erreurs de manière autonome dans le domaine de la gestion du moteur avec un moteur diesel en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de contrôle du fonctionnement à un moteur en état de fonctionnement dans le domaine de la gestion du moteur avec un moteur diesel et il les évalue: - gestion de problèmes en cas de réclamations de clients. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics ainsi que des détections d'erreurs de manière autonome dans le domaine des systèmes de réduction des substances polluantes de moteurs diesel avec un moteur en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de contrôle du fonctionnement à un moteur en état de fonctionnement dans le domaine des systèmes de réduction des substances polluantes avec un moteur diesel et il les évalue: - gestion de problèmes en cas de réclamations de clients. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 2 (ANTRA3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîtes de vitesse 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANTRA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement d'ensembles de composants du groupe motopropulseur d'un véhicule à transmission intégrale de manière compétente, de les expliquer, de lire les schémas fonctionnels correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève décrit des propriétés des systèmes à transmission intégrale suivants ainsi que des différences: o la transmission intégrale commutable, o la transmission intégrale permanente. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction d'un différentiel central et d'une boîte de transfert: o le différentiel central conique, o la boîte de transfert à embrayage multidisque, o le différentiel central autobloquant à engrenage planétaire, o la distribution de couple dynamique, o le différentiel Torsen. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction d'embrayages hang-on: o l'embrayage visco, o l'embrayage Haldex avec son système de commande.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant les ensembles de composants du groupe motopropulseur et du moteur dans son ensemble. (TH)**	- L'élève détermine des couples ainsi que des taux de blocage avec l'engrenage différentiel et le verrouillage du différentiel. - L'élève détermine le rapport de transmission ainsi que la conversion de couple dans l'ensemble du moteur. - L'élève détermine la vitesse de déplacement. - L'élève détermine des rendements, des puissances motrices ainsi que des forces motrices.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des boîtes de vitesses, des boîtes de vitesses automatisées ainsi que des boîtes automatiques à des contrôles et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de test du fonctionnement à des boîtes de vitesses. à des boîtes de vitesses automatisées et à des boîtes automatiques et il les évalue. - L'élève applique des travaux de contrôle à des boîtes de vitesses. - L'élève change l'huile et il contrôle le niveau d'huile de boîtes de vitesses. - L'élève effectue le rinçage de boîtes de vitesses. - L'élève contrôle le fonctionnement de boîtes automatiques et de convertisseurs de couples. - L'élève diagnostique l'appareil de commande. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est de soumettre des boîtes de transfert ainsi que des transmissions d'essieux à des contrôles et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de test du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: o les boîtes de transfert, o les transmissions d'essieux. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Connaissance de base hydraulique et pneumatique 1 (HYPNE1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîtes de vitesse 2**

Titre du module:	**Connaissance de base hydraulique et pneumatique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPNE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant l'hydrostatique et l'hydrodynamique.**	- L'élève effectue des calculs concernant o l'hydrostatique, o l'hydrodynamique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que la fonction des éléments hydrauliques les plus importants.**	- L'élève décrit et explique o des pompes, o des filtres, o des vannes d'arrêt, o des soupapes directionnelles, o des soupapes de pression, o des cylindres, o des moteurs, o des schémas de circuits.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et de monter des systèmes hydrauliques simples.**	- L'élève dessine un système hydraulique simple. - L'élève monte un système hydraulique simple.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes hydrauliques dans un véhicule automobile.**	- L'élève décrit des systèmes hydrauliques dans un véhicule automobile et il les explique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 2 (FAHWE5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîtes de vitesse 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FAHWE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure, la fonction, les systèmes partiels ainsi que des composants des systèmes de châssis et de régulation électroniques, de lire les schémas fonctionnels correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève décrit des fondements des régulations de la dynamique de conduite. - L'élève décrit la structure de systèmes de châssis et de régulation électroniques et il explique des fonctions en se référant à des schémas de circuits électriques et hydrauliques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure, le fonctionnement ainsi que les interactions de systèmes de freinage avec des véhicules à haute tension. (TH)**	- L'élève explique la structure, le fonctionnement ainsi que les interactions de systèmes de freinage avec des véhicules à haute tension: o le frein à tambour, o le frein piloté électroniquement, o le frein générateur, o la conduite à une pédale.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les dimensions de châssis et d'effectuer des calculs concernant les systèmes partiels du châssis. (TH)**	- L'élève décrit des dimensions fondamentales de la position des roues. - L'élève effectue des calculs concernant o les dimensions de la position des roues, o les forces agissant sur la roue, o les forces agissant sur le véhicule.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des contrôles ainsi que des réglages au parallélisme des roues d'un véhicule en état de fonctionnement et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, de réglage et de test du fonctionnement au parallélisme des roues et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la régulation de la dynamique de conduite d'un véhicule en état de fonctionnement à des contrôles et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, de réglage et de test du fonctionnement à la régulation de la dynamique de conduite, au système antiblocage des roues ainsi qu'au système antipatinage et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Connaissance de base hydraulique et pneumatique 2 (HYPNE2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîtes de vitesse 2**

Titre du module:	**Connaissance de base hydraulique et pneumatique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPNE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des équations d'état de gaz et de l'air déplacé.**	- L'élève résout des équations d'état de gaz: o air comprimé déplacé, o humidité de l'air.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que la fonction des éléments pneumatiques les plus importants.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de o compacteurs, o séparateurs d'eau/lubrificateurs, o soupapes, o cylindres, o moteurs pneumatiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et de monter des systèmes pneumatiques simples.**	- L'élève dessine et monte des circuits pneumatiques simples.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes pneumatiques dans un véhicule automobile.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de systèmes pneumatiques dans un véhicule automobile et il les explique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Diagnostic des systèmes de bus de données 2 (BUSYS2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 2**

Titre du module:	**Diagnostic des systèmes de bus de données 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BUSYS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle spéciale
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement de systèmes de bus de données dans des véhicules automobiles. (TH)**	- L'élève décrit la structure, les propriétés, la fonction ainsi que les différences/les similitudes des systèmes de bus de données: - bus CAN (répétition), - bus LIN (répétition), - bus FlexRay, - bus MOST (y compris les fondements de la réflexion totale).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesurages à des systèmes de bus de données et d'évaluer les résultats mesurés. (TH)**	- L'élève prend connaissance des trames de données des bus CAN et LIN en se servant d'un oscilloscope et il les évalue. - L'élève détermine la vitesse du bus de données (répétition). - L'élève décrit des variétés d'erreurs et il les identifie (répétition).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics de manière autonome à un véhicule en état de fonctionnement dans le domaine du système de bus de données. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants à un véhicule en état de fonctionnement et il les évalue: diagnostic, recherche d'erreurs et contrôles du fonctionnement dans le domaine du système de bus de données. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'intégrer des systèmes complémentaires ainsi que des équipements particuliers aux systèmes de bus de données d'un véhicule en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants à un véhicule en état de fonctionnement et il les évalue: intégration, programmation et contrôles du fonctionnement dans le domaine du système de bus de données. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 3 (KOMSI3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 2**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**KOMSI3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés et le fonctionnement de systèmes de chauffage à liquides de refroidissement, de systèmes de chauffage additionnel, de chauffages d'appoint et d'échangeurs thermiques de gaz d'échappement et ainsi que le fonctionnement du circuit du système de climatisation. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des systèmes suivants: - le chauffage et le système de refroidissement, - les systèmes électriques de chauffage additionnel, - le chauffage additionnel, - l'échangeur thermique de gaz d'échappement, - la climatisation, - le système de chauffage/de climatisation régulé.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement de systèmes d'info-divertissement et du siège confortable. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des systèmes suivants: - les systèmes d'info-divertissement, - le siège confortable.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'appliquer des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de la ventilation, du chauffage, de la climatisation et du siège confortable. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, d'évaluation et de remise en état aux composants suivants et il les évalue: - la ventilation / le chauffage / la climatisation, - le chauffage additionnel, - le siège confortable. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance et de service à la ventilation, au chauffage, à la climatisation et aux systèmes d'info-divertissement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance et de service aux composants suivants: - la ventilation / le chauffage / la climatisation, - le chauffage additionnel, - les systèmes d'info-divertissement. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 4 (KOMSI4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 2**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes de confort et de sécurité 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMSI4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
3	1	- Salle spéciale
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite et au stationnement. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des systèmes suivants: - le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), - le système d'aide au maintien de la trajectoire / le système d'aide au changement de voie, - la technique à haute fréquence, - les systèmes d'aide au stationnement, - les régulateurs de vitesse et de distance.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement des systèmes d'éclairage et de détection environnementale. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des systèmes suivants: - les systèmes d'éclairage, - les systèmes de détection environnementale.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'appliquer des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de maintenance et de remise en état de systèmes d'aide à la conduite et au stationnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, d'évaluation, de remise en état et de maintenance aux composants suivants: - le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), - le système d'aide au maintien de la trajectoire / le système d'aide au changement de voie, - la technique à haute fréquence, - les systèmes d'aide au stationnement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'appliquer des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de maintenance et de remise en état de systèmes d'éclairage. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, d'évaluation, de remise en état et de maintenance aux composants suivants: - les systèmes d'éclairage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Communication et service après-vente 1 (SAPVE1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service client**

Titre du module:	**Communication et service après-vente 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SAPVE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les bases de la communication.**	- L'élève comprend les bases de la communication. - L'élève comprend et maîtrise la communication verbale. - L'élève comprend et maîtrise la communication non verbale.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de conseils avec des clients.**	- L'élève comprend et maîtrise la structure d'un entretien de conseil: o la phase de contact, o la phase de renseignement, o la phase de négociation, o la phase de conclusion. - L'élève comprend les propriétés de l'écoute active et il l'applique. - L'élève avance des arguments de manière structurée et il les formule d'une manière adaptée à son interlocuteur.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les bases d'une bonne communication interne.**	- L'élève connaît les différents styles de la gestion du personnel. - L'élève identifie les attitudes de ses collaborateurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transmettre des informations spécifiques aux véhicules électriques au client au moment de la livraison du véhicule.**	- L'élève transmet des informations concernant le chargement du véhicule. - L'élève explique des détails techniques et spécifiques à la conduite du véhicule.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Communication et service après-vente 2 (SAPVE2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service client**

Titre du module:	**Communication et service après-vente 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**SAPVE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de diagnostics basés sur des expériences.**	- L'élève pose des questions ciblées au client en se référant à une contestation. - L'élève pose des questions ciblées au client en se référant aux expériences du responsable des relations avec la clientèle.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de réclamation avec des clients.**	- L'élève est capable de comprendre exactement le contexte indiqué par le client. - L'élève est capable de poser des questions ciblées. - L'élève comprend l'empathie à l'égard du client. - L'élève comprend la désescalade. - L'élève maîtrise une méthode ciblée pour résoudre des problèmes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir intégralement une mission.**	- L'élève désigne les étapes suivantes de l'accomplissement d'une mission: o détermination de la charge de travail, o établissement d'une mission de travail, o procuration du matériel, o exécution d'une réparation, o contrôle des travaux exécutés, o établissement d'une facture, o explication du travail exécuté au client.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gestion de données dans un point de vente de véhicules automobiles.**	- L'élève comprend la saisie des données des clients et des véhicules. - L'élève connaît la règlementation de la protection des données. - L'élève décrit la planification ainsi que l'accomplissement une mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Projet multi modules 1 (PROAR1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet multi modules**

Titre du module:	**Projet multi modules 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer un système partiel d'un véhicule automobile en tant que projet de manière autonome en fonction de sa capacité d'action.**	- L'élève détermine un projet en fonction de sa capacité d'action. - Le projet correspond aux exigences (compétence professionnelle). - L'élève identifie des expériences ainsi que des techniques de travail ciblées de manière rationnelle servant à réaliser le projet et il les met à profit (compétence méthodologique). - L'élève est disposé à mettre à profit des options de progression et de répondre aux exigences et il en est capable (compétence personnelle). - L'élève organise des interactions avec ses partenaires (compétence sociale).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser le système partiel spécifique d'un véhicule automobile d'une manière autonome et axée sur son projet en appliquant le principe de l'action complète.**	- L'élève se renseigne: il analyse l'énoncé du projet, il comprend les difficultés de l'énoncé, il recherche des expériences, il constate ses aptitudes, etc. - L'élève effectue la planification: il note les étapes de travail, il détermine des outils de travail, il subdivise les étapes de travail en détail, etc. - L'élève prend des décisions: il se concerte avec d'autres intervenants à propos de la planification, il définit une méthode d'une manière ciblée et rationnelle, il se réfère à des critères de qualité, etc. - L'élève réalise le projet: il suit les étapes de travail de manière autonome en fonction du plan de travail, il travaille d'une manière responsable et consciencieuse sous l'aspect de la sécurité, il réalise des expériences, etc. - L'élève procède à des contrôles: il vérifie que les étapes de travail ont été accomplies d'une manière convenable et compétente, il compare les résultats recherchés et les résultats obtenus, il respecte les normes de qualité indiquées dans l'énoncé du projet, etc. - L'élève procède à des évaluations: il évalue la méthode appliquée ainsi que l'énoncé du projet en fonction de critères de qualité personnels, il analyse et il détermine sa capacité d'action développée dans les différents domaines, il analyse ses actions sous les aspects des points forts et des points faibles, il recherche d'autres options d'action, etc. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter le système partiel spécifique d'un véhicule automobile qu'il a produit de manière autonome.**	- L'élève produit une documentation à propos du système partiel spécifique d'un véhicule automobile, qui comprend o des documents et des données techniques, o des variétés de mesurages ainsi que des options de contrôles, o des options de diagnostics après la détection des erreurs, o des exemples d'options de contrôles et de diagnostics.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter son projet avec le système partiel spécifique d'un véhicule automobile devant un jury.**	- L'élève produit une présentation qui comprend et mentionne o une démonstration pratique, o des exigences professionnelles, o des expériences réalisées et des techniques de travail ciblées de manière rationnelle, o des options de progression et des exigences, o des interactions avec des partenaires, o une méthode avec l'application du principe de l'action complète, o des prestations et une communication.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Projet multi modules 2 (PROAR2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet multi modules**

Titre du module:	**Projet multi modules 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer un système partiel d'un véhicule automobile en tant que projet de manière autonome en fonction de sa capacité d'action.**	- L'élève détermine le projet en fonction de sa capacité d'action. - Le projet correspond aux exigences (compétence professionnelle). - L'élève identifie des expériences ainsi que des techniques de travail ciblées de manière rationnelle servant à réaliser le projet et il les met à profit (compétence méthodologique). - L'élève est disposé à mettre à profit des options de progression et de répondre aux exigences et il en est capable (compétence personnelle). - L'élève organise des interactions avec ses partenaires (compétence sociale).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser le système partiel spécifique d'un véhicule automobile d'une manière autonome et axée sur son projet en appliquant le principe de l'action complète.**	- L'élève se renseigne: il analyse l'énoncé du projet, il comprend les difficultés de l'énoncé, il recherche des expériences, il constate ses aptitudes, etc. - L'élève effectue la planification: il note les étapes de travail, il détermine des outils de travail, il subdivise les étapes de travail en détail, etc. - L'élève prend des décisions: il se concerte avec d'autres intervenants à propos de la planification, il définit une méthode d'une manière ciblée et rationnelle, il se réfère à des critères de qualité, etc. - L'élève réalise le projet: il suit les étapes de travail de manière autonome en fonction du plan de travail, il travaille d'une manière responsable et consciencieuse sous l'aspect de la sécurité, il réalise des expériences, etc. - L'élève procède à des contrôles: il vérifie que les étapes de travail ont été accomplies d'une manière convenable et compétente, il compare les résultats recherchés et les résultats obtenus, il respecte les normes de qualité indiquées dans l'énoncé du projet, etc. - L'élève procède à des évaluations: il évalue la méthode appliquée ainsi que l'énoncé du projet en fonction de critères de qualité personnels, il analyse et il détermine sa capacité d'action développée dans les différents domaines, il analyse ses actions sous les aspects des points forts et des points faibles, il recherche d'autres options d'action, etc. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter le système partiel spécifique d'un véhicule automobile qu'il a produit de manière autonome.**	- L'élève produit une documentation à propos du système partiel spécifique d'un véhicule automobile, qui comprend o des documents et des données techniques, o des variétés de mesurages ainsi que des options de contrôles, o des options de diagnostics après la détection des erreurs, o des exemples d'options de contrôles et de diagnostics.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter son projet avec le système partiel spécifique d'un véhicule automobile devant un jury.**	- L'élève produit une présentation qui comprend et mentionne o une démonstration pratique, o des exigences professionnelles, o des expériences réalisées et des techniques de travail ciblées de manière rationnelle, o des options de progression et des exigences, o des interactions avec des partenaires, o une méthode avec l'application du principe de l'action complète, o des prestations et une communication.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, während des gesamten Praktikums, seine/ihre Arbeit mit Sorgfalt und Interesse entsprechend den Arbeitszeiten und den betriebsinternen Vorschriften und Vorgaben durchzuführen und dabei eine professionelle Haltung zu zeigen.**	Betriebsorganisation, Werkstattausstat-tung und betriebsinterne Vorschriften: - Sie machen sich während einer einführenden Besichtigung mit der Organisation des Betriebes und den unterschiedlichen Abteilungen bekannt. - Sie machen sich mit der Werkstattausrüstung des Betriebes vertraut. - Sie berücksichtigen die betriebsinternen Vorschriften (u.a. in Bezug auf Arbeitskleidung, Arbeitsmittel, …) Haltung: - Sie achten auf ein sauberes Auftreten. - Sie beginnen ihre Arbeiten täglich entsprechend den vorgegebenen Arbeitszeiten. - Sie zeigen Interesse und führen die ihnen aufgegebenen Arbeiten sorgfältig durch. - Sie sind sich der Konsequenzen bei fehlerhaften Arbeiten bewusst. - Sie achten auf Gefahren in der Kfz-Werkstatt. - Sie behandeln die Betriebsdokumente sorgsam. - Sie gehen vertrauensvoll mit Betriebsinformationen um und beachten die professionelle Schweigepflicht. - Sie fragen bei Unkenntnissen nach. - Sie befolgen die ihnen gegebenen Anweisungen und Vorgaben. - Sie setzen Kritiken des Ausbilders konstruktiv um. - Sie zeigen Aufmerksamkeit bei der Kommunikation mit dem Betriebspersonal.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung bei Durchführung von Inspektions- und Wartungsarbeiten, ggf. bei Instandsetzungsarbeiten, die Vorgaben des Herstellers zu berücksichtigen und dabei qualitätsbewusst zu handeln.**	Inspektions- und Wartungsarbeiten, Instandsetzungsarbeiten: - Sie lesen und verstehen den vom Hersteller vorgegebenen Inspektions- und Wartungsplan. - Sie begründen den Inspektions- und Wartungsbedarf. - Sie beschaffen die für die Inspektion und Wartung notwendigen Betriebsmittel und Ersatzteile. - Sie handeln qualitätsbewusst bei Instandsetzungsarbeiten. - Sie führen eine Funktionskontrolle durch. Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadenverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung anhand markenspezifischer Schaltpläne Fehler in elektrischen Bauteilen und Schaltungen zu erkennen und die Fehlerursache anhand der Vor- und Routine-Diagnose zu lokalisieren und ggf. die Fehler durch Instand-setzungsarbeiten zu beheben.**	Diagnose und Fehlersuche, Instandsetzungsarbeiten: - Sie kennen und erläutern die Merkmale der markenspezifischen Schaltpläne von Signal- und Beleuchtungsanlagen. - Sie prüfen elektrische Anlagen und wenden dabei die Messtechniken fachgerecht an. - Sie beschreiben eine logische Fehlersuche. - Sie lokalisieren die Fehler und erläutern die Fehlfunktion. - Sie beheben die Fehler fachgerecht und nehmen ggfs. die nötigen Einstellungen vor. - Sie führen eine Funktionskontrolle durch. Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadenverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, den schulischen Praktikumsbericht fachlich korrekt und fehlerfrei zu verfassen, sowie termingerecht abzugeben.**	Sie beschreiben die relevanten Arbeits-schritte und die erzielten Ergebnisse in einer für technische Berichte adäquaten Form, eine präzise Fachsprache wird angewandt, der Bericht ist formal übersichtlich erstellt und beinhaltet im Anhang die nötige Dokumentation: - Berichtsteil 1: Betriebs¬vorstellung - Berichtsteil 2: Beschreibung und Dokumentation einer Inspektions- und Wartungsarbeit, sowie drei Instandsetzungen aus dem mechanischen und/oder elektrischen Bereich. - Berichtsteil 3: Persönliche Stellungnahme	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, während des gesamten Praktikums, seine/ihre Arbeit mit Sorgfalt und Interesse entsprechend den Arbeitszeiten und den betriebsinternen Vorschriften und Vorgaben durchzuführen und dabei eine professionelle Haltung zu zeigen.**	Betriebsorganisation, Werkstattausstattung und betriebsinterne Vorschriften: - Sie machen sich während einer einführenden Besichtigung mit der Organisation des Betriebes und den unterschiedlichen Abteilungen bekannt. - Sie machen sich mit der Werkstatt-ausrüstung des Betriebes vertraut. - Sie berücksichtigen die betriebsinternen Vorschriften (u.a. in Bezug auf Arbeitskleidung, Arbeitsmittel, …) Haltung: - Sie achten auf ein sauberes Auftreten. - Sie beginnen ihre Arbeiten täglich entsprechend den vorgegebenen Arbeitszeiten. - Sie zeigen Interesse und führen die ihnen aufgegebenen Arbeiten sorgfältig durch. - Sie achten auf Gefahren in der Kfz-Werkstatt. - Sie behandeln die Betriebsdokumente sorgsam. - Sie gehen vertrauensvoll mit Betriebsinformationen um und beachten die professionelle Schweigepflicht. - Sie fragen bei Unkenntnissen nach. - Sie befolgen die ihnen gegebenen Anweisungen und Vorgaben. - Sie zeigen Aufmerksamkeit bei der Kommunikation mit dem Betriebspersonal.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung bei Reparatur- und Instandsetzungsarbeiten an KFZ-Anlagen zu analysieren und zu verstehen, planen und durchzuführen, die Vorgaben des Herstellers zu berücksichtigen und dabei qualitätsbewusst zu handeln.**	Reparatur und Instandsetzungsarbeiten planen: - Sie beschaffen die notwendigen Betriebsmittel und Ersatzteile. - Sie berücksichtigen bei der Planung die Vorgaben des Herstellers. Reparatur und Instandsetzungsarbeiten durchführen: - an Motormechanik und Motorsteuerung. - an Zünd- und Vorglühanlagen. - an Bremsanlagen und am Fahrwerk. - an Gelenk- und Antriebswellen. - Sie führen eine Funktionskontrolle durch. Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadenverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung Routinediagnosen und integrierten Diagnosen an mechanischen und elektrisch/elektronisch unterstützten KFZ-Anlagen zu analysieren und zu verstehen, Fehlerursachen zu lokalisieren und ggf. durch Instandsetzungsarbeiten zu beheben.**	Routine- und integrierte Diagnosen: -Sie beschaffen die notwendigen Betriebsmittel und berücksichtigen die Vorgaben des Herstellers. - Sie kennen und erläutern die Eigenschaften der zu diagnostizierenden KFZ-Anlagen. - Sie setzen die Diagnose- und Messtechniken fachgerecht um. - Sie beschreiben die logische Fehlersuche bei der Lokalisierung. - Sie lokalisieren den/die Fehler und erläutern die Fehlfunktion. - Sie beheben den/die Fehler fachgerecht und nehmen ggfs. die nötigen Einstellungen vor. Diagnose- und Instandsetzungsarbeiten: - an Motormechanik und Motorsteuerung. - an Zünd- und Vorglühanlagen. - an Bremsanlage und am Fahrwerk. - an Gelenk- und Antriebswellen. - an elektronisch gesteuerten/geregelten KFZ-Anlagen. - Sie führen eine Funktionskontrolle durch. Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadenverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, den schulischen Praktikumsbericht fachlich korrekt und fehlerfrei zu verfassen, sowie termingerecht abzugeben.**	Sie beschreiben die relevanten Arbeitsschritte und die erzielten Ergebnisse in einer für technische Berichte adäquaten Form, eine präzise Fachsprache wird angewandt, der Bericht ist formal übersichtlich erstellt und beinhaltet im Anhang die nötige Dokumentation: - Berichtsteil 1: Betriebsvorstellung - Berichtsteil 2: Beschreibung und Dokumentation von vier Diagnose-, Reparatur- und Instandsetzungsarbeiten an mechanischen Komponenten und an elektrischen und elektronischen Komponenten - Berichtsteil 3: Persönliche Stellungnahme	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.3. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, während des gesamten Praktikums, seine/ihre Arbeit mit Sorgfalt und Interesse entsprechend den Arbeitszeiten und den betriebsinternen Vorschriften und Vorgaben durchzuführen und dabei eine professionelle Haltung zu zeigen.**	Betriebsorganisation, Werkstattausstattung und betriebsinterne Vorschriften: - Sie machen sich während einer einführenden Besichtigung mit der Organisation des Betriebes und den unterschiedlichen Abteilungen bekannt. - Sie machen sich mit der Werkstatt-ausrüstung des Betriebes vertraut. - Sie berücksichtigen die betriebsinternen Vorschriften (u.a. in Bezug auf Arbeitskleidung, Arbeitsmittel, …) Haltung: - Sie achten auf ein sauberes Auftreten. - Sie beginnen ihre Arbeiten täglich entsprechend den vorgegebenen Arbeitszeiten. - Sie zeigen Interesse und führen die ihnen aufgegebenen Arbeiten sorgfältig durch. - Sie achten auf Gefahren in der Kfz-Werkstatt. - Sie behandeln die Betriebsdokumente sorgsam. - Sie gehen vertrauensvoll mit Betriebsinformationen um und beachten die professionelle Schweigepflicht. - Sie fragen bei Unkenntnissen nach. - Sie befolgen die ihnen gegebenen Anweisungen und Vorgaben. - Sie zeigen Aufmerksamkeit bei der Kommunikation mit dem Betriebs-personal.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung eine Kundenbetreuung und -beratung durchzu-führen, die Verwaltung von Kunden- und Fahrzeugdaten zu beschreiben, die Auftragsabwicklung für die Werkstatt zu erläutern, die Verwaltung Ersatzteil- und Spezialwerkzeug-ausgabe zu beschreiben.**	Kundendienst und Verwaltung: - Sie verstehen die Bedeutung der Betreuung und Beratung der Kundenannahme bei Standardwartungen und Standardreparaturen. - Sie beschreiben die Auftrags-annahme, die Auftragsabwicklung und den Werkstattauftrag. - Sie können dem Kunden die auf der Rechnung aufgeführten Arbeits-positionen anhand von technischen Informationen bei der Verrechnung erläutern. - Sie erläutern die Vorgehensweise bei Kundenbeanstandungen und/oder Verrechnungen. - Sie garantieren die Kundenzufrieden-heit und beachten die Regeln der Höflichkeit. - Sie beschreiben die Verwaltung von Kunden und Fahrzeugdaten. Ersatzteillager und Spezialwerkzeugausgabe: - Sie verstehen das Verwalten des Ersatzteillagers und erläutern die Ersatzteilausgabe. - Sie verstehen das Verwalten der Spezialwerkzeuglagerung und erläutern die Werkzeugausgabe. Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadenverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung Kundenbeanstandungen zu interpretieren und anhand von markenspezifischen, integrierten und regelbasierte Diagnosen zu lokalisieren, durch Reparaturarbeiten die Fehlerquellen zu beheben und dabei qualitätsbewusst zu handeln.**	Diagnose und Fehlerlokalisation: - Sie analysieren die Vorgänge bei der integrierten und regelbasierten Diagnose. - Sie beschreiben die logische Fehlersuche. - Sie lokalisieren die Fehler laut Kundenbeanstandung und erläutern die Fehlfunktionen. Reparaturarbeiten und Funktionskontrolle: - Sie beheben die Fehler fachgerecht und nehmen ggfs. die nötigen Einstellungen vor. - Sie führen eine Funktionskontrolle durch. Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadenverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, den schulischen Praktikums¬bericht fachlich korrekt und fehlerfrei zu verfassen, sowie termingerecht abzugeben.**	Sie beschreiben die relevanten Arbeitsschritte und die erzielten Ergebnisse in einer für technische Berichte adäquaten Form, eine präzise Fachsprache wird angewandt, der Bericht ist formal übersichtlich erstellt und beinhaltet im Anhang die nötige Dokumentation: - Berichtsteil 1:: Betriebs¬vorstellung - Berichtsteil 2: - die Verwaltung von Kunden- und Fahrzeugdaten, die Auftragsabwicklung für die Werkstatt und das Ersatzteillager - eine Reparaturarbeit aus dem mechanischen und/oder elektronischen Bereich - die logischen Vorgänge bei einer integrierten und regelbasierten Diagnose - Berichtsteil 3: Persönliche Stellungnahme	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.4. - Stage en entreprise 4 (STAGE4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 4**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, während des gesamten Praktikums, seine/ihre Arbeit mit Sorgfalt und Interesse entsprechend den Arbeitszeiten und den betriebsinternen Vorschriften und Vorgaben durchzuführen und dabei eine professionelle Haltung zu zeigen.**	Betriebsorganisation, Werkstattausstattung und betriebsinterne Vorschriften: -Sie machen sich während einer einführenden Besichtigung mit der Organisation des Betriebes und den unterschiedlichen Abteilungen bekannt. - Sie machen sich mit der Werkstatt-ausrüstung des Betriebes vertraut. - Sie berücksichtigen die betriebsinternen Vorschriften (u.a. in Bezug auf Arbeitskleidung, Arbeitsmittel, …) Haltung: - Sie achten auf ein sauberes Auftreten. - Sie beginnen ihre Arbeiten täglich entsprechend den vorgegebenen Arbeitszeiten. - Sie zeigen Interesse und führen die ihnen aufgegebenen Arbeiten sorgfältig durch. - Sie achten auf Gefahren in der Kfz-Werkstatt. - Sie behandeln die Betriebsdokumente sorgsam. - Sie gehen vertrauensvoll mit Betriebsinformationen um und beachten die professionelle Schweigepflicht. - Sie fragen bei Unkenntnissen nach. - Sie befolgen die ihnen gegebenen Anweisungen und Vorgaben. - Sie zeigen Aufmerksamkeit bei der Kommunikation mit dem Betriebspersonal.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung, die Kundenbetreuung, das Verwalten von Kunden- und Fahrzeugdaten und die Werkstattorganisation zu analysieren und zu verstehen, administrativ durchzuführen und dabei qualitätsbewusst zu handeln.**	Kundendienst und Verwaltung: - Sie verstehen die Bedeutung der Betreuung und Beratung der Kundenannahme. - Sie verstehen die Verwaltung der Kundendaten, von der Terminplanung über die Fahrzeugannahme bis Fahrzeugabgabe. - Sie verstehen die Werkstattorganisation, von Eintritt bis Austritt des Fahrzeuges, in der Werkstatt. - Sie verstehen die Auftragsabwicklung und können dem Kunden die auf der Rechnung aufgeführten Arbeitspositionen anhand von technischen Informationen bei der Verrechnung erläutern. Sie garantieren die Kundenzufriedenheit und beachten die Regeln der Höflichkeit.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung, den Kosten-voranschlag und Auftragsabwicklung (Auftragsannahme und Werkstattauftrag), die Garantie- und Kulanzabwicklung sowie Fahrzeugrückrufaktion zu analysieren und zu verstehen, zu verwalten, administrativ durchzuführen und dabei qualitätsbewusst zu handeln.**	Kundendienst bei Kostenvoranschlag und Auftragsabwicklung (Auftragsannahme und Werkstattauftrag), Garantie- und Kulanzabwicklung, Fahrzeugrückrufaktion: - Sie verstehen die Bedeutung der Betreuung und Beratung der Kundenannahme bei solchen Abwicklungen. - Sie verstehen die Verwaltung der Abwicklungen. - Sie verstehen die Abwicklungen und können dem/den Kunden die auf der Rechnung aufgeführten Positionen anhand von Zusatzinformationen bei der Verrechnung erläutern. Sie garantieren die Kundenzufriedenheit und beachten die Regeln der Höflichkeit.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Anweisung spezifische KFZ-Fehlfunktionen zu analysieren und zu verstehen und anhand markenspezifischer regelbasierter und erfahrungsbasierter Diagnosen zu lokalisieren, durch Reparaturarbeiten die Fehlerquellen zu beheben und dabei qualitätsbewusst zu handeln.**	Diagnose und Fehlerlokalisation: - Sie analysieren die Vorgänge bei der regelbasierten und erfahrungsbasierten Diagnose. - Sie beschreiben die logische Fehlersuche. - Sie lokalisieren die Fehlfunktionen und erläutern die Fehlfunktionen. Reparaturarbeiten und Funktionskontrolle: - Sie beheben den/die Fehler fachgerecht und nehmen ggfs. die nötigen Einstellungen vor. - Sie führen eine Funktionskontrolle durch. Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadenverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, den schulischen Praktikumsbericht fachlich korrekt und fehlerfrei zu verfassen, sowie termingerecht abzugeben.**	Sie beschreiben die relevanten Arbeitsschritte und die erzielten Ergebnisse in einer für technische Berichte adäquaten Form, eine präzise Fachsprache wird angewandt, der Bericht ist formal übersichtlich erstellt und beinhaltet im Anhang die nötige Dokumentation: - Berichtsteil 1: -Betriebsvorstellung - Berichtsteil 2: - Kundendienst und Kundenbetreuung, von der Terminplanung bis Fahrzeugabgabe an den Kunden - Allgemeine Vorgehensweise bei Kostenvoran-schlag und Auftragsabwicklung (Auftrags-annahme und Werkstattauftrag), Garantie- und Kulanzabwicklung, Fahrzeugrückrufaktion - die logischen Vorgänge von zwei integrierten und regelbasierten Diagnosen - Berichtsteil 3: - Persönliche Stellungnahme	Zum Erwerb der Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mécatronique d'automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement des composants et des systèmes des énoncés théoriques correspondants des domaines professionnels étudiés (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT) de manière compétente. (TH)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, transmission d'essieu, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: entraînements électriques - BUSYS: systèmes de bus de données	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des énoncés théoriques des domaines professionnels étudiés (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, ELEKT, BUSYS) de manière autonome et d'interpréter les résultats. (TH)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, transmission d'essieu, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - ELEKT: entraînements électriques - BUSYS: systèmes de bus de données	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer et d'évaluer les travaux de diagnostic, de contrôle, de maintenance et de remise en état requis et prévus dans le contexte des domaines professionnels correspondants (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT, BUSYS). (PR)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: entraînements électriques - BUSYS: systèmes de bus de données	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'expliquer les étapes de travail et de contrôle requises dans le contexte des domaines professionnels correspondants (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT, BUSYS). (PR)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: entraînements électriques - BUSYS: systèmes de bus de données	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Projet mécanique et électrique 3 (PROME3-F)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet mécanique et électrique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans le domaine de la technologie à haute tension, de l'électricité/de l'électronique ou de la mécanique automobile et d'avancer des arguments.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode de travail cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode de travail après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève vérifie que les étapes de travail ont été accomplies d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses actions personnelles sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options d'actions.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Projet mécanique et électrique 4 (PROME4-F)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet mécanique et électrique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME4-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans le domaine de la technologie à haute tension, de l'électricité/de l'électronique ou de la mécanique automobile et d'avancer des arguments.** **- La compétence d'action est mise en évidence d'après le principe de l'action complète sous l'aspect de l'autonomie sociale et individuelle.** **- La complexité de la mission doit constamment progresser pendant la durée de la formation au cours des modules facultatifs.** **- La mission complexe est déterminée par le chef de projet, en compagnie des élèves dans la mesure du possible, et la mission doit être stimulante, sans être trop exigeante pour autant.** **- Il convient d'opter pour le sujet de la manière suivante.** **o L'enseignant prend une décision dans l'intérêt du développement des élèves.** **o L'élève prend une décision en fonction de son intérêt personnel.** **o Il est possible d'augmenter le degré de difficulté d'un sujet déjà traité.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode de travail cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode de travail après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève vérifie que les étapes de travail ont été accomplies d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses actions personnelles sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options d'actions.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet mécanique et électrique 5 (PROME5-F)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet mécanique et électrique 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME5-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

*

Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!

Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans les domaines de la technologie à haute tension, de l'électricité/de l'électronique ou de la mécanique automobile et d'avancer des arguments.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses actions personnelles sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options d'actions.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Projet mécanique et électrique 6 (PROME6-F)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet mécanique et électrique 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME6-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

*
Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!

Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans les domaines de la technologie à haute tension, de l'électricité/de l'électronique ou de la mécanique automobile et d'avancer des arguments.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses actions personnelles sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options d'actions.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base et de sécurité de l'électromobilité (ELMOB1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement électrique 1**

Titre du module:	**Connaissances de base et de sécurité de l'électromobilité**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELMOB1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
2	1	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Prof.-ing. und Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différents entraînements partiellement ou entièrement électriques avec leurs fonctions respectives et d'expliquer leurs composants à haute tension avec leurs missions.**	- L'élève distingue des variétés, des structures ainsi que des fonctionnements de systèmes entièrement hybrides: o système hybride en série, o système hybride parallèle, o système hybride à puissance partagée, o hybride plug-in, o entraînement entièrement électrique, o états de fonctionnement d'entraînements hybrides et entièrement électriques, o système marche-arrêt, o freinage par récupération, o renforcement du couple, o conduite électrique, o mode roue libre.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les risques de la technologie à haute tension et d'expliquer les missions de la sécurité haute tension dans le véhicule. (TH)**	- L'élève connaît les dangers au cours de travaux avec des systèmes à haute tension et il les décrit: o types d'accidents au cours de travaux avec des système à haute tension, o conséquences d'une électrocution, o dangers du courant continu et du courant alternatif. - L'élève désigne des notions du vocabulaire professionnel spécifiques des systèmes à haute tension. o véhicule à sécurité intrinsèque, o système à haute tension en tant que réseau isolé, o niveaux de qualification pour des travaux avec des véhicules à haute tension. - L'élève connaît les règles de sécurité dans le domaine des travaux avec des véhicules à haute tension et il les applique: o désactivation du système à haute tension, o protection contre les remises sous tension inopinées, o vérification de l'absence de tension. - L'élève décrit et explique les dispositifs de sécurité de véhicules à haute tension: o isolation haute tension, o liaison équipotentielle des composants à haute tension, o ligne pilote, o contacteurs dans le système de gestion de l'accumulateur.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement ainsi que les propriétés de moteurs électriques au cours d'une comparaison avec des moteurs à combustion. (TH)**	- L'élève décrit et distingue les principes de fonctionnement ainsi que les propriétés de moteurs électriques: o moteur synchrone, o moteur asynchrone, o moteur à réluctance, o moteur à réluctance synchrone. - L'élève déduit des avantages ainsi que des inconvénients de moteurs électriques et à combustion.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux d'entretien, de réparation et de maintenance à des véhicules à haute tension en veillant au respect des autorisations du niveau de qualification 1 (HEV1 / 1S) et en observant les consignes de rigueur en matière de sécurité. (PR)**	- L'élève effectue des travaux d'entretien, de réparation et de maintenance en considérant les points suivants. o Il connaît le niveau de qualification 1 (HEV1 / 1S) ainsi que les autorisations qui en résultent pour la manipulation de véhicules à haute tension. o Il connaît les dangers au cours de la manipulation de véhicules à haute tension. o Il connaît les réactions après des accidents au cours de la manipulation de véhicules à haute tension. o Il est capable d'interpréter des fiches de secours et de s'en servir. o Il est capable d'identifier et de localiser des composants à haute tension. o Il est capable d'appliquer des délimitations ainsi que des signalisations de sécurité à un véhicule à haute tension. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gemäß Qualifizierungsstufe 2 (BT-HV (Q)), Fahrzeuge mit Hybrid-/Elektroantrieben sicher freizuschalten und anschließend Wartungs- sowie Instandsetzungsarbeiten an den Komponenten des Hochvoltsystems unter Beachtung der Sicherheitsvorschriften und des Umweltschutzes durchzuführen.**	- L'élève effectue des travaux de maintenance et de remise en état en considérant les points suivants. o Il connaît la vue d'ensemble, la structure ainsi que le contexte des composants à haute tension. o Il connaît la pollution qui résulte d'un entreposage et d'une mise au rebut non réglementaires de composants à haute tension. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mesures de contrôle sur véhicules hybrides et électriques et accumulateurs d'énergie (ELMOB2)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement électrique 1**

Titre du module:	**Mesures de contrôle sur véhicules hybrides et électriques et accumulateurs d'énergie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELMOB2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
2	1	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Prof.-ing. und Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les variétés, les structures et les fonctionnements d'accumulateurs d'énergie ainsi que les missions du système de gestion d'une batterie. (TH)**	- L'élève distingue les variétés ainsi que les propriétés d'accumulateurs d'énergie: o accumulateur au plomb, o accumulateur nickel-hydrure métallique, o accumulateur lithium-ion, o supercondensateur, o nouvelles évolutions, respectivement état de la technologie. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de batteries lithium-ion: o la structure des cellules et de la batterie, o les processus chimiques au cours du chargement et du déchargement. - L'élève explique les missions ainsi que les fonctions du système de gestion d'une batterie: o l'état de charge, o les courbes de charges, o la détermination du temps de chargement, o l'équilibrage des cellules, o les contacteurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et de distinguer les différentes variétés de connecteurs de charges et de modes de charge (TH)**	- L'élève distingue des variétés de connecteurs. - L'élève décrit l'affectation des broches. - L'élève explique les missions ainsi que la fonction des contacts de signalisation. - L'élève décrit les mesures de sécurité à appliquer avec des systèmes de connexion. - L'élève décrit et distingue des modes de charge. - L'élève décrit le processus de la charge.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les impacts sur l'environnement au cours de la génération d'énergie et de l'extraction de matériaux ainsi que la pollution qui en résulte. (TH)**	- L'élève désigne des variétés de génération d'énergie ainsi que leurs impacts sur l'environnement: o les énergies fossiles, o les énergies renouvelables, o l'énergie nucléaire. - L'élève désigne des impacts sur l'environnement ainsi que des conditions humanitaires de l'extraction de matériaux: o le cobalt, o le lithium, o les terres rares pour aimants. - L'élève désigne l'impact sur l'environnement de la technologie des batteries: o les limites de la technologie, o la réutilisation d'une batterie, o le recyclage d'une batterie.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre hors tension des véhicules à entraînements hybrides/électriques en respectant les conditions du niveau de qualification 2 et en observant les consignes de rigueur en matière de sécurité. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants à un véhicule à haute tension. o Il connaît le niveau de qualification 2 (HEV2 / 2S / BT-H/V (Q)) ainsi que les autorisations qui en résultent concernant la manipulation de véhicules à haute tension. o Il effectue la mise en service. o Il évite les remises en service inopinées. o Il constate s'absence de tension. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle à un système à haute tension et à un système de chargement en observant les consignes de rigueur en matière de sécurité. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle et d'évaluation à un véhicule à haute tension. o Il établit des rapports de contrôle. o Il effectue des mesurages de la tension avec des systèmes à haute tension désactivés. o Il mesure l'égalisation des potentiels. o Il mesure la résistance d'isolation. o Il contrôle l'infrastructure (connecteurs et stations de charge). o Il charge un véhicule à haute tension. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence (MOMAN1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOMAN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Laboratoire - Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'injection directe dans un moteur à essence de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique le système MED Motronic. - Il décrit la structure. - Il explique les caractéristiques de l'injection directe. - Il explique les modes de charge homogène et stratifié. - Il décrit des actionneurs ainsi que des capteurs spécifiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de dépollution des gaz d'échappement et de leurs composants avec des moteurs à essence à injection directe de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les substances nocives dans les gaz d'échappement, - l'injection d'air secondaire, - le catalyseur régulé à trois voies, - la sonde lambda à large bande, - la recirculation de gaz d'échappement, - le catalyseur à accumulation de NOx.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats des contrôles, de diagnostic et de prise de décisions concernant les travaux de remise en état de capteurs et d'actionneurs de moteurs à essence. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants de moteurs à essence (systèmes ME et MED Motronic) et il les évalue: - les capteurs, - les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats des contrôles, de diagnostic et de prise de décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes de réduction de substances polluantes de moteurs à essence. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants de moteurs à essence (systèmes ME et MED Motronic) et il les évalue: - les sondes lambda et les régulations lambda, - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, - les catalyseurs, - les systèmes d'air secondaire. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à diesel (MOMAN2)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à diesel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOMAN2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire - Atelier
2	1	- Atelier - Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de gestion de moteurs diesel de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique les fondements des systèmes de gestion de moteurs diesel. - L'élève explique le système d'injection directe à rampe commune. - Il décrit la structure ainsi que les systèmes de régulation. - Il explique les caractéristiques. - Il décrit les actionneurs ainsi que les capteurs spécifiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de dépollution des gaz d'échappement et de leurs composants avec des moteurs diesel de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les substances nocives dans les gaz d'échappement, - le catalyseur d'oxydation, - EGR à haute pression et à basse pression, - le capteur NOx, - le catalyseur SCR, - le catalyseur à glissement d'ammoniac, - le filtre à particules.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats des contrôles, de diagnostic et de prise de décisions concernant les travaux de remise en état de capteurs et d'actionneurs de moteurs diesel. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants de moteurs diesel et il les évalue: - les capteurs, - les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats des contrôles, de diagnostic et de prise de décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes de dépollution des gaz d'échappement de moteurs diesel. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants de moteurs diesel et il les évalue: - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement (EGR), - les filtres à suie pour moteurs diesel et les filtres à particules de moteurs diesel, - les catalyseurs NOx et SCR. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 1 (FAREG1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes de transmission et de suspension 1**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAREG1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle d'instruction - Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Prof.-ing. und Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de direction assistée, de lire les dessins fonctionnels et les diagrammes correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève distingue des systèmes de direction assistée et il explique leur structure ainsi que leur fonction: - direction assistée électrohydraulique, - direction assistée électrique. .- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes de direction à superposition: - direction active, - direction dynamique, - direction des essieux arrière, respectivement direction intégrale.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer de manière compétente la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de freinage, d'entraînement et de régulation de la dynamique de conduite, de lire les dessins de fonction et les diagrammes correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes de freinage, d'entraînement et de régulation de la dynamique de conduite (fonctionnement sans schémas de circuits électrohydrauliques): - système antiblocage des roues (ABS), - répartition électronique de la force de freinage (EBD), - système antipatinage (ASR), - régulation du comportement dynamique, - fonctions complémentaires du système de régulation du comportement dynamique, - assistant de freinage (BAS), - assistance au freinage d'urgence (ABA – Active Brake Assist).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de contrôle, d'évaluation des résultats, de diagnostic et de prise de décisions concernant la remise en état du châssis, des systèmes de régulation du châssis et de la géométrie des essieux. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic et d'évaluation aux composants indiqués: - le châssis, - les systèmes de régulation de la dynamique de conduite (ABS, ASR, ESP, etc.), - les systèmes de direction assistée électrique et hydraulique (avec une direction à assistance variable). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état au châssis, aux systèmes de régulation de la dynamique de conduite et au parallélisme des roues. (PR)**	- L'élève applique des travaux de démontage, de remise en état et de montage aux composants indiqués: - le châssis, - les systèmes de régulation de la dynamique de conduite (ABS, ASR, ESP, etc.), - les systèmes de direction assistée électrique et hydraulique (avec une direction à assistance variable). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 1 (ANTRI1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes de transmission et de suspension 1**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTRI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes de vitesses automatisées de manière compétente et d'effectuer des calculs spécifiques concernant les ensembles de composants. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement: - d'une boîte de vitesse séquentielle, - d'une boîte de vitesse à double embrayage (humide, sec). - L'élève détermine: - des rapports de transmission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes automatiques de manière compétente et d'effectuer des calculs spécifiques concernant les ensembles de composants. (TH)**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de boîtes automatiques: - convertisseur de couple hydrodynamique avec embrayage de verrouillage du convertisseur, - trains planétaires simples et complexes, - éléments de transmission (embrayages d'entraînement et de freinage, roue libre), - commande à point de commutation et programmes de sélection, - boîte automatique continue (transmission CVT). L'élève détermine: - les rapports de transmission avec une transmission CVT, - les transmissions avec un train planétaire simple.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant des travaux de remise en état de boîtes de vitesses. (PR)**	- L'élève applique des travaux de démontage, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants indiqués: - boîtes de vitesses coaxiales, - boîtes de vitesses à essieux intégraux. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles et de prendre des décisions concernant des travaux de remise en état et de maintenance de boîtes automatiques et de boîtes de vitesses automatisées. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, de démontage, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de montage, de réglage et de contrôle du fonctionnement aux composants indiqués: - boîtes automatiques, - boîtes de vitesses automatisées. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Diagnostic des systèmes de bus de données 1 (BUSYS1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 1**

Titre du module:	**Diagnostic des systèmes de bus de données 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BUSYS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur et Maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de bus CAN et LIN dans des véhicules automobiles et de soumettre les systèmes à des mesurages. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes de bus de données: - architectures de bus de données, - système de bus CAN, - système de bus LIN. - L'élève prend connaissance de la trame de données en se servant d'un oscilloscope. - L'élève décrit des variétés d'erreurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs fondamentaux concernant des systèmes numériques de bus de données. (TH)**	- L'élève effectue des calculs concernant - des nombres binaires, - des nombres hexadécimaux, - des temps de bits et des vitesses de transmission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de systèmes de bus de données. (PR)**	- L'élève applique des travaux d'extension, de contrôle, de diagnostic, de remise en état, de réglage, de montage et de contrôle du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: - systèmes de bus de données. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'intégrer des systèmes complémentaires/des équipements particuliers dans des systèmes de bus de données. (PR)**	- L'élève applique des travaux de montage, de contrôle du fonctionnement, d'intégration et de programmation aux composants suivants et il les évalue: - systèmes de bus de données, - systèmes complémentaires / équipements particuliers. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Contrôle et réparation des systèmes de confort et de sécurité 1 (ELKOS1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 1**

Titre du module:	**Contrôle et réparation des systèmes de confort et de sécurité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELKOS1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement de systèmes de protection antivol. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: o le dispositif d'immobilisation, o le verrouillage central, o les lève-vitres électriques, o le système d'accès passif, o le système d'alarme antivol.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement de systèmes de confort. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: o la régulation électronique des essuie-glaces, o les rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, o les sièges de confort.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des contrôles ainsi que des diagnostics de manière autonome aux systèmes de confort et de sécurité d'un véhicule en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des contrôles ainsi que des diagnostics aux systèmes indiqués: - le système de confort, - le système de sécurité. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de réglage de manière autonome aux systèmes de confort et de sécurité d'un véhicule en état de fonctionnement. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état et de réglage aux systèmes indiqués: - le système de confort, - le système de sécurité. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Contrôle du fonctionnement des composantes électriques et électroniques de véhicules hybrides et électriques (ELMOB3)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement électrique 2**

Titre du module:	**Contrôle du fonctionnement des composantes électriques et électroniques de véhicules hybrides et électriques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ELMOB3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur
4	2	- Maître d'enseignement technique
7	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
4	2	- Atelier
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: 12 (max. 6 Schüler pro Lehrer in der Schulwerkstatt)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Aufgaben der Spannungswandler in teil- und vollelektrischen Fahrzeugen zu erklären, sowie deren Aufbau und Funktionsweise zu beschreiben. (TH)**	Aufgaben von den Komponenten der Leistungselektronik erklären: - Inverter - DC/DC-Wandler Aufbau und Funktionsweise dieser Komponenten unterscheiden und beschreiben	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise von Heizsystemen in teil- und vollelektrischen Fahrzeugen zu erklären, sowie das Thermomanagement der Hochvolt-Komponenten zu beschreiben. (TH)**	Aufbau und Funktionsweise von Heizsystemen in elektrischen Fahrzeugen erklären: - Hochleistungs-PTC - Wärmepumpe Thermomanagement der folgenden Hochvolt-Komponenten beschreiben: - Batterie - Leistungselektronik - E-Maschine	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, das Funktionsprinzip und die Eigenschaften der Brennstoffzelle in Elektrofahrzeugen zu erklären. (TH)**	Eigenschaften von Antrieben mit Brennstoffzelle erklären: - Sinn und Zweck - Wasserstoffherstellung - Wasserstoffspeicherung und –betankung Aufbau und Funktionsprinzip der Brennstoffzelle erklären: - Aufbau der Brennstoffzelle - Elektrochemische Vorgänge in der Brennstoffzelle Peripherie von der Brennstoffzelle beschreiben: - Wasserstoffversorgungsystem - Luftversorgungssystem - Thermomanagementsystem	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Wartungs- und Prüfarbeiten am Batterie- und Thermomanagement des Hochvoltsystems durchzuführen, und hält sich dabei an die erforderlichen Sicherheitsvorschriften und Unfallverhütungen. (PR)**	Reparatur-/ Instandsetzungsarbeiten an HV-Komponenten unter der Berücksichtigung der folgenden Punkte durchführen: Qualifikationsstufe 2 (BT-H/V (Q)): - Komponenten austauschen - HV-Batterie Ausbau, Lagerung, Einbau Erklärung der Qualifikationsstufe 3 (BT-T (Q)): - Erläuterungen zur Qualifikationsstufe 3 - Gesetzgebung - Umgang mit Unfallfahrzeugen HV-Batterie: - Aufbau der HV-Batterie - Batteriemanagement - Thermomanagement HV-Batterie - Diagnose der HV-Batterie Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Wartungs- und Prüfarbeiten an der Ladeinfrastruktur, sowie am Bordspannungsnetz durchzuführen und hält sich dabei stets an die erforderlichen Sicherheitsvorschriften und Unfallverhütungen. (PR)**	Prüfarbeiten unter der Berücksichtigung der folgenden Punkte durchführen: - Ladestecker - Ladeinfrastruktur - Bordspannungsnetz Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fonctionnement des machines électriques et diagnostic et réparation de véhicules hybrides et électriques (ELMOB4)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entraînement électrique 2**

Titre du module:	**Fonctionnement des machines électriques et diagnostic et réparation de véhicules hybrides et électriques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELMOB4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur
4	2	- Maître d'enseignement technique
7	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
4	2	- Atelier
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: 12 (max. 6 Schüler pro Lehrer in der Schulwerkstatt)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau von Drehfeldmaschinen zu beschreiben und deren Funktionsweise zu erklären. (TH)**	Synchronmotor - Aufbau beschreiben - Drehfeld im Drehstrommotor beschreiben - Funktionsweise erklären - Unterschied Permanent- und Fremderregt Asynchronmotor - Aufbau beschreiben - Funktionsweise erklären Gegenüberstellung von Synchron- und Asynchronmotor Aufgaben des Resolversensors erklären Weitere Bauarten von Drehstrommaschinen beschreiben - Reluktanzmotor - SynRM-Motor	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildene ist in der Lage systemübergreifende Berechnungen am gesamten HV-Fahrzeug durchzuführen. (TH)**	Berechnungen durchführen: - Ladedauer und Batteriekapazität - Arbeit, Energie, Leistung und Wirkungsgrad - Drehmoment, Drehzahl und Übersetzungen	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, elektrische Größen an HV-Komponenten messtechnisch zu erfassen und ggf. daraus Fehler zu diagnostizieren. (TH)**	Messungen an folgenden Komponenten und Bauteilen durchführen: - Motor - Inverter - Batterie	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Diagnose Fehlersuche, und Reparatur durchzuführen, und hält sich dabei an die erforderlichen Sicherheitsvorschriften und Unfallverhütungen. (PR)**	Folgende Arbeiten an HV-Fahrzeugen durchführen: - Diagnose - Fehlersuche - Reparatur - Update Funktion - Komponenten anlernen/kalibrieren - HV-Komponenten prüfen Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Wartungs- und Prüfarbeiten an der Leistungselektronik, sowie an der E-Maschine durchzuführen und hält sich dabei stets an die erforderlichen Sicherheitsvorschriften und Unfallverhütungen. (PR)**	Folgende Arbeiten an HV-Fahrzeugen durchführen: E-Maschine - Aufbau der E-Maschine - Resolversensor - Drehwinkelsensor - Kühlung - Diagnose der E-Maschine Inverter - Aufbau des Inverters - Ansteuerung der E-Maschine - Diagnose am Inverter Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 2 (ANTRI2)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes de transmission et de suspension 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTRI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement d'ensembles de composants du groupe motopropulseur d'un véhicule à transmission intégrale de manière compétente, de les expliquer, de lire les schémas fonctionnels correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève décrit des propriétés des systèmes à transmission intégrale suivants ainsi que des différences: o la transmission intégrale commutable, o la transmission intégrale permanente, o la transmission intégrale hybride. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction d'un différentiel central et d'une boîte de transfert: o le différentiel central conique, o la boîte de transfert à embrayage multidisque, o le différentiel central autobloquant à engrenage planétaire, o la distribution de couple dynamique, o le différentiel Torsen. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction d'embrayages hang-on: o l'embrayage Haldex avec son système de commande.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant les ensembles de composants du groupe motopropulseur et du moteur dans son ensemble. (TH)**	- L'élève détermine des couples ainsi que des taux de blocage avec l'engrenage différentiel et le verrouillage du différentiel. - L'élève détermine le rapport de transmission ainsi que la conversion de couple dans l'ensemble du moteur. - L'élève détermine la vitesse de déplacement. - L'élève détermine des rendements, des puissances motrices ainsi que des forces motrices.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des boîtes de vitesses, des boîtes de vitesses automatisées ainsi que des boîtes automatiques à des contrôles et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de test du fonctionnement à des boîtes de vitesses. à des boîtes de vitesses automatisées et à des boîtes automatiques et il les évalue. - L'élève applique des travaux de contrôle à des boîtes de vitesses. - L'élève change l'huile et il contrôle le niveau d'huile de boîtes de vitesses. - L'élève effectue le rinçage de boîtes de vitesses. - L'élève contrôle le fonctionnement de boîtes automatiques et de convertisseurs de couples. - L'élève diagnostique l'appareil de commande. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des boîtes de transfert ainsi que des transmissions d'essieux à des contrôles et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, de détection d'erreurs, de réglage et de test du fonctionnement aux composants suivants et il les évalue: o les boîtes de transfert, o les transmissions d'essieux. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 2 (FAREG2)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes de transmission et de suspension 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAREG2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Professeur d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure, la fonction, les systèmes partiels ainsi que les composants des systèmes de châssis et de régulation électroniques, de lire les schémas fonctionnels correspondants et de les expliquer. (TH)**	- L'élève décrit des fondements des régulations de la dynamique de conduite. - L'élève décrit la structure de systèmes de châssis et de régulation électroniques et il explique des fonctions en se référant à des schémas de circuits électriques et hydrauliques, respectivement pneumatiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure, le fonctionnement ainsi que les interactions de systèmes de freinage avec des véhicules HV. (TH)**	- L'élève explique la structure, le fonctionnement ainsi que les interactions de systèmes de freinage avec des véhicules HV: o le frein à tambour, o le frein piloté électroniquement, o le frein générateur, o la conduite à une pédale.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les dimensions de châssis et d'effectuer des calculs concernant les systèmes partiels du châssis. (TH)**	- L'élève décrit des dimensions fondamentales de la position des roues. - L'élève effectue des calculs concernant o les dimensions de la position des roues, o les forces agissant sur la roue, o les forces agissant sur le véhicule.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des contrôles ainsi que des réglages au parallélisme des roues d'un véhicule en état de fonctionnement et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic et de réglage au parallélisme et à l'alignement des roues et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des contrôles ainsi que des réglages au châssis d'un véhicule en état de fonctionnement, d'effectuer des travaux de maintenance ainsi que des tests du fonctionnement et d'établir des diagnostics de manière autonome. (PR)**	- L'élève effectue des travaux de contrôle, de diagnostic, de réglage et de test du fonctionnement et il les évalue. 1 L'élève assure la maintenance des systèmes de freinage de véhicules HV (frein à tambour, frein piloté électroniquement, frein générateur, etc.). - L'élève assure la maintenance de la régulation de la dynamique de conduite, du système antiblocage des roues et du système antipatinage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Contrôle et réparation des systèmes de confort et de sécurité 2 (ELKOS2)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 2**

Titre du module:	**Contrôle et réparation des systèmes de confort et de sécurité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELKOS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement de systèmes de climatisation dans l'habitacle. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - le chauffage et le système de refroidissement, - les systèmes électriques de chauffage additionnel, - le chauffage additionnel, - la climatisation, - le système de chauffage/de climatisation régulé.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, les propriétés ainsi que le fonctionnement de systèmes d'infotainment et de confort. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les systèmes d'infotainment - les systèmes de confort.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles ainsi que des travaux de maintenance et d'entretien, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état de la ventilation, du chauffage et de la climatisation. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de maintenance, d'entretien, de diagnostic, d'évaluation et de remise en état aux composants suivants: - la ventilation / le chauffage / la climatisation, - le chauffage additionnel. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des contrôles, d'évaluer les résultats des contrôles, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état des sièges à réglage électrique, et des systèmes d' infotainment. (PR)**	- L'élève applique des travaux de contrôle, de diagnostic, d'évaluation et de remise en état aux composants suivants: - les sièges à réglage électrique, - les systèmes d' infotainment. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Contrôle et réparation des systèmes de confort et de sécurité 3 (ELKOS3)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Systèmes bus de données et systèmes de confort et de sécurité 2**

Titre du module:	**Contrôle et réparation des systèmes de confort et de sécurité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELKOS3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Einteilung in aktive und passive Sicherheitssysteme, sowie in Komfortsysteme vorzunehmen und die Funktion von Rückhaltesystemen zu erklären. (TH)**	Einteilung von Komfort- und Sicherheitssystemen vornehmen Aktive und passive Sicherheitssysteme unterscheiden Pre-Crash-, Crash- und Post-Crashsysteme bzw. -maßnahmen erklären: - Rückhaltesysteme - Drei-Punktgurt - Gurtstraffer Bau- und Rollarten - Front- und Seitenairbag - Typen von Gasgeneratoren - Sensorik und Auslösekriterien	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau, die Eigenschaften und die Funktionsweise der Licht- sowie Fahrerassistenzsysteme zu beschreiben. (TH)**	Aufbau und Funktion folgender Anlagen beschreiben: - Lichtsysteme Aufbau und Funktion folgender Assistenzsysteme beschreiben: - Spurhalteassistent / Spurwechselassistent - Parkassistenzsysteme - Tempomat- und Abstandsregler - Umfelderfassung	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Prüfungen durchzuführen, Prüfergebnisse auszuwerten, Diagnosen und Entscheidungen im Hinblick auf die Instand- und Wartungsarbeiten an den Fahr-, Parkassistenten und Lichtsystemen zu treffen. (PR)**	An den aufgelisteten Komponenten die folgenden Arbeiten: Prüfen, Diagnostizieren, Auswerten, Instandsetzen und Wartungsarbeiten durchzuführen - ACC - Spurhalteassistent / Spurwechselassistent - HF-Technik - Parkassistenzsysteme - Tempomat- und Abstandsregler - Lichtsysteme	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Prüfungen durchzuführen, Prüfergebnisse auszuwerten, Diagnosen und Entscheidungen im Hinblick auf die Rückhaltesysteme zu treffen. (PR)**	An den aufgelisteten Komponenten die folgenden Arbeiten: Prüfen, Diagnostizieren, Auswerten, Instandsetzen und Wartungsarbeiten durchzuführen - Rückhaltesysteme	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Service clientèle et conseil au client 1 (ELBER1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseil au client**

Titre du module:	**Service clientèle et conseil au client 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELBER1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les bases de la communication.**	- L'élève comprend les bases de la communication. - L'élève comprend et maîtrise la communication verbale. - L'élève comprend et maîtrise la communication non verbale.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de conseils avec des clients.**	- L'élève comprend et maîtrise la structure d'un entretien de conseil: o la phase de contact, o la phase de renseignement, o la phase de négociation, o la phase de conclusion. - L'élève comprend les propriétés de l'écoute active et il l'applique. - L'élève avance des arguments de manière structurée et il les formule d'une manière adaptée à son interlocuteur. - Réaliser un entretien conseil sur le thème du leasing, du financement et de l'achat.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de maîtriser les bases d'une bonne communication interne.**	- L'élève connaît les différents styles de la gestion du personnel. - L'élève identifie les attitudes de ses collaborateurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transmettre des informations spécifiques aux véhicules électriques au client au moment de la livraison du véhicule.**	- L'élève transmet des informations concernant le chargement du véhicule. - L'élève explique des détails techniques et spécifiques à la conduite du véhicule.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un CV de manière autonome et dispose de connaissances de base en droit du travail.**	- Créer un CV / une candidature - Connaître ses droits et obligations en tant que travailleur - Connaître les différences entre un contrat de travail à durée déterminée et un contrat de travail à durée indéterminée.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Service clientèle et conseil au client 2 (ELBER2)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseil au client**

Titre du module:	**Service clientèle et conseil au client 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELBER2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de diagnostics basés sur des expériences.**	- L'élève pose des questions ciblées au client en se référant à une contestation. - L'élève pose des questions ciblées au client en se référant aux expériences du responsable des relations avec la clientèle.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de réclamation avec des clients.**	- L'élève est capable de comprendre exactement le contexte indiqué par le client. - L'élève est capable de poser des questions ciblées. - L'élève comprend l'empathie à l'égard du client. - L'élève comprend la désescalade. - L'élève maîtrise une méthode ciblée pour résoudre des problèmes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la progression de l'accomplissement intégral d'une mission.**	- L'élève désigne les étapes suivantes de l'accomplissement d'une mission: o la détermination de la charge de travail, o l'établissement de la mission de travail, o la procuration du matériel, o l'exécution de travaux de réparation, o le contrôle des travaux exécutés, o l'établissement d'une facture, o l'explication du travail exécuté au client.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gestion de données dans un point de vente de véhicules automobiles.**	- L'élève comprend la saisie des données des clients et des véhicules. - L'élève connaît la règlementation de la protection des données. - L'élève décrit la planification ainsi que l'accomplissement d'une mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Module en entreprise 1 (FORME1)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation en entreprise 1**

Titre du module:	**Module en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORME1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Betrieblicher Ausbilder				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les indications spécifiques des fabricants en matière de sécurité.**	- L'apprenti connaît les indications spécifiques des fabricants en matière de sécurité. - L'apprenti identifie des composants spécifiques de véhicules à haut voltage. - L'apprenti identifie des marquages ainsi que des signalisations spécifiques de haut voltage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'inspection.**	- L'apprenti effectue des travaux de service, de réparation et de maintenance. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de diagnostic aux systèmes d'allumage et d'injection d'un moteur à essence.**	- L'apprenti applique des travaux aux systèmes d'allumage. - L'apprenti applique des travaux aux systèmes d'injection d'essence. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser les gaz d'échappement de véhicules équipés d'un moteur à essence.**	- L'apprenti analyse les gaz d'échappement de véhicules équipés d'un moteur à essence. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus de manière compétente.**	- L'apprenti mesure la profondeur du profil et il évalue l'état des pneus. - L'apprenti détecte des indentifications des pneus et des jantes. - L'apprenti effectue le démontage ainsi que le montage des pneus. - L'apprenti détermine la pression des pneus et il la règle. - L'apprenti effectue l'équilibrage des roues. - L'apprenti monte les roues sur le véhicule automobile. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un mesurage de l'essieu.**	- L'apprenti effectue des travaux préparatoires pour le mesurage de l'essieu. - L'apprenti constate la position des roues. - L'apprenti interprète des résultats. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'intégrer des systèmes complémentaires/des équipements particuliers dans des systèmes de bus de données.**	- L'apprenti applique des travaux de montage, de contrôle du fonctionnement, d'intégration et de programmation aux composants suivants: o systèmes complémentaires, o équipements particuliers. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige des rapports de stages d'une manière autonome et compétente en suivant les indications. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti décrit les travaux d'une manière détaillée et correcte sous l'aspect technique. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Module en entreprise 2 (FORME2)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation en entreprise 1**

Titre du module:	**Module en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORME2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre hors tension des véhicules hybrides, respectivement électriques, sous la supervision d'une personne compétente disposant du niveau de qualification 2 (HEV2 / 2S / BT-H/V (Q)).**	- L'apprenti prépare le véhicule ainsi que le poste de travail. - L'apprenti observe les règles de sécurité au cours de l'activation. - L'apprenti met le véhicule en service hors tension. - L'apprenti sécurise le véhicule pour éviter les remises en marche inopinées. - L'apprenti constate l'absence de tension. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des mesurages de la résistance d'isolation et de l'égalisation des potentiels sous la supervision d'une personne compétente disposant du niveau de qualification 2 (HEV2 / 2S / BT-H/V (Q)).**	- L'apprenti prépare le véhicule en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti effectue le mesurage de l'égalisation des potentiels et il évalue les résultats. - L'apprenti effectue le mesurage de la résistance d'isolation et il évalue les résultats. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux aux systèmes de sécurité et de confort.**	- L'apprenti remplace des composants des systèmes de confort et de protection antivol et, le cas échéant, il les programme. - L'apprenti programme une télécommande radio/une clé. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de diagnostic aux systèmes de préchauffage et d'injection d'un moteur diésel.**	- L'apprenti applique des travaux aux systèmes de préchauffage. - L'apprenti applique des travaux aux systèmes d'injection diésel. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser les gaz d'échappement de véhicules équipés d'un moteur diésel.**	- L'apprenti analyse les gaz d'échappement de véhicules équipés d'un moteur diésel. - L'apprenti effectue une régénération des filtres à particules. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de maintenance à des boîtes de vitesses.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état, de réglage et de contrôle du fonctionnement à des boîtes de vitesses et il évalue les résultats. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de maintenance à des boîtes automatiques.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état, de réglage et de contrôle du fonctionnement à des boîtes automatiques et il évalue les résultats. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige des rapports de stages d'une manière autonome et compétente en suivant les indications. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti décrit les travaux d'une manière détaillée et correcte sous l'aspect technique. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Module en entreprise 3 (FORME3)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation en entreprise 2**

Titre du module:	**Module en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORME3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Aufsicht einer fachkundigen Person mit Qualifizierungsstufe 2 (BT-H/V (Q)), ein HV-Fahrzeug spannungsfrei zu schalten und anschließend HV-Komponenten fachgerecht auszubauen, zu lagern und einzubauen.**	Die folgenden Handlungen sind zu evaluieren: - Fahrzeug spannungsfrei schalten - Ausbauen der spannungsfrei geschalteten HV-Komponenten - Lagern der ausgebauten HV-Komponenten - Einbauen der HV-Komponenten - Anlernen der HV-Komponenten - Funktionsprüfung durchführen Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, anhand des herstellerspezifischen Diagnosegerätes, Servicearbeiten durchzuführen.**	Die folgenden Handlungen sind zu evaluieren: - Fehlerspeicher auslesen - Parameter lesen - Anpassungen sowie Serviceupdates durchführen Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Diagnosen, Prüf- und Instandsetzungsarbeiten an Komfort- und Sicherheitssystemen durchzuführen.**	Die folgenden Handlungen sind zu evaluieren: an den aufgelisteten Sicherheits- und Komfortsystemen folgende Arbeiten: Wartungen, prüfen, instand setzen und Funktionskontrollen durchführen - Klimaanlagen - Zusatzheizungen - Elektrische Zusatzheizsysteme - Infotainment-Systeme Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Service- und Wartungsarbeiten, Aus- und Einbau von ganzen Komponenten an Verteiler- sowie Ausgleichsgetrieben durchzuführen.**	Die folgenden Handlungen sind zu evaluieren: Service- und Wartungsarbeiten, Aus- und Einbau an den aufgelisteten Antriebskomponenten durchführen: - Verteilergetriebe - Ausgleichsgetriebe - Allradkupplungen Die Sicherheitsvorschriften zur Unfall- und Schadensverhütung werden eingehalten.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Beratungsgespräch mit einem Kunden über Nutzung, Einsatz und Bedienung von HV-Fahrzeugen zu führen.**	- Nutzungsprofil des Kunden analysieren - Anhand des Nutzungsprofils Vor- und Nachteile unterschiedlicher HV-Fahrzeuge erläutern - Eventuelle Anpassungen des Nutzungsprofils für optimalere Nutzung eines HV-Fahrzeugs vorschlagen - Fahrverhalten für eine effiziente Nutzung eines HV-Fahrzeugs erklären - Ladeverfahren und -möglichkeiten erklären - Dem Kunden technische Details eines HV-Fahrzeugs erklären	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, in Absprache mit dem Betriebsausbilder, insgesamt 2 Praktikumsberichte, aus den vorherigen Kompetenzbereichen, welche er noch nicht zufriedenstellend beherrscht, auszuwählen und fachgerecht zu verfassen. * Weitere Informationen im „CARNET D'APPRENTISSAGE" unter „Allgemeines" des entsprechenden Ausbildungsjahres!**	Die folgenden Handlungen sind zu evaluieren: - Praktikumsbericht selbstständig, fachgerecht und den Vorgaben entsprechend verfassen - Fachbegriffe verwenden - Arbeiten technisch korrekt und detailliert beschreiben - Angaben zur Unfall- und Schadensverhütung vorhanden - Reflexionen zu dem Gelernten vorhanden - Termingerecht nach Absprache abgeben	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Module en entreprise 4 (FORME4)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division mécanique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formation en entreprise 2**

Titre du module:	**Module en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORME4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Electromobilité (ELMOB4)** **L'apprenti est capable d'appliquer une détection d'erreurs ainsi qu'une réparation à un véhicule HV sous guidance.**	- L'apprenti consulte la mémoire des erreurs. - L'apprenti effectue une détection d'erreurs. - L'apprenti identifie des composants défectueux. - L'apprenti répare des composants défectueux, respectivement il les remplace, et, le cas échéant, il effectue le calibrage. - L'apprenti effectue un test du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**Systèmes de direction et de freinage (FAREG2)** **L'apprenti est capable d'appliquer des travaux d'alignement des roules et de réglage, respectivement de remise en état, à un châssis.**	- Effectuer et analyser la géométrie des roues - L'apprenti applique des travaux de réglage, respectivement de remise en état, aux composants du châssis. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**Systèmes de direction et de freinage (FAREG2)** **L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de maintenance et de remise en état à des systèmes de freinage et de régulation de la dynamique de conduite.**	- L'apprenti applique des travaux de contrôle, de maintenance et de remise en état aux composants des systèmes de régulation de la dynamique de conduite (système antiblocage des roues, système antipatinage, etc.). - L'apprenti applique des travaux de contrôle, de maintenance et de remise en état aux systèmes de freinage de véhicules HV. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**Systèmes de confort et de sécurité (ELKOS3)** **L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état à des systèmes de sécurité, de confort et de retenue.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état et de test du fonctionnement aux systèmes de sécurité, de confort et de retenue indiqués: o les systèmes d'aide à la conduite (par exemple le calibrage), o les systèmes d'éclairage (par exemple des travaux de réglage), o les systèmes de retenue (par exemple l'airbag, le tendeur de ceinture, etc.). - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**Conseils aux clients (ELBER2) L'apprenti est capable d'accomplir intégralement une mission sous guidance.**	- L'apprenti accueille des clients. - L'apprenti détermine la charge de travail. - L'apprenti établit la mission de travail. - L'apprenti se procure le matériel. - L'apprenti effectue des travaux de réparation. - L'apprenti soumet les travaux effectués à des contrôles. - L'apprenti établit une facture sous guidance. - L'apprenti explique les travaux effectués au client.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige des rapports de stage d'une manière autonome et compétente en suivant les indications. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti décrit les travaux d'une manière détaillée et correcte sous l'aspect technique. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus pour la présentation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ME**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division mécanique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique d'automobile - Technicien en mobilité électrique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
/		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
0		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
/		- Atelier - Salle spéciale
0		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise der jeweiligen fachtheoretischen Aufgaben der geprüften Fachgebiete (Elmob, Moman, Fareg, Antri, Elkos, Busys) fachgerecht zu beschreiben und zu erklären. (TH)**	- Elmob: siehe Indikatoren Elmob1-4 - Moman: siehe Indikatoren Moman1-2 - Antri: siehe Indikatoren Antri1-2 - Fareg: siehe Indikatoren Fareg 1-2 - Elkos: siehe Indikatoren Elkos 1-3 - Busys: siehe Indikatoren Busys1	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Berechnungen der jeweiligen fachtheoretischen Aufgaben der geprüften Fachgebiete (Elmob, Moman, Fareg, Antri, Elkos, Busys) selbständig zu lösen und deren Ergebnisse zu interpretieren. (TH)**	- Elmob: siehe Indikatoren Elmob1-4 - Moman: siehe Indikatoren Moman1-2 - Antri: siehe Indikatoren Antri1-2 - Fareg: siehe Indikatoren Fareg 1-2 - Elkos: siehe Indikatoren Elkos 1-3 - Busys: siehe Indikatoren Busys1	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bei den für die jeweiligen Fachgebiete (Elmob, Moman, Fareg, Antri, Elkos, Busys) vorgesehenen Arbeiten, die notwendigen Diagnose-, Prüf-, Wartungs- und Instandsetzungsarbeiten durchzuführen und auszuwerten. (PR)**	- Elmob: siehe Indikatoren Elmob1-4 - Moman: siehe Indikatoren Moman1-2 - Antri: siehe Indikatoren Antri1-2 - Fareg: siehe Indikatoren Fareg 1-2 - Elkos: siehe Indikatoren Elkos 1-3 - Busys: siehe Indikatoren Busys1	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die notwendigen Prüf- und Arbeitsschritte zu den jeweiligen Fachgebieten (Elmob, Moman, Fareg, Antri, Elkos, Busys) zu dokumentieren und erläutern. (PR)**	- Elmob: siehe Indikatoren Elmob1-4 - Moman: siehe Indikatoren Moman1-2 - Antri: siehe Indikatoren Antri1-2 - Fareg: siehe Indikatoren Fareg 1-2 - Elkos: siehe Indikatoren Elkos 1-3 - Busys: siehe Indikatoren Busys1	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais adapté (ANGAD-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais adapté**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGAD-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traités en classe.**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensibles pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Usinage CNC (CNCFE1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage CNC**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CNCFE1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de composants en se servant du logiciel de conception assistée par ordinateur indiqué.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions de contours à découper dans le logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève dimensionne les contours d'une manière adaptée à la production. - L'élève désigne les données et il les classe dans des dossiers.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une simulation de la méthode de coupe des dessins qu'il a établis avec un logiciel de conception assistée par ordinateur, afin de constater des erreurs éventuelles et de les rectifier.**	- L'élève soumet ses dessins techniques à une simulation avec la machine. - L'élève applique des rectifications éventuelles à ses dessins techniques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la machine.**	- L'élève connaît le fonctionnement de la machine. - L'élève se familiarise avec les différents domaines d'affectation de la machine.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la machine sous guidance pour la pièce de travail à transformer et de la mettre en service.**	- L'élève prépare la machine sous guidance. - L'élève met la machine en service sous guidance.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les risques que présente la machine.**	- L'élève désigne les risques que présente la machine.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Utilisation d'outils informatiques - partie 2 (INFOR2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation d'outils informatiques - partie 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et de modifier des documents de texte en se servant des logiciels informatiques habituels.**	- L'élève rédige des textes et il effectue des formatages approfondis. - L'élève établit des tableaux ainsi que des listes dans les fichiers de texte. - L'élève ajoute des illustrations ainsi que des graphiques formatés aux fichiers de texte. - L'élève ajoute des entêtes, des pieds de pages ainsi que des sauts de pages. - L'élève applique des corrections d'orthographe à ses textes. - L'élève établit des modèles pour des documents différents (lettres, rapports, etc.). - L'élève prépare les fichiers de texte pour des impressions ou pour des expéditions par e-mail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de modifier des tableaux en se servant des logiciels informatiques habituels.**	- L'élève connaît des formules importantes et il s'en sert dans les tableaux. - L'élève copie et déplace des matières ainsi que des formules. - L'élève détecte des erreurs dans des calculs et/ou dans des formules et il les rectifie. - L'élève formate les tableaux. - L'élève établit et formate des graphiques avec les valeurs des tableaux. - L'élève établit des modèles pour des documents différents (coûts de réparations, plans de travail, etc.). - L'élève prépare les tableaux pour des impressions ou pour des expéditions par e-mail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et de modifier des présentations en se servant des logiciels informatiques habituels.**	- L'élève établit de nouvelles présentations en se servant du logiciel Powerpoint. - L'élève ajoute des textes, des tableaux, des illustrations ainsi que des graphiques dans les présentations. - L'élève observe les règles conceptuelles habituelles pour des présentations. - L'élève prépare les présentations pour des impressions ou pour des expéditions par e-mail en les vérifiant et, le cas échéant, en les convertissant au format PDF.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter des visuels en se servant des logiciels informatiques habituels.**	- L'élève connaît différents formats de fichiers servant aux visuels. - L'élève modifie les dimensions ainsi que le format des visuels. - L'élève dégage des extraits de visuels. - L'élève rectifie la luminosité ainsi que le contraste. - L'élève ajoute du texte dans les visuels. - L'élève se sert d'outils simples de traitement d'images. - L'élève prépare des visuels pour des impressions ou pour des expéditions par e-mail en les vérifiant et, le cas échéant, en les convertissant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Usinage CNC (CNCFE2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage CNC**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CNCFE2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de composants en se servant du logiciel de conception assistée par ordinateur indiqué.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions de contours à découper dans le logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève dimensionne les contours d'une manière adaptée à la production. - L'élève désigne les fichiers et il les classe dans des dossiers.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une simulation de la méthode de coupe des dessins qu'il a établis avec un logiciel de conception assistée par ordinateur, afin de constater des erreurs éventuelles et de les rectifier.**	- L'élève soumet ses dessins techniques à une simulation avec la machine. - L'élève applique des rectifications éventuelles à ses dessins techniques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la machine.**	- L'élève connaît le fonctionnement de la machine. - L'élève se familiarise avec les différents domaines d'affectation de la machine.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la machine sous guidance pour la pièce de travail à transformer et de la mettre en service.**	- L'élève prépare la machine sous guidance. - L'élève met la machine en service sous guidance.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les risques que présente la machine.**	- L'élève désigne les risques que présente la machine.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Projet 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer son projet de manière autonome.**	- L'élève opte pour un projet correspondant aux exigences indiquées. - L'élève réalise le projet de manière compétente en fonction des critères de l'action complète: o information, o planification, o décision, o exécution, o contrôle, o évaluation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	- L'élève documente son projet par écrit. - La documentation contient entre autres: o des indications concernant la sécurité ainsi que la protection de l'environnement, o une description de la fonction, o des documents techniques, o des données, o des schémas de circuits des composants, o des exemples d'options de démonstration et de diagnostic.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet devant un public.**	- L'élève présente son projet devant ses camarades et ses enseignants au cours d'une démonstration pratique et il explique la méthode appliquée au cours de la réalisation. - L'élève répond à des questions concernant son projet et il réagit convenablement aux commentaires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Projet 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer son projet de manière autonome.**	- L'élève opte pour un projet correspondant aux exigences indiquées. - L'élève réalise le projet de manière compétente en fonction des critères de l'action complète: o information, o planification, o décision, o exécution, o contrôle, o évaluation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	- L'élève documente son projet par écrit. - La documentation contient entre autres: o des indications concernant la sécurité ainsi que la protection de l'environnement, o une description de la fonction, o des documents techniques, o des données, o des schémas de circuits des composants, o des exemples d'options de démonstration et de diagnostic.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet devant un public.**	- L'élève présente son projet devant ses camarades et ses enseignants au cours d'une démonstration pratique et il explique la méthode appliquée au cours de la réalisation. - L'élève répond à des questions concernant son projet et il réagit convenablement aux commentaires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mise à niveau: moteurs et transmission (MINAN)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Mise à niveau: moteurs et transmission**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement du moteur à quatre temps, de soumettre les différents composants à des contrôles sous l'aspect de l'usure et d'effectuer des travaux de réglage.**	- L'élève connaît la subdivision de moteurs à combustion. - L'élève décrit le fonctionnement du moteur à quatre temps. - L'élève explique les propriétés de moteurs à quatre temps. - L'élève décrit les différents composants des ensembles de composants suivants ainsi que leur fonctionnement: le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle, la commande du moteur, le système de formation de mélange et les dispositifs auxiliaires d'un moteur à quatre temps. - L'élève opte pour les appareils de contrôle et de mesure correspondants en fonction de la mission. - L'élève se sert des appareils de contrôle et de mesure de manière compétente. - L'élève effectue les travaux de réglage de manière compétente pour la mise en service du moteur à quatre temps en tenant compte des indications du fabricant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de la transmission de puissance, de décrire leur fonction et de soumettre le fonctionnement des composants à un contrôle.**	- L'élève décrit des embrayages à friction et il les distingue sous l'aspect de leur fonction. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement d'embrayages hydrodynamiques. - L'élève décrit la structure et il soumet le fonctionnement de différents disques d'embrayages et d'actionnements d'embrayages à des contrôles. - L'élève établit un diagnostic d'erreurs en se référant à des tableaux des dégradations. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes de vitesses habituelles à embrayage manuel. - L'élève explique et décrit la fonction ainsi que la progression de la puissance d'embrayages mécaniques, automatisés, continus et hydrodynamiques. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de différents entraînements auxiliaires. - L'élève décrit et explique les composants ainsi que le fonctionnement du train planétaire. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement du mécanisme de distribution et de la transmission d'essieu. - L'élève décrit la progression de la puissance ainsi que la structure d'engrenages différentiels et de systèmes de blocage habituels dans le secteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire la structure ainsi que la fonction de systèmes de freinage habituels de machines agricoles et d'engins de chantiers.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de freins à tambours et de freins à disques. - L'élève applique des travaux de maintenance à des freins à tambours et à des freins à disques. - L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes de transmission de la puissance de freinage hydrauliques et mécaniques de tracteurs et de machines agricoles automotrices.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la technologie des moteurs, la transmission de la puissance ainsi que les systèmes de freinage.**	- L'élève détermine les différentes grandeurs de la technologie des moteurs. - L'élève détermine les différentes grandeurs de la transmission de la puissance. - L'élève détermine les différentes grandeurs des freins.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mise à niveau: systèmes électriques et électroniques (MINEL)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Mise à niveau: systèmes électriques et électroniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MINEL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer, de mesurer et de déterminer les grandeurs de base de l'électrotechnique.**	- L'élève identifie les composants de base d'un circuit électrique. - L'élève distingue les différentes variétés de circuits sous les aspects de la tension et du courant. - L'élève s'exerce à la manipulation correcte des instruments de mesure. - L'élève mesure la tension de l'ensemble des composants d'un circuit électrique. - L'élève distingue des composants de compensation ainsi que des récepteurs souhaités. - L'élève distingue des variétés de tension et de courant. - L'élève mesure le courant de l'ensemble des composants. - L'élève a conscience de la notion de résistance dans un circuit électrique. - L'élève détermine différentes valeurs d'un circuit électrique. - L'élève a conscience des notions du travail électrique, de la puissance et du rendement et il les détermine.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les actions du courant électrique et de décrire le principe de la génération de tension.**	- L'élève distingue les différentes actions du courant électrique. - L'élève met à profit les actions pour produire une tension ainsi qu'un courant électriques. - L'élève comprend la tension ainsi que la production de courant par le générateur dans le véhicule. - L'élève mesure ces appareils. - L'élève connaît les affectations de l'action du courant dans des récepteurs électriques comme des lampes et des moteurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure ainsi que le fonctionnement de composants électroniques et d'analyse l'affectation pratique dans des machines.**	- L'élève décrit des composants électroniques. - L'élève travaille avec des composants électroniques dans des circuits. - L'élève identifie des composants électroniques en se référant à des mesurages appliqués à des machines.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents actionneurs dans des machines, de les décrire et de soumettre leur fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève décrit les actionneurs. - L'élève connaît leur structure ainsi que leur fonction. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle. - L'élève mesure la consommation de courant et il la compare avec le fusible intégré.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mise à niveau: hydraulique et pneumatique (MINHY)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Mise à niveau: hydraulique et pneumatique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MINHY**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer, de mesurer et de déterminer les grandeurs de base utilisées en hydraulique et en pneumatique.**	- L'élève connaît les composants de base de systèmes hydrauliques et pneumatiques ainsi que les lois fondamentales correspondantes. - L'élève comprend la structure de systèmes hydrauliques et pneumatiques et il est capable de les retracer. - L'élève connaît les étapes de calcul requises pour déterminer les composants nécessaires de systèmes hydrauliques et pneumatiques. - L'élève mesure la pression, le débit volumique ainsi que la perte de pression et il est capable d'évaluer les résultats des mesurages de ces grandeurs de base hydrauliques et pneumatiques. - L'élève soumet les composants électriques d'un système électrohydraulique à des contrôles en effectuant des mesurages du courant, de la tension et des pertes de tension.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des systèmes hydrauliques de machines et d'identifier les composants.**	- L'élève est capable de lire et de représenter les circuits de systèmes hydrauliques et pneumatiques en se référant à des schémas de circuits. - L'élève se réfère à des schémas de circuits au cours de travaux appliqués à des systèmes hydrauliques, électrohydrauliques et pneumatiques. - L'élève constate des erreurs affectant la structure de systèmes hydrauliques, électrohydrauliques et pneumatiques en se référant à des schémas de circuits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure de systèmes hydrauliques et pneumatiques sous les aspects de la préparation, du transport, de la direction des fluides et de la conversion de l'énergie et de s'y référer.**	- L'élève distingue les notions suivantes, il en connaît les contextes et il est capable de les employer: o liquides hydrauliques et gaz pneumatiques, o préparation d'énergie hydraulique dans le groupe d'entraînement, o sécurisation des systèmes, o transport et stockage d'énergie hydraulique et pneumatique, o variétés de filtres et intervalles de remplacement, o commande des systèmes avec des soupapes directionnelles, o récepteurs en hydraulique et en pneumatique, o centre ouvert, o centre fermé, o circuit à centre ouvert (dans le véhicule), o circuit à centre fermé (dans le véhicule), o électrohydraulique, o systèmes de direction hydrauliques, o mise au rebut et protection de l'environnement, o sécurité personnelle.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des composants hydrauliques et pneumatiques ainsi que leurs symboles et d'appliquer ces symboles dans des circuits.**	- L'élève identifie le système intégré dans le véhicule et il est capable d'expliquer les différences. - L'élève est capable d'identifier les différents composants dans le véhicule et de les décrire correctement sous l'aspect professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Analyse de schémas (ANSCH)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Analyse de schémas**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANSCH**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des schémas de circuits électriques de machines agricoles et/ou d'engins de chantiers.**	- L'élève connaît les symboles des éléments habituels dans des schémas de circuits électriques. - L'élève déduit correctement la fonction de circuits de schémas de circuits électriques multifilaires, respectivement développés. - L'élève localise les éléments des schémas de circuits électriques dans la machine. - L'élève isole des dysfonctionnements affectant le système électrique en se référant à des schémas de circuits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des schémas de circuits électriques servant à la planification d'équipements complémentaires de machines agricoles et/ou d'engins de chantiers et de monter les circuits en fonction des schémas.**	- L'élève opte pour les composants corrects. - L'élève monte correctement les circuits sur le banc d'essai en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève soumet ses circuits à un contrôle du fonctionnement. - L'élève rectifie les circuits dans la mesure des besoins. - L'élève dessine des schémas de circuits conformes à leur fonction dans le respect des normes. - L'élève explique la fonction des circuits dessinés.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des schémas de circuits hydrauliques de machines agricoles et/ou d'engins de chantiers.**	- L'élève connaît les symboles des éléments habituels dans des schémas de circuits (électro)hydrauliques. - L'élève déduit correctement la fonction de circuits de schémas de circuits (électro)hydrauliques. - L'élève localise les éléments des schémas de circuits (électro)hydrauliques dans la machine. - L'élève isole des dysfonctionnements affectant le système (électro)hydraulique en se référant à des schémas de circuits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des schémas de circuits hydrauliques servant à la planification d'équipements complémentaires de machines agricoles et/ou d'engins de chantiers et de monter les circuits en fonction des schémas.**	- L'élève opte pour les composants corrects. - L'élève monte correctement les circuits sur le banc d'essai en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève soumet ses circuits à un contrôle du fonctionnement. - L'élève rectifie les circuits dans la mesure des besoins. - L'élève dessine des schémas de circuits conformes à leur fonction dans le respect des normes. - L'élève explique la fonction des circuits dessinés.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 1 (FORML1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 1**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FORML1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.**	- L'apprenti connaît les règles de la sécurité au travail en vigueur dans son entreprise formatrice et il les respecte. - L'apprenti connaît les règles de la protection de l'environnement en vigueur dans son entreprise formatrice et il les respecte. - L'apprenti constate des problèmes importants sous les aspects de la sécurité et de la protection de l'environnement et il les signale à son supérieur.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit les documents techniques disponibles de manière cohérente au cours de ses missions de travail.**	- L'apprenti est capable de se procurer les documents techniques requis (par exemple des plans de maintenance, des tableaux, des manuels de réparation, des schémas de circuits ou des catalogues de pièces détachées). - L'apprenti est capable d'interpréter correctement les documents techniques. - L'apprenti est capable de planifier ses travaux en se référant aux documents techniques, de les effectuer et de les évaluer.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir une planification pour une mission de travail complexe.**	- L'apprenti constate l'ampleur de la mission de travail. - L'apprenti est capable de planifier la mission de travail d'une manière cohérente sous l'aspect des horaires. - L'apprenti identifie des étapes de travail complexes et contraignantes sous l'aspect du temps. - L'apprenti est capable de planifier le matériel, les pièces, l'espace ainsi que les outils requis. - L'apprenti constate des anomalies par rapport à la planification après l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes et de rédiger les rapports indiqués.**	- L'apprenti documente les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct et avec les soins de rigueur. - L'apprenti rédige deux rapports détaillés à propos de missions de travail indiquées et il les présente à son supérieur au moment convenu. - Les sujets des rapports ainsi que leur forme correspondent à ce qui était convenu avec le supérieur.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes électriques et électroniques (ELEDI1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 1**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes électriques et électroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEDI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics aux systèmes d'éclairage de machines.**	- L'élève soumet le fonctionnement du système d'éclairage à un contrôle. - L'élève entame la recherche avec des composants simples en cas de dysfonctionnement. - L'élève soumet l'ensemble des connexions enfichables à des contrôles en se référant au schéma du circuit. - L'élève se sert du logiciel de diagnostic. - L'élève effectue des activations en se servant de l'appareil de diagnostic. - L'élève se sert d'oscilloscopes pour constater la variété de tension. - L'élève mesure des pertes de tension. - L'élève soumet des câbles à des contrôles sous l'aspect du passage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics aux batteries et aux moteurs électriques de machines.**	- L'élève soumet des batteries à des contrôles en se servant de différents appareils de contrôle. - L'élève soumet des contacts, des pôles de batteries ainsi que des bornes de masses à des contrôles en se référant au schéma du circuit. - L'élève détecte des chutes de tension au cours du démarrage et de l'activation de récepteurs en se servant d'un oscilloscope. - L'élève soumet le fonctionnement de moteurs électriques à des contrôles. - L'élève nettoie des moteurs électriques en enlevant de la poussière de charbon et il soumet le fonctionnement des balais de carbone à des contrôles. - L'élève soumet des contacts ainsi que des raccordements à des contrôles. - L'élève soumet des moteurs à des contrôles en effectuant des activations avec l'appareil de diagnostic.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics à des électroaimants.**	- L'élève soumet la tension entrante de l'aimant à un contrôle. - L'élève constate la variété de tension en se servant d'un oscilloscope. - L'élève démonte les électroaimants et il soumet leurs mouvements à des contrôles. - L'élève se sert d'appareils de diagnostic pour effectuer des activations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction de capteurs et de leur appliquer un diagnostic.**	- L'élève identifie les capteurs utilisés en se référant au schéma du circuit. - L'élève soumet les capteurs à des contrôles en se servant de l'appareil de diagnostic. - L'élève effectue des activations. - L'élève soumet les capteurs à des contrôles en se servant d'autres appareils de mesure.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes hydrauliques (HYDDI1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 1**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HYDDI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics à des systèmes hydrauliques.**	- L'élève soumet le fonctionnement du système hydraulique à un contrôle en se référant au schéma du circuit. - L'élève détecte des erreurs qui affectent le système. - L'élève soumet le groupe d'alimentation à des contrôles sous les aspects de l'usure et du fonctionnement correct. - L'élève soumet le débit volumique de la pompe à un contrôle. - L'élève soumet la pression maximale du système ainsi que l'ensemble des pressions de commande du système à des contrôles. - L'élève constate des pertes de pression au cours du transport du carburant. - L'élève constate des pertes de pression au cours de la direction du débit de carburant. - L'élève soumet les récepteurs à des contrôles sous les aspects de l'usure et du fonctionnement correct. - L'élève constate de l'huile de fuite (usure) dans les soupapes directionnelles et il soumet l'étanchéité du système à un contrôle. - L'élève localise des erreurs affectant le système et il remet le système en état.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics à des systèmes électrohydrauliques.**	- L'élève soumet des systèmes électrohydrauliques à des contrôles en se référant aux schémas des circuits. - L'élève constate des erreurs affectant le système. - L'élève soumet les sources d'alimentation à des contrôles en mesurant la tension. - L'élève soumet le fonctionnement d'électroaimants à des contrôles en mesurant la tension, le courant ainsi que la résistance. - L'élève soumet le câblage à des contrôles en mesurant la tension ainsi que les pertes de tension. - L'élève soumet des contacts ainsi que des raccordements à des contrôles sous les aspects de la corrosion et des souillures. - L'élève soumet des relais ainsi que des actionnements (commutateurs, capteurs, interrupteurs de fin de course, etc.) de la commande à des contrôles en mesurant la résistance. - L'élève soumet les électroaimants à des contrôles sous l'aspect de la mobilité en effectuant une alimentation en courant. - L'élève localise des erreurs affectant le système et il remet le système en état.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics au système de contrôle électronique, aux systèmes de direction hydrauliques ainsi qu'aux systèmes de freinage hydrauliques d'un tracteur.**	- L'élève soumet le fonctionnement des différents systèmes à des contrôles. - L'élève constate des erreurs affectant les différents systèmes. - L'élève soumet les capteurs ainsi que les actionneurs des systèmes à des contrôles. - L'élève localise des erreurs affectant les systèmes et il remet les systèmes en état.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Diagnostic, réglages et réparations de moteurs et de transmissions (ANTDI)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 1**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de moteurs et de transmissions**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ANTDI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics à des moteurs diesel modernes.**	- L'élève soumet l'ensemble des capteurs vérifiables de moteurs à des contrôles. - L'élève mesure des injecteurs. - L'élève applique des mesurages de retour à des injecteurs. - L'élève soumet des systèmes de refroidissement à des contrôles. - L'élève soumet des systèmes électriques comme la batterie, le démarreur ou le générateur à des contrôles. - L'élève prend connaissance de données de l'appareil de diagnostic et il les compare aux valeurs recherchées. - L'élève soumet des systèmes de gaz d'échappement à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics à des boîtes de vitesses variables ou à changement sous puissance.**	- L'élève soumet l'ensemble des capteurs vérifiables de la boîte de vitesses à des contrôles. - L'élève mesure des pressions de commutation. - L'élève mesure des vannes électromagnétiques en se servant d'un multimètre et d'un oscilloscope. - L'élève soumet des composants mécaniques à des contrôles sous les aspects du fonctionnement et de la souplesse. - L'élève prend connaissance de données de l'appareil de diagnostic et il les compare aux valeurs recherchées. - L'élève soumet le blocage du différentiel ainsi que les freins à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics à d'autres composants de tracteurs modernes.**	- L'élève soumet la suspension du pont avant ainsi que son ressort à des contrôles. - L'élève soumet les freins avant à des contrôles. - L'élève soumet le front avant à des contrôles sous l'aspect de l'étanchéité. - L'élève soumet le cylindre de direction ainsi que sa fixation à des contrôles. - L'élève soumet les traces des roues du tracteur à des contrôles. - L'élève soumet la suspension de la cabine à des contrôles. - L'élève soumet les données de ces composants à des contrôles en se servant de l'appareil de diagnostic.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 2 (FORML2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 1**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORML2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les composants techniques de ses missions de travail, de les comprendre, de constater leurs dysfonctionnements et de les réparer.**	- L'apprenti identifie les composants techniques de la machine et il les désigne de manière compétente. - L'apprenti se renseigne à propos du fonctionnement des composants en consultant les documents du fabricant ou de la littérature spécialisée et il est capable de l'expliquer à son supérieur d'une manière compréhensible et compétente. - L'apprenti constate des dysfonctionnements après avoir pris connaissance du fonctionnement. - L'apprenti comprend les indications concernant le démontage. - L'apprenti démonte la machine de manière compétente en vue de la réparation. - L'apprenti monte des pièces neuves. - L'apprenti réassemble la machine. - L'apprenti effectue des essais. - L'apprenti se manifeste de manière autonome en cas d'ambiguïté.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des missions de travail pour des machines plus simples, d'établir un devis et d'exécuter le travail.**	- L'apprenti identifie la machine. - L'apprenti mène un entretien avec le propriétaire de la machine pour constater les dégradations. - L'apprenti recherche les pièces de rechange requises avec les indications des prix. - L'apprenti évalue les contraintes de travail pour la réparation. - L'apprenti établit un devis à l'attention du propriétaire. - L'apprenti commande les pièces requises. - L'apprenti répare la machine. - L'apprenti effectue un test du fonctionnement. - L'apprenti remet la machine au propriétaire.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes et de rédiger les rapports indiqués.**	- L'apprenti documente les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct et avec les soins de rigueur. - L'apprenti rédige deux rapports détaillés à propos de missions de travail indiquées et il les présente à son supérieur au moment convenu. - Les sujets des rapports ainsi que leur forme correspondent à ce qui était convenu avec le supérieur.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Diagnostic de défauts complexes, réglages et réparations - partie 1 (DIAGN1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 2**

Titre du module:	**Diagnostic de défauts complexes, réglages et réparations - partie 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIAGN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 4

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre le moteur diesel d'un engin de travail à un contrôle intégral avec un traitement ultérieur des gaz d'échappement.**	- L'élève recherche les informations requises en consultant les documents des fabricants. - L'élève planifie sa méthode avec les étapes du contrôle et les diagnostics requis. - L'élève suit les étapes du contrôle de manière compétente. - L'élève établit un rapport de travail détaillé avec des rapports de contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre le groupe motopropulseur et le châssis d'un engin de travail à un contrôle intégral.**	- L'élève recherche les informations requises en consultant les documents des fabricants. - L'élève planifie sa méthode avec les étapes du contrôle et les diagnostics requis. - L'élève suit les étapes du contrôle de manière compétente. - L'élève établit un rapport de travail détaillé avec des rapports de contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les systèmes de direction et de freinage d'un engin de travail à un contrôle intégral.**	- L'élève recherche les informations requises en consultant les documents des fabricants. - L'élève planifie sa méthode avec les étapes du contrôle et les diagnostics requis. - L'élève suit les étapes du contrôle de manière compétente. - L'élève établit un rapport de travail détaillé avec des rapports de contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 3 (FORML3)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 2**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORML3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un diagnostic assisté par ordinateur à un engin de travail.**	- L'apprenti raccorde l'appareil de diagnostic à l'engin avec les conduites de l'adaptateur disponibles en tenant compte des indications du fabricant. - L'apprenti indique les informations servant à l'identification du modèle dans le logiciel. - L'apprenti consulte les erreurs dans la mémoire. - L'apprenti efface des erreurs rectifiées de la mémoire. - L'apprenti consulte des valeurs réelles. - L'apprenti consulte les données de performance de l'engin et il établit un rapport.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des paramétrages en se servant d'un appareil de diagnostic.**	- L'apprenti suit les étapes indiquées par le fabricant au cours du remplacement de composants, par exemple d'injecteurs, d'appareils de commande, etc.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes et d'établir les rapports indiqués.**	- L'apprenti documente les étapes de travail quotidiennes avec le soin de rigueur en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti établit deux rapports détaillés à propos de missions de travail sélectionnées et il les présente à son supérieur à l'horaire convenu. - Les sujets des rapports ainsi que la forme correspondent aux accords convenus avec le supérieur.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Diagnostic de défauts complexes, réglages et réparations - partie 2 (DIAGN2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 2**

Titre du module:	**Diagnostic de défauts complexes, réglages et réparations - partie 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIAGN2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 4

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre une machine agricole, respectivement un engin de chantier, à un contrôle intégral.**	- L'élève recherche les informations requises en consultant les documents des fabricants. - L'élève planifie sa méthode avec les étapes du contrôle et les diagnostics requis. - L'élève suit les étapes du contrôle de manière compétente. - L'élève établit un rapport de travail détaillé avec des rapports de contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics d'erreurs à un moteur diesel à injection directe à haute pression ainsi qu'au traitement ultérieur des gaz d'échappement.**	- L'élève recherche les informations requises en consultant les documents des fabricants (schémas de circuits, descriptions de fonctions). - L'élève planifie sa méthode avec les étapes du contrôle et les diagnostics requis. - L'élève suit les étapes du contrôle de manière compétente. - L'élève établit un rapport de travail détaillé avec des rapports de contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les systèmes de confort ainsi que les équipements complémentaires d'un engin de travail à un contrôle intégral.**	- L'élève recherche les informations requises en consultant les documents des fabricants. - L'élève planifie sa méthode avec les étapes du contrôle et les diagnostics requis. - L'élève suit les étapes du contrôle de manière compétente. - L'élève établit un rapport de travail détaillé avec des rapports de contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 4 (FORML4)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic, réglages et réparations 2**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de machines agricoles et/ou d'engins de chantier - partie 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORML4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'assurer un service de dépannage à l'extérieur de l'atelier.**	- L'apprenti réunit les informations requises concernant la machine défectueuse. - L'apprenti réunit les outils requis et, le cas échéant, les pièces détachées. - L'apprenti planifie le trajet chez le client. - L'apprenti effectue un diagnostic des erreurs. - Le cas échéant, l'apprenti mène des entretiens au téléphone ou il consulte les documents des fabricants pour se procurer des informations complémentaires requises. - L'apprenti effectue la réparation sur place (dans la mesure du possible). - L'apprenti réagit avec souplesse à des circonstances imprévues.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer d'une manière convenable et efficace.**	- L'apprenti s'exprime d'une manière claire et compréhensible. - L'apprenti communique d'une manière respectueuse et pertinente avec ses supérieurs et avec d'autres collaborateurs de l'entreprise formatrice (à l'oral/par écrit). - L'apprenti mène des entretiens au téléphone en respectant les règles de base habituelles.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes et d'établir les rapports requis.**	- L'apprenti documente les étapes de travail quotidiennes avec le soin de rigueur en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti établit deux rapports détaillés concernant des missions de travail sélectionnées et il les présente à son supérieur à l'horaire convenu. - Les sujets des rapports ainsi que la forme correspondent aux accords convenus avec le supérieur.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Systèmes de freinage à air comprimé - partie 1 (DRULU1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Equipement auxiliaires 1**

Titre du module:	**Systèmes de freinage à air comprimé - partie 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DRULU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants d'un tracteur agricole sans frein à air comprimé intégré servant à l'alimentation en air comprimé, à la préparation de l'air comprimé ainsi qu'à l'affectation de l'air comprimé et d'en décrire la fonction.**	- L'élève identifie les composants (par exemple le compresseur, le régulateur de la pression et l'assécheur d'air) dans des schémas de circuits, respectivement dans le tracteur. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des composants. - L'élève identifie la vanne de commande de la remorque dans des schémas de circuits, respectivement dans le tracteur. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la vanne. - L'élève distingue les différents raccordements des appareils et il les attribue correctement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants d'un tracteur agricole avec un système de freinage à air comprimé et d'en décrire la fonction.**	- L'élève identifie les soupapes requises dans des plans de circuits, respectivement dans le tracteur. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des soupapes. - L'élève identifie les cylindres de freins dans des plans de circuits, respectivement dans le tracteur. - L'élève décrit les cylindres de freins disponibles du tracteur. - L'élève distingue les différents raccordements des appareils et il les attribue correctement. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des cylindres de freins.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire le fonctionnement de systèmes de freinage à air comprimé de tracteurs agricoles à une et à deux conduites.**	- L'élève distingue les domaines d'affectation des différents systèmes. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des différents systèmes en se référant à des schémas de circuits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter le système de freinage à air comprimé d'un tracteur agricole sur un banc d'essai et d'en soumettre le fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève état un schéma du circuit du système de freinage à air comprimé dans le respect des normes. - L'élève raccorde les composants du système de freinage à air comprimé d'une manière correcte et conforme au schéma du circuit. - L'élève constate des erreurs éventuelles et il les rectifie de manière autonome. - L'élève décrit oralement le fonctionnement du système sur le banc d'essai.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Systèmes de freinage à air comprimé - partie 2 (DRULU2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Equipement auxiliaires 1**

Titre du module:	**Systèmes de freinage à air comprimé - partie 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DRULU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les soupapes du système de freinage à air comprimé d'un tracteur agricole avec une remorque et d'en décrire la fonction.**	- L'élève identifie les soupapes (par exemple la soupape de frein de la remorque et le régulateur de la puissance de freinage) dans des schémas de circuits, respectivement dans les véhicules. - L'élève distingue les différents raccordements des appareils et il les attribue correctement. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des soupapes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter le système de freinage à air comprimé d'un tracteur agricole avec une remorque sur un banc d'essai et d'en soumettre le fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève établit un schéma du circuit du système de freinage à air comprimé dans le respect des normes. - L'élève raccorde les composants du système de freinage à air comprimé d'une manière correcte et conforme au schéma du circuit. - L'élève constate des erreurs éventuelles et il les rectifie de manière autonome. - L'élève décrit oralement le fonctionnement du système sur le banc d'essai.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer la maintenance de systèmes de freinage à air comprimé de tracteurs agricoles avec des remorques.**	- L'élève soumet le système de freinage à air comprimé à un contrôle sous l'aspect du fonctionnement. - L'élève applique les travaux de maintenance indiqués par le fabricant au système de freinage à air comprimé. - L'élève applique des réglages au système de freinage à air comprimé. - L'élève applique des mesurages de la pression au système de freinage à air comprimé.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du système antiblocage pour des systèmes de freinage à air comprimé.**	- L'élève identifie les composants du système antiblocage et il connaît leurs missions. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement du système antiblocage en se référant à des schémas de circuits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire des systèmes de freins permanents pour des tracteurs agricoles.**	- L'élève effectue des recherches à propos des systèmes de freins permanents pour des tracteurs agricoles. - L'élève présente des systèmes de freins permanents sélectionnés devant la classe, respectivement au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Equipements auxiliaires - partie 1 (LASYS1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Equipement auxiliaires 1**

Titre du module:	**Equipements auxiliaires - partie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LASYS1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les affectations de systèmes de localisation par satellites de machines agricoles et d'engins de chantiers et d'en expliquer le fonctionnement au client.**	- L'élève décrit les affectations de systèmes de localisation par satellites dans les domaines de l'agriculture et de la construction. - L'élève décrit les bases de systèmes de localisation par satellites, par exemple du GPS, ainsi que leurs composants. - L'élève décrit les options habituelles pour améliorer la précision de systèmes de localisation par satellites (par exemple le DGPS et le RTK).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de systèmes de confort servant à la climatisation de la cabine.**	- L'élève décrit les composants de la ventilation et du chauffage ainsi que leur fonction. - L'élève identifie les composants dans la machine. - L'élève applique des travaux de maintenance éventuels de manière compétente à la ventilation et au chauffage. - L'élève décrit les composants de systèmes de climatisation ainsi que leur fonction. - L'élève identifie les composants dans la machine. - L'élève connaît les risques ainsi que les consignes concernant la manipulation de frigorigènes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de systèmes de régulation de la pression des pneus.**	- L'élève désigne les raisons de modifications de la pression des pneus. - L'élève décrit les composants de systèmes de régulation de la pression des pneus ainsi que leur fonction. - L'élève soumet des systèmes de régulation de la pression des pneus à des contrôles sous l'aspect du fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les matériaux utilisés pour les machines ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève connaît la subdivision des matériaux habituels. - L'élève décrit la structure intérieure de matériaux en métal. - L'élève distingue des matériaux en acier et en fonte. - L'élève distingue des métaux ferreux et non ferreux ainsi que des métaux légers et lourds. - L'élève distingue des variétés de matières synthétiques et il décrit leur structure intérieure. - L'élève décrit les particularités de matériaux composites. - L'élève distingue les variétés de corrosion habituelles et il décrit les mesures de protection requises. - L'élève distingue des propriétés importantes des différents matériaux et il désigne des exemples d'affectation avec des machines agricoles/des engins de chantiers.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Utilisation d'outils informatiques - partie 1 (INFOR1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et communication 1**

Titre du module:	**Utilisation d'outils informatiques - partie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INFOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer convenablement ses fichiers.**	- L'élève attribue des noms de dossiers et de fichiers cohérents. - L'élève établit des structures de dossiers cohérentes et il sauvegarde ensuite ses fichiers. - L'élève connaît les extensions habituelles de fichiers ainsi que les logiciels correspondants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener une communication efficace par e-mail.**	- L'élève connaît les règles de base de la communication par e-mail. - L'élève rédige des messages par e-mail en considérant les règles de base. - L'élève prépare des fichiers à annexer pour l'expédition par e-mail et il les ajoute au message.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et de modifier des documents de texte simples en se servant des logiciels informatiques habituels.**	- L'élève établit de nouveaux fichiers de texte sous Word. - L'élève rédige des textes et il les formate. - L'élève insère des tableaux simples dans les fichiers de texte. - L'élève insère des illustrations ainsi que des graphiques dans les fichiers de texte. - L'élève prépare les fichiers de texte pour des impressions ou pour des expéditions par e-mail en les vérifiant et, le cas échéant, en les convertissant au format PDF.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et de modifier des tableaux simples en se servant des logiciels informatiques habituels.**	- L'élève établit de nouveaux tableaux sous Excel. - L'élève connaît des formules simples et il s'en sert dans les tableaux. - L'élève formate les tableaux. - L'élève prépare les tableaux pour des impressions ou pour des expéditions par e-mail en les vérifiant et, le cas échéant, en les convertissant au format PDF.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Equipements auxiliaires - partie 2 (LASYS2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Equipement auxiliaires 2**

Titre du module:	**Equipements auxiliaires - partie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LASYS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance à des systèmes de confort.**	- L'élève connaît le fonctionnement des systèmes de confort habituels (par exemple les systèmes de sièges, la suspension de la cabine, la suspension hydropneumatique, le système de verrouillage central). - L'élève applique des travaux de maintenance aux systèmes de confort de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance à des systèmes de lubrification centralisée.**	- L'élève connaît le fonctionnement de systèmes de lubrification centralisée. - L'élève applique des travaux de maintenance à des systèmes de lubrification centralisée.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance au couplage entre un tracteur et un outil de travail.**	- L'élève distingue des variétés de couplages habituelles ainsi que leurs propriétés. - L'élève applique des travaux de maintenance aux composants du couplage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des méthodes de protection contre la corrosion ainsi que des méthodes de peinture de parties de machines agricoles et d'engins de chantiers.**	- L'élève distingue les méthodes habituelles servant à la protection de composants en métal contre la corrosion. - L'élève connaît la structure de la mise en peinture de composants en métal ou en matières synthétiques renforcées à la fibre de verre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le système des roues et des pneus d'une machine agricole ou d'un engin de chantier.**	- L'élève désigne les exigences auxquelles doit répondre le système des roues et des pneus. - L'élève distingue des pneus en fonction de leur structure et de leur modèle. - L'élève interprète les identifications ainsi que les indications concernant les dimensions des jantes et des pneus. - L'élève vérifie la fiabilité d'autres variétés de pneus.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Calcul de coûts (KOSKA)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et communication 2**

Titre du module:	**Calcul de coûts**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOSKA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire l'organisation interne d'un atelier de réparation typique.**	- L'élève distingue les secteurs de travail et de commerce d'une entreprise et il leur attribue les activités correspondantes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les étapes d'une mission de service typique d'un atelier de réparation.**	- L'élève désigne les étapes d'une mission de service en suivant l'ordre correct et il les décrit: o la convention d'un rendez-vous, o la préparation d'un rendez-vous, o la prise de connaissance de la réparation / l'établissement de la commande, o la réparation / l'exécution de la prestation, o le contrôle de la qualité / la préparation de la restitution de l'engin, o la restitution de l'engin / la facturation, o les travaux ultérieurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer les coûts de commandes passées à l'atelier.**	- L'élève distingue les coûts unitaires ainsi que les coûts globaux. - L'élève détermine des coûts avec une évaluation des compléments ou un indice des coûts.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des offres ainsi que des factures pour des missions de maintenance, respectivement de réparation.**	- L'élève réunit l'ensemble des informations requises pour l'établissement d'une offre ou de la facture. - L'élève subdivise la mission en plusieurs étapes de travail. - L'élève établit une liste des pièces de rechange et des produits de fonctionnement requis. - L'élève recherche les prix des pièces détachées. - L'élève détermine le montant global à facturer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Communication (KOMKA)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planification et communication 2**

Titre du module:	**Communication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMKA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les notions de base de la communication.**	- L'élève distingue des formes d'expression verbales et non verbales et il désigne des exemples. - L'élève connaît les modèles de communication habituels (carré de communication, analyse transactionnelle) et il analyse des exemples de communication en se référant à ces modèles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'appliquer des techniques d'entretien.**	- L'élève distingue les phases d'un entretien (par exemple d'un entretien de conseil, d'un entretien de vente ou d'un entretien de réclamation). - L'élève décrit des techniques, par exemple l'écoute active, les commentaires, les messages à la première personne ou les questions fermées et ouvertes, et il les applique au cours d'entretiens simulés. - L'élève distingue des options de gestion de conflits et il les met à profit dans des circonstances simulées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par e-mail.**	- L'élève respecte les règles habituelles d'une communication par e-mail. - L'élève opte pour un style de rédaction adapté au destinataire. - L'élève formule ses messages d'une manière courte et précise. - L'élève opte pour un sujet significatif. - L'élève ajoute une signature à ses e-mails. - L'élève ajoute des annexes sous un format de document lisible pour le destinataire.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport pertinent concernant un entretien.**	- L'élève établit un rapport d'un entretien simulé par écrit d'une manière aussi objective que possible. - Le rapport fait état de propriétés comme l'endroit, les participants, les horaires, le motif, l'ordre du jour ou les résultats de l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un sujet technique d'une manière compréhensible et ambitieuse.**	- L'élève recherche les informations requises. - L'élève planifie les étapes de sa présentation sous les aspects des horaires et des matières. - L'élève réunit les informations de manière cohérente. - L'élève présente le sujet devant ses camarades et ses enseignants. - L'élève réagit convenablement aux questions et aux critiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Technicien en mécatronique agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher et de réunir les données requises pour l'accomplissement de l'intégralité de la mission.**	- Die notwendigen Daten wurden aus den Herstellerangaben und Tabellenbuch ausgesucht und zusammengestellt. - Bestimmt die notwendigen Werkzeuge, plant die Arbeitsschritte und den Materialbedarf für die durchzuführenden Arbeiten.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail et de déterminer les outils de travail.**	- Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise von mechanischen, hydraulischen, pneumatischen, elektrischen und elektronischen Systemen. - Er führt Berechnungen zu seinen Praxis-Aufträgen durch.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification sur le terrain.**	- Er hat den Arbeitsauftrag in die Praxis umgesetzt.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le résultat du travail et de le comparer à la planification.**	- Er hat seine Vorgehensweise nachvollziehbar dokumentiert mit Angabe von Messwerten. - Er hat korrekte Schlussfolgerungen gezogen. -Er hat seine Vorgehensweise selbstkritisch vorgestellt, begründet und bewertet.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assemblage d'ordinateurs (ASSOR-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Assemblage d'ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ASSOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre des documents techniques de systèmes informatiques rédigés dans différentes langues.**	- L'élève lit les documents soigneusement et il les interprète correctement. - L'élève se procure des informations manquantes. - L'élève décrit et désigne les différents composants de l'ordinateur d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a expliqué les matières des documents utilisés. - L'élève a expliqué la spécification ainsi que la fonction des composants de l'ordinateur d'une manière claire et correcte sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un ordinateur de poste de travail conformément aux indications et de le mettre en service.**	- L'élève sélectionne les composants adaptés. - L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes lors de l'assemblage. - L'élève vérifie que l'ordinateur démarre sans erreur. - L'élève opte pour les réglages corrects au cours de l'installation. - L'élève vérifie que le système d'exploitation démarre sans erreur. - L'élève opte pour les réglages corrects sous BIOS ou UEFI.	- L'élève a assemblé les composants requis de manière compétente pour constituer un ordinateur qu'il a mis en service sans commettre d'erreur. - L'élève a installé un système d'exploitation habituel, qui a démarré sans erreur. - L'élève a procédé aux réglages correspondants sous BIOS et UEFI et il a soumis leur rendement à un contrôle. - L'élève a décrit les réglages ainsi que les modifications effectués d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes informatiques à une recherche systématique d'erreurs de matériel et d'éliminer les dysfonctionnements.**	- L'élève interprète correctement les codes d'erreurs et il élimine les erreurs POST. - L'élève détermine les erreurs au niveau du matériel. - L'élève détermine le matériel qu'il faudrait remplacer. - L'élève élimine les erreurs de matériel dans la mesure du possible. - L'élève établit un rapport d'erreur en employant le vocabulaire professionnel spécifique.	- L'élève a évalué les codes d'erreurs POST. - L'élève a détecté l'ensemble des erreurs de matériel et il les a corrigées dans la mesure du possible. - L'élève a fait état des erreurs de matériel dans un rapport.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner et d'installer du matériel informatique complémentaire approprié.**	- L'élève détermine les composants en fonction de l'affectation indiquée. - L'élève intègre correctement les composants. - L'élève installe les pilotes requis. - L'élève procède à un test de fonctionnement.	- L'élève a installé les nouveaux composants et ils ont fonctionné. - L'ordinateur de bureau a démarré sans message d'erreur et le matériel complémentaire a fonctionné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Éducation physique spécifique (EDPHS-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Éducation physique spécifique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation physique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des dommages corporels résultant de mauvaises techniques de levage et de transport de charges.**	- L'élève connaît la structure de la colonne vertébrale. - L'élève évalue des manœuvres de levage et de transport.	- L'élève a correctement répondu aux questions concernant la structure de la colonne vertébrale. - L'élève a expliqué de mauvaises manœuvres de levage et de transport et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des règles des techniques de levage et de transport de charges correctes.**	- L'élève établit des règles pour un levage et un transport corrects.	- L'élève a établi des règles cohérentes et il les a proprement classées dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles des techniques de levage et de transport de charges correctes.**	- L'élève effectue des actions de levage et de transport personnellement et il les évalue.	- L'élève a correctement évalué ses actions de levage et de transport personnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laser cutter et 3D-Print (LA3DP-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laser cutter et 3D-Print**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LA3DP-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un cutter au laser.**	- Le cutter au laser est en état de fonctionnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail simples avec un cutter au laser.**	- L'élève est capable de produire les pièces de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer une imprimante 3D.**	- L'imprimante 3D est en état de fonctionnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'imprimer des pièces de travail simples avec une imprimante 3D.**	- L'élève est capable d'imprimer les pièces de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Programmation (Raspberry Pi) (PROGR-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Programmation (Raspberry Pi)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROGR-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un nano-ordinateur Raspberry Pi.**	- L'élève connaît les domaines d'affectation d'un nano-ordinateur Raspberry Pi. - L'élève installe les pilotes requis. - L'élève installe un environnement de développement et il le configure. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle en compliant et en téléchargeant un logiciel simple.	- L'élève a installé un environnement de développement en état de fonctionnement et le nano-ordinateur Raspberry Pi était en état de marche.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire des programmes simples pour un nano-ordinateur Raspberry Pi.**	- L'élève connaît différents types de variables ainsi que différentes structures de contrôle et il les utilise. - L'élève établit des programmes en utilisant un langage de programmation graphique. - L'élève établit des programmes simples en utilisant un langage de programmation textuel.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés en utilisant un lange de programmation graphique ou textuel. - L'élève a effectué une détection d'erreurs, afin d'éliminer les erreurs éventuelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder du matériel informatique habituel à un nano-ordinateur Raspberry Pi et de le contrôler.**	- L'élève utilise différentes sources d'entrée (par exemple des boutons poussoirs, des codeurs ou des capteurs). - L'élève utilise différents canaux de sortie (par exemple des lampes LED, les écrans LCD, des moteurs pas-à-pas ou des servomoteurs).	- L'élève a correctement opté pour le matériel informatique en fonction des circonstances. - L'élève convenablement répondu aux énoncés en se servant de matériel informatique habituel. - L'élève a effectué une détection d'erreurs, afin d'éliminer les erreurs éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Théorie Elete 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG) (ELMA11)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELMA11**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Laboratoire
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électrique simple, de le dimensionner et de le soumettre à un contrôle métrologique.**	- L'élève raccorde et règle les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève applique la loi d'Ohm. - L'élève décrit le comportement de la résistance, de l'intensité et de la tension dans le circuit série et dans le montage en parallèle. - L'élève détermine des pertes de puissance au niveau de la résistance en série. - L'élève détermine la puissance absorbée d'un circuit. - L'élève détermine la résistance du conducteur. - L'élève se sert d'un diviseur de tension et d'un potentiomètre.	- Le circuit électrique monté était fermé et n'accusait pas de court-circuit et l'élève a correctement raccordé l'ampèremètre ainsi que le voltmètre. - Les équations servant à déterminer la résistance intermédiaire étaient correctes. - L'élève a correctement opté pour une valeur appropriée de la série E 12 (valeur arrondie vers le haut). - L'élève a correctement calculé la puissance absorbée de la résistance en série.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de relais.**	- Aimant permanent - Electro-aimant - Contact Reed - Isolation galvanique des circuits électriques d'un relais - Symboles, raccordements - Valeurs caractéristiques de relais et de contacteurs	- L'élève connaît l'utilité de l'isolation galvanique du relais. - L'élève a dessiné un circuit de relais simple dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'un moteur/d'un générateur.**	- Règle du générateur (règle de la main droite) - Règle de Lenz - Induction du repos - Diode de roue libre - Règle du moteur (règle de la main gauche) - Commutation dans un moteur à courant continu - Identification des bornes, sens de rotation du moteur à courant continu - Commande de la vitesse de rotation d'un moteur à courant continu à aimant permanent	- L'élève a expliqué l'utilité d'une diode en roue libre en se référant à la loi d'induction. - L'élève connaît la structure d'un moteur à courant continu à aimant permanent et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a dessiné et expliqué le circuit servant au fonctionnement d'un moteur à courant continu dans les deux sens de rotation (pont en H).
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de détecteurs de proximité inductifs.**	- Structure et fonctionnement fondamental d'un capteur inductif - Câblage du capteur - Impact de matériaux variés sur la distance de commutation	- L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites en se référant à la fiche de données. - L'élève a monté, raccordé et ajusté un circuit de capteur simple avec un capteur inductif en fonction de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de transformateurs.**	- Structure et fonctionnement du transformateur monophasé - Transmissions de tension et de courant - Comportement en courant continu et en courant alternatif	- L'élève connaît l'utilité du transformateur. - L'élève a effectué des calculs simples concernant les rapports de courant et de tension.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Théorie Elete 2 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG) (ELMA12)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 2 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELMA12**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle spéciale
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève décrit la production ainsi que le stockage de l'énergie électrique.**	- Description du processus de la transformation de l'énergie en se référant à une centrale thermique - Introduction des notions de travail, d'énergie et de rendement dans le contexte de la production d'énergie électrique. - Capacité, densité énergétique de batteries - Manipulation de batteries - Chargement d'accumulateurs - Augmentation de la tension avec un montage en série de batteries - Augmentation de l'intensité du courant avec un montage en parallèle de batteries	- L'élève a correctement effectué des calculs simples pour déterminer le rendement. - L'élève a correctement décrit les méthodes de transformation habituelles dans la production d'électricité. - L'élève a correctement déterminé la durée de fonctionnement d'un récepteur en se référant à des valeurs caractéristiques indiquées. - L'élève connaît la différence entre un élément primaire et un élément secondaire. - L'élève connaît les mesures de sécurité les plus importantes à appliquer au cours du chargement d'accumulateurs. - L'élève connaît l'utilité d'un circuit série et d'un montage en parallèle de sources de tension.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un condensateur en courant continu et en courant alternatif.**	- Champ électrique - Blindage de champs électriques (cage de Faraday) - Structure d'un condensateur - Structure et fonctionnement fondamental du capteur capacitif - Courbes caractéristiques de la charge et de la décharge d'un condensateur - Compensation de la puissance réactive	- L'élève connaît l'impact du diélectrique, de l'écart entre les plaques et de la surface des plaques sur la capacité du condensateur. - L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données. - L'élève connaît l'utilité de la compensation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs dans un circuit à courant alternatif.**	- L'élève détermine la valeur effective d'une grandeur sinusoïdale. - L'élève détermine la puissance électrique. - L'élève se sert d'un instrument de mesure à valeur RMS vraie. - L'élève se sert d'un oscilloscope pour les mesurages. - L'élève mesure la résistance de charge dans un circuit série (moteur). - L'élève détermine les puissances dans un circuit à courant alternatif. - L'élève détermine le facteur de puissance.	- L'élève a monté un circuit à courant alternatif simple et il a mesuré les courants, les tensions ainsi que la fréquence. - L'élève a mesuré et calculé l'absorption de puissance (puissances active, réactive et apparente) d'une bobine réelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs concernant des récepteurs à courant triphasé symétriques ohmiques.**	- Structure d'un générateur triphasé - Enchaînement des conducteurs extérieurs - Tension de phase, tension réseau - Mesurage et détermination de la puissance active - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en étoile - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en triangle	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité de l'enchaînement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension entre phases et la tension par phase. - L'élève a mis en service un récepteur à courant triphasé symétrique dans un circuit en étoile et dans un circuit en triangle. - L'élève a déterminé l'ensemble des courants et des tensions et il les a soumis à un contrôle métrologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Théorie Elete 1 (3GIG) (ELMA2A)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 1 (3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ELMA2A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électrique simple, de le dimensionner et de le soumettre à un contrôle métrologique.**	- L'élève raccorde et règle les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève applique la loi d'Ohm. - L'élève décrit le comportement de la résistance, de l'intensité et de la tension dans le circuit série et dans le montage en parallèle. - L'élève détermine la puissance absorbée d'un circuit.	- Le circuit électrique monté était fermé et n'accusait pas de court-circuit et l'élève a correctement raccordé l'ampèremètre ainsi que le voltmètre. - Les équations servant à déterminer la résistance intermédiaire étaient correctes. - L'élève a correctement opté pour une valeur appropriée de la série E 12 (valeur arrondie vers le haut). - L'élève a correctement calculé la puissance absorbée de la résistance en série.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer et de déterminer la perte de tension dans une conduite.**	- L'élève détermine la résistance du conducteur.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner le diviseur de tension en marche à vide.**	- L'élève se sert d'un diviseur de tension. - L'élève se sert d'un potentiomètre.	
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement des actionneurs et des capteurs électromagnétiques les plus importants.**	- Aimant permanent - Electro-aimant - Contact Reed - Isolation galvanique des circuits électriques d'un relais - Symboles, raccordements - Valeurs caractéristiques de relais et de contacteurs - Règle du générateur (règle de la main droite) - Règle de Lenz - Induction du repos - Diode de roue libre - Règle du moteur (règle de la main gauche) - Structure et fonctionnement fondamental d'un capteur inductif - Câblage du capteur - Structure et fonctionnement du transformateur monophasé - Transmissions de tension et de courant - Comportement en courant continu et en courant alternatif	- L'élève connaît l'utilité de l'isolation galvanique du relais. - L'élève a expliqué l'utilité d'une diode en roue libre en se référant à la loi d'induction. - L'élève a dessiné et expliqué le circuit servant au fonctionnement d'un moteur à courant continu dans les deux sens de rotation (pont en H). - L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites en se référant à la fiche de données. - L'élève connaît l'utilité du transformateur. - L'élève a effectué des calculs simples concernant les rapports de courant et de tension.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Théorie Elete 2 (3GIG) (ELMA2B)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 2 (3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ELMA2B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève décrit la production ainsi que le stockage de l'énergie électrique.**	- Introduction des notions de travail, d'énergie et de rendement dans le contexte de la production d'énergie électrique - Capacité, densité énergétique de batteries - Manipulation de batteries - Chargement d'accumulateurs - Augmentation de la tension avec un montage en série de batteries. - Augmentation de l'intensité du courant avec un montage en parallèle de batteries	- L'élève a correctement effectué des calculs simples pour déterminer le rendement. - L'élève a correctement déterminé la durée de fonctionnement d'un récepteur en se référant à des valeurs caractéristiques indiquées. - L'élève connaît la différence entre un élément primaire et un élément secondaire. - L'élève connaît les mesures de sécurité les plus importantes à appliquer au cours du chargement d'accumulateurs. - L'élève connaît l'utilité d'un montage en série et d'un montage en parallèle de sources de tension.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un condensateur en courant continu et en courant alternatif.**	- Champ électrique - Blindage de champs électriques (cage de Faraday) - Structure d'un condensateur - Structure et fonctionnement fondamental du capteur capacitif - Courbe caractéristique de la charge et la décharge d'un condensateur - Compensation de la puissance réactive	- L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données du capteur capacitif. - L'élève connaît l'utilité de la compensation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs dans un circuit à courant alternatif.**	- L'élève détermine la valeur effective d'une grandeur sinusoïdale. - L'élève détermine la puissance électrique. - L'élève se sert d'un instrument de mesure à valeur RMS vraie. - L'élève se sert d'un oscilloscope pour les mesurages. - L'élève mesure la résistance de charge dans un circuit série (moteur). - L'élève détermine les puissances dans un circuit à courant alternatif. - L'élève détermine le facteur de puissance.	- L'élève a monté un circuit à courant alternatif simple et il a mesuré les courants, les tensions ainsi que la fréquence. - L'élève a mesuré et calculé la puissance (puissances active, réactive et apparente) d'une bobine réelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs concernant des récepteurs à courant triphasé symétriques ohmiques.**	- Structure d'un générateur triphasé - Enchaînement des conducteurs extérieurs - Tension de phase, tension réseau - Mesurage et détermination de la puissance active - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en étoile - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en triangle	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité de l'enchaînement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension entre phases et la tension par phase. - L'élève a mis en service un récepteur à courant triphasé symétrique dans un circuit en étoile et dans un circuit en triangle. - L'élève a déterminé l'ensemble des courants et des tensions et il les a soumis à un contrôle métrologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Théorie Mecan 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST) (MEMA1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Mecan 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MEMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des ensembles de composants mécaniques simples en trois vues et de les dimensionner.**	- L'élève établit des dessins techniques/des esquisses de composants prismatiques et cylindriques usinés en trois vues. - L'élève produit une vue en coupe. - L'élève effectue le dimensionnement. - L'élève représente des percées ainsi que des filetages. - L'élève établit des connexions vissées. - L'élève respecte les marges d'erreurs ainsi que les ajustements.	- L'élève a correctement établi trois vues des dessins avec les usinages et les dimensionnements correspondants. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des unités fonctionnelles ainsi que des méthodes d'assemblage en fonction de la structure et de l'affectation.**	- L'élève distingue les différentes méthodes d'assemblage: par adhérence, par ajustement des formes, par adhésion des matières, connexions solides et amovibles. - L'élève distingue les unités fonctionnelles servant au raccordement: filetages, connexions vissées, connexions goupillées, connexions rivetées, connexions arbres-moyeux. - L'élève tient compte des marges d'erreur et des ajustements. - L'élève désigne les propriétés, la structure, les variétés ainsi que les affectations de paliers lisses, de roulements mécaniques et de supports guidés. - L'élève se réfère à des dessins techniques et à des tableaux.	- L'élève a expliqué les différentes méthodes d'assemblage ainsi que leurs propriétés en se référant à des dessins techniques et à des exemples concrets. - L'élève a expliqué les différentes pièces standardisées avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant en se référant au livre de formules. - La détermination ainsi que la représentation étaient correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des propriétés de matériaux et de distinguer des matériaux.**	- L'élève détermine les propriétés physiques, mécaniques et technologiques de matériaux. - L'élève distingue le fer et l'acier (production de fonte brute, fabrication d'acier, coulage d'acier, matériaux en fonte de fer). - L'élève opte pour des variétés d'acier (aciers de construction, aciers à outils, formes de commercialisation des variétés d'acier). - L'élève connaît la structure des métaux. - L'élève connaît les variétés d'assemblage de matériaux ferreux. - L'élève connaît le diagramme de phase fer-carbone. - L'élève connaît la modification des structures et des réseaux cristallins soumis au réchauffement. - L'élève connaît des méthodes de traitement thermique. - L'élève distingue l'aluminium et les alliages d'aluminium. - L'élève distingue le cuivre et les alliages de cuivre. - L'élève distingue les matériaux frittés. - L'élève connaît l'affectation ainsi que les propriétés technologiques de matières thermoplastiques, thermodurcissables et élastiques - L'élève opte pour un matériau et il justifie son choix en se référant aux propriétés du matériau et à l'affectation.	- L'élève a correctement déterminé les propriétés. - L'élève a correctement subdivisé les matériaux. - L'élève connaît les méthodes de fabrication de l'acier. - L'élève a déterminé les propriétés respectives de l'acier en se référant à des exemples concrets. - L'élève a distingué les traitements thermiques et il a opté pour le traitement thermique adapté à l'affectation indiquée. - L'élève a distingué les métaux non ferreux et il opté pour un métal adapté à l'affectation indiquée. - L'élève a distingué les différentes méthodes de fabrication de matières synthétiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Théorie Mecan 2 (3GIG, DC3EE, DP3EE, 3TPST) (MEMA2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Mecan 2 (3GIG, DC3EE, DP3EE, 3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MEMA2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs mécaniques, pneumatiques, hydrauliques, électromécaniques et électropneumatiques.**	- Principes physiques de la pneumatique et de l'hydraulique - Alimentation en énergie, dispositif d'entraînement - Symboles de base, schéma de circuit pneumatique/hydraulique de base - Eléments de travail d'un circuit pneumatique/hydraulique - Eléments de commande d'un circuit pneumatique/hydraulique - Portes logiques ET/OU - Soupapes de pression - Valves de débit	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit hydraulique avec un actionneur en se référant à un énoncé, de le monter et de le mettre en service.**	- Soupape de régulation du débit - Régulateur de pression/clapet de surpression	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes. - L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit pneumatique avec plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé, de le monter et de le mettre en service.**	- Commande séquentielle avec plusieurs cylindres - Chevauchement de signaux - Diagramme fonctionnel	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes. - L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit électropneumatique avec plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé, de le monter et de le mettre en service.**	- Commande séquentielle avec plusieurs cylindres - Chevauchement de signaux - Vannes à impulsions - Valves de distribution électromagnétiques avec rappel par ressort	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes. - L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Atelier mécanique 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST, 3GIG) (ATME1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST, 3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Atelier
10	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transposer des dimensions d'un dessin normalisé sur une pièce de travail.**	- L'élève transpose les dimensions du dessin sur la pièce de travail en appliquant les méthodes du traçage, du grainage et du marquage. - L'élève compare l'esquisse et la pièce de travail en se servant d'instruments de mesure.	- L'élève a transposé les dimensions sur la pièce de travail en tenant compte des marges d'erreur générales et il en a vérifié l'exactitude. - L'élève a produit des pièces de travail conformes aux dessins. - L'élève a sereinement manipulé les outils de traçage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner manuellement des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du limage et du sciage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au limage et au sciage. - L'élève lime les pièces de travail jusqu'à l'obtention des dimensions et de la finition de la surface indiquées. - L'élève applique le sciage manuel et mécanique aux pièces de travail.	- L'élève a limé et scié les pièces de travail en tenant compte des marges d'erreur générales. - L'élève a sereinement manipulé les outils de sciage et de limage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du perçage, du lamage et de l'alésage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève détermine des vitesses de coupe ainsi que des fréquences de rotation. - L'élève produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève connaît les méthodes, les outils ainsi que les machines servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève a déterminé les vitesses de coupe ainsi que les fréquences de rotation. - L'élève a produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève a produit des trous par perçage manuel et par frottement mécanique. - L'élève a produit des lamages cylindriques et coniques. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler et de mesurer des pièces de travail en tenant compte des règles en matière de manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se familiarise avec les instruments de contrôle. - L'élève prend connaissance des notions de base de la technique de mesurage. - L'élève prend connaissance des règles en matière de manipulation d'instruments de mesure.	- L'élève s'est servi d'instruments de mesure et de jauges pour les mesurages: mètre pliant, mètre roulant, règle de mesure en acier, gabarit, calibre, jauge à rayon, jauge de filetage, jauge d'épaisseur, calibre à limites, jauges servant à contrôler des angles. - L'élève a appliqué des systèmes de mesurages de longueurs et d'angles. - L'élève connaît la différence entre le mesurage et le calibrage. - L'élève a appliqué des règles de contrôle générales pour les mesurages en se servant d'échelles, de pieds à coulisses, de micromètres, de comparateurs à cadrans, de rapporteurs, de jauges et de capteurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de former des filetages et d'établir des connexions amovibles.**	- L'élève se familiarise avec la structure des filetages et il apprend à distinguer les variétés de filetages. - L'élève se familiarise avec les outils servant au taraudage et au filetage. - L'élève se familiarise avec les variétés de vis. - L'élève établit des connexions vissées et il les sécurise contre les déblocages. - L'élève établit des connexions à rivetage aveugle.	- L'élève a produit manuellement des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente. - L'élève a établi des connexions vissées conformes au dessin. - L'élève a établi des connexions à rivetage aveugle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des tours et de fabriquer des pièces tournées simples par chariotage ou par surfaçage.**	- L'élève installe des tours. - L'élève opte pour des porte-burin à changement rapide, des mandrins à mâchoires, des contre-poupées et des burins de tournage. - L'élève oriente et positionne des outils ainsi que des pièces de travail: - centrage dans des mandrins à trois et à quatre mâchoires, entre les pointes, dans des serreurs d'outils et des mandrins de perçage. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le tournage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève tourne des pièces de travail cylindriques: - chariotage et surfaçage.	- L'élève a installé des tours et produit des pièces tournées simples. - L'élève a déterminé des données de fabrication et il les a réglées. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des fraiseuses et de fabriquer des pièces fraisées simples.**	- L'élève se familiarise avec des méthodes, des fraiseuses et des outils de fraisage. - L'élève opte pour des outils de fraisage (acier rapide, métal dur). - L'élève positionne les outils de fraisage. - L'élève positionne et oriente des outils dans l'étau de la machine. - L'élève distingue le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le fraisage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe.	- L'élève a installé des fraiseuses et il a produit des pièces fraisées simples. - L'élève a déterminé et réglé des données de fraisage. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Atelier mécanique 1 (DC3MI) (ATME2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a assemblé la pièce du projet de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Atelier mécanique 1 (3TPMG) (ATME3A)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME3A**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail sous guidance en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure sous guidance.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions sous guidance.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a établi les connexions de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Atelier mécanique 1 (3TPMG) (ATME3B)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME3B**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure de manière autonome.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a établi les connexions de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Atelier électrique 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG, 3GIG) (ATEL1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG, 3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL1**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits de base de la technique VPS dans le respect des normes.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer des circuits à contacteurs simples avec des capteurs et de les mettre en service.**	- L'élève opte pour les équipements requis. - L'élève monte le circuit à contacteur d'une manière compétente et conforme à la documentation technique et il effectue le câblage dans le respect des normes en vigueur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cage à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes d'un circuit d'inversion étoile-triangle automatique. - L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève transforme le circuit d'inversion étoile-triangle automatique en circuit de démarrage avec un démarreur de moteur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les consignes de montage pour des installations à basse tension.**	- L'élève monte une installation à basse tension (230 CA et 24 CC) et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève respecte les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) au cours des essais du circuit.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de livrer l'installation montée au client avec une démonstration de l'état de fonctionnement.**	- L'élève initie le client à la fonction de l'installation. - L'élève explique les éléments de commande ainsi que les fonctions.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Atelier électrique 1 (DC3MI) (ATEL2A)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL2A**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cage à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits indiqués.**	- L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève monte les dispositifs d'une manière compétente et correspondant à la documentation technique du module ATEL2B. - L'élève effectue le câblage du circuit dans le respect de la norme en vigueur et conformément à la documentation technique du module ATEL2B. - L'élève soumet le fonctionnement ainsi que la sécurité à des contrôles conformes au rapport de contrôle du module ATEL2B. - L'élève recherche des défauts et des erreurs de manière systématique. - L'élève rectifie des défauts et des erreurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission en entreprise (PIF DC3EE) sous guidance.**	- L'élève accomplit la mission. - L'élève soumet la fonction ainsi que la sécurité à des contrôles conformes au rapport de contrôle du module ATEL2B. - L'élève respecte les normes ainsi que les spécifications concernant la qualité et la sécurité de l'installation. - L'élève recherche des défauts et des erreurs de manière systématique. - L'élève rectifie des défauts et des erreurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les consignes de montage pour des installations à basse tension.**	- L'élève monte une installation à basse tension (230 CA et 24 CC) et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève respecte les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) au cours des essais du circuit.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de livrer l'installation montée au client avec une démonstration de l'état de fonctionnement.**	- L'élève initie le client à la fonction de l'installation. - L'élève explique les éléments de commande ainsi que les fonctions. - L'élève remet des rapports de réception, des résultats de travail ainsi qu'une documentation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Atelier électrique 2 (DC3MI) (ATEL2B)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 (DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL2B**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter des circuits de démarrage de moteurs à cages à courant triphasé en se servant de logiciels appropriés d'une manière axée sur la pratique.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes ainsi que les listes des pièces d'un circuit de démarrage de moteurs à cages à courant triphasé.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter une mission en entreprise (PIF DC3EE) sous guidance en se servant de logiciels appropriés d'une manière axée sur la pratique.**	- L'élève analyse la mission de travail et il se procure les informations requises. - L'élève planifie les étapes de la mission et il se concerte avec d'autres intervenants. - L'élève établit des tâches partielles et il les note dans les documents du projet. - L'élève établit un rapport de contrôle.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer l'ensemble des documents qu'il a établis de manière ordonnée.**	- L'élève constitue un dossier de manière autonome avec des documents requis pour la réalisation des projets du module ATEL2A sur le terrain.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Atelier électrique 1 (3TPST) (ATEL3A)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL3A**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cages à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits indiqués.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes d'un circuit d'inversion étoile-triangle. - L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève transforme le circuit d'inversion étoile-triangle automatique avec un démarreur de moteur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter un dysfonctionnement en se référant au mesurage de la résistance ou à la courbe de tension et de l'éliminer.**	- L'élève détecte des dysfonctionnements de machines électriques et de systèmes mécatroniques en se servant d'un multimètre. - L'élève élimine le dysfonctionnement, il met l'installation en service et il complète le rapport de dysfonctionnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les consignes de montage pour des installations à basse tension.**	- L'élève monte une installation à basse tension (230 CA et 24 CC) et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève respecte les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) au cours des essais du circuit.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Atelier électrique 1 (3TPST) (ATEL3B)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL3B**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une mission en entreprise (PIF DCMI) sous guidance.**	- L'élève analyse la mission de travail et il se procure les informations requises. - L'élève planifie les étapes de la mission et il se concerte avec d'autres intervenants. - L'élève détermine des tâches partielles et il les note dans les documents du projet.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission en entreprise (PIF DCMI) sous guidance.**	- L'élève accomplit la mission. - L'élève soumet le fonctionnement ainsi que la sécurité à des contrôles conformes au rapport de contrôle. - L'élève respecte les normes ainsi que les spécifications concernant la qualité et la sécurité de l'installation. - L'élève effectue une recherche systématique des erreurs et des défauts. - L'élève rectifie les erreurs ainsi que les défauts.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter une mission en entreprise (PIF DCMI) avec des documents axés sur le terrain.**	- L'élève établit des rapports de livraison. - L'élève documente des résultats de travail ainsi que des données de systèmes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de livrer l'installation montée au client avec une démonstration de l'état de fonctionnement.**	- L'élève initie le client à la fonction de l'installation. - L'élève explique les éléments de commande ainsi que les fonctions.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Mathématiques appliquées 1 (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI) (MATAP1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1 (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MATAP1**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Mathématiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de permuter et d'appliquer des formules.**	- L'élève permute les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent. - L'élève détermine la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues.	- L'élève a permuté des formules sans puissances ni racines.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore.**	- L'élève identifie les triangles-rectangles dans les figures et il identifie les cathètes ainsi que l'hypoténuse. - Le cas échéant, l'élève dresse une esquisse pour illustrer la situation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des fonctions logiques de fonctions du premier degré.**	- L'élève détermine la fonction logique lorsque deux valeurs fonctionnelles sont connues. - L'élève détermine la fonction logique lorsqu'une valeur fonctionnelle ainsi qu'une autre information (pente, ordonnée à l'origine, position zéro, fonction linéaire, fonction constante) sont connues. - L'élève détermine la fonction logique en se référant au graphe. - L'élève détermine les fonctions logiques d'une fonction composée en se référant au graphe.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires et de les interpréter géométriquement.**	- L'élève comprend les énoncés de problèmes d'algèbre et de géométrie. - L'élève résout les systèmes d'équations graphiquement et par des calculs (une méthode de calcul suffit), il indique correctement la solution et il l'interprète.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes physiques par des calculs vectoriels.**	- L'élève établit des sommes/des différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. - L'élève établit des vecteurs en se référant à leurs coordonnées. - L'élève lit les coordonnées de vecteurs dans une illustration. - L'élève décompose des vecteurs en directions indiquées. - L'élève comprend l'énoncé et il est capable de s'en servir pour la construction de vecteurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir correctement du cercle unité.**	- L'élève indique les points sur le cercle unité en mentionnant l'angle de rotation en degrés et radians. - L'élève détermine approximativement le sinus, le cosinus et la tangente d'un angle en se référant au cercle unité. - L'élève applique les formules pour modifier les quadrants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des diagrammes d'évolution de grandeurs alternatives sinusoïdales.**	- L'élève représente les graphes de grandeurs alternatives sinusoïdales. - L'élève déduit la fonction logique de grandeurs alternatives sinusoïdales du graphe. - L'élève associe les grandeurs: l'angle de rotation, la vitesse angulaire et la fréquence (circulaire).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais adapté (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI) (ANGAP1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Anglais adapté (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ANGAP1**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances quotidiennes simples (description de personnes, quotidien professionnel, loisirs).** **L'élève est capable de prononcer un petit discours à propos des sujets prévus dans le programme de formation.** **L'élève comprend des extraits simples d'articles techniques et il est capable de décrire une installation mécatronique.** **L'élève participe activement aux cours et il est capable de présenter et de défendre son opinion au cours d'une discussion.** **L'élève est capable de s'entretenir avec d'autres personnes dans des circonstances typiques (entretien d'embauche, entretien au téléphone, description technique d'une installation, etc.).** **L'élève est capable de lire des textes connus ainsi que des textes inconnus similaires d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	- L'élève est capable d'utiliser les indicateurs suivants: o present simple, present continuous, o state verbs, o verb patterns, o past simple, past continuous, o vocabulary (technical equipment and specifications), o vocabulary (sports and hobbies), o vocabulary (personality adjectives) o vocabulary (physical appearance). - L'élève est capable o de s'exprimer librement, o d'employer un vocabulaire adapté au sujet, o de s'exprimer d'une manière fluide, cohérente et compréhensible, o de s'exprimer correctement sous l'aspect phonétique (sans commettre trop d'erreurs). - L'élève décrit le fonctionnement de différentes installations et de différents équipements techniques. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de l'installation. - L'élève est capable d'utiliser les indicateurs suivants: o vocabulary (expressing likes and dislikes), o vocabulary (reacting to what others say), o vocabulary (giving opinions) o vocabulary (describing people and/or character), o technical vocabulary, o vocabulary (giving directions – on the phone). - L'élève est capable de lire à haute voix un texte avec un degré de difficulté adapté sans commettre trop d'erreurs de prononciation et d'accentuation.	- Le discours était clair et compréhensible. - La description était correcte. - L'élève a satisfait aux indicateurs. - Les expressions ainsi que les accentuations étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des questions ainsi que des instructions simples.** **L'élève comprend le sujet d'une discussion simple.** **L'élève est capable de comprendre des informations précises à propos de sujets connus extraites d'enregistrements sonores et vidéo (listening for detail).**	- L'élève est capable o de suivre des indications en cours (classroom vocabulary), o de suivre des instructions au cours d'une épreuve, o de comprendre des déclarations concernant des sujets connus et similaires, o de comprendre des déclarations concernant des sujets d'actualité. - L'élève est capable o d'identifier des mots-clés, o de déterminer des informations ainsi que des matières importantes.	- L'élève a correctement suivi les indications. - L'élève a correctement compris les déclarations. - L'élève a identifié la majorité des notions et des informations importantes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un texte court.** **L'élève est capable de rédiger des rapports techniques simples.** **L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation mécatronique.** **L'élève est capable de compléter des textes du domaine technique en respectant le sens et en employant un vocabulaire ainsi que des notions appropriés.**	- L'élève est capable utilise les temps ainsi que les éléments suivants: o past tenses (past simple, past continuous), o present tenses (present simple, present continuous, present perfect), o comparisons (comparative and superlative adjectives, too, enough, (not) as … as), o quantifiers (some, any, much, many, etc.), o descriptions. - L'élève décrit le fonctionnement de différentes installations et de différents équipements techniques. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation mécatronique. - L'élève emploie le vocabulaire technique correct.	
20 % (12 P)	**L'élève comprend un texte avec un degré de difficulté utile.**	- L'élève comprend o les sujets étudiés dans le manuel, o les sujets étudiés dans des documents techniques simples, o des textes inconnus, similaires à ceux étudiés.	- L'élève a identifié les informations contenues dans le texte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un rapport complet et structuré.** **Le rapport fait état de l'ensemble des instructions et l'élève le présente dans le respect des délais.**	- Le rapport se réfère à des documents pertinents et cohérents. - Le rapport fait état de propositions d'améliorations éventuelles après concertation avec l'enseignant.	- Le rapport se référait à la majorité des documents pertinents. - L'élève a commenté des améliorations proposées par l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Accomplissement d'une mission de travail 1 (FORMI1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI1**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre, d'analyser et de concevoir des tâches sur le plan technique.**	- L'apprenti est capable de comprendre les éléments techniques pour réaliser une tâche. - L'apprenti sait analyser et conçoit des éléments pour mener à bien des tâches ou un petit projet en déterminant les besoins matériels. - L'apprenti sait trouver des fournisseurs et comparer des prix pour commander/ acheter ou sélectionner tout simplement du matériel.	- Les éléments techniques principaux pour réaliser une ou plusieurs tâches ou un projet simple sont identifiés. - Les principaux composants sont budgétés correctement. - Un tableau comparatif de prix a été réalisé.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de traiter, de diffuser et d'interpréter des informations (production ou maintenance) et de les d'adapter si besoin.**	- L'apprenti interprète les informations dans des documents et les communique en maîtrisant le langage technique. - L'apprenti prend en compte les informations techniques et les contraintes pour mener à bien les tâches à réaliser. - L'apprenti sait réaliser un plan de maintenance en tenant compte des moyens et des ressources.	- Les supports, les informations et les documents sont bien compris et correctement interprétés et restitués. - Les informations reçues et les contraintes sont bien traitées. - Le plan de maintenance a été bien élaboré.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait planifier une tâche ou un ensemble de tâches constituant un projet simple.**	- L'apprenti sait planifier une tâche ou un ensemble de tâches constituant un projet simple. - L'apprenti est capable d'identifier les étapes et les contraintes principales en terme de temps et de les intégrer dans le planning de réalisation.	- Les objectifs de temps sont bien pris en compte dans le planning. - Les principales étapes du planning sont décrites. - Le planning répond aux attentes et aux contraintes techniques du projet.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler et d'appliquer les normes de sécurité et de proposer des améliorations si nécessaire.**	- L'apprenti connait et applique les consignes et les procédures de sécurité selon les standards en vigueur. - L'apprenti est capable de remonter des situations dangereuses ou des évènements et suggère des solutions simples pour contrôler le risque. - L'apprenti émet des suggestions d'amélioration en terme de sécurité et participe à leur mise en œuvre.	- Les consignes et procédures de sécurité selon les normes de sécurité en vigueur sont connues et appliquées. - Les risques et les problèmes de sécurité sont analysés et des actions correctives sont proposées. - Des améliorations en terme de sécurité ont été réalisées

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques appliquées 2 (MATAP2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique - Professeur de sciences / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du second degré.**	- L'élève détermine le vertex, les positions zéro et l'ouverture de paraboles pour une fonction logique indiquée. - L'élève dresse une esquisse des graphes de fonctions du second degré.	- L'élève a déterminé le vertex et les positions zéro.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des fonctions logiques de fonctions du second degré.**	- L'élève détermine la fonction logique pour un graphe avec des valeurs indiquées. - L'élève détermine la fonction logique pour trois points indiqués.	- L'élève a déterminé les fonctions logiques des paraboles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	- L'élève résout des équations du second degré. - L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du second degré.	- L'élève a résolu les équations. - L'élève a déterminé les points d'intersection.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions rationnelles fractionnaires.**	- L'élève détermine le domaine de définition de fonctions rationnelles fractionnaires. - L'élève détermine les fonctions des asymptotes de fonctions rationnelles fractionnaires. - L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du second degré. - L'élève dessine les graphes de fonctions rationnelles fractionnaires.	- L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les fonctions des asymptotes. - L'élève a dessiné les graphes fonctionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.**	- L'élève détermine le domaine de définition des équations fractionnaires. - L'élève résout correctement les équations.	- L'élève a résolu les équations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant les fonctions du second degré et les fonctions rationnelles fractionnaires pour résoudre des problèmes concrets.**	- L'élève comprend l'énoncé. - L'élève modélise la situation en se servant des deux types de fonctions. - L'élève applique son modèle pour répondre aux questions.	- L'élève a converti les énoncés en équations mathématiques. - L'élève a résolu les équations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Automatisation 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Automatisation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur électrotechnique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure et le fonctionnement d'un automate programmable industriel (API) et il est capable de raccorder les entrées ainsi que les sorties de manière compétente.**	- API compacte / modulaire - Circuit à entrée numérique/à sortie numérique - Adressage direct - device configurationl - Mémoire clignotante - Capteur inductif/capacitif - Contact Reed - Capteurs optiques à sortie numérique	- L'élève a raccordé des capteurs à sortie numérique ainsi que des actionneurs à un API et il a soumis l'adressage à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les bascules dans la programmation.**	- Bascule RS - Bascule SR - Programmation protégée contre les ruptures de fil. - Combinaison mode automatique / manuel - Evaluation de franc montant / descendant	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les modules de temporisation utilisés dans l'API et il est capable de les affecter en fonction de l'énoncé.**	- Retard à la montée - Retard à la retombée - Impulsion - Composants S7 et composants IEC	- L'élève a correctement affecté les différents modules de temporisation en fonction de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les compteurs utilisés dans l'API et il est capable de les évaluer en se servant de comparateurs.**	- Compteur général - Compteur à rebours - Compteur direct - Composants S7 et composants IEC - Comparateur - Types de données élémentaires - Allocation de mémoire (double allocation) - Données de référence	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer un module ET200 dans un réseau industriel.**	- L'élève configure des modules ET200. - L'élève configure des adresses IP.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le principe de la programmation structurée et il est capable de programmer une séquence.**	- L'élève effectue une programmation structurée (fonctions, blocs fonctionnels, etc.). - L'élève procède à une détection systématique des erreurs en se servant de données de référence et de tableaux de variables. - L'élève effectue la programmation d'une séquence.	- L'élève a modifié un programme structuré. - L'élève a effectué la détection d'erreurs de manière systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Machines électriques (MACEL)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Machines électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MACEL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
4	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les principales propriétés à considérer lors de la sélection d'un entraînement.**	- Type de courant, vitesse de rotation, puissance, type de protection, type d'exploitation, forme de construction	- L'élève a opté pour un entraînement en fonction des conditions de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer un entraînement électrique.**	- Détermination du moment de rotation - Détermination de la puissance - Vitesse de rotation	- L'élève a dimensionné un entraînement électrique conformément à l'énoncé.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principales propriétés de machines à courant continu et il est capable de les commander.**	- Plaque signalétique (valeurs nominales, type d'exploitation, type de protection, etc.) - Structure et fonctionnement d'une machine à courant continu - Raccordement, sens de rotation, propriétés d'un moteur série et d'un moteur en dérivation - Régulation de la vitesse de rotation - Détection d'erreurs dans des circuits de moteurs	- L'élève a mis un moteur à courant continu en service. - L'élève connaît l'impact de la tension d'induit et du courant d'excitation sur la vitesse de rotation de la machine. - L'élève connaît le comportement du moteur à courant continu à excitation séparée en cas de charge variable. - L'élève a effectué la détection d'erreurs de manière systématique.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principales propriétés de machines asynchrones et il est capable de mettre la machine en service.**	- Formation du champ tournant - Sens de rotation - Vitesse de rotation du champ tournant - Glissement) - Charge de la machine - Courbe d'accélération (étoile/triangle) - Régulation de la vitesse de rotation	- L'élève connaît la structure d'une machine asynchrone. - L'élève a déterminé le nombre de paires de pôles ainsi que le glissement en se référant à la plaque signalétique. - L'élève a mis en service un moteur asynchrone en circuit en étoile et en circuit en triangle.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les méthodes de démarrage habituelles de moteurs à courant triphasé et il est capable de les appliquer.**	- Démarrage en étoile/en triangle - Démarreur progressif - Convertisseur de fréquence	- L'élève a raccordé le moteur à courant triphasé et il l'a mis en service en se servant des différents circuits de démarrage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Calcul mécanique (CAMEC)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Calcul mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces inconnues dans le système de forces central.**	- Système de forces central - Fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle - Détermination de forces inconnues - Détermination des résultantes	- La méthode de calcul était correcte. - Les calculs étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer graphiquement des forces inconnues dans le système de forces central.**	- Système de forces central - Détermination graphique de forces inconnues - Détermination graphique des résultantes	- La méthode appliquée était correcte. - L'élève a correctement déterminé les forces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces inconnues ainsi que des moments inconnus dans le système de forces général.**	- Système de forces général - Théorème des moments - Détermination de forces inconnues - Détermination des résultantes	- La méthode de calcul était correcte. - Les calculs étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de résistance et de dimensionner des composants mécaniques.**	- Moment de flexion - Couple résistant - Contrainte de flexion existante - Tension tolérable - Caractéristiques de résistance extraits du livre de formules	- La méthode de calcul était correcte. - Les calculs étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Dessin industriel (DESIN)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Dessin industriel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Laboratoire
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi le dessin.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces détachées pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi le dessin.
20 % (12 P)	**L'élève applique une structure indiquée par l'enseignant aux dossiers et aux fichiers et il désigne l'ensemble des documents par un nom cohérent.**	- L'élève intègre les informations concernant les pièces ainsi que le dimensionnement dans les propriétés du fichier. - L'élève désigne des esquisses ainsi que des fonctionnalités. - L'élève désigne la structure des dossiers pour les fonctionnalités et pour les esquisses en fonction de formes de corps et d'usinage. - L'élève désigne les pièces, les dimensionnements ainsi que les dossiers par des noms en relation avec une fonction.	- L'élève a établi le dessin. - La structure des dossiers était cohérente et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées usinées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève établit des dessins de fabrication servant à la production de pièces tournées et fraisées en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - Le dessin fait état de l'ensemble des informations servant à la fabrication de la pièce de travail: désignation des normes des éléments ajustés, classes de tolérance avec tableau des dimensions, tolérances de forme et de position, finition des surfaces, bords des pièces de travail, etc.	- L'élève a constitué la pièce et il a établi un dimensionnement adapté à l'usinage. - Les dessins d'usinage respectaient les normes, ils étaient cohérents et ils permettaient une fabrication sans erreur, par exemple des pièces détachées du projet "Moteur à piston pneumatique", respectivement de l'engrenage hélicoïdal Westermann. - L'élève a établi le dessin.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer correctement la forme ainsi que la mission de pièces détachées en se référant à un plan d'assemblage, d'analyser les informations d'ensembles de composants techniques et de les mettre à profit dans un dessin en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève détermine des ajustements, des normes d'éléments ajustés, des éléments façonnés, des classes de tolérances, des tolérances de forme et de position ainsi que des finitions de surfaces en se référant à la forme ainsi qu'à la fonction d'un ensemble de composants, par exemple celui du projet "Moteur à piston pneumatique". - L'élève déduit l'ensemble des informations concernant le dimensionnement d'une pièce détachée en état de fonctionnement et réalisable d'ensembles de dessins, de livres de référence, de catalogues de pièces et/ou d'exemples extraits d'ouvrages spécialisés. - L'élève répond aux questions concernant les missions de composants.	- L'élève a établi le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Atelier électrique 2 (ATELE2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier électrique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une installation de réseau et de la mettre en service en suivant les indications.**	- L'élève pose les conduites du réseau en appliquant les consignes spécifiques. - L'élève raccorde des prises réseau, des prises de courant de sécurité ainsi que des panneaux de brassage en fonction de la norme indiquée. - L'élève effectue le test de fonctionnement de l'installation en réseau en se servant d'un instrument de mesure correspondant (Cable Analyzer). - L'élève établit un rapport de mesure avec les résultats corrects.	- L'élève a posé l'ensemble des conduites de manière compétente en considérant les indications des fabricants. - L'élève monté l'ensemble des prises réseau, des prises de courant de sécurité et des panneaux de brassage en considérant les indications des fabricants et il a branché les fils de manière compétente en suivant les indications. - Le réseau fonctionnait sans erreur. - L'élève a documenté la fonction dans un rapport.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder un ensemble de composants mécatronique en tenant compte des conditions générales (créneau horaire), d'en effectuer le câblage et de le mettre en service avec une commande programmable par mémoire.**	- L'élève se renseigne au sujet de la mission à accomplir. - L'élève vérifie l'intégralité de l'ensemble de composants monté en se référant aux dessins requis. - L'élève effectue le câblage des composants électriques déjà montés. - L'élève compète des schémas de circuits en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et il établit un plan de bornes. - L'élève raccorde l'ensemble de composants au tableau de commande et à la commande programmable par mémoire.	- L'élève a produit un plan de travail. - L'élève a soumis le montage de l'ensemble de composants à un contrôle. - L'élève a établi les raccordements en suivant les plans. - Les schémas de circuits complétés étaient utilisables en interne. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales. - L'élève a complété le rapport de contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commander une unité fonctionnelle avec une commande programmable par mémoire.**	- L'élève élabore un programme et il le transpose dans la commande programmable par mémoire. - L'élève met l'unité fonctionnelle en service et il complète le rapport de contrôle. - L'élève tient compte des mesures de sécurité requises au moment de la mise en service. - L'élève complète les documentations des circuits.	- L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a circonscrit et éliminé les erreurs fonctionnelles de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de projet avec une commande programmable par mémoire de manière autonome, de la documenter et de la présenter.**	- L'élève opte pour les composants. - L'élève effectue le câblage des composants. - L'élève élabore un programme et il le transpose dans la commande programmable par mémoire. - L'élève met le projet en service et il complète le rapport de contrôle. - L'élève présente les documents du projet. - L'élève présente son projet en se servant d'un logiciel de présentation.	- L'élève a opté pour les composants corrects. - L'élève a branché les raccordements dans le respect des consignes en vigueur. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a isolé et rectifié les erreurs dans la fonction de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète. - L'élève a convenablement présenté le projet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Atelier mécanique 2 (ATMEC2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier mécanique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a assemblé la pièce du projet de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter des roulements mécaniques de manière compétente.**	- L'élève établit les conditions permettant le montage irréprochable de roulements mécaniques. - L'élève monte et développe des roulements mécaniques en se servant de différents dispositifs. - L'élève soumet ses connaissances à un contrôle.	- L'élève a produit un rapport de mesure faisant état des valeurs catalogue d'arbres de transmission, de paliers, de roulements mécaniques et d'accessoires. - L'élève a effectué le montage ainsi que le développement sans commettre d'erreur professionnelle grossière. - L'élève a soumis ses connaissances à un contrôle sous guidance pour évaluer les différents exercices.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décomposer des entraînements, de les jauger et de les assembler.**	- L'élève lit et comprend des dessins techniques. - L'élève effectue des exercices de dimensionnement et il jauge des pièces. - L'élève se familiarise avec des pièces détachées et avec des ensembles de composants. - L'élève planifie les étapes d'un montage. - L'élève se sert d'outils de montage et de dispositifs. - L'élève effectue des réparations et il assure la maintenance.	- L'élève a décomposé une machine ainsi qu'un entraînement de manière compétente et dans le respect du plan. - L'élève a soumis le fonctionnement à un contrôle après le montage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Accomplissement d'une mission de travail 2 (FORMI2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constituer des documents d'une manière claire et structurée sous les aspects des matières et de la forme.**	- L'apprenti est capable d'établir des documents formels et de les transmettre convenablement. - L'apprenti connaît les méthodes de communication habituelles. - Le cas échéant, l'apprenti est capable de demander une assistance.	- L'apprenti a rédigé le document sans commettre d'erreur et il a respecté la forme ainsi que la structure. - L'apprenti a désigné les méthodes de communication. - L'apprenti a trouvé une assistance dans des ouvrages spécialisés ou avec des logiciels.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des composants techniques et, le cas échéant, de les commander (nouveau modèle, structure différente, etc.).**	- L'apprenti est capable d'identifier des composants techniques et de les désigner de manière compétente. - L'apprenti est capable de déterminer des modèles de remplacement ainsi que des composants plus récents ou équivalents. - L'apprenti connaît les formes de commandes habituelles.	- L'apprenti a identifié le composant et il l'a désigné de manière compétente. - L'apprenti a trouvé/sélectionné le modèle convenable. - L'apprenti a passé la commande sans commettre d'erreur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre la fonction d'installations et de composants techniques et de rechercher les indications des fabricants, les plans, les schémas et les normes correspondants.**	- L'apprenti est capable de comprendre la fonction d'installations et de composants techniques. - L'apprenti est capable de demander l'assistance requise pour la compréhension des matières professionnelles. - L'apprenti est capable de rechercher les normes ainsi que les règlementations requises et d'en vérifier l'actualité et la forme d'application.	- L'apprenti a expliqué la fonction d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a demandé une assistance. - L'apprenti a trouvé les normes ainsi que les règlementations requises et il en a vérifié l'actualité.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les critères de qualité pour des composants techniques.**	- L'apprenti est capable de définir les critères de qualité pour les composants et pour les installations techniques. - L'apprenti est capable de vérifier les critères de qualité pour les composants et pour les installations techniques. - L'apprenti est capable d'évoquer des problèmes de qualité avec pertinence et de proposer des rectifications.	- L'apprenti a défini les critères de qualité et il les a appliqués. - L'apprenti a correctement vérifié les critères de qualité. - L'apprenti a commenté les rectifications proposées avec pertinence et il les a mises en œuvre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques appliquées 3 (MATAP3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction logarithmique en base 10, la fonction exponentielle en base 10, le logarithme naturel ainsi que la fonction exponentielle naturelle et de les appliquer sur le terrain.**	- L'élève applique des fonctions logarithmiques en base 10 ainsi que des fonctions exponentielles en base 10 pour déterminer le facteur d'amplification/d'atténuation dans des amplificateurs ainsi que des pertes dans des conduites. - L'élève établit des échelles logarithmiques pour représenter des grandeurs indiquées (échelles à logarithmes simples et doubles). - L'élève applique la fonction exponentielle dans le contexte de la charge/de la décharge d'un condensateur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter la notion de déduction et il effectue des calculs de valeurs extrêmes.**	- L'élève explique la notion de déduction ainsi que son interprétation graphique. - L'élève détermine des déductions, en particulier dans le contexte de calculs de valeurs extrêmes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des déductions concrètes.**	- L'élève déduit la progression du courant avec une tension sinusoïdale à partir du coefficient L et de la capacité C. - L'élève déduit la vitesse à partir de la distance en fonction du temps. - L'élève déduit l'accélération à partir de la vitesse en fonction du temps - L'élève déduit le débit volumique à partir du volume en fonction du temps.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Automatisation 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Automatisation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer une séquence dans un bloc**	- L'élève effectue la programmation de la séquence en FBD.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un convertisseur analogique-numérique, respectivement d'un convertisseur numérique-analogique, et il est capable de les appliquer dans un API.**	- L'élève connait les différentes résolutions d'un convertisseur analogique-numérique/numérique-analogique. - L'élève connait la relation entre une valeur analogique et une valeur numérisée. - L'élève adapte la configuration de l'API.	- L'élève a converti une tension indiquée en valeur numérisée correspondante. - L'élève a numérisé des tensions (commutateur à valeur de seuil). - L'élève a émis une tension indiquée par une sortie analogique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de visualiser un processus avec un écran tactile.**	- L'élève intègre un panneau HMI dans TIA. - L'élève lit et affiche des données numériques et analogiques sur l'écran tactile. - L'élève effectue la programmation de plusieurs écrans dans un projet.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commander un convertisseur de fréquence par les entrées digitales**	- L'élève effectue le paramétrage du convertisseur de fréquence. - L'élève règle plusieurs vitesses à l'aide des entrées digitales. - L'élève consulte le manuel du convertisseur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un convertisseur de fréquence dans un réseau industriel.**	- L'élève effectue le paramétrage d'un convertisseur de fréquence servant à la commande par Profilnet - L'élève effectue la programmation du mot de commande. - L'élève commande l'entraînement à courant triphasé par Profilnet.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer les fonctions de base en langage S7-SCL.**	- L'élève connaît l'environnement de développement. - L'élève effectue des calculs en se servant du langage de programmation SCL. - L'élève applique des structures conditionnelles IF-ELSE. - L'élève utilise un logiciel de structuration.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer un enregistreur de données.**	- Array - Interrupt-OB	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Techniques d'entraînement 1 (TECEN1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECEN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les lois de la cinématique et de la dynamique et de dimensionner des entraînements électriques.**	- L'élève applique les lois de la physique pour décrire des mouvements linéaires et en rotation ainsi que des mouvements linéaires et en rotation à accélération régulière. - L'élève dimensionne des entraînements électriques en déterminant les grandeurs manquantes, par exemple le courant, le moment de charge, le couple moteur ou la puissance, dans des schémas de conduite indiqués. - L'élève indique les progressions des grandeurs manquantes dans le schéma de conduite et il indique le mode de fonctionnement ainsi que le quadrant pour chaque période.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un entraînement à courant continu en mode redresseur alimenté par un convertisseur de courant et de le mettre en service.**	- L'élève explique la structure d'entraînements à redresseurs, le point de fonctionnement ainsi que l'entraînement dans les quatre quadrants. - L'élève explique les progressions et il détermine les valeurs moyennes arithmétiques de la tension de sortie des différents circuits à redresseurs. - L'élève dessine les courbes caractéristiques de commande pour différentes charges. - L'élève explique les progressions du courant et de la tension sur la charge motrice et il explique le fonctionnement de l'entraînement à courant continu en mode redresseur alimenté par un convertisseur de courant. - L'élève dessine le circuit en détail en suivant les indications, il opte pour les composants requis, il monte le circuit et il le soumet à une analyse métrologique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un onduleur et d'un régulateur de courant continu.**	- L'élève décrit la structure habituelle ainsi que le fonctionnement d'un convertisseur de courant en mode onduleur. - L'élève décrit la structure habituelle ainsi que le fonctionnement d'un régulateur de courant continu. - L'élève explique le fonctionnement de la modulation de la largeur d'impulsion. - L'élève explique l'utilisation d'un onduleur. - Le cas échéant, l'élève effectue des calculs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un pont triphasé IGBT.**	- L'élève explique les principales propriétés d'un IGBT. - L'élève décrit la structure, la méthode de commande ainsi que le fonctionnement d'un pont triphasé IGBT.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Asservissements 1 (ASSER1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Asservissements 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base concernant les techniques des commandes et des régulations et il est capable de dessiner des plans de régulations.**	- L'élève distingue les commandes et les régulations en se référant à des exemples concrets. - L'élève dessine et annote des plans en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des composants d'un circuit de régulation et il est capable d'évaluer les courbes caractéristiques correspondantes.**	- L'élève évalue des courbes caractéristiques dynamiques. - L'élève évalue des courbes caractéristiques statiques.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un régulateur à deux paliers et il est capable de dessiner la progression de la grandeur de régulation.**	- L'élève connaît la régulation à deux paliers d'un système du premier ordre: o la fréquence de commutation, o les écarts de commutation, o le fonctionnement en commutation, o la progression de la grandeur de régulation et de la grandeur de réglage.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève monte un circuit de régulation avec un régulateur P dans une installation de régulation modulaire et il en analyse le fonctionnement.**	- L'élève reçoit un énoncé, il effectue le montage de manière autonome et il analyse le fonctionnement avec des réglages prédéfinis.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève documente soigneusement la méthode qu'il a appliquée au cours des expériences avec l'installation de régulation modulaire.**	- L'élève structure soigneusement le rapport d'essai avec o l'énoncé, o la table des matières, o le déroulement de l'expérience, o l'évaluation de l'expérience, o la conclusion.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réseaux informatiques (RESIN)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Réseaux informatiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire la présentation schématique d'un réseau domestique, de la comprendre et de la dessiner et il connaît les notions fondamentales de la technique des réseaux.**	- L'élève établit la présentation d'un réseau domestique en suivant les indications. - L'élève connaît les différences entre les notions Host, Client, Server, Switch et Router.	- L'élève a présenté un réseau domestique correspondant aux indications et il connaît les différences entre les différents composants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau IP commuté existant avec un panneau de brassage, de le configurer manuellement et de subdiviser des réseaux (Subnetting, VLSM).**	- L'élève configure les adresses IP de l'ordinateur, il est capable de soumettre la connexion dans le réseau à un contrôle et il connaît la différence entre des adresses statiques, dynamiques, privées et publiques. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre l'adresse physique et l'adresse de réseau.	- L'élève a raccordé l'ordinateur au réseau domestique et il a soumis la configuration ainsi que la connexion à un contrôle (ping, ipconfig, arp). - L'élève a attribué des adresses de réseau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la demande d'un client à un serveur sur le même réseau avec un modèle de couche OSI et il connaît des commandes de base de réseaux.**	- L'élève explique les missions des différentes couches. - L'élève est capable d'attribuer les différents protocoles ainsi que les différents composants du réseau aux différentes couches. - L'élève est capable de suivre le cheminement d'un paquet sur le réseau en se servant d'un logiciel de simulation ou d'un logiciel d'analyse. - L'élève connaît les notions de Broadcast, Unicast, Default Gateway, etc.	- L'élève a convenablement expliqué les cheminements d'un paquet sur le réseau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre le cheminement d'un paquet sur un réseau étranger et il connaît le fonctionnement du système DNS.**	- L'élève est capable de vérifier le fonctionnement du protocole DNS en se servant d'un logiciel de simulation, respectivement d'un logiciel d'analyse.	- L'élève a convenablement expliqué le fonctionnement du système DNS.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer le routage statique et dynamique.**	- L'élève configure et simule la fonction de routage avec un logiciel de simulation. - L'élève utilise uniquement des adresses IP Classful. - L'élève illustre la notion de métrique avec un exemple de démonstration.	- L'élève a configuré le routage statique et dynamique et il a soumis les réglages à un contrôle. - L'élève a employé la notion de default route.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'adressage IPv6.**	- L'élève est chargé de tester un réseau avec des adresses IPv6 en se servant d'un logiciel de simulation.	- Le réseau était en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Atelier électrique3 (ATELE3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier électrique3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer un module électronique avec un transistor servant de commutateur de charges ohmiques et inductives et de le mettre en service.**	- L'élève connaît la fonction du circuit et de des composants. - L'élève soude les composants avec un circuit imprimé. - L'élève met le circuit en service. - L'élève établit un rapport de mesure avec les résultats corrects.	- L'élève a établi une documentation à propos du circuit et de ses composants. - L'élève a équipé et soudé le circuit imprimé de manière compétente. - Le circuit électronique n'accusait pas de dysfonctionnement. - L'élève a documenté la fonction dans un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un ensemble de composants servant à la régulation de la vitesse de rotation d'un moteur asynchrone avec une commande programmable par mémoire, un variateur et un écran tactile.**	- L'élève connecte le variateur, la commande programmable par mémoire ainsi que l'écran tactile avec un système à bus de terrain approprié. - L'élève effectue le câblage des composants de manière compétente. - L'élève établit un programme et il transfère le programme vers le variateur, la commande programmable par mémoire ainsi que l'écran tactile. - L'élève met l'ensemble de composants en service en tentant compte des consignes internes en vigueur en matière de sécurité et il complète le rapport de contrôle. - L'élève établit la documentation du circuit.	- Le convertisseur de fréquence, la commande programmable par mémoire et l'écran tactile communiquaient par l'intermédiaire du système à bus de terrain. - L'élève a branché les raccordements dans le respect des consignes en vigueur. - L'ensemble de composants fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a délimité et éliminé les erreurs de la fonction de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler un ensemble de composants servant à la régulation de la vitesse de rotation d'un moteur asynchrone par un variateur avec un ensemble de composants mécatronique pour constituer une unité du système.**	- L'élève se renseigne à propos de la mission à accomplir. - L'élève établit les schémas de circuits avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève raccorde l'ensemble de composants servant à la régulation de la vitesse de rotation avec l'ensemble de composants mécatronique pour constituer une unité du système. - L'élève établit un programme servant à la commande de l'unité du système et il le transfère. - L'élève met l'unité du système en service en tenant compte des consignes internes en vigueur en matière de sécurité et il complète le rapport de contrôle. - L'élève établit la documentation du circuit.	- L'élève a produit un plan de travail. - Il était possible d'utiliser les schémas de circuits au sein de l'entreprise. - L'élève a raccordé les ensembles de composants dans le respect des consignes en vigueur. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a délimité et éliminé les erreurs de la fonction de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Atelier mécanique 3 (ATMEC3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier mécanique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions partielles qu'il a planifiées de manière compétente.**	- L'élève accomplit les missions partielles planifiées dans le module THPRO1 sur le terrain. - L'élève produit des pièces mécaniques individuelles. - L'élève assemble des ensembles de composants/des modules mécatroniques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève disposait des documents requis pour l'accomplissement des missions partielles. - L'élève a assemblé les ensembles de composants ainsi que les modules mécatroniques de manière compétente. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service les résultats des missions partielles accomplies et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève soumet les ensembles de composants ainsi que les modules mécatroniques à un contrôle en se référant au rapport de contrôle qu'il a établi. - L'élève met des ensembles de composants/des modules mécatroniques en service. - L'élève rectifie des dysfonctionnements éventuels. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a complété le rapport de contrôle. - Les ensembles de composants/les modules mécatroniques étaient en état de fonctionnement. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa méthode dans son portfolio.**	- L'élève note les étapes de travail accomplies. - L'élève met régulièrement à jour les documents techniques. - L'élève met à jour le temps effectivement requis pour les différentes missions partielles/pour les différentes étapes de travail.	- L'élève a formulé les étapes de travail avec précision et elles correspondaient à la réalité. - Les documents techniques étaient à jour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les horaires planifiés. - L'élève explique, le cas échéant, pourquoi les horaires planifiés n'ont pas pu être respectés. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour les présentations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Accomplissement d'une mission de travail 3 (FORMI3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI3**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser et d'encadrer des projets.**	- L'apprenti est capable de passer des commandes de matériel dans des délais en adéquation avec la progression du projet.	- L'apprenti a passé les commandes de matériel d'une manière correcte et dans des délais en adéquation avec la progression du projet.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser des missions de manière autonome et de suivre ensuite l'accomplissement des missions.**	- L'apprenti est capable de préparer et d'organiser les missions qui lui sont confiées. - L'apprenti est capable de répartir différentes missions parmi ses collaborateurs. - L'apprenti est capable de suivre des missions et, le cas échéant, de résoudre des problèmes.	- L'apprenti a correctement préparé et organisé les missions. - L'apprenti a correctement réparti les missions parmi ses collaborateurs. - L'apprenti a attentivement suivi les missions et il a proposé des solutions en cas de problèmes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre, d'établir et d'adapter des plans et des schémas.**	- L'apprenti est capable d'établir des plans et des schémas pour les missions indiquées. - L'apprenti est capable d'adapter des plans et des schémas pour des missions existantes.	- L'apprenti a correctement dessiné et préparé des plans et des schémas. - L'apprenti a rectifié et adapté des schémas et des plans pour des missions existantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux conformément aux consignes en matière de protection de l'environnement et il connaît la mise au rebut des déchets.**	- L'apprenti est capable de considérer la protection de l'environnement dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'apprenti est capable de trier les déchets et de les mettre au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.	- L'apprenti a considéré la protection de l'environnement au cours de l'ensemble des travaux. - L'apprenti a mis les déchets au rebut correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques appliquées 4 (MATAP4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires.**	- L'élève résout des inéquations du premier degré.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations carrées.**	- L'élève résout des inéquations du second degré.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs intégraux et de les interpréter.**	- L'élève explique la notion de calcul intégral ainsi que son interprétation graphique (surface orientée). - L'élève interprète des calculs intégraux dans des problèmes de physique, par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration de l'intensité du courant, etc.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Automatisation 3 (AUTOM3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Automatisation 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer des données sur un support de données mobile et de lire des données.**	- Technique RFID - écrire et lire des informations importantes pour le processus	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs intelligents dans la commande.**	- Intégration de capteurs et acteurs IO-Link dans un projet TIA.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des FC et des FB à plusieurs reprises dans un projet.**	- singleinstance / multiinstance - Bloc de données global/bloc de données d'instance - HMI servant à la commande de plusieurs opérations identiques	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Techniques d'entraînement 2 (TECEN2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECEN2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un convertisseur de fréquence et de répondre à des énoncés de calcul correspondants.**	- L'élève explique le réglage de la vitesse de rotation avec des machines asynchrones à courant triphasé. - L'élève dessine le circuit général de l'unité de puissance d'un convertisseur de fréquence. - L'élève explique le fonctionnement général du convertisseur de fréquence. - L'élève explique le fonctionnement à 87 Hz. - L'élève décrit la régulation de la vitesse de rotation pour des systèmes de conversion avec orientation de champ. - L'élève répond à des énoncés de calcul concernant le convertisseur de fréquence.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre un convertisseur de fréquence en service, d'effectuer les essais requis et de documenter les résultats par écrit.**	- L'élève met une machine asynchrone en service avec un convertisseur de fréquence et il effectue différents mesurages. - L'élève établit un rapport d'essai avec une évaluation documentée en détail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les composants ainsi que le fonctionnement d'un servomoteur et, le cas échéant, de répondre à des énoncés de calcul correspondants.**	- L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de servomoteurs. - L'élève explique la méthode de commande de servomoteurs. - Le cas échéant, l'élève répond à des énoncés de calcul correspondants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre un servomoteur en service, d'effectuer les essais requis et de documenter les résultats par écrit.**	- L'élève met un servomoteur en service avec un convertisseur de fréquence et il effectue différents mesurages. - L'élève établit un rapport d'essai avec une évaluation documentée en détail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Asservissements 2 (ASSER2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Asservissements 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les propriétés des régulateurs.**	- L'élève comprend le fonctionnement et il est capable de décrire et de résumer les propriétés du régulateur P, du régulateur I et du régulateur D. - L'élève comprend le fonctionnement et il est capable de décrire et de résumer les propriétés du régulateur PI, du régulateur PD et du régulateur PID.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les propriétés du régulateur P et il analyse son impact sur le fonctionnement d'un circuit de régulation.**	- L'élève comprend le fonctionnement et il est capable de décrire et de résumer les propriétés du régulateur P.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève monte un circuit de régulation avec un régulateur dans une installation de régulation modulaire et il en analyse le fonctionnement.**	- L'élève reçoit un énoncé, il effectue le montage de manière autonome et il analyse le fonctionnement avec des réglages prédéfinis.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève documente soigneusement la méthode qu'il a appliquée au cours des expériences avec l'installation de régulation modulaire.**	- L'élève structure soigneusement le rapport d'essai avec o l'énoncé, o la table des matières, o le déroulement de l'expérience, o l'évaluation de l'expérience, o la conclusion.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Technologie sans fil (TECSF)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Technologie sans fil**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECSF**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de la transmission sans fil et il comprend la production d'ondes électromagnétiques.**	- L'élève décrit le principe d'une transmission sans fil d'informations avec ses propres mots.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le principe de quelques technologies de communication et il est capable de décrire leurs domaines d'affectation sur le terrain.**	- L'élève décrit la transmission d'informations avec un support à haute fréquence (modulation et démodulation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les applications d'une technique de communication habituelle.**	- L'élève décrit les propriétés d'une technique de communication moderne.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Nouvelles technologies (NOTEC)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Nouvelles technologies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NOTEC**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Prof.-Ing.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève constitue un portfolio consacré à un sujet concernant le développement durable (production d'énergies renouvelables, technologie de l'hydrogène, contraintes pour les réseaux d'électricité, etc.) d'une manière consciencieuse et détaillée.**	- L'élève utilise consciencieusement l'ensemble des outils informatiques pour effectuer une recherche sur Internet. - L'élève se réfère à la littérature spécialisée pour approfondir des détails techniques requis. - L'élève utilise consciencieusement des outils informatiques pour établir la structure ainsi que la mise en page du portfolio de manière présentable. - L'élève explique les matières les plus importantes, respectivement les détails les plus importants (par exemple le fonctionnement ou l'action) du sujet de son choix d'une manière compréhensible dans le portfolio et il les présente correctement. - L'élève indique une bibliographie ainsi qu'une liste de références mentionnant l'ensemble des sources de son travail dans le portfolio.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève établit consciencieusement une présentation consacrée à un sujet de son choix et il l'expose convenablement.**	- L'élève utilise consciencieusement l'ensemble des outils informatiques pour établir une présentation convenable. - L'élève expose la présentation d'une manière compréhensible (langue, expression, attitude, etc.). - L'élève explique les détails essentiels (action, fonctionnement, etc.) d'une manière compréhensible au cours de sa présentation. - L'élève présente l'ensemble des détails techniques d'une manière compréhensible et correcte dans sa présentation. - L'élève indique une bibliographie ainsi qu'une liste de références mentionnant l'ensemble des sources de son travail au cours de sa présentation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève commente son travail d'une manière pertinente et respectueuse au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève commente son travail d'une manière pertinente et respectueuse au cours d'un entretien professionnel. - L'élève répond correctement à toutes les questions complémentaires concernant son sujet. - L'élève explique les détails qui font éventuellement défaut dans le portfolio, respectivement dans la présentation, au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Accomplissement d'une mission de travail 4 (FORMI4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser des tâches et de faire le suivi du planning correctement.**	L'apprenti est capable de planifier et d'organiser les différentes tâches qui lui ont été confiées. L'apprenti est capable de suivre le planning et de l'ajuster si nécessaire.	Les tâches ont été planifiées et organisées correctement. Le planning a été bien suivi et ajusté si nécessaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et d'animer des conférences ou réunions et d'adopter une attitude respectueuse vis à vis de ses collègues.**	L'apprenti sait utiliser les outils informatiques pendant les conférences et réunions. L'apprenti a une attitude respectueuse vis-à-vis de ses collègues.	Les conférences ou réunions ont été organiser et animées de façon satisfaisante. L'apprenti a de bonnes connaissances des outils informatiques. L'apprenti montre du respect vis-à-vis de ses collègues.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les programmes informatiques et les outils de communications utilisés dans l'entreprise**	L'apprenti est capable de travailler à l'aide des outils informatique en entreprise. L'apprenti connait bien les différents outils de communications dans l'entreprise.	L'apprenti connait les outils informatiques en entreprise et est capable de travailler correctement avec. L'apprenti sait utiliser correctement les outils de communications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de proposer et de mettre en œuvre des améliorations continues sur des installations en respectant les consignes et procédure de l'entreprise.**	L'apprenti est capable de localiser et d'analyser des points faibles dans les installations ou dans les processus de fabrication. L'apprenti est capable de proposer des améliorations et de les mettre en oeuvre.	L'apprenti localise et analyse correctement les points faibles dans les installations. L'apprenti propose des améliorations et les mets en œuvre sur des installations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Atelier Projet 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Atelier Projet 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
1		- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien - Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Laboratoire
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'énoncé du projet, il planifie sa méthode et il la documente.**	- L'élève analyse l'énoncé de la mission. - L'élève comprend la mission qui lui est confiée. - L'élève planifie sa méthode. - L'élève note les étapes de travail accomplies. - L'élève dessine les schémas de circuits requis. - L'élève met régulièrement à jour les documents techniques. - L'élève adapte régulièrement la planification du travail en fonction des horaires réels. - L'élève travaille de manière autonome.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions partielles qu'il a planifiées de manière compétente.**	- L'élève effectue le montage ainsi que le câblage d'ensembles de composants/de modules mécatroniques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève disposait des documents requis pour l'accomplissement des missions partielles. - L'élève a effectué le câblage des ensembles de composants et des modules mécatroniques et il les a assemblés de manière compétente. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service les résultats des missions partielles accomplies et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève soumet des ensembles de composants/des modules mécatroniques à un contrôle en se référant au rapport de contrôle qu'il a établi. - L'élève met des ensembles de composants/des modules mécatroniques en service. - L'élève rectifie des dysfonctionnements éventuels. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a complété le rapport de contrôle. - Les ensembles de composants/les modules mécatroniques étaient en état de fonctionnement. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en respectant les délais.**	- L'élève respecte les horaires planifiés. - L'élève fournit des explications quand les horaires planifiés n'ont pas pu être respectés. - L'élève respecte les horaires indiqués pour les présentations.	- L'élève a respecté les horaires des présentations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état du projet ainsi que sa méthode dans le contexte d'un entretien professionnel.**	- L'élève présente l'état actuel du projet. - L'élève compare le temps requis et le résultat obtenu. - L'élève évalue la réussite de la méthode appliquée. - L'élève constate des points faibles, il les explique et il propose d'autres options.	- L'élève a présenté les explications de manière structurée et elles correspondaient à la réalité. - L'élève a expliqué les problèmes qui sont posés de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier Projet 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Atelier Projet 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
1		- Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien - Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
2		- Laboratoire
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de projet.**	- L'élève intègre les ensembles de composants/les modules mécatroniques en état de fonctionnement dans le projet global. - L'élève soumet les interactions entre les ensembles de composants/les modules mécatroniques raccordés à un contrôle en se référant à un rapport de contrôle qu'il a établi. - L'élève rectifie les dysfonctionnements éventuels et il optimise les processus. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. - L'élève travaille de manière autonome.	- L'objet du projet fonctionnait dans une large mesure conformément aux indications. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation complète de son projet et de la présenter dans le respect des délais.**	- L'élève note régulièrement les étapes de travail accomplies et il les indique dans le portfolio. - L'élève met régulièrement à jour les documents techniques du portfolio. - L'élève met à jour le temps effectivement requis pour la réalisation du projet. - L'élève fait le résumé de l'ensemble des documents du portfolio dans un rapport final, qu'il présente dans le respect des délais. - L'élève structure soigneusement le rapport final.	- L'élève a formulé les étapes de travail avec précision de manière à reproduire la réalité. - Les documents techniques étaient à jour. - L'élève a présenté le rapport final à l'horaire indiqué. - Le rapport final contenait une table des matières, l'énoncé ainsi qu'une conclusion, il a reproduit la progression du projet, il était rédigé de manière compréhensible et il n'accusait guère d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève répartit le travail parmi ses coéquipiers. - L'élève discute d'une manière pertinente et respectueuse au sein de l'équipe.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état du projet ainsi que sa méthode dans le contexte d'un entretien professionnel.**	- L'élève présente l'état actuel du projet. - L'élève compare le temps requis et le résultat obtenu. - L'élève évalue la réussite de la méthode appliquée. - L'élève constate des points faibles, il les explique et il propose d'autres options.	- L'élève a présenté les explications de manière structurée et elles correspondaient à la réalité. - L'élève a expliqué les problèmes qui se sont posés de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - Technicien en mécatronique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Projektarbeit zu präsentieren.**	- Er strukturiert die Präsentation. - Er übt die Präsentation und testet die technischen Gegebenheiten vor Ort. - Er begründet und erklärt seine Vorgehensweise bei der Projektumsetzung.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktion seiner Projektarbeit während der Präsentation zu demonstrieren**	- Er führt das Zusammenspiel der mechatronischen Baugruppen/Module vor. - Er erklärt das Zusammenspiel der mechatronischen Baugruppen/Module	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Projektarbeit zu dokumentieren**	- Er erstellt Schaltpläne der mechatronischen Baugruppen. - Er erstellt Prüfprotokolle der mechatronischen Baugruppen - Er legt seine Vorgehensweise während der Projektarbeit dar - Er dokumentiert das SPS Programm - Er zieht eine selbstkritische Schlussfolgerung. - Er gibt nicht gelöste Probleme an. - Er begründet die Ursache der nicht gelösten Probleme. - Er macht Verbesserungsvorschläge.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktion der in der Projektarbeit eingesetzten mechatronischen Baugruppen/Module zu erklären.**	- Er beantwortet technische Fragen zu den in den Baugruppen/Modulen verbauten Komponenten. - Er beantwortet Fragen zum SPS Programm. - Er beantwortet Fragen zu der Maschinensicherheit. -Er beantwortet Fragen zu den erstellten Projektunterlagen.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufgaben im Bereich der Mechatronik zu lösen.**	- Er löst Aufgaben im Bereich der Mechatronik, basierend auf einem ihm bekannten Fragenkatalog.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffa¨lligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseversta¨ndnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden ko¨nnen die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffa¨lligkeiten beantworten, aber auch Zusammenha¨nge herstellen. Die Lernenden ko¨nnen in einem MCQ-Test oder a¨hnlicher Aufgabe ein fundiertes Versta¨ndnis fu¨r die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespra¨ch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Daru¨ber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenha¨nge zu erkennen und diese u¨berwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assemblage d'ordinateurs (ASSOR-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Assemblage d'ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ASSOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre des documents techniques de systèmes informatiques rédigés dans différentes langues.**	- L'élève lit les documents soigneusement et il les interprète correctement. - L'élève se procure des informations manquantes. - L'élève décrit et désigne les différents composants de l'ordinateur d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a expliqué les matières des documents utilisés. - L'élève a expliqué la spécification ainsi que la fonction des composants de l'ordinateur d'une manière claire et correcte sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un ordinateur de poste de travail conformément aux indications et de le mettre en service.**	- L'élève sélectionne les composants adaptés. - L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes lors de l'assemblage. - L'élève vérifie que l'ordinateur démarre sans erreur. - L'élève opte pour les réglages corrects au cours de l'installation. - L'élève vérifie que le système d'exploitation démarre sans erreur. - L'élève opte pour les réglages corrects sous BIOS ou UEFI.	- L'élève a assemblé les composants requis de manière compétente pour constituer un ordinateur qu'il a mis en service sans commettre d'erreur. - L'élève a installé un système d'exploitation habituel, qui a démarré sans erreur. - L'élève a procédé aux réglages correspondants sous BIOS et UEFI et il a soumis leur rendement à un contrôle. - L'élève a décrit les réglages ainsi que les modifications effectués d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes informatiques à une recherche systématique d'erreurs de matériel et d'éliminer les dysfonctionnements.**	- L'élève interprète correctement les codes d'erreurs et il élimine les erreurs POST. - L'élève détermine les erreurs au niveau du matériel. - L'élève détermine le matériel qu'il faudrait remplacer. - L'élève élimine les erreurs de matériel dans la mesure du possible. - L'élève établit un rapport d'erreur en employant le vocabulaire professionnel spécifique.	- L'élève a évalué les codes d'erreurs POST. - L'élève a détecté l'ensemble des erreurs de matériel et il les a corrigées dans la mesure du possible. - L'élève a fait état des erreurs de matériel dans un rapport.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner et d'installer du matériel informatique complémentaire approprié.**	- L'élève détermine les composants en fonction de l'affectation indiquée. - L'élève intègre correctement les composants. - L'élève installe les pilotes requis. - L'élève procède à un test de fonctionnement.	- L'élève a installé les nouveaux composants et ils ont fonctionné. - L'ordinateur de bureau a démarré sans message d'erreur et le matériel complémentaire a fonctionné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Éducation physique spécifique (EDPHS-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Éducation physique spécifique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'éducation physique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des dommages corporels résultant de mauvaises techniques de levage et de transport de charges.**	- L'élève connaît la structure de la colonne vertébrale. - L'élève évalue des manœuvres de levage et de transport.	- L'élève a correctement répondu aux questions concernant la structure de la colonne vertébrale. - L'élève a expliqué de mauvaises manœuvres de levage et de transport et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des règles des techniques de levage et de transport de charges correctes.**	- L'élève établit des règles pour un levage et un transport corrects.	- L'élève a établi des règles cohérentes et il les a proprement classées dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles des techniques de levage et de transport de charges correctes.**	- L'élève effectue des actions de levage et de transport personnellement et il les évalue.	- L'élève a correctement évalué ses actions de levage et de transport personnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laser cutter et 3D-Print (LA3DP-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laser cutter et 3D-Print**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LA3DP-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un cutter au laser.**	- Le cutter au laser est en état de fonctionnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail simples avec un cutter au laser.**	- L'élève est capable de produire les pièces de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer une imprimante 3D.**	- L'imprimante 3D est en état de fonctionnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'imprimer des pièces de travail simples avec une imprimante 3D.**	- L'élève est capable d'imprimer les pièces de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Programmation (Raspberry Pi) (PROGR-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Programmation (Raspberry Pi)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROGR-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un nano-ordinateur Raspberry Pi.**	- L'élève connaît les domaines d'affectation d'un nano-ordinateur Raspberry Pi. - L'élève installe les pilotes requis. - L'élève installe un environnement de développement et il le configure. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle en compliant et en téléchargeant un logiciel simple.	- L'élève a installé un environnement de développement en état de fonctionnement et le nano-ordinateur Raspberry Pi était en état de marche.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire des programmes simples pour un nano-ordinateur Raspberry Pi.**	- L'élève connaît différents types de variables ainsi que différentes structures de contrôle et il les utilise. - L'élève établit des programmes en utilisant un langage de programmation graphique. - L'élève établit des programmes simples en utilisant un langage de programmation textuel.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés en utilisant un lange de programmation graphique ou textuel. - L'élève a effectué une détection d'erreurs, afin d'éliminer les erreurs éventuelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder du matériel informatique habituel à un nano-ordinateur Raspberry Pi et de le contrôler.**	- L'élève utilise différentes sources d'entrée (par exemple des boutons, des codeurs ou des capteurs). - L'élève utilise différents canaux de sortie (par exemple des lampes LED, les écrans LCD, des moteurs pas-à-pas ou des servomoteurs).	- L'élève a correctement opté pour le matériel informatique en fonction des circonstances. - L'élève convenablement répondu aux énoncés en se servant de matériel informatique habituel. - L'élève a effectué une détection d'erreurs, afin d'éliminer les erreurs éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Théorie Elete 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG) (ELMA11)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ELMA11**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électrique simple, de le dimensionner et de le soumettre à un contrôle métrologique.**	- L'élève raccorde et règle les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève applique la loi d'Ohm. - L'élève décrit le comportement de la résistance, de l'intensité et de la tension dans le circuit série et dans le montage en parallèle. - L'élève détermine des pertes de puissance au niveau de la résistance en série. - L'élève détermine la puissance absorbée d'un circuit. - L'élève détermine la résistance du conducteur. - L'élève se sert d'un diviseur de tension et d'un potentiomètre.	- Le circuit électrique monté était fermé et n'accusait pas de court-circuit et l'élève a correctement raccordé l'ampèremètre ainsi que le voltmètre. - Les équations servant à déterminer la résistance intermédiaire étaient correctes. - L'élève a correctement opté pour une valeur appropriée de la série E 12 (valeur arrondie vers le haut). - L'élève a correctement calculé la puissance absorbée de la résistance en série.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de relais.**	- Aimant permanent - Electro-aimant - Contact Reed - Isolation galvanique des circuits électriques d'un relais - Symboles, raccordements - Valeurs caractéristiques de relais et de contacteurs	- L'élève connaît l'utilité de l'isolation galvanique du relais. - L'élève a dessiné un circuit de relais simple dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'un moteur/d'un générateur.**	- Règle du générateur (règle de la main droite) - Règle de Lenz - Induction du repos - Diode de roue libre - Règle du moteur (règle de la main gauche) - Commutation dans un moteur à courant continu - Identification des bornes, sens de rotation du moteur à courant continu - Commande de la vitesse de rotation d'un moteur à courant continu à aimant permanent	- L'élève a expliqué l'utilité d'une diode en roue libre en se référant à la loi d'induction. - L'élève connaît la structure d'un moteur à courant continu à aimant permanent et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a dessiné et expliqué le circuit servant au fonctionnement d'un moteur à courant continu dans les deux sens de rotation (pont en H).
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de détecteurs de proximité inductifs.**	- Structure et fonctionnement fondamental d'un capteur inductif - Câblage du capteur - Impact de matériaux variés sur la distance de commutation	- L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites en se référant à la fiche de données. - L'élève a monté, raccordé et ajusté un circuit de capteur simple avec un capteur inductif en fonction de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de transformateurs.**	- Structure et fonctionnement du transformateur monophasé - Transmissions de tension et de courant - Comportement en courant continu et en courant alternatif	- L'élève connaît l'utilité du transformateur. - L'élève a effectué des calculs simples concernant les rapports de courant et de tension.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Théorie Elete 2 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG) (ELMA12)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 2 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ELMA12**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle spéciale
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève décrit la production ainsi que le stockage de l'énergie électrique.**	- Description du processus de la transformation de l'énergie en se référant à une centrale thermique - Introduction des notions de travail, d'énergie et de rendement dans le contexte de la production d'énergie électrique. - Capacité, densité énergétique de batteries - Manipulation de batteries - Chargement d'accumulateurs - Augmentation de la tension avec un montage en série de batteries - Augmentation de l'intensité du courant avec un montage en parallèle de batteries	- L'élève a correctement effectué des calculs simples pour déterminer le rendement. - L'élève a correctement décrit les méthodes de transformation habituelles dans la production d'électricité. - L'élève a correctement déterminé la durée de fonctionnement d'un récepteur en se référant à des valeurs caractéristiques indiquées. - L'élève connaît la différence entre un élément primaire et un élément secondaire. - L'élève connaît les mesures de sécurité les plus importantes à appliquer au cours du chargement d'accumulateurs. - L'élève connaît l'utilité d'un circuit série et d'un montage en parallèle de sources de tension.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un condensateur en courant continu et en courant alternatif.**	- Champ électrique - Blindage de champs électriques (cage de Faraday) - Structure d'un condensateur - Structure et fonctionnement fondamental du capteur capacitif - Courbes caractéristiques de la charge et de la décharge d'un condensateur - Compensation de la puissance réactive	- L'élève connaît l'impact du diélectrique, de l'écart entre les plaques et de la surface des plaques sur la capacité du condensateur. - L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données. - L'élève connaît l'utilité de la compensation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs dans un circuit à courant alternatif.**	- L'élève détermine la valeur effective d'une grandeur sinusoïdale. - L'élève détermine la puissance électrique. - L'élève se sert d'un instrument de mesure à valeur RMS vraie. - L'élève se sert d'un oscilloscope pour les mesurages. - L'élève mesure la résistance de charge dans un circuit série (moteur). - L'élève détermine les puissances dans un circuit à courant alternatif. - L'élève détermine le facteur de puissance.	- L'élève a monté un circuit à courant alternatif simple et il a mesuré les courants, les tensions ainsi que la fréquence. - L'élève a mesuré et calculé l'absorption de puissance (puissances active, réactive et apparente) d'une bobine réelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs concernant des récepteurs à courant triphasé symétriques ohmiques.**	- Structure d'un générateur triphasé - Enchaînement des conducteurs extérieurs - Tension de phase, tension réseau - Mesurage et détermination de la puissance active - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en étoile - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en triangle	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité de l'enchaînement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension entre phases et la tension par phase. - L'élève a mis en service un récepteur à courant triphasé symétrique dans un circuit en étoile et dans un circuit en triangle. - L'élève a déterminé l'ensemble des courants et des tensions et il les a soumis à un contrôle métrologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Théorie Elete 1 (3GIG) (ELMA2A)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 1 (3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ELMA2A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électrique simple, de le dimensionner et de le soumettre à un contrôle métrologique.**	- L'élève raccorde et règle les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève applique la loi d'Ohm. - L'élève décrit le comportement de la résistance, de l'intensité et de la tension dans le circuit série et dans le montage en parallèle. - L'élève détermine la puissance absorbée d'un circuit.	- Le circuit électrique monté était fermé et n'accusait pas de court-circuit et l'élève a correctement raccordé l'ampèremètre ainsi que le voltmètre. - Les équations servant à déterminer la résistance intermédiaire étaient correctes. - L'élève a correctement opté pour une valeur appropriée de la série E 12 (valeur arrondie vers le haut). - L'élève a correctement calculé la puissance absorbée de la résistance en série.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer et de déterminer la perte de tension dans une conduite.**	- L'élève détermine la résistance du conducteur.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner le diviseur de tension en marche à vide.**	- L'élève se sert d'un diviseur de tension. - L'élève se sert d'un potentiomètre.	
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement des actionneurs et des capteurs électromagnétiques les plus importants.**	- Aimant permanent - Electro-aimant - Contact Reed - Isolation galvanique des circuits électriques d'un relais - Symboles, raccordements - Valeurs caractéristiques de relais et de contacteurs - Règle du générateur (règle de la main droite) - Règle de Lenz - Induction du repos - Diode de roue libre - Règle du moteur (règle de la main gauche) - Structure et fonctionnement fondamental d'un capteur inductif - Câblage du capteur - Structure et fonctionnement du transformateur monophasé - Transmissions de tension et de courant - Comportement en courant continu et en courant alternatif	- L'élève connaît l'utilité de l'isolation galvanique du relais. - L'élève a expliqué l'utilité d'une diode en roue libre en se référant à la loi d'induction. - L'élève a dessiné et expliqué le circuit servant au fonctionnement d'un moteur à courant continu dans les deux sens de rotation (pont en H). - L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites en se référant à la fiche de données. - L'élève connaît l'utilité du transformateur. - L'élève a effectué des calculs simples concernant les rapports de courant et de tension.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Théorie Elete 2 (3GIG) (ELMA2B)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Elete 2 (3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ELMA2B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève décrit la production ainsi que le stockage de l'énergie électrique.**	- Introduction des notions de travail, d'énergie et de rendement dans le contexte de la production d'énergie électrique - Capacité, densité énergétique de batteries - Manipulation de batteries - Chargement d'accumulateurs - Augmentation de la tension avec un montage en série de batteries. - Augmentation de l'intensité du courant avec un montage en parallèle de batteries	- L'élève a correctement effectué des calculs simples pour déterminer le rendement. - L'élève a correctement déterminé la durée de fonctionnement d'un récepteur en se référant à des valeurs caractéristiques indiquées. - L'élève connaît la différence entre un élément primaire et un élément secondaire. - L'élève connaît les mesures de sécurité les plus importantes à appliquer au cours du chargement d'accumulateurs. - L'élève connaît l'utilité d'un montage en série et d'un montage en parallèle de sources de tension.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un condensateur en courant continu et en courant alternatif.**	- Champ électrique - Blindage de champs électriques (cage de Faraday) - Structure d'un condensateur - Structure et fonctionnement fondamental du capteur capacitif - Courbe caractéristique de la charge et la décharge d'un condensateur - Compensation de la puissance réactive	- L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données du capteur capacitif. - L'élève connaît l'utilité de la compensation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs dans un circuit à courant alternatif.**	- L'élève détermine la valeur effective d'une grandeur sinusoïdale. - L'élève détermine la puissance électrique. - L'élève se sert d'un instrument de mesure à valeur RMS vraie. - L'élève se sert d'un oscilloscope pour les mesurages. - L'élève mesure la résistance de charge dans un circuit série (moteur). - L'élève détermine les puissances dans un circuit à courant alternatif. - L'élève détermine le facteur de puissance.	- L'élève a monté un circuit à courant alternatif simple et il a mesuré les courants, les tensions ainsi que la fréquence. - L'élève a mesuré et calculé la puissance (puissances active, réactive et apparente) d'une bobine réelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs concernant des récepteurs à courant triphasé symétriques ohmiques.**	- Structure d'un générateur triphasé - Enchaînement des conducteurs extérieurs - Tension de phase, tension réseau - Mesurage et détermination de la puissance active - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en étoile - Comportement de la tension et du courant dans un circuit en triangle	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité de l'enchaînement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension entre phases et la tension par phase. - L'élève a mis en service un récepteur à courant triphasé symétrique dans un circuit en étoile et dans un circuit en triangle. - L'élève a déterminé l'ensemble des courants et des tensions et il les a soumis à un contrôle métrologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Théorie Mecan 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST) (MEMA1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Mecan 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MEMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des ensembles de composants mécaniques simples en trois vues et de les dimensionner.**	- L'élève établit des dessins techniques/des esquisses de composants prismatiques et cylindriques usinés en trois vues. - L'élève produit une vue en coupe. - L'élève effectue le dimensionnement. - L'élève représente des percées ainsi que des filetages. - L'élève établit des connexions vissées. - L'élève respecte les marges d'erreurs ainsi que les ajustements.	- L'élève a correctement établi trois vues des dessins avec les usinages et les dimensionnements correspondants. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des unités fonctionnelles ainsi que des méthodes d'assemblage en fonction de la structure et de l'affectation.**	- L'élève distingue les différentes méthodes d'assemblage: par adhérence, par ajustement des formes, par adhésion des matières, connexions solides et amovibles. - L'élève distingue les unités fonctionnelles servant au raccordement: filetages, connexions vissées, connexions goupillées, connexions rivetées, connexions arbres-moyeux. - L'élève tient compte des marges d'erreur et des ajustements. - L'élève désigne les propriétés, la structure, les variétés ainsi que les affectations de paliers lisses, de roulements mécaniques et de supports guidés. - L'élève se réfère à des dessins techniques et à des tableaux.	- L'élève a expliqué les différentes méthodes d'assemblage ainsi que leurs propriétés en se référant à des dessins techniques et à des exemples concrets. - L'élève a expliqué les différentes pièces standardisées avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant en se référant au livre de formules. - La détermination ainsi que la représentation étaient correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des propriétés de matériaux et de distinguer des matériaux.**	- L'élève détermine les propriétés physiques, mécaniques et technologiques de matériaux. - L'élève distingue le fer et l'acier (production de fonte brute, fabrication d'acier, coulage d'acier, matériaux en fonte de fer). - L'élève opte pour des variétés d'acier (aciers de construction, aciers à outils, formes de commercialisation des variétés d'acier). - L'élève connaît la structure des métaux. - L'élève connaît les variétés d'assemblage de matériaux ferreux. - L'élève connaît le diagramme de phase fer-carbone. - L'élève connaît la modification des structures et des réseaux cristallins soumis au réchauffement. - L'élève connaît des méthodes de traitement thermique. - L'élève distingue l'aluminium et les alliages d'aluminium. - L'élève distingue le cuivre et les alliages de cuivre. - L'élève distingue les matériaux frittés. - L'élève connaît l'affectation ainsi que les propriétés technologiques de matières thermoplastiques, thermodurcissables et élastiques - L'élève opte pour un matériau et il justifie son choix en se référant aux propriétés du matériau et à l'affectation.	- L'élève a correctement déterminé les propriétés. - L'élève a correctement subdivisé les matériaux. - L'élève connaît les méthodes de fabrication de l'acier. - L'élève a déterminé les propriétés respectives de l'acier en se référant à des exemples concrets. - L'élève a distingué les traitements thermiques et il a opté pour le traitement thermique adapté à l'affectation indiquée. - L'élève a distingué les métaux non ferreux et il opté pour un métal adapté à l'affectation indiquée. - L'élève a distingué les différentes méthodes de fabrication de matières synthétiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Théorie Mecan 2 (3GIG, DC3EE, DP3EE, 3TPST) (MEMA2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Théorie Mecan 2 (3GIG, DC3EE, DP3EE, 3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MEMA2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs mécaniques, pneumatiques, hydrauliques, électromécaniques et électropneumatiques.**	- Principes physiques de la pneumatique et de l'hydraulique - Alimentation en énergie, dispositif d'entraînement - Symboles de base, schéma de circuit pneumatique/hydraulique de base - Eléments de travail d'un circuit pneumatique/hydraulique - Eléments de commande d'un circuit pneumatique/hydraulique - Portes logiques ET/OU - Soupapes de pression - Valves de débit	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit hydraulique avec un actionneur en se référant à un énoncé, de le monter et de le mettre en service.**	- Soupape de régulation du débit - Régulateur de pression/clapet de surpression	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes. - L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit pneumatique avec plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé, de le monter et de le mettre en service.**	- Commande séquentielle avec plusieurs cylindres - Chevauchement de signaux - Diagramme fonctionnel	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes. - L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit électropneumatique avec plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé, de le monter et de le mettre en service.**	- Commande séquentielle avec plusieurs cylindres - Chevauchement de signaux - Vannes à impulsions - Valves de distribution électromagnétiques avec rappel par ressort	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes. - L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Atelier mécanique 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST, 3GIG) (ATME1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (DC3EE, DP3EE, 3TPST, 3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transposer des dimensions d'un dessin normalisé sur une pièce de travail.**	- L'élève transpose les dimensions du dessin sur la pièce de travail en appliquant les méthodes du traçage, du grainage et du marquage. - L'élève compare l'esquisse et la pièce de travail en se servant d'instruments de mesure.	- L'élève a transposé les dimensions sur la pièce de travail en tenant compte des marges d'erreur générales et il en a vérifié l'exactitude. - L'élève a produit des pièces de travail conformes aux dessins. - L'élève a sereinement manipulé les outils de traçage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner manuellement des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du limage et du sciage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au limage et au sciage. - L'élève lime les pièces de travail jusqu'à l'obtention des dimensions et de la finition de la surface indiquées. - L'élève applique le sciage manuel et mécanique aux pièces de travail.	- L'élève a limé et scié les pièces de travail en tenant compte des marges d'erreur générales. - L'élève a sereinement manipulé les outils de sciage et de limage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du perçage, du lamage et de l'alésage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève détermine des vitesses de coupe ainsi que des fréquences de rotation. - L'élève produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève connaît les méthodes, les outils ainsi que les machines servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève a déterminé les vitesses de coupe ainsi que les fréquences de rotation. - L'élève a produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève a produit des trous par perçage manuel et par frottement mécanique. - L'élève a produit des lamages cylindriques et coniques. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler et de mesurer des pièces de travail en tenant compte des règles en matière de manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se familiarise avec les instruments de contrôle. - L'élève prend connaissance des notions de base de la technique de mesurage. - L'élève prend connaissance des règles en matière de manipulation d'instruments de mesure.	- L'élève s'est servi d'instruments de mesure et de jauges pour les mesurages: mètre pliant, mètre roulant, règle de mesure en acier, gabarit, calibre, jauge à rayon, jauge de filetage, jauge d'épaisseur, calibre à limites, jauges servant à contrôler des angles. - L'élève a appliqué des systèmes de mesurages de longueurs et d'angles. - L'élève connaît la différence entre le mesurage et le calibrage. - L'élève a appliqué des règles de contrôle générales pour les mesurages en se servant d'échelles, de pieds à coulisses, de micromètres, de comparateurs à cadrans, de rapporteurs, de jauges et de capteurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de former des filetages et d'établir des connexions amovibles.**	- L'élève se familiarise avec la structure des filetages et il apprend à distinguer les variétés de filetages. - L'élève se familiarise avec les outils servant au taraudage et au filetage. - L'élève se familiarise avec les variétés de vis. - L'élève établit des connexions vissées et il les sécurise contre les déblocages. - L'élève établit des connexions à rivetage aveugle.	- L'élève a produit manuellement des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente. - L'élève a établi des connexions vissées conformes au dessin. - L'élève a établi des connexions à rivetage aveugle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des tours et de fabriquer des pièces tournées simples par chariotage ou par surfaçage.**	- L'élève installe des tours. - L'élève opte pour des porte-burin à changement rapide, des mandrins à mâchoires, des contre-poupées et des burins de tournage. - L'élève oriente et positionne des outils ainsi que des pièces de travail: - centrage dans des mandrins à trois et à quatre mâchoires, entre les pointes, dans des serreurs d'outils et des mandrins de perçage. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le tournage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève tourne des pièces de travail cylindriques: - chariotage et surfaçage.	- L'élève a installé des tours et produit des pièces tournées simples. - L'élève a déterminé des données de fabrication et il les a réglées. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des fraiseuses et de fabriquer des pièces fraisées simples.**	- L'élève se familiarise avec des méthodes, des fraiseuses et des outils de fraisage. - L'élève opte pour des outils de fraisage (acier rapide, métal dur). - L'élève positionne les outils de fraisage. - L'élève positionne et oriente des outils dans l'étau de la machine. - L'élève distingue le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le fraisage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe.	- L'élève a installé des fraiseuses et il a produit des pièces fraisées simples. - L'élève a déterminé et réglé des données de fraisage. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Atelier mécanique 1 (DC3MI) (ATME2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a assemblé la pièce du projet de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Atelier mécanique 1 (3TPMG) (ATME3A)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME3A**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail sous guidance en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure sous guidance.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions sous guidance.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a établi les connexions de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Atelier mécanique 1 (3TPMG) (ATME3B)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1 (3TPMG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATME3B**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure de manière autonome.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a établi les connexions de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Atelier électrique 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG, 3GIG) (ATEL1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (DC3MM, DP3MM, 3TPMG, 3GIG)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL1**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Professeur d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits de base de la technique VPS dans le respect des normes.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer des circuits à contacteurs simples avec des capteurs et de les mettre en service.**	- L'élève opte pour les équipements requis. - L'élève monte le circuit à contacteur d'une manière compétente et conforme à la documentation technique et il effectue le câblage dans le respect des normes en vigueur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cage à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes d'un circuit d'inversion étoile-triangle automatique. - L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève transforme le circuit d'inversion étoile-triangle automatique en circuit de démarrage avec un démarreur de moteur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les consignes de montage pour des installations à basse tension.**	- L'élève monte une installation à basse tension (230 CA et 24 CC) et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève respecte les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) au cours des essais du circuit.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de livrer l'installation montée au client avec une démonstration de l'état de fonctionnement.**	- L'élève initie le client à la fonction de l'installation. - L'élève explique les éléments de commande ainsi que les fonctions.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Atelier électrique 1 (DC3MI) (ATEL2A)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL2A**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cage à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits indiqués.**	- L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève monte les dispositifs d'une manière compétente et correspondant à la documentation technique du module ATEL2B. - L'élève effectue le câblage du circuit dans le respect de la norme en vigueur et conformément à la documentation technique du module ATEL2B. - L'élève soumet le fonctionnement ainsi que la sécurité à des contrôles conformes au rapport de contrôle du module ATEL2B. - L'élève recherche des défauts et des erreurs de manière systématique. - L'élève rectifie des défauts et des erreurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission en entreprise (PIF DC3EE) sous guidance.**	- L'élève accomplit la mission. - L'élève soumet la fonction ainsi que la sécurité à des contrôles conformes au rapport de contrôle du module ATEL2B. - L'élève respecte les normes ainsi que les spécifications concernant la qualité et la sécurité de l'installation. - L'élève recherche des défauts et des erreurs de manière systématique. - L'élève rectifie des défauts et des erreurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les consignes de montage pour des installations à basse tension.**	- L'élève monte une installation à basse tension (230 CA et 24 CC) et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève respecte les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) au cours des essais du circuit.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de livrer l'installation montée au client avec une démonstration de l'état de fonctionnement.**	- L'élève initie le client à la fonction de l'installation. - L'élève explique les éléments de commande ainsi que les fonctions. - L'élève remet des rapports de réception, des résultats de travail ainsi qu'une documentation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Atelier électrique 2 (DC3MI) (ATEL2B)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 (DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL2B**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter des circuits de démarrage de moteurs à cages à courant triphasé en se servant de logiciels appropriés d'une manière axée sur la pratique.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes ainsi que les listes des pièces d'un circuit de démarrage de moteurs à cages à courant triphasé.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter une mission en entreprise (PIF DC3EE) sous guidance en se servant de logiciels appropriés d'une manière axée sur la pratique.**	- L'élève analyse la mission de travail et il se procure les informations requises. - L'élève planifie les étapes de la mission et il se concerte avec d'autres intervenants. - L'élève établit des tâches partielles et il les note dans les documents du projet. - L'élève établit un rapport de contrôle.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer l'ensemble des documents qu'il a établis de manière ordonnée.**	- L'élève constitue un dossier de manière autonome avec des documents requis pour la réalisation des projets du module ATEL2A sur le terrain.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Atelier électrique 1 (3TPST) (ATEL3A)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL3A**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cage à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits indiqués.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes d'un circuit d'inversion étoile-triangle. - L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève transforme le circuit d'inversion étoile-triangle automatique avec un démarreur de moteur.	- Les schémas de circuits complétés étaient utilisables en interne. - L'élève a monté et installé le circuit d'inversion étoile-triangle dans le respect des normes en vigueur. - L'installation fonctionnait conformément aux schémas de circuits indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter un dysfonctionnement en se référant au mesurage de la résistance ou à la courbe de tension et de l'éliminer.**	- L'élève détecte des dysfonctionnements de machines électriques et de systèmes mécatroniques en se servant d'un multimètre. - L'élève élimine le dysfonctionnement, il met l'installation en service et il complète le rapport de dysfonctionnement.	- L'élève a diagnostiqué les dysfonctionnements après avoir effectué une détection d'erreurs systématique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a éliminé le dysfonctionnement et il a complété un rapport de dysfonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les consignes de montage pour des installations à basse tension.**	- L'élève monte une installation à basse tension (230 CA et 24 CC) et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève connaît les dangers du courant électrique. - L'élève a respecté les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) au cours des essais du circuit.	- L'élève a effectué le câblage dans un circuit VPS en suivant les consignes d'installation et il l'a sécurisé de manière compétente. - L'élève a tenu compte des règles de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Atelier électrique 1 (3TPST) (ATEL3B)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Atelier électrique 1 (3TPST)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATEL3B**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une mission en entreprise (PIF DCMI) sous guidance.**	- L'élève analyse la mission de travail et il se procure les informations requises. - L'élève planifie les étapes de la mission et il se concerte avec d'autres intervenants. - L'élève détermine des tâches partielles et il les note dans les documents du projet.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission en entreprise (PIF DCMI) sous guidance.**	- L'élève accomplit la mission. - L'élève soumet le fonctionnement ainsi que la sécurité à des contrôles conformes au rapport de contrôle. - L'élève respecte les normes ainsi que les spécifications concernant la qualité et la sécurité de l'installation. - L'élève effectue une recherche systématique des erreurs et des défauts. - L'élève rectifie les erreurs ainsi que les défauts.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter une mission en entreprise (PIF DCMI) avec des documents axés sur le terrain.**	- L'élève établit des rapports de livraison. - L'élève documente des résultats de travail ainsi que des données de systèmes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de livrer l'installation montée au client avec une démonstration de l'état de fonctionnement.**	- L'élève initie le client à la fonction de l'installation. - L'élève explique les éléments de commande ainsi que les fonctions.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Mathématiques appliquées 1 (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI) (MATAP1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1 (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MATAP1**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Mathématiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de permuter et d'appliquer des formules.**	- L'élève permute les formules en fonction de chacune des variables qu'elles contiennent. - L'élève détermine la valeur d'une variable, du moment que toutes les autres sont connues.	- L'élève a permuté des formules sans puissances ni racines.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore.**	- L'élève identifie les triangles-rectangles dans les figures et il identifie les cathètes ainsi que l'hypoténuse. - Le cas échéant, l'élève dresse une esquisse pour illustrer la situation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des fonctions logiques de fonctions du premier degré.**	- L'élève détermine la fonction logique lorsque deux valeurs fonctionnelles sont connues. - L'élève détermine la fonction logique lorsqu'une valeur fonctionnelle ainsi qu'une autre information (pente, ordonnée à l'origine, position zéro, fonction linéaire, fonction constante) sont connues. - L'élève détermine la fonction logique en se référant au graphe. - L'élève détermine les fonctions logiques d'une fonction composée en se référant au graphe.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires et de les interpréter géométriquement.**	- L'élève comprend les énoncés de problèmes d'algèbre et de géométrie. - L'élève résout les systèmes d'équations graphiquement et par des calculs (une méthode de calcul suffit), il indique correctement la solution et il l'interprète.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes physiques par des calculs vectoriels.**	- L'élève établit des sommes/des différences de vecteurs ainsi que leurs multiples. - L'élève établit des vecteurs en se référant à leurs coordonnées. - L'élève lit les coordonnées de vecteurs dans une illustration. - L'élève décompose des vecteurs en directions indiquées. - L'élève comprend l'énoncé et il est capable de s'en servir pour la construction de vecteurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir correctement du cercle unité.**	- L'élève indique les points sur le cercle unité en mentionnant l'angle de rotation en degrés et radians. - L'élève détermine approximativement le sinus, le cosinus et la tangente d'un angle en se référant au cercle unité. - L'élève applique les formules pour modifier les quadrants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des diagrammes d'évolution de grandeurs alternatives sinusoïdales.**	- L'élève représente les graphes de grandeurs alternatives sinusoïdales. - L'élève déduit la fonction logique de grandeurs alternatives sinusoïdales du graphe. - L'élève associe les grandeurs: l'angle de rotation, la vitesse angulaire et la fréquence (circulaire).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais adapté (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI) (ANGAP1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Anglais adapté (DC3MM, DP3MM, DC3EE, DP3EE, DC3MI)**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ANGAP1**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de lettres / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances quotidiennes simples (description de personnes, quotidien professionnel, loisirs).** **L'élève est capable de prononcer un petit discours à propos des sujets prévus dans le programme de formation.** **L'élève comprend des extraits simples d'articles techniques et il est capable de décrire une installation mécatronique.** **L'élève participe activement aux cours et il est capable de présenter et de défendre son opinion au cours d'une discussion.** **L'élève est capable de s'entretenir avec d'autres personnes dans des circonstances typiques (entretien d'embauche, entretien au téléphone, description technique d'une installation, etc.).** **L'élève est capable de lire des textes connus ainsi que des textes inconnus similaires d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	- L'élève est capable d'utiliser les indicateurs suivants: o present simple, present continuous, o state verbs, o verb patterns, o past simple, past continuous, o vocabulary (technical equipment and specifications), o vocabulary (sports and hobbies), o vocabulary (personality adjectives) o vocabulary (physical appearance). - L'élève est capable o de s'exprimer librement, o d'employer un vocabulaire adapté au sujet, o de s'exprimer d'une manière fluide, cohérente et compréhensible, o de s'exprimer correctement sous l'aspect phonétique (sans commettre trop d'erreurs). - L'élève décrit le fonctionnement de différentes installations et de différents équipements techniques. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de l'installation. - L'élève est capable d'utiliser les indicateurs suivants: o vocabulary (expressing likes and dislikes), o vocabulary (reacting to what others say), o vocabulary (giving opinions) o vocabulary (describing people and/or character), o technical vocabulary, o vocabulary (giving directions – on the phone). - L'élève est capable de lire à haute voix un texte avec un degré de difficulté adapté sans commettre trop d'erreurs de prononciation et d'accentuation.	- Le discours était clair et compréhensible. - La description était correcte. - L'élève a satisfait aux indicateurs. - Les expressions ainsi que les accentuations étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des questions ainsi que des instructions simples.** **L'élève comprend le sujet d'une discussion simple.** **L'élève est capable de comprendre des informations précises à propos de sujets connus extraites d'enregistrements sonores et vidéo (listening for detail).**	- L'élève est capable o de suivre des indications en cours (classroom vocabulary), o de suivre des instructions au cours d'une épreuve, o de comprendre des déclarations concernant des sujets connus et similaires, o de comprendre des déclarations concernant des sujets d'actualité. - L'élève est capable o d'identifier des mots-clés, o de déterminer des informations ainsi que des matières importantes.	- L'élève a correctement suivi les indications. - L'élève a correctement compris les déclarations. - L'élève a identifié la majorité des notions et des informations importantes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un texte court.** **L'élève est capable de rédiger des rapports techniques simples.** **L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation mécatronique.** **L'élève est capable de compléter des textes du domaine technique en respectant le sens et en employant un vocabulaire ainsi que des notions appropriés.**	- L'élève est capable utilise les temps ainsi que les éléments suivants: o past tenses (past simple, past continuous), o present tenses (present simple, present continuous, present perfect), o comparisons (comparative and superlative adjectives, too, enough, (not) as … as), o quantifiers (some, any, much, many, etc.), o descriptions. - L'élève décrit le fonctionnement de différentes installations et de différents équipements techniques. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation mécatronique. - L'élève emploie le vocabulaire technique correct.	
20 % (12 P)	**L'élève comprend un texte avec un degré de difficulté utile.**	- L'élève comprend o les sujets étudiés dans le manuel, o les sujets étudiés dans des documents techniques simples, o des textes inconnus, similaires à ceux étudiés.	- L'élève a identifié les informations contenues dans le texte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un rapport complet et structuré.** **Le rapport fait état de l'ensemble des instructions et l'élève le présente dans le respect des délais.**	- Le rapport se réfère à des documents pertinents et cohérents. - Le rapport fait état de propositions d'améliorations éventuelles après concertation avec l'enseignant.	- Le rapport se référait à la majorité des documents pertinents. - L'élève a commenté des améliorations proposées par l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Accomplissement d'une mission de travail 1 (FORMI1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise à niveau**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI1**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre, d'analyser et de concevoir des tâches sur le plan technique.**	- L'apprenti est capable de comprendre les éléments techniques pour réaliser une tâche. - L'apprenti sait analyser et conçoit des éléments pour mener à bien des tâches ou un petit projet en déterminant les besoins matériels. - L'apprenti sait trouver des fournisseurs et comparer des prix pour commander/ acheter ou sélectionner tout simplement du matériel.	- Les éléments techniques principaux pour réaliser une ou plusieurs tâches ou un projet simple sont identifiés. - Les principaux composants sont budgétés correctement. - Un tableau comparatif de prix a été réalisé.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de traiter, de diffuser et d'interpréter des informations (production ou maintenance) et de les d'adapter si besoin.**	- L'apprenti interprète les informations dans des documents et les communique en maîtrisant le langage technique. - L'apprenti prend en compte les informations techniques et les contraintes pour mener à bien les tâches à réaliser. - L'apprenti sait réaliser un plan de maintenance en tenant compte des moyens et des ressources.	- Les supports, les informations et les documents sont bien compris et correctement interprétés et restitués. - Les informations reçues et les contraintes sont bien traitées. - Le plan de maintenance a été bien élaboré.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait planifier une tâche ou un ensemble de tâches constituant un projet simple.**	- L'apprenti sait planifier une tâche ou un ensemble de tâches constituant un projet simple. - L'apprenti est capable d'identifier les étapes et les contraintes principales en terme de temps et de les intégrer dans le planning de réalisation.	- Les objectifs de temps sont bien pris en compte dans le planning. - Les principales étapes du planning sont décrites. - Le planning répond aux attentes et aux contraintes techniques du projet.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler et d'appliquer les normes de sécurité et de proposer des améliorations si nécessaire.**	- L'apprenti connait et applique les consignes et les procédures de sécurité selon les standards en vigueur. - L'apprenti est capable de remonter des situations dangereuses ou des évènements et suggère des solutions simples pour contrôler le risque. - L'apprenti émet des suggestions d'amélioration en terme de sécurité et participe à leur mise en œuvre.	- Les consignes et procédures de sécurité selon les normes de sécurité en vigueur sont connues et appliquées. - Les risques et les problèmes de sécurité sont analysés et des actions correctives sont proposées. - Des améliorations en terme de sécurité ont été réalisées

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques appliquées 2 (MATAP2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique - Professeur de sciences / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du second degré.**	- L'élève détermine le vertex, les positions zéro et l'ouverture de paraboles pour une fonction logique indiquée. - L'élève dresse une esquisse des graphes de fonctions du second degré.	- L'élève a déterminé le vertex et les positions zéro.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des fonctions logiques de fonctions du second degré.**	- L'élève détermine la fonction logique pour un graphe avec des valeurs indiquées. - L'élève détermine la fonction logique pour trois points indiqués.	- L'élève a déterminé les fonctions logiques des paraboles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	- L'élève résout des équations du second degré. - L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du second degré.	- L'élève a résolu les équations. - L'élève a déterminé les points d'intersection.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions rationnelles fractionnaires.**	- L'élève détermine le domaine de définition de fonctions rationnelles fractionnaires. - L'élève détermine les fonctions des asymptotes de fonctions rationnelles fractionnaires. - L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du second degré. - L'élève dessine les graphes de fonctions rationnelles fractionnaires.	- L'élève a déterminé le domaine de définition ainsi que les fonctions des asymptotes. - L'élève a dessiné les graphes fonctionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.**	- L'élève détermine le domaine de définition des équations fractionnaires. - L'élève résout correctement les équations.	- L'élève a résolu les équations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant les fonctions du second degré et les fonctions rationnelles fractionnaires pour résoudre des problèmes concrets.**	- L'élève comprend l'énoncé. - L'élève modélise la situation en se servant des deux types de fonctions. - L'élève applique son modèle pour répondre aux questions.	- L'élève a converti les énoncés en équations mathématiques. - L'élève a résolu les équations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'indiquer les résultats de calculs sous une forme appropriée.**	- L'élève veille à utiliser correctement les unités. - L'élève arrondit le résultat de manière cohérente. - L'élève se sert correctement de la calculatrice. - L'élève indique les résultats sous une forme scientifique.	- L'élève a tenu compte des unités. - L'élève a arrondi le résultat de manière cohérente. - L'élève a indiqué le résultat sous une forme scientifique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dresser des esquisses propres et correctes.**	- L'élève utilise une règle pour tracer des lignes droites. - L'élève utilise des couleurs pour mettre en évidence différents éléments de l'esquisse. - L'élève rédige correctement les légendes des systèmes de coordonnées.	- L'élève a produit des esquisses correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Automatisation 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Automatisation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur électrotechnique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure et le fonctionnement d'un automate programmable industriel (API) et il est capable de raccorder les entrées ainsi que les sorties de manière compétente.**	- API compacte / modulaire - Circuit à entrée numérique/à sortie numérique - Adressage direct - device configurationl - Mémoire clignotante - Capteur inductif/capacitif - Contact Reed - Capteurs optiques à sortie numérique	- L'élève a raccordé des capteurs à sortie numérique ainsi que des actionneurs à un API et il a soumis l'adressage à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les bascules dans la programmation.**	- Bascule RS - Bascule SR - Programmation protégée contre les ruptures de fil. - Combinaison mode automatique / manuel - Evaluation de franc montant / descendant	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les modules de temporisation utilisés dans l'API et il est capable de les affecter en fonction de l'énoncé.**	- Retard à la montée - Retard à la retombée - Impulsion - Composants S7 et composants IEC	- L'élève a correctement affecté les différents modules de temporisation en fonction de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les compteurs utilisés dans l'API et il est capable de les évaluer en se servant de comparateurs.**	- Compteur général - Compteur à rebours - Compteur direct - Composants S7 et composants IEC - Comparateur - Types de données élémentaires - Allocation de mémoire (double allocation) - Données de référence	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer un module ET200 dans un réseau industriel.**	- L'élève configure des modules ET200. - L'élève configure des adresses IP.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le principe de la programmation structurée et il est capable de programmer une séquence.**	- L'élève effectue une programmation structurée (fonctions, blocs fonctionnels, etc.). - L'élève procède à une détection systématique des erreurs en se servant de données de référence et de tableaux de variables. - L'élève effectue la programmation d'une séquence.	- L'élève a modifié un programme structuré. - L'élève a effectué la détection d'erreurs de manière systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Machines électriques (MACEL)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Machines électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MACEL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
4	2	- Laboratoire
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les principales propriétés à considérer lors de la sélection d'un entraînement.**	- Type de courant, vitesse de rotation, puissance, type de protection, type d'exploitation, forme de construction	- Type de courant, vitesse de rotation, puissance, type de protection, type d'exploitation, forme de construction
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer un entraînement électrique.**	- Détermination du moment de rotation - Détermination de la puissance - Vitesse de rotation	- L'élève a dimensionné un entraînement électrique conformément à l'énoncé.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principales propriétés de machines à courant continu et il est capable de les commander.**	- Plaque signalétique (valeurs nominales, type d'exploitation, type de protection, etc.) - Structure et fonctionnement d'une machine à courant continu - Raccordement, sens de rotation, propriétés d'un moteur série et d'un moteur en dérivation - Régulation de la vitesse de rotation - Détection d'erreurs dans des circuits de moteurs	- L'élève a mis un moteur à courant continu en service. - L'élève connaît l'impact de la tension d'induit et du courant d'excitation sur la vitesse de rotation de la machine. - L'élève connaît le comportement du moteur à courant continu à excitation séparée en cas de charge variable. - L'élève a effectué la détection d'erreurs de manière systématique.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principales propriétés de machines asynchrones et il est capable de mettre la machine en service.**	- Formation du champ tournant - Sens de rotation - Vitesse de rotation du champ tournant - Glissement) - Charge de la machine - Courbe d'accélération (étoile/triangle) - Régulation de la vitesse de rotation	- L'élève connaît la structure d'une machine asynchrone. - L'élève a déterminé le nombre de paires de pôles ainsi que le glissement en se référant à la plaque signalétique. - L'élève a mis en service un moteur asynchrone en circuit en étoile et en circuit en triangle.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les méthodes de démarrage habituelles de moteurs à courant triphasé et il est capable de les appliquer.**	- Démarrage en étoile/en triangle - Démarreur progressif - Convertisseur de fréquence	- L'élève a raccordé le moteur à courant triphasé et il l'a mis en service en se servant des différents circuits de démarrage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Calcul mécanique (CAMEC)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Calcul mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMEC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces inconnues dans le système de forces central.**	- Système de forces central - Fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle - Détermination de forces inconnues - Détermination des résultantes	- La méthode de calcul était correcte. - Les calculs étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer graphiquement des forces inconnues dans le système de forces central.**	- Système de forces central - Détermination graphique de forces inconnues - Détermination graphique des résultantes	- La méthode appliquée était correcte. - L'élève a correctement déterminé les forces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces inconnues ainsi que des moments inconnus dans le système de forces général.**	- Système de forces général - Théorème des moments - Détermination de forces inconnues - Détermination des résultantes	- La méthode de calcul était correcte. - Les calculs étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de résistance et de dimensionner des composants mécaniques.**	- Moment de flexion - Couple résistant - Contrainte de flexion existante - Tension tolérable - Caractéristiques de résistance extraits du livre de formules	- La méthode de calcul était correcte. - Les calculs étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Dessin industriel (DESIN)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Dessin industriel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Laboratoire
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi le dessin.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces détachées pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi le dessin.
20 % (12 P)	**L'élève applique une structure indiquée par l'enseignant aux dossiers et aux fichiers et il désigne l'ensemble des documents par un nom cohérent.**	- L'élève intègre les informations concernant les pièces ainsi que le dimensionnement dans les propriétés du fichier. - L'élève désigne des esquisses ainsi que des fonctionnalités. - L'élève désigne la structure des dossiers pour les fonctionnalités et pour les esquisses en fonction de formes de corps et d'usinage. - L'élève désigne les pièces, les dimensionnements ainsi que les dossiers par des noms en relation avec une fonction.	- L'élève a établi le dessin. - La structure des dossiers était cohérente et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées usinées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève établit des dessins de fabrication servant à la production de pièces tournées et fraisées en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - Le dessin fait état de l'ensemble des informations servant à la fabrication de la pièce de travail: désignation des normes des éléments ajustés, classes de tolérance avec tableau des dimensions, tolérances de forme et de position, finition des surfaces, bords des pièces de travail, etc.	- L'élève a constitué la pièce et il a établi un dimensionnement adapté à l'usinage. - Les dessins d'usinage respectaient les normes, ils étaient cohérents et ils permettaient une fabrication sans erreur, par exemple des pièces détachées du projet "Moteur à piston pneumatique", respectivement de l'engrenage hélicoïdal Westermann. - L'élève a établi le dessin.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer correctement la forme ainsi que la mission de pièces détachées en se référant à un plan d'assemblage, d'analyser les informations d'ensembles de composants techniques et de les mettre à profit dans un dessin en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève détermine des ajustements, des normes d'éléments ajustés, des éléments façonnés, des classes de tolérances, des tolérances de forme et de position ainsi que des finitions de surfaces en se référant à la forme ainsi qu'à la fonction d'un ensemble de composants, par exemple celui du projet "Moteur à piston pneumatique". - L'élève déduit l'ensemble des informations concernant le dimensionnement d'une pièce détachée en état de fonctionnement et réalisable d'ensembles de dessins, de livres de référence, de catalogues de pièces et/ou d'exemples extraits d'ouvrages spécialisés. - L'élève répond aux questions concernant les missions de composants.	- L'élève a établi le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Atelier électrique 2 (ATELE2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier électrique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une installation de réseau et de la mettre en service en suivant les indications.**	- L'élève pose les conduites du réseau en appliquant les consignes spécifiques. - L'élève raccorde des prises réseau, des prises de courant de sécurité ainsi que des panneaux de brassage en fonction de la norme indiquée. - L'élève effectue le test de fonctionnement de l'installation en réseau en se servant d'un instrument de mesure correspondant (Cable Analyzer). - L'élève établit un rapport de mesure avec les résultats corrects.	- L'élève a posé l'ensemble des conduites de manière compétente en considérant les indications des fabricants. - L'élève monté l'ensemble des prises réseau, des prises de courant de sécurité et des panneaux de brassage en considérant les indications des fabricants et il a branché les fils de manière compétente en suivant les indications. - Le réseau fonctionnait sans erreur. - L'élève a documenté la fonction dans un rapport.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder un ensemble de composants mécatronique en tenant compte des conditions générales (créneau horaire), d'en effectuer le câblage et de le mettre en service avec une commande programmable par mémoire.**	- L'élève se renseigne au sujet de la mission à accomplir. - L'élève vérifie l'intégralité de l'ensemble de composants monté en se référant aux dessins requis. - L'élève effectue le câblage des composants électriques déjà montés. - L'élève compète des schémas de circuits en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et il établit un plan de bornes. - L'élève raccorde l'ensemble de composants au tableau de commande et à la commande programmable par mémoire.	- L'élève a produit un plan de travail. - L'élève a soumis le montage de l'ensemble de composants à un contrôle. - L'élève a établi les raccordements en suivant les plans. - Les schémas de circuits complétés étaient utilisables en interne. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales. - L'élève a complété le rapport de contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commander une unité fonctionnelle avec une commande programmable par mémoire.**	- L'élève élabore un programme et il le transpose dans la commande programmable par mémoire. - L'élève met l'unité fonctionnelle en service et il complète le rapport de contrôle. - L'élève tient compte des mesures de sécurité requises au moment de la mise en service. - L'élève complète les documentations des circuits.	- L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a circonscrit et éliminé les erreurs fonctionnelles de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de projet avec une commande programmable par mémoire de manière autonome, de la documenter et de la présenter.**	- L'élève opte pour les composants. - L'élève effectue le câblage des composants. - L'élève élabore un programme et il le transpose dans la commande programmable par mémoire. - L'élève met le projet en service et il complète le rapport de contrôle. - L'élève présente les documents du projet. - L'élève présente son projet en se servant d'un logiciel de présentation.	- L'élève a opté pour les composants corrects. - L'élève a branché les raccordements dans le respect des consignes en vigueur. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a isolé et rectifié les erreurs dans la fonction de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète. - L'élève a convenablement présenté le projet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Atelier mécanique 2 (ATMEC2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier mécanique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a assemblé la pièce du projet de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter des roulements mécaniques de manière compétente.**	- L'élève établit les conditions permettant le montage irréprochable de roulements mécaniques. - L'élève monte et développe des roulements mécaniques en se servant de différents dispositifs. - L'élève soumet ses connaissances à un contrôle.	- L'élève a produit un rapport de mesure faisant état des valeurs catalogue d'arbres de transmission, de paliers, de roulements mécaniques et d'accessoires. - L'élève a effectué le montage ainsi que le développement sans commettre d'erreur professionnelle grossière. - L'élève a soumis ses connaissances à un contrôle sous guidance pour évaluer les différents exercices.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décomposer des entraînements, de les jauger et de les assembler.**	- L'élève lit et comprend des dessins techniques. - L'élève effectue des exercices de dimensionnement et il jauge des pièces. - L'élève se familiarise avec des pièces détachées et avec des ensembles de composants. - L'élève planifie les étapes d'un montage. - L'élève se sert d'outils de montage et de dispositifs. - L'élève effectue des réparations et il assure la maintenance.	- L'élève a décomposé une machine ainsi qu'un entraînement de manière compétente et dans le respect du plan. - L'élève a soumis le fonctionnement à un contrôle après le montage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Accomplissement d'une mission de travail 2 (FORMI2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des composants mécatroniques**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FORMI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constituer des documents d'une manière claire et structurée sous les aspects des matières et de la forme.**	- L'apprenti est capable d'établir des documents formels et de les transmettre convenablement. - L'apprenti connaît les méthodes de communication habituelles. - Le cas échéant, l'apprenti est capable de demander une assistance.	- L'apprenti a rédigé le document sans commettre d'erreur et il a respecté la forme ainsi que la structure. - L'apprenti a désigné les méthodes de communication. - L'apprenti a trouvé une assistance dans des ouvrages spécialisés ou avec des logiciels.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des composants techniques et, le cas échéant, de les commander (nouveau modèle, structure différente, etc.).**	- L'apprenti est capable d'identifier des composants techniques et de les désigner de manière compétente. - L'apprenti est capable de déterminer des modèles de remplacement ainsi que des composants plus récents ou équivalents. - L'apprenti connaît les formes de commandes habituelles.	- L'apprenti a identifié le composant et il l'a désigné de manière compétente. - L'apprenti a trouvé/sélectionné le modèle convenable. - L'apprenti a passé la commande sans commettre d'erreur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre la fonction d'installations et de composants techniques et de rechercher les indications des fabricants, les plans, les schémas et les normes correspondants.**	- L'apprenti est capable de comprendre la fonction d'installations et de composants techniques. - L'apprenti est capable de demander l'assistance requise pour la compréhension des matières professionnelles. - L'apprenti est capable de rechercher les normes ainsi que les règlementations requises et d'en vérifier l'actualité et la forme d'application.	- L'apprenti a expliqué la fonction d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a demandé une assistance. - L'apprenti a trouvé les normes ainsi que les règlementations requises et il en a vérifié l'actualité.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les critères de qualité pour des composants techniques.**	- L'apprenti est capable de définir les critères de qualité pour les composants et pour les installations techniques. - L'apprenti est capable de vérifier les critères de qualité pour les composants et pour les installations techniques. - L'apprenti est capable d'évoquer des problèmes de qualité avec pertinence et de proposer des rectifications.	- L'apprenti a défini les critères de qualité et il les a appliqués. - L'apprenti a correctement vérifié les critères de qualité. - L'apprenti a commenté les rectifications proposées avec pertinence et il les a mises en œuvre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques appliquées 3 (MATAP3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction logarithmique en base 10, la fonction exponentielle en base 10, le logarithme naturel ainsi que la fonction exponentielle naturelle et de les appliquer sur le terrain.**	- L'élève applique des fonctions logarithmiques en base 10 ainsi que des fonctions exponentielles en base 10 pour déterminer le facteur d'amplification/d'atténuation dans des amplificateurs ainsi que des pertes dans des conduites. - L'élève établit des échelles logarithmiques pour représenter des grandeurs indiquées (échelles à logarithmes simples et doubles). - L'élève applique la fonction exponentielle dans le contexte de la charge/de la décharge d'un condensateur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter la notion de déduction et il effectue des calculs de valeurs extrêmes.**	- L'élève explique la notion de déduction ainsi que son interprétation graphique. - L'élève détermine des déductions, en particulier dans le contexte de calculs de valeurs extrêmes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des déductions concrètes.**	- L'élève déduit la progression du courant avec une tension sinusoïdale à partir du coefficient L et de la capacité C. - L'élève déduit la vitesse à partir de la distance en fonction du temps. - L'élève déduit l'accélération à partir de la vitesse en fonction du temps - L'élève déduit le débit volumique à partir du volume en fonction du temps.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Automatisation 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Automatisation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer une séquence dans un bloc**	- L'élève effectue la programmation de la séquence en FBD.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un convertisseur analogique-numérique, respectivement d'un convertisseur numérique-analogique, et il est capable de les appliquer dans un API.**	- L'élève connait les différentes résolutions d'un convertisseur analogique-numérique/numérique-analogique. - L'élève connait la relation entre une valeur analogique et une valeur numérisée. - L'élève adapte la configuration de l'API.	- L'élève a converti une tension indiquée en valeur numérisée correspondante. - L'élève a numérisé des tensions (commutateur à valeur de seuil). - L'élève a émis une tension indiquée par une sortie analogique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de visualiser un processus avec un écran tactile.**	- L'élève intègre un panneau HMI dans TIA. - L'élève lit et affiche des données numériques et analogiques sur l'écran tactile. - L'élève effectue la programmation de plusieurs écrans dans un projet.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commander un convertisseur de fréquence par les entrées digitales**	- L'élève effectue le paramétrage du convertisseur de fréquence. - L'élève règle plusieurs vitesses à l'aide des entrées digitales. - L'élève consulte le manuel du convertisseur.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un convertisseur de fréquence dans un réseau industriel.**	- L'élève effectue le paramétrage d'un convertisseur de fréquence servant à la commande par Profilnet - L'élève effectue la programmation du mot de commande. - L'élève commande l'entraînement à courant triphasé par Profilnet.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer les fonctions de base en langage S7-SCL.**	- L'élève connaît l'environnement de développement. - L'élève effectue des calculs en se servant du langage de programmation SCL. - L'élève applique des structures conditionnelles IF-ELSE. - L'élève utilise un logiciel de structuration.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer un enregistreur de données.**	- Array - Interrupt-OB	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Techniques d'entraînement 1 (TECEN1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECEN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les lois de la cinématique et de la dynamique et de dimensionner des entraînements électriques.**	- L'élève applique les lois de la physique pour décrire des mouvements linéaires et en rotation ainsi que des mouvements linéaires et en rotation à accélération régulière. - L'élève dimensionne des entraînements électriques en déterminant les grandeurs manquantes, par exemple le courant, le moment de charge, le couple moteur ou la puissance, dans des schémas de conduite indiqués. - L'élève indique les progressions des grandeurs manquantes dans le schéma de conduite et il indique le mode de fonctionnement ainsi que le quadrant pour chaque période.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un entraînement à courant continu en mode redresseur alimenté par un convertisseur de courant et de le mettre en service.**	- L'élève explique la structure d'entraînements à redresseurs, le point de fonctionnement ainsi que l'entraînement dans les quatre quadrants. - L'élève explique les progressions et il détermine les valeurs moyennes arithmétiques de la tension de sortie des différents circuits à redresseurs. - L'élève dessine les courbes caractéristiques de commande pour différentes charges. - L'élève explique les progressions du courant et de la tension sur la charge motrice et il explique le fonctionnement de l'entraînement à courant continu en mode redresseur alimenté par un convertisseur de courant. - L'élève dessine le circuit en détail en suivant les indications, il opte pour les composants requis, il monte le circuit et il le soumet à une analyse métrologique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un onduleur et d'un régulateur de courant continu.**	- L'élève décrit la structure habituelle ainsi que le fonctionnement d'un convertisseur de courant en mode onduleur. - L'élève décrit la structure habituelle ainsi que le fonctionnement d'un régulateur de courant continu. - L'élève explique le fonctionnement de la modulation de la largeur d'impulsion. - L'élève explique l'utilisation d'un onduleur. - Le cas échéant, l'élève effectue des calculs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un pont triphasé IGBT.**	- L'élève explique les principales propriétés d'un IGBT. - L'élève décrit la structure, la méthode de commande ainsi que le fonctionnement d'un pont triphasé IGBT.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Asservissements 1 (ASSER1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Asservissements 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base concernant les techniques des commandes et des régulations et il est capable de dessiner des plans de régulations.**	- L'élève distingue les commandes et les régulations en se référant à des exemples concrets. - L'élève dessine et annote des plans en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des composants d'un circuit de régulation et il est capable d'évaluer les courbes caractéristiques correspondantes.**	- L'élève évalue des courbes caractéristiques dynamiques. - L'élève évalue des courbes caractéristiques statiques.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un régulateur à deux paliers et il est capable de dessiner la progression de la grandeur de régulation.**	- L'élève connaît la régulation à deux paliers d'un système du premier ordre: o la fréquence de commutation, o les écarts de commutation, o le fonctionnement en commutation, o la progression de la grandeur de régulation et de la grandeur de réglage.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève monte un circuit de régulation avec un régulateur P dans une installation de régulation modulaire et il en analyse le fonctionnement.**	- L'élève reçoit un énoncé, il effectue le montage de manière autonome et il analyse le fonctionnement avec des réglages prédéfinis.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève documente soigneusement la méthode qu'il a appliquée au cours des expériences avec l'installation de régulation modulaire.**	- L'élève structure soigneusement le rapport d'essai avec o l'énoncé, o la table des matières, o le déroulement de l'expérience, o l'évaluation de l'expérience, o la conclusion.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réseaux informatiques (RESIN)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Réseaux informatiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire la présentation schématique d'un réseau domestique, de la comprendre et de la dessiner et il connaît les notions fondamentales de la technique des réseaux.**	- L'élève établit la présentation d'un réseau domestique en suivant les indications. - L'élève connaît les différences entre les notions Host, Client, Server, Switch et Router.	- L'élève a présenté un réseau domestique correspondant aux indications et il connaît les différences entre les différents composants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau IP commuté existant avec un panneau de brassage, de le configurer manuellement et de subdiviser des réseaux (Subnetting, VLSM).**	- L'élève configure les adresses IP de l'ordinateur, il est capable de soumettre la connexion dans le réseau à un contrôle et il connaît la différence entre des adresses statiques, dynamiques, privées et publiques. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre l'adresse physique et l'adresse de réseau.	- L'élève a raccordé l'ordinateur au réseau domestique et il a soumis la configuration ainsi que la connexion à un contrôle (ping, ipconfig, arp). - L'élève a attribué des adresses de réseau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la demande d'un client à un serveur sur le même réseau avec un modèle de couche OSI et il connaît des commandes de base de réseaux.**	- L'élève explique les missions des différentes couches. - L'élève est capable d'attribuer les différents protocoles ainsi que les différents composants du réseau aux différentes couches. - L'élève est capable de suivre le cheminement d'un paquet sur le réseau en se servant d'un logiciel de simulation ou d'un logiciel d'analyse. - L'élève connaît les notions de Broadcast, Unicast, Default Gateway, etc.	- L'élève a convenablement expliqué les cheminements d'un paquet sur le réseau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre le cheminement d'un paquet sur un réseau étranger et il connaît le fonctionnement du système DNS.**	- L'élève est capable de vérifier le fonctionnement du protocole DNS en se servant d'un logiciel de simulation, respectivement d'un logiciel d'analyse.	- L'élève a convenablement expliqué le fonctionnement du système DNS.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer le routage statique et dynamique.**	- L'élève configure et simule la fonction de routage avec un logiciel de simulation. - L'élève utilise uniquement des adresses IP Classful. - L'élève illustre la notion de métrique avec un exemple de démonstration.	- L'élève a configuré le routage statique et dynamique et il a soumis les réglages à un contrôle. - L'élève a employé la notion de default route.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'adressage IPv6.**	- L'élève est chargé de tester un réseau avec des adresses IPv6 en se servant d'un logiciel de simulation.	- Le réseau était en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Atelier électrique3 (ATELE3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier électrique3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer un module électronique avec un transistor servant de commutateur de charges ohmiques et inductives et de le mettre en service.**	- L'élève connaît la fonction du circuit et de des composants. - L'élève soude les composants avec un circuit imprimé. - L'élève met le circuit en service. - L'élève établit un rapport de mesure avec les résultats corrects.	- L'élève a établi une documentation à propos du circuit et de ses composants. - L'élève a équipé et soudé le circuit imprimé de manière compétente. - Le circuit électronique n'accusait pas de dysfonctionnement. - L'élève a documenté la fonction dans un rapport de mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un ensemble de composants servant à la régulation de la vitesse de rotation d'un moteur asynchrone avec une commande programmable par mémoire, un variateur et un écran tactile.**	- L'élève connecte le variateur, la commande programmable par mémoire ainsi que l'écran tactile avec un système à bus de terrain approprié. - L'élève effectue le câblage des composants de manière compétente. - L'élève établit un programme et il transfère le programme vers le variateur, la commande programmable par mémoire ainsi que l'écran tactile. - L'élève met l'ensemble de composants en service en tentant compte des consignes internes en vigueur en matière de sécurité et il complète le rapport de contrôle. - L'élève établit la documentation du circuit.	- Le convertisseur de fréquence, la commande programmable par mémoire et l'écran tactile communiquaient par l'intermédiaire du système à bus de terrain. - L'élève a branché les raccordements dans le respect des consignes en vigueur. - L'ensemble de composants fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a délimité et éliminé les erreurs de la fonction de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un ensemble de composants servant à la régulation de la vitesse de rotation d'un moteur asynchrone par un variateur avec un ensemble de composants mécatronique pour constituer une unité du système.**	- L'élève se renseigne à propos de la mission à accomplir. - L'élève établit les schémas de circuits avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève raccorde l'ensemble de composants servant à la régulation de la vitesse de rotation avec l'ensemble de composants mécatronique pour constituer une unité du système. - L'élève établit un programme servant à la commande de l'unité du système et il le transfère. - L'élève met l'unité du système en service en tenant compte des consignes internes en vigueur en matière de sécurité et il complète le rapport de contrôle. - L'élève établit la documentation du circuit.	- L'élève a produit un plan de travail. - Il était possible d'utiliser les schémas de circuits au sein de l'entreprise. - L'élève a raccordé les ensembles de composants dans le respect des consignes en vigueur. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a délimité et éliminé les erreurs de la fonction de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Atelier mécanique 3 (ATMEC3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Atelier mécanique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions partielles qu'il a planifiées de manière compétente.**	- L'élève accomplit les missions partielles planifiées dans le module THPRO1 sur le terrain. - L'élève produit des pièces mécaniques individuelles. - L'élève assemble des ensembles de composants/des modules mécatroniques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève disposait des documents requis pour l'accomplissement des missions partielles. - L'élève a assemblé les ensembles de composants ainsi que les modules mécatroniques de manière compétente. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service les résultats des missions partielles accomplies et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève soumet les ensembles de composants ainsi que les modules mécatroniques à un contrôle en se référant au rapport de contrôle qu'il a établi. - L'élève met des ensembles de composants/des modules mécatroniques en service. - L'élève rectifie des dysfonctionnements éventuels. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a complété le rapport de contrôle. - Les ensembles de composants/les modules mécatroniques étaient en état de fonctionnement. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa méthode dans son portfolio.**	- L'élève note les étapes de travail accomplies. - L'élève met régulièrement à jour les documents techniques. - L'élève met à jour le temps effectivement requis pour les différentes missions partielles/pour les différentes étapes de travail.	- L'élève a formulé les étapes de travail avec précision et elles correspondaient à la réalité. - Les documents techniques étaient à jour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les horaires planifiés. - L'élève explique, le cas échéant, pourquoi les horaires planifiés n'ont pas pu être respectés. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour les présentations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Accomplissement d'une mission de travail 3 (FORMI3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI3**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser et d'encadrer des projets.**	- L'apprenti est capable de passer des commandes de matériel dans des délais en adéquation avec la progression du projet.	- L'apprenti a passé les commandes de matériel d'une manière correcte et dans des délais en adéquation avec la progression du projet.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser des missions de manière autonome et de suivre ensuite l'accomplissement des missions.**	- L'apprenti est capable de préparer et d'organiser les missions qui lui sont confiées. - L'apprenti est capable de répartir différentes missions parmi ses collaborateurs. - L'apprenti est capable de suivre des missions et, le cas échéant, de résoudre des problèmes.	- L'apprenti a correctement préparé et organisé les missions. - L'apprenti a correctement réparti les missions parmi ses collaborateurs. - L'apprenti a attentivement suivi les missions et il a proposé des solutions en cas de problèmes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre, d'établir et d'adapter des plans et des schémas.**	- L'apprenti est capable d'établir des plans et des schémas pour les missions indiquées. - L'apprenti est capable d'adapter des plans et des schémas pour des missions existantes.	- L'apprenti a correctement dessiné et préparé des plans et des schémas. - L'apprenti a rectifié et adapté des schémas et des plans pour des missions existantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux conformément aux consignes en matière de protection de l'environnement et il connaît la mise au rebut des déchets.**	- L'apprenti est capable de considérer la protection de l'environnement dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'apprenti est capable de trier les déchets et de les mettre au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.	- L'apprenti a considéré la protection de l'environnement au cours de l'ensemble des travaux. - L'apprenti a mis les déchets au rebut correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques appliquées 4 (MATAP4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires.**	- L'élève résout des inéquations du premier degré.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations carrées.**	- L'élève résout des inéquations du second degré.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs intégraux et de les interpréter.**	- L'élève explique la notion de calcul intégral ainsi que son interprétation graphique (surface orientée). - L'élève interprète des calculs intégraux dans des problèmes de physique, par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration de l'intensité du courant, etc.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Automatisation 3 (AUTOM3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Automatisation 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer des données sur un support de données mobile et de lire des données.**	- Technique RFID - écrire et lire des informations importantes pour le processus	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs intelligents dans la commande.**	- Intégration de capteurs et acteurs IO-Link dans un projet TIA.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des FC et des FB à plusieurs reprises dans un projet.**	- singleinstance / multiinstance - Bloc de données global/bloc de données d'instance - HMI servant à la commande de plusieurs opérations identiques	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Techniques d'entraînement 2 (TECEN2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECEN2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Laboratoire
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un convertisseur de fréquence et de répondre à des énoncés de calcul correspondants.**	- L'élève explique le réglage de la vitesse de rotation avec des machines asynchrones à courant triphasé. - L'élève dessine le circuit général de l'unité de puissance d'un convertisseur de fréquence. - L'élève explique le fonctionnement général du convertisseur de fréquence. - L'élève explique le fonctionnement à 87 Hz. - L'élève décrit la régulation de la vitesse de rotation pour des systèmes de conversion avec orientation de champ. - L'élève répond à des énoncés de calcul concernant le convertisseur de fréquence.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre un convertisseur de fréquence en service, d'effectuer les essais requis et de documenter les résultats par écrit.**	- L'élève met une machine asynchrone en service avec un convertisseur de fréquence et il effectue différents mesurages. - L'élève établit un rapport d'essai avec une évaluation documentée en détail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les composants ainsi que le fonctionnement d'un servomoteur et, le cas échéant, de répondre à des énoncés de calcul correspondants.**	- L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de servomoteurs. - L'élève explique la méthode de commande de servomoteurs. - Le cas échéant, l'élève répond à des énoncés de calcul correspondants.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre un servomoteur en service, d'effectuer les essais requis et de documenter les résultats par écrit.**	- L'élève met un servomoteur en service avec un convertisseur de fréquence et il effectue différents mesurages. - L'élève établit un rapport d'essai avec une évaluation documentée en détail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Asservissements 2 (ASSER2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Asservissements 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les propriétés des régulateurs.**	- L'élève comprend le fonctionnement et il est capable de décrire et de résumer les propriétés du régulateur P, du régulateur I et du régulateur D. - L'élève comprend le fonctionnement et il est capable de décrire et de résumer les propriétés du régulateur PI, du régulateur PD et du régulateur PID.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les propriétés du régulateur P et il analyse son impact sur le fonctionnement d'un circuit de régulation.**	- L'élève comprend le fonctionnement et il est capable de décrire et de résumer les propriétés du régulateur P.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève monte un circuit de régulation avec un régulateur dans une installation de régulation modulaire et il en analyse le fonctionnement.**	- L'élève reçoit un énoncé, il effectue le montage de manière autonome et il analyse le fonctionnement avec des réglages prédéfinis.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève documente soigneusement la méthode qu'il a appliquée au cours des expériences avec l'installation de régulation modulaire.**	- L'élève structure soigneusement le rapport d'essai avec o l'énoncé, o la table des matières, o le déroulement de l'expérience, o l'évaluation de l'expérience, o la conclusion.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Technologie sans fil (TECSF)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Technologie sans fil**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECSF**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de la transmission sans fil et il comprend la production d'ondes électromagnétiques.**	- L'élève décrit le principe d'une transmission sans fil d'informations avec ses propres mots.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le principe de quelques technologies de communication et il est capable de décrire leurs domaines d'affectation sur le terrain.**	- L'élève décrit la transmission d'informations avec un support à haute fréquence (modulation et démodulation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés ainsi que les applications d'une technique de communication habituelle.**	- L'élève décrit les propriétés d'une technique de communication moderne.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Nouvelles technologies (NOTEC)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Nouvelles technologies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NOTEC**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève constitue un portfolio consacré à un sujet concernant le développement durable (production d'énergies renouvelables, technologie de l'hydrogène, contraintes pour les réseaux d'électricité, etc.) d'une manière consciencieuse et détaillée.**	- L'élève utilise consciencieusement l'ensemble des outils informatiques pour effectuer une recherche sur Internet. - L'élève se réfère à la littérature spécialisée pour approfondir des détails techniques requis. - L'élève utilise consciencieusement des outils informatiques pour établir la structure ainsi que la mise en page du portfolio de manière présentable. - L'élève explique les matières les plus importantes, respectivement les détails les plus importants (par exemple le fonctionnement ou l'action) du sujet de son choix d'une manière compréhensible dans le portfolio et il les présente correctement. - L'élève indique une bibliographie ainsi qu'une liste de références mentionnant l'ensemble des sources de son travail dans le portfolio.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève établit consciencieusement une présentation consacrée à un sujet de son choix et il l'expose convenablement.**	- L'élève utilise consciencieusement l'ensemble des outils informatiques pour établir une présentation convenable. - L'élève expose la présentation d'une manière compréhensible (langue, expression, attitude, etc.). - L'élève explique les détails essentiels (action, fonctionnement, etc.) d'une manière compréhensible au cours de sa présentation. - L'élève présente l'ensemble des détails techniques d'une manière compréhensible et correcte dans sa présentation. - L'élève indique une bibliographie ainsi qu'une liste de références mentionnant l'ensemble des sources de son travail au cours de sa présentation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève commente son travail d'une manière pertinente et respectueuse au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève commente son travail d'une manière pertinente et respectueuse au cours d'un entretien professionnel. - L'élève répond correctement à toutes les questions complémentaires concernant son sujet. - L'élève explique les détails qui font éventuellement défaut dans le portfolio, respectivement dans la présentation, au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Accomplissement d'une mission de travail 4 (FORMI4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Accomplissement d'une mission de travail 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**FORMI4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser des tâches et de faire le suivi du planning correctement.**	L'apprenti est capable de planifier et d'organiser les différentes tâches qui lui ont été confiées. L'apprenti est capable de suivre le planning et de l'ajuster si nécessaire.	Les tâches ont été planifiées et organisées correctement. Le planning a été bien suivi et ajusté si nécessaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser et d'animer des conférences ou réunions et d'adopter une attitude respectueuse vis à vis de ses collègues.**	L'apprenti sait utiliser les outils informatiques pendant les conférences et réunions. L'apprenti a une attitude respectueuse vis-à-vis de ses collègues.	Les conférences ou réunions ont été organiser et animées de façon satisfaisante. L'apprenti a de bonnes connaissances des outils informatiques. L'apprenti montre du respect vis-à-vis de ses collègues.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les programmes informatiques et les outils de communications utilisés dans l'entreprise**	L'apprenti est capable de travailler à l'aide des outils informatique en entreprise. L'apprenti connait bien les différents outils de communications dans l'entreprise.	L'apprenti connait les outils informatiques en entreprise et est capable de travailler correctement avec. L'apprenti sait utiliser correctement les outils de communications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de proposer et de mettre en œuvre des améliorations continues sur des installations en respectant les consignes et procédure de l'entreprise.**	L'apprenti est capable de localiser et d'analyser des points faibles dans les installations ou dans les processus de fabrication. L'apprenti est capable de proposer des améliorations et de les mettre en oeuvre.	L'apprenti localise et analyse correctement les points faibles dans les installations. L'apprenti propose des améliorations et les mets en œuvre sur des installations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Atelier Projet 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Atelier Projet 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
1		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien - Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Laboratoire
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'énoncé du projet, il planifie sa méthode et il la documente.**	- L'élève analyse l'énoncé de la mission. - L'élève comprend la mission qui lui est confiée. - L'élève planifie sa méthode. - L'élève note les étapes de travail accomplies. - L'élève dessine les schémas de circuits requis. - L'élève met régulièrement à jour les documents techniques. - L'élève adapte régulièrement la planification du travail en fonction des horaires réels. - L'élève travaille de manière autonome.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions partielles qu'il a planifiées de manière compétente.**	- L'élève effectue le montage ainsi que le câblage d'ensembles de composants/de modules mécatroniques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève disposait des documents requis pour l'accomplissement des missions partielles. - L'élève a effectué le câblage des ensembles de composants et des modules mécatroniques et il les a assemblés de manière compétente. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service les résultats des missions partielles accomplies et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève soumet des ensembles de composants/des modules mécatroniques à un contrôle en se référant au rapport de contrôle qu'il a établi. - L'élève met des ensembles de composants/des modules mécatroniques en service. - L'élève rectifie des dysfonctionnements éventuels. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a complété le rapport de contrôle. - Les ensembles de composants/les modules mécatroniques étaient en état de fonctionnement. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en respectant les délais.**	- L'élève respecte les horaires planifiés. - L'élève fournit des explications quand les horaires planifiés n'ont pas pu être respectés. - L'élève respecte les horaires indiqués pour les présentations.	- L'élève a respecté les horaires des présentations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état du projet ainsi que sa méthode dans le contexte d'un entretien professionnel.**	- L'élève présente l'état actuel du projet. - L'élève compare le temps requis et le résultat obtenu. - L'élève évalue la réussite de la méthode appliquée. - L'élève constate des points faibles, il les explique et il propose d'autres options.	- L'élève a présenté les explications de manière structurée et elles correspondaient à la réalité. - L'élève a expliqué les problèmes qui sont posés de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier Projet 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Atelier Projet 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
1		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien - Professeur-ingénieur / Electricien - Electronicien
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Atelier
2	1	- Laboratoire
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de projet.**	- L'élève intègre les ensembles de composants/les modules mécatroniques en état de fonctionnement dans le projet global. - L'élève soumet les interactions entre les ensembles de composants/les modules mécatroniques raccordés à un contrôle en se référant à un rapport de contrôle qu'il a établi. - L'élève rectifie les dysfonctionnements éventuels et il optimise les processus. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. - L'élève travaille de manière autonome.	- L'objet du projet fonctionnait dans une large mesure conformément aux indications. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a respecté les consignes importantes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation complète de son projet et de la présenter dans le respect des délais.**	- L'élève note régulièrement les étapes de travail accomplies et il les indique dans le portfolio. - L'élève met régulièrement à jour les documents techniques du portfolio. - L'élève met à jour le temps effectivement requis pour la réalisation du projet. - L'élève fait le résumé de l'ensemble des documents du portfolio dans un rapport final, qu'il présente dans le respect des délais. - L'élève structure soigneusement le rapport final.	- L'élève a formulé les étapes de travail avec précision de manière à reproduire la réalité. - Les documents techniques étaient à jour. - L'élève a présenté le rapport final à l'horaire indiqué. - Le rapport final contenait une table des matières, l'énoncé ainsi qu'une conclusion, il a reproduit la progression du projet, il était rédigé de manière compréhensible et il n'accusait guère d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève répartit le travail parmi ses coéquipiers. - L'élève discute d'une manière pertinente et respectueuse au sein de l'équipe.	- L'élève a répondu aux énoncés concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état du projet ainsi que sa méthode dans le contexte d'un entretien professionnel.**	- L'élève présente l'état actuel du projet. - L'élève compare le temps requis et le résultat obtenu. - L'élève évalue la réussite de la méthode appliquée. - L'élève constate des points faibles, il les explique et il propose d'autres options.	- L'élève a présenté les explications de manière structurée et elles correspondaient à la réalité. - L'élève a expliqué les problèmes qui se sont posés de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section mécatronique industrielle - francophone - Technicien en mécatronique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Projektarbeit zu präsentieren.**	- Er strukturiert die Präsentation. - Er übt die Präsentation und testet die technischen Gegebenheiten vor Ort. - Er begründet und erklärt seine Vorgehensweise bei der Projektumsetzung.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktion seiner Projektarbeit während der Präsentation zu demonstrieren**	- Er führt das Zusammenspiel der mechatronischen Baugruppen/Module vor. - Er erklärt das Zusammenspiel der mechatronischen Baugruppen/Module	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Projektarbeit zu dokumentieren**	- Er erstellt Schaltpläne der mechatronischen Baugruppen. - Er erstellt Prüfprotokolle der mechatronischen Baugruppen - Er legt seine Vorgehensweise während der Projektarbeit dar - Er dokumentiert das SPS Programm - Er zieht eine selbstkritische Schlussfolgerung. - Er gibt nicht gelöste Probleme an. - Er begründet die Ursache der nicht gelösten Probleme. - Er macht Verbesserungsvorschläge.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktion der in der Projektarbeit eingesetzten mechatronischen Baugruppen/Module zu erklären.**	- Er beantwortet technische Fragen zu den in den Baugruppen/Modulen verbauten Komponenten. - Er beantwortet Fragen zum SPS Programm. - Er beantwortet Fragen zu der Maschinensicherheit. -Er beantwortet Fragen zu den erstellten Projektunterlagen.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufgaben im Bereich der Mechatronik zu lösen.**	- Er löst Aufgaben im Bereich der Mechatronik, basierend auf einem ihm bekannten Fragenkatalog.	- Die indikatorbezogenen Aufgaben sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ST**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs..
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées..
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des programmes complexes avec des structures alternatives et répétitives dans un langage de programmation graphique, de lire l'état de capteurs et de commander des actionneurs.**	L'élève crée des programmes complexes avec des structures alternatives et répétitives dans un langage de programmation graphique. L'élève lit l'état de capteurs et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques..**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prédire les perspectives de production d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global et d'estimer l'ombrage des modules en calculant le trajet du soleil.**	Il prédit les perspectives de production d'un système photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global. Il estime l'ombrage des modules en calculant le trajet du soleil.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	L'élève programme des robots avec plusieurs actionneurs et capteurs afin que celui-ci effectue des tâches de manière autonome dans un environnement donné.	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Technologies - anglophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 17
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 3
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 7
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 17
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Distribution en énergie E-Controls 1 (DISEC1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Distribution en énergie E-Controls 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISEC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le mode de fonctionnement et le comportement d'un moteur à courant continu.**	Il décrit le comportement d'un moteur à courant continu. Il étudie le fonctionnement d'un moteur à courant continu à l'aide de mesures électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le mode de fonctionnement et le comportement de fonctionnement d'un moteur asynchrone triphasé.**	Il décrit le comportement d'un moteur asynchrone triphasé. Il étudie le fonctionnement d'un moteur asynchrone triphasé à l'aide de mesures électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe fondamental des mesures d'énergie dans le réseau basse.**	Il explique le principe fondamental des mesures d'énergie dans le réseau basse tension. Il fait des mesures dans le réseau basse tension.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'interaction entre R-L-C dans le réseau à courant alternatif et de l'examiner à l'aide de mesures électriques**	Il explique l'interaction de R-L-C dans le réseau à courant alternatif. Il prend des mesures dans le réseau à courant alternatif concernant l'interaction entre R-L-C.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Communication industrielle E-Controls 1 (COMEC1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Communication industrielle E-Controls 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMEC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer un système avec un microcontrôleur et plusieurs capteurs et actionneurs et de le programmer de manière à ce qu'il soit possible de commander tous les actionneurs et de consulter l'ensemble des données des capteurs à partir d'une interface.**	- L'élève programme un système équipé d'un microcontrôleur et de plusieurs capteurs et actionneurs. - Tous les actionneurs sont commandés et toutes les données des capteurs sont émises à partir d'une interface.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un système avec un microcontrôleur de manière à ce qu'il soit possible de consulter, respectivement de commander, des capteurs ainsi que des actionneurs à partir d'un bus de données.**	- L'élève consulte des capteurs raccordés à partir d'un bus de données en employant un langage de programmation, respectivement il commande des actionneurs à partir d'un bus de données.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des réseaux locaux et de les décrire.**	- L'élève décrit les fonctions principales de la couche physique et de la couche de liaison de données. - L'élève décrit la structure d'adresses MAC. - L'élève décrit des protocoles de résolution d'adresses et il les analyse. - L'élève décrit le fonctionnement de commutateurs et il l'analyse.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Automatisation E-Controls 1 (AUTEC1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Automatisation E-Controls 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**AUTEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des circuits de base électriques et pneumatiques dans le respect des normes en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur indiqué.**	- L'élève établit des schémas de circuits électriques, respectivement pneumatiques, dans le respect des normes en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur indiqué.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de projeter un système d'automatisation avec le matériel informatique adapté.**	- L'élève établit des projets d'automatisations en se servant de logiciels indiqués et il les adapte au matériel informatique indiqué.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de structurer un projet d'automatisation.**	- L'élève établit des projets d'automatisations et il monte une structure adaptée en se servant d'un logiciel indiqué.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Travail en projet 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Travail en projet 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'élaborer une méthode pour un projet technique facile.**	- L'élève réunit des informations concernant la mission. - L'élève planifie des étapes pour accomplir la mission de travail. - L'élève prend des décisions parmi plusieurs options.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre la planification.**	- L'élève suit sa planification. - L'élève compare régulièrement ses réalisations et les objectifs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	- L'élève documente le projet. - L'élève évalue sa méthode et il l'explique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la planification de son projet, de l'évaluer et de la présenter.**	- L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets. - L'élève expose la présentation d'une manière agréable.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Atelier E-Controls 1 (ATECO1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier E-Controls 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECO1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des relais de sécurité et de les mettre en service.**	- L'élève établit des documents techniques pour le câblage, pour la programmation et pour le paramétrage du contrôle des machines. - L'élève est capable d'identifier les risques avec une machine et d'appliquer des mesures de protection en conséquence. - L'élève met le système en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des parties d'un système industriel compact.**	- L'élève programme et paramètre le système de contrôle. - L'élève paramètre des composants d'un système existant. - L'élève respecte les procédures concernant la sécurité au cours de la mise en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer convenablement les documents correspondant à ses travaux.**	- L'élève constitue un dossier de travail avec les documents requis de manière autonome. - L'élève établit intégralement l'ensemble des dessins et des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève établit une liste du matériel et des prix. - L'élève classe l'ensemble des documents concernant la théorie et la pratique en fonction des missions.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Mathématiques appliquées 1 (MATAP1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des connaissances mathématiques plus avancées**	Il résout des tâches sur les sujets suivants : fractions, équations et équations transformantes, factorisation et multiplication, racines et puissances, polynômes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable est capable d'analyser et de représenter des fonctions fractionnaires-rationnelles.**	Il détermine le domaine de définition des fonctions fractionnaires-rationnelles. Il détermine les équations des asymptotes des fonctions fractionnaires-rationnelles. Il dessine le graphique des fonctions fractionnaires-rationnelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances des fonctions du second degré à des problèmes spécifiques.**	Il comprend le problème. Il modélise la situation mathématiquement. Il applique son modèle pour répondre aux questions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Atelier E-Controls 2 (ATECO2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier E-Controls 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATECO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de programmer le système d'automatisation d'un bâtiment.**	- L'élève se réfère à des documentations techniques pour la programmation de la commande du bâtiment. - L'élève met progressivement le système en service en suivant le protocole de mise en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de programmer des parties d'un système industriel compact.**	- L'élève planifie la commande de parties d'un système industriel compact avec un automate programmable industrielle (API). - L'élève programme les parties du système industriel compact de manière autonome. - L'élève met les parties du système industriel compact en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de paramétrer différents systèmes de bus de données ainsi que différentes interfaces et de les mettre en service.**	- L'élève paramètre et programme les systèmes de bus de données ainsi que les interfaces correspondantes de manière autonome. - L'élève met les systèmes de bus de données ainsi que les interfaces en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer convenablement les documents correspondant à ses travaux.**	- L'élève constitue un dossier de travail avec les documents requis de manière autonome. - L'élève établit intégralement l'ensemble des dessins et des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève classe l'ensemble des documents concernant la théorie et la pratique en fonction des missions.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Communication industrielle E-Controls 2 (COMEC2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Communication industrielle E-Controls 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la simulation ainsi que la conception d'un réseau local et de le mettre en service avec des protocoles comme le DHCP.**	- L'élève effectue la simulation du réseau avec l'ensemble des protocoles requis.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de subdiviser un réseau local existant en sous-réseaux.**	- L'élève configure l'ensemble des composants requis pour mettre les différents sous-réseaux en service ultérieurement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer des fonctions personnelles avec des paramètres et des valeurs de retour en employant un langage de programmation.**	- L'élève programme des fonctions personnelles avec des paramètres et des valeurs de retour.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Automatisation E-Controls 2 (AUTEC2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Automatisation E-Controls 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTEC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de numériser des valeurs analogiques avec un système d'automatisation et de s'en servir pour effectuer des opérations.**	- L'élève insère des valeurs analogiques, il les traite et il les sauvegarde.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre un convertisseur de fréquence en service.**	- L'élève effectue le paramétrage du convertisseur de fréquence et il le met en service.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de projeter une HMI et de la mettre en service ultérieurement.**	- L'élève projette une HMI avec un logiciel adapté et il la met en service ultérieurement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Distribution en énergie E-Controls 2 (DISEC2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Distribution en énergie E-Controls 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISEC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure des réseaux de distribution d'énergie et de les étudier à l'aide de mesures électriques.**	Il explique la structure des réseaux de distribution d'électricité. Il prend des mesures dans le réseau de distribution d'électricité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques d'un transformateur monophasé en service et d'effectuer des calculs et des mesures de base à ce sujet.**	Il décrit les caractéristiques d'un transformateur monophasé en service. Il effectue des calculs de base à ce sujet. Il effectue des mesures sur le transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement d'un transformateur triphasé en service et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	Il explique le comportement d'un transformateur triphasé. Il effectue des calculs fondamentaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Le stagiaire est capable d'expliquer la structure et le contrôle d'un réseau intelligent (Smart-Grid).**	Il explique la structure et l'interaction des différents composants d'un réseau intelligent (Smart-Grid) à l'aide d'un exemple	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Travail en projet 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Travail en projet 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'élaborer une méthode pour un projet technique facile.**	- L'élève réunit des informations concernant la mission. - L'élève planifie des étapes pour accomplir une mission de travail. - L'élève prend des décisions parmi plusieurs options.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre la planification.**	- L'élève suit sa planification. - L'élève compare régulièrement ses réalisations et les objectifs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	- L'élève documente le projet. - L'élève évalue sa méthode et il l'explique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre le résultat de son projet en service et de le présenter.**	- L'élève met le résultat de son projet en service et il fait une démonstration de son fonctionnement. - L'élève comprend son système et il rectifie les erreurs introduites. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets. - L'élève expose la présentation d'une manière agréable.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Mathématiques appliquées 2 (MATAP2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations fractionnaires.**	Il détermine le domaine de définition des équations fractionnaires. Il résout les équations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations linéaires.**	Il résout les inéquations du premier degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre les inéquations du second degré.**	Il résout les inéquations du second degré..	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Distribution en énergie E-Controls 3 (DISEC3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Distribution en énergie E-Controls 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISEC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de monter un circuit de régulation simple.**	- L'élève connaît le vocabulaire de base de la technique de régulation. - L'élève monte un circuit de régulation simple. - L'élève met le circuit de régulation en service.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les composants d'un réseau à basse tension ainsi que ceux d'un réseau à moyenne tension.**	- L'élève connaît les composants d'un réseau à basse tension ainsi que ceux d'un réseau à moyenne tension.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les composants d'un réseau à haute tension.**	- L'élève connaît les composants d'un réseau à haute tension.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Communication industrielle E-Controls 3 (COMEC3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Communication industrielle E-Controls 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expédier des données à partir de différentes sources de données vers un serveur IOT et de les y représenter graphiquement.**	- L'élève configure un serveur IOT public permettant de représenter graphiquement des données provenant de différentes sources de données et de les mettre à la disposition d'autres systèmes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander des actionneurs d'un système d'automatisation à partir d'un serveur IOT.**	- L'élève commande des actionneurs de systèmes d'automatisation à partir d'un serveur IOT.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de virtualiser différents systèmes d'exploitation.**	- L'élève décrit le principe d'une virtualisation et il configure des mécanismes virtuels en suivant les indications.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Automatisation E-Controls 3 (AUTEC3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Automatisation E-Controls 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTEC3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une communication entre deux composants d'automatisation.**	- L'élève établit les connexions requises. - L'élève paramètre les systèmes. - L'élève effectue la mise en service.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des fonctions complexes dans l'HMI.**	- L'élève établit des fonctions complexes dans l'HMI.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une régulation simple avec un système d'automatisation.**	- L'élève produit une régulation simple avec un système d'automatisation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Atelier E-Controls 3 (ATECO3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Atelier E-Controls 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer le système d'automatisation d'un bâtiment et de le mettre en service.**	- L'élève établit des documents techniques pour la programmation et pour le paramétrage du système de contrôle d'un bâtiment. - L'élève met le système en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer le câblage ainsi que la programmation de parties d'un système d'automatisation et les mettre en service.**	- L'élève effectue le câblage, la programmation ainsi que le paramétrage de l'automate programmable industrielle (API). - L'élève paramètre des composants d'un système existant. - L'élève respecte les procédures concernant la sécurité au cours de la mise en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance à un système existant.**	- L'élève établit des rapports de maintenance de manière autonome. - L'élève effectue des mesurages électriques.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Mathématiques appliquées 3 (MATAP3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des nombres complexes.**	- L'élève effectue des calculs avec des nombres complexes.	- L'élève a appliqué la méthode de calcul d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les limites de fonctions.**	- L'élève détermine des limites.	- L'élève a appliqué la méthode de calcul d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dérivées simples.**	- L'élève détermine des dérivées simples.	- L'élève a appliqué la méthode de calcul d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Atelier E-Controls 4 (ATECO4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Atelier E-Controls 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECO4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des parties d'un système d'automatisation, de les mettre en service et d'y ajouter des composants.**	- L'élève programme et paramètre le système de contrôle. - L'élève paramètre des composants d'un système existant. - L'élève respecte les procédures concernant la sécurité au cours de la mise en service. - L'élève ajoute des composants au système en répondant aux exigences indiquées. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer différents systèmes à bus de données ainsi que différentes interfaces et de les mettre en service.**	- L'élève paramètre et programme les systèmes à bus de données ainsi que les interfaces correspondantes de manière autonome. - L'élève met les systèmes ainsi que les interfaces en service. - L'élève effectue les travaux en observant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de diagnostiquer des erreurs dans un système existant.**	- L'élève localise les erreurs. - L'élève rectifie les erreurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Distribution en énergie E-Controls 4 (DISEC4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Distribution en énergie E-Controls 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et de monter un circuit de régulation complexe.**	- L'élève monte un circuit de régulation complexe. - L'élève met le circuit de régulation en service.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des sources d'énergies renouvelables.**	- L'élève se renseigne à propos de systèmes disponibles. - L'élève documente ses recherches.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des systèmes d'alimentation de secours, de les dimensionner et de les monter.**	- L'élève est capable de décrire des systèmes d'alimentation de secours, de les dimensionner et de les monter.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Communication industrielle E-Controls 4 (COMEC4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Communication industrielle E-Controls 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMEC4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de permettre la communication entre des réseaux IP.**	- L'élève configure le routage entre plusieurs réseaux IP.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'ajouter un réseau VLAN à un réseau IP existant et de le mettre en service.**	- L'élève ajoute l'ensemble des composants requis à un réseau existant afin de mettre les différents réseaux VLAN en service ultérieurement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève ajoute l'ensemble des composants requis à un réseau existant afin de mettre les différents réseaux VLAN en service ultérieurement.**	- L'élève configure le routage inter-VLAN.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Automatisation E-Controls 4 (AUTEC4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Automatisation E-Controls 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTEC4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une communication entre plusieurs composants d'automatisation.**	- L'élève établit les connexions requises. - L'élève paramètre les composants. - L'élève effectue la mise en service.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le diagnostic d'un système.**	- L'élève diagnostique des erreurs dans un système existant. - L'élève commande différents signaux.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un système complexe avec plusieurs composants d'automatisation.**	- L'élève produit une installation complexe avec un système d'automatisation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Mathématiques appliquées 4 (MATAP4)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'étudier des fonctions.**	- L'élève étudie des fonctions.	- L'élève a appliqué la méthode de calcul d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des dérivées.**	- L'élève détermine des dérivées.	- L'élève a appliqué la méthode de calcul d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des intégrales simples.**	- L'élève détermine des intégrales simples.	- L'élève a appliqué la méthode de calcul d'une manière progressive et cohérente sous l'aspect mathématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Travail sur le projet E-Controls 1 (PROEC1)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Travail sur le projet E-Controls 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROEC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de rassembler des informations de manière autonome.**	L'élève lit l'énoncé du problème. Il s'informe sur les solutions possibles. Il sépare les informations et les solutions importantes de celles qui ne le sont pas. Il sélectionne correctement les informations relatives au projet et cite des alternatives. Il mentionne les sources pertinentes dans son document de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de l'exécution d'une tâche et de prendre des décisions entre des alternatives.**	L'élève transpose les solutions proposées en étapes de travail et les transcrit par écrit. Il explique des propositions de solutions alternatives. Il prend des décisions entre différentes solutions et les justifie. Il coordonne la planification au sein de l'équipe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification, de proposer des solutions aux tâches et de les exécuter.**	L'élève détermine les dépendances et les priorités pour chaque étape de travail. Il évalue la durée de chaque étape de travail. Il établit un plan de projet qu'il coordonne au sein de son équipe et adapte la planification si nécessaire. Il justifie ses décisions de planification. Il exécute les étapes de travail prévues (le cas échéant, des tâches partielles au sein de l'équipe) de manière autonome et responsable, conformément au calendrier convenu. Il respecte les consignes concernant les délais, les remises et les documents à produire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer ses solutions aux tâches avec la planification initiale, de les contrôler, de les justifier, de les évaluer et de les présenter à un comité.**	L'élève compare à des moments déterminés sa planification avec la solution de la tâche. Il teste à cet effet les fonctionnalités de sa réalisation. Il explique et justifie sa démarche dans les différentes étapes de travail. Il constate les écarts et les documente. Il adapte la planification si nécessaire. Il effectue les corrections nécessaires, introduit les modifications et les documente. Il prépare le contenu d'une présentation. Il structure la présentation en fonction des thèmes et adapte le contenu aux besoins du comité. Il présente la présentation de manière attrayante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Travail sur le projet E-Controls 2 (PROEC2)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Travail sur le projet E-Controls 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROEC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de rassembler des informations de manière autonome.**	L'élève lit l'énoncé du problème. Il s'informe sur les solutions possibles. Il sépare les informations et les solutions importantes de celles qui ne le sont pas. Il sélectionne correctement les informations relatives au projet et cite des alternatives. Il mentionne les sources pertinentes dans son document de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de l'exécution d'une tâche et de prendre des décisions entre des alternatives.**	L'élève transpose les solutions proposées en étapes de travail et les transcrit par écrit. Il explique des propositions de solutions alternatives. Il prend des décisions entre différentes solutions et les justifie. Il coordonne la planification au sein de l'équipe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification, de proposer des solutions aux tâches et de les exécuter.**	L'élève détermine les dépendances et les priorités pour chaque étape de travail. Il évalue la durée de chaque étape de travail. Il établit un plan de projet qu'il coordonne au sein de son équipe et adapte la planification si nécessaire. Il justifie ses décisions de planification. Il exécute les étapes de travail prévues (le cas échéant, des tâches partielles au sein de l'équipe) de manière autonome et responsable, conformément au calendrier convenu. Il respecte les consignes concernant les délais, les remises et les documents à produire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer ses solutions aux tâches avec la planification initiale, de les contrôler, de les justifier, de les évaluer et de les présenter à un comité.**	L'élève compare à des moments déterminés sa planification avec la solution de la tâche. Il teste à cet effet les fonctionnalités de sa réalisation. Il explique et justifie sa démarche dans les différentes étapes de travail. Il constate les écarts et les documente. Il adapte la planification si nécessaire. Il effectue les corrections nécessaires, introduit les modifications et les documente. Il prépare le contenu d'une présentation. Il structure la présentation en fonction des thèmes et adapte le contenu aux besoins du comité. Il présente la présentation de manière attrayante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STC**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section E-controls - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service et de défendre sa solution de projet en présentant sa réalisation de fonctions de base à un comité ou en recherchant et en corrigeant des défauts introduits par le comité.**	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre sa solution de projet en présentant sa documentation à un jury.**	L'élève présente et discute la documentation des fonctions de base requises dans le cadre d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions Il a indiqué correctement ses références et a vérifié l'exactitude et l'exhaustivité du contenu des informations collectées. Il a rédigé la documentation dans un langage adapté à la maintenance. Il a transposé les présentations textuelles en respectant la forme à l'aide de feuilles de style (mise en forme, texte courant, en-têtes et pieds de page, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter le contenu de sa solution de projet dans le cadre d'une présentation.**	L'élève se présente comme un expert de son projet et présente avec aisance les fonctions de base requises. Il informe le comité sur les fonctions de base mises en œuvre de sa solution de projet. Il a conçu sa présentation de manière attrayante sur le plan du contenu et de la forme et la présente en conséquence. Il structure sa présentation en fonction du sujet et a adapté le contenu aux besoins du comité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre sa solution de projet en présentant de manière autonome des fonctions supplémentaires proposées à un comité ou en recherchant et en corrigeant des défauts introduits par le comité.**	L'élève présente et discute les fonctions supplémentaires qu'il a proposées de manière autonome dans le cadre d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions Il a choisi des fonctions supplémentaires élaborées et adaptées à l'ordre de travail. Il a présenté les fonctions supplémentaires choisies au formateur et lui a demandé l'autorisation de les mettre en œuvre. Il a ensuite mis en œuvre et testé avec succès les fonctions supplémentaires. Il a complété sa documentation avec des informations sur ses fonctions supplémentaires. Il a complété sa présentation avec des informations sur ses fonctions supplémentaires. Il effectue un dépannage professionnel et trouve les défauts introduits par le comité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 18.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Mathématiques 5 (MATHE5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs vectoriels.**	Il additionne et soustrait des vecteurs. Il décompose des vecteurs selon des directions données. Il détermine les coordonnées cartésiennes et polaires de vecteurs. Il utilise le calcul vectoriel pour résoudre des problèmes en électrotechnique et mécanique. Il représente des grandeurs sinusoïdales par des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des fonctions de base et de déterminer des limites et des asymptotes.**	Il représente des fonctions de base graphiquement. Il détermine les limites de fonctions fondamentales. Il détermine les asymptotes horizontales et verticales de fonctions rationnelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter les fonctions exponentielles et logarithmes, d'utiliser leurs propriétés et de les appliquer à des problèmes concrets.**	Il représente graphiquement des fonctions exponentielles et logarithmiques. Il applique les règles de calcul du logarithme et de la fonction exponentielle. Il résout des équations simples. Il résout des problèmes de l'électrotechnique. Il détermine des valeurs sur des axes avec division logarithmique	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Atelier Smart Technologies 5 (ATSMA5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATSMA5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un circuit électronique avec des capteurs optiques, de le mettre en service et d'en vérifier le bon fonctionnement selon les règles de l'art.**	Il regroupe soigneusement toutes les documentations techniques dans un dossier et les utilise. Il a assemblé le circuit électronique selon les règles de l'art. Il veille à une séparation correcte des déchets des différents matériaux et substances à éliminer. Il a mis en service le circuit selon le guide de mise en service en respectant toutes les règles de sécurité. Il effectue les mesures de manière professionnelle. Il sélectionne les appareils de mesure appropriés et les utilise correctement et de manière professionnelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, sous guidage, de planifier, d'assembler, de programmer et de mettre en service une commande avec relais de démarrage progressif et relais de sécurité ensemble avec un automate programmable.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service en respectant les normes VDE. Il effectue le montage et le câblage selon les règles de l'art et conformément aux normes. Il a sélectionné et branché correctement l'équipement de fonctionnement. Il met en service le système conformément au règlement de mise en service et explique oralement le fonctionnement du circuit. Il applique les principes de base du dépannage et rectifie d'éventuels erreurs. Il a respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, de manière autonome, de planifier, d'assembler, de programmer et de mettre en service un circuit de commande inverseur avec relais de démarrage progressif et relais de sécurité ensemble avec un automate programmable.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service en respectant les normes VDE. Il effectue le montage et le câblage selon les règles de l'art et conformément aux normes. Il a sélectionné et branché correctement l'équipement de fonctionnement. Il met en service le système conformément au règlement de mise en service et explique oralement le fonctionnement du circuit. Il applique les principes de base du dépannage et rectifie d'éventuels erreurs. Il a respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas de circuits de commande avec relais de démarrage progressif, relais de sécurité et automate programmable selon les règles de l'art.**	Il crée les documents requis conformément aux normes. Il dessine des dessins techniques et des schémas de circuits sans erreur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de travail requis de manière professionnelle et de tenir à disposition les documents de travail correspondants.**	Il manipule avec soin son matériel de travail, comme les outils et les instruments de mesure, et les utilise de manière professionnelle. Il est bien organisé et dispose des documents de travail nécessaires. Il utilise les documents de travail pour résoudre les différentes tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.3. - Energy Technologies 1 (ENTEC1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Energy Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les circuits de base des composants R, L et C soumise à une tension alternative sinusoïdale et d'effectuer des calculs de base.**	Il représente des variables alternatives dans le diagramme vectoriel et dans le chronogramme. Il détermine le déphasage de deux variables alternatives représentées dans un même chronogramme. Il applique les valeurs caractéristiques des grandeurs sinusoïdales alternatives dans les calculs. Il représente la tension et le courant aux composantes R, L et C ainsi qu'à leurs circuits de base sous forme de diagramme vectoriel. Il explique l'origine des réactances et des puissances réactives. Il calcule le circuit équivalent des circuits de base des composants R, L, C.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de calculer des circuits comprenant des charges triphasées équilibrées.**	Il représente les variables d'un système triphasé dans le chronogramme et dans le diagramme vectoriel et inscrit les valeurs caractéristiques dans les diagrammes. Il explique les couplages en étoile et en triangle d'un récepteur triphasé équilibré. Il calcule les courants de ligne, les courants de phases et la puissance dans les circuits en étoile et en triangle d'un récepteur triphasé équilibré et il représente ces grandeurs dans un diagramme vectoriel. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le comportement des composants R, L, C dans les circuits de base soumis au courant alternatif respectivement au courant triphasé en laboratoire.**	L'élève réalise les circuits correspondants. L'élève met les circuits en service. L'élève effectue les mesures demandées. Il documente les résultats des mesures. L'élève rédige des rapports de travaux pratiques compréhensibles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.4. - Drive and Automation Technologies 1 (DATEC1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Drive and Automation Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DATEC1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement de la machine à courant continu.**	Il explique la naissance de la force qui agit sur un conducteur sous courant plongé dans un champ magnétique (force de Lorentz). Il explique la génération d'une tension aux bornes d'un conducteur qui traverse un champ magnétique (principe d'induction). Il explique la structure, le principe de fonctionnement et les caractéristiques de la machine à courant continu. Il analyse la machine à courant continu par des études de laboratoire. Il rédige des rapports de travaux pratiques compréhensibles. Il applique les équations fondamentales électriques et mécaniques de la machine à courant continu à excitation séparée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de commande vitesse de la machine à courant continu.**	Il explique la commande de vitesse dans le domaine à flux constant. Il explique la commande de vitesse dans le domaine à tension d'enduit constante. Il analyse la machine à courant continu par des études de laboratoire. Il rédige des rapports de travaux pratiques compréhensibles. Il applique les équations de base de la cinématique et de la dynamique en relation avec un moteur à courant continu avec charge.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement du hacheur.**	Il décrit des transistors de l'électronique de puissance : MOSFET & IGBT. Il explique l'auto-induction ainsi que l'évolution temporelle de l'intensité de courant lors de la commutation d'une bobine dans un circuit à courant continu. Il explique la fonction de la diode de roue libre. Il décrit les diagrammes temporels des tensions et courants d'un hacheur à 1 interrupteur (hacheur abaisseur) avec charges R et RL. Il décrit l'influence de l'inductance et la fréquence de commutation sur l'ondulation du courant. Il décrit les topologies de l'abaisseur et de l'élévateur de tension. Il explique le fonctionnement du hacheur à quatre quadrants (pont H). Il commande la vitesse d'un moteur à courant continu par un hacheur en laboratoire. Il monte le circuit d'un convertisseur abaisseur et le met en service avec un moteur à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.5. - Control Technologies 1 (COTEC1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Control Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COTEC1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la différence entre une commande et une régulation.**	Il explique la différence entre une commande et une régulation. Il attribue les grandeurs d'entrée, de sortie et de perturbation aux grandeurs physiques d'un système. Il représente graphiquement la boucle de contrôle fermée sous la forme d'un schéma fonctionnel annoté. Il indique les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une boucle fermée avec un régulateur tout-ou-rien et de l'analyser.**	Il explique le principe de fonctionnement du régulateur tout-ou-rien avec hystérésis de commutation. Il analyse la boucle fermée avec un logiciel de simulation. Il analyse l'influence de l'hystérésis de commutation sur le comportement de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement statique et dynamique des systèmes principaux et les analyse par des essais en laboratoire.**	Il explique le comportement statique et dynamique des principaux systèmes bornés et non bornés. Il détermine graphiquement les paramètres du système à l'aide de la réponse indicielle. Il analyse le système à l'aide d'un logiciel de simulation. Il enregistre la réponse indicielle par des essais en laboratoire. Il écrit des rapports d'essais avec des conclusions compréhensibles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.6. - Information & Communication Technologies 1 (ICTEC1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Information & Communication Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ICTEC1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la nature et le traitement des signaux de base.**	Il représente les signaux de base dans le domaine temporel et fréquentiel. Il détermine des niveaux absolus et relatifs et les affiche graphiquement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de dimensionner des filtres de base.**	Il explique leur principe de fonctionnement et leurs applications. Il calcule les paramètres des filtres de base. Il détermine leurs caractéristiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, d'utiliser les instruments de travail de façon professionnelle, de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures.**	Il effectue des mesures et rédige des rapports de travaux pratiques compréhensibles. Il manipule les instruments de travail avec soin et les utilise de manière professionnelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.7. - Networking Technologies 1 (NETEC1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Networking Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les architectures de base des réseaux informatiques et d'expliquer la structure d'un réseau local.**	Il explique les avantages et les inconvénients des différentes topologies. Il explique les différents types de serveurs et connaît leurs fonctions. Il explique les différents éléments d'un réseau local d'entreprise. Il explique la différence entre un réseau d'entreprise et un réseau privé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les avantages et les inconvénients de la transmission de données par paquets.**	Il explique la fonction du routeur. Il explique les avantages et les inconvénients de la transmission de données par paquets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre les différents types d'adresses d'un terminal et d'expliquer le mécanisme d'envoi et de réception des données par paquets.**	Il explique la fonction de l'adresse IP, de l'adresse MAC et du numéro de port d'un terminal. Il explique la couche TCP/IP du modèle OSI. Il explique les protocoles importants des différentes couches du modèle de communication OSI.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.8. - Projects & Workshops 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Projects & Workshops 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Mathématiques 6 (MATHE6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer la dérivée d'une fonction et de l'interpréter comme le taux de variation d'une grandeur.**	Il explique l'interprétation graphique de la dérivée. Il détermine la dérivée de fonctions élémentaires Il applique les règles de calcul des dérivées. Il résout des problèmes de physique et d'électrotechnique en appliquant le calcul différentiel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une étude de fonction.**	Il effectue une étude de fonction : domaine de définition, limites, asymptotes, dérivée première, extrema locaux, tableau de variation, représentation graphique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes d'optimisation à l'aide de la dérivée.**	Il détermine sur base du problème posé la fonction à analyser et en déduit les extrema.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Atelier Smart Technologies 6 (ATSMA6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSMA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un circuit électronique avec capteur de température, de le mettre en service et d'en vérifier le bon fonctionnement selon les règles de l'art.**	Il regroupe soigneusement toutes les documentations techniques dans un dossier et les utilise. Il a assemblé le circuit électronique selon les règles de l'art. Il veille à une séparation correcte des déchets des différents matériaux et substances à éliminer. Il a mis en service le circuit selon le guide de mise en service en respectant toutes les règles de sécurité. Il effectue les mesures de manière professionnelle. Il sélectionne les appareils de mesure appropriés et les utilise correctement et de manière professionnelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, de façon autonome, de planifier, d'assembler, de programmer et de mettre en service un circuit séquentiel avec relais de démarrage progressif et relais de sécurité ensemble avec un automate programmable.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service en respectant les normes VDE. Il effectue le montage et le câblage selon les règles de l'art et conformément aux normes. Il a sélectionné et branché correctement l'équipement de fonctionnement. Il met en service le système conformément au règlement de mise en service et explique oralement le fonctionnement du circuit. Il applique les principes de base du dépannage et rectifie d'éventuels erreurs. Il a respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable, de manière autonome, de planifier, d'assembler, de programmer et de mettre en service un système avec capteur de temperature, relais de démarrage progressif et relais de sécurité ensemble avec un automate programmable.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service en respectant les normes VDE. Il connecte des capteurs analogiques à un automate programmable et modifie la programmation pour tenir compte des modifications effectuées. Il effectue le montage et le câblage selon les règles de l'art et conformément aux normes. Il a sélectionné et branché correctement l'équipement de fonctionnement. Il met en service le système conformément au règlement de mise en service et explique oralement le fonctionnement du circuit. Il applique les principes de base du dépannage et rectifie d'éventuels erreurs. Il a respecte les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas et circuits techniques du domaine de l'automatisation selon les règles de l'art.**	Il crée les documents requis conformément aux normes. Il dessine des dessins techniques et des schémas de circuits sans erreur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de travail requis de manière professionnelle et de tenir à disposition les documents de travail correspondants.**	Il manipule avec soin son matériel de travail, comme les outils et les instruments de mesure, et les utilise de manière professionnelle. Il est bien organisé et dispose des documents de travail nécessaires. Il utilise les documents de travail pour résoudre les différentes tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.3. - Energy Technologies 2 (ENTEC2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Energy Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTEC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer et de mesurer la puissance électrique.**	Il calcule la puissance électrique pour des courants continus, alternatifs et triphasés. Il réalise et met en service les circuits correspondants. Il effectue les mesures demandées. Il rédige des rapports de façon à ce que le principe de mesurage et les conclusions soient compréhensibles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe et le mode de fonctionnement d'un transformateur et l'analyse par des essais en laboratoire.**	Il explique le fonctionnement du transformateur monophasé et triphasé. Il explique les différents modes de fonctionnement en se basant sur le circuit équivalent et détermine la tension de sortie selon la charge. Il analyse un transformateur triphasé par des essais en laboratoire. Il décrit le fonctionnement d'autotransformateurs et de transformateurs de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure d'un réseau électrique avec les principaux composants.**	Il décrit la structure d'un réseau électrique. Il explique le fonctionnement des composants principaux. Il explique la différence entre un sectionneur et un disjoncteur. Il décrit le réseau électrique national. Il explique les schémas de liaison à la terre les plus importants. Il indique les termes techniques en allemand, en français et en anglais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.4. - Drive and Automation Technologies 2 (DATEC2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Drive and Automation Technologies 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DATEC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement du moteur asynchrone et de l'analyser en laboratoire.**	Il explique la structure et le principe de fonctionnement des moteurs asynchrones: rotor à cage d'écureuil et à bagues. Il détermine par calcul les caractéristiques principales à partir des indications d'une plaque signalétique. Il dessine le schéma des flux de puissances et calcule les différentes pertes. Il analyse des moteurs asynchrones par des essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement de l'onduleur et de l'analyser en laboratoire.**	Il explique le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence composé d'un redresseur, d'un circuit intermédiaire avec chopper de freinage et d'un onduleur autonome. L'élève explique la caractéristique de commande U/f = constant. Il analyse la commande en vitesse d'un moteur asynchrone par convertisseur de fréquence en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe fonctionnement d'un convertisseur de fréquence et de commander un moteur asynchrone en vitesse.**	Il explique le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence composé d'un redresseur, d'un circuit intermédiaire avec chopper de freinage et d'un onduleur autonome. L'élève explique la caractéristique de commande U/f = constant. Il analyse la commande en vitesse d'un moteur asynchrone par convertisseur de fréquence en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.5. - Control Technologies 2 (COTEC2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Control Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COTEC2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une boucle d'asservissement avec régulateur P, I ou D et de l'analyser en laboratoire.**	Il détermine le gain du régulateur P de manière expérimentale. Il analyse des boucles d'asservissement avec un régulateur P, I ou D. Il analyse le comportement statique et dynamique d'une boucle fermée en asservissement et en régulation. Il reconnaît une régulation stable et instable. Il analyse la boucle fermée à l'aide d'un logiciel de simulation. Il enregistre la réponse indicielle par des essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des boucles d'asservissement.**	Il analyse des boucles d'asservissement avec un régulateur PI, PD ou PID. Il choisit un régulateur approprié au système qui répond aux exigences fixées. Il calcule les paramètres du régulateur selon des règles de réglage empiriques (CHR, Ziegler-Nichols). Il analyse la boucle de régulation avec un logiciel de simulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'optimiser des boucles d'asservissement par des essais en laboratoire.**	Il ajuste les paramètres du régulateur afin d'optimiser le comportement de la boucle fermée en régulation et en asservissement. Il documente le comportement en asservissement et en régulation par l'enregistrement de réponses indicielles. Il évalue le comportement statique et dynamique de la boucle d'asservissement selon les exigences fixées. Il rédige des rapports avec des conclusions compréhensibles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.6. - Information & Communication Technologies 2 (ICTEC2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Information & Communication Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ICTEC2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la transmission de signaux sur des lignes.**	Il explique le modèle (circuit équivalent) et les paramètres d'une ligne de transmission ainsi que les paramètres relatifs à la qualité de transmission. Il explique la propagation d'impulsions et d'ondes sur des lignes de transmission. Il explique les principes fondamentaux de la technologie de transmission optique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de modulation et de multiplexage et de déterminer leurs paramètres caractéristiques.**	Il explique les principes de base de la modulation analogique et numérique. Il explique les principes de base du multiplexage. Il détermine les paramètres caractéristiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, d'utiliser les instruments de travail de façon professionnelle, de rédiger des rapports d'activités et des protocoles de mesures.**	Il effectue des mesures et rédige des rapports de travaux pratiques compréhensibles. Il manipule les instruments de travail avec soin et les utilise de manière professionnelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.7. - Networking Technologies 2 (NETEC2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Networking Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer entre les différentes variantes d'Ethernet.**	Il explique les variantes actuelles d'Ethernet câblé. Il explique les différentes catégories de câbles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer et de mettre en service un réseau local sans fil (WLAN).**	Il explique les différentes normes WLAN. Il explique les différents paramètres de configuration d'un WAP. Il configure un réseau local sans fil (WLAN) et le met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les fonctions de la couche d'adressage IP et de transport (TCP) du modèle OSI.**	Il explique la fonction de l'adresse IP et du masque de sous-réseau. Il explique la différence entre les adresses IP privées et publiques. Il explique le principe du partage d'une adresse IP publique. Il explique la différence entre les protocoles TCP et UDP. Il applique ces protocoles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.8. - Projects & Workshops 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Projects & Workshops 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Mathématiques 7 (MATHE7)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Mathématiques 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter les notions d'intégrale et de primitive.**	Il explique la notion de calcul intégral en tant que limite d'une somme de termes infinitésimaux. Il explique la notion de primitive. Il donne l'interprétation graphique du calcul intégral en tant qu'aire orientée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le calcul intégral.**	Il calcule des intégrales simples. Il utilise la règle des fonctions composées pour déterminer des primitives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes pratiques à l'aide du calcul intégral.**	Il interprète des calculs d'intégrales de la physique, comme par exemple la distance en tant qu'intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur en tant qu'intégration de l'intensité du courant… Il calcule des valeurs moyennes, des valeurs efficaces ainsi que des facteurs de forme de signaux périodiques. Il détermine des aires ainsi que des volumes simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Atelier Smart Technologies 7 (ATSMA7)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSMA7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de câbler sous instruction une installation avec un convertisseur de fréquence, un automate programmable et un relais de sécurité et de la mettre en service.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande en utilisant les prescriptions VDE. Il a réalisé le montage et le câblage selon les règles de l'art. Il a choisi correctement le matériel d'exploitation et l'a raccordé selon les règles de l'art. Il établit une connexion Ethernet entre le variateur de fréquence et l'automate programmable. Il met en service la commande et explique son fonctionnement. Il détecte des erreurs et les corrige. Il respecte les procédures de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des schémas selon les règles de l'art pour une commande avec variateur de fréquence, relais de sécurité et automate programmable.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande en respectant les normes VDE. Il intègre des capteurs analogiques dans un système d'automatisation. Il relie le variateur de fréquence à l'automate. Il effectue le montage et le câblage selon les règles de l'art. Il paramètre le convertisseur de fréquence. Il met en service la commande et explique son fonctionnement. Il détecte des erreurs et les corrige. Il respecte les procédures de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des schémas selon les règles de l'art.**	Il établit les documents nécessaires conformément aux normes. Les schémas ne contiennent pas d'erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'utiliser correctement les équipements et les documents correspondants.**	Il utilise de manière appropriée les équipements. Il organise ses documents de travail de manière structurée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.3. - Energy Technologies 3 (ENTEC3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Energy Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTEC3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les besoins en énergie, les modes d'approvisionnement disponibles, la transition énergétique et réalise des calculs fondamentaux.**	Il différencie entre l'énergie primaire et secondaire. Il explique les avantages et inconvénients des différents modes d'approvisionnement en énergie. Il explique la problématique du stockage de l'énergie électrique. Il calcule des conversions d'énergie en fonction du rendement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation photovoltaïque.**	Il explique le comportement de la cellule solaire et celui du module solaire en se référant à des circuits équivalents. Il analyse le comportement du générateur solaire en fonction de la charge. Il décrit les systèmes de stockage dans le domaine du photovoltaïque. Il explique l'utilisation d'onduleurs dans le cas d'alimentation de réseau ou de système isolé. Il planifie une installation photovoltaïque.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les principales technologies appliquées dans les installations d'énergie éolienne**	Il explique les lois physiques appliquées aux éoliennes. Il explique le fonctionnement de différents types d'éoliennes. Il connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents types d'installations. Il calcule le rendement d'une installation en fonction de la distribution statistique des vitesses du vent.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.4. - Drive and Automation Technologies 3 (DATEC3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Drive and Automation Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DATEC3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le mode de fonctionnement à quatre quadrants de la machine synchrone et de l'analyser en laboratoire.**	Il explique la structure et le principe de fonctionnement de la machine synchrone. Il explique le mode de fonctionnement à quatre quadrants de la machine synchrone par le diagramme vectoriel. Il explique le réglage de la puissance réactive. Il analyse la machine synchrone par des essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer et de mettre en service un bloc PLC d'un régulateur.**	Il configure un bloc PI ou PID dans le langage en blocs fonctionnels. Il met en service un système avec régulation (chauffage ou entraînement).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer un réseau de communication industriel basé sur l'Ethernet.**	Il configure les différents participants d'un réseau de communication industriel basé sur l'Ethernet (industrial Ethernet), p.ex. PLC, convertisseur de fréquence et écran tactile. Il affiche les états des entrées et sorties ainsi que les valeurs réelles et de consigne d'une commande PLC sur une interface homme-machine telle qu'un écran tactile.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.5. - Information & Communication Technologies 3 (ICTEC3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Information & Communication Technologies 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ICTEC3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la transmission de signaux par antennes et satellites et d'effectuer des calculs.**	Il explique les caractéristiques de différentes antennes. Il évalue les diagrammes directionnels et choisit les types d'antennes appropriés pour différents domaines d'application. Il explique le principe de fonctionnement de la technique de réception par satellite et décrit ses caractéristiques de performance et ses composants. Il décrit les grandeurs importantes pour la transmission par satellites et antennes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des technologies modernes de radiocommunication.**	Il décrit le fonctionnement de la téléphonie mobile cellulaire (GSM, UMTS, ...) et connaît les composants de ce système. Il décrit les technologies actuelles de transmission de données sans fil (LTE, WLAN, LoRa, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser de manière professionnelle le matériel de travail nécessaire pour une consigne donnée et de tenir à disposition les documents de travail correspondants de manière bien ordonnée.**	Il fait attention à son matériel de travail, comme les instruments d'écriture et de dessin, et les utilise de manière appropriée. Ses documents de travail, tels que la littérature spécialisée, les supports de cours, les instructions d'essai et les rapports d'essai, sont disponibles et clairement organisés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.6. - Networking Technologies 3 (NETEC3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Networking Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des protocoles d'applications Web, de courriel et des protocoles auxiliaires.**	Il explique la fonction des protocoles HTTP/HTTPS. Il explique les protocoles SMTP, POP3 et IMAP. Il explique la fonction des protocoles DHCP, DNS et ICMP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des protocoles d'application.**	Il explique la fonction des protocoles SSH, FTP, TFTP et SNMP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction et l'application de protocoles IoT.**	Il explique la fonction des protocoles Modbus-TCP, SOAP, REST, MQTT et OPC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.7. - Projects & Workshops 5 (PROJE5)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Projects & Workshops 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE5**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Mathématiques 8 (MATHE8)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Mathématiques 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des opérations de base avec des nombres complexes sous forme algébrique.**	Il représente les nombres complexes dans le plan complexe. Il additionne, multiplie et divise des nombres complexes sous la forme algébrique. Il effectue les opérations sur les nombres complexes à l'aide de la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des opérations de base avec des nombres complexes sous forme trigonométrique et exponentielle.**	Il passe de la forme algébrique des nombres complexes à la forme exponentielle et vice versa. Il représente des nombres complexes sous la forme trigonométrique et exponentielle. Il multiplie et divise des nombres complexes sous forme exponentielle. Il réalise les opérations sur les nombres complexes à l'aide de la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des circuits RLC à l'aide des nombres complexes.**	Il représente les réactances et impédances électriques sous forme complexe. Il résout des circuits RLC simples à l'aide des nombres complexes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Atelier Smart Technologies 8 (ATSMA8)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSMA8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de câbler et de mettre en service de manière autonome une régulation de vitesse à commande thermique avec convertisseur de fréquence, automate programmable et relais de sécurité.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande en respectant les normes VDE. Il intègre des capteurs analogiques dans un système d'automatisation. Il relie le variateur de fréquence à l'automate. Il effectue le montage et le câblage selon les règles de l'art. Il paramètre le convertisseur de fréquence. Il met en service la commande et explique son fonctionnement. Il détecte des erreurs et les corrige. Il respecte les procédures de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en réseau, de configurer et de paramétrer un automate avec un variateur de fréquence via PROFINET.**	Il intègre les appareils dans le logiciel configurateur. Il choisit correctement toutes les adresses et teste la communication. Il paramètre le variateur de fréquence via le portail TIA.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des schémas selon les règles de l'art.**	Il établit les documents nécessaires conformément aux normes. Les schémas ne contiennent pas d'erreurs non corrigées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'utiliser correctement les équipements et les documents correspondants.**	Il utilise de manière appropriée les équipements. Il organise ses documents de travail de manière structurée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.3. - Energy Technologies 4 (ENTEC4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Energy Technologies 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTEC4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments du système d'entraînement d'un véhicule électrique et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	Il dessine la structure de base d'un système d'entraînement (voiture électrique, voiture hybride...) Il explique le fonctionnement des différents types de moteurs. Il explique le fonctionnement de l'électronique d'entraînement. Il explique le fonctionnement du système de stockage d'énergie. Il explique les autres composants techniques du système d'entraînement. Il explique le fonctionnement de l'infrastructure de recharge et calcule le temps de recharge. Il résout des exercices élémentaires (p. ex. temps de charge, capacité de la batterie, autonomie, etc.)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les principaux composants du système d'entrainement et l'infrastructure d'alimentation électrique du Tram et des chemins de fer.**	Il décrit les principaux composants du système d'entraînement (Luxtram & CFL). Il décrit l'alimentation électrique (Luxtram & CFL).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe d'une production d'électricité décentralisée et intermittente et d'un smartgrid.**	Il explique l'influence de l'équilibre entre production et charge sur la fréquence du réseau. Il décrit l'organisation du réseau électrique européen. Il explique les caractéristiques d'un approvisionnement électrique basé sur des sources intermittentes. Il décrit le principe d'un smartgrid et son utilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.4. - Drive and Automation Technologies 4 (DATEC4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Drive and Automation Technologies 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DATEC4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la régulation d'un entraînement servo.**	L'élève explique la structure d'un entraînement servo. L'élève explique la fonction du moteur synchrone à aimants permanents. L'élève explique le principe de fonctionnement d'une commande en cascade d'un système d'entraînement. Il explique le fonctionnement des capteurs de position tels que les encodeurs incrémentaux ou absolus.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer un automate en langage GRAFCET.**	Il applique le langage GRAFCET à des problème du domaine d'entraînement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet dans le domaine de l'automatisation.**	Il développe un programme pour une tâche d'automatisation donnée selon une structure donnée. Il teste différentes unités du programme: sécurité de l'installation, mode manuel, mode automatique, visualisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.5. - Information and Communication Technologies 4 (ICTEC4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Information and Communication Technologies 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ICTEC4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le procédé de codage ainsi que le principe de compression.**	Il explique le modèle du système de communications et des notions de l'entropie et de la capacité d'un canal de transmission. Il fait la distinction entre les méthodes de compression sans et avec pertes. Il résout des tâches simples de compression sans et avec pertes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les procédés de compression de données actuels.**	Il explique les procédés de compression des signaux audio, image et vidéo. Il résout des problèmes en relation avec le débit de données et le facteur de compression.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser de manière professionnelle le matériel de travail nécessaire pour une consigne donnée et de tenir à disposition les documents de travail correspondants de manière bien ordonnée.**	Il fait attention à son matériel de travail, comme les instruments d'écriture et de dessin, et les utilise de manière appropriée. Ses documents de travail, tels que la littérature spécialisée, les supports de cours, les instructions d'essai et les rapports d'essai, sont disponibles et clairement organisés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.6. - Networking Technologies 4 (NETEC4)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Networking Technologies 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes méthodes d'attaque sur des réseaux informatiques.**	Il explique les méthodes d'attaque courantes contre des réseaux informatiques et sait implémenter des mécanismes de protection.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier les différentes méthodes de cryptage et d'expliquer la fonction de certificats.**	Il explique les méthodes de cryptage courantes avec leurs avantages et leurs inconvénients. Il explique la fonction de l'authentification par certificats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une connexion VPN.**	Il explique la fonction des différents protocoles VPN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.7. - Projects & Workshops 6 (PROJE6)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Projects & Workshops 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.1. - Projet de fin d'études 1 (PROFE1)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique.**	Il recueille les informations et les documents nécessaires. Il élabore différentes propositions de solutions sous forme de schémas fonctionnels / schémas-blocs, de plans de câblage, d'organigrammes, etc. Il choisit les composants appropriés avec les fiches techniques correspondantes. Il planifie (par écrit) les étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet conformément à la planification et de le mettre en pratique.**	Il met en œuvre la planification. Il réalise des circuits et vérifie leur fonctionnement à l'aide d'appareils de mesure. Il écrit et teste les logiciels nécessaires. Il utilise de manière professionnelle les matériaux, appareils, outils, etc. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter un projet.**	Il rédige un rapport structuré selon les règles en vigueur. Il explique le projet sous forme d'exposé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 16.2. - Projet de fin d'études 2 (PROFE2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail autonome**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROFE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer une solution pour un projet technique posé.**	Il recueille les informations et les documents nécessaires. Il élabore différentes propositions de solutions sous forme de schémas fonctionnels / schémas-blocs, de plans de câblage, d'organigrammes, etc. Il choisit les composants appropriés avec les fiches techniques correspondantes. Il planifie (par écrit) les étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet conformément à la planification et de le mettre en pratique.**	Il met en œuvre la planification. Il réalise des circuits et vérifie leur fonctionnement à l'aide d'appareils de mesure. Il écrit et teste les logiciels nécessaires. Il utilise de manière professionnelle les matériaux, appareils, outils, etc. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter un projet.**	Il rédige un rapport structuré selon les règles en vigueur. Il explique le projet sous forme d'exposé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de défendre son projet final devant un jury lors d'un entretien professionnel.**	Il fournit des explications supplémentaires sur les questions posées. Il argumente de manière correcte et logique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.2. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 17.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STE**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre en service un système dans les domaines de l'électrotechnique ou des technologies intelligentes.**	Il recherche des erreurs de façon systématique. Il effectue des mesures. Il corrige des erreurs selon les règles de l'art. Il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de résoudre des problèmes élémentaires dans les domaines de l'électrotechnique et des technologies intelligentes.**	Il résout des problèmes élémentaires dans les domaines de l'électrotechnique et des technologies intelligentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de résoudre des problèmes spécifiques dans les domaines de l'électrotechnique et des technologies intelligentes.**	Il résout des problèmes spécifiques dans les domaines de l'électrotechnique et des technologies intelligentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTETT (DEVDU1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de collaborer à la résolution d'un problème concret.**	Il propose des solutions aux problèmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec les élèves d'un autre groupe.**	Il respecte l'opinion des élèves d'un autre groupe professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich und seine Teammitglieder zu motivieren.**	Il s'engage à donner des impulsions positives pour contribuer à l'augmentation de la motivation du groupe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTETT (DEVDU2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de collaborer à la résolution d'un problème concret.**	Il propose des solutions aux problèmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec les élèves d'un autre groupe.**	Il respecte l'opinion des élèves d'un autre groupe professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en question de manière critique ses propres visions et celles des autres.**	Il accepte que sa vision ne soit éventuellement pas réalisable. Il questionne les visions de ses camarades de classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT (DEVDU3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 7
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT (DEVDU4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 17
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 17
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Intelligent Energy Technologies 1 (IETEC1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Intelligent Energy Technologies 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**IETEC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement de R, L et C sur une tension alternative sinusoïdale à l'aide de diagrammes en pointillés et en lignes et d'effectuer des calculs de base.**	Il sait décrire graphiquement et mathématiquement une tension alternative sinusoïdale et peut expliquer et déterminer les valeurs caractéristiques. Il sait décrire et calculer de manière professionnelle le comportement de R, L et C sur une tension alternative sinusoïdale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des combinaisons essentielles de R, L et C sur une tension alternative sinusoïdale à l'aide de diagrammes en pointillés et en lignes et d'effectuer des calculs de base.**	Il décrit et calcule de manière professionnelle le comportement des circuits de base essentiels constitués de R, L et C sur une tension alternative sinusoïdale. Il est capable de décrire et de calculer des circuits de filtrage simples. Il est capable de calculer et de dimensionner des circuits de compensation pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de calculer de manière professionnelle la production et l'interconnexion d'un système de courant alternatif triphasé avec une charge symétrique en connexion en étoile et en triangle.**	Il sait décrire un système de courant alternatif triphasé de manière professionnelle. Il effectue des calculs pratiques pour des charges symétriques de manière professionnelle. Il calcule les courants, les tensions et les puissances pour la connexion en étoile et en triangle de charges symétriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures de base dans des circuits à courant alternatif et triphasés et de documenter correctement les résultats dans un rapport de laboratoire.**	Il sait mesurer les formes d'onde de courant et de tension sur R, L et C et leurs circuits de base à l'aide de l'oscilloscope. Il sait mesurer la puissance sur des circuits à composantes R, L et C. Il sait mesurer les courants et les tensions dans un système triphasé. Il sait documenter les rapports de laboratoire d'une manière techniquement correcte, claire et propre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Network Technology 1 (NETEC1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Network Technology 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les avantages et les inconvénients des différents moyens de transmission de l'accès à large bande et du réseau local.**	Il décrit les avantages et les inconvénients des différents supports de transmission. Il décrit les types de lignes et leurs caractéristiques spécifiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'adressage VLSM.**	Il peut appliquer l'adressage VLSM dans les tâches, en calculant les adresses IPv4 aussi bien en décimal qu'en binaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les modèles de couches et leur importance pour la normalisation des systèmes de réseaux.**	Il attribue les composants du réseau aux couches OSI. Il décrit l'encapsulation des données dans le modèle de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer et de visualiser les circuits du système KNX à l'aide d'un serveur KNX.**	L'élève paramètre les composants KNX. Le cas échéant, l'élève effectue une détection d'erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Green Energies 1 (GREEN1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Green Energies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GREEN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction et la structure des interrupteurs électroniques.**	Il peut expliquer les différents commutateurs électroniques en ce qui concerne leur structure, leur fonction et leur domaine d'application.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des interrupteurs électroniques dans des exemples concrets.**	Il comprend la fonction de circuits donnés et peut dimensionner des circuits simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement des convertisseurs de tension DC-DC et de les appliquer.**	Il peut expliquer la fonction et l'application de divers transformateurs de tension (step-up, step-down).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Etude de cas 1 (ETCAS1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Etude de cas 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETCAS1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique - Enseignant
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe - Salle informatique - Salle spéciale - Laboratoire - Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs pour les systèmes solaires thermiques.**	L'élève peut effectuer des calculs pour les systèmes solaires thermiques.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs pour les systèmes de climatisation et de ventilation.**	L'élève peut effectuer des calculs pour les systèmes de climatisation et de ventilation.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, de mener et de documenter une étude de cas.**	L'élève peut préparer, mener et documenter une étude de cas.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Mathématiques 5 (MATHE5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations avec 2 inconnues ainsi que des équations du second degré.**	Il peut effectuer les calculs mathématiques appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer concrètement la fonction logarithmique à la base 10, la fonction exponentielle à la base 10, le logarithme naturel et la fonction exponentielle naturelle.**	Il utilise des fonctions logarithmiques en base 10 et des fonctions exponentielles en base 10 pour calculer le gain/atténuation (dB) des amplificateurs, des filtres et pour d'autres applications (niveau de pression acoustique, passe-haut, passe-bas, ...). Il met en place des échelles logarithmiques pour représenter des quantités données (échelles logarithmiques simples et doubles). Il utilise la fonction exponentielle dans le contexte de la charge/décharge d'un condensateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'étudiant est capable de déterminer les limites finies et infinies des fonctions de base et de les appliquer dans des exercices.**	Il peut résoudre des problèmes dont les limites sont finies et/ou infinies.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Projet 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Projet 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Atelier Smart Technologies 5 (ATSMA5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSMA5**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre des commandes simples à l'aide d'un automate programmable.**	Il prévoit divers circuits séquentiels, des commandes de démarrage avec des relais de démarrage progressif et des relais de sécurité en liaison avec un automate programmable. Il les installe selon les normes et de manière professionnelle. Il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les blocs de temps et les compteurs à l'aide d'un automate programmable.**	Il met en œuvre diverses programmations avec des blocs fonctionnels intégrés en liaison avec un automate programmable. Il les installe selon les normes et de manière professionnelle. Il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un circuit électronique sur la base d'un circuit imprimé.**	Il planifie et conçoit un circuit imprimé en liaison avec un logiciel pour PC. Il les fabrique de manière standardisée et professionnelle. Il les met en service. Il prend des mesures de manière indépendante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Intelligent Energy Technologies 2 (IETEC2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Intelligent Energy Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IETEC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer un système de courant alternatif triphasé avec une charge symétrique et asymétrique et de l'examiner d'un point de vue métrologique.**	Il calcule les courants, les tensions et les puissances pour les connexions en étoile et en triangle des charges équilibrées, aussi en cas de défaut. Il calcule les courants, les tensions et les puissances des charges déséquilibrées. Il peut déterminer le courant neutre par addition géométrique. Il peut déterminer la puissance du réseau de courant alternatif triphasé à l'aide de circuits de mesures pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire, de calculer et d'étudier métrologiquement le comportement des transformateurs monophasés et triphasés.**	Il décrit la structure et le mode de fonctionnement d'un transformateur monophasé. Il connaît le rapport de transformation de la tension, du courant et de la résistance du transformateur idéal et peut effectuer des calculs. Il décrit les pertes dans le transformateur réel. Il effectue le test de circuit ouvert, de court-circuit et de charge à différents types de charges. Il connaît le circuit et la plaque signalétique du transformateur de courant et de tension. Il connaît la structure, les groupes de vecteurs et les valeurs caractéristiques des transformateurs triphasés et résout des tâches pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner et de calculer des lignes de courant continu non ramifiées, de courant alternatif et de courant triphasé.**	Il sait calculer la chute de tension, la perte de puissance et la capacité de transport de courant des lignes à courant continu, à courant alternatif et à courant alternatif triphasé. Il utilise des tableaux pour la résolution de problèmes pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la génération et les effets d'un courant de foudre et de planifier des systèmes de protection contre la foudre.**	Il sait décrire la formation d'une cellule orageuse et les effets du courant de foudre. Il sait en principe planifier la protection interne et externe d'un système contre la foudre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Network Technology 2 (NETEC2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Network Technology 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques de transmission utilisées dans la norme Ethernet.**	Il décrit les différents supports de transmission, le codage de ligne et les méthodes d'accès au réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le cheminement des pactes IP à travers les tables de routage données par le réseau.**	Il décrit les bases du routage des paquets de données. Il décrit et applique le protocole ICMP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le protocole MQTT.**	Il décrit les propriétés et l´échange de données d´une structure MQTT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les concepts de VLAN et de VPN.**	Il décrit et applique les VLAN et VPN dans les réseaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Green Energies 2 (GREEN2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Green Energies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GREEN2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'étudier l'interaction des différents composants d'une installation photovoltaïque.**	L'élève sait extraire et interpréter les caractéristiques de la fiche technique d'un module photovoltaïque (U0, IK, MPP, etc.). Il connaît les problèmes spécifiques du circuit en série et parallèle des modules (ombrage, flux de retour). Il peut expliquer le fonctionnement d'un onduleur. Il peut décrire la différence entre une installation autonome et une installation raccordée au réseau électrique. Il enregistre les courbes caractéristiques d'un module photovoltaïque lors d'un essai pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une installation photovoltaïque couplée au réseau.**	Il peut utiliser un logiciel approprié (en ligne) pour mettre en place une installation photovoltaïque couplée au réseau, avec ou sans stockage d'énergie, et en évaluer les résultats (rendement et amortissement énergétique, réduction des émissions CO2, etc.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement de la production d'énergie électrique par l'hydroélectricité et l'examiner dans des essais pratiques.**	Il comprend les liens physiques entre l'énergie potentielle et cinétique, la puissance et le débit dans l'eau. Il peut nommer les différents types de turbines à eau et en connaît les domaines d'utilisation. Il enregistre les caractéristiques des différentes sortes de turbines dans des essais pratiques. Il connaît la structure des différentes centrales hydroélectriques et est capable d'effectuer des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement et le comportement de la génératrice synchrone de de l'examiner dans un essai.**	Il décrit la structure de la machine synchrone et explique l'excitation du générateur. Dans un essai pratique, il branche la machine synchrone au réseau électrique et examine le réglage de la puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Etude de cas 2 (ETCAS2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Etude de cas 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETCAS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique - Enseignant
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe - Salle informatique - Salle spéciale - Laboratoire - Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les méthodes de traitement de l'eau.**	L'élève peut distinguer et expliquer les méthodes de traitement de l'eau.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**Le stagiaire est capable de distinguer et d'expliquer les méthodes de traitement de l'eau potable.**	L'élève peut distinguer et expliquer les méthodes de traitement de l'eau potable.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, de mener et de documenter une étude de cas.**	L'élève peut préparer, réaliser et documenter une étude de cas.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Mathématiques 6 (MATHE6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des nombres complexes dans les formes habituelles et d'effectuer des calculs en utilisant les opérations arithmétiques de base.**	L'élève représente les nombres complexes sous forme algébrique, polaire, trigonométrique et exponentielle. Il effectue des calculs de base avec des nombres complexes, avec et sans calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les circuits RLC ainsi que la charge déséquilibrée des systèmes d'alimentation en utilisant des nombres complexes.**	L'élève représente les grandeurs sous forme complexe pour les différents éléments d'un circuit (sources de tension, résistances, condensateurs, bobines). Il calcule des circuits RLC simples à l'aide de nombres complexes. Il donne la signification physique des résultats calculés. Il calcule les processus relatifs au courant et à la tension en cas de chargement asymétrique des réseaux de courant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de base de la dérivation aux fonctions. Il peut analyser et représenter des fonctions par rapport au point zéro, aux minima et aux maxima.**	Il explique la dérivée et son interprétation graphique. Il calcule des dérivées, notamment dans le cadre de l'analyse fonctionnelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Projet 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Projet 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Atelier Smart Technologies 6 (ATSMA6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATSMA6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre différentes technologies de connexion des énergies renouvelables.**	Il prévoit le raccordement d'un système photovoltaïque en liaison avec un système de protection contre la foudre. Il l'installe conformément aux normes. Il le met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Le stagiaire est capable de combiner un système d'alarme incendie avec KNX.**	Il prévoit un système d'alarme incendie en relation avec KNX. Il les installe selon les normes et de manière professionnelle. Il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter des signaux analogiques en liaison avec un automate programmable.**	Il prévoit différents circuits avec des signaux analogiques en liaison avec un automate programmable. Il les installe selon les normes et de manière professionnelle. Il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Intelligent Energy Technologies 3 (IETEC3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Intelligent Energy Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IETEC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de décrire les propriétés et les problèmes fondamentaux d'un "SMART-GRID".**	Il connaît la structure de base du réseau interconnecté européen ainsi que les problèmes actuels et les approches de solution concernant le tournant énergétique. Il connaît les règles et les prescriptions générales de la synchronisation des sources d'énergie. Il connaît le fonctionnement et les domaines d'application des différentes techniques de stockage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques et le fonctionnement d'une "SMART-HOME". Il est en mesure de relier différents appareils intelligents au moyen de différents réseaux.**	Il connaît les grandeurs et unités de base de la technique d'éclairage et leur relation. Il est capable de concevoir une installation d'éclairage concrète à l'aide d'un logiciel de planification donné. Il connaît les propriétés et les domaines d'application des différentes sources lumineuses. Il peut relier entre eux des capteurs, des compteurs d'énergie et des actionneurs au moyen de WLAN, MQTT, KNX ou autres. Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réfléchir à la problématique de la gestion de l'énergie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un bâtiment, et de proposer une gestion innovante de l'énergie.**	Il peut, à l'aide d'une présentation, expliquer de manière compréhensible les problèmes de production, de distribution et de mise en œuvre de l'énergie, et proposer ses propres solutions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Green Energies 3 (GREEN3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Green Energies 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GREEN3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les paramètres du vent.**	L'élève sait calculer la puissance du vent. Il peut calculer le rendement annuel d'une éolienne en utilisant la distribution de Rayleigh. Il connaît la différence de principe entre un rotor de traînée et un rotor d'élévation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire une éolienne moderne.** **Il est capable de mesurer l'influence du réglage des pales du rotor et de la vitesse du vent sur le coefficient de puissance.**	Il connaît les avantages et les inconvénients des rotors horizontaux et verticaux. Il connaît les composants d'une éolienne verticale moderne. Il connaît les avantages et les inconvénients des éoliennes sans engrenage et de celles avec engrenage. Il compare les émissions de CO2 par kWh générées par diverses centrales électriques à celles d'une éolienne. Il examine en laboratoire l'influence de l'angle d'inclinaison des pales du rotor sur le coefficient de puissance cP et peut créer et expliquer les diagrammes cp = f (Lambda) et cp = f (Gamma). Il étudie l'influence de la vitesse du vent v sur la puissance du vent et la puissance électrique et peut créer et expliquer les courbes Pvent, Pel = f (v).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le raccordement au réseau d'une éolienne moderne.**	Il peut nommer les différents niveaux de tension entre le générateur et le réseau. Il peut calculer les différentes lignes électriques. Il peut effectuer des calculs sur le transformateur triphasé. Il peut décrire comment le facteur de puissance du réseau peut être régulé à l'aide d'une éolienne.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**Le stagiaire est capable de décrire les critères de planification d'un parc éolien.**	Il peut nommer et expliquer les différentes phases de développement, de construction et d'exploitation d'un parc éolien.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Etude de cas 3 (ETCAS3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Etude de cas 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETCAS3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs sur des matériaux de construction.**	L'élève peut effectuer des calculs sur les matériaux de construction.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les concepts de pompes à chaleur.**	L'élève peut distinguer et expliquer les concepts de pompes à chaleur.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, de mener et de documenter une étude de cas.**	L'élève peut préparer, réaliser et documenter une étude de cas.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Mathématiques 7 (MATHE7)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Mathématiques 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes de valeurs extrêmes à l'aide du calcul différentiel.**	L'élève comprend le problème et peut établir des fonctions qui doivent être rendues extrêmes. Il détermine les extrêmes et vérifie les solutions par rapport au problème initial.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs intégraux.**	L'élève explique la notion de calcul intégral et son intégration graphique (aire orientée). Il effectue des calculs intégraux simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des problèmes orientés vers la pratique à l'aide de calculs intégraux.**	Il interprète les calculs intégraux dans des problèmes de physique, comme par exemple la distance comme intégration de la vitesse, la charge d'un condensateur comme intégration de l'intensité du courant... Il calcule des surfaces simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Projet 5 (PROJE5)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Projet 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
1		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève sélectionne les sources ainsi que les outils importants servant à l'accomplissement de la mission. L'élève sélectionne les informations concernant le projet (en distinguant ce qui est important de ce qui l'est moins) et il propose les diffe´rentes autres options. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler le résultat.	L'élève a compris les principaux aspects de la mission de travail. L'e´le`ve a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière cohérente. L'élève a re´uni les informations d'une manière convenablement structurée et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'e´le`ve planifie les e´tapes requises pour l'accomplissement de la mission de manie`re autonome et il les note par e´crit. Pour un travail d'e´quipe, la planification est concerte´e en e´quipe. L'e´le`ve se´lectionne et il se procure les mate´riaux, les appareils, les machines, les outils, les accessoires, etc., requis. L'e´le`ve contro^le l'exactitude et l'inte´gralite´ de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions le´gales). L'e´le`ve corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification e´tait approprie´e et comple`te dans une large mesure. Les membres de l'e´quipe se sont concerte´s au sujet des principaux e´le´ments du plan. L'e´le`ve a tenu compte des points essentiels lors de la planification. La majorite´ des re´sultats de la planification e´taient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son projet selon la planification convenue.**	L'e´le`ve accomplit la majorite´ des e´tapes de travail pre´vues d'une manie`re autonome et responsable (le cas e´che´ant en e´quipe). L'e´le`ve tient compte des conditions ge´ne´rales indique´es (les de´lais, le budget, etc.).	L'e´le`ve a suivi les principales e´tapes de la concertation. L'e´le`ve a pris connaissance des ta^ches en se re´fe´rant a` la planification. L'e´le`ve a accompli les e´tapes d'une manie`re ge´ne´ralement convenable, soigne´e et efficace.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une mission indiquée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Atelier Smart Technologies 7 (ATSMA7)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSMA7**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de fabriquer et de mettre en service un circuit électronique pour la saisie des valeurs de mesure.**	l planifie et conçoit un circuit imprimé en liaison avec un logiciel pour PC. Il les fabrique de manière standardisée et professionnelle. Il les met en service. Il prend des mesures de manière indépendante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une installation avec un convertisseur de fréquence, un automate programmable et un relais de sécurité.**	Il met en œuvre diverses programmations avec des blocs fonctionnels intégrés en liaison avec un automate programmable. Il les installe selon les normes et de manière professionnelle. Il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Soudure 1 (SOUDU1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Soudure 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**SOUDU1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de régler les paramètres de soudage requis sur la source de courant de soudage, conformément à l'introduction et aux consignes de sécurité en vigueur, et de réaliser des soudures d'apport et des soudures bout à bout conformément aux instructions.**	Il est capable de définir de manière professionnelle les paramètres de soudage requis conformément à l'introduction et aux règles de sécurité applicables à la source de courant de soudage, d'effectuer un cordon de montage et une soudure bout à bout dans différentes positions conformément aux instructions et en tenant compte des réglementations de sécurité applicables lors du soudage à l'arc sous gaz.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des soudures par points perforés et des soudures par points piqués dans différentes positions et différentes épaisseurs de tôle en respectant les règles de sécurité en vigueur.**	Il est capable de régler professionnellement les paramètres de soudage requis sur la source de courant de soudage et d'insérer des tôles en acier de construction générale selon les spécifications (position de soudage, épaisseur de tôle) et selon les règles de sécurité applicables au moyen du soudage par points et du soudage par points.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail avec les documents nécessaires. Toutes les décisions prises sont expliquées et justifiées. Une comparaison de l'ensemble du déroulement du travail, par rapport au plan de travail est établie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Factory IO 1 (FACIO1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Factory IO 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FACIO1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mit Factory I/O können realistische Industrieanlagen erstellt werden. Diese können dann mit einer physischen Siemens-SPS oder der Simulationssoftware PLCSIM gesteuert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer et de simuler des processus simples en FBD.**	L'élève peut paramétrer les simulations de PLC et de processus et les combiner en un système exécutable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer et de simuler des processus simples dans GRAPH (chaînes d'étapes).**	Il peut créer et simuler des blocs fonctionnels dans la programmation de la chaîne d'étapes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer et de simuler des processus simples de manière structurée.**	Il peut résoudre une tâche d'automatisation simple dans le cadre d'une programmation structurée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.9. - 3D Design and Printing 1 (3DDES1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**3D Design and Printing 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**3DDES1**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces géométriques simples à l'aide d'un logiciel de CAO.**	Il peut créer un dessin en 3D dans le logiciel de CAO à partir de pièces prédéfinies ou de dessins 2D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des dessins 3D dans un logiciel de slicing pour l'impression 3D.**	Il peut exporter des dessins 3D à partir du logiciel de CAO, les importer dans le logiciel de slicing et les préparer pour l'impression (slicing).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement d'une imprimante 3D et est ainsi capable de produire une pièce dessinée.**	Il peut expliquer le fonctionnement ainsi que la structure de l'imprimante 3D et travailler en pratique sur l'imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.10. - Project Finance 1 (PROFN1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Project Finance 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PROFN1**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire les interactions entre les acteurs économiques, d'expliquer le circuit économique et de reconnaître et d'expliquer les facteurs de production.**	Il a développé une compréhension sur les bases des biens, des besoins et de la rareté. Il peut décrire les acteurs économiques et leurs principales fonctions. Il comprend le concept des facteurs de production et leur influence sur la productivité dans une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'expliquer le principe fondamental du marché, d'expliquer la comptabilité nationale et de décrire la politique conjoncturelle.**	Il connaît la définition du marché. Il peut décrire la fixation des prix dans un marché pur et parfait. Il explique la relation entre l'offre et la demande en fonction du prix. Il peut décrire et expliquer les notions de TVA, de produit intérieur brut ainsi que ses limites et alternatives. Il comprend et décrit le concept de conjoncture (politique fiscale expansive, politique fiscale restrictive, instrument du taux directeur, influence de l'État et de la banque centrale sur la conjoncture).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de comprendre et d'expliquer le principe de base du chiffre d'affaires, du prix de revient et de la marge bénéficiaire, ainsi que d'expliquer et de calculer le retour sur investissement et la valeur actuelle nette du capital.**	Il a des notions de base en calcul de rentabilité et peut effectuer des calculs concrets (calcul de la valeur actuelle net du capital, de la rémunération du capital et du retour sur investissement).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Intelligent Energy Technologies 4 (IETEC4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Intelligent Energy Technologies 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IETEC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire de manière professionnelle la structure des véhicules hybrides et de véhicules entièrement électriques.**	Il peut expliquer la structure des véhicules hybrides et entièrement électriques. Il peut expliquer de manière professionnelle la problématique des combustibles fossiles dans le contexte de la mobilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de comprendre le comportement des techniques de stockage d'énergie électrique en relation avec les véhicules électriques. Il peut les expliquer de manière professionnelle.**	Il décrit le comportement des différentes technologies de batteries et effectue des calculs pertinents. Il décrit la structure des packs de batteries et décrit les systèmes de gestion de batterie (BMS) correspondants de manière professionnelle. Il connaît les consignes de sécurité applicables aux batteries automobiles haute tension (HV).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de décrire de manière professionnelle la structure des systèmes d'entraînement dans les véhicules électriques.** **Il est capable d'examiner un système d'entraînement à l'aide de mesures.**	Il décrit de manière professionnelle le comportement des onduleurs et des redresseurs, ainsi que des convertisseurs DC/DC dans les véhicules électriques. Il est en mesure de décrire le fonctionnement d'un convertisseur de fréquence avec ASM et peut mettre le système en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire de manière professionnelle la fonction de borne de recharge pour véhicules électriques.**	Il décrit la structure de l'infrastructure de recharge et peut décrire de manière professionnelle le fonctionnement de la borne de recharge. Il effectue des calculs pour le chargement d'un véhicule électrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Green Energies 4 (GREEN4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Green Energies 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GREEN4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable est capable d'expliquer le principe d'une installation de biogaz.**	L'élève peut décrire le schéma technologique d'une installation de biogaz. Il peut décrire la fonction des différents composants (préfosse, fermenteur, etc.). Il connaît les possibilités d'utilisation du biogaz (cogénération, injection dans le réseau de gaz naturel, carburant) et peut expliquer le fonctionnement d'une centrale de cogénération.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de d'expliquer les avantages et les inconvénients d'une installation de biogaz.**	Il connaît les avantages : des distances de livraison courtes, si des matières premières locales sont utilisées Installation de biogaz mobile comme centrale de charge de base Il connaît les inconvénients : Empreinte carbone importante si les matières premières doivent être importées de loin. Les cultures énergétiques occupent des surfaces cultivables qui ne sont plus disponibles pour la production de denrées alimentaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les émissions liées à la production d'énergie électrique.**	Il connaît la définition de l'équivalent CO2 (GWP - potentiel GES) et du facteur d'émission. Il peut expliquer le principe de fonctionnement des centrales électriques et peut attribuer un ordre de grandeur à leur potentiel de GES.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Le stagiaire est capable de tracer la voie vers la neutralité climatique.**	Il connaît les trois principaux objectifs climatiques du Plan national énergie-climat du gouvernement luxembourgeois. Il sait calculer l'équivalent CO2 à partir d'un mix électrique. Il connaît le problème de la possibilité de stocker l'énergie électrique et de la disponibilité des énergies renouvelables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Etude de cas 4 (ETCAS4)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Etude de cas 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETCAS4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs pour le passeport énergétique**	L'élève peut effectuer des calculs pour le passeport énergétique	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les concepts de mobilité.**	L'élève peut distinguer et expliquer les concepts de mobilité.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer, de mener et de documenter une étude de cas.**	L'élève peut préparer, réaliser et documenter une étude de cas.	Les tâches typiques liées aux indicateurs ont été résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Mathématiques 8 (MATHE8)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Mathématiques 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des problèmes orientés vers la pratique à l'aide de calculs intégraux.**	L'élève calcule les valeurs moyennes, les valeurs efficaces et les facteurs de forme de signaux périodiques. Il calcule les volumes des corps de révolution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'analyse de Fourier et la synthèse de Fourier de signaux périodiques quelconques.**	L'élève explique le principe de l'analyse de Fourier pour la décomposition des signaux périodiques en composante continue, fondamentale et harmonique. Il explique le principe de la synthèse de Fourier.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des intégrales à l'aide de programmes de calcul et d'effectuer l'analyse de Fourier ou la synthèse de signaux périodiques à l'aide de programmes de simulation.**	Il résout des intégrales complexes à l'aide de logiciels. Il utilise des programmes de simulation pour l'analyse de Fourier ou la synthèse de Fourier de signaux périodiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Projet 6 (PROJE6)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Projet 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
1		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification et d'exécuter des solutions de tâches.**	Il met en œuvre sa planification. Il exécute les étapes de travail planifiées (le cas échéant, des tâches partielles en équipe) de manière autonome et sous sa propre responsabilité. Il choisit des composants appropriés avec les fiches techniques correspondantes. Il monte des circuits et vérifie leur fonctionnement à l'aide d'appareils de mesure. Il crée et teste les logiciels nécessaires. Les matériaux, appareils, outils, etc. nécessaires sont utilisés de manière professionnelle. Les conditions cadres existantes (temps, budget, etc.) sont prises en compte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	Il explique et justifie sa démarche à l'aide de la planification. Il évalue les résultats de son travail et ses processus de travail en tenant compte des documents/dossiers disponibles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement le matériel de travail nécessaire pour un travail donné et de tenir à disposition les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	Il traite son matériel de travail avec soin et l'utilise de manière appropriée. Ses documents de travail, tels que la littérature spécialisée, les supports de cours, les instructions d'essai, les rapports d'essai, sont disponibles et clairement classés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter un projet.**	Il rédige un rapport structuré selon les règles en vigueur. Il explique le projet sous forme d'exposé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de défendre son projet final devant un jury lors d'un entretien professionnel.**	Il fournit des explications supplémentaires sur les questions posées. Il argumente de manière correcte et logique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier Smart Technologies 8 (ATSMA8)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Atelier Smart Technologies 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSMA8**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de mettre en service de manière autonome une commande de vitesse à température contrôlée à l'aide d'un automate programmable, d'un convertisseur de fréquence et de relais de sécurité.**	Il met en œuvre la programmation avec des blocs fonctionnels intégrés en liaison avec un automate programmable. Il les installe selon les normes et de manière professionnelle. Il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des traitements de valeurs analogiques à l'aide d'un automate programmable.**	Il met en œuvre diverses programmations avec des blocs fonctionnels intégrés en liaison avec un automate programmable. Il les installe selon les normes et de manière professionnelle. Il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.7. - Soudure 2 (SOUDU2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Soudure 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**SOUDU2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage, conformément à l'introduction et aux consignes de sécurité en vigueur pour le soudage au tungstène sous gaz inerte, et d'effectuer la fusion et le rechargement des tôles conformément aux instructions.**	Il est en mesure de régler correctement les paramètres de soudage requis sur la source de courant de soudage, conformément à l'introduction et aux prescriptions de sécurité en vigueur, de faire fondre des tôles d'acier de construction général par soudage au gaz inerte au tungstène, ainsi que de réaliser une soudure de rechargement par soudage au gaz inerte au tungstène, conformément aux instructions et dans le respect des prescriptions de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer une soudure bout à bout dans différentes positions et différentes épaisseurs de tôle lors du soudage au tungstène sous gaz inerte, en respectant les règles de sécurité en vigueur.**	Il est capable de régler correctement les paramètres de soudage requis sur la source de courant de soudage, conformément à l'introduction et aux prescriptions de sécurité en vigueur, ainsi que de réaliser une soudure bout à bout selon les consignes (position de soudage, épaisseur de tôle) et en tenant compte des prescriptions de sécurité en vigueur, au moyen d'un soudage au tungstène sous gaz inerte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de collecter des informations, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de travail, de prendre des décisions en fonction de l'ordre de travail et de procéder à une auto-évaluation.**	Les informations nécessaires sont rassemblées de manière autonome après examen du mandat de travail. L'exhaustivité et la cohérence de la planification sont vérifiées. Les décisions prises sont expliquées et justifiées. Une comparaison de l'ensemble du déroulement du travail, par rapport au plan de travail, est établie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.8. - Factory IO 2 (FACIO2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Factory IO 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FACIO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer et de simuler de manière structurée une tâche d'automatisation plus complexe avec plusieurs blocs de fonctions.**	Il peut programmer et simuler de manière structurée une tâche d'automatisation comportant plusieurs sous-fonctions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des blocs de données, des blocs de fonctions système, des drapeaux d'horloge dans une tâche d'automatisation plus complexe.**	Il peut intégrer et simuler des blocs de données, des fonctions spéciales et des drapeaux d'horloge dans un programme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer et de simuler une visualisation (IHM) dans un système d'automatisation.**	Il peut intégrer et simuler un dispositif de visualisation (par exemple un écran tactile) dans un système d'automatisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.9. - 3D Design and Printing 2 (3DDES2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**3D Design and Printing 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**3DDES2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable, à partir d'un problème concret, de concevoir plusieurs pièces et de les assembler dans un sous-ensemble.**	Il peut concevoir des pièces en rapport avec le problème et les assembler dans un sous-ensemble et vérifier leur ajustement ou leur fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de fabriquer une pièce à partir d'un scan 3D.**	Il peut utiliser un logiciel de numérisation 3D ainsi que fabriquer les pièces 3D numérisées à l'aide d'une imprimante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces à l'aide d'un cutter laser et/ou d'une fraiseuse CNC.**	Il peut préparer des pièces dessinées ou prédéfinies dans les programmes respectifs pour la fabrication au laser cutter et/ou à la fraiseuse CNC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.10. - Project Finance 2 (PROFN2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Project Finance 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PROFN2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rentabilité à l'aide d'un exemple pratique concret.**	Il effectue des calculs de rentabilité de manière autonome. Il calcule la valeur du capital, la rémunération du capital et le retour sur investissement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer les décisions d'investissement des entreprises.**	Il analyse et évalue, sur la base du calcul de rentabilité, la décision d'investissement d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter et de justifier les résultats d'un calcul de rentabilité.**	Il présente oralement les résultats d'un calcul de rentabilité et les justifie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de présenter son stage à l'oral.**	Il présente son stage à l'aide d'une présentation Powerpoint qui doit être compréhensible et exempte d'erreurs. Il se présente lui-même, l'entreprise, la structure de l'entreprise et son poste de travail. Il décrit de manière détaillée et techniquement correcte 2 travaux en utilisant des termes spécialisés. Il utilise des images de bonne qualité et peut faire une présentation libre, structurée et compréhensible. Il décrit son développement personnel et professionnel pendant le stage. Il remercie l'encadrement et le soutien pendant le stage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.

10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STU**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Energie et environnement - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:	Semestre (1 - 8): 8	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	Période (1 ou 2):	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre en service un système dans les domaines de l'électrotechnique ou des technologies intelligentes.**	Il recherche des erreurs de façon systématique. Il effectue des mesures. Il corrige des erreurs selon les règles de l'art. Il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes élémentaires dans le domaine des technologies intelligentes.**	Il résout des problèmes élémentaires dans le domaine des technologies intelligentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de résoudre des problèmes spécifiques dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.**	Il résout des problèmes spécifiques dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Robot Systems Integration 1 (ROBSY1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 1**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSY1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier le layout d'une cellule robotisée.**	Il planifie le layout d'une cellule robotisée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de créer un jumeau numérique de sa maquette dans un programme de simulation robotique.**	Il crée un jumeau numérique de son layout dans un programme de simulation robotique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transférer la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.**	Il transfère la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Robot Systems Integration 2 (ROBSY2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 2**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSY2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des contrôles de qualité et d'éviter les collisions à l'aide d'un système de caméras.**	Il effectue des contrôles de qualité et évite les collisions à l'aide d'un système de caméras.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 3
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 8
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Communication technique 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Communication technique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer, de configurer et de mettre en service un serveur web sur un ordinateur monocarte Linux.**	Il installe et configure un serveur web sur un ordinateur monocarte fonctionnant sous Linux, le démarre et vérifie son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations sur des fichiers sous Python sur un ordinateur monocarte Linux pour stocker de nouvelles données ou modifier des données existantes.**	Il crée, ouvre et ferme des fichiers dans un système de fichiers existant. Il accède aux données des fichiers existants en mode lecture et écriture. Il sélectionne des données spécifiques dans des fichiers existants et peut les modifier.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer une page web statique en HTML et CSS.**	Il crée une page web statique en utilisant HTML5 et CSS contenant des images et des éléments graphiques simples à l'aide d'un éditeur de texte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des pages web interactives.**	Il crée une page web sur un ordinateur monocarte qui permet de répondre aux entrées individuelles des utilisateurs et, à l'aide de programmes Python supplémentaires, d'accéder aux données des capteurs numériques et analogiques, de stocker ces données et de les afficher via la page web. Il accède également aux sorties et interfaces numériques de l'ordinateur monocarte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automatisation 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Automatisation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de connecter des capteurs et des actionneurs à un automate programmable industriel et d'effectuer une programmation simple.**	Configuration Tableau des symboles, observation des entrées Comparaison Online / Offline tableau des variables, contrôle des sorties opérations logiques, bascules, temporisations Changer le câblage du convoyeur	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de programmer des fonctions compatibles avec les bibliothèques.**	programmation structurée Programmation FC, FB, OB bloc compatible avec les bibliothèques (variables locales)	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de programmer une disposition de capteurs et de programmer des compteurs.**	Détection de position à l'aide d'un compteur Évaluation des capteurs en bloc de données (DB globale) Systèmes de numération (Hex, Bin, BCD) Types de données (Bool, Byte, Word, Integer, Float) Comparateur	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer des valeurs analogiques et de les traiter.**	Module analogique Convertisseur AD/DA Lire les valeurs analogiques dans l'api Mise à l'échelle des valeurs analogiques (Scale) Contrôle de la sortie analogique	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Robotique industrielle 1 (IROBO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Robotique industrielle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler manuellement un robot industriel.**	L'élève déplace manuellement un robot industriel et sélectionne le système de coordonnées approprié.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel de manière séquentielle dans les types de mouvement standard.**	L'élève programme le robot industriel dans tous les types de mouvement et dans les systèmes de coordonnées usuels sans utiliser de boucles et de branches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de palettisation avec un robot industriel.**	L'élève résout des tâches de palettisation au moyen d'un robot industriel utilisant des boucles et des branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électrotechnique et électronique 3 (ELTRO3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Électrotechnique et électronique 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'examiner le comportement de la résistance ohmique, de l'inductance et du condensateur à une tension alternative de façon métrologique et de les comparer entre eux.**	Il analyse le comportement de la résistance ohmique et de l'inductance ou du condensateur par des séries de mesures à l'aide d'instruments de mesure appropriés et détermine le déphasage entre le courant et la tension. Il constate la dépendance en fréquence de la résistance électrique de l'inductance et du condensateur et peut en déduire une relation entre la valeur de la résistance et la fréquence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de discerner le comportement de combinaisons simples de R et L respectivement de R et C de manière métrologique et d'expliquer leur fonction en tant que circuits de filtrage simples.**	Il explique le comportement général d'un élément RL ou RC ainsi que la structure et le fonctionnement d'un filtre RL ou RC dans des systèmes de télécommunication. Il dessine les circuits d'un filtre passif passe-bas et passe-haut, établit les caractéristiques du filtre correspondant à l'aide de séries de mesures et inscrit les informations les plus importantes telles que la fréquence de coupure et la pente dans les diagrammes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Sur la base des connaissances acquises jusqu'à présent, l'élève est capable de représenter des grandeurs sinusoïdales alternées à l'aide de diagrammes vectoriels et de comprendre le but de ces représentations. Il peut représenter correctement le comportement des combinaisons de R et L ou de R et C à l'aide de diagrammes vectoriels et calculer les grandeurs encore inconnues.**	Il établit les diagrammes vectoriels corrects pour les éléments RL et RC et calcule des grandeurs inconnues telles que la tension, le courant ou l'impédance. Il peut distinguer des termes tels que courant résistif, courant réactif, résistance ohmique, réactance et impédance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Mathématiques appliquées 1 (MATAP1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.**	L'élève sait convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer une orientation donnée dans des angles d'Euler avec une séquence de rotation X-Y-Z (roll-pitch-yaw).**	L'élève sait exprimer une orientation donnée dans des angles d'Euler avec une séquence de rotation X-Y-Z (roll-pitch-yaw).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.**	L'élève sait convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Travail en projet 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Travail en projet 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche. Il présente le projet devant la classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Formation patronale en robotique et automatisation 1 (FORSTR1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine "Smart Technologies" sous guidance.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Communication technique 2 (COMMU2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Communication technique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique. Il connaît les termes de base de la technologie des réseaux et est capable de reproduire la séquence d'une requête d'un client vers un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI. Il connaît les commandes de base du réseau informatique.**	Il établit la représentation d'un réseau informatique domestique selon un cahier de charges. Il connaît la différence entre hôte, client, serveur, commutateur, routeur. Il explique les tâches des différentes couches. Il peut attribuer les différents protocoles et composants de réseau aux différentes couches. Il connaît les termes : broadcast, unicast, default gateway, …	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau informatique IP existant et de le configurer manuellement. Il peut subdiviser les réseaux et appliquer l'adressage VLSM (subnetting).**	Il configure les adresses IP (IPv4) de l'ordinateur et peut vérifier la connexion dans le réseau, connaît la différence entre les adresses privées et publiques statiques et dynamiques. Il peut expliquer la différence entre l'adresse physique et l'adresse réseau. Il explique l'attribution d'une adresse IP à une adresse réseau à l'aide de ARP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place un réseau simple avec différents participants au réseau. Il peut simuler différents réseaux à l'aide d'un programme de simulation approprié et suivre les chemins d'un paquet dans le réseau. En outre, il connaît le fonctionnement du DNS.**	En équipe, il met en place un réseau informatique expérimental composé de différents participants et le met en service. Il sait, à l'aide d'un programme de simulation, simuler différents réseaux et suivre le parcours d'un paquet dans le réseau et le fonctionnement du protocole DNS.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Automatisation 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Automatisation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de programmer des fonctions de base en SCL**	environnement de programmation SCL en TIA IF THEN ELSE ELSIF programmation de boucles calculs avec différents types de données	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser des fonctions et des blocs fonctionnels à plusieurs reprises dans un projet en prenant recours à des blocs de données différents / identiques.**	singleinstance / multiinstance bloc de données global / bloc de données d'instance	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de programmer un écran tactile.**	intégration d'un HMI dans TIA Illustration et pilotage de données analogiques et digitales.	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de commander un processus à l'aide de la programmation d'une séquence.**	définition séquence programmation d'une séquence à l'aide de FBD programmation d'une séquence à l'aide de SCL programmation d'une séquence à l'aide de Graph7	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Robotique industrielle 2 (IROBO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Robotique industrielle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de palettisation complexe avec un robot industriel.**	L'élève résout des tâches de palettisation complexe au moyen d'un robot industriel utilisant des boucles et des branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.**	L'élève programme un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.**	L'élève décrit les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Électrotechnique et électronique 4 (ELTRO4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Électrotechnique et électronique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des diagrammes vectoriels corrects pour des combinaisons de résistance ohmique, d'inductance et de condensateur et de calculer correctement toutes les grandeurs inconnues.**	Il établit les diagrammes vectoriels corrects pour des circuits donnés composés de R, L ou C et calcule toutes les valeurs manquantes. Il comprend les termes de puissance active, de puissance réactive et de puissance apparente et peut effectuer un calcul de puissance complet pour tous les composants du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer et d'examiner des circuits RLC dans le domaine du génie énergétique et du génie des télécommunications, et peut également décrire et expliquer les applications correspondantes.**	Il applique les méthodes de calcul aux circuits RLC en série et en parallèle. Il détermine la valeur du condensateur nécessaire pour la compensation de puissance réactive. Il explique la courbe de résonance d'un circuit résonant en série ou en parallèle et décrit son comportement ohmique, inductif et capacitif à l'aide d'un diagramme vectoriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter une machine électrique comme un élément RL. Il comprend les informations figurant sur les plaques signalétiques des moteurs et peut appliquer ces informations dans les calculs. Il est capable d'effectuer une compensation de puissance réactive correcte.**	Dans ses calculs, il traite une machine électrique comme un élément RL. Il lit les paramètres importants de la machine sur la plaque signalétique et les utilise dans ses calculs. Il procède à la compensation de puissance réactive des machines électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Mathématiques appliquées 2 (MATAP2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations matricielles de base.**	L'élève effectue des opérations matricielles de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer des translations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des translations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer des rotations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des rotations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Travail en projet 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Travail en projet 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique complexe.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche. Il présente le projet devant la classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Formation patronale en robotique et automatisation 2 (FORSTR2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine "Smart Technologies" sous guidance.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Communication technique 3 (COMMU3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Communication technique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le déroulement d'une requête HTTP.**	L'élève décrit le déroulement d'une requête HTTP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les configurations des logiciels et du matériel dans un réseau IP.**	L'élève effectue les configurations des logiciels et du matériel dans un réseau IP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter les adresses IPv6 et d'attribuer le type d'adresse.**	L'élève interprète les adresses IPv6 et d'attribuer le type d'adresse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Automatisation et robotique 1 (AUTRO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Automatisation et robotique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un variateur de fréquence à l'aide des entrées correspondantes.**	Il adapte les paramètres. Il peut commander les entrées numériques et l'entrée analogique du variateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un convertisseur de fréquence dans un réseau industriel.**	Il adapte les paramètres. Il peut commander l'entraînement via l'API (mot de commande, valeur de consigne)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer une périphérie décentralisée dans un système d'automatisation.**	Il peut configurer l'ET200 et programmer les entrées et les sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs intelligents dans la commande.**	Il peut paramétrer des capteurs IO-Link et les intégrer dans un processus.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'échanger des données entre un PLC et un robot industriel.**	L'élève échange des données entre un PLC et un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Smart Home 1 (SHOME1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Smart Home 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de citer les raisons justifiant l'introduction de la maison intelligente, les caractéristiques de la maison intelligente ainsi que plusieurs exemples.**	Il peut expliquer la notion de solution isolée à l'aide de plusieurs exemples. Il peut également indiquer les avantages et les désavantages de la maison intelligente à l'aide de plusieurs exemples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques et du logiciel correspondant.**	Il relie différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques, fait le paramétrage et les met ensuite en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de scènes et de séquences de commutation pour des applications KNX à l'aide du logiciel correspondant, partiellement en intégrant un coupleur de ligne.**	Il fait le paramétrage des scènes et des séquences de commutation pour les applications KNX en intégrant un coupleur de ligne.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dénommer et de comparer les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente ainsi que leurs caractéristiques.**	Il dénomme les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente, décrit leurs caractéristiques et explique leurs points communs et leurs différences.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Mathématiques appliquées 3 (MATAP3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de résoudre un système d'équations à partir d'un problème textuel.**	L'élève établit et résout un système d'équations à partir d'un problème textuel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Travail en projet 5 (PROJE5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Travail en projet 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Formation patronale en robotique et automatisation 3 (FORSTR3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine «Smart Technologies» de façon autonome.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise. L'élève est capable de s'articuler dans 2 des trois langues suivantes: Français, Allemand et Anglais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Communication technique 4 (COMMU4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Communication technique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer des VLAN et de dépanner un LAN.**	Il configure des VLAN et dépanne un LAN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer un point d'accès Wifi.**	Il configure un point d'accès Wifi.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer un accès VPN.**	Il configure un accès VPN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Automatisation et robotique 2 (AUTRO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Automatisation et robotique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer un enregistreur de données.**	Il utilise des OB d'interruption et peut programmer un Array comme mémoire circulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des données sur un support de données mobile et de les lire.**	Il peut écrire des données importantes pour le processus sur le tag RFID et lire les données du tag	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en réseau plusieurs API.**	Il met en réseau plusieurs API via un réseau industriel et réalise l'échange de données entre eux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de piloter un jumeau numérique.**	Il réalise les configurations correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer un GUI pour le Teach pendant d'un robot industriel.**	L'élève crée un GUI pour le Teach pendant d'un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Smart Home 2 (SHOME2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Smart Home 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'enregistrer des composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, de les mettre en service et de programmer des applications simples.**	Il enregistre les composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, les met en service et programme ensuite des applications simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des applications Smart Home complexes avec des composants de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage.**	Il programme des applications Smart Home complexes avec des composants de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et de les programmer par la suite.**	Il crée des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et les programme par la suite.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Mathématiques appliquées 4 (MATAP4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'utiliser des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.**	L'élève utilise des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Travail en projet 6 (PROJE6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Travail en projet 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Formation patronale en robotique et automatisation 4 (FORSTR4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine «Smart Technologies» de façon autonome.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise. L'élève est capable de s'articuler dans 2 des trois langues suivantes: Français, Allemand et Anglais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet final devant un comité.**	Il fait une démonstration du projet. Il présente le produit et les techniques utilisées. Il présente son processus d'apprentissage. La présentation est structurée. Il cite ses sources.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de défendre son projet final devant un jury lors d'un entretien professionnel.**	Il fournit des explications supplémentaires sur les questions posées par le panel. Il argumente de manière techniquement correcte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de base dans le domaine des Smart Technologies.**	Il résout des tâches fondamentales dans le domaine des technologies intelligentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffa¨lligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseversta¨ndnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden ko¨nnen die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffa¨lligkeiten beantworten, aber auch Zusammenha¨nge herstellen. Die Lernenden ko¨nnen in einem MCQ-Test oder a¨hnlicher Aufgabe ein fundiertes Versta¨ndnis fu¨r die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespra¨ch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Daru¨ber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenha¨nge zu erkennen und diese u¨berwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Robot Systems Integration 1 (ROBSYS1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 1**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSYS1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de planifier le layout d'une cellule robotisée.**	Il planifie le layout d'une cellule robotisée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de créer un jumeau numérique de sa maquette dans un programme de simulation robotique.**	Il crée un jumeau numérique de son layout dans un programme de simulation robotique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transférer la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.**	Il transfère la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Robot Systems Integration 2 (ROBSYS2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 2**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSYS2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des contrôles de qualité et d'éviter les collisions à l'aide d'un système de caméras.**	Il effectue des contrôles de qualité et évite les collisions à l'aide d'un système de caméras.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Luxembourgeois 7 (LUXEM7-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 7**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM7-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois) - connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Luxembourgeois 8 (LUXEM8-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 8**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM8-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -- connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs..
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Communication technique 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Communication technique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer, de configurer et de mettre en service un serveur web sur un ordinateur monocarte Linux.**	Il installe et configure un serveur web sur un ordinateur monocarte fonctionnant sous Linux, le démarre et vérifie son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations sur des fichiers sous Python sur un ordinateur monocarte Linux pour stocker de nouvelles données ou modifier des données existantes.**	Il crée, ouvre et ferme des fichiers dans un système de fichiers existant. Il accède aux données des fichiers existants en mode lecture et écriture. Il sélectionne des données spécifiques dans des fichiers existants et peut les modifier.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer une page web statique en HTML et CSS.**	Il crée une page web statique en utilisant HTML5 et CSS contenant des images et des éléments graphiques simples à l'aide d'un éditeur de texte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des pages web interactives.**	Il crée une page web sur un ordinateur monocarte qui permet de répondre aux entrées individuelles des utilisateurs et, à l'aide de programmes Python supplémentaires, d'accéder aux données des capteurs numériques et analogiques, de stocker ces données et de les afficher via la page web. Il accède également aux sorties et interfaces numériques de l'ordinateur monocarte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automatisation 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Automatisation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de connecter des capteurs et des actionneurs à un automate programmable industriel et d'effectuer une programmation simple.**	Configuration Tableau des symboles, observation des entrées Comparaison Online / Offline tableau des variables, contrôle des sorties opérations logiques, bascules, temporisations Changer le câblage du convoyeur	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de programmer des fonctions compatibles avec les bibliothèques.**	programmation structurée Programmation FC, FB, OB bloc compatible avec les bibliothèques (variables locales)	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de programmer une disposition de capteurs et de programmer des compteurs.**	Détection de position à l'aide d'un compteur Évaluation des capteurs en bloc de données (DB globale) Systèmes de numération (Hex, Bin, BCD) Types de données (Bool, Byte, Word, Integer, Float) Comparateur	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer des valeurs analogiques et de les traiter.**	Module analogique Convertisseur AD/DA Lire les valeurs analogiques dans l'api Mise à l'échelle des valeurs analogiques (Scale) Contrôle de la sortie analogique	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Robotique industrielle 1 (IROBO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Robotique industrielle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler manuellement un robot industriel.**	L'élève déplace manuellement un robot industriel et sélectionne le système de coordonnées approprié.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel de manière séquentielle dans les types de mouvement standard.**	L'élève programme le robot industriel dans tous les types de mouvement et dans les systèmes de coordonnées usuels sans utiliser de boucles et de branches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de palettisation avec un robot industriel.**	L'élève résout des tâches de palettisation au moyen d'un robot industriel utilisant des boucles et des branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électrotechnique et électronique 3 (ELTRO3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Électrotechnique et électronique 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'examiner le comportement de la résistance ohmique, de l'inductance et du condensateur à une tension alternative de façon métrologique et de les comparer entre eux.**	Il analyse le comportement de la résistance ohmique et de l'inductance ou du condensateur par des séries de mesures à l'aide d'instruments de mesure appropriés et détermine le déphasage entre le courant et la tension. Il constate la dépendance en fréquence de la résistance électrique de l'inductance et du condensateur et peut en déduire une relation entre la valeur de la résistance et la fréquence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de discerner le comportement de combinaisons simples de R et L respectivement de R et C de manière métrologique et d'expliquer leur fonction en tant que circuits de filtrage simples.**	Il explique le comportement général d'un élément RL ou RC ainsi que la structure et le fonctionnement d'un filtre RL ou RC dans des systèmes de télécommunication. Il dessine les circuits d'un filtre passif passe-bas et passe-haut, établit les caractéristiques du filtre correspondant à l'aide de séries de mesures et inscrit les informations les plus importantes telles que la fréquence de coupure et la pente dans les diagrammes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Sur la base des connaissances acquises jusqu'à présent, l'élève est capable de représenter des grandeurs sinusoïdales alternées à l'aide de diagrammes vectoriels et de comprendre le but de ces représentations. Il peut représenter correctement le comportement des combinaisons de R et L ou de R et C à l'aide de diagrammes vectoriels et calculer les grandeurs encore inconnues.**	Il établit les diagrammes vectoriels corrects pour les éléments RL et RC et calcule des grandeurs inconnues telles que la tension, le courant ou l'impédance. Il peut distinguer des termes tels que courant résistif, courant réactif, résistance ohmique, réactance et impédance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Mathématiques appliquées 1 (MATAP1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.**	L'élève sait convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer une orientation donnée dans des angles d'Euler avec une séquence de rotation X-Y-Z (roll-pitch-yaw).**	L'élève sait exprimer une orientation donnée dans des angles d'Euler avec une séquence de rotation X-Y-Z (roll-pitch-yaw).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.**	L'élève sait convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Travail en projet 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Travail en projet 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche. Il présente le projet devant la classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Formation patronale en robotique et automatisation 1 (FORSTR1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine "Smart Technologies" sous guidance.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Communication technique 2 (COMMU2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Communication technique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique. Il connaît les termes de base de la technologie des réseaux et est capable de reproduire la séquence d'une requête d'un client vers un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI. Il connaît les commandes de base du réseau informatique.**	Il établit la représentation d'un réseau informatique domestique selon un cahier de charges. Il connaît la différence entre hôte, client, serveur, commutateur, routeur. Il explique les tâches des différentes couches. Il peut attribuer les différents protocoles et composants de réseau aux différentes couches. Il connaît les termes : broadcast, unicast, default gateway, …	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer un ordinateur dans un réseau informatique IP existant et de le configurer manuellement. Il peut subdiviser les réseaux et appliquer l'adressage VLSM (subnetting).**	Il configure les adresses IP (IPv4) de l'ordinateur et peut vérifier la connexion dans le réseau, connaît la différence entre les adresses privées et publiques statiques et dynamiques. Il peut expliquer la différence entre l'adresse physique et l'adresse réseau. Il explique l'attribution d'une adresse IP à une adresse réseau à l'aide de ARP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place un réseau simple avec différents participants au réseau. Il peut simuler différents réseaux à l'aide d'un programme de simulation approprié et suivre les chemins d'un paquet dans le réseau. En outre, il connaît le fonctionnement du DNS.**	En équipe, il met en place un réseau informatique expérimental composé de différents participants et le met en service. Il sait, à l'aide d'un programme de simulation, simuler différents réseaux et suivre le parcours d'un paquet dans le réseau et le fonctionnement du protocole DNS.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Automatisation 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Automatisation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de programmer des fonctions de base en SCL**	environnement de programmation SCL en TIA IF THEN ELSE ELSIF programmation de boucles calculs avec différents types de données	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser des fonctions et des blocs fonctionnels à plusieurs reprises dans un projet en prenant recours à des blocs de données différents / identiques.**	singleinstance / multiinstance bloc de données global / bloc de données d'instance	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de programmer un écran tactile.**	intégration d'un HMI dans TIA Illustration et pilotage de données analogiques et digitales.	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de commander un processus à l'aide de la programmation d'une séquence.**	définition séquence programmation d'une séquence à l'aide de FBD programmation d'une séquence à l'aide de SCL programmation d'une séquence à l'aide de Graph7	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Robotique industrielle 2 (IROBO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Robotique industrielle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de palettisation complexe avec un robot industriel.**	L'élève résout des tâches de palettisation complexe au moyen d'un robot industriel utilisant des boucles et des branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.**	L'élève programme un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.**	L'élève décrit les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Électrotechnique et électronique 4 (ELTRO4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Électrotechnique et électronique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des diagrammes vectoriels corrects pour des combinaisons de résistance ohmique, d'inductance et de condensateur et de calculer correctement toutes les grandeurs inconnues.**	Il établit les diagrammes vectoriels corrects pour des circuits donnés composés de R, L ou C et calcule toutes les valeurs manquantes. Il comprend les termes de puissance active, de puissance réactive et de puissance apparente et peut effectuer un calcul de puissance complet pour tous les composants du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer et d'examiner des circuits RLC dans le domaine du génie énergétique et du génie des télécommunications, et peut également décrire et expliquer les applications correspondantes.**	Il applique les méthodes de calcul aux circuits RLC en série et en parallèle. Il détermine la valeur du condensateur nécessaire pour la compensation de puissance réactive. Il explique la courbe de résonance d'un circuit résonant en série ou en parallèle et décrit son comportement ohmique, inductif et capacitif à l'aide d'un diagramme vectoriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter une machine électrique comme un élément RL. Il comprend les informations figurant sur les plaques signalétiques des moteurs et peut appliquer ces informations dans les calculs. Il est capable d'effectuer une compensation de puissance réactive correcte.**	Dans ses calculs, il traite une machine électrique comme un élément RL. Il lit les paramètres importants de la machine sur la plaque signalétique et les utilise dans ses calculs. Il procède à la compensation de puissance réactive des machines électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Mathématiques appliquées 2 (MATAP2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations matricielles de base.**	L'élève effectue des opérations matricielles de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer des translations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des translations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer des rotations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des rotations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Travail en projet 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Travail en projet 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique complexe.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche. Il présente le projet devant la classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Formation patronale en robotique et automatisation 2 (FORSTR2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine "Smart Technologies" sous guidance.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Communication technique 3 (COMMU3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Communication technique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le déroulement d'une requête HTTP.**	L'élève décrit le déroulement d'une requête HTTP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les configurations des logiciels et du matériel dans un réseau IP.**	L'élève effectue les configurations des logiciels et du matériel dans un réseau IP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter les adresses IPv6 et d'attribuer le type d'adresse.**	L'élève interprète les adresses IPv6 et d'attribuer le type d'adresse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Automatisation et robotique 1 (AUTRO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Automatisation et robotique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un variateur de fréquence à l'aide des entrées correspondantes.**	Il adapte les paramètres. Il peut commander les entrées numériques et l'entrée analogique du variateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un convertisseur de fréquence dans un réseau industriel.**	Il adapte les paramètres. Il peut commander l'entraînement via l'API (mot de commande, valeur de consigne)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer une périphérie décentralisée dans un système d'automatisation.**	Il peut configurer l'ET200 et programmer les entrées et les sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs intelligents dans la commande.**	Il peut paramétrer des capteurs IO-Link et les intégrer dans un processus.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'échanger des données entre un PLC et un robot industriel.**	L'élève échange des données entre un PLC et un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Smart Home 1 (SHOME1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Smart Home 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de citer les raisons justifiant l'introduction de la maison intelligente, les caractéristiques de la maison intelligente ainsi que plusieurs exemples.**	Il peut expliquer la notion de solution isolée à l'aide de plusieurs exemples. Il peut également indiquer les avantages et les désavantages de la maison intelligente à l'aide de plusieurs exemples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques et du logiciel correspondant.**	Il relie différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques, fait le paramétrage et les met ensuite en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de scènes et de séquences de commutation pour des applications KNX à l'aide du logiciel correspondant, partiellement en intégrant un coupleur de ligne.**	Il fait le paramétrage des scènes et des séquences de commutation pour les applications KNX en intégrant un coupleur de ligne.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dénommer et de comparer les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente ainsi que leurs caractéristiques.**	Il dénomme les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente, décrit leurs caractéristiques et explique leurs points communs et leurs différences.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Mathématiques appliquées 3 (MATAP3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de résoudre un système d'équations à partir d'un problème textuel.**	L'élève établit et résout un système d'équations à partir d'un problème textuel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Travail en projet 5 (PROJE5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Travail en projet 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Formation patronale en robotique et automatisation 3 (FORSTR3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine «Smart Technologies» de façon autonome.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise. L'élève est capable de s'articuler dans 2 des trois langues suivantes: Français, Allemand et Anglais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Communication technique 4 (COMMU4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Communication technique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer des VLAN et de dépanner un LAN.**	Il configure des VLAN et dépanne un LAN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer un point d'accès Wifi.**	Il configure un point d'accès Wifi.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer un accès VPN.**	Il configure un accès VPN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Automatisation et robotique 2 (AUTRO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Automatisation et robotique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer un enregistreur de données.**	Il utilise des OB d'interruption et peut programmer un Array comme mémoire circulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des données sur un support de données mobile et de les lire.**	Il peut écrire des données importantes pour le processus sur le tag RFID et lire les données du tag	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en réseau plusieurs API.**	Il met en réseau plusieurs API via un réseau industriel et réalise l'échange de données entre eux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de piloter un jumeau numérique.**	Il réalise les configurations correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer un GUI pour le Teach pendant d'un robot industriel.**	L'élève crée un GUI pour le Teach pendant d'un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Smart Home 2 (SHOME2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Smart Home 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'enregistrer des composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, de les mettre en service et de programmer des applications simples.**	Il enregistre les composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, les met en service et programme ensuite des applications simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des applications Smart Home complexes avec des composants de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage.**	Il programme des applications Smart Home complexes avec des composants de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et de les programmer par la suite.**	Il crée des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et les programme par la suite.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Mathématiques appliquées 4 (MATAP4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Mathématiques appliquées 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'utiliser des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.**	L'élève utilise des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Travail en projet 6 (PROJE6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Travail en projet 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Formation patronale en robotique et automatisation 4 (FORSTR4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Formation patronale en robotique et automatisation 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTR4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine «Smart Technologies» de façon autonome.**	Il utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise. L'élève est capable de s'articuler dans 2 des trois langues suivantes: Français, Allemand et Anglais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	Il décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fm) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet final devant un comité.**	Il fait une démonstration du projet. Il présente le produit et les techniques utilisées. Il présente son processus d'apprentissage. La présentation est structurée. Il cite ses sources.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de défendre son projet final devant un jury lors d'un entretien professionnel.**	Il fournit des explications supplémentaires sur les questions posées par le panel. Il argumente de manière techniquement correcte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de base dans le domaine des Smart Technologies.**	Il résout des tâches fondamentales dans le domaine des technologies intelligentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Éducation physique et sportive spécifique 1 (EDPHS1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Maker Space 5 (MAKER5-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER5-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Éducation physique et sportive spécifique 2 (EDPHS2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Maker Space 6 (MAKER6-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER6-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Éducation physique et sportive spécifique 3 (EDPHS3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Maker Space 7 (MAKER7-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 7**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER7-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Éducation physique et sportive spécifique 4 (EDPHS4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Maker Space 8 (MAKER8-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 8**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER8-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Mathématiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Commerce environnemental 4 (ECOMM4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Commerce environnemental 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	L'élève connaît les notions d'actif, de passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan. Il connaît la structure du plan comptable des comptes de l'actif et du passif. Il sait faire l'ouverture des comptes et il connaît les principes de la comptabilité en partie double, l'écriture comptable sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Il sait faire les calculs nécessaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations des comptes de bilan et de gestion de base.**	L'élève connaît les notions d'actif, de passif et de bilan, ainsi les grandes rubriques du bilan. Il connaît la structure du plan comptable des comptes de l'actif et du passif. Il sait faire l'ouverture des comptes et il connaît les principes de la comptabilité en partie double. Il sait faire l'écriture comptable et comptabiliser sous forme de comptes en « T » et dans le journal les écritures comptables. Il sait faire les calculs nécessaires. Il sait inscrire les données dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base, d'établir les comptes annuels et le bilan final, et d'interpréter le bilan.**	L'élève sait différencier les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice. Il connaît la notion des « comptes annuels ». Il connaît les principes de la comptabilité en partie double et il sait comptabiliser sous forme de comptes en « T » et dans le journal les écritures comptables. Il sait inscrire les données dans le bilan final en indiquant les grandes rubriques. Il sait interpréter en indiquant le compte résultat.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les factures et sait calculer la TVA.**	L'élève sait contrôler les factures et corriger les fautes éventuelles. Il sait déterminer le taux de TVA, ainsi que faire son calcul. Il sait faire les calculs nécessaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Cyber Security 1 (CYBSE1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Cyber Security 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'examiner et de décrire des architectures et des topologies de réseaux.**	L'élève comprend le fonctionnement et la conception de diverses topologies de réseau. Il examine et décrit le fonctionnement du CSMA/CD. Il examine et décrit le modèle OSI. Il décrit la structure des adresses MAC et comprend à quoi elles servent. Il examine et décrit les réseaux peer-to-peer. Il examine et décrit les réseaux serveur-client.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'étudier et de décrire les normes et standards des câbles de réseau et des connecteurs de réseau à utiliser.**	L'élève connaît les normes et les standards des câbles et des prises de réseau à utiliser.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'examiner et de décrire le protocole de l'Internet.**	L'élève examine et décrit le fonctionnement du TCP/IP. Il examine et décrit l'adressage et le masquage. Il examine et décrit le paquetage et le routage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Centrales électriques 1 (CENEL1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Centrales électriques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CENEL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement des différents types de générateurs, de les mettre en service et d'analyser leur comportement.**	L'élève explique la conception et le fonctionnement des différents types de générateurs. Il sait différencier les générateurs à l'aide de la plaque signalétique. Il sait câbler les générateurs correctement selon le schéma de câblage. Il étudie expérimentalement le comportement des différents générateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connecter un générateur synchrone triphasé au réseau public au moyen de circuits de synchronisation et de réaliser des expériences sur le facteur de puissance et le contrôle de la puissance.**	L'élève apprend à connaître les circuits de synchronisation manuels et automatiques et les examine dans le cadre d'expériences interactives. Il sait paramétrer le régulateur de puissance et effectue la synchronisation en mode test. Il sait commuter le générateur sur le réseau public. Il examine le comportement du régulateur de puissance en cas de programmation incorrecte. Il contrôle la puissance active et peut générer une puissance réactive inductive ou capacitive pour corriger le facteur de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nommer différents types de centrales électriques, de comprendre leur fonctionnement et de les présenter à la classe.**	L'élève nomme des centrales à vapeur (lignite, charbon, gaz, nucléaire) ainsi que des centrales de cogénération au biogaz et des centrales hydroélectriques. Il comprend le fonctionnement de ces centrales et connaît leurs avantages et leurs désavantages respectifs. Il présente son travail à la classe et répond aux questions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Énergies renouvelables 2 (ENREN2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de caractériser et d'interconnecter les modules solaires d'une façon à ce que la production d'énergie soit maximisée pour une orientation optimale.**	L'élève découvre les types d'interconnexion des modules solaires. Il examine le comportement en cas d'ombrage partiel. Il reconnaît la nécessité de diodes de dérivation. Il développe les courbes caractéristiques des modules solaires. Il étudie l'orientation optimale des modules solaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la conception des systèmes photovoltaïques, de les monter et de les analyser à l'aide de mesures.**	L'élève explique comment adapter le générateur PV à la charge électrique existante. Il apprend à connaître le fonctionnement d'un convertisseur DC-DC en prenant l'exemple du convertisseur abaisseur où élévateur. Il assemble un convertisseur élévateur de manière discrète et effectue des mesures appropriées afin d'interpréter le fonctionnement à l'aide de diagrammes signal-temps. Il comprend le principe du « Maximum Power Point » et décrit le passage à la régulation MPP. Il cite les tâches d'un onduleur et explique la structure globale d'un onduleur à l'aide d'un schéma fonctionnel. Il indique les avantages et les inconvénients des onduleurs avec et sans transformateur. Il nomme d'autres concepts d'onduleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service une installation photovoltaïque en fonctionnement autonome.**	L'élève détermine les besoins énergétiques d'un projet d'un client imaginaire ainsi que la puissance nécessaire des modules solaires et la capacité de stockage de l'accumulateur. Il donne des conseils sur la manière d'économiser de l'énergie. Il met en place un système PV en fonctionnement direct et en stockage (12V DC) et analyse le flux d'énergie dans cette installation. Il met en place un système photovoltaïque pour la production d'une tension alternative de 230V et analyse le flux d'énergie dans cette installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gestion de l'énergie 1 (ENMAG1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter les grandeurs alternatives sinusoïdales à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de déterminer leurs valeurs caractéristiques.**	L'élève utilise des diagrammes temporels et vectoriels pour représenter les grandeurs alternatives sinusoïdales. Il nomme et détermine les valeurs caractéristiques des grandeurs alternatives sinusoïdales. Il détermine les valeurs efficaces des grandeurs alternatives sinusoïdales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de caractériser le comportement de la résistance, de la bobine et du condensateur soumis à une tension alternative à l'aide de mesures et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève calcule la résistance et la puissance active. Il explique le terme de réactance et de puissance réactive de la bobine et du condensateur et les détermine expérimentalement. Il détermine expérimentalement le déphasage entre le courant et la tension. Il effectue des calculs fondamentaux. Il étudie le comportement en courant alternatif des diviseurs de tension RC et RL. Il étudie le comportement en fréquence des circuits de filtrage simples soumis à une tension alternative.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé et d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit la conception du transformateur monophasé et explique son fonctionnement. Il explique les termes « Induction électromagnétique »et « Force de Lorentz ». Il détermine le rapport de transformation d'un transformateur à l'aide de mesures. Il détermine les pertes fer et les pertes cuivre. Il examine le comportement du transformateur sous différentes charges à l'aide de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'étudier des régimes transitoires dans les réseaux à courant alternatif sous l'influence de différentes charges et de déterminer le temps de commutation optimal.**	L'élève apprend l'importance des opérations de commutation. Il cite et explique les conséquences (dangers) des opérations de commutation dans les réseaux d'énergies. Il examine l'influence de différentes charges sur le tracé des signaux à l'aide d'expériences. Il examine à l'aide d'expériences le comportement du courant et de la tension lors de l'enclenchement d'une tension alternative et détermine le point de commutation idéal.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 1 (ATETP1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier électronique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interconnecter des composants électroniques à un circuit, de le mettre en service, de le régler et d'exécuter de manière professionnelle les différentes étapes pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques.**	L'élève connaît les caractéristiques des composants électroniques utilisés. Il dimensionne tous les composants et dessine le circuit électronique. Il assemble un circuit électronique conforme aux normes, fonctionnel et sans erreurs. Il respecte les directives spécifiques à la fabrication de circuits électroniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service et de régler de manière adéquate des capteurs à sorties analogiques et numériques avec leurs circuits électroniques d'évaluation correspondants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs courants. Il sait distinguer les différents types de sorties binaires. Il travaille avec les fiches techniques et propose des circuits électroniques adaptés aux caractéristiques des capteurs. Il dessine et dimensionne les circuits. Il assemble des circuits électroniques conforme aux normes, fonctionnel et sans erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement les instruments de mesure afin d'établir des protocoles de mesure et d'utiliser ceux-ci à travers la recherche de pannes dans les circuits électroniques.**	L'élève manipule les instruments de mesure de façon appropriée. Il réalise les mesures de manière autonome et professionnelle. Il établit des rapports d'activité ainsi que des protocoles de mesure. Il effectue une recherche de pannes systématique pour localiser les défauts. Il établit de façon manière autonome un dossier technique complet avec les documents requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Atelier énergétique 1 (ATENP1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier énergétique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATENP1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de mettre en œuvre, de façon autonome, des installations du domaine du bâtiment, tout en tenant compte des matériaux, des outils, des appareils de mesure et des équipements d'exploitation ainsi qu'en respectant un cahier de charges.**	L'élève prend note de la séquence des étapes nécessaires à la réalisation de cette tâche. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la planification. Il sélectionne les matériaux, les outils, les appareils de mesure et les équipements nécessaires et les utilise de manière appropriée. Il procède à l'assemblage des équipements selon le plan d'installation. Il pose les câbles nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, les réglementations du travail, de protection de l'environnement ainsi que la durabilité. Il intègre un système photovoltaïque à une installation électrique existante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de planifier, de mettre en œuvre et de vérifier les mesures de protection des bâtiments et des personnes dans les systèmes du réseau TN.**	L'élève évalue correctement les dangers et les effets du courant électrique. Il explique la représentation schématique du réseau d'approvisionnement en énergie du Luxembourg. Il distingue les différents systèmes de réseaux. Il décrit l'origine des types de défauts dans les installations électriques et leurs conséquences. Il explique la composition et le fonctionnement des divers dispositifs de protection contre la surcharge. Il planifie des séquences de test pour contrôler les mesures de protection à l'aide d'appareils adéquats. Il compare et sait interpréter les résultats des mesures tests selon la règlementation en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, d'expliquer et de mettre en œuvre des mesures de protection des bâtiments et des équipements contre les surtensions et les conséquences d'un coup de foudre.**	L'élève explique la séquence des événements résultant d'un coup de foudre sur un bâtiment et à travers de son l'installation électrique. Il définit la surtension due à un coup de foudre dans les installations sans parafoudres. Il examine la réaction et la sensibilité des équipements aux surtensions résultants des opérations de commutation et des coups de foudre. Il le comportement des différents types de paratonnerres. Il démontre clairement l'interaction entre les paratonnerres et les parasurtenseurs. Il pose les câbles et les équipements nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, de réglementation du travail, de protection de l'environnement ainsi que de durabilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service des installations électriques, et d'établir, de documenter et de gérer des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activité.**	L'élève procède à une inspection visuelle. Il effectue un contrôle hors tension des installations électriques. Il effectue un contrôle et des mesurages sous tension des installations électriques. Il effectue une recherche systématique de pannes avec des appareils de mesure appropriés. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit. Il établit des rapports d'activité et des protocoles de mesure pour documenter ses résultats de mesures dans le manuel d'utilisation. Il prépare les documents requis (plan d'installation, plan de raccordement, liste des matériaux, schémas de câblage) et sait les interpréter.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Formation patronale en Smart Energy 1 (FORSTS1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies » sous guidance.**	L'élève utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Commerce environnemental 5 (ECOMM5)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Commerce environnemental 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le Marketing Mix et de comprendre l'analyse de portefeuille.**	L'élève connaît la notion du Marketing Mix. Il connait les quatre P et il sait analyser la marchandise par ces quatre optiques. Il connaît l'analyse de cycle de vie de la marchandise. Il sait classer la marchandise par l'analyse de portefeuille.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher les informations pour créer une entreprise, pour chercher la législation du droit au travail et des informations légales pour demander des subventions liées aux énergies renouvelables et savoir tirer les conclusions.**	L'élève connaît les sources nécessaires à la recherche et trouve les informations pertinentes. Il discute des différentes sources de subvention avec le client. Il utilise les informations juridiques et professionnelles pour préparer une demande de subventions. Il soumet la demande de subvention aux autorités dans les délais prescrits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les défis pour la transformation énergétique et de calculer les coûts économiques de cette transformation.**	L'élève connaît les différentes sortes d'énergie consommées au Luxembourg. Il connaît le domaine d'utilisation de l'énergie. Il connaît la provenance des énergies. Il connaît le prix des différentes énergies. Il connaît l'efficacité d'épargner de l'énergie Il connaît les coûts de la transformation énergétique et les effets du coup de pouce.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Cyber Security 2 (CYBSE2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Cyber Security 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'examiner certains protocoles des couches 3 et 4.**	L'élève examine et décrit la ICMP. Il examine et décrit le TCP. Il examine et décrit l'UDP et SSDP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'examiner certains services de réseaux des couches 5 à 7.**	L'élève examine et décrit DHCP. Il examine et décrit FTP. Il examine et décrit SSH. Il examine et décrit http et WEB-Server. Il examine et décrit le streaming.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de décrire et d'examiner certains sujets d'introduction à la cybersécurité.**	L'élève examine et décrit certains problèmes des ports ouverts. Il examine et décrit le transfert de données avec FTP. Il examine et décrit le cryptage en SSH. Il examine et décrit l'attaque DDoS.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Centrales électriques 2 (CENEL2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Centrales électriques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CENEL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les fonctions du visualiseur SCADA, de les paramétrer et de les appliquer dans le cadre d'expériences interactives orientées projet.**	L'élève peut s'adresser avec l'aide du visualiseur aux différents appareils en temps réel afin de transmettre les valeurs mesurées et les états. Il utilise les valeurs mesurées pour créer des diagrammes. Il contrôle et surveille les paramètres importants des systèmes énergétiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simuler différentes centrales électriques dans le visualiseur SCADA, de les mettre en service, de les synchroniser avec le réseau public et de réagir à un fonctionnement en séquence de charge d'une puissance active ou réactive externe.**	L'élève met en service la centrale électrique et paramètre le relais multifonction pour la synchronisation automatique. Il synchronise la centrale électrique avec le réseau public. Il effectue une commande manuelle de la puissance. Il commande la centrale électrique via le visualiseur SCADA. Il supervise et vérifie les valeurs et les états mesurés afin d'obtenir des courbes caractéristiques typiques et chiffres-clé de la centrale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement d'une centrale de pompage-turbinage et d'identifier sa fonction en tant que dispositif de stockage d'énergie dans un réseau intelligent.**	L'élève comprend le fonctionnement de la centrale électrique. Il met en service la centrale électrique et la synchronise avec le réseau public. Il effectue une commande semi-automatique de la puissance active et réactive. Il commande et surveille les valeurs et les états mesurés afin d'obtenir des courbes caractéristiques et des données caractéristiques typiques de la centrale. Il répond aux questions pour évaluer son niveau des connaissances et reconnaît la stabilité du réseau grâce au système de stockage de l'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Énergies renouvelables 3 (ENREN3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la conception et le fonctionnement des petites éoliennes modernes.**	L'élève présente l'histoire de l'énergie éolienne de manière illustrative. Il explique les différents types de constructions d'éoliennes. Il comprend l'origine du vent et applique les fondements de la physique dans des expériences simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un petit générateur éolien dans des conditions de vent variables et de le transformer en un système de 12V DC avec stockage d'énergie.**	L'élève distingue entre les différents composants d'une petite centrale éolienne. Il met en place un système 12V DC avec régulateur de charge et effectue des mesures à différentes vitesses de vent et charges. Il élargi le système 12V DC avec un dispositif de stockage d'énergie et effectue des mesures à différentes vitesses de vent et charges.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service un système autonome pour la production d'une tension alternative de 230V et d'effectuer des mesures.**	L'élève explique le fonctionnement de principe d'un onduleur. Il met en place un système autonome de 230V et le met en service. Il examine le système à différentes vitesses de vent et charges.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Gestion de l'énergie 2 (ENMAG2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'étudier le comportement de charges symétriques et asymétriques (R, L et C) dans un circuit triphasé en mesurant des courants, tensions et puissances.**	L'élève connaît la différence entre les grandeurs par phase et les grandeurs composées et explique la relation entre ces grandeurs. Il détermine le courant compensateur du conducteur neutre par mesures et ceci pour des charges symétriques et asymétriques. Il explique les conséquences d'une interruption du conducteur neutre. Il examine le comportement des charges résistives, capacitives et inductives en connexion étoile et triangle. Il effectue des mesures de courant, de tension et de puissance sur des charges symétriques et asymétriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'examiner le fonctionnement de transformateurs de courants et de tensions et d'effectuer des mesures avec ces transformateurs dans des circuits triphasés.**	L'élève examine le courant secondaire du transformateur de courant en fonction du courant primaire. Il examine l'influence de la charge sur l'erreur de courant. Il insère des transformateurs de courant dans un réseau triphasé. Il détermine métrologiquement les caractéristiques du transformateur de tension. Il détermine l'erreur de tension et la classe de précision du transformateur. Il examine l'influence de la charge sur le rapport de transformation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un transformateur triphasé sous charge résistive, inductive et capacitive au moyen de mesures pratiques et de simulations de défauts.**	L'élève nomme correctement les différents composants du schéma de circuit équivalent. Il exploite un transformateur polyphasé en marche à vide et en court-circuit et effectue des mesures. Il exploite un transformateur polyphasé à différentes charges et vérifie le rapport de transformation. Il étudie le branchement en parallèle de transformateur polyphasés. Il détermine la distribution électrique pour différents couplages.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Atelier électronique 2 (ATETP2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier électronique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interconnecter des composants électroniques à un circuit complexe, de le mettre en service, de le régler et d'exécuter de manière professionnelle les différentes étapes pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques.**	L'élève connaît les caractéristiques des composants utilisés. Il dimensionne tous les composants et dessine le circuit électronique complexe. Il assemble un circuit électronique conforme aux normes, fonctionnel et sans erreurs. Il respecte les directives spécifiques à la fabrication de circuits électroniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en réseau des capteurs conventionnels et à système de bus et d'enregistrer, transmettre et visualiser les données des capteurs.**	L'élève met en réseau des capteurs analogiques et numériques via des interfaces et/ou des systèmes de bus adaptés. Il lit les données des différents capteurs et les transmet à un écran ou à une base de données. Il trie et interprète les données transmises par les capteurs pour les visualiser sur un écran ou afin de les publier sur un site web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement les instruments de mesure afin d'établir des protocoles de mesure et d'utiliser ceux-ci à travers la recherche de pannes dans les circuits électroniques.**	L'élève manipule les instruments de mesure de façon appropriée. Il réalise les mesures de manière autonome et professionnelle. Il établit des rapports d'activité ainsi que des protocoles de mesure. Il effectue une recherche de pannes systématique pour localiser les défauts. Il établit de façon manière autonome un dossier technique complet avec les documents requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Atelier énergétique 2 (ATENP2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier énergétique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATENP2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de mettre en œuvre, de façon autonome, un réseau insulaire de 230V avec stockage d'énergie électrique pour une installation donnée du domaine du bâtiment donnée tout en tenant compte d'un cahier de charges.**	L'élève prend note de la séquence des étapes nécessaires à la réalisation de cette tâche. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la planification. Il détermine en étroite collaboration avec le client la capacité requise de la batterie. Il intègre la batterie de stockage d'énergie dans une installation électrique prédéfinie. Il pose les câbles nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, les réglementations du travail et de protection de l'environnement ainsi que la durabilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de mettre en œuvre, de façon autonome, une infrastructure de recharge appropriée pour l'e-mobilité pour une installation du domaine du bâtiment prédéfini tout en tenant compte d'un cahier de charges.**	L'élève prend note de la séquence des étapes nécessaires à la réalisation de cette tâche. Il respecte les consignes de sécurité, les réglementations de travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la planification. Il distingue les composantes des différents systèmes d'infrastructure de recharge. Il détermine en fonction de l'installation électrique prédéfini une infrastructure de recharge appropriée. Il pose les câbles nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, les réglementations du travail, de protection de l'environnement. Il examine l'utilisation de dispositifs spéciaux de protection contre la surcharge pour l'infrastructure de recharge. Il intègre l'infrastructure de recharge sélectionnée dans l'installation électrique existante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service des installations électriques, et d'établir, de documenter et de gérer des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activités.**	L'élève procède à une inspection visuelle. Il effectue un contrôle hors tension des installations électriques. Il effectue un contrôle et des mesurages sous tension des installations électriques. Il effectue une recherche systématique de pannes avec des appareils de mesures appropriés. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit. Il établit des rapports d'activités et des protocoles de mesures pour documenter les résultats des mesures dans le manuel d'utilisation. Il prépare les documents requis (plan d'installation, plan de raccordement, liste des matériaux, schémas de câblage) et sait les interpréter.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.8. - Formation patronale en Smart Energy 2 (FORSTS2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies » sous guidance.**	L'élève utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Commerce environnemental 6 (ECOMM6)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Commerce environnemental 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une analyse économique/rentabilité pour une installation photovoltaïque.**	L'élève établit les coûts initiaux d'une installation photovoltaïque et calcule les intérêts du capital investi. Il définit les coûts d'exploitation et de maintenance. Il détermine les coûts de remplacement des composants. Il évalue les recettes de l'installation photovoltaïque et détermine les frais pour l'autoconsommation. Il spécifie les subventions pour l'installation photovoltaïque.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une analyse économique/rentabilité pour d'autres installations (capteurs solaires thermique, pompe à chaleur).**	L'élève établit les coûts initiaux d'une installation et calcule les intérêts pour le capital investi. Il définit les coûts d'exploitation et de maintenance. Il détermine les coûts de remplacement des composants. Il spécifie les subventions pour l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une analyse économique pour une éolienne.**	L'élève établit les coûts initiaux d'une installation éolienne et calcule les intérêts pour le capital investi. Il définit les coûts d'exploitation et de maintenance. Il détermine les coûts de remplacement des composants. Il évalue les recettes de l'installation éolienne détermine les frais pour l'autoconsommation. Il spécifie les subventions pour l'installation éolienne.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les montants des subventions pour les différentes mesures pour l'assainissement énergétique d'une maison et autres installations techniques.**	L'élève calcule la/les subventions : pour l'assainissement énergétique de la façade, pour l'assainissement énergétique des portes et fenêtres, pour l'assainissement énergétique du toit, pour une pompe à chaleur sole-eau, pour une pompe à chaleur à air, pour une ventilation centrale avec étanchéité de la maison. Il repère les bons formulaires pour obtenir les subventions sur les sites web correspondants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Cyber Security 3 (CYBSE3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Cyber Security 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les menaces dans le domaine des technologies de l'information et de formuler des objectifs et des concepts de protection en tenant compte de la législation en vigueur.**	L'élève cite des exemples de différentes situations de menaces et reconnaît la nécessité d'agir pour donner suite aux obligations légales exigées. Il énumère des exemples d'infrastructures critiques et évalue leur niveau de menace. Il énumère différents exemples de logiciels malveillants. Il nomme les obligations légales et les recommandations pour les exploitants d'infrastructures critiques. Il recherche les informations correspondantes sur les sites Internet des autorités compétentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents concepts de sécurité et de proposer des mesures appropriées concernant la sécurité des installations, des réseaux et l'intégrité du système.**	Au sein de la sécurité des installations, l'élève distingue entre autres la sécurité physique et le contrôle d'accès. Au sein de la sécurité du réseau, il décrit la protection des cellules et du périmètre et cite les techniques de filtrage de paquets telles que le pare-feu et le VPN. Il énumère entre autres l'authentification et la gestion des utilisateurs ainsi que le durcissement du système et la protection des accès comme mesures pour augmenter l'intégrité du système.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un routeur Security LAN dans les règles de l'art.**	L'élève analyse les protocoles réseau disponibles pour la configuration et répartit ces protocoles en fonction des aspects liés à la sécurité. Il établit une connexion et parvient à se connecter. Il compromet le routeur en espionnant les données des utilisateurs. L'apprenti configure le routeur avec un client SSH. Il désactive les protocoles de réseau critiques pour la sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'interface web d'un routeur Security LAN pour configurer un serveur DHCP et un pare-feu.**	L'élève installe et exploite un serveur DHCP. Il configure des adresses IP statiques et repère les appareils connectés via la table ARP. Il explique le fonctionnement du pare-feu. Il configure le pare-feu via l'interface web du routeur. Il libère les adresses IP et les ports sur le routeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Énergies renouvelables 4 (ENREN4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de simuler un projet client à l'aide d'un logiciel de planification photovoltaïque.**	L'apprenti élabore un concept en rapport avec le projet du client en utilisant tous les types d'installations courantes. Il utilise les différents outils de conception et de design du logiciel pendant la phase de planification. Il accède à une base de données de produits et sélectionne correctement les modules PV et les onduleurs. Il utilise les données climatiques disponibles dans le monde entier pour simuler l'installation et établit un premier pronostic de production énergétique. Lors de la simulation, il tient compte de la diminution du rendement due à l'ombrage et détermine le décompte exact de la production énergétique. Il optimise le branchement des modules afin de maximiser la production d'énergie de l'installation. Il établit des schémas électriques et intègre des dispositifs de sécurité tels que des fusibles, des interrupteurs-sectionneurs et des parasurtenseurs pour les soumettre à l'entreprise de distribution d'électricité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport de simulation et un bilan énergétique à l'aide d'un logiciel de planification photovoltaïque.**	L'apprenti rédige un rapport de projet complet contenant tous les résultats de la simulation et les détails techniques. Dans la simulation, il complète les tarifs d'injection actuels, ajoute les coûts du système de l'installation, tient compte des subventions publiques en vigueur et réalise une analyse économique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une centrale photovoltaïque.**	L'élève met en service la centrale photovoltaïque via SCADA et mesure l'énergie produite par l'installation. Il examine le comportement de régulation de l'onduleur de réseau. Il limite la puissance de l'onduleur PV (Derating) et met à disposition de la puissance réactive. Il détermine le rendement de l'onduleur de réseau. Il surveille les données de l'installation et traite les données pour les visualiser sur un PC. Il étudie le comportement de la centrale photovoltaïque en cas de panne de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Efficacité énergétique 1 (EFFEN1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Efficacité énergétique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EFFEN1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: + intervenant externe

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de contextualiser l'amélioration de l'efficacité des bâtiments d'habitation dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la promotion des énergies renouvelables.**	L'élève fournit des arguments en relation avec l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments d'habitation. Il différencie les dispositions imposées par la physique du bâtiment (transport de chaleur, transmission thermique, bilan énergétique, étanchéité à l'air, besoins en chaleur de chauffage, etc.). Il distingue entre l'écologie, le confort d'habitation, les coûts et la durabilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier l'efficacité énergétique de la mise à disposition de chaleur et de citer des propositions d'amélioration.**	L'élève nomme différents systèmes d'approvisionnement en chaleur pour les bâtiments d'habitations. Il distingue les systèmes de production de chaleur habituels (mazout, gaz, électricité, bois, etc.) et les systèmes de distribution de chaleur (radiateurs, distribution surfacique, émetteurs par rayonnement, etc.) dans les bâtiments d'habitations. Par conséquent, il examine les avantages et inconvénients respectifs des systèmes de chauffage en termes d'efficacité énergétique et de durabilité (rendement, pertes, etc.). Il vérifie la faisabilité d'une installation solaire et/ou photovoltaïque en combinaison avec les systèmes de fourniture de chaleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appréhender la rentabilité des mesures d'efficacité énergétique.**	L'élève reconnaît l'utilité des mesures d'économie d'énergie des bâtiments d'habitation en raison de la durabilité et de la rentabilité. Il étudie les économies (énergie, consommation, coûts, matériaux) en fonction du concept énergétique choisi (épaisseur et matériau d'isolation, système de chauffage, etc.) pour les nouvelles constructions et/ou rénovation de bâtiment existant. Il vérifie la rentabilité des matériaux choisis en argumentant sur les avantages et inconvénients économiques ainsi que sur la durabilité de ces matériaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Gestion de l'énergie 3 (ENMAG3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'étudier, de répartir uniformément et/ou de réduire la charge du réseau en mesurant la charge de pointe pour différents consommateurs dynamiques.**	L'élève effectue des mesures avec des compteurs d'énergie active et réactive sur un consommateur de courant triphasé dynamique (moteur asynchrone). Il étudie la charge du réseau en cas de charge active et d'inversion du sens de l'énergie. Il détermine les maxima de puissance et enregistre les caractéristiques de la courbe de charge.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une compensation manuelle et automatique de la puissance réactive.**	L'élève met en service une machine asynchrone et détermine ses caractéristiques. Il détermine le condensateur de compensation. Il effectue la compensation avec différents condensateurs. Il détermine la puissance étage et effectue la compensation manuelle. Il exécute correctement la compensation automatique de la puissance réactive et réduit ainsi les courants réactifs indésirables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de de décrire la structure du réseau d'alimentation en énergie électrique et de l'appliquer à un réseau en fonctionnement autonome.**	L'élève esquisse le réseau européen de transport et de distribution d'énergie avec des exemples de producteurs et de consommateurs. Il divise la courbe de charge côté consommateur en charge de base, charge moyenne et charge de pointe et nomme les centrales électriques qui y participent. Il reconnaît la nécessité de mettre à disposition une puissance de réglage positive et négative en cas d'écart entre les besoins de puissance prévisionnels et réels. Il montre la différence entre le réglage primaire, secondaire et tertiaire en cas de faute du réseau. Il distingue les différents modes de fonctionnement d'un micro-réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un micro-grid en fonctionnement autonome, de le mettre en service et d'étudier les effets de différentes charges complexes sur les tensions de lignes.**	L'élève installe le micro-grid en mode autonome avec un générateur synchrone. Il démarre la machine synchrone via SCADA avec les paramètres de réseau corrects. Il examine les répercussions de différentes charges (R, L, C et RL) au niveau du générateur sur les tensions de lignes. Il tire les conclusions correctes des mesures effectuées (chutes de tension, surtensions, etc.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Atelier électronique 3 (ATETP3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Atelier électronique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en place un projet KNX avec une commande d'éclairage et de stores.**	L'élève connaît les bases du bus d'installation KNX (système de bus, médias de transmission, topologie, appareils de bus, adresse physique, adresse de groupe, symboles de commutation). Il programme et paramètre les différents composants. Si nécessaire, il intègre des interrupteurs conventionnels dans le projet. Il identifie et monte les différents composants selon les règles de l'art, conformément au plan. Il pose et identifie les câbles selon les règles de l'art. Il tient compte des délais impartis et met systématiquement l'installation en service selon le protocole de contrôle établi. Il allume et fait varier l'éclairage et programme des scénarios d'éclairage selon les souhaits du client. Il commande les stores ou les rideaux selon les souhaits du client.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'ajouter une automatisation du bâtiment à son projet KNX.**	L'élève intègre des thermostats d'ambiance. Il saisit les données météorologiques à l'aide de capteurs. Il contrôle la température ambiante via le chauffage et active la climatisation en cas de besoin. Il commande les rideaux ou les stores en fonction des données météorologiques. Il interprète les messages d'alarme et les indications. Il intègre des capteurs de présence, de mouvement et de luminosité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques de manière professionnelle à partir d'un modèle.**	L'élève exécute les étapes de travail nécessaires à cet effet (comme par exemple mesurer, tracer, percer, plier, scier, limer) de manière professionnelle. Il contrôle en permanence les travaux effectués. Il exécute les travaux dans les délais impartis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Atelier énergétique 3 (ATENP3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Atelier énergétique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATENP3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre et en service un circuit avancé pour un entraînement électrique (à l'aide d'un API).**	L'élève sait réaliser un circuit de commande géré par un système de bus. Il développe un circuit de commande d'une partie d'une unité de production complexe. Il tient compte du temps imparti. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la mise en œuvre de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer, de câbler et de mettre en service un convertisseur de fréquence localement.**	L'élève utilise les fiches techniques des appareils pour exécuter la mise en service de ceux-ci dans les règles de l'art. Il détermine les appareils adéquats pour pouvoir répondre aux exigences de l'installation. Il tient compte du temps imparti. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la mise en œuvre de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser et de comprendre les fiches techniques des capteurs analogiques pour exécuter le montage, le câblage et la mise en service dans les règles de l'art.**	L'élève sait distinguer les différents modèles de capteurs et tient compte de leur champ d'application. Il sait traiter les valeurs analogiques à l'aide d'un API. Il effectue le branchement des capteurs selon leurs fiches techniques. Il respecte le champ d'application des capteurs selon les exigences de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service de l'unité de production, et d'établir, de documenter et de gérer des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activité.**	L'élève procède à une inspection visuelle. Il effectue un contrôle et des mesurages sous tension de l'installation et procède au calibrage/étalonnage des capteurs. Il effectue une recherche systématique de pannes avec des appareils de mesure appropriés. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit. Il établit des rapports d'activité et des protocoles de mesure pour documenter ses résultats de mesures dans le manuel d'utilisation. Il prépare les documents requis pour l'unité de production.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Formation patronale en Smart Energy 3 (FORSTS3)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS3**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies ».**	L'élève utilise les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Commerce environnemental 7 (ECOMM7)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Commerce environnemental 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de façon autonome une analyse économique approfondie pour une installation photovoltaïque.**	L'élève établit une analyse économique approfondie pour une installation photovoltaïque pour des personnes morales et physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de façon autonome une analyse économique approfondie pour des installations basées sur les énergies renouvelables.**	L'élève établit des analyses économiques approfondies pour différentes installations basées sur les énergies renouvelables pour des personnes morales et physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer de manière critique les mesures déjà prises et celles qui restent à prendre, et d'envisager des perspectives de nouvelles technologies en développement.**	L'élève compare les différentes mesures et évalue leurs utilités en réalisant des analyses coûts/avantages. Il porte un jugement critique sur l'utilisation de : l'hydrogène, la conversion de l'électricité en gaz, la fabrication du bio-kérosène, la méthanisation du CO2, et de l'alimentation au réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Cyber Security 4 (CYBSE4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Cyber Security 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer une communication cryptée avec un routeur Security LAN, de le mettre en service et d'effectuer un test de fonctionnement.**	L'élève explique la mise en place d'un réseau privé virtuel (VPN) via une connexion TLS cryptée. Pour ce faire, il utilise au choix les protocoles de réseau UDP ou TCP. Il explique les méthodes d'authentification et de cryptage de données et décrit la structure de la connexion. Il décrit la structure des certificats X.509, les établit et les signe. Il fait référence aux éventuels messages du navigateur concernant les certificats auto-signés. Il configure le routeur comme client OpenVPN. Il établit une connexion entre différents clients OpenVPN. Il configure le pare-feu du routeur pour OpenVPN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un logiciel de télémaintenance pour établir une connexion sécurisée pour la maintenance d'un routeur Security LAN.**	L'élève configure le routeur de manière qu'un accès par logiciel de télémaintenance soit possible. Il installe correctement un contrôle utilisateur avec accès au routeur. Il crée des groupes et ajoute différents appareils et utilisateurs. Il effectue un test de fonctionnement pour vérifier la configuration.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de relier entre eux des réseaux strictement séparés, le réseau informatique industriel et le monde des bureaux, de manière que seules les communications nécessaires soient possibles.**	L'élève reconnaît les différentes exigences d'un réseau informatique industriel et d'un réseau dans un environnement de bureau. Il reconnaît la nécessité de relier les deux réseaux pour la commande et la planification d'installations de production d'énergie décentralisées (micro-grid, énergie de réglage et bourse de l'électricité). Il relie les deux réseaux strictement séparés de telle sorte que l'accès au réseau informatique industriel ne soit possible que de manière limitée. Il configure le routeur en conséquence et attribue les adresses IP respectives. Il exécute correctement les paramètres réseau WAN/Office et LAN et met le routeur en service. Il simule avec le protocole NAT un accès d'un PC du réseau de bureau à un réseau informatique industriel. Il configure le pare-feu en fonction des exigences. Il effectue des tests de fonctionnement et évalue les résultats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Énergies renouvelables 5 (ENREN5)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de relier une centrale photovoltaïque à un transformateur local, de la mettre en service et d'assurer une tension constante sur le réseau.**	L'élève étudie la tension dans le réseau local pour différentes charges. Il analyse le comportement de la puissance sur le transformateur local. Il limite la puissance de l'onduleur PV (Derating), règle la tension dans le réseau local à l'aide de SCADA et limite la puissance de l'onduleur PV en cas de besoin. Il étudie l'intégration des installations PV modernes dans un micro-grid.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'ajouter un accumulateur à une installation PV à l'aide d'un logiciel de planification PV, de simuler et de rédiger un rapport de simulation.**	L'élève explique le principe du stockage de l'énergie solaire. Il peut énumérer différents types de batteries et décrire leur fonctionnement élémentaire. Il explique le principe de fonctionnement d'un régulateur de charge. Il distingue les notions d'autoconsommation et d'autarcie. Il reconnaît la nécessité d'un stockage d'énergie pour augmenter l'autoconsommation et du point de vue de la stabilité du réseau. Il planifie un système de stockage pour des besoins énergétiques donnés. Il choisit un système de stockage approprié, définit une stratégie de charge pour une voiture électrique et montre les pièges de la technique de charge. Il effectue la simulation et détermine l'énergie photovoltaïque nécessaire à la charge de la voiture électrique en fonction du kilométrage quotidien et du temps d'immobilisation. Il rédige un rapport complet contenant tous les résultats de la simulation et les détails techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer un accumulateur de stockage dans une installation photovoltaïque, de le mettre en service et de contrôler le système à distance.**	L'élève installe un accumulateur de stockage dans une installation PV existante et le met en service. Il étudie l'interaction entre l'installation PV et l'accumulateur. Il augmente la consommation propre grâce à l'accumulateur. Il commande l'accumulateur à distance à l'aide de SCADA. Il optimise le comportement de fonctionnement grâce à des consommateurs intelligents. Il étudie l'intégration de l'accumulateur dans un micro-grid.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Efficacité énergétique (EFFEN2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Efficacité énergétique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EFFEN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: + intervenant externe

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de rechercher les bases légales et les exigences pour l'établissement d'un passeport énergétique et de les associer à une typologie de bâtiment.**	L'élève connaît les exigences des méthodes de calcul et les règlements grand-ducaux correspondants. Il est en mesure d'identifier et de définir la fonction du bâtiment ainsi que l'enveloppe thermique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'identifier l'enveloppe thermique d'une maison témoin en vue de l'établissement d'un passeport énergétique.**	L'élève calcule la surface de référence énergétique de l'enveloppe thermique et étanche et définit les éléments de construction de la maison témoin. Il prend en compte le règlement grand-ducal ainsi que les exigences réglementaires lors du choix des parois. Il choisit une classe d'étanchéité à l'air appropriée en fonction de la typologie du bâtiment et des exigences.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir la technique du bâtiment d'une maison témoin pour l'établissement d'un passeport énergétique et d'établir de manière autonome un certificat de performance énergétique pour la maison témoin.**	L'élève choisit un système de production de chaleur approprié et identifie les ponts thermiques de la maison témoin. Il prend en compte un système photovoltaïque (y compris stockage) et/ou un système solaire thermique dans le calcul. Il établit le certificat de performance énergétique pour la maison témoin à l'aide d'un outil informatique adapté.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Gestion de l'énergie 4 (ENMAG4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place un micro-grid en fonctionnement autonome avec deux générateurs et de régler la puissance active et réactive.**	L'élève met en service le micro-grid en mode autonome-parallèle. Il étudie la répartition de la puissance réactive entre les deux générateurs en l'absence de statique de tension et en mode connecté. Il étudie la répartition de la puissance active entre les deux générateurs en mode statique de puissance. Il étudie la répartition de la charge entre les générateurs après l'enclenchement d'une charge RL.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en place un micro-grid en mode parallèle, de le synchroniser avec le réseau de distribution et d'effectuer différents réglages de la puissance active.**	L'élève monte et met en service le micro-grid en mode parallèle avec deux générateurs. Il synchronise le micro-grid avec le réseau de distribution. Il attribue manuellement aux générateurs une puissance active qui doit être fournie au réseau de distribution. Il détermine la répartition de la puissance active entre les deux générateurs. Il étudie la répartition de la charge entre les générateurs après l'enclenchement d'une charge RL. Il détermine les valeurs de fonctionnement électrique en cas de panne du réseau de distribution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un micro-grid avec une installation photovoltaïque et de coordonner les besoins en énergie des consommateurs avec la production d'énergie.**	L'élève esquisse un schéma bloc dans lequel tous les composants (micro-grid, installation photovoltaïque, réseau de distribution et consommateurs) sont reliés entre eux. Il met en service le micro-grid et le synchronise avec le réseau de distribution. Il paramètre l'onduleur en fonction des spécifications du micro-grid. Il connecte l'installation PV au micro-grid et injecte de la puissance active ou réactive selon les besoins. Si nécessaire, il réduit l'injection de puissance active via SCADA (Derating) sur l'installation PV.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un micro-grid avec une centrale de pompage-turbinage ainsi qu'une installation photovoltaïque et de rendre ce nœud bilan autarcique à l'aide du smart-metering.**	L'élève paramètre le Micro-grid et le met en service. Il synchronise la centrale de pompage-turbinage avec le Micro-grid. Il étudie le comportement du micro-grid et de la centrale de pompage-turbinage en ce qui concerne l'injection manuelle de puissance active pour différentes charges. Il limite la charge de pointe par une consigne automatique de puissance active de la centrale de pompage-turbinage. Il étudie la répartition de charge au sein du micro-grid. Il connecte l'installation photovoltaïque au micro-grid et injecte de la puissance active ou réactive selon les besoins. Il connecte manuellement d'autres charges au micro-réseau et examine la répartition de charge au sein du micro-grid. Si nécessaire, il réduit l'injection de puissance active via SCADA (Derating) sur l'installation PV.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier électronique 4 (ATETP4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Atelier électronique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir un circuit imprimé à partir d'un schéma, de le fabriquer, de le mettre en service et de vérifier le bon fonctionnement par des mesures.**	L'élève rassemble proprement tous les documents techniques dans un classeur et les applique. Il planifie le circuit imprimé selon le schéma donné et en suivant les directives de fabrication des circuits imprimés et le dessine à l'aide d'un logiciel. Il réalise le circuit électronique dans les règles de l'art et monte les composants. Ce faisant, il veille à un tri correct des déchets des matériaux et substances à éliminer. Il met progressivement le circuit en service selon le rapport de mise en service et respecte les procédures techniques de sécurité. Il effectue les mesures dans les règles de l'art et les consigne dans un rapport de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de nommer les caractéristiques des systèmes IoT.**	L'élève explique les principaux termes de l'IoT. Il cite la différence entre l'IoT et les systèmes Smart Home et énumère différentes applications. Il cite les avantages et les inconvénients de l'utilisation de solutions complètes et de solutions isolées. Il discute les avantages et les inconvénients des systèmes basés sur le cloud.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les techniques de transmission sans fil et filaires les plus courantes utilisées dans le domaine de l'IoT et de citer leurs avantages et inconvénients.**	L'élève décrit les différences entre la communication filaire et la communication sans fil. Il énumère les procédés courants de communication filaire et sans fil et explique leurs avantages et inconvénients. Il fait la différence entre les systèmes avec et sans alimentation en énergie (fonctionnement sur secteur, batterie ou Energy Harvesting).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service des composants IoT de différents fabricants et technologies avec un système de bus existant et de programmer des applications simples.**	L'élève choisit les composants en fonction des tâches à accomplir. Ce faisant, il veille à la compatibilité du système et à la technique de transmission correcte. Il procède à un contrôle et, le cas échéant, calibre les composants utilisés. Il déclare correctement les composants à une centrale. Il effectue une recherche systématique d'erreurs, détecte et élimine toutes les erreurs existantes dans le circuit. Il programme des applications simples selon les demandes du client. Il explique au client la mise en service et l'initie à la manipulation, de sorte que le client puisse effectuer lui-même des travaux de maintenance simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.7. - Atelier énergétique 4 (ATENP4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Atelier énergétique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATENP4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre et en service un circuit avancé pour une chaîne complète de production (à l'aide d'un API).**	L'élève sait faire communiquer différents circuits de commande par le biais d'une communication par bus. Il développe un circuit de commande qui englobe les différentes stations d'une chaîne de production complexe. Il tient compte du temps imparti. Il tient compte des exigences des autres partenaires des différentes stations de l'unité de production et contribue au bon développement de celle-ci. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la mise en œuvre de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer un cycle de traitement de façon séquentielle (Grafcet).**	L'élève sait classer les différentes étapes d'une unité de production dans le bon ordre et les faire fusionner. Il tient compte du temps imparti.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre un convertisseur de fréquence en service (à l'aide d'un API).**	L'élève choisit les différents composants selon les exigences de l'installation et les intègre dans la chaîne de production. Il commande le convertisseur de fréquence à travers un API. Il tient compte du temps imparti. Il tient compte des exigences des autres partenaires des différentes stations de l'unité de production et contribue au bon développement de celle-ci.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service de l'unité de production.**	L'élève établit, documente et gère des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activité. Il explique et décrit oralement les différentes étapes du cycle de traitement. Il relève tous les réglages et paramètres des différents composants pour ensuite les classer avec rigueur. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.8. - Formation patronale en Smart Energy 4 (FORSTS4)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies ».**	L'élève utilise les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet de fin d'études 1 (PROFE1)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de rassembler des informations de manière autonome.**	L'élève lit l'énoncé du problème. Il s'informe sur les solutions possibles. Il sépare les informations et les solutions importantes de celles qui ne le sont pas. Il sélectionne correctement les informations relatives au projet et cite des alternatives. Il mentionne les sources pertinentes dans son document de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de l'exécution d'une tâche et de prendre des décisions entre des alternatives.**	L'élève transpose les solutions proposées en étapes de travail et les transcrit par écrit. Il explique des propositions de solutions alternatives. Il prend des décisions entre différentes solutions et les justifie. Il coordonne la planification au sein de l'équipe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification, de proposer des solutions aux tâches et de les exécuter.**	L'élève détermine les dépendances et les priorités pour chaque étape de travail. Il évalue la durée de chaque étape de travail. Il établit un plan de projet qu'il coordonne au sein de son équipe et adapte la planification si nécessaire. Il justifie ses décisions de planification. Il exécute les étapes de travail prévues (le cas échéant, des tâches partielles au sein de l'équipe) de manière autonome et responsable, conformément au calendrier convenu. Il respecte les consignes concernant les délais, les remises et les documents à produire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer ses solutions aux tâches avec la planification initiale, de les contrôler, de les justifier, de les évaluer et de les présenter à un comité.**	L'élève compare à des moments déterminés sa planification avec la solution de la tâche. Il teste à cet effet les fonctionnalités de sa réalisation. Il explique et justifie sa démarche dans les différentes étapes de travail. Il constate les écarts et les documente. Il adapte la planification si nécessaire. Il effectue les corrections nécessaires, introduit les modifications et les documente. Il prépare le contenu d'une présentation. Il structure la présentation en fonction des thèmes et adapte le contenu aux besoins du comité. Il présente la présentation de manière attrayante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Projet de fin d'études 2 (PROFE2)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de rassembler des informations de manière autonome.**	L'élève lit l'énoncé du problème. Il s'informe sur les solutions possibles. Il sépare les informations et les solutions importantes de celles qui ne le sont pas. Il sélectionne correctement les informations relatives au projet et cite des alternatives. Il mentionne les sources pertinentes dans son document de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de l'exécution d'une tâche et de prendre des décisions entre des alternatives.**	L'élève transpose les solutions proposées en étapes de travail et les transcrit par écrit. Il explique des propositions de solutions alternatives. Il prend des décisions entre différentes solutions et les justifie. Il coordonne la planification au sein de l'équipe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification, de proposer des solutions aux tâches et de les exécuter.**	L'élève détermine les dépendances et les priorités pour chaque étape de travail. Il évalue la durée de chaque étape de travail. Il établit un plan de projet qu'il coordonne au sein de son équipe et adapte la planification si nécessaire. Il justifie ses décisions de planification. Il exécute les étapes de travail prévues (le cas échéant, des tâches partielles au sein de l'équipe) de manière autonome et responsable, conformément au calendrier convenu. Il respecte les consignes concernant les délais, les remises et les documents à produire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer ses solutions aux tâches avec la planification initiale, de les contrôler, de les justifier, de les évaluer et de les présenter à un comité.**	L'élève compare à des moments déterminés sa planification avec la solution de la tâche. Il teste à cet effet les fonctionnalités de sa réalisation. Il explique et justifie sa démarche dans les différentes étapes de travail. Il constate les écarts et les documente. Il adapte la planification si nécessaire. Il effectue les corrections nécessaires, introduit les modifications et les documente. Il prépare le contenu d'une présentation. Il structure la présentation en fonction des thèmes et adapte le contenu aux besoins du comité. Il présente la présentation de manière attrayante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STS**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service et de défendre sa solution de projet en présentant sa réalisation à un comité ou en recherchant et en corrigeant des défauts introduits par le comité.**	L'élève met son projet en service. Il démontre le fonctionnement correct des fonctions de base demandées. Il présente et discute les fonctions de base de la solution du projet lors d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions posées par le comité. Il a mis en œuvre les étapes de travail de la planification du projet pour les fonctions de base requises. Il trouve des erreurs intégrées simples lors d'une recherche d'erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre sa solution de projet en présentant sa documentation à un comité.**	L'élève présente et discute la documentation des fonctions de base requises dans le cadre d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions posées par le comité. Il a indiqué correctement ses références et a vérifié l'exactitude et l'exhaustivité du contenu des informations collectées. Il a rédigé la documentation dans un langage adapté à la maintenance. Il a transposé les présentations textuelles en respectant la forme à l'aide de feuilles de style (mise en forme, texte courant, en-têtes et pieds de page, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter le contenu de sa solution de projet dans le cadre d'une présentation.**	L'élève se présente comme un expert de son projet et présente avec aisance les fonctions de base requises. Il informe le comité sur les fonctions de base mises en œuvre de sa solution de projet. Il a conçu sa présentation de manière attrayante sur le plan du contenu et de la forme et la présente en conséquence. Il structure sa présentation en fonction du sujet et a adapté le contenu aux besoins du comité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre sa solution de projet en présentant de manière autonome des fonctions supplémentaires proposées à un comité ou en recherchant et en corrigeant des défauts introduits par le comité.**	L'élève présente et discute les fonctions supplémentaires qu'il a proposées de manière autonome dans le cadre d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions. Il a choisi des fonctions supplémentaires élaborées et adaptées à l'ordre de travail. Il a présenté les fonctions supplémentaires choisies au formateur et lui a demandé l'autorisation de les mettre en œuvre. Il a ensuite mis en œuvre et testé avec succès les fonctions supplémentaires. Il a complété sa documentation avec des informations sur ses fonctions supplémentaires. Il a complété sa présentation avec des informations sur ses fonctions supplémentaires. Il effectue un dépannage professionnel et trouve les défauts introduits par le comité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffa¨lligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseversta¨ndnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden ko¨nnen die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffa¨lligkeiten beantworten, aber auch Zusammenha¨nge herstellen. Die Lernenden ko¨nnen in einem MCQ-Test oder a¨hnlicher Aufgabe ein fundiertes Versta¨ndnis fu¨r die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespra¨ch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Daru¨ber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenha¨nge zu erkennen und diese u¨berwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Éducation physique et sportive spécifique 1 (EDPHS1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Maker Space 5 (MAKER5-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER5-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Éducation physique et sportive spécifique 2 (EDPHS2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Maker Space 6 (MAKER6-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER6-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Éducation physique et sportive spécifique 3 (EDPHS3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Maker Space 7 (MAKER7-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 7**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER7-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Éducation physique et sportive spécifique 4 (EDPHS4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Éducation physique et sportive spécifique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDPHS4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'éducation physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de participer au cours de manière positive et engageante.**	L'élève maîtrise avec succès des situations sportives impliquant diverses dispositions et compétences telles que le sens des responsabilités, l'engagement, la conscience de la sécurité, la volonté d'effort et la performance, …	L'élève fait preuve d'une attitude positive et engagée dans le cadre de diverses actions du mouvement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de favoriser la coopération avec les autres et d'interagir de manière appropriée avec eux.**	Avec d'autres, l'élève gère avec succès des situations d'action sportive en travaillant ensemble (coopération, capacité à travailler en équipe, compétences de communication, capacité à gérer les conflits, ...) et en traitant les autres d'une certaine manière (fair-play, empathie, sens critique, tolérance et respect, ...).	L'élève interagit et coopère avec succès dans le cadre de diverses actions du mouvement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes actions de mouvement de manière satisfaisante, en tenant compte du niveau de performance individuel.**	L'élève maîtrise avec succès diverses situations sportives impliquant des compétences et des capacités de coordination, de motricité physique et de cognition intellectuelle.	L'élève agit avec succès dans le cadre de diverses actions de mouvement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Maker Space 8 (MAKER8-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Maker Space 8**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER8-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau C (MPMAC1-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reconnaitre des situations proportionnelles. Il sait manier le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois.**	Il sait reconnaitre des situations proportionnelles. Il peut résoudre des problèmes. Il sait appliquer le calcul d'intérêts, les pourcentages et la règle de trois dans ses exercices.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable des résoudre des équations simples, et de mettre en œuvre des méthodes de résolution adaptées aux circonstances.**	Il sait résoudre des équations simples et des équations à 2 inconnues. Il sait faire des exercices à l'aide des équations du premier degré.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trier des données de sorte à en tirer des statistiques.**	Il connaît les terminologies de la statistique. Il sait représenter une série statistique par un graphique. Il sait faire une analyse quantitative des données. Il sait déterminer la médiane, le mode, l'étendue, l'écart moyen, l'écart-type et la variance.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau C (MPMAC2-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré simples et de les appliquer dans des résolutions de problèmes.**	Il reconnaît les équations du second degré, sait les résoudre et vérifier ses solutions. Il sait résoudre des problèmes impliquant ces équations.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la capitalisation.**	Il connaît la terminologie de la capitalisation. Il sait calculer une capitalisation avec les intérêts simples et composés.	Exemples: voir programme
30 % (18 P)	**L'élève sait calculer les annuités et établir un tableau d'amortissement.**	A l'aide des formules spécifiques, il sait calculer des annuités de placement et des annuités de remboursement. Il sait dresser un tableau d'amortissement.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau C (MPMAC3-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction linéaire (y = ax)**	- L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction affine (y = ax + b)**	- Il fait la différence entre fonction affine et linéaire. - Il sait déterminer le coefficient directeur d'une droite. - Il est capable de déterminer les points d'intersection de la droite avec les axes. - Il peut déterminer graphiquement le coefficient directeur d'une fonction du premier degré. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Identification et caractérisation d'une fonction du second degré**	- Il reconnaît les fonctions du premier et du second degré et sait les différencier. - Il est capable de représenter une fonction du second degré à partir d'un tableau de valeurs. - Il est capable de calculer les coordonnées des points d'intersection de la parabole avec les axes. - L'apprenant peut représenter une fonction par un tableau de valeurs ou un graphique.	Exercices : voir programme
40 % (24 P)	**Détermination du domaine de définition de fonctions simples et composées**	- Il est capable de déterminer les domaines de différentes fonctions (polynômiales, rationnelles, du second degré, irrationnelles et composées de fonctions) en respectant les règles de calcul et la loi de composition - Il peut déterminer l'intersection des différents domaines d'une fonction composée.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau C (MPMAC4-F)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau C**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAC4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Mathématiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Détermination des limites de fonctions simples et composées.**	- L'apprenant connaît la notion de limite et peut calculer des limites de fonctions - Il connaît les règles de base du calcul des limites et est capable de les appliquer.	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (1)**	- L'apprenant peut compléter un tableau de valeurs à deux variables. - Il sait déterminer les coordonnées du point moyen G et le représenter graphiquement. - Il sait déterminer une série statistique par différentes méthodes (Méthode de Mayer, Méthode des moindres carrés)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Maîtrise des bases de la statistique à double variable (2)**	- Il est capable de calculer le coefficient de corrélation. - Il reconnaît la droite de régression dans un graphique et peut en déterminer l'équation. - Il est capable de calculer la variance et la covariance et en connaît les significations	Exercices : voir programme
30 % (18 P)	**Détermination des tendances, des variations saisonnières ainsi que des prévisions pour les périodes à venir.**	- Il reconnaît une série chronologique. - Il sait déterminer une tendance à partir d'une série statistique. - Il est capable de déterminer une variation saisonnière. - Il peut établir par calcul une prévision pour les périodes à venir.	Exercices : voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs..
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Commerce environnemental 4 (ECOMM4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Commerce environnemental 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	L'élève connaît les notions d'actif, de passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan. Il connaît la structure du plan comptable des comptes de l'actif et du passif. Il sait faire l'ouverture des comptes et il connaît les principes de la comptabilité en partie double, l'écriture comptable sous forme de comptes en « T » et dans le journal. Il sait faire les calculs nécessaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations des comptes de bilan et de gestion de base.**	L'élève connaît les notions d'actif, de passif et de bilan, ainsi les grandes rubriques du bilan. Il connaît la structure du plan comptable des comptes de l'actif et du passif. Il sait faire l'ouverture des comptes et il connaît les principes de la comptabilité en partie double. Il sait faire l'écriture comptable et comptabiliser sous forme de comptes en « T » et dans le journal les écritures comptables. Il sait faire les calculs nécessaires. Il sait inscrire les données dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base, d'établir les comptes annuels et le bilan final, et d'interpréter le bilan.**	L'élève sait différencier les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice. Il connaît la notion des « comptes annuels ». Il connaît les principes de la comptabilité en partie double et il sait comptabiliser sous forme de comptes en « T » et dans le journal les écritures comptables. Il sait inscrire les données dans le bilan final en indiquant les grandes rubriques. Il sait interpréter en indiquant le compte résultat.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les factures et sait calculer la TVA.**	L'élève sait contrôler les factures et corriger les fautes éventuelles. Il sait déterminer le taux de TVA, ainsi que faire son calcul. Il sait faire les calculs nécessaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Cyber Security 1 (CYBSE1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Cyber Security 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'examiner et de décrire des architectures et des topologies de réseaux.**	L'élève comprend le fonctionnement et la conception de diverses topologies de réseau. Il examine et décrit le fonctionnement du CSMA/CD. Il examine et décrit le modèle OSI. Il décrit la structure des adresses MAC et comprend à quoi elles servent. Il examine et décrit les réseaux peer-to-peer. Il examine et décrit les réseaux serveur-client.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'étudier et de décrire les normes et standards des câbles de réseau et des connecteurs de réseau à utiliser.**	L'élève connaît les normes et les standards des câbles et des prises de réseau à utiliser.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'examiner et de décrire le protocole de l'Internet.**	L'élève examine et décrit le fonctionnement du TCP/IP. Il examine et décrit l'adressage et le masquage. Il examine et décrit le paquetage et le routage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Centrales électriques 1 (CENEL1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Centrales électriques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CENEL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement des différents types de générateurs, de les mettre en service et d'analyser leur comportement.**	L'élève explique la conception et le fonctionnement des différents types de générateurs. Il sait différencier les générateurs à l'aide de la plaque signalétique. Il sait câbler les générateurs correctement selon le schéma de câblage. Il étudie expérimentalement le comportement des différents générateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connecter un générateur synchrone triphasé au réseau public au moyen de circuits de synchronisation et de réaliser des expériences sur le facteur de puissance et le contrôle de la puissance.**	L'élève apprend à connaître les circuits de synchronisation manuels et automatiques et les examine dans le cadre d'expériences interactives. Il sait paramétrer le régulateur de puissance et effectue la synchronisation en mode test. Il sait commuter le générateur sur le réseau public. Il examine le comportement du régulateur de puissance en cas de programmation incorrecte. Il contrôle la puissance active et peut générer une puissance réactive inductive ou capacitive pour corriger le facteur de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nommer différents types de centrales électriques, de comprendre leur fonctionnement et de les présenter à la classe.**	L'élève nomme des centrales à vapeur (lignite, charbon, gaz, nucléaire) ainsi que des centrales de cogénération au biogaz et des centrales hydroélectriques. Il comprend le fonctionnement de ces centrales et connaît leurs avantages et leurs désavantages respectifs. Il présente son travail à la classe et répond aux questions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Énergies renouvelables 2 (ENREN2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de caractériser et d'interconnecter les modules solaires d'une façon à ce que la production d'énergie soit maximisée pour une orientation optimale.**	L'élève découvre les types d'interconnexion des modules solaires. Il examine le comportement en cas d'ombrage partiel. Il reconnaît la nécessité de diodes de dérivation. Il développe les courbes caractéristiques des modules solaires. Il étudie l'orientation optimale des modules solaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la conception des systèmes photovoltaïques, de les monter et de les analyser à l'aide de mesures.**	L'élève explique comment adapter le générateur PV à la charge électrique existante. Il apprend à connaître le fonctionnement d'un convertisseur DC-DC en prenant l'exemple du convertisseur abaisseur où élévateur. Il assemble un convertisseur élévateur de manière discrète et effectue des mesures appropriées afin d'interpréter le fonctionnement à l'aide de diagrammes signal-temps. Il comprend le principe du « Maximum Power Point » et décrit le passage à la régulation MPP. Il cite les tâches d'un onduleur et explique la structure globale d'un onduleur à l'aide d'un schéma fonctionnel. Il indique les avantages et les inconvénients des onduleurs avec et sans transformateur. Il nomme d'autres concepts d'onduleurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service une installation photovoltaïque en fonctionnement autonome.**	L'élève détermine les besoins énergétiques d'un projet d'un client imaginaire ainsi que la puissance nécessaire des modules solaires et la capacité de stockage de l'accumulateur. Il donne des conseils sur la manière d'économiser de l'énergie. Il met en place un système PV en fonctionnement direct et en stockage (12V DC) et analyse le flux d'énergie dans cette installation. Il met en place un système photovoltaïque pour la production d'une tension alternative de 230V et analyse le flux d'énergie dans cette installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gestion de l'énergie 1 (ENMAG1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter les grandeurs alternatives sinusoïdales à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de déterminer leurs valeurs caractéristiques.**	L'élève utilise des diagrammes temporels et vectoriels pour représenter les grandeurs alternatives sinusoïdales. Il nomme et détermine les valeurs caractéristiques des grandeurs alternatives sinusoïdales. Il détermine les valeurs efficaces des grandeurs alternatives sinusoïdales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de caractériser le comportement de la résistance, de la bobine et du condensateur soumis à une tension alternative à l'aide de mesures et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève calcule la résistance et la puissance active. Il explique le terme de réactance et de puissance réactive de la bobine et du condensateur et les détermine expérimentalement. Il détermine expérimentalement le déphasage entre le courant et la tension. Il effectue des calculs fondamentaux. Il étudie le comportement en courant alternatif des diviseurs de tension RC et RL. Il étudie le comportement en fréquence des circuits de filtrage simples soumis à une tension alternative.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé et d'effectuer des mesurages ainsi que des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit la conception du transformateur monophasé et explique son fonctionnement. Il explique les termes « Induction électromagnétique » et « Force de Lorentz ». Il détermine le rapport de transformation d'un transformateur à l'aide de mesures. Il détermine les pertes fer et les pertes cuivre. Il examine le comportement du transformateur sous différentes charges à l'aide de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'étudier des régimes transitoires dans les réseaux à courant alternatif sous l'influence de différentes charges et de déterminer le temps de commutation optimal.**	L'élève apprend l'importance des opérations de commutation. Il cite et explique les conséquences (dangers) des opérations de commutation dans les réseaux d'énergies. Il examine l'influence de différentes charges sur le tracé des signaux à l'aide d'expériences. Il examine à l'aide d'expériences le comportement du courant et de la tension lors de l'enclenchement d'une tension alternative et détermine le point de commutation idéal.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 1 (ATETP1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier électronique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interconnecter des composants électroniques à un circuit, de le mettre en service, de le régler et d'exécuter de manière professionnelle les différentes étapes pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques.**	L'élève connaît les caractéristiques des composants électroniques utilisés. Il dimensionne tous les composants et dessine le circuit électronique. Il assemble un circuit électronique conforme aux normes, fonctionnel et sans erreurs. Il respecte les directives spécifiques à la fabrication de circuits électroniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service et de régler de manière adéquate des capteurs à sorties analogiques et numériques avec leurs circuits électroniques d'évaluation correspondants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs courants. Il sait distinguer les différents types de sorties binaires. Il travaille avec les fiches techniques et propose des circuits électroniques adaptés aux caractéristiques des capteurs. Il dessine et dimensionne les circuits. Il assemble des circuits électroniques conforme aux normes, fonctionnel et sans erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement les instruments de mesure afin d'établir des protocoles de mesure et d'utiliser ceux-ci à travers la recherche de pannes dans les circuits électroniques.**	L'élève manipule les instruments de mesure de façon appropriée. Il réalise les mesures de manière autonome et professionnelle. Il établit des rapports d'activité ainsi que des protocoles de mesure. Il effectue une recherche de pannes systématique pour localiser les défauts. Il établit de façon manière autonome un dossier technique complet avec les documents requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Atelier énergétique 1 (ATENP1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier énergétique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATENP1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de mettre en œuvre, de façon autonome, des installations du domaine du bâtiment, tout en tenant compte des matériaux, des outils, des appareils de mesure et des équipements d'exploitation ainsi qu'en respectant un cahier de charges.**	L'élève prend note de la séquence des étapes nécessaires à la réalisation de cette tâche. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la planification. Il sélectionne les matériaux, les outils, les appareils de mesure et les équipements nécessaires et les utilise de manière appropriée. Il procède à l'assemblage des équipements selon le plan d'installation. Il pose les câbles nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, les réglementations du travail, de protection de l'environnement ainsi que la durabilité. Il intègre un système photovoltaïque à une installation électrique existante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer, de planifier, de mettre en œuvre et de vérifier les mesures de protection des bâtiments et des personnes dans les systèmes du réseau TN.**	L'élève évalue correctement les dangers et les effets du courant électrique. Il explique la représentation schématique du réseau d'approvisionnement en énergie du Luxembourg. Il distingue les différents systèmes de réseaux. Il décrit l'origine des types de défauts dans les installations électriques et leurs conséquences. Il explique la composition et le fonctionnement des divers dispositifs de protection contre la surcharge. Il planifie des séquences de test pour contrôler les mesures de protection à l'aide d'appareils adéquats. Il compare et sait interpréter les résultats des mesures tests selon la règlementation en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, d'expliquer et de mettre en œuvre des mesures de protection des bâtiments et des équipements contre les surtensions et les conséquences d'un coup de foudre.**	L'élève explique la séquence des événements résultant d'un coup de foudre sur un bâtiment et à travers de son l'installation électrique. Il définit la surtension due à un coup de foudre dans les installations sans parafoudres. Il examine la réaction et la sensibilité des équipements aux surtensions résultants des opérations de commutation et des coups de foudre. Il explique le comportement des différents types de paratonnerres. Il démontre clairement l'interaction entre les paratonnerres et les parasurtenseurs. Il pose les câbles et les équipements nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, de réglementation du travail, de protection de l'environnement ainsi que de durabilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service des installations électriques, et d'établir, de documenter et de gérer des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activité.**	L'élève procède à une inspection visuelle. Il effectue un contrôle hors tension des installations électriques. Il effectue un contrôle et des mesurages sous tension des installations électriques. Il effectue une recherche systématique de pannes avec des appareils de mesure appropriés. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit. Il établit des rapports d'activité et des protocoles de mesure pour documenter ses résultats de mesures dans le manuel d'utilisation. Il prépare les documents requis (plan d'installation, plan de raccordement, liste des matériaux, schémas de câblage) et sait les interpréter.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Formation patronale en Smart Energy 1 (FORSTS1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies » sous guidance.**	L'élève utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Commerce environnemental 5 (ECOMM5)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Commerce environnemental 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le Marketing Mix et de comprendre l'analyse de portefeuille.**	L'élève connaît la notion du Marketing Mix. Il connait les quatre P et il sait analyser la marchandise par ces quatre optiques. Il connaît l'analyse de cycle de vie de la marchandise. Il sait classer la marchandise par l'analyse de portefeuille.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher les informations pour créer une entreprise, pour chercher la législation du droit au travail et des informations légales pour demander des subventions liées aux énergies renouvelables et savoir tirer les conclusions.**	L'élève connaît les sources nécessaires à la recherche et trouve les informations pertinentes. Il discute des différentes sources de subvention avec le client. Il utilise les informations juridiques et professionnelles pour préparer une demande de subventions. Il soumet la demande de subvention aux autorités dans les délais prescrits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les défis pour la transformation énergétique et de calculer les coûts économiques de cette transformation.**	L'élève connaît les différentes sortes d'énergie consommées au Luxembourg. Il connaît le domaine d'utilisation de l'énergie. Il connaît la provenance des énergies. Il connaît le prix des différentes énergies. Il connaît l'efficacité d'épargner de l'énergie. Il connaît les coûts de la transformation énergétique et les effets du coup de pouce.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Cyber Security 2 (CYBSE2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Cyber Security 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'examiner certains protocoles des couches 3 et 4.**	L'élève examine et décrit la ICMP. Il examine et décrit le TCP. Il examine et décrit l'UDP et SSDP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'examiner certains services de réseaux des couches 5 à 7.**	L'élève examine et décrit DHCP. Il examine et décrit FTP. Il examine et décrit SSH. Il examine et décrit http et WEB-Server. Il examine et décrit le streaming.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de décrire et d'examiner certains sujets d'introduction à la cyber-sécurité.**	L'élève examine et décrit certains problèmes des ports ouverts. Il examine et décrit le transfert de données avec FTP. Il examine et décrit le cryptage en SSH. Il examine et décrit l'attaque DDoS.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Centrales électriques 2 (CENEL2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Centrales électriques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CENEL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les fonctions du visualiseur SCADA, de les paramétrer et de les appliquer dans le cadre d'expériences interactives orientées projet.**	L'élève peut s'adresser avec l'aide du visualiseur aux différents appareils en temps réel afin de transmettre les valeurs mesurées et les états. Il utilise les valeurs mesurées pour créer des diagrammes. Il contrôle et surveille les paramètres importants des systèmes énergétiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simuler différentes centrales électriques dans le visualiseur SCADA, de les mettre en service, de les synchroniser avec le réseau public et de réagir à un fonctionnement en séquence de charge d'une puissance active ou réactive externe.**	L'élève met en service la centrale électrique et paramètre le relais multifonction pour la synchronisation automatique. Il synchronise la centrale électrique avec le réseau public. Il effectue une commande manuelle de la puissance. Il commande la centrale électrique via le visualiseur SCADA. Il supervise et vérifie les valeurs et les états mesurés afin d'obtenir des courbes caractéristiques typiques et chiffres-clé de la centrale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement d'une centrale de pompage-turbinage et d'identifier sa fonction en tant que dispositif de stockage d'énergie dans un réseau intelligent.**	L'élève comprend le fonctionnement de la centrale électrique. Il met en service la centrale électrique et la synchronise avec le réseau public. Il effectue une commande semi-automatique de la puissance active et réactive. Il commande et surveille les valeurs et les états mesurés afin d'obtenir des courbes caractéristiques et des données caractéristiques typiques de la centrale. Il répond aux questions pour évaluer son niveau des connaissances et reconnaît la stabilité du réseau grâce au système de stockage de l'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Énergies renouvelables 3 (ENREN3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la conception et le fonctionnement des petites éoliennes modernes.**	L'élève présente l'histoire de l'énergie éolienne de manière illustrative. Il explique les différents types de constructions d'éoliennes. Il comprend l'origine du vent et applique les fondements de la physique dans des expériences simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un petit générateur éolien dans des conditions de vent variables et de le transformer en un système de 12V DC avec stockage d'énergie.**	L'élève distingue entre les différents composants d'une petite centrale éolienne. Il met en place un système 12V DC avec régulateur de charge et effectue des mesures à différentes vitesses de vent et charges. Il élargi le système 12V DC avec un dispositif de stockage d'énergie et effectue des mesures à différentes vitesses de vent et charges.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service un système autonome pour la production d'une tension alternative de 230V et d'effectuer des mesures.**	L'élève explique le fonctionnement de principe d'un onduleur. Il met en place un système autonome de 230V et le met en service. Il examine le système à différentes vitesses de vent et charges.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Gestion de l'énergie 2 (ENMAG2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'étudier le comportement de charges symétriques et asymétriques (R, L et C) dans un circuit triphasé en mesurant des courants, tensions et puissances.**	L'élève connaît la différence entre les grandeurs par phase et les grandeurs composées et explique la relation entre ces grandeurs. Il détermine le courant compensateur du conducteur neutre par mesures et ceci pour des charges symétriques et asymétriques. Il explique les conséquences d'une interruption du conducteur neutre. Il examine le comportement des charges résistives, capacitives et inductives en connexion étoile et triangle. Il effectue des mesures de courant, de tension et de puissance sur des charges symétriques et asymétriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'examiner le fonctionnement de transformateurs de courants et de tensions et d'effectuer des mesures avec ces transformateurs dans des circuits triphasés.**	L'élève examine le courant secondaire du transformateur de courant en fonction du courant primaire. Il examine l'influence de la charge sur l'erreur de courant. Il insère des transformateurs de courant dans un réseau triphasé. Il détermine métrologiquement les caractéristiques du transformateur de tension. Il détermine l'erreur de tension et la classe de précision du transformateur. Il examine l'influence de la charge sur le rapport de transformation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un transformateur triphasé sous charge résistive, inductive et capacitive au moyen de mesures pratiques et de simulations de défauts.**	L'élève nomme correctement les différents composants du schéma de circuit équivalent. Il exploite un transformateur polyphasé en marche à vide et en court-circuit et effectue des mesures. Il exploite un transformateur polyphasé à différentes charges et vérifie le rapport de transformation. Il étudie le branchement en parallèle de transformateur polyphasés. Il détermine la distribution électrique pour différents couplages.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Atelier électronique 2 (ATETP2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier électronique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interconnecter des composants électroniques à un circuit complexe, de le mettre en service, de le régler et d'exécuter de manière professionnelle les différentes étapes pour la réalisation et la mise en service de modules électroniques.**	L'élève connaît les caractéristiques des composants utilisés. Il dimensionne tous les composants et dessine le circuit électronique complexe. Il assemble un circuit électronique conforme aux normes, fonctionnel et sans erreurs. Il respecte les directives spécifiques à la fabrication de circuits électroniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en réseau des capteurs conventionnels et à système de bus et d'enregistrer, transmettre et visualiser les données des capteurs.**	L'élève met en réseau des capteurs analogiques et numériques via des interfaces et/ou des systèmes de bus adaptés. Il lit les données des différents capteurs et les transmet à un écran ou à une base de données. Il trie et interprète les données transmises par les capteurs pour les visualiser sur un écran ou afin de les publier sur un site web.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement les instruments de mesure afin d'établir des protocoles de mesure et d'utiliser ceux-ci à travers la recherche de pannes dans les circuits électroniques.**	L'élève manipule les instruments de mesure de façon appropriée. Il réalise les mesures de manière autonome et professionnelle. Il établit des rapports d'activité ainsi que des protocoles de mesure. Il effectue une recherche de pannes systématique pour localiser les défauts. Il établit de façon manière autonome un dossier technique complet avec les documents requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Atelier énergétique 2 (ATENP2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier énergétique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATENP2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de mettre en œuvre, de façon autonome, un réseau insulaire de 230V avec stockage d'énergie électrique pour une installation donnée du domaine du bâtiment donnée tout en tenant compte d'un cahier de charges.**	L'élève prend note de la séquence des étapes nécessaires à la réalisation de cette tâche. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la planification. Il détermine en étroite collaboration avec le client la capacité requise de la batterie. Il intègre la batterie de stockage d'énergie dans une installation électrique prédéfinie. Il pose les câbles nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, les réglementations du travail et de protection de l'environnement ainsi que la durabilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de mettre en œuvre, de façon autonome, une infrastructure de recharge appropriée pour l'e-mobilité pour une installation du domaine du bâtiment prédéfini tout en tenant compte d'un cahier de charges.**	L'élève prend note de la séquence des étapes nécessaires à la réalisation de cette tâche. Il respecte les consignes de sécurité, les réglementations de travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la planification. Il distingue les composantes des différents systèmes d'infrastructure de recharge. Il détermine en fonction de l'installation électrique prédéfini une infrastructure de recharge appropriée. Il pose les câbles nécessaires et réalise le câblage selon les règles de l'art tout en respectant les consignes de sécurité, les réglementations du travail, de protection de l'environnement. Il examine l'utilisation de dispositifs spéciaux de protection contre la surcharge pour l'infrastructure de recharge. Il intègre l'infrastructure de recharge sélectionnée dans l'installation électrique existante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service des installations électriques, et d'établir, de documenter et de gérer des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activités.**	L'élève procède à une inspection visuelle. Il effectue un contrôle hors tension des installations électriques. Il effectue un contrôle et des mesurages sous tension des installations électriques. Il effectue une recherche systématique de pannes avec des appareils de mesures appropriés. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit. Il établit des rapports d'activités et des protocoles de mesures pour documenter les résultats des mesures dans le manuel d'utilisation. Il prépare les documents requis (plan d'installation, plan de raccordement, liste des matériaux, schémas de câblage) et sait les interpréter.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.8. - Formation patronale en Smart Energy 2 (FORSTS2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et de réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies » sous guidance.**	L'élève utilise sous guidance les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sous guidances sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Commerce environnemental 6 (ECOMM6)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Commerce environnemental 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une analyse économique/rentabilité pour une installation photovoltaïque.**	L'élève établit les coûts initiaux d'une installation photovoltaïque et calcule les intérêts du capital investi. Il définit les coûts d'exploitation et de maintenance. Il détermine les coûts de remplacement des composants. Il évalue les recettes de l'installation photovoltaïque et détermine les frais pour l'autoconsommation. Il spécifie les subventions pour l'installation photovoltaïque.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une analyse économique/rentabilité pour d'autres installations (capteurs solaires thermique, pompe à chaleur).**	L'élève établit les coûts initiaux d'une installation et calcule les intérêts pour le capital investi. Il définit les coûts d'exploitation et de maintenance. Il détermine les coûts de remplacement des composants. Il spécifie les subventions pour l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une analyse économique pour une éolienne.**	L'élève établit les coûts initiaux d'une installation éolienne et calcule les intérêts pour le capital investi. Il définit les coûts d'exploitation et de maintenance. Il détermine les coûts de remplacement des composants. Il évalue les recettes de l'installation éolienne détermine les frais pour l'autoconsommation. Il spécifie les subventions pour l'installation éolienne.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les montants des subventions pour les différentes mesures pour l'assainissement énergétique d'une maison et autres installations techniques.**	L'élève calcule la/les subventions : pour l'assainissement énergétique de la façade, pour l'assainissement énergétique des portes et fenêtres, pour l'assainissement énergétique du toit, pour une pompe à chaleur sole-eau, pour une pompe à chaleur à air, pour une ventilation centrale avec étanchéité de la maison. Il repère les bons formulaires pour obtenir les subventions sur les sites web correspondants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Cyber Security 3 (CYBSE3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Cyber Security 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les menaces dans le domaine des technologies de l'information et de formuler des objectifs et des concepts de protection en tenant compte de la législation en vigueur.**	L'élève cite des exemples de différentes situations de menaces et reconnaît la nécessité d'agir pour donner suite aux obligations légales exigées. Il énumère des exemples d'infrastructures critiques et évalue leur niveau de menace. Il énumère différents exemples de logiciels malveillants. Il nomme les obligations légales et les recommandations pour les exploitants d'infrastructures critiques. Il recherche les informations correspondantes sur les sites Internet des autorités compétentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents concepts de sécurité et de proposer des mesures appropriées concernant la sécurité des installations, des réseaux et l'intégrité du système.**	Au sein de la sécurité des installations, l'élève distingue entre autres la sécurité physique et le contrôle d'accès. Au sein de la sécurité du réseau, il décrit la protection des cellules et du périmètre et cite les techniques de filtrage de paquets telles que le pare-feu et le VPN. Il énumère entre autres l'authentification et la gestion des utilisateurs ainsi que le durcissement du système et la protection des accès comme mesures pour augmenter l'intégrité du système.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service un routeur Security LAN dans les règles de l'art.**	L'élève analyse les protocoles réseau disponibles pour la configuration et répartit ces protocoles en fonction des aspects liés à la sécurité. Il établit une connexion et parvient à se connecter. Il compromet le routeur en espionnant les données des utilisateurs. L'apprenti configure le routeur avec un client SSH. Il désactive les protocoles de réseau critiques pour la sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'interface web d'un routeur Security LAN pour configurer un serveur DHCP et un pare-feu.**	L'élève installe et exploite un serveur DHCP. Il configure des adresses IP statiques et repère les appareils connectés via la table ARP. Il explique le fonctionnement du pare-feu. Il configure le pare-feu via l'interface web du routeur. Il libère les adresses IP et les ports sur le routeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Énergies renouvelables 4 (ENREN4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de simuler un projet client à l'aide d'un logiciel de planification photovoltaïque.**	L'apprenti élabore un concept en rapport avec le projet du client en utilisant tous les types d'installations courantes. Il utilise les différents outils de conception et de design du logiciel pendant la phase de planification. Il accède à une base de données de produits et sélectionne correctement les modules PV et les onduleurs. Il utilise les données climatiques disponibles dans le monde entier pour simuler l'installation et établit un premier pronostic de production énergétique. Lors de la simulation, il tient compte de la diminution du rendement due à l'ombrage et détermine le décompte exact de la production énergétique. Il optimise le branchement des modules afin de maximiser la production d'énergie de l'installation. Il établit des schémas électriques et intègre des dispositifs de sécurité tels que des fusibles, des interrupteurs-sectionneurs et des parasurtenseurs pour les soumettre à l'entreprise de distribution d'électricité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport de simulation et un bilan énergétique à l'aide d'un logiciel de planification photovoltaïque.**	L'apprenti rédige un rapport de projet complet contenant tous les résultats de la simulation et les détails techniques. Dans la simulation, il complète les tarifs d'injection actuels, ajoute les coûts du système de l'installation, tient compte des subventions publiques en vigueur et réalise une analyse économique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une centrale photovoltaïque.**	L'élève met en service la centrale photovoltaïque via SCADA et mesure l'énergie produite par l'installation. Il examine le comportement de régulation de l'onduleur de réseau. Il limite la puissance de l'onduleur PV (Derating) et met à disposition de la puissance réactive. Il détermine le rendement de l'onduleur de réseau. Il surveille les données de l'installation et traite les données pour les visualiser sur un PC. Il étudie le comportement de la centrale photovoltaïque en cas de panne de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Efficacité énergétique 1 (EFFEN1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Efficacité énergétique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EFFEN1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: + intervenant externe

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de contextualiser l'amélioration de l'efficacité des bâtiments d'habitation dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la promotion des énergies renouvelables.**	L'élève fournit des arguments en relation avec l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments d'habitation. Il différencie les dispositions imposées par la physique du bâtiment (transport de chaleur, transmission thermique, bilan énergétique, étanchéité à l'air, besoins en chaleur de chauffage, etc.). Il distingue entre l'écologie, le confort d'habitation, les coûts et la durabilité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier l'efficacité énergétique de la mise à disposition de chaleur et de citer des propositions d'amélioration.**	L'élève nomme différents systèmes d'approvisionnement en chaleur pour les bâtiments d'habitations. Il distingue les systèmes de production de chaleur habituels (mazout, gaz, électricité, bois, etc.) et les systèmes de distribution de chaleur (radiateurs, distribution surfacique, émetteurs par rayonnement, etc.) dans les bâtiments d'habitations. Par conséquent, il examine les avantages et inconvénients respectifs des systèmes de chauffage en termes d'efficacité énergétique et de durabilité (rendement, pertes, etc.). Il vérifie la faisabilité d'une installation solaire et/ou photovoltaïque en combinaison avec les systèmes de fourniture de chaleur. Er überprüft die Sinnhaftigkeit einer Solaranlage und/oder einer Photovoltaikanlage in Kombination mit den Wärmebereitstellungssystemen.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appréhender la rentabilité des mesures d'efficacité énergétique.**	L'élève reconnaît l'utilité des mesures d'économie d'énergie des bâtiments d'habitation en raison de la durabilité et de la rentabilité. Il étudie les économies (énergie, consommation, coûts, matériaux) en fonction du concept énergétique choisi (épaisseur et matériau d'isolation, système de chauffage, etc.) pour les nouvelles constructions et/ou rénovation de bâtiment existant. Il vérifie la rentabilité des matériaux choisis en argumentant sur les avantages et inconvénients économiques ainsi que sur la durabilité de ces matériaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Gestion de l'énergie 3 (ENMAG3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'étudier, de répartir uniformément et/ou de réduire la charge du réseau en mesurant la charge de pointe pour différents consommateurs dynamiques.**	L'élève effectue des mesures avec des compteurs d'énergie active et réactive sur un consommateur de courant triphasé dynamique (moteur asynchrone). Il étudie la charge du réseau en cas de charge active et d'inversion du sens de l'énergie. Il détermine les maxima de puissance et enregistre les caractéristiques de la courbe de charge.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une compensation manuelle et automatique de la puissance réactive.**	L'élève met en service une machine asynchrone et détermine ses caractéristiques. Il détermine le condensateur de compensation. Il effectue la compensation avec différents condensateurs. Il détermine la puissance étage et effectue la compensation manuelle. Il exécute correctement la compensation automatique de la puissance réactive et réduit ainsi les courants réactifs indésirables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de de décrire la structure du réseau d'alimentation en énergie électrique et de l'appliquer à un réseau en fonctionnement autonome.**	L'élève esquisse le réseau européen de transport et de distribution d'énergie avec des exemples de producteurs et de consommateurs. Il divise la courbe de charge côté consommateur en charge de base, charge moyenne et charge de pointe et nomme les centrales électriques qui y participent. Il reconnaît la nécessité de mettre à disposition une puissance de réglage positive et négative en cas d'écart entre les besoins de puissance prévisionnels et réels. Il montre la différence entre le réglage primaire, secondaire et tertiaire en cas de faute du réseau. Il distingue les différents modes de fonctionnement d'un micro-réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un micro-grid en fonctionnement autonome, de le mettre en service et d'étudier les effets de différentes charges complexes sur les tensions de lignes.**	L'élève installe le micro-grid en mode autonome avec un générateur synchrone. Il démarre la machine synchrone via SCADA avec les paramètres de réseau corrects. Il examine les répercussions de différentes charges (R, L, C et RL) au niveau du générateur sur les tensions de lignes. Il tire les conclusions correctes des mesures effectuées (chutes de tension, surtensions, etc.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Atelier électronique 3 (ATETP3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Atelier électronique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en place un projet KNX avec une commande d'éclairage et de stores.**	L'élève connaît les bases du bus d'installation KNX (système de bus, médias de transmission, topologie, appareils de bus, adresse physique, adresse de groupe, symboles de commutation). Il programme et paramètre les différents composants. Si nécessaire, il intègre des interrupteurs conventionnels dans le projet. Il identifie et monte les différents composants selon les règles de l'art, conformément au plan. Il pose et identifie les câbles selon les règles de l'art. Il tient compte des délais impartis et met systématiquement l'installation en service selon le protocole de contrôle établi. Il allume et fait varier l'éclairage et programme des scénarios d'éclairage selon les souhaits du client. Il commande les stores ou les rideaux selon les souhaits du client.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'ajouter une automatisation du bâtiment à son projet KNX.**	L'élève intègre des thermostats d'ambiance. Il saisit les données météorologiques à l'aide de capteurs. Il contrôle la température ambiante via le chauffage et active la climatisation en cas de besoin. Il commande les rideaux ou les stores en fonction des données météorologiques. Il interprète les messages d'alarme et les indications. Il intègre des capteurs de présence, de mouvement et de luminosité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques de manière professionnelle à partir d'un modèle.**	L'élève exécute les étapes de travail nécessaires à cet effet (comme par exemple mesurer, tracer, percer, plier, scier, limer) de manière professionnelle. Il contrôle en permanence les travaux effectués. Il exécute les travaux dans les délais impartis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Atelier énergétique 3 (ATENP3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Atelier énergétique 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATENP3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre et en service un circuit avancé pour un entraînement électrique (à l'aide d'un API).**	L'élève sait réaliser un circuit de commande géré par un système de bus. Il développe un circuit de commande d'une partie d'une unité de production complexe. Il tient compte du temps imparti. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la mise en œuvre de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer, de câbler et de mettre en service un convertisseur de fréquence localement.**	L'élève utilise les fiches techniques des appareils pour exécuter la mise en service de ceux-ci dans les règles de l'art. Il détermine les appareils adéquats pour pouvoir répondre aux exigences de l'installation. Il tient compte du temps imparti. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la mise en œuvre de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser et de comprendre les fiches techniques des capteurs analogiques pour exécuter le montage, le câblage et la mise en service dans les règles de l'art.**	L'élève sait distinguer les différents modèles de capteurs et tient compte de leur champ d'application. Il sait traiter les valeurs analogiques à l'aide d'un API. Il effectue le branchement des capteurs selon leurs fiches techniques. Il respecte le champ d'application des capteurs selon les exigences de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service de l'unité de production, et d'établir, de documenter et de gérer des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activité.**	L'élève procède à une inspection visuelle. Il effectue un contrôle et des mesurages sous tension de l'installation et procède au calibrage/étalonnage des capteurs. Il effectue une recherche systématique de pannes avec des appareils de mesure appropriés. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit. Il établit des rapports d'activité et des protocoles de mesure pour documenter ses résultats de mesures dans le manuel d'utilisation. Il prépare les documents requis pour l'unité de production.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Formation patronale en Smart Energy 3 (FORSTS3)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS3**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies ».**	L'élève utilise les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Commerce environnemental 7 (ECOMM7)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Commerce environnemental 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOMM7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de façon autonome une analyse économique approfondie pour une installation photovoltaïque.**	L'élève établit une analyse économique approfondie pour une installation photovoltaïque pour des personnes morales et physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de façon autonome une analyse économique approfondie pour des installations basées sur les énergies renouvelables.**	L'élève établit des analyses économiques approfondies pour différentes installations basées sur les énergies renouvelables pour des personnes morales et physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer de manière critique les mesures déjà prises et celles qui restent à prendre, et d'envisager des perspectives de nouvelles technologies en développement.**	L'élève compare les différentes mesures et évalue leurs utilités en réalisant des analyses coûts/avantages. Il porte un jugement critique sur l'utilisation de : l'hydrogène, la conversion de l'électricité en gaz, la fabrication du bio-kérosène, la méthanisation du CO2, et de l'alimentation au réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Cyber Security 4 (CYBSE4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Cyber Security 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYBSE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer une communication cryptée avec un routeur Security LAN, de le mettre en service et d'effectuer un test de fonctionnement.**	L'élève explique la mise en place d'un réseau privé virtuel (VPN) via une connexion TLS cryptée. Pour ce faire, il utilise au choix les protocoles de réseau UDP ou TCP. Il explique les méthodes d'authentification et de cryptage de données et décrit la structure de la connexion. Il décrit la structure des certificats X.509, les établit et les signe. Il fait référence aux éventuels messages du navigateur concernant les certificats auto-signés. Il configure le routeur comme client OpenVPN. Il établit une connexion entre différents clients OpenVPN. Il configure le pare-feu du routeur pour OpenVPN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un logiciel de télémaintenance pour établir une connexion sécurisée pour la maintenance d'un routeur Security LAN.**	L'élève configure le routeur de manière qu'un accès par logiciel de télémaintenance soit possible. Il installe correctement un contrôle utilisateur avec accès au routeur. Il crée des groupes et ajoute différents appareils et utilisateurs. Il effectue un test de fonctionnement pour vérifier la configuration.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de relier entre eux des réseaux strictement séparés, le réseau informatique industriel et le monde des bureaux, de manière que seules les communications nécessaires soient possibles.**	L'élève reconnaît les différentes exigences d'un réseau informatique industriel et d'un réseau dans un environnement de bureau. Il reconnaît la nécessité de relier les deux réseaux pour la commande et la planification d'installations de production d'énergie décentralisées (micro-grid, énergie de réglage et bourse de l'électricité). Il relie les deux réseaux strictement séparés de telle sorte que l'accès au réseau informatique industriel ne soit possible que de manière limitée. Il configure le routeur en conséquence et attribue les adresses IP respectives. Il exécute correctement les paramètres réseau WAN/Office et LAN et met le routeur en service. Il simule avec le protocole NAT un accès d'un PC du réseau de bureau à un réseau informatique industriel. Il configure le pare-feu en fonction des exigences. Il effectue des tests de fonctionnement et évalue les résultats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et désireux d'agir et de se développer de manière indépendante et dans une communauté, de manière responsable et ciblée.**	L'élève fait preuve de résilience / performance et d'engagement en faisant face à des défis et continue à travailler avec engagement même lorsqu'un objectif n'a pas été atteint. Il fait preuve de motivation / d'engagement en n'étant pas démotivé par l'échec. Il fait preuve d'aptitudes à la communication en formulant ses messages de manière claire et concise, en écoutant activement, en comprenant les expressions faciales, les gestes et la posture du corps et en y réagissant de manière appropriée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Énergies renouvelables 5 (ENREN5)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Énergies renouvelables 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENREN5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de relier une centrale photovoltaïque à un transformateur local, de la mettre en service et d'assurer une tension constante sur le réseau.**	L'élève étudie la tension dans le réseau local pour différentes charges. Il analyse le comportement de la puissance sur le transformateur local. Il limite la puissance de l'onduleur PV (Derating), règle la tension dans le réseau local à l'aide de SCADA et limite la puissance de l'onduleur PV en cas de besoin. Il étudie l'intégration des installations PV modernes dans un micro-grid.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'ajouter un accumulateur à une installation PV à l'aide d'un logiciel de planification PV, de simuler et de rédiger un rapport de simulation.**	L'élève explique le principe du stockage de l'énergie solaire. Il peut énumérer différents types de batteries et décrire leur fonctionnement élémentaire. Il explique le principe de fonctionnement d'un régulateur de charge. Il distingue les notions d'autoconsommation et d'autarcie. Il reconnaît la nécessité d'un stockage d'énergie pour augmenter l'autoconsommation et du point de vue de la stabilité du réseau. Il planifie un système de stockage pour des besoins énergétiques donnés. Il choisit un système de stockage approprié, définit une stratégie de charge pour une voiture électrique et montre les pièges de la technique de charge. Il effectue la simulation et détermine l'énergie photovoltaïque nécessaire à la charge de la voiture électrique en fonction du kilométrage quotidien et du temps d'immobilisation. Il rédige un rapport complet contenant tous les résultats de la simulation et les détails techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer un accumulateur de stockage dans une installation photovoltaïque, de le mettre en service et de contrôler le système à distance.**	L'élève installe un accumulateur de stockage dans une installation PV existante et le met en service. Il étudie l'interaction entre l'installation PV et l'accumulateur. Il augmente la consommation propre grâce à l'accumulateur. Il commande l'accumulateur à distance à l'aide de SCADA. Il optimise le comportement de fonctionnement grâce à des consommateurs intelligents. Il étudie l'intégration de l'accumulateur dans un micro-grid.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Efficacité énergétique (EFFEN2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Efficacité énergétique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EFFEN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: +intervenant externe

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de rechercher les bases légales et les exigences pour l'établissement d'un passeport énergétique et de les associer à une typologie de bâtiment.**	L'élève connaît les exigences des méthodes de calcul et les règlements grand-ducaux correspondants. Il est en mesure d'identifier et de définir la fonction du bâtiment ainsi que l'enveloppe thermique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'identifier l'enveloppe thermique d'une maison témoin en vue de l'établissement d'un passeport énergétique.**	L'élève calcule la surface de référence énergétique de l'enveloppe thermique et étanche et définit les éléments de construction de la maison témoin. Il prend en compte le règlement grand-ducal ainsi que les exigences réglementaires lors du choix des parois. Il choisit une classe d'étanchéité à l'air appropriée en fonction de la typologie du bâtiment et des exigences.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir la technique du bâtiment d'une maison témoin pour l'établissement d'un passeport énergétique et d'établir de manière autonome un certificat de performance énergétique pour la maison témoin.**	L'élève choisit un système de production de chaleur approprié et identifie les ponts thermiques de la maison témoin. Il prend en compte un système photovoltaïque (y compris stockage) et/ou un système solaire thermique dans le calcul. Il établit le certificat de performance énergétique pour la maison témoin à l'aide d'un outil informatique adapté.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Gestion de l'énergie 4 (ENMAG4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Gestion de l'énergie 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENMAG4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place un micro-grid en fonctionnement autonome avec deux générateurs et de régler la puissance active et réactive.**	L'élève met en service le micro-grid en mode autonome-parallèle. Il étudie la répartition de la puissance réactive entre les deux générateurs en l'absence de statique de tension et en mode connecté. Il étudie la répartition de la puissance active entre les deux générateurs en mode statique de puissance. Il étudie la répartition de la charge entre les générateurs après l'enclenchement d'une charge RL.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en place un micro-grid en mode parallèle, de le synchroniser avec le réseau de distribution et d'effectuer différents réglages de la puissance active.**	L'élève monte et met en service le micro-grid en mode parallèle avec deux générateurs. Il synchronise le micro-grid avec le réseau de distribution. Il attribue manuellement aux générateurs une puissance active qui doit être fournie au réseau de distribution. Il détermine la répartition de la puissance active entre les deux générateurs. Il étudie la répartition de la charge entre les générateurs après l'enclenchement d'une charge RL. Il détermine les valeurs de fonctionnement électrique en cas de panne du réseau de distribution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un micro-grid avec une installation photovoltaïque et de coordonner les besoins en énergie des consommateurs avec la production d'énergie.**	L'élève esquisse un schéma bloc dans lequel tous les composants (micro-grid, installation photovoltaïque, réseau de distribution et consommateurs) sont reliés entre eux. Il met en service le micro-grid et le synchronise avec le réseau de distribution. Il paramètre l'onduleur en fonction des spécifications du micro-grid. Il connecte l'installation PV au micro-grid et injecte de la puissance active ou réactive selon les besoins. Si nécessaire, il réduit l'injection de puissance active via SCADA (Derating) sur l'installation PV.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un micro-grid avec une centrale de pompage-turbinage ainsi qu'une installation photovoltaïque et de rendre ce nœud bilan autarcique à l'aide du smart-metering.**	L'élève paramètre le Micro-grid et le met en service. Il synchronise la centrale de pompage-turbinage avec le Micro-grid. Il étudie le comportement du micro-grid et de la centrale de pompage-turbinage en ce qui concerne l'injection manuelle de puissance active pour différentes charges. Il limite la charge de pointe par une consigne automatique de puissance active de la centrale de pompage-turbinage. Il étudie la répartition de charge au sein du micro-grid. Il connecte l'installation photovoltaïque au micro-grid et injecte de la puissance active ou réactive selon les besoins. Il connecte manuellement d'autres charges au micro-réseau et examine la répartition de charge au sein du micro-grid. Si nécessaire, il réduit l'injection de puissance active via SCADA (Derating) sur l'installation PV.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier électronique 4 (ATETP4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Atelier électronique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir un circuit imprimé à partir d'un schéma, de le fabriquer, de le mettre en service et de vérifier le bon fonctionnement par des mesures.**	L'élève rassemble proprement tous les documents techniques dans un classeur et les applique. Il planifie le circuit imprimé selon le schéma donné et en suivant les directives de fabrication des circuits imprimés et le dessine à l'aide d'un logiciel. Il réalise le circuit électronique dans les règles de l'art et monte les composants. Ce faisant, il veille à un tri correct des déchets des matériaux et substances à éliminer. Il met progressivement le circuit en service selon le rapport de mise en service et respecte les procédures techniques de sécurité. Il effectue les mesures dans les règles de l'art et les consigne dans un rapport de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de nommer les caractéristiques des systèmes IoT.**	L'élève explique les principaux termes de l'IoT. Il cite la différence entre l'IoT et les systèmes Smart Home et énumère différentes applications. Il cite les avantages et les inconvénients de l'utilisation de solutions complètes et de solutions isolées. Il discute les avantages et les inconvénients des systèmes basés sur le cloud.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les techniques de transmission sans fil et filaires les plus courantes utilisées dans le domaine de l'IoT et de citer leurs avantages et inconvénients.**	L'élève décrit les différences entre la communication filaire et la communication sans fil. Il énumère les procédés courants de communication filaire et sans fil et explique leurs avantages et inconvénients. Il fait la différence entre les systèmes avec et sans alimentation en énergie (fonctionnement sur secteur, batterie ou Energy Harvesting).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service des composants IoT de différents fabricants et technologies avec un système de bus existant et de programmer des applications simples.**	L'élève choisit les composants en fonction des tâches à accomplir. Ce faisant, il veille à la compatibilité du système et à la technique de transmission correcte. Il procède à un contrôle et, le cas échéant, calibre les composants utilisés. Il déclare correctement les composants à une centrale. Il effectue une recherche systématique d'erreurs, détecte et élimine toutes les erreurs existantes dans le circuit. Il programme des applications simples selon les demandes du client. Il explique au client la mise en service et l'initie à la manipulation, de sorte que le client puisse effectuer lui-même des travaux de maintenance simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.7. - Atelier énergétique 4 (ATENP4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Atelier énergétique 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATENP4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre et en service un circuit avancé pour une chaîne complète de production (à l'aide d'un API).**	L'élève sait faire communiquer différents circuits de commande par le biais d'une communication par bus. Il développe un circuit de commande qui englobe les différentes stations d'une chaîne de production complexe. Il tient compte du temps imparti. Il tient compte des exigences des autres partenaires des différentes stations de l'unité de production et contribue au bon développement de celle-ci. Il respecte les consignes de sécurité, le règlement du travail, la protection de l'environnement ainsi que la durabilité lors de la mise en œuvre de l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer un cycle de traitement de façon séquentielle (Grafcet).**	L'élève sait classer les différentes étapes d'une unité de production dans le bon ordre et les faire fusionner. Il tient compte du temps imparti.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre un convertisseur de fréquence en service (à l'aide d'un API).**	L'élève choisit les différents composants selon les exigences de l'installation et les intègre dans la chaîne de production. Il commande le convertisseur de fréquence à travers un API. Il tient compte du temps imparti. Il tient compte des exigences des autres partenaires des différentes stations de l'unité de production et contribue au bon développement de celle-ci.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un contrôle et une recherche systématique de pannes lors de la mise en service de l'unité de production.**	L'élève établit, documente et gère des protocoles de mesures ainsi que des rapports d'activité. Il explique et décrit oralement les différentes étapes du cycle de traitement. Il relève tous les réglages et paramètres des différents composants pour ensuite les classer avec rigueur. Il localise et corrige tous les défauts existants dans le circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.8. - Formation patronale en Smart Energy 4 (FORSTS4)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Formation patronale en Smart Energy 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSTS4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre, de planifier et d'réaliser une tâche donnée du domaine « Smart Technologies ».**	L'élève utilise les fonctions essentielles du ou des logiciels d'entreprise. Il rassemble les informations nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Il s'informe sur les procédures et règlements internes. Il effectue la tâche en suivant les instructions reçues et en s'assurant de la qualité du travail. Il se réfère à la règlementation interne, aux normes en vigueur, ainsi qu'aux consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les contenus et les méthodes enseignés au cours de la formation interne et de les intégrer dans le travail quotidien.**	L'élève sait appliquer le contenu de la formation avec succès et justifie son approche par rapport au formateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communication et d'agir de façon responsable au sein d'une équipe.**	L'élève: - utilise un vocabulaire approprié - respecte les règles basiques de la politesse - est ponctuel - respecte le code vestimentaire - soigne son apparence - s'exprime de façon claire et précise - prend connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice - identifie et respecte le champ de ses responsabilités - s'intègre dans l'équipe - prendre conscience des valeurs de l'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'exécution de ses prestations dans le carnet d'apprentissage.**	L'élève décrit et documente son travail dans un rapport structuré en utilisant un langage technique correct. Il porte un regard critique sur son travail accompli. Il présente son rapport à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet de fin d'études 1 (PROFE1)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de rassembler des informations de manière autonome.**	L'élève lit l'énoncé du problème. Il s'informe sur les solutions possibles. Il sépare les informations et les solutions importantes de celles qui ne le sont pas. Il sélectionne correctement les informations relatives au projet et cite des alternatives. Il mentionne les sources pertinentes dans son document de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de l'exécution d'une tâche et de prendre des décisions entre des alternatives.**	L'élève transpose les solutions proposées en étapes de travail et les transcrit par écrit. Il explique des propositions de solutions alternatives. Il prend des décisions entre différentes solutions et les justifie. Il coordonne la planification au sein de l'équipe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification, de proposer des solutions aux tâches et de les exécuter.**	L'élève détermine les dépendances et les priorités pour chaque étape de travail. Il évalue la durée de chaque étape de travail. Il établit un plan de projet qu'il coordonne au sein de son équipe et adapte la planification si nécessaire. Il justifie ses décisions de planification. Il exécute les étapes de travail prévues (le cas échéant, des tâches partielles au sein de l'équipe) de manière autonome et responsable, conformément au calendrier convenu. Il respecte les consignes concernant les délais, les remises et les documents à produire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer ses solutions aux tâches avec la planification initiale, de les contrôler, de les justifier, de les évaluer et de les présenter à un comité.**	L'élève compare à des moments déterminés sa planification avec la solution de la tâche. Il teste à cet effet les fonctionnalités de sa réalisation. Il explique et justifie sa démarche dans les différentes étapes de travail. Il constate les écarts et les documente. Il adapte la planification si nécessaire. Il effectue les corrections nécessaires, introduit les modifications et les documente. Il prépare le contenu d'une présentation. Il structure la présentation en fonction des thèmes et adapte le contenu aux besoins du comité. Il présente la présentation de manière attrayante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Projet de fin d'études 2 (PROFE2)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de rassembler des informations de manière autonome.**	L'élève lit l'énoncé du problème. Il s'informe sur les solutions possibles. Il sépare les informations et les solutions importantes de celles qui ne le sont pas. Il sélectionne correctement les informations relatives au projet et cite des alternatives. Il mentionne les sources pertinentes dans son document de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de l'exécution d'une tâche et de prendre des décisions entre des alternatives.**	L'élève transpose les solutions proposées en étapes de travail et les transcrit par écrit. Il explique des propositions de solutions alternatives. Il prend des décisions entre différentes solutions et les justifie. Il coordonne la planification au sein de l'équipe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification, de proposer des solutions aux tâches et de les exécuter.**	L'élève détermine les dépendances et les priorités pour chaque étape de travail. Il évalue la durée de chaque étape de travail. Il établit un plan de projet qu'il coordonne au sein de son équipe et adapte la planification si nécessaire. Il justifie ses décisions de planification. Il exécute les étapes de travail prévues (le cas échéant, des tâches partielles au sein de l'équipe) de manière autonome et responsable, conformément au calendrier convenu. Il respecte les consignes concernant les délais, les remises et les documents à produire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer ses solutions aux tâches avec la planification initiale, de les contrôler, de les justifier, de les évaluer et de les présenter à un comité.**	L'élève compare à des moments déterminés sa planification avec la solution de la tâche. Il teste à cet effet les fonctionnalités de sa réalisation. Il explique et justifie sa démarche dans les différentes étapes de travail. Il constate les écarts et les documente. Il adapte la planification si nécessaire. Il effectue les corrections nécessaires, introduit les modifications et les documente. Il prépare le contenu d'une présentation. Il structure la présentation en fonction des thèmes et adapte le contenu aux besoins du comité. Il présente la présentation de manière attrayante.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STSF**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Smart Energy - francophone - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service et de défendre sa solution de projet en présentant sa réalisation à un comité ou en recherchant et en corrigeant des défauts introduits par le comité.**	L'élève met son projet en service. Il démontre le fonctionnement correct des fonctions de base demandées. Il présente et discute les fonctions de base de la solution du projet lors d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions posées par le comité. Il a mis en œuvre les étapes de travail de la planification du projet pour les fonctions de base requises. Il trouve des erreurs intégrées simples lors d'une recherche d'erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre sa solution de projet en présentant sa documentation à un comité.**	L'élève présente et discute la documentation des fonctions de base requises dans le cadre d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions posées par le comité. Il a indiqué correctement ses références et a vérifié l'exactitude et l'exhaustivité du contenu des informations collectées. Il a rédigé la documentation dans un langage adapté à la maintenance. Il a transposé les présentations textuelles en respectant la forme à l'aide de feuilles de style (mise en forme, texte courant, en-têtes et pieds de page, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter le contenu de sa solution de projet dans le cadre d'une présentation.**	L'élève se présente comme un expert de son projet et présente avec aisance les fonctions de base requises. Il informe le comité sur les fonctions de base mises en œuvre de sa solution de projet. Il a conçu sa présentation de manière attrayante sur le plan du contenu et de la forme et la présente en conséquence. Il structure sa présentation en fonction du sujet et a adapté le contenu aux besoins du comité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre sa solution de projet en présentant de manière autonome des fonctions supplémentaires proposées à un comité ou en recherchant et en corrigeant des défauts introduits par le comité.**	L'élève présente et discute les fonctions supplémentaires qu'il a proposées de manière autonome dans le cadre d'un entretien professionnel. Il répond de manière objective et correcte aux questions. Il a choisi des fonctions supplémentaires élaborées et adaptées à l'ordre de travail. Il a présenté les fonctions supplémentaires choisies au formateur et lui a demandé l'autorisation de les mettre en œuvre. Il a ensuite mis en œuvre et testé avec succès les fonctions supplémentaires. Il a complété sa documentation avec des informations sur ses fonctions supplémentaires. Il a complété sa présentation avec des informations sur ses fonctions supplémentaires. Il effectue un dépannage professionnel et trouve les défauts introduits par le comité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
*50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte** **und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences politiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen.. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffälligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden können die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffälligkeiten beantworten, aber auch Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Verständnis für die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Darüber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenhänge zu erkennen und diese überwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Robot Systems Integration 1 (ROBSY1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 1**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSY1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier le layout d'une cellule robotisée.**	Il planifie le layout d'une cellule robotisée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de créer un jumeau numérique de sa maquette dans un programme de simulation robotique.**	Il crée un jumeau numérique de son layout dans un programme de simulation robotique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transférer la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.**	Il transfère la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Robot Systems Integration 2 (ROBSY2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 2**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSY2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des contrôles de qualité et d'éviter les collisions à l'aide d'un système de caméras.**	Il effectue des contrôles de qualité et évite les collisions à l'aide d'un système de caméras.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 15
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE)	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Industrial Robotics 1 (IROBO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Industrial Robotics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler manuellement un robot industriel.**	L'élève déplace manuellement un robot industriel et sélectionne le système de coordonnées approprié.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel de manière séquentielle dans les types de mouvement standard.**	L'élève programme le robot industriel dans tous les types de mouvement et dans les systèmes de coordonnées usuels sans utiliser de boucles et de branches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel de manière séquentielle en utilisant des techniques avancées.**	L'élève programme le robot industriel en utilisant des appels de programme, des repères d'outil et des offsets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automation 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Automation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connecter des capteurs et des actionneurs à un automate programmable industriel et d'effectuer une programmation simple.**	Il peut connecter des capteurs et des actionneurs à un API et effectuer une programmation simple.	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de programmer des fonctions compatibles avec les bibliothèques.**	Il peut programmer des fonctions compatibles avec les bibliothèques.	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de programmer une disposition de capteurs et de programmer des temporisations ainsi que des compteurs.**	Il peut programmer une disposition de capteurs, ainsi qu'utiliser des modules de temps et des compteurs.	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer une périphérie décentralisée dans un système d'automatisation.**	Il peut configurer l'ET200 et programmer les entrées et les sorties.	L'apprenti a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Applied computing 5 (APCOM5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Applied computing 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des variables, des structures de programmation et des sous-programmes en Python.**	L'élève définit et utilise des variables dans ses programmes Python. L'élève utilise de manière ciblée des branchements conditionnels et des boucles. L'élève utilise des sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accéder les interfaces d'un ordinateur monocarte en langage de programmation Python.**	L'élève sait accéder les interfaces d'un ordinateur monocarte en langage de programmation Python.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations sur des fichiers sous Python sur un ordinateur monocarte Linux pour stocker de nouvelles données ou modifier des données existantes.**	Il crée, ouvre et ferme des fichiers dans un système de fichiers existant. Il accède aux données des fichiers existants en mode lecture et écriture. Il sélectionne des données spécifiques dans des fichiers existants et peut les modifier.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Communication technology 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Communication technology 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les notions de base de la technique de réseau.**	Il décrit les notions fondamentales de la technique des réseaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des applications réseau.**	Il décrit les applications réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la couche de transport.**	Il décrit la couche de transport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer et de décrire des techniques de la couche de réseau.**	Il décrit les techniques de la couche réseau et les applique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Electrical engineering and Electronics 3 (ELTRO3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Electrical engineering and Electronics 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire quantitativement les impédances des composants de base sur tension alternative et de rédiger des rapports structurés sur les essais.**	Il décrit quantitativement les impédances des composants de base sur tension alternative et rédige des rapports structurés sur les essais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres passifs de base, de décrire qualitativement leur fonctionnement, de déterminer des grandeurs caractéristiques et de rédiger des rapports structurés sur des essais.**	Il dimensionne des filtres passifs de base, décrit qualitativement leur fonctionnement, de déterminer des grandeurs caractéristiques et de rédiger des rapports structurés sur des essais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire quantitativement le comportement de filtres passifs à l'aide de diagrammes vectoriels et de rédiger des rapports structurés sur des essais.**	Il décrit quantitativement le comportement de filtres passifs à l'aide de diagrammes à pointeurs et rédige des rapports structurés sur des essais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Applied Mathematics 1 (MATAP1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Applied Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.**	L'élève sait convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer la loi des cosinus.**	L'élève sait appliquer la loi des cosinus.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.**	L'élève sait convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Project work 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Project work 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Workshop Robotics and Automation 1 (ATSTR1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et d'installer des capteurs numériques en fonction des tâches et de l'utilisation prévue et de traiter les signaux au moyen d'un API.**	Il choisit des capteurs numériques en fonction de leur utilisation. Il fabrique des supports pour les capteurs. Il câble les capteurs selon les règles de l'art et les normes en vigueur. Il programme et paramètre la commande. Il a réalisé les travaux en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier, de monter correctement, de programmer et de mettre en service une commande avec relais de démarrage progressif et relais de sécurité en liaison avec un API.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande en respectant les prescriptions VDE. Il établit des schémas de câblage, des schémas de bornes et des listes de matériel à l'aide d'un logiciel approprié. Il effectue le montage et le câblage dans les règles de l'art et conformément aux normes. Il met en service la commande conformément aux prescriptions de mise en service. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures techniques de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'établir un protocole de contrôle et de mise en service d'une installation API.**	Il établit un protocole de contrôle et de mise en service pour l'installation API concernée. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a réalisé tous les dessins, schémas électriques, schémas des bornes et protocoles de contrôle conformément aux normes et de manière complète. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Industrial Robotics 2 (IROBO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Industrial Robotics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de palettisation avec un robot industriel.**	L'élève résout des tâches de palettisation au moyen d'un robot industriel utilisant des boucles, de branchements et de calculs de positions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.**	L'élève programme un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.**	L'élève décrit les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Automation 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Automation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mesurer des valeurs analogiques et de les traiter.**	Module analogique Convertisseur AD/DA. Lire les valeurs analogiques dans l'api. Mise à l'échelle des valeurs analogiques (Scale). Contrôle de la sortie analogique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commander un processus à l'aide de la programmation d'une séquence.**	Définition séquence. Programmation d'une séquence à l'aide de FBD. Programmation d'une séquence à l'aide de Graph7.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer un écran tactile.**	Intégration d'un HMI dans TIA. Illustration et pilotage de données analogiques et digitales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Applied computing 6 (APCOM6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Applied computing 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer, de configurer et de mettre en service un serveur web sur un ordinateur monocarte Linux.**	Il installe et configure un serveur web sur un ordinateur monocarte fonctionnant sous Linux, le démarre et vérifie son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une page web statique en HTML et CSS.**	Il crée une page web statique en utilisant HTML5 et CSS contenant des images et des éléments graphiques simples à l'aide d'un éditeur de texte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des pages web interactives.**	Il crée une page web sur un ordinateur monocarte qui permet de répondre aux entrées individuelles des utilisateurs et, à l'aide de programmes Python supplémentaires, d'accéder aux données des capteurs numériques et analogiques, de stocker ces données et de les afficher via la page web. Il accède aux sorties et interfaces numériques de l'ordinateur monocarte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Communication technology 2 (COMMU2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Communication technology 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de configurer le routage statique.**	Il planifie et configure le routage statique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la couche de liaison de données.**	Il décrit la couche de liaison de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la couche physique.**	Il décrit la couche physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trouver systématiquement les erreurs dans un réseau IP.**	Il détecte systématiquement les erreurs dans un réseau IP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Electrical engineering and Electronics 4 (ELTRO4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Electrical engineering and Electronics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un transformateur.**	Il décrit le fonctionnement d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des diagrammes vectoriels corrects pour des combinaisons de résistance ohmique, d'inductance et de condensateur et de calculer correctement toutes les grandeurs inconnues.**	Il comprend les termes de puissance active, de puissance réactive et de puissance apparente et peut effectuer un calcul de puissance complet pour tous les composants du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire une machine électrique comme une charge ohmique-inductive, il comprend les informations figurant sur les plaques signalétiques des moteurs triphasés et peut utiliser ces informations dans des calculs.**	Il traite une machine électrique comme un élément RL dans les calculs. Il lit les paramètres importants de la machine sur la plaque signalétique et les utilise dans les calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Applied Mathematics 2 (MATAP2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Applied Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer l'orientation d'un système de coordonnées d'outil par rapport à un système de coordonnées de pièce dans une convention connue.**	L'élève sait exprimer l'orientation d'un système de coordonnées d'outil par rapport à un système de coordonnées de pièce dans une convention connue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exprimer des translations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des translations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exprimer des translations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des rotations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des transformations de coordonnées avec des translations et des rotations combinées à l'aide de matrices.**	L'élève effectue des transformations de coordonnées avec des translations et des rotations combinées à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Project work 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Project work 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique complexe.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.8. - Workshop Robotics and Automation 2 (ATSTR2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et d'installer des capteurs analogiques en fonction des tâches et de l'utilisation prévue et de traiter les signaux au moyen d'un API.**	Il choisit des capteurs analogiques en fonction de leur utilisation. Il fabrique des supports pour les capteurs. Il programme et paramètre la commande. Il a réalisé les travaux en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de choisir des actionneurs analogiques en fonction de la tâche et de l'utilisation, de les installer et de les commander au moyen d'un API.**	Il choisit des actionneurs numériques en fonction de leur utilisation. Il programme et paramètre la commande. Il a réalisé les travaux en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre en service un module de régulation de vitesse d'un moteur à courant continu au moyen d'un API.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande en respectant les prescriptions VDE. Il effectue le montage et le câblage dans les règles de l'art et conformément aux normes. Il choisit correctement les équipements et les raccorde dans les règles de l'art. Il met en service la commande conformément aux prescriptions de mise en service. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures techniques de sécurité lors de la mise en service. Il établit un protocole de contrôle et de mise en service pour l'installation API concernée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Automation and Industrial Robotics 1 (AUTRO1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Automation and Industrial Robotics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer un variateur de fréquence sans bus de terrain et de le commander via un API.**	Il paramètre le variateur. Il commande le variateur via un API.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer un variateur de fréquence avec bus de terrain et de le commander via ce bus.**	Il paramètre le variateur. Il commande le variateur via un API.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'échanger des données entre un API et un robot industriel.**	L'élève échange des données entre un API et un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Communication technology 3 (COMMU3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Communication technology 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer du subnetting et du supernetting.**	Il effectue des subnetting et des supernetting.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et de configurer les techniques IPv6, VLAN et VPN.**	Il décrit et configure les techniques IPv6, VLAN et VPN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer un point d'accès Wifi.**	Il configure un point d'accès Wifi.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des signaux dans le domaine temporel et fréquentiel et comprend le principe de la représentation des signaux dans le domaine fréquentiel.**	L'élève effectue des mesures sur des signaux et peut identifier et décrire les différentes grandeurs caractéristiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Control theory 1 (CONTR1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Control theory 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONTR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la technique de commande et d'asservissement et de dessiner des schéma blocs de régulation.**	Il applique les bases de la technique de commande et d'asservissement et de dessine des schéma blocs de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement des éléments de la boucle de régulation et d'évaluer les courbes caractéristiques correspondantes.**	Il décrit le comportement des éléments de la boucle de régulation et évalue les courbes caractéristiques correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un régulateur „tout ou rien“ et peut tracer l'évolution de la grandeur réglée.**	Il décrit le comportement d'un régulateur „tout ou rien“ et trace l'évolution de la grandeur réglée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de décrire les propriétés du régulateur P et d'étudier son effet sur le comportement d'une boucle de régulation.**	Il décrit les propriétés du régulateur P et d'étudie son effet sur le comportement d'une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.**	Il documente soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Smart Home 1 (SHOME1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Smart Home 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de citer les raisons justifiant l'introduction de la maison intelligente, les caractéristiques de la maison intelligente ainsi que plusieurs exemples.**	Il peut expliquer la notion de solution isolée à l'aide de plusieurs exemples. Il peut également indiquer les avantages et les désavantages de la maison intelligente à l'aide de plusieurs exemples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de différents appareils KNX d'entrée et de sortie à l'aide du logiciel correspondant.**	Il fait le paramétrage de différents appareils KNX d'entrée et de sortie et les met ensuite en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques et du logiciel correspondant.**	Il relie différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques, fait le paramétrage et les met ensuite en service	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de scènes et de séquences de commutation pour des applications KNX à l'aide du logiciel correspondant.**	Il fait le paramétrage des scènes et des séquences de commutation pour les applications KNX.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Applied Mathematics 3 (MATAP3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Applied Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'établir un système d'équations linéaires à 2 équations et 2 inconnues à partir d'un problème textuel et de le résoudre par substitution.**	L'élève établit et résout un système d'équations à partir d'un problème textuel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Project work 5 (PROJE5)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Project work 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'élaborer et de présenter une solution à un problème technique avancé.**	Il collecte des informations sur la tâche du projet. Il évalue des solutions alternatives afin de justifier son choix. Il documente et présente sa prise de décision.	L'approche selon les indicateurs, la documentation et la présentation sont satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de procéder de manière structurée lors de la réalisation technique d'un projet et d'établir la documentation nécessaire.**	Il planifie les étapes de travail nécessaires à la réalisation de son projet. Il fixe des objectifs intermédiaires (milestones). Il évalue le temps nécessaire à chaque étape de travail. Il établit un planning détaillé. Il établit les dessins techniques, les schémas électriques et les listes de matériel nécessaires. Il choisit les composants utilisés et effectue les dimensionnements nécessaires selon les règles de l'art. Il contrôle et évalue l'avancement de son travail par rapport au planning afin de pouvoir procéder à des ajustements. Il documente régulièrement l'avancement de ses travaux.	L'approche selon les indicateurs et la documentation sont satisfaisantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de démontrer par la pratique une solution technique.**	Il réalise des prototypes selon les règles de l'art afin de vérifier les fonctions techniques. Il procède à des adaptations et à des corrections sur les prototypes. Il met en service son projet dans son ensemble et de manière professionnelle à l'aide de prototypes.	Le produit suivant les indicateurs et l'approche sont satisfaisants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Workshop Robotics and Automation 3 (ATSTR3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de mettre en service un module de régulation de vitesse d'un moteur asynchrone au moyen d'un API et d'un convertisseur de fréquence.**	Il câble les composants selon les règles de l'art. Il relie les composants par un système de bus de terrain approprié. Il met en service le module en tenant compte des dispositions de sécurité en vigueur et établit un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre en service une installation avec automate programmable, relais de sécurité, variateur de fréquence, écran tactile et différents types de capteurs.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage, la mise en réseau et la mise en service de la commande en respectant les prescriptions VDE. Il effectue le montage et le câblage dans les règles de l'art et conformément aux normes. Il choisit correctement les équipements et les raccorde dans les règles de l'art. Il met en service la commande conformément aux prescriptions de mise en service. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures techniques de sécurité lors de la mise en service. Il établit un protocole de contrôle et de mise en service pour l'installation API concernée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Automation and Industrial Robotics 2 (AUTRO2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Automation and Industrial Robotics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer un HMI pour la manipulation d'un robot industriel.**	L'élève crée un HMI pour la manipulation d'un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des fonctions de base en SCL.**	Il utilise des branchements. Il utilise des boucles. Il effectue des calculs dans différents formats de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer un enregistreur de données.**	Il utilise des OB d'interruption et peut programmer un Array comme mémoire circulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des données sur un support de données mobile et de les lire.**	Il peut écrire des données importantes pour le processus sur le tag RFID et lire les données du tag.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Communication technology 4 (COMMU4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Communication technology 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de la transmission d'informations sans fil et comprend l'émission et la réception d'ondes électromagnétiques.**	L'élève décrit la transmission de signaux au moyen d'ondes électromagnétiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une modulation et d'une démodulation et effectue des mesures à cet égard.**	L'élève peut expliquer le principe d'une transmission de signal au moyen d'une porteuse à haute fréquence et les étapes nécessaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le principe des technologies de radiocommunication RF courantes et peut décrire leurs domaines d'application pratiques.**	L'élève peut décrire les technologies radio HF courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Control theory 2 (CONTR2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Control theory 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONTR2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques d'un régulateur.**	Il décrit les caractéristiques d'un régulateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en place et d'étudier une boucle de régulation sur un système asservi modulaire.**	Il met en place et étudie une boucle de régulation sur un système asservi modulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.**	Il documente soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Smart Home 2 (SHOME2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Smart Home 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des installations KNX complexes et de les diviser en zones et en lignes à l'aide de coupleurs, puis de paramétrer et de mettre en service l'installation à l'aide du logiciel correspondant.**	Il conçoit des installations KNX complexes en utilisant des coupleurs, paramètre les appareils KNX utilisés et met ensuite l'installation en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dénommer et de comparer les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente ainsi que leurs caractéristiques.**	Il dénomme les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente, décrit leurs caractéristiques et explique leurs points communs et leurs différences.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'enregistrer des composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, de les mettre en service et de programmer des applications simples.**	Il enregistre les composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, les met en service et programme ensuite des applications simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et de les programmer par la suite.**	Il crée des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et les programme par la suite.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Applied Mathematics 4 (MATAP4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Applied Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'utiliser des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.**	L'élève utilise des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Project work 6 (PROJE6)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Project work 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de documenter la mise en œuvre définitive de son projet.**	Il planifie les étapes de travail nécessaires à la réalisation de son projet. Il fixe des objectifs intermédiaires (milestones). Il évalue le temps nécessaire à chaque étape de travail. Il établit un planning détaillé. Il établit les dessins techniques, les schémas électriques et les listes de matériel nécessaires. Il choisit les composants utilisés et effectue les dimensionnements nécessaires selon les règles de l'art. Il contrôle et évalue l'avancement de son travail par rapport au planning afin de pouvoir procéder à des ajustements. Il documente régulièrement l'avancement de ses travaux.	L'approche selon les indicateurs et la documentation sont satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de mettre en œuvre la planification de son projet de manière professionnelle.**	Il travaille selon les règles de l'art et selon les normes en vigueur. Il effectue une mise en service selon les règles de l'art. Il remédie aux erreurs selon les règles de l'art.	L'approche suivant les indicateurs et le produit sont satisfaisants.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de documenter son produit final de manière professionnelle et de décrire son utilisation.**	Il documente la planification et la mise en œuvre dans un dossier de projet (rapport). Il décrit l'objectif et l'environnement d'utilisation de son produit final. Il documente la fonction et le dimensionnement des différents composants de son produit final. Il rédige un mode d'emploi de son produit final. Il documente et évalue l'avancement de son travail par rapport à son planning. Il structure et formate la documentation de manière professionnelle. Il documente toutes les sources utilisées et ajoute des fiches techniques.	La documentation relative aux indicateurs est satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter le processus de développement et les nouvelles connaissances acquises.**	Il évalue son produit final par rapport à la mission du projet. Il s'interroge sur ses choix de réalisation technique de son projet. Il évalue son planning en fonction du temps réel consacré au projet. Il décrit les compétences qu'il a dû approfondir ou développer pour résoudre la tâche du projet. Il tire une conclusion personnelle sur la tâche de projet réalisée.	La documentation relative aux indicateurs est satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.7. - Workshop Robotics and Automation 4 (ATSTR4)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une recherche de panne dans un système d'automatisation complexe.**	Il effectue une localisation de défaut dans un système d'automatisation. Il établit et remplit un protocole de contrôle pour localiser les erreurs et le remplit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réparer une erreur dans un système d'automatisation complexe.**	Il effectue un dépannage dans un système d'automatisation. Il fait des propositions d'amélioration pour éviter les erreurs et les met en œuvre dans la mesure du possible.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STR**	**Type:**	☐ CCP	☐ DAP	☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**					
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet final.**	Il présente son projet devant une commission d'examen. Il présente le fonctionnement de son projet. Il présente les différentes étapes de travail et la planification de son projet. Il explique la réalisation technique de son projet. Il articule sa présentation de manière pertinente.	La présentation liée aux indicateurs est satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de défendre son projet final lors d'un entretien professionnel.**	Il donne des explications supplémentaires sur son projet, à partir des questions d'une commission d'examen. Il peut expliquer les technologies utilisées dans son projet. Il fournit des explications correctes sur le plan technique.	Les questions liées aux indicateurs ont reçu des réponses satisfaisantes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de résoudre des exercices dans le domaine des Smart Technologies.**	Il résout des exercices dans le domaine des Smart Technologies, en se basant sur un catalogue de questions bien connu.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de d'écrire ou de présenter des gens, des conditions de vie, des activités culturelles ainsi que d'analyser et de commenter des attitudes courantes, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève utilise le past simple et continuous. L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (music & culture, travel, physical appearance, etc.). L'élève utilise des expressions permettant de justifier son point de vue.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements culturels ou d'activités.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche (culture, travel, daily routines, describing people, etc.). L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de formuler des requêtes polies.**	L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé, mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans des contextes similaires et connus :** **- L'élève peut reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	L'élève est à même de reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) L'élève sait retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung in Kurzvorträgen nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise MS PowerPoint Die Lernenden informieren in einem Kurzvortrag präzise und umfassend zu einem landeskundlichen Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten	Die Lernenden tragen einen 6-10-minütigen Kurzvortrag vor. Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält und zugleich alle für das Thema zum Verständnis erheblichen Aspekte beinhaltet. Die Lernenden sprechen durchweg deutsch. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte auf Karteikarten sind erlaubt). Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen** **In unbekannten Kontexten über Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden machen übernommene Textstellen als Zitate kenntlich und versehen sie mit Quellenangaben. Die Lernenden verarbeiten übernommene Inhalte aus mehreren Quellen und schreiben sie in eigenen Worten nieder. Die Lernenden schreiben Überschriften und heben sie hervor. Die Lernenden illustrieren Inhalte gegebenenfalls mit Fotos, Zeichnungen, Abbildungen, etc. Die Lernenden gliedern angemessen in Abschnitte.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der recht flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. (Länge des Dossiers: mindestens 750 Wörter) Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden kennzeichnen in ihren Texten Zitate. Die Lernenden verfassen einfache Einleitungen zu ihren Zitaten. Die Lernenden verfassen Quellenangaben. Die Lernenden begehen kein Plagiat. Die Lernenden verfassen Texte, in denen sie die Indikatoren größtenteils anwenden.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und -ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden hören einen muttersprachlichen gesprochenen Text zu einem ihnen bekannten landeskundlichen Thema. Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. Die Lernenden strukturieren Haupt- und Detailinformationen aus dem Gehörten im Zusammenhang mit „Landeskunde“.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die wesentlichen Informationen werden erfasst. Die Informationen sind zweckmäßig geordnet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « opinion blog » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	Lélève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps ne´cessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une brochure sur un sujet traité en classe ou d'actualité.**	L'élève utilise les « modals of obligation » et l'impératif. L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche	L'élève a une bonne connaissance des « modals of obligation» et de l'impératif. L'élève peut appliquer d'une façon appropriée soit les « comparatives and superlatives ».
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève lit pour trouver des informations.	L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation estsoignée. L'élève parle de manière compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**Production et interacdtion orale** **L'élève est capable de décrire des photos.**	L'élève décrit des photos en utilisant des expressions contenant des « quantifiers ».	L'élève utilise le vocabulaire approprié pour décrire une photo. L'élève utilise les expressions contenant des « quantifiers » d'une manière correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'orale** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un language approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …) Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 350 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Textsorte (Inhaltsangabe, persönliche Stellungnahme, …) entsprechende Texte. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen für die Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig in einen Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbstständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln überwiegend richtig an. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erkennen.** **Die Lernenden können voneinander abweichende Ansichten und Motive unterscheiden, zueinander in Beziehung setzen und auswerten.**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und einzelne Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe eines Erzähltextes oder die Hauptaspekte und Ideen eines Sachtextes richtig wiedergeben und Zusammenhänge herstellen. Die Lernenden können Charaktereigenschaften erkennen und zuordnen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden fassen die Hauptaspekte und Ideen von Sachtexten überwiegend richtig zusammen und verknüpfen diese miteinander. Die Lernenden erkennen die meisten explizit, aber teilweise auch indirekt dargestellten Charaktereigenschaften einer Figur. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (sujets d'actualité, sujets traités en classe …) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …)**	élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un petit discours de plus ou moins 3 minutes sur divers sujets traités en classe (school of the future, cultures, etc…) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève utilise les future tenses. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire est utilisée de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « informal email » en donnant des nouvelles.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable d'exposer sur un sujet en s'aidant de mots-clés** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir exposer d'un sujet de manière simple et détaillée, - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires, - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre - Il maitrise les bases de politesse élémentaires - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève est à même de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Niveau requis : Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern**	Die Lernenden können sich sprachlich gut und angemessen ausdrücken. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern. Die Lernenden können sich auf ihre Zuhörer im Aufbau wie im Inhalt ihrer Präsentation einstellen. Die Lernenden können Kommunikationsmittel verbal und nonverbal einordnen sowie situationsadäquat und adressatenorientiert anwenden. Die Lernenden können konstruktiv Kritik äußern, Feedback geben und angemessen auf Kritik reagieren. Die Lernenden beweisen Kompetenz im Umgang mit Konflikten.	Die Lernenden zeigen keine größeren Schwierigkeiten in den klassischen Bereichen der Sprachförderung: Aussprache, Wortschatz, Grammatik, Pragmatik. Die Lernenden kennen das Kommunikationsquadrat und können es anwenden, beherrschen das aktive Zuhören, können versteckte Botschaften entschlüsseln, kennen die unterschiedliche Wirkung von Ich/Du- Botschaften, beweisen Empathie, haben ein Bewusstsein für rollenspezifisches Verhalten und interkulturelle Kommunikation entwickelt. Die Lernenden können Statuskonflikte vermeiden und entschärfen.
20 % (12 P)	**Hörverständnis** **In unbekannten Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus Texten ermitteln**	Die Lernenden können Hauptaspekte und Ideen eines Textes erfassen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen allgemeinen Grundwortschatz gängig verfügen.** **In vergleichbaren Kontexten über Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen.** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden können einen Gegenstand und einen Vorgang adressatenorientiert beschreiben, einen Bericht, einen Geschäftsbrief und eine E-Mail verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen, verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text.	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text zu verfassen, der größtenteils flüssig zu lesen und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden kennen die Erwartungen ihrer Adressaten. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihre Texte in Sinnabschnitte, sie schreiben sauber und ordentlich.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « report » sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « commentary » sur un article de journal sur un sujet d'actualité ou traité en classe.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève est capable de justifier son point de vue. L'élève utilise les verbes et temps nécessaires à cette tâche, surtout le « reported speech. »	Le texte est compréhensible et cohérent pour la plupart des phrases. La moitié de la grammaire appliquée est utilisée de manière correcte. L'élève utilise des arguments simples et clairs. Le texte est présenté dans un format adéquat.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur un sujet imposé par l'enseignant en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. Lélève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son iveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier.** **3. L'élève est capable de structurer et retravailler ses productions en fonction du type de texte. Il maitrise les notions de base de la reformulation et de la synonymie.**	1. Grammaire - Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées. - Écrire des phrases simples, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent. - Maitriser les notions de grammaire vues en classe. 2. Vocabulaire - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. 3. Analyse de textes - Répondre à des questions simples sur un texte inconnu portant sur un sujet connu. - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter sa production de manière soignée.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correctes. 2. Vocabulaire La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Analyse de texte La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte court et simple (article de journal, extrait de roman …). Retrouver les points de détails dans un texte court et simple.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau A2 – B1)** **Dans un contexte similaire et connu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel) simple en écoute globale.**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) simple (extrait d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel).	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können eine Stellungnahme in Form einer dialektischen Erörterung schreiben. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen alle Argumente im Dreischritt: Behauptung – Begründung – Beispiel und können sich von ihrer eigenen Meinung distanzieren. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen, einzelne Passagen detailliert verstehen sowie dessen Argumentationsgang nachvollziehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst. Die Lernenden gehen über die reine Inhaltsangabe hinaus.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können sich konstruktiv an Debatten beteiligen. Die Lernenden können Stellung beziehen, ihre Meinung äußern und Argumente formulieren. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden gehen über das reine Wiedergeben der eigenen Meinung hinaus.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche, etc).**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire une présentation sur divers sujets traités en classe (discrimination, cyber crimes, etc) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques.**	L'élève utilise les 4 conditionals selon besoin. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève est capable de parler librement sans support.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts ou longs qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale ou détaillée à des questions concernant les idées clés.	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une « formal email » à une personne d'autorité (employeur, enseignant, gouvernement …)**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de politesse et structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes, complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation), Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - la structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Interpretation epischer Texte Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden wissen, wie man mit Zitaten umgeht und sie richtig im Fließtext einbaut. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Die Lernenden verfassen im Falle einer Interpretation nicht nur eine Inhaltsangabe des Textes, sondern gehen darüber hinaus. Die Lernenden gehen auf die Charaktereigenschaften der zu charakterisierenden Figur ein. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
30 % (18 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Interpretation epischer Texte Die Lernenden können die Elemente erzählender Texte erkennen und zuordnen. Die Lernenden erkennen und verstehen Figuren, ihre Beziehungen zueinander und ihre Handlungsweise. Die Lernenden verstehen die Intention eines Kurztextes und können diese benennen. Interpretation lyrischer Texte Die Lernenden erkennen das Thema, den inhaltlichen Aufbau und ggf. die Intention des Gedichtes. Die Lernenden können elementare formale Aspekte erkennen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.

20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Vortrag lyrischer Texte Die Lernenden präsentieren ein Gedicht/Teile eines Gedichtes und eine kurze Interpretation desselben. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte des deux méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser et d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o d'analyser des options de participation des citoyens, o d'élaborer une affiche électorale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (democracy, cyber issues, news, discrimination, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« pro -con essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « pro-con ». L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles doivent être complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier (exercices à trous). - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - Les informations sont compréhensibles dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **- L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève sait reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen relativ umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren Kontexten zitieren** **In unbekannten Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage, auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden können eine Geschichte planen, entwerfen sowie zielgerichtet, situations- und adressatengerecht gestalten. Die Lernenden können den Schreibprozess alleine und in der Gruppe reflektieren und den Text überarbeiten. Die Lernenden können inhaltlich und formal den Kriterien der Textsorte entsprechende Texte verfassen. Die Lernenden vermeiden Wortwiederholungen und verfügen über einen breiten Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können den Text in eine lesbare Form bringen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Hörverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden präsentieren einen Text. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen ca. 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la vie dans un Etat de droit, o les médias, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la planification d'une excursion, o la consultation d'experts, o la lecture et l'évaluation de schémas, o l'analyse de photos, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter d'aspects du droit, de la justice et des sanctions, o de demander des informations et, le cas échéant, une assistance dans le contexte de problèmes juridiques, o d'évaluer des opportunités ainsi que des risques de médias et de leur utilisation, o d'observer la relation entre le public et les médias de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Anglais 7 (ANGLA7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Anglais 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable présenter un contexte culturel diffèrent du sien en décrivant les différentes traditions culinaires et culturelles.**	L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire utile et adapté à cette tâche. L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de s'exprimer pendant un débat sur divers sujets traités en classe (sugar, tourisme, etc …).**	L'élève parle de façon compréhensible et utilise un langage approprié. L'élève parle de façon structurée. L'élève est capable de respecter ses interlocuteurs.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. La moitié de la grammaire employée de manière correcte. La moitié du vocabulaire employé de manière correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de suivre un débat de ses pairs.**	L'élève peut répondre de manière générale ou détaillée à des questions concernant le débat témoigné.	L'élève peut répondre à la moitié des questions.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un « blog post » sur un des sujets traités en classe.**	L'élève utilise le vocabulaire relatif à cette tâche. L'élève utilise la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes.	L'élève connaît des formes de structures lexicales utilisées. La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) Le texte est présenté dans un format adéquat.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes en relation avec les sujets traités en classe.**	L'élève comprend les textes s'ils ont un rapport avec les contenus du cours.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Français 7 (FRANC7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Français 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - la langue utilisée est compréhensible dès la première lecture, - La structure de paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable présenter un sujet en s'aidant de mots-clés** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière relativement libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1-B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte simple en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte simple.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Allemand 7 (ALLEM7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Allemand 7**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren.** **In unbekannten Kontexten über einen über den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfügen** **Über weitergehende Grundkenntnisse in punkto Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **Einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen**	Die Lernenden verfassen ein Thesenpapier. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Antworten zur Ganzschrift einen für die Aufgabenstellung angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sind in der Lage sich weitgehend fehlerfrei und verständlich auszudrücken. Die Lernenden können ihre Antwort in eine verständliche Fassung bringen.	Das Thesenpapier enthält die für das Referatsthema wichtigen Informationen, anhand derer sich die Mitschüler für einen Test vorbereiten können. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz heraus. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen dürfen. Die Lernenden unterteilen ihre Antwort in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren Übersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich.
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In einem vorbereiteten Kontext verschiedene Medien zur Veranschaulichung nutzen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden informieren in einem Referat präzise und umfassend zu einem vorher ausgewählten und zum Kontext der Ganzschrift passenden Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ihr nonverbales Verhalten. Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein.	Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen frei. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
20 % (12 P)	**Leseverständnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus der Ganzschrift entnehmen, strukturieren und zueinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Handlungsstränge und Abläufe der Ganzschrift benennen und Zusammenhänge erkennen. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren. Die Lernenden können in einem MCQ-Test oder ähnlicher Aufgabe ein fundiertes Textverständnis zur Ganzschrift und/oder zu deren historischen und gesellschaftlichen Kontext belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespräch oder anderen Aufgaben die Handlungsstränge der Ganzschrift richtig dar. Die Lernenden sind in der Lage, die Handlungen der Figuren im historischen oder gesellschaftlichen Kontext zu erkennen und darzustellen. Die Lernenden drücken den Inhalt einer Textstelle in ihren eigenen Worten aus. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Education à la citoyenneté 6 (EDUCI6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Education sportive 7 (EDUPH7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 7**

Titre du module:	**Education sportive 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH7**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Anglais 8 (ANGLA8)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Anglais 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Les enseignants peuvent laisser de côté le 3rd conditional et l'opinion essay si une période de stage est prévue pour le dernier semestre.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affaires, etc ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation « opinion essay » L'élève exprime son opinion avec des arguments. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire et de commenter des images et de mener une discussion sur le sujet des images.**	L'élève parle de façon compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté. L'élève donne une description détaillée. L'élève mène la discussion.	L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève utilise un vocabulaire adapté pour la moitié de la description et discussion. (50%) L'élève parle d'une façon fluide et cohérente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / listening for gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)
10 % (6 P)	**L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Français 8 (FRANC8)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Français 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).
- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B1- B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant les notions de base de la grammaire et de la syntaxe.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire appris et de le comprendre dans un contexte familier et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte familier. (exercices à trous) - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une petite introduction. - Donner un argument en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyses de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50 %) 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les arguments sont clairs et complets. - La langue utilisée pour s'exprimer est compréhensible dès la première lecture. - Les connecteurs les plus usuels sont utilisés correctement. - La structure du paragraphe est respectée. Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Être à même de répondre à des questions portant sur des points de détails de textes inconnus.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 400 - 450 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B1 – B2)** **Dans un contexte similaire et inconnu :** **L'élève sait reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaitre les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnus (passage d'une émission de radio, reportage télévisuel, …). Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu.	La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Allemand 8 (ALLEM8)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Allemand 8**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bilder sind in diesem Modul im weitesten Sinne des Wortes zu verstehen, um der Lehrperson einen größtmöglichen Handlungsspielraum zu überlassen, wie bspw. Fotos, Karikaturen sowie die Manipulation und/oder Aufarbeitung von Bildern, wie sie u.a. in sozialen Netzwerken, traditionellen Medien und der Werbung auftauchen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber den Grundwortschatz hinausgehenden Detailwortschatz verfu¨gen.** **In vergleichbaren Kontexten u¨ber weitergehende Grundkenntnisse in Sachen Satzbau, Grammatik und Rechtschreibung verfu¨gen** **In vergleichbaren Kontexten einen eigenen Text in eine ansprechende, leserfreundliche Fassung bringen.**	Die Lernenden verfassen einen eigenen, inhaltlich und formal, den Kriterien einer vollsta¨ndigen Bildanalyse entsprechenden Text. Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen der Bildanalyse angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel fu¨r einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden ko¨nnen den Text in eine leserfreundliche Fassung bringen.	Die Lernenden folgen dem Aufbau einer Bildanalyse, thematisieren Schwerpunkte, gehen auf Auffa¨lligkeiten ein und ziehen Schlussfolgerungen. Dabei beachten sie die fu¨r die Analyse relevanten Informationen wie Einleitung mit Bildtyp (Foto, Karikatur, Werbeplakat…), Thema und Informationen zu Erscheinungsjahr, Veröffentlichung usw. und benutzen angemessene Standardformulierungen. Die Lernenden verwenden U¨berga¨nge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Die Lernenden machen wenige Fehler. Die Lernenden unterteilen ihren Text in Sinnabschnitte, lassen z.B. Zeilen zur besseren U¨bersicht frei. Die Lernenden schreiben sauber und ordentlich. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
20 % (12 P)	**Sprechen, reden, zuhören** **In vergleichbaren Kontexten Hauptinformationen und viele Detailinformationen aus einem Bild vortragen** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gespra¨chs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden ko¨nnen Hauptaspekte und Ideen eines Bildes wiedergeben und den Zuho¨rern versta¨ndlich machen. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden gehen dabei auf die Bildform ein und benennen die wichtigsten Aussagen und Auffa¨lligkeiten des Bildes. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.
30 % (18 P)	**Leseversta¨ndnis** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Bildern ermitteln.**	Die Lernenden ko¨nnen die dargestellten Bildform erkennen und Fragen zu deren Hauptaussagen und Auffa¨lligkeiten beantworten, aber auch Zusammenha¨nge herstellen. Die Lernenden ko¨nnen in einem MCQ-Test oder a¨hnlicher Aufgabe ein fundiertes Versta¨ndnis fu¨r die Bildanalyse belegen.	Die Lernenden stellen im Unterrichtsgespra¨ch oder anderen Aufgaben die Haupt- und Detailinformationen eines Bildes größtenteils richtig dar. Daru¨ber hinaus sind sie in der Lage, Zusammenha¨nge zu erkennen und diese u¨berwiegend richtig wiederzugeben. Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig beantwortet.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Education à la citoyenneté 7 (EDUCI7)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde d'aujourd'hui, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse des conflits, o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o la lecture et l'évaluation de diagrammes, o les ateliers orientés vers l'avenir.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins trois des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter de l'origine et des conséquences de la mondialisation, o d'élaborer des solutions à titres d'exemples dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer une campagne d'information dans les domaines de la pauvreté, des inégalités, des migrations, de l'environnement, des guerres et du terrorisme, o d'élaborer de nouvelles formes d'une gouvernance mondiale, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Education sportive 8 (EDUPH8)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 8**

Titre du module:	**Education sportive 8**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathematics 1 (MATHE1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 1**

Titre du module:	**Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs algébriques.**	L'élève sait effectuer des calculs algébriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations mathématiques.**	L'élève sait résoudre des équations mathématiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des formules, de résoudre des problèmes avec la règle de trois et d'effectuer des calculs de pourcentage.**	L'élève sait transformer des formules, résoudre des problèmes avec la règle de trois et sait effectuer des calculs de pourcentage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathematics 2 (MATHE2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 2**

Titre du module:	**Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des fonctions graphiques.**	L'élève sait analyser des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire mathématiquement des fonctions graphiques.**	L'élève sait décrire mathématiquement des fonctions graphiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des surfaces et des volumes de corps complexes.**	L'élève sait calculer les surfaces et les volumes de corps complexes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathematics 3 (MATHE3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 3**

Titre du module:	**Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les identités remarquables et de résoudre des équations produit.**	L'élève applique les identités remarquables et résout des équations produit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du second degré.**	L'élève résout des équations du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'étudier et de représenter graphiquement des fonctions du premier et du second degré.**	L'élève étudie et représente graphiquement des fonctions du premier et du second degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathematics 4 (MATHE4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général spécifique - Enseignement général spécifique 4**

Titre du module:	**Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATHE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.**	L'élève effectue des calculs trigonométriques dans le triangle rectangle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des inéquations du premier et du deuxième degré.**	L'élève résout des inéquations du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.**	L'élève résout des problèmes à exposants rationnels et racines nièmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maker Space 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Culture générale 1 (CULTU1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maker Space 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Culture générale 2 (CULTU2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Culture générale 3 (CULTU3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Maker Space 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Culture générale 4 (CULTU4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Culture générale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CULTU4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un thème culturel ou historique et de comprendre les idées et les intentions d'un artiste.**	L'élève explique l'installation visitée dans son contexte historique ou l'œuvre d'art ainsi que les intentions et les idées de l'artiste.	L'installation respectivement l'œuvre d'art ou les intentions et les idées de l'artiste sont expliquées d'une manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de visiter un lieu historique respectivement une exposition ou un spectacle artistique et de montrer un comportement correct, adapté aux circonstances et coutumes.**	Il sait se comporter correctement lors d'une visite historique respectivement d'une exposition ou performance artistique.	La visite du lieu historique, de l'exposition ou de la performance artistique s'est déroulée de manière satisfaisante et l'élève a montré un comportement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de documenter une installation historique respectivement une exposition ou performance artistique.**	Il peut comprendre et documenter des contextes historiques, culturels ou artistiques.	L'installation, l'exposition ou le spectacle visité est documenté de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maker Space 4 (MAKER4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maker Space 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Robot Systems Integration 1 (ROBSY1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 1**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSY1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier le layout d'une cellule robotisée.**	Il planifie le layout d'une cellule robotisée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de créer un jumeau numérique de sa maquette dans un programme de simulation robotique.**	Il crée un jumeau numérique de son layout dans un programme de simulation robotique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transférer la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.**	Il transfère la configuration de son jumeau numérique sur le robot réel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Robot Systems Integration 2 (ROBSY2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Robot Systems Integration 2**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ROBSY2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une plaque de calibrage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.**	Il effectue le calibrage du système de caméra d'un robot à l'aide d'une grille de calibrage générée par le robot.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des contrôles de qualité et d'éviter les collisions à l'aide d'un système de caméras.**	Il effectue des contrôles de qualité et évite les collisions à l'aide d'un système de caméras.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Luxembourgeois 7 (LUXEM7-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 7**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM7-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'e´le`ve comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois) - connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Luxembourgeois 8 (LUXEM8-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 8**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM8-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de connecter les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -- connecter le début avec la fin correspondante d'une phrase (et vice-versa) - de remplir un texte à trous - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée. - de répondre brièvement à des questions écrites. (sans considérer les fautes d'orthographe et de grammaire)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'e´le`ve est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en phrases entières et des phrases avec des subordonnées à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'e´le`ve est capable - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses questions plus lentement; -de dialoguer sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire déjà traité -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les cours (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève veille à apporter le matériel nécessaire. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Smart Technologies Installations 1 (INSMA1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits d'installations domestiques.**	L'élève planifie les circuits d'installations domestiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des modules logiques.**	L'élève planifie les circuits avec des modules logiques et les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Applied Computing 1 (APCOM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Applied Computing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des séquences simples avec des branchements dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences simples dans un langage de programmation graphique avec branchements. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec branchements.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des boucles dans un langage de programmation graphique.**	Il programme des séquences dans un langage de programmation graphique avec des boucles. Il crée des diagrammes de flux (flow chart diagram) avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer graphiquement des branchements imbriqués et des boucles imbriquées, et de créer un lien entre le langage graphique et un langage de programmation évolué.**	Il programme des branchements imbriqués ainsi que des boucles imbriquées. Il décrit le contexte d'un langage de programmation évolué (mots clés IF ... THEN, boucle FOR et WHILE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Electrical Engineering and Electronics 1 (ELTRO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise les relations entre les grandeurs dans des circuits électriques à courant continu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des circuits électriques simples de courant continue liés à la pratique.**	L'élève calcule des circuits électriques simples de courant continu liés à la pratique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à courant continu, de planifier et d'effectuer des mesures de manière indépendante et d'évaluer les résultats de mesure dans un rapport.**	L'élève monte des circuits à courant continu, planifie et effectue des mesures de manière indépendante et évalue les résultats de mesure dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologies 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technologies 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève peut convertir les préfixes des unités de grandeurs physiques.**	Il connait les grandeurs physiques de base et leurs unités. Il convertit correctement les préfixes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs..
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus mécaniques.**	L'élève décrit des processus mécaniques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus énergétiques.**	L'élève décrit des processus énergétiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Workshop Smart Technologies 1 (ATSMA1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un module de composants.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue le montage du module par assemblage des différents des composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques et de les assembler avec des modules dans un appareil fonctionnel.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Renewable Energies 1 (ENREN1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Renewable Energies 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ENREN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les propriétés et le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation globale d'énergie en termes familiers.**	Il explique les propriétés du rayonnement solaire. Il situe le potentiel du rayonnement solaire par rapport à la consommation énergétique mondiale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'estimer l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global avec l'aide de diagrammes et de tableaux.**	Il évalue l'influence de l'orientation et de l'inclinaison d'un toit sur la somme annuelle du rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'estimer le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide d'un diagramme de la trajectoire du soleil et de cartes de rayonnement global.**	Il établit un diagramme de la trajectoire du soleil pour le site donné et évalue le rendement prévisionnel d'une installation photovoltaïque à l'aide de cartes de rayonnement global.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Smart Technologies Installations 2 (INSMA2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés.**	L'élève planifie des circuits avec des capteurs et des modules logiques interconnectés. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des circuits de contacteurs.**	L'élève planifie des circuits de contacteurs. L'élève les installe conformément aux normes. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Applied Computing 2 (APCOM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Applied Computing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des programmes simples avec des branchements et des boucles dans un langage de programmation évolué.**	Il crée des programmes simples dans un langage de programmation évolué, avec des branchements et des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des capteurs et de commander des actionneurs dans un langage de de programmation évolué.**	Il programme dans un langage de programmation évolué. Il connecte les entrées et les sorties de manière fonctionnelle. Il intègre les valeurs des capteurs dans un programme et commande des actionneurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir par le calcul des nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal, et de décrire la structure générale d'un microcontrôleur.**	Il connait la structure générale d'un système de numération (nombre = somme de puissances de base pondérées). Il convertit les nombres entre les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il décrit la structure générale d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Electrical Engineering and Electronics 2 (ELTRO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrical Engineering and Electronics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et d'effectuer des calculs de circuits.**	L'élève décrit selon les règles de l'art et de façon précise la fonction et l'utilisation des composants électriques et électroniques et effectue des calculs de circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire la fonction et les caractéristiques d'un bloc d'alimentation et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit la fonction et les caractéristiques d'une alimentation. L'élève effectue des calculs simples de l'alimentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures, de préparer des rapports d'activités et de mesures.**	L'élève effectue des mesures, prépare des rapports d'activités et de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologies 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technologies 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus chimiques.**	L'élève décrit des processus chimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des processus électrochimiques.**	L'élève décrit des processus électrochimiques selon les règles de l'art et de façon précise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de documenter une visite d'entreprise.**	L'élève prépare et documente une visite d'entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Workshop Smart Technologies 2 (ATSMA2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les réaliser manuellement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève réalise les pièces mécaniques manuellement selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des pièces mécaniques, de les dessiner à l'aide d'un logiciel CAD et de les fabriquer mécaniquement.**	L'élève dessine les pièces mécaniques à l'aide d'un logiciel CAD. L'élève planifie les procédés de fabrication de pièces mécaniques. L'élève fabrique les pièces mécaniquement avec une machine de découpe laser ou une imprimante 3D.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Environmental Economics 1 (ECOMM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Environmental Economics 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	L'élève identifie et explique les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés). L'élève retrace les liens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et de présenter leur situation dans l'économie.**	L'élève connaît et établit les cycles d'exploitation industriels et commerciaux. L'élève connaît les critères de classification des entreprises. L'élève présente les situations actuelles et futures des entreprises luxembourgeoises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les facteurs de production et d'en déduire leur impact sur la productivité de l'entreprise.**	L'élève connaît les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison. L'élève connaît la notion de productivité. L'élève retrace le lien entre les facteurs de production et la productivité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes formes de marché et d'en déduire la formation des prix respectifs, sur base d'articles de presse.**	L'élève détermine les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) a` travers l'offre et la demande. L'élève connaît les 5 conditions d'un marché pur et parfait et calcule le prix d'équilibre sur un marché en concurrence. L'élève connaît les marchés en concurrence imparfaite, leurs caractéristiques, ainsi que l'impact sur la formation du prix.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Smart Technologies Installations 3 (INSMA3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage en KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage en KNX. Il installe une distribution des circuits incluant un disjoncteur différentiel. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.**	L'élève décrit les relations dans le système triphasé à charge ohmique symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie le circuit d'un inverseur de sens de rotation à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Applied Computing 3 (APCOM3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Applied Computing 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APCOM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des signaux numériques et analogiques ainsi que des capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il applique correctement les résistances pull-up / -down. Il détermine les valeurs caractéristiques et limites des capteurs analogiques. Il décrit le principe de base de la conversion analogique-numérique. Il lit les capteurs reliés par bus à l'aide d'un microcontrôleur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs lues à l'aide d'un microcontrôleur dans un programme.**	Il se sert de manière justifiée des différents types de données (bool, entier, réel, chaine de caractères). Il attribue une valeur ou une formule de calcul aux variables. Il programme des compteurs. Il crée des sous-programmes. Il programme des mises à l'échelle linéaires de valeurs numériques en valeurs physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre des signaux numériques et analogiques à l'aide d'un microcontrôleur ainsi que de commander des actionneurs reliés par bus.**	Il décrit le principe du PWM et l'applique en tant que signal de commande. Il utilise le transistor comme interrupteur. Il tient compte des caractéristiques et des limites des composants électroniques utilisés. Il décrit l'utilisation nécessaire d'une diode de roue libre lors de la commutation de charges inductives. Il émet des données par l'intermédiaire d'actionneurs reliés par bus (par ex. LCD).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Project Work 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Project Work 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique simple.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il documente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Soft Skills 1 (SKILL1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Soft Skills 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SKILL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de lettres
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Workshop Smart Technologies 3 (ATSMA3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un assemblage complexe.**	L'élève planifie les composants et les réalise de façon professionnelle et conforme aux normes. L'élève effectue l'assemblage des différents composants pour former un ensemble complexe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un assemblage complexe fonctionnel avec un circuit électronique.**	L'élève réalise les circuits électroniques de façon professionnelle. L'élève effectue l'assemblage des différents composants dans un appareil fonctionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Environmental Economics 2 (ECOMM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Environmental Economics 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de valeur ajoutée ainsi que de PIB et de faire les calculs et les applications y relatifs.**	L'élève connaît les notions de PIB, de valeur ajoutée et de consommation intermédiaire et réalise les calculs y relatifs. L'élève comprend la spécificité du PIB par habitant luxembourgeois. L'élève connaît la notion de croissance économique et peut réaliser des calculs et des applications s'y rapportant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les limites de la croissance économique et de proposer des modèles alternatifs en tenant compte des contraintes environnementales.**	L'élève comprend l'impact de la croissance illimitée sur la vie des hommes. L'élève connaît les principes de croissance à zéro et de croissance maîtrisée. L'élève connaît la notion de développement durable. L'élève propose des modèles alternatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du marché du travail en employant une terminologie adéquate, de mesurer et d'interpréter le taux de chômage, de présenter les spécificités du marché du travail luxembourgeois.**	L'élève explique le fonctionnement du marché du travail. L'élève identifie les différents intervenants sur le marché du travail. L'élève mesure et interprète le taux de chômage. L'élève comprend l'importance des frontaliers et de l'immigration au Luxembourg. L'élève sait distinguer entre emploi intérieur et emploi national.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'interpréter des extraits de textes économiques à faible degré de difficulté et de répondre à des questions s'y rapportant.**	L'élève comprend les extraits de textes traités en classe. L'élève sort les idées essentielles des textes. L'élève répond correctement aux questions se rapportant aux textes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Smart Technologies Installations 4 (INSMA4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Smart Technologies Installations 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INSMA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande de jardin d'hiver en KNX.**	L'élève planifie une commande de jardin d'hiver en KNX. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.**	L'élève décrit le fonctionnement d'une machine asynchrone dans le réseau triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander une machine asynchrone à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève planifie une commande de démarrage à l'aide d'un automate programmable. L'élève réalise l'installation conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'élève réalise des programmes de façon autonome. L'élève met les installations en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Applied Computing 4 (APCOM4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Applied Computing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local et d'y intégrer des ordinateurs.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local. Il intègre des ordinateurs dans un réseau existant.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une tâche de programmation étendue sur un microcontrôleur.**	Il divise une tâche de programmation étendue en sous-tâches plus petites. Il structure un programme étendu en sous-programmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un réseau local sans fil et d'y intégrer des participants.**	Il décrit le fonctionnement d'un réseau local sans fil. Il intègre des participants dans un réseau existant. Il applique des mesures de sécurité courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Project Work 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Project Work 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique élargi.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologies 3 (TECNO3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Technologies 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire et d'effectuer des calculs y relatifs.**	L'élève comprend la structure, le circuit équivalent et la caractéristique de charge d'une source de tension réelle et d'une cellule solaire/module solaire Il effectue des calculs y relatifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre certains principes de base de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et de calculer la pression hydrostatique.**	L'élève comprend certaines bases de la thermodynamique et le principe des vases communicantes et calcule la pression hydrostatique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.**	L'élève explique des systèmes techniques à l'aide de principes fondamentaux de la physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Workshop Smart Technologies 4 (ATSMA4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Workshop Smart Technologies 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATSMA4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une installation réseau et de sélectionner les différents éléments du réseau.**	L'élève planifie une installation réseau. L'élève sélectionne les différents éléments du réseau. L'élève réalise une documentation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier une installation réseau et de la mettre en service.**	L'élève vérifie l'installation réseau à l'aide d'appareils de mesure. L'élève met en service l'installation réseau. L'élève établit un rapport de mesure de l'installation réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer de manière ordonnée tous les documents relatifs aux travaux effectués.**	L'élève établit de façon autonome un dossier de travail avec tous les documents requis. L'élève établit tous les dessins et schémas conformément aux normes et de façon complète. L'élève a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique de façon ordonnée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Environmental Economics 3 (ECOMM3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Environmental Economics 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ECOMM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments essentiels du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal luxembourgeois.**	L'élève comprend les éléments essentiels du droit du travail luxembourgeois (salaire social minimum, salaire horaire, etc.). L'élève comprend le fonctionnement du système de sécurité sociale au Luxembourg dans ses grands traits (redistribution, types de cotisations, etc.). L'élève comprend le fonctionnement de l'imposition des salaires (classes d'impôt, imposition à la source, etc.). L'élève explique le système d'indexation des salaires appliqué au Luxembourg.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire les décomptes salarial et patronal en tenant compte des informations à sa disposition.**	L'élève connaît la différence entre salaire brut et salaire net. L'élève établit un décompte salarial et détermine le salaire net à payer. L'élève établit un décompte patronal des cotisations sociales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions essentielles de l'analyse financière et de faire des calculs et exercices y relatifs.**	L'élève comprend les notions de chiffre d'affaires, de résultat, de coût de revient et de marge bénéficiaire. L'élève résout correctement des exercices en rapport avec les notions essentielles de l'analyse financière.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise, arithmétiquement et graphiquement.**	L'élève réalise les calculs permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise. L'élève présente un graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité d'une entreprise.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Industrial Robotics 1 (IROBO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Industrial Robotics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler manuellement un robot industriel.**	L'élève déplace manuellement un robot industriel et sélectionne le système de coordonnées approprié.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel de manière séquentielle dans les types de mouvement standard.**	L'élève programme le robot industriel dans tous les types de mouvement et dans les systèmes de coordonnées usuels sans utiliser de boucles et de branches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel de manière séquentielle en utilisant des techniques avancées.**	L'élève programme le robot industriel en utilisant des appels de programme, des repères d'outil et des offsets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Automation 1 (AUTOM1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Automation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connecter des capteurs et des actionneurs à un automate programmable industriel et d'effectuer une programmation simple.**	Il peut connecter des capteurs et des actionneurs à un API et effectuer une programmation simple.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer des fonctions compatibles avec les bibliothèques.**	Il peut programmer des fonctions compatibles avec les bibliothèques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer une disposition de capteurs et de programmer des temporisations ainsi que des compteurs.**	Il peut programmer une disposition de capteurs, ainsi qu'utiliser des modules de temps et des compteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer une périphérie décentralisée dans un système d'automatisation.**	Il peut configurer l'ET200 et programmer les entrées et les sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Applied computing 5 (APCOM5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Applied computing 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des variables, des structures de programmation et des sous-programmes en Python.**	L'élève définit et utilise des variables dans ses programmes Python. L'élève utilise de manière ciblée des branchements conditionnels et des boucles. L'élève utilise des sous-programmes	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accéder les interfaces d'un ordinateur monocarte en langage de programmation Python.**	L'élève sait accéder les interfaces d'un ordinateur monocarte en langage de programmation Python.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations sur des fichiers sous Python sur un ordinateur monocarte Linux pour stocker de nouvelles données ou modifier des données existantes.**	Il crée, ouvre et ferme des fichiers dans un système de fichiers existant. Il accède aux données des fichiers existants en mode lecture et écriture. Il sélectionne des données spécifiques dans des fichiers existants et peut les modifier.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Communication technology 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Communication technology 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les notions de base de la technique de réseau.**	Il décrit les notions fondamentales de la technique des réseaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des applications réseau.**	Il décrit les applications réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la couche de transport.**	Il décrit la couche de transport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer et de décrire des techniques de la couche de réseau.**	Il décrit les techniques de la couche réseau et les applique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Electrical engineering and Electronics 3 (ELTRO3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Electrical engineering and Electronics 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTRO3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire quantitativement les impédances des composants de base sur tension alternative et de rédiger des rapports structurés sur les essais.**	Il décrit quantitativement les impédances des composants de base sur tension alternative et rédige des rapports structurés sur les essais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres passifs de base, de décrire qualitativement leur fonctionnement, de déterminer des grandeurs caractéristiques et de rédiger des rapports structurés sur des essais.**	Il dimensionne des filtres passifs de base, décrit qualitativement leur fonctionnement, de déterminer des grandeurs caractéristiques et de rédiger des rapports structurés sur des essais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire quantitativement le comportement de filtres passifs à l'aide de diagrammes vectoriels et de rédiger des rapports structurés sur des essais.**	Il décrit quantitativement le comportement de filtres passifs à l'aide de diagrammes à pointeurs et rédige des rapports structurés sur des essais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Applied Mathematics 1 (MATAP1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Applied Mathematics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.**	L'élève sait convertir des coordonnées spécifiques aux axes d'un robot SCARA en coordonnées cartésiennes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer la loi des cosinus.**	L'élève sait appliquer la loi des cosinus.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.**	L'élève sait convertir des coordonnées cartésiennes d'un robot SCARA en coordonnées spécifiques aux axes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Project work 3 (PROJE3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Project work 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique avancé.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Workshop Robotics and Automation 1 (ATSTR1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et d'installer des capteurs numériques en fonction des tâches et de l'utilisation prévue et de traiter les signaux au moyen d'un API.**	Il choisit des capteurs numériques en fonction de leur utilisation. Il fabrique des supports pour les capteurs. Il câble les capteurs selon les règles de l'art et les normes en vigueur. Il programme et paramètre la commande. Il a réalisé les travaux en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier, de monter correctement, de programmer et de mettre en service une commande avec relais de démarrage progressif et relais de sécurité en liaison avec un API.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande en respectant les prescriptions VDE. Il établit des schémas de câblage, des schémas de bornes et des listes de matériel à l'aide d'un logiciel approprié. Il effectue le montage et le câblage dans les règles de l'art et conformément aux normes. Il met en service la commande conformément aux prescriptions de mise en service. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures techniques de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'établir un protocole de contrôle et de mise en service d'une installation API.**	Il établit un protocole de contrôle et de mise en service pour l'installation API concernée. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures de sécurité lors de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a réalisé tous les dessins, schémas électriques, schémas des bornes et protocoles de contrôle conformément aux normes et de manière complète. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Industrial Robotics 2 (IROBO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Industrial Robotics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**IROBO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des tâches de palettisation avec un robot industriel.**	L'élève résout des tâches de palettisation au moyen d'un robot industriel utilisant des boucles, de branchements et de calculs de positions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.**	L'élève programme un robot industriel avec un simple système de reconnaissance d'objets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.**	L'élève décrit les caractéristiques et le contrôle de servomoteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Automation 2 (AUTOM2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Automation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mesurer des valeurs analogiques et de les traiter.**	Module analogique Convertisseur AD/DA. Lire les valeurs analogiques dans l'api. Mise à l'échelle des valeurs analogiques (Scale). Contrôle de la sortie analogique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commander un processus à l'aide de la programmation d'une séquence.**	Définition séquence. Programmation d'une séquence à l'aide de FBD. Programmation d'une séquence à l'aide de Graph7.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer un écran tactile.**	Intégration d'un HMI dans TIA. Illustration et pilotage de données analogiques et digitales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Applied computing 6 (APCOM6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Applied computing 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APCOM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer, de configurer et de mettre en service un serveur web sur un ordinateur monocarte Linux.**	Il installe et configure un serveur web sur un ordinateur monocarte fonctionnant sous Linux, le démarre et vérifie son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer une page web statique en HTML et CSS.**	Il crée une page web statique en utilisant HTML5 et CSS contenant des images et des éléments graphiques simples à l'aide d'un éditeur de texte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des pages web interactives.**	Il crée une page web sur un ordinateur monocarte qui permet de répondre aux entrées individuelles des utilisateurs et, à l'aide de programmes Python supplémentaires, d'accéder aux données des capteurs numériques et analogiques, de stocker ces données et de les afficher via la page web. Il accède aux sorties et interfaces numériques de l'ordinateur monocarte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Communication technology 2 (COMMU2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Communication technology 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de configurer le routage statique.**	Il planifie et configure le routage statique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la couche de liaison de données.**	Il décrit la couche de liaison de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la couche physique.**	Il décrit la couche physique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trouver systématiquement les erreurs dans un réseau IP.**	Il détecte systématiquement les erreurs dans un réseau IP.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Electrical engineering and Electronics 4 (ELTRO4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Electrical engineering and Electronics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTRO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un transformateur.**	Il décrit le fonctionnement d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des diagrammes vectoriels corrects pour des combinaisons de résistance ohmique, d'inductance et de condensateur et de calculer correctement toutes les grandeurs inconnues.**	Il comprend les termes de puissance active, de puissance réactive et de puissance apparente et peut effectuer un calcul de puissance complet pour tous les composants du circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire une machine électrique comme une charge ohmique-inductive, il comprend les informations figurant sur les plaques signalétiques des moteurs triphasés et peut utiliser ces informations dans des calculs.**	Il traite une machine électrique comme un élément RL dans les calculs. Il lit les paramètres importants de la machine sur la plaque signalétique et les utilise dans les calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Applied Mathematics 2 (MATAP2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Applied Mathematics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exprimer l'orientation d'un système de coordonnées d'outil par rapport à un système de coordonnées de pièce dans une convention connue.**	L'élève sait exprimer l'orientation d'un système de coordonnées d'outil par rapport à un système de coordonnées de pièce dans une convention connue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exprimer des translations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des translations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exprimer des rotations à l'aide de matrices.**	L'élève exprime des rotations à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des transformations de coordonnées avec des translations et des rotations combinées à l'aide de matrices.**	L'élève effectue des transformations de coordonnées avec des translations et des rotations combinées à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Project work 4 (PROJE4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Project work 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer une solution à un projet technique complexe.**	Il recueille des informations sur la tâche. Il planifie des étapes pour accomplir une tâche de travail. Il décide entre des alternatives.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification.**	Il met en œuvre la planification. Il compare régulièrement sa mise en œuvre avec l'objectif.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter et de présenter son projet.**	Il documente et présente son projet. Il évalue et justifie sa démarche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.8. - Workshop Robotics and Automation 2 (ATSTR2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et d'installer des capteurs analogiques en fonction des tâches et de l'utilisation prévue et de traiter les signaux au moyen d'un API.**	Il choisit des capteurs analogiques en fonction de leur utilisation. Il fabrique des supports pour les capteurs. Il programme et paramètre la commande. Il a réalisé les travaux en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de choisir des actionneurs analogiques en fonction de la tâche et de l'utilisation, de les installer et de les commander au moyen d'un API.**	Il choisit des actionneurs numériques en fonction de leur utilisation. Il programme et paramètre la commande. Il a réalisé les travaux en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre en service un module de régulation de vitesse d'un moteur à courant continu au moyen d'un API.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande en respectant les prescriptions VDE. Il effectue le montage et le câblage dans les règles de l'art et conformément aux normes. Il choisit correctement les équipements et les raccorde dans les règles de l'art. Il met en service la commande conformément aux prescriptions de mise en service. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures techniques de sécurité lors de la mise en service. Il établit un protocole de contrôle et de mise en service pour l'installation API concernée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Automation and Industrial Robotics 1 (AUTRO1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Automation and Industrial Robotics 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer un variateur de fréquence sans bus de terrain et de le commander via un API.**	Il paramètre le variateur. Il commande le variateur via un API.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer un variateur de fréquence avec bus de terrain et de le commander via ce bus.**	Il paramètre le variateur. Il commande le variateur via un API.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'échanger des données entre un API et un robot industriel.**	L'élève échange des données entre un API et un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Communication technology 3 (COMMU3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Communication technology 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer du subnetting et du supernetting.**	Il effectue des subnetting et des supernetting.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et de configurer les techniques IPv6, VLAN et VPN.**	Il décrit et configure les techniques IPv6, VLAN et VPN.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de configurer un point d'accès Wifi.**	Il configure un point d'accès Wifi.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des signaux dans le domaine temporel et fréquentiel et comprend le principe de la représentation des signaux dans le domaine fréquentiel.**	L'élève effectue des mesures sur des signaux et peut identifier et décrire les différentes grandeurs caractéristiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Control theory 1 (CONTR1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Control theory 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONTR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la technique de commande et d'asservissement et de dessiner des schéma blocs de régulation.**	Il applique les bases de la technique de commande et d'asservissement et de dessine des schéma blocs de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement des éléments de la boucle de régulation et d'évaluer les courbes caractéristiques correspondantes.**	Il décrit le comportement des éléments de la boucle de régulation et évalue les courbes caractéristiques correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un régulateur „tout ou rien“ et peut tracer l'évolution de la grandeur réglée.**	Il décrit le comportement d'un régulateur „tout ou rien“ et trace l'évolution de la grandeur réglée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de décrire les propriétés du régulateur P et d'étudier son effet sur le comportement d'une boucle de régulation.**	Il décrit les propriétés du régulateur P et d'étudie son effet sur le comportement d'une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.**	Il documente soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Smart Home 1 (SHOME1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Smart Home 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de citer les raisons justifiant l'introduction de la maison intelligente, les caractéristiques de la maison intelligente ainsi que plusieurs exemples.**	Il peut expliquer la notion de solution isolée à l'aide de plusieurs exemples. Il peut également indiquer les avantages et les désavantages de la maison intelligente à l'aide de plusieurs exemples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de différents appareils KNX d'entrée et de sortie à l'aide du logiciel correspondant.**	Il fait le paramétrage de différents appareils KNX d'entrée et de sortie et les met ensuite en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques et du logiciel correspondant.**	Il relie différents capteurs KNX à l'aide de fonctions logiques, fait le paramétrage et les met ensuite en service	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire le paramétrage et la mise en service de scènes et de séquences de commutation pour des applications KNX à l'aide du logiciel correspondant.**	Il fait le paramétrage des scènes et des séquences de commutation pour les applications KNX.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Applied Mathematics 3 (MATAP3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Applied Mathematics 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'établir un système d'équations linéaires à 2 équations et 2 inconnues à partir d'un problème textuel et de le résoudre par substitution.**	L'élève établit et résout un système d'équations à partir d'un problème textuel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 2 équations linéaires à 2 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.**	L'élève résout un système d'équations de 3 équations linéaires à 3 inconnues à l'aide de matrices.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Project work 5 (PROJE5)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Project work 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'élaborer et de présenter une solution à un problème technique avancé.**	Il collecte des informations sur la tâche du projet. Il évalue des solutions alternatives afin de justifier son choix. Il documente et présente sa prise de décision.	L'approche selon les indicateurs, la documentation et la présentation sont satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de procéder de manière structurée lors de la réalisation technique d'un projet et d'établir la documentation nécessaire.**	Il planifie les étapes de travail nécessaires à la réalisation de son projet. Il fixe des objectifs intermédiaires (milestones). Il évalue le temps nécessaire à chaque étape de travail. Il établit un planning détaillé. Il établit les dessins techniques, les schémas électriques et les listes de matériel nécessaires. Il choisit les composants utilisés et effectue les dimensionnements nécessaires selon les règles de l'art. Il contrôle et évalue l'avancement de son travail par rapport au planning afin de pouvoir procéder à des ajustements. Il documente régulièrement l'avancement de ses travaux.	L'approche selon les indicateurs et la documentation sont satisfaisantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de démontrer par la pratique une solution technique.**	Il réalise des prototypes selon les règles de l'art afin de vérifier les fonctions techniques. Il procède à des adaptations et à des corrections sur les prototypes. Il met en service son projet dans son ensemble et de manière professionnelle à l'aide de prototypes.	Le produit suivant les indicateurs et l'approche sont satisfaisants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Workshop Robotics and Automation 3 (ATSTR3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 7**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de mettre en service un module de régulation de vitesse d'un moteur asynchrone au moyen d'un API et d'un convertisseur de fréquence.**	Il câble les composants selon les règles de l'art. Il relie les composants par un système de bus de terrain approprié. Il met en service le module en tenant compte des dispositions de sécurité en vigueur et établit un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre en service une installation avec automate programmable, relais de sécurité, variateur de fréquence, écran tactile et différents types de capteurs.**	Il utilise des documents techniques pour la programmation, le câblage, la mise en réseau et la mise en service de la commande en respectant les prescriptions VDE. Il effectue le montage et le câblage dans les règles de l'art et conformément aux normes. Il choisit correctement les équipements et les raccorde dans les règles de l'art. Il met en service la commande conformément aux prescriptions de mise en service. Il applique les bases de la recherche d'erreurs et élimine les éventuelles erreurs. Il a respecté les procédures techniques de sécurité lors de la mise en service. Il établit un protocole de contrôle et de mise en service pour l'installation API concernée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Automation and Industrial Robotics 2 (AUTRO2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Automation and Industrial Robotics 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer un HMI pour la manipulation d'un robot industriel.**	L'élève crée un HMI pour la manipulation d'un robot industriel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des fonctions de base en SCL.**	Il utilise des branchements. Il utilise des boucles. Il effectue des calculs dans différents formats de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer un enregistreur de données.**	Il utilise des OB d'interruption et peut programmer un Array comme mémoire circulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des données sur un support de données mobile et de les lire.**	Il peut écrire des données importantes pour le processus sur le tag RFID et lire les données du tag	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Communication technology 4 (COMMU4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Communication technology 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de la transmission d'informations sans fil et comprend l'émission et la réception d'ondes électromagnétiques.**	L'élève décrit la transmission de signaux au moyen d'ondes électromagnétiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une modulation et d'une démodulation et effectue des mesures à cet égard.**	L'élève peut expliquer le principe d'une transmission de signal au moyen d'une porteuse à haute fréquence et les étapes nécessaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le principe des technologies de radiocommunication RF courantes et peut décrire leurs domaines d'application pratiques.**	L'élève peut décrire les technologies radio HF courantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Control theory 2 (CONTR2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Control theory 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONTR2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les caractéristiques d'un régulateur.**	Il décrit les caractéristiques d'un régulateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en place et d'étudier une boucle de régulation sur un système asservi modulaire.**	Il met en place et étudie une boucle de régulation sur un système asservi modulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.**	Il documente soigneusement sa démarche lors des essais sur un système asservi modulaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Smart Home 2 (SHOME2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Smart Home 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SHOME2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des installations KNX complexes et de les diviser en zones et en lignes à l'aide de coupleurs, puis de paramétrer et de mettre en service l'installation à l'aide du logiciel correspondant.**	Il conçoit des installations KNX complexes en utilisant des coupleurs, paramètre les appareils KNX utilisés et met ensuite l'installation en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dénommer et de comparer les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente ainsi que leurs caractéristiques.**	Il dénomme les techniques de transmission sans fil et filaires dans le domaine de la maison intelligente, décrit leurs caractéristiques et explique leurs points communs et leurs différences.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'enregistrer des composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, de les mettre en service et de programmer des applications simples.**	Il enregistre les composants Smart Home de différentes technologies pour le contrôle de l'éclairage dans une centrale, les met en service et programme ensuite des applications simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et de les programmer par la suite.**	Il crée des solutions complètes dans le domaine de la maison intelligente à l'aide de différents capteurs et actionneurs de différentes technologies et les programme par la suite.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Applied Mathematics 4 (MATAP4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Applied Mathematics 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATAP4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue algébriquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.**	L'élève effectue graphiquement des calculs de base avec des vecteurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'utiliser des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.**	L'élève utilise des vecteurs pour résoudre des problèmes physiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Project work 6 (PROJE6)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Project work 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de documenter la mise en œuvre définitive de son projet.**	Il planifie les étapes de travail nécessaires à la réalisation de son projet. Il fixe des objectifs intermédiaires (milestones). Il évalue le temps nécessaire à chaque étape de travail. Il établit un planning détaillé. Il établit les dessins techniques, les schémas électriques et les listes de matériel nécessaires. Il choisit les composants utilisés et effectue les dimensionnements nécessaires selon les règles de l'art. Il contrôle et évalue l'avancement de son travail par rapport au planning afin de pouvoir procéder à des ajustements. Il documente régulièrement l'avancement de ses travaux.	L'approche selon les indicateurs et la documentation sont satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de mettre en œuvre la planification de son projet de manière professionnelle.**	Il travaille selon les règles de l'art et selon les normes en vigueur. Il effectue une mise en service selon les règles de l'art. Il remédie aux erreurs selon les règles de l'art.	L'approche suivant les indicateurs et le produit sont satisfaisants.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de documenter son produit final de manière professionnelle et de décrire son utilisation.**	Il documente la planification et la mise en œuvre dans un dossier de projet (rapport). Il décrit l'objectif et l'environnement d'utilisation de son produit final. Il documente la fonction et le dimensionnement des différents composants de son produit final. Il rédige un mode d'emploi de son produit final. Il documente et évalue l'avancement de son travail par rapport à son planning. Il structure et formate la documentation de manière professionnelle. Il documente toutes les sources utilisées et ajoute des fiches techniques.	La documentation relative aux indicateurs est satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter le processus de développement et les nouvelles connaissances acquises.**	Il évalue son produit final par rapport à la mission du projet. Il s'interroge sur ses choix de réalisation technique de son projet. Il évalue son planning en fonction du temps réel consacré au projet. Il décrit les compétences qu'il a dû approfondir ou développer pour résoudre la tâche du projet. Il tire une conclusion personnelle sur la tâche de projet réalisée.	La documentation relative aux indicateurs est satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.7. - Workshop Robotics and Automation 4 (ATSTR4)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**			
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 8**

Titre du module:	**Workshop Robotics and Automation 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSTR4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une recherche de panne dans un système d'automatisation complexe.**	Il effectue une localisation de défaut dans un système d'automatisation. Il établit et remplit un protocole de contrôle pour localiser les erreurs et le remplit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réparer une erreur dans un système d'automatisation complexe.**	Il effectue un dépannage dans un système d'automatisation. Il fait des propositions d'amélioration pour éviter les erreurs et les met en œuvre dans la mesure du possible.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les documents liés à son travail de manière ordonnée.**	Il crée de manière autonome un cahier de travail à l'aide de différents logiciels pour PC, avec les documents nécessaires. Il a préparé tous les dessins, les schémas de circuit et les schémas de raccordement de manière complète et conforme aux normes. Il a classé tous les documents liés à la théorie et à la pratique en fonction des tâches.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs. La documentation a été approuvée par l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**STRF**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division électrotechnique**				
Section / Métier / Profession:	**Section Robotique et automatisation - francophone (fp) - Technicien 'Smart Technologies'**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son projet final.**	Il présente son projet devant une commission d'examen. Il présente le fonctionnement de son projet. Il présente les différentes étapes de travail et la planification de son projet. Il explique la réalisation technique de son projet. Il articule sa présentation de manière pertinente.	La présentation liée aux indicateurs est satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de défendre son projet final lors d'un entretien professionnel.**	Il donne des explications supplémentaires sur son projet, à partir des questions d'une commission d'examen. Il peut expliquer les technologies utilisées dans son projet. Il fournit des explications correctes sur le plan technique.	Les questions liées aux indicateurs ont reçu des réponses satisfaisantes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de résoudre des exercices dans le domaine des Smart Technologies.**	Il résout des exercices dans le domaine des Smart Technologies, en se basant sur un catalogue de questions bien connu.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Pratiquer la communication (KOMMU-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pratiquer la communication**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KOMMU-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure fondamentale de réseaux informatiques et il en met à profit les possibilités.**	- L'élève connaît la structure de systèmes individuels et de réseaux. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel dans ce contexte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des variétés importantes de logiciels standards (feuilles de calcul, présentation, etc.) sous les aspects de leur application et de leurs domaines d'affectation, de se familiariser sous guidance avec le fonctionnement d'un logiciel indiqué et de s'en servir en fonction des besoins.**	- L'élève décrit des logiciels standards sous les aspects de leur fonctionnement et de leurs domaines d'affectation. - L'élève se sert d'ordinateurs d'une manière ciblée et sereine pour l'accomplissement de missions indiquées avec les logiciels Word, Excel et PowerPoint.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît différentes formes de communication ainsi que leurs possibilités d'affectation ciblée.**	- L'élève connaît des formes importantes de la communication. - L'élève est capable de désigner l'impact de différentes formes de communication.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos de sujets sélectionnés, de les structurer, de les évaluer et de les exposer au cours d'une présentation.**	- L'élève se procure des informations de manière autonome en consultant différentes sources à propos d'un sujet indiqué. - L'élève met à profit les informations pour constituer une présentation structurée.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer/de faire une présentation librement devant la classe, respectivement devant d'autres intervenants, en se servant de supports d'assistance, aux moments indiqués.**	- L'élève expose sa présentation devant la classe au moment indiqué. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué ainsi que les critères définis au préalable à observer au cours de la présentation. - L'élève se sert de supports d'assistance de manière cohérente. - L'élève veille à adopter une posture, une mimique ainsi que des gestes appropriés au cours de la présentation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève s'exerce à des circonstances de communication professionnelles typiques.**	- L'élève s'exerce à différentes circonstances d'entretiens (par exemple aux entretiens d'embauche, aux entretiens avec des clients, etc.). - L'élève prend connaissance des critiques de manière positive et il manifeste sa disposition à faire des progrès.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser les tâches quotidiennes dans l'exploitation agricole (PRAKT-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser les tâches quotidiennes dans l'exploitation agricole**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRAKT-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 4

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter des travaux ainsi que des travaux complémentaires sous guidance.**	- L'élève dispense une assistance au cours des travaux à effectuer au sein de l'exploitation. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés sous guidance. - L'élève effectue ses travaux du mieux possible. - L'élève procède à une remise en ordre, une fois le travail accompli.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable l'employer le vocabulaire professionnel habituel dans l'agriculture.**	- L'élève décrit des travaux à effectuer, des machines, des animaux, des plantes ainsi que des cycles de production dans une exploitation agricole.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler et de conduire des tracteurs agricoles ainsi que des machines simples.**	- L'élève déplace des tracteurs sous guidance. - L'élève rattache des machines ainsi que des appareils. - L'élève manipule des tracteurs ainsi que des machines simples. - L'élève effectue des travaux avec des remorques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude polie et responsable et de faire preuve d'engagement.**	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les travaux au sein de l'exploitation. - L'élève veille à la sécurité. - L'élève adopte une attitude polie. - L'élève demande des précisions en cas d'incompréhension.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rester calme au cours des travaux à effectuer.**	- L'élève réagit posément en cas de problème. - L'élève effectue ses travaux sans agressivité.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Base de l'apiculture (BIENE-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Base de l'apiculture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BIENE-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures de protection des abeilles.**	- L'élève décrit quelques mesures de protection.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes mellifères importantes, de les protéger, de les entretenir et de les cultiver.**	- L'élève désigne au moins huit plantes mellifères importantes. - L'élève décrit des conseils de culture et d'entretien. - L'élève produit un plan de culture pour quelques plantes mellifères à un endroit indiqué.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux fondamentaux de l'apiculture sous guidance, en mettant à profit ses connaissances des particularités des abeilles (les colonies d'abeilles en tant qu'organismes, les aspects de la saison des abeilles).**	- L'élève décrit des aspects essentiels de l'organisation d'une colonie d'abeilles. - L'élève décrit des événements saisonniers au sein d'une colonie d'abeilles. - L'élève produit une documentation et il l'explique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève constate l'apparition éventuelle de maladies des abeilles indiquées et il est capable de participer à l'application de mesures curatives et préventives.**	- L'élève diagnostique au moins trois maladies des abeilles importantes. - L'élève décrit des contre-mesures. - Le cas échéant, l'élève applique des contre-mesures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève participe à la production, au conditionnement et à la commercialisation des produits de l'apiculture.**	- L'élève décrit l'ensemble des produits principaux de la colonie d'abeilles ainsi que leur extraction et leur conditionnement. - L'élève produit une documentation. - L'élève documente sa contribution, depuis l'extraction jusqu'à la commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève analyse les nouvelles contraintes avec intérêt et il est capable de se familiariser rapidement avec des travaux plutôt inhabituels.**	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les cycles au sein de la colonie d'abeilles et pour l'apiculture. - L'élève se familiarise avec des tâches inhabituelles et il se défait de ses appréhensions initiales éventuelles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des contextes écologiques.**	- L'élève décrit les impacts d'un paysage cultivé altéré sur les abeilles. - L'élève désigne des contextes écologiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Conscience sociale (SOZIA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conscience sociale**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOZIA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre conscience des problèmes sociaux dans la société.**	- Der Auszubildende zeigt eine offene Haltung gegenüber sozialen Problemen in der Gesellschaft. - Der Auszubildende nimmt aktiv an Diskussionen/Gesprächen im Unterricht zur sozialen Problematik in der Gesellschaft teil, wie beispielhaft folgenden Themen: o Frauenquote o Obdachlose o Rückhalt in der Familie o Inflation des Lebensstandards o Unterschiedliche Existenzbedingungen (Familienstand, Wohnung, Gehalt, Betreuung,) o Integration von Minderheiten - ……..	- Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'analyser une société sur la base d'un ensemble de valeurs.**	- Die Entwicklung der Wertevorstellung der Gesellschaft im Laufe der Jahrzehnte (Historischer Rückblick) ist verstanden. - Die Einstufung der eigenen Wertevorstellung in der aktuellen Gesellschaft ist vorgenommen und mit der Wertevorstellung anderer verglichen. - Der Zusammenhang zwischen Wertevorstellung und gesellschaftlichem Zusammensein/-arbeiten ist erläutert. - Die Entwicklung unterschiedlicher Verhaltensweisen/Wertevorstellungen verschiedenster Kulturkreise sind verstanden.	- Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de travailler sur le développement de ses compétences sociales (soft skills).**	- Allgemein anerkannte Umgangsformen (Begrüßung, Wahrnehmung, .) und Verhaltensregeln (freundlich, respektvoll,) werden im Unterricht und bei Klassenaktivitäten außerhalb der Schule angewandt. - Interpersonelle Fähigkeiten wie Team- und Kommunikationsfähigkeit, Empathie oder Kompromissbereitschaft sind erkennbar. - Regeln einer respektvollen Diskussion sind bekannt und werden angewendet.	- Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Petits engins (KLEKU-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Petits engins**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KLEKU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 4

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît et comprend le fonctionnement de petits moteurs à essence à deux et à quatre temps ainsi que celui de leurs composants.**	- L'élève connaît la différence entre les moteurs à deux et à quatre temps. - L'élève connaît la fonction des deux moteurs. - L'élève connaît la fonction des bougies d'allumage. - L'élève connaît la fonction d'un carburateur. - L'élève connaît les transmissions des petits appareils. - L'élève connaît les outils de culture ainsi que leur fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de réparation et de nettoyage à des petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.**	- L'élève nettoie des machines ainsi que des composants de machines. - L'élève démonte des machines ou des composants de machines. - L'élève nettoie des carburateurs ainsi que des bougies d'allumage avec intensité. - L'élève répare des composants défectueux ou il les remplace. - L'élève assure correctement l'étanchéité des composants. - L'élève assemble proprement les machines.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de régler des petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.**	- L'élève assure la maintenance des machines en suivant le mode d'emploi. - L'élève effectue la vidange correctement avec de nouveaux joints. - L'élève aiguise correctement des lames ainsi que des chaînes tranchantes. - L'élève équilibre des lames. - L'élève remplace des fils tranchants. - L'élève veille à ce que la machine ait une apparence propre. - L'élève vérifie les options de travail indiquées dans le mode d'emploi ainsi que leur fonction.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des petits engins à un contrôle après des travaux de réparation ou de maintenance sous les aspects de l'absence de dysfonctionnements et de l'état de fonctionnement.**	- L'élève vérifie la fixation des vis utilisées. - L'élève s'assure que tous les composants ont été montés. - L'élève s'assure que toutes les consignes de sécurité sont respectées. - L'élève règle à nouveau la course de la machine au niveau du carburateur. - L'élève veille à ce que la course soit propre avec des vitesses de rotation faibles et élevées. - L'élève soumet l'état de fonctionnement à un contrôle. - L'élève est capable de mettre à profit l'ensemble des options de réglage et de fonction des machines sans trop de difficultés.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dispenser des conseils à d'autres élèves au cours des travaux.**	- L'élève se concerte avec ses camarades à propos de problèmes au cours des travaux, de manière à favoriser un travail autonome.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Cultures maraîchères de plein champs (FELGE-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cultures maraîchères de plein champs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FELGE-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer certaines mesures culturales dans le domaine des cultures maraîchères.**	- L'élève applique des mesures de sécurité. - L'élève applique des mesures culturales. - L'élève se sert de machines spéciales.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des particularités des cultures maraîchères.**	- L'élève identifie les caractéristiques des plantes à différentes étapes de leur développement. - L'élève décrit les facteurs de production et d'emplacement en plein champ. - L'élève décrit le travail et l'entretien des sols. - L'élève décrit l'utilisation de couvertures. - L'élève décrit l'irrigation. - L'élève décrit la fertilisation. - L'élève documente des travaux ainsi que des visites d'exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'utilité d'arbres fruitiers.**	- L'élève désigne la biodiversité ainsi que la production d'ombre. - L'élève désigne les produits des récoltes. - L'élève documente des travaux ainsi que des visites d'exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions sur le terrain.**	- L'élève applique les mesures de sécurité. - L'élève plante des arbres fruitiers et il installe des clôtures de protection. - L'élève coupe des arbres fruitiers. - L'élève effectue des travaux de récolte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Biodiversité (BIODI-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Biodiversité**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BIODI-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève identifie et distingue des types de biotopes importants, il comprend leur importance écologique, il distingue des contextes écologiques dans des écosystèmes importants et il est capable d'identifier des dangers ainsi que des mesures de protection pour des biotopes précieux.**	- L'élève définit les notions suivantes en employant le vocabulaire professionnel approprié: - biodiversité, - espace vital, - mise en réseau de biotopes, - élément structurel. - L'élève décrit l'importance d'un biotope indiqué sous l'aspect du développement durable. - L'élève attribue des espèces animales et végétales importantes à un biotope indiqué. - L'élève décrit les exigences ainsi que les interactions des principales espèces d'un biotope indiqué. - L'élève désigne des dangers d'envergure auxquels est exposé un biotope indiqué. - L'élève propose des mesures de protection, de préservation et d'entretien pour un biotope indiqué.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les réserves naturelles les plus importantes et il distingue les conditions correspondantes.**	- L'élève décrit une réserve naturelle indiquée, il évalue les conditions correspondantes et il identifie l'impact sur les cultures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse de l'environnement.**	- L'élève manifeste de l'intérêt en cours et il ne fait pas de remarque péjorative à propos de la protection de la nature et de l'environnement. - L'élève manifeste une attitude respectueuse à l'égard d'éléments précieux de biotopes au cours de la formation pratique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève communique convenablement avec des conseillers et des experts du domaine de la protection de l'environnement.**	- L'élève participe activement à l'entretien. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours de l'entretien. - L'élève mène l'entretien avec l'enseignant, respectivement avec le conseiller, d'une manière polie et sans préjugé. - L'élève accepte les critiques ainsi que les propositions d'améliorations. - L'élève défend ses opinions en avançant des arguments pertinents au cours d'une discussion controversée.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Precision Farming (PREFA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Precision Farming**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PREFA-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des options de l'agriculture de précision.**	- L'élève prépare et présente convenablement un exposé à propos du sujet. (Sujets envisageables: les systèmes de direction automatiques de véhicules agricoles, les systèmes de tronçonnement, la télédétection, les fichiers de champs, la gestion des troupeaux, la technologie des étables)	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'utilisation de drones dans l'agriculture.**	- L'élève décrit convenablement les domaines suivants: - le contexte législatif, - les options du traitement des visuels, - l'utilisation de visuels dans la gestion des surfaces.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de différents systèmes GPS de conduite parallèle.**	- L'élève manipule un système de conduite parallèle de manière compétente au cours de l'enseignement pratique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne à propos de techniques et de méthodes d'actualité dans les cultures de fruits et de légumes.**	- L'élève traite et décrit convenablement les domaines suivants, par exemple après des visites: - les méthodes de culture modernes (par exemple l'irrigation, la protection des plantes), - la technique de récolte, - les techniques ainsi que les méthodes d'entreposage post-récolte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour les applications et il adopte une attitude convenable dans le cadre des visites d'exploitations.**	- L'élève met à profit son intérêt pour le sujet pour établir des contenus utiles. - Aucun rappel à l'ordre n'est nécessaire au cours des présentations ou des visites d'exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Vente directe (DIREK-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vente directe**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIREK-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer les conditions importantes de même que les contraintes, les opportunités et les risques d'une commercialisation directe réussie et d'avancer des arguments.**	- L'élève réunit des informations concernant des produits pouvant éventuellement être proposés en vente directe. - L'élève présente des conditions générales requises de même que des contraintes, des risques et des opportunités pour un produit indiqué proposé en vente directe et il avance des arguments afin de peser le pour et le contre. - L'élève décrit en détail l'ensemble de la méthode de la vente directe d'un produit proposé, depuis la production jusqu'à la commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève comprend les interactions entre le produit, l'emplacement et la forme de commercialisation ainsi que le contexte légal.**	- L'élève discute des options de vente directe en fonction de la variété du produit, de l'emplacement géographique, des conditions internes et de la forme de commercialisation prévue. - L'élève décrit le contexte légal. - L'élève décrit les bases de la commercialisation et de la communication. - L'élève désigne des concepts de commercialisation pour des produits indiqués sous des aspects généraux et spécifiques. - L'élève comprend les bases de la communication avec des clients éventuels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt et il adopte une attitude convenable au cours des visites et il respecte les délais indiqués pour l'accomplissement de missions de travail.**	- L'élève manifeste constamment une attitude intéressée, respectueuse, consciencieuse et responsable, tant en classe qu'au cours de visites d'exploitations et de l'exécution d'épreuves écrites. - L'élève rédige les épreuves écrites d'une manière correcte et complète sous l'aspect professionnel, conformément aux domaines à étudier. - L'élève respecte les délais convenus pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Viticulture (WEINB-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Viticulture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WEINB-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'importance de la viticulture au Luxembourg ainsi que dans les principales régions viticoles à l'échelle mondiale.**	- L'élève décrit l'importance de la viticulture au Luxembourg. - L'élève prend connaissance de l'étendue et des principaux produits viticoles des autres régions viticoles. - L'élève connaît les principales variétés de vin au Luxembourg. - L'élève connaît les différentes méthodes de commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les conditions naturelles dans les vignobles ainsi que les fondements de la viticulture.**	- L'élève désigne les principes des travaux dans les vignobles: - la vinification, - l'entretien des sols et la nutrition des vignes, - les maladies de la vigne ainsi que la protection des plantes, - les méthodes de pépinière. - L'élève détermine et évalue une marge moyenne ainsi que des coûts totaux dans la viticulture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les principaux fondements de la vinification.**	- L'élève décrit les étapes de travail depuis le traitement du raisin jusqu'à la vente du vin d'une manière correcte sous l'aspect chronologique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer des vins en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève évalue des vins et il identifie des caractéristiques récurrentes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt et il s'implique activement au cours des visites d'exploitations.**	- L'élève participe activement aux visites d'exploitations et il manifeste un intérêt convenable au cours des entretiens, par exemple avec un chef d'exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Elever des petits animaux (KLEHA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Elever des petits animaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KLEHA-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire, d'évaluer et d'apprécier correctement les processus de production dans les entreprises d'élevage de petits animaux.**	Informationen zu möglichen Produktionen (Beispiele: Schaf-, Ziegen-, Hühner- und Kaninchenproduktionen) sind eingeholt. Die Zwänge und Risiken, aber auch die Chancen eines ausgewählten Produktes sind kontrovers argumentiert. Der gesamte Prozess eines ausgewählten Produktes ist von der Produktion bis zur Vermarktung beschrieben.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'évaluer la gestion des troupeaux, les principes d'alimentation, le suivi sanitaire, les mesures de soins, les méthodes d'élevage et les formes d'hébergement des petits animaux, ainsi que les principaux chiffres clés de la production et de l'économie.**	Die Möglichkeit der Kleintierhaltung in Abhängigkeit der Erzeugnisart, des Produktionsablaufs, des Arbeits- und Investitionsaufwandes, der betrieblichen Voraussetzungen und der geplanten Vermarktungsform ist diskutiert. Produktionstechnische Eckwerte wie Legeleistung, Tageszunahmen, Wurfleistung, Milchleistung, Schlachterlöse, … und die wirtschaftlichen Kennzahlen sind untersucht. Die Kleintierhaltung ist als Alternativproduktion kontrovers untersucht und argumentiert. Die gesetzlichen Rahmenbedingungen der jeweiligen Kleintierproduktion- und Vermarktung sind beschrieben	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève se comporte avec intérêt et correction lors des visites et respecte le calendrier d'exécution des commandes de travail.**	Sowohl im Klassenraum, als auch bei Betriebsbesichtigungen und der Erledigung von schriftlichen Arbeiten zeigt der Auszubildende stets ein interessiertes, respektvolles und verantwortungsbewusstes Verhalten. Die schriftlichen Aufgaben sind fachlich korrekt verfasst und umfassen alle relevanten Themengebiete. Der Auszubildende hält sich an die vereinbarten Termine zur Abgabe von Arbeitsaufträgen.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Maniement avec la tronçonneuse (MOTMA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maniement avec la tronçonneuse**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTMA-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Grundsätze des Arbeitsschutzes und der Arbeitssicherheit beim Arbeiten mit der Motorsäge.**	-Die unterschiedlichen Bestandteile der PSA sind bekannt. -Die organisatorischen, technischen und gesetzlichen Regeln und Vorschriften zur Unfallverhütung und zur Vermeidung von Arbeitsunfällen beim Umgang mit der Motorsäge werden beachtet.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, einfache Wartungsarbeiten an der Motorsäge durchzuführen.**	-Die Bestandteile und Sicherheitseinrichtungen an der Motorsäge sind bekannt. -Die erforderlichen Wartungsarbeiten werden durchgeführt.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung von Arbeitssicherheit und Ergonomie, Arbeiten mit der Motorsäge am liegenden Holz durchzuführen.**	-Beim Tanken und Starten der Motorsäge werden die Sicherheitsvorgaben befolgt. -Vor Beginn der Arbeiten wird der betriebssichere Zustand überprüft. -Beim Durchführen der verschiedenen Schnitttechniken am liegenden Holz werden die Grundsätze von Sicherheit und Ergonomie berücksichtigt.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	-Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und fachgerecht umgesetzt. -Die Anweisungen, sowie die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten werden eingehalten. -Das Material wird sorgfältig eingesetzt. -Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form.	-Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Entretenir et manier un tracteur (MOTOR)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Entretenir et manier un tracteur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle spéciale
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
ddd

Remarque compétences:
ddd

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec la conduite d'un tracteur et d'établir un mode d'emploi simplifié ainsi qu'un plan de maintenance en se référant aux manuels d'utilisation et de conduire des tracteurs avec précaution.**	- L'élève identifie les indications servant à la conduite du tracteur. - L'élève identifie les éléments de commande. - L'élève indique les fonctions des principaux éléments de commande sur une photo. - L'élève manipule correctement le tracteur. - L'élève manipule correctement les systèmes électrohydrauliques. - L'élève conduit le tracteur avec précaution. - L'élève identifie les indications concernant la maintenance du tracteur et il est capable de les mettre à profit. - L'élève établit un tableau de maintenance à appliquer à l'atelier.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'entretien et de maintenance sur le tracteur de manière autonome en se servant des outils appropriés, en suivant les plans de maintenance correspondants et en respectant les consignes en la matière.**	- L'élève effectue les travaux de maintenance d'une manière autonome, soignée et conforme au plan. - L'élève applique les consignes en matière de sécurité. - L'élève se sert des outils corrects. - L'élève connaît les huiles, les filtres ainsi que les liquides de refroidissement utilisés. - L'élève remet son poste de travail en ordre et il range les outils ainsi que les accessoires. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève documente son travail de maintenance dans le tableau de maintenance.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la technique, la fonction ainsi que la production de puissance d'un moteur diesel et de mettre à profit ses connaissances lors de la manipulation, du réglage et de réparations de faible envergure appliquées à un moteur.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'un moteur diesel. - L'élève se sert des outils de mesurage de manière compétente. - L'élève détermine la cylindrée du moteur. - L'élève est capable de comprendre la production de puissance. - L'élève comprend les diagrammes de puissance, de couple et de consommation. - L'élève manipule le moteur de manière à limiter l'usure. - L'élève applique des travaux de maintenance à des moteurs. - L'élève documente ses travaux. - L'élève opte pour des outils convenant aux travaux. - L'élève effectue des réglages simples sur le moteur. - L'élève connaît les fonctions, la structure ainsi que la maintenance de la lubrification du moteur, du refroidissement du moteur, du système de carburant et du système de filtration de l'air.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des points ainsi que des moments dangereux sur des machines, des appareils et des bâtiments en se référant aux aspects visuels ou aux symboles de dangers imprimés, d'appliquer des consignes professionnelles en matière de sécurité au travail et d'assurer des premiers secours en cas d'accident.**	- L'élève identifie des points dangereux compromettant la sécurité et il propose des mesures. - L'élève identifie des points dangereux ainsi que des substances dangereuses en se référant aux symboles de dangers. - L'élève connaît les mesures de protection convenables. - L'élève applique les mesures de protection. - L'élève suit un cours de premiers secours.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Coûts d'utilisation du matériel agricole et sécurité au travail (MAKOX)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Coûts d'utilisation du matériel agricole et sécurité au travail**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MAKOX**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Agronomie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de trois ainsi que des pourcentages.**	- L'élève applique des règles de trois à partir d'énoncés de texte. - L'élève applique des pourcentages à partir d'énoncés de texte. - L'élève effectue correctement des calculs servant à déterminer des montants bruts et nets.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts d'un investissement et de les évaluer.**	- L'élève détermine les coûts globaux annuels avec et sans subventionnement. - L'élève détermine les coûts à l'unité avec et sans subventionnement. - L'élève subdivise les coûts en coûts fixes et en coûts variables. - L'élève désigne et applique la loi des coûts dégressifs à l'unité. - L'élève évalue les résultats du calcul des coûts et il avance des arguments cohérents pour expliquer la décision d'acheter ou non une machine. - L'élève détermine les coûts des machines en se servant d'un logiciel de feuilles de calcul. - L'élève accomplit intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, dont il est chargé dans le contexte de la détermination des coûts dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner le vocabulaire professionnel économique de manière compréhensible.**	- L'élève désigne le vocabulaire professionnel servant à la détermination des coûts des machines de manière compréhensible. - L'élève accomplit intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, dont il est chargé dans le contexte de la détermination des coûts dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Se familiariser avec des animaux d'élevage et assurer leur bien-être (NUTAR)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Se familiariser avec des animaux d'élevage et assurer leur bien-être**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUTAR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Agronomie
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'èléve est capable de décrire la structure osseuse et squelettique ainsi que l'emplacement, l'apparence et la fonction des organes importants des animaux de ferme.**	Knochen- und Körperbau werden fachlich korrekt erläutert. Organe von Rind, Schwein und/oder Pferd werden korrekt benannt. Die Lage der Organe im Körper sowie deren Aussehen wird korrekt beschrieben. Fachbegriffe werden korrekt verwendet. Funktionen der Organe und Organsysteme im Körper werden korrekt erläutert. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
30 % (18 P)	**L'èléve est capable de manipuler les animaux de manière professionnelle et de gérer le stock d'animaux via un registre du bétail.**	Wesentliche Grundlagen der Tierschutzgesetzgebung und der artbezogenen Verhaltensweisen werden korrekt erläutert und angewendet. Rinder werden fachgerecht getrieben, geführt und angebunden. Sicherheitsmaßnahmen im Umgang mit Tieren sind bekannt und beachtet. Die offiziellen Tieridentifikationen werden korrekt erläutert. Eintragungen im Viehregister werden fachgerecht durchgeführt. Die Korrektheit der Tieridentifikation ist überprüft. Der Auszubildende zeigt ein angemessenes Interesse und respektvolles Verhalten im Rahmen von praktischen Unterrichtsunterweisungen.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance et les processus de production de l'élevage en Europe et surtout au Luxembourg.**	Kennzahlen zum Stellenwert der Tierhaltung in Europa sind bekannt. Produktionsabläufe in der Rinder- und -Schweineproduktion werden praxisnah erläutert. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Evaluer la qualité du sol et se familiariser avec des plantes (PLABO)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Evaluer la qualité du sol et se familiariser avec des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLABO**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la formation du sol, d'évaluer la constitution du sol, de déterminer des types de sols, d'en évaluer leurs propriétés et d'identifier des composants du sol.**	Der Zersetzungs- und Mineralisierungsprozess im Ökosystem Boden ist erläutert und die Wichtigkeit für das Pflanzenwachstums erklärt. - Die mineralischen und organischen Bestandteile, die Hohlräume / Luft und die Bodenfeuchte sind erkannt. - Die verschiedenen Bodenarten werden erkannt und ihre Eigenschaften in punkto Pflanzenbau sind erläutert. - Das Bodenprofil ist beschrieben. - Die Wichtigkeit des Ton-Humus-Komplexes in Zusammenhang mit dem Pflanzenwachstum wird erläutert. - Die wichtigsten Bodengefügetypen sind unterschieden und ihr Einfluss auf das Pflanzenwachstum ist erklärt.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état du sol en se référant à des indicateurs et de prendre des décisions pour améliorer la qualité du sol et pour déterminer le moment ainsi que l'opportunité de l'application de mesures culturales.**	- Ein Ackerboden wird auf Grundlage der Spatenprobe und unter Berücksichtigung folgender Merkmale beschrieben und bewertet: • Bodenart • Bodenfeuchte • Bodengefüge • Verdichtungen • Organische Rückstände - Ein Gesamturteil über den Boden ist abgegeben und die Bewertung ist begründet. - Die Grundsätze vom Bodenschutz (Flächenschutz, Funktionsschutz, Substanzschutz) sind erläutert. - Die Kulturmaßnahmen zur Bodenverbesserung sind argumentiert.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances en botanique pour identifier des plantes cultivées et de tirer des conclusions concernant les possibilités de culture en se référant aux conditions climatiques locales et à l'état du sol en fonction de l'affectation.**	- L'élève identifie les plantes cultivées aux stades végétatif et génératif en se référant à leurs propriétés botaniques. - L'élève désigne une affectation importante pour des plantes cultivées. - L'élève identifie les principaux stades de développement des plantes cultivées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Gérer et utiliser les matériaux et outils de façon compétente (ATWER)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer les facteurs de production**

Titre du module:	**Gérer et utiliser les matériaux et outils de façon compétente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATWER**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins servant à la fabrication de pièces de travail simples, de les modifier dans la mesure des besoins et d'établir des esquisses de fabrication.**	- L'élève identifie la pièce de travail indiquée. - L'élève expose les vues manquantes de la pièce de travail au cours d'un entretien. - L'élève intègre des éléments manquants par rapport au modèle sur une esquisse. - L'élève esquisse des vues de la pièce de travail. - L'élève indique des dimensions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes de travail en fonction d'aspects technologiques, économiques et écologiques et d'opter pour du matériel et pour des outils.**	- L'élève identifie différents matériaux utilisés à l'atelier. - L'élève connaît les outils requis pour l'usinage. - L'élève prend connaissance de possibilités d'usinage simples des matériaux. - L'élève établit la suite des travaux de fabrication d'un composant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des composants simples en métaux différents en se servant d'appareils électriques come des scies, des perceuses et des tronçonneuses sans compromettre la sécurité et en suivant les indications.**	- L'élève graine et délimite des pièces de travail conformément au dessin, avec une marge d'erreur de 0,3 mm. - L'élève s'exerce à la manipulation de différents appareils électriques en veillant à la sécurité. - L'élève découpe correctement des pièces de travail avec une marge d'erreur de 1 mm. - L'élève se sert d'une tronçonneuse, d'une scie à ruban et d'une scie manuelle. - L'élève ébarbe des pièces de travail et il les ajuste à la lime ou à la ponceuse, avec une marge d'erreur de 0,3 mm. - L'élève perce des trous et il les ébarbe, avec une marge d'erreur de 0,3 mm. - L'élève respecte les règles générales de sécurité au cours de la manipulation des appareils électriques. - L'élève se sert de l'équipement de protection indiqué pour les travaux avec des appareils électriques. - L'élève surveille la projection d'étincelles et il a conscience du risque d'incendie.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des composants, de les soumettre à un contrôle et, le cas échéant, d'effectuer les ajustements requis.**	- L'élève connaît la manipulation des instruments de mesure. - L'élève vérifie les dimensions du composant en se référant au dessin et en recherchant une précision de positionnement de 0,5 mm à la règle et de 0,1 mm au pied à coulisse. - L'élève se rend compte que le composant accuse des erreurs et il procède à des ajustements.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter des composants avec des connexions vissées.**	- L'élève identifie les perçages des noyaux servant au taraudage en se référant à un tableau. - L'élève connaît l'affectation de tarauds de filetage extérieur et intérieur. - L'élève connaît l'identification des vis. - L'élève opte pour des vis appropriées en fonction de la longueur, du diamètre et de la résistance. - L'élève fixe les vis en appliquant des valeurs de fixation correctes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des postes de travail à l'atelier, du matériel, des outils ainsi que des accessoires avec précaution et d'une manière consciencieuse et de les maintenir en ordre et dans un état conforme aux consignes en matière de sécurité au travail.**	- L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des outils utilisés dans un état propre. - L'élève range les outils utilisés aux endroits indiqués. - L'élève identifie des outils défectueux, il les signale et il ne s'en sert plus. - L'élève découpe le matériel sans qu'il n'accuse d'erreur de longueur démesurée. - L'élève évite les erreurs grossières et il limite la casse. - L'élève n'abîme pas les outils inutilement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Installer et fertiliser des grandes cultures (KULAN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 1**

Titre du module:	**Installer et fertiliser des grandes cultures**	**Module fondamental**	
Code du module:	**KULAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Salle de classe
5		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une mesure de traitement du sol de manière compétente.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de machines de traitement du sol. - L'élève assure la maintenance des instruments et des machines. - L'élève effectue le réglage des machines. - L'élève planifie l'utilisation des machines sur le terrain et il s'en sert. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur au cours du travail. - L'élève documente les étapes de travail. - L'élève évalue le travail. - L'élève effectue le diagnostic à la bêche et il l'interprète.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemencement de manière compétente.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des machines d'ensemencement et de plantation. - L'élève effectue le réglage des machines. - L'élève planifie l'utilisation des machines sur le terrain et il s'en sert. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur au cours du travail. - L'élève documente les étapes de travail. - L'élève évalue le travail. - L'élève identifie les plantes cultivées les plus importantes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer la fertilisation de manière compétente.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de l'épandeur de fertilisant. - L'élève désigne la technique de l'épandage de fertilisant organique. - L'élève détermine les stades de l'évolution des plantes cultivées. - L'élève effectue le réglage des différentes machines. - L'élève planifie l'utilisation des machines sur le terrain et il s'en sert. - L'élève applique les mesures de protection de l'environnement. - L'élève documente les étapes de travail. - L'élève évalue le travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices de calcul habituels sur le terrain.**	- L'élève effectue des exercices de calcul habituels sur le terrain en se référant à des énoncés de texte. - L'élève détermine les coûts de l'exécution de différents travaux dans les champs. - L'élève détermine l'espace de plantation, l'intensité de semis, la quantité de semis ainsi que la levée au champ. - L'élève détermine les quantités de nutriments et de fertilisants requises pour différentes cultures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Implanter et semer une culture au champ (KULKE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 1**

Titre du module:	**Implanter et semer une culture au champ**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KULKE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des plantes cultivées adaptées en fonction de leurs critères de culture.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les exigences des plantes cultivées. - L'élève indique les exigences concernant le semis/les plants. - L'élève décrit les exigences concernant l'entreposage du semis/des plants. - L'élève opte pour une culture et pour une variété adaptées à un emplacement indiqué en se référant à la liste des variétés luxembourgeoise et il avance des arguments. - L'élève passe une commande de semis/de plants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction ainsi que les propriétés de nutriments de plantes.**	- L'élève désigne les nutriments de plantes les plus importants avec leurs propriétés. - L'élève explique le cycle de l'azote. - L'élève détermine les nutriments requis ainsi que l'absorption des nutriments par les plantes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de fertilisation en fonction des principes de la culture de plantes intégrée et/ou biologique et des propriétés de la plante cultivée, d'établir une analyse du sol et de déterminer les quantités de fertilisant requises en adéquation avec les dispositions légales.**	- L'élève désigne les principes de la culture de plantes intégrée et/ou biologique. - L'élève interprète le résultat d'une analyse du sol. - L'élève établit un calcul de fertilisant. - L'élève opte pour les fertilisants. - L'élève décrit l'entreposage de fertilisants minéraux. - L'élève indique des mesures servant à éviter les pertes de nutriments. - L'élève désigne les dispositions légales concernant l'épandage de fertilisants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Comprendre et tenir compte de l'environnement professionnel (BETBE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 1**

Titre du module:	**Comprendre et tenir compte de l'environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BETBE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un aperçu global des organisations, des administrations, des coopératives, des fédérations et des institutions actives dans l'agriculture luxembourgeoise de manière autonome, en mentionnant leurs domaines de compétence, il distingue en particulier les organisations publiques, paraétatiques, privées et coopératives, il comprend les secteurs en amont et en aval dans la chaîne de production agricole et il est capable de commenter les impacts directs et indirects (contraintes, aides, opportunités, besoins, etc.) des organisations citées et des secteurs en amont et en aval sur le développement des exploitations agricoles.**	- L'élève se procure des informations à propos d'organisations, de leurs compétences et de leurs missions en se référant à des revues agricoles, à des sites Internet et à des entretiens téléphoniques. - L'élève désigne les différences entre les organisations publiques, paraétatiques, privées, coopératives et autres. - L'élève établit un organigramme des organisations actives dans l'agriculture luxembourgeoise, avec leurs domaines de compétences les plus importants et avec leurs principaux responsables. - L'élève présente ses résultats sous une forme adaptée. - L'élève analyse et commente les impacts directs et indirects d'organisations indiquées sur les cycles de production agricoles. - L'élève analyse et commente les contraintes, les besoins ainsi que les opportunités des secteurs en amont et en aval pour les exploitations agricoles de même que les contraintes, les besoins ainsi que les opportunités des exploitations agricoles pour les secteurs en amont et en aval.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de trouver une exploitation agricole de manière autonome pour le module STAGE1, conformément aux indications de l'office des stages, et de rédiger une lettre de candidature en conséquence.**	- L'élève trouve une exploitation agricole pour son stage de manière autonome, avec le soutien de l'office des stages. - L'élève rédige une lettre de candidature ainsi qu'un curriculum vitae en appliquant les règles en vigueur concernant la forme et les matières.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les activités d'entreprises indiquées des domaines en amont et en aval de l'agriculture de manière autonome et d'identifier des interactions entre les entreprises des domaines en amont et en aval et l'agriculture.**	- L'élève établit un aperçu des domaines d'activité spécifiques, respectivement des secteurs de production, d'une organisation ou d'une exploitation. - L'élève établit des rapports/prépare des exposés structurés (au format numérique). - L'élève présente un rapport/un exposé consacré à une organisation/à une entreprise ou à un sujet du même contexte. - L'élève enrichit les cours en participant aux discussions avec des contributions en relation avec les sujets.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève coopère convenablement avec des enseignants, avec d'autres élèves et avec des interlocuteurs externes et il accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais convenus.**	- L'élève communique convenablement avec des enseignants, avec d'autres élèves ainsi qu'avec des interlocuteurs externes. - L'élève manifeste une attitude positive à l'égard des critiques. - L'élève accomplit et il présente les missions dans le respect des délais convenus.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Évaluer et garantir l'état de santé des animaux d'élevage (TIEGE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 1**

Titre du module:	**Évaluer et garantir l'état de santé des animaux d'élevage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TIEGE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le vocabulaire professionnel fondamental en matière de santé des animaux et d'évaluer les caractéristiques des animaux malades et en bonne santé.**	- L'élève désigne correctement les différences entre les infections virales et bactériennes. - L'élève analyse correctement différentes mesures de prévention. - L'élève décrit correctement la fonction du système immunitaire au moment de la contraction d'une maladie. - L'élève indique les critères suivants servant à évaluer l'état de santé d'animaux: - le comportement général, l'attitude corporelle, - le comportement alimentaire, - le pelage, la surface de la peau, l'élasticité de la peau, les membres, etc., - la respiration, - les yeux, le nez, la gueule et les membranes muqueuses, - les excréments et les mouvements.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'animaux individuels et de troupeaux entiers dans une exploitation agricole.**	- L'élève évalue correctement l'état de santé d'animaux individuels et d'un troupeau dans une exploitation agricole en se référant aux critères suivants: - le comportement général, l'attitude corporelle, - le comportement alimentaire, - le pelage, la surface de la peau, l'élasticité de la peau, les membres, etc., - la respiration, - les yeux, le nez, la gueule et les membranes muqueuses, - les excréments, - les mouvements. - L'élève détermine la fréquence des contaminations au sein du troupeau en se référant aux critères indiqués et il la compare aux valeurs recherchées. - L'élève évalue l'état de santé du troupeau de bétail en se référant aux conditions sur le terrain et il désigne des options d'amélioration. - L'élève détermine les gains quotidiens dans l'élevage de jeune bétail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la structure du secteur de la santé animale au Luxembourg.**	- L'élève documente correctement l'organisation du secteur de la santé animale. - L'élève décrit correctement des soins et des traitements qu'un agriculteur est autorisé à prodiguer aux animaux en vertu de la législation. - L'élève désigne correctement les épizooties à notification obligatoire ainsi que l'attitude réglementaire imposée aux gérants d'exploitations dans ce contexte. - L'élève désigne correctement les programmes de vaccination et de traitement actuellement menés au Luxembourg. - L'élève désigne correctement la réglementation en matière de détention en vertu de la législation sur la protection animale.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un registre de traitement et d'expliquer la manipulation règlementaire de médicaments.**	- L'élève alimente un registre de traitement de manière règlementaire. - L'élève désigne des critères servant à l'approvisionnement règlementaire d'une pharmacie d'étable. - L'élève désigne le dosage correct des médicaments en fonction des espèces animales en se référant aux notices de médicaments. - L'élève décrit correctement différentes formes de médicaments ainsi que les méthodes d'administration correspondantes. - L'élève désigne les composants d'une pharmacie d'étable.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Procéder à des travaux d'entretien et de réparation (SCHMA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maintenir la technologie de la production 1**

Titre du module:	**Procéder à des travaux d'entretien et de réparation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCHMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	4	- Enseignant
7	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	4	- Salle spéciale
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement ainsi que les interactions des différents ensembles de composants de tracteurs et de machines et il leur applique des travaux de maintenance et d'entretien de manière autonome, conformément aux plans de maintenance correspondants et aux consignes en la matière.**	- L'élève effectue correctement des travaux de maintenance dans des secteurs partiels des tracteurs ou des machines en suivant le plan de maintenance et en appliquant une suite logique des étapes de travail. - L'élève documente les travaux de maintenance ou d'entretien. - L'élève décrit le fonctionnement ainsi que les interactions d'un ensemble de composants dans le cadre d'un entretien professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réparer des machines en se servant des outils appropriés et en se référant au mode d'emploi ou aux instructions de réparation et de remplacer des pièces d'usure et de rechange habituelles.**	- L'élève effectue les travaux sans dégrader intentionnellement des composants. - L'élève effectue correctement et intégralement les travaux en suivant les instructions de réparation ou les indications de l'enseignant. - L'élève identifie des pièces de rechange et d'usure indiquées et il détermine les coûts des pièces.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'accomplir des missions de manière autonome, il identifie des interactions et il assure ses activités avec précaution.**	- L'élève étudie les interactions des composants et il évite les travaux de décomposition inutiles. - L'élève effectue les travaux sans compromettre la sécurité d'autres intervenants. - L'élève effectue les travaux de manière autonome. - L'élève accomplit des missions en respectant les indications et les délais, également des travaux à domicile.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Nourrir des animaux d'élevage de façon appropriée (TIEFU)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 2**

Titre du module:	**Nourrir des animaux d'élevage de façon appropriée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TIEFU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de classer les aliments contenus dans le fourrage pour les bœufs, les porcs et les chevaux en fonction de leurs composants et de leurs nutriments, de les décrire et d'évaluer leur qualité.**	- L'élève attribue correctement les aliments à différentes catégories: o aliments secs et aliments humides, o protéines et éléments énergétiques, o aliments de base et aliments concentrés, o aliments structurés, o matières premières ou aliments composés. - L'élève désigne les aliments sous les aspects de leurs options d'affectation et des particularités concernant le fourrage de bœufs, de porcs et de chevaux. - L'élève convertit les nutriments des matières sèches et du fourrage frais et inversement. - L'élève désigne l'origine des sous-produits provenant de l'industrie alimentaire utilisés dans le fourrage pour des aliments indiqués. - L'élève désigne la structure des composants d'un aliment en fonction de l'analyse Weender. - L'élève décrit les fonctions des nutriments, des minéraux et des vitamines dans les organismes des animaux. - L'élève manipule correctement des tableaux de valeurs nutritives, des étiquettes d'aliments ou des analyses d'aliments servant de base pour le fourrage de bœufs et de porcs. - L'élève prélève des échantillons de fourrage de manière compétente et il complète le formulaire d'échantillonnage. - L'élève évalue les résultats de l'analyse du fourrage sous l'aspect de la qualité du fourrage. - L'élève effectue un test organoleptique pour des ensilages d'herbe et de maïs et il les compare aux résultats des analyses en laboratoire. - L'élève accomplit intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les processus de décomposition des composants des aliments dans les appareils digestifs des ruminants, des porcs et des chevaux.**	- L'élève identifie et décrit correctement les principales différences au niveau des étapes de la digestion chez les bœufs, les porcs et les chevaux. - L'élève comprend les principes alimentaires qui en résultent pour les bœufs, les porcs et les chevaux ainsi que leurs conséquences. - L'élève désigne le métabolisme protéique et énergétique des ruminants et des animaux monogastriques en employant les principaux termes professionnels correspondants. - L'élève identifie et décrit les conséquences pratiques d'un fourrage inadapté au respect des animaux et au rendement sur les métabolismes énergétique et protéique, sur le rendement et sur la santé des animaux. - L'élève accomplit intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les principes de la composition de rations de fourrage pour les bœufs, les porcs et les chevaux ainsi que la législation en vigueur concernant le fourrage.**	- L'élève désigne des informations fondamentales concernant le fourrage de truies, de porcelets et de porcs d'engraissement. - L'élève décrit la structure de rations de fourrage pour des chevaux composées de fourrage grossier et d'aliments énergétiques ainsi que les quantités de fourrage absorbées. - L'élève décrit la structure de rations de fourrage pour des vaches laitières composées d'aliments de base, d'aliments d'équilibrage et d'aliments énergétiques. - L'élève désigne les valeurs de référence d'une ration de fourrage saine et orientée en fonction du rendement pour des vaches laitières. - L'élève évalue une ration de fourrage pour des vaches laitières sous les aspects de l'absorption totale de matières sèches, de l'absorption totale d'aliments de base et de matières sèches, des pourcentages d'aliments de base et de matières sèches dans la ration totale, des pourcentages de matières sèches des rations de fourrage à la table d'affourragement, d'un fourrage équilibré en énergie et en protéines et de la teneur en fibres insolubles aux détergents neutres. - L'élève évalue la ration de fourrage attribuée à des vaches laitières sous des aspects théorique et pratique. - L'élève désigne des informations concernant les exigences auxquelles doit répondre l'entreposage des aliments sous les aspects de conditions législatives, des délais de conservation, des conditions d'entreposage, des documents d'accompagnement du fourrage, de la gestion de la qualité, du contrôle de la qualité et des conditions HACCP. - L'élève accomplit intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Diagnostique prairial (GRULA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 2**

Titre du module:	**Diagnostique prairial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRULA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Herbstliste der Grünlandpflanzen:
- Gräser: Engl. Raygras, Jährige Rispe, Knaulgras, Quecke (+ unterirdische Teile), Rohrschwingel, Rotschwingel, Straußgras, Wiesenlieschgras, Wiesenrispe, Wolliges Honiggras
- Leguminosen: Rotklee, Weißklee
- Kräuter: Brennnessel, Distel, Gänseblümchen, Hahnenfuß (Kriechender oder Scharfer), Löwenzahn, Schafgarbe, Stumpfblättriger Ampfer (+Wurzel), Wegerich (Breitwegerich oder Spitzwegerich)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les plantes méritant des mesures de protection ainsi que les principales plantes des praires posant des problèmes à l'état végétatif ou génératif et d'en évaluer la valeur nutritive (rendement potentiel et qualité).**	Die wichtigsten Grünlandpflanzen (Herbstliste) sind bestimmt. Der Futterwert von ausgewählten Pflanzen ist beurteilt und ihre Ansprüche sind erläutert. Ausgewählte Grundlagen sind erklärt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**L'élève réunit des plantes de prairies et il est capable de gérer un herbier.**	Die Pflanzen sind vollständig, korrekt beschriftet und getrocknet. Das Herbarium wurde termingerecht abgegeben.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer une parcelle de prairie en se référant à un inventaire.**	Auf einer Parzelle sind die vorhandenen Pflanzen bestimmt. Der prozentuale Anteil an Gräsern, Kräutern und Leguminosen wurde ohne grobe Fehler bestimmt. Aufgrund der Bestandsanalyse wurde die Qualität des Aufwuchses einer Parzelle beurteilt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les plantes indicatrices et d'évaluer les conditions liées à l'emplacement et/ou à l'exploitation antérieure en se référant à leur présence.**	Aufgrund der Zeigerpflanzen sind die Standortverhältnisse beurteilt und/oder die bisherige Bewirtschaftung erkannt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Cultiver des grandes cultures (AKBAU)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 2**

Titre du module:	**Cultiver des grandes cultures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AKBAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les propriétés d'une parcelle d'une exploitation agricole et d'opter pour une culture hivernale appropriée en se référant à ses propriétés ainsi qu'à ses critères de culture d'une manière adaptée à la rotation des cultures.**	- L'élève détermine les propriétés culturales d'une parcelle. - L'élève connaît les dispositions légales dans le domaine de la culture de plantes ainsi que les conditions de programmes de subvention agricoles. - L'élève établit une rotation des cultures convenant à l'exploitation ainsi qu'à l'emplacement et il avance des arguments. - L'élève opte pour une culture et pour une variété appropriées et il avance des arguments.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la méthode de production en fonction des principes de l'agriculture biologique ou intégrée et, le cas échéant, de l'appliquer avec l'assistance du gérant de l'exploitation dans la mesure des besoins.**	- L'élève établit une méthode de production pour une culture et pour une variété indiquées. - L'élève décrit les points suivants dans ce contexte: - la sélection du semis/des plants, - les mesures de traitement du sol, - la méthode d'ensemencement, - la stratégie de fertilisation, - la stratégie phytosanitaire, - la technique de récolte, - l'entreposage. - L'élève applique les mesures de traitement du sol prévues dans les meilleurs délais et de manière compétente, il les documente et il les évalue. - L'élève effectue l'ensemencement dans les meilleurs délais, il le documente, il le soumet à un contrôle et il l'évalue. - L'élève règle le semoir avant l'ensemencement et il documente le contrôle du débit. - L'élève évalue la fertilisation en se référant à une analyse récente du sol. - L'élève applique les mesures de culture prévues au moment indiqué, le cas échéant avec l'assistance du gérant de l'exploitation. - L'élève documente l'ensemble des mesures appliquées et il avance des arguments.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer les étapes de travail accomplies, de déterminer les coûts de la main-d'œuvre et des outils de production et de documenter les évaluations, les observations de l'évolution de la culture ainsi que les calculs des coûts en se référant au fichier de parcelle.**	- L'élève établit le fichier de parcelle et il le met à jour régulièrement. - L'élève documente les travaux effectués et il en évalue les résultats.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des mauvaises herbes importantes sur le terrain.**	- L'élève désigne correctement différentes mauvaises herbes germant en automne. - L'élève constitue soigneusement un herbier avec des mauvaises herbes germant en automne et importantes sur le terrain.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Gérer une entreprise de façon durable (BETNA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser et gérer la production 2**

Titre du module:	**Gérer une entreprise de façon durable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BETNA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter les ressources dont dispose une exploitation agricole.**	- L'élève documente la consommation ainsi que la disponibilité des principales ressources.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'impact de l'activité agricole sur la nature et sur l'environnement et de déterminer son empreinte écologique ainsi que le bilan nutritif d'une exploitation agricole.**	- L'élève détermine et évalue son empreinte écologique personnelle. - L'élève établit et évalue le bilan nutritif (azote, phosphore, potassium) d'une exploitation agricole en se servant d'outils informatiques.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principales lois ainsi que des mesures concrètes dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement et il est capable d'attribuer les administrations ainsi que les organisations respectives à un domaine d'activité.**	- L'élève connaît les administrations ainsi que les organisations correspondantes. - L'élève désigne des mesures concrètes dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement. - L'élève documente l'entrée en contact ainsi que l'entretien avec le garde-forestier local.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les intérêts sociaux, écologiques et économiques d'une exploitation durable et de proposer des options pour régler des problèmes spécifiques à une exploitation ou généraux dans le domaine de l'agriculture.**	- L'élève établit une documentation avec des propositions d'options dans un contexte thématique dans le respect des délais.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réparation et soudure (SWEIS)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maintenir la technologie de la production 2**

Titre du module:	**Réparation et soudure**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**SWEIS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'aménager le poste de travail de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement pour les travaux de soudage et de le maintenir en ordre.**	Der Auszubildende achtet auf brennbare Materialien in der Umgegend. Er achtet auf die Vollständigkeit der Körperschutzausrüstung. Er achtet auf intakte Kabelverbindungen der Schweißgeräte. Er achtet auf gute Abzugsmöglichkeiten der Schweißgase. Er achtet auf die Funktionstüchtigkeit der Schweißgeräte. Er sorgt für die Vollständigkeit der benötigten Schweißausrüstung. Er sorgt für einen aufgeräumten Arbeitsplatz.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc avec électrode enrobée pour constituer durablement des ensembles de composants simples et d'appliquer la même méthode de soudage pour effectuer des réparations sur des composants, dans la mesure où aucune justification supplémentaire n'est requise.**	Der Auszubildende erlernt den Umgang mit Elektrodenschweißgeräten. Er beherrscht nach Übungen das Verfahren Elektrodenschweißen. Er stellt die benötigten Schweißgeräte nach Arbeitsblatt ein. Er säubert und bereitet die zu verschweißenden Bauteile vor. Er befestigt die zu verschweißenden Bauteile lagegerecht. Er legt saubere Schweißnähte. Er achtet auf das Verziehen der Bauteile. Er entschlackt und säubert die Schweißnähte.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants et des profils en appliquant la méthode du soudage à l'arc métallique sous protection gazeuse pour constituer durablement des ensembles de composants simples et d'appliquer la même méthode de soudage pour effectuer des réparations sur des composants, dans la mesure où aucune justification supplémentaire n'est requise.**	Der Auszubildende erlernt den Umgang mit Schutzgasschweißgeräten. Er beherrscht nach Übungen das Verfahren: Schutzgasschweißen. Er stellt die benötigten MIG-MAG-Schweißgeräte nach Arbeitsblatt ein. Er säubert und bereitet die zu verschweißenden Bauteile vor. Er befestigt die zu verschweißenden Bauteile lagegerecht. Er legt saubere Schweißnähte. Er säubert die Schweißnähte.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes de sécurité spécifiques en relation avec le soudage.**	Der Auszubildende beachtet die ihm vorgelegten Sicherheitsbestimmungen. Er wendet dauerhaft die ihm vorgelegten Sicherheitsbestimmungen an. Er achtet auf Funkenflug. Er achtet auf Verbrennungen durch heiße Werkstücke und Schlacken. Er achtet beim Schweißen auf den Umgang mit elektrischem Strom. Er sorgt für sorgfältig zusammengefügte Bauteile.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer d'autres méthodes d'usinage simples, requises pour assurer le fonctionnement des ensembles de composants.**	Der Auszubildende verputzt durch Säubern mittels Drahtbürste, Feilen oder Schleifen seine Bauteile. Er richtet durch das Schweißen. eventuell leicht verzogene Bauteile. Er stellt eventuell benötigte Bohrungen im Bauteil her. Er stellt eventuell benötigte Schraubverbindungen am Bauteil her.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des composants fabriqués à un contrôle ainsi qu'à un mesurage et, le cas échéant, de corriger les défauts.**	Der Auszubildende überprüft die Bauteile nach Schweißarbeiten auf Maßgenauigkeit. Er versucht Maßungenauigkeiten wenn möglich nachzuarbeiten.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Initiation élevage de chevaux (PFINI)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maintenir la technologie de la production 2**

Titre du module:	**Initiation élevage de chevaux**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFINI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de conduire le cheval dans des circonstances quotidiennes, de l'attacher et de le présenter dans le triangle au pas.**	- L'élève est capable de fixer des licols et de nettoyer les sabots de manière compétente. - L'élève est capable de sortir convenablement le cheval du box et de l'attacher à l'endroit indiqué. - L'élève est capable de conduire le cheval à la main, par exemple pour une visite chez le vétérinaire. - L'élève est capable de conduire le cheval au pâturage, puis de nouveau à l'écurie. - L'élève se renseigne à propos de la structure du triangle au pas et des règles de la présentation. - L'élève présente le cheval dans le triangle au pas.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer le cheval aux activités d'équitation, de prendre soin de lui après les activités d'équitation et d'entreposer le matériel de manière compétente.**	- L'élève est capable de mettre des guêtres ainsi que des bandages et il en connaît la fonction. - L'élève est capable de distinguer les différents composants d'un bridon et d'une selle. - L'élève est capable de positionner et de fixer convenablement un bridon. - L'élève est capable de positionner et de fixer une selle de manière compétente. - L'élève connaît les erreurs ainsi que les dangers éventuels au moment de s'équiper. - L'élève respecte les règles de la prévention des accidents au cours de l'attache, du bridage et du sellage. - L'élève est capable d'accueillir le cheval après l'exercice, d'enlever la selle, de prendre soin de l'animal et de le reconduire au box. - L'élève est capable d'entreposer l'équipement de manière compétente et de nettoyer l'infrastructure (couloir d'écurie, aire de nettoyage, etc.).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener le cheval à la longe sans rênes accessoires.**	- L'élève se renseigne à propos des règles de base concernant l'utilisation de longes et de fouets et il est capable de les appliquer. - L'élève se renseigne à propos de stratégies de communication adaptées à la conduite du cheval à la longe. - L'élève est capable de mener le cheval à la longe des deux mains en appliquant les trois allures de base. - L'élève connaît des stratégies servant à éviter les accidents et il les applique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des règles de piste, des figures de piste, des leçons fondamentales, des variétés d'obstacles ainsi que des distances et d'employer le vocabulaire professionnel correspondant.**	- L'élève connaît les points d'une piste ainsi que les règles d'une piste. - L'élève se renseigne à propos des figures de piste fondamentales et des leçons de dressage. - L'élève est capable de distinguer différentes variétés d'obstacles et il se renseigne à propos des distances habituelles entre les sauts. - L'élève emploie convenablement le vocabulaire professionnel correspondant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'esquisser l'histoire de l'évolution du cheval, de décrire des races actuelles et de les déterminer.**	- L'élève comprend l'histoire de l'évolution du cheval. - L'élève connaît les propriétés de chevaux de sang froid, de sang chaud et pur-sang. - L'élève se renseigne à propos de races fréquentes dans le contexte de cette catégorisation et de leur affectation. - L'élève présente une race (extérieur, intérieur, affectation) au cours d'un bref exposé.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Gérer une mini-entreprise 1 (MINE1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer l'esprit de l'entrepreneuriat (mini entreprise)**

Titre du module:	**Gérer une mini-entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la recherche d'une idée commerciale innovante et de contribuer activement au développement de l'idée commerciale retenue.**	- L'élève établit une liste d'idées commerciales éventuelles. - L'élève opte pour idée commerciale. - L'élève effectue une étude de faisabilité. - L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève participe activement à l'organisation ainsi qu'à la préparation et à la fondation d'une mini-entreprise.**	- L'élève établit un organigramme de sa mini-entreprise. - L'élève prépare l'assemblée constitutive. - Chaque membre de l'entreprise participe activement à l'assemblée constitutive. - L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève participe activement à la constitution d'un plan d'affaires pour la mini-entreprise.**	- L'élève établit le plan d'affaires de sa mini-entreprise. - L'élève détermine le seuil de rentabilité. - L'élève désigne une stratégie de marketing.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des procédures d'exploitation, de participer aux réflexions, d'anticiper, d'assumer les activités requises au sein de la mini-entreprise et d'établir un rapport d'activité concernant les missions qu'il a accomplies personnellement.**	- L'élève établit un rapport d'activité et il le met à jour. - L'élève prépare différentes opérations publicitaires. - L'élève accomplit les missions indiquées dans la description du poste ainsi que les missions de travail qu'il a acceptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Bases de l'économie rurale (ECONO)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer l'esprit de l'entrepreneuriat (mini entreprise)**

Titre du module:	**Bases de l'économie rurale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECONO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner le circuit économique ainsi que l'impact des différents acteurs et de classer l'agriculture dans une économie nationale.**	- L'élève décrit les différents acteurs. - L'élève désigne les interactions entre les différents acteurs dans le circuit économique. - L'élève désigne les différents impacts sur le circuit économique. - L'élève désigne des lois économiques. - L'élève explique les contextes national et international. - L'élève décrit la position particulière de l'agriculture dans l'économie nationale.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact ainsi que les interactions de l'offre et de la demande sur l'évolution d'un marché.**	- L'élève décrit les notions. - L'élève indique plusieurs exemples de biens différents. - L'élève décrit les interactions entre l'offre et la demande en se référant à un exemple. - L'élève analyse les différentes formes de marchés et il désigne des exemples correspondants dans l'agriculture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les facteurs de production ainsi que la productivité.**	- L'élève désigne les différents facteurs de production (sol, travail, capital). - L'élève décrit les différents facteurs de la productivité agricole. - L'élève formule la loi économique de la régression des bénéfices des récoltes. - L'élève décrit la loi de la diminution des coûts unitaires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner différentes formes de sociétés.**	- L'élève décrit les formes d'entreprises habituelles. - L'élève détermine les formes d'entreprises habituelles dans l'agriculture. - L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients des différentes formes d'entreprises.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Gérer une mini-entreprise 2 (MINE2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer l'esprit de l'entrepreneuriat (mini entreprise)**

Titre du module:	**Gérer une mini-entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MINE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève accomplit les missions ainsi que les activités qu'il a acceptées au sein de la mini-entreprise d'une manière organisée, responsable et respectueuse des délais jusqu'à la dissolution.**	- L'élève accomplit les tâches ainsi que les missions de travail respectives dans le respect des délais, d'une manière responsable et à la satisfaction des clients, des membres et des enseignants. - L'élève met constamment à jour le rapport d'activité, il le complète intégralement et il y indique des données cohérentes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève participe activement à la préparation ainsi qu'à la production des documents requis, respectivement des activités à effectuer, pour participer au concours national annuel de la meilleure mini-entreprise.**	- L'élève accomplit les missions de travail qu'il a acceptées dans le respect des délais et de manière responsable. - Les membres de la mini-entreprise se présentent de manière positive dans le cadre du concours.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'expliquer une fiche de salaire ainsi qu'un compte de pertes et profits.**	- L'élève établit un rapport de travail qui fait état des heures de travail prestées. - L'élève établit un calcul du salaire net et du salaire brut. - L'élève établit un compte de pertes et profits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Préparer et semer une grande culture (PARAK)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production végétale 1**

Titre du module:	**Préparer et semer une grande culture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PARAK**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, d'effectuer et d'évaluer la fertilisation dans les cultures de céréales conformément aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- L'élève établit un plan de fertilisation pour différentes cultures de céréales. - L'élève détermine les différents stades phénologiques des plantes cultivées. - L'élève évalue la stratégie de fertilisation établie sous l'aspect de la rentabilité. - L'élève effectue la fertilisation dans une culture de céréales. - L'élève respecte les consignes en matière de protection des eaux et de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'appliquer et d'évaluer des mesures de régulation des mauvaises herbes dans les cultures de céréales conformément aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- L'élève identifie les mauvaises herbes typiques des grandes cultures. - L'élève constitue un herbier avec des mauvaises herbes typiques des grandes cultures.- L'élève explique des mesures de désherbage indirectes. - L'élève établit différentes stratégies de désherbage pour des cultures de céréales et il les évalue. - L'élève applique une mesure de désherbage. - L'élève respecte les consignes en matière de protection des utilisateurs, des eaux et de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des applications de fongicides et d'insecticides dans les cultures de céréales conformément aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée et, le cas échéant, de les effectuer et de les évaluer.**	- L'élève identifie des maladies et des parasites affectant les céréales ainsi que leur symptomatologie. - L'élève analyse la prédisposition des différentes céréales aux maladies. - L'élève explique des mesures indirectes servant à combattre les maladies ainsi que les parasites affectant les céréales. - L'élève établit et évalue différentes stratégies d'applications de fongicides dans des cultures de céréales. - Le cas échéant, l'élève applique des fongicides. - L'élève respecte les consignes en matière de protection des utilisateurs, des eaux et de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer les travaux effectués ainsi que les résultats obtenus sous les aspects du développement durable, de la technique de culture et de la gestion d'entreprise et il documente les évaluations ainsi que les observations concernant l'évolution de la culture dans son carnet parcellaire.**	- L'élève complète intégralement son carnet parcellaire pour la parcelle indiquée et, le cas échéant, pour d'autres parcelles de l'exploitation. - Les données recueillies permettent une argumentation complète. - Les données recueillies permettent une évaluation sous l'aspect de la gestion d'entreprise. - Les observations de la culture sont datées et documentées. - L'élève note des améliorations éventuelles dans son carnet parcellaire.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Transition vers une agriculture biologique (BIOUM)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production végétale 1**

Titre du module:	**Transition vers une agriculture biologique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BIOUM**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît différentes méthodes de production alternatives et il est capable d'expliquer les fondements de l'agriculture biologique et de décrire des aspects structurels de la production biologique au Luxembourg.**	- L'élève classe correctement les différentes formes de production alternatives. - L'élève désigne au moins quatre principes fondamentaux avec à chaque fois des exemples appropriés sur le terrain. - L'élève connaît les acteurs principaux et il décrit les aspects essentiels de leurs missions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les lignes directrices ainsi que la certification concernant l'agriculture biologique et de désigner la chaîne de valeur dans la production agricole.**	- L'élève décrit correctement les différents programmes de marques et de labels nationaux. - L'élève désigne les aspects essentiels du règlement européen sur l'agriculture biologique ainsi que les principes de production les plus importants de l'agriculture biologique dans le contexte d'un énoncé. - L'élève explique la certification bio au Luxembourg de manière cohérente. - L'élève identifie les différents niveaux d'une chaîne de valeur agricole de manière cohérente. - L'élève analyse correctement les structures de la commercialisation dans l'agriculture biologique luxembourgeoise.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir la transition d'une méthode de production végétale ou animale vers une agriculture biologique et d'évaluer les conséquences d'une transition vers l'agriculture biologique.**	- L'élève décrit la transition vers une agriculture biologique en se référant à un exemple de mode de production végétal ou animal. - L'élève évalue les conditions d'une transition pour une exploitation en se référant à du matériel d'information et à des listes de contrôle.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Gérer les prairies (GRUBE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production végétale 1**

Titre du module:	**Gérer les prairies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUBE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Gesamtliste der Grünlandpflanzen:
- Gräser: Engl. Raygras, Gemeine Rispe, Glatthafer, Italienisches Raygras, Jährige Rispe, Knaulgras, Quecke (+ unterirdische Teile), Rohrschwingel, Rotschwingel, Straußgras, Weiche Trespe, Wiesenfuchsschwanz, Wiesenlieschgras, Wiesenrispe, Wiesenschwingel, Wolliges Honiggras
- Leguminosen: Gelbklee, Hornklee, Luzerne, Rotklee, Weißklee
- Kräuter: Bärenklau, Brennnessel, Distel, Ehrenpreis, Gänseblümchen, Hahnenfuß (Kriechender oder Scharfer), Hirtentäschel, Hornkraut, Jakobskreuzkraut, Löwenzahn, Schafgarbe, Stumpfblättriger Ampfer (+Wurzel), Vogelmiere, Wegerich (Breitwegerich oder Spitzwegerich), Wiesenkerbel, Wiesenschaumkraut

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève identifie les principales plantes sous les aspects végétatif et génératif dans des prairies intensives et extensives et il est capable d'en apprécier la valeur nutritive (rendement potentiel et qualité) et d'évaluer des praires intensives et extensives de manière compétente.**	Eine Bestandsanalyse wurde durchgeführt, die vorhandenen Pflanzen bestimmt und die Parzelle wurde richtig beurteilt. Alle Erhebungen sind in dem Grünlandparzellenpass dokumentiert. Das Herbarium wurde termingerecht abgegeben und ist vollständig (Liste). Der Stellenwert des Grünlandes in Luxemburg (Umfang, Funktionen, Potential, ökologischer Stellenwert, ...) und verschiedene Bewirtschaftungsmethoden (Weide, Mähweide, Wiese, Feldfutter) sind erläutert.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, de déterminer et d'effectuer la fertilisation des prairies.**	- L'élève prélève des échantillons du sol ainsi que des échantillons du purin/du fumier et il évalue les résultats de l'analyse. - L'élève planifie et détermine la fertilisation d'une parcelle de prairie en tenant compte des résultats des analyses. - Le cas échéant, l'élève applique les fertilisants requis (y compris le réglage du débit) de manière compétente et il documente les fertilisants utilisés.	- Les résultats des analyses des échantillons du sol/du purin/du fumier étaient disponibles et l'élève les a correctement évalués. - L'élève a correctement déterminé les quantités de fertilisants. - L'élève a documenté les calculs, la planification ainsi que les quantités de fertilisants appliquées dans le cadre de la gestion des parcelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de proposer des mesures d'entretien et d'amélioration ainsi que des mesures servant à l'orientation de la composition botanique en fonction de l'affectation envisagée.**	Wichtige Pflege- und Verbesserungsmaßnahmen auf dem Grünland wurden erläutert und notwendigen Maßnahmen für eine Grünlandparzelle sind vorgeschlagen.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'importance du moment du fauchage et de la hauteur de fauchage dans le contexte des méthodes de conservation et il est capable de déterminer le moment des récoltes ainsi que la qualité du fourrage en fonction de l'affectation et de prélever les échantillons servant à l'analyse du fourrage de base respective.**	- L'élève détermine le moment de la récolte ainsi que la qualité du fourrage en fonction de l'affectation. - L'élève détermine les quantités récoltées et il prélève des échantillons servant à l'analyse respective du fourrage de base.	- L'élève a correctement déterminé le moment de la récolte ainsi que la qualité du fourrage en fonction de l'affectation. - L'élève a déterminé des quantités récoltées correctes pour une parcelle de prairie. - L'élève a prélevé des échantillons servant à l'analyse respective du fourrage de base pour une parcelle de prairie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer la gestion du fourrage de base et de déterminer les récoltes de fourrage de base d'une exploitation.**	- L'élève note les parcelles de fourrage de base ainsi que les quantités récoltées en veillant à la mise à jour des données et en tenant compte du contexte de l'exploitation.	- L'élève a indiqué les données mises à jour en fonction du contexte actuel de l'entreprise dans le cadre de la gestion du fourrage de base. - L'élève a indiqué des données cohérentes, complètes et conformes au contexte de l'exploitation dans le cadre de la gestion du fourrage de base.

10 % (6 P)	**L'élève fait des observations avec un souci du détail et il est capable de documenter ses observations dans des rapports soignés.**	Der Parzellenpassschlag ist detailliert aufgenommen, alle Beobachtungen sind gepflegt dokumentiert, insbesondere das Parzellenpassheft ist gepflegt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Elever des vaches allaitantes (LUFRA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Elever des vaches allaitantes**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUFRA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des rations différentes pour du jeune bétail et pour des vaches allaitantes ainsi que les coûts correspondants en tenant compte des principes des besoins des bêtes et des réserves de fourrage internes.**	- L'élève détermine les réserves de fourrage en se référant à des indications de volumes et à des mesures de poids, respectivement à des estimations. - L'élève applique correctement des formules servant à déterminer les rendements en volumes et en poids. - Les réserves de fourrage déterminées servent de base pour établir un plan d`affouragement qui sert également à estimer le type et la quantité des aliments complémentaires requis. - L'élève compare correctement les coûts des éventuels aliments complémentaires requis. - L'élève se réfère à des principes d`affouragement de manière autonome pour constituer une ration et pour établir un bilan fourrager (en fonction des valeurs nutritives). - L'élève évalue une ration de fourrage déterminée sous les aspects du rendement obtenu et des coûts correspondants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les races de bovins à viande les plus importantes au Luxembourg et il est capable de les décrire de manière linéaire.**	- L'élève subdivise les races de bovins à viande en groupes d'affectation et il en décrit les avantages ainsi que les inconvénients en fonction des conditions d'exploitation et de marché. - L'élève est capable de décrire des modèles de manière linéaire (par exemple le pointage jeune et le pointage adulte). - L'élève explique la sélection d'un taureau reproducteur en se référant aux valeurs d'élevage. - L'élève connaît et emploie des notions professionnelles spécifiques, également en français. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les principales valeurs cibles biologiques d'un élevage réussi de vaches allaitantes, il est capable d'évaluer leur impact sur le rendement de l'exploitation, il documente le les différentes étapes d'un cycle de production (fécondation, période de vêlage, sevrage, etc.), il compare différents cycles de production, il les évalue, il opte pour la meilleure variante possible, il avance des arguments, il désigne des données de rendement importantes, il les analyse et il les évalue.**	- L'élève est capable d'attribuer correctement les valeurs cibles biologiques les plus importantes: par exemple la taille, le poids, le poids à la naissance, les prises de poids quotidiennes, l'âge au premier vêlage, les intervalles entre les vêlages, la durée de vie, les pertes de veaux, le remplacement, etc. - L'élève documente et évalue les impacts des différents paramètres sur le résultat de l'exploitation. - L'élève prend connaissance des valeurs correspondantes, respectivement des indicateurs correspondants, sur le terrain d'une exploitation, il les vérifie et il les évalue. - L'élève connaît et emploie des notions professionnelles spécifiques, également en français. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les pièces de viande les plus importantes et leurs affectations ainsi que les critères de qualité les plus importants de la viande et de documenter les labels de viande de bœuf reconnus à l'échelle nationale.**	- L'élève connaît la découpe des carcasses, les différentes pièces de viande ainsi que leur affectation. - L'élève explique les catégories de conformation et de teneur en graisse. - L'élève désigne les critères de qualité de la viande de bœuf (tendreté, goût, couleur, arômes, etc.) ainsi que les facteurs qui influencent ces critères. - L'élève connaît les labels les plus importants (Produit du terroir, Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer, Véi vum Séi, Bio-Labels, JuniorBeef, etc.) ainsi que leurs cahiers de charges. - L'élève décrit les conditions sanitaires et commerciales de la vente de bétail vivant. - L'élève explique des facteurs déterminants qui influencent la qualité de la viande avec du bétail vivant et abattu. - L'élève énumère les composants d'une facture. - L'élève désigne la différence entre une facture et un décompte. - L'élève analyse un décompte. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un aperçu des différents systèmes de détention, y compris des dispositifs de conduite et de capture, et d'évaluer les formes de détention ainsi que les coûts correspondants.**	- L'élève établit un aperçu pour différents systèmes d'étables dans le domaine de la détention de bovins à viande et il désigne des avantages ainsi que des inconvénients en avançant des arguments. - L'élève évalue l'affectation compétente de dispositifs de conduite et de capture. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Traire les vaches laitières et garantir la qualité du lait (MIMEL)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Traire les vaches laitières et garantir la qualité du lait**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MIMEL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Agronomie - productions animales
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 5

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'èléve est capable d'expliquer le processus physiologique de la production et de la traite du lait.**	Anatomische Kenntnisse zum Aufbau des Euters und den Funktionen an der Milchbildung beteiligter Organe werden erläutert. Die physiologischen Grundlagen bei der Milchbildung und -abgabe werden erklärt. Wesentliche Einflußfaktoren auf die Milchbildung und -abgabe werden in deren zusammenhängender Wirkung erläutert. Bei den Erläuterungen werden Fachbegriffe korrekt angewandt. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève comprend la structure et le fonctionnement d'un système de traite, peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation élémentaires et traire de manière professionnelle.**	Aufbau und Funktionsweise einer Melkanlage (von der Vakuumerzeugung bis zur Milchlagerung) sowie ausgewählter Teilstücke werden korrekt erläutert. Verschiedenste Melksysteme werden aufgrund unterschiedlicher Bewertungskriterien analysiert und eingestuft. Hygiene-, Tierschutz- und arbeitsorganisatorische Regeln in Zusammenhang mit dem Melkvorgang werden erläutert und in der Praxis eingehalten. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt. Sowohl im Klassenraum als auch bei Betriebsbesichtigungen und der Erledigung von praktischen Arbeiten zeigt der Auszubildende stets ein respektvolles und verantwortungsbewusstes Verhalten.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité du lait au moyen d'un relevé de la valeur du lait et de classer la santé du pis de chaque vache laitière et de l'ensemble du troupeau.**	Die Ermittlung des Milchgeldauszahlungspreises aufgrund der Milchinhaltsstoffe, zusätzlicher hygienischer (Keimzahl, Hemmstoffe, pH,…) und qualitativer Anforderungen (Zellzahl, Gefrierpunkt, …)sowie molkereiinternen Produktionsrichtlinien wird für einen ausgewählten landwirtschaftlichen Betrieb durchgeführt. Die für den luxemburgischen Milchproduzenten relevanten Absatzmöglichkeiten werden beschrieben. Die Merkmale eines kranken Euters werden beschrieben. Verschiedenste Methoden zur Diagnose von Eutererkrankungen werden erläutert und praktische Beispiele analysiert sowie interpretiert. Eine Klassifizierung von euterpathogenen Krankheitserregern und deren Wirkungsweise wird beschrieben. Die Ursachen von Eutererkrankungen sowie angepasste Vorbeuge- und Behandlungs-maßnahmen werden erläutert. Die grundlegenden, rechtlichen Bestimmungen bei der Vermarktung von Milch und Milchprodukten sind bekannt. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt. Sowohl im Klassenraum als auch bei Betriebsbesichtigungen und der Erledigung von praktischen Arbeiten zeigt der Auszubildende stets ein respektvolles und verantwortungsbewusstes Verhalten.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Choisir les aliments pour chevaux (PFFUT)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Choisir les aliments pour chevaux**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFFUT**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la structure fondamentale des organes digestifs et des fondements de la physiologie digestive du cheval sous l'aspect de l'alimentation sur le terrain.**	- L'élève connaît le comportement alimentaire ainsi que les activités typiques des chevaux. - L'élève identifie les organes digestifs d'un cheval sur une esquisse. - L'élève connaît les fonctions des organes digestifs. - L'élève comprend la digestion des composants des aliments.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des aliments, de les classer en fonction de leur teneur en matière sèche, en masse fraîche, en ingrédients de nourriture, en énergie et en structure et il a conscience de l'importance de la consommation d'eau.**	- L'élève est capable de distinguer les différents groupes de nutriments (les fibres, les nutriments combustibles, les nutriments constructeurs et les agents nutritifs). - L'élève subdivise les aliments en catégories, respectivement en groupes. - L'élève connaît les critères des matières sèches, des masses fraîches et de la structure. - L'élève décrit les minéraux et les vitamines les plus importants en fonction des paramètres (missions, signes de carence, surdosage, présence). - L'élève considère la consommation d'eau lors de l'alimentation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les besoins alimentaires d'un cheval et de déduire les informations requises d'une notice.**	- L'élève établit la relation entre le travail, le poids et les besoins en nutriments. - L'élève détermine l'ensemble des besoins alimentaires d'un cheval en fonction du travail. - L'élève lit des désignations d'aliments ainsi que des notices et il les évalue.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des rations de fourrage en fonction d'aspects physiologiques de la digestion, de les déterminer et de les évaluer.**	- L'élève connaît les bases de la technique de fourrage ainsi que la constitution des rations pour la préservation de la santé des animaux. - L'élève est capable de déterminer des rations en fonction des besoins individuels du cheval. - L'élève est capable d'évaluer la qualité d'un calcul de ration et de proposer des améliorations. - L'élève se sert de logiciels informatiques pour constituer des rations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît des prix ainsi que des tendances des prix et il est capable d'évaluer les rations de fourrage sous un aspect économique.**	- L'élève se renseigne à propos des prix en vigueur de différents aliments. - L'élève connaît des tendances ainsi que des causes de l'évolution des prix. - L'élève détermine des rations de fourrage en se référant aux prix en vigueur. - L'élève compare des rations de fourrage sous l'aspect du rapport qualité-prix.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la constitution hygiénique, les méthodes de conservation ainsi que les consignes en matière d'hygiène et il détermine l'espace requis pour les aliments.**	- L'élève se renseigne à propos de l'hygiène alimentaire, des options d'entreposage, des pertes d'entreposage et de l'espace requis pour les aliments. - L'élève évalue correctement la qualité des aliments en fonction d'impressions sensorielles et il opte pour leur affectation ultérieure.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Connaître les bases de la viticulture (VITIC1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Connaître les bases de la viticulture**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**VITIC1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Salle de classe
1		- Salle spéciale
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kennt die wichtigsten Kennzahlen und Informationen über den Weinbau in Luxemburg**	Der Auszubildene kennt die Kennzahlen des Anbaugebietes in Luxemburg: • Größe und Lage des Anbaugebietes Luxemburg • Wichtigste Rebsorten mit prozentualem Anteil • Vertriebsgruppen und deren Marktanteile • Weinproduktion und Konsum Die Entwicklungsstadien der Rebe und deren Wichtigkeit ist bekannt	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildene kann die wichtigsten weinbaulichen Formulare ausfüllen und ist sich seiner Rolle gegenüber dem Naturschutz bewusst**	Der Auszubildene kennt die berufsbezogenen Gesetze im Umweltbereich: • Nitratverordnung • Abfallvermeidung und Entsorgung • Gefahrstoffe und deren Kennzeichnung • Organische Düngung • Stickstoffberechnung Die Weinbergsarbeiten können im Parzellenpass richtig dokumentiert werden und der Stickstoffrechner wird richtig bedient.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kennt die üblichen technischen Einrichtungen und Werkzeuge in Produktions-/Dienstleistungsbetrieben und kann ihre Grundfunktionen erklären**	Die Standardmaschinen im Weinbau sind bekannt: • Flachlage sowie Steillage • Mulsch- und Mäharbeiten • Laubpflegemaßnahmen • Pflanzenschutzgeräte • Erntegeräte Die richtigen Pflegemaßnahmen der Maschinen sind bekannt: • Schmierstoffe • Korrosionsschutz • Zündbarkeit • Allgemeine Betriebs- und Verkehrssicherheit • Arbeitssicherheit Die Grundsätze der Arbeitssicherheit sowie Funktionsweisen von Hydrauliksystemen sowie anderen maschinellen Antriebssystemen für Maschinen ist bekannt und kann montiert sowie in Betrieb genommen werden	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Die weinbaulichen Jahresarbeiten sind dem Auszubildenden bekannt. Er kennt die Anatomie des Rebstockes**	Alle manuellen sowie maschinellen Arbeiten über das Weinjahr sind bekannt: Reben schneiden und Biegen, Laubarbeiten fachgerecht durchführen, Traubenernte. Der Aufbau und die Begrifflichkeiten eines Rebstockes sind bekannt	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Rahmenbedingungen sowie Maßnahmen zur Neuanlage eines Weinbergs und kann Kosten sowie Materialbedarf bestimmen**	Die fachgerechte Erstellung der Neuanlage eines Weinberges sind bekannt: • Grenzabstände • Standraum • Förderprogramm/Umstrukturierung • Umsetzungsmaßnahmen Alle Maßnahmen zur Pflanzfeldvorbereitung können erläutert werden: • Rodung • Tiefenbodenbearbeitung • Pflanzfeldaufbereitung • Maschinen und Geräte Es können Bodenproben durchgeführt werden. Es kann eine Planskizze des Weinberges erstellt werden. Die Fläche kann eigenständig ausgezeilt werden sowie alle Materialien zur Pflanzung berechnet werden: • Materialen berechnen • Pflanzgutbedarf berechnen • Erziehungsformen sind bekannt Die heutigen standardisierten Pflanztechniken sowie Maschinen und Geräte sind bekannt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Soigner les chevaux (PFORG)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Soigner les chevaux**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFORG**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend la biologie comportementale du cheval et il met à profit ses connaissances pour adopter une attitude respectueuse des animaux à l'égard du cheval.**	- L'élève est capable d'identifier et de classer l'humeur générale d'un cheval. - L'élève est capable d'initier des mesures appropriées pour prévenir les troubles du comportement et pour calmer des chevaux irrités. - L'élève est capable de désigner des relations entre les résultats de l'observation de l'animal et leurs causes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes méthodes d'épandage de litière sous les aspects des étapes de travail, des quantités de litière et de l'impact sur le climat de l'écurie et il est capable d'opter pour des matériaux de litière appropriés en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les propriétés d'un climat d'écurie sain et il est capable de constater des anomalies. - L'élève connaît les matériaux de litière habituels ainsi que les méthodes d'épandage de litière, respectivement d'enlèvement du fumier. - L'élève est capable d'opter pour une litière et pour une méthode d'épandage en fonction des besoins/des particularités du cheval et du type de détention. - L'élève connaît les principaux outils ainsi que les principales machines servant à l'enlèvement moderne du fumier. - L'élève connaît les différentes méthodes d'entreposage du fumier et il est capable de les évaluer en fonction de l'exploitation. - L'élève connaît les dispositions légales concernant l'entreposage et l'évacuation du fumier. - L'élève observe les règles de sécurité ainsi qu'une posture correcte sous l'aspect ergonomique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève connaît les produits de nettoyage et d'entretien adaptés aux soins de la fourrure et des sabots et il est capable de s'en servir de manière ciblée en fonction du type de détention.**	- L'élève connaît l'ensemble des ustensiles importants servant aux soins des jarres, des crins et des orifices de la peau et du corps. - L'élève connaît l'ensemble des produits de nettoyage et de soins servant aux soins des sabots. - L'élève est capable de se servir de l'ensemble des ustensiles de manière exemplaire sur un cheval et de les manipuler de manière hygiénique. - L'élève est capable de laver et de coiffer un cheval. - L'élève connaît les stratégies de couverture, il maîtrise la couverture du cheval et il se rend compte de l'état d'hygiène des couvertures pour chevaux. - L'élève est capable d'évaluer les conditions de soins d'un cheval en fonction de la détention et d'apprécier l'intervalle jusqu'à la prochaine visite requise chez le maréchal-ferrant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les objets d'un équipement de cavaliers et de chevaux et il est capable de les attribuer à différentes formes d'affectation.**	- L'élève désigne l'équipement du cavalier et il en connaît la fonction. - L'élève connaît les différentes variétés de selles et de bridons ainsi que leurs composants. - L'élève est capable de distinguer des mors standard et de désigner leur affectation. - L'élève est capable d'établir une relation entre l'équipement d'un cavalier, la selle et le bridon ainsi que leurs affectations dans l'équitation. - L'élève est capable de désigner différentes rênes accessoires et d'expliquer leur fixation ainsi que leur utilisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Organiser l'élevage et la reproduction dans la filière bovine, porcine et avicole (LUZUC)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Organiser l'élevage et la reproduction dans la filière bovine, porcine et avicole**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUZUC**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Agronomie - productions animales
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements du cycle de reproduction.**	- L'élève comprend les principes anatomiques concernant les organes sexuels et il est capable d'en déduire des fonctions servant à l'application pratique au cours de l'insémination artificielle. - L'élève décrit correctement la progression du cycle sexuel féminin régulé par les hormones, il interprète des symptômes de chaleurs internes et externes, il les classe et il désigne des perturbations du comportement d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les indicateurs de fertilité et de les évaluer.**	- L'élève désigne des indicateurs essentiels concernant la fertilité et il établit une relation avec des mesures de gestion servant à l'amélioration de la fertilité. - L'élève établit un rapport d'analyse détaillé et cohérent sous l'aspect professionnel concernant le contrôle des performances annuelles d'un producteur de porcelets. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de l'insémination par l'éleveur en théorie et en pratique et de désigner des aspects importants de la reproduction et des techniques correspondantes.**	- L'élève désigne des dispositions légales essentielles concernant l'insémination au Luxembourg. - L'élève effectue l'insémination artificielle de vaches et de truies en tenant compte des règles de l'hygiène, de la protection des animaux et du monde professionnel. - L'élève désigne l'importance de plusieurs techniques de reproduction sous l'aspect pratique. - L'élève classe la structure ainsi que la pratique de l'élevage de volailles en fonction de l'affectation et des tendances (élevage de poules hybrides, races bivalentes, etc.). - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le déroulement de la mise bas.**	- L'élève désigne des mesures servant à la préparation des mises bas ainsi que les phases de la mise bas. - L'élève désigne la mise bas de porcelets et des risques au cours de la mise bas sous un aspect physiologique ainsi que des réactions adéquates. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.7. - Élever et reproduire des bovins laitiers (MIZUC)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Élever et reproduire des bovins laitiers**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIZUC**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les bases du cycle de reproduction chez les bovins et d'appliquer les bases de l'insémination de son propre troupeau en théorie et en pratique.**	Die anatomischen Grundlagen zu den männlichen und weiblichen Geschlechtsorganen der Rinder sind verstanden und deren Funktionen bei der Anwendung der künstlichen Besamung ableitbar. Der hormonell gesteuerte weibliche Geschlechtszyklus ist in seinem Ablauf korrekt beschrieben, innere und äußere Brunstsymptome sind gedeutet und zugeordnet und auftretende Brunststörungen sind fachlich nachvollziehbar erläutert. Wesentliche Einflußfaktoren auf das Brunstverhalten der Rinder sind erläutert. Wesentliche rechtliche Bestimmungen der Rinderbesamung in Luxemburg sind erläutert. Unter Berücksichtigung von Hygiene-, Tierschutz- und Fachregeln ist die künstliche Besamung bei Kühen durchgeführt worden. Die Bedeutung unterschiedlicher Reproduktionstechniken in der Rinderhaltung für die Praxis ist erläutert. Wesentliche Kennwerte einer erfolgreichen Milchrinderzucht in punkto Fruchtbarkeit sind genannt und mit Managementmaßnahmen zur Verbesserung der Fruchtbarkeit in Zusammenhang gebracht. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt. Sowohl in der Schule als auch bei Betriebsbesichtigungen und der Erledigung von praktischen Arbeiten zeigt der Auszubildende stets ein respektvolles und verantwortungsbewusstes Verhalten.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

40 % (24 P)	**L'élève peut expliquer les critères d'un élevage optimal des veaux et des jeunes animaux, les évaluer au moyen de paramètres de performance et expliquer les interrelations avec des facteurs d'influence importants.**	Die Ansprüche der Kälber und des Jungviehs von der Geburt bis zur ersten Abkalbung an die Haltung (Stall, Klima, …) und Fütterung sind für unterschiedliche Altersstadien beschrieben. Der Zusammenhang zwischen Haltungs- und Fütterungsfehlern in Bezug auf Leistungseinbussen in der Kälber-und Jungviehaufzucht ist verstanden und erläutert. Wichtige rechtliche Grundlagen zur Kälber- und Jungviehhaltung sind beschrieben. Die Methode der Berechnung der Tageszunahmen über Brustumfangmessungen ist korrekt angewendet und die Ergebnisse bewertet worden. Ausgewählte Parameter zur Bewertung einer erfolgreichen Kälberaufzucht sind genannt und in Zusammenhang zu deren Einflußfaktoren gebracht. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt. Sowohl in der Schule als auch bei Betriebsbesichtigungen und der Erledigung von praktischen Arbeiten zeigt der Auszubildende stets ein respektvolles und verantwortungsbewusstes Verhalten.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève connâit des principales maladies des veaux et est capable de mettre en œuvre des mesures de soins et de traitement.**	Ausgewählte Kälber- und Jungviehkrankheiten sind in Bezug auf Symptome, Ursachen, Krankheitsverlauf und Behandlungsschritte erklärt. Die Vorbeugemaßnahmen von Kälberkrankheiten sind übersichtlich und richtig beschrieben. Die Gesundheit der Kälber und des Jungviehs in einem landwirtschaftlichen Betrieb ist bewertet worden. Ausgewählte Pflegemaßnahmen wie zum Beispiel Enthornung, Schur,.. sind unter Berücksichtigung rechtlicher Grundlagen und dem Einhalten der Sicherheitsvorschriften fachgerecht durchgeführt worden. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt. Sowohl in der Schule als auch bei Betriebsbesichtigungen und der Erledigung von praktischen Arbeiten zeigt der Auszubildende stets ein respektvolles und verantwortungsbewusstes Verhalten.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.8. - Connaître les bases de la fabrication du vin (OENO1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 1**

Titre du module:	**Connaître les bases de la fabrication du vin**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**OENO1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2		- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende hat das Grundwissen über die Weinbehandlungsmittel**	- Die zugelassene oenologischen Weinbehandlungsmittel und Verfahren sind bekannt. - Formeln für Anreicherung, Säuerung sowie Entsäuerung sind erklärt. - Das Ansetzen der Hefen und Bakterien für den biologischen Säureabbaus sind erläutert. - Die Wein- und Mostanalysen werden korrekt interpretiert. - Der Auszubildende hat die korrekten Fachtermini benutzt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die kellertechnischen Geräte bedienen**	Die im Keller verwendeten Standard Maschinen können bedient werden. Standardmaschinen: Schichtenfilter, Kieselgurfilter, Pumpen, Pressen. - Die Geräte werden nach der Nutzung fachgerecht gesäubert und gewartet. - Der Auszubildende hat die korrekten Fachtermini benutzt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den biologischen Prozess der Weinherstellung zur erklären**	Die Stressfaktoren der Hefe und der Milchsäurebakterien werden erklärt - Die chemische Formel der Alkoholgärung und des biologischen Säureabbaus werden erläutert. - Die Vor- und Nachteile des biologischen Säureabbaus werden erklärt. - Die Vor- und Nachteile der Spontanvergärung sind bekannt. - Prinzipien von HACCP sind bekannt. - Die Hygienemassahmen sowie die hierfür verwendeten Techniken und Produkte sind bekannt. Bei den Erläuterungen werden Fachbegriffe korrekt an-gewandt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Dokumentation auszufüllen.**	- Das Kellerbuch wird korrekt ausgefüllt, die Weinbehälter sind korrekt beschildert. - Die AOP-Meldung über MyGuichet wurde korrekt durchgeführt	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Développer et planifier la construction de matériaux agricoles (KOPLA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer et réaliser une construction métallique 1**

Titre du module:	**Développer et planifier la construction de matériaux agricoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOPLA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer tout seul ou au sein d'un petit groupe une idée pour un appareil ou pour une machine à produire à l'atelier de l'établissement scolaire en vue d'une affectation dans une exploitation agricole.**	- L'élève propose des options en faisant preuve d'imagination. - L'élève déduit des idées réalisables des entretiens. - L'élève note des idées par écrit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples de l'appareil ou de la machine avec des vues différentes.**	- L'élève esquisse l'appareil. - L'élève constitue des dessins techniques simples. - L'élève présente des vues différentes. - L'élève effectue des dimensionnements. - L'élève applique différentes épaisseurs de traits.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les matériaux requis pour la production de l'appareil ou de la machine et d'établir une liste de matériel.**	- L'élève définit des profils ainsi que des épaisseurs de matériel avec l'enseignant. - L'élève établit une liste de matériel (différents matériaux, différents profils). - L'élève détermine les longueurs requises pour les différents profils.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des fournisseurs pour les matériaux déterminés, d'établir un devis et de passer la commande.**	- L'élève opte pour des fournisseurs en consultant les pages jaunes. - L'élève charge des fournisseurs d'établir des devis. - L'élève détermine les coûts globaux du matériel. - L'élève commande le matériel requis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des idées et d'établir des planifications ainsi que des listes de matériel en collaboration avec d'autres élèves et de passer éventuellement des commandes en commun.**	- L'élève envisage plusieurs options d'une idée avec d'autres intervenants. - L'élève est réceptif à l'égard des contributions d'autres élèves. - L'élève constitue des listes de matériel dans des domaines envisageables. - L'élève passe des commandes en commun pour des matériaux similaires. - L'élève veille à limiter autant que possible les excédents de matériel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Evaluer la production fourragère (GRUWE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production végétale 2**

Titre du module:	**Evaluer la production fourragère**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GRUWE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la conservation des fourrages, d'opter pour une méthode de conservation adaptée à l'exploitation et de proposer des mesures pour réduire les pertes dues au stockage.**	Ein Konservierungsverfahren ist beschrieben. Maßnahmen zur Verringerung von Konservierungsverlusten sind vorgeschlagen. Die Resultate der chemisch-analytischen Analysen von Grundfutterproben sind erläutert.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts de l'intégralité des procédures jusqu'à la distribution de la nourriture en se référant entre autres au suivi parcellaire des espaces verts.**	Die variablen Kosten sind erstellt. Die Wirtschaftlichkeit (DKL und DB-Berechnung) der jeweiligen Verfahren ist berechnet. Die Resultate der unterschiedlichen Berechnungen sind verglichen und eventuelle Verbesserungsmöglichkeiten ermittelt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les rendements des fourrages récoltés d'une exploitation en se référant au suivi parcellaire des fourrages.**	Die Erntemengen für Gras-, Maissilage und Heu eines Betriebes sind ermittelt. Die Grundfutteranalysen sind dokumentiert. Die Grundfuttererträge sind berechnet.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre des prairies exploitées de manière durable et des biotopes intacts, de les évaluer et d'opter pour des programmes agricoles et environnementaux appropriés.**	Wichtige Aspekte der biologischen Vielfalt im Grünland sind korrekt erläutert. Adäquate Agrarumweltprogramme sind für einen Betrieb ermittelt, eine Teilbereichskalkulation ist erstellt und die betrieblichen Auswirkungen sind korrekt beurteilt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses observations, les résultats ainsi que les étapes de travail d'une manière autonome et soignée.**	Die Dokumentation befindet sich in einem gepflegten Zustand. Zahlenwerte sind mit Einheiten versehen und werden auf ihre Größenordnung überprüft. Die Angaben sind auf dem aktuellsten betrieblichen Stand eingetragen. Die Angaben sind nachvollziehbar und entsprechend den betrieblichen Gegebenheiten. Alle Aufzeichnungen sind strukturiert und argumentiert.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Gérer une grande culture (PARDU)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production végétale 2**

Titre du module:	**Gérer une grande culture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PARDU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer convenablement des produits phytosanitaires.**	- Anwender- und Umweltschutz werden bei der Pflanzenschutzmaßnahme eingehalten: • Ansetzen der Spritzbrühe • Ausbringung • Reinigung der Feldspritze - Gesetzliche Rahmenbedingungen - Produktauswahl	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Pflanzenschutzmittel fachgerecht auszubringen.**	Die Pflanzenschutztechnik ist beschrieben: • Funktion der Feldspritze • Düsenwahl • Einstellung der Feldspritze	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, alle auf seinem Parzellenpass-Schlag durchgeführten Kulturmaßnahmen zu erläutern und eine diesbezügliche Teilkostenrechnung zu erstellen.**	- Für die angebaute Kultur sind alle durchgeführten Maßnahmen erfasst. Die folgenden Punkte werden dabei beschrieben: • Sortenwahl • Saat- / Pflanzgutbedarf • Bodenbearbeitungsmaßnahmen • Saatverfahren • Düngung • Pflanzenschutzstrategie • Erntetechnik • Lagerung • Verwertung - Die Arbeitszeiten und die verschiedenen Kosten sind erfasst und argumentiert. - Die folgenden Punkte werden korrekt berechnet und argumentiert: • Marktleistung • Betriebsmittelkosten • Maschinenkosten • Gesamtkosten • DKL • Gewinn - Der Schwellenertrag und die Faktorverwertung werden richtig bestimmt. - Abgabetermine sind eingehalten. - Die Dokumente sind vollständig. - die Präsentation der Resultate ist gründlich vorbereitet. - Der Auszubildende tritt sicher bei Präsentationen auf und hält sich an Zeitvorgaben.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Analyser la production d'une grande culture (PROTE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production végétale 2**

Titre du module:	**Analyser la production d'une grande culture**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PROTE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une méthode de production de colza conforme aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- L'élève planifie une méthode de production de colza. - L'élève décrit les points suivants dans ce contexte: o choix de la variété, o quantités de semences/de plants requises, o mesures de traitement du sol, o méthodes d'ensemencement, o fertilisation, o stratégie phytosanitaire, o technique de récolte, o entreposage, o rentabilisation, o rentabilité. - L'élève décrit l'importance du colza dans la rotation des cultures. - L'élève identifie les agents pathogènes les plus importants de la culture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une méthode de production de maïs conforme aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- L'élève planifie une méthode de production de maïs. - L'élève décrit les points suivants dans ce contexte: o choix de la variété, o quantités de semences/de plants requises, o mesures de traitement du sol, o méthodes d'ensemencement, o fertilisation, o stratégie phytosanitaire, o technique de récolte, o entreposage, o rentabilisation, o rentabilité. - L'élève décrit l'importance du maïs dans la rotation des cultures. - L'élève identifie les agents pathogènes les plus importants de la culture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une méthode de production de plantes légumineuses conforme aux principes de l'agriculture biologique ou intégrée.**	- L'élève planifie une méthode de production de plantes légumineuses. - L'élève décrit les points suivants dans ce contexte: o choix de la variété, o quantités de semences/de plants requises, o mesures de traitement du sol, o méthodes d'ensemencement, o fertilisation, o stratégie phytosanitaire, o technique de récolte, o entreposage, o rentabilisation, o rentabilité. - L'élève décrit l'importance des plantes légumineuses dans la rotation des cultures. - L'élève identifie les agents pathogènes les plus importants de la culture.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Gérer les pâturages (WEIDE)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production végétale 2**

Titre du module:	**Gérer les pâturages**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WEIDE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des systèmes de pâturage, d'identifier le potentiel de pâturage d'une région, d'opter pour un système de pâturage adapté à une exploitation et d'aménager des pâturages.**	Die Graswachstumskurve im Verlauf der Vegetationsperiode ist erstellt und erläutert. Die Eigenschaften von unterschiedlichen Weidesystemen sind beschrieben. Die Beziehung zwischen Besatzdichte und Futteraufnahme (pro Kuh bzw. pro ha) ist erläutert. Die Grundregeln wie man Weidedruck ausübt, sowie die Begriffe wie Besatzdichte, Weidehöhe, Beginn der Nutzung, Weiderest wurden erläutert. Folgende Begriffe (Weidezäune, Weidewege, Weidetränken, Fütterungstechnik, Überquerung) sind bekannt und die Kosten von verschiedenen Weidesystemen sind berechnet.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les besoins ainsi que le comportement du bétail au pâturage et d'évaluer la croissance des plantes sur des pâturages.**	Das Fressverhalten von Weidetieren ist beschrieben. Weideparasiten und metabolische Krankheiten von Weidetieren sind erläutert. Eine praktische Aufwuchsmessung (mit dem Herbometer, Zollstock oder Rising Plate Meter,...) ist durchgeführt. Die Weidetauglichkeit einer Grasnarbe ist bewertet.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de pâturage et de conduire un troupeau au pâturage.**	Folgende Aufgaben sind durchgeführt: - Weidekalender erstellen - Weidefutteraufnahme anhand des Weideschiebers bestimmen - Täglich gefressene Mengen an Futtermitteln ermitteln und notieren - Wöchentliches Weidefenster erstellen und/oder Tage Vorsprung der Weide errechnen - Futterkosten der Herde schätzen - Flächeneinteilung ermitteln - Weideleistung einer Herde berechnen	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de comparer le système de stabulation permanente ainsi que les différents systèmes de pâturage.**	Die Vor- und Nachteile der ganzjährigen Stallhaltung aus produktionstechnischer und wirtschaftlicher Sicht sind möglichst komplett beschrieben. Die verschiedenen Beweidungssysteme sind untersucht und beurteilt. Die ganzjährige Stallhaltung ist mit den verschiedenen Beweidungssystemen verglichen.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Nourrir et soigner les vaches laitières (MIFUT)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Nourrir et soigner les vaches laitières**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIFUT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Agronomie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer et d'évaluer une ration de vache laitière et adaptée aux ruminants et au rendement en se référant à la production de fourrage de base.**	- L'élève désigne la constitution d'une ration de fourrage pour une vache laitière. - L'élève décrit correctement les caractéristiques d'une ration de fourrage pour une vache laitière (ingestion totale de matières sèches, ingestion totale d'aliments de base et de matières sèches, pourcentage de matières sèches dans la ration totale mélangée à la table d'affourragement, teneur en fibres insolubles aux détergents neutres, VEM/kilo de matières sèches, DVE/kilo de matières sèches, litres de lait/kilo de matières sèches). - L'élève présente correctement les facteurs qui influencent l`ingestion de fourrage d'une vache laitière. - L'élève détermine les quantités de fourrage par vache et par jour en kilos de matières fraîches et en kilos de matières sèches pour le fourrage de base, les aliments d'équilibrage et les aliments énergétiques dans une exploitation modèle et il analyse les aliments utilisés dans une ration de fourrage. - L'élève détermine la ration de fourrage d'une vache laitière en se servant d'un programme de rations de fourrage et il évalue le résultat sous les aspects du rendement, des coûts et du bien-être animal. - L'élève désigne le fourrage de vaches taries ainsi que le fourrage de transition pour la lactation et les difficultés éventuelles. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte constamment une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer différents systèmes d'étables dans la production de bétail laitier et de comprendre les différents signaux du bien-être émis par les vaches.**	- L'élève désigne les conditions de détention des vaches laitières sous les aspects de l'espace requis, des zones fonctionnelles, des zones d`alimentation et d'eau, des zones de repos, de la luminosité et du climat d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève analyse et évalue des systèmes d'étables de vaches laitières indiqués sous les aspects de la détention respectueuse des animaux/des espèces, des coûts, du rendement et du confort des vaches. - L'élève identifie et documente correctement des signaux émis par une vache individuelle comme le LCS, la notation de l'état corporel (BCS), le remplissage de la panse, la constitution des excréments, les blessures, les souillures, le comportement ou l'absorption de fourrage. - L'élève transpose correctement les signaux constatés pour une vache sur la condition d'un troupeau et il les évalue. - L'élève désigne des mesures d'amélioration concrètes et réalistes concernant les critères d'une détention optimale. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte constamment une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un soin fonctionnel des sabots de bovins de manière compétente.**	- L'élève effectue un soin fonctionnel des sabots de manière compétente avec des sabots morts ou avec un animal vivant, il avance des arguments pour expliquer la nécessité du soin des sabots en se référant à ses connaissances en anatomie et il désigne différentes étapes de travail. - L'élève désigne la relation entre le fourrage et la santé des sabots et il prodigue des soins fonctionnels des sabots à des vaches laitières. - L'élève désigne des maladies importantes des sabots, il en explique les causes et il propose des mesures de soins, respectivement de prévention.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la relation entre la détention et la santé du bétail dans des exploitations indiquées.**	- L'élève établit correctement la relation entre la détention et le rendement, respectivement la santé du bétail, et il l'explique en se référant à des exemples sur le terrain. - L'élève désigne des relations entre les critères de détention et le rendement des vaches laitières ainsi que leur santé en se référant à des exemples sur le terrain. - L'élève désigne des maladies métaboliques comme l'acidose, l`acétonémie et la fièvre du lait en se référant à leurs symptômes et aux mesures de prévention et de traitement. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte constamment une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Organiser la productionde volailles et évaluer la santé animale (LUSUN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Organiser la productionde volailles et évaluer la santé animale**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LUSUN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des rations différentes pour le jeune bétail et pour les vaches allaitantes ainsi que les coûts correspondants en tenant compte des principes des besoins des bêtes et des réserves de fourrage internes.**	- L'élève détermine les réserves de fourrage en se référant à des indications de volumes et à des mesures de poids, respectivement à des estimations. - L'élève applique correctement des formules servant à déterminer les rendements en volumes et en poids. - Les réserves de fourrage déterminées servent de base pour établir un plan d`affouragement qui sert également à estimer le type et la quantité des aliments complémentaires requis. - L'élève compare correctement les coûts des éventuels aliments complémentaires requis. - L'élève se réfère à des principes d`affouragement de manière autonome pour constituer une ration et pour établir un bilan fourrager (en fonction des valeurs nutritives). - L'élève évalue une ration de fourrage déterminée sous les aspects du rendement obtenu et des coûts correspondants. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte constamment une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une ration de fourrage.**	- L'élève connaît l'impact de signes de carence dans une ration de fourrage. - L'élève désigne les principales maladies métaboliques ainsi que leurs causes. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un aperçu des différents systèmes de détention, y compris des dispositifs de conduite et de capture, et d'évaluer les formes de détention ainsi que les coûts correspondants.**	- L'élève établit un aperçu pour différents systèmes d'étables dans le domaine de la détention de bovins à viande et il désigne des avantages ainsi que des inconvénients en avançant des arguments. - L'élève évalue un système d'étables indiqué de manière autonome en se référant à des critères très variés. - L'élève détermine correctement les coûts unitaires fixes de différentes formes de détention. - L'élève évalue l'affectation compétente de dispositifs de conduite et de capture. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte constamment une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise des soins importants à prodiguer aux bovins et il observe les règles de sécurité dans ce contexte.**	- L'élève désigne des soins très variés indiqués à prodiguer aux bovins sous les aspects de leur utilité et de leur application compétente et il les prodigue. - L'élève maîtrise le schéma des cinq points des soins des sabots et il évalue correctement son application personnelle des soins des sabots sur le terrain. - L'élève applique des mesures de protection des animaux et de sécurité au travail. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève adopte constamment une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Developper les différents systèmes de la production équine (PFHAL)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Developper les différents systèmes de la production équine**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PFHAL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos des formes et des systèmes de détention, il élabore des propositions d'aménagement et il les évalue en fonction d'aspects spécifiques aux chevaux, économiques et écologiques en tenant compte des bases et des dispositions légales.**	- L'élève se renseigne à propos des formes et des systèmes de détention. - L'élève évalue les formes et les systèmes de détention sous l'aspect des règlementations en matière de protection des animaux. - L'élève est capable d'évaluer une forme de détention sous l'aspect de sa rentabilité économique. - L'élève est capable de désigner et de décrire les conséquences de formes et de systèmes de détention pour l'environnement et pour le cheval.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les infrastructures ainsi que les installations les plus importantes concernant directement les soins d'un cheval et il est capable de les utiliser en fonction des circonstances.**	- L'élève se renseigne à propos des infrastructures et des installations les plus importantes sous les aspects de leur structure et de leur fonction. - L'élève connaît les indications concernant les espaces ainsi que les installations sous les aspects d'une détention respectueuse des animaux et de la prévention des blessures. - L'élève est capable d'évaluer les locaux ainsi que les installations sous les aspects de la détention respectueuse des animaux et de la sécurité et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève connaît les étapes générales de la maintenance et il est capable d'évaluer des infrastructures ainsi que des installations sous l'aspect de leur état. - L'élève est capable d'utiliser des infrastructures ainsi que des installations de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des machines et des instruments de travail les plus importants dans le contexte de la détention, il connaît leur utilité pour faciliter le travail et il est capable de les manipuler.**	- L'élève se renseigne à propos des machines et des instruments de travail les plus importants dans le contexte de la détention de chevaux. - L'élève connaît l'utilité des machines et des instruments pour faciliter le travail. - L'élève connaît les risques ainsi que les dangers de l'utilisation des machines et des instruments. - L'élève est capable de manipuler différentes machines ainsi que différents instruments de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la préparation ainsi que l'exécution de transports de chevaux en se référant aux dispositions légales en vigueur.**	- L'élève connaît les différents moyens de transport ainsi que les propriétés de leurs équipements spécifiques et leurs affectations possibles. - L'élève connaît la manière de préparer les différents moyens de transport avant le départ ainsi que différents équipements servant à préparer le cheval au transport. - L'élève dispose de connaissances concernant les méthodes de chargement et il est capable de les appliquer et de les évaluer sous les aspects de la protection des animaux et de la sécurité. - L'élève évalue des moyens de transport en fonction d'aspects spécifiques aux chevaux. - L'élève prend connaissance de mesures importantes pour la protection des animaux à appliquer lors des transports de longue durée. - L'élève se renseigne à propos des circonstances dangereuses fréquentes et il maîtrise des stratégies pour les identifier de manière précoce et pour les éviter. - L'élève est capable d'évaluer les frais du transport.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'un animal individuel et de désigner les dispositions légales concernant les transports d'animaux.**	- L'élève évalue l'état de santé d'un animal individuel sous l'aspect de son aptitude au transport. - L'élève est capable de désigner les dispositions légales en matière de transport d'animaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.4. - Adapter l'itinéraire technique de la vigne aux différentes exigences de qualité (VITIC2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Adapter l'itinéraire technique de la vigne aux différentes exigences de qualité**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**VITIC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
2		- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die Standortqualität den entsprechenden Weinstilen zuordnen und kennt die pflanzenbaulichen Maßnahmen für qualitätsorientierten sowie Stilorientierten Traubenanbau**	Die Standort- sowie Jahrgangseigenschaften können korrekt eingeschätzt und zugeordnet werden: • Blatt-Frucht-Verhältnis • Menge-Güte Relation • Blühbedingungen • Erziehungssysteme Die pflanzenbaulichen Maßnahmen zur qualitätsorientierten Traubenproduktion können beschrieben und durchgeführt werden: • Optimierung der Assimilat Leistung • Laubwandstrukturen • Stockbelastung • Wasserhaushalt • Nährstoffhaushalt Laubbehandlungsmaßnahmen	
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann alle Pflegemaßnahmen und deren Wichtigkeit analysieren**	Die Maßnahmen zur optimalen Jungfeldpflege sind bekannt: • Stammaufbau • Bodenpflege Die Wichtigkeit ertragsregulierender Maßnahmen sind bekannt und können durchgeführt werden • Ertragsregulierung durch versch. Maßnahmen • Formerhaltung und Materialien • Maschinen und Geräte • Arbeitssicherheit Die Wichtigkeiten der sommerlichen Laubarbeiten ist bekannt und kann durchgeführt werden: • Ausbrechen • Heften und Gipfeln • Ausdünnen und Entblättern	
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die qualitätsorientierten Strategien bei Bodenpflegemaßnahmen**	Die Kulturtechnischen Bodenbearbeitungsmaßnahmen sind bekannt und können durchgeführt werden: • Begrünen/Bearbeiten/Bedecken • Maschinen und Geräte • Pflanzenregulierung - Biologisch - Mechanisch - Chemisch Der Mittelaufwand für Begrünungen kann berechnet werden und die Pflanzen sowie Sinnhaftigkeit der Einsaat sind bekannt. Die Maschinenwartung kann durchgeführt werden	

40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann alle Boden- sowie physiologischen Einflussparameter analysieren und mithilfe der Interpretation einer Bodenanalyse einen Düngeplan erstellen und die Düngung und deren Kosten berechnen sowie durchführen.**	Eine Bodenanalyse kann interpretiert werden und daraus eine Düngemaßnahme geplant werden: • Nährstoffhaushalt Tabellen • Nährstoffentzug Notwendige Düngemengen können berechnet werden und Düngemengen kalkuliert werden: • Nährstoffanalyse • Nährstoffentzug • Bodenbeschaffenheiten Notwendige Düngemaßnahmen können durchgeführt werden: • Organisch/mineralisch • Zeitpunkt und Verfahren Es ist bewusst welche Maßnahmen unsachgerechte Düngung mit sich bringt Der Auszubildende ist sich seine Rolle zur Umwelt bewusst und kennt alle Maßnahmen, um Auswaschungen und Überdüngen zu vermeiden Der Auszubildende kennt die Gefahren für die Bodenfruchtbarkeit: • Erosion • Verdichtung • Humusabbau • Versauerung	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.5. - Évaluer les paramètres de la production équine (PFBEW)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Évaluer les paramètres de la production équine**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**PFBEW**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les entreprises, les institutions, les fédérations ainsi que les administrations actives dans le secteur de l'économie équine au Luxembourg.**	- L'élève constitue un dossier cohérent et agréable à lire concernant les entreprises, les institutions, les fédérations ainsi que les administrations actives dans le secteur de l'économie équine en indiquant les domaines de compétence, le nombre de membres ainsi que les interlocuteurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des données structurelles d'une entreprise de production ou de services servant à l'évaluation de la pérennité économique.**	- L'élève analyse les facteurs d'emplacement de l'exploitation modèle/de sa propre exploitation. - L'élève décrit le potentiel de clientèle. - L'élève désigne des développements structurels éventuels pour une exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer une exploitation modèle en tenant compte de facteurs d'emplacement envisageables et des groupes cibles en élaborant une gamme d'offres personnelle et orientée vers l'avenir dans ce contexte.**	- L'élève planifie les infrastructures ainsi que l'emplacement de sa propre entreprise équestre et il détermine les coûts des investissements éventuels. - L'élève établit un concept pour l'exploitation de l'entreprise modèle (par exemple les besoins en main-d'œuvre, en machines, en litière et en fourrage). - L'élève développe une offre de services pour son entreprise modèle en tenant compte de l'emplacement et des infrastructures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir le calcul des coûts partiels d'une entreprise.**	- L'élève détermine les coûts variables de son exploitation ainsi que la performance commerciale (performance sans coûts directs, marge de contribution) en se référant à un tableau qu'il a établi de manière autonome.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts globaux de la détention de chevaux et de calculer les prix de produits et de services en conséquence.**	- L'élève détermine des coûts fixes en se référant à des prix d'actualité. - L'élève désigne la notion de la dégression des coûts fixes. - L'élève détermine des prix cohérents sous l'aspect économique. - L'élève détermine la rentabilité de son exploitation modèle (bénéfices). - L'élève évalue des facteurs sous l'aspect de leur impact éventuel sur la rentabilité de l'exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer et de mener des entretiens de conseil ou de réclamation éventuels avec des clients et avec des partenaires commerciaux d'une manière compétente et adaptée aux circonstances.**	- L'élève prend connaissance des domaines d'une entreprise d'équitation susceptibles de réclamer des conseils ou de provoquer des réclamations. - L'élève connaît des stratégies pour réagir convenablement aux circonstances respectives dans lesquelles des conseils sont requis ou qui ont provoqué des réclamations. - L'élève est capable de mettre à profit ces stratégies sur le terrain. - L'élève est capable de transmettre des matières en appliquant des techniques de communication appropriées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.6. - Évaluer les paramètres de la production laitière (MIBEW)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Évaluer les paramètres de la production laitière**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**MIBEW**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de catégoriser les coûts de production, d'effectuer un calcul partiel des coûts (DKL, DB) pour la branche de production laitière de l'entreprise et de l'interpréter.**	Alle Arten von Produktionskosten sind den jeweiligen Kostenarten korrekt zugeordnet. Relevante Fachbegriffe der Ökonomie sind korrekt erläutert und angewendet. Das Gesetz der abnehmenden Stückkosten ist anhand praktischer Beispiele erläutert. Die Berechnungsmethode zur Erstellung einer DKL und DB-Berechnung ist fachlich korrekt dargelegt. Eine DKL- und DB-Berechnung für den Betriebszweig Milch ist anhand der offiziellen Buchführungsunterlagen für einen Beispielbetrieb durchgeführt. Die Ergebnisse der DKL- und DB Berechnung sind nachvollziehbar und praxisnah interpretiert und mögliche Verbesserungsmaßnahmen erarbeitet. Stark abweichende Ergebnisse von der landwirtschaftlichen Realität sind erkannt und argumentiert. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer une comptabilité de coût complet pour la branche de production laitière de l'entreprise et d'interpréter les résultats.**	Der Einsatz von Verteilschlüsseln ist argumentiert und die verschiedenen Verteilschlüssel werden korrekt berechnet und angewendet. Eine Vollkostenberechnung für den Betriebszweig Milch ist anhand der offiziellen Buchführungsunterlagen für einen Beispielbetrieb durchgeführt. Die Ergebnisse der Vollkostenrechnung sind nachvollziehbar interpretiert und mögliche Verbesserungsmaßnahmen erarbeitet. Stark abweichende Ergebnisse von der landwirtschaftlichen Realität sind erkannt und argumentiert. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer les résultats des calculs de coût total avec d'autres calculs et d'établir la relation entre le la politique agricole européenne, la situation du marché mondial et la production laitière au Luxembourg.**	Der Auszubildende vergleicht Ergebnisse unterschiedlicher Literaturquellen zur Vollkostenberechnung des Betriebszweiges Milch. Der Zusammenhang zwischen tierischen und ökonomischen Leitungsdaten ist korrekt aufgestellt. Die Unterschiede zwischen erfolgreichen und weniger erfolgreichen Milchproduzenten sind herausgearbeitet. Die wichtigsten Eckdaten des Luxemburger Milchmarktes sind korrekt beschrieben. Wesentliche Einflüsse des Weltmarktes und des europäischen Milchmarktes auf die Luxemburger Milchproduktion sind verstanden. Grafiken und Tabellen zur Darstellung der weltweiten Zusammenhänge in der Milchproduktion sind verstanden und erläutert. Zukunftsprognosen zur weiteren Entwicklung des Milchmarktes sind nachvollziehbar argumentiert. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.7. - Évaluer les paramètres dans la filière bovine, porcine et avicole (LUBEW)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Évaluer les paramètres dans la filière bovine, porcine et avicole**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUBEW**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de catégoriser des coûts de production, de déterminer les coûts partiels (performance sans coûts directs, marge brute) pour au moins un secteur de la transformation et d'interpréter le résultat.**	- L'élève attribue correctement des coûts de production de plusieurs secteurs de la transformation aux types de coûts correspondants (performance sans coûts directs, coûts variables, coûts fixes, coûts effectifs, coûts imputés). - L'élève désigne et emploie correctement des notions professionnelles importantes de l'économie. - L'élève désigne la loi des coûts unitaires dégressifs en se référant à des exemples sur le terrain. - L'élève présente la méthode de calcul servant à déterminer la performance sans coûts directs, la marge brute ainsi les coûts globaux pour au moins un produit transformé d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts globaux pour au moins un secteur de la transformation et d'interpréter le résultat.**	- L'élève établit différentes clés de répartition des coûts et il les applique correctement. - L'élève détermine la performance sans coûts directs ainsi que la marge brute pour au moins un secteur de la transformation (production de porcs, production de volailles, production de bovins à viande) en se référant à une exploitation à titre d'exemple. - L'élève identifie des résultats fortement anormaux du calcul de la performance sans coûts directs, respectivement de la marge brute, par rapport à la réalité agricole et il les explique en avançant des arguments. - L'élève détermine les coûts globaux pour au moins un secteur de la transformation (production de porcs, production de volailles, production de bovins à viande) en se référant à une exploitation à titre d'exemple. - L'élève interprète les résultats de la détermination des coûts globaux d'une manière cohérente et réaliste et il propose des mesures d'amélioration éventuelles. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer les résultats des calculs de coûts globaux et d'autres calculs et de les placer dans le contexte des conditions dans une entreprise, à l'échelle nationale et sur les marchés mondiaux.**	- L'élève compare les résultats de différentes sources de référence concernant la détermination de la performance sans coûts directs, de la marge brute et des coûts globaux pour au moins un secteur de la transformation. - L'élève constate des différences entre des entreprises de production qui réussissent et d'autres qui réussissent moins en avançant des arguments. - L'élève établit correctement la relation entre la performance du bétail et le rendement économique. - L'élève décrit correctement les données essentielles du marché luxembourgeois dans le contexte des secteurs de production. - L'élève comprend des diagrammes ainsi que des tableaux présentant les relations globales dans des secteurs de production et il les explique. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.8. - Produire du crémant et des vins spéciaux (OENO2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondir et évaluer la production animale 2**

Titre du module:	**Produire du crémant et des vins spéciaux**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**OENO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende hat das Grundwissen über die Crémantherstellung**	- Die Definition von Cuvée ist gewusst. - Die Definition von „monocépage“- Grundweinen ist gewusst. - Die 2. Flaschengärung ist erklärt. - Die Vorteile einer längeren Flaschengärung als 9 Monate ist erläutert. - Die möglichen Inhaltstoffe vom „liqueur de tirage“ und vom „liqueur d'expédition“ werden genannt. - Das Prozedere des Rüttelns ist bekannt. - Die einzelnen Schritte des Degorgierens werden erklärt. - Die Form der Flaschen und Korken des Crémants werden präsentiert. - Im MyGuichet ist eine korrekte „composition de cuvée“ erstellt. -Im MyGuichet ist eine korrekte Anstellung zur AOP eines Crémants erstellt. -Die Pflichtangaben auf dem Etikett sind bekannt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende hat das Grundwissen über die Herstellung von Spezialweinen**	Das Verfahren zur Herstellung von „vendange tardive“ ist bekannt. - Das Verfahren zur Herstellung von „vin de paille“ ist bekannt. - Das Verfahren zur Herstellung von „vin de glace“ ist bekannt. - Die Alleinstellungsmerkmale der Spezialweine sind bekannt. - Die sensorischen Eigenschaften der Spezialweine werden erklärt. Die Pflichtangaben auf dem Etikett sind bekannt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Die rechtlichen Grundlagen der Crémant- sowie die der Spezialweine sind bekannt**	Das Carnet de Pressoir ist richtig ausgefüllt. - Es ist gewusst, wann eine Cuvée in die Versektung gehen darf. - Die Trauben für die Crémantproduktion werden gemäß dem Lastenheft behandelt. - Die Mindestlagerdauer der Grundweine auf der Hefe für Crémant ist gewusst. - Die zugelassenen Rebsorten je Kategorie Spezialwein sind bekannt. - Die jeweiligen Anforderungen um eine „vendange tardive“, ein „vin de paille“ und ein „vin de glace“ herzustellen, werden erklärt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Construire une machine/un outil agricole 1 (GERA1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer et réaliser une construction métallique 2**

Titre du module:	**Construire une machine/un outil agricole 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GERA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de confectionner les composants d'une machine ou d'un appareil prévus au module GERBA1 et, le cas échéant, de commander le matériel sans tarder.**	- L'élève soumet le matériel ainsi que le dessin à un contrôle. - L'élève met à profit ses connaissances en matière de mesurage, de traçage, de perçage, de découpage, d'oxycoupage et de soudage. - L'élève commande du matériel sans tarder quand des pièces sont modifiées ou adaptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler les composants confectionnés par soudage ou par vissage.**	- L'élève effectue des exercices de soudage avant l'assemblage en appliquant la méthode qu'il a choisie. - L'élève s'approprie des compétences en soudage. - L'élève assemble les composants confectionnés en continu. - L'élève travaille avec précision. - L'élève remplace des pièces mal ajustées. - L'élève ajuste des soudures mal effectuées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les composants à des contrôles sous les aspects de l'ajustement, de la souplesse et de l'état de fonctionnement.**	- L'élève soumet l'ajustement, l'état de fonctionnement ainsi que la souplesse des composants mobiles à des contrôles en continu. - L'élève façonne des bords tranchants et il enlève des bavures.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève travaille d'une manière autonome, propre et précise et il respecte les délais convenus.**	- L'élève règle la majorité des problèmes qui se posent de manière autonome. - L'élève veille à travailler d'une manière régulière et adaptée aux délais. - L'élève assume la responsabilité de l'accomplissement des travaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Construire une machine/un outil agricole 2 (GERA2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Développer et réaliser une construction métallique 2**

Titre du module:	**Construire une machine/un outil agricole 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**GERA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants qui font encore défaut dans une structure.**	- L'élève assemble des composants. - L'élève fabrique des composants qui font défaut. - L'élève rectifie des composants défaillants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler les composants confectionnés par soudage ou par vissage.**	- L'élève effectue des exercices de soudage avant l'assemblage en appliquant la méthode qu'il a choisie. - L'élève assemble les composants confectionnés en continu. - L'élève travaille avec précision. - L'élève remplace des pièces mal ajustées. - L'élève ajuste des soudures mal effectuées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la machine ou l'appareil à un contrôle sous les aspects de la souplesse de ses mouvements et de son état de fonctionnement et d'appliquer une peinture de base.**	- L'élève soumet l'état de fonctionnement ainsi que la souplesse des mouvements des composants mobiles à des contrôles en continu. - L'élève façonne des bords tranchants et il enlève des bavures. - L'élève nettoie et dégraisse l'appareil. - L'élève applique proprement la peinture de base au pistolet ou au pinceau.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève travaille d'une manière autonome, propre et précise et il respecte les délais convenus.**	- L'élève règle la majorité des problèmes qui se posent de manière autonome. - L'élève veille à travailler d'une manière régulière et adaptée aux délais. - L'élève assume la responsabilité de l'accomplissement des travaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Décrire les races équines et déterminer leur utilisation (PFNUT)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Décrire les races équines et déterminer leur utilisation**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFNUT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance des différentes affectations d'un cheval.**	- L'élève connaît les différentes affectations d'un cheval. - L'élève identifie des affectations sur le terrain, au cours de visites d'exploitations. - L'élève est capable d'attribuer des affectations principales de chevaux à des exploitations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des races équines, de décrire la forme du corps de chevaux, leur squelette ainsi que les différentes allures et d'en tirer des conclusions concernant l'affectation possible du cheval respectif.**	- L'élève connaît les couleurs ainsi que les marques des chevaux et il est capable de les désigner en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de déterminer l'extérieur du cheval et d'identifier les différentes allures du cheval. - L'élève connaît la signification de l'intérieur en relation avec la manipulation et la facilité sous la selle du cheval. - L'élève est capable de déterminer approximativement l'âge d'un cheval en se référant à sa dentition. - L'élève dispose de connaissances pertinentes concernant le squelette du cheval. - L'élève connaît les matières ainsi que la fonction du passeport équin ainsi que les démarches administratives requises pour l'obtenir.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les différentes affectations à une évaluation critique sous l'aspect de la santé des chevaux.**	- L'élève connaît des maladies des chevaux provoquées par l'affectation et il désigne des possibilités de prévenir une maladie de manière précoce. - L'élève désigne des erreurs générales de cavaliers et de formation et il en connaît les causes ainsi que les conséquences pour la santé des chevaux. - L'élève est capable de désigner des phénomènes d'usure généraux provoqués par l'équitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des modifications pathologiques de l'appareil locomoteur provoquées par une affectation et il connaît des mesures pour réagir.**	- L'élève connaît l'origine ainsi que l'évolution des maladies les plus fréquentes de l'appareil locomoteur. - L'élève est capable de constater des anomalies au niveau des mouvements et d'attribuer des boiteries de l'avant-train, respectivement de l'arrière-train. - L'élève est capable d'assister le vétérinaire lors de l'examen d'un cheval et de lui faire part d'observations personnelles importantes pour l'examen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des chevaux à la longe, de désigner différentes méthodes de conduire des chevaux et d'en évaluer l'effet sur le cheval.**	- L'élève connaît les différentes possibilités de conduire des chevaux librement. - L'élève maîtrise la conduite d'un cheval à la longe, à deux mains, avec les trois allures de base. - L'élève est capable d'identifier différentes méthodes de conduite et d'équitation. - L'élève est capable de décrire les effets positifs du mouvement et de l'entraînement sur le cheval.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.2. - Traiter des maladies bovines (MIKRA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Traiter des maladies bovines**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**MIKRA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Agronomie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'expliquer des maladies bovines sélectionnées.**	Ursachen, Symptome, und Vorbeugemaßnahmen ausgewählter, aktuell wichtiger Rinderkrankheiten (vor allem Parasitenerkrankungen) sind fachlich korrekt beschrieben. Die Auswirkungen dieser Rindererkrankungen auf betriebswirtschaftlicher und nationaler Ebene sind überblickt. Parasitenbehandlungen sind korrekt erklärt. Die Problematik von Resistenzbildungen bei der Bekämpfung von Parasiten wird verständlich dargelegt. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable 'expliquer certaines maladies du bétail, de décrire les mesures préventives et d'expliquer les programmes de contrôle nationaux actuels.**	Die aktuell geltenden nationalen Bekämpfungsprogramme sind genannt und mit deren Anforderungen beschrieben. Die Behandlung von Rindererkrankungen ist sowohl aus konventioneller medizinischer Sicht wie auch mit alternativen Behandlungsmethoden (z.B. Homöopathie) erläutert. Die einzuhaltenden Vorgaben beim Einsatz von Medikamenten sind bekannt und werden angewendet. Die Konsequenzen eines unsachgemäßen Medikamenteneinsatzes (z. Bsp.: Antibiotikaresistenz) sind verstanden. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé de chaque animal bovin et d'expliquer les exigences légales relatives au transport des animaux.**	Merkmale eines gesunden und kranken Tieres sind erklärt. Die grundsätzlichen tierschutzrechtlichen Vorschriften zur Tierhaltung sind bekannt. Die Transportfähigkeit von Tieren ist richtig eingeschätzt. Die Eignung und Kapazität der verschiedenen Transportmittel ist bekannt. Tiertransporte sind in der Theorie richtig vorbereitet, organisiert und durchgeführt. Maßnahmen zum Nottöten und Notschlachten von Tieren sind verstanden. Praktische Übungen (Verladen eines Tieres, Besichtigung eines Tiertransportunternehmens, …) sind durchgeführt. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.3. - Commercialisation dans la filière bovine, porcine et avicole (LUVER)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Commercialisation dans la filière bovine, porcine et avicole**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUVER**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner correctement des critères d'achat de consommateurs.**	- L'élève décrit les acteurs dans le domaine de la transformation, leurs domaines d'activité ainsi que les principaux responsables sur les marchés luxembourgeois de la viande et des œufs de manière cohérente. - L'élève connaît les entreprises présentes au Luxembourg sous les aspects de leurs dimensions, de leurs formes de production et de leur niveau de performance. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner correctement des facteurs qui influencent la qualité d'un produit.**	- L'élève désigne les facteurs qui influencent la qualité de la viande et des œufs (génétique, fourrage, âge, détention, etc.). - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des relations au cours de la formation et de l'évolution des prix.**	- L'élève désigne les programmes de qualité au Luxembourg, leurs conditions de détention et de production les plus importantes ainsi que leurs méthodes de commercialisation. - L'élève présente les cadres légal et économique fondamentaux pour la commercialisation d'œufs, de viande fraîche et de produits de viande transformée. - L'élève vérifie et explique correctement une note de vente. - L'élève comprend et désigne les interactions des marchés des viandes de bœuf, de porc et de volaille et des œufs national, européen et international. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève désigne les actions des facteurs positifs et négatifs qui influencent les prix (offre/demande, qualité, produits labélisés, etc.).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît l'environnement d'entreprises de transformation.**	- L'élève décrit les acteurs dans le domaine de la transformation, leurs domaines d'activité ainsi que les principaux responsables sur les marchés luxembourgeois de la viande et des œufs de manière cohérente. - L'élève connaît les entreprises présentes au Luxembourg sous les aspects de leurs dimensions, de leurs formes de production et de leur niveau de performance. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'un animal individuel et de désigner les dispositions légales concernant les transports d'animaux.**	- L'élève évalue correctement l'aptitude du bétail au transport. - L'élève connaît l'aptitude ainsi que la capacité des différents moyens de transport. - L'élève prépare correctement des transports de bétail sous l'aspect théorique, il les organise et il les effectue. - L'élève comprend les mesures de la mise à mort et de l'abattage d'urgence de bétail. - L'élève effectue des exercices pratiques (chargement d'un animal, visite d'une entreprise de transport d'animaux, etc.).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.4. - Commercialiser les vins et communication (VIMAR)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Commercialiser les vins et communication**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**VIMAR**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Besucher (Gäste, Touristen) die Eigenschaften des Luxemburger Weinbaus vorzustellen.**	Der Auszubildende kennt die Eigenschaften des Luxemburger Weinbaus: - Eckdaten der Historie - Eckdaten zum Weinanbaugebiet - Rebsortenspiegel	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Verkostung durchzuführen.**	Der Auszubildende setzt im Vorfeld die Weinauswahl und die richtige Reihenfolge der Verkostung zusammen und bereitet das Infomaterial in Form von Verkostungsnotizen vor. Der Auszubildende ist in der Lage alle organisatorischen Vorbereitungen (Bereitlegen der benötigten Utensilien, Kühlen der Weine, Bereitstellen der Gläser und Spucknäpfe) zu treffen. Der Auszubildende begrüßt die Teilnehmer der Verkostung und führt die Verkostung im vorgegebenen Zeitrahmen durch. Der Auszubildende ist dialogbereit und beantwortet die Fragen der Teilnehmer.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Weingut / seine Weine zielgruppenorientiert zu vermarkten.**	Der Auszubildende: • kann seine Strategie und Zielgruppe definieren: (Wer soll wo, wie und wann erreicht werden?) • kennt die unterschiedlichen Zielgruppen der verschiedenen Sozialen Netzwerke. • erkennt Konsumtrends und kann marktorientiert reagieren. • kann Presseanfragen professionell und zielführend beantworten.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage ein Event vorzubereiten und seine Kunden zu verwalten und zu kontaktieren.**	Der Auszubildende legt die Ziele für die Messe fest (Steigerung der Bekanntheit, Steigerung des Verkaufs, Gewinnung von Neukunden, Produktvorstellung usw.) und plant den logistischen Ablauf für den Auf-und Abbau seines Standes. Er kann eine Kundendatenbank führen und in regelmäßigen Abständen aktualisieren. Der Auszubildende formuliert Einladungsschreiben an seine Kunden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.5. - Élever des porcs (LUPIG)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Élever des porcs**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**LUPIG**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de production du porcelet au porc d'engraissement.**	- L'élève désigne des formes de production envisageables dans la détention de porcs (élevage, production de porcelets, engraissement, reproduction de truies, etc.) et il attribue les races/les croisements utilisés dans ce contexte à leur affectation. - L'élève désigne les cycles de production (introduction d'animaux de remonte, étapes de la production des truies, porcelets d'élevage et d'engraissage, rythme hebdomadaire, groupes de truies) d'une manière correcte sous l'aspect professionnel, de la production de porcelets à l'engraissement en passant par l'élevage. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner différents systèmes de détention des porcelets aux porcs d'engraissement.**	- L'élève établit un aperçu/une présentation servant à désigner les systèmes de détention habituels de truies, d'animaux de remonte, de porcelets et de porcs d'engraissement d'une manière propre et structurée. - L'élève classe correctement d'autres options de détention (détention en plein air, élevage biologique, etc.) sous les aspects de la détention respectueuse des animaux et des coûts. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner une alimentation compétente de truies, de porcelets, de porcelets à sevrer et de porcs d'engraissement dans toutes les phases de la production et d'évaluer la condition corporelle de truies de manière compétente.**	- L'élève connaît les valeurs de besoins les plus importantes pour l'apport de nutriments d'une ration de fourrage adaptée à l'affectation en fonction de la catégorie des animaux et du stade de production. - L'élève décrit les produits contenus dans les aliments complets pour les porcs ainsi que la structure approximative d'une ration de fourrage composée d'aliments énergétiques, de protéines et de minéraux. - L'élève désigne des étiquettes de fourrage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève désigne l'impact de certains aliments sur la qualité de la viande ainsi que les limitations des proportions d'aliments dans des rations d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève présente correctement la relation entre le système de fourrage, les valeurs de besoins, le système de détention et la condition corporelle. - L'élève présente le contexte de l'alimentation de porcelets à sevrer d'une manière correcte sous l'aspect professionnel en considérant la physiologie de la digestion ainsi que des facteurs de stress éventuels. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les résultats du contrôle des performances dans la production de porcelets et dans l'engraissement, de les comparer, de les interpréter d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et d'évaluer des options d'action réalisables pour améliorer la production de porcelets et l'engraissement sous l'aspect économique.**	- L'élève comprend les résultats du contrôle des performances de la production de porcelets et/ou de l'engraissement sous les aspects de la structure et des informations produites. - L'élève prend connaissance des indicateurs d'une production porcine réussie, il les compare aux résultats du planificateur de truies, respectivement de l'engraissement, et il les évalue. - L'élève établit un catalogue de critères faisant état de facteurs importants qui influencent la rentabilité de différents secteurs de la production porcine d'une exploitation et il l'évalue sous l'aspect économique. - L'élève évalue la performance de la production de porcelets, respectivement de l'engraissement, d'une manière réaliste et il constate des points faibles d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève effectue intégralement et proprement les devoirs à domicile, respectivement les missions de travail, qui lui sont confiés dans le respect des délais. - L'élève détermine des causes de rendements plus faibles de manière cohérente et il propose des améliorations concernant la gestion de la production. - L'élève établit une relation entre les résultats concernant les coûts globaux obtenus au cours du module LUBEW et les rendements produits. - L'élève désigne le classement de la carcasse dans une classe de qualité d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.6. - Analyser les résultats de la production laitière (MIANA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Analyser les résultats de la production laitière**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**MIANA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les informations obtenues sur une ferme de production laitière concernant l'alimentation, les performances, les signaux des vaches et l'élevage.**	Das Fütterungsmanagement (Futtervorlage, Futterqualität, Unterschied berechnete und verfütterte Futterration,), die Einzeltier- und Herdenleistungen sowie die Kuhsignale einer Milchviehherde sind korrekt erarbeitet. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des informations sur la qualité de l'alimentation, la ration alimentaire, la production de lait et les signaux des vaches dans une exploitation laitière.**	Die ermittelten Informationen zur Fütterungs- und Herdenmanagement, zur Einzeltier- und Herdenleistungen sowie zu den Kuhsignalen der Milchviehherde sind korrekt interpretiert. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'argumenter les liens entre les conditions opérationnelles d'alimentation et d'élevage et les résultats de performance de l'exploitation.**	Die Grundlagen der Verdauungsphysiologie eines Wiederkäuers sind in Zusammenhang mit den Tierleistungen gebracht. Der Zusammenhang zwischen betrieblichem Haltungssystem, Fütterungsmanagement, den Tierleistungen und Kuhsignalen ist fachlich korrekt hergestellt. Die Ursachen für die erkannten Zusammenhänge sind nachvollziehbar erläutert. In der Praxis umsetzbare Verbesserungsvorschläge sind gemacht. Die erteilten Hausaufgaben bzw. Arbeitsaufträge sind vollständig, termingerecht und sauber erledigt.	Les exigences minimales spécifiées des évaluations basées sur des indicateurs sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.7. - Nourrir les chevaux et prévenir les maladies (PFUKA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Nourrir les chevaux et prévenir les maladies**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**PFUKA**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1,5	- Salle de classe
2	0,5	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les caractéristiques d'un cheval en bonne santé et il est capable d'identifier les tableaux cliniques les plus importants de maladies dues au fourrage, d'en expliquer les causes et d'initier des mesures correspondantes.**	- L'élève connaît les erreurs de fourrage les plus fréquentes. - L'élève est capable d'évaluer l'état nutritionnel et il connaît les caractéristiques de la santé d'un cheval. - L'élève est capable d'identifier et de décrire les tableaux cliniques les plus importants de maladies dues au fourrage. - L'élève est capable de proposer des mesures préventives adaptées et de décrire des soins initiaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes maladies infectieuses ainsi que leurs voies de transmission et il se renseigne à propos de l'immunoprophylaxie et des exigences en matière d'hygiène dans l'élevage de chevaux.**	- L'élève se renseigne à propos des maladies infectieuses affectant les chevaux et de leurs voies de transmission. - L'élève connaît les symptômes d'une maladie infectieuse chez un cheval. - L'élève connaît les méthodes de traitement habituelles ainsi que les soins ultérieurs à prodiguer à un cheval atteint d'une maladie. - L'élève est capable de prendre des mesures en cas de maladie pour protéger l'effectif sain. - L'élève se renseigne à propos des aspects des immunisations passive et active. - L'élève connaît des mesures d'hygiène servant à diminuer le risque d'infection.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de vaccination et de vermifugation et il identifie les inscriptions dans le certificat de vaccination.**	- L'élève connaît les vaccinations fondamentales. - L'élève se renseigne à propos des vaccinations obligatoires pour la participation aux compétitions aux échelles nationale et internationale. - L'élève se renseigne à propos des intervalles de vaccination obligatoires. - L'élève connaît la structure d'un certificat de vaccination et il est capable d'identifier les vaccinations à venir. - L'élève établit un plan de vaccination en tenant compte des informations indiquées dans le certificat de vaccination. - L'élève connaît les principaux parasites intestinaux qui affectent les chevaux. - L'élève se renseigne à propos des agents et des produits. - L'élève se renseigne à propos des intervalles de vermifugation. - L'élève établit un plan de vermifugation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer au traitement d'un cheval malade avec précaution, de tenir compte de la protection de sa propre santé, d'entreprendre des mesures préventives.**	- L'élève se renseigne à propos des stratégies des premiers soins à prodiguer aux chevaux malades. - L'élève connaît des règles de sécurité servant à assurer sa propre protection de même que celles des autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'usage de produits de nettoyage et de désinfectants au titre de mesures prophylactiques et il effectue des calculs pour s'assurer de la sécurité et de l'efficacité de l'usage de ces produits.**	- L'élève se renseigne à propos du domaine d'application et de la fonction des produits de nettoyage et des désinfectants. - L'élève connaît des méthodes de désinfection ainsi que le déroulement des mesures de désinfection sur le terrain. - L'élève est capable d'exposer l'effet recherché des mesures de désinfection pour la santé des animaux. - L'élève planifie et détermine l'utilisation des produits de nettoyage et des désinfectants. - L'élève tient compte d'aspects concernant l'environnement ainsi que la santé lors de la manipulation de produits de nettoyage et de désinfectants. - L'élève évalue les conditions d'hygiène.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.8. - Réaliser la protection phytosanitaire dans le vignoble (VITIC3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Analyser et évaluer les types de production**

Titre du module:	**Réaliser la protection phytosanitaire dans le vignoble**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**VITIC3**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3		- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende beherrscht alle organisatorischen sowie bürokratischen Forderungen des Pflanzenschutzes in Luxemburg.**	Ein Spritzplan über die komplette Saison kann aufgestellt werden Der Mittelaufwand sowie die Kosten für ein geplantes Pflanzenschutzjahr können berechnet werden Prognosemodelle sind bekannt Phänologische Daten sowie Behandlungstermine sind bekannt	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt alle im Luxemburger Weinbau vorkommenden pilzlichen Hauptschaderreger und kann diese identifizieren sowie erste Schritte einleiten**	Die Hauptschaderreger können identifiziert werden • Plasmopara viticola • Erysiphe necator • Guignardia bidwellii • Botrytis cinerea • ESCA • Pseudopezicula tracheiphila Nach der Identifizierung kennt der Auszubildende erste einzuleitende Schritte: • Pflanzenschutz • Entblätterung	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die wichtigsten tierischen Schaderreger im Weinbau und kann diese identifizieren sowie bekämpfen**	Die tierischen Hauptschaderreger können identifiziert werden • Reblaus • Traubenwickler • Milbenarten • Austriebsschädlinge Nach der Identifizierung kennt der Auszubildende erste einzuleitende Schritte: • Pflanzenschutz • Entblätterung • Nützlingsschonung/Förderung	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Pflanzenschutz maschinell nach Art der guten fachlichen Praxis anwenden und kennt verschiedene Applikationstechniken.**	Die Maschinen und Gerätschaften können angehangen und bedient werden Die Mittelmenge kann genau berechnet und appliziert werden • Auslitern der Maschine • Anmischen der Spritzbrühe • Schutzmaßnahmen • Notfallmaßnahmen Der Auszubildende kennt die Eigenschaften sowie Vor– und Nachteile der verschiedenen Arten der Mittelapplikation: • Gebläsearten • Recyclingtechniken	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt den sachgerechten Umgang mit Pflanzenschutzmitteln und ist sich seiner Verantwortung gegenüber dem Naturschutz bewusst**	Die gesetzlichen Bestimmungen zur Anwendung von Pflanzenschutzmitteln sind bekannt: • Kennzeichnung • Abstandsauflagen • Gerätekontrollen • Abdriftreduzierung • Beseitigung von Brüheresten • Reinigen der Sprühgeräte • Wartezeiten Der Auszubildende ist sich der Risiken der Anwendung und Lagerung von Pflanzenschutzmitteln bewusst: • Anwenderschutz • Kennzeichnung • Lagerung und Auflagen • Umweltauflagen • Mittelreste und Verpackungen • Abfall und Entsorgung	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.1. - Analyser et évaluer une entreprise agricole (BETSI)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer et développer une entreprise agricole**

Titre du module:	**Analyser et évaluer une entreprise agricole**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BETSI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le vocabulaire de base de la comptabilité agricole.**	- L'élève décrit les missions de la comptabilité agricole. - L'élève explique une comparaison horizontale et verticale d'exploitations. - L'élève détermine la valeur initiale d'un investissement. - L'élève détermine la valeur comptable. - L'élève désigne les notions professionnelles de la comptabilité agricole.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure d'un compte de pertes et profits et d'évaluer un recours à l'escompte.**	- L'élève désigne la structure d'un compte de pertes et profits. - L'élève détermine les pertes et les profits en se référant aux comptes annuels. - L'élève détermine les avantages/les inconvénients d'un recours à l'escompte. - L'élève analyse et évalue la comparaison avec un crédit en compte courant.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan et de déterminer la modification du capital propre.**	- L'élève établit le schéma d'un bilan. - L'élève établit un bilan en se référant aux documents des comptes annuels. - L'élève détermine la modification du capital propre. - L'élève présente le bilan graphiquement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la rentabilité, la liquidité ainsi que la stabilité d'une exploitation en se référant aux résultats.**	- L'élève détermine des indicateurs économiques importants, par exemple o le bénéfice, o le bénéfice ajusté, o le taux de profit, o les revenus d'intérêts, o la modification du capital propre, o les limites des charges d'investissement, o les liquidités, o les parts de fonds propres et de capital emprunté, o le taux de capitalisation et le degré du vieillissement, o les phases financières.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter des indicateurs importants de l'apurement comptable.**	- L'élève évalue des indicateurs économiques importants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.2. - Gérer et développer l'exploitation 1 (BELE1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer et développer une entreprise agricole**

Titre du module:	**Gérer et développer l'exploitation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BELE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle informatique
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la fonction des partenaires officiels ainsi que leur impact sur une exploitation agricole.**	- L'élève désigne les partenaires les plus importants d'une exploitation agricole. - L'élève documente les missions essentielles des différents partenaires ainsi que leur impact sur une exploitation agricole.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les objectifs ainsi que la structure de la politique agricole commune, de constater l'impact sur la politique agricole nationale et d'expliquer les objectifs ainsi que les dispositions d'application de la loi sur le développement des zones rurales.**	- L'élève désigne les objectifs de la politique agricole commune. - L'élève décrit la structure de la politique agricole commune. - L'élève constate l'impact de la politique agricole commune sur la politique agricole nationale. - L'élève constate l'impact de la politique agricole commune sur la situation d'une exploitation. - L'élève explique les objectifs de la loi sur le développement des zones rurales. - L'élève identifie les dispositions d'application de la loi sur le développement des zones rurales.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les subventions ainsi que les primes et de compléter les formulaires correspondants.**	- L'élève identifie les mesures de subvention dans le cadre d'une première installation. - L'élève identifie les conditions pour profiter des mesures de subvention. - L'élève identifie les subventions ainsi que les primes dans l'agriculture luxembourgeoise. - L'élève identifie les conditions pour obtenir les subventions et il documente des primes. - L'élève détermine les primes dans l'agriculture au Luxembourg. - L'élève détermine les subventions dans l'agriculture au Luxembourg. - L'élève complète des formulaires (par exemple en matière de biodiversité, de mesures environnementales agricoles, d'aides aux investissements, d'écologisation, etc.). - L'élève ajoute des modifications au formulaire de demande de surface.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les conditions à remplir pour reprendre une exploitation.**	- L'élève identifie les conditions à remplir pour reprendre une exploitation. - L'élève désigne les dispositions de la loi sur les successions civiles et agricoles. - L'élève désigne les dispositions de la division par branches.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève accomplit les missions de travail qui lui sont confiées dans le respect des délais, il est capable de coopérer et de communiquer convenablement avec les autres intervenants au cours de l'organisation et de l'accomplissement des missions de travail et il expose des missions et des travaux qui lui ont été confiés en se servant de supports appropriés.**	- L'élève planifie et accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais convenus. - L'élève manifeste une attitude favorisant l'apprentissage dans le cadre de l'apprentissage et du travail. - L'élève planifie les missions de travail en collaboration avec ses camarades, il se concerte avec eux et il considère les idées de ses camarades, du conseiller et de l'enseignant. - L'élève décrit ses travaux de manière compréhensible en employant le vocabulaire professionnel correct.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.3. - Gérer et développer l'exploitation 2 (BELE2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer et développer une entreprise agricole**

Titre du module:	**Gérer et développer l'exploitation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BELE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de remplir les conditions pour obtenir le certificat de travailleur désigné.**	- L'élève remplit les conditions. - L'élève détermine les sources de risques pour une exploitation et il les documente. - L'élève propose des mesures d'amélioration et il les documente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les différentes possibilités d'assurance au sein d'une exploitation agricole.**	- L'élève documente les assurances obligatoires dans une exploitation agricole. - L'élève désigne différentes assurances complémentaires. - L'élève désigne l'utilité de différentes assurances du secteur privé.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les contrats essentiels dans le secteur agricole.**	- L'élève explique les contrats dans le secteur agricole. - L'élève établit différents contrats.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des factures et d'analyser des décomptes.**	- L'élève établit des factures typiques dans le secteur agricole en se servant d'outils informatiques. - L'élève applique les principes de la taxe sur la valeur ajoutée. - L'élève analyse et vérifie les données de différents décomptes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève accomplit les missions de travail qui lui sont confiées dans le respect des délais, il est capable de coopérer et de communiquer convenablement avec les autres intervenants au cours de l'organisation et de l'accomplissement des missions de travail et il expose des missions et des travaux qui lui ont été confiés en se servant de supports appropriés.**	- L'élève planifie et accomplit les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais convenus. - L'élève manifeste une attitude favorisant l'apprentissage dans le cadre de l'apprentissage et du travail. - L'élève planifie les missions de travail en collaboration avec ses camarades, il se concerte avec eux et il considère les idées de ses camarades, du conseiller et de l'enseignant. - L'élève décrit ses travaux de manière compréhensible en employant le vocabulaire professionnel correct.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 14.4. - Développer l'entreprise agricole et réaliser des investissements (INPLA)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer et développer une entreprise agricole**

Titre du module:	**Développer l'entreprise agricole et réaliser des investissements**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**INPLA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer et d'évaluer un crédit.**	- L'élève détermine des annuités et il établit des plans d'apurement. - L'élève détermine des propriétés ainsi que des conditions importantes du crédit. - L'élève détermine les charges d'investissement annuelles et globales. - L'élève évalue les conditions du crédit. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un portrait de l'exploitation ainsi qu'une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces et de formuler des objectifs personnels et professionnels.**	- L'élève établit un portrait de l'entreprise en suivant les indications. - L'élève détermine les facteurs d'influence sur la situation de l'exploitation, respectivement sur le développement de l'exploitation. - L'élève établit une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces en tenant compte des circonstances en vigueur. - L'élève formule des objectifs avec les mesures correspondantes. - L'élève considère des objectifs personnels et professionnels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan de la main-d'œuvre.**	- L'élève détermine le temps de travail mensuel requis. - L'élève détermine la capacité de travail de l'exploitation. - L'élève produit un bilan de la main-d'œuvre et il le présente graphiquement. - L'élève analyse le bilan de la main-d'œuvre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer et d'évaluer la rentabilité d'un investissement dans le cadre de la loi sur le développement de l'espace rural.**	- L'élève détermine les investissements requis. - L'élève considère les aides à l'investissement dans les calculs. - L'élève détermine la rentabilité de l'investissement. - L'élève considère les dispositions de la loi agraire. - L'élève évalue la rentabilité de l'investissement. - L'élève vérifie la viabilité financière. - L'élève détermine les limites des charges d'investissement et il les évalue.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève produit un concept de développement de l'exploitation dans le respect des délais.**	- L'élève planifie le concept de développement de l'exploitation et il l'établit dans le respect des délais convenus. - L'élève effectue le travail en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son entreprise de formation.**	Il présente la structure de l'entreprise de formation. Il explique l'organisation et les tâches des différents départements comme par exemple la production, la maintenance, l'administration, les services sociaux. Il explique les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation. Il documente ses activités dans le carnet de stage.	Das Ausbildungsunternehmen ist vorgestellt. Die Organisation und die Aufgaben der Abteilungen des Unternehmens sind zufriedenstellend dargestellt. Die Anwesenheits- und Verhaltensregeln des Unternehmens sind korrekt erläutert.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité de l'entreprise de formation et d'appliquer les mesures de sécurité correspondantes.**	Il explique les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise de formation.	Die Sicherheitsbestimmungen und -maßnahmen sind korrekt erläutert.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées tout en respectant les règles de sécurité.**	Il exécute de manière professionnelle les tâches qui lui sont confiées. Il respecte les règles de sécurité. L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. L'élève observe les règles de sécurité en vigueur lorsqu'il manipule des animaux, outils ainsi que des machines. L'élève manipule les animaux, outils ainsi que les machines de manière compétente.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues de travail/clients et de gérer de manière positive leur feedback.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. Il reflète de manière critique son propre comportement et il fait des efforts à ne pas répéter des erreurs constatées. Il s'applique à exécuter les tâches avec soin. Il tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	Das Gespräch ist sachlich und in einem respektvollen Ton geführt worden. Eine Wiederholung erkannter Fehler konnte vermieden werden. Ein Interesse an einer sorgfältigen Ausführung der Arbeiten ist erkennbar. Die eigenen Lernerfahrungen und das eigene Lernverhalten sind mit dem Verantwortlichen zufriedenstellend ausgetauscht worden.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	Il complète un carnet de stage. Il rédige un rapport de stage respectant les instructions.	Die Dokumentation seiner Tätigkeiten ist inhaltlich klar strukturiert und enthält die wesentlichen Informationen. Die Dokumentation ist übersichtlich aufgebaut und sorgfältig erstellt. Die Dokumentation gibt die durchgeführten Arbeiten vollständig wieder. Die Dokumentation ist verständlich und weitestgehend fehlerfrei verfasst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son entreprise de formation.**	Il présente la structure de l'entreprise de formation. Il explique l'organisation et les tâches des différents départements comme par exemple la production, la maintenance, l'administration, les services sociaux. Il explique les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation. Il documente ses activités dans le carnet de stage.	Das Ausbildungsunternehmen ist vorgestellt. Die Organisation und die Aufgaben der Abteilungen des Unternehmens sind zufriedenstellend dargestellt. Die Anwesenheits- und Verhaltensregeln des Unternehmens sind korrekt erläutert.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité de l'entreprise de formation et d'appliquer les mesures de sécurité correspondantes.**	Il explique les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise de formation.	Die Sicherheitsbestimmungen und -maßnahmen sind korrekt erläutert.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées tout en respectant les règles de sécurité.**	Il exécute de manière professionnelle les tâches qui lui sont confiées. Il respecte les règles de sécurité. L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. L'élève observe les règles de sécurité en vigueur lorsqu'il manipule des animaux, outils ainsi que des machines. L'élève manipule les animaux, outils ainsi que les machines de manière compétente.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues de travail/clients et de gérer de manière positive leur feedback.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. Il reflète de manière critique son propre comportement et il fait des efforts à ne pas répéter des erreurs constatées. Il s'applique à exécuter les tâches avec soin. Il tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	Das Gespräch ist sachlich und in einem respektvollen Ton geführt worden. Eine Wiederholung erkannter Fehler konnte vermieden werden. Ein Interesse an einer sorgfältigen Ausführung der Arbeiten ist erkennbar. Die eigenen Lernerfahrungen und das eigene Lernverhalten sind mit dem Verantwortlichen zufriedenstellend ausgetauscht worden.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	Il complète un carnet de stage. Il rédige un rapport de stage respectant les instructions.	Die Dokumentation seiner Tätigkeiten ist inhaltlich klar strukturiert und enthält die wesentlichen Informationen. Die Dokumentation ist übersichtlich aufgebaut und sorgfältig erstellt. Die Dokumentation gibt die durchgeführten Arbeiten vollständig wieder. Die Dokumentation ist verständlich und weitestgehend fehlerfrei verfasst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son entreprise de formation.**	Il présente la structure de l'entreprise de formation. Il explique l'organisation et les tâches des différents départements comme par exemple la production, la maintenance, l'administration, les services sociaux. Il explique les consignes de présence et de comportement en vigueur dans l'entreprise de formation. Il documente ses activités dans le carnet de stage.	Das Ausbildungsunternehmen ist vorgestellt. Die Organisation und die Aufgaben der Abteilungen des Unternehmens sind zufriedenstellend dargestellt. Die Anwesenheits- und Verhaltensregeln des Unternehmens sind korrekt erläutert.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité de l'entreprise de formation et d'appliquer les mesures de sécurité correspondantes.**	Il explique les règles et les mesures de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise de formation.	Die Sicherheitsbestimmungen und -maßnahmen sind korrekt erläutert.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées tout en respectant les règles de sécurité.**	Il exécute de manière professionnelle les tâches qui lui sont confiées. Il respecte les règles de sécurité. L'élève manipule les matériaux d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. L'élève observe les règles de sécurité en vigueur lorsqu'il manipule des animaux, outils ainsi que des machines. L'élève manipule les animaux, outils ainsi que les machines de manière compétente.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues de travail/clients et de gérer de manière positive leur feedback.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. Il reflète de manière critique son propre comportement et il fait des efforts à ne pas répéter des erreurs constatées. Il s'applique à exécuter les tâches avec soin. Il tient compte de ses conclusions et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	Das Gespräch ist sachlich und in einem respektvollen Ton geführt worden. Eine Wiederholung erkannter Fehler konnte vermieden werden. Ein Interesse an einer sorgfältigen Ausführung der Arbeiten ist erkennbar. Die eigenen Lernerfahrungen und das eigene Lernverhalten sind mit dem Verantwortlichen zufriedenstellend ausgetauscht worden.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	Il complète un carnet de stage. Il rédige un rapport de stage respectant les instructions.	Die Dokumentation seiner Tätigkeiten ist inhaltlich klar strukturiert und enthält die wesentlichen Informationen. Die Dokumentation ist übersichtlich aufgebaut und sorgfältig erstellt. Die Dokumentation gibt die durchgeführten Arbeiten vollständig wieder. Die Dokumentation ist verständlich und weitestgehend fehlerfrei verfasst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 15.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agriculteurs - Agriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les préparations ainsi que les planifications requises pour accomplir les travaux dont il est chargé.**	- L'élève réunit, gère et présente correctement les informations servant à répondre aux énoncés. - L'élève effectue les préparations requises pour les travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les travaux dont il est chargé dans le domaine de la production animale.**	- L'élève fait preuve d'aptitudes professionnelles appropriées pour répondre à des énoncés théoriques et pratiques. - L'élève accomplit les travaux d'une manière autonome, propre, structurée et adaptée aux horaires. - L'élève explique les règles de sécurité requises et il les applique. - L'élève distingue, le cas échéant, plusieurs options et il est capable d'expliquer sa décision. - L'élève produit une documentation et/ou une présentation cohérente, compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel de ses travaux. - L'élève présente ses réflexions et il avance ses arguments de manière pertinente en s'exprimant convenablement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les travaux dont il est chargé dans le domaine de la production végétale.**	- L'élève fait preuve d'aptitudes professionnelles appropriées pour répondre à des énoncés théoriques et pratiques. - L'élève accomplit les travaux d'une manière autonome, propre, structurée et adaptée aux horaires. - L'élève explique les règles de sécurité requises et il les applique. - L'élève distingue, le cas échéant, plusieurs options et il est capable d'expliquer sa décision. - L'élève produit une documentation et/ou une présentation cohérente, compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel de ses travaux. - L'élève présente ses réflexions et il avance ses arguments de manière pertinente en s'exprimant convenablement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'évaluer le résultat des travaux de manière compétente.**	- L'élève évalue les travaux qu'il a effectués, respectivement il interprète le résultat de son travail. - L'élève est capable d'évaluer le résultat de ses travaux en le comparant à d'autres résultats. - L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances générales au cours de l'évaluation des résultats de son travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Dessin de conception pour fleuristes (ZEIFL-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin de conception pour fleuristes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ZEIFL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Lernmethode: 4-Stufen Methode

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Zeichenmaterialien zu benennen.**	Die Zeichenmaterialien sind bekannt und stehen in fachgerechter Qualität zur Verfügung. Die Arbeiten sind sauber und ansprechend nach einem vorgegebenen Ablagesystem in der Zeichenmappe präsentiert. Die Mappe wird fristgerecht abgegeben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung Blütenformen und Werkstücke zu skizzieren und zu kolorieren.**	Einfache Blüten- und Blattformen werden mit einem geeigneten Bleistift angefertigt anschließend mit einem Feinliner nachgezogen und mit Aquarellfarben koloriert. Sie sind erkennbar und mit Aquarellfarben fachgerecht koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung einfache floristische Arbeiten zu zeichnen.**	Die Darstellungstechnik des Scribbelns wird angewandt. Die Zeichnungen werden sauber und präzise ausgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung verschiedene floristische Werkstücke im Aufriss/Grundriss zu zeichnen.**	Die Anwendungsregeln und der formale Rahmen einer Planzeichnung sind bekannt und werden erfüllt. Verschiedene Werkstücke werden maßstabgerecht auf einer Planzeichnung (Aufriss-Grundriss) mittels Scribble-Technik dargestellt. Die Farben sind realistisch. Die Zeichnung ist sauber.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bonsai (BONSA-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bonsai**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BONSA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die historische Entwicklung der Bonsaikunst, den Einfluss des Zen-Buddhismus auf die für Bonsai relevante japanische Ästhetik, sowie den Sinn und die Bedeutung der verschiedenen Grundstilarten.**	- Die geschichtliche Entwicklung der Bonsaikunst wird erkannt und zeitgeschichtlich zugeordnet. - Ästhetische Grundkonzepte werden erkannt und erläutert. - Bonsai werden ihrer Grundstilart zugeordnet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage bereits gestaltete Bonsai zu pflegen.**	Die Bonsai werden fachgerecht gewässert, gedüngt, zurückgeschnitten, entdrahtet, umgetopft, überwintert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage anhand von Rohware (Prébonsai) eine fachgerechte Erstgestaltung durchzuführen.**	Der Auszubildende kennt das gängige Bonsaiwerkzeug, benutzt dieses fachgerecht und der jeweiligen Situationen angepasst. Der Auszubildende kann Bonsai fachgerecht drahten und spannen. Auswahl und Anlegung des Drahtes entsprechen den Normen. Auswahl der Vorderseite und Zuordnung einer Grundstilart kann reflektiert begründet werden. Die Auswahl der Hauptäste entspricht den ästhetischen Anforderungen der jeweiligen Grundstilart. Identifikation fehlerhafter Äste. Fachgerechte Schnitte und Behandlung von Schnittwunden. Die langfristige Entwicklung des Bonsais wird bei der Erstgestaltung berücksichtigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bonsai traditionsgemäß auszustellen.**	Die Anordnung von Bildrolle, Akzentpflanze und Bonsai ist bekannt. Grobe Fehler bei der Bonsaipräsentation werden identifiziert und begründet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin technique (TEZEI-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEZEI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Lernmethode: 4-Stufen Methode

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen des Körpers im Raum/Perspektive zu kennen und zu erläutern.**	Grundbegriffe sind bekannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Objekte/ Räume aus verschiedenen Perspektiven zeichnerisch zu erfassen.**	Isometrie Zentralperspektive Vogelperspektive Froschperspektive	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, floristische Werkstücke im Raum aus einer Perspektive seiner Wahl zeichnerisch zu erfassen.**	Die gelernten Regeln der räumlichen Gestaltung werden korrekt umgesetzt, die eingereichte Zeichnung ist sauber, ansprechend und wird termingerecht abgegeben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Usage alternatif des herbes et fleurs (ALVER-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usage alternatif des herbes et fleurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ALVER-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Inhaltsstoffe von Nahrungspflanzen zu unterscheiden und ihre ernährungsphysiologische Bedeutung zu beschreiben.**	Die Einteilung von Nahrungspflanzen wird erläutert. Wertgebende Inhaltsstoffe und ihre ernährungsphysiologische Bedeutung werden erklärt. Schädigende Inhaltsstoffe werden benannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, wichtige Inhaltsstoffe und die Wirkung ausgewählter Heilpflanzen zu nennen.**	Inhaltsstoffe ausgewählter Heilpflanzen werden benannt. Die Wirkung von Heilpflanzen wird erläutert. Heilpflanzen und Giftpflanzen werden definiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss von Kulturmaßnahmen und Verarbeitung auf die Inhaltsstoffe der Nahrungspflanzen zu erklären.**	Der Einfluss von Kulturmaßnahmen auf Inhaltsstoffe in Nahrungspflanzen wird erklärt. Der Einfluss der Verarbeitung von Nahrungspflanzen auf die Inhaltsstoffe wird erläutert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende sammelt Pflanzen und ist in der Lage, ein Herbarium anzulegen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des décorations alternatives de locaux (RAUMS-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décorations alternatives de locaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RAUMS-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Fleuriste
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung verschiedene Raumschmuckelemente in unterschiedlichen Verarbeitungstechniken anzufertigen.**	Unterschiedliche Verarbeitungstechniken werden beherrscht und angewandt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende arbeitet sorgfältig und mit Ausdauer.**	• Arbeitstechniken werden sorgfältig ausgeführt. • Arbeitsaufträge werden mit Ausdauer, Motivation und Fleiß erledigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die angefertigten Raumschmuckwerke in einer Dokumentationsmappe zu sammeln.**		Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Elaborer des pièces naturelles (NATUR-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Elaborer des pièces naturelles**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NATUR-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mit Werkstoffen aus der Natur Grundformen in verschiedenen Techniken zu erarbeiten.**	Folgende Techniken werden gearbeitet: - winden - binden - kleben - legen	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bilder aus Naturmaterialien zu gestalten.**	Folgende gestalterischen Kriterien werden beachtet: - Texturkontraste - Farbkombinationen - Proportionsverhältnisse	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, in Gruppenarbeit, Objekte in dem Stil des „Land-Art“ zu gestalten.**	Folgende Kriterien werden beachtet: Kreativität, Teamfähigkeit, Motivation, Zuverlässigkeit.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Éléments de botanique 1 (BOTAN1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes**

Titre du module:	**Éléments de botanique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BOTAN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den äußeren Aufbau einer Pflanze zu beschreiben und zu erklären.**	Der Aufbau einer Blütenpflanze wird erklärt und beschrieben. Unterschiedliche Metamorphosen werden genannt und beschrieben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den inneren Aufbau von Pflanzen zu beschreiben und zu erklären.**	Die Bestandteile und Funktion der pflanzlichen Zelle werden beschrieben und erklärt. Die verschiedene Gewebearten werden beschrieben und erklärt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende sammelt Pflanzen und ist in der Lage, ein Herbarium anzulegen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt. Die Abgabe erfolgt termingerecht.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Pflanzen und Schnittware des Sortiments und benennt sie mit dem botanischen Namen.**	Die Pflanzensystematik (Binäre Nomenklatur) ist bekannt. Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Die Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage beschriftet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - S'occuper de plantes et de fleurs coupées I (FORHF1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes**

Titre du module:	**S'occuper de plantes et de fleurs coupées I**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de prendre soin de plantes et de fleurs coupées saisonnières conformément à leurs exigences et de les stocker dans les entrepôts sous guidance.**	- L'apprenti prend convenablement soin des plantes et des fleurs coupées de la gamme interne et il les stocke dans les entrepôts correspondants. - L'apprenti tient compte des critères de qualité suivants: l'entame, l'hydratation, l'hygiène, le stockage. - L'apprenti manipule les matériaux avec soin.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre au rebut les matériaux éliminés de même que les déchets d'emballage sous guidance, conformément aux pratiques internes et à la législation en la matière.**	- L'apprenti applique la législation en la matière lors de la mise au rebut des matériaux éliminés et des déchets d'emballage.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plantes ainsi que des fleurs coupées saisonnières à la vente sous guidance.**	- L'apprenti se concerte avec ses supérieurs et avec ses collègues à propos des travaux à exécuter. - L'apprenti applique les fondements de la communication au cours d'un entretien. - L'apprenti respecte les formes de la politesse habituelles.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées de manière responsable, avec précaution et dans le respect des délais.**	- L'apprenti accomplit soigneusement les missions qui lui sont confiées dans le respect des délais.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard des clients, de ses supérieurs et de ses collègues.**	- L'apprenti se concerte avec ses supérieurs et avec ses collègues à propos des travaux à exécuter. - L'apprenti applique les fondements de la communication au cours d'un entretien. - L'apprenti respecte les formes de la politesse habituelles.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Éléments de botanique 2 (BOTAN2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes**

Titre du module:	**Éléments de botanique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BOTAN2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, physiologische Zusammenhänge zu kennen und zu erklären.**	Folgende physiologischen Aspekte werden erklärt: - Fotosynthese - Atmung - Transpiration/Guttation - Wasser- und Nährstoffaufnahme - Wasser- und Nährstofftransport	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Wachstumsfaktoren zu kennen und zu erklären.**	Störungen der Wachstumsfaktoren und deren Folgen sind bekannt und werden erklärt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende sammelt Pflanzen und ist in der Lage, ein Herbarium anzulegen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt. Die Abgabe erfolgt termingerecht.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kennt Pflanzen und Schnittware des Sortiments und benennt sie mit dem botanischen Namen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage beschriftet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - S'occuper de plantes et de fleurs coupées II (FORHF2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes**

Titre du module:	**S'occuper de plantes et de fleurs coupées II**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets saisonniers courts simples sous guidance.**	- L'apprenti lie des bouquets courts simples avec une répartition régulière sous guidance.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes saisonnières simples sous guidance.**	- L'apprenti lie des couronnes sous guidance en se servant de matériaux indiqués. - L'apprenti tient compte de la règle de proportionnalité du nombre d'or.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers simples sous guidance.**	- L'apprenti confectionne des arrangements sous guidance en se servant des matériaux indiqués. - L'apprenti applique une méthode de piquage radiale ainsi qu'une répartition régulière.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux végétaux et non végétaux ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti planifie les étapes de travail requises en considérant des aspects écologiques et/ou économiques. - L'apprenti applique les règles d'un entretien convenable et soigné des plantes, respectivement des fleurs coupées. - L'apprenti rectifie les erreurs. - L'apprenti se sert des outils de manière compétente, en tenant compte des règles de sécurité.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'afficher les marchandises en suivant les instructions internes.**	- L'apprenti affiche correctement les marchandises sous guidance en suivant les instructions internes.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser et d'évaluer le résultat de son travail avec le formateur.**	- L'apprenti compare ses pièces de travail et celles du formateur. - L'apprenti constate des erreurs éventuelles.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Création de compositions florales 1 (FLOGE1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Création de compositions florales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Fleuriste
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Schnittware fachgerecht zu versorgen und floristische Werkstücke zu arbeiten.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - Biedermeier - kurzer runder Strauß mit regelmäßiger Streuung. - Gesteck mit radialer Anordnung und regelmäßiger Streuung. - Kranz unter Berücksichtigung des Goldenen Schnitts Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Anforderungen sind bekannt und können erläutert werden. Saisonale Schnittware wird fachgerecht versorgt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine einfache Bepflanzung herzustellen.**	Unter Anleitung wird mit den vorgegebenen Pflanzen eine Bepflanzung durchgeführt. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: -Werkzeuge -Technische Hilfsmittel -Keramik -Korbwaren -Ernte, Transport und spezielle Pflegemaßnahmen von Schnittblumen -Ordnungsarten -Gestaltungsstile	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des bouquets et des montages florales 1 (FORHF3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Réaliser des bouquets et des montages florales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets saisonniers simples, courts et ronds sous guidance.**	- L'apprenti lie un bouquet court et rond avec une répartition régulière sous guidance en se servant des matériaux indiqués.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers simples sous guidance.**	- L'apprenti confectionne des arrangements sous guidance en se servant des matériaux indiqués. - L'apprenti applique une méthode de piquage radiale ainsi qu'une répartition régulière. - L'apprenti se sert des outils de piquage de manière compétente.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes saisonnières simples sous guidance.**	- L'apprenti lie et/ou pique des couronnes sous guidance en se servant d'un matériau indiqué. - L'apprenti tient compte de règle de proportionnalité du nombre d'or.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des plantations saisonnières simples sous guidance.**	- L'apprenti effectue des plantations simples sous guidance. - L'apprenti applique un agencement symétrique et il veille à une exécution correcte sous l'aspect technique.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux végétaux et non végétaux ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti planifie les étapes de travail requises en considérant des aspects écologiques et économiques. - L'apprenti applique les règles d'un entretien convenable et soigné des plantes et des fleurs coupées. - L'apprenti rectifie les erreurs. - L'apprenti se sert des outils de manière compétente, en tenant compte du règlement en matière de sécurité.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat de son travail et de documenter son processus d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage. - Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti produit le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Création de compositions florales 2 (FLOGE2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Création de compositions florales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Schnittware fachgerecht zu versorgen und floristische Werkstücke zu arbeiten.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - kurzer runder Strauß mit regelmäßiger Streuung oder Gruppierung. - Kranz unter Berücksichtigung des „Goldenen Schnitts“ gebunden und gesteckt. (Beachtung des Helligkeitswertes). - Gesteck mit radialer oder paralleler Anordnung und dem Ordnungssystem “Streuung mit Verdichtung”. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Anforderungen sind bekannt und können erläutert werden. Saisonale Schnittware wird fachgerecht versorgt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Stilepochen der Antike - Gestaltungsstile - Grundformen - Bewegungs- und Geltungsformen - Farbordnungssystem - Anordnungsarten - Ordnungsgefüge	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung nach vorgegebenem Schema die Kalkulation eines Werkstückes durchzuführen.**	Unter Anleitung werden Verkaufspreise anhand eines vorgegebenen Kalkulationsfaktors berechnet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Werkstückskizzen anzufertigen und zu kolorieren.**	Zeichenmaterialien stehen zur Verfügung. Einfache Werkstücke werden skizziert und koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser des bouquets et des montages florales 2 (FORHF4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Réaliser des bouquets et des montages florales 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORHF4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets saisonniers simples sous guidance en assurant le maintien de la qualité et en tenant compte des styles décoratifs.**	- L'apprenti confectionne des bouquets simples avec une répartition régulière sous guidance. - L'apprenti tient compte des styles décoratifs (formel décoratif et décoratif). - L'apprenti confectionne plusieurs bouquets d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes saisonnières simples liées et piquées sous guidance en assurant le maintien de la qualité.**	- L'apprenti lie/pique des couronnes sous guidance en se servant d'un matériau indiqué. - L'apprenti applique la règle de proportionnalité du nombre d'or en tenant compte de la valeur de luminosité et du contour. - L'apprenti confectionne plusieurs couronnes d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers simples sous guidance en assurant le maintien de la qualité.**	- L'apprenti pique des arrangements sous guidance en se servant de matériaux indiqués. - L'apprenti applique un agencement radial ainsi que le système d'agencement de la répartition avec compactage. - L'apprenti identifie les matériaux des récipients utilisés et il affecte les récipients conformément aux propriétés de leurs matériaux. - L'apprenti confectionne plusieurs arrangements d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs de prix simples sous guidance et d'appliquer des affichages.**	- L'apprenti calcule des prix sous guidance en se référant aux prix de vente. - L'apprenti applique des affichages.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux végétaux et non végétaux avec précaution.**	- L'apprenti assure convenablement et soigneusement l'entretien des matériaux végétaux et non végétaux. - L'apprenti rectifie les erreurs.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat de son travail et de documenter son processus d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage. - Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti produit le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation de coupes à plantes (GEPFL)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Réalisation de coupes à plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPFL**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
3	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine einfache Frühlings-/Sommerbepflanzung für den Außenbereich durchzuführen.**	Eine Außenbepflanzung wird fachgerecht durchgeführt. Die Pflege der Pflanzen und Gefäßbepflanzungen wird fachgerecht durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine einfache Bepflanzung für den Innenbereich durchzuführen.**	- L'élève effectue une plantation pour un espace intérieur de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die theoretischen Grundlagen von Bepflanzungen zu erklären.**	Folgende theoretischen Grundlagen werden erläutert: - Substrate und Dünger - Ordnungsarten - Pflanzliche Wuchsformen - Farbkombinationen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kennt Pflanzen des erweiterten Sortiments und benennt sie mit dem botanischen Namen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsprozess zu dokumentieren und darüber zu berichten.**	Berichte werden nach Vorlage erarbeitet und termingerecht abgegeben. (mind.4)	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calcul professionnel pour fleuristes (BEFLO)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer l'achat et la gestion des stocks**

Titre du module:	**Calcul professionnel pour fleuristes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEFLO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Es werden jeweils geeignete Vorgehensweisen bzw. Hilfsmittel eingesetzt (z.B. Taschenrechner, Tafel- / Kopfrechnung).

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Überschlagsrechnungen durchzuführen.**	Überschlagsweise rechnen Proportionen einschätzen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Durchschnittsrechnungen durchzuführen.**	Durchschnitte berechnen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Bedarfsberechnungen durchzuführen.**	Materialbedarf berechnen Kosten berechnen Arbeitsaufwand ermitteln	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Prozentrechnungen durchzuführen.**	MwSt. zu und abrechnen Rabatte und Skonto berechnen Weitere praxisrelevante Berechnungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Dreisatzrechnungen durchzuführen.**	Einfachen Dreisatz berechnen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Participer à l'achat et gérer les stocks de marchandises (FORHF5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer l'achat et la gestion des stocks**

Titre du module:	**Participer à l'achat et gérer les stocks de marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégrité des marchandises ainsi que l'intégralité de la livraison et d'informer son formateur en cas de défauts éventuels.**	- L'apprenti connaît les critères de qualité habituels dans le commerce pour les marchandises végétales et non végétales. - L'apprenti soumet les marchandises à un contrôle pour détecter des détériorations éventuelles. - L'apprenti vérifie les indications du bon de livraison. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que l'exactitude de la livraison en se référant au bon de livraison. - L'apprenti signale les défauts éventuels et il les transmet au formateur.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer les marchandises d'une manière appropriée et compétente.**	- L'apprenti connaît les capacités de stockage de l'entreprise. - L'apprenti entrepose les substances ainsi que les matériaux de manière compétente aux endroits de stockage indiqués. - L'apprenti connaît les conditions de stockage pour l'entreposage de substances dangereuses (sécurité au travail, prévention des accidents, protection de l'environnement).	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer d'une manière polie et ciblée avec les clients, ses collègues de travail, ses supérieurs et les fournisseurs.**	- L'apprenti salue poliment les clients, ses collègues de travail, ses supérieurs ainsi que les fournisseurs. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et il parle suffisamment fort. - L'apprenti applique les règles de la politesse.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti accomplit les missions qui lui sont confiées avec précision et avec précaution et il respecte les accords passés.**	- L'apprenti connaît l'importance des accords passés et de la répartition des tâches pour le bon fonctionnement de l'entreprise. - L'apprenti pose des questions en cas de doute à propos des missions et des accords. - L'apprenti respecte les délais convenus avec ses collègues, avec ses supérieurs et avec les fournisseurs. - L'apprenti accomplit soigneusement les missions qui lui sont confiées.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Création de compositions florales 3 (FLOGE3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Création de compositions florales 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FLOGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Fleuriste
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu arbeiten und die technischen und gestalterischen Kriterien zu kennen und anzuwenden.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen oder selbst-zusammengestellten Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - Gesteck (parallel, radial, Streuung mit Gruppierung) - Strauß (Streuung mit Gruppierung, Höhen und Tiefen) - Kranz („Goldenen Schnitt“ Beachtung des Helligkeitswertes). gebunden und gesteckt. - Girlande - Bepflanzung für den Außenbereich Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Anforderungen sind bekannt und können erläutert werden. Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Romanik und Gotik - Proportionen - Gestaltungsstile - Farbkontraste - Texturen - Kerzen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, nach vorgegebenem Schema die Kalkulation eines Werkstückes durchzuführen und maßstabgerecht zu skizzieren.**	Verkaufspreise werden anhand eines vorgegebenen Kalkulationsfaktor berechnet. Zeichenmaterialien stehen zur Verfügung. Werkstücke werden nach Vorgabe maßstabgerecht skizziert und koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 1 (FORHF6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des plantations de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti effectue des plantations sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti opte pour des plantes en fonction de la saison ou des circonstances. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti effectue plusieurs plantations d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti confectionne des bouquets sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti confectionne plusieurs bouquets d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti confectionne des arrangements sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti tient compte des proportions de l'arrangement. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti confectionne plusieurs arrangements d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti lie/pique des couronnes sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti confectionne plusieurs couronnes d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer les prix des pièces de travail confectionnées de manière autonome et d'appliquer des affichages.**	- L'apprenti calcule des prix de manière autonome en se référant aux prix de vente. - L'apprenti applique des affichages.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat de son travail et de documenter son processus d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti produit le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures d'entretien convenables pour des plantes en pots.**	- L'apprenti connaît les exigences en matière d'entretien et il y répond de manière compétente. - L'apprenti détecte les anomalies affectant les plantes, comme les attaques parasitaires ou les marchandises détériorées, et il les signale à son supérieur.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Création de compositions florales 4 (FLOGE4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Création de compositions florales 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FLOGE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Fleuriste
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, floristische Werkstücke zu arbeiten und die technischen und gestalterischen Kriterien zu kennen und anzuwenden.**	Selbstständig und mit selbst zusammengestellten Werkstoffen werden folgende Werkstücke erarbeitet: - Gesteck (parallel, radial, frei) (Streuung mit Verdichtung/Gruppierung) - Strauß (Streuung mit Verdichtung/Gruppierung, Höhen und Tiefen) - Kranz (gebunden und gesteckt unter Beachtung des Helligkeitswertes) - Saisonale Bepflanzung Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Kriterien sind bekannt und können erläutert werden. Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Renaissance, Barock und Rokoko - Glas - Neuartige Gefäßmaterialien	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, nach vorgegebenem Schema die Kalkulation eines Werkstückes durchzuführen und maßstabgerecht zu skizzieren.**	Verkaufspreise werden anhand eines vorgegebenen Kalkulationsfaktor berechnet. Zeichenmaterialien stehen zur Verfügung. Werkstücke werden nach Vorgabe maßstabgerecht skizziert und koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 2 (FORHF7)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets saisonniers d'une qualité constante sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement et en tenant compte des formes d'agencement.**	- L'apprenti lie des bouquets avec un agencement asymétrique intérieur (regroupement, répartition avec compactage) sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement. - L'apprenti lie plusieurs bouquets d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des plantations de saison et de circonstance sous guidance en tenant compte d'aspects de plantation.**	- L'apprenti effectue des plantations saisonnières de manière compétente. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes piquées saisonnières d'une qualité constante sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement et en tenant compte des formes d'agencement.**	- L'apprenti confectionne des couronnes en agencement libre sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement. - L'apprenti confectionne plusieurs couronnes d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers d'une qualité constante sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement et en tenant compte des formes d'agencement.**	- L'apprenti confectionne des arrangements sous guidance en appliquant des agencements radiaux, parallèles et libres et en se servant de matériaux assemblés personnellement. - L'apprenti confectionne plusieurs arrangements d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti connaît les différents matériaux des récipients et il les utilise conformément à leur affectation.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux végétaux et non végétaux avec précaution.**	- L'apprenti assure l'entretien des matériaux végétaux et non végétaux d'une manière convenable, prudente, soignée et rationnelle.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat de son travail et de documenter son processus d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti présente le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Entretien et aménagement d'espaces verts (RAPFL)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Entretien et aménagement d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RAPFL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Pflanzen der Raumbegrünung zu pflegen.**	- Kontrolle der Raumbegrünung - Wahl der Pflegemaßnahmen - Durchführung der Pflegemaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzenschutz-probleme zu erkennen und Gegenmaßnahmen zu erläutern.**	- Möglichkeiten zur Gesunderhaltung der Pflanzen - Pflanzenschutzprobleme in der Raumbegrünung - Gegenmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Pflanzen des Standardsortimentes für Raumbegrünung zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale - praxisrelevante Namen	3/4 der Pflanzen werden richtig erkannt und fachgerecht benannt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Ordner mit Modulunterlagen - Berichte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Aménagement de l'espace de vente (VERAU)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Aménagement de l'espace de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERAU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Fleuriste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze der Warenpräsentation sowie der Schaufenster - und Ladengestaltung zu erklären.**	Funktionen und Ziele der Warenpräsentation und Ladengestaltung werden erläutert. Die Gestaltungsregeln werden erklärt. Die Grundüberlegungen zur Raumaufteilung werden dargestellt. Die Wirkung von Farben, Materialien und Düften wird erläutert. Hauptanforderungen an eine verkaufsfördernde Ladengestaltung werden genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, zu einem vorgegebenem Thema Informationen zusammenzustellen und eine Verkaufsraumgestaltung zu planen.**	Die Planungsunterlagen umfassen: - Fotomaterial - maßstabgerechte Grundrisszeichnung - Aufrisszeichnung von Teilelementen - Kostenkalkulation	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, zu einem vorgegebenem Thema Teile einer Verkaufsraumgestaltung auszuführen.**	Eine vorgegebene Teilarbeit wird geplant und ausgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Entretiens commerciaux (VERGE)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Entretiens commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERGE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Verkaufsgespra¨che zu fu¨hren.**	Die Phasen des Verkaufsgesprächs werden erläutert. Die Gesprächsphasen werden im Verkaufsgespräch situationsgerecht umgesetzt. Der Gesprächsverlauf wird an unterschiedliche Verkaufssituationen angepasst. Auf Einwände des Kunden wird reagiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Kunden fachgerecht zu beraten.**	Der Beratungsbedarf wird ermittelt. Die Beratung erfolgt kundenorientiert und verständlich. Kundenfragen werden beantwortet. Der Gesprächsverlauf wird an unterschiedliche Verkaufssituationen und Kunden angepasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine offene und freundliche Haltung gegenu¨ber den Kunden einzunehmen.**	Die Grundlagen der nonverbalen Kommunikation (Mimik, Gestik, Ko¨rperhaltung) werden angewandt. Die Grundlagen der verbalen Kommunikation (Artikulation und Stimmlage) werden umgesetzt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Préparer la vente en entreprise (FORHF8)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Préparer la vente en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la présentation des marchandises au point de vente de manière compétente, sous guidance.**	- L'apprenti présente les plantes, les fleurs coupées ainsi que les produits de la gamme marginale sous guidance aux points de vente à l'intérieur et à l'extérieur. - L'apprenti manipule les matériaux ainsi que les substances utilisés avec précaution.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à l'aménagement de présentations en vitrines et aux points de vente en fonction des thèmes, respectivement des circonstances, et d'effectuer des tâches partielles simples dans ce contexte.**	- L'apprenti participe à l'aménagement de la présentation en vitrine et au point de vente. - L'apprenti effectue des tâches partielles simples de manière autonome.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'afficher les prix des marchandises conformément aux règles internes.**	- L'apprenti affiche les prix des marchandises en appliquant les règles internes. - L'apprenti se sert des outils internes habituels.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer convenablement avec les clients ainsi qu'avec ses collègues de travail et d'accomplir les missions qui lui sont confiées de manière responsable.**	- L'apprenti salue poliment ses supérieurs ainsi que les clients. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et il parle suffisamment fort. - L'apprenti accomplit les missions qui lui sont confiées d'une manière soignée et rationnelle.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Calculer les prix de vente et gérer l'entreprise (principes de base) (PREKA)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Calculer les prix de vente et gérer l'entreprise (principes de base)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**PREKA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Einkaufspreise zu ermitteln und zu vergleichen.**	Die Zahlungs- und Lieferbedingungen werden benannt und erläutert. Einzel- und Gesamtpreise werden ermittelt. Angebote werden hinsichtlich Zahlungs-, Lieferbedingungen und Preisen verglichen. Anfragen werden formuliert. Bestellungen werden formuliert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Verkaufspreise von floristischen Dienstleistungen und Produkten zu kalkulieren.**	Das Kalkulationsschema wird erläutert. Berechnungen werden anhand des Kalkulationsschemas durchgeführt. Der Kalkulationsfaktor wird erläutert und ermittelt. Mögliche Einflussfaktoren auf die Preisgestaltung werden dargestellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bei der Preiskalkulation nachvollziehbar vorzugehen.**	Der Rechenweg ist strukturiert. Das Vorgehen ist nachvollziehbar.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Participer à la vente en entreprise (FORHF9)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Participer à la vente en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF9**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les règles internes habituelles au cours d'un entretien de vente en personne et/ou au téléphone.**	- L'apprenti connaît les règles de la communication habituelles en interne pour les entretiens de vente en personne et/ou au téléphone et il les applique.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux souhaits des clients.**	- L'apprenti prend connaissance des souhaits du client de manière ciblée et il y répond dans la mesure du possible.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer convenablement avec les clients ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti salue poliment ses collèges de travail, ses supérieurs ainsi que les clients. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et il parle suffisamment fort. - L'apprenti respecte les règles de la politesse.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Planifier et réaliser des verdissements de pièces (RAPLA)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des verdissements de pièces**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RAPLA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Fleuriste
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Rahmenbedingungen für Raumbegrünungen zu erfassen.**	- Kundenauftrag - Raumbedingungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Raumbegrünungen zu planen und die fertigen Pläne zu präsentieren.**	- Analyse bestehender Raumbegrünungen in vergleichbaren Räumen bzw. Situationen - Planung einer Raumbegrünung - Präsentation der ausgearbeiteten Planung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Raumbegrünungen fachgerecht durchzuführen.**	- sorgfältige Durchführung der Bepflanzungsarbeiten - Kontrolle der durchgeführten Arbeiten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulspezifischen Pflanzen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale - praxisrelevante Namen	3/4 der Pflanzen werden richtig erkannt und fachgerecht benannt

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Design d`Intérieur (INRAU)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 2**

Titre du module:	**Design d`Intérieur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INRAU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Fleuriste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, theoretische Inhalte zum Thema Innenraumgestaltung zu kennen und zu erläutern.**	Allgemein: • Ideen, Einfälle, Kreativität • Geschichtliche Entwicklung der Raumgestaltung und des Wohndesigns Farbgestaltung: • Farbwahrnehmung • Wirkung der Farben • Farbkomposition • Farbharmonien • Farbe in der Raumgestaltung Raumgestaltung: • Raumstimmung • Grundstruktur legen • Raumgliederung • Raumproportionen • Kunst im Raum • Positionierung der Möbel • Platzierung von Pflanzen und Zierobjekten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung mögliche Wege der Visualisierung zu kennen und zu erstellen.**	Moodboard (analog) Teilskizzen Grundriss im Maßstab Modellbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung die Gestaltung eines Wohnraums zu planen und die Ausarbeitung zu präsentieren.**	Planung unter Anwendung der gelernten theoretischen Inhalte Visualisierung anhand eines gewählten Mediums Präsentation	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Vente et conseil au client en entreprise 1 (FORHF10)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente de produits floraux**

Titre du module:	**Vente et conseil au client en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF10**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de communiquer convenablement avec les clients et de les conseiller d'une manière pertinente et compétente.**	- L'apprenti prend connaissance des souhaits ou des conseils demandés par le client et il présente une sélection appropriée. - L'apprenti dispense les explications ainsi que les informations requises.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mener des entretiens de vente.**	- L'apprenti mène des entretiens en personne et/ou au téléphone. - L'apprenti mène l'entretien d'une manière axée sur le client.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir du système de caisse sous guidance.**	- L'apprenti comprend la manipulation des systèmes de caisses internes dans des circonstances de vente quotidiennes. - L'apprenti manipule le système de caisse sous guidance au cours de ventes quotidiennes.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Marketing floristique (MARKE)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente de produits floraux**

Titre du module:	**Marketing floristique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Fleuriste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aktuelle Marktentwicklungen und Trends darzustellen.**	Recherche und Darstellung von Marktentwicklungen und Trends Rückschlüsse auf den Floristikbetrieb oder den floristischen Sektor	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Betriebskonzepte zu unterscheiden und zu analysieren.**	Vorstellung und Diskussion von Betriebskonzepten bzw. -strategien im floristischen Sektor Analyse der inner- und außerbetrieblichen Einflussfaktoren	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen des Marketings in die Betriebskonzeption einzubeziehen.**	Darstellung von Marketing als Querschnittsfunktion Erklärung des Marketingkreislaufs Ausgestaltung der Marketingmaßnahmen: Product, Price, Place, Promotion Analyse der Marketinginstrumente in den unterschiedlichen Konzepten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ga¨ngige Betriebsformen zu unterscheiden.**	Ga¨ngige Betriebsformen mit deutschen und franzo¨sischen Bezeichnungen sowie Abku¨rzungen Grundlegende Merkmale der einzelnen Betriebsformen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, grundlegende betriebswirtschaftliche Begriffe und Dokumente zu erklären.**	Grundlegende betriebswirtschaftliche Begriffe und Kennzahlen: Umsatz, Gewinn, Kosten, Produktivität, Wirtschaftlichkeit, Rentabilität Zentrale Dokumente der Buchfu¨hrung: Inventur und Inventar, Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Vente et conseil au client en entreprise 2 (FORHF11)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente de produits floraux**

Titre du module:	**Vente et conseil au client en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance de réclamations, de les gérer et de les transmettre conformément aux instructions internes.**	- L'apprenti prend connaissance du motif de la réclamation et il l'apprécie. - L'apprenti gère la réclamation ou il la transmet en appliquant les méthodes habituelles en interne.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se servir du système de caisse de manière autonome.**	- L'apprenti manipule le système de caisse de manière autonome au cours de ventes quotidiennes.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente et à l'organisation de missions de clients d'envergure.**	- L'apprenti participe à des entretiens avec des clients et éventuellement à des rendez-vous à l'extérieur dans le contexte de missions de clients d'envergure. - L'apprenti participe à l'exécution des travaux (sur place). - L'apprenti effectue des travaux partiels de manière autonome.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti travaille d'une manière soignée et responsable dans le contexte de la vente.**	- L'apprenti gère les informations concernant les clients de manière responsable. - L'apprenti adopte une attitude polie et serviable à l'égard des clients.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Création de compositions florales 5 (FLOGE5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Création de compositions florales 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Fleuriste
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
6	1	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Ein Dossier wird anhand der Leittextmethode erarbeitet. Ein Fachgespräch überprüft die erworbenen Kenntnisse.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, floristische Werkstücke zum Thema Trauer- und Gedenktagsfloristik zu arbeiten und die technischen und gestalterischen Kriterien zu kennen und anzuwenden.**	Folgende Werkstücke werden in verschiedenen Techniken gearbeitet: • Gepflanzte oder gesteckte Arbeiten zur Gedenktagsfloristik • Trauerstraußformen • Trauerkränze • Urnenschmuckformen • Sargschmuckformen • Gerbe Nennung und Anwendung technischer und gestalterischer Kriterien.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, selbstständig ein Werkstück aus dem Bereich Trauerfloristik zu planen, auszuführen und zu bewerten.**	• Recherche und Sammlung von Informationen • Materialliste • Kalkulation • maßstabgerechte Skizze • gestalterische Analyse • Fachgespräch • Ausführung der geplanten Arbeit • Erkennung eventueller Fehler • Nennung und ggf. Umsetzung von Verbesserungsvorschlägen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, theoretische Inhalte zu kennen und ein Dossier zu erstellen.**	Trauerbänder und Accessoires Kranzproportionen, Kranzprofile, Gestaltungsstil: vegetativ Symbolik der Werkstoffe und Farben in der Trauerfloristik Farbanwendungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Réaliser des compositions de deuil dans l'entreprise (FORHF12)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Réaliser des compositions de deuil dans l'entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF12**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16		- Maître de cours spéciaux
16		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une pièce de travail plantée de manière compétente à l'occasion de journées de commémoration.**	- L'apprenti applique les différents styles de décoration (végétatif, décoratif) pour réaliser une pièce de travail plantée.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une couronne funèbre.**	- L'apprenti confectionne une couronne funèbre. - L'apprenti applique le rapport des proportions du nombre d'or en tenant compte de la luminosité et des contours. - L'apprenti annote et applique un ruban de deuil.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une décoration d'urne.**	- L'apprenti confectionne plusieurs formes de décorations d'urnes.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une décoration de cercueil, une gerbe ainsi qu'un bouquet funèbre.**	- L'apprenti confectionne une décoration de cercueil tombante. - L'apprenti confectionne une gerbe (coussin) avec un ruban imprimé approprié. - L'apprenti confectionne plusieurs formes de bouquets funèbres.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer le résultat de son travail et de faire des propositions d'amélioration de manière autonome.**	- L'apprenti discute du résultat du travail avec le formateur. - L'apprenti constate les erreurs. - L'apprenti fait des propositions d'amélioration du travail de manière autonome et ces propositions produisent une amélioration manifeste.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'analyser sa méthode de travail et de la documenter dans le carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti présente le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir les prix de pièces de travail en se référant à des listes de matériel et de matériaux et de les soumettre au formateur.**	- L'apprenti établit une liste de matériel et de matériaux. - L'apprenti désigne les matériaux par leurs noms botaniques. - L'apprenti calcule le prix de l'offre.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Création de compositions florales 6 (FLOGE6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Création de compositions florales 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Enseignant / Fleuriste
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, floristische Werkstücke zum Thema Hochzeitsfloristik zu arbeiten und die technischen und gestalterischen Kriterien zu kennen und anzuwenden.**	Folgende Werkstücke werden in verschiedenen Techniken gearbeitet: • Runder Brautstrauß • Abfließender Brautstrauß • Alternative Brautstrauß-Formen • Autoschmuckformen • Raumschmuckformen • Tischschmuckformen Benennung und Anwendung technischer und gestalterischer Kriterien	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, selbstständig ein Werkstück aus dem Bereich Hochzeitsfloristik zu Planen auszuführen und zu bewerten.**	• Recherche und Sammlung von Informationen • Materialliste • Kalkulation • maßstabgerechte Skizze • gestalterische Analyse • Fachgespräch • Ausführung der geplanten Arbeit • Erkennung eventueller Fehler • Nennung und ggf. Umsetzung von Verbesserungsvorschlägen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, theoretische Inhalte zu kennen und ein Dossier zu erstellen.**	Drähte und ihre Verwendung in der Brautfloristik Technische Hilfsmittel für Auto-, Raum- und Tischschmuck Symbolik der Werkstoffe und Farben in der Hochzeitsfloristik Verschiedene Brautkleid-Formen Brauttypologie Farbkompositionen Wirkung von Farben Hauptmerkmale der Stilepochen: Klassizismus, Biedermeier, Jugendstil, Bauhaus. Die Kursunterlagen sind komplett und beinhalten Bilder der gefertigten Werkstücke mit Tätigkeitsbericht und gestalterische Analyse (min 4).	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Réaliser des compositions de mariage dans l'entreprise (FORHF13)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Réaliser des compositions de mariage dans l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF13**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16		- Maître de cours spéciaux / Horticulture - Travaux pratiques
16		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un bouquet de mariée rond sous guidance en appliquant différentes techniques.**	- L'apprenti confectionne un bouquet de mariée rond en appliquant différentes techniques.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un bouquet de mariée tombant sous guidance.**	- L'apprenti confectionne un bouquet de mariée tombant en tenant compte des indications.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une décoration d'automobile.**	- L'apprenti confectionne différentes formes de décorations d'automobiles en suivant les indications.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser les décorations d'une pièce et d'une table.**	- L'apprenti confectionne différentes formes de décorations de pièces et de décorations de tables.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son processus d'apprentissage et de le documenter dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente ses travaux en se référant à des documents appropriés (carnet d'apprentissage).	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir les prix de pièces de travail en se référant à des listes de matériel et de matériaux et de les soumettre au formateur.**	- L'apprenti établit une liste de matériel et de matériaux. - L'apprenti désigne les matériaux par leurs noms botaniques. - L'apprenti estime le prix de l'offre.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti assume les tâches qui sont confiées et il adopte une attitude responsable et loyale à l'égard de son entreprise.**	- L'apprenti comprend les tâches qui lui sont confiées et il les accomplit d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti assume des responsabilités. - L'apprenti agit dans l'intérêt de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fc) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des énoncés de missions de manière théorique et d'identifier des plantes ainsi que des fleurs coupées.**	- L'élève répond à des questions de théorie. - L'élève détermine des plantes ainsi que des fleurs coupées de la gamme de produits indiquée.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des missions indiquées.**	- L'élève détermine les matériaux ainsi que le matériel requis. - L'élève établit une liste des prix de vente. - L'élève détermine des pièces de travail. - L'élève établit des esquisses. - L'élève mène un entretien professionnel. - L'élève utilise des outils de communication verbale et non verbale.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de fleuriste sur le terrain.**	- L'élève exécute le travail de manière compétente. - L'élève considère des critères techniques et conceptuels. - L'élève travaille de manière ergonomique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat.**	- L'élève désigne des critères techniques et conceptuels. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève constate des erreurs et il propose des améliorations.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Dessin de conception pour fleuristes (ZEIFL-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin de conception pour fleuristes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ZEIFL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Lernmethode: 4-Stufen Methode

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Zeichenmaterialien zu benennen.**	Die Zeichenmaterialien sind bekannt und stehen in fachgerechter Qualität zur Verfügung. Die Arbeiten sind sauber und ansprechend nach einem vorgegebenen Ablagesystem in der Zeichenmappe präsentiert. Die Mappe wird fristgerecht abgegeben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung Blütenformen und Werkstücke zu skizzieren und zu kolorieren.**	Einfache Blüten- und Blattformen werden mit einem geeigneten Bleistift angefertigt anschließend mit einem Feinliner nachgezogen und mit Aquarellfarben koloriert. Sie sind erkennbar und mit Aquarellfarben fachgerecht koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung einfache floristische Arbeiten zu zeichnen.**	Die Darstellungstechnik des Scribbelns wird angewandt. Die Zeichnungen werden sauber und präzise ausgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung verschiedene floristische Werkstücke im Aufriss/Grundriss zu zeichnen.**	Die Anwendungsregeln und der formale Rahmen einer Planzeichnung sind bekannt und werden erfüllt. Verschiedene Werkstücke werden maßstabgerecht auf einer Planzeichnung (Aufriss-Grundriss) mittels Scribble-Technik dargestellt. Die Farben sind realistisch. Die Zeichnung ist sauber.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bonsai (BONSA-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bonsai**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BONSA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die historische Entwicklung der Bonsaikunst, den Einfluss des Zen-Buddhismus auf die für Bonsai relevante japanische Ästhetik, sowie den Sinn und die Bedeutung der verschiedenen Grundstilarten.**	- Die geschichtliche Entwicklung der Bonsaikunst wird erkannt und zeitgeschichtlich zugeordnet. - Ästhetische Grundkonzepte werden erkannt und erläutert. - Bonsai werden ihrer Grundstilart zugeordnet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage bereits gestaltete Bonsai zu pflegen.**	Die Bonsai werden fachgerecht gewässert, gedüngt, zurückgeschnitten, entdrahtet, umgetopft, überwintert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage anhand von Rohware (Prébonsai) eine fachgerechte Erstgestaltung durchzuführen.**	Der Auszubildende kennt das gängige Bonsaiwerkzeug, benutzt dieses fachgerecht und der jeweiligen Situationen angepasst. Der Auszubildende kann Bonsai fachgerecht drahten und spannen. Auswahl und Anlegung des Drahtes entsprechen den Normen. Auswahl der Vorderseite und Zuordnung einer Grundstilart kann reflektiert begründet werden. Die Auswahl der Hauptäste entspricht den ästhetischen Anforderungen der jeweiligen Grundstilart. Identifikation fehlerhafter Äste. Fachgerechte Schnitte und Behandlung von Schnittwunden. Die langfristige Entwicklung des Bonsais wird bei der Erstgestaltung berücksichtigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bonsai traditionsgemäß auszustellen.**	Die Anordnung von Bildrolle, Akzentpflanze und Bonsai ist bekannt. Grobe Fehler bei der Bonsaipräsentation werden identifiziert und begründet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin technique (TEZEI-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEZEI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Lernmethode: 4-Stufen Methode

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen des Körpers im Raum/Perspektive zu kennen und zu erläutern.**	Grundbegriffe sind bekannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Objekte/ Räume aus verschiedenen Perspektiven zeichnerisch zu erfassen.**	Isometrie Zentralperspektive Vogelperspektive Froschperspektive	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, floristische Werkstücke im Raum aus einer Perspektive seiner Wahl zeichnerisch zu erfassen.**	Die gelernten Regeln der räumlichen Gestaltung werden korrekt umgesetzt, die eingereichte Zeichnung ist sauber, ansprechend und wird termingerecht abgegeben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Usage alternatif des herbes et fleurs (ALVER-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usage alternatif des herbes et fleurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ALVER-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Inhaltsstoffe von Nahrungspflanzen zu unterscheiden und ihre ernährungsphysiologische Bedeutung zu beschreiben.**	Die Einteilung von Nahrungspflanzen wird erläutert. Wertgebende Inhaltsstoffe und ihre ernährungsphysiologische Bedeutung werden erklärt. Schädigende Inhaltsstoffe werden benannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, wichtige Inhaltsstoffe und die Wirkung ausgewählter Heilpflanzen zu nennen.**	Inhaltsstoffe ausgewählter Heilpflanzen werden benannt. Die Wirkung von Heilpflanzen wird erläutert. Heilpflanzen und Giftpflanzen werden definiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss von Kulturmaßnahmen und Verarbeitung auf die Inhaltsstoffe der Nahrungspflanzen zu erklären.**	Der Einfluss von Kulturmaßnahmen auf Inhaltsstoffe in Nahrungspflanzen wird erklärt. Der Einfluss der Verarbeitung von Nahrungspflanzen auf die Inhaltsstoffe wird erläutert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende sammelt Pflanzen und ist in der Lage, ein Herbarium anzulegen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des décorations alternatives de locaux (RAUMS-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décorations alternatives de locaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RAUMS-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Fleuriste
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung verschiedene Raumschmuckelemente in unterschiedlichen Verarbeitungstechniken anzufertigen.**	Unterschiedliche Verarbeitungstechniken werden beherrscht und angewandt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende arbeitet sorgfältig und mit Ausdauer.**	• Arbeitstechniken werden sorgfältig ausgeführt. • Arbeitsaufträge werden mit Ausdauer, Motivation und Fleiß erledigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die angefertigten Raumschmuckwerke in einer Dokumentationsmappe zu sammeln.**		Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Elaborer des pièces naturelles (NATUR-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Elaborer des pièces naturelles**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NATUR-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mit Werkstoffen aus der Natur Grundformen in verschiedenen Techniken zu erarbeiten.**	Folgende Techniken werden gearbeitet: - winden - binden - kleben - legen	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Bilder aus Naturmaterialien zu gestalten.**	Folgende gestalterischen Kriterien werden beachtet: - Texturkontraste - Farbkombinationen - Proportionsverhältnisse	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, in Gruppenarbeit, Objekte in dem Stil des „Land-Art“ zu gestalten.**	Folgende Kriterien werden beachtet: Kreativität, Teamfähigkeit, Motivation, Zuverlässigkeit.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Éléments de botanique 1 (BOTAN1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes**

Titre du module:	**Éléments de botanique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BOTAN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den äußeren Aufbau einer Pflanze zu beschreiben und zu erklären.**	Der Aufbau einer Blütenpflanze wird erklärt und beschrieben. Unterschiedliche Metamorphosen werden genannt und beschrieben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den inneren Aufbau von Pflanzen zu beschreiben und zu erklären.**	Die Bestandteile und Funktion der pflanzlichen Zelle werden beschrieben und erklärt. Die verschiedene Gewebearten werden beschrieben und erklärt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende sammelt Pflanzen und ist in der Lage, ein Herbarium anzulegen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt. Die Abgabe erfolgt termingerecht.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Pflanzen und Schnittware des Sortiments und benennt sie mit dem botanischen Namen.**	Die Pflanzensystematik (Binäre Nomenklatur) ist bekannt. Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage beschriftet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Éléments de botanique 2 (BOTAN2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes**

Titre du module:	**Éléments de botanique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BOTAN2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, physiologische Zusammenhänge zu kennen und zu erklären.**	Folgende physiologischen Aspekte werden erklärt: - Fotosynthese - Atmung - Transpiration/Guttation - Wasser- und Nährstoffaufnahme - Wasser- und Nährstofftransport	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Wachstumsfaktoren zu kennen und zu erklären.**	Störungen der Wachstumsfaktoren und deren Folgen sind bekannt und werden erklärt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende sammelt Pflanzen und ist in der Lage, ein Herbarium anzulegen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt. Die Abgabe erfolgt termingerecht.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kennt Pflanzen und Schnittware des Sortiments und benennt sie mit dem botanischen Namen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage beschriftet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Création de compositions florales 1 (FLOGE1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Création de compositions florales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	- Salle de classe
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Schnittware fachgerecht zu versorgen und floristische Werkstücke zu arbeiten.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - Biedermeier - kurzer runder Strauß mit regelmäßiger Streuung. - Gesteck mit radialer Anordnung und regelmäßiger Streuung. - Kranz unter Berücksichtigung des Goldenen Schnitts Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Anforderungen sind bekannt und können erläutert werden. Saisonale Schnittware wird fachgerecht versorgt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine einfache Bepflanzung herzustellen.**	Unter Anleitung wird mit den vorgegebenen Pflanzen eine Bepflanzung durchgeführt. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: -Werkzeuge -Technische Hilfsmittel -Keramik -Korbwaren -Ernte, Transport und spezielle Pflegemaßnahmen von Schnittblumen -Ordnungsarten -Gestaltungsstile	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Atelier florale 1 (ATFLO1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Atelier florale 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATFLO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Pflanzen und Schnittwaren ihren Ansprüchen entsprechend zu versorgen und in die Lagerräume einzustellen.**	Pflanzen und Schnittware des saisonalen Sortiments werden korrekt versorgt und in die entsprechenden Lagerräume eingestellt. Folgende Qualitätsmerkmale werden beachtet: Anschnitt, Wasserversorgung, Hygiene, Lagerung.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu arbeiten.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - Biedermeier - kurzer runder Strauß mit regelmäßiger Streuung. - Gesteck mit radialer Anordnung und regelmäßiger Streuung. - Kranz unter Berücksichtigung des Goldenen Schnitts - Einfache Bepflanzungen Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende geht sorgfältig mit Werkstoffen und Werkzeugen um.** **Unter Anleitung werden aussortierte Werkstoffe und anfallende Verpackungsmaterialien betriebsspezifisch gemäß Abfallrecht zu entsorgen.**	Arbeitsschritte werden geplant. Pflanzen und Schnittware werden sorgfältigen und sachgerecht versorgt und gepflegt. Fehler werden korrigiert. Werkzeuge werden fachgerecht und unter Berücksichtigung der Arbeitssicherheit eingesetzt. Die Regeln des Abfallrechts werden angewandt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ihm anvertraute Aufgaben verantwortungsvoll, sorgfältig und termingerecht umzusetzen.**	Die Ausführung der ihm anvertrauten Aufgaben erfolgt sorgfältig und termingerecht.	Keine negativen Auffälligkeiten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, freundlich mit Personal, Vorgesetzten, Arbeitskollegen und Lieferanten zu kommunizieren.**	Personal, Arbeitskollegen, Vorgesetze und Lieferanten werden freundlich gegrüßt. Es wird verständlich und angemessen laut gesprochen. Es herrscht ein höflicher Umgangston.	Keine negativen Auffälligkeiten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Arbeitsergebnis zu vergleichen und seinen Arbeitsprozess zu dokumentieren.**	Die Dokumentation ist vollständig, verständlich und sauber. (Themenberichte und Blütenkalender) Es wird termingerecht abgegeben.	Keine negativen Auffälligkeiten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Création de compositions florales 2 (FLOGE2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Création de compositions florales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Schnittware fachgerecht zu versorgen und floristische Werkstücke zu arbeiten.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - kurzer runder Strauß mit regelmäßiger Streuung oder Gruppierung. - Kranz unter Berücksichtigung des „Goldenen Schnitts“ gebunden und gesteckt. (Beachtung des Helligkeitswertes). - Gesteck mit radialer oder paralleler Anordnung und dem Ordnungssystem “Streuung mit Verdichtung”. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Anforderungen sind bekannt und können erläutert werden. Saisonale Schnittware wird fachgerecht versorgt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Stilepochen der Antike - Gestaltungsstile - Grundformen - Bewegungs- und Geltungsformen - Farbordnungssystem - Anordnungsarten - Ordnungsgefüge	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung nach vorgegebenem Schema die Kalkulation eines Werkstückes durchzuführen.**	Unter Anleitung werden Verkaufspreise anhand eines vorgegebenen Kalkulationsfaktors berechnet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Werkstückskizzen anzufertigen und zu kolorieren.**	Zeichenmaterialien stehen zur Verfügung. Einfache Werkstücke werden skizziert und koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Atelier florale2 (ATFLO2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Atelier florale2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATFLO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Pflanzen und Schnittwaren ihren Ansprüchen entsprechend zu versorgen und in die Lagerräume einzustellen.**	Pflanzen und Schnittware des betrieblichen Sortiments werden korrekt versorgt und in die entsprechenden Lagerräume eingestellt. Folgende Qualitätsmerkmale werden beachtet: Anschnitt, Wasserversorgung, Hygiene, Lagerung. Fehler werden korrigiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu arbeiten und einfache Preisberechnungen und Preisauszeichnungen durchzuführen.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - kurzer runder Strauß mit regelmäßiger Streuung oder Gruppierung. - Kranz unter Berücksichtigung des „Goldenen Schnitts“ gebunden und gesteckt. - Gesteck mit radialer oder paralleler Anordnung und dem Ordnungssystem “Streuung mit Verdichtung”. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Preise werden unter Anleitung anhand der Verkaufspreise ausgerechnet. Auszeichnungen werden durchgeführt. Mehrere Werkstücke mit gleichbleibendem Qualitätsanspruch werden gefertigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende geht sorgfältig mit pflanzlichen und nicht-pflanzlichen Werkstoffen um.**	Die Pflege und Versorgung der pflanzlichen und nicht-pflanzlichen Werkstoffe erfolgt sachgerecht, umsichtig und sorgfältig. Fehler werden korrigiert.	Keine negativen Auffälligkeiten
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ihm anvertraute Aufgaben verantwortungsvoll, sorgfältig und termingerecht umzusetzen.**	Die Ausführung der ihm anvertrauten Aufgaben erfolgt sorgfältig und termingerecht.	Keine negativen Auffälligkeiten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, freundlich mit Personal, Vorgesetzten, Arbeitskollegen und Lieferanten zu kommunizieren.**	Personal, Arbeitskollegen, Vorgesetze und Lieferanten werden freundlich gegrüßt. Es wird verständlich und angemessen laut gesprochen. Es herrscht ein höflicher Umgangston.	Keine negativen Auffälligkeiten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Arbeitsergebnis zu vergleichen und seinen Arbeitsprozess zu dokumentieren.**	Die Dokumentation ist vollständig, verständlich und sauber. (Themenberichte und Blütenkalender) Es wird termingerecht abgegeben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation de coupes à plantes (GEPFL)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale I**

Titre du module:	**Réalisation de coupes à plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPFL**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
3	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine einfache Frühlings-/Sommerbepflanzung für den Außenbereich durchzuführen.**	Eine Außenbepflanzung wird fachgerecht durchgeführt. Die Pflege der Pflanzen und Gefäßbepflanzungen wird fachgerecht durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine einfache Bepflanzung fu¨r den Innenbereich durchzuführen.**	Eine Innenbepflanzung wird fachgerecht durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die theoretischen Grundlagen von Bepflanzungen zu erklären.**	Folgende theoretischen Grundlagen werden erläutert: - Substrate und Dünger - Ordnungsarten - Pflanzliche Wuchsformen - Farbkombinationen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kennt Pflanzen des erweiterten Sortiments und benennt sie mit dem botanischen Namen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsprozess zu dokumentieren und darüber zu berichten.**	Berichte werden nach Vorlage erarbeitet und termingerecht abgegeben. (mind.4)	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calcul professionnel pour fleuristes (BEFLO)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer l'achat et la gestion des stocks**

Titre du module:	**Calcul professionnel pour fleuristes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEFLO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Es werden jeweils geeignete Vorgehensweisen bzw. Hilfsmittel eingesetzt (z.B. Taschenrechner, Tafel- / Kopfrechnung).

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Überschlagsrechnungen durchzuführen.**	Überschlagsweise rechnen Proportionen einschätzen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Durchschnittsrechnungen durchzuführen.**	Durchschnitte berechnen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Bedarfsberechnungen durchzuführen.**	Materialbedarf berechnen Kosten berechnen Arbeitsaufwand ermitteln	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Prozentrechnungen durchzuführen.**	MwSt. zu und abrechnen Rabatte und Skonto berechnen Weitere praxisrelevante Berechnungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, praxisrelevante Dreisatzrechnungen durchzuführen.**	Einfachen Dreisatz berechnen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Création de compositions florales 3 (FLOGE3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Création de compositions florales 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FLOGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu arbeiten und die technischen und gestalterischen Kriterien zu kennen und anzuwenden.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen oder selbst-zusammengestellten Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - Gesteck (parallel, radial, Streuung mit Gruppierung) - Strauß (Streuung mit Gruppierung, Höhen und Tiefen) - Kranz („Goldenen Schnitt“ Beachtung des Helligkeitswertes). gebunden und gesteckt. - Girlande - Bepflanzung für den Außenbereich Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Anforderungen sind bekannt und können erläutert werden. Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Romanik und Gotik - Proportionen - Gestaltungsstile - Farbkontraste - Texturen - Kerzen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, nach vorgegebenem Schema die Kalkulation eines Werkstückes durchzuführen und maßstabgerecht zu skizzieren.**	Verkaufspreise werden anhand eines vorgegebenen Kalkulationsfaktor berechnet. Zeichenmaterialien stehen zur Verfügung. Werkstücke werden nach Vorgabe maßstabgerecht skizziert und koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 1 (FORHF1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des plantations de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti effectue des plantations sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti opte pour des plantes en fonction de la saison ou des circonstances. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti effectue plusieurs plantations d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti confectionne des bouquets sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti confectionne plusieurs bouquets d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti confectionne des arrangements sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti tient compte des proportions de l'arrangement. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti confectionne plusieurs arrangements d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes de saison et de circonstance sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement.**	- L'apprenti lie/pique des couronnes sous guidance en se servant de matériaux indiqués ou assemblés personnellement. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti confectionne plusieurs couronnes d'une qualité constante.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer les prix des pièces de travail confectionnées de manière autonome et d'appliquer des affichages.**	- L'apprenti calcule des prix de manière autonome en se référant aux prix de vente. - L'apprenti applique des affichages.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat de son travail et de documenter son processus d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti produit le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures d'entretien convenables pour des plantes en pots.**	- L'apprenti connaît les exigences en matière d'entretien et il y répond de manière compétente. - L'apprenti détecte les anomalies affectant les plantes, comme les attaques parasitaires ou les marchandises détériorées, et il les signale à son supérieur.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Création de compositions florales 4 (FLOGE4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Création de compositions florales 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FLOGE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, floristische Werkstücke zu arbeiten und die technischen und gestalterischen Kriterien zu kennen und anzuwenden.**	Selbstständig und mit selbst zusammengestellten Werkstoffen werden folgende Werkstücke erarbeitet: - Gesteck (parallel, radial, frei) (Streuung mit Verdichtung/Gruppierung) - Strauß (Streuung mit Verdichtung/Gruppierung, Höhen und Tiefen) - Kranz (gebunden und gesteckt unter Beachtung des Helligkeitswertes) - Saisonale Bepflanzung Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Technische und gestalterische Kriterien sind bekannt und können erläutert werden. Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu kennen und die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Renaissance, Barock und Rokoko - Glas - Neuartige Gefäßmaterialien	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, nach vorgegebenem Schema die Kalkulation eines Werkstückes durchzuführen und maßstabgerecht zu skizzieren.**	Verkaufspreise werden anhand eines vorgegebenen Kalkulationsfaktor berechnet. Zeichenmaterialien stehen zur Verfügung. Werkstücke werden nach Vorgabe maßstabgerecht skizziert und koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 2 (FORHF2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale II**

Titre du module:	**Réalisation des coupes à plantes et de compositions florales saisonnières 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets saisonniers d'une qualité constante sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement et en tenant compte des formes d'agencement.**	- L'apprenti lie des bouquets avec un agencement asymétrique intérieur (regroupement, répartition avec compactage) sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement. - L'apprenti lie plusieurs bouquets d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des plantations de saison et de circonstance sous guidance en tenant compte d'aspects de plantation.**	- L'apprenti effectue des plantations saisonnières de manière compétente. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes piquées saisonnières d'une qualité constante sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement et en tenant compte des formes d'agencement.**	- L'apprenti confectionne des couronnes en agencement libre sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement. - L'apprenti confectionne plusieurs couronnes d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers d'une qualité constante sous guidance en se servant de matériaux assemblés personnellement et en tenant compte des formes d'agencement.**	- L'apprenti confectionne des arrangements sous guidance en appliquant des agencements radiaux, parallèles et libres et en se servant de matériaux assemblés personnellement. - L'apprenti confectionne plusieurs arrangements d'une qualité constante. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti connaît les différents matériaux des récipients et il les utilise conformément à leur affectation.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux végétaux et non végétaux avec précaution.**	- L'apprenti assure l'entretien des matériaux végétaux et non végétaux d'une manière convenable, prudente, soignée et rationnelle.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat de son travail et de documenter son processus d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti présente le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Entretien et aménagement d'espaces verts (RAPFL)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Entretien et aménagement d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RAPFL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Pflanzen der Raumbegrünung zu pflegen.**	- Kontrolle der Raumbegrünung - Wahl der Pflegemaßnahmen - Durchführung der Pflegemaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzenschutzprobleme zu erkennen und Gegenmaßnahmen zu erläutern.**	- Möglichkeiten zur Gesunderhaltung der Pflanzen - Pflanzenschutzprobleme in der Raumbegrünung - Gegenmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Pflanzen des Standardsortimentes für Raumbegrünung zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale - praxisrelevante Namen	3/4 der Pflanzen werden richtig erkannt und fachgerecht benannt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Ordner mit Modulunterlagen - Berichte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Aménagement de l'espace de vente (VERAU)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Aménagement de l'espace de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERAU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze der Warenpräsentation sowie der Schaufenster - und Ladengestaltung zu erklären.**	Funktionen und Ziele der Warenpräsentation und Ladengestaltung werden erläutert. Die Gestaltungsregeln werden erklärt. Die Grundüberlegungen zur Raumaufteilung werden dargestellt. Die Wirkung von Farben, Materialien und Düften wird erläutert. Hauptanforderungen an eine verkaufsfördernde Ladengestaltung werden genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, zu einem vorgegebenem Thema Informationen zusammenzustellen und eine Verkaufsraumgestaltung zu planen.**	Die Planungsunterlagen umfassen: - Fotomaterial - maßstabgerechte Grundrisszeichnung - Aufrisszeichnung von Teilelementen - Kostenkalkulation	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, zu einem vorgegebenem Thema Teile einer Verkaufsraumgestaltung auszuführen.**	Eine vorgegebene Teilarbeit wird geplant und ausgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Entretiens commerciaux (VERGE)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Entretiens commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERGE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Verkaufsgespra¨che zu fu¨hren.**	Die Phasen des Verkaufsgesprächs werden erläutert. Die Gesprächsphasen werden im Verkaufsgespräch situationsgerecht umgesetzt. Der Gesprächsverlauf wird an unterschiedliche Verkaufssituationen angepasst. Auf Einwände des Kunden wird reagiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Kunden fachgerecht zu beraten.**	Der Beratungsbedarf wird ermittelt. Die Beratung erfolgt kundenorientiert und verständlich. Kundenfragen werden beantwortet. Der Gesprächsverlauf wird an unterschiedliche Verkaufssituationen und Kunden angepasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine offene und freundliche Haltung gegenu¨ber den Kunden einzunehmen.**	Die Grundlagen der nonverbalen Kommunikation (Mimik, Gestik, Ko¨rperhaltung) werden angewandt. Die Grundlagen der verbalen Kommunikation (Artikulation und Stimmlage) werden umgesetzt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Préparer la vente en entreprise (FORHF3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Préparer la vente en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la présentation des marchandises au point de vente de manière compétente, sous guidance.**	- L'apprenti présente les plantes, les fleurs coupées ainsi que les produits de la gamme marginale sous guidance aux points de vente à l'intérieur et à l'extérieur. - L'apprenti manipule les matériaux ainsi que les substances utilisés avec précaution.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à l'aménagement de présentations en vitrines et aux points de vente en fonction des thèmes, respectivement des circonstances, et d'effectuer des tâches partielles simples dans ce contexte.**	- L'apprenti participe à l'aménagement de la présentation en vitrine et au point de vente. - L'apprenti effectue des tâches partielles simples de manière autonome.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'afficher les prix des marchandises conformément aux règles internes.**	- L'apprenti affiche les prix des marchandises en appliquant les règles internes. - L'apprenti se sert des outils internes habituels.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer convenablement avec les clients ainsi qu'avec ses collègues de travail et d'accomplir les missions qui lui sont confiées de manière responsable.**	- L'apprenti salue poliment ses supérieurs ainsi que les clients. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et il parle suffisamment fort. - L'apprenti accomplit les missions qui lui sont confiées d'une manière soignée et rationnelle.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Calculer les prix de vente et gérer l'entreprise (principes de base) (PREKA)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Calculer les prix de vente et gérer l'entreprise (principes de base)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**PREKA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Einkaufspreise zu ermitteln und zu vergleichen.**	Die Zahlungs- und Lieferbedingungen werden benannt und erläutert. Einzel- und Gesamtpreise werden ermittelt. Angebote werden hinsichtlich Zahlungs-, Lieferbedingungen und Preisen verglichen. Anfragen werden formuliert. Bestellungen werden formuliert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Verkaufspreise von floristischen Dienstleistungen und Produkten zu kalkulieren.**	Das Kalkulationsschema wird erläutert. Berechnungen werden anhand des Kalkulationsschemas durchgeführt. Der Kalkulationsfaktor wird erläutert und ermittelt. Mögliche Einflussfaktoren auf die Preisgestaltung werden dargestellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bei der Preiskalkulation nachvollziehbar vorzugehen.**	Der Rechenweg ist strukturiert. Das Vorgehen ist nachvollziehbar.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Participer à la vente en entreprise (FORHF4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Présentation et préparation de la vente de produits floraux**

Titre du module:	**Participer à la vente en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les règles internes habituelles au cours d'un entretien de vente en personne et/ou au téléphone.**	- L'apprenti connaît les règles de la communication habituelles en interne pour les entretiens de vente en personne et/ou au téléphone et il les applique.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux souhaits des clients.**	- L'apprenti prend connaissance des souhaits du client de manière ciblée et il y répond dans la mesure du possible.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer convenablement avec les clients ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti salue poliment ses collèges de travail, ses supérieurs ainsi que les clients. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et il parle suffisamment fort. - L'apprenti respecte les règles de la politesse.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Planifier et réaliser des verdissements de pièces (RAPLA)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des verdissements de pièces**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RAPLA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des conditions générales de verdissements de pièces.**	- L'élève prend connaissance de la commande du client. - L'élève prend connaissance des aspects essentiels de l'espace.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des verdissements de pièces et de présenter des plans intégraux.**	- L'élève analyse des verdissements de pièces existants dans des pièces, respectivement dans des circonstances, similaires. - L'élève planifie le verdissement d'une pièce. - L'élève présente sa planification.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des verdissements de pièces de manière compétente.**	- L'élève effectue soigneusement les travaux de plantation. - L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les plantes spécifiques du module.**	- L'élève identifie les caractéristiques, de même que les noms des plantes importants sur le terrain.	- L'élève a identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Design d`Intérieur (INRAU)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 2**

Titre du module:	**Design d`Intérieur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INRAU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, theoretische Inhalte zum Thema Innenraumgestaltung zu kennen und zu erläutern.**	Allgemein: • Ideen, Einfälle, Kreativität • Geschichtliche Entwicklung der Raumgestaltung und des Wohndesigns Farbgestaltung: • Farbwahrnehmung • Wirkung der Farben • Farbkomposition • Farbharmonien • Farbe in der Raumgestaltung Raumgestaltung: • Raumstimmung • Grundstruktur legen • Raumgliederung • Raumproportionen • Kunst im Raum • Positionierung der Möbel • Platzierung von Pflanzen und Zierobjekten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung mögliche Wege der Visualisierung zu kennen und zu erstellen.**	Moodboard (analog) Teilskizzen Grundriss im Maßstab Modellbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung die Gestaltung eines Wohnraums zu planen und die Ausarbeitung zu präsentieren.**	Planung unter Anwendung der gelernten theoretischen Inhalte Visualisierung anhand eines gewählten Mediums Präsentation	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Vente et conseil au client en entreprise 1 (FORHF5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente de produits floraux**

Titre du module:	**Vente et conseil au client en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de communiquer convenablement avec les clients et de les conseiller d'une manière pertinente et compétente.**	- L'apprenti prend connaissance des souhaits ou des conseils demandés par le client et il présente une sélection appropriée. - L'apprenti dispense les explications ainsi que les informations requises.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mener des entretiens de vente.**	- L'apprenti mène des entretiens en personne et/ou au téléphone. - L'apprenti mène l'entretien d'une manière axée sur le client.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir du système de caisse sous guidance.**	- L'apprenti comprend la manipulation des systèmes de caisses internes dans des circonstances de vente quotidiennes. - L'apprenti manipule le système de caisse sous guidance au cours de ventes quotidiennes.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Marketing floristique (MARKE)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente de produits floraux**

Titre du module:	**Marketing floristique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, aktuelle Marktentwicklungen und Trends darzustellen.**	Recherche und Darstellung von Marktentwicklungen und Trends Ru¨ckschlu¨sse auf den Floristikbetrieb oder den floristischen Sektor	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Betriebskonzepte zu unterscheiden und zu analysieren.**	Vorstellung und Diskussion von Betriebskonzepten bzw. -strategien im floristischen Sektor Analyse der inner- und außerbetrieblichen Einflussfaktoren	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen des Marketings in die Betriebskonzeption einzubeziehen.**	Darstellung von Marketing als Querschnittsfunktion Erklärung des Marketingkreislaufs Ausgestaltung der Marketingmaßnahmen: Product, Price, Place, Promotion Analyse der Marketinginstrumente in den unterschiedlichen Konzepten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ga¨ngige Betriebsformen zu unterscheiden.**	Ga¨ngige Betriebsformen mit deutschen und franzo¨sischen Bezeichnungen sowie Abku¨rzungen Grundlegende Merkmale der einzelnen Betriebsformen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, grundlegende betriebswirtschaftliche Begriffe und Dokumente zu erklären.**	Grundlegende betriebswirtschaftliche Begriffe und Kennzahlen: Umsatz, Gewinn, Kosten, Produktivität, Wirtschaftlichkeit, Rentabilität Zentrale Dokumente der Buchfu¨hrung: Inventur und Inventar, Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Vente et conseil au client en entreprise 2 (FORHF6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente de produits floraux**

Titre du module:	**Vente et conseil au client en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance de réclamations, de les gérer et de les transmettre conformément aux instructions internes.**	- L'apprenti prend connaissance du motif de la réclamation et il l'apprécie. - L'apprenti gère la réclamation ou il la transmet en appliquant les méthodes habituelles en interne.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se servir du système de caisse de manière autonome.**	- L'apprenti manipule le système de caisse de manière autonome au cours de ventes quotidiennes.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente et à l'organisation de missions de clients d'envergure.**	- L'apprenti participe à des entretiens avec des clients et éventuellement à des rendez-vous à l'extérieur dans le contexte de missions de clients d'envergure. - L'apprenti participe à l'exécution des travaux (sur place). - L'apprenti effectue des travaux partiels de manière autonome.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti travaille d'une manière soignée et responsable dans le contexte de la vente.**	- L'apprenti gère les informations concernant les clients de manière responsable. - L'apprenti adopte une attitude polie et serviable à l'égard des clients.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Création de compositions florales 5 (FLOGE5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Création de compositions florales 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
6	1	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Ein Dossier wird anhand der Leittextmethode erarbeitet. Ein Fachgespräch überprüft die erworbenen Kenntnisse.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, floristische Werkstücke zum Thema Trauer- und Gedenktagsfloristik zu arbeiten und die technischen und gestalterischen Kriterien zu kennen und anzuwenden.**	Folgende Werkstücke werden in verschiedenen Techniken gearbeitet: • Gepflanzte oder gesteckte Arbeiten zur Gedenktagsfloristik • Trauerstraußformen • Trauerkränze • Urnenschmuckformen • Sargschmuckformen • Gerbe Nennung und Anwendung technischer und gestalterischer Kriterien.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, selbstständig ein Werkstück aus dem Bereich Trauerfloristik zu planen, auszuführen und zu bewerten.**	• Recherche und Sammlung von Informationen • Materialliste • Kalkulation • maßstabgerechte Skizze • gestalterische Analyse • Fachgespräch • Ausführung der geplanten Arbeit • Erkennung eventueller Fehler • Nennung und ggf. Umsetzung von Verbesserungsvorschlägen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, theoretische Inhalte zu kennen und ein Dossier zu erstellen.**	Trauerbänder und Accessoires Kranzproportionen, Kranzprofile, Gestaltungsstil: vegetativ Symbolik der Werkstoffe und Farben in der Trauerfloristik Farbanwendungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Réaliser des compositions de deuil dans l'entreprise (FORHF7)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Réaliser des compositions de deuil dans l'entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une pièce de travail plantée de manière compétente à l'occasion de journées de commémoration.**	- L'apprenti applique les différents styles de décoration (végétatif, décoratif) pour réaliser une pièce de travail plantée.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une couronne funèbre.**	- L'apprenti confectionne une couronne funèbre. - L'apprenti applique le rapport des proportions du nombre d'or en tenant compte de la luminosité et des contours. - L'apprenti annote et applique un ruban de deuil.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une décoration d'urne.**	- L'apprenti confectionne plusieurs formes de décorations d'urnes.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une décoration de cercueil, une gerbe ainsi qu'un bouquet funèbre.**	- L'apprenti confectionne une décoration de cercueil tombante. - L'apprenti confectionne une gerbe (coussin) avec un ruban imprimé approprié. - L'apprenti confectionne plusieurs formes de bouquets funèbres.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer le résultat de son travail et de faire des propositions d'amélioration de manière autonome.**	- L'apprenti discute du résultat du travail avec le formateur. - L'apprenti constate les erreurs. - L'apprenti fait des propositions d'amélioration du travail de manière autonome et ces propositions produisent une amélioration manifeste.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'analyser sa méthode de travail et de la documenter dans le carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est complet, compréhensible et propre. - L'apprenti présente le carnet d'apprentissage dans le respect des délais.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir les prix de pièces de travail en se référant à des listes de matériel et de matériaux et de les soumettre au formateur.**	- L'apprenti établit une liste de matériel et de matériaux. - L'apprenti désigne les matériaux par leurs noms botaniques. - L'apprenti calcule le prix de l'offre.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Création de compositions florales 6 (FLOGE6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Création de compositions florales 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOGE6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Horticulture
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail d'art floral dans le contexte nuptial, de connaître les critères techniques et conceptuels et de les appliquer.**	- L'élève produit les pièces de travail suivantes en appliquant différentes techniques: o un bouquet de mariée rond, o un bouquet de mariée tombant, o d'autres formes de bouquets de mariées, o des formes de décorations d'automobiles, o des formes de décorations de locaux, o des formes de décorations de tables. - L'élève désigne des critères techniques et conceptuels et il les applique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire et d'évaluer une pièce de travail du domaine nuptial de manière autonome.**	- L'élève recherche et réunit des informations. - L'élève établit une liste de matériel. - L'élève effectue une estimation. - L'élève établit une esquisse à l'échelle. - L'élève effectue une analyse conceptuelle. - L'élève mène un entretien professionnel. - L'élève exécute le travail prévu. - L'élève constate des erreurs éventuelles. - L'élève propose des améliorations et il les effectue le cas échéant.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître des matières théoriques et de constituer un dossier.**	- L'élève connaît les matières suivantes: o les fils ainsi que leur utilisation dans l'art foral du domaine nuptial, o les outils techniques servant aux décorations d'automobiles, de locaux et de tables, o les valeurs symboliques des matériaux et des couleurs dans l'art floral nuptial, o les différentes formes de robes de mariées, o la typologie des mariées, o les compositions de couleurs, o l'action de couleurs, o les caractéristiques principales des époques de styles: le classicisme, le Biedermeier, l'art nouveau, le Bauhaus. - Les documents de cours sont complets et font état de visuels des pièces de travail produites avec des rapports d'activités, des réflexions ainsi que des analyses conceptuelles (au moins quatre).	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des matériaux de la gramme de produits élargie par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne les matériaux de la liste indiquée dans le programme par leurs noms allemands et botaniques (espèce/variété). - L'élève établit des fiches de plantes en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Réaliser des compositions de mariage dans l'entreprise (FORHF8)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Composition florale III**

Titre du module:	**Réaliser des compositions de mariage dans l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHF8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16		- Maître de cours spéciaux / Horticulture - Travaux pratiques
16		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un bouquet de mariée rond sous guidance en appliquant différentes techniques.**	- L'apprenti confectionne un bouquet de mariée rond en appliquant différentes techniques.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un bouquet de mariée tombant sous guidance.**	- L'apprenti confectionne un bouquet de mariée tombant en tenant compte des indications.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une décoration d'automobile.**	- L'apprenti confectionne différentes formes de décorations d'automobiles en suivant les indications.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser les décorations d'une pièce et d'une table.**	- L'apprenti confectionne différentes formes de décorations de pièces et de décorations de tables.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son processus d'apprentissage et de le documenter dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente ses travaux en se référant à des documents appropriés (carnet d'apprentissage).	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir les prix de pièces de travail en se référant à des listes de matériel et de matériaux et de les soumettre au formateur.**	- L'apprenti établit une liste de matériel et de matériaux. - L'apprenti désigne les matériaux par leurs noms botaniques. - L'apprenti estime le prix de l'offre.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti assume les tâches qui sont confiées et il adopte une attitude responsable et loyale à l'égard de son entreprise.**	- L'apprenti comprend les tâches qui lui sont confiées et il les accomplit d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti assume des responsabilités. - L'apprenti agit dans l'intérêt de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport de stage.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux en entreprise.**	- L'élève accomplit les missions d'une manière soignée et responsable. - L'élève observe la discipline au travail. - L'élève respecte les délais convenus.	- L'élève a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs, de ses collègues et des clients.**	- L'élève observe les règles de la politesse.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport de stage.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux en entreprise.**	- L'élève accomplit les missions d'une manière soignée et responsable. - L'élève observe la discipline au travail. - L'élève respecte les délais convenus.	- L'élève a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs, de ses collègues et des clients.**	- L'élève observe les règles de la politesse.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des fleuristes (fm) - Fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des énoncés de missions de manière théorique et d'identifier des plantes ainsi que des fleurs coupées.**	- L'élève répond à des questions de théorie. - L'élève détermine des plantes ainsi que des fleurs coupées de la gamme de produits indiquée.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des missions indiquées.**	- L'élève détermine les matériaux ainsi que le matériel requis. - L'élève établit une liste des prix de vente. - L'élève détermine des pièces de travail. - L'élève établit des esquisses. - L'élève mène un entretien professionnel. - L'élève utilise des outils de communication verbale et non verbale.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de fleuriste sur le terrain.**	- L'élève exécute le travail de manière compétente. - L'élève considère des critères techniques et conceptuels. - L'élève travaille de manière ergonomique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat.**	- L'élève désigne des critères techniques et conceptuels. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève constate des erreurs et il propose des améliorations.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Saisir la production alimentaire locale (LOKAL-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir la production alimentaire locale**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOKAL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture / Floriculteur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de classer des légumes.**	- Définition des légumes - Parties comestibles des plantes - Importance des cultures maraîchères - Légumes de saison	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la situation de la production maraîchère au Luxembourg.**	- Principales cultures maraîchères - Orientations différentes des exploitations (agriculture solidaire, cultures de légumes de plein champ, jardiniers marchands, institutions sociales) - Options de vente - Labels et initiatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer son impact sur l'empreinte écologique.**	- Empreinte écologique et identification sur le terrain. - Mesures servant à réduire l'empreinte écologique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet.**	- Choix des sujets - Réalisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet.**	- Critères d'évaluation - Présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales (KULNA-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**KULNA-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants de plantes alimentaires et de décrire leur importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire.**	- L'élève subdivise des plantes alimentaires. - L'élève désigne des composants valorisants. - L'élève décrit l'importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire. - L'élève désigne des composants nocifs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des composants importants ainsi que l'effet de plantes médicinales indiquées.**	- L'élève désigne des composants de plantes médicinales. - L'élève désigne l'effet de plantes médicinales. - L'élève désigne des plantes médicinales ainsi que des plantes vénéneuses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de mesures de culture et de traitement sur les composants de plantes alimentaires.**	- L'élève désigne l'impact de mesures de culture sur les composants de plantes alimentaires. - L'élève désigne l'impact du traitement de plantes alimentaires sur les composants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions spécifiques aux modules en équipe.**	- L'élève participe à l'organisation et à la répartition des tâches. - L'élève se concerte avec les autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Production de graines (SAMBA-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de graines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAMBA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale - Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le développement de la production de graines.**	- La domestication de plantes sauvages depuis le début de l'agriculture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs de la reproduction de semences.**	- Le maintien de variétés en fonction de descriptions de variétés - Les affectations de semences reproduites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements botaniques de la production de graines.**	- L'appartenance à une famille, le cycle de vie, la pollinisation ainsi que la fécondation - Les risques d'entrecroisement avec des variétés de plantes allogames	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et de mettre en pratique les aspects fondamentaux de la récolte et du conditionnement de semences sur le plan du travail.**	- La récolte, le séchage et le nettoyage des semences - Les connaissances du matériel et de l'outillage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et de mettre en pratique les aspects fondamentaux du contrôle de la qualité et de l'entreposage de semences sur le plan du travail.**	- Les contrôles de la qualité (échantillons de germes) - Les conditions d'entreposage de semences - Les méthodes ainsi que les aspects techniques de l'entreposage des semences	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Saisir des nouvelles formes de jardinage et d`horticulture (GARFO-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des nouvelles formes de jardinage et d`horticulture**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**GARFO-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution historique des différentes formes de jardins.**	- Rétrospective historique - jardin d'autosubsistance, jardin de marché, horticulture professionnelle - jardins destinés aux démunis, jardins ouvriers, parcelles de jardins, jardins de la victoire - Formes de jardins actuelles - jardins familiaux, jardins communautaires - jardins pédagogiques et thérapeutiques - jardins de démonstration et de collection - agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire de nouvelles formes de jardins ainsi que de nouvelles formes de jardinage.**	- L'élève désigne des raisons de l'évolution de nouvelles formes de jardins. - L'élève distingue les orientations commerciale et non commerciale. - L'élève considère des aspects sociétaux. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution de nouvelles formes de jardins au Luxembourg et dans la Grande Région.**	- L'élève désigne des initiatives ainsi que des projets d'actualité. - L'élève désigne des tendances de développement à venir. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Saisir des concepts de jardins thérapeutiques (HELGA-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des concepts de jardins thérapeutiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HELGA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Horticulture
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des jardins de plantes médicinales ainsi que des jardins aux herbes.**	- L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences entre des jardins de plantes médicinales et des jardins aux herbes. - L'élève avance des exemples sélectionnés d'herbes, respectivement de plantes médicinales. - L'élève avance des exemples sélectionnés de jardins aux herbes, respectivement de jardins de plantes médicinales.	- L'élève a correctement répondu aux deux tiers des énoncés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'hortithérapie ainsi que ses domaines d'application importants.**	- L'élève établit un aperçu de la diversité des méthodes d'hortithérapie. - L'élève établit un aperçu des groupes cibles et de leurs besoins spécifiques.	- L'élève a correctement expliqué les méthodes d'hortithérapie essentielles. - L'élève a correctement décrit les groupes cibles essentiels ainsi que leurs besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des exemples sélectionnés de jardins thérapeutiques.**	- L'élève avance des exemples de jardins thérapeutiques.	- L'élève présenté deux jardins thérapeutiques différents d'une manière fondamentalement compréhensible et agréable (en suivant les indications).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet personnel.**	- L'élève réalise un projet en équipe.	- L'élève a assumé des missions partielles d'une manière fondamentalement responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Module de préparation Anglais 1 (ANPRE1-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines (SOSAM-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**SOSAM-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs ainsi que les méthodes de la culture de plantes.**	- Objectifs de la culture de plantes - Méthodes de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés.**	- Variétés et exemples	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués du maintien des variétés et de les mettre en pratique.**	- Propriétés des variétés et différences - Catalogues de semences et descriptions officielles des variétés - Sélection de porte-graines en fonction des descriptions de variétés (prospection)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués de la culture de porte-graines et de les mettre en pratique.**	- Différents porte-graines - Culture de porte-graines d'un an - Entreposage et entretien des porte-graines de deux ans en hibernation - Repiquage et culture de porte-graines de deux ans - Mesures de culture particulières	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Module de préparation Anglais 2 (ANPRE2-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer des connaissances des plantes (PLAKE)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des connaissances des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAKE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Enseignant / Horticulture
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Salle de classe
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente.**	- Description de composants des plantes et de leurs missions respectives en employant le vocabulaire professionnel: o la fleur, o les feuilles, o la tige du bourgeon, o la racine.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Nom habituel, avec le nom de famille en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques.**	- Nom botanique complet	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Documentation de plantes indiquées (dossier, fiches, Florasoft)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes (PLAWA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAWA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen des Pflanzenwachstums zu erfassen und zu erklären.**	- Vegetatives Wachstum - Generatives Wachstum	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Wachstumsfaktoren der Pflanzen zu erklären.**	- Licht - Wasser - Temperatur - Nährstoffe - Luft	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden physiologischen Prozesse der Pflanzen zu erklären.**	- Fotosynthese - Atmung - Wasserhaushalt - Nährstoffaufnahme und -transport	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss der Wachstumsfaktoren auf Pflanzenwachstum und Pflanzenentwicklung zu beschreiben.**	- Einfluss der Wachstumsfaktoren auf das Pflanzenwachstum bewerten - Beobachtungsprotokolle	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Effectuer une reproduction (VERDU)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer une reproduction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VERDU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Serre/Alentours
2	1	- Salle de classe
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, vegetative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	- Vegetative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, generative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	Generative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Topfarbeiten durchzuführen.**	- Topfen - Ausstellen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze der Arbeitssicherheit und Ergonomie zu erklären und anzuwenden.**	- Arbeitskleidung - Arbeitsplatzorganisation - Sorgfalt, Ordnung und Sauberkeit - Umgang mit Materialien, Werkzeugen und Geräten - ergonomisches Arbeiten - Gefahrenquellen und -stoffe	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Arbeitsberichte (inkl. Bedarfsberechnungen)	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 1 (BEGAR1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEGAR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations arithmétiques de base.**	- Opérations arithmétiques de base - Calculs avec des fractions - Calculs avec des moyennes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des unités de mesure importantes sous l'aspect professionnel.**	- Unités importantes sous l'aspect professionnel - Conversions - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- Longueurs et périmètres - Surfaces - Volumes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations faciles.**	- Calcul mental facile - Calculs avec des tableaux comme accessoires simples - Evaluation de proportions et d'ordres de grandeurs - Arrondissements vers le haut et vers le bas - Etablissement d'une relation avec la réalité - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles avec des règles de trois.**	- Etablissement d'une règle de trois - Résultat arrondi à l'unité - Résultat extrait directement de l'équation proportionnelle	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles avec des pourcentages.**	- Formule de base et attributions - Détermination du pourcentage - Détermination de la valeur en pourcentage - Détermination de la valeur de base	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Les médias dans le domaine de l'horticulture (MEDGA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Les médias dans le domaine de l'horticulture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDGA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de collaborer en se servant d'outils numériques.**	- Fonctions de base et réglages de base des appareils numériques - Fonctions de base de la suite Office 365 - Utilisation d'options de communication et de coopération numériques - Echange et partage de données, d'informations et de matières numériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations importantes sous l'aspect professionnel, de les évaluer et de les réunir.**	- Détermination des informations requises - Gestion des sources d'information - Elaboration de stratégies de recherche - Résumé d'informations - Analyse, comparaison et évaluation critique des informations - Nomes de la mention des sources	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un exposé et de le présenter.**	- Règles de base de la préparation de présentations - Fonctions de base du logiciel Powerpoint - Règles de base de la présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents textes et de les rendre disponibles.**	- Utilisation de modèles - Fonctions de base de logiciels de traitement de texte - Curriculum vitae et lettres de candidature	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 2 (BEGAR2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BEGAR2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations habituelles sur le terrain.**	- Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des règles de trois.**	- Règles de trois simples et composées - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des pourcentages.**	- Formule de base et conversions - Pourcentages et dixièmes de pourcentages - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des besoins importants sur le terrain.**	- Semences et matériel de multiplication - Substrat - Surface cultivée	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Appliquer des aspects botaniques spécifiques (BOTAS)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des aspects botaniques spécifiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOTAS**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les interactions de processus physiologiques et de facteurs de croissance.**	- Impact de la lumière et de la température sur la photosynthèse - Impact de la lumière et de la température sur la respiration - Interaction entre la photosynthèse et la respiration	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les plantes en se référant à leurs propriétés essentielles (y compris aux métamorphoses). - L'élève subdivise des plantes en groupes avec des exigences semblables en se référant aux exigences concernant les emplacements.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels. - Noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer un herbier et de le présenter.**	- L'élève assemble des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser des cultures en pots (TOPKU)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Réaliser des cultures en pots**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOPKU**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Topfkulturen zu erklären.**	- Überblick über Topfkulturen - Kulturablauf ausgewählter Hauptkulturen - Substrate - Bedarfsberechnungen - Kulturführung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Topfkulturen fachgerecht durchzuführen und für den Verkauf aufzubereiten.**	- Vermehrung - Pflege der Jungpflanzen - Topfen und Ausstellen - Pflege der Topfkulturen - Abräumen und Aufbereiten - Ergonomie und Arbeitssicherheit - Umgang mit Pflanzen und Geräten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulspezifischen Kulturen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsphasen - botanische (praxisrelevante) Namen	3/4 der Pflanzen werden richtig erkannt und fachgerecht benannt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Arbeitsberichte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	- Überblick über abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome - Überblick über biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réaliser des cultures en pleine terre (BODKU)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Réaliser des cultures en pleine terre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BODKU**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4		- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des cultures en pleine terre.**	- Aperçu des cultures en pleine terre - Méthode de culture - Progression de la culture - Science du sol - Détermination des quantités requises	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les cultures en pleine terre de manière compétente, de les récolter et de les conditionner.**	- Multiplication - Entretien des jeunes plants - Traitement/amélioration du sol - Semis direct/repiquage - Mesures d'entretien - Récolte et conditionnement - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des instruments	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations des cultures importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Préparer et effectuer la vente (VERVO)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente**

Titre du module:	**Préparer et effectuer la vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERVO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les produits des récoltes, les plantes ainsi que les matériaux.**	- Présentation favorisant la promotion des ventes - Présentation favorisant le maintien de la qualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer des prix de vente.**	- Types de coûts - Schéma de calcul - Facteur de calcul	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de vente simples.**	- Phases d'un entretien - Conseils requis et informations nécessaires - Communication verbale et non verbale	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la circulation des marchandises en interne.**	- Entrée des marchandises - Sortie des marchandises - Gestion des marchandises	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique (GETEC)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GETEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de la culture en serre.**	- Utilité de la culture en serre - Effet de serre, - Formes de cultures en serre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de serres.**	- Propriétés de plusieurs modes de construction - Composants de la structure d'une serre ainsi que leurs missions	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement d'une serre.**	- Surfaces de culture - Systèmes de chauffage - Ventilation - Irrigation et fertilisation - Eclairage complémentaire - Ombrages et écrans thermiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la climatisation de serres.**	- Commande de - la température, - la lumière, - l'humidité de l'air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le bilan énergétique d'une serre.**	- Alimentation énergétique - Economies d'énergie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cultiver les cultures de l'hiver (WINKU)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Cultiver les cultures de l'hiver**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WINKU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements des cultures de plantes ornementales en automne et en hiver.**	- Gammes de plantes ornementales pour l'automne et pour l'hiver - Progression des principales cultures sélectionnées - Gestion des cultures - Détermination des besoins	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux de culture de manière compétente et de conditionner les cultures pour la vente.**	- Multiplications - Entretien des jeunes plants - Mise en pots et exposition - Entretien des cultures en pots - Défrichage et conditionnement - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des appareils	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aspects de la qualité des plantes ornementales et de décrire des mesures de maintien de la qualité.**	- Qualité extérieure - Qualité intérieure - Mesures de maintien de la qualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures spécifiques du module.**	- Caractéristiques distinctives aux différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes (NUTRI)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUTRI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les effets des nutriments.**	- Les nutriments en tant que facteurs de croissance - Lois de la croissance - Signes de carence et symptômes d'excédents - Cycle de l'azote	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la fertilisation.**	- Utilité de la fertilisation - Variétés de fertilisants - Méthodes de fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la détermination des fertilisants.**	- Besoins nutritifs des cultures - Analyse du sol/analyse des substrats - Détermination des fertilisants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects écologiques de la fertilisation.**	- Impacts écologiques - Fabrication des fertilisants - Pertes de nutriments - Fertilisation du sol et des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes (PHYTO1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	Abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome Biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Pflanzenschutz-Maßnahmen zu unterscheiden.**	Pflanzenschutzmaßnahmen: vorbeugend kurativ	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Schadursachen und Pflanzenschutzmaß-nahmen zu erklären.**	Ausgewählte Kulturen mit wichtigen Schadursachen, Symptomen und Pflanzenschutzmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Strategien des Pflanzenschutzes zu unterscheiden.**	Gesetzliche Grundlagen Integrierter Pflanzenschutz Pflanzenschutz im biologischen Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Travailler en entreprise 1 (FORFC1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures courantes**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire. - L'apprenti fait preuve de précaution. - L'apprenti affiche un sens des responsabilités.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti fait preuve d'esprit d'équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Travailler en entreprise 2 (FORFC2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures courantes**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire. - L'apprenti fait preuve de précaution. - L'apprenti affiche un sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti fait preuve d'esprit d'équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Entretenir de simples aménagements d'espaces verts (RAPFL)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Entretenir de simples aménagements d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RAPFL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2		- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'entretenir les plantes d'un aménagement d'espace vert.**	- Contrôle de l'aménagement de l'espace vert - Sélection des mesures d'entretien - Application des mesures d'entretien	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes phytosanitaires et de désigner des mesures à appliquer en conséquence.**	- Options pour le maintien de la santé des plantes - Problèmes phytosanitaires de l'aménagement d'un espace vert - Mesures à appliquer en conséquence	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les plantes de la gamme standard pour l'aménagement d'un espace vert.**	- Caractéristiques - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Planifier et réaliser des plantations (BEPLA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des plantations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEPLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2		- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des conditions générales pour les plantations.**	- Souhaits du client - Aspects essentiels de l'emplacement	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des plantations.**	- Sélection des plantes en fonction de la mission et des conditions de l'emplacement - Détermination des quantités de plantes requises - Planification de l'organisation du travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les plantations de manière compétente.**	- Plantations en pots à l'extérieur - Plantations en plates-bandes - Exécution des plantations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les cultures ainsi que les mauvaises herbes spécifiques au module.**	- Caractéristiques - Dénominations des cultures, respectivement des mauvaises herbes, importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et des parties de plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts (RAPLA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RAPLA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des conditions générales de verdissements de pièces.**	- L'élève prend connaissance de la commande du client. - L'élève prend connaissance des aspects essentiels de l'espace.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des verdissements de pièces et de présenter des plans intégraux.**	- L'élève analyse des verdissements de pièces disponibles dans des pièces, respectivement dans des circonstances, similaires. - L'élève planifie le verdissement d'une pièce. - L'élève présente sa planification.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des verdissements de pièces de manière compétente.**	- L'élève effectue soigneusement les travaux de plantation. - L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les plantes spécifiques du module.**	- L'élève identifie les caractéristiques, de même que les noms des plantes importants sur le terrain.	- L'élève a identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles (GERMA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des outils, machines et installations horticoles 1**

Titre du module:	**Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation simples sur des instruments horticoles indiqués.**	- L'élève connaît les travaux de maintenance et de réparation typiques. - L'élève constate les besoins de maintenance et d'entretien. - L'élève effectue la maintenance, respectivement l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des lubrifiants ainsi que des produits accessoires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits accessoires requis aux machines respectives. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable est capable de travailler d'une manière sereine et ergonomique.**	- Consignes en matière de sécurité - Principes fondamentaux de l'ergonomie - Organisation du poste de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 1 (PLAZI1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAZI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Kulturen von der Vermehrung bis zur Vermarktung unter Anleitung zu planen.**	- Informationen einholen, vergleichen und auswählen - Planung von konkreten Kulturen - Eingliederung der Kulturen in den jährlichen Kulturablauf bzw. den Flächenbelegungsplan	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Maßnahmen zu bestimmten Produktionsverfahren durchzuführen, zu kontrollieren und zu dokumentieren.**	- Kulturarbeiten - Maßnahmen zur Kultursteuerung - Mutterpflanzenhaltung - Kulturtagebuch	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulrelevanten Pflanzen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsstadien - Botanische (praxisrelevante) Namen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, anbaurelevante Informationen wiederzugeben.**	- Botanische Grundlagen - Kulturspezifische Daten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Appliquer des mesures phytosanitaires (PHYTO2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Appliquer des mesures phytosanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des causes de dégradations ainsi que des mesures phytosanitaires.**	- Causes de dégradations abiotiques et symptômes correspondants - Causes de dégradations biotiques et symptômes correspondants - Mesures préventives - Mesures curatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit phytosanitaire approprié.**	- Contrôle des homologations - Indication - Critères de sélection - Risques - Protection de l'environnement - Protection des utilisateurs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des produits phytosanitaires.**	- Obligations d'information avant l'utilisation - Détermination des quantités requises et du dosage - Manipulation et mesures de sécurité au cours de l'application - Manipulation et mesures de sécurité au cours de la pulvérisation - Manipulation et mesures de sécurité au cours des travaux complémentaires - Rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la protection intégrée des plantes en se référant à des exemples.**	- Avantages des produits phytosanitaires chimiques - Inconvénients des produits phytosanitaires chimiques - Principes de la protection intégrée des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects indiqués de la législation en matière de protection des plantes au Luxembourg.**	- Produits phytosanitaires comparés aux biocides - Procédure de l'homologation de produits phytosanitaires - Produits phytosanitaires illégaux - Catalogue des sanctions en cas d'infractions à la législation - Zones de protection des eaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Cultiver et utiliser des plantes ornamentales (ZIPFL)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Cultiver et utiliser des plantes ornamentales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZIPFL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Arbeiten fachgerecht zu planen und durchzuführen.**	- Kulturplanung o Recherche zur geplanten Kultur o Bedarfsberechnungen o Anlegen und Pflege von Zierpflanzenkulturen o Bepflanzungen - Vermehrungsmethoden - Ergonomie & Arbeitssicherheit - Effizienz und Arbeitsorganisation - Kontrolle & Korrekturen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeiten und Leistungen zu bewerten.**	- Fachbegriffe - Fachgespräche	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, notwendige Pflegearbeiten zu erkennen und notwendige Maßnahmen durchzuführen.**	- Unterschiedliche Bewässerungsmethoden - Stutzen, Stäben, Rücken, Ausputzen, Rückschnitt, … - Düngung - Belichtung / Schattierung - Belüftung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Auffälligkeiten an Pflanzen zu erkennen, zu benennen sowie mögliche Ursachen und mögliche Behandlungen zu nennen.**	- Abiotischen Schadsymptome - Biotischen Schadsymptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 2 (PLAZI2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAZI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Kulturarbeiten zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	- Planung der Kulturarbeiten und Organisationen der Arbeit - Ergonomie, Arbeitssicherheit und Effizienz - Arbeiten fachgerecht durchführen - Kontrolle der durchgeführten Arbeiten - Bewerten der eigenen Leistung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Produktionsverfahren zu beschreiben.**	- Anzuchtverfahren - Kulturstandort - Kulturmaßnahmen - Konventioneller und biologischer Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulrelevanten Pflanzen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsstadien - Botanische (praxisrelevante) Namen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, anbaurelevante Informationen wiederzugeben.**	- Botanische Grundlagen - Kulturspezifische Daten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Expliquer la gestion durable (NACWI)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer la gestion durable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NACWI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement durable.**	- Explication de la notion de développement durable - Evolution de la pensée écologique - Conférences et accords internationaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les possibilités de la gestion durable dans la production horticole.**	- Les trois piliers au sein de l'entreprise: aspects écologiques, économiques et sociaux - Le développement durable dans le contexte de la gestion des outils de production (application des quatre R) - Contexte légal concernant la protection des plantes ainsi que la fertilisation (lois sur la protection des plantes, la protection des eaux et la protection de l'environnement)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la gestion durable dans la production horticole en se référant à des exemples concrets.**	- Recherche o Aspects techniques o Aspects économiques o Contexte légal - Dossier et présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents contextes d'actualité concernant la production alimentaire.**	- Changement climatique - Diminution de la biodiversité - Erosion du sol - Gaspillage alimentaire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1 (BEWIR1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- L'économie en tant que notion professionnelle - Le circuit économique - La gestion d'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer l'horticulture de production sous l'aspect économique.**	- L'évolution dans l'histoire - Les secteurs économiques - L'importance économique de l'horticulture de production au Luxembourg	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- Les recettes et les dépenses - L'économie durable - Les pertes et profits - Les amortissements et les investissements - L'importance des innovations et du développement continu	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les coûts d'une entreprise de production horticole et de les distinguer.**	- Les types de coûts: les coûts de matériel, les coûts de main-d'œuvre, les coûts des machines, les coûts immobiliers - Les coûts généraux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la rentabilité d'une culture.**	- La définition et la détermination de la marge de contribution - Des conclusions concernant la rentabilité d'une culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2 (BEWIR2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer un marché.**	- Marché - Offre - Demande - Prix - Tendances	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les évolutions du marché des produits végétaux au Luxembourg.**	- Habitudes de consommation - Habitudes d'achat - Tendances - Constats concernant le secteur horticole	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire plusieurs variétés de la commercialisation.**	- Commercialisation directe - Commercialisation indirecte	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les bases du marketing.**	- Le marketing en tant que fonction transversale - Le circuit du marketing - Les actions de marketing	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Travailler en entreprise 3 (FORFC3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Travailler en entreprise 4 (FORFC4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les aspects théoriques de l'énoncé de la mission.**	- L'élève analyse des questions théoriques concernant l'énoncé de la mission.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'accomplissement de la mission.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de manière compétente (par exemple avec des calculs, la détermination du matériel et des outils requis ou la planification horaire).	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie des plantes indiquées.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission.**	- L'élève accomplit la mission en suivant les indications sous les aspects - de l'organisation, - de l'exécution, - du contrôle.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat et de l'expliquer.**	- L'élève explique le résultat en se référant aux critères indiqués.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Saisir la production alimentaire locale (LOKAL-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir la production alimentaire locale**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOKAL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture / Floriculteur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de classer des légumes.**	- Définition des légumes - Parties comestibles des plantes - Importance des cultures maraîchères - Légumes de saison	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la situation de la production maraîchère au Luxembourg.**	- Principales cultures maraîchères - Orientations différentes des exploitations (agriculture solidaire, cultures de légumes de plein champ, jardiniers marchands, institutions sociales) - Options de vente - Labels et initiatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer son impact sur l'empreinte écologique.**	- Empreinte écologique et identification sur le terrain. - Mesures servant à réduire l'empreinte écologique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet.**	- Choix des sujets - Réalisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet.**	- Critères d'évaluation - Présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Modules de préparation mathémathiques (RECHN-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modules de préparation mathémathiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RECHN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des opérations arithmétiques de base à des données habituelles sur le terrain.**	- Opérations arithmétiques de base - Calculs avec des fractions - Calculs avec des moyennes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des unités de mesure importantes sous l'aspect professionnel.**	- Unités importantes sous l'aspect professionnel - Conversions - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes importants sous l'aspect professionnel.**	- Longueurs et périmètres - Surfaces - Volumes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations faciles.**	- Calcul mental facile - Calculs avec des tableaux servant d'accessoires simples - Evaluation de proportions et d'ordres de grandeurs - Arrondissements vers le haut et vers le bas - Etablissement d'une relation avec la réalité - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales (KULNA-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KULNA-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants de plantes alimentaires et de décrire leur importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire.**	- L'élève subdivise des plantes alimentaires. - L'élève désigne des composants valorisants. - L'élève décrit l'importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire. - L'élève désigne des composants nocifs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des composants importants ainsi que l'effet de plantes médicinales indiquées.**	- L'élève désigne des composants de plantes médicinales. - L'élève désigne l'effet de plantes médicinales. - L'élève désigne des plantes médicinales ainsi que des plantes vénéneuses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de mesures de culture et de traitement sur les composants de plantes alimentaires.**	- L'élève désigne l'impact de mesures de culture sur les composants de plantes alimentaires. - L'élève désigne l'impact du traitement de plantes alimentaires sur les composants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions spécifiques aux modules en équipe.**	- L'élève participe à l'organisation et à la répartition des tâches. - L'élève se concerte avec les autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Production de graines (SAMBA-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de graines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAMBA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale - Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le développement de la production de graines.**	- La domestication de plantes sauvages depuis le début de l'agriculture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs de la reproduction de semences.**	- Le maintien de variétés en fonction de descriptions de variétés - Les affectations de semences reproduites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements botaniques de la production de graines.**	- L'appartenance à une famille, le cycle de vie, la pollinisation ainsi que la fécondation - Les risques d'entrecroisement avec des variétés de plantes allogames	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et de mettre en pratique les aspects fondamentaux de la récolte et du conditionnement de semences sur le plan du travail.**	- La récolte, le séchage et le nettoyage des semences - Les connaissances du matériel et de l'outillage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et de mettre en pratique les aspects fondamentaux du contrôle de la qualité et de l'entreposage de semences sur le plan du travail.**	- Les contrôles de la qualité (échantillons de germes) - Les conditions d'entreposage de semences - Les méthodes ainsi que les aspects techniques de l'entreposage des semences	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Saisir des nouvelles formes de jardinage et d`horticulture (GARFO-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des nouvelles formes de jardinage et d`horticulture**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**GARFO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution historique des différentes formes de jardins.**	- Rétrospective historique - jardin d'autosubsistance, jardin de marché, horticulture professionnelle - jardins destinés aux démunis, jardins ouvriers, parcelles de jardins, jardins de la victoire - Formes de jardins actuelles - jardins familiaux, jardins communautaires - jardins pédagogiques et thérapeutiques - jardins de démonstration et de collection - agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire de nouvelles formes de jardins ainsi que de nouvelles formes de jardinage.**	- L'élève désigne des raisons de l'évolution de nouvelles formes de jardins. - L'élève distingue les orientations commerciale et non commerciale. - L'élève considère des aspects sociétaux. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution de nouvelles formes de jardins au Luxembourg et dans la Grande Région.**	- L'élève désigne des initiatives ainsi que des projets d'actualité. - L'élève désigne des tendances de développement à venir. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Saisir des concepts de jardins therapeutiques (HELGA-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des concepts de jardins therapeutiques**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**HELGA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Horticulture
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des jardins de plantes médicinales ainsi que des jardins aux herbes.**	- L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences entre des jardins de plantes médicinales et des jardins aux herbes. - L'élève avance des exemples sélectionnés d'herbes, respectivement de plantes médicinales. - L'élève avance des exemples sélectionnés de jardins aux herbes, respectivement de jardins de plantes médicinales.	- L'élève a correctement répondu aux deux tiers des énoncés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'hortithérapie ainsi que ses domaines d'application importants.**	- L'élève établit un aperçu de la diversité des méthodes d'hortithérapie. - L'élève établit un aperçu des groupes cibles et de leurs besoins spécifiques.	- L'élève a correctement expliqué les méthodes d'hortithérapie essentielles. - L'élève a correctement décrit les groupes cibles essentiels ainsi que leurs besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des exemples sélectionnés de jardins thérapeutiques.**	- L'élève avance des exemples de jardins thérapeutiques.	- L'élève présenté deux jardins thérapeutiques différents d'une manière fondamentalement compréhensible et agréable (en suivant les indications).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet personnel.**	- L'élève réalise un projet en équipe.	- L'élève a assumé des missions partielles d'une manière fondamentalement responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Module de préparation Anglais 1 (ANPRE1-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines (SOSAM-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**SOSAM-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Horticulture
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1		- Serre/Alentours
2	0	

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs ainsi que les méthodes de la culture de plantes.**	- Objectifs de la culture de plantes - Méthodes de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés.**	- Variétés et exemples	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués du maintien des variétés et de les mettre en pratique.**	- Propriétés des variétés et différences - Catalogues de semences et descriptions officielles des variétés - Sélection de porte-graines en fonction des descriptions de variétés (prospection)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués de la culture de porte-graines et de les mettre en pratique.**	- Différents porte-graines - Culture de porte-graines d'un an - Entreposage et entretien des porte-graines de deux ans en hibernation - Repiquage et culture de porte-graines de deux ans - Mesures de culture particulières	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Module de préparation Anglais 2 (ANPRE2-F)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer les connaissances des plantes (PLAKE)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAKE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Horticulture
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit correctement les composants suivants des plantes ainsi que leurs fonctions respectives en employant les termes professionnels correspondants: - la fleur, - les feuilles, - la tige du bourgeon, - la racine. - L'élève décrit des propriétés générales de la croissance des plantes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a décrit les deux tiers des échantillons indiqués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms habituels.	- L'élève a correctement identifié et désigné les trois quarts des échantillons indiqués (plantes, composants des plantes, produits commercialisables).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques complets.	- L'élève a désigné les trois quarts des plantes indiquées par leurs noms botaniques corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son propre processus d'apprentissage.**	- documentation sur des plantes sélectionnées (dossier collectif, fiches, Florasoft)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes (PLAWA)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAWA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Horticulture
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L`élève est capable d'expliquer les facteurs de croissance des plantes.**	- L'élève explique les facteurs de croissance suivants: - la lumière, - l'eau, - la température, - les nutriments, - l'air.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L`élève est capable de saisir et d'expliquer les bases de la croissance des plantes.**	- Croissance végétative - Croissance générative	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les processus physiologiques fondamentaux des plantes.**	- L'élève explique les processus physiologiques suivants: - la photosynthèse, - la respiration, - l'alimentation en eau, - l'absorption et le transport des nutriments.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire l'impact des facteurs de croissance sur la croissance et sur de développement des plantes en se référant à des expériences réalisées.**	- L'élève réalise de petites expériences pour constater l'impact des facteurs de croissance: - il provoque artificiellement des circonstances de carence et d'abondance, - il établit un rapport d'observation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Effectuer une reproduction (VERDU)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer une reproduction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VERDU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de reproduction végétatifs et de les expliquer.**	- Reproduction végétative	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de reproduction génératifs et de les expliquer.**	- Reproduction générative	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la sécurité au travail et de l'ergonomie.**	- Tenue de travail - Organisation du poste de travail - Précautions, ordre et propreté - Manipulation des matériaux, des outils et des appareils - Ergonomie - Sources de dangers et substances dangereuses - Premiers secours	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Rapports de travail (y compris détermination des besoins)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Les médias dans le domaine de l'horticulture (MEDIA)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Les médias dans le domaine de l'horticulture**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MEDIA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de collaborer en se servant d'outils numériques.**	- Fonctions de base et réglages de base des appareils numériques - Fonctions de base de la suite Office 365 - Utilisation d'options de communication et de coopération numériques - Echange et partage de données, d'informations et de matières numériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations importantes sous l'aspect professionnel, de les évaluer et de les réunir.**	- Détermination des informations requises - Gestion des sources d'information - Elaboration de stratégies de recherche - Résumé d'informations - Analyse, comparaison et évaluation critique des informations - Nomes de la mention des sources	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des exposés et de les présenter.**	- Règles de base de la préparation de présentations - Fonctions de base du logiciel Powerpoint - Règles de base de la présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents textes et de les rendre disponibles.**	- L'élève est capable d'établir des documents textes et de les rendre disponibles.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture (BERGA)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BERGA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations habituelles sur le terrain.**	- Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des règles de trois.**	- Règles de trois simples et composées - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des pourcentages.**	- Formule de base et conversions - Pourcentages et dixièmes de pourcentages - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des besoins importants sur le terrain.**	- Semences et matériel de multiplication - Substrat - Surface cultivée	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer des aspects botaniques spécifiques (BOTAS)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des aspects botaniques spécifiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOTAS**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les interactions de processus physiologiques et de facteurs de croissance.**	- Impact de la lumière et de la température sur la photosynthèse - Impact de la lumière et de la température sur la respiration - Interaction entre la photosynthèse et la respiration	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente et de les expliquer.**	- L'élève décrit les plantes en se référant à leurs propriétés essentielles (y compris les métamorphoses). - L'élève subdivise des plantes en groupes avec des exigences similaires en se référant à leurs exigences concernant les emplacements.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels - Noms de familles en complément pour les légumes	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer un herbier et de le présenter.**	- L'élève réunit des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Effectuer des productions de plantes ornamentales (ZIEPO)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des productions de plantes ornamentales**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ZIEPO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements des cultures en pots.**	- Aperçu des cultures en pots - Etapes des cultures - Substrats - Détermination des besoins - Orientation des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements des cultures en terre.**	- Aperçu des cultures en terre - Méthode de cultivation - Etapes des cultures - Science du sol - Détermination des besoins	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de cultiver des cultures en pots et en terre de manière compétente, de les récolter, respectivement de les défricher, et de préparer les produits à la vente.**	- Cultures en pots - Cultures en terre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques du module et de les désigner.**	- Signes distinctifs au cours de différentes phases de l'évolution - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Rapports de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique (GETEC)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GETEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de la culture en serre.**	- Utilité de la culture en serre - Effet de serre, - Formes de cultures en serre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de serres.**	- Propriétés de plusieurs modes de construction - Composants de la structure d'une serre ainsi que leurs missions	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement d'une serre.**	- Surfaces de culture - Systèmes de chauffage - Ventilation - Irrigation et fertilisation - Eclairage complémentaire - Ombrages et écrans thermiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la climatisation de serres.**	- Commande de - la température, - la lumière, - l'humidité de l'air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le bilan énergétique d'une serre.**	- Alimentation énergétique - Economies d'énergie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Cultiver les cultures de l'hiver (WINKU)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Cultiver les cultures de l'hiver**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WINKU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements des cultures de plantes ornementales en automne et en hiver.**	- Gammes de plantes ornementales pour l'automne et pour l'hiver - Progression des principales cultures sélectionnées - Gestion des cultures - Détermination des besoins	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux de culture de manière compétente et de conditionner les cultures pour la vente.**	- Multiplications - Entretien des jeunes plants - Mise en pots et exposition - Entretien des cultures en pots - Défrichage et conditionnement - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des appareils	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aspects de la qualité des plantes ornementales et de décrire des mesures de maintien de la qualité.**	- Qualité extérieure - Qualité intérieure - Mesures de maintien de la qualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures spécifiques du module.**	- Caractéristiques distinctives aux différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes (NUTRI)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NUTRI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les effets des nutriments.**	- Les nutriments en tant que facteurs de croissance - Lois de la croissance - Signes de carence et symptômes d'excédents - Cycle de l'azote	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la fertilisation.**	- Utilité de la fertilisation - Variétés de fertilisants - Méthodes de fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la détermination des fertilisants.**	- Besoins nutritifs des cultures - Analyse du sol/analyse des substrats - Détermination des fertilisants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects écologiques de la fertilisation.**	- Impacts écologiques - Fabrication des fertilisants - Pertes de nutriments - Fertilisation du sol et des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes (PHYTO1)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	Abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome Biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Pflanzenschutz-Maßnahmen zu unterscheiden.**	Pflanzenschutzmaßnahmen: vorbeugend kurativ	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Schadursachen und Pflanzenschutzmaß-nahmen zu erklären.**	Ausgewählte Kulturen mit wichtigen Schadursachen, Symptomen und Pflanzenschutzmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Strategien des Pflanzenschutzes zu unterscheiden.**	Gesetzliche Grundlagen Integrierter Pflanzenschutz Pflanzenschutz im biologischen Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Travailler en entreprise 1 (FOFCA1)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures et entretien des cultures principales 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOFCA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un organigramme.**	- L'élève connaît la taille et la structure de l'entreprise. - L'élève connaît les équipements de l'entreprise. - L'élève connaît les produits/les services de l'entreprise.	- L'élève a documenté les informations essentielles de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des activités automnales et hivernales typiques de l'entreprise sélectionnées.**	- L'élève connaît les aspects des activités automnales et hivernales typiques de l'entreprise: o la finalité des travaux, o le moment des travaux, o les besoins en matériel et la préparation, o l'exécution des travaux.	- L'élève a décrit les aspects essentiels des activités de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se concerter avec son supérieur à propos des travaux à effectuer.**	- L'élève se concerte avec son supérieur en cas de doute. - L'élève répète oralement les indications concernant la mission de travail.	- L'élève a fait preuve de son aptitude à communiquer, de manière à être en mesure d'éviter les malentendus et de réaliser un résultat de travail convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son propre processus d'apprentissage.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage.	- L'élève a produit une documentation complète et globalement correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Travailler en entreprise 2 (FOFCA2)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures et entretien des cultures principales 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOFCA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des activités printanières et estivales typiques de l'entreprise sélectionnées.**	- L'élève connaît les aspects des activités printanières et estivales typiques de l'entreprise: o la finalité des travaux, o le moment des travaux, o les besoins en matériel et la préparation, o l'exécution des travaux.	- L'élève a documenté les aspects essentiels des activités de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'observer et de documenter les travaux effectués.**	- L'élève décrit le temps requis pour les travaux typiques: o temps de préparation et délais d'équipement, o exécution, o travaux de finition (nettoyage, rangement). - L'élève prend note des quantités et des dimensions en fonction du temps requis (nombre de pièces, poids, dimensions des surfaces, etc.).	- L'élève a documenté cinq travaux effectués conformément aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gamme de plantes typique de l'entreprise.**	- L'élève décrit la gamme de plantes typique de l'entreprise en indiquant: o les termes courants, o les termes botaniques, o des illustrations, o les données concernant les cultures.	- L'élève a décrit la gamme de plantes typique de l'entreprise d'une manière complète dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son propre processus d'apprentissage.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage.	- L'élève a produit une documentation complète et globalement correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Travailler en entreprise 3 (FOFCA3)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures courantes 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOFCA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire. - L'apprenti fait preuve de précaution. - L'apprenti affiche un sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti fait preuve d'esprit d'équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Travailler en entreprise 4 (FOFCA4)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures courantes 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOFCA4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire. - L'apprenti fait preuve de précaution. - L'apprenti affiche un sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti fait preuve d'esprit d'équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Entretenir de simples aménagements d'espaces verts (RAPFL)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Entretenir de simples aménagements d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RAPFL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2		- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'entretenir les plantes d'un aménagement d'espace vert.**	- Contrôle de l'aménagement de l'espace vert - Sélection des mesures d'entretien - Application des mesures d'entretien	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes phytosanitaires et de désigner des mesures à appliquer en conséquence.**	- Options pour le maintien de la santé des plantes - Problèmes phytosanitaires de l'aménagement d'un espace vert - Mesures à appliquer en conséquence	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les plantes de la gamme standard pour l'aménagement d'un espace vert.**	- Caractéristiques - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Planifier et réaliser des plantations (BEPLA)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des plantations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEPLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2		- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des conditions générales pour les plantations.**	- Souhaits du client - Aspects essentiels de l'emplacement	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des plantations.**	- Sélection des plantes en fonction de la mission et des conditions de l'emplacement - Détermination des quantités de plantes requises - Planification de l'organisation du travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les plantations de manière compétente.**	- Plantations en pots à l'extérieur - Plantations en plates-bandes - Exécution des plantations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les cultures ainsi que les mauvaises herbes spécifiques au module.**	- Caractéristiques - Dénominations des cultures, respectivement des mauvaises herbes, importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et des parties de plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts (RAPLA)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RAPLA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Rahmenbedingungen für Innenraumbegrünungen zu erfassen.**	- Kundenauftrag erfassen - Räumliche Gegebenheiten erfassen - Räumliche Gegebenheiten beurteilen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Ausstattungen der Innenraumbegrünung zu beschreiben.**	- Belichtung - Befeuchtung - Temperaturregelung - Bewässerung - Gefäße/Konzepte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Innenraumbegrünungen zu planen.**	- Botanische (praxisrelevante) Namen - Pflanzensortimente auswählen - Ausstattung auswählen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzeinheiten für Innenraumbegrünungen fachgerecht anzulegen.**	- Gefäßbepflanzungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Innenraumbegrünungen zu pflegen.**	- Pflegebedarf ermitteln - Pflege fachgerecht durchführen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles (GERMA)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des outils, machines et installations horticoles 1**

Titre du module:	**Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GERMA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation simples sur des instruments horticoles indiqués.**	- L'élève connaît les travaux de maintenance et de réparation typiques. - L'élève constate les besoins de maintenance et d'entretien. - L'élève effectue la maintenance, respectivement l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des lubrifiants ainsi que des produits accessoires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits accessoires requis aux machines respectives. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable est capable de travailler d'une manière sereine et ergonomique.**	- Consignes en matière de sécurité - Principes fondamentaux de l'ergonomie - Organisation du poste de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 1 (PLAZI1)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAZI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Kulturen von der Vermehrung bis zur Vermarktung unter Anleitung zu planen.**	- Informationen einholen, vergleichen und auswählen - Planung von konkreten Kulturen - Eingliederung der Kulturen in den jährlichen Kulturablauf bzw. den Flächenbelegungsplan	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Maßnahmen zu bestimmten Produktionsverfahren durchzuführen, zu kontrollieren und zu dokumentieren.**	- Kulturarbeiten - Maßnahmen zur Kultursteuerung - Mutterpflanzenhaltung - Kulturtagebuch	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulrelevanten Pflanzen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsstadien - Botanische (praxisrelevante) Namen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, anbaurelevante Informationen wiederzugeben.**	- Botanische Grundlagen - Kulturspezifische Daten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Appliquer des mesures phytosanitaires (PHYTO2)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Appliquer des mesures phytosanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des causes de dégradations ainsi que des mesures phytosanitaires.**	- Causes de dégradations abiotiques et symptômes correspondants - Causes de dégradations biotiques et symptômes correspondants - Mesures préventives - Mesures curatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit phytosanitaire approprié.**	- Contrôle des homologations - Indication - Critères de sélection - Risques - Protection de l'environnement - Protection des utilisateurs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des produits phytosanitaires.**	- Obligations d'information avant l'utilisation - Détermination des quantités requises et du dosage - Manipulation et mesures de sécurité au cours de l'application - Manipulation et mesures de sécurité au cours de la pulvérisation - Manipulation et mesures de sécurité au cours des travaux complémentaires - Rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la protection intégrée des plantes en se référant à des exemples.**	- Avantages des produits phytosanitaires chimiques - Inconvénients des produits phytosanitaires chimiques - Principes de la protection intégrée des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects indiqués de la législation en matière de protection des plantes au Luxembourg.**	- Produits phytosanitaires comparés aux biocides - Procédure de l'homologation de produits phytosanitaires - Produits phytosanitaires illégaux - Catalogue des sanctions en cas d'infractions à la législation - Zones de protection des eaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Cultiver et utiliser des plantes ornamentales (ZIPFL)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Cultiver et utiliser des plantes ornamentales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZIPFL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Arbeiten fachgerecht zu planen und durchzuführen.**	- Kulturplanung o Recherche zur geplanten Kultur o Bedarfsberechnungen o Anlegen und Pflege von Zierpflanzenkulturen o Bepflanzungen - Vermehrungsmethoden - Ergonomie & Arbeitssicherheit - Effizienz und Arbeitsorganisation - Kontrolle & Korrekturen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeiten und Leistungen zu bewerten.**	- Fachbegriffe - Fachgespräche	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, notwendige Pflegearbeiten zu erkennen und notwendige Maßnahmen durchzuführen.**	- Unterschiedliche Bewässerungsmethoden - Stutzen, Stäben, Rücken, Ausputzen, Rückschnitt, … - Düngung - Belichtung / Schattierung - Belüftung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Auffälligkeiten an Pflanzen zu erkennen, zu benennen sowie mögliche Ursachen und mögliche Behandlungen zu nennen.**	- Abiotischen Schadsymptome - Biotischen Schadsymptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 2 (PLAZI2)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAZI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Kulturarbeiten zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	- Planung der Kulturarbeiten und Organisationen der Arbeit - Ergonomie, Arbeitssicherheit und Effizienz - Arbeiten fachgerecht durchführen - Kontrolle der durchgeführten Arbeiten - Bewerten der eigenen Leistung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Produktionsverfahren zu beschreiben.**	- Anzuchtverfahren - Kulturstandort - Kulturmaßnahmen - Konventioneller und biologischer Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulrelevanten Pflanzen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsstadien - Botanische (praxisrelevante) Namen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, anbaurelevante Informationen wiederzugeben.**	- Botanische Grundlagen - Kulturspezifische Daten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Expliquer la gestion durable (NACWI)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer la gestion durable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NACWI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement durable.**	- Explication de la notion de développement durable - Evolution de la pensée écologique - Conférences et accords internationaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les possibilités de la gestion durable dans la production horticole.**	- Les trois piliers au sein de l'entreprise: aspects écologiques, économiques et sociaux - Le développement durable dans le contexte de la gestion des outils de production (application des quatre R) - Contexte légal concernant la protection des plantes ainsi que la fertilisation (lois sur la protection des plantes, la protection des eaux et la protection de l'environnement)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la gestion durable dans la production horticole en se référant à des exemples concrets.**	- Recherche o Aspects techniques o Aspects économiques o Contexte légal - Dossier et présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents contextes d'actualité concernant la production alimentaire.**	- Changement climatique - Diminution de la biodiversité - Erosion du sol - Gaspillage alimentaire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1 (BEWIR1)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEWIR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- L'économie en tant que notion professionnelle - Le circuit économique - La gestion d'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer l'horticulture de production sous l'aspect économique.**	- L'évolution dans l'histoire - Les secteurs économiques - L'importance économique de l'horticulture de production au Luxembourg	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- Les recettes et les dépenses - L'économie durable - Les pertes et profits - Les amortissements et les investissements - L'importance des innovations et du développement continu	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les coûts d'une entreprise de production horticole et de les distinguer.**	- Les types de coûts: les coûts de matériel, les coûts de main-d'œuvre, les coûts des machines, les coûts immobiliers - Les coûts généraux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la rentabilité d'une culture.**	- La définition et la détermination de la marge de contribution - Des conclusions concernant la rentabilité d'une culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2 (BEWIR2)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer un marché.**	- Marché - Offre - Demande - Prix - Tendances	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les évolutions du marché des produits végétaux au Luxembourg.**	- Habitudes de consommation - Habitudes d'achat - Tendances - Constats concernant le secteur horticole	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire plusieurs variétés de la commercialisation.**	- Commercialisation directe - Commercialisation indirecte	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les bases du marketing.**	- Le marketing en tant que fonction transversale - Le circuit du marketing - Les actions de marketing	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Travailler en entreprise 5 (FOFCA5)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOFCA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Travailler en entreprise 6 (FOFCA6)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOFCA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**FCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - adultes - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les aspects théoriques de l'énoncé de la mission.**	- L'élève analyse des questions théoriques concernant l'énoncé de la mission.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'accomplissement de la mission.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de manière compétente (par exemple avec des calculs, la détermination du matériel et des outils requis ou la planification horaire).	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie des plantes indiquées.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission.**	- L'élève accomplit la mission en suivant les indications sous les aspects - de l'organisation, - de l'exécution, - du contrôle.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat et de l'expliquer.**	- L'élève explique le résultat en se référant aux critères indiqués.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Saisir la production alimentaire locale (LOKAL-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir la production alimentaire locale**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOKAL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de classer des légumes.**	- Définition des légumes - Parties comestibles des plantes - Importance des cultures maraîchères - Légumes de saison	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la situation de la production maraîchère au Luxembourg.**	- Principales cultures maraîchères - Orientations différentes des exploitations (agriculture solidaire, cultures de légumes de plein champ, jardiniers marchands, institutions sociales) - Options de vente - Labels et initiatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer son impact sur l'empreinte écologique.**	- Empreinte écologique et identification sur le terrain. - Mesures servant à réduire l'empreinte écologique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet.**	- Choix des sujets - Réalisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet.**	- Critères d'évaluation - Présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Modules de préparation mathémathiques (RECHN-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modules de préparation mathémathiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RECHN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des opérations arithmétiques de base à des données habituelles sur le terrain.**	- Opérations arithmétiques de base - Calculs avec des fractions - Calculs avec des moyennes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des unités de mesure importantes sous l'aspect professionnel.**	- Unités importantes sous l'aspect professionnel - Conversions - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes importants sous l'aspect professionnel.**	- Longueurs et périmètres - Surfaces - Volumes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations faciles.**	- Calcul mental facile - Calculs avec des tableaux servant d'accessoires simples - Evaluation de proportions et d'ordres de grandeurs - Arrondissements vers le haut et vers le bas - Etablissement d'une relation avec la réalité - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales (KULNA-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KULNA-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants de plantes alimentaires et de décrire leur importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire.**	- L'élève subdivise des plantes alimentaires. - L'élève désigne des composants valorisants. - L'élève décrit l'importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire. - L'élève désigne des composants nocifs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des composants importants ainsi que l'effet de plantes médicinales indiquées.**	- L'élève désigne des composants de plantes médicinales. - L'élève désigne l'effet de plantes médicinales. - L'élève désigne des plantes médicinales ainsi que des plantes vénéneuses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de mesures de culture et de traitement sur les composants de plantes alimentaires.**	- L'élève désigne l'impact de mesures de culture sur les composants de plantes alimentaires. - L'élève désigne l'impact du traitement de plantes alimentaires sur les composants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions spécifiques aux modules en équipe.**	- L'élève participe à l'organisation et à la répartition des tâches. - L'élève se concerte avec les autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Production de graines (SAMBA-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de graines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAMBA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale - Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le développement de la production de graines.**	- La domestication de plantes sauvages depuis le début de l'agriculture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs de la reproduction de semences.**	- Le maintien de variétés en fonction de descriptions de variétés - Les affectations de semences reproduites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements botaniques de la production de graines.**	- L'appartenance à une famille, le cycle de vie, la pollinisation ainsi que la fécondation - Les risques d'entrecroisement avec des variétés de plantes allogames	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et de mettre en pratique les aspects fondamentaux de la récolte et du conditionnement de semences sur le plan du travail.**	- La récolte, le séchage et le nettoyage des semences - Les connaissances du matériel et de l'outillage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et de mettre en pratique les aspects fondamentaux du contrôle de la qualité et de l'entreposage de semences sur le plan du travail.**	- Les contrôles de la qualité (échantillons de germes) - Les conditions d'entreposage de semences - Les méthodes ainsi que les aspects techniques de l'entreposage des semences	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Saisir des nouvelles formes de jardinage et d`horticulture (GARFO-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des nouvelles formes de jardinage et d`horticulture**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**GARFO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution historique des différentes formes de jardins.**	- Rétrospective historique - jardin d'autosubsistance, jardin de marché, horticulture professionnelle - jardins destinés aux démunis, jardins ouvriers, parcelles de jardins, jardins de la victoire - Formes de jardins actuelles - jardins familiaux, jardins communautaires - jardins pédagogiques et thérapeutiques - jardins de démonstration et de collection - agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire de nouvelles formes de jardins ainsi que de nouvelles formes de jardinage.**	- L'élève désigne des raisons de l'évolution de nouvelles formes de jardins. - L'élève distingue les orientations commerciale et non commerciale. - L'élève considère des aspects sociétaux. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution de nouvelles formes de jardins au Luxembourg et dans la Grande Région.**	- L'élève désigne des initiatives ainsi que des projets d'actualité. - L'élève désigne des tendances de développement à venir. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Saisir des concepts de jardins thérapeutiques (HELGA-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des concepts de jardins thérapeutiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HELGA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Horticulture
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des jardins de plantes médicinales ainsi que des jardins aux herbes.**	- L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences entre des jardins de plantes médicinales et des jardins aux herbes. - L'élève avance des exemples sélectionnés d'herbes, respectivement de plantes médicinales. - L'élève avance des exemples sélectionnés de jardins aux herbes, respectivement de jardins de plantes médicinales.	- L'élève a correctement répondu aux deux tiers des énoncés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'hortithérapie ainsi que ses domaines d'application importants.**	- L'élève établit un aperçu de la diversité des méthodes d'hortithérapie. - L'élève établit un aperçu des groupes cibles et de leurs besoins spécifiques.	- L'élève a correctement expliqué les méthodes d'hortithérapie essentielles. - L'élève a correctement décrit les groupes cibles essentiels ainsi que leurs besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des exemples sélectionnés de jardins thérapeutiques.**	- L'élève avance des exemples de jardins thérapeutiques.	- L'élève présenté deux jardins thérapeutiques différents d'une manière fondamentalement compréhensible et agréable (en suivant les indications).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet personnel.**	- L'élève réalise un projet en équipe.	- L'élève a assumé des missions partielles d'une manière fondamentalement responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Module de préparation Anglais 1 (ANPRE1-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines (SOSAM-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**SOSAM-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs ainsi que les méthodes de la culture de plantes.**	- Objectifs de la culture de plantes - Méthodes de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés.**	- Variétés et exemples	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués du maintien des variétés et de les mettre en pratique.**	- Propriétés des variétés et différences - Catalogues de semences et descriptions officielles des variétés - Sélection de porte-graines en fonction des descriptions de variétés (prospection)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués de la culture de porte-graines et de les mettre en pratique.**	- Différents porte-graines - Culture de porte-graines d'un an - Entreposage et entretien des porte-graines de deux ans en hibernation - Repiquage et culture de porte-graines de deux ans - Mesures de culture particulières	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Module de préparation Anglais 2 (ANPRE2-F)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer les connaissances des plantes (PLAKE)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAKE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les composants suivants des plantes ainsi que leurs fonctions respectives en employant les termes professionnels correspondants: - la fleur, - les feuilles, - la tige du bourgeon, - la racine.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels et noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques.**	- Noms botaniques complets.	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Documentation (classeur, fiches, Florasoft) concernant des plantes indiquées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes (PLAWA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAWA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen des Pflanzenwachstums zu erfassen und zu erklären.**	- Vegetatives Wachstum - Generatives Wachstum	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Wachstumsfaktoren der Pflanzen zu erklären.**	- Licht - Wasser - Temperatur - Nährstoffe - Luft	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden physiologischen Prozesse der Pflanzen zu erklären.**	- Fotosynthese - Atmung - Wasserhaushalt - Nährstoffaufnahme und -transport	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss der Wachstumsfaktoren auf Pflanzenwachstum und -entwicklung zu beschreiben.**	- Einfluss der Wachstumsfaktoren auf das Pflanzenwachstum bewerten - Beobachtungsprotokolle	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Effectuer une reproduction (VERDU)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer une reproduction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VERDU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, vegetative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	- Vegetative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, generative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	- Generative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Topfarbeiten durchzuführen.**	- Topfen - Ausstellen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze der Arbeitssicherheit und Ergonomie zu erklären und anzuwenden.**	- Arbeitskleidung - Arbeitsplatzorganisation - Sorgfalt, Ordnung und Sauberkeit - Umgang mit Materialien, Werkzeugen und Geräten - ergonomisches Arbeiten - Gefahrenquellen und -stoffe	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Arbeitsberichte (inkl. Bedarfsberechnungen)	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Les médias dans le domaine de l'horticulture (MEDIA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Les médias dans le domaine de l'horticulture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDIA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de collaborer en se servant d'outils numériques.**	- Fonctions de base et réglages de base des appareils numériques - Fonctions de base de la suite Office 365 - Utilisation d'options de communication et de coopération numériques - Echange et partage de données, d'informations et de matières numériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations importantes sous l'aspect professionnel, de les évaluer et de les réunir.**	- Détermination des informations requises - Gestion des sources d'information - Elaboration de stratégies de recherche - Résumé d'informations - Analyse, comparaison et évaluation critique des informations - Normes de la mention des sources	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des exposés et de les présenter.**	- Règles de base de la préparation de présentations - Fonctions de base du logiciel Powerpoint - Règles de base de la présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents textes et de les rendre disponibles.**	- Utilisation de modèles - Fonctions de base de logiciels de traitement de texte - Curriculum vitae et lettres de candidature	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture (BERGA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BERGA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations habituelles sur le terrain.**	- Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des règles de trois.**	- Règles de trois simples et composées - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des pourcentages.**	- Formule de base et conversions - Pourcentages et dixièmes de pourcentages - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des besoins importants sur le terrain.**	- Semences et matériel de multiplication - Substrat - Surface cultivée	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer des aspects botaniques spécifiques (BOTAS)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des aspects botaniques spécifiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOTAS**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Maraîchage
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les interactions de processus physiologiques et de facteurs de croissance.**	- Impact de la lumière et de la température sur la photosynthèse - Impact de la lumière et de la température sur la respiration - Interaction entre la photosynthèse et la respiration	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les plantes en se référant à leurs propriétés essentielles (y compris aux métamorphoses). - L'élève subdivise des plantes en groupes avec des exigences semblables en se référant aux exigences concernant les emplacements.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels. - Noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer un herbier et de le présenter.**	- L'élève assemble des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Effectuer des productions de plantes ornamentales (ZIEPO)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des productions de plantes ornamentales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZIEPO**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Topfkulturen zu erklären.**	- Überblick über Topfkulturen - Kulturablauf - Substrate - Bedarfsberechnungen - Kulturführung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Topfkulturen fachgerecht durchzuführen und für den Verkauf aufzubereiten.**	- Pflege der Mutterpflanzen - Vermehrung - Pflege der Jungpflanzen - Topfen und Ausstellen - Pflege der Topfkulturen - Abräumen und Aufbereiten - Ergonomie und Arbeitssicherheit - Arbeitsberichte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Bodenkulturen zu erklären.**	- Überblick über Bodenkulturen - Kulturverfahren - Bodenkunde - Bedarfsberechnungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	- Überblick über abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome - Überblick über biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulspezifischen Kulturen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsphasen botanische (praxisrelevante) Namen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Travailler en entreprise 1 (FORFC1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu organisieren.**	- Informationsaustausch - Einhalten des Zeitrahmens - Sorgfalt - Effizienz	Der im Betrieb geltende Standard ist erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden Arbeiten durchzuführen.**	Fachgerechte Durchführung unter Berücksichtigung der betrieblichen Anforderungen	Der im Betrieb geltende Standard ist erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich im Betrieb zu integrieren.**	- respektvoller Umgang - Teamfähigkeit - Pünktlichkeit - Verantwortungsbewusstsein	Der im Betrieb geltende Standard ist erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Berichtsheft zu führen.**	- Betriebsspiegel erstellen - Betriebstypische Tätigkeiten in Herbst und Winter beschreiben	Das Berichtsheft wird unter Einhaltung der Vorgaben geführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler en entreprise 2 (FORFC2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeit zu organisieren.**	- Informationsaustausch - Einhalten des Zeitrahmens - Sorgfalt - Effizienz	Der im Betrieb geltende Standard ist erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden Arbeiten durchzuführen.**	Fachgerechte Durchführung unter Berücksichtigung der betrieblichen Anforderungen	Der im Betrieb geltende Standard ist erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich im Betrieb zu integrieren.**	- respektvoller Umgang - Teamfähigkeit - Pünktlichkeit - Verantwortungsbewusstsein	Der im Betrieb geltende Standard ist erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Berichtsheft zu führen.**	- betriebstypische Tätigkeiten in Frühjahr und Sommer beschreiben. - betriebstypische Pflanzensortimente beschreiben	Das Berichtsheft wird unter Einhaltung der Vorgaben geführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique (GETEC)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GETEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de la culture en serre.**	- Utilité de la culture en serre - Effet de serre, - Formes de cultures en serre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de serres.**	- Propriétés de plusieurs modes de construction - Composants de la structure d'une serre ainsi que leurs missions	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement d'une serre.**	- Surfaces de culture - Systèmes de chauffage - Ventilation - Irrigation et fertilisation - Eclairage complémentaire - Ombrages et écrans thermiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la climatisation de serres.**	- Commande de - la température, - la lumière, - l'humidité de l'air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le bilan énergétique d'une serre.**	- Alimentation énergétique - Economies d'énergie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cultiver les cultures de l'hiver (WINKU)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Cultiver les cultures de l'hiver**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WINKU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements des cultures de plantes ornementales en automne et en hiver.**	- Gammes de plantes ornementales pour l'automne et pour l'hiver - Progression des principales cultures sélectionnées - Gestion des cultures - Détermination des besoins	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux de culture de manière compétente et de conditionner les cultures pour la vente.**	- Multiplications - Entretien des jeunes plants - Mise en pots et exposition - Entretien des cultures en pots - Défrichage et conditionnement - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des appareils	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aspects de la qualité des plantes ornementales et de décrire des mesures de maintien de la qualité.**	- Qualité extérieure - Qualité intérieure - Mesures de maintien de la qualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures spécifiques du module.**	- Caractéristiques distinctives aux différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes (NUTRI)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUTRI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les effets des nutriments.**	- Les nutriments en tant que facteurs de croissance - Lois de la croissance - Signes de carence et symptômes d'excédents - Cycle de l'azote	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la fertilisation.**	- Utilité de la fertilisation - Variétés de fertilisants - Méthodes de fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la détermination des fertilisants.**	- Besoins nutritifs des cultures - Analyse du sol/analyse des substrats - Détermination des fertilisants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects écologiques de la fertilisation.**	- Impacts écologiques - Fabrication des fertilisants - Pertes de nutriments - Fertilisation du sol et des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes (PHYTO1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures principales**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	Abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome Biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Pflanzenschutz-Maßnahmen zu unterscheiden.**	Pflanzenschutzmaßnahmen: vorbeugend kurativ	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Schadursachen und Pflanzenschutzmaß-nahmen zu erklären.**	Ausgewählte Kulturen mit wichtigen Schadursachen, Symptomen und Pflanzenschutzmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Strategien des Pflanzenschutzes zu unterscheiden.**	Gesetzliche Grundlagen Integrierter Pflanzenschutz Pflanzenschutz im biologischen Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Entretenir de simples aménagements d'espaces verts (RAPFL)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Entretenir de simples aménagements d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RAPFL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2		- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'entretenir les plantes d'un aménagement d'espace vert.**	- Contrôle de l'aménagement de l'espace vert - Sélection des mesures d'entretien - Application des mesures d'entretien	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes phytosanitaires et de désigner des mesures à appliquer en conséquence.**	- Options pour le maintien de la santé des plantes - Problèmes phytosanitaires de l'aménagement d'un espace vert - Mesures à appliquer en conséquence	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les plantes de la gamme standard pour l'aménagement d'un espace vert.**	- Caractéristiques - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planifier et réaliser des plantations (BEPLA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des plantations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEPLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des conditions générales pour les plantations.**	- Souhaits du client - Aspects essentiels de l'emplacement	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des plantations.**	- Sélection des plantes en fonction de la mission et des conditions de l'emplacement - Détermination des quantités de plantes requises - Planification de l'organisation du travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les plantations de manière compétente.**	- Plantations en pots à l'extérieur - Plantations en plates-bandes - Exécution des plantations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les cultures ainsi que les mauvaises herbes spécifiques au module.**	- Caractéristiques - Dénominations des cultures, respectivement des mauvaises herbes, importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et des parties de plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles (GERMA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des outils, machines et installations horticoles 1**

Titre du module:	**Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation simples sur des instruments horticoles indiqués.**	- L'élève connaît les travaux de maintenance et de réparation typiques. - L'élève constate les besoins de maintenance et d'entretien. - L'élève effectue la maintenance, respectivement l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des lubrifiants ainsi que des produits accessoires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits accessoires requis aux machines respectives. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable est capable de travailler d'une manière sereine et ergonomique.**	- Consignes en matière de sécurité - Principes fondamentaux de l'ergonomie - Organisation du poste de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Travailler en entreprise 3 (FORFC3)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures courantes 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire. - L'apprenti fait preuve de précaution. - L'apprenti affiche un sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti fait preuve d'esprit d'équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Travailler en entreprise 4 (FORFC4)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des cultures courantes 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire. - L'apprenti fait preuve de précaution. - L'apprenti affiche un sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti fait preuve d'esprit d'équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 1 (PLAZI1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAZI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des objectifs, des matières ainsi que des formes de la planification de la production d'une entreprise.**	- Objectifs et importance de la planification des cultures - Matières essentielles de la planification des cultures - Différentes formes de la planification des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des fiches de cultures servant de base pour la planification de la production.**	- Recherche, comparaison et sélection d'informations - Résumé d'informations sur des fiches	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des cultures indiquées sous guidance, depuis la multiplication jusqu'à la commercialisation.**	- Planification de cultures concrètes: o cultures sélectionnées parmi plusieurs gammes, o planification d'ensembles de cultures, o intégration des cultures dans le cycle annuel de rotation des cultures, respectivement dans le plan d'occupation des surfaces	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures indiquées pour des méthodes de production définies, de les soumettre à des contrôles et de les documenter.**	- Travaux de culture - Mesures d'orientation des cultures - Culture de plantes mères - Rapports de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les plantes importantes pour le module et de les désigner.**	- Caractéristiques aux différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les plantes importantes pour le module.**	- Connaissances de base importantes sur le terrain concernant les plantes ainsi que leur culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Cultiver et utiliser des plantes ornamentales (ZIPFL)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Cultiver et utiliser des plantes ornamentales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZIPFL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Appliquer des mesures phytosanitaires (PHYTO2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Appliquer des mesures phytosanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des causes de dégradations ainsi que des mesures phytosanitaires.**	- Causes de dégradations abiotiques et symptômes correspondants - Causes de dégradations biotiques et symptômes correspondants - Mesures préventives - Mesures curatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit phytosanitaire approprié.**	- Contrôle des homologations - Indication - Critères de sélection - Risques - Protection de l'environnement - Protection des utilisateurs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des produits phytosanitaires.**	- Obligations d'information avant l'utilisation - Détermination des quantités requises et du dosage - Manipulation et mesures de sécurité au cours de l'application - Manipulation et mesures de sécurité au cours de la pulvérisation - Manipulation et mesures de sécurité au cours des travaux complémentaires - Rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la protection intégrée des plantes en se référant à des exemples.**	- Avantages des produits phytosanitaires chimiques - Inconvénients des produits phytosanitaires chimiques - Principes de la protection intégrée des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects indiqués de la législation en matière de protection des plantes au Luxembourg.**	- Produits phytosanitaires comparés aux biocides - Procédure de l'homologation de produits phytosanitaires - Produits phytosanitaires illégaux - Catalogue des sanctions en cas d'infractions à la législation - Zones de protection des eaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 2 (PLAZI2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation globales de la production de plantes ornementales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAZI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des méthodes de production, de les distinguer en fonction de critères déterminés et de les comparer avec des cultures indiquées.**	- Aperçu des méthodes de production - Avantages et inconvénients des différentes méthodes de production - Critères de comparaison - Approfondissement des fiches de cultures indiquées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de culture, de les exécuter et de les évaluer.**	- Planification de travaux de culture et organisation du travail - Différentes techniques de travail - Ergonomie et rendement - Sécurité au travail - Contrôle des travaux exécutés - Entretien professionnel	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les plantes importantes pour le module et de les désigner.**	- Caractéristiques aux différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les plantes importantes pour le module.**	- Connaissances de base importantes sur le terrain concernant les plantes ainsi que leur culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts (RAPLA)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Aménagement d'espaces verts 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser de simples aménagements d'espaces verts**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RAPLA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des conditions générales de verdissements de pièces.**	- L'élève prend connaissance de la commande du client. - L'élève prend connaissance des aspects essentiels de l'espace.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des verdissements de pièces et de présenter des plans intégraux.**	- L'élève analyse des verdissements de pièces disponibles dans des pièces, respectivement dans des circonstances, similaires. - L'élève planifie le verdissement d'une pièce. - L'élève présente sa planification.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des verdissements de pièces de manière compétente.**	- L'élève effectue soigneusement les travaux de plantation. - L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les plantes spécifiques du module.**	- L'élève identifie les caractéristiques, de même que les dénominations des plantes importantes sur le terrain.	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Expliquer la gestion durable (NACWI)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer la gestion durable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NACWI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement durable.**	- Explication de la notion de développement durable - Evolution de la pensée écologique - Conférences et accords internationaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les possibilités de la gestion durable dans la production horticole.**	- Les trois piliers au sein de l'entreprise: aspects écologiques, économiques et sociaux - Le développement durable dans le contexte de la gestion des outils de production (application des quatre R) - Contexte légal concernant la protection des plantes ainsi que la fertilisation (lois sur la protection des plantes, la protection des eaux et la protection de l'environnement)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la gestion durable dans la production horticole en se référant à des exemples concrets.**	- Recherche o Aspects techniques o Aspects économiques o Contexte légal - Dossier et présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents contextes d'actualité concernant la production alimentaire.**	- Changement climatique - Diminution de la biodiversité - Erosion du sol - Gaspillage alimentaire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1 (BEWIR1)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- L'économie en tant que notion professionnelle - Le circuit économique - La gestion d'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer l'horticulture de production sous l'aspect économique.**	- L'évolution dans l'histoire - Les secteurs économiques - L'importance économique de l'horticulture de production au Luxembourg	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- Les recettes et les dépenses - L'économie durable - Les pertes et profits - Les amortissements et les investissements - L'importance des innovations et du développement continu	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les coûts d'une entreprise de production horticole et de les distinguer.**	- Les types de coûts: les coûts de matériel, les coûts de main-d'œuvre, les coûts des machines, les coûts immobiliers - Les coûts généraux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la rentabilité d'une culture.**	- La définition et la détermination de la marge de contribution - Des conclusions concernant la rentabilité d'une culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2 (BEWIR2)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer un marché.**	- Marché - Offre - Demande - Prix - Tendances	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les évolutions du marché des produits végétaux au Luxembourg.**	- Habitudes de consommation - Habitudes d'achat - Tendances - Constats concernant le secteur horticole	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire plusieurs variétés de la commercialisation.**	- Commercialisation directe - Commercialisation indirecte	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les bases du marketing.**	- Le marketing en tant que fonction transversale - Le circuit du marketing - Les actions de marketing	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Travailler en entreprise 5 (FORFC5)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Travailler en entreprise 6 (FORFC6)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**FC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des floriculteurs - Floriculteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les aspects théoriques de l'énoncé de la mission.**	- L'élève analyse des questions théoriques concernant l'énoncé de la mission.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'accomplissement de la mission.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de manière compétente (par exemple avec des calculs, la détermination du matériel et des outils requis ou la planification horaire).	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie des plantes indiquées.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission.**	- L'élève accomplit la mission en suivant les indications sous les aspects - de l'organisation, - de l'exécution, - du contrôle.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat et de l'expliquer.**	- L'élève explique le résultat en se référant aux critères indiqués.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Saisir la production alimentaire locale. (LOKAL-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir la production alimentaire locale.**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOKAL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de classer des légumes.**	- Définition légume - Parties comestibles des plantes - Importance du maraîchage - Légumes de saison	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la situation de la production maraîchère au Luxembourg.**	- Principales cultures maraîchères - différentes types d'exploitations (agriculture solidaire, maraîchage de plein champ, market gardener, institutions sociales) - Débouchés commerciaux - Labels et initiatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer son impact sur l'empreinte écologique.**	- Empreinte écologique et sa détermination pratique. - Mesures servant à réduire l'empreinte écologique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet..**	- Choix des sujets - Réalisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet.**	- Critères d'évaluation - Présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales (KULNA-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**KULNA-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants de plantes alimentaires et de décrire leur importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire.**	- L'élève subdivise des plantes alimentaires. - L'élève désigne des composants valorisants. - L'élève décrit l'importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire. - L'élève désigne des composants nocifs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des composants importants ainsi que l'effet de plantes médicinales indiquées.**	- L'élève désigne des composants de plantes médicinales. - L'élève désigne l'effet de plantes médicinales. - L'élève désigne des plantes médicinales ainsi que des plantes vénéneuses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de mesures de culture et de traitement sur les composants de plantes alimentaires.**	- L'élève désigne l'impact de mesures de culture sur les composants de plantes alimentaires. - L'élève désigne l'impact du traitement de plantes alimentaires sur les composants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions spécifiques aux modules en équipe.**	- L'élève participe à l'organisation et à la répartition des tâches. - L'élève se concerte avec les autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Décrire et appliquer les bases de la production de graines (SAMBA-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire et appliquer les bases de la production de graines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAMBA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire de l'évolution de la culture de semences.**	- La domestication de plantes sauvages depuis le début de l'agriculture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs de la reproduction de semences.**	- Le maintien de variétés en suivant des descriptions de variétés - l'utilisation des semences reproduites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases botaniques de la culture de semences.**	- L'appartenance à une famille, le cycle de vie, la pollinisation ainsi que la fécondation - Les risques d'hybridation entre variétés de plantes allogames	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les aspects pratiques de base de la récolte et de la préparation de semences.**	- La récolte, le séchage et le nettoyage des semences - Les connaissances du matériel et de l'outillage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les aspects pratiques de base du contrôle de la qualité et du stockage de semences.**	- Les contrôles de la qualité (tests de germination) - Les conditions du stockage de semences - Les méthodes ainsi que les aspects techniques de stockage des semences	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Saisir de nouvelles formes de jardinage et d'horticulture (GARFO-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir de nouvelles formes de jardinage et d'horticulture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GARFO-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution historique des différentes formes de jardins.**	- Rétrospective historique - jardin d'autosubsistance, jardin de marché, horticulture professionnelle - jardins destinés aux démunis, jardins ouvriers, parcelles de jardins, jardins de la victoire - Formes de jardins actuelles - jardins familiaux, jardins communautaires, - jardins pédagogiques et thérapeutiques, - jardins de démonstration et de collection, - agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire de nouvelles formes de jardins ainsi que de nouvelles formes de jardinage.**	- L'élève désigne des raisons de l'évolution de nouvelles formes de jardins. - L'élève distingue les orientations commerciale et non commerciale. - L'élève considère des aspects sociétaux. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution de nouvelles formes de jardins au Luxembourg et dans la Grande Région.**	- L'élève désigne des initiatives ainsi que des projets d'actualité. - L'élève désigne des tendances de développement à venir. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Saisir des concepts de jardins thérapeutiques (HELGA-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des concepts de jardins thérapeutiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HELGA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Horticulture
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des jardins de plantes médicinales ainsi que des jardins aux herbes.**	- L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences entre des jardins de plantes médicinales et des jardins aux herbes. - L'élève avance des exemples sélectionnés d'herbes, respectivement de plantes médicinales. - L'élève avance des exemples sélectionnés de jardins aux herbes, respectivement de jardins de plantes médicinales.	- L'élève a correctement répondu aux deux tiers des énoncés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'hortithérapie ainsi que ses domaines d'application importants.**	- L'élève établit un aperçu de la diversité des méthodes d'hortithérapie. - L'élève établit un aperçu des groupes cibles et de leurs besoins spécifiques.	- L'élève a correctement expliqué les méthodes d'hortithérapie essentielles. - L'élève a correctement décrit les groupes cibles essentiels ainsi que leurs besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des exemples sélectionnés de jardins thérapeutiques.**	- L'élève avance des exemples de jardins thérapeutiques.	- L'élève présenté deux jardins thérapeutiques différents d'une manière fondamentalement compréhensible et agréable (en suivant les indications).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet personnel.**	- L'élève réalise un projet en équipe.	- L'élève a assumé des missions partielles d'une manière fondamentalement responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Module de préparation Anglais 1 (ANPRE1-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines (SOSAM-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner les cultures de porte-graines**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**SOSAM-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs ainsi que les méthodes de la culture de plantes.**	- Objectifs de la culture de plantes - Méthodes de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés.**	- Variétés et exemples	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués du maintien des variétés et de les mettre en pratique.**	- Propriétés des variétés et différences - Catalogues de semences et descriptions officielles des variétés - Sélection de porte-graines en fonction des descriptions de variétés (prospection)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects indiqués de la culture de porte-graines et de les mettre en pratique.**	- Différents porte-graines - Culture de porte-graines d'un an - Entreposage et entretien des porte-graines de deux ans en hibernation - Repiquage et culture de porte-graines de deux ans - Mesures de culture particulières	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Module de préparation Anglais 2 (ANPRE2-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer des connaissances des plantes (PLAKE)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des connaissances des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAKE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les composants suivants des plantes ainsi que leurs fonctions respectives en employant les termes professionnels correspondants: - la fleur, - les feuilles, - la tige du bourgeon, - la racine.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels et noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques.**	- Noms botaniques complets.	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Documentation (classeur, fiches, Florasoft) concernant des plantes indiquées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes (PLAWA)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAWA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen des Pflanzenwachstums zu erfassen und zu erklären.**	- Vegetatives Wachstum - Generatives Wachstum	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Wachstumsfaktoren der Pflanzen zu erklären.**	- Licht - Wasser - Temperatur - Nährstoffe - Luft	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden physiologischen Prozesse der Pflanzen zu erklären.**	- Fotosynthese - Atmung - Wasserhaushalt - Nährstoffaufnahme und -transport	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss der Wachstumsfaktoren auf Pflanzenwachstum und Pflanzenentwicklung zu beschreiben.**	- Einfluss der Wachstumsfaktoren auf das Pflanzenwachstum bewerten - Beobachtungsprotokolle	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Effectuer une reproduction (VERDU)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer une reproduction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VERDU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
6	1	- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication végétative et de les expliquer.**	- Multiplication végétative	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication générative et de les expliquer.**	- Multiplication générative	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la sécurité au travail et de l'ergonomie.**	- Tenue de travail - Organisation du poste de travail - Précautions, ordre et propreté - Manipulation des matériaux, des outils et des appareils - Ergonomie - Sources de dangers et substances dangereuses - Premiers secours	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Rapports de travail (y compris détermination des besoins)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Arbeitsberichte (inkl. Bedarfsberechnungen)	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 1 (BEGAR1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEGAR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des opérations arithmétiques de base.**	- Opérations arithmétiques de base - Calculs avec des fractions - Calculs avec des moyennes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des unités de mesure importantes sous l'aspect professionnel.**	- Unités importantes sous l'aspect professionnel - Conversions - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- Longueurs et périmètres - Surfaces - Volumes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations faciles.**	- Calcul mental facile - Calculs avec des tableaux comme accessoires simples - Estimation de proportions et d'ordres de grandeurs - Arrondissements vers le haut et vers le bas - Evaluation de la relation avec la réalité - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles avec des règles de trois.**	- Etablissement d'une règle de trois - Résultat arrondi à l'unité - Résultat extrait directement de l'équation proportionnelle	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles avec des pourcentages.**	- Formule de base et attributions - Détermination du pourcentage - Détermination de la valeur en pourcentage - Détermination de la valeur totale	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Les médias dans le domaine de l'horticulture (MEDGA)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Les médias dans le domaine de l'horticulture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDGA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de collaborer en se servant d'outils numériques.**	- Fonctions de base et réglages de base des appareils numériques - Fonctions de base de la suite Office 365 - Utilisation d'options de communication et de coopération numériques - Echange et partage de données, d'informations et de matières numériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations importantes sous l'aspect professionnel, de les évaluer et de les réunir.**	- Détermination des informations requises - Gestion des sources d'information - Elaboration de stratégies de recherche - Résumé d'informations - Analyse, comparaison et évaluation critique des informations - Nomes de la mention des sources	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des exposés et de les présenter.**	- Règles de base de la préparation de présentations - Fonctions de base du logiciel Powerpoint - Règles de base de la présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents textes et de les rendre disponibles.**	- Utilisation de modèles - Fonctions de base de logiciels de traitement de texte - Curriculum vitae et lettres de candidature	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 2 (BEGAR2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BEGAR2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations habituelles sur le terrain.**	- Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des règles de trois.**	- Règles de trois simples et composées - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des pourcentages.**	- Formule de base et conversions - Pourcentages et dixièmes de pourcentages - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des besoins importants sur le terrain.**	- Semences et matériel de multiplication - Substrat - Surface cultivée	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Appliquer des aspects botaniques spécifiques (BOTAS)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des aspects botaniques spécifiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**BOTAS**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les interactions de processus physiologiques et de facteurs de croissance.**	- Impact de la lumière et de la température sur la photosynthèse - Impact de la lumière et de la température sur la respiration - Interaction entre la photosynthèse et la respiration	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les plantes en se référant à leurs propriétés essentielles (y compris aux métamorphoses). - L'élève subdivise des plantes en groupes avec des exigences semblables en se référant aux exigences concernant les emplacements.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels. - Noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer un herbier et de le présenter.**	- L'élève assemble des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser des cultures en pots (TOPKU)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Réaliser des cultures en pots**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TOPKU**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Topfkulturen zu erklären.**	- Überblick über Topfkulturen - Kulturablauf ausgewählter Hauptkulturen - Substrate - Bedarfsberechnungen - Kulturführung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Topfkulturen fachgerecht durchzuführen und für den Verkauf aufzubereiten.**	- Vermehrung - Pflege der Jungpflanzen - Topfen und Ausstellen - Pflege der Topfkulturen - Abräumen und Aufbereiten - Ergonomie und Arbeitssicherheit - Umgang mit Pflanzen und Geräten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulspezifischen Kulturen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsphasen - botanische (praxisrelevante) Namen	3/4 der Pflanzen werden richtig erkannt und fachgerecht benannt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Arbeitsberichte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	- Überblick über abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome - Überblick über biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réaliser des cultures en pleine terre (BODKU)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Réaliser des cultures en pleine terre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BODKU**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4		- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des cultures en pleine terre.**	- Aperçu des cultures en pleine terre - Méthode de culture - Progression de la culture - Science du sol - Détermination des quantités requises	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les cultures en pleine terre de manière compétente, de les récolter et de les conditionner.**	- Multiplication - Entretien des jeunes plants - Traitement/amélioration du sol - Semis direct/repiquage - Mesures d'entretien - Récolte et conditionnement - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des instruments	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations des cultures importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Classeur avec les documents du module - Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Préparer et effectuer la vente (VERVO)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente**

Titre du module:	**Préparer et effectuer la vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERVO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les produits des récoltes, les plantes ainsi que les matériaux.**	- Présentation favorisant la promotion des ventes - Présentation favorisant le maintien de la qualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer des prix de vente.**	- Types de coûts - Schéma de calcul - Facteur de calcul	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de vente simples.**	- Phases d'un entretien - Conseils requis et informations nécessaires - Communication verbale et non verbale	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la circulation des marchandises en interne.**	- Entrée des marchandises - Sortie des marchandises - Gestion des marchandises	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique (GETEC)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GETEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de la culture en serre.**	- Utilité de la culture en serre - Effet de serre, - Formes de cultures en serre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de serres.**	- Propriétés de plusieurs modes de construction - Composants de la structure d'une serre ainsi que leurs missions	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement d'une serre.**	- Surfaces de culture - Systèmes de chauffage - Ventilation - Irrigation et fertilisation - Eclairage complémentaire - Ombrages et écrans thermiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la climatisation de serres.**	- Commande de - la température, - la lumière, - l'humidité de l'air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le bilan énergétique d'une serre.**	- Alimentation énergétique - Economies d'énergie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver (HEWKU)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEWKU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de culture de manière compétente et d'expliquer les fondements correspondants.**	- Fondements des cultures automnales et hivernales - Culture en semis direct - Culture de jeunes plants en pépinière - Culture à partir de plants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage.**	- Documentation de la culture principale	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de récolter les cultures de manière compétente, de conditionner les produits récoltés conformément aux exigences commerciales et de les emballer.**	- Moment de la récolte - Critères de qualité - Mesures d'hygiène - Travail de récolte - Nettoyage - Tri - Emballage - Transport	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les principes des différentes directives concernant les cultures de légumes.**	- Culture intégrée - Culture biologique - Culture biodynamique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la sécurité alimentaire dans la production maraîchère.**	- Législation - Hygiène personnelle - Hygiène interne - Documentation obligatoire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels - Noms des familles	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes (NUTRI)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUTRI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact des nutriments.**	- Les nutriments en tant que facteurs de croissance - Les lois de la croissance - Les signes de carences ainsi que les symptômes d'excès - Le cycle de l'azote	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la fertilisation.**	- L'utilité de la fertilisation - Les variétés de fertilisants - Les méthodes de fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de la détermination des quantités de fertilisants.**	- Les besoins nutritifs des cultures - L'analyse du sol/l'analyse des substrats - La détermination des quantités de fertilisants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève capable d'expliquer des aspects écologiques de la fertilisation.**	- L'impact écologique - La fabrication de fertilisants - Les pertes de nutriments - L'enrichissement du sol et des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes (PHYTO1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	Abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome Biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Pflanzenschutz-Maßnahmen zu unterscheiden.**	Pflanzenschutzmaßnahmen: vorbeugend kurativ	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Schadursachen und Pflanzenschutzmaßnahmen zu erklären.**	Ausgewählte Kulturen mit wichtigen Schadursachen, Symptomen und Pflanzenschutzmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Strategien des Pflanzenschutzes zu unterscheiden.**	Gesetzliche Grundlagen Integrierter Pflanzenschutz Pflanzenschutz im biologischen Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Travailler en entreprise 1 (FORHM1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit les travaux de récolte ainsi que le déblaiement des parcelles. - L'apprenti décrit la préparation des produits récoltés. - L'apprenti décrit la commercialisation ainsi que la présentation des produits.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Travailler en entreprise 2 (FORHM2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit la production de jeunes plants. - L'apprenti décrit la préparation de parcelles ainsi quemis en route des cultures. - L'apprenti décrit la gestion des mauvaises herbes.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer des cultures maraîchères de plein champs (FELGE)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères**

Titre du module:	**Effectuer des cultures maraîchères de plein champs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FELGE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des cultures maraîchères en plein champ.**	- Facteurs de production et d'emplacement en plein champ - Travail et entretien du sol - Utilisation de couvertures - Machines spéciales - Gestion des mauvaises herbes - Irrigation - Fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les machines utilisées pour les cultures maraîchères en plein champ.**	- Machines avec leurs domaines d'affectation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures culturales indiquées.**	- Application des mesures culturales	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter des mesures spécifiques pour des cultures sélectionnées.**	- Documentation de la culture correspondant aux indications	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures ainsi que les mauvaises herbes spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des cultures étalées (SATAN)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères**

Titre du module:	**Réaliser des cultures étalées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SATAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Serre/Alentours
1	0	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser un plan de culture pour des cultures étalées.**	- Fixation des objectifs - Plan de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la culture ultérieure des différentes séries de manière compétente en tenant compte du plan de culture.**	- Préparation sol - Aménagement de la culture - Mesures culturales	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de récolter les séries de cultures dans le respect des délais et de les conditionner conformément aux exigences commerciales.**	- Détermination de la maturité de récolte, respectivement de la maturité de vente - Application de critères de qualité - Conditionnement conforme aux exigences commerciales - rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures, respectivement les mauvaises herbes, spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la planification et l'exécution.**	- Comparaison entre la planification et l'exécution - Explications réalistes des anomalies - Documentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles (GERMA)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des outils, machines et installations horticoles 1**

Titre du module:	**Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation simples sur des instruments horticoles indiqués.**	- L'élève connaît les travaux de maintenance et de réparation typiques. - L'élève constate les besoins de maintenance et d'entretien. - L'élève effectue la maintenance, respectivement l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des lubrifiants ainsi que des produits accessoires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits accessoires requis aux machines respectives. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable est capable de travailler d'une manière sereine et ergonomique.**	- Consignes en matière de sécurité - Principes fondamentaux de l'ergonomie - Organisation du poste de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Planification et réalisation de la production maraîchère 1 (PLAGE1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation de la production maraîchère 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
2	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des objectifs, des éléments ainsi que des formes de la planification des cultures en entreprise.**	- Objectifs et importance de la planification des cultures - Eléments essentiels de la planification des cultures - Différentes formes de planification de cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des cultures indiquées sous guidance depuis la reproduction jusqu'à la commercialisation.**	- Planification de cultures concrètes: - cultures individuelles - cultures échelonnées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de récolte, de préparation, d'emballage, de stockage et de maintien de la qualité indiqués.**	- Différentes méthodes - de récolte - de préparation - d'emballage - de stockage - Différents aspects du maintien de la qualité, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation - Rapports de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des méthodes de récolte, de préparation, d'emballage, de stockage et de maintien de la qualité.**	- Différentes méthodes - de récolte - de préparation - d'emballage - de stockage - Différents aspects du maintien de la qualité, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Evaluer les modes spécifiques de production (SPEPR)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Evaluer les modes spécifiques de production**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SPEPR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des méthodes de production spécifiques.**	- Cultures maraîchères spéciales (asperges, chicorée, etc.) - Cultures en pots et en conteneurs - Techniques pour hâter et prolonger des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de protection physique et biologique des plantes et de les appliquer.**	- Mesures physiques - Mesures biotechniques o stimulation d'insectes auxiliaires o utilisation d'insectes auxiliaires - Mesures biotechniques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire différentes méthodes de culture hors sol.**	- Différentes méthodes hors sol - Tendance d'actualité dans le contexte de l'agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de production spécifiques indiquées.**	- Chicorée - Micropousses	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques du module et de les désigner.**	- Noms habituels - Noms de familles - Noms botaniques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Appliquer des mesures phytosanitaires (PHYTO2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Appliquer des mesures phytosanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des causes de dégradations ainsi que des mesures phytosanitaires.**	- Causes de dégradations abiotiques et symptômes correspondants - Causes de dégradations biotiques et symptômes correspondants - Mesures préventives - Mesures curatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit phytosanitaire approprié.**	- Contrôle des homologations - Indication - Critères de sélection - Risques - Protection de l'environnement - Protection des utilisateurs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des produits phytosanitaires.**	- Informations obligatoires avant l'utilisation - Détermination des quantités requises et du dosage - Manipulation et mesures de sécurité au cours de l'application - Manipulation et mesures de sécurité au cours de la pulvérisation - Manipulation et mesures de sécurité au cours des travaux complémentaires - Rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la protection intégrée des plantes en se référant à des exemples.**	- Avantages des produits phytosanitaires chimiques - Inconvénients des produits phytosanitaires chimiques - Principes de la protection intégrée des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects indiqués de la législation en matière de protection des plantes au Luxembourg.**	- Produits phytosanitaires comparés aux biocides - Procédure de l'homologation de produits phytosanitaires - Produits phytosanitaires illégaux - Catalogue des sanctions en cas d'infractions à la législation - Zones de protection des eaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Planification et réalisation de la production maraîchère 2 (PLAGE2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation de la production maraîchère 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAGE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'exécuter des travaux de manière compétente.**	- Planification des cultures en considération o de recherches concernant la culture à planifier o de la détermination des besoins - Aménagement, entretien, récolte et préparation de cultures maraîchères en considération o de différentes techniques de travail o de l'ergonomie et de la sécurité au travail o du rendement et de l'organisation du travail o des contrôles et, le cas échéant, des rectifications	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer l'utilisation du matériel, des outils, des appareils et des machines de manière compétente.**	- Matériaux, outils, appareils et machines indiqués	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les travaux qu'il a exécutés et d'évaluer ses performances.**	- Entretien professionnel - Emploi du vocabulaire professionnel	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes et de les désigner.**	- Légumes et mauvaises herbes - Noms habituels et appartenance à des familles - Différents stades du développement (y compris les semences)	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des propriétés de plantes.**	- Légumes et mauvaises herbes - Durée de vie et durée des cultures - Résistance au gel - Stratégie de reproduction (avec des mauvaises herbes)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Expliquer la gestion durable (NACWI)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer la gestion durable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NACWI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement durable.**	- Explication de la notion de développement durable - Evolution de la pensée écologique - Conférences et accords internationaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les possibilités de la gestion durable dans la production horticole.**	- Les trois piliers au sein de l'entreprise: aspects écologiques, économiques et sociaux - Le développement durable dans le contexte de la gestion des outils de production (application des quatre R) - Contexte légal concernant la protection des plantes ainsi que la fertilisation (lois sur la protection des plantes, la protection des eaux et la protection de l'environnement)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la gestion durable dans la production horticole en se référant à des exemples concrets.**	- Recherche o Aspects techniques o Aspects économiques o Contexte légal - Dossier et présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents contextes d'actualité concernant la production alimentaire.**	- Changement climatique - Diminution de la biodiversité - Erosion du sol - Gaspillage alimentaire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Expliquer les soins du sol (BODEN)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer les soins du sol**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BODEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le cycle de la matière organique.**	- Assimilation et dissimilation - Photosynthèse et synthèse des protéines - Cycles des matières: carbone, azote (eau, oxygène) - Différentes méthodes de compostage - Régulation des processus de compostage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la fertilité du sol.**	- Notions de base de la science du sol - Aspects de la fertilité du sol	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes mesures d'entretien du sol.**	- Mesures de production servant à la préservation et à la stimulation de la fertilité du sol	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le développement des différentes formes de cultures dans le secteur maraîcher.**	- Développement de formes de cultures agricoles - Tendances d'actualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1 (BEWIR1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- L'économie en tant que notion professionnelle - Le circuit économique - La gestion d'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer l'horticulture de production sous l'aspect économique.**	- L'évolution dans l'histoire - Les secteurs économiques - L'importance économique de l'horticulture de production au Luxembourg	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- Les recettes et les dépenses - L'économie durable - Les pertes et profits - Les amortissements et les investissements - L'importance des innovations et du développement continu	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les coûts d'une entreprise de production horticole et de les distinguer.**	- Les types de coûts: les coûts de matériel, les coûts de main-d'œuvre, les coûts des machines, les coûts immobiliers - Les coûts généraux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la rentabilité d'une culture.**	- La définition et la détermination de la marge de contribution - Des conclusions concernant la rentabilité d'une culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2 (BEWIR2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer un marché.**	- Marché - Offre - Demande - Prix - Tendances	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les évolutions du marché des produits végétaux au Luxembourg.**	- Habitudes de consommation - Habitudes d'achat - Tendances - Constats concernant le secteur horticole	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire plusieurs variétés de la commercialisation.**	- Commercialisation directe - Commercialisation indirecte	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les bases du marketing.**	- Le marketing en tant que fonction transversale - Le circuit du marketing - Les actions de marketing	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Travailler en entreprise 3 (FORHM3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit le traitement ainsi que l'entretien du sol. - L'apprenti décrit des mesures servant à l'amélioration du sol. - L'apprenti décrit le stockage ainsi que le maintien de la qualité. - L'apprenti décrit l'affectation des machines et des appareils.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Travailler en entreprise 4 (FORHM4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit la gestion ainsi que l'entretien d'une culture principale. - L'apprenti décrit différentes mesures phytosanitaires. - L'apprenti décrit la fertilisation ainsi que l'irrigation au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers (fm) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les aspects théoriques de l'énoncé.**	- L'élève traite des questions théoriques. - L'élève traite une tâche de planification.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie les plantes présentées.	- L'élève a identifié les trois quarts des plantes présentées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en route une culture.**	- L'élève accomplit les tâches en suivant les indications concernant - l'organisation, - l'exécution compétente. - L'élève mène un entretien professionnel concernant l'exécution, la perfomance ainsi que l'aspect général.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer une culture.**	- L'élève accomplit les taches en suivant les indications concernant - l'organisation, - l'exécution compétente. - L'élève mène un entretien professionnel concernant l'exécution, la performanceainsi que l'aspect général.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Saisir la production alimentaire locale (LOKAL-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir la production alimentaire locale**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOKAL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de classer des légumes.**	- Définition des légumes - Parties comestibles des plantes - Importance des cultures maraîchères - Légumes de saison	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la situation de la production maraîchère au Luxembourg.**	- Principales cultures maraîchères - Orientations différentes des exploitations (agriculture solidaire, cultures de légumes de plein champ, jardiniers marchands, institutions sociales) - Options de vente - Labels et initiatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer son impact sur l'empreinte écologique.**	- Empreinte écologique et identification sur le terrain. - Mesures servant à réduire l'empreinte écologique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet.**	- Choix des sujets - Réalisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet.**	- Critères d'évaluation - Présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Modules de préparation mathémathiques (RECHN-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modules de préparation mathémathiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RECHN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des opérations arithmétiques de base à des données habituelles sur le terrain.**	- Opérations arithmétiques de base - Calculs avec des fractions - Calculs avec des moyennes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des unités de mesure importantes sous l'aspect professionnel.**	- Unités importantes sous l'aspect professionnel - Conversions - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes importants sous l'aspect professionnel.**	- Longueurs et périmètres - Surfaces - Volumes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations faciles.**	- Calcul mental facile - Calculs avec des tableaux servant d'accessoires simples - Evaluation de proportions et d'ordres de grandeurs - Arrondissements vers le haut et vers le bas - Etablissement d'une relation avec la réalité - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales (KULNA-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KULNA-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants de plantes alimentaires et de décrire leur importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire.**	- L'élève subdivise des plantes alimentaires. - L'élève désigne des composants valorisants. - L'élève décrit l'importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire. - L'élève désigne des composants nocifs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des composants importants ainsi que l'effet de plantes médicinales indiquées.**	- L'élève désigne des composants de plantes médicinales. - L'élève désigne l'effet de plantes médicinales. - L'élève désigne des plantes médicinales ainsi que des plantes vénéneuses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de mesures de culture et de traitement sur les composants de plantes alimentaires.**	- L'élève désigne l'impact de mesures de culture sur les composants de plantes alimentaires. - L'élève désigne l'impact du traitement de plantes alimentaires sur les composants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions spécifiques aux modules en équipe.**	- L'élève participe à l'organisation et à la répartition des tâches. - L'élève se concerte avec les autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Décrire et appliquer les bases de la production de graines (SAMBA-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire et appliquer les bases de la production de graines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAMBA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire de l'évolution de la culture de semences.**	- La domestication de plantes sauvages depuis le début de l'agriculture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs de la reproduction de semences.**	- Le maintien de variétés en suivant des descriptions de variétés - l'utilisation des semences reproduites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases botaniques de la culture de semences.**	- L'appartenance à une famille, le cycle de vie, la pollinisation ainsi que la fécondation - Les risques d'hybridation entre variétés de plantes allogames	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les aspects pratiques de base de la récolte et de la préparation de semences.**	- La récolte, le séchage et le nettoyage des semences - Les connaissances du matériel et de l'outillage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les aspects pratiques de base du contrôle de la qualité et du stockage de semences.**	- Les contrôles de la qualité (tests de germination) - Les conditions du stockage de semences - Les méthodes ainsi que les aspects techniques de stockage des semences	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Saisir de nouvelles formes de jardinage et d'horticulture (GARFO-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir de nouvelles formes de jardinage et d'horticulture**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**GARFO-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution historique des différentes formes de jardins.**	- Rétrospective historique - jardin d'autosubsistance, jardin de marché, horticulture professionnelle - jardins destinés aux démunis, jardins ouvriers, parcelles de jardins, jardins de la victoire - Formes de jardins actuelles - jardins familiaux, jardins communautaires, - jardins pédagogiques et thérapeutiques, - jardins de démonstration et de collection, - agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire de nouvelles formes de jardins ainsi que de nouvelles formes de jardinage.**	- L'élève désigne des raisons de l'évolution de nouvelles formes de jardins. - L'élève distingue les orientations commerciale et non commerciale. - L'élève considère des aspects sociétaux. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution de nouvelles formes de jardins au Luxembourg et dans la Grande Région.**	- L'élève désigne des initiatives ainsi que des projets d'actualité. - L'élève désigne des tendances de développement à venir. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Saisir des concepts de jardins thérapeutiques (HELGA-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des concepts de jardins thérapeutiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HELGA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des jardins de plantes médicinales ainsi que des jardins aux herbes.**	- L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences entre des jardins de plantes médicinales et des jardins aux herbes. - L'élève avance des exemples sélectionnés d'herbes, respectivement de plantes médicinales. - L'élève avance des exemples sélectionnés de jardins aux herbes, respectivement de jardins de plantes médicinales.	- L'élève a correctement répondu aux deux tiers des énoncés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'hortithérapie ainsi que ses domaines d'application importants.**	- L'élève établit un aperçu de la diversité des méthodes d'hortithérapie. - L'élève établit un aperçu des groupes cibles et de leurs besoins spécifiques.	- L'élève a correctement expliqué les méthodes d'hortithérapie essentielles. - L'élève a correctement décrit les groupes cibles essentiels ainsi que leurs besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des exemples sélectionnés de jardins thérapeutiques.**	- L'élève avance des exemples de jardins thérapeutiques.	- L'élève présenté deux jardins thérapeutiques différents d'une manière fondamentalement compréhensible et agréable (en suivant les indications).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet personnel.**	- L'élève réalise un projet en équipe.	- L'élève a assumé des missions partielles d'une manière fondamentalement responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Module de préparation Anglais 1 (ANPRE1-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner la culture de porte-graines (SOSAM-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner la culture de porte-graines**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**SOSAM-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs ainsi que les méthodes de la sélection végétale**	- Objectifs de la sélection végétale - Méthodes de sélection	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes types de variétés.**	- Types de variétés et exemples	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects spécifiques du maintien des variétés et de les mettre en pratique.**	- Propriétés des variétés et différences entre variétés - Catalogues de semences et descriptions officielles de variétés - Sélection de porte-graines en suivant des descriptions de variétés (inspection visuelle)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects spécifiques de la culture de porte-graines et de les mettre en pratique.**	- Différents porte-graines - Culture de porte-graines d'un an - Stockage et entretien des porte-graines de deux ans en hibernation - Repiquage et culture de porte-graines de deux ans - Mesures de culture particulières	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Module de préparation Anglais 2 (ANPRE2-F)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer les connaissances des plantes (PLAKE)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAKE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les composants suivants des plantes ainsi que leurs fonctions respectives en employant les termes professionnels correspondants: - la fleur, - les feuilles, - la tige du bourgeon, - la racine.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels et noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques.**	- Noms botaniques complets.	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Documentation (classeur, fiches, Florasoft) concernant des plantes indiquées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes (PLAWA)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAWA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen des Pflanzenwachstums zu erfassen und zu erklären.**	- Vegetatives Wachstum - Generatives Wachstum	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Wachstumsfaktoren der Pflanzen zu erklären.**	- Licht - Wasser - Temperatur - Nährstoffe - Luft	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden physiologischen Prozesse der Pflanzen zu erklären.**	- Fotosynthese - Atmung - Wasserhaushalt - Nährstoffaufnahme und -transport	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss der Wachstumsfaktoren auf Pflanzenwachstum und -entwicklung zu beschreiben.**	- Einfluss der Wachstumsfaktoren auf das Pflanzenwachstum bewerten - Beobachtungsprotokolle	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Effectuer une reproduction (VERDU)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer une reproduction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VERDU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, vegetative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	- Vegetative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, generative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	- Generative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Topfarbeiten durchzuführen.**	- Topfen - Ausstellen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze der Arbeitssicherheit und Ergonomie zu erklären und anzuwenden.**	- Arbeitskleidung - Arbeitsplatzorganisation - Sorgfalt, Ordnung und Sauberkeit - Umgang mit Materialien, Werkzeugen und Geräten - ergonomisches Arbeiten - Gefahrenquellen und -stoffe	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Arbeitsberichte (inkl. Bedarfsberechnungen)	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Les médias dans le domaine de l'horticulture (MEDIA)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Les médias dans le domaine de l'horticulture**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MEDIA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de collaborer en se servant d'outils numériques.**	- Fonctions de base et réglages de base des appareils numériques - Fonctions de base de la suite Office 365 - Utilisation d'options de communication et de coopération numériques - Echange et partage de données, d'informations et de matières numériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations importantes sous l'aspect professionnel, de les évaluer et de les réunir.**	- Détermination des informations requises - Gestion des sources d'information - Elaboration de stratégies de recherche - Résumé d'informations - Analyse, comparaison et évaluation critique des informations - Normes de la mention des sources	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des exposés et de les présenter.**	- Règles de base de la préparation de présentations - Fonctions de base du logiciel Powerpoint - Règles de base de la présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents textes et de les rendre disponibles.**	- Utilisation de modèles - Fonctions de base de logiciels de traitement de texte - Curriculum vitae et lettres de candidature	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture (BERGA)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BERGA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations habituelles sur le terrain.**	- Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des règles de trois.**	- Règles de trois simples et composées - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des pourcentages.**	- Formule de base et conversions - Pourcentages et dixièmes de pourcentages - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des besoins importants sur le terrain.**	- Semences et matériel de multiplication - Substrat - Surface cultivée	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer des aspects botaniques spécifiques (BOTAS)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des aspects botaniques spécifiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOTAS**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Maraîchage
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les interactions de processus physiologiques et de facteurs de croissance.**	- Impact de la lumière et de la température sur la photosynthèse - Impact de la lumière et de la température sur la respiration - Interaction entre la photosynthèse et la respiration	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les plantes en se référant à leurs propriétés essentielles (y compris aux métamorphoses). - L'élève subdivise des plantes en groupes avec des exigences semblables en se référant aux exigences concernant les emplacements.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels. - Noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer un herbier et de le présenter.**	- L'élève assemble des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Effectuer des productions de plantes ornamentales (ZIEPO)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des productions de plantes ornamentales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZIEPO**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Horticulture
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Topfkulturen zu erklären.**	- Überblick über Topfkulturen - Kulturablauf - Substrate - Bedarfsberechnungen - Kulturführung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Topfkulturen fachgerecht durchzuführen und für den Verkauf aufzubereiten.**	- Pflege der Mutterpflanzen - Vermehrung - Pflege der Jungpflanzen - Topfen und Ausstellen - Pflege der Topfkulturen - Abräumen und Aufbereiten - Ergonomie und Arbeitssicherheit - Arbeitsberichte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Bodenkulturen zu erklären.**	- Überblick über Bodenkulturen - Kulturverfahren - Bodenkunde - Bedarfsberechnungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	- Überblick über abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome - Überblick über biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulspezifischen Kulturen zu erkennen und zu benennen.**	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsphasen botanische (praxisrelevante) Namen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Travailler en entreprise 1 (FOHMA1)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOHMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un organigramme.**	- L'élève connaît la taille et la structure de l'entreprise. - L'élève connaît les équipements de l'entreprise. - L'élève connaît les produits/les services de l'entreprise.	- L'élève a documenté les informations essentielles de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des activités automnales et hivernales typiques de l'entreprise sélectionnées.**	- L'élève connaît les aspects des activités automnales et hivernales typiques de l'entreprise: o la finalité des travaux, o le moment des travaux, o les besoins en matériel et la préparation, o l'exécution des travaux.	- L'élève a décrit les aspects essentiels des activités de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se concerter avec son supérieur à propos des travaux à effectuer.**	- L'élève se concerte avec son supérieur en cas de doute. - L'élève répète oralement les indications concernant la mission de travail.	- L'élève a fait preuve de son aptitude à communiquer, de manière à être en mesure d'éviter les malentendus et de réaliser un résultat de travail convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son propre processus d'apprentissage.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage.	- L'élève a produit une documentation complète et globalement correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler en entreprise 2 (FOHMA2)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOHMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des activités printanières et estivales typiques de l'entreprise sélectionnées.**	- L'élève connaît les aspects des activités printanières et estivales typiques de l'entreprise: o la finalité des travaux, o le moment des travaux, o les besoins en matériel et la préparation, o l'exécution des travaux.	- L'élève a documenté les aspects essentiels des activités de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'observer et de documenter les travaux effectués.**	- L'élève décrit le temps requis pour les travaux typiques: o temps de préparation et délais d'équipement, o exécution, o travaux de finition (nettoyage, rangement). - L'élève prend note des quantités et des dimensions en fonction du temps requis (nombre de pièces, poids, dimensions des surfaces, etc.).	- L'élève a documenté cinq travaux effectués conformément aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gamme de plantes typique de l'entreprise.**	- L'élève décrit la gamme de plantes typique de l'entreprise en indiquant: o les termes courants, o les termes botaniques, o des illustrations, o les données concernant les cultures.	- L'élève a décrit la gamme de plantes typique de l'entreprise d'une manière complète dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son propre processus d'apprentissage.**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage.	- L'élève a produit une documentation complète et globalement correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique (GETEC)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GETEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de la culture en serre.**	- Utilité de la culture en serre - Effet de serre, - Formes de cultures en serre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de serres.**	- Propriétés de plusieurs modes de construction - Composants de la structure d'une serre ainsi que leurs missions	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement d'une serre.**	- Surfaces de culture - Systèmes de chauffage - Ventilation - Irrigation et fertilisation - Eclairage complémentaire - Ombrages et écrans thermiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la climatisation de serres.**	- Commande de - la température, - la lumière, - l'humidité de l'air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le bilan énergétique d'une serre.**	- Alimentation énergétique - Economies d'énergie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver (HEWKU)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HEWKU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de culture de manière compétente et d'expliquer les fondements correspondants.**	- Fondements des cultures automnales et hivernales - Culture en semis direct - Culture de jeunes plants en pépinière - Culture à partir de plants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage.**	- Documentation de la culture principale	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de récolter les cultures de manière compétente, de conditionner les produits récoltés conformément aux exigences commerciales et de les emballer.**	- Moment de la récolte - Critères de qualité - Mesures d'hygiène - Travail de récolte - Nettoyage - Tri - Emballage - Transport	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les principes des différentes directives concernant les cultures de légumes.**	- Culture intégrée - Culture biologique - Culture biodynamique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la sécurité alimentaire dans la production maraîchère.**	- Législation - Hygiène personnelle - Hygiène interne - Documentation obligatoire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels - Noms des familles	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes (NUTRI)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NUTRI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact des nutriments.**	- Les nutriments en tant que facteurs de croissance - Les lois de la croissance - Les signes de carences ainsi que les symptômes d'excès - Le cycle de l'azote	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la fertilisation.**	- L'utilité de la fertilisation - Les variétés de fertilisants - Les méthodes de fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de la détermination des quantités de fertilisants.**	- Les besoins nutritifs des cultures - L'analyse du sol/l'analyse des substrats - La détermination des quantités de fertilisants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève capable d'expliquer des aspects écologiques de la fertilisation.**	- L'impact écologique - La fabrication de fertilisants - Les pertes de nutriments - L'enrichissement du sol et des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes (PHYTO1)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	Abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome Biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Pflanzenschutz-Maßnahmen zu unterscheiden.**	Pflanzenschutzmaßnahmen: vorbeugend kurativ	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Schadursachen und Pflanzenschutzmaßnahmen zu erklären.**	Ausgewählte Kulturen mit wichtigen Schadursachen, Symptomen und Pflanzenschutzmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Strategien des Pflanzenschutzes zu unterscheiden.**	Gesetzliche Grundlagen Integrierter Pflanzenschutz Pflanzenschutz im biologischen Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Travailler en entreprise 3 (FOHMA3)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOHMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Travailler en entreprise 4 (FOHMA4)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOHMA4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer des cultures maraîchères de plein champs (FELGE)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères**

Titre du module:	**Effectuer des cultures maraîchères de plein champs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FELGE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des cultures maraîchères en plein champ.**	- Facteurs de production et d'emplacement en plein champ - Travail et entretien du sol - Utilisation de couvertures - Machines spéciales - Gestion des mauvaises herbes - Irrigation - Fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les machines utilisées pour les cultures maraîchères en plein champ.**	- Machines avec leurs domaines d'affectation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures culturales indiquées.**	- Application des mesures culturales	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter des mesures spécifiques pour des cultures sélectionnées.**	- Documentation de la culture correspondant aux indications	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures ainsi que les mauvaises herbes spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des cultures étalées (SATAN)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères**

Titre du module:	**Réaliser des cultures étalées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SATAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Serre/Alentours
1	0	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser un plan de culture pour des cultures étalées.**	- Fixation des objectifs - Plan de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la culture ultérieure des différentes séries de manière compétente en tenant compte du plan de culture.**	- Préparation sol - Aménagement de la culture - Mesures culturales	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de récolter les séries de cultures dans le respect des délais et de les conditionner conformément aux exigences commerciales.**	- Détermination de la maturité de récolte, respectivement de la maturité de vente - Application de critères de qualité - Conditionnement conforme aux exigences commerciales - rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures, respectivement les mauvaises herbes, spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la planification et l'exécution.**	- Comparaison entre la planification et l'exécution - Explications réalistes des anomalies - Documentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles (GERMA)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des outils, machines et installations horticoles 1**

Titre du module:	**Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GERMA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation simples sur des instruments horticoles indiqués.**	- L'élève connaît les travaux de maintenance et de réparation typiques. - L'élève constate les besoins de maintenance et d'entretien. - L'élève effectue la maintenance, respectivement l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des lubrifiants ainsi que des produits accessoires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits accessoires requis aux machines respectives. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable est capable de travailler d'une manière sereine et ergonomique.**	- Consignes en matière de sécurité - Principes fondamentaux de l'ergonomie - Organisation du poste de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Planification et réalisation de la production maraîchère 1 (PLAGE1)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation de la production maraîchère 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAGE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
2	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des objectifs, des éléments ainsi que des formes de la planification des cultures en entreprise.**	- Objectifs et importance de la planification des cultures - Eléments essentiels de la planification des cultures - Différentes formes de planification de cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des cultures indiquées sous guidance depuis la reproduction jusqu'à la commercialisation.**	- Planification de cultures concrètes: - cultures individuelles - cultures échelonnées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de récolte, de préparation, d'emballage, de stockage et de maintien de la qualité indiqués.**	- Différentes méthodes - de récolte - de préparation - d'emballage - de stockage - Différents aspects du maintien de la qualité, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation - Rapports de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des méthodes de récolte, de préparation, d'emballage, de stockage et de maintien de la qualité.**	- Différentes méthodes - de récolte - de préparation - d'emballage - de stockage - Différents aspects du maintien de la qualité, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Evaluer les modes spécifiques de production (SPEPR)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Evaluer les modes spécifiques de production**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SPEPR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des méthodes de production spécifiques.**	- Cultures maraîchères spéciales (asperges, chicorée, etc.) - Cultures en pots et en conteneurs - Techniques pour hâter et prolonger des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de protection physique et biologique des plantes et de les appliquer.**	- Mesures physiques - Mesures biotechniques o stimulation d'insectes auxiliaires o utilisation d'insectes auxiliaires - Mesures biotechniques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire différentes méthodes de culture hors sol.**	- Différentes méthodes hors sol - Tendance d'actualité dans le contexte de l'agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de production spécifiques indiquées.**	- Chicorée - Micropousses	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques du module et de les désigner.**	- Noms habituels - Noms de familles - Noms botaniques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Appliquer des mesures phytosanitaires (PHYTO2)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Appliquer des mesures phytosanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des causes de dégradations ainsi que des mesures phytosanitaires.**	- Causes de dégradations abiotiques et symptômes correspondants - Causes de dégradations biotiques et symptômes correspondants - Mesures préventives - Mesures curatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit phytosanitaire approprié.**	- Contrôle des homologations - Indication - Critères de sélection - Risques - Protection de l'environnement - Protection des utilisateurs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des produits phytosanitaires.**	- Informations obligatoires avant l'utilisation - Détermination des quantités requises et du dosage - Manipulation et mesures de sécurité au cours de l'application - Manipulation et mesures de sécurité au cours de la pulvérisation - Manipulation et mesures de sécurité au cours des travaux complémentaires - Rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la protection intégrée des plantes en se référant à des exemples.**	- Avantages des produits phytosanitaires chimiques - Inconvénients des produits phytosanitaires chimiques - Principes de la protection intégrée des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects indiqués de la législation en matière de protection des plantes au Luxembourg.**	- Produits phytosanitaires comparés aux biocides - Procédure de l'homologation de produits phytosanitaires - Produits phytosanitaires illégaux - Catalogue des sanctions en cas d'infractions à la législation - Zones de protection des eaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Planification et réalisation de la production maraîchère 2 (PLAGE2)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation de la production maraîchère 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAGE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'exécuter des travaux de manière compétente.**	- Planification des cultures en considération o de recherches concernant la culture à planifier o de la détermination des besoins - Aménagement, entretien, récolte et préparation de cultures maraîchères en considération o de différentes techniques de travail o de l'ergonomie et de la sécurité au travail o du rendement et de l'organisation du travail o des contrôles et, le cas échéant, des rectifications	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer l'utilisation du matériel, des outils, des appareils et des machines de manière compétente.**	- Matériaux, outils, appareils et machines indiqués	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les travaux qu'il a exécutés et d'évaluer ses performances.**	- Entretien professionnel - Emploi du vocabulaire professionnel	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes et de les désigner.**	- Légumes et mauvaises herbes - Noms habituels et appartenance à des familles - Différents stades du développement (y compris les semences)	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des propriétés de plantes.**	- Légumes et mauvaises herbes - Durée de vie et durée des cultures - Résistance au gel - Stratégie de reproduction (avec des mauvaises herbes)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Expliquer la gestion durable (NACWI)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer la gestion durable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NACWI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement durable.**	- Explication de la notion de développement durable - Evolution de la pensée écologique - Conférences et accords internationaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les possibilités de la gestion durable dans la production horticole.**	- Les trois piliers au sein de l'entreprise: aspects écologiques, économiques et sociaux - Le développement durable dans le contexte de la gestion des outils de production (application des quatre R) - Contexte légal concernant la protection des plantes ainsi que la fertilisation (lois sur la protection des plantes, la protection des eaux et la protection de l'environnement)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la gestion durable dans la production horticole en se référant à des exemples concrets.**	- Recherche o Aspects techniques o Aspects économiques o Contexte légal - Dossier et présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents contextes d'actualité concernant la production alimentaire.**	- Changement climatique - Diminution de la biodiversité - Erosion du sol - Gaspillage alimentaire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Expliquer les soins du sol (BODEN)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer les soins du sol**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BODEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le cycle de la matière organique.**	- Assimilation et dissimilation - Photosynthèse et synthèse des protéines - Cycles des matières: carbone, azote (eau, oxygène) - Différentes méthodes de compostage - Régulation des processus de compostage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la fertilité du sol.**	- Notions de base de la science du sol - Aspects de la fertilité du sol	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes mesures d'entretien du sol.**	- Mesures de production servant à la préservation et à la stimulation de la fertilité du sol	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le développement des différentes formes de cultures dans le secteur maraîcher.**	- Développement de formes de cultures agricoles - Tendances d'actualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1 (BEWIR1)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEWIR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- L'économie en tant que notion professionnelle - Le circuit économique - La gestion d'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer l'horticulture de production sous l'aspect économique.**	- L'évolution dans l'histoire - Les secteurs économiques - L'importance économique de l'horticulture de production au Luxembourg	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- Les recettes et les dépenses - L'économie durable - Les pertes et profits - Les amortissements et les investissements - L'importance des innovations et du développement continu	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les coûts d'une entreprise de production horticole et de les distinguer.**	- Les types de coûts: les coûts de matériel, les coûts de main-d'œuvre, les coûts des machines, les coûts immobiliers - Les coûts généraux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la rentabilité d'une culture.**	- La définition et la détermination de la marge de contribution - Des conclusions concernant la rentabilité d'une culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2 (BEWIR2)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer un marché.**	- Marché - Offre - Demande - Prix - Tendances	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les évolutions du marché des produits végétaux au Luxembourg.**	- Habitudes de consommation - Habitudes d'achat - Tendances - Constats concernant le secteur horticole	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire plusieurs variétés de la commercialisation.**	- Commercialisation directe - Commercialisation indirecte	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les bases du marketing.**	- Le marketing en tant que fonction transversale - Le circuit du marketing - Les actions de marketing	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Travailler en entreprise 5 (FOHMA5)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOHMA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Travailler en entreprise 6 (FOHMA6)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOHMA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des maraîchers - adultes - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les aspects théoriques de l'énoncé.**	- L'élève traite des questions théoriques. - L'élève traite une tâche de planification.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie les plantes présentées.	- L'élève a identifié les trois quarts des plantes présentées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en route une culture.**	- L'élève accomplit les tâches en suivant les indications concernant - l'organisation, - l'exécution compétente. - L'élève mène un entretien professionnel concernant l'exécution, la perfomance ainsi que l'aspect général.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer une culture.**	- L'élève accomplit les taches en suivant les indications concernant - l'organisation, - l'exécution compétente. - L'élève mène un entretien professionnel concernant l'exécution, la performanceainsi que l'aspect général.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Saisir la production alimentaire locale (LOKAL-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir la production alimentaire locale**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOKAL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de classer des légumes.**	- Définition des légumes - Parties comestibles des plantes - Importance des cultures maraîchères - Légumes de saison	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la situation de la production maraîchère au Luxembourg.**	- Principales cultures maraîchères - Orientations différentes des exploitations (agriculture solidaire, cultures de légumes de plein champ, jardiniers marchands, institutions sociales) - Options de vente - Labels et initiatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer son impact sur l'empreinte écologique.**	- Empreinte écologique et identification sur le terrain. - Mesures servant à réduire l'empreinte écologique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet.**	- Choix des sujets - Réalisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter un projet.**	- Critères d'évaluation - Présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Modules de préparation mathémathiques (RECHN-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modules de préparation mathémathiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RECHN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des opérations arithmétiques de base à des données habituelles sur le terrain.**	- Opérations arithmétiques de base - Calculs avec des fractions - Calculs avec des moyennes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des unités de mesure importantes sous l'aspect professionnel.**	- Unités importantes sous l'aspect professionnel - Conversions - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes importants sous l'aspect professionnel.**	- Longueurs et périmètres - Surfaces - Volumes - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations faciles.**	- Calcul mental facile - Calculs avec des tableaux servant d'accessoires simples - Evaluation de proportions et d'ordres de grandeurs - Arrondissements vers le haut et vers le bas - Etablissement d'une relation avec la réalité - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales (KULNA-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KULNA-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants de plantes alimentaires et de décrire leur importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire.**	- L'élève subdivise des plantes alimentaires. - L'élève désigne des composants valorisants. - L'élève décrit l'importance sous l'aspect de la physiologie alimentaire. - L'élève désigne des composants nocifs.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des composants importants ainsi que l'effet de plantes médicinales indiquées.**	- L'élève désigne des composants de plantes médicinales. - L'élève désigne l'effet de plantes médicinales. - L'élève désigne des plantes médicinales ainsi que des plantes vénéneuses.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de mesures de culture et de traitement sur les composants de plantes alimentaires.**	- L'élève désigne l'impact de mesures de culture sur les composants de plantes alimentaires. - L'élève désigne l'impact du traitement de plantes alimentaires sur les composants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions spécifiques aux modules en équipe.**	- L'élève participe à l'organisation et à la répartition des tâches. - L'élève se concerte avec les autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Décrire et appliquer les bases de la production de graines (SAMBA-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire et appliquer les bases de la production de graines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAMBA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire de l'évolution de la culture de semences.**	- La domestication de plantes sauvages depuis le début de l'agriculture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs de la reproduction de semences.**	- Le maintien de variétés en suivant des descriptions de variétés - l'utilisation des semences reproduites	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases botaniques de la culture de semences.**	- L'appartenance à une famille, le cycle de vie, la pollinisation ainsi que la fécondation - Les risques d'hybridation entre variétés de plantes allogames	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les aspects pratiques de base de la récolte et de la préparation de semences.**	- La récolte, le séchage et le nettoyage des semences - Les connaissances du matériel et de l'outillage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les aspects pratiques de base du contrôle de la qualité et du stockage de semences.**	- Les contrôles de la qualité (tests de germination) - Les conditions du stockage de semences - Les méthodes ainsi que les aspects techniques de stockage des semences	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Saisir de nouvelles formes de jardinage et d'horticulture (GARFO-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir de nouvelles formes de jardinage et d'horticulture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GARFO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution historique des différentes formes de jardins.**	- Rétrospective historique - jardin d'autosubsistance, jardin de marché, horticulture professionnelle - jardins destinés aux démunis, jardins ouvriers, parcelles de jardins, jardins de la victoire - Formes de jardins actuelles - jardins familiaux, jardins communautaires, - jardins pédagogiques et thérapeutiques, - jardins de démonstration et de collection, - agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire de nouvelles formes de jardins ainsi que de nouvelles formes de jardinage.**	- L'élève désigne des raisons de l'évolution de nouvelles formes de jardins. - L'élève distingue les orientations commerciale et non commerciale. - L'élève considère des aspects sociétaux. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'évolution de nouvelles formes de jardins au Luxembourg et dans la Grande Région.**	- L'élève désigne des initiatives ainsi que des projets d'actualité. - L'élève désigne des tendances de développement à venir. - L'élève avance des exemples sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Saisir des concepts de jardins thérapeutiques (HELGA-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Saisir des concepts de jardins thérapeutiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HELGA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des jardins de plantes médicinales ainsi que des jardins aux herbes.**	- L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences entre des jardins de plantes médicinales et des jardins aux herbes. - L'élève avance des exemples sélectionnés d'herbes, respectivement de plantes médicinales. - L'élève avance des exemples sélectionnés de jardins aux herbes, respectivement de jardins de plantes médicinales.	- L'élève a correctement répondu aux deux tiers des énoncés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'hortithérapie ainsi que ses domaines d'application importants.**	- L'élève établit un aperçu de la diversité des méthodes d'hortithérapie. - L'élève établit un aperçu des groupes cibles et de leurs besoins spécifiques.	- L'élève a correctement expliqué les méthodes d'hortithérapie essentielles. - L'élève a correctement décrit les groupes cibles essentiels ainsi que leurs besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des exemples sélectionnés de jardins thérapeutiques.**	- L'élève avance des exemples de jardins thérapeutiques.	- L'élève présenté deux jardins thérapeutiques différents d'une manière fondamentalement compréhensible et agréable (en suivant les indications).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet personnel.**	- L'élève réalise un projet en équipe.	- L'élève a assumé des missions partielles d'une manière fondamentalement responsable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Module de préparation Anglais 1 (ANPRE1-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les de´lais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner la culture de porte-graines (SOSAM-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire les bases du maintien de variétés et accompagner la culture de porte-graines**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**SOSAM-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les objectifs ainsi que les méthodes de la sélection végétale**	- Objectifs de la sélection végétale - Méthodes de sélection	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes types de variétés.**	- Types de variétés et exemples	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects spécifiques du maintien des variétés et de les mettre en pratique.**	- Propriétés des variétés et différences entre variétés - Catalogues de semences et descriptions officielles de variétés - Sélection de porte-graines en suivant des descriptions de variétés (inspection visuelle)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des aspects spécifiques de la culture de porte-graines et de les mettre en pratique.**	- Différents porte-graines - Culture de porte-graines d'un an - Stockage et entretien des porte-graines de deux ans en hibernation - Repiquage et culture de porte-graines de deux ans - Mesures de culture particulières	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Module de préparation Anglais 2 (ANPRE2-F)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Module de préparation Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANPRE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respecte´s la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer les connaissances des plantes (PLAKE)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAKE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les composants suivants des plantes ainsi que leurs fonctions respectives en employant les termes professionnels correspondants: - la fleur, - les feuilles, - la tige du bourgeon, - la racine.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels et noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques.**	- Noms botaniques complets.	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Documentation (classeur, fiches, Florasoft) concernant des plantes indiquées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes (PLAWA)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Acquérir et expliquer la croissance et le developpement des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAWA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen des Pflanzenwachstums zu erfassen und zu erklären.**	- Vegetatives Wachstum - Generatives Wachstum	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Wachstumsfaktoren der Pflanzen zu erklären.**	- Licht - Wasser - Temperatur - Nährstoffe - Luft	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden physiologischen Prozesse der Pflanzen zu erklären.**	- Fotosynthese - Atmung - Wasserhaushalt - Nährstoffaufnahme und -transport	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Einfluss der Wachstumsfaktoren auf Pflanzenwachstum und -entwicklung zu beschreiben.**	- Einfluss der Wachstumsfaktoren auf das Pflanzenwachstum bewerten - Beobachtungsprotokolle	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Effectuer une reproduction (VERDU)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer une reproduction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VERDU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, vegetative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	- Vegetative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, generative Vermehrungsarbeiten durchzuführen und zu erklären.**	- Generative Vermehrung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Topfarbeiten durchzuführen.**	- Topfen - Ausstellen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze der Arbeitssicherheit und Ergonomie zu erklären und anzuwenden.**	- Arbeitskleidung - Arbeitsplatzorganisation - Sorgfalt, Ordnung und Sauberkeit - Umgang mit Materialien, Werkzeugen und Geräten - ergonomisches Arbeiten - Gefahrenquellen und -stoffe	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	- Arbeitsberichte (inkl. Bedarfsberechnungen)	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Les médias dans le domaine de l'horticulture (MEDIA)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Les médias dans le domaine de l'horticulture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDIA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de collaborer en se servant d'outils numériques.**	- Fonctions de base et réglages de base des appareils numériques - Fonctions de base de la suite Office 365 - Utilisation d'options de communication et de coopération numériques - Echange et partage de données, d'informations et de matières numériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations importantes sous l'aspect professionnel, de les évaluer et de les réunir.**	- Détermination des informations requises - Gestion des sources d'information - Elaboration de stratégies de recherche - Résumé d'informations - Analyse, comparaison et évaluation critique des informations - Normes de la mention des sources	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des exposés et de les présenter.**	- Règles de base de la préparation de présentations - Fonctions de base du logiciel Powerpoint - Règles de base de la présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents textes et de les rendre disponibles.**	- Utilisation de modèles - Fonctions de base de logiciels de traitement de texte - Curriculum vitae et lettres de candidature	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture (BERGA)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des calculs professionnels dans le domaine de l'horticulture**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BERGA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des estimations habituelles sur le terrain.**	- Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques - Vérification des estimations	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des règles de trois.**	- Règles de trois simples et composées - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs habituels sur le terrain avec des pourcentages.**	- Formule de base et conversions - Pourcentages et dixièmes de pourcentages - Prise de connaissance de l'énoncé - Travaux pratiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des besoins importants sur le terrain.**	- Semences et matériel de multiplication - Substrat - Surface cultivée	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer des aspects botaniques spécifiques (BOTAS)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Appliquer des aspects botaniques spécifiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOTAS**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Maraîchage
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les interactions de processus physiologiques et de facteurs de croissance.**	- Impact de la lumière et de la température sur la photosynthèse - Impact de la lumière et de la température sur la respiration - Interaction entre la photosynthèse et la respiration	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'expliquer des plantes de manière compétente.**	- L'élève décrit les plantes en se référant à leurs propriétés essentielles (y compris aux métamorphoses). - L'élève subdivise des plantes en groupes avec des exigences semblables en se référant aux exigences concernant les emplacements.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels. - Noms génériques en complément pour les plantes potagères	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer un herbier et de le présenter.**	- L'élève assemble des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Effectuer des productions horticoles (PLAPO)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la production horticole**

Titre du module:	**Effectuer des productions horticoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAPO**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Topfkulturen zu erklären.	- Überblick über Topfkulturen - Kulturablauf - Substrate - Bedarfsberechnungen - Kulturführung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Bodenkulturen zu erklären.	- - Überblick über Bodenkulturen - Kulturverfahren - Kulturablauf - Bodenkunde - Bedarfsberechnungen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Topfkulturen und Bodenkulturen fachgerecht durchzuführen, zu ernten und für den Verkauf aufzubereiten.	- Vermehrung - Pflege der Jungpflanzen - Topfen und Ausstellen bzw. Pflanzen - Pflege der Kulturen - Abräumen bzw. Ernten - Aufbereiten - Ergonomie und Arbeitssicherheit - Umgang mit Pflanzen und Geräten - Kulturberichte	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.	- Überblick über abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome - Überblick über biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die modulspezifischen Kulturen zu erkennen und zu benennen.	- Erkennungsmerkmale in verschiedenen Entwicklungsphasen - praxisrelevante Namen	3/4 der Pflanzen werden richtig erkannt und fachgerecht benannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Travailler en entreprise 1 (FORHM1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes à l'entreprise.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit un organigramme de l'entreprise. - L'apprenti décrit des activités typiques de l'entreprise en automne et en hiver.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler en entreprise 2 (FORHM2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 1**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit des travaux typiques de l'entreprise au printemps et en été. - L'apprenti décrit les cultures typiques de l'entreprise.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique (GETEC)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Expliquer l'utilisation des serres et de leur équipement technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GETEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de la culture en serre.**	- Utilité de la culture en serre - Effet de serre, - Formes de cultures en serre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure de serres.**	- Propriétés de plusieurs modes de construction - Composants de la structure d'une serre ainsi que leurs missions	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement d'une serre.**	- Surfaces de culture - Systèmes de chauffage - Ventilation - Irrigation et fertilisation - Eclairage complémentaire - Ombrages et écrans thermiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la climatisation de serres.**	- Commande de - la température, - la lumière, - l'humidité de l'air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le bilan énergétique d'une serre.**	- Alimentation énergétique - Economies d'énergie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver (HEWKU)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Cultiver les cultures de l'automne et de l'hiver**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEWKU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de culture de manière compétente et d'expliquer les fondements correspondants.**	- Fondements des cultures automnales et hivernales - Culture en semis direct - Culture de jeunes plants en pépinière - Culture à partir de plants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage.**	- Documentation de la culture principale	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de récolter les cultures de manière compétente, de conditionner les produits récoltés conformément aux exigences commerciales et de les emballer.**	- Moment de la récolte - Critères de qualité - Mesures d'hygiène - Travail de récolte - Nettoyage - Tri - Emballage - Transport	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les principes des différentes directives concernant les cultures de légumes.**	- Culture intégrée - Culture biologique - Culture biodynamique	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la sécurité alimentaire dans la production maraîchère.**	- Législation - Hygiène personnelle - Hygiène interne - Documentation obligatoire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms habituels.**	- Noms habituels - Noms des familles	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes (NUTRI)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de l'alimentation des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUTRI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact des nutriments.**	- Les nutriments en tant que facteurs de croissance - Les lois de la croissance - Les signes de carences ainsi que les symptômes d'excès - Le cycle de l'azote	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la fertilisation.**	- L'utilité de la fertilisation - Les variétés de fertilisants - Les méthodes de fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de la détermination des quantités de fertilisants.**	- Les besoins nutritifs des cultures - L'analyse du sol/l'analyse des substrats - La détermination des quantités de fertilisants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève capable d'expliquer des aspects écologiques de la fertilisation.**	- L'impact écologique - La fabrication de fertilisants - Les pertes de nutriments - L'enrichissement du sol et des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes (PHYTO1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien des principales cultures**

Titre du module:	**Prendre connaissance des fondements de la protection des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Schadursachen zu unterscheiden.**	Abiotische Schadursachen und dazugehörende Symptome Biotische Schadursachen und dazugehörende Symptome	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Pflanzenschutz-Maßnahmen zu unterscheiden.**	Pflanzenschutzmaßnahmen: vorbeugend kurativ	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte Schadursachen und Pflanzenschutzmaßnahmen zu erklären.**	Ausgewählte Kulturen mit wichtigen Schadursachen, Symptomen und Pflanzenschutzmaßnahmen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Strategien des Pflanzenschutzes zu unterscheiden.**	Gesetzliche Grundlagen Integrierter Pflanzenschutz Pflanzenschutz im biologischen Anbau	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Travailler en entreprise 3 (FORHM3)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit la récolte ainsi que le déblaiement des parcelles. - L'apprenti décrit la préparation des produits récoltés. - L'apprenti décrit la commercialisation ainsi que la présentation des produits	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Travailler en entreprise 4 (FORHM4)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture, entretien et récolte des cultures maraîchères 2**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit la production de jeunes plants. - L'apprenti décrit la préparation de parcelles ainsi que mis en route des cultures. - L'apprenti décrit la gestion des mauvaises herbes.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer des cultures maraîchères de plein champs (FELGE)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères**

Titre du module:	**Effectuer des cultures maraîchères de plein champs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FELGE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des cultures maraîchères en plein champ.**	- Facteurs de production et d'emplacement en plein champ - Travail et entretien du sol - Utilisation de couvertures - Machines spéciales - Gestion des mauvaises herbes - Irrigation - Fertilisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les machines utilisées pour les cultures maraîchères en plein champ.**	- Machines avec leurs domaines d'affectation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures culturales indiquées.**	- Application des mesures culturales	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter des mesures spécifiques pour des cultures sélectionnées.**	- Documentation de la culture correspondant aux indications	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures ainsi que les mauvaises herbes spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des cultures étalées (SATAN)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cultures maraîchères**

Titre du module:	**Réaliser des cultures étalées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SATAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Serre/Alentours
1	0	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser un plan de culture pour des cultures étalées.**	- Fixation des objectifs - Plan de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la culture ultérieure des différentes séries de manière compétente en tenant compte du plan de culture.**	- Préparation sol - Aménagement de la culture - Mesures culturales	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de récolter les séries de cultures dans le respect des délais et de les conditionner conformément aux exigences commerciales.**	- Détermination de la maturité de récolte, respectivement de la maturité de vente - Application de critères de qualité - Conditionnement conforme aux exigences commerciales - rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures, respectivement les mauvaises herbes, spécifiques au module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain - Noms génériques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la planification et l'exécution.**	- Comparaison entre la planification et l'exécution - Explications réalistes des anomalies - Documentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles (GERMA)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des outils, machines et installations horticoles 1**

Titre du module:	**Utiliser et entretenir les outils, les machines et les installations horticoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des outils et des machines conformément au mode d'emploi.**	- L'élève consulte le mode d'emploi. - L'élève applique les indications du mode d'emploi. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation simples sur des instruments horticoles indiqués.**	- L'élève connaît les travaux de maintenance et de réparation typiques. - L'élève constate les besoins de maintenance et d'entretien. - L'élève effectue la maintenance, respectivement l'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des lubrifiants ainsi que des produits accessoires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits accessoires requis aux machines respectives. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable est capable de travailler d'une manière sereine et ergonomique.**	- Consignes en matière de sécurité - Principes fondamentaux de l'ergonomie - Organisation du poste de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Planification et réalisation de la production maraîchère 1 (PLAGE1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation de la production maraîchère 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Serre/Alentours
2	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des objectifs, des éléments ainsi que des formes de la planification des cultures en entreprise.**	- Objectifs et importance de la planification des cultures - Eléments essentiels de la planification des cultures - Différentes formes de planification de cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des cultures indiquées sous guidance depuis la reproduction jusqu'à la commercialisation.**	- Planification de cultures concrètes: - cultures individuelles - cultures échelonnées	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de récolte, de préparation, d'emballage, de stockage et de maintien de la qualité indiqués.**	- Différentes méthodes - de récolte - de préparation - d'emballage - de stockage - Différents aspects du maintien de la qualité, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation - Rapports de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des méthodes de récolte, de préparation, d'emballage, de stockage et de maintien de la qualité.**	- Différentes méthodes - de récolte - de préparation - d'emballage - de stockage - Différents aspects du maintien de la qualité, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Evaluer les modes spécifiques de production (SPEPR)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Evaluer les modes spécifiques de production**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SPEPR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des méthodes de production spécifiques.**	- Cultures maraîchères spéciales (asperges, chicorée, etc.) - Cultures en pots et en conteneurs - Techniques pour hâter et prolonger des cultures	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de protection physique et biologique des plantes et de les appliquer.**	- Mesures physiques - Mesures biotechniques o stimulation d'insectes auxiliaires o utilisation d'insectes auxiliaires - Mesures biotechniques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire différentes méthodes de culture hors sol.**	- Différentes méthodes hors sol - Tendance d'actualité dans le contexte de l'agriculture urbaine	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de production spécifiques indiquées.**	- Chicorée - Micropousses	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques du module et de les désigner.**	- Noms habituels - Noms de familles - Noms botaniques	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Appliquer des mesures phytosanitaires (PHYTO2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Appliquer des mesures phytosanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PHYTO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des causes de dégradations ainsi que des mesures phytosanitaires.**	- Causes de dégradations abiotiques et symptômes correspondants - Causes de dégradations biotiques et symptômes correspondants - Mesures préventives - Mesures curatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit phytosanitaire approprié.**	- Contrôle des homologations - Indication - Critères de sélection - Risques - Protection de l'environnement - Protection des utilisateurs	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler des produits phytosanitaires.**	- Informations obligatoires avant l'utilisation - Détermination des quantités requises et du dosage - Manipulation et mesures de sécurité au cours de l'application - Manipulation et mesures de sécurité au cours de la pulvérisation - Manipulation et mesures de sécurité au cours des travaux complémentaires - Rapport de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la protection intégrée des plantes en se référant à des exemples.**	- Avantages des produits phytosanitaires chimiques - Inconvénients des produits phytosanitaires chimiques - Principes de la protection intégrée des plantes	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des aspects indiqués de la législation en matière de protection des plantes au Luxembourg.**	- Produits phytosanitaires comparés aux biocides - Procédure de l'homologation de produits phytosanitaires - Produits phytosanitaires illégaux - Catalogue des sanctions en cas d'infractions à la législation - Zones de protection des eaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Planification et réalisation de la production maraîchère 2 (PLAGE2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - La production dans son contexte global**

Titre du module:	**Planification et réalisation de la production maraîchère 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAGE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Serre/Alentours
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'exécuter des travaux de manière compétente.**	- Planification des cultures en considération o de recherches concernant la culture à planifier o de la détermination des besoins - Aménagement, entretien, récolte et préparation de cultures maraîchères en considération o de différentes techniques de travail o de l'ergonomie et de la sécurité au travail o du rendement et de l'organisation du travail o des contrôles et, le cas échéant, des rectifications	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer l'utilisation du matériel, des outils, des appareils et des machines de manière compétente.**	- Matériaux, outils, appareils et machines indiqués	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les travaux qu'il a exécutés et d'évaluer ses performances.**	- Entretien professionnel - Emploi du vocabulaire professionnel	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes et de les désigner.**	- Légumes et mauvaises herbes - Noms habituels et appartenance à des familles - Différents stades du développement (y compris les semences)	- L'élève a correctement identifié les trois quarts des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des propriétés de plantes.**	- Légumes et mauvaises herbes - Durée de vie et durée des cultures - Résistance au gel - Stratégie de reproduction (avec des mauvaises herbes)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Expliquer la gestion durable (NACWI)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer la gestion durable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NACWI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement durable.**	- Explication de la notion de développement durable - Evolution de la pensée écologique - Conférences et accords internationaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les possibilités de la gestion durable dans la production horticole.**	- Les trois piliers au sein de l'entreprise: aspects écologiques, économiques et sociaux - Le développement durable dans le contexte de la gestion des outils de production (application des quatre R) - Contexte légal concernant la protection des plantes ainsi que la fertilisation (lois sur la protection des plantes, la protection des eaux et la protection de l'environnement)	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la gestion durable dans la production horticole en se référant à des exemples concrets.**	- Recherche o Aspects techniques o Aspects économiques o Contexte légal - Dossier et présentation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents contextes d'actualité concernant la production alimentaire.**	- Changement climatique - Diminution de la biodiversité - Erosion du sol - Gaspillage alimentaire	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Expliquer les soins du sol (BODEN)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion des ressources et de l'environnement**

Titre du module:	**Expliquer les soins du sol**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BODEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le cycle de la matière organique.**	- Assimilation et dissimilation - Photosynthèse et synthèse des protéines - Cycles des matières: carbone, azote (eau, oxygène) - Différentes méthodes de compostage - Régulation des processus de compostage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la fertilité du sol.**	- Notions de base de la science du sol - Aspects de la fertilité du sol	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes mesures d'entretien du sol.**	- Mesures de production servant à la préservation et à la stimulation de la fertilité du sol	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le développement des différentes formes de cultures dans le secteur maraîcher.**	- Développement de formes de cultures agricoles - Tendances d'actualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1 (BEWIR1)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- L'économie en tant que notion professionnelle - Le circuit économique - La gestion d'entreprise	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer l'horticulture de production sous l'aspect économique.**	- L'évolution dans l'histoire - Les secteurs économiques - L'importance économique de l'horticulture de production au Luxembourg	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'activité économique d'une entreprise de production horticole.**	- Les recettes et les dépenses - L'économie durable - Les pertes et profits - Les amortissements et les investissements - L'importance des innovations et du développement continu	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les coûts d'une entreprise de production horticole et de les distinguer.**	- Les types de coûts: les coûts de matériel, les coûts de main-d'œuvre, les coûts des machines, les coûts immobiliers - Les coûts généraux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la rentabilité d'une culture.**	- La définition et la détermination de la marge de contribution - Des conclusions concernant la rentabilité d'une culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2 (BEWIR2)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et commercialisation**

Titre du module:	**Expliquer les apects globaux de la gestion en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEWIR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer un marché.**	- Marché - Offre - Demande - Prix - Tendances	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les évolutions du marché des produits végétaux au Luxembourg.**	- Habitudes de consommation - Habitudes d'achat - Tendances - Constats concernant le secteur horticole	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire plusieurs variétés de la commercialisation.**	- Commercialisation directe - Commercialisation indirecte	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les bases du marketing.**	- Le marketing en tant que fonction transversale - Le circuit du marketing - Les actions de marketing	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Travailler en entreprise 5 (FORHM5)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit le travail ainsi que l'entretien du sol. - L'apprenti décrit des mesures servant à l'amélioration du sol. - L'apprenti décrit le stockage ainsi que le maintien de la qualité. - L'apprenti décrit l'utilisation des machines et des appareils.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Travailler en entreprise 6 (FORHM6)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du travail en entreprise**

Titre du module:	**Travailler en entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORHM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti échange des informations. - L'apprenti respecte le cadre temporel indiqué. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti travaille d'une manière efficace.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti décrit la gestion ainsi que l'entretien d'une culture principale. - L'apprenti décrit différentes mesures phytosanitaires. - L'apprenti décrit la fertilisation ainsi que l'irrigation au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Divison de l'apprentisage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs/Sous-section des maraîchers (fc) - Maraîcher**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter les aspects théoriques de l'énoncé.**	- L'élève traite des questions théoriques. - L'élève traite une tâche de planification.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie les plantes présentées.	- L'élève a identifié les trois quarts des plantes présentées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en route une culture.**	- L'élève accomplit les tâches en suivant les indications concernant - l'organisation, - l'exécution compétente. - L'élève mène un entretien professionnel concernant l'exécution, la perfomance ainsi que l'aspect général.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer une culture.**	- L'élève accomplit les taches en suivant les indications concernant - l'organisation, - l'exécution compétente. - L'élève mène un entretien professionnel concernant l'exécution, la performanceainsi que l'aspect général.	- L'élève a résolu les tâches conformément aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Acquérir et consolider la compétence d'apprendre (LERKO-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir et consolider la compétence d'apprendre**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LERKO-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Pépiniériste - paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte aufzuarbeiten und zu vervollständigen.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden aufgearbeitet und vervollständigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte mit Hilfe unterschiedlicher Lernstrategien zu vertiefen.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden vertieft.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einen Ordner nach Vorgaben zu führen.**	Ordner wird nach Vorgaben geführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents (GARGE-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GARGE-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de l'évolution de l'art horticole dans le temps.**	- L'élève identifie les différentes époques et il les classe dans des contextes géographique et historique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer des styles de jardins.**	- L'élève décrit les caractéristiques de plusieurs styles de jardins. - L'élève attribue des caractéristiques au style de jardin correspondant.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la signification des jardins historiques dans le contexte actuel.**	- L'élève connaît les emplacements de plusieurs jardins historiques. - L'élève présente différents jardins historiques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation concernant différents jardins historiques.**	- L'élève alimente une documentation en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Aménagements spéciaux d'espaces verts 1 (SPEGA1-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements spéciaux d'espaces verts 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEGA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'établir et de suivre un plan simple.**	- L'élève prend connaissance des indications. - L'élève suit le plan de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de plantation indiqués.**	- L'élève effectue des travaux de plantation indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.**	- L'élève effectue des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Aménagements spéciaux d'espaces verts 2 (SPEGA2-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements spéciaux d'espaces verts 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEGA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'établir et de suivre un plan simple.**	- L'élève prend connaissance des indications. - L'élève suit le plan de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de plantation indiqués.**	- L'élève effectue des travaux de plantation indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.**	- L'élève effectue des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Aménagements saisonniers (BEEDE-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements saisonniers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BEEDE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant en horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine einfache sowie naturnahe (Beetgestaltung) Grünfläche zu planen.**	- Prinzipien einer naturnahen Gestaltung werden erläutert. - Ein einfacher Entwurf wird gezeichnet. - Eine passende Legende wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, geeignete sowie ökologisch wertvolle Pflanzensortimente zu erkennen.**	Pflanzen werden bestimmt und benannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine einfache saisonale sowie naturnahe Bepflanzung nach Plan durchzuführen.**	- Der Plan wird übertragen. - Der Boden wird vorbereitet. - Die Pflanzen werden vorbereitet und ausgestellt. - Die Bepflanzung wird durchgeführt. - Abschließende Arbeiten werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzgefäße zu bepflanzen.**	- Die Gefäße werden vorbereitet. - Die Pflanzen werden verteilt. - Die Bepflanzung wird durchgeführt. - Abschließende Arbeiten werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maniement avec la tronçonneuse (MOTMA-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maniement avec la tronçonneuse**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTMA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Horticulture - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 4

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Grundsätze des Arbeitsschutzes und der Arbeitssicherheit beim Arbeiten mit der Motorsäge.**	- Die unterschiedlichen Bestandteile der PSA sind bekannt. - Die organisatorischen, technischen und gesetzlichen Regeln und Vorschriften zur Unfallverhütung und zur Vermeidung von Arbeitsunfällen beim Umgang mit der Motorsäge werden beachtet.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, einfache Wartungsarbeiten an der Motorsäge durchzuführen.**	- Die Bestandteile und Sicherheitseinrichtungen an der Motorsäge sind bekannt. - Die erforderlichen Wartungsarbeiten werden durchgeführt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung von Arbeitssicherheit und Ergonomie, Arbeiten mit der Motorsäge am liegenden Holz durchzuführen.**	- Beim Tanken und Starten der Motorsäge werden die Sicherheitsvorgaben befolgt. - Vor Beginn der Arbeiten wird der betriebssichere Zustand überprüft. - Beim Durchführen der verschiedenen Schnitttechniken am liegenden Holz werden die Grundsätze von Sicherheit und Ergonomie berücksichtigt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	- Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und fachgerecht umgesetzt. - Die Anweisungen, sowie die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten werden eingehalten. - Das Material wird sorgfältig eingesetzt. - Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement. (à 50%)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Aménagements spéciaux d'espaces verts 3 (SPEGA3-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements spéciaux d'espaces verts 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEGA3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'établir et de suivre un plan.**	- L'élève prend connaissance des indications. - L'élève suit le plan de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'entretien et de culture spéciales dans le domaine du paysagisme, respectivement de la pépinière.**	- L'élève applique des mesures d'entretien et de culture spéciales dans le domaine du paysagisme, respectivement de la pépinière.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux horticoles, respectivement des travaux de reproduction et de transplantation, spéciaux.**	- L'élève effectue des travaux spéciaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe.**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Entretenir des appareils et des engins 1 (GERMA1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des appareils, des engins et des installations**

Titre du module:	**Entretenir des appareils et des engins 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'aménager son poste de travail de manière compétente.**	- L'élève opte correctement pour les outils requis et il les désigne. - L'élève prépare son poste de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. - L'élève considère des aspects ergonomiques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des outils ainsi que des appareils de manière compétente et d'assurer leur maintenance et leur entretien.**	- L'élève opte pour des appareils et pour des outils de manière compétente, il les utilise, il assure leur entretien et, le cas échéant, leur maintenance.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des machines de manière compétente et d'assurer leur maintenance ainsi que leur entretien en suivant le mode d'emploi.**	- L'élève opte pour des machines de manière compétente, il les utilise, il assure leur entretien et, le cas échéant, leur maintenance. - L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits auxiliaires requis aux machines correspondantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les lubrifiants ainsi que les produits auxiliaires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève observe les règlements concernant la sécurité au travail, la prévention des accidents ainsi que la protection de l'environnement. - L'élève utilise les lubrifiants ainsi que les produits auxiliaires de manière compétente, il les entrepose et il les met au rebut.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Entretenir des appareils et des engins 2 (GERMA2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des appareils, des engins et des installations**

Titre du module:	**Entretenir des appareils et des engins 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des outils ainsi que des appareils de manière compétente et d'assurer leur maintenance et leur entretien.**	- L'élève opte pour des appareils et pour des outils de manière compétente, il les utilise, il assure leur entretien et, le cas échéant, leur maintenance.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des machines de manière compétente et d'assurer leur maintenance ainsi que leur entretien en suivant le mode d'emploi.**	- L'élève opte pour des machines de manière compétente, il les utilise, il assure leur entretien et, le cas échéant, leur maintenance. - L'élève attribue les lubrifiants ainsi que les produits auxiliaires requis aux machines correspondantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les lubrifiants ainsi que les produits auxiliaires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'élève observe les règlements concernant la sécurité au travail, la prévention des accidents ainsi que la protection de l'environnement. - L'élève utilise les lubrifiants ainsi que les produits auxiliaires de manière compétente, il les entrepose et il les met au rebut.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Identifier des plantes 1 (PFLAN1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Identifier des plantes 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture - Travaux pratiques
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des principes botaniques de base indiqués et de décrire des plantes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel en automne et en hiver.**	- L'élève explique différents principes botaniques de base. - L'élève connaît la subdivision du monde végétal. - L'élève décrit la structure générale d'une plante à graines. - L'élève décrit des caractéristiques morphologiques. - L'élève décrit des plantes indiquées en se référant à différentes propriétés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques en automne et en hiver.**	- L'élève désigne les noms botaniques des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms familiers en automne et en hiver.**	- L'élève désigne les noms allemands et/ou français et/ou luxembourgeois des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collectionner des plantes et de constituer un herbier.**	- L'élève collectionne des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 1 (VEBAP1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**VEBAP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
8	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	- Salle de classe
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen der Vermessungstechnik zu erklären und durchzuführen sowie einfache Pläne zu verstehen und umzusetzen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, verwenden und pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Pflegemaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, verwenden und pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 1 (BAUVE1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Stecklingsvermehrung im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Steckholzvermehrung (Schnitt und Lagerung) im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, generative Vermehrungsarbeiten im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Freiland-, Gewächshaus- und Containerflächen im Herbst und Winter zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, an der Abfallentsorgung mitzuarbeiten.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Effectuer des calculs dans le domaine paysagiste-pépiniériste 1 (BEGAL1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Effectuer des calculs dans le domaine paysagiste-pépiniériste 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEGAL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en appliquant des unités de mesures différentes.**	- L'élève effectue des calculs concernant des unités de mesures.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des échelles.**	- L'élève effectue des calculs concernant des échelles.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des distances.**	- L'élève effectue des calculs concernant des distances.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des surfaces.**	- L'élève effectue des calculs concernant des surfaces.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Appliquer les connaissances fondamentales horticoles 1 (GRUGA1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances fondamentales horticoles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**GRUGA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les facteurs de croissance.**	- L'élève décrit des facteurs de croissance et il les explique. - L'élève désigne le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des terres ainsi que des substrats et de s'en servir.**	- L'élève identifie des substrats et il décrit leur utilisation. - L'élève désigne le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des bases générales concernant le sol.**	- L'élève dispose de connaissances de base concernant le sol. - L'élève explique des bases générales concernant le sol.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Identifier des plantes 2 (PFLAN2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Identifier des plantes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des principes botaniques de base indiqués, de les approfondir et de décrire des plantes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel au printemps et en été.**	- L'élève approfondit des principes botaniques de base. - L'élève décrit des caractéristiques générales de conifères. - L'élève utilise des clés de détermination simples. - L'élève décrit des plantes indiquées en se référant à différentes propriétés. - L'élève décrit des caractéristiques distinctives importantes de plantes similaires.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques au printemps et en été.**	- L'élève désigne les noms botaniques des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms familiers au printemps et en été.**	- L'élève désigne les noms allemands et/ou français et/ou luxembourgeois des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collectionner des plantes et de constituer un herbier.**	- L'élève collectionne des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 1 (VEBAP2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**VEBAP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
8	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	- Salle de classe
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, zu verwenden und zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die notwendigen Vorkehrungen für die Anlage von Vegetationsflächen zu treffen und die Arbeiten durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Pflegemaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, zu verwenden und zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 2 (BAUVE2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**BAUVE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
2	0	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Stecklingsvermehrung im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Steckholzvermehrung (Stecken) im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen im Frühjahr und Sommer zu teilen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Arbeiten zur Jungpflanzenanzucht im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Freiland-, Gewächshaus- und Containerflächen im Frühjahr und Sommer zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Effectuer des calculs dans le domaine paysagiste-pépiniériste 2 (BEGAL2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Effectuer des calculs dans le domaine paysagiste-pépiniériste 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**BEGAL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes d'objets.**	- L'élève effectue des calculs concernant des volumes d'objets.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de trois.**	- L'élève effectue des calculs concernant des règles de trois.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des pourcentages.**	- L'élève effectue des calculs concernant des pourcentages.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Appliquer les connaissances fondamentales horticoles 2 (GRUGA2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux simples de pépinière et d'aménagement de jardins**

Titre du module:	**Appliquer les connaissances fondamentales horticoles 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**GRUGA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la nutrition des plantes.**	- L'élève dispose de connaissances de base concernant la nutrition des plantes. - L'élève explique des bases concernant la nutrition des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la protection phytosanitaire.**	- L'élève dispose de connaissances de base concernant la protection phytosanitaire. - L'élève explique des bases concernant la protection phytosanitaire.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des influences environnementales.**	- L'élève explique des influences environnementales.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Identifier des plantes 3 (PFLAN3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des feuillus par leurs noms botaniques en automne et en hiver.**	- L'élève désigne le nom botanique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des conifères par leurs noms botaniques en automne et en hiver.**	- L'élève désigne le nom botanique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des pantes aux assortiments et aux emplacements correspondants et de les utiliser de manière appropriée.**	- L'élève identifie les propriétés d'implantation des plantes et il les explique. - L'élève distingue des assortiments de plantes. - L'élève utilise les plantes de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collectionner des plantes et de constituer un herbier.**	- L'élève sèche des plantes et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 3 (VEBAP3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant en horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Die praktischen Arbeiten werden unter Berücksichtigung von Ergonomie, Arbeitssicherheit und Unfallverhütungsvorschriften, sowie den Regeln des Umweltschutzes durchgeführt.
- Alle Arbeiten werden verantwortungsvoll, sorgfältig und termingerecht umgesetzt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftgsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 3 (BAUVE3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden vegetativen Vermehrungsarbeiten im Herbst und Winter auszuwählen und sie eigenständig durchzuführen sowie die Entwicklung der Jungpflanzen zu beobachten und zu protokollieren.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, notwendige Pflege- und Kulturmaßnahmen der Baumschulkulturen im Herbst und Winter auszuwählen und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Versandarbeiten im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, fachspezifische Berechnungen im Herbst und Winter durchzuführen.**	Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de plantations en saison hivernale (FORHP1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de plantations en saison hivernale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORHP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux d'entretien et de culture requis en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'expédition spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente.**	- L'apprenti assume une activité de conseil simple.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1 (FORHP2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORHP2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de désherbage en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie en automne et en hiver.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Identifier des plantes 4 (PFLAN4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques au printemps et en été.**	- L'élève désigne le nom botanique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des branchages par leurs noms botaniques au printemps et en été.**	- L'élève désigne le nom botanique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des pantes aux assortiments et aux emplacements correspondants et de les utiliser de manière appropriée.**	- L'élève identifie les propriétés d'implantation des plantes et il les explique. - L'élève distingue des assortiments de plantes. - L'élève utilise les plantes de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collectionner des plantes et d'alimenter un herbier.**	- L'élève sèche des plantes et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 4 (VEBAP4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**VEBAP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant en horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Portfolio regelmäßig kontrollieren.
- Die praktischen Arbeiten werden unter Berücksichtigung von Ergonomie, Arbeitssicherheit und Unfallverhütungsvorschriften sowie den Regeln des Umweltschutzes durchgeführt.
- Alle Arbeiten werden verantwortungsvoll, sorgfältig und termingerecht umgesetzt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftgsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantion 4 (BAUVE4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantion 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden vegetativen Vermehrungsarbeiten im Frühjahr und Sommer auszuwählen und sie eigenständig durchzuführen sowie die Entwicklung der Jungpflanzen zu beobachten und zu protokollieren.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, notwendige Pflege- und Kulturmaßnahmen der Baumschulkulturen im Frühjahr und Sommer auszuwählen und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, fachspezifische Berechnungen im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de transplantation en saison estivale (FORHP3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de transplantation en saison estivale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORHP3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux d'entretien et de culture requis au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'expédition spécifiques à l'entreprise au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente.**	- L'apprenti assume une activité de conseil simple.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2 (FORHP4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORHP4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de désherbage au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie au printemps et en été.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Appliquer les bases de l'achat en entreprise (WAGRU)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Actions gestionnaires - Appliquer les bases de la gestion d'entreprise**

Titre du module:	**Appliquer les bases de l'achat en entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**WAGRU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Economie horticole
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'expliquer le cheminement des marchandises du producteur au consommateur final.**	- L'élève présente des producteurs, des sites de production, des conditions de production, des méthodes de production ainsi qu'une chaîne de transport et de conditionnement pour des matériaux et des plantes à titre d'exemples. - L'élève présente des résultats de travail. - L'élève respecte les délais de présentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de l'achat de marchandises.**	- L'élève définit des sources d'approvisionnement et il les distingue en se référant à leurs caractéristiques principales. - L'élève établit des constats pour l'entreprise horticole en se référant aux avantages ainsi qu'aux inconvénients des différentes sources d'approvisionnement. - L'élève formule des demandes. - L'élève explique les matières de catalogues et d'offres pour des plantes et pour des matériaux. - L'élève compare des offres sous les aspects de la qualité, des prix, des conditions de livraison et des conditions de paiement. - L'élève formule des commandes et il détermine des prix unitaires ainsi que des prix totaux. - L'élève explique des bons de livraison ainsi que des factures et il les compare à la commande.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix d'achat ainsi que des prix de vente.**	- L'élève détermine des prix unitaires ainsi que des prix totaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Maîtriser les bases de la gestion d'entreprise (BEGRU)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Actions gestionnaires - Appliquer les bases de la gestion d'entreprise**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la gestion d'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**BEGRU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Economie horticole
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de coûts dans une entreprise horticole.**	- L'élève distingue des types de coûts. - L'élève commente des options de la prise de connaissance de coûts. - L'élève prend connaissance des coûts d'une mission de travail concrète concernant la production horticole ou un service.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des coûts de travail.**	- L'élève analyse des décomptes de rémunérations. - L'élève établit un salaire horaire. - L'élève détermine les coûts mensuels d'un collaborateur pour l'entreprise.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des coûts de machines.**	- L'élève distingue des composants de coûts fixes et variables. - L'élève détermine des coûts de machines. - L'élève présente d'autres options de détermination.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions économiques fondamentales.**	- L'élève désigne des indicateurs dans l'entreprise, il les détermine et il commente leur importance pour la situation économique de l'entreprise: o le chiffre d'affaires, o les coûts, o les pertes et profits, o la productivité, o la rentabilité. - L'élève désigne des fonctions de la comptabilité. - L'élève désigne des fondements de la comptabilité: o les inventaires, o le bilan, o le compte de pertes et profits. - L'élève interprète des documents économiques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter des résultats de travail.**	- L'élève présente des résultats de travail. - L'élève respecte les délais de présentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Identifier des plantes 5 (PFLAN5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes en automne et en hiver par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques. - L'élève distingue des variétés similaires.	- L'élève a désigné les plantes indiquées par leurs noms botaniques (marge d'erreur 30%). - L'élève a distingué les variétés indiquées (marge d'erreur 30%).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des familles de plantes indiquées.**	- L'élève connaît les propriétés, respectivement les caractéristiques, des familles indiquées. - L'élève est capable d'attribuer des plantes extraites de la liste de plantes (semestres 1 à 5) aux familles indiquées.	- L'élève a correctement désigné les propriétés, respectivement les caractéristiques, des familles indiquées (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement attribué les plantes aux familles indiquées (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des variétés ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève connaît les propriétés des variétés. - L'élève désigne le nom de la variété. - L'élève connaît les objectifs de culture des variétés indiquées.	- L'élève a correctement désigné les propriétés des variétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement attribué les noms des variétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a désigné les objectifs de culture des variétés indiquées (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les plantes de manière compétente.**	- L'élève subdivise les plantes des semestres 1 à 5 en fonction des critères suivants: - aspects automnaux, - aspects hivernaux, - croissance, - situation, - temps de floraison, - couleur des fleurs, - assortiments de plantes vivaces.	- La subdivision était fondamentalement cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses progrès d'apprentissage.**	- L'élève constitue un dossier conformément aux indications.	- L'élève a intégralement et correctement constitué le dossier (marge d'erreur 20%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 5 (VEBAP5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftgsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 5 (BAUVE5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la fertilisation dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève connaît les éléments nutritifs importants. - L'élève connaît les interactions entre le sol et les éléments nutritifs. - L'élève identifie des symptômes de carence importants. - L'élève connaît les fertilisants commerciaux importants ainsi que leurs éléments nutritifs. - L'élève distingue les périodes d'application ainsi que les techniques d'application. - L'élève effectue des calculs.	- L'élève a désigné les éléments nutritifs importants ainsi que leurs propriétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a expliqué les interactions essentielles entre le sol et les éléments nutritifs (marge d'erreur 30%). - L'élève a identifié des symptômes de carence importants (marge d'erreur 30%). - L'élève connaît les fertilisants commerciaux importants ainsi que leurs éléments nutritifs (marge d'erreur 30%). - L'élève a distingué les périodes d'application ainsi que les techniques d'application (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement effectué les calculs (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la protection des plantes dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève connaît les dégradations abiotiques et biotiques. - L'élève distingue les mesures de protection des plantes. - L'élève distingue les symptômes de dégradation importants. - L'élève connaît l'attribution/la classification ainsi que la manipulation des produits phytosanitaires. - L'élève connaît des produits phytosanitaires habituels sur le terrain. - L'élève connaît les périodes d'application ainsi que les techniques d'application. - L'élève distingue des modèles de gestion des mauvaises herbes. - L'élève effectue des calculs.	- L'élève a distingué les dégradations abiotiques et biotiques (marge d'erreur 30%). - L'élève a expliqué les mesures de protection des plantes (marge d'erreur 30%). - L'élève a identifié les symptômes de dégradation importants (marge d'erreur 30%). - L'élève a désigné l'ensemble des mesures de sécurité à appliquer lors de la manipulation de produits phytosanitaires. - L'élève a désigné des produits phytosanitaires habituels sur le terrain (marge d'erreur 30%). - L'élève a distingué les périodes d'application ainsi que les techniques d'application (marge d'erreur 30%). - L'élève a expliqué des schémas de gestion des mauvaises herbes de manière cohérente. - L'élève a correctement effectué les calculs (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'entretien et de culture requises de manière compétente pour des cultures indiquées en automne et en hiver.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: o mise en pots, o plantation et transplantation, o entretien du sol. - L'élève utilise et entretient les outils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication spéciaux en automne et en hiver.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: - la sélection et le traitement de plantes mères en vue de la production de brindilles, - la production, le traitement et le stockage du matériel de multiplication, - les travaux de greffage, - les travaux de multiplication spéciaux (ensemencements spéciaux/multiplications végétatives).	- L'élève a expliqué la majorité des travaux de greffage requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes prêtes à la vente en automne et en hiver en tenant compte des consignes en matière de qualité et des dimensions commerciales, de les sélectionner et d'effectuer l'expédition.**	- L'élève décrit les consignes en matière de qualité. - L'élève identifie la qualité des plantes. - L'élève connaît les dimensions commerciales. - L'élève explique et effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'élève utilise et entretient les outils appropriés de manière compétente, en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Cultiver et entretenir des plantes en saison hivernale (FORHP5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes en saison hivernale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORHP5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux d'entretien et de culture spéciaux requis en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'expédition spéciaux spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente.**	- L'apprenti assume une activité de conseil compétente.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1 (FORHP6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORHP6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe spéciales en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures d'entretien spéciales en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de construction en automne et en hiver.**	- L'apprenti effectue des travaux de construction. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Identifier des plantes 6 (PFLAN6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Gehölze im Frühjahr und Sommer mit den botanischen Namen zu benennen.**	Der botanische Name wird genannt. Ähnliche Arten werden unterschieden.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt. 2/3 der maximalen Punktzahl müssen erreicht werden, um den Mindeststandard von 50% zu erreichen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Stauden im Frühjahr und Sommer mit den botanischen Namen zu benennen.**	Der botanische Name wird genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt. 2/3 der maximalen Punktzahl müssen erreicht werden, um den Mindeststandard von 50% zu erreichen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Folgen der Klimaproblematik zu erklären und die entsprechenden Gehölzsortimente zu kennen.**	Klimaproblematik ist bekannt. Entsprechende Gehölzsortimente werden genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen den Sortimenten und Standorten entsprechend zuzuordnen und fachgerecht zu verwenden.**	Ausgewählte Pflanzen werden nach folgenden Kriterien zugeordnet: - Allee- und Straßenbäume - Bessere Ziergehölze - Wildobst	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardin 6 (VEBAP6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardin 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantion 6 (BAUVE6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantion 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la fertilisation dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève sélectionne et applique les fertilisants.	- L'élève a correctement sélectionné et appliqué les fertilisants (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la protection des plantes dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève sélectionne et applique les mesures de protection des plantes. - L'élève connaît l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité.	- L'élève a correctement sélectionné et appliqué les mesures de protection des plantes (marge d'erreur 30%). - L'élève a observé l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'entretien et de culture requises de manière compétente pour des cultures indiquées au printemps et en été.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: o culture et entretien de baies, o taille de jeunes plants, o taille de mise en forme de conifères, o taille de formation, o taille des couronnes, o plantation et transplantation, o rempotage, o travaux d'irrigation o travaux de fixation. - L'élève utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication spéciaux au printemps et en été.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: - les travaux de greffage au printemps, - les travaux de multiplication spéciaux au printemps (ensemencements spéciaux/multiplications végétatives).	- L'élève a correctement expliqué la majorité des travaux de greffage requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'expédition de manière compétente au printemps et en été.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'élève utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Cultiver et entretenir des plantes en saison estivale (FORHP7)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes en saison estivale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORHP7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier des cultures sélectionnées de l'entreprise au printemps tout comme en été et de désigner les plantes par leurs noms botanique et courant.**	- L'apprenti identifie les cultures de l'entreprise. - L'apprenti désigne les plantes par leurs noms botanique et courant. - L'apprenti distingue des variétés qui se ressemblent.	- L'apprenti a désigné les plantes présentées par leurs noms botanique et courant (marge d'erreur: 30%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner des plantes au printemps ainsi qu'en été en tenant compte de leurs exigences de qualité, de les identifier et d'effectuer l'expédition.**	- L'apprenti décrit les consignes en matière de qualité. - L'apprenti identifie la qualité des plantes. - L'apprenti effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les mesures de soin et de culture requises de manière compétente pour des cultures sélectionnées, spécifiques à l'entreprise au printemps et en été.**	- L'apprenti effectue les travaux suivants: o plantation et transplantation, o entretien du sol. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement lors de la manipulation et de la mise au rebut de substances dangereuses en saison estivale.**	- L'apprenti attribue les produits et les substances accessoires aux appareils correspondants. - L'apprenti connaît les consignes en matière de mise au rebut des déchets ordinaires et dangereux. - L'apprenti trie les déchets ordinaires des déchets dangereux. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur lors de la manipulation, de l'entreposage, ni de la mise au rebut. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de mise au rebut des déchets ordinaires et dangereux (marge d'erreur: 10%). - L'apprenti a correctement trié les déchets (marge d'erreur: 10%). - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et de manipuler les appareils et les machines appropriés pour l'exécution de travaux de pépinière en saison estivale de manière compétente.**	- L'apprenti utilise et entretient les appareils et les machines généralement utilisés en interne.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les appareils et les machines généralement utilisés en interne de manière compétente (marge d'erreur: 20%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2 (FORHP8)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORHP8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier et d'effectuer de manière autonome les travaux de soin et d'entretien requis au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les travaux de soin et d'entretien suivants et, le cas échéant, il les effectue de manière autonome au printemps et en été: o travaux de taille requis, o mesures en faveur de la protection du sol, o mesures de lutte contre les mauvaises herbes, o mesures en faveur de la protection des plantes, o remplacement de plantes, o travaux d'amélioration, o travaux de nettoyage. - L'apprenti sélectionne les appareils ainsi que les machines appropriés et il les utilise de manière compétente.	- L'apprenti a effectué les travaux de soin et d'entretien de manière compétente (marge d'erreur: 30%). - L'apprenti a utilisé les appareils et les machines d'une mantière appropriée et soignée (marge d'erreur: 10%).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier des plantes de la gamme de produits standard au printemps et en été et de désigner les plantes par leurs noms botanique et courant.**	- L'apprenti identifie la gamme de produits standard (printemps et été). - L'apprenti désigne les plantes par leurs noms botanique et courant. - L'apprenti distingue des variétés qui se ressemblent.	- L'apprenti a désigné les plantes présentées par leurs noms botanique et courant (marge d'erreur: 30%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de manipuler et de mettre au rebut des substances dangereuses en période estivale, en appliquant les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti attribue les produits et les substances accessoires aux appareils correspondants. - L'apprenti connaît les consignes en matière de mise au rebut des déchets ordinaires et dangereux. - L'apprenti trie les déchets ordinaires des déchets dangereux. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur lors de la manipulation, de l'entreposage, ni de la mise au rebut. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de mise au rebut des déchets ordinaires et dangereux (marge d'erreur: 10%). - L'apprenti a correctement trié les déchets (marge d'erreur: 10%). - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux paysagistes spécifiques à l'entreprise de manière compétente au printemps et en été.**	- L'apprenti effectue les travaux paysagistes spécifiques à l'entreprise de manière compétente. - L'apprenti sélectionne les appareils ainsi que les machines appropriés et il les utilise de manière compétente.	- L'apprenti a intégralement et correctement effectué les travaux (marge d'erreur: 20%). - L'apprenti a utilisé les appareils et les machines d'une manière appropriée et soignée (marge d'erreur: 10%).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner les appareils et les machines appropriés pour l'exécution de travaux paysagistes en saison estivale et de les manipuler de manière compétente.**	- L'apprenti utilise et entretient les appareils et les machines généralement utilisés en interne.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les appareils et les machines généralement utilisés en interne d'une manière compétente (marge d'erreur: 20%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les accords et d'adopter une attitude polie à l'égard des clients et de ses collaborateurs.**	- L'apprenti respecte les accords (par exemple les délais). - L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et des clients.	- L'apprenti a respecté les accords. - L'apprenti a adopté une attitude polie et respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Conseiller des clients et effectuer la vente (VENTE)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre**

Titre du module:	**Conseiller des clients et effectuer la vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**VENTE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Economie horticole
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du conseil au client dans le domaien de la vente.**	- L'élève identifie les besoins du client. - L'élève donne les explications ainsi que les informations requises et il évalue la faisabilité avec le client. - L'élève explique l'importance ainsi que l'utilisation de la communication non verbale.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de prix simples pour des services rendus ainsi que pour les produits.**	- L'élève détermine des prix en se référant à l'estimation des coûts globaux. - L'élève explique la signification, la fonction ainsi que la détermination de facteurs de calcul, respectivement il les met en pratique. - L'élève décrit la composition ainsi que l'établissement d'un devis simple. - L'élève établit un devis simple.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter et d'évaluer des évolutions du marché ainsi que des tendances dans le domaine horticole.**	- L'élève décrit l'évolution de l'horticulture au Luxembourg. - L'élève présente les évolutions d'actualité des marchés pépiniéristes et paysagistes. - L'élève évalue les conséquences éventuelles pour le marché, respectivement pour son entreprise formatrice. - L'élève évalue l'importance économique du secteur horticole ainsi que des scénarios d'avenir envisageables.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Conseiller des clients en entreprise de jardin et effectuer la vente (FORHP9)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre**

Titre du module:	**Conseiller des clients en entreprise de jardin et effectuer la vente**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORHP9**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de participer à des entretiens de conseils.**	- L'apprenti assume des tâches partielles dans le cadre d'un entretien de conseil.	- L'apprenti a assumé les tâches partielles qui lui étaient confiées d'une manière globalement autonome et correcte. - L'entretien s'est globalement déroulé conformément aux règles internes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de participer à l'organisation d'une mission et d'appliquer les principes internes sur le plan de l'organisation d'une mission.**	- L'apprenti assume des tâches partielles en respectant les différentes étapes de l'organisation (par exemple l'établissement de listes de matériel, la comparaison des prix en vue du devis ou la formulation des propositions au niveau du plan de plantation). - L'apprenti soumet et explique les tâches partielles effectuées au formateur. - L'apprenti explique les méthodes internes en vue de l'organisation d'une mission par étapes.	- L'apprenti a assumé les tâches partielles qui lui étaient confiées d'une manière globalement autonome et correcte, en tenant compte des délais indiqués. - L'apprenti a présenté et expliqué les tâches partielles effectuées au formateur d'une manière compréhensible et correcte. - L'apprenti a expliqué les méthodes d'organisation internes d'une manière globalement complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de participer à l'accomplissement d'une mission et d'appliquer les méthodes internes.**	- L'apprenti assume les tâches partielles dans le cadre de différentes étapes de travail (par exemple la présentation du plan au client ou la commande). - L'apprenti soumet et explique les tâches partielles effectuées au formateur. - L'apprenti explique les méthodes internes en vue de l'accomplissement d'une mission par étapes.	- L'apprenti a assumé les tâches partielles qui lui étaient confiées d'une manière globalement autonome et correcte, en tenant compte des délais indiqués. - L'apprenti a présenté et expliqué les tâches partielles effectuées au formateur d'une manière compréhensible et correcte. - L'apprenti a expliqué les méthodes internes en vue de l' accomplissement d'une mission d'une manière globalement correcte et complète.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées dans le domaine de la vente de manière responsable et de se montrer loyal à l'égard de son entreprise.**	- L'apprenti assume les tâches qui lui sont confiées avec soin. - L'apprenti respecte les délais convenus. - L'apprenti pose des questions ciblées. - L'apprenti adopte une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti représente l'entreprise d'une manière positive.	- L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées dans le domaine de la vente avec soin et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti a adopté une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti a représenté l'entreprise d'une manière positive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Conseiller des clients en pépinière et effectuer la vente (FORHP10)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre**

Titre du module:	**Conseiller des clients en pépinière et effectuer la vente**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORHP10**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de conseiller le client d'une manière appropriée et compétente.**	- L'apprenti identifie le besoin de conseils. - L'apprenti dispense les explications et les informations requises. - L'apprenti propose des solutions et il vérifie leur applicabilité en compagnie du client.	- L'apprenti a globalement identifié le besoin de conseils en posant des questions ciblées. - L'apprenti a fourni des explications et des informations globalement compétentes et adaptées au client (également compréhensibles pour un non initié). - L'apprenti a proposé des solutions cohérentes et applicables au client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter les plantes et les marchandises de manière à favoriser les ventes.**	- L'apprenti applique les règles internes sur le plan de la présentation des plantes et des marchandises. - L'apprenti procède à la présentation.	- L'apprenti a correctement appliqué les principales règles internes sur le plan de la présentation. - L'apprenti a effectué la présentation d'une manière compétente, en tenant compte des conditions générales indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de recevoir et de traiter des réclamations.**	- L'apprenti prend connaissance du motif de la réclamation et il la classifie. - L'apprenti connaît et respecte les procédures internes pour le traitement de réclamations. - L'apprenti traite la réclamation.	- L'apprenti a compris et classifié le motif de la réclamation après avoir posé des questions ciblées. - L'apprenti a exposé au moins une procédure de traitement adaptée à la situation pour les problèmes posés. - L'apprenti a pris une décision appropriée et il a expliqué la procédure adéquate au client. - L'apprenti a traité la réclamation sans délais et d'une manière orientée et il l'a transmise à la personne compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées dans le domaine de la vente d'une manière responsable et d'adopter une attitude loyale à l'égard de son entreprise.**	- L'apprenti assume les tâches qui lui sont confiées avec soin. - L'apprenti respecte les délais convenus. - L'apprenti pose des questions ciblées. - L'apprenti adopte une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti représente l'entreprise d'une manière positive.	- L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées dans le domaine de la vente avec soin et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti a adopté une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti a représenté l'entreprise d'une manière positive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre aux aspects théoriques de l'énoncé.**	- L'élève répond aux questions théoriques de l'énoncé (par exemple : calculs, matériel requis, outils et planification du temps).	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie les plantes indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les travaux pratiques qui lui sont octroyés.**	- L'élève réalise les travaux pratiques qui lui sont octroyés en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Acquérir et consolider la compétence d'apprendre (LERKO-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir et consolider la compétence d'apprendre**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LERKO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les facteurs de croissance.**	- L'élève décrit des facteurs de croissance et il les explique. - L'élève désigne le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la nutrition des plantes et de la protection phytosanitaire.**	- L'élève dispose de connaissances de base concernant la nutrition des plantes ainsi que la protection phytosanitaire. - L'élève explique des bases concernant la nutrition des plantes ainsi que la protection phytosanitaire.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des terres ainsi que des substrats et de s'en servir.**	- L'élève identifie des substrats et il les décrit. - L'élève désigne le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des bases générales concernant le sol.**	- L'élève dispose de connaissances de base concernant le sol. - L'élève explique des bases générales concernant le sol.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents (GARGE-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vivre l'histoire de l'art horticole et découvrir des styles de jardin différents**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GARGE-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de retracer l'évolution de l'architecture de jardins dans le temps.**	- L'élève identifie les différentes époques et il les classe dans des contextes géographique et historique: o l'Egypte, o la Grèce et la Rome antiques, o les jardins byzantins, o le Moyen Age, o la Renaissance et le maniérisme, o le baroque et le rococo, o les jardins paysagers, o les jardins du 19e siècle, o les jardins modernes.	- L'élève a représenté les différentes époques dans leur cadre temporel d'une manière correcte et esthétique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer des styles de jardins.**	- L'élève décrit les caractéristiques des styles suivants: o l'Antiquité, o le Moyen-Age, o la Renaissance et le maniérisme, o le baroque et le rococo, o les jardins paysagers, o les jardins du 19e siècle, o le parc des citoyens et le mouvement des cités-jardins, o l'ère moderne. - L'élève attribue les caractéristiques au style de jardin correspondant.	- L'élève a produit un portfolio qui faisait état de l'ensemble des styles étudiés. - L'élève a identifié les styles de jardins. - L'élève a correctement attribué les caractéristiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la signification des jardins historiques dans le contexte actuel.**	- L'élève connaît les sites de jardins historiques qui existent encore aujourd'hui. - L'élève en connaît l'affectation actuelle.	- L'élève a cité au moins quatre jardins. - L'élève a désigné et expliqué trois jardins qui ont chacun une affectation différente.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Dokumentation zu unterschiedlichen historischen Gärten zu erstellen.**	Eine Dokumentation wird nach Vorgaben geführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Aménagements spéciaux d'espaces verts 1 (SPEGA1-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements spéciaux d'espaces verts 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEGA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'établir et de suivre un plan simple.**	- L'élève prend connaissance des indications. - L'élève suit le plan de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de plantation indiqués.**	- L'élève effectue des travaux de plantation indiqués.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.**	- L'élève effectue des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Aménagements spéciaux d'espaces verts 2 (SPEGA2-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements spéciaux d'espaces verts 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEGA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'établir et de mettre en œuvre un plan simple.**	- L'élève saisit les données. - L'élève met en œuvre le plan de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de plantation sélectionnés.**	L'élève effectue des travaux de plantation sélectionnés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.**	- L'élève effectue des travaux d'horticulture, respectivement de culture, spéciaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Aménagements saisonniers (BEEDE-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements saisonniers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BEEDE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant en horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine einfache sowie naturnahe (Beetgestaltung) Grünfläche zu planen.**	- Prinzipien einer naturnahen Gestaltung werden erläutert. - Ein einfacher Entwurf wird gezeichnet. - Eine passende Legende wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, geeignete sowie ökologisch wertvolle Pflanzensortimente zu erkennen.**	Pflanzen werden bestimmt und benannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine einfache saisonale sowie naturnahe Bepflanzung nach Plan durchzuführen.**	- Der Plan wird übertragen. - Der Boden wird vorbereitet. - Die Pflanzen werden vorbereitet und ausgestellt. - Die Bepflanzung wird durchgeführt. - Abschließende Arbeiten werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzgefäße zu bepflanzen.**	- Die Gefäße werden vorbereitet. - Die Pflanzen werden verteilt. - Die Bepflanzung wird durchgeführt. - Abschließende Arbeiten werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maniement avec la tronçonneuse (MOTMA-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maniement avec la tronçonneuse**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTMA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 4

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Grundsätze des Arbeitsschutzes und der Arbeitssicherheit beim Arbeiten mit der Motorsäge.**	- Die unterschiedlichen Bestandteile der PSA sind bekannt. - Die organisatorischen, technischen und gesetzlichen Regeln und Vorschriften zur Unfallverhütung und zur Vermeidung von Arbeitsunfällen beim Umgang mit der Motorsäge werden beachtet.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, einfache Wartungsarbeiten an der Motorsäge durchzuführen.**	- Die Bestandteile und Sicherheitseinrichtungen an der Motorsäge sind bekannt. - Die erforderlichen Wartungsarbeiten werden durchgeführt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung von Arbeitssicherheit und Ergonomie, Arbeiten mit der Motorsäge am liegenden Holz durchzuführen.**	- Beim Tanken und Starten der Motorsäge werden die Sicherheitsvorgaben befolgt. - Vor Beginn der Arbeiten wird der betriebssichere Zustand überprüft. - Beim Durchführen der verschiedenen Schnitttechniken am liegenden Holz werden die Grundsätze von Sicherheit und Ergonomie berücksichtigt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	- Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und fachgerecht umgesetzt. - Die Anweisungen, sowie die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten werden eingehalten. - Das Material wird sorgfältig eingesetzt. - Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement. (à 50%)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Aménagements spéciaux d'espaces verts 3 (SPEGA3-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements spéciaux d'espaces verts 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEGA3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'établir et de mettre en œuvre un plan.**	- L'élève saisit les données. - L'élève met en œuvre le plan de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'entretien et de culture spéciales dans le domaine du paysagisme, respectivement de la pépinière.**	- L'élève applique des mesures d'entretien et de culture spéciales dans le domaine du paysagisme, respectivement de la pépinière.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux horticoles, respectivement des travaux de reproduction et de transplantation, spéciaux.**	- L'élève effectue des travaux spéciaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe.**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes données pour garantir une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente ses productions d'une façon soignée et dans le délai prévu en respectant un langage approprié. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. Le matériel du cours est présent. Les délais sont respectés la plupart du temps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Entretenir des appareils et des engins (FOHPA3)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des appareils, des engins et des installations**

Titre du module:	**Entretenir des appareils et des engins**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOHPA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des appareils et des machines.**	- Le cas échéant, l'apprenti consulte le mode d'emploi. - Le cas échéant, l'apprenti consulte des plans de maintenance. - L'apprenti identifie les pièces d'usure de manière compétente. - L'apprenti assure l'entretien des appareils et des machines de manière compétente. - L'apprenti opte pour des outils adaptés et il s'en sert de manière compétente.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines conformément au mode l'emploi.**	- L'apprenti consulte le mode d'emploi sous guidance. - L'apprenti suit les indications du mode d'emploi.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des produits combustibles et accessoires, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'apprenti attribue les produits combustibles et accessoires aux machines respectives. - L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Effectuer des réparations simples, manier et entretenir des installations techniques (FOHPA6)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des appareils, des engins et des installations**

Titre du module:	**Effectuer des réparations simples, manier et entretenir des installations techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOHPA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures particulières d'entretien et de maintenance de manière autonome.**	- L'apprenti identifie les mesures d'entretien et de maintenance requises. - L'apprenti désigne et prépare les outils requis pour des mesures particulières d'entretien et de maintenance de manière compétente. - L'apprenti consulte le mode d'emploi ou le plan de maintenance. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti tient compte d'aspects ergonomiques.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de manipuler des appareils ainsi que des machines d'une manière autonome et conforme au mode l'emploi.**	- L'apprenti consulte le mode d'emploi. - L'apprenti suit les indications du mode d'emploi. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti tient compte d'aspects ergonomiques.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les ressources naturelles ainsi que les combustibles avec parcimonie.**	- L'apprenti connaît différentes options pour manipuler les ressources naturelles ainsi que les combustibles avec parcimonie.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Identifier des plantes 1 (PFLAN1)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des principes botaniques de base indiqués et de décrire des plantes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel en automne et en hiver.**	- L'élève explique différents principes botaniques de base. - L'élève connaît la subdivision du monde végétal. - L'élève décrit la structure générale d'une plante à graines. - L'élève décrit des caractéristiques morphologiques. - L'élève décrit des plantes indiquées en se référant à différentes propriétés.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques en automne et en hiver.**	- L'élève désigne les noms botaniques des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms familiers en automne et en hiver.**	- L'élève désigne les noms allemands et/ou français et/ou luxembourgeois des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collectionner des plantes et de constituer un herbier.**	- L'élève collectionne des plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 1 (VEBAP1)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
2	1	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundlagen der Vermessungstechnik zu erklären und durchzuführen sowie einfache Pläne zu verstehen und umzusetzen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, zu verwenden und zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Pflegemaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, zu verwenden und zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 1 (BAUVE1)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Stecklingsvermehrung im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Steckholzvermehrung (Schnitt und Lagerung) im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, generative Vermehrungsarbeiten im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Freiland-, Gewächshaus- und Containerflächen im Herbst und Winter zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, an der Abfallentsorgung mitzuarbeiten.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Tenir des cultures pépinières et reproduire des plantes en saison hivernale (FOHPA1)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et reproduire des plantes en saison hivernale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOHPA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'entretien et de culture simples en automne et en hiver**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'expédition simples spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente.**	- L'apprenti assume une activité de conseil simple.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison hivernale (FOHPA2)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison hivernale**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOHPA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe simples en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de désherbage simples en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation simples en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie simples en automne et en hiver.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Identifier des plantes 2 (PFLAN2)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ausgewählte botanische Grundlagen zu erklären, sowie Frühjahr und Sommer fachlich korrekt zu beschreiben.**	- Botanische Grundlagen werden vertieft. - Allgemeine Merkmale von Nadelgehölzen werden beschrieben. - Benutzung von einfachen Bestimmungsschlüsseln. - Ausgewählte Pflanzen werden anhand verschiedener Merkmale beschrieben. - Wichtige Unterscheidungsmerkmale zu ähnlichen Pflanzen werden beschrieben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen im Frühjahr und Sommer mit den botanischen Namen zu benennen.**	- Die botanischen Namen der Pflanzen werden genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen im Frühjahr und Sommer mit den umgangssprachlichen Namen zu benennen.**	- Die deutschen und/oder französischen und/oder luxemburgischen Namen der Pflanzen werden genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen zu sammeln und ein Herbarium zu führen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und in einem Herbarium vorgelegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 2 (VEBAP2)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
6	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
2	1	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, zu verwenden und zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die notwendigen Vorkehrungen für die Anlage von Vegetationsflächen zu treffen und die Arbeiten durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Pflegemaßnahmen zu erklären und durchzuführen sowie die dafür benötigten Werkzeuge zu benennen, zu verwenden und zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Dokumentation der Arbeiten wird erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 2 (BAUVE2)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Stecklingsvermehrung im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Steckholzvermehrung (Stecken) im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen im Frühjahr und Sommer zu teilen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Arbeiten zur Jungpflanzenanzucht im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Freiland-, Gewächshaus- und Containerflächen im Frühjahr und Sommer zu pflegen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Tenir des cultures pépinières et reproduire des plantes en saison estivale (FOHPA4)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et reproduire des plantes en saison estivale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOHPA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'entretien et de culture simples au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'expédition simples spécifiques à l'entreprise au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente.**	- L'apprenti assume une activité de conseil simple.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison estivale (FOHPA5)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Entretenir des jardins et effectuer des travaux paysagistes en saison estivale**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOHPA5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe simples au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de désherbage simples au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation simples au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie simples au printemps et en été.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Identifier des plantes 3 (PFLAN3)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des feuillus par leurs noms botaniques en automne et en hiver.**	- L'élève désigne le nom botanique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des conifères par leurs noms botaniques en automne et en hiver.**	- L'élève désigne le nom botanique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des pantes aux assortiments et aux emplacements correspondants et de les utiliser de manière appropriée.**	- L'élève identifie les propriétés d'implantation des plantes et il les explique. - L'élève distingue des assortiments de plantes. - L'élève utilise les plantes de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collectionner des plantes et de constituer un herbier.**	- L'élève sèche des plantes et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 3 (VEBAP3)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant en horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Die praktischen Arbeiten werden unter Berücksichtigung von Ergonomie, Arbeitssicherheit und Unfallverhütungsvorschriften, sowie den Regeln des Umweltschutzes durchgeführt.
- Alle Arbeiten werden verantwortungsvoll, sorgfältig und termingerecht umgesetzt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftgsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 3 (BAUVE3)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden vegetativen Vermehrungsarbeiten im Herbst und Winter auszuwählen und sie eigenständig durchzuführen sowie die Entwicklung der Jungpflanzen zu beobachten und zu protokollieren.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, notwendige Pflege- und Kulturmaßnahmen der Baumschulkulturen im Herbst und Winter auszuwählen und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Versandarbeiten im Herbst und Winter durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, fachspezifische Berechnungen im Herbst und Winter durchzuführen.**	Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de plantation en saison hivernale (FOHPA7)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de plantation en saison hivernale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOHPA7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux d'entretien et de culture requis en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'expédition spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente.**	- L'apprenti assume une activité de conseil simple.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1 (FOHPA8)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOHPA8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de désherbage en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie en automne et en hiver.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Identifier des plantes 4 (PFLAN4)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen im Frühjahr und Sommer mit den botanischen Namen zu benennen.**	Der botanische Name wird genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt. 2/3 der maximalen Punktzahl müssen erreicht werden, um den Mindeststandard von 50% zu erreichen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Stauden im Frühjahr und Sommer mit den botanischen Namen zu benennen.**	Der botanische Name wird genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt. 2/3 der maximalen Punktzahl müssen erreicht werden, um den Mindeststandard von 50% zu erreichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen den Sortimenten und Standorten entsprechend zuzuordnen und zu verwenden.**	Merkmale von Pflanzenstandorten werden erkannt und erklärt. Pflanzensortimente werden unterschieden. Pflanzen werden fachgerecht verwendet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen zu sammeln und ein Herbarium zu führen.**	Pflanzen werden getrocknet und in einem Herbarium vorgelegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 4 (VEBAP4)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant en horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Portfolio regelmäßig kontrollieren.
- Die praktischen Arbeiten werden unter Berücksichtigung von Ergonomie, Arbeitssicherheit und Unfallverhütungsvorschriften sowie den Regeln des Umweltschutzes durchgeführt.
- Alle Arbeiten werden verantwortungsvoll, sorgfältig und termingerecht umgesetzt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftgsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 4 (BAUVE4)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières et appliquer des techniques de transplantation 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden vegetativen Vermehrungsarbeiten im Frühjahr und Sommer auszuwählen und sie eigenständig durchzuführen sowie die Entwicklung der Jungpflanzen zu beobachten und zu protokollieren.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, notwendige Pflege- und Kulturmaßnahmen der Baumschulkulturen im Frühjahr und Sommer auszuwählen und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, fachspezifische Berechnungen im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de transplantation en saison estivale (FOHPA9)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes et effectuer des travaux de transplantation en saison estivale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOHPA9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux d'entretien et de culture requis au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'expédition spécifiques à l'entreprise au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la vente.**	- L'apprenti assume une activité de conseil simple.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2 (FOHPA10)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux avancés de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOHPA10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de désherbage au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie au printemps et en été.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer les bases de l'achat en entreprise (WAGRU)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Actions gestionnaires - Appliquer les bases de la gestion d'entreprise**

Titre du module:	**Appliquer les bases de l'achat en entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**WAGRU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Economie horticole
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'expliquer le cheminement des marchandises du producteur au consommateur final.**	- L'élève présente des producteurs, des sites de production, des conditions de production, des méthodes de production ainsi qu'une chaîne de transport et de conditionnement pour des matériaux et des plantes à titre d'exemples. - L'élève présente des résultats de travail. - L'élève respecte les délais de présentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de l'achat de marchandises.**	- L'élève définit des sources d'approvisionnement et il les distingue en se référant à leurs caractéristiques principales. - L'élève établit des constats pour l'entreprise horticole en se référant aux avantages ainsi qu'aux inconvénients des différentes sources d'approvisionnement. - L'élève formule des demandes. - L'élève explique les matières de catalogues et d'offres pour des plantes et pour des matériaux. - L'élève compare des offres sous les aspects de la qualité, des prix, des conditions de livraison et des conditions de paiement. - L'élève formule des commandes et il détermine des prix unitaires ainsi que des prix totaux. - L'élève explique des bons de livraison ainsi que des factures et il les compare à la commande.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix d'achat ainsi que des prix de vente.**	- L'élève détermine des prix unitaires ainsi que des prix totaux.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Maîtriser les bases de la gestion d'entreprise (BEGRU)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Actions gestionnaires - Appliquer les bases de la gestion d'entreprise**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de la gestion d'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**BEGRU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Economie horticole
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de coûts dans une entreprise horticole.**	- L'élève distingue des types de coûts. - L'élève commente des options de la prise de connaissance de coûts. - L'élève prend connaissance des coûts d'une mission de travail concrète concernant la production horticole ou un service.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des coûts de travail.**	- L'élève analyse des décomptes de rémunérations. - L'élève établit un salaire horaire. - L'élève détermine les coûts mensuels d'un collaborateur pour l'entreprise.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des coûts de machines.**	- L'élève distingue des composants de coûts fixes et variables. - L'élève détermine des coûts de machines. - L'élève présente d'autres options de détermination.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions économiques fondamentales ainsi que des documents économiques essentiels.**	- L'élève désigne des indicateurs dans l'entreprise, il les détermine et il commente leur importance pour la situation économique de l'entreprise: o le chiffre d'affaires, o les coûts, o les pertes et profits, o la productivité, o la rentabilité. - L'élève désigne des fonctions de la comptabilité. - L'élève désigne des fondements de la comptabilité: o les inventaires, o le bilan, o le compte de pertes et profits. - L'élève interprète des documents économiques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter des résultats de travail.**	- L'élève présente des résultats de travail. - L'élève respecte les délais de présentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Identifier des plantes 5 (PFLAN5)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes en automne et en hiver par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques. - L'élève distingue des variétés similaires.	- L'élève a désigné les plantes indiquées par leurs noms botaniques (marge d'erreur 30%). - L'élève a distingué les variétés indiquées (marge d'erreur 30%).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des familles de plantes indiquées.**	- L'élève connaît les propriétés, respectivement les caractéristiques, des familles indiquées. - L'élève est capable d'attribuer des plantes extraites de la liste de plantes (semestres 1 à 5) aux familles indiquées.	- L'élève a correctement désigné les propriétés, respectivement les caractéristiques, des familles indiquées (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement attribué les plantes aux familles indiquées (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des variétés ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève connaît les propriétés des variétés. - L'élève désigne le nom de la variété. - L'élève connaît les objectifs de culture des variétés indiquées.	- L'élève a correctement désigné les propriétés des variétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement attribué les noms des variétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a désigné les objectifs de culture des variétés indiquées (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les plantes de manière compétente.**	- L'élève subdivise les plantes des semestres 1 à 5 en fonction des critères suivants: - aspects automnaux, - aspects hivernaux, - croissance, - situation, - temps de floraison, - couleur des fleurs, - assortiments de plantes vivaces.	- La subdivision était fondamentalement cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses progrès d'apprentissage.**	- L'élève constitue un dossier conformément aux indications.	- L'élève a intégralement et correctement constitué le dossier (marge d'erreur 20%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 5 (VEBAP5)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftgsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Tenir des cultures pépiniéres et appliquer des techniques de transplantation 5 (BAUVE5)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépiniéres et appliquer des techniques de transplantation 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la fertilisation dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève connaît les éléments nutritifs importants. - L'élève connaît les interactions entre le sol et les éléments nutritifs. - L'élève identifie des symptômes de carence importants. - L'élève connaît les fertilisants commerciaux importants ainsi que leurs éléments nutritifs. - L'élève distingue les périodes d'application ainsi que les techniques d'application. - L'élève effectue des calculs.	- L'élève a désigné les éléments nutritifs nutriments importants ainsi que leurs propriétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a expliqué les interactions essentielles entre le sol et les éléments nutritifs nutriments (marge d'erreur 30%). - L'élève a identifié des symptômes de carence importants (marge d'erreur 30%). - L'élève connaît les fertilisants commerciaux importants ainsi que leurs éléments nutritifs (marge d'erreur 30%). - L'élève a distingué les périodes d'application ainsi que les techniques d'application (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement effectué les calculs (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la protection des plantes dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève connaît les dégradations abiotiques et biotiques. - L'élève distingue les mesures de protection des plantes. - L'élève distingue les symptômes de dégradation importants. - L'élève connaît l'attribution/la classification ainsi que la manipulation des produits phytosanitaires. - L'élève connaît des produits phytosanitaires habituels sur le terrain. - L'élève connaît les périodes d'application ainsi que les techniques d'application. - L'élève distingue des modèles de gestion des mauvaises herbes. - L'élève effectue des calculs.	- L'élève a distingué les dégradations abiotiques et biotiques (marge d'erreur 30%). - L'élève a expliqué les mesures de protection des plantes (marge d'erreur 30%). - L'élève a identifié les symptômes de dégradation importants (marge d'erreur 30%). - L'élève a désigné l'ensemble des mesures de sécurité à appliquer lors de la manipulation de produits phytosanitaires. - L'élève a désigné des produits phytosanitaires habituels sur le terrain (marge d'erreur 30%). - L'élève a distingué les périodes d'application ainsi que les techniques d'application (marge d'erreur 30%). - L'élève a expliqué des schémas de gestion des mauvaises herbes de manière cohérente. - L'élève a correctement effectué les calculs (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'entretien et de culture requises de manière compétente pour des cultures indiquées en automne et en hiver.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: o mise en pots, o plantation et transplantation, o entretien du sol. - L'élève utilise et entretient les outils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication spéciaux en automne et en hiver.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: - la sélection et le traitement de plantes mères en vue de la production de brindilles, - la production, le traitement et le stockage du matériel de multiplication, - les travaux de greffage, - les travaux de multiplication spéciaux (ensemencements spéciaux/multiplications végétatives).	- L'élève a expliqué la majorité des travaux de greffage requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes prêtes à la vente en automne et en hiver en tenant compte des consignes en matière de qualité et des dimensions commerciales, de les sélectionner et d'effectuer l'expédition.**	- L'élève décrit les consignes en matière de qualité. - L'élève identifie la qualité des plantes. - L'élève connaît les dimensions commerciales. - L'élève explique et effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'élève utilise et entretient les outils appropriés de manière compétente, en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Cultiver et entretenir des plantes en saison hivernale (FOHPA11)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes en saison hivernale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOHPA11**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier des cultures sélectionnées de l'entreprise en autonome et en hiver et de désigner les plantes par leurs noms botanique et courant.**	- L'apprenti identifie les cultures de l'entreprise. - L'apprenti désigne les plantes par leurs noms botanique et courant. - L'apprenti distingue des variétés qui se ressemblent.	- L'apprenti a désigné les plantes présentées par leurs noms botanique et courant (marge d'erreur: 30%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et de manipuler les appareils et les machines appropriés pour l'exécution de travaux de pépinière en saison hivernale de manière compétente.**	- L'apprenti utilise et entretient les appareils et les machines conformément aux pratiques internes.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les appareils et les machines utilisés en interne de manière compétente (marge d'erreur: 20%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les accords et d'adopter une attitude polie à l'égard de ses collaborateurs et des clients.**	- L'apprenti respecte les accords (par exemple les délais). - L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et des clients.	- L'apprenti a respecté les accords. - L'apprenti a adopté une attitude polie et respectueuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter les travaux effectués au sein de l'entreprise (carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti documente une sélection des travaux effectués sous forme de rapport, qu'il classe dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a produit des rapports qui répondaient autant aux instructions fixées dans le carnet d'apprentissage qu'à celles du directeur de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'évaluer son processus d'apprentissage ainsi que les résultats qu'il a produits.**	- L'apprenti compare son processus de travail ainsi que les résultats qu'il a produits avec ce qui était prévu dans le planning.	- L'apprenti a détecté les erreurs et il a proposé des solutions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1 (FOHPA12)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison hivernale**

Titre du module:	**Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 1**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOHPA12**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier et d'effectuer de manière autonome les travaux de soin et d'entretien requis en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les travaux de soin et d'entretien suivants et, le cas échéant, il les effectue de manière autonome en automne et en hiver: o travaux de taille requis, o mesures en faveur de la protection du sol, o mesures de lutte contre les mauvaises herbes, o mesures en faveur de la protection des plantes, o remplacement de plantes, o travaux d'amélioration, o travaux de nettoyage. - L'apprenti sélectionne les appareils ainsi que les machines et il les utilise de manière compétente.	- L'apprenti a effectué les travaux de soin et d'entretien de manière compétente (marge d'erreur: 30%). - L'apprenti a utilisé les appareils et les machines d'une mantière appropriée et soignée (marge d'erreur: 10%).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux paysagistes spécifiques à l'entreprise de manière compétente en automne et en hiver.**	- L'apprenti effectue les travaux paysagistes spécifiques à l'entreprise de manière compétente. - L'apprenti sélectionne les appareils ainsi que les machines appropriés et il les utilise de manière compétente.	- L'apprenti a intégralement et correctement effectué les travaux (marge d'erreur: 20%). - L'apprenti a utilisé les appareils et les machines d'une manière appropriée et soignée (marge d'erreur: 10%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier des plantes de la gamme de produits standard en autonome et en hiver et de désigner les plantes par leurs noms botanique et courant.**	- L'apprenti identifie la gamme de produits (automne et hiver). - L'apprenti désigne les plantes par leurs noms botanique et courant. - L'apprenti distingue des variétés qui se ressemblent.	- L'apprenti a désigné les plantes présentées par leurs noms botanique et courant (marge d'erreur: 30%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de manipuler et de mettre au rebut des substances dangereuses en période hivernale, en appliquant les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti attribue les produits et les substances accessoires aux appareils correspondants. - L'apprenti connaît les consignes en matière de mise au rebut des déchets ordinaires et dangereux. - L'apprenti trie les déchets ordinaires des déchets dangereux. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur lors da manipulation, de l'entreposage, ni de la mise au rebut. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de mise au rebut des déchets ordinaires et dangereux (marge d'erreur: 10%). - L'apprenti a correctement trié les déchets (marge d'erreur: 10%). - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner les appareils et les machines appropriés pour l'exécution de travaux paysagistes en saison hivernale et de les manipuler de manière compétente.**	- L'apprenti utilise et entretient les appareils et machines généralement utilisés en interne.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les appareils et les machines généralement utilisés en interne d'une manière compétente (marge d'erreur: 20%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les accords et d'adopter une attitude polie à l'égard des clients et de ses collaborateurs.**	- L'apprenti respecte les accords (par exemple les délais). - L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et des clients.	- L'apprenti a respecté les accords. - L'apprenti a adopté une attitude polie et respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Identifier des plantes 6 (PFLAN6)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Identifier des plantes 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PFLAN6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes au printemps et en été par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques. - L'élève distingue des variétés similaires.	- L'élève a désigné les plantes indiquées par leurs noms botaniques (marge d'erreur 30%). - L'élève a distingué les variétés indiquées (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un herbier avec des plantes d'une gamme indiquée.**	- L'élève assemble des plantes (30 pièces) d'une ou de plusieurs gammes pour laquelle/lesquelles il a opté lui-même, il les sèche et il les présente.	- L'élève a correctement et intégralement constitué l'herbier (marge d'erreur 25%).
20 % (12 P)	**L'élève utilise les plantes de manière compétente au printemps et en été.**	- L'élève subdivise les plantes des semestres 1 à 6 en fonction des critères suivants: - aspects automnaux, - aspects hivernaux, - croissance, - situation, - temps de floraison, - couleur des fleurs, - assortiments de plantes vivaces.	- La subdivision était fondamentalement cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des variétés ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève connaît les propriétés des variétés. - L'élève désigne le nom de la variété. - L'élève connaît les objectifs de culture des variétés indiquées.	- L'élève a correctement désigné les propriétés des variétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement attribué les noms des variétés (marge d'erreur 30%). - L'élève a désigné les objectifs de culture des variétés indiquées (marge d'erreur 30%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 6 (VEBAP6)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des aménagements de jardins 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBAP6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle spéciale
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Vegetationsmaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, landschaftsgärtnerische Baumaßnahmen zu erklären und durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein vorgegebenes Projekt zu organisieren und die dazugehörigen Berechnungen durchzuführen.**	- Ein vorgegebenes Projekt wird organisiert. - Berechnungen werden durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Tenir des cultures pépiniéres et appliquer des techniques de transplantation 6 (BAUVE6)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépiniéres et appliquer des techniques de transplantation 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BAUVE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la fertilisation dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève sélectionne et applique les fertilisants.	- L'élève a correctement sélectionné et appliqué les fertilisants (marge d'erreur 30%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la protection des plantes dans des cultures de pépinière indiquées.**	- L'élève sélectionne et applique les mesures de protection des plantes. - L'élève connaît l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité.	- L'élève a correctement sélectionné et appliqué les mesures de protection des plantes (marge d'erreur 30%). - L'élève a observé l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'entretien et de culture requises de manière compétente pour des cultures indiquées au printemps et en été.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: o culture et entretien de baies, o taille de jeunes plants, o taille de mise en forme de conifères, o taille de formation, o taille des couronnes, o plantation et transplantation, o rempotage, o travaux d'irrigation o travaux de fixation. - L'élève utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication spéciaux au printemps et en été.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: - les travaux de greffage au printemps, - les travaux de multiplication spéciaux au printemps (ensemencements spéciaux/multiplications végétatives).	- L'élève a correctement expliqué la majorité des travaux de greffage requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'expédition de manière compétente au printemps et en été.**	- L'élève explique et effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'élève utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des travaux requis et il les a correctement effectués (marge d'erreur 25%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Cultiver et entretenir des plantes en saison estivale (FOHPA13)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Cultiver et entretenir des plantes en saison estivale**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOHPA13**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier des cultures sélectionnées de l'entreprise au printemps tout comme en été et de désigner les plantes par leurs noms botanique et courant.**	- L'apprenti identifie les cultures de l'entreprise. - L'apprenti désigne les plantes par leurs noms botanique et courant. - L'apprenti distingue des variétés qui se ressemblent.	- L'apprenti a désigné les plantes présentées par leurs noms botanique et courant (marge d'erreur: 30%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner des plantes au printemps ainsi qu'en été en tenant compte de leurs exigences de qualité, de les identifier et d'effectuer l'expédition.**	- L'apprenti décrit les consignes en matière de qualité. - L'apprenti identifie la qualité des plantes. - L'apprenti effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les mesures de soin et de culture requises de manière compétente pour des cultures sélectionnées, spécifiques à l'entreprise au printemps et en été.**	- L'apprenti effectue les travaux suivants: o plantation et transplantation, o entretien du sol. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et de manipuler les appareils et les machines appropriés pour l'exécution de travaux de pépinière en saison estivale de manière compétente.**	- L'apprenti utilise et entretient les appareils et les machines généralement utilisés en interne.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les appareils et les machines généralement utilisés en interne de manière compétente (marge d'erreur: 20%).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les accords et d'adopter une attitude polie à l'égard de ses collaborateurs et des clients.**	- L'apprenti respecte les accords (par exemple les délais). - L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et des clients.	- L'apprenti a respecté les accords. - L'apprenti a adopté une attitude polie et respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2 (FOHPA14)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux spéciaux de pépinière et d'aménagement de jardins en saison estivale**

Titre du module:	**Planifier et effectuer des travaux de réalisation et d'entretien de jardins 2**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOHPA14**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe spéciales au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les étapes de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a répondu aux normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures d'entretien spéciales au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les étapes de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a répondu aux normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les étapes de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a répondu aux normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti désigne les plantes correctement.	- L'apprenti a répondu aux normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de construction au printemps et en été.**	- L'apprenti effectue des travaux de construction. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a répondu aux normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a répondu aux normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Conseiller des clients et effectuer la vente (VENTE)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre**

Titre du module:	**Conseiller des clients et effectuer la vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**VENTE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Economie horticole
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du conseil au client dans le domaine de la vente.**	- L'élève identifie les besoins du client - L'élève donne les explications ainsi que les informations requises et il évalue la faisabilité avec le client. - L'élève explique l'importance ainsi que l'utilisation de la communication non verbale.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de prix simples pour des services rendus ainsi que pour les produits.**	- L'élève détermine des prix en se référant à l'estimation des coûts globaux. - L'élève explique la signification, la fonction ainsi que la détermination de facteurs de calcul, respectivement il les met en pratique. - L'élève décrit la composition ainsi que l'établissement d'un devis simple. - L'élève établit un devis simple.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter et d'évaluer des évolutions du marché ainsi que des tendances dans le domaine horticole.**	- L'élève décrit l'évolution de l'horticulture au Luxembourg. - L'élève présente les évolutions d'actualité des marchés pépiniéristes et paysagistes. - L'élève évalue les conséquences éventuelles pour le marché, respectivement pour son entreprise formatrice. - L'élève évalue l'importance économique du secteur horticole ainsi que des scénarios d'avenir envisageables.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Conseiller des clients en entreprise de jardin et effectuer la vente (FOHPA15)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre**

Titre du module:	**Conseiller des clients en entreprise de jardin et effectuer la vente**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOHPA15**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de participer à des entretiens de conseil.**	- L'apprenti assume des tâches partielles dans le cadre d'un entretien de conseil.	- L'apprenti a assumé les tâches partielles qui lui étaient confiées d'une manière globalement autonome et correcte. - L'entretien s'est globalement déroulé conformément aux règles internes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de participer à l'organisation d'une mission et d'appliquer les principes internes sur le plan de l'organisation d'une mission.**	- L'apprenti assume des tâches partielles en respectant les différentes étapes de l'organisation (par exemple l'établissement de listes de matériel, la comparaison des prix en vue du devis ou la formulation de propositions au niveau du plan de plantation). - L'apprenti soumet et explique les tâches partielles effectuées au formateur. - L'apprenti explique les méthodes internes en vue de l'organisation d'une mission par étapes.	- L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière globalement autonome et correcte, en tenant compte des délais indiqués. - L'apprenti a présenté et expliqué les tâches partielles effectuées au formateur d'une manière compréhensible et correcte. - L'apprenti a expliqué les méthodes d'organisation internes d'une manière globalement complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de participer à l'accomplissement d'une mission et d'appliquer les méthodes internes.**	- L'apprenti assume les tâches partielles dans le cadre de différentes étapes de travail (par exemple la présentation du plan au client ou la commande). - L'apprenti soumet et explique les tâches partielles effectuées au formateur. - L'apprenti explique les méthodes internes en vue de l'accomplissement d'une mission par étapes.	- L'apprenti a assumé les tâches partielles qui lui étaient confiées d'une manière globalement autonome et correcte, en tenant compte des délais indiqués. - L'apprenti a présenté et expliqué les tâches partielles effectuées au formateur d'une manière compréhensible et correcte. - L'apprenti a expliqué les méthodes internes en vue de l'accomplissement d'une mission d'une manière globalement correcte et complète.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées dans le domaine de la vente de manière responsable et de se montrer loyal à l'égard de son entreprise.**	- L'apprenti assume les tâches qui lui sont confiées avec soin. - L'apprenti respecte les délais convenus. - L'apprenti pose des questions ciblées. - L'apprenti adopte une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti représente l'entreprise d'une manière positive.	- L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées dans le domaine de la vente avec soin et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti a adopté une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti a représenté l'entreprise d'une manière positive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Conseiller des clients en pépinière et effectuer la vente (FOHPA16)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller et vendre**

Titre du module:	**Conseiller des clients en pépinière et effectuer la vente**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOHPA16**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de conseiller le client d'une manière appropriée et compétente.**	- L'apprenti identifie le besoin de conseils. - L'apprenti dispense les explications et les informations requises. - L'apprenti propose des solutions et il vérifie leur applicabilité en compagnie du client.	- L'apprenti a globalement identifié le besoin de conseils en posant des questions ciblées. - L'apprenti a fourni des explications et des informations globalement compétentes et adaptées au client (également compréhensibles pour un non initié). - L'apprenti a proposé des solutions cohérentes et applicables au client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter les plantes et les marchandises de manière à favoriser les ventes.**	- L'apprenti applique les règles internes sur le plan de la présentation des plantes et des marchandises. - L'apprenti procède à la présentation.	- L'apprenti a correctement appliqué les principales règles internes sur le plan de la présentation. - L'apprenti a effectué la présentation d'une manière compétente et en tenant compte des conditions générales indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de recevoir et de traiter des réclamations.**	- L'apprenti prend connaissance du motif de la réclamation et il la classifie. - L'apprenti connaît et respecte les procédures internes pour le traitement de réclamations. - L'apprenti traite la réclamation.	- L'apprenti a compris et classifié le motif de la réclamation après avoir posé des questions ciblées. - L'apprenti a exposé au moins une procédure de traitement adaptée à la situation pour les problèmes posés. - L'apprenti a pris une décision appropriée et il a expliqué la procédure adéquate au client. - L'apprenti a traité la réclamation sans délai et d'une manière orientée et il l'a transmise à la personne compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'assumer les tâches qui lui sont confiées dans le domaine de la vente d'une manière responsable et d'adopter une attitude loyale à l'égard de son entreprise.**	- L'apprenti assume les tâches qui lui sont confiées avec soin. - L'apprenti respecte les délais convenus. - L'apprenti pose des questions ciblées. - L'apprenti adopte une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti représente l'entreprise d'une manière positive.	- L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées dans le domaine de la vente avec soin et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti a adopté une attitude loyale à l'égard de l'entreprise. - L'apprenti a représenté l'entreprise d'une manière positive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HPA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des horticulteurs / Sous-section des pépiniéristes-paysagistes - adulte - Pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre aux aspects théoriques de l'énoncé.**	- L'élève répond aux questions théoriques de l'énoncé (par exemple : calculs, matériel requis, outils et planification du temps).	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie les plantes indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Pour atteindre le socle minimal de 50%, l'élève doit avoir obtenu les deux tiers du nombre de points maximal.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les travaux pratiques qui lui sont octroyés.**	- L'élève réalise les travaux pratiques qui lui sont octroyés en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Traitement informatique de données (EDVER-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique de données**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDVER-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Informatique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser des logiciels habituels indiqués (traitement de texte, feuilles de calcul, présentations) ainsi que des applications professionnelles sous guidance.**	- L'élève utilise des ordinateurs pour le traitement de textes, pour l'établissement de feuilles de calcul et pour la préparation de présentations. - L'élève répond à des énoncés professionnels spécifiques en se référant au site de géolocalisation www.geoportail.lu.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève met à profit les options de mémoire, de communication et d'interaction sur Internet.**	- L'élève connaît les fondements des options de mémoire, de communication et d'interaction sur Internet.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière ciblée en appliquant des méthodes de recherche qualifiées et d'évaluer ces informations sous les aspects de leur importance et de leur crédibilité.**	- L'élève connaît des méthodes de recherche pour se procurer des informations. - L'élève se procure des informations sur Internet et il en évalue la fiabilité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles ainsi que les risques de l'utilisation d'Internet.**	- L'élève connaît les risques de l'utilisation d'Internet. - L'élève connaît les règles les plus importantes de l'utilisation des réseaux sociaux et de la protection des données.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Entretien et soin 1 (WAPFL1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Entretien et soin 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WAPFL1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Forêt - Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die Bauteile einer Motorsäge und deren Funktionsweise zu beschreiben.**	Die einzelnen Bauteile der Motorsäge und deren Funktionen sind bekannt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der Instandsetzung einer Schneidgarnitur zu erklären.**	Die einzelnen Komponenten einer Schneidgarnitur resp. des Antriebes sind bekannt: o Sägekette o Führungsschienen o Ring und Profil-kettenräder o Kupplungsglocken o Fliehkraftkupplung Schärffehler und Schadensbilder werden erkannt und beschrieben. Passende Schneidgarnituren werden ermittelt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende führt Wartungs- und Pflegearbeiten an der Motorsäge durch.**	Die täglichen und wöchentlichen Wartungsarbeiten an der Motorsäge werden beschrieben und durchgeführt. o Reinigen und Instandsetzen der Schneidgarnitur: -Entgraten der Führungsschiene -Schärfen der MS-Kette (zugeteilte Säge) mit Hilfe des Feilgerätes FG2 und der Checkliste o Auswahl der richtigen Kettenteilung von Schwert /Kettenrad/Kupplungsglocke/ o Herstellen der Kettenspannung o Kontrolle der Muttern mit Drehmomentschlüssel (20Nm) o Wechsel der Kette bei innen-/und außenliegender Kupplung o Reinigen der Kühlrippen Der/die Auszubildende führt die Wartungs- und Pflegearbeiten an der Motorsäge korrekt durch. Dabei hält er sich an die Grundregeln einer strukturierten Arbeitsweise	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form uns hält sich an Anweisungen. Der/die Auszubildende gibt Hausaufgaben termingerecht ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Pédagogie de l'environnement (UMPED-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pédagogie de l'environnement**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**UMPED-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Grundsätze der Umweltpädagogik und ist in der Lage, diese in die Praxis umzusetzen.**	• Der/die Auszubildende erläutert Einsatzmöglichkeiten der Umweltpädagogik zu unterschiedlichen Themengebieten. • Fachbegriffe werden korrekt angewendet.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Zusammenhänge in der Natur und kann diese auf spielerische Weise vermitteln.**	• Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse über ökologische Zusammenhänge in der Natur zu vermitteln. Der/die Auszubildende kennt Spiele, die die ökologischen Zusammenhänge in der Natur verdeutlichen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, umweltpädagogische Aktivitäten für unterschiedliche Zielpersonen in Zusammenarbeit mit seinen/ihren Mitauszubildenden zu planen und durchzuführen.**	• Der/die Auszubildende organisiert eine umweltpädagogische Aktivität für eine vorgegebene Zielgruppe und führt diese durch. • Der/die Auszubildende spricht sich mit seinen/ihren Kollegen ab. • Der/die Auszubildende bereitet die geplanten Aktivitäten zeitgerecht vor und setzt diese um. Der/die Auszubildende ist in der Lage, eine Gruppe zu leiten und zum Mitmachen zu bewegen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende erstellt Konstruktionen aus Naturmaterialien.**	• Der/die Auszubildende kennt die Eigenschaften unterschiedlicher Naturmaterialien sowie deren Einsatzmöglichkeiten. Der/die Auszubildende ist in der Lage mit unterschiedlichen Naturmaterialien eine vorgegebene Konstruktion zu erstellen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende kooperiert mit externen und internen Partnern.**	• Der/die Auszubildende kennt die Regeln eines respektvollen Umgangs. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine Anliegen mündlich verständlich und respektvoll zu formulieren. • Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine Anliegen schriftlich verständlich und respektvoll zu formulieren. • Der/die Auszubildende hält die Vereinbarungen ein. Der/die Auszubildend arbeitet teamorientiert.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Gestion de la chasse et du gibier (JAGWI-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Gestion de la chasse et du gibier**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**JAGWI-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Forêt
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos des espèces de gibier vivant au Luxembourg.**	- L'élève identifie les espèces de gibier vivant au Luxembourg en se référant à leurs propriétés typiques. - L'élève identifie les espèces de gibier indiquées et il désigne des biotopes dans lesquels elles vivent. - L'élève connaît les milieux d'extension des espèces de gibier pouvant être chassées.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne à propos des dispositions légales concernant l'exercice de la chasse.**	- L'élève connaît les conditions auxquelles est soumis l'exercice de la chasse: o l'acquisition d'un permis de chasse luxembourgeois, o l'acquisition d'un permis de port d'armes luxembourgeois. - L'élève connaît les espèces de gibier pouvant être chassées au Luxembourg. - L'élève connaît les différentes périodes de chasse, respectivement de protection. - L'élève se renseigne à propos des dispositions concernant le transport de gibier.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les différentes formes de chasses.**	- L'élève connaît les différentes formes de chasses autorisées: o la chasse individuelle, o la chasse en société. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositions de sécurité en vigueur dans le cadre de l'exercice de la chasse. - L'élève connaît les races de chiens de chasse les plus fréquentes ainsi que leurs points forts.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'affectation d'espèces de gibier domestiques.**	- L'élève se renseigne à propos des conditions hygiéniques et légales imposées à la consommation et à la vente de viande de gibier. - L'élève est capable de produire des informations à propos de méthodes de commercialisation de viande de gibier domestique d'actualité. - L'élève est capable de produire des informations concernant différentes options de préparation de viande de gibier domestique.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Utilisation de simulateur d'engins forestiers 1 (SIMUL1-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation de simulateur d'engins forestiers 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SIMUL1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende informiert sich, je nach Ausbildungsstand, über Forwarder und Harvester.**	Der/die Auszubildende informiert sich über die wichtigsten Kenndaten von Forwardern und Harvester: • Aufbau • Technische Daten • Einsatzbereiche • Antriebsformen • Kosten/Stundensätze • ...	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Forwarder am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Harvester am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende erläutert die einzelnen Arbeitsschritte zur fachgerechten Handhabung der Maschinen.**	Der/Die Auszubildende informiert sich im Simulator-Programm über die einzelnen Arbeitsschritte.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utilisation de plantes sauvages (WILNU-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation de plantes sauvages**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WILNU-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Environnement naturel
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se renseigne à propos de l'importance des plantes sauvages en tant que plantes médicinales.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur effet médicinal.	- L'élève a correctement identifié des plantes sauvages indiquées (80%). - L'élève connaît l'effet médicinal de plantes sauvages indiquées. - L'élève a décrit l'affectation des plantes sauvages à des fins médicales.
40 % (24 P)	**L'élève se renseigne à propos du potentiel des plantes sauvages lors de la préparation d'aliments.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur potentiel culinaire.	- L'élève connaît le potentiel culinaire de plantes sauvages indiquées. - L'élève a décrit l'affectation des plantes sauvages à des fins culinaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'affecter des plantes sauvages à des fins cosmétiques.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur utilité cosmétique.	- L'élève a converti des plantes sauvages indiquées en produits cosmétiques. - L'élève a correctement identifié des plantes sauvages indiquées (80%).
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des effets toxiques des plantes sauvages.**	- L'élève identifie des plantes sauvages indiquées ainsi que leur effet toxique.	- L'élève connaît les effets des poisons végétaux sur le corps humain. - L'élève connaît la manipulation sereine des plantes sauvages vénéneuses. - L'élève a correctement identifié des plantes sauvages indiquées (80%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Utilisation de simulateur d'engins forestiers 2 (SIMUL2-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation de simulateur d'engins forestiers 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SIMUL2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende informiert sich, je nach Ausbildungsstand, über Forwarder und Harvester.**	Der/die Auszubildende informiert sich über die wichtigsten Kenndaten von Forwardern und Harvester: • Aufbau • Technische Daten • Einsatzbereiche • Antriebsformen • Kosten/Stundensätze • ...	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Forwarder am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Harvester am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende erläutert die einzelnen Arbeitsschritte zur fachgerechten Handhabung der Maschinen.**	Der/Die Auszubildende informiert sich im Simulator-Programm über die einzelnen Arbeitsschritte.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Pêche et pisciculture (FISCH-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pêche et pisciculture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FISCH-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Forêt
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève désigne les contextes de la pisciculture et de la pêche.**	- L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients de la pisciculture et de la pêche. - L'élève applique différentes techniques de pêche. - L'élève s'occupe du poisson et il le prépare.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève décrit la biologie des poissons.**	- L'élève décrit les cycles de vie de plusieurs espèces de poissons. - L'élève décrit les dangers au cours du cycle de vie d'un poisson.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève décrit les espèces de poissons indigènes et il désigne les dispositions légales concernant la pêche.**	- L'élève décrit les espèces de poissons qui existent au Luxembourg. - L'élève explique les dispositions légales en matière de maillages minimaux et de périodes de protection des différentes espèces de poissons. - L'élève se renseigne à propos des permis de pêche délivrés par l'Etat pour les différents cours et plans d'eau ainsi que les bureaux d'émission officiels. - L'élève décrit les techniques de pêche légales au Luxembourg.	- L'élève a décrit les espèces de poissons qui existent au Luxembourg. - L'élève a expliqué les dispositions légales en matière de maillages minimaux et de périodes de protection des différentes espèces de poissons. - L'élève s'est renseigné à propos des permis de pêche délivrés par l'Etat pour les différents cours et plans d'eau ainsi que les bureaux d'émission officiels. - L'élève a décrit les techniques de pêche légales au Luxembourg.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Utilisation de simulateur d'engins forestiers 3 (SIMUL3-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation de simulateur d'engins forestiers 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SIMUL3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende informiert sich, je nach Ausbildungsstand, über Forwarder und Harvester.**	Der/die Auszubildende informiert sich über die wichtigsten Kenndaten von Forwardern und Harvester: • Aufbau • Technische Daten • Einsatzbereiche • Antriebsformen • Kosten/Stundensätze • ...	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Forwarder am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Harvester am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende erläutert die einzelnen Arbeitsschritte zur fachgerechten Handhabung der Maschinen.**	Der/Die Auszubildende informiert sich im Simulator-Programm über die einzelne Arbeitsschritte.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Introduction à l'apiculture (BIENE-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction à l'apiculture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BIENE-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Schutzmaßnahmen für Bienen zu beschreiben.**	Der/die Auszubildende beschreibt Maßnahmen zur Förderung und zum Schutz von Bienen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die grundlegenden Arbeiten der Bienenhaltung unter Anleitung durchzuführen.**	Der/die Auszubildende beschreibt die Organisation des Bienenvolkes. Der/die Auszubildende beschreibt die wichtigen Etappen der Geschehnisse im Bienenvolk im Verlaufe der Saison und führt diese ggf. durch. Der/die Auszubildende dokumentiert die Arbeiten der Bienenhaltung und erläutert sie. Der/die Auszubildende diagnostiziert in realen Situationen oder an Symptombeschreibungen Bienenkrankheiten und Gegenspieler. Der/die Auszubildende schlägt Gegenmaßnahmen vor.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, an der Gewinnung, Aufbereitung und Vermarktung der Produkte aus der Bienenhaltung teilzunehmen.**	Der/die Auszubildende beschreibt die Hauptprodukte des Bienenvolkes, ihre Gewinnung und Aufbereitung. Der/die Auszubildende dokumentiert seine Beteiligung von der Gewinnung bis zur Vermarktung.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Utilisation de simulateur d'engins forestiers 4 (SIMUL4-F)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation de simulateur d'engins forestiers 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SIMUL4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende informiert sich, je nach Ausbildungsstand, über Forwarder und Harvester.**	Der/die Auszubildende informiert sich über die wichtigsten Kenndaten von Forwardern und Harvester: • Aufbau • Technische Daten • Einsatzbereiche • Antriebsformen • Kosten/Stundensätze • ...	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Forwarder am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Arbeiten mit dem Harvester am Simulator nach Ausbildungsstand durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende arbeitet, je nach Ausbildungsstand, vorgegebene Übungsaufgaben des Schulungsprogrammes erfolgreich ab.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende erläutert die einzelnen Arbeitsschritte zur fachgerechten Handhabung der Maschinen.**	Der/Die Auszubildende informiert sich im Simulator-Programm über die einzelnen Arbeitsschritte.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Création de biotopes boisés (BEPLE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de biotopes boisés**

Titre du module:	**Création de biotopes boisés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEPLE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	2	- Enseignant
14	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	2	- Salle de classe - Salle spéciale
14	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Das Modul ist bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen mit den festgelegten Standards erreicht sind.
- Das Modul ist gut bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen über den festgelegten Standards erreicht sind und zusätzlich mindestens die Hälfte der selektiven Kompetenzen erreicht ist.
- Das Modul ist sehr gut bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen über den festgelegten Standards erreicht sind und zusätzlich alle selektiven Kompetenzen erreicht sind.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die Verjüngung von Gehölzbiotopen zu planen.**	Der/die Auszubildende macht sich mit der naturräumlichen Gliederung sowie den verschiedenen Bodennutzungsformen in Luxemburg vertraut.	Der/die Auszubildende ist in der Lage, die Verjüngung von Gehölzbiotopen zu planen.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende wählt auf der Grundlage des Pflanzenmaterials und der Standortmerkmale geeignete Pflanzverfahren aus und führt eine Pflanzung durch.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage, im Team ein Pflanzprojekt nach Vorgabe vorzubereiten und durchzuführen. Der/die Auszubildende wendet geeignete Pflanzverfahren an. Der/die Auszubildende hält die Grundsätze der Ergonomie und der Arbeitssicherheit ein.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, (motor-) manuelle Maßnahmen zur Pflege bzw. zur Aufwertung von Gehölzbiotopen durchzuführen.**	Pflege- bzw. Aufwertungsmaßnahmen werden nach Vorgabe vorbereitet und (motor-) manuell ausgeführt. Die zur Verjüngung und Pflege üblichen Verfahren und Werkzeuge werden ausgewählt und eingesetzt. Die Maßnahmen werden unter Beachtung der Arbeitssicherheit und Ergonomie durchgeführt. Die (motor-)manuellen Geräte werden korrekt eingesetzt. Bei der Ausführung der Pflege- bzw. Aufwertungsmaßnahmen werden die Vorgaben eingehalten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage, einen Arbeitsauftrag zu verstehen und fachgerecht umzusetzen. Der/die Auszubildende hält sich an die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten. Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und entsprechend dem Ausbildungsstand umgesetzt. Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form und hält sich an die Anweisungen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maniement professionnel de machines et outils (SICMA)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de biotopes boisés**

Titre du module:	**Maniement professionnel de machines et outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**SICMA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Enseignant / Forêt
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Das Modul ist bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen mit den festgelegten Standards erreicht sind.
- Das Modul ist gut bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen über den festgelegten Standards erreicht sind und zusätzlich mindestens die Hälfte der selektiven Kompetenzen erreicht ist.
- Das Modul ist sehr gut bestanden, wenn alle obligatorischen Kompetenzen über den festgelegten Standards erreicht sind und zusätzlich alle selektiven Kompetenzen erreicht sind.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prépare du bois de chauffage d'une manière compétente et autonome en tenant compte des consignes en matière de sécurité.**	- L'élève met la tronçonneuse en service de manière compétente. - L'élève débranche et entaille les grumes au sol de manière règlementaire. - L'élève opte pour les appareils habituels pour l'exécution de travaux de découpage (cale, merlin de fente et appareils de découpage hydrauliques) et il s'en sert. - L'élève conditionne les pièces d'un mètre entaillées et il les prépare pour la vente. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de travail ergonomique. - L'élève applique correctement les techniques servant au conditionnement du bois de chauffage. - L'élève respecte les principes de l'ergonomie et de la sécurité au travail.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'initier une chaîne de sauvetage et d'appliquer des mesures de premiers secours.**	- L'élève initie la chaîne de sauvetage. - L'élève applique correctement des mesures de premiers secours. - L'élève initie la chaîne de sauvetage après un accident simulé. - L'élève applique des mesures de premiers secours requises après un accident simulé.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève planifie et détermine les travaux à effectuer au cours de la production de bois d'énergie.**	- L'élève décrit correctement les affectations du bois brut. - L'élève connaît les formules servant à déterminer les quantités de bois sur pied et à terre ainsi que des dimensions et il les applique correctement. - L'élève détermine correctement les volumes de bois long, de bois stratifié et de bois en vrac en se référant à des exemples concrets. - L'élève détermine correctement les coûts ainsi que les recettes du conditionnement de bois d'énergie.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève accomplit la mission de travail d'une manière soignée et correspondant à son niveau de formation. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Entretien de peuplements (PLEWA)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de peuplements et de biotopes**

Titre du module:	**Entretien de peuplements**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLEWA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Enseignant / Forêt
10	4	

Nombre maximum d'élèves: 5

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
8	3	- Serre/Alentours
10	4	

Type de formateur proposé: Enseignants spécialisés en forêt ou en travaux pratiques en forêt

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende plant auf Grund der vorhandenen Begleitvegetation eine (motor-) manuelle Kulturpflegemaßnahme und führt diese durch.**	Für ein vorgegebenes Gehölzbiotop werden mindestens 80% der geforderten Arten erkannt. Der/die Auszubildende schätzt die Auswirkungen der Begleitvegetation auf die Entwicklung der Waldbestände ein. Für eine bestimmte Fläche werden die Vor- und Nachteile möglicher Kulturpflegemaßnahmen beschrieben. Die erforderlichen Kulturpflegemaßnahmen werden beschrieben und nach Vorgabe korrekt vorbereitet und (motor-) manuell ausgeführt. Der/die Auszubildende führt (motor-manuelle (Mäh)arbeiten auf Freiflächen fachgerecht durch. Die Bestimmungen der Arbeitssicherheit und die Grundsätze der Ergonomie werden eingehalten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende plant eine Durchforstungsmaßnahme im Schwachholz und führt diese durch.**	Für einen bestimmten Waldbestand werden die Ziele von Durchforstungsmaßnahmen sowie mögliche Durchforstungsarten beschriebe Der/die Auszubildende führt motormanuelle Durchforstungsmaßnahmen im Schwachholz fachgerecht durch. Die Bestimmungen der Arbeitssicherheit und die Grundsätze der Ergonomie werden eingehalten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende berechnet die bei der Pflege von Waldbeständen anfallenden Arbeiten.**	Die folgenden Berechnungen sind bekannt werden korrekt angewendet: ¿ Einfache Hiebskalkulation ¿ Flächenberechnung ¿ Maßstab Anhand konkreter Beispiele werden die Kosten für Pflege-, resp. Durchforstungsmaßnahmen berechnet. Flächen und Maßstäbe werden korrekt berechnet.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage, einen Arbeitsauftrag zu verstehen und fachgerecht umzusetzen. Der/die Auszubildende hält sich an die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten. Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und entsprechend dem Ausbildungsstand umgesetzt. Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form und hält sich an die Anweisungen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Protection et entretien de biotopes boisés (SHUGE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de peuplements et de biotopes**

Titre du module:	**Protection et entretien de biotopes boisés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**SHUGE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Forêt
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Type de formateur proposé: Enseignants spécialisés en forêt ou en environnement naturel, resp. en travaux pratiques en forêt ou en environnement naturel

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève applique des mesures de défense, respectivement de protection, appropriées en suivant les principes de la protection intégrée des plantes.**	- L'élève distingue et décrit des parasites forestiers ainsi que des espèces utiles importants en se référant aux différents stades du développement et, le cas échéant, à des symptômes d'infestation. - L'élève planifie une méthode de protection des plantes appropriée en suivant les principes de la protection intégrée des plantes et il l'applique en suivant les indications. - L'élève applique des mesures servant à favoriser la présence d'espèces utiles. - L'élève opte pour des outils, pour des dispositifs et pour des accessoires appropriés de manière autonome. - L'élève décrit les mesures sylvicoles servant à la stabilisation contre les influences nuisibles biotiques et abiotiques. - L'élève met en évidence les menaces pour un peuplement et il propose des mesures appropriées en se référant à un exemple concret. - L'élève applique les mesures de protection proposées de manière compétente dans des circonstances indiquées. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail ainsi que les principes de l'ergonomie.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la nécessité de mesures d'entretien dans des biotopes boisés indiqués et d'appliquer ces mesures en tenant compte d'aspects écologiques et économiques.**	- L'élève décrit la structure ainsi que l'importance des biotopes boisés suivants: les haies, les prés vergers, les berges boisées et les bosquets champêtres. - L'élève décrit des menaces possibles pour ces biotopes boisés. - L'élève applique des techniques de travail servant à l'entretien de ces biotopes boisés. - L'élève propose des mesures d'entretien pour un biotope boisé indiqué et il en évalue la nécessité. - L'élève applique des mesures d'entretien de manière compétente pour un biotope boisé indiqué. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail ainsi que les principes de l'ergonomie.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts d'une mesure de protection, respectivement d'entretien.**	- L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base. - L'élève est capable d'appliquer des échelles. - L'élève est capable de déterminer des surfaces. - L'élève connaît les délais pour des mesures d'entretien. - L'élève détermine correctement l'utilisation de matériel ainsi que les coûts pour une mesure de protection, respectivement d'entretien, indiquée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève travaille avec endurance et avec précaution. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Entretien et soin 2 (WAPFL2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de peuplements et de biotopes**

Titre du module:	**Entretien et soin 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WAPFL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Forêt - Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les composants d'une tronçonneuse ainsi que son fonctionnement.**	- L'élève connaît les différents composants de la tronçonneuse ainsi que leurs fonctions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la remise en état d'équipements de coupe.**	- L'élève connaît les différents composants des équipements de coupe, respectivement de l'entraînement: o la chaîne de sciage, o les rails de guidage, o les roues de chaînes à anneaux et à profils, o les cloches d'embrayage, o l'embrayage centrifuge. - L'élève identifie des défauts d'aiguisage ainsi que des détériorations et il les décrit. - L'élève décrit les conséquences des défauts d'aiguisage et des détériorations constatés et il propose plusieurs mesures correctives. - L'élève identifie des équipements de coupe adaptés et il les assemble.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève applique des travaux de maintenance et d'entretien à la tronçonneuse.**	- L'élève décrit et effectue les travaux de maintenance quotidiens et hebdomadaires de la tronçonneuse. o la maintenance et l'entretien de l'équipement de coupe, o l'ébavurage du rail de guidage, o l'aiguisage de la chaîne de la tronçonneuse (scie attribuée) avec une affûteuse FG2, respectivement FG4, et une liste de contrôle en référence, o la sélection du pas de chaîne correct pour l'épée/la roue de chaîne/la cloche d'embrayage, o le réglage de la tension de la chaîne, o le contrôle des écrous avec une clé dynamométrique (20 Nm), o le remplacement de la chaîne avec un embrayage intérieur et extérieur, o le nettoyage des ailettes de refroidissement, o le nettoyage des câbles de l'entraînement, o le contrôle, respectivement le remplacement, de roues de chaînes à anneaux, respectivement à profils. - L'élève effectue correctement les travaux de maintenance et d'entretien de la tronçonneuse. - L'élève respecte les règles de base d'une méthode de travail structurée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève communique convenablement et il suit les instructions. - L'élève présente ses devoirs à domicile dans le respect des délais.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Récolte de bois moyen (EMIHO)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et récolte de peuplements**

Titre du module:	**Récolte de bois moyen**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EMIHO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Forêt
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Funktionen und Mittel der Walderschließung und kann die Notwendigkeit wichtiger Erschließungsmaßnahmen beurteilen.**	Der/die Auszubildende nennt die Funktionen und Mittel der Walderschließung und erläutert die für einen Waldbestand notwendigen Erschließungsmaßnahmen. Der/die Auszubildende beherrscht den Umgang mit Kartenmaterial. Der/die Auszubildende kann Maßstäbe umrechnen und Flächenberechnungen vornehmen. Der/die Auszubildende erkennt den Waldwegetyp anhand des Ausbauzustandes. Der/die Auszubildende beurteilt die Qualität eines Waldweges.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die notwendigen Vorbereitungsmaßnahmen einer Durchforstung durchzuführen.**	Der/die Auszubildende kennt die Vorbereitungsmaßnahmen einer Durchforstung. Der/die Auszubildende erläutert die Unterschiede sowie die Auswirkungen der verschiedenen Durchforstungsarten (Hoch- und Niederdurchforstung). Der/die Auszubildende zeichnet Durchforstungsbestände unter Anleitung aus. Der/die Auszubildende kann den ausscheidenden Bestand ermitteln. Der/die Auszubildende berechnet die Kosten und Erlöse für eine Maßnahme.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, motormanuelle Maßnahmen eigenständig im mittelstarken Holz durchzuführen.**	Der/die Auszubildende wählt geeignete Maschinen und Geräte aus. Die Fällung wird im vorgegebenen Zeitrahmen durchgeführt. Geeignete Fällhilfen (Seilwinde, Fäll- und Rückeraupe, mechanische und hydraulische Keile…) werden ausgewählt und korrekt angewendet. Der/die Auszubildende führt geeignete Fäll- und Aufarbeitungstechniken fachgerecht durch. Der/die Auszubildende kennt die Langholz- und Kurzholzbringung im mittelstarkem Nadel- und Laubholz. Die Schlagordnung wird eingehalten. Der/die Auszubildende vermisst das geerntete Holz korrekt. Die täglichen und wöchentlichen Wartungsarbeiten (Reinigung des Luftfilters, Reinigen und Wenden der Schneidgarnitur, Schärfen der MS-Kette, Reinigung der Kühlrippen) an der Motorsäge werden durchgeführt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, mittelstarkes Rundholz nach Dimension, Güte und Verwendung zu sortieren.**	Der/die Auszubildende setzt die Sortierungsvorgaben hinsichtlich der Länge; Dimension, Zugabe, Kennzeichnung der Güte und Verwendung um. Der/die Auszubildende vermisst das Holz korrekt. Der/die Auszubildende berechnet das Volumen von liegendem Holz.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	Der/die Auszubildende hält sich an die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten. Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und entsprechend dem Ausbildungsstand umgesetzt. Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form und hält sich an die Anweisungen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Entretien et soin 3 (WAPFL3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et récolte de peuplements**

Titre du module:	**Entretien et soin 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WAPFL3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Forêt - Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les composants d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse ainsi que leur fonctionnement.**	- L'élève désigne les différents composants de la tronçonneuse et de la débroussailleuse et il décrit leurs fonctions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève applique des travaux de maintenance et d'entretien à la tronçonneuse.**	- L'élève effectue correctement les travaux de maintenance et d'entretien de la tronçonneuse. - L'élève respecte les règles de base d'une méthode de travail structurée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève applique des travaux de maintenance et d'entretien à la débroussailleuse.**	- L'élève désigne les domaines d'affectation ainsi que les limites de l'affectation des différents outils de coupe. - L'élève effectue les travaux de maintenance et d'entretien de la débroussailleuse en se référant à la liste de contrôle. - L'élève respecte les règles de base d'une méthode de travail structurée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève communique convenablement et il suit les instructions. - L'élève présente ses devoirs à domicile dans le respect des délais.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Traitement de jeunes peuplements (DURJU)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et récolte de peuplements**

Titre du module:	**Traitement de jeunes peuplements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DURJU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Forêt
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende plant geeignete Maßnahmen der Jungbestandspflege.**	Der/die Auszubildende kennt wichtige Parameter zur Bestandesaufnahme. Der/die Auszubildende bestimmt die wichtigsten Baumarten anhand von Rinde, Knospen und/oder Blättern und Nadeln weitestgehend korrekt. Der/die Auszubildende beschreibt die Kraft'schen Klassen. Der/die Auszubildende beschreibt verschiedene Mischungsziele unter Berücksichtigung waldbaulicher und wirtschaftlicher Aspekte. Der/die Auszubildende kann die Merkmale eines Zukunftsbaumes erläutern und entsprechende Bäume in einem Bestand aussuchen. Der/die Auszubildende kann die Qualität eines Bestandes einschätzen. Der/die Auszubildende beschreibt die Ansprüche der jeweiligen Baumarten hinsichtlich Licht-, Wasser- und Nährstoffbedarf. Der/die Auszubildende kennt die Grundsätze der Feinerschließung. Der/die Auszubildende beschreibt die verschiedenen Arbeitsverfahren zur Jungbestandspflege und ihre Anwendungsbereiche. Der/die Auszubildende kennt die Zeitvorgaben sowie die Kosten für die verschiedenen Arbeitsverfahren. Der/die Auszubildende kennt die notwendigen Angaben zur Erstellung eines Arbeitsauftrags.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende führt motormanuelle Kulturpflegemaßnahmen durch.**	Kulturpflegemaßnahmen werden nach Vorgabe korrekt vorbereitet und motormanuell ausgeführt. Bei der Ausführung der motormanuellen Kulturpflegemaßnahmen werden die Vorgaben (z.B. Arbeitsverfahren, Arbeitsqualität, ...) eingehalten. Die Bestimmungen der Arbeitssicherheit und die Grundsätze der Ergonomie werden eingehalten.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende führt Maßnahmen der Jungbestandspflege durch.**	Der/die Auszubildende führt Feinerschließungsmaßnahmen (Pflegepfade) in Waldbeständen durch. Der/die Auszubildende führt Maßnahmen der Mischwuchsregulierung im Rahmen der Pflegeaufträge durch. Der/die Auszubildende informiert sich über Maßnahmen der Waldrandgestaltung und -pflege. Der/die Auszubildende definiert folgende Fachbegriffe: o selektive Entnahme o negativen Auslese o positive Auslese o Mischwuchsregulierung Die Entnahmebäume werden korrekt nach den Vorgaben des Pflegeauftrags ausgewählt. Der/die Auszubildende ermittelt die Stammzahl pro Hektar auf einer Probefläche für einen vorgegebenen Bestand. Die Bäume werden mit einer geeigneten Schnitttechnik zu Fall gebracht. Das Material wird korrekt im Bestand/ in der Gasse abgelegt und Bodenkontakt wird hergestellt. Der/die Auszubildende wiederholt ggfs. Fälltechniken für schwaches und mittelstarkes Holz. Der/die Auszubildende hält die Bestimmungen zur Unfallverhütung (UVV Forsten) sowie der Sicherheitsunterweisung zum Modul ein.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende führt eine Wertästungsmaßnahme fachgerecht durch.**	Der/die Auszubildende beschreibt die Ziele der Wertästung in einem vorgegebenen Bestand. Der/die Auszubildende beschreibt die Auswahlkriterien von Z-Bäumen und wählt diese aus. Der/die Auszubildende kennt die Z-Baumzahlen für die verschiedenen Baumarten. Der/die Auszubildende berechnet anhand vorgegebener Daten die Kosten und Erlöse von Wertästungsmaßnahmen übersichtlich und weitestgehend korrekt. Der/die Auszubildende führt vorgegebene Verfahren der Wertästung fachgerecht durch. Die Grundsätze der Arbeitssicherheit und Ergonomie werden berücksichtigt. Der/die Auszubildende bewertet seine/ihre Arbeit hinsichtlich Leistung und Qualität.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die Arbeiten selbstständig und eigenverantwortlich durchzuführen.**	Der/die Auszubildende ist in der Lage, einen Arbeitsauftrag zu verstehen und fachgerecht umzusetzen. Das benötigte Material wird selbständig ausgewählt. Das Material wird vor der Arbeit überprüft. Der/die Auszubildende beteiligt sich an den Rüstzeiten. Die aufgetragenen Arbeiten werden zu den festgelegten Terminen erledigt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Entretien et soin 4 (WAPFL4)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et récolte de peuplements**

Titre du module:	**Entretien et soin 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WAPFL4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Forêt - Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les composants d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse ainsi que leur fonctionnement.**	- L'élève désigne les différents composants de la tronçonneuse et de la débroussailleuse et il décrit leurs fonctions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève applique des travaux de maintenance et d'entretien à la tronçonneuse et à la débroussailleuse.**	- L'élève désigne les domaines d'affectation ainsi que les limites de l'affectation des différents outils de coupe. - L'élève effectue correctement les travaux de maintenance et d'entretien de la tronçonneuse et de la débroussailleuse. - L'élève respecte les règles de base d'une méthode de travail structurée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des actions de base du traitement de métaux.**	- L'élève décrit les outils servant au traitement de métaux ainsi que leurs domaines d'affectation. - L'élève effectue des actions de base du traitement des métaux.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève communique convenablement et il suit les instructions. - L'élève présente ses devoirs à domicile dans le respect des délais.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Création et entretien de biotopes en dehors de la période de végétation (BAUVE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**		
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de biotopes**

Titre du module:	**Création et entretien de biotopes en dehors de la période de végétation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUVE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 5

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne à propos des fonctions et de l'importance de biotopes et des espèces qui y vivent.**	- L'élève définit les notions professionnelles suivantes: o biodiversité, o habitat, o biotope de lisière, o réseau de biotopes, o biotope-relais, o élément structurel. - L'élève désigne les fonctions de biotopes en terrains ouverts: o les biotopes boisés (par exemple les arbres isolés, les rangées d'arbres, les prés vergers ou les haies), o les biotopes herbacés (par exemple les pelouses sèches, les prairies maigres ou les prés humides), o les biotopes humides (par exemple les mares ou les étangs). - L'élève décrit correctement les propriétés d'un emplacement en se référant aux facteurs de l'emplacement. - L'élève décrit les espèces animales et végétales existantes en se référant à une analyse de l'emplacement. - L'élève connaît les exigences ainsi que les interactions d'espèces concrètes dans un biotope. - L'élève connaît les menaces auxquelles sont exposées les espèces animales et végétales caractéristiques de biotopes indiqués ainsi que leurs besoins de protection. - L'élève connaît des dispositions légales importantes ainsi que des options de financements publics pour l'entretien de biotopes. - L'élève décrit des mesures d'aménagement et de mise en valeur de biotopes.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève planifie des mesures d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien de biotopes.**	- L'élève planifie des mesures d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien de biotopes et il les détermine. - L'élève planifie et détermine des mesures concrètes pour la préservation d'une espèce menacée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

40 % (24 P)	**L'élève applique des mesures d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien de biotopes en dehors de la période de végétation.**	- L'élève applique des techniques appropriées pour mettre en pratique les mesures requises. - L'élève utilise des machines ainsi que des appareils de manière compétente. - L'élève applique des mesures concrètes d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien d'un biotope indiqué de manière compétente. - L'élève planifie et détermine des mesures concrètes de manière compétente pour la préservation d'une espèce menacée. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions indiquées en répondant aux exigences en matière de sécurité au travail et en faisant preuve d'esprit d'équipe.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève travaille en équipe et il communique convenablement avec ses collègues de travail. - L'élève adopte une attitude respectueuse et disponible à l'égard de ses collègues. - L'élève exécute les travaux requis sans y avoir été invité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Création et entretien de biotopes au cours de la période de végétation (BINVE)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de biotopes**

Titre du module:	**Création et entretien de biotopes au cours de la période de végétation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BINVE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Enseignant / Environnement naturel - Travaux pratiques
10	4	

Nombre maximum d'élèves: 5

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
8		- Atelier
10		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne à propos des fonctions et de l'importance de biotopes et des espèces qui y vivent.**	- L'élève définit les notions professionnelles suivantes: o biodiversité, o habitat, o biotope de lisière, o réseau de biotopes, o biotope-relais, o élément structurel. - L'élève désigne les fonctions des biotopes suivants: o les biotopes boisés (par exemple les arbres isolés, les rangées d'arbres, les prés vergers ou les haies), o les biotopes herbacés (par exemple les pelouses sèches, les prairies maigres ou les prés humides), o les biotopes humides (par exemple les mares ou les étangs), o d'autres biotopes (par exemple les murs secs, les palissades, les remblais, les friches, les bords de chemins ou les bords de champs). - L'élève décrit correctement les propriétés d'un emplacement en se référant aux facteurs de l'emplacement. - L'élève décrit les espèces animales et végétales existantes en se référant à une analyse de l'emplacement. - L'élève connaît les exigences ainsi que les interactions d'espèces concrètes dans un biotope. - L'élève connaît les menaces auxquelles sont exposées les espèces animales et végétales caractéristiques de biotopes indiqués ainsi que leurs besoins de protection. - L'élève connaît des dispositions légales importantes ainsi que des options de financements publics pour l'entretien de biotopes. - L'élève planifie et détermine des mesures d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien de biotopes.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève planifie des mesures d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien de biotopes.**	- L'élève planifie des mesures d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien de biotopes et il les détermine. - L'élève planifie et détermine des mesures concrètes pour la préservation d'une espèce menacée.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

40 % (24 P)	**L'élève applique des mesures d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien de biotopes au cours de la période de végétation.**	- L'élève applique des techniques appropriées pour mettre en pratique les mesures requises. - L'élève utilise des machines ainsi que des appareils de manière compétente. - L'élève applique des mesures concrètes d'aménagement, de mise en valeur et d'entretien d'un biotope indiqué de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions indiquées en répondant aux exigences en matière de sécurité au travail et en faisant preuve d'esprit d'équipe.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève travaille en équipe et il communique convenablement avec ses collègues de travail. - L'élève adopte une attitude respectueuse et disponible à l'égard de ses collègues. - L'élève exécute les travaux requis sans y avoir été invité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Entretien et réparation de machines (WIRMA)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maniement de machines forestières**

Titre du module:	**Entretien et réparation de machines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WIRMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Forêt - Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende führt Wartungs- und Pflegearbeiten an der Motorsäge und am Freischneider durch.**	Der/die Auszubildende führt folgende Wartungs- und Pflegearbeiten an der Motorsäge anhand der Checkliste-WIRMA durch: • Reinigung und Pflege der Antriebsseite • Reinigung des Luftfilters • Reinigung der Kühlrippen und Ansaugschlitze • Außenreinigung • Wartung und Pflege der Sägekette • Funktionsprüfung • Reinigen und Prüfen von Kupplung und Kettenrad • Prüfen des Nadellagers • Reinigen und Prüfen der Anwerfvorrichtung Der/die Auszubildende montiert die Schneidgarnitur bei innen- und außenliegender Fliehkraftkupplung korrekt. Der/die Auszubildende führt folgende Wartungs- und Pflegearbeiten am Freischneider anhand der Checkliste durch: • Reinigen des Luftfilters • Prüfen und in Stand setzen der Schneidwerkzeuge • Ggf. Kontrolle Schmierung Winkelgetriebe • Wechseln des Fadenkopfes/Fadens • Montieren diverser Schneidwerkzeuge • Montieren eines zum Schneidwerkzeug passenden Schutzes • Der/die Auszubildende führt Wartungsarbeiten an mechanischen, hydraulischen und sonstigen Fällhilfen durch. Der/die Auszubildende führt Wartungs- und Pflegearbeiten an Windenseilen durch.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende führt Grundtätigkeiten der Metallbearbeitung aus und fertigt ein Werkstück mit Hilfe eines MIG/MAG Schweißgerätes an.**	• Der/die Auszubildende setzt die Werkzeuge fachgerecht bei der Metallbearbeitung ein, wie z.B.: Messen, Anreißen, Meißeln, Scheren, Sägen, Feilen, Biegen, Bohren und Körnern, Gewinde schneiden, Nieten, Schweißen (MAG Schweißen). • Der/die Auszubildende informiert sich über Aufbau, Funktion und Anwendungsbereiche eines MIG/MAG Schweißgerätes. • Der/die Auszubildende achtet auf mögliche Gefahrenquellen und trifft die nötigen Vorsichtsmaßnahmen. Der/die Auszubildende setzt einfache Schweißübungen fachgerecht um und wendet die bei der Herstellung eines Werkstückes (z.B Feilbock, Fällheber, Raketenofen, …) an.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende arbeitet strukturiert und hält Ordnung an seinem Arbeitsplatz.**	• Bei einer Arbeitsaufgabe arbeitet der/die Auszubildende planvoll und strukturiert. • Der/die Auszubildende pflegt die Motorsäge, den Freischneider und die benutzten Werkzeuge fachgerecht, materialschonend und sorgfältig. Der/die Auszubildende hält Ordnung an seinem Arbeitsplatz und räumt Werkzeuge und Geräte richtig ein.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	• Der/die Auszubildende ist in der Lage, einen Arbeitsauftrag zu verstehen und entsprechend dem Ausbildungsstand fachgerecht umzusetzen. • Der/die Auszubildende hält sich an die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten. Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form und hält sich an die Anweisungen.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Récolte de bois fort (ESTHO)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Récolte et façonnage de bois bruts**

Titre du module:	**Récolte de bois fort**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ESTHO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève applique des mesures de récolte manuelles et motorisées dans des zones de conifères et de feuillus de forte densité.**	- L'élève désigne les techniques d'abattage dans des zones de conifères et de feuillus de forte densité en tenant compte de la sécurité au travail et de l'ergonomie. - L'élève applique des techniques d'abattage sûres et compétentes. - L'élève effectue l'abattage dans les délais indiqués. - L'élève opte pour des outils d'abattage (treuils, chenilles d'abattage et de débardage, cales mécaniques et hydrauliques) adaptés et il s'en sert correctement. - L'élève mesure correctement le bois et applique des critères de tri sous guidance. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et il tient compte des principes de l'ergonomie.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève applique des mesures de débardage sous guidance en ménageant le peuplement et le sol.**	- L'élève applique les techniques de fixation du bois au cours de l'enlèvement. - L'élève fixe correctement le bois. - L'élève décrit les conséquences les plus importantes de dégâts de débardage et de détériorations du sol. - L'élève applique des mesures entièrement mécaniques de récolte et de débardage du bois avec des simulateurs. - L'élève manipule du bois court et long avec une grue mobile et avec une remorque de débardage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève planifie des mesures de récolte dans des zones de conifères et de feuillus de forte densité.**	- L'élève opte pour des méthodes de débardage et de récolte adaptées dans le contexte d'un exemple concret. - L'élève détermine correctement le volume du bois sur pied et à terre. - L'élève désigne les caractéristiques les plus importantes du bois avant d'effectuer le tri. - L'élève estime les coûts des machines utilisées. - L'élève estime une récolte de manière cohérente.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Edification de constructions en bois (BAUHO)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Récolte et façonnage de bois bruts**

Titre du module:	**Edification de constructions en bois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUHO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	15
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Forêt
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève identifie différentes variétés de bois ainsi que différents matériaux en bois et il en désigne les affectations possibles.**	- L'élève connaît les affectations constructives possibles du bois rond, du bois de sciage et des matériaux en bois. - L'élève identifie des variétés de bois en formes ronde et sciée et il est capable de distinguer différents matériaux en bois ainsi que différents produits en bois de sciage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève façonne des pièces de travail en se référant à un dessin technique ou à une esquisse qu'il a établi personnellement.**	- L'élève met un dessin technique en pratique. - L'élève suit des indications importantes sous l'aspect de la sécurité au cours du façonnage du bois et du métal. - L'élève établit les dessins techniques de manière compétente. - L'élève respecte les dimensions du dessin technique. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents (dans le domaine forestier) ainsi que les instructions du module en matière de sécurité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève entaille du bois rond sous guidance en fonction d'une liste de commande en se servant d'une scie à ruban.**	- L'élève évalue le rendement du bois. - L'élève soumet l'état de fonctionnement de la scie à ruban à un contrôle et il respecte les consignes en matière de sécurité. - L'élève manipule la scie à ruban de manière compétente sous guidance. - L'élève entaille des lots en fonction d'une liste de commande de bois.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail dans le respect des délais.**	- L'élève communique convenablement et il suit les instructions. - L'élève effectue les devoirs à domicile dont il est chargé dans le respect des délais.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Exécution de travaux spéciaux en forêt ou en milieu naturel avec accent sur "Utilisation de machines forestières" (EINMA)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Récolte et façonnage de bois bruts**

Titre du module:	**Exécution de travaux spéciaux en forêt ou en milieu naturel avec accent sur "Utilisation de machines forestières"**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**EINMA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Forêt
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Serre/Alentours
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux de maintenance et d'entretien d'une machine forestière requis quotidiennement.**	- L'élève décrit les composants de machines forestières indiquées ainsi que leurs fonctions. - L'élève décrit les travaux de maintenance et d'entretien de machines forestières indiquées requis quotidiennement. - L'élève applique correctement les travaux de maintenance ou d'entretien indiqués à une machine forestière déterminée. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler sereinement des machines forestières.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation ainsi que les limites de l'utilisation de machines forestières indiquées. - L'élève est capable de raccorder correctement des accessoires. - L'élève manipule des machines forestières indiquées de manière compétente. - L'élève exécute différents travaux forestiers en suivant les indications: o abattage mécanique et conditionnement d'arbres, o débardage de bois court et long avec un treuil, une chenille et une grue de débardage, o empilage de bois court et long, o chargement de bois court. - L'élève est capable d'opter correctement pour le matériel complémentaire requis pour un travail mécanique indiqué. - L'élève s'exerce avec un simulateur de débardage et un simulateur de porteur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts d'un travail forestier.**	- L'élève opte pour une méthode de travail adaptée avec les machines correspondantes et le matériel complémentaire requis pour un travail indiqué. - L'élève établit un devis correct pour une mission indiquée. - L'élève détermine correctement les quantités de bois produites. - L'élève détermine correctement les coûts pour un travail forestier exécuté.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

20 % (12 P)	**L'élève effectue des travaux de débardage sous guidance d'une manière respectueuse du peuplement et du sol.**	- L'élève décrit les conséquences les plus importantes de dégâts de débardage et de détériorations du sol. - L'élève applique des techniques adaptées pour le fixage et pour l'enlèvement du bois. - L'élève applique des mesures entièrement mécaniques de récolte et de débardage du bois avec des simulateurs. - L'élève manipule du bois court et long avec une grue mobile et avec une remorque de débardage. - L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Exécution de travaux spéciaux en forêt ou en milieu naturel avec accent sur "Techniques d'escalade" (KLETT)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Récolte et façonnage de bois bruts**

Titre du module:	**Exécution de travaux spéciaux en forêt ou en milieu naturel avec accent sur "Techniques d'escalade"**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**KLETT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Enseignant
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Salle spéciale
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende hat einen Überblick über die unterschiedlichen Baumsicherheitsbeurteilungen.**	Der Auszubildende beurteilt die Belastbarkeit und Eignung eines Baumes. • Der/die Auszubildende unterscheidet zwischen Tot- und Lebendholz. • Der/die Auszubildende schätzt morphologische Abweichungen der Stammform richtig ein. • Der/die Auszubildende sucht einen sicheren Ankerpunkt am Baum aus.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hat einen Überblick über den Einsatzbereich der entsprechenden Knoten und kann diese binden.**	• Der/die Auszubildende wendet die Knoten fachgerecht an und kennt deren Einsatzbereich. • Die Knoten werden korrekt gebunden. • Die Einsatzbereiche werden korrekt benannt. Die Knoten werden korrekt benannt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, grundsätzliche Klettertechniken anzuwenden.**	• Der/die Auszubildende kann entsprechende Klettertechniken ausführen. • Der/die Auszubildende hat einen Überblick über die grundsätzlichen Sicherungssysteme. • Der/die Auszubildende ist in der Lage ein Klettersystem fachgerecht im Baum zu installieren. • Der/die Auszubildende führt die entsprechenden Kletterübungen korrekt durch. • Der/die Auszubildende beschreibt die einzelnen Sicherungssysteme korrekt. • Das Klettersystem ist sicher im Baum verankert. • Der Kambiumschoner ist fachgerecht angelegt. • Der/die Auszubildende beschreibt den Einsatzbereich sowie die Funktionen des entsprechenden Materials. Der/die Auszubildende setzt das entsprechende Material sachgerecht ein.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, Erste-Hilfe-Maßnahmen bei Rettungen aus der Krone durchzuführen.**	• Der/die Auszubildende leitet Rettungsmaßnahmen ein und kann Erste-Hilfe-Maßnahmen durchführen. • Der/die Auszubildende leitet bei einem simulierten Unfall im Kronenbereich die nötigen Erste-Hilfe-Maßnahmen ein. • Die Regeln des respektvollen Umgangs miteinander werden berücksichtigt.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält die Sicherheitsbestimmungen ein.**	• Der/die Auszubildende kennt die Vorschriften zur Unfallverhütung. Der/die Auszubildende hält die vorgegebenen Sicherheitsvorschriften ein.	Der Standard ist erreicht, wenn der/die Auszubildende die in den Evaluationen angegebenen Mindestanforderungen erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Exécution de travaux spéciaux en forêt ou en milieu naturel avec accent sur "Débardage avec cheval de trait" (PFERD)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Récolte et façonnage de bois bruts**

Titre du module:	**Exécution de travaux spéciaux en forêt ou en milieu naturel avec accent sur "Débardage avec cheval de trait"**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**PFERD**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève assure les soins quotidiens des chevaux.**	- L'élève connaît les mesures requises pour les soins quotidiens des chevaux. - L'élève observe l'état de santé général des animaux ainsi que celui des sabots en particulier et il prend des décisions appropriées. - L'élève détecte et évalue des anomalies par rapport à une morphologie optimale. - L'élève décrit les domaines d'affectation envisageables pour les différentes races.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de diriger, d'attacher et d'harnacher des chevaux de manière compétente.**	- L'élève connaît les techniques ainsi que les manipulations servant à attacher les chevaux de manière compétente et sans risque d'accident. - L'élève décrit les variétés de harnais servant au débardage du bois. - L'élève évalue la compatibilité d'un harnais. - L'élève maîtrise les techniques de harnachement de chevaux.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève débarde le bois de manière compétente et il évite d'endommager le reste du peuplement.**	- L'élève se renseigne à propos des appareils de fixation envisageables. - L'élève maîtrise les ordres pour diriger un cheval. - L'élève maîtrise les techniques de fixation du bois. - L'élève connaît les techniques servant à l'empilage et au déchargement du bois.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.**	- L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il les respecte.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Construction de cabanes en bois (BLOCK)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Récolte et façonnage de bois bruts**

Titre du module:	**Construction de cabanes en bois**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**BLOCK**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève décrit les fondements de la construction de cabanes en bois.**	- L'élève connaît la construction, l'origine ainsi que les propriétés thermiques des cabanes en bois. - L'élève est capable de désigner correctement les outils et de s'en servir. - L'élève connaît les critères de qualité des bois utilisés pour construire des cabanes: o la rectitude, o les fibres torses, o la conicité, o l'épaisseur optimale, o la longévité naturelle de la variété de bois. - L'élève connaît les différentes options pour o les fondations, o les toitures. - L'élève connaît les coûts ainsi que le temps requis pour les différentes options.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de la construction de cabanes en bois.**	- L'élève désigne les différentes étapes de travail au cours de la construction d'une cabane en bois. - L'élève se sert du compas de manière autonome et il produit des encoches de selles, des joints de têtes ainsi que des rainures longitudinales. - L'élève produit des encoches de selles, des joints de têtes ainsi que des rainures longitudinales de manière autonome en se servant d'une tronçonneuse, d'une hache de charpentier et d'un ciseau à bois. - L'élève est capable de décrire la structure générale de toitures.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève accomplit la mission de travail d'une manière soignée et correspondant à son niveau de formation. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Planification et exécution de travaux professionnels en milieu forestier (BEFOR)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation et exécution de travaux professionnels**

Titre du module:	**Planification et exécution de travaux professionnels en milieu forestier**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEFOR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 6

Type de formateur proposé: Enseignants spécialisés en travaux pratiques en forêt

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève planifie des travaux d'exploitation forestière de manière autonome.**	- L'élève connaît les mesures de préparation de travaux forestiers habituels. - L'élève connaît les valeurs de trame requises pour déterminer le temps requis, le matériel requis ainsi que les coûts et il détermine la mesure qu'il a planifiée. - L'élève désigne les avantages ainsi que les inconvénients des différentes options de mise en pratique. - L'élève établit une commande réglementaire.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève effectue des travaux d'exploitation forestière de manière autonome.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés d'une manière autonome et compétente en faisant preuve d'endurance. - L'élève respecte les principes de l'ergonomie et de la sécurité au travail. - L'élève exécute les travaux dans le respect des délais indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève soumet son travail à un contrôle et il l'évalue sous les aspects de l'exécution, du rendement et du produit final.**	- L'élève se rend compte des défauts et il propose des améliorations. - L'élève évalue les travaux exécutés d'une manière objective et critique.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève accomplit la mission de travail d'une manière soignée et correspondant à son niveau de formation. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Planification et exécution de travaux professionnels dans le milieu de l'environnement naturel (BEUMW)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation et exécution de travaux professionnels**

Titre du module:	**Planification et exécution de travaux professionnels dans le milieu de l'environnement naturel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**BEUMW**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 6					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève planifie des travaux d'exploitation dans le milieu de l'environnement naturel de manière autonome.**	- L'élève connaît les mesures de préparation de travaux environnementaux habituels. - L'élève connaît les valeurs de trame requises pour déterminer le temps requis, le matériel requis ainsi que les coûts. - L'élève identifie les avantages ainsi que les inconvénients des différentes options de mise en pratique. - L'élève connaît les matières d'une mission de travail réglementaire.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève effectue des travaux d'exploitation dans le milieu de l'environnement naturel de manière autonome.**	- L'élève exécute les travaux qui lui sont confiés d'une manière autonome et compétente en faisant preuve d'endurance. - L'élève respecte les principes de l'ergonomie et de la sécurité au travail. - L'élève exécute les travaux dans le respect des délais indiqués.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève soumet son travail à un contrôle et il l'évalue sous les aspects de l'exécution, du rendement et du produit final.**	- L'élève constate des défauts et il propose des améliorations. - L'élève évalue les travaux exécutés d'une manière objective et critique.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève est capable de comprendre une mission de travail et de l'accomplir de manière compétente. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève communique convenablement et il suit les instructions.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen:

Règlement grand-ducal du 1er février 2010 portant sur
1. l'organisation des stages de formation en milieu professionnel de la formation professionnelle initiale;

Art. 8.
L'élève stagiaire est tenu à rédiger un rapport de stage. (…)

L'office des stages procède à l'évaluation globale du stage de formation sur base du carnet de stage, du rapport de stage de l'élève stagiaire et du rapport des visites effectuées par le tuteur en milieu scolaire.

Remarque compétences:

Der „Tuteur en milieu professionnel“ und der „Tuteur en milieu scolaire“ legen im Vorfeld gemeinsam die Schwerpunkte der im Verlauf des Praktikums anzustrebenden Kompetenzen fest. Diese sollen dem Ausbildungsstand des Schülers entsprechen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déposer sa candidature pour un stage.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les matières d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de motivation dans le respect des délais indiqués. - L'élève communique convenablement avec ses partenaires de stage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les travaux requis qui lui sont confiés au sein de l'entreprise de manière compétente.**	- L'élève fait preuve de motivation et de disponibilité au travail. - L'élève est capable d'accomplir les missions prévues d'une manière responsable, soignée et endurante. - L'élève est capable d'effectuer des travaux dans le respect des exigences sous les aspects de la sécurité au travail et de l'ergonomie et en faisant preuve d'esprit d'équipe. - L'élève accomplit la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève s'exprime convenablement et il suit les instructions. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève signale ses retards ainsi que ses absences sans tarder à ses supérieurs et à ses partenaires de travail. - L'élève accomplit soigneusement la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen:

Règlement grand-ducal du 1er février 2010 portant sur
1. l'organisation des stages de formation en milieu professionnel de la formation professionnelle initiale;

Art. 8.
L'élève stagiaire est tenu à rédiger un rapport de stage. (…)

L'office des stages procède à l'évaluation globale du stage de formation sur base du carnet de stage, du rapport de stage de l'élève stagiaire et du rapport des visites effectuées par le tuteur en milieu scolaire.

Remarque compétences:

Der „Tuteur en milieu professionnel“ und der „Tuteur en milieu scolaire“ legen im Vorfeld gemeinsam die Schwerpunkte der im Verlauf des Praktikums anzustrebenden Kompetenzen fest. Diese sollen dem Ausbildungsstand des Schülers entsprechen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déposer sa candidature pour un stage.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les matières d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de motivation dans le respect des délais indiqués. - L'élève communique convenablement avec ses partenaires de stage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les travaux requis qui lui sont confiés au sein de l'entreprise de manière compétente.**	- L'élève fait preuve de motivation et de disponibilité au travail. - L'élève est capable d'accomplir les missions prévues d'une manière responsable, soignée et endurante. - L'élève est capable d'effectuer des travaux dans le respect des exigences sous les aspects de la sécurité au travail et de l'ergonomie et en faisant preuve d'esprit d'équipe. - L'élève accomplit la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève s'exprime convenablement et il suit les instructions. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève signale ses retards ainsi que ses absences sans tarder à ses supérieurs et à ses partenaires de travail. - L'élève accomplit soigneusement la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Règlement grand-ducal du 1er février 2010 portant sur
1. l'organisation des stages de formation en milieu professionnel de la formation professionnelle initiale;

Art. 8.
L'élève stagiaire est tenu à rédiger un rapport de stage. (…)

L'office des stages procède à l'évaluation globale du stage de formation sur base du carnet de stage, du rapport de stage de l'élève stagiaire et du rapport des visites effectuées par le tuteur en milieu scolaire.

Remarque compétences:

Der „Tuteur en milieu professionnel“ und der „Tuteur en milieu scolaire“ legen im Vorfeld gemeinsam die Schwerpunkte der im Verlauf des Praktikums anzustrebenden Kompetenzen fest. Diese sollen dem Ausbildungsstand des Schülers entsprechen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déposer sa candidature pour un stage.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les matières d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de motivation dans le respect des délais indiqués. - L'élève communique convenablement avec ses partenaires de stage.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les travaux requis qui lui sont confiés au sein de l'entreprise de manière compétente.**	- L'élève fait preuve de motivation et de disponibilité au travail. - L'élève est capable d'accomplir les missions prévues d'une manière responsable, soignée et endurante. - L'élève est capable d'effectuer des travaux dans le respect des exigences sous les aspects de la sécurité au travail et de l'ergonomie et en faisant preuve d'esprit d'équipe. - L'élève accomplit la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève suit les instructions et il accomplit la mission de travail.**	- L'élève s'exprime convenablement et il suit les instructions. - L'élève respecte les temps de travail et de pause convenus. - L'élève signale ses retards ainsi que ses absences sans tarder à ses supérieurs et à ses partenaires de travail. - L'élève accomplit soigneusement la mission de travail en fonction du stade de sa formation.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.
30 % (18 P)	**L'élève établit un rapport de stage en suivant les indications.**	- Le rapport de stage est complet et il n'accuse guère d'erreur. - Le rapport de stage est correct sous l'aspect de la forme. - L'élève décrit les travaux effectués d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage agricole**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opérateurs de la forêt et de l'environnement - Opérateur de la forêt et de l'environnement**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer Arbeitsaufgabe: Waldbesitzer Schlaumischel bittet dich als Unternehmer seine Kahlschlagfläche aufzuforsten. Unterbreite dem Waldbesitzer einen Vorschlag zur Wiederaufforstung unter Berücksichtigung der vorhandenen Vegetation sowie einer überhöhten Rehwilddichte!
Aufgabenstellungen:
Erstelle einen Kostenvoranschlag und reiche eine schriftliche Bestellung bei der Baumschule Waldbillig (Preisliste liegt vor) ein!
Führe die Pflanzung und evtl. Schutzmaßnahmen durch!
Kontrolliere und beurteile deine durchgeführten Maßnahmen!

Dauer der Evaluierung: max. 24 Stunden Dauer der Evaluierungsphase insgesamt: max. 1 Woche Dauer pro Auszubildenden: max. 24 Stunden

Rahmenbedingungen zur Durchführung des Integrationsprojektes:
- Ort: Schule und Gelände
- Material: Der Auszubildende bringt seine PSA, seinen Werkzeuggurt und seine Keile und Feilen mit. Werkzeuge und Geräte werden von der Schule zur Verfügung gestellt; das notwendige Material wird von der Schule besorgt.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève planifie la suite des étapes de travail en suivant les indications et, le cas échéant, il détermine le temps nécessaire, le matériel requis ainsi que les coûts des travaux à effectuer.**	- L'élève connaît des méthodes de travail envisageables. - L'élève connaît les valeurs de référence concernant le temps nécessaire, le matériel requis et les coûts. - Le cas échéant, l'élève établit une liste de matériel.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux qui lui sont confiés d'une manière compétente et responsable, avec précaution et endurance.**	- L'élève maîtrise les techniques de travail requises pour l'exécution.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève soumet son travail à un contrôle sous les aspects de l'exécution, du rendement et du produit final et il l'évalue dans le cadre d'un entretien professionnel.**	- L'élève soumet son travail à un contrôle sous les aspects de l'exécution, de la qualité et du rendement. - L'élève soumet les travaux effectués à une évaluation objective et critique. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel. - L'élève est capable d'expliquer des contextes.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux conformément aux consignes en matière de sécurité au travail et aux principes de l'ergonomie.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail ainsi que les principes de l'ergonomie.	- Le socle est atteint à condition que l'élève ait répondu aux exigences minimales indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit (MOFA1-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève alimente un carnet d'apprentissage soigné et cohérent.**	- L'élève maintient le carnet d'apprentissage dans un état propre et soigné. - L'élève est en mesure de présenter le carnet d'apprentissage à tout moment, en cas de besoin. - L'élève établit le carnet d'apprentissage en appliquant une structure claire. - L'élève classe les différentes feuilles dans des enveloppes de protection transparentes. - L'élève attache de l'importance à l'écriture manuscrite. - L'élève trace des lignes en se servant d'une règle.	- L'élève a présenté le carnet d'apprentissage à chaque fois que c'était nécessaire. - L'élève a indiqué les données personnelles. - La table des matières indiquait le véritable contenu. - L'élève a établi les différents rapports sous une forme cohérente et structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer les matériaux ainsi que les ingrédients utilisés (épices, additifs, etc.).**	- L'élève désigne les matériaux ainsi que les ingrédients utilisés. - L'élève indique les quantités des matériaux.	- L'élève a employé des expressions ainsi que des désignations de produits correctes. - L'élève a indiqué des quantités correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter les travaux observés de manière autonome.**	- L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect des accidents au travail.	- L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié des points de contrôle critiques. - L'élève a identifié des points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire les étapes de travail observées au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève reproduit les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève désigne des points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève désigne des points dangereux sous l'aspect des accidents au travail.	- L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné des points de contrôle critiques. - L'élève a désigné des points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD (MOFA2-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un document au format Word sous guidance.**	- L'élève se sert du matériel informatique. - L'élève établit des documents en se servant du logiciel de traitement de texte. - L'élève constitue des dossiers servant à la sauvegarde et à la gestion des documents.	- L'élève a correctement manipulé le matériel informatique. - L'élève s'est correctement servi des différentes applications du logiciel de traitement de texte. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans des dossiers. - L'élève a constitué les dossiers sous une forme cohérente. - Les différents fichiers étaient facilement récupérables dans les différents dossiers.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des suites d'étapes de travail/des recettes sous forme de tableaux sous guidance.**	- L'élève établit des tableaux cohérents en se servant de l'outil de composition de tableaux. - L'élève imprime des recettes.	- L'élève s'est correctement servi de l'outil de composition de tableaux. - Les tableaux étaient cohérents. - Les recettes imprimées étaient cohérentes et faciles à comprendre.
30 % (18 P)	**L'élève établit des recettes en se référant à des produits préparés.**	- L'élève note les quantités utilisées. - L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a noté des quantités correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié et indiqué des points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire oralement la préparation de différents produits.**	- L'élève indique la composition du matériel ainsi que les épices, les ingrédients et les additifs utilisés. - L'élève indique des étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a indiqué des quantités correctes. - L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné des points de contrôle critiques. - L'élève a identifié et désigné des points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Création de tableaux simples en Excel (MOFA3-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création de tableaux simples en Excel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formater des tableaux au format Excel.**	- L'élève formate des tableaux cohérents. - L'élève indique des formules servant à effectuer des calculs avec les quatre opérations arithmétiques de base dans le tableau. - L'élève transfère des tableaux formatés vers différentes feuilles de calcul.	- Les tableaux formatés étaient cohérents et structurés. - Les tableaux étaient conformes aux indications. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - L'élève a sauvegardé les tableaux copiés d'une manière correcte et fonctionnelle.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de poids simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des poids dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des modifications de poids.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de prix simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des prix dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des prix.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les fichiers constitués.**	- L'élève sauvegarde les fichiers ainsi que les dossiers constitués à différents emplacements de sauvegarde: - le disque dur, - Intranet, - des mémoires externes (par exemples des sticks).	- L'élève a établi et sauvegardé les dossiers de manière cohérente. - Les fichiers étaient facilement récupérables aux différents emplacements de sauvegarde. - Les fichiers étaient synchronisés aux différents emplacements de sauvegarde.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Création de recettes en format Excel (MOFA4-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création de recettes en format Excel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une recette au format Excel sous guidance.**	- L'élève établit des recettes dans des tableaux au format Excel. - L'élève applique les formules requises pour calculer les recettes. - L'élève travaille dans différents documents répartis sur plusieurs feuilles de travail.	- Les recettes établies étaient correctes. - Les formules appliquées pour calculer les recettes fonctionnaient. - Les recettes calculées étaient correctes. - L'élève a appliqué les fonctions sur plusieurs feuilles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les documents établis dans différents dossiers.**	- L'élève constitue des dossiers servant à sauvegarder les documents en fonction de différents groupes de produits.	- L'élève a établi et sauvegardé les dossiers de manière cohérente. - Les fichiers étaient facilement récupérables aux différents emplacements de sauvegarde. - Les fichiers étaient synchronisés aux différents emplacements de sauvegarde.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire oralement la préparation de différents produits.**	- L'élève indique la composition du matériel ainsi que les épices, les ingrédients et les additifs utilisés oralement et par écrit. - L'élève indique les étapes de travail oralement et par écrit en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a indiqué des quantités correctes. - L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné des points de contrôle critiques. - L'élève a identifié et désigné des points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Consolidation du savoir du module 5 (MOFA5-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir du module 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Consolidation du savoir du module 6 (MOFA6-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir du module 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Principes de base du calcul dans le métier du boucher-charcutier (KALKU1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Principes de base du calcul dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KALKU1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les différentes opérations arithmétiques de base et il est capable de les appliquer.**	- L'élève applique les opérations arithmétiques de base dans le contexte d'énoncés concrets en effectuant des calculs mentaux et/ou écrits.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul avec des fractions et il est capable de l'appliquer dans un contexte professionnel.**	- L'élève calcule des fractions, des nombres entiers, des numérateurs ainsi que des dénominateurs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève effectue des additions et des soustractions de fractions dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine des recettes ainsi que des quantités de charges.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise le calcul de surfaces et de volumes.**	- L'élève détermine correctement des surfaces ainsi que des volumes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève convertit les différentes unités de mesure.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise la règle de trois.**	- L'élève applique la règle de trois avec des rapports pairs et impairs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève calcule des pourcentages dans le contexte d'énoncés concrets.**	- L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids en effectuant des calculs de pourcentages. - L'élève est capable de déterminer des rapports de poids de carcasses et de recettes en effectuant des calculs de pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Insertion dans le métier du boucher-charcutier (GRUND1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Insertion dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUND1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue différents microorganismes dans le contexte de l'hygiène alimentaire.**	- L'élève est capable de distinguer les groupes les plus importants en les désignant par leurs noms. - L'élève explique la différence entre les microorganismes utiles et dangereux. - L'élève décrit les endroits où il existe des microorganismes ainsi que les conditions requises pour que les microorganismes puissent proliférer et se reproduire.	- L'élève a désigné des microorganismes importants dans le contexte de l'hygiène alimentaire. - L'élève a approximativement décrit les actions des microorganismes pathogènes et utiles. - L'élève a désigné les effets de la température, de l'humidité, du taux de pH, de la teneur en oxygène et des nutriments sur les microorganismes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents risques alimentaires pour la santé des consommateurs.**	- L'élève est capable de distinguer les différents risques. - L'élève explique l'importance du respect de l'hygiène par le personnel. - L'élève explique la différence entre des locaux techniques propres et souillés dans le contexte du respect des consignes en matière d'hygiène.	- L'élève a distingué des risques chimiques, physiques et microbiologiques habituels. - L'élève a identifié des circonstances ainsi que des attitudes dangereuses typiques pour les aliments. - L'élève a désigné des exemples de manières d'éviter une contamination. - L'élève a identifié des secteurs propres et souillés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer la désignation, l'utilisation, l'entretien ainsi que les points dangereux des différents outils de travail.**	- L'élève est capable de désigner les ustensiles les plus habituels. - L'élève explique les méthodes du nettoyage et de l'entretien des ustensiles. - L'élève explique les aspects à observer lors de la manipulation des ustensiles pour éviter les accidents.	- L'élève a identifié des machines ainsi que des outils et il les a correctement désignés. - L'élève a désigné des indications de nettoyage et d'entretien. - L'élève a désigné les risques d'accidents les plus fréquents et il a décrit des mesures de prévention.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gamme de produits d'une boucherie-charcuterie moderne.**	- L'élève désigne des articles des différentes gammes de produits d'une boucherie-charcuterie.	- L'élève a correctement subdivisé les différents articles en différents groupes de produits.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents additifs d'une manière générale.**	- L'élève désigne les différents additifs d'une manière générale.	- Les indications concernant les différents additifs ainsi que leur utilisation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production (ATDEC1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATDEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
1	1	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'élève utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables.	- L'élève s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement trié et mis au rebut les sections inutilisables.
20 % (12 P)	**L'élève attribue les pièces ainsi que les sections aux catégories de standardisation respectives.**	- L'élève trie les sections utilisables et il les attribue aux différentes catégories de standardisation.	- L'élève a correctement trié les sections en fonction des différentes catégories de standardisation. - L'élève a correctement mis au rebut les sections inutilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'emballer sous vide et d'entreposer les différentes pièces de même que la viande de fabrication.**	- L'élève utilise des emballages sous vide propres. - L'élève met les emballages sous vide. - L'élève effectue l'étiquetage des emballages sous vide. - L'élève range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation.	- L'élève a respecté les règles d'hygiène. - L'élève a évité l'aspiration d'air dans les emballages sous vide et il a appliqué les programmes corrects. - L'élève a correctement effectué l'étiquetage des emballages sous vide. - L'élève a rangé les produits emballés en appliquant le système du FIFO (First In-First Out).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Les principes de base de la production de différents produits simples (ATCHA1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Les principes de base de la production de différents produits simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATCHA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux de préparation sous guidance dans le contexte de la fabrication de produits.**	- L'élève prépare les machines requises. - L'élève prépare les boyaux requis. - L'élève pèse l'ensemble des ingrédients requis sous guidance.	- Les différentes machines étaient en état de fonctionnement. - L'élève a attribué les variétés de saucisses les plus habituelles aux boyaux corrects dans les calibres correspondants. - L'élève a tenu compte du mode d'emploi indiqué et des températures de l'eau. - Les boyaux étaient solidement fixés. - L'élève a correctement manipulé les résidus de boyaux et il les a entreposés dans la chambre froide. - L'élève a correctement pesé les ingrédients requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir différentes étapes de travail sous guidance pour la préparation de produits simples de différentes variétés de saucisses.**	- L'élève assemble la viande de fabrication en fonction de la recette. - L'élève transforme la viande de fabrication en suivant les indications de la recette. - L'élève refroidit ou réchauffe le produit en fonction de la recette. - L'élève entrepose le produit fini dans la chambre froide ou sous le comptoir de vente. - L'élève évalue le résultat en se référant à des critères sensoriels.	- La viande de fabrication était standardisée afin qu'il soit possible de l'assembler en fonction de la recette. - L'élève a désigné les machines à utiliser ainsi que les méthodes à appliquer. - L'élève a évalué des échantillons des produits en se référant à des critères sensoriels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des saucisses sous guidance.**	- L'élève utilise les boyaux corrects pour la variété de saucisses respective. - L'élève remplit entièrement les boyaux. - L'élève découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'élève fixe solidement les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'élève accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'élève a utilisé des boyaux naturels ou des boyaux synthétiques en fonction de la variété de saucisses. - Les intervalles entre les saucisses n'étaient pas trop importants au moment de la découpe. - L'élève a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses en portions découpées ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Les bâtons de fumage étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène (sans résine de fumage, ni résidus de saucisses). - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, afin que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de préparation servant au nettoyage de l'environnement de travail sous guidance.**	- L'élève enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'élève effectue le nettoyage préalable des machines et des installations utilisées. - L'élève fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'élève a enlevé les souillures grossières. - L'élève a correctement effectué le nettoyage préalable des machines et des installations, de manière à faciliter le nettoyage principal. - L'élève a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.

10 % (6 P)	**L'élève entrepose des produits finis dans des conditions correctes.**	- L'élève place ou accroche les produits en appliquant des intervalles suffisants afin de permettre aux produits de refroidir aussi vite que possible. - L'élève respecte le principe du FIFO (First In First Out) lors du stockage. - L'élève attache une attention particulière à l'hygiène après le refroidissement des produits.	- L'élève n'a pas empilé les produits les uns au-dessus des autres dans le rayon, respectivement il n'a pas accroché trop de saucisses sur un espace réduit. - L'élève a rangé les marchandises fraîches derrière les marchandises plus anciennes et il les a éventuellement étiquetées. - L'élève n'a entreposé les produits finis que dans des rayons propres.
10 % (6 P)	**L'élève constitue une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève note l'ensemble des points importants permettant un retraçage lors de la préparation de différents produits: - le matériel, - les ingrédients, - les températures à cœur.	- L'élève a correctement constitué la documentation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calculs généraux dans le métier du boucher-charcutier (KALKU2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Calculs généraux dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KALKU2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rabais et d'escompte.**	- L'élève détermine le rabais et l'escompte dans le contexte de différents énoncés concrets.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de moyennes et de divisons.**	- L'élève calcule correctement des moyennes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine correctement des parties dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de convertir des parties en pourcentages et inversement pour des recettes et des préparations. - L'élève est capable de déterminer des parties dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes de saucisses ainsi que des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients.**	- L'élève détermine correctement des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients de recettes dans le contexte d'énoncés concrets.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul des différentes modifications de poids.**	- L'élève détermine correctement différentes modifications de poids dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids dans des préparations en appliquant des pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Les principes de la technologie de fabrication (GRUND2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Les principes de la technologie de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUND2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes générales de conservation.**	- L'élève décrit les différentes options générales pour la conservation d'aliments.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes de conservation du salage et du saumurage.**	- L'élève explique les méthodes à appliquer pour la conservation par salage/par saumurage. - L'élève explique l'application des méthodes de conservation par salage/par saumurage.	- Les indications concernant les méthodes de conservation par salage/par saumurage étaient correctes. - Les explications concernant les différentes méthodes étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents boyaux en général.**	- L'élève désigne l'utilisation générale des différents boyaux. - L'élève indique les manières de manipuler et d'entreposer les différents boyaux.	- Les indications concernant l'utilisation et le traitement des boyaux étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base du concept HACCP et du programme des conditions fondamentales (guide de bonne pratique d'hygiène).**	- L'élève désigne les règles de base du guide de bonne pratique. - L'élève indique la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.	- Les indications concernant les règles de base du guide de bonne pratique étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes épices.**	- L'élève identifie et désigne les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses. - L'élève décrit les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices. - L'élève indique la méthode d'entreposage des épices.	- L'élève a identifié les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses et il les a correctement désignées. - Les indications concernant les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices les plus importantes étaient correctes. - Les indications concernant l'entreposage et l'utilisation des différentes épices étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente (ATDEC2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATDEC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses de manière autonome, de façon à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'élève utilise des outils propres, et bien entretenus. - L'élève aiguise ses outils tranchants. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables.	- L'élève a utilisé des outils de désossage et de découpage corrects. - Les outils tranchants étaient correctement aiguisés. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement trié les sections inutilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer les pièces ainsi que les sections aux catégories de standardisation respectives.**	- L'élève trie les différentes pièces. - L'élève désigne les différentes catégories ainsi que leur affectation.	- L'élève a identifié les différences entre la viande destinée à la vente et la viande destinée à la fabrication. - L'élève a attribué les sections ainsi que les pièces aux différentes catégories de viande de fabrication en vue d'une affectation ultérieure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer différents produits de viande prêts à cuisiner à partir de viande hachée.**	- L'élève subdivise la viande hachée en portions en suivant les indications. - L'élève prépare différents produits: - des roulades, - des cordons bleus pressés, - des hamburgers.	- L'élève a respecté le poids des portions. - L'élève a respecté la symétrie des portions. - L'élève a formé des roulades fermées et fermes. - Ni le fromage ni le jambon cuit n'ont débordé des cordons bleus pressés. - Ni les cordons bleus ni les hamburgers n'accusaient de formation de bords de viande hachée.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise l'emballage sous vide.**	- L'élève utilise des emballages sous vide propres. - L'élève met les emballages sous vide. - L'élève effectue l'étiquetage des emballages sous vide. - L'élève range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation.	- L'élève a respecté les règles d'hygiène. - L'élève a correctement effectué la mise sous vide. - L'élève a correctement effectué l'étiquetage. - L'élève a rangé les produits en appliquant le système du FIFO (First In First Out).

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Production de différents produits simples de boucherie charcuterie (ATCHA2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Production de différents produits simples de boucherie charcuterie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATCHA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
1	1	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer plusieurs variétés de chair à saucisses simples sous guidance.**	- L'élève soumet l'état des machines à un contrôle. - L'élève soumet l'état des couteaux à un contrôle. - L'élève prépare le matériel. - Le cas échéant, l'élève prépare la glace pilée.	- L'élève a suivi les étapes de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'élève a fabriqué le produit en suivant les indications. - Le produit fini était réussi sous les aspects de l'apparence, de la consistance et du goût.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplir, de détacher et de lier des saucisses en portions et des saucisses en couronnes de manière autonome.**	- L'élève utilise les boyaux corrects pour la variété de saucisses respective. - L'élève remplit entièrement les boyaux. - L'élève découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'élève fixe les nœuds solidement, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'élève accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'élève a correctement préparé les boyaux requis. - Les saucisses confectionnées étaient conformes aux indications. - Les dimensions (la longueur) étaient régulières. - Les nœuds ne se sont pas défaits. - L'élève a correctement conservé et entreposé les boyaux inutilisés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire bouillir et de chauffer les variétés de saucisses sous guidance.**	- L'élève veille à ce que les températures de chauffage soient adéquates. - L'élève veille au respect des temps d'ébullition et de cuisson adéquats. - L'élève laisse refroidir rapidement la saucisse après l'avoir chauffée. - L'élève veille à ce qu'aucune saucisse ne soit endommagée à cause d'une manipulation inappropriée.	- L'élève a respecté la température indiquée. - L'élève a respecté les temps d'ébullition et de cuisson ainsi que les températures à cœur. - L'élève a passé les saucisses sous la douche, respectivement au bain d'eau, aussi vite que possible. - L'élève a manipulé les saucisses avec précaution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des épices ainsi que des additifs pour la fabrication de salaisons sans injection et de les appliquer au matériel à saumurer sous guidance.**	- L'élève détermine les ingrédients requis (sel, épices, additifs, etc.). - L'élève prépare le produit.	- L'élève a correctement déterminé les quantités requises. - L'élève équitablement réparti le sel pour le saumurage à sec. - Le produit fini était réussi sous les aspects de l'apparence, de la consistance et du goût.
10 % (6 P)	**L'élève constitue une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève note l'ensemble des points importants permettant un retraçage lors de la préparation de différents produits: - le matériel, - les ingrédients, - les températures à cœur.	- L'élève a correctement constitué la documentation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier (KALKU3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le schéma servant aux calculs de poids et de prix.**	- L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des poids. - L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des prix.	- Les niveaux du calcul de poids étaient corrects. - Les niveaux du calcul de prix étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les modifications de poids de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix simple de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier (TEPRO1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TEPRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable distinguer les différentes espèces d'animaux d'abattage ainsi que les races, les volailles et le gibier.**	- L'élève décrit les différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève distingue les différentes races d'animaux d'abattage.	- Les descriptions des différentes espèces d'animaux d'abattage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes races étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents critères ainsi que leur impact sur la qualité de la viande des carcasses.**	- L'élève explique l'impact de la race, du sexe et du degré de maturité des animaux d'abattage sur la qualité de la viande.	- Les explications concernant l'impact de la race, du degré de maturité et du sexe sur la qualité de la viande étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les pièces des carcasses et d'expliquer leur affectation.**	- L'élève décrit les catégories commerciales des différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève désigne les différentes pièces ainsi que leurs affectations possibles.	- Les indications concernant les différentes catégories commerciales étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué les pièces ainsi que leur affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composants ainsi que la composition d'aliments dans le cadre de la diététique.**	- L'élève énumère les différents nutriments de la viande et des produits de viande. - L'élève explique le rôle des différents nutriments dans l'alimentation.	- Les indications concernant les différents composants/nutriments d'aliments étaient correctes. - Les explications concernant le rôle des différents nutriments dans l'alimentation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner (FORBC1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os d'une cuisse de bœuf sous guidance et de la découper.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de demi-porcs et de les découper de manière compétente pour obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de désosser différentes pièces d'un quartier avant de bovin sous guidance.**		- L'apprenti s'est servi d'outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti a évité d'entailler les pièces. - L'apprenti a mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des produits prêts à cuisinier en entier et en portions.**	- L'apprenti assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'apprenti lie des rôtis roulés. - L'apprenti prépare différents produits prêts à cuisiner.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Préparations de produits simples de boucherie charcuterie (FORBC2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Préparations de produits simples de boucherie charcuterie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lie les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production (KALKU4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de poids de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en kilogrammes par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en kilogrammes. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation de prix simple de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différents prix en euros par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes variations de prix en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les prix en euros. - L'élève a correctement déterminé les variations de prix en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel pour la fabrication de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la fabrication d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau à ajouter à une saumure existante. - L'élève détermine la teneur en sel d'un produit pour une densité de saumure et une quantité à injecter indiquées.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Instructions et utilisation de sciences approfondies (TEPRO2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Instructions et utilisation de sciences approfondies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes méthodes de la conservation de viande et de produits de viande.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par le froid et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par fumage et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par la chaleur et il les applique.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par le froid étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par fumage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par la chaleur étaient correctes. - L'élève a appliqué les différentes méthodes d'une manière aussi correcte que possible dans le cadre d'unités d'enseignement pratique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de cuisson d'aliments.**	- L'élève explique les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue les pièces les mieux adaptées aux différentes méthodes de cuisson.	- Les explications concernant les différentes méthodes de cuisson étaient correctes. - L'élève a correctement attribué les pièces aux différentes méthodes de cuisson.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des modifications post mortem de carcasses ainsi que leur impact sur la transformation.**	- L'élève décrit les modifications de la viande après l'abattage ainsi que les conséquences pour son affectation. - L'élève décrit des modifications anormales par rapport aux processus post mortem habituels (PSE, DFD, etc.).	- La description des modifications post mortem dans la viande après l'abattage étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les causes ainsi que les conséquences des processus post mortem anormaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents additifs et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève décrit les additifs les plus importants. - L'élève explique les propriétés ainsi que les actions des additifs. - L'élève décrit l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs.	- La description des additifs les plus importants était correcte. - Les explications concernant les propriétés ainsi que l'action des additifs étaient correctes. - Les indications concernant l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différents boyaux et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève indique les désignations d'enveloppes de saucisses. - L'élève décrit les affectations possibles des différents boyaux. - L'élève décrit le traitement ainsi que la conservation des différentes enveloppes de saucisses. - L'élève détermine les boyaux adaptés (boyaux synthétiques et naturels) aux différentes saucisses.	- Les désignations des enveloppes de saucisses étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les affectations possibles des boyaux. - L'élève a correctement décrit le traitement ainsi que la conservation des enveloppes de saucisses. - L'élève a déterminé les différentes enveloppes de saucisses (boyaux synthétiques et naturels) en fonction des produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux (FORBC3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs de les découper grossièrement.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du déhanché de bœuf sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de pièces d'ovins et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de porcelets et de pièces de porcelets et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite (FORBC4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - Les machines ainsi que les installations sont propres et dégagées d'objets étrangers.	- Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure/le mélange de sel. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lié les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire.	- L'apprenti a présenté les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a soigné le carnet de recettes et de méthodes et il l'a maintenu dans un état propre. - Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Approfondissement du savoir professionnel (APPSA1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Approfondissement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**APPSA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel servant à la fabrication, à la dilution et à la densification de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la préparation d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau ajoutées à partir d'une saumure préparée. - L'élève soumet la saumure à un contrôle et il évalue la densité de la saumure en se servant d'une tige.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses cuites.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses cuites et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses échaudées.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses échaudées et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses échaudées.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses échaudées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine (PROFI1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses échaudées et crues de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes sous guidance: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare l´adjonction de la glace pilée, o il prépare les boyaux requis, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il prépare obligatoirement ¿ des viennoises, ¿ de la lyoner, ¿ des Lëtzebuerger Grillwurscht, ¿ de la saucisse au jambon, ¿ de la Mettwurscht, ¿ du salami. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement préparé l'adjonction de la glace pilée. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses cuites de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare les boyaux requis, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il prépare obligatoirement ¿ du pâté grossier, ¿ de la saucisse de foie. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié et rangé les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Désossage et découpe de veaux et de petit bétail (FORBC5)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Désossage et découpe de veaux et de petit bétail**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBC5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs et de découper finement les cuisses sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du "roastbeef de bœuf" en pièces ou en entier, de manière autonome, sous surveillance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de quartiers arrières de veaux sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine (FORBC6)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses à cuire sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ pâté grossier, ¿ saucisson de foie simple "groen Drot".	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses échaudées de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare l´adjonction de glace. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: o saucisses viennoises o "Lyoner“ o "Lëtzebuerger Grillwurscht“ o "Schinkenwurst“	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé l´adjonction de glace requise. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses crues de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ mettwurscht ¿ saucisse de Westphalie ¿ salami.	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la préparation des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Perfectionnement du savoir professionnel (PECSA1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Perfectionnement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PECSA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des poids ainsi que des prix en fonction de recettes.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- L'élève a correctement déterminé les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève a correctement déterminé les différents prix par ordres croissant et décroissant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de fabrication intégrale de produits de salaison cuits et crus.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les différents boyaux et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - Le cas échéant, l'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes salaisons cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de salaisons cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les sections des différentes carcasses.**	- L'élève désigne les différentes sections après un découpage grossier. - L'élève désigne les sections après le découpage fin. - L'élève désigne obligatoirement les sections de carcasses des espèces de bétail suivantes: o bœuf, o veau, o porc, o agneau.	- L'élève a correctement désigné les sections des différentes espèces de bétail après les découpages grossier et fin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines (PROFI2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève applique les différentes méthodes servant à la confection de plats préparés.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - L'élève prépare différents plats simples.	- L'élève a correctement décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève a attribué des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - Les plats préparés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer différentes spécialités de manière autonome.**	- L'élève prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'élève prépare différentes spécialités avec et sans pâte. - L'élève prépare obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'élève prépare éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'élève a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'élève a préparé précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'élève a préparé les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction (FORBC7)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os en pièces ou en entier du "roastbeef de bœuf" de manière autonome, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de lapins et de volailles sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des produits prêts à cuisiner à partir de viande de veau et/ou de viande d'agneau.**	- L'apprenti assemble les différents produits en portions indiquées. - L'apprenti lie des rôtis. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner. - L'apprenti confectionne obligatoirement o des cordons-bleus de veau, o de la poitrine farcie, o des roulades.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les rôtis et les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson (FORBC8)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes salades sous guidance.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients/produits semi-finis. - L'apprenti confectionne les différentes salades en suivant les indications/les recettes. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o de la salade de viande bœuf, o de la salade de pommes de terre, o des salades de crudités.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis. - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes spécialités de manière autonome.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'apprenti confectionne différentes spécialités avec ou sans pâte. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'apprenti confectionne éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène au cours de la confection des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation de machines et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève planifie les travaux à effectuer à l'avance et il opte pour une méthode.**	- L'élève planifie la suite des travaux à effectuer. - L'élève opte pour les machines et pour les matériaux requis pour l'exécution des travaux. - L'élève répond par écrit à des questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.	- L'élève a correctement subdivisé la suite des travaux. - L'élève a correctement et intégralement indiqué les machines ainsi que les matériaux. - L'élève a correctement répondu aux questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.
30 % (18 P)	**L'élève détache les os de différentes parties de carcasses et il les découpe pour obtenir les pièces respectives.**	- L'élève évite d'entailler les pièces de viande à vendre. - L'élève trie les pièces utilisables et inutilisables. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de désossage. - L'élève effectue l'étiquetage des différentes pièces et il les entrepose de manière compétente. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a correctement trié les pièces et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande destinée à la fabrication. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - Les désignations ainsi que les indications concernant l'entreposage des pièces étaient correctes. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève confectionne des produits à partir des différents groupes de produits.**	- L'élève prépare le matériel requis en suivant les indications des recettes établies à l'avance. - L'élève accomplit la procédure de fabrication pour les différents produits. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de production. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'élève a accompli les procédures de la fabrication des différents produits d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - Les produits confectionnés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des calculs professionnels concernant des recettes ainsi que des valeurs estimées.**	- L'élève détermine la quantité de matériel requise en fonction de la recette indiquée. - L'élève note les données requises pour déterminer les valeurs estimées requises. - L'élève détermine les valeurs estimées.	- L'élève a déterminé des recettes correctement applicables sur le plan professionnel. - L'élève a noté des valeurs qui permettaient des calculs corrects. - L'élève a correctement déterminé les valeurs estimées.
10 % (6 P)	**L'élève évalue sa méthode et il démontre ses compétences professionnelles.**	- L'élève reproduit la méthode appliquée pour l'accomplissement de sa mission. - L'élève explique des écarts éventuels entre la réalisation et la planification. - L'élève réagit aux remarques des examinateurs concernant le projet ainsi que le carnet d'apprentissage au cours d'un entretien professionnel.	- Les indications de l'élève reproduisaient la méthode appliquée pour l'accomplissement de la mission. - L'élève a expliqué des écarts éventuels entre la réalisation et la planification en avançant des arguments pertinents. - L'élève a convenablement réagi aux remarques des examinateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit (MOFA1-F)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève alimente un carnet d'apprentissage soigné et cohérent.**	- L'élève maintient le carnet d'apprentissage dans un état propre et soigné. - L'élève est en mesure de présenter le carnet d'apprentissage à tout moment, en cas de besoin. - L'élève établit le carnet d'apprentissage en appliquant une structure claire. - L'élève classe les différentes feuilles dans des enveloppes de protection transparentes. - L'élève attache de l'importance à l'écriture manuscrite. - L'élève trace des lignes en se servant d'une règle.	- L'élève a présenté le carnet d'apprentissage à chaque fois que c'était nécessaire. - L'élève a indiqué les données personnelles. - La table des matières indiquait le véritable contenu. - L'élève a établi les différents rapports sous une forme cohérente et structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer les matériaux, les ingrédients (épices, additifs, etc.), les machines ainsi que les ustensiles utilisés.**	- L'élève désigne les matériaux ainsi que les ingrédients utilisés. - L'élève indique les quantités des matériaux.	- L'élève a employé des expressions ainsi que des désignations de produits correctes. - L'élève a indiqué des quantités correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter les travaux observés au sein de l'entreprise de formation de manière autonome.**	- L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie les points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève identifie les points dangereux sous l'aspect des accidents au travail. - L'élève respecte la suite correcte des étapes de travail.	- L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié les points de contrôle critiques. - L'élève a identifié les points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire les étapes de travail observées au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève reproduit les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève désigne les points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève désigne les points dangereux sous l'aspect des accidents au travail. - L'élève reproduit la suite correcte des étapes de travail.	- L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné les points de contrôle critiques. - L'élève a désigné les points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD (MOFA2-F)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un document au format Word.**	- L'élève se sert du matériel informatique. - L'élève établit des documents en se servant du logiciel de traitement de texte. - L'élève constitue des dossiers servant à la sauvegarde et à la gestion des documents.	- L'élève a correctement manipulé le matériel informatique. - L'élève s'est correctement servi des différentes applications du logiciel de traitement de texte. - Les différents fichiers étaient facilement récupérables dans les différents dossiers.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des suites d'étapes de travail/des recettes sous forme de tableaux sous guidance.**	- L'élève établit des tableaux cohérents en se servant de l'outil de composition de tableaux.	- L'élève a imprimé des recettes. - Les recettes imprimées étaient cohérentes et faciles à comprendre. - L'élève s'est correctement servi de l'outil de composition de tableaux. - Les tableaux étaient cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève établit des fiches de recettes en se référant à des produits préparés au sein de l'entreprise.**	- L'élève note les quantités utilisées. - L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a noté des quantités correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié et indiqué les points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire oralement la préparation de différents produits.**	- L'élève indique la composition du matériel ainsi que les épices, les ingrédients et les additifs utilisés. - L'élève indique des étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct.	- L'élève a indiqué des quantités correctes. - L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné les points de contrôle critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Création de tableaux simples en Excel (MOFA3-F)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création de tableaux simples en Excel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formater des tableaux au format Excel.**	- L'élève formate des tableaux cohérents. - L'élève indique des formules servant à effectuer des calculs avec les quatre opérations arithmétiques de base dans le tableau. - L'élève transfère des tableaux formatés vers différentes feuilles de calcul.	- Les tableaux formatés étaient cohérents et structurés. - Les tableaux étaient conformes aux indications. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - L'élève a sauvegardé les tableaux copiés d'une manière correcte et fonctionnelle.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de poids simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des poids dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des modifications de poids.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de prix simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des prix dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des prix.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les fichiers constitués.**	- L'élève sauvegarde les fichiers ainsi que les dossiers constitués à différents emplacements de sauvegarde: - le disque dur, - Intranet, - des mémoires externes (par exemples des sticks).	- L'élève a établi et sauvegardé les dossiers de manière cohérente. - Les fichiers étaient facilement récupérables aux différents emplacements de sauvegarde. - Les fichiers étaient synchronisés aux différents emplacements de sauvegarde.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Création de recettes en format Excel (MOFA4-F)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création de recettes en format Excel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une recette au format Excel sous guidance.**	- L'élève établit des recettes dans des tableaux au format Excel. - L'élève applique les formules requises pour calculer les recettes. - L'élève travaille dans différents documents répartis sur plusieurs feuilles de travail.	- Les recettes établies étaient correctes. - Les formules appliquées pour calculer les recettes fonctionnaient. - Les recettes calculées étaient correctes. - L'élève a appliqué les fonctions sur plusieurs feuilles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les documents établis dans différents dossiers.**	- L'élève constitue des dossiers servant à sauvegarder les documents en fonction de différents groupes de produits.	- L'élève a établi et sauvegardé les dossiers de manière cohérente. - Les fichiers étaient facilement récupérables aux différents emplacements de sauvegarde. - Les fichiers étaient synchronisés aux différents emplacements de sauvegarde.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire oralement la préparation de différents produits.**	- L'élève indique la composition du matériel ainsi que les épices, les ingrédients et les additifs utilisés oralement et par écrit. - L'élève indique les étapes de travail oralement et par écrit en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a indiqué des quantités correctes. - L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné des points de contrôle critiques. - L'élève a identifié et désigné des points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Organisation de la production 1 (MOFA5-F)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Organisation de la production 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Organisation de la production 2 (MOFA6-F)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Organisation de la production 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Base du calcul dans le métier du boucher charcutier (KALBC1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Base du calcul dans le métier du boucher charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KALBC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul avec des fractions et il est capable de l'appliquer dans un contexte professionnel.**	- L'élève calcule des fractions, des nombres entiers, des numérateurs ainsi que des dénominateurs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève effectue des additions et des soustractions de fractions dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine des recettes ainsi que des quantités de charges.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise le calcul de surfaces et de volumes.**	- L'élève détermine correctement des surfaces ainsi que des volumes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève convertit les différentes unités de mesure.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise la règle de trois.**	- L'élève applique la règle de trois avec des rapports pairs et impairs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les calculs de pourcentages.**	- L'élève applique les calculs de pourcentages dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids en effectuant des calculs de pourcentages. - L'élève est capable de déterminer des rapports de poids de carcasses et de recettes en effectuant des calculs de pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un cahier propre.**	- L'élève soigne son cahier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du carnet d'apprentissage.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Insertion dans le métier du boucher charcutier (INSBC1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Insertion dans le métier du boucher charcutier**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INSBC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: maître d´enseignement technique boucher-charcutier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents risques alimentaires pour la santé des consommateurs.**	- L'élève est capable de distinguer les différents risques. - L'élève explique l'importance du respect de l'hygiène par le personnel. - L'élève explique la différence entre des locaux techniques propres et souillés dans le contexte du respect des consignes en matière d'hygiène.	- L'élève a distingué des risques chimiques, physiques et microbiologiques habituels. - L'élève a identifié des circonstances ainsi que des attitudes dangereuses typiques pour les aliments. - L'élève a désigné des exemples de manières d'éviter une contamination. - L'élève a identifié des secteurs propres et souillés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents microorganismes.**	- L'élève est capable de distinguer les groupes les plus importants en les désignant par leurs noms. - L'élève explique la différence entre les microorganismes utiles et nuisibles. - L'élève décrit les endroits où il existe des microorganismes ainsi que les conditions requises pour que les microorganismes puissent proliférer et se reproduire.	- L'élève a désigné des microorganismes importants dans le contexte de l'hygiène alimentaire. - L'élève a approximativement décrit les actions des microorganismes pathogènes et utiles. - L'élève a désigné les effets de la température, de l'humidité, du taux de pH, de la teneur en oxygène et des nutriments sur les microorganismes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer la désignation, l'utilisation, l'entretien ainsi que les points dangereux des différents outils de travail.**	- L'élève est capable de désigner les ustensiles les plus habituels. - L'élève explique les méthodes du nettoyage et de l'entretien des ustensiles. - L'élève explique les aspects à observer lors de la manipulation des ustensiles pour éviter les accidents.	- L'élève a identifié des machines ainsi que des outils et il les a correctement désignés. - L'élève a désigné des indications de nettoyage et d'entretien. - L'élève a désigné les risques d'accidents les plus fréquents et il a décrit des mesures de prévention.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents additifs d'une manière générale.**	- L'élève désigne les différents additifs d'une manière générale.	- Les indications concernant les différents additifs ainsi que leur utilisation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production (FOBCA1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBCA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les pièces produites ainsi que leurs sections en fonction de leur constitution.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti trie les pièces utilisables. - L'apprenti désigne les différentes sections en fonction de leur constitution.	- Les outils de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a correctement trié les sections. - L'apprenti a correctement désigné les différentes catégories en fonction de leur constitution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer différents produits de viande prêts à cuisiner sous guidance.**	- L'apprenti subdivise la viande hachée en portions conformes aux indications. - L'apprenti prépare différents matériaux requis. - L'apprenti prépare différents produits du programme de formation.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a correctement préparé les matériaux. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous l'aspect optique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer sous vide et d'entreposer les différentes pièces de même que la viande de fabrication sous guidance.**	- L'apprenti utilise les emballages sous vide indiqués. - L'apprenti met les emballages sous vide. - L'apprenti effectue l'étiquetage des emballages sous vide avec les étiquettes indiquées. - L'apprenti range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation en suivant les indications.	- L'apprenti a respecté les règles d'hygiène au cours de l'emballage sous vide. - Les emballages sous vide correspondaient aux indications sous les aspects des dimensions et de la constitution. - L'apprenti a correctement effectué la mise sous vide (plis, aspiration d'air, programmes). - L'apprenti a effectué l'étiquetage. - L'apprenti a rangé les produits emballés en suivant les indications.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection correct, composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Les principes de base de la production de différents produits simples (FOBCA2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Les principes de base de la production de différents produits simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBCA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines requises pour la production sous guidance.**	- Au moment de l'assemblage, l'apprenti veille à ce que les machines soient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - L'apprenti opte pour les composants de machines corrects. - L'apprenti assemble correctement les machines. - Après usage, l'apprenti démonte les machines pour le nettoyage.	- Les machines préparées étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - Le fonctionnement des différentes machines était assuré. - L'apprenti a évité d'endommager les machines ainsi que leurs composants. - L'apprenti a correctement démonté les machines.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer différentes étapes de travail servant à la préparation de différents produits sous guidance.**	- L'apprenti suit les indications concernant la manipulation des différentes machines. - L'apprenti veille à ce que la granulométrie soit correcte lors de l'utilisation du hachoir. - L'apprenti veille à transformer le matériel rapidement.	- L'apprenti a compris les indications et il les a suivies. - L'apprenti a opté pour la granulométrie correcte en fonction des variétés de saucisses. - L'apprenti a rapidement transformé le matériel afin d'éviter les inconvénients résultant de la formation de chaleur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des saucisses sous guidance.**	- L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir. - L'apprenti veille à ce que les intervalles entre les saucisses ne soient pas trop importants au moment de la découpe.	- L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Les bâtons de fumage étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène (sans résine de fumage, ni résidus de saucisses). - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de préparation servant au nettoyage de l'environnement de travail sous guidance.**	- L'apprenti enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'apprenti effectue le nettoyage préalable des machines et des installations utilisées. - L'apprenti fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'apprenti a enlevé les souillures grossières. - L'apprenti a correctement effectué le nettoyage préalable des machines et des installations, de manière à faciliter le nettoyage principal. - L'apprenti a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer des produits finis en fonction des spécificités des marchandises.**	- L'apprenti place, accroche ou pose les produits en appliquant des intervalles suffisants afin d'assurer un entreposage correct. - L'apprenti respecte le principe du FIFO (First In First Out) lors du stockage. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène lors du stockage des aliments.	- L'apprenti n'a pas accroché les produits trop près les uns des autres, respectivement il ne les a pas empilés trop haut les uns sur les autres. - L'apprenti a rangé les marchandises qui venaient d'être livrées derrière les marchandises déjà stockées. - L'apprenti a entreposé les aliments dans des récipients propres dans des pièces propres.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calculs généraux dans le métier du boucher charcutier (KALBC2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Calculs généraux dans le métier du boucher charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KALBC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rabais et d'escompte.**	- L'élève détermine le rabais et l'escompte dans le contexte de différents énoncés concrets.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes de saucisses ainsi que des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients.**	- L'élève détermine correctement des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients de recettes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève effectue des conversions en suivant les indications pour des recettes et des quantités de charges.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul des différentes modifications de poids.**	- L'élève détermine correctement différentes modifications de poids dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids dans des préparations en appliquant des pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de moyennes et de parts.**	- L'élève calcule correctement des moyennes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine correctement des parts. dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de convertir des parts. en pourcentages et inversement pour des recettes et des préparations. - L'élève est capable de déterminer des parts dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du carnet d'apprentissage. - L'élève note les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur.	- L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Les principes de la technologie de fabrication (INSBC2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Les principes de la technologie de fabrication**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSBC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes générales de conservation.**	- L'élève décrit les différentes options générales pour la conservation d'aliments.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents boyaux en général.**	- L'élève désigne l'utilisation générale des différents boyaux. - L'élève indique les manières de manipuler et d'entreposer les différents boyaux.	- Les indications concernant l'utilisation et le traitement des boyaux étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base du concept HACCP et du programme des conditions fondamentales (guide de bonne pratique d'hygiène).**	- L'élève désigne les règles de base du guide de bonne pratique. - L'élève indique la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.	- Les indications concernant les règles de base du guide de bonne pratique étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes épices.**	- L'élève identifie et désigne les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses. - L'élève décrit les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices. - L'élève indique la méthode d'entreposage des épices.	- L'élève a identifié les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses et il les a correctement désignées. - Les indications concernant les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices les plus importantes étaient correctes. - Les indications concernant l'entreposage et l'utilisation des différentes épices étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente (FOBCA3)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOBCA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti désigne correctement les pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'élève a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de découper un demi-porc sous guidance pour obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement découpé les pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti prépare différents produits prêts à cuisiner sous guidance.**	- L'apprenti subdivise la viande hachée en portions conformes aux indications. - L'apprenti prépare différents matériaux requis. - L'apprenti prépare différents produits du programme de formation.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a correctement préparé les matériaux. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous l'aspect optique.
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise l'emballage sous vide.**	- L'apprenti utilise des emballages sous vide adaptés. - L'apprenti met les emballages sous vide. - L'apprenti effectue l'étiquetage des emballages sous vide. - L'apprenti range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène lors de l'emballage sous vide. - Les emballages sous vide correspondent aux indications sous les aspects des dimensions et de la constitution.	- L'apprenti a correctement effectué la mise sous vide (plis, aspiration d'air, programmes). - L'apprenti a effectué l'étiquetage. - L'apprenti a rangé les produits emballés en appliquant le système du FIFO (First In First Out).

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Production de différents produits simples I de boucherie charcuterie (FOBCA4)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Production de différents produits simples I de boucherie charcuterie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBCA4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail de la production d'une simple chair cuttérée, d'une variété de viande hachée et d'un pâté de foie sous guidance.**	- L'apprenti installe les machines requises. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les épices ainsi que les ingrédients requis. - L'apprenti applique la recette/suit les indications au cours de la fabrication.	- L'apprenti a correctement installé les machines requises. - L'apprenti a préparé et pesé le matériel en suivant les indications. - L'apprenti a préparé et pesé les épices ainsi que les ingrédients en suivant les indications. - L'apprenti a respecté la suite chronologique des différentes étapes de travail, par exemple la méthode du cuttérage. - L'apprenti a soumis la température à un contrôle lors de traitements thermiques. - L'apprenti a correctement entreposé le produit fini.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes formes de boyaux sous guidance.**	- L'apprenti prépare les boyaux. - L'apprenti remplit les boyaux avec la chair à saucisses.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux. - L'apprenti a rempli les boyaux en appliquant une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des unités sous guidance.**	- L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir. - L'apprenti veille à ce que les intervalles entre les saucisses ne soient pas trop importants.	- L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des épices ainsi que des additifs pour la préparation de salaisons et de les appliquer au matériel à saumurer sous guidance.**	- L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti confectionne la saumure ou le mélange de sel requis. - L'apprenti badigeonne la viande avec le mélange de sel pour le saumurage à sec. - L'apprenti injecte la saumure dans la masse musculaire pour le saumurage par injection en se servant d'une seringue à saumure. - L'apprenti dépose la viande dans la saumure pour le saumurage humide. - L'apprenti tient compte des durées de saumurage des différents produits.	- L'apprenti a correctement préparé le matériel. - L'apprenti a correctement confectionné la saumure ou le mélange de sel. - L'apprenti a badigeonné la viande de manière régulière avec le mélange de sel. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure dans le produit. - L'apprenti a soumis la densité de la saumure à un contrôle en se servant d'un pèse-saumure. - L'apprenti a obtenu une répartition équitable de la saumure après le saumurage par injection. - L'apprenti a obtenu une répartition équitable du mélange de sel après le saumurage à sec.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures servant au nettoyage de l'environnement de travail.**	- L'apprenti enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'apprenti nettoie les machines ainsi que les installations utilisées. - L'apprenti sèche les machines ainsi que les installations en suivant les indications. - L'apprenti fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'apprenti a enlevé les souillures grossières. - L'apprenti a correctement nettoyé et séché les machines ainsi que les installations. - L'apprenti a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la préparation des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier (KALKU3)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le schéma servant aux calculs de poids et de prix.**	- L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des poids. - L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des prix.	- Les niveaux du calcul de poids étaient corrects. - Les niveaux du calcul de prix étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les modifications de poids de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix simple de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier (TEPRO1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TEPRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable distinguer les différentes espèces d'animaux d'abattage ainsi que les races, les volailles et le gibier.**	- L'élève décrit les différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève distingue les différentes races d'animaux d'abattage.	- Les descriptions des différentes espèces d'animaux d'abattage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes races étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents critères ainsi que leur impact sur la qualité de la viande des carcasses.**	- L'élève explique l'impact de la race, du sexe et du degré de maturité des animaux d'abattage sur la qualité de la viande.	- Les explications concernant l'impact de la race, du degré de maturité et du sexe sur la qualité de la viande étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les pièces des carcasses et d'expliquer leur affectation.**	- L'élève décrit les catégories commerciales des différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève désigne les différentes pièces ainsi que leurs affectations possibles.	- Les indications concernant les différentes catégories commerciales étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué les pièces ainsi que leur affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composants ainsi que la composition d'aliments dans le cadre de la diététique.**	- L'élève énumère les différents nutriments de la viande et des produits de viande. - L'élève explique le rôle des différents nutriments dans l'alimentation.	- Les indications concernant les différents composants/nutriments d'aliments étaient correctes. - Les explications concernant le rôle des différents nutriments dans l'alimentation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner (FORBC1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os d'une cuisse de bœuf sous guidance et de la découper.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de demi-porcs et de les découper de manière compétente pour obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de désosser différentes pièces d'un quartier avant de bovin sous guidance.**		- L'apprenti s'est servi d'outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti a évité d'entailler les pièces. - L'apprenti a mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des produits prêts à cuisinier en entier et en portions.**	- L'apprenti assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'apprenti lie des rôtis roulés. - L'apprenti prépare différents produits prêts à cuisiner.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Préparations de produits simples de boucherie charcuterie (FORBC2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Préparations de produits simples de boucherie charcuterie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lie les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production (KALKU4)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de poids de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en kilogrammes par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en kilogrammes. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation de prix simple de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différents prix en euros par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes variations de prix en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les prix en euros. - L'élève a correctement déterminé les variations de prix en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel pour la fabrication de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la fabrication d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau à ajouter à une saumure existante. - L'élève détermine la teneur en sel d'un produit pour une densité de saumure et une quantité à injecter indiquées.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Instructions et utilisation de sciences approfondies (TEPRO2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Instructions et utilisation de sciences approfondies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes méthodes de la conservation de viande et de produits de viande.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par le froid et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par fumage et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par la chaleur et il les applique.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par le froid étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par fumage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par la chaleur étaient correctes. - L'élève a appliqué les différentes méthodes d'une manière aussi correcte que possible dans le cadre d'unités d'enseignement pratique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de cuisson d'aliments.**	- L'élève explique les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue les pièces les mieux adaptées aux différentes méthodes de cuisson.	- Les explications concernant les différentes méthodes de cuisson étaient correctes. - L'élève a correctement attribué les pièces aux différentes méthodes de cuisson.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des modifications post mortem de carcasses ainsi que leur impact sur la transformation.**	- L'élève décrit les modifications de la viande après l'abattage ainsi que les conséquences pour son affectation. - L'élève décrit des modifications anormales par rapport aux processus post mortem habituels (PSE, DFD, etc.).	- La description des modifications post mortem dans la viande après l'abattage étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les causes ainsi que les conséquences des processus post mortem anormaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents additifs et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève décrit les additifs les plus importants. - L'élève explique les propriétés ainsi que les actions des additifs. - L'élève décrit l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs.	- La description des additifs les plus importants était correcte. - Les explications concernant les propriétés ainsi que l'action des additifs étaient correctes. - Les indications concernant l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différents boyaux et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève indique les désignations d'enveloppes de saucisses. - L'élève décrit les affectations possibles des différents boyaux. - L'élève décrit le traitement ainsi que la conservation des différentes enveloppes de saucisses. - L'élève détermine les boyaux adaptés (boyaux synthétiques et naturels) aux différentes saucisses.	- Les désignations des enveloppes de saucisses étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les affectations possibles des boyaux. - L'élève a correctement décrit le traitement ainsi que la conservation des enveloppes de saucisses. - L'élève a déterminé les différentes enveloppes de saucisses (boyaux synthétiques et naturels) en fonction des produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux (FORBC3)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs de les découper grossièrement.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du déhanché de bœuf sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de pièces d'ovins et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de porcelets et de pièces de porcelets et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite (FORBC4)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - Les machines ainsi que les installations sont propres et dégagées d'objets étrangers.	- Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure/le mélange de sel. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lié les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire.	- L'apprenti a présenté les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a soigné le carnet de recettes et de méthodes et il l'a maintenu dans un état propre. - Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Approfondissement du savoir professionnel (APPSA1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Approfondissement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APPSA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel servant à la fabrication, à la dilution et à la densification de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la préparation d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau ajoutées à partir d'une saumure préparée. - L'élève soumet la saumure à un contrôle et il évalue la densité de la saumure en se servant d'une tige.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses cuites.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses cuites et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses échaudées.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses échaudées et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses échaudées.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses échaudées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine (PROFI1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses échaudées et crues de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes sous guidance: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare l´adjonction de la glace pilée, o il prépare les boyaux requis, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il prépare obligatoirement ¿ des viennoises, ¿ de la lyoner, ¿ des Lëtzebuerger Grillwurscht, ¿ de la saucisse au jambon, ¿ de la Mettwurscht, ¿ du salami. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement préparé l'adjonction de la glace pilée. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses cuites de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare les boyaux requis, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il prépare obligatoirement ¿ du pâté grossier, ¿ de la saucisse de foie. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié et rangé les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Désossage et découpe de veaux et de petit bétail (FORBC5)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Désossage et découpe de veaux et de petit bétail**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBC5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs et de découper finement les cuisses sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du "roastbeef de bœuf" en pièces ou en entier, de manière autonome, sous surveillance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de quartiers arrières de veaux sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine (FORBC6)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses à cuire sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ pâté grossier, ¿ saucisson de foie simple "groen Drot".	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses échaudées de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare l´adjonction de glace. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: o saucisses viennoises o "Lyoner“ o "Lëtzebuerger Grillwurscht“ o "Schinkenwurst“	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé l´adjonction de glace requise. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses crues de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ mettwurscht ¿ saucisse de Westphalie ¿ salami.	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la préparation des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Perfectionnement du savoir professionnel (PECSA1)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Perfectionnement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PECSA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des poids ainsi que des prix en fonction de recettes.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- L'élève a correctement déterminé les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève a correctement déterminé les différents prix par ordres croissant et décroissant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de fabrication intégrale de produits de salaison cuits et crus.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les différents boyaux et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - Le cas échéant, l'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes salaisons cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de salaisons cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les sections des différentes carcasses.**	- L'élève désigne les différentes sections après un découpage grossier. - L'élève désigne les sections après le découpage fin. - L'élève désigne obligatoirement les sections de carcasses des espèces de bétail suivantes: o bœuf, o veau, o porc, o agneau.	- L'élève a correctement désigné les sections des différentes espèces de bétail après les découpages grossier et fin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines (PROFI2)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève applique les différentes méthodes servant à la confection de plats préparés.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - L'élève prépare différents plats simples.	- L'élève a correctement décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève a attribué des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - Les plats préparés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer différentes spécialités de manière autonome.**	- L'élève prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'élève prépare différentes spécialités avec et sans pâte. - L'élève prépare obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'élève prépare éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'élève a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'élève a préparé précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'élève a préparé les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction (FORBC7)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os en pièces ou en entier du "roastbeef de bœuf" de manière autonome, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de lapins et de volailles sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des produits prêts à cuisiner à partir de viande de veau et/ou de viande d'agneau.**	- L'apprenti assemble les différents produits en portions indiquées. - L'apprenti lie des rôtis. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner. - L'apprenti confectionne obligatoirement o des cordons-bleus de veau, o de la poitrine farcie, o des roulades.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les rôtis et les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson (FORBC8)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes salades sous guidance.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients/produits semi-finis. - L'apprenti confectionne les différentes salades en suivant les indications/les recettes. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o de la salade de viande bœuf, o de la salade de pommes de terre, o des salades de crudités.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis. - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes spécialités de manière autonome.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'apprenti confectionne différentes spécialités avec ou sans pâte. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'apprenti confectionne éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène au cours de la confection des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation de machines et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève planifie les travaux à effectuer à l'avance et il opte pour une méthode.**	- L'élève planifie la suite des travaux à effectuer. - L'élève opte pour les machines et pour les matériaux requis pour l'exécution des travaux. - L'élève répond par écrit à des questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.	- L'élève a correctement subdivisé la suite des travaux. - L'élève a correctement et intégralement indiqué les machines ainsi que les matériaux. - L'élève a correctement répondu aux questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.
30 % (18 P)	**L'élève détache les os de différentes parties de carcasses et il les découpe pour obtenir les pièces respectives.**	- L'élève évite d'entailler les pièces de viande à vendre. - L'élève trie les pièces utilisables et inutilisables. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de désossage. - L'élève effectue l'étiquetage des différentes pièces et il les entrepose de manière compétente. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a correctement trié les pièces et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande destinée à la fabrication. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - Les désignations ainsi que les indications concernant l'entreposage des pièces étaient correctes. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève confectionne des produits à partir des différents groupes de produits.**	- L'élève prépare le matériel requis en suivant les indications des recettes établies à l'avance. - L'élève accomplit la procédure de fabrication pour les différents produits. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de production. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'élève a accompli les procédures de la fabrication des différents produits d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - Les produits confectionnés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des calculs professionnels concernant des recettes ainsi que des valeurs estimées.**	- L'élève détermine la quantité de matériel requise en fonction de la recette indiquée. - L'élève note les données requises pour déterminer les valeurs estimées requises. - L'élève détermine les valeurs estimées.	- L'élève a déterminé des recettes correctement applicables sur le plan professionnel. - L'élève a noté des valeurs qui permettaient des calculs corrects. - L'élève a correctement déterminé les valeurs estimées.
10 % (6 P)	**L'élève évalue sa méthode et il démontre ses compétences professionnelles.**	- L'élève reproduit la méthode appliquée pour l'accomplissement de sa mission. - L'élève explique des écarts éventuels entre la réalisation et la planification. - L'élève réagit aux remarques des examinateurs concernant le projet ainsi que le carnet d'apprentissage au cours d'un entretien professionnel.	- Les indications de l'élève reproduisaient la méthode appliquée pour l'accomplissement de la mission. - L'élève a expliqué des écarts éventuels entre la réalisation et la planification en avançant des arguments pertinents. - L'élève a convenablement réagi aux remarques des examinateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde“. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit (MOFA1-F)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève alimente un carnet d'apprentissage soigné et cohérent.**	- L'élève maintient le carnet d'apprentissage dans un état propre et soigné. - L'élève est en mesure de présenter le carnet d'apprentissage à tout moment, en cas de besoin. - L'élève établit le carnet d'apprentissage en appliquant une structure claire. - L'élève classe les différentes feuilles dans des enveloppes de protection transparentes. - L'élève attache de l'importance à l'écriture manuscrite. - L'élève trace des lignes en se servant d'une règle.	- L'élève a présenté le carnet d'apprentissage à chaque fois que c'était nécessaire. - L'élève a indiqué les données personnelles. - La table des matières indiquait le véritable contenu. - L'élève a établi les différents rapports sous une forme cohérente et structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer les matériaux ainsi que les ingrédients utilisés (épices, additifs, etc.).**	- L'élève désigne les matériaux ainsi que les ingrédients utilisés. - L'élève indique les quantités des matériaux.	- L'élève a employé des expressions ainsi que des désignations de produits correctes. - L'élève a indiqué des quantités correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter les travaux observés de manière autonome.**	- L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect des accidents au travail.	- L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié des points de contrôle critiques. - L'élève a identifié des points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire les étapes de travail observées au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève reproduit les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève désigne des points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève désigne des points dangereux sous l'aspect des accidents au travail.	- L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné des points de contrôle critiques. - L'élève a désigné des points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD (MOFA2-F)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un document au format Word sous guidance.**	- L'élève se sert du matériel informatique. - L'élève établit des documents en se servant du logiciel de traitement de texte. - L'élève constitue des dossiers servant à la sauvegarde et à la gestion des documents.	- L'élève a correctement manipulé le matériel informatique. - L'élève s'est correctement servi des différentes applications du logiciel de traitement de texte. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans des dossiers. - L'élève a constitué les dossiers sous une forme cohérente. - Les différents fichiers étaient facilement récupérables dans les différents dossiers.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des suites d'étapes de travail/des recettes sous forme de tableaux sous guidance.**	- L'élève établit des tableaux cohérents en se servant de l'outil de composition de tableaux. - L'élève imprime des recettes.	- L'élève s'est correctement servi de l'outil de composition de tableaux. - Les tableaux étaient cohérents. - Les recettes imprimées étaient cohérentes et faciles à comprendre.
30 % (18 P)	**L'élève établit des recettes en se référant à des produits préparés.**	- L'élève note les quantités utilisées. - L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a noté des quantités correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié et indiqué des points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire oralement la préparation de différents produits.**	- L'élève indique la composition du matériel ainsi que les épices, les ingrédients et les additifs utilisés. - L'élève indique des étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a indiqué des quantités correctes. - L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné des points de contrôle critiques. - L'élève a identifié et désigné des points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Création de tableaux simples en Excel (MOFA3-F)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création de tableaux simples en Excel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formater des tableaux au format Excel.**	- L'élève formate des tableaux cohérents. - L'élève indique des formules servant à effectuer des calculs avec les quatre opérations arithmétiques de base dans le tableau. - L'élève transfère des tableaux formatés vers différentes feuilles de calcul.	- Les tableaux formatés étaient cohérents et structurés. - Les tableaux étaient conformes aux indications. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - L'élève a sauvegardé les tableaux copiés d'une manière correcte et fonctionnelle.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de poids simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des poids dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des modifications de poids.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de prix simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des prix dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des prix.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les fichiers constitués.**	- L'élève sauvegarde les fichiers ainsi que les dossiers constitués à différents emplacements de sauvegarde: - le disque dur, - Intranet, - des mémoires externes (par exemples des sticks).	- L'élève a établi et sauvegardé les dossiers de manière cohérente. - Les fichiers étaient facilement récupérables aux différents emplacements de sauvegarde. - Les fichiers étaient synchronisés aux différents emplacements de sauvegarde.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Consolidation du savoir pour la fabrication de saucisses échaudées avec garniture, produits de salaison et de saucisses cuites (MOFA4-F)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir pour la fabrication de saucisses échaudées avec garniture, produits de salaison et de saucisses cuites**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MOFA4-F**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève identifie les différentes épices ainsi que leur utilisation.**	- L'élève distingue les différentes épices les plus habituelles. - L'élève décrit la manière indiquée pour le stockage d'épices. - L'élève distingue les différentes formes d'utilisation des épices. - L'élève attribue les épices les plus importantes à différents produits.	- L'élève a identifié les épices les plus importantes lors de dégustations. - L'élève a attribué les différentes épices aux conditions de stockage respectives (sous vide, congélation, etc.). - L'élève a identifié les différents degrés de mouture ainsi que les épices utilisées (pâtes, liquides). - L'élève a désigné les épices caractéristiques correspondant à différents produits.
30 % (18 P)	**L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la mission de travail. - L'élève demande des précisions dans un délai convenable en cas d'ambiguïté. - L'élève accomplit la mission en se référant aux critères indiqués. - L'élève respecte le délai de présentation indiqué.	- L'élève a pris connaissance de la mission de travail et il en a pris note. - En cas d'ambiguïté, l'élève a demandé des précisions en posant des questions concrètement formulées. - L'élève a accompli la mission de travail en suivant les indications. - L'élève a respecté le délai de présentation indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter des travaux effectués d'une manière soignée et cohérente sous guidance.**	- L'élève note les recettes de produits fabriqués. - L'élève note les étapes de travaux effectués. - L'élève veille à alimenter continuellement la documentation. - L'élève maintient la documentation dans un état propre et soigné.	- L'élève a veillé à l'intégralité des indications des recettes. - L'élève a veillé à ce que la suite des étapes de travail soit correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a maintenu le carnet d'apprentissage dans un état irréprochable, sans taches de graisse, ni coins pliés, ni feuilles arrachées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Consolidation du savoir du module 5 (MOFA5-F)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir du module 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Consolidation du savoir du module 6 (MOFA6-F)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir du module 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Principes de base du calcul dans le métier du boucher-charcutier (KALKU1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Principes de base du calcul dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KALKU1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les différentes opérations arithmétiques de base et il est capable de les appliquer.**	- L'élève applique les opérations arithmétiques de base dans le contexte d'énoncés concrets en effectuant des calculs mentaux et/ou écrits.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul avec des fractions et il est capable de l'appliquer dans un contexte professionnel.**	- L'élève calcule des fractions, des nombres entiers, des numérateurs ainsi que des dénominateurs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève effectue des additions et des soustractions de fractions dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine des recettes ainsi que des quantités de charges.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise le calcul de surfaces et de volumes.**	- L'élève détermine correctement des surfaces ainsi que des volumes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève convertit les différentes unités de mesure.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise la règle de trois.**	- L'élève applique la règle de trois avec des rapports pairs et impairs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève calcule des pourcentages dans le contexte d'énoncés concrets.**	- L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids en effectuant des calculs de pourcentages. - L'élève est capable de déterminer des rapports de poids de carcasses et de recettes en effectuant des calculs de pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Insertion dans le métier du boucher-charcutier (GRUND1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Insertion dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUND1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue différents microorganismes dans le contexte de l'hygiène alimentaire.**	- L'élève est capable de distinguer les groupes les plus importants en les désignant par leurs noms. - L'élève explique la différence entre les microorganismes utiles et dangereux. - L'élève décrit les endroits où il existe des microorganismes ainsi que les conditions requises pour que les microorganismes puissent proliférer et se reproduire.	- L'élève a désigné des microorganismes importants dans le contexte de l'hygiène alimentaire. - L'élève a approximativement décrit les actions des microorganismes pathogènes et utiles. - L'élève a désigné les effets de la température, de l'humidité, du taux de pH, de la teneur en oxygène et des nutriments sur les microorganismes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents risques alimentaires pour la santé des consommateurs.**	- L'élève est capable de distinguer les différents risques. - L'élève explique l'importance du respect de l'hygiène par le personnel. - L'élève explique la différence entre des locaux techniques propres et souillés dans le contexte du respect des consignes en matière d'hygiène.	- L'élève a distingué des risques chimiques, physiques et microbiologiques habituels. - L'élève a identifié des circonstances ainsi que des attitudes dangereuses typiques pour les aliments. - L'élève a désigné des exemples de manières d'éviter une contamination. - L'élève a identifié des secteurs propres et souillés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer la désignation, l'utilisation, l'entretien ainsi que les points dangereux des différents outils de travail.**	- L'élève est capable de désigner les ustensiles les plus habituels. - L'élève explique les méthodes du nettoyage et de l'entretien des ustensiles. - L'élève explique les aspects à observer lors de la manipulation des ustensiles pour éviter les accidents.	- L'élève a identifié des machines ainsi que des outils et il les a correctement désignés. - L'élève a désigné des indications de nettoyage et d'entretien. - L'élève a désigné les risques d'accidents les plus fréquents et il a décrit des mesures de prévention.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gamme de produits d'une boucherie-charcuterie moderne.**	- L'élève désigne des articles des différentes gammes de produits d'une boucherie-charcuterie.	- L'élève a correctement subdivisé les différents articles en différents groupes de produits.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents additifs d'une manière générale.**	- L'élève désigne les différents additifs d'une manière générale.	- Les indications concernant les différents additifs ainsi que leur utilisation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production (ATDEC1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATDEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
1	1	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'élève utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables.	- L'élève s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement trié et mis au rebut les sections inutilisables.
20 % (12 P)	**L'élève attribue les pièces ainsi que les sections aux catégories de standardisation respectives.**	- L'élève trie les sections utilisables et il les attribue aux différentes catégories de standardisation.	- L'élève a correctement trié les sections en fonction des différentes catégories de standardisation. - L'élève a correctement mis au rebut les sections inutilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'emballer sous vide et d'entreposer les différentes pièces de même que la viande de fabrication.**	- L'élève utilise des emballages sous vide propres. - L'élève met les emballages sous vide. - L'élève effectue l'étiquetage des emballages sous vide. - L'élève range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation.	- L'élève a respecté les règles d'hygiène. - L'élève a évité l'aspiration d'air dans les emballages sous vide et il a appliqué les programmes corrects. - L'élève a correctement effectué l'étiquetage des emballages sous vide. - L'élève a rangé les produits emballés en appliquant le système du FIFO (First In-First Out).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Les principes de base de la production de différents produits simples (ATCHA1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines.**

Titre du module:	**Les principes de base de la production de différents produits simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCHA1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux de préparation sous guidance dans le contexte de la fabrication de produits.**	- L'élève prépare les machines requises. - L'élève prépare les boyaux requis. - L'élève pèse l'ensemble des ingrédients requis sous guidance.	- Les différentes machines étaient en état de fonctionnement. - L'élève a attribué les variétés de saucisses les plus habituelles aux boyaux corrects dans les calibres correspondants. - L'élève a tenu compte du mode d'emploi indiqué et des températures de l'eau. - Les boyaux étaient solidement fixés. - L'élève a correctement manipulé les résidus de boyaux et il les a entreposés dans la chambre froide. - L'élève a correctement pesé les ingrédients requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir différentes étapes de travail sous guidance pour la préparation de produits simples de différentes variétés de saucisses.**	- L'élève assemble la viande de fabrication en fonction de la recette. - L'élève transforme la viande de fabrication en suivant les indications de la recette. - L'élève refroidit ou réchauffe le produit en fonction de la recette. - L'élève entrepose le produit fini dans la chambre froide ou sous le comptoir de vente. - L'élève évalue le résultat en se référant à des critères sensoriels.	- La viande de fabrication était standardisée afin qu'il soit possible de l'assembler en fonction de la recette. - L'élève a désigné les machines à utiliser ainsi que les méthodes à appliquer. - L'élève a évalué des échantillons des produits en se référant à des critères sensoriels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des saucisses sous guidance.**	- L'élève utilise les boyaux corrects pour la variété de saucisses respective. - L'élève remplit entièrement les boyaux. - L'élève découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'élève fixe solidement les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'élève accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'élève a utilisé des boyaux naturels ou des boyaux synthétiques en fonction de la variété de saucisses. - Les intervalles entre les saucisses n'étaient pas trop importants au moment de la découpe. - L'élève a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses en portions découpées ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Les bâtons de fumage étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène (sans résine de fumage, ni résidus de saucisses). - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, afin que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de préparation servant au nettoyage de l'environnement de travail sous guidance.**	- L'élève enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'élève effectue le nettoyage préalable des machines et des installations utilisées. - L'élève fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'élève a enlevé les souillures grossières. - L'élève a correctement effectué le nettoyage préalable des machines et des installations, de manière à faciliter le nettoyage principal. - L'élève a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.

10 % (6 P)	**L'élève entrepose des produits finis dans des conditions correctes.**	- L'élève place ou accroche les produits en appliquant des intervalles suffisants afin de permettre aux produits de refroidir aussi vite que possible. - L'élève respecte le principe du FIFO (First In First Out) lors du stockage. - L'élève attache une attention particulière à l'hygiène après le refroidissement des produits.	- L'élève n'a pas empilé les produits les uns au-dessus des autres dans le rayon, respectivement il n'a pas accroché trop de saucisses sur un espace réduit. - L'élève a rangé les marchandises fraîches derrière les marchandises plus anciennes et il les a éventuellement étiquetées. - L'élève n'a entreposé les produits finis que dans des rayons propres.
10 % (6 P)	**L'élève constitue une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève note l'ensemble des points importants permettant un retraçage lors de la préparation de différents produits: - le matériel, - les ingrédients, - les températures à cœur.	- L'élève a correctement constitué la documentation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calculs généraux dans le métier du boucher-charcutier (KALKU2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Calculs généraux dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KALKU2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rabais et d'escompte.**	- L'élève détermine le rabais et l'escompte dans le contexte de différents énoncés concrets.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de moyennes et de divisons.**	- L'élève calcule correctement des moyennes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine correctement des parties dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de convertir des parties en pourcentages et inversement pour des recettes et des préparations. - L'élève est capable de déterminer des parties dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes de saucisses ainsi que des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients.**	- L'élève détermine correctement des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients de recettes dans le contexte d'énoncés concrets.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul des différentes modifications de poids.**	- L'élève détermine correctement différentes modifications de poids dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids dans des préparations en appliquant des pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Les principes de la technologie de fabrication (GRUND2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Les principes de la technologie de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUND2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes générales de conservation.**	- L'élève décrit les différentes options générales pour la conservation d'aliments.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes de conservation du salage et du saumurage.**	- L'élève explique les méthodes à appliquer pour la conservation par salage/par saumurage. - L'élève explique l'application des méthodes de conservation par salage/par saumurage.	- Les indications concernant les méthodes de conservation par salage/par saumurage étaient correctes. - Les explications concernant les différentes méthodes étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents boyaux en général.**	- L'élève désigne l'utilisation générale des différents boyaux. - L'élève indique les manières de manipuler et d'entreposer les différents boyaux.	- Les indications concernant l'utilisation et le traitement des boyaux étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base du concept HACCP et du programme des conditions fondamentales (guide de bonne pratique d'hygiène).**	- L'élève désigne les règles de base du guide de bonne pratique. - L'élève indique la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.	- Les indications concernant les règles de base du guide de bonne pratique étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes épices.**	- L'élève identifie et désigne les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses. - L'élève décrit les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices. - L'élève indique la méthode d'entreposage des épices.	- L'élève a identifié les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses et il les a correctement désignées. - Les indications concernant les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices les plus importantes étaient correctes. - Les indications concernant l'entreposage et l'utilisation des différentes épices étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente (ATDEC2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATDEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses de manière autonome, de façon à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'élève utilise des outils propres, et bien entretenus. - L'élève aiguise ses outils tranchants. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables.	- L'élève a utilisé des outils de désossage et de découpage corrects. - Les outils tranchants étaient correctement aiguisés. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement trié les sections inutilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer les pièces ainsi que les sections aux catégories de standardisation respectives.**	- L'élève trie les différentes pièces. - L'élève désigne les différentes catégories ainsi que leur affectation.	- L'élève a identifié les différences entre la viande destinée à la vente et la viande destinée à la fabrication. - L'élève a attribué les sections ainsi que les pièces aux différentes catégories de viande de fabrication en vue d'une affectation ultérieure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer différents produits de viande prêts à cuisiner à partir de viande hachée.**	- L'élève subdivise la viande hachée en portions en suivant les indications. - L'élève prépare différents produits: - des roulades, - des cordons bleus pressés, - des hamburgers.	- L'élève a respecté le poids des portions. - L'élève a respecté la symétrie des portions. - L'élève a formé des roulades fermées et fermes. - Ni le fromage ni le jambon cuit n'ont débordé des cordons bleus pressés. - Ni les cordons bleus ni les hamburgers n'accusaient de formation de bords de viande hachée.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise l'emballage sous vide.**	- L'élève utilise des emballages sous vide propres. - L'élève met les emballages sous vide. - L'élève effectue l'étiquetage des emballages sous vide. - L'élève range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation.	- L'élève a respecté les règles d'hygiène. - L'élève a correctement effectué la mise sous vide. - L'élève a correctement effectué l'étiquetage. - L'élève a rangé les produits en appliquant le système du FIFO (First In First Out).

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Production de différents produits simples de boucherie charcuterie (ATCHA2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-carcasses porcines et différentes parties des quartiers avant bovins.**

Titre du module:	**Production de différents produits simples de boucherie charcuterie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATCHA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
1	1	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer plusieurs variétés de chair à saucisses simples sous guidance.**	- L'élève soumet l'état des machines à un contrôle. - L'élève soumet l'état des couteaux à un contrôle. - L'élève prépare le matériel. - Le cas échéant, l'élève prépare la glace pilée.	- L'élève a suivi les étapes de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'élève a fabriqué le produit en suivant les indications. - Le produit fini était réussi sous les aspects de l'apparence, de la consistance et du goût.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplir, de détacher et de lier des saucisses en portions et des saucisses en couronnes de manière autonome.**	- L'élève utilise les boyaux corrects pour la variété de saucisses respective. - L'élève remplit entièrement les boyaux. - L'élève découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'élève fixe les nœuds solidement, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'élève accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'élève a correctement préparé les boyaux requis. - Les saucisses confectionnées étaient conformes aux indications. - Les dimensions (la longueur) étaient régulières. - Les nœuds ne se sont pas défaits. - L'élève a correctement conservé et entreposé les boyaux inutilisés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire bouillir et de chauffer les variétés de saucisses sous guidance.**	- L'élève veille à ce que les températures de chauffage soient adéquates. - L'élève veille au respect des temps d'ébullition et de cuisson adéquats. - L'élève laisse refroidir rapidement la saucisse après l'avoir chauffée. - L'élève veille à ce qu'aucune saucisse ne soit endommagée à cause d'une manipulation inappropriée.	- L'élève a respecté la température indiquée. - L'élève a respecté les temps d'ébullition et de cuisson ainsi que les températures à cœur. - L'élève a passé les saucisses sous la douche, respectivement au bain d'eau, aussi vite que possible. - L'élève a manipulé les saucisses avec précaution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des épices ainsi que des additifs pour la fabrication de salaisons sans injection et de les appliquer au matériel à saumurer sous guidance.**	- L'élève détermine les ingrédients requis (sel, épices, additifs, etc.). - L'élève prépare le produit.	- L'élève a correctement déterminé les quantités requises. - L'élève équitablement réparti le sel pour le saumurage à sec. - Le produit fini était réussi sous les aspects de l'apparence, de la consistance et du goût.
10 % (6 P)	**L'élève constitue une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève note l'ensemble des points importants permettant un retraçage lors de la préparation de différents produits: - le matériel, - les ingrédients, - les températures à cœur.	- L'élève a correctement constitué la documentation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier (KALKU3)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le schéma servant aux calculs de poids et de prix.**	- L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des poids. - L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des prix.	- Les niveaux du calcul de poids étaient corrects. - Les niveaux du calcul de prix étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les modifications de poids de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix simple de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier (TEPRO1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TEPRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable distinguer les différentes espèces d'animaux d'abattage ainsi que les races, les volailles et le gibier.**	- L'élève décrit les différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève distingue les différentes races d'animaux d'abattage.	- Les descriptions des différentes espèces d'animaux d'abattage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes races étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents critères ainsi que leur impact sur la qualité de la viande des carcasses.**	- L'élève explique l'impact de la race, du sexe et du degré de maturité des animaux d'abattage sur la qualité de la viande.	- Les explications concernant l'impact de la race, du degré de maturité et du sexe sur la qualité de la viande étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les pièces des carcasses et d'expliquer leur affectation.**	- L'élève décrit les catégories commerciales des différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève désigne les différentes pièces ainsi que leurs affectations possibles.	- Les indications concernant les différentes catégories commerciales étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué les pièces ainsi que leur affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composants ainsi que la composition d'aliments dans le cadre de la diététique.**	- L'élève énumère les différents nutriments de la viande et des produits de viande. - L'élève explique le rôle des différents nutriments dans l'alimentation.	- Les indications concernant les différents composants/nutriments d'aliments étaient correctes. - Les explications concernant le rôle des différents nutriments dans l'alimentation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner (FORBC1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os d'une cuisse de bœuf sous guidance et de la découper.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de demi-porcs et de les découper de manière compétente pour obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de désosser différentes pièces d'un quartier avant de bovin sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti a évité d'entailler les pièces. - L'apprenti a mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des produits prêts à cuisinier en entier et en portions.**	- L'apprenti assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'apprenti lie des rôtis roulés. - L'apprenti prépare différents produits prêts à cuisiner.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Préparations de produits simples de boucherie charcuterie (FORBC2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Préparations de produits simples de boucherie charcuterie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lie les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production (KALKU4)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de poids de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en kilogrammes par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en kilogrammes. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation de prix simple de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différents prix en euros par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes variations de prix en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les prix en euros. - L'élève a correctement déterminé les variations de prix en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel pour la fabrication de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la fabrication d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau à ajouter à une saumure existante. - L'élève détermine la teneur en sel d'un produit pour une densité de saumure et une quantité à injecter indiquées.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Instructions et utilisation de sciences approfondies (TEPRO2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Instructions et utilisation de sciences approfondies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes méthodes de la conservation de viande et de produits de viande.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par le froid et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par fumage et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par la chaleur et il les applique.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par le froid étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par fumage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par la chaleur étaient correctes. - L'élève a appliqué les différentes méthodes d'une manière aussi correcte que possible dans le cadre d'unités d'enseignement pratique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de cuisson d'aliments.**	- L'élève explique les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue les pièces les mieux adaptées aux différentes méthodes de cuisson.	- Les explications concernant les différentes méthodes de cuisson étaient correctes. - L'élève a correctement attribué les pièces aux différentes méthodes de cuisson.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des modifications post mortem de carcasses ainsi que leur impact sur la transformation.**	- L'élève décrit les modifications de la viande après l'abattage ainsi que les conséquences pour son affectation. - L'élève décrit des modifications anormales par rapport aux processus post mortem habituels (PSE, DFD, etc.).	- La description des modifications post mortem dans la viande après l'abattage étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les causes ainsi que les conséquences des processus post mortem anormaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents additifs et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève décrit les additifs les plus importants. - L'élève explique les propriétés ainsi que les actions des additifs. - L'élève décrit l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs.	- La description des additifs les plus importants était correcte. - Les explications concernant les propriétés ainsi que l'action des additifs étaient correctes. - Les indications concernant l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différents boyaux et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève indique les désignations d'enveloppes de saucisses. - L'élève décrit les affectations possibles des différents boyaux. - L'élève décrit le traitement ainsi que la conservation des différentes enveloppes de saucisses. - L'élève détermine les boyaux adaptés (boyaux synthétiques et naturels) aux différentes saucisses.	- Les désignations des enveloppes de saucisses étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les affectations possibles des boyaux. - L'élève a correctement décrit le traitement ainsi que la conservation des enveloppes de saucisses. - L'élève a déterminé les différentes enveloppes de saucisses (boyaux synthétiques et naturels) en fonction des produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux (FORBC3)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs de les découper grossièrement.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du déhanché de bœuf sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de pièces d'ovins et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de porcelets et de pièces de porcelets et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite (FORBC4)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - Les machines ainsi que les installations sont propres et dégagées d'objets étrangers.	- Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure/le mélange de sel. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lié les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire.	- L'apprenti a présenté les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a soigné le carnet de recettes et de méthodes et il l'a maintenu dans un état propre. - Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Approfondissement du savoir professionnel (APPSA1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Approfondissement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**APPSA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel servant à la fabrication, à la dilution et à la densification de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la préparation d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau ajoutées à partir d'une saumure préparée. - L'élève soumet la saumure à un contrôle et il évalue la densité de la saumure en se servant d'une tige.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses cuites.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses cuites et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses échaudées.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses échaudées et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses échaudées.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses échaudées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine (PROFI1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses échaudées et crues de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes sous guidance: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare l´adjonction de la glace pilée, o il prépare les boyaux requis, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il prépare obligatoirement ¿ des viennoises, ¿ de la lyoner, ¿ des Lëtzebuerger Grillwurscht, ¿ de la saucisse au jambon, ¿ de la Mettwurscht, ¿ du salami. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement préparé l'adjonction de la glace pilée. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses cuites de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare les boyaux requis, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il prépare obligatoirement ¿ du pâté grossier, ¿ de la saucisse de foie. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié et rangé les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Désossage et découpe de veaux et de petit bétail (FORBC5)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Désossage et découpe de veaux et de petit bétail**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBC5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs et de découper finement les cuisses sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du "roastbeef de bœuf" en pièces ou en entier, de manière autonome, sous surveillance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de quartiers arrières de veaux sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine (FORBC6)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses à cuire sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ pâté grossier, ¿ saucisson de foie simple "groen Drot".	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses échaudées de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare l´adjonction de glace. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: o saucisses viennoises o "Lyoner“ o "Lëtzebuerger Grillwurscht“ o "Schinkenwurst“	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé l´adjonction de glace requise. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses crues de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ mettwurscht ¿ saucisse de Westphalie ¿ salami.	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la préparation des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Perfectionnement du savoir professionnel (PECSA1)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Perfectionnement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PECSA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des poids ainsi que des prix en fonction de recettes.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- L'élève a correctement déterminé les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève a correctement déterminé les différents prix par ordres croissant et décroissant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de fabrication intégrale de produits de salaison cuits et crus.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les différents boyaux et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - Le cas échéant, l'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes salaisons cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de salaisons cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les sections des différentes carcasses.**	- L'élève désigne les différentes sections après un découpage grossier. - L'élève désigne les sections après le découpage fin. - L'élève désigne obligatoirement les sections de carcasses des espèces de bétail suivantes: o bœuf, o veau, o porc, o agneau.	- L'élève a correctement désigné les sections des différentes espèces de bétail après les découpages grossier et fin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines (PROFI2)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève applique les différentes méthodes servant à la confection de plats préparés.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - L'élève prépare différents plats simples.	- L'élève a correctement décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève a attribué des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - Les plats préparés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer différentes spécialités de manière autonome.**	- L'élève prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'élève prépare différentes spécialités avec et sans pâte. - L'élève prépare obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'élève prépare éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'élève a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'élève a préparé précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'élève a préparé les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction (FORBC7)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os en pièces ou en entier du "roastbeef de bœuf" de manière autonome, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de lapins et de volailles sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des produits prêts à cuisiner à partir de viande de veau et/ou de viande d'agneau.**	- L'apprenti assemble les différents produits en portions indiquées. - L'apprenti lie des rôtis. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner. - L'apprenti confectionne obligatoirement o des cordons-bleus de veau, o de la poitrine farcie, o des roulades.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les rôtis et les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson (FORBC8)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC8**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes salades sous guidance.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients/produits semi-finis. - L'apprenti confectionne les différentes salades en suivant les indications/les recettes. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o de la salade de viande bœuf, o de la salade de pommes de terre, o des salades de crudités.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis. - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes spécialités de manière autonome.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'apprenti confectionne différentes spécialités avec ou sans pâte. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'apprenti confectionne éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène au cours de la confection des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation de machines et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève planifie les travaux à effectuer à l'avance et il opte pour une méthode.**	- L'élève planifie la suite des travaux à effectuer. - L'élève opte pour les machines et pour les matériaux requis pour l'exécution des travaux. - L'élève répond par écrit à des questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.	- L'élève a correctement subdivisé la suite des travaux. - L'élève a correctement et intégralement indiqué les machines ainsi que les matériaux. - L'élève a correctement répondu aux questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.
30 % (18 P)	**L'élève détache les os de différentes parties de carcasses et il les découpe pour obtenir les pièces respectives.**	- L'élève évite d'entailler les pièces de viande à vendre. - L'élève trie les pièces utilisables et inutilisables. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de désossage. - L'élève effectue l'étiquetage des différentes pièces et il les entrepose de manière compétente. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a correctement trié les pièces et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande destinée à la fabrication. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - Les désignations ainsi que les indications concernant l'entreposage des pièces étaient correctes. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève confectionne des produits à partir des différents groupes de produits.**	- L'élève prépare le matériel requis en suivant les indications des recettes établies à l'avance. - L'élève accomplit la procédure de fabrication pour les différents produits. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de production. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'élève a accompli les procédures de la fabrication des différents produits d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - Les produits confectionnés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des calculs professionnels concernant des recettes ainsi que des valeurs estimées.**	- L'élève détermine la quantité de matériel requise en fonction de la recette indiquée. - L'élève note les données requises pour déterminer les valeurs estimées requises. - L'élève détermine les valeurs estimées.	- L'élève a déterminé des recettes correctement applicables sur le plan professionnel. - L'élève a noté des valeurs qui permettaient des calculs corrects. - L'élève a correctement déterminé les valeurs estimées.
10 % (6 P)	**L'élève évalue sa méthode et il démontre ses compétences professionnelles.**	- L'élève reproduit la méthode appliquée pour l'accomplissement de sa mission. - L'élève explique des écarts éventuels entre la réalisation et la planification. - L'élève réagit aux remarques des examinateurs concernant le projet ainsi que le carnet d'apprentissage au cours d'un entretien professionnel.	- Les indications de l'élève reproduisaient la méthode appliquée pour l'accomplissement de la mission. - L'élève a expliqué des écarts éventuels entre la réalisation et la planification en avançant des arguments pertinents. - L'élève a convenablement réagi aux remarques des examinateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit (MOFA1-F)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création et entretien d'un carnet d'apprentissage manuscrit**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève alimente un carnet d'apprentissage soigné et cohérent.**	- L'élève maintient le carnet d'apprentissage dans un état propre et soigné. - L'élève est en mesure de présenter le carnet d'apprentissage à tout moment, en cas de besoin. - L'élève établit le carnet d'apprentissage en appliquant une structure claire. - L'élève classe les différentes feuilles dans des enveloppes de protection transparentes. - L'élève attache de l'importance à l'écriture manuscrite. - L'élève trace des lignes en se servant d'une règle.	- L'élève a présenté le carnet d'apprentissage à chaque fois que c'était nécessaire. - L'élève a indiqué les données personnelles. - La table des matières indiquait le véritable contenu. - L'élève a établi les différents rapports sous une forme cohérente et structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer les matériaux, les ingrédients (épices, additifs, etc.), les machines ainsi que les ustensiles utilisés.**	- L'élève désigne les matériaux ainsi que les ingrédients utilisés. - L'élève indique les quantités des matériaux.	- L'élève a employé des expressions ainsi que des désignations de produits correctes. - L'élève a indiqué des quantités correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter les travaux observés au sein de l'entreprise de formation de manière autonome.**	- L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie les points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève identifie les points dangereux sous l'aspect des accidents au travail. - L'élève respecte la suite correcte des étapes de travail.	- L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié les points de contrôle critiques. - L'élève a identifié les points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire les étapes de travail observées au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève reproduit les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève désigne les points de contrôle critiques sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève désigne les points dangereux sous l'aspect des accidents au travail. - L'élève reproduit la suite correcte des étapes de travail.	- L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné les points de contrôle critiques. - L'élève a désigné les points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD (MOFA2-F)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création d'un carnet d'apprentissage en format WORD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un document au format Word.**	- L'élève se sert du matériel informatique. - L'élève établit des documents en se servant du logiciel de traitement de texte. - L'élève constitue des dossiers servant à la sauvegarde et à la gestion des documents.	- L'élève a correctement manipulé le matériel informatique. - L'élève s'est correctement servi des différentes applications du logiciel de traitement de texte. - Les différents fichiers étaient facilement récupérables dans les différents dossiers.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des suites d'étapes de travail/des recettes sous forme de tableaux sous guidance.**	- L'élève établit des tableaux cohérents en se servant de l'outil de composition de tableaux.	- L'élève a imprimé des recettes. - Les recettes imprimées étaient cohérentes et faciles à comprendre. - L'élève s'est correctement servi de l'outil de composition de tableaux. - Les tableaux étaient cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève établit des fiches de recettes en se référant à des produits préparés au sein de l'entreprise.**	- L'élève note les quantités utilisées. - L'élève note les étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a noté des quantités correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a identifié et indiqué les points dangereux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire oralement la préparation de différents produits.**	- L'élève indique la composition du matériel ainsi que les épices, les ingrédients et les additifs utilisés. - L'élève indique des étapes de travail en fonction d'un ordre chronologique correct.	- L'élève a indiqué des quantités correctes. - L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné les points de contrôle critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Création de tableaux simples en Excel (MOFA3-F)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création de tableaux simples en Excel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formater des tableaux au format Excel.**	- L'élève formate des tableaux cohérents. - L'élève indique des formules servant à effectuer des calculs avec les quatre opérations arithmétiques de base dans le tableau. - L'élève transfère des tableaux formatés vers différentes feuilles de calcul.	- Les tableaux formatés étaient cohérents et structurés. - Les tableaux étaient conformes aux indications. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - L'élève a sauvegardé les tableaux copiés d'une manière correcte et fonctionnelle.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de poids simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des poids dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des modifications de poids.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs de prix simples en se servant d'un tableau au format Excel.**	- L'élève transfère un schéma de calcul servant à calculer des prix dans le tableau au format Excel. - L'élève applique les formules respectives servant à déterminer des prix.	- Le schéma de calcul était correct. - Les formules appliquées étaient fonctionnelles. - Les résultats obtenus étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les fichiers constitués.**	- L'élève sauvegarde les fichiers ainsi que les dossiers constitués à différents emplacements de sauvegarde: - le disque dur, - Intranet, - des mémoires externes (par exemples des sticks).	- L'élève a établi et sauvegardé les dossiers de manière cohérente. - Les fichiers étaient facilement récupérables aux différents emplacements de sauvegarde. - Les fichiers étaient synchronisés aux différents emplacements de sauvegarde.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Création de recettes en format Excel (MOFA4-F)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Création de recettes en format Excel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une recette au format Excel sous guidance.**	- L'élève établit des recettes dans des tableaux au format Excel. - L'élève applique les formules requises pour calculer les recettes. - L'élève travaille dans différents documents répartis sur plusieurs feuilles de travail.	- Les recettes établies étaient correctes. - Les formules appliquées pour calculer les recettes fonctionnaient. - Les recettes calculées étaient correctes. - L'élève a appliqué les fonctions sur plusieurs feuilles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les documents établis dans différents dossiers.**	- L'élève constitue des dossiers servant à sauvegarder les documents en fonction de différents groupes de produits.	- L'élève a établi et sauvegardé les dossiers de manière cohérente. - Les fichiers étaient facilement récupérables aux différents emplacements de sauvegarde. - Les fichiers étaient synchronisés aux différents emplacements de sauvegarde.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire oralement la préparation de différents produits.**	- L'élève indique la composition du matériel ainsi que les épices, les ingrédients et les additifs utilisés oralement et par écrit. - L'élève indique les étapes de travail oralement et par écrit en fonction d'un ordre chronologique correct. - L'élève identifie des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points servant à éviter les accidents de travail.	- L'élève a indiqué des quantités correctes. - L'élève a correctement reproduit la suite des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des formulations courtes, précises et structurées. - L'élève a désigné des points de contrôle critiques. - L'élève a identifié et désigné des points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Organisation de la production 1 (MOFA5-F)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Organisation de la production 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail faciles.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Organisation de la production 2 (MOFA6-F)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Organisation de la production 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un plan d'organisation servant à l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève planifie l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève considère les travaux de préparation servant à l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève vérifie la disponibilité des machines et des installations requises.	- La planification servant à la préparation des produits était correcte. - L'élève a tenu compte de la fabrication éventuelle de produits préliminaires et/ou du prétraitement du matériel. - L'élève a tenu compte de la disponibilité des machines et des installations en fonction des horaires et/ou de la production.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'accomplissement de missions de travail complexes.**	- L'élève compare la planification et la méthode appliquée. - L'élève évalue la méthode en fonction o de l'organisation, o de l'exécution, o du temps requis, o des travaux ultérieurs (rangement, plonge). - L'élève évalue le produit préparé en fonction d'aspects sensoriels.	- L'élève a comparé la planification et la méthode appliquée. - L'élève a évalué la méthode de manière objective. - L'élève a proposé des améliorations en cas d'évaluation négative de la méthode. - L'élève a évalué le produit de manière objective. - L'élève a constaté des produits défaillants ainsi que des sources d'erreurs éventuelles.
30 % (18 P)	**L'élève documente les travaux effectués pour la préparation de différents produits dans le carnet d'apprentissage et de production.**	- L'élève note les indications utilisées concernant les quantités. - L'élève note correctement les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents. - L'élève constate des points dangereux sous l'aspect de l'hygiène alimentaire ainsi que des points à observer pour éviter des accidents du travail.	- Les quantités notées étaient correctes. - L'élève a respecté la suite correcte des étapes de travail. - L'élève a reproduit les étapes de travail en employant des phrases courtes, précises et structurées. - L'élève a constaté des points dangereux et il les a indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un carnet de travail propre.**	- L'élève prend soin de son carnet de travail et il le maintient dans un état propre. - L'élève est capable de présenter le carnet de travail ainsi que le matériel requis pour des inscriptions propres dans la mesure des besoins. - L'élève établit des documents qui reproduisent la planification ainsi que l'évaluation des missions de travail. - L'élève attache de l'importance à l'intégralité du carnet de travail.	- Le carnet de travail était dans un état propre. - L'élève a établi les documents de manière cohérente et il les a structurés par ordre chronologique. - Une documentation était disponible pour chaque mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Base du calcul dans le métier du boucher charcutier (KALBC1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Base du calcul dans le métier du boucher charcutier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KALBC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul avec des fractions et il est capable de l'appliquer dans un contexte professionnel.**	- L'élève calcule des fractions, des nombres entiers, des numérateurs ainsi que des dénominateurs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève effectue des additions et des soustractions de fractions dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine des recettes ainsi que des quantités de charges.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise le calcul de surfaces et de volumes.**	- L'élève détermine correctement des surfaces ainsi que des volumes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève convertit les différentes unités de mesure.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise la règle de trois.**	- L'élève applique la règle de trois avec des rapports pairs et impairs dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les calculs de pourcentages.**	- L'élève applique les calculs de pourcentages dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable d'appliquer des règles de trois dans des recettes et dans des préparations. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids en effectuant des calculs de pourcentages. - L'élève est capable de déterminer des rapports de poids de carcasses et de recettes en effectuant des calculs de pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un cahier propre.**	- L'élève soigne son cahier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du carnet d'apprentissage.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Insertion dans le métier du boucher charcutier (INSBC1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Insertion dans le métier du boucher charcutier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INSBC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucher
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d´enseignement technique boucher-charcutier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents risques alimentaires pour la santé des consommateurs.**	- L'élève est capable de distinguer les différents risques. - L'élève explique l'importance du respect de l'hygiène par le personnel. - L'élève explique la différence entre des locaux techniques propres et souillés dans le contexte du respect des consignes en matière d'hygiène.	- L'élève a distingué des risques chimiques, physiques et microbiologiques habituels. - L'élève a identifié des circonstances ainsi que des attitudes dangereuses typiques pour les aliments. - L'élève a désigné des exemples de manières d'éviter une contamination. - L'élève a identifié des secteurs propres et souillés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents microorganismes.**	- L'élève est capable de distinguer les groupes les plus importants en les désignant par leurs noms. - L'élève explique la différence entre les microorganismes utiles et nuisibles. - L'élève décrit les endroits où il existe des microorganismes ainsi que les conditions requises pour que les microorganismes puissent proliférer et se reproduire.	- L'élève a désigné des microorganismes importants dans le contexte de l'hygiène alimentaire. - L'élève a approximativement décrit les actions des microorganismes pathogènes et utiles. - L'élève a désigné les effets de la température, de l'humidité, du taux de pH, de la teneur en oxygène et des nutriments sur les microorganismes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer la désignation, l'utilisation, l'entretien ainsi que les points dangereux des différents outils de travail.**	- L'élève est capable de désigner les ustensiles les plus habituels. - L'élève explique les méthodes du nettoyage et de l'entretien des ustensiles. - L'élève explique les aspects à observer lors de la manipulation des ustensiles pour éviter les accidents.	- L'élève a identifié des machines ainsi que des outils et il les a correctement désignés. - L'élève a désigné des indications de nettoyage et d'entretien. - L'élève a désigné les risques d'accidents les plus fréquents et il a décrit des mesures de prévention.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents additifs d'une manière générale.**	- L'élève désigne les différents additifs d'une manière générale.	- Les indications concernant les différents additifs ainsi que leur utilisation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Les principes de base de la production de différents produits simples (FOBCA2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Les principes de base de la production de différents produits simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBCA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines requises pour la production sous guidance.**	- Au moment de l'assemblage, l'apprenti veille à ce que les machines soient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - L'apprenti opte pour les composants de machines corrects. - L'apprenti assemble correctement les machines. - Après usage, l'apprenti démonte les machines pour le nettoyage.	- Les machines préparées étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - Le fonctionnement des différentes machines était assuré. - L'apprenti a évité d'endommager les machines ainsi que leurs composants. - L'apprenti a correctement démonté les machines.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer différentes étapes de travail servant à la préparation de différents produits sous guidance.**	- L'apprenti suit les indications concernant la manipulation des différentes machines. - L'apprenti veille à ce que la granulométrie soit correcte lors de l'utilisation du hachoir. - L'apprenti veille à transformer le matériel rapidement.	- L'apprenti a compris les indications et il les a suivies. - L'apprenti a opté pour la granulométrie correcte en fonction des variétés de saucisses. - L'apprenti a rapidement transformé le matériel afin d'éviter les inconvénients résultant de la formation de chaleur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des saucisses sous guidance.**	- L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir. - L'apprenti veille à ce que les intervalles entre les saucisses ne soient pas trop importants au moment de la découpe.	- L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Les bâtons de fumage étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène (sans résine de fumage, ni résidus de saucisses). - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de préparation servant au nettoyage de l'environnement de travail sous guidance.**	- L'apprenti enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'apprenti effectue le nettoyage préalable des machines et des installations utilisées. - L'apprenti fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'apprenti a enlevé les souillures grossières. - L'apprenti a correctement effectué le nettoyage préalable des machines et des installations, de manière à faciliter le nettoyage principal. - L'apprenti a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer des produits finis en fonction des spécificités des marchandises.**	- L'apprenti place, accroche ou pose les produits en appliquant des intervalles suffisants afin d'assurer un entreposage correct. - L'apprenti respecte le principe du FIFO (First In First Out) lors du stockage. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène lors du stockage des aliments.	- L'apprenti n'a pas accroché les produits trop près les uns des autres, respectivement il ne les a pas empilés trop haut les uns sur les autres. - L'apprenti a rangé les marchandises qui venaient d'être livrées derrière les marchandises déjà stockées. - L'apprenti a entreposé les aliments dans des récipients propres dans des pièces propres.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production (FOBCA1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Désossage et découpe de différentes sortes de viandes de production**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBCA1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les pièces produites ainsi que leurs sections en fonction de leur constitution.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti trie les pièces utilisables. - L'apprenti désigne les différentes sections en fonction de leur constitution.	- Les outils de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a correctement trié les sections. - L'apprenti a correctement désigné les différentes catégories en fonction de leur constitution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer différents produits de viande prêts à cuisiner sous guidance.**	- L'apprenti subdivise la viande hachée en portions conformes aux indications. - L'apprenti prépare différents matériaux requis. - L'apprenti prépare différents produits du programme de formation.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a correctement préparé les matériaux. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous l'aspect optique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer sous vide et d'entreposer les différentes pièces de même que la viande de fabrication sous guidance.**	- L'apprenti utilise les emballages sous vide indiqués. - L'apprenti met les emballages sous vide. - L'apprenti effectue l'étiquetage des emballages sous vide avec les étiquettes indiquées. - L'apprenti range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation en suivant les indications.	- L'apprenti a respecté les règles d'hygiène au cours de l'emballage sous vide. - Les emballages sous vide correspondaient aux indications sous les aspects des dimensions et de la constitution. - L'apprenti a correctement effectué la mise sous vide (plis, aspiration d'air, programmes). - L'apprenti a effectué l'étiquetage. - L'apprenti a rangé les produits emballés en suivant les indications.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection correct, composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calculs généraux dans le métier du boucher charcutier (KALBC2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Calculs généraux dans le métier du boucher charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALBC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rabais et d'escompte.**	- L'élève détermine le rabais et l'escompte dans le contexte de différents énoncés concrets.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes de saucisses ainsi que des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients.**	- L'élève détermine correctement des quantités de glace pilée, de matériel, d'épices, d'additifs et d'ingrédients de recettes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève effectue des conversions en suivant les indications pour des recettes et des quantités de charges.	- Les calculs effectués étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise le calcul des différentes modifications de poids.**	- L'élève détermine correctement différentes modifications de poids dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de déterminer des pertes ainsi que des augmentations de poids dans des préparations en appliquant des pourcentages.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de moyennes et de parts.**	- L'élève calcule correctement des moyennes dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève détermine correctement des parts. dans le contexte d'énoncés concrets. - L'élève est capable de convertir des parts. en pourcentages et inversement pour des recettes et des préparations. - L'élève est capable de déterminer des parts dans des recettes et dans des préparations.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du carnet d'apprentissage. - L'élève note les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur.	- L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Les principes de la technologie de fabrication (INSBC2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Les principes de la technologie de fabrication**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**INSBC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes générales de conservation.**	- L'élève décrit les différentes options générales pour la conservation d'aliments.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents boyaux en général.**	- L'élève désigne l'utilisation générale des différents boyaux. - L'élève indique les manières de manipuler et d'entreposer les différents boyaux.	- Les indications concernant l'utilisation et le traitement des boyaux étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base du concept HACCP et du programme des conditions fondamentales (guide de bonne pratique d'hygiène).**	- L'élève désigne les règles de base du guide de bonne pratique. - L'élève indique la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.	- Les indications concernant les règles de base du guide de bonne pratique étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué la manière dont le concept HACCP est appliqué sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes épices.**	- L'élève identifie et désigne les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses. - L'élève décrit les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices. - L'élève indique la méthode d'entreposage des épices.	- L'élève a identifié les épices les plus importantes pour la viande et les saucisses et il les a correctement désignées. - Les indications concernant les propriétés, l'action ainsi que l'utilisation des épices les plus importantes étaient correctes. - Les indications concernant l'entreposage et l'utilisation des différentes épices étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente (FOBCA3)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Désossage et découpe de la viande de fabrication et de la viande pour la vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBCA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti désigne correctement les pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'élève a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de découper un demi-porc sous guidance pour obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement découpé les pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti prépare différents produits prêts à cuisiner sous guidance.**	- L'apprenti subdivise la viande hachée en portions conformes aux indications. - L'apprenti prépare différents matériaux requis. - L'apprenti prépare différents produits du programme de formation.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a correctement préparé les matériaux. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous l'aspect optique.
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise l'emballage sous vide.**	- L'apprenti utilise des emballages sous vide adaptés. - L'apprenti met les emballages sous vide. - L'apprenti effectue l'étiquetage des emballages sous vide. - L'apprenti range les emballages sous vide étiquetés dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène lors de l'emballage sous vide. - Les emballages sous vide correspondent aux indications sous les aspects des dimensions et de la constitution.	- L'apprenti a correctement effectué la mise sous vide (plis, aspiration d'air, programmes). - L'apprenti a effectué l'étiquetage. - L'apprenti a rangé les produits emballés en appliquant le système du FIFO (First In First Out).

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Production de différents produits simples I de boucherie charcuterie (FOBCA4)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologies du métier du boucher-charcutier**

Titre du module:	**Production de différents produits simples I de boucherie charcuterie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOBCA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail de la production d'une simple chair cuttérée, d'une variété de viande hachée et d'un pâté de foie sous guidance.**	- L'apprenti installe les machines requises. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les épices ainsi que les ingrédients requis. - L'apprenti applique la recette/suit les indications au cours de la fabrication.	- L'apprenti a correctement installé les machines requises. - L'apprenti a préparé et pesé le matériel en suivant les indications. - L'apprenti a préparé et pesé les épices ainsi que les ingrédients en suivant les indications. - L'apprenti a respecté la suite chronologique des différentes étapes de travail, par exemple la méthode du cuttérage. - L'apprenti a soumis la température à un contrôle lors de traitements thermiques. - L'apprenti a correctement entreposé le produit fini.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes formes de boyaux sous guidance.**	- L'apprenti prépare les boyaux. - L'apprenti remplit les boyaux avec la chair à saucisses.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux. - L'apprenti a rempli les boyaux en appliquant une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des unités sous guidance.**	- L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir. - L'apprenti veille à ce que les intervalles entre les saucisses ne soient pas trop importants.	- L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des épices ainsi que des additifs pour la préparation de salaisons et de les appliquer au matériel à saumurer sous guidance.**	- L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti confectionne la saumure ou le mélange de sel requis. - L'apprenti badigeonne la viande avec le mélange de sel pour le saumurage à sec. - L'apprenti injecte la saumure dans la masse musculaire pour le saumurage par injection en se servant d'une seringue à saumure. - L'apprenti dépose la viande dans la saumure pour le saumurage humide. - L'apprenti tient compte des durées de saumurage des différents produits.	- L'apprenti a correctement préparé le matériel. - L'apprenti a correctement confectionné la saumure ou le mélange de sel. - L'apprenti a badigeonné la viande de manière régulière avec le mélange de sel. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure dans le produit. - L'apprenti a soumis la densité de la saumure à un contrôle en se servant d'un pèse-saumure. - L'apprenti a obtenu une répartition équitable de la saumure après le saumurage par injection. - L'apprenti a obtenu une répartition équitable du mélange de sel après le saumurage à sec.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures servant au nettoyage de l'environnement de travail.**	- L'apprenti enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'apprenti nettoie les machines ainsi que les installations utilisées. - L'apprenti sèche les machines ainsi que les installations en suivant les indications. - L'apprenti fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'apprenti a enlevé les souillures grossières. - L'apprenti a correctement nettoyé et séché les machines ainsi que les installations. - L'apprenti a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la préparation des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier (KALKU3)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et utiliser des calculs complexes dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le schéma servant aux calculs de poids et de prix.**	- L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des poids. - L'élève note les différents niveaux du schéma servant à calculer des prix.	- Les niveaux du calcul de poids étaient corrects. - Les niveaux du calcul de prix étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les modifications de poids de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix simple de carcasses et de pièces.**	- L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier (TEPRO1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Apprendre et faire usage de la technologie dans le métier du boucher-charcutier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TEPRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable distinguer les différentes espèces d'animaux d'abattage ainsi que les races, les volailles et le gibier.**	- L'élève décrit les différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève distingue les différentes races d'animaux d'abattage.	- Les descriptions des différentes espèces d'animaux d'abattage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes races étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents critères ainsi que leur impact sur la qualité de la viande des carcasses.**	- L'élève explique l'impact de la race, du sexe et du degré de maturité des animaux d'abattage sur la qualité de la viande.	- Les explications concernant l'impact de la race, du degré de maturité et du sexe sur la qualité de la viande étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les pièces des carcasses et d'expliquer leur affectation.**	- L'élève décrit les catégories commerciales des différentes espèces d'animaux d'abattage. - L'élève désigne les différentes pièces ainsi que leurs affectations possibles.	- Les indications concernant les différentes catégories commerciales étaient correctes. - L'élève a correctement indiqué les pièces ainsi que leur affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composants ainsi que la composition d'aliments dans le cadre de la diététique.**	- L'élève énumère les différents nutriments de la viande et des produits de viande. - L'élève explique le rôle des différents nutriments dans l'alimentation.	- Les indications concernant les différents composants/nutriments d'aliments étaient correctes. - Les explications concernant le rôle des différents nutriments dans l'alimentation étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner (FORBC1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Désossage et découpe des quartiers arrières bovins et production de produits prêt à cuisiner**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os d'une cuisse de bœuf sous guidance et de la découper.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de demi-porcs et de les découper de manière compétente pour obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de désosser différentes pièces d'un quartier avant de bovin sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti a évité d'entailler les pièces. - L'apprenti a mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des produits prêts à cuisinier en entier et en portions.**	- L'apprenti assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'apprenti lie des rôtis roulés. - L'apprenti prépare différents produits prêts à cuisiner.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Préparations de produits simples de boucherie charcuterie (FORBC2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières**

Titre du module:	**Préparations de produits simples de boucherie charcuterie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagés d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lie les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production (KALKU4)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Calcul de carcasses et des différentes pièces, calcul des changements de poids pendant la production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KALKU4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de poids de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en kilogrammes par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes pertes de poids en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en kilogrammes. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation de prix simple de préparations.**	- L'élève note le schéma servant au calcul du poids. - L'élève détermine les différents prix en euros par ordres décroissant et croissant. - L'élève détermine les différentes variations de prix en pourcentages par ordres décroissant et croissant.	- L'élève a correctement noté le schéma de calcul. - L'élève a correctement déterminé les prix en euros. - L'élève a correctement déterminé les variations de prix en pourcentages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel pour la fabrication de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la fabrication d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau à ajouter à une saumure existante. - L'élève détermine la teneur en sel d'un produit pour une densité de saumure et une quantité à injecter indiquées.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève alimente un dossier propre.**	- L'élève soigne son dossier, il le maintient dans un état propre et il le tient constamment à sa disposition. - L'élève dispose constamment du matériel requis pour l'alimentation propre du dossier.	- L'élève a noté les chiffres proprement et avec précision les uns en dessous des autres afin de permettre un meilleur aperçu et de faciliter des calculs écrits sans erreur. - L'élève a respecté le placement des virgules. - L'élève a noté les différentes unités (kg, etc.) derrière les nombres. - L'élève a conclu la solution d'un problème par une phrase finale répondant à la question posée/aux questions posées dans l'énoncé. - L'élève a tracé des lignes en se servant d'une règle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Instructions et utilisation de sciences approfondies (TEPRO2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Instructions et utilisation de sciences approfondies**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TEPRO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes méthodes de la conservation de viande et de produits de viande.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par le froid et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par fumage et il les applique. - L'élève décrit les différentes méthodes de conservation par la chaleur et il les applique.	- Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par le froid étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par emballage sous vide étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par fumage étaient correctes. - Les indications concernant les différentes méthodes de conservation par la chaleur étaient correctes. - L'élève a appliqué les différentes méthodes d'une manière aussi correcte que possible dans le cadre d'unités d'enseignement pratique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de cuisson d'aliments.**	- L'élève explique les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue les pièces les mieux adaptées aux différentes méthodes de cuisson.	- Les explications concernant les différentes méthodes de cuisson étaient correctes. - L'élève a correctement attribué les pièces aux différentes méthodes de cuisson.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des modifications post mortem de carcasses ainsi que leur impact sur la transformation.**	- L'élève décrit les modifications de la viande après l'abattage ainsi que les conséquences pour son affectation. - L'élève décrit des modifications anormales par rapport aux processus post mortem habituels (PSE, DFD, etc.).	- La description des modifications post mortem dans la viande après l'abattage étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les causes ainsi que les conséquences des processus post mortem anormaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents additifs et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève décrit les additifs les plus importants. - L'élève explique les propriétés ainsi que les actions des additifs. - L'élève décrit l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs.	- La description des additifs les plus importants était correcte. - Les explications concernant les propriétés ainsi que l'action des additifs étaient correctes. - Les indications concernant l'utilisation ainsi que l'entreposage d'additifs étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différents boyaux et d'indiquer leur affectation.**	- L'élève indique les désignations d'enveloppes de saucisses. - L'élève décrit les affectations possibles des différents boyaux. - L'élève décrit le traitement ainsi que la conservation des différentes enveloppes de saucisses. - L'élève détermine les boyaux adaptés (boyaux synthétiques et naturels) aux différentes saucisses.	- Les désignations des enveloppes de saucisses étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les affectations possibles des boyaux. - L'élève a correctement décrit le traitement ainsi que la conservation des enveloppes de saucisses. - L'élève a déterminé les différentes enveloppes de saucisses (boyaux synthétiques et naturels) en fonction des produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux (FORBC3)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Découpe fine des quartiers arrières bovins et découpe d'agneaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs de les découper grossièrement.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du déhanché de bœuf sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de pièces d'ovins et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de porcelets et de pièces de porcelets et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite (FORBC4)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits simples**

Titre du module:	**Production de charcuteries avec garnitures, des produits de salaison et de charcuterie cuite**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer de la chair à saucisses crues et à saucisses échaudées simple.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - Le cas échéant, l'apprenti prépare la glace pilée. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - Les machines ainsi que les installations sont propres et dégagées d'objets étrangers.	- Le matériel de découpe était dans un état convenable et l'apprenti s'en est convenablement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la glace pilée requise. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure/le mélange de sel. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes variétés de saucisses dans des boyaux.**	- L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti remplit les boyaux avec de la chair à saucisses en appliquant une pression convenable. - L'apprenti découpe les saucisses en couronnes. - L'apprenti lié les différentes saucisses. - L'apprenti accroche les saucisses pour le traitement ultérieur.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement rempli la chair à saucisses. - L'apprenti a découpé les saucisses en couronnes de manière régulière. - L'apprenti a correctement lié les saucisses et les nœuds ne se sont pas défaits. - L'apprenti a correctement accroché les saucisses en fonction de leur traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire.	- L'apprenti a présenté les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a soigné le carnet de recettes et de méthodes et il l'a maintenu dans un état propre. - Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Approfondissement du savoir professionnel (APPSA1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Approfondissement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**APPSA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités d'eau et de sel servant à la fabrication, à la dilution et à la densification de saumures.**	- L'élève détermine le rapport des différents composants servant à la préparation d'une saumure. - L'élève détermine les quantités de sel et/ou d'eau ajoutées à partir d'une saumure préparée. - L'élève soumet la saumure à un contrôle et il évalue la densité de la saumure en se servant d'une tige.	- L'élève a appliqué la formule correcte. - Les calculs effectués étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses cuites.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses cuites et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de fabrication intégrales de saucisses échaudées.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'affectation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les boyaux utilisés et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - L'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses échaudées et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes variétés de saucisses échaudées.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de saucisses échaudées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine (PROFI1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Instruction dans les différentes méthodes de cuisson et production de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses échaudées et crues de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes sous guidance: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare l´adjonction de la glace pilée, o il prépare les boyaux requis, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il prépare obligatoirement ¿ des viennoises, ¿ de la lyoner, ¿ des Lëtzebuerger Grillwurscht, ¿ de la saucisse au jambon, ¿ de la Mettwurscht, ¿ du salami. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement préparé l'adjonction de la glace pilée. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses cuites de manière autonome sous guidance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes: o il soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production, o il prépare le matériel requis, o il prépare les boyaux requis, o il remplit les boyaux ou les moules avec la chair à saucisse, o il respecte la procédure de fabrication selon la recette/selon les indications, o il prépare obligatoirement ¿ du pâté grossier, ¿ de la saucisse de foie. - L'élève documente la procédure de fabrication du produit pour assurer la traçabilité.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel tranchant était en bon état et l'élève s'en est correctement servi. - L'élève a correctement préparé le matériel et, le cas échéant, il l'a prétraité. - L'élève a correctement prétraité les boyaux requis. - L'élève a accompli la procédure de fabrication en suivant les recettes/les indications. - L'élève a correctement ajouté la chair. - La documentation était complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié et rangé les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Désossage et découpe de veaux et de petit bétail (FORBC5)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Désossage et découpe de veaux et de petit bétail**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs et de découper finement les cuisses sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du "roastbeef de bœuf" en pièces ou en entier, de manière autonome, sous surveillance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de quartiers arrières de veaux sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine (FORBC6)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Production de charcuterie cuite et de charcuterie fine**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses à cuire sous guidance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ pâté grossier, ¿ saucisson de foie simple "groen Drot".	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses échaudées de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare l´adjonction de glace. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux ou les formes avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: o saucisses viennoises o "Lyoner“ o "Lëtzebuerger Grillwurscht“ o "Schinkenwurst“	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé l´adjonction de glace requise. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire différentes variétés de saucisses crues de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti embosse les boyaux avec de la chair à saucisses. - L'apprenti confectionne obligatoirement les produits suivants: ¿ mettwurscht ¿ saucisse de Westphalie ¿ salami.	- L'apprenti a accompli la majorité des étapes de travail d'une manière autonome et correcte. - Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - Le matériel de découpe utilisé était dans un état convenable et l'apprenti s'en est correctement servi. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a correctement embossé la chair à saucisses.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons de manière autonome.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle avant le début de la production. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare la saumure requise et/ou le mélange de sel requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti répartit équitablement la saumure ou le mélange de sel dans/sur les produits à saler.	- Les machines ainsi que les installations étaient propres et dégagées d'objets étrangers. - L'apprenti a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure requise/le mélange de sel requis. - L'apprenti a suivi la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la préparation des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Perfectionnement du savoir professionnel (PECSA1)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Perfectionnement du savoir professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PECSA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des poids ainsi que des prix en fonction de recettes.**	- L'élève détermine les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève détermine les différents prix par ordres croissant et décroissant.	- L'élève a correctement déterminé les différentes pertes de poids par ordres croissant et décroissant. - L'élève a correctement déterminé les différents prix par ordres croissant et décroissant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la procédure de fabrication intégrale de produits de salaison cuits et crus.**	- L'élève décrit les conditions auxquelles doit répondre le matériel utilisé. - L'élève désigne le matériel à utiliser avec les dénominations ainsi que les quantités correctes. - L'élève désigne les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés avec les dénominations et les quantités correctes. - L'élève décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève décrit la progression des différentes étapes de la production. - Le cas échéant, l'élève désigne correctement les différents boyaux et il indique le prétraitement éventuel des boyaux. - Le cas échéant, l'élève décrit la procédure du traitement thermique des différentes variétés de saucisses et il indique les températures à cœur à obtenir. - L'élève décrit l'entreposage des différentes salaisons cuites.	- L'élève a correctement décrit les conditions auxquelles devait répondre le matériel ainsi que le prétraitement éventuel. - L'élève a correctement désigné le matériel (catégories standard). - L'élève a correctement désigné les épices, les ingrédients ainsi que les additifs utilisés. - L'élève a correctement décrit l'action ainsi que l'utilisation des additifs. - L'élève a correctement décrit la progression des étapes de la production. - L'élève a correctement désigné les boyaux ainsi que le prétraitement des boyaux. - L'élève a correctement décrit la procédure du traitement thermique et il a correctement indiqué les températures à cœur à obtenir. - L'élève a correctement décrit les conditions d'entreposage des variétés de salaisons cuites.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les sections des différentes carcasses.**	- L'élève désigne les différentes sections après un découpage grossier. - L'élève désigne les sections après le découpage fin. - L'élève désigne obligatoirement les sections de carcasses des espèces de bétail suivantes: o bœuf, o veau, o porc, o agneau.	- L'élève a correctement désigné les sections des différentes espèces de bétail après les découpages grossier et fin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un cahier de recettes et de procédures.**	- L'élève établit des rapports de travail concernant les travaux effectués à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise formatrice. - L'élève note intégralement les recettes. - L'élève note les étapes de travail d'une manière clairement structurée par ordre chronologique. - L'élève prend soin du cahier de recettes et de procédures et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient en partie l'établissement scolaire et en partie l'entreprise formatrice. - Les recettes étaient complètes. - Les étapes de travail étaient correctement et clairement structurées par ordre chronologique. - Le cahier de recettes et de procédures était dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines (PROFI2)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Utilisation des différentes méthodes de cuisson et production de charcuteries fines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève applique les différentes méthodes servant à la confection de plats préparés.**	- L'élève décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève attribue des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - L'élève prépare différents plats simples.	- L'élève a correctement décrit les différentes méthodes de cuisson. - L'élève a attribué des pièces de viande adaptées aux différentes méthodes de cuisson. - Les plats préparés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer différentes spécialités de manière autonome.**	- L'élève prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'élève prépare différentes spécialités avec et sans pâte. - L'élève prépare obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'élève prépare éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'élève a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'élève a préparé précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'élève a préparé les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper des sections de différentes espèces de bétail en pièces.**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met les sections inutilisables au rebut.	- L'élève a utilisé des outils à désosser et à découper convenables. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a trié les pièces et il les a classées en fonction des différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction (FORBC7)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Découpe fine de veaux et d'agneaux sous instruction**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC7**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de cuisses de bœufs, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os en pièces ou en entier du "roastbeef de bœuf" de manière autonome, de les découper finement et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de lapins et de volailles sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - L'apprenti a trié les sections et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande de fabrication.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des produits prêts à cuisiner à partir de viande de veau et/ou de viande d'agneau.**	- L'apprenti assemble les différents produits en portions indiquées. - L'apprenti lie des rôtis. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner. - L'apprenti confectionne obligatoirement o des cordons-bleus de veau, o de la poitrine farcie, o des roulades.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les rôtis et les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson (FORBC8)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication autonome de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBC8**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes salades sous guidance.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients/produits semi-finis. - L'apprenti confectionne les différentes salades en suivant les indications/les recettes. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o de la salade de viande bœuf, o de la salade de pommes de terre, o des salades de crudités.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis. - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes spécialités de manière autonome.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'apprenti confectionne différentes spécialités avec ou sans pâte. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza. - L'apprenti confectionne éventuellement o des amuse-bouche, o des canapés, o etc.	- L'apprenti a accompli la majorité des différentes étapes de travail de manière autonome. - L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes et de méthodes.**	- L'apprenti établit des rapports de travail concernant des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique intégralement les recettes. - L'apprenti indique les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti soigne le carnet de recettes et de méthodes et il le maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a établi quatre rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a indiqué les étapes de travail par ordre chronologique avec une structure claire. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes et de méthodes était dans état propre et soigné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène au cours de la confection des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation de machines et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des bouchers-charcutiers - adulte - francophone - Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève planifie les travaux à effectuer à l'avance et il opte pour une méthode.**	- L'élève planifie la suite des travaux à effectuer. - L'élève opte pour les machines et pour les matériaux requis pour l'exécution des travaux. - L'élève répond par écrit à des questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.	- L'élève a correctement subdivisé la suite des travaux. - L'élève a correctement et intégralement indiqué les machines ainsi que les matériaux. - L'élève a correctement répondu aux questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.
30 % (18 P)	**L'élève détache les os de différentes parties de carcasses et il les découpe pour obtenir les pièces respectives.**	- L'élève évite d'entailler les pièces de viande à vendre. - L'élève trie les pièces utilisables et inutilisables. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de désossage. - L'élève effectue l'étiquetage des différentes pièces et il les entrepose de manière compétente. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a correctement trié les pièces et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande destinée à la fabrication. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - Les désignations ainsi que les indications concernant l'entreposage des pièces étaient correctes. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève confectionne des produits à partir des différents groupes de produits.**	- L'élève prépare le matériel requis en suivant les indications des recettes établies à l'avance. - L'élève accomplit la procédure de fabrication pour les différents produits. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de production. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué au cours de l'exécution du travail.	- L'élève a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'élève a accompli les procédures de la fabrication des différents produits d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - Les produits confectionnés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des calculs professionnels concernant des recettes ainsi que des valeurs estimées.**	- L'élève détermine la quantité de matériel requise en fonction de la recette indiquée. - L'élève note les données requises pour déterminer les valeurs estimées requises. - L'élève détermine les valeurs estimées.	- L'élève a déterminé des recettes correctement applicables sur le plan professionnel. - L'élève a noté des valeurs qui permettaient des calculs corrects. - L'élève a correctement déterminé les valeurs estimées.
10 % (6 P)	**L'élève évalue sa méthode et il démontre ses compétences professionnelles.**	- L'élève reproduit la méthode appliquée pour l'accomplissement de sa mission. - L'élève explique des écarts éventuels entre la réalisation et la planification. - L'élève réagit aux remarques des examinateurs concernant le projet ainsi que le carnet d'apprentissage au cours d'un entretien professionnel.	- Les indications de l'élève reproduisaient la méthode appliquée pour l'accomplissement de la mission. - L'élève a expliqué des écarts éventuels entre la réalisation et la planification en avançant des arguments pertinents. - L'élève a convenablement réagi aux remarques des examinateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures (PRSPF-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRSPF-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe:
Herstellen und dokumentieren unterschiedlicher Backwarensnacks
„Zeit: ca. 2 h (Arbeiten: x Min + Fachgespräch y Min.)“
Abhängig von Art und Menge des Produktes

Exemple d'une épreuve d'évaluation envisageable

- Confectionner et documenter différents snacks à base de produits de pâtisserie
- Durée: environ 2 heures (x minutes de travail et y minutes d'entretien professionnel) en fonction du type et de la quantité du produit

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les matières premières de base pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour les produits spécifiques.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks simples.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa la vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. L'apprenti rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures (PROSP-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROSP-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe:
Herstellen und dokumentieren unterschiedlicher Backwarensnacks
„Zeit: ca. 2 h (Arbeiten: x Min + Fachgespräch y Min.)“
Abhängig von Art und Menge des Produktes

Exemple d'une épreuve d'évaluation envisageable

- Confectionner et documenter différents snacks à base de produits de pâtisserie
- Durée: environ 2 heures (x minutes de travail et y minutes d'entretien professionnel) en fonction du type et de la quantité du produit

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des matières premières particulières pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour la préparation des snacks raffinés.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks raffinés, ainsi que de fourrages et de salades.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la transformation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. Il rédige un rapport propre à côté de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève respecte les étapes de travail du massepain.**	L'élève prépare le matériel nécessaire au travail du massepain. L'ordre usuel des étapes du travail du massepain est respecté.	Les différents travaux préparatifs nécessaires au travail du massepain sont réalisés.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail pour le modelage, la découpe à l'emporte-pièce et la décoration.**	L'élève applique correctement les différentes techniques de modelage. Il utilise correctement les emporte-pièces, les bâtonnets de modelage et d'autres accessoires pour la réalisation des décorations.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des pièces de massepain correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de formes et de couleurs des produits.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif (p. ex. formes géométriques). Le choix des couleurs doit être correct (p. ex. en fonction du fruit).	Une fois terminées, les pièces de massepain doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit ranger convenablement les appareils de travail (emporte-pièces, bâtonnets de modelage et autres accessoires).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes manières de décoration (disques décoratifs, cornets, etc.) et leur utilisation.**	L'élève prépare le matériel nécessaire aux différentes techniques de décoration.	Il est capable de différencier les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail lorsqu'il procède à la décoration à l'aide de cornets, poches pâtissières et/ou à douille.**	Il applique correctement les différentes techniques de travail lors de l'utilisation des cornets et poches pâtissières et/ou à douille.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des décorations correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte minutieusement les consignes en matière de formes, de dimensions et de couleurs des produits et des garnitures.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif. Le choix des couleurs doit être correct.	Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit nettoyer et ranger convenablement les appareils de travail (cornets et poches pâtissières).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (PROPA)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROPA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (PRPAL)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PRPAL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes levées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes pâtes levées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de pâtes levées.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs de recettes.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de recettes.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de masses (PRMAS)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRMAS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes masses.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes masses (masses battues, préparations au beurre, masses desséchées) sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de masses. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de masses. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de masses et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de masses.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en appliquant des règles de trois.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des règles de trois.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (PROFO)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROFO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs. - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits finis à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (PROFL)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action sur les différentes produits finis ainsi que les différentes techniques de préparation et de conditionnement avec des pâtes tourées et avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de conditionnement. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de conditionnement de pâtes tourées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève a expliqué l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes tourées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes tourées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes tourées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes tourées et il les a observés. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés à base de pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs du rendement en pâte.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs du rendement en pâte.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser de produits complexes à base de masses (PROMA)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROMA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente avec les différentes masses et il suit les indications concernant le façonnage, la garniture (fourrage et dressage) ainsi que la décoration des produits.**	- L'élève transforme les différentes masses pour obtenir les produits correspondants et il soumet le produit fini à un contrôle (qualité et dimensions). - L'élève connaît les principes de la décoration et il est capable de les appliquer.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les erreurs de faible envergure sous les aspects de l'apparence et du goût sont acceptables. - La décoration correspondait aux principes conceptuels et esthétiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits finis à base de masses à un contrôle et de les entreposer de manière irréprochable.**	- L'élève explique les propriétés critiques des produits finis. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes.	- L'élève a correctement entreposé les produits et il les a préparés à la vente. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les produits finis de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en effectuant des calculs de pourcentages.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de pourcentages.

10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes techniques de travail lors de la réalisation des différents produits saisonniers.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes (gaspillage/pertes).**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. - Il convertit correctement les poids et les mesures. Il évite la production de déchets inutiles lors du traitement et de la confection de produits.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés. Les matières premières ont été transformés en produit fini sans déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, masses et crèmes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer).**	L'élève transforme les produits (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) de manière homogène et contrôle, sous guidance, la qualité, le traitement et l'entreposage des produits intermédiaires et des produits finis. Il applique les méthodes d'assouplissement correctes et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'élève distingue et explique les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients et connaît leur effet sur les produits (matières premières).**	L'élève est capable d'expliquer l'utilisation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler la qualité des produits, de les entreposer de façon adéquate ou de les mettre à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix des matières premières et les pertes de poids.**	L'élève est capable de déterminer et de calculer les prix des matières premières. Il évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières et est capable de les prendre en compte dans le calcul du prix des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure. Il connaît les méthodes de calcul des pertes survenant lors de la fermentation, de la torréfaction et des différents types de cuisson.	L'élève est capable d'effectuer le calcul du prix des matières premières pour un produit. Il calcule correctement les pertes de poids lors de la réalisation ou du traitement ultérieur des différents produits (exemples extraits de la production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'entreprise. Il s'informe au préalable en consultant des rapports de travail, littérature spécialisés et recettes (pour en savoir plus sur les étapes de travail nécessaires à la réalisation d'un produit fini). Il suit les informations des recettes et les étapes de travail qui y sont indiquées.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini. Il utilise des rapports de travail pour en extraire les informations nécessaires à la réalisation d'un produit prêt à la vente. Il est capable, grâce à ces informations, de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il effectue l'essentiel de son travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production produits fins à base de masses (FORBL1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes et techniques de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie ainsi que les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage (fourrer et dresser) des produits.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation des masses et est capable de les gérer. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). Il travaille les produits de manière homogène et contrôle la qualité et l'entreposage. Il fourre et met en forme les produits selon les consignes de l'établissement.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme. Le produit est commercialisable. Les produits respectent les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les caractéristiques pertinentes et les effets des matières premières sur les masses et décore et entrepose correctement les produits finis.**	L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. Il s'informe sur l'affectation des produits à base de masses. Il est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	Il identifie les éventuelles erreurs dans l'exécution de la recette. Il comprend l'affectation des produits à base de masses. Il applique les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses selon les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durées de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement, assume la responsabilité de son travail et se met d'accord avec son collègue quant aux tâches à effectuer (commande, répartition des tâches, délais).**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes (p. ex. il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de masses, l'entrepose correctement ou le met à disposition pour le traitement ultérieur). Il discute de la commande avec ses collègues et parvient à s'arranger avec eux (répartition des tâches et délais).	Il respecte les consignes de l'établissement et assume la responsabilité de son travail. Il a discuté avec ses collègues et respecte les arrangements trouvés.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier (de son propre chef). Il fait des efforts pour effectuer le travail travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées (FORBL2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de boulangerie.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent correspondre à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail (mélange et pétrissage) pour la préparation de pâtes levées.**	L'apprenti travaille les pâtes (il les pèse, les mélange, les pétrit, les laisse reposer, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer), il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti transforme correctement les pâtes (il les étale, les découpe à l'emporte-pièce, les met en forme, les fourre, etc.) en produits uniformes. Il entrepose correctement les pâtes et les produits à base de pâtes ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.	Le produit est commercialisable. Les produits sont confectionnés conformément aux consignes de l'établissement. Il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de pâtes, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement en ce qui concerne les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durée de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.

10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier de son propre chef. Il fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions si certains points ne sont pas clairs.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti réalise un rapport de travail soigné comprenant la recette. Il se souvient de l'ordre correct des étapes de travail et les documente.	Les rapports de travail et les recettes doivent être soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail (mélange, pétrissage et tourage) pour la réalisation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	Il transforme les pâtes (les pèse, les mélange, les pétrit, les toure, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail pour la réalisation de pâtes sans levure.**	L'apprenti transforme les pâtes (pesée, mélange, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes sans levure sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FORBL3)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les différentes étapes de travail prévues pour la préparation de tartes et de tartelettes.**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour la confection de tartes, de tartelettes, de leurs fourrages et crèmes) sont respectées. Il prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation des fourrages et des crèmes et respecte les températures et les durées indiquées.**	L'apprenti applique les techniques de confection et de travail correspondant aux produits (cuisson, mélange, stockage, pocher).	Les techniques de confection et de travail pour les crèmes et les fourrages ont été appliquées selon les règles de l'art. Les fourrages et les crèmes sont utilisables pour un traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients en lien avec les fourrages et les crèmes.**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients sur les fourrages et les crèmes.	Il identifie les éventuels défauts dans la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les mettre correctement à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation et de l'entreposage des crèmes et des fourrages et est capable de les gérer. Il peut évaluer les différences de qualité entre les différents fourrages et crèmes.	Il entrepose correctement les crèmes et les fourrages. Il renonce à travailler des crèmes dont la qualité laisse à désirer.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures d'entreposage pour les produits contenant des crèmes ou fourrages (réfrigération, congélation).**	L'apprenti entrepose correctement les tartes et tartelettes (réfrigération correcte). Il entrepose exclusivement des produits corrects (du point de vue de la qualité et de l'hygiène) comprenant des crèmes et des fourrages.	Il explique les différences entre réfrigération et congélation. Il contrôle régulièrement les températures d'entreposage des produits comprenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, afin de pouvoir les réaliser ultérieurement de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	Il rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations à volonté. Il prend des notes. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	La documentation doit être compréhensible et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets. L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs survenues lors de la confection et les note.**	L'apprenti consulte ses notes.	Il est capable d'identifier des erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la réalisation de pâtisseries saisonnières.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients (chocolat, fruits, agents liants) en lien avec des tartes et des desserts et connaît l'effet des différentes matières premières.**	L'élève est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes gâteaux fourrées, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les coûts des matières premières afin de déterminer les prix (calcul des prix) et connaît les frais généraux incombant à l'établissement.**	L'élève établit une liste de prix du matériel. L'élève calcul le prix du matériel nécessaire pour les pâtes, les crèmes, les desserts et les crèmes glacées.	L'élève est capable de déterminer le prix de revient correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il convertit correctement les poids et les mesures.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'école.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser de manière autonome et en groupe toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes. Il se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Il effectue l'essentiel du travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini. Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de pains et viennoiseries (FORBL4)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de pains et viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les pâtes et les produits selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, façonner, mettre en forme et fourrer).**	L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Il transforme les différentes pâtes en produits finis et contrôle leur apparence, leur qualité et leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	Il utilise les différentes techniques de finition de manière judicieuse.	Les produits prêts à la vente sont présentés selon les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du pain et des petits produits de boulangerie, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de pains et de viennoiseries et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti respecte les arrangements convenus, les délais/rendez-vous et les horaires.	Il doit s'en tenir aux consignes de l'établissement et respecter les horaires et les délais/rendez-vous.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'arranger avec ses collègues pour ce qui est de l'utilisation des machines et des fours compte tenu des exigences de production et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti doit tenir compte du planning de production et adapter sa procédure de travail (commande) en conséquence.	Les arrangements au niveau de la production doivent être clairement respectés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique concrètement et respecte les étapes et les différentes techniques de travail lors de la confection de pains et de viennoiseries.**	L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Il applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et est capable de les décrire et les expliquer. Il applique correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme et, en principe, commercialisables. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'apprenti est capable d'appliquer correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de desserts divers (FORBL5)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes tartes fourrées, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour l'élaboration de tartes cuites et de tartes aux fruits, de différentes tartes fourrées, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les ingrédients pour les desserts selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composer, mélanger, mettre en forme, étaler, découper à l'emporte-pièce, fourrer et décorer) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de desserts et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un produit fini à partir des informations relatives aux recettes et aux étapes de travail. (Il est à même de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail et est capable de l'exploiter pour confectionner de manière autonome un produit fini).**	L'apprenti planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail est correct et effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de préparations glacées (FORBL6)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité (pasteurisation) lors de la préparation de crèmes glacées.**	L'apprenti : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage) ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont correctement éliminés. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule correctement les ingrédients des crèmes glacées. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composition, remplissage, décoration) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Les produits (crèmes glacées, parfaits) sont en principe commercialisables. Des déviations minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de crèmes glacées et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage). Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi. Il planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail répond aux règles de l'art et est effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation et de fermentation au cours de la confection de produits de boulangerie.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des produits de boulangerie à partir de pâtes (dérouler, découper, laisser reposer, façonner et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes matières premières ainsi que les techniques servant à la production de pain.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine sur les pâtes et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes méthodes de fermentation.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production (méthodes de fermentation) ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes (rendement en pâte et rendement de cuisson).**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des pains et des petits gâteaux à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'élève a contrôlé le produit fini. - L'élève entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les accomplit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de pain à base de farine de blé (FORBL7)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pain à base de farine de blé**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBL7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de fermentation et de transformation lors de la production de pains.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement appliqué les types de fermentation correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des pains, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de petit gâteaux à base de farine de blé (FORBL8)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de petit gâteaux à base de farine de blé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter la fermentation par le froid (retardement et interruption de la fermentation) et de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare l'armoire de fermentation/l'interrupteur de fermentation pour l'orientation de la fermentation (programmation, température, humidité de l'air). - L'apprenti contrôle régulièrement la progression de la fermentation. - L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur le plan de l'aspect sont tolérables. - L'apprenti a correctement mis en œuvre le retardement ou l'interruption de la fermentation. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).

10 % (6 P)	**L'apprenti suit correctement les étapes de travail et il applique les différentes techniques de transformation au cours de la production de pains et de petits gâteaux à base de farine de blé.**	- L'apprenti prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits. - L'apprenti applique la suite habituelle des étapes de travail (servant à la confection des produits respectifs). - L'apprenti applique correctement les techniques de fermentation correspondant à la recette ou au produit et il est capable de les décrire et de les expliquer. - L'apprenti applique correctement les techniques de transformation correspondantes et il suit les étapes de travail.	- Les produits finis correspondaient majoritairement à la norme et ils étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les erreurs de faible envergure sur les plans de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de transformation correspondantes et il a suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des petits gâteaux à base de blé, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les petits gâteaux à base de blé.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers (FORBL9)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL9**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les produits à base de céréales différentes.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières (les différentes farines) avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation pour la production de pains et de petits gâteaux à base de farines différentes.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les différents types de fermentation pour des farines différentes et pour des qualités variables.**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en résultent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Production de pains spéciaux et pains de décor (FORBL10)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de pains spéciaux et pains de décor**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORBL10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les outils et machines de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les outils et machines étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les pâtes des différents pains spéciaux et décoratifs.**	- L'apprenti prépare les outils de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. - L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes du pétrissage des pâtes respectives.	- L'apprenti a préparé les outils de travail ainsi que les matières premières. - L'apprenti a suivi la suite des étapes du pétrissage des pâtes respectives.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les types de fermentation indiqués (y compris l'interruption de la fermentation).**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits finis (pains).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (plan de production) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de produits saisonniers à base de pâtes levées (FORBL11)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits saisonniers à base de pâtes levées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBL11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les bretzels et les figures).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer et cuire) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes méthodes de cuisson (produits cuits dans la friteuse, gaufres).**	- L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson ainsi que le produit fini.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti note les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et articles traiteur (FORBL12)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de snacks et articles traiteur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pain, de petits pains et de baguettes.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant le pain, les petits pains et les baguettes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de petits fours.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation d un gâteau à thème et d'une pièce artistique.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la préparation d'un gâteau . - L'élève suit les indications concernant la préparation de la pièce artistique . - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau à thème était conforme aux normes et aux indications. - La pièce artistique correspondait aux indications. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de desserts.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de snacks.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés des ingrédients/des matières premières ainsi que leurs influences sur les différents produits.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures (PRSPF-F)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRSPF-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe:
Herstellen und dokumentieren unterschiedlicher Backwarensnacks
„Zeit: ca. 2 h (Arbeiten: x Min + Fachgespräch y Min.)“
Abhängig von Art und Menge des Produktes

Exemple d'une épreuve d'évaluation envisageable

- Confectionner et documenter différents snacks à base de produits de pâtisserie
- Durée: environ 2 heures (x minutes de travail et y minutes d'entretien professionnel) en fonction du type et de la quantité du produit

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les matières premières de base pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour les produits spécifiques.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks simples.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa la vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. L'apprenti rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures (PROSP-F)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROSP-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe:
Herstellen und dokumentieren unterschiedlicher Backwarensnacks
„Zeit: ca. 2 h (Arbeiten: x Min + Fachgespräch y Min.)“
Abhängig von Art und Menge des Produktes

Exemple d'une épreuve d'évaluation envisageable

- Confectionner et documenter différents snacks à base de produits de pâtisserie
- Durée: environ 2 heures (x minutes de travail et y minutes d'entretien professionnel) en fonction du type et de la quantité du produit

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des matières premières particulières pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour la préparation des snacks raffinés.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks raffinés, ainsi que de fourrages et de salades.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la transformation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. Il rédige un rapport propre à côté de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève respecte les étapes de travail du massepain.**	L'élève prépare le matériel nécessaire au travail du massepain. L'ordre usuel des étapes du travail du massepain est respecté.	Les différents travaux préparatifs nécessaires au travail du massepain sont réalisés.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail pour le modelage, la découpe à l'emporte-pièce et la décoration.**	L'élève applique correctement les différentes techniques de modelage. Il utilise correctement les emporte-pièces, les bâtonnets de modelage et d'autres accessoires pour la réalisation des décorations.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des pièces de massepain correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de formes et de couleurs des produits.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif (p. ex. formes géométriques). Le choix des couleurs doit être correct (p. ex. en fonction du fruit).	Une fois terminées, les pièces de massepain doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit ranger convenablement les appareils de travail (emporte-pièces, bâtonnets de modelage et autres accessoires).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes manières de décoration (disques décoratifs, cornets, etc.) et leur utilisation.**	L'élève prépare le matériel nécessaire aux différentes techniques de décoration.	Il est capable de différencier les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail lorsqu'il procède à la décoration à l'aide de cornets, poches pâtissières et/ou à douille.**	Il applique correctement les différentes techniques de travail lors de l'utilisation des cornets et poches pâtissières et/ou à douille.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des décorations correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte minutieusement les consignes en matière de formes, de dimensions et de couleurs des produits et des garnitures.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif. Le choix des couleurs doit être correct.	Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit nettoyer et ranger convenablement les appareils de travail (cornets et poches pâtissières).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (PROPA)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROPA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (PRPAL)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRPAL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes levées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes pâtes levées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de pâtes levées.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs de recettes.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de recettes.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de masses (PRMAS)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRMAS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes masses.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes masses (masses battues, préparations au beurre, masses desséchées) sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de masses. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de masses. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de masses et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de masses.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en appliquant des règles de trois.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des règles de trois.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (PROFO)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs. - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits finis à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (PROFL)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROFL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action sur les différentes produits finis ainsi que les différentes techniques de préparation et de conditionnement avec des pâtes tourées et avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de conditionnement. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de conditionnement de pâtes tourées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève a expliqué l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes tourées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes tourées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes tourées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes tourées et il les a observés. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés à base de pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs du rendement en pâte.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs du rendement en pâte.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser de produits complexes à base de masses (PROMA)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROMA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente avec les différentes masses et il suit les indications concernant le façonnage, la garniture (fourrage et dressage) ainsi que la décoration des produits.**	- L'élève transforme les différentes masses pour obtenir les produits correspondants et il soumet le produit fini à un contrôle (qualité et dimensions). - L'élève connaît les principes de la décoration et il est capable de les appliquer.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les erreurs de faible envergure sous les aspects de l'apparence et du goût sont acceptables. - La décoration correspondait aux principes conceptuels et esthétiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits finis à base de masses à un contrôle et de les entreposer de manière irréprochable.**	- L'élève explique les propriétés critiques des produits finis. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes.	- L'élève a correctement entreposé les produits et il les a préparés à la vente. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les produits finis de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en effectuant des calculs de pourcentages.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de pourcentages.

10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes techniques de travail lors de la réalisation des différents produits saisonniers.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes (gaspillage/pertes).**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. - Il convertit correctement les poids et les mesures. Il évite la production de déchets inutiles lors du traitement et de la confection de produits.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés. Les matières premières ont été transformés en produit fini sans déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, masses et crèmes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer).**	L'élève transforme les produits (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) de manière homogène et contrôle, sous guidance, la qualité, le traitement et l'entreposage des produits intermédiaires et des produits finis. Il applique les méthodes d'assouplissement correctes et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'élève distingue et explique les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients et connaît leur effet sur les produits (matières premières).**	L'élève est capable d'expliquer l'utilisation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler la qualité des produits, de les entreposer de façon adéquate ou de les mettre à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix des matières premières et les pertes de poids.**	L'élève est capable de déterminer et de calculer les prix des matières premières. Il évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières et est capable de les prendre en compte dans le calcul du prix des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure. Il connaît les méthodes de calcul des pertes survenant lors de la fermentation, de la torréfaction et des différents types de cuisson.	L'élève est capable d'effectuer le calcul du prix des matières premières pour un produit. Il calcule correctement les pertes de poids lors de la réalisation ou du traitement ultérieur des différents produits (exemples extraits de la production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'entreprise. Il s'informe au préalable en consultant des rapports de travail, littérature spécialisés et recettes (pour en savoir plus sur les étapes de travail nécessaires à la réalisation d'un produit fini). Il suit les informations des recettes et les étapes de travail qui y sont indiquées.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini. Il utilise des rapports de travail pour en extraire les informations nécessaires à la réalisation d'un produit prêt à la vente. Il est capable, grâce à ces informations, de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il effectue l'essentiel de son travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production produits fins à base de masses (FOBLF1)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes et techniques de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie ainsi que les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage (fourrer et dresser) des produits.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation des masses et est capable de les gérer. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). Il travaille les produits de manière homogène et contrôle la qualité et l'entreposage. Il fourre et met en forme les produits selon les consignes de l'établissement.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme. Le produit est commercialisable. Les produits respectent les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les caractéristiques pertinentes et les effets des matières premières sur les masses et décore et entrepose correctement les produits finis.**	L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. Il s'informe sur l'affectation des produits à base de masses. Il est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	Il identifie les éventuelles erreurs dans l'exécution de la recette. Il comprend l'affectation des produits à base de masses. Il applique les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses selon les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durées de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement, assume la responsabilité de son travail et se met d'accord avec son collègue quant aux tâches à effectuer (commande, répartition des tâches, délais).**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes (p. ex. il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de masses, l'entrepose correctement ou le met à disposition pour le traitement ultérieur). Il discute de la commande avec ses collègues et parvient à s'arranger avec eux (répartition des tâches et délais).	Il respecte les consignes de l'établissement et assume la responsabilité de son travail. Il a discuté avec ses collègues et respecte les arrangements trouvés.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier (de son propre chef) Il fait des efforts pour effectuer le travail travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées (FOBLF2)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de boulangerie.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent correspondre à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail pour la réalisation de pâtes sans levure.**	L'apprenti transforme les pâtes (pesée, mélange, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes sans levure sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail (mélange et pétrissage) pour la préparation de pâtes levées.**	L'apprenti travaille les pâtes (il les pèse, les mélange, les pétrit, les laisse reposer, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail (mélange, pétrissage et tourage) pour la réalisation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	Il transforme les pâtes (les pèse, les mélange, les pétrit, les toure, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer), il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti transforme correctement les pâtes (il les étale, les découpe à l'emporte-pièce, les met en forme, les fourre, etc.) en produits uniformes. Il entrepose correctement les pâtes et les produits à base de pâtes ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.	Le produit est commercialisable. Les produits sont confectionnés conformément aux consignes de l'établissement. Il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de pâtes, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement en ce qui concerne les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durée de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier de son propre chef. Il fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions si certains points ne sont pas clairs.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti réalise un rapport de travail soigné comprenant la recette. Il se souvient de l'ordre correct des étapes de travail et les documente.	Les rapports de travail et les recettes doivent être soignés et complets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FOBLF3)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOBLF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les différentes étapes de travail prévues pour la préparation de tartes et de tartelettes.**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour la confection de tartes, de tartelettes, de leurs fourrages et crèmes) sont respectées. Il prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation des fourrages et des crèmes et respecte les températures et les durées indiquées.**	L'apprenti applique les techniques de confection et de travail correspondant aux produits (cuisson, mélange, stockage, pocher).	Les techniques de confection et de travail pour les crèmes et les fourrages ont été appliquées selon les règles de l'art. Les fourrages et les crèmes sont utilisables pour un traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients en lien avec les fourrages et les crèmes.**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients sur les fourrages et les crèmes.	Il identifie les éventuels défauts dans la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les mettre correctement à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation et de l'entreposage des crèmes et des fourrages et est capable de les gérer. Il peut évaluer les différences de qualité entre les différents fourrages et crèmes.	Il entrepose correctement les crèmes et les fourrages. Il renonce à travailler des crèmes dont la qualité laisse à désirer.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures d'entreposage pour les produits contenant des crèmes ou fourrages (réfrigération, congélation).**	L'apprenti entrepose correctement les tartes et tartelettes (réfrigération correcte). Il entrepose exclusivement des produits corrects (du point de vue de la qualité et de l'hygiène) comprenant des crèmes et des fourrages.	Il explique les différences entre réfrigération et congélation. Il contrôle régulièrement les températures d'entreposage des produits comprenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, afin de pouvoir les réaliser ultérieurement de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	Il rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations à volonté. Il prend des notes. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	La documentation doit être compréhensible et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets. L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs survenues lors de la confection et les note.**	L'apprenti consulte ses notes.	Il est capable d'identifier des erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la réalisation de pâtisseries saisonnières.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients (chocolat, fruits, agents liants) en lien avec des tartes et des desserts et connaît l'effet des différentes matières premières.**	L'élève est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes gâteaux fourrées, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les coûts des matières premières afin de déterminer les prix (calcul des prix) et connaît les frais généraux incombant à l'établissement.**	L'élève établit une liste de prix du matériel. L'élève calcul le prix du matériel nécessaire pour les pâtes, les crèmes, les desserts et les crèmes glacées.	L'élève est capable de déterminer le prix de revient correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il convertit correctement les poids et les mesures.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'école.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser de manière autonome et en groupe toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes. Il se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Il effectue l'essentiel du travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini. Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de pains et viennoiseries (FOBLF4)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de pains et viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique concrètement et respecte les étapes et les différentes techniques de travail lors de la confection de pains et de viennoiseries.**	L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Il applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et est capable de les décrire et les expliquer. Il applique correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme et, en principe, commercialisables. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'apprenti est capable d'appliquer correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les pâtes et les produits selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, façonner, mettre en forme et fourrer).**	L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Il transforme les différentes pâtes en produits finis et contrôle leur apparence, leur qualité et leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	Il utilise les différentes techniques de finition de manière judicieuse.	Les produits prêts à la vente sont présentés selon les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du pain et des petits produits de boulangerie, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de pains et de viennoiseries et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti respecte les arrangements convenus, les délais/rendez-vous et les horaires.	Il doit s'en tenir aux consignes de l'établissement et respecter les horaires et les délais/rendez-vous.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'arranger avec ses collègues pour ce qui est de l'utilisation des machines et des fours compte tenu des exigences de production et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti doit tenir compte du planning de production et adapter sa procédure de travail (commande) en conséquence.	Les arrangements au niveau de la production doivent être clairement respectés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de desserts divers (FOBLF5)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes tartes fourrées, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour l'élaboration de tartes cuites et de tartes aux fruits, de différentes tartes fourrées, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les ingrédients pour les desserts selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composer, mélanger, mettre en forme, étaler, découper à l'emporte-pièce, fourrer et décorer) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de desserts et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un produit fini à partir des informations relatives aux recettes et aux étapes de travail. (Il est à même de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail et est capable de l'exploiter pour confectionner de manière autonome un produit fini).**	L'apprenti planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail est correct et effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de préparations glacées (FOBLF6)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité (pasteurisation) lors de la préparation de crèmes glacées.**	L'apprenti : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage) ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont correctement éliminés. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule correctement les ingrédients des crèmes glacées. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composition, remplissage, décoration) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Les produits (crèmes glacées, parfaits) sont en principe commercialisables. Des déviations minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de crèmes glacées et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage). Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi. Il planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail répond aux règles de l'art et est effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation et de fermentation au cours de la confection de produits de boulangerie.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des produits de boulangerie à partir de pâtes (dérouler, découper, laisser reposer, façonner et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes matières premières ainsi que les techniques servant à la production de pain.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine sur les pâtes et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes méthodes de fermentation.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production (méthodes de fermentation) ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes (rendement en pâte et rendement de cuisson).**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des pains et des petits gâteaux à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'élève a contrôlé le produit fini. - L'élève entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les accomplit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de pain à base de farine de blé (FOBLF7)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pain à base de farine de blé**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de fermentation et de transformation lors de la production de pains.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement appliqué les types de fermentation correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des pains, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de petit gâteaux à base de farine de blé (FOBLF8)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de petit gâteaux à base de farine de blé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter la fermentation par le froid (retardement et interruption de la fermentation) et de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare l'armoire de fermentation/l'interrupteur de fermentation pour l'orientation de la fermentation (programmation, température, humidité de l'air). - L'apprenti contrôle régulièrement la progression de la fermentation. - L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur le plan de l'aspect sont tolérables. - L'apprenti a correctement mis en œuvre le retardement ou l'interruption de la fermentation. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).

10 % (6 P)	**L'apprenti suit correctement les étapes de travail et il applique les différentes techniques de transformation au cours de la production de pains et de petits gâteaux à base de farine de blé.**	- L'apprenti prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits. - L'apprenti applique la suite habituelle des étapes de travail (servant à la confection des produits respectifs). - L'apprenti applique correctement les techniques de fermentation correspondant à la recette ou au produit et il est capable de les décrire et de les expliquer. - L'apprenti applique correctement les techniques de transformation correspondantes et il suit les étapes de travail.	- Les produits finis correspondaient majoritairement à la norme et ils étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les erreurs de faible envergure sur les plans de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de transformation correspondantes et il a suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des petits gâteaux à base de blé, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les petits gâteaux à base de blé.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers (FOBLF9)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF9**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les produits à base de céréales différentes.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières (les différentes farines) avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation pour la production de pains et de petits gâteaux à base de farines différentes.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les différents types de fermentation pour des farines différentes et pour des qualités variables.**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en résultent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Production de pains spéciaux et pains de décor (FOBLF10)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de pains spéciaux et pains de décor**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOBLF10**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les outils et machines de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les outils et machines étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les pâtes des différents pains spéciaux et décoratifs.**	- L'apprenti prépare les outils de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. - L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes du pétrissage des pâtes respectives.	- L'apprenti a préparé les outils de travail ainsi que les matières premières. - L'apprenti a suivi la suite des étapes du pétrissage des pâtes respectives.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les types de fermentation indiqués (y compris l'interruption de la fermentation).**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits finis (pains).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (plan de production) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de produits saisonniers à base de pâtes levées (FOBLF11)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits saisonniers à base de pâtes levées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLF11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les bretzels et les figures).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer et cuire) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes méthodes de cuisson (produits cuits dans la friteuse, gaufres).**	- L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson ainsi que le produit fini.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti note les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et articles traiteur (FOBLF12)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de snacks et articles traiteur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pain, de petits pains et de baguettes.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant le pain, les petits pains et les baguettes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de petits fours.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation d un gâteau à thème et d'une pièce artistique.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la préparation d'un gâteau . - L'élève suit les indications concernant la préparation de la pièce artistique . - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau à thème était conforme aux normes et aux indications. - La pièce artistique correspondait aux indications. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de desserts.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de snacks.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés des ingrédients/des matières premières ainsi que leurs influences sur les différents produits.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Initiation sur les décors et réalisation de décors (INDEC1-F)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes (INDEC2-F)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève respecte les étapes de travail du massepain.**	L'élève prépare le matériel nécessaire au travail du massepain. L'ordre usuel des étapes du travail du massepain est respecté.	Les différents travaux préparatifs nécessaires au travail du massepain sont réalisés.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail pour le modelage, la découpe à l'emporte-pièce et la décoration.**	L'élève applique correctement les différentes techniques de modelage. Il utilise correctement les emporte-pièces, les bâtonnets de modelage et d'autres accessoires pour la réalisation des décorations.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des pièces de massepain correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de formes et de couleurs des produits.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif (p. ex. formes géométriques). Le choix des couleurs doit être correct (p. ex. en fonction du fruit).	Une fois terminées, les pièces de massepain doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit ranger convenablement les appareils de travail (emporte-pièces, bâtonnets de modelage et autres accessoires).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes manières de décoration (disques décoratifs, cornets, etc.) et leur utilisation.**	L'élève prépare le matériel nécessaire aux différentes techniques de décoration.	Il est capable de différencier les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail lorsqu'il procède à la décoration à l'aide de cornets, poches pâtissières et/ou à douille.**	Il applique correctement les différentes techniques de travail lors de l'utilisation des cornets et poches pâtissières et/ou à douille.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des décorations correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte minutieusement les consignes en matière de formes, de dimensions et de couleurs des produits et des garnitures.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif. Le choix des couleurs doit être correct.	Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit nettoyer et ranger convenablement les appareils de travail (cornets et poches pâtissières).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base 1 (COBAS1)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Connaissances de base 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les bases du concept HACCP, o l'hygiène personnelle, o l'hygiène au poste de travail, o la mise au rebut des déchets (le tri des déchets), o la prévention des déchets au cours du nettoyage et du découpage, o les premiers secours en cas d'accident.	- L'élève a expliqué les bases du concept HACCP. - L'élève a expliqué les règles de l'hygiène personnelle et de l'hygiène au poste de travail. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents ainsi que les mesures de premiers secours.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les différentes opérations arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations arithmétiques de base. - L'élève convertit des poids ainsi que des mesures. - L'élève calcule des pourcentages. - L'élève effectue des calculs avec des fractions. - L'élève applique la règle de trois.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève explique les techniques de préparation pour différents produits/pour différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour différents produits/pour différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (FOBLA1)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti connaît les méthodes servant à calculer les unités de poids et de mesures. - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs).	- L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les pâtes sans levure et sur les crèmes et il comprend les effets des différentes matières premières.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les propriétés des différents ingrédients.	- L'apprenti a expliqué les causes des défauts au niveau du produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose de connaissances de base en matière de stockage (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les produits d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti n'utilise pas d'aliments périmés ou souillés. - L'apprenti utilise exclusivement des aliments en bon état.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes et il s'y réfère.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (FOBLA2)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes pour les pâtes levées, il prépare les matières premières ainsi que les décorations correspondantes et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs). - L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients et des différentes décorations (fruits).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes levées et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits (peser, former, laisser reposer et fermenter) de manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que la transformation jusqu'au produit final.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'action (directe et indirecte) de la levure pendant la fermentation.**	- L'apprenti manipule les produits de manière compétente (conduite de pâte correcte). - L'apprenti respecte correctement les temps pour la pré-fermentation et pour la fermentation principale.	- L'apprenti a expliqué les différences fondamentales entre la fermentation et l'interruption de la fermentation. - L'apprenti a constaté si la fermentation (directe ou indirecte) est accomplie ou non, en se référant au volume du produit (il est plus facile de se contenter et de se référer uniquement au volume pour définir le stade de la fermentation).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines.**	- L'apprenti connaît les domaines d'affectation des appareils et des machines servant à la transformation.	- Les produits affichaient des formes et des dimensions régulières. - L'apprenti a utilisé les machines conformément à leurs domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes du processus de cuisson et il est capable de les effectuer.**	- L'apprenti suit les différentes étapes d'une manière majoritairement correcte.	- L'apprenti a correctement appliqué les températures ainsi que les temps de cuisson.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles qui faisaient état des quantités ou du nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des produits à base de masses (FOBLA3)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLA3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues lors de la préparation de masses de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes de masses, il prépare les matières premières correspondantes ainsi que les fourrages et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure. - L'apprenti est capable de désigner l'effet des matières premières ainsi que les variétés de fourrages.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les propriétés des ingrédients ainsi que leurs effets sur les masses.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du produit, il l'entrepose de manière irréprochable ou il le prépare pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une utilisation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les affectations des produits à base de masses et il connaît les méthodes d'assouplissement pour les différentes masses.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti transforme les produits de manière homogène et il vérifie la qualité ainsi que l'entreposage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement correctes.	- L'apprenti comprend l'affectation de produits à base de masses. - Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites erreurs sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a distingué et expliqué les différentes méthodes d'assouplissement.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti signale des erreurs qui se sont produites au cours de la fabrication.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti est capable de détecter des erreurs en suivant des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base 2 (COBAS2)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Connaissances de base 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique - Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les microorganismes, o l'hygiène au poste de travail, o la prévention des déchets ainsi que la protection de l'environnement, o la prévention des accidents au cours de travaux avec des appareils et avec des machines.	- L'élève connaît les différents microorganismes. - L'élève a expliqué les mesures servant à la prévention des déchets et à la protection de l'environnement. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents à appliquer au cours de travaux avec des appareils et avec des machines.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève détermine les ingrédients ainsi que les matières premières requis pour les recettes. - L'élève détermine des rabais et des escomptes. - L'élève détermine le rendement en pâte. - L'élève détermine des pertes.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes, des quantités de pâte ainsi que le rendement en pâte.**	- L'élève explique les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (FOBLA4)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLA4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure sous guidance. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments d'une manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les mesures. - L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et il respecte les températures ainsi que les temps de cuisson indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection de produits (mélanger, pétrir, former, remplir, dérouler, découper et cuire).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes en produits	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis.**	- L'apprenti explique l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de s'en servir.	- L'apprenti a correctement expliqué l'affectation et les effets des ingrédients. - L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de la confection et de la finition des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration finale).**	- L'apprenti entrepose les produits de boulangerie et il contrôle leur qualité sous guidance.	- L'apprenti a expliqué les propriétés critiques des produits. - L'apprenti a désigné les conditions de stockage appropriées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les instruments et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens ainsi que la suite des étapes appropriée. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (FOBLA5)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes de travail à suivre pour les pâtes levées et les pâtes tourées servant à confectionner différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée, et il sait la respecter au cours des travaux. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient majoritairement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes ainsi que les produits de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs).	- L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection des différents produits à base de pâte levée ainsi que pour les produits à base de pâte tourée (mélanger, pétrir, tourer, former, remplir, abaisser, découper et cuire).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes pour obtenir les produits souhaités et il contrôle le produit final (qualité et dimensions).	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets des ingrédients sur les produits finis (pâte levée, pâte levée feuilletée, pâte feuilletée).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de les décrire et les applique au cours du travail.	- L'apprenti a correctement expliqué l'affectation et les effets des ingrédients.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de pâte levée, de pâte levée feuilletée et de pâte feuilletée (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti explique les propriétés critiques des produits. - L'apprenti désigne les conditions de stockage appropriées.	- L'apprenti a correctement contrôlé la qualité des produits finis. - L'apprenti a correctement entreposé ou présenté les produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens et il se rappelle de la suite appropriée des étapes de travail qu'il a effectuées. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière majoritairement compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser de produits complexes à base de masses (FOBLA6)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLA6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs). - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail pour les différentes masses de manière compétente et de respecter les instructions concernant les formes et les garnitures des produits (fourrer et dresser).**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement appropriées.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti connaît les différentes méthodes d'assouplissement, il les a distinguées et il les a expliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les masses et il connaît les effets des différentes matières premières (type de masse).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de masses (dimensions, forme, goût), il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés ainsi que l'aspect des produits finis et il est en capable de décorer les produits de manière compétente.**	- L'apprenti connaît les principes de la décoration, il est capable de les expliquer et de les appliquer sous guidance.	- L'apprenti a décoré les produits finis d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes techniques de travail lors de la réalisation des différents produits saisonniers.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes (gaspillage/pertes).**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. - Il convertit correctement les poids et les mesures. Il évite la production de déchets inutiles lors du traitement et de la confection de produits.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés. Les matières premières ont été transformés en produit fini sans déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, masses et crèmes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer).**	L'élève transforme les produits (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) de manière homogène et contrôle, sous guidance, la qualité, le traitement et l'entreposage des produits intermédiaires et des produits finis. Il applique les méthodes d'assouplissement correctes et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'élève distingue et explique les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients et connaît leur effet sur les produits (matières premières).**	L'élève est capable d'expliquer l'utilisation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler la qualité des produits, de les entreposer de façon adéquate ou de les mettre à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix des matières premières et les pertes de poids.**	L'élève est capable de déterminer et de calculer les prix des matières premières. Il évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières et est capable de les prendre en compte dans le calcul du prix des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure. Il connaît les méthodes de calcul des pertes survenant lors de la fermentation, de la torréfaction et des différents types de cuisson.	L'élève est capable d'effectuer le calcul du prix des matières premières pour un produit. Il calcule correctement les pertes de poids lors de la réalisation ou du traitement ultérieur des différents produits (exemples extraits de la production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'entreprise. Il s'informe au préalable en consultant des rapports de travail, littérature spécialisés et recettes (pour en savoir plus sur les étapes de travail nécessaires à la réalisation d'un produit fini). Il suit les informations des recettes et les étapes de travail qui y sont indiquées.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini. Il utilise des rapports de travail pour en extraire les informations nécessaires à la réalisation d'un produit prêt à la vente. Il est capable, grâce à ces informations, de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il effectue l'essentiel de son travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production produits fins à base de masses (FORBL1)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes et techniques de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie ainsi que les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage (fourrer et dresser) des produits.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation des masses et est capable de les gérer. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). Il travaille les produits de manière homogène et contrôle la qualité et l'entreposage. Il fourre et met en forme les produits selon les consignes de l'établissement.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme. Le produit est commercialisable. Les produits respectent les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les caractéristiques pertinentes et les effets des matières premières sur les masses et décore et entrepose correctement les produits finis.**	L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. Il s'informe sur l'affectation des produits à base de masses. Il est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	Il identifie les éventuelles erreurs dans l'exécution de la recette. Il comprend l'affectation des produits à base de masses. Il applique les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses selon les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durées de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement, assume la responsabilité de son travail et se met d'accord avec son collègue quant aux tâches à effectuer (commande, répartition des tâches, délais).**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes (p. ex. il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de masses, l'entrepose correctement ou le met à disposition pour le traitement ultérieur). Il discute de la commande avec ses collègues et parvient à s'arranger avec eux (répartition des tâches et délais).	Il respecte les consignes de l'établissement et assume la responsabilité de son travail. Il a discuté avec ses collègues et respecte les arrangements trouvés.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier (de son propre chef). Il fait des efforts pour effectuer le travail travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées (FORBL2)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de boulangerie.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent correspondre à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail (mélange et pétrissage) pour la préparation de pâtes levées.**	L'apprenti travaille les pâtes (il les pèse, les mélange, les pétrit, les laisse reposer, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer), il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti transforme correctement les pâtes (il les étale, les découpe à l'emporte-pièce, les met en forme, les fourre, etc.) en produits uniformes. Il entrepose correctement les pâtes et les produits à base de pâtes ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.	Le produit est commercialisable. Les produits sont confectionnés conformément aux consignes de l'établissement. Il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de pâtes, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement en ce qui concerne les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durée de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.

10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier de son propre chef. Il fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions si certains points ne sont pas clairs.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti réalise un rapport de travail soigné comprenant la recette. Il se souvient de l'ordre correct des étapes de travail et les documente.	Les rapports de travail et les recettes doivent être soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail (mélange, pétrissage et tourage) pour la réalisation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	Il transforme les pâtes (les pèse, les mélange, les pétrit, les toure, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail pour la réalisation de pâtes sans levure.**	L'apprenti transforme les pâtes (pesée, mélange, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes sans levure sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FORBL3)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les différentes étapes de travail prévues pour la préparation de tartes et de tartelettes.**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour la confection de tartes, de tartelettes, de leurs fourrages et crèmes) sont respectées. Il prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation des fourrages et des crèmes et respecte les températures et les durées indiquées.**	L'apprenti applique les techniques de confection et de travail correspondant aux produits (cuisson, mélange, stockage, pocher).	Les techniques de confection et de travail pour les crèmes et les fourrages ont été appliquées selon les règles de l'art. Les fourrages et les crèmes sont utilisables pour un traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients en lien avec les fourrages et les crèmes.**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients sur les fourrages et les crèmes.	Il identifie les éventuels défauts dans la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les mettre correctement à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation et de l'entreposage des crèmes et des fourrages et est capable de les gérer. Il peut évaluer les différences de qualité entre les différents fourrages et crèmes.	Il entrepose correctement les crèmes et les fourrages. Il renonce à travailler des crèmes dont la qualité laisse à désirer.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures d'entreposage pour les produits contenant des crèmes ou fourrages (réfrigération, congélation).**	L'apprenti entrepose correctement les tartes et tartelettes (réfrigération correcte). Il entrepose exclusivement des produits corrects (du point de vue de la qualité et de l'hygiène) comprenant des crèmes et des fourrages.	Il explique les différences entre réfrigération et congélation. Il contrôle régulièrement les températures d'entreposage des produits comprenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, afin de pouvoir les réaliser ultérieurement de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	Il rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations à volonté. Il prend des notes. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	La documentation doit être compréhensible et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets. L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs survenues lors de la confection et les note.**	L'apprenti consulte ses notes.	Il est capable d'identifier des erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la réalisation de pâtisseries saisonnières.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients (chocolat, fruits, agents liants) en lien avec des tartes et des desserts et connaît l'effet des différentes matières premières.**	L'élève est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes gâteaux fourrées, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les coûts des matières premières afin de déterminer les prix (calcul des prix) et connaît les frais généraux incombant à l'établissement.**	L'élève établit une liste de prix du matériel. L'élève calcul le prix du matériel nécessaire pour les pâtes, les crèmes, les desserts et les crèmes glacées.	L'élève est capable de déterminer le prix de revient correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il convertit correctement les poids et les mesures.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'école.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser de manière autonome et en groupe toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes. Il se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Il effectue l'essentiel du travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini. Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de pains et viennoiseries (FORBL4)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de pains et viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les pâtes et les produits selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, façonner, mettre en forme et fourrer).**	L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Il transforme les différentes pâtes en produits finis et contrôle leur apparence, leur qualité et leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	Il utilise les différentes techniques de finition de manière judicieuse.	Les produits prêts à la vente sont présentés selon les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du pain et des petits produits de boulangerie, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de pains et de viennoiseries et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti respecte les arrangements convenus, les délais/rendez-vous et les horaires.	Il doit s'en tenir aux consignes de l'établissement et respecter les horaires et les délais/rendez-vous.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'arranger avec ses collègues pour ce qui est de l'utilisation des machines et des fours compte tenu des exigences de production et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti doit tenir compte du planning de production et adapter sa procédure de travail (commande) en conséquence.	Les arrangements au niveau de la production doivent être clairement respectés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique concrètement et respecte les étapes et les différentes techniques de travail lors de la confection de pains et de viennoiseries.**	L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Il applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et est capable de les décrire et les expliquer. Il applique correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme et, en principe, commercialisables. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'apprenti est capable d'appliquer correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de desserts divers (FORBL5)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes tartes fourrées, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour l'élaboration de tartes cuites et de tartes aux fruits, de différentes tartes fourrées, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les ingrédients pour les desserts selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composer, mélanger, mettre en forme, étaler, découper à l'emporte-pièce, fourrer et décorer) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de desserts et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un produit fini à partir des informations relatives aux recettes et aux étapes de travail. (Il est à même de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail et est capable de l'exploiter pour confectionner de manière autonome un produit fini).**	L'apprenti planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail est correct et effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de préparations glacées (FORBL6)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité (pasteurisation) lors de la préparation de crèmes glacées.**	L'apprenti : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage) ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont correctement éliminés. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule correctement les ingrédients des crèmes glacées. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composition, remplissage, décoration) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Les produits (crèmes glacées, parfaits) sont en principe commercialisables. Des déviations minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de crèmes glacées et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage). Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi. Il planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail répond aux règles de l'art et est effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation et de fermentation au cours de la confection de produits de boulangerie.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des produits de boulangerie à partir de pâtes (dérouler, découper, laisser reposer, façonner et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes matières premières ainsi que les techniques servant à la production de pain.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine sur les pâtes et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes méthodes de fermentation.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production (méthodes de fermentation) ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes (rendement en pâte et rendement de cuisson).**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des pains et des petits gâteaux à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'élève a contrôlé le produit fini. - L'élève entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les accomplit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de pain à base de farine de blé (FOBLF7)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pain à base de farine de blé**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de fermentation et de transformation lors de la production de pains.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement appliqué les types de fermentation correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des pains, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de petit gâteaux à base de farine de blé (FOBLF8)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de petit gâteaux à base de farine de blé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter la fermentation par le froid (retardement et interruption de la fermentation) et de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare l'armoire de fermentation/l'interrupteur de fermentation pour l'orientation de la fermentation (programmation, température, humidité de l'air). - L'apprenti contrôle régulièrement la progression de la fermentation. - L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur le plan de l'aspect sont tolérables. - L'apprenti a correctement mis en œuvre le retardement ou l'interruption de la fermentation. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).

10 % (6 P)	**L'apprenti suit correctement les étapes de travail et il applique les différentes techniques de transformation au cours de la production de pains et de petits gâteaux à base de farine de blé.**	- L'apprenti prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits. - L'apprenti applique la suite habituelle des étapes de travail (servant à la confection des produits respectifs). - L'apprenti applique correctement les techniques de fermentation correspondant à la recette ou au produit et il est capable de les décrire et de les expliquer. - L'apprenti applique correctement les techniques de transformation correspondantes et il suit les étapes de travail.	- Les produits finis correspondaient majoritairement à la norme et ils étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les erreurs de faible envergure sur les plans de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de transformation correspondantes et il a suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des petits gâteaux à base de blé, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les petits gâteaux à base de blé.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers (FOBLF9)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF9**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les produits à base de céréales différentes.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières (les différentes farines) avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation pour la production de pains et de petits gâteaux à base de farines différentes.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les différents types de fermentation pour des farines différentes et pour des qualités variables.**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en résultent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Production de pains spéciaux et pains de décor (FORBL10)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de pains spéciaux et pains de décor**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORBL10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les outils et machines de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les outils et machines étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les pâtes des différents pains spéciaux et décoratifs.**	- L'apprenti prépare les outils de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. - L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes du pétrissage des pâtes respectives.	- L'apprenti a préparé les outils de travail ainsi que les matières premières. - L'apprenti a suivi la suite des étapes du pétrissage des pâtes respectives.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les types de fermentation indiqués (y compris l'interruption de la fermentation).**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits finis (pains).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (plan de production) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de produits saisonniers à base de pâtes levées (FORBL11)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits saisonniers à base de pâtes levées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBL11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les bretzels et les figures).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer et cuire) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes méthodes de cuisson (produits cuits dans la friteuse, gaufres).**	- L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson ainsi que le produit fini.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti note les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et articles traiteur (FORBL12)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de snacks et articles traiteur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BLA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pain, de petits pains et de baguettes.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant le pain, les petits pains et les baguettes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de petits fours.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation d un gâteau à thème et d'une pièce artistique.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la préparation d'un gâteau . - L'élève suit les indications concernant la préparation de la pièce artistique . - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau à thème était conforme aux normes et aux indications. - La pièce artistique correspondait aux indications. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de desserts.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de snacks.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés des ingrédients/des matières premières ainsi que leurs influences sur les différents produits.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Initiation sur les décors et réalisation de décors (INDEC1-F)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes (INDEC2-F)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MFMFS-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève respecte les étapes de travail du massepain.**	L'élève prépare le matériel nécessaire au travail du massepain. L'ordre usuel des étapes du travail du massepain est respecté.	Les différents travaux préparatifs nécessaires au travail du massepain sont réalisés.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail pour le modelage, la découpe à l'emporte-pièce et la décoration.**	L'élève applique correctement les différentes techniques de modelage. Il utilise correctement les emporte-pièces, les bâtonnets de modelage et d'autres accessoires pour la réalisation des décorations.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des pièces de massepain correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de formes et de couleurs des produits.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif (p. ex. formes géométriques). Le choix des couleurs doit être correct (p. ex. en fonction du fruit).	Une fois terminées, les pièces de massepain doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit ranger convenablement les appareils de travail (emporte-pièces, bâtonnets de modelage et autres accessoires).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes manières de décoration (disques décoratifs, cornets, etc.) et leur utilisation.**	L'élève prépare le matériel nécessaire aux différentes techniques de décoration.	Il est capable de différencier les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail lorsqu'il procède à la décoration à l'aide de cornets, poches pâtissières et/ou à douille.**	Il applique correctement les différentes techniques de travail lors de l'utilisation des cornets et poches pâtissières et/ou à douille.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des décorations correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte minutieusement les consignes en matière de formes, de dimensions et de couleurs des produits et des garnitures.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif. Le choix des couleurs doit être correct.	Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit nettoyer et ranger convenablement les appareils de travail (cornets et poches pâtissières).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base 1 (COBAS1)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Connaissances de base 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les bases du concept HACCP, o l'hygiène personnelle, o l'hygiène au poste de travail, o la mise au rebut des déchets (le tri des déchets), o la prévention des déchets au cours du nettoyage et du découpage, o les premiers secours en cas d'accident.	- L'élève a expliqué les bases du concept HACCP. - L'élève a expliqué les règles de l'hygiène personnelle et de l'hygiène au poste de travail. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents ainsi que les mesures de premiers secours.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les différentes opérations arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations arithmétiques de base. - L'élève convertit des poids ainsi que des mesures. - L'élève calcule des pourcentages. - L'élève effectue des calculs avec des fractions. - L'élève applique la règle de trois.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève explique les techniques de préparation pour différents produits/pour différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour différents produits/pour différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (FOBLA1)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOBLA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti connaît les méthodes servant à calculer les unités de poids et de mesures. - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs).	- L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les pâtes sans levure et sur les crèmes et il comprend les effets des différentes matières premières.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les propriétés des différents ingrédients.	- L'apprenti a expliqué les causes des défauts au niveau du produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose de connaissances de base en matière de stockage (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les produits d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti n'utilise pas d'aliments périmés ou souillés. - L'apprenti utilise exclusivement des aliments en bon état.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes et il s'y réfère.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (FOBLA2)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOBLA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes pour les pâtes levées, il prépare les matières premières ainsi que les décorations correspondantes et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs). - L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients et des différentes décorations (fruits).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes levées et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits (peser, former, laisser reposer et fermenter) de manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que la transformation jusqu'au produit final.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'action (directe et indirecte) de la levure pendant la fermentation.**	- L'apprenti manipule les produits de manière compétente (conduite de pâte correcte). - L'apprenti respecte correctement les temps pour la pré-fermentation et pour la fermentation principale.	- L'apprenti a expliqué les différences fondamentales entre la fermentation et l'interruption de la fermentation. - L'apprenti a constaté si la fermentation (directe ou indirecte) est accomplie ou non, en se référant au volume du produit (il est plus facile de se contenter et de se référer uniquement au volume pour définir le stade de la fermentation).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines.**	- L'apprenti connaît les domaines d'affectation des appareils et des machines servant à la transformation.	- Les produits affichaient des formes et des dimensions régulières. - L'apprenti a utilisé les machines conformément à leurs domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes du processus de cuisson et il est capable de les effectuer.**	- L'apprenti suit les différentes étapes d'une manière majoritairement correcte.	- L'apprenti a correctement appliqué les températures ainsi que les temps de cuisson.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles qui faisaient état des quantités ou du nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des produits à base de masses (FOBLA3)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLA3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues lors de la préparation de masses de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes de masses, il prépare les matières premières correspondantes ainsi que les fourrages et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure. - L'apprenti est capable de désigner l'effet des matières premières ainsi que les variétés de fourrages.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les propriétés des ingrédients ainsi que leurs effets sur les masses.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du produit, il l'entrepose de manière irréprochable ou il le prépare pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une utilisation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les affectations des produits à base de masses et il connaît les méthodes d'assouplissement pour les différentes masses.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti transforme les produits de manière homogène et il vérifie la qualité ainsi que l'entreposage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement correctes.	- L'apprenti comprend l'affectation de produits à base de masses. - Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites erreurs sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a distingué et expliqué les différentes méthodes d'assouplissement.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti signale des erreurs qui se sont produites au cours de la fabrication.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti est capable de détecter des erreurs en suivant des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base 2 (COBAS2)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Connaissances de base 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les microorganismes, o l'hygiène au poste de travail, o la prévention des déchets ainsi que la protection de l'environnement, o la prévention des accidents au cours de travaux avec des appareils et avec des machines.	- L'élève connaît les différents microorganismes. - L'élève a expliqué les mesures servant à la prévention des déchets et à la protection de l'environnement. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents à appliquer au cours de travaux avec des appareils et avec des machines.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes, des quantités de pâte ainsi que le rendement en pâte.**	- L'élève détermine les ingrédients ainsi que les matières premières requis pour les recettes. - L'élève détermine des rabais et des escomptes. - L'élève détermine le rendement en pâte. - L'élève détermine des pertes.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève explique les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (FOBLA4)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOBLA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure sous guidance. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments d'une manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les mesures. - L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et il respecte les températures ainsi que les temps de cuisson indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection de produits (mélanger, pétrir, former, remplir, dérouler, découper et cuire).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes en produits.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis.**	- L'apprenti explique l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de s'en servir.	- L'apprenti a correctement expliqué l'affectation et les effets des ingrédients. - L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de la confection et de la finition des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration finale).**	- L'apprenti entrepose les produits de boulangerie et il contrôle leur qualité sous guidance.	- L'apprenti a expliqué les propriétés critiques des produits. - L'apprenti a désigné les conditions de stockage appropriées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les instruments et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens ainsi que la suite des étapes appropriée. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (FOBLA5)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes de travail à suivre pour les pâtes levées et les pâtes tourées servant à confectionner différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée, et il sait la respecter au cours des travaux. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient majoritairement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes ainsi que les produits de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs).	- L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection des différents produits à base de pâte levée ainsi que pour les produits à base de pâte tourée (mélanger, pétrir, tourer, former, remplir, abaisser, découper et cuire).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes pour obtenir les produits souhaités et il contrôle le produit final (qualité et dimensions).	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets des ingrédients sur les produits finis (pâte levée, pâte levée feuilletée, pâte feuilletée).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de les décrire et les applique au cours du travail.	- L'apprenti a correctement expliqué l'affectation et les effets des ingrédients.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de pâte levée, de pâte levée feuilletée et de pâte feuilletée (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti explique les propriétés critiques des produits. - L'apprenti désigne les conditions de stockage appropriées.	- L'apprenti a correctement contrôlé la qualité des produits finis. - L'apprenti a correctement entreposé ou présenté les produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens et il se rappelle de la suite appropriée des étapes de travail qu'il a effectuées. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière majoritairement compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser de produits complexes à base de masses (FOBLA6)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOBLA6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les oeufs). - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail pour les différentes masses de manière compétente et de respecter les instructions concernant les formes et les garnitures des produits (fourrer et dresser).**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement appropriées.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti connaît les différentes méthodes d'assouplissement, il les a distinguées et il les a expliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les masses et il connaît les effets des différentes matières premières (type de masse).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de masses (dimensions, forme, goût), il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés ainsi que l'aspect des produits finis et il est en capable de décorer les produits de manière compétente.**	- L'apprenti connaît les principes de la décoration, il est capable de les expliquer et de les appliquer sous guidance.	- L'apprenti a décoré les produits finis d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il pose des questions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué l'essentiel de la mission

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes techniques de travail lors de la réalisation des différents produits saisonniers.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes (gaspillage/pertes).**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. - Il convertit correctement les poids et les mesures. Il évite la production de déchets inutiles lors du traitement et de la confection de produits.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés. Les matières premières ont été transformés en produit fini sans déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, masses et crèmes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer).**	L'élève transforme les produits (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) de manière homogène et contrôle, sous guidance, la qualité, le traitement et l'entreposage des produits intermédiaires et des produits finis. Il applique les méthodes d'assouplissement correctes et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'élève distingue et explique les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients et connaît leur effet sur les produits (matières premières).**	L'élève est capable d'expliquer l'utilisation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler la qualité des produits, de les entreposer de façon adéquate ou de les mettre à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix des matières premières et les pertes de poids.**	L'élève est capable de déterminer et de calculer les prix des matières premières. Il évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières et est capable de les prendre en compte dans le calcul du prix des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure. Il connaît les méthodes de calcul des pertes survenant lors de la fermentation, de la torréfaction et des différents types de cuisson.	L'élève est capable d'effectuer le calcul du prix des matières premières pour un produit. Il calcule correctement les pertes de poids lors de la réalisation ou du traitement ultérieur des différents produits (exemples extraits de la production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'entreprise. Il s'informe au préalable en consultant des rapports de travail, littérature spécialisés et recettes (pour en savoir plus sur les étapes de travail nécessaires à la réalisation d'un produit fini). Il suit les informations des recettes et les étapes de travail qui y sont indiquées.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini. Il utilise des rapports de travail pour en extraire les informations nécessaires à la réalisation d'un produit prêt à la vente. Il est capable, grâce à ces informations, de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il effectue l'essentiel de son travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production produits fins à base de masses (FOBLF1)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOBLF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes et techniques de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie ainsi que les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage (fourrer et dresser) des produits.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation des masses et est capable de les gérer. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). Il travaille les produits de manière homogène et contrôle la qualité et l'entreposage. Il fourre et met en forme les produits selon les consignes de l'établissement.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme. Le produit est commercialisable. Les produits respectent les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les caractéristiques pertinentes et les effets des matières premières sur les masses et décore et entrepose correctement les produits finis.**	L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. Il s'informe sur l'affectation des produits à base de masses. Il est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	Il identifie les éventuelles erreurs dans l'exécution de la recette. Il comprend l'affectation des produits à base de masses. Il applique les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses selon les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durées de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement, assume la responsabilité de son travail et se met d'accord avec son collègue quant aux tâches à effectuer (commande, répartition des tâches, délais).**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes (p. ex. il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de masses, l'entrepose correctement ou le met à disposition pour le traitement ultérieur). Il discute de la commande avec ses collègues et parvient à s'arranger avec eux (répartition des tâches et délais).	Il respecte les consignes de l'établissement et assume la responsabilité de son travail. Il a discuté avec ses collègues et respecte les arrangements trouvés.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier (de son propre chef) Il fait des efforts pour effectuer le travail travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées (FOBLF2)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOBLF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de boulangerie.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent correspondre à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail pour la réalisation de pâtes sans levure.**	L'apprenti transforme les pâtes (pesée, mélange, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes sans levure sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail (mélange et pétrissage) pour la préparation de pâtes levées.**	L'apprenti travaille les pâtes (il les pèse, les mélange, les pétrit, les laisse reposer, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de travail (mélange, pétrissage et tourage) pour la réalisation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	Il transforme les pâtes (les pèse, les mélange, les pétrit, les toure, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer), il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti transforme correctement les pâtes (il les étale, les découpe à l'emporte-pièce, les met en forme, les fourre, etc.) en produits uniformes. Il entrepose correctement les pâtes et les produits à base de pâtes ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.	Le produit est commercialisable. Les produits sont confectionnés conformément aux consignes de l'établissement. Il contrôle le produit fini ou intermédiaire à base de pâtes, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement en ce qui concerne les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (durée de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, sans les modifier de son propre chef. Il fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions si certains points ne sont pas clairs.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement. Il réalise l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti réalise un rapport de travail soigné comprenant la recette. Il se souvient de l'ordre correct des étapes de travail et les documente.	Les rapports de travail et les recettes doivent être soignés et complets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FOBLF3)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOBLF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les différentes étapes de travail prévues pour la préparation de tartes et de tartelettes.**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour la confection de tartes, de tartelettes, de leurs fourrages et crèmes) sont respectées. Il prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les œufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation des fourrages et des crèmes et respecte les températures et les durées indiquées.**	L'apprenti applique les techniques de confection et de travail correspondant aux produits (cuisson, mélange, stockage, pocher).	Les techniques de confection et de travail pour les crèmes et les fourrages ont été appliquées selon les règles de l'art. Les fourrages et les crèmes sont utilisables pour un traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients en lien avec les fourrages et les crèmes.**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients sur les fourrages et les crèmes.	Il identifie les éventuels défauts dans la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les mettre correctement à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation et de l'entreposage des crèmes et des fourrages et est capable de les gérer. Il peut évaluer les différences de qualité entre les différents fourrages et crèmes.	Il entrepose correctement les crèmes et les fourrages. Il renonce à travailler des crèmes dont la qualité laisse à désirer.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures d'entreposage pour les produits contenant des crèmes ou fourrages (réfrigération, congélation).**	L'apprenti entrepose correctement les tartes et tartelettes (réfrigération correcte). Il entrepose exclusivement des produits corrects (du point de vue de la qualité et de l'hygiène) comprenant des crèmes et des fourrages.	Il explique les différences entre réfrigération et congélation. Il contrôle régulièrement les températures d'entreposage des produits comprenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, afin de pouvoir les réaliser ultérieurement de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	Il rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations à volonté. Il prend des notes. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	La documentation doit être compréhensible et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets. L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs survenues lors de la confection et les note.**	L'apprenti consulte ses notes.	Il est capable d'identifier des erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la réalisation de pâtisseries saisonnières.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients (chocolat, fruits, agents liants) en lien avec des tartes et des desserts et connaît l'effet des différentes matières premières.**	L'élève est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes gâteaux fourrées, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les coûts des matières premières afin de déterminer les prix (calcul des prix) et connaît les frais généraux incombant à l'établissement.**	L'élève établit une liste de prix du matériel. L'élève calcul le prix du matériel nécessaire pour les pâtes, les crèmes, les desserts et les crèmes glacées.	L'élève est capable de déterminer le prix de revient correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il convertit correctement les poids et les mesures.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'école.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser de manière autonome et en groupe toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer le travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes. Il se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Il effectue l'essentiel du travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini. Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de pains et viennoiseries (FOBLF4)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de pains et viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique concrètement et respecte les étapes et les différentes techniques de travail lors de la confection de pains et de viennoiseries.**	L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Il applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et est capable de les décrire et les expliquer. Il applique correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme et, en principe, commercialisables. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'apprenti est capable d'appliquer correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les pâtes et les produits selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, façonner, mettre en forme et fourrer).**	L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Il transforme les différentes pâtes en produits finis et contrôle leur apparence, leur qualité et leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	Il utilise les différentes techniques de finition de manière judicieuse.	Les produits prêts à la vente sont présentés selon les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du pain et des petits produits de boulangerie, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de pains et de viennoiseries et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti respecte les arrangements convenus, les délais/rendez-vous et les horaires.	Il doit s'en tenir aux consignes de l'établissement et respecter les horaires et les délais/rendez-vous.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'arranger avec ses collègues pour ce qui est de l'utilisation des machines et des fours compte tenu des exigences de production et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti doit tenir compte du planning de production et adapter sa procédure de travail (commande) en conséquence.	Les arrangements au niveau de la production doivent être clairement respectés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaire à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de desserts divers (FOBLF5)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOBLF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes tartes fourrées, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour l'élaboration de tartes cuites et de tartes aux fruits, de différentes tartes fourrées, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les ingrédients pour les desserts selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composer, mélanger, mettre en forme, étaler, découper à l'emporte-pièce, fourrer et décorer) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de desserts et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un produit fini à partir des informations relatives aux recettes et aux étapes de travail. (Il est à même de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail et est capable de l'exploiter pour confectionner de manière autonome un produit fini).**	L'apprenti planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail est correct et effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de préparations glacées (FOBLF6)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que des tartes et de desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité (pasteurisation) lors de la préparation de crèmes glacées.**	L'apprenti : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage) ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont correctement éliminés. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule correctement les ingrédients des crèmes glacées. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de travail (composition, remplissage, décoration) lors de la confection des produits.**	L'apprenti applique correctement les différentes techniques de travail.	Les produits (crèmes glacées, parfaits) sont en principe commercialisables. Des déviations minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation de crèmes glacées et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage). Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi. Il planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de manière autonome toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail répond aux règles de l'art et est effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	L'apprenti se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation et de fermentation au cours de la confection de produits de boulangerie.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des produits de boulangerie à partir de pâtes (dérouler, découper, laisser reposer, façonner et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes matières premières ainsi que les techniques servant à la production de pain.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine sur les pâtes et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes méthodes de fermentation.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés de farine. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production (méthodes de fermentation) ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes (rendement en pâte et rendement de cuisson).**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des pains et des petits gâteaux à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'élève a contrôlé le produit fini. - L'élève entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les accomplit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de pain à base de farine de blé (FOBLF7)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pain à base de farine de blé**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOBLF7**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de fermentation et de transformation lors de la production de pains.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement appliqué les types de fermentation correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des pains, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de petit gâteaux à base de farine de blé (FOBLF8)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de petit gâteaux à base de farine de blé**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOBLF8**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter la fermentation par le froid (retardement et interruption de la fermentation) et de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare l'armoire de fermentation/l'interrupteur de fermentation pour l'orientation de la fermentation (programmation, température, humidité de l'air). - L'apprenti contrôle régulièrement la progression de la fermentation. - L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur le plan de l'aspect sont tolérables. - L'apprenti a correctement mis en œuvre le retardement ou l'interruption de la fermentation. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).

10 % (6 P)	**L'apprenti suit correctement les étapes de travail et il applique les différentes techniques de transformation au cours de la production de pains et de petits gâteaux à base de farine de blé.**	- L'apprenti prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits. - L'apprenti applique la suite habituelle des étapes de travail (servant à la confection des produits respectifs). - L'apprenti applique correctement les techniques de fermentation correspondant à la recette ou au produit et il est capable de les décrire et de les expliquer. - L'apprenti applique correctement les techniques de transformation correspondantes et il suit les étapes de travail.	- Les produits finis correspondaient majoritairement à la norme et ils étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les erreurs de faible envergure sur les plans de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de transformation correspondantes et il a suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des petits gâteaux à base de blé, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les petits gâteaux à base de blé.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers (FOBLF9)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pains et de petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pains et petits pains à base de farine de céréales divers**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOBLF9**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les produits à base de céréales différentes.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières (les différentes farines) avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation pour la production de pains et de petits gâteaux à base de farines différentes.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les différents types de fermentation pour des farines différentes et pour des qualités variables.**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en résultent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Production de pains spéciaux et pains de décor (FOBLF10)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de pains spéciaux et pains de décor**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOBLF10**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les outils et machines de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les outils et machines étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les pâtes des différents pains spéciaux et décoratifs.**	- L'apprenti prépare les outils de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. - L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes du pétrissage des pâtes respectives.	- L'apprenti a préparé les outils de travail ainsi que les matières premières. - L'apprenti a suivi la suite des étapes du pétrissage des pâtes respectives.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les types de fermentation indiqués (y compris l'interruption de la fermentation).**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits finis (pains).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes. - Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (plan de production) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de produits saisonniers à base de pâtes levées (FOBLF11)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits saisonniers à base de pâtes levées**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOBLF11**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les bretzels et les figures).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer et cuire) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes méthodes de cuisson (produits cuits dans la friteuse, gaufres).**	- L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson ainsi que le produit fini.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti note les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et articles traiteur (FOBLF12)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonniers et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de snacks et articles traiteur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOBLF12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il enlève les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BLAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des boulangers-pâtissiers - adultes francophone - Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de pain, de petits pains et de baguettes.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant le pain, les petits pains et les baguettes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de petits fours.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation d un gâteau à thème et d'une pièce artistique.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la préparation d'un gâteau . - L'élève suit les indications concernant la préparation de la pièce artistique . - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau à thème était conforme aux normes et aux indications. - La pièce artistique correspondait aux indications. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de desserts.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente lors de la préparation de snacks.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés des ingrédients/des matières premières ainsi que leurs influences sur les différents produits.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	o Die Lernenden beachten gängige Diskussionsregeln o Die Lernenden legen ihre Position dar, sie verteidigen und illustrieren diese anhand von Beispielen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Confection d'échantillons métalliques (COECM-F)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection d'échantillons métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COECM-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étape	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Confection de produits métalliques (COPRM-F)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection de produits métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COPRM-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 2
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Production de pièces spéciales 1 (FACCA3-F)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACCA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
1		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Production de pièces spéciales 2 (FACCA4-F)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACCA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Production de pièces spéciales 3 (FACCA5-F)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACCA5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir d'un instrument de mesurage électronique.**	- L'élève se sert de l'instrument de mesurage électronique de manière compétente. - L'élève monte les systèmes de jaugeage (jeux d'angles de redressement) de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève s'est servi de l'instrument de mesurage électronique dans une large mesure. - L'élève a monté la majorité des systèmes de jaugeage (jeux d'angles de redressement). - L'élève a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de paramétrer les différentes sources d'éclairage de véhicules modernes et de les régler.**	- L'élève manipule un appareil de diagnostic de manière compétente. - L'élève applique les paramètres de réglage requis de manière compétente. - L'élève effectue les réglages de l'éclairage avant de manière compétente.	- L'élève a manipulé un appareil de diagnostic dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'élève a effectué la majorité des réglages de l'éclairage avant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments non porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'élève prépare la pièce à remplacer de manière compétente. - L'élève applique des techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève effectue une réparation de section de manière compétente.	- L'élève a préparé la pièce à remplacer dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des techniques d'assemblage en suivant les indications du fabricant. - L'élève a effectué une réparation de section dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Production de pièces spéciales 4 (FACCA6-F)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACCA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations d'envergure d'une pièce de carrosserie de manière compétente en appliquant la technique de débosselage et de réparation correspondante.**	- L'élève applique différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève se sert des accessoires de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en état des éléments d'une carrosserie en matières synthétiques différentes en appliquant une technique de collage à bi-composants ainsi qu'une technique de soudage de matières synthétiques.**	- L'élève désigne différentes matières synthétiques de manière compétente et il les distingue. - L'élève désigne des informations concernant la transformation de manière compétente. - L'élève applique la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a désigné la majorité des différentes matières synthétiques et il les a distinguées. - L'élève a désigné la majorité des informations concernant la transformation. - L'élève a appliqué la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'élève prépare les pièces neuves de manière compétente pour la réparation. - L'élève prépare et il ajuste convenablement les pièces d'une carrosserie. - L'élève applique les techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant.	- L'élève a effectué la majorité des préparations pour la réparation. - L'élève a préparé et ajusté la majorité des pièces d'une carrosserie. - L'élève a appliqué la technique d'assemblage dans une large mesure en suivant les indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1 (CARED1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CARED1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Salle d'instruction
8	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Einheiten, Formelumwandlung, Längen und Lehrsatz des Pythagoras** **Der Auszubildende ist in der Lage die Formelumwandlung anzuwenden, Einheiten systematisch zu bestimmen und einzusetzen und den Lehrsatzes des Pythagoras zu lösen und anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen.Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedenste Längen zu bestimmen, umzurechnen und deren Einheiten festzulegen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse Längen mit Hilfe vom Lehrsatz des Pythagoras zu bestimmen und diese gezielt in seine Aufgaben einzubinden. Der Auszubildende ist in der Lage das bisher Erlernte in verschiedensten zusammengesetzten Aufgaben zu verstehen und anzuwenden.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Längen und deren Einheiten konnten weitgehend bestimmt werden. Der Lehrsatz des Pythagoras konnte weitgehend bestimmt und angewandt werden. Aufgaben konnten weitgehend gelöst werden.
30 % (18 P)	**Kurvenförmige Längen, Gestreckte Längen, Umformtechnik und Flächen** **Der Auszubildende ist in der Lage Längen und geradlinige Flächen durch Anwendung der entsprechenden Formeln zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung eines Kreisumfangs, eines Ellipsenumfangs und einer Bogenlänge zu verstehen und in verschiedensten Aufgabenstellungen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage den Sinn der Berechnung einer neutralen Faser zu verstehen und Materialbedarfsausrechnungen mittels den schon bekannten Rechenformeln für rundgebogene Werkstoffe auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Unterschied zwischen Rundbiegen und Abkanten zu verstehen und Materialbedarfsausrechnungen mittels Rechenformeln, Tabellen sowie Faustformeln für gebogene Werkstoffe auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von geradlinig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten gradlinig begrenzten Flächen auszuführen.	Formeln zur Berechnung der verschiedensten Umfänge konnten weitgehend verstanden und angewandt werden. Berechnungen konnten weitgehend verstanden und gelöst werden. Formeln konnten weitgehend verstanden und angewandt werden.
40 % (24 P)	**Normgerechtes Bemaßen und Darstellen flacher Werkstücke Geometrische Grundkonstruktionen** **Der Auszubildende ist in der Lage systematisch flache Werkstücke zu bemaßen und geometrische Grundkonstruktionen präzise und sauber auf einer Zeichenplatte zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage einfache geometrische Formen systematisch, sorgfältig und präzise zu übertragen und zu bemessen. (Zeichnen; Präzision; Sauberkeit) Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen miteinzubinden.	Zeichnerischer Arbeitsauftrag konnte weitgehend umgesetzt werden. Zukunftsweisende Überlegungen konnten weitgehend angestellt werden um den Standard zu erhöhen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPTOL1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Techniques de transformation et sciences de l'outillage et du matériel 1** **L'apprenti est capable de constituer des connaissances théoriques concernant les outils, le matériel ainsi que les techniques de transformation professionnels spécifiques et de les reproduire en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.	- L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.
20 % (12 P)	**Traçage et technique de contrôle** **L'apprenti est capable de mesurer, de tracer et d'identifier des pièces de travail métalliques de manière compétente en se servant des instruments de mesure habituels.**	- L'apprenti est capable de soumettre des pièces de travail indiquées à des contrôles en se servant d'outils de mesurage et de jaugeage différents. - L'apprenti est capable d'effectuer un travail de traçage en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'identifier des pièces de travail avec des identifiants et des poinçons.	- L'apprenti a correctement consulté la majorité des différents instruments de mesure. - L'apprenti a effectué l'exercice de traçage dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la majorité des identifications avec des identifiants et des poinçons.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 1** **L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'ajuster la tôle avec précision en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'apprenti est capable de rectifier la tôle en cas de distension résultant d'une déformation au retour. - L'apprenti est capable d'aplanir la tôle.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a ajusté la tôle avec précision en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'apprenti a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion résultant d'une déformation de retour. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure.

20 % (12 P)	**Technique de fabrication 2** **L'apprenti est capable de transformer différentes pièces en tôle sans excéder des tolérances convenables en appliquant différentes techniques de séparation de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'effectuer des chanfreinages ainsi que des replis simples de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'apprenti est capable d'assembler deux pièces en tôle par sertissage de manière compétente. - L'apprenti est capable de produire un cintrage rond simple de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé.	- L'apprenti a effectué la majorité des chanfreinages et des replis de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'apprenti a assemblé deux pièces en tôle par sertissage d'une manière compétente dans une large mesure. - L'apprenti a produit le cintrage rond de manière compétente en suivant la majorité des indications de l'énoncé.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 3** **L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail métalliques simples sans excéder des tolérances convenables en appliquant des méthodes d'usinage de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'opter pour une lime adaptée. - L'apprenti est capable de limer la pièce de travail à plat, en angle, en parallèle et dans le respect des dimensions. - L'apprenti est capable d'opter pour une scie et pour une lame de scie appropriées. - L'apprenti est capable d'effectuer les coupes en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'effectuer un exercice de cisaillement avec précision en suivant les indications.	- L'apprenti a opté pour une lime adaptée dans une large mesure. - L'apprenti a limé la pièce de travail à plat, en angle, en parallèle et dans le respect de la majorité des dimensions. - L'apprenti a opté pour une scie et pour une lame de scie d'une manière majoritairement correcte. - L'apprenti a effectué la coupe en suivant la majorité des indications. - L'apprenti a effectué l'exercice de cisaillement dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assembler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPSOU1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Assembler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Soudage par fusion de gaz 1** **L'apprenti est capable de régler une flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures par fusion sur des tôles en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de souder des tôles en acier de construction général par fusion de manière compétente en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par fusion en appliquant la méthode du soudage par fusion au gaz et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage par fusion de gaz 2** **L'apprenti est capable d'appliquer des soudures bout à bout dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité. L'apprenti est capable d'assembler des tôles en acier de construction général avec des soudures bout à bout en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle, additifs) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit la majorité des soudures bout à bout en suivant les indications.
20 % (12 P)	**Informer, planifier, mettre en œuvre la planification, décider et évaluer** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1 (TPPEI1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPPEI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Atelier
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Matériaux, outils et matériel de travail 1** **L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils, les installations ainsi que le matériel de travail professionnels spécifiques et de les reproduire d'une manière professionnelle.**	- L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils et les installations professionnels spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant le matériel de travail professionnel spécifique et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité dans ses documents écrits.	- L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les supports. - L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel de travail. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances acquises de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Ponçage 1** **L'apprenti est capable de mettre une surface dans un état enduisable en se servant d'outils et de matières abrasives appropriés.**	- L'apprenti est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de déterminer les outils ainsi que les matières abrasives correspondantes en fonction du travail de ponçage et de s'en servir. - L'apprenti est capable de préparer une surface pour des travaux ultérieurs en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'apprenti a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté permettant des travaux ultérieurs. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils et des matières abrasives appropriés pour le traitement de la surface d'une manière ciblée et il s'en est servi. - La surface était prête pour des travaux ultérieurs. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Travaux de masticage 1** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**Travaux de masticage 2** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pistolable pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Pose d'un primaire et d'un apprêt 1** **L'apprenti est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion en appliquant un primaire, de constituer un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1 (FORCA1)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORCA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Das Portfolio beinhaltet das Führen eines Berichtsheftes

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Intégration dans l'entreprise** **L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise et de noter un résumé de son intégration par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable de se familiariser avec les locaux importants pour ses activités. - L'apprenti est capable de se familiariser avec ses obligations, avec ses droits ainsi qu'avec le personnel de l'entreprise. - L'apprenti est capable d'aider son formateur. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité des locaux et de ses activités. - L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité de ses droits et de ses obligations. - L'apprenti a aidé son formateur dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Nettoyage et préparation d'un véhicule avant la livraison** **L'apprenti est capable de nettoyer un véhicule de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et d'environnement avant la remise au client et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail et de le gérer. - L'apprenti est capable de nettoyer l'habitacle d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de nettoyer la carrosserie extérieure d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé et géré son poste de travail dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé l'habitacle du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé la carrosserie extérieure du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**Contrôle, remise en état et/ou remplacement de systèmes** **L'apprenti est capable de soumettre différents systèmes ainsi que différentes installations du véhicule à des contrôles en tenant compte des consignes en matière de sécurité et d'environnement, de les mettre en état, de remplacer des pièces défectueuses le cas échéant et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'assurer la maintenance d'une installation de lave-glace. - L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement d'un système d'éclairage à un contrôle et, le cas échéant, de remplacer des éléments lumineux. - L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement correct d'éléments mécaniques mobiles à des contrôles et, le cas échéant, d'en assurer la maintenance. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a assuré la maintenance des installations de lave-glace dans une large mesure. - L'apprenti a soumis le système d'éclairage à un contrôle et il l'a remis en état dans une large mesure. - L'apprenti a soumis des éléments mécaniques des plus variés à des contrôles et il en a assuré la maintenance dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail internes et d'établir des planifications détaillées du travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2 (CARED2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CARED2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Salle d'instruction
8	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Kurvenförmig begrenzte Flächen** **Zusammengesetzte Flächen** **Flächenberechnung Körper** **Der Auszubildende ist in der Lage zusammengesetzte geradlinige und kurvenförmig begrenzte Flächen sowie Mantelflächen durch Anwendung der entsprechenden Formeln zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von kurvenförmig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von geradlinig und kurvenförmig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von Mantelflächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Die Berechnung von kurvenförmigen Flächen konnte weitgehend ausgeführt werden. Die Berechnung von Mantelflächen konnte weitgehend ausgeführt werden
30 % (18 P)	**Volumenberechnung Körper** **Masse und Dichte** **Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung einzelner als auch zusammengesetzter Körper zu verstehen und anzuwenden und Berechnungen von Masse und Dicht auszuführen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung für einfache prismatische Körper zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung für spitze und abgestumpfte Körper, als auch der Kugel zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formel zur Berechnung von Masse und Dichte zu verstehen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Formeln zur Berechnung einfacher prismatischer Körper konnten weitgehend angewandt werden.Formeln zur Berechnung für spitze und abgestumpfte Körper als auch der Kugel konnten weitgehend angewandt werden. Formeln zur Berechnung von Masse und Dichte konnten weitgehend angewandt werden.

40 % (24 P)	**Zeichnen in 3 Ansichten inkl. Mantelabwicklung** **Der Auszubildende ist in der Lage systematisch verschiedene Körper in 3 Ansichten zu zeichnen, zu bemaßen und die dazugehörigen Mantelflächen präzise und sauber auf einer Zeichenplatte zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene geometrische Körper systematisch, sorgfältig und präzise in 3 Ansichten zu zeichnen und zu bemessen. (Zeichnen; Präzision; Sauberkeit) Der Auszubildende ist in der Lage Mantelabwicklungen der verschiedenen geometrischen Körper systematisch, sorgfältig und präzise zu zeichnen und zu bemessen. Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen mit einzubinden.	Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen mit einzubinden. Mantelabwicklungen der verschiedenen geometrischen Körper konnten weitgehend gezeichnet werden. Zukunftsweisende Überlegungen konnten weitgehend angestellt werden um den Standard zu erhöhen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPTOL2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Techniques de transformation et sciences de l'outillage et du matériel** **L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils, le matériel ainsi que les techniques de transformation professionnels spécifiques et de les reproduire en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.	- L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a approfondi majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.
10 % (6 P)	**Technique de fabrication 4** **L'apprenti est capable de produire des renforts de tôles en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de manipuler le marteau à moulurer de manière compétente. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière systématique. - L'apprenti est capable d'équiper la machine à moulurer et de s'en servir en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'ajuster la tôle en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'apprenti est capable de rectifier la tôle en cas de distension et de déformation au retour. - L'apprenti est capable d'aplanir la tôle. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a manipulé le marteau à moulurer d'une manière compétente dans une large mesure. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a effectué le travail d'une manière systématique dans une large mesure. - L'apprenti a équipé la machine à moulurer et il s'en est servi en suivant la majorité des indications. - L'apprenti a ajusté la tôle en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'apprenti a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion et de déformation de retour. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

30 % (18 P)	**Technique de fabrication 5** **L'apprenti est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 6** **L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail métalliques simples sans excéder des tolérances convenables en appliquant des méthodes d'usinage.**	- L'apprenti est capable de percer des trous dans différents matériaux. - L'apprenti est capable de réduire différents trous. - L'apprenti est capable de tarauder des filetages intérieurs et extérieurs manuellement. - L'apprenti est capable d'effectuer des réparations de filetages et d'appliquer des inserts filetés.	- L'apprenti a percé la majorité des trous dans différents matériaux. - L'apprenti a réduit la majorité des trous. - L'apprenti a taraudé manuellement la majorité des filetages intérieurs et extérieurs. - L'apprenti a effectué la majorité des réparations de filetages et il a appliqué la majorité des inserts filetés.
10 % (6 P)	**Technique de fabrication 7** **L'apprenti est capable de fabriquer des éléments de connexion de manière compétente sans excéder des tolérances convenables.**	- L'apprenti est capable d'opter pour la connexion rivetée et pour les outils de rivetage appropriés. - L'apprenti est capable d'établir différentes connexions rivetées. - L'apprenti est capable d'établir différentes connexions à rivets filetés.	- L'apprenti a correctement opté pour une connexion rivetée et pour la majorité des outils de rivetage. - L'apprenti a établi la majorité des différentes connexions rivetées. - L'apprenti a établi la majorité des connexions à rivets filetés.
10 % (6 P)	**Technique d'éclairage 1** **L'apprenti est capable de soumettre l'éclairage à un contrôle et de le régler de manière compétente.**	- L'apprenti est capable de soumettre les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et de les remplacer de manière compétente. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils requis pour effectuer le travail. - L'apprenti est capable de régler l'appareil de réglage des phares. - L'apprenti st capable de déterminer les paramètres de réglage requis et de les appliquer de manière compétente. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a soumis les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et il les a remplacées. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils requis pour effectuer le travail. - L'apprenti a réglé l'appareil de réglage des phares d'une manière correcte dans une large mesure. - L'apprenti déterminé et appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Assembler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPSOU2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Assembler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Soudage sous gaz inerte** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures bout à bout en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage sous gaz inerte** **L'apprenti est capable d'appliquer des soudures par points ainsi que des soudures par points continus dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'assembler des tôles en acier de construction général en appliquant les méthodes du soudage par points et du soudage par points continus, en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2 (TPPEI2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TPPEI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Atelier
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Matériaux, outils et matériel de travail 2** **L'apprenti est capable de comprendre les éléments, les réglages, l'entretien ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir.**	- L'apprenti est capable d'identifier les différences entre les différents pistolets de pulvérisation et de les désigner devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter. - L'apprenti est capable de décomposer, de nettoyer et de réassembler un pistolet de pulvérisation en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti est capable de comprendre les réglages ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte au cours de la manipulation du pistolet de pulvérisation.	- L'apprenti a distingué la grande majorité des pistolets de pulvérisation. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a décomposé, nettoyé et réassemblé le pistolet de pulvérisation dans une large mesure. - L'apprenti a compris la grande majorité des réglages à appliquer au pistolet de pulvérisation. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Travaux de masticage 3** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités grossières avec l'application et le ponçage de mastic sur une surface voûtée.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Pose d'un primaire et d'un apprêt 2** **L'apprenti est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion avec un primaire, de produire un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Application de peinture** **L'apprenti est capable d'assurer la protection ainsi que l'embellissement de surfaces préparées en appliquant de la peinture en bi-composants.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2 (FORCA2)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORCA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Remplacement d'une pièce vissée défectueuse 1** **L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail ainsi que les indications de travail pour le remplacement de pièces vissées défectueuses par des pièces neuves ou, le cas échéant, pour leur remise en état en consultant le guide de réparation.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de prendre connaissance du guide de réparation. - L'apprenti est capable de déterminer les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide réparation et de présenter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées au formateur. - L'apprenti est capable de noter les résultats de ses recherches dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti a compris le guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a convenablement présenté les étapes de travail au formateur de même que les consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure.
40 % (24 P)	**Remplacement d'une pièce vissée défectueuse 2** **L'apprenti est capable de remplacer des pièces vissées défectueuses par des pièces neuves en se référant au guide de réparation ou, le cas échéant, de les remettre en état en observant et en respectant les indications de travail.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de se servir du guide de réparation. - L'apprenti est capable d'accomplir les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide de réparation et de respecter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti s'est servi du guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les étapes de travail et il a respecté la grande majorité des consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretien de surfaces d'un véhicule automobile** **L'apprenti est capable d'identifier les surfaces les plus variées, de les entretenir et de les protéger conformément à la mission de travail.**	- L'apprenti est capable d'identifier les surfaces de véhicules les plus variées et de déterminer les indications correspondantes en matière d'entretien et de maintenance. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface non vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de traiter les surfaces de pièces en matières synthétiques de manière compétente. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a désigné la majorité des surfaces de véhicules ainsi que leur entretien et leur maintenance. - L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la protection dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de l'appliquer, de prendre des décisions conformément à la mission de travail et de s'auto-évaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner des écarts et de les expliquer.	- Les informations réunies correspondaient en grande majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la grande majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la grande majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la grande majorité des écarts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 3 (CRDCA3)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDCA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Salle de classe
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Kräfte ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage Kräfte zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formel zur Berechnung von Gewichtskraft und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung vom Drehmoment und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung vom Hebelgesetz und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Gewichtskraft und deren Umwandlungsformen konnten weitgehend berechnet werden. Drehmoment und deren Umwandlungsformen konnten weitgehend berechnet werden. Hebel und deren Umwandlungsformen konnten weitgehend berechnet werden.
30 % (18 P)	**Kräfte und Bewegungen ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage Kräfte- und Bewegungsberechnungen und deren Umwandlungsformen zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der Auflagerkraft, Achskraft, Achsmasse und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der Geschwindigkeit, Umfangsgeschwindigkeit und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Diverse Kräfte konnten weitgehend ausgerechnet werden. Diverse Geschwindigkeiten und deren Umwandlungsformen konnten weitgehend ausgerechnet werden.
20 % (12 P)	**Zeichnerische Darstellungen** **Der Auszubildende ist in der Lage diverse rechtwinklig und schräg zueinander verlaufende Durchdringungen in symmetrischen Hohlkörper zeichnerisch darzustellen**	Der Auszubildende ist in der Lage auf die erforderliche zeichnerische Genauigkeit zu achten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage bei zeichnerischen Ausführungen Sauberkeit einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage die erforderlichen Normen anzuwenden.Der Auszubildende ist in der Lage räumliches Vorstellungsvermögen anzueignen.	Die zeichnerische Genauigkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerische Sauberkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerischen Normen konnten weitgehend eingehalten werden. Die räumliche Vorstellung wurde erreicht.

10 % (6 P)	**Kenntnisse zum Gasschmelzschweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der GSS-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	- L'apprenti est capable de confirmer les connaissances acquises en classe DC1. - L'apprenti est capable de connaître le fonctionnement, l'entretien ainsi que la manipulation correcte des outils professionnels spécifiques. - L'apprenti est capable de désigner le vocabulaire professionnel correct ainsi que les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'expliquer et de déterminer la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation de soudage par fusion au gaz autogène. - L'apprenti est capable de déterminer différentes méthodes et techniques de soudage par fusion au gaz autogène. - L'apprenti est capable de connaître la sécurité au travail au cours du soudage par fusion au gaz autogène et d'éviter des accidents du travail.	- L'apprenti a répondu à la majorité des énoncés d'exercices de répétition. - L'apprenti connaît le fonctionnement, l'entretien ainsi que la manipulation correcte de la majorité des outils professionnels spécifiques. - L'apprenti s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure à l'oral et à l'écrit. - L'apprenti connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation de soudage par fusion au gaz autogène dans une large mesure. - L'apprenti connaît différentes méthodes et techniques. - L'apprenti connaît les consignes importantes en matière de sécurité au travail.
10 % (6 P)	**Kenntnisse zum MIG-löten** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der MIG-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der MIG-Löt-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse MIG-Löt-Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Physik vom Lichtbogen zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim MIG-Löten zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der MIG-Löt-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Methoden und Techniken sind bekannt. Die Physik vom Lichtbogen konnte weitgehend erklärt werden. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.

10 % (6 P)	**Kenntnisse zum WP-schweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WP-S-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WP-S-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse WP-Schweiß Einsatzgebiete und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Physik des Widerstands zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim WP zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der WP-S-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Einsatzgebiete und Techniken sind bekannt. Die Physik des Widerstands wurden weitgehend verstanden und in seinen Worten erklärt. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Fabrication de pièces en acier (TPTOL3)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Fabrication de pièces en acier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Karosserieteile sollen laut Vorgaben fachgerecht hergestellt werden** **Der Auszubildende ist in der Lage mittels geeigneten Werkzeugen diverse Karosserieteile fachgerecht herzustellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage technische Zeichnungen zu lesen und zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage vorgegebene Muster / Bauteile zu bemessen. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Umformtechniken mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Hilfswerkzeuge zu benutzen. Der Auszubildende ist in der Lage laut Vorlage / Pläne passgenaue Bauteile wie einzelne Profile und/oder Bleche mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht herzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen angefertigten Bauteile zu einem Ganzen, laut Vorlage oder Plan zusammen zu fügen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften einzuhalten.	Technische Zeichnungen konnten weitgehend gelesen und verstanden werden. Vorgegebene Muster / Bauteile konnten weitgehend bemessen werden. Verschiedene Umformtechniken konnten mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen weitgehend ausgeführt werden. Hilfswerkzeuge konnten weitgehend benutzt werden. Passgenaue Bauteile, wie einzelne Profile und/oder Bleche konnten laut Vorlabe und geeignetem Werkzeug und Maschinen hergestellt werden. Einzelne angefertigte Bauteile konnten laut Vorlage oder Plan weitgehend zu einem Ganzen gefügt werden. Die Sicherheitsvorschriften wurden weitgehend eingehalten.
30 % (18 P)	**Ausbeulen 1** **Der Auszubildende ist in der Lage Dellen und Verformungen an einem Karosserieteil fachgerecht zu richten und zu ebnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage leichte Dellen und Verformungen an einem Blechteil zu analysieren und die geeigneten Richtwerkzeuge zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage leichte Dellen und Verformungen an einem Blechteil zu analysieren und die geeigneten Richtmethoden zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage durch gezieltes Einsetzen der entsprechenden Werkzeuge die ursprüngliche Form wieder herzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften einzuhalten.	Leichte Dellen und Verformungen konnten weitgehend an einem Blechteil analysiert werden und das geeignete Richtwerkzeug weitgehend bestimmt werden. Leichte Dellen und Verformungen konnten weitgehend an einem Blechteil analysiert werden und die geeignete Richtmethode weitgehend bestimmt werden. Die ursprüngliche Form wurde durch gezieltes Einsetzen der entsprechenden Werkzeuge weitgehend wieder hergestellt. Die geltenden Sicherheitsvorschriften wurden weitgehend eingehalten

20 % (12 P)	**Achsgeometrie** **Der Auszubildende ist in der Lage eine fachgerechte Fahrwerksvermessung durchzuführen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Einstellungen der Achsgeometrie zu verstehen und zu erläutern. Der Auszubildende ist in der Lage die Geräte zur Fahrwerksvermessung zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Achsvermessung durchzuführen und auszuwerten. Der Auszubildende ist in der Lage etwaige Abweichungen fachgerecht zu berichtigen. Der Auszubildende ist in der Lage die Unterschiede von PKW- zu LKW-Achsen zu erkennen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften einzuhalten.	Die einzelnen Einstellungen der Achsgeometrie wurden weitgehend verstanden und erläutert. Die Geräte zur Fahrwerksvermessung konnten weitgehend verstanden werden. Eine Achsvermessung konnte weitgehend durchgeführt und ausgewertet werden. Etwaige Abweichungen konnten weitgehend berichtigt werden. Unterschiede von PKW zu LKW-Achsen konnten weitgehend erkannt werden. Die geltenden Sicherheitsvorschriften konnten weitgehend eingehalten werden.
10 % (6 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Assemblage de pièces en acier (TPSOU3)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Assemblage de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Brasage de métaux sous gaz inerte 1** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de brasage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des brasures par superposition ainsi que des brasures à recouvrements en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de brasage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une brasure à recouvrement dans différentes positions en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une brasure par superposition en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de brasage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une brasure à recouvrement en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une brasure par superposition en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**Brasage de métaux sous gaz inerte 2** **L'apprenti est capable de produire des brasures par points ainsi que des brasures par points continus dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de brasage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'effectuer des assemblages en appliquant les méthodes du brasage par points et du brasage par points continus, en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de brasage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit des brasures par points et par points continus en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte, en suivant la majorité des indications et en respectant les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**Metall-Aktivgas-Schweißen 3** **Der Auszubildende ist in der Lage die Schweißstromquelle einzustellen und laut Vorgaben einfache Auftragsnähte und Stumpfnähte auf verschiedenen Metallen zu tätigen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißparameter an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Auftragsnaht laut den Anweisungen mittels Metallschutzgasschweißen zu tätigen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Stumpfnaht in verschiedenen Positionen laut den Anweisungen mittels Metallschutzgasschweißen zu tätigen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmungen zu verstehen und einzuhalten.	Die geforderten Schweißparameter konnten weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften an der Schweißstromquelle eingestellt werden Eine Auftragsnaht konnte laut den Anweisungen mittels Metallschutzgasschweißen getätigt werden. Eine Stumpfnaht in verschiedenen Positionen konnte laut den Anweisungen weitgehend mittels Metallschutzgasschweißen getätigt werden. Die geltenden Sicherheitsbestimmungen konnten weitgehend verstanden und eingehalten werden.

10 % (6 P)	**Information, planification et décision** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3 (FORCA3)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Umbauen, Aus- und Umrüsten 1** **Der Auszubildende ist in der Lage Umbauten, Aus- und Umrüstungen von Karosserien und Aufbauten auszuführen.**	Der Auszubildende ist in der Lage einen Arbeitsplan zu verstehen, zu analysieren und den Arbeitswerdegang sowie dazu benötigten Werkzeuge festzulegen. Der Auszubildende ist in der Lage den Montagesatz (z.B. Anhängerkupplung, Dachgalerie, ...) vorzubereiten und laut Herstellerangaben am Fahrzeug zu montieren. Der Auszubildende ist in der Lage die Anbauteile anzuschließen und auf Funktion zu prüfen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Arbeitsplan konnte weitgehend verstanden werden. Montagesatz konnte weitgehend vorbereitet und montiert werden. Montagesatz konnte weitgehend vorbereitet und montiert werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
30 % (18 P)	**Instandhalten 1** **Der Auszubildende ist in der Lage Fahrzeugrahmen und Aufbauten instand zu halten oder instand zu setzen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die angrenzenden Bauteile zu demontieren und dabei die arbeitstechnischen Vorgaben zu beachten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage den Schaden zu analysieren und den Arbeitswerdegang sowie dazu benötigten Werkzeuge festzulegen Der Auszubildende ist in der Lage das defekte Teil zu richten ggf. das Neuteil fachgerecht auszutauschen und durch ständige Kontrolle an die um- und aufliegenden Karosserieelemente anzupassen und ggf. für den Lackaufbau vorzubereiten. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Schaden, Arbeitswerdegang und Werkzeuge konnten weitgehend festgelegt werden. Richten, Austausch, Kontrolle und Vorbereitung zum Lackaufbau konnten weitgehend ausgeführt werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
40 % (24 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail internes et d'établir des planifications détaillées du travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en grande majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques complexes 4 (CRDCA4)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des produits métalliques complexes 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDCA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
0		- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Salle de classe
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Antriebe, Übersetzungsverhältnisse und Schnittgeschwindigkeit ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage Riemen- und Zahnradantrieb, Übersetzungsverhältnisse und Reibung und deren Umwandlungsformen zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von zusammengesetzten Kräften auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von Schnittgeschwindigkeit und Reibung und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Zusammengesetzte Kräfte konnten weitgehend berechnet werden. Die Formeln zur Berechnung von Schnittgeschwindigkeit und Reibung und deren Umwandlungsformen konnten weitgehend ausgeführt werden.
20 % (12 P)	**Arbeit, Leistung, Wirkungsgrad ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage mechanischen Arbeit, mechanischen Leistung, Wirkungsgrad und deren Umwandlungsformen zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung vom Wirkungsgrad und dessen Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Diverse Berechnung der mechanischen Arbeit und der mechanischen Leistung konnten weitgehend ausgerechnet werden. Diverse Berechnung vom Wirkungsgrad konnten weitgehend ausgerechnet werden
20 % (12 P)	**Zeichnerische Darstellungen** **Der Auszubildende ist in der Lage diverse rechtwinklig und schräg zueinander verlaufende Durchdringungen in unsymmetrischen Hohlkörper zeichnerisch darzustellen**	Der Auszubildende ist in der Lage auf die erforderliche zeichnerische Genauigkeit zu achten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage bei zeichnerischen Ausführungen Sauberkeit einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage die erforderlichen Normen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage räumliches Vorstellungsvermögen anzueignen.	Die zeichnerische Genauigkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerische Sauberkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerischen Normen konnten weitgehend eingehalten werden. Die räumliche Vorstellung wurde erreicht.

10 % (6 P)	**Kenntnisse zum Lichtbogenschweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der SGS-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der SGS-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse SG-Schweiß Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Physik vom Lichtbogen zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim SGS zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der SGS-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Methoden und Techniken sind bekannt. Die Physik vom Lichtbogen konnte weitgehend erklärt werden. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.
10 % (6 P)	**Kenntnisse zum WIG-schweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WIG-S-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WIG-S-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse WIG-Schweiß Methoden und Techniken zu bestimmen.Der Auszubildende ist in der Lage die Physik vom Lichtbogen zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim WIG-S zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der WIG-S-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Methoden und Techniken sind bekannt. Die Physik vom Lichtbogen konnte weitgehend erklärt werden. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.

20 % (12 P)	**Kenntnisse von alternativen / neuartigen Verbindungstechniken Der Auszubildende ist in der Lage die diversen alternativen / neuartigen Verbindungstechniken durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der diversen Werkzeuge zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse Reparatur-Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die diversen Nietarten und deren Verbindungszweck zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage diverse Klebearten und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit bei den Verbindungstechniken zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der diversen Werkzeuge wurden weitgehend erklärt und bestimmt. Diverse Reparatur-Methoden und Techniken wurden weitgehend bestimmt. Die diversen Nietarten und deren Verbindungszweck wurden weitgehend verstanden und in seinen Worten erklärt. Diverse Klebearten und Techniken wurden weitgehend bestimmt. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Fabrication de pièces assemblées en acier (TPTOL4)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Fabrication de pièces assemblées en acier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Karosserieteile aus Stahlerzeugnissen sollen laut Vorgaben fachgerecht hergestellt werden** **Der Auszubildende ist in der Lage mittels geeignetem Werkzeug diverse Karosserieteile fachgerecht herzustellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage technische Zeichnungen zu lesen und zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage vorgegebene Muster / Bauteile zu bemessen. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Umformtechniken mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Hilfswerkzeuge zu benutzen. Der Auszubildende ist in der Lage laut Vorlage / Pläne passgenaue Bauteile wie einzelne Profile und/oder Bleche mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht herzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen angefertigten Bauteile zu einem Ganzen, laut Vorlage oder Plan zusammen zu fügen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften einzuhalten.	Technische Zeichnungen konnten weitgehend gelesen und verstanden werden. Vorgegebene Muster / Bauteile konnten weitgehend bemessen werden. Verschiedene Umformtechniken konnten mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht ausgeführt werden. Hilfswerkzeuge konnten weitgehend benutzt werden. Laut Vorlage / Pläne konnten passgenaue Bauteile wie einzelne Profile und/oder Bleche mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht hergestellt werden. Einzelne angefertigten Bauteile konnten weitgehend zu einem Ganzen, laut Vorlage oder Plan zusammen gefügt werden. Die geltenden Sicherheitsvorschriften konnten weitgehend eingehalten werden.
30 % (18 P)	**Karosserieteile aus Nichteisenmetallen sollen laut Vorgaben fachgerecht hergestellt werden** **Der Auszubildende ist in der Lage mittels geeigneter Werkzeuge diverse Karosserieteile fachgerecht herzustellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage technische Zeichnungen zu lesen und zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage vorgegebene Muster / Bauteile zu bemessen. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Umformtechniken mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Hilfswerkzeuge zu benutzen. Der Auszubildende ist in der Lage laut Vorlage / Pläne passgenaue Bauteile wie einzelne Profile und/oder Bleche mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht herzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen angefertigten Bauteile zu einem Ganzen, laut Vorlage oder Plan zusammen zu fügen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften einzuhalten.	Technische Zeichnungen konnten weitgehend gelesen und verstanden werden. Vorgegebene Muster / Bauteile konnten weitgehend bemessen werden. Verschiedene Umformtechniken konnten mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht ausgeführt werden. Hilfswerkzeuge konnten weitgehend benutzt werden. Laut Vorlage / Pläne konnten weitgehend passgenaue Bauteile wie einzelne Profile und/oder Bleche mittels geeignetem Werkzeug und Maschinen fachgerecht hergestellt werden. Einzelne angefertigten Bauteile konnten weitgehend zu einem Ganzen, laut Vorlage oder Plan zusammen gefügt werden. Die geltenden Sicherheitsvorschriften konnten weitgehend eingehalten werden.

10 % (6 P)	**Klimatechnik** **Der Auszubildende ist in der Lage eine Klimaanlage unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen zu entleeren, zu befüllen, zu prüfen und einen sicheren Umgang mit den Betriebsstoffen zu gewährleisten.**	Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Komponenten einer Klimaanlage zu erkennen und zu erläutern. Der Auszubildende ist in der Lage den Kältemittelkreislauf auf verständliche Weise zu erläutern. Der Auszubildende ist in der Lage eine Klimaanlage unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen zu prüfen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Klimaanlage unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen zu entleeren. Der Auszubildende ist in der Lage eine Klimaanlage unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen zu befüllen. Der Auszubildende ist in der Lage den sicheren Umgang mit den Betriebsstoffen unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen zu gewährleisten.	Die einzelnen Komponenten einer Klimaanlage konnten weitgehen erkannt und erläutert werden. Der Kältemittelkreislauf konnte weitgehend auf verständliche Weise erläutert werden. Eine Klimaanlage konnte weitgehend unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen geprüft werden. Eine Klimaanlage konnte weitgehend unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen entleert werden. Eine Klimaanlage konnte weitgehend unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen befüllt werden. Der sichere Umgang mit den Betriebsstoffen konnte weitgend unter den geltenden Sicherheitsbestimmungen gewährleistet werden.
20 % (12 P)	**Einführung in die Prüf- und Diagnosetechnik** **Der Auszubildende ist in der Lage einfache Mess-Ergebnisse zu erstellen und zu deuten als auch relevante Fehlerspeicher im Kraftfahrzeug auszulesen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedensten Werkzeuge einfacher Prüftechnik zu unterscheiden und sicher anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedenste Testergebnisse zu unterscheiden, zu deuten und zu begründen. Der Auszubildende ist in der Lage einfache Stromlaufpläne zu lesen und am Fahrzeug zu diagnostizieren. Der Auszubildende ist in der Lage Fehlerspeicher mittels Diagnose-Tester auszulesen und zu bewerten. Der Auszubildende ist in der Lage geltende Sicherheitsbestimmungen im Umgang mit der Mess- und Diagnosetechnik einzuhalten.	Verschiedene Werkzeuge einfacher Prüftechnik konnten weitgehend unterschieden und sicher angewendet werden. Verschiedene Testergebnisse konnten weitgehend unterschieden , gedeutet und begründet werden. Einfache Stromlaufpläne konnten weitgehend gelesen und am Fahrzeug zu diagnostiziert werden. Der Fehlerspeicher konnte weitgehend mittels Diagnose-Tester ausgelesen und bewertet werden. Die geltenden Sicherheitsbestimmungen im Umgang mit der Mess- und Diagnosetechnik konnten weitgehend eingehalten werden.
10 % (6 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Assemblage de pièces assemblées en acier (TPSOU4)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Assemblage de pièces assemblées en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TPSOU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Metallschutzgasschweißen 4** **Der Auszubildende ist in der Lage die Schweißstromquelle einzustellen und laut Vorgaben Auftragsnähte und Stumpfnähte auf verschiedenen Metallen zu tätigen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißparameter an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Auftragsnaht laut den Anweisungen mittels Metallschutzgasschweißen zu tätigen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Stumpfnaht in verschiedenen Positionen laut den Anweisungen mittels Metallschutzgasschweißen zu tätigen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmungen zu verstehen und einzuhalten.	Die geforderten Schweißparameter konnten weitgehend an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Eine Auftragsnaht konnte weitgehend laut den Anweisungen mittels Metallschutzgasschweißen getätigt werden. Eine Stumpfnaht in verschiedenen Positionen konnte weitgehend laut den Anweisungen mittels Metallschutzgasschweißen getätigt werden. Die geltenden Sicherheitsbestimmungen konnten weitgehend verstanden und eingehalten werden
40 % (24 P)	**Metallschutzgasschweißen 5** **Der Auszubildende ist in der Lage Lochpunktschweißen und Steppnahtschweißen in verschiedenen Positionen, mit verschiedenen Blechdicken und verschiedener Materialien zu tätigen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißparameter laut Einführung an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage mittels Lochpunktschweißen und Steppnahtschweißen verschiedenster Metalle nach Vorgaben (Schweißposition, Materialdicke) zu fügen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmen zu verstehen und einzuhalten.	Die geforderten Schweißparameter konnten weitgehend an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Verschiedene Metalle konnten mittels Lochpunktschweißen und Steppnahtschweißen nach Vorgaben weitgehend gefügt werden. Die geltenden Sicherheitsbestimmungen konnten weitgehend verstanden und eingehalten werden.
20 % (12 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4 (FORCA4)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Umbauen, Aus- und Umrüsten 2** **Der Auszubildende ist in der Lage laut Kundenwunsch den Fahrzeuginnenraum zu gestalten, verkleiden und ausstatten.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Elemente, die den Innenausbau behindern zu demontieren und dabei die arbeitstechnischen Vorgaben zu beachten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage den Arbeitsplan zu analysieren und den Arbeitswerdegang sowie dazu benötigten Werkzeuge festzulegen Der Auszubildende ist in der Lage Einbauteile außerhalb des Fahrzeuges vorzubereiten und laut Gestaltung und Planung des Innenausbaus durchzuführen. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Materialien wie z.B. Holz, Aluminium, Stahl, Verbundwerkstoffe oder Isoliermaterial zu verarbeiten. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten. Arbeitsplan konnte weitgehend festgelegt werden. Einbauteile konnten weitgehend vorbereitet werden. Verschiedene Materialien konnten weitgehend verarbeitet werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
20 % (12 P)	**Instandhalten 2** **Der Auszubildende ist in der Lage Zubehörsysteme einzubauen, anzuschließen und instand zu halten.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Elemente, die den Einbau des Systems behindern zu demontieren und dabei die arbeitstechnischen Vorgaben zu beachten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage den Arbeitsplan zu analysieren und den Arbeitswerdegang sowie dazu benötigten Werkzeuge festzulegen. Der Auszubildende ist in der Lage alle nötigen Vorarbeiten für die Installation eines Zubehörsystems schrittweise auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Zubehörsysteme gemäß den Vorgaben sowie Gegebenheiten des Herstellers fachgerecht zu montieren ggf. Instand zu halten. Der Auszubildende ist in der Lage Zubehörsysteme anzuschließen und zu überprüfen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Behindernde Elemente konnten weitgehend demontiert werden. Behindernde Elemente konnten weitgehend demontiert werden. Vorarbeiten konnten weitgehend durgeführt werden. Zubehörsysteme konnten weitgehend montiert und/oder instand gehalten werden. Anschluss und Überprüfung konnte weitgehend durchgeführt werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.

30 % (18 P)	**Umbauen, Aus- und Umrüsten 3** **Der Auszubildende ist in der Lage den Fahrzeugrahmen umzubauen sowie Korrosionsschutzmaßnahmen laut Herstellerangaben fachgerecht auszuführen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Elemente, die den Umbau behindern zu demontieren und dabei die arbeitstechnischen Vorgaben zu beachten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage den Arbeitswerdegang sowie die dazu benötigten Werkzeuge festzulegen. Der Auszubildende ist in der Lage alle nötigen Vorarbeiten für eine Rahmen Verkürzung, Verlängerung oder Umbau schrittweise auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage den Rahmenumbau gemäß den Vorgaben sowie Gegebenheiten schrittweise auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Korrosionsschutz-Maßnahmen laut Hersteller zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Behindernde Elemente konnten weitgehend demontiert werden. Arbeitsplanung konnte weitgehend festgelegt werden. Vorarbeiten zum Umbau konnten weitgehend ausgeführt werden. Umbau konnten weitgehend ausgeführt werden. Korrosionsschutz-Maßnahmen konnten weitgehend bestimmt und angewandt wedren. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
30 % (18 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail internes et d'établir des planifications détaillées du travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner des anomalies et de les expliquer.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie 5 (CRDCA5)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDCA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
6	2	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Druckberechnung und Gasverbrauch** **Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen der Druckberechnung und den Gasverbrauch zu verstehen und anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von Druck, Gasverbrauch und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von hydrostatischem Druck und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von hydraulischer Übersetzung und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Der Druck und der Gasverbrauch konnten weitgehend berechnet werden. Der hydrostatische Druck konnte weitgehend berechnet werden. Die hydraulische Übersetzung konnte weitgehend berechnet werden.
20 % (12 P)	**CAD-Zeichnen 1** **Der Auszubildende ist in der Lage mittels eines CAD-Programms 3D-Modelle zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Bedienungen der Arbeitsoberfläche zu erkennen und zu erläutern. Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen vom CAD-Zeichnen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage 3D-Modelle anzufertigen. Der Auszubildende ist in der Lage 3D-Modelle zu bemaßen. Der Auszubildende ist in der Lage sich räumliches Vorstellungsvermögen anzueignen.	Die Grundlagen des technischen Zeichnens wurden weitgehend angewendet. Die Bedienungen der Arbeitsoberfläche sind weitgehend bekannt. Eine 3D-Modelle wurde weitgehend angefertigt. Eine 3D-Modelle wurde weitgehend bemaßt. Die räumliche Vorstellung wurde erreicht.
30 % (18 P)	**Fahrzeugaufbau, Werkstofftechnik und Elektrotechnik 1** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich des Fahrzeugaufbaus, Werkstofftechnik und Elektrotechnik im Fahrzeug durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Holzwerkstoffe zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Eigenschaften des Holzes zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Konstruktionsprinzipien des Fahrzeugaufbaus zu verstehen und zu erklären.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Die verschiedene Holzwerkstoffe sind weitgehend bekannt. Die Eigenschaften des Holzes sind weitgehend bekannt. Die Konstruktionsprinzipien des Fahrzeugaufbaus sind weitgehend bekannt.

30 % (18 P)	**Hydraulik und Pneumatik 1** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich der Hydraulik und Pneumatik im Fahrzeug durch eine korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage Hydrauliksysteme zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage Pneumatik Systeme zu verstehen und zu erklären.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Hydrauliksysteme sind weitgehend bekannt. Pneumatik Systeme sind weitgehend bekannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fabrication de pièces de carrosserie en acier (TPTOL5)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication de pièces de carrosserie en acier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Karosseriebauteile und Aufbauten planen und herstellen 1** **Der Auszubildende ist in der Lage Karosseriebauteile und Aufbauten zu planen und herzustellen.**	Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien werden maß genau zugeschnitten.Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien werden maß genau angepasst. Gefertigte Teile werden laut Vorgaben fachgerecht gefügt. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden eingehalten.	Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien wurden weitgehend auf Maß zugeschnitten. Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien wurden weitgehend angepasst. Die gefertigten Teile wurden weitgehend gefügt. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden weitgehend eingehalten.
20 % (12 P)	**Elektrische, Hydraulische und Pneumatische Systeme 1** **Der Auszubildende ist in der Lage Elektrische, Hydraulische und Pneumatische Systeme fachgerecht zu planen und gegebenenfalls vorzuinstallieren.**	Elektrische, Hydraulische und Pneumatische Systeme werden fachgerecht geplant und oder vorinstallieren. Hilfswerkzeuge werden fachgerecht benutzt. Informationen zur Planung und Installation werden fachgerecht erläutert. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden eingehalten.	Die verschiedenen Systeme werden mittels geeigneter Werkzeuge weitgehend geplant und installiert. Hilfswerkzeuge werden weitgehend benutzt. Informationen zur Verarbeitung werden weitgehend erläutert. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden weitgehend eingehalten.
40 % (24 P)	**Fahrzeugrahmen herstellen und umbauen** **Der Auszubildende ist in der Lage einen Fahrzeugrahmen laut Plan herzustellen und / oder umzubauen.**	Der Fahrzeugrahmen wird laut Planung fachgerecht hergestellt und / oder umgebaut. Fügetechniken werden laut Vorgaben fachgemäß ausgeführt. Umbauten werden fachgerecht durchgeführt. Fügetechniken werden laut Werksangaben fachgemäß ausgeführt. Abschnittsreparatur wird fachgerecht ausgeführt.	Fahrzeugrahmen wurde weitgehend vorbereitet und angepasst. Fügetechniken werden laut Werksangaben weitgehend ausgeführt. Umbauten wurden weitgehend durchgeführt. Fügetechniken werden laut Werksangaben weitgehend ausgeführt. Abschnittsreparatur wird weitgehend ausgeführt.
10 % (6 P)	**Informieren, Planen und Entscheiden** **Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu sammeln, einen Arbeitsplan zu erstellen und umzusetzen, sowie entsprechend dem Arbeitsauftrag Entscheidungen zu treffen und eine Eigenbewertung vorzunehmen.**	Die nötigen Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Folgerichtigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird erstellt. Abweichungen können erläutert und begründet werden.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lo¨sungsoptionen konnten weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan soll weitgehend wiedergegeben werden. Abweichungen sollen weitgehend begründet werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Assemblage de pièces de carrosserie en acier (TPSOU5)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Assemblage de pièces de carrosserie en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Wolfram-Inertgasschweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage laut Vorgaben und unter geltenden Sicherheitsvorschriften die geforderten Schweißparameter an der Schweißstromquelle einzustellen und Bleche aus verschiedenen Materialien und Dickten fachgerecht mittels Wolfram-Inertgasschweißen zu fügen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißparameter laut Einführung und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage Bleche aus verschiedenen Materialien und Dickten nach Vorgaben und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht mittels Wolfram-Inertgasschweißen zu fügen.	Die geforderten Schweißparameter konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Das Fügen von Blechen aus verschiedenen Materialien und Dickten konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels Wolfram-Inertgasschweißen getätigt werden.
40 % (24 P)	**Metall-Inertgas-Aluminium schweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage laut Einführung und unter geltenden Sicherheitsvorschriften die geforderten Schweißparameter an der Schweißstromquelle einzustellen und laut den Vorgaben Auftragsnähte und Stumpfnähte zu tätigen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißparameter laut Einführung und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Auftragsnaht laut den Anweisungen und unter Berücksichtigung der geltenden Sicherheitsvorschriften mittels Wolfram-Inertgasschweißen zu tätigen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Stumpfnaht in verschiedenen Positionen laut den Anweisungen und unter Berücksichtigung der geltenden Sicherheitsvorschriften mittels Wolfram-Inertgasschweißen zu tätigen.	Die geforderten Schweißparameter konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Eine Auftragsnaht konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels Wolfram-Inertgasschweißen getätigt werden. Eine Stumpfnaht konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels Wolfram-Inertgasschweißen getätigt werden.
20 % (12 P)	**Informieren, Planen und Entscheiden** **Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu sammeln, einen Arbeitsplan zu erstellen und umzusetzen, sowie entsprechend dem Arbeitsauftrag Entscheidungen zu treffen und eine Eigenbewertung vorzunehmen.**	Die nötigen Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Stimmigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird erstellt.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lösungsoptionen können weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan soll weitgehend wiedergegeben werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5 (FORCA5)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Karosserievermessung** **Der Auszubildende ist in der Lage die mechanischen und elektronischen Vermessungsgeräte sowie Lehren Systeme fachgerecht am Fahrzeug anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage mechanische oder elektronische Vermessungsgeräte sowie Lehren Systeme zu bedienen. Der Auszubildende ist in der Lage die Werte der diversen Vermessungsgeräte sowie Lehren Systeme auszulesen. Der Auszubildende ist in der Lage die ausgelesenen Werte mit den Werksvorgaben des Fahrzeugs zu vergleichen und zu analysieren. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Die diversen Vermessungsgeräte sowie Lehren Systeme wurden weitgehend richtig angewandt. Die korrekten Werte wurden weitgehend am Gerät sowie Lehren Systeme ausgelesen oder ausgedruckt. Die ausgelesenen Werte konnten weitgehend mit den Werksangaben verglichen und analysiert werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
10 % (6 P)	**Lichttechnik** **Der Auszubildende ist in der Lage Beleuchtungselemente und Messsensoren am Fahrzeug fachgerecht zu prüfen, zu wechseln und einzustellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage laut Werksangaben die diversen Elemente auf Funktion zu prüfen. Der Auszubildende ist in der Lage die defekten Elemente samt störenden Anbauteile laut Werksangaben ab und auf zu montieren und ggf. zu ersetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die ausgetauschten Elemente laut Werksangaben einzustellen und auf korrekte Funktion zu prüfen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Die beanstandeten Elemente wurden laut Werksangaben auf Funktion geprüft. Die defekten Elemente samt störenden Anbauteile wurden laut Werksangaben ab und auf zu montiert und ggf. ersetzt. Die ausgetauschten Elemente wurden laut Werksangaben eingestellt und auf korrekte Funktion geprüft. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
30 % (18 P)	**Karosserie-Aufbauten 1** **Der Auszubildende ist in der Lage verschiedenste Reparatur-Arbeiten an Karosserie-Aufbauten mit entsprechenden Werkzeugen und den nötigen Fügetechniken auszuführen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung der auszuführenden Arbeiten zu erkennen und auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die zu bearbeitende Werkstoffe zu bestimmen und zu verarbeiten. Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Werkzeuge zu bestimmen und diese fachgerecht anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Fügetechniken zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Arbeiten konnten weitgehend bestimmt und ausgeführt werden. Werkstoffe konnten weitgehend erkannt und verarbeitet werden. Werkzeuge konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Fügetechnik konnte weitgehend bestimmt und angewandt werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.

30 % (18 P)	**Fahrzeugrahmen 1** **Der Auszubildende ist in der Lage Verformungen an einem Rahmenteil mittels entsprechender Ausbeul- und / oder Richttechnik zu beheben.**	Der Auszubildende ist in der Lage die störenden Anbauteile ab und einzubauen. Der Auszubildende ist in der Lage die angemessenen Techniken zu kennen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Korrosionsschutzmaßnahmen laut Hersteller zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Die störenden Anbauteile wurden ab und eingebaut. Die angemessenen Techniken wurden verstanden und angewandt. Die nötigen Korrosionsschutzmaßnahmen wurden laut Hersteller angewandt. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
10 % (6 P)	**Führen eines Berichtsheftes** **Der Auszubildende ist in der Lage entsprechend den betrieblichen Arbeitsaufträgen Informationen zu sammeln und detaillierte Arbeitsplanungen im Berichtsheft zu erstellen.**	Die benötigten Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Stimmigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird gezogen.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Der Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lösungsoptionen können weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan ist weitgehend erläutert worden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie 6 (CRDCA6)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDCA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Elektrische Größen- und Kostenberechnung** **Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Informationen zur Bewältigung des Arbeitsauftrages zu sammeln, eine Vorgehensweise zu bestimmen und seine Entscheidung zur Ausführung der Aufgabenstellung zu begründen**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen und korrekt anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der Elektrische Größen und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formel zur Kostenberechnung und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Elektrische Größen konnten weitgehend berechnet werden. Eine Kostenberechnung konnte weitgehend erstellt werden.
20 % (12 P)	**CAD-Zeichnen 2** **Der Auszubildende ist in der Lage Körper und Blechteile mittels eines CAD-Programms in 3D-Modelle zu erstellen und diese in einer Einzelteilzeichnung zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aussparungen, Gewinde sowie Senkungen zu erstellen. Der Auszubildende ist in der Lage Einzelteilzeichnungen zu erstellen und zu bemaßen. Der Auszubildende ist in der Lage das räumliche Vorstellungsvermögen anzuwenden.	Gewinde sowie Senkungen wurden weitgehend angefertigt. Einzelteilzeichnungen wurden weitgehend angefertigt. Die räumliche Vorstellung wurde angewendet.
30 % (18 P)	**Hydraulik und Pneumatik 2** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich der Hydraulik und Pneumatik im Fahrzeug durch eine korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage Hydrauliksysteme zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage Pneumatik Systeme zu verstehen und zu erklären.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Hydrauliksysteme sind weitgehend bekannt. Pneumatik Systeme sind weitgehend bekannt.

30 % (18 P)	**Fahrzeugaufbau, Werkstofftechnik und Elektrotechnik 2** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich des Fahrzeugaufbaus, Werkstofftechnik und Elektrotechnik im Fahrzeug durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Holzwerkstoffe zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Eigenschaften des Holzes zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Konstruktionsprinzipien des Fahrzeugaufbaus zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Gestaltung der Karosserie zu verstehen und zu erklären.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Die verschiedene Holzwerkstoffe sind weitgehend bekannt. Die Eigenschaften des Holzes sind weitgehend bekannt. Die Konstruktionsprinzipien des Fahrzeugaufbaus sind weitgehend bekannt. Gestaltung der Karosserie ist weitgehend bekannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Fabrication et réparation de pièces de carrosserie en matériaux divers (TPTOL6)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication et réparation de pièces de carrosserie en matériaux divers**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPTOL6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	2	- Atelier
9	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Karosseriebauteile und Aufbauten planen und herstellen 2** **Der Auszubildende ist in der Lage Karosseriebauteile und Aufbauten zu planen und herzustellen.**	Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien werden maß genau zugeschnitten.Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien werden maß genau angepasst. Gefertigte Teile werden laut Vorgaben fachgerecht gefügt. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden eingehalten.	Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien wurden weitgehend auf Maß zugeschnitten. Karosseriebauteile und / oder Verkleidungsmaterialien wurden weitgehend angepasst. Die gefertigten Teile wurden weitgehend gefügt. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden weitgehend eingehalten.
30 % (18 P)	**Elektrische, Hydraulische und Pneumatische Systeme 2** **Der Auszubildende ist in der Lage Elektrische, Hydraulische und Pneumatische Systeme fachgerecht zu installieren.**	Elektrische, Hydraulische und Pneumatische Systeme werden fachgerecht installiert. Hilfswerkzeuge werden fachgerecht benutzt. Informationen zur Installation werden fachgerecht erläutert. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden eingehalten.	Die verschiedenen Systeme werden mittels geeigneter Werkzeuge weitgehend installiert. Hilfswerkzeuge werden weitgehend benutzt. Informationen zur Verarbeitung werden weitgehend erläutert. Die geltenden Sicherheitsvorschriften werden weitgehend eingehalten.
30 % (18 P)	**Abschnittsreparatur** **Der Auszubildende ist in der Lage eine Reparatur durch Teilersatz an tragenden Karosserieelementen laut Werksangaben auszuführen.**	Neuteile ggf. gerichtete Teile für die Reparatur werden fachgerecht vorbereitet. Karosserieteile wurden fachgemäß vorbereitet und angepasst. Fügetechniken wurden fachgemäß laut Vorgaben durchgeführt.	Vorbereitungen für die Reparatur wurden weitgehend ausgeführt. Karosserieteile wurden weitgehend vorbereitet und angepasst. Fügetechnik wurden weitgehend laut Vorgaben durchgeführt.
10 % (6 P)	**Informieren, Planen und Entscheiden** **Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu sammeln, einen Arbeitsplan zu erstellen und umzusetzen, sowie entsprechend dem Arbeitsauftrag Entscheidungen zu treffen und eine Eigenbewertung vorzunehmen.**	Die nötigen Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Folgerichtigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird erstellt. Abweichungen können erläutert und begründet werden.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lo¨sungsoptionen können weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan soll weitgehend wiedergegeben werden. Abweichungen sollen weitgehend begründet werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Fabrication et assemblage de pièces de carrosserie en matériaux divers (TPSOU6)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication et assemblage de pièces de carrosserie en matériaux divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Metall-Schutzgasschweißen 1** **Der Auszubildende ist in der Lage laut Vorgaben und unter geltenden Sicherheitsvorschriften die geforderten Schweißparameter an der Schweißstromquelle einzustellen und Bleche aus verschiedenen Materialien und Materialstärken fachgerecht mittels den erlernten Schweißverfahren zu einer Baugruppe zu fügen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißparameter laut Vorgabe und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage Bleche aus verschiedenen Materialien und Materialstärken nach Vorgaben und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht mittels den erlernten Schweißverfahren zu einer Baugruppe zu fügen.	Die geforderten Schweißparameter konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Das Fügen von Blechen aus verschiedenen Materialien und Materialstärken konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels den erlernten Schweißverfahren zu einer Baugruppe gefügt werden.
40 % (24 P)	**WIG-Schweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage laut Vorgaben und unter geltenden Sicherheitsvorschriften die geforderten Schweißparameter an der Schweißstromquelle einzustellen, verschiedenen Materialien und Materialstärken fachgerecht mittels den erlernten Schweißverfahren jeweils zu einer Baugruppe zu fügen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißparameter laut Vorgabe und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedenen Materialien und Materialstärken nach Vorgaben und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht mittels den erlernten Schweißverfahren jeweils zu einer Baugruppe zu fügen.	Die geforderten Schweißparameter konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Verschiedenen Materialien und Materialstärken konnte jeweils weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels den erlernten Schweißverfahren zu einer Baugruppe gefügt werden.
20 % (12 P)	**Informieren, Planen und Entscheiden** **Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu sammeln, einen Arbeitsplan zu erstellen und umzusetzen, sowie entsprechend dem Arbeitsauftrag Entscheidungen zu treffen und eine Eigenbewertung vorzunehmen.**	Die nötigen Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Stimmigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird erstellt.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lösungsoptionen können weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan soll weitgehend wiedergegeben werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6 (FORCA6)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Kunststoffreparatur** **Der Auszubildende ist in der Lage Karosserieelemente aus verschiedenen Kunststoffen mittels 2K-Klebetechnik, Kunststoffschweißtechnik sowie Laminierung instand zu setzen.**	Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Kunststoffe im Automobilbau zu unterscheiden. Der Auszubildende ist in der Lage die Informationen aus den technischen Merkblättern zur Anwendung, Verarbeitung und Sicherheit der Kunststoffreparaturtechnik anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die vorgeschriebene Kunststoffreparaturtechnik richtig anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Die verschiedenen Kunststoffe im Automobilbau konnten zu Genüge unterschieden werden. Die Informationen aus den technischen Merkblättern zur Anwendung, Verarbeitung und Sicherheit der Kunststoffreparaturtechnik konnten weitgehend angewandt werden. Die vorgeschriebene Kunststoffreparaturtechnik konnte weitgehend richtig angewandt werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
30 % (18 P)	**Karosserie-Aufbauten 2** **Der Auszubildende ist in der Lage eine Abschnittsreparaturen oder ein Anbauteil an nichttragenden Teilen mittels diversen Fügetechniken sowie Korrosionsschutz-Maßnahmen laut Herstellerangaben fachgerecht auszuführen und / oder herzustellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage alle nötigen Vorarbeiten schrittweise auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Abschnittsreparatur oder ein Anbauteil gemäß den Vorgaben sowie den Gegebenheiten schrittweise auszuführen oder herzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage die vorgesehene Fügetechnik vorschriftsmäßig anzuwenden und durchzuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Korrosionsschutz-Maßnahmen laut Hersteller zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Alle nötigen Vorarbeiten konnten weitgehend ausgeführt werden. Eine Abschnittsreparatur oder ein Anbau konnte gemäß den Vorgaben sowie Gegebenheiten weitgehend ausgeführt werden. Die vorgesehene Fügetechnik konnte weitgehend vorschriftsmäßig angewandt und durchgeführt werden. Die nötigen Korrosionsschutz-Maßnahmen wurden laut Herstellerangaben angewandt. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.

30 % (18 P)	**Fahrzeugrahmen 2** **Der Auszubildende ist in der Lage Abschnittsreparaturen und / oder Anbauten an tragenden Teilen mittels den diversen Fügetechniken sowie Korrosionsschutzmaßnahmen laut Herstellerangaben fachgerecht auszuführen und / oder herzustellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage alle nötigen Vorarbeiten für eine Abschnittsreparatur oder das Herstellen eines Anbauteils schrittweise auszuführen oder herzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Abschnittsreparatur oder das Herstellen eines Anbauteils gemäß den Vorgaben sowie Gegebenheiten schrittweise auszuführen oder herzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage die vorgesehene Fügetechnik vorschriftsmäßig anzuwenden und durchzuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Korrosionsschutzmaßnahmen laut Hersteller zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Alle nötigen Vorarbeiten konnten weitgehend schrittweise ausgeführt werden. Eine Abschnittsreparatur oder ein Anbau konnten gemäß den Vorgaben sowie Gegebenheiten weitgehend ausgeführt werden. Die vorgesehene Fügetechnik konnte weitgehend vorschriftsmäßig angewandt und durchgeführt werden. Die nötigen Korrosionsschutzmaßnahmen wurden laut Herstellerangaben angewandt. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
20 % (12 P)	**Führen eines Berichtsheftes** **Der Auszubildende ist in der Lage entsprechend den betrieblichen Arbeitsaufträgen Informationen zu sammeln und detaillierte Arbeitsplanungen im Berichtsheft zu erstellen.**	Die benötigten Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Stimmigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird gezogen.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Der Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lösungsoptionen können weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan ist weitgehend erläutert worden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carrossiers - Carrossier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Réparation partielle** **L'élève est capable d'effectuer une réparation partielle de manière compétente et d'appliquer des mesures anticorrosion en suivant les indications de l'énoncé.**	- L'élève est capable d'effectuer progressivement l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation partielle. - L'élève est capable d'effectuer progressivement une réparation partielle en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'élève est capable de désigner les mesures anticorrosion requises et de les appliquer. - L'élève est capable de comprendre et de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a effectué la majorité des travaux de préparation requis pour une réparation partielle progressive. - L'élève a progressivement effectué la réparation partielle en suivant la majorité des indications en fonction des circonstances. - L'élève a désigné et appliqué la majorité des mesures anticorrosion requises en suivant les indications du fabricant. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Débosselage** **L'élève est capable de redresser des bosses ainsi que des déformations affectant la pièce d'une carrosserie et de les aplanir de manière compétente.**	- L'élève est capable de redresser des bosses ainsi que des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'élève est capable de produire la forme souhaitée en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'élève est capable d'aplanir la tôle.	- L'élève a redressé la majorité des bosses et des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'élève a produit la forme souhaitée dans une large mesure en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'élève a aplani la tôle dans une large mesure.
10 % (6 P)	**Fabrication de pièces d'une carrosserie en suivant les indications** **L'élève est capable de produire une pièce d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Techniques d'assemblage** **L'élève est capable d'appliquer différentes techniques d'assemblage en fonction des missions de travail.**	- L'élève est capable d'appliquer les techniques d'assemblage indiquées de manière compétente en fonction des missions de travail et dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques d'assemblage indiquées en respectant les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**Mesurage des dimensions d'une carrosserie** **L'élève est capable de se servir de l'instrument de mesure électronique de manière compétente.**	- L'élève est capable de manipuler l'instrument de mesure électronique. - L'élève est capable de consulter les valeurs de l'instrument de mesure. - L'élève est capable de comparer les valeurs consultées aux indications du constructeur du véhicule et de les analyser. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève s'est servi de l'instrument de mesure d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a consulté ou imprimé la majorité des valeurs correctes de l'appareil. - L'élève a comparé la majorité des valeurs consultées aux indications du constructeur et il les a analysées. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

10 % (6 P)	**Informations, planification et prise de décisions** **L'élève est capable d'analyser la dégradation, d'établir une analyse des dégradations ainsi qu'un plan de travail et d'accomplir des missions professionnelles spécifiques.**	- L'élève est capable d'analyser la dégradation et d'établir un rapport de travail. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable d'accomplir les missions professionnelles spécifiques.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les décisions étaient en majorité cohérentes. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a accompli la majorité des missions.
10 % (6 P)	**Alimentation d'un carnet d'apprentissage** **L'élève est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail de l'entreprise et d'établir des planifications détaillées des travaux dans le carnet d'apprentissage.**	- L'élève est capable de réunir les informations requises correspondant à la mission de travail. - L'élève est capable de constituer son carnet d'apprentissage de manière structurée. - L'élève est capable de mentionner les outils ainsi que les matériaux avec précision dans son rapport de travail. - L'élève est capable de s'autoévaluer.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail. - L'élève a établi un rapport de travail structuré dans une large mesure. - L'élève a indiqué la grande majorité des outils et des matériaux. - L'élève s'est autoévalué dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	o Die Lernenden beachten gängige Diskussionsregeln o Die Lernenden legen ihre Position dar, sie verteidigen und illustrieren diese anhand von Beispielen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Confection d'échantillons métalliques (COECM-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection d'échantillons métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COECM-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étape	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Confection de produits métalliques (COPRM-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection de produits métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COPRM-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Production de pièces spéciales 1 (FACDE3-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Production de pièces spéciales 2 (FACDE4-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Production de pièces spéciales 3 (FACDE5-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Mesurage d'une carrosserie** **L'apprenti est capable de se servir d'un instrument de mesurage électronique.**	- L'apprenti se sert de l'instrument de mesurage électronique de manière compétente. - L'apprenti monte les systèmes de jaugeage (jeux d'angles de redressement) de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti s'est servi de l'instrument de mesurage électronique dans une large mesure. - L'apprenti a monté la majorité des systèmes de jaugeage (jeux d'angles de redressement). - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Technologie d'éclairage** **L'apprenti est capable de paramétrer les différentes sources d'éclairage de véhicules modernes et de les régler.**	- L'apprenti manipule un appareil de diagnostic de manière compétente. - L'apprenti applique les paramètres de réglage requis de manière compétente. - L'apprenti effectue les réglages de l'éclairage avant de manière compétente.	- L'apprenti a manipulé un appareil de diagnostic dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'apprenti a effectué la majorité des réglages de l'éclairage avant.
40 % (24 P)	**Réparation partielle 1** **L'apprenti est capable d'appliquer une réparation partielle avec le remplacement de pièces à des éléments non porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'apprenti prépare la pièce à remplacer de manière compétente. - L'apprenti applique des techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti effectue une réparation de section de manière compétente.	- L'apprenti a préparé la pièce à remplacer dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la majorité des techniques d'assemblage en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti a effectué une réparation de section dans une large mesure.
10 % (6 P)	**Information, planification et décision** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Production de pièces spéciales 4 (FACDE6-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Débosselage 2** **L'apprenti est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations d'envergure d'une pièce de carrosserie de manière compétente en appliquant la technique de débosselage et de réparation correspondante.**	- L'apprenti applique différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti se sert des accessoires de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Réparation de matières synthétiques** **L'apprenti est capable de remettre en état des éléments d'une carrosserie en matières synthétiques différentes en appliquant une technique de collage à bi-composants ainsi qu'une technique de soudage de matières synthétiques.**	- L'apprenti désigne différentes matières synthétiques de manière compétente et il les distingue. - L'apprenti désigne des informations concernant la transformation de manière compétente. - L'apprenti applique la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a désigné la majorité des différentes matières synthétiques et il les a distinguées. - L'apprenti a désigné la majorité des informations concernant la transformation. - L'apprenti a appliqué la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques dans une large mesure. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Réparation partielle 2** **L'apprenti est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'apprenti prépare les pièces neuves de manière compétente pour la réparation. - L'apprenti prépare et il ajuste convenablement les pièces d'une carrosserie. - L'apprenti applique les techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant.	- L'apprenti a effectué la majorité des préparations pour la réparation. - L'apprenti a préparé et ajusté la majorité des pièces d'une carrosserie. - L'apprenti a appliqué la technique d'assemblage dans une large mesure en suivant les indications du fabricant.
10 % (6 P)	**Information, planification et décision** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1 (CARED1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CARED1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Salle d'instruction
8	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Einheiten, Formelumwandlung, Längen und Lehrsatz des Pythagoras** **Der Auszubildende ist in der Lage die Formelumwandlung anzuwenden, Einheiten systematisch zu bestimmen und einzusetzen und den Lehrsatzes des Pythagoras zu lösen und anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen.Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedenste Längen zu bestimmen, umzurechnen und deren Einheiten festzulegen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse Längen mit Hilfe vom Lehrsatz des Pythagoras zu bestimmen und diese gezielt in seine Aufgaben einzubinden. Der Auszubildende ist in der Lage das bisher Erlernte in verschiedensten zusammengesetzten Aufgaben zu verstehen und anzuwenden.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Längen und deren Einheiten konnten weitgehend bestimmt werden. Der Lehrsatz des Pythagoras konnte weitgehend bestimmt und angewandt werden. Aufgaben konnten weitgehend gelöst werden.
30 % (18 P)	**Kurvenförmige Längen, Gestreckte Längen, Umformtechnik und Flächen** **Der Auszubildende ist in der Lage Längen und geradlinige Flächen durch Anwendung der entsprechenden Formeln zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung eines Kreisumfangs, eines Ellipsenumfangs und einer Bogenlänge zu verstehen und in verschiedensten Aufgabenstellungen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage den Sinn der Berechnung einer neutralen Faser zu verstehen und Materialbedarfsausrechnungen mittels den schon bekannten Rechenformeln für rundgebogene Werkstoffe auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Unterschied zwischen Rundbiegen und Abkanten zu verstehen und Materialbedarfsausrechnungen mittels Rechenformeln, Tabellen sowie Faustformeln für gebogene Werkstoffe auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von geradlinig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten gradlinig begrenzten Flächen auszuführen.	Formeln zur Berechnung der verschiedensten Umfänge konnten weitgehend verstanden und angewandt werden. Berechnungen konnten weitgehend verstanden und gelöst werden. Formeln konnten weitgehend verstanden und angewandt werden.
40 % (24 P)	**Normgerechtes Bemaßen und Darstellen flacher Werkstücke Geometrische Grundkonstruktionen** **Der Auszubildende ist in der Lage systematisch flache Werkstücke zu bemaßen und geometrische Grundkonstruktionen präzise und sauber auf einer Zeichenplatte zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage einfache geometrische Formen systematisch, sorgfältig und präzise zu übertragen und zu bemessen. (Zeichnen; Präzision; Sauberkeit) Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen miteinzubinden.	Zeichnerischer Arbeitsauftrag konnte weitgehend umgesetzt werden. Zukunftsweisende Überlegungen konnten weitgehend angestellt werden um den Standard zu erhöhen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPTOL1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Techniques de transformation et sciences de l'outillage et du matériel 1** **L'apprenti est capable de constituer des connaissances théoriques concernant les outils, le matériel ainsi que les techniques de transformation professionnels spécifiques et de les reproduire en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.	- L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.
20 % (12 P)	**Traçage et technique de contrôle** **L'apprenti est capable de mesurer, de tracer et d'identifier des pièces de travail métalliques de manière compétente en se servant des instruments de mesure habituels.**	- L'apprenti est capable de soumettre des pièces de travail indiquées à des contrôles en se servant d'outils de mesurage et de jaugeage différents. - L'apprenti est capable d'effectuer un travail de traçage en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'identifier des pièces de travail avec des identifiants et des poinçons.	- L'apprenti a correctement consulté la majorité des différents instruments de mesure. - L'apprenti a effectué l'exercice de traçage dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la majorité des identifications avec des identifiants et des poinçons.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 1** **L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'ajuster la tôle avec précision en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'apprenti est capable de rectifier la tôle en cas de distension résultant d'une déformation au retour. - L'apprenti est capable d'aplanir la tôle.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a ajusté la tôle avec précision en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'apprenti a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion résultant d'une déformation de retour. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure.

20 % (12 P)	**Technique de fabrication 2** **L'apprenti est capable de transformer différentes pièces en tôle sans excéder des tolérances convenables en appliquant différentes techniques de séparation de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'effectuer des chanfreinages ainsi que des replis simples de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'apprenti est capable d'assembler deux pièces en tôle par sertissage de manière compétente. - L'apprenti est capable de produire un cintrage rond simple de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé.	- L'apprenti a effectué la majorité des chanfreinages et des replis de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'apprenti a assemblé deux pièces en tôle par sertissage d'une manière compétente dans une large mesure. - L'apprenti a produit le cintrage rond de manière compétente en suivant la majorité des indications de l'énoncé.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 3** **L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail métalliques simples sans excéder des tolérances convenables en appliquant des méthodes d'usinage de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'opter pour une lime adaptée. - L'apprenti est capable de limer la pièce de travail à plat, en angle, en parallèle et dans le respect des dimensions. - L'apprenti est capable d'opter pour une scie et pour une lame de scie appropriées. - L'apprenti est capable d'effectuer les coupes en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'effectuer un exercice de cisaillement avec précision en suivant les indications.	- L'apprenti a opté pour une lime adaptée dans une large mesure. - L'apprenti a limé la pièce de travail à plat, en angle, en parallèle et dans le respect de la majorité des dimensions. - L'apprenti a opté pour une scie et pour une lame de scie d'une manière majoritairement correcte. - L'apprenti a effectué la coupe en suivant la majorité des indications. - L'apprenti a effectué l'exercice de cisaillement dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assembler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPSOU1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Assembler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Soudage par fusion de gaz 1** **L'apprenti est capable de régler une flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures par fusion sur des tôles en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de souder des tôles en acier de construction général par fusion de manière compétente en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par fusion en appliquant la méthode du soudage par fusion au gaz et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage par fusion de gaz 2** **L'apprenti est capable d'appliquer des soudures bout à bout dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité. L'apprenti est capable d'assembler des tôles en acier de construction général avec des soudures bout à bout en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle, additifs) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit la majorité des soudures bout à bout en suivant les indications.
20 % (12 P)	**Informer, planifier, mettre en œuvre la planification, décider et évaluer** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1 (TPPEI1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TPPEI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Atelier
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Matériaux, outils et matériel de travail 1** **L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils, les installations ainsi que le matériel de travail professionnels spécifiques et de les reproduire d'une manière professionnelle.**	- L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils et les installations professionnels spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant le matériel de travail professionnel spécifique et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité dans ses documents écrits.	- L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les supports. - L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel de travail. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances acquises de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Ponçage 1** **L'apprenti est capable de mettre une surface dans un état enduisable en se servant d'outils et de matières abrasives appropriés.**	- L'apprenti est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de déterminer les outils ainsi que les matières abrasives correspondantes en fonction du travail de ponçage et de s'en servir. - L'apprenti est capable de préparer une surface pour des travaux ultérieurs en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'apprenti a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté permettant des travaux ultérieurs. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils et des matières abrasives appropriés pour le traitement de la surface d'une manière ciblée et il s'en est servi. - La surface était prête pour des travaux ultérieurs. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Travaux de masticage 1** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**Travaux de masticage 2** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pistolable pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Pose d'un primaire et d'un apprêt 1** **L'apprenti est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion en appliquant un primaire, de constituer un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1 (FORDE1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORDE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Intégration dans l'entreprise** **L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise et de noter un résumé de son intégration par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable de se familiariser avec les locaux importants pour ses activités. - L'apprenti est capable de se familiariser avec ses obligations, avec ses droits ainsi qu'avec le personnel de l'entreprise. - L'apprenti est capable d'aider son formateur. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité des locaux et de ses activités. - L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité de ses droits et de ses obligations. - L'apprenti a aidé son formateur dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Nettoyage et préparation d'un véhicule avant la livraison** **L'apprenti est capable de nettoyer un véhicule de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et d'environnement avant la remise au client et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail et de le gérer. - L'apprenti est capable de nettoyer l'habitacle d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de nettoyer la carrosserie extérieure d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé et géré son poste de travail dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé l'habitacle du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé la carrosserie extérieure du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**Contrôle, remise en état et/ou remplacement de systèmes** **L'apprenti est capable de soumettre différents systèmes ainsi que différentes installations du véhicule à des contrôles en tenant compte des consignes en matière de sécurité et d'environnement, de les mettre en état, de remplacer des pièces défectueuses le cas échéant et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'assurer la maintenance d'une installation de lave-glace. - L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement d'un système d'éclairage à un contrôle et, le cas échéant, de remplacer des éléments lumineux. - L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement correct d'éléments mécaniques mobiles à des contrôles et, le cas échéant, d'en assurer la maintenance. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a assuré la maintenance des installations de lave-glace dans une large mesure. - L'apprenti a soumis le système d'éclairage à un contrôle et il l'a remis en état dans une large mesure. - L'apprenti a soumis des éléments mécaniques des plus variés à des contrôles et il en a assuré la maintenance dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail internes et d'établir des planifications détaillées du travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2 (CARED2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CARED2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Salle d'instruction
8	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Kurvenförmig begrenzte Flächen Zusammengesetzte Flächen Flächenberechnung Körper Der Auszubildende ist in der Lage zusammengesetzte geradlinige und kurvenförmig begrenzte Flächen sowie Mantelflächen durch Anwendung der entsprechenden Formeln zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von kurvenförmig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von geradlinig und kurvenförmig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von Mantelflächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Die Berechnung von kurvenförmigen Flächen konnte weitgehend ausgeführt werden. Die Berechnung von Mantelflächen konnte weitgehend ausgeführt werden
30 % (18 P)	**Volumenberechnung Körper Masse und Dichte Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung einzelner als auch zusammengesetzter Körper zu verstehen und anzuwenden und Berechnungen von Masse und Dicht auszuführen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung für einfache prismatische Körper zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung für spitze und abgestumpfte Körper, als auch der Kugel zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formel zur Berechnung von Masse und Dichte zu verstehen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Formeln zur Berechnung einfacher prismatischer Körper konnten weitgehend angewandt werden.Formeln zur Berechnung für spitze und abgestumpfte Körper als auch der Kugel konnten weitgehend angewandt werden. Formeln zur Berechnung von Masse und Dichte konnten weitgehend angewandt werden.

40 % (24 P)	**Zeichnen in 3 Ansichten inkl. Mantelabwicklung** **Der Auszubildende ist in der Lage systematisch verschiedene Körper in 3 Ansichten zu zeichnen, zu bemaßen und die dazugehörigen Mantelflächen präzise und sauber auf einer Zeichenplatte zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene geometrische Körper systematisch, sorgfältig und präzise in 3 Ansichten zu zeichnen und zu bemessen. (Zeichnen; Präzision; Sauberkeit) Der Auszubildende ist in der Lage Mantelabwicklungen der verschiedenen geometrischen Körper systematisch, sorgfältig und präzise zu zeichnen und zu bemessen. Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen mit einzubinden.	Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen mit einzubinden. Mantelabwicklungen der verschiedenen geometrischen Körper konnten weitgehend gezeichnet werden. Zukunftsweisende Überlegungen konnten weitgehend angestellt werden um den Standard zu erhöhen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPTOL2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Techniques de transformation et sciences de l'outillage et du matériel** **L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils, le matériel ainsi que les techniques de transformation professionnels spécifiques et de les reproduire en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.	- L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a approfondi majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.
10 % (6 P)	**Technique de fabrication 4** **L'apprenti est capable de produire des renforts de tôles en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de manipuler le marteau à moulurer de manière compétente. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière systématique. - L'apprenti est capable d'équiper la machine à moulurer et de s'en servir en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'ajuster la tôle en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'apprenti est capable de rectifier la tôle en cas de distension et de déformation au retour. - L'apprenti est capable d'aplanir la tôle. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a manipulé le marteau à moulurer d'une manière compétente dans une large mesure. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a effectué le travail d'une manière systématique dans une large mesure. - L'apprenti a équipé la machine à moulurer et il s'en est servi en suivant la majorité des indications. - L'apprenti a ajusté la tôle en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'apprenti a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion et de déformation de retour. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

30 % (18 P)	**Technique de fabrication 5** **L'apprenti est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 6** **L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail métalliques simples sans excéder des tolérances convenables en appliquant des méthodes d'usinage.**	- L'apprenti est capable de percer des trous dans différents matériaux. - L'apprenti est capable de réduire différents trous. - L'apprenti est capable de tarauder des filetages intérieurs et extérieurs manuellement. - L'apprenti est capable d'effectuer des réparations de filetages et d'appliquer des inserts filetés.	- L'apprenti a percé la majorité des trous dans différents matériaux. - L'apprenti a réduit la majorité des trous. - L'apprenti a taraudé manuellement la majorité des filetages intérieurs et extérieurs. - L'apprenti a effectué la majorité des réparations de filetages et il a appliqué la majorité des inserts filetés.
10 % (6 P)	**Technique de fabrication 7** **L'apprenti est capable de fabriquer des éléments de connexion de manière compétente sans excéder des tolérances convenables.**	- L'apprenti est capable d'opter pour la connexion rivetée et pour les outils de rivetage appropriés. - L'apprenti est capable d'établir différentes connexions rivetées. - L'apprenti est capable d'établir différentes connexions à rivets filetés.	- L'apprenti a correctement opté pour une connexion rivetée et pour la majorité des outils de rivetage. - L'apprenti a établi la majorité des différentes connexions rivetées. - L'apprenti a établi la majorité des connexions à rivets filetés.
10 % (6 P)	**Technique d'éclairage 1** **L'apprenti est capable de soumettre l'éclairage à un contrôle et de le régler de manière compétente.**	- L'apprenti est capable de soumettre les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et de les remplacer de manière compétente. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils requis pour effectuer le travail. - L'apprenti est capable de régler l'appareil de réglage des phares. - L'apprenti st capable de déterminer les paramètres de réglage requis et de les appliquer de manière compétente. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a soumis les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et il les a remplacées. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils requis pour effectuer le travail. - L'apprenti a réglé l'appareil de réglage des phares d'une manière correcte dans une large mesure. - L'apprenti déterminé et appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Assembler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPSOU2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Assembler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Soudage sous gaz inerte** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures bout à bout en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage sous gaz inerte** **L'apprenti est capable d'appliquer des soudures par points ainsi que des soudures par points continus dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'assembler des tôles en acier de construction général en appliquant les méthodes du soudage par points et du soudage par points continus, en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2 (TPPEI2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TPPEI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Atelier
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Matériaux, outils et matériel de travail 2** **L'apprenti est capable de comprendre les éléments, les réglages, l'entretien ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir.**	- L'apprenti est capable d'identifier les différences entre les différents pistolets de pulvérisation et de les désigner devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter. - L'apprenti est capable de décomposer, de nettoyer et de réassembler un pistolet de pulvérisation en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti est capable de comprendre les réglages ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte au cours de la manipulation du pistolet de pulvérisation.	- L'apprenti a distingué la grande majorité des pistolets de pulvérisation. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a décomposé, nettoyé et réassemblé le pistolet de pulvérisation dans une large mesure. - L'apprenti a compris la grande majorité des réglages à appliquer au pistolet de pulvérisation. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Travaux de masticage 3** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités grossières avec l'application et le ponçage de mastic sur une surface voûtée.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Pose d'un primaire et d'un apprêt 2** **L'apprenti est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion avec un primaire, de produire un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Application de peinture** **L'apprenti est capable d'assurer la protection ainsi que l'embellissement de surfaces préparées en appliquant de la peinture en bi-composants.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2 (FORDE2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORDE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Remplacement d'une pièce vissée défectueuse 1** **L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail ainsi que les indications de travail pour le remplacement de pièces vissées défectueuses par des pièces neuves ou, le cas échéant, pour leur remise en état en consultant le guide de réparation.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de prendre connaissance du guide de réparation. - L'apprenti est capable de déterminer les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide réparation et de présenter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées au formateur. - L'apprenti est capable de noter les résultats de ses recherches dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti a compris le guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a convenablement présenté les étapes de travail au formateur de même que les consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure.
40 % (24 P)	**Remplacement d'une pièce vissée défectueuse 2** **L'apprenti est capable de remplacer des pièces vissées défectueuses par des pièces neuves en se référant au guide de réparation ou, le cas échéant, de les remettre en état en observant et en respectant les indications de travail.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de se servir du guide de réparation. - L'apprenti est capable d'accomplir les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide de réparation et de respecter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti s'est servi du guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les étapes de travail et il a respecté la grande majorité des consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretien de surfaces d'un véhicule automobile** **L'apprenti est capable d'identifier les surfaces les plus variées, de les entretenir et de les protéger conformément à la mission de travail.**	- L'apprenti est capable d'identifier les surfaces de véhicules les plus variées et de déterminer les indications correspondantes en matière d'entretien et de maintenance. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface non vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de traiter les surfaces de pièces en matières synthétiques de manière compétente. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a désigné la majorité des surfaces de véhicules ainsi que leur entretien et leur maintenance. - L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la protection dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de l'appliquer, de prendre des décisions conformément à la mission de travail et de s'auto-évaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner des écarts et de les expliquer.	- Les informations réunies correspondaient en grande majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la grande majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la grande majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la grande majorité des écarts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques complexes 3 (CRDDE3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques complexes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDDE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction - Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Kräfte darstellen und ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage Kräfte darzustellen und zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von zusammengesetzten Kräften auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Kräfte im Kräfteparallelogramm darzustellen, zu verstehen und anzuwenden.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Zusammengesetzte Kräfte konnten weitgehend berechnet werden. Das Kräfteparallelogramm konnte weitgehend dargestellt werden.
20 % (12 P)	**Bewegungen ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage Bewegungsberechnungen und deren Umwandlungsformen zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der Geschwindigkeit und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der Beschleunigung/Verzögerung und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Diverse Geschwindigkeitsformen konnten weitgehend ausgerechnet werden. Diverse Beschleunigungs-/Verzögerungsformen konnten weitgehend ausgerechnet werden.
20 % (12 P)	**Zeichnerische Darstellungen** **Der Auszubildende ist in der Lage diverse rechtwinklig und schräg zu einander verlaufende Durchdringungen in symmetrischen Hohlkörper zeichnerisch darzustellen**	Der Auszubildende ist in der Lage auf die erforderliche zeichnerische Genauigkeit zu achten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage bei zeichnerischen Ausführungen Sauberkeit einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage die erforderlichen Normen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage räumliches Vorstellungsvermögen anzueignen.	Die zeichnerische Genauigkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerische Sauberkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerischen Normen konnten weitgehend eingehalten werden. Die räumliche Vorstellung wurde erreicht.

20 % (12 P)	**Kenntnisse zum Gasschmelzschweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der GSS-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage das erlernte Wissen aus der Klasse DC1 zu belegen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der GSS-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse GS-Schweiß Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim GSS zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die Wiederholungsaufgaben konnten weitgehend beantwortet werden. Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der GSS-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Methoden und Techniken sind bekannt. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.
20 % (12 P)	**Kenntnisse zum Lichtbogenschweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der SGS-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der SGS-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse SG-Schweiß Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Physik vom Lichtbogen zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim SGS zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der SGS-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Methoden und Techniken sind bekannt. die Physik vom Lichtbogen konnte weitgehend erklärt werden. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Fabrication de pièces en acier (TPTOL3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Fabrication de pièces en acier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Conception conforme d'éléments d'une carrosserie** **L'apprenti est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**Débosselage 1** **L'apprenti est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations affectant un élément d'une carrosserie et de les aplanir de manière compétente.**	- L'apprenti est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'apprenti est capable de produire la forme souhaitée en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'apprenti est capable d'aplanir la tôle.	- L'apprenti a réparé la majorité des bosses et des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'apprenti a produit la forme souhaitée dans une large mesure en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Géométrie** **L'apprenti est capable d'effectuer le mesurage des essieux de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les différents réglages du parallélisme des roues. - L'apprenti est capable de se servir des appareils servant au mesurage des essieux. - L'apprenti est capable d'évaluer le rapport du mesurage de l'alignement des roues et d'expliquer des anomalies éventuelles. - L'apprenti est capable de rectifier des anomalies de manière compétente.	- L'apprenti a désigné la majorité des différents réglages du parallélisme des roues. - L'apprenti s'est servi de la majorité des appareils servant au mesurage des essieux. - L'apprenti a évalué le rapport du mesurage de l'alignement des roues et il l'a expliqué dans une large mesure. - L'apprenti a rectifié la majorité des anomalies.
10 % (6 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Assemblage de pièces en acier (TPSOU3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Assemblage de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Brasage de métaux sous gaz inerte 1** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de brasage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des brasures par superposition ainsi que des brasures à recouvrements en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de brasage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une brasure à recouvrement dans différentes positions en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une brasure par superposition en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de brasage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une brasure à recouvrement en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une brasure par superposition en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Brasage de métaux sous gaz inerte 2** **L'apprenti est capable de produire des brasures par points ainsi que des brasures par points continus dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de brasage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'effectuer des 'assemblages en appliquant les méthodes du brasage par points et du brasage par points continus, en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de brasage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit des brasures par points et par points continus en appliquant la méthode du brasage de métaux sous gaz inerte, en suivant la majorité des indications et en respectant les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Information, planification et décision** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3 (FORDE3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORDE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Débosselage 1** **L'apprenti est capable de démonter une pièce défectueuse de la carrosserie, de la redresser, de l'ajuster et de la préparer à l'application de la peinture.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégradations et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de redresser la pièce défectueuse, de l'ajuster aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles en permanence et de la préparer à l'application de la peinture. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégradations et il a opté pour une méthode de travail et pour la majorité des outils requis. - L'apprenti a redressé la pièce défectueuse, il l'a ajustée aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles en permanence et il l'a préparée à l'application de la peinture. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Débosselage 2** **L'apprenti est capable de réparer des bosses de faible à moyenne envergure dans le revêtement de la carrosserie, d'effectuer des ajustements et de préparer l'application de la peinture.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégradations et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de réparer la pièce défectueuse, de l'ajuster aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles en permanence et de la préparer à l'application de la peinture. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégradations et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a réparé la pièce défectueuse, il l'a ajustée à la majorité des éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles en permanence et il l'a préparée à l'application de la peinture. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Réparation partielle 1** **L'apprenti est capable de préparer des réparations partielles et d'appliquer des mesures anticorrosion de manière compétente, en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégradations et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de préparer progressivement une réparation partielle en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégradations et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a progressivement préparé la réparation partielle en fonction des circonstances et en suivant les indications dans une large mesure. - L'apprenti a déterminé et appliqué la grande majorité des mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail internes et d'établir des planifications détaillées du travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques complexes 4 (CRDDE4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des produits métalliques complexes 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDDE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	7				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie - Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Antriebe, Übersetzungsverhältnisse und Schnittgeschwindigkeit ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage Riemen- und Zahnradantrieb, Übersetzungsverhältnisse und Reibung und deren Umwandlungsformen zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von zusammengesetzten Kräften auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von Schnittgeschwindigkeit und Reibung und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Zusammengesetzte Kräfte konnten weitgehend berechnet werden. Die Formeln zur Berechnung von Schnittgeschwindigkeit und Reibung und deren Umwandlungsformen konnten weitgehend ausgeführt werden.
20 % (12 P)	**Arbeit, Leistung, Wirkungsgrad ausrechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage mechanischen Arbeit, mechanischen Leistung, Wirkungsgrad und deren Umwandlungsformen zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der mechanischen Arbeit und der mechanischen Leistung und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung vom Wirkungsgrad und dessen Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Diverse Berechnung der mechanischen Arbeit und der mechanischen Leistung konnten weitgehend ausgerechnet werden. Diverse Berechnung vom Wirkungsgrad konnten weitgehend ausgerechnet werden.
20 % (12 P)	**Zeichnerische Darstellungen** **Der Auszubildende ist in der Lage diverse rechtwinklig und schräg zu einander verlaufende Durchdringungen in unsymmetrischen Hohlkörper zeichnerisch darzustellen**	Der Auszubildende ist in der Lage auf die erforderliche zeichnerische Genauigkeit zu achten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage bei zeichnerischen Ausführungen Sauberkeit einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage die erforderlichen Normen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage räumliches Vorstellungsvermögen anzueignen.	Die zeichnerische Genauigkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerische Sauberkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die zeichnerischen Normen konnten weitgehend eingehalten werden. Die räumliche Vorstellung wurde erreicht.

10 % (6 P)	**Kenntnisse zum WP-schweißen Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WP-S-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WP-S-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse WP-Schweiß Einsatzgebiete und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Physik des Widerstands zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim GSS zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der WP-S-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Einsatzgebiete und Techniken sind bekannt. Die Physik des Widerstands wurden weitgehend verstanden und in seinen Worten erklärt. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.
10 % (6 P)	**Kenntnisse zum WIG-schweißen Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WIG-S-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der WIG-S-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse WIG-Schweiß Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Physik vom Lichtbogen zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim WIG-S zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der WIG-S-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Methoden und Techniken sind bekannt. die Physik vom Lichtbogen konnte weitgehend erklärt werden. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.

10 % (6 P)	**Kenntnisse zum MIG-löten** **Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der MIG-Anlage durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der MIG-Löt-Anlage zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse MIG-Löt Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Physik vom Lichtbogen zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit beim MIG-Löten zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der MIG-Löt-Anlage ist weitgehend bekannt. Verschiedene Methoden und Techniken sind bekannt. die Physik vom Lichtbogen konnte weitgehend erklärt werden. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.
10 % (6 P)	**Kenntnisse von alternativen / neuartigen Verbindungstechniken** **Der Auszubildende ist in der Lage die diversen alternativen / neuartigen Verbindungstechniken durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zu bestimmen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Aufbau und die Funktionsweise der diversen Werkzeuge zu erklären und zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse Reparatur-Methoden und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die diversen Nietarten und deren Verbindungszweck zu verstehen und in seinen Worten zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage diverse Klebearten und Techniken zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitssicherheit bei den Verbindungstechniken zu kennen und Arbeitsunfälle zu vermeiden.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Der Aufbau und die Funktionsweise der diversen Werkzeuge wurden weitgehend erklärt und bestimmt. Diverse Reparatur-Methoden und Techniken wurden weitgehend bestimmt. Die diversen Nietarten und deren Verbindungszweck wurden weitgehend verstanden und in seinen Worten erklärt. Diverse Klebearten und Techniken wurden weitgehend bestimmt. Die zur Arbeitssicherheit relevanten Vorschriften sind bekannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Fabrication de pièces assemblées en acier (TPTOL4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Fabrication de pièces assemblées en acier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Conception conforme d'éléments d'une carrosserie** **L'élève est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**Débosselage 1** **L'élève est capable d'assurer la maintenance d'une climatisation en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité ainsi qu'une manipulation sereine des carburants.**	- L'élève est capable de distinguer et de désigner les différents modèles. - L'élève est capable d'identifier et de désigner les différents composants d'une climatisation. - L'élève est capable de désigner le circuit du produit de refroidissement de manière compréhensible. - L'élève est capable de soumettre une climatisation à un contrôle dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de vider une climatisation dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de remplir une climatisation dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assurer une manipulation sereine des carburants dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a distingué la majorité des modèles de climatisations. - L'élève a désigné la majorité des composants de climatisations. - L'élève a désigné le circuit du produit de refroidissement dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité au cours du contrôle de la climatisation. - L'élève a vidé la climatisation en respectant la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève a rempli la climatisation en respectant la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève a manipulé les carburants en respectant la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Géométrie** **L'élève est capable de produire des résultats mesurés simples, de les interpréter et de consulter la mémoire des erreurs du véhicule automobile.**	- L'élève est capable de distinguer les outils les plus variés servant à appliquer une technique de contrôle facile et de s'en servir sereinement. - L'élève est capable d'interpréter et d'expliquer différents résultats de contrôles. - L'élève est capable de lire des schémas de circuits électriques simples et de les diagnostiquer. - L'élève est capable de consulter des mémoires des erreurs en se servant d'appareils de diagnostic. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité au cours de l'application de techniques de mesurage et de diagnostic.	- L'élève a distingué les outils servant à appliquer une technique de contrôle et il les a sereinement manipulés dans une large mesure. - L'élève a interprété et expliqué la majorité des résultats des contrôles. - L'élève a lu la majorité des schémas de circuits électriques. - L'élève a consulté la majorité des mémoires des erreurs. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité au cours de l'application de la technique de diagnostic.

10 % (6 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Assemblage de pièces assemblées en acier (TPSOU4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Assemblage de pièces assemblées en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TPSOU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Soudage TIG 1 (Tungsten Inert Gas)** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures par fusion sur des tôles en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de souder des tôles en acier de construction général par fusion en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par fusion en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage TIG 2 (Tungsten Inert Gas)** **L'apprenti est capable d'appliquer des soudures bout à bout dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une soudure bout à bout en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle), en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité et en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure bout à bout en appliquant la méthode du soudage de métaux au gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4 (FORDE4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORDE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Débosselage 3** **L'apprenti est capable de réparer différentes déformations de la structure porteuse de la carrosserie et du revêtement extérieur de la carrosserie, d'effectuer des ajustements et de préparer l'application de la peinture.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégradations et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de réparer différentes déformations de la structure porteuse de la carrosserie et du revêtement extérieur de la carrosserie, d'effectuer des ajustements aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles en permanence et de préparer l'application de la peinture. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégradations et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a redressé des déformations de la structure porteuse et du revêtement extérieur de la carrosserie, il a effectué des ajustements aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles en permanence et il a préparé l'application de la peinture. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Réparations partielles 2** **L'apprenti est capable d'effectuer des réparations partielles et d'appliquer des mesures anticorrosion de manière compétente à la structure porteuse de la carrosserie en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégradations et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation partielle. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement une réparation partielle en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégradations et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a progressivement effectué la grande majorité des travaux de préparation requis pour une réparation partielle. - L'apprenti a progressivement effectué la réparation partielle en fonction des circonstances et en suivant les indications dans une large mesure. - L'apprenti a déterminé et appliqué la grande majorité des mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Réparations partielles 3** **L'apprenti est capable d'effectuer des réparations partielles sur la structure porteuse d'une carrosserie et d'appliquer des mesures anticorrosion de manière compétente, en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégradations et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation partielle sur des éléments porteurs. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement une réparation partielle sur des éléments porteurs en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégradations et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a progressivement effectué la grande majorité des travaux de préparation requis pour une réparation partielle. - L'apprenti a progressivement effectué la réparation partielle sur des éléments porteurs en fonction des circonstances et en suivant les indications dans une large mesure. - L'apprenti a déterminé et appliqué la grande majorité des mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail internes et d'établir des planifications détaillées du travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner des anomalies et de les expliquer.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en acier 5 (CRDDE5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en acier 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDDE5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Kraftberechnung und Druckberechnung** **Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen der Kraftberechnung und Druckberechnung zu verstehen und anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von Druck und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von hydrostatischem Druck und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von hydraulischer Übersetzung und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung vom Drehmoment und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung vom Hebelgesetz und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Der Druck konnte weitgehend berechnet werden. Der hydrostatische Druck konnte weitgehend berechnet werden. Die hydraulische Übersetzung konnte weitgehend berechnet werden. Das Drehmoment konnte weitgehend berechnet werden. Das Hebelgesetz Druck konnte weitgehend berechnet werden.
20 % (12 P)	**CAD-Zeichnen 1** **Der Auszubildende ist in der Lage mittels eines CAD-Programms 3D-Modelle zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Bedienungen der Arbeitsoberfläche zu erkennen und zu erläutern. Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen vom CAD-Zeichnen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage 3D-Modelle anzufertigen. Der Auszubildende ist in der Lage 3D-Modelle zu bemaßen. Der Auszubildende ist in der Lage sich räumliches Vorstellungsvermögen anzueignen.	Die Grundlagen des technischen Zeichnens wurden weitgehend angewendet. Die Bedienungen der Arbeitsoberfläche sind weitgehend bekannt. Eine 3D-Modelle wurde weitgehend angefertigt. Eine 3D-Modelle wurde weitgehend bemaßt. Die räumliche Vorstellung wurde erreicht.

40 % (24 P)	**Fahrzeugaufbau, Werkstofftechnik und Elektrotechnik** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich des Fahrzeugaufbaus, Werkstofftechnik und Elektrotechnik im Fahrzeug durch korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage die chemische und elektrochemische Korrosion zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage den Korrosionsschutz an Neufahrzeugen zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Insassensicherheit zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Konstruktionsprinzipien des Fahrzeugaufbaus zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Gestaltung der Karosserie zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die unterschiedlichen Scheinwerfersysteme zu verstehen und zu erklären.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Die chemische und elektrochemische Korrosion sind weitgehend bekannt. Der Korrosionsschutz an Neufahrzeugen ist weitgehend bekannt. Die Insassensicherheit ist weitgehend bekannt. Die Konstruktionsprinzipien des Fahrzeugaufbaus sind weitgehend bekannt. Gestaltung der Karosserie ist weitgehend bekannt. Die unterschiedlichen Scheinwerfersysteme sind weitgehend bekannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fabrication de pièces de carrosserie en acier (TPTOL5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication de pièces de carrosserie en acier**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPTOL5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4,5	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4,5	- Atelier
9	4,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Mesurage d'un châssis de véhicules automobiles** **L'apprenti est capable de se servir d'un instrument de mesurage électronique.**	- L'apprenti se sert de l'instrument de mesurage électronique de manière compétente. - L'apprenti monte les systèmes de mesure de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti s'est servi de l'instrument de mesurage électronique dans une large mesure. - L'apprenti a monté la majorité des systèmes de mesure. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Systèmes d'éclairage** **L'apprenti est capable de paramétrer les différentes sources d'éclairage de véhicules modernes et de les régler.**	- L'apprenti manipule un appareil de diagnostic de manière compétente. - L'apprenti applique les paramètres de réglage requis de manière compétente. - L'apprenti effectue les réglages de l'éclairage avant de manière compétente.	- L'apprenti a manipulé un appareil de diagnostic dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'apprenti a effectué la majorité des réglages de l'éclairage avant.
40 % (24 P)	**Réparation de section 1** **L'apprenti est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments non porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'apprenti prépare la pièce à remplacer de manière compétente. - L'apprenti applique des techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti effectue une réparation de section de manière compétente.	- L'apprenti a préparé la pièce à remplacer dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la majorité des techniques d'assemblage en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti a effectué une réparation de section dans une large mesure.
10 % (6 P)	**Informer, planifier, mettre en œuvre la planification, décider et évaluer** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Assemblage de pièces de carrosserie en acier (TPSOU5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Assemblage de pièces de carrosserie en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TPSOU5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Soudage TIG (tunstène-interte-gaz)** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs différentes de manière compétente en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs différentes en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a assemblé des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs différentes en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage au gaz inerte au tungstène** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures bout à bout en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une soudure bout à bout dans différentes positions en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure bout à bout en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Information, planification et décision** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5 (FORDE5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORDE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les appareils de mesure mécaniques et électroniques ainsi que des systèmes à jauges de manière compétente au véhicule.**	- L'apprenti est capable de se servir d'appareils de mesure mécaniques ou électroniques et de systèmes à jauges. - L'apprenti est capable de consulter les valeurs des différents appareils de mesure et des systèmes à jauges. - L'apprenti est capable de comparer les valeurs consultées aux indications du constructeur du véhicule et de les analyser. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti s'est correctement servi de la majorité des appareils de mesure et des systèmes à jauges. - L'apprenti a consulté et imprimé la majorité des valeurs correctes indiquées par les appareils et par les systèmes à jauges. - L'apprenti a comparé la majorité des valeurs consultées avec les indications du constructeur et il les a analysées. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les éléments d'éclairage ainsi que les capteurs de mesure d'un véhicule de manière compétente, de les remplacer et de les régler.**	- L'apprenti est capable de démonter et de monter les éléments défectueux, y compris les accessoires qui dérangent, conformément aux indications du constructeur et, le cas échéant, de les remplacer. - L'apprenti est capable de régler les éléments remplacés en suivant les indications du constructeur et de vérifier qu'ils fonctionnent correctement. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté et monté les éléments défectueux, y compris les accessoires qui dérangeaient, et, le cas échéant, il les a remplacés. - L'apprenti a réglé les éléments remplacés en suivant les indications du constructeur et il a vérifié qu'ils fonctionnaient correctement. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réparer des enfoncements d'envergure ou des déformations affectant un composant de la carrosserie en appliquant la technique de débosselage et de réparation correspondante.**	- L'apprenti est capable de démonter et de monter les accessoires qui dérangent. - L'apprenti connaît les techniques appropriées et il est capable de les appliquer. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté et monté les accessoires qui dérangeaient. - L'apprenti a compris et appliqué les techniques appropriées. - L'apprenti a appliqué les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en matériaux divers 6 (CRDDE6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en matériaux divers 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CRDDE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**räfte- und Kostenberechnung** **Der Auszubildende ist in der Lage die nötigen Informationen zur Bewältigung des Arbeitsauftrages zu sammeln, eine Vorgehensweise zu bestimmen und seine Entscheidung zur Ausführung der Aufgabenstellung zu begründen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen und korrekt anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Gegebenheiten in korrekter Weise zu berechnen und den Weg zum Resultat zu bestimmen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der Auflagerkraft, Achskraft, Achsmasse und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung der Standsicherheit und deren Umwandlungsformen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formel zur Kostenrechnung und deren Umwandlungsformen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Die Gegebenheiten sowie der Rechenweg konnten weitgehend mathematisch korrekt ausgerechnet werden. Die Auflagerkraft, Achskraft und Achsmasse konnten weitgehend berechnet werden. Die Standsicherheit konnte weitgehend berechnet werden. Die Kostenrechnung konnte weitgehend berechnet werden.
20 % (12 P)	**CAD-Zeichnen 2** **Der Auszubildende ist in der Lage Körper mittels eines CAD-Programms und Blechteile in 3D-Modelle anzufertigen und diese in einer Einzelteilzeichnung zu erstellen und zu bemaßen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Aussparungen, Gewinde sowie Senkungen zu erstellen. Der Auszubildende ist in der Lage Einzelteilzeichnungen zu erstellen und zu bemaßen. Der Auszubildende ist in der Lage das räumliche Vorstellungsvermögen anzuwenden.	Gewinde sowie Senkungen wurden weitgehend angefertigt. Einzelteilzeichnungen wurden weitgehend angefertigt. Die räumliche Vorstellung wurde angewendet.

40 % (24 P)	**Fahrzeugaufbau, Elektrotechnik und Komforttechnik** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich des Fahrzeugaufbaus, der Elektrotechnik und der Komforttechnik im Fahrzeug durch eine korrekte Fachterminologie zu erklären und das anzueignende Wissen in einer fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge zu kennen. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie und das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage die Analyse von Karosserieschäden zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Ausbeultechniken zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Abschnittsreparatur zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die Fahrzeugverglasung zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage den Scheibenaustausch und Scheibenreparatur zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage das Messen, Testen und die Diagnosetechnik am Fahrzeug zu verstehen und zu erklären. Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Komponenten der Klimaanlage zu benennen. Der Auszubildende ist in der Lage den Kältekreislauf einer Klimaanlage zu erklären.	Die korrekte Funktionsweise, Pflege und Handhabung der fachspezifischen Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Die mündliche sowie schriftliche Ausdrucksweise ist weitgehend verständlich. Die Analyse der Karosserieschäden ist weitgehend bekannt. Die verschiedenen Ausbeultechniken sind weitgehend bekannt. Die Abschnittsreparatur ist weitgehend bekannt. Die Fahrzeugverglasung ist weitgehen bekannt. Scheibenaustausch und Scheibenreparatur sind weitgehend bekannt. Messen, Testen und die Diagnosetechnik am Fahrzeug sind weitgehend bekannt. Die einzelnen Komponenten der Klimaanlage wurden weitgehend benannt. Den Kältekreislauf wurde weitgehend erklärt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Fabrication et réparation de pièces de carrosserie en matériaux divers (TPTOL6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication et réparation de pièces de carrosserie en matériaux divers**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPTOL6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4,5	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4,5	- Atelier
9	4,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Débosselage 2** **L'apprenti est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations d'envergure d'une pièce de carrosserie de manière compétente en appliquant la technique de débosselage et de réparation correspondante.**	- L'apprenti applique différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti se sert des accessoires de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Réparation de matières plastiques** **L'apprenti est capable de remettre en état des éléments d'une carrosserie en matières plastiques différentes en appliquant une technique de collage à bi-composants ainsi qu'une technique de soudage de matières synthétiques.**	- L'apprenti désigne différentes matières plastiques de manière compétente et il les distingue. - L'apprenti désigne des informations concernant la transformation de manière compétente. - L'apprenti applique la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a désigné la majorité des différentes matières plastiques et il les a distinguées. - L'apprenti a désigné la majorité des informations concernant la transformation. - L'apprenti a appliqué la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques dans une large mesure. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Réparations de sections 2** **L'apprenti est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'apprenti prépare les pièces neuves de manière compétente pour la réparation. - L'apprenti prépare et il ajuste convenablement les pièces d'une carrosserie. - L'apprenti applique les techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant.	- L'apprenti a effectué la majorité des préparations pour la réparation. - L'apprenti a préparé et ajusté la majorité des pièces d'une carrosserie. - L'apprenti a appliqué la technique d'assemblage dans une large mesure en suivant les indications du fabricant.
10 % (6 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Fabrication et assemblage de pièces de carrosserie en matériaux divers (TPSOU6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication et assemblage de pièces de carrosserie en matériaux divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Atelier
3	1,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Assemblage par soudage et brasage 1** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage et de brasage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage (les paramètres de brasage) requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité pour constituer un ensemble de composants.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage (des paramètres de brasage) requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a assemblé des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes en appliquant les méthodes de soudage et/ou de brasage étudiées et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité pour constituer un ensemble de composants.
40 % (24 P)	**Assemblage par soudage et brasage 2** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage et de brasage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'assembler des tôles non ferreuses en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage (les paramètres de brasage) requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'assembler des métaux non ferreux en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité pour constituer un ensemble de composants.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage (des paramètres de brasage) requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a assemblé des tôles de métal non ferreux en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes en appliquant les méthodes de soudage et/ou de brasage étudiées et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité pour constituer un ensemble de composants.
20 % (12 P)	**Information, planification et décision** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6 (FORDE6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORDE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Réparation des matières synthétiques** **L'apprenti est capable de remettre en état des éléments de carrosserie en différentes matières synthétiques en appliquant des techniques de collage à deux composants, les techniques de soudage de matières synthétiques ainsi que les techniques de laminage.**	- L'apprenti est capable de distinguer différentes matières synthétiques dans le domaine de la construction d'automobiles. - L'apprenti est capable de comprendre les informations des fiches techniques concernant l'utilisation et l'application dans la réparation des matières synthétiques ainsi que les consignes de sécurité en vigueur. - L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de réparation des matières synthétiques. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- Les différentes matières synthétiques ont pu être distinguées dans une large mesure. - Les informations des fiches techniques ont été comprises dans une large mesure. - Les techniques de réparations des matières synthétiques ont pu être appliquées dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Réparations partielles 4** **L'apprenti est capable d'effectuer des réparations partielles sur des structures non porteuse de la carrosserie en appliquant différentes méthodes d'assemblage et d'appliquer des mesures anticorrosion de manière compétente, en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable d'effectuer les travaux préparatoires étape par étape pour assurer une réparation partielle conforme. - L'apprenti est capable d'effectuer une réparation partielle étape par étape conformément aux consignes et en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable d'appliquer la méthode d'assemblage indiquée de manière règlementaire et en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- Des travaux de préparation en étapes ont pu être effectués dans une large mesure. - Une réparation partielle étape par étape conformément aux consignes et en fonction des circonstances a pu être effectuée dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la méthode d'assemblage indiquée dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Réparations partielles 5** **L'apprenti est capable d'effectuer des réparations partielles sur des structures porteuse de la carrosserie en appliquant différentes méthodes d'assemblage et d'appliquer des mesures anticorrosion de manière compétente, en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable d'effectuer les travaux préparatoires étape par étape pour assurer une réparation partielle conforme. - L'apprenti est capable d'effectuer une réparation partielle étape par étape conformément aux consignes et en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable d'appliquer la méthode d'assemblage indiquée de manière règlementaire et en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- Des travaux de préparation en étapes ont pu être effectués dans une large mesure. - Une réparation partielle étape par étape conformément aux consignes et en fonction des circonstances a pu être effectuée dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la méthode d'assemblage indiquée dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des débosseleurs de véhicules automoteurs - Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une réparation partielle de manière compétente.**	- L'apprenti détermine la section et il la délimite. - L'apprenti prépare les pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il ponce la zone d'assemblage jusqu'au métal, il détermine des mesures anticorrosion et il les applique.) - L'apprenti ajuste les dimensions de la fente en fonction de la mission de travail et de la méthode d'assemblage. - L'apprenti prépare les pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il ponce la zone d'assemblage jusqu'au métal.) - L'apprenti détermine les mesures anticorrosion de rigueur et il les applique.	- L'apprenti a déterminé la section et il l'a délimitée dans une large mesure. - L'apprenti a préparé la majorité des pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il a poncé la zone d'assemblage jusqu'au métal, il a déterminé des mesures anticorrosion et il les a appliquées.) - L'apprenti a ajusté la majorité des dimensions de la fente en fonction de la mission de travail et de la méthode d'assemblage. - L'apprenti a préparé la majorité des pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il a poncé la zone d'assemblage jusqu'au métal.) - L'apprenti a déterminé la majorité des mesures anticorrosion de rigueur et il les a appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de remettre en état une pièce en tôle de manière compétente.**	- L'apprenti répare des bosses ainsi que des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'apprenti produit la forme souhaitée en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'apprenti aplanit la tôle.	- L'apprenti a redressé la majorité des bosses et des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'apprenti a produit la forme souhaitée dans une large mesure en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire une pièce de carrosserie en se servant d'outils adaptés de manière compétente.**	- L'apprenti applique différentes techniques de transformation de manière compétente. - L'apprenti respecte les dimensions indiquées dans l'énoncé de la mission avec précision. - L'apprenti respecte les formes indiquées dans l'énoncé de la mission avec précision.	- L'apprenti a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation. - L'apprenti a respecté la majorité des dimensions indiquées dans l'énoncé de la mission. - L'apprenti a respecté la majorité des formes indiquées dans l'énoncé de la mission.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les techniques d'assemblage indiquées.**	- L'apprenti établit une connexion non amovible. - L'apprenti règle les paramètres de soudage de manière autonome. - L'apprenti applique des additifs d'une manière compétente et régulière. - L'apprenti évite la déformation des pièces en produisant de la chaleur.	- L'apprenti a établi une connexion non amovible dans une large mesure. - L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage de manière autonome. - L'apprenti a appliqué la majorité des additifs d'une manière compétente et régulière. - L'apprenti a évité la déformation de la majorité des pièces en produisant de la chaleur.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'analyser la dégradation, d'établir une analyse des dégradations ainsi qu'un rapport de travail, de répondre à des énoncés professionnels spécifiques et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail.**	- L'apprenti établit un rapport de travail mentionnant les outils de travail, le matériel de travail, les étapes de travail ainsi que les mesures de prévention des accidents de manière professionnelle. - L'apprenti répond à des énoncés professionnels spécifiques. - L'apprenti observe les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'apprenti a établi un rapport de travail mentionnant la majorité des outils de travail, du matériel de travail, des étapes de travail et des mesures de prévention des accidents. - L'apprenti a répondu à la majorité des énoncés professionnels spécifiques. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	o Die Lernenden beachten gängige Diskussionsregeln o Die Lernenden legen ihre Position dar, sie verteidigen und illustrieren diese anhand von Beispielen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Confection d'échantillons métalliques (COECM-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection d'échantillons métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COECM-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étape	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Confection de produits métalliques (COPRM-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection de produits métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COPRM-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Technique de travail** **L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**Informer, planifier et décider** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**Sécurité et protection de l'environnement** **L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mise en peinture spéciale 1 (FACPV3-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mise en peinture spéciale 2 (FACPV4-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mise en peinture spéciale 3 (FACPV5-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Mise en peinture spéciale 4 (FACPV6-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1 (CARED1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CARED1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Salle d'instruction
8	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Einheiten, Formelumwandlung, Längen und Lehrsatz des Pythagoras** **Der Auszubildende ist in der Lage die Formelumwandlung anzuwenden, Einheiten systematisch zu bestimmen und einzusetzen und den Lehrsatzes des Pythagoras zu lösen und anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen.Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedenste Längen zu bestimmen, umzurechnen und deren Einheiten festzulegen. Der Auszubildende ist in der Lage diverse Längen mit Hilfe vom Lehrsatz des Pythagoras zu bestimmen und diese gezielt in seine Aufgaben einzubinden. Der Auszubildende ist in der Lage das bisher Erlernte in verschiedensten zusammengesetzten Aufgaben zu verstehen und anzuwenden.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Längen und deren Einheiten konnten weitgehend bestimmt werden. Der Lehrsatz des Pythagoras konnte weitgehend bestimmt und angewandt werden. Aufgaben konnten weitgehend gelöst werden.
30 % (18 P)	**Kurvenförmige Längen, Gestreckte Längen, Umformtechnik und Flächen** **Der Auszubildende ist in der Lage Längen und geradlinige Flächen durch Anwendung der entsprechenden Formeln zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung eines Kreisumfangs, eines Ellipsenumfangs und einer Bogenlänge zu verstehen und in verschiedensten Aufgabenstellungen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage den Sinn der Berechnung einer neutralen Faser zu verstehen und Materialbedarfsausrechnungen mittels den schon bekannten Rechenformeln für rundgebogene Werkstoffe auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage Unterschied zwischen Rundbiegen und Abkanten zu verstehen und Materialbedarfsausrechnungen mittels Rechenformeln, Tabellen sowie Faustformeln für gebogene Werkstoffe auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von geradlinig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten gradlinig begrenzten Flächen auszuführen.	Formeln zur Berechnung der verschiedensten Umfänge konnten weitgehend verstanden und angewandt werden. Berechnungen konnten weitgehend verstanden und gelöst werden. Formeln konnten weitgehend verstanden und angewandt werden.
40 % (24 P)	**Normgerechtes Bemaßen und Darstellen flacher Werkstücke Geometrische Grundkonstruktionen** **Der Auszubildende ist in der Lage systematisch flache Werkstücke zu bemaßen und geometrische Grundkonstruktionen präzise und sauber auf einer Zeichenplatte zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage einfache geometrische Formen systematisch, sorgfältig und präzise zu übertragen und zu bemessen. (Zeichnen; Präzision; Sauberkeit) Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen miteinzubinden.	Zeichnerischer Arbeitsauftrag konnte weitgehend umgesetzt werden. Zukunftsweisende Überlegungen konnten weitgehend angestellt werden um den Standard zu erhöhen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPTOL1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Techniques de transformation et sciences de l'outillage et du matériel 1** **L'apprenti est capable de constituer des connaissances théoriques concernant les outils, le matériel ainsi que les techniques de transformation professionnels spécifiques et de les reproduire en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de reproduire ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.	- L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a reproduit la majorité de ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.
20 % (12 P)	**Traçage et technique de contrôle** **L'apprenti est capable de mesurer, de tracer et d'identifier des pièces de travail métalliques de manière compétente en se servant des instruments de mesure habituels.**	- L'apprenti est capable de soumettre des pièces de travail indiquées à des contrôles en se servant d'outils de mesurage et de jaugeage différents. - L'apprenti est capable d'effectuer un travail de traçage en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'identifier des pièces de travail avec des identifiants et des poinçons.	- L'apprenti a correctement consulté la majorité des différents instruments de mesure. - L'apprenti a effectué l'exercice de traçage dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué la majorité des identifications avec des identifiants et des poinçons.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 1** **L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'ajuster la tôle avec précision en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'apprenti est capable de rectifier la tôle en cas de distension résultant d'une déformation au retour. - L'apprenti est capable d'aplanir la tôle.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a ajusté la tôle avec précision en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'apprenti a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion résultant d'une déformation de retour. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure.

20 % (12 P)	**Technique de fabrication 2** **L'apprenti est capable de transformer différentes pièces en tôle sans excéder des tolérances convenables en appliquant différentes techniques de séparation de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'effectuer des chanfreinages ainsi que des replis simples de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'apprenti est capable d'assembler deux pièces en tôle par sertissage de manière compétente. - L'apprenti est capable de produire un cintrage rond simple de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé.	- L'apprenti a effectué la majorité des chanfreinages et des replis de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'apprenti a assemblé deux pièces en tôle par sertissage d'une manière compétente dans une large mesure. - L'apprenti a produit le cintrage rond de manière compétente en suivant la majorité des indications de l'énoncé.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 3** **L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail métalliques simples sans excéder des tolérances convenables en appliquant des méthodes d'usinage de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'opter pour une lime adaptée. - L'apprenti est capable de limer la pièce de travail à plat, en angle, en parallèle et dans le respect des dimensions. - L'apprenti est capable d'opter pour une scie et pour une lame de scie appropriées. - L'apprenti est capable d'effectuer les coupes en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'effectuer un exercice de cisaillement avec précision en suivant les indications.	- L'apprenti a opté pour une lime adaptée dans une large mesure. - L'apprenti a limé la pièce de travail à plat, en angle, en parallèle et dans le respect de la majorité des dimensions. - L'apprenti a opté pour une scie et pour une lame de scie d'une manière majoritairement correcte. - L'apprenti a effectué la coupe en suivant la majorité des indications. - L'apprenti a effectué l'exercice de cisaillement dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assembler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPSOU1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Assembler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Soudage par fusion de gaz 1** **L'apprenti est capable de régler une flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures par fusion sur des tôles en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de souder des tôles en acier de construction général par fusion de manière compétente en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par fusion en appliquant la méthode du soudage par fusion au gaz et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage par fusion de gaz 2** **L'apprenti est capable d'appliquer des soudures bout à bout dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité. L'apprenti est capable d'assembler des tôles en acier de construction général avec des soudures bout à bout en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle, additifs) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit la majorité des soudures bout à bout en suivant les indications.
20 % (12 P)	**Informer, planifier, mettre en œuvre la planification, décider et évaluer** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1 (TPPEI1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPPEI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Atelier
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Matériaux, outils et matériel de travail 1** **L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils, les installations ainsi que le matériel de travail professionnels spécifiques et de les reproduire d'une manière professionnelle.**	- L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils et les installations professionnels spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant le matériel de travail professionnel spécifique et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité dans ses documents écrits.	- L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les supports. - L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel de travail. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances acquises de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Ponçage 1** **L'apprenti est capable de mettre une surface dans un état enduisable en se servant d'outils et de matières abrasives appropriés.**	- L'apprenti est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de déterminer les outils ainsi que les matières abrasives correspondantes en fonction du travail de ponçage et de s'en servir. - L'apprenti est capable de préparer une surface pour des travaux ultérieurs en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'apprenti a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté permettant des travaux ultérieurs. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils et des matières abrasives appropriés pour le traitement de la surface d'une manière ciblée et il s'en est servi. - La surface était prête pour des travaux ultérieurs. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Travaux de masticage 1** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**Travaux de masticage 2** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pistolable pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Pose d'un primaire et d'un apprêt 1** **L'apprenti est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion en appliquant un primaire, de constituer un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1 (FORPV1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORPV1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Das Portfolio beinhaltet das Führen eines Berichtsheftes

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Intégration dans l'entreprise** **L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise et de noter un résumé de son intégration par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable de se familiariser avec les locaux importants pour ses activités. - L'apprenti est capable de se familiariser avec ses obligations, avec ses droits ainsi qu'avec le personnel de l'entreprise. - L'apprenti est capable d'aider son formateur. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité des locaux et de ses activités. - L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité de ses droits et de ses obligations. - L'apprenti a aidé son formateur dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Nettoyage et préparation d'un véhicule avant la livraison** **L'apprenti est capable de nettoyer un véhicule de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et d'environnement avant la remise au client et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail et de le gérer. - L'apprenti est capable de nettoyer l'habitacle d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de nettoyer la carrosserie extérieure d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé et géré son poste de travail dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé l'habitacle du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé la carrosserie extérieure du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**Contrôle, remise en état et/ou remplacement de systèmes** **L'apprenti est capable de soumettre différents systèmes ainsi que différentes installations du véhicule à des contrôles en tenant compte des consignes en matière de sécurité et d'environnement, de les mettre en état, de remplacer des pièces défectueuses le cas échéant et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'assurer la maintenance d'une installation de lave-glace. - L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement d'un système d'éclairage à un contrôle et, le cas échéant, de remplacer des éléments lumineux. - L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement correct d'éléments mécaniques mobiles à des contrôles et, le cas échéant, d'en assurer la maintenance. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a assuré la maintenance des installations de lave-glace dans une large mesure. - L'apprenti a soumis le système d'éclairage à un contrôle et il l'a remis en état dans une large mesure. - L'apprenti a soumis des éléments mécaniques des plus variés à des contrôles et il en a assuré la maintenance dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations correspondant aux missions de travail internes et d'établir des planifications détaillées du travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2 (CARED2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CARED2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Salle d'instruction
8	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Kurvenförmig begrenzte Flächen Zusammengesetzte Flächen Flächenberechnung Körper Der Auszubildende ist in der Lage zusammengesetzte geradlinige und kurvenförmig begrenzte Flächen sowie Mantelflächen durch Anwendung der entsprechenden Formeln zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von kurvenförmig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von geradlinig und kurvenförmig begrenzten Flächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von Mantelflächen zu verstehen und Flächenberechnungen von zusammengesetzten Flächen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Die Berechnung von kurvenförmigen Flächen konnte weitgehend ausgeführt werden. Die Berechnung von Mantelflächen konnte weitgehend ausgeführt werden
30 % (18 P)	**Volumenberechnung Körper Masse und Dichte Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung einzelner als auch zusammengesetzter Körper zu verstehen und anzuwenden und Berechnungen von Masse und Dicht auszuführen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung für einfache prismatische Körper zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung für spitze und abgestumpfte Körper, als auch der Kugel zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formel zur Berechnung von Masse und Dichte zu verstehen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und angewandt werden. Umwandlungen konnte weitgehend vollzogen werden. Formeln zur Berechnung einfacher prismatischer Körper konnten weitgehend angewandt werden.Formeln zur Berechnung für spitze und abgestumpfte Körper als auch der Kugel konnten weitgehend angewandt werden. Formeln zur Berechnung von Masse und Dichte konnten weitgehend angewandt werden.

40 % (24 P)	**Zeichnen in 3 Ansichten inkl. Mantelabwicklung** **Der Auszubildende ist in der Lage systematisch verschiedene Körper in 3 Ansichten zu zeichnen, zu bemaßen und die dazugehörigen Mantelflächen präzise und sauber auf einer Zeichenplatte zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene geometrische Körper systematisch, sorgfältig und präzise in 3 Ansichten zu zeichnen und zu bemessen. (Zeichnen; Präzision; Sauberkeit) Der Auszubildende ist in der Lage Mantelabwicklungen der verschiedenen geometrischen Körper systematisch, sorgfältig und präzise zu zeichnen und zu bemessen. Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen mit einzubinden.	Der Auszubildende ist in der Lage seine Zeichnungen selbstkritisch und strukturiert zu reflektieren und diese in seine zukünftigen Überlegungen mit einzubinden. Mantelabwicklungen der verschiedenen geometrischen Körper konnten weitgehend gezeichnet werden. Zukunftsweisende Überlegungen konnten weitgehend angestellt werden um den Standard zu erhöhen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPTOL2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TPTOL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Techniques de transformation et sciences de l'outillage et du matériel** **L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils, le matériel ainsi que les techniques de transformation professionnels spécifiques et de les reproduire en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques et de les reproduire par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti est capable de comprendre la relation entre la théorie et la pratique. - L'apprenti est capable de reproduire les connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti est capable d'intégrer les consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.	- L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les outils et les machines de travail professionnels spécifiques et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a approfondi majorité de ses connaissances théoriques concernant le matériel professionnel spécifique et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a approfondi la majorité de ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation professionnelles spécifiques et il les a reproduites par écrit de manière professionnelle. - L'apprenti a compris la relation entre la théorie et la pratique dans une large mesure. - L'apprenti a reproduit la majorité des connaissances à acquérir de manière compréhensible. - L'apprenti a intégré la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité en théorie et sur le terrain.
10 % (6 P)	**Technique de fabrication 4** **L'apprenti est capable de produire des renforts de tôles en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de manipuler le marteau à moulurer de manière compétente. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière systématique. - L'apprenti est capable d'équiper la machine à moulurer et de s'en servir en suivant les indications. - L'apprenti est capable d'ajuster la tôle en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'apprenti est capable de rectifier la tôle en cas de distension et de déformation au retour. - L'apprenti est capable d'aplanir la tôle. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a manipulé le marteau à moulurer d'une manière compétente dans une large mesure. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a effectué le travail d'une manière systématique dans une large mesure. - L'apprenti a équipé la machine à moulurer et il s'en est servi en suivant la majorité des indications. - L'apprenti a ajusté la tôle en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'apprenti a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion et de déformation de retour. - L'apprenti a aplani la tôle dans une large mesure. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

30 % (18 P)	**Technique de fabrication 5** **L'apprenti est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti est capable de se servir d'accessoires. - L'apprenti est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'apprenti s'est servi de la majorité des accessoires. - L'apprenti a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Technique de fabrication 6** **L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail métalliques simples sans excéder des tolérances convenables en appliquant des méthodes d'usinage.**	- L'apprenti est capable de percer des trous dans différents matériaux. - L'apprenti est capable de réduire différents trous. - L'apprenti est capable de tarauder des filetages intérieurs et extérieurs manuellement. - L'apprenti est capable d'effectuer des réparations de filetages et d'appliquer des inserts filetés.	- L'apprenti a percé la majorité des trous dans différents matériaux. - L'apprenti a réduit la majorité des trous. - L'apprenti a taraudé manuellement la majorité des filetages intérieurs et extérieurs. - L'apprenti a effectué la majorité des réparations de filetages et il a appliqué la majorité des inserts filetés.
10 % (6 P)	**Technique de fabrication 7** **L'apprenti est capable de fabriquer des éléments de connexion de manière compétente sans excéder des tolérances convenables.**	- L'apprenti est capable d'opter pour la connexion rivetée et pour les outils de rivetage appropriés. - L'apprenti est capable d'établir différentes connexions rivetées. - L'apprenti est capable d'établir différentes connexions à rivets filetés.	- L'apprenti a correctement opté pour une connexion rivetée et pour la majorité des outils de rivetage. - L'apprenti a établi la majorité des différentes connexions rivetées. - L'apprenti a établi la majorité des connexions à rivets filetés.
10 % (6 P)	**Technique d'éclairage 1** **L'apprenti est capable de soumettre l'éclairage à un contrôle et de le régler de manière compétente.**	- L'apprenti est capable de soumettre les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et de les remplacer de manière compétente. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils requis pour effectuer le travail. - L'apprenti est capable de régler l'appareil de réglage des phares. - L'apprenti st capable de déterminer les paramètres de réglage requis et de les appliquer de manière compétente. - L'apprenti est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a soumis les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et il les a remplacées. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils requis pour effectuer le travail. - L'apprenti a réglé l'appareil de réglage des phares d'une manière correcte dans une large mesure. - L'apprenti déterminé et appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'apprenti a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Assembler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPSOU2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Assembler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Soudage sous gaz inerte** **L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures bout à bout en suivant les indications.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**Soudage sous gaz inerte** **L'apprenti est capable d'appliquer des soudures par points ainsi que des soudures par points continus dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'assembler des tôles en acier de construction général en appliquant les méthodes du soudage par points et du soudage par points continus, en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**Information, planification, exécution, décision et évaluation** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'apprenti désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'apprenti établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a désigné et expliqué la majorité des options. - L'apprenti a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2 (TPPEI2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TPPEI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Atelier
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Matériaux, outils et matériel de travail 2** **L'apprenti est capable de comprendre les éléments, les réglages, l'entretien ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir.**	- L'apprenti est capable d'identifier les différences entre les différents pistolets de pulvérisation et de les désigner devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter. - L'apprenti est capable de décomposer, de nettoyer et de réassembler un pistolet de pulvérisation en suivant les indications du fabricant. - L'apprenti est capable de comprendre les réglages ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte au cours de la manipulation du pistolet de pulvérisation.	- L'apprenti a distingué la grande majorité des pistolets de pulvérisation. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a décomposé, nettoyé et réassemblé le pistolet de pulvérisation dans une large mesure. - L'apprenti a compris la grande majorité des réglages à appliquer au pistolet de pulvérisation. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Travaux de masticage 3** **L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités grossières avec l'application et le ponçage de mastic sur une surface voûtée.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'apprenti a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Pose d'un primaire et d'un apprêt 2** **L'apprenti est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion avec un primaire, de produire un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Application de peinture** **L'apprenti est capable d'assurer la protection ainsi que l'embellissement de surfaces préparées en appliquant de la peinture en bi-composants.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'apprenti est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'apprenti est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'apprenti a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2 (FORPV2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORPV2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Remplacement d'une pièce vissée défectueuse 1** **L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail ainsi que les indications de travail pour le remplacement de pièces vissées défectueuses par des pièces neuves ou, le cas échéant, pour leur remise en état en consultant le guide de réparation.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de prendre connaissance du guide de réparation. - L'apprenti est capable de déterminer les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide réparation et de présenter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées au formateur. - L'apprenti est capable de noter les résultats de ses recherches dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti a compris le guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a convenablement présenté les étapes de travail au formateur de même que les consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure.
40 % (24 P)	**Remplacement d'une pièce vissée défectueuse 2** **L'apprenti est capable de remplacer des pièces vissées défectueuses par des pièces neuves en se référant au guide de réparation ou, le cas échéant, de les remettre en état en observant et en respectant les indications de travail.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de se servir du guide de réparation. - L'apprenti est capable d'accomplir les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide de réparation et de respecter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti s'est servi du guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les étapes de travail et il a respecté la grande majorité des consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretien de surfaces d'un véhicule automobile** **L'apprenti est capable d'identifier les surfaces les plus variées, de les entretenir et de les protéger conformément à la mission de travail.**	- L'apprenti est capable d'identifier les surfaces de véhicules les plus variées et de déterminer les indications correspondantes en matière d'entretien et de maintenance. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface non vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de traiter les surfaces de pièces en matières synthétiques de manière compétente. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a désigné la majorité des surfaces de véhicules ainsi que leur entretien et leur maintenance. - L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la protection dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Gestion d'un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de l'appliquer, de prendre des décisions conformément à la mission de travail et de s'auto-évaluer.**	- L'apprenti réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'apprenti désigne ses décisions et il les justifie. - L'apprenti compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail. - L'apprenti est capable de désigner des écarts et de les expliquer.	- Les informations réunies correspondaient en grande majorité à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a retracé la grande majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'apprenti a désigné et justifié la grande majorité des options. - L'apprenti a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'apprenti a expliqué la grande majorité des écarts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques complexes 3 (CRDPV3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces simples en acier**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques complexes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDPV3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**CAPPV3** **Materialmenge 1** **Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen der Materialberechnung 1 zu verstehen und anzuwenden.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage den Lehrsatz des Pythagoras zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage Prozentrechnungen zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage Dreisatzrechnungen zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage Umfänge, Flächen und Volumen zu berechnen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung verschiedenster Körper zu verstehen und anzuwenden.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Der Lehrsatz des Pythagoras konnte weitgehend angewandt werden. Die Prozentrechnungen konnten weitgehend bewältigt werden. Die Dreisatzrechnungen konnten weitgehend bewältigt werden. Umfänge, Flächen und Volumen konnten weitgehend berechnet werden. Zusammengesetzte Flächen konnten weitgehend berechnet werden. Volumen verschiedenster Körper konnten weitgehend berechnet werden.
20 % (12 P)	**DEPPV3** **Quadratnetzzeichnen** **Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Zeichnungen mittels Rasterzeichnen entsprechend der Aufgabenstellung zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage auf die erforderliche zeichnerische Genauigkeit zu achten und einzuhalten. Der Auszubildende ist in der Lage ist in der Lage die erforderliche Normen anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Logos oder Piktogramme zu übertragen, zu vergrößern oder zu verkleinern.	Die zeichnerische Genauigkeit konnte weitgehend eingehalten werden. Die erforderlichen Normen konnten weitgehend eingehalten werden. Logos und Piktogramme konnten weitgehend der Aufgabenstellung erstellt werden.

40 % (24 P)	**SCPPV3** **Werkstoffe, Werkzeuge und Arbeitsmaterialien 1** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich den verschiedensten Untergründen, den berufsspezifischen Werkzeugen und Anlagen als auch der berufsspezifischen Arbeitsmaterialien zu vertiefen und in einer fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über verschiedene Untergründe, deren Vorbereitung als auch deren Beschichtung zu erweitern und in einer schriftlich, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Werkzeuge und Anlagen zu erweitern und in einer schriftlich, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Arbeitsmaterialien zu erweitern und in einer schriftlich, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sich laut Aufgabenstellung selbständig zu informieren. Der Auszubildende ist in der Lage den Bezug bzw. den Zusammenhang der Theorie zur Praxis zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmungen in seinen schriftlichen Unterlagen mit einzubinden.	Das theoretische Wissen über Untergründe konnte weitgehend erweitert werden. Das theoretische Wissen über die Werkzeuge und Anlagen konnte weitgehend erweitert werden. Das theoretische Wissen über das Arbeitsmaterial konnte weitgehend erweitert werden. Informationen konnten weitgehend gesammelt werden. Der Bezug von Theorie zur Praxis konnte weitgehend verstanden werden. Das angelernte Wissen konnte weitgehend in verständlicher Form wiedergegeben werden. Fachterminologien konnten weitgehend erläutert werden. Die Sicherheitsbestimmungen konnten weitgehend mit eingebunden werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Préparation de pièces simples en acier et application de peintures 2K et bicouche (TPPEI3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces simples en acier**

Titre du module:	**Préparation de pièces simples en acier et application de peintures 2K et bicouche**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPPEI3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie endommagés dans un état permettant des travaux ultérieurs en effectuant des travaux de masticage de manière compétente.**	- L'élève est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable d'opter pour les outils et pour les matières abrasives correspondants et de s'en servir en fonction du travail de ponçage. - L'élève est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable de mélanger l'apprêt, de l'appliquer et de le mettre en état avec les matières abrasives appropriées en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté adapté à une transformation ultérieure. - L'élève a opté de manière ciblée pour la majorité des outils et des matières abrasives corrects pour le traitement de la surface et il s'en est servi. - Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a mélangé, appliqué et poncé l'apprêt en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre des éléments préparés au préalable dans un état prêt à l'application de peinture en appliquant des couches de fond et de l'apprêt.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une peinture en bi-composants de manière compétente sur une surface préparée.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3 (FORPV3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces simples en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPV3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Création d'une surface permettant une mise en peinture 1** **L'apprenti est capable de mettre un élément de carrosserie neuf dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente.**	• L'apprenti est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabriquant de peinture. • L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour l'application de la peinture en se servant d'outils et d'instruments de ponçage appropriés. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• L'apprenti a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté adapté à une transformation ultérieure. • Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a produit une surface prête à l'application de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Création d'une surface permettant une mise en peinture 2** **L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie endommagés dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente.**	• L'apprenti est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabriquant de peinture. • L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour le masticage en se servant d'outils et d'instruments de ponçage appropriés. • L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restant par l'application et le ponçage d'un mastic pour réaliser une surface permettant une suite des travaux de mise en peinture. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• L'apprenti a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté adapté à une transformation ultérieure. • Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a produit une surface prête au masticage dans une large mesure. • L'apprenti a éliminé la grande majorité des inégalités en appliquant du mastic. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**Travaux de masquage simples et complexes selon recommandations du fabricant** **L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage simples et plus complexes de manière compétente.**	• L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage simples de manière compétente. • L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage plus complexes de manière compétente. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• L'apprenti a effectué la grande majorité des travaux de masquage en ligne droite. • L'apprenti a effectué la grande majorité des travaux de masquage complexes. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Application d'un primer / couche de fond et d'un apprêt** **L'apprenti est capable de mettre des éléments préparés au préalable dans un état prêt pour l'application d'un primer / couche de fond et par la suite d'un apprêt.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt. • L'apprenti est capable de mettre une surface en état de mise en peinture par ponçage de l'apprêt selon les recommandations du fabricant de peinture. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a mis la grande majorité des surfaces traitées dans un état permettant une transformation ultérieure. • L'apprenti a poncé l'apprêt dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Application d'une peinture bi composant** **L'apprenti est capable d'appliquer une peinture bi composant de manière compétente sur une surface préparée.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. • L'apprenti est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux recommandations du fabricant de peinture. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant sous guidance. • L'apprenti a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux recommandations du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	¿ Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. ¿ L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. ¿ Les décisions prises sont expliquées et justifiées. ¿ Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. ¿ Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	¿ Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. ¿ La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. ¿ Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. ¿ L'approche du plan de travail a été largement expliquée. ¿ Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques complexes 4 (CRDPV4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces en matériaux divers**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des produits métalliques complexes 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDPV4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
14	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**CAPPV4** **Materialmenge 2** **Der Auszubildende ist in der Lage Umfang, Flächen und Volumen zur Bestimmung der Materialmenge und des Materialverbrauchs zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung verschiedenster Körper zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formel zur Berechnung von Masse und Dichte zu verstehen auszuführen.	Einheiten konnten weitgehend bestimmt und umgewandelt werden. Formeln konnten weitgehend umgewandelt werden. Zusammengesetzte Flächen konnten weitgehend berechnet werden. Volumen verschiedenster Körper konnten weitgehend berechnet werden. Masse und Dichte konnten weitgehend berechnet werden.
20 % (12 P)	**DEPPV4** **Fertigstellen von Vorlagen** **Der Auszubildende ist in der Lage Teilzeichnungen spiegelbildlich unter Einhaltung des Maßstabes zu vervollständigen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Teilzeichungen spiegelbildlich in einem angegebenen Maßstab zu vervollständigen. Der Auszubildende ist in der Lage auf die erforderliche zeichnerische Genauigkeit zu achten und einzuhalten.	Teilzeichnungen konnten weitgehend vervollständigt werden. Die zeichnerische Genauigkeit konnte weitgehend eingehalten werden.
40 % (24 P)	**SCPPV4** **Oberflächen an Objekten herstellen** **Der Auszubildende ist in der Lage nötige Vorbereitungsarbeiten bis hin zu einer Reparaturlackierung in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage eine weiterverarbeitbare Oberfläche mittels entrosten, entfernen einer Oxidschicht, schleifen und den nötigen Spachtelarbeiten in einer schriftlichen Aufgabenstellung fachgerecht wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage eine weiterverarbeitbare Oberfläche durch auftragen von Primer und Füller mit den dazugehörigen Schleifarbeiten in einer schriftlichen Aufgabenstellung fachgerecht wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage den Farbton zu ermitteln. Der Auszubildende ist in der Lage Abklebearbeiten entsprechend dem Arbeitsauftrag in einer schriftlichen Aufgabenstellung fachgerecht wiederzugeben Der Auszubildende ist in der Lage in einer schriftlichen Aufgabenstellung das an mischen und auftragen des ermittelten Farbtons mittels geeigneter Lackierpistole fachgerecht wiederzugeben.	Es konnte weitgehend in schriftlicher Form beschrieben werden, wie eine weiterverarbeitbare Oberfläche geschaffen werden kann. Der Farbton konnte weitgehend ermittelt werden. Abklebearbeiten konnten weitgehend in schriftlicher Form wiedergegeben werden. Es konnte weitgehend in schriftlicher Form beschrieben werden, wie der Farbton an gemischt und aufgetragen wird.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Préparation de pièces en matériaux divers et application de peintures 2K et bicouche (TPPEI4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces en matériaux divers**

Titre du module:	**Préparation de pièces en matériaux divers et application de peintures 2K et bicouche**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPPEI4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une mise en peinture intégrale en brillant direct sur des supports variés.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux des plus variés intacts ou détériorés en état pour une transformation ultérieure en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie préparé et de le mettre en état pour un traitement ultérieur et l'application de peinture. - L'élève est capable d'effectuer une application compétente de peinture en bi-composants sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a préparé la surface pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des travaux de ponçage. - L'élève a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une mise en peinture en bi-couche sur des supports variés.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux des plus variés intacts ou détériorés en état pour une transformation ultérieure en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie préparé et de le mettre en état pour un traitement ultérieur et l'application de peinture. - L'élève est capable d'effectuer une application compétente de peinture à deux couches sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a préparé la surface pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des travaux de ponçage. - L'élève a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4 (FORPV4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces en matériaux divers**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPV4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Application d'une peinture 2K sur supports divers** **L'apprenti est capable d'appliquer une peinture en bi-composants sur des supports divers.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant le formateur en entreprise quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux divers intacts ou détériorés en état pour une mise en peinture en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. • L'apprenti est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt. • L'apprenti est capable d'effectuer une application compétente de peinture en bi-composants sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a préparé les surfaces pour une mise en peinture dans une large mesure en effectuant des travaux masticage et de ponçage. • L'apprenti a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**Application d'une peinture bicouches sur supports divers** **L'apprenti est capable d'appliquer une peinture en bicouches sur des supports divers.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant le formateur en entreprise quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux divers intacts ou détériorés en état pour une mise en peinture en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. • L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matière divers traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt. • L'apprenti est capable d'effectuer une application compétente en bicouches sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a préparé la surface pour une mise en peinture dans une large mesure en effectuant des travaux de maticage et de ponçage. • L'apprenti a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a mélangé et appliqué la peinture bicouches d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	¿ Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. ¿ L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. ¿ Les décisions prises sont expliquées et justifiées. ¿ Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. ¿ Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	¿ Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. ¿ La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. ¿ Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. ¿ L'approche du plan de travail a été largement expliquée. ¿ Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en acier 5 (CRDPV5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en acier**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en acier 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRDPV5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
10	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**CAPPV5** **Materialmengen nach Volumen berechnen** **Der Auszubildende ist in der Lage einzelne und gesamte Volumenanteile zur Preiserstellung zu berechnen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Einheiten systematisch zu bestimmen, umzuwandeln und einzusetzen. Der Auszubildende ist in der Lage die Umwandlungsprozedur zu verstehen und an den verschiedensten Formeln anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Berechnung von zusammengesetzten Flächen auszuführen. Der Auszubildende ist in der Lage die Formeln zur Volumenberechnung verschiedenster Körper zu verstehen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Volumenanteile einer Mischung zu berechnen.Der Auszubildende ist in der Lage die Menge der einzelnen Volumenanteile nach Verbrauch zu berechnen.	Einheiten konnten weitgehend umgewandelt und eingesetzt werden. Umwandlungsprozedur wurde weitgehend verstanden und angewandt. Formeln konnten weitgehend ausgeführt werden. Volumenberechnungen konnten weitgehend verstanden und angewandt werden. Volumenteile zur Mischung konnten weitgehend berechnet werden. Berechnungen konnten weitgehend ausgeführt werden.
40 % (24 P)	**SCPPV5** **Werkzeuge und Materialien** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen den berufsspezifischen Werkzeugen, der berufsspezifischen Arbeitsmaterialien in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Werkzeuge zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Arbeitsmaterialien zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage den Bezug bzw. den Zusammenhang der Theorie zur Praxis zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie zum Ausdruck zu bringen.Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmungen in seinen schriftlichen Unterlagen mit einzubinden.	Werkzeuge sind weitgehend bekannt. Materialien sind weitgehend bekannt. Zusammenhang Theorie zur Praxis konnte weitgehend verstanden werden. Das angeeignete Wissen konnte weitgehend wiedergegeben werden. Fachterminologien konnten weitgehend zum Ausdruck gebracht werden. Sicherheitsbestimmungen wurden weitgehend eingebunden werden.

40 % (24 P)	**SCPPV5** **Oberflächen und Materialien** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich der verschiedensten Untergründe, die nötigen Vorbereitungsarbeiten bis hin zu einer Lackierung mit den verschiedensten Lacken in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über verschiedene Untergründe, deren Vorbereitung als auch deren Beschichtung zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage eine weiter verarbeitbare Oberfläche mittels schleifen und den nötigen Spachtelarbeiten an verschiedenen Oberflächen in einer schriftlichen Aufgabenstellung fachgerecht wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Arbeitsmaterialien zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage den Bezug bzw. den Zusammenhang der Theorie zur Praxis zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage eine weiter verarbeitbare Oberfläche durch auftragen von Primer und Füller mit den dazugehörigen Schleifarbeiten an verschiedenen Oberflächen in einer schriftlichen Aufgabenstellung fachgerecht wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage den Unterschied und die verschiedenen Verarbeitungshinweise sowie Techniken von 2K-Lacken, 2-Schicht und 3-Schicht Lacken zu unterscheiden, zu verstehen und in einer schriftlichen Aufgabenstellung fachgerecht wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage das anzueignende Wissen in einer verständlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmungen in seinen schriftlichen Unterlagen mit einzubinden.	Das Wissen zu verschiedenen Untergründen konnte weitgehend wiedergegeben werden. Das Herstellen einer verarbeitbaren Oberfläche durch Schleif- und Spachteln konnte weitgehend wiedergegeben werden. Materialien sind weitgehend bekannt. Zusammenhang Theorie zur Praxis konnte weitgehend verstanden werden. Das Herstellen einer verarbeitbaren Oberfläche durch Primer und Füller konnte weitgehend wiedergegeben werden. Die verschiedenen Lacke konnten weitgehend unterschieden und wiedergegeben werden. Das angeeignete Wissen konnte weitgehend wiedergegeben werden. Fachterminologien konnten weitgehend zum Ausdruck gebracht werden. Sicherheitsbestimmungen wurden weitgehend eingebunden werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réparation et revêtement de pièces en acier avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux (TPPEI5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en acier**

Titre du module:	**Réparation et revêtement de pièces en acier avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TPPEI5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des supports de carrosseries endommagés à l'application d'une peinture en bicouche ou en tricouche.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie détériorés en état pour des travaux ultérieurs en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt, des travaux ultérieurs ainsi qu'une mise en peinture. - L'élève est capable de comprendre la différence entre les méthodes et les techniques de peinture en bicouche et en tricouche, de comprendre les différentes indications d'application et de les suivre. - L'élève est capable d'effectuer une application compétente de peinture en bicouche et en tricouche sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en grande majorité correctes. - L'élève a préparé la surface pour des travaux ultérieurs dans une large mesure en effectuant des travaux de masticage et de ponçage. - L'élève a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des différences et des techniques d'application. - L'élève a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des défauts dans les différentes couches de peinture et de les rectifier de manière compétente.**	- L'élève est capable de constater des défauts à la surface de l'apprêt de manière autonome et de les rectifier de manière compétente afin de permettre des travaux ultérieurs. - L'élève est capable de constater des inclusions de poussière ainsi que des coulées de peinture en se servant des sources d'éclairage disponibles et de les enlever en appliquant des techniques de ponçage et de polissage appropriées. - L'élève est capable de constater des marques de ponçage en se servant des sources d'éclairage disponibles, de les poncer de manière compétente et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'élève est capable de constater de mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture, d'enlever la peinture avec les outils appropriés et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a constaté la majorité des erreurs à la surface de l'apprêt et il les a rectifiées. - L'élève a constaté la majorité des inclusions de poussière et des coulées et il les a éliminées. - L'élève a constaté la majorité des marques de ponçage et il les a éliminées. - L'élève a constaté la majorité des mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture et il les a rectifiés. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage simples et plus complexes de manière compétente en se servant des matériaux de masquage correspondants.**	- L'élève est capable d'effectuer des travaux simples de masquage en ligne droite de manière compétente. - L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage plus complexes. - L'élève est capable de désigner les matériaux de masquage les plus variés et de s'en servir. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a effectué la majorité des travaux de masquage simples. - L'élève a effectué la majorité des travaux de masquage plus complexes. - L'élève a désigné la majorité des différents matériaux de masquage. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de l'appliquer, de prendre des décisions conformément à la mission de travail et de s'auto-évaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'élève désigne ses décisions et il les justifie. - L'élève compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en grande majorité à la mission de travail à accomplir. - L'élève a retracé la grande majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'élève a désigné et justifié la grande majorité des options. - L'élève a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5 (FORPV5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPV5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage simples et plus complexes de manière compétente en se servant des matériaux de masquage correspondants.**	- L'apprenti est capable d'effectuer des travaux simples de masquage en ligne droite de manière compétente. - L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage plus complexes. - L'apprenti est capable de désigner différents matériaux de masquage et de s'en servir. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux de masquage simples. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de masquage plus complexes. - L'apprenti a désigné la majorité des différents matériaux de masquage. - L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes phases de l'application des produits sur des éléments de carrosseries endommagés en appliquant la méthode à deux ou à trois couches.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant le formateur en entreprise quand il y est invité. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie détériorés en état pour une mise en peinture en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'apprenti est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt et de le mettre en état pour une l'application de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre la différence entre les méthodes de peinture à deux couches et à trois couches, de suivre les différentes indications d'application et d'appliquer les techniques. - L'apprenti est capable d'effectuer une application compétente de peinture à deux/à trois couches sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en grande majorité correctes. - L'apprenti a préparé la surface pour une mise en peinture ultérieure dans une large mesure en effectuant des travaux de ponçage. - L'apprenti a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des différences et des techniques d'application. - L'apprenti a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constater des erreurs à la surface des différentes couches de peinture et de les rectifier de manière compétente.**	- L'apprenti est capable de constater des erreurs à la surface d'un apprêt de manière autonome et de les rectifier de manière compétente afin de permettre une transformation ultérieure. - L'apprenti est capable de constater des inclusions de poussière ainsi que des coulées de peinture en se servant des sources d'éclairage disponibles et de les enlever en appliquant des techniques de ponçage et de polissage appropriées. - L'apprenti est capable de constater des marques de ponçage en se servant des sources d'éclairage disponibles, de les poncer de manière compétente et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'apprenti est capable de constater de mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture, d'enlever la peinture avec les outils appropriés et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'apprenti a constaté la majorité des erreurs à la surface d'un apprêt et il les a rectifiées. - L'apprenti a constaté la majorité des inclusions de poussière et des coulées et il les a éliminées. - L'apprenti a constaté la majorité des marques de ponçage et il les a éliminées. - L'apprenti a constaté la majorité des mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture et il les a rectifiés. - L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en matériaux divers 6 (CRDPV6)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en matériaux divers**

Titre du module:	**Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en matériaux divers 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CRDPV6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle d'instruction
4	1	- Salle d'instruction
10	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**CAPPV6** **Material-, Arbeitszeit- und Arbeitslohnberechnung sowie Angebote** **Der Auszubildende ist in der Lage Material-, Arbeitszeit- und Arbeitslohnberechnung sowie Angebote zu erstellen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen als auch die ganzen Volumenanteile einer Mischung zu berechnen. Der Auszubildende ist in der Lage die Menge der einzelnen als auch der gesamten Volumenanteile nach Verbrauch zu berechnen. Der Auszubildende ist in der Lage Arbeitszeiten zu berechnen. Der Auszubildende ist in der Lage Arbeitslöhne zu berechnen. Der Auszubildende ist in der Lage komplette Angebote zu berechnen.	Berechnungen konnten weitgehend ausgeführt werden.
40 % (24 P)	**SCPPV6** **Kunststoffreparatur und Spot-Repair** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich den berufsspezifischen Werkzeugen, der berufsspezifischen Arbeitsmaterialien, die nötigen Vorbereitungsarbeiten bis hin zu einer Lackierung mit den verschiedensten Lacken betreffend der Kunststoffreparatur, des Dellendrückens, des Spot-Repairs in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben**	Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über verschiedene Kunststoffe, deren Vorbereitung, Reparatur als auch deren Beschichtung zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Werkzeuge und Materialien zur Kunststoffreparatur zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage eine weiter verarbeitbare Oberfläche mittels schleifen, den nötigen Spachtelarbeiten, das Auftragen von Primer und Füller mit den dazugehörigen Schleifarbeiten und das Lackieren mit verschiedenen Lacken an Kunststoffteilen in einer schriftlichen Aufgabenstellung fachgerecht wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Werkzeuge und Materialien zum Dellendrücken zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage den Werdegang bei einer Spot-Repair Reparatur mit allen dazugehörigen Arbeitsschritten als auch die Vor- und Nachteile in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Bezug bzw. den Zusammenhang der Theorie zur Praxis zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmungen in seinen schriftlichen Unterlagen mit einzubinden.	Das Wissen zur Kunststoffreparatur konnte weitgehend wiedergegeben werden. Werkzeuge und Materialien zur Kunststoffreparatur sind weitgehend bekannt. Die Erstellung einer Oberfläche bei der Kunststoffreparatur konnte weitgehend beschrieben werden. Werkzeuge und Materialien zum Dellendrücken konnten weitgehend wiedergegeben werden. Die Spot-Repair Reparatur konnte weitgehend wiedergegeben werden. Fachterminologien konnten weitgehend zum Ausdruck gebracht werden. Zusammenhang Theorie zur Praxis konnte weitgehend verstanden werden. Sicherheitsbestimmungen wurden weitgehend eingebunden werden.

40 % (24 P)	**SCPPV6** **Beilackieren** **Der Auszubildende ist in der Lage sein Wissen bezüglich den berufsspezifischen Werkzeugen, der berufsspezifischen Arbeitsmaterialien, die nötigen Vorbereitungsarbeiten bis hin zu einer Lackierung mit den verschiedensten Lacken betreffend einer Beilackierung in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben.**	Der Auszubildende ist in der Lage sein theoretisches Wissen über die berufsspezifischen Werkzeuge und Materialien zur Beilackierung zu erweitern und in einer schriftlichen, fachlichen Form wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Fachterminologie zum Ausdruck zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage den Bezug bzw. den Zusammenhang der Theorie zur Praxis zu verstehen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsbestimmungen in seinen schriftlichen Unterlagen mit einzubinden.	Die Reparatur mittels Beilackierung konnte weitgehend wiedergegeben werden. Fachterminologien konnten weitgehend zum Ausdruck gebracht werden. Zusammenhang Theorie zur Praxis konnte weitgehend verstanden werden. Sicherheitsbestimmungen wurden weitgehend eingebunden werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réparation et revêtement de pièces en matériaux divers avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux (TPPEI6)

Formation

Code:	**PV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en matériaux divers**

Titre du module:	**Réparation et revêtement de pièces en matériaux divers avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TPPEI6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en état des éléments de carrosserie en différentes matières synthétiques en appliquant une technique de collage à deux composants, une technique de soudage de matières synthétiques ainsi qu'une mise en peinture complète.**	- L'élève est capable de distinguer différentes matières synthétiques dans le domaine de la construction d'automobiles. - L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'utilisation, l'application et les rapports de mélange des produits de collage pour matières synthétiques à deux composants ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'utilisation, l'application des techniques de soudage de matières synthétiques ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie en matières synthétiques endommagés dans un état permettant de réaliser des travaux ultérieurs en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées aux matières synthétiques avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie en matière synthétique réparé et de le mettre dans un état permettant de réaliser des travaux ultérieurs pour une mise en peinture. - L'élève est capable d'appliquer de la peinture de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a distingué la majorité des matières synthétiques. - L'élève a réuni la majorité des informations. - L'élève a effectué la majorité des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève a produit les couches de fond, l'apprêt ainsi que les conditions pour l'application de la peinture dans une large mesure. - L'élève a effectué la mise en peinture dans une large mesure. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de remodeler des bosses de faible envergure en appliquant des techniques de débosselage sans peinture.**	- L'élève est capable de comprendre l'importance d'une technique de débosselage sans peinture qui ne provoque pas de dégradation de la peinture dans le domaine des techniques de mise en peinture. - L'élève est capable de pousser différentes bosses avec des tiges métalliques en appliquant des techniques de débosselage sans peinture et de produire un état permettant des travaux ultérieurs. - L'élève est capable de tirer différentes bosses en appliquant une technique de tirage et de produire un état permettant des travaux ultérieurs. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a compris l'importance dans une large mesure. - L'élève a rétabli un état qui permettait une transformation ultérieure dans une large mesure. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des retouches de peinture à des éléments de carrosseries sans dégradation et réparés.**	- L'élève est capable de comprendre la méthode d'une retouche de peinture et de l'expliquer. - L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'utilisation, l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosseries sans détérioration en état pour des retouches de peinture ultérieures. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosseries réparés au préalable en état pour des retouches de peinture ultérieures. - L'élève est capable de mettre à profit les matières étudiées (remise en état et cycle de peinture). - L'élève est capable d'appliquer une retouche de peinture avec des peintures bicouches. - L'élève est capable d'appliquer des retouches de peinture avec du brillant direct et du vernis transparent. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a compris la méthode dans une large mesure. - L'élève a réuni la majorité des informations. - L'élève a dans une large mesure rétabli un état qui permettait une transformation ultérieure. - L'élève a mis à profit la majorité des matières étudiées. - L'élève a appliqué la majorité des retouches de peinture. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de réparation ponctuelle en effectuant des réparations de matières synthétiques, des travaux de débosselage sans peinture, des travaux de ponçage, des travaux de masticage, des travaux de peinture ainsi que des travaux de retouches de peinture.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable d'exécuter des travaux de masquage simples et plus complexes avec des matériaux de masquage des plus variés. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosseries intacts et détériorés en matériaux des plus différents dans un état permettant des travaux ultérieurs en effectuant des travaux de préparation de manière compétente, entre autres des travaux de réparation, de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées à la surface avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie préparé et de le mettre en état pour des travaux et pour une mise en peinture ultérieurs. - L'élève est capable de mettre l'environnement des éléments réparés d'une carrosserie dans un état permettant l'application d'une retouche de peinture. - L'élève est capable d'appliquer de la peinture à deux couches de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable d'appliquer des retouches de peinture de manière compétente avec du vernis à deux couches et du vernis transparent. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a réuni la majorité des informations. - L'élève a effectué la majorité des travaux de masquage. - L'élève a dans une large mesure rétabli un état qui permettait des travaux ultérieurs. - L'élève a appliqué la peinture d'une manière conforme aux circonstances dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des retouches de peinture. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**Informieren, Planen und Entscheiden** **Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu sammeln, einen Arbeitsplan zu erstellen und umzusetzen, sowie entsprechend dem Arbeitsauftrag Entscheidungen zu treffen und eine Eigenbewertung vorzunehmen.**	Die nötigen Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Folgerichtigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird erstellt.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lösungsoptionen können weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan soll weitgehend wiedergegeben werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6 (FORPV6)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en matériaux divers**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPV6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Réparation des matières synthétiques** **L'apprenti est capable de remettre en état des éléments de carrosserie en différentes matières synthétiques en appliquant des techniques de collage à deux composants, les techniques de soudage de matières synthétiques et de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture complète.**	- L'apprenti est capable de distinguer différentes matières synthétiques dans le domaine de la construction automobiles. - L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations des fiches techniques concernant l'utilisation, l'application et les rapports de mélange des produits de collage pour matières synthétiques ainsi que les consignes de sécurité en vigueur et de les reproduire oralement devant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations des fiches techniques concernant l'utilisation, l'application des techniques de soudage pour matières synthétiques ainsi que les consignes de sécurité en vigueur et de les reproduire oralement devant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matières synthétiques endommagés dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente en appliquant les travaux de ponçage et de masticage adéquate. - L'apprenti est capable d'appliquer des couches de fond adaptées pour matières synthétiques avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie en matière synthétique réparé et de le mettre état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprenti est capable d'appliquer de la peinture de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie à revêtir. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a convenablement distingué la majorité des matières synthétiques. - L'apprenti a réuni la majorité des informations concernant la réparation avec des colles à deux composent pour matières synthétiques et a pu les reproduire devant son tuteur dans la plus grande majorité. - L'apprenti a réuni la majorité des informations concernant la réparation par soudage pour matières synthétiques et a pu les reproduire devant son tuteur dans la plus grande majorité. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de ponçage et de masticage. - L'apprenti a produit les couches de fond, l'apprêt ainsi que les conditions pour l'application de la peinture dans une large mesure. - L'apprenti a pu appliquer de la peinture sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie à revêtir dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

10 % (6 P)	**Débosselage sans peinture** **L'apprentie est capable de remodeler des petites bosses en appliquant les techniques de débosselage sans peinture en vue d'une retouche de peinture.**	- L'apprenti est capable de comprendre l'importance des techniques de débosselage sans peinture en vue d'une mise en peinture ou de retouche. - L'apprentie est capable de pousser différentes petites bosses à l'aide des techniques de débosselage sans peinture afin de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprentie est capable de tirer différentes petites bosses à l'aide des techniques de débosselage sans peinture afin de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a dans une large mesure comprise l'importance des techniques de débosselage sans peinture avant une mise en peinture ou de retouche. - L'apprenti a pu pousser des petites bosses afin de réaliser une suite des travaux de mise en peinture dans une large mesure. - L'apprenti a pu tirer des petites bosses afin de réaliser une suite des travaux de mise en peinture dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Retouche d'une peinture** **L'apprenti est capable d'effectuer des retouches de peinture sur des éléments de carrosseries sans dégradation et des éléments réparés.**	- L'apprenti est capable de comprendre la méthode d'une retouche de peinture et de l'expliquer. - L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosseries sans détérioration en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosseries réparés en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti est capable de mettre à profit les matières étudiées sur la remise en état et mise en peinture. - L'apprenti est capable d'appliquer des retouches de peinture en bicouches. - L'apprenti est capable d'appliquer des retouches de peintures avec des peintures à deux composent comme le brillant direct et les vernis. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a compris la méthode dans une large mesure. - L'apprenti a réuni la majorité des informations. - L'apprenti est capable dans une large mesure de mettre des éléments de carrosseries sans détérioration en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti est capable dans une large mesure de mettre des éléments de carrosseries réparés en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti a mis à profit la majorité des matières étudiées. - L'apprenti a appliqué des retouches de peinture en bicouches dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué des retouches de peinture à deux composent dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Spot-repair** **(Réparation ponctuelle)** **L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de réparation ponctuelle en effectuant des réparations de matières synthétiques, des travaux de débosselage sans peinture, des travaux de ponçage, des travaux de masticage, des travaux de peinture ainsi que des travaux de retouches de peinture.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable d'exécuter des travaux de masquage simples et plus complexes avec des matériaux de masquage adéquates. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosseries en différents matériaux intacts et détériorés dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente en effectuant des travaux de préparation de manière compétente, entre autres des travaux de réparation divers, de ponçage et de masticage. - L'apprenti est capable d'appliquer des couches de fond adaptées avec l'apprêt correspondant sur des éléments de carrosserie les plus divers préparé et de les mettre en état afin de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprenti est capable de mettre l'environnement des éléments réparés d'une carrosserie dans un état permettant l'application d'une retouche de peinture. - L'apprenti est capable d'appliquer de la peinture brillant direct, base et vernis de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie à revêtir. - L'apprenti est capable d'appliquer des retouches de peinture de manière compétente avec des peintures bicouches et des vernis. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a réuni la majorité des informations. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de masquage. - L'apprenti a dans une large mesure rétabli un état qui permettait une suite des travaux de mise en peinture. - L'apprenti a produit les couches de fond, l'apprêt ainsi que les conditions pour l'application de la peinture dans une large mesure. - L'apprenti a pu mettre dans une large mesure l'environnement des éléments réparés d'une carrosserie dans un état permettant l'application d'une retouche de peinture. - L'apprenti a appliqué la peinture d'une manière conforme aux circonstances dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué les retouches de peinture dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres de véhicules automoteurs - Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Lackierfähige Oberfläche herstellen** **Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene beschädigte Karosserieelemente durch eine fachgerechte Ausführung von Spachtelarbeiten, in einen weiter bearbeitbaren Zustand zu bringen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Oberfläche des zu bearbeitenden Gegen-standes entsprechend den Vorgaben des Lackmittelherstellers zu reinigen und zu entfetten. Der Auszubildende ist in der Lage die entsprechenden Werkzeuge und die dazugehörigen Schleifmittel entsprechend der Schleifarbeit zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Informationen zur Verarbeitung, Mischung und Sicherheit in den technischen Merkblättern durchzulesen und dem Prüfer in einem Fachgespräch wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die Spachtelmasse laut den Angaben des Lackmittelherstellers anzumischen, aufzutragen und mit den geeigneten Schleifmitteln in Form zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Die zu bearbeitende Oberfläche wird in einem angepassten Sauberkeitsgrad für die Weiterbearbeitung gehalten. Das richtige Werkzeug sowie die Schleifmittel zur Bearbeitung der Oberfläche wurden weitestgehend ausgewählt und angewandt. Die Informationen sind weitgehend korrekt. Die Spachtelmasse wurde weitgehend den Angaben des Lackmittelherstellers angemischt, aufgetragen und geschliffen. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
10 % (6 P)	**Grundieren und Füllern** **Der Auszubildende ist in der Lage die zuvor vorbereiteten Karosserieelemente mittels Grundierung und Füller in einen lackierfähigen Zustand zu bringen.**	Der Auszubildende ist in der Lage im Vorfeld die Informationen zur Verarbeitung, Mischung und Sicherheit in den technischen Merkblättern durchzulesen und dem Prüfer in einem Fachgespräch wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die Lackierpistolen entsprechend der zu verarbeitenden Materialien zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage die Grundierung und den Füller laut den Angaben des Lackmittelherstellers anzumischen und aufzutragen. Der Auszubildende ist in der Lage den Füller mittels der entsprechenden Schleifmittel und laut den Vorgaben des Lackmittelherstellers in eine weiter verarbeitbare Oberfläche zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Die Informationen sind weitgehend korrekt. Die entsprechenden Lackierpistolen können weitgehend bestimmt werden. Die Grundierung und der Füller wurden weitgehend den Angaben des Lackmittelherstellers angemischt und aufgetragen. Die Oberfläche wurde für eine Weiterverarbeitung mittels Schleifen weitgehend hergestellt. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.

20 % (12 P)	**Kunststoffreparatur** **Der Auszubildende ist in der Lage ein Karosserieelement aus Kunststoff mittels 2K-Klebetechnik, Kunststoffschweißtechnik und durch einen kompletten Lackaufbau instand zu setzen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Informationen zur Verarbeitung, der Mischungsverhältnissen und der Sicherheits-bestimmungen des 2K-Kunststoffklebers in den technischen Merkblättern durchzulesen und dem Prüfer in einem Fachgespräch wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage sich im Vorfeld die nötigen Informationen zur Kunststoffschweißtechnik anzueignen und dem Prüfer in einem kurzen Fachgespräch zu erläutern. Der Auszubildende ist in der Lage das beschädigte Kunststoff-Karosserieelement durch eine fachgerechte Vorbehandlung wie Schleif- und Spachtelarbeiten in einen weiter bearbeitbaren Zustand zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage auf das reparierte Kunststoff-Karosserieelement eine für den Untergrund geeignete Kunststoff-Grundierung mit dem dazugehörenden Füller aufzutragen und in einen weiter bearbeitbaren, lackierfähigen Zustand zu bringen. Der Auszubildende ist in der Lage eine fachgerechte 2-Schicht Lackierung auf den vorbereiteten Untergrund aufzutragen und dabei die spezifischen Gegebenheiten des Karosserieelements zu beachten. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Informationen konnten weitgehend gesammelt werden. Informationen konnten weitgehend gesammelt werden. Schleif- und Spachtelarbeiten konnten weitgehend ausgeführt werden. Grundierung, Füller und lackierfähiger Zustand konnten weitgehend erstellt werden. Lackierung konnte weitgehend ausgeführt werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.
30 % (18 P)	**Lackierung mit 2-Schicht Lack herstellen** **Der Auszubildende ist in der Lage eine fachgerechte 2-Schicht Lackierung auf vorbereitete Untergründe aufzutragen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Informationen zur Verarbeitung, Mischung und Sicherheit in den technischen Merkblättern durchzulesen und dem Prüfer in einem Fachgespräch wiederzugeben. Der Auszubildende ist in der Lage die Lackierpistolen entsprechend der zu verarbeitenden Materialien zu bestimmen und anzuwenden. Der Auszubildende ist in der Lage das Lackmaterial laut den Angaben des Lackmittelherstellers anzumischen und aufzutragen. Der Auszubildende ist in der Lage eine fachgerechte Beilackierung im Basislack zu erstellen. Der Auszubildende ist in der Lage die geltenden Sicherheitsvorschriften und Umweltbestimmungen zu verstehen und zu beachten.	Die Informationen sind weitgehend korrekt. Die entsprechende Lackierpistole kann unter Hinweisen bestimmt werden. Das Lackmaterial wurde weitgehend den Angaben des Lackmittelherstellers angemischt und aufgetragen. Die Beilackierung konnte weitgehend ausgeführt werden. Sicherheitsbestimmungen und Umweltbestimmungen wurden weitgehend berücksichtigt.

10 % (6 P)	**Informieren, Planen und Entscheiden** **1. Der Auszubildende ist in der Lage den Schaden zu analysieren, eine Schadensanalyse und einen Arbeitsplan zu erstellen.** **2. Der Auszubildende ist in der Lage fachspezifische Aufgaben zu lösen.**	Der Auszubildende ist in der Lage den Schaden zu analysieren und einen Arbeitsbericht zu erstellen. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird erstellt. Der Auszubildende ist in der Lage die fachspezifischen Aufgabenstellungen zu lösen.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Entscheidungen können weitgehend nachvollzogen werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan soll weitgehend wiedergegeben werden. Die Aufgabenstellungen konnten weitgehend gelöst werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Prendre en charge des clients de différents âges (DIFAG-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Prendre en charge des clients de différents âges**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIFAG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre en charge des enfants ou des seniors.**	- L'élève est capable de désigner et de décrire l'attitude correcte à adopter à l'égard d'enfants et de seniors (par exemple une salutation polie, une attitude attentionnée, la prise de connaissance des souhaits, l'assistance pour enlever le manteau, la proposition du siège et l'accompagnement vers la table de service).	- L'élève a correctement expliqué et décrit les particularités essentielles à observer lors de la salutation, de l'accueil et de la prise en charge d'enfants et des seniors.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer avec des enfants ou avec des seniors.**	- L'élève est capable d'appliquer les bases de la communication avec les enfants ou avec des seniors dans le contexte de sujets simples indiqués (échanges de banalités).	- L'élève a appliquer les bases de la communication dans le cadre d'un entretien (le cas échéant, sûr un sujet indiqué).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre sa communication avec le client à une analyse critique.**	- L'élève est capable de reproduire le contenu d'une conversation. - L'élève est capable de proposer des améliorations en collaboration avec ses camarades de classe.	- Les contenus étaient en majorité corrects. - Les améliorations proposées ont permis de faire progresser le déroulement d'un entretien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des présentations de marchandises et de produits (MAPRO-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des présentations de marchandises et de produits**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de disposer convenablement de marchandises ainsi que les produits et de créé une affiche publicitaire.**	- L'élève applique et désigne les bases de la présentation et de la conception d'outils publicitaires pour des marchandises et pour des produits. - L'élève effectue une présentation en fonction d'un sujet.	- La présentation des marchandises et des produits était réussie et agréable. - Les marchandises et les produits étaient en évidence. - L'élève a convenablement traité le sujet indiqué. - L'affiche publicitaire était adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail, d'accepter des critiques et d'adapter son comportement.**	- L'élève respecte les opinions de son interlocuteur. - L'élève s'implique dans l'équipe. - L'élève écoute attentivement et il réagit aux critiques. - L'élève met les critiques à profit dans le cadre de son travail. - L'élève réagit convenablement aux critiques.	- L'élève a adopté une attitude respectueuse dans une large mesure. - L'élève a collaboré. - L'élève a convenablement réagi aux critiques. - L'élève a mis à profit la majorité des critiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accuser la réception de commandes, de les soumettre à un contrôle et de se renseigner à propos des différentes conditions d'entreposage.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'entreposage de marchandises et de produits. - L'élève connaît les différents points à vérifier lors d'un contrôle de marchandises.	- L'élève a correctement désigné les règles essentielles. - L'élève a correctement désigné les points essentiels à vérifier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases du complément capillaire (COMCA-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer les bases du complément capillaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMCA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec différents matériaux servant à la production de compléments capillaires et il est capable de désigner les domaines d'affectation des compléments capillaires.**	- L'élève distingue les différents matériaux et il en explique les particularités. - L'élève désigne différentes méthodes de production. - L'élève distingue les différentes variétés et il les classe en fonction de leur affectation.	- L'élève a désigné les matériaux habituels et ses explications étaient correctes. - Les explications étaient correctes. - L'attribution était correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des méthodes de transformation pour un complément capillaire.**	- L'élève explique l'application de plusieurs techniques de transformation.	- L'élève a expliqué la suite des étapes d'une manière correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des méthodes de soins des cheveux pour un complément capillaire.**	- L'élève est capable de retracer la suite des différentes étapes de travail.	- L'élève a intégralement décrit les étapes essentielles en appliquant une suite correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - La création créative (CREAT-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**La création créative**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREAT-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes possibilités d'exprimer sa créativité.**	- L'élève est capable de désigner différents domaines conceptuels. - L'élève est capable d'exprimer sa créativité. - L'élève explique la différence entre le quotidien d'un coiffeur et l'univers de la mode.	- L'élève a correctement désigné les différents domaines. - L'élève a manifesté une approche créative. - L'élève a correctement désigné des différences essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève réagit aux critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a accepté les critiques positives.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à une analyse critique et structurée.**	- L'élève compare son travail par rapport à des critères indiqués. - L'élève constate des anomalies.	- L'élève a constaté des anomalies essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude responsable.**	- L'élève travaille soigneusement et avec précision. - Le poste de travail est en ordre. - L'élève tient compte des critères de la mission.	- L'élève s'est appliqué à travailler avec précision. - L'élève a accompli la mission de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Créer de la publicité d'un salon de coiffure (PUBSA-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créer de la publicité d'un salon de coiffure**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PUBSA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents instruments publicitaires.**	- Il connaît les principaux aspects à observer pour organiser des publicités. - Il sait énumérer les différents supports publicitaires et distinguer les plus importants.	- Il a correctement expliqué les principaux aspects à observer pour organiser des publicités. - Il a cité au moins quatre supports publicitaires. - Il a correctement exposé les supports publicitaires demandés.
30 % (18 P)	**L'élève adopte une attitude collégiale à l'égard de ses camarades de classe et il connait l'influence positive que son attitude peut avoir sur l'ambiance en classe.**	- Il participe activement à l'exécution des missions. - Il se concerte avec ses collègues.	- Il a manifesté de l'intérêt lors de l'exécution des missions. - Il a effectué les missions en accord avec tous les participants.
40 % (24 P)	**L'élève est disposé à assumer ses responsabilités pour les travaux qu'il a à effectuer.**	- Il travaille avec soin et avec exactitude. - Il observe les critères de la mission. - Il connaît les mesures de protection de l'environnement.	- Il s'est appliqué à travailler avec précision. - Il a globalement répondu aux exigences lors de l'exécution de la mission de travail. - Il a correctement expliqué et observé les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Traiter des objections et réclamations du client (TRREC-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traiter des objections et réclamations du client**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRREC-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques exprimées par le client et d'adapter son comportement en connaissance.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève commente les critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées et il les a mises à profit.
30 % (18 P)	**L'élève constate une situation conflictuelle au contact avec des clients et il est capable de réagir convenablement.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'attitude à adopter en cas d'objections ou de réclamations exprimées par les clients. - L'élève connaît différentes options de la gestion de conflits.	- L'élève a désigné les règles essentielles de l'attitude à adopter. - L'élève a correctement désigné des objections ainsi que des réclamations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réagir de manière ciblée et il reste poli et calme.**	- L'élève est capable de réagir convenablement aux objections ainsi qu'aux réclamations de clients.	- L'élève a adopté une attitude convenable et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - S'orienter dans la formation et dans le métier (ORFOR)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et dans le métier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORFOR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en charge des clients avant, pendant et après le soin en se référant aux conditions en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de désigner le règlement de l'entreprise en matière d'accueil et de prise en charge de clients (par exemple l'ouverture des portes, l'assistance pour enlever et accrocher les manteaux, la prise de connaissance des souhaits, l'accompagnement vers la table de service, etc.).	- L'élève a convenablement désigné et justifié les différentes options pour l'accueil et la prise en charge d'un client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accueillir poliment le client en s'exprimant dans l'une des langues du pays et de prendre connaissance de ses souhaits, aussi bien au sein de l'entreprise qu'au téléphone.**	- L'élève est capable de désigner les règles de la prise de contact avec les clients au téléphone. - L'élève connaît les règles de la politesse à observer lors de l'accueil du client et il est capable de les appliquer. - L'élève est capable de prendre connaissance d'un souhait au cours d'un entretien téléphonique ou personnel. - L'élève est capable de s'exprimer dans l'une des langues habituelles du pays à l'accueil ainsi qu'au téléphone.	- L'élève s'est convenablement adressé au client - L'élève s'est exprimé dans la langue appropriée. (Il s'est exprimé de manière compréhensible et il a adopté une attitude polie et attentionnée.) - L'élève a convenablement pris connaissance du souhait.
30 % (18 P)	**L'élève adopte une attitude collégiale et il adapte son apparence en fonction des exigences de la profession et de l'entreprise de formation.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases d'une attitude polie et attentionnée à l'égard des autres intervenants (langage, mimique et gestes appropriés). - L'élève est capable de désigner les bases d'une ambiance positive au sein d'une entreprise. - L'élève désigne ses perceptions du métier de coiffeur et il est capable de les adapter aux exigences de l'entreprise. - L'élève connaît les exigences concernant l'apparence d'un coiffeur et il est capable de se conformer à celles de l'entreprise.	- L'élève correctement désigné la majorité des bases. - L'élève a décrit les règles d'une apparence convenable d'une manière correcte et approfondie. - L'élève a décrit les options de travail et d'emploi dans son métier d'une manière correcte et approfondie.
30 % (18 P)	**L'élève assume des responsabilités et il respecte les règles ainsi que les consignes en vigueur au sein de l'établissement scolaire et de l'entreprise.**	- L'élève connaît et applique les mesures d'hygiène de rigueur pour le travail dans une entreprise de coiffure, les mesures de protection de la peau, de la santé et de l'environnement ainsi que des aspects économiques. - L'élève connaît les risques du métier de coiffeur pour sa propre santé ainsi que les mesures servant à protéger sa santé. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents.	- L'élève a décrit les mesures d'hygiène d'une manière correcte et approfondie. - L'élève a correctement décrit les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents. - L'élève a désigné les règles essentielles à appliquer pour protéger l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 1 (SOICH1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**SOICH1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour différents outils, matériaux et produits servant à la coiffure, de les distinguer et de s'en servir, de nettoyer des outils et de les entretenir.**	- L'élève connaît les différents outils, matériaux et produits et il est capable de les sélectionner et de les utiliser. - L'élève tient compte des règles de l'ergonomie. - L'élève maintient le poste de travail dans un état propre et il le remet en ordre. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève connaît les risques dans une entreprise de coiffure et il est capable de mettre à profit ses connaissances au cours de mises à l'essai.	- L'élève a correctement désigné et sélectionné les différents outils, matériaux et produits. - L'élève a correctement attribué les outils à leur affectation respective. - L'élève a correctement manipulé les outils ainsi que le matériel. - L'élève a entretenu, nettoyé et rangé les outils. - L'élève a remis en ordre et nettoyé le poste de travail. - L'élève a correctement décrit l'utilisation des différents produits. - L'élève a correctement désigné les risques résultant de l'utilisation d'un outil, d'un matériau et d'un produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer confortablement le client et de le protéger des souillures, de même que ses vêtements.**	- L'élève applique les règles à suivre pour prendre en charge et installer le client. - L'élève tient compte des règles à suivre pour protéger les vêtements.	- L'élève a correctement appliqué les règles à suivre pour installer le client et pour protéger ses vêtements.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un plan de traitement pour un soin des cheveux en se référant à la structure des cheveux, il connaît la suite des étapes du soin des cheveux et il est capable de la planifier et de la décrire.**	- L'élève est capable d'opter pour les outils, les matériaux et les produits requis et d'expliquer son choix. - L'élève est capable d'expliquer un plan de traitement pour le lavage et le soin des cheveux en tenant compte de la structure des cheveux.	- L'élève a correctement opté pour les outils, le matériel et les produits. - L'élève a correctement expliqué les propriétés essentielles des différents types de cheveux. - L'élève a correctement désigné la suite des étapes d'un soin des cheveux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser un soin des cheveux et du cuir chevelu (FORCO1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des cheveux et du cuir chevelu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan de traitement pour un soin des cheveux de manière autonome en se référant à la structure des cheveux et d'effectuer le soin des cheveux dans un délai indiqué.**	- L'apprenti est capable de désigner les différents outils, matériaux et produits et les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti établit un plan de traitement en tenant compte du type de cheveux et des produits disponibles. - L'apprenti effectue un shampoing, un soin des cheveux ainsi qu'un massage de la tête d'une manière autonome et compétente en tenant compte du plan de traitement, des règles de l'ergonomie et d'aspects de sécurité.	- L'apprenti a correctement désigné et utilisé 75% des outils, des produits et des matériaux. - L'apprenti a accompli les étapes essentielles (il en a réussi sept sur dix, dont obligatoirement celle concernant la température de l'eau). - L'apprenti a correctement appliqué le plan de traitement. - Les produits étaient adaptés au type de cheveux du client. - L'apprenti a tenu compte des indications quantitatives des produits. - L'apprenti a convenablement réglé la température de l'eau. - L'apprenti a appliqué une technique de shampooing et de soin adaptée au type de cheveux et à la physionomie du client. - L'apprenti a effectué les opérations avec soin (partout). - L'apprenti a intégralement fait sortir le shampooing. - L'apprenti a respecté les règles de l'ergonomie. - L'apprenti a détecté les risques de glissade et il a les éliminés. - L'apprenti a appliqué les techniques de massage de la tête. - L'apprenti a travaillé de manière orientée et il a tenu compte des délais.
40 % (24 P)	**L'apprenti applique des mesures pour favoriser le bien-être du client.** **L'apprenti est capable d'accueillir le client, de le saluer poliment, de l'installer confortablement et de le protéger des souillures, de même que ses vêtements.**	- L'apprenti explique la méthode prévue au client. - L'apprenti demande au client s'il est confortablement installé et il tient compte du confort du client au cours de la suite du travail. - L'apprenti demande au client si la température de l'eau lui convient et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail. - L'apprenti demande au client si la pression est agréable et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail. - L'apprenti est capable d'appliquer les règles internes en matière d'accueil et de prise en charge du client (par exemple ouvrir la porte, aider le client à enlever son manteau, accrocher le manteau, prendre connaissance du souhait du client, accompagner le client au poste de travail, etc.). - L'apprenti respecte les règles en matière de couverture des vêtements.	- L'apprenti a informé le client au sujet des étapes essentielles. - Le client était à l'aise. - L'apprenti a tenu compte des souhaits exprimés par le client. - L'apprenti a appliqué des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise. - Le client était à l'aise. - Les vêtements étaient recouverts d'une manière appropriée (imperméable) au cours des travaux.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques.** **L'apprenti adapte son apparence en fonction des exigences de l'entreprise.** **L'apprenti traite des informations avec discrétion.**	- L'apprenti est capable d'accepter des commentaires. - L'apprenti connaît les règles internes concernant l'apparence souhaitée et il en tient compte. - L'apprenti connaît les règles concernant la gestion de la consommation d'eau ainsi que la manipulation sereine et responsable du matériel et des outils et il en tient compte. - L'apprenti connaît et applique les règles de la discrétion à l'égard du client. - L'apprenti est capable d'écouter et il s'applique à éviter les appréciations/les jugements personnels.	- L'apprenti a convenablement réagi aux critiques exprimées. - L'apparence de l'apprenti était convenable. - L'apprenti a suivi l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a adopté une attitude convenable à l'égard du client. - Le client était à l'aise et il a manifesté son approbation.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable et il assure l'entretien du matériel et des outils.**	- L'apprenti respecte les règles internes en matière de nettoyage et de remise en ordre du poste de travail (balayer, mettre les serviettes à la lessive, ranger le matériel ainsi que les outils). - L'apprenti gère la consommation d'eau d'une manière responsable.	- L'apprenti a manifesté une approche respectueuse de l'environnement (par exemple sous l'aspect de la consommation d'eau).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser une coiffure simple (FORCO2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser une coiffure simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents outils et matériaux utilisés au sein de l'entreprise pour réaliser des coiffures, de les distinguer, de les sélectionner, de déterminer la qualité des cheveux et d'opter pour la technique appropriée, pour des outils et pour des matériaux en conséquence.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les différents outils, matériaux et produits servant à réaliser des coiffures et de les préparer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'apprenti établit un plan de travail. - L'apprenti procède d'une manière systématique (étapes de travail, suite des étapes, etc.). - L'apprenti fait la distinction entre les cheveux épais et fins ainsi qu'entre les cheveux courts et longs.	- L'apprenti a opté pour du matériel adapté à la technique de coiffure. - L'apprenti a suivi les principales étapes du processus. - Les outils ainsi que le matériel étaient adaptés au type de cheveux souhaité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la qualité des cheveux et d'opter pour une technique appropriée, pour des outils et pour des matériaux en conséquence et de réaliser une coiffure dans un délai convenable.**	- L'apprenti réalise une coiffure simple. - L'apprenti tient compte du type de cheveux. - L'apprenti respecte les règles de l'ergonomie. - L'apprenti respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles de l'ergonomie lors de la manipulation des outils et des matériaux. - L'apprenti explique la méthode prévue au client. - L'apprenti demande au client si la température du sèche-cheveux lui convient et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail. - L'apprenti demande au client si le jet d'air sur les cheveux lui convient et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail.	- L'apprenti a réussi à réaliser la coiffure et il a effectué le travail avec soin. - L'apprenti a manifesté sa connaissance du principe d'application. - L'apprenti a effectué le travail d'une manière orientée et dans un délai convenable. - La sécurité du client et celle de l'apprenti n'étaient pas compromises. - L'apprenti a informé le client au sujet des étapes essentielles. - L'apprenti a tenu compte des souhaits exprimés par le client. - Le client a manifesté son approbation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire un rapport à propos de son travail.**	- L'apprenti est capable de produire un rapport à propos du travail qu'il a effectué. - L'apprenti tient compte des bases de la communication lors de la présentation du rapport et de l'évaluation des résultats d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un rapport convenable. - L'apprenti a décrit ses expériences d'apprentissage, il connaît d'autres étapes de son apprentissage et il en a pris note.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable et il assure l'entretien du matériel et des outils.**	- L'apprenti connaît les règles concernant la gestion de la consommation d'eau ainsi que la manipulation sereine et responsable du matériel et des outils et il en tient compte. - L'apprenti respecte les règles internes en matière de nettoyage et de remise en ordre du poste de travail (balayer, mettre les serviettes à la lessive, ranger le matériel ainsi que les outils, etc.).	- L'apprenti a suivi l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a manifesté une approche respectueuse de l'environnement (par exemple sous l'aspect de la manipulation du sèche-cheveux).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 2 (SOICH2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SOICH2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents outils tranchants du coiffeur et de les attribuer à différentes affectations.**	- L'élève est capable de désigner les différents outils tranchants du coiffeur et de les attribuer à leur affectation.	- L'élève a correctement désigné les outils tranchants du coiffeur et il les a attribués à leur affectation respective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de procéder à une analyse du cheveu dans des circonstances simulées, de tenir compte des résultats de l'analyse pour opter pour les produits et d'établir un plan de soins.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les différentes anomalies et détériorations des cheveux. - L'élève est capable d'attribuer les différents produits aux différentes anomalies ainsi qu'aux différentes détériorations des cheveux. - L'élève détermine les produits servant à l'analyse des cheveux et du cuir chevelu, il les sélectionne et il est capable de les désigner (y compris les points de contrôle). - L'élève est capable d'établir un plan de soins. - L'élève opte pour des produits, des outils et des matériaux servant au soin des cheveux et du cuir chevelu et il est capable de justifier son choix. - L'élève procède soigneusement à l'analyse du cheveu.	- L'élève a correctement expliqué les anomalies ainsi que les détériorations des cheveux les plus fréquentes. - L'élève a correctement attribué l'ensemble des produits. - L'élève a correctement déterminé l'état des cheveux et du cuir chevelu (en désignant les points de contrôle). - Le plan de soins était correct et faisait état de l'ensemble des étapes essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques.**	- L'élève est capable d'accepter des commentaires critiques.	- L'élève a calmement et attentivement pris connaissance des commentaires critiques.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude responsable lors de la manipulation d'outils tranchants du coiffeur et il connaît les mesures à appliquer pour le nettoyage et l'entretien de ces outils.**	- L'élève applique correctement les mesures de sécurité étudiées au cours de la manipulation des outils tranchants du coiffeur et il est capable d'expliquer leur utilité. - L'élève veille à adopter une posture correcte (sous l'aspect ergonomique). - L'élève est capable de désigner les risques d'accidents résultant de la manipulation d'outils tranchants du coiffeur et d'indiquer des mesures pour les éviter. - L'élève décrit le nettoyage ainsi que l'entretien des outils tranchants du coiffeur.	- L'élève a manipulé les outils d'une manière convenable et concentrée, avec beaucoup de précautions et sans compromettre sa propre sécurité ni celle d'autres intervenants. - L'élève a correctement désigné les risques d'accidents. - L'élève a déduit les mesures servant à éviter les risques. - L'élève a correctement décrit le nettoyage ainsi que l'entretien des outils tranchants du coiffeur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les bases de la théorie des couleurs (THCOL1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la théorie des couleurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCOL1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'organiser son temps de travail en fonction du temps de pause des produits.** **L'élève est capable d'établir un plan de travail pour la technique d'application et d'appliquer la technique.** **L'élève manifeste une attitude responsable au cours de l'exécution et il observe les règles de l'ergonomie.**	- L'élève connaît le temps de travail requis pour la technique appliquée. - L'élève connaît l'effet du temps de pause sur les différents produits. - L'élève désigne les différentes étapes de travail de la technique d'application. - L'élève manipule soigneusement les outils ainsi que le matériel. - L'élève veille à maintenir une posture correcte. - L'élève effectue le travail soigneusement (et intégralement). - L'élève range et/ou met au rebut les outils ainsi que le matériel. - L'élève remet le poste de travail en ordre.	- L'élève a correctement expliqué le temps de travail. - L'élève a correctement désigné les mesures ainsi que les étapes de travail essentielles de la technique d'application. - L'élève a soigneusement et correctement appliqué la technique d'application et il a établi un plan de travail adapté. - Le poste de travail, les outils ainsi que le matériel étaient propres et en ordre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'un nuancier.**	- L'élève est capable de désigner les différents types de couleurs. - L'élève est capable d'expliquer la structure d'un nuancier.	- L'élève a identifié des couleurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des couleurs.**	- L'élève connaît les bases de la théorie des couleurs. - L'élève est capable d'expliquer la formation d'une couleur de cheveux naturelle.	- L'élève connaît le cercle chromatique ainsi que son importance dans les activités d'un coiffeur. - L'élève a identifié des nuances chaudes et froides. - L'élève connaît les couleurs complémentaires ainsi que leurs domaines d'application. - L'élève connaît les types de couleurs. - L'élève connaît les types de pigments de la couleur de cheveux naturelle et il a expliqué la formation de la couleur de cheveux naturelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réaliser un service simple du coiffeur (FORCO3)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser un service simple du coiffeur**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les produits requis pour le soin des cheveux en se référant à l'analyse du cheveu et d'effectuer le soin des cheveux en utilisant correctement les produits appropriés.**	- L'apprenti effectue l'analyse du cheveu et du cuir chevelu et il sélectionne les produits, les outils ainsi que les matériaux appropriés pour le soin. - L'apprenti se sert des produits, des outils et des matériaux d'une manière compétente, correcte et rentable et il applique les techniques de shampooing et de soin avec précaution.	- L'apprenti a correctement identifié l'état des cheveux et du cuir chevelu. - L'apprenti a correctement sélectionné et utilisé les produits appropriés. - L'apprenti a correctement accompli les étapes essentielles du soin des cheveux. - Le client a manifesté son approbation.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents instruments tranchants du coiffeur, avec les matériaux ainsi qu'avec les produits, de les sélectionner et de les utiliser en fonction des circonstances et d'effectuer une coupe de cheveux (de couper les pointes) sous guidance.**	- L'apprenti désigne les étapes de travail de la coupe des cheveux. - L'apprenti opte pour les instruments tranchants, les matériaux et les produits en fonction des circonstances et, le cas échéant, il justifie son choix. - L'apprenti effectue la coupe des cheveux d'une manière compétente et orientée, dans les délais imposés, et il soumet la coupe de cheveux à un contrôle pour détecter des imperfections. - L'apprenti tient compte des consignes en matière de protection de la santé et de l'environnement. - L'apprenti décrit les missions de travail ainsi que la méthode. - L'apprenti expose les expériences d'apprentissage qu'il a réalisées jusque-là au cours d'un entretien avec son supérieur. - L'apprenti est capable d'identifier et d'accepter des commentaires critiques.	- L'apprenti a respecté la suite des étapes de travail essentielles. - L'apprenti a effectué le travail dans un délai convenable. - Les cheveux étaient coupés d'une manière régulière partout. - Le résultat était convenable et le client a manifesté son approbation. - L'apprenti a corrigé les imperfections sous l'aspect de la réalisation. - L'apprenti a convenablement exposé le travail au formateur. - L'apprenti a fait état de ses expériences d'apprentissage. - L'apprenti a contribué à un climat agréable au sein de l'entreprise par son attitude.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une transformation des cheveux (mise en plis, brushing) dans un délai convenable et de déterminer le matériel requis à cet effet.**	- L'apprenti opte pour des outils, des matériaux et des produits en fonction des circonstances, il justifie son choix le cas échéant, il prépare la transformation et il l'effectue en se servant des outils et des matériaux appropriés. - L'apprenti prépare et effectue la transformation avec beaucoup de soin et de précaution. - L'apprenti soumet son travail à un contrôle permanent et il entretient continuellement la communication avec le client au cours du travail. - L'apprenti effectue le travail d'une manière planifiée et orientée, dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti est capable d'identifier et d'accepter des commentaires critiques.	- L'apprenti a travaillé avec soin et il a réussi la transformation. - L'apprenti a séché les cheveux dans le sens de chute. - Les cheveux étaient secs. - La coiffure était identifiable. - Les cheveux ne rebiquaient pas. - Le client était satisfait du résultat. - L'apprenti a pour du matériel et pour des produits adaptés à la technique de coiffure. - L'apprenti a suivi les étapes essentielles du processus.. - L'apprenti a respecté les délais indiqués. - L'apprenti a contribué à un climat agréable au sein de l'entreprise par son attitude.

20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable et il assure l'entretien des instruments tranchants du coiffeur, des matériaux et des outils.**	- L'apprenti planifie les étapes de travail requises. - L'apprenti connaît et applique les règles d'une utilisation compétente des outils et des matériaux. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de même que les règles de l'ergonomie quand il manipule les outils ainsi que les instruments tranchants du coiffeur. - L'apprenti connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien des instruments tranchants du coiffeur et des outils. - L'apprenti applique le règlement interne en matière d'entretien et de nettoyage du poste de travail.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les instruments tranchants du coiffeur ainsi que les outils d'une manière orientée et appropriée, avec beaucoup de précaution. - La sécurité du client et celle de l'apprenti n'étaient pas compromises et les risques d'accidents et de blessures ont été évités. - L'apprenti a nettoyé et entretenu les outils ainsi que les instruments. - L'apprenti a mis les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a mis en ordre et nettoyé le poste de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser un soin des mains et des ongles (FORCO4)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des mains et des ongles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Maître Coiffeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise pour les manucures, de les distinguer et de les sélectionner.**	- L'apprenti connaît les différents outils, matériaux et produits et il est capable de les distinguer et de les sélectionner en fonction de leur affectation.	- L'apprenti a intégralement désigné les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a attribué les différents outils à leur affectation. - L'apprenti a correctement sélectionné les différents produits.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une analyse compétente des ongles et des mains sous guidance.**	- L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer les différentes anomalies et détériorations des ongles. - L'apprenti connaît les différents points de contrôle pour une analyse des ongles et des mains et il est capable d'effectuer cette analyse de manière réglementaire.	- L'apprenti a correctement expliqué les principales anomalies et détériorations des ongles (50%). - L'apprenti a effectué l'analyse des ongles et des mains de manière compétente et il a observé l'ensemble des points de contrôle.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une manicure sous guidance, avec soin et avec précision, en répondant aux souhaits de la cliente.**	Er kann die ausgewählten Werkzeuge, Materialen und Produkte anwenden. Er kann die Arbeitsschritte der Maniküre systematisch und ordnungsgemäß durchführen und Er geht sorgfältig vor (Verletzungsgefahr). Er achtet auf seine korrekte Haltung (Körperhaltung). Er berücksichtigt die hygienischen Maßnahmen bei der Durchführung. Er beachtet die Zufriedenheit der Kundin.	Alle Arbeitsschritte wurden durchgeführt. Sämtliche hygienischen Maßnahmen werden eingehalten. Der Kunde ist zufrieden.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable au cours d'un soin des ongles et des mains quand il manipule des substances polluantes et nuisibles à l'environnement, aussi dans l'intérêt de sa propre santé. L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et d'hygiène. L'apprenti nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut de manière réglementaire.**	- L'apprenti respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles de l'hygiène et de l'ergonomie quand il manipule les outils et les produits. - L'apprenti nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.	- La sécurité du client n'était pas compromise, pas plus que celle de l'apprenti. - Le poste de travail était en ordre et nettoyé. - L'apprenti a nettoyé les outils. - L'apprenti a correctement mis le matériel au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Appliquer les bases de la coloration (BACOL)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la coloration**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACOL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec différents matériaux et produits servant à la coloration.**	- L'élève connaît les différents produits de coloration, il est capable de les distinguer et de les attribuer à leur affectation. - L'élève est capable d'expliquer l'action chimique des produits de coloration essentiels.	- L'élève a identifié les différences entre les différents produits de coloration. - L'élève a correctement attribué les produits. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement expliqué l'action chimique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser son temps de travail en fonction du temps de pause des produits.**	- L'élève connaît les temps de pause des différents produits de même que leurs effets. - L'élève établit une planification horaire pour une coloration.	- L'élève a correctement désigné les temps de pause ainsi que leurs effets. - L'élève a suivi les étapes de la planification dans l'ordre indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour une couleur adaptée (pour une couleur finale indiquée) à des couleurs de départ différentes et de déterminer la constitution du produit de coloration (teinture, coloration, décoloration).**	- L'élève identifie la couleur finale et il est capable d'opter pour une couleur ainsi que pour la constitution du produit de coloration.	- L'élève a convenablement opté pour une couleur.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude responsable quand il manipule des produits de coloration.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles concernant la manipulation de produits de coloration. - L'élève connaît les mesures de protection de sa santé et de l'environnement.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement expliqué les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Conseiller des coiffures (CONCO)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Conseiller des coiffures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les éléments de mise en forme d'une coiffure.**	- L'élève est capable de désigner et de décrire les différents éléments de mise en forme.	- L'élève a désigné et correctement décrit des éléments de mise en forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des entretiens de conseils.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure d'un entretien de conseil.	- L'élève a désigné les éléments essentiels ainsi qu'une structure logique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de recommander une coiffure pour un type de client indiqué.**	- L'élève est capable de désigner les différents types de clients. - L'élève est capable de désigner les propriétés correspondant aux différents types de clients. - L'élève est capable de recommander une coiffure convenant à un type de client.	- L'élève a correctement désigné les types de clients essentiels. - L'élève a désigné les propriétés essentielles correspondant au type de client. - L'élève a fait une proposition convenable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire une ambiance agréable au cours d'un entretien de conseil.**	- L'élève est capable de désigner des mesures contribuant à produire une ambiance agréable.	- L'élève a désigné des mesures essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser une coupe de cheveux, une coloration simple et un brushing (FORCO5)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Réaliser une coupe de cheveux, une coloration simple et un brushing**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Maître Coiffeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier son temps de travail en fonction des techniques à appliquer, en tenant compte des données du fichier clients.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les techniques requises dans les délais indiqués. - L'apprenti est capable de désigner les données du fichier clients. - L'apprenti est capable de tenir compte des informations dans le cadre de la coloration.	- La planification horaire était correctement structurée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une coupe de cheveux de base simple sous guidance.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les techniques de base de la coupe de cheveux. - L'apprenti adopte une approche systématique pour appliquer les différentes techniques.	- La ligne directrice était identifiable. - La technique était adaptée à la coupe de cheveux.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour le matériel approprié, de déterminer la couleur sous guidance, de mélanger les produits de coloration et d'effectuer la coloration avec précaution.**	- L'apprenti est capable d'opter pour le matériel. - L'apprenti est capable de déterminer la couleur. - L'apprenti est capable de mélanger les produits de coloration. - L'apprenti met correctement en œuvre la technique d'application. - L'apprenti constate des signes de malaise.	- Le client était à l'abri des souillures. - Le choix des couleurs correspondait au souhait du client. - Le principe d'application pour le mélange de la couleur de cheveux était approprié. - L'apprenti a effectué la coloration d'une manière fondamentalement correcte. - L'apprenti a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un brushing approprié à la coupe de cheveux et d'opter pour les matériaux et pour les produits requis à cet effet.**	- L'apprenti est capable de réaliser une transformation adaptée à la coupe de cheveux. - L'apprenti est capable de se servir correctement des produits. - L'apprenti constate des signes de malaise.	- La transformation était adaptée à la coupe de cheveux. - L'apprenti a réussi la transformation. - La sélection ainsi que l'application des produits étaient convenables. - L'apprenti a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable quand il manipule des produits polluants et nuisibles à l'environnement, aussi dans l'intérêt de sa propre santé.** **L'apprenti manipule les outils, les matériaux ainsi que les produits avec précaution.** **L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collaborateurs.**	- L'apprenti respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles de l'ergonomie quand il manipule les outils, les matériaux et les produits. - L'apprenti nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - Le poste de travail est nettoyé et en ordre. - L'apprenti participe activement à l'accomplissement des missions de travail. - L'apprenti se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs.	- L'apprenti a manifesté une approche systématique des travaux à exécuter. - La sécurité du client n'était pas compromise, pas plus que celle de l'apprenti. - L'apprenti a accompli l'ensemble des étapes de travail de manière systématique. - L'apprenti a procédé avec précaution (risque de blessure). - L'apprenti a veillé à adopter une posture convenable. - Le poste de travail était à nouveau dans un état fonctionnel. - L'apprenti a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (sous les aspects des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'apprenti a manifesté sa contribution au règlement des conflits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Appliquer les bases de la permanente (BAPER)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la permanente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAPER**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différents matériaux et produits servant à l'application de permanentes.**	- L'élève est capable d'expliquer l'action chimique des produits essentiels. - L'élève connaît les matériaux ainsi que les produits utilisés et il est capable de les expliquer de manière compétente.	- L'élève a correctement expliqué l'effet des produits essentiels. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement désigné le matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser son temps de travail en fonction du temps de pause des produits.**	- L'élève connaît les temps de pause des différents produits de même que leur effet. - L'élève établit une planification horaire pour l'application d'une permanente.	- L'élève a correctement désigné les temps de pause ainsi que leurs effets. - L'élève a suivi les étapes de la planification dans l'ordre indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter un plan de traitement en se référant à des données indiquées et de déterminer les matériaux ainsi que les produits requis en se référant au plan.**	- L'élève est capable de compléter un plan de traitement de manière réglementaire. - L'élève est capable d'opter pour le matériel et pour les produits.	- L'élève a indiqué les points essentiels à observer dans le plan de traitement. - L'élève a correctement opté pour le matériel et pour les produits.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude responsable quand il manipule des produits servant à l'application de permanentes.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles à observer lors de la manipulation de produits servant à l'application de permanentes. - L'élève connaît les mesures de protection de sa santé et de l'environnement.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement désigné les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser une permanente et une mise en plis (FORCO6)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Réaliser une permanente et une mise en plis**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier son temps de travail en fonction des techniques à appliquer.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les techniques requises dans les délais indiqués. - L'apprenti est capable de désigner les données du fichier clients. - L'apprenti est capable de tenir compte de ces informations dans le cadre de la coloration.	- La planification horaire était correctement structurée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer une permanente avec une mise en plis adaptée, dans un délai indiqué.**	Der Auszubildende kann die benötigten Materialien und Werkzeuge betsimmen Die Umformungen werden mit den geeigneten Werkzeugen, Materialien und Produkten vorbereitet und anschliessend durchgeführt. Die Vorbereitung und die Durchführung erfolgen mit großer Sorgfalt und Umsicht. Die Arbeit erfolgt planvoll, zielgerichtet in der vorgegebenen Zeit.	Der Kunde ist mit dem Ergebnis zufrieden. Die Werkzeug-, Material- und Produktwahl ist der Umformungstechnik angepasst. Die wesentlichen Prozessschritte wurden eingehalten. Die vorgegebene Zeit wurde eingehalten. Die Wasserwelle war passend.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques de son employeur et d'adapter son comportement en conséquence, de soumettre son travail à une analyse critique et structurée et de tenir compte du résultat de l'analyse au cours d'activités ultérieures.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les bases des techniques de la communication dans le cadre d'entretiens critiques avec le client ainsi qu'avec son supérieur. - L'apprenti est capable de se livrer à une analyse constructive des critiques. - L'apprenti décrit les missions de travail, le résultat du travail ainsi que la méthode de travail appliquée. - L'apprenti décrit les expériences de travail qu'il a réalisées jusque-là dans le cadre d'un entretien avec son supérieur.	- L'apprenti contribue à entretenir un climat agréable au sein de l'entreprise par son attitude. - L'apprenti a convenablement décrit son travail au cours d'un entretien avec son formateur. - L'apprenti a fait état de ses expériences d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable quand il manipule des produits polluants et nuisibles à l'environnement, aussi dans l'intérêt de sa propre santé.**	- L'apprenti planifie les étapes de travail requises. - L'apprenti connaît et applique les règles concernant l'utilisation appropriée des outils, des matériaux et des produits. - L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de même que les règles de l'ergonomie quand il manipule les produits, les matériaux et les outils. - L'apprenti connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien du matériel et des outils. - L'apprenti applique le règlement interne en matière d'entretien et de nettoyage du poste de travail.	- L'apprenti a manipulé et entretenu le matériel ainsi que les outils avec précaution et d'une manière ciblée et appropriée. - La sécurité du client n'était pas compromise, pas plus que celle de l'apprenti. - L'apprenti a évité les risques d'accidents et de blessures. - L'apprenti a correctement nettoyé et entretenu les outils et les matériaux. - L'apprenti a mis les matériaux ainsi que les produits au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - Le poste de travail était nettoyé et en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calculer les marchandises et les services (CAMAS)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la calculation du prix de revient et le conseil du client**

Titre du module:	**Calculer les marchandises et les services**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAS**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer le prix de vente en se référant à des listes de prix et en tenant compte des rabais et des promotions.**	- L'élève est capable d'expliquer la méthode de calcul servant à établir le prix d'achat, puis le prix de vente d'une marchandise. - L'élève est capable de calculer le prix d'achat, puis le prix de vente d'une marchandise, en se référant au prix de catalogue.	- L'élève a correctement expliqué la suite des opérations servant à calculer le prix de vente. - L'élève a correctement expliqué la méthode servant à calculer le prix d'une marchandise ou d'un service.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rendre la monnaie exacte dans des circonstances simulées.**	- L'élève est capable de calculer les prix de services en se référant à des données indiquées. - L'élève est capable d'expliquer la structure du calcul du prix d'un service.	- 70% des calculs étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève traite les informations avec discrétion.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de la discrétion à observer à l'égard de l'entreprise.	- L'élève a respecté les règles de la discrétion à l'égard de l'entreprise en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser un conseil à propos de marchandises et de services (FORCO7)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la calculation du prix de revient et le conseil du client**

Titre du module:	**Réaliser un conseil à propos de marchandises et de services**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer la marchandise d'une manière soignée, agréable et adaptée aux circonstances.**	- L'apprenti est capable d'emballer proprement des articles de vente différents. - L'apprenti est capable d'expliquer des idées d'emballage pour des occasions variées. - L'apprenti est capable d'emballer un produit en fonction d'un événement précis.	- L'apprenti a proprement et correctement emballé les marchandises. - L'apprenti a dispensé des informations correctes au sujet des différentes occasions. - L'emballage était adapté aux circonstances.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer au client les avantages ainsi que les inconvénients dans le cadre d'un l'entretien de conseil ou de vente, de se montrer à l'écoute du client et de prendre connaissance de ses souhaits.**	- L'apprenti est capable de distinguer et d'expliquer les différents articles de vente. - L'apprenti est capable de mener un entretien de conseil en vue de la vente de marchandises ou de services en tenant compte des souhaits du client.	- L'apprenti a correctement expliqué les articles de vente et il a désigné les différences. - L'apprenti a correctement exposé la suite des étapes à observer au cours d'un entretien. - L'apprenti a correctement mené l'entretien. - L'apprenti a tenu compte du souhait du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte de la satisfaction des clients en interprétant également des signes non verbaux et de réagir en conséquence.**	- L'apprenti se renseigne oralement au sujet de la satisfaction du client. - L'apprenti observe les manifestations non verbales de satisfaction ou d'insatisfaction.	- L'apprenti a réussi à inciter le client à s'exprimer. - L'apprenti a correctement interprété les signes et il a convenablement réagi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte des limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.**	- L'apprenti se rend compte des circonstances dans lesquelles il a besoin d'une assistance. - L'apprenti connaît les endroits où trouver une assistance ainsi que la manière de la demander.	- L'apprenti a trouvé une assistance sans tarder.
10 % (6 P)	**L'apprenti gère des informations avec discrétion.**	- L'apprenti connaît et observe les règles de la discrétion à l'égard du client. - L'apprenti reste loyal à l'égard de l'entreprise quand il est au contact des clients.	- L'apprenti a adopté une attitude convenable à l'égard du client. - Le client s'est senti à l'aise et il a manifesté son approbation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Appliquer les bases de la cosmétique décorative (COSDE)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la cosmétique décorative**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COSDE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées et avec différents produits utilisés.**	- L'élève est capable de désigner les différents matériaux, les différents outils ainsi que les différents produits et de les attribuer à leur affectation. - L'élève est capable d'expliquer les techniques appliquées.	- L'élève a correctement désigné le matériel, les outils ainsi que les produits et il les a attribués à l'affectation respective. - L'élève a correctement expliqué les techniques essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une cosmétique décorative.**	- L'élève est capable d'établir un plan de travail ainsi qu'une liste de travail qui mentionnent les différentes étapes de travail, le temps requis, le matériel et les produits requis.	- L'élève a établi un plan de travail avec la suite des étapes indiquée. - Les indications horaires étaient correctes. - L'élève a établi une liste de travail complète dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de soins en se référant à des données indiquées et en tenant compte de la morphologie.**	- L'élève est capable de compléter le plan de soins de manière règlementaire. - L'élève est capable d'opter pour le matériel, les outils et les produits requis et, le cas échéant, d'expliquer ses choix. - L'élève connaît les points essentiels de la morphologie et il est capable de les expliquer.	- L'élève a indiqué les points de contrôle essentiels dans le plan de soins. - L'élève a correctement opté pour le matériel, les outils et les produits et il s'en est servi. - L'élève a considéré la morphologie et il a adapté le travail en conséquence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser son travail d'une manière critique et structurée et de tenir compte de son analyse au cours d'activités ultérieures.**	- L'élève décrit les missions de travail, le résultat du travail ainsi que la méthode. - L'élève désigne ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien.	- L'élève a convenablement expliqué le travail au formateur. - L'élève a désigné ses expériences d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de la manipulation de produits cosmétiques. - L'élève connaît les mesures hygiéniques et sanitaires servant à protéger sa propre santé, celle des clients ainsi que l'environnement.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement expliqué les mesures de protection. - L'élève a correctement décrit et observé les consignes en matière d'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Approfondir différentes techniques du coiffeur (DITEC)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Approfondir différentes techniques du coiffeur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DITEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier son temps de travail de manière optimale en tenant compte du temps requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'élève établit un plan de travail avec les différentes étapes de travail à accomplir. - L'élève est capable d'indiquer le temps requis pour les travaux respectifs.	- L'élève a indiqué les étapes de travail dans le bon ordre. - Les indications horaires étaient réalistes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de coiffure (transformation, techniques de coloration, etc.) en respectant un temps indiqué.**	- L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les matériaux et pour les produits requis et de s'en servir. - L'élève prépare et applique les techniques de coiffure avec les outils, les matériaux et les produits appropriés. - L'élève effectue la préparation ainsi que l'application avec beaucoup de soins et de précautions. - L'élève effectue le travail de manière ciblée en respectant le temps indiqué.	- L'élève a réussi à appliquer la technique de coiffure avec précaution. - L'élève a opté pour des outils, pour du matériel et pour des produits adaptés à la technique de coiffure. - L'élève a suivi les étapes essentielles de la procédure. - L'élève a respecté le temps indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer des critiques de manière constructive et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable de prendre connaissance des critiques exprimées et de les mettre à profit.	- L'élève a accepté les critiques exprimées et il s'est appliqué à les mettre à profit.
20 % (12 P)	**L'élève agit de manière responsable au cours de son travail.**	- L'élève connaît les règles concernant l'utilisation appropriée des outils, des matériaux et des produits et il les applique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles d'ordre ergonomique de rigueur au cours de l'utilisation des produits, des matériaux et des outils. - L'élève applique les règles concernant le nettoyage et l'entretien du matériel, des outils et du poste de travail.	- L'élève a manipulé le matériel ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et soignée. - L'élève a évité les risques d'accident et de blessure. - L'élève a correctement assuré le nettoyage ainsi que l'entretien des outils et du matériel. - L'élève a mis les matériaux ainsi que les produits au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève a nettoyé son poste de travail et il l'a remis en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser un maquillage et un chignon simple (FORCO8)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Réaliser un maquillage et un chignon simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de se familiariser avec les techniques, les outils, les matériaux et les produits utilisés au sein de l'entreprise et de s'informer d'une manière autonome au sujet des tendances à la mode et des nouvelles évolutions.**	- L'apprenti connaît les différents outils, les différents matériaux et les différents produits, il sait les distinguer et les attribuer à leur affectation. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer. - L'apprenti connaît les tendances en vogue de même que les nouveaux produits.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a correctement expliqué les principales techniques. - L'apprenti a correctement exposé les tendances en vogue.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de dispenser des conseils compétents et compréhensibles au client sous guidance, de déduire des propositions en adéquation avec la physionomie du client et de tenir compte des souhaits du client.**	- L'apprenti sait mener un entretien de conseil en tenant compte des souhaits du client et faire une proposition en adéquation avec la physionomie.	- L'apprenti a correctement dispensé les conseils. - L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a fait une proposition appropriée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer un soin du visage (cosmétique décorative) avec soin et précision en tenant compte aussi bien des souhaits du client que des consignes en matière d'hygiène.**	- L'apprenti sait utiliser les outils, les matériaux et les produits sélectionnés. - L'apprenti sait suivre et expliquer les étapes d'un soin du visage d'une manière systématique et règlementaire. - L'apprenti procède avec précaution. - L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène lors de la réalisation et des adaptations. - L'appretni tient compte de la satisfaction du client.	- L'apprenti a correctement effectué les opérations et il a respecté la suite des étapes de travail. - L'apprenti a effectué le soin du visage d'une manière systématique et soignée. - L'apprenti a respecté l'ensemble des mesures d'hygiène. - Le client était satisfait.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer une transformation des cheveux (chignon simple) en se référant aux souhaits du client et aux résultats de l'entretien de conseil et de déterminer le matériel nécessaire à cet effet.**	- L'apprenti sélectionne les outils, les matériaux et les produits en fonction de la situation et, le cas échéant, il justifie ses choix. - L'apprenti prépare et réalise le chignon avec soin et avec précaution. - L'apprenti se livre à un contrôle continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours des travaux.	- L'apprenti a travaillé avec soin et il a réussi le chignon. - Le client était satisfait du résultat. - L'apprenti a correctement sélectionné les matériaux et les produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de se livrer à une analyse critique et structurée à propos de son travail et de tenir compte des conclusions de sa réflexion au cours de ses activités ultérieures.**	- L'apprenti est en mesure de produire un rapport détaillé à propos de ses tâches de travail. - L'apprenti expose les expériences de travail qu'il a réalisées jusque-là dans le cadre d'un entretien.	- L'apprenti a expliqué son travail d'une manière appropriée devant le formateur. - L'apprenti a exposé ses expériences d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Raser ou couper la barbe et réaliser une coupe homme (classique) (FORCO9)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Raser ou couper la barbe et réaliser une coupe homme (classique)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO9**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Maître Coiffeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées au sein de l'entreprise ainsi qu'avec le matériel et avec les produits utilisés.**	- L'apprenti connaît les différents outils, les différents matériaux ainsi que les différents produits et il est capable de les distinguer et de les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il est capable de les expliquer.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents outils, les différents matériaux ainsi que les différents produits. - L'apprenti a correctement expliqué les techniques essentielles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer une taille de la barbe et un rasage à partir des souhaits exprimés par le client et de sélectionner le matériel approprié pour un traitement de la barbe, il procède de manière systématique lors de la réalisation et il effectue la taille de la barbe et le rasage avec soin et avec précision.**	- L'apprenti sélectionne les outils, les matériaux et les produits appropriés en fonction de la situation et, le cas échéant, il justifie ses choix. - L'apprenti prépare et effectue les travaux avec beaucoup de soins et avec une grande précaution. - L'apprenti se livre à un contrôle continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours des travaux.	- L'apprenti a correctement effectué les travaux, avec soin et dans le bon ordre. - L'apprenti a correctement sélectionné les outils, les matériaux et les produits. - Le client était satisfait.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner le matériel approprié pour une coupe de cheveux classique pour hommes et il effectue la réalisation d'une manière systématique, soignée et précise.**	- L'apprenti sélectionne les outils, les matériaux et les produits appropriés en fonction de la situation et, le cas échéant, il justifie ses choix. - L'apprenti prépare et effectue les travaux beaucoup de soins et avec une grande précaution. - L'apprenti se livre à un contrôle continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours des travaux.	- L'apprenti a correctement effectué les travaux, avec soin et dans le bon ordre. - L'apprenti a correctement sélectionné les outils, les matériaux et les produits. - Le client était satisfait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils détaillés au client en vue du traitement de la barbe en tenant compte des souhaits et de la physionomie du client.**	- L'apprenti est capable de mener un entretien de conseil en tenant compte des souhaits du client et de faire une proposition adaptée à la physionomie. - L'apprenti est capable d'établir un plan de traitement. - L'apprenti respecte la suite des étapes du plan de travail.	- L'apprenti a correctement dispensé les conseils. - L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a fait une proposition appropriée. - L'apprenti a indiqué les points de contrôle essentiels dans le plan de traitement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se livrer à une analyse critique et structurée de son travail et de tenir compte des conclusions de sa réflexion lors de ses activités ultérieures.**	- L'apprenti décrit les tâches de travail, le résultat du travail et la méthode de travail. - L'apprenti expose les expériences d'apprentissage qu'il a réalisées jusque-là dans le cadre d'un entretien.	- L'apprenti a expliqué le travail de manière appropriée devant le formateur. - L'apprenti a exposé ses expériences d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Conseiller des services du coiffeur (COSCO)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Conseiller des services du coiffeur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COSCO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Atelier
5	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier son temps de travail de manière optimale en tenant compte du temps requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'élève établit un plan de travail avec les différentes étapes de travail à accomplir. - L'élève établit une liste faisant état du matériel, des outils et des produits requis. - L'élève est capable d'indiquer le temps requis pour les travaux respectifs.	- L'élève a indiqué les étapes de travail dans le bon ordre. - La liste était complète dans une large mesure. - Les indications horaires étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recommander un service adapté (coupe, transformation, coloration, coiffure, cosmétique décorative) et d'établir un plan de soins dans des circonstances simulées/indiquées en tenant compte des souhaits du client et du type de client.**	- L'élève est capable de suivre les différentes étapes d'un concept de conseil. - L'élève est capable de recommander un service adapté en tenant compte du souhait du client. - L'élève est capable de faire une proposition convenant au type. - L'élève est capable d'établir un plan de soins correspondant à la recommandation. - L'élève est capable d'établir une liste de contrôle pour un service de coiffeur.	- L'élève a correctement suivi le concept de conseil. - La recommandation était appropriée. - L'élève tenu compte du souhait du client. - La proposition était adaptée au type. - L'élève a correctement établi le plan de soins. - La liste de contrôle était complète et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de transformation en respectant le temps prévu.**	- L'élève prépare et applique les techniques de coiffeur avec les outils, les matériaux et les produits appropriés. - L'élève effectue la préparation ainsi que l'application avec beaucoup de soins et de précautions. - L'élève effectue le travail de manière ciblée en respectant le temps indiqué.	- L'élève a réussi à appliquer la technique de coiffeur avec précaution. - L'élève a opté pour des outils, pour du matériel et pour des produits adaptés à la technique de coiffeur. - L'élève a respecté le temps indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable de prendre connaissance des critiques exprimées et de les mettre à profit.	- L'élève a accepté les critiques exprimées et il les a mises à profit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des valeurs ainsi que des perceptions esthétiques différentes.**	- L'élève est capable de distinguer les différents types de couleurs et de clients.	- L'élève a correctement désigné les différences entre les types de couleurs et de clients.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Réaliser un service complet du coiffeur (FORCO10)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Réaliser un service complet du coiffeur**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCO10**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de considérer des informations du fichier client au cours des conseils.**	- L'apprenti est capable de considérer les informations au cours du service de coiffeur.	- L'apprenti a considéré les informations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un soin des cheveux, du visage ou des ongles sous guidance et de tenir compte des techniques étudiées, des types de clients et des souhaits des clients.**	- L'apprenti est capable d'établir un diagnostic et d'opter pour des produits adaptés. - L'apprenti détermine les produits adaptés à un soin des cheveux, du visage ou des ongles, il les sélectionne et il est capable de les désigner (y compris les points de contrôle).	- L'apprenti a correctement attribué l'ensemble des produits. - L'apprenti a correctement constaté l'état des cheveux, du cuir chevelu, du visage et des ongles (et il a désigné les points de contrôle). - Le diagnostic était correct.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier son temps de travail de manière optimale en tenant compte des souhaits du client et du temps requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'apprenti est capable d'effectuer les travaux sans dépasser le temps indiqué.	- L'apprenti a correctement structuré la planification horaire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un service complet de coiffeur.**	- L'apprenti opte pour les outils, pour les matériaux et pour les produits adaptés en fonction des circonstances et, le cas échéant, il justifie son choix. - L'apprenti prépare et assure la prestation de coiffeur avec beaucoup de soins et de précautions.	- L'apprenti a correctement opté pour des outils, pour des matériaux et pour des produits. - L'apprenti a correctement suivi l'ensemble des étapes de travail dans l'ordre indiqué. - L'apprenti a assuré le service d'une manière systématique et soignée. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures d'hygiène. - Le client était satisfait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son travail sur le client d'une manière critique, de mettre à profit les résultats de manière constructive et d'évaluer s'il est en mesure de déduire des améliorations possibles ou s'il doit consulter un professionnel expérimenté.**	- L'apprenti reproduit le déroulement de son travail. - L'apprenti demande une assistance dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a pris connaissance des étapes de travail essentielles. - L'apprenti a constaté des points forts ainsi que des points faibles essentiels. - La demande était justifiée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier sa mission de travail de manière optimale, de compléter un plan des soins et d'indiquer le temps de travail requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'élève planifie les étapes de son travail par écrit. - L'élève complète le plan des soins indiqué. - L'élève répond aux questions en annexe concernant le sujet. - L'élève établit une liste faisant état du matériel, des outils et des produits requis. - Des indications horaires sont disponibles.	- La suite des étapes était logique et complète. - Les explications étaient compréhensibles. - L'élève a intégralement et correctement complété le plan des soins. - L'élève a majoritairement employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement répondu aux questions essentielles concernant ses connaissances professionnelles. - La liste indiquant le matériel, les outils ainsi que les produits était complète. - L'élève a proposé une planification horaire appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer les têtes d'exercices en se référant aux indications de l'énoncé et à l'analyse du modèle approprié et d'opter pour les techniques, pour les outils, pour les matériaux et pour les produits appropriés.**	- L'élève amène des têtes d'exercices correctement préparées. - L'élève opte convenablement pour l'intégralité des techniques, du matériel, des outils et des produits.	- L'élève a préparé les têtes d'exercices en suivant les indications concernant les longueurs. - Les techniques, le matériel, les outils ainsi que les produits étaient appropriés et disponibles en quantités suffisantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer correctement le service de coiffeur pour le modèle féminin (tête malléable), d'effectuer soigneusement ses travaux, d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité, de nettoyer son poste de travail et de le mettre en ordre.**	- L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. - L'élève accomplit les travaux d'une manière compétente et soignée. - L'élève procède de manière systématique (étapes de travail, agencement, etc.). - L'élève applique les mesures d'hygiène et de protection de rigueur. - L'élève tient compte des principes de l'ergonomie. - L'élève met son poste de travail en ordre.	- L'élève a accompli l'intégralité des étapes de travail prévues. - L'élève a accompli la majorité des travaux de manière appropriée. - L'élève a manipulé et nettoyé les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et très soignée. - L'élève a appliqué les produits et il a manipulé les appareils d'une manière compétente, correcte et rentable. - L'élève a accompli les travaux d'une manière planifiée et ciblée, dans le respect des délais indiqués. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était nettoyé et en ordre.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer correctement le service de coiffeur pour le modèle masculin (tête malléable), d'effectuer soigneusement ses travaux, d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité, de nettoyer son poste de travail et de le mettre en ordre.**	- L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. - L'élève accomplit les travaux d'une manière compétente et soignée. - L'élève procède de manière systématique (étapes de travail, agencement, etc.). - L'élève applique les mesures d'hygiène et de protection de rigueur. - L'élève tient compte des principes de l'ergonomie. - L'élève met son poste de travail en ordre.	- L'élève a accompli l'intégralité des étapes de travail prévues. - L'élève a accompli la majorité des travaux de manière appropriée. - L'élève a manipulé et nettoyé les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et très soignée. - L'élève a appliqué les produits et il a manipulé les appareils d'une manière compétente, correcte et rentable. - L'élève a accompli les travaux d'une manière planifiée et ciblée, dans le respect des délais indiqués. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était nettoyé et en ordre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à un contrôle, de constater des lacunes et de comparer le résultat avec sa planification.**	- L'élève se rend compte de ses erreurs. - L'élève décrit les étapes de travail ainsi que la méthode.	- L'élève a constaté les erreurs essentielles. - L'élève a convenablement décrit son travail. - L'élève a justifié sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Prendre en charge des clients de différents âges (DIFAG-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Prendre en charge des clients de différents âges**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIFAG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre en charge des enfants ou des seniors.**	- L'élève est capable de désigner et de décrire l'attitude correcte à adopter à l'égard d'enfants et de seniors (par exemple une salutation polie, une attitude attentionnée, la prise de connaissance des souhaits, l'assistance pour enlever le manteau, la proposition du siège et l'accompagnement vers la table de service).	- L'élève a correctement expliqué et décrit les particularités essentielles à observer lors de la salutation, de l'accueil et de la prise en charge d'enfants et des seniors.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer avec des enfants ou avec des seniors.**	- L'élève est capable d'appliquer les bases de la communication avec les enfants ou avec des seniors dans le contexte de sujets simples indiqués (échanges de banalités).	- L'élève a appliquer les bases de la communication dans le cadre d'un entretien (le cas échéant, sûr un sujet indiqué).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre sa communication avec le client à une analyse critique.**	- L'élève est capable de reproduire le contenu d'une conversation. - L'élève est capable de proposer des améliorations en collaboration avec ses camarades de classe.	- Les contenus étaient en majorité corrects. - Les améliorations proposées ont permis de faire progresser le déroulement d'un entretien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des présentations de marchandises et de produits (MAPRO-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des présentations de marchandises et de produits**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de disposer convenablement de marchandises ainsi que les produits et de créé une affiche publicitaire.**	- L'élève applique et désigne les bases de la présentation et de la conception d'outils publicitaires pour des marchandises et pour des produits. - L'élève effectue une présentation en fonction d'un sujet.	- La présentation des marchandises et des produits était réussie et agréable. - Les marchandises et les produits étaient en évidence. - L'élève a convenablement traité le sujet indiqué. - L'affiche publicitaire était adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail, d'accepter des critiques et d'adapter son comportement.**	- L'élève respecte les opinions de son interlocuteur. - L'élève s'implique dans l'équipe. - L'élève écoute attentivement et il réagit aux critiques. - L'élève met les critiques à profit dans le cadre de son travail. - L'élève réagit convenablement aux critiques.	- L'élève a adopté une attitude respectueuse dans une large mesure. - L'élève a collaboré. - L'élève a convenablement réagi aux critiques. - L'élève a mis à profit la majorité des critiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accuser la réception de commandes, de les soumettre à un contrôle et de se renseigner à propos des différentes conditions d'entreposage.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'entreposage de marchandises et de produits. - L'élève connaît les différents points à vérifier lors d'un contrôle de marchandises.	- L'élève a correctement désigné les règles essentielles. - L'élève a correctement désigné les points essentiels à vérifier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases du complément capillaire (COMCA-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer les bases du complément capillaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMCA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec différents matériaux servant à la production de compléments capillaires et il est capable de désigner les domaines d'affectation des compléments capillaires.**	- L'élève distingue les différents matériaux et il en explique les particularités. - L'élève désigne différentes méthodes de production. - L'élève distingue les différentes variétés et il les classe en fonction de leur affectation.	- L'élève a désigné les matériaux habituels et ses explications étaient correctes. - Les explications étaient correctes. - L'attribution était correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des méthodes de transformation pour un complément capillaire.**	- L'élève explique l'application de plusieurs techniques de transformation.	- L'élève a expliqué la suite des étapes d'une manière correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des méthodes de soins des cheveux pour un complément capillaire.**	- L'élève est capable de retracer la suite des différentes étapes de travail.	- L'élève a intégralement décrit les étapes essentielles en appliquant une suite correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - La création créative (CREAT-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**La création créative**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREAT-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes possibilités d'exprimer sa créativité.**	- L'élève est capable de désigner différents domaines conceptuels. - L'élève est capable d'exprimer sa créativité. - L'élève explique la différence entre le quotidien d'un coiffeur et l'univers de la mode.	- L'élève a correctement désigné les différents domaines. - L'élève a manifesté une approche créative. - L'élève a correctement désigné des différences essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève réagit aux critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a accepté les critiques positives.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à une analyse critique et structurée.**	- L'élève compare son travail par rapport à des critères indiqués. - L'élève constate des anomalies.	- L'élève a constaté des anomalies essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude responsable.**	- L'élève travaille soigneusement et avec précision. - Le poste de travail est en ordre. - L'élève tient compte des critères de la mission.	- L'élève s'est appliqué à travailler avec précision. - L'élève a accompli la mission de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Créer de la publicité d'un salon de coiffure (PUBSA-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créer de la publicité d'un salon de coiffure**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PUBSA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents instruments publicitaires.**	- Il connaît les principaux aspects à observer pour organiser des publicités. - Il sait énumérer les différents supports publicitaires et distinguer les plus importants.	- Il a correctement expliqué les principaux aspects à observer pour organiser des publicités. - Il a cité au moins quatre supports publicitaires. - Il a correctement exposé les supports publicitaires demandés.
30 % (18 P)	**L'élève adopte une attitude collégiale à l'égard de ses camarades de classe et il connait l'influence positive que son attitude peut avoir sur l'ambiance en classe.**	- Il participe activement à l'exécution des missions. - Il se concerte avec ses collègues.	- Il a manifesté de l'intérêt lors de l'exécution des missions. - Il a effectué les missions en accord avec tous les participants.
40 % (24 P)	**L'élève est disposé à assumer ses responsabilités pour les travaux qu'il a à effectuer.**	- Il travaille avec soin et avec exactitude. - Il observe les critères de la mission. - Il connaît les mesures de protection de l'environnement.	- Il s'est appliqué à travailler avec précision. - Il a globalement répondu aux exigences lors de l'exécution de la mission de travail. - Il a correctement expliqué et observé les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Traiter des objections et réclamations du client (TRREC-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traiter des objections et réclamations du client**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRREC-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques exprimées par le client et d'adapter son comportement en connaissance.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève commente les critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées et il les a mises à profit.
30 % (18 P)	**L'élève constate une situation conflictuelle au contact avec des clients et il est capable de réagir convenablement.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'attitude à adopter en cas d'objections ou de réclamations exprimées par les clients. - L'élève connaît différentes options de la gestion de conflits.	- L'élève a désigné les règles essentielles de l'attitude à adopter. - L'élève a correctement désigné des objections ainsi que des réclamations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réagir de manière ciblée et il reste poli et calme.**	- L'élève est capable de réagir convenablement aux objections ainsi qu'aux réclamations de clients.	- L'élève a adopté une attitude convenable et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - S'orienter dans la formation et dans le métier (ORFOR)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et dans le métier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ORFOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en charge des clients avant, pendant et après le soin en se référant aux conditions en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de désigner le règlement de l'entreprise en matière d'accueil et de prise en charge de clients (par exemple l'ouverture des portes, l'assistance pour enlever et accrocher les manteaux, la prise de connaissance des souhaits, l'accompagnement vers la table de service, etc.).	- L'élève a convenablement désigné et justifié les différentes options pour l'accueil et la prise en charge d'un client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accueillir poliment le client en s'exprimant dans l'une des langues du pays et de prendre connaissance de ses souhaits, aussi bien au sein de l'entreprise qu'au téléphone.**	- L'élève est capable de désigner les règles de la prise de contact avec les clients au téléphone. - L'élève connaît les règles de la politesse à observer lors de l'accueil du client et il est capable de les appliquer. - L'élève est capable de prendre connaissance d'un souhait au cours d'un entretien téléphonique ou personnel. - L'élève est capable de s'exprimer dans l'une des langues habituelles du pays à l'accueil ainsi qu'au téléphone.	- L'élève s'est convenablement adressé au client - L'élève s'est exprimé dans la langue appropriée. (Il s'est exprimé de manière compréhensible et il a adopté une attitude polie et attentionnée.) - L'élève a convenablement pris connaissance du souhait.
30 % (18 P)	**- L'élève est capable d'expliquer les bases d'une attitude polie et attentionnée à l'égard des autres intervenants (langage, mimique et gestes appropriés). - L'élève est capable de désigner les bases d'une ambiance positive au sein d'une entreprise. - L'élève désigne ses perceptions du métier de coiffeur et il est capable de les adapter aux exigences de l'entreprise. - L'élève connaît les exigences concernant l'apparence d'un coiffeur et il est capable de se conformer à celles de l'entreprise.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases d'une attitude polie et attentionnée à l'égard des autres intervenants (langage, mimique et gestes appropriés). - L'élève est capable de désigner les bases d'une ambiance positive au sein d'une entreprise. - L'élève désigne ses perceptions du métier de coiffeur et il est capable de les adapter aux exigences de l'entreprise. - L'élève connaît les exigences concernant l'apparence d'un coiffeur et il est capable de se conformer à celles de l'entreprise.	- L'élève correctement désigné la majorité des bases. - L'élève a décrit les règles d'une apparence convenable d'une manière correcte et approfondie. - L'élève a décrit les options de travail et d'emploi dans son métier d'une manière correcte et approfondie.
30 % (18 P)	**L'élève assume des responsabilités et il respecte les règles ainsi que les consignes en vigueur au sein de l'établissement scolaire et de l'entreprise.**	- L'élève connaît et applique les mesures d'hygiène de rigueur pour le travail dans une entreprise de coiffure, les mesures de protection de la peau, de la santé et de l'environnement ainsi que des aspects économiques. - L'élève connaît les risques du métier de coiffeur pour sa propre santé ainsi que les mesures servant à protéger sa santé. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents.	- L'élève a décrit les mesures d'hygiène d'une manière correcte et approfondie. - L'élève a correctement décrit les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents. - L'élève a désigné les règles essentielles à appliquer pour protéger l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 1 (SOICH1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**SOICH1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0.5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour différents outils, matériaux et produits servant à la coiffure, de les distinguer et de s'en servir, de nettoyer des outils et de les entretenir.**	- L'élève connaît les différents outils, matériaux et produits et il est capable de les sélectionner et de les utiliser. - L'élève tient compte des règles de l'ergonomie. - L'élève maintient le poste de travail dans un état propre et il le remet en ordre. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève connaît les risques dans une entreprise de coiffure et il est capable de mettre à profit ses connaissances au cours de mises à l'essai.	- L'élève a correctement désigné et sélectionné les différents outils, matériaux et produits. - L'élève a correctement attribué les outils à leur affectation respective. - L'élève a correctement manipulé les outils ainsi que le matériel. - L'élève a entretenu, nettoyé et rangé les outils. - L'élève a remis en ordre et nettoyé le poste de travail. - L'élève a correctement décrit l'utilisation des différents produits. - L'élève a correctement désigné les risques résultant de l'utilisation d'un outil, d'un matériau et d'un produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer confortablement le client et de le protéger des souillures, de même que ses vêtements.**	- L'élève applique les règles à suivre pour prendre en charge et installer le client. - L'élève tient compte des règles à suivre pour protéger les vêtements.	- L'élève a correctement appliqué les règles à suivre pour installer le client et pour protéger ses vêtements.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un plan de traitement pour un soin des cheveux en se référant à la structure des cheveux, il connaît la suite des étapes du soin des cheveux et il est capable de la planifier et de la décrire.**	- L'élève est capable d'opter pour les outils, les matériaux et les produits requis et d'expliquer son choix. - L'élève est capable d'expliquer un plan de traitement pour le lavage et le soin des cheveux en tenant compte de la structure des cheveux.	- L'élève a correctement opté pour les outils, le matériel et les produits. - L'élève a correctement expliqué les propriétés essentielles des différents types de cheveux. - L'élève a correctement désigné la suite des étapes d'un soin des cheveux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser un soin des cheveux et du cuir chevelu (FOCOF1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des cheveux et du cuir chevelu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan de traitement pour un soin des cheveux de manière autonome en se référant à la structure des cheveux et d'effectuer le soin des cheveux dans un délai indiqué.**	- L'apprenti est capable de désigner les différents outils, matériaux et produits et les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti établit un plan de traitement en tenant compte du type de cheveux et des produits disponibles. - L'apprenti effectue un shampoing, un soin des cheveux ainsi qu'un massage de la tête d'une manière autonome et compétente en tenant compte du plan de traitement, des règles de l'ergonomie et d'aspects de sécurité.	- L'apprenti a correctement désigné et utilisé 75% des outils, des produits et des matériaux. - L'apprenti a accompli les étapes essentielles (il en a réussi sept sur dix, dont obligatoirement celle concernant la température de l'eau). - L'apprenti a correctement appliqué le plan de traitement. - Les produits étaient adaptés au type de cheveux du client. - L'apprenti a tenu compte des indications quantitatives des produits. - L'apprenti a convenablement réglé la température de l'eau. - L'apprenti a appliqué une technique de shampooing et de soin adaptée au type de cheveux et à la physionomie du client. - L'apprenti a effectué les opérations avec soin (partout). - L'apprenti a intégralement fait sortir le shampooing. - L'apprenti a respecté les règles de l'ergonomie. - L'apprenti a détecté les risques de glissade et il a les éliminés. - L'apprenti a appliqué les techniques de massage de la tête. - L'apprenti a travaillé de manière orientée et il a tenu compte des délais.
40 % (24 P)	**L'apprenti applique des mesures pour favoriser le bien-être du client.** **L'apprenti est capable d'accueillir le client, de le saluer poliment, de l'installer confortablement et de le protéger des souillures, de même que ses vêtements.**	- L'apprenti explique la méthode prévue au client. - L'apprenti demande au client s'il est confortablement installé et il tient compte du confort du client au cours de la suite du travail. - L'apprenti demande au client si la température de l'eau lui convient et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail. - L'apprenti demande au client si la pression est agréable et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail. - L'apprenti est capable d'appliquer les règles internes en matière d'accueil et de prise en charge du client (par exemple ouvrir la porte, aider le client à enlever son manteau, accrocher le manteau, prendre connaissance du souhait du client, accompagner le client au poste de travail, etc.). - L'apprenti respecte les règles en matière de couverture des vêtements.	- L'apprenti a informé le client au sujet des étapes essentielles. - Le client était à l'aise. - L'apprenti a tenu compte des souhaits exprimés par le client. - L'apprenti a appliqué des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise. - Le client était à l'aise. - Les vêtements étaient recouverts d'une manière appropriée (imperméable) au cours des travaux.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques.** **L'apprenti adapte son apparence en fonction des exigences de l'entreprise.** **L'apprenti traite des informations avec discrétion.**	- L'apprenti est capable d'accepter des commentaires. - L'apprenti connaît les règles internes concernant l'apparence souhaitée et il en tient compte. - L'apprenti connaît les règles concernant la gestion de la consommation d'eau ainsi que la manipulation sereine et responsable du matériel et des outils et il en tient compte. - L'apprenti connaît et applique les règles de la discrétion à l'égard du client. - L'apprenti est capable d'écouter et il s'applique à éviter les appréciations/les jugements personnels.	- L'apprenti a convenablement réagi aux critiques exprimées. - L'apparence de l'apprenti était convenable. - L'apprenti a suivi l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a adopté une attitude convenable à l'égard du client. - Le client était à l'aise et il a manifesté son approbation.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable et il assure l'entretien du matériel et des outils.**	- L'apprenti respecte les règles internes en matière de nettoyage et de remise en ordre du poste de travail (balayer, mettre les serviettes à la lessive, ranger le matériel ainsi que les outils). - L'apprenti gère la consommation d'eau d'une manière responsable.	- L'apprenti a manifesté une approche respectueuse de l'environnement (par exemple sous l'aspect de la consommation d'eau).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser une coiffure simple (FOCOF2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser une coiffure simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents outils et matériaux utilisés au sein de l'entreprise pour réaliser des coiffures, de les distinguer, de les sélectionner, de déterminer la qualité des cheveux et d'opter pour la technique appropriée, pour des outils et pour des matériaux en conséquence.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les différents outils, matériaux et produits servant à réaliser des coiffures et de les préparer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'apprenti établit un plan de travail. - L'apprenti procède d'une manière systématique (étapes de travail, suite des étapes, etc.). - L'apprenti fait la distinction entre les cheveux épais et fins ainsi qu'entre les cheveux courts et longs.	- L'apprenti a opté pour du matériel adapté à la technique de coiffure. - L'apprenti a suivi les principales étapes du processus. - Les outils ainsi que le matériel étaient adaptés au type de cheveux souhaité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la qualité des cheveux et d'opter pour une technique appropriée, pour des outils et pour des matériaux en conséquence et de réaliser une coiffure dans un délai convenable.**	- L'apprenti réalise une coiffure simple. - L'apprenti tient compte du type de cheveux. - L'apprenti respecte les règles de l'ergonomie. - L'apprenti respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles de l'ergonomie lors de la manipulation des outils et des matériaux. - L'apprenti explique la méthode prévue au client. - L'apprenti demande au client si la température du sèche-cheveux lui convient et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail. - L'apprenti demande au client si le jet d'air sur les cheveux lui convient et il tient compte de cette information au cours de la suite du travail.	- L'apprenti a réussi à réaliser la coiffure et il a effectué le travail avec soin. - L'apprenti a manifesté sa connaissance du principe d'application. - L'apprenti a effectué le travail d'une manière orientée et dans un délai convenable. - La sécurité du client et celle de l'apprenti n'étaient pas compromises. - L'apprenti a informé le client au sujet des étapes essentielles. - L'apprenti a tenu compte des souhaits exprimés par le client. - Le client a manifesté son approbation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire un rapport à propos de son travail.**	- L'apprenti est capable de produire un rapport à propos du travail qu'il a effectué. - L'apprenti tient compte des bases de la communication lors de la présentation du rapport et de l'évaluation des résultats d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un rapport convenable. - L'apprenti a décrit ses expériences d'apprentissage, il connaît d'autres étapes de son apprentissage et il en a pris note.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable et il assure l'entretien du matériel et des outils.**	- L'apprenti connaît les règles concernant la gestion de la consommation d'eau ainsi que la manipulation sereine et responsable du matériel et des outils et il en tient compte. - L'apprenti respecte les règles internes en matière de nettoyage et de remise en ordre du poste de travail (balayer, mettre les serviettes à la lessive, ranger le matériel ainsi que les outils, etc.).	- L'apprenti a suivi l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a manifesté une approche respectueuse de l'environnement (par exemple sous l'aspect de la manipulation du sèche-cheveux).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 2 (SOICH2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases des outils du coiffeur, des soins des cheveux et du cuir chevelu 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SOICH2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
3	1,5	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents outils tranchants du coiffeur et de les attribuer à différentes affectations.**	- L'élève est capable de désigner les différents outils tranchants du coiffeur et de les attribuer à leur affectation.	- L'élève a correctement désigné les outils tranchants du coiffeur et il les a attribués à leur affectation respective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de procéder à une analyse du cheveu dans des circonstances simulées, de tenir compte des résultats de l'analyse pour opter pour les produits et d'établir un plan de soins.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les différentes anomalies et détériorations des cheveux. - L'élève est capable d'attribuer les différents produits aux différentes anomalies ainsi qu'aux différentes détériorations des cheveux. - L'élève détermine les produits servant à l'analyse des cheveux et du cuir chevelu, il les sélectionne et il est capable de les désigner (y compris les points de contrôle). - L'élève est capable d'établir un plan de soins. - L'élève opte pour des produits, des outils et des matériaux servant au soin des cheveux et du cuir chevelu et il est capable de justifier son choix. - L'élève procède soigneusement à l'analyse du cheveu.	- L'élève a correctement expliqué les anomalies ainsi que les détériorations des cheveux les plus fréquentes. - L'élève a correctement attribué l'ensemble des produits. - L'élève a correctement déterminé l'état des cheveux et du cuir chevelu (en désignant les points de contrôle). - Le plan de soins était correct et faisait état de l'ensemble des étapes essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques.**	- L'élève est capable d'accepter des commentaires critiques.	- L'élève a calmement et attentivement pris connaissance des commentaires critiques.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude responsable lors de la manipulation d'outils tranchants du coiffeur et il connaît les mesures à appliquer pour le nettoyage et l'entretien de ces outils.**	- L'élève applique correctement les mesures de sécurité étudiées au cours de la manipulation des outils tranchants du coiffeur et il est capable d'expliquer leur utilité. - L'élève veille à adopter une posture correcte (sous l'aspect ergonomique). - L'élève est capable de désigner les risques d'accidents résultant de la manipulation d'outils tranchants du coiffeur et d'indiquer des mesures pour les éviter. - L'élève décrit le nettoyage ainsi que l'entretien des outils tranchants du coiffeur.	- L'élève a manipulé les outils d'une manière convenable et concentrée, avec beaucoup de précautions et sans compromettre sa propre sécurité ni celle d'autres intervenants. - L'élève a correctement désigné les risques d'accidents. - L'élève a déduit les mesures servant à éviter les risques. - L'élève a correctement décrit le nettoyage ainsi que l'entretien des outils tranchants du coiffeur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Appliquer les bases de la théorie des couleurs (THCOL1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la théorie des couleurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCOL1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'organiser son temps de travail en fonction du temps de pause des produits.** **L'élève est capable d'établir un plan de travail pour la technique d'application et d'appliquer la technique.** **L'élève manifeste une attitude responsable au cours de l'exécution et il observe les règles de l'ergonomie.**	- L'élève connaît le temps de travail requis pour la technique appliquée. - L'élève connaît l'effet du temps de pause sur les différents produits. - L'élève désigne les différentes étapes de travail de la technique d'application. - L'élève manipule soigneusement les outils ainsi que le matériel. - L'élève veille à maintenir une posture correcte. - L'élève effectue le travail soigneusement (et intégralement). - L'élève range et/ou met au rebut les outils ainsi que le matériel. - L'élève remet le poste de travail en ordre.	- L'élève a correctement expliqué le temps de travail. - L'élève a correctement désigné les mesures ainsi que les étapes de travail essentielles de la technique d'application. - L'élève a soigneusement et correctement appliqué la technique d'application et il a établi un plan de travail adapté. - Le poste de travail, les outils ainsi que le matériel étaient propres et en ordre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'un nuancier.**	- L'élève est capable de désigner les différents types de couleurs. - L'élève est capable d'expliquer la structure d'un nuancier.	- L'élève a identifié des couleurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des couleurs.**	- L'élève connaît les bases de la théorie des couleurs. - L'élève est capable d'expliquer la formation d'une couleur de cheveux naturelle.	- L'élève connaît le cercle chromatique ainsi que son importance dans les activités d'un coiffeur. - L'élève a identifié des nuances chaudes et froides. - L'élève connaît les couleurs complémentaires ainsi que leurs domaines d'application. - L'élève connaît les types de couleurs. - L'élève connaît les types de pigments de la couleur de cheveux naturelle et il a expliqué la formation de la couleur de cheveux naturelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réaliser un service simple du coiffeur (FOCOF3)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser un service simple du coiffeur**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les produits requis pour le soin des cheveux en se référant à l'analyse du cheveu et d'effectuer le soin des cheveux en utilisant correctement les produits appropriés.**	- L'apprenti effectue l'analyse du cheveu et du cuir chevelu et il sélectionne les produits, les outils ainsi que les matériaux appropriés pour le soin. - L'apprenti se sert des produits, des outils et des matériaux d'une manière compétente, correcte et rentable et il applique les techniques de shampooing et de soin avec précaution.	- L'apprenti a correctement identifié l'état des cheveux et du cuir chevelu. - L'apprenti a correctement sélectionné et utilisé les produits appropriés. - L'apprenti a correctement accompli les étapes essentielles du soin des cheveux. - Le client a manifesté son approbation.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents instruments tranchants du coiffeur, avec les matériaux ainsi qu'avec les produits, de les sélectionner et de les utiliser en fonction des circonstances et d'effectuer une coupe de cheveux (de couper les pointes) sous guidance.**	- L'apprenti désigne les étapes de travail de la coupe des cheveux. - L'apprenti opte pour les instruments tranchants, les matériaux et les produits en fonction des circonstances et, le cas échéant, il justifie son choix. - L'apprenti effectue la coupe des cheveux d'une manière compétente et orientée, dans les délais imposés, et il soumet la coupe de cheveux à un contrôle pour détecter des imperfections. - L'apprenti tient compte des consignes en matière de protection de la santé et de l'environnement. - L'apprenti décrit les missions de travail ainsi que la méthode. - L'apprenti expose les expériences d'apprentissage qu'il a réalisées jusque-là au cours d'un entretien avec son supérieur. - L'apprenti est capable d'identifier et d'accepter des commentaires critiques.	- L'apprenti a respecté la suite des étapes de travail essentielles. - L'apprenti a effectué le travail dans un délai convenable. - Les cheveux étaient coupés d'une manière régulière partout. - Le résultat était convenable et le client a manifesté son approbation. - L'apprenti a corrigé les imperfections sous l'aspect de la réalisation. - L'apprenti a convenablement exposé le travail au formateur. - L'apprenti a fait état de ses expériences d'apprentissage. - L'apprenti a contribué à un climat agréable au sein de l'entreprise par son attitude.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une transformation des cheveux (mise en plis, brushing) dans un délai convenable et de déterminer le matériel requis à cet effet.**	- L'apprenti opte pour des outils, des matériaux et des produits en fonction des circonstances, il justifie son choix le cas échéant, il prépare la transformation et il l'effectue en se servant des outils et des matériaux appropriés. - L'apprenti prépare et effectue la transformation avec beaucoup de soin et de précaution. - L'apprenti soumet son travail à un contrôle permanent et il entretient continuellement la communication avec le client au cours du travail. - L'apprenti effectue le travail d'une manière planifiée et orientée, dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti est capable d'identifier et d'accepter des commentaires critiques.	- L'apprenti a travaillé avec soin et il a réussi la transformation. - L'apprenti a séché les cheveux dans le sens de chute. - Les cheveux étaient secs. - La coiffure était identifiable. - Les cheveux ne rebiquaient pas. - Le client était satisfait du résultat. - L'apprenti a pour du matériel et pour des produits adaptés à la technique de coiffure. - L'apprenti a suivi les étapes essentielles du processus.. - L'apprenti a respecté les délais indiqués. - L'apprenti a contribué à un climat agréable au sein de l'entreprise par son attitude.

20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable et il assure l'entretien des instruments tranchants du coiffeur, des matériaux et des outils.**	- L'apprenti planifie les étapes de travail requises. - L'apprenti connaît et applique les règles d'une utilisation compétente des outils et des matériaux. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de même que les règles de l'ergonomie quand il manipule les outils ainsi que les instruments tranchants du coiffeur. - L'apprenti connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien des instruments tranchants du coiffeur et des outils. - L'apprenti applique le règlement interne en matière d'entretien et de nettoyage du poste de travail.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les instruments tranchants du coiffeur ainsi que les outils d'une manière orientée et appropriée, avec beaucoup de précaution. - La sécurité du client et celle de l'apprenti n'étaient pas compromises et les risques d'accidents et de blessures ont été évités. - L'apprenti a nettoyé et entretenu les outils ainsi que les instruments. - L'apprenti a mis les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a mis en ordre et nettoyé le poste de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser un soin des mains et des ongles (FOCOF4)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser le soin des cheveux et la manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des mains et des ongles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise pour les manucures, de les distinguer et de les sélectionner.**	- L'apprenti connaît les différents outils, matériaux et produits et il est capable de les distinguer et de les sélectionner en fonction de leur affectation.	- L'apprenti a intégralement désigné les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a attribué les différents outils à leur affectation. - L'apprenti a correctement sélectionné les différents produits.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une analyse compétente des ongles et des mains sous guidance.**	- L'apprenti est capable de désigner et d'expliquer les différentes anomalies et détériorations des ongles. - L'apprenti connaît les différents points de contrôle pour une analyse des ongles et des mains et il est capable d'effectuer cette analyse de manière réglementaire.	- L'apprenti a correctement expliqué les principales anomalies et détériorations des ongles (50%). - L'apprenti a effectué l'analyse des ongles et des mains de manière compétente et il a observé l'ensemble des points de contrôle.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une manucure sous guidance, avec soin et avec précision, en répondant aux souhaits de la cliente.**	- L'apprenti est capable d'utiliser les outils, les matériaux ainsi que les produits sélectionnés. - L'apprenti est capable d'accomplir et d'expliquer les étapes d'une manucure d'une manière systématique et réglementaire. - L'apprenti procède avec précaution (risques de blessures). - L'apprenti veille à adopter une posture correcte. - L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène au cours des soins et des adaptations. - L'apprenti tient compte de la satisfaction de la cliente.	- L'apprenti a accompli l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a effectué la manucure d'une manière systématique et soignée. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures d'hygiène. - La cliente était satisfaite.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable au cours d'un soin des ongles et des mains quand il manipule des substances polluantes et nuisibles à l'environnement, aussi dans l'intérêt de sa propre santé.** **L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et d'hygiène.** **L'apprenti nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut de manière réglementaire.**	- L'apprenti respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles de l'hygiène et de l'ergonomie quand il manipule les outils et les produits. - L'apprenti nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.	- La sécurité du client n'était pas compromise, pas plus que celle de l'apprenti. - Le poste de travail était en ordre et nettoyé. - L'apprenti a nettoyé les outils. - L'apprenti a correctement mis le matériel au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Appliquer les bases de la coloration (BACOL)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la coloration**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACOL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec différents matériaux et produits servant à la coloration.**	- L'élève connaît les différents produits de coloration, il est capable de les distinguer et de les attribuer à leur affectation. - L'élève est capable d'expliquer l'action chimique des produits de coloration essentiels.	- L'élève a identifié les différences entre les différents produits de coloration. - L'élève a correctement attribué les produits. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement expliqué l'action chimique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser son temps de travail en fonction du temps de pause des produits.**	- L'élève connaît les temps de pause des différents produits de même que leurs effets. - L'élève établit une planification horaire pour une coloration.	- L'élève a correctement désigné les temps de pause ainsi que leurs effets. - L'élève a suivi les étapes de la planification dans l'ordre indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour une couleur adaptée (pour une couleur finale indiquée) à des couleurs de départ différentes et de déterminer la constitution du produit de coloration (teinture, coloration, décoloration).**	- L'élève identifie la couleur finale et il est capable d'opter pour une couleur ainsi que pour la constitution du produit de coloration.	- L'élève a convenablement opté pour une couleur.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude responsable quand il manipule des produits de coloration.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles concernant la manipulation de produits de coloration. - L'élève connaît les mesures de protection de sa santé et de l'environnement.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement expliqué les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Conseiller des coiffures (CONCO)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Conseiller des coiffures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les éléments de mise en forme d'une coiffure.**	- L'élève est capable de désigner et de décrire les différents éléments de mise en forme.	- L'élève a désigné et correctement décrit des éléments de mise en forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des entretiens de conseils.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure d'un entretien de conseil.	- L'élève a désigné les éléments essentiels ainsi qu'une structure logique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de recommander une coiffure pour un type de client indiqué.**	- L'élève est capable de désigner les différents types de clients. - L'élève est capable de désigner les propriétés correspondant aux différents types de clients. - L'élève est capable de recommander une coiffure convenant à un type de client.	- L'élève a correctement désigné les types de clients essentiels. - L'élève a désigné les propriétés essentielles correspondant au type de client. - L'élève a fait une proposition convenable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire une ambiance agréable au cours d'un entretien de conseil.**	- L'élève est capable de désigner des mesures contribuant à produire une ambiance agréable.	- L'élève a désigné des mesures essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser une coupe de cheveux, une coloration simple et un brushing (FOCOF5)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Réaliser une coupe de cheveux, une coloration simple et un brushing**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Maître Coiffeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier son temps de travail en fonction des techniques à appliquer, en tenant compte des données du fichier clients.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les techniques requises dans les délais indiqués. - L'apprenti est capable de désigner les données du fichier clients. - L'apprenti est capable de tenir compte des informations dans le cadre de la coloration.	- La planification horaire était correctement structurée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une coupe de cheveux de base simple sous guidance.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les techniques de base de la coupe de cheveux. - L'apprenti adopte une approche systématique pour appliquer les différentes techniques.	- La ligne directrice était identifiable. - La technique était adaptée à la coupe de cheveux.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour le matériel approprié, de déterminer la couleur sous guidance, de mélanger les produits de coloration et d'effectuer la coloration avec précaution.**	- L'apprenti est capable d'opter pour le matériel. - L'apprenti est capable de déterminer la couleur. - L'apprenti est capable de mélanger les produits de coloration. - L'apprenti met correctement en œuvre la technique d'application. - L'apprenti constate des signes de malaise.	- Le client était à l'abri des souillures. - Le choix des couleurs correspondait au souhait du client. - Le principe d'application pour le mélange de la couleur de cheveux était approprié. - L'apprenti a effectué la coloration d'une manière fondamentalement correcte. - L'apprenti a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un brushing approprié à la coupe de cheveux et d'opter pour les matériaux et pour les produits requis à cet effet.**	- L'apprenti est capable de réaliser une transformation adaptée à la coupe de cheveux. - L'apprenti est capable de se servir correctement des produits. - L'apprenti constate des signes de malaise.	- La transformation était adaptée à la coupe de cheveux. - L'apprenti a réussi la transformation. - La sélection ainsi que l'application des produits étaient convenables. - L'apprenti a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable quand il manipule des produits polluants et nuisibles à l'environnement, aussi dans l'intérêt de sa propre santé.** **L'apprenti manipule les outils, les matériaux ainsi que les produits avec précaution.** **L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collaborateurs.**	- L'apprenti respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles de l'ergonomie quand il manipule les outils, les matériaux et les produits. - L'apprenti nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - Le poste de travail est nettoyé et en ordre. - L'apprenti participe activement à l'accomplissement des missions de travail. - L'apprenti se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs.	- L'apprenti a manifesté une approche systématique des travaux à exécuter. - La sécurité du client n'était pas compromise, pas plus que celle de l'apprenti. - L'apprenti a accompli l'ensemble des étapes de travail de manière systématique. - L'apprenti a procédé avec précaution (risque de blessure). - L'apprenti a veillé à adopter une posture convenable. - Le poste de travail était à nouveau dans un état fonctionnel. - L'apprenti a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (sous les aspects des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'apprenti a manifesté sa contribution au règlement des conflits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Appliquer les bases de la permanente (BAPER)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la permanente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAPER**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
3	1,5	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différents matériaux et produits servant à l'application de permanentes.**	- L'élève est capable d'expliquer l'action chimique des produits essentiels. - L'élève connaît les matériaux ainsi que les produits utilisés et il est capable de les expliquer de manière compétente.	- L'élève a correctement expliqué l'effet des produits essentiels. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement désigné le matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser son temps de travail en fonction du temps de pause des produits.**	- L'élève connaît les temps de pause des différents produits de même que leur effet. - L'élève établit une planification horaire pour l'application d'une permanente.	- L'élève a correctement désigné les temps de pause ainsi que leurs effets. - L'élève a suivi les étapes de la planification dans l'ordre indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter un plan de traitement en se référant à des données indiquées et de déterminer les matériaux ainsi que les produits requis en se référant au plan.**	- L'élève est capable de compléter un plan de traitement de manière réglementaire. - L'élève est capable d'opter pour le matériel et pour les produits.	- L'élève a indiqué les points essentiels à observer dans le plan de traitement. - L'élève a correctement opté pour le matériel et pour les produits.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude responsable quand il manipule des produits servant à l'application de permanentes.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles à observer lors de la manipulation de produits servant à l'application de permanentes. - L'élève connaît les mesures de protection de sa santé et de l'environnement.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement désigné les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser une permanente et une mise en plis (FOCOF6)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser la coloration et la permanente**

Titre du module:	**Réaliser une permanente et une mise en plis**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier son temps de travail en fonction des techniques à appliquer, en tenant compte des données du fichier clients.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les techniques requises dans les délais indiqués. - L'apprenti est capable de désigner les données du fichier clients. - L'apprenti est capable de tenir compte de ces informations dans le cadre de la coloration.	- La planification horaire était correctement structurée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer une permanente avec une mise en plis adaptée, dans un délai indiqué.**	- L'apprenti est capable de sélectionner et d'utiliser les matériaux ainsi que les produits requis. - L'apprenti prépare les transformations et il les réalise par la suite avec les outils, les matériaux et les produits appropriés. - L'apprenti prépare et effectue les opérations avec beaucoup de précautions. - L'apprenti se livre à un contrôle continu au cours du travail et il entretient une communication permanente avec le client. - L'apprenti effectue son travail d'une manière organisée et ciblée, dans le respect des délais indiqués.	- L'apprenti a réussie à réaliser soigneusement la transformation. - Le client était satisfait du résultat. - La sélection des outils, du matériel et des produits était adaptée à la technique de transformation. - L'apprenti a suivi les étapes essentielles du processus. - L'apprenti a respecté les délais indiqués. - La mise en plis était adaptée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques de son employeur et d'adapter son comportement en conséquence, de soumettre son travail à une analyse critique et structurée et de tenir compte du résultat de l'analyse au cours d'activités ultérieures.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les bases des techniques de la communication dans le cadre d'entretiens critiques avec le client ainsi qu'avec son supérieur. - L'apprenti est capable de se livrer à une analyse constructive des critiques. - L'apprenti décrit les missions de travail, le résultat du travail ainsi que la méthode de travail appliquée. - L'apprenti décrit les expériences de travail qu'il a réalisées jusque-là dans le cadre d'un entretien avec son supérieur.	- L'apprenti contribue à entretenir un climat agréable au sein de l'entreprise par son attitude. - L'apprenti a convenablement décrit son travail au cours d'un entretien avec son formateur. - L'apprenti a fait état de ses expériences d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude responsable quand il manipule des produits polluants et nuisibles à l'environnement, aussi dans l'intérêt de sa propre santé.**	- L'apprenti planifie les étapes de travail requises. - L'apprenti connaît et applique les règles concernant l'utilisation appropriée des outils, des matériaux et des produits. - L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de même que les règles de l'ergonomie quand il manipule les produits, les matériaux et les outils. - L'apprenti connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien du matériel et des outils. - L'apprenti applique le règlement interne en matière d'entretien et de nettoyage du poste de travail.	- L'apprenti a manipulé et entretenu le matériel ainsi que les outils avec précaution et d'une manière ciblée et appropriée. - La sécurité du client n'était pas compromise, pas plus que celle de l'apprenti. - L'apprenti a évité les risques d'accidents et de blessures. - L'apprenti a correctement nettoyé et entretenu les outils et les matériaux. - L'apprenti a mis les matériaux ainsi que les produits au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - Le poste de travail était nettoyé et en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calculer les marchandises et les services (CAMAS)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la calculation du prix de revient et le conseil du client**

Titre du module:	**Calculer les marchandises et les services**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMAS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer le prix de vente en se référant à des listes de prix et en tenant compte des rabais et des promotions.**	- L'élève est capable d'expliquer la méthode de calcul servant à établir le prix d'achat, puis le prix de vente d'une marchandise. - L'élève est capable de calculer le prix d'achat, puis le prix de vente d'une marchandise, en se référant au prix de catalogue.	- L'élève a correctement expliqué la suite des opérations servant à calculer le prix de vente. - L'élève a correctement expliqué la méthode servant à calculer le prix d'une marchandise ou d'un service.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rendre la monnaie exacte dans des circonstances simulées.**	- L'élève est capable de calculer les prix de services en se référant à des données indiquées. - L'élève est capable d'expliquer la structure du calcul du prix d'un service.	- 70% des calculs étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève traite les informations avec discrétion.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de la discrétion à observer à l'égard de l'entreprise.	- L'élève a respecté les règles de la discrétion à l'égard de l'entreprise en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser un conseil à propos de marchandises et de services (FOCOF7)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la calculation du prix de revient et le conseil du client**

Titre du module:	**Réaliser un conseil à propos de marchandises et de services**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer la marchandise d'une manière soignée, agréable et adaptée aux circonstances.**	- L'apprenti est capable d'emballer proprement des articles de vente différents. - L'apprenti est capable d'expliquer des idées d'emballage pour des occasions variées. - L'apprenti est capable d'emballer un produit en fonction d'un événement précis.	- L'apprenti a proprement et correctement emballé les marchandises. - L'apprenti a dispensé des informations correctes au sujet des différentes occasions. - L'emballage était adapté aux circonstances.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer au client les avantages ainsi que les inconvénients dans le cadre d'un l'entretien de conseil ou de vente, de se montrer à l'écoute du client et de prendre connaissance de ses souhaits.**	- L'apprenti est capable de distinguer et d'expliquer les différents articles de vente. - L'apprenti est capable de mener un entretien de conseil en vue de la vente de marchandises ou de services en tenant compte des souhaits du client.	- L'apprenti a correctement expliqué les articles de vente et il a désigné les différences. - L'apprenti a correctement exposé la suite des étapes à observer au cours d'un entretien. - L'apprenti a correctement mené l'entretien. - L'apprenti a tenu compte du souhait du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte de la satisfaction des clients en interprétant également des signes non verbaux et de réagir en conséquence.**	- L'apprenti se renseigne oralement au sujet de la satisfaction du client. - L'apprenti observe les manifestations non verbales de satisfaction ou d'insatisfaction.	- L'apprenti a réussi à inciter le client à s'exprimer. - L'apprenti a correctement interprété les signes et il a convenablement réagi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte des limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.**	- L'apprenti se rend compte des circonstances dans lesquelles il a besoin d'une assistance. - L'apprenti connaît les endroits où trouver une assistance ainsi que la manière de la demander.	- L'apprenti a trouvé une assistance sans tarder.
10 % (6 P)	**L'apprenti gère des informations avec discrétion.**	- L'apprenti connaît et observe les règles de la discrétion à l'égard du client. - L'apprenti reste loyal à l'égard de l'entreprise quand il est au contact des clients.	- L'apprenti a adopté une attitude convenable à l'égard du client. - Le client s'est senti à l'aise et il a manifesté son approbation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Appliquer les bases de la cosmétique décorative (COSDE)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la cosmétique décorative**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COSDE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées et avec différents produits utilisés.**	- L'élève est capable de désigner les différents matériaux, les différents outils ainsi que les différents produits et de les attribuer à leur affectation. - L'élève est capable d'expliquer les techniques appliquées.	- L'élève a correctement désigné le matériel, les outils ainsi que les produits et il les a attribués à l'affectation respective. - L'élève a correctement expliqué les techniques essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une cosmétique décorative.**	- L'élève est capable d'établir un plan de travail ainsi qu'une liste de travail qui mentionnent les différentes étapes de travail, le temps requis, le matériel et les produits requis.	- L'élève a établi un plan de travail avec la suite des étapes indiquée. - Les indications horaires étaient correctes. - L'élève a établi une liste de travail complète dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de soins en se référant à des données indiquées et en tenant compte de la morphologie.**	- L'élève est capable de compléter le plan de soins de manière règlementaire. - L'élève est capable d'opter pour le matériel, les outils et les produits requis et, le cas échéant, d'expliquer ses choix. - L'élève connaît les points essentiels de la morphologie et il est capable de les expliquer.	- L'élève a indiqué les points de contrôle essentiels dans le plan de soins. - L'élève a correctement opté pour le matériel, les outils et les produits et il s'en est servi. - L'élève a considéré la morphologie et il a adapté le travail en conséquence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser son travail d'une manière critique et structurée et de tenir compte de son analyse au cours d'activités ultérieures.**	- L'élève décrit les missions de travail, le résultat du travail ainsi que la méthode. - L'élève désigne ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien.	- L'élève a convenablement expliqué le travail au formateur. - L'élève a désigné ses expériences d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de la manipulation de produits cosmétiques. - L'élève connaît les mesures hygiéniques et sanitaires servant à protéger sa propre santé, celle des clients ainsi que l'environnement.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement expliqué les mesures de protection. - L'élève a correctement décrit et observé les consignes en matière d'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Approfondir différentes techniques du coiffeur (DITEC)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Approfondir différentes techniques du coiffeur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DITEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
2	1	- Atelier
3	1,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier son temps de travail de manière optimale en tenant compte du temps requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'élève établit un plan de travail avec les différentes étapes de travail à accomplir. - L'élève est capable d'indiquer le temps requis pour les travaux respectifs.	- L'élève a indiqué les étapes de travail dans le bon ordre. - Les indications horaires étaient réalistes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de coiffure (transformation, techniques de coloration, etc.) en respectant un temps indiqué.**	- L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les matériaux et pour les produits requis et de s'en servir. - L'élève prépare et applique les techniques de coiffure avec les outils, les matériaux et les produits appropriés. - L'élève effectue la préparation ainsi que l'application avec beaucoup de soins et de précautions. - L'élève effectue le travail de manière ciblée en respectant le temps indiqué.	- L'élève a réussi à appliquer la technique de coiffure avec précaution. - L'élève a opté pour des outils, pour du matériel et pour des produits adaptés à la technique de coiffure. - L'élève a suivi les étapes essentielles de la procédure. - L'élève a respecté le temps indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer des critiques de manière constructive et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable de prendre connaissance des critiques exprimées et de les mettre à profit.	- L'élève a accepté les critiques exprimées et il s'est appliqué à les mettre à profit.
20 % (12 P)	**L'élève agit de manière responsable au cours de son travail.**	- L'élève connaît les règles concernant l'utilisation appropriée des outils, des matériaux et des produits et il les applique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles d'ordre ergonomique de rigueur au cours de l'utilisation des produits, des matériaux et des outils. - L'élève applique les règles concernant le nettoyage et l'entretien du matériel, des outils et du poste de travail.	- L'élève a manipulé le matériel ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et soignée. - L'élève a évité les risques d'accident et de blessure. - L'élève a correctement assuré le nettoyage ainsi que l'entretien des outils et du matériel. - L'élève a mis les matériaux ainsi que les produits au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève a nettoyé son poste de travail et il l'a remis en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser un maquillage et un chignon simple (FOCOF8)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Réaliser un maquillage et un chignon simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de se familiariser avec les techniques, les outils, les matériaux et les produits utilisés au sein de l'entreprise et de s'informer d'une manière autonome au sujet des tendances à la mode et des nouvelles évolutions.**	- L'apprenti connaît les différents outils, les différents matériaux et les différents produits, il sait les distinguer et les attribuer à leur affectation. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer. - L'apprenti connaît les tendances en vogue de même que les nouveaux produits.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a correctement expliqué les principales techniques. - L'apprenti a correctement exposé les tendances en vogue.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de dispenser des conseils compétents et compréhensibles au client sous guidance, de déduire des propositions en adéquation avec la physionomie du client et de tenir compte des souhaits du client.**	- L'apprenti sait mener un entretien de conseil en tenant compte des souhaits du client et faire une proposition en adéquation avec la physionomie.	- L'apprenti a correctement dispensé les conseils. - L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a fait une proposition appropriée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer un soin du visage (cosmétique décorative) avec soin et précision en tenant compte aussi bien des souhaits du client que des consignes en matière d'hygiène.**	- L'apprenti sait utiliser les outils, les matériaux et les produits sélectionnés. - L'apprenti sait suivre et expliquer les étapes d'un soin du visage d'une manière systématique et règlementaire. - L'apprenti procède avec précaution. - L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène lors de la réalisation et des adaptations. - L'apprenti tient compte de la satisfaction du client.	- L'apprenti a correctement effectué les opérations et il a respecté la suite des étapes de travail. - L'apprenti a effectué le soin du visage d'une manière systématique et soignée. - L'apprenti a respecté l'ensemble des mesures d'hygiène. - Le client était satisfait.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer une transformation des cheveux (chignon simple) en se référant aux souhaits du client et aux résultats de l'entretien de conseil et de déterminer le matériel nécessaire à cet effet.**	- L'apprenti sélectionne les outils, les matériaux et les produits en fonction de la situation et, le cas échéant, il justifie ses choix. - L'apprenti prépare et réalise le chignon avec soin et avec précaution. - L'apprenti se livre à un contrôle continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours des travaux.	- L'apprenti a travaillé avec soin et il a réussi le chignon. - Le client était satisfait du résultat. - L'apprenti a correctement sélectionné les matériaux et les produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de se livrer à une analyse critique et structurée à propos de son travail et de tenir compte des conclusions de sa réflexion au cours de ses activités ultérieures.**	- L'apprenti est en mesure de produire un rapport détaillé à propos de ses tâches de travail. - L'apprenti expose les expériences de travail qu'il a réalisées jusque-là dans le cadre d'un entretien.	- L'apprenti a expliqué son travail d'une manière appropriée devant le formateur. - L'apprenti a exposé ses expériences d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Raser ou couper la barbe et réaliser une coupe homme (classique) (FOCOF9)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Raser ou couper la barbe et réaliser une coupe homme (classique)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF9**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées au sein de l'entreprise ainsi qu'avec le matériel et avec les produits utilisés.**	- L'apprenti connaît les différents outils, les différents matériaux ainsi que les différents produits et il est capable de les distinguer et de les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il est capable de les expliquer.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents outils, les différents matériaux ainsi que les différents produits. - L'apprenti a correctement expliqué les techniques essentielles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer une taille de la barbe et un rasage à partir des souhaits exprimés par le client et de sélectionner le matériel approprié pour un traitement de la barbe, il procède de manière systématique lors de la réalisation et il effectue la taille de la barbe et le rasage avec soin et avec précision.**	- L'apprenti sélectionne les outils, les matériaux et les produits appropriés en fonction de la situation et, le cas échéant, il justifie ses choix. - L'apprenti prépare et effectue les travaux avec beaucoup de soins et avec une grande précaution. - L'apprenti se livre à un contrôle continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours des travaux.	- L'apprenti a correctement effectué les travaux, avec soin et dans le bon ordre. - L'apprenti a correctement sélectionné les outils, les matériaux et les produits. - Le client était satisfait.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner le matériel approprié pour une coupe de cheveux classique pour hommes et il effectue la réalisation d'une manière systématique, soignée et précise.**	- L'apprenti sélectionne les outils, les matériaux et les produits appropriés en fonction de la situation et, le cas échéant, il justifie ses choix. - L'apprenti prépare et effectue les travaux beaucoup de soins et avec une grande précaution. - L'apprenti se livre à un contrôle continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours des travaux.	- L'apprenti a correctement effectué les travaux, avec soin et dans le bon ordre. - L'apprenti a correctement sélectionné les outils, les matériaux et les produits. - Le client était satisfait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils détaillés au client en vue du traitement de la barbe en tenant compte des souhaits et de la physionomie du client.**	- L'apprenti est capable de mener un entretien de conseil en tenant compte des souhaits du client et de faire une proposition adaptée à la physionomie. - L'apprenti est capable d'établir un plan de traitement. - L'apprenti respecte la suite des étapes du plan de travail.	- L'apprenti a correctement dispensé les conseils. - L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a fait une proposition appropriée. - L'apprenti a indiqué les points de contrôle essentiels dans le plan de traitement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se livrer à une analyse critique et structurée de son travail et de tenir compte des conclusions de sa réflexion lors de ses activités ultérieures.**	- L'apprenti décrit les tâches de travail, le résultat du travail et la méthode de travail. - L'apprenti expose les expériences d'apprentissage qu'il a réalisées jusque-là dans le cadre d'un entretien.	- L'apprenti a expliqué le travail de manière appropriée devant le formateur. - L'apprenti a exposé ses expériences d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Conseiller des services du coiffeur (COSCO)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Conseiller des services du coiffeur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COSCO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Atelier
5	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier son temps de travail de manière optimale en tenant compte du temps requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'élève établit un plan de travail avec les différentes étapes de travail à accomplir. - L'élève établit une liste faisant état du matériel, des outils et des produits requis. - L'élève est capable d'indiquer le temps requis pour les travaux respectifs.	- L'élève a indiqué les étapes de travail dans le bon ordre. - La liste était complète dans une large mesure. - Les indications horaires étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recommander un service adapté (coupe, transformation, coloration, coiffure, cosmétique décorative) et d'établir un plan de soins dans des circonstances simulées/indiquées en tenant compte des souhaits du client et du type de client.**	- L'élève est capable de suivre les différentes étapes d'un concept de conseil. - L'élève est capable de recommander un service adapté en tenant compte du souhait du client. - L'élève est capable de faire une proposition convenant au type. - L'élève est capable d'établir un plan de soins correspondant à la recommandation. - L'élève est capable d'établir une liste de contrôle pour un service de coiffeur.	- L'élève a correctement suivi le concept de conseil. - La recommandation était appropriée. - L'élève tenu compte du souhait du client. - La proposition était adaptée au type. - L'élève a correctement établi le plan de soins. - La liste de contrôle était complète et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de transformation en respectant le temps prévu.**	- L'élève prépare et applique les techniques de coiffeur avec les outils, les matériaux et les produits appropriés. - L'élève effectue la préparation ainsi que l'application avec beaucoup de soins et de précautions. - L'élève effectue le travail de manière ciblée en respectant le temps indiqué.	- L'élève a réussi à appliquer la technique de coiffeur avec précaution. - L'élève a opté pour des outils, pour du matériel et pour des produits adaptés à la technique de coiffeur. - L'élève a respecté le temps indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable de prendre connaissance des critiques exprimées et de les mettre à profit.	- L'élève a accepté les critiques exprimées et il les a mises à profit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des valeurs ainsi que des perceptions esthétiques différentes.**	- L'élève est capable de distinguer les différents types de couleurs et de clients.	- L'élève a correctement désigné les différences entre les types de couleurs et de clients.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Réaliser un service complet du coiffeur (FOCOF10)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des services du coiffeur**

Titre du module:	**Réaliser un service complet du coiffeur**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCOF10**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de considérer des informations du fichier client au cours des conseils.**	- L'apprenti est capable de considérer les informations au cours du service de coiffeur.	- L'apprenti a considéré les informations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un soin des cheveux, du visage ou des ongles sous guidance et de tenir compte des techniques étudiées, des types de clients et des souhaits des clients.**	- L'apprenti est capable d'établir un diagnostic et d'opter pour des produits adaptés. - L'apprenti détermine les produits adaptés à un soin des cheveux, du visage ou des ongles, il les sélectionne et il est capable de les désigner (y compris les points de contrôle).	- L'apprenti a correctement attribué l'ensemble des produits. - L'apprenti a correctement constaté l'état des cheveux, du cuir chevelu, du visage et des ongles (et il a désigné les points de contrôle). - Le diagnostic était correct.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier son temps de travail de manière optimale en tenant compte des souhaits du client et du temps requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'apprenti est capable d'effectuer les travaux sans dépasser le temps indiqué.	- L'apprenti a correctement structuré la planification horaire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un service complet de coiffeur.**	- L'apprenti opte pour les outils, pour les matériaux et pour les produits adaptés en fonction des circonstances et, le cas échéant, il justifie son choix. - L'apprenti prépare et assure la prestation de coiffeur avec beaucoup de soins et de précautions.	- L'apprenti a correctement opté pour des outils, pour des matériaux et pour des produits. - L'apprenti a correctement suivi l'ensemble des étapes de travail dans l'ordre indiqué. - L'apprenti a assuré le service d'une manière systématique et soignée. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures d'hygiène. - Le client était satisfait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son travail sur le client d'une manière critique, de mettre à profit les résultats de manière constructive et d'évaluer s'il est en mesure de déduire des améliorations possibles ou s'il doit consulter un professionnel expérimenté.**	- L'apprenti reproduit le déroulement de son travail. - L'apprenti demande une assistance dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a pris connaissance des étapes de travail essentielles. - L'apprenti a constaté des points forts ainsi que des points faibles essentiels. - La demande était justifiée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des coiffeurs - francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier sa mission de travail de manière optimale, de compléter un plan des soins et d'indiquer le temps de travail requis en fonction des techniques à appliquer.**	- L'élève planifie les étapes de son travail par écrit. - L'élève complète le plan des soins indiqué. - L'élève répond aux questions en annexe concernant le sujet. - L'élève établit une liste faisant état du matériel, des outils et des produits requis. - Des indications horaires sont disponibles.	- La suite des étapes était logique et complète. - Les explications étaient compréhensibles. - L'élève a intégralement et correctement complété le plan des soins. - L'élève a majoritairement employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement répondu aux questions essentielles concernant ses connaissances professionnelles. - La liste indiquant le matériel, les outils ainsi que les produits était complète. - L'élève a proposé une planification horaire appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer les têtes d'exercices en se référant aux indications de l'énoncé et à l'analyse du modèle approprié et d'opter pour les techniques, pour les outils, pour les matériaux et pour les produits appropriés.**	- L'élève amène des têtes d'exercices correctement préparées. - L'élève opte convenablement pour l'intégralité des techniques, du matériel, des outils et des produits.	- L'élève a préparé les têtes d'exercices en suivant les indications concernant les longueurs. - Les techniques, le matériel, les outils ainsi que les produits étaient appropriés et disponibles en quantités suffisantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer correctement le service de coiffeur pour le modèle féminin (tête malléable), d'effectuer soigneusement ses travaux, d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité, de nettoyer son poste de travail et de le mettre en ordre.**	- L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. - L'élève accomplit les travaux d'une manière compétente et soignée. - L'élève procède de manière systématique (étapes de travail, agencement, etc.). - L'élève applique les mesures d'hygiène et de protection de rigueur. - L'élève tient compte des principes de l'ergonomie. - L'élève met son poste de travail en ordre.	- L'élève a accompli l'intégralité des étapes de travail prévues. - L'élève a accompli la majorité des travaux de manière appropriée. - L'élève a manipulé et nettoyé les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et très soignée. - L'élève a appliqué les produits et il a manipulé les appareils d'une manière compétente, correcte et rentable. - L'élève a accompli les travaux d'une manière planifiée et ciblée, dans le respect des délais indiqués. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était nettoyé et en ordre.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer correctement le service de coiffeur pour le modèle masculin (tête malléable), d'effectuer soigneusement ses travaux, d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité, de nettoyer son poste de travail et de le mettre en ordre.**	- L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. - L'élève accomplit les travaux d'une manière compétente et soignée. - L'élève procède de manière systématique (étapes de travail, agencement, etc.). - L'élève applique les mesures d'hygiène et de protection de rigueur. - L'élève tient compte des principes de l'ergonomie. - L'élève met son poste de travail en ordre.	- L'élève a accompli l'intégralité des étapes de travail prévues. - L'élève a accompli la majorité des travaux de manière appropriée. - L'élève a manipulé et nettoyé les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et très soignée. - L'élève a appliqué les produits et il a manipulé les appareils d'une manière compétente, correcte et rentable. - L'élève a accompli les travaux d'une manière planifiée et ciblée, dans le respect des délais indiqués. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était nettoyé et en ordre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à un contrôle, de constater des lacunes et de comparer le résultat avec sa planification.**	- L'élève se rend compte de ses erreurs. - L'élève décrit les étapes de travail ainsi que la méthode.	- L'élève a constaté les erreurs essentielles. - L'élève a convenablement décrit son travail. - L'élève a justifié sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnel (CAPRO-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAPRO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Prof. - Ing.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'inverser des équations simples en tenant compte de l'ensemble des grandeurs.**	L'élève inverse des équations.	L'élève a correctement résolu des équations du domaine de l'électrotechnique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'écriture technique.**	L'élève convertit des nombres en écriture technique, dont il se sert pour établir des formules.	L'élève a exprimé et converti des grandeurs courantes du domaine de l'électronique en écriture technique sans commettre d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'établir des diagrammes.**	L'élève intitule des diagrammes, il rédige les légendes des axes, il indique les unités à l'échelle dans les diagrammes et il détermine les valeurs déduites des diagrammes.	L'élève a déduit l'ensemble des informations importantes d'un diagramme existant. L'élève a établi un diagramme avec des axes des abscisses et des ordonnées en se référant à des données indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel (DEPRO-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Prof. - Ing.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit dans le respect des normes.**	- L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	- L'élève a dessiné un schéma de circuit dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner proprement un schéma de circuit.**	- L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	- L'élève a dessiné un schéma de circuit propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Allemand 1 | ENAD (ALLEM1-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Allemand 1 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ALLEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Français 1 | ENAD (FRANC1-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Français 1 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**FRANC1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression orale** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable de s'exprimer convenablement en utilisant un vocabulaire approprié à l'occasion et à l'intention communicative** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable de respecter les règles et normes de politesse et de bienséance** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable d'observer les modalités de la communication non-verbale lors d'exposés et de discussions**	- Formuler des questions correctement¿ - Poser des questions adaptées au contexte, se renseigner en cas de problèmes de compréhension¿ - Répondre de façon précise et détaillée aux questions - Décrire sa motivation, ses choix et souhaits - Saluer - Prendre congé¿ - Demander et remercier - Faire preuve de respect - Se positionner et se tenir correctement Regarder son interlocuteur	- L'élève se manifeste en cas de problème de compréhension et sait demander poliment à son interlocuteur de reformuler sa question . - L'élève décrit les raisons personnelles qui l'ont poussé à choisir l'entreprise en question pour son stage . - Dans des petits jeux de rôle, l'élève montre qu'il maîtrise les règles de politesse élémentaire. . - L'élève se positionne devant son interlocuteur et maintient le contact visuel
20 % (12 P)	**Expression écrite** **- Dans des contextes nouveaux, l'élève est capable de présenter une production écrite sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension** **- Dans des contextes nouveaux, l'élève est capable de respecter les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe**	- Maîtriser, au niveau de la forme (mise en page) la demande de stage et le curriculum vitae - Maîtriser, au niveau du contenu la demande de stage et le curriculum vitae - Ecrire des phrases complètes et compréhensibles - Ecrire un texte cohérent - Ecrire un texte compréhensible	- L'élève rédige une demande de stage que l'enseignant corrige. Il est capable, à livre ouvert, de rédiger une nouvelle demande et de l'adapter à l'entreprise visée - L'élève met à jour son cv corrigé au préalable par l'enseignant . - L'élève écrit des phrases courtes et compréhensibles . - Les formules de politesse et autres expressions administratives peuvent être recherchées et recopiées par l'élève (en ligne, cahier...)
10 % (6 P)	**Compétence linguistique :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre une « unité linguistique », de réaliser des « exercices pratiques » de grammaire en contexte de manière autonome et responsable et de mettre en œuvre les notions grammaticales de base particulièrement sollicitées par les productions écrites exigées par le module M1**	. - Comprendre les principales règles de grammaire (unités linguistiques) . - Réaliser les exercices de grammaire du manuel au programme « Grammaire progressive du français (niveau avancé) » - Respecter la date limite de remise du portfolio reprenant les différentes leçons de grammaire - Corriger les fautes à l'aide des corrigés (joints au manuel) - Mettre en œuvre et mobiliser, lors d'évaluations (formatives et sommatives), dans des tâches fermées et ouvertes les connaissances grammaticales acquises au cours du module	- Au moins 90 % des exercices des chapitres indiqués par le descriptif du programme ont été traités par l'élève. - Les corrections sont visibles pour la plupart des exercices. - L'élève a remis son portfolio au plus tard dans la semaine suivant la date limite de remise. - Le corrigé est respecté dans son ensemble. Le portfolio portant sur la grammaire doit refléter la volonté de l'élève de s'autocorriger. C'est-à-dire que, dans l'ensemble, les corrections ne sont pas faites à l'aveugle et l'élève décèle au moins 80% de ses erreurs. L'élève ne se contente pas de simplement recopier le corrigé. (Il faudra accorder le bénéfice du doute si cela ne concerne que quelques exercices parsemés)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre et reconnaître les éléments portant sur des textes en rapport avec le monde du travail**	- Répondre correctement aux questions sur le texte	- L'élève répond correctement à au moins 50% des questions sur des textes. (Ex. texte niveau A2 du CECR du DELF Pro en rapport avec le monde du travail)

10 % (6 P)	**Compétence sociale :** **- L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	- L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. - L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. - L'élève se comporte de façon positive en classe.	- L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. - L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. - L'élève fait des efforts pour contribuer à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mathématiques 1 | ENAD (MATHE1-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques 1 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**MATHE1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, alle Grundoperationen mit relativen Zahlen auszuführen.**	Grundoperationen, mathematische Vorfahrtsregeln kennen und anwenden.	Grundoperationen ausrechnen, Klammern auflösen, Vorfahrtsregeln beachten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Potenzen auszurechnen.**	Regeln der Potenzen kennen und anwenden. Grundoperationen bei Potenzen kennen und ausrechnen.	Große Zahlen in wissenschaftlicher Schreibweise angeben, Potenzen ausrechnen.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein mathematisches Wissen in Problemsituationen anzuwenden und diese zu lösen.**	Problemsituationen analysieren, Lösungswege finden, mathematisches Wissen anwenden.	Das mathematische Wissen transversal bei breit gefächerten Problemsituationen einsetzen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Traitement informatique de données (ELDAT-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique de données**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELDAT-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des documents en se servant d'un logiciel de traitement de texte et en appliquant les formatages standards.**	- L'élève présente les textes conformément aux indications, par exemple sous les aspects de l'interligne, de l'orientation, de la police, des paragraphes et de la structure. - Les en-têtes et pieds de pages font état des informations essentielles, par exemple du titre du document, de la date et des numéros des pages. - Les réglages de la fonction de correction automatique sont adaptés au texte indiqué.	- L'élève a respecté les indications concernant la présentation des textes. - L'élève a expliqué les différents réglages du formatage standard d'un texte de manière compréhensible. - L'élève a clairement structuré le document. - L'élève s'est servi de la fonction de correction automatique de manière cohérente, de sorte que le texte n'accusait guère de faute d'orthographe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'insérer des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans un document de la suite Office et de les traiter.**	L'élève insère les objets dans le document conformément aux indications.	- L'élève a respecté les indications pour représenter les objets. - L'élève a disposé les objets aux endroits indiqués dans le document.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctionnalités de base d'un logiciel à feuilles de calcul, de planifier des diagrammes, de les établir et de les adapter.**	- L'élève traite les jeux de données de manière cohérente dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage). - Le type de diagramme (par exemple un diagramme à barres, un diagramme à lignes ou un diagramme circulaire) ainsi que ses légendes sont cohérents.	- L'élève a respecté les indications pour traiter et représenter les jeux de données. - Les tableaux établis à l'aide de formules affichaient les contenus indiqués. - L'élève a expliqué la méthode qu'il a appliquée pour établir, respectivement pour adapter les diagrammes de manière compréhensible. - Les diagrammes affichaient les contenus ainsi que les légendes indiqués. - La représentation des jeux de données dans les diagrammes était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de consulter des sites Internet et de réunir des informations en se servant de moteurs de recherche et en effectuant des recherches ciblées en ligne.**	L'élève se sert du moteur de recherche en tenant compte des indications.	L'élève a produit les informations requises dans les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève manipule l'ordinateur ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi l'ensemble des instructions. - Le matériel informatique était dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Schémas de circuits électriques (CAD) (DECAD-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Schémas de circuits électriques (CAD)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECAD-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Maître d'enseignement technique / Électrotechnique / Électronique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des schémas de circuits simples à l'ordinateur.**	- L'élève dessine des plans de situation ainsi que des schémas de circuits développés et multifilaires à l'ordinateur.	- L'élève a établi l'ensemble des schémas de circuits de manière autonome et dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner l'ensemble des dispositifs ainsi que leurs bornes à l'ordinateur dans le respect des normes.**	- L'élève désigne les dispositifs ainsi que les bornes.	- L'élève a désigné l'ensemble des dispositifs ainsi que leurs bornes dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.**	L'élève suit les instructions. - L'élève manipule les ordinateurs ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi l'ensemble des instructions. - Le matériel informatique était dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Allemand 2 | ENAD (ALLEM2-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Allemand 2 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ALLEM2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Français 2 | ENAD (FRANC2-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Français 2 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**FRANC2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Français
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Expression écrite :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre et d'employer le vocabulaire technique en relation avec sa formation et son apprentissage.** **- Dans un contexte restreint et connu – l'élève est capable de structurer et de retravailler ses productions en fonction du type de texte exigé.** **- De façon routinière – écrire de façon compréhensible tant au niveau du contenu qu'au niveau linguistique**	- Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Respecter les différentes parties du commentaire personnel (introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées) - Subdiviser ses productions en parties logiques, faire des paragraphes, employer et varier les connecteurs logiques - Faire des phrases complètes - Rédiger un texte compréhensible et cohérent - Maîtriser la conjugaison des verbes courants - Conjuguer les verbes aux modes et aux temps appropriés	- La production écrite contient plusieurs expressions spécifiques en relation avec les médias. - La production écrite doit au moins comprendre une introduction, une partie centrale et une conclusion. La partie centrale comprend des arguments en faveur et des arguments contre le sujet imposé. - La production est en relation avec le sujet imposé. -L'élève a fait l'effort d'utiliser les connecteurs logiques même si certains ne sont pas pertinents. - La production écrite doit être compréhensible et cohérente dans son ensemble. - 50 % des verbes sont accordés avec le sujet. - 50 % des verbes sont conjugués aux modes et aux temps appropriés.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- Dans des contextes inconnus – reconnaître les principaux points de vue : actions, personnes, thèmes (lecture globale) :** **- Dans des contextes inconnus – relever, structurer et mettre en rapport les informations globales et détaillées de textes d'actualité, de textes narratifs et de textes en rapport avec la profession :**	- reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec un sujet courant (ici les médias) - comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante.	- Dans l'ensemble (c'est-à-dire en additionnant les items de tous les tests CE), l'élève doit avoir répondu correctement à 50 % des questions.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral:** **- De façon routinière – comprendre les contenus essentiels d'émissions de radio et de télévision sur des sujets concrets ou abstraits en relation avec l'actualité politique, sociale et professionnelle ainsi que sur des sujets qui intéressent l'élève à titre personnel:** **- Dans des contextes similaires – comprendre des informations détaillées d'émissions de radio et de télévision sur des sujets concrets ou abstraits en relation avec l'actualité politique, sociale et professionnelle ainsi que sur des sujets qui intéressent l'élève à titre personnel :**	- comprendre les informations essentielles de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale) - comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet - comprendre et distinguer les faits, explications et exemples - comprendre et distinguer les opinions, sentiments et attitudes	- Dans l'ensemble (c'est-à-dire en additionnant les items de tous les tests de CO), l'élève doit avoir répondu correctement à 50% des questions.

10 % (6 P)	**Compétence linguistique :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre une « unité linguistique », de réaliser des « exercices pratiques » de grammaire en contexte de manière autonome et responsable et de mettre en œuvre les notions grammaticales de base particulièrement sollicitées par les productions écrites exigées par le module**	. - Comprendre les principales règles de grammaire (unités linguistiques) . - Réaliser les exercices de grammaire du manuel au programme « Grammaire progressive du français (niveau avancé) » - Respecter la date limite de remise du portfolio reprenant les différentes leçons de grammaire - Corriger les fautes à l'aide des corrigés (joints au manuel) - Mettre en œuvre et mobiliser, lors d'évaluations (formatives et sommatives), dans des tâches fermées et ouvertes les connaissances grammaticales acquises au cours du module	- Au moins 90 % des exercices des chapitres indiqués par le descriptif du programme ont été traités par l'élève. - Les corrections sont visibles pour la plupart des exercices. - L'élève a remis son portfolio au plus tard dans la semaine suivant la date limite de remise. - Le corrigé est respecté dans son ensemble. Le portfolio portant sur la grammaire doit refléter la volonté de l'élève de s'autocorriger. C'est-à-dire que, dans l'ensemble, les corrections ne sont pas faites à l'aveugle et l'élève décèle au moins 80% de ses erreurs. L'élève ne se contente pas de simplement recopier le corrigé. (Il faudra accorder le bénéfice du doute si cela ne concerne que quelques exercices parsemés)
10 % (6 P)	**Compétence sociale :** **- L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	- L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. - L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. - L'élève se comporte de façon positive en classe.	- L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. - L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. - L'élève fait des efforts pour contribuer à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Mathématiques 2 | ENAD (MATHE2-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques 2 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**MATHE2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mathématiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, alle Grundoperationen mit relativen Zahlen auszuführen.**	Grundoperationen, mathematische Vorfahrtsregeln kennen und anwenden.	Grundoperationen ausrechnen, Klammern auflösen, Vorfahrtsregeln beachten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Potenzen auszurechnen.**	Regeln der Potenzen kennen und anwenden. Grundoperationen bei Potenzen kennen und ausrechnen.	Große Zahlen in wissenschaftlicher Schreibweise angeben, Potenzen ausrechnen.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein mathematisches Wissen in Problemsituationen anzuwenden und diese zu lösen.**	Problemsituationen analysieren, Lösungswege finden, mathematisches Wissen anwenden.	Das mathematische Wissen transversal bei breit gefächerten Problemsituationen einsetzen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Energies renouvelables (ERNEN-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Energies renouvelables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERNEN-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de trouver des informations concernant la production d'électricité avec une énergie renouvelable indiquée.**	- L'élève effectue une recherche ciblée d'informations techniques sur Internet ou en consultant la littérature.	- L'élève a produit l'ensemble des informations requises.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter les informations recherchées.**	- L'élève présente l'énergie renouvelable indiquée en tenant compte de l'ensemble des instructions.	- La présentation était clairement structurée sous l'aspect des matières et elle faisait état des informations essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation cohérente.**	- L'élève établit une documentation en se servant d'un outil informatique.	- L'élève a produit une documentation cohérente, clairement structurée et illustrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Schémas de circuits électriques (CAD) 2 (DECAD2-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Schémas de circuits électriques (CAD) 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECAD2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des schémas de circuits électriques de la technique d'installation et d'automatisation à l'ordinateur.**	- L'élève dessine des plans de situation ainsi que des schémas de circuits développés et multifilaires à l'ordinateur.	- L'élève a établi l'ensemble des schémas de circuits de manière autonome et dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une bibliothèque de symboles de circuits.**	- L'élève dessine les symboles de circuits et il les enregistre dans une bibliothèque.	- L'élève a réussi à constituer la bibliothèque.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève manipule l'ordinateur ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi les instructions de l'enseignant et il a manipulé le matériel informatique avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Fonctionnement d'une alimentation linéaire électrique (LINNE-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fonctionnement d'une alimentation linéaire électrique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LINNE-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de transformateurs et d'en effectuer le câblage.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du transformateur.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un circuit redresseur et d'en effectuer le câblage.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du circuit redresseur.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'avoir les documents de cours ainsi que le matériel scolaire requis à sa disposition dans un état complet et soigné.**	- L'élève dispose des documents et du matériel dans un état complet et soigné.	- Les documents ainsi que le matériel étaient disponibles dans un état complet et soigné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier du matériel expérimental défectueux et manquant et de le signaler au directeur du laboratoire sans tarder.**	- L'élève soumet le matériel expérimental à un contrôle soigné avant chaque expérience au laboratoire.	- L'élève a constaté du matériel expérimental défectueux et manquant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Fonctionnement de composants électroniques (ELEBA-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fonctionnement de composants électroniques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELEBA-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un circuit transistor et d'effectuer le câblage de ce circuit.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du circuit.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'une résistance non linéaire et d'en effectuer le câblage dans un circuit.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du circuit.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'avoir les documents de cours ainsi que le matériel scolaire requis à sa disposition dans un état complet et soigné.**	- L'élève dispose des documents et du matériel dans un état complet et soigné.	- Les documents ainsi que le matériel étaient disponibles dans un état complet et soigné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier du matériel expérimental défectueux et manquant et de le signaler au directeur du laboratoire sans tarder.**	- L'élève soumet le matériel expérimental à un contrôle soigné avant chaque expérience au laboratoire.	- L'élève a constaté du matériel expérimental défectueux et manquant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Principes de circuits électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Principes de circuits électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 9
- leçons de rattrapage: 3

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une rallonge à prise SCHUKO et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève réalise les rallonges requises conformément aux indications et dans le respect des consignes en vigueur. - L'élève soumet son travail à un contrôle.	- L'élève a produit une rallonge opérationnelle, conformément aux indications et dans le respect des consignes en vigueur. - L'élève a soumis la continuité à un contrôle en se servant d'un multi-testeur et il a mesuré la tension de sortie en se servant d'un voltmètre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève respecte constamment les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de brasage (brasage tendre).**	- L'élève considère la température à régler au cours du brasage. - Le cas échéant, l'élève applique des tubes thermo-rétractables.	- L'élève a produit une connexion brasée de manière compétente. - L'élève a appliqué les tubes thermo-rétractables de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation propre et correcte d'un circuit simple allumage, d'un circuit série et d'un circuit va-et-vient.**	- L'élève explique le fonctionnement des circuits. - L'élève est capable de dessiner l'ensemble des circuits dans le respect des normes. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a présenté une documentation propre et complète. - L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple allumage, un circuit série ainsi qu'un circuit va-et-vient avec précaution et dans le respect des normes, de les soumettre à un contrôle, de les mettre en service et d'y ajouter plusieurs dispositifs.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève dessine les schémas de circuits. - L'élève monte les circuits dans le respect des normes, en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent.	- L'élève a présenté une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a dessiné des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève a monté des circuits en état de fonctionnement dans le respect des normes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction d'un circuit simple allumage, d'un circuit série et d'un circuit va-et-vient, de soumettre leur fonctionnement à des contrôles, de localiser des erreurs dans les installations de manière systématique et de les rectifier.**	- L'élève met les différents circuits en service et il soumet leur fonctionnement à un contrôle. - L'élève explique le fonctionnement des différents circuits. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions et de courants de manière autonome et il note les résultats dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève localise des erreurs et il les rectifie dans les installations désignées précédemment. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complété avec les valeurs correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Principes de l'électricité (ELETE1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Principes de l'électricité**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en appliquant la loi d'Ohm et de mesurer directement et indirectement des valeurs de résistance.**	- L'élève dessine un schéma électrique simple. - L'élève détermine le courant, la tension et/ou la valeur de résistance. - L'élève détermine la conductance. - L'élève mesure la valeur de résistance	- L'élève a correctement et intégralement dessiné les circuits électriques. - L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des circuits séries, des montages en parallèle ainsi que des circuits mixtes.**	- L'élève détermine les courants, les tensions et/ou les valeurs de résistance.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer l'intensité du courant ainsi que la tension de chaque composant d'un circuit série, d'un montage en parallèle ou d'un circuit mixte en se servant d'un multimètre dans une zone de mesurage appropriée.**	- Le cas échéant, l'élève dessine le circuit. - L'élève mesure les courants ou les tensions. - L'élève évalue les valeurs mesurées dans un rapport.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un rapport, éventuellement sous forme d'instructions à compléter.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Usinage des matériaux 1 (ATMEC1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'ensemble des normes et des consignes en matière de sécurité en vigueur au sein de l'atelier et il est capable de les respecter.**	- L'élève aménage son poste de travail dans le respect du règlement en vigueur à l'atelier et il le maintient en ordre. - L'élève entretient l'ensemble des outils, des instruments de mesure et des machines ainsi que l'installation. - L'élève applique toutes les mesures requises pour prévenir les incendies et les explosions.	- L'ensemble des outils, des instruments de mesure et des pièces de travail étaient disposés séparément et convenablement au poste de travail. - L'élève a utilisé et manipulé les outils ainsi que les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin dans le respect des normes.**	- L'élève dresse des dessins industriels en trois vues des pièces de travail.	- L'élève a produit un dessin propre avec l'ensemble des dimensions requises.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes sur des matériaux métalliques: le traçage, le découpage, le sciage et le limage.**	Der Auszubildende reißt das Werkstück nach Plan an. Der Auszubildende schneidet und sägt fachgerecht Bleche, Profile aus Metallen sowie Kunstoffen von Hand und maschinell. Der Auszubildende führt Feilarbeiten nach Zeichnung mit der vorgegebenen Genauigkeit aus. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Eine fehlerfreie Anreißübung liegt nach Zeichnung vor. Bleche und Profile liegen geschnitten oder gesägt in den vorgegebenen Massen vor. Ein Formstück liegt entgratet mit einer vorgegebenen Toleranz nach Zeichnung vor. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes sur des matériaux métalliques: le perçage et le fraisage.**	Der Auszubildende ist in der Lage Durchgans- und Sacklöcher mit stationären Maschinen zu bohren sowie zu senken. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Das Loch liegt entgratet oder gesenkt in der gegebenen Position und Form mit einer vorgegebenen Toleranz vor. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Electronique digitale (TRONI1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Electronique digitale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Prof.-ing.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de l'électronique numérique.**	- L'élève connaît approximativement la différence entre les signaux analogiques et numériques. - L'élève établit la table de vérité des différentes portes logiques de base en fonction du nombre de variables d'entrée. - L'élève convertit les différents systèmes numériques en appliquant le système décimal.	- L'élève a correctement identifié des signaux analogiques et numériques. - L'élève a identifié les cinq portes logiques de base en se référant à une table de vérité. - L'élève connaît les symboles. - L'élève a correctement établi la table de vérité. - L'élève a identifié des systèmes numériques et il les a correctement convertis en appliquant le système décimal.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique simple axé sur la pratique.**	- L'élève détermine la fonction d'un circuit indiqué composé de portes logiques de base.	- La table de vérité ainsi que la fonction logique correspondaient au circuit indiqué composé de portes logiques de base.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la synthèse d'un circuit numérique simple en se référant à l'énoncé d'une mission.**	- L'élève effectue la synthèse d'un circuit en se référant à un énoncé textuel. - L'élève réalise le circuit élaboré en se référant aux portes logiques de base. - L'élève soumet la fonction du circuit réalisé à un contrôle.	- La table de vérité du circuit à réaliser correspondait à l'énoncé textuel. - L'élève a correctement déduit la fonction logique de la table de vérité (forme FND ou FNC). - L'élève a dessiné le circuit dans le respect des normes. - La fonction du circuit élaboré correspondait à l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'établir la fonction d'automaintien avec des portes numériques.**	Er zeichnet die Schaltung. Er baut die Schaltung mit RS-FF auf.	Die Schaltung wurde korrekt gezeichnet und aufgebaut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Travaux d'infrastructure (FOREL1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Travaux d'infrastructure**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREL1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de respecter les conditions de sécurité sur le chantier et de les préparer en se servant du matériel et des outils requis.**	- L'apprenti tient compte des conditions de sécurité. - L'apprenti établit une liste d'outils et de matériel.	- L'apprenti a respecté les conditions de sécurité indiquées, par exemple le port de vêtements de sécurité. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer une maçonnerie d'une manière compétente et conforme à l'énoncé.**	- L'apprenti entaille la maçonnerie conformément aux indications et dans le respect des normes en observant constamment les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti fixe les boîtes d'encastrement de manière compétente dans la maçonnerie (mise en plâtre). - L'apprenti pose le tuyau de protection du câble d'une manière compétente et agréable.	- L'apprenti a préparé la maçonnerie de manière compétente et il a correctement respecté les dimensions. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a fixé les boîtes d'encastrement de manière compétente. - L'apprenti a posé et fixé le tuyau de protection du câble de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de poser des chemins de câbles de manière compétente.**	- L'apprenti pose les chemins de câbles d'une manière compétente et conforme aux indications.	- L'apprenti a posé les chemins de câbles d'une manière compétente et conforme aux indications. - Le formateur en entreprise a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de poser des conduites ainsi que des câbles en appliquant au moins trois méthodes différentes.**	- L'apprenti pose les conduites ainsi que les câbles en appliquant - des méthodes de pose classiques - en applique, - en crépi, - encastrées, - des préfabriqués - dans le béton, - dans des murs creux, - des systèmes de câbles - dans des canaux d'installation, - dans des installations enterrées, - des méthodes de pose spéciales - dans le sol, - sur des chemins de câbles.	- L'apprenti a appliqué au moins trois méthodes de pose pour les câbles et pour les conduites. - L'apprenti a posé les conduites et les câbles de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté la pose des conduites et des câbles.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Circuits électriques avancés (ATELE2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Circuits électriques avancés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un circuit en croix et de de monter des circuits d'éclairage avec des interrupteurs illuminés et de contrôle avec précaution et dans le respect des normes, de les soumettre à des contrôles, de les mettre en service et d'y ajouter plusieurs dispositifs.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève dessine les schémas de circuits. - L'élève monte les circuits dans le respect des normes en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions et de courants de manière autonome et il note les résultats dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a présenté une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a dessiné des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève a monté des circuits en état de fonctionnement dans le respect des normes. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complété avec les valeurs correctes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer un distributeur secondaire avec des protections des personnes et des conduites dans le respect des normes.**	- L'élève dessine les schémas de circuits. - L'élève opte pour les composants requis et il les intègre. - L'élève installe un distributeur secondaire règlementaire et en état de fonctionnement. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a dessiné des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève a installé, respectivement complété, un distributeur secondaire en état de fonctionnement et conforme aux normes. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une armoire de comptage dans le respect des normes et des conditions techniques de raccordement en vigueur.**	- L'élève est capable de se procurer les conditions techniques de raccordement en vigueur (sur Internet), de les interpréter, de s'en servir et d'en tenir compte. - L'élève désigne/explique les conditions techniques de raccordement. - L'élève dessine des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève installe une armoire de comptage règlementaire et en état de fonctionnement. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions et de courants de manière autonome et il note les résultats dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a dispensé des explications considérées comme claires et compréhensibles par le chef d'atelier. - L'élève a présenté des schémas de circuits conformes aux normes. - L'élève a installé une armoire de comptage en état de fonctionnement et conforme aux normes. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complété avec les valeurs correctes. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de localiser des erreurs de manière systématique dans les circuits et de les rectifier.**	- L'élève explique sa méthode de manière compréhensible. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions de manière autonome en tenant compte des consignes en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Energie électrique et courant alternatif (ELETE2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Energie électrique et courant alternatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la puissance électrique ainsi que l'énergie dans un circuit en courant continu.**	- L'élève détermine la puissance ainsi que l'énergie.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer directement et indirectement la puissance électrique ainsi que l'énergie dans un circuit en courant continu.**	- L'élève dessine le circuit. - L'élève mesure la puissance ainsi que l'énergie directement ou indirectement.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un rapport, éventuellement sous forme d'instructions à compléter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déduire les grandeurs habituelles d'une tension alternative d'un diagramme à lignes et de dessiner un diagramme à lignes.**	- L'élève détermine les grandeurs requises de la tension alternative. - L'élève dessine un diagramme à lignes. - L'élève représente la progression d'une tension alternative sur un oscilloscope.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un diagramme à lignes propre et complet. - L'oscilloscope a représenté la progression correcte d'une tension alternative.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique sur tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	- L'élève représente le courant ainsi que la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes à lignes. - L'élève décrit la valeur effective en comparant les puissances en courants continu et alternatif. - L'élève effectue des calculs fondamentaux. - L'élève mesure les valeurs effectives de la tension, du courant et de la puissance.	- L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. - L'élève a décrit la signification physique de la valeur effective de manière compréhensible. - L'élève a correctement déterminé la valeur effective du courant, de la tension et de la puissance. - L'élève a correctement mesuré les valeurs effectives.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la coupe transversale appropriée, le disjoncteur requis ainsi que la chute de tension dans des conduites sous tension continue et alternative.**	- L'élève détermine une coupe transversale en se référant à un tableau. - L'élève détermine le courant nominal du disjoncteur en se référant à un tableau. - L'élève connaît la structure et le fonctionnement d'un disjoncteur. - L'élève détermine/mesure la résistance du conducteur. - L'élève détermine/mesure la chute de tension.	- L'élève a correctement déterminé les coupes transversales de la conduite et des disjoncteurs. - L'élève a correctement et intégralement décrit le fonctionnement d'un disjoncteur. - L'élève a correctement déterminé/mesuré la résistance du conducteur ainsi que la chute de tension.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Magnétisme (MAGNE)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Magnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAGNE**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Prof.-Ing.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases du magnétisme.**	- L'élève décrit les propriétés de substances magnétiques. - L'élève dessine des lignes de champs.	- L'élève a correctement décrit les propriétés. - L'élève a correctement dessiné les lignes de champs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un relais et de mettre en œuvre certaines applications pratiques.**	- L'élève décrit le fonctionnement du relais. - L'élève opte pour un relais adapté à une application indiquée. - L'élève monte le circuit.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a opté pour un relais adapté au circuit. - Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène.**	- L'élève décrit les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène en se référant aux grandeurs physiques habituelles.	- L'élève a décrit les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un moteur à courant continu en se référant à la règle des moteurs.**	- L'élève décrit le phénomène du mouvement continu d'un moteur à courant continu.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'un moteur à courant continu de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur et d'effectuer des calculs ainsi que des mesurages simples.**	- L'élève décrit le fonctionnement du transformateur. - L'élève détermine les tensions, les courants ainsi que les nombres de spires des côtés primaire et secondaire. - L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie pour un transformateur sans charge et sous charge.	- L'élève a décrit le fonctionnement du transformateur d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Usinage des matériaux 2 (ATMEC2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les instruments de mesure appropriés et de les manipuler de manière compétente dans le respect de l'ensemble des normes et des consignes en matière de sécurité en vigueur.**	- L'élève aménage son poste de travail dans le respect du règlement en vigueur à l'atelier et il le maintient en ordre. - L'élève assure l'entretien et la maintenance de l'ensemble des outils, des instruments de mesure, des machines et de l'installation. - L'élève applique toutes les mesures requises pour prévenir les incendies et les explosions. - L'élève opte pour les instruments de mesure appropriés et il les utilise de manière compétente. - L'élève établit ses documents requis pour l'accomplissement de sa mission, respectivement il les complète.	- L'ensemble des outils, des instruments de mesure et des pièces de travail étaient disposés séparément et convenablement au poste de travail. - L'élève a utilisé et manipulé les outils ainsi que les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit un mesurage dans les limites des marges d'erreur tolérées. - L'élève a présenté une documentation propre et correcte de son travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement la technique d'usinage mécanique suivante sur des matériaux métalliques: le poinçonnage.**	- L'élève poinçonne les différents matériaux métalliques de manière compétente manuellement ou éventuellement à la machine, dans le respect des dimensions indiquées. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit la pièce de travail dans les dimensions indiquées. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions fixes et amovibles entre différents matériaux en appliquant les méthodes suivantes: le taraudage, le vissage et le rivetage.**	- L'élève taraude des filetages intérieurs de manière compétente en se servant des outils habituels. - L'élève connaît les connexions vissées habituelles et il les établit conformément à leur affectation. - L'élève effectue des travaux de rivetage d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- Il était possible de fixer les vis, respectivement les écrous, dans les filetages et de les retirer à la main sans difficulté. - L'élève a produit une connexion vissée amovible et résistante de manière compétente. - L'élève a produit des connexions rivetées qui n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes sur des matériaux métalliques: le pliage et le cintrage.**	- L'élève effectue le pliage ou le cintrage de tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit des tôles pliées ou cintrées dans le respect des dimensions et des tolérances indiquées. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Installation de prises de courant et de circuits électriques simples (FOREL2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Installation de prises de courant et de circuits électriques simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREL2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'apprenti respecte constamment les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer une prise de courant de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti installe la prise de courant de sécurité conformément aux indications et aux consignes en vigueur. - L'apprenti soumet la prise de courant de sécurité à un contrôle.	- L'apprenti a produit une prise de courant de sécurité en état de fonctionnement et conforme aux indications ainsi qu'aux consignes en vigueur. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation de la prise de courant de sécurité. - L'apprenti a mesuré la tension de sortie en se servant d'un voltmètre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter un circuit simple allumage ou un circuit série avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un circuit allumage simple ou un circuit série en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit des circuits en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté les circuits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter un circuit va-et-vient avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un circuit va-et-vient en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Installation de commandes simples (ATELE3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Installation de commandes simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation propre et correcte de l'ensemble des circuits: - interrupteur d'impulsion de courant, - minuterie de cage d'escaliers, - moteur de volet roulant avec interrupteur de store et relais de séparation.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un disjoncteur différentiel. - L'élève explique le fonctionnement - de l'interrupteur d'impulsion de courant, - de la minuterie de cage d'escaliers, - du moteur de volet roulant avec interrupteur de store, - du relais de séparation du volet roulant. - L'élève est capable de dessiner l'ensemble des circuits dans le respect des normes. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a décrit le fonctionnement des différents appareils d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a présenté une documentation propre et complète. - L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer l'ensemble des circuits dans le respect des normes: - interrupteur d'impulsion de courant, - minuterie de cage d'escaliers, - moteur de volet roulant avec interrupteur de store et relais de séparation.**	- L'élève installe les circuits indiqués dans le respect des normes. - L'élève opte pour un interrupteur d'impulsion de courant approprié dans un catalogue. - L'élève opte pour une minuterie de cage d'escaliers appropriée dans un catalogue. - L'élève opte pour un interrupteur de store et pour un relais de séparation appropriés dans un catalogue. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a opté pour un interrupteur d'impulsion de courant approprié. - L'élève a opté pour une minuterie de cage d'escaliers appropriée. - L'élève a opté pour un interrupteur de store approprié. - L'élève a opté pour un relais de séparation du volet roulant approprié. - L'élève a produit des installations de manière compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de l'ensemble des circuits, de soumettre leur fonctionnement à des contrôles, de localiser des erreurs dans les installations de manière systématique et de les rectifier: - interrupteur d'impulsion de courant, - minuterie de cage d'escaliers, - moteur de volet roulant avec interrupteur de store et relais de séparation.**	- L'élève met les différents circuits en service et il soumet leur fonctionnement à un contrôle. - L'élève explique le fonctionnement des différents circuits. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais. - L'élève localise des erreurs et il les rectifie dans les installations désignées précédemment. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Capteurs électriques (ATSEN1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Capteurs électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSEN1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base de l'ensemble des capteurs de vent, de pluie et de luminosité habituels du domaine de la technique d'installation domestique.**	- L'élève comprend et explique le fonctionnement des différents capteurs en se référant aux modes d'emploi.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation propre et correcte de l'ensemble des circuits de capteurs.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un disjoncteur différentiel. - L'élève dessine l'ensemble des circuits de capteurs dans le respect des normes. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a présenté une documentation propre et complète. - L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer l'ensemble des capteurs de vent, de pluie et de luminosité habituels du domaine de la technique d'installation domestique.**	- L'élève installe les circuits indiqués dans le respect des normes. - L'élève raccorde les différents capteurs en se référant au mode d'emploi. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit une installation de manière compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de l'ensemble des capteurs de vent, de pluie et de luminosité, de soumettre leur fonctionnement à des contrôles, de localiser des erreurs dans les installations de manière systématique et de les rectifier.**	- L'élève met les différents circuits en service et il soumet leur fonctionnement à un contrôle. - L'élève explique le fonctionnement des différents capteurs. - L'élève localise des erreurs et il les rectifie dans les installations désignées précédemment. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Machines électriques (MACEL1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Machines électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MACEL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des moteurs à courant continu, de les fixer et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève décrit la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différents types de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la courbe couple-vitesse de rotation. - L'élève dessine les circuits et il en explique le fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différents types. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - Les calculs n'accusaient pas d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des moteurs à courant alternatif, de les fixer et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève désigne la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différents types de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la courbe couple-vitesse de rotation. - L'élève dessine les circuits et il en explique le fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différents types. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - Les calculs n'accusaient pas d'erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des machines à courant triphasé, de les fixer et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève désigne la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différents types de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la courbe couple-vitesse de rotation. - L'élève dessine les circuits et il en explique le fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différents types. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - Les calculs n'accusaient pas d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la protection de moteur pour les différentes machines et de dessiner les schémas de circuits correspondants.**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des différents dispositifs de protection de moteurs. - L'élève dessine les plans de raccordement.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure ainsi que le fonctionnement. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Courant alternatif avancé (ELETE3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Courant alternatif avancé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement de la bobine idéale branchée à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	- L'élève est capable de représenter le courant et la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes temporels. - L'élève décrit l'apparence des réactances capacitives et des puissances réactives. - L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer les réactances capacitives ainsi que les puissances réactives.	- L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. - L'élève a correctement déterminé les réactances capacitives ainsi que les puissances réactives. - L'élève a décrit les dépendances des réactances de la fréquence et de l'inductance de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement du condensateur idéal branché à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	- L'élève est capable de représenter le courant et la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes à lignes. - L'élève décrit la formation des réactances inductives et des puissances réactives. - L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer les réactances inductives ainsi que les puissances réactives.	- L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. - L'élève a correctement déterminé les réactances inductives ainsi que les puissances réactives. - L'élève a décrit les dépendances des réactances de la fréquence et de la capacité de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la réaction de bobines réelles à une tension alternative.**	- L'élève déduit le décalage de phases entre le courant et la tension d'un diagramme à lignes indiqué. - L'élève répond à des énoncés graphiques.	- L'élève a correctement déterminé le décalage de phases entre le courant et la tension. - L'élève a correctement répondu aux énoncés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la compensation de la puissance réactive.**	- L'élève dimensionne l'installation de compensation en se servant de tableaux. - L'élève explique le fonctionnement du circuit de compensation.	- Le dimensionnement ainsi que les explications étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Installation de circuits électriques avancés (FOREL3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Installation de circuits électriques avancés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREL3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter un montage à croix avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un montage à croix en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des circuits de contrôle de manière compétente et de les mettre en service.**	- L'apprenti connaît la différence entre un voyant de l'éclairage et un témoin d'état de l'éclairage dans le contexte de commutateurs d'installation. - L'apprenti installe des commutateurs avec un voyant de l'éclairage ainsi que des commutateurs avec des témoins d'état de l'éclairage de manière compétente.	- L'apprenti a correctement expliqué la différence entre un voyant de l'éclairage et un témoin d'état de l'éclairage. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer différentes unités d'éclairage de manière compétente.**	- L'apprenti installe différents dispositifs d'éclairage de manière compétente, par exemple: - des lampes à incandescence classiques, - des lampes halogènes, - des lampes halogènes à faible voltage avec un transformateur, - des lampes fluorescentes TL avec des ballasts électroniques, - des lampes LED de tout type.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit une installation d'éclairage en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer un dispositif de connexion CEE 400 volts à l'intérieur ou à l'extérieur et de le soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti installe le dispositif de connexion CEE 400 volts conformément aux indications et aux consignes en vigueur. - L'apprenti soumet le dispositif de connexion CEE 400 volts à un contrôle.	- L'apprenti a produit un dispositif de connexion CEE 400 volts conforme aux indications et aux consignes en vigueur. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation du dispositif de connexion CEE 400 volts. - L'apprenti a mesuré la tension de sortie ainsi que le sens de rotation du dispositif de connexion CEE 400 volts en se servant d'un multimètre.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Installation de systèmes de télécommunication (ATTRO1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Installation de systèmes de télécommunication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique / Électronique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des systèmes d'interphones et de les mettre en service.**	Der Auszubildende wählt und benennt alle Bauteile, Kabel, Werkzeuge und Verbrauchsmaterial korrekt aus, die zum Erstellen der Anlage notwendig sind. Der Auszubildende installiert und konfiguriert die Gegensprechanlage sorgfältig nach Plan in einem vorgegebenen Zeitraum auf. Der Auszubildende überprüft die Verbindungen der installierten Anlage messtechnisch durch. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Eine korrekte und vollständige Materialliste liegt vor. Ein Installationsplan liegt vor. Der Werkstattmeister nimmt die Schaltung ab. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un système d'alarme.**	- L'élève sélectionne et désigne correctement l'ensemble des composants, des câbles, des outils et du matériel consommable requis pour le montage de l'installation. - L'élève installe un système d'alarme conformément au plan et dans les délais indiqués. - L'élève soumet les connexions du système installé à un contrôle métrologique.	- L'élève a produit une liste de matériel correcte et complète. - L'élève a produit un plan d'installation. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des prises d'antenne ainsi que des répartiteurs d'antenne.**	Der Auszubildende wählt und benennt alle Bauteile, Kabel, Werkzeuge und Verbrauchsmaterialien welche zum Erstellen dieser Anlage notwendig sind. Der Auszubildende installiert und verdrahtet eine Antennenanlage nach Plan in einem vorgegebenen Zeitraum. Der Auszubildende überprüft messtechnisch die Verbindungen der installierten Anlage. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Eine korrekte und vollständige Materialliste liegt vor. Ein Installationsplan liegt vor. Der Werkstattmeister nimmt die Schaltung ab. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Automatisation (ATAUT1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATAUT1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique / Électronique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits à contacteurs simples dans le respect des normes et d'expliquer leur fonctionnement.**	- L'élève explique le fonctionnement de la protection des conducteurs et des moteurs requise. - L'élève explique le fonctionnement des circuits à contacteurs habituels oralement ou par écrit en se référant à une chaîne des causes et des effets, à un schéma électrique indiqué ou à un schéma de circuit qu'il a établi lui-même. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a expliqué la protection des conducteurs et des moteurs d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a expliqué le fonctionnement des circuits à contacteurs d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a établi des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète. - L'élève a présenté une documentation propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à contacteurs simples en suivant les schémas des circuits de manière compétente..**	- L'élève monte les différentes commandes de moteurs dans le respect des normes en suivant les schémas de circuits disponibles. - L'élève opte pour les composants requis conformément à l'énoncé de la mission et il les indique dans des listes d'outillage et de matériel. - L'élève opte pour la protection des conducteurs et des moteurs requise en fonction de la mission et il la dimensionne. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a correctement opté pour la protection des conducteurs et des moteurs et il l'a correctement dimensionnée. - L'élève a produit une installation de manière compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des circuits à contacteurs, de le soumettre à un contrôle, de localiser des erreurs de manière systématique dans les circuits à contacteurs analysés et de les rectifier.**	- L'élève complète un rapport de contrôle préimprimé ou partiellement préimprimé. - L'élève mesure le courant et la tension de manière compétente. - L'élève explique la fonction des disjoncteurs de protection de moteurs et des relais de surcharge. - L'élève met les différents circuits en service et il contrôle leur fonctionnement. - L'élève explique le fonctionnement des différents circuits. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais. - L'élève localise les erreurs dans les circuits à contacteurs analysés et il les rectifie. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Modules logiques (TRONI2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Modules logiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer les circuits typiques du domaine de la technique d'installation en se servant d'un automate.**	- L'élève monte le circuit. - L'élève programme l'automate.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer les circuits à contacteurs typiques du domaine de la technique d'automatisation en se servant d'un automate.**	- L'élève monte le circuit. - L'élève programme l'automate.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs analogiques des capteurs en se servant d'un automate.**	- L'élève monte le circuit. - L'élève programme l'automate.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de variateurs de courant alternatif.**	- L'élève décrit le fonctionnement de commandes à coupures de phases montantes et descendantes et par paquets d'oscillations.	- L'élève a correctement représenté la progression des tensions des régulateurs de courant alternatif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Courant triphasé (ELETE4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Courant triphasé**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure d'un alternateur et il est capable d'en expliquer le fonctionnement.**	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il est capable d'en expliquer le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension en ligne et la tension par phase d'enroulement.	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension en ligne et la tension par phase d'enroulement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesurages ainsi que des calculs à des consommateurs symétriques à courant triphasé.**	- L'élève détermine la puissance. - L'élève connaît les réactions du courant, de la tension et de la puissance dans une connexion en étoile. - L'élève connaît les réactions du courant, de la tension et de la puissance dans une connexion en triangle.	- L'élève a déterminé l'ensemble des courants, des tensions et des puissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le câblage de récepteurs électriques connectés en étoiles ou en triangles et d'effectuer des mesurages.**	- L'élève connaît les relations fondamentales ainsi que la connexion (étoile-triangle) dans un réseau triphasé et il est capable de raccorder correctement des récepteurs monophasés et triphasés.	- L'élève a mis en service des récepteurs symétriques à courant triphasé en connexion en étoile ainsi qu'en connexion en triangle. - L'élève a correctement raccordé le moteur triphasé (en marche à droite ou à gauche, en étoile ou en triangle, en fonction des indications). - L'enseignant a mis le moteur en service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'infrastructures de recharge.**	- L'élève explique le fonctionnement d'infrastructures de recharge.	- L'élève a correctement fourni les explications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Branchement électrique et systèmes de commande de stores et d'éclairage (FOREL4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Branchement électrique et systèmes de commande de stores et d'éclairage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREL4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de commander des récepteurs en se servant de plusieurs boutons poussoirs, de détecteurs de mouvements, d'un interrupteur d'impulsion de courant et d'une minuterie de cage d'escaliers.**	- L'apprenti explique le fonctionnement de l'interrupteur d'impulsion de courant et de la minuterie de cage d'escaliers. - L'apprenti installe la minuterie de cage d'escaliers avec un détecteur de mouvements. - L'apprenti monte le circuit indiqué, il le met en service et il en soumet le fonctionnement à un contrôle.	- L'apprenti a décrit ou expliqué le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement dans les délais indiqués. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de commander des moteurs tubulaires ou des moteurs pour stores vénitiens par des interrupteurs de stores vénitiens.**	- L'apprenti monte les circuits indiqués dans les délais indiqués, il les met en service et il en soumet le fonctionnement à un contrôle.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement dans les délais indiqués. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer un tableau de compteurs avec une protection individuelle et une protection des conduites dans le respect des normes et des conditions techniques de raccordement en vigueur.**	- L'apprenti se procure les conditions techniques de raccordement en vigueur (sur Internet) dans le contexte d'un tableau de compteurs et il est capable de les interpréter et de les appliquer. - L'apprenti installe le tableau de compteurs ainsi qu'une protection individuelle et une protection des conduites.	- L'apprenti a expliqué les conditions techniques de raccordement d'une manière correcte et compréhensible pour le formateur en entreprise. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a installé un tableau de compteurs conforme aux normes et en état de fonctionnement avec une protection individuelle et une protection des conduites. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Installations KNX et systèmes d'alarme (ATTRO2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installations KNX et systèmes d'alarme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter une installation de réseau et de la soumettre à un contrôle par mesures.**	- L'élève opte correctement pour l'ensemble des composants, des câbles, des outils et des matériaux de réception requis pour le montage de l'installation et il les désigne. - L'élève monte une installation de réseau et il effectue le câblage en suivant le plan dans le respect des délais indiqués. - L'élève soumet les connexions de l'installation montée à des contrôles par mesures et il documente les résultats.	- L'élève a présenté une liste de matériel correcte et complète. - L'élève a présenté un plan d'installation. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer les composants bus appropriés pour le montage du circuit KNX d'un système de bâtiment et de les mettre en service.**	- L'élève décrit la fonction/les fonctions des composants KNX sélectionnés. - L'élève effectue l'installation ainsi que le câblage des composants bus et il met le système en service.	- L'élève a installé les composants bus de manière compétente et il a correctement effectué le câblage. - Le circuit n'accusait pas d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer une installation KNX conformément au souhait du client.**	- L'élève paramètre le circuit conformément au souhait du client.	- Le circuit fonctionnait comme prévu.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de localiser des erreurs de manière systématique dans les installations KNX et dans le paramétrage et de les rectifier.**	- L'élève localise des erreurs dans les installations KNX analysées et dans leur paramétrage et il les rectifie. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome.	- L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Projet pratique en installation électrique 1 (ATPRO1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet pratique en installation électrique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des commandes d'éclairage électriques simples d'une manière correcte et compétente.**	- L'élève effectue l'installation de circuits simples allumage, de circuits séries, de circuits va-et-vient et de montages à croix (de contrôle). - L'élève effectue l'installation d'interrupteurs d'impulsion de courant et de minuteries de cages d'escaliers. - L'élève effectue l'installation de détecteurs de mouvements. - L'élève effectue l'installation pour un moteur de volet roulant. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a correctement câblé le circuit et il a effectué l'installation d'une manière propre et compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des prises de courant de sécurité et CEE 400 volts d'une manière correcte et compétente.**	- L'élève effectue l'installation de prises de courant.	- L'élève a câblé la prise de courant d'une manière correcte et compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des tableaux de distribution ainsi que les tableaux divisionnaires d'une manière correcte et compétente.**	- L'élève effectue l'installation de tableaux de distribution et de tableaux divisionnaires. - L'élève installe l'ensemble des dispositifs importants pour la sécurité.	- L'élève a effectué le montage et le câblage du tableau de distribution et/ou du distributeur secondaire d'une manière correcte et compétente. - L'élève a installé l'ensemble des dispositifs importants pour la sécurité de manière compétente et il en a expliqué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs ainsi que des dysfonctionnements, de les identifier en effectuant des mesurages et d'en éliminer la cause.**	- L'élève recherche la cause des erreurs de manière systématique et il élimine les dysfonctionnements.	- L'élève a détecté et éliminé l'ensemble des erreurs et des dysfonctionnements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Systèmes d'éclairage et paramétrage d'un système domotique (BUSBE)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Systèmes d'éclairage et paramétrage d'un système domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BUSBE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants bus appropriés pour le montage d'un circuit KNX et d'en expliquer la fonction.**	- L'élève opte pour les composants KNX appropriés. - L'élève décrit la fonction/les fonctions des composants KNX sélectionnés. - L'élève décrit les topologies éventuelles ainsi que le fonctionnement de l'adressage et du paramétrage.	- L'élève a opté pour les composants requis et appropriés. - L'élève a décrit les fonctions des différents composants bus de manière compétente. - L'élève a décrit les topologies éventuelles ainsi que les interactions des adresses et des paramètres de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer des circuits KNX en se servant des logiciels correspondants et de les mettre en service.**	- L'élève paramètre les composants KNX. - Le cas échéant, l'élève effectue une détection d'erreurs.	- Après le paramétrage, le circuit fonctionnait de la manière souhaitée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents produits d'éclairage.**	- L'élève décrit les avantages, les inconvénients ainsi que les domaines d'affectation des différents produits d'éclairage. - L'élève dessine/décrit les circuits des différentes lampes. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique.	- L'élève a décrit les avantages, les inconvénients ainsi que les domaines d'affectation de manière compétente. - L'élève a dessiné/décrit les circuits d'une manière correcte et compétente. - L'élève a effectué les calculs sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'avoir les documents de cours, le matériel scolaire ainsi que les documentations établies requis à sa disposition dans un état complet et soigné.**	- L'élève dispose des documents, du matériel et des documentations établies dans un état complet et soigné.	- Les documents, le matériel ainsi que les documentations établies étaient disponibles dans un état complet et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Projet théorique en électricité 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet théorique en électricité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un circuit à courant continu en appliquant des calculs.**	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans un circuit à courant continu.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un réseau à courant alternatif en appliquant des calculs ainsi qu'une méthode graphique.**	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans un réseau à courant alternatif.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un réseau à courant triphasé en appliquant des calculs.**	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans un réseau à courant triphasé.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'équiper de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire requis et de les maintenir dans un état soigné.**	- L'élève s'équipe de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire et il les maintient dans un état soigné.	- L'élève disposait de l'intégralité des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Circuits de protection et dépannages (FOREL5)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Circuits de protection et dépannages**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREL5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'interpréter les caractéristiques de déclenchement des disjoncteurs et des disjoncteurs à courant de défaut et de soumettre ces dispositifs à un contrôle métrologique.**	- L'apprenti est capable de déterminer les temps de déclenchement ainsi que les courants de déclenchement en se référant aux caractéristiques de déclenchement.	- L'apprenti a produit un mesurage correct. - L'apprenti a respecté les valeurs limites conformément à la norme DIN VDE 0100 partie 410.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier une mission de travail de manière compétente et de mener un entretien avec un client.**	- L'apprenti analyse la commande du client et il établit une liste d'outils et de matériel. - L'apprenti évalue les heures de travail requises pour accomplir cette mission de travail. - L'apprenti commente cette évaluation avec son formateur et, le cas échéant, il procède à des adaptations. - L'apprenti est prévenant et il réagit aux souhaits du client.	- L'apprenti a analysé la commande de manière compétente. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - Le formateur en entreprise a accepté l'évaluation des heures de travail. - Le formateur en entreprise a considéré que l'entretien avec le client était convenable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les dysfonctionnements d'une installation électrique de manière systématique.**	- L'apprenti localise et élimine les dysfonctionnements d'une installation électrique, par exemple d'un circuit électrique, avec - des prises de courant, - un circuit série, - un circuit va-et-vient, - un montage à croix, - un tableau de distribution. - L'apprenti explique sa méthode.	- L'apprenti a appliqué une méthode systématique pour détecter les dysfonctionnements. - L'apprenti a localisé et éliminé les dysfonctionnements. - L'apprenti a produit une installation en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des circuits à contacteurs simples dans le respect des normes, d'en expliquer le fonctionnement et de les mettre en service.**	- L'apprenti explique le fonctionnement des circuits à contacteurs habituels à l'oral ou par écrit en se référant à une chaîne des causes et des effets. - L'apprenti opte pour les composants requis en fonction de la mission. - L'apprenti monte différents circuits à contacteurs, par exemple - un circuit d'auto-maintien, - un circuit réversible (circuit de verrouillage), - un circuit étoile-triangle (circuit séquentiel), conformément aux schémas de circuits disponibles et dans le respect des normes, il les met en service et il en soumet le fonctionnement à un essai.	- L'apprenti a fourni une explication correcte et cohérente. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel correcte et complète. - L'apprenti a produit un circuit à contacteur en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit à contacteur.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Dépannages méthodiques (ATELE4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Dépannages méthodiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter l'erreur/les erreurs de manière systématique en se servant d'appareils de mesure, de la/les décrire et de l'éliminer/les éliminer.**	Der Auszubildende wählt das geeignete Prüf-/ Messgerät aus. Der Auszubildende schließt das Prüf-/ Messgerät korrekt an und interpretiert das gemessene Resultat. Der Auszubildende behebt die Fehlerquelle(n) und/oder ersetzt das/die defekte(n) Bauelement(e). Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Das geeignete Prüf-/ Messgerät wurde ausgewählt. Das Pruüf-/Messgerät wurde korrekt angeschlossen und das gemessene Resultat richtig interpretiert. Die fehlerhafte Schaltung ist wieder funktionsfähig. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à la terre différents dispositifs de la technique d'installation.**	- L'élève explique la mise à la terre en se référant à un exemple pratique. - L'élève connaît les principaux dispositifs de la mise à la terre. - L'élève établit correctement une mise à la terre.	- L'élève a produit une note écrite qui indiquait la différence entre l'option mise à la terre ainsi que l'option sans mise à la terre en mettant en évidence les dangers de la dernière option. - L'élève a désigné les principaux dispositifs de la mise à la terre. - L'élève a établi une connexion à la terre compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer la protection contre la foudre et la protection contre les surcharges en se référant à des exemples pratiques.**	- L'élève attribue correctement les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre les surcharges. - L'élève connaît les endroits de l'installation électrique où une protection contre la foudre, respectivement une protection contre les surcharges, est indiquée.	- L'élève a correctement attribué les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre les surcharges. - L'élève a désigné les endroits appropriés pour les protections contre la foudre et contre les surcharges.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Projet pratique en installation électrique 2 (ATPRO2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet pratique en installation électrique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATPRO2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et d'expliquer des circuits à contacteurs.**	- L'élève dessine les circuits à contacteurs dans le respect des normes et il explique leur fonctionnement.	- L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué les différents circuits de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des circuits à contacteurs.**	- L'élève opte pour les dispositifs requis. - L'élève installe les dispositifs. - L'élève met le circuit en service. - Le cas échéant, l'élève procède à une détection d'erreurs et il élimine l'ensemble des dysfonctionnements. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a correctement sélectionné l'ensemble des dispositifs. - L'élève a monté l'installation d'une manière propre et adaptée aux normes. - Le circuit fonctionnait de manière irréprochable après la détection des erreurs. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser des réseaux d'antennes ainsi que des réseaux informatiques.**	- L'élève monte une installation d'antenne simple de manière compétente avec des prises d'antenne, des répartiteurs d'antenne, des prises F et des câbles coaxiaux. - L'élève monte une installation de réseau simple avec des prises réseau, des panneaux de brassage, des prises RJ45 et des câbles réseau.	- L'élève a monté l'installation de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer des systèmes à basse tension ainsi que des systèmes de communication habituels de la technique des bâtiments.**	- L'élève installe un système de sonnerie. - L'élève installe un système d'interphone.	- L'élève a monté l'installation de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Installation de composants d'antenne (DVB) (TELKO)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installation de composants d'antenne (DVB)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**TELKO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les avantages ainsi que les inconvénients des différents supports de transmission d'un réseau à haut débit et d'un réseau domestique et de déterminer le câblage approprié.**	- L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients des différents supports de transmission. - L'élève opte pour les dispositifs requis. - L'élève détermine le câblage approprié.	- L'élève a correctement décrit l'ensemble des avantages et des inconvénients. - L'élève a correctement opté pour l'ensemble des composants requis. - L'élève a correctement déterminé le câblage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les adresses MAC, de configurer des adresses IP et de tester les connexions.**	- L'élève identifie les adresses MAC. - L'élève configure les adresses IP. - L'élève teste les connexions.	- L'élève a réussi à effectuer les identifications, les configurations ainsi que les contrôles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'installations servant à la réception de signaux DVB-S (2) et DVB-T (2) et de déterminer le câblage approprié.**	- L'élève décrit le fonctionnement des différents composants. - L'élève opte pour les dispositifs requis et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève détermine le câblage approprié.	- L'élève a correctement décrit l'ensemble des composants. - L'élève a correctement sélectionné et câblé l'ensemble des composants requis. - L'élève a correctement déterminé le câblage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Projet théorique en électricité 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet théorique en électricité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner les câbles électriques.**	- L'élève dimensionne les câbles d'une manière correcte, complète et structurée.	- L'élève a effectué la mission d'une manière logiquement et correctement structurée. - L'élève a correctement déterminé la section requise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents moteurs fréquemment utilisés, de les brancher et d'effectuer des calculs.**	- L'élève dessine les plans de raccordement. - L'élève branche les moteurs. - L'élève identifie le moteur en se référant à la plaque signalétique et/ou au bornier. - L'élève est capable de déterminer la puissance absorbée par le moteur ainsi que le rendement.	- L'élève a correctement dessiné les plans de raccordement. - L'élève a correctement branché les moteurs. - L'élève a correctement identifié le moteur. - L'élève a correctement effectué les calculs. - L'élève a correctement expliqué la caractéristique du moteur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de développer des circuits simples du domaine de l'électronique numérique axés sur la pratique.**	- L'élève analyse le circuit numérique. - L'élève développe le circuit numérique.	- L'élève a produit une analyse correcte et complète. - L'élève a produit une synthèse correcte et complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'équiper de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire requis et de les maintenir dans un état soigné.**	- L'élève s'équipe de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire et il les maintient dans un état soigné.	- L'élève disposait de l'intégralité des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Systèmes de communication (FOREL6)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Systèmes de communication**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREL6**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des prises d'antenne ainsi que des distributeurs d'antenne.**	- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne. - L'apprenti monte une installation d'antenne et il en effectue le câblage conformément au plan et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti soumet les connexions de l'installation à un contrôle métrologique.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a monté l'installation d'antenne et il en a effectué le câblage de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer des interphones et de les mettre en service.**	- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne correctement. - L'apprenti installe et configure l'interphone de manière compétente, conformément au plan et dans le respect des délais indiqués.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a installé l'interphone et il en a effectué le câblage de manière compétente. - L'apprenti a produit un interphone en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter une installation de réseau.**	- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne correctement. - L'apprenti monte l'installation de réseau et il en effectue le câblage conformément au plan et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti soumet les connexions de l'installation à un contrôle métrologique.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a monté l'installation de réseau et il en a effectué le câblage de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter un système d'alarme (alarme anti-intrusion ou alarme incendie) de manière autonome, de le raccorder et de le mettre en service.**	- L'apprenti opte pour le type de détecteur approprié. - L'apprenti opte pour les dispositifs appropriés. - L'apprenti se réfère à des documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de l'installation. - L'apprenti met l'installation en service.	- L'apprenti a produit les détecteurs ainsi que les dispositifs requis. - L'apprenti a effectué le câblage de manière compétente. - L'apprenti a suivi les procédures de sécurité lors de la mise en service. - L'apprenti a installé le système d'alarme et il en a effectué le câblage de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit. Pas de paramétrage!
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des composants bus, d'en effectuer le câblage et de les mettre en service.**	- L'apprenti installe des composants bus, il en effectue le câblage et il met l'installation bus en service.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a installé les composants bus de manière compétente et il en a correctement effectué le câblage. - L'apprenti a produit une installation bus en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.

10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître d'enseigenement, représentant d'entreprise, représentant chambres				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la mission, de la planifier, de l'accomplir, de la documenter et de mettre l'installation en service.**	- L'élève monte l'installation de manière compétente, conformément au plan. - L'élève procède à un test de fonctionnement sous guidance. - L'élève établit la documentation indiquée.	- L'élève a monté l'installation de manière compétente et dans les délais indiqués. - L'installation n'accusait pas d'erreur non corrigée, risquant de compromettre la sécurité. - Le poste de travail était en ordre en permanence et il n'accusait pas de lacunes risquant de compromettre la sécurité. - L'élève a utilisé les outils de manière compétente. - L'élève a manipulé les machines utilisées de manière compétente. - L'élève a intégralement établi la documentation indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission indiquée en effectuant des calculs.**	- L'élève répond intégralement aux énoncés de calcul.	- L'élève a répondu aux énoncés de calcul sans commettre d'erreur d'envergure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner les schémas de circuits indiqués dans le respect des normes.**	- L'élève dessine les schémas de circuits indiqués.	- L'élève dessiné les schémas de circuits dans le respect des normes sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer sa méthode au cours de l'installation.**	- L'élève explique sa méthode d'une manière compréhensible. - L'élève effectue des mesurages en suivant un rapport de mesure indiqué.	- L'examinateur a accepté l'entretien ainsi que le rapport de mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**					
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnel (CAPRO-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAPRO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'inverser des équations simples en tenant compte de l'ensemble des grandeurs.**	L'élève inverse des équations.	L'élève a correctement résolu des équations du domaine de l'électrotechnique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'écriture technique.**	L'élève convertit des nombres en écriture technique, dont il se sert pour établir des formules.	L'élève a exprimé et converti des grandeurs courantes du domaine de l'électronique en écriture technique sans commettre d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'établir des diagrammes.**	L'élève intitule des diagrammes, il rédige les légendes des axes, il indique les unités à l'échelle dans les diagrammes et il détermine les valeurs déduites des diagrammes.	L'élève a déduit l'ensemble des informations importantes d'un diagramme existant. L'élève a établi un diagramme avec des axes des abscisses et des ordonnées en se référant à des données indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel (DEPRO-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit dans le respect des normes.**	- L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	- L'élève a dessiné un schéma de circuit dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner proprement un schéma de circuit.**	- L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	- L'élève a dessiné un schéma de circuit propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Traitement informatique de données (ELDAT-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique de données**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELDAT-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des documents en se servant d'un logiciel de traitement de texte et en appliquant les formatages standards.**	- L'élève présente les textes conformément aux indications, par exemple sous les aspects de l'interligne, de l'orientation, de la police, des paragraphes et de la structure. - Les en-têtes et pieds de pages font état des informations essentielles, par exemple du titre du document, de la date et des numéros des pages. - Les réglages de la fonction de correction automatique sont adaptés au texte indiqué.	- L'élève a respecté les indications concernant la présentation des textes. - L'élève a expliqué les différents réglages du formatage standard d'un texte de manière compréhensible. - L'élève a clairement structuré le document. - L'élève s'est servi de la fonction de correction automatique de manière cohérente, de sorte que le texte n'accusait guère de faute d'orthographe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'insérer des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans un document de la suite Office et de les traiter.**	L'élève insère les objets dans le document conformément aux indications.	- L'élève a respecté les indications pour représenter les objets. - L'élève a disposé les objets aux endroits indiqués dans le document.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctionnalités de base d'un logiciel à feuilles de calcul, de planifier des diagrammes, de les établir et de les adapter.**	- L'élève traite les jeux de données de manière cohérente dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage). - Le type de diagramme (par exemple un diagramme à barres, un diagramme à lignes ou un diagramme circulaire) ainsi que ses légendes sont cohérents.	- L'élève a respecté les indications pour traiter et représenter les jeux de données. - Les tableaux établis à l'aide de formules affichaient les contenus indiqués. - L'élève a expliqué la méthode qu'il a appliquée pour établir, respectivement pour adapter les diagrammes de manière compréhensible. - Les diagrammes affichaient les contenus ainsi que les légendes indiqués. - La représentation des jeux de données dans les diagrammes était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de consulter des sites Internet et de réunir des informations en se servant de moteurs de recherche et en effectuant des recherches ciblées en ligne.**	L'élève se sert du moteur de recherche en tenant compte des indications.	L'élève a produit les informations requises dans les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève manipule l'ordinateur ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi l'ensemble des instructions. - Le matériel informatique était dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Schémas de circuits électriques (CAD) (DECAD-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Schémas de circuits électriques (CAD)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECAD-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des schémas de circuits simples à l'ordinateur.**	- L'élève dessine des plans de situation ainsi que des schémas de circuits développés et multifilaires à l'ordinateur.	- L'élève a établi l'ensemble des schémas de circuits de manière autonome et dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner l'ensemble des dispositifs ainsi que leurs bornes à l'ordinateur dans le respect des normes.**	- L'élève désigne les dispositifs ainsi que les bornes.	- L'élève a désigné l'ensemble des dispositifs ainsi que leurs bornes dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève manipule les ordinateurs ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi l'ensemble des instructions. - Le matériel informatique était dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Energies renouvelables (ERNEN-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Energies renouvelables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERNEN-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de trouver des informations concernant la production d'électricité avec une énergie renouvelable indiquée.**	- L'élève effectue une recherche ciblée d'informations techniques sur Internet ou en consultant la littérature.	- L'élève a produit l'ensemble des informations requises.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter les informations recherchées.**	- L'élève présente l'énergie renouvelable indiquée en tenant compte de l'ensemble des instructions.	- La présentation était clairement structurée sous l'aspect des matières et elle faisait état des informations essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation cohérente.**	- L'élève établit une documentation en se servant d'un outil informatique.	- L'élève a produit une documentation cohérente, clairement structurée et illustrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Schémas de circuits électriques (CAD) 2 (DECAD2-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Schémas de circuits électriques (CAD) 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECAD2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des schémas de circuits électriques de la technique d'installation et d'automatisation à l'ordinateur.**	- L'élève dessine des plans de situation ainsi que des schémas de circuits développés et multifilaires à l'ordinateur.	- L'élève a établi l'ensemble des schémas de circuits de manière autonome et dans le respect des normes.- L'élève a établi l'ensemble des schémas de circuits de manière autonome et dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une bibliothèque de symboles de circuits.**	- L'élève dessine les symboles de circuits et il les enregistre dans une bibliothèque.	- L'élève a réussi à constituer la bibliothèque.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève manipule l'ordinateur ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi les instructions de l'enseignant et il a manipulé le matériel informatique avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Fonctionnement d'une alimentation linéaire électrique (LINNE-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fonctionnement d'une alimentation linéaire électrique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LINNE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de transformateurs et d'en effectuer le câblage.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du transformateur.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un circuit redresseur et d'en effectuer le câblage.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du circuit redresseur.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'avoir les documents de cours ainsi que le matériel scolaire requis à sa disposition dans un état complet et soigné.**	- L'élève dispose des documents et du matériel dans un état complet et soigné.	- Les documents ainsi que le matériel étaient disponibles dans un état complet et soigné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier du matériel expérimental défectueux et manquant et de le signaler au directeur du laboratoire sans tarder.**	- L'élève soumet le matériel expérimental à un contrôle soigné avant chaque expérience au laboratoire.	- L'élève a constaté du matériel expérimental défectueux et manquant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Fonctionnement de composants électroniques (ELEBA-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fonctionnement de composants électroniques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELEBA-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un circuit transistor et d'effectuer le câblage de ce circuit.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du circuit.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'une résistance non linéaire et d'en effectuer le câblage dans un circuit.**	- L'élève explique le fonctionnement. - L'élève effectue le câblage du circuit.	- L'élève a produit une explication écrite ou orale complète et correcte. - L'élève a produit un circuit en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'avoir les documents de cours ainsi que le matériel scolaire requis à sa disposition dans un état complet et soigné.**	- L'élève dispose des documents et du matériel dans un état complet et soigné.	- Les documents ainsi que le matériel étaient disponibles dans un état complet et soigné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier du matériel expérimental défectueux et manquant et de le signaler au directeur du laboratoire sans tarder.**	- L'élève soumet le matériel expérimental à un contrôle soigné avant chaque expérience au laboratoire.	- L'élève a constaté du matériel expérimental défectueux et manquant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Principes de circuits électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Principes de circuits électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Type de formateur proposé: Maîitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une rallonge à prise SCHUKO et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève réalise les rallonges requises conformément aux indications et dans le respect des consignes en vigueur. - L'élève soumet son travail à un contrôle.	- L'élève a produit une rallonge opérationnelle, conformément aux indications et dans le respect des consignes en vigueur. - L'élève a soumis la continuité à un contrôle en se servant d'un multi-testeur et il a mesuré la tension de sortie en se servant d'un voltmètre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève respecte constamment les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de brasage (brasage tendre).**	- L'élève considère la température à régler au cours du brasage. - Le cas échéant, l'élève applique des tubes thermo-rétractables.	- L'élève a produit une connexion brasée de manière compétente. - L'élève a appliqué les tubes thermo-rétractables de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation propre et correcte d'un circuit simple allumage, d'un circuit série et d'un circuit va-et-vient.**	- L'élève explique le fonctionnement des circuits. - L'élève est capable de dessiner l'ensemble des circuits dans le respect des normes. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a présenté une documentation propre et complète. - L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple allumage, un circuit série ainsi qu'un circuit va-et-vient avec précaution et dans le respect des normes, de les soumettre à un contrôle, de les mettre en service et d'y ajouter plusieurs dispositifs.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève dessine les schémas de circuits. - L'élève monte les circuits dans le respect des normes, en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent.	- L'élève a présenté une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a dessiné des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève a monté des circuits en état de fonctionnement dans le respect des normes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction d'un circuit simple allumage, d'un circuit série et d'un circuit va-et-vient, de soumettre leur fonctionnement à des contrôles, de localiser des erreurs dans les installations de manière systématique et de les rectifier.**	- L'élève met les différents circuits en service et il soumet leur fonctionnement à un contrôle. - L'élève explique le fonctionnement des différents circuits. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions et de courants de manière autonome et il note les résultats dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève localise des erreurs et il les rectifie dans les installations désignées précédemment. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complété avec les valeurs correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Principes de l'électricité (ELETE1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Principes de l'électricité**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en appliquant la loi d'Ohm et de mesurer directement et indirectement des valeurs de résistance.**	- L'élève dessine un schéma électrique simple. - L'élève détermine le courant, la tension et/ou la valeur de résistance. - L'élève détermine la conductance. - L'élève mesure la valeur de résistance	- L'élève a correctement et intégralement dessiné les circuits électriques. - L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des circuits séries, des montages en parallèle ainsi que des circuits mixtes.**	- L'élève détermine les courants, les tensions et/ou les valeurs de résistance.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer l'intensité du courant ainsi que la tension de chaque composant d'un circuit série, d'un montage en parallèle ou d'un circuit mixte en se servant d'un multimètre dans une zone de mesurage appropriée.**	- Le cas échéant, l'élève dessine le circuit. - L'élève mesure les courants ou les tensions. - L'élève évalue les valeurs mesurées dans un rapport.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un rapport, éventuellement sous forme d'instructions à compléter.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Usinage des matériaux 1 (ATMEC1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'ensemble des normes et des consignes en matière de sécurité en vigueur au sein de l'atelier et il est capable de les respecter.**	- L'élève aménage son poste de travail dans le respect du règlement en vigueur à l'atelier et il le maintient en ordre. - L'élève entretient l'ensemble des outils, des instruments de mesure et des machines ainsi que l'installation. - L'élève applique toutes les mesures requises pour prévenir les incendies et les explosions.	- L'ensemble des outils, des instruments de mesure et des pièces de travail étaient disposés séparément et convenablement au poste de travail. - L'élève a utilisé et manipulé les outils ainsi que les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin dans le respect des normes.**	- L'élève dresse des dessins industriels en trois vues des pièces de travail.	- L'élève a produit un dessin propre avec l'ensemble des dimensions requises.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes sur des matériaux métalliques: le traçage, le découpage, le sciage et le limage.**	Der Auszubildende reißt das Werkstück nach Plan an. Der Auszubildende schneidet und sägt fachgerecht Bleche, Profile aus Metallen sowie Kunstoffen von Hand und maschinell. Der Auszubildende führt Feilarbeiten nach Zeichnung mit der vorgegebenen Genauigkeit aus. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Eine fehlerfreie Anreißübung liegt nach Zeichnung vor. Bleche und Profile liegen geschnitten oder gesägt in den vorgegebenen Massen vor. Ein Formstück liegt entgratet mit einer vorgegebenen Toleranz nach Zeichnung vor. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes sur des matériaux métalliques: le perçage et le fraisage.**	Der Auszubildende ist in der Lage Durchgans- und Sacklöcher mit stationären Maschinen zu bohren sowie zu senken. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Das Loch liegt entgratet oder gesenkt in der gegebenen Position und Form mit einer vorgegebenen Toleranz vor. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Electronique digitale (TRONI1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Electronique digitale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de l'électronique numérique.**	- L'élève connaît approximativement la différence entre les signaux analogiques et numériques. - L'élève établit la table de vérité des différentes portes logiques de base en fonction du nombre de variables d'entrée. - L'élève convertit les différents systèmes numériques en appliquant le système décimal.	- L'élève a correctement identifié des signaux analogiques et numériques. - L'élève a identifié les cinq portes logiques de base en se référant à une table de vérité. - L'élève connaît les symboles. - L'élève a correctement établi la table de vérité. - L'élève a identifié des systèmes numériques et il les a correctement convertis en appliquant le système décimal.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique simple axé sur la pratique.**	- L'élève détermine la fonction d'un circuit indiqué composé de portes logiques de base.	- La table de vérité ainsi que la fonction logique correspondaient au circuit indiqué composé de portes logiques de base.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la synthèse d'un circuit numérique simple en se référant à l'énoncé d'une mission.**	- L'élève effectue la synthèse d'un circuit en se référant à un énoncé textuel. - L'élève réalise le circuit élaboré en se référant aux portes logiques de base. - L'élève soumet la fonction du circuit réalisé à un contrôle.	- La table de vérité du circuit à réaliser correspondait à l'énoncé textuel. - L'élève a correctement déduit la fonction logique (forme normale disjonctive, forme normale conjonctive) de la table de vérité. - L'élève a dessiné le circuit dans le respect des normes. - La fonction du circuit élaboré correspondait à l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'établir la fonction d'automaintien avec des portes numériques.**	- L'élève dessine le circuit. - L'élève monte le circuit en se servant d'un composant RS.	- L'élève a correctement dessiné et monté le circuit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Travaux d'infrastructure (FOELF1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Travaux d'infrastructure**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de respecter les conditions de sécurité sur le chantier et de les préparer en se servant du matériel et des outils requis.**	- L'apprenti tient compte des conditions de sécurité. - L'apprenti établit une liste d'outils et de matériel.	- L'apprenti a respecté les conditions de sécurité indiquées, par exemple le port de vêtements de sécurité. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer une maçonnerie d'une manière compétente et conforme à l'énoncé.**	- L'apprenti entaille la maçonnerie conformément aux indications et dans le respect des normes en observant constamment les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti fixe les boîtes d'encastrement de manière compétente dans la maçonnerie (mise en plâtre). - L'apprenti pose le tuyau de protection du câble d'une manière compétente et agréable.	- L'apprenti a préparé la maçonnerie de manière compétente et il a correctement respecté les dimensions. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a fixé les boîtes d'encastrement de manière compétente. - L'apprenti a posé et fixé le tuyau de protection du câble de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de poser des chemins de câbles de manière compétente.**	- L'apprenti pose les chemins de câbles d'une manière compétente et conforme aux indications.	- L'apprenti a posé les chemins de câbles d'une manière compétente et conforme aux indications. - Le formateur en entreprise a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de poser des conduites ainsi que des câbles en appliquant au moins trois méthodes différentes.**	- L'apprenti pose les conduites ainsi que les câbles en appliquant - des méthodes de pose classiques - en applique, - en crépi, - encastrées, - des préfabriqués - dans le béton, - dans des murs creux, - des systèmes de câbles - dans des canaux d'installation, - dans des installations enterrées, - des méthodes de pose spéciales - dans le sol, - sur des chemins de câbles.	- L'apprenti a appliqué au moins trois méthodes de pose pour les câbles et pour les conduites. - L'apprenti a posé les conduites et les câbles de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté la pose des conduites et des câbles.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Circuits électriques avancés (ATELE2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Circuits électriques avancés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un circuit en croix et de de monter des circuits d'éclairage avec des interrupteurs illuminés et de contrôle avec précaution et dans le respect des normes, de les soumettre à des contrôles, de les mettre en service et d'y ajouter plusieurs dispositifs.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève dessine les schémas de circuits. - L'élève monte les circuits dans le respect des normes en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions et de courants de manière autonome et il note les résultats dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a présenté une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a dessiné des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève a monté des circuits en état de fonctionnement dans le respect des normes. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complété avec les valeurs correctes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer un distributeur secondaire avec des protections des personnes et des conduites dans le respect des normes.**	- L'élève dessine les schémas de circuits. - L'élève opte pour les composants requis et il les intègre. - L'élève installe un distributeur secondaire règlementaire et en état de fonctionnement. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a dessiné des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève a installé, respectivement complété, un distributeur secondaire en état de fonctionnement et conforme aux normes. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une armoire de comptage dans le respect des normes et des conditions techniques de raccordement en vigueur.**	- L'élève est capable de se procurer les conditions techniques de raccordement en vigueur (sur Internet), de les interpréter, de s'en servir et d'en tenir compte. - L'élève désigne/explique les conditions techniques de raccordement. - L'élève dessine des schémas de circuits dans le respect des normes. - L'élève installe une armoire de comptage règlementaire et en état de fonctionnement. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions et de courants de manière autonome et il note les résultats dans un rapport de contrôle indiqué. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a dispensé des explications considérées comme claires et compréhensibles par le chef d'atelier. - L'élève a présenté des schémas de circuits conformes aux normes. - L'élève a installé une armoire de comptage en état de fonctionnement et conforme aux normes. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complété avec les valeurs correctes. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de localiser des erreurs de manière systématique dans les circuits et de les rectifier.**	- L'élève explique sa méthode de manière compréhensible. - L'élève effectue les tests de continuité requis ainsi que les mesurages de tensions de manière autonome en tenant compte des consignes en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Energie électrique et courant alternatif (ELETE2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Energie électrique et courant alternatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la puissance électrique ainsi que l'énergie dans un circuit en courant continu.**	- L'élève détermine la puissance ainsi que l'énergie.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer directement et indirectement la puissance électrique ainsi que l'énergie dans un circuit en courant continu.**	- L'élève dessine le circuit. - L'élève mesure la puissance ainsi que l'énergie directement ou indirectement.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un rapport, éventuellement sous forme d'instructions à compléter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déduire les grandeurs habituelles d'une tension alternative d'un diagramme à lignes et de dessiner un diagramme à lignes.**	- L'élève détermine les grandeurs requises de la tension alternative. - L'élève dessine un diagramme à lignes. - L'élève représente la progression d'une tension alternative sur un oscilloscope.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un diagramme à lignes propre et complet. - L'oscilloscope a représenté la progression correcte d'une tension alternative.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique sur tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	- L'élève représente le courant ainsi que la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes à lignes. - L'élève décrit la valeur effective en comparant les puissances en courants continu et alternatif. - L'élève effectue des calculs fondamentaux. - L'élève mesure les valeurs effectives de la tension, du courant et de la puissance.	- L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. - L'élève a décrit la signification physique de la valeur effective de manière compréhensible. - L'élève a correctement déterminé la valeur effective du courant, de la tension et de la puissance. - L'élève a correctement mesuré les valeurs effectives.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la coupe transversale appropriée, le disjoncteur requis ainsi que la chute de tension dans des conduites sous tension continue et alternative.**	- L'élève détermine une coupe transversale en se référant à un tableau. - L'élève détermine le courant nominal du disjoncteur en se référant à un tableau. - L'élève connaît la structure et le fonctionnement d'un disjoncteur. - L'élève détermine/mesure la résistance du conducteur. - L'élève détermine/mesure la chute de tension.	- L'élève a correctement déterminé les coupes transversales de la conduite et des disjoncteurs. - L'élève a correctement et intégralement décrit le fonctionnement d'un disjoncteur. - L'élève a correctement déterminé/mesuré la résistance du conducteur ainsi que la chute de tension.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Magnétisme (MAGNE)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Magnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAGNE**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases du magnétisme.**	- L'élève décrit les propriétés de substances magnétiques. - L'élève dessine des lignes de champs.	- L'élève a correctement décrit les propriétés. - L'élève a correctement dessiné les lignes de champs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un relais et de mettre en œuvre certaines applications pratiques.**	- L'élève décrit le fonctionnement du relais. - L'élève opte pour un relais adapté à une application indiquée. - L'élève monte le circuit.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a opté pour un relais adapté au circuit. - Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène.**	- L'élève décrit les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène en se référant aux grandeurs physiques habituelles.	- L'élève a décrit les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un moteur à courant continu en se référant à la règle des moteurs.**	- L'élève décrit le phénomène du mouvement continu d'un moteur à courant continu.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'un moteur à courant continu de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur et d'effectuer des calculs ainsi que des mesurages simples.**	- L'élève décrit le fonctionnement du transformateur. - L'élève détermine les tensions, les courants ainsi que les nombres de spires des côtés primaire et secondaire. - L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie pour un transformateur sans charge et sous charge.	- L'élève a décrit le fonctionnement du transformateur d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Usinage des matériaux 2 (ATMEC2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les instruments de mesure appropriés et de les manipuler de manière compétente dans le respect de l'ensemble des normes et des consignes en matière de sécurité en vigueur.**	- L'élève aménage son poste de travail dans le respect du règlement en vigueur à l'atelier et il le maintient en ordre. - L'élève assure l'entretien et la maintenance de l'ensemble des outils, des instruments de mesure, des machines et de l'installation. - L'élève applique toutes les mesures requises pour prévenir les incendies et les explosions. - L'élève opte pour les instruments de mesure appropriés et il les utilise de manière compétente. - L'élève établit ses documents requis pour l'accomplissement de sa mission, respectivement il les complète.	- L'ensemble des outils, des instruments de mesure et des pièces de travail étaient disposés séparément et convenablement au poste de travail. - L'élève a utilisé et manipulé les outils ainsi que les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit un mesurage dans les limites des marges d'erreur tolérées. - L'élève a présenté une documentation propre et correcte de son travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement la technique d'usinage mécanique suivante sur des matériaux métalliques: le poinçonnage.**	- L'élève poinçonne les différents matériaux métalliques de manière compétente manuellement ou éventuellement à la machine, dans le respect des dimensions indiquées. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit la pièce de travail dans les dimensions indiquées. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions fixes et amovibles entre différents matériaux en appliquant les méthodes suivantes: le taraudage, le vissage et le rivetage.**	- L'élève taraude des filetages intérieurs de manière compétente en se servant des outils habituels. - L'élève connaît les connexions vissées habituelles et il les établit conformément à leur affectation. - L'élève effectue des travaux de rivetage d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- Il était possible de fixer les vis, respectivement les écrous, dans les filetages et de les retirer à la main sans difficulté. - L'élève a produit une connexion vissée amovible et résistante de manière compétente. - L'élève a produit des connexions rivetées qui n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes sur des matériaux métalliques: le pliage et le cintrage.**	- L'élève effectue le pliage ou le cintrage de tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit des tôles pliées ou cintrées dans le respect des dimensions et des tolérances indiquées. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Installation de prises de courant et de circuits électriques simples (FOELF2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Installation de prises de courant et de circuits électriques simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'apprenti respecte constamment les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer une prise de courant de sécurité à l'intérieur ou à l'extérieur et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti installe la prise de courant de sécurité conformément aux indications et aux consignes en vigueur. - L'apprenti soumet la prise de courant de sécurité à un contrôle.	- L'apprenti a produit une prise de courant de sécurité en état de fonctionnement et conforme aux indications ainsi qu'aux consignes en vigueur. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation de la prise de courant de sécurité. - L'apprenti a mesuré la tension de sortie en se servant d'un voltmètre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter un circuit simple allumage ou un circuit série avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un circuit allumage simple ou un circuit série en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit des circuits en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté les circuits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter un circuit va-et-vient avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un circuit va-et-vient en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Installation de commandes simples (ATELE3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Installation de commandes simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation propre et correcte de l'ensemble des circuits: - interrupteur d'impulsion de courant, - minuterie de cage d'escaliers, - moteur de volet roulant avec interrupteur de store et relais de séparation.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un disjoncteur différentiel. - L'élève explique le fonctionnement - de l'interrupteur d'impulsion de courant, - de la minuterie de cage d'escaliers, - du moteur de volet roulant avec interrupteur de store, - du relais de séparation du volet roulant. - L'élève est capable de dessiner l'ensemble des circuits dans le respect des normes. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a décrit le fonctionnement des différents appareils d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a présenté une documentation propre et complète. - L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer l'ensemble des circuits dans le respect des normes: - interrupteur d'impulsion de courant, - minuterie de cage d'escaliers, - moteur de volet roulant avec interrupteur de store et relais de séparation.**	- L'élève installe les circuits indiqués dans le respect des normes. - L'élève opte pour un interrupteur d'impulsion de courant approprié dans un catalogue. - L'élève opte pour une minuterie de cage d'escaliers appropriée dans un catalogue. - L'élève opte pour un interrupteur de store et pour un relais de séparation appropriés dans un catalogue. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a opté pour un interrupteur d'impulsion de courant approprié. - L'élève a opté pour une minuterie de cage d'escaliers appropriée. - L'élève a opté pour un interrupteur de store approprié. - L'élève a opté pour un relais de séparation du volet roulant approprié. - L'élève a produit des installations de manière compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de l'ensemble des circuits, de soumettre leur fonctionnement à des contrôles, de localiser des erreurs dans les installations de manière systématique et de les rectifier: - interrupteur d'impulsion de courant, - minuterie de cage d'escaliers, - moteur de volet roulant avec interrupteur de store et relais de séparation.**	- L'élève met les différents circuits en service et il soumet leur fonctionnement à un contrôle. - L'élève explique le fonctionnement des différents circuits. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais. - L'élève localise des erreurs et il les rectifie dans les installations désignées précédemment. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Capteurs électriques (ATSEN1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Capteurs électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSEN1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de base de l'ensemble des capteurs de vent, de pluie et de luminosité habituels du domaine de la technique d'installation domestique.**	- L'élève comprend et explique le fonctionnement des différents capteurs en se référant aux modes d'emploi.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une documentation propre et correcte de l'ensemble des circuits de capteurs.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un disjoncteur différentiel. - L'élève dessine l'ensemble des circuits de capteurs dans le respect des normes. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a présenté une documentation propre et complète. - L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer l'ensemble des capteurs de vent, de pluie et de luminosité habituels du domaine de la technique d'installation domestique.**	- L'élève installe les circuits indiqués dans le respect des normes. - L'élève raccorde les différents capteurs en se référant au mode d'emploi. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit une installation de manière compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de l'ensemble des capteurs de vent, de pluie et de luminosité, de soumettre leur fonctionnement à des contrôles, de localiser des erreurs dans les installations de manière systématique et de les rectifier.**	- L'élève met les différents circuits en service et il soumet leur fonctionnement à un contrôle. - L'élève explique le fonctionnement des différents capteurs. - L'élève localise des erreurs et il les rectifie dans les installations désignées précédemment. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Machines électriques (MACEL1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Machines électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MACEL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des moteurs à courant continu, de les fixer et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève décrit la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différents types de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la courbe couple-vitesse de rotation. - L'élève dessine les circuits et il en explique le fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différents types. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - Les calculs n'accusaient pas d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des moteurs à courant alternatif, de les fixer et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève désigne la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différents types de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la courbe couple-vitesse de rotation. - L'élève dessine les circuits et il en explique le fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différents types. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - Les calculs n'accusaient pas d'erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des machines à courant triphasé, de les fixer et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève désigne la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différents types de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la courbe couple-vitesse de rotation. - L'élève dessine les circuits et il en explique le fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différents types. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - Les calculs n'accusaient pas d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la protection de moteur pour les différentes machines et de dessiner les schémas de circuits correspondants.**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des différents dispositifs de protection de moteurs. - L'élève dessine les plans de raccordement.	- L'élève a correctement et intégralement décrit la structure ainsi que le fonctionnement. - L'élève a correctement dessiné les circuits, dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Courant alternatif avancé (ELETE3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Courant alternatif avancé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement de la bobine idéale branchée à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	- L'élève est capable de représenter le courant et la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes temporels. - L'élève décrit l'apparence des réactances capacitives et des puissances réactives. - L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer les réactances capacitives ainsi que les puissances réactives.	- L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. - L'élève a correctement déterminé les réactances capacitives ainsi que les puissances réactives. - L'élève a décrit les dépendances des réactances de la fréquence et de l'inductance de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement du condensateur idéal branché à une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	- L'élève est capable de représenter le courant et la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes à lignes. - L'élève décrit la formation des réactances inductives et des puissances réactives. - L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer les réactances inductives ainsi que les puissances réactives.	- L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. - L'élève a correctement déterminé les réactances inductives ainsi que les puissances réactives. - L'élève a décrit les dépendances des réactances de la fréquence et de la capacité de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la réaction de bobines réelles à une tension alternative.**	- L'élève déduit le décalage de phases entre le courant et la tension d'un diagramme à lignes indiqué. - L'élève répond à des énoncés graphiques.	- L'élève a correctement déterminé le décalage de phases entre le courant et la tension. - L'élève a correctement répondu aux énoncés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la compensation de la puissance réactive.**	- L'élève dimensionne l'installation de compensation en se servant de tableaux. - L'élève explique le fonctionnement du circuit de compensation.	- Le dimensionnement ainsi que les explications étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Installation de circuits électriques avancés (FOELF3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Installation de circuits électriques avancés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter un montage à croix avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle et de le mettre en service.**	- L'apprenti est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils requis. - L'apprenti installe un montage à croix en suivant un plan d'installation indiqué, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des circuits de contrôle de manière compétente et de les mettre en service.**	- L'apprenti connaît la différence entre un voyant de l'éclairage et un témoin d'état de l'éclairage dans le contexte de commutateurs d'installation. - L'apprenti installe des commutateurs avec un voyant de l'éclairage ainsi que des commutateurs avec des témoins d'état de l'éclairage de manière compétente.	- L'apprenti a correctement expliqué la différence entre un voyant de l'éclairage et un témoin d'état de l'éclairage. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer différentes unités d'éclairage de manière compétente.**	- L'apprenti installe différents dispositifs d'éclairage de manière compétente, par exemple: - des lampes à incandescence classiques, - des lampes halogènes, - des lampes halogènes à faible voltage avec un transformateur, - des lampes fluorescentes TL avec des ballasts électroniques, - des lampes LED de tout type.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit une installation d'éclairage en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer un dispositif de connexion CEE 400 volts à l'intérieur ou à l'extérieur et de le soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti installe le dispositif de connexion CEE 400 volts conformément aux indications et aux consignes en vigueur. - L'apprenti soumet le dispositif de connexion CEE 400 volts à un contrôle.	- L'apprenti a produit un dispositif de connexion CEE 400 volts conforme aux indications et aux consignes en vigueur. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation du dispositif de connexion CEE 400 volts. - L'apprenti a mesuré la tension de sortie ainsi que le sens de rotation du dispositif de connexion CEE 400 volts en se servant d'un multimètre.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Installation de systèmes de télécommunication (ATTRO1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Installation de systèmes de télécommunication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des systèmes d'interphones et de les mettre en service.**	Der Auszubildende wählt und benennt alle Bauteile, Kabel, Werkzeuge und Verbrauchsmaterial korrekt aus, die zum Erstellen der Anlage notwendig sind. Der Auszubildende installiert und konfiguriert die Gegensprechanlage sorgfältig nach Plan in einem vorgegebenen Zeitraum auf. Der Auszubildende überprüft die Verbindungen der installierten Anlage messtechnisch durch. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Eine korrekte und vollständige Materialliste liegt vor. Ein Installationsplan liegt vor. Der Werkstattmeister nimmt die Schaltung ab. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un système d'alarme.**	- L'élève sélectionne et désigne correctement l'ensemble des composants, des câbles, des outils et du matériel consommable requis pour le montage de l'installation. - L'élève installe un système d'alarme conformément au plan et dans les délais indiqués. - L'élève soumet les connexions du système installé à un contrôle métrologique.	- L'élève a produit une liste de matériel correcte et complète. - L'élève a produit un plan d'installation. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des prises d'antenne ainsi que des répartiteurs d'antenne.**	Der Auszubildende wählt und benennt alle Bauteile, Kabel, Werkzeuge und Verbrauchsmaterialien welche zum Erstellen dieser Anlage notwendig sind. Der Auszubildende installiert und verdrahtet eine Antennenanlage nach Plan in einem vorgegebenen Zeitraum. Der Auszubildende überprüft messtechnisch die Verbindungen der installierten Anlage. Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Eine korrekte und vollständige Materialliste liegt vor. Ein Installationsplan liegt vor. Der Werkstattmeister nimmt die Schaltung ab. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Automatisation (ATAUT1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATAUT1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits à contacteurs simples dans le respect des normes et d'expliquer leur fonctionnement.**	- L'élève explique le fonctionnement de la protection des conducteurs et des moteurs requise. - L'élève explique le fonctionnement des circuits à contacteurs habituels oralement ou par écrit en se référant à une chaîne des causes et des effets, à un schéma électrique indiqué ou à un schéma de circuit qu'il a établi lui-même. - L'élève établit les schémas de circuits ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel.	- L'élève a expliqué la protection des conducteurs et des moteurs d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a expliqué le fonctionnement des circuits à contacteurs d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a établi des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes ainsi qu'une liste d'outillage et de matériel complète. - L'élève a présenté une documentation propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter des circuits à contacteurs simples en suivant les schémas des circuits de manière compétente.**	- L'élève monte les différentes commandes de moteurs dans le respect des normes en suivant les schémas de circuits disponibles. - L'élève opte pour les composants requis conformément à l'énoncé de la mission et il les indique dans des listes d'outillage et de matériel. - L'élève opte pour la protection des conducteurs et des moteurs requise en fonction de la mission et il la dimensionne. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a correctement opté pour la protection des conducteurs et des moteurs et il l'a correctement dimensionnée. - L'élève a produit une installation de manière compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des circuits à contacteurs, de le soumettre à un contrôle, de localiser des erreurs de manière systématique dans les circuits à contacteurs analysés et de les rectifier.**	- L'élève complète un rapport de contrôle préimprimé ou partiellement préimprimé. - L'élève mesure le courant et la tension de manière compétente. - L'élève explique la fonction des disjoncteurs de protection de moteurs et des relais de surcharge. - L'élève met les différents circuits en service et il contrôle leur fonctionnement. - L'élève explique le fonctionnement des différents circuits. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais. - L'élève localise les erreurs dans les circuits à contacteurs analysés et il les rectifie. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome.	- L'élève a produit des circuits en état de fonctionnement. - Les explications étaient complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Modules logiques (TRONI2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Modules logiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer les circuits typiques du domaine de la technique d'installation en se servant d'un automate.**	- L'élève monte le circuit. - L'élève programme l'automate.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer les circuits à contacteurs typiques du domaine de la technique d'automatisation en se servant d'un automate.**	- L'élève monte le circuit. - L'élève programme l'automate.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les valeurs analogiques des capteurs en se servant d'un automate.**	- L'élève monte le circuit. - L'élève programme l'automate.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de variateurs de courant alternatif.**	- L'élève décrit le fonctionnement de commandes à coupures de phases montantes et descendantes et par paquets d'oscillations.	- L'élève a correctement représenté la progression des tensions des régulateurs de courant alternatif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Courant triphasé (ELETE4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Courant triphasé**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure d'un alternateur et il est capable d'en expliquer le fonctionnement.**	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il est capable d'en expliquer le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension en ligne et la tension par phase d'enroulement.	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension en ligne et la tension par phase d'enroulement .
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesurages ainsi que des calculs à des consommateurs symétriques à courant triphasé.**	- L'élève détermine la puissance. - L'élève connaît les réactions du courant, de la tension et de la puissance dans une connexion en étoile. - L'élève connaît les réactions du courant, de la tension et de la puissance dans une connexion en triangle.	- L'élève a déterminé l'ensemble des courants, des tensions et des puissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le câblage de récepteurs électriques connectés en étoiles ou en triangles et d'effectuer des mesurages.**	- L'élève connaît les relations fondamentales ainsi que la connexion (étoile-triangle) dans un réseau triphasé et il est capable de raccorder correctement des récepteurs monophasés et triphasés.	- L'élève a mis en service des récepteurs symétriques à courant triphasé en connexion en étoile ainsi qu'en connexion en triangle. - L'élève a correctement raccordé le moteur triphasé (en marche à droite ou à gauche, en étoile ou en triangle, en fonction des indications). - L'enseignant a mis le moteur en service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'infrastructures de recharge.**	- L'élève explique le fonctionnement d'infrastructures de recharge.	- L'élève a correctement fourni les explications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Branchement électrique et systèmes de commande de stores et d'éclairage (FOELF4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations électriques avancées de commande et de télécommunication**

Titre du module:	**Branchement électrique et systèmes de commande de stores et d'éclairage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de commander des récepteurs en se servant de plusieurs boutons poussoirs, de détecteurs de mouvements, d'un interrupteur d'impulsion de courant et d'une minuterie de cage d'escaliers.**	- L'apprenti explique le fonctionnement de l'interrupteur d'impulsion de courant et de la minuterie de cage d'escaliers. - L'apprenti installe la minuterie de cage d'escaliers avec un détecteur de mouvements. - L'apprenti monte le circuit indiqué, il le met en service et il en soumet le fonctionnement à un contrôle.	- L'apprenti a décrit ou expliqué le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement dans les délais indiqués. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de commander des moteurs tubulaires ou des moteurs pour stores vénitiens par des interrupteurs de stores vénitiens.**	- L'apprenti monte les circuits indiqués dans les délais indiqués, il les met en service et il en soumet le fonctionnement à un contrôle.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement dans les délais indiqués. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer un tableau de compteurs avec une protection individuelle et une protection des conduites dans le respect des normes et des conditions techniques de raccordement en vigueur.**	- L'apprenti se procure les conditions techniques de raccordement en vigueur (sur Internet) dans le contexte d'un tableau de compteurs et il est capable de les interpréter et de les appliquer. - L'apprenti installe le tableau de compteurs ainsi qu'une protection individuelle et une protection des conduites.	- L'apprenti a expliqué les conditions techniques de raccordement d'une manière correcte et compréhensible pour le formateur en entreprise. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a installé un tableau de compteurs conforme aux normes et en état de fonctionnement avec une protection individuelle et une protection des conduites. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Installations KNX et systèmes d'alarme (ATTRO2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installations KNX et systèmes d'alarme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter une installation de réseau et de la soumettre à un contrôle par mesures.**	- L'élève opte correctement pour l'ensemble des composants, des câbles, des outils et des matériaux de réception requis pour le montage de l'installation et il les désigne. - L'élève monte une installation de réseau et il effectue le câblage en suivant le plan dans le respect des délais indiqués. - L'élève soumet les connexions de l'installation montée à des contrôles par mesures et il documente les résultats.	- L'élève a présenté une liste de matériel correcte et complète. - L'élève a présenté un plan d'installation. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - L'élève a présenté un rapport de contrôle complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer les composants bus appropriés pour le montage du circuit KNX d'un système de bâtiment et de les mettre en service.**	- L'élève décrit la fonction/les fonctions des composants KNX sélectionnés. - L'élève effectue l'installation ainsi que le câblage des composants bus et il met le système en service.	- L'élève a installé les composants bus de manière compétente et il a correctement effectué le câblage. - Le circuit n'accusait pas d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer une installation KNX conformément au souhait du client.**	- L'élève paramètre le circuit conformément au souhait du client.	- Le circuit fonctionnait comme prévu.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de localiser des erreurs de manière systématique dans les installations KNX et dans le paramétrage et de les rectifier.**	- L'élève localise des erreurs dans les installations KNX analysées et dans leur paramétrage et il les rectifie. - L'élève décrit sa méthode. - L'élève accomplit sa mission de manière autonome.	- L'élève a appliqué une méthode systématique. - L'élève a localisé les erreurs de manière autonome et il les a rectifiées dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Projet pratique en installation électrique 1 (ATPRO1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet pratique en installation électrique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des commandes d'éclairage électriques simples d'une manière correcte et compétente.**	- L'élève effectue l'installation de circuits simples allumage, de circuits séries, de circuits va-et-vient et de montages à croix (de contrôle). - L'élève effectue l'installation d'interrupteurs d'impulsion de courant et de minuteries de cages d'escaliers. - L'élève effectue l'installation de détecteurs de mouvements. - L'élève effectue l'installation pour un moteur de volet roulant. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a correctement câblé le circuit et il a effectué l'installation d'une manière propre et compétente. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des prises de courant de sécurité et CEE 400 volts d'une manière correcte et compétente.**	- L'élève effectue l'installation de prises de courant.	- L'élève a câblé la prise de courant d'une manière correcte et compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des tableaux de distribution ainsi que les tableaux divisionnaires d'une manière correcte et compétente.**	- L'élève effectue l'installation de tableaux de distribution et de tableaux divisionnaires. - L'élève installe l'ensemble des dispositifs importants pour la sécurité.	- L'élève a effectué le montage et le câblage du tableau de distribution et/ou du distributeur secondaire d'une manière correcte et compétente. - L'élève a installé l'ensemble des dispositifs importants pour la sécurité de manière compétente et il en a expliqué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs ainsi que des dysfonctionnements, de les identifier en effectuant des mesurages et d'en éliminer la cause.**	- L'élève recherche la cause des erreurs de manière systématique et il élimine les dysfonctionnements.	- L'élève a détecté et éliminé l'ensemble des erreurs et des dysfonctionnements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Systèmes d'éclairage et paramétrage d'un système domotique (BUSBE)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Systèmes d'éclairage et paramétrage d'un système domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BUSBE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants bus appropriés pour le montage d'un circuit KNX et d'en expliquer la fonction.**	- L'élève opte pour les composants KNX appropriés. - L'élève décrit la fonction/les fonctions des composants KNX sélectionnés. - L'élève décrit les topologies éventuelles ainsi que le fonctionnement de l'adressage et du paramétrage.	- L'élève a opté pour les composants requis et appropriés. - L'élève a décrit les fonctions des différents composants bus de manière compétente. - L'élève a décrit les topologies éventuelles ainsi que les interactions des adresses et des paramètres de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de paramétrer des circuits KNX en se servant des logiciels correspondants et de les mettre en service.**	- L'élève paramètre les composants KNX. - Le cas échéant, l'élève effectue une détection d'erreurs.	- Après le paramétrage, le circuit fonctionnait de la manière souhaitée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents produits d'éclairage.**	- L'élève décrit les avantages, les inconvénients ainsi que les domaines d'affectation des différents produits d'éclairage. - L'élève dessine/décrit les circuits des différentes lampes. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique.	- L'élève a décrit les avantages, les inconvénients ainsi que les domaines d'affectation de manière compétente. - L'élève a dessiné/décrit les circuits d'une manière correcte et compétente. - L'élève a effectué les calculs sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'avoir les documents de cours, le matériel scolaire ainsi que les documentations établies requis à sa disposition dans un état complet et soigné.**	- L'élève dispose des documents, du matériel et des documentations établies dans un état complet et soigné.	- Les documents, le matériel ainsi que les documentations établies étaient disponibles dans un état complet et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Projet théorique en électricité 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet théorique en électricité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un circuit à courant continu en appliquant des calculs.**	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans un circuit à courant continu.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un réseau à courant alternatif en appliquant des calculs ainsi qu'une méthode graphique.**	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans un réseau à courant alternatif.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un réseau à courant triphasé en appliquant des calculs.**	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans un réseau à courant triphasé.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'équiper de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire requis et de les maintenir dans un état soigné.**	- L'élève s'équipe de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire et il les maintient dans un état soigné.	- L'élève disposait de l'intégralité des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Circuits de protection et dépannages (FOELF5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Circuits de protection et dépannages**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'interpréter les caractéristiques de déclenchement des disjoncteurs et des disjoncteurs à courant de défaut et de soumettre ces dispositifs à un contrôle métrologique.**	- L'apprenti est capable de déterminer les temps de déclenchement ainsi que les courants de déclenchement en se référant aux caractéristiques de déclenchement.	- L'apprenti a produit un mesurage correct. - L'apprenti a respecté les valeurs limites conformément à la norme DIN VDE 0100 partie 410.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier une mission de travail de manière compétente et de mener un entretien avec un client.**	- L'apprenti analyse la commande du client et il établit une liste d'outils et de matériel. - L'apprenti évalue les heures de travail requises pour accomplir cette mission de travail. - L'apprenti commente cette évaluation avec son formateur et, le cas échéant, il procède à des adaptations. - L'apprenti est prévenant et il réagit aux souhaits du client.	- L'apprenti a analysé la commande de manière compétente. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - Le formateur en entreprise a accepté l'évaluation des heures de travail. - Le formateur en entreprise a considéré que l'entretien avec le client était convenable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les dysfonctionnements d'une installation électrique de manière systématique.**	- L'apprenti localise et élimine les dysfonctionnements d'une installation électrique, par exemple d'un circuit électrique, avec - des prises de courant, - un circuit série, - un circuit va-et-vient, - un montage à croix, - un tableau de distribution. - L'apprenti explique sa méthode.	- L'apprenti a appliqué une méthode systématique pour détecter les dysfonctionnements. - L'apprenti a localisé et éliminé les dysfonctionnements. - L'apprenti a produit une installation en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté l'installation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des circuits à contacteurs simples dans le respect des normes, d'en expliquer le fonctionnement et de les mettre en service.**	- L'apprenti explique le fonctionnement des circuits à contacteurs habituels à l'oral ou par écrit en se référant à une chaîne des causes et des effets. - L'apprenti opte pour les composants requis en fonction de la mission. - L'apprenti monte différents circuits à contacteurs, par exemple - un circuit d'auto-maintien, - un circuit réversible (circuit de verrouillage), - un circuit étoile-triangle (circuit séquentiel), conformément aux schémas de circuits disponibles et dans le respect des normes, il les met en service et il en soumet le fonctionnement à un essai.	- L'apprenti a fourni une explication correcte et cohérente. - L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel correcte et complète. - L'apprenti a produit un circuit à contacteur en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit à contacteur.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Dépannages méthodiques (ATELE4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Dépannages méthodiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter l'erreur/les erreurs de manière systématique en se servant d'appareils de mesure, de la/les décrire et de l'éliminer/les éliminer.**	Der Auszubildende wählt das geeignete Prüf-/ Messgerät aus. Der Auszubildende schließt das Prüf-/ Messgerät korrekt an und interpretiert das gemessene Resultat. Der Auszubildende behebt die Fehlerquelle(n) und/oder ersetzt das/die defekte(n) Bauelement(e). Der Auszubildende nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Werkstattlehrers an und setzt sie sorgfältig und termingerecht um.	Das geeignete Prüf-/ Messgerät wurde ausgewählt. Das Prüf-/Messgerät wurde korrekt angeschlossen und das gemessene Resultat richtig interpretiert. Die fehlerhafte Schaltung ist wieder funktionsfähig. Die übertragenen Arbeiten werden termingerecht und sorgfältig erledigt.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à la terre différents dispositifs de la technique d'installation.**	- L'élève explique la mise à la terre en se référant à un exemple pratique. - L'élève connaît les principaux dispositifs de la mise à la terre. - L'élève établit correctement une mise à la terre.	- L'élève a produit une note écrite qui indiquait la différence entre l'option mise à la terre ainsi que l'option sans mise à la terre en mettant en évidence les dangers de la dernière option. - L'élève a désigné les principaux dispositifs de la mise à la terre. - L'élève a établi une connexion à la terre compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer la protection contre la foudre et la protection contre les surcharges en se référant à des exemples pratiques.**	- L'élève attribue correctement les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre les surcharges. - L'élève connaît les endroits de l'installation électrique où une protection contre la foudre, respectivement une protection contre les surcharges, est indiquée.	- L'élève a correctement attribué les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre les surcharges. - L'élève a désigné les endroits appropriés pour les protections contre la foudre et contre les surcharges.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Projet pratique en installation électrique 2 (ATPRO2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet pratique en installation électrique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATPRO2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et d'expliquer des circuits à contacteurs.**	- L'élève dessine les circuits à contacteurs dans le respect des normes et il explique leur fonctionnement.	- L'élève a produit des schémas de circuits sans erreur dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué les différents circuits de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des circuits à contacteurs.**	- L'élève opte pour les dispositifs requis. - L'élève installe les dispositifs. - L'élève met le circuit en service. - Le cas échéant, l'élève procède à une détection d'erreurs et il élimine l'ensemble des dysfonctionnements. - L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais.	- L'élève a correctement sélectionné l'ensemble des dispositifs. - L'élève a monté l'installation d'une manière propre et adaptée aux normes. - Le circuit fonctionnait de manière irréprochable après la détection des erreurs. - L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser des réseaux d'antennes ainsi que des réseaux informatiques.**	- L'élève monte une installation d'antenne simple de manière compétente avec des prises d'antenne, des répartiteurs d'antenne, des prises F et des câbles coaxiaux. - L'élève monte une installation de réseau simple avec des prises réseau, des panneaux de brassage, des prises RJ45 et des câbles réseau.	- L'élève a monté l'installation de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer des systèmes à basse tension ainsi que des systèmes de communication habituels de la technique des bâtiments.**	- L'élève installe un système de sonnerie. - L'élève installe un système d'interphone.	- L'élève a monté l'installation de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Installation de composants d'antenne (DVB) (TELKO)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installation de composants d'antenne (DVB)**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TELKO**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les avantages ainsi que les inconvénients des différents supports de transmission d'un réseau à haut débit et d'un réseau domestique et de déterminer le câblage approprié.**	- L'élève décrit les avantages ainsi que les inconvénients des différents supports de transmission. - L'élève opte pour les dispositifs requis. - L'élève détermine le câblage approprié.	- L'élève a correctement décrit l'ensemble des avantages et des inconvénients. - L'élève a correctement opté pour l'ensemble des composants requis. - L'élève a correctement déterminé le câblage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les adresses MAC, de configurer des adresses IP et de tester les connexions.**	- L'élève identifie les adresses MAC. - L'élève configure les adresses IP. - L'élève teste les connexions.	- L'élève a réussi à effectuer les identifications, les configurations ainsi que les contrôles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'installations servant à la réception de signaux DVB-S (2) et DVB-T (2) et de déterminer le câblage approprié.**	- L'élève décrit le fonctionnement des différents composants. - L'élève opte pour les dispositifs requis et il en effectue le câblage de manière compétente. - L'élève détermine le câblage approprié.	- L'élève a correctement décrit l'ensemble des composants. - L'élève a correctement sélectionné et câblé l'ensemble des composants requis. - L'élève a correctement déterminé le câblage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Projet théorique en électricité 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Projet théorique en électricité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner les câbles électriques.**	- L'élève dimensionne les câbles d'une manière correcte, complète et structurée.	- L'élève a effectué la mission s'une manière logiquement et correctement structurée. - L'élève a correctement déterminé la section requise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents moteurs fréquemment utilisés, de les brancher et d'effectuer des calculs.**	- L'élève dessine les plans de raccordement. - L'élève branche les moteurs. - L'élève identifie le moteur en se référant à la plaque signalétique et/ou au bornier. - L'élève est capable de déterminer la puissance absorbée par le moteur ainsi que le rendement.	- L'élève a correctement dessiné les plans de raccordement. - L'élève a correctement branché les moteurs. - L'élève a correctement identifié le moteur. - L'élève a correctement effectué les calculs. - L'élève a correctement expliqué la caractéristique du moteur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser et de développer des circuits simples du domaine de l'électronique numérique axés sur la pratique.**	- L'élève analyse le circuit numérique. - L'élève développe le circuit numérique.	- L'élève a produit une analyse correcte et complète. - L'élève a produit une synthèse correcte et complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'équiper de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire requis et de les maintenir dans un état soigné.**	- L'élève s'équipe de l'intégralité des documents de cours et du matériel scolaire et il les maintient dans un état soigné.	- L'élève disposait de l'intégralité des documents de cours et du matériel, qui étaient dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Systèmes de communication (FOELF6)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Systèmes de communication**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF6**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des prises d'antenne ainsi que des distributeurs d'antenne.**	- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne. - L'apprenti monte une installation d'antenne et il en effectue le câblage conformément au plan et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti soumet les connexions de l'installation à un contrôle métrologique.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a monté l'installation d'antenne et il en a effectué le câblage de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer des interphones et de les mettre en service.**	- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne correctement. - L'apprenti installe et configure l'interphone de manière compétente, conformément au plan et dans le respect des délais indiqués.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a installé l'interphone et il en a effectué le câblage de manière compétente. - L'apprenti a produit un interphone en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter une installation de réseau.**	- L'apprenti opte pour l'ensemble des composants, des outils et des matériaux requis pour le montage de l'installation et il les désigne correctement. - L'apprenti monte l'installation de réseau et il en effectue le câblage conformément au plan et dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti soumet les connexions de l'installation à un contrôle métrologique.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a monté l'installation de réseau et il en a effectué le câblage de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter un système d'alarme (alarme anti-intrusion ou alarme incendie) de manière autonome, de le raccorder et de le mettre en service.**	- L'apprenti opte pour le type de détecteur approprié. - L'apprenti opte pour les dispositifs appropriés. - L'apprenti se réfère à des documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de l'installation. - L'apprenti met l'installation en service.	- L'apprenti a produit les détecteurs ainsi que les dispositifs requis. - L'apprenti a effectué le câblage de manière compétente. - L'apprenti a suivi les procédures de sécurité lors de la mise en service. - L'apprenti a installé le système d'alarme et il en a effectué le câblage de manière compétente. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit. Pas de paramétrage!
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des composants bus, d'en effectuer le câblage et de les mettre en service.**	- L'apprenti installe des composants bus, il en effectue le câblage et il met l'installation bus en service.	- L'apprenti a produit une liste d'outils et de matériel complète. - L'apprenti a installé les composants bus de manière compétente et il en a correctement effectué le câblage. - L'apprenti a produit une installation bus en état de fonctionnement. - Le formateur en entreprise a accepté le circuit.

10 % (6 P)	**L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.**	- L'apprenti se présente au travail à l'heure et il respecte le règlement interne.	- L'apprenti s'est toujours présenté à l'heure. - L'apprenti a respecté le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser ses travaux de manière autonome.**	- L'apprenti accomplit sa mission de manière autonome.	- L'apprenti a accompli la mission sans que le formateur ne soit intervenu outre mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses missions de travail dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les missions indiquées.	- L'apprenti a présenté un carnet d'apprentissage propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fc) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître d'enseigenement, représentant d'entreprise, représentant chambres				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre la mission, de la planifier, de l'accomplir, de la documenter et de mettre l'installation en service.**	- L'élève monte l'installation de manière compétente, conformément au plan. - L'élève procède à un test de fonctionnement sous guidance. - L'élève établit la documentation indiquée.	- L'élève a monté l'installation de manière compétente et dans les délais indiqués. - L'installation n'accusait pas d'erreur non corrigée, risquant de compromettre la sécurité. - Le poste de travail était en ordre en permanence et il n'accusait pas de lacunes risquant de compromettre la sécurité. - L'élève a utilisé les outils de manière compétente. - L'élève a manipulé les machines utilisées de manière compétente. - L'élève a intégralement établi la documentation indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission indiquée en effectuant des calculs.**	- L'élève répond intégralement aux énoncés de calcul.	- L'élève a répondu aux énoncés de calcul sans commettre d'erreur d'envergure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner les schémas de circuits indiqués dans le respect des normes.**	- L'élève dessine les schémas de circuits indiqués.	- L'élève dessiné les schémas de circuits dans le respect des normes sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer sa méthode au cours de l'installation.**	- L'élève explique sa méthode d'une manière compréhensible. - L'élève effectue des mesurages en suivant un rapport de mesure indiqué.	- L'examinateur a accepté l'entretien ainsi que le rapport de mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde“. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnel (CAPRO-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAPRO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'inverser des équations simples en tenant compte de l'ensemble des grandeurs.	L'élève inverse des équations.	L'élève a correctement résolu des équations du domaine de l'électrotechnique.
	L'élève est capable d'appliquer l'écriture technique.	L'élève convertit des nombres en écriture technique, dont il se sert pour établir des formules.	L'élève a exprimé et converti des grandeurs courantes du domaine de l'électronique en écriture technique sans commettre d'erreur.
	L'élève est capable d'évaluer et d'établir des diagrammes.	L'élève intitule des diagrammes, il rédige les légendes des axes, il indique les unités à l'échelle dans les diagrammes et il détermine les valeurs déduites des diagrammes.	L'élève a déduit l'ensemble des informations importantes d'un diagramme existant. L'élève a établi un diagramme avec des axes des abscisses et des ordonnées en se référant à des données indiquées.
	L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.	L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel (DEPRO-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de dessiner proprement un schéma de circuit dans le respect des normes.	L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	L'élève a dessiné un schéma de circuit propre et conforme aux normes.
	L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.	L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Traitement informatique de données (ELDAT-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique de données**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELDAT-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 1 - 3 - 4			
Type de formateur proposé:		Professeur-ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de rédiger des documents (rapports, courriers) en se servant d'un logiciel de traitement de texte.	- L'élève connaît suffisamment bien le logiciel de traitement de texte pour créer un document complet.	- L'élève a correctement formaté et imprimé un document correspondant aux indications et 80% du document n'accusent pas de faute d'orthographe.
	L'élève est capable de dresser des tableaux ou des listes simples (par exemple des calculs) en se servant d'un logiciel de feuilles de calcul.	- L'élève dresse un tableau ou une liste conformément aux indications.	- L'élève a appliqué des formules correctes avec les opérations de calcul de base. - L'élève a produit une liste triée.
	L'élève est capable d'appliquer des dimensions et des résolutions appropriées à des illustrations et de les intégrer dans un document réalisé avec un logiciel de traitement de texte.	- L'élève applique des dimensions et des résolutions appropriées à des illustrations et il les intègre dans un document réalisé avec un logiciel de traitement de texte.	- L'élève a produit un document correspondant aux indications avec une illustration intégrée, il l'a correctement disposé et il l'a imprimé aux dimensions appropriées.
	L'élève est capable d'appliquer une structure cohérente à des données et à des dossiers.	- L'élève applique une structure cohérente aux données et aux dossiers.	- L'élève a appliqué une structure cohérente.
	L'élève est capable de créer des documents de manière autonome.	- L'élève consulte ses références pour créer les documents demandés.	- L'élève n'a pas posé de questions inutiles.
	L'élève est capable de manipuler des instruments informatiques avec précaution et consciencieusement.	- L'élève manipule les instruments informatiques avec précaution et consciencieusement.	- Les instruments informatiques étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Schémas de circuits électriques (CAD) (DECAD-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Schémas de circuits électriques (CAD)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECAD-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Technologie (TECNO-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TECNO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 1 - 2 - 4			
Type de formateur proposé:		Professeur-ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est en mesure d'expliquer simplement le fonctionnement d'une opération technique ou d'un système.	Il simplifie le sujet de manière satisfaisante. Il fournit des explications compréhensibles et structurées.	L'enseignant considère que le sujet a été simplifié de manière satisfaisante. L'enseignant considère que les explications sont compréhensibles.
	L'élève est en mesure d'illustrer ses explications à l'aide de supports multimédias.	Il représente l'opération ou le système graphiquement et de manière complète, par exemple sous forme de diagramme de circuit.	Il a produit un diagramme de circuit complet ou une représentation graphique complète à l'aide de supports multimédia.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - CAD (CADES-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADES-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			
Type de formateur proposé:		Professeur-ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est en mesure de dessiner de manière compétente et dans le respect des normes en vigueur les circuits des modules « allumage », « installation domestique », « techniques de commande » et/ou « automatisation » dans un programme CAD actuel et spécifique.	Il dessine au moins un circuit qui lui était inconnu jusque-là dans le respect des normes à l'aide d'un programme CAD spécifique (par exemple ePLAN).	Il a produit un dessin CAD du circuit donné dans le respect des normes et avec les légendes nécessaires.
	L'élève dispose de l'endurance et de la discipline nécessaires pour réaliser les dessins CAD demandés de manière compétente et dans le respect des délais.	Il effectue les tâches demandées dans le respect des délais.	Il a produit le dessin d'un circuit complet réalisé avec un programme CAD dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Commandes SPS avancées (EWSPS-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commandes SPS avancées**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EWSPS-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur 1h./sem.
Maître d'enseignement technique 1h/sem.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'attribuer les entrées ainsi que les sorties d'un système de commande (systèmes d'éclairage et/ou commandes d'entraînement) et d'expliquer le fonctionnement du système.	- L'élève attribue correctement les entrées ainsi que les sorties d'un système de commande et il explique le fonctionnement du système.	- L'élève a correctement attribué les entrées ainsi que les sorties d'un système de commande indiqué. - L'élève a produit une explication brève et compréhensible du fonctionnement. - L'élève a produit une liste d'attribution complète.
	L'élève est capable de dessiner les plans de raccordement du dispositif de commande dans le respect des normes et conformément à la liste d'attribution avec les dispositifs correspondants.	- L'élève dessine le plan de raccordement d'un dispositif de commande dans le respect des normes et conformément à la liste d'attribution avec les dispositifs correspondants.	- L'élève a produit un dessin conforme aux normes du plan de raccordement. - Le responsable de l'atelier a accepté le dessin.
	L'élève est capable de programmer des commandes avec des fonctions avancées en se servant d'un petit automate SPS programmable (par exemple LOGO! (Siemens)) et de les mettre en service.	- L'élève programme une commande avec des fonctions avancées en se servant d'un petit automate SPS programmable et il la met en service.	- L'élève a réussi à mettre en service une commande avec des fonctions avancées en se servant d'un petit automate SPS programmable. - Le responsable de l'atelier a accepté le circuit.
	L'élève est capable d'analyser les circuits électriques de circuits à contacteurs de moteurs et de les convertir en programmes SPS.	- L'élève analyse des circuits à contacteurs de moteurs et il établit un programme SPS correspondant.	- L'élève a réussi à transférer un circuit à contacteur de moteur dans un programme SPS. - Le responsable de l'atelier a accepté le programme.
	L'élève établit ses dessins ainsi que ses documents avec soin.	- L'élève établit ses dessins en se servant du matériel de dessin prévu à cet effet.	- L'élève a produit un dessin soigné. - Le responsable de l'atelier a accepté le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Composants électroniques (ELBAU-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Composants électroniques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELBAU-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de résistances non linéaires en se référant à des exemples de circuits.	- L'élève se renseigne au sujet du fonctionnement du composant étudié. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du composant désigné précédemment en se référant à un circuit simple qu'il a monté lui-même et en appliquant une méthode métrologique.	- L'élève a produit un bref résumé et/ou, le cas échéant, un dessin du composant étudié. - L'élève a monté le circuit d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a présenté au maximum trois points de mesure corrects servant à l'explication du fonctionnement.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de composants semi-conducteurs courants en se référant à des exemples de circuits.	- L'élève se renseigne au sujet du fonctionnement du composant semi-conducteur étudié. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du composant semi-conducteur désigné précédemment en se référant à un circuit simple qu'il a monté lui-même et en appliquant une méthode métrologique.	- L'élève a produit un bref résumé et/ou, le cas échéant, un dessin du composant semi-conducteur étudié. - L'élève a monté le circuit d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a présenté au maximum trois points de mesure corrects servant à l'explication du fonctionnement.
	L'élève est capable de présenter les connaissances qu'il a acquises.	- L'élève transmet les connaissances acquises précédemment dans le cadre d'un exposé.	- L'élève a présenté l'exposé d'une manière en relation avec le sujet et correcte sous l'aspect professionnel dans le respect des (brefs) délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Circuit électrique simple (ATELE1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Circuit électrique simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	4	- Atelier
12	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure de lire un plan d'installation électrique simple et de réaliser un schéma conformément aux normes.	L'apprenti est capable de désigner les composantes et l'interconnexion sur un plan d'installation simple donné. Il reproduit des schémas continu et discontinu d'un circuit simple allumage.	Une liste complète de l'ensemble des éléments présents sur le plan est produite. Un plan d'installation du circuit documenté est reproduit dans le respect des normes.
	L'élève est en mesure de monter, de vérifier et d'activer un circuit simple allumage ainsi que d'y ajouter plusieurs composantes en faisant preuve d'exactitude et en respectant les normes. Dans ce contexte, il observe les règlements en matière d'environnement, de sécurité et de mise au rebut des matériaux.	Il est en mesure de sélectionner et d'utiliser les composantes nécessaires. Il réalise le montage d'un circuit en fonction d'un plan d'installation donné, dans le respect des normes et en tenant compte de l'ensemble des règlements en matière de sécurité, d'environnement et de mise au rebut. Si des erreurs surviennent, elles sont détectées et corrigées.	Une liste complète du matériel et des outils est produite. Un circuit en état de fonctionnement et conforme aux normes a été réalisé. Le chef d'atelier inspecte le circuit. Il n'y a aucune erreur non corrigée.
	L'élève sait manier les outils nécessaires avec soin et compétence.		
	L'élève connaît les propriétés des différentes composantes, il sait distinguer leurs caractéristiques et observe les règlements en matière d'environnement, de sécurité et de mise au rebut qui visent les différents matériaux.	Il sait désigner la tension nominale, la capacité de charge de courant ainsi que la classe de protection IP des composantes utilisées.	Les propriétés des composantes sont citées.
	L'élève est en mesure de s'occuper soigneusement des documents, des appareils ainsi que des outils et d'assurer l'entretien de son lieu de travail.	Il garde son lieu de travail propre. Il utilise les outils et appareils avec soin et de manière appropriée.	Le lieu de travail est propre et rangé. Les outils sont bien entretenus et rangés à l'endroit indiqué.
	L'élève est en mesure de documenter ses expériences.	La documentation est réalisée sur des supports appropriés.	Un journal de bord est disponible.
	L'élève comprend et met en œuvre toutes les instructions du chef d'atelier.	Il accepte les instructions du chef d'atelier et les met en œuvre avec exactitude et en respectant les délais imposés.	Les travaux attribués ont été réalisés avec exactitude et dans le respect des délais imposés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Techniques de mesure (MESTE)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Techniques de mesure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MESTE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève sait mesurer les dangers du courant électrique et en tenir compte lors de la suite des travaux.	L'apprenti sait désigner les dangers du courant électrique et indiquer les mesures à prendre pour se protéger contre ces dangers. Il sait aussi décrire l'attitude qu'il devrait adopter si, malgré tout, un accident se produisait. L'apprenti veille scrupuleusement au respect des mesures de protection contre la décharge avant d'introduire l'instrument de mesure/le matériel dans le circuit électrique.	L'ensemble des dangers énumérés dans le programme de formation peuvent être cités. L'attitude correcte à adopter en cas d'accident doit être décrite sans lacune. L'apprenti coupe le circuit électrique à chaque fois qu'une situation critique se présente.
	L'élève est capable de mesurer l'intensité du courant et la tension (grandeurs continue et alternative) de l'ensemble des composantes dans un circuit série ou parallèle à l'aide d'un multimètre au sein de la zone de mesurage appropriée.	L'apprenti sait reproduire le circuit de mesure d'un ou de plusieurs mesurages requis. Les valeurs ont été enregistrées dans la zone de mesurage appropriée.	Un circuit de mesurage correct a été reproduit. Les valeurs mesurées correctes ont été enregistrées dans la zone de mesurage appropriée.
	L'élève est capable d'évaluer l'intensité du courant et la tension (grandeurs continue et alternative) de toute résistance ohmique dans un circuit série ou parallèle.	Les grandeurs demandées sont présentées.	Les grandeurs demandées sont présentées avec exactitude en trois endroits significatifs.
	L'élève sait mesurer directement et indirectement la valeur de résistance d'une composante dans un circuit.	La valeur de résistance mesurée directement est présentée. La valeur de résistance est calculée à partir des valeurs mesurées.	La valeur de résistance mesurée directement est présentée. La valeur de résistance est présentée en trois endroits significatifs.
	L'élève est en mesure de déterminer directement et indirectement la totalité de la puissance et de l'énergie absorbées par un consommateur à l'aide d'instruments de mesure usuels.	L'apprenti est en mesure de reproduire les circuits de mesures. Les valeurs mesurées directement ont été enregistrées dans les zones de mesurage appropriées. Les valeurs mesurées indirectement ont été établies dans les zones de mesurage appropriées et à la suite d'un calcul ultérieur.	Un circuit de mesure correct a été reproduit. Les valeurs mesurées correctes ont été enregistrées dans la zone de mesurage appropriée. La grandeur demandée est présentée avec exactitude en trois endroits significatifs.
	L'élève est en mesure d'évaluer la totalité de la puissance et de l'énergie absorbées par des résistances ohmiques dans un circuit série ou parallèle.	Les grandeurs demandées sont présentées.	Les grandeurs demandées sont présentées avec exactitude en trois endroits significatifs.
	L'élève est capable d'effectuer un mesurage de tension pour vérifier l'absence d'interruption ou de court-circuit dans les circuits installés.	L'apprenti a détecté la composante défectueuse.	L'apprenti a détecté la composante défectueuse.

	L'élève comprend et met en œuvre les instructions de l'enseignant.		
	L'élève coopère avec ses camarades.		
	L'élève est en mesure de s'occuper soigneusement des documents, des appareils ainsi que des outils et d'assurer l'entretien de son lieu de travail.		
	L'élève est en mesure de détecter du matériel expérimental défectueux et, le cas échéant, il en informe sans tarder le chef d'atelier.		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Usinage des matériaux 1 (ATMEC1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève connaît les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité en vigueur au sein de l'atelier et il est capable de manipuler les matériaux utilisés d'une manière prudente, économique et respectueuse de l'environnement.	- L'élève aménage son poste de travail dans le respect du règlement en vigueur à l'atelier et il le maintient en ordre. - L'élève entretient et manipule les outils, les instruments de mesure, les machines et les installations. - L'élève manipule les outils manuels, les machines, les installations ainsi que les dispositifs électriques avec précaution, afin d'éviter les accidents. - L'élève applique des mesures pour prévenir les incendies et les explosions. - L'élève assure le tri et la mise au rebut de l'intégralité des matériaux de manière compétente.	- Les outils, les instruments de mesure ainsi que les pièces de travail étaient disposés séparément et de manière cohérente au poste de travail. - L'élève a utilisé, manipulé et entretenu les outils ou les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a signalé l'ensemble des incidents, des anomalies, etc. au chef d'atelier. - L'élève a trié et mis au rebut des matériaux différents de manière autonome.
	L'élève est capable de sélectionner les instruments de mesure appropriés et de les manipuler de manière compétente.	- L'élève sélectionne les instruments de mesure appropriés et il les manipule de manière compétente.	- L'élève a produit un mesurage dans les limites des marges d'erreur tolérées.
	L'élève est capable d'appliquer les techniques d'usinage suivantes aussi bien sur des matériaux métalliques que sur des matériaux non métalliques: traçage, sciage, limage, perçage, filetage, taille, lamage.	- L'élève dresse des esquisses en trois vues des pièces de travail. - L'élève trace la pièce de travail conformément au plan. - L'élève effectue les travaux de limage conformément au dessin avec l'exactitude de rigueur. - L'élève coupe et scie manuellement et mécaniquement les tôles ainsi que les profils en métal, en synthétique et en bois de manière compétente. - L'élève est capable de percer et de lamer des trous traversants, taraudés et borgnes manuellement et avec des machines stationnaires. - L'élève coupe les taraudages extérieurs et intérieurs de manière compétente avec les outils courants. - L'élève taille les tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées.	- L'élève a produit une esquisse lisible avec l'ensemble des dimensions requises. - L'élève a effectué un exercice de traçage conformément au dessin sans commettre d'erreur. - L'élève a produit une pièce ajustée ébarbée (marge d'erreur +/- 0,3 mm). - L'élève a produit des tôles et des profils aux dimensions indiquées. - Le trou était ébarbé ou lamé en position et en forme (marge d'erreur +/- 0,3 mm). - La taraudeuse n'a pas subi de rupture. - La vis, respectivement l'écrou, se sont fixés ou détachés aisément dans le taraud. - L'élève a produit des tôles taillées aux dimensions indiquées, dans le respect des marges d'erreur tolérées.
	L'élève est capable d'accepter et de suivre l'intégralité des indications et des instructions du chef d'atelier, en particulier l'ensemble des indications concernant la sécurité.	- L'élève prend connaissance des indications et des instructions du chef d'atelier et il les applique avec soin et dans le respect des délais.	- L'élève a effectué les travaux qui lui étaient confiés avec soin et dans le respect des délais.
	L'élève travaille avec soin et avec précaution en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité.	- L'élève respecte l'ensemble des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité.

	L'élève manipule les documents, les appareils ainsi que les outils avec soin et il assure l'entretien du poste de travail.	- L'élève assure la propreté de son poste de travail. - L'élève utilise les outils ainsi que les appareils d'une manière appropriée et soignée.	- Le poste de travail était propre et rangé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Installation électrique domestique (ATELE2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Installation électrique domestique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	4	- Atelier
12	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure de dessiner des circuits va-et-vient et montage à croix à l'atelier, de les monter avec l'outillage nécessaire, de les contrôler et de les mettre en service.	Il sait dessiner des circuits va-et-vient et montage à croix . Il dresse une liste de matériel. Il connaît les consignes de l'AAA en matière de structure de circuits et il sait quels vêtements de travail (tablier et chaussures) il faut porter. Il sait monter et contrôler des circuits va-et-vient et montage à croix conformément au schéma électrique donné et dans le respect des normes.	Il a produit un plan d'installation sans erreur et conforme aux normes. Il a produit une liste de matériel complète. Il respecte le règlement de travail de l'AAA en matière de structure de circuits. Il porte des vêtements de travail appropriés. Il a produit un circuit opérationnel et conforme aux normes. Le chef d'atelier accepte le circuit.
	L'élève est en mesure de sélectionner les composantes de la gamme de produits étendue en fonction de l'affectation et de les utiliser an tenant compte des consignes en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de mise au rebut pour les matériaux utilisés.	Il sélectionne les instruments appropriés dans un catalogue (imprimé/en ligne) en tenant compte des aspects environnementaux et de sécurité et il détermine les coûts.	Il a soumis une offre complète et bon marché. Il a soumis une offre justifiable, notamment sur le plan des aspects de l'environnement et de la sécurité.
	L'élève est en mesure d'ajouter des protections de conduites et de personnes aux circuits mentionnés ci-dessus.	Il sait sélectionner et monter les composantes nécessaires.	Il a produit un boîtier de sous-distribution opérationnel, installé dans le respect des normes, respectivement avec une extension.
	L'élève est en mesure d'effectuer conformément aux réglementations techniques en vigueur le montage, le câblage et la documentation pour un tableau de compteurs avec boîtier de distribution.	Il sait se procurer les règlementations techniques en vigueur (Internet), les interpréter et les appliquer. Il explique les règlementations techniques. Il dessine des schémas électriques As Build conformes aux normes.	Il a produit un tableau de compteurs opérationnel et conforme aux normes. Il a fourni une explication claire et compréhensible au chef d'atelier. Il a produit des schémas électriques As Build conformes aux normes.
	L'élève est en mesure de vérifier et de documenter la fonction des dispositifs protecteurs.	Il sait sélectionner et manipuler un instrument de contrôle approprié et effectuer les mesures de manière compétente.	Il a produit un rapport de contrôle (E-Check) conforme aux normes VDE.
	L'élève est en mesure de s'adapter à de nouveaux contextes de manière flexible.	En cas de problème, il se procure les informations nécessaires de manière autonome et il les applique correctement.	Il a expliqué et justifié ses décisions.
	L'élève dispose d'une confiance en soi appropriée pour effectuer les travaux.	Il effectue la détection d'erreurs de manière autonome.	Il a expliqué et justifié sa méthode de manière plausible.

	L'élève accepte les critiques, réagit de manière appropriée et adapte son comportement en conséquence.	Il est attentif, il manifeste son intérêt et il pose des questions en cas de doute.	Il sait profiter des critiques pour gagner en maturité et adapter son comportement en conséquence.
	L'élève collabore avec ses collègues et se concerte avec eux concernant les délais et de la réalisation des tâches.	Il sait coopérer avec ses camarades et se concerter avec eux au sujet des délais et de la réalisation des tâches.	Il a effectué les tâches qui lui étaient confiées au sein de l'équipe, dans le respect des délais et avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Techniques des installations à courants forts (STAST)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Techniques des installations à courants forts**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STAST**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				
Type de formateur proposé:		Professeur-ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de mesurer la tension par phase d'enroulement et la tension composée de même que les courants par phase d'enroulement et les courants de tension composée dans des circuits en étoiles et en triangles.	- L'élève mesure les grandeurs demandées.	- L'élève a mesuré les grandeurs demandées sans commettre d'erreur.
	L'élève est capable de déterminer les sections nominales lors du raccordement du consommateur/des consommateurs à une source d'énergie et de sélectionner ensuite les conduites appropriées à partir d'une gamme de produits indiquée.	- L'élève détermine la section nominale d'une conduite ainsi que le câble requis en fonction de la norme et du domaine d'affectation.	- L'élève a correctement déterminé la section nominale dans le respect de la norme. - L'élève a correctement sélectionné un type de câble.
	L'élève est capable d'effectuer le câblage de consommateurs électriques dans un circuit en étoile ou dans un circuit en triangle.	- L'élève connaît les contextes fondamentaux ainsi que l'enchaînement (étoile-triangle) dans un réseau triphasé et il est capable de raccorder correctement des moteurs monophasés et triphasés.	- L'élève a correctement raccordé le moteur monophasé (rotation à droite ou à gauche en fonction des indications) et l'enseignant a mis le moteur en service. - L'élève a correctement raccordé le moteur triphasé (rotation à droite ou à gauche, en étoile ou en triangle, en fonction des indications) et l'enseignant a mis le moteur en service.
	L'élève est capable de sélectionner des transformateurs et des relais, respectivement des contacteurs, électriques pour une affectation déterminée et d'assurer correctement le câblage en expliquant le fonctionnement fondamental d'un transformateur et d'un relais.	- L'élève sélectionne des petits transformateurs monophasés (par exemple des transformateurs de séparation) à partir d'une gamme indiquée et il les raccorde en se référant à son propre plan. - L'élève distingue les contacteurs et les relais et il sélectionne le composant requis dans un catalogue. - L'élève st capable de raccorder un circuit simple composé de relais et/ou de contacteurs en se référant à son propre plan. - L'élève explique le fonctionnement du transformateur et du relais oralement ou par écrit.	- L'élève a correctement sélectionné et raccordé le transformateur monophasé, il a contrôlé les tensions d'entrée et de sortie et l'enseignant a accepté le circuit. - L'élève a monté un circuit relais, respectivement un circuit contacteur, simple en se référant à son propre plan et l'enseignant a accepté le circuit. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement sans commettre d'erreur en employant le vocabulaire professionnel adapté au sujet.
	L'élève est capable de raccorder des moteurs à courant triphasé à un réseau monophasé (circuit Steinmetz) avec des condensateurs et de les mettre en service.	- L'élève raccorde correctement le moteur à courant triphasé au réseau monophasé en fonction du sens de rotation indiqué.	- L'élève a raccordé le moteur triphasé au réseau monophasé d'une manière correcte et adaptée au sens de rotation indiqué. - L'enseignant a accepté le circuit.

	L'élève est capable de documenter ses conclusions, de les expliquer et de tirer des enseignements de ses expériences.	- L'élève résume ses expériences dans un bref rapport de laboratoire, de manière à pouvoir tirer des enseignements de ses conclusions.	- L'élève a produit un rapport à propos d'une tâche qui lui a été confiée. - L'élève s'est référé au rapport établi pour être en mesure d'accomplir des missions ultérieures d'une manière plus ciblée.
	L'élève fait preuve d'autodiscipline, il assume des responsabilités et il respecte l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité.	- L'élève accomplit un travail de groupe au laboratoire, il adopte une attitude responsable à l'égard de ses camarades et du matériel et il respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité.	- L'élève a accompli une tâche de travail partielle indiquée. - La tâche partielle n'accusait pas d'erreur grave.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Usinage des matériaux 2 (ATMEC2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure d'appliquer des techniques de traitement de tôles comme la coupe, la coupe à cisaille, le sciage et le cintrage de manière compétente.	- L'élève effectue le cintrage de tôles en acier, en cuivre ou en aluminium conformément au schéma. - L'élève coupe et scie des tôles et des profils en métal, en matière synthétique ou en bois de manière compétente, manuellement et éventuellement mécaniquement. - L'élève cisaille des tôles manuellement, conformément au schéma.	- Les lignes de traçage correspondent au schéma. - Les dimensions correspondent au schéma. - Les mesures de prévention des accidents ont été respectées. - L'élève a produit des tôles et des profils aux dimensions indiquées avec une marge d'erreur de +/-0,3 mm. - L'élève a produit une pièce de travail conforme au schéma, avec une marge d'erreur de +/-0,3 mm.
	L'élève est en mesure de réaliser un dessin dans le respect des normes.	- L'élève réalise un dessin en trois vues.	- L'élève a produit un dessin avec toutes les dimensions requises.
	L'élève est en mesure de réaliser des connexions fixes et amovibles (vissage, rivetage) entre les différents matériaux.	- L'élève effectue des travaux de rivetage de manière compétente. - L'élève connaît les formes de vis ainsi que les arrêts de vis courants et il les utilise conformément à leur affectation.	- L'élève a produit des connexions rivetées sans erreur. - L'élève a produit de manière compétente une connexion vissée amovible et résistante.
	L'élève est en mesure de manipuler les appareils et les outils avec précaution, en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité.	- L'élève utilise les outils et les appareils à bon escient et avec précaution. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité.	- A la fin des travaux, les outils et les appareils sont dans un état irréprochable. - Les consignes en matière de sécurité ont été respectées.
	L'élève est en mesure de garder son poste de travail dans un état propre et rangé au cours de toutes les étapes du travail.	- L'élève garde son poste de travail en état tout au long des travaux. - L'élève nettoie son poste de travail, une fois les travaux terminés.	- Les outils sont disposés de manière ordonnée au poste de travail. - Le poste de travail ne présente pas de zone à risque. - Le poste de travail est nettoyé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Techniques de commande (ATTEC)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Techniques de commande**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est en mesure d'installer des commandes pour des consommateurs avec plusieurs boutons poussoirs avec des interrupteurs d'impulsion de courant.	Il sélectionne un interrupteur d'impulsion de courant approprié dans un catalogue, conformément aux instructions. Il monte les circuits demandés dans les délais imposés, il les met en service et il vérifie leur fonctionnement.	Il a sélectionné un interrupteur d'impulsion de courant approprié. Il a produit un circuit opérationnel dans les délais imposés.
	L'élève est en mesure d'installer des commandes pour des consommateurs avec des interrupteurs à minuteries d'escaliers.	Il monte les circuits demandés dans les délais imposés, il les met en service et il vérifie leur fonctionnement.	Il a produit un circuit opérationnel dans les délais imposés.Il a produit un circuit en état de fonctionnement dans le délai imposé.
	L'élève est en mesure d'installer des commandes pour des moteurs tubulaires avec des interrupteurs de stores vénitiens.	Il monte les circuits demandés dans les délais imposés, il les met en service et il vérifie leur fonctionnement.	Il a produit un circuit opérationnel dans les délais imposés.
	L'élève est en mesure d'installer une commande pour un consommateur avec des capteurs.	Il monte les circuits demandés, il les met en service et il vérifie leur fonctionnement.	Il a produit un circuit opérationnel.
	L'élève est en mesure de localiser et de corriger de manière systématique des erreurs dans les installations.	Il localise et corrige les erreurs dans les installations mentionnées ci-dessus. Il décrit sa méthode.	Il a produit un circuit opérationnel. Il a procédé de manière systématique.
	L'élève est en mesure d'identifier de manière compétente les matériaux et composantes nécessaires et de déterminer les quantités nécessaires.	Il dresse une liste de matériaux.	Il a produit une liste de matériel complète.
	L'élève effectue les opérations d'installation et de montage de manière soignée, compétente et rationnelle, dans un souci de maintien de la qualité et avec l'outillage approprié.	Il monte les circuits étudiés dans le cadre du module de manière soignée, compétente et rationnelle, dans un souci de maintien de la qualité et avec l'outillage approprié. Il tient compte des normes et des consignes de sécurité en vigueur.	Le chef d'atelier n'a pas refusé plus d'un des circuits étudiés dans le cadre du module. L'apprenti a informé le chef d'atelier au sujet des normes et des consignes de sécurité en vigueur dans le cadre d'un entretien professionnel.
	L'élève est en mesure de produire des plans de circuit et de pose de manière autonome pour les installations électriques requises.	Il sait établir des plans de circuit et de pose pour les travaux demandés de manière autonome.	Il a produit un plan de circuit et de pose conforme aux normes et adapté aux missions effectuées dans le cadre du module.
	L'élève est en mesure de s'entretenir de manière sereine et compétente avec ses interlocuteurs.	Il s'exprime de manière correcte et compétente et il évite les déclarations sous le coup de l'émotion.	Le chef d'atelier considère que l'entretien était constructif.
	L'élève est en mesure d'écouter, d'accepter des critiques et de réagir avec souplesse à des exigences variables.	Il accepte les critiques et il est disposé à adapter son travail dans des cas justifiés.	Le chef d'atelier estime que l'apprenti est disposé à faire des concessions.

	L'élève organise son travail de manière autonome.	Il effectue sa mission de manière autonome.	Il a effectué la mission sans que le chef d'atelier n'ait eu à intervenir outre mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Electronique digitale (ELDIG)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Electronique digitale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELDIG**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:	Professeur-ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est en mesure de distinguer signaux et systèmes numériques de signaux et systèmes analogiques.	Il désigne correctement les signaux et les systèmes analogiques et numériques.	Il a déterminé si les signaux donnés étaient analogiques ou numériques sans commettre d'erreur. Il a déterminé si les systèmes donnés étaient traités de manière numérique ou analogique sans commettre d'erreur.
	L'élève est en mesure de subdiviser des missions très simples dans le domaine de la technique digitale (problèmes) en circuits de base et d'équiper ces circuits de base d'interrupteurs et/ou de composantes logiques.	Il définit les variables, il établit une table de vérité, il en déduit la forme normale disjonctive et il dessine le circuit. Il monte le circuit qu'il a dessiné avec des interrupteurs et des circuits intégrés, il met le circuit en service et il vérifie que le fonctionnement est correct.	Il a sélectionné les variables de manière cohérente, il a établi une table de vérité complète et il a correctement déduit la forme normale disjonctive. Il a produit un schéma de circuit globalement correct et il a corrigé les éventuelles erreurs, au plus tard après le test de fonctionnement. Une fois le test de fonctionnement effectué, le circuit intégré ne comporte plus d'erreur et il fonctionne conformément aux données du problème.
	L'élève est en mesure de subdiviser des missions simples dans le domaine de la technique digitale en circuits logiques de base avec des commandes SPS simples (par exemple Siemens Logo).	Il définit les variables, il établit une table de vérité, il en déduit la forme normale disjonctive et dessine le circuit. Il applique le circuit qu'il a dessiné dans un programme SPS avec un logiciel de développement et il vérifie que le fonctionnement est correct.	Il a sélectionné les variables de manière cohérente, il a établi une table de vérité complète et il a correctement déduit la forme normale disjonctive. Il a produit un schéma de circuit globalement correct et il a corrigé les éventuelles erreurs, au plus tard après le test de fonctionnement. Une fois le test de fonctionnement effectué, le circuit intégré ne comporte plus d'erreur et il fonctionne conformément aux données du problème.
	L'élève est en mesure de détecter et de corriger des erreurs de manière systématique dans des circuits numériques simples et dans des fichiers de programmes SPS avec schéma électrique en annexe.	Il sait établir une table de vérité à partir d'un schéma électrique donné. Il sait détecter et corriger les erreurs dans un circuit intégré et dans le fichier d'un programme SPS.	Il a produit une table de vérité correcte. Il a corrigé toutes les erreurs.
	L'élève effectue les missions qui lui sont confiées de manière logique et systématique.	Il applique une structure manifestement logique lors de la résolution des problèmes et de la réalisation des projets.	Il a manifesté une structure logique lors de la résolution des problèmes et de la réalisation des projets.
	L'élève comprend les données d'un problème, est capable de les analyser de manière autonome et de les subdiviser en tâches partielles.	Il comprend et analyse les données du problème. Ensuite, il les subdivise en étapes partielles. Enfin, il procède à l'assemblage.	Il a produit une documentation des tâches partielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Installation électrique 1 (FOELF1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Installation électrique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Type de formateur proposé: Chef d'équipe d'une entreprise

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure d'appliquer les différents types de pose pour des installations sur et sous crépi.	- L'élève applique les différents types de pose pour des installations sur et sous crépi.	- Le formateur accepte les travaux de pose. - L'élève a produit un rapport soigné pour au moins deux types de pose.
	L'élève est en mesure de connecter correctement des prises de courant.	- L'élève connecte les prises de courant.	- L'élève a correctement connecté une prise de courant. - Le formateur accepte le travail. - L'élève a produit un rapport soigné à propos d'une installation de prise de courant.
	L'élève est en mesure d'interpréter des plans d'installation et de les appliquer à la mission de travail.	- L'élève effectue la mission de travail conformément au plan d'installation.	- L'élève connaît les symboles nécessaires pour une exécution correcte de la mission de travail, conformément au plan d'installation. - Le formateur accepte le travail. - L'élève a produit un rapport soigné à propos d'une mission de travail effectuée conformément au plan.
	L'élève est en mesure de désigner les matériaux requis d'une manière compétente et de déterminer correctement la quantité nécessaire.	- L'élève désigne les matériaux requis et il détermine la quantité nécessaire.	- L'élève a dressé une liste de matériel complète pour une mission de travail donnée. - Le formateur contrôle la liste de matériel.
	L'élève est en mesure de désigner correctement ses outils et de les utiliser conformément aux consignes.	- L'élève désigne les outils requis et il sait les utiliser en fonction du domaine d'activité.	- Le formateur contrôle les connaissances de l'élève en matière d'outillage. - Les outils que l'élève a utilisés ont été entretenus, ils n'ont pas subi de détérioration et ils sont opérationnels.
	L'élève connaît les consignes en matière de respect de l'environnement et de sécurité et il les applique correctement.	- L'élève applique les consignes en matière de respect de l'environnement et de sécurité.	- L'élève utilise toujours l'équipement de protection indiqué par le formateur. - L'élève a trié les différents déchets d'une manière écologique. - L'élève manipule les produits chimiques avec précaution.
	L'élève se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences de l'entreprise.	- L'élève se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences de l'entreprise.	- L'élève n'arrive jamais en retard sans présenter des excuses. - L'élève n'ignore jamais intentionnellement les consignes en vigueur au sein de l'entreprise.
	L'élève est en mesure d'effectuer les tâches qui lui sont confiées dans des délais appropriés.	- L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées dans des délais appropriés.	- L'élève a effectué les travaux dans les délais. - L'élève ne se laisse pas distraire par des éléments extérieurs.
	L'élève est en mesure de manipuler constamment les documents et les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- L'élève manipule constamment les documents et les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- Les supports de données et les documents que l'élève a utilisés sont complets et entretenus.

	L'élève est en mesure d'effectuer ses activités avec le plus grand soin, dans un souci du maintien de la qualité.	- L'élève effectue ses activités avec le plus grand soin.	- L'élève a effectué ses activités avec soin et proprement. - Le formateur accepte le travail.
	L'élève est en mesure de travailler en équipe et de communiquer avec ses coéquipiers. Il accepte les critiques et adapte son comportement en conséquence.	- L'élève collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	- La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. - Le processus d'apprentissage est encouragé par l'acceptation positive des critiques.
	L'élève est en mesure de documenter les expériences réalisées au cours de son travail afin de pouvoir les mettre à profit ultérieurement (cahier d'apprentissage).	- L'élève documente ses travaux dans un carnet d'apprentissage.	- L'élève dispose d'un carnet d'apprentissage complet et géré avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Installations électriques à courant faible (ATCFB)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Installations électriques à courant faible**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATCFB**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est en mesure d'assurer le câblage d'installations de téléphone, de large bande, de réseau et de systèmes d'alarme.	Il sélectionne et identifie correctement l'ensemble des éléments, des câbles, des outils et des matériaux nécessaires pour la réalisation de toutes les installations. Il assure le montage et le câblage d'installations de téléphone, de large bande, de réseau et de systèmes d'alarme avec précaution, selon le plan et dans les délais imposés. Il soumet les connexions des installations à un contrôle métrologique et il documente les résultats.	Il a produit une liste de matériel correcte et complète. Il a produit des plans As Build. Le chef d'atelier a accepté le circuit. Un rapport de contrôle complet est disponible.
	L'élève est en mesure d'installer et de mettre en service des interphones.	Il sélectionne et identifie correctement les éléments, les câbles, les outils et les matériaux nécessaires pour la réalisation de toutes les installations. Il monte et configure des interphones (avec et sans vidéo, avec et sans technique bus) avec précaution, selon le plan et dans les délais imposés. Il soumet les connexions des installations à un contrôle métrologique et il documente les résultats.	Il a produit une liste de matériel correcte et complète. Il a produit des plans As Build. Le chef d'atelier a accepté le circuit. Un rapport de contrôle complet est disponible.
	L'élève est en mesure de détecter et de corriger de manière systématique les erreurs dans les installations à analyser.	Il localise et corrige les lacunes des installations à contacteurs analysées. Il décrit sa méthode.	Il a produit un circuit opérationnel. Il a procédé de manière systématique.
	L'élève respecte en permanence les instructions du chef d'atelier.	Il prend connaissance des instructions du formateur.	Il a respecté les instructions du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Automatisation (AUTOM)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Professeur-ingénieur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure d'expliquer les principales différences de même que les principales similitudes entre des moteurs à courant continu, des moteurs synchrones, des moteurs asynchrones et des moteurs à condensateur concernant la structure, le raccordement, l'affectation et l'entretien.	Il décrit les principales différences de même que les principales similitudes entre des moteurs à courant continu, des moteurs synchrones, des moteurs asynchrones et des moteurs à condensateur sur les plans de la structure, du raccordement, de l'affectation et de l'entretien.	Il a formulé ses explications d'une manière compréhensible.
	L'élève est en mesure de sélectionner et de dimensionner les protections de conduites et de moteurs nécessaires pour une mission donnée.	Il sélectionne les protections de conduite et de moteur nécessaires, conformément à la mission.	Il a produit une sélection et un dimensionnement corrects.
	L'élève est en mesure d'expliquer les circuits à contacteurs pour les moteurs étudiés, de sélectionner les composantes appropriées, d'assurer un montage conformément à un schéma et d'effectuer la mise en service.	Il explique oralement et par écrit le fonctionnement des circuits à contacteurs courants en se référant à une chaîne des causes et des effets, à un schéma électrique ou à un schéma réalisé par ses soins. Il sélectionne les composantes nécessaires selon les données de la mission et il dresse une liste de matériel. Il monte les différentes commandes de moteurs conformément aux schémas électriques, dans le respect des normes ainsi que de l'ensemble des aspects de sécurité et il les met en service.	Il a fourni une explication cohérente et utile, le cas échéant avec un schéma sans erreur. Il a produit une liste de matériel correcte et complète. Il a produit un circuit complet, qui peut encore afficher certaines imperfections.
	L'élève est en mesure de vérifier l'opérationnalité des installations électriques qu'il a montées, le cas échéant à l'aide d'instruments de mesure.	Il soumet l'installation à un test de fonctionnement complet en fonction d'un plan de contrôle donné ou établi par ses soins.	Il a produit un rapport de contrôle complet.
	L'élève est en mesure de détecter et de corriger de manière systématique des erreurs dans les circuits à contacteurs étudiés.	Il localise et corrige les erreurs dans les circuits à contacteurs étudiés. Il décrit sa méthode.	Il a produit un circuit opérationnel. Il a procédé de manière systématique.
	L'élève est en mesure d'expliquer la manipulation des installations au client.	Il décrit le volume de fonction de l'installation d'une manière compréhensible pour un profane.	Le client estime qu'il a été informé d'une manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Installation électrique 2 (FOELF2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Installation électrique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Type de formateur proposé: Chef d^équipe d'une entreprise

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure de monter des circuits simple allumage, des circuits série, des circuits va-et-vient, des montages à croix, des installations à impulsion de courant ainsi que des installations de cage d'escaliers dans des conditions réelles.	- L'élève installe des circuits simple allumage, des circuits va-et-vient, des montages à croix, des installations à impulsion de courant ainsi que des installations de cage d'escaliers dans des conditions réelles.	- L'élève a installé les circuits simple allumage, les circuits va-et-vient, les montages à croix, les installations à impulsion de courant ainsi que les installations de cage d'escaliers d'une manière compétente. - Le formateur accepte les travaux.
	L'élève est en mesure de désigner les matériaux requis de manière compétente et de déterminer correctement la quantité nécessaire.	- L'élève désigne les matériaux requis et il détermine les quantités nécessaires.	- L'élève a dressé une liste de matériel complète pour une mission de travail donnée. - Le formateur contrôle la liste de matériel.
	L'élève est en mesure de produire des schémas simples des installations électriques (carnet d'apprentissage).	- L'élève produit des schémas simples des installations électriques.	- L'élève a documenté les schémas des différents circuits d'une manière compétente dans le carnet d'apprentissage.
	L'élève connaît et applique correctement les consignes en matière de respect de l'environnement et de sécurité.	- L'élève applique les consignes en matière de respect de l'environnement et de sécurité.	- L'élève utilise toujours l'équipement de protection indiqué par le formateur. - L'élève a trié les différents déchets d'une manière écologique. - L'élève manipule les produits chimiques avec précaution.
	L'élève est en mesure de manipuler les matériaux utilisés avec précaution et d'une manière économique.	- L'élève manipule les matériaux utilisés avec précaution et d'une manière économique.	- L'élève a limité le gaspillage de matériel au maximum. - L'élève a manipulé les matériaux avec précaution.
	L'élève est en mesure de vérifier l'opérationnalité des installations électriques qu'il a montées, le cas échéant à l'aide d'instruments de mesure.	- L'élève vérifie l'opérationnalité des installations électriques qu'il a montées.	- L'élève a vérifié l'opérationnalité des installations électriques qu'il a montées, le cas échéant avec les instruments de mesure appropriés. - L'élève a produit un rapport de contrôle. - Le formateur accepte le rapport de contrôle.
	L'élève se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences de l'entreprise.	- L'élève se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences de l'entreprise.	- L'élève n'arrive jamais en retard sans présenter des excuses. - L'élève n'ignore jamais intentionnellement le règlement en vigueur au sein de l'entreprise.
	L'élève est en mesure d'effectuer les tâches qui lui sont confiées dans des délais convenables.	- L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées dans des délais convenables.	- L'élève a effectué les travaux dans les délais. - L'élève ne se laisse pas distraire par des éléments extérieurs.
	L'élève est en mesure de manipuler constamment les documents ainsi que les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- L'élève manipule constamment les documents ainsi que les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- Les supports de données et les documents que l'élève a utilisés sont complets et entretenus.
	L'élève est en mesure d'effectuer ses activités avec le plus grand soin, dans un souci du maintien de la qualité.	- L'élève effectue ses activités avec le plus grand soin.	- L'élève a effectué ses activités avec soin et proprement. - Le formateur accepte le travail.

	L'élève est en mesure de travailler en équipe et de communiquer avec ses coéquipiers. Il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	- L'élève collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et adapte son comportement en conséquence.	- La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. - Le processus d'apprentissage est encouragé par l'acceptation positive des critiques.
	L'élève est en mesure de documenter les expériences réalisées au cours de son travail, de manière à pouvoir les mettre à profit ultérieurement (carnet d'apprentissage).	- L'élève documente ses travaux dans le carnet d'apprentissage.	- L'élève dispose d'un carnet d'apprentissage complet et géré avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Automatismes du bâtiment (GEBSY)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Automatismes du bâtiment**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GEBSY**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Professeur-inénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure de sélectionner les composantes bus appropriées pour le montage d'un système de gestion des bâtiments de type KNX et de décrire leur fonction.	L'élève sélectionne les composantes KNX appropriées. L'élève décrit la/les fonction(s) des composantes KNX sélectionnées.	Les composantes sélectionnées répondent à la fonction indiquée dans les données du problème. L'élève a décrit la/les fonction(s) des composantes sélectionnées d'une manière claire et complète, oralement ou par écrit.
	L'élève est en mesure d'installer les composantes bus sur/sous crépi et d'effectuer le câblage.	L'élève installe les composantes bus et il effectue le câblage.	L'élève a fixé les composantes bus de manière compétente et il a correctement effectué le câblage.
	L'élève est en mesure de programmer et de mettre en service des systèmes de gestion des bâtiments avec les logiciels correspondants (par exemple ETS).	L'élève programme les composantes KNX.	Après la programmation, le circuit fonctionne comme demandé.
	L'élève est en mesure de contrôler des projets existants, d'enregistrer des données et d'effectuer des fonctions de diagnostic avec les logiciels correspondants.	L'élève vérifie un circuit KNX donné en se référant à un protocole de contrôle mis à sa disposition. L'élève décrit les éventuels dysfonctionnements en se référant à un protocole de contrôle établi.	L'élève a intégralement suivi le protocole de contrôle. L'élève a produit un bref rapport par écrit à propos des éventuels dysfonctionnements.
	L'élève est en mesure de manipuler les outils qui lui sont confiés avec précaution.	L'élève utilise les outils appropriés pour chacun de ses travaux. L'élève range l'outillage de manière ordonnée, une fois le travail effectué. L'élève manipule les outils et le matériel avec précaution. L'élève utilise les matériaux de manière économique.	L'élève a utilisé les outils appropriés. L'élève a toujours rangé les outils à l'endroit indiqué, une fois le travail effectué. Ni l'outillage ni le matériel n'ont jamais subi de détérioration par inadvertance. L'élève a limité le gaspillage au maximum.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Nouvelles technologies (NETEC)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Nouvelles technologies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est en mesure d'installer et de mettre en service différentes sources lumineuses (lampes à incandescence, ampoules basse consommation, lampes à décharge, ampoules LED) de manière compétente et il est parfaitement informé au sujet des affectations, du rendement ainsi que de la compatibilité environnementale des sources lumineuses installées.	L'élève installe différentes sources lumineuses dans le respect du schéma et il les met en service, en veillant à sélectionner des douilles appropriées. L'élève distingue les différentes sources lumineuses et il connaît leur affectation ainsi que leur comptabilité environnementale. L'élève calcule et mesure la puissance absorbée et il évalue la rentabilité.	La source lumineuse prévue dans le schéma a été installée de manière compétente et elle fonctionne parfaitement. L'élève a correctement classé une sélection de sources lumineuses en fonction de leurs affectations et de leur compatibilité environnementale. L'élève a correctement calculé et mesuré les performances et il a produit une évaluation du rendement avec un ordre de grandeur approprié.
	L'élève doit être en mesure d'identifier les différents éléments d'une installation solaire et d'expliquer leur fonctionnement ainsi que les mesures de sécurité à entreprendre (diagramme de circuit).	L'élève explique le fonctionnement d'une installation solaire en exposant les principaux éléments à partir d'un diagramme de circuit. L'élève explique les principales mesures de sécurité à entreprendre pour une installation solaire.	L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une installation solaire en se référant à un diagramme de circuit et il a décrit l'ensemble des éléments importants. L'élève a énuméré les mesures de sécurité à entreprendre pour une installation solaire d'une manière compréhensible.
	L'élève est en mesure de monter et de mettre en service une petite installation photovoltaïque (exploitation isolée) de manière compétente.	L'élève monte et met en service une petite installation photovoltaïque.	L'élève a mis en service une petite installation photovoltaïque avec succès et il a procédé aux mesurages requis.
	L'élève doit être en mesure de distinguer les différents systèmes de communication sans fil et d'énumérer leurs propriétés ainsi que leurs affectations spécifiques.	L'élève sélectionne le système sans fil approprié pour la tâche indiquée et il justifie son choix. L'élève énumère les propriétés ainsi que les affectations spécifiques.	L'élève a effectué une sélection correcte et justifiée. L'élève a produit une énumération complète et correcte.
	L'élève est en mesure de monter des commandes sans fil (commandes de stores, portes de garages, dimmers, systèmes d'alarme, etc.) de manière compétente.	L'élève installe et, le cas échéant, il programme des commandes sans fil de manière compétente.	Les commandes sans fil ont été installées correctement et elles fonctionnent parfaitement.
	L'élève est en mesure de manipuler les composantes installées de manière écologique et sereine.	L'élève respecte les consignes en matière d'environnement et de sécurité lors de l'installation.	L'élève utilise l'outillage prévu pour l'installation et il veille à ce que son poste de travail soit en ordre. L'élève manipule les matériaux de manière écologique.
	L'élève est en mesure de respecter les règles et les consignes en vigueur au sein de l'atelier.	L'élève respecte les règles et les consignes en vigueur au sein de l'atelier.	L'élève a respecté les règles et les consignes en vigueur au sein de l'atelier.

	L'élève est en mesure de respecter les instructions du chef d'atelier.	L'élève suit les instructions du chef d'atelier.	Le chef d'atelier n'a pas besoin de répéter ses instructions à plusieurs reprises.
	L'élève est en mesure d'adopter une attitude convenable à l'égard de ses collègues et de communiquer avec eux d'une manière appropriée.	L'élève manifeste une attitude communicative à l'égard de ses collègues.	Ses collègues estiment qu'il est agréable de côtoyer l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser un projet 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Réaliser un projet 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		- Maître d'enseignement technique
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un circuit à courant continu en appliquant des calculs.	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans le contexte de la loi d'Ohm. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans des circuits série et parallèles. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique concernant la puissance et l'énergie électriques.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
	L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un réseau à courant alternatif et à courant triphasé en appliquant une méthode graphique.	- L'élève est capable de déterminer les grandeurs électriques caractéristiques en se référant à un diagramme à lignes et de dessiner un diagramme à lignes en se référant à des grandeurs indiquées. - L'élève est capable de lire et d'appliquer des diagrammes vectoriels de grandeurs de courant alternatif.	- L'élève a correctement déterminé les grandeurs électriques caractéristiques et il a correctement dessiné le diagramme à lignes. - L'élève a correctement lu et appliqué les diagrammes vectoriels.
	L'élève est capable de dimensionner des conduites.	- L'élève dimensionne les conduites d'une manière correcte, complète et structurée. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans des circuits étoile-triangle en tenant compte de la fonction cosf.	- L'élève a accompli la mission d'une manière correctement structurée sous l'aspect logique. - L'élève a correctement déterminé la coupe transversale requise. - L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
	L'élève est capable de distinguer différents moteurs fréquemment utilisés, de les fixer et d'effectuer des calculs.	- L'élève dessine des plans de raccordement. - L'élève fixe/introduit les moteurs. - L'élève identifie le moteur en se référant à la plaque signalétique et/ou au bornier. - L'élève est capable de calculer la puissance absorbée par le moteur ainsi que le rendement. - L'élève connaît les différences globales entre les différents moteurs sous les aspects du démarrage, de la direction et de la dépendance de la vitesse de rotation et de la charge.	- L'élève a correctement dessiné les plans de raccordement. - L'élève a correctement fixé/introduit les moteurs. - L'élève a correctement identifié le moteur. - L'élève a correctement effectué les calculs. - L'élève a correctement expliqué la caractéristique du moteur.
	L'élève est capable d'effectuer correctement des mesurages électriques.	- L'élève mesure le courant et la tension dans l'ensemble des circuits.	- L'élève a correctement déterminé les valeurs mesurées.
	L'élève est capable d'installer des commandes d'éclairage électriques simples d'une manière correcte et compétente.	- L'élève réalise l'installation de circuits simple allumage, de circuits série, de circuits va-et-vient et de circuits à croix. - L'élève réalise l'installation de d'interrupteurs d'impulsion de courant et de minuteries de cages d'escaliers. - L'élève réalise l'installation d'un détecteur de mouvements.	- L'élève a correctement fixé le circuit et la réalisation était propre et compétente.
	L'élève est capable d'installer des prises avec contact de protection et 400V-CEE d'une manière correcte et compétente.	- L'élève réalise l'installation de prises de courant.	- L'élève a fixé la prise de courant d'une manière correcte et compétente.

	L'élève est capable d'installer des tableaux de distribution ainsi que des tableaux de distribution secondaires d'une manière correcte et compétente.	- L'élève réalise l'installation de tableaux de distribution et de tableaux de distribution secondaires. - L'élève installe l'ensemble des dispositifs importants sous l'aspect de la sécurité.	- L'élève réalisé le montage ainsi que le câblage du tableau de distribution et/ou du tableau de distribution secondaire d'une manière correcte et compétente. - L'élève a installé l'ensemble des dispositifs importants sous l'aspect de la sécurité de manière compétente et il en a expliqué le fonctionnement.
	L'élève est capable de détecter des erreurs ainsi que des dysfonctionnements, de les identifier en procédant à des mesurages et d'en éliminer la cause.	- L'élève recherche les causes d'erreurs de manière systématique et il élimine les dysfonctionnements.	- L'élève a détecté et éliminé l'ensemble des erreurs et des dysfonctionnements.
	L'élève est capable de respecter les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève respecte les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.
	L'élève se présente au travail à l'heure et il respecte les consignes internes.	- L'élève se présente à l'heure au travail et il respecte les consignes internes.	- L'élève n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'élève n'a jamais enfreint délibérément les consignes internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Installation électrique 3 (FOELF3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installation électrique 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Patron d'apprentissage				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure d'installer une armoire de distribution complète avec tableau de compteurs de manière compétente.	L'élève installe une armoire de distribution complète avec tableau de compteurs.	Il a fixé l'armoire de distribution correctement sur le plan mécanique, dans le respect des instructions et de manière compétente. Il a effectué le câblage du tableau de compteurs de manière compétente. Il installé les dispositifs de protection des conduites et des personnes et effectué le câblage de manière compétente. Le formateur accepte l'installation de distribution avec le tableau de compteurs.
	L'élève est en mesure d'installer, respectivement d'élargir une installation avec les dispositifs nécessaires conformément aux souhaits du client, de manière compétente et dans le respect des normes.	L'élève installe ou élargit une installation électrique conformément aux souhaits du client.	L'installation ne comporte pas d'erreur non corrigée. Le formateur accepte l'installation. Le client est satisfait.
	L'élève est en mesure d'installer plusieurs unités d'éclairage de manière compétente et dans le respect des normes.	L'élève installe différentes unités d'éclairage.	L'installation/les installations d'éclairage est/sont correcte(s) sur le plan mécanique et fixée(s) de manière compétente, conformément aux instructions. L'élève a correctement effectué le câblage de l'installation/des installations d'éclairage et il l'a/les a équipé(e)s des sources lumineuses indiquées. Le formateur accepte l'installation.
	L'élève est en mesure d'installer des unités d'éclairage dimmables de manière compétente et dans le respect des normes.	L'élève installe des unités d'éclairage dimmables de manière compétente et dans le respect des normes.	L'élève a correctement déterminé les dimmers appropriés et il les a installés de manière compétente. Le formateur accepte l'installation.
	L'élève est en mesure d'installer des dispositifs activés par un moteur (par exemple des commandes pour stores ou fenêtres dirigées par des capteurs ou des minuteries) de manière compétente et dans le respect des normes.	L'élève installe des dispositifs activés par un moteur (par exemple des commandes pour stores ou fenêtres dirigées par des capteurs ou des minuteries) de manière compétente et dans le respect des normes.	L'élève a correctement fixé les dispositifs motorisés sur le plan mécanique et il a effectué le câblage de manière compétente. Le formateur accepte l'installation.

	L'élève connaît les consignes en matière d'environnement et de sécurité et il les applique correctement.	L'élève a correctement appliqué les consignes en matière d'environnement et de sécurité.	L'élève porte des vêtements de protection et il dispose d'un équipement approprié. L'outillage utilisé n'a subi aucune détérioration et il a été rangé à l'endroit indiqué après usage, respectivement il ne représente pas de risque d'accident immédiat. L'élève a mis au rebut l'ensemble des déchets de manière écologique.
	L'élève se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences de l'entreprise.	L'élève se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences de l'entreprise.	L'élève n'arrive jamais en retard sans présenter des excuses. L'élève n'ignore jamais intentionnellement le règlement interne de l'entreprise.
	L'élève est en mesure d'exécuter les tâches qui lui sont confiées dans un délai approprié.	L'élève exécute les tâches qui lui sont confiées dans un délai approprié.	L'élève a effectué les travaux dans le respect des délais. L'élève ne se laisse pas distraire par des influences extérieures.
	L'élève est en mesure de gérer constamment les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	L'élève gère constamment les documents et les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	L'élève remet les supports de données et les documents qu'il a utilisés dans un état intègre et soigné.
	L'élève est en mesure de se livrer à ses activités avec un maximum de précaution en attachant une grande attention au maintien de la qualité.	L'élève se livre à ses activités avec un maximum de précaution.	L'élève s'est livré à ses activités avec précaution et il a effectué les tâches proprement. Le formateur accepte le travail.
	L'élève est en mesure de travailler et de communiquer au sein d'une équipe. Il sait accepter les critiques et adapter son comportement en conséquence.	L'élève collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. Le processus d'apprentissage est encouragé par l'acceptation des critiques.
	L'élève est en mesure de documenter les expériences qu'il a réalisées dans le cadre de son travail, de manière à pouvoir les utiliser ultérieurement (carnet d'apprentissage).	L'élève documente ses travaux dans un carnet d'apprentissage.	L'élève dispose d'un carnet d'apprentissage complet et géré avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Diagnostique et moyens de protection (DIAGS)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Diagnostique et moyens de protection**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIAGS**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure de détecter et de décrire une ou plusieurs erreurs, le cas échéant à l'aide d'instruments de mesure.	L'élève sélectionne un instrument de contrôle/de mesure approprié. L'élève sélectionne, le cas échéant, la grandeur électrique correcte à mesurer et il définit la zone de mesurage appropriée. L'élève branche correctement l'instrument de contrôle/de mesure et il interprète le résultat du mesurage.	Il a sélectionné l'instrument de contrôle/de mesure approprié. Il a sélectionné la grandeur électrique à mesurer ainsi que la zone de mesurage appropriée. Il a correctement branché l'instrument de contrôle/de mesure et il a correctement interprété le résultat.
	L'élève est en mesure de localiser et d'éliminer une ou plusieurs erreurs en appliquant une méthode systématique.	L'élève se livre à une détection d'erreurs systématique en se référant à une check-list. L'élève élimine la source/les sources d'erreurs et/ou il remplace l'élément/les éléments défectueux.	Il a localisé l'erreur en se référant à une check-list indiquée. Le circuit défectueux est à nouveau en état de fonctionnement.
	L'élève est en mesure de relier plusieurs dispositifs d'installation technique à la terre.	L'élève explique la mise à terre en se référant à un exemple pratique. L'élève connaît les principaux dispositifs d'installation technique à relier à la terre. L'élève établit une relation à la terre compétente.	Il a produit une note écrite qui expose la différence entre le modèle sans relation à la terre et le modèle avec relation à la terre ainsi que les dangers du premier modèle. Il a cité les principaux dispositifs d'installation technique à relier à la terre. Il a produit une relation à la terre compétente.
	L'élève est en mesure de faire la différence entre une protection contre la foudre et une protection contre la surtension en se référant à des exemples pratiques.	L'élève attribue correctement les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre la surtension. L'élève connaît les points où une protection contre la foudre, respectivement contre la surtension, est intégrée dans l'installation électrique.	Il a correctement attribué les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre la surtension. Il a désigné les points indiqués pour les protections contre la foudre et contre la surtension.
	L'élève se présente à l'heure en cours.	L'élève se présente à l'heure en cours.	Il n'a jamais manqué un cours sans excuse.

	L'élève travaille de manière disciplinée et il manipule les outils et le matériel avec précaution.	L'élève respecte les instructions du chef d'atelier. L'élève utilise les outils appropriés pour chacun de ses travaux. L'élève range l'outillage de manière ordonnée, une fois le travail effectué. L'élève manipule constamment les outils et le matériel avec précaution. L'élève utilise le matériel de manière économique.	Il a respecté les instructions du chef d'atelier. Il a utilisé l'outillage approprié. Il a rangé l'outillage à l'endroit indiqué à chaque fois qu'il a terminé son travail. Il n'a jamais endommagé ni l'outillage ni le matériel par inadvertance. Il a limité le gaspillage au maximum.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Transmission DVB (DVBTE)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Transmission DVB**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DVBTE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur 2h./sem.
Maître d'enseignement technique 2h./sem.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure d'installer une antenne parabolique et de l'orienter vers un satellite indiqué de manière compétente.	L'élève veille à sélectionner un sens de réception sans obstacle. L'élève règle l'azimut et l'angle d'élévation de l'antenne parabolique en fonction du satellite indiqué. L'élève fixe l'antenne parabolique de manière compétente.	Il a sélectionné un sens de réception sans obstacle. Il a correctement réglé l'azimut et l'angle d'élévation. Il a fixé l'antenne parabolique de manière compétente.
	L'élève est en mesure de connecter correctement les composantes requises et appropriées d'une installation de satellite pour une maison unifamiliale ou plurifamiliale.	L'élève connecte les dispositifs indiqués de manière compétente, conformément aux instructions. L'élève veille à respecter en particulier un rayon de courbure minimal lors de l'installation des câbles coaxiaux. L'élève fixe des fiches F vissables et verrouillables de manière compétente aux extrémités des câbles coaxiaux.	Il a installé les dispositifs indiqués de manière compétente, conformément aux instructions. Il a respecté le rayon de courbure minimal lors de la pose. Aucune détérioration ni aucune contusion n'apparaissent lors du contrôle visuel. Les fiches F vissables et verrouillables ont été fixées de manière compétente aux extrémités des câbles coaxiaux.
	L'élève est en mesure de distinguer les normes DVB-S, DVB-C et DVB-T et d'y affecter les dispositifs respectifs nécessaires (entre autres les appareils de réception).	L'élève sait expliquer le principe des transmissions par satellite, par câble ou par voie terrestre. L'élève sait distinguer les différents dispositifs fonctionnant par sélection de fréquences et expliquer leur application pour des installations mixtes DVB-S/DVB-T.	Il distingue les dispositifs d'émission, de transmission et de réception nécessaires. Il décrit le chemin de transmission des deux types de transmission. Il désigne les avantages et les inconvénients pratiques des types de transmission cités. Il produit des explications claires et compréhensibles pour le chef d'atelier.
	L'élève se présente à l'heure en cours.	L'élève se présente toujours à l'heure en cours.	Il n'accuse pas plus de deux retards non excusés.
	L'élève travaille de manière disciplinée et il manipule les outils et le matériel de manière responsable.	L'élève observe les instructions du chef d'atelier. L'élève utilise l'outillage approprié pour ses tâches respectives. L'élève range l'outillage de manière ordonnée une fois le travail effectué. L'élève manipule toujours l'outillage et le matériel avec précaution. L'élève utilise le matériel de manière économique.	Il a observé les instructions du chef d'atelier. Il a utilisé l'outillage approprié. Il range toujours les outils à l'endroit indiqué, une fois le travail effectué. Il n'a jamais détérioré d'outil ou de matériel par inadvertance. Il a limité le gaspillage au maximum.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Réaliser un projet 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Réaliser un projet 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		- Maître d'enseignement technique
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de dessiner, d'expliquer et, le cas échéant, d'introduire des circuits à contacteurs pour les moteurs étudiés dans le cadre du module PROJE1.	- L'élève dessine le circuit électrique principal ainsi que le circuit de commande. - L'élève explique le fonctionnement du circuit. - Le cas échéant, l'élève introduit le circuit. - L'élève opte pour les dispositifs corrects servant à la protection des moteurs.	- L'élève a correctement dessiné les circuits. - Les explications étaient correctes et complètes. - Le circuit fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a correctement protégé les moteurs des surcharges et des courts-circuits.
	L'élève est capable de réaliser des projets KNX simples.	- L'élève programme le circuit KNX en se référant à la version ETS utilisée dans le cadre du projet intégré final. - L'élève sélectionne l'ensemble des dispositifs KNX requis. - L'élève explique le fonctionnement des différents dispositifs. - L'élève fixe les dispositifs KNX. - L'élève applique le projet ETS aux dispositifs.	- L'élève a programmé le projet ETS d'une manière correctement et clairement structurée. - L'élève a correctement sélectionné les dispositifs. - L'élève a correctement expliqué le fonctionnement. - L'élève a fixé les dispositifs d'une manière correcte et compétente. - Le circuit KNX fonctionnait comme prévu.
	L'élève est capable de dessiner des circuits simples axés sur la pratique dans le contexte de l'électronique numérique et de les monter dans la foulée en se servant de portes ou d'un petit automate programmable (par exemple Siemens LOGO).	- L'élève dessine le circuit numérique. - L'élève monte le circuit en se servant de portes et/ou il programme le petit automate. - L'élève programme un circuit à contacteur simple étudié en se servant du petit automate.	- Le dessin était propre et correct. - Le circuit fonctionnait comme prévu.
	L'élève est capable d'installer des réseaux de la technique de l'information.	- L'élève monte correctement une installation d'antenne simple avec des prises d'antennes, des tableaux de distribution ainsi que des prises F et il installe des câbles coaxiaux de manière compétente. - L'élève est capable d'installer correctement un système de réseau avec des prises réseau, des panneaux de brassage et des prises RJ45 et de poser des câbles réseau de manière compétente.	- L'élève a réalisé l'installation de manière compétente.
	L'élève est capable d'installer des systèmes à basse tension ainsi que des systèmes de communication dans le contexte de la technique des bâtiments.	- L'élève installe un système de sonnerie. - L'élève installe un système d'interphone.	- L'élève a réalisé l'installation de manière compétente.
	L'élève est capable d'installer les circuits à contacteurs évoqués dans le cadre de la compétence ME1 d'une manière correcte et compétente.	- L'élève sélectionne les dispositifs requis. - L'élève installe les dispositifs. - L'élève met le circuit en service. - Le cas échéant, l'élève procède à une détection d'erreurs et il élimine l'ensemble des dysfonctionnements.	- L'élève a correctement sélectionné l'ensemble des dispositifs. - L'élève a réalisé l'installation d'une manière propre et compétente. - Le circuit fonctionnait de manière irréprochable après la détection d'erreurs.
	L'élève est capable de réaliser et de documenter correctement et intégralement des projets similaires aux énoncés du projet intégré final.	- L'élève réalise le projet.	- L'élève a correctement réalisé le projet.

	L'élève est capable de respecter les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève respecte les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.
	L'élève se présente au travail à l'heure et il respecte les consignes internes.	- L'élève se présente à l'heure au travail et il respecte les consignes internes.	- L'élève n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'élève n'a jamais enfreint délibérément les consignes internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Installation électrique 4 (FOELF4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installation électrique 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELF4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Patron d'apprentissage				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure d'installer et de contrôler des câbles de données, respectivement des câbles de réseau, de manière compétente.	L'élève installe et contrôle des câbles de données, respectivement des câbles de réseau, de manière compétente.	L'élève utilise les poinçons appropriés pour connecter les câbles. L'élève a contrôlé la conduite avec des instruments de contrôle appropriés.
	L'élève est en mesure d'installer et de contrôler des interphones de manière compétente.	L'élève installe et contrôle des interphones de manière compétente.	L'élève a monté, contrôlé et, le cas échéant, programmé les dispositifs d'un interphone et il a effectué le câblage de manière compétente. Le formateur accepte le travail.
	L'élève est en mesure d'installer et, le cas échéant, de mettre en service des systèmes d'alarme (détecteurs de fumée ou de gaz et dispositifs antieffraction) de manière compétente.	L'élève installe et contrôle des systèmes d'alarme (détecteurs de fumée ou de gaz et dispositifs antieffraction) de manière compétente.	L'élève a monté, contrôlé et, le cas échéant, programmé les dispositifs d'un système d'alarme et il a effectué le câblage de manière compétente. Le formateur accepte le travail.
	L'élève est en mesure d'installer et de mettre en service des systèmes d'éclairage de secours de manière compétente et dans le respect des normes.	L'élève installe et contrôle des systèmes d'éclairage de secours de manière compétente.	L'élève a monté, contrôlé et, le cas échéant, programmé les dispositifs d'un système d'éclairage de secours et il a effectué le câblage de manière compétente. Le formateur accepte le travail.
	L'élève est en mesure de fixer et de mettre en service différents moteurs à courant triphasé de manière compétente.	L'élève effectue le câblage des différents moteurs à courant triphasé de manière compétente. L'élève applique la protection de moteur indiquée.	Le moteur à courant triphasé fonctionne dans le sens giratoire indiqué. La protection de moteur est activée en cas de surcharge, respectivement elle désactive le circuit électrique de commande. Le formateur accepte le travail.
	L'élève est en mesure de monter des installations de satellites simples de manière compétente.	L'élève monte des installations de satellites de manière compétente. L'élève effectue le câblage des installations de satellites de manière compétente.	L'élève a monté et orienté l'antenne parabolique de manière compétente. L'élève a vérifié l'installation de satellite avec succès en utilisant les instruments de mesure appropriés. Le formateur accepte le travail.
	L'élève se présente au travail à l'heure et il répond aux exigences de l'entreprise.	L'élève se présente au travail à l'heure et il répond aux exigences de l'entreprise.	L'élève n'arrive jamais en retard sans présenter d'excuses. L'élève n'ignore jamais intentionnellement le règlement interne de l'entreprise.

	L'élève est en mesure d'effectuer les tâches qui lui sont confiées dans un délai approprié.	L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées dans un délai approprié.	L'élève a effectué les travaux dans le respect des délais. L'élève ne se laisse pas distraire par des influences extérieures.
	L'élève est en mesure de gérer constamment les documents et les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	L'élève gère constamment les documents et les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	L'élève remet les supports de données et les documents qui lui sont confiés dans un état intègre et soigné.
	L'élève est en mesure de se livrer à ses activités avec un maximum de précaution, en accordant une grande attention au maintien de la qualité.	L'élève se livre à ses activités avec un maximum de précaution.	L'élève s'est livré à ses activités avec précaution et il a effectué ses tâches proprement. Le formateur accepte le travail.
	L'élève est en mesure de travailler et de communiquer au sein d'une équipe. Il sait accepter les critiques et adapter son comportement en conséquence.	L'élève collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. Le processus d'apprentissage est encouragé par l'acceptation des critiques.
	L'élève est en mesure de documenter les expériences qu'il a réalisées dans le cadre de son travail, de manière à pouvoir les utiliser ultérieurement (carnet d'apprentissage).	L'élève documente ses travaux dans un carnet d'apprentissage.	L'élève dispose d'un carnet d'apprentissage complet et géré avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Stage (STAGE)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	-11
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de désigner les matériaux ainsi que les outils requis de manière compétente en luxembourgeois, en français et en allemand.	- L'élève sélectionne les matériaux requis. - L'élève est capable d'établir une liste d'inventaire complète d'une boîte à outils.	- L'élève a produit une liste complète du matériel requis par écrit en luxembourgeois, en français ou en allemand. - L'élève a produit la liste d'inventaire complète d'une boîte à outils.
	L'élève manipule les matériaux ainsi que les outils utilisés avec précaution et de manière économique.	- L'élève utilise les matières premières de manière économique, de sorte à éviter la production inutile de déchets. - L'élève utilise les outils de manière appropriée et avec précaution.	- L'élève a travaillé d'une manière conforme aux indications de son supérieur.
	L'élève connaît les principales consignes en matière de sécurité dans le domaine de la technique d'installation et il est capable de les appliquer dans le cadre de ses activités.	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité de rigueur dans le domaine de la technique d'installation dans le cadre de l'ensemble de ses activités. - L'élève explique les dispositifs de sécurité des outils et des appareils à son supérieur, il justifie leur fonction et il les affecte efficacement.	- L'élève a effectué l'ensemble de ses activités en respectant toujours les consignes de rigueur en matière de sécurité.
	L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées en faisant preuve de l'endurance requise.	- L'élève accomplit intégralement sa mission.	- L'élève a accompli la mission en faisant preuve de l'endurance requise.
	L'élève s'exprime correctement à l'oral, de manière à transmettre des informations sans ambiguïté à ses collègues de travail.	- L'élève pose des questions compréhensibles quand il se retrouve confronté à un problème qu'il n'arrive pas à résoudre. - L'élève transmet des informations au sujet de ses activités de manière compréhensible à ses collègues de travail/à ses supérieurs.	- La communication entre l'élève et ses collègues de travail/ses supérieurs s'est passée sans accroc.
	L'élève est capable de documenter des expériences réalisées au cours de son travail/au sein de l'entreprise (par exemple la sélection et la manipulation de matériaux) de manière à pouvoir se référer à ces informations ultérieurement et il est capable de tirer des enseignements de ses expériences en se livrant à une autoévaluation et d'adapter son comportement en conséquence.	- L'élève prend note de ses expériences et de ses conclusions personnelles dans son carnet d'apprentissage.	- L'élève a produit un carnet d'apprentissage qui comprenait des mentions complémentaires au sujet de ses expériences et de ses enseignements personnels.
	L'élève prend connaissance des instructions et des indications de son supérieur au sein de l'entreprise et il est capable de les mettre en œuvre.	- L'élève prend connaissance des instructions et des indications de son supérieur et il les met en œuvre.	- L'élève a effectué ses travaux avec soin et dans le respect des délais.

	L'élève est capable de travailler en équipe, il communique d'une manière polie et efficace avec les autres membres de l'équipe, il manifeste une attitude fiable, disponible et prévenante à l'égard de ses collègues de travail, il accepte les critiques de la part de son supérieur ou des clients et il adapte son comportement ultérieur en conséquence.	- L'élève se présente à l'heure et il se montre disponible et prévenant à l'égard de ses collègues de travail. - L'élève se livre à un échange d'opinions pertinent. - L'élève recherche le contact avec ses collègues de travail (par exemple aux heures de pause). - L'élève accepte les critiques.	- L'élève s'est présenté à l'heure et il s'est montré disponible et prévenant à l'égard de ses collègues de travail. - L'élève s'est livré à un échange d'opinions pertinent. - L'élève a recherché le contact avec ses collègues de travail (par exemple aux heures de pause). - L'élève a accepté les critiques.
	L'élève documente son stage dans un rapport de stage.	- L'élève produit le carnet de stage dans les délais. - Le carnet de stage fait état de l'ensemble des informations, des descriptions et des caractéristiques de mise en œuvre requises. - L'élève alimente le carnet de stage proprement.	- L'élève a produit le carnet de stage dans les délais. - Le carnet de stage faisait état de l'ensemble des informations, des descriptions et des caractéristiques de mise en œuvre requises. - L'élève a proprement alimenté le carnet de stage.
	L'élève acquiert les compétences professionnelles, sociales et personnelles requises et il les documente dans le rapport de stage (carnet de stage).	- L'élève produit un carnet de stage ainsi qu'une évaluation.	- Le minimum requis des compétences à approfondir au sein de l'entreprise a été acquis. - L'élève a produit un rapport de stage qui répondait aux exigences en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens (fm, anc. grille) - francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de comprendre, d'organiser et d'accomplir la mission et de mettre l'installation en service.	- L'élève comprend, respectivement il établit, le plan d'installation indiqué. - L'élève établit une liste d'outillage et de matériel. - L'élève monte l'installation conformément au plan. - L'élève procède à un test de fonctionnement. - L'élève rédige un rapport.	- L'élève a établi un plan d'installation qui n'accusait pas d'erreur non corrigée et qui était conforme aux normes. - L'élève a établi une liste complète d'outillage et de matériel. - L'élève a monté l'installation de manière compétente et dans les délais indiqués. - L'installation n'accusait pas d'erreur non corrigée, risquant de compromettre la sécurité. - L'élève a produit un rapport complet et propre.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de l'installation au client.	- L'élève formule et structure ses explications d'une manière adaptée au client.	- L'examinateur a apprécié l'entretien.
	L'élève est capable de répondre à un énoncé indiqué, le cas échéant en appliquant des calculs, et/ou de procéder à un contrôle métrologique.	- L'élève résout intégralement le problème de calcul. - L'élève procède au mesurage conformément aux indications.	- L'élève a résolu le problème de calcul sans commettre d'erreur. - Les résultats mesurés correspondaient aux résultats des calculs.
	L'élève respecte constamment les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève tient compte en permanence des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève portait l'équipement de protection de rigueur. - L'élève a utilisé les outils de manière compétente. - L'élève a manipulé les machines utilisées de manière compétente. - L'environnement de travail était en ordre en permanence et il n'accusait pas de lacunes risquant de compromettre la sécurité. - L'élève a mis les déchets produits au rebut de manière compétente.
	L'élève se présente à l'heure à son poste de travail, il se présente en tant qu'artisan et il adopte une attitude conforme aux consignes indiquées.	- L'élève se présente toujours à l'heure. - L'élève respecte les consignes indiquées et il adopte une apparence conforme à celle d'un artisan.	- L'élève n'accusait pas de retard/d'absence non excusé. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnel (CAPRO-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAPRO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'inverser des équations simples en tenant compte de l'ensemble des grandeurs.	L'élève inverse des équations.	L'élève a correctement résolu des équations du domaine de l'électrotechnique.
	L'élève est capable d'appliquer l'écriture technique.	L'élève convertit des nombres en écriture technique, dont il se sert pour établir des formules.	L'élève a exprimé et converti des grandeurs courantes du domaine de l'électronique en écriture technique sans commettre d'erreur.
	L'élève est capable d'évaluer et d'établir des diagrammes.	L'élève intitule des diagrammes, il rédige les légendes des axes, il indique les unités à l'échelle dans les diagrammes et il détermine les valeurs déduites des diagrammes.	L'élève a déduit l'ensemble des informations importantes d'un diagramme existant. L'élève a établi un diagramme avec des axes des abscisses et des ordonnées en se référant à des données indiquées.
	L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.	L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel (DEPRO-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de dessiner proprement un schéma de circuit dans le respect des normes.	L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	L'élève a dessiné un schéma de circuit propre et conforme aux normes.
	L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.	L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Brasage | E2C (BRASA-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Brasage | E2C**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**BRASA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'effectuer des travaux courants de brasage tendre dans le contexte du métier de l'électricien.		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Allemand 1 | ENAD (ALLEM1-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Allemand 1 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ALLEM1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Sprechen, reden und zuhören**	o Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien o Die Lernenden informieren in einem vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. o Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	- Die wesentlichen Informationen sind enthalten. - Die Informationen sind zweckmäßig angeordnet.
40 % (24 P)	**Texte schreiben**	o Die Lernenden verfassen einen 400 bis 500 Wörter langen informierenden Text zu einem landeskundlichen Thema. o Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. o Die Lernenden sorgen anhand analoger sowie digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. o Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. o Die Lernenden bringen den Text in eine leserfreundliche Fassung.	- Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen keine systematischen Fehler.
30 % (18 P)	**Sachkompetenz**	o Der Lernende verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen und Können in den Bereichen Grammatik und Rechtschreibung. o Der Lernende verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen zu den Aktualitätsthemen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst. - Die Produktion ist eigenständig und umfassend.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Arts et culture | E2C (ARTSC-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Arts et culture | E2C**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ARTSC-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Technicité		
	Interaction et coopération		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Français 1 | ENAD (FRANC1-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Français 1 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**FRANC1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression orale** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable de s'exprimer convenablement en utilisant un vocabulaire approprié à l'occasion et à l'intention communicative** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable de respecter les règles et normes de politesse et de bienséance** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable d'observer les modalités de la communication non-verbale lors d'exposés et de discussions**	- Formuler des questions correctement¿ - Poser des questions adaptées au contexte, se renseigner en cas de problèmes de compréhension¿ - Répondre de façon précise et détaillée aux questions - Décrire sa motivation, ses choix et souhaits - Saluer - Prendre congé¿ - Demander et remercier - Faire preuve de respect - Se positionner et se tenir correctement Regarder son interlocuteur	- L'élève se manifeste en cas de problème de compréhension et sait demander poliment à son interlocuteur de reformuler sa question . - L'élève décrit les raisons personnelles qui l'ont poussé à choisir l'entreprise en question pour son stage . - Dans des petits jeux de rôle, l'élève montre qu'il maîtrise les règles de politesse élémentaire . . - L'élève se positionne devant son interlocuteur et maintient le contact visuel
20 % (12 P)	**Expression écrite** **- Dans des contextes nouveaux, l'élève est capable de présenter une production écrite sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension** **- Dans des contextes nouveaux, l'élève est capable de respecter les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe**	- Maîtriser, au niveau de la forme (mise en page) la demande de stage et le curriculum vitae - Maîtriser, au niveau du contenu la demande de stage et le curriculum vitae - Ecrire des phrases complètes et compréhensibles - Ecrire un texte cohérent - Ecrire un texte compréhensible	- L'élève rédige une demande de stage que l'enseignant corrige. Il est capable, à livre ouvert, de rédiger une nouvelle demande et de l'adapter à l'entreprise visée ¿ - L'élève met à jour son cv corrigé au préalable par l'enseignant . - L'élève écrit des phrases courtes et compréhensibles . - Les formules de politesse et autres expressions administratives peuvent être recherchées et recopiées par l'élève (en ligne, cahier...)
10 % (6 P)	**Compétence linguistique :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre une « unité linguistique », de réaliser des « exercices pratiques » de grammaire en contexte de manière autonome et responsable et de mettre en œuvre les notions grammaticales de base particulièrement sollicitées par les productions écrites exigées par le module M1**	. - Comprendre les principales règles de grammaire (unités linguistiques) . - Réaliser les exercices de grammaire du manuel au programme « Grammaire progressive du français (niveau avancé) » - Respecter la date limite de remise du portfolio reprenant les différentes leçons de grammaire - Corriger les fautes à l'aide des corrigés (joints au manuel) - Mettre en œuvre et mobiliser, lors d'évaluations (formatives et sommatives), dans des tâches fermées et ouvertes les connaissances grammaticales acquises au cours du module	- Au moins 90 % des exercices des chapitres indiqués par le descriptif du programme ont été traités par l'élève. - Les corrections sont visibles pour la plupart des exercices. - L'élève a remis son portfolio au plus tard dans la semaine suivant la date limite de remise. - Le corrigé est respecté dans son ensemble. Le portfolio portant sur la grammaire doit refléter la volonté de l'élève de s'autocorriger. C'est-à-dire que, dans l'ensemble, les corrections ne sont pas faites à l'aveugle et l'élève décèle au moins 80% de ses erreurs. L'élève ne se contente pas de simplement recopier le corrigé. (Il faudra accorder le bénéfice du doute si cela ne concerne que quelques exercices parsemés)

20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre et reconnaître les éléments portant sur des textes en rapport avec le monde du travail**	- Répondre correctement aux questions sur le texte	- L'élève répond correctement à au moins 50% des questions sur des textes. (Ex. texte niveau A2 du CECR du DELF Pro en rapport avec le monde du travail)
10 % (6 P)	**Compétence sociale :** **- L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	- L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. - L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. - L'élève se comporte de façon positive en classe.	- L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. - L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. - L'élève fait des efforts pour contribuer à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Mathématiques 1 | ENAD (MATHE1-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques 1 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**MATHE1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Mathématiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant en Mathématiques / Calcul prof. / Maître de cours pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Application d'une procédure** **Der Auszubildende kennt die Techniken zur Lösung konkreter Rechnungen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Rechnungen anhand konkreter Techniken und Regeln zu lösen.	Der Auszubildende löst folgende Rechnungen und Rechenarten größtenteils korrekt: Addition, Subtraktion, Multiplikation, Division Brüche und Dezimalzahlen Maßeinheiten (Längen-, Hohl-, Flächen-, und Zeitmaße, Volumen) Grundrisse und Maßstäbe Dreisatz und Proportionalität Umrechnen von Rezepten (coefficient multiplicateur) Nährwert- und Energieberechnung
40 % (24 P)	**Résolution de problèmes** **Der Auszubildende kann unter Einbeziehung eines Textes, konkrete Rechenaufgaben lösen.**	Der Auszubildende ist in der Lage aus Textaufgaben Rechnungen aufzustellen und diese anhand konkreter Techniken und Regeln zu lösen.	Der Auszubildende kann aus Textaufgaben zu folgenden Themen Rechnungen aufstellen und diese größtenteils korrekt lösen: Addition, Subtraktion, Multiplikation, Division Brüche und Dezimalzahlen Maßeinheiten (Längen-, Hohl-, Flächen-, und Zeitmaße, Volumen) Grundrisse und Maßstäbe Dreisatz und Proportionalität Umrechnen von Rezepten (coefficient multiplicateur) Nährwert- und Energieberechnung
20 % (12 P)	**Communication et interprétation** **Der Auszubildende kann mathematische Resultate interpretieren und kommunizieren.**	Der Auszubildende ist in der Lage eigene oder fremde mathematische Resultate zu interpretieren und verständlich zu kommunizieren.	Der Auszubildende kann zu folgenden Themen die mathematischen Resultate interpretieren und/oder verständlich kommunizieren: Addition, Subtraktion, Multiplikation, Division Brüche und Dezimalzahlen Maßeinheiten (Längen-, Hohl-, Flächen-, und Zeitmaße, Volumen) Grundrisse und Maßstäbe Dreisatz und Proportionalität Umrechnen von Rezepten (coefficient multiplicateur) Nährwert- und Energieberechnung

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Communication professionnelle 1 | E2C (COMPR1-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle 1 | E2C**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**COMPR1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable de prendre part activement à des entretiens d'embauche et/ou de travail et d'exposer concrètement ses intérêts.	L'apprenti comprend les informations qui lui sont transmises et il répond de manière compétente aux questions qui lui sont posées.	L'entretien d'embauche simulé avec l'élève a été mené à terme avec succès.
	L'apprenti est capable de rédiger à la main une lettre de candidature de même que d'autres communications d'ordre professionnel (rapports de travail).	L'apprenti rédige une lettre de candidature avec curriculum vitae, respectivement un rapport de travail, en tenant compte des indications.	L'apprenti a produit une lettre de candidature manuscrite avec curriculum vitae, respectivement un rapport de travail manuscrit, et 80% de ces documents n'accusaient pas de faute.
	L'apprenti est capable de mener des entretiens téléphoniques de manière compétente avec des interlocuteurs différents.	L'apprenti emploie les formules de politesse de rigueur au cours d'entretiens téléphoniques avec des interlocuteurs différents et il prépare les entretiens téléphoniques.	L'apprenti a appliqué les règles indiquées au cours d'un entretien téléphonique simulé.
	L'apprenti est capable de rédiger soigneusement des documents à la main.	L'apprenti rédige ses documents avec soin.	L'apprenti a produit des documents soigneusement rédigés.
	L'apprenti s'exprime d'une manière pertinente et compétente avec ses interlocuteurs.	L'apprenti s'exprime correctement sur le plan professionnel et il évite les déclarations émotionnellement motivées.	L'interlocuteur a considéré que l'entretien était constructif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Traitement informatique de données (ELDAT-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique de données**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELDAT-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 1 - 3 - 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, Dokumente (Berichte, Briefe) mit Hilfe eines Textverarbeitungsprogramms zu erstellen.	Der Auszubildende kennt das Textverarbeitungsprogramm ausreichend genug um ein fertiges Dokument zu erstellen.	Ein der Aufgabe entsprechendes Dokument liegt korrekt formatiert, ausgedruckt und zu 80 % rechtschreibfehlerfrei vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, in einem Tabellenkalkulationsprogramm einfache Tabellen oder Listen (z.B. Rechnungen) zu erstellen.	Der Auszubildende erstellt eine Tabelle oder Liste nach Vorgabe.	Korrekte Formeln mit den Grundrechenarten liegen vor. Eine sortierte Liste liegt vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Bilder in eine angemessene Größe und Auflösung zu bringen und in ein Textverarbeitungsprogramm einzufügen.	Der Auszubildende ist in der Lage Bilder in eine angemessene Größe und Auflösung zu bringen und in ein Textverarbeitungsprogramm einzufügen.	Ein der Aufgabe entsprechendes Dokument mit eingefügtem Bild liegt, korrekt platziert und in angemessener Größe ausgedruckt vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eine sinnvolle Dateien- und Ordnerstruktur zu erstellen.	Der Auszubildende erstellt eine Dateien- und Ordnerstruktur.	Eine sinnvolle Struktur liegt vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Dokumente selbstständig zu erstellen.	Der Auszubildende konsultiert seine Unterlagen um die geforderten Dokumente zu erstellen.	Der Auszubildende hat keine überflüssigen Fragen gestellt.
	Der Auszubildende geht sorgfältig und gewissenhaft mit den EDV-Geräten um.	Der Auszubildende geht sorgfältig und gewissenhaft mit den EDV-Geräten um.	Die EDV-Geräte sind in einem einwandfreien Zustand.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Schémas de circuits électriques (CAD) (DECAD-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Schémas de circuits électriques (CAD)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECAD-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable d'établir des schémas de circuits simples à l'ordinateur.	- L'élève dessine des plans de situation ainsi que des schémas de circuits développés et multifilaires à l'ordinateur.	- L'élève a établi l'ensemble des schémas de circuits de manière autonome et dans le respect des normes.
	L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.	- L'élève suit les instructions. - L'élève manipule l'ordinateur ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi l'ensemble des instructions. - Le matériel informatique était dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Allemand 2 | ENAD (ALLEM2-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Allemand 2 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ALLEM2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Leseverständnis**	o Die Lernenden können einem Sachtext sowie einem Erzähltext Hauptinformationen entnehmen sowie gezielt nach Detailinformationen suchen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Hörverständnis**	o Die Lernenden können einer Audio(video)-Reportage die Hauptinformationen (anhand von W-Fragen) entnehmen sowie gezielt nach Detailinformationen suchen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Texte schreiben**	o Die Lernenden verfassen inhaltlich und formal den Kriterien der jeweiligen Aufgabenstellung und Textsorte entsprechende Texte. o Die Lernenden verwenden in ihren schriftlichen Produktionen einen Wortschatz, der dem Niveau B1 weitgehend entspricht. o Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. o Die Lernenden bringen den Text in eine leserfreundliche Fassung. o Die Lernenden kennen die Regeln der Groß- und Kleinschreibung sowie der s-Laute, verwenden den richtigen Kasus bei den Präpositionen, beherrschen die Konjugation der Verben inklusive der Passivstrukturen.	- Die Texte behandeln die Fragestellung umfassend, sind selbständig verfasst und weisen eine klare Struktur auf. - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß-und Kleinschreibung, 90% der s-Laute & 90% der Kasus nach Präpositionen korrekt.
30 % (18 P)	**Sachkompetenz**	o Der Lernende verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen und Können in den Bereichen Grammatik und Rechtschreibung. o Der Lernende verfügt über das im Laufe des Moduls vermittelte Wissen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst. - Die Produktion ist eigenständig und umfassend.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Français 2 | ENAD (FRANC2-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Français 2 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**FRANC2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Expression écrite :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre et d'employer le vocabulaire technique en relation avec sa formation et son apprentissage.**	- Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel.	- La production écrite contient plusieurs expressions spécifiques en relation avec les médias.
	- Dans un contexte restreint et connu – l'élève est capable de structurer et de retravailler ses productions en fonction du type de texte exigé.	- Respecter les différentes parties du commentaire personnel (introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées) - Subdiviser ses productions en parties logiques, faire des paragraphes, employer et varier les connecteurs logiques	- La production écrite doit au moins comprendre une introduction, une partie centrale et une conclusion. La partie centrale comprend des arguments en faveur et des arguments contre le sujet imposé. - La production est en relation avec le sujet imposé. -L'élève a fait l'effort d'utiliser les connecteurs logiques même si certains ne sont pas pertinents.
	- De façon routinière – écrire de façon compréhensible tant au niveau du contenu qu'au niveau linguistique :	- Faire des phrases complètes - Rédiger un texte compréhensible et cohérent - Maîtriser la conjugaison des verbes courants - Conjuguer les verbes aux modes et aux temps appropriés	- La production écrite doit être compréhensible et cohérente dans son ensemble. - 50 % des verbes sont accordés avec le sujet. - 50 % des verbes sont conjugués aux modes et aux temps appropriés.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- Dans des contextes inconnus – reconnaître les principaux points de vue : actions, personnes, thèmes (lecture globale) :**	- reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec un sujet courant (ici les médias) - comprendre le sens et l'intention d'un tel texte.	- Dans l'ensemble (c'est-à-dire en additionnant les items de tous les tests CE), l'élève doit avoir répondu correctement à 50 % des questions.
	- Dans des contextes inconnus – relever, structurer et mettre en rapport les informations globales et détaillées de textes d'actualité, de textes narratifs et de textes en rapport avec la profession :	- comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante.	

30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral:** **- De façon routinière – comprendre les contenus essentiels d'émissions de radio et de télévision sur des sujets concrets ou abstraits en relation avec l'actualité politique, sociale et professionnelle ainsi que sur des sujets qui intéressent l'élève à titre personnel:** **- Dans des contextes similaires – comprendre des informations détaillées d'émissions de radio et de télévision sur des sujets concrets ou abstraits en relation avec l'actualité politique, sociale et professionnelle ainsi que sur des sujets qui intéressent l'élève à titre personnel :**	- comprendre les informations essentielles de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale) - comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet - comprendre et distinguer les faits, explications et exemples - comprendre et distinguer les opinions, sentiments et attitudes	- Dans l'ensemble (c'est-à-dire en additionnant les items de tous les tests de CO), l'élève doit avoir répondu correctement à 50% des questions.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre une « unité linguistique », de réaliser des « exercices pratiques » de grammaire en contexte de manière autonome et responsable et de mettre en œuvre les notions grammaticales de base particulièrement sollicitées par les productions écrites exigées par le module**	. - Comprendre les principales règles de grammaire (unités linguistiques) . - Réaliser les exercices de grammaire du manuel au programme « Grammaire progressive du français (niveau avancé) » - Respecter la date limite de remise du portfolio reprenant les différentes leçons de grammaire - Corriger les fautes à l'aide des corrigés (joints au manuel) - Mettre en œuvre et mobiliser, lors d'évaluations (formatives et sommatives), dans des tâches fermées et ouvertes les connaissances grammaticales acquises au cours du module	- Au moins 90 % des exercices des chapitres indiqués par le descriptif du programme ont été traités par l'élève. - Les corrections sont visibles pour la plupart des exercices. - L'élève a remis son portfolio au plus tard dans la semaine suivant la date limite de remise. - Le corrigé est respecté dans son ensemble. Le portfolio portant sur la grammaire doit refléter la volonté de l'élève de s'autocorriger. C'est-à-dire que, dans l'ensemble, les corrections ne sont pas faites à l'aveugle et l'élève décèle au moins 80% de ses erreurs. L'élève ne se contente pas de simplement recopier le corrigé. (Il faudra accorder le bénéfice du doute si cela ne concerne que quelques exercices parsemés)
10 % (6 P)	**Compétence sociale :** **- L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	- L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. - L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. - L'élève se comporte de façon positive en classe.	- L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. - L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. - L'élève fait des efforts pour contribuer à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Mathématiques 2 | ENAD (MATHE2-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques 2 | ENAD**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**MATHE2-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Mathématiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant en Mathématiques / Calcul prof. / Maître de cours pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Application d'une procédure** **Der Auszubildende kennt die Techniken zur Lösung konkreter Rechnungen.**	Der Auszubildende ist in der Lage Rechnungen anhand konkreter Techniken und Regeln zu lösen.	Der Auszubildende kann folgende Rechnungen und Rechenarten größtenteils korrekt lösen: Kosten- und Verlustberechnung von Lebensmitteln Prozent- und Zinsberechnung Mischungsverhältnis- und Dosierungen Bezugskalkulation- und Angebotsvergleich Gehaltsabrechnung Haushaltsbuch Daten, Statistik und Excel
40 % (24 P)	**Résolution de problèmes** **Der Auszubildende kann unter Einbeziehung eines Textes, konkrete Rechenaufgaben lösen.**	Der Auszubildende ist in der Lage aus Textaufgaben Rechnungen aufzustellen und diese anhand konkreter Techniken und Regeln zu lösen.	Der Auszubildende kann aus Textaufgaben zu folgenden Themen Rechnungen aufstellen und diese größtenteils korrekt lösen: Kosten- und Verlustberechnung von Lebensmitteln Prozent- und Zinsberechnung Mischungsverhältnis- und Dosierungen Bezugskalkulation- und Angebotsvergleich Gehaltsabrechnung Haushaltsbuch Daten, Statistik und Excel
20 % (12 P)	**Communication et interprétation** **Der Auszubildende kann mathematische Resultate interpretieren und kommunizieren.**	Der Auszubildende ist in der Lage eigene oder fremde mathematische Resultate zu interpretieren und verständlich zu kommunizieren.	Der Auszubildende kann zu folgenden Themen die mathematischen Resultate interpretieren und/oder verständlich kommunizieren: Kosten- und Verlustberechnung von Lebensmitteln Prozent- und Zinsberechnung Mischungsverhältnis- und Dosierungen Bezugskalkulation- und Angebotsvergleich Gehaltsabrechnung Haushaltsbuch Daten, Statistik und Excel

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Communication professionnelle 2 | E2C (COMPR2-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle 2 | E2C**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**COMPR2-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Technologie (TECNO-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TECNO-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 1 - 2 - 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende kann die Funktionsweise eines technischen Ablaufs oder Systems einfach erklären.	Der Auszubildende vereinfacht die Thematik ausreichend. Die Erklärungen sind verständlich und strukturiert.	Der Lehrer empfindet die Thematik ausreichend vereinfacht. Die Erklärungen sind für den Lehrer nachvollziehbar.
	Der Auszubildende ist in der Lage, seine Erklärungen mit multimedialen Hilfsmitteln zu untermauern.	Der Auszubildende stellt den Ablauf oder das System grafisch z.B. als Blockschaltbild vollständig dar.	Ein vollständiges Blockschaltbild oder eine vollständige Grafik wurden mit multimedialen Hilfsmitteln vorgestellt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - CAD (CADES-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADES-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltungen des Moduls Ausschaltung, Hausinstallation, Steuerungstechnik und/oder Automatisierung in einem aktuellen, fachspezifischen CAD-Programm fachgerecht und nach den aktuell geltenden Normen zu zeichnen.	Der Auszubildende zeichnet mindestens eine ihm unbekannte Schaltung normgerechte mit Hilfe eines fachspezifischen CAD Programms (z.B. ePLAN).	Eine normgerechte, beschriftete CAD-Zeichung der geforderten Schaltung liegt vor.
	Der Auszubildende besitzt die nötige Ausdauer und Selbstdisziplin um CAD-Zeichnungen mit denen er beauftragt wurde fach- und termingerecht zu zeichnen.	Der Auszubildende erledigt die ihm auferlegten Aufgaben im vorgegebenen Zeitplan.	Eine vollständige, in CAD gezeichnete Schaltung wurde termingerecht abgegeben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Commandes SPS avancées (EWSPS-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commandes SPS avancées**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EWSPS-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique - Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur 1h./sem.
Maître d'enseignement technique 1h/sem.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'attribuer les entrées ainsi que les sorties d'un système de commande (systèmes d'éclairage et/ou commandes d'entraînement) et d'expliquer le fonctionnement du système.	- L'élève attribue correctement les entrées ainsi que les sorties d'un système de commande et il explique le fonctionnement du système.	- L'élève a correctement attribué les entrées ainsi que les sorties d'un système de commande indiqué. - L'élève a produit une explication brève et compréhensible du fonctionnement. - L'élève a produit une liste d'attribution complète.
	L'élève est capable de dessiner les plans de raccordement du dispositif de commande dans le respect des normes et conformément à la liste d'attribution avec les dispositifs correspondants.	- L'élève dessine le plan de raccordement d'un dispositif de commande dans le respect des normes et conformément à la liste d'attribution avec les dispositifs correspondants.	- L'élève a produit un dessin conforme aux normes du plan de raccordement. - Le responsable de l'atelier a accepté le dessin.
	L'élève est capable de programmer des commandes avec des fonctions avancées en se servant d'un petit automate SPS programmable (par exemple LOGO! (Siemens)) et de les mettre en service.	- L'élève programme une commande avec des fonctions avancées en se servant d'un petit automate SPS programmable et il la met en service.	- L'élève a réussi à mettre en service une commande avec des fonctions avancées en se servant d'un petit automate SPS programmable. - Le responsable de l'atelier a accepté le circuit.
	L'élève est capable d'analyser les circuits électriques de circuits à contacteurs de moteurs et de les convertir en programmes SPS.	- L'élève analyse des circuits à contacteurs de moteurs et il établit un programme SPS correspondant.	- L'élève a réussi à transférer un circuit à contacteur de moteur dans un programme SPS. - Le responsable de l'atelier a accepté le programme.
	L'élève établit ses dessins ainsi que ses documents avec soin.	- L'élève établit ses dessins en se servant du matériel de dessin prévu à cet effet.	- L'élève a produit un dessin soigné. - Le responsable de l'atelier a accepté le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Composants électroniques (ELBAU-F)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Composants électroniques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELBAU-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de résistances non linéaires en se référant à des exemples de circuits.	- L'élève se renseigne au sujet du fonctionnement du composant étudié. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du composant désigné précédemment en se référant à un circuit simple qu'il a monté lui-même et en appliquant une méthode métrologique.	- L'élève a produit un bref résumé et/ou, le cas échéant, un dessin du composant étudié. - L'élève a monté le circuit d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a présenté au maximum trois points de mesure corrects servant à l'explication du fonctionnement.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de composants semi-conducteurs courants en se référant à des exemples de circuits.	- L'élève se renseigne au sujet du fonctionnement du composant semi-conducteur étudié. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du composant semi-conducteur désigné précédemment en se référant à un circuit simple qu'il a monté lui-même et en appliquant une méthode métrologique.	- L'élève a produit un bref résumé et/ou, le cas échéant, un dessin du composant semi-conducteur étudié. - L'élève a monté le circuit d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a présenté au maximum trois points de mesure corrects servant à l'explication du fonctionnement.
	L'élève est capable de présenter les connaissances qu'il a acquises.	- L'élève transmet les connaissances acquises précédemment dans le cadre d'un exposé.	- L'élève a présenté l'exposé d'une manière en relation avec le sujet et correcte sous l'aspect professionnel dans le respect des (brefs) délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Circuit électrique simple (FOELA1)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Circuit électrique simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est en mesure de produire et de contrôler une rallonge pour le raccordement d'un instrument à position variable à une prise de courant avec contact de protection à l'intérieur ou à l'extérieur.	- L'apprenti produit les rallonges demandées, conformément aux indications et aux directives en vigueur. - L'apprenti soumet son travail à un contrôle.	- L'apprenti a produit une rallonge en état de fonctionnement, conforme aux indications et aux directives en vigueur. - L'apprenti a contrôlé la continuité à l'aide d'un multitesteur et la tension de sortie à l'aide d'un voltmètre.
	L'apprenti est en mesure de monter un circuit simple allumage ainsi qu'un circuit série avec soin et dans le respect des normes, de les contrôler, de les mettre en service et de les élargir avec plusieurs équipements en tenant compte des consignes en vigueur pour les matériaux utilisés en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti est en mesure de sélectionner et d'utiliser les composantes requises. - L'apprenti monte un circuit simple allumage ainsi qu'un circuit série conformément au plan d'installation indiqué et dans le respect des normes, en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'apprenti détecte et corrige les erreurs qui se produisent.	- L'apprenti a produit une liste de matériel et d'outillage complète. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement et conforme aux normes. - Le formateur a accepté le circuit. - Toutes les erreurs ont été corrigées.
	L'apprenti connaît les propriétés des composantes utilisées et il est en mesure de distinguer leurs caractéristiques.	- L'apprenti est en mesure de désigner la tension nominale, la capacité de transport de courant ainsi que l'indice de protection des composantes utilisées.	- L'apprenti a désigné les propriétés des composantes.
	L'apprenti est en mesure de manipuler les documents, les appareils et les outils avec soin et d'entretenir son poste de travail.	- L'apprenti assure la propreté de son poste de travail. - L'apprenti utilise les outils ainsi que les appareils avec soin et d'une manière appropriée.	- Le poste de travail était dans un état propre et rangé.
	L'apprenti est en mesure de documenter ses conclusions.	- L'apprenti utilise des références appropriées pour la documentation.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage.
	L'apprenti est en mesure d'accepter et de suivre les instructions du formateur.	- L'apprenti accepte les indications ainsi que les instructions du formateur et il les applique avec soin et dans le respect des délais.	- L'apprenti a effectué les travaux qui lui étaient confiés avec soin et dans le respect des délais.
	L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux de brasage tendre courants dans le cadre du métier d'électricien.	- L'apprenti applique les règles en vigueur pour réaliser une soudure propre. - L'apprenti effectue le brasage à la température optimale et, une fois le brasage effectué, il écarte les résidus de produit de brasage.	- L'apprenti a produit une connexion brasée qui répond aux exigences sur le plan mécanique. - L'apprenti a produit une soudure appropriée. - L'apprenti a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Techniques de mesure (MESTE)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Techniques de mesure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MESTE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Gefahren des elektrischen Stroms einzuschätzen und bei der weiteren Arbeit zu berücksichtigen.	Der Auszubildende ist fähig die Gefahren des elektrischen Stromes zu benennen und des Weiteren anzugeben auf welche Art und Weise man sich gegen die genannten Gefahren schützen kann. Er kann ebenfalls angeben, wie er sich verhalten soll, wenn es doch zu einem Unfall kommen soll. Der Auszubildende achtet konsequent auf den Berührungsschutz vor dem Einfügen eines Messgerätes / Betriebsmittels in den Stromkreis.	Alle der im Lehrplan aufgelisteten Gefahren können benannt werden. Die korrekte Handlungsweise nach einem Unfall muss fehlerfrei beschrieben werden. Der Auszubildende schaltet immer den Stromkreis in kritischen Situationen ab.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Stromstärke und Spannung (Gleich- und Wechselgrößen) eines jeden Bauteils in einer Reihen- oder Parallelschaltung mit einem Multimeter in dem geeigneten Messbereich zu messen.	Der Auszubildende kann die Messschaltung einer oder mehrerer geforderter Messungen zeichnen. Die korrekten Messwerte wurden in dem geeigneten Messbereich gemessen.	Es liegt eine fehlerfreie Messschaltung vor. Die korrekten Messwerte wurden in dem geeigneten Messbereich gemessen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Stromstärke und Spannung (Gleich- und Wechselgrößen) eines jeden ohmschen Widerstands in einer Reihen- oder Parallelschaltung zu berechnen.	Die geforderten Größen liegen vor.	Die geforderten Größen liegen auf drei relevante Stellen genau vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Widerstandswert eines Bauteils in einer Schaltung direkt und indirekt zu messen.	Der Widerstandswert liegt direkt gemessen vor. Der Widerstandswert wird aus den Messwerten berechnet.	Der Widerstandswert liegt direkt gemessen vor. Der Widerstandswert liegt auf drei relevante Stellen genau vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die gesamte von einem Verbraucher aufgenommene Leistung und Energie direkt und indirekt mit handelsüblichen Messgeräten zu bestimmen.	Der Auszubildende kann die Messschaltungen zeichnen. Die direkten Messwerte wurden in den geeigneten Messbereichen gemessen. Die indirekten Messwerte wurden in den geeigneten Messbereichen und durch anschließende Rechnung bestimmt.	Es liegt eine fehlerfreie Messschaltung vor. Die korrekten Messwerte wurden in dem geeigneten Messbereich gemessen. Die geforderte Größe liegt auf drei relevante Stellen genau vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die gesamte von einer Reihen- oder Parallelschaltung ohmscher Widerstände aufgenommene Leistung und Energie zu berechnen.	Die geforderten Größen liegen vor.	Die geforderten Größen liegen auf drei relevante Stellen genau vor.

	Der Auszubildende ist in der Lage, die eingesetzten Schaltungen mittels Spannungsmessung auf Unterbrechungen oder Kurzschlüsse zu überprüfen.	Der Auszubildende findet das defekte Bauteil.	Der Auszubildende findet das defekte Bauteil.
	Der Auszubildende nimmt alle Anordnungen und Anleitungen des Lehrers an und setzt sie um.	Er nimmt die Anleitungen und Anordnungen des Lehrers an und setzt sie sorgfältig um.	Die übertragenen Arbeiten werden sorgfältig erledigt.
	Der Auszubildende kooperiert mit seinen Mitschülern.	Die Zusammenarbeit in der Gruppe ist harmonisch.	Die geforderten Arbeiten wurden ohne Zwischenfälle beendet.
	Der Auszubildende geht sorgfältig mit Dokumenten, Geräten und Werkzeugen um und pflegt sie.	Er hält seinen Arbeitsplatz sauber und pflegt seine Unterlagen. Er verwendet die Werkzeuge und Geräte zweckgemäß und sorgfältig.	Seine persönlichen Unterlagen sind vollständig und sauber. Der Arbeitsplatz ist sauber und aufgeräumt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, fehlerhaftes Versuchsmaterial zu erkennen und wird den Laborleiter sofort darüber informieren.	Fehlerhaftes Versuchsmaterial wurde erkannt und der Laborleiter wurde informiert.	Fehlerhaftes Versuchsmaterial wurde erkannt und der Laborleiter wurde informiert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Usinage des matériaux 1 (ATMEC1)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève connaît les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité en vigueur au sein de l'atelier et il est capable de manipuler les matériaux utilisés d'une manière prudente, économique et respectueuse de l'environnement.	- L'élève aménage son poste de travail dans le respect du règlement en vigueur à l'atelier et il le maintient en ordre. - L'élève entretient et manipule les outils, les instruments de mesure, les machines et les installations. - L'élève manipule les outils manuels, les machines, les installations ainsi que les dispositifs électriques avec précaution, afin d'éviter les accidents. - L'élève applique des mesures pour prévenir les incendies et les explosions. - L'élève assure le tri et la mise au rebut de l'intégralité des matériaux de manière compétente.	- Les outils, les instruments de mesure ainsi que les pièces de travail étaient disposés séparément et de manière cohérente au poste de travail. - L'élève a utilisé, manipulé et entretenu les outils ou les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a signalé l'ensemble des incidents, des anomalies, etc. au chef d'atelier. - L'élève a trié et mis au rebut des matériaux différents de manière autonome.
	L'élève est capable de sélectionner les instruments de mesure appropriés et de les manipuler de manière compétente.	- L'élève sélectionne les instruments de mesure appropriés et il les manipule de manière compétente.	- L'élève a produit un mesurage dans les limites des marges d'erreur tolérées.
	L'élève est capable d'appliquer les techniques d'usinage suivantes aussi bien sur des matériaux métalliques que sur des matériaux non métalliques: traçage, sciage, limage, perçage, filetage, taille, lamage.	- L'élève dresse des esquisses en trois vues des pièces de travail. - L'élève trace la pièce de travail conformément au plan. - L'élève effectue les travaux de limage conformément au dessin avec l'exactitude de rigueur. - L'élève coupe et scie manuellement et mécaniquement les tôles ainsi que les profils en métal, en synthétique et en bois de manière compétente. - L'élève est capable de percer et de lamer des trous traversants, taraudés et borgnes manuellement et avec des machines stationnaires. - L'élève coupe les taraudages extérieurs et intérieurs de manière compétente avec les outils courants. - L'élève taille les tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées.	- L'élève a produit une esquisse lisible avec l'ensemble des dimensions requises. - L'élève a effectué un exercice de traçage conformément au dessin sans commettre d'erreur. - L'élève a produit une pièce ajustée ébarbée (marge d'erreur +/- 0,3 mm). - L'élève a produit des tôles et des profils aux dimensions indiquées. - Le trou était ébarbé ou lamé en position et en forme (marge d'erreur +/- 0,3 mm). - La taraudeuse n'a pas subi de rupture. - La vis, respectivement l'écrou, se sont fixés ou détachés aisément dans le taraud. - L'élève a produit des tôles taillées aux dimensions indiquées, dans le respect des marges d'erreur tolérées.
	L'élève est capable d'accepter et de suivre l'intégralité des indications et des instructions du chef d'atelier, en particulier l'ensemble des indications concernant la sécurité.	- L'élève prend connaissance des indications et des instructions du chef d'atelier et il les applique avec soin et dans le respect des délais.	- L'élève a effectué les travaux qui lui étaient confiés avec soin et dans le respect des délais.
	L'élève travaille avec soin et avec précaution en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité.	- L'élève respecte l'ensemble des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité.

	L'élève manipule les documents, les appareils ainsi que les outils avec soin et il assure l'entretien du poste de travail.	- L'élève assure la propreté de son poste de travail. - L'élève utilise les outils ainsi que les appareils d'une manière appropriée et soignée.	- Le poste de travail était propre et rangé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Installation électrique domestique (FOELA2)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Installation électrique domestique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est en mesure d'installer, de contrôler et de mettre en service un circuit va-et-vient ainsi qu'un montage à croix de manière compétente et avec les outils requis.	- L'apprenti élabore une liste de matériel. - L'apprenti connaît les consignes de l'AAA en matière de sécurité au travail sur le plan du montage de circuits et il connaît la tenue de travail (tablier et chaussures) de rigueur. - L'apprenti est en mesure d'installer et de contrôler un circuit va-et-vient ainsi qu'un montage à croix dans le respect des normes et conformément à un schéma de circuit donné.	- L'apprenti a produit une liste de matériel complète. - L'apprenti a respecté les directives de l'AAA lors du montage des circuits. - L'apprenti portait la tenue de travail requise. - L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement et conforme aux normes. - Le formateur a accepté le circuit.
	L'apprenti est en mesure de sélectionner et d'appliquer les éléments de la gamme de produits élargie en fonction du champ d'affectation, en tenant compte des consignes en vigueur pour les matériaux utilisés en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut.	- L'apprenti sélectionne les instruments appropriés dans un catalogue (imprimé, en ligne) en faisant preuve d'un souci de la sécurité et du respect de l'environnement et il détermine les coûts.	- L'apprenti a produit une offre complète et bon marché. - L'apprenti a produit une offre justifiable sous les aspects de la sécurité et du respect de l'environnement.
	L'apprenti est en mesure d'équiper les circuits mentionnés ci-dessus de disjoncteurs et de disjoncteurs différentiels.	- L'apprenti est en mesure de sélectionner et d'intégrer les composantes requises.	- L'apprenti a produit un tableau de distribution secondaire, installé, respectivement élargi, dans le respect des normes.
	L'apprenti est en mesure de monter, de câbler et de documenter un tableau de compteurs équipé d'un tableau de distribution conformément aux directives techniques en vigueur.	- L'apprenti est en mesure de se procurer les directives techniques en vigueur (sur Internet), de les interpréter et de les appliquer. - L'apprenti explique les directives techniques.	- L'apprenti a produit une installation de tableau de compteurs en état de fonctionnement et conforme aux normes. - L'apprenti a fourni des explications claires et compréhensibles pour le chef d'atelier.
	L'apprenti est en mesure de contrôler et de documenter la fonction des dispositifs de protection.	- L'apprenti est en mesure de sélectionner l'instrument de contrôle correspondant, de le manipuler et d'effectuer les mesurages de manière compétente.	- L'apprenti a produit un protocole de contrôle (e-check) conforme aux normes de la fédération allemande des électrotechniciens (VDE).
	L'apprenti est en mesure de réagir avec souplesse à des circonstances nouvelles.	- L'apprenti se procure les informations nécessaires en cas de problème de manière autonome et il les applique correctement.	- L'apprenti a expliqué et justifié ses décisions.
	L'apprenti dispose d'une assurance appropriée pour effectuer les travaux.	- L'apprenti effectue la détection d'erreurs de manière autonome.	- L'apprenti a expliqué et justifié sa méthode d'une manière cohérente.
	L'apprenti est en mesure d'accepter les critiques, de réagir de manière appropriée et d'adapter son comportement en conséquence.	- L'apprenti est à l'écoute, il manifeste de l'intérêt et il pose des questions.	- L'apprenti est en mesure de mettre à profit les critiques pour gagner en maturité et d'en tenir compte au cours de travaux ultérieurs.

	L'apprenti est en mesure de coopérer avec ses collaborateurs et de se concerter avec eux au sujet des horaires et du contexte professionnel, afin de pouvoir accomplir la mission dans les délais.	- L'apprenti se concerte avec ses camarades au sujet des travaux à effectuer.	- L'apprenti a effectué avec soin les tâches qui lui étaient confiées au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Techniques des installations à courants forts (STAST)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Techniques des installations à courants forts**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STAST**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est capable de mesurer la tension par phase d'enroulement et la tension composée de même que les courants par phase d'enroulement et les courants de tension composée dans des circuits en étoiles et en triangles.	- L'élève mesure les grandeurs demandées.	- L'élève a mesuré les grandeurs demandées sans commettre d'erreur.
	L'élève est capable de déterminer les sections nominales lors du raccordement du consommateur/des consommateurs à une source d'énergie et de sélectionner ensuite les conduites appropriées à partir d'une gamme de produits indiquée.	- L'élève détermine la section nominale d'une conduite ainsi que le câble requis en fonction de la norme et du domaine d'affectation.	- L'élève a correctement déterminé la section nominale dans le respect de la norme. - L'élève a correctement sélectionné un type de câble.
	L'élève est capable d'effectuer le câblage de consommateurs électriques dans un circuit en étoile ou dans un circuit en triangle.	- L'élève connaît les contextes fondamentaux ainsi que l'enchaînement (étoile-triangle) dans un réseau triphasé et il est capable de raccorder correctement des moteurs monophasés et triphasés.	- L'élève a correctement raccordé le moteur monophasé (rotation à droite ou à gauche en fonction des indications) et l'enseignant a mis le moteur en service. - L'élève a correctement raccordé le moteur triphasé (rotation à droite ou à gauche, en étoile ou en triangle, en fonction des indications) et l'enseignant a mis le moteur en service.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement fondamental d'un transformateur et d'un relais.	- L'élève explique le fonctionnement du transformateur et du relais oralement ou par écrit.	- L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement sans commettre d'erreur en employant le vocabulaire professionnel adapté au sujet.
	L'élève est capable de sélectionner des transformateurs et des relais, respectivement des contacteurs, électriques pour une affectation déterminée et d'assurer correctement le câblage.	- L'élève sélectionne des petits transformateurs monophasés (par exemple des transformateurs de séparation) à partir d'une gamme indiquée et il les raccorde en se référant à son propre plan. - L'élève distingue les contacteurs et les relais et il sélectionne le composant requis dans un catalogue. - L'élève st capable de raccorder un circuit simple composé de relais et/ou de contacteurs en se référant à son propre plan.	- L'élève a correctement sélectionné et raccordé le transformateur monophasé, il a contrôlé les tensions d'entrée et de sortie et l'enseignant a accepté le circuit. - L'élève a monté un circuit relais, respectivement un circuit contacteur, simple en se référant à son propre plan et l'enseignant a accepté le circuit.
	L'élève est capable de raccorder des moteurs à courant triphasé à un réseau monophasé (circuit Steinmetz) avec des condensateurs et de les mettre en service.	- L'élève raccorde correctement le moteur à courant triphasé au réseau monophasé en fonction du sens de rotation indiqué.	- L'élève a raccordé le moteur triphasé au réseau monophasé d'une manière correcte et adaptée au sens de rotation indiqué. - L'enseignant a accepté le circuit.

	L'élève est capable de documenter ses conclusions, de les expliquer et de tirer des enseignements de ses expériences.	- L'élève résume ses expériences dans un bref rapport de laboratoire, de manière à pouvoir tirer des enseignements de ses conclusions.	- L'élève a produit un rapport à propos d'une tâche qui lui a été confiée. - L'élève s'est référé au rapport établi pour être en mesure d'accomplir des missions ultérieures d'une manière plus ciblée.
	L'élève fait preuve d'autodiscipline, il assume des responsabilités et il respecte l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité.	- L'élève accomplit un travail de groupe au laboratoire, il adopte une attitude responsable à l'égard de ses camarades et du matériel et il respecte les consignes de rigueur en matière de sécurité.	- L'élève a accompli une tâche de travail partielle indiquée. - La tâche partielle n'accusait pas d'erreur grave.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Usinage des matériaux 2 (ATMEC2)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, Blechverarbeitungstechniken wie Schneiden, Scheren von Hand, Sägen und Biegen fachgerecht durchzuführen.	Der Auszubildende biegt Bleche aus Eisen, Kupfer oder Aluminium laut Zeichnung. Der Auszubildende schneidet und sägt fachgerecht Bleche und Profile aus Metallen, Kunststoffen oder Holz von Hand und eventuell maschinell. Der Auszubildende schert von Hand Bleche laut Zeichnung.	Die Anreisslinien entsprechen den Vorgaben. Die Maße entsprechen den Vorgaben. Alle Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten. Bleche und Profile liegen in den vorgegebenen Massen mit einer Toleranz von ±0,3 mm vor. Ein Formstück liegt mit einer Toleranz von ±0,3 mm nach Zeichnung vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eine normgerechte Zeichnung zu zeichnen.	Der Auszubildende zeichnet eine Zeichnung in 3 Ansichten.	Eine Zeichnung liegt mit allen erforderlichen Massen vor.
	Der Auszubildende ist fähig, lösbare und nicht lösbare Verbindungen (Schrauben, Nieten und Kleben) zwischen verschiedenen Werkstoffen herzustellen.	Der Auszubildende führt fachlich korrekte Nietarbeiten durch. Der Auszubildende kennt die gängigen Schraubenformen und Schraubensicherungen und setzt sie entsprechend ihrer Anwendung ein.	Fehlerfreie Nietverbindungen liegen vor. Eine fachgerechte, beanspruchbare und lösbare Schraubverbindung liegt vor.
	Der Auszubildende geht umsichtig und unter Berücksichtigung aller Sicherheitsbestimmungen mit Maschinen oder Werkzeugen um.	Der Auszubildende verwendet die Werkzeuge und Geräte zweckgemäß und sorgfältig. Der Auszubildende berücksichtigt die vorgegebenen Sicherheitsvorschriften.	Die Werkzeuge und Geräte sind nach der Arbeit in einem einwandfreien Zustand. Alle Sicherheitsbestimmungen werden eingehalten.
	Der Auszubildende hält die Arbeitsstelle in allen Phasen angemessen aufgeräumt und sauber.	Der Auszubildende hält die Arbeitsstelle während der Arbeit aufgeräumt. Er säubert die Arbeitsstelle nach getaner Arbeit	Die Werkzeuge liegen übersichtlich geordnet am Arbeitsplatz. Die Arbeitsstelle zeigt keine Gefahrenstellen. Die Arbeitsstelle ist besenrein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Techniques de commande (ATTEC)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Techniques de commande**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, Verbraucher mit mehreren Tastern über Stromstoßschalter anzusteuern.	Der Auszubildende wählt einen geeigneten Stromstoßschalter entsprechend der Aufgabenstellung aus einem Katalog aus. Der Auszubildende baut die vorgegebene Schaltungen in einem vorgegebenen Zeitraum auf, nimmt sie in Betrieb und testet deren Funktion.	Ein geeigneter Stromstoßschalter wurde ausgewählt. Es liegt eine funktionsfähige Schaltung in dem vorgegebenen Zeitraum vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Verbraucher über Treppenlicht-Zeitschalter anzusteuern.	Der Auszubildende baut die vorgegebene Schaltungen in einem vorgegebenen Zeitraum auf, nimmt sie in Betrieb und testet deren Funktion.	Es liegt eine funktionsfähige Schaltung in dem vorgegebenen Zeitraum vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Rollomotoren über Jalousienschalter anzusteuern.	Der Auszubildende baut die vorgegebene Schaltungen in einem vorgegebenen Zeitraum auf, nimmt sie in Betrieb und testet deren Funktion.	Es liegt eine funktionsfähige Schaltung in dem vorgegebenen Zeitraum vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Verbraucher mit Hilfe von Sensoren zu steuern.	Der Auszubildende baut die vorgegebene Schaltungen auf, nimmt sie in Betrieb, stellt die Schwellwerte ein und testet die Funktion.	Es liegt eine funktionsfähige Schaltung vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Fehler in den Anlagen systematisch zu lokalisieren und zu beheben.	Der Auszubildende lokalisiert und behebt Fehler in den oben genannten Anlagen. Der Auszubildende beschreibt seine Vorgehensweise.	Es liegt eine funktionsfähige Schaltung vor. Die Vorgehensweise ist systematisch.
	Der Auszubildende kann die benötigten Materialien fachgerecht benennen und ist in der Lage, die erforderliche Menge korrekt zu bestimmen.	Der Auszubildende erstellt eine Materialliste.	Es liegt eine vollständige Materialliste vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die geforderten Installations- und Montagearbeiten sorgfältig, fachgerecht, rationell und qualitätsbewusst mit dem passenden Werkzeug auszuführen.	Der Auszubildende baut die im Modul behandelten Schaltungen sorgfältig, fachgerecht, rationell und qualitätsbewusst mit dem passenden Werkzeug auf. Der Auszubildende berücksichtigt die geltenden Normen und Sicherheitsvorschriften.	Alle bis auf eine der im Modul behandelten Schaltungen werden vom Werkstattleiter abgenommen. Der Auszubildende hat den Werkstattleiter über die von ihm angewandten Normen und Sicherheitsvorschriften in einem Fachgespräch informiert.
	Der Auszubildende ist fähig, Schalt- und Verlegepläne der benötigten elektrischen Installationen selbstständig anzufertigen.	Der Auszubildende kann selbständig Schalt- und Verlegungspläne zu vorgegebenen Aufgaben erstellen.	Es liegt zu den im Modul behandelten Aufgaben ein normgerechter, beschrifteter Schalt- und Verlegungsplan vor.

	Der Auszubildende kommuniziert sachlich und kompetent mit seinen Gesprächspartnern.	Der Auszubildende drückt sich fachlich korrekt aus und vermeidet emotional motivierte Aussagen.	Der Werkstattleiter empfindet das Gespräch als konstruktiv.
	Der Auszubildende kann zuhören, ist kritikfähig, und in der Lage, flexibel auf sich verändernde Anforderungen einzugehen.	Der Auszubildende nimmt Kritik an und ist in begründeten Fällen bereit seine Arbeit entsprechend anzupassen.	Der Werkstattleiter empfindet den Auszubildenden als kompromissfähig.
	Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeiten selbstständig zu organisieren.	Der Auszubildende führt seinen Auftrag selbständig durch.	Der Auftrag wurde ohne größere Eingriffe seitens des Werkstattleiters erledigt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Electronique digitale (ELDIG)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Electronique digitale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELDIG**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Der Auszubildende ist in der Lage, digitale Signale und Systeme von analogen Signalen und Systemen zu unterscheiden.	Der Abzubildende benennt analoge und digitale Signale und Systeme korrekt.	Für gegebene Signale kann der Auszubildende fehlerfrei feststellen ob es sich um ein analoges oder ein digitales Signal handelt. Für ein gegebenes System kann der Auszubildende fehlerfrei feststellen ob die Signale digital oder analog verarbeitet werden.
	Der Auszubildende ist fähig, einfachste Aufträge der Digitaltechnik (Aufgabenstellungen) in logische Grundschaltungen zu zerlegen und diese sowohl mit Schaltern als auch mit logischen Bausteinen umzusetzen.	Der Auszubildende definiert die Variablen, erstellt eine Wahrheitstabelle, leitet daraus die ODER-Normalform her und zeichnet die Schaltung. Der Auszubildende baut die gezeichnete Schaltung mit Schaltern und logischen Bausteinen auf, nimmt die Schaltung in Betrieb und überprüft ihre korrekte Funktionsweise.	Die Variablen sind sinnvoll gewählt, die Wahrheitstabelle ist vollständig und die ODER-Normalform ist korrekt. Die gezeichnete Schaltung ist größtenteils korrekt, eventuelle Fehler werden spätestens nach der Funktionsprüfung behoben. Nach der Funktionsprüfung enthält die logische Schaltung keine unkorrigierten Fehler und funktioniert wie in der Aufgabenstellung angegeben.
	Der Auszubildende ist fähig, einfache Aufträge der Digitaltechnik in logische Grundschaltungen zu zerlegen und mit einfachen SPS-Steuerungen (z.B. Siemens Logo!) umzusetzen.	Der Auszubildende definiert die Variablen, erstellt eine Wahrheitstabelle, leitet daraus die ODER-Normalform her und zeichnet die Schaltung. Der Auszubildende setzt die gezeichnete Schaltung mit Hilfe einer Entwicklungssoftware in ein SPS-Programm um und überprüft seine korrekte Funktionsweise.	Die Variablen sind sinnvoll gewählt, die Wahrheitstabelle ist vollständig und die ODER-Normalform ist korrekt. Die gezeichnete Schaltung ist größtenteils korrekt, eventuelle Fehler werden spätestens nach der Funktionsprüfung behoben. Nach der Funktionsprüfung enthält das Programm keine unkorrigierten Fehler und funktioniert wie in der Aufgabenstellung angegeben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Fehler in einfachen digitalen Schaltungen und SPS-Programmdateien mit beiliegendem Schaltplan systematisch zu finden und zu korrigieren.	Der Auszubildende ist in der Lage eine Wahrheitstabelle aus dem gegebenen Schaltplan aufzustellen. Der Auszubildende kann die Fehler in einer Logikschaltung und in einer Programmdatei einer SPS finden und beheben.	Eine korrekte Wahrheitstabelle liegt vor. Alle Fehler wurden korrigiert.
	Der Auszubildende geht bei ihm aufgetragenen Tätigkeiten logisch und systematisch vor.	Der Auszubildende wendet eine sichtbar logische Struktur bei der Lösung von Projekten und Aufgaben an.	Logische Struktur bei der Lösung von Projekten und Aufgaben vorhanden.
	Der Auszubildende versteht die Aufgabenstellung und ist fähig, sie selbstständig zu analysieren und in Teilaufgaben zu zerlegen.	Der Auszubildende versteht und analysiert die Aufgabenstellung. Nachher zerlegt er diese in kleine Teilschritte und baut sie auf.	Eine Dokumentation der Teilaufgaben liegt vor.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Installation électrique 1 (FOELA3)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Installation électrique 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Type de formateur proposé: Chef d'équipe d'une entreprise

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'apprenti est en mesure d'appliquer les différents types de pose à des installations sur et sous crépi.	- L'apprenti applique les différents types de pose aux installations sur et sous crépi.	- Le formateur accepte les travaux de pose. - L'apprenti a produit un rapport soigné au sujet d'au moins deux types de pose.
	L'apprenti est en mesure de raccorder correctement des prises de courant.	- L'apprenti raccorde les prises de courant.	- L'apprenti a correctement raccordé une prise de courant. - Le formateur a accepté le travail. - L'apprenti a produit un rapport soigné au sujet de l'installation d'une prise de courant.
	L'apprenti est en mesure d'interpréter des plans d'installation et d'accomplir sa mission de travail en conséquence.	- L'apprenti accomplit la mission de travail conformément au plan d'installation.	- L'apprenti connaît les symboles requis pour accomplir la mission correctement et conformément au plan d'installation. - Le formateur a accepté le travail. - L'apprenti a produit un rapport soigné au sujet d'une mission de travail suivant un plan.
	L'apprenti est en mesure de désigner les matériaux requis de manière compétente et de déterminer correctement la quantité nécessaire.	- L'apprenti désigne les matériaux requis et il détermine la quantité nécessaire.	- L'apprenti a établi une liste de matériel complète pour une mission de travail indiquée. - Le formateur a vérifié la liste de matériel. - L'apprenti a établi une liste de matériel pour chacun des circuits mentionnés dans le carnet d'apprentissage.
	L'apprenti est en mesure de désigner correctement ses outils et de les utiliser de manière règlementaire.	- L'apprenti désigne les outils requis et il sait les utiliser en fonction du domaine d'affectation.	- Le formateur a contrôlé les connaissances de l'apprenti en matière d'outillage. - Les outils utilisés par l'apprenti sont entretenus, ils n'ont pas subi de détérioration et ils sont en état de fonctionnement.
	L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il les applique correctement.	- L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité de même que les consignes en matière de protection de l'environnement.	- L'apprenti a toujours utilisé l'équipement de protection indiqué par le formateur. - L'apprenti a trié les différents déchets d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a manipulé les produits chimiques avec précaution.
	L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'apprenti n'a jamais négligé intentionnellement les consignes en vigueur au sein de l'entreprise.
	L'apprenti est en mesure d'exécuter les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti exécute les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti a exécuté les travaux dans les délais indiqués. - L'apprenti ne s'est pas laissé distraire par des influences extérieures.

	L'apprenti est en mesure de manipuler les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- L'apprenti manipule toujours les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- Les documents et les supports de données utilisés par l'apprenti étaient dans un état intègre et soigné.
	L'apprenti est en mesure d'effectuer ses activités avec un maximum de soin, de manière à manifester un grand souci du maintien de la qualité.	- L'apprenti effectue ses activités avec un maximum de soin.	- L'apprenti a effectué ses activités proprement et avec soin. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure de travailler et de communiquer en équipe, d'accepter les critiques et d'adapter son comportement en conséquence.	- L'apprenti collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	- La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. - Le processus d'apprentissage a été encouragé par l'acceptation positive des critiques.
	L'apprenti est en mesure de documenter les expériences qu'il a réalisées au cours de son travail et de mettre à profit ces expériences ultérieurement (carnet d'apprentissage).	- L'apprenti documente ses travaux dans un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti dispose d'un carnet d'apprentissage complet, alimenté avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Installations électriques à courant faible (ATCFB)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Installations électriques à courant faible**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATCFB**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, Telefon-, Breitband-, Netzwerk- und Meldeanlagen nach Plan zu verdrahten.	Der Auszubildende wählt und benennt alle Bauteile, Kabel, Werkzeuge und Verbrauchsmaterialien korrekt welche zum Erstellen aller Anlagen notwendig sind. Der Auszubildende installiert und verdrahtet Telefon-, Breitband-, Netzwerk- und Meldeanlagen nach Plan sorgfältig in einem vorgegebenen Zeitraum. Der Auszubildende überprüft die Verbindungen der installierten Anlagen messtechnisch und dokumentiert die Ergebnisse.	Eine fachlich korrekte und vollständige Materialliste liegt vor. «As-Build»-Pläne liegen vor. Der Werkstattmeister nimmt die Schaltung ab. Ein vollständiges Prüfprotokoll liegt vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Gegensprechanlagen zu installieren und in Betrieb zu nehmen.	Der Auszubildende wählt und benennt alle Bauteile, Kabel, Werkzeuge und Verbrauchsmaterialien korrekt welche zum Erstellen der Anlage notwendig sind. Der Auszubildende installiert und konfiguriert Gegensprechanlagen sorgfältig (mit und ohne Video; mit und ohne Bustechnik) nach Plan in einem vorgegebenen Zeitraum. Der Auszubildende überprüft die Verbindungen der installierten Anlagen messtechnisch und dokumentiert die Ergebnisse.	Eine fachlich korrekte und vollständige Materialliste liegt vor. «As-Build»-Pläne liegen vor. Der Werkstattmeister nimmt die Schaltung ab. Ein vollständiges Prüfprotokoll liegt vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Fehler in den behandelten Anlagen systematisch zu finden und zu korrigieren.	Der Auszubildende lokalisiert und behebt Fehler in den behandelten Schützenschaltungen. Der Auszubildende beschreibt seine Vorgehensweise.	Es liegt eine funktionsfähige Schaltung vor. Die Vorgehensweise ist systematisch.
	Der Auszubildende respektiert die Vorgaben des Werkstattleiters.	Der Auszubildende geht auf die Vorgaben des Ausbilders ein.	Die Vorgaben des Ausbilders wurden erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Automatisation (AUTOM)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	- Atelier
8	4	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende kann die wesentlichen Unterschiede und Gemeinsamkeiten zwischen Gleichstrom-, Synchron-, Asynchron- und Kondensatormotor in Aufbau, Anschluss, Anwendung und Wartung erklären.	Der Auszubildende beschreibt die wesentlichen Unterschiede und Gemeinsamkeiten zwischen Gleichstrom-, Synchron-, Asynchron- und Kondensatormotor in Punkto Aufbau, Anschluss, Anwendung und Wartung.	Die Erklärungen sind auf eine verständliche Art und Weise formuliert.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den erforderlichen Leitungs- und Motorschutz für eine gegebene Aufgabe auszuwählen und zu dimensionieren.	Der Auszubildende wählt den erforderlichen Leitungs- und Motorschutz entsprechend der Aufgabe aus und dimensioniert ihn.	Eine korrekte Auswahl und Dimensionierung liegt vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die gängigen Schützenschaltungen zu den behandelten Motoren zu erklären, die geeigneten Komponenten auszuwählen, nach Zeichnung aufzubauen und in Betrieb zu nehmen.	Der Auszubildende erklärt mündlich oder schriftlich die Funktionsweise der gängigen Schützenschaltungen mit Hilfe einer Ursache-Wirkungskette anhand eines vorgegebenen Stromlaufplans oder einer selbst angefertigten Skizze. Der Auszubildende wählt die erforderlichen Komponenten entsprechend der Aufgabenstellung aus und erstellt eine Materialliste. Der Auszubildende baut die verschiedenen Motorsteuerungen gemäß den vorliegenden Schaltplänen normgerecht und unter Berücksichtigung aller Sicherheitsaspekte auf und nimmt sie in Betrieb.	Eine sinnvolle und schlüssige Erklärung und gegebenenfalls eine fehlerbereinigte Skizze liegen vor. Eine korrekte und vollständige Materialliste liegt vor. Eine vollständige Schaltung liegt vor, die noch nicht fehlerfrei sein muss.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktionstüchtigkeit der von ihm installierten elektrischen Anlagen gegebenenfalls mit Hilfe von Messgeräten zu überprüfen.	Der Auszubildende testet die Anlage nach vorliegendem oder selbst erstelltem Prüfplan vollständig durch.	Ein vollständiger Prüfbericht liegt vor.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Fehler in den behandelten Schützenschaltungen systematisch zu finden und zu korrigieren.	Der Auszubildende lokalisiert und behebt Fehler in den behandelten Schützenschaltungen. Der Auszubildende beschreibt seine Vorgehensweise.	Es liegt eine funktionsfähige Schaltung vor. Die Vorgehensweise ist systematisch.
	Der Auszubildende ist in der Lage, dem Kunden die Bedienung der installierten Anlagen zu erklären.	Der Auszubildende beschreibt in einer für den Laien verständlichen Form den Funktionsumfang der installierten Anlage.	Der Kunde fühlt sich ausreichend informiert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Installation électrique 2 (FOELA4)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation domestique**

Titre du module:	**Installation électrique 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELA4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Type de formateur proposé: Chef d'équipe d'une entreprise

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'apprenti est en mesure de monter des installations de circuits simples allumage, de circuits série, de circuits va-et-vient, de montages à croix, d'interrupteurs d'impulsion de courant et de cages d'escaliers dans un contexte réel.	- L'apprenti monte des installations de circuits simples allumage, de circuits série, de circuits va-et-vient, de montages à croix, d'interrupteurs d'impulsion de courant et de cages d'escaliers dans un contexte réel.	- L'apprenti a monté les installations de circuits simples allumage, de circuits série, de circuits va-et-vient, de montages à croix, d'interrupteurs d'impulsion de courant et de cages d'escaliers de manière compétente. - Le formateur a accepté les travaux.
	L'apprenti est en mesure de désigner les matériaux requis de manière compétente et de déterminer correctement la quantité nécessaire.	- L'apprenti désigne les matériaux requis et il détermine la quantité nécessaire.	- L'apprenti a établi une liste de matériel complète pour une mission de travail indiquée. - Le formateur a vérifié la liste de matériel.
	L'apprenti est en mesure de réaliser des esquisses simples des installations électriques (carnet d'apprentissage).	- L'apprenti réalise des esquisses simples des installations électriques.	- L'apprenti a documenté les esquisses des différents circuits d'une manière complète et compétente dans le carnet d'apprentissage.
	L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il les applique correctement.	- L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité de même que les consignes en matière de protection de l'environnement.	- L'apprenti a toujours utilisé l'équipement de protection indiqué par le formateur. - L'apprenti a trié les différents déchets d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a manipulé les produits chimiques avec précaution.
	L'apprenti est en mesure de manipuler les matériaux utilisés avec circonspection et de manière économique.	- L'apprenti manipule les matériaux utilisés avec circonspection et de manière économique.	- L'apprenti a limité au maximum les pertes de matériaux. - L'apprenti a manipulé les matériaux avec soin.
	L'apprenti est en mesure de contrôler la fonctionnalité des installations électriques qu'il a montées, le cas échéant en se servant d'instruments de mesure.	- L'apprenti vérifie la fonctionnalité des installations électriques qu'il a montées.	- L'apprenti a contrôlé la fonctionnalité des installations électriques qu'il a montées, le cas échéant avec des instruments de mesure appropriés. - L'apprenti a produit un protocole de contrôle. - Le formateur a accepté le protocole.
	L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'apprenti n'a jamais négligé intentionnellement les consignes en vigueur au sein de l'entreprise.
	L'apprenti est en mesure d'exécuter les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti exécute les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti a exécuté les travaux dans les délais indiqués. - L'apprenti ne s'est pas laissé distraire par des influences extérieures.
	L'apprenti est en mesure de manipuler les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- L'apprenti manipule toujours les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- Les documents et les supports de données utilisés par l'apprenti étaient dans un état intègre et soigné.

	L'apprenti est en mesure d'effectuer ses activités avec un maximum de soin, de manière à manifester un grand souci du maintien de la qualité.	- L'apprenti effectue ses activités avec un maximum de soin.	- L'apprenti a effectué ses activités proprement et avec soin. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure de travailler et de communiquer en équipe, d'accepter les critiques et d'adapter son comportement en conséquence.	- L'apprenti collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	- La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. - Le processus d'apprentissage a été encouragé par l'acceptation positive des critiques.
	L'apprenti est en mesure de documenter les expériences qu'il a réalisées au cours de son travail et de mettre à profit ces expériences ultérieurement (carnet d'apprentissage).	- L'apprenti documente ses travaux dans un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti dispose d'un carnet d'apprentissage complet, alimenté avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Automatismes du bâtiment (GEBSY)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Automatismes du bâtiment**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GEBSY**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure de sélectionner les composantes bus appropriées pour le montage d'un système de gestion des bâtiments de type KNX et de décrire leur fonction.	- L'élève sélectionne les composantes KNX appropriées. - L'élève décrit la/les fonction(s) des composantes KNX sélectionnées.	- Les composantes sélectionnées répondent à la fonction indiquée dans les données du problème. - L'élève a décrit la/les fonction(s) des composantes sélectionnées d'une manière claire et complète, oralement ou par écrit.
	L'élève est en mesure d'installer les composantes bus sur/sous crépi et d'effectuer le câblage.	- L'élève installe les composantes bus et il effectue le câblage.	- L'élève a fixé les composantes bus de manière compétente et il a correctement effectué le câblage.
	L'élève est en mesure de programmer et de mettre en service des systèmes de gestion des bâtiments avec les logiciels correspondants (par exemple ETS).	- L'élève programme les composantes KNX.	- Après la programmation, le circuit fonctionne comme demandé.
	L'élève est en mesure de contrôler des projets existants, d'enregistrer des données et d'effectuer des fonctions de diagnostic avec les logiciels correspondants.	- L'élève vérifie un circuit KNX donné en se référant à un protocole de contrôle mis à sa disposition. - L'élève décrit les éventuels dysfonctionnements en se référant à un protocole de contrôle établi.	- L'élève a intégralement suivi le protocole de contrôle. - L'élève a produit un bref rapport par écrit à propos des éventuels dysfonctionnements.
	L'élève est en mesure de manipuler les outils qui lui sont confiés avec précaution.	- L'élève utilise les outils appropriés pour chacun de ses travaux. - L'élève range l'outillage de manière ordonnée, une fois le travail effectué. - L'élève manipule les outils et le matériel avec précaution. - L'élève utilise les matériaux de manière économique.	- L'élève a utilisé les outils appropriés. - L'élève a toujours rangé les outils à l'endroit indiqué, une fois le travail effectué. - Ni l'outillage ni le matériel n'ont jamais subi de détérioration par inadvertance. - L'élève a limité le gaspillage au maximum.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Nouvelles Technologies (NETEC)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Nouvelles Technologies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, diverse Leuchtmittel (Glüh-, Energiespar-, Entladungs-, LED-Lampen) fachgerecht zu installieren und in Betrieb zu nehmen. Er ist über deren Einsatzbereich, Wirkungsgrad und Umweltverträglichkeit bestens informiert.	Der Auszubildende installiert diverse Leuchtmittel fachgerecht nach Plan und nimmt sie in Betrieb. Er achtet dabei auf die Wahl der richtigen Fassung. Der Auszubildende unterscheidet zwischen den diversen Leuchtmittel und kennt deren Einsatzbereich und Umweltverträglichkeit. Der Auszubildende berechnet und misst die aufgenommene Leistung und schätzt den Wirkungsgrad ab.	Die nach Plan vorgegebene Leuchtanlage ist fachgerecht installiert und funktioniert fehlerfrei. Eine Auswahl diverser Leuchtmittel wurde korrekt nach Einsatzgebiet zugeordnet und deren Entsorgungsvorschriften angegeben. Die berechneten und gemessenen Leistungen sind korrekt. Der geschätzte Wirkungsgrad liegt in der korrekten Größenordnung vor.
	Der Auszubildende kennt die verschiedenen Elemente einer Solaranlage und kann deren Funktionsweise und Sicherheitsvorkehrungen in einem Blockdiagramm erklären.	Der Auszubildende erklärt die Funktionsweise einer Solaranlage indem er die wichtigsten Elemente anhand eines Blockdiagramms aufzeigt. Der Auszubildende erklärt die wichtigsten Sicherheitsvorkehrungen einer Solaranlage.	Anhand eines Blockdiagramms wurde die Funktionsweise einer Solaranlage korrekt beschrieben. Alle wichtigen Elemente wurden beschrieben. Die Sicherheitsvorkehrungen einer Solaranlage wurden verständlich aufgelistet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eine kleine Photovoltaikanlage (Inselbetrieb) fachgerecht zu installieren und in Betrieb zu nehmen.	Der Auszubildende installiert eine kleine Photovoltaikanlage und nimmt sie in Betrieb.	Eine kleine Photovoltaikanlage wurde erfolgreich in Betrieb genommen. Die nötigen Messungen wurden vorgenommen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen drahtlosen Kommunikationssysteme zu unterscheiden und deren spezifische Eigenschaften und Einsatzgebiete aufzuzählen.	Der Auszubildende wählt das passende Drahtlossystem für eine gegebene Aufgabe aus und er rechtfertigt seine Auswahl. Der Auszubildende zählt die spezifischen Eigenschaften und Einsatzgebiete auf.	Die Auswahl ist korrekt und gerechtfertigt. Die Aufzählung ist vollständig und korrekt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, drahtlose Steuerungen (Rollosteuerung, Garagentor, Dimmer, Alarmanlage …) fachmännisch zu installieren.	Der Auszubildende installiert und programmiert ggf. drahtlose Steuerungen fachgerecht.	Drahtlose Steuerungen wurden fachgerecht installiert und funktioniert einwandfrei.
	Der Auszubildende geht umweltgerecht und sicher mit den zu installierenden Komponenten um.	Der Auszubildende hält sich bei einer Installation an die Umweltvorschriften und Sicherheitsbestimmungen.	Der Auszubildende arbeitet mit dem für die Installation vorgesehenem Werkzeug und sorgt für einen übersichtlichen Arbeitsplatz. Der Auszubildende geht mit den Materialien umweltgerecht um.
	Der Auszubildende hält sich an die Werkstattregeln und -vorschriften.	Der Auszubildende hält sich an die Werkstattregeln und- vorschriften.	Die Werkstattregeln und –vorschriften wurden eingehalten.

	Der Auszubildende befolgt die Anweisungen des Werkstattleiters.	Der Auszubildende befolgt die Anweisungen des Werkstattleiters.	Der Werkstattleiter braucht die Anweisungen nicht mehrfach zu wiederholen.
	Der Auszubildende kommuniziert und geht korrekt mit seinen Kollegen um.	Der Auszubildende zeigt einen kommunikativen Umgang mit seinen Kollegen.	Die Kollegen stufen den Umgang mit dem Auszubildenden als angenehm ein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser un projet 1 (PROJE1)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Réaliser un projet 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		- Laboratoire
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un circuit à courant continu en appliquant des calculs.	- L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans le contexte de la loi d'Ohm. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans des circuits série et parallèles. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique concernant la puissance et l'énergie électriques.	- L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
	L'élève est capable de résoudre des problèmes dans un réseau à courant alternatif et à courant triphasé en appliquant une méthode graphique.	- L'élève est capable de déterminer les grandeurs électriques caractéristiques en se référant à un diagramme à lignes et de dessiner un diagramme à lignes en se référant à des grandeurs indiquées. - L'élève est capable de lire et d'appliquer des diagrammes vectoriels de grandeurs de courant alternatif.	- L'élève a correctement déterminé les grandeurs électriques caractéristiques et il a correctement dessiné le diagramme à lignes. - L'élève a correctement lu et appliqué les diagrammes vectoriels.
	L'élève est capable de dimensionner des conduites.	- L'élève dimensionne les conduites d'une manière correcte, complète et structurée. - L'élève effectue des calculs axés sur la pratique dans des circuits étoile-triangle en tenant compte de la fonction cosf.	- L'élève a accompli la mission d'une manière correctement structurée sous l'aspect logique. - L'élève a correctement déterminé la coupe transversale requise. - L'élève a correctement effectué les calculs axés sur la pratique.
	L'élève est capable de distinguer différents moteurs fréquemment utilisés, de les fixer et d'effectuer des calculs.	- L'élève dessine des plans de raccordement. - L'élève fixe/introduit les moteurs. - L'élève identifie le moteur en se référant à la plaque signalétique et/ou au bornier. - L'élève est capable de calculer la puissance absorbée par le moteur ainsi que le rendement. - L'élève connaît les différences globales entre les différents moteurs sous les aspects du démarrage, de la direction et de la dépendance de la vitesse de rotation et de la charge.	- L'élève a correctement dessiné les plans de raccordement. - L'élève a correctement fixé/introduit les moteurs. - L'élève a correctement identifié le moteur. - L'élève a correctement effectué les calculs. - L'élève a correctement expliqué la caractéristique du moteur.
	L'élève est capable d'effectuer correctement des mesurages électriques.	- L'élève mesure le courant et la tension dans l'ensemble des circuits.	- L'élève a correctement déterminé les valeurs mesurées.
	L'élève est capable d'installer des commandes d'éclairage électriques simples d'une manière correcte et compétente.	- L'élève réalise l'installation de circuits simple allumage, de circuits série, de circuits va-et-vient et de circuits à croix. - L'élève réalise l'installation de d'interrupteurs d'impulsion de courant et de minuteries de cages d'escaliers. - L'élève réalise l'installation d'un détecteur de mouvements.	- L'élève a correctement fixé le circuit et la réalisation était propre et compétente.
	L'élève est capable d'installer des prises avec contact de protection et 400V-CEE d'une manière correcte et compétente.	- L'élève réalise l'installation de prises de courant.	- L'élève a fixé la prise de courant d'une manière correcte et compétente.

	L'élève est capable d'installer des tableaux de distribution ainsi que des tableaux de distribution secondaires d'une manière correcte et compétente.	- L'élève réalise l'installation de tableaux de distribution et de tableaux de distribution secondaires. - L'élève installe l'ensemble des dispositifs importants sous l'aspect de la sécurité.	- L'élève réalisé le montage ainsi que le câblage du tableau de distribution et/ou du tableau de distribution secondaire d'une manière correcte et compétente. - L'élève a installé l'ensemble des dispositifs importants sous l'aspect de la sécurité de manière compétente et il en a expliqué le fonctionnement.
	L'élève est capable de détecter des erreurs ainsi que des dysfonctionnements, de les identifier en procédant à des mesurages et d'en éliminer la cause.	- L'élève recherche les causes d'erreurs de manière systématique et il élimine les dysfonctionnements.	- L'élève a détecté et éliminé l'ensemble des erreurs et des dysfonctionnements.
	L'élève est capable de respecter les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève respecte les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.
	L'élève se présente au travail à l'heure et il respecte les consignes internes.	- L'élève se présente à l'heure au travail et il respecte les consignes internes.	- L'élève n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'élève n'a jamais enfreint délibérément les consignes internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Installation électrique 3 (FOELA5)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installation électrique 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELA5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Chef d'équipe d'une entreprise				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est en mesure d'installer une armoire de distribution complète avec tableau de compteurs de manière compétente.	- L'apprenti installe une armoire de distribution complète avec un tableau de compteurs.	- L'apprenti a fixé l'armoire de distribution d'une manière compétente et correcte sur le plan mécanique. - L'apprenti a effectué le câblage du circuit de comptage de manière compétente. - L'apprenti a installé et câblé les disjoncteurs et les disjoncteurs différentiels de manière compétente. - Le formateur a accepté l'installation de distribution avec tableau de compteurs.
	L'apprenti est en mesure de monter, respectivement d'élargir, une installation avec les équipements nécessaires, conformément au souhait du client et dans le respect des normes.	- L'apprenti installe, respectivement il élargit, une installation électrique conformément au souhait du client.	- L'installation ne comportait pas d'erreur non corrigée. - Le formateur a accepté l'installation. - Le client était satisfait.
	L'apprenti est en mesure d'installer différentes unités d'éclairage de manière compétente et dans le respect des normes.	- L'apprenti installe différentes unités d'éclairage.	- L'apprenti a fixé l'unité/les unités d'éclairage d'une manière compétente, correcte sur plan mécanique et conforme aux instructions. - L'apprenti a effectué le câblage de l'unité/des unités d'éclairage de manière compétente et il l'a/les a équipé(es) avec les sources lumineuses indiquées. - Le formateur a accepté l'installation.
	L'apprenti est en mesure d'installer des unités d'éclairage dimmables de manière compétente et dans le respect des normes.	- L'apprenti installe des unités d'éclairage dimmables de manière compétente et dans le respect des normes.	- L'apprenti a sélectionné un simulateur aube-coucher approprié et il l'a installé de manière compétente. - Le formateur a accepté l'installation.
	L'apprenti est en mesure d'installer des équipements motorisés (par exemple des commandes de stores ou de fenêtres à capteurs ou à minuteries) de manière compétente et dans le respect des normes.	- L'apprenti installe des équipements motorisés (par exemple des commandes de stores ou de fenêtres à capteurs ou à minuteries) de manière compétente et dans le respect des normes.	- L'apprenti a fixé les équipements motorisés d'une manière correcte sur le plan mécanique et il a effectué le câblage de manière compétente. - Le formateur a accepté l'installation.
	L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il les applique correctement.	- L'apprenti applique correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'apprenti portait une tenue de protection et un équipement appropriés. - Les outils utilisés n'ont pas subi de détérioration et l'apprenti les a rangés à l'endroit indiqué après usage, de manière à ce qu'ils ne représentent pas de source de danger immédiate. - L'apprenti a mis l'ensemble des déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.

	L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'apprenti n'a jamais négligé intentionnellement les consignes en vigueur au sein de l'entreprise.
	L'apprenti est en mesure d'exécuter les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti exécute les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti a exécuté les travaux dans les délais indiqués. - L'apprenti ne s'est pas laissé distraire par des influences extérieures.
	L'apprenti est en mesure de manipuler les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- L'apprenti manipule toujours les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- Les documents et les supports de données utilisés par l'apprenti étaient dans un état intègre et soigné.
	L'apprenti est en mesure d'effectuer ses activités avec un maximum de soin, de manière à manifester un grand souci du maintien de la qualité.	- L'apprenti effectue ses activités avec un maximum de soin.	- L'apprenti a effectué ses activités proprement et avec soin. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure de travailler et de communiquer en équipe, d'accepter les critiques et d'adapter son comportement en conséquence.	- L'apprenti collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	- La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. - Le processus d'apprentissage a été encouragé par l'acceptation positive des critiques.
	L'apprenti est en mesure de documenter les expériences qu'il a réalisées au cours de son travail et de mettre à profit ces expériences ultérieurement (carnet d'apprentissage).	- L'apprenti documente ses travaux dans un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti dispose d'un carnet d'apprentissage complet, alimenté avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Diagnostique et moyens de protection (DIAGS)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Diagnostique et moyens de protection**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DIAGS**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure de détecter et de décrire une ou plusieurs erreurs, le cas échéant à l'aide d'instruments de mesure.	- L'élève sélectionne un instrument de contrôle/de mesure approprié. - L'élève sélectionne, le cas échéant, la grandeur électrique correcte à mesurer et il définit l'étendue d'échelle appropriée. - L'élève branche correctement l'instrument de contrôle/de mesure et il interprète le résultat du mesurage.	- Il a sélectionné l'instrument de contrôle/de mesure approprié. - Il a sélectionné la grandeur électrique à mesurer ainsi que l'étendue d'échelle appropriée. - Il a correctement branché l'instrument de contrôle/de mesure et il a correctement interprété le résultat.
	L'élève est en mesure de localiser et d'éliminer une ou plusieurs erreurs en appliquant une méthode systématique.	- L'élève se livre à une détection d'erreurs systématique en se référant à une check-list. - L'élève élimine la source/les sources d'erreurs et/ou il remplace l'élément/les éléments défectueux.	- Il a localisé l'erreur en se référant à une check-list indiquée. - Le circuit défectueux est à nouveau en état de fonctionnement.
	L'élève est en mesure de relier plusieurs dispositifs d'installation technique à la terre.	- L'élève explique la mise à terre en se référant à un exemple pratique. - L'élève connaît les principaux dispositifs d'installation technique à relier à la terre. - L'élève établit une relation à la terre compétente.	- Il a produit une note écrite qui expose la différence entre le modèle sans relation à la terre et le modèle avec relation à la terre ainsi que les dangers du premier modèle. - Il a cité les principaux dispositifs d'installation technique à relier à la terre. - Il a produit une relation à la terre compétente.
	L'élève est en mesure de faire la différence entre une protection contre la foudre et une protection contre la surtension en se référant à des exemples pratiques.	- L'élève attribue correctement les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre la surtension. - L'élève connaît les points où une protection contre la foudre, respectivement contre la surtension, est intégrée dans l'installation électrique.	- Il a correctement attribué les dispositifs de protection contre la foudre et de protection contre la surtension. - Il a désigné les points indiqués pour les protections contre la foudre et contre la surtension.
	L'élève se présente à l'heure en cours.	- L'élève se présente à l'heure en cours.	- Il n'a jamais manqué un cours sans excuse.
	L'élève travaille de manière disciplinée et il manipule les outils et le matériel avec précaution.	- L'élève respecte les instructions du chef d'atelier. - L'élève utilise les outils appropriés pour chacun de ses travaux. - L'élève range l'outillage de manière ordonnée, une fois le travail effectué. - L'élève manipule constamment les outils et le matériel avec précaution. - L'élève utilise le matériel de manière économique.	- Il a respecté les instructions du chef d'atelier. - Il a utilisé l'outillage approprié. - Il a rangé l'outillage à l'endroit indiqué à chaque fois qu'il a terminé son travail. - Il n'a jamais endommagé ni l'outillage ni le matériel par inadvertance. - Il a limité le gaspillage au maximum.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Transmission DVB (DVBTE)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Transmission DVB**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DVBTE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique 2 h/sem.
Professeur-ingénieur 2h/sem.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'élève est en mesure d'installer une antenne parabolique et de l'orienter vers un satellite indiqué de manière compétente.	- L'élève veille à sélectionner un sens de réception sans obstacle. - L'élève règle l'azimut et l'angle d'élévation de l'antenne parabolique en fonction du satellite indiqué. - L'élève fixe l'antenne parabolique de manière compétente.	- Il a sélectionné un sens de réception sans obstacle. - Il a correctement réglé l'azimut et l'angle d'élévation. - Il a fixé l'antenne parabolique de manière compétente.
	L'élève est en mesure de connecter correctement les composantes requises et appropriées d'une installation de satellite pour une maison unifamiliale et/ou plurifamiliale.	- L'élève connecte les dispositifs indiqués de manière compétente, conformément aux instructions. - L'élève veille à respecter en particulier un rayon de courbure minimal lors de l'installation des câbles coaxiaux. - L'élève fixe des fiches F vissables et verrouillables de manière compétente aux extrémités des câbles coaxiaux.	- Il a installé les dispositifs indiqués de manière compétente, conformément aux instructions. - Il a respecté le rayon de courbure minimal lors de la pose. - Aucune détérioration ni aucune contusion n'apparaissent lors du contrôle visuel. - Les fiches F vissables et verrouillables ont été fixées de manière compétente aux extrémités des câbles coaxiaux.
	L'élève est en mesure de distinguer les normes DVB-S, DVB-C et DVB-T et d'y affecter les dispositifs respectifs nécessaires (entre autres les appareils de réception).	- L'élève sait expliquer le principe des transmissions par satellite, par câble ou par voie terrestre. - L'élève sait distinguer les différents dispositifs fonctionnant par sélection de fréquences et expliquer leur application pour des installations mixtes DVB-S/DVB-T.	- Il distingue les dispositifs d'émission, de transmission et de réception nécessaires. - Il décrit le chemin de transmission des deux types de transmission. - Il désigne les avantages et les inconvénients pratiques des types de transmission cités. - Il produit des explications claires et compréhensibles pour le chef d'atelier.
	L'élève se présente à l'heure en cours.	- L'élève se présente toujours à l'heure en cours.	- Il n'accuse pas plus de deux retards non excusés.
	L'élève travaille de manière disciplinée et il manipule les outils et le matériel de manière responsable.	- L'élève observe les instructions du chef d'atelier. - L'élève utilise l'outillage approprié pour ses tâches respectives. - L'élève range l'outillage de manière ordonnée une fois le travail effectué. - L'élève manipule toujours l'outillage et le matériel avec précaution. - L'élève utilise le matériel de manière économique.	- Il a observé les instructions du chef d'atelier. - Il a utilisé l'outillage approprié. - Il range toujours les outils à l'endroit indiqué, une fois le travail effectué. - Il n'a jamais détérioré d'outil ou de matériel par inadvertance. - Il a limité le gaspillage au maximum.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Réaliser un projet 2 (PROJE2)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Réaliser un projet 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		- Professeur-ingénieur
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		- Laboratoire
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de dessiner, d'expliquer et, le cas échéant, d'introduire des circuits à contacteurs pour les moteurs étudiés dans le cadre du module PROJE1.	- L'élève dessine le circuit électrique principal ainsi que le circuit de commande. - L'élève explique le fonctionnement du circuit. - Le cas échéant, l'élève introduit le circuit. - L'élève opte pour les dispositifs corrects servant à la protection des moteurs.	- L'élève a correctement dessiné les circuits. - Les explications étaient correctes et complètes. - Le circuit fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a correctement protégé les moteurs des surcharges et des courts-circuits.
	L'élève est capable de réaliser des projets KNX simples.	- L'élève programme le circuit KNX en se référant à la version ETS utilisée dans le cadre du projet intégré final. - L'élève sélectionne l'ensemble des dispositifs KNX requis. - L'élève explique le fonctionnement des différents dispositifs. - L'élève fixe les dispositifs KNX. - L'élève applique le projet ETS aux dispositifs.	- L'élève a programmé le projet ETS d'une manière correctement et clairement structurée. - L'élève a correctement sélectionné les dispositifs. - L'élève a correctement expliqué le fonctionnement. - L'élève a fixé les dispositifs d'une manière correcte et compétente. - Le circuit KNX fonctionnait comme prévu.
	L'élève est capable de dessiner des circuits simples axés sur la pratique dans le contexte de l'électronique numérique et de les monter dans la foulée en se servant de portes ou d'un petit automate programmable (par exemple Siemens LOGO).	- L'élève dessine le circuit numérique. - L'élève monte le circuit en se servant de portes et/ou il programme le petit automate. - L'élève programme un circuit à contacteur simple étudié en se servant du petit automate.	- Le dessin était propre et correct. - Le circuit fonctionnait comme prévu.
	L'élève est capable d'installer des réseaux de la technique de l'information.	- L'élève monte correctement une installation d'antenne simple avec des prises d'antennes, des tableaux de distribution ainsi que des prises F et il installe des câbles coaxiaux de manière compétente. - L'élève est capable d'installer correctement un système de réseau avec des prises réseau, des panneaux de brassage et des prises RJ45 et de poser des câbles réseau de manière compétente.	- L'élève a réalisé l'installation de manière compétente.
	L'élève est capable d'installer des systèmes à basse tension ainsi que des systèmes de communication dans le contexte de la technique des bâtiments.	- L'élève installe un système de sonnerie. - L'élève installe un système d'interphone.	- L'élève a réalisé l'installation de manière compétente.
	L'élève est capable d'installer les circuits à contacteurs évoqués dans le cadre de la compétence ME1 d'une manière correcte et compétente.	- L'élève sélectionne les dispositifs requis. - L'élève installe les dispositifs. - L'élève met le circuit en service. - Le cas échéant, l'élève procède à une détection d'erreurs et il élimine l'ensemble des dysfonctionnements.	- L'élève a correctement sélectionné l'ensemble des dispositifs. - L'élève a réalisé l'installation d'une manière propre et compétente. - Le circuit fonctionnait de manière irréprochable après la détection d'erreurs.
	L'élève est capable de réaliser et de documenter correctement et intégralement des projets similaires aux énoncés du projet intégré final.	- L'élève réalise le projet.	- L'élève a correctement réalisé le projet.

	L'élève est capable de respecter les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève respecte les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les consignes en vigueur à l'atelier.
	L'élève se présente au travail à l'heure et il respecte les consignes internes.	- L'élève se présente à l'heure au travail et il respecte les consignes internes.	- L'élève n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'élève n'a jamais enfreint délibérément les consignes internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Installation électrique 4 (FOELA6)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation d'un bâtiment**

Titre du module:	**Installation électrique 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOELA6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Chef d'équipe d'une entreprise				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'apprenti est en mesure d'installer et de contrôler des câbles de données, respectivement des câbles réseau, de manière compétente.	- L'apprenti installe et contrôle les câbles de données, respectivement les câbles réseau, de manière compétente.	- L'apprenti a utilisé les outils de montage appropriés pour raccorder les câbles. - L'apprenti a contrôlé la conduite avec les instruments de contrôle approrpiés.
	L'apprenti est en mesure d'installer et de contrôler des interphones de manière compétente.	- L'apprenti installe et contrôle les interphones de manière compétente.	- L'apprenti a monté, câblé, contrôlé et, le cas échéant, programmé les équipements d'un interphone de manière compétente. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure de monter et, le cas échéant, de mettre en service des systèmes d'alarme (détecteurs de fumée, de gaz, d'infraction) de manière compétente.	- L'apprenti installe et contrôle les systèmes d'alarme (détecteurs de fumée, de gaz, d'infraction) de manière compétente.	- L'apprenti a monté, câblé, contrôlé et, le cas échéant, programmé les équipements d'un système d'alarme (détecteur de fumée, de gaz, d'infraction) de manière compétente. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure d'installer et de mettre en service des systèmes d'éclairage de secours de manière compétente et dans le respect des normes.	- L'apprenti installe et contrôle les systèmes d'éclairage de secours de manière compétente.	- L'apprenti a monté, câblé, contrôlé et, le cas échéant, programmé les équipements du système d'éclairage de manière compétente. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure de fixer et de mettre en service différents moteurs à courant triphasé de manière compétente.	- L'apprenti effectue le câblage des différents moteurs à courant triphasé de manière compétente. - L'apprenti utilise les protections de moteurs indiqués.	- Le moteur triphasé tourne dans le sens indiqué. - La protection de moteur s'active en cas de surcharge, respectivement elle met le circuit de commande hors tension. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure d'installer des dispositifs satellites de manière compétente.	- L'apprenti installe des dispositifs satellites de manière compétente. - L'apprenti effectue le câblage des dispositifs satellites de manière compétente.	- L'apprenti a installé et orienté l'antenne parabolique de manière compétente. - L'apprenti a contrôlé le dispositif satellite avec les instruments de mesure appropriés et le dispositif a passé le contrôle. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti se présente à l'heure au travail et il répond aux exigences internes.	- L'apprenti n'est jamais arrivé en retard sans présenter d'excuses. - L'apprenti n'a jamais négligé intentionnellement les consignes en vigueur au sein de l'entreprise.
	L'apprenti est en mesure d'exécuter les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti exécute les travaux qui lui sont confiés dans un délai convenable.	- L'apprenti a exécuté les travaux dans les délais indiqués. - L'apprenti ne s'est pas laissé distraire par des influences extérieures.
	L'apprenti est en mesure de manipuler les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- L'apprenti manipule toujours les documents ou les supports de données qui lui sont confiés avec précaution.	- Les documents et les supports de données utilisés par l'apprenti étaient dans un état intègre et soigné.

	L'apprenti est en mesure d'effectuer ses activités avec un maximum de soin, de manière à manifester un grand souci du maintien de la qualité.	- L'apprenti effectue ses activités avec un maximum de soin.	- L'apprenti a effectué ses activités proprement et avec soin. - Le formateur a accepté le travail.
	L'apprenti est en mesure de travailler et de communiquer en équipe, d'accepter les critiques et d'adapter son comportement en conséquence.	- L'apprenti collabore au sein de l'équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	- La collaboration au sein de l'équipe s'est passée sans accroc. - Le processus d'apprentissage a été encouragé par l'acceptation positive des critiques.
	L'apprenti est en mesure de documenter les expériences qu'il a réalisées au cours de son travail et de mettre à profit ces expériences ultérieurement (carnet d'apprentissage).	- L'apprenti documente ses travaux dans un carnet d'apprentissage.	- L'apprenti dispose d'un carnet d'apprentissage complet, alimenté avec soin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ELA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électriciens - adulte (anc. grille) - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé: Maître d'enseigenement, représentant d'entreprise, représentant chambres

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'élève est capable de comprendre, d'organiser et d'accomplir la mission et de mettre l'installation en service.	- L'élève comprend, respectivement il établit, le plan d'installation indiqué. - L'élève établit une liste d'outillage et de matériel. - L'élève monte l'installation conformément au plan. - L'élève procède à un test de fonctionnement. - L'élève rédige un rapport.	- L'élève a établi un plan d'installation qui n'accusait pas d'erreur non corrigée et qui était conforme aux normes. - L'élève a établi une liste complète d'outillage et de matériel. - L'élève a monté l'installation de manière compétente et dans les délais indiqués. - L'installation n'accusait pas d'erreur non corrigée, risquant de compromettre la sécurité. - L'élève a produit un rapport complet et propre.
	L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de l'installation au client.	- L'élève formule et structure ses explications d'une manière adaptée au client.	- L'examinateur a apprécié l'entretien.
	L'élève est capable de répondre à un énoncé indiqué, le cas échéant en appliquant des calculs, et/ou de procéder à un contrôle métrologique.	- L'élève résout intégralement le problème de calcul. - L'élève procède au mesurage conformément aux indications.	- L'élève a résolu le problème de calcul sans commettre d'erreur. - Les résultats mesurés correspondaient aux résultats des calculs.
	L'élève respecte constamment les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève tient compte en permanence des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève portait l'équipement de protection de rigueur. - L'élève a utilisé les outils de manière compétente. - L'élève a manipulé les machines utilisées de manière compétente. - L'environnement de travail était en ordre en permanence et il n'accusait pas de lacunes risquant de compromettre la sécurité. - L'élève a mis les déchets produits au rebut de manière compétente.
	L'élève se présente à l'heure à son poste de travail, il se présente en tant qu'artisan et il adopte une attitude conforme aux consignes indiquées.	- L'élève se présente toujours à l'heure. - L'élève respecte les consignes indiquées et il adopte une apparence conforme à celle d'un artisan.	- L'élève n'accusait pas de retard/d'absence non excusé. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnel (CAPRO-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAPRO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Prof. - Ing.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'inverser des équations simples en tenant compte de l'ensemble des grandeurs.**	L'élève inverse des équations.	L'élève a correctement résolu des équations du domaine de l'électrotechnique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer l'écriture technique.**	L'élève convertit des nombres en écriture technique, dont il se sert pour établir des formules.	L'élève a exprimé et converti des grandeurs courantes du domaine de l'électronique en écriture technique sans commettre d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'établir des diagrammes.**	L'élève intitule des diagrammes, il rédige les légendes des axes, il indique les unités à l'échelle dans les diagrammes et il détermine les valeurs déduites des diagrammes.	L'élève a déduit l'ensemble des informations importantes d'un diagramme existant. L'élève a établi un diagramme avec des axes des abscisses et des ordonnées en se référant à des données indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel (DEPRO-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Prof. - Ing.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit dans le respect des normes.**	- L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	- L'élève a dessiné un schéma de circuit dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner proprement un schéma de circuit.**	- L'élève dessine le schéma de circuit indiqué.	- L'élève a dessiné un schéma de circuit propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Traitement informatique de données (ELDAT-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique de données**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELDAT-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 2
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des documents en se servant d'un logiciel de traitement de texte et en appliquant les formatages standards.**	- L'élève présente les textes conformément aux indications, par exemple sous les aspects de l'interligne, de l'orientation, de la police, des paragraphes et de la structure. - Les en-têtes et pieds de pages font état des informations essentielles, par exemple du titre du document, de la date et des numéros des pages. - Les réglages de la fonction de correction automatique sont adaptés au texte indiqué.	- L'élève a respecté les indications concernant la présentation des textes. - L'élève a expliqué les différents réglages du formatage standard d'un texte de manière compréhensible. - L'élève a clairement structuré le document. - L'élève s'est servi de la fonction de correction automatique de manière cohérente, de sorte que le texte n'accusait guère de faute d'orthographe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'insérer des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans un document de la suite Office et de les traiter.**	L'élève insère les objets dans le document conformément aux indications.	- L'élève a respecté les indications pour représenter les objets. - L'élève a disposé les objets aux endroits indiqués dans le document.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctionnalités de base d'un logiciel à feuilles de calcul, de planifier des diagrammes, de les établir et de les adapter.**	- L'élève traite les jeux de données de manière cohérente dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage). - Le type de diagramme (par exemple un diagramme à barres, un diagramme à lignes ou un diagramme circulaire) ainsi que ses légendes sont cohérents.	- L'élève a respecté les indications pour traiter et représenter les jeux de données. - Les tableaux établis à l'aide de formules affichaient les contenus indiqués. - L'élève a expliqué la méthode qu'il a appliquée pour établir, respectivement pour adapter les diagrammes de manière compréhensible. - Les diagrammes affichaient les contenus ainsi que les légendes indiqués. - La représentation des jeux de données dans les diagrammes était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de consulter des sites Internet et de réunir des informations en se servant de moteurs de recherche et en effectuant des recherches ciblées en ligne.**	L'élève se sert du moteur de recherche en tenant compte des indications.	L'élève a produit les informations requises dans les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre les instructions de l'enseignant et de manipuler les outils informatiques avec précaution.**	- L'élève suit les instructions. - L'élève manipule l'ordinateur ainsi que les équipements périphériques avec précaution.	- L'élève a suivi l'ensemble des instructions. - Le matériel informatique était dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Communication professionelle (COMPRO-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionelle**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMPRO-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Auszubildende soll in einer mündlichen, praktischen oder schriftlichen Aufgabe:
- mehrere Fachbegriffe erklären können.
- mehrere Fachbegriffe in deutsche, französische und englische Sprache übersetzen können.
- eine Anleitung in verschiedenen Sprachen verstehen können.
- fachbezogene Symbole, Piktogramme und Sicherheitshinweise verstehen können.
- ein Fachgespräch professionell führen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents techniques (par exemple des manuels de montage, des modes d'emploi, etc.).**	- L'élève désigne les informations ainsi que les détails importants pour le travail. - L'élève effectue le travail indiqué en suivant les indications.	- L'élève a correctement effectué un travail en suivant les indications d'un document technique. - L'élève a identifié des indications importantes dans un document et il les a suivies au cours du travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter des instructions, des indications ainsi que des symboles dans des documents techniques.**	- L'élève est capable d'extraire des indications ainsi que des paragraphes importants de documents techniques. - L'élève est capable d'identifier des conseils de sécurité, de les interpréter et de les considérer au cours de son travail. - L'élève connaît les avertissements, les pictogrammes ainsi que les symboles professionnels.	- L'élève a identifié l'ensemble des éléments importants du document et il les a correctement interprétés. - L'élève a identifié l'ensemble des conseils de sécurité. - L'élève a adapté sa méthode de travail en suivant les indications. - L'élève a correctement interprété l'ensemble des symboles et des pictogrammes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le vocabulaire technique requis dans ses activités professionnelles en allemand, en français et en anglais.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel le plus important en allemand, en français et en anglais. - L'élève est capable de se procurer une assistance dans la mesure des besoins en consultant des dictionnaires ou des logiciels de traduction.	- L'élève a correctement traduit la majorité des mots. - L'élève a réussi à traduire des notions professionnelles en consultant un dictionnaire ou un logiciel de traduction.
10 % (6 P)	**L'élève communique d'une manière pertinente et compétente avec ses interlocuteurs.**	- L'élève s'exprime correctement sous l'aspect professionnel et il évite les déclarations motivées par les émotions.	- L'interlocuteur a considéré que l'entretien était constructif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Brasage de platine électronique (ATTRO1-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Brasage de platine électronique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATTRO1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de monter et de braser des composants électroniques appropriés.**	L'apprenti manipule les outils de brasage appropriés. L'apprenti veille sur la polarité des composants électroniques.	Les points de brasage sont appropriés. Les composants électroniques sont bien positionnés.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de définir des composants électroniques et leurs polarités.**	L'apprenti fait la différence entre les composants électroniques. L'apprenti définit la polarité des composants électroniques.	Les composants électroniques sont déterminés suivant les règles d'arts. La polarité des composants électroniques est correctement déterminée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de ce concerter avec es supérieurs ainsi qu'avec ses collègues de travail au sujet des étapes de travail requises pour réaliser les travaux demandés.**	L'apprenti participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'apprenti se concerte avec les autres intervenants à propos de sa mission.	L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées de manière responsable et avec un souci de la qualité du résultat. L'apprenti a collaboré avec les autres intervenants. L'apprenti a organisé les travaux en concertation avec ses collègues ainsi qu'avec le chef d'atelier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener des entretiens avec pertinence et il adopte une attitude respectueuse à l'égard des clients et de ses collègues de travail.**	L'apprenti participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'apprenti s'est concerté avec les autres intervenants à propos des délais, de la qualité et de la collaboration dans le cadre des missions de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Dessin professionnel des diagrammes d'écoulement du RI (DESRI-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin professionnel des diagrammes d'écoulement du RI**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESRI-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît des symboles servant à la représentation graphique des composants habituels d'installations frigorifiques et il est capable de lire des schémas de circulation du système RI.**	- L'élève veille à représenter les symboles avec précision et dans le respect des normes. - L'élève considère la fonction des symboles indiqués et des schémas de circulation du système RI.	- L'élève connaît des symboles habituels de composants correspondant aux normes européennes et internationales. - L'élève a lu des schémas de circulation simples du système RI et il les a expliqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des schémas de circulation du système RI.**	- L'élève veille à présenter les symboles proprement, convenablement et dans le respect des normes. - L'élève veille à la propreté du dessin.	- L'élève a convenablement présenté des schémas de circulation du système RI. - Les schémas de circulation du système RI ont en majorité accompli leur fonction. - Les dessins établis étaient en majorité dans un état convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'annoter des schémas de circulation du système RI.**	- L'élève veille à la propreté des annotations.	- Les annotations étaient convenables et en grande majorité complètes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Montage d'un appareil électronique (ATTRO2-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Montage d'un appareil électronique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATTRO2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et d'adapter des composants mécaniques, électriques et électroniques, de les assembler pour constituer des appareils.**	L'apprenti effectue l'assemblage mécanique des composants de manière appropriée. L'apprenti établit les connexions électriques de manière appropriée.	L'appareil fonctionnait de manière irréprochable. L'apprenti a choisi correctement le type de connexions mises en oeuvre.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de soumettre des modules et des appareils électriques à des mesures et à des contrôles de sécurité de manière appropriée en utilisant des instruments de mesure et de contrôle.**	L'apprenti effectue les mesurages et les contrôles de sécurité indiqués de manière autonome. L'apprenti manipule les instruments de mesure et de contrôle de manière appropriée.	Les mesures et les contrôles ont débouché sur un résultat correct. L'apprenti effectue une mesure de tension et de courant de manière professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une mise en service d'un appareil de manière autonome et de vérifier leur fonctionnement règlementaire.**	L'apprenti met l'appareil en service de manière autonome.	L'apprenti a respecté toutes les mesures de sécurité lors de la mise en service.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'exercer son activité/ses activités de manière autonome en tenant compte des règlements et des consignes de sécurité en vigueur et d'accorder son travail en fonction d'activités antérieures ou ultérieures.**	L'apprenti applique les règlements et les consignes de sécurité au cours de ses activités. L'apprenti se concerte avec tous les intervenants avant d'entamer une activité.	L'apprenti a respecté les consignes et les mesures de sécurité importantes pour la tâche qu'il devait assumer. L'apprenti a échangé les informations requises pour la tâche qu'il devait assumer avec les autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Technologie des capteurs (SENSO-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technologie des capteurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SENSO-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de capteurs simples et il est capable de les mettre en service de manière autonome en se référant à la fiche de données.**	- L'élève opte correctement pour un capteur et il effectue correctement son câblage. - L'élève explique correctement le fonctionnement ainsi que les domaines d'affectation.	- L'élève a correctement effectué le câblage du capteur. - L'élève a effectué un recâblage en conséquence en cas de câblage défectueux. - L'élève a convenablement expliqué le fonctionnement ainsi que les domaines d'affectation des capteurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder un capteur passif à un transducteur de mesure et de régler le transducteur de mesure en suivant les indications de l'énoncé.**	- L'élève opte correctement pour des capteurs. - L'élève raccorde les capteurs correctement. - L'élève effectue correctement le paramétrage du transducteur de mesure.	- L'élève a correctement raccordé les capteurs correspondants au transducteur de mesure. - L'élève a effectué le paramétrage du transducteur de mesure en suivant les indications de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des différents capteurs de proximité et il est capable de les intégrer dans le schéma.**	- L'élève opte correctement pour un capteur de proximité et il effectue correctement son câblage. - L'élève explique correctement le fonctionnement ainsi que les domaines d'affectation.	- L'élève a opté pour le capteur de proximité correct, il l'a raccordé et il l'a mis en service.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Techniques et manipulation d'appareils de mesures (TEMES-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Techniques et manipulation d'appareils de mesures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEMES-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre en place des circuits de mesure, d'effectuer des mesures et de les documenter dans des protocoles de mesure.**	Le circuit de mesure requis peut être configuré. Les valeurs mesurées correspondent aux attentes. Un protocole de mesure complet peut être présenté.	Le circuit de mesure a été configuré de manière professionnelle. Les mesures attendues sont disponibles. Un protocole de mesure complet est disponible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de travailler avec des descriptions et / ou des instructions en allemand, français et anglais.**	L'apprenti peut connecter et vérifier des composants individuels à l'aide de descriptions et / ou d'instructions d'utilisation.	Les composants individuels ont été connectés et vérifiés à l'aide de la description et / ou du mode d'emploi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les protocoles de mesure et d'en tirer des conclusions logiques.**	Les valeurs mesurées dans le protocole de mesure sont traçables. Des explications logiques des valeurs mesurées peuvent être faites.	Les évaluations des protocoles de mesure sont traçables. Les explications des valeurs mesurées sont logiques et correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les instruments de mesure ainsi que les outils nécessaires avec soin.**	Les instruments de mesure sont correctement installés et rangés. L'outil est utilisé professionnellement.	La manipulation des instruments de mesure était appropriée. L'outil a été utilisé professionnellement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est un joueur d'équipe et assume la responsabilité de son travail.**	Il y a une bonne coopération entre les apprentis. L'apprenti s'occupe de la partie de la tâche qui lui est assignée.	La collaboration avec ses camarades de classe était bonne. L'apprenti a assumé la responsabilité de ses tâches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Particularités des travaux sur les installations frigorifiques contenant des réfrigérants naturels (PIFRN-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Particularités des travaux sur les installations frigorifiques contenant des réfrigérants naturels**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**PIFRN-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers fondamentaux des réfrigérants naturels (pression, toxicité et inflammabilité) en fonction du réfrigérant utilisé.**	- L'élève est attentif aux risques particuliers au cours de la manipulation de réfrigérants naturels.	- L'élève connaît les dangers en matière de pression, de toxicité et d'inflammabilité des réfrigérants correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler des réfrigérants inflammables d'une manière sereine et compétente et d'appliquer les travaux aux installations de ce type de manière réglementaire.**	- L'élève est attentif à l'admissibilité des outils qui entrent en contact avec le réfrigérant. - L'élève est attentif aux dégagements de gaz inflammables provenant d'installations frigorifiques ouvertes. - L'élève s'applique à effectuer le remplissage ainsi que la récupération d'une manière sécurisée et réglementaire.	- L'élève était attentif à l'admissibilité des outils qui entrent en contact avec le réfrigérant. - L'élève était attentif aux dégagements de gaz inflammables provenant d'installations frigorifiques ouvertes. - L'élève s'est appliqué à effectuer le remplissage ainsi que la récupération d'une manière sécurisée et réglementaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler des réfrigérants qui produisent des pressions énormes d'une manière sereine et compétente et d'appliquer les travaux aux installations de ce type de manière réglementaire.**	- L'élève est attentif à l'admissibilité des outils qui entrent en contact avec le réfrigérant. - L'élève est attentif aux risques résultant d'installations frigorifiques au CO_2.	- L'élève connaît les particularités de l'équipement. - L'élève connaît la manipulation d'installations ouvertes avec un réfrigérant au dioxyde de carbone ainsi que les méthodes à appliquer au cours de travaux d'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler des réfrigérants toxiques d'une manière sereine et compétente et d'appliquer les travaux aux installations de ce type de manière réglementaire.**	- L'élève est attentif à l'admissibilité des outils qui entrent en contact avec le réfrigérant. - L'élève est attentif aux résidus dangereux pour les eaux, produits au cours d'une évacuation et d'une fixation du gaz d'échappement dans un bain d'eau. - L'élève s'applique à éviter intégralement les risques pour la santé au cours de la manipulation de réfrigérants toxiques et de leurs résidus.	- L'élève connaît les particularités de l'équipement au cours de la manipulation de réfrigérants de la classe B correspondant à la norme ISO 817. - L'élève connaît la manipulation d'installations ouvertes avec un réfrigérant toxique ainsi que les méthodes à appliquer au cours de travaux d'entretien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Mesures de sécurités électriques (COSEC-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mesures de sécurités électriques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COSEC-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les dangers d'une installation.**	L'apprenti connaît les dangers du courant électrique. L'apprenti connaît les dangers des conduites sous pression.	Les dangers du courant électrique ont été décrits. Les zones sous pression ont été détectées et décrites.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de mettre des installations hors service afin qu'il n'y ait plus aucun danger pour lui ou son entourage.**	L'apprenti peut mettre une installation hors tension. L'apprenti peut drainer la pression de manière professionnelle dans un système.	Le système a été mis hors tension suivant les règles du métier. Les conduits sont toutes sans pression. Aucune pression n'a été détenue.
10 % (6 P)	**L'apprenti est un joueur d'équipe et assume la responsabilité de son travail.**	Il y a une bonne coopération entre les apprentis. L'apprenti s'occupe de la partie de la tâche qui lui est assignée.	La collaboration avec ses camarades de classe était bonne. L'apprenti a assumé la responsabilité de ses tâches.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les consignes en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de mise au rebut concernant les matériaux utilisés.**	L'apprenti respecte les consignes en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de mise au rebut concernant les matériaux utilisés.	L'apprenti a respecté les consignes en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de mise au rebut concernant les matériaux utilisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Technique des pompes à chaleur (TEPCH-F)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Technique des pompes à chaleur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEPCH-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les dispositions nationales et européennes en vigueur pour les pompes à chaleur.**	- L'élève connaît les dispositions nationales et européennes en vigueur pour l'installation et l'exploitation de pompes à chaleur. - L'élève connaît les outils servant à déterminer les émissions sonores (https://www.schallrechner.lu).	- L'élève connaît les dispositions européennes et nationales. - L'élève connaît les exigences en vigueur pour les pompes à chaleur. - L'élève connaît la méthode de calcul du taux d'émission sonore (https://www.schallrechner.lu).
20 % (12 P)	**L'élève connaît les sources d'énergie typiques pour les pompes à chaleur ainsi que les installations techniques servant à la production d'énergie.**	- L'élève connaît l'origine de l'énergie naturelle (air, terre, géothermie, etc.) et les différentes types des pompes à chaleur. - L'élève connaît les formes de production d'énergie ainsi que les systèmes techniques requis en la matière.	- L'élève connaît les différentes sources d'énergie. - L'élève connaît les formes de production d'énergie ainsi que les systèmes techniques requis en la matière.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents types de pompes à chaleur ainsi que les composants spécifiques, les exigences et les fonctions.**	- L'élève connaît les différentes formes de pompes à chaleur ainsi que leurs particularités. - L'élève connaît les différents composants des formes les plus variées de pompes à chaleur. - L'élève connaît les réfrigérants habituels avec un faible potentiel de réchauffement global servant à l'exploitation de pompes à chaleur.	- L'élève a expliqué le fonctionnement ainsi que la structure de différentes pompes à chaleur. - L'élève a distingué différentes pompes à chaleur. - L'élève connaît des réfrigérants habituels (ainsi que des réfrigérants naturels) servant à l'exploitation de pompes à chaleur.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les types de raccordements ainsi que les exigences concernant l'intégration de pompes à chaleur dans le système de chauffage.**	- L'élève connaît les robinetteries fondamentales servant à l'intégration de pompes à chaleur dans un système de chauffage. - L'élève connaît les différentes exigences hydrauliques importantes du système de chauffage et il leur accorde une attention particulière. - L'élève connaît l'utilité de l'équilibrage hydraulique. - L'élève considère les indications des fabricants des pompes à chaleur concernant la maintenance ainsi que l'exploitation.	- L'élève a désigné les robinetteries fondamentales servant à l'intégration de pompes à chaleur dans des systèmes de chauffage. - L'élève connaît des options de raccordement. - L'élève a désigné l'utilité de l'équilibrage hydraulique. - L'élève a déterminé les travaux de maintenance et de réglage de pompes à chaleur correspondant aux indications des fabricants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Montage de circuits électriques 1 (ATELE1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 1**

Titre du module:	**Montage de circuits électriques 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire une rallonge pour relier le raccordement d'un dispositif à position variable à l'intérieur ou à l'extérieur à une prise de courant de sécurité, de la soumettre à un contrôle et de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève produit les rallonges requises conformément aux indications et dans le respect des consignes en vigueur. - L'élève soumet son travail à un contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du travail.	- L'élève a produit une rallonge opérationnelle, conformément aux indications et dans le respect des consignes en vigueur. - L'élève a soumis la continuité à un contrôle en se servant d'un multi-testeur et il a mesuré la tension de sortie en se servant d'un voltmètre. - L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire un plan d'installation électrique simple et de le dessiner dans le respect des normes.**	- L'élève est capable de désigner les composants ainsi que le câblage dans un plan d'installation indiqué simple. - L'élève dessine un circuit allumage simple dans des schémas développés et multifilaires.	- L'élève a désigné l'ensemble des composants indiqués dans le plan d'installation. - L'élève a produit un plan d'installation annoté du circuit allumage simple dans le respect des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit allumage simple ainsi qu'un circuit série avec précaution et dans le respect des normes, de les soumettre à un contrôle, de les mettre en service, d'y ajouter plusieurs dispositifs et de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève monte un circuit allumage simple ainsi qu'un circuit série dans le respect des normes, en suivant un plan d'installation indiqué et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du travail.	- L'élève a produit une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a monté un circuit en état de fonctionnement dans le respect des normes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - Toutes les erreurs ont été rectifiées. - L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit va-et-vient avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle, de le mettre en service, d'y ajouter plusieurs dispositifs et de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève monte un circuit va-et-vient dans le respect des normes, en suivant un plan d'installation indiqué et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du travail.	- L'élève a produit une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a monté un circuit en état de fonctionnement dans le respect des normes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - Toutes les erreurs ont été rectifiées. - L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de l'ensemble des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier, de les suivre et d'entretenir une ambiance de travail agréable avec ses camarades.**	- L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais. - La collaboration est harmonieuse entre camarades.	- L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les travaux indiqués ont été accomplis sans incident.

10 % (6 P)	**L'élève manipule les documents, les appareils ainsi que les outils avec précaution et il prend soin de son poste de travail.**	- L'élève utilise les outils ainsi que les appareils convenablement et avec précaution. - L'élève maintient son poste de travail dans un état propre.	- Le poste de travail était propre et en ordre. - Le poste de travail n'accusait pas de points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Principes de l'électricité (ELETE1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 1**

Titre du module:	**Principes de l'électricité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en appliquant la loi d'Ohm.**	- L'élève dessine un schéma électrique simple. - L'élève détermine le courant, la tension et/ou la valeur de résistance. - L'élève détermine la conductance.	- L'élève a correctement et intégralement dessiné les circuits électriques. - L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer directement et indirectement la valeur de résistance d'un composant dans un circuit.**	- L'élève dessine le circuit. - L'élève mesure la valeur de résistance directement ou indirectement.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un rapport, éventuellement sous forme d'instructions d'expérience à compléter.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant des circuits séries, des montages en parallèle ainsi que des circuits mixtes.**	- L'élève détermine les courants, les tensions et/ou les valeurs de résistance.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer l'intensité du courant ainsi que la tension de chaque composant d'un circuit série, d'un montage en parallèle ou d'un circuit mixte en se servant d'un multimètre dans une zone de mesurage appropriée.**	- Le cas échéant, l'élève dessine le circuit. - L'élève mesure les courants ou les tensions. - L'élève évalue les valeurs mesurées dans un rapport.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un rapport, éventuellement sous forme d'instructions d'expérience à compléter.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet, de détecter du matériel d'expérimentation défectueux ou manquant et de le signaler au directeur du laboratoire sans tarder.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet. - L'élève soumet le matériel d'expérimentation à un contrôle soigné avant chaque expérience au laboratoire.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet. - L'élève a détecté du matériel d'expérimentation défectueux ou manquant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Usinage des matériaux 1 (ATMEC1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 1**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer et de vérifier les longueurs, les filetages ainsi que les surfaces des pièces de travail en suivant les indications et en se servant des instruments de mesure et de contrôle appropriés et il respecte les normes et les tolérances.**	- L'élève se sert d'outils de contrôle manuels pour vérifier les longueurs, les filetages ainsi que les surfaces des pièces de travail. - L'élève détermine et évalue des dimensions en suivant les indications et en considérant les tolérances.	- L'élève a correctement opté pour des instruments de mesure et de contrôle convenant à la mission de mesurage et il s'en est convenablement servi. - Le résultat mesuré n'excédait pas la zone de tolérance.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en fonction de l'énoncé de la mission, de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour les outils de manière fonctionnelle et il s'en sert sereinement. - L'élève soumet le fonctionnement des outils à des contrôles, il constate des dysfonctionnements et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel adéquat. - L'élève entrepose convenablement les outils et le matériel à l'abri des accidents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours des entretiens et des discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils convenant à la mission, il a constaté des dysfonctionnements risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils en observant les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - A aucun moment, il n'y a eu un risque résultant des outils ou du matériel entreposés. - L'élève connaît la majorité du vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes avec des matériaux métalliques: le traçage, le sciage, le cisaillement et le limage.**	- L'élève trace la pièce de travail conformément au plan. - L'élève coupe et scie manuellement et mécaniquement des tôles ainsi que des profils en métal de manière compétente. - L'élève effectue les travaux de limage conformément au dessin avec la précision de rigueur.	- L'élève a effectué un exercice de traçage conformément au dessin, sans commettre d'erreur. - L'élève a coupé ou scié des tôles et des profils aux dimensions indiquées. - L'élève a produit une pièce ajustée ébarbée conformément au dessin, sans excéder les tolérances indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes avec des matériaux métalliques: le perçage, le filetage et le fraisage.**	- L'élève est capable de percer et de fraiser des trous traversants et borgnes en se servant de machines stationnaires. - L'élève taraude des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente en se servant d'outils habituels dans le commerce.	- L'élève a produit un trou ébarbé ou fraisé conformément à la position et à la forme indiquées. - Il était possible d'insérer ou de sortir la vis, respectivement l'écrou, à la main, sans difficulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes avec des matériaux métalliques: le pliage, le cintrage et le bordage.**	- L'élève effectue le pliage ou le cintrage de tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève borde les tôles en respectant les dimensions indiquées de manière compétente.	- L'élève a produit des tôles pliées ou cintrées dans le respect des dimensions et des tolérances indiquées. - Les pièces bordées correspondaient aux dimensions et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat de son travail de manière objective et il documente des résultats de travail, des méthodes, des informations ainsi que des indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité du produit. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit une liste des matériaux, des matières de fonctionnement et des outils.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué le rendement de son travail de manière réaliste. - L'élève a proprement et convenablement documenté les informations indiquées. - L'élève a établi une liste d'outils et de matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les risques potentiels au cours des travaux à effectuer et d'appliquer des mesures adéquates pour éviter les accidents.**	- L'élève connaît l'ensemble des risques pouvant apparaître au cours des travaux et il développe une conscience de la sécurité. - L'élève observe l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève est capable de réagir convenablement quand des accidents se sont produits.	- L'élève a évalué les risques résultant de différents travaux. - L'élève a respecté les dispositions en matière de sécurité servant à éviter les accidents. - L'élève connaît des mesures de gestion des accidents et il les a appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et de les mettre à profit pour adapter son attitude.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a manifesté son intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Application des bases de l'électronique (TRONI1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 1**

Titre du module:	**Application des bases de l'électronique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Laboratoire
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des composants numériques et de s'en servir dans un circuit numérique simple.**	- L'élève distingue les signaux analogiques et numériques. - L'élève opte pour des composants numériques en se référant à des fiches de données. - L'élève établit les combinaisons logiques dans un circuit en se servant des composants numériques sélectionnés.	- L'élève a correctement distingué les signaux analogiques et numériques. - L'élève a identifié les trois portes logiques de base en se référant à une table de vérité. - L'élève a opté pour des composants adaptés à la réalisation du circuit indiqué. - L'élève a déduit l'affectation correcte des broches de la fiche de données. - Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique simple axé sur la pratique.**	- L'élève détermine la fonction d'un circuit indiqué composé de portes logiques de base.	- La table de vérité ainsi que la fonction logique correspondaient au circuit indiqué composé de portes logiques de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer la synthèse d'un circuit numérique simple en se référant à l'énoncé d'une mission.**	- L'élève effectue la synthèse d'un circuit en se référant à un énoncé textuel.	- L'élève a réalisé le circuit élaboré en se référant aux portes logiques de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la température en se référant à la résistance variable dans un circuit.**	- L'élève explique le fonctionnement fondamental de résistances variables. - L'élève opte pour des capteurs de température en se référant à des caractéristiques.	- L'élève détermine la température correspondante en effectuant des calculs, respectivement des mesurages (tension, courant, résistance).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des diodes dans des applications typiques.**	- L'élève explique le fonctionnement fondamental des diodes en se référant à des courbes caractéristiques et à des caractéristiques. - L'élève dessine le circuit à diode avec l'ensemble des composants requis. - L'élève explique le fonctionnement fondamental d'une diode servant de redresseur.	- L'élève dessiné le circuit à diodes élaboré dans le respect des normes et conformément à l'énoncé de la mission. - L'élève a présenté le fonctionnement fondamental des diodes ainsi que leurs applications de manière compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Application des bases de la réfrigération 1 (FRIGO1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 1**

Titre du module:	**Application des bases de la réfrigération 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FRIGO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Chauffage/Sanitaire
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Laboratoire
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Enseignement pratique des bases théoriques.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de retracer l'évolution de la technique de réfrigération dans l'histoire.**	- L'élève considère les raisons de l'apparition de la technique de réfrigération. - L'élève considère les différentes évolutions de la technique de réfrigération ainsi que son application. - L'élève considère le potentiel du secteur à l'avenir.	- L'élève connaît les raisons de la réfrigération des aliments ainsi que l'application de la technique de réfrigération. - L'élève connaît l'évolution de la technique de réfrigération dans le temps ainsi que ses progrès les plus importants. - L'élève a désigné plusieurs exemples d'actualité d'applications de la technique de réfrigération.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exprimer les grandeurs habituelles dans le secteur ainsi que leurs unités, de les convertir et de déterminer des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève veille à utiliser les unités correctes du système international pour répondre correctement aux énoncés de calcul. - L'élève veille à convertir correctement les unités. - L'élève veille à appliquer une méthode correcte pour déterminer des surfaces ainsi que des volumes variés.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de base. - L'élève connaît quelques exemples d'unités de base dérivées (par exemple la surface/la densité/la force/la vitesse). - L'élève a correctement répondu à plusieurs énoncés de calcul. - L'élève a correctement effectué des calculs pour déterminer des surfaces ainsi que des volumes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure de la matière et de l'atome (modèle atomique de Bohr).**	- L'élève considère les éléments de base de la structure de la matière et de l'atome (modèle atomique de Bohr). - L'élève considère les propriétés d'éléments du tableau périodique. - L'élève considère les différences entre les matières au cours de la formation de molécules.	- L'élève a correctement présenté le modèle atomique de Bohr. - L'élève connaît l'ensemble des polarités dans le modèle atomique. - L'élève connaît quelques exemples d'éléments (atomes) du tableau périodique. - L'élève connaît la formation de molécules à partir d'atomes. - L'élève connaît la loi de la conservation de la matière.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les relations entre la masse, la force, le poids et la densité.**	- L'élève s'applique à définir la masse, la force ainsi que le poids avec précision. - L'élève s'applique à répondre avec précision à des énoncés de calcul faciles concernant la masse, la force ainsi que la densité.	- L'élève a correctement défini la masse, la force, le poids ainsi que la densité. - L'élève a correctement répondu à des énoncés de calcul concernant la masse, la force, le poids ainsi que la densité.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les états physiques ainsi que leur dépendance de la température et de la pression.**	- L'élève considère les différences entre les états physiques. - L'élève veille à ce que l'état physique corresponde à la pression et à la température. - L'élève considère la distinction entre les chaleurs latente et sensible. - L'élève considère les processus au cours de l'altération d'un état physique ainsi que leurs conséquences. - L'élève considère le volume spécifique, respectivement la densité de gaz, en fonction de la pression de la vapeur et de la température.	- L'élève connaît l'ensemble des états physiques. - L'élève connaît la courbe caractéristique de la glace, de l'eau et de la vapeur et il a correctement décrit les différentes phases. - L'élève a correctement compris les notions de chaleurs latente et sensible. - L'élève a compris l'impact de la pression sur la température d'ébullition de matières. - L'élève connaît la pression de vapeur des gaz. - L'élève connaît le volume spécifique de gaz.

20 % (12 P)	**L'élève connaît des pressions ainsi que leur expansion dans des gaz et dans des liquides.**	- L'élève s'applique à définir correctement la pression et à convertir et à appliquer correctement les unités de la pression. - L'élève considère les variétés de pression ainsi que leur expansion. - L'élève considère les appareils de mesurage de pressions habituels dans le secteur. - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul concernant la détermination de la pression.	- L'élève a correctement défini la pression. - L'élève connaît l'expansion de la pression ainsi que la différence entre les pressions extérieure et intérieure (pression hydrostatique). - L'élève correctement distingué la pression positive, la pression négative ainsi que la pression absolue. - L'élève connaît des options du mesurage de la pression en fonction du domaine d'affectation. - L'élève a compris les différentes unités de la pression ainsi que leurs relations. - L'élève a correctement répondu à des énoncés de calcul faciles concernant la détermination de la pression.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les contextes de l'énergie, du travail et de la puissance.**	- L'élève s'applique à définir correctement le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement et à convertir et à appliquer correctement les unités correspondantes. - L'élève considère que l'énergie ne peut être ni produite ni éliminée à partir du néant. - L'élève considère qu'il existe une relation entre le travail mécanique, l'énergie thermique et l'énergie électrique. - L'élève considère les coûts de l'énergie en partie considérables pour l'exploitation d'une installation frigorifique. - L'élève s'applique à répondre aux énoncés de calcul d'une manière correcte et adéquate.	- L'élève a correctement défini le travail, l'énergie, la puissance ainsi que le rendement. - L'élève connaît les différentes unités du travail, de l'énergie, de la puissance et du rendement ainsi que leurs relations. - L'élève a compris la loi de la conservation de l'énergie. - L'élève connaît l'équivalent thermique, le travail annuel ainsi que les coûts de l'énergie. - L'élève a correctement effectué des calculs faciles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Organisation et sécurité dans l'entreprise (FORFR1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 1**

Titre du module:	**Organisation et sécurité dans l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFR1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît l'entreprise avec son organisation et ses cycles de production (départements de la production, de la maintenance, de l'administration, des services sociaux et du personnel) ainsi que le règlement et les instructions internes et il est capable de les classer.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable de désigner les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des désignations étaient correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de reproduire et d'appliquer les consignes internes en matière de sécurité ainsi que les mesures de sécurité de rigueur en conséquence.**	- L'apprenti décrit des consignes ainsi que des mesures générales et spécifiques à l'entreprise en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail indiqué sous l'aspect de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de travail indiqué sous l'aspect de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était à 60% correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter d'une manière ciblée et sans ambiguïté avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable d'indiquer les aspects nécessaires en matière de sécurité au cours de la préparation d'un travail.	60% des indications étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% de l'activité. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des machines étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration et il gère les commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours des travaux en équipe. - L'apprenti est capable de soumettre son comportement personnel à une analyse critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti ne s'est pas emporté en cas de problème. - L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des indications pour adapter sa manière de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Montage de circuits électriques 2 (ATELE2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 2**

Titre du module:	**Montage de circuits électriques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un montage à croix avec précaution et dans le respect des normes, de le soumettre à un contrôle, de le mettre en service, d'y ajouter plusieurs dispositifs et de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève monte un montage à croix dans le respect des normes, en suivant un plan d'installation indiqué et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du travail.	- L'élève a produit une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a monté un circuit en état de fonctionnement dans le respect des normes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - Toutes les erreurs ont été rectifiées. - L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un distributeur secondaire avec des dispositifs de protection des personnes et des conduites dans le respect des normes et de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève monte le distributeur secondaire dans le respect des normes, en suivant un plan d'installation indiqué et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du travail.	- L'élève a produit une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a monté un circuit en état de fonctionnement dans le respect des normes. - Le chef d'atelier a approuvé l'installation. - Toutes les erreurs ont été rectifiées. - L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder, d'effectuer un test du fonctionnement et de respecter les consignes en matière de sécurité au cours des étapes de travail.**	- L'élève est capable d'opter pour les composants requis et de les affecter. - L'élève monte un circuit à contacteur dans le respect des normes, en suivant un plan d'installation indiqué et en tenant compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de mise au rebut. - L'élève détecte et corrige les erreurs qui se produisent. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du travail.	- L'élève a produit une liste de matériel et d'outillage complète. - L'élève a monté un circuit en état de fonctionnement dans le respect des normes. - Le chef d'atelier a approuvé le circuit. - Toutes les erreurs ont été rectifiées. - L'élève a constamment respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de l'ensemble des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier, de les suivre et d'entretenir une ambiance de travail agréable avec ses camarades.**	- L'élève prend connaissance des indications et des instructions de l'enseignant d'atelier et il les suit soigneusement et dans le respect des délais. - La collaboration est harmonieuse entre camarades.	- L'élève a soigneusement effectué les travaux qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les travaux indiqués ont été accomplis sans incident.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les documents, les appareils ainsi que les outils avec précaution et il prend soin de son poste de travail.**	- L'élève utilise les outils ainsi que les appareils convenablement et avec précaution. - L'élève maintient son poste de travail dans un état propre.	- Le poste de travail était propre et en ordre. - Le poste de travail n'accusait pas de points dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Principes de l'énergie électrique et du courant alternatif (ELETE2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 2**

Titre du module:	**Principes de l'énergie électrique et du courant alternatif**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la puissance électrique ainsi que l'énergie dans un circuit en courant continu.**	- L'élève détermine la puissance ainsi que l'énergie.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer directement et indirectement la puissance électrique dans un circuit en courant continu.**	- L'élève dessine le circuit. - L'élève mesure la puissance directement ou indirectement.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un rapport, éventuellement sous forme d'instructions à compléter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déduire les grandeurs courantes d'une tension alternative d'un diagramme à lignes et de dessiner un diagramme à lignes.**	- L'élève détermine les grandeurs requises de la tension alternative. - L'élève dessine un diagramme à lignes. - L'élève représente la progression d'une tension alternative sur un oscilloscope.	- L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises. - L'élève a produit un diagramme à lignes propre et complet. - L'oscilloscope a représenté la progression correcte d'une tension alternative.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique sur tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	- L'élève représente le courant ainsi que la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes à lignes. - L'élève décrit la valeur effective en comparant les puissances en courants continu et alternatif. - L'élève effectue des calculs fondamentaux. - L'élève mesure les valeurs effectives de la tension, du courant et de la puissance.	- L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. - L'élève a décrit la signification physique de la valeur effective de manière compréhensible. - L'élève a correctement déterminé la valeur effective du courant, de la tension et de la puissance. - L'élève a correctement mesuré les valeurs effectives.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la coupe transversale appropriée d'une conduite ainsi que les disjoncteurs requis.**	- L'élève détermine une coupe transversale en se référant à un tableau. - L'élève détermine le courant nominal du disjoncteur en se référant à un tableau. - L'élève connaît la structure et le fonctionnement d'un disjoncteur.	- L'élève a correctement déterminé les coupes transversales de la conduite et des disjoncteurs. - L'élève a correctement et intégralement décrit le fonctionnement d'un disjoncteur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer et de mesurer la chute de tension dans une conduite sous tension continue ou alternative.**	- L'élève détermine/mesure la résistance du conducteur. - L'élève détermine/mesure la chute de tension.	- L'élève a correctement déterminé/mesuré la résistance du conducteur ainsi que la chute de tension.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer de ses documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état soigné et complet.**	- L'élève dispose de ses documents de cours et du matériel dans un état soigné et complet.	- L'élève disposait des documents de cours et du matériel dans un état soigné et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Usinage des matériaux 2 (ATMEC2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 2**

Titre du module:	**Usinage des matériaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les matériaux utilisés avec précaution et d'une manière rentable et respectueuse de l'environnement.**	- L'élève trie l'ensemble des matériaux et il les met au rebut de manière compétente. - L'élève s'applique à limiter les pertes autant que possible.	- L'élève trie les différents matériaux et il les met au rebut de manière autonome. - Les pertes n'excédaient pas les volumes habituels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en fonction de l'énoncé de la mission, de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour les outils de manière fonctionnelle et il s'en sert sereinement. - L'élève soumet le fonctionnement des outils à des contrôles, il constate des dysfonctionnements et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel adéquat. - L'élève entrepose convenablement les outils et le matériel à l'abri des accidents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours des entretiens et des discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils convenant à la mission, il a constaté des dysfonctionnements risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils en observant les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - A aucun moment, il n'y a eu un risque résultant des outils ou du matériel entreposés. - L'élève connaît la majorité du vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes avec des matériaux métalliques: le poinçonnage et l'agrafage.**	- L'élève poinçonne manuellement les différents matériaux métalliques de manière compétente. - L'élève connaît les étapes de travail requises au cours de l'agrafage et il les accomplit consciencieusement.	- L'élève a produit la pièce de travail dans les dimensions indiquées. - L'élève a produit un assemblage agrafé en suivant les indications. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques d'usinage mécanique suivantes avec des matériaux métalliques: le vissage et le rivetage.**	- L'élève connaît les connexions vissées habituelles et il les établit conformément à leur affectation. - L'élève effectue des travaux de rivetage d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- L'élève a produit une connexion vissée amovible et résistante de manière compétente. - L'élève a produit des connexions rivetées qui n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de brasage (brasage fort).**	- L'élève évite des températures de brasage trop élevées.	- L'élève a établi une connexion brasée de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat de son travail de manière objective et il documente des résultats de travail, des méthodes, des informations ainsi que des indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité du produit. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit une liste des matériaux, des matières de fonctionnement et des outils.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué le rendement de son travail de manière réaliste. - L'élève a proprement et convenablement documenté les informations indiquées. - L'élève a établi une liste d'outils et de matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les risques potentiels au cours des travaux à effectuer et d'appliquer des mesures adéquates pour éviter les accidents.**	- L'élève connaît l'ensemble des risques pouvant apparaître au cours des travaux et il développe une conscience de la sécurité. - L'élève observe l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève est capable de réagir convenablement quand des accidents se sont produits.	- L'élève a évalué les risques résultant de différents travaux. - L'élève a respecté les dispositions en matière de sécurité servant à éviter les accidents. - L'élève connaît des mesures de gestion des accidents et il les a appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et de les mettre à profit pour adapter son attitude.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a manifesté son intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Application des bases du magnétisme (MAGNE)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 2**

Titre du module:	**Application des bases du magnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAGNE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Laboratoire
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements de l'électromagnétisme.**	- L'élève décrit les origines ainsi que les actions de l'électromagnétisme en appliquant les grandeurs magnétiques habituelles.	- L'élève a décrit les origines ainsi que les actions de l'électromagnétisme de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement d'un relais et de mettre en œuvre certaines applications pratiques.**	- L'élève décrit le fonctionnement du relais. - L'élève opte pour un relais adapté à une application indiquée. - L'élève monte le circuit.	- L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a opté pour un relais adapté au circuit. - Le circuit n'accusait pas d'erreur non rectifiée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la protection des moteurs pour les différentes machines et de dessiner les schémas de circuits correspondants.**	- L'élève désigne la structure ainsi que le fonctionnement des différents dispositifs de protection des moteurs. - L'élève dessine les plans de raccordement.	- L'élève a décrit la structure ainsi que le fonctionnement d'une manière complète et compréhensible. - Le circuit n'accusait pas d'erreur non rectifiée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène.**	- L'élève décrit les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène en se référant aux grandeurs physiques habituelles.	- L'élève a décrit les principes d'un moteur et d'un groupe électrogène de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un moteur à courant continu en se référant à la règle des moteurs.**	- L'élève décrit le phénomène du mouvement continu d'un moteur à courant continu.	- L'élève a décrit le fonctionnement de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur et d'effectuer des calculs ainsi que des mesurages simples.**	- L'élève décrit le fonctionnement du transformateur. - L'élève détermine les tensions, les courants ainsi que les nombres de spires des côtés primaire et secondaire. - L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie pour un transformateur sans charge et sous charge.	- L'élève a décrit le fonctionnement du transformateur d'une manière complète et compréhensible. - L'élève a correctement indiqué les grandeurs requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Application des bases de la réfrigération 2 (FRIGO2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 2**

Titre du module:	**Application des bases de la réfrigération 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FRIGO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Chauffage/Sanitaire
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Enseignement pratique des bases théoriques.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la température de changement d'état ainsi que la première et la deuxième lois principales de la thermodynamique et il est capable de les appliquer.**	- L'élève considère l'importance des deux lois principales de la thermodynamique. - L'élève considère la température comme une grandeur d'état de la thermodynamique. - L'élève considères les différentes unités et échelles de température ainsi que leurs points de référence et leurs conversions. - L'élève considère le point zéro absolu dans le contexte de l'énergie interne des atomes. - L'élève considère l'attitude, respectivement les grandeurs d'états, des gaz ainsi que leur contexte (température-pression-volume). - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul.	- L'élève connaît la première et la deuxième lois principales de la thermodynamique. - L'élève connaît la température de changement d'état avec ses différentes unités et échelles de température, respectivement avec leurs points de référence. - L'élève a compris le point zéro absolu de la température. - L'élève a distingué différents instruments de mesurage de la température en fonction de leurs domaines d'affectation. - L'élève a compris la température thermodynamique ainsi que les lois des gaz. - L'élève a correctement effectué des calculs faciles en appliquant les lois des gaz, respectivement les constantes des gaz.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la relation entre la quantité de chaleur et la capacité thermique et il est capable de les déterminer.**	- L'élève considère le rapport correct entre la quantité de chaleur, la masse de la capacité thermique spécifique et la différence de température. - L'élève considère la variabilité des capacités thermiques spécifiques en fonction de l'état physique. - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul.	- L'élève connaît la quantité de chaleur ainsi que la capacité thermique. - L'élève a déterminé les capacités thermiques de matières différentes en consultant les tableaux. - L'élève a correctement déterminé des quantités de chaleur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer le débit volumique et le débit massique et de les déterminer.**	- L'élève considère la différence entre les débits volumique et massique. - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul.	- L'élève a compris et défini la vitesse d'écoulement, le débit volumique ainsi que le débit massique. - L'élève a correctement déterminé des vitesses d'écoulement, des débits volumiques et des débits massiques.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le principe du fonctionnement d'un circuit frigorifique et il est capable de désigner l'ensemble des composants principaux du circuit frigorifique et d'expliquer leur fonction.**	- L'élève s'applique à distinguer les fonctions des composants principaux du circuit frigorifique. - L'élève s'applique à présenter le dessin correctement et proprement, dans le respect des normes. - L'élève considère le sens du débit de la chaleur dans le circuit frigorifique.	- L'élève connaît le compresseur, l'évaporateur, le condenseur ainsi que la soupape de détente. - L'élève a correctement expliqué les fonctions du compresseur, de l'évaporateur, du condenseur et de la soupape de détente. - L'élève a correctement et convenablement présenté des installations frigorifiques simples dans des diagrammes de flux du système RI. - L'élève connaît le transfert énergétique (absorption de chaleur et dégagement de chaleur) ainsi que les différents processus dans le circuit frigorifique.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les risques pour les personnes et pour la nature générés par les frigorigènes.**	- L'élève considère les risques générés par les installations frigorifiques et par les frigorigènes. - L'élève considère les mesures requises pour éviter les accidents. - L'élève considère les risques pour l'environnement résultant de fuites de frigorigènes et d'huiles pour machines frigorifiques. - L'élève s'applique à distinguer les effets de serre naturel et anthropogène. - L'élève considère l'importance des indicateurs GWP (potentiel de réchauffement global) et ODP (potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone).	- L'élève connaît les risques de blessures potentiellement générés par des frigorigènes. - L'élève connaît l'équipement de protection pour la manipulation de frigorigènes. - L'élève a compris les risques pour l'environnement générés par les frigorigènes et par les huiles pour machines frigorifiques. - L'élève a correctement expliqué les effets de serre naturel et anthropogène. - L'élève connaît la contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone (ODP), respectivement à l'effet de serre anthropogène (GWP).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Vocabulaire spécifique du métier, des outillages et de l'entreprise (FORFR2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service une installation simple 2**

Titre du module:	**Vocabulaire spécifique du métier, des outillages et de l'entreprise**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORFR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les expressions professionnelles ainsi qu'avec les règles comportementales typiques au sein des entreprises et de les appliquer au travail.**	L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. L'apprenti est capable d'expliquer le contenu d'un entretien professionnel à un tiers.	L'apprenti a compris et reproduit 60% du contenu d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les contextes procéduraux et d'observer les procédures de production et d'entretien de l'entreprise.**	L'apprenti décrit les procédures appliquées au sein de son entreprise. L'apprenti est capable d'expliquer une intervention auprès d'un client et de expliquer la procédure à suivre.	L'apprenti a décrit une procédure d'une manière correcte à au moins 60%. L'apprenti a expliqué une intervention auprès d'un client d'une manière correcte à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité dont il est chargé.**	L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique, dont il a été chargé.	L'apprenti a décrit l'activité d'une manière correcte à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues et avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour assumer les tâches de travail.**	L'apprenti est capable de se servir d'un plan des étapes de travail ou de suivre différentes étapes de travail d'une manière logique.	La suite des étapes de travail était identique aux indications à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de définir les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.**	Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur. l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils. l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux commentaires de manière constructive.**	L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Montage et application des circuits de contacteurs 1 (ATELE3)

Formation

Code:	**FR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 1**

Titre du module:	**Montage et application des circuits de contacteurs 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATELE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1,5	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1,5	- Atelier
5	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier un circuit de démarrage étoiletriangle de manière autonome avec des contacteurs, de le monter, de le raccorder et de le mettre en service.**	L'apprenti réunit les documents requis de manière autonome et il les assemble dans un dossier. L'apprenti se réfère à des documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'apprenti explique le fonctionnement du circuit oralement. L'apprenti met la commande en service. L'apprenti sélectionne les équipements. L'apprenti respecte les conditions de sécurité.	L'apprenti disposait des schémas de circuits et de la liste de matériel. L'apprenti a effectué le câblage de manière compétente. L'apprenti a respecté les procédures de sécurité lors de la mise en service. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'apprenti a correctement expliqué le fonctionnement. L'apprenti a correctement sélectionné les équipements. L'apprenti a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier de manière autonome une commande séquentielle automatique de manière autonome avec des contacteurs, de la monter, de la raccorder et de la mettre en service.**	L'apprenti réunit les documents requis de manière autonome et il les assemble dans un dossier. L'apprenti se réfère à des documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'apprenti explique le fonctionnement du circuit oralement. L'apprenti met la commande en service. L'apprenti sélectionne les équipements. L'apprenti respecte les conditions de sécurité.	L'apprenti disposait des schémas de circuits et de la liste de matériel. L'apprenti a effectué le câblage de manière compétente. L'apprenti a respecté les procédures de sécurité lors de la mise en service. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'apprenti a correctement expliqué le fonctionnement. L'apprenti a correctement sélectionné les équipements. L'apprenti a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à une fiche technique et de les mettre en service.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements en se référant à la fiche technique	L'élève disposait des documents techniques requis pour le montage et pour le câblage au poste de travail. L'élève a correctement monté, raccordé et étiqueté les équipements et ils étaient opérationnels.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'apprenti manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'apprenti dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'apprenti disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'apprenti disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accepter les critiques de manière positive, de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'apprenti écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'apprenti avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable. L'apprenti évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'apprenti tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures.	L'apprenti a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants. L'apprenti a manifesté un souci d'un travail exécuté avec soin. L'apprenti s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Courant alternatif avancé (ELETE3)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 1**

Titre du module:	**Courant alternatif avancé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1,5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1,5	- Laboratoire
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique alimentée par une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève représente le courant et la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes à lignes.	L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. L'élève a décrit la signification physique de la valeur effective de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé la valeur effective du courant, de la tension et de la puissance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement de composants (la bobine et le condensateur) alimentés par une tension alternative et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève est capable de représenter le courant et la tension en se servant de diagrammes vectoriels et de diagrammes à lignes. L'élève décrit la formation des réactances inductives et des puissances réactives. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer les réactances inductives ainsi que les puissances réactives.	L'élève a correctement représenté la progression du courant et de la tension. L'élève a décrit la formation des réactances inductives ainsi que leurs effets sur le circuit électrique de manière compréhensible. L'élève a correctement déterminé les réactances inductives ainsi que les puissances réactives. L'élève a décrit les dépendances des réactances de la fréquence et de l'inductance, respectivement de la capacité, de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement de circuits RL/RC alimentés par une tension alternative.**	L'élève déduit le décalage de phases entre le courant et la tension d'un diagramme à lignes indiqué.	L'élève a correctement déterminé le décalage de phases entre le courant et la tension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages fondamentaux dans une interconnexion de consommateurs électriques sous tension alternative.**	L'élève mesure la tension, le courant ainsi que la puissance en se servant d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a correctement représenté les circuits de mesures. L'élève a correctement mesuré le courant ainsi que la tension.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure d'un alternateur triphasé et il est capable d'en expliquer le fonctionnement.**	L'élève connaît la structure d'un alternateur triphasé. L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs externes. L'élève connaît le facteur « racine de 3 ». L'élève connaît la relation entre la tension composée et la tension simple.	L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs ainsi que la relation entre la tension composée et la tension simple.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Montage et assemblage de tuyauterie pour fluides frigorigènes 1 (ATTUF1)

Formation

Code:	**FR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 1**

Titre du module:	**Montage et assemblage de tuyauterie pour fluides frigorigènes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTUF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1,5	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire – Travaux pratiques
5	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1,5	- Atelier
5	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter les petits composants habituels d'une installation frigorifique, par exemple les interrupteurs de pression, les voyants, les filtres déshydrateurs, les thermostats, les détendeurs thermostatiques, les vannes magnétiques, etc., et de les régler.**	- L'élève veille à monter les composants de manière compétente. - L'élève connaît et considère la fonction des points de mise en et hors service et de la différence au cours du réglage des interrupteurs de pression (CUT IN, DIFF, CUT OUT).	- L'élève connaît et effectue le montage ainsi que le réglage d'interrupteurs de pression, de thermostats, de détendeurs thermostatiques, etc. - L'élève soumet les réglages des composants à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en suivant les indications de l'énoncé, de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour les outils de manière fonctionnelle et il les manipule sereinement. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils, il constate des dysfonctionnements et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel adéquat. - L'élève entrepose les outils ainsi que le matériel d'une manière convenable et à l'abri des risques d'accident. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours des entretiens et des discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils en fonction de la mission, il a constaté des dysfonctionnements risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils en observant les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - A aucun moment, il n'y a eu un risque résultant des outils ou du matériel entreposés. - L'élève connaît la majorité du vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rincer des conduites de frigorigène à l'azote, il connaît les fils à plomb ainsi que les flux admissibles et il évite la pénétration de l'humidité dans l'installation frigorifique de même que la surchauffe de composants thermosensibles.**	- L'élève rince la conduite de frigorigène de manière compétente. - L'élève connaît les altérations des propriétés du frigorigène provoquées par les souillures. - L'élève connaît les problèmes de la pénétration d'humidité dans le circuit frigorifique. - L'élève veille à utiliser des fils à plomb ainsi que des flux convenables au cours des travaux. - L'élève connaît les propriétés technologiques des fils à plomb et des flux. - L'élève prépare les accessoires requis pour le refroidissement des composants au cours du brasage. - L'élève connaît la sensibilité des composants d'une installation à monter aux charges thermiques résultant du brasage.	- L'élève a correctement rincé la conduite de frigorigène. - L'élève connaît des altérations défavorables des propriétés du frigorigène. - L'élève a évité la pénétration d'humidité dans les conduites de frigorigène en appliquant des mesures de protection adéquates. - L'élève connaît les fils à plomb admissibles pour l'installation frigorifique. - L'élève connaît les flux admissibles pour l'installation frigorifique. - L'élève a préparé l'ensemble des accessoires requis pour le refroidissement des composants de l'installation. - L'élève a évité la destruction des composants de l'installation à cause d'un brasage inapproprié.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de plier des tubes en cuivre pour installations frigorifiques de manière compétente, de les intégrer et de contrôler la pression ainsi que l'étanchéité approximative.**	- L'élève connaît les méthodes du pliage de tubes en cuivre et il les applique. - L'élève pose les tubes, il les raccorde d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il contrôle la pression ainsi que l'étanchéité en se servant d'un spray de détection de fuites.	- L'élève a produit des pliages d'une manière propre et compétente. - L'élève a correctement effectué les calculs requis. - Les intervalles étaient parallèles et convenables. - L'élève a contrôlé la pression ainsi que l'étanchéité en se servant d'un spray de détection de fuites et il a établi un rapport des contrôles. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper une conduite de frigorigène d'un rebord et de manchons de manière professionnelle.**	- L'élève produit un rebord ainsi qu'un manchon d'une manière compétente et convenable. - L'élève veille à ce que le couple soit correct au cours du serrage des composants vissés. - L'élève considère toujours la résistance requise au cours du vissage.	- L'élève a produit un rebord de manière compétente. - L'élève a établi une connexion de manière compétente avec un manchon produit de manière professionnelle. - L'élève a serré les vissages avec un couple correct. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat de son travail de manière objective, d'accepter des critiques et de les mettre à profit pour adapter son attitude et il documente les résultats du travail, les méthodes, les informations ainsi que les indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité des produits. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit une liste de matériaux, de matières d'exploitation et d'outils. - L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué le rendement de son travail de manière réaliste. - L'élève a proprement et convenablement documenté les informations indiquées. - L'élève a établi une liste d'outils et de matériel. - L'élève a manifesté son intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Application des systèmes frigorifiques avancés 1 (FRIGO3)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 1**

Titre du module:	**Application des systèmes frigorifiques avancés 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FRIGO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1,5	- Enseignant / Chauffage/Sanitaire
4	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1,5	- Salle spéciale
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Enseignement pratique des bases théoriques.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le flux thermique/la performance frigorifique ainsi que les processus au cours d'altérations de l'état physique et de les déterminer.**	- L'élève veille à distinguer correctement la quantité de chaleur et le flux thermique. - L'élève considère les différents processus au cours de la congélation/de la décongélation de produits réfrigérés (refroidissement – solidification – refroidissement). - L'élève considère les différents processus au cours de l'évaporation/de la liquéfaction par exemple d'un frigorigène (réchauffement – évaporation – réchauffement). - L'élève considère le rendement de l'entraînement du compresseur pour déterminer le rendement du condenseur. - L'élève veille à utiliser la capacité thermique spécifique correcte en fonction de l'état physique. - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul.	- L'élève a correctement fait la différence entre le flux thermique, respectivement la performance frigorifique, et la quantité de chaleur. - L'élève connaît la chaleur latente (la chaleur de solidification, la chaleur de fusion, la chaleur d'évaporation, la chaleur de liquéfaction). - L'élève a compris la relation entre le rendement de l'évaporateur, le rendement de l'entraînement du compresseur et le rendement du condenseur. - L'élève a correctement répondu aux énoncés de calcul concernant le flux thermique ainsi que les processus d'altération de l'état physique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de consulter des diagrammes de la vapeur et il connaît les grandeurs thermodynamiques ainsi que la détermination du débit massique du frigorigène.**	- L'élève considère des grandeurs thermodynamiques comme la température, la pression, la densité, le volume spécifique, l'enthalpie, l'enthalpie d'évaporation et l'entropie. - L'élève considère la différence partielle des grandeurs thermodynamiques en fonction de l'état physique. - L'élève considère que les diagrammes de la vapeur décrivent toujours la pression absolue. - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul.	- L'élève connaît des grandeurs physiques et thermodynamiques et il les a définies. - L'élève a consulté des diagrammes de la vapeur et il en a déduit des valeurs. - L'élève a correctement déterminé le débit massique du frigorigène.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents transferts de chaleur et de les déterminer de même que les flux thermiques ainsi que les différences de température qui en résultent.**	- L'élève considère la conduction thermique différente des matières ainsi que la distinction entre les bons et les mauvais conducteurs thermiques. - L'élève considère la distinction des différents transferts de chaleur ainsi que leur présence conjointe. - L'élève considère les différentes valeurs requises pour déterminer le coefficient de transmission thermique ainsi que l'importance des unités correctes. - L'élève s'applique à déterminer les différences de superficie et de température avec précision dans le contexte du flux thermique. - L'élève considère les différentes progressions des températures et il les évalue.	- L'élève connaît la conduction thermique différente de matières différentes. - L'élève a compris le rayonnement thermique, la convection ainsi que le transfert de chaleur et il les a correctement définis. - L'élève a correctement déterminé le coefficient de transmission thermique. - L'élève a correctement déterminé le flux thermique, par exemple dans une chambre froide ou dans un évaporateur. - L'élève a correctement déterminé des progressions de températures, respectivement des différences de températures, dans des parois hétérogènes. - L'élève a compris des progressions de températures, respectivement des différences de températures, dans des échangeurs de chaleur de dissipation de contre-courant et de courant continu et il les a déterminées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les processus thermodynamiques dans le circuit frigorifique et dans l'installation frigorifique avec précision.**	- L'élève veille à l'intégralité et aux détails des altérations de l'état physique dans le circuit frigorifique.	- L'élève a décrit les détails du processus de la compression de vapeur froide avec précision. - L'élève a correctement décrit des altérations de l'état physique dans le circuit du frigorigène, à chaque endroit de l'installation frigorifique.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les isolations dans la technique de réfrigération.**	- L'élève considère l'utilité de l'isolation thermique en fonction de l'affectation. - L'élève considère l'importance de l'utilisation de matériaux d'isolation et d'épaisseurs convenables. - L'élève considère les signes d'une isolation thermique insuffisante.	- L'élève connaît l'utilité des isolations dans des installations frigorifiques. - L'élève a déterminé des matériaux d'isolation appropriés en fonction du domaine d'affectation. - L'élève a distingué les épaisseurs d'isolation requises en fonction du domaine d'affectation.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes structures/formes de compresseurs, de comprendre des contextes et de déterminer des indicateurs.**	- L'élève veille à distinguer les différents modèles de compresseurs ainsi que les différentes structures en fonction du fonctionnement. - L'élève considère l'importance des rapports de pression et des rendements volumétriques ainsi que leur dépendance de la structure du compresseur (espace nocif). - L'élève considère l'impact sur les coûts d'exploitation au cours de la détermination des différentes valeurs. - L'élève considère la diversité des structures des compresseurs et il les identifie tactilement au cours du démontage des compresseurs didactiques.	- L'élève connaît les différentes structures de compresseurs ainsi que les différentes formes. - L'élève a compris les actions ainsi que le fonctionnement des différents compresseurs. - L'élève connaît le débit volumique des cylindres, le rapport de pression ainsi que le rendement volumétrique et il les a déterminés. - L'élève connaît le circuit frigorifique, la puissance frigorifique volumétrique, la puissance motrice ainsi que le coefficient de puissance frigorifique effectif et il les a déterminés. - L'élève connaît l'impact des compresseurs sur les coûts d'exploitation et d'investissement. - L'élève a démonté des structures et des formes de compresseurs didactiques pour améliorer sa compréhension et il a comparé leurs propriétés, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'élève connaît la lubrification avec de l'huile pour machines frigorifiques en fonction des structures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Application en technique de mesure (APMES)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 1**

Titre du module:	**Application en technique de mesure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APMES**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter des circuits de mesurage du courant, de la tension et de la résistance avec les dispositifs les plus variés et d'évaluer correctement les risques au cours de la manipulation du courant électrique.**	- L'élève désigne les risques au cours de la manipulation du courant électrique et il décrit des mesures pour se protéger. - L'élève monte les circuits de mesurage indiqués. - L'élève mesure les valeurs correspondantes dans les zones de mesurage appropriées. - L'élève produit un rapport de mesurage correctement complété.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de structurer et de monter les circuits de mesurage indiqués en se référant aux schémas des circuits.**	- L'élève identifie les différents circuits électriques dans une installation et il est capable de les séparer avec des mesurages. - L'élève identifie les différences de potentiel en se référant au schéma du circuit et il est capable de les expliquer avec des mesurages. - L'élève identifie les risques ainsi que les fonctions de contacts sans potentiel.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler des documents, des appareils ainsi que des outils avec précaution, de prendre soin de ses documents et de maintenir son poste de travail dans un état propre.**	- L'élève se sert convenablement et soigneusement des outils et des appareils. - L'élève prend soin de ses documents et il maintient son poste de travail dans un état propre.	- L'élève s'est convenablement servi des appareils et des outils. - Le poste de travail était dans un état propre et en ordre et il n'accusait pas de point dangereux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Travailler avec des outillages spécifiques du métier (FORFR3)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 1**

Titre du module:	**Travailler avec des outillages spécifiques du métier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFR3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer des produits chimiques, des lubrifiants ainsi que des cylindres à gaz/des bouteilles de gaz et de les attribuer à leur affectation.**	- L'apprenti est capable de distinguer des détergents ou des lubrifiants, des pâtes (conductrices) ainsi que des cylindres à gaz/des bouteilles de gaz de manière compétente et d'en déterminer la constitution. - L'apprenti connaît l'affectation ainsi que l'entreposage de ces produits et il est capable de se protéger convenablement des risques émanant de ces produits.	- L'apprenti a correctement attribué plusieurs produits ainsi que plusieurs matières. - L'apprenti a correctement identifié et appliqué les mesures de protection contre les risques de manière à assurer sa propre sécurité, de même que celles des autres intervenants et du matériel. - L'apprenti a correctement entreposé la majorité des produits et des substances.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les techniques servant à détecter des fuites dans des installations frigorifiques.**	- L'apprenti connaît le fonctionnement ainsi que l'utilisation de sprays de détection de fuites. - L'apprenti connaît la manipulation d'un appareil de détection de fuites.	- L'apprenti a réussi à soumettre la conduite tubulaire à une détection de fuites. - L'apprenti a vérifié le fonctionnement de l'appareil de détection de fuites. - L'apprenti s'est servi de l'appareil de détection de fuites de manière compétente. - L'apprenti s'est servi du spray de détection de fuites de manière compétente. - L'apprenti a complété le formulaire d'un rapport d'étanchéité de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît la manipulation d'une balance de charge de réfrigérant.**	- L'apprenti est capable de se servir d'une balance de charge de réfrigérant de manière compétente. - L'apprenti est de déterminer le contenu d'une bouteille de gaz en se servant d'une balance de charge de réfrigérant. - L'apprenti est capable de déterminer des masses de gaz à distribuer en se servant d'une balance de charge de réfrigérant.	- L'apprenti a correctement réglé/remis à zéro la balance. - L'apprenti a correctement déterminé le contenu de la bouteille. - L'apprenti a correctement pesé les masses indiquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît la manipulation du groupe manométrique.**	- L'apprenti est capable de se servir d'un groupe manométrique de manière compétente. - L'apprenti identifie les différentes échelles de pression/de température du groupe manométrique et il est capable de les classer. - L'apprenti capable d'attribuer les couleurs des poignées et des tuyaux. - L'apprenti est capable de soumettre le groupe manométrique à un contrôle sous les aspects de son fonctionnement et de son étanchéité. - L'apprenti connaît les différents dispositifs de raccordement ainsi que les accouplements servant à relier le groupe manométrique à des installations frigorifiques.	- L'apprenti s'est servi du groupe manométrique de manière compétente. - L'apprenti a correctement attribué les échelles de pression et de température. - L'apprenti a correctement attribué l'ensemble des couleurs des raccordements, des poignées ou des tuyaux. - L'apprenti a soumis l'étanchéité ainsi que le fonctionnement du groupe manométrique à un contrôle de manière compétente. - L'apprenti a convenablement opté pour l'ensemble des raccordements ou des accouplements.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son poste de travail.**	- L'apprenti est capable d'organiser son poste de travail en vue du travail à effectuer.	- Les outils de travail étaient propres. - Il n'y avait pas d'outils éparpillés de manière désordonnée. - L'apprenti a proprement rangé les outils dont il n'avait pas besoin. - L'apprenti a détecté les risques pour la sécurité et il a réussi à les éliminer.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration, il manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours des travaux en équipe.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% de l'activité. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des machines étaient dans un état irréprochable. - L'apprenti ne s'est pas emporté en cas de problème.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Montage et application des circuits de contacteurs 2 (ATELE4)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 2**

Titre du module:	**Montage et application des circuits de contacteurs 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATELE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1,5	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1,5	- Atelier
5	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier, de programmer et de réaliser une commande simple de manière compétente avec un module logic.**	L'apprenti établit les documents requis et il les réunit dans un dossier. L'apprenti se sert de documents techniques pour la programmation,le câblage et la mise en service de la commande. L'apprenti sélectionne le matériel. L'apprenti monte le matériel, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'apprenti respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'apprenti met la commande en service et il contrôle son fonctionnement.	L'apprenti disposait des schémas de circuits et de la liste de matériel. L'apprenti a correctement sélectionné le matériel. L'apprenti a respecté les procédures de sécurité lors de la mise en service. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'apprenti a convenablement expliqué le fonctionnement. L'apprenti a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier, de programmer et de réaliser une commande séquentielle automatique de manière autonome avec un module logic.**	L'apprenti établit les documents requis et il les réunit dans un dossier. L'apprenti se sert de documents techniques pour la programmation, le câblage et la mise en service de la commande. L'apprenti sélectionne le matériel. L'apprenti monte le matériel, il pose les conducteurs et il les raccorde de manière compétente. L'apprenti respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité. L'apprenti met la commande en service et il contrôle son fonctionnement.	L'apprenti disposait des schémas de circuits et de la liste de matériel. L'apprenti a correctement sélectionné le matériel. L'apprenti a respecté les procédures de sécurité lors de la mise en service. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée. L'apprenti a convenablement expliqué le fonctionnement. L'apprenti a effectué les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de la protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de localiser des erreurs dans les installations de manière systématique et de les corriger.**	L'apprenti localise et corrige des erreurs dans les installations indiquées ci-dessus. L'apprenti décrit sa méthode.	L'apprenti a produit un circuit en état de fonctionnement. L'apprenti a appliqué une méthode systématique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'apprenti manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'apprenti dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'apprenti disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'apprenti disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accepter les critiques de manière positive, de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'apprenti écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'apprenti avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable. L'apprenti évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'apprenti tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures.	L'apprenti a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants. L'apprenti a manifesté un souci d'un travail exécuté avec soin. L'apprenti s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Principes de l'automatisation (AUTOM)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 2**

Titre du module:	**Principes de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1,5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
4	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1,5	- Salle d'instruction
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer les circuits de base numériques du module TRONI avec la petite commande Siemens LOGO.**	- L'élève fixe les bornes du circuit. - L'élève programme la petite commande. - L'élève dessine le plan de raccordement.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer les circuits à contacteurs typiques du module ATELE3 avec la petite commande.**	- L'élève fixe les bornes du circuit. - L'élève programme la petite commande. - L'élève dessine le plan de raccordement.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer les circuits typiques de la technique d'installation avec la petite commande.**	- L'élève fixe les bornes du circuit. - L'élève programme la petite commande. - L'élève dessine le plan de raccordement.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter et de programmer une commande séquentielle avec la petite commande.**	- L'élève fixe les bornes du circuit. - L'élève programme la petite commande. - L'élève dessine le plan de raccordement.	- Le circuit fonctionnait sans erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des commandes et des régulations et de les décrire.**	- L'élève dessine le diagramme du circuit d'une commande/d'une régulation. - L'élève décrit le fonctionnement d'une commande/d'une régulation en se référant à un exemple concret. - L'élève attribue les grandeurs physiques aux grandeurs du système asservi (grandeur de commande, grandeur de réglage, etc.) au cours de la description d'un exemple concret.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Montage et assemblage de tuyauterie pour fluides frigorigènes 2 (ATTUF2)

Formation

Code:	**FR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 2**

Titre du module:	**Montage et assemblage de tuyauterie pour fluides frigorigènes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTUF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1,5	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire – Travaux pratiques
5	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1,5	- Atelier
5	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant avec Kälteschein Cat. 1.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les tubes admissibles pour le montage d'une installation frigorifique.**	- L'élève veille à la fiabilité et au dimensionnement du matériau des tubes au cours des travaux. - L'élève connaît l'identification des conduites qui transfèrent des frigorigènes et il est capable de s'y référer.	- L'élève connaît des tubes admissibles ainsi que leur spécification pour l'installation frigorifique. - L'élève a comparé les dimensions fractionnaires et métriques des tubes dans la mesure de besoins. - L'élève a identifié des conduites de frigorigène conformément à la norme DIN 2403 dans la mesure des besoins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en suivant les indications de l'énoncé, de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour les outils de manière fonctionnelle et il les manipule sereinement. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils, il constate des dysfonctionnements et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel adéquat. - L'élève entrepose les outils ainsi que le matériel d'une manière convenable et à l'abri des risques d'accident. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours des entretiens et des discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils en fonction de la mission, il a constaté des dysfonctionnements risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils en observant les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - A aucun moment, il n'y a eu un risque résultant des outils ou du matériel entreposés. - L'élève connaît la majorité du vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'installation frigorifique ou les composants produits à des contrôles sous l'aspect de l'étanchéité (contrôle de l'étanchéité fine) et de les évacuer.**	- L'élève observe les règles techniques concernant le contrôle de l'étanchéité. - L'élève veille à compléter le rapport d'une manière convenable et règlementaire. - L'élève observe les processus physiques au cours de l'aspiration ainsi que la sublimation éventuelle de l'eau qui se trouve dans le circuit frigorifique. - L'élève veille à interpréter correctement les processus d'évacuation ainsi que la pression d'évacuation.	- L'élève connaît les méthodes du contrôle de l'étanchéité (détecteur de fuites). - L'élève a contrôlé l'étanchéité de manière irréprochable. - L'élève a documenté les résultats du contrôle de l'étanchéité fine. - L'élève connaît l'utilité, les étapes ainsi que les méthodes d'une évacuation compétente de l'installation frigorifique. - L'élève a effectué l'évacuation de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des températures, des pressions, etc., dans une installation frigorifique et de les interpréter.**	- L'élève veille à l'évacuation complète du manifold avant le raccordement. - L'élève veille à l'évacuation complète du frigorigène qui se trouve dans le manifold. - L'élève veille à interpréter correctement les températures résultant des pressions en se référant à des diagrammes de la vapeur ou à des diagrammes thermodynamiques (p, h).	- L'élève connaît le raccordement du manifold servant à mesurer la pression et il l'a effectué de manière compétente. - L'élève a évacué le frigorigène qui a pénétré après le raccordement du manifold de manière compétente du côté de l'aspiration. - L'élève a constaté des températures importantes en se référant aux pressions, respectivement il les a mesurées séparément avec un thermomètre.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les causes de détériorations résultant de fuites et de ruptures de tuyauteries de conduites de frigorigènes et il est capable de les éviter en appliquant des mesures adéquates.**	- L'élève veille à la réduction des vibrations du compresseur et des tuyauteries. - L'élève veille à la minimisation des contraintes avec des fixations adéquates. - L'élève constate le risque résultant du sulfure d'hydrogène présent dans l'air ambiant aux points de brasure.	- L'élève a évité des vibrations inadmissibles résultant de pulsations gazeuses, de vibrations mécaniques et de phénomènes mécaniques d'écoulement. - L'élève a évité les contraintes inadmissibles résultant d'une mauvaise fixation de la conduite de frigorigène, d'une pose inconvenable de la tuyauterie et de l'utilisation de colliers de serrage et de supports inappropriés. - L'élève n'a pas utilisé de fil à plomb contenant du phosphore dans des environnements avec une présence d'hydrogène sulfuré résultant par exemple de processus de décomposition.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat de son travail de manière objective, d'accepter des critiques et de les mettre à profit pour adapter son attitude et il documente les résultats du travail, les méthodes, les informations ainsi que les indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité des produits. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit une liste de matériaux, de matières d'exploitation et d'outils. - L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours de ses activités ultérieures.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué le rendement de son travail de manière réaliste. - L'élève a proprement et convenablement documenté les informations indiquées. - L'élève a établi une liste d'outils et de matériel. - L'élève a manifesté son intérêt pour une exécution soignée du travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Application des systèmes frigorifiques avancés 2 (FRIGO4)

Formation

Code:	**FR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 2**

Titre du module:	**Application des systèmes frigorifiques avancés 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FRIGO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1,5	- Enseignant / Chauffage/Sanitaire
4	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1,5	- Salle spéciale
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Enseignement pratique des bases théoriques.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des diagrammes enthalpie-pression, de les dessiner et de déterminer des processus dans le circuit du frigorigène.**	- L'élève considère les isoplèthes ainsi que leur progression. - L'élève considère les données de bases requises ainsi que leur représentation exacte pour l'établissement d'un diagramme enthalpie-pression. - L'élève considère les impacts sur la détermination des différents indicateurs. - L'élève considère que les diagrammes empathie-pression indiquent toujours la pression absolue. - L'élève veille à distinguer les surchauffes utiles et inutiles. - L'élève considère les impacts d'une surchauffe et d'un surrefroidissement important ou limité. - L'élève considère les impacts d'un échangeur de liquide, de vapeur d'aspiration et de chaleur, de boosters ou de processus de compression à plusieurs niveaux sur le processus dans le circuit du frigorigène. - L'élève considère la représentation subcritique ou transcritique du processus dans le circuit du frigorigène en fonction de l'installation.	- L'élève a compris la structure des diagrammes, en particulier les isothermes, les isobares, les isochores, les isenthalpes, les isentropes ainsi que la teneur en vapeur. - L'élève connaît les données de base concernant l'établissement d'un diagramme thermodynamique (p, h) et il les a déterminées. - L'élève a établi des diagrammes enthalpie-pression convenables et propres. - L'élève a déduit la production de froid utile, l'énergie de compression ainsi que la chaleur de condensation à partir des diagrammes. - L'élève a déterminé le coefficient de performance (Carno), le coefficient de performance isotrope ainsi que le coefficient de performance volumétrique. - L'élève connaît la détection de surchauffes et de surrefroidissements ainsi que leur impact sur la puissance frigorifique.
40 % (24 P)	**L'élève connaît le circuit frigorifique approfondi, l'ensemble des composants requis ainsi que les organes de commande et de régulation habituels.**	- L'élève considère les formes les plus variées des structures des composants ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients pour l'exploitation d'une installation.	- L'élève connaît des modèles/des formes, la fonction ainsi que la régulation de condenseurs, d'évaporateurs et d'organes d'étranglement. - L'élève connaît des dispositifs de commande, de régulation, de blocage, etc. (consulter le programme pour les détails).
20 % (12 P)	**L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre un raccordement compétent ainsi que le montage des composants habituels d'une installation frigorifique.**	- L'élève considère les exigences au cours du montage des composants les plus variés de l'installation frigorifique. - L'élève considère l'importance d'une installation performante des tubes pour éviter les dysfonctionnements. - L'élève considère le retour d'huile en fonction de l'installation frigorifique et des exigences.	- L'élève connaît les exigences ainsi que les conditions du montage des composants les plus variés dans une installation frigorifique. - L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre une installation performante des tuyauteries. - L'élève connaît les mesures à appliquer pour un retour d'huile sécurisé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Traitement de l'air / Psychrométrie (TRAIR)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 2**

Titre du module:	**Traitement de l'air / Psychrométrie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRAIR**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les grandeurs ainsi que les facteurs qui déterminent l'état de l'air.**	- L'élève considère les interdépendances des grandeurs d'état de l'air. - L'élève considère la dépendance des pressions partielles de vapeur d'eau de la température. - L'élève considère l'importance de l'air en tant que fluide en fonction de l'affectation frigorifique.	- L'élève connaît la relation entre les propriétés de l'air et le taux d'humidité (la vapeur d'eau). (L'air humide est toujours un mélange d'air sec et de vapeur d'eau.) - L'élève connaît la loi des pressions partielles de Dalton. - L'élève connaît des affectations où l'air constitue un support important.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des états de l'air en se référant à des diagrammes et à des calculs.**	- L'élève veille à l'utilisation correcte du diagramme de Mollier (h, x). - L'élève considère l'importance des états de l'air en fonction de l'affectation frigorifique.	- L'élève a déterminé des états de l'air en se référant à un diagramme de Mollier (h, x). - L'élève a effectué des calculs simples servant au traitement de l'air (réchauffement d'air humide, refroidissement d'air humide, humidification et déshumidification de l'air). - L'élève a déterminé la ventilation de l'air d'une chambre froide.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer des états de l'air.**	- L'élève veille à exclure les facteurs perturbateurs au cours du mesurage. - L'élève veille à opter pour une technique de mesurage adéquate.	- L'élève a mesuré des températures, des pressions, des différences de pression ainsi que des vitesses de l'air. - L'élève connaît différentes techniques de mesurage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Travailler avec des documents techniques (FORFR4)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter des installations frigorifiques avancées 2**

Titre du module:	**Travailler avec des documents techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORFR4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la manipulation d'un appareil d'aspiration.**	- L'apprenti est capable de vérifier le fonctionnement d'un appareil d'aspiration de manière compétente. - L'apprenti est capable d'attribuer correctement les raccordements d'un appareil d'aspiration et de les relier à une installation frigorifique de manière compétente. - L'apprenti est capable de se servir d'un appareil d'aspiration de manière compétente.	- L'apprenti a vérifié le fonctionnement de l'appareil d'aspiration. - L'apprenti a raccordé l'appareil d'aspiration de manière compétente. - L'apprenti a correctement manipulé l'appareil d'aspiration avec précaution.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les appareils ainsi que les instruments servant à constituer un vide.**	- L'apprenti est capable de vérifier le fonctionnement d'une pompe à vide et d'un vacuomètre de manière compétente. - L'apprenti est capable de raccorder la pompe à vide ainsi que le vacuomètre à l'installation frigorifique de manière compétente et de constituer un vide dans l'installation frigorifique. - L'apprenti connaît les raisons de la nécessité de constituer un vide dans l'installation frigorifique.	- L'apprenti a manipulé les appareils de manière compétente. - L'apprenti a réussi à constituer un vide. - L'apprenti a désigné plusieurs raisons de la nécessité de constituer un vide.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter des systèmes de conduites tubulaires, de les fixer et de les isoler.**	- L'apprenti est capable de couper des conduites tubulaires en longueur, de les former, de les assembler et de les souder de manière compétente. - L'apprenti est capable d'opter pour les supports requis, adaptés à la conduite tubulaire, et de les monter. - L'apprenti est capable d'isoler des systèmes tubulaires ou des éléments de conduit de manière compétente.	- L'apprenti a correctement installé les colliers de serrage ainsi que les éléments de support. - L'apprenti a posé les tubes de manière compétente. - L'apprenti a respecté les dimensions indiquées. - L'apprenti a isolé les tubes de manière compétente. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les paramètres atmosphériques.**	- L'apprenti est capable de déterminer la température ainsi que l'humidité de l'air dans un espace.	- L'apprenti a mesuré la température réelle. - L'apprenti a mesuré l'humidité de l'air.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la qualité de l'huile.**	- L'apprenti est capable de constater des résidus ou de l'abrasion (des copeaux) dans un échantillon d'huile. - L'apprenti est capable de déterminer l'acidité d'huiles de compresseurs en appliquant un test d'acidité approprié.	- L'apprenti a soumis l'huile à un contrôle sous les aspects de la pureté et des résidus. - L'apprenti a effectué le test d'acidité de manière compétente. - L'apprenti a compris le mode d'emploi du test d'acidité.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier et d'organiser son travail en vue de son exécution.**	- L'apprenti est capable de planifier le travail qu'il doit effectuer par étapes et d'une manière détaillée et organisée. - L'apprenti est capable de détecter d'éventuelles difficultés, de les prévoir et de préparer une solution appropriée. - L'apprenti est capable de trouver une assistance dans la mesure des besoins pour régler des problèmes: des documents, des accessoires ou des connaissances humaines.	- L'apprenti a établi une liste de contrôle. - L'apprenti a établi une liste propre et structurée des outils et du matériel requis pour le travail. - L'apprenti a expliqué les problèmes d'une manière pertinente et professionnelle et il a trouvé une solution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Montage électrique d'une cellule frigorifique (ATELE5)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 1**

Titre du module:	**Montage électrique d'une cellule frigorifique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATELE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1,5	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1,5	- Atelier
5	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le raccordement électrique d'une installation frigorifique de manière compétente et dans le respect des normes.**	- L'élève raccorde les composants de l'installation frigorifique de manière compétente. - L'élève se réfère à des documents techniques pour le câblage de la commande. - L'élève observe les différents codes de couleurs des différents circuits électriques et il est capable de les expliquer.	- L'élève a raccordé et monté l'ensemble des composants de manière compétente. - L'élève s'est correctement référé aux documents techniques comme les schémas de circuits et les fiches de données. - L'élève connaît les codes des couleurs des circuits électriques et il s'y est correctement référé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le raccordement électrique d'une installation frigorifique en respectant un plan.**	- L'élève est capable de désigner les composants requis de l'installation frigorifique. - L'élève explique le fonctionnement du circuit oralement. - L'élève connaît le raccordement des différents composants. - L'élève est capable de distinguer un circuit de sécurité et un circuit fonctionnel.	- L'élève a déterminé l'ensemble des composants requis. - L'élève a distingué les différents circuits électriques selon leur fonction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le schéma du circuit d'une installation frigorifique.**	- L'élève complète le schéma du circuit en répondant aux exigences et en respectant les normes. - Le circuit fonctionne conformément au schéma du circuit. - L'élève explique correctement le fonctionnement des schémas de circuits complétés.	- L'élève a complété le schéma du circuit de manière compétente. - Le schéma du circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée. - L'élève a expliqué le fonctionnement des schémas de circuits établis oralement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un relais de démarrage progressif en se référant à une fiche de données, de le raccorder et de le mettre en service.**	- L'élève est capable de raccorder le relais de démarrage progressif de manière compétente. - L'élève se réfère au mode d'emploi et/ou à la description pour le raccordement du relais de démarrage progressif. - L'élève est capable de mettre l'installation en service de manière compétente.	- L'élève a raccordé les relais de démarrage progressif de manière compétente. - L'élève s'est référé à la documentation requise. - L'installation n'accusait plus d'erreur non rectifiée. - L'élève a effectué la mise en service de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Principes de machines électriques (MACEL)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 1**

Titre du module:	**Principes de machines électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MACEL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1,5	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1,5	- Laboratoire - Salle spéciale
4	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des moteurs à courant continu, de brancher les bornes et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève désigne la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différentes variétés de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la progression des vitesses de rotation et des couples. - L'élève dessine les circuits et il explique leur fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement désigné la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différentes variétés. - L'élève a correctement dessiné les circuits dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - L'élève a produit des calculs qui n'accusaient pas d'erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des machines à courant triphasé, de brancher les bornes et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève désigne la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différentes variétés de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la progression des vitesses de rotation et des couples. - L'élève dessine les circuits et il explique leur fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement désigné la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différentes variétés. - L'élève a correctement dessiné les circuits dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - L'élève a produit des calculs qui n'accusaient pas d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des moteurs à courant alternatif, de brancher les bornes et de dessiner les circuits de raccordement habituels.**	- L'élève désigne la structure des différents moteurs. - L'élève distingue les différentes variétés de moteurs en fonction de leur domaine d'affectation et de la progression des vitesses de rotation et des couples. - L'élève dessine les circuits et il explique leur fonctionnement. - L'élève détermine la puissance ainsi que le rendement du moteur en se référant aux données de la plaque signalétique.	- L'élève a correctement et intégralement désigné la structure des moteurs. - L'élève a correctement distingué les différentes variétés. - L'élève a correctement dessiné les circuits dans le respect des normes. - L'élève a intégralement expliqué le fonctionnement. - L'élève a produit des calculs qui n'accusaient pas d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents ensembles de composants d'un convertisseur de fréquence et il est capable d'expliquer leur utilité.**	- L'élève désigne la structure d'un convertisseur de fréquence.	- L'élève a correctement et intégralement désigné la structure ainsi que le fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de disposer des documents de cours et du matériel scolaire requis dans un état complet et soigné, de constater du matériel d'expérimentation défectueux et manquant et de le signaler immédiatement au directeur du laboratoire.**	- L'élève dispose des documents et du matériel dans un état complet et soigné. - L'élève soumet le matériel d'expérimentation à un contrôle soigné avant chaque expérience en laboratoire.	- L'élève disposait de l'intégralité des documents et du matériel dans un état soigné. - L'élève a constaté du matériel d'expérimentation défectueux et manquant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Assemblage d'installations frigorifiques (ATAIF)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 1**

Titre du module:	**Assemblage d'installations frigorifiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATAIF**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1,5	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire – Travaux pratiques
5	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1,5	- Atelier
5	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant avec Kälteschein Cat. 1.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir les composants requis de l'installation frigorifique en fonction de l'énoncé.**	- L'élève veille à l'intégralité des composants requis pour le remplacement. - L'élève veille à utiliser les composants corrects (série, variété, dimensions et forme). - L'élève veille à l'approvisionnement suffisant avec des matériaux d'installation.	- L'élève a correctement opté pour les ensembles de composants et pour les robinetteries à remplacer. - L'élève a approximativement déterminé les longueurs des tubes, les fixations ainsi que les raccords au cours de la planification des composants à installer (liste du matériel requis).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de positionner et de fixer correctement les ensembles de composants ainsi que les robinetteries à monter dans le circuit frigorifique.**	- L'élève veille à la position correcte (horizontale, verticale) ainsi qu'au sens du débit au cours du raccordement (par exemple du vaporisateur, du condenseur, de la vanne à trois voies, de la soupape de détente et de la vanne magnétique). - L'élève veille à la réduction du bruit et des vibrations au cours du montage des ensembles de composants et des robinetteries.	- Les raccordements des ensembles de composants et des robinetteries étaient intégralement corrects. - L'élève a monté les ensembles de composants ainsi que les tuyauteries en respectant les règles techniques de la réduction du bruit et des vibrations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder convenablement les composants montés avec des tuyauteries.**	- L'élève veille à poser les tubes d'une manière convenable et économe en ressources. - L'élève veille à produire des endroits de raccordement des tubes de manière professionnelle. - L'élève veille à exécuter les travaux d'isolation de manière élégante.	- L'élève a posé l'ensemble des tuyauteries perpendiculairement, à l'horizontale ou en parallèle. - L'ensemble des connexions brasées, vissées et/ou compressées étaient convenables sous les aspects technique et optique. - L'élève a exécuté les travaux d'isolation éventuels de manière règlementaire.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'aspirer des résidus de réfrigérant et de remplir l'installation avec du réfrigérant et, le cas échéant, avec de l'huile.**	- L'élève veille à aspirer le réfrigérant de manière compétente. - L'élève veille particulièrement à la sécurité et au respect de l'environnement au cours des procédures d'aspiration et de remplissage. - L'élève veille à établir correctement le rapport de contrôle.	- L'élève a aspiré le réfrigérant de manière réglementaire. - L'élève a effectué le remplissage de l'installation de manière compétente. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a complété un rapport de contrôle sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un mesurage servant à la facturation des travaux de remise en état exécutés.**	- L'élève veille à l'intégralité du mesurage. - L'élève est capable de désigner l'ensemble des composants sans ambiguïté.	- L'élève a établi une liste des matériaux et des matériaux de fonctionnement utilisés. - L'élève a documenté le nombre d'heures requises pour le montage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Application et traitement de fluides réfrigérants (FRIGO5)

Formation

Code:	**FR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 1**

Titre du module:	**Application et traitement de fluides réfrigérants**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FRIGO5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1,5	- Enseignant / Chauffage/Sanitaire
4	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1,5	- Salle spéciale
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant avec Kälteschein Cat. 1.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:
Enseignement pratique des bases théoriques.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît la structure chimique ainsi que la composition des frigorigènes habituels.**	- L'élève considère les exigences auxquelles doivent répondre les frigorigènes. - L'élève considère l'évolution historique ainsi que les modifications du marché des frigorigènes. - L'élève considère la structure chimique des molécules des frigorigènes ainsi que les propriétés qui en résultent. - L'élève considère la toxicité ainsi que l'inflammabilité correspondant aux classes de protection de la norme ISO 817. - L'élève considère les effets de frigorigènes déterminés sur l'environnement ainsi que les grandes différences en la matière. - L'élève observe les consignes légales concernant les salles de machines. - L'élève veille à la détermination précise des quantités de remplissage maximales ainsi qu'à la ventilation des salles de machines et il considère l'impact de réchauffement équivalent total (TEWI).	- L'élève a compris les aptitudes ainsi que les exigences auxquelles doivent répondre des frigorigènes. - L'élève connaît l'évolution historique des frigorigènes. - L'élève connaît la structure chimique ainsi que la terminologie/la nomenclature des frigorigènes. - L'élève a distingué des frigorigènes en fonction de leurs classes de protection. - L'élève a évalué des frigorigènes en se référant à des critères écologiques. - L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre une salle de machines en fonction de la variété d'une installation. - L'élève a déterminé les quantités maximales de remplissage avec des frigorigènes de sécurité et avec des frigorigènes inflammables, la ventilation d'une salle de machines ainsi que l'impact de réchauffement équivalent total (TEWI).
30 % (18 P)	**L'élève connaît les frigorigènes fluorés habituels dans le commerce ainsi que leurs propriétés techniques.**	- L'élève considère la polyvalence des frigorigènes disponibles dans le commerce sous l'aspect de leurs propriétés. - L'élève considère toujours le domaine d'affectation d'un frigorigène ainsi que l'utilité de l'installation frigorifique. - L'élève observe les règles spéciales au cours de l'utilisation de mélanges de frigorigènes. - L'élève considère les options pour passer à des frigorigènes fluorés plus respectueux du climat.	- L'élève connaît des frigorigènes fluorés habituels dans le commerce. - L'élève a distingué des frigorigènes en fonction de leurs domaines d'affectation. - L'élève a subdivisé des mélanges de frigorigènes en mélanges zéotropiques et azéotropiques et il connaît leur manipulation. - L'élève connaît les options de changements de frigorigènes avec des variétés en drop-in ou à faible potentiel de réchauffement global et avec des mélanges à base d'hydrofluoroléfines/d'hydrofluorocarbures.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les frigorigènes naturels habituels dans le commerce ainsi que leurs propriétés techniques.**	- L'élève considère les propriétés des frigorigènes naturels disponibles dans le commerce. - L'élève considère toujours le domaine d'affectation d'un frigorigène ainsi que l'utilité de l'installation frigorifique. - L'élève considère les défis particuliers ainsi que les options techniques pour les relever avec l'affectation de frigorigènes naturels. - L'élève considère l'exploitation des installations frigorifiques dans les domaines subcritique et transcritique. - L'élève considère les options pour transformer une installation frigorifique avec des équipements convenant au fonctionnement avec des frigorigènes naturels.	- L'élève connaît des frigorigènes naturels habituels dans le commerce. - L'élève a distingué des frigorigènes en fonction de leurs domaines d'affectation. - L'élève connaît les défis techniques concernant la pression, la toxicité ainsi que l'inflammabilité. - L'élève connaît des équipements ainsi que des particularités techniques. - L'élève connaît des installations frigorifiques avec des régimes subcritiques et transcritiques. - L'élève a décrit les options pour transformer une installation frigorifique avec des équipements servant au fonctionnement avec des frigorigènes naturels.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les huiles habituelles pour des machines frigorifiques ainsi que leurs propriétés et leurs compatibilités.**	- L'élève considère les missions ainsi que les exigences sous l'aspect de la lubrification. - L'élève considère la distinction entre les huiles minérales, les alkylbenzènes, les polyalphaoléfines, les huiles polyester et les polyglycols ainsi que leurs domaines d'affectation. - L'élève considère les interactions chimiques et thermodynamiques entre l'huile et le frigorigène. - L'élève considère l'importance de l'alimentation en huile ainsi que son exécution en fonction des installations. - L'élève considère l'analyse de l'huile servant à évaluer l'état de l'huile. - L'élève veille à effectuer la vidange de l'huile de manière compétente.	- L'élève connaît les missions ainsi que les propriétés des huiles pour machines frigorifiques sous l'aspect de la lubrification. - L'élève connaît des huiles pour machines frigorifiques avec différentes matières premières (variétés d'huiles) et il a distingué leurs domaines d'affectation. - L'élève a compris l'effet du frigorigène sur l'huile. - L'élève connaît la séparation des huiles, le retour d'huile ainsi que l'alimentation en huile. - L'élève connaît l'analyse des huiles pour machines frigorifiques ainsi que l'exécution de vidanges d'huiles. - L'élève connaît la mise au rebut d'huiles usagées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Certification au brasage fort après EN ISO 13585 et Directive 2014/68/UE (CERBR)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 1**

Titre du module:	**Certification au brasage fort après EN ISO 13585 et Directive 2014/68/UE**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**CERBR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier - Atelier - Atelier - Atelier - Salle spéciale
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects fondamentaux les plus importants des normes et des directives et il opte pour les apports et pour les décapants en fonction des matériaux, respectivement des matériaux de base, utilisés.**	- L'élève est attentif aux différentes normes, respectivement aux différentes directives, ainsi qu'à leur applicabilité dans des circonstances spécifiques. - L'élève considère les différentes propriétés des apports et des décapants.	- L'élève connaît les aspects fondamentaux les plus importants des normes et des directives. - L'élève a correctement opté pour des apports et pour des décapants en fonction des exigences et des matériaux de base à braser.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des connexions brasées (exercices) de manière compétente et d'évaluer ces connexions brasées de manière objective et il applique des stratégies servant à éviter les erreurs.**	- L'élève s'applique à éviter des températures de brasage trop élevées. - L'élève est attentif à l'importance des précautions pour éviter les accidents au cours du brasage. - L'élève s'applique à évaluer l'exécution de ses travaux de brasage fort avec objectivité et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève s'applique à considérer ses constats au cours d'actions ultérieures servant à éviter des erreurs.	- L'élève a produit une connexion brasée de manière compétente. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a évalué les connexions brasées d'une manière compétente et objective. - L'élève a expliqué l'aspect technique de l'exécution ainsi que les stratégies servant à éviter les erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre aux exigences minimales de l'évaluation servant à la certification correspondant à la norme EN 13585 ainsi qu'à la directive européenne 2014/68/UE. (= 1 1/8")**	- L'élève s'applique à produire convenablement une connexion par brasage fort dans le respect des normes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre aux exigences minimales de l'évaluation servant à la certification correspondant à la norme EN 13585 ainsi qu'à la directive européenne 2014/68/UE. (= 1 5/8")**	- L'élève s'applique à produire convenablement une connexion par brasage fort dans le respect des normes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Monter et révisionner des installations frigorifiques (FORFR5)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 1**

Titre du module:	**Monter et révisionner des installations frigorifiques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORFR5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mesurer l'ensemble des paramètres requis d'une installation.**	- L'apprenti est capable de mesurer l'ensemble des paramètres requis d'une installation. - L'apprenti est capable de comparer les valeurs mesurées aux tolérances de mesure indiquées. - L'apprenti est capable de documenter l'ensemble des paramètres requis d'une installation.	- L'apprenti a mesuré les pressions de fonctionnement. - L'apprenti a mesuré la température du débit volumique de l'air entrant, la température des cellules, la température du canal ainsi que la température du produit réfrigérant. - L'apprenti a mesuré la température de l'air ambiant. - L'apprenti a mesuré l'hypothermie. - L'apprenti a mesuré la surchauffe.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter et de démonter différents composants dans une installation de réfrigération.**	- L'apprenti est capable de monter et de démonter convenablement des composants individuels d'une installation de réfrigération. - L'apprenti veille à éviter des dégradations de l'environnement au cours du remplacement de composants. - L'apprenti veille à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collaborateurs au cours du remplacement de composants.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité au travail requises. - L'environnement n'a pas été dégradé. - L'apprenti a monté et démonté les composants de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des travaux d'entretien requis de manière autonome.**	- L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'entretien en suivant un plan de maintenance, les indications des fabricants ou une liste de contrôle.	- L'apprenti a effectué l'ensemble des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti n'a pas oublié d'effectuer des travaux. - L'apprenti a respecté la sécurité au travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des esquisses de composants ou de circonstances de montage.**	- L'apprenti est capable d'établir des esquisses de composants ou de circonstances de montage. - L'esquisse fait état de l'ensemble des informations (masse, propriétés du matériel, etc.) requises pour la reproduction du composant ou pour la compréhension des circonstances.	- L'esquisse était complète. - L'esquisse correspondait aux circonstances réelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Montage et application de systèmes de régulations électriques (ATELE6)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 2**

Titre du module:	**Montage et application de systèmes de régulations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATELE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un système de régulation de la température.**	- L'élève respecte la suite exacte des étapes au cours de la mise en service. - L'élève se sert des instruments de mesure de manière compétente. - L'élève est capable de détecter des erreurs éventuelles avant la mise en service.	- L'élève a mis l'installation frigorifique en service en respectant la suite prévue des étapes. - L'élève a utilisé les instruments de mesure de manière compétente. - L'installation n'accusait plus d'erreur non rectifiée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de paramétrer une unité de régulation et, le cas échéant, de l'optimiser.**	- L'élève est capable de manipuler l'unité de régulation. - L'élève connaît l'influence des paramètres de régulation les plus importants. - L'élève est capable d'optimiser des paramètres de régulation.	- L'élève a indiqué les paramètres de régulation les plus importants dans l'unité de régulation. - L'élève a optimisé un système régulé en modifiant des paramètres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs dans un système de régulation.**	- L'élève se sert des schémas de circuits. - L'élève effectue une détection d'erreurs systématique. - L'élève se sert des instruments de mesure de manière compétente.	- L'élève a effectué une détection d'erreurs systématique. - Le circuit n'accusait plus d'erreur non rectifiée. - L'élève a utilisé les instruments de mesure de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève observe les consignes en matière de sécurité au cours de travaux avec des systèmes de régulation et de remplacements de composants.**	- L'élève ne manipule pas de systèmes sous tension. - L'élève observe les consignes indiquées en matière de sécurité.	- L'élève a toujours désactivé les systèmes pour travailler. - L'élève a observé les consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Mise en service et réglage d'une installation frigorifique (ATSRI)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 2**

Titre du module:	**Mise en service et réglage d'une installation frigorifique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATSRI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1,5	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire – Travaux pratiques
5	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1,5	- Atelier
5	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant avec Kälteschein Cat. 1.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer la maintenance d'une installation frigorifique en suivant les indications.**	- L'élève veille à l'exécution consciencieuse des travaux de maintenance indiqués.	- L'élève a assuré la maintenance en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en service l'installation frigorifique.**	- L'élève effectue la mise en service de manière systématique en respectant la suite exacte des étapes. - L'élève veille à ce que l'installation frigorifique fonctionne de manière irréprochable. - L'élève s'applique à initier le client final de manière compréhensible aux fonctions de l'installation frigorifique.	- L'élève a soumis l'intégralité des fonctions de l'installation frigorifique à des contrôles et il les a mentionnées dans un rapport (par exemple les températures, le surrefroidissement, la surchauffe, les paramètres, etc.). - L'élève a initié le client final aux fonctions de l'installation et il a établi un rapport de livraison.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre l'installation frigorifique ou une section à une détection d'erreurs.**	- L'élève considère la cause des erreurs ainsi que la fréquence des erreurs. - L'élève connaît les points faibles les plus fréquents d'une installation frigorifique. - L'élève effectue la détection d'erreurs d'une manière logique et systématique.	- L'élève a effectué la détection d'erreurs d'une manière systématique, logique et analytique. - L'élève connaît les points faibles des installations frigorifiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'éliminer les causes des erreurs détectées.**	- L'élève veille à ce que les contraintes d'une réparation soient convenables. - L'élève s'applique à éviter une répétition du dysfonctionnement en appliquant des mesures constructives dans la mesure du possible.	- L'élève a opté pour des pièces de réparation en consultant des catalogues ou des listes et il les a commandées. - L'élève a rétabli la fonction de l'installation frigorifique ou de la climatisation. - L'installation a réussi le test.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de démonter et de mettre au rebut des composants d'une installation frigorifique de manière réglementaire.**	- L'élève suit les indications légales, techniques et environnementales. - L'élève s'applique à aspirer la quantité intégrale de frigorigène de manière compétente. - L'élève s'applique à préparer le frigorigène extrait à la mise au rebut de manière compétente. - L'élève s'applique particulièrement à manipuler sereinement les substances à mettre au rebut. - L'élève s'applique à documenter la méthode de recyclage de frigorigènes (numéro de l'installation, emplacement, variété de frigorigène, quantité, date, etc.).	- L'élève a aspiré et mis au rebut le frigorigène de manière règlementaire. - L'élève a démonté des composants, des ensembles de composants, des dispositifs électriques ainsi que des matériaux isolants de manière compétente et, le cas échéant, il les a mis au rebut. - L'élève a manipulé le cylindre de recyclage de manière compétente. - L'élève a identifié et entreposé le cylindre de recyclage de manière compétente avec son contenu. - L'élève a documenté l'extraction du frigorigène sans ambiguïté. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Application de la recherche de pannes au circuit frigorifique (FRIGO6)

Formation

Code:	**FR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 2**

Titre du module:	**Application de la recherche de pannes au circuit frigorifique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FRIGO6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1,5	- Enseignant / Chauffage/Sanitaire
4	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1,5	- Salle spéciale
4	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant avec Kälteschein Cat. 1.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:
Enseignement pratique des bases théoriques.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différentes applications particulières habituelles de la technique de réfrigération.**	- L'élève considère la multitude d'options pour l'application de la technique de réfrigération. - L'élève considère les différentes fonctions des utilisations du froid ainsi que les différentes structures des installations frigorifiques qui en résultent. - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul.	- L'élève connaît des applications particulières de la technique de réfrigération, par exemple la production de glace, le stockage de glace, la réfrigération de liquides, le transport frigorifique, le séchage de l'air ou la récupération de chaleur. - L'élève a compris le fonctionnement des installations indiquées. - L'élève a effectué des calculs faciles concernant les applications particulières de la technique de réfrigération.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des besoins frigorifiques ainsi que des charges de refroidissement.**	- L'élève considère les nombreux facteurs intérieurs et extérieurs de la détermination des besoins frigorifiques et des charges de refroidissement. - L'élève s'applique à répondre correctement aux énoncés de calcul.	- L'élève connaît des facteurs extérieurs (le flux thermique résultant du rayonnement et de la ventilation). - L'élève connaît des facteurs intérieurs (le flux thermique résultant des produits réfrigérés, du dégivrage, de l'éclairage, de la circulation de l'air et des machines auxiliaires ainsi que le flux thermique produit par la respiration et par les personnes). - L'élève a correctement déterminé les facteurs intérieurs et extérieurs ainsi que la capacité d'évaporation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des composants d'installations et de les dimensionner en se référant aux prestations résultant de la détermination des besoins frigorifiques et des charges de refroidissement.**	- L'élève s'applique à opter pour les composants d'une installation frigorifique et à les dimensionner avec précision (facteurs de correction, etc.). - L'élève considère les indications des fabricants ainsi que les autorisations concernant le dimensionnement et le montage des composants d'une installation frigorifique. - L'élève considère les données techniques ainsi que les conditions d'emplacement (endroit indiqué) au cours du dimensionnement. - L'élève considère les conséquences énergétiques et économiques du dimensionnement.	- L'élève a opté pour des composants principaux comme le compresseur, le condenseur, l'organe d'étranglement et l'évaporateur et il les a correctement dimensionnés. - L'élève a dimensionné des composants moins importants avec des diagrammes, etc. - L'élève connaît les documents de dimensionnement des fabricants et il s'y est référé. - L'élève a constamment considéré le rendement énergétique et économique de l'installation frigorifique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Attestation d'aptitude cat. 1 pour fluides frigorigènes (APTI)

Formation

Code:	**FR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 2**

Titre du module:	**Attestation d'aptitude cat. 1 pour fluides frigorigènes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**APTI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant avec Kälteschein Cat. 1.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer la maintenance de son équipement servant à la manipulation de frigorigènes et d'en vérifier le fonctionnement irréprochable.**	- L'élève connaît les dispositions ainsi que les méthodes servant à tester ses équipements (appareil de succion, manifold, balance de réfrigérant, appareil de détection de fuites).	- L'élève a correctement testé les appareils. - L'élève a documenté les tests.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les dispositions, les lois, les règlementations ainsi que les mesures de sécurité en vigueur concernant la manipulation, l'entreposage et le transport de frigorigènes.**	- L'élève connaît les directives, les lois ainsi que les règlementations nationales et européennes. - L'élève a conscience de ses compétences après l'obtention de son attestation d'aptitude catégorie 1 à la manipulation de frigorigènes et il connaît ses responsabilités.	- L'élève a correctement répondu à 80% des questions concernant les textes législatifs ainsi que les directives européennes. - L'élève n'a pas donné de mauvaise réponse à une question essentielle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de nouvelles règlementations et de nouvelles lois en vigueur en s'adressant aux autorités ou aux institutions compétentes afin de disposer des informations les plus récentes.**	- L'élève connaît les institutions publiques qui adoptent des lois et des directives ainsi que les services d'orientation nationaux. - L'élève est capable de se renseigner à propos des progrès de la technique et des nouvelles lois.	- L'élève a correctement répondu à 80% des questions concernant les textes législatifs ainsi que les directives européennes. - L'élève n'a pas donné de mauvaise réponse à une question essentielle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît la manipulation de l'ensemble des documents requis, qu'il doit présenter à des clients, à des autorités et à des institutions dans la mesure des besoins au cours de ses travaux quotidiens.**	- L'élève est capable de comptabiliser les stocks des frigorigènes dont il se sert. - L'élève est capable de signaler des dégradations importantes de l'environnement de manière règlementaire aux instituions et aux autorités.	- L'élève a intégralement et correctement complété les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Techniques de régulations (TEREG)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 2**

Titre du module:	**Techniques de régulations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEREG**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les commandes et les asservissements et de les décrire.**	L'élève dessine le schéma-bloc d'une commande et d'un asservissement. L'élève décrit le fonctionnement d'une commande ainsi que la fonction des différents blocs. L'élève décrit le fonctionnement d'un asservissement ainsi que la fonction des différents blocs. Lors de la description d'un asservissement concret, l'élève associe les grandeurs physiques aux grandeurs de la boucle d'asservissement. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement dynamique de systèmes P.**	L'élève explique la différence entre les systèmes P et I. L'élève explique le comportement dynamique des systèmes P, PT1 et PT2. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du système PT1. L'élève explique la différence entre retard et retard pur (temps mort).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les réponses indicielles de systèmes P, PT1 et PT2.**	- L'élève décrit l'impact de l'échelon P sur la réponse indicielle. - L'élève décrit l'impact de l'échelon I sur la réponse indicielle. - L'élève décrit l'impact de l'action proportionnelle KP et du temps de compensation TN sur la stabilité du circuit de régulation. - L'élève explique les notions d'écart de régulation et de suroscillations d'une réponse indicielle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'interaction entre les régulateurs et les systèmes de régulation en appliquant une méthode métrologique.**	- L'élève analyse les circuits de régulation d'une climatisation partielle et d'une climatisation intégrale.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Rechercher des pannes d'une installation frigorifique (FORFR6)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter et vérifier une installation frigorifique 2**

Titre du module:	**Rechercher des pannes d'une installation frigorifique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORFR6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de monter une installation frigorifique et de la mettre en service.**	- L'apprenti est capable de monter une installation frigorifique et de la mettre en service. - L'apprenti évite les nuisances pour l'environnement au cours du montage et de la mise en service. - L'apprenti évite de compromettre sa propre sécurité au travail ainsi que celle de ses collaborateurs au cours du montage et de la mise en service.	- L'apprenti a monté l'installation de manière compétente. - L'apprenti a suivi l'ensemble des indications professionnelles et il a appliqué toutes les méthodes indiquées. - L'apprenti a soumis l'ensemble des éléments de sécurité à des contrôles. - L'apprenti a appliqué les mesures requises pour la sécurité au travail. - Aucune nuisance pour l'environnement ne s'est produite. - L'apprenti a mis l'installation en service de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de paramétrer la régulation d'une installation frigorifique.**	- L'apprenti est capable de paramétrer la régulation d'une installation frigorifique.	- L'apprenti a réglé l'ensemble des paramètres d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - La régulation n'affichait pas de perturbation et elle fonctionnait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier un travail et de l'organiser.**	- L'apprenti est capable de planifier un travail et de l'organiser. - L'apprenti emploie l'ensemble des indications, des expressions et des unités correctes sous l'aspect professionnel.	- L'apprenti a approximativement déterminé les heures de travail. - L'apprenti a indiqué les quantités exactes des matériaux consommables. - L'apprenti a organisé le travail de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les fonctions d'une installation à l'utilisateur final.**	- L'apprenti est capable d'initier l'utilisateur final. - L'apprenti emploie l'ensemble des indications, des expressions et des unités correctes sous l'aspect professionnel.	- L'apprenti a expliqué l'ensemble des fonctions d'une installation. - L'apprenti a initié le client aux obligations concernant l'exploitation de l'installation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**FR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens en technique de réfrigération - Mécatronicien en technique de réfrigération**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés physiques, thermodynamiques et fluidodynamiques dans une installation frigorifique, de les déterminer, de les représenter de manière schématique et de dimensionner des installations frigorifiques simples.**	- L'élève considère l'ensemble des relations entre les propriétés physiques, thermodynamiques et fluidodynamiques et les paramètres dans une installation frigorifique. - L'élève s'applique à dimensionner adéquatement le système frigorifique ainsi que l'installation. - L'élève considère l'importance d'une sélection correcte des composants correspondant à la fonction de l'installation. - L'élève établit des dessins dans un état propre. - L'élève s'applique à respecter les normes ainsi que les échelles au cours de l'établissement, du dimensionnement et des annotations. - L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève s'applique à convertir correctement des unités de mesure ainsi que des échelles.	- L'élève a décrit et déterminé les propriétés physiques, thermodynamiques et fluidodynamiques ainsi que les paramètres au cours de l'exploitation d'une installation frigorifique. - L'élève a déterminé des applications simples ainsi que des dimensionnements d'une installation frigorifique. - L'élève a correctement déterminé des composants. - L'élève a représenté la fonction du circuit frigorifique de manière compréhensible dans un schéma. - Le schéma était lisible. - La méthode de calcul était cohérente. - Les unités de mesure étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les composants électriques d'une installation frigorifique, de les décrire et de représenter leur fonction de manière schématique.**	- L'élève distingue les différentes régulations des vitesses de rotation en fonction du modèle du moteur d'entraînement. - L'élève distingue les différents dispositifs de protection des moteurs. - L'élève régule et commande les différents entraînements avec des éléments de commande programmables. - L'élève établit des dessins dans un état propre. - L'élève s'applique à respecter les normes ainsi que les échelles au cours de l'établissement, du dimensionnement et des annotations. - L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève s'applique à convertir correctement des unités de mesure ainsi que des échelles.	- L'élève connaît les moteurs d'entraînement pour des compresseurs d'installations frigorifiques, la régulation de leur vitesse de rotation ainsi que leurs dispositifs de protection. - L'élève a déterminé les degrés de performance ainsi que les niveaux de rendement des moteurs d'entraînement. - L'élève disposait de connaissances de base concernant l'automatisation avec des commandes programmables. - L'élève a établi le schéma du circuit d'une manière lisible et compétente. - Le schéma du circuit correspondait aux fonctions requises des composants électriques de l'installation frigorifique. - La méthode de calcul était cohérente. - Les unités de mesure étaient correctes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des frigorigènes en fonction de leurs compositions et de leurs domaines d'affectation et il connaît les risques qu'ils génèrent pour l'environnement et pour la sécurité ainsi que les dispositions qui en résultent.**	- L'élève considère les énormes conséquences pour l'environnement en cas de fuite de gaz fluorés. - L'élève s'applique à distinguer les émissions directes et indirectes et il connaît la pertinence de l'impact de réchauffement équivalent total. - L'élève considère l'utilisabilité des frigorigènes actuels pour des applications frigorifiques variées ainsi que les autres options. - L'élève s'applique à attribuer adéquatement les différents frigorigènes aux codes de réfrigérants ainsi qu'à leur composition chimique. - L'élève considère les indications règlementaires au cours de la manipulation de frigorigènes. - L'élève considère l'importance des informations des différentes lois, règlementations, directives et normes internationales, européennes et nationales.	- L'élève a correctement répondu à 90% des questions. - L'élève connaît des facteurs importants pour l'environnement comme le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone et le potentiel de réchauffement global. - L'élève connaît l'impact de réchauffement équivalent total. - L'élève a attribué des frigorigènes à différentes affectations et il connaît d'autres options. - L'élève a distingué des frigorigènes en fonction des codes de réfrigérants et il connaît la composition chimique de frigorigènes habituels. - L'élève connaît la manipulation de frigorigènes sous les aspects du recyclage et de la mise au rebut. - L'élève déduit des indications de normes et de règlementations spécifiques (par exemple EN378, directive européenne 517/2014, etc.).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter les composants mécaniques d'une installation frigorifique de manière compétente et de vérifier leur étanchéité.**	- L'élève considère les longueurs de pliage correctes ainsi que l'exécution convenable de la procédure du pliage. - L'élève attache beaucoup d'importance à la progression des tubes en ligne droite au cours de l'utilisation de tubes annulaires en cuivre. - L'élève s'applique à produire des brasures optimales et inertées. - L'élève veille à la largeur correcte du bord et au couple correct au cours du serrage des vis. - L'élève s'applique à monter correctement l'ensemble des composants. - L'élève veille au montage perpendiculaire, horizontal et parallèle des colliers de serrage et des composants. - L'élève veille à ce que la paroi de l'installation soit propre, sans traces de traitement. - L'élève applique les méthodes indiquées pour le contrôle approximatif de l'étanchéité et la détection affinée des fuites. - L'élève applique les mesures de sécurité requises.	- L'élève a obtenu 60% des points. - L'élève a transformé les tubes de manière compétente. - L'élève a intégré les composants mécaniques dans le circuit frigorifique de manière compétente. - Les fixations ont accompli leur fonction. - La paroi de l'installation était propre dans une large mesure après l'accomplissement de l'ensemble des travaux. - L'élève a vérifié l'étanchéité de l'installation frigorifique et elle n'accusait aucune fuite (contrôle approximatif de l'étanchéité et détection affinée des fuites). - La sécurité de l'élève et celle des autres intervenants n'étaient compromises à aucun moment.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer le montage ainsi que le câblage de composants électriques et électroniques d'une installation frigorifique de manière compétente et de soumettre leurs fonctions à des contrôles.**	- L'élève est capable de monter des composants électriques de manière compétente en respectant un plan de montage. - L'élève s'applique à monter correctement les conduites de câbles. - L'élève veille à ce que la paroi de l'installation soit propre, sans traces de traitement. - L'élève est capable de fixer les composants électriques aux bornes de manière compétente en fonction d'un schéma de circuit indiqué. - L'élève applique les mesures de sécurité requises.	- L'élève a obtenu 60% des points. - L'élève a adéquatement positionné et fixé les conduites des câbles, les composants électriques, etc. - La paroi de l'installation était propre dans une large mesure après l'accomplissement de l'ensemble des travaux. - L'élève a fixé les composants électriques aux bornes de manière compétente. - La sécurité de l'élève et celle des autres intervenants n'étaient compromises à aucun moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplir l'installation frigorifique montée avec des fluides de fonctionnement, d'évacuer les fluides après l'activité et de documenter les travaux qu'il a exécutés ainsi que les inventaires de frigorigènes de manière réglementaire.**	- L'élève s'applique à éviter les pertes résultant de fuites au cours des travaux et de la manipulation de frigorigènes. - L'élève observe la règlementation concernant la documentation.	- L'élève a obtenu 90% des points. - L'élève a évacué l'installation frigorifique de manière compétente. - L'élève a rempli l'installation frigorifique de manière règlementaire avec du frigorigène. - L'élève a récupéré le frigorigène de manière compétente. - L'élève a documenté l'ensemble des travaux appliqués à l'installation frigorifique de manière règlementaire. - L'élève a correctement établi et documenté les inventaires de frigorigènes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre une installation frigorifique en service, de soumettre sa fonction à un contrôle et de documenter les matériaux ainsi que les outils pour la facturation.**	- L'élève applique une méthode règlementaire au cours de la mise en service de l'installation frigorifique. - L'élève considère l'importance des réglages corrects ainsi que leur correspondance avec les valeurs réelles. - L'élève s'applique à compléter convenablement le rapport de mise en service. - L'élève s'applique à informer le client de manière détaillée à propos de l'exploitation de l'installation frigorifique et des risques. - L'élève considère la nécessité d'un mesurage sans erreur pour l'établissement d'une facture.	- L'élève a obtenu 60% des points. - L'élève a appliqué une méthode sécurisée au cours de la mise en service. - L'élève a réglé les paramètres de fonctionnement (concernant par exemple les surchauffes, les températures, les pressions, etc.). - L'installation frigorifique fonctionnait. - L'élève a soumis les paramètres de fonctionnement (valeurs réelles) à des contrôles et il les a comparés aux valeurs réglées. - L'élève a établi un rapport de mise en service. - L'élève a initié le client. - L'élève a déterminé le matériel requis sans anomalie d'envergure. - L'élève disposait de la majorité du matériel et des outils requis pour l'accomplissement de la mission.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des dysfonctionnements dans l'installation frigorifique, de les éliminer et d'expliquer sa méthode.**	- L'élève considère les causes des erreurs ainsi que la fréquence des erreurs. - L'élève connaît les points faibles les plus fréquents d'une installation frigorifique. - L'élève effectue la détection des erreurs d'une manière logique et systématique. - L'élève veille à ce que les contraintes d'une réparation restent convenables. - L'élève s'applique à éviter la reproduction d'un dysfonctionnement avec des mesures constructives dans la mesure du possible. - L'élève s'applique à communiquer de manière compréhensible et à expliquer les liens de causalité.	- L'élève a obtenu 60% des points. - L'élève a constaté des erreurs. - L'élève a rectifié l'ensemble des erreurs et l'installation frigorifique fonctionnait à nouveau de manière irréprochable. - L'élève a expliqué les méthodes de la détection des erreurs et de la réparation de manière compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Hygiène et désinfection (HYGDE-F)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hygiène et désinfection**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGDE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise la capacité d'énumérer les différents points de la loi 7000 ainsi que des règlements grand-ducaux relatifs au tatouage, tout en comprenant l'importance de la législation au Luxembourg.**	- L'apprenti maîtrise les règles d'hygiène régissant sur les pratiques de tatouage, de maquillage permanent et de piercing au Luxembourg. - L'apprenti est capable d'expliquer l'importance de ces règles pour la réalisation de ces pratiques et souligne la nécessité de les respecter scrupuleusement.	- L'apprenti maîtrise les règles d'hygiène de base nécessaires pour garantir une réalisation des actes sans risque pour la santé des clients.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend l'anatomie de la peau ainsi que son fonctionnement.**	- L'apprenti identifie et explique l'anatomie ainsi que les fonctions de la peau. - L'apprenti utilise correctement le vocabulaire en respectant les termes spécifiques.	- L'apprenti reconnaît la plupart des différentes couches de la peau, les nomme et connaît leurs fonctions de manière satisfaisante. - Les termes spécifiques sont appropriés et la terminologie est majoritairement respectée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'énumérer les éléments du système circulatoire. L'apprenti explique les différentes allergies potentielles, celles liées aux produits de tatouage, au maquillage permanent, tout en prenant en compte les réglementations en vigueur.**	- L'apprenti nomme les éléments principaux du système circulatoire. - L'apprenti est capable d'identifier une réaction allergique et de prendre les mesures nécessaires.	- L'apprenti cite les éléments principaux du système circulatoire. - L'apprenti peut énumérer plusieurs allergènes et décrire les réactions principales au niveau de la peau.
20 % (12 P)	**L'apprenti connait les mesures afin d'éviter les accidents liés à l'exposition au sang. L'apprenti est capable de prendre les mesures nécessaires en cas de malaise vagal.**	-L'apprenti connaît les risques d'accidents d'exposition au sang (AES) et les recommandations à suivre dans le cas d'AES.	- L'apprenti connaît de façon satisfaisante les risques d'AES et les recommandations à suivre dans le cas d'AES.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître et d'énumérer les grands groupes pathogènes qui posent un risque dans la pratique du maquillage permanent et connaît les étapes de désinfections et de la stérilisation.**	- L'apprenti reconnaît et énumère les grands groupes d'agents pathogènes. (bactéries, champignons, virus, parasites, prions et spores) - L'apprenti connaît toutes les étapes de la stérilisation, désinfection et de l'asepsie de la peau.	- L'apprenti reconnaît et énumère de façon satisfaisante les grands groupes d'agents pathogènes. - L'apprenti décrit la stérilisation et les principaux principes d'asepsie. - L'apprenti explique la stérilisation ainsi que les principes fondamentaux de l'asepsie de façon satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder aux étapes d'aménagement des locaux en respectant l'hygiène. L'apprenti est capable de procéder à une hygiène des mains adéquate lors d'un maquillage permanent.**	- L'apprenti procède aux étapes nécessaires pour aboutir à un agencement et un nettoyage optimal des locaux. - L'apprenti est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes étapes du lavage des mains et de les exécuter correctement.	-L'apprenti procède de façon satisfaisante aux étapes et au nettoyage de l'agencement d'un local de travail. -L'énumération et les explications des étapes de lavage des mains ainsi que de la désinfection des mains est satisfaisante. -L'exécution du lavage et de la désinfection des mains est satisfaisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le déroulement et la procédure d'un tatouage, d'un maquillage permanent et d'un piercing.**	-L'apprenti cite les étapes de la procédure d'un tatouage, d'un maquillage permanent et d'un piercing.	-Les étapes des différentes activités sont en grande partie reconnues et énumérées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Esthétique et santé (ESTSA-F)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Esthétique et santé**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESTSA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Biologie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti connaît des habitudes de vie utiles pour la santé.**	- L'apprenti distingue des habitudes de vie utiles et gênantes. - L'apprenti connait les bases de l'alimentation et de la digestion. - L'élève désigne des points de départ d'un changement.	- L'apprenti a présenté des contextes d'une manière approximative, mais correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît la relation entre des habitudes de vie et une peau saine.**	- L'apprenti explique l'impact des habitudes de vie sur la santé en général et sur la peau en particulier.	- L'apprenti connaît des habitudes de vie essentielles.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de développer des stratégies qui ont un impact positif sur sa capacité d'apprentissage (apprendre à apprendre).**	- L'apprenti désigne des stratégies d'apprentissage. - L'apprenti considère des options d'amélioration. - L'apprenti connait le mode de vie sain.	- L'apprenti était disposé à améliorer ses stratégies d'apprentissage personnelles. - L'apprenti a pris connaissance de propositions d'amélioration concernant ses stratégies d'apprentissage et il les a mises à profit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Produits actions (PROAC-F)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Produits actions**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROAC-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les différents types de peau.**	- L'apprenti explique les différentes fonctions de la peau. - L'apprenti effectue une analyse de la peau. - L'apprenti distingue les différents types de peau. - L'apprenti reconnaît les différentes caractéristiques des types de peau.	- L'apprenti explique de façon correcte les fonctions de la peau. - L'analyse de peau est correcte. - Les types de peau sont reconnus. - Les caractéristiques de la peau sont reconnus et fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre la composition des produits de soin et l'impact des actifs sur la peau.**	-L'apprenti identifie les principaux actifs des produits de soin. (ex. acide hyaluronique, vitamine C, rétinol…) -L'apprenti est capable d'expliquer l'effet de chaque actif sur la peau. (ex. hydratation, apaisement, régénération…)	-L'apprenti maîtrise en partie les principaux actifs des produits de soin. -L'apprenti connaît en grande partie les effets de chaque actif sur la peau.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable lors d'une simulation, de conseiller les principes actifs adaptés en fonction du problème de peau.**	-L'apprenti se pose les questions adéquates lors du jeu de rôle. -L'apprenti prend des notes pour pouvoir conseiller au mieux son client. -L'apprenti identifie les besoins de la peau. (peau sèche, grasse, mature, sensible, impure, etc.) -L'apprenti propose au moins 5 principes actifs liés au problème exposé auparavant.	-Les questions essentielles ont été prises en compte. -Les notes sont fondamentalement correctes. -Les besoins fondamentaux de la peau sont identifiés. -Au moins 3 principes actifs proposés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Cosmétique et nature (CONAT-F)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cosmétique et nature**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CONAT-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Biologie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de comprendre l'importance des principes végétaux actifs dans les produits cosmétiques.**	- L'apprenti nomme les principes actifs - Il explique l'importance de ces principes actifs	- Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de comprendre l'importance d'un parfum et il sait expliquer la synthèse d'un parfum.**	- Il nomme les différentes application d'un parfum - Il indique la composition d'un parfum - Il connaît les notes d'un parfum	- Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'apprenti est sensibilisé aux questions éthiques se référant à la recherche dans le domaine cosmétique.**	- L'apprenti explique brièvement le principe des différentes méthodes de test.	- Il prend conscience des questions éthiques s'y référant.
30 % (18 P)	**L'apprenti est sensibilisé à l'importance des domaines de la cosmétique biologique, de l'aromathérapie et de la phytothérapie.**	- L'apprenti nomme les différents domaines d'application - Il explique brièvement les différents principes d'action	- Les explications sont majoritairement correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Premier Secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Premier Secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Éducation physique et sportive
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de passer un appel d'urgence.**	- L'élève effectue un appel d'urgence. - L'élève décrit les circonstances.	- L'élève a considéré l'ensemble des éléments essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des situations d'urgence dans la vie professionnelle ainsi qu'au quotidien.**	- L'élève constate les signes. - L'élève désigne les circonstances.	- L'élève a identifié les circonstances d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'assistance appropriées dans des situations d'urgence spécifiques.**	- L'élève est capable d'expliquer des mesures de secours dans les situations d'urgence suivantes et de les appliquer avec un mannequin: o perte de connaissance, o problèmes circulatoires, o électrocution, o brûlures, o coupures, o fractures, o choc, o crise d'épilepsie. o hématome, o réaction allergique à un produit ou à une piqûre d'insecte.	- L'élève a correctement produit les explications essentielles concernant une situation d'urgence. - L'exécution sur le terrain était fondamentalement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours sur le terrain.**	- L'élève applique un pansement compressif. - L'élève positionne la victime de l'accident. - L'élève place la victime de l'accident en position latérale de sécurité. - L'élève place la victime de l'accident en position optimale contre les chocs. - L'élève tient compte des règles de l'ergonomie. - L'élève adopte une attitude prudente à l'égard de la personne à prendre en charge. - L'élève rassure la personne. - L'élève encourage la personne. - L'élève prend la personne en charge. - L'élève garde son calme.	- L'exécution était correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué les positionnements. - Ni la sécurité de l'élève ni celle de la victime n'étaient compromises. - La personne prise en charge s'est sentie en sécurité et bien accompagnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Respecter l'ergonomie (REERG-F)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Respecter l'ergonomie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REERG-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Éducation physique et sportive
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de renforcer les muscles abdominaux et dorsaux grâce à différents exercices.**	-L'apprenti exécute les différents exercices de manière optimale et respecte toutes les consignes. -L'apprenti s'engage dans de nouvelles tâches et s'exerce de manière ciblée.	-L'apprenti exécute les exercices et une partie des instructions sont respectées. -L'apprenti connaît de nouvelles tâches et essaie de les mettre en pratique.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'améliorer sa condition physique.**	-L'apprenti est capable de fournir une performance d'endurance dans l'un des sports indiqués et d'améliorer ainsi ses capacités physiques. -L'apprenti s'efforce d'améliorer ses performances.	-Les exigences minimales ont été réalisées dans une discipline sportive choisie. -L'apprenti s'efforce d'améliorer ses performances.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter avec précision différents exercices de musculation.**	-L'apprenti exécute les différents exercices de musculation sur les différents appareils. -L'apprenti montre une volonté d'améliorer ses performances individuelles de manière optimale.	-Les exercices sont pour l'essentiel effectués correctement. -L'apprenti s'efforce d'améliorer ses performances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Initiation à la biologie, à la chimie et à la physique en esthétique (INISC)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Initiation à la biologie, à la chimie et à la physique en esthétique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INISC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Biologie
3	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Chimie - Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Physique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: professeur d'enseignement secondaire biologie
et
professeur d'enseignement secondaire chimie/physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti a les connaissances de base en électricité.**	- L'apprenti possède les connaissances de base dans le domaine de l'électricité. - L'apprenti explique la structure et le fonctionnement (effet des rayons émis, émission d'énergie, réception de l'énergie au niveau de la peau, tube correct, filtres).	- Les connaissances de base sont acquises. - Le fonctionnement est expliqué dans l'ensemble.
20 % (12 P)	**L'apprenti possède les connaissances et informations de base sur les effets, contre-indications et risques des rayons UV.**	- L'apprenti explique les différents effets des rayons naturels et artificiels au niveau de la peau - L'apprenti sait comment se comporter face au soleil - L'apprenti explique correctement pourquoi le solarium n'est pas adapté dans certains cas.	- Les explications sont fondamentalement correctes. - La justification est concluante et professionnellement correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de reconnaître les différents types de peau.**	- L'apprenti identifie une description correcte du type de peau (relatif aux rayons UV) et étudie la structure de la peau.	- Le type de peau est identifié convenablement. - La structure de la peau est expliquée de façon satisfaisante. - La nomenclature et les dénominations sont appliquées de manière convenable (Le langage de l'esthétique est appliqué).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de reconnaître des intolérances (changements au niveau de la peau).**	- L'apprenti différencie une peau normale d'un changement pathologique de la peau sur base d'images et en tire bonne conclusion par rapport à l'utilisation du solarium.	- D'importants changements de peau sont pris en compte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer les mesures de sécurité, les prescriptions d'hygiène et du respect de l'environnement.**	- L'apprenti explique pourquoi il applique les règles d'hygiène, de sécurité et du respect de l'environnement. - L'apprenti énonce les répercussions du non-respect de l'hygiène, de l'environnement et de la sécurité sur la santé.	- Les explications sont compréhensibles, précises et concluantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Accueil et prise en charge du client (ACPRI)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Accueil et prise en charge du client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACPRI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux / Esthétique – Travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comparer son apparence par rapport aux exigences auxquelles doit répondre l'apparence d'un esthéticien et d'adopter une attitude collégiale.**	- L'apprenti désigne les exigences. - L'apprenti constate des anomalies par rapport à l'apparence exigée. - L'apprenti a conscience des conséquences de son attitude. - L'apprenti est capable d'expliquer l'importance de l'ambiance au travail. - L'apprenti s'exprime poliment.	- Les explications ainsi que les désignations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a respecté les membres de la communauté scolaire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir le client à l'institut ainsi qu'au téléphone et de comprendre les différents besoins du client.**	- L'apprenti a conscience de l'importance de l'accueil des clients. - L'apprenti connaît les règles de la politesse et du comportement et il les applique dans des circonstances simulées. - L'apprenti explique les besoins du client. - L'apprenti interprète des expressions verbales et non verbales.	- L'apprenti a compris les règles essentielles de l'accueil des clients. - L'apprenti a manifesté sa disposition à appliquer les règles du comportement et de la politesse dans des circonstances simulées. - Les explications étaient fondamentalement correctes. - L'apprenti a interprété les expressions d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de concevoir un emballage cadeau pour une occasion particulière.**	- La couleur et le modèle sont adaptés à l'occasion. - L'apprenti connaît la signification des couleurs. - L'apprenti émet et emballe un bon cadeau avec exactitude. - L'apprenti ne perd pas de temps et ne gaspille pas le matériel mis à disposition.	- L'apprenti a choisi le bon modèle pour l'occasion imposée. - L'apprenti a su choisir la bonne couleur en fonction de la signification du thème imposé. - Le bon cadeau est emballé et le temps ainsi que le matériel a été majoritairement respecté
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les différents types de clients et d'adapter son comportement en fonction de celui-ci.**	- L'apprenti reconnait les différents types de clients et sait les expliquer. - L'apprenti adapte son comportement en fonction du type de client.	- Les différents types de clients sont en grande partie reconnus et expliqués. - Lors de différents jeux de rôles le comportement de l'apprenti a été adapté au mieux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accueil client en langue étrangère (ACCLE)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Accueil client en langue étrangère**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant de langue anglaise

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir en anglais le client à l'institut et au téléphone.**	- L'apprenti accueille le client en anglais à l'institut. - L'apprenti connaît les formules de politesse. - L'apprenti répond en anglais au téléphone. - L'apprenti comprend la communication de base d'un accueil client.	- L'accueil du client à l'institut ainsi qu'au téléphone étaient compréhensibles et acceptables. - Les formules de politesse sont majoritairement respectées. - La compréhension lors d'une écoute était acceptable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de donner un horaire de rendez-vous en anglais.**	- L'apprenti connaît les chiffres, les mois et les horaires en anglais. - L'apprenti est capable de proposer un horaire, une date et de fixer le rendez-vous en anglais.	- Lors d'une simulation de prise de rendez-vous, au moins les jours de la semaine, les horaires et les dates reproduites par l'élève étaient majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser un vocabulaire professionnel en anglais.**	- L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible en utilisant des termes du métier. (Exemple : body treatment, waxing...)	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière convenable et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accompagner et d'installer le client en cabine en anglais.**	- L'apprenti suit le processus de l'installation du client en cabine. - L'apprenti explique les différentes étapes de la préparation avant le début du soin au client en anglais.	- L'apprenti a installé le client de manière aimable et les explications étaient acceptables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Prise en charge du client en entreprise (FORES1)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Prise en charge du client en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir le client, de prendre congé et de le prendre en charge.**	- L'apprenti accueille le client, respectivement il prend congé poliment, et il le prend en charge en s'exprimant dans les trois langues officielles du pays. - L'apprenti s'adresse au client pour prendre connaissance de ses souhaits. - L'apprenti adopte une attitude attentionnée à l'égard du client. - L'apprenti applique les règles de la politesse. - L'apprenti organise le temps d'attente de manière agréable.	- L'apprenti a identifié le souhait du client. - L'attitude de l'apprenti correspondait à l'étiquette de l'entreprise. - Le client était satisfait.
30 % (18 P)	**L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collaborateurs et il a conscience que son comportement ainsi que son apparence ont un impact sur le climat interne et sur l'image de l'entreprise.**	- L'apprenti s'exprime d'une manière polie. - L'apprenti tient compte de l'étiquette interne. - L'apprenti soigne son apparence. - L'apprenti adapte son apparence en fonction des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a manifesté son application à respecter l'étiquette. - L'apparence de l'apprenti répondait aux exigences de l'entreprise. - L'attitude de l'apprenti était positive dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti assume des responsabilités pour les travaux qu'il a effectués.**	- L'apprenti accomplit la mission. - L'apprenti respecte le client.	- L'apprenti a accompli l'ensemble des missions. - L'apprenti était généralement respectueux à l'égard du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti se renseigne de manière autonome à propos des cycles de travail au sein de son entreprise formatrice.**	- L'apprenti se renseigne à propos des cycles de travail. - L'apprenti tient compte des cycles de travail internes.	- L'apprenti a tenu compte des cycles de travail essentiels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser une manucure (REAMA)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Réaliser une manucure**	**Module fondamental**	
Code du module:	**REAMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Biologie
4	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: enseignant biologie et maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti dispose des connaissances de base requises pour constater les altérations les plus fréquentes de la main, de l'ongle et du lit de l'ongle.**	- L'apprenti connaît l'anatomie d'une main saine ainsi que celle d'un ongle et d'un lit de l'ongle sains. - L'apprenti décrit des altérations des ongles. - L'apprenti connaît les causes d'altérations des ongles ainsi que les facteurs qui les influencent. - L'apprenti connaît des mesures de la prophylaxie des ongles. - L'apprenti connaît les règles d'hygiène à respecter.	- L'apprenti reconnait l'anatomie d'une main saine ainsi que celle d'un ongle et d'un lit de l'ongle sains. - L'apprenti décrit des altérations des ongles de façon compréhensible. - L'apprenti reconnait les causes d'altérations des ongles ainsi que les facteurs qui les influencent. - L'apprenti distingue les mesures de la prophylaxie des ongles. - Les règles d'hygiène sont connues et énoncées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer correctement les différents instruments et les différents produits de soins utilisés pour le soin des ongles.**	- L'apprenti distingue et prépare les différents instruments les produits et le matériel requis pour la manucure. - L'apprenti respecte les règles de la manipulation d'instruments piquants et tranchants. - L'apprenti remet les instruments ainsi que le matériel en ordre et/ou il les met au rebut après la manucure. - L'apprenti manipule les produits ainsi que les instruments d'une manière économique et responsable.	- Le matériel, les instruments et les produits ont été distingués et préparés de façon satisfaisante. - Les instruments à usage unique ainsi que le matériel jetable a été mis au rebut de manière compétente et satisfaisante. - L'apprenti a tenu compte en grande partie des quantités essentielles indiquées. - L'apprenti a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une manucure de manière compétente.**	- L'apprenti évalue le temps requis pour l'exécution de la manucure. - L'apprenti explique à quel moment et dans quelles conditions un client est confortablement installé et rectifie la position assise en cas de besoin. - L'apprenti protège les vêtements du client des souillures. - L'apprenti effectue la manucure. - L'apprenti travaille de manière compétente avec les vernis et avec les produits pour la manucure. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène.	- L'apprenti a évalué le temps d'une manière correcte. - La position assise du client était fondamentalement confortable. - Les vêtements étaient suffisamment protégés. - La suite des étapes de travail était satisfaisante et complète. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - L'apprenti a respecté les règles d'hygiène essentielles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils pour les soins ultérieurs de la main et des ongles, de documenter son travail et de réagir aux besoins du client.**	- L'apprenti connaît les produits servant aux soins des mains et des ongles. - L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et les soins effectués sur la fiche client.	- Les produits essentiels étaient connus. - Les données et informations essentielles du client ont été pris en compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Maquillage (MAQUI)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Maquillage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAQUI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux/ esthétique travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire la différence parmi les différents types de couleur.**	-L'apprenti connaît les couleurs chaudes et les couleurs froides. -L'apprenti distingue les couleurs par saison.	-L'apprenti répond au moins à un critère.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de différencier les morphologies et les typologies du client.**	-L'apprenti distingue la catégorie de chaque client. -L'apprenti discerne les différentes morphologies. -L'apprenti choisit les produits qui correspondent aux types de client.	-L'apprenti répond au moins à un des deux critères.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se préparer correctement des produits, des instruments et du matériel à utiliser pour la réalisation d'un maquillage.**	-L'apprenti connaît les différents produits. -L'apprenti prépare les produits et le matériel.	- L'apprenti a reconnu le matériel et l'a préparé de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un maquillage approprié en respectant la morphologie et la typologie.**	- L'apprenti réalise le maquillage demandé (jour, soir). - L'apprenti respecte la morphologie et la typologie. - L'apprenti applique correctement les différents produits. - L'apprenti utilise les bons outils pour les différents usages. - L'apprenti respect le déroulement correct.	- Le maquillage effectué correspond au sujet imposé et a été adapté au modèle. (Au moins 3 critères ont été respectés).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les mesures d'hygiène.**	- L'apprenti utilise les produits en respectant l'hygiène. - L'apprenti nettoie et désinfecte les pinceaux et les différents outils. - L'apprenti prépare la peau du client avant le maquillage. - L'apprenti protège les vêtements du client. - L'apprenti effectue le rangement de tous les produits et outils utilisés.	- L'apprenti a respecté au moins 3 critères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser un entretien (REENT)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Réaliser un entretien**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REENT**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: maître de cours spéciaux esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accueillir le client poliment et de prendre connaissance des besoins essentiels du client.**	- L'élève applique les règles de la politesse. - L'élève adopte une expression positive. - L'élève adopte une attitude polie à l'égard des clients. - L'élève constate les souhaites éventuels du client. - L'élève réagit aux souhaits du client. - L'élève connaît des mesures servant à établir une ambiance agréable.	- L'élève a correctement appliqué les règles de la politesse. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement positive à l'égard du client. - L'élève a correctement pris connaissance des souhaits du client. - L'élève a pris connaissance de l'essentiel de la situation du client. - L'élève a réagi aux souhaits du client. - L'élève s'est assuré que le client était à l'aise.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer une anamnèse sous guidance, de la documenter et de conseiller le client à propos d'un soin des mains et des ongles adapté.**	- L'élève effectue des observations correctes. - L'élève complète ses observations en demandant des informations importantes. - L'élève explique l'utilité du fichier clients. - L'élève explique la structure du fichier clients. - L'élève complète le fichier clients. - L'élève fait des propositions convenables pour des soins ultérieurs. - L'élève propose des produits de soins adaptés. - L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents produits. - L'élève se réfère aux informations du fichier clients.	- Les observations essentielles étaient correctes. - L'élève a demandé des informations essentielles. - L'élève a correctement expliqué l'ensemble des éléments essentiels. - L'élève a pris connaissance de l'ensemble des informations essentielles. - L'élève a correctement enregistré l'ensemble des données essentielles. - Les conseils de soins étaient fondamentalement corrects. - L'élève a distingué les produits essentiels sous guidance. - L'élève a recommandé des produits fondamentalement corrects. - L'élève a expliqué les avantages ainsi que les inconvénients des produits de soins recommandés d'une manière fondamentalement correcte. - Les propositions correspondaient aux indications du fichier clients. - Les conseils de soins ainsi que les produits recommandés ont convaincu le client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la manière dont il a mené son entretien à une analyse critique et structurée et de mettre à profit le résultat de son analyse au cours de ses activités à venir.**	- L'élève compare son comportement aux exigences indiquées. - L'élève propose d'autres options concernant l'attitude à adopter. - L'élève accepte les déclarations. - L'élève reste toujours poli. - L'élève désigne un conflit existant.	- L'élève a fait une proposition convenable et il l'a correctement mise en œuvre. - L'élève a mis à profit des critiques sur le terrain. - L'élève a constaté les circonstances essentielles. - L'élève s'est appliqué à éviter des conflits similaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Vente et gestion du stock (VENGE)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Vente et gestion du stock**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENGE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux/ esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer la composition du prix de vente.**	- L'apprenti explique la composition du prix de vente : 1. Achat, TVA, marge 2. Prix de vente 3. Frais de transport	- Les explications sont fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer une remise et de la calculer.**	- L'apprenti applique une remise de 10% sur un prix affiché.	- La remise a été calculée sans calculatrice et le résultat avant la virgule est juste.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer et de reconnaître la différence entre bon de commande, bon de livraison et facture.**	- L'apprenti explique et reconnaît la différence entre : 1. Bon de commande 2. Bon de livraison 3. Facture	- Les explications sont fondamentalement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les principes de la gestion du stock de marchandises, il connaît les critères servant à opter pour un produit et il est capable d'expliquer ce qu'il faut surveiller au moment de la réception de marchandises ainsi que la manière d'effectuer un contrôle de qualité.**	- L'apprenti explique la réception de marchandises, leur entreposage ainsi que leur extraction de l'entrepôt. - L'apprenti explique la sélection d'un produit. - L'apprenti interprète le bon de livraison. - L'apprenti signale des différences entre le bon de livraison et le bon de commande. - L'apprenti explique sa méthode pour constater des défauts de qualité. - L'apprenti explique les conditions d'entreposage des marchandises. - L'apprenti explique l'étiquetage correct des marchandises et des produits. (code produit et prix TTC)	- L'apprenti a correctement expliqué l'ensemble des éléments essentiels de la gestion des stocks. - L'apprenti a tenu compte des aspects essentiels. - L'apprenti a constaté l'ensemble des écarts essentiels par rapport au bon de commande. - Les explications essentielles étaient correctes. - L'apprenti a expliqué les conditions d'entreposage d'une manière fondamentalement correcte. - Les explications essentiellesétaient correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différentes techniques de la présentation de marchandises en vitrine et à l'institut.**	- L'apprenti dispose les marchandises de manière agréable. - L'apprenti tient compte des circonstances saisonnières. - L'apprenti met le produit en évidence. - L'apprenti identifie les marchandises.	- Les indicateurs essentiels étaient disponibles. - Les informations étaient précises et compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer et de mener un entretien de vente.**	- L'apprenti avance des arguments avec pertinence. - L'apprenti adopte une attitude polie au cours de l'entretien avec le client. - L'apprenti explique sa méthode.	- L'apprenti a mené l'entretien de vente d'une manière fondamentalement correcte. - L'apprenti a adopté une attitude polie à l'égard du client. - Les explications de l'apprenti étaient compréhensibles pour le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Organisation d'entreprise (FORES2)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Organisation d'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir des clients réguliers en personne, d'organiser un rendez-vous et, en cas de retard, de s'occuper du client et de rendre le temps d'attente agréable.**	- L'apprenti salue le client régulier en s'adressant à lui par son nom. - L'apprenti tient compte des habitudes du client. - L'apprenti planifie un rendez-vous en tenant compte de la durée du traitement et des souhaits du client. - L'apprenti détecte les écarts par rapport au planning. - L'apprenti propose des rafraîchissements et de la lecture au client.	- L'apprenti s'est occupé du client conformément aux usages internes. - L'apprenti a correctement planifié les rendez-vous sous guidance. - Le client était satisfait de la prise en charge.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réceptionner des marchandises, de les entreposer et de les identifier.**	- L'apprenti réceptionne des marchandises et il désigne des différences par rapport au bulletin de commande. - L'apprenti vérifie la qualité ainsi que les quantités. - L'apprenti entrepose les marchandises en tenant compte des principes de l'ergonomie, du système de stockage et des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti identifie les marchandises en se servant du système d'étiquetage interne. - L'apprenti constate les écarts de son étiquetage par rapport aux indications. - L'apprenti effectue son travail avec soin.	- L'apprenti a détecté les écarts d'envergure par rapport à la commande de marchandises. - L'apprenti a détecté des écarts de moindre envergure par rapport aux marchandises livrées. - L'apprenti a détecté des écarts qualitatifs d'envergure. - L'apprenti a entreposé les marchandises en respectant les règles de stockage internes. - L'apprenti s'est appliqué à travailler de manière ergonomique. - L'apprenti a respecté l'ensemble des règles essentielles en matière de sécurité. - L'apprenti a affiché les prix des marchandises d'une manière correcte et lisible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer les marchandises proprement, agréablement et conformément aux circonstances.**	- L'apprenti emballe des marchandises. - L'apprenti considère des aspects d'ordre esthétique. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client et des circonstances.	- L'emballage était conforme aux souhaits du client et aux circonstances.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner au sujet de nouveaux produits et de nouvelles méthodes et d'expliquer les avantages ainsi que les inconvénients des articles (de manucure) de manière compréhensible au client au moment de la vente.**	- L'apprenti explique les effets ainsi que les avantages et les inconvénients en s'exprimant d'une manière adaptée au client. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude attentionnée à l'égard du client et de prendre connaissance de ses souhaits.	- L'apprenti a correctement désigné la majorité des aspects essentiels des nouveaux produits de l'entreprise. - L'entretien de vente contenait les éléments essentiels. - Le client était satisfait des conseils et l'apprenti s'est exprimé d'une manière adaptée au client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réaliser une manucure auprès d'un client (FORES3)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Réaliser une manucure auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées et avec les différents produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti distingue les techniques appliquées ainsi que les produits utilisés au sein de l'entreprise. - L'apprenti étudie les techniques ainsi que les produits de manière autonome. - Le cas échéant, l'apprenti demande des précisions sans y avoir été invité. - L'apprenti est capable de fournir des explications à propos des techniques et des produits.	- L'apprenti a fourni des explications correctes à propos de techniques et de produits, qui n'avaient pas été explicitement transmises par l'enseignant/par le formateur au préalable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer le client confortablement et de le protéger des souillures, de même que ses vêtements.**	- L'apprenti prépare son poste de travail. - L'apprenti s'assure que le client est confortablement installé et, le cas échéant, il modifie la position assise. - L'apprenti couvre le client.	- Le client était installé confortablement et il se sentait à l'aise. - Les vêtements du client n'ont pas été souillés.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'établir un diagnostic des ongles sous guidance et d'effectuer une manucure de manière autonome.**	- L'apprenti établit un diagnostic des ongles sous guidance et il effectue une manucure de manière autonome. - L'apprenti désigne des altérations des ongles et il opte pour le matériel et pour les produits correspondants de manière autonome. - L'apprenti tient compte des souhaits du client et il accomplit l'ensemble des étapes de travail de manière appropriée. - L'apprenti travaille avec soin et il tient compte des données du fichier. - L'apprenti évalue le temps de travail requis. - L'apprenti formule des conseils compréhensibles. - L'apprenti justifie des mesures de soins. - L'apprenti tient compte des mesures de sécurité et du tri des déchets. - L'apprenti tient compte des critiques exprimées par le formateur.	- L'apprenti a constaté des altérations essentielles des ongles. - L'ensemble des produits et des matériaux correspondaient à la mission de travail. - L'apprenti a soigneusement effectué le travail. - L'évaluation était convenable (et l'apprenti a agi en conséquence). - L'apprenti a effectué le travail dans un délai acceptable. - L'apprenti a formulé et justifié des conseils élémentaires. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des mesures de sécurité essentielles. - L'apprenti a tenu compte des règles internes. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des critiques exprimées par le formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les mesures appliquées, les résultats obtenus, les souhaits du client ainsi que le produits requis pour les soins ultérieurs dans le fichier clients et, le cas échéant, de mettre à jour le fichier.**	- L'apprenti enregistre les informations spécifiques au client dans le fichier clients sous guidance.	- L'apprenti a documenté l'ensemble des informations essentielles.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes essentielles de l'entretien de conseil de manière compétente et il est capable de présenter des propositions poliment.**	- L'apprenti mène un entretien de conseil, il prend connaissance des souhaits du client, il réagit aux souhaits exprimés, il présente des produits à utiliser, il distingue les produits et il explique les effets d'un produit. - L'apprenti tolère les déclarations ainsi que les critiques du client.	- L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a convenablement proposé des produits essentiels sous guidance. - L'apprenti a respecté l'opinion du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser une épilation (REEPI)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de l'épilation**

Titre du module:	**Réaliser une épilation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**REEPI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux / Esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti possède les connaissances nécessaires sur la pilosité des différentes parties du corps humain afin d'évaluer les contre-indications et les risques d'une épilation.**	- L'apprenti décrit la structure du poil. - L'apprenti reconnaît et décrit le sens de croissance des poils et il reconnaît les anomalies. - L'apprenti explique les contre-indications et les risques d'une épilation selon la partie du corps épilée. - L'apprenti connaît les règles d'hygiène à respecter.	- Les éléments essentiels sont décrits. - Les altérations importantes sont reconnues et attribuées. - Les explications sont fondamentalement correctes. - Les règles d'hygiène élémentaires sont connues et énoncées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'utiliser correctement les appareils, le matériel et les produits nécessaires à l'épilation.**	- L'apprenti différencie et prépare les instruments et le matériel nécessaire de travail. - L'apprenti prépare les appareils nécessaires à l'épilation. - Après l'épilation le matériel, les produits et les appareils sont nettoyés, jetés, désinfectés et rangés. - L'apprenti respecte les règles de sécurité liées aux appareils électriques. - L'apprenti connaît les différentes sortes de cires à appliquer selon la partie du corps à épiler. - L'apprenti connaît les produits de soin à appliquer après l'épilation. - L'apprenti utilise le matériel et les produits de manière écologique et responsable.	- Le matériel de travail est décrit. - Le matériel de travail est choisi. - Les appareils sont prêts à l'emploi. - Le matériel est complet. - Le poste de travail est rangé d'une manière satisfaisante. - Le matériel de travail est propre et désinfecté. Les produits à usage unique ainsi que le matériel jetable sont éliminés. - Les règles de sécurité sont respectées en grande partie. - Les produits de soin sont nommés et choisis. - Les quantités des produits utilisés sont respectées. - Les produits ont été travaillés et éliminés. - L'utilisation du matériel est soignée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer une épilation professionnellement sur les différentes parties du corps.**	- L'apprenti s'assure que le client est confortablement installé et le cas échéant modifie la position assise. - L'apprenti protège les vêtements du client. - L'apprenti effectue l'épilation sur les différentes parties du corps. - L'apprenti travaille professionnellement les différentes sortes de cires, il veille à la température de la cire pour éviter toute brûlure. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène.	- Le client est installé d'une manière confortable. - Les vêtements sont suffisamment protégés. - Le déroulement de l'épilation est complet. - Le résultat de l'épilation est acceptable. - Le choix de la cire à utiliser est acceptable. - Aucune brûlure n'est constatée. - Les règles d'hygiène sont respectées en grande partie.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter son travail et d'utiliser les informations présentes sur la fiche client lors de son conseil.**	- L'apprenti réalise une fiche client et inscrit les informations importantes.	- Les données et informations du client sont prises en compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser une épilation auprès d'un client (FORES4)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de l'épilation**

Titre du module:	**Réaliser une épilation auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer et de manipuler correctement les différents appareils, instruments et produits utilisés pour les épilations au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti prépare le matériel et les produits nécessaires. - L'apprenti utilise des instruments appropriés et il sélectionne les produits adaptés.	- Le matériel requis était complet. - L'apprenti a correctement utilisé et expliqué les produits ainsi que les instruments.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une épilation à des endroits du corps différents de même qu'au visage.**	- L'apprenti effectue une épilation. - L'apprenti consulte le fichier clients et il se réfère à ces informations au cours de son travail. - L'apprenti évalue le temps requis pour effectuer une épilation. - L'apprenti identifie et décrit le sens de pousse des poils et il détecte les anomalies. - L'apprenti sélectionne la cire en fonction des parties du corps. - L'apprenti décrit et explique le déroulement des opérations. - L'apprenti justifie le choix d'un produit. - Le résultat est manifeste, une fois l'épilation effectuée. - L'apprenti prépare le poste de travail et il le remet en ordre, une fois le traitement effectué. - L'apprenti désinfecte et nettoie le matériel.	- L'apprenti a correctement et intégralement accompli les étapes de travail. - L'apprenti a correctement tenu compte des données concernant les clients et des informations du fichier. - L'apprenti a correctement évalué le temps nécessaire. - L'apprenti a correctement sélectionné les produits. - L'apprenti a produit des descriptions fondamentalement correctes. - L'apprenti a détecté des altérations essentielles. - L'apprenti a correctement sélectionné le type de cire. - L'apprenti a produit un résultat fondamentalement acceptable. - Le matériel était propre et désinfecté. - Le poste de travail était en ordre.
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît les produits post-épilatoires des parties du corps traitées et il en connaît les effets.**	- L'apprenti justifie le choix des produits recommandés. - L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. - L'apprenti documente les travaux qu'il a effectués.	- L'apprenti a produit des explications fondamentalement correctes à propos des produits. - L'apprenti a produit une documentation fondamentalement complète et correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des appareils électriques.**	- L'apprenti applique les règles en matière de sécurité lorsqu'il manipule des appareils électriques.	- L'apprenti a correctement expliqué et appliqué les règles en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Bases de soins de visage (VISNE)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Bases de soins de visage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VISNE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2	1	- Enseignant / Chimie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti dispose des connaissances de bases requises concernant les substances, les matières premières cosmétiques ainsi que les préparations servant aux soins du visage.**	- L'apprenti désigne la structure des substances et des mélanges de substances et il connaît la composition ainsi que l'action de produits de soins du visage.	- L'apprenti a expliqué la structure, la composition ainsi que l'action des soins d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les différentes annotations sur les emballages.**	- L'apprenti reconnaît les symboles, les ingrédients, les labels et les certifications des produits cosmétiques.(inscriptions sur les produits, ingrédients, symboles, emballages, recyclage) - L'apprenti identifie les pictogrammes de danger des produits nettoyants.	- L'apprenti a reconnu et identifié les symboles, les ingrédients, les labels et les certifications des produits et ses explications sont fondamentalement correctes. - L'apprenti a identifié les pictogrammes de danger.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître, expliquer et connaître les produits servant au nettoyage du visage.**	- L'apprenti distingue les différents produits servant au nettoyage du visage. - L'apprenti connaît la composition des produits. - L'apprenti explique la fonction du produit. - L'apprenti connaît l'application du produit.	- L'apprenti distingue, connaît la composition, explique la composition et connaît l'application des différents produits de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le nettoyage du visage de manière compétente.**	- L'apprenti distingue le matériel requis. - L'apprenti prépare le matériel requis et le remet en état à la fin du nettoyage. - L'apprenti installe confortablement le client. - L'apprenti effectue le nettoyage du visage en respectant les différentes étapes ainsi que l'application et la manipulation des produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène. (Personnelle et du client)	- L'exécution du nettoyage (démaquillage, gommages) est exécuté de manière professionnelle et le résultat est fondamentalement correcte. - Les règles d'hygiène sont respectées en grande partie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Soins de visage (VISSO)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Soins de visage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VISSO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Chimie
4	0,5	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Atelier
5	1	

Type de formateur proposé: Enseignant chimie 1 heure
Maître de cours spéciaux/ Esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti dispose des connaissances de base requises concernant les substances, les matières premières des produits cosmétiques ainsi que les préparations servant aux soins du visage.**	- L'apprenti désigne la structure des substances et des mélanges de substances et il connaît la composition ainsi que l'action de produits de soin de la peau.	- L'apprenti a expliqué la structure, la composition ainsi que l'action les produits d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser correctement les différents appareils, le matériel ainsi que les produits servant aux soins du visage.**	- L'apprenti distingue et prépare les différents appareils, le matériel et les produits servant au soin du visage. - L'apprenti assure la maintenance des appareils après les soins du visage, il les nettoie et il les entrepose. - L'apprenti remet en état le matériel après les soins du visage et/ou il le met au rebut. - L'apprenti manipule les produits ainsi que le matériel d'une manière économique et responsable. - L'apprenti applique les règles de sécurité au cours de la manipulation d'appareils électriques et de produits chimiques.	- L'apprenti a désigné les appareils. - Les appareils étaient en état de fonctionnement et assez propres. - L'apprenti a désigné le matériel et il était à peu près correcte. - Le poste de travail était en ordre. - L'apprenti a mis les instruments à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière satisfaisante. - Les appareils ainsi que le matériel étaient désinfectés de manière satisfaisante. - L'apprenti a désigné les produits de soins. - L'apprenti a correctement opté pour les produits de soins et ils étaient disponibles. - L'apprenti a tenu compte des indications essentielles des quantités. - L'apprenti a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée. - L'apprenti a observé une grande partie les règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un soin du visage de manière compétente.**	- L'apprenti évalue le temps requis pour un soin du visage. - L'apprenti explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'apprenti rectifie la position assise. - L'apprenti protège les vêtements du client des souillures. - L'apprenti établit un diagnostic de la peau. - L'apprenti applique un soin du visage. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène.	- L'apprenti a évalué le temps d'une manière satisfaisante. - La position assise du client était agréable. - Les vêtements étaient protégés pour éviter de grosses souillures. - L'apprenti a décrit le type de peau d'une façon acceptable et il a constaté des anomalies. - La suite des étapes de travail était convenable. - L'apprenti a opté en grande partie pour les produits de soins adaptés au type de peau. - Le résultat du soin de la peau était visible. - L'apprenti a observé les règles d'hygiène essentielles.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils en vue de soins ultérieurs de la peau du visage, du cou et du décolleté, de les documenter et de réagir aux besoins du client.**	- L'apprenti connaît les produits servant aux soins du visage autonomes et ultérieurs. - L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés dans le fichier clients. - L'apprenti documente l'ensemble des travaux effectués dans le fichier clients. - L'apprenti consulte le fichier clients et il travaille en se référant à ces informations. - L'apprenti explique la suite des étapes. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti s'exprime de manière compréhensible. - L'apprenti prend connaissance des souhaits du client. - L'apprenti dialogue avec le client.	- L'apprenti a opté pour les produits recommandés. - La documentation était fondamentalement complète. - L'apprenti a considéré les données essentielles du client ainsi que les informations. - L'apprenti a expliqué la suite des étapes. - L'apprenti a pris connaissance des souhaits du client. - Le dialogue était acceptable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Soins de visage auprès d'un client (FORES5)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Soins de visage auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer et d'utiliser correctement les différents appareils, instruments et produits utilisés au sein de l'entreprise pour les soins cosmétiques.**	- L'apprenti prépare le matériel et les produits requis. - L'apprenti utilise l'instrument approprié et il opte pour le produit indiqué.	- L'apprenti disposait de l'intégralité du matériel. - L'apprenti a correctement utilisé les produits ainsi que les instruments et il a fourni des explications correctes à ce sujet.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier le type de peau, d'en tenir compte pour dispenser des conseils, d'observer la peau et de constater des anomalies.**	- L'apprenti consulte le fichier clients et il se réfère à ces informations pour travailler. - L'apprenti justifie le choix des produits recommandés et désigne le type de peau respectif. - L'apprenti attribue un type de peau sous guidance. - L'apprenti constate des altérations de la peau.	- L'apprenti a correctement considéré les données du client ainsi que les informations. - Les informations essentielles concernant les produits étaient correctes. - L'apprenti a correctement désigné le type de peau et il l'a correctement attribué.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un soin complet du visage.**	- L'apprenti effectue un soin du visage. - L'apprenti évalue le temps requis pour le soin du visage. - L'apprenti respecte la suite des étapes de travail. - L'apprenti opte pour des produits. - Le soin du visage produit un résultat. - L'apprenti explique pourquoi la position assise est agréable - L'apprenti rectifie la position assise. - L'apprenti assure une protection appropriée. - L'apprenti prépare le poste de travail et il le remet en ordre après le soin. - L'apprenti nettoie et désinfecte le matériel. - L'apprenti applique les règles de sécurité lorsqu'il manipule des appareils électriques. - L'apprenti applique les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti tient compte des indications quantitatives concernant les produits. - L'apprenti manipule les instruments et les appareils avec précaution. - L'apprenti manipule les produits de manière compétente. - L'apprenti veille à la sécurité du client.	- L'apprenti a correctement évalué les délais. - L'apprenti a accompli l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a correctement sélectionné les produits. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - Le client était installé confortablement. - Les vêtements étaient protégés. - Le matériel était propre et désinfecté. - Le poste de travail était en ordre. - L'apprenti a correctement expliqué et observé les règles de sécurité. - L'apprenti a observé les règles essentielles. - L'apprenti a tenu compte des indications quantitatives essentielles. - L'apprenti a manipulé les produits de manière responsable. - L'apprenti a assuré la sécurité du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter son travail.**	- L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. - L'apprenti documente les travaux effectués.	- L'apprenti a produit une documentation fondamentalement correcte et complète. - L'apprenti a mis à profit la majorité des critiques. - L'apprenti a correctement reproduit la suite des étapes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Beauté et mise en valeur du visage (BEAVI)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Beauté et mise en valeur du visage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEAVI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux/ Esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se servir correctement des produits, des instruments et du matériel de travail à utiliser pour une mise en valeur du visage.**	- L'apprenti connaît les substances chimiques de base ainsi que la composition et l'action des différents produits. - L'apprenti distingue et prépare les différents instruments, les produits et le matériel requis pour les différentes prestations. - L'apprenti remet en état les instruments ainsi que le matériel après les soins et/ou il les met au rebut. - L'apprenti applique les règles de sécurité au cours de la manipulation de produits chimiques. - L'apprenti manipule les produits, les instruments ainsi que le matériel d'une manière économique et responsable.	- L'apprenti a expliqué la structure, la composition ainsi que l'action des produits d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a désigné, opté et préparé les instruments, les produits et le matériel en grande partie. - Les instruments étaient majoritairement propres et désinfectés. - L'apprenti a mis les instruments à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - L'apprenti a observé les règles essentielles de sécurité. - L'apprenti a tenu compte des indications essentielles des quantités. - L'apprenti a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les soins dans le domaine de la mise en valeur du visage de manière compétente.**	- L'apprenti évalue le temps requis pour l'application des différents soins. - L'apprenti explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'apprenti rectifie la position assise. - L'apprenti protège les vêtements du client des souillures. - L'apprenti applique les soins dans le domaine du maquillage (coloration des cils et des sourcils, rehaussement des cils, maquillage, cire lèvres et cire sourcils). - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène.	- L'apprenti a évalué le temps d'une manière acceptable. - Le client était majoritairement confortablement installé. - La suite des étapes de travail était acceptable. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - L'apprenti a observé en grande partie les règles d'hygiène essentielles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils en vue d'une mise en valeur du visage, de les documenter.**	- L'apprenti décrit le type du client (forme du visage, type de couleur) et il l'identifie. - L'apprenti opte pour un maquillage correspondant au type. - L'apprenti documente l'ensemble des produits proposés et vendus dans le fichier clients. - L'apprenti documente l'ensemble des travaux effectués dans le fichier clients. - L'apprenti consulte le fichier clients et il travaille en se référant à ces informations. - L'apprenti explique la suite des étapes.	- Les descriptions étaient fondamentalement correctes. - L'apprenti a proposé un maquillage adapté. - La documentation était fondamentalement complète et correcte. - L'apprenti a considéré les données du client ainsi que les informations. - L'apprenti a expliqué la suite des étapes d'une façon compréhensible. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Beauté et mise en valeur du visage en institut (FORES6)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Beauté et mise en valeur du visage en institut**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer et d'utiliser correctement les différents appareils, instruments et produits utilisés au sein de l'entreprise pour les soins cosmétiques.**	-L'apprenti prépare le matériel et les produits requis. -L'apprenti utilise l'instrument approprié et il opte pour le produit indiqué.	-L'apprenti disposait du matériel essentiel. -L'apprenti a utilisé les produits ainsi que le matériel de manière satisfaisante et a fourni des explications acceptables.
20 % (12 P)	**L'apprenti identifie les différents types (couleur et forme du visage) et il est capable d'adapter les conseils ainsi que les soins de manière optimale.**	-L'apprenti reconnait les différents types (couleur et forme du visage). -L'apprenti justifie le choix des produits recommandés (au moins 4).	-L'apprenti a reconnu au moins un des deux points. -L'apprenti a justifié au moins 2 des 4 produits.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une mise en valeur du visage.**	-L'apprenti effectue les prestations suivantes de manière professionnelle : • Teinture des cils et des sourcils • Rehaussement des cils • Cire lèvres et cire sourcils • Maquillage -L'apprenti respecte les applications et les temps de pause des différents produits.	-Le résultat des prestations était acceptable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter son travail.**	-L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. -L'apprenti documente les travaux effectués.	-Les produits utilisés, proposés, vendus et notés sur la fiche sont fondamentalement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser une beauté des pieds (BEPIE)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin des pieds**

Titre du module:	**Réaliser une beauté des pieds**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BEPIE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Biologie
4	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
5	2	

Type de formateur proposé: professeur d'enseignement secondaire biologie
et
maître de cours spéciaux esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève dispose des connaissances de base requises pour constater les altérations les plus fréquentes du pied, de l'ongle et du lit de l'ongle.**	- L'élève connaît l'anatomie d'un pied, d'un ongle et d'un lit de l'ongle sains. - L'élève décrit des altérations des ongles. - L'élève connaît les causes d'altérations des ongles ainsi que les facteurs qui les influencent. - L'élève connaît des mesures de la prophylaxie des ongles. - L'élève connaît les règles d'hygiène à respecter.	- L'élève a correctement décrit les composants essentiels. - L'élève a constaté et attribué les altérations essentielles. - Les explications étaient fondamentalement correctes. - L'élève a correctement expliqué les règles d'hygiène élémentaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir correctement des différents appareils, du matériel et des différents produits de soins utilisés pour la pédicure.**	- L'élève distingue le matériel. - L'élève prépare le matériel requis pour la pédicure. - L'élève prépare le reste du matériel. - L'élève respecte les règles de la manipulation du matériel piquant et tranchant. - L'élève remet le matériel ainsi que le reste des affaires en ordre et/ou il les met au rebut après la pédicure. - L'élève prépare les appareils requis pour la pédicure. - L'élève assure la maintenance des appareils après la pédicure, il les nettoie et il les entrepose. - L'élève distingue les différents vernis ainsi que les différents produits de soins. - L'élève prépare les produits requis pour la pédicure. - L'élève travaille de manière compétente avec les vernis et avec les produits de soins. - L'élève manipule les produits ainsi que le matériel d'une manière économique et responsable.	- L'élève a correctement désigné les instruments. - L'élève a correctement choisi le matériel. - Le matériel était complet. - Ni le client ni l'élève n'ont subi de blessure. - Le poste de travail était en ordre. - Le matériel était propre et désinfecté. - L'élève a mis le matériel à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les appareils étaient dans un état propre. - L'élève a correctement désigné les produits. - L'élève a correctement désigné, sélectionné et préparé les produits. - L'élève a utilisé et mis au rebut les produits de manière compétente. - L'élève a tenu compte des quantités essentielles indiquées. - L'élève a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dispenser des conseils pour les soins post traitement du pied et des ongles.**	- L'élève évalue le temps requis pour l'exécution de la pédicure. - L'élève explique à quel moment et dans quelles conditions un client est confortablement installé. - L'élève rectifie la position assise. - L'élève protège les vêtements du client des souillures. - L'élève effectue la pédicure. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène.	- L'élève a correctement évalué le temps. - La position assise du client était confortable. - Les vêtements étaient protégés. - La suite des étapes de travail était correcte et complète. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - L'élève a respecté les règles d'hygiène essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de considérer des informations du fichier clients au cours des conseils.**	- L'élève connaît les produits servant aux soins à faire après le soin des pieds et des ongles. - L'élève documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus dans le fichier clients. - L'élève documente l'ensemble des travaux effectués dans le fichier clients.	- L'élève a correctement opté pour les produits recommandés. - La documentation était fondamentalement complète et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser un soin des pieds auprès d'un client (FORES7)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin des pieds**

Titre du module:	**Réaliser un soin des pieds auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différents appareils, les différents instruments ainsi que les différents produits utilisés pour les soins des pieds au sein de l'entreprise et de s'en servir correctement.**	- L'apprenti prépare le matériel ainsi que les produits requis. - L'apprenti se sert du matériel adéquat et il opte pour le produit correct.	- Le matériel était complet. - L'apprenti a correctement utilisé et expliqué les produits ainsi que le matériel.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'établir un diagnostic des ongles sous guidance.**	- L'apprenti désigne des altérations des ongles. - L'apprenti opte pour le matériel et pour les produits correspondants.	- L'apprenti a constaté des altérations considérables des ongles. - L'ensemble des produits et des matériaux correspondaient à la mission de travail.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un soin des pieds.**	- L'apprenti effectue un soin des pieds. - L'apprenti évalue le temps requis pour l'exécution des étapes de travail. - L'apprenti opte pour des produits. - Le résultat est conforme aux indications. - L'apprenti rectifie la position assise et il protège les vêtements ainsi que le client. - L'apprenti prépare le poste de travail et il le remet en ordre après les soins. - L'apprenti désinfecte et nettoie le matériel. - L'apprenti applique les règles de sécurité au cours de la manipulation d'appareils électriques. - L'apprenti applique les règles d'hygiène. - L'apprenti tient compte des quantités indiquées pour les produits. - L'apprenti manipule les instruments ainsi que les appareils avec précaution. - L'apprenti manipule les produits de manière compétente. - L'apprenti veille à la sécurité du client.	- L'apprenti a correctement évalué le temps. - L'apprenti a effectué l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a convenablement opté pour des produits. - Le résultat était fondamentalement convenable. - Le client était confortablement installé. - Les vêtements étaient protégés. - Le matériel était propre et désinfecté. - Le poste de travail était en ordre. - L'apprenti a correctement expliqué et observé les règles de sécurité. - L'apprenti a tenu compte de règles essentielles. - L'apprenti a tenu compte des quantités essentielles indiquées. - L'apprenti a utilisé les produits de manière responsable. - La sécurité du client n'était pas compromise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter son travail.**	- L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. - L'apprenti documente les travaux effectués.	- La documentation était fondamentalement complète et correcte. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des critiques. - L'apprenti a correctement décrit la suite des étapes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser un gommage et un massage du corps (GOMAS)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin du corps**

Titre du module:	**Réaliser un gommage et un massage du corps**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GOMAS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Biologie
3	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
3	1	- Atelier
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti possède les connaissances de base nécessaires pour reconnaître les actions, les contre-indications et les risques du massage corps.**	- L'apprenti connaît les effets physiologiques du massage au niveau des systèmes lymphatique, nerveux, sanguin. Il connaît les effets du massage sur la peau, les muscles et le squelette. - L'apprenti décrit les contre-indications. - L'apprenti explique les risques d'un massage non-professionnel au niveau du corps humain. - L'apprenti connaît l'aspect d'une peau normale et reconnaît un changement pathologique de la peau sur base d'images et en tire bonne conclusion par rapport au massage corps.	- Les explications sont correctes - Les contre-indications et les risques sont correctement expliqués - D'importants changements de peau sont pris en compte
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'utiliser correctement le matériel et les produits nécessaires au soin corps.**	- L'apprenti différencie les produits. - L'apprenti prépare les produits nécessaires - L'apprenti utilise professionnellement les produits. - L'apprenti respecte les règles de sécurité aux produits chimico-cosmétiques - L'apprenti prépare le matériel nécessaire - L'apprenti utilise le matériel et les produits de manière écologique et responsable	- Les produits sont nommés et choisis correctement - Les produits sont appliqués professionnellement et sont correctement éliminés. - Les règles de sécurité sont respectées - Le matériel est complet - Les quantités sont respectées
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer professionnellement un soin corps.**	- L'apprenti s'assure que le client est confortablement installé et le cas échéant modifie la position allongée. - L'apprenti protège les vêtements du client. - L'apprenti effectue un diagnostic de la peau - L'apprentie procède au soin corps. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène. - L'apprenti évalue le temps de travail requis.	- Le client est installé correctement. - Les vêtements sont protégés. - L'apprenti décrit correctement le type de peau et reconnaît les anomalies - Les produits de soin choisis correspondent au type de peau - Les différentes étapes du soin corps sont correctes - Le résultat est visible et le client détendu - Les règles d'hygiène sont respectées. - Le temps de travail est respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter son travail et d'utiliser les informations présentes sur la fiche client lors de son conseil.**	- L'apprenti inscrit les produits utilisés, sur la fiche client - L'apprenti inscrit toutes les prestations effectuées sur la fiche client - L'apprenti consulte la fiche client et travaille en fonction des données	- La documentation est correcte et complète. - Les données et informations du client sont prises en compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser un gommage et un massage du corps auprès d'un client (FORES8)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin du corps**

Titre du module:	**Réaliser un gommage et un massage du corps auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORES8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer et d'utiliser correctement les différents produits utilisés au sein de l'entreprise pour les soins du corps.**	-L'apprenti prépare les produits requis. -L'apprenti utilise et sélectionne les produits indiqués.	-L'apprenti a utilisé les produits choisis de manière satisfaisante et il a fourni des explications acceptables à ce sujet.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer le client confortablement.**	-L'apprenti explique pourquoi la position du client est agréable. -L'apprenti corrige la position du client. -L'apprenti respecte l'intimité du client. -L'apprenti crée une ambiance détendue pendant le gommage et le massage.	-Le client est installé de façon convenable et l'ambiance est en partie respectée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'organiser son temps de travail, d'effectuer son gommage et massage, de respecter sa position et le souhait du client.**	-L'apprenti évalue le temps requis pour le soin du corps. -L'apprenti effectue le gommage et le massage de manière professionnelle. -L'apprenti corrige sa position en cas de besoin. -L'apprenti respecte le souhait du client.	-Le temps est respecté en grande partie. -Les règles du gommage et du massage ont été en grande partie appliqués. -La position de l'esthéticien a été rectifié en cas de besoin. -Le souhait du client a été honoré de façon tolérable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de tenir compte des informations enregistrées dans le fichier clients lorsqu'il dispense des conseils.**	-L'apprenti consulte le fichier clients et il se réfère à ces informations au cours de son travail.	-L'apprenti a pris en compte les données et les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer une analyse et d'opter pour la technique de soins, les matériaux, les appareils, les outils ainsi que les produits d'une manière ciblée en conséquence.**	- L'élève constitue un fichier client. - L'élève se familiarise avec les différentes techniques à appliquer ainsi qu'avec les différents produits à utiliser. - L'élève détermine les différents appareils, outils et matériaux à utiliser. - L'élève détermine les besoins du client. - L'élève est capable de planifier sa mission de travail. - L'élève est capable de préparer le poste de travail pour les soins de beauté à appliquer. - L'élève est capable de préparer les produits requis pour les soins de beauté. - L'élève est capable d'évaluer le temps de travail requis. - L'élève est capable de prendre la bonne décision concernant l'énoncé de la mission. - L'élève est capable d'établir une anamnèse/un diagnostic et d'opter pour un soin de beauté en conséquence. - L'élève est capable d'opter pour des produits de soins servant au traitement ultérieur. - L'élève complète un plan de soins. - L'élève prépare les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits. - L'élève évalue le temps de travail requis. L'élève emmène un modèle adapté. - L'élève établit une anamnèse/un diagnostic et il identifie les altérations anatomiques ou physiologiques les plus fréquentes aux parties du corps à soigner. - L'élève opte pour des produits adaptés servant au traitement ultérieur. - L'élève est capable de documenter son travail dans le fichier client. - L'élève documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus dans le fichier client.	- L'élève a pris connaissance des données essentielles. - L'élève a correctement opté pour la technique de soins et pour les produits. - L'élève correctement opté pour la majorité des appareils et des matériaux. - L'élève a identifié le type de client. - L'élève a pris connaissance des souhaits du client et il en a tenu compte. - L'élève a complété le plan de soins d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a opté pour des appareils, des outils, du matériel ainsi que des produits d'une manière correcte et adaptée à la mission de travail. - Les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits étaient disponibles. - L'élève a correctement préparé le poste de travail. - L'élève a planifié le temps de travail d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a emmené un modèle correspondant aux critères indiqués. - Le diagnostic était fondamentalement correct et l'élève a constaté des altérations manifestes. - L'élève a pris la bonne décision concernant les soins. - L'élève a recommandé des produits correspondant aux besoins du client. - La documentation dans le fichier client était fondamentalement complète et correcte. - Les explications essentielles étaient correctes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accueillir le client, de le prendre en charge, de le conseiller, de lui vendre des produits recommandés et d'adapter son apparence à celle d'un(e) esthéticien(e) professionnel(le).**	- L'élève applique les règles de la politesse et du comportement. - L'élève assure une atmosphère de bien-être. - L'élève fait des propositions et il désigne les avantages ainsi que les inconvénients du produit recommandé. - L'élève est capable de déterminer le prix de vente en considérant une remise de 10%. - L'élève porte une tenue travail correctement choisie. - L'élève attache de l'importance à son apparence ainsi qu'à son hygiène corporelle personnelle.	- L'élève était manifestement disposé à appliquer les règles de la politesse et du comportement. - La cabine de soins était aménagée de manière agréable, de manière à ce que le client se sente à l'aise. - L'élève a recommandé un produit correspondant au besoin du client. - Le prix de vente déterminé était correct. - La tenue était professionnelle. - L'attitude ainsi que l'apparence étaient professionnelles. - L'élève a attaché de l'importance à son hygiène corporelle personnelle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soins de beauté au visage d'une manière soignée et compétente, d'agir de manière responsale, de respecter les consignes en matière de sécurité, de remettre son poste de travail en ordre après les soins, de préparer les outils ainsi que les appareils et de mettre le matériel et les produits utilisés au rebut.**	- L'élève salue le client, il l'accueille et il le prend en charge. - L'élève explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'élève rectifie la position assise, respectivement couchée. - L'élève protège les vêtements du client des souillures. - L'élève applique les soins de beauté en considérant la mission de travail, les souhaits du client ainsi que les informations du fichier client. - L'élève observe les consignes en matière d'hygiène ainsi que les règles de sécurité. - L'élève remet en état et/ou met au rebut les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits après les soins. - L'élève explique des relations entre les soins effectués sur le terrain et les connaissances théoriques de base.	- L'élève a salué et accueilli le client sur un ton poli. - L'élève a appliqué les règles de la politesse. - Le client a adopté une position assise, respectivement couchée, agréable. - Les vêtements étaient protégés. - L'élève a correctement et intégralement effectué les étapes de travail. - Le résultat des soins était fondamentalement acceptable. - L'élève a observé les règles d'hygiène et de sécurité essentielles. - Ni le client ni l'élève n'ont subi de blessure. - Le poste de travail était en ordre. - Les appareils ainsi que les outils étaient propres et désinfectés. - L'élève a mis les outils à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - Les emballages des produits étaient propres et l'élève a rangé les produits.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soins de beauté au corps d'une manière soignée et compétente, d'agir de manière responsale, de respecter les consignes en matière de sécurité, de remettre son poste de travail en ordre après les soins, de préparer les outils ainsi que les appareils et de mettre le matériel et les produits utilisés au rebut.**	- L'élève salue le client, il l'accueille et il le prend en charge. - L'élève explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'élève rectifie la position assise, respectivement couchée. - L'élève protège les vêtements du client des souillures. - L'élève applique les soins de beauté en considérant la mission de travail, les souhaits du client ainsi que les informations du fichier client. - L'élève observe les consignes en matière d'hygiène ainsi que les règles de sécurité. - L'élève remet en état et/ou met au rebut les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits après les soins. - L'élève explique des relations entre les soins effectués sur le terrain et les connaissances théoriques de base.	- L'élève a salué et accueilli le client sur un ton poli. - L'élève a appliqué les règles de la politesse. - Le client a adopté une position assise, respectivement couchée, agréable. - Les vêtements étaient protégés. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la suite des étapes de travail. - Le résultat des soins était fondamentalement acceptable. - L'élève a observé les règles d'hygiène et de sécurité essentielles. - Ni le client ni l'élève n'ont subi de blessure. - Le poste de travail était en ordre. - Les appareils ainsi que les outils étaient propres et désinfectés. - L'élève a mis les outils à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - Les emballages des produits étaient propres et l'élève a rangé les produits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les soins de beauté qu'il a appliqués à un contrôle, d'expliquer la suite des travaux effectués et de constater des erreurs.**	- L'élève compare les soins qu'il a appliqués et son plan de soins. - L'élève indique des écarts ainsi que des erreurs. - L'élève désigne les différentes étapes de travail. - L'élève explique la suite des soins appliqués.	- L'élève a constaté les écarts essentiels. - L'élève a constaté les erreurs essentielles. - L'élève a convenablement désigné les étapes de travail. - L'élève a expliqué la méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**					
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Hygiène et désinfection (HYGDE-F)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hygiène et désinfection**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGDE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise la capacité d'énumérer les différents points de la loi 7000 ainsi que des règlements grand-ducaux relatifs au tatouage, tout en comprenant l'importance de la législation au Luxembourg.**	- L'apprenti maîtrise les règles d'hygiène régissant sur les pratiques de tatouage, de maquillage permanent et de piercing au Luxembourg. - L'apprenti est capable d'expliquer l'importance de ces règles pour la réalisation de ces pratiques et souligne la nécessité de les respecter scrupuleusement.	- L'apprenti maîtrise les règles d'hygiène de base nécessaires pour garantir une réalisation des actes sans risque pour la santé des clients.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend l'anatomie de la peau ainsi que son fonctionnement.**	- L'apprenti identifie et explique l'anatomie ainsi que les fonctions de la peau. - L'apprenti utilise correctement le vocabulaire en respectant les termes spécifiques.	- L'apprenti reconnaît la plupart des différentes couches de la peau, les nomme et connaît leurs fonctions de manière satisfaisante. - Les termes spécifiques sont appropriés et la terminologie est majoritairement respectée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'énumérer les éléments du système circulatoire. L'apprenti explique les différentes allergies potentielles, celles liées aux produits de tatouage, au maquillage permanent, tout en prenant en compte les réglementations en vigueur.**	- L'apprenti nomme les éléments principaux du système circulatoire. - L'apprenti est capable d'identifier une réaction allergique et de prendre les mesures nécessaires.	- L'apprenti cite les éléments principaux du système circulatoire. - L'apprenti peut énumérer plusieurs allergènes et décrire les réactions principales au niveau de la peau.
20 % (12 P)	**L'apprenti connait les mesures afin d'éviter les accidents liés à l'exposition au sang. L'apprenti est capable de prendre les mesures nécessaires en cas de malaise vagal.**	-L'apprenti connaît les risques d'accidents d'exposition au sang (AES) et les recommandations à suivre dans le cas d'AES.	- L'apprenti connaît de façon satisfaisante les risques d'AES et les recommandations à suivre dans le cas d'AES.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître et d'énumérer les grands groupes pathogènes qui posent un risque dans la pratique du maquillage permanent et connaît les étapes de désinfections et de la stérilisation.**	- L'apprenti reconnaît et énumère les grands groupes d'agents pathogènes. (bactéries, champignons, virus, parasites, prions et spores) - L'apprenti connaît toutes les étapes de la stérilisation, désinfection et de l'asepsie de la peau.	- L'apprenti reconnaît et énumère de façon satisfaisante les grands groupes d'agents pathogènes. - L'apprenti décrit la stérilisation et les principaux principes d'asepsie. - L'apprenti explique la stérilisation ainsi que les principes fondamentaux de l'asepsie de façon satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder aux étapes d'aménagement des locaux en respectant l'hygiène. L'apprenti est capable de procéder à une hygiène des mains adéquate lors d'un maquillage permanent.**	- L'apprenti procède aux étapes nécessaires pour aboutir à un agencement et un nettoyage optimal des locaux. - L'apprenti est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes étapes du lavage des mains et de les exécuter correctement.	-L'apprenti procède de façon satisfaisante aux étapes et au nettoyage de l'agencement d'un local de travail. -L'énumération et les explications des étapes de lavage des mains ainsi que de la désinfection des mains est satisfaisante. -L'exécution du lavage et de la désinfection des mains est satisfaisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le déroulement et la procédure d'un tatouage, d'un maquillage permanent et d'un piercing.**	-L'apprenti cite les étapes de la procédure d'un tatouage, d'un maquillage permanent et d'un piercing.	-Les étapes des différentes activités sont en grande partie reconnues et énumérées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Esthétique et santé (ESTSA-F)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Esthétique et santé**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ESTSA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Biologie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Enseignant / Biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti connaît des habitudes de vie utiles pour la santé.**	- L'apprenti distingue des habitudes de vie utiles et gênantes. - L'apprenti connait les bases de l'alimentation et de la digestion. - L'élève désigne des points de départ d'un changement.	- L'apprenti a présenté des contextes d'une manière approximative, mais correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît la relation entre des habitudes de vie et une peau saine.**	- L'apprenti explique l'impact des habitudes de vie sur la santé en général et sur la peau en particulier.	- L'apprenti connaît des habitudes de vie essentielles.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de développer des stratégies qui ont un impact positif sur sa capacité d'apprentissage (apprendre à apprendre).**	- L'apprenti désigne des stratégies d'apprentissage. - L'apprenti considère des options d'amélioration. - L'apprenti connait le mode de vie sain.	- L'apprenti était disposé à améliorer ses stratégies d'apprentissage personnelles. - L'apprenti a pris connaissance de propositions d'amélioration concernant ses stratégies d'apprentissage et il les a mises à profit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - produits actions (PROAC-F)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**produits actions**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROAC-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les différents types de peau.**	- L'apprenti explique les différentes fonctions de la peau. - L'apprenti effectue une analyse de la peau. - L'apprenti distingue les différents types de peau. - L'apprenti reconnaît les différentes caractéristiques des types de peau.	- L'apprenti explique de façon correcte les fonctions de la peau. - L'analyse de peau est correcte. - Les types de peau sont reconnus. - Les caractéristiques de la peau sont reconnus et fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre la composition des produits de soin et l'impact des actifs sur la peau.**	-L'apprenti identifie les principaux actifs des produits de soin. (ex. acide hyaluronique, vitamine C, rétinol…) -L'apprenti est capable d'expliquer l'effet de chaque actif sur la peau. (ex. hydratation, apaisement, régénération…)	-L'apprenti maîtrise en partie les principaux actifs des produits de soin. -L'apprenti connaît en grande partie les effets de chaque actif sur la peau.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable lors d'une simulation, de conseiller les principes actifs adaptés en fonction du problème de peau.**	-L'apprenti se pose les questions adéquates lors du jeu de rôle. -L'apprenti prend des notes pour pouvoir conseiller au mieux son client. -L'apprenti identifie les besoins de la peau. (peau sèche, grasse, mature, sensible, impure, etc.) -L'apprenti propose au moins 5 principes actifs liés au problème exposé auparavant.	-Les questions essentielles ont été prises en compte. -Les notes sont fondamentalement correctes. -Les besoins fondamentaux de la peau sont identifiés. -Au moins 3 principes actifs proposés sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Cosmétique et nature (CONAT-F)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cosmétique et nature**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CONAT-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Biologie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de comprendre l'importance des principes végétaux actifs dans les produits cosmétiques.**	- L'apprenti nomme les principes actifs - Il explique l'importance de ces principes actifs	- Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de comprendre l'importance d'un parfum et il sait expliquer la synthèse d'un parfum.**	- Il nomme les différentes application d'un parfum - Il indique la composition d'un parfum - Il connaît les notes d'un parfum	- Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'apprenti est sensibilisé aux questions éthiques se référant à la recherche dans le domaine cosmétique.**	- L'apprenti explique brièvement le principe des différentes méthodes de test.	- Il prend conscience des questions éthiques s'y référant.
30 % (18 P)	**L'apprenti est sensibilisé à l'importance des domaines de la cosmétique biologique, de l'aromathérapie et de la phytothérapie.**	- L'apprenti nomme les différents domaines d'application - Il explique brièvement les différents principes d'action	- Les explications sont majoritairement correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Premier Secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Premier Secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Éducation physique et sportive
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de passer un appel d'urgence.**	- L'élève effectue un appel d'urgence. - L'élève décrit les circonstances.	- L'élève a considéré l'ensemble des éléments essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des situations d'urgence dans la vie professionnelle ainsi qu'au quotidien.**	- L'élève constate les signes. - L'élève désigne les circonstances.	- L'élève a identifié les circonstances d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'assistance appropriées dans des situations d'urgence spécifiques.**	- L'élève est capable d'expliquer des mesures de secours dans les situations d'urgence suivantes et de les appliquer avec un mannequin: o perte de connaissance, o problèmes circulatoires, o électrocution, o brûlures, o coupures, o fractures, o choc, o crise d'épilepsie. o hématome, o réaction allergique à un produit ou à une piqûre d'insecte.	- L'élève a correctement produit les explications essentielles concernant une situation d'urgence. - L'exécution sur le terrain était fondamentalement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours sur le terrain.**	- L'élève applique un pansement compressif. - L'élève positionne la victime de l'accident. - L'élève place la victime de l'accident en position latérale de sécurité. - L'élève place la victime de l'accident en position optimale contre les chocs. - L'élève tient compte des règles de l'ergonomie. - L'élève adopte une attitude prudente à l'égard de la personne à prendre en charge. - L'élève rassure la personne. - L'élève encourage la personne. - L'élève prend la personne en charge. - L'élève garde son calme.	- L'exécution était correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué les positionnements. - Ni la sécurité de l'élève ni celle de la victime n'étaient compromises. - La personne prise en charge s'est sentie en sécurité et bien accompagnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Respecter l'ergonomie (REERG-F)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Respecter l'ergonomie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REERG-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Éducation physique et sportive
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de renforcer les muscles abdominaux et dorsaux grâce à différents exercices.**	-L'apprenti exécute les différents exercices de manière optimale et respecte toutes les consignes. -L'apprenti s'engage dans de nouvelles tâches et s'exerce de manière ciblée.	-L'apprenti exécute les exercices et une partie des instructions sont respectées. -L'apprenti connaît de nouvelles tâches et essaie de les mettre en pratique.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'améliorer sa condition physique.**	-L'apprenti est capable de fournir une performance d'endurance dans l'un des sports indiqués et d'améliorer ainsi ses capacités physiques. -L'apprenti s'efforce d'améliorer ses performances.	-Les exigences minimales ont été réalisées dans une discipline sportive choisie. -L'apprenti s'efforce d'améliorer ses performances.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter avec précision différents exercices de musculation.**	-L'apprenti exécute les différents exercices de musculation sur les différents appareils. -L'apprenti montre une volonté d'améliorer ses performances individuelles de manière optimale.	-Les exercices sont pour l'essentiel effectués correctement. -L'apprenti s'efforce d'améliorer ses performances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Initiation à la biologie, à la chimie et à la physique en esthétique (INISC)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Initiation à la biologie, à la chimie et à la physique en esthétique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**INISC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Biologie
3	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Chimie - Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Physique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: Enseignant/Biologie et Enseignant/Chimie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti a les connaissances de base en électricité.**	- L'apprenti possède les connaissances de base dans le domaine de l'électricité. - L'apprenti explique la structure et le fonctionnement (effet des rayons émis, émission d'énergie, réception de l'énergie au niveau de la peau, tube correct, filtres).	- Les connaissances de base sont acquises. - Le fonctionnement est expliqué dans l'ensemble.
20 % (12 P)	**L'apprenti possède les connaissances et informations de base sur les effets, contre-indications et risques des rayons UV**	- L'apprenti explique les différents effets des rayons naturels et artificiels au niveau de la peau - L'apprenti sait comment se comporter face au soleil - L'apprenti explique correctement pourquoi le solarium n'est pas adapté dans certains cas.	- Les explications sont fondamentalement correctes. - La justification est concluante et professionnellement correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de reconnaître les différents types de peau.**	- L'apprenti identifie une description correcte du type de peau (relatif aux rayons UV) et étudie la structure de la peau.	- Le type de peau est identifié convenablement. - La structure de la peau est expliquée de façon satisfaisante. - La nomenclature et les dénominations sont appliquées de manière convenable (Le langage de l'esthétique est appliqué).
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de reconnaître des intolérances (changements au niveau de la peau).**	- L'apprenti différencie une peau normale d'un changement pathologique de la peau sur base d'images et en tire bonne conclusion par rapport à l'utilisation du solarium.	- D'importants changements de peau sont pris en compte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer les mesures de sécurité, les prescriptions d'hygiène et du respect de l'environnement.**	- L'apprenti explique pourquoi il applique les règles d'hygiène, de sécurité et du respect de l'environnement. - L'apprenti énonce les répercussions du non-respect de l'hygiène, de l'environnement et de la sécurité sur la santé.	- Les explications sont compréhensibles, précises et concluantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Accueil et prise en charge du client (ACPRI)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Accueil et prise en charge du client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACPRI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: maître de cours spéciaux esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comparer son apparence par rapport aux exigences auxquelles doit répondre l'apparence d'un esthéticien et d'adopter une attitude collégiale.**	- L'apprenti désigne les exigences. - L'apprenti constate des anomalies par rapport à l'apparence exigée. - L'apprenti a conscience des conséquences de son attitude. - L'apprenti est capable d'expliquer l'importance de l'ambiance au travail. - L'apprenti s'exprime poliment.	- Les explications ainsi que les désignations étaient en majorité correctes. - L'apprenti a respecté les membres de la communauté scolaire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir le client à l'institut ainsi qu'au téléphone et de comprendre les différents besoins du client.**	- L'apprenti a conscience de l'importance de l'accueil des clients. - L'apprenti connaît les règles de la politesse et du comportement et il les applique dans des circonstances simulées. - L'apprenti explique les besoins du client. - L'apprenti interprète des expressions verbales et non verbales.	- L'apprenti a compris les règles essentielles de l'accueil des clients. - L'apprenti a manifesté sa disposition à appliquer les règles du comportement et de la politesse dans des circonstances simulées. - Les explications étaient fondamentalement correctes. - L'apprenti a interprété les expressions d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de concevoir un emballage cadeau pour une occasion particulière.**	- La couleur et le modèle sont adaptés à l'occasion. - L'apprenti connaît la signification des couleurs. - L'apprenti émet et emballe un bon cadeau avec exactitude. - L'apprenti ne perd pas de temps et ne gaspille pas le matériel mis à disposition.	- L'apprenti a choisi le bon modèle pour l'occasion imposée. - L'apprenti a su choisir la bonne couleur en fonction de la signification du thème imposé. - Le bon cadeau est emballé et le temps ainsi que le matériel a été majoritairement respecté.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les différents types de clients et d'adapter son comportement en fonction de celui-ci.**	- L'apprenti reconnait les différents types de clients et sait les expliquer. - L'apprenti adapte son comportement en fonction du type de client.	- Les différents types de clients sont en grande partie reconnus et expliqués. - Lors de différents jeux de rôles le comportement de l'apprenti a été adapté au mieux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accueil client en langue étrangère (ACCLE)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Accueil client en langue étrangère**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant de langue anglaise

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir en anglais le client à l'institut et au téléphone.**	- L'apprenti accueille le client en anglais à l'institut. - L'apprenti connaît les formules de politesse. - L'apprenti répond en anglais au téléphone. - L'apprenti comprend la communication de base d'un accueil client.	- L'accueil du client à l'institut ainsi qu'au téléphone étaient compréhensibles et acceptables. - Les formules de politesse sont majoritairement respectées. - La compréhension lors d'une écoute était acceptable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de donner un horaire de rendez-vous en anglais.**	- L'apprenti connaît les chiffres, les mois et les horaires en anglais. - L'apprenti est capable de proposer un horaire, une date et de fixer le rendez-vous en anglais.	- Lors d'une simulation de prise de rendez-vous, au moins les jours de la semaine, les horaires et les dates reproduites par l'élève étaient majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser un vocabulaire professionnel en anglais.**	- L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible en utilisant des termes du métier. (Exemple : body treatment, waxing...)	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière convenable et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accompagner et d'installer le client en cabine en anglais.**	- L'apprenti suit le processus de l'installation du client en cabine. - L'apprenti explique les différentes étapes de la préparation avant le début du soin au client en anglais.	- L'apprenti a installé le client de manière aimable et les explications étaient acceptables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Prise en charge du client en entreprise (FOESF1)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Science esthétique**

Titre du module:	**Prise en charge du client en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti assume des responsabilités pour les travaux qu'il a effectués.**	- L'apprenti accomplit la mission. - L'apprenti respecte le client.	- L'apprenti a accompli l'ensemble des missions. - L'apprenti était généralement respectueux à l'égard du client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir le client, de prendre congé et de le prendre en charge.**	- L'apprenti accueille le client, respectivement il prend congé poliment, et il le prend en charge en s'exprimant dans les trois langues officielles du pays. - L'apprenti s'adresse au client pour prendre connaissance de ses souhaits. - L'apprenti adopte une attitude attentionnée à l'égard du client. - L'apprenti applique les règles de la politesse. - L'apprenti organise le temps d'attente de manière agréable.	- L'apprenti a identifié le souhait du client. - L'attitude de l'apprenti correspondait à l'étiquette de l'entreprise. - Le client était satisfait.
30 % (18 P)	**L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collaborateurs et il a conscience que son comportement ainsi que son apparence ont un impact sur le climat interne et sur l'image de l'entreprise.**	- L'apprenti s'exprime d'une manière polie. - L'apprenti tient compte de l'étiquette interne. - L'apprenti soigne son apparence. - L'apprenti adapte son apparence en fonction des exigences de l'entreprise.	- L'apprenti a manifesté son application à respecter l'étiquette. - L'apparence de l'apprenti répondait aux exigences de l'entreprise. - L'attitude de l'apprenti était positive dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti se renseigne de manière autonome à propos des cycles de travail au sein de son entreprise formatrice.**	- L'apprenti se renseigne à propos des cycles de travail. - L'apprenti tient compte des cycles de travail internes.	- L'apprenti a tenu compte des cycles de travail essentiels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser une manucure (REAMA)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Réaliser une manucure**	**Module fondamental**	
Code du module:	**REAMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Biologie
4	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
6	2	

Type de formateur proposé: professeur d'enseignement secondaire biologie
et
maître de cours spéciaux esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti dispose des connaissances de base requises pour constater les altérations les plus fréquentes de la main, de l'ongle et du lit de l'ongle.**	- L'apprenti connaît l'anatomie d'une main saine ainsi que celle d'un ongle et d'un lit de l'ongle sains. - L'apprenti décrit des altérations des ongles. - L'apprenti connaît les causes d'altérations des ongles ainsi que les facteurs qui les influencent. - L'apprenti connaît des mesures de la prophylaxie des ongles. - L'apprenti connaît les règles d'hygiène à respecter.	- L'apprenti reconnait l'anatomie d'une main saine ainsi que celle d'un ongle et d'un lit de l'ongle sains. - L'apprenti décrit des altérations des ongles de façon compréhensible. - L'apprenti reconnait les causes d'altérations des ongles ainsi que les facteurs qui les influencent. - L'apprenti distingue les mesures de la prophylaxie des ongles. - Les règles d'hygiène sont connues et énoncées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer correctement les différents instruments et les différents produits de soins utilisés pour le soin des ongles.**	- L'apprenti distingue et prépare les différents instruments les produits et le matériel requis pour la manucure. - L'apprenti respecte les règles de la manipulation d'instruments piquants et tranchants. - L'apprenti remet les instruments ainsi que le matériel en ordre et/ou il les met au rebut après la manucure. - L'apprenti manipule les produits ainsi que les instruments d'une manière économique et responsable.	- Le matériel, les instruments et les produits ont été distingués et préparés de façon satisfaisante. - Les instruments à usage unique ainsi que le matériel jetable a été mis au rebut de manière compétente et satisfaisante. - L'apprenti a tenu compte en grande partie des quantités essentielles indiquées. - L'apprenti a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une manucure de manière compétente.**	- L'apprenti évalue le temps requis pour l'exécution de la manucure. - L'apprenti explique à quel moment et dans quelles conditions un client est confortablement installé et rectifie la position assise en cas de besoin. - L'apprenti protège les vêtements du client des souillures. - L'apprenti effectue la manucure. - L'apprenti travaille de manière compétente avec les vernis et avec les produits pour la manucure. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène.	- L'apprenti a évalué le temps d'une manière correcte. - La position assise du client était fondamentalement confortable. - Les vêtements étaient suffisamment protégés. - La suite des étapes de travail était satisfaisante et complète. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - L'apprenti a respecté les règles d'hygiène essentielles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils pour les soins ultérieurs de la main et des ongles, de documenter son travail et de réagir aux besoins du client.**	- L'apprenti connaît les produits servant aux soins des mains et des ongles. - L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et les soins effectués sur la fiche client.	- Les produits essentiels étaient connus. - Les données et informations essentielles du client ont été pris en compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Maquillage (MAQUI)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Maquillage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAQUI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux/ esthétique travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire la différence parmi les différents types de couleur.**	-L'apprenti connaît les couleurs chaudes et les couleurs froides. -L'apprenti distingue les couleurs par saison.	-L'apprenti répond au moins à un critère.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de différencier les morphologies et les typologies du client.**	-L'apprenti distingue la catégorie de chaque client. -L'apprenti discerne les différentes morphologies. -L'apprenti choisit les produits qui correspondent aux types de client.	-L'apprenti répond au moins à un des deux critères.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se préparer correctement des produits, des instruments et du matériel à utiliser pour la réalisation d'un maquillage.**	-L'apprenti connaît les différents produits. -L'apprenti prépare les produits et le matériel.	- L'apprenti a reconnu le matériel et l'a préparé de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un maquillage approprié en respectant la morphologie et la typologie.**	- L'apprenti réalise le maquillage demandé (jour, soir). - L'apprenti respecte la morphologie et la typologie. - L'apprenti applique correctement les différents produits. - L'apprenti utilise les bons outils pour les différents usages. - L'apprenti respect le déroulement correct.	- Le maquillage effectué correspond au sujet imposé et a été adapté au modèle. (Au moins 3 critères ont été respectés).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les mesures d'hygiène.**	- L'apprenti utilise les produits en respectant l'hygiène. - L'apprenti nettoie et désinfecte les pinceaux et les différents outils. - L'apprenti prépare la peau du client avant le maquillage. - L'apprenti protège les vêtements du client. - L'apprenti effectue le rangement de tous les produits et outils utilisés.	- L'apprenti a respecté au moins 3 critères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser un entretien (REENT)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Réaliser un entretien**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REENT**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Type de formateur proposé: maître de cours spéciaux esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accueillir le client poliment et de prendre connaissance des besoins essentiels du client.**	- L'élève applique les règles de la politesse. - L'élève adopte une expression positive. - L'élève adopte une attitude polie à l'égard des clients. - L'élève constate les souhaites éventuels du client. - L'élève réagit aux souhaits du client. - L'élève connaît des mesures servant à établir une ambiance agréable.	- L'élève a correctement appliqué les règles de la politesse. - L'élève a manifesté une attitude fondamentalement positive à l'égard du client. - L'élève a correctement pris connaissance des souhaits du client. - L'élève a pris connaissance de l'essentiel de la situation du client. - L'élève a réagi aux souhaits du client. - L'élève s'est assuré que le client était à l'aise.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer une anamnèse sous guidance, de la documenter et de conseiller le client à propos d'un soin des mains et des ongles adapté.**	- L'élève effectue des observations correctes. - L'élève complète ses observations en demandant des informations importantes. - L'élève explique l'utilité du fichier clients. - L'élève explique la structure du fichier clients. - L'élève complète le fichier clients. - L'élève fait des propositions convenables pour des soins ultérieurs. - L'élève propose des produits de soins adaptés. - L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents produits. - L'élève se réfère aux informations du fichier clients.	- Les observations essentielles étaient correctes. - L'élève a demandé des informations essentielles. - L'élève a correctement expliqué l'ensemble des éléments essentiels. - L'élève a pris connaissance de l'ensemble des informations essentielles. - L'élève a correctement enregistré l'ensemble des données essentielles. - Les conseils de soins étaient fondamentalement corrects. - L'élève a distingué les produits essentiels sous guidance. - L'élève a recommandé des produits fondamentalement corrects. - L'élève a expliqué les avantages ainsi que les inconvénients des produits de soins recommandés d'une manière fondamentalement correcte. - Les propositions correspondaient aux indications du fichier clients. - Les conseils de soins ainsi que les produits recommandés ont convaincu le client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la manière dont il a mené son entretien à une analyse critique et structurée et de mettre à profit le résultat de son analyse au cours de ses activités à venir.**	- L'élève compare son comportement aux exigences indiquées. - L'élève propose d'autres options concernant l'attitude à adopter. - L'élève accepte les déclarations. - L'élève reste toujours poli. - L'élève désigne un conflit existant.	- L'élève a fait une proposition convenable et il l'a correctement mise en œuvre. - L'élève a mis à profit des critiques sur le terrain. - L'élève a constaté les circonstances essentielles. - L'élève s'est appliqué à éviter des conflits similaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Vente et gestion du stock (VENGE)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Vente et gestion du stock**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENGE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux/ esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer la composition du prix de vente.**	- L'apprenti explique la composition du prix de vente : 1. Achat, TVA, marge 2. Prix de vente 3. Frais de transport	- Les explications sont fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer une remise et de la calculer.**	- L'apprenti applique une remise de 10% sur un prix affiché.	- La remise a été calculée sans calculatrice et le résultat avant la virgule est juste.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer et de reconnaître la différence entre bon de commande, bon de livraison et facture.**	- L'apprenti explique et reconnaît la différence entre : 1. Bon de commande 2. Bon de livraison 3. Facture	- Les explications sont fondamentalement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les principes de la gestion du stock de marchandises, il connaît les critères servant à opter pour un produit et il est capable d'expliquer ce qu'il faut surveiller au moment de la réception de marchandises ainsi que la manière d'effectuer un contrôle de qualité.**	- L'apprenti explique la réception de marchandises, leur entreposage ainsi que leur extraction de l'entrepôt. - L'apprenti explique la sélection d'un produit. - L'apprenti interprète le bon de livraison. - L'apprenti signale des différences entre le bon de livraison et le bon de commande. - L'apprenti explique sa méthode pour constater des défauts de qualité. - L'apprenti explique les conditions d'entreposage des marchandises. - L'apprenti explique l'étiquetage correct des marchandises et des produits. (code produit et prix TTC)	- L'apprenti a correctement expliqué l'ensemble des éléments essentiels de la gestion des stocks. - L'apprenti a tenu compte des aspects essentiels. - L'apprenti a constaté l'ensemble des écarts essentiels par rapport au bon de commande. - Les explications essentielles étaient correctes. - L'apprenti a expliqué les conditions d'entreposage d'une manière fondamentalement correcte. - Les explications essentielles étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différentes techniques de la présentation de marchandises en vitrine et à l'institut.**	- L'apprenti dispose les marchandises de manière agréable. - L'apprenti tient compte des circonstances saisonnières. - L'apprenti met le produit en évidence. - L'apprenti identifie les marchandises.	- Les indicateurs essentiels étaient disponibles. - Les informations étaient précises et compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer et de mener un entretien de vente.**	- L'apprenti avance des arguments avec pertinence. - L'apprenti adopte une attitude polie au cours de l'entretien avec le client. - L'apprenti explique sa méthode.	- L'apprenti a mené l'entretien de vente d'une manière fondamentalement correcte. - L'apprenti a adopté une attitude polie à l'égard du client. - Les explications de l'apprenti étaient compréhensibles pour le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Organisation d'entreprise (FOESF2)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Organisation d'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir des clients réguliers en personne, d'organiser un rendez-vous et, en cas de retard, de s'occuper du client et de rendre le temps d'attente agréable.**	- L'apprenti salue le client régulier en s'adressant à lui par son nom. - L'apprenti tient compte des habitudes du client. - L'apprenti planifie un rendez-vous en tenant compte de la durée du traitement et des souhaits du client. - L'apprenti détecte les écarts par rapport au planning. - L'apprenti propose des rafraîchissements et de la lecture au client.	- L'apprenti s'est occupé du client conformément aux usages internes. - L'apprenti a correctement planifié les rendez-vous sous guidance. - Le client était satisfait de la prise en charge.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réceptionner des marchandises, de les entreposer et de les identifier.**	- L'apprenti réceptionne des marchandises et il désigne des différences par rapport au bulletin de commande. - L'apprenti vérifie la qualité ainsi que les quantités. - L'apprenti entrepose les marchandises en tenant compte des principes de l'ergonomie, du système de stockage et des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti identifie les marchandises en se servant du système d'étiquetage interne. - L'apprenti constate les écarts de son étiquetage par rapport aux indications. - L'apprenti effectue son travail avec soin.	- L'apprenti a détecté les écarts d'envergure par rapport à la commande de marchandises. - L'apprenti a détecté des écarts de moindre envergure par rapport aux marchandises livrées. - L'apprenti a détecté des écarts qualitatifs d'envergure. - L'apprenti a entreposé les marchandises en respectant les règles de stockage internes. - L'apprenti s'est appliqué à travailler de manière ergonomique. - L'apprenti a respecté l'ensemble des règles essentielles en matière de sécurité. - L'apprenti a affiché les prix des marchandises d'une manière correcte et lisible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer les marchandises proprement, agréablement et conformément aux circonstances.**	- L'apprenti emballe des marchandises. - L'apprenti considère des aspects d'ordre esthétique. - L'apprenti travaille avec soin. - L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client et des circonstances.	- L'emballage était conforme aux souhaits du client et aux circonstances.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner au sujet de nouveaux produits et de nouvelles méthodes et d'expliquer les avantages ainsi que les inconvénients des articles (de manucure) de manière compréhensible au client au moment de la vente.**	- L'apprenti explique les effets ainsi que les avantages et les inconvénients en s'exprimant d'une manière adaptée au client. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude attentionnée à l'égard du client et de prendre connaissance de ses souhaits.	- L'apprenti a correctement désigné la majorité des aspects essentiels des nouveaux produits de l'entreprise. - L'entretien de vente contenait les éléments essentiels. - Le client était satisfait des conseils et l'apprenti s'est exprimé d'une manière adaptée au client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réaliser une manucure auprès d'un client (FOESF3)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de la manicure**

Titre du module:	**Réaliser une manucure auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées et avec les différents produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti distingue les techniques appliquées ainsi que les produits utilisés au sein de l'entreprise. - L'apprenti étudie les techniques ainsi que les produits de manière autonome. - Le cas échéant, l'apprenti demande des précisions sans y avoir été invité. - L'apprenti est capable de fournir des explications à propos des techniques et des produits.	- L'apprenti a fourni des explications correctes à propos de techniques et de produits, qui n'avaient pas été explicitement transmises par l'enseignant/par le formateur au préalable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer le client confortablement et de le protéger des souillures, de même que ses vêtements.**	- L'apprenti prépare son poste de travail. - L'apprenti s'assure que le client est confortablement installé et, le cas échéant, il modifie la position assise. - L'apprenti couvre le client.	- Le client était installé confortablement et il se sentait à l'aise. - Les vêtements du client n'ont pas été souillés.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'établir un diagnostic des ongles sous guidance et d'effectuer une manucure de manière autonome.**	- L'apprenti établit un diagnostic des ongles sous guidance et il effectue une manucure de manière autonome. - L'apprenti désigne des altérations des ongles et il opte pour le matériel et pour les produits correspondants de manière autonome. - L'apprenti tient compte des souhaits du client et il accomplit l'ensemble des étapes de travail de manière appropriée. - L'apprenti travaille avec soin et il tient compte des données du fichier. - L'apprenti évalue le temps de travail requis. - L'apprenti formule des conseils compréhensibles. - L'apprenti justifie des mesures de soins. - L'apprenti tient compte des mesures de sécurité et du tri des déchets. - L'apprenti tient compte des critiques exprimées par le formateur.	- L'apprenti a constaté des altérations essentielles des ongles. - L'ensemble des produits et des matériaux correspondaient à la mission de travail. - L'apprenti a soigneusement effectué le travail. - L'évaluation était convenable (et l'apprenti a agi en conséquence). - L'apprenti a effectué le travail dans un délai acceptable. - L'apprenti a formulé et justifié des conseils élémentaires. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des mesures de sécurité essentielles. - L'apprenti a tenu compte des règles internes. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des critiques exprimées par le formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les mesures appliquées, les résultats obtenus, les souhaits du client ainsi que le produits requis pour les soins ultérieurs dans le fichier clients et, le cas échéant, de mettre à jour le fichier.**	- L'apprenti enregistre les informations spécifiques au client dans le fichier clients sous guidance.	- L'apprenti a documenté l'ensemble des informations essentielles.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes essentielles de l'entretien de conseil de manière compétente et il est capable de présenter des propositions poliment.**	- L'apprenti mène un entretien de conseil, il prend connaissance des souhaits du client, il réagit aux souhaits exprimés, il présente des produits à utiliser, il distingue les produits et il explique les effets d'un produit. - L'apprenti tolère les déclarations ainsi que les critiques du client.	- L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a convenablement proposé des produits essentiels sous guidance. - L'apprenti a respecté l'opinion du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser une épilation (REEPI)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de l'épilation**

Titre du module:	**Réaliser une épilation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**REEPI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux / Esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti possède les connaissances nécessaires sur la pilosité des différentes parties du corps humain afin d'évaluer les contre-indications et les risques d'une épilation.**	- L'apprenti décrit la structure du poil. - L'apprenti reconnaît et décrit le sens de croissance des poils et il reconnaît les anomalies. - L'apprenti explique les contre-indications et les risques d'une épilation selon la partie du corps épilée. - L'apprenti connaît les règles d'hygiène à respecter.	- Les éléments essentiels sont décrits. - Les altérations importantes sont reconnues et attribuées. - Les explications sont fondamentalement correctes. - Les règles d'hygiène élémentaires sont connues et énoncées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'utiliser correctement les appareils, le matériel et les produits nécessaires à l'épilation.**	- L'apprenti différencie et prépare les instruments et le matériel nécessaire de travail. - L'apprenti prépare les appareils nécessaires à l'épilation. - Après l'épilation le matériel, les produits et les appareils sont nettoyés, jetés, désinfectés et rangés. - L'apprenti respecte les règles de sécurité liées aux appareils électriques. - L'apprenti connaît les différentes sortes de cires à appliquer selon la partie du corps à épiler. - L'apprenti connaît les produits de soin à appliquer après l'épilation. - L'apprenti utilise le matériel et les produits de manière écologique et responsable.	- Le matériel de travail est décrit. - Le matériel de travail est choisi. - Les appareils sont prêts à l'emploi. - Le matériel est complet. - Le poste de travail est rangé d'une manière satisfaisante. - Le matériel de travail est propre et désinfecté. Les produits à usage unique ainsi que le matériel jetable sont éliminés. - Les règles de sécurité sont respectées en grande partie. - Les produits de soin sont nommés et choisis. - Les quantités des produits utilisés sont respectées. - Les produits ont été travaillés et éliminés. - L'utilisation du matériel est soignée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer une épilation professionnellement sur les différentes parties du corps.**	- L'apprenti s'assure que le client est confortablement installé et le cas échéant modifie la position assise. - L'apprenti protège les vêtements du client. - L'apprenti effectue l'épilation sur les différentes parties du corps. - L'apprenti travaille professionnellement les différentes sortes de cires, il veille à la température de la cire pour éviter toute brûlure. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène.	- Le client est installé d'une manière confortable. - Les vêtements sont suffisamment protégés. - Le déroulement de l'épilation est complet. - Le résultat de l'épilation est acceptable. - Le choix de la cire à utiliser est acceptable. - Aucune brûlure n'est constatée. - Les règles d'hygiène sont respectées en grande partie.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter son travail et d'utiliser les informations présentes sur la fiche client lors de son conseil.**	- L'apprenti réalise une fiche client et inscrit les informations importantes.	- Les données et informations du client sont prises en compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser une épilation auprès d'un client (FOESF4)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de l'épilation**

Titre du module:	**Réaliser une épilation auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer et de manipuler correctement les différents appareils, instruments et produits utilisés pour les épilations au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti prépare le matériel et les produits nécessaires. - L'apprenti utilise des instruments appropriés et il sélectionne les produits adaptés.	- Le matériel requis était complet. - L'apprenti a correctement utilisé et expliqué les produits ainsi que les instruments.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une épilation à des endroits du corps différents de même qu'au visage.**	- L'apprenti effectue une épilation. - L'apprenti consulte le fichier clients et il se réfère à ces informations au cours de son travail. - L'apprenti évalue le temps requis pour effectuer une épilation. - L'apprenti identifie et décrit le sens de pousse des poils et il détecte les anomalies. - L'apprenti sélectionne la cire en fonction des parties du corps. - L'apprenti décrit et explique le déroulement des opérations. - L'apprenti justifie le choix d'un produit. - Le résultat est manifeste, une fois l'épilation effectuée. - L'apprenti prépare le poste de travail et il le remet en ordre, une fois le traitement effectué. - L'apprenti désinfecte et nettoie le matériel.	- L'apprenti a correctement et intégralement accompli les étapes de travail. - L'apprenti a correctement tenu compte des données concernant les clients et des informations du fichier. - L'apprenti a correctement évalué le temps nécessaire. - L'apprenti a correctement sélectionné les produits. - L'apprenti a produit des descriptions fondamentalement correctes. - L'apprenti a détecté des altérations essentielles. - L'apprenti a correctement sélectionné le type de cire. - L'apprenti a produit un résultat fondamentalement acceptable. - Le matériel était propre et désinfecté. - Le poste de travail était en ordre.
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît les produits post-épilatoires des parties du corps traitées et il en connaît les effets.**	- L'apprenti justifie le choix des produits recommandés. - L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. - L'apprenti documente les travaux qu'il a effectués.	- L'apprenti a produit des explications fondamentalement correctes à propos des produits. - L'apprenti a produit une documentation fondamentalement complète et correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des appareils électriques.**	- L'apprenti applique les règles en matière de sécurité lorsqu'il manipule des appareils électriques.	- L'apprenti a correctement expliqué et appliqué les règles en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Bases de soins de visage (VISNE)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Bases de soins de visage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VISNE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Chimie
2	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti dispose des connaissances de bases requises concernant les substances, les matières premières cosmétiques ainsi que les préparations servant aux soins du visage.**	- L'apprenti désigne la structure des substances et des mélanges de substances et il connaît la composition ainsi que l'action de produits de soins du visage.	- L'apprenti a expliqué la structure, la composition ainsi que l'action des soins d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les différentes annotations sur les emballages.**	- L'apprenti reconnaît les symboles, les ingrédients, les labels et les certifications des produits cosmétiques.(inscriptions sur les produits, ingrédients, symboles, emballages, recyclage) - L'apprenti identifie les pictogrammes de danger des produits nettoyants.	- L'apprenti a reconnu et identifié les symboles, les ingrédients, les labels et les certifications des produits et ses explications sont fondamentalement correctes. - L'apprenti a identifié les pictogrammes de danger.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître, expliquer et connaître les produits servant au nettoyage du visage.**	- L'apprenti distingue les différents produits servant au nettoyage du visage. - L'apprenti connaît la composition des produits. - L'apprenti explique la fonction du produit. - L'apprenti connaît l'application du produit.	- L'apprenti distingue, connaît la composition, explique la composition et connaît l'application des différents produits de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le nettoyage du visage de manière compétente.**	- L'apprenti distingue le matériel requis. - L'apprenti prépare le matériel requis et le remet en état à la fin du nettoyage. - L'apprenti installe confortablement le client. - L'apprenti effectue le nettoyage du visage en respectant les différentes étapes ainsi que l'application et la manipulation des produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène. (Personnelle et du client)	- L'exécution du nettoyage (démaquillage, gommages) est exécuté de manière professionnelle et le résultat est fondamentalement correcte. - Les règles d'hygiène sont respectées en grande partie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Soins de visage (VISSO)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Soins de visage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VISSO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Chimie
4	0,5	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Atelier
5	1	

Type de formateur proposé: Enseignant chimie
Maître de cours spéciaux/ Esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti dispose des connaissances de base requises concernant les substances, les matières premières des produits cosmétiques ainsi que les préparations servant aux soins du visage.**	- L'apprenti désigne la structure des substances et des mélanges de substances et il connaît la composition ainsi que l'action de produits de soin de la peau.	- L'apprenti a expliqué la structure, la composition ainsi que l'action les produits d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser correctement les différents appareils, le matériel ainsi que les produits servant aux soins du visage.**	- L'apprenti distingue et prépare les différents appareils, le matériel et les produits servant au soin du visage. - L'apprenti assure la maintenance des appareils après les soins du visage, il les nettoie et il les entrepose. - L'apprenti remet en état le matériel après les soins du visage et/ou il le met au rebut. - L'apprenti manipule les produits ainsi que le matériel d'une manière économique et responsable. - L'apprenti applique les règles de sécurité au cours de la manipulation d'appareils électriques et de produits chimiques.	- L'apprenti a désigné les appareils. - Les appareils étaient en état de fonctionnement et assez propres. - L'apprenti a désigné le matériel et il était à peu près correcte. - Le poste de travail était en ordre. - L'apprenti a mis les instruments à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière satisfaisante. - Les appareils ainsi que le matériel étaient désinfectés de manière satisfaisante. - L'apprenti a désigné les produits de soins. - L'apprenti a correctement opté pour les produits de soins et ils étaient disponibles. - L'apprenti a tenu compte des indications essentielles des quantités. - L'apprenti a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée. - L'apprenti a observé une grande partie les règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un soin du visage de manière compétente.**	- L'apprenti évalue le temps requis pour un soin du visage. - L'apprenti explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'apprenti rectifie la position assise. - L'apprenti protège les vêtements du client des souillures. - L'apprenti établit un diagnostic de la peau. - L'apprenti applique un soin du visage. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène.	- L'apprenti a évalué le temps d'une manière satisfaisante. - La position assise du client était agréable. - Les vêtements étaient protégés pour éviter de grosses souillures. - L'apprenti a décrit le type de peau d'une façon acceptable et il a constaté des anomalies. - La suite des étapes de travail était convenable. - L'apprenti a opté en grande partie pour les produits de soins adaptés au type de peau. - Le résultat du soin de la peau était visible. - L'apprenti a observé les règles d'hygiène essentielles.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils en vue de soins ultérieurs de la peau du visage, du cou et du décolleté, de les documenter et de réagir aux besoins du client.**	- L'apprenti connaît les produits servant aux soins du visage autonomes et ultérieurs. - L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés dans le fichier clients. - L'apprenti documente l'ensemble des travaux effectués dans le fichier clients. - L'apprenti consulte le fichier clients et il travaille en se référant à ces informations. - L'apprenti explique la suite des étapes. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti s'exprime de manière compréhensible. - L'apprenti prend connaissance des souhaits du client. - L'apprenti dialogue avec le client.	- L'apprenti a opté pour les produits recommandés. - La documentation était fondamentalement complète. - L'apprenti a considéré les données essentielles du client ainsi que les informations. - L'apprenti a expliqué la suite des étapes. - L'apprenti a pris connaissance des souhaits du client. - Le dialogue était acceptable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Soins de visage auprès d'un client (FOESF5)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Soins de visage auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer et d'utiliser correctement les différents appareils, instruments et produits utilisés au sein de l'entreprise pour les soins cosmétiques.**	- L'apprenti prépare le matériel et les produits requis. - L'apprenti utilise l'instrument approprié et il opte pour le produit indiqué.	- L'apprenti disposait de l'intégralité du matériel. - L'apprenti a correctement utilisé les produits ainsi que les instruments et il a fourni des explications correctes à ce sujet.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier le type de peau, d'en tenir compte pour dispenser des conseils, d'observer la peau et de constater des anomalies.**	- L'apprenti consulte le fichier clients et il se réfère à ces informations pour travailler. - L'apprenti justifie le choix des produits recommandés et désigne le type de peau respectif. - L'apprenti attribue un type de peau sous guidance. - L'apprenti constate des altérations de la peau.	- L'apprenti a correctement considéré les données du client ainsi que les informations. - Les informations essentielles concernant les produits étaient correctes. - L'apprenti a correctement désigné le type de peau et il l'a correctement attribué.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un soin complet du visage.**	- L'apprenti effectue un soin du visage. - L'apprenti évalue le temps requis pour le soin du visage. - L'apprenti respecte la suite des étapes de travail. - L'apprenti opte pour des produits. - Le soin du visage produit un résultat. - L'apprenti explique pourquoi la position assise est agréable - L'apprenti rectifie la position assise. - L'apprenti assure une protection appropriée. - L'apprenti prépare le poste de travail et il le remet en ordre après le soin. - L'apprenti nettoie et désinfecte le matériel. - L'apprenti applique les règles de sécurité lorsqu'il manipule des appareils électriques. - L'apprenti applique les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti tient compte des indications quantitatives concernant les produits. - L'apprenti manipule les instruments et les appareils avec précaution. - L'apprenti manipule les produits de manière compétente. - L'apprenti veille à la sécurité du client.	- L'apprenti a correctement évalué les délais. - L'apprenti a accompli l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a correctement sélectionné les produits. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - Le client était installé confortablement. - Les vêtements étaient protégés. - Le matériel était propre et désinfecté. - Le poste de travail était en ordre. - L'apprenti a correctement expliqué et observé les règles de sécurité. - L'apprenti a observé les règles essentielles. - L'apprenti a tenu compte des indications quantitatives essentielles. - L'apprenti a manipulé les produits de manière responsable. - L'apprenti a assuré la sécurité du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter son travail.**	- L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. - L'apprenti documente les travaux effectués.	- L'apprenti a produit une documentation fondamentalement correcte et complète. - L'apprenti a mis à profit la majorité des critiques. - L'apprenti a correctement reproduit la suite des étapes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Beauté et mise en valeur du visage (BEAVI)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Beauté et mise en valeur du visage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEAVI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux/ Esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se servir correctement des produits, des instruments et du matériel de travail à utiliser pour une mise en valeur du visage.**	- L'apprenti connaît les substances chimiques de base ainsi que la composition et l'action des différents produits. - L'apprenti distingue et prépare les différents instruments, les produits et le matériel requis pour les différentes prestations. - L'apprenti remet en état les instruments ainsi que le matériel après les soins et/ou il les met au rebut. - L'apprenti applique les règles de sécurité au cours de la manipulation de produits chimiques. - L'apprenti manipule les produits, les instruments ainsi que le matériel d'une manière économique et responsable.	- L'apprenti a expliqué la structure, la composition ainsi que l'action des produits d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a désigné, opté et préparé les instruments, les produits et le matériel en grande partie. - Les instruments étaient majoritairement propres et désinfectés. - L'apprenti a mis les instruments à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - L'apprenti a observé les règles essentielles de sécurité. - L'apprenti a tenu compte des indications essentielles des quantités. - L'apprenti a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les soins dans le domaine de la mise en valeur du visage de manière compétente.**	- L'apprenti évalue le temps requis pour l'application des différents soins. - L'apprenti explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'apprenti rectifie la position assise. - L'apprenti protège les vêtements du client des souillures. - L'apprenti applique les soins dans le domaine du maquillage (coloration des cils et des sourcils, rehaussement des cils, maquillage, cire lèvres et cire sourcils). - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène.	- L'apprenti a évalué le temps d'une manière acceptable. - Le client était majoritairement confortablement installé. - La suite des étapes de travail était acceptable. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - L'apprenti a observé en grande partie les règles d'hygiène essentielles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils en vue d'une mise en valeur du visage, de les documenter.**	- L'apprenti décrit le type du client (forme du visage, type de couleur) et il l'identifie. - L'apprenti opte pour un maquillage correspondant au type. - L'apprenti documente l'ensemble des produits proposés et vendus dans le fichier clients. - L'apprenti documente l'ensemble des travaux effectués dans le fichier clients. - L'apprenti consulte le fichier clients et il travaille en se référant à ces informations. - L'apprenti explique la suite des étapes.	- Les descriptions étaient fondamentalement correctes. - L'apprenti a proposé un maquillage adapté. - La documentation était fondamentalement complète et correcte. - L'apprenti a considéré les données du client ainsi que les informations. - L'apprenti a expliqué la suite des étapes d'une façon compréhensible. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Beauté et mise en valeur du visage en institut (FOESF6)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue de soins de visage**

Titre du module:	**Beauté et mise en valeur du visage en institut**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer et d'utiliser correctement les différents appareils, instruments et produits utilisés au sein de l'entreprise pour les soins cosmétiques.**	-L'apprenti prépare le matériel et les produits requis. -L'apprenti utilise l'instrument approprié et il opte pour le produit indiqué.	-L'apprenti disposait du matériel essentiel. -L'apprenti a utilisé les produits ainsi que le matériel de manière satisfaisante et a fourni des explications acceptables.
20 % (12 P)	**L'apprenti identifie les différents types (couleur et forme du visage) et il est capable d'adapter les conseils ainsi que les soins de manière optimale.**	-L'apprenti reconnait les différents types (couleur et forme du visage). -L'apprenti justifie le choix des produits recommandés (au moins 4).	-L'apprenti a reconnu au moins un des deux points. -L'apprenti a justifié au moins 2 des 4 produits.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une mise en valeur du visage.**	-L'apprenti effectue les prestations suivantes de manière professionnelle : • Teinture des cils et des sourcils • Rehaussement des cils • Cire lèvres et cire sourcils • Maquillage -L'apprenti respecte les applications et les temps de pause des différents produits.	-Le résultat des prestations était acceptable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter son travail.**	-L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. -L'apprenti documente les travaux effectués.	-Les produits utilisés, proposés, vendus et notés sur la fiche sont fondamentalement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser une beauté des pieds (BEPIE)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin des pieds**

Titre du module:	**Réaliser une beauté des pieds**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BEPIE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique / Biologie
4	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
5	2	

Type de formateur proposé: professeur d'enseignement secondaire biologie
et
maître de cours spéciaux esthétique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève dispose des connaissances de base requises pour constater les altérations les plus fréquentes du pied, de l'ongle et du lit de l'ongle.**	- L'élève connaît l'anatomie d'un pied, d'un ongle et d'un lit de l'ongle sains. - L'élève décrit des altérations des ongles. - L'élève connaît les causes d'altérations des ongles ainsi que les facteurs qui les influencent. - L'élève connaît des mesures de la prophylaxie des ongles. - L'élève connaît les règles d'hygiène à respecter.	- L'élève a correctement décrit les composants essentiels. - L'élève a constaté et attribué les altérations essentielles. - Les explications étaient fondamentalement correctes. - L'élève a correctement expliqué les règles d'hygiène élémentaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir correctement des différents appareils, du matériel et des différents produits de soins utilisés pour la pédicure.**	- L'élève distingue le matériel. - L'élève prépare le matériel requis pour la pédicure. - L'élève prépare le reste du matériel. - L'élève respecte les règles de la manipulation du matériel piquant et tranchant. - L'élève remet le matériel ainsi que le reste des affaires en ordre et/ou il les met au rebut après la pédicure. - L'élève prépare les appareils requis pour la pédicure. - L'élève assure la maintenance des appareils après la pédicure, il les nettoie et il les entrepose. - L'élève distingue les différents vernis ainsi que les différents produits de soins. - L'élève prépare les produits requis pour la pédicure. - L'élève travaille de manière compétente avec les vernis et avec les produits de soins. - L'élève manipule les produits ainsi que le matériel d'une manière économique et responsable.	- L'élève a correctement désigné les instruments. - L'élève a correctement choisi le matériel. - Le matériel était complet. - Ni le client ni l'élève n'ont subi de blessure. - Le poste de travail était en ordre. - Le matériel était propre et désinfecté. - L'élève a mis le matériel à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les appareils étaient dans un état propre. - L'élève a correctement désigné les produits. - L'élève a correctement désigné, sélectionné et préparé les produits. - L'élève a utilisé et mis au rebut les produits de manière compétente. - L'élève a tenu compte des quantités essentielles indiquées. - L'élève a manipulé les instruments d'une manière fondamentalement soignée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dispenser des conseils pour les soins post traitement du pied et des ongles.**	- L'élève évalue le temps requis pour l'exécution de la pédicure. - L'élève explique à quel moment et dans quelles conditions un client est confortablement installé. - L'élève rectifie la position assise. - L'élève protège les vêtements du client des souillures. - L'élève effectue la pédicure. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène.	- L'élève a correctement évalué le temps. - La position assise du client était confortable. - Les vêtements étaient protégés. - La suite des étapes de travail était correcte et complète. - Le résultat était fondamentalement acceptable. - L'élève a respecté les règles d'hygiène essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de considérer des informations du fichier clients au cours des conseils.**	- L'élève connaît les produits servant aux soins à faire après le soin des pieds et des ongles. - L'élève documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus dans le fichier clients. - L'élève documente l'ensemble des travaux effectués dans le fichier clients.	- L'élève a correctement opté pour les produits recommandés. - La documentation était fondamentalement complète et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser un soin des pieds auprès d'un client (FOESF7)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin des pieds**

Titre du module:	**Réaliser un soin des pieds auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différents appareils, les différents instruments ainsi que les différents produits utilisés pour les soins des pieds au sein de l'entreprise et de s'en servir correctement.**	- L'apprenti prépare le matériel ainsi que les produits requis. - L'apprenti se sert du matériel adéquat et il opte pour le produit correct.	- Le matériel était complet. - L'apprenti a correctement utilisé et expliqué les produits ainsi que le matériel.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'établir un diagnostic des ongles sous guidance.**	- L'apprenti désigne des altérations des ongles. - L'apprenti opte pour le matériel et pour les produits correspondants.	- L'apprenti a constaté des altérations considérables des ongles. - L'ensemble des produits et des matériaux correspondaient à la mission de travail.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un soin des pieds.**	- L'apprenti effectue un soin des pieds. - L'apprenti évalue le temps requis pour l'exécution des étapes de travail. - L'apprenti opte pour des produits. - Le résultat est conforme aux indications. - L'apprenti rectifie la position assise et il protège les vêtements ainsi que le client. - L'apprenti prépare le poste de travail et il le remet en ordre après les soins. - L'apprenti désinfecte et nettoie le matériel. - L'apprenti applique les règles de sécurité au cours de la manipulation d'appareils électriques. - L'apprenti applique les règles d'hygiène. - L'apprenti tient compte des quantités indiquées pour les produits. - L'apprenti manipule les instruments ainsi que les appareils avec précaution. - L'apprenti manipule les produits de manière compétente. - L'apprenti veille à la sécurité du client.	- L'apprenti a correctement évalué le temps. - L'apprenti a effectué l'ensemble des étapes de travail. - L'apprenti a convenablement opté pour des produits. - Le résultat était fondamentalement convenable. - Le client était confortablement installé. - Les vêtements étaient protégés. - Le matériel était propre et désinfecté. - Le poste de travail était en ordre. - L'apprenti a correctement expliqué et observé les règles de sécurité. - L'apprenti a tenu compte de règles essentielles. - L'apprenti a tenu compte des quantités essentielles indiquées. - L'apprenti a utilisé les produits de manière responsable. - La sécurité du client n'était pas compromise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter son travail.**	- L'apprenti documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus. - L'apprenti documente les travaux effectués.	- La documentation était fondamentalement complète et correcte. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des critiques. - L'apprenti a correctement décrit la suite des étapes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser un gommage et un massage du corps (GOMAS)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin du corps**

Titre du module:	**Réaliser un gommage et un massage du corps**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GOMAS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Biologie
3	1	- Maître de cours spéciaux / Esthéticien
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
3	1	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti possède les connaissances de base nécessaires pour reconnaître les actions, les contre-indications et les risques du massage corps.**	- L'apprenti connaît les effets physiologiques du massage au niveau des systèmes lymphatique, nerveux, sanguin. Il connaît les effets du massage sur la peau, les muscles et le squelette. - L'apprenti décrit les contre-indications. - L'apprenti explique les risques d'un massage non-professionnel au niveau du corps humain. - L'apprenti connaît l'aspect d'une peau normale et reconnaît un changement pathologique de la peau sur base d'images et en tire bonne conclusion par rapport au massage corps.	- Les explications sont correctes - Les contre-indications et les risques sont correctement expliqués - D'importants changements de peau sont pris en compte
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'utiliser correctement le matériel et les produits nécessaires au soin corps.**	- L'apprenti différencie les produits. - L'apprenti prépare les produits nécessaires - L'apprenti utilise professionnellement les produits. - L'apprenti respecte les règles de sécurité aux produits chimico-cosmétiques - L'apprenti prépare le matériel nécessaire - L'apprenti utilise le matériel et les produits de manière écologique et responsable	- Les produits sont nommés et choisis correctement - Les produits sont appliqués professionnellement et sont correctement éliminés. - Les règles de sécurité sont respectées - Le matériel est complet - Les quantités sont respectées
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer professionnellement un soin corps.**	- L'apprenti s'assure que le client est confortablement installé et le cas échéant modifie la position allongée. - L'apprenti protège les vêtements du client. - L'apprenti effectue un diagnostic de la peau - L'apprentie procède au soin corps. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène. - L'apprenti évalue le temps de travail requis.	- Le client est installé correctement. - Les vêtements sont protégés. - L'apprenti décrit correctement le type de peau et reconnaît les anomalies - Les produits de soin choisis correspondent au type de peau - Les différentes étapes du soin corps sont correctes - Le résultat est visible et le client détendu - Les règles d'hygiène sont respectées. - Le temps de travail est respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter son travail et d'utiliser les informations présentes sur la fiche client lors de son conseil.**	- L'apprenti inscrit les produits utilisés, sur la fiche client - L'apprenti inscrit toutes les prestations effectuées sur la fiche client - L'apprenti consulte la fiche client et travaille en fonction des données	- La documentation est correcte et complète. - Les données et informations du client sont prises en compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser un gommage et un massage du corps auprès d'un client (FOESF8)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conseiller le client en vue d'un soin du corps**

Titre du module:	**Réaliser un gommage et un massage du corps auprès d'un client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOESF8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer et d'utiliser correctement les différents produits utilisés au sein de l'entreprise pour les soins du corps.**	-L'apprenti prépare les produits requis. -L'apprenti utilise et sélectionne les produits indiqués.	-L'apprenti a utilisé les produits choisis de manière satisfaisante et il a fourni des explications acceptables à ce sujet.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer le client confortablement.**	-L'apprenti explique pourquoi la position du client est agréable. -L'apprenti corrige la position du client. -L'apprenti respecte l'intimité du client. -L'apprenti crée une ambiance détendue pendant le gommage et le massage.	-Le client est installé de façon convenable et l'ambiance est en partie respectée.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'organiser son temps de travail, d'effectuer son gommage et massage, de respecter sa position et le souhait du client.**	-L'apprenti évalue le temps requis pour le soin du corps. -L'apprenti effectue le gommage et le massage de manière professionnelle. -L'apprenti corrige sa position en cas de besoin. -L'apprenti respecte le souhait du client.	-Le temps est respecté en grande partie. -Les règles du gommage et du massage ont été en grande partie appliqués. -La position de l'esthéticien a été rectifié en cas de besoin. -Le souhait du client a été honoré de façon tolérable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de tenir compte des informations enregistrées dans le fichier clients lorsqu'il dispense des conseils.**	-L'apprenti consulte le fichier clients et il se réfère à ces informations au cours de son travail.	-L'apprenti a pris en compte les données et les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ESF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des esthéticiens - francophone - Esthéticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer une analyse et d'opter pour la technique de soins, les matériaux, les appareils, les outils ainsi que les produits d'une manière ciblée en conséquence.**	- L'élève constitue un fichier client. - L'élève se familiarise avec les différentes techniques à appliquer ainsi qu'avec les différents produits à utiliser. - L'élève détermine les différents appareils, outils et matériaux à utiliser. - L'élève détermine les besoins du client. - L'élève est capable de planifier sa mission de travail. - L'élève est capable de préparer le poste de travail pour les soins de beauté à appliquer. - L'élève est capable de préparer les produits requis pour les soins de beauté. - L'élève est capable d'évaluer le temps de travail requis. - L'élève est capable de prendre la bonne décision concernant l'énoncé de la mission. - L'élève est capable d'établir une anamnèse/un diagnostic et d'opter pour un soin de beauté en conséquence. - L'élève est capable d'opter pour des produits de soins servant au traitement ultérieur. - L'élève complète un plan de soins. - L'élève prépare les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits. - L'élève évalue le temps de travail requis. L'élève emmène un modèle adapté. - L'élève établit une anamnèse/un diagnostic et il identifie les altérations anatomiques ou physiologiques les plus fréquentes aux parties du corps à soigner. - L'élève opte pour des produits adaptés servant au traitement ultérieur. - L'élève est capable de documenter son travail dans le fichier client. - L'élève documente l'ensemble des produits utilisés, proposés et vendus dans le fichier client.	- L'élève a pris connaissance des données essentielles. - L'élève a correctement opté pour la technique de soins et pour les produits. - L'élève correctement opté pour la majorité des appareils et des matériaux. - L'élève a identifié le type de client. - L'élève a pris connaissance des souhaits du client et il en a tenu compte. - L'élève a complété le plan de soins d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a opté pour des appareils, des outils, du matériel ainsi que des produits d'une manière correcte et adaptée à la mission de travail. - Les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits étaient disponibles. - L'élève a correctement préparé le poste de travail. - L'élève a planifié le temps de travail d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a emmené un modèle correspondant aux critères indiqués. - Le diagnostic était fondamentalement correct et l'élève a constaté des altérations manifestes. - L'élève a pris la bonne décision concernant les soins. - L'élève a recommandé des produits correspondant aux besoins du client. - La documentation dans le fichier client était fondamentalement complète et correcte. - Les explications essentielles étaient correctes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accueillir le client, de le prendre en charge, de le conseiller, de lui vendre des produits recommandés et d'adapter son apparence à celle d'un(e) esthéticien(e) professionnel(le).**	- L'élève applique les règles de la politesse et du comportement. - L'élève assure une atmosphère de bien-être. - L'élève fait des propositions et il désigne les avantages ainsi que les inconvénients du produit recommandé. - L'élève est capable de déterminer le prix de vente en considérant une remise de 10%. - L'élève porte une tenue travail correctement choisie. - L'élève attache de l'importance à son apparence ainsi qu'à son hygiène corporelle personnelle.	- L'élève était manifestement disposé à appliquer les règles de la politesse et du comportement. - La cabine de soins était aménagée de manière agréable, de manière à ce que le client se sente à l'aise. - L'élève a recommandé un produit correspondant au besoin du client. - Le prix de vente déterminé était correct. - La tenue était professionnelle. - L'attitude ainsi que l'apparence étaient professionnelles. - L'élève a attaché de l'importance à son hygiène corporelle personnelle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soins de beauté au visage d'une manière soignée et compétente, d'agir de manière responsale, de respecter les consignes en matière de sécurité, de remettre son poste de travail en ordre après les soins, de préparer les outils ainsi que les appareils et de mettre le matériel et les produits utilisés au rebut.**	- L'élève salue le client, il l'accueille et il le prend en charge. - L'élève explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'élève rectifie la position assise, respectivement couchée. - L'élève protège les vêtements du client des souillures. - L'élève applique les soins de beauté en considérant la mission de travail, les souhaits du client ainsi que les informations du fichier client. - L'élève observe les consignes en matière d'hygiène ainsi que les règles de sécurité. - L'élève remet en état et/ou met au rebut les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits après les soins. - L'élève explique des relations entre les soins effectués sur le terrain et les connaissances théoriques de base.	- L'élève a salué et accueilli le client sur un ton poli. - L'élève a appliqué les règles de la politesse. - Le client a adopté une position assise, respectivement couchée, agréable. - Les vêtements étaient protégés. - L'élève a correctement et intégralement effectué les étapes de travail. - Le résultat des soins était fondamentalement acceptable. - L'élève a observé les règles d'hygiène et de sécurité essentielles. - Ni le client ni l'élève n'ont subi de blessure. - Le poste de travail était en ordre. - Les appareils ainsi que les outils étaient propres et désinfectés. - L'élève a mis les outils à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - Les emballages des produits étaient propres et l'élève a rangé les produits.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soins de beauté au corps d'une manière soignée et compétente, d'agir de manière responsale, de respecter les consignes en matière de sécurité, de remettre son poste de travail en ordre après les soins, de préparer les outils ainsi que les appareils et de mettre le matériel et les produits utilisés au rebut.**	- L'élève salue le client, il l'accueille et il le prend en charge. - L'élève explique à quel moment et dans quelles conditions le client est confortablement installé. - L'élève rectifie la position assise, respectivement couchée. - L'élève protège les vêtements du client des souillures. - L'élève applique les soins de beauté en considérant la mission de travail, les souhaits du client ainsi que les informations du fichier client. - L'élève observe les consignes en matière d'hygiène ainsi que les règles de sécurité. - L'élève remet en état et/ou met au rebut les appareils, les outils, le matériel ainsi que les produits après les soins. - L'élève explique des relations entre les soins effectués sur le terrain et les connaissances théoriques de base.	- L'élève a salué et accueilli le client sur un ton poli. - L'élève a appliqué les règles de la politesse. - Le client a adopté une position assise, respectivement couchée, agréable. - Les vêtements étaient protégés. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la suite des étapes de travail. - Le résultat des soins était fondamentalement acceptable. - L'élève a observé les règles d'hygiène et de sécurité essentielles. - Ni le client ni l'élève n'ont subi de blessure. - Le poste de travail était en ordre. - Les appareils ainsi que les outils étaient propres et désinfectés. - L'élève a mis les outils à usage unique ainsi que le matériel jetable au rebut de manière compétente. - Les emballages des produits étaient propres et l'élève a rangé les produits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les soins de beauté qu'il a appliqués à un contrôle, d'expliquer la suite des travaux effectués et de constater des erreurs.**	- L'élève compare les soins qu'il a appliqués et son plan de soins. - L'élève indique des écarts ainsi que des erreurs. - L'élève désigne les différentes étapes de travail. - L'élève explique la suite des soins appliqués.	- L'élève a constaté les écarts essentiels. - L'élève a constaté les erreurs essentielles. - L'élève a convenablement désigné les étapes de travail. - L'élève a expliqué la méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Communication professionnelle en anglais 1 (COANG1-F)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle en anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de restituer de manière compréhensible des connaissances de base en anglais et peut accueillir et prendre congé des clients en anglais, aussi bien en face à face qu'au téléphone.**	L'élève communique en utilisant des formules de politesse. L'élève s'exprime de manière compréhensible. L'élève est capable de répondre par des expressions et formules professionnelles (formelles).	L'élève utilise certaines formules de politesse basiques correctement. L'élève prononce le vocabulaire et les formules apprises dans un anglais compréhensible. L'élève reconnaît les expressions et formules professionnelles (formelles) et les situe au bon endroit de la conversation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de reproduire correctement l'heure et la date en anglais. L'élève peut comprendre oralement l'heure et la date en anglais lors de la planification et de la prise de rendez-vous.**	L'élève est capable de lire et de reproduire les chiffres et les horaires en anglais et peut les utiliser correctement. L'élève sait proposer une date et fixer un rendez-vous en anglais tout en utilisant les formules et le vocabulaire professionnel adéquate.	Lors d'une simulation de prise de rendez-vous, au moins les jours de la semaine, les horaires et les dates reproduits par l'élève sont majoritairement corrects et ses formulations sont compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de former des phrases complètes et compréhensibles dans une conversation et peut communiquer de manière cohérente avec le client dans le cadre d'un premier accueil.**	L'élève prend note des données personnelles du client et confirme celles-ci. L'élève échange des formules de conversation quotidienne et donne des consignes au client quant à son rendez-vous ou son attente. L'élève communique avec aise.	L'élève comprend les données personnelles communiquées par le client. L'élève utilise des formules basiques de conversations quotidienne afin d'indiquer la prochaine étape du rendez-vous au client. L'élève s'exprime de manière simple et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de restituer le vocabulaire anglais spécifique pour transmettre des informations essentielles dans un studio de tatouage.**	L'élève possède des connaissances de base sur le vocabulaire spécialisé en anglais et peut l'utiliser dans des phrases complètes. L'élève est capable d'informer ses collaborateurs de l'arrivée du client en anglais et peut facilement administrer oralement les informations intermédiaires entre le tatoueur et le client. L'élève peut facilement s'échanger avec le client en anglais.	Le vocabulaire utilisé par l'élève est majoritairement approprié et son expression est compréhensible. Les informations transmises par l'élève sont généralement correctes et sa syntaxe est majoritairement fluide. L'élève est capable de converser de manière simple et compréhensible avec le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Communication professionnelle en anglais 2 (COANG2-F)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle en anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de restituer un vocabulaire professionnel en anglais et de l'utiliser de manière adéquate dans une conversation pour pouvoir accueillir et prendre congé des clients en anglais de manière professionnelle, que ce soit en face à face ou au téléphone.**	L'élève est capable de s'exprimer de manière précise à un niveau avancé dans une conversation et d'utiliser le vocabulaire approprié. L'élève accueille et prend congé du client en anglais de manière professionnelle/formelle. L'élève connaît les formules de politesse et sait les utiliser dans des phrases complètes et correctes lors d'une conversation. L´élève est capable de mener une conversation en anglais avec le client (sur place ou au téléphone), de s'exprimer librement et aisément et de démontrer sa compréhension de la langue de manière professionnelle. La communication est claire et fluide.	L'élève s'exprime de manière suffisamment compréhensible et possède un niveau de langue satisfaisant. L'élève accueille le client de manière compréhensible et utilise un langage satisfaisant, ne comportant pas trop de fautes. L'élève connait les formules de politesse les plus courantes et peut les utiliser avec des phrases de base, sans trop d'erreurs grammaticales ou de vocabulaire, dans une conversation. Au moins 50% de la conversation est gérée de manière adéquate. L'échange avec le client est basique mais adéquat.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire et d'utiliser le vocabulaire anglais approprié pour poser des questions ciblées concernant le projet ou le tatouage prévu par le client.**	L'élève est capable de poser des questions sur les idées, les souhaits ou les préférences du client et emploie un vocabulaire ciblé et approprié. Les questions posées sont grammaticalement correctes. Les questions mènent à la finalisation du projet. L'élève est capable de suivre aisément à une écoute/une reproduction d'un entretien de conseil pour tatouage. L'élève est capable de comprendre les informations échangées lors d'un entretien de conseil pour tatouage avec le client et l'élève sait démontrer la compréhension des détails échangés lors d'un entretien de conseil pour tatouage.	L'élève se sert au moins de formules/questions prédéfinies dans un ordre chronologique et de manière compréhensible. Les questions posées sont compréhensibles et en partie correctes grammaticalement. Les questions posées par l'élève permettent au client de s'exprimer. L'élève choisit au moins 50% des réponses correctes et les réponses choisies par l'élève prouvent une compréhension satisfaisante de l'écoute d'un entretien de conseil pour tatouage avec le client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire un entretien de conseil pour tatouage à base de formules prédéfinies.**	L'élève parle de manière aisée et utilise les formules de conversations indiquées. L'élève s'exprime de manière professionnelle et conforme à un entretien de conseil pour tatouage en utilisant les formules apprises correctement.	L'élève s'exprime de manière compréhensible et satisfaisante. L'élève utilise au moins la moitié des formules proposées correctement. L'élève combine les formules proposées de de manière majoritairement logique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Communication professionnelle en anglais 3 (COANG3-F)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle en anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de s'entretenir avec le client de manière compréhensible, en détail et en même temps de façon simple.**	- L'apprenti parle de façon claire et compréhensible au client. - L'apprenti adapte son vocabulaire à la personne qui se trouve en face de lui(termes spécifiques pour les anglophones et niveau compréhensible pour le client qui a des difficultés à la compréhension). - L'apprenti explique les étapes et les détails du processus de manière structuré. - L'apprenti pose des questions ouvertes pour comprendre les attentes et besoins du client.	L'apprenti reformule les informations pour s'assurer d'avoir bien compris et applique le vocabulaire adapté.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les différents styles de tatouage.**	L'apprenti connait les termes spécifiques et les différents styles de la réalisation d'un tatouage.	Les termes sont compréhensibles et en partie clairs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des recherches lors de la création d'un tatouage.**	L'apprenti sait comment chercher les différents styles et adapte le vocabulaire exact en anglais.	Les recherches sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Communication professionnelle en anglais 4 (COANG4-F)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle en anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer un client pour la réalisation d'un tatouage.**	- L'apprenti accueille le client de manière professionnelle et rassurante. - L'apprenti explique le processus d'installation pour que le client se sente à l'aise. - L'apprenti explique quand et comment sa position est parfaite à la réalisation du tatouage.	- L'accueil du client est clair. - Le processus d'installation est expliqué de façon compréhensible. - Les explications de l'installation sont en partie respectées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les soins à prodiguer après le tatouage.**	- L'apprenti décrit clairement les étapes des soins à prodiguer après le tatouage. - L'apprenti utilise un vocabulaire simple et adapté pour que le client puisse comprendre facilement. - L'apprenti recommande les produits adaptés. Il explique leur fréquence et leur mode d'application.	- Les différentes étapes sont décrites en partie. - Le vocabulaire est adapté. - Les produits sont en partie corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de donner tous les conseils en cas de problème après un tatouage.**	- L'apprenti informe le client des signes d'infection ou de mauvaise cicatrisation. - L'apprenti conseille sur les comportements à éviter(soleil, grattage, baignade). - L'apprenti vérifie que le client a bien compris en reformulant les points clés. - L'apprenti répond au client de façon rassurante et professionnelle.	- Les différents problèmes sont énumérés. - Les comportements sont en partie compris. - La vérification est presque complète. - La réponse par rapport au client est compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communication professionnelle en anglais 5 (COANG5-F)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle en anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Communication professionnelle en anglais 6 (COANG6-F)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication professionnelle en anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Accueil client 1 (ACCLI1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 1**

Titre du module:	**Accueil client 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en esthétique, coiffure ou tatouage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'appliquer le principe de la relation collégiale.**	L'élève est capable d'expliquer les bases d'une attitude polie et attentionnée à l'égard des autres intervenants (langage, mimique et gestes appropriés). L'élève est capable de désigner les bases d'une ambiance positive au sein d'une entreprise. L'élève connaît les exigences concernant l'apparence professionnelle et il/elle est capable de se conformer à celles de l'entreprise.	Les explications de l'élève concernant l'attitude au travail sont majoritairement correctes. L'attitude de l'élève est majoritairement positive et amicale.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement et son apparence professionnelle aux exigences de l'entreprise.**	L'élève est capable de comprendre l'importance d'une approche positive et d'interagir avec son patron et ses collègues de manière amicale, respectueuse et professionnelle.	Les explications de l'élève sur l'approche positive sont en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'énumérer et d'appliquer toutes les informations nécessaires à la fixation d'un rendez-vous et de les demander poliment au client dans les trois langues demandées (français, allemand, luxembourgeois), tant au téléphone qu'en entreprise.**	L'élève est capable de désigner les règles de la prise de contact avec les clients au téléphone. L'élève connaît les règles de la politesse à observer lors de l'accueil du client et il est capable de les appliquer. L'élève est capable d'énumérer toutes les informations nécessaires à la prise d'un rendez-vous et de les demander lors d'un échange avec un client : - Nom et Prénom - Téléphone, E-mail - Demande du client L'élève est capable de s'exprimer dans les trois langues habituelles du pays (LUX, FR & DE) à l'accueil ainsi qu'au téléphone.	L'élève est capable de restituer correctement la plupart des règles relatives à la prise de contact avec les clients au téléphone. L'élève est capable d'utiliser de manière majoritairement satisfaisante les formules de politesse lors d'un entretien avec un client. Lors d'une prise de rendez-vous avec un client, l'élève note au moins le nom et le numéro de téléphone de façon correcte. L'élève s'exprime couramment et de manière compréhensible dans au moins une des langues usuelles du pays et est capable d'avoir un échange de base dans une deuxième langue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accueillir le client à son arrivée et d'énumérer les contre-indications du tatouage, de les expliquer au client et de lui demander de signer le formulaire de consentement.**	L'élève peut énumérer correctement toutes les contre-indications à un tatouage et les expliquer au client : • Grossesses • Consommation d'alcool • Consommation de drogues • Contre-indications médicales L'élève peut expliquer les risques d'un tatouage et demander au client de remplir le formulaire de consentement avant une séance de tatouage.	L'élève peut énumérer correctement au moins la moitié des contreindications d'un tatouage et les expliquer au client. Le thème de la grossesse doit être mentionné dans tous les cas. Les explications de l'élève concernant les risques d'un tatouage sont pour la plupart satisfaisantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Hygiène & salubrité 1 (HYGSA1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 1**

Titre du module:	**Hygiène & salubrité 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYGSA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences / Biologie - Maître de cours spéciaux
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
2		- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de biologie ou formateur d'hygiène

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à une hygiène des mains adéquate lors d'un tatouage.**	L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes étapes du lavage des mains et de les pratiquer correctement. L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes étapes de la désinfection des mains et de les exécuter correctement. L'élève connait tous les équipements de protection Individuelle, peut donner deux exemples et sait les utiliser.	L'énumération et les explications de l'élève sont majoritairement satisfaisantes et l'exécution du lavage des mains est satisfaisante. Les énumérations et explications de l'élève sont majoritairement satisfaisantes et l'exécution de la désinfection des mains est satisfaisante. L'élève connaît au moins une forme d'équipement de protection individuelle, et sait l'utiliser de manière convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable procéder aux étapes nécessaires pour aboutir à un agencement et un nettoyage des locaux et surfaces dans un salon de tatouage et pour procéder à l'élimination des outils contaminés dans le cadre du métier du tatouage.**	L'élève procède aux étapes nécessaires pour aboutir à un agencement et un nettoyage des locaux et surfaces. (voir programmes du modules) L'élève doit pouvoir effectuer une gestion des déchets à risques (DASRI) adéquates.	L'élève procède de façon satisfaisante aux étapes nécessaires pour aboutir à un agencement et un nettoyage des locaux et surfaces. L'élève effectue de façon satisfaisante une gestion des déchets à risques (DASRI) adéquates.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les notions de base de biologie afin de pouvoir fortifier les liens et conséquences reliés au métier du tatouage.**	L'élève reconnaît et énumère les grands groupes d'organismes vivants (animal, végétal, bactéries, champignons et protistes) L'élève reconnaît et énumère les niveaux d'organisation du vivant (de la cellule à l'organisme chez l'humain).	L'élève sait reconnaître et énumérer, de façon satisfaisante, les grands groupes d'organismes vivants L'élève sait reconnaître et énumérer, de façon satisfaisante, les niveaux d'organisation du vivant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître et d'énumérer les grands groupes d'agents pathogènes qui posent un risque dans le métier du tatouage pour pouvoir prendre les décisions nécessaires à suivre dans le cas de piqure accidentelle lors d'un tatouage.**	L'élève reconnaît et énumère les grands groupes d'agents pathogènes (bactéries, champignons, virus, protistes, parasites) L'élève connaît les risques d'accidents d'exposition au sang (AES) et les recommandations à suivre dans le cas d'AES.	L'élève sait reconnaître et énumérer, de façon satisfaisante, les grands groupes d'agents pathogènes. L'élève connaît de façon satisfaisante les risques d'accidents d'exposition au sang (AES) et les recommandations à suivre dans le cas d'AES.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les caractéristiques et fonctions des différentes parties de la peau afin d'identifier les éventuelles contre-indications à l'acte de tatouage avant de commencer les préparations d'asepsie de la peau.**	L'élève connaît la structure de la peau et décrit les caractéristiques et fonctions des différentes parties de la peau. L'élève est capable d'évaluer la condition de la peau et d'identifier des problèmes de peau. L'élève est capable d'utiliser correctement des produits aseptiques et antiseptiques afin de créer une asepsie de la zone de peau à tatouer.	L'élève connaît la structure de la peau et décrit les caractéristiques et fonctions des différentes parties de la peau de façon satisfaisante. L'élève soumis à différents scénarios avec différents types de peau évalue la condition de la peau et recommande des actions de façon satisfaisante. Les actions de l'élève pour créer une asepsie de la peau ont été majoritairement satisfaisantes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les mécanismes et processus de la cicatrisation qui est un processus essentiel après un tatouage pour pouvoir prodiguer des conseils de soin au client après l'acte du tatouage.**	L'élève comprend les mécanismes et processus de la cicatrisation. L'élève connaît les différentes méthodes pour favoriser la cicatrisation après un tatouage. L'élève connaît les différents produits disponibles qui sont utilisés pour favoriser une cicatrisation. L'élève est capable d'élaborer une fiche de soin adapté au tatouage réalisé.	L'élève comprend, de façon satisfaisante, les mécanismes et processus de la cicatrisation. L'élève connaît, de façon satisfaisante, les mécanismes et processus les différentes méthodes pour favoriser la cicatrisation après un tatouage. L'élève connaît, de façon satisfaisante, les mécanismes et processus les différents produits disponibles qui sont utilisés pour favoriser une cicatrisation. L'élève est capable d'élaborer une fiche de soin adapté au tatouage réalisé de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Conception artistique du dessin 1aq (COART1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 1**

Titre du module:	**Conception artistique du dessin 1aq**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COART1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept de la structure esthétique d'une image et de l'appliquer de manière compétente dans ses dessins de tatouage.**	- L'élève est capable d'expliquer le concept de la structure d'une image et de l'illustrer avec quatre exemples correspondants. - L'élève est capable de disposer des éléments visuels d'une manière harmonieuse et esthétique dans son image et de s'en servir pour effectuer des expérimentations de manière autonome.	- Les explications étaient cohérentes et en majorité compréhensibles. - L'élève a avancé au moins deux exemples corrects. - La disposition des éléments était majoritairement esthétique. - La compréhension fondamentale du concept était clairement identifiable dans plus de la moitié des projets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la coordination entre les mains et les yeux avec des dessins à main levée et de produire des modèles de tatouages avec précision.**	- L'élève est capable d'expliquer la mise en pratique de la coordination entre les mains et les yeux dans le contexte professionnel en avançant deux exemples. - L'élève est capable d'exécuter des mouvements précis avec un feutre. - L'élève est capable de dessiner des objets avec beaucoup de détails à partir d'une observation. - L'élève est capable de dessiner des lignes et des formes propres. - L'élève est capable de mettre à profit l'ensemble de ces aptitudes sur du papier et sur une tablette numérique (avec l'application Procreate).	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et l'élève a avancé au moins un exemple correct. - L'élève a exécuté la majorité des mouvements avec précision en se servant d'un feutre. - L'élève a dessiné des objets simples après une observation, au moins d'une manière schématique. - L'élève a proprement dessiné la majorité des lignes et des formes. - L'élève a convenablement accompli des missions en se servant au moins d'un support de son choix.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'utilité du dessin libre pour le travail d'un tatoueur et d'établir des esquisses manuelles ainsi que des dessins simples sans modèle au cours de la préparation de ses tatouages.**	- L'élève est capable d'expliquer l'utilité du dessin libre dans le contexte du tatouage et de l'illustrer avec au moins deux exemples correspondants. - L'élève est capable de mémoriser des détails d'un objet après une observation et de les reproduire ultérieurement d'une manière esthétique dans un dessin.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et l'élève a avancé au moins un exemple correct. - L'élève a schématiquement esquissé un motif simple qu'il avait mémorisé, de manière à ce qu'il soit possible d'identifier au moins la majorité des lignes approximatives de l'objet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation du tatouage 1 (TATOU1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 1**

Titre du module:	**Réalisation du tatouage 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TATOU1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître de cours spéciaux
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Tätowierer.in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'illustrer des connaissances de base concernant l'histoire et l'origine des tatouages ainsi que les styles les plus importants au cours des conseils au client de manière à exprimer sa compétence professionnelle et sa sérénité.**	- L'élève est capable de décrire à quels moments et à quels endroits les premières pratiques du tatouage se sont développées et dans quelle mesure ces pratiques ont évolué au cours de l'histoire. - L'élève est capable de désigner des personnages déterminants, leurs réussites ainsi que des événements historiques importants de la culture du tatouage en avançant quatre exemples. - L'élève est capable d'expliquer les quatre styles de tatouage les plus importants et de décrire leur contexte historique (polynésien, traditionnel, japonais, réaliste). - L'élève est capable de décrire et d'expliquer le profil professionnel d'un tatoueur, son rôle dans la société ainsi que les responsabilités qui en résultent.	- Les descriptions de l'élève étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève a désigné au moins deux personnages déterminants, leurs réussites ainsi que des événements historiques importants de la culture du tatouage. - L'élève a désigné au moins deux styles de tatouage et il a énuméré leurs caractéristiques principales. - L'élève a clairement formulé et expliqué la majorité des responsabilités liées à la profession.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les styles de tatouages les plus habituels et il est capable de désigner leurs caractéristiques fondamentales et de les analyser.**	- L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les caractéristiques principales des six styles les plus importants.	- L'élève a désigné les caractéristiques principales d'au moins trois styles et les explications correspondantes étaient en majorité compréhensibles et correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier l'ensemble des outils les plus habituels d'un tatoueur, de les expliquer, de désigner leur fonctionnement ainsi que leurs champs d'affectation et de les sélectionner d'une manière adaptée aux travaux pratiques.**	- L'élève connaît les types de machines les plus importants ainsi que les systèmes d'alimentation électriques correspondants et il est capable de désigner et d'expliquer leur fonctionnement et leurs options de réglage. - L'élève connaît les désignations des types d'aiguilles les plus habituels et il est capable d'identifier leurs désignations typiques, de les expliquer et de désigner le champ d'affectation dans le domaine pratique. - L'élève est capable de désigner les couleurs les plus habituelles ainsi que leur domaine d'affectation. - L'élève est capable de diluer une couleur avec une solution d'ombrage (hamamélis) en fonction de ses besoins.	- L'élève a désigné et expliqué au moins un type de machine ainsi que les systèmes d'alimentation électriques correspondants d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a expliqué le fonctionnement ainsi que les options de réglage d'au moins un type de machine d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a identifié au moins deux types d'aiguilles (Liner et Magnum), il les a décrits et il désigné leur champ d'affectation dans le domaine pratique d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer l'ensemble des outils utilisés dans le domaine professionnel et de préparer le poste de travail d'une manière consciencieuse, structurée et complète.**	- L'élève est capable de désigner l'ensemble des outils requis, de les expliquer et de préparer le poste de travail d'une manière complète et autonome. - L'élève respecte correctement l'intégralité des consignes en matière d'hygiène au cours de la préparation.	- L'élève correctement préparé la majeure partie du poste de travail et il n'a pas commis plus que trois erreurs. - Il ne manquait pas plus que deux outils requis et/ou l'élève n'a pas commis plus que deux erreurs au cours de l'emballage des outils. - L'élève n'a pas commis plus que deux erreurs au cours de la désignation des outils.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Formation en entreprise 1 (FORTA1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de procéder à une hygiène des mains régulière et adapté à l'activité requise en entreprise.**	L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes étapes du lavage des mains et de les pratiquer correctement. L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes étapes de la désinfection des mains et de les exécuter correctement. L'élève connait tous les équipements de protection individuelle, peut donner deux exemples et sait les utiliser.	L'énumération et les explications de l'élève sont majoritairement satisfaisantes et l'exécution du lavage des mains est satisfaisant. Les énumérations et explications de l'élève sont majoritairement satisfaisantes et l'exécution de la désinfection des mains est satisfaisante. L'élève connaît au moins une forme d'équipement de protection individuelle, et sait l'utiliser de manière convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accueillir le client à son arrivée au studio et de lui demander de signer le formulaire de consentement.**	L'élève est capable d'accueillir un client à son arrivée selon les normes de l'entreprise. L'élève reste toujours poli et courtois dans sa relation avec le client. L'élève demande au client de remplir le formulaire de consentement avant une séance de tatouage.	La manière dont l'élève accueille les clients est majoritairement satisfaisante et correspond aux standards de l'entreprise. L'élève reste en général poli et prévenant avec le client. L'élève pense la plupart du temps à demander au client de remplir le formulaire de consentement avant une séance de tatouage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'occuper de l'élimination des outils contaminés lors du démontage du plan de travail.**	L'élève doit pouvoir effectuer une gestion des déchets à risques (DASRI) adéquates.	L'élève effectue de façon satisfaisante une gestion des déchets à risques (DASRI) adéquates.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'agir de façon responsable et d'appliquer le principe de la relation collégiale.**	L'élève contribue à une ambiance positive au sein de l'entreprise. L'élève est capable d'accepter des critiques de manière constructive. L'élève est toujours ponctuel et se comporte toujours de manière responsable.	L'attitude de l'élève est majoritairement positive et amicale. Les réactions de l'élève, sur les critiques exprimées, sont majoritairement appropriées. L'élève est majoritairement ponctuel et responsable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soigner son image pour qu'elle soit propre et professionnelle.**	L'élève applique les exigences concernant l'apparence professionnelle et l'hygiène corporelle, il/elle est capable de se conformer aux exigences de l'entreprise.	L'apparence et l'hygiène corporelle de l'élève sont satisfaisantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Accueil client 2 (ACCLI2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 2**

Titre du module:	**Accueil client 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en esthétique, coiffure ou tatouage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'énumérer les différents types de clients d'identifier et d'expliquer leurs caractéristiques particulières. L'élève est capable d'adapter son comportement vis- à-vis du client en identifiant leurs caractéristiques particulières pour pouvoir créer une relation de confiance.**	L'élève peut énumérer correctement les 10 différents types de clients. (Détails dans le programme du module) L'élève peut expliquer correctement les caractéristiques et les besoins de chaque type de client. Lors d'un entretien, l'élève peut identifier les différents types de clients et adapter son comportement à leurs besoins spécifiques. L'élève peut accueillir et conseiller chaque type de client de manière appropriée afin d'établir une relation de confiance.	L'élève peut énumérer correctement au moins 5 types de clients différents. Les explications concernant les caractéristiques et les besoins des différents types de clients sont majoritairement satisfaisants. Lors d'un entretien, l'élève est capable, dans la majorité des cas, de reconnaître différents types de clients et d'adapter son comportement à leurs besoins spécifiques. L'élève est capable d'accueillir et de conseiller au moins 5 types de clients de manière telle qu'une relation de confiance peut s'établir.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement de manière à ce qu'aucun client ou employé ne soit discriminé en raison de son apparence physique, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son origine ou de ses opinions politiques.**	L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les caractéristiques de base de la discrimination. L'élève connaît le principe de l'égalité de traitement pour chacun et peut les mettre en place dans des études de cas.	Les explications et les énumérations de l'élève concernant la discrimination et l'égalité de traitement sont pour la plupart compréhensibles et correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les fondements d'un conseil professionnel et de conseiller chaque client de manière compétente et avec les connaissances techniques nécessaires. L'élève est en mesure de consacrer suffisamment de temps à chaque client, de l'écouter attentivement et de mener l'entretien en luxembourgeois, en allemand et en français.**	L'élève est capable de nommer et d'expliquer les bases d'un bon conseil. (Ecouter attentivement le client, intégrer son expertise, demander les informations de base : quel emplacement, quel motif, quelle taille, quel style). Lors d'un entretien avec un client, l'élève est en mesure de répondre de manière compétente à différentes questions techniques et de répondre aux demandes et aux souhaits du client avec empathie et compétence. L'élève prend suffisamment de temps pour répondre aux questions d'un client et lui donne le sentiment d'être pris en charge de manière professionnelle.	Les explications de l'élève sur les bases d'un bon conseil sont pour la plupart correctes et compréhensibles. Lors d'un entretien avec un client, l'élève est capable de répondre correctement à la plupart des questions et son approche peut être qualifiée comme empathique et compétente malgré de petites erreurs. L'élève prend en général suffisamment de temps pour répondre aux questions et ne semble pas pressé lorsqu'il s'adresse aux clients.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Hygiène & salubrité 2 (HYGSA2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 2**

Titre du module:	**Hygiène & salubrité 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYGSA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences / Biologie - Maître de cours spéciaux
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
2	0	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de biologie ou formateur d'hygiène

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement de base du système cardiovasculaire et du système immunitaire afin de pouvoir fortifier les liens et conséquences reliés au métier du tatouage pour pouvoir reconnaître des réactions allergiques ou inflammatoires reliés au métier du tatouage.**	L'élève décrit le fonctionnement du système cardiovasculaire. L'élève comprend et décrit le fonctionnement du système immunitaire. Lors de scénarios hypothétiques, l'élève doit identifier les réactions allergiques ou inflammatoires possibles et recommande une consultation médicale.	L'élève décrit, de façon satisfaisante, le fonctionnement du système cardio-vasculaire. L'élève comprend et décrit, de façon satisfaisante, le fonctionnement du système immunitaire. L'élève est capable de reconnaître une réaction allergique ou inflammatoire et recommande une consultation médicale.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre la nécessité de la stérilisation dans le métier du tatouage pour pouvoir procéder à une stérilisation en suivant toutes les étapes nécessaires.**	L'élève explique la nécessité de la stérilisation en utilisant la terminologie correcte. L'élève explique les principes de la stérilisation et les étapes nécessaires pour une stérilisation. L'élève rédige un cahier de stérilisation afin d'assurer une traçabilité de outils. L'élève procède aux tests quotidiens de contrôle des autoclaves.	L'élève explique de façon satisfaisante, la nécessité de la stérilisation. L'élève explique les principes de la stérilisation et les étapes nécessaires pour une stérilisation de façon satisfaisante. L'élève rédige, de façon satisfaisante, un cahier de stérilisation afin d'assurer une traçabilité de outils. L'élève procède, de façon satisfaisante, aux tests quotidiens de contrôle des autoclaves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer son plan de travail et d'utiliser le matériel selon les règles d'hygiène et de sécurité pour le métier du tatouage.**	L'élève est capable de réaliser un plan de travail selon les règles d'hygiène et de sécurité pour le métier du tatouage. L'élève effectue une ouverture correcte des objets stériles utilisées lors du tatouage et de les manipuler correctement.	L'élève réalise, de façon satisfaisante, un plan de travail selon les règles d'hygiène et de sécurité pour le métier du tatouage. L'élève effectue, de façon satisfaisante, une ouverture correcte des objets stériles utilisées lors du tatouage et de les manipuler correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à une préparation préalable de la peau à tatouer et à une asepsie de celle-ci avec les produits adéquates.**	L'élève explique les familles courantes, les normes et les propriétés des produits aseptiques et antiseptiques. L'élève est capable d'utiliser correctement les produits aseptiques et antiseptiques (selon le mode d'emploi).	L'élève explique de façon satisfaisante, les familles courantes, les normes et les propriétés des produits aseptiques et antiseptiques. L'élève utilise, de façon satisfaisante, les produits aseptiques et antiseptiques (selon le mode d'emploi) lors d'une simulation de préparation à un tatouage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les étapes (d'hygiène et de salubrité) nécessaires lors d'une séance de tatouage.**	L'élève est capable de procéder à un lavage de ses mains, de préparer son plan de travail et de préparer la peau à tatouer de façon adéquate pour effectuer un tatouage.	L'élève procède, de façon satisfaisante, à un lavage de ses mains, de préparer son plan de travail et de préparer la peau à tatouer de façon satisfaisante pour effectuer un tatouage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Conception artistique du dessin 2 (COART2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 2**

Titre du module:	**Conception artistique du dessin 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COART2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Éducation artistique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance du traçage maîtrisé des lignes dans ses dessins et de tracer des lignes de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'effectuer un traçage maîtrisé des lignes avec précision. - L'élève est capable de dessiner des lignes droites de même que des lignes courbées homogènes et ininterrompues et il arrive à produire un aspect fluide dans ses dessins. - L'élève maîtrise la pression exercée sur l'outil de dessin, de manière à être en mesure d'influencer l'épaisseur des traits d'une manière lucide et ciblée. - L'élève est capable de varier l'épaisseur ainsi que l'intensité de ses lignes, de manière à produire davantage d'expressivité et de profondeur dans ses dessins.	- Les explications de l'élève étaient en majorité correctes et il a avancé au moins un exemple. - L'élève a tracé des lignes qui étaient en majorité claires, homogènes et précises. - L'élève maîtrisait la majorité de ses outils de dessin. - L'élève a expliqué le choix de (l'épaisseur) de ses lignes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept de la théorie des couleurs et de l'appliquer de manière compétente dans des dessins.**	- L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques principales de la théorie des couleurs, en particulier les couleurs primaires (le rouge, le bleu, le jaune) et secondaires (l'orange, le vert, le violet). - L'élève est capable d'appliquer les principes de la théorie des couleurs dans ses dessins en utilisant et en mélangeant les couleurs de base de manière compétente pour obtenir les couleurs souhaitées de manière ciblée.	- L'élève a classé la composition de la majorité des couleurs exposées et il a expliqué le cercle chromatique d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a mélangé des couleurs et il a obtenu la grande majorité des nuances souhaitées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept de la maturation des couleurs et de s'en servir comme élément conceptuel dans ses dessins de tatouage pour augmenter l'effet visuel d'une image ou pour produire un état d'esprit indiqué.**	- L'élève est capable d'expliquer la théorie des couleurs et d'avancer au moins trois exemples pour illustrer l'interaction entre la nuance choisie et l'état d'esprit produit. - L'élève est capable de reproduire une nuance définie précédemment en mélangeant correctement plusieurs couleurs et de l'appliquer dans ses productions personnelles.	- Les explications de l'élève étaient en majorité correctes et il a avancé au moins un exemple. - L'élève a identifié et désigné différentes saturations de nuances. - L'élève a reproduit une nuance qui ressemblait majoritairement à la nuance de référence correspondante.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de classer le concept du contraste et de l'appliquer de manière compétente dans ses dessins de tatouage.**	- L'élève est capable de décrire les sept contrastes et de les identifier: o le contraste de la couleur en soi, o le contraste clair/obscur, o le contraste chaud/froid, o le contraste complémentaire, o le contraste de saturation, o le contraste de quantité, o le contraste simultané. - L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure les sept contrastes sont importants pour la production de dessins de tatouage en se référant à des exemples. - L'élève est capable de mettre à profit au moins quatre contrastes différents de manière conceptuelle dans ses dessins personnels.	- L'élève a identifié et expliqué au moins les quatre contrastes de couleurs les plus importants pour la profession du tatoueur (clair/obscur, chaud/froid, complémentaire et saturation). - L'élève a produit des explications majoritairement correctes à propos de l'utilisation des différents contrastes au cours des activités professionnelles d'un tatoueur. - L'élève a mis à profit deux contrastes différents de manière conceptuelle dans ses dessins personnels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation du tatouage 2 (TATOU2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 2**

Titre du module:	**Réalisation du tatouage 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TATOU2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître de cours spéciaux
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Tätowierer.in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend les limites du corps humain quand il sert de toile et il est capable d'adapter graphiquement des modèles en fonction de ces limites.**	- L'élève est capable de constater des détails qui ne sont techniquement pas applicables sur la peau, de les éviter sciemment et de les modifier dans ses dessins. - L'élève est capable d'expliquer le concept de la distance d'observation et de l'appliquer dans des dessins. - L'élève est capable d'établir une relation entre le paramètre de la distance d'observation et celui de l'applicabilité technique et de considérer cette relation dans ses modèles.	- L'élève a proposé des stylisations majoritairement correctes et adaptées aux circonstances et il a établi des modèles qui étaient en majorité utilisables. - Les explications de l'élève concernant le concept de la distance d'observation étaient en majorité cohérentes et ses applications étaient en grande majorité utilisables. - Il était manifeste que l'élève était capable d'établir une relation entre les deux paramètres et que ses constats correspondaient en majorité à cette logique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des références pertinentes pour un projet et de les mettre à profit dans ses dessins et il comprend la différence entre une inspiration et un plagiat ainsi que les fondements du droit d'auteur.**	- L'élève est capable de rechercher des références d'une qualité utile et en quantités suffisantes et de les mettre à profit pour établir ses modèles, sans se contenter de produire de simples copies. - L'élève est capable d'expliquer les fondements du droit d'auteur, d'évaluer le point à partir duquel une inspiration devient une copie et d'avancer au moins deux exemples différents à ce sujet. - L'élève est capable d'évaluer et de distinguer les circonstances dans lesquelles il doit citer l'auteur d'une oeuvre originale, sinon même demander des droits d'utilisation.	- L'élève a recherché des références qui étaient en majorité utilisables. - Les explications ainsi que les évaluations concernant le droit d'auteur étaient en majorité cohérentes et utiles. - L'élève a avancé au moins un exemple correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer convenablement des modèles manuellement ou numériquement (ordinateur, tablette, etc.), de manière à ce qu'ils puissent servir sans restriction à la production de pochoirs.**	- L'élève est capable de désigner les exigences auxquelles doit répondre un modèle pour servir à la production d'un pochoir et d'y répondre. - L'élève est capable d'adapter ses dessins en conséquence. - L'élève est capable de préparer l'ensemble des étapes de travail requises pour la production d'un pochoir à partir d'un modèle établi manuellement ou numériquement, de les énumérer, de les suivre de manière autonome et de confirmer cette aptitude avec au moins quatre exemples de mise en pratique.	- Les explications de l'élève étaient en majorité cohérentes et utiles. - Les adaptations de l'élève étaient en majorité utiles. - L'élève a géré au moins d'exemples d'applications d'une manière majoritairement convenable. - L'élève a agi de manière autonome dans la majorité des circonstances.

20 % (12 P)	**L'élève maîtrise des méthodes servant au mesurage précis de parties du corps spécifiques (schéma corporel), de manière à produire des modèles avec autant de précision que possible.**	- L'élève est capable d'expliquer des méthodes servant à effectuer et à mettre à profit des mesures de manière à pouvoir reproduire correctement des proportions sur un ordinateur ou sur une tablette et imprimer ensuite le modèle avec les dimensions correctes. - L'élève est capable d'illustrer ses connaissances avec au moins quatre exemples de mise en pratique. - L'élève est capable d'effectuer les mesurages ainsi que les adaptations de manière autonome. - Parmi les mesurages envisageables, il y a le calquage d'une partie du corps sur un support transparent ainsi que la photographie avec des dimensions de référence. - D'autres méthodes qui permettent d'atteindre l'objectif recherché sont également admissibles pour autant qu'elles soient cohérentes.	- Les explications de l'élève étaient en majorité cohérentes et utiles. - L'élève a géré au moins deux exemples de mise en pratique d'une manière majoritairement convenable. - L'élève a agi de manière autonome dans la majorité des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'énumérer des options pour l'application d'un travail respectueux et consensuel au corps du client, de les expliquer et de traiter chaque client de manière à ce que toute forme de contact physique soit annoncée et expliquée et que l'intégrité ainsi que l'autodétermination du client soit constamment assurée.**	- L'élève connaît au moins deux options pour limiter autant que possible le contact physique avec le client et pour adopter une attitude respectueuse à l'égard du client au cours de toutes les activités possibles. - L'élève est capable de décrire oralement ses actions au cours du travail et de les annoncer pour que le client sache constamment ce qui est en train d'arriver. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est l'autodétermination.	- L'élève connaît au moins une option pour limiter autant que possible le contact physique avec le client et il a adopté une attitude aussi respectueuse que possible à l'égard du client au cours de presque toutes les activités. - Les descriptions orales ainsi que les annonces de l'élève étaient en majorité compréhensibles et elles ont contribué à expliquer au client ce qui était en train d'arriver au moment indiqué. - Les explications de l'élève concernant l'autodétermination étaient en majorité correctes et fondamentalement compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'ensemble des aspects de la fabrication et de l'application de pochoirs et de les appliquer de manière autonome.**	- L'élève est capable de manipuler les imprimantes à pochoirs les plus habituelles et de produire des pochoirs utilisables. - L'élève est capable de résoudre des problèmes qui se posent quand l'impression d'un pochoir est trop foncée, trop claire ou inversée. - L'élève connaît des méthodes pour produire des pochoirs manuellement. - L'élève connaît des techniques habituelles pour appliquer un pochoir à des endroits faciles et à des endroits plus exigeants. - L'élève est capable d'appliquer les techniques d'une manière autonome et sereine. - L'élève est capable de rectifier ses erreurs quand il a mal ou incomplètement appliqué un pochoir sur le corps.	- L'élève a manipulé au moins une variété d'imprimante à pochoirs et il a produit des pochoirs majoritairement utilisables. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes de manière autonome. - L'élève a proprement appliqué un pochoir, au moins aux endroits faciles. - L'élève a effectué la majorité de ces applications de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Formation en entreprise 2 (FORTA2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases d'hygiène et introduction aux pratiques de tatouage 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accepter les critiques et adapte son comportement en conséquence.**	L'élève est capable de réagir positivement à la critique, d'effectuer une réflexion sur celleci et de s'y adapter.	Les réactions de l'élève aux critiques sont majoritairement positives et adaptées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de servir chaque client de manière neutre, impartiale, courtoise, respectueuse, discrète et patiente en entreprise.**	L'élève est capable de servir avec politesse et compétence des clients ayant des souhaits ou des exigences spécifiques. L'élève fait preuve d'une écoute attentive et d'une réaction positive face aux remarques, critiques ou demandes des clients. L'élève ne s'engage pas dans des conversations négatives et essaie gentiment d'orienter la conversation vers un sujet plus léger.	L'élève est généralement aimable avec les clients et peut répondre de manière satisfaisante à la plupart des particularités et souhaits des clients. L'élève reste habituellement calme et aimable face aux critiques ou aux demandes particulières, et prouve qu'il/elle est généralement à l'écoute. Lors de conversations désagréables / négatives avec des clients, l'élève est majoritairement capable de tourner la conversation vers le positif et de ne pas se laisser provoquer.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'énumérer tout le matériel utilisé dans l'espace de travail et d'aménager l'espace de travail de manière consciencieuse, structurée et complète.**	L'élève peut nommer correctement tout le matériel nécessaire à l'installation d'un plan de travail complet. L'élève peut aménager l'espace de travail de manière complète et autonome. (Poste de travail complet : voir programme)	L'élève peut nommer correctement la plupart du matériel nécessaire à l'installation d'un plan de travail complet. L'espace de travail a été en grande partie correctement aménagé. Tolérance d'erreurs: 3 au maximum.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Hygiène & salubrité 3 (HYGSA3)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 1**

Titre du module:	**Hygiène & salubrité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYGSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences / Biologie - Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	0.5	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de biologie ou formateur d'hygiène

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de citer les textes de loi sur les obligations et recommandations d'hygiène nécessaires pour réaliser un tatouage.**	L'élève est capable de citer tous les articles de la loi de base et tous les articles des règlements grand-ducaux en lien avec le métier du tatoueur	L'élève est capable de citer les articles de la loi de base et les articles des règlements grand-ducaux en lien avec le métier du tatoueur de façon satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les gestes de premiers secours sur une personne dans le cadre du métier du tatouage (partie1).**	- Dans une situation ou une personne requiert assistance, l'élève reconnaît le type de l'incident, réfléchit aux dangers qui sont à craindre et réagit en respectant la situation de départ de manière correcte. - L'élève est capable d'effectuer un appel d'urgence et de transmettre les informations (Qui fait l'appel ? Où l'accident s'est-il passé ? Nature de l'accident ? Nombre exact de blessés ? Nature des blessures ? Attendre des questions éventuelles !) de façon correcte. - L'élève est capable de reconnaître le type de plaie et d'agir en conséquence de façon correcte. - L'élève est capable de reconnaître le type d'hémorragie et d'agir en conséquence de façon correcte. - L'élève est capable de reconnaître le type de lésion osseuse et d'agir en conséquence de façon correcte. - L'élève est capable d'évaluer correctement le degré de brûlures ainsi que son envergure et de prendre les mesures nécessaires.	- Lors d'une simulation, l'élève reconnaît, réfléchit et réagit de façon satisfaisante pour évaluer la situation au départ. - L'élève est capable d'effectuer un appel d'urgence et de transmettre les informations (Qui fait l'appel ? Où l'accident s'est-il passé ? Nature de l'accident ? Nombre exact de blessés ? Nature des blessures ? Attendre des questions éventuelles !) de façon satisfaisante - L'élève est capable de reconnaître le type de plaie et d'agir en conséquence de façon satisfaisante - L'élève est capable de reconnaître le type d'hémorragie et d'agir en conséquence de façon satisfaisante - L'élève est capable de reconnaître le type de lésion osseuse et d'agir en conséquence de façon satisfaisante - L'élève est capable d'évaluer de manière satisfaisante le degré de brûlures ainsi que son envergure et de prendre les mesures nécessaires

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les gestes de premiers secours sur une personne dans le cadre du métier du tatouage (partie2).**	- Dans le cas de l''inconscience, de diabète, d'épilepsie ou d'AVC (accident vasculaire cérébral), l'élève est capable d'effectuer les gestes de premier secours adéquates de façon correcte. - Dans le cas de problèmes respiratoires (asthme, corps étranger, hyperventilation, traumatisme thoracique), l'élève est capable d'effectuer les gestes de premier secours adéquates de façon correcte. - L'élève est capable de constater un arrêt cardiorespiratoire, il applique les mesures correctes (Réanimation Cardio-Pulmonaire), il est capable de manipuler sereinement et correctement un défibrillateur (défibrillation électrique automatique). - Lorsqu'un patient est inconscient et respire, l'élève est capable de positionner correctement le patient dans la position latérale de sécurité et contrôler les fonctions vitales régulièrement.	- Dans le cas de l''inconscience, de diabète, d'épilepsie ou d'AVC (accident vasculaire cérébral), l'élève est capable d'effectuer les gestes de premier secours adéquates de façon satisfaisante. - Dans le cas de problèmes respiratoires (asthme, corps étranger, hyperventilation, traumatisme thoracique), l'élève est capable d'effectuer les gestes de premier secours adéquates de façon satisfaisante. - L'élève est capable de constater un arrêt cardiorespiratoire, il applique les mesures et il est capable de manipuler un défibrillateur de façon satisfaisante. - Lorsqu'un patient est inconscient et respire, l'élève est capable de positionner de façon satisfaisante le patient dans la position latérale de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Conception artistique du dessin de tatouage 3 (COART3)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 1**

Titre du module:	**Conception artistique du dessin de tatouage 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COART3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Der Bildaufbau wurde bereits im Kurs “COART1” behandelt. Hier dient das Thema zur Wiederholung und Vertiefung der Materie.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, das Konzept von Perspektive und Proportionen zu erklären und in seinen/ihren Tattoozeichnungen anzuwenden.**	- Der/Die Auszubildende kann die grundlegende Technik der Perspektive anwenden und einige passende Beispiele dazu illustrieren. - Der/Die Auszubildende kann sicher mit Fluchtpunkt Perspektiven und der linearen Perspektive umgehen und diese Techniken in die Gestaltung von Tattoos integrieren. - Der/Die Auszubildende ist in der Lage, räumliche Tiefe und Dimensionen darzustellen.	- Die Erklärungen sind sinnvoll und größtenteils verständlich formuliert. - Mindestens zwei Perspektiven werden korrekt dargestellt. - Ein Grundverständnis der Perspektive ist in mehr als der Hälfte der Zeichnungen klar erkennbar.
40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, das Konzept von Strukturen und Texture zu erklären und in seinen/ihren Tattoozeichnungen anzuwenden.**	- Der/Die Auszubildende kann grundlegende Formen erkennen und diese in seine/ihre Zeichnungen integrieren. - Der/Die Auszubildende kann verschiedene Strukturen gezielt verwenden, um Texturen und Details darzustellen. - Der/Die Auszubildende ist in der Lage, komplexe Formen in einfache Grundformen zu zerlegen und dadurch das Design aufzubauen.	- Die Erklärungen sind sinnvoll und weitgehend verständlich. - Mindestens zwei verschiedene Formen und Strukturen werden korrekt eingesetzt. - Ein Grundverständnis von Formen und Strukturen ist in mehr als der Hälfte der Zeichnungen klar erkennbar.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, das Konzept des Bildaufbaus eigenständig zu verstehen und in seinen/ihren Tattoozeichnungen gezielt anzuwenden.**	- Der/Die Auszubildende kann die grundlegenden Prinzipien des Bildaufbaus (z.B. Komposition, Balance, Fokus) erkennen und in die Zeichnungen einbringen. - Der/Die Auszubildende kann gezielt Schwerpunkte setzen, um den Blick des Betrachters zu lenken. - Der/Die Auszubildende ist in der Lage, Elemente im Bildaufbau harmonisch anzuordnen und aufeinander abzustimmen.	- Die Erklärungen sind sinnvoll und mehrheitlich verständlich. - Mindestens zwei Prinzipien des Bildaufbaus werden korrekt angewendet. - Ein Grundverständnis des Bildaufbaus ist in mehr als der Hälfte der Zeichnungen klar erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réalisation du tatouage 3 (TATOU3)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 1**

Titre du module:	**Réalisation du tatouage 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TATOU3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Tätowierer.in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage bei der künstlerischen Beratung des Kunden tiefergehende Kenntnisse über die gängigsten Tätowier Stile zu beweisen, und dadurch kreativ und angepasst Lösungen für die Anfragen des Kunden zu erarbeiten.**	- Er/sie kann die wichtigsten Tätowier Stiele in seiner / ihrer Beratung kompetent und fachspezifisch beschreiben und auf Kundenanfragen passende Motive erarbeiten. (Polynesisch, Oldschool, Japanisch, Realistik). - Er/sie kennt sich mit den jeweiligen Stilrichtungen genug aus, um bei Anfragen mindestens zwei unterschiedliche, dennoch passende Ideen zu erarbeiten und umzusetzen.	- Die Beratung des / der Auszubildenden sind mehrheitlich schlüssig und es ist ein tieferes Verständnis zu mindestens 2 der 4 angegebenen Stilrichtungen erkennbar. - Er/sie kann mindestens eine Idee präsentieren, welche der Anfrage des Kunden in Stil und Form mehrheitlich entspricht. Die Umsetzung des Projekts ist mehrheitlich zufriedenstellend.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die gängigsten Tätowier Stile tiefer zu analysieren, und bewusst Stilmerkmale in seinen Zeichnungen anzuwenden, um daraus Tätowiervorlagen zu erarbeiten und zu „Flashsets“ zusammenzufügen.**	- Der/die Auszubildende kann selbstständig Zeichnungen stilgetreu gestalten. - Der/die Auszubildende kann die Konzepte der Betrachtungsdistanz und des Kontrasts in seinen Zeichnungen uneingeschränkt anwenden. - Der/die Auszubildende kann gezeichnete Vorlagen zu einem „Flashset“ (=Berufstypische Collage, mehrerer Tätowiervorlagen, welche Thematisch zusammenpassen) in vollem Umfang ausarbeiten.	- Die Zeichnungen des Auszubildenden sind mehrheitlich stilgetreu und zeichnerisch mehrheitlich zufriedenstellend. - Die Anwendung des Konzepts der Betrachtungsdistanz und des Kontrasts sind in den Zeichnungen mehrheitlich zufriedenstellend. - Die Umsetzung des “Flashset” ist handwerklich mehrheitlich zufriedenstellend, und stilistisch mehrheitlich kohärent.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, alle im Arbeitsbereich verwendeten Utensilien projektbezogen auszuwählen, zu erklären und grundlegend zu benutzen, um simple Motive fachgerecht zu tätowieren.**	- Der/die Auszubildende kann alle nötigen Utensilien projektbezogen auswählen und den Arbeitsbereich komplett und eigenständig einrichten. - Der/die Auszubildende beweist Ruhe und Sorgfalt im Umgang mit der Maschine. - Der/die Auszubildende kann simple Motive vollständig und sauber tätowieren.	- Der/die Auszubildende hat eine mehrheitlich zufriedenstellende Auswahl an Material getroffen und den Arbeitsbereich mit nur minimalen Fehlern eingerichtet. - Der/die Auszubildende beweist mehrheitlich Ruhe und Sorgfalt im Umgang mit der Maschine, seine Bewegungen sind nur minimal hektisch und unkoordiniert und seine Arbeitsweise ist insgesamt mehrheitlich zufriedenstellend. - Der/die Auszubildende kann simple Motive mit minimalen Fehlern mehrheitlich zufriedenstellend tätowieren.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Gestion d'entreprise et comptabilité 1 (GECOM1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 1**

Titre du module:	**Gestion d'entreprise et comptabilité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GECOM1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	0.5	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de comptabilité ou d'économie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions économiques fondamentales.**	L'élève désigne des indicateurs dans l'entreprise, il les détermine et il commente leur importance pour la situation économique de l'entreprise : chiffre d'affaires, coûts, pertes et profits, productivité, rentabilité.	L'élève désigne des indicateurs dans l'entreprise, il les détermine et il commente leur importance pour la situation économique de l'entreprise de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments du bilan et du compte de profit et perte.**	- L'élève connaît les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan. - L'élève connaît les notions de charges, de produits et du compte de profit et perte. - L'élève connaît les notions de mécanismes de la TVA.	- L'élève connaît les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan de façon satisfaisante. - L'élève connaît les notions de charges, de produits et du compte de profit et perte de façon satisfaisante. - L'élève connaît les notions de mécanismes de la TVA de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Journal pour une entreprise de tatouage.**	- L'élève est capable de différencier les comptes de bilan et les comptes de gestion. - L'élève connaît les principes de la comptabilité en partie double et est capable de comptabiliser les écritures comptables dans le journal. - L'élève est capable de réaliser les calculs nécessaires.	- L'élève est capable de différencier les comptes de bilan et les comptes de gestion de façon satisfaisante. - L'élève connaît les principes de la comptabilité en partie double et est capable de comptabiliser les écritures comptables dans le journal de façon satisfaisante. - L'élève est capable de réaliser les calculs nécessaires de façon satisfaisante.
30 % (18 P)	**L´élève est capable d'expliquer et d'utiliser les principes de base de calcul des salaires et des prix.**	L´élève sait expliquer et calculer des pourcentages, des prix de revient, des prix de vente, des frais généraux et des prix de service.	- Les explications de l'élève sont majoritairement correctes. - L´élève est capable de calculer des pourcentages, calculer les prix de revient, calculer les prix de vente, calculer les frais généraux, et calculer les prix de service de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L´élève est capable d'expliquer et d'utiliser les bases de la facturation.**	L'élève sait établir et expliquer, de façon détaillée, des factures et des listes de prix.	- Les explications de l'élève sont majoritairement correctes. - L'élève est capable d'établir des factures et des listes de prix de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Formation en entreprise 3 (FORTA3)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTA3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de créer un petit design de tatouage.**	- L'apprenti réalise un design simple et approprié. - L'apprenti prend en compte les demandes et exigences du client ou de la situation d'exercice. - Le design est techniquement réalisable.	- Le design est clair et compréhensible. - Les souhaits du client sont majoritairement respectés. - Le design est adapté pour une réalisation claire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et préparer correctement le matériel nécessaire.**	Le choix du matériel est correct, complet et adapté à la réalisation du tatouage.	La majorité du matériel est présent sur le poste de travail.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser le tatouage de manière uniforme sur la peau synthétique.**	Le tatouage est propre, uniforme et toutes les étapes de la réalisation ont été respectées.	Le tatouage est techniquement satisfaisant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'écouter et d'accepter les critiques et de les appliquer lors de ses prochaines réalisations.**	- L'apprenti écoute activement les critiques. - L'apprenti pose des questions adéquates pour pouvoir appliquer ces critiques lors des prochaines réalisations. - L'apprenti applique les suggestions d'amélioration lors de situations concrètes.	- Le retour des critiques est pris en compte. - Les questions posées sont en lien avec les critiques énoncées. - Les améliorations en partie sont visibles dans les prochains travaux réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Conception artistique du dessin de tatouage 4 (COART4)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 2**

Titre du module:	**Conception artistique du dessin de tatouage 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COART4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Einige Inhalte wurden bereits in vorherigen Lernsituationen behandelt. Dieses Modul dient der Vertiefung und Wiederholung des Lernstoffs.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, die Beobachtungsgabe gezielt zu nutzen, um Details wahrzunehmen und diese präzise in fortgeschrittenen Tattoozeichnungen umzusetzen.**	- Der/ die Auszubildende kann Details und Feinheiten in der Umgebung bewusst wahrnehmen und in seinen/ ihren Zeichnungen genau wiedergeben. - Der/die Auszubildende kann verschiedene Oberflächenstrukturen und Texturen beobachten und in seine/ihre Tattoozeichnungen integrieren. - Der/die Auszubildende ist, in der Lage, Unterschiede in Form und Struktur zu erkennen und sie präzise abzubilden.	- Die Beobachtungen werden sinnvoll und nachvollziehbar dargestellt. - Mindestens zwei unterschiedliche Texturen oder Details werden präzise und erkennbar, wiedergegeben. - Die Fähigkeit zu genauen Beobachtungen ist ihm mehr als die Hälfte der Zeichnungen klar erkennbar.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, das Konzept und die Gestaltung von Ornamenten zu verstehen und Ornamente präzise in seinen/ihren Tattoo Zeichnungen anzuwenden.**	- Der/die Auszubildende kann grundlegende Ornamente und deren Struktur erkennen und sie in eigenen Tattoo Zeichnungen wiedergeben. - Der/die Auszubildende kann verschiedene Stilrichtungen von Ornamenten unterscheiden und deren Merkmalen in Zeichnungen integrieren. - Der/die Auszubildende ist in der Lage, Ornamente harmonisch zu gestalten und dabei Formen und Linienführung sicher anzuwenden.	- Die Erklärungen zur Gestaltung von Ornamenten sind sinnvoll und überwiegend verständlich. - Mindestens zwei Ornamente werden korrekt und präzise dargestellt. - Ein Grundverständnis für die Gestaltung von Ornamente ist in mehr als der Hälfte der Tattoozeichnungen klar erkennbar
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, ein vertieftes Verständnis von Perspektive und Produktionen anzuwenden und diese präzise in komplexeren Tattoozeichnungen zu integrieren**	- Der/die Auszubildende kann fortgeschrittene Technik in der Perspektive anwenden und sicher einsetzen. - Der/die Auszubildende kann Proportionen detailliert anpassen und schwierige Perspektivwechsel in seinen/ ihren Tattoozeichnungen darstellen. - Der/die Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Ebene und Tiefen in komplexen Kompositionen zu gestalten und harmonisch zu kombinieren	- Die Erklärungen zu Anwendung von Perspektive und Proportionen sind sinnvoll und klar verständlich. - Mindestens zwei Perspektivtechniken und deren korrekte Anwendungen sind sichtbar. - Ein vertieftes Verständnis von Perspektive und Proportionen zeigt sich in mehr als die Hälfte der Zeichnungen deutlich erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réalisation du tatouage 4 (TATOU4)

Formation

Code: **TA** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage artisanal**

Section / Métier / Profession: **Section des tatoueurs - Tatoueur**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 2**

Titre du module: **Réalisation du tatouage 4** **Module complémentaire**

Code du module: **TATOU4**

Numéro du module: **2**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Tätowierer.in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

* tätowierbar :
• Detailreichtum des Designs ist an die auszuführende Größe angepasst.
• Der Kontrast im Bild ist ausreichend und das Bild wirkt insgesamt klar und ausgewogen.
• Auf unnötig kleine Details wurde verzichtet.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, komplexe Kundenanfragen zu sortieren und an die Wünsche des Kunden angepasste Ideen zu erarbeiten und vorzustellen.**	- Der/die Auszubildende kann komplexe Anfragen selbstsicher sortieren und im Kundengespräch mühelos herausarbeiten, wo die Schwerpunkte der Anfrage liegen. - Der/die Auszubildende bleibt auch bei komplexen Anfragen stets freundlich und professionell. - Die vom Auszubildenden vorgeschlagenen Ideen gehen auf die Anfrage des Kunden vollständig ein, und die angebotenen Lösungen sind fachgerecht.	- Die Anfrage wurde mehrheitlich verstanden, und die Schwerpunkte wurden überwiegend erfasst. - Der Auszubildende bleibt die meiste Zeit freundlich und lässt sich auch bei komplexen Anfragen nicht übermäßig überfordern. - Die Angebotenen Lösungen des Auszubildenden sind mehrheitlich passend und zumeist fachgerecht.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage handgroße Motive, mit klaren Schattierungen und sauberen Linien fachgerecht zu tätowieren.**	- Die gezogenen Linien sind in ihrer Stärke klar voneinander unterscheidbar, alle Linien sind bewusst gleichmäßig und sauber ausgeführt. - Alle Schattierungen sind klar definiert und verständlich. Der Hell-Dunkel Kontrast ist dem Motiv angepasst. - Insgesamt wirkt das ausgearbeitete Motiv klar und kontrastreich.	- Die gezogenen Linien sind mehrheitlich sauber und die Strichstärken sind überwiegend gleichmäßig. - Die Schattierungen sind hinreichend klar definiert. Der Hell-Dunkel Kontrast ist zufriedenstellend. - Die Gesamtwirkung des gestochenen Motivs ist mehrheitlich zufriedenstellend.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Tattoo Vorlagen mit frei wählbarem Stil zu entwickeln, sauber auszuarbeiten und zu funktionierenden « Flashsets » zusammenzufügen.**	- Die gewählten Stilmittel des Auszubildenden sind passend und kohärent. - Die gezeichneten Tattoomotive sind klar strukturiert, sauber ausgearbeitet. - Auf Themen wie Betrachtungsdistanz, Kontrast und Machbarkeit wurde wert gelegt und die Motive sind uneingeschränkt tätowierbar.*	- Die gewählten Stilmittel des Auszubildenden sind erkennbar und mehrheitlich verständlich. - Die gezeichneten Tattoomotive sind zufriedenstellend ausgearbeitet. - Auf Themen wie Betrachtungsdistanz, Kontrast und Machbarkeit wurde zumeist wert gelegt und die Motive sind überwiegend tätowierbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Gestion d'entreprise et comptabilité 2 (GECOM2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 2**

Titre du module:	**Gestion d'entreprise et comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GECOM2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
0.5		- Salle de classe
0.5		- Salle informatique
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de comptabilité ou d'économie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L´élève est capable de prendre connaissance de la déclaration de TVA.**	L´élève sait préparer et expliquer les dossiers pour la déclaration de TVA et pour la déclaration d'impôts pour les transmettre ensuite à un comptable.	- Les explications de l'élève sont majoritairement correctes. - L´élève est capable de préparer les dossiers pour la déclaration de TVA et pour la déclaration d'impôts de façon satisfaisante pour les transmettre ensuite à un comptable.
20 % (12 P)	**L´élève est capable de prendre connaissance de la responsabilité civile et des assurances nécessaires.**	- L´élève sait reconnaître l'importance de la responsabilité civile et sait expliquer les risques liés à la profession. - L'élève reconnaît et explique l'obligation de souscrire les assurances nécessaires.	- Les explications de l'élève sont majoritairement correctes. - L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations de façon satisfaisante.
40 % (24 P)	**L´élève est capable de prendre connaissance de la nécessité de la gestion du stock.**	L´élève sait gérer le stock, les commandes, la réception et l'entreposage des marchandises de façon adéquate.	L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations de façon satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation en entreprise 4 (FORTA4)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travail quotidien du tatoueur 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTA4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de créer un design de tatouage d'une grandeur 'paume de main'.**	- L'apprenti réalise un design approprié en respectant différentes techniques. - L'apprenti prend en compte les demandes et exigences du client ou de la situation d'exercice. - Le design est clair, original et adapté à la taille demandée.	- Le design est clair et les consignes sont respectées en majeure partie. - Les souhaits du client sont majoritairement respectés. - Le design est adapté pour une réalisation claire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et prépare correctement le matériel nécessaire.**	Le choix du matériel est correct, complet et adapté à la réalisation du tatouage.	La majorité du matériel est présent sur le poste de travail.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser le tatouage de manière uniforme sur la peau synthétique.**	- Le tatouage est propre, uniforme et toutes les étapes de la réalisation ont été respectées. - Le tatouage est réalisé avec précision et régularité. (Lignes, ombrages et remplissage) - L'apprenti respecte les étapes de travail et le temps imparti.	- Le tatouage est techniquement satisfaisable. - La réalisation est acceptable. - Le temps est respecté de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'écouter et d'accepter les critiques et de les appliquer lors de ses prochaines réalisations.**	- L'apprenti écoute activement les critiques. - L'apprenti pose des questions adéquates pour pouvoir appliquer ces critiques lors des prochaines réalisations. - L'apprenti applique les suggestions d'amélioration lors de situations concrètes.	- Le retour des critiques est pris en compte. - Les questions posées sont en lien avec les critiques énoncées. - Les améliorations en partie sont visibles dans les prochains travaux réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Conception artistique du dessin de tatouage 5 (COART5)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 1**

Titre du module:	**Conception artistique du dessin de tatouage 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COART5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réalisation du tatouage 5 (TATOU5)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 1**

Titre du module:	**Réalisation du tatouage 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TATOU5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Relations publiques 1 (REPUB1)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 1**

Titre du module:	**Relations publiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPUB1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Formation en entreprise 5 (FORTA5)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTA5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Conception artistique du dessin de tatouage 6 (COART6)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 2**

Titre du module:	**Conception artistique du dessin de tatouage 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COART6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réalisation du tatouage 6 (TATOU6)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 2**

Titre du module:	**Réalisation du tatouage 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TATOU6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Relations publiques 2 (REPUB2)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 2**

Titre du module:	**Relations publiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPUB2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Formation en entreprise 6 (FORTA6)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation du tatouage avancé 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTA6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des tatoueurs - Tatoueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissance de base en dessin technique (FACS1-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissance de base en dessin technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les dessins techniques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les formats de papier (DIN A5, DIN A0) et il les comprend. - L'élève connaît l'utilité de la police normée. - L'élève dispose des informations dans le camp d'écriture et, le cas échéant, il est capable de les compléter. - L'élève connaît les échelles et il est capable de les déterminer en effectuant des calculs (agrandissements, réductions et dimensions naturelles). - L'élève est capable de déterminer des objets en trois vues, de les identifier et de les attribuer. - L'élève est capable de désigner des variétés de lignes, des largeurs de lignes, des contours de formes ainsi que des bords visibles et dissimulés et de les attribuer. - L'élève est capable de distinguer les représentations en coupes complètes, en coupes partielles et en demi-coupes. - L'élève connaît les cotes de rayon ainsi que les cotes de perçage et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît les lignes médianes ainsi que les points médians et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît les niveaux de dimensionnement ainsi que les lignes de dimensionnement de référence et il est capable de les attribuer.	- L'élève a correctement lu des dessins techniques. - L'élève a identifié des formes géométriques dans des dessins techniques en se référant aux propriétés de dessin et il les a attribuées. - L'élève a déterminé, identifié et attribué des vues en coupes. - L'élève connaît les règles du dimensionnement et il les a attribuées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de dessiner les dessins techniques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève dispose de l'intégralité du matériel de dessin requis (équerre, compas, règle, crayons à mines, gommes, etc.). - L'élève est capable de compléter les informations dans le camp d'écriture en appliquant la police normée. - L'élève identifie des échelles et, le cas échéant. il est capable de les convertir (agrandissements, réductions et dimensions naturelles). - L'élève dessine des variétés de lignes, des largeurs de lignes, des contours ainsi que des bords visibles et dissimulés. - L'élève dessine des objets ainsi que des pièces de travail en trois vues. - L'élève se sert de cotes de rayon et de cotes de perçage. - L'élève applique des lignes médianes ainsi que des points médians. - L'élève applique des niveaux de dimensionnement ainsi que des lignes de dimensionnement de référence.	- L'élève a complété des dessins techniques en se servant de matériel de dessin approprié et il les a correctement dessinés. - L'élève a appliqué les règles du dimensionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les dessins de construction conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève détermine et attribue correctement les différents matériaux de construction dans des dessins de construction. - L'élève identifie correctement les matériaux de construction utilisés dans des dessins de construction et il les représente en utilisant des symboles. - L'élève identifie et désigne correctement des composants, des robinetteries ainsi que des tuyauteries. - L'élève est capable de déterminer, d'identifier et de lire des altitudes ainsi que des dimensions brutes et finies différentes. - L'élève connaît les unités de dimensionnement appliquées. - L'élève identifie les différents composants, comme les parois, les ouvertures, la structure du plancher, les conduits, les escaliers, etc. - L'élève identifie des parois, des ouvertures, des conduits, etc., dans des dessins de construction.	- L'élève a compris des dessins de construction et il les a lus correctement. - L'élève a compris des vues en coupes et il a identifié des altitudes. - L'élève a compris la représentation de différents composants et il les a identifiés.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les plans de tuyauteries isométriques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève est capable d'identifier, de lire et d'attribuer des lignes de tuyauteries simples dans les différentes vues, avec des tracés variables. - L'élève connaît les feuilles à grilles/à lignes isométriques préimprimées. - L'élève est capable de lire des symboles isométriques et de les identifier. - L'élève est capable de déterminer, de lire et d'attribuer des tronçons numérotés dans le sens du débit.	- L'élève a compris des lignes de tuyauteries isométriques et il les a lues correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de dessiner les plans de tuyauteries isométriques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève est capable d'esquisser des lignes de tuyauteries simples dans les différentes vues et avec des tracés différents sur des feuilles à grilles/à lignes préimprimées. - L'élève est capable d'esquisser des symboles isométriques sur des feuilles à grilles/à lignes préimprimées. - L'élève est capable d'esquisser des tronçons numérotés dans le sens du débit sur des feuilles à grilles/à lignes préimprimées.	- L'élève a complété des lignes de tuyauteries isométriques et il les a dessinées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Sécurité de travail (FACS2-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité de travail**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au poste de travail.**	- Evaluation des risques - Ergonomie - Organisation des premiers secours (appel d'urgence, informations au sujet des circonstances, de l'endroit, du nombre de blessés, etc.) - Postes de travail - Protection contre les incendies - Bruit - Protection auditive - Protection des yeux et du visage - Protection de la tête - Protection des pieds - Gants de protection - Protection de la peau - Protection respiratoire - Protection des genoux - Tenue de protection	- L'élève connaît la sécurité générale au poste de travail et il l'a respectée. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle et il les a sélectionnés en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours de travaux avec et sur différentes échelles.**	- Echelles simples - Escabeaux - Echelles avec échelons - Pictogrammes (concernant les échelles)	- L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux sur et avec des échelles et il l'a respectée.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours du soudage et du brasage.**	- Soudage au gaz (oxycoupage et brasage fort) - Soudage électrique (soudage au gaz de protection) - Brasage tendre - Installations au gaz liquide - Entreposage de bouteilles de gaz sous pression à l'extérieur - Entreposage de bouteilles de gaz sous pression dans des bâtiments - Transport de bouteilles de gaz sous pression	- L'élève connaît la sécurité générale au cours du soudage et du brasage et il l'a respectée. - L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations au gaz et il s'en est servi.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur des échafaudages.**	- Equipement de protection individuelle contre les chutes - Protection contre les chutes sur les chantiers	- L'élève connaît les équipements de protection individuelle contre les chutes et il les a sélectionnés en fonction des circonstances. - L'élève connaît les protections contre les chutes.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur un toit.**	- Petits échafaudages et plateformes élévatrices mobiles - Travaux sur des toits (postes de travail et protection contre les chutes) - Planchers de travail (échelles simples et crochets de toit de sécurité)	- L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux sur un toit et il l'a respectée.

10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur un chantier.**	- Soulèvement, transport et postures contraignantes - Blessures résultant de la chaleur et du froid - Substances dangereuses - Identification des substances dangereuses - Risques résultant de la poussière - Particules fines - Laine minérale et matériaux isolants	- L'élève connaît la sécurité générale au cours du soulèvement, du transport et des travaux dans des postures contraignantes sur un chantier et il l'a respectée. - L'élève a évalué les risques ainsi que les substances dangereuses et il les a attribués.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours de la manipulation de machines.**	- Ponceuses - Tronçonneuse-disqueuse guidée à la main - Marteaux perforateurs et appareils de support - Bancs de pliage - Machines à cintrer et rouleaux - Installations et dispositifs électriques sur les chantiers - Outils manuels - Scies à métaux - Perceuses - Taraudeuses - Cisailles et poinçonneuses guidées à la main - Cisailles à entraînements mécaniques	- L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux avec des machines et il l'a respectée. - L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux avec des machines et il l'a respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Brassage fort de tuyaux (FACS3-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Brassage fort de tuyaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise le brasage fort de pièces en acier.**	- L'élève s'applique à préparer convenablement le point de brasage. - L'élève connaît les agents de brasage, les fils à plomb ainsi que leurs domaines d'affectation et il les sélectionne en fonction de leur compatibilité et de leur affectation. - L'élève s'applique à produire une connexion brasée optimale.	- L'élève a convenablement préparé les pièces de travail. - L'élève a opté pour des agents de brasage et pour du fil de plomb en fonction des circonstances. - L'élève a brasé les pièces de travail de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève maîtrise le brasage fort de tubes en cuivre avec des raccords.**	- L'élève s'applique à préparer convenablement le point de brasage. - L'élève connaît les agents de brasage, les fils à plomb ainsi que leurs domaines d'affectation et il les sélectionne en fonction de leur compatibilité et de leur affectation. - L'élève s'applique à produire une connexion brasée optimale et à maintenir le réchauffement du point de brasage légèrement au-dessus de la température de fonte du fil de plomb.	- L'élève a convenablement préparé les pièces de travail. - L'élève a opté pour des agents de brasage et pour du fil de plomb en fonction des circonstances. - L'élève a brasé les pièces de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité quand il manipule le chalumeau ainsi que les matériaux utilisés.**	- L'élève observe les règles de sécurité quand il manipule des gaz combustibles ainsi que des tubes chauffés. - L'élève connaît les propriétés corrosives des agents de brasage et il veille à ne pas compromettre sa propre sécurité, ni celle d'autres intervenants.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité au cours des travaux avec le chalumeau. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité au cours des travaux avec du fil de plomb et avec des agents de brasage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Techniques de fixation, dilatation, protections coupe-feu et isolation acoustique (FACS4-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Techniques de fixation, dilatation, protections coupe-feu et isolation acoustique**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FACS4-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale - Atelier - Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer différentes conduites de manière compétente dans le domaine des systèmes sanitaires, de chauffage et d'écoulement des eaux usées.**	- L'élève connaît les différences ainsi que les domaines d'affectation de points fixes et coulissants. - L'élève est capable de déterminer les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève connaît les différences ainsi que les domaines d'affectation de points fixes et coulissants. - L'élève a déterminé les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève a déterminé les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer différentes conduites de manière compétente dans le domaine de la ventilation d'habitations.**	- L'élève est capable de déterminer les différents colliers de serrage en fonction de la variété de tube. - L'élève est capable de déterminer les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève a déterminé les différents colliers de serrage en fonction de la variété de tube. - L'élève a déterminé les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève a déterminé les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'isoler des conduites de manière compétente dans le domaine des installations sanitaires, de chauffage et d'écoulement des eaux usées.**	- L'élève connaît les différents matériaux isolants. - L'élève est capable de déterminer l'affectation.	- L'élève connaît les différents matériaux isolants. - L'élève a déterminé l'affectation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Cours de base en électrotechnique (FACS5-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cours de base en électrotechnique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire - Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale - Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des schémas électriques simples.**	- L'élève identifie les symboles ainsi que les composants habituels dans le domaine professionnel sur le plan.	- L'élève connaît les désignations ainsi que les symboles de composants électriques.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les règles de sécurité à appliquer au cours de la manipulation du courant électrique et il les respecte au cours des étapes de travail.**	- L'élève connaît les règles de sécurité concernant la manipulation du courant électrique. - L'élève respecte les consignes ainsi que les règles de sécurité au cours de l'accomplissement des missions.	- L'élève connaît les dangers résultant du courant électrique. - L'élève a respecté les règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de raccorder les différentes conduites d'électricité de manière compétente.**	- L'élève est capable de dénuder une conduite et de fixer des douilles aux extrémités des fils en respectant les règles en vigueur. - L'élève connaît les caractéristiques ainsi que les sections transversales des fils et des conduites. - L'élève connaît les endroits d'affectation des différentes conduites.	L'élève a dénudé une conduite et il a fixé des douilles aux extrémités des fils dans le respect des règles en vigueur. - L'élève connaît les caractéristiques ainsi que les sections transversales des fils et des conduites. - L'élève connaît les endroits d'affectation des différentes conduites.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les composants électriques habituels dans son domaine professionnel ainsi que leur fonctionnement.**	- L'élève connaît les composants électriques habituels comme le capteur de température (PTC, NTC), le condensateur, le relais, l'interrupteur, les vannes de commutation, les vannes mélangeuses, les actionneurs, les vannes magnétiques et les pompes. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants. - L'élève est capable de soumettre les composants à des contrôles sous l'aspect de l'état de fonctionnement, par exemple en se servant d'un multimètre ou en mesurant le courant, la tension ainsi que la capacité.	- L'élève connaît les composants habituels dans son domaine professionnel. - L'élève connaît le fonctionnement des composants. - L'élève a soumis les composants à un contrôle sous l'aspect de leur état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - L'installation de systèmes simples de la technique de bâtiment (FACS6-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**L'installation de systèmes simples de la technique de bâtiment**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire - Maître d'enseignement technique / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale - Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits simples sur un panneau de montage en suivant un plan.**	- L'élève est capable d'utiliser des composants comme des interrupteurs, des capteurs, des lampes, des boîtes de dérivation, des prises de courant, des canaux de câbles et éventuellement des composants de chauffage (pompe, régulation, etc.). - L'élève transfère les dimensions ainsi que les positions indiquées sur le panneau de montage.	- L'élève a monté les composants sur le panneau de montage en suivant le plan. - Le tracé indiqué sur le panneau de montage correspondait aux indications.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les règles de sécurité à appliquer au cours de la manipulation du courant électrique et il les respecte au cours des étapes de travail.**	- L'élève connaît les règles de sécurité concernant la manipulation du courant électrique. - L'élève respecte les consignes ainsi que les règles de sécurité au cours de l'accomplissement des missions.	- L'élève connaît les dangers résultant du courant électrique. - L'élève a respecté les règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer le câblage de circuits simples et de les mettre en service.**	- L'élève effectue le câblage des différents composants conformément aux règlementations et aux normes. - L'élève effectue un contrôle préalable de l'état de fonctionnement en se servant d'un multimètre et en effectuant un test de continuité. - L'élève met le circuit en service sous tension. - L'élève mesure la tension, le courant ainsi que la résistance en se servant d'un multimètre.	- L'élève a effectué le câblage des différents composants conformément aux règlementations et aux normes. - L'élève a soumis l'état de fonctionnement à un contrôle préalable. - L'élève a mis le circuit en service sous tension. - L'élève a effectué les mesurages finaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base en mathématiques, en physique et des propriétés techniques des matériaux (THECS1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et fabriquer des parties d'une installation simple**

Titre du module:	**Connaissances de base en mathématiques, en physique et des propriétés techniques des matériaux**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise la manipulation des nombres, des unités et des équations.**	- L'élève connaît les quatre opérateurs arithmétiques de base. - L'élève est capable d'inverser des équations (surface, volume, densité, etc.) en fonction de différentes grandeurs. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des grandeurs et avec leurs unités. - L'élève connaît les unités des grandeurs les plus importantes sous l'aspect technique. - L'élève connaît les grandeurs du système international ainsi que leurs unités. - L'élève connaît les abréviations de parties et de multiples d'unités et il est capable de les convertir. - L'élève est capable de convertir correctement des unités avec des puissances (unités de surfaces et de volumes). - L'élève est capable de calculer correctement des racines carrées. - L'élève est capable d'inverser correctement des équations avec des racines carrées. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant d'une calculatrice.	- L'élève a inversé et résolu des équations simples. - L'élève connaît les symboles utilisés dans les formules ainsi que les unités des grandeurs techniques les plus importantes. - L'élève a converti des unités et il en a composé à partir d'unités du système international. - L'élève a correctement résolu des équations avec des racines carrées. - L'élève a obtenu des résultats corrects en se servant d'une calculatrice.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève est capable d'associer des indications de longueurs. - L'élève est capable de déterminer les circonférences (carré, cercle, etc.) de composants techniques. - L'élève est capable de déterminer des sections avec des marges identiques. - L'élève est capable de déterminer des sections avec des marges différentes. - L'élève est capable de déterminer des surfaces aux bords anguleux (carré, parallélogramme, trapèze, triangle, etc.). - L'élève est capable de déterminer des surfaces circulaires et en section transversale. - L'élève est capable de déterminer des surfaces composées. - L'élève est capable de déterminer des pertes. - L'élève est capable de déterminer les bords d'un triangle rectangle en appliquant le théorème de Pythagore. - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents prismes (cube, parallélépipède, tronc de pyramide, etc.). - L'élève est capable de déterminer les volumes de cylindres et de corps creux. - L'élève est capable de déterminer des volumes composés.	- L'élève a déterminé des longueurs ainsi que des circonférences. - L'élève a correctement déterminé des marges de sections en se référant aux exemples d'installations techniques. - L'élève a effectué des calculs concernant des surfaces délimitées en ligne droite et circulaires. - L'élève a appliqué le théorème de Pythagore. - L'élève a déterminé les volumes de prismes, de cylindres et de corps creux.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les grandeurs physiques suivantes: la masse, le poids et la densité.**	- L'élève connaît la notion de masse et il est capable de l'expliquer. - L'élève connaît la notion de densité et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de déterminer la masse, la densité ainsi que le volume de différents objets volumiques. - L'élève connaît l'origine du poids. - L'élève connaît la valeur de gravité g. - L'élève connaît la différence entre la masse et le poids et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de déterminer le poids ainsi que la masse de différents objets volumiques.	- L'élève connaît le rapport entre la masse et la densité et il l'a déterminé. - L'élève connaît le poids ainsi que son unité et il est capable de le déterminer.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la pression dans les liquides et dans les gaz ainsi que les méthodes servant à les mesurer.**	- L'élève connaît la formation de la pression et il est capable de l'expliquer. - L'élève connaît les principales unités de pression et il est capable de les convertir. - L'élève connaît la pression atmosphérique, la pression absolue ainsi que la pression positive et il est capable de les expliquer et de les déterminer. - L'élève connaît la formation de la pression dans des liquides et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable d'expliquer des récipients communicants en se référant à la pression hydrostatique. - L'élève connaît l'effet siphon et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de décrire la propagation de la pression dans des liquides. - L'élève est capable d'expliquer le comportement de gaz sous l'impact d'une force. - L'élève connaît la formation de la pression atmosphérique. - L'élève connaît les appareils de mesure de la pression. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des appareils.	- L'élève connaît la pression ainsi que ses unités. - L'élève a expliqué la pression hydrostatique et il l'a déterminée. - L'élève a décrit la formation des différentes pressions dans les gaz et il les a déterminées. - L'élève connaît les différents appareils de mesure de la pression ainsi que leur fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la température et la chaleur ainsi que les méthodes servant à les mesurer.**	- L'élève connaît l'échelle Celsius de température. - L'élève connaît l'échelle Kelvin de température. - L'élève est capable de convertir des valeurs de température. - L'élève est capable de déterminer des différences de température. - L'élève connaît les appareils de mesure de la température. - L'élève connaît la cause de la dilatation thermique. - L'élève connaît l'anomalie de l'eau. - L'élève est capable de déterminer la dilatation thermique pour différents matériaux en appliquant une méthode de calcul. - L'élève connaît la notion d'énergie. - L'élève connaît des manifestations de l'énergie. - L'élève connaît la relation entre la température et la chaleur. - L'élève et capable de déterminer la quantité de chaleur pour différentes matières. - L'élève connaît les notions de chaleur de fusion et de chaleur de vaporisation. - L'élève est capable de décrire le changement d'état de l'eau.	- L'élève connaît les échelles Celsius et Kelvin de température et il les a distinguées. - L'élève connaît la dilatation thermique et il l'a déterminée. - L'élève connaît l'énergie thermique et il l'a déterminée.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés physiques, chimiques et technologiques des matériaux.**	- L'élève connaît les notions de point de fusion, de conductivité thermique, de variation de volume, de capacité thermique, de conductivité électrique et de dureté. - L'élève connaît les notions de résistance à la corrosion, de résistance thermique, de combustibilité, de toxicité et de capacité d'alliage. - L'élève connaît les notions de solidité (élasticité, plasticité, types de contraintes), de coulabilité, de déformabilité, d'usinabilité, de soudabilité, de brasabilité et de collabilité.	- L'élève connaît les propriétés physiques de matériaux. - L'élève connaît les propriétés chimiques de matériaux. - L'élève les propriétés mécaniques et technologiques de matériaux.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les matériaux métalliques les plus importants.**	- L'élève connaît les groupes de matériaux. - L'élève connaît les différents matériaux. - L'élève connaît des matériaux en fonte. - L'élève est capable d'énumérer les propriétés. - L'élève connaît les affectations des matériaux en fonte. - L'élève connaît la subdivision des matériaux en acier. - L'élève est capable d'énumérer les propriétés. - L'élève connaît les affectations de matériaux en acier. - L'élève connaît les différents matériaux non ferreux. - L'élève est capable d'énumérer les propriétés. - L'élève connaît les affectations des matériaux non ferreux.	- L'élève connaît la subdivision des matériaux. - L'élève connaît des matériaux ainsi que des objets en fonte. - L'élève connaît des matériaux ainsi que des objets en acier. - L'élève connaît des matériaux ainsi que des objets non ferreux.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les matériaux synthétiques les plus importants.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les propriétés des matières thermoplastiques, thermodurcissables et thermoélastiques. - L'élève connaît les affectations de ces matières synthétiques. - L'élève connaît la structure ainsi que les propriétés de la céramique sanitaire et du grès. - L'élève connaît les affectations des matériaux en céramique. - L'élève connaît la structure ainsi que les propriétés de matières frittées et de matières synthétiques renforcées à la fibre de verre. - L'apprenti connaît les affectations des matériaux composites.	- L'apprenti connaît les groupes de matières synthétiques. - L'apprenti connaît les matériaux en céramique les plus importants. - L'apprenti connaît les matériaux composites les plus importants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Les connaissances de base de travail du métal (ATECS1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et fabriquer des parties d'une installation simple**

Titre du module:	**Les connaissances de base de travail du métal**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre des dessins industriels ainsi que des esquisses.**	- L'élève considère l'importance de la présentation de lignes et de symboles et, en conséquence, leurs différences sous l'aspect de la fabrication de la pièce de travail. - L'élève s'applique à comprendre intégralement les dessins/les plans. - L'élève s'applique à fabriquer les pièces de travail en suivant les indications du dessin/du plan.	-.L'élève connaît les présentations habituelles des lignes et des symboles habituels et il les a interprétées. - L'élève a compris le dessin et il a détecté et déduit des dimensions requises. - L'élève a fabriqué la pièce de travail sans assistance outre mesure en se référant au dessin/au plan.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner, de tracer et d'identifier des pièces de travail de manière compétente en se servant des outils professionnels habituels.**	- L'élève mesure des pièces de travail, des profils ainsi que différents matériaux, comme des vis, des joints, etc., en se servant d'une échelle graduée ou d'un pied à coulisse. - L'élève effectue des exercices de traçage simples en se servant d'une pointe à tracer et d'équerres. - L'élève est capable de tracer des pièces de travail en se servant d'un trusquin, d'un compas et d'une équerre à centrer. - L'élève identifie des pièces de travail, par exemple en appliquant des numéros d'identification avec un poinçon à marquer.	- L'élève a effectué des mesurages en se servant d'une échelle graduée et d'un pied à coulisse. - L'élève a tracé des pièces de travail en se servant d'une pointe à tracer et d'équerres. - L'élève a tracé des pièces de travail en se servant d'un trusquin, d'un compas et d'une équerre à centrer. - L'élève a identifié des pièces de travail de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail en métal simples ainsi que des composants en appliquant des méthodes sans enlèvement de copeaux, sans excéder des marges d'erreur convenables.**	- L'élève se sert de cisailles à tôle et de cisailles à levier à commande manuelle pour ajuster des tôles, il estampe des trous et il coupe des tubes en se servant d'un coupe-tube. - L'élève produit des cintres à chanfrein ainsi que des cintres en courbes en appliquant des méthodes manuelles et mécaniques. - L'élève produit des connexions à rivets aveugles et filetés ainsi que des connexions vissées.	- L'élève a usiné des pièces de travail en appliquant des méthodes sans enlèvement de copeaux. - L'élève a déformé des pièces de travail en appliquant la méthode du cintrage à froid. - L'élève a relié des pièces de travail ainsi que des tubes en produisant des connexions vissées et rivetées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail en métal simples en appliquant des méthodes avec enlèvement de copeaux, sans excéder des marges d'erreur convenables.**	- L'élève applique les méthodes du sciage, du limage, de l'ébarbage, du chanfreinage, du perçage, du chanfreinage plat et du chanfreinage conique en se servant d'outils manuels et électriques. - L'élève produit des filetages internes et externes métriques en se servant de tarauds.	- L'élève a usiné des pièces de travail en appliquant des méthodes avec enlèvement de copeaux. - L'élève a produit des filetages internes et externes de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les méthodes qu'il a appliquées ainsi que les pièces de travail qu'il a produites et de les justifier en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève est capable de justifier les méthodes qu'il a appliquées tout au long de la procédure d'usinage sous les aspects de la précision, de la rapidité et de la sécurité. - L'élève justifie les anomalies éventuelles de sa pièce de travail sous les aspects de la précision et de la propreté. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel dans le cadre de l'ensemble des entretiens.	- L'élève a analysé les méthodes qu'il a appliquées au cours de l'accomplissement des différentes étapes de travail. - L'élève a analysé les pièces de travail qu'il a produites. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de base pour l'installation de conduites (FORCS1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et fabriquer des parties d'une installation simple**

Titre du module:	**Connaissances de base pour l'installation de conduites**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORCS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les outils caractéris-tiques du métier et il (elle) les utilise cor-rectement en respectant toutes les pres-criptions de la sécurité.** **Après achèvement du travail les outils sont nettoyés et rangés convenablement.**	- Connaissance des outillages et choix de l'outil approprié suivant l'application - Coupe-tube (connaissance de l'outil et de ses utilisations) - Entretien de l'outillage suivant prescriptions - connaître l'importance d'outils bien entretenus - Etabli : - fonctionnement, mise en place et utilisation - Meuleuse - utilisation correcte - Perceuse - connaissance et utilisation (choix de mèches, vitesse, perforateur)	niveau atteint suivant les in-dicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les matériaux caractéristiques du métier ainsi que les différents types de tuyaux. Il (elle) connait les techniques à appliquer ainsi que les normes et les règlements qu'il applique sous surveillance en fonction de la mission.**	- Alliages : connaître les essentiels et les utiliser correctement - Choix du matériel et du type de tube en fonction de la mission - Tube en inox - connaissance du matériel (à souder, à sertir), utilisation, avantages désavantages - Tubes en acier galvanisé connaissance du matériel, utilisation, avantages et désavantages - Tubes en acier noir - connaissance du matériel, utili-sation, avantages et désavantages - Tubes en fonte (ductile, SMA, KMA,) connaissance matériel, utilisation, avantages et désavantages - Tubes en plastique - connaissance du matériel , utilisation, avantages désavantages (dilatation !) - Tubes multicouches - connaissance du matériel , utilisation, avantages désavantages - Tuyauterie pour produits corrosifs	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les outils de mesurage de longueurs caractéristiques du métier et les utilise correctement. Il (elle) est à même de respecter des mesures et des pentes données en respectant les tolérances nécessaires et il (elle) peut interpréter les résultats des mesures.**	- Mesurage (mètre pliant, mètre s.bande, laser), utilisation correcte et documentation - Mesures à respecter : découpes, préparation du travail, contrôles - Niveau : utilisation correcte. Contrôle de l'horizontale	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti peut réaliser des saignées et des percements suivant indication en respectant les prescriptions de la sécurité. Il (elle) choisit l'outil adapté et évite l'endommagement des murs.** **Les saignées et les percements peuvent être fermés suivant indication en fonction du matériel.**	- Fermeture de saignées en général (choix du matériel pour des situations standard) - Passages muraux pour câbles et/ou tuyaux (types, isolation, étanchéité à l'air) - Percements : réalisation en fonction des dimensions et du matériel - Reconnaître les éléments statiques: linteau, poutre, surpoutre, mur porteur, mur de séparation - Saignées : ouverture avec le bon outil en fonction du mur - Traversée de conduites en cloison intérieur du bâtiment - Utilisation de matériel et de l'outillage adapté à l'application	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait différents types de chevilles, de colliers et de consoles. Il (elle) utilise les techniques de la fixation correctement en fonction des matériaux du mur ou de la dalle.** **Les mesures de compensation des dilations de tuyauterie sont comprises et sont appliquées suivant indication.** **L'apprenti connait les différents matériaux d'isolation des tuyauteries et est à même de les utiliser en fonction de la mission.**	- Choix d'une fixation adaptée suivant la charge et le mur porteur - Dilatations des conduites suivant le matériel : calcul et moyens de maîtrise - Fixation de tubes avec colliers (choix suivant matériel) - Fixation d'un tube synthétique et/ou multicouche - Isolation de conduites de chauffage ou sanitaire, connaissance des matériaux et épaisseurs à prévoir	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les peintures et bandages anticorrosives spécifiques du métier. Il (elle) peut les appliquer suivant la mission en respectant les caractéristiques du matériel et les prescriptions de la sécurité.**	- Peintures et protection anti-corrosion (préparation des tuyaux) - Polykène : préparation conduite (primer), application	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti sait cintrer à froid des tuyaux jusqu'au 1/2 " en utilisant correctement l'outil de cintrage et en respectant les rayons (minimaux) de cintrage. Il (elle) est à même de repérer les cintrages et de respecter l'effet ressort de façon à assurer les mesures indiquées.**	- Changer les galets d'une cintreuse - Cintrage à froid d'un tube à l'aide de la cintreuse	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti sait utiliser différentes techniques d'assemblage de tuyauteries suivant le type de matériel donné. L'apprenti est à même d'utiliser les com-pétences acquises ci-devant de façon à pouvoir réaliser correctement et d'après indication des tuyauteries élémentaires.**	- Assemblage de conduites avec raccords filetés + assurer étanchéité - Assemblage de tubes par raccords à compression vissé - Changer le peigne d'une filière - Choix du bon joint, du bon matériel d'étanchéité selon l'application - Couper (choix outil, utilisation coupe-tube) et ébavurer un tube en fonction de son matériel connaître et respecter le distances d'installation entre les conduites et parois (laisser place pour l'isolation) - Façonnage (chanfrein) et préparation de tuyauteries (préparation d'une pièce) - couper un filet sur un tube en acier à l'aide de la filière à main - Préparation du matériel à installer en fonction du type et de l'application	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les armatures les plus importantes pour tuyauteries simples et il (elle) peut les installer correctement suivant la mission donnée. L'étanchéité des assemblages est assurée.**	- Armature à visser (robinetterie) - installation - Clapet anti-retour - montage et/ou remplacement - Force de serrage - connaissance et respect suivant matériel - Fraisage d'une face d'un joint et remplacement des joints d'une armature - Joint d'étanchéité - connaissance de types, choix et mise en place suivant raccord - Raccordement d'appareils avec brides. Choix des joints et des boulons	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rapports techniques de façon à ce que tant l'entreprise formatrice puissent cons-tater l'avancement de la formation. Il est porté soin d'une écriture propre et les rapports sont signés par l'apprenti et par le formateur (tuteur, patron)**	- rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réalisé - rédaction de rapports techniques suivant demande	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base en installations sanitaires et systèmes d'évacuation d'eaux usées (THECS2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et monter des installations d'eau potable et d'eau usée partie 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations sanitaires et systèmes d'évacuation d'eaux usées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les composants ainsi que le fonctionnement des systèmes publics d'évacuation d'eaux usées.**	- L'élève est capable d'expliquer l'introduction des eaux usées dans le système mixte. - L'élève est capable d'expliquer l'introduction des eaux usées dans le système de séparation. - L'élève est capable de décrire la structure des deux systèmes. - L'élève connaît les différents niveaux d'une station d'épuration. - L'élève est capable de décrire les fonctions des différents niveaux. - L'élève connaît les désignations ainsi que l'affectation de différents composants d'une conduite. - L'élève est capable d'expliquer l'effet d'entraînement de l'eau ainsi que le taux de remplissage. - L'élève connaît la structure ainsi que les règles d'installation des conduites de raccordement, de descente, d'accumulation et de base. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de la ventilation d'installations de drainage. - L'élève connaît des variétés d'orifices de nettoyage ainsi que leur utilité.	- L'élève connaît l'utilité ainsi que la structure du système mixte et du système de séparation. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une station d'épuration. - L'élève connaît les différents composants ainsi que les règles de la déshydratation par gravité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre et de dessiner le schéma de distribution d'un système de drainage.**	- L'élève connaît les symboles ainsi que les identifications d'un système de drainage. - L'élève est capable de dessiner correctement des conduites de raccordement individuelles et collectives d'objets sanitaires avec un raccordement à la conduite de descente. - L'élève est capable d'indiquer correctement des conduites de descente, de base et d'accumulation dans un dessin.	- L'élève a complété et annoté le schéma de distribution d'un système de drainage.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures servant à la protection contre les inondations et contre la pénétration de substances nocives.**	- L'élève comprend les notions de refoulement et de niveau de refoulement et il est capable de les expliquer. - L'élève connaît les différentes variétés de dispositifs anti-refoulement et il est capable d'en expliquer la fonction. - L'élève connaît l'utilité d'une station de relevage des eaux usées. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une station de relevage des eaux usées. - L'élève connaît les différentes variétés de stations de relevage des eaux usées et il est capable de les expliquer. - L'élève connaît le fonctionnement d'un dispositif de refoulement à pompe. - L'élève connaît des variétés de substances nocives. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'un dispositif de refoulement de fuel. - L'élève connaît l'introduction d'eau de condensation.	- L'élève connaît la protection contre les inondations par refoulement. - L'élève a expliqué l'utilisation d'une station de relevage des eaux usées. - L'élève connaît des mesures servant à la protection contre la pénétration de substances nocives.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation d'utilisation des eaux pluviales.**	- L'élève connaît l'utilité de l'utilisation de l'eau de pluie. - L'élève connaît les points de récupération d'eau de pluie autorisés. - L'élève connaît la structure de dispositifs de nettoyage et de réservoirs d'eau de pluie. - L'élève explique l'utilité de la réalimentation de l'eau potable.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure d'une installation d'utilisation de l'eau de pluie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs simples pour déterminer des longueurs ainsi que des pentes.**	- L'élève détermine correctement les longueurs nominales des conduites de raccordement individuelles ainsi que la somme des valeurs de raccordement. - L'élève dimensionne correctement des conduites de raccordement collectives sans ventilation dans le sens du débit (k = 0,5). - L'élève détermine et dimensionne correctement les conduites de descente, d'accumulation et de base. - L'élève connaît la formule servant à déterminer la pente. - L'élève est capable de déterminer la pente de conduites d'évacuation d'eaux usées.	- L'élève a déterminé des installations de drainage simples en se référant à la somme des valeurs de raccordement. - L'élève a déterminé des pentes.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les principes de la planification d'espaces sanitaires.**	- L'élève est capable de déterminer les écarts ainsi que les surfaces de mouvement pour les personnes (y compris pour les seniors et pour les personnes avec un handicap) des différents objets sanitaires. - L'élève connaît les équipements requis dans des espaces sanitaires en fonction du nombre de personnes. - L'élève connaît les symboles des objets sanitaires et il est capable de les dessiner. - L'élève est capable de dessiner les projections verticales et horizontales d'installations encastrées. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de montage (distances minimales, hauteurs de montage, etc.) d'appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de raccordement des appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions des appareils sanitaires. - L'élève indique les conduites d'eau potable et d'évacuation des eaux usées (sans mention de diamètre nominal) avec l'ensemble des raccordements dans les projections verticales et horizontales.	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des objets sanitaires utilisés. - L'élève a correctement déterminé les surfaces de mouvement. - L'élève a proprement et intégralement dessiné des installations encastrées. - L'élève a correctement déterminé les dimensions requises et il les a respectées dans le dessin. - L'élève a indiqué l'ensemble des conduites d'alimentation et d'évacuation d'une manière correspondant à leur fonction.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les matériaux ainsi que les composants d'objets sanitaires.**	- L'élève connaît la céramique sanitaire ainsi que ses domaines d'affectation. - L'élève connaît les différents matériaux métalliques utilisés. - L'élève connaît les différents matériaux synthétiques et composites utilisés. - L'élève connaît différentes robinetteries de sortie (lavabo, évier, toilettes, etc.). - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des robinetteries de sortie. - L'élève connaît les différentes soupapes d'évacuation. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des soupapes d'évacuation (siphons).	- L'élève connaît les matériaux des différents objets sanitaires. - L'élève connaît les variétés ainsi que le fonctionnement des différentes soupapes de sortie. - L'élève connaît le fonctionnement des différentes soupapes d'évacuation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations sanitaires (ATECS2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et monter des installations d'eau potable et d'eau usée partie 1**

Titre du module:	**La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations sanitaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en cuivre servant à des installations d'eau potable.**	- La liste de matériel est complète. - L'élève détermine la longueur des tubes en se référant à la longueur étirée des tubes ou en appliquant la méthode de l'axe Z. - L'élève connaît les options d'affectation de tubes en cuivre dans des installations. - L'élève connaît les contraintes de traction et de compression résultant du tassement et de la dilatation. - L'élève est capable d'attribuer la fibre neutre au cours d'une flexion. - L'élève opte correctement pour l'angle de flexion et pour la longueur de repli en se référant à l'énoncé indiqué. - L'élève connaît les indications compétentes sur un tube en cuivre et il est capable de s'y référer: le calibre/les dimensions recherchées ainsi que les extrémités de la courbure. - L'élève se sert de la pince à courber de manière compétente et il connaît le patin de guidage, la forme de courbure/la matrice ainsi que les marquages. - L'élève ajuste des longueurs de repli ainsi que des angles de flexion pour surmonter des obstacles avec une distance/une hauteur élevée ou faible. - L'élève connaît les règlements, les règles ainsi que les normes en vigueur pour la fabrication de brasages capillaires. - L'élève opte correctement pour des outils servant à la production de brasages capillaires (brasage tendre). - L'élève comprend l'effet capillaire et il est capable de l'expliquer de manière simplifiée. - L'élève constitue des connexions inamovibles en appliquant le brasage capillaire (brasage tendre) avec un chalumeau/un appareil de brasage par résistance, de la pâte à braser, du fil à plomb et de la fibre abrasive.	- L'élève a établi des listes de matériel complètes et il a déterminé les quantités de tubes requises. - L'élève a mis à profit ses connaissances de base concernant les règles ainsi que les normes en vigueur dans le contexte de la transformation de tubes en cuivre correspondant à la norme DIN EN 1057 dans des installations d'eau potable. - L'élève connaît les techniques servant à constituer des tuyauteries en cuivre et il les a appliquées en se servant des outils requis correspondants. - L'élève connaît les règles ainsi que les normes en vigueur dans le contexte de la constitution de connexions brasées dans des installations d'eau potable et il les a appliquées. - L'élève a constitué des connexions non amovibles par brasage tendre.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes filetés galvanisés servant à des installations d'eau potable.**	- L'élève opte pour des raccords en consultant des catalogues. - La liste de matériel est complète. - L'élève détermine la longueur des tubes en appliquant la méthode de l'axe Z. - L'élève connaît les affectations possibles de tuyauteries en acier galvanisées dans des installations. - L'élève opte correctement pour des outils servant à la constitution de raccords de tubes avec des filetages Whitworth. - L'élève connaît les règlements, les règles ainsi que les normes en vigueur pour la constitution de raccords de tubes filetés. - L'élève connaît les dimensions du filetage: la longueur du filetage, la longueur de vissage ainsi que les filets incomplets. - L'élève connaît les propriétés de produits de découpage solubles dans l'eau. - L'élève connaît les propriétés de produits d'étanchéité et de pâtes d'étanchéité ainsi que leurs domaines d'affectation. - L'élève connaît la galvanisation ainsi que la protection contre la corrosion. - L'élève est capable de constituer des connexions inamovibles avec des tubes filetés en se servant d'une filière/d'une filière à entraînement électrique. - L'élève est capable de constituer des connexions amovibles avec des vissages à joints plats ou coniques. - L'élève est capable de manipuler les produits ainsi que des outils (par exemple les produits de découpage, les produits d'étanchéité, la pâte d'étanchéité, la filière, la filière mécanique) de manière compétente.	- L'élève a établi des listes de matériel complètes et il a déterminé les quantités de tubes requises. - L'élève a mis à profit ses connaissances de base concernant les règles ainsi que les normes en vigueur dans le contexte de la transformation de tubes en acier galvanisé correspondant à la norme DIN EN 10255 dans des installations d'eau potable. - L'élève a constitué des connexions amovibles et non amovibles avec des filetages de tubes Whitworth et des raccords vissés.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en polyéthylène servant à des installations d'eau potable.**	- L'élève opte pour des combustibles en consultant des catalogues. - La liste de matériel est complète. - L'élève détermine les longueurs des tubes en appliquant la méthode de l'axe Z. - L'élève connaît les affectations possibles de tubes en polyéthylène dans des installations. - L'élève connaît les règlements, les règles ainsi que les normes en vigueur pour l'établissement de jonctions bout à bout et de manchons de soudage électrique. - L'élève opte correctement pour des outils servant à l'établissement de connexions soudées. - L'élève connaît les indications compétentes sur un tube en polyéthylène et il est capable de s'y référer: le calibre/les dimensions recherchées, le point d'intersection, l'inclinaison, etc. - L'élève connaît la manipulation compétente du miroir de soudage bout à bout et de l'appareil de soudage électrique. - L'élève connaît l'enlèvement de la couche d'oxydation ainsi que le dégraissage de la surface de soudage. - L'élève comprend le matériel d'apport, la pression de contact ainsi que les temps de chauffage et de refroidissement et il est capable de les appliquer et de les expliquer de manière simplifiée. - L'élève connaît la manipulation compétente des produits et des outils (par exemple les produits de dégraissage, l'appareil de soudage, le racleur, etc.). - L'élève constitue des connexions inamovibles par soudage bout à bout et par manchons de soudage électrique. - L'élève constitue des connexions amovibles en appliquant des systèmes d'emboitage.	- L'élève a établi des listes de matériel complètes et il a déterminé les quantités de tubes requises. - L'élève a mis à profit ses connaissances de base concernant les règles ainsi que les normes en vigueur dans le contexte de la transformation de tubes en polyéthylène dans des installations d'eau potable. - L'élève a correctement constitué des connexions amovibles et non amovibles par emboitage et par soudage bout à bout.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter et de poser des tracés de tuyauteries le long de parois de montage.**	- L'élève oriente les parois de montage dans des dispositifs de maintien correspondants. - L'élève analyse et commente l'énoncé sous l'aspect du plan de construction, du dessin industriel ou des documents techniques. - L'élève subdivise des parois de montage en fonction de l'énoncé et des indications (bord supérieur du plancher fini, lignes de référence, plans de référence). - L'élève indique les tracés des tuyauteries sur les parois de montage en respectant les marges d'erreur (+/- 1 mm) et en se servant de matériel convenable. - L'élève indique des raccords. - L'élève indique des fixations ou des points fixes sur la paroi de montage. - L'élève opte pour un nombre de fixations déterminé en fonction des dessins. - L'élève monte des fixations ou des points fixes sur la paroi de montage en fonction de l'énoncé. - L'élève suit les tracés des tubes (polyéthylène, cuivre et zinc) sur la paroi de montage. - L'élève applique les techniques de transformation correspondant à la matière des tubes dans le respect des règles et des normes (courbage, vissage, etc.). - L'élève soumet l'angle de courbe, le respect des dimensions, la planéité ainsi que le parallélisme à des contrôles et, le cas échéant, il les rectifie. - L'élève soumet les connexions amovibles et non amovibles à des contrôles et elles sont conformes aux indications. - L'élève respecte les marges d'erreurs des positions et des dimensions de +/- 2 mm.	- L'élève a planifié une paroi de montage ainsi que des tracés de tuyauteries en se référant à des indications et il a indiqué des tracés de tuyauteries sur les parois de montage (+/- 1 mm). - L'élève a suivi les tracés de tuyauteries de manière compétente sur les parois de montage. - L'élève a soumis les résultats à des contrôles et, le cas échéant, il les a adaptés en fonction des exigences. - L'élève connaît les techniques servant à constituer des tuyauteries et il les a appliquées en se servant des outils requis correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - La fabrication et le montage d'installations d'évacuation des eaux usées dans les bâtiments (FORCS2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et monter des installations d'eau potable et d'eau usée partie 1**

Titre du module:	**La fabrication et le montage d'installations d'évacuation des eaux usées dans les bâtiments**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORCS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise l'outil de sertissage et il (elle) peut adapter une tuyauterie à la situation locale.** **Il (elle) peut employer les compétences acquises de façon à réaliser correctement mais sous supervision des tuyauteries dans différentes circonstances.**	- Filière stationnaire - connaissance et entretien de l'outil - Filet sur tube en acier avec la filière électrique - Assemblage de conduites (différentses sortes) avec raccords sertis - Conduite de raccordement - pose et raccordement - Conduite secondaire ou de raccordement d'appareils installation - Conduites d'adduction principale : matériaux, position-nement, fixations, dilatations, … - Connaissance des outillages et choix de l'outil approprié suivant l'application - Corrosion : connaissance des mécanismes, prendre les précations nécessaires - Pince à sertir : utilisation, précautions, contrôles - Fixations antivibratoires	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti peut travailler le matériel HDPE et réaliser des assemblages.** **Tracés et pentes sont respectés et les fixations sont correctement réalisées en fonc-tion du matériel.** **L'apprenti connait l'importance d'une ventilation correcte des conduites d'évacuation et il le respecte lors de l'installation.**	- Assemblage tubes synthétiques (HDPE) avec manchons et/ou raccords électro-soudables - Assemblage de tubes synthétiques (HDPE) par soudure bout-à-bout sur miroir - Calcul de la distance et de la pente d'une conduite d'évacuation - Conduite d'évacuation horizontale : positionnement, respect de la pente, aération, choix des matériaux, - Conduite d'évacuation verticale (apparente et/ou en gaine) avec aération - pose et raccordement - Conduites d'évacuation enterrée avec raccordement au réseau public - Evacuation des eaux pluviales (usages et distribution) - Fixation et supports d'un tube en fonte SML (horizontal , vertical)	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la différence entre sou-dure tendre à l'étain et brasure.** **Il (elle) peut préparer le matériel et réaliser des soudures propres et étanches.**	- Soudure à l'étain préparation du matériel : couper, blanchir - Soudure à l'étain avec fittings - brasage tendre choix du matériel et réalisation - Soudure à l'étain - brasage fort. Choix du matériel et réalisation	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les armatures et mélangeurs sanitaires les plus importants et peut les installer correctement.**	- Compensateur de dilatation (ou lyre de dilatation). Compréhension et installation - Corps de vanne - remplacement - Robinet d'arrêt avec clapet anti-retour et vidange - montage ou remplacement - Mitigeur de baignoire ou de douche (monomain ou 2 mains) - montage et raccordement (respect EC- EF) - Mitigeur de lavabo ou bidet (monomain, 2 mains) - montage, raccordement - Mitigeur d'évier (monomain ou 2 mains) - montage, raccordement - Mitigeur d'évier apparent ou encastré, pour chauffe eau basse pression, montage, raccordement, mise en serv. - Mitigeur thermostatique de baignoire ou douche (mono-main ou 2 mains) - montage et raccordement	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les siphons de sol et de baignoire ou douche les plus importants et peut les installer correctement.**	- Siphon coupe-odeur ; installation ou remplacement - Ecoulement de sol : mise en place, pente nécessaire - Event sur descente d'eaux (anti-siphon) - montage ou remplacement - Siphon de chaufferie avec séparateur de mazout - pose & raccordement sur conduites d'évacuation - Siphon simple (douche, baignoire) - installation - remplacement - Siphon et trop-plein de baignoire - installations - remplacement - Siphon de terrasse, avaloir avec crépine et bavette d'étanchéité	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti peut installer correctement des éléments de montage pour appareils sanitaires en respectant les mesures. Il (elle) peut réaliser suivant instruction et surveillance le montage des appareils sur les éléments préinstallés.**	- Elément de montage sanitaire pour WC - installation et raccordement - Evier simple - installation et raccordement - Lavabo (simple ou double) - installation ou remplacement - Lavabo encastré - montage et raccordement - Pissoir - installation et raccordement - WC suspendu avec chasse - installation et raccordement, Régler la chasse d'eau	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti connait la procédure pour le rin-çage de conduites d'eau potable et peut le réaliser suivant instruction et surveillance. Les appareils les plus importants pour le traitement de l'eau potable sont connus et il (elle) peut les installer suivant les instructions.**	- Rinçage de conduites d'eau potable - Disconnecteur pour eau potable - montage et/ou remplacement (comprendre) - Doseur de polyphosphates (installer et raccorder)	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti connait l'importance de l'étanchéité à l'air d'un bâtiment basse énergie et il respecte ceci lors de ses travaux d'installation.** **Il (elle) met les matériaux d'étanchéité correctement en place.**	- Etanchéité à l'air d'un immeuble (connaissance et précautions sur chantier) - Fermeture des saignées svt. prescription bâtiment étanche ä l'air - Manchettes adhésives (et autres) pour préserver l'étan-chéité à l'air du bâtiment - Passage muraux pour entrée de bâtiment - Pose de conduites sous crépi avec tube protecteur	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti sait lire les plans de montage. Il (elle) connait la terminologie et les symboles du métier et il (elle) peut réaliser des installations suivant les plans en fonction de la situation.** **Le cas échéant de petites adaptations peuvent être ajoutées aux plans.**	- Adapter (modifier) un plan de montage à une situation existante - Identifier une installation (connaître et reconnaître différents équipements techniques) - Surveiller la séparation des circuits chauds et froids pour éviter la transmission de chaleur - Symboles des schémas hydrauliques - reconnaître et utiliser	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rap-ports techniques de façon à ce que l'entreprise formatrice puisse constater l'avancement de la formation.**	- rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réalisé - rédaction de rapports techniques suivant demande	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaissances de base en installations d'eau potable (THECS3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des conduites d'eau potable et d'eau usée partie 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations d'eau potable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés ainsi que la constitution de l'eau.**	- L'élève est capable d'expliquer le cycle de l'eau. - L'élève connaît la consommation d'eau quotidienne d'un ménage privé. - L'élève connait la constitution physique et chimique de l'eau (taux de pH, dureté).	- L'élève a expliqué les propriétés de l'eau. - L'élève connaît la constitution physique et chimique de l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise les bases de la théorie des fluides.**	- L'élève est capable de déterminer les vitesses d'écoulement ainsi que les débits volumiques dans des tuyaux avec des diamètres équivalents. - L'élève est capable de déterminer la vitesse d'écoulement dans des tuyaux avec des modifications de sections transversales. - L'élève comprend l'émergence de la friction dans les liquides. - L'élève est capable de distinguer les courants laminaires et turbulents. - L'élève connaît la différence entre les pressions statique et dynamique. - L'élève est capable de déterminer les pressions statique et dynamique. - L'élève est capable de déterminer la pression totale, y compris les pertes de pression, dans des tuyauteries. - L'élève est capable de déterminer des pertes de pression dans des tuyauteries droites. - L'élève détermine des pertes de pression résultant de résistances équivalentes. - L'élève est capable de déterminer la perte de pression totale dans des tuyauteries.	- L'élève connaît la relation entre la vitesse d'écoulement et le débit volumique. - L'élève a appliqué l'équation de la continuité. - L'élève a expliqué les causes de types de courant différents. - L'élève a décrit et déterminé les différentes pressions dans des tuyauteries. - L'élève a correctement déterminé la perte de pression dans des exemples concrets simples.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les composants d'une installation d'eau potable.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre l'eau potable. - L'élève connaît la conduite d'alimentation ainsi que son perçage. - L'élève est capable d'expliquer la pose d'une conduite de raccordement. - L'élève connaît les composants d'un système de mesurage de l'eau et il est capable d'expliquer leur fonction. - L'élève est capable de distinguer les différentes conduites de consommation. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un réducteur de pression. - L'élève est capable d'interpréter les symboles d'une installation d'eau potable.	- L'élève connaît les règlementations concernant l'eau potable. - L'élève connaît la fonction des conduites et des composants depuis la conduite d'alimentation jusqu'au point de consommation dans un réseau domestique. - L'élève a lu et dessiné des dessins simples.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les origines d'un risque pour la qualité de l'eau potable ainsi que les mesures à appliquer en réaction.**	- L'élève connaît la subdivision des fluides en catégories. - L'élève est capable de décrire les origines d'une qualité défaillante de l'eau. - L'élève connaît les différentes variétés de dispositifs de sécurité (écoulement libre, séparateur de tubes, interrupteur de tubes, dispositifs anti-retour, ventilateurs de tubes). - L'élève est capable de décrire le fonctionnement des dispositifs de sécurité. - L'élève est capable d'opter pour différents dispositifs de sécurité servant à un usage domestique. - L'élève connaît les symboles des dispositifs de sécurité les plus habituels. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de filtres d'eau potable et il est capable de les décrire. - L'élève connaît le principe du traitement chimique et physique de l'eau. - L'élève est capable d'expliquer la désinfection de l'eau potable.	- L'élève connaît les origines de la pollution ainsi que le dispositif de protection. - L'élève connaît les fondements du traitement de l'eau potable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des installations d'eau potable simples correspondant à la norme DIN EN 806-3.**	- L'élève connaît les grandeurs ainsi que les notions de la norme DIN EN 806-3. - L'élève connaît les conditions requises pour des calculs en fonction de la norme DIN 806-3. - L'élève détermine des débits volumiques en fonction de consommateurs. - L'élève est capable d'effectuer des planifications simples de réseaux de tuyauteries.	- L'élève a planifié des réseaux de tuyauteries dans de petits bâtiments.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents types de corrosion ainsi que leurs apparences et il est capable d'appliquer des mesures de protection.**	- L'élève connaît la notion de corrosion et il est capable de l'expliquer. - L'élève connaît les causes de la corrosion affectant des matériaux métalliques. - L'élève connaît les grandeurs déterminantes pour la corrosion affectant des matériaux métalliques. - L'élève connaît la formation de la corrosion électrochimique. - L'élève est capable de décrire les étapes de la corrosion électrochimique. - L'élève connaît la formation de la corrosion électrochimique. - L'élève est capable de décrire les étapes de la corrosion électrochimique. - L'élève connaît la corrosion affectant l'aluminium et le cuivre. - L'élève est capable d'expliquer l'action corrosive de l'eau. - L'élève connaît et identifie la formation ainsi que les apparences de la corrosion de surface. - L'élève connaît et identifie la formation ainsi que les apparences de la corrosion localisée. - L'élève connaît et identifie la formation ainsi que les apparences de la corrosion sous contrainte mécanique. - L'élève connaît les différentes mesures de protection contre la corrosion. - L'élève est capable d'énumérer les différentes méthodes de la prévention de la corrosion. - L'élève est capable de décrire les matériaux, la prévention de la corrosion ainsi que l'isolation de réservoirs.	- L'élève connaît la notion de corrosion ainsi que l'origine de la corrosion. - L'élève connaît la corrosion électrochimique. - L'élève connaît la corrosion chimique. - L'élève connaît les différentes variétés de corrosion et il les a décrites. - L'élève connaît des mesures contre la corrosion.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les fondements des installations de réchauffement de l'eau potable.**	- L'élève connaît la subdivision des installations d'eau potable ainsi que les exigences auxquelles elles doivent répondre. - L'élève est capable de décrire les types d'approvisionnement ainsi que les systèmes de chauffe-eau. - L'élève connaît les deux variétés de chauffage d'installations d'eau potable. - L'élève est capable d'énumérer les robinetteries requises avec un chauffe-eau fermé. - L'élève est capable d'indiquer les symboles des robinetteries requises dans un dessin simple en suivant l'ordre correct. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un réducteur de pression, d'un dispositif anti-retour et d'une soupape de sécurité. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un vase d'expansion à membrane. - L'élève est capable de désigner un vase d'expansion Mag-W en se référant à un tableau.	- L'élève a compris les fondements du chauffage de l'eau potable et il les a décrits. - L'élève connaît les robinetteries d'un chauffe-eau fermé et il les a décrites.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les bases de l'hygiène de l'eau potable.**	- L'élève connaît la règle des trois litres. - L'élève est capable d'énumérer des erreurs au cours de la planification d'une installation. - L'élève est capable de constater des erreurs de fonctionnement d'une installation d'eau potable. - L'élève est capable de décrire les risques résultant des légionelles. - L'élève est capable d'énumérer des endroits de contamination. - L'élève est capable d'énumérer des symptômes de maladies.	- L'élève connaît les causes d'une dégradation de l'eau potable. - L'élève connaît les risques résultant des légionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations chauffage (ATECS3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des conduites d'eau potable et d'eau usée partie 2**

Titre du module:	**La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations chauffage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances théoriques concernant la technique du soudage oxyacétylénique**	- L'élève connaît des bouteilles sous pression o contenu des bouteilles, o remplissage des bouteilles, o couleurs des bouteilles, o pression des bouteilles, o soupapes des bouteilles, o identification des bouteilles selon la norme DIN EN 1089, o dispositifs de sécurité des bouteilles. - L'élève connaît des clapets pare-flammes o fonction et inspection. - L'élève connaît des régulateurs de pression o fonction, o réglage, o pression de fonctionnement/de travail. - L'élève connaît des tuyaux à gaz ainsi que des raccords de tuyaux o identification avec des couleurs et raccordements. - L'élève connaît le chalumeau o fonction, o injection, o aspiration de l'acétylène, o pièces détachées, o soupapes de réglage. - L'élève connaît la mise en service ainsi que la mise à l'arrêt de l'installation de soudage et il est capable de les activer o contrôle visuel et manipulation des pièces détachées, o pressions à régler (pression de la bouteille et pression de fonctionnement), o flamme d'allumage. - L'élève connaît des tuyaux à gaz ainsi que des raccords de tuyaux (identification avec des couleurs et raccordements). - L'élève connaît le chalumeau (fonction, injection, aspiration de l'acétylène, pièces détachées et soupapes de réglage). - L'élève connaît la mise en service (contrôle visuel et manipulation des pièces détachées), les pressions à régler (pression de la bouteille et pression de fonctionnement) ainsi que la flamme d'allumage et la mise à l'arrêt de l'installation de soudage et il est capable de les activer.	- L'élève connaît l'affectation des différentes robinetteries et il les a attribuées. - L'élève connaît la fonction générale des différentes robinetteries et, le cas échéant, il les a réglées. - L'élève a mis l'installation de soudage en service et il l'a mise à l'arrêt de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances théoriques concernant le soudage oxyacétylénique.**	- L'élève connaît des domaines d'affectation o tôles d'acier et tubes en acier avec une épaisseur de paroi de 0,5 mm à 5 mm. - L'élève connaît des méthodes ainsi que leur application o principes de l'utilisation du gaz de soudage et de l'installation de soudage. - L'élève connaît les propriétés ainsi que les options de réglage de la flamme de soudage o énergie thermique, o gaz de soudage, o forme, o domaine de soudage, o températures de la flamme, o rapports de mélange, o défaillances de la flamme, o adaptation de la puissance de la flamme. - L'élève est capable d'opter pour des applications de soudures o détermination d'une application de soudure, o envergure de la soudure en fonction de la zone de soudage en mm. - L'élève est capable d'effectuer le nettoyage d'une buse de soudage o détermination d'une intervention de nettoyage et nettoyage de la buse de soudage. - L'élève connaît les méthodes de soudage o la méthode de l'assemblage, o les propriétés du soudage, o la distinction entre les méthodes de soudage, o le chauffage du matériel à souder, o le bain de fusion, o l'utilisation de métaux d'apport (fil de soudage), o les propriétés, o la détermination de l'apport, o la direction de soudage en fonction de l'épaisseur du matériel.	- L'élève connaît les domaines d'application du soudage oxyacétylénique. - L'élève connaît la flamme de soudage, il l'a attribuée et, le cas échéant, il l'a réglée. - L'élève connaît la méthode de soudage, il l'a expliquée et il l'a attribuée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles acquises à propos des équipements de sécurité des installations au gaz, des équipements de protection individuelle et de la prévention des accidents au cours du soudage, du chauffage et de la transformation de matériaux.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de gaz de soudage et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité au cours de l'entreposage et du transport de bouteilles de gaz et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de réducteurs de pression et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de clapets pare-flammes et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de tuyaux à gaz et de raccordements de tuyaux et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation du chalumeau et de la flamme et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant l'aménagement du poste de travail et il est capable de les appliquer. - L'élève utilise constamment l'intégralité de l'équipement de protection individuelle au cours du soudage: o variété et forme de la tenue de travail, o veste et tablier de soudeur, o gants de soudeur, o guêtres, o lunettes de protection de soudeur avec un niveau de production de filtre adapté et correspondant aux indicateurs 5 ou 6. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant les mises en service et à l'arrêt de l'installation de soudage oxyacétylénique et il les applique. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant le soudage et il les applique. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique. - L'élève connaît la séparation compétente de tubes en acier dans le respect des dimensions et il l'effectue. - L'élève connaît l'ébavurage compétent des extrémités de tubes en acier et il l'effectue. - L'élève connaît les consignes en	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles générales concernant les équipements de sécurité dans le contexte des installations au gaz. - L'élève portait constamment un équipement de protection individuelle intégral au cours du soudage. - L'élève connaît les mesures de prévention des accidents et il les a appliquées. - L'élève connaît les mesures de prévention des accidents au cours de la transformation de tubes en acier et il les a appliquées.

		matière de sécurité concernant l'utilisation d'installations de soudage oxyacétylénique et il les applique. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle adaptés aux consignes en matière de sécurité concernant le soudage oxyacétylénique et il s'en sert. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique.	
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'une mission à accomplir en se référant à des plans de construction (à des dessins concernant la fabrication), à des symboles de base, à des descriptions de méthodes d'assemblage et à des variétés de soudures.**	- L'élève est capable de déduire des informations concernant la fabrication de plans de construction. - L'élève subdivise la méthode d'assemblage en fonction de la norme DIN EN ISO 4063 (procédure et position). o L'élève connaît les désignations des variétés de soudures. o L'élève connaît les symboles de base des variétés de soudures. o L'élève connaît les représentations graphiques des variétés de soudures en fonction de la norme DIN EN 22553. - L'élève détermine les directions de soudage en se référant à l'épaisseur du matériel à souder. - L'élève connaît les positions de soudage.	- L'élève a compris des plans de construction et il en a suivi les indications. - L'élève connaît des symboles de base, des méthodes d'assemblage ainsi que des variétés de soudures et il les a attribués. - L'élève connaît des positions de soudage, des directions de soudage ainsi que des variétés de soudures et il les a attribuées.
20 % (12 P)	**L'élève constitue des connexions inamovibles par soudage oxyacétylénique dans différentes positions de soudage.**	- L'élève prépare les pièces de travail en suivant les indications du plan de construction. - L'élève ébavure les bords de la pièce de travail. - L'élève dégraisse et nettoie les surfaces de la pièce de travail. - L'élève identifie la pièce de travail. - L'élève indique/trace des dimensions de fabrication. - L'élève applique des soudures demandées. - L'élève applique les cordons de soudure en surface. - L'élève applique les cordons de soudure d'une manière compétente et régulière et ils progressent en ligne droite dans le respect des dimensions. - L'élève effectue les travaux de soudage avec les positions de soudage habituelles.	- L'élève a préparé des pièces de travail en fonction des missions à accomplir et en suivant les indications. - L'élève a produit des connexions oxyacétyléniques inamovibles avec différentes positions de soudage.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances de base acquises dans le domaine du traitement à chaud de tubes en acier.**	- L'élève effectue des calculs concernant la courbe en suivant les indications: o détermination du rayon de courbure minimal, o détermination de la longueur de la courbe, o détermination du complément de chauffage, o détermination de la longueur de chauffage. - L'élève connaît les dimensions de fabrication et il les dessine en suivant les indications. o L'élève indique les dimensions recherchées/le calibre. o L'élève indique le rayon de courbure minimal. o L'élève indique la longueur de la courbe (d'une extrémité de la courbe à l'autre). o L'élève indique le complément de chauffage. o L'élève indique la longueur de chauffage. o L'élève indique les largeurs de flexion. o L'élève indique les compléments.	- L'élève a correctement déterminé les dimensions de fabrication en fonction de l'énoncé. - L'élève a correctement déterminé et indiqué les dimensions de fabrication en fonction de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève fabrique des composants de chauffage en appliquant le traitement à chaud de tubes en acier.**	- L'élève prépare le cintrage à chaud de manière compétente. o La soudure est orientée dans le sens longitudinal du tube en acier vers la fibre neutre. o Les extrémités du tube sont ébavurées. - L'élève produit les courbes de manière compétente. o La longueur de chauffage est intégralement chauffée. o L'élève effectue la flexion en trois étapes en exerçant une pression de traction ainsi qu'une contrepression. - L'élève soumet le respect des indications de fabrication à un contrôle final. o La forme de la courbe/le rayon de courbure correspond aux indications. o L'angle de la courbe correspond aux indications. o Il n'y a pas de rétrécissement de section. o Le parallélisme/la planéité correspond aux indications. - L'élève respecte les dimensions de manière compétente, en suivant les indications.	- L'élève a préparé les composants de chauffage en tubes en acier de manière compétente. - L'élève a fabriqué des composants de chauffage en tubes en acier en appliquant un traitement à chaud de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - L'installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau pluviales y compris robinetterie (FORCS3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des conduites d'eau potable et d'eau usée partie 2**

Titre du module:	**L'installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau pluviales y compris robinetterie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORCS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait les différents appareils sanitaires ainsi que leurs règles d'installation (hauteurs, gabarits).Il assiste aux installations et peut réaliser seul des montages faciles.**	- Appareils sanitaires : connaissance des gabarits et hauteurs à respecter - Bac à douche - installation et raccordement - Baignoire - mise en place et raccordement svt.type - Cabine de douche mise en place (contrôle étanchéité) - Développer une logique de montage et piloter la réalisation - Mobilier sanitaire (assembler et monter) - Rigole pour douche italienne - installation et raccordement - Risques liés aux brûlures (flamme ouverte, eau chaude, vapeur, ...)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait les différents types d'appareils, leurs particularités d'installation et les règles de sécurité.Il (elle) assiste aux installations, raccordements et mise en service.**	- Chauffe eau électrique en circuit fermé - installation, raccordement hydraulique, mise en service - Chauffe eau électrique en circuit ouvert - installation, raccordement hydraulique, mise en service - Chauffe eau électrique instantané - installation, raccordement, mise en service - Groupe de sécurité pour chauffe eau - installation, remplacement - Préparateur d'eau chaude, raccordement aux circuits d'eau chaude et froide	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait différents types de mitigeurs sanitaires.Il (elle) sait les installer et raccorder correctement.**	- Cartouche de mitigeur - remplacement - Mitigeur de baignoire ou douche (monomain ou 2 mains) - montage et raccordement (respect EC- EF) - Mitigeur de lavabo ou bidet (monomain, 2 mains) - montage, raccordement mise en serv. - Mitigeur d'évier (monomain ou 2 mains) - montage, raccordement et mise en serv. - Mitigeur d'évier apparent ou encastré, pour chauffe eau basse pression, - mont, raccordemt mise en serv. - Mitigeur thermostatique de baignoire ou douche (monomain ou 2 mains) - montage et raccordement	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) comprend le principe de fonctionnement et le choix de pompes de circulation. Il (elle) assiste à l'installation et à la mise en service.L'apprenti(e) comprend le choix de pompes de relevage. Il (elle) assiste à l'installation et à la mise en service.**	- pompe de circulation (bouclage sanitaire) Installation, mise en service. Comprendre les périodes de fonctionnement - ompe de relevage (avec ou sans dispositif de broyage)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le schéma et les appareillages du raccordement d'un bâtiment au réseau public. Il (elle) assiste aux installations, raccordements et mise en service.Les mesures de prévention de risques de contamination de l'eau potable et de corrosion (installations mixtes) sont connues.L'apprenti(e) assiste aux installations RIA et les distingue de celles de l'eau potable.**	- Compteur d'eau - installation complète - Réducteur de pression (vanne de détente) - montage ou remplacement et réglage - Connaissance et prévention des risques liés à l'eau potable : infection, légionellose - Corrosion: connaissance des mécanismes, mise en place des protections nécessaires - Filtre à eau (autonettoyants, à cartouches) - montage ou remplacement - Produits adaptés à l'eau potable - utilisation correcte (matériaux, huile de coupe, ...) - Raccordement au réseau public d'eau potable. - Remplacer des pièces d'usure de robinetterie - RIA (apparent, encastré) - mise en place et raccordement	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le schéma et les appareillages d'une installation de récupération d'eaux pluviales. Il (elle) assiste aux installations et mise en service.Les mesures de prévention de risques de contamination de l'eau potable sont connues et respectées.**	- Flotteurs de niveau. Misen en place et réglage - Installation de récupération de l'eau pluviale (connaître le principe et les composantes) - Surpresseur (Hydrophore) : fonctionnement, installation et mise en service	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) assiste aux procédures de mise en service (remplir, rincer, preuve d'étanchéité). Il (elle) connait la nécessité d'une mise en œuvre conséquente avec documentation.**	- Mise en service et test d'étanchéité d'un préparateur d'eau chaude - Remplissage d'un réseau d'eau sous la surveillance du monteur - Test d'étanchéité d'un circuit à l'air comprimé - Test d'étanchéité d'un circuit à l'eau (mise sous pression suivant type de conduite)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprentie se sert de plans de montage pour préparer et réaliser les installations (sanitaire/chauffage). Il (elle) peut noter sur plan les modifications nécessaires suivant les circonstances.**	- Comprendre un schéma hydraulique - Expliquer un planPlan de montage : lire, étudier, comprendre - Adapter (modifier) un plan de montage à une structure - Reconnaître le type d'installation et les matières à traiter - Reconnaître les éléments d'une installation chauffage (pompes, collecteur, ballons, chaudière ...) - Reconnaître les éléments d'une installation sanitaire (robinetterie, vase d'expansion, appareillages) - Symboles des schémas hydrauliques - reconnaître et utiliser	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprentie distingue les différents circuits et respecte une suite logique des travaux d'installation. Il (elle) veille notamment sur l'isolation thermique effective des circuits.L'importance des fermetures coupe-feu (même si pas de son chef) est connue et il réserve suffisamment de place à celle-ci.**	- Circuit hydraulique - compréhension de base, identification composantes - Surveiller la séparation des circuits chauds et froids pour éviter la transmission de chaleur - Organisation fonctionnelle du poste de travail - Préparation du matériel à installer en fonction du type et de l'application - Fermeture coupe-feu	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rapports techniques de façon à ce que l'entreprise formatrice puisse constater l'avancement de la formation.**	-rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réaalisés - rédaction de rapports techniques suivant demande	rapports propres signés par l'apprenti et par le formateur (tuteur, patron)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Connaissances de base en installations de production de chaleur (THECS4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des installations de chauffage**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations de production de chaleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la progression de la combustion de plusieurs sources d'énergie.**	- L'élève est capable de distinguer le pouvoir calorifique et l'exploitation de la condensation. - L'élève connaît le pouvoir calorifique de fonctionnement ainsi que l'exploitation de la condensation de fonctionnement et il est capable de les déterminer. - L'élève est capable de déterminer l'énergie thermique utilisable résultant de la combustion. - L'élève est capable d'expliquer les trois conditions requises pour une combustion. - L'élève connaît la progression de l'allumage de combustibles. - L'élève est capable de déterminer les quantités d'air de combustion requises. - L'élève est capable de décrire la combustion du bois, du charbon, du fuel et du gaz. - L'élève est capable de décrire les différentes substances nocives. - L'élève connaît les valeurs limites d'installations de combustion exploitées différemment.	- L'élève connaît la notion de valeur thermique. - L'élève connaît les fondements de la combustion. - L'élève connaît la progression de la combustion de différentes sources d'énergie. - L'élève connaît les substances nocives qui se produisent au cours de la combustion ainsi que leurs valeurs limites.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la subdivision des producteurs de chaleur.**	- L'élève est capable de distinguer les chaudières en fonte, les chaudières en acier ainsi que les chaudières hybrides. - L'élève est capable de distinguer la combustion à circulation naturelle et la combustion à surpression. - L'élève connaît les différentes variétés de conduites de gaz de chauffage. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de chaudières standard, de chaudières à basse température et de chaudières à condensation.	- L'élève connaît la subdivision en fonction des matériaux des chaudières. - L'élève connaît la subdivision en fonction de la pression dans la chambre de combustion. - L'élève connaît la subdivision en fonction de la variété de conduite de gaz. - L'élève connaît la subdivision en fonction de la consommation énergétique.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées.**	- L'élève est capable de distinguer les chaudières en fonte, les chaudières en acier ainsi que les chaudières hybrides. - L'élève est capable de distinguer la combustion à circulation naturelle et la combustion à surpression. - L'élève connaît les différentes variétés de conduites de gaz de chauffage. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de chaudières standard, de chaudières à basse température et de chaudières à condensation. - L'élève est capable de désigner les différents dispositifs de protection contre les dépassements de température et de pression. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de vases d'expansion à membranes, de soupapes de sécurité, de limiteurs de température de sécurité, de sécurités de manque d'eau, de limiteurs de niveau d'eau, de limiteurs de pression, de régulateurs de température, de manomètres, de thermomètres et de dispositifs de remplissage. - L'élève est capable de désigner les différents dispositifs de protection contre les dépassements de température et de pression. - L'élève connaît la structure, la fonction ainsi que le montage de régulateurs de température spécifiques (régulateurs d'air de combustion/régulateurs de combustion). - L'élève connaît la structure, la fonction ainsi que le montage de la sécurité d'écoulement thermique. - L'élève connaît les symboles ainsi que les identifications d'équipements de sécurité. - L'élève est capable d'interpréter les symboles des différents dispositifs de sécurité et de les dessiner dans des schémas.	- L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées avec une combustion au fuel/au gaz. - L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées avec une combustion à combustible solide. - L'élève a dessiné les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les degrés de rendement et d'utilisation, les quantités de combustible requises par année ainsi que les coûts.**	- L'élève est capable de décrire le degré de rendement d'une combustion et de le déterminer en appliquant la formule correspondante. - L'élève est capable de décrire le degré de rendement de la chaudière et de le déterminer en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de déterminer la charge thermique ainsi que la puissance thermique de plusieurs combustibles en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de décrire le degré de rendement annuel de la chaudière et de le déterminer en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de décrire le degré de rendement annuel de l'installation de chauffage et de le déterminer en appliquant les formules correspondantes. - L'élève connaît le degré d'utilisation normal et il est capable de le déterminer. - L'élève est capable de déterminer les quantités de combustibles requises par année pour différentes chaudières et différents combustibles en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de déterminer la quantité de chaleur requise par année pour des installations de chauffage avec et sans chauffage d'eau potable en appliquant la formule correspondante. - L'élève est capable de déterminer les frais de combustible annuels en appliquant la formule correspondante.	- L'élève a déterminé les degrés de rendement et d'utilisation. - L'élève a déterminé les quantités de combustible requises par année. - L'élève a déterminé les frais des combustibles d'une année.

20 % (12 P)	**L'élève connaît des installations de production de chaleur utilisant des combustibles gazeux.**	- L'élève connaît les propriétés et les éléments de gaz. - L'élève connaît les différentes variétés de gaz et est capable de les attribuer aux différentes familles de gaz. - L'élève comprend les indicateurs les plus importants du gaz naturel et du propane et est capable de les déduire de tableaux. - L'élève distingue les brûleurs à diffusion et les brûleurs à mélange préalable. - L'élève connaît l'alimentation en air, les flammes et la combustion de brûleurs au gaz. - L'élève comprend la structure et la fonction de brûleurs à mélange préalable partiel, respectivement intégral. - L'élève connaît la structure et la fonction des dispositifs d'allumage utilisés. - L'élève comprend la structure et la fonction des différents dispositifs de contrôle des flammes. - L'élève connaît les robinetteries et les dispositifs d'un système de régulation de gaz. - L'élève est capable d'indiquer les symboles d'un système de régulation de gaz dans un schéma. - L'élève connaît la structure et la fonction d'un système de commande et de régulation électrique. - L'élève comprend les méthodes servant à diminuer les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone. - L'élève connaît les avantages et les inconvénients des brûleurs au gaz sans air soufflé. - L'élève connaît les composants d'un brûleur au gaz à air soufflé. - L'élève est capable de décrire la structure et la fonction de l'alimentation en air de combustion et du contrôle de l'air de combustion. - L'élève connaît la structure et la fonction des différents dispositifs d'allumage utilisés. - L'élève comprend la structure et la fonction des différents dispositifs de contrôle des flammes. - L'élève connaît les robinetteries et les dispositifs d'un système de régulation de gaz. - L'élève est capable d'indiquer les symboles d'un système de régulation de gaz dans un schéma. - L'élève connaît la structure et la fonction d'un système de commande et de régulation électrique. - L'élève comprend les méthodes servant à diminuer les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone. - L'élève connaît les avantages et les inconvénients de brûleurs au gaz à air soufflé.	- L'élève connaît les propriétés, la subdivision ainsi que les indicateurs de gaz combustibles. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs atmosphériques. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs au gaz à air soufflant. - L'élève connaît des modèles spéciaux de brûleurs au gaz. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de générateurs de chaleur au gaz. - L'élève connaît l'alimentation en air de combustion ainsi que la conduite d'évacuation d'appareils au gaz. - L'élève connaît les installations de gaz dans des bâtiments.

		- L'élève connaît les émissions d'oxyde d'azote de plusieurs variétés de brûleurs et la nécessité de leur réduction. - L'élève connaît la structure et la fonction de brûleurs à surfaces radiantes. - L'élève connaît la structure et la fonction de brûleurs catalytiques. - L'élève connaît la structure et la fonction de chaudières avec des brûleurs au gaz sans air soufflé. - L'élève distingue les brûleurs au gaz à mélange préalable intégral et partiel. - L'élève constate la nécessité d'une chambre de combustion ouverte avec des brûleurs au gaz à mélange préalable partiel. - L'élève connaît la structure et la fonction de chaudières à condensation au gaz. - L'élève connaît la structure et la fonction de chauffe-eau combinés au gaz. - L'élève connaît des cuisinières au gaz et des fours au gaz. - L'élève connaît la structure et la fonction d'appareils de chauffage à foyer au gaz. - L'élève distingue les foyers au gaz dépendants de l'air ambiant (type B) et indépendants de l'air ambiant (type C). - L'élève connaît les avantages des appareils au gaz indépendants de l'air ambiant. - L'élève distingue les dispositifs de sécurité d'écoulement posés et intégrés. - L'élève est capable d'expliquer la fonction et la nécessité de dispositifs de sécurité d'écoulement. - L'élève connaît les désignations de pièces de conduites. - L'élève connaît les matériaux dont l'utilisation est autorisée dans les conduites de gaz. - L'élève est capable de désigner les connexions amovibles et fixes dans les conduites de gaz. - L'élève connaît les règles de la pose de conduites de gaz. - L'élève est capable de décrire le contrôle de base et le contrôle de l'étanchéité de conduites. - L'élève connaît la méthode de la mise en service d'une conduite de gaz.	

20 % (12 P)	**L'élève connaît des installations de production de chaleur utilisant du fuel.**	- L'élève connaît la fabrication du fuel. - L'élève connaît les différentes variétés de fuel ainsi que leur composition. - L'élève comprend les propriétés spécifiques du fuel et il est capable de les déduire de tableaux. - L'élève distingue des réservoirs de fuel en surface et souterrains. - L'élève connaît le stockage en surface du fuel dans des bâtiments ainsi que les règlementations techniques que les locaux de stockage doivent respecter. - L'élève connaît les différents réservoirs de fuel. - L'élève connaît les missions des conduites de remplissage, de ventilation et de fuel ainsi que les règlementations qu'elles doivent respecter. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction des différents indicateurs du niveau d'e fuel. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction des capteurs de valeurs limites. - L'élève comprend la structure ainsi que la fonction d'un appareil de détection de fuites. - L'élève connaît et distingue les systèmes à un et à deux tubes ainsi que leurs composants. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction des différents composants d'un brûleur à pulvérisation de fuel. - L'élève connaît le contrôle des flammes avec différents détecteurs de flammes. - L'élève comprend le déroulement du programme d'un brûleur. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs à flamme jaune et de brûleurs à flamme bleue ainsi que les avantages des brûleurs à flamme bleue. - L'élève connaît la fonction ainsi que les avantages de brûleurs réglables à deux niveaux ou en continu. - L'élève connaît les différentes mesures servant à la réduction de substances nocives. - L'élève est capable de déterminer le débit de fuel en appliquant les formules indiquées. - L'élève est capable de déduire les dimensions correctes des buses ainsi que la pression de fuel correspondante de tableaux ou de diagrammes. - L'élève distingue les chaudières au fuel à condensation interne, respectivement externe. - L'élève connaît différentes chaudières à condensation avec des	- L'élève connaît la subdivision, les propriétés ainsi que les indicateurs de fuels. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction des différents entreposages de fuel. - L'élève a décrit les équipements d'un réservoir de fuel. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève connaît différentes variétés, différents modes de fonctionnement ainsi que la réduction des substances nocives de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève a déterminé le débit de fuel et il a opté pour des buses. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à condensation au fuel différentes.

		corps de chaudières variables.	
20 % (12 P)	**L'élève connaît des installations de production de chaleur utilisant des combustibles en bois.**	- L'élève distingue le bois en morceaux, en bûches, en granulés et en copeaux. - L'élève consulte les propriétés spécifiques des différents combustibles en bois dans des tableaux. - L'élève constate la nécessité d'un entreposage correct du bois de chauffage. - L'élève est capable de déterminer les volumes d'entreposage requis en appliquant la forme correspondante. - L'élève est capable de décrire les exigences exactes auxquelles doit répondre le local d'entreposage. - L'élève connaît la structure du système de remplissage. - L'élève connaît les différents systèmes d'extraction et il est capable de les distinguer. - L'élève connaît les différents systèmes d'entreposage et il est capable de les décrire. - L'élève connaît les différentes options de l'entreposage de bûches et de copeaux. - L'élève connaît les matériaux utilisés pour des chaudières à combustibles solides. - L'élève connaît la subdivision des chaudières en combustions supérieure et inférieure. - L'élève connaît les avantages d'une combustion à air soufflé par rapport à une combustion à circulation naturelle. - L'élève comprend la régulation de la puissance et de la combustion avec des chaudières à combustibles solides. - L'élève comprend la structure ainsi que la fonction de chaudières au bois de chauffage avec des ventilateurs aspirants, respectivement avec des ventilateurs soufflants. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à condensation aux granulés. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières avec une combustion à copeaux. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières combinées à bûches et à granulés.	- L'élève connaît la subdivision, les propriétés ainsi que les indicateurs de fuels. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de différents entreposages de fuel. - L'élève a décrit les équipements d'un réservoir de fuel. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève connaît différentes variétés, différents modes de fonctionnement ainsi que la réduction des substances nocives de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève a déterminé le débit de fuel et il a opté pour des buses. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à condensation au fuel différentes. - L'élève connaît la subdivision ainsi que les propriétés de combustibles en bois. - L'élève connaît l'entreposage correct du bois de chauffage. - L'élève connaît l'entreposage de granulés de bois. - L'élève connaît l'entreposage de bûches, de sciure et de copeaux. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à combustibles solides.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - L'installation de composants de chauffage (LATECS4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des installations de chauffage**

Titre du module:	**L'installation de composants de chauffage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LATECS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'esquisse les plans de montage d'installations tubulaires avec des symboles.**	- L'élève considère les différences entre les symboles, dont seules les petites nuances permettent de distinguer les composants de chauffages avec exactitude. - L'élève veille à ce que les symboles et les esquisses soient présentés d'une manière convenable et avec précision.	- L'élève connaît les symboles requis. - L'élève a indiqué les composants de chauffages de manière schématique dans les dessins de montage.
30 % (18 P)	**L'élève connaît la fonction de générateurs de chaleur au gaz et au fuel ainsi que les exigences concernant leur installation et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les exigences ainsi que l'application technique des différentes variétés de combustions et des emplacements des générateurs de chaleur. - L'élève considère les différentes exigences hydrauliques des systèmes de chauffage. - L'élève considère les normes techniques concernant l'alimentation en combustible. - L'élève considère les indications des fabricants des appareils de chauffage sous les aspects de la maintenance et du fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement, la classification ainsi que la structure de générateurs de chaleur au gaz et au fuel. - L'élève connaît les robinetteries requises et il les a intégrées dans le système d'installation. - L'élève connaît les exigences ainsi que les règles de l'alimentation en combustible. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de générateurs de chaleur au gaz et au fuel en suivant les indications des fabricants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la fonction de générateurs de chaleur de biomasse ainsi que les exigences concernant leur installation et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les exigences ainsi que l'application technique des différentes variétés de combustions et des emplacements des générateurs de chaleur. - L'élève considère les particularités des différentes exigences hydrauliques importantes du système de chauffage. - L'élève considère les normes techniques concernant l'alimentation en combustible. - L'élève considère les indications des fabricants des appareils de chauffage sous les aspects de la maintenance et du fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure de chauffages aux granulés et aux copeaux de bois. - L'élève connaît les robinetteries ainsi que les options de raccordement requises et il les a intégrées dans le système d'installation. - L'élève connaît les exigences, les options ainsi que les règles de l'entreposage des combustibles et de l'alimentation en combustibles. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de générateurs de chaleur de biomasse en suivant les indications des fabricants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer les robinetteries ainsi que les composants requis pour une installation de chauffage et de les monter.**	- L'élève considère les composants importants sous les aspects de la sécurité, du fonctionnement et de la régulation. - L'élève considère la qualité de l'eau de remplissage ainsi que sa conformité avec les exigences minimales du fabricant des appareils de chauffage. - L'élève considère les indications du rapport de mise en service spécifiques au fabricant.	- L'élève connaît des robinetteries ainsi que des composants importants pour le fonctionnement d'une installation de chauffage. - L'élève a effectué le rinçage de l'installation de chauffage, les réglages préalables ainsi que le remplissage en suivant les indications du fabricant. - L'élève a établi un rapport de remplissage et de mise en service.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la fonction de chauffe-eau variés ainsi que les exigences concernant leur installation et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les exigences ainsi que l'application technique du réchauffement d'eau potable. - L'élève considère les différentes exigences du chauffe-eau au cours du raccordement. - L'élève considère les indications du fabricant du système de réchauffement d'eau potable concernant la maintenance et le fonctionnement. - L'élève considère l'importance de l'hygiène au cours de la mise en service et de la maintenance de l'installation.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure des différents chauffe-eau. - L'élève connaît les robinetteries ainsi que les composants requis et il les a intégrés dans le système d'installation dans le respect des normes. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de chauffe-eau en suivant les indications du fabricant et en fonction des besoins du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Installation de chaudière à mazout et au gaz avec la robinetterie et les conduites d'alimentation (FORCS4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des installations de chauffage**

Titre du module:	**Installation de chaudière à mazout et au gaz avec la robinetterie et les conduites d'alimentation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORCS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait les composantes et le fonctionnement d'un poste de soudage autogène et il peut les utiliser en respectant les prescriptions de sécurité.L'apprenti(e) peut faire les soudures élémentaires sur tube noir. Les soudures sont propres et étanches.**	- Poste à souder autogène, utilisation du chalumeau - Soudure autogène (tube noir 2" & 5/4") soudure d'angle pour piquage position PC - Soudure autogène (tube noir 2") filet-I position PA - Soudure autogène (tube noir 2") filet-I position PC - Soudure autogène (tube noir 2") filet-I position PF	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
20 % (12 P)	**L'apprenti(e) connait le fonctionnement des composantes élémentaires d'une installation de chauffage classique et peut les installer suivant indication.**	- Manomètre - montage et/ou remplacement - Purgeur (manuel et/ou automatique) sur circuit - montage et/ou remplacement - Sécurité manque eau de chaudière - montage et/ou remplacement - Thermomètre - montage et/ou remplacement - Vanne de mélange à 3- (4-) voies - montage et/ou remplacement (moteur ou manuel) - Comprendre un schéma hydraulique - Vase d'expansion : choix du type et du volume - Vase d'expansion : installation, maintenance, mise à pression, détection inétanchéité	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le fonctionnement des composantes élémentaires d'une installation d'alimentation au mazout (interne et externe au bâtiment) et peut les installer suivant indication de façon à éviter toute pollution.**	- Conduite fioul système mono-tube et bi-tube (pose et mise en service) - Cuve de rétention pour le stockage de produits liquides - Réservoir mazout en acier soudé - mise en place, conduite de remplissage, aération, jauge - Réservoir mazout plastique - mise en place, assemblage, conduite de remplissage, aération, jauge - Réservoir enterré pour fioul, conduite de remplissage, aération, jauge	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le fonctionnement des composantes élémentaires d'une installation d'alimentation au gaz (naturel et liquifié) et peut les installer suivant indication et surveillance en respectant les prescriptions (règlement gaz).**	- Sécurité manque gaz (Vanne magnétique) - installation ou remplacement - Filtre à gaz - installation ou remplacement - Fixation d'une conduite de gaz à l'aide de chevilles métalliques - Gabarit pour compteur gaz - installation ou remplacement - Pressostat de régulation et de sécurité (eau /gaz) - Prise gaz - installation ou remplacement, étanchéité - Régulateurs de pression gaz - installation ou remplacement - Robinet d'arrêt pour gaz - installation ou remplacement - Stockage de gaz liquide - Vanne de coupure gaz TAE (protection incendie) - installation ou remplacement - Vanne de sécurité gaz	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
20 % (12 P)	**L'apprenti(e) peut cintrer à chaud un tube noir suivant indication en respectant les mesures.L'apprenti(e) participe à l'installation de conduites de chauffage (distribution, raccordement) avec montage des composantes.**	- Cintrage à chaud courbes (45o,90o); "baïonnette";"chapeau de gendarme" (Etage, Überbogen) - Conduites de raccordement de chaudière (pose et raccordement aller-retour) - Dimensionner d'un circuit de chauffage - Garniture remplissage / vidange chaudière - montage - Pompe de circulation pour chauffage (installation dans la conduite aller ou retour) - Protection mécanique des conduites suivant type - Raccordement d'une chaudière au réseau d'eau potable (connaissance risques)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
20 % (12 P)	**L'apprenti(e) participe à l'installation de chaudières (mazout et gaz) avec montage des composantes et raccordements aux circuits.Il lit et respecte les prescriptions de sécurité et celles du fabricant.**	- Chaudière mise en place et raccordement - avec brûleur fuel ou gaz, gaz atmosphérique - Chaudière murale - installation, raccordement et mise en service - Chauffe-eau instantané à gaz , installation et raccordement aux circuits d'eau chaude et froide - Eléments de chauffe de chaudière - ajoute (nippeln) - Isolation d'une chaudière (pose jaquette) - Isolation pour le chauffage de sol : fonction, pose,Soupape de sécurité - montage et/ou remplacement - Traitement de l'eau d'un circuit de chauffage	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rapports techniques de façon à ce que l'entreprise formatrice puisse constater l'avancement de la formation.**	- rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réalisé - rédaction de rapports techniques suivant demande	- rapports propres signés par l'apprenti et par le formateur (tuteur, patron)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Connaissances de base en installations de distribution de chaleur. (THECS5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service d'entretien et de maintenance d'installations sanitaires et chauffage**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations de distribution de chaleur.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de pose de tuyauterie et les raccords nécessaires dans un système de chauffage.**	• Les différents systèmes de pose de conduites (distribution inférieure et supérieure, distribution au sol, systèmes à deux et une conduites) sont connus. • Les matériaux des tuyaux utilisés sont connus. • Les domaines d'utilisation des tuyaux sont connus. • L'utilisation et les types d'installation pour la pose verticale et horizontale peuvent être décrits. • Les avantages et les inconvénients d'une installation verticale et horizontale sont connus. • Les différentes fixations de tuyaux peuvent être répertoriées et expliquées. • Les causes de l'expansion sont connues et peuvent être décrites. • Les types et fonctions des compensateurs de dilatation peuvent être décrits. • La dilatation linéaire des tuyaux peut être calculée. • Les exigences pour les équipements de chauffage sont connues. • Les types et fonctionnalités des différentes vannes d'arrêt peuvent être expliqués. • Les types et fonctionnalités des différentes vannes de régulation peuvent être expliqués. • Les différents types de collecteur de départ et de collecteur de retour sont connus. • L'utilisation du distributeur de départ et du collecteur de retour peut être décrite.	• Connaître les différents systèmes de pose de tuyaux. • Connaître les matériaux de tuyauterie utilisés. • Connaître les différents types et méthodes de pose de tuyaux. • La compensation de dilatation dans les tuyaux est connue et peut être compensée en utilisant des joints de dilatation. • Connaître le domaine d'application, la fonctionnalité et les exigences des raccords requis. • Connaître la structure et l'utilisation des distributeurs de départ et des collecteurs de retour.
10 % (6 P)	**L'élève peut lire et dessiner des schémas de systèmes de distribution de chaleur simples.**	• Les plans d'étage et les schémas de tuyauterie isométriques peuvent être lus. • L'étiquetage du dessin est compris et peut être réalisé. • Des schémas linéaires simples peuvent être créés et étiquetés.	• Différents types de représentation des systèmes de distribution de chaleur peuvent être lus. • Des schémas linéaires simples sont créés.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les bases des différents radiateurs muraux.**	• La puissance calorifique du radiateur peut être décrite. • L'importance de la disposition des radiateurs dans la pièce est comprise • La structure des différents radiateurs est connue. • La structure des radiateurs panneaux et des radiateurs préfabriqués peut être décrite. • La structure et la fonction des convecteurs peuvent être décrites. • Les différents noms des radiateurs peuvent être interprétés. • Les différentes options de montage sont connues. • Les dimensions à respecter pour les différents radiateurs peuvent être déterminées. • Les différents types de raccordements de radiateurs sont connus. • L'application et la fonction des différents raccords de chauffage sont connues et peuvent être expliquées. • La structure et la fonction des vannes de régulation des radiateurs sont connues. • Les vannes thermostatiques peuvent être dimensionnées à l'aide de la valeur kv.	• Connaître la puissance calorifique et la disposition des radiateurs. • Connaître les différents types et noms de radiateurs. • Connaître les différentes options de montage des radiateurs. • Connaître les différents branchements des radiateurs. • Connaître les différentes vannes de régulation des radiateurs.
10 % (6 P)	**L'élève peut concevoir et déterminer des éléments de chauffage des locaux.**	• La conception et la puissance calorifique standard sont connues. • La conception peut être réalisée dans des conditions standard. • La conception peut être réalisée dans des conditions s'écartant de la norme. • La puissance calorifique réelle d'un chauffage d'ambiance peut être déterminée.	• Les radiateurs peuvent être grossièrement déterminés selon la norme DIN 12831.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les bases du chauffage de surface.**	• Les avantages et les inconvénients du chauffage de surface sont connus. • Les matériaux des tuyaux utilisés sont connus. • Le phénomène de diffusion de l'oxygène peut être expliqué et les précautions pour l'éviter sont connues. • Les différents guides de tuyaux sont connus. • Les instructions d'installation pour l'installation humide peuvent être décrites. • La structure de la distribution du circuit de chauffage est connue. • La régulation des circuits de chauffage au moyen des thermostats d'ambiance, des limiteurs de température de retour et des postes de commande des distributeurs est comprise. • La structure du chauffage mural est connue. • Les options de pose sont discutées.	• Connaître les matériaux utilisés pour le chauffage des surfaces. • Les différentes options de pose peuvent être distinguées. • La commande à asservissement des circuits de chauffage est compris. • Savoir utiliser les radiateurs muraux.
10 % (6 P)	**L'élève peut concevoir un chauffage par le sol.**	• La puissance calorifique peut être déterminée. • Le flux thermique peut être déterminé. • La température interne peut être réglée. • Un chauffage supplémentaire peut être spécifié. • L'espacement des tuyaux et la surtempérature de l'eau de chauffage peuvent être déterminés. • La température de départ peut être déterminée. • La longueur de tuyau d'un circuit de chauffage peut être déterminée. • Le chauffage par le sol peut être déterminé à l'aide de la méthode de dimensionnement rapide.	• Les radiateurs peuvent être grossièrement déterminés selon la norme DIN EN 1264-3.

10 % (6 P)	**L'élève peut déterminer une pompe appropriée pour le chauffage de l'eau chaude.**	• La structure des canaux humides peut être décrite. • Les critères d'installation et de mise en service sont connus. • La relation entre le débit et la hauteur de refoulement est comprise. • La relation entre le débit volumique et la perte de charge dans un réseau de chauffage est comprise. • La relation entre les caractéristiques de la pompe et du réseau de chauffage est connue. • Le décalage du point de fonctionnement peut être expliqué. • Le débit de la pompe peut être déterminé. • La puissance électrique fournie peut être déterminée. • Les coûts énergétiques peuvent être déterminés. • La puissance par changement de vitesse de rotation peut être déterminée. • L'ajustement progressif et continu peut être tracé. • Les différents types de régulation sont compris. • Le point de fonctionnement d'une pompe dans un système donné peut être déterminé. • Une pompe peut être conçue en fonction du débit volumique requis. • La répartition de la pression dans un système de chauffage à eau chaude à pompe fermée peut s'expliquer en fonction de l'installation de la pompe.	• Connaître les types et les caractéristiques de conception des pompes. • Connaître la relation entre la pompe et les caractéristiques du réseau de tuyaux. • La performance d'une pompe est déterminée. • Savoir régler une pompe à eau chaude. • Une pompe peut être déterminée correctement.. • La répartition de la pression dans un système de chauffage par pompe à eau chaude peut être décrite.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les bases de l'équilibrage hydraulique.**	• Comprendre les bases de l'équilibrage hydraulique. • Les installations d'équilibrage hydraulique sont connues. • La fonctionnalité des vannes thermostatiques préréglables est connue. • La valeur de consigne de la vanne thermostatique peut être déterminée. • Les pertes de charge dues au frottement dans les tuyaux et aux résistances individuelles peuvent être déterminées à l'aide de tableaux. • L'éqilibrage hydraulique par moyen de raccords, de retour réglables, vannes d'équilibrage, régulateurs de débit, régulateurs de pression différentielle, régulateurs de pression différentielle avec limitation de débit et soupapes de décharge. • La procédure d'équilibrage hydraulique est connue. • L'équilibrage hydraulique au moyen de vannes thermostatiques avec régulateurs de débit est compris. • La fonctionnalité des systèmes de pompage décentralisés est connue. • La structure et la fonction d'un aiguillage hydraulique sont connues.	• Connaître les raisons de l'équilibrage hydraulique. • Le réglage des vannes thermostatiques peut être déterminé. • Savoir déterminer les pertes de pression par frottement dans les tuyaux. • Les réglages des raccords pour l'équilibrage hydraulique peuvent être décrits. • Connaître la structure et la fonction d'un aiguillage hydraulique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Entretien d'installation technique: révision, mesurage, analyse de pannes et de problèmes (LATECS5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service d'entretien et de maintenance d'installations sanitaires et chauffage**

Titre du module:	**Entretien d'installation technique: révision, mesurage, analyse de pannes et de problèmes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LATECS5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de montage et de maintenance à des installations servant à la ventilation contrôlée d'habitations.**	- L'élève connaît le fonctionnement des différents systèmes ainsi que les variétés d'air. - L'élève a produit des pièces ajustées en tôle pour des canaux de ventilation sans anomalie d'envergure. - L'élève a convenablement appliqué des travaux d'isolation de faible envergure au canal de ventilation avec des produits d'isolation élastomères flexibles. - L'élève connaît les règles fondamentales de l'installation de tubes de ventilation. - L'élève connaît les exigences hygiéniques et il y a répondu au cours des travaux. - L'élève a convenablement effectué des réglages mécaniques et électroniques de l'appareil de ventilation et des entrées et des sorties d'air. - L'élève a remplacé des éléments de filtrage. - L'élève a éliminé la majorité des dysfonctionnements d'installations de ventilation et il a remplacé des composants défectueux.	- L'élève connaît le fonctionnement des différents systèmes ainsi que les variétés d'air. - L'élève a produit des pièces ajustées en tôle pour des canaux de ventilation sans anomalie d'envergure. - L'élève a convenablement appliqué des travaux d'isolation de faible envergure au canal de ventilation avec des produits d'isolation élastomères flexibles. - L'élève connaît les règles fondamentales de l'installation de tubes de ventilation. - L'élève connaît les exigences hygiéniques et il y a répondu au cours des travaux. - L'élève a convenablement effectué des réglages mécaniques et électroniques de l'appareil de ventilation et des entrées et des sorties d'air. - L'élève a remplacé des éléments de filtrage. - L'élève a éliminé la majorité des dysfonctionnements d'installations de ventilation et il a remplacé des composants défectueux.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la fonction ainsi que les exigences du montage de réservoirs de chaleur et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère le fonctionnement des différents systèmes. - L'élève considère les exigences hydrauliques du système du réservoir de chaleur respectif. - L'élève soigne le réglage des différents paramètres et il considère leur importance pour le fonctionnement et le rendement de l'installation. - L'élève considère les caractéristiques des erreurs de manière à détecter rapidement l'origine des erreurs.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure de réservoirs de chaleur. - L'élève connaît la majorité des robinetteries et des options de raccordement requises. - L'élève a convenablement réglé des systèmes de régulation de la température. - L'élève a éliminé la majorité des erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la fonction ainsi que les exigences de l'installation de récepteurs de chaleur provenant de surfaces chauffantes et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les particularités techniques des différentes surfaces chauffantes. - L'élève veille à régler correctement les régulateurs de température. - L'élève considère l'importance d'un réglage hydraulique pour le fonctionnement réglementaire d'une installation. - L'élève considère les caractéristiques des erreurs de manière à détecter rapidement l'origine des erreurs.	- L'élève a distingué des éléments chauffants en fonction de leur variété (chauffage au sol, radiateur, etc.). - L'élève connaît des dispositifs de régulation de la température et il les a réglés. - L'élève a convenablement effectué le réglage hydraulique des différents systèmes de distribution de chaleur. - L'élève a détecté et éliminé la majorité des erreurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît la fonction ainsi que les exigences du montage d'échangeurs thermiques et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les particularités techniques ainsi que les exigences d'échangeurs thermiques. - L'élève considère les exigences hydrauliques de l'échangeur thermique respectif. - L'élève veille au réglage correct de la température et du débit volumique. - L'élève considère les caractéristiques des erreurs de manière à détecter rapidement l'origine des erreurs.	- L'élève a distingué les structures. - L'élève connaît la majorité des robinetteries et des options de raccordement requises. - L'élève connaît des dispositifs de régulation de la température et du volume et il les a réglés. - L'élève a détecté et éliminé la majorité des erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les exigences d'installations d'eau potable et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève connaît la majorité des composants, leur structure ainsi que leur disposition. - L'élève connaît les exigences hygiéniques et il y a répondu au cours des travaux. - L'élève a remplacé des éléments de filtrage. - L'élève a correctement effectué les réglages de composants d'installations d'eau potable (par exemple le réglage de la pression hydraulique). - L'élève a convenablement appliqué des travaux de maintenance aux composants conduisant l'eau potable (par exemple au système d'adoucissement, au détendeur, etc.). - L'élève a éliminé la majorité des erreurs et il a remplacé des composants défectueux.	- L'élève veille à la disposition correcte des composants de l'installation d'eau potable. - L'élève considère l'impact sur l'hygiène de l'installation au cours de l'ensemble des travaux. - L'élève veille au remplacement des éléments de filtrage d'une manière hygiénique et à intervalles réguliers. - L'élève veille au réglage correct de la température, de la pression et du temps. - L'élève considère les normes techniques ainsi que les indications des fabricants au cours de la maintenance de systèmes d'eau potable et de composants. - L'élève veille à ce que la recherche d'erreurs soit structurée et analytique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Assistance au service après-vent, entretien et rapport de service selon ordre (FORCS5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service d'entretien et de maintenance d'installations sanitaires et chauffage**

Titre du module:	**Assistance au service après-vent, entretien et rapport de service selon ordre**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORCS5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents circuits de chauffage (système à deux tubes, système Tichelmann, système par gravitation, etc.) ainsi que leurs composants et il est capable de monter et de raccorder un collecteur de chauffage sous guidance, de mettre une installation de chauffage hors service et de la vider.**	- L'apprenti dispose de connaissances à propos de différents systèmes de circuits de chauffage (système par gravitation, pompe, eau chaude). - L'apprenti monte un distributeur de chauffage soudé en suivant le plan. - L'apprenti pose et raccorde une conduite de dérivation. - L'apprenti installe une conduite de ventilation. - L'apprenti met une installation de chauffage hors service et il la démonte.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer un chauffage au sol, y compris le collecteur et l'isolation, et il connaît le programme de préchauffage.**	- L'apprenti identifie l'installation technique d'un bâtiment et il en connaît les composants. - L'apprenti applique différentes techniques de pose des tuyaux pour poser un chauffage au sol. - L'apprenti met en service un chauffage au sol. - L'apprenti monte des distributeurs de chauffages au sol en saillie et encastrés. - L'apprenti connaît le protocole de mise en service d'un chauffage au sol (programme de préchauffage).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'espace requis pour les conduites dans des enceintes, il participe aux entretiens de coordination et il veille à ce que la progression du montage soit logique.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti indique des modifications dans un plan de montage au cours des travaux.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît différentes variétés de radiateurs, de convecteurs et de panneaux radiants, il est capable de les installer en suivant les indications et d'aérer un circuit de chauffage de manière compétente et il applique les mesures requises pour éviter les dégradations.**	- L'apprenti raccorde des échangeurs de chaleur par plaque des côtés primaire et secondaire avec des raccordements à l'eau chaude et à l'eau froide. - L'apprenti assemble un élément d'un radiateur à colonnes (embouts). - L'apprenti connaît le fonctionnement de plusieurs systèmes de panneaux rayonnants de plafond. - L'apprenti effectue la vidange de radiateurs ainsi que l'aération d'une chaudière. - L'apprenti installe des éléments chauffants ainsi que des convecteurs sur des consoles murales et au sol. - L'apprenti installe et/ou remplace des radiateurs à plaques. - L'apprenti installe et raccorde des convecteurs à ventilateurs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le principe des installations solaires thermiques avec ou sans complément de chauffage et il participe à l'installation de circuits solaires avec un raccordement au chauffe-eau et à la chaudière ainsi qu'au montage et au raccordement de collecteurs solaires en tenant compte des mesures de sécurité.**	- L'apprenti installe et raccorde un réservoir d'eau chaude solaire. - L'apprenti installe et remplit une installation solaire avec et/ou sans chauffage complémentaire (collecteurs, réservoirs).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la pression ainsi que l'étanchéité d'un circuit de chauffage sous la surveillance du formateur et il connaît la pression d'essai requise.**	- L'apprenti contrôle la pression des tuyauteries. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau d'eau potable à air comprimé. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un circuit de chauffage à l'eau (contrôle de la pression en fonction de la tuyauterie).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants, les coulisseaux ainsi que les dispositifs de sécurité d'une installation de chauffage et il est capable de les installer.**	- L'apprenti monte et installe des régulateurs de la température de l'eau. - L'apprenti monte et/ou remplace des compteurs d'eau. - L'apprenti monte des séparateurs d'air. - L'apprenti monte des régulateurs de pression différenciée. - L'apprenti monte et/ou remplace une vanne de radiateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les systèmes de ventilation supérieur et inférieur d'une chaufferie et il est capable d'en évaluer la conformité sur le chantier.**	- L'apprenti assure la ventilation de la centrale de chauffage (systèmes de ventilation supérieur et inférieur).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**En fonction de sa formation scolaire, l'apprenti connaît le principe du dimensionnement des tuyauteries, il considère le schéma hydraulique de base au cours de ses travaux sur le chantier et il évite les détours ainsi que les pertes d'énergie inutiles.**	- L'apprenti détermine les pertes de pression ainsi que le débit dans un circuit de chauffage (établissement scolaire).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Connaissances de base en installations éco-énergétiques et ventilation contrôlée (THECS6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Energies renouvelables et installations de ventilation contrôlée**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations éco-énergétiques et ventilation contrôlée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Le stagiaire connaît la structure et la fonctionnalité des systèmes de chauffage de l'eau potable utilisant des systèmes solaires thermiques.**	• La comparaison de l'énergie de rayonnement annuelle du soleil avec la demande énergétique mondiale totale et les réserves d'énergie fossile disponibles est connue. • La constante solaire est connue. • L'influence de l'atmosphère sur la constante solaire est compréhensible. • Le rayonnement global est connu. • Les fluctuations du rayonnement émis et la durée d'ensoleillement sont traçables. • L'influence de l'inclinaison et de l'orientation d'une surface d'irradiation sur le rendement de l'énergie solaire thermique peut être tracée. • Le mode de fonctionnement des systèmes solaires thermiques est compris. • Une distinction est faite entre les systèmes sous pression avec et sans systèmes antigel et drainback. • Une distinction est faite entre les trois types de collecteur. • Le principe de fonctionnement des capteurs plats et tubulaires est compris. • La désignation de la zone pour les capteurs plats et tubulaires avec ou sans réflecteur est connue. • Les différents composants des capteurs plans et leur fonction sont connus. • La conception particulière des capteurs plats sous vide est connue. • La structure complexe des collecteurs à tubes sous vide est connue. • La structure des tubes à écoulement direct, caloducs et tubes à vide Sydney est connue. • Les avantages et les inconvénients des capteurs à tubes sous vide par rapport aux capteurs plats sont connus. • La structure des capteurs de piscine est connue. • La sélection de capteurs appropriés peut être effectuée. • Les différentes options de montage des capteurs sont connues. • L'installation en toiture et en toiture sur des toits en pente est connue. • L'installation de capteurs sur toit plat est connue. • L'espacement des rangées pour le montage sur toit plat peut être déterminé. • Le montage de la façade est	• Connaître le soleil comme source d'énergie. • Connaître le fonctionnement et le fonctionnement des systèmes solaires thermiques. • Connaître les différents panneaux solaires et leur structure. • Connaître les différentes options de montage des capteurs. • Connaître les composants d'un système solaire thermique.

		connu. • Les différents composants d'une station solaire prémontée et isolée peuvent être répertoriés. • Les différents matériaux de tuyaux sont connus. • Les diamètres des tuyaux des petits systèmes solaires peuvent être déterminés. • La planification du tracé de la ligne est connue. • Les raccords de tuyauterie appropriés sont connus. • Les différents matériaux d'isolation sont connus. • La composition du fluide caloporteur est connue. • Les pompes solaires spéciales sont connues. • Les dispositifs de sécurité spéciaux sont connus. • La procédure particulière de purge des installations solaires est connue. • Les échangeurs de chaleur du circuit solaire utilisés sont connus. • La structure et la fonction des systèmes de stockage solaire standard sont connues. • La structure, la fonction et les avantages du stockage par thermosiphon lors de l'utilisation de la chaleur solaire sont connus. • Le contrôle de différence de température de la pompe solaire est compris.	
10 % (6 P)	**Le stagiaire peut calculer et concevoir des systèmes de chauffage d'eau potable à l'aide de l'énergie solaire.**	• Le calcul approximatif pour les maisons unifamiliales et bifamiliales peut être effectué. • La demande en eau chaude et la chaleur spécifique utile pour les personnes peuvent être trouvées dans les tableaux. • La quantité de chaleur requise pour les besoins quotidiens peut être calculée. • Les facteurs de correction pour l'alignement et l'inclinaison du capteur peuvent être trouvés dans les tableaux. • Le taux de couverture solaire et la surface spécifique du capteur avec différents rayonnements globaux peuvent être extraits des diagrammes. • La taille et le nombre de surfaces collectrices peuvent être calculés. • L'utilisation de programmes informatiques ou de programmes de conception pour calculer les composants système requis est compréhensible.	• Être capable de concevoir des systèmes solaires.

30 % (18 P)	**Le stagiaire connaît la structure et la fonctionnalité des systèmes de ventilation et de climatisation.**	• Les différents symboles sur les systèmes de climatisation sont connus et peuvent être dessinés. • Une distinction est faite entre les systèmes de climatisation avec et sans fonction de ventilation. • Les tâches des systèmes de climatisation sont connues. • Le confort thermique et ses dépendances sont connus. • La pollution de l'air, ses valeurs limites et les odeurs sont connues. • Les quatre fonctions thermodynamiques de traitement de l'air sont connues. • L'étiquetage des différents types d'air est connu. • La distinction entre les filtres selon la conception, le type et le degré de séparation est connue. • Les différents filtres et leurs avantages et inconvénients sont connus. • Les durées de vie des filtres sont prises en compte. • La tâche des chambres de mélange est connue. • Les types, la structure et les tâches des différents aérothermes sont connus. • La structure et la fonction des refroidisseurs d'air sont connues. • Les types, la structure et les tâches des différents humidificateurs sont connus. • Les types de ventilateurs, leur application et leurs avantages et inconvénients sont connus. • La tâche et les différents types de silencieux sont connus. • Les différents matériaux des conduits d'air et leurs exigences sont connus. • Les différentes formes de section transversale des conduits d'air sont connues. • Une distinction est faite entre les différents types de raccordement des conduites d'air. • La tâche et la fonction des différentes grilles de ventilation sont connues. • Diverses prises à action inductive sont connues. • La structure et la fonction de divers systèmes de protection incendie sont connues. • Diverses mesures de conformité aux exigences de protection contre l'incendie sont connues. • L'utilisation de cloisons coupe-feu est connue. • La structure et la fonction des récupérateurs sont connues. • La génération d'énergie de récupération dans le sol avec ventilation domestique contrôlée est connue.	• Connaître la classification et les tâches de la technologie de ventilation. • Connaître les fondamentaux physiologiques. • Connaître les traitements thermodynamiques de l'air. • Connaître la tâche et la fonction des composants des systèmes de climatisation. • Connaître les conduites d'air et leurs accessoires. • Connaître les mesures techniques pour économiser l'énergie. • Connaître la structure et la fonction de la ventilation domestique contrôlée.

		• La structure et la fonction des différents régénérateurs sont connues. • Les systèmes de ventilation libre, de ventilation transversale et de gaine, sont connus. • Les systèmes de ventilation assistée par ventilateur sont connus et différenciés. • Des systèmes d'évacuation d'air décentralisés et centraux sans récupération de chaleur sont connus. • Des systèmes de soufflage et d'évacuation d'air décentralisés ou centralisés avec récupération de chaleur sont connus.	
10 % (6 P)	**Le stagiaire peut calculer et concevoir des systèmes de ventilation et de climatisation.**	• Le débit d'air extérieur lié à la personne peut être calculé à l'aide de tableaux et de la formule appropriée. • Le débit d'air extérieur relatif à la surface peut être calculé à l'aide de tableaux et de la formule appropriée. • Le débit volumique peut être calculé en utilisant le nombre de changements d'air. • Le débit d'air extérieur peut être déterminé à l'aide de la teneur en polluants. • Le débit volumique peut être déterminé à l'aide de la charge de refroidissement. • La charge de refroidissement peut être calculée à l'aide de tableaux et de la formule appropriée.	• Les débits d'air soufflé peuvent être déterminés.

20 % (12 P)	**Le stagiaire connaît les différents systèmes d'économie de ressources.**	• Les avantages des systèmes solaires combinés sont bien connus. • Une distinction est faite entre les systèmes avec élévation de la température de retour ou raccordement direct. • Les différents réservoirs de stockage combinés sont connus. • La zone du collecteur et la taille du réservoir de stockage peuvent être déterminées. • Le principe de fonctionnement des pompes à chaleur à compression est compris. • Les différents composants et leur fonction sont connus. • Les exigences pour le réfrigérant sont connues. • Les différentes sources de chaleur et concepts d'installation ainsi que leurs avantages et inconvénients sont connus. • Une distinction est faite entre les différents modes de fonctionnement des pompes à chaleur. • Le besoin d'une mémoire tampon est reconnu. • L'utilisation de pompes à chaleur pour le refroidissement est comprise. • Une distinction est faite entre le refroidissement passif et actif. • Le coefficient de performance, le COP et le facteur de performance annuel sont connus et peuvent être calculés à l'aide des formules appropriées. • L'économie des pompes à chaleur est bien connue. • La conception des pompes à chaleur peut être réalisée avec les formules/tableaux correspondants. • Les capteurs géothermiques peuvent être conçus en utilisant les formules appropriées.. • La cogénération de chaleur et d'électricité dans le chauffage urbain est comprise. • La classification, les principaux composants, les différents fluides caloporteurs et le mode de fonctionnement des systèmes d'alimentation en chauffage urbain sont connus. • La structure des stations résidentielles est connue. • Une distinction est faite entre le raccordement direct et indirect aux stations domestiques. • Les avantages et les inconvénients des systèmes d'alimentation en chauffage urbain sont connus. • La chaleur et l'électricité combinées dans la cogénération sont comprises. • Une distinction est faite entre le fonctionnement monovalent et bivalent.	• Connaître la structure et la fonction des systèmes solaires combinés. • Connaître la structure et le fonctionnement des pompes à chaleur. • être capable d'effectuer des calculs sur des pompes à chaleur. • Connaître la structure et la fonction du chauffage urbain. • Connaître la structure et le fonctionnement des centrales thermiques de type bloc. • Connaître la structure et la fonction des piles à combustible.

		• L'efficacité économique de la mise en place d'une cogénération est comprise. • La structure et le principe fonctionnel de base des piles à combustible sont connus. • Une distinction est faite entre les piles à combustible PEM et SO. • Les avantages et les inconvénients de la technologie des piles à combustible sont connus. • L'utilisation de la technologie des piles à combustible dans l'approvisionnement domestique est bien connue.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Montage et mise en service d'installations à énergie renouvelable (LATECS6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Energies renouvelables et installations de ventilation contrôlée**

Titre du module:	**Montage et mise en service d'installations à énergie renouvelable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LATECS6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier - Salle spéciale - Laboratoire
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des formes éventuelles de l'utilisation d'énergies renouvelables.**	- L'élève considère les différentes affectations d'autrefois et d'actualité des énergies renouvelables sur le marché de la chaleur. - L'élève effectue une évaluation axée sur le terrain des avantages et des inconvénients de l'installation respective servant à l'utilisation d'énergies renouvelables. - L'élève considère l'évolution rapide du marché de la chaleur résultant de l'utilisation d'énergies renouvelables au cours des dernières décennies. - L'élève considère les exigences auxquelles doivent répondre les différents systèmes de répartition de la chaleur.	- L'élève a distingué les utilisations et les options d'utilisation. - L'élève connaît la majorité des avantages et des inconvénients des énergies renouvelables. - L'élève a distingué des utilisations d'autrefois et d'actualité. - L'élève a désigné des systèmes de répartition de la chaleur, par exemple le chauffage urbain.
40 % (24 P)	**L'élève connaît la fonction du montage d'installations d'énergie solaire thermique ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève veille à ce que la fixation soit convenable sous les aspects de la fonction et de la structure de l'installation d'énergie solaire. - L'élève considère les différentes exigences hydrauliques auxquelles doit répondre le système de thermie solaire. - L'élève veille à ce que la pose des tuyaux ainsi que l'isolation soit convenablement effectuée. - L'élève veille à la ventilation du liquide solaire au cours du remplissage. - L'élève considère les indications des fabricants d'installations d'énergie solaire concernant la maintenance et le fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement, la structure ainsi que la fixation d'absorbeurs solaires. - L'élève connaît les robinetteries requises et il les a intégrées dans le système d'installation. - L'élève a posé et raccordé des tuyauteries de manière compétente. - L'élève a effectué des travaux d'isolation des tuyauteries de faible envergure. - L'élève a correctement rempli l'installation d'énergie solaire après une détermination approximative préalable du volume. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage d'installations d'énergie solaire en suivant les indications des fabricants.
40 % (24 P)	**L'élève connaît la fonction du montage de pompes à chaleur ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre et il effectue des travaux de maintenance et de réglage (sans toucher au circuit de refroidissement).**	- L'élève considère l'origine de l'énergie naturelle (air, soleil, nappes phréatiques, etc.) et en conséquence à la structure variable des pompes à chaleur. - L'élève considère particulièrement les différentes exigences hydrauliques importantes auxquelles doit répondre le système de chauffage. - L'élève veille à ce que la pose des tuyaux ainsi que l'isolation soit convenablement effectuée. - L'élève considère les conditions du travail avec des réfrigérants en fonction de la directive européenne 2015/2067. - L'élève considère les indications des fabricants de pompes à chaleur concernant la maintenance et le fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure de pompes à chaleur. - L'élève connaît les robinetteries requises ainsi que des options de raccordement. - L'élève connaît les règles de base de la pose de conduites de réfrigérants. - L'élève a effectué des travaux d'isolation des tuyauteries de faible envergure (isolation à pores fermés – eau de condensation). - L'élève connaît les risques pour l'environnement ainsi que les risques de blessures résultant des réfrigérants. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de pompes à chaleur en suivant les indications du fabricant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Spécialisation selon l'entreprise (FORCS6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Energies renouvelables et installations de ventilation contrôlée**

Titre du module:	**Spécialisation selon l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCS6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une préparation de travaux, avec une liste de matériel et une planification du montage, conformément à la mission, il consulte des documentations techniques, des fiches de produits ainsi que les consignes en matière de sécurité, il en suit les indications, il constate les erreurs qu'il a éventuellement commises, il est capable de les rectifier et il maintient l'environnement de travail en ordre de manière professionnelle.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti évalue la qualité du travail effectué et il fait une proposition pour éliminer les imperfections. - L'apprenti élabore une méthode de travail logique (montage) et il effectue des travaux de montage. - L'apprenti étudie les documentations techniques avant le début du montage. - L'apprenti prépare le matériel pour l'installation à effectuer. - L'apprenti accomplit une mission en tenant compte des disponibilités. - L'apprenti explique la fonction d'une installation et des appareils. - L'apprenti prend connaissance des consignes en matière de sécurité et des fiches de produits concernant des substances, leur entreposage ainsi que leur affectation. - L'apprenti sécurise le matériel installé: il opte pour des outils manuels et il effectue la sécurisation après le montage. - L'apprenti effectue une installation complète en suivant un plan.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les travaux effectués, de les représenter sous forme de tableau, de planifier la progression d'une tuyauterie en fonction de l'emplacement et d'indiquer des ajustements locaux dans le plan de montage.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'index du plan le plus récent. - L'apprenti dimensionne les travaux effectués. - L'apprenti effectue le dimensionnement pour préparer les travaux dans le cadre d'une mission. - L'apprenti indique les modifications dans le plan de montage au cours des travaux. - L'apprenti organise le poste de travail de manière fonctionnelle. - L'apprenti planifie le tracé des conduites ainsi que la fixation des tubes (dans le respect des normes). - L'apprenti établit un rapport des travaux (horaires, matériel requis).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principes de la régulation d'un chauffage et il capable d'installer des capteurs de température extérieure ainsi que des thermostats ambiants, de les raccorder et de les mettre en service.**	- L'apprenti raccorde des capteurs de température extérieure et il les met en service. - L'apprenti raccorde des capteurs de température et il les met en service. - L'apprenti raccorde un thermostat ambiant et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les principales énergies renouvelables, il est capable de les décrire d'une manière simple et approximative, il connaît les exigences particulières auxquelles doit répondre le montage de panneaux solaires et il est capable d'effectuer une installation simple sous guidance.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant la biomasse, les pompes à chaleur, la géothermie, l'aquathermie ainsi que l'énergie solaire thermique. - L'apprenti installe des panneaux solaires et il en assure la protection (ventilation, isolation du toit). - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail quand il travaille sur un toit.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation d'habitation, il capable d'effectuer l'installation et de régler les quantités d'air des sorties en suivant les indications et en considérant les bruits des flux d'air, il participe à la mise en service et il est capable de mesurer les quantités d'air et de documenter les valeurs.**	- L'apprenti installe les entrées ainsi que les sorties d'une grille de ventilation en tenant compte de la variété, il effectue le montage et il règle les quantités d'air. - L'apprenti dispose de connaissances concernant les bruits de flux d'air et il est capable de les éviter, de les diagnostiquer et de les rectifier. - L'apprenti installe les filtres d'un système de ventilation et il le raccorde. - L'apprenti installe et raccorde un appareil de ventilation pour le système de ventilation d'une habitation. - L'apprenti effectue un mesurage pour contrôler le volume d'air. - L'apprenti installe intégralement le système de ventilation d'une habitation et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation (canaux, clapets, entrées, sorties, filtres, silencieux, ventilateurs, etc.) et il connaît la différence entre un système de ventilation et un système de climatisation.**	- L'apprenti installe des clapets anti-feu. - L'apprenti installe des conduites de ventilation en tubes souples et enroulés. - L'apprenti installe et raccorde des serpentins pour des conduits d'air rectangulaires. - L'apprenti pose des tubes de ventilation à bétonner servant à la ventilation d'une habitation dans des plafonds. - L'apprenti connaît le principe de fonctionnement d'un humidificateur (appareils de traitement de l'air ambiant et systèmes de climatisation) ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre en matière d'hygiène. - L'apprenti connaît des variétés de ventilateurs, il les installe et il les raccorde. - L'apprenti détermine le volume d'air et il dimensionne les conduits d'air (établissement scolaire).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prépare une élévation et un plan d'étage.(Th)**	- Le système d'alimentation peut être connecté correctement - Le schéma est complet et fonctionnel	- Tous les équipements de sécurité sont représentés sur le schéma. - Le système est fonctionnel selon le schéma créé.
20 % (12 P)	**L'élève établit des schémas d'installations d'alimentation et d'évacuation en se référant à des plans d'installation pré-imprimés, il planifie une disposition et un montage compétents de l'ensemble des composants des systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation, leur intégration dans des installations d'alimentation ainsi que leurs raccordements électriques. (Th)**	- L'adéquation de l'emplacement d'installation du réservoir de carburant a été vérifiée - Les formules et les tableaux sont utilisés correctement - Les composants de chauffage sont calculés - La pompe est conçue dans les tolérances du schéma - les branchements électriques sont indiqués sur les schémas du système de chauffage	- Les formules et les tableaux sont compris. - Le radiateur, le chauffage au sol et le vase d'expansion sont calculés à l'aide du tableau. La conception de la pompe est conforme aux valeurs spécifiées. Les connexions électriques sont indiquées dans les schémas.
40 % (24 P)	**L'élève effectue le montage des composants des systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation de manière compétente, conformément au plan.(Pr)**	- Les distances entre les axes des tuyaux et les positions des composants individuels sont transférées au mur d'installation conformément aux tolérances dimensionnelles (+/- 2 mm) - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. - L'élève suit les étapes de travail de manière structurée. - L'élève réalise les connexions fixes et amovibles d'une manière propre et étanche. - L'élève pose les conduites ainsi que les composants conformément aux plans. - L'élève cintre les tuyaux d'une manière propre et compétente.	- Les distances axiales et les positions des composants sont transférées au mur d'installation selon le plan. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. - L'élève a accompli les étapes de travail avec précaution. - L'élève a réalisé les connexions fixes et amovibles de manière compétente. - L'élève a posé les conduites ainsi que les composants conformément au plan en élévation. - L'élève a cintré les tuyaux de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève planifie l'ensemble des composants requis d'une installation solaire et il analyse la structure et le fonctionnement de l'ensemble des composants des systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation ainsi que leurs raccordements électriques.(Th)**	- L'élève détermine correctement la surface des collecteurs. - L'élève est capable d'expliquer les économies de combustible au client. - L'élève indique l'ensemble des composants requis dans les schémas de l'installation solaire.	- L'élève a correctement déterminé la quantité de collecteurs, conformément au tableau et aux valeurs indiquées. - L'élève a correctement déterminé les gains de chaleur ainsi que les économies de combustibles. - L'élève a intégralement dessiné les schémas de l'installation solaire. - L'élève a identifié et correctement attribué l'ensemble des composants du chauffage, de la climatisation, des sanitaires, de la ventilation et de l'électronique.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle les dimensions ainsi que l'étanchéité de l'installation en se servant d'instruments de mesure et de contrôle appropriés, il détecte les erreurs et il les corrige dans la mesure du possible.(Pr)**	- L'élève détecte les erreurs et il les corrige. - L'élève assure l'étanchéité.	- L'élève a détecté les erreurs et il les a corrigées. - L'élève a assuré l'étanchéité.

10 % (6 P)	**L'élève termine la mission, évalue le processus et le résultat du travail effectué. (Pr)**	- Le poste de travail était propre une fois les travaux accomplis et au moment du départ de l'élève. - L'élève a respecté les délais. - L'élève s'exprime convenablement et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève évalue lui-même son travail sous les aspects de la suite des étapes et du résultat.	- Le poste de travail était propre une fois les travaux accomplis et au moment du départ de l'élève. - L'élève a respecté les délais. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a expliqué et justifié son travail et sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissance de base en dessin technique (FACS1-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissance de base en dessin technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les dessins techniques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les formats de papier (DIN A5, DIN A0) et il les comprend. - L'élève connaît l'utilité de la police normée. - L'élève dispose des informations dans le camp d'écriture et, le cas échéant, il est capable de les compléter. - L'élève connaît les échelles et il est capable de les déterminer en effectuant des calculs (agrandissements, réductions et dimensions naturelles). - L'élève est capable de déterminer des objets en trois vues, de les identifier et de les attribuer. - L'élève est capable de désigner des variétés de lignes, des largeurs de lignes, des contours de formes ainsi que des bords visibles et dissimulés et de les attribuer. - L'élève est capable de distinguer les représentations en coupes complètes, en coupes partielles et en demi-coupes. - L'élève connaît les cotes de rayon ainsi que les cotes de perçage et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît les lignes médianes ainsi que les points médians et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît les niveaux de dimensionnement ainsi que les lignes de dimensionnement de référence et il est capable de les attribuer.	- L'élève a correctement lu des dessins techniques. - L'élève a identifié des formes géométriques dans des dessins techniques en se référant aux propriétés de dessin et il les a attribuées. - L'élève a déterminé, identifié et attribué des vues en coupes. - L'élève connaît les règles du dimensionnement et il les a attribuées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de dessiner les dessins techniques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève dispose de l'intégralité du matériel de dessin requis (équerre, compas, règle, crayons à mines, gommes, etc.). - L'élève est capable de compléter les informations dans le camp d'écriture en appliquant la police normée. - L'élève identifie des échelles et, le cas échéant. il est capable de les convertir (agrandissements, réductions et dimensions naturelles). - L'élève dessine des variétés de lignes, des largeurs de lignes, des contours ainsi que des bords visibles et dissimulés. - L'élève dessine des objets ainsi que des pièces de travail en trois vues. - L'élève se sert de cotes de rayon et de cotes de perçage. - L'élève applique des lignes médianes ainsi que des points médians. - L'élève applique des niveaux de dimensionnement ainsi que des lignes de dimensionnement de référence.	- L'élève a complété des dessins techniques en se servant de matériel de dessin approprié et il les a correctement dessinés. - L'élève a appliqué les règles du dimensionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les dessins de construction conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève détermine et attribue correctement les différents matériaux de construction dans des dessins de construction. - L'élève identifie correctement les matériaux de construction utilisés dans des dessins de construction et il les représente en utilisant des symboles. - L'élève identifie et désigne correctement des composants, des robinetteries ainsi que des tuyauteries. - L'élève est capable de déterminer, d'identifier et de lire des altitudes ainsi que des dimensions brutes et finies différentes. - L'élève connaît les unités de dimensionnement appliquées. - L'élève identifie les différents composants, comme les parois, les ouvertures, la structure du plancher, les conduits, les escaliers, etc. - L'élève identifie des parois, des ouvertures, des conduits, etc., dans des dessins de construction.	- L'élève a compris des dessins de construction et il les a lus correctement. - L'élève a compris des vues en coupes et il a identifié des altitudes. - L'élève a compris la représentation de différents composants et il les a identifiés.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les plans de tuyauteries isométriques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève est capable d'identifier, de lire et d'attribuer des lignes de tuyauteries simples dans les différentes vues, avec des tracés variables. - L'élève connaît les feuilles à grilles/à lignes isométriques préimprimées. - L'élève est capable de lire des symboles isométriques et de les identifier. - L'élève est capable de déterminer, de lire et d'attribuer des tronçons numérotés dans le sens du débit.	- L'élève a compris des lignes de tuyauteries isométriques et il les a lues correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter et de dessiner les plans de tuyauteries isométriques conformes aux normes et importants dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève est capable d'esquisser des lignes de tuyauteries simples dans les différentes vues et avec des tracés différents sur des feuilles à grilles/à lignes préimprimées. - L'élève est capable d'esquisser des symboles isométriques sur des feuilles à grilles/à lignes préimprimées. - L'élève est capable d'esquisser des tronçons numérotés dans le sens du débit sur des feuilles à grilles/à lignes préimprimées.	- L'élève a complété des lignes de tuyauteries isométriques et il les a dessinées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Sécurité de travail (FACS2-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité de travail**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au poste de travail.**	- Evaluation des risques - Ergonomie - Organisation des premiers secours (appel d'urgence, informations au sujet des circonstances, de l'endroit, du nombre de blessés, etc.) - Postes de travail - Protection contre les incendies - Bruit - Protection auditive - Protection des yeux et du visage - Protection de la tête - Protection des pieds - Gants de protection - Protection de la peau - Protection respiratoire - Protection des genoux - Tenue de protection	- L'élève connaît la sécurité générale au poste de travail et il l'a respectée. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle et il les a sélectionnés en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours de travaux avec et sur différentes échelles.**	- Echelles simples - Escabeaux - Echelles avec échelons - Pictogrammes (concernant les échelles)	- L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux sur et avec des échelles et il l'a respectée.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours du soudage et du brasage.**	- Soudage au gaz (oxycoupage et brasage fort) - Soudage électrique (soudage au gaz de protection) - Brasage tendre - Installations au gaz liquide - Entreposage de bouteilles de gaz sous pression à l'extérieur - Entreposage de bouteilles de gaz sous pression dans des bâtiments - Transport de bouteilles de gaz sous pression	- L'élève connaît la sécurité générale au cours du soudage et du brasage et il l'a respectée. - L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations au gaz et il s'en est servi.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur des échafaudages.**	- Equipement de protection individuelle contre les chutes - Protection contre les chutes sur les chantiers	- L'élève connaît les équipements de protection individuelle contre les chutes et il les a sélectionnés en fonction des circonstances. - L'élève connaît les protections contre les chutes.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur un toit.**	- Petits échafaudages et plateformes élévatrices mobiles - Travaux sur des toits (postes de travail et protection contre les chutes) - Planchers de travail (échelles simples et crochets de toit de sécurité)	- L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux sur un toit et il l'a respectée.

10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur un chantier.**	- Soulèvement, transport et postures contraignantes - Blessures résultant de la chaleur et du froid - Substances dangereuses - Identification des substances dangereuses - Risques résultant de la poussière - Particules fines - Laine minérale et matériaux isolants	- L'élève connaît la sécurité générale au cours du soulèvement, du transport et des travaux dans des postures contraignantes sur un chantier et il l'a respectée. - L'élève a évalué les risques ainsi que les substances dangereuses et il les a attribués.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours de la manipulation de machines.**	- Ponceuses - Tronçonneuse-disqueuse guidée à la main - Marteaux perforateurs et appareils de support - Bancs de pliage - Machines à cintrer et rouleaux - Installations et dispositifs électriques sur les chantiers - Outils manuels - Scies à métaux - Perceuses - Taraudeuses - Cisailles et poinçonneuses guidées à la main - Cisailles à entraînements mécaniques	- L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux avec des machines et il l'a respectée. - L'élève connaît la sécurité générale au cours de travaux avec des machines et il l'a respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Brassage fort de tuyaux (FACS3-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Brassage fort de tuyaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise le brasage fort de pièces en acier.**	- L'élève s'applique à préparer convenablement le point de brasage. - L'élève connaît les agents de brasage, les fils à plomb ainsi que leurs domaines d'affectation et il les sélectionne en fonction de leur compatibilité et de leur affectation. - L'élève s'applique à produire une connexion brasée optimale.	- L'élève a convenablement préparé les pièces de travail. - L'élève a opté pour des agents de brasage et pour du fil de plomb en fonction des circonstances. - L'élève a brasé les pièces de travail de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève maîtrise le brasage fort de tubes en cuivre avec des raccords.**	- L'élève s'applique à préparer convenablement le point de brasage. - L'élève connaît les agents de brasage, les fils à plomb ainsi que leurs domaines d'affectation et il les sélectionne en fonction de leur compatibilité et de leur affectation. - L'élève s'applique à produire une connexion brasée optimale et à maintenir le réchauffement du point de brasage légèrement au-dessus de la température de fonte du fil de plomb.	- L'élève a convenablement préparé les pièces de travail. - L'élève a opté pour des agents de brasage et pour du fil de plomb en fonction des circonstances. - L'élève a brasé les pièces de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité quand il manipule le chalumeau ainsi que les matériaux utilisés.**	- L'élève observe les règles de sécurité quand il manipule des gaz combustibles ainsi que des tubes chauffés. - L'élève connaît les propriétés corrosives des agents de brasage et il veille à ne pas compromettre sa propre sécurité, ni celle d'autres intervenants.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité au cours des travaux avec le chalumeau. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité au cours des travaux avec du fil de plomb et avec des agents de brasage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Techniques de fixation, dilatation, protections coupe-feu et isolation accoustique (FACS4-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Techniques de fixation, dilatation, protections coupe-feu et isolation accoustique**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FACS4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer différentes conduites de manière compétente dans le domaine des systèmes sanitaires, de chauffage et d'écoulement des eaux usées.**	- L'élève connaît les différences ainsi que les domaines d'affectation de points fixes et coulissants. - L'élève est capable de déterminer les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève connaît les différences ainsi que les domaines d'affectation de points fixes et coulissants. - L'élève a déterminé les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève a déterminé les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer différentes conduites de manière compétente dans le domaine de la ventilation d'habitations.**	- L'élève est capable de déterminer les différents colliers de serrage en fonction de la variété de tube. - L'élève est capable de déterminer les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève a déterminé les différents colliers de serrage en fonction de la variété de tube. - L'élève a déterminé les intervalles entre les points de fixation en consultant les indications des fabricants. - L'élève a déterminé les matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'isoler des conduites de manière compétente dans le domaine des installations sanitaires, de chauffage et d'écoulement des eaux usées.**	- L'élève connaît les différents matériaux isolants. - L'élève est capable de déterminer l'affectation.	- L'élève connaît les différents matériaux isolants. - L'élève a déterminé l'affectation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Cours de base en électrotechnique (FACS5-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cours de base en électrotechnique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire - Maître d'enseignement technique / Électrotechnique / Électronique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des schémas électriques simples.**	- L'élève identifie les symboles ainsi que les composants habituels dans le domaine professionnel sur le plan.	- L'élève connaît les désignations ainsi que les symboles de composants électriques.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les règles de sécurité à appliquer au cours de la manipulation du courant électrique et il les respecte au cours des étapes de travail.**	- L'élève connaît les règles de sécurité concernant la manipulation du courant électrique. - L'élève respecte les consignes ainsi que les règles de sécurité au cours de l'accomplissement des missions.	- L'élève connaît les dangers résultant du courant électrique. - L'élève a respecté les règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de raccorder les différentes conduites d'électricité de manière compétente.**	- L'élève est capable de dénuder une conduite et de fixer des douilles aux extrémités des fils en respectant les règles en vigueur. - L'élève connaît les caractéristiques ainsi que les sections transversales des fils et des conduites. - L'élève connaît les endroits d'affectation des différentes conduites.	- L'élève a dénudé une conduite et il a fixé des douilles aux extrémités des fils dans le respect des règles en vigueur. - L'élève connaît les caractéristiques ainsi que les sections transversales des fils et des conduites. - L'élève connaît les endroits d'affectation des différentes conduites.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les composants électriques habituels dans son domaine professionnel ainsi que leur fonctionnement.**	- L'élève connaît les composants électriques habituels comme le capteur de température (PTC, NTC), le condensateur, le relais, l'interrupteur, les vannes de commutation, les vannes mélangeuses, les actionneurs, les vannes magnétiques et les pompes. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants. - L'élève est capable de soumettre les composants à des contrôles sous l'aspect de l'état de fonctionnement, par exemple en se servant d'un multimètre ou en mesurant le courant, la tension ainsi que la capacité.	- L'élève connaît les composants habituels dans son domaine professionnel. - L'élève connaît le fonctionnement des composants. - L'élève a soumis les composants à un contrôle sous l'aspect de leur état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - L'installation de systèmes simples de la technique de bâtiment (FACS6-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**L'installation de systèmes simples de la technique de bâtiment**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage sanitaire - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des circuits simples sur un panneau de montage en suivant un plan.**	- L'élève est capable d'utiliser des composants comme des interrupteurs, des capteurs, des lampes, des boîtes de dérivation, des prises de courant, des canaux de câbles et éventuellement des composants de chauffage (pompe, régulation, etc.). - L'élève transfère les dimensions ainsi que les positions indiquées sur le panneau de montage.	- L'élève a monté les composants sur le panneau de montage en suivant le plan. - Le tracé indiqué sur le panneau de montage correspondait aux indications.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les règles de sécurité à appliquer au cours de la manipulation du courant électrique et il les respecte au cours des étapes de travail.**	- L'élève connaît les règles de sécurité concernant la manipulation du courant électrique. - L'élève respecte les consignes ainsi que les règles de sécurité au cours de l'accomplissement des missions.	- L'élève connaît les dangers résultant du courant électrique. - L'élève a respecté les règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer le câblage de circuits simples et de les mettre en service.**	- L'élève effectue le câblage des différents composants conformément aux règlementations et aux normes. - L'élève effectue un contrôle préalable de l'état de fonctionnement en se servant d'un multimètre et en effectuant un test de continuité. - L'élève met le circuit en service sous tension. - L'élève mesure la tension, le courant ainsi que la résistance en se servant d'un multimètre.	- L'élève a effectué le câblage des différents composants conformément aux règlementations et aux normes. - L'élève a soumis l'état de fonctionnement à un contrôle préalable. - L'élève a mis le circuit en service sous tension. - L'élève a effectué les mesurages finaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base en mathématiques, en physique et des propriétés techniques des matériaux (THECS1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et fabriquer des parties d'une installation simple**

Titre du module:	**Connaissances de base en mathématiques, en physique et des propriétés techniques des matériaux**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise la manipulation des nombres, des unités et des équations.**	- L'élève connaît les quatre opérateurs arithmétiques de base. - L'élève est capable d'inverser des équations (surface, volume, densité, etc.) en fonction de différentes grandeurs. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des grandeurs et avec leurs unités.	- L'élève a inversé et résolu des équations simples. - L'élève connaît les symboles utilisés dans les formules ainsi que les unités des grandeurs techniques les plus importantes. - L'élève a converti des unités et il en a composé à partir d'unités du système international. - L'élève a correctement résolu des équations avec des racines carrées. - L'élève a obtenu des résultats corrects en se servant d'une calculatrice.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève est capable d'associer des indications de longueurs. - L'élève est capable de déterminer les circonférences (carré, cercle, etc.) de composants techniques. - L'élève est capable de déterminer des sections avec des marges identiques. - L'élève est capable de déterminer des sections avec des marges différentes. - L'élève est capable de déterminer des surfaces aux bords anguleux (carré, parallélogramme, trapèze, triangle, etc.). - L'élève est capable de déterminer des surfaces circulaires et en section transversale. - L'élève est capable de déterminer des surfaces composées. - L'élève est capable de déterminer des pertes. - L'élève est capable de déterminer les bords d'un triangle rectangle en appliquant le théorème de Pythagore. - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents prismes (cube, parallélépipède, tronc de pyramide, etc.). - L'élève est capable de déterminer les volumes de cylindres et de corps creux. - L'élève est capable de déterminer des volumes composés.	- L'élève a déterminé des longueurs ainsi que des circonférences. - L'élève a correctement déterminé des marges de sections en se référant aux exemples d'installations techniques. - L'élève a effectué des calculs concernant des surfaces délimitées en ligne droite et circulaires. - L'élève a appliqué le théorème de Pythagore. - L'élève a déterminé les volumes de prismes, de cylindres et de corps creux.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les grandeurs physiques suivantes: la masse, le poids et la densité.**	- L'élève connaît la notion de masse et il est capable de l'expliquer. - L'élève connaît la notion de densité et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de déterminer la masse, la densité ainsi que le volume de différents objets volumiques. - L'élève connaît l'origine du poids. - L'élève connaît la valeur de gravité g. - L'élève connaît la différence entre la masse et le poids et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de déterminer le poids ainsi que la masse de différents objets volumiques.	- L'élève connaît le rapport entre la masse et la densité et il l'a déterminé. - L'élève connaît le poids ainsi que son unité et il est capable de le déterminer.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la pression dans les liquides et dans les gaz ainsi que les méthodes servant à les mesurer.**	- L'élève connaît la formation de la pression et il est capable de l'expliquer. - L'élève connaît les principales unités de pression et il est capable de les convertir. - L'élève connaît la pression atmosphérique, la pression absolue ainsi que la pression positive et il est capable de les expliquer et de les déterminer. - L'élève connaît la formation de la pression dans des liquides et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable d'expliquer des récipients communicants en se référant à la pression hydrostatique. - L'élève connaît l'effet siphon et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de décrire la propagation de la pression dans des liquides. - L'élève est capable d'expliquer le comportement de gaz sous l'impact d'une force. - L'élève connaît la formation de la pression atmosphérique. - L'élève connaît les appareils de mesure de la pression. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des appareils.	- L'élève connaît la pression ainsi que ses unités. - L'élève a expliqué la pression hydrostatique et il l'a déterminée. - L'élève a décrit la formation des différentes pressions dans les gaz et il les a déterminées. - L'élève connaît les différents appareils de mesure de la pression ainsi que leur fonctionnement.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la température et la chaleur ainsi que les méthodes servant à les mesurer.**	- L'élève connaît l'échelle Celsius de température. - L'élève connaît l'échelle Kelvin de température. - L'élève est capable de convertir des valeurs de température. - L'élève est capable de déterminer des différences de température. - L'élève connaît les appareils de mesure de la température. - L'élève connaît la cause de la dilatation thermique. - L'élève connaît l'anomalie de l'eau. - L'élève est capable de déterminer la dilatation thermique pour différents matériaux en appliquant une méthode de calcul. - L'élève connaît la notion d'énergie. - L'élève connaît des manifestations de l'énergie. - L'élève connaît la relation entre la température et la chaleur. - L'élève et capable de déterminer la quantité de chaleur pour différentes matières. - L'élève connaît les notions de chaleur de fusion et de chaleur de vaporisation. - L'élève est capable de décrire le changement d'état de l'eau.	- L'élève connaît les échelles Celsius et Kelvin de température et il les a distinguées. - L'élève connaît la dilatation thermique et il l'a déterminée. - L'élève connaît l'énergie thermique et il l'a déterminée.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés physiques, chimiques et technologiques des matériaux.**	- L'élève connaît les notions de point de fusion, de conductivité thermique, de variation de volume, de capacité thermique, de conductivité électrique et de dureté. - L'élève connaît les notions de résistance à la corrosion, de résistance thermique, de combustibilité, de toxicité et de capacité d'alliage. - L'élève connaît les notions de solidité (élasticité, plasticité, types de contraintes), de coulabilité, de déformabilité, d'usinabilité, de soudabilité, de brasabilité et de collabilité.	- L'élève connaît les propriétés physiques de matériaux. - L'élève connaît les propriétés chimiques de matériaux. - L'élève les propriétés mécaniques et technologiques de matériaux.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les matériaux métalliques les plus importants.**	- L'élève connaît les groupes de matériaux. - L'élève connaît les différents matériaux. - L'élève connaît des matériaux en fonte. - L'élève est capable d'énumérer les propriétés. - L'élève connaît les affectations des matériaux en fonte. - L'élève connaît la subdivision des matériaux en acier. - L'élève est capable d'énumérer les propriétés. - L'élève connaît les affectations de matériaux en acier. - L'élève connaît les différents matériaux non ferreux. - L'élève est capable d'énumérer les propriétés. - L'élève connaît les affectations des matériaux non ferreux.	- L'élève connaît la subdivision des matériaux. - L'élève connaît des matériaux ainsi que des objets en fonte. - L'élève connaît des matériaux ainsi que des objets en acier. - L'élève connaît des matériaux ainsi que des objets non ferreux.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les matériaux synthétiques les plus importants.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les propriétés des matières thermoplastiques, thermodurcissables et thermoélastiques. - L'élève connaît les affectations de ces matières synthétiques. - L'élève connaît la structure ainsi que les propriétés de la céramique sanitaire et du grès. - L'élève connaît les affectations des matériaux en céramique. - L'élève connaît la structure ainsi que les propriétés de matières frittées et de matières synthétiques renforcées à la fibre de verre. - L'apprenti connaît les affectations des matériaux composites.	- L'apprenti connaît les groupes de matières synthétiques. - L'apprenti connaît les matériaux en céramique les plus importants. - L'apprenti connaît les matériaux composites les plus importants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Les connaissances de base de travail du métal (ATECS1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et fabriquer des parties d'une installation simple**

Titre du module:	**Les connaissances de base de travail du métal**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les dessins et croquis d'atelier.**	- Il prend en compte l'importance de la représentation des lignes et des symboles et donc leurs différences dans la conception de la pièce. - Il veille à une parfaite compréhension des dessins/plans. - Il s'assure que les pièces sont fabriquées selon les spécifications du dessin/plan.	- Les lignes et symboles communs sont connus et interprétés. - Le dessin est compris et les dimensions nécessaires sont prises et déterminées. - La pièce est créée sans grande aide à l'aide d'un dessin/plan.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner, de tracer et d'identifier des pièces de travail de manière compétente en se servant des outils professionnels habituels.**	- L'élève mesure des pièces de travail, des profils ainsi que différents matériaux, comme des vis, des joints, etc., en se servant d'une échelle graduée ou d'un pied à coulisse. - L'élève effectue des exercices de traçage simples en se servant d'une pointe à tracer et d'équerres. - L'élève est capable de tracer des pièces de travail en se servant d'un trusquin, d'un compas et d'une équerre à centrer. - L'élève identifie des pièces de travail, par exemple en appliquant des numéros d'identification avec un poinçon à marquer.	- L'élève a effectué des mesurages en se servant d'une échelle graduée et d'un pied à coulisse. - L'élève a tracé des pièces de travail en se servant d'une pointe à tracer et d'équerres. - L'élève a tracé des pièces de travail en se servant d'un trusquin, d'un compas et d'une équerre à centrer. - L'élève a identifié des pièces de travail de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail en métal simples ainsi que des composants en appliquant des méthodes sans enlèvement de copeaux, sans excéder des marges d'erreur convenables.**	- L'élève se sert de cisailles à tôle et de cisailles à levier à commande manuelle pour ajuster des tôles, il estampe des trous et il coupe des tubes en se servant d'un coupe-tube. - L'élève produit des cintres à chanfrein ainsi que des cintres en courbes en appliquant des méthodes manuelles et mécaniques. - L'élève produit des connexions à rivets aveugles et filetés ainsi que des connexions vissées.	- L'élève a usiné des pièces de travail en appliquant des méthodes sans enlèvement de copeaux. - L'élève a déformé des pièces de travail en appliquant la méthode du cintrage à froid. - L'élève a relié des pièces de travail ainsi que des tubes en produisant des connexions vissées et rivetées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail en métal simples en appliquant des méthodes avec enlèvement de copeaux, sans excéder des marges d'erreur convenables.**	- L'élève applique les méthodes du sciage, du limage, de l'ébarbage, du chanfreinage, du perçage, du chanfreinage plat et du chanfreinage conique en se servant d'outils manuels et électriques. - L'élève produit des filetages internes et externes métriques en se servant de tarauds.	- L'élève a usiné des pièces de travail en appliquant des méthodes avec enlèvement de copeaux. - L'élève a produit des filetages internes et externes de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les méthodes qu'il a appliquées ainsi que les pièces de travail qu'il a produites et de les justifier en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève est capable de justifier les méthodes qu'il a appliquées tout au long de la procédure d'usinage sous les aspects de la précision, de la rapidité et de la sécurité. - L'élève justifie les anomalies éventuelles de sa pièce de travail sous les aspects de la précision et de la propreté. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel dans le cadre de l'ensemble des entretiens.	- L'élève a analysé les méthodes qu'il a appliquées au cours de l'accomplissement des différentes étapes de travail. - L'élève a analysé les pièces de travail qu'il a produites. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de base pour l'installation de conduites (FOCSF1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et fabriquer des parties d'une installation simple**

Titre du module:	**Connaissances de base pour l'installation de conduites**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCSF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Auf Grundlage eines Kundenauftrages soll das Anschließen von Heizkörpern vorbereitet werden.
Vorbereitet werden soll im Einzelnen : Werkzeugkunde,
Materialkunde,
Maßnehmen,
Herstellen von Schlitzen und Durchbrüchen,
Befestigung von Rohrleitungen und Isolation,
Korrosionsschutzanstriche,
Kaltbiegen,
Rohrleitungen installieren (Teil 1)
Armaturen montieren

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les outils caractéris-tiques du métier et il (elle) les utilise cor-rectement en respectant toutes les pres-criptions de la sécurité.** **Après achèvement du travail les outils sont nettoyés et rangés convenablement.**	- Connaissance des outillages et choix de l'outil approprié suivant l'application - Coupe-tube (connaissance de l'outil et de ses utilisations) - Entretien de l'outillage suivant prescriptions - connaître l'importance d'outils bien entretenus - Etabli : - fonctionnement, mise en place et utilisation - Meuleuse - utilisation correcte - Perceuse - connaissance et utilisation (choix de mèches, vitesse, perforateur)	niveau atteint suivant les in-dicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les matériaux caractéristiques du métier ainsi que les différents types de tuyaux. Il (elle) connait les techniques à appliquer ainsi que les normes et les règlements qu'il applique sous surveillance en fonction de la mission.**	- Alliages : connaître les essentiels et les utiliser correctement - Choix du matériel et du type de tube en fonction de la mission - Tube en inox - connaissance du matériel (à souder, à sertir), utilisation, avantages désavantages - Tubes en acier galvanisé connaissance du matériel, utilisation, avantages et désavantages - Tubes en acier noir - connaissance du matériel, utili-sation, avantages et désavantages - Tubes en fonte (ductile, SMA, KMA,) connaissance matériel, utilisation, avantages et désavantages - Tubes en plastique - connaissance du matériel , utilisation, avantages désavantages (dilatation !) - Tubes multicouches - connaissance du matériel , utilisation, avantages désavantages - Tuyauterie pour produits corrosifs	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les outils de mesurage de longueurs caractéristiques du métier et les utilise correctement. Il (elle) est à même de respecter des mesures et des pentes données en respectant les tolérances nécessaires et il (elle) peut interpréter les résultats des mesures.**	- Mesurage (mètre pliant, mètre s.bande, laser), utilisation correcte et documentation - Mesures à respecter : découpes, préparation du travail, contrôles - Niveau : utilisation correcte. Contrôle de l'horizontale	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti peut réaliser des saignées et des percements suivant indication en respectant les prescriptions de la sécurité. Il (elle) choisit l'outil adapté et évite l'endommagement des murs.** **Les saignées et les percements peuvent être fermés suivant indication en fonction du matériel.**	- Fermeture de saignées en général (choix du matériel pour des situations standard) - Passages muraux pour câbles et/ou tuyaux (types, isolation, étanchéité à l'air) - Percements : réalisation en fonction des dimensions et du matériel - Reconnaître les éléments statiques: linteau, poutre, surpoutre, mur porteur, mur de séparation - Saignées : ouverture avec le bon outil en fonction du mur - Traversée de conduites en cloison intérieur du bâtiment - Utilisation de matériel et de l'outillage adapté à l'application	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait différents types de chevilles, de colliers et de consoles. Il (elle) utilise les techniques de la fixation correctement en fonction des matériaux du mur ou de la dalle.** **Les mesures de compensation des dilations de tuyauterie sont comprises et sont appliquées suivant indication.** **L'apprenti connait les différents matériaux d'isolation des tuyauteries et est à même de les utiliser en fonction de la mission.**	- Choix d'une fixation adaptée suivant la charge et le mur porteur - Dilatations des conduites suivant le matériel : calcul et moyens de maîtrise - Fixation de tubes avec colliers (choix suivant matériel) - Fixation d'un tube synthétique et/ou multicouche - Isolation de conduites de chauffage ou sanitaire, connaissance des matériaux et épaisseurs à prévoir	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les peintures et bandages anticorrosives spécifiques du métier. Il (elle) peut les appliquer suivant la mission en respectant les caractéristiques du matériel et les prescriptions de la sécurité.**	- Peintures et protection anti-corrosion (préparation des tuyaux) - Polykène : préparation conduite (primer), application	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti sait cintrer à froid des tuyaux jusqu'au 1/2 " en utilisant correctement l'outil de cintrage et en respectant les rayons (minimaux) de cintrage. Il (elle) est à même de repérer les cintrages et de respecter l'effet ressort de façon à assurer les mesures indiquées.**	- Changer les galets d'une cintreuse - Cintrage à froid d'un tube à l'aide de la cintreuse	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti sait utiliser différentes techniques d'assemblage de tuyauteries suivant le type de matériel donné. L'apprenti est à même d'utiliser les com-pétences acquises ci-devant de façon à pouvoir réaliser correctement et d'après indication des tuyauteries élémentaires.**	- Assemblage de conduites avec raccords filetés + assurer étanchéité - Assemblage de tubes par raccords à compression vissé - Changer le peigne d'une filière - Choix du bon joint, du bon matériel d'étanchéité selon l'application - Couper (choix outil, utilisation coupe-tube) et ébavurer un tube en fonction de son matériel connaître et respecter le distances d'installation entre les conduites et parois (laisser place pour l'isolation) - Façonnage (chanfrein) et préparation de tuyauteries (préparation d'une pièce) - couper un filet sur un tube en acier à l'aide de la filière à main - Préparation du matériel à installer en fonction du type et de l'application	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connait les armatures les plus importantes pour tuyauteries simples et il (elle) peut les installer correctement suivant la mission donnée. L'étanchéité des assemblages est assurée.**	- Armature à visser (robinetterie) - installation - Clapet anti-retour - montage et/ou remplacement - Force de serrage - connaissance et respect suivant matériel - Fraisage d'une face d'un joint et remplacement des joints d'une armature - Joint d'étanchéité - connaissance de types, choix et mise en place suivant raccord - Raccordement d'appareils avec brides. Choix des joints et des boulons	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rapports techniques de façon à ce que tant l'entreprise formatrice puissent cons-tater l'avancement de la formation. Il est porté soin d'une écriture propre et les rapports sont signés par l'apprenti et par le formateur (tuteur, patron)**	- rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réalisé - rédaction de rapports techniques suivant demande	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base en installations sanitaires et systèmes d'évacuation d'eaux usées (THECS2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et monter des installations d'eau potable et d'eau usée partie 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations sanitaires et systèmes d'évacuation d'eaux usées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les composants ainsi que le fonctionnement des systèmes publics d'évacuation d'eaux usées.**	- L'élève est capable d'expliquer l'introduction des eaux usées dans le système mixte. - L'élève est capable d'expliquer l'introduction des eaux usées dans le système de séparation. - L'élève est capable de décrire la structure des deux systèmes. - L'élève connaît les différents niveaux d'une station d'épuration. - L'élève est capable de décrire les fonctions des différents niveaux. - L'élève connaît les désignations ainsi que l'affectation de différents composants d'une conduite. - L'élève est capable d'expliquer l'effet d'entraînement de l'eau ainsi que le taux de remplissage. - L'élève connaît la structure ainsi que les règles d'installation des conduites de raccordement, de descente, d'accumulation et de base. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de la ventilation d'installations de drainage. - L'élève connaît des variétés d'orifices de nettoyage ainsi que leur utilité.	- L'élève connaît l'utilité ainsi que la structure du système mixte et du système de séparation. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une station d'épuration. - L'élève connaît les différents composants ainsi que les règles de la déshydratation par gravité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre et de dessiner le schéma de distribution d'un système de drainage.**	- L'élève connaît les symboles ainsi que les identifications d'un système de drainage. - L'élève est capable de dessiner correctement des conduites de raccordement individuelles et collectives d'objets sanitaires avec un raccordement à la conduite de descente. - L'élève est capable d'indiquer correctement des conduites de descente, de base et d'accumulation dans un dessin.	- L'élève a complété et annoté le schéma de distribution d'un système de drainage.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures servant à la protection contre les inondations et contre la pénétration de substances nocives.**	- L'élève comprend les notions de refoulement et de niveau de refoulement et il est capable de les expliquer. - L'élève connaît les différentes variétés de dispositifs anti-refoulement et il est capable d'en expliquer la fonction. - L'élève connaît l'utilité d'une station de relevage des eaux usées. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une station de relevage des eaux usées. - L'élève connaît les différentes variétés de stations de relevage des eaux usées et il est capable de les expliquer. - L'élève connaît le fonctionnement d'un dispositif de refoulement à pompe. - L'élève connaît des variétés de substances nocives. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'un dispositif de refoulement de fuel. - L'élève connaît l'introduction d'eau de condensation.	- L'élève connaît la protection contre les inondations par refoulement. - L'élève a expliqué l'utilisation d'une station de relevage des eaux usées. - L'élève connaît des mesures servant à la protection contre la pénétration de substances nocives.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation d'utilisation des eaux pluviales.**	- L'élève connaît l'utilité de l'utilisation de l'eau de pluie. - L'élève connaît les points de récupération d'eau de pluie autorisés. - L'élève connaît la structure de dispositifs de nettoyage et de réservoirs d'eau de pluie. - L'élève explique l'utilité de la réalimentation de l'eau potable.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure d'une installation d'utilisation de l'eau de pluie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs simples pour déterminer des longueurs ainsi que des pentes.**	- L'élève détermine correctement les longueurs nominales des conduites de raccordement individuelles ainsi que la somme des valeurs de raccordement. - L'élève dimensionne correctement des conduites de raccordement collectives sans ventilation dans le sens du débit (k = 0,5). - L'élève détermine et dimensionne correctement les conduites de descente, d'accumulation et de base. - L'élève connaît la formule servant à déterminer la pente. - L'élève est capable de déterminer la pente de conduites d'évacuation d'eaux usées.	- L'élève a déterminé des installations de drainage simples en se référant à la somme des valeurs de raccordement. - L'élève a déterminé des pentes.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les principes de la planification d'espaces sanitaires.**	- L'élève est capable de déterminer les écarts ainsi que les surfaces de mouvement pour les personnes (y compris pour les seniors et pour les personnes avec un handicap) des différents objets sanitaires. - L'élève connaît les équipements requis dans des espaces sanitaires en fonction du nombre de personnes. - L'élève connaît les symboles des objets sanitaires et il est capable de les dessiner. - L'élève est capable de dessiner les projections verticales et horizontales d'installations encastrées. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de montage (distances minimales, hauteurs de montage, etc.) d'appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de raccordement des appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions des appareils sanitaires. - L'élève indique les conduites d'eau potable et d'évacuation des eaux usées (sans mention de diamètre nominal) avec l'ensemble des raccordements dans les projections verticales et horizontales.	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des objets sanitaires utilisés. - L'élève a correctement déterminé les surfaces de mouvement. - L'élève a proprement et intégralement dessiné des installations encastrées. - L'élève a correctement déterminé les dimensions requises et il les a respectées dans le dessin. - L'élève a indiqué l'ensemble des conduites d'alimentation et d'évacuation d'une manière correspondant à leur fonction.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les matériaux ainsi que les composants d'objets sanitaires.**	- L'élève connaît la céramique sanitaire ainsi que ses domaines d'affectation. - L'élève connaît les différents matériaux métalliques utilisés. - L'élève connaît les différents matériaux synthétiques et composites utilisés. - L'élève connaît différentes robinetteries de sortie (lavabo, évier, toilettes, etc.). - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des robinetteries de sortie. - L'élève connaît les différentes soupapes d'évacuation. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des soupapes d'évacuation (siphons).	- L'élève connaît les matériaux des différents objets sanitaires. - L'élève connaît les variétés ainsi que le fonctionnement des différentes soupapes de sortie. - L'élève connaît le fonctionnement des différentes soupapes d'évacuation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations sanitaires (ATECS2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et monter des installations d'eau potable et d'eau usée partie 1**

Titre du module:	**La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations sanitaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en cuivre servant à des installations d'eau potable.**	- La liste du matériel est complète - Les longueurs de tuyaux sont déterminées à l'aide de la "longueur de tuyau droite" ou de la "méthode de la dimension Z". - Les utilisations possibles des tuyaux en cuivre dans les usines sont connues. - Les contraintes de traction et de compression qui se produisent lors de la flexion dues à la compression et à l'expansion sont connues. - La fibre neutre d'un coude peut être affectée. - Choisissez correctement l'angle et la largeur de pliage en fonction de la tâche à accomplir. - Le marquage professionnel sur le tuyau en cuivre est connu et peut être utilisé : Jauges / dimensions souhaitées, début de courbe et fin de courbe. - L'utilisation correcte de la pince à plier est utilisée : patin de glissement, forme/matrice de pliage et les marquages ¿¿sont connus. - Le réglage des largeurs et des angles de cintrage pour franchir les obstacles de grande ou petite distance/hauteur. - Les réglementations, règles et normes applicables à la réalisation de soudures capillaires sont connues. - La sélection correcte des auxiliaires pour la production de soudure capillaire (brasage tendre) est connue. - L'effet capillaire est compris et peut être reproduit de manière simplifiée. - La réalisation de liaisons permanentes par soudure capillaire (brasage tendre) avec le chalumeau/dispositif de soudure par résistance, pâte à souder, brasure et voile de nettoyage	- Les listes de matériaux ont été créées dans leur intégralité et les besoins en tuyaux ont été calculés. - Les connaissances de base acquises sous la forme de règles et normes applicables concernant le traitement des tuyaux en cuivre DIN EN 1057 dans les systèmes d'eau potable sont appliquées. - Les règles et normes applicables à la réalisation des canalisations dans les installations d'eau potable sont connues et appliquées. - Les techniques de fabrication des canalisations en cuivre sont connues et mises en œuvre avec les outils nécessaires. - Des connexions non détachables par soudure tendre sont réalisées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes filetés galvanisés servant à des installations d'eau potable.**	- L'élève opte pour des raccords en consultant des catalogues. - La liste de matériel est complète. - L'élève détermine la longueur des tubes en appliquant la méthode de l'axe Z. - L'élève connaît les affectations possibles de tuyauteries en acier galvanisées dans des installations. - L'élève opte correctement pour des outils servant à la constitution de raccords de tubes avec des filetages Whitworth. - L'élève connaît les règlements, les règles ainsi que les normes en vigueur pour la constitution de raccords de tubes filetés. - L'élève opte correctement pour des outils servant à la constitution de raccords de tubes filetés. - L'élève connaît les indications sur un tube en acier et il est capable de s'y référer: le calibre/l'axe Z. - L'élève connaît les dimensions du filetage: la longueur du filetage, la longueur de vissage, les filets incomplets. - L'élève connaît les propriétés de produits de découpage solubles dans l'eau. - L'élève connaît les propriétés de produits d'étanchéité et de pâtes d'étanchéité ainsi que leurs domaines d'affectation. - L'élève connaît la galvanisation ainsi que la protection contre la corrosion. - L'élève est capable de constituer des connexions inamovibles avec des tubes filetés en se servant d'une filière/d'une filière à enchaînement électrique. - L'élève est capable de constituer des connexions amovibles avec des vissages à joints plats ou coniques. - L'élève est capable de manipuler les produits (par exemple les produits de découpage, les produits d'étanchéité, la pâte d'étanchéité, la filière, la filière mécanique) de manière compétente.	- L'élève a établi des listes de matériel complètes et il a déterminé les quantités de tubes requises. - L'élève a mis à profit ses connaissances de base concernant les règles ainsi que les normes en vigueur dans le contexte de la transformation de tubes en acier galvanisés correspondant à la norme DIN EN 10255 dans des installations d'eau potable. - L'élève a constitué des connexions amovibles et non amovibles avec des filetages Whitworth et des vissages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en polyéthylène servant à des installations d'eau potable.**	- L'élève opte pour des raccords en consultant des catalogues. - La liste de matériel est complète. - L'élève détermine les longueurs des tubes en appliquant la méthode de l'axe Z. - L'élève connaît les affectations possibles de tubes en polyéthylène dans des installations. - L'élève connaît les règlements, les règles ainsi que les normes en vigueur pour l'établissement de jonctions bout à bout et de manchons de soudage électrique. - L'élève opte correctement pour des outils servant à l'établissement de connexions soudées. - L'élève connaît les indications compétentes sur un tube en polyéthylène et il est capable de s'y référer: le calibre/les dimensions recherchées, le point d'intersection, la pente, etc. - L'élève connaît la manipulation compétente du miroir de soudage bout à bout et de l'appareil de soudage électrique. - L'élève connaît l'enlèvement de la couche d'oxydation ainsi que le dégraissage de la surface de soudage. - L'élève comprend le matériel d'apport, la pression de contact ainsi que les temps de chauffage et de refroidissement et il est capable de les appliquer et de les expliquer de manière simplifiée. - L'élève connaît la manipulation compétente des produits et des outils (par exemple les produits de dégraissage, l'appareil de soudage, le racleur, etc.). - L'élève constitue des connexions inamovibles par soudage bout à bout et par manchons de soudage électrique. - L'élève constitue des connexions amovibles en appliquant des systèmes d'emboitage.	- L'élève a établi des listes de matériel complètes et il a déterminé les quantités de tubes requises. - L'élève a mis à profit ses connaissances de base concernant les règles ainsi que les normes en vigueur dans le contexte de la transformation de tubes en polyéthylène dans des installations d'eau potable. - L'élève a constitué des connexions amovibles et non amovibles par emboitage et par soudage bout à bout.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter et de poser des tracés de tuyauteries le long de parois de montage.**	- Les parois de montage sont alignées dans les dispositifs de maintien correspondants. - Les dimensions des parois de montage sont vérifiées. - Les travaux sur les dessins de fabrication, les dessins d'atelier ou les documents techniques sont analysés et discutés. - Les parois d'assemblage sont réparties selon la tâche et les spécifications (OKFFB, lignes de référence de cote, niveaux de référence de cote). - Les tracés des canalisations sont marqués sur les parois de montage dans le respect des tolérances (+/- 1mm) avec un "matériau signalétique" adapté. - Les connexions sont marquées. - Les fixations ou points fixes sont marqués sur le mur de montage - Le nombre de fixations est déterminé et sélectionné à partir des plans. - Des fixations ou points fixes sont fixés au mur de montage en fonction de la tâche à accomplir. - Les tuyaux (PE, Cu et Zn) sont fixés au mur de montage. - Les techniques de transformation adaptées à la matière du tube sont utilisées dans le respect des règles et normes (pliage, vissage…). - L'angle de pliage, la précision dimensionnelle, la planéité et le parallélisme sont vérifiés et, si nécessaire, améliorés. - Les connexions démontables et non démontables sont contrôlées et répondent aux exigences. - Des tolérances de position et dimensionnelles de +/- 2 mm sont respectées.	- Planifiez le mur de montage et les trajets de tuyaux en fonction des spécifications et marquez les trajets de tuyaux sur les parois de montage (+/- 1 mm). - Les canalisations sont installées par des professionnels sur les murs d'assemblage. - Les résultats sont vérifiés et, si nécessaire, adaptés aux exigences requises. - Les techniques de réalisation des conduites sont connues et mises en œuvre avec les outils nécessaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - La fabrication et le montage d'installations d'évacuation des eaux usées dans les bâtiments (FOCSF2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et monter des installations d'eau potable et d'eau usée partie 1**

Titre du module:	**La fabrication et le montage d'installations d'évacuation des eaux usées dans les bâtiments**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOCSF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise l'outil de sertissage et il (elle) peut adapter une tuyauterie à la situation locale.** **Il (elle) peut employer les compétences acquises de façon à réaliser correctement mais sous supervision des tuyauteries dans différentes circonstances.**	- Filière stationnaire - connaissance et entretien de l'outil - Filet sur tube en acier avec la filière électrique - Assemblage de conduites (différentses sortes) avec raccords sertis - Conduite de raccordement - pose et raccordement - Conduite secondaire ou de raccordement d'appareils installation - Conduites d'adduction principale : matériaux, position-nement, fixations, dilatations, … - Connaissance des outillages et choix de l'outil approprié suivant l'application - Corrosion : connaissance des mécanismes, prendre les précations nécessaires - Pince à sertir : utilisation, précautions, contrôles - Fixations antivibratoires	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti peut travailler le matériel HDPE et réaliser des assemblages.** **Tracés et pentes sont respectés et les fixations sont correctement réalisées en fonc-tion du matériel.** **L'apprenti connait l'importance d'une ventilation correcte des conduites d'évacuation et il le respecte lors de l'installation.**	- Assemblage tubes synthétiques (HDPE) avec manchons et/ou raccords électro-soudables - Assemblage de tubes synthétiques (HDPE) par soudure bout-à-bout sur miroir - Calcul de la distance et de la pente d'une conduite d'évacuation - Conduite d'évacuation horizontale : positionnement, respect de la pente, aération, choix des matériaux, - Conduite d'évacuation verticale (apparente et/ou en gaine) avec aération - pose et raccordement - Conduites d'évacuation enterrée avec raccordement au réseau public - Evacuation des eaux pluviales (usages et distribution) - Fixation et supports d'un tube en fonte SML (horizontal , vertical)	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la différence entre sou-dure tendre à l'étain et brasure.** **Il (elle) peut préparer le matériel et réaliser des soudures propres et étanches.**	- Soudure à l'étain préparation du matériel : couper, blanchir - Soudure à l'étain avec fittings - brasage tendre choix du matériel et réalisation - Soudure à l'étain - brasage fort. Choix du matériel et réalisation	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les armatures et mélangeurs sanitaires les plus importants et peut les installer correctement.**	- Compensateur de dilatation (ou lyre de dilatation). Compréhension et installation - Corps de vanne - remplacement - Robinet d'arrêt avec clapet anti-retour et vidange - montage ou remplacement - Mitigeur de baignoire ou de douche (monomain ou 2 mains) - montage et raccordement (respect EC- EF) - Mitigeur de lavabo ou bidet (monomain, 2 mains) - montage, raccordement - Mitigeur d'évier (monomain ou 2 mains) - montage, raccordement - Mitigeur d'évier apparent ou encastré, pour chauffe eau basse pression, montage, raccordement, mise en serv. - Mitigeur thermostatique de baignoire ou douche (mono-main ou 2 mains) - montage et raccordement	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les siphons de sol et de baignoire ou douche les plus importants et peut les installer correctement.**	- Siphon coupe-odeur ; installation ou remplacement - Ecoulement de sol : mise en place, pente nécessaire - Event sur descente d'eaux (anti-siphon) - montage ou remplacement - Siphon de chaufferie avec séparateur de mazout - pose & raccordement sur conduites d'évacuation - Siphon simple (douche, baignoire) - installation - remplacement - Siphon et trop-plein de baignoire - installations - remplacement - Siphon de terrasse, avaloir avec crépine et bavette d'étanchéité	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti peut installer correctement des éléments de montage pour appareils sanitaires en respectant les mesures. Il (elle) peut réaliser suivant instruction et surveillance le montage des appareils sur les éléments préinstallés.**	- Elément de montage sanitaire pour WC - installation et raccordement - Evier simple - installation et raccordement - Lavabo (simple ou double) - installation ou remplacement - Lavabo encastré - montage et raccordement - Pissoir - installation et raccordement - WC suspendu avec chasse - installation et raccordement, Régler la chasse d'eau	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti connait la procédure pour le rin-çage de conduites d'eau potable et peut le réaliser suivant instruction et surveillance. Les appareils les plus importants pour le traitement de l'eau potable sont connus et il (elle) peut les installer suivant les instructions.**	- Rinçage de conduites d'eau potable - Disconnecteur pour eau potable - montage et/ou remplacement (comprendre) - Doseur de polyphosphates (installer et raccorder)	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti connait l'importance de l'étanchéité à l'air d'un bâtiment basse énergie et il respecte ceci lors de ses travaux d'installation.** **Il (elle) met les matériaux d'étanchéité correctement en place.**	- Etanchéité à l'air d'un immeuble (connaissance et précautions sur chantier) - Fermeture des saignées svt. prescription bâtiment étanche ä l'air - Manchettes adhésives (et autres) pour préserver l'étan-chéité à l'air du bâtiment - Passage muraux pour entrée de bâtiment - Pose de conduites sous crépi avec tube protecteur	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti sait lire les plans de montage. Il (elle) connait la terminologie et les symboles du métier et il (elle) peut réaliser des installations suivant les plans en fonction de la situation.** **Le cas échéant de petites adaptations peuvent être ajoutées aux plans.**	- Adapter (modifier) un plan de montage à une situation existante - Identifier une installation (connaître et reconnaître différents équipements techniques) - Surveiller la séparation des circuits chauds et froids pour éviter la transmission de chaleur - Symboles des schémas hydrauliques - reconnaître et utiliser	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rap-ports techniques de façon à ce que l'entreprise formatrice puisse constater l'avancement de la formation.**	- rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réalisé - rédaction de rapports techniques suivant demande	niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaissances de base en installations d'eau potable (THECS3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des conduites d'eau potable et d'eau usée partie 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations d'eau potable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés ainsi que la constitution de l'eau.**	- L'élève est capable d'expliquer le cycle de l'eau. - L'élève connaît la consommation d'eau quotidienne d'un ménage privé. - L'élève connait la constitution physique et chimique de l'eau (taux de pH, dureté).	- L'élève a expliqué les propriétés de l'eau. - L'élève connaît la constitution physique et chimique de l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise les bases de la théorie des fluides.**	- L'élève est capable de déterminer les vitesses d'écoulement ainsi que les débits volumiques dans des tuyaux avec des diamètres équivalents. - L'élève est capable de déterminer la vitesse d'écoulement dans des tuyaux avec des modifications de sections transversales. - L'élève comprend l'émergence de la friction dans les liquides. - L'élève est capable de distinguer les courants laminaires et turbulents. - L'élève connaît la différence entre les pressions statique et dynamique. - L'élève est capable de déterminer les pressions statique et dynamique. - L'élève est capable de déterminer la pression totale, y compris les pertes de pression, dans des tuyauteries. - L'élève est capable de déterminer des pertes de pression dans des tuyauteries droites. - L'élève détermine des pertes de pression résultant de résistances équivalentes. - L'élève est capable de déterminer la perte de pression totale dans des tuyauteries.	- L'élève connaît la relation entre la vitesse d'écoulement et le débit volumique. - L'élève a appliqué l'équation de la continuité. - L'élève a expliqué les causes de types de courant différents. - L'élève a décrit et déterminé les différentes pressions dans des tuyauteries. - L'élève a correctement déterminé la perte de pression dans des exemples concrets simples.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les composants d'une installation d'eau potable.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre l'eau potable. - L'élève connaît la conduite d'alimentation ainsi que son perçage. - L'élève est capable d'expliquer la pose d'une conduite de raccordement. - L'élève connaît les composants d'un système de mesurage de l'eau et il est capable d'expliquer leur fonction. - L'élève est capable de distinguer les différentes conduites de consommation. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un réducteur de pression. - L'élève est capable d'interpréter les symboles d'une installation d'eau potable.	- L'élève connaît les règlementations concernant l'eau potable. - L'élève connaît la fonction des conduites et des composants depuis la conduite d'alimentation jusqu'au point de consommation dans un réseau domestique. - L'élève a lu et dessiné des dessins simples.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les origines d'un risque pour la qualité de l'eau potable ainsi que les mesures à appliquer en réaction.**	- L'élève connaît la subdivision des fluides en catégories. - L'élève est capable de décrire les origines d'une qualité défaillante de l'eau. - L'élève connaît les différentes variétés de dispositifs de sécurité (écoulement libre, séparateur de tubes, interrupteur de tubes, dispositifs anti-retour, ventilateurs de tubes). - L'élève est capable de décrire le fonctionnement des dispositifs de sécurité. - L'élève est capable d'opter pour différents dispositifs de sécurité servant à un usage domestique. - L'élève connaît les symboles des dispositifs de sécurité les plus habituels. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de filtres d'eau potable et il est capable de les décrire. - L'élève connaît le principe du traitement chimique et physique de l'eau. - L'élève est capable d'expliquer la désinfection de l'eau potable.	- L'élève connaît les origines de la pollution ainsi que le dispositif de protection. - L'élève connaît les fondements du traitement de l'eau potable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des installations d'eau potable simples correspondant à la norme DIN EN 806-3.**	- L'élève connaît les grandeurs ainsi que les notions de la norme DIN EN 806-3. - L'élève connaît les conditions requises pour des calculs en fonction de la norme DIN 806-3. - L'élève détermine des débits volumiques en fonction de consommateurs. - L'élève est capable d'effectuer des planifications simples de réseaux de tuyauteries.	- L'élève a planifié des réseaux de tuyauteries dans de petits bâtiments.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents types de corrosion ainsi que leurs apparences et il est capable d'appliquer des mesures de protection.**	- L'élève connaît la notion de corrosion et il est capable de l'expliquer. - L'élève connaît les causes de la corrosion affectant des matériaux métalliques. - L'élève connaît les grandeurs déterminantes pour la corrosion affectant des matériaux métalliques. - L'élève connaît la formation de la corrosion électrochimique. - L'élève est capable de décrire les étapes de la corrosion électrochimique. - L'élève connaît la formation de la corrosion électrochimique. - L'élève est capable de décrire les étapes de la corrosion électrochimique. - L'élève connaît la corrosion affectant l'aluminium et le cuivre. - L'élève est capable d'expliquer l'action corrosive de l'eau. - L'élève connaît et identifie la formation ainsi que les apparences de la corrosion de surface. - L'élève connaît et identifie la formation ainsi que les apparences de la corrosion localisée. - L'élève connaît et identifie la formation ainsi que les apparences de la corrosion sous contrainte mécanique. - L'élève connaît les différentes mesures de protection contre la corrosion. - L'élève est capable d'énumérer les différentes méthodes de la prévention de la corrosion. - L'élève est capable de décrire les matériaux, la prévention de la corrosion ainsi que l'isolation de réservoirs.	- L'élève connaît la notion de corrosion ainsi que l'origine de la corrosion. - L'élève connaît la corrosion électrochimique. - L'élève connaît la corrosion chimique. - L'élève connaît les différentes variétés de corrosion et il les a décrites. - L'élève connaît des mesures contre la corrosion.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les fondements des installations de réchauffement de l'eau potable.**	- L'élève connaît la subdivision des installations d'eau potable ainsi que les exigences auxquelles elles doivent répondre. - L'élève est capable de décrire les types d'approvisionnement ainsi que les systèmes de chauffe-eau. - L'élève connaît les deux variétés de chauffage d'installations d'eau potable. - L'élève est capable d'énumérer les robinetteries requises avec un chauffe-eau fermé. - L'élève est capable d'indiquer les symboles des robinetteries requises dans un dessin simple en suivant l'ordre correct. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un réducteur de pression, d'un dispositif anti-retour et d'une soupape de sécurité. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un vase d'expansion à membrane. - L'élève est capable de désigner un vase d'expansion Mag-W en se référant à un tableau.	- L'élève a compris les fondements du chauffage de l'eau potable et il les a décrits. - L'élève connaît les robinetteries d'un chauffe-eau fermé et il les a décrites.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les bases de l'hygiène de l'eau potable.**	- L'élève connaît la règle des trois litres. - L'élève est capable d'énumérer des erreurs au cours de la planification d'une installation. - L'élève est capable de constater des erreurs de fonctionnement d'une installation d'eau potable. - L'élève est capable de décrire les risques résultant des légionelles. - L'élève est capable d'énumérer des endroits de contamination. - L'élève est capable d'énumérer des symptômes de maladies.	- L'élève connaît les causes d'une dégradation de l'eau potable. - L'élève connaît les risques résultant des légionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations chauffage (ATECS3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des conduites d'eau potable et d'eau usée partie 2**

Titre du module:	**La fabrication de systèmes de tubulures dans le domaine des installations chauffage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Type de formateur proposé: Meister in SHK; Dipl. Ing Versorgungstechnik (FH/TH)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances théoriques concernant la technique du soudage oxyacétylénique**	- L'élève connaît des bouteilles sous pression o contenu des bouteilles, o remplissage des bouteilles, o couleurs des bouteilles, o pression des bouteilles, o soupapes des bouteilles, o identification des bouteilles selon la norme DIN EN 1089, o dispositifs de sécurité des bouteilles. - L'élève connaît des clapets pare-flammes o fonction et inspection. - L'élève connaît des régulateurs de pression o fonction, o réglage, o pression de fonctionnement/de travail. - L'élève connaît des tuyaux à gaz ainsi que des raccords de tuyaux o identification avec des couleurs et raccordements. - L'élève connaît le chalumeau o fonction, o injection, o aspiration de l'acétylène, o pièces détachées, o soupapes de réglage. - L'élève connaît la mise en service ainsi que la mise à l'arrêt de l'installation de soudage et il est capable de les activer o contrôle visuel et manipulation des pièces détachées, o pressions à régler (pression de la bouteille et pression de fonctionnement), o flamme d'allumage. - L'élève connaît des tuyaux à gaz ainsi que des raccords de tuyaux (identification avec des couleurs et raccordements). - L'élève connaît le chalumeau (fonction, injection, aspiration de l'acétylène, pièces détachées et soupapes de réglage). - L'élève connaît la mise en service (contrôle visuel et manipulation des pièces détachées), les pressions à régler (pression de la bouteille et pression de fonctionnement) ainsi que la flamme d'allumage et la mise à l'arrêt de l'installation de soudage et il est capable de les activer.	- L'élève connaît l'affectation des différentes robinetteries et il les a attribuées. - L'élève connaît la fonction générale des différentes robinetteries et, le cas échéant, il les a réglées. - L'élève a mis l'installation de soudage en service et il l'a mise à l'arrêt de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances théoriques concernant le soudage oxyacétylénique.**	- L'élève connaît des domaines d'affectation o tôles d'acier et tubes en acier avec une épaisseur de paroi de 0,5 mm à 5 mm. - L'élève connaît des méthodes ainsi que leur application o principes de l'utilisation du gaz de soudage et de l'installation de soudage. - L'élève connaît les propriétés ainsi que les options de réglage de la flamme de soudage o énergie thermique, o gaz de soudage, o forme, o domaine de soudage, o températures de la flamme, o rapports de mélange, o défaillances de la flamme, o adaptation de la puissance de la flamme. - L'élève est capable d'opter pour des applications de soudures o détermination d'une application de soudure, o envergure de la soudure en fonction de la zone de soudage en mm. - L'élève est capable d'effectuer le nettoyage d'une buse de soudage o détermination d'une intervention de nettoyage et nettoyage de la buse de soudage. - L'élève connaît les méthodes de soudage o la méthode de l'assemblage, o les propriétés du soudage, o la distinction entre les méthodes de soudage, o le chauffage du matériel à souder, o le bain de fusion, o l'utilisation de métaux d'apport (fil de soudage), o les propriétés, o la détermination de l'apport, o la direction de soudage en fonction de l'épaisseur du matériel.	- L'élève connaît les domaines d'application du soudage oxyacétylénique. - L'élève connaît la flamme de soudage, il l'a attribuée et, le cas échéant, il l'a réglée. - L'élève connaît la méthode de soudage, il l'a expliquée et il l'a attribuée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles acquises à propos des équipements de sécurité des installations au gaz, des équipements de protection individuelle et de la prévention des accidents au cours du soudage, du chauffage et de la transformation de matériaux.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de gaz de soudage et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité au cours de l'entreposage et du transport de bouteilles de gaz et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de réducteurs de pression et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de clapets pare-flammes et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation de tuyaux à gaz et de raccordements de tuyaux et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la manipulation du chalumeau et de la flamme et il est capable de les appliquer. o L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant l'aménagement du poste de travail et il est capable de les appliquer. - L'élève utilise constamment l'intégralité de l'équipement de protection individuelle au cours du soudage: o variété et forme de la tenue de travail, o veste et tablier de soudeur, o gants de soudeur, o guêtres, o lunettes de protection de soudeur avec un niveau de production de filtre adapté et correspondant aux indicateurs 5 ou 6. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant les mises en service et à l'arrêt de l'installation de soudage oxyacétylénique et il les applique. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant le soudage et il les applique. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique. - L'élève connaît la séparation compétente de tubes en acier dans le respect des dimensions et il l'effectue. - L'élève connaît l'ébavurage compétent des extrémités de tubes en acier et il l'effectue. - L'élève connaît les consignes en	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles générales concernant les équipements de sécurité dans le contexte des installations au gaz. - L'élève portait constamment un équipement de protection individuelle intégral au cours du soudage. - L'élève connaît les mesures de prévention des accidents et il les a appliquées. - L'élève connaît les mesures de prévention des accidents au cours de la transformation de tubes en acier et il les a appliquées.

		matière de sécurité concernant l'utilisation d'installations de soudage oxyacétylénique et il les applique. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle adaptés aux consignes en matière de sécurité concernant le soudage oxyacétylénique et il s'en sert. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique. - L'élève connaît le refroidissement compétent et sécurisé d'un tube en acier et il l'applique.	
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'une mission à accomplir en se référant à des plans de construction (à des dessins concernant la fabrication), à des symboles de base, à des descriptions de méthodes d'assemblage et à des variétés de soudures.**	- L'élève est capable de déduire des informations concernant la fabrication de plans de construction. - L'élève subdivise la méthode d'assemblage en fonction de la norme DIN EN ISO 4063 (procédure et position). o L'élève connaît les désignations des variétés de soudures. o L'élève connaît les symboles de base des variétés de soudures. o L'élève connaît les représentations graphiques des variétés de soudures en fonction de la norme DIN EN 22553. - L'élève détermine les directions de soudage en se référant à l'épaisseur du matériel à souder. - L'élève connaît les positions de soudage.	- L'élève a compris des plans de construction et il en a suivi les indications. - L'élève connaît des symboles de base, des méthodes d'assemblage ainsi que des variétés de soudures et il les a attribués. - L'élève connaît des positions de soudage, des directions de soudage ainsi que des variétés de soudures et il les a attribuées.
20 % (12 P)	**L'élève constitue des connexions inamovibles par soudage oxyacétylénique dans différentes positions de soudage.**	- L'élève prépare les pièces de travail en suivant les indications du plan de construction. - L'élève ébavure les bords de la pièce de travail. - L'élève dégraisse et nettoie les surfaces de la pièce de travail. - L'élève identifie la pièce de travail. - L'élève indique/trace des dimensions de fabrication. - L'élève applique des soudures demandées. - L'élève applique les cordons de soudure en surface. - L'élève applique les cordons de soudure d'une manière compétente et régulière et ils progressent en ligne droite dans le respect des dimensions. - L'élève effectue les travaux de soudage avec les positions de soudage habituelles.	- L'élève a préparé des pièces de travail en fonction des missions à accomplir et en suivant les indications. - L'élève a produit des connexions oxyacétyléniques inamovibles avec différentes positions de soudage.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances de base acquises dans le domaine du traitement à chaud de tubes en acier.**	- L'élève effectue des calculs concernant la courbe en suivant les indications: o détermination du rayon de courbure minimal, o détermination de la longueur de la courbe, o détermination du complément de chauffage, o détermination de la longueur de chauffage. - L'élève connaît les dimensions de fabrication et il les dessine en suivant les indications. o L'élève indique les dimensions recherchées/le calibre. o L'élève indique le rayon de courbure minimal. o L'élève indique la longueur de la courbe (d'une extrémité de la courbe à l'autre). o L'élève indique le complément de chauffage. o L'élève indique la longueur de chauffage. o L'élève indique les largeurs de flexion. o L'élève indique les compléments.	- L'élève a correctement déterminé les dimensions de fabrication en fonction de l'énoncé. - L'élève a correctement déterminé et indiqué les dimensions de fabrication en fonction de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève fabrique des composants de chauffage en appliquant le traitement à chaud de tubes en acier.**	- L'élève prépare le cintrage à chaud de manière compétente. o La soudure est orientée dans le sens longitudinal du tube en acier vers la fibre neutre. o Les extrémités du tube sont ébavurées. - L'élève produit les courbes de manière compétente. o La longueur de chauffage est intégralement chauffée. o L'élève effectue la flexion en trois étapes en exerçant une pression de traction ainsi qu'une contrepression. - L'élève soumet le respect des indications de fabrication à un contrôle final. o La forme de la courbe/le rayon de courbure correspond aux indications. o L'angle de la courbe correspond aux indications. o Il n'y a pas de rétrécissement de section. o Le parallélisme/la planéité correspond aux indications. - L'élève respecte les dimensions de manière compétente, en suivant les indications.	- L'élève a préparé les composants de chauffage en tubes en acier de manière compétente. - L'élève a fabriqué des composants de chauffage en tubes en acier en appliquant un traitement à chaud de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - L'installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau pluviales y compris robinetterie (FOCSF3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des conduites d'eau potable et d'eau usée partie 2**

Titre du module:	**L'installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau pluviales y compris robinetterie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOCSF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait les différents appareils sanitaires ainsi que leurs règles d'installation (hauteurs, gabarits).Il assiste aux installations et peut réaliser seul des montages faciles.**	- Appareils sanitaires : connaissance des gabarits et hauteurs à respecter - Bac à douche - installation et raccordement - Baignoire - mise en place et raccordement svt.type - Cabine de douche mise en place (contrôle étanchéité) - Développer une logique de montage et piloter la réalisation - Mobilier sanitaire (assembler et monter) - Rigole pour douche italienne - installation et raccordement - Risques liés aux brûlures (flamme ouverte, eau chaude, vapeur, ...)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait les différents types d'appareils, leurs particularités d'installation et les règles de sécurité.Il (elle) assiste aux installations, raccordements et mise en service.**	- Chauffe eau électrique en circuit fermé - installation, raccordement hydraulique, mise en service - Chauffe eau électrique en circuit ouvert - installation, raccordement hydraulique, mise en service - Chauffe eau électrique instantané - installation, raccordement, mise en service - Groupe de sécurité pour chauffe eau - installation, remplacement - Préparateur d'eau chaude, raccordement aux circuits d'eau chaude et froide	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait différents types de mitigeurs sanitaires.Il (elle) sait les installer et raccorder correctement.**	- Cartouche de mitigeur - remplacement - Mitigeur de baignoire ou douche (monomain ou 2 mains) - montage et raccordement (respect EC- EF) - Mitigeur de lavabo ou bidet (monomain, 2 mains) - montage, raccordement mise en serv. - Mitigeur d'évier (monomain ou 2 mains) - montage, raccordement et mise en serv. - Mitigeur d'évier apparent ou encastré, pour chauffe eau basse pression, - mont, raccordemt mise en serv. - Mitigeur thermostatique de baignoire ou douche (monomain ou 2 mains) - montage et raccordement	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) comprend le principe de fonctionnement et le choix de pompes de circulation. Il (elle) assiste à l'installation et à la mise en service.L'apprenti(e) comprend le choix de pompes de relevage. Il (elle) assiste à l'installation et à la mise en service.**	- pompe de circulation (bouclage sanitaire) Installation, mise en service. Comprendre les périodes de fonctionnement - ompe de relevage (avec ou sans dispositif de broyage)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le schéma et les appareillages du raccordement d'un bâtiment au réseau public. Il (elle) assiste aux installations, raccordements et mise en service.Les mesures de prévention de risques de contamination de l'eau potable et de corrosion (installations mixtes) sont connues.L'apprenti(e) assiste aux installations RIA et les distingue de celles de l'eau potable.**	- Compteur d'eau - installation complète - Réducteur de pression (vanne de détente) - montage ou remplacement et réglage - Connaissance et prévention des risques liés à l'eau potable : infection, légionellose - Corrosion: connaissance des mécanismes, mise en place des protections nécessaires - Filtre à eau (autonettoyants, à cartouches) - montage ou remplacement - Produits adaptés à l'eau potable - utilisation correcte (matériaux, huile de coupe, ...) - Raccordement au réseau public d'eau potable. - Remplacer des pièces d'usure de robinetterie - RIA (apparent, encastré) - mise en place et raccordement	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le schéma et les appareillages d'une installation de récupération d'eaux pluviales. Il (elle) assiste aux installations et mise en service.Les mesures de prévention de risques de contamination de l'eau potable sont connues et respectées.**	- Flotteurs de niveau. Misen en place et réglage - Installation de récupération de l'eau pluviale (connaître le principe et les composantes) - Surpresseur (Hydrophore) : fonctionnement, installation et mise en service	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) assiste aux procédures de mise en service (remplir, rincer, preuve d'étanchéité). Il (elle) connait la nécessité d'une mise en œuvre conséquente avec documentation.**	- Mise en service et test d'étanchéité d'un préparateur d'eau chaude - Remplissage d'un réseau d'eau sous la surveillance du monteur - Test d'étanchéité d'un circuit à l'air comprimé - Test d'étanchéité d'un circuit à l'eau (mise sous pression suivant type de conduite)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprentie se sert de plans de montage pour préparer et réaliser les installations (sanitaire/chauffage). Il (elle) peut noter sur plan les modifications nécessaires suivant les circonstances.**	- Comprendre un schéma hydraulique - Expliquer un planPlan de montage : lire, étudier, comprendre - Adapter (modifier) un plan de montage à une structure - Reconnaître le type d'installation et les matières à traiter - Reconnaître les éléments d'une installation chauffage (pompes, collecteur, ballons, chaudière ...) - Reconnaître les éléments d'une installation sanitaire (robinetterie, vase d'expansion, appareillages) - Symboles des schémas hydrauliques - reconnaître et utiliser	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprentie distingue les différents circuits et respecte une suite logique des travaux d'installation. Il (elle) veille notamment sur l'isolation thermique effective des circuits.L'importance des fermetures coupe-feu (même si pas de son chef) est connue et il réserve suffisamment de place à celle-ci.**	- Circuit hydraulique - compréhension de base, identification composantes - Surveiller la séparation des circuits chauds et froids pour éviter la transmission de chaleur - Organisation fonctionnelle du poste de travail - Préparation du matériel à installer en fonction du type et de l'application - Fermeture coupe-feu	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rapports techniques de façon à ce que l'entreprise formatrice puisse constater l'avancement de la formation.**	-rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réaalisés - rédaction de rapports techniques suivant demande	rapports propres signés par l'apprenti et par le formateur (tuteur, patron)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Connaissances de base en installations de production de chaleur (THECS4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des installations de chauffage**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations de production de chaleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la progression de la combustion de plusieurs sources d'énergie.**	- L'élève est capable de distinguer le pouvoir calorifique et l'exploitation de la condensation. - L'élève connaît le pouvoir calorifique de fonctionnement ainsi que l'exploitation de la condensation de fonctionnement et il est capable de les déterminer. - L'élève est capable de déterminer l'énergie thermique utilisable résultant de la combustion. - L'élève est capable d'expliquer les trois conditions requises pour une combustion. - L'élève connaît la progression de l'allumage de combustibles. - L'élève est capable de déterminer les quantités d'air de combustion requises. - L'élève est capable de décrire la combustion du bois, du charbon, du fuel et du gaz. - L'élève est capable de décrire les différentes substances nocives. - L'élève connaît les valeurs limites d'installations de combustion exploitées différemment.	- L'élève connaît la notion de valeur thermique. - L'élève connaît les fondements de la combustion. - L'élève connaît la progression de la combustion de différentes sources d'énergie. - L'élève connaît les substances nocives qui se produisent au cours de la combustion ainsi que leurs valeurs limites.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la subdivision des producteurs de chaleur.**	- L'élève est capable de distinguer les chaudières en fonte, les chaudières en acier ainsi que les chaudières hybrides. - L'élève est capable de distinguer la combustion à circulation naturelle et la combustion à surpression. - L'élève connaît les différentes variétés de conduites de gaz de chauffage. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de chaudières standard, de chaudières à basse température et de chaudières à condensation.	- L'élève connaît la subdivision en fonction des matériaux des chaudières. - L'élève connaît la subdivision en fonction de la pression dans la chambre de combustion. - L'élève connaît la subdivision en fonction de la variété de conduite de gaz. - L'élève connaît la subdivision en fonction de la consommation énergétique.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées.**	- L'élève est capable de distinguer les chaudières en fonte, les chaudières en acier ainsi que les chaudières hybrides. - L'élève est capable de distinguer la combustion à circulation naturelle et la combustion à surpression. - L'élève connaît les différentes variétés de conduites de gaz de chauffage. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de chaudières standard, de chaudières à basse température et de chaudières à condensation. - L'élève est capable de désigner les différents dispositifs de protection contre les dépassements de température et de pression. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de vases d'expansion à membranes, de soupapes de sécurité, de limiteurs de température de sécurité, de sécurités de manque d'eau, de limiteurs de niveau d'eau, de limiteurs de pression, de régulateurs de température, de manomètres, de thermomètres et de dispositifs de remplissage. - L'élève est capable de désigner les différents dispositifs de protection contre les dépassements de température et de pression. - L'élève connaît la structure, la fonction ainsi que le montage de régulateurs de température spécifiques (régulateurs d'air de combustion/régulateurs de combustion). - L'élève connaît la structure, la fonction ainsi que le montage de la sécurité d'écoulement thermique. - L'élève connaît les symboles ainsi que les identifications d'équipements de sécurité. - L'élève est capable d'interpréter les symboles des différents dispositifs de sécurité et de les dessiner dans des schémas.	- L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées avec une combustion au fuel/au gaz. - L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées avec une combustion à combustible solide. - L'élève a dessiné les équipements de sécurité d'installations de chauffage à l'eau chaude fermées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les degrés de rendement et d'utilisation, les quantités de combustible requises par année ainsi que les coûts.**	- L'élève est capable de décrire le degré de rendement d'une combustion et de le déterminer en appliquant la formule correspondante. - L'élève est capable de décrire le degré de rendement de la chaudière et de le déterminer en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de déterminer la charge thermique ainsi que la puissance thermique de plusieurs combustibles en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de décrire le degré de rendement annuel de la chaudière et de le déterminer en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de décrire le degré de rendement annuel de l'installation de chauffage et de le déterminer en appliquant les formules correspondantes. - L'élève connaît le degré d'utilisation normal et il est capable de le déterminer. - L'élève est capable de déterminer les quantités de combustibles requises par année pour différentes chaudières et différents combustibles en appliquant les formules correspondantes. - L'élève est capable de déterminer la quantité de chaleur requise par année pour des installations de chauffage avec et sans chauffage d'eau potable en appliquant la formule correspondante. - L'élève est capable de déterminer les frais de combustible annuels en appliquant la formule correspondante.	- L'élève a déterminé les degrés de rendement et d'utilisation. - L'élève a déterminé les quantités de combustible requises par année. - L'élève a déterminé les frais des combustibles d'une année.

20 % (12 P)	**L'élève connaît des installations de production de chaleur utilisant des combustibles gazeux.**	- L'élève connaît les propriétés et les éléments de gaz. - L'élève connaît les différentes variétés de gaz et est capable de les attribuer aux différentes familles de gaz. - L'élève comprend les indicateurs les plus importants du gaz naturel et du propane et est capable de les déduire de tableaux. - L'élève distingue les brûleurs à diffusion et les brûleurs à mélange préalable. - L'élève connaît l'alimentation en air, les flammes et la combustion de brûleurs au gaz. - L'élève comprend la structure et la fonction de brûleurs à mélange préalable partiel, respectivement intégral. - L'élève connaît la structure et la fonction des dispositifs d'allumage utilisés. - L'élève comprend la structure et la fonction des différents dispositifs de contrôle des flammes. - L'élève connaît les robinetteries et les dispositifs d'un système de régulation de gaz. - L'élève est capable d'indiquer les symboles d'un système de régulation de gaz dans un schéma. - L'élève connaît la structure et la fonction d'un système de commande et de régulation électrique. - L'élève comprend les méthodes servant à diminuer les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone. - L'élève connaît les avantages et les inconvénients des brûleurs au gaz sans air soufflé. - L'élève connaît les composants d'un brûleur au gaz à air soufflé. - L'élève est capable de décrire la structure et la fonction de l'alimentation en air de combustion et du contrôle de l'air de combustion. - L'élève connaît la structure et la fonction des différents dispositifs d'allumage utilisés. - L'élève comprend la structure et la fonction des différents dispositifs de contrôle des flammes. - L'élève connaît les robinetteries et les dispositifs d'un système de régulation de gaz. - L'élève est capable d'indiquer les symboles d'un système de régulation de gaz dans un schéma. - L'élève connaît la structure et la fonction d'un système de commande et de régulation électrique. - L'élève comprend les méthodes servant à diminuer les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone. - L'élève connaît les avantages et les inconvénients de brûleurs au gaz à air soufflé.	- L'élève connaît les propriétés, la subdivision ainsi que les indicateurs de gaz combustibles. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs atmosphériques. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs au gaz à air soufflant. - L'élève connaît des modèles spéciaux de brûleurs au gaz. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de générateurs de chaleur au gaz. - L'élève connaît l'alimentation en air de combustion ainsi que la conduite d'évacuation d'appareils au gaz. - L'élève connaît les installations de gaz dans des bâtiments.

		- L'élève connaît les émissions d'oxyde d'azote de plusieurs variétés de brûleurs et la nécessité de leur réduction. - L'élève connaît la structure et la fonction de brûleurs à surfaces radiantes. - L'élève connaît la structure et la fonction de brûleurs catalytiques. - L'élève connaît la structure et la fonction de chaudières avec des brûleurs au gaz sans air soufflé. - L'élève distingue les brûleurs au gaz à mélange préalable intégral et partiel. - L'élève constate la nécessité d'une chambre de combustion ouverte avec des brûleurs au gaz à mélange préalable partiel. - L'élève connaît la structure et la fonction de chaudières à condensation au gaz. - L'élève connaît la structure et la fonction de chauffe-eau combinés au gaz. - L'élève connaît des cuisinières au gaz et des fours au gaz. - L'élève connaît la structure et la fonction d'appareils de chauffage à foyer au gaz. - L'élève distingue les foyers au gaz dépendants de l'air ambiant (type B) et indépendants de l'air ambiant (type C). - L'élève connaît les avantages des appareils au gaz indépendants de l'air ambiant. - L'élève distingue les dispositifs de sécurité d'écoulement posés et intégrés. - L'élève est capable d'expliquer la fonction et la nécessité de dispositifs de sécurité d'écoulement. - L'élève connaît les désignations de pièces de conduites. - L'élève connaît les matériaux dont l'utilisation est autorisée dans les conduites de gaz. - L'élève est capable de désigner les connexions amovibles et fixes dans les conduites de gaz. - L'élève connaît les règles de la pose de conduites de gaz. - L'élève est capable de décrire le contrôle de base et le contrôle de l'étanchéité de conduites. - L'élève connaît la méthode de la mise en service d'une conduite de gaz.	

20 % (12 P)	**L'élève connaît des installations de production de chaleur utilisant du fuel.**	- L'élève connaît la fabrication du fuel. - L'élève connaît les différentes variétés de fuel ainsi que leur composition. - L'élève comprend les propriétés spécifiques du fuel et il est capable de les déduire de tableaux. - L'élève distingue des réservoirs de fuel en surface et souterrains. - L'élève connaît le stockage en surface du fuel dans des bâtiments ainsi que les règlementations techniques que les locaux de stockage doivent respecter. - L'élève connaît les différents réservoirs de fuel. - L'élève connaît les missions des conduites de remplissage, de ventilation et de fuel ainsi que les règlementations qu'elles doivent respecter. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction des différents indicateurs du niveau d'e fuel. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction des capteurs de valeurs limites. - L'élève comprend la structure ainsi que la fonction d'un appareil de détection de fuites. - L'élève connaît et distingue les systèmes à un et à deux tubes ainsi que leurs composants. - L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction des différents composants d'un brûleur à pulvérisation de fuel. - L'élève connaît le contrôle des flammes avec différents détecteurs de flammes. - L'élève comprend le déroulement du programme d'un brûleur. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs à flamme jaune et de brûleurs à flamme bleue ainsi que les avantages des brûleurs à flamme bleue. - L'élève connaît la fonction ainsi que les avantages de brûleurs réglables à deux niveaux ou en continu. - L'élève connaît les différentes mesures servant à la réduction de substances nocives. - L'élève est capable de déterminer le débit de fuel en appliquant les formules indiquées. - L'élève est capable de déduire les dimensions correctes des buses ainsi que la pression de fuel correspondante de tableaux ou de diagrammes. - L'élève distingue les chaudières au fuel à condensation interne, respectivement externe. - L'élève connaît différentes chaudières à condensation avec des	- L'élève connaît la subdivision, les propriétés ainsi que les indicateurs de fuels. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction des différents entreposages de fuel. - L'élève a décrit les équipements d'un réservoir de fuel. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève connaît différentes variétés, différents modes de fonctionnement ainsi que la réduction des substances nocives de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève a déterminé le débit de fuel et il a opté pour des buses. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à condensation au fuel différentes.

		corps de chaudières variables.	
20 % (12 P)	**L'élève connaît des installations de production de chaleur utilisant des combustibles en bois.**	- L'élève distingue le bois en morceaux, en bûches, en granulés et en copeaux. - L'élève consulte les propriétés spécifiques des différents combustibles en bois dans des tableaux. - L'élève constate la nécessité d'un entreposage correct du bois de chauffage. - L'élève est capable de déterminer les volumes d'entreposage requis en appliquant la forme correspondante. - L'élève est capable de décrire les exigences exactes auxquelles doit répondre le local d'entreposage. - L'élève connaît la structure du système de remplissage. - L'élève connaît les différents systèmes d'extraction et il est capable de les distinguer. - L'élève connaît les différents systèmes d'entreposage et il est capable de les décrire. - L'élève connaît les différentes options de l'entreposage de bûches et de copeaux. - L'élève connaît les matériaux utilisés pour des chaudières à combustibles solides. - L'élève connaît la subdivision des chaudières en combustions supérieure et inférieure. - L'élève connaît les avantages d'une combustion à air soufflé par rapport à une combustion à circulation naturelle. - L'élève comprend la régulation de la puissance et de la combustion avec des chaudières à combustibles solides. - L'élève comprend la structure ainsi que la fonction de chaudières au bois de chauffage avec des ventilateurs aspirants, respectivement avec des ventilateurs soufflants. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à condensation aux granulés. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières avec une combustion à copeaux. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières combinées à bûches et à granulés.	- L'élève connaît la subdivision, les propriétés ainsi que les indicateurs de fuels. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de différents entreposages de fuel. - L'élève a décrit les équipements d'un réservoir de fuel. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève connaît différentes variétés, différents modes de fonctionnement ainsi que la réduction des substances nocives de brûleurs à pulvérisation de fuel. - L'élève a déterminé le débit de fuel et il a opté pour des buses. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à condensation au fuel différentes. - L'élève connaît la subdivision ainsi que les propriétés de combustibles en bois. - L'élève connaît l'entreposage correct du bois de chauffage. - L'élève connaît l'entreposage de granulés de bois. - L'élève connaît l'entreposage de bûches, de sciure et de copeaux. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de chaudières à combustibles solides.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - L'installation de composants de chauffage (LATECS4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des installations de chauffage**

Titre du module:	**L'installation de composants de chauffage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LATECS4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'esquisser les plans de montage d'installations tubulaires avec des symboles.**	- L'élève considère les différences entre les symboles, dont seules les petites nuances permettent de distinguer les composants de chauffages avec exactitude. - L'élève veille à ce que les symboles et les esquisses soient présentés d'une manière convenable et avec précision.	- L'élève connaît les symboles requis. - L'élève a indiqué les composants de chauffages de manière schématique dans les dessins de montage.
30 % (18 P)	**L'élève connaît la fonction de générateurs de chaleur au gaz et au fuel ainsi que les exigences concernant leur installation et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les exigences ainsi que l'application technique des différentes variétés de combustions et des emplacements des générateurs de chaleur. - L'élève considère les différentes exigences hydrauliques des systèmes de chauffage. - L'élève considère les normes techniques concernant l'alimentation en combustible. - L'élève considère les indications des fabricants des appareils de chauffage sous les aspects de la maintenance et du fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement, la classification ainsi que la structure de générateurs de chaleur au gaz et au fuel. - L'élève connaît les robinetteries requises et il les a intégrées dans le système d'installation. - L'élève connaît les exigences ainsi que les règles de l'alimentation en combustible. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de générateurs de chaleur au gaz et au fuel en suivant les indications des fabricants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la fonction de générateurs de chaleur de biomasse ainsi que les exigences concernant leur installation et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les exigences ainsi que l'application technique des différentes variétés de combustions et des emplacements des générateurs de chaleur. - L'élève considère les particularités des différentes exigences hydrauliques importantes des systèmes de chauffage. - L'élève considère les normes techniques concernant l'alimentation en combustible. - L'élève considère les indications des fabricants des appareils de chauffage sous les aspects de la maintenance et du fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure de chauffages aux granulés et aux copeaux de bois. - L'élève connaît les robinetteries ainsi que les options de raccordement requises et il les a intégrées dans le système d'installation. - L'élève connaît les exigences, les options ainsi que les règles de l'entreposage des combustibles et de l'alimentation en combustibles. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de générateurs de chaleur de biomasse en suivant les indications des fabricants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer les robinetteries ainsi que les composants requis pour une installation de chauffage et de les monter.**	- L'élève considère les composants importants sous les aspects de la sécurité, du fonctionnement et de la régulation. - L'élève considère la qualité de l'eau de remplissage ainsi que sa conformité avec les exigences minimales du fabricant des appareils de chauffage. - L'élève considère les indications du rapport de mise en service spécifiques au fabricant.	- L'élève connaît des robinetteries ainsi que des composants importants pour le fonctionnement d'une installation de chauffage. - L'élève a effectué le rinçage de l'installation de chauffage, les réglages préalables ainsi que le remplissage en suivant les indications du fabricant. - L'élève a établi un rapport de remplissage et de mise en service.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la fonction de chauffe-eau variés ainsi que les exigences concernant leur installation et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les exigences ainsi que l'application technique du réchauffement d'eau potable. - L'élève considère les différentes exigences du chauffe-eau au cours du raccordement. - L'élève considère les indications du fabricant du système de réchauffement d'eau potable concernant la maintenance et le fonctionnement. - L'élève considère l'importance de l'hygiène au cours de la mise en service et de la maintenance de l'installation.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure des différents chauffe-eau. - L'élève connaît les robinetteries ainsi que les composants requis et il les a intégrés dans le système d'installation dans le respect des normes. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de chauffe-eau en suivant les indications du fabricant et en fonction des besoins du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Installation de chaudière à mazout et au gaz avec la robinetterie et les conduites d'alimentation (FOCSF4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Planifier et réaliser des installations de chauffage**

Titre du module:	**Installation de chaudière à mazout et au gaz avec la robinetterie et les conduites d'alimentation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOCSF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait les composantes et le fonctionnement d'un poste de soudage autogène et il peut les utiliser en respectant les prescriptions de sécurité.L'apprenti(e) peut faire les soudures élémentaires sur tube noir. Les soudures sont propres et étanches.**	- Poste à souder autogène, utilisation du chalumeau - Soudure autogène (tube noir 2" & 5/4") soudure d'angle pour piquage position PC - Soudure autogène (tube noir 2") filet-I position PA - Soudure autogène (tube noir 2") filet-I position PC - Soudure autogène (tube noir 2") filet-I position PF	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
20 % (12 P)	**L'apprenti(e) connait le fonctionnement des composantes élémentaires d'une installation de chauffage classique et peut les installer suivant indication.**	- Manomètre - montage et/ou remplacement - Purgeur (manuel et/ou automatique) sur circuit - montage et/ou remplacement - Sécurité manque eau de chaudière - montage et/ou remplacement - Thermomètre - montage et/ou remplacement - Vanne de mélange à 3- (4-) voies - montage et/ou remplacement (moteur ou manuel) - Comprendre un schéma hydraulique - Vase d'expansion : choix du type et du volume - Vase d'expansion : installation, maintenance, mise à pression, détection inétanchéité	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le fonctionnement des composantes élémentaires d'une installation d'alimentation au mazout (interne et externe au bâtiment) et peut les installer suivant indication de façon à éviter toute pollution.**	- Conduite fioul système mono-tube et bi-tube (pose et mise en service) - Cuve de rétention pour le stockage de produits liquides - Réservoir mazout en acier soudé - mise en place, conduite de remplissage, aération, jauge - Réservoir mazout plastique - mise en place, assemblage, conduite de remplissage, aération, jauge - Réservoir enterré pour fioul, conduite de remplissage, aération, jauge	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti(e) connait le fonctionnement des composantes élémentaires d'une installation d'alimentation au gaz (naturel et liquifié) et peut les installer suivant indication et surveillance en respectant les prescriptions (règlement gaz).**	- Sécurité manque gaz (Vanne magnétique) - installation ou remplacement - Filtre à gaz - installation ou remplacement - Fixation d'une conduite de gaz à l'aide de chevilles métalliques - Gabarit pour compteur gaz - installation ou remplacement - Pressostat de régulation et de sécurité (eau /gaz) - Prise gaz - installation ou remplacement, étanchéité - Régulateurs de pression gaz - installation ou remplacement - Robinet d'arrêt pour gaz - installation ou remplacement - Stockage de gaz liquide - Vanne de coupure gaz TAE (protection incendie) - installation ou remplacement - Vanne de sécurité gaz	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
20 % (12 P)	**L'apprenti(e) peut cintrer à chaud un tube noir suivant indication en respectant les mesures.L'apprenti(e) participe à l'installation de conduites de chauffage (distribution, raccordement) avec montage des composantes.**	- Cintrage à chaud courbes (45o,90o); "baïonnette";"chapeau de gendarme" (Etage, Überbogen) - Conduites de raccordement de chaudière (pose et raccordement aller-retour) - Dimensionner d'un circuit de chauffage - Garniture remplissage / vidange chaudière - montage - Pompe de circulation pour chauffage (installation dans la conduite aller ou retour) - Protection mécanique des conduites suivant type - Raccordement d'une chaudière au réseau d'eau potable (connaissance risques)	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation
20 % (12 P)	**L'apprenti(e) participe à l'installation de chaudières (mazout et gaz) avec montage des composantes et raccordements aux circuits.Il lit et respecte les prescriptions de sécurité et celles du fabricant.**	- Chaudière mise en place et raccordement - avec brûleur fuel ou gaz, gaz atmosphérique - Chaudière murale - installation, raccordement et mise en service - Chauffe-eau instantané à gaz , installation et raccordement aux circuits d'eau chaude et froide - Eléments de chauffe de chaudière - ajoute (nippeln) - Isolation d'une chaudière (pose jaquette) - Isolation pour le chauffage de sol : fonction, pose,Soupape de sécurité - montage et/ou remplacement - Traitement de l'eau d'un circuit de chauffage	- niveau atteint suivant les indicateurs du plan de formation

10 % (6 P)	**L'apprenti tient régulièrement à jour son carnet d'apprentissage en remplissant les rapports hebdomadaires ainsi que les rapports techniques de façon à ce que l'entreprise formatrice puisse constater l'avancement de la formation.**	- rapports hebdomadaires avec indication du chantier et du travail réalisé - rédaction de rapports techniques suivant demande	- rapports propres signés par l'apprenti et par le formateur (tuteur, patron)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Connaissances de base en installations de distribution de chaleur (THECS5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service d'entretien et de maintenance d'installations sanitaires et chauffage**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations de distribution de chaleur**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de pose de tuyauterie et les raccords nécessaires dans un système de chauffage.**	• Les différents systèmes de pose de conduites (distribution inférieure et supérieure, distribution au sol, systèmes à deux et une conduites) sont connus. • Les matériaux des tuyaux utilisés sont connus. • Les domaines d'utilisation des tuyaux sont connus. • L'utilisation et les types d'installation pour la pose verticale et horizontale peuvent être décrits. • Les avantages et les inconvénients d'une installation verticale et horizontale sont connus. • Les différentes fixations de tuyaux peuvent être répertoriées et expliquées. • Les causes de l'expansion sont connues et peuvent être décrites. • Les types et fonctions des compensateurs de dilatation peuvent être décrits. • La dilatation linéaire des tuyaux peut être calculée. • Les exigences pour les équipements de chauffage sont connues. • Les types et fonctionnalités des différentes vannes d'arrêt peuvent être expliqués. • Les types et fonctionnalités des différentes vannes de régulation peuvent être expliqués. • Les différents types de collecteur de départ et de collecteur de retour sont connus. • L'utilisation du distributeur de départ et du collecteur de retour peut être décrite.	• Connaître les différents systèmes de pose de tuyaux. • Connaître les matériaux de tuyauterie utilisés. • Connaître les différents types et méthodes de pose de tuyaux. • La compensation de dilatation dans les tuyaux est connue et peut être compensée en utilisant des joints de dilatation. • Connaître le domaine d'application, la fonctionnalité et les exigences des raccords requis. • Connaître la structure et l'utilisation des distributeurs de départ et des collecteurs de retour.
10 % (6 P)	**L'élève peut lire et dessiner des schémas de systèmes de distribution de chaleur simples.**	• Les plans d'étage et les schémas de tuyauterie isométriques peuvent être lus. • L'étiquetage du dessin est compris et peut être réalisé. • Des schémas linéaires simples peuvent être créés et étiquetés.	• Différents types de représentation des systèmes de distribution de chaleur peuvent être lus. • Des schémas linéaires simples sont créés.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les bases des différents radiateurs muraux.**	• La puissance calorifique du radiateur peut être décrite. • L'importance de la disposition des radiateurs dans la pièce est comprise • La structure des différents radiateurs est connue. • La structure des radiateurs panneaux et des radiateurs préfabriqués peut être décrite. • La structure et la fonction des convecteurs peuvent être décrites. • Les différents noms des radiateurs peuvent être interprétés. • Les différentes options de montage sont connues. • Les dimensions à respecter pour les différents radiateurs peuvent être déterminées. • Les différents types de raccordements de radiateurs sont connus. • L'application et la fonction des différents raccords de chauffage sont connues et peuvent être expliquées. • La structure et la fonction des vannes de régulation des radiateurs sont connues. • Les vannes thermostatiques peuvent être dimensionnées à l'aide de la valeur kv.	• Connaître la puissance calorifique et la disposition des radiateurs. • Connaître les différents types et noms de radiateurs. • Connaître les différentes options de montage des radiateurs. • Connaître les différents branchements des radiateurs. • Connaître les différentes vannes de régulation des radiateurs.
10 % (6 P)	**L'élève peut concevoir et déterminer des éléments de chauffage des locaux.**	• La conception et la puissance calorifique standard sont connues. • La conception peut être réalisée dans des conditions standard. • La conception peut être réalisée dans des conditions s'écartant de la norme. • La puissance calorifique réelle d'un chauffage d'ambiance peut être déterminée.	• Les radiateurs peuvent être grossièrement déterminés selon la norme DIN 12831.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les bases du chauffage de surface.**	• Les avantages et les inconvénients du chauffage de surface sont connus. • Les matériaux des tuyaux utilisés sont connus. • Le phénomène de diffusion de l'oxygène peut être expliqué et les précautions pour l'éviter sont connues. • Les différents guides de tuyaux sont connus. • Les instructions d'installation pour l'installation humide peuvent être décrites. • La structure de la distribution du circuit de chauffage est connue. • La régulation des circuits de chauffage au moyen des thermostats d'ambiance, des limiteurs de température de retour et des postes de commande des distributeurs est comprise. • La structure du chauffage mural est connue. • Les options de pose sont discutées.	• Connaître les matériaux utilisés pour le chauffage des surfaces. • Les différentes options de pose peuvent être distinguées. • La commande à asservissement des circuits de chauffage est compris. • Savoir utiliser les radiateurs muraux.
10 % (6 P)	**L'élève peut concevoir un chauffage par le sol.**	• La puissance calorifique peut être déterminée. • Le flux thermique peut être déterminé. • La température interne peut être réglée. • Un chauffage supplémentaire peut être spécifié. • L'espacement des tuyaux et la surtempérature de l'eau de chauffage peuvent être déterminés. • La température de départ peut être déterminée. • La longueur de tuyau d'un circuit de chauffage peut être déterminée. • Le chauffage par le sol peut être déterminé à l'aide de la méthode de dimensionnement rapide.	• Les radiateurs peuvent être grossièrement déterminés selon la norme DIN EN 1264-3.

10 % (6 P)	**L'élève peut déterminer une pompe appropriée pour le chauffage de l'eau chaude.**	• La structure des canaux humides peut être décrite. • Les critères d'installation et de mise en service sont connus. • La relation entre le débit et la hauteur de refoulement est comprise. • La relation entre le débit volumique et la perte de charge dans un réseau de chauffage est comprise. • La relation entre les caractéristiques de la pompe et du réseau de chauffage est connue. • Le décalage du point de fonctionnement peut être expliqué. • Le débit de la pompe peut être déterminé. • La puissance électrique fournie peut être déterminée. • Les coûts énergétiques peuvent être déterminés. • La puissance par changement de vitesse de rotation peut être déterminée. • L'ajustement progressif et continu peut être tracé. • Les différents types de régulation sont compris. • Le point de fonctionnement d'une pompe dans un système donné peut être déterminé. • Une pompe peut être conçue en fonction du débit volumique requis. • La répartition de la pression dans un système de chauffage à eau chaude à pompe fermée peut s'expliquer en fonction de l'installation de la pompe.	• Connaître les types et les caractéristiques de conception des pompes. • Connaître la relation entre la pompe et les caractéristiques du réseau de tuyaux. • La performance d'une pompe est déterminée. • Savoir régler une pompe à eau chaude. • Une pompe peut être déterminée correctement.. • La répartition de la pression dans un système de chauffage par pompe à eau chaude peut être décrite.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les bases de l'équilibrage hydraulique.**	• Comprendre les bases de l'équilibrage hydraulique. • Les installations d'équilibrage hydraulique sont connues. • La fonctionnalité des vannes thermostatiques préréglables est connue. • La valeur de consigne de la vanne thermostatique peut être déterminée. • Les pertes de charge dues au frottement dans les tuyaux et aux résistances individuelles peuvent être déterminées à l'aide de tableaux. • L'éqilibrage hydraulique par moyen de raccords, de retour réglables, vannes d'équilibrage, régulateurs de débit, régulateurs de pression différentielle, régulateurs de pression différentielle avec limitation de débit et soupapes de décharge. • La procédure d'équilibrage hydraulique est connue. • L'équilibrage hydraulique au moyen de vannes thermostatiques avec régulateurs de débit est compris. • La fonctionnalité des systèmes de pompage décentralisés est connue. • La structure et la fonction d'un aiguillage hydraulique sont connues.	• Connaître les raisons de l'équilibrage hydraulique. • Le réglage des vannes thermostatiques peut être déterminé. • Savoir déterminer les pertes de pression par frottement dans les tuyaux. • Les réglages des raccords pour l'équilibrage hydraulique peuvent être décrits. • Connaître la structure et la fonction d'un aiguillage hydraulique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Entretien d'installation technique: révision, mesurage, analyse de pannes et de problèmes (LATECS5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service d'entretien et de maintenance d'installations sanitaires et chauffage**

Titre du module:	**Entretien d'installation technique: révision, mesurage, analyse de pannes et de problèmes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LATECS5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de montage et de maintenance à des installations servant à la ventilation contrôlée d'habitations.**	- L'élève considère les différences entre les systèmes de ventilation ainsi que les différentes variétés d'air. - L'élève veille à la précision de l'exécution ainsi qu'à une production propre des composants des canaux de ventilation. - L'élève considère l'importance de travaux d'isolation étanches à la diffusion sur toute la surface. - L'élève veille au respect de l'ensemble des règles au cours du montage, de la maintenance et de l'entretien d'installations de ventilation. - L'élève considère l'impact sur l'hygiène de l'installation au cours de l'ensemble des travaux. - L'élève considère les règles techniques ainsi que les indications des fabricants au cours du réglage des paramètres de régulation et de commande. - L'élève veille au remplacement des éléments de filtrage d'une manière hygiénique et à intervalles réguliers. - L'élève veille à ce que la recherche d'erreurs soit structurée et analytique. - L'élève évalue les coûts ainsi que l'utilité au cours des réparations respectives.	- L'élève connaît le fonctionnement des différents systèmes ainsi que les variétés d'air. - L'élève a produit des pièces ajustées en tôle pour des canaux de ventilation sans anomalie d'envergure. - L'élève a convenablement appliqué des travaux d'isolation de faible envergure au canal de ventilation avec des produits d'isolation élastomères flexibles. - L'élève connaît les règles fondamentales de l'installation de tubes de ventilation. - L'élève connaît les exigences hygiéniques et il y a répondu au cours des travaux. - L'élève a convenablement effectué des réglages mécaniques et électroniques de l'appareil de ventilation et des entrées et des sorties d'air. - L'élève a remplacé des éléments de filtrage. - L'élève a éliminé la majorité des dysfonctionnements d'installations de ventilation et il a remplacé des composants défectueux.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la fonction ainsi que les exigences du montage de réservoirs de chaleur et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère le fonctionnement des différents systèmes. - L'élève considère les exigences hydrauliques du système du réservoir de chaleur respectif. - L'élève soigne le réglage des différents paramètres et il considère leur importance pour le fonctionnement et le rendement de l'installation. - L'élève considère les caractéristiques des erreurs de manière à détecter rapidement l'origine des erreurs.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure de réservoirs de chaleur. - L'élève connaît la majorité des robinetteries et des options de raccordement requises. - L'élève a convenablement réglé des systèmes de régulation de la température. - L'élève a éliminé la majorité des erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la fonction ainsi que les exigences de l'installation de récepteurs de chaleur provenant de surfaces chauffantes et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les particularités techniques des différentes surfaces chauffantes. - L'élève veille à régler correctement les régulateurs de température. - L'élève considère l'importance d'un réglage hydraulique pour le fonctionnement réglementaire d'une installation. - L'élève considère les caractéristiques des erreurs de manière à détecter rapidement l'origine des erreurs.	- L'élève a distingué des éléments chauffants en fonction de leur variété (chauffage au sol, radiateur, etc.). - L'élève connaît des systèmes de régulation de la température et il les a réglés. - L'élève a convenablement effectué le réglage hydraulique des différents systèmes de distribution de chaleur. - L'élève a détecté et éliminé la majorité des erreurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît la fonction ainsi que les exigences du montage d'échangeurs thermiques et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève considère les particularités techniques ainsi que les exigences d'échangeurs thermiques. - L'élève considère les exigences hydrauliques de l'échangeur thermique respectif. - L'élève veille au réglage correct de la température et du débit volumique. - L'élève considère les caractéristiques des erreurs de manière à détecter rapidement l'origine des erreurs.	- L'élève a distingué les structures. - L'élève connaît la majorité des robinetteries et des options de raccordement requises. - L'élève connaît des systèmes de régulation de la température et du volume et il les a réglés. - L'élève a détecté et éliminé la majorité des erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les exigences d'installations d'eau potable et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève veille à la disposition correcte des composants de l'installation d'eau potable. - L'élève considère l'impact sur l'hygiène de l'installation au cours de l'ensemble des travaux. - L'élève veille au remplacement des éléments de filtrage d'une manière hygiénique et à intervalles réguliers. - L'élève veille au réglage correct de la température, de la pression et du temps. - L'élève considère les normes techniques ainsi que les indications des fabricants au cours de la maintenance de systèmes d'eau potable et de composants. - L'élève veille à ce que la recherche d'erreurs soit structurée et analytique.	- L'élève connaît la majorité des composants, leur structure ainsi que leur disposition. - L'élève connaît les exigences hygiéniques et il y a répondu au cours des travaux. - L'élève a remplacé des éléments de filtrage. - L'élève a correctement effectué les réglages de composants d'installations d'eau potable (par exemple le réglage de la pression hydraulique). - L'élève a convenablement appliqué des travaux de maintenance aux composants conduisant l'eau potable (par exemple au système d'adoucissement, au détendeur, etc.). - L'élève a éliminé la majorité des erreurs et il a remplacé des composants défectueux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Assistance au service après-vente, entretien et rapport de service selon ordre (FOCSF5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service d'entretien et de maintenance d'installations sanitaires et chauffage**

Titre du module:	**Assistance au service après-vente, entretien et rapport de service selon ordre**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOCSF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents circuits de chauffage (système à deux tubes, système Tichelmann, système par gravitation, etc.) ainsi que leurs composants et il est capable de monter et de raccorder un collecteur de chauffage sous guidance, de mettre une installation de chauffage hors service et de la vider.**	- L'apprenti dispose de connaissances à propos de différents systèmes de circuits de chauffage (système par gravitation, pompe, eau chaude). - L'apprenti monte un distributeur de chauffage soudé en suivant le plan. - L'apprenti pose et raccorde une conduite de dérivation. - L'apprenti installe une conduite de ventilation. - L'apprenti met une installation de chauffage hors service et il la démonte.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer un chauffage au sol, y compris le collecteur et l'isolation, et il connaît le programme de préchauffage.**	- L'apprenti identifie l'installation technique d'un bâtiment et il en connaît les composants. - L'apprenti applique différentes techniques de pose des tuyaux pour poser un chauffage au sol. - L'apprenti met en service un chauffage au sol. - L'apprenti monte des distributeurs de chauffages au sol en saillie et encastrés. - L'apprenti connaît le protocole de mise en service d'un chauffage au sol (programme de préchauffage).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'espace requis pour les conduites dans des enceintes, il participe aux entretiens de coordination et il veille à ce que la progression du montage soit logique.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti indique des modifications dans un plan de montage au cours des travaux.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît différentes variétés de radiateurs, de convecteurs et de panneaux radiants, il est capable de les installer en suivant les indications et d'aérer un circuit de chauffage de manière compétente et il applique les mesures requises pour éviter les dégradations.**	- L'apprenti raccorde des échangeurs de chaleur par plaque des côtés primaire et secondaire avec des raccordements à l'eau chaude et à l'eau froide. - L'apprenti assemble un élément d'un radiateur à colonnes (embouts). - L'apprenti connaît le fonctionnement de plusieurs systèmes de panneaux rayonnants de plafond. - L'apprenti effectue la vidange de radiateurs ainsi que l'aération d'une chaudière. - L'apprenti installe des éléments chauffants ainsi que des convecteurs sur des consoles murales et au sol. - L'apprenti installe et/ou remplace des radiateurs à plaques. - L'apprenti installe et raccorde des convecteurs à ventilateurs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le principe des installations solaires thermiques avec ou sans complément de chauffage et il participe à l'installation de circuits solaires avec un raccordement au chauffe-eau et à la chaudière ainsi qu'au montage et au raccordement de collecteurs solaires en tenant compte des mesures de sécurité.**	- L'apprenti installe et raccorde un réservoir d'eau chaude solaire. - L'apprenti installe et remplit une installation solaire avec et/ou sans chauffage complémentaire (collecteurs, réservoirs).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la pression ainsi que l'étanchéité d'un circuit de chauffage sous la surveillance du formateur et il connaît la pression d'essai requise.**	- L'apprenti contrôle la pression des tuyauteries. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau d'eau potable à air comprimé. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un circuit de chauffage à l'eau (contrôle de la pression en fonction de la tuyauterie).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants, les coulisseaux ainsi que les dispositifs de sécurité d'une installation de chauffage et il est capable de les installer.**	- L'apprenti monte et installe des régulateurs de la température de l'eau. - L'apprenti monte et/ou remplace des compteurs d'eau. - L'apprenti monte des séparateurs d'air. - L'apprenti monte des régulateurs de pression différenciée. - L'apprenti monte et/ou remplace une vanne de radiateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les systèmes de ventilation supérieur et inférieur d'une chaufferie et il est capable d'en évaluer la conformité sur le chantier.**	- L'apprenti assure la ventilation de la centrale de chauffage (systèmes de ventilation supérieur et inférieur).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**En fonction de sa formation scolaire, l'apprenti connaît le principe du dimensionnement des tuyauteries, il considère le schéma hydraulique de base au cours de ses travaux sur le chantier et il évite les détours ainsi que les pertes d'énergie inutiles.**	- L'apprenti détermine les pertes de pression ainsi que le débit dans un circuit de chauffage (établissement scolaire).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Connaissances de base en installations eco-énergétiques et ventilation contrôlée (THECS6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Energies renouvelables et installation de ventilation contrôlée**

Titre du module:	**Connaissances de base en installations eco-énergétiques et ventilation contrôlée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Le stagiaire connaît la structure et la fonctionnalité des systèmes de chauffage de l'eau potable utilisant des systèmes solaires thermiques.**	• La comparaison de l'énergie de rayonnement annuelle du soleil avec la demande énergétique mondiale totale et les réserves d'énergie fossile disponibles est connue. • La constante solaire est connue. • L'influence de l'atmosphère sur la constante solaire est compréhensible. • Le rayonnement global est connu. • Les fluctuations du rayonnement émis et la durée d'ensoleillement sont traçables. • L'influence de l'inclinaison et de l'orientation d'une surface d'irradiation sur le rendement de l'énergie solaire thermique peut être tracée. • Le mode de fonctionnement des systèmes solaires thermiques est compris. • Une distinction est faite entre les systèmes sous pression avec et sans systèmes antigel et drainback. • Une distinction est faite entre les trois types de collecteur. • Le principe de fonctionnement des capteurs plats et tubulaires est compris. • La désignation de la zone pour les capteurs plats et tubulaires avec ou sans réflecteur est connue. • Les différents composants des capteurs plans et leur fonction sont connus. • La conception particulière des capteurs plats sous vide est connue. • La structure complexe des collecteurs à tubes sous vide est connue. • La structure des tubes à écoulement direct, caloducs et tubes à vide Sydney est connue. • Les avantages et les inconvénients des capteurs à tubes sous vide par rapport aux capteurs plats sont connus. • La structure des capteurs de piscine est connue. • La sélection de capteurs appropriés peut être effectuée. • Les différentes options de montage des capteurs sont connues. • L'installation en toiture et en toiture sur des toits en pente est connue. • L'installation de capteurs sur toit plat est connue. • L'espacement des rangées pour le montage sur toit plat peut être déterminé. • Le montage de la façade est	• Connaître le soleil comme source d'énergie. • Connaître le fonctionnement et le fonctionnement des systèmes solaires thermiques. • Connaître les différents panneaux solaires et leur structure. • Connaître les différentes options de montage des capteurs. • Connaître les composants d'un système solaire thermique.

		connu. • Les différents composants d'une station solaire prémontée et isolée peuvent être répertoriés. • Les différents matériaux de tuyaux sont connus. • Les diamètres des tuyaux des petits systèmes solaires peuvent être déterminés. • La planification du tracé de la ligne est connue. • Les raccords de tuyauterie appropriés sont connus. • Les différents matériaux d'isolation sont connus. • La composition du fluide caloporteur est connue. • Les pompes solaires spéciales sont connues. • Les dispositifs de sécurité spéciaux sont connus. • La procédure particulière de purge des installations solaires est connue. • Les échangeurs de chaleur du circuit solaire utilisés sont connus. • La structure et la fonction des systèmes de stockage solaire standard sont connues. • La structure, la fonction et les avantages du stockage par thermosiphon lors de l'utilisation de la chaleur solaire sont connus. • Le contrôle de différence de température de la pompe solaire est compris.	
10 % (6 P)	**Le stagiaire peut calculer et concevoir des systèmes de chauffage d'eau potable à l'aide de l'énergie solaire.**	• Le calcul approximatif pour les maisons unifamiliales et bifamiliales peut être effectué. • La demande en eau chaude et la chaleur spécifique utile pour les personnes peuvent être trouvées dans les tableaux. • La quantité de chaleur requise pour les besoins quotidiens peut être calculée. • Les facteurs de correction pour l'alignement et l'inclinaison du capteur peuvent être trouvés dans les tableaux. • Le taux de couverture solaire et la surface spécifique du capteur avec différents rayonnements globaux peuvent être extraits des diagrammes. • La taille et le nombre de surfaces collectrices peuvent être calculés. • L'utilisation de programmes informatiques ou de programmes de conception pour calculer les composants système requis est compréhensible.	• Être capable de concevoir des systèmes solaires.

30 % (18 P)	**Le stagiaire connaît la structure et la fonctionnalité des systèmes de ventilation et de climatisation.**	• Les différents symboles sur les systèmes de climatisation sont connus et peuvent être dessinés. • Une distinction est faite entre les systèmes de climatisation avec et sans fonction de ventilation. • Les tâches des systèmes de climatisation sont connues. • Le confort thermique et ses dépendances sont connus. • La pollution de l'air, ses valeurs limites et les odeurs sont connues. • Les quatre fonctions thermodynamiques de traitement de l'air sont connues. • L'étiquetage des différents types d'air est connu. • La distinction entre les filtres selon la conception, le type et le degré de séparation est connue. • Les différents filtres et leurs avantages et inconvénients sont connus. • Les durées de vie des filtres sont prises en compte. • La tâche des chambres de mélange est connue. • Les types, la structure et les tâches des différents aérothermes sont connus. • La structure et la fonction des refroidisseurs d'air sont connues. • Les types, la structure et les tâches des différents humidificateurs sont connus. • Les types de ventilateurs, leur application et leurs avantages et inconvénients sont connus. • La tâche et les différents types de silencieux sont connus. • Les différents matériaux des conduits d'air et leurs exigences sont connus. • Les différentes formes de section transversale des conduits d'air sont connues. • Une distinction est faite entre les différents types de raccordement des conduites d'air. • La tâche et la fonction des différentes grilles de ventilation sont connues. • Diverses prises à action inductive sont connues. • La structure et la fonction de divers systèmes de protection incendie sont connues. • Diverses mesures de conformité aux exigences de protection contre l'incendie sont connues. • L'utilisation de cloisons coupe-feu est connue. • La structure et la fonction des récupérateurs sont connues. • La génération d'énergie de récupération dans le sol avec ventilation domestique contrôlée est connue.	• Connaître la classification et les tâches de la technologie de ventilation. • Connaître les fondamentaux physiologiques. • Connaître les traitements thermodynamiques de l'air. • Connaître la tâche et la fonction des composants des systèmes de climatisation. • Connaître les conduites d'air et leurs accessoires. • Connaître les mesures techniques pour économiser l'énergie. • Connaître la structure et la fonction de la ventilation domestique contrôlée.

		• La structure et la fonction des différents régénérateurs sont connues. • Les systèmes de ventilation libre, de ventilation transversale et de gaine, sont connus. • Les systèmes de ventilation assistée par ventilateur sont connus et différenciés. • Des systèmes d'évacuation d'air décentralisés et centraux sans récupération de chaleur sont connus. • Des systèmes de soufflage et d'évacuation d'air décentralisés ou centralisés avec récupération de chaleur sont connus.	
10 % (6 P)	**Le stagiaire connaît les différents systèmes d'économie de ressources.**	• Le débit d'air extérieur lié à la personne peut être calculé à l'aide de tableaux et de la formule appropriée. • Le débit d'air extérieur relatif à la surface peut être calculé à l'aide de tableaux et de la formule appropriée. • Le débit volumique peut être calculé en utilisant le nombre de changements d'air. • Le débit d'air extérieur peut être déterminé à l'aide de la teneur en polluants. • Le débit volumique peut être déterminé à l'aide de la charge de refroidissement. • La charge de refroidissement peut être calculée à l'aide de tableaux et de la formule appropriée.	• Les débits d'air soufflé peuvent être déterminés.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les fondements d'installations préservant les ressources.**	• Les avantages des systèmes solaires combinés sont bien connus. • Une distinction est faite entre les systèmes avec élévation de la température de retour ou raccordement direct. • Les différents réservoirs de stockage combinés sont connus. • La zone du collecteur et la taille du réservoir de stockage peuvent être déterminées. • Le principe de fonctionnement des pompes à chaleur à compression est compris. • Les différents composants et leur fonction sont connus. • Les exigences pour le réfrigérant sont connues. • Les différentes sources de chaleur et concepts d'installation ainsi que leurs avantages et inconvénients sont connus. • Une distinction est faite entre les différents modes de fonctionnement des pompes à chaleur. • Le besoin d'une mémoire tampon est reconnu. • L'utilisation de pompes à chaleur pour le refroidissement est comprise. • Une distinction est faite entre le refroidissement passif et actif. • Le coefficient de performance, le COP et le facteur de performance annuel sont connus et peuvent être calculés à l'aide des formules appropriées. • L'économie des pompes à chaleur est bien connue. • La conception des pompes à chaleur peut être réalisée avec les formules/tableaux correspondants. • Les capteurs géothermiques peuvent être conçus en utilisant les formules appropriées. . • La cogénération de chaleur et d'électricité dans le chauffage urbain est comprise. • La classification, les principaux composants, les différents fluides caloporteurs et le mode de fonctionnement des systèmes d'alimentation en chauffage urbain sont connus. • La structure des stations résidentielles est connue. • Une distinction est faite entre le raccordement direct et indirect aux stations domestiques. • Les avantages et les inconvénients des systèmes d'alimentation en chauffage urbain sont connus. • La chaleur et l'électricité combinées dans la cogénération sont comprises. • Une distinction est faite entre le fonctionnement monovalent et	• Connaître la structure et la fonction des systèmes solaires combinés. • Connaître la structure et le fonctionnement des pompes à chaleur. • être capable d'effectuer des calculs sur des pompes à chaleur. • Connaître la structure et la fonction du chauffage urbain. • Connaître la structure et le fonctionnement des centrales thermiques de type bloc. • Connaître la structure et la fonction des piles à combustible.

		bivalent. • L'efficacité économique de la mise en place d'une cogénération est comprise. • La structure et le principe fonctionnel de base des piles à combustible sont connus. • Une distinction est faite entre les piles à combustible PEM et SO. • Les avantages et les inconvénients de la technologie des piles à combustible sont connus. • L'utilisation de la technologie des piles à combustible dans l'approvisionnement domestique est bien connue.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Montage et mise en service d'installations à énergie renouvelable (LATECS6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Energies renouvelables et installation de ventilation contrôlée**

Titre du module:	**Montage et mise en service d'installations à énergie renouvelable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LATECS6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des formes éventuelles de l'utilisation d'énergies renouvelables.**	- L'élève considère les différentes affectations d'autrefois et d'actualité des énergies renouvelables sur le marché de la chaleur. - L'élève effectue une évaluation axée sur le terrain des avantages et des inconvénients de l'installation respective servant à l'utilisation d'énergies renouvelables. - L'élève considère l'évolution rapide du marché de la chaleur résultant de l'utilisation d'énergies renouvelables au cours des dernières décennies. - L'élève considère les exigences auxquelles doivent répondre les différents systèmes de répartition de la chaleur.	- L'élève a distingué les utilisations et les options d'utilisation. - L'élève connaît la majorité des avantages et des inconvénients des énergies renouvelables. - L'élève a distingué des utilisations d'autrefois et d'actualité. - L'élève a désigné des systèmes de répartition de la chaleur, par exemple le chauffage urbain.
40 % (24 P)	**L'élève connaît la fonction du montage d'installations d'énergie solaire thermique ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre et il effectue des travaux de maintenance et de réglage.**	- L'élève veille à ce que la fixation soit convenable sous les aspects de la fonction et de la structure de l'installation d'énergie solaire. - L'élève considère les différentes exigences hydrauliques auxquelles doit répondre le système de thermie solaire. - L'élève veille à ce que la pose des tuyaux ainsi que l'isolation soient convenablement effectuées. - L'élève veille à la ventilation du liquide solaire au cours du remplissage. - L'élève considère les indications des fabricants d'installations d'énergie solaire concernant la maintenance et le fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement, la structure ainsi que la fixation d'absorbeurs solaires. - L'élève connaît les robinetteries requises et il les a intégrées dans l'installation. - L'élève a posé et raccordé les tuyauteries de manière compétente. - L'élève a effectué des travaux d'isolation des tuyauteries de faible envergure. - L'élève a correctement rempli l'installation d'énergie solaire après un calcul approximatif préalable. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage d'installations d'énergie solaire en suivant les indications des fabricants.
40 % (24 P)	**L'élève connaît la fonction du montage de pompes thermiques ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre et il effectue des travaux de montage et de réglage (sans toucher au circuit de refroidissement).**	- L'élève considère l'origine de l'énergie naturelle (air, soleil, nappes phréatiques, etc.) et en conséquence à la structure variable des pompes thermiques. - L'élève considère particulièrement les différentes exigences hydrauliques importantes auxquelles doit répondre le système de chauffage. - L'élève veille à ce que la pose des tuyaux ainsi que l'isolation soient convenablement effectuées. - L'élève considère les conditions du travail avec des réfrigérants en fonction de la directive européenne 2015/2067. - L'élève considère les indications des fabricants de pompes thermiques concernant la maintenance et le fonctionnement.	- L'élève connaît le fonctionnement ainsi que la structure de pompes thermiques. - L'élève connaît les robinetteries requises ainsi que des options de raccordement. - L'élève connaît les règles de base de la pose de conduites de réfrigérants. - L'élève a effectué des travaux d'isolation des tuyauteries de faible envergure (isolation à pores fermés – eau de condensation). - L'élève connaît les risques pour l'environnement ainsi que les risques de blessures résultant des réfrigérants. - L'élève a effectué des travaux de maintenance et de réglage de pompes thermiques en suivant les indications du fabricant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Spécialisation selon l'entreprise (FOCSF6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Energies renouvelables et installation de ventilation contrôlée**

Titre du module:	**Spécialisation selon l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCSF6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une préparation de travaux, avec une liste de matériel et une planification du montage, conformément à la mission, il consulte des documentations techniques, des fiches de produits ainsi que les consignes en matière de sécurité, il en suit les indications, il constate les erreurs qu'il a éventuellement commises, il est capable de les rectifier et il maintient l'environnement de travail en ordre de manière professionnelle.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti évalue la qualité du travail effectué et il fait une proposition pour éliminer les imperfections. - L'apprenti élabore une méthode de travail logique (montage) et il effectue des travaux de montage. - L'apprenti étudie les documentations techniques avant le début du montage. - L'apprenti prépare le matériel pour l'installation à effectuer. - L'apprenti accomplit une mission en tenant compte des disponibilités. - L'apprenti explique la fonction d'une installation et des appareils. - L'apprenti prend connaissance des consignes en matière de sécurité et des fiches de produits concernant des substances, leur entreposage ainsi que leur affectation. - L'apprenti sécurise le matériel installé: il opte pour des outils manuels et il effectue la sécurisation après le montage. - L'apprenti effectue une installation complète en suivant un plan.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les travaux effectués, de les représenter sous forme de tableau, de planifier la progression d'une tuyauterie en fonction de l'emplacement et d'indiquer des ajustements locaux dans le plan de montage.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'index du plan le plus récent. - L'apprenti dimensionne les travaux effectués. - L'apprenti effectue le dimensionnement pour préparer les travaux dans le cadre d'une mission. - L'apprenti indique les modifications dans le plan de montage au cours des travaux. - L'apprenti organise le poste de travail de manière fonctionnelle. - L'apprenti planifie le tracé des conduites ainsi que la fixation des tubes (dans le respect des normes). - L'apprenti établit un rapport des travaux (horaires, matériel requis).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principes de la régulation d'un chauffage et il capable d'installer des capteurs de température extérieure ainsi que des thermostats ambiants, de les raccorder et de les mettre en service.**	- L'apprenti raccorde des capteurs de température extérieure et il les met en service. - L'apprenti raccorde des capteurs de température et il les met en service. - L'apprenti raccorde un thermostat ambiant et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les principales énergies renouvelables, il est capable de les décrire d'une manière simple et approximative, il connaît les exigences particulières auxquelles doit répondre le montage de panneaux solaires et il est capable d'effectuer une installation simple sous guidance.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant la biomasse, les pompes à chaleur, la géothermie, l'aquathermie ainsi que l'énergie solaire thermique. - L'apprenti installe des panneaux solaires et il en assure la protection (ventilation, isolation du toit). - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail quand il travaille sur un toit.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation d'habitation, il capable d'effectuer l'installation et de régler les quantités d'air des sorties en suivant les indications et en considérant les bruits des flux d'air, il participe à la mise en service et il est capable de mesurer les quantités d'air et de documenter les valeurs.**	- L'apprenti installe les entrées ainsi que les sorties d'une grille de ventilation en tenant compte de la variété, il effectue le montage et il règle les quantités d'air. - L'apprenti dispose de connaissances concernant les bruits de flux d'air et il est capable de les éviter, de les diagnostiquer et de les rectifier. - L'apprenti installe les filtres d'un système de ventilation et il le raccorde. - L'apprenti installe et raccorde un appareil de ventilation pour le système de ventilation d'une habitation. - L'apprenti effectue un mesurage pour contrôler le volume d'air. - L'apprenti installe intégralement le système de ventilation d'une habitation et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation (canaux, clapets, entrées, sorties, filtres, silencieux, ventilateurs, etc.) et il connaît la différence entre un système de ventilation et un système de climatisation.**	- L'apprenti installe des clapets anti-feu. - L'apprenti installe des conduites de ventilation en tubes souples et enroulés. - L'apprenti installe et raccorde des serpentins pour des conduits d'air rectangulaires. - L'apprenti pose des tubes de ventilation à bétonner servant à la ventilation d'une habitation dans des plafonds. - L'apprenti connaît le principe de fonctionnement d'un humidificateur (appareils de traitement de l'air ambiant et systèmes de climatisation) ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre en matière d'hygiène. - L'apprenti connaît des variétés de ventilateurs, il les installe et il les raccorde. - L'apprenti détermine le volume d'air et il dimensionne les conduits d'air (établissement scolaire).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des installateurs chauffage-sanitaire - francophone - Installateur chauffage-sanitaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prépare une élévation et un plan d'étage.(Th)**	- Le système d'alimentation peut être connecté correctement - Le schéma est complet et fonctionnel	- Tous les équipements de sécurité sont représentés sur le schéma. - Le système est fonctionnel selon le schéma créé.
20 % (12 P)	**L'élève établit des schémas d'installations d'alimentation et d'évacuation en se référant à des plans d'installation pré-imprimés, il planifie une disposition et un montage compétents de l'ensemble des composants des systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation, leur intégration dans des installations d'alimentation ainsi que leurs raccordements électriques. (Th)**	- L'adéquation de l'emplacement d'installation du réservoir de carburant a été vérifiée - Les formules et les tableaux sont utilisés correctement - Les composants de chauffage sont calculés - La pompe est conçue dans les tolérances du schéma - les branchements électriques sont indiqués sur les schémas du système de chauffage	- Les formules et les tableaux sont compris. - Le radiateur, le chauffage au sol et le vase d'expansion sont calculés à l'aide du tableau. La conception de la pompe est conforme aux valeurs spécifiées. Les connexions électriques sont indiquées dans les schémas.
40 % (24 P)	**L'élève effectue le montage des composants des systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation de manière compétente, conformément au plan.(Pr)**	- Les distances entre les axes des tuyaux et les positions des composants individuels sont transférées au mur d'installation conformément aux tolérances dimensionnelles (+/- 2 mm) - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. - L'élève suit les étapes de travail de manière structurée. - L'élève réalise les connexions fixes et amovibles d'une manière propre et étanche. - L'élève pose les conduites ainsi que les composants conformément aux plans. - L'élève cintre les tuyaux d'une manière propre et compétente.	- Les distances axiales et les positions des composants sont transférées au mur d'installation selon le plan. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. - L'élève a accompli les étapes de travail avec précaution. - L'élève a réalisé les connexions fixes et amovibles de manière compétente. - L'élève a posé les conduites ainsi que les composants conformément au plan en élévation. - L'élève a cintré les tuyaux de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève planifie l'ensemble des composants requis d'une installation solaire et il analyse la structure et le fonctionnement de l'ensemble des composants des systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation ainsi que leurs raccordements électriques.(Th)**	- L'élève détermine correctement la surface des collecteurs. - L'élève est capable d'expliquer les économies de combustible au client. - L'élève indique l'ensemble des composants requis dans les schémas de l'installation solaire.	- L'élève a correctement déterminé la quantité de collecteurs, conformément au tableau et aux valeurs indiquées. - L'élève a correctement déterminé les gains de chaleur ainsi que les économies de combustibles. - L'élève a intégralement dessiné les schémas de l'installation solaire. - L'élève a identifié et correctement attribué l'ensemble des composants du chauffage, de la climatisation, des sanitaires, de la ventilation et de l'électronique.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle les dimensions ainsi que l'étanchéité de l'installation en se servant d'instruments de mesure et de contrôle appropriés, il détecte les erreurs et il les corrige dans la mesure du possible.(Pr)**	- L'élève détecte les erreurs et il les corrige. - L'élève assure l'étanchéité.	- L'élève a détecté les erreurs et il les a corrigées. - L'élève a assuré l'étanchéité.

10 % (6 P)	**L'élève termine la mission, évalue le processus et le résultat du travail effectué. (Pr)**	- Le poste de travail était propre une fois les travaux accomplis et au moment du départ de l'élève. - L'élève a respecté les délais. - L'élève s'exprime convenablement et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève évalue lui-même son travail sous les aspects de la suite des étapes et du résultat.	- Le poste de travail était propre une fois les travaux accomplis et au moment du départ de l'élève. - L'élève a respecté les délais. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a expliqué et justifié son travail et sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Gestion de logiciels de présentation (LOPRE-F)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifsa**

Titre du module:	**Gestion de logiciels de présentation**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOPRE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle informatique
1	0	

Type de formateur proposé: Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir de logiciels de présentation.**	- L'élève est capable de se servir des fonctions et des commandes les plus importantes du logiciel de présentation. - L'élève établit une présentation et il la soumet à l'enseignant.	- L'élève s'est servi des commandes et des fonctions les plus importantes. - L'élève a établi une présentation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des présentations avec des éléments visuels et graphiques.**	- L'élève établit des visuels pour une ébauche de présentation et il les insère. - L'élève est capable d'optimiser le texte sous les aspects de la lisibilité, des messages et de l'effet. - L'élève établit des graphiques pour une ébauche de présentation et il les insère. - L'élève est capable d'adapter des visuels ainsi que des éléments graphiques sous les aspects des dimensions et de l'emplacement.	- L'élève a correctement produit une présentation correspondant à la mission avec des visuels et des graphiques insérés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre ses prestations à une analyse critique.**	- L'élève soumet les ébauches de présentations à des contrôles sous les aspects des fautes et de la qualité. - L'élève connaît les critères d'évaluation. - L'élève constate les points forts ainsi que les points faibles de ses prestations.	- L'élève a soumis ses prestations à un contrôle. - L'élève a désigné les points forts ainsi que les points faibles essentiels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Travaux pratiques sur le véhicule (ATVEH-F)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifsa**

Titre du module:	**Travaux pratiques sur le véhicule**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATVEH-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Atelier
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique (atelier)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec le mode d'emploi du véhicule et de se renseigner au sujet des indications du constructeur du véhicule concernant l'exécution d'un contrôle dans le respect des normes.**	- L'élève se procure le mode d'emploi du véhicule en question. - L'élève lit et comprend les indications du constructeur automobile dans la langue respective. - L'élève déduit des informations concernant les contrôles conformes aux normes du mode d'emploi en fonction de la mission.	- L'élève disposait du mode d'emploi. - L'élève a produit les informations demandées en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des défauts du véhicule importants sous l'aspect de la sécurité, d'en prendre note et de se concerter avec le directeur de l'auto-école à propos de mesures ultérieures.**	- L'élève détecte des défauts de véhicules automobiles. - L'élève est capable de distinguer les défauts importants sous l'aspect de la sécurité. - L'élève signale les défauts constatés avec précision au directeur de l'auto-école. - L'élève opte pour des mesures ultérieures avec le directeur de l'auto-école.	- L'élève a détecté l'ensemble des défauts importants sous l'aspect de la sécurité. - L'élève a signalé les défauts constatés importants sous l'aspect de la sécurité au directeur de l'auto-école avec précision. - L'élève constate l'aptitude du véhicule à circuler.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des travaux d'entretien et de réparation conformes aux normes du constructeur automobile, de les désigner et de les effectuer.**	- L'élève déduit les indications concernant l'entretien et la réparation du véhicule du mode d'emploi et il est capable de les désigner. - L'élève applique les mesures de sécurisation requises en cas de réparation. - L'élève effectue les travaux d'entretien et de réparation.	- L'élève a exécuté les travaux d'entretien et de réparation conformes aux normes et il les a désignés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les matériaux ainsi que les outils avec précaution.**	- L'élève utilise les matériaux avec précaution et conformément à leur affectation. - L'élève connaît les outils et il se familiarise avec leur manipulation.	- Les matériaux et les outils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les résultats de son travail de manière autonome.**	- L'élève soumet les travaux à un contrôle sous l'aspect de la qualité. - L'élève constate des points forts ainsi que des points faibles des prestations.	- L'élève a soumis les travaux à un contrôle. - L'élève a désigné des points forts ainsi que des points faibles essentiels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Gestion de problèmes résultant de déficiences physiques et psychologiques de candidats chauffeurs (GESPR-F)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifsa**

Titre du module:	**Gestion de problèmes résultant de déficiences physiques et psychologiques de candidats chauffeurs**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**GESPR-F**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec des problèmes physiques et psychiques risquant d'influencer l'aptitude du candidat conducteur à la conduite, de les désigner et de les commenter.**	- L'élève se renseigne au sujet des problèmes physiques et psychiques risquant d'influencer l'aptitude du candidat conducteur à la conduite. - L'élève prend des notes à ce sujet. - L'élève résume les déficiences physiques et psychiques respectives et il structure ses notes en conséquence.	- L'élève a correctement désigné des problèmes physiques et psychiques essentiels risquant d'influencer l'aptitude du candidat conducteur à la conduite. - Les descriptions étaient convenables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter les déficiences diagnostiquées et de signaler à son supérieur les consignes/les réglementations légales et internes de l'entreprise à observer au contact avec les candidats conducteurs concernés (par exemple l'autorisation de passer le permis de conduire).**	- L'élève documente les déficiences diagnostiquées de manière systématique. - L'élève désigne les consignes/les réglementations légales et internes de l'entreprise à observer au contact avec les candidats conducteurs concernés dans le cadre d'un entretien avec son supérieur. - L'élève met à profit les remarques ainsi que les rectifications de son supérieur.	- L'élève a constitué une documentation au sujet des déficiences diagnostiquées. - L'élève a correctement respecté les consignes/les réglementations légales et internes de l'entreprise à observer au contact avec des candidats conducteurs concernés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se mettre à la place du candidat conducteur et de communiquer convenablement avec lui à propos des problèmes constatés.**	- L'élève se met à la place du candidat conducteur et il est à son écoute. - L'élève discute des problèmes constatés avec le candidat conducteur d'une manière cohérente et polie. - L'élève se rend compte des angoisses et des incertitudes du candidat conducteur et il réagit en conséquence.	- L'élève a mené l'entretien d'une manière adaptée à l'objectif et à l'interlocuteur. - L'élève a contribué à l'atmosphère positive de l'entretien par son comportement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Cours premier-secours (PSEIA-F)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifsa**

Titre du module:	**Cours premier-secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PSEIA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur d'éducation physique / Instructeur de la conduite automobile
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Professeur (de sport); Instructeur de la conduite automobile avec brevet de maîtrise; Expert externe (CGEDIS);

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des quatre niveaux de la matrice GDE et de les documenter.**	- L'élève se procure les informations requises. - L'élève réunit les matières essentielles concernant les quatre niveaux de la matrice GDE. - L'élève documente les matières.	- L'élève a documenté les niveaux fondamentaux (de 1 à 3).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les matières de la matrice GDE convenant à la formation à la conduite et de s'en servir en cours.**	- L'élève prend connaissance des matières de la matrice GDE. - L'élève opte pour les matières convenant à la formation à la conduite et il les réunit. - L'élève structure les matières en fonction d'aspects didactiques et il les prépare pour les cours. - L'élève se réfère aux matières de manière ciblée en cours.	- L'élève a opté pour les matières essentielles pour la formation à la conduite. - La sélection était correcte de même que le classement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les exigences qui auront une importance pour la formation à la conduite à venir en se référant au projet MERIT de l'Union européenne.**	- L'élève analyse les matières du projet de l'Union européenne. - L'élève détermine les exigences les plus importantes pour la formation à la conduite à venir et il les note. - L'élève commente ses choix devant le formateur.	- L'élève connaît les matières du projet de l'Union européenne et il a noté des exigences fondamentales pour la formation à la conduite à venir.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux dans le respect des délais, c'est-à-dire aux échéances indiquées.**	- L'élève prend connaissance de la date de présentation. - L'élève subdivise son travail sous l'aspect des horaires. - L'élève accomplit les missions dans le respect des délais.	- L'élève a respecté l'échéance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Gestion de la législation et du Code de la route 1 (LEGIS1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement théoriques simples**

Titre du module:	**Gestion de la législation et du Code de la route 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LEGIS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Type de formateur proposé: Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département des transports (MDDI)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'établissement d'une loi et de désigner un texte de loi spécifique de la législation luxembourgeoise.**	- L'élève connaît les différentes étapes des procédures d'établissement, depuis la proposition jusqu'à l'entrée en vigueur d'un texte de loi. - L'élève désigne des textes de lois spécifiques du Code la route luxembourgeois.	- L'élève connaît des étapes fondamentales des procédures d'établissement, depuis la proposition jusqu'à l'entrée en vigueur d'un texte de loi. - L'élève a désigné des textes de lois du Code de la route luxembourgeois.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les points dangereux ainsi que les règles de la communication essentiels dans la circulation routière.**	- L'élève connaît des points dangereux ainsi des règles de la communication essentiels dans la circulation routière et il les désigne. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a correctement désigné les points dangereux ainsi que les règles de la communication essentiels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les matières de la législation concernant les formations des candidats conducteurs et des instructeurs de conduite d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève est capable de consulter les matières spécifiques à la formation dans la législation. - L'élève prend connaissance de ces matières, il les classe par ordre thématique et il les note de manière condensée. - L'élève résume les textes de loi de manière compréhensible. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a pris connaissance des articles/des matières les plus importants de la législation concernant la formation et il les a classés en fonction des sujets. - L'élève disposait des documentations pour s'en servir en cours et il les a résumées sous forme de notes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour le Code de la route en se référant au Mémorial A, de vérifier si des modifications de la législation ont un impact sur ses cours théoriques, respectivement pratiques, et, le cas échéant, d'adapter les cours en conséquence.**	- L'élève compare le Code la route et le Mémorial A. - L'élève effectue les mises à jour requises. - L'élève soumet l'impact de modifications dans la législation sur les cours théoriques et pratiques à un contrôle. - L'élève adapte des séquences et des modèles de cours correspondants en conséquence.	- L'élève a mis à jour le Code de la route en se référant au Mémorial A. - L'élève a pris connaissance des articles/des matières les plus importants de la législation concernant la formation. - L'élève a adapté les matières ainsi que le matériel de cours en conséquence.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les réglementations de la conduite accompagnée et les expliquer aux candidats conducteurs.**	- L'élève analyse les réglementations légales de la conduite accompagnée. - L'élève rédige des notes en conséquence. - L'élève explique les réglementations légales au candidat conducteur et à son accompagnant de manière compréhensible (le cas échéant en se référant aux notes).	- L'élève a analysé les réglementations légales de la conduite accompagnée. - L'élève a expliqué les réglementations légales au candidat conducteur et à son accompagnant d'une manière compréhensible et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion de la physique et de la dynamique des véhicules 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement théoriques simples**

Titre du module:	**Gestion de la physique et de la dynamique des véhicules 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECNO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les connaissances théoriques concernant la physique ainsi que la dynamique de conduite.**	- L'élève analyse les fondements de la physique et de la dynamique de conduite. - L'élève désigne les propriétés fondamentales de la physique et de la dynamique de conduite devant l'enseignant.	- L'élève a expliqué des propriétés fondamentales de la physique et de la dynamique de conduite en se référant à des exemples indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les connaissances fondamentales concernant la physique ainsi que la dynamique de conduite en effectuant des calculs.**	- L'élève applique correctement les formules physiques. - La méthode est cohérente. - L'élève effectue correctement des calculs importants.	- L'élève connaît les formules et il les a appliquées. - L'élève a correctement effectué des calculs importants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commenter des circonstances de conduite complexes en se référant aux connaissances de la physique et de la dynamique de conduite avec des calculs.**	- L'élève applique correctement les formules physiques dans des circonstances de conduite complexes. - La méthode est cohérente. - L'élève effectue correctement des calculs importants.	- L'élève a subdivisé un énoncé complexe en étapes individuelles et il appliqué les formules importantes dans ce contexte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Gestion de la législation et du Code de la route 2 (LEGIS2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement théoriques simples**

Titre du module:	**Gestion de la législation et du Code de la route 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LEGIS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les textes de lois spécifiques au Code de la route, d'en déduire des informations et de constituer ses matières pour les cours sans documentation.**	- L'élève connaît les textes de lois spécifiques du Code de la route luxembourgeois et il est capable de les désigner. - L'élève sélectionne les informations fondamentales des textes de lois de manière autonome. - L'élève réunit les informations requises pour les cours et il en vérifie l'intégralité. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a considéré des informations fondamentales, il les a sélectionnées et il les a désignées sans documentation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des liens entre les matières du Code la route populaire et des textes de lois spécifiques du Code de la route luxembourgeois et de les présenter convenablement.**	- L'élève connaît les matières du Code de la route populaire. - L'élève est capable de déterminer l'ensemble des matières du Code de la route populaire, de les sélectionner et de les mettre en relation avec les textes de lois spécifiques du Code de la route luxembourgeois. - L'élève établit des liens entre les matières importantes des deux documents/des deux réglementations en fonction des sujets et des missions.	- L'élève a mis en relation les matières des deux documents en fonction des sujets et des missions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir les informations requises pour les cours d'une manière soignée et systématique.**	- L'élève trouve les informations requises dans le Code de la route. - L'élève établit un plan pour l'assemblage des informations. - L'élève réunit les informations de manière à ce qu'il soit possible de les retrouver rapidement.	- L'élève a réuni les informations requises d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser les cours théoriques de façon pédagogique 1 (PEDTH1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement théoriques simples**

Titre du module:	**Réaliser les cours théoriques de façon pédagogique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**PEDTH1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer les cours ainsi que la succession des cours et de les adapter en fonction des objectifs d'apprentissage indiqués.**	- L'élève agence des sujets de cours en appliquant une succession cohérente sous l'aspect didactique. - L'élève soumet l'adéquation de la succession des cours à un contrôle sous l'aspect des objectifs d'apprentissage. - L'élève désigne sa méthode et il la justifie devant l'enseignant.	- L'élève a structuré des unités d'enseignement de manière autonome et il les a établies. - L'élève a justifié sa méthode devant l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'élaborer des étapes de formation servant à consolider les connaissances ainsi que les aptitudes requises de la part des candidats conducteurs.**	- L'élève connaît les fondements de l'apprentissage pour élaborer des étapes de formation servant à consolider les connaissances ainsi que les aptitudes requises.	- L'élève formule des étapes d'apprentissage adaptées à un sujet d'enseignement indiqué/sélectionné.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'affecter des aspects essentiels de plusieurs méthodes d'enseignement (exposé, entretien d'enseignement, travaux individuels, travaux en partenariat, travaux en groupe, animation, etc.) en fonction des sujets.**	- L'élève commente l'adéquation de plusieurs méthodes en fonction de la mission/du sujet. - L'élève opte pour des méthodes d'enseignement en fonction de sujets et il les applique.	- L'élève a convenablement traité un sujet en appliquant des méthodes d'enseignement sélectionnées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des stratégies ainsi que des mesures servant à animer et à motiver les candidats conducteurs en cours.**	- L'élève dispose de connaissances concernant des méthodes d'animation (énoncés, ambiance au travail) et il les met à profit.	- L'élève a appliqué des méthodes d'animation des participants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer avec les candidats conducteurs, d'analyser leurs déclarations ainsi que leurs opinions et d'exposer sa position personnelle d'une manière claire et compréhensible.**	- L'élève constate des arguments/des commentaires importants et il les analyse. - L'élève prend position et il expose ses opinions de manière compréhensible.	- L'élève a analysé les arguments des candidats conducteurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec d'autres intervenants à propos de l'organisation et de la dispense des cours.**	- L'élève commente l'organisation ainsi que la dispense des cours de manière compréhensible, il discute d'améliorations proposées et il les met à profit.	- L'élève a commenté l'organisation ainsi que la dispense des cours de manière compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Gestion de la technique automobile 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement théoriques simples**

Titre du module:	**Gestion de la technique automobile 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les forces de la physique et de la dynamique de conduite qui se produisent.**	- L'élève analyse les fondements de la physique et de la dynamique de conduite. - L'élève désigne les propriétés fondamentales de la physique et de la dynamique de conduite devant l'enseignant. - L'élève décrit l'attitude au volant en se référant aux forces de la physique et de la dynamique de conduite qui se produisent. - L'élève effectue des calculs importants.	- L'élève a expliqué des propriétés fondamentales de la physique et de la dynamique de conduite en se référant à des exemples indiqués. - L'élève a correctement effectué des calculs importants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer et de désigner de manière simplifiée les forces qui ont un impact sur les passagers d'un véhicule et sur le chargement en fonction du type de véhicule et des circonstances de conduite.**	- L'élève connaît les opérations de calcul requises et il est capable de les effectuer. - L'élève détermine les forces qui ont un impact sur les passagers d'un véhicule et sur le chargement en fonction des circonstances. - L'élève désigne la méthode. - L'élève est capable de présenter ces forces aux candidats conducteurs.	- L'élève a correctement effectué les calculs. - L'élève a présenté les résultats de manière compréhensible aux candidats conducteurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre et de distinguer les techniques de conduite d'une voiture, d'un camion, d'un autocar, d'une moto et d'une remorque.**	- L'élève présente les techniques de conduite d'une voiture, d'un camion, d'un autocar, d'une moto et d'une remorque de manière cohérente. - L'élève constate et désigne des similitudes ainsi que des différences spécifiques entre les techniques de conduite d'une voiture, d'un camion, d'un autocar, d'une moto et d'une remorque.	- L'élève a constaté des différences essentielles dans les exemples indiqués et il les a présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser les cours pratiques de conduite de façon pédagogique 1 (PEDPR1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement pratiques simples**

Titre du module:	**Réaliser les cours pratiques de conduite de façon pédagogique 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PEDPR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: professeur et maître de la conduite automobile (avec brevet de maitrise)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'aptitude du véhicule à la circulation et de préparer les documents pour la leçon de conduite.**	- L'élève connaît des mesures servant à vérifier l'aptitude du véhicule à la circulation et il les désigne. - L'élève connaît les documents requis pour la leçon de conduite et il les réunit. - L'élève vérifie l'intégralité ainsi que la validité des documents.	- L'élève a correctement désigné des mesures servant à constater l'aptitude à la circulation. - L'élève a produit l'ensemble des documents et il a vérifié leur validité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les aptitudes physiques et psychiques du candidat conducteur à la conduite et de réagir en conséquence.**	- L'élève connaît des altérations physiques et psychiques essentielles de l'aptitude à la conduite et il les décrit. - L'élève connaît des mesures servant à évaluer l'aptitude physique et psychique du candidat conducteur à la conduite et il les décrit. - L'élève constate à quel moment l'état du candidat conducteur impose l'interruption de la leçon de conduite.	- L'élève a désigné des déficiences essentielles. - L'élève a constaté l'aptitude à la conduite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles essentielles de la communication ainsi que les points dangereux dans la circulation routière et de de les décrire.**	- L'élève connaît les règles de la communication et il les décrit. - L'élève désigne des points dangereux essentiels et il les documente. - L'élève connaît l'impact d'une communication positive avec d'autres usagers de la route. - L'élève désigne des infractions fréquentes. - L'élève adopte une attitude exemplaire dans la circulation routière.	- L'élève a correctement désigné et documenté des règles essentielles de la communication dans la circulation routière ainsi que des points dangereux fréquents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'enseigner la manipulation du véhicule au candidat conducteur en suivant les différentes étapes du fil conducteur curriculaire.**	- L'élève connaît les matières du fil conducteur curriculaire et il est capable de commenter les expériences réalisées avec l'application de ce fil conducteur.	- L'élève connaît la suite logique des différentes étapes du fil conducteur curriculaire et il l'applique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enseigner la manière de mettre à profit les connaissances acquises jusque-là dans la circulation routière au candidat conducteur.**	- L'élève connaît les règles de la circulation, les difficultés qui peuvent se produire ainsi que les différentes méthodes d'enseignement dans ce contexte et il est capable de commenter des expériences réalisées dans ce domaine.	- L'élève connaît les règles de la circulation ainsi que les difficultés qui peuvent se produire, il a appliqué les règles et il connaît différentes méthodes servant à initier le candidat conducteur aux circonstances difficiles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adresser des commentaires convenables aux candidats conducteurs et de les inciter à analyser leur attitude.**	- L'élève connaît les options du commentaire et il les applique. - L'élève connaît les conséquences éventuelles de commentaires et il en tient compte. - L'élève expose son attitude au candidat conducteur et il la documente.	- L'élève a convenablement adressé un commentaire au candidat conducteur. - L'élève a exposé son attitude au candidat conducteur et il l'a documentée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter la carte de diagrammes d'apprentissage, d'y documenter les travaux effectués avec le candidat conducteur ainsi que les missions de travail accomplies et de les expliquer de manière cohérente au candidat conducteur.**	- L'élève connaît la carte de diagrammes d'apprentissage et il est capable de s'en servir. - L'élève indique régulièrement les travaux effectués avec le candidat conducteur sur la carte. - L'élève vérifie l'intégralité des inscriptions. - L'élève est capable d'expliquer les inscriptions au candidat conducteur.	- La carte de diagrammes d'apprentissage était propre et l'élève l'a intégralement alimentée. - Les commentaires étaient compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Transmettre les bases de la pratique de la conduite automobile (FORIA1)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement pratiques simples**

Titre du module:	**Transmettre les bases de la pratique de la conduite automobile**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORIA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	30	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les préparations requises (aptitude à la conduite du candidat conducteur et du véhicule, documents pour la leçon de conduite) pour l'enseignement pratique à la conduite au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti vérifie l'aptitude du véhicule à la circulation. - L'apprenti constate l'aptitude du candidat conducteur à la conduite. - L'apprenti réunit les documents requis pour la leçon. - L'apprenti vérifie l'intégralité ainsi que la validité des documents. - L'apprenti décide si la leçon de conduite peut être entreprise ou non.	- L'apprenti a vérifié les documents ainsi que l'aptitude du véhicule et du candidat conducteur à la conduite. - L'apprenti a soumis les résultats à son supérieur pour qu'il prenne une décision.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de constater le niveau des connaissances du candidat conducteur et d'en déduire les exercices de conduite requis.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des connaissances pratiques préalables du candidat conducteur en demandant des précisions. - L'apprenti effectue un bref trajet d'essai. - L'apprenti se concerte avec le candidat conducteur à propos du niveau de ses connaissances. - L'apprenti établit une planification des exercices de conduite pratiques adaptée au candidat conducteur.	- L'apprenti analyse soigneusement les connaissances préalables du candidat conducteur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les exercices de conduite effectués (par exemple en se référant à la carte de diagrammes d'apprentissage) et de déterminer les étapes de formation ultérieures.**	- L'apprenti évalue les performances du candidat conducteur et il les indique sur la carte de diagrammes d'apprentissage. - L'apprenti détermine les étapes de travail ultérieures. - L'apprenti explique les étapes au candidat conducteur.	- L'apprenti a évalué les performances du candidat conducteur de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan concernant les exercices de conduite à effectuer, de subdiviser les leçons de conduite en conséquence en fonction des horaires et des matières et de présenter le plan au candidat conducteur.**	- L'apprenti établit une planification des horaires et des matières du reste de la formation et il la coordonne avec son formateur. - L'apprenti se concerte avec le candidat conducteur à propos de la planification. - L'apprenti passe des accords avec le candidat conducteur à propos de la suite des étapes.	- L'apprenti a établi un plan des étapes et des horaires de manière autonome. - La suite des étapes ainsi que la structure du plan étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter son apparence en fonction des exigences de l'entreprise.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des exigences de l'entreprise concernant l'apparence de l'instructeur de la conduite automobile. - L'apprenti s'applique à adopter une apparence correcte et, le cas échéant, il effectue des modifications.	- L'apprenti a soigné son apparence. - L'apparence de l'apprenti était convenable.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'offrir des assistances ciblées au candidat conducteur et de lui dispenser des instructions au cours de la conduite.**	- L'apprenti constate des manques de sérénité du côté du candidat conducteur. - L'apprenti donne l'occasion au candidat conducteur d'évoquer des ambiguïtés. - L'apprenti réagit attentivement aux manques de sérénité. - L'apprenti offre une assistance d'une manière compréhensible et cohérente. - L'apprenti initie le candidat conducteur avec précision.	- L'apprenti a constaté des manques de sérénité. - L'apprenti a convenablement proposé des assistances. - Les instructions étaient précises et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de coopérer convenablement avec ses collègues au sein de l'entreprise au cours de l'accomplissement des missions de travail et de communiquer en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'apprenti se concerte avec d'autres intervenants à propos de travaux à effectuer. - L'apprenti respecte les accords passés. - L'apprenti accepte un échange d'opinions pertinent. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel habituel.	- L'apprenti a expliqué les étapes de travail à d'autres intervenants et il les a commentées avec eux de manière pertinente. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel habituel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports de manière compétente dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige les rapports d'une manière autonome, compétente et qualitative. - L'apprenti fait preuve de précision et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti mentionne la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti mentionne des exemples de situations ainsi que des réflexions concernant ses méthodes personnelles. - L'apprenti présente les rapports dans le respect des délais. - Des informations supplémentaires sont indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a rédigé au moins un rapport concernant les sujets proposés de manière compétente. - L'acquisition de la compétence respective implique la réussite de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exécuter des exercices pratiques dans des situations simples de conduite et de circulation routière (FORIA2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des unités d'enseignement pratiques simples**

Titre du module:	**Exécuter des exercices pratiques dans des situations simples de conduite et de circulation routière**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORIA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	30	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
modulbegleitende Kompetenzfeststellung: unverbindlich

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'initier le candidat conducteur aux exercices de conduite fondamentaux de manière compréhensible et de faire une démonstration claire de ces exercices.**	- L'apprenti explique les exercices de conduite fondamentaux au candidat conducteur. - L'apprenti fait la démonstration des exercices. - L'apprenti donne l'occasion au candidat conducteur de poser des questions en cas d'ambiguïté. - L'apprenti s'assure que le candidat conducteur a compris les explications.	- L'apprenti a fait la démonstration des exercices de conduite fondamentaux d'une manière claire et cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le candidat conducteur à propos du déroulement concret de la leçon de conduite respective.**	- L'apprenti mène un entretien préalable avec le candidat conducteur avant le début de la leçon de conduite. - L'apprenti propose un aperçu compréhensible du déroulement de la leçon de conduite à venir. - L'apprenti considère les souhaits éventuels/les attentes/les préoccupations éventuelles du candidat conducteur.	- L'apprenti a dispensé des informations compréhensibles au candidat conducteur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux problèmes du candidat conducteur, d'intervenir dans des circonstances critiques et de proposer des assistances adaptées aux circonstances.**	- L'apprenti se rend compte des manques de sérénité du candidat conducteur et il les évoque. - L'apprenti observe attentivement le candidat conducteur ainsi que son attitude au volant et il intervient dans des circonstances critiques. - L'apprenti propose une assistance d'une manière compréhensible et cohérente. - L'apprenti initie le candidat conducteur avec précision.	- L'apprenti a constaté des circonstances dangereuses à temps et il a appliqué des mesures de prévention. - Les assistances étaient adaptées aux circonstances. - Les instructions étaient précises et compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'attirer l'attention du candidat conducteur sur des dangers fondamentaux dans la circulation routière et de lui expliquer les règles de la communication les plus importantes dans la circulation routière.**	- L'apprenti signale des dangers fondamentaux dans la circulation routière au candidat conducteur. - L'apprenti indique clairement des mesures essentielles de la communication dans la circulation routière au candidat conducteur en se référant à des situations qui se produisent au cours de la conduite.	- L'apprenti a clairement désigné des points dangereux. - L'apprenti a initié le candidat conducteur au respect des règles fondamentales de la communication dans la circulation routière.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier ses missions de manière autonome et de les accomplir de manière ambitieuse.**	- L'apprenti établit une planification servant à l'accomplissement des missions. - L'apprenti accomplit intégralement les missions. - L'apprenti respecte les délais.	- L'apprenti a suivi la planification. - L'apprenti a soigneusement accompli les missions dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude compréhensive et sans préjugé à l'égard du candidat conducteur et de lui indiquer posément des mesures de rectification.**	- L'apprenti adopte une attitude réceptive à l'égard du candidat conducteur. - L'apprenti écoute attentivement le candidat conducteur. - L'apprenti signale posément ses erreurs au candidat conducteur. - L'apprenti désigne les mesures de rectification de manière compréhensible.	- L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude réceptive et attentive. - L'apprenti a posément proposé des rectifications au candidat conducteur.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports de manière compétente dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige les rapports d'une manière autonome, compétente et qualitative. - L'apprenti fait preuve de précision et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti mentionne la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti mentionne des exemples de situations ainsi que des réflexions concernant ses méthodes personnelles. - L'apprenti présente les rapports dans le respect des délais. - Des informations supplémentaires sont indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a rédigé au moins un rapport concernant les sujets proposés de manière compétente. - L'acquisition de la compétence respective implique la réussite de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Gestion approfondie de la législation et du Code de la route 1 (LEGIS3)

Formation

Code:	**IA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours théorique intégral**

Titre du module:	**Gestion approfondie de la législation et du Code de la route 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEGIS3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les textes de lois du Code de la route, d'en déduire des informations et de constituer ses matières pour les cours sans documentation.**	- L'élève connaît les textes de lois spécifiques du Code de la route luxembourgeois et il est capable de les désigner. - L'élève sélectionne les informations fondamentales des textes de lois de manière autonome. - L'élève réunit les informations requises pour les cours et il en vérifie l'intégralité. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a considéré des informations, il les a sélectionnées et il les a désignées sans documentation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'illustrer l'importance du respect des règles de la circulation, d'établir un lien entre la sécurité routière et la législation et de le commenter.**	- L'élève décrit les dangers résultant du non-respect des règles de la circulation. - L'élève est capable d'illustrer des points dangereux en se référant à des exemples. - L'élève établit un lien entre des mesures de la sécurité routière et les règlements légaux correspondants.	- L'élève a désigné les infractions aux lois les plus fréquentes ainsi que les causes d'accidents qui en résultent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à jour régulièrement ses documents de cours, de documenter soigneusement les modifications requises de la législation et de les intégrer dans sa documentation.**	- L'élève consulte régulièrement la documentation des cours et il vérifie qu'elle est à jour. - L'élève prend connaissance des modifications de la législation, il les documente et il les intègre dans la documentation des cours. - L'élève vérifie l'intégralité ainsi que la cohérence de la documentation.	- L'élève a produit une documentation présentable, cohérente et à jour. - L'élève a intégré l'ensemble des modifications de la législation dans la documentation des cours.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses collègues/avec son enseignant au sujet de son travail et de s'exprimer en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève décrit les missions de travail ainsi que la méthode. - L'élève commente ses expériences au cours d'entretiens avec ses collègues/avec l'enseignant. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a décrit sa méthode de travail personnelle d'une manière convenable sous l'aspect de l'expression. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel habituel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Initiation à la technique automobile 1 (TECNO3)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours théorique intégral**

Titre du module:	**Initiation à la technique automobile 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les connaissances fondamentales concernant le moteur à combustion et d'en désigner les propriétés ainsi que le fonctionnement.**	- L'élève est capable de préparer et de désigner les connaissances fondamentales concernant le moteur à combustion ainsi que ses propriétés essentielles d'une manière cohérente pour les cours.	- L'élève a expliqué les connaissances fondamentales concernant le moteur à combustion ainsi que ses propriétés essentielles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les connaissances fondamentales concernant la transmission de puissance et d'en désigner les propriétés.**	- L'élève est capable de préparer et de désigner les connaissances fondamentales concernant la transmission de puissance ainsi que ses propriétés essentielles d'une manière cohérente pour les cours.	- L'élève a expliqué les connaissances fondamentales concernant la transmission de puissance ainsi que ses propriétés essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter ses connaissances concernant la technique des véhicules et de les mettre à jour en effectuant des recherches personnelles.**	- L'élève documente les connaissances acquises à propos de la technique des véhicules de manière compétente. - L'élève met continuellement à jour les connaissances acquises en effectuant des recherches personnelles.	- L'élève a soigneusement documenté les connaissances à propos de la technique des véhicules. - L'élève a mis à jour les connaissances documentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Gestion approfondie de la législation et du Code de la route 2 (LEGIS4)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours théorique intégral**

Titre du module:	**Gestion approfondie de la législation et du Code de la route 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEGIS4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1,5	- Salle de classe
2	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les textes de lois du Code de la route luxembourgeois, d'en déduire des informations et de constituer ses matières pour les cours sans documentation.**	- L'élève connaît les textes de lois spécifiques du Code de la route luxembourgeois et il est capable de les désigner. - L'élève sélectionne les informations fondamentales des textes de lois de manière autonome. - L'élève réunit les informations requises pour les cours et il en vérifie l'intégralité. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a considéré des informations, il les a sélectionnées et il les a désignées sans documentation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter les intentions ainsi que l'impact de la réglementation de la circulation routière en fonction de sujets, de les illustrer de manière cohérente et de désigner les conséquences d'infractions à la loi dans la circulation routière en se référant à des exemples.**	- L'élève comprend les intentions ainsi que l'impact du Code de la route et il les désigne/il les présente en fonction des sujets. - L'élève illustre l'impact du Code de la route sur les usagers de la route en avançant des arguments pertinents de manière cohérente. - L'élève connaît les conséquences d'infractions à la loi et il les présente/il les désigne en se référant à des exemples.	- L'élève a présenté les intentions ainsi que le rendement de la réglementation de la circulation routière en se référant à trois sujets. - Les présentations étaient claires et cohérentes. - L'élève a désigné et décrit au moins trois exemples d'infractions à la loi ainsi que leurs conséquences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commenter la législation ainsi que son impact sur la sécurité routière et de réagir d'une manière pertinente et compétente aux questions concernant le Code de la route.**	- L'élève désigne l'impact de la législation sur la sécurité routière en se référant à des exemples. - L'élève réagit aux questions concernant le Code de la route. - L'élève répond aux questions d'une manière pertinente et compétente en avançant des arguments. - L'élève connaît des techniques de communication adaptées aux circonstances et il les applique.	- L'élève a convenablement commenté l'impact sur la sécurité routière en se référant à la législation. - L'élève a réussi à appliquer les bases de la conduite d'un entretien. - L'élève a réagi aux questions concernant le Code de la route d'une manière pertinente et constructive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réaliser les cours théoriques de façon pédagogique 2 (PEDTH2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours théorique intégral**

Titre du module:	**Réaliser les cours théoriques de façon pédagogique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PEDTH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matières du Code de la route populaire dans des unités d'enseignement et de déterminer les étapes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement correspondantes.**	- L'élève structure les matières du Code de la route populaire et il les attribue aux unités d'enseignement de manière à produire une vue d'ensemble. - L'élève opte pour des méthodes d'enseignement ciblées pour une unité d'enseignement.	- L'élève a structuré les matières du Code de la route populaire et il les a attribuées à des unités d'enseignement de manière à produire une vue d'ensemble. - L'élève a opté pour des méthodes d'enseignement adaptées à une unité d'enseignement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir du matériel d'illustration pour une conduite écologique, défensive et socialement responsable et de l'organiser de manière didactique.**	- L'élève opte pour du matériel d'illustration approprié, il le structure en fonction d'aspects didactiques, il le prépare et il le classe convenablement.	- L'élève a mis en évidence des caractéristiques essentielles d'une conduite écologique, défensive et socialement responsable en se servant de matériel d'illustration.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'illustrer les matières de l'enseignement théorique en se référant à des énoncés et à des conditions de circonstances réelles de la conduite sur le terrain.**	- L'élève illustre les matières de l'enseignement théorique de manière ciblée en se référant à des circonstances et à des événements réels de la conduite sur le terrain, de manière à inciter une analyse active.	- L'élève a illustré les matières de l'enseignement théorique en se référant à des circonstances et à des événements réels de la conduite sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter intégralement des sujets du Code de la route populaire en cours en respectant le cadre horaire indiqué.**	- L'élève traite intégralement les sujets du Code de la route populaire de manière ciblée en cours sans dépasser les horaires indiqués.	- L'élève a intégralement traité les sujets du Code de la route populaire à étudier en cours.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec d'autres intervenants, de discuter avec eux d'exigences et de problèmes au niveau de l'organisation des cours et de tirer des enseignements de leurs expériences.**	- L'élève discute d'exigences et de problèmes de l'organisation et de la dispense des cours avec d'autres intervenants. - L'élève prend connaissance des expériences d'autres intervenants et il les met à profit.	- L'élève a discuté de l'organisation et de la dispense des cours de manière compréhensible, il a évoqué des améliorations proposées et il les a mises à profit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se procurer le matériel d'enseignement requis de manière autonome.**	- L'élève réunit les informations recherchées et il s'en sert pour constituer le matériel d'enseignement requis.	- L'élève a constitué le matériel d'enseignement recherché et réuni d'une manière adaptée au sujet et aux conditions pratiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Initiation à la technique automobile 2 (TECNO4)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours théorique intégral**

Titre du module:	**Initiation à la technique automobile 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les connaissances fondamentales concernant le groupe motopropulseur et d'en désigner les propriétés ainsi que les différences.**	- L'élève est capable de préparer et de désigner les connaissances fondamentales concernant le groupe motopropulseur ainsi que ses propriétés essentielles d'une manière cohérente pour les cours.	- L'élève a expliqué les connaissances fondamentales concernant le groupe motopropulseur ainsi que ses propriétés essentielles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les connaissances fondamentales concernant les systèmes de sécurité actifs et passifs et d'en désigner les propriétés ainsi que les différences.**	- L'élève est capable de préparer et de désigner les connaissances fondamentales concernant les systèmes de sécurité actifs et passifs ainsi que leurs propriétés essentielles d'une manière cohérente pour les cours.	- L'élève a expliqué les connaissances fondamentales concernant les systèmes de sécurité actifs et passifs ainsi que leurs propriétés essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter ses connaissances concernant la technique des véhicules et de les mettre à jour en effectuant des recherches personnelles.**	- L'élève documente les connaissances acquises à propos de la technique des véhicules de manière compétente. - L'élève met continuellement à jour les connaissances acquises en effectuant des recherches personnelles.	- L'élève a soigneusement documenté les connaissances à propos de la technique des véhicules. - L'élève a mis à jour les connaissances documentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Dispenser des unités d'enseignement théoriques choisies (FORIA3)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours théorique intégral**

Titre du module:	**Dispenser des unités d'enseignement théoriques choisies**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIA3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer une unité d'enseignement théorique, de la dispenser sur le terrain et de veiller à ce que les matières à étudier soient traitées dans le respect des horaires disponibles.**	- L'apprenti se renseigne à propos du sujet à traiter en cours. - L'apprenti réunit les matériaux ainsi que les informations requis. - L'apprenti esquisse la structure de l'unité d'enseignement et il planifie sa méthode. - L'apprenti soumet les matières à étudier sous l'aspect du temps disponible. - Le cas échéant, l'apprenti effectue des rectifications/des adaptations. - L'apprenti dispense des unités d'enseignement sur le terrain. - L'apprenti veille à ce que les matières à étudier soient traitées dans le respect des horaires disponibles.	- L'apprenti a préparé une unité d'enseignement théorique indiquée sous l'aspect des matières. - L'apprenti a adapté les matières à étudier en fonction du temps disponible. - L'apprenti a traité les matières indiquées en cours dans le respect des horaires disponibles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter les cours en fonction des objectifs d'apprentissage indiqués, d'analyser ses méthodes pédagogiques et didactiques de manière critique et de les évaluer.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des objectifs d'apprentissage indiqués. - L'apprenti planifie son enseignement en fonction de la mission. - L'apprenti tient compte des objectifs d'apprentissage indiqués. - L'apprenti vérifie que la planification de l'enseignement est adaptée en fonction des objectifs d'apprentissage indiqués. - L'apprenti soumet les méthodes pédagogiques et didactiques à une analyse critique. - L'apprenti procède à une évaluation au cours d'un entretien avec le formateur/l'enseignant.	- L'apprenti a généralement tenu compte des objectifs d'apprentissage indiqués au cours de la conception des cours. - L'apprenti a évalué ses méthodes personnelles et il les a commentées devant le formateur/l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter ses méthodes d'enseignement en fonction des sujets et des participants, de combiner différentes méthodes et de les associer pour constituer un déroulement consistant.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant des méthodes d'enseignement essentielles ainsi que leur application en cours et il est capable de les mettre à profit. - L'apprenti opte pour une approche méthodique en fonction des sujets et des participants. - L'apprenti veille à combiner des méthodes différentes. - L'apprenti vérifie que le déroulement est convenable.	- L'apprenti a opté pour des méthodes adaptées aux sujets ainsi qu'aux participants. - L'apprenti a veillé à mélanger les méthodes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer sereinement et habilement des supports d'enseignement et de s'en servir de manière ciblée en cours.**	- L'apprenti connaît différentes supports d'enseignement et il est capable de s'en servir. - L'apprenti opte pour des supports d'enseignement en fonction des sujets et des missions. - L'apprenti se sert des supports sélectionnés d'une manière sereine et ciblée en cours.	- L'apprenti a opté pour différents supports d'enseignement d'une manière ciblée et cohérente sous l'aspect pédagogique. - L'apprenti s'est servi des supports d'une manière convaincante en cours.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures en cours en fonction des circonstances afin d'animer et de motiver les candidats conducteurs.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant des mesures d'animation en cours et il est capable de les mettre à profit. - L'apprenti observe l'attitude des candidats conducteurs. - L'apprenti opte pour des mesures d'animation en fonction des circonstances et il les applique de manière ciblée. - L'apprenti opte pour des mesures de motivation en fonction des circonstances et il les applique de manière ciblée.	- L'apprenti a attentivement pris connaissance de l'attitude des candidats conducteurs et il l'a correctement évaluée. - L'apprenti a opté pour des mesures et il les a appliquées d'une manière ciblée en fonction des circonstances. - Les candidats conducteurs ont participé au cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer avec les candidats conducteurs en appliquant différentes techniques de communication (par exemple des jeux de mots, l'intonation, etc.).**	- L'apprenti veille à adopter une posture orientée face aux candidats conducteurs. - L'apprenti est attentionné à l'égard des candidats conducteurs. - L'apprenti détend l'atmosphère d'enseignement avec des gestes non verbaux. - L'apprenti varie sa puissance vocale ainsi que son intonation. - L'apprenti détend l'atmosphère d'enseignement avec des anecdotes et des histoires drôles.	- L'apprenti a communiqué sans tension avec les candidats conducteurs. - L'atmosphère en cours était favorable à l'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer son enseignement personnel de manière critique, de demander des commentaires et de mettre à profit son analyse personnelle pour progresser.**	- L'apprenti commente le déroulement d'un cours sélectionné ainsi que les difficultés qui s'y sont produites et la manière dont il a réagi et il les analyse de manière critique. - L'apprenti analyse les commentaires qu'il a obtenus au cours d'un entretien avec l'enseignant/le formateur. - L'apprenti prend connaissance des objets des critiques et des remarques et il en déduit des étapes d'apprentissage complémentaires.	- L'apprenti a évalué son attitude personnelle en cours et il l'a commentée devant le formateur/l'enseignant. - L'apprenti a déduit et indiqué des étapes d'apprentissage personnelles complémentaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la dynamique de groupe en cours et de l'orienter sans négliger les objectifs d'apprentissage.**	- L'apprenti se rend compte d'une dynamique de groupe. - L'apprenti interprète correctement les attitudes. - L'apprenti réagit convenablement aux circonstances. - L'apprenti oriente les mouvements de dynamique de groupe en fonction de l'objectif d'apprentissage. - L'apprenti ne néglige pas les objectifs d'apprentissage.	- L'apprenti s'est rendu compte de la dynamique de groupe. - L'apprenti a réussi à réprimer des évolutions/des attitudes négatives. - L'apprenti a respecté les objectifs d'apprentissage.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports de manière compétente dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige les rapports d'une manière autonome, compétente et qualitative. - L'apprenti fait preuve de précision et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti mentionne la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti mentionne des exemples de situations ainsi que des réflexions concernant ses méthodes personnelles. - L'apprenti présente les rapports dans le respect des délais. - Des informations supplémentaires sont indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a rédigé au moins un rapport concernant les sujets proposés de manière compétente. - L'acquisition de la compétence respective implique la réussite de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Dispenser l'intégralité des cours théoriques (FORIA4)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours théorique intégral**

Titre du module:	**Dispenser l'intégralité des cours théoriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIA4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles ainsi que son répertoire de méthodes de manière compétente en cours afin de se présenter sereinement devant une classe.**	- L'apprenti met à profit ses connaissances professionnelles d'une manière ciblée et compétente en cours. - L'apprenti détermine les méthodes à appliquer en cours en fonction des circonstances et il les gère de manière compétente. - L'apprenti se présente sereinement devant la classe sous les aspects professionnel et méthodique (voix/présence/langage corporel/mimique/gestes/rhétorique).	- L'apprenti a mis à profit ses connaissances professionnelles d'une manière ciblée et convaincante au cours de l'enseignement. - L'apprenti a adapté ses méthodes en fonction des circonstances d'enseignement. - L'apprenti maîtrisait l'animation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer des étapes de travail, de déterminer des méthodes appropriées servant à consolider les connaissances et les aptitudes à transmettre au cours de l'enseignement théorique du côté des candidats conducteurs et de les appliquer de manière ciblée en cours.**	- L'apprenti analyse les connaissances ainsi que les aptitudes à transmettre en cours. - L'apprenti détermine des étapes d'apprentissage servant à consolider les compétences. - L'apprenti opte pour des méthodes d'enseignement appropriées. - L'apprenti accomplit les étapes d'apprentissage et il applique les méthodes déterminées de manière ciblée en cours. - L'apprenti détermine des méthodes adaptées aux étapes d'apprentissage correspondantes. - L'apprenti adapte les méthodes sélectionnées de manière cohérente aux besoins des candidats conducteurs et il les applique.	- L'apprenti a adapté les méthodes sélectionnées d'une manière cohérente aux besoins des candidats conducteurs et il les a appliquées de manière ciblée. - L'apprenti a transmis les matières d'enseignement servant à acquérir les connaissances ainsi que les aptitudes requises de manière ciblée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des cours aux candidats conducteurs avec l'objectif d'une manière de conduire écologique, défensive et socialement responsable (cf. projet MERIT de l'UE/matrice GDE).**	- L'apprenti dispense les cours en fonction des principes de la matrice GDE. - L'apprenti indique les exigences auxquelles doit répondre une manière de conduire écologique, défensive et socialement responsable.	- L'apprenti a intégré les principes essentiels du projet MERIT de l'UE/de la matrice GDE de manière cohérente dans les méthodes et dans les étapes d'apprentissage.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser l'intégralité de l'enseignement théorique, d'en transmettre les matières d'une manière axée sur la pratique et sur l'action en se servant d'énoncés axés sur des circonstances, de mettre à l'épreuve les candidats conducteurs en cours dans la perspective des objectifs d'apprentissage à atteindre et des performances demandées aux épreuves et de les motiver.**	- L'apprenti établit une liste des matières de l'intégralité de l'enseignement théorique ainsi qu'une suite des étapes d'enseignement en conséquence. - L'apprenti esquisse et détermine des énoncés en fonction de circonstances servant à transmettre les matières d'une manière axée sur la pratique et sur l'action. - L'apprenti considère les matières correspondantes du Code de la route populaire et il les traite intégralement. - L'apprenti analyse les objectifs d'apprentissage ainsi que les exigences auxquelles doivent répondre les performances aux épreuves et il les considère. - L'apprenti applique des méthodes servant à animer les candidats conducteurs (exercices autonomes, répétitions, etc.).	- L'apprenti a transmis l'intégralité des matières correspondantes du Code de la route populaire. - L'apprenti a transmis les matières de l'enseignement théorique en se servant d'énoncés axés sur des circonstances et sur des actions. - L'apprenti a appliqué des méthodes servant à animer les candidats conducteurs (exercices autonomes, répétitions, etc.) en cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer avec les candidats conducteurs, d'analyser leurs commentaires ainsi que leurs opinions et de transmettre son opinion personnelle d'une manière claire et compréhensible.**	- L'apprenti est attentif aux questions et aux réactions des candidats conducteurs et il y réagit. - L'apprenti s'assure que son opinion personnelle ainsi que les opinions des candidats conducteurs ont été correctement comprises au cours d'un entretien. - Le cas échéant, l'apprenti dispense des commentaires ainsi que des explications complémentaires.	- L'apprenti a répondu avec pertinence aux déclarations et aux opinions des candidats conducteurs. - L'apprenti a exposé son opinion personnelle d'une manière pertinente et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec son formateur au sujet de sa méthode appliquée au cours de l'enseignement théorique au sein de l'auto-école et de réagir aux commentaires.**	- L'apprenti demande un commentaire au formateur. - L'apprenti se concerte avec le formateur au sujet d'options d'améliorations de sa méthode et il les met à profit.	- L'apprenti a exposé sa méthode personnelle au formateur. - L'apprenti a considéré les conseils du formateur et il les a mis à profit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre conscience de ses obligations sociales dans les contextes de la sécurité routière et de l'environnement et de développer un sens des responsabilités en conséquence (fonction de modèle).**	- L'apprenti désigne des obligations sociales dans les contextes de la conduite sous les aspects de la sécurité routière et de l'environnement. - L'apprenti indique des conséquences pour son propre comportement (sous l'aspect de sa fonction de modèle), il les déduit et il les considère. - L'apprenti démontre son sens des responsabilités de manière convaincante.	- L'apprenti a analysé des obligations sociales essentielles dans les contextes de la sécurité routière et de l'environnement et il en a tenu compte. - L'apprenti a manifesté une attitude ainsi qu'un sens des responsabilités exemplaires.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports de manière compétente dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige les rapports d'une manière autonome, compétente et qualitative. - L'apprenti fait preuve de précision et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti mentionne la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti mentionne des exemples de situations ainsi que des réflexions concernant ses méthodes personnelles. - L'apprenti présente les rapports dans le respect des délais. - Des informations supplémentaires sont indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a rédigé au moins un rapport concernant les sujets proposés de manière compétente. - L'acquisition de la compétence respective implique la réussite de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser les cours pratiques de conduite de façon pédagogique 2 (PEDPR2)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours pratique intégral**

Titre du module:	**Réaliser les cours pratiques de conduite de façon pédagogique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PEDPR2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de conduite automobile (intervenant externe)
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser et de planifier les horaires du candidat conducteur en considérant la formation pratique optimale (apprentissage de la conduite autonome) ainsi que son propre emploi du temps.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre une organisation optimale de la formation à la conduite. - L'élève tient compte des exigences pour établir les horaires du candidat conducteur. - L'élève adapte les horaires en fonction de son propre emploi du temps.	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre une organisation optimale de la formation à la conduite et il les a considérées lors de la fixation des horaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'aborder les leçons de conduite pratiques d'une manière flexible sous l'aspect des méthodes et de s'orienter en fonction des circonstances respectives/des réactions du candidat conducteur.**	- L'élève analyse des méthodes d'enseignement et il est capable de les appliquer avec souplesse. - L'élève considère les circonstances de conduite ainsi que l'attitude du candidat conducteur et il adapte ses méthodes en conséquence.	- L'élève a fait preuve de souplesse dans la gestion des méthodes d'enseignement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les leçons de conduite pratiques en se référant à la matrice GDE.**	- L'élève considère la matrice GDE dans le contexte des leçons de conduite pratiques et il la documente. - L'élève structure les matières de la matrice GDE en fonction d'aspects didactiques et il les intègre dans les leçons d'une manière ciblée.	- L'élève a considéré la matrice GDE lors de l'organisation des leçons de conduite pratiques et il l'a documentée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'interaction entre la vision, la perception et la gestion des informations de manière cohérente au candidat conducteur et de s'exercer avec lui au filtrage des impressions sensorielles (trier ce qui est important et ce qui l'est moins).**	- L'élève décrit l'interaction entre la vision, la perception et la gestion des informations au candidat conducteur en se référant à des exemples. - L'élève adresse des commentaires au candidat conducteur dans ce contexte. - L'élève pratique des exercices de filtrage des impressions sensorielles en se référant à des exemples.	- Le candidat conducteur avait conscience de l'interaction entre la vision, la perception et la gestion des informations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enseigner le sens des responsabilités et de la circulation requis au candidat conducteur pour éviter les dangers potentiels.**	- L'élève constate les dangers auxquels s'expose le candidat conducteur, il expose les conséquences qui risquent d'en résulter et il les documente. - L'élève adapte la formation en conséquence. - L'élève constate des dangers potentiels. - L'élève enseigne une conduite défensive et anticipative.	- L'élève a constaté les dangers auxquels s'exposait le candidat conducteur, il a exposé les conséquences qui risquaient d'en résulter et il les a documentées. - L'élève a adapté la formation en conséquence. - L'élève a constaté des dangers potentiels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures adaptées pour motiver le candidat conducteur.**	- L'élève considère l'importance de mesures favorisant la confiance entre l'enseignant et l'élève (chimie positive). - L'élève se procure des informations au sujet de l'apprentissage sans angoisse de manière autonome. - L'élève connaît des mesures de motivation et il les décrit.	- L'élève connaît au moins trois mesures de motivation et il les a décrites de manière compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander des commentaires à ses enseignants et à ses collègues de travail à propos de sa méthode pédagogique au cours des leçons, de prendre connaissance des critiques/des recommandations et de les gérer.**	- L'élève commente sa méthode pédagogique avec l'enseignant/avec ses collègues de travail. - L'élève prend connaissance des recommandations et des critiques et il prend des notes. - L'élève constate des modifications possibles de sa méthode.	- L'élève a obtenu des commentaires. - L'élève a compris les recommandations ainsi que les objets des critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exécuter des exercices pratiques dans des situations complexes de conduite et de circulation routière (FORIA5)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours pratique intégral**

Titre du module:	**Exécuter des exercices pratiques dans des situations complexes de conduite et de circulation routière**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORIA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les objectifs d'apprentissage établis légalement dans le cadre de l'enseignement pratique.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des objectifs d'apprentissage établis légalement dans le cadre de l'enseignement pratique. - L'apprenti prend des notes personnelles à ce sujet. - L'apprenti adapte la méthode/la suite des étapes de l'enseignement pratique en fonction des objectifs d'apprentissage établis légalement. - L'apprenti veille au respect des objectifs légaux au cours de l'enseignement pratique. - L'enseignement pratique se déroule d'une manière planifiée et ciblée.	- L'apprenti a adapté la planification de l'enseignement pratique en fonction des objectifs d'apprentissage établis légalement. - L'apprenti a respecté les objectifs d'apprentissage établis légalement au cours de l'enseignement pratique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier et d'organiser la suite des leçons de conduite sous les aspects d'une organisation optimale de la formation et en coordination avec la subdivision de son travail personnel.**	- L'apprenti planifie la suite des leçons de conduite sous les aspects d'une organisation optimale de la formation. - L'apprenti établit un plan de formation adapté en fonction des horaires. - L'apprenti adapte le plan de formation en fonction de la subdivision de son travail personnel et de sa disponibilité. - Le cas échéant, l'apprenti effectue des modifications ainsi que des adaptations. - L'apprenti produit un plan correct de la suite des leçons de conduite.	- La planification des leçons de conduite correspondait dans une large mesure à une organisation optimale de la formation. - L'organisation de la formation était adaptée de manière réaliste à la subdivision du travail personnel de l'apprenti.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances de l'apprentissage théorique ainsi que ses aptitudes didactiques pour s'adapter à la multitude de circonstances dans l'enseignement pratique.**	- L'apprenti constate des problèmes/des exigences spécifiques aux circonstances. - L'apprenti réagit en modifiant son approche. - L'apprenti connaît différentes approches et il est capable de les varier en fonction des circonstances. - L'apprenti soumet la réussite de l'approche sélectionnée à un contrôle.	- L'apprenti a pris connaissance des problèmes/des exigences. - L'apprenti a analysé différentes approches et il les a appliquées en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire une démonstration de la gestion de la technique des véhicules automobiles au candidat conducteur, même dans des circonstances difficiles, en mettant en évidence l'influence de la technique des véhicules automobiles sur la manière de conduire.**	- L'apprenti explique la gestion de la technique des véhicules dans des circonstances de conduite difficiles au candidat conducteur. - L'apprenti fait la démonstration de la gestion de la technique des véhicules dans des circonstances difficiles au candidat conducteur. - L'apprenti explique l'influence de la technique des véhicules sur la manière de conduire au candidat conducteur. - L'apprenti permet au candidat conducteur de poser des questions en cas d'ambiguïté. - L'apprenti s'assure que le candidat conducteur a compris les explications.	- L'apprenti a fait la démonstration de mesures fondamentales de la gestion de la technique des véhicules dans des circonstances de conduite difficiles d'une manière claire et cohérente. - L'apprenti a exposé l'influence de la technique des véhicules sur la manière de conduire de manière compréhensible.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en évidence des interactions entre les règles et les réglementations dans la circulation routière étudiées dans le cadre de l'enseignement théorique ainsi que l'attitude de rigueur au volant et de les expliquer clairement au candidat conducteur au cours de l'enseignement pratique.**	- L'apprenti illustre les interactions entre les règles étudiées dans le cadre de l'enseignement théorique, les réglementations dans la circulation routière ainsi que l'attitude de rigueur au volant en se référant à des exemples au cours de l'enseignement pratique. - L'apprenti réagit aux questions et il dispense des informations pertinentes. - L'apprenti vérifie que le candidat conducteur a compris ses commentaires. - Le cas échéant, l'apprenti dispense des précisions complémentaires au sujet des illustrations.	- L'apprenti a mis en relation les règles et les réglementations dans la circulation routière ainsi que l'attitude de rigueur au volant. - L'apprenti a donné des instructions servant à une attitude réglementaire au volant et il en a fait la démonstration.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de former les candidats conducteurs en appliquant les critères de la matrice GDE en détectant des dangers potentiels dans la circulation routière afin d'appliquer à temps des mesures préventives adaptées.**	- L'apprenti explique au candidat conducteur les aspects à observer dans le contexte d'une manière de conduire écologique, défensive et socialement responsable (en se référant au projet MERIT de l'UE/à la matrice GDE). - L'apprenti initie le candidat conducteur à une manière de conduire en conséquence au cours des leçons de conduite. - L'apprenti propose une assistance dans la mesure des besoins. - L'apprenti effectue des exercices en conséquence, même dans des circonstances de conduite et de circulation difficiles. - L'apprenti détecte et évalue des dangers potentiels dans la circulation routière en fonction des circonstances. - L'apprenti attribue et applique des mesures préventives adaptées.	- L'apprenti explique au candidat conducteur les aspects à observer dans le contexte d'une manière de conduire écologique, défensive et socialement responsable (en se référant au projet MERIT de l'UE/à la matrice GDE). - L'apprenti initie le candidat conducteur à une manière de conduire en conséquence au cours des leçons de conduite. - L'apprenti propose une assistance dans la mesure des besoins. - L'apprenti effectue des exercices en conséquence, même dans des circonstances de conduite et de circulation difficiles. - L'apprenti détecte et évalue des dangers potentiels dans la circulation routière en fonction des circonstances. - L'apprenti attribue et applique des mesures préventives adaptées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer le candidat conducteur à l'épreuve de conduite pratique sous les aspects du mental et de la technique de conduite.**	- L'apprenti soumet les performances du candidat conducteur au volant à des contrôles. - L'apprenti constate des manques de sérénité dans l'attitude du candidat conducteur au volant et il initie des exercices en conséquence. - L'apprenti rectifie des erreurs éventuelles dans l'attitude au volant. - L'apprenti explique le déroulement de l'épreuve de conduite pratique de manière cohérente. - L'apprenti est capable de détecter des signes d'angoisses chez le candidat conducteur et de réagir en conséquence. - Le cas échéant, l'apprenti rectifie des excès de confiance ainsi que des attitudes arrogantes.	- L'apprenti soumet les performances du candidat conducteur au volant à des contrôles. - L'apprenti constate des manques de sérénité dans l'attitude du candidat conducteur au volant et il initie des exercices en conséquence. - L'apprenti rectifie des erreurs éventuelles dans l'attitude au volant. - L'apprenti explique le déroulement de l'épreuve de conduite pratique de manière cohérente. - L'apprenti est capable de détecter des signes d'angoisses chez le candidat conducteur et de réagir en conséquence. - Le cas échéant, l'apprenti rectifie des excès de confiance ainsi que des attitudes arrogantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une atmosphère d'apprentissage positive, de communiquer convenablement avec le candidat conducteur et de réagir de manière compétente aux émotions du candidat conducteur.**	- L'apprenti détecte des difficultés ainsi que des manques de sérénité chez le candidat conducteur et il réagit. - L'apprenti dispense suffisamment de commentaires et d'encouragements/de soutien. - L'apprenti connaît des mesures servant à motiver le candidat conducteur et il les applique. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude pertinente et compréhensive à l'égard du candidat conducteur, de détecter des signes de tension émotionnelle et de réagir. - L'apprenti commente sa méthode et il exprime d'éventuelles critiques d'une manière pertinente et constructive. - L'apprenti constate des gestes, des réactions ainsi que des expressions d'émotions.	- L'apprenti a réussi à appliquer les principes de la conduite d'un entretien. - L'apprenti a communiqué avec le candidat conducteur d'une manière adaptée à l'objectif ainsi qu'à son interlocuteur. - L'attitude de l'apprenti en cours ainsi qu'à l'égard des candidats conducteurs a contribué à une atmosphère d'apprentissage positive. - L'apprenti a convenablement réagi aux émotions du candidat conducteur et son attitude a contribué à calmer les tensions émotionnelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'encourager l'aptitude du candidat conducteur aux auto-évaluations critiques et à l'apprentissage autonome et d'aiguiser sa conscience de la sécurité routière.**	- L'apprenti discute de son comportement au volant avec le candidat conducteur en fonction des circonstances. - L'apprenti initie le candidat conducteur à l'analyse personnelle de son attitude au volant ainsi qu'à la sécurité routière en posant des questions et en exprimant des critiques adaptées. - L'apprenti expose des mesures de rigueur pour le respect de la sécurité routière de manière pertinente. - L'entretien génère une analyse ainsi que l'établissement d'étapes d'apprentissage complémentaires.	- L'apprenti a dispensé des commentaires convenables au candidat conducteur. - L'apprenti a constaté et commenté des points forts ainsi que des points faibles. - L'apprenti a sensibilisé le candidat conducteur à la sécurité routière. - L'apprenti a aiguisé la conscience de la circulation du candidat conducteur avec ses commentaires/ses analyses.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports de manière compétente dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige les rapports d'une manière autonome, compétente et qualitative. - L'apprenti fait preuve de précision et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti mentionne la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti mentionne des exemples de situations ainsi que des réflexions concernant ses méthodes personnelles. - L'apprenti présente les rapports dans le respect des délais. - Des informations supplémentaires sont indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a rédigé au moins un rapport concernant les sujets proposés de manière compétente. - L'acquisition de la compétence respective implique la réussite de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - La conduite accompagnée (FORIA6)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser le cours pratique intégral**

Titre du module:	**La conduite accompagnée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIA6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les réglementations légales de la conduite accompagnée aux accompagnants.**	- L'apprenti connaît les réglementations légales de la conduite accompagnée et il les réunit de manière systématique/cohérente. - L'apprenti est capable d'exposer les réglementations à son interlocuteur de manière compréhensible.	- L'apprenti a expliqué les réglementations légales les plus importantes de la conduite accompagnée à l'accompagnant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer au préalable au candidat conducteur comment il doit se comporter au cours de la conduite accompagnée.**	- L'apprenti connaît les difficultés qui se posent le plus fréquemment au cours de la conduite accompagnée et il en établit une liste. - L'apprenti discute de ces difficultés avec le candidat conducteur. - L'apprenti s'assure que les attitudes à adopter ont été comprises en posant des questions.	- L'apprenti a expliqué au préalable l'attitude à adopter par le candidat conducteur au cours de la conduite accompagnée. - L'apprenti a préparé le candidat conducteur aux points essentiels de la conduite accompagnée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conseiller l'accompagnant pour l'organisation des leçons de conduite accompagnée.**	- L'apprenti informe l'accompagnant au sujet des méthodes et des difficultés éventuelles (spécifiques) du candidat conducteur à observer au cours de la conduite accompagnée. - L'apprenti dispense des conseils en conséquence pour une poursuite optimale de la formation et il présente un plan de formation.	- L'apprenti a conseillé l'accompagnant au sujet de l'organisation de la conduite accompagnée. - Les informations ainsi que les conseils étaient adaptés aux circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'attirer l'attention des accompagnants sur les conséquences d'erreurs de conduite.**	- L'apprenti informe l'accompagnant au sujet d'erreurs de conduite éventuelles. - L'apprenti met en évidence les conséquences qui en résultent. - L'apprenti informe l'accompagnant au sujet des conséquences légales, physiques et psychiques.	- L'apprenti a expliqué les conséquences d'erreurs de conduite de manière compréhensible à l'accompagnant. - L'apprenti a évoqué l'ensemble des conséquences légales.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre l'attitude ainsi que les aptitudes du candidat conducteur au volant après la première phase de la conduite accompagnée et de les évaluer pour donner des instructions ciblées à l'accompagnant en vue de la suite de la formation du candidat conducteur.**	- L'apprenti soumet le niveau de formation du candidat conducteur à un contrôle après la première phase de la conduite accompagnée et il le documente. - L'apprenti évalue les aptitudes du candidat conducteur au volant. - L'apprenti donne des instructions à l'accompagnant à propos des étapes à suivre. - L'apprenti dispense des conseils à l'accompagnant pour le contrôle de l'objectif d'apprentissage indiqué.	- L'apprenti a constaté et évalué le niveau de formation du candidat conducteur. - L'apprenti a noté des étapes essentielles pour la suite de la formation du candidat conducteur et il les a transmises à l'accompagnant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de proposer une assistance à l'accompagnant en cas de difficultés au cours de la formation à la conduite.**	- L'apprenti réagit aux difficultés auxquelles est confronté l'accompagnant au cours de la conduite accompagnée. - L'apprenti propose l'assistance de rigueur à l'accompagnant. - L'apprenti soutient l'accompagnant avec des indications et des exercices complémentaires.	- L'apprenti a assisté l'accompagnant avec des conseils et il lui a proposé une assistance en conséquence.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'adresser à l'accompagnant de manière ciblée au cours des leçons de conduite et de jouer les intermédiaires en cas de divergences personnelles entre l'accompagnant et le candidat conducteur.**	- L'apprenti communique avec l'accompagnant au cours des leçons de conduite. - L'apprenti évoque convenablement des divergences, des problèmes et des perturbations éventuels. - L'apprenti propose une médiation utile en cas de conflit. - L'apprenti assiste l'accompagnant avec des conseils, il réagit à son attitude et il propose des solutions.	- L'apprenti a proposé des options de médiation en cas de divergences personnelles entre l'accompagnant et le candidat conducteur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports de manière compétente dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige les rapports d'une manière autonome, compétente et qualitative. - L'apprenti fait preuve de précision et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti mentionne la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti mentionne des exemples de situations ainsi que des réflexions concernant ses méthodes personnelles. - L'apprenti présente les rapports dans le respect des délais. - Des informations supplémentaires sont indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a rédigé au moins un rapport concernant les sujets proposés de manière compétente. - L'acquisition de la compétence respective implique la réussite de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Respect des déroulements internes de l'entreprise (FORIA7)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation dans l'auto-école et conseil à la clientèle**

Titre du module:	**Respect des déroulements internes de l'entreprise**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FORIA7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'inscrire de futurs candidats conducteurs pour les leçons de conduite, de compléter soigneusement et correctement des formulaires d'inscription officiels en se référant aux indications/aux informations du client et d'observer les règlements internes en vigueur pour toutes les formalités internes.**	- L'apprenti prend connaissance d'inscriptions de futurs candidats conducteurs et il vérifie l'intégralité des documents à produire. - L'apprenti remplit soigneusement et correctement les formulaires d'inscription en tenant compte des formalités et des règlements internes (par exemple l'établissement, respectivement l'élargissement et la mise à jour, d'un fichier client, le respect des conditions de paiement, l'utilisation des outils informatiques, etc.). - L'apprenti vérifie que les inscriptions sont correctes. - L'apprenti effectue l'enregistrement définitif de l'inscription conformément au règlement interne.	- L'apprenti a soigneusement et correctement complété les formulaires d'inscription. - L'apprenti a observé les formalités internes ainsi que les règlements internes en vigueur lors de la réception des inscriptions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser les mesures requises pour les épreuves théoriques et pratiques à l'auto-école et de préparer les formulaires requis.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des étapes organisationnelles à suivre pour préparer les épreuves théoriques et pratiques. - L'apprenti initie les dispositions/les mesures requises pour les épreuves théoriques et pratiques à l'auto-école. - L'apprenti prépare les formulaires requis. - L'apprenti vérifie l'exactitude des mesures et des formulaires et, le cas échéant, il effectue des rectifications.	- L'apprenti a initié des mesures essentielles pour les épreuves théoriques et pratiques à l'auto-école.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'observer les conditions du droit du travail (contrat d'apprentissage, horaires de travail, congés, horaires de conduite établis légalement, etc.) au cours de l'organisation des procédures internes de l'auto-école et de les respecter pour des dispositions correspondantes.**	- L'apprenti se procure des informations concernant les conditions du droit du travail concernant l'organisation de procédures internes à l'auto-école. - L'apprenti soumet les dispositions à appliquer à un contrôle sous l'aspect des conditions à observer en matière de droit du travail. - L'apprenti respecte les conditions du droit du travail.	- L'apprenti a respecté le droit du travail. - L'apprenti a vérifié/recherché les conditions du droit du travail à observer lors de l'organisation de procédures internes. - L'apprenti a adapté des dispositions correspondantes aux conditions du droit du travail. - La conformité légale des mesures était assurée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude polie et respectueuse à l'égard de ses collègues et de concerter avec eux au sujet des procédures internes.**	- L'apprenti adopte une attitude attentive et respectueuse à l'égard de ses collègues. - L'apprenti s'exprime poliment. - L'apprenti se concerte avec ses collègues au sujet des procédures internes. - L'apprenti se concerte avec ses collègues à propos du règlement de problèmes et de méthodes correspondantes.	- L'apprenti a adopté une attitude polie et respectueuse à l'égard de ses collègues. - L'apprenti a discuté avec ses collègues de problèmes concernant les procédures internes. - L'apprenti s'est concerté avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer en conséquence.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de proposer des améliorations des procédures internes à un professionnel expérimenté.**	- L'apprenti évoque des améliorations proposées de manière pertinente avec un professionnel expérimenté. - L'apprenti expose son opinion personnelle d'une manière compréhensible et cohérente.	- L'apprenti a proposé des améliorations sur un ton convenable. - La proposition était claire et cohérente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter son apparence en fonction des besoins de l'auto-école.**	- L'apprenti analyse l'apparence demandée à un instructeur de la conduite automobile. - L'apprenti analyse son apparence personnelle et, le cas échéant, il effectue des rectifications.	- L'apparence de l'apprenti était adaptée aux exigences de l'auto-école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Relation avec la clientèle (FORIA8)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation dans l'auto-école et conseil à la clientèle**

Titre du module:	**Relation avec la clientèle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIA8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le candidat conducteur à propos des procédures administratives et pratiques de l'épreuve théorique, de le conseiller dans le contexte de la préparation de l'épreuve théorique et de lui expliquer le logiciel officiel de l'épreuve.**	- L'apprenti connaît les procédures administratives et pratiques dans le contexte de l'épreuve théorique. - L'apprenti est capable d'expliquer les procédures au candidat conducteur. - L'apprenti dispense des conseils utiles pour une préparation optimale de l'épreuve. - L'apprenti fait une démonstration du logiciel de l'épreuve au candidat conducteur. - L'apprenti expose la manipulation du logiciel en se référant à des exemples.	- L'apprenti a informé le candidat conducteur à propos des procédures administratives et pratiques de l'épreuve théorique.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'informer le candidat conducteur à propos des procédures administratives et pratiques de l'épreuve pratique et de le conseiller dans le contexte de la préparation de l'épreuve pratique.**	- L'apprenti connaît les procédures administratives et pratiques de l'épreuve pratique. - L'apprenti est capable d'expliquer les procédures au candidat conducteur. - L'apprenti dispense des conseils utiles pour une préparation optimale de l'épreuve.	- L'apprenti a informé le candidat conducteur à propos des procédures administratives et pratiques de l'épreuve pratique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner à propos de la satisfaction du candidat conducteur concernant les services ainsi que les cours proposés par l'auto-école, de prendre note des commentaires du candidat conducteur et de les documenter.**	- L'apprenti adopte une attitude polie et attentionnée à l'égard du candidat conducteur. - L'apprenti demande un commentaire au candidat conducteur à propos de sa satisfaction concernant les services proposés. - L'apprenti demande un commentaire à propos des leçons de conduite pratiques. - L'apprenti prend note des félicitations/des critiques du candidat conducteur.	- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard du client. - L'apprenti a demandé un commentaire au candidat conducteur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client en fonction de ses besoins et des possibilités internes et légales et de soumettre une offre en conséquence au client.**	- L'apprenti réagit aux demandes du client en adoptant une attitude attentionnée et en posant des questions adaptées aux circonstances. - L'apprenti propose des services correspondant aux souhaits du client. - L'apprenti tient compte des possibilités internes et légales dans le contexte des propositions. - L'apprenti explique les propositions de manière compréhensible au client.	- Les conseils correspondaient aux besoins du client. - L'apprenti a tenu compte des possibilités internes et légales et il les a expliquées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comprendre les étapes essentielles d'un entretien de conseil et de mener un entretien d'une manière systématique et planifiée.**	- L'apprenti applique les techniques de l'entretien de conseil. - L'apprenti prend connaissance des souhaits du client en posant des questions adaptées aux circonstances. - L'apprenti mène l'entretien de conseil de manière ciblée. - L'apprenti veille à s'exprimer de manière compréhensible.	- L'apprenti a tenu compte des étapes essentielles d'un entretien de conseil. - L'entretien de conseil était compréhensible et ciblé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte des émotions et des sensibilités du client et d'adopter une attitude sans préjugé et compréhensive à son égard en appliquant des techniques de communication indiquées.**	- L'apprenti est capable de se rendre compte si le client est à l'aise/mal à l'aise. - L'apprenti considère le bien-être ainsi que les émotions (signes non verbaux) du client au cours de l'entretien. - L'apprenti s'applique à contribuer à mettre le client à l'aise en adoptant une attitude en conséquence (par exemple avec une salutation polie ou des questions attentionnées au sujet des souhaits du client). - L'apprenti se renseigne verbalement au sujet de la satisfaction du client. - L'apprenti réagit aux inquiétudes/aux critiques du client d'une manière pertinente et posée.	- L'apprenti a sciemment observé si le client était à l'aise. - L'apprenti a adopté une attitude polie, sans préjugé et adaptée aux circonstances à l'égard du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports de manière compétente dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti rédige les rapports d'une manière autonome, compétente et qualitative. - L'apprenti fait preuve de précision et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti mentionne la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti mentionne des exemples de situations ainsi que des réflexions concernant ses méthodes personnelles. - L'apprenti présente les rapports dans le respect des délais. - Des informations supplémentaires sont indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a rédigé au moins un rapport concernant les sujets proposés de manière compétente. - L'acquisition de la compétence respective implique la réussite de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**IA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de la conduite automobile - Instructeur de la conduite automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève dispose des connaissances professionnelles requises et il est capable de préparer les unités d'enseignement.**	- L'élève planifie l'unité d'enseignement en fonction du niveau de formation et de l'objectif d'apprentissage du candidat conducteur. - L'élève vérifie - l'aptitude du véhicule automobile à la circulation, - l'aptitude du conducteur à la conduite, - les documents requis pour la leçon de conduite. - L'élève considère le Code de la route d'actualité et il veille à la sécurité à bord au cours de la préparation. - L'élève est capable d'expliquer la planification de l'unité d'enseignement.	- L'élève a considéré le Code de la route d'actualité. - La sécurité de personne n'était compromise. - L'élève a effectué l'ensemble des contrôles. - L'élève s'est assuré de l'aptitude à la conduite du véhicule automobile et du conducteur et il les a soumises à un contrôle. - L'élève disposait de l'ensemble des documents requis pour la leçon de conduite et ils étaient valides. - L'élève a soigneusement planifié l'unité d'enseignement. - L'objectif d'apprentissage correspondait au niveau de formation du candidat conducteur. - La planification de l'unité d'enseignement était cohérente sous l'aspect pédagogique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer des unités d'enseignement théoriques et pratiques en répondant aux exigences légales et pédagogiques.**	- L'élève assure les unités d'enseignement en répondant aux exigences légales et pédagogiques. - L'élève considère le Code de la route d'actualité et il veille à la sécurité à bord au cours de la leçon. - L'élève réagit aux problèmes qui se posent. - L'élève est capable de s'auto-évaluer et d'expliquer sa méthode.	- L'élève a assuré les unités d'enseignement en considérant les points suivants: - la méthode et les actions, - l'enseignement et l'application des techniques de conduite, - la transmission des connaissances, - la présentation. - L'élève a considéré le Code de la route d'actualité. - La sécurité de personne n'était compromise. - L'élève a expliqué sa méthode d'une manière précise et cohérente. - L'élève a constaté des erreurs et il a proposé des solutions adaptées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions professionnelles spécifiques.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les sujets suivants: le Code de la route, la sécurité routière, la technologie.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Dessin professionnel (DESPR-F)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESPR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Éducation physique et sportive
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Auszubildenden lernen, den Wasserkreislauf und die Wasseraufbereitungsanlage zu analysieren, darzustellen und fachgerecht zu zeichnen.

Zudem werden sie in die Lage versetzt, bestehende Pläne zu optimieren, Fehler zu erkennen und technische Zeichnungen normgerecht anzufertigen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'améliorer son endurance ainsi que sa technique personnelles dans le domaine de la brasse.**	- L'élève améliore son endurance ainsi que sa technique personnelles.	- L'élève a amélioré son endurance. - L'élève a amélioré sa technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'améliorer son endurance ainsi que sa technique personnelles dans le domaine du crawl.**	- L'élève améliore son endurance ainsi que sa technique personnelles.	- L'élève a amélioré son endurance. - L'élève a amélioré sa technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'améliorer ses performances personnelles en apnée.**	- L'élève améliore sa meilleure distance personnelle en apnée.	- L'élève a amélioré sa distance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Français en milieu pratique (FRAPR-F)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Français en milieu pratique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FRAPR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Français
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die wesentlichen Informationen zum Badebetrieb und Gebrauchsgegen-stände in französischer Sprache benennen.**	Fachausdrücke für übliche Gebrauchsgegenstände sind bekannt und können in französischer Sprache wiedergegeben werden. Die Aussprache ist verständlich.	Die Fachausdrücke kommen adäquat zur Anwendung.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann den Empfang von Badegästen in französischer Sprache durchführen.**	Der Auszubildende kennt die gängigen französischen Redewendungen der Begrüssung und wendet sie korrekt an. Er versteht den in französischer Sprache formulierten Kundenwunsch und kann darauf eingehen.	Die Begrüssung in französischer Sprache ist korrekt. Der Kundenwunsch ist verstanden und durch den Kunden bestätigt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann wesentliche Informationen beim Schwimmenlehren in französischer Sprache geben.**	Der Auszubildende kann grobe Instruktionen zur Wassergewöhnung und zum Erlernen von Schwimmtechniken in französischer Sprache geben. Fachausdrücke für übliche Schwimmhilfen und -materialien bei Schwimmkursen sind bekannt und können in französischer Sprache wiedergegeben werden.	Die Instruktionen und Fachausdrücke kommen adäquat zur Anwendung.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Bases en bureautique (BABUR-F)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases en bureautique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BABUR-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Dieser Evaluierungsrahmen vermittelt praxisnahe digitale Kompetenzen zur effizienten Verwaltung und Organisation von Schwimmkursen und dem Umgang mit dem PC auf dem Arbeitsplatz.
Sie ermöglicht es den Auszubildenden, grundlegende und fortgeschrittene Funktionen von Office 365 sicher und zielgerichtet einzusetzen.
Durch praxisorientierte Übungen wird sichergestellt, dass das Erlernte direkt angewendet werden kann.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann sich bei Office 365 anmelden, sich orientieren und OneDrive nutzen.**	Die Anmeldung erfolgt mit Benutzername und Passwort. Word, Excel, PowerPoint, Outlook und OneDrive sind bekannt. Es wird mit dem Dashboard gearbeitet. Der Unterschied zwischen Online- und Offline-Zugriff wird verstanden. Dier Dateien werden hochgeladen und gespeichert. Die Ordner für Schwimmkursdokumente werden erstellt. Das Teilen von Dateien erfolgt per Link.	Der Auszubildende kann sich erfolgreich anmelden, die Dateien verwalten und per Link teilen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Dokumente im Word erstellen und formatieren.**	Die Dokumente werden erstellt und gespeichert. Der Text wird eingegeben, bearbeitet und formatiert (fett, kursiv, unterstrichen). Die Aufzählungszeichen und Nummerierungen werden eingefügt.	Die erstellten Dokumente sind korrekt formatiert und gespeichert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Dokumente korrekt drucken und weitergeben.**	Die Einstellungen für Hoch- und Querformat werden angewendet. Die Dokumente werden per E-Mail oder OneDrive weitergegeben. Der Drucker wird benutzt.	Die Dokumente sind korrekt formatiert und können problemlos weitergegeben oder gedruckt werden.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Tabellen einfügen und formatieren.**	Die Tabellen werden eingefügt und bearbeitet. (Zeilen/Spalten hinzufügen, entfernen). Die Tabellenzellen werden formatiert. (Hintergrundfarbe, Rahmen)	Die Tabellen sind übersichtlich formatiert und enthalten vollständige Daten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Tabellen in Excel anlegen und strukturieren.**	Die Daten in Spalten werden eingefügt (Kursdatum, Trainer, Teilnehmerzahl).	Die Tabellen enthalten vollständige und strukturierte Daten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann einfache Berechnungen in Excel durchführen.**	Einfache Formeln (=SUM (), =AVERAGE () =) sind bekannt und werden verwendet. Die Summen für Teilnehmeranzahlen werden berechnet.	Die Berechnungen sind korrekt und logisch angewandt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais en milieu pratique (ANGPR-F)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais en milieu pratique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGPR-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur d'enseignement technique / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die wesentlichen Informationen zum Badebetrieb und Gebrauchsgegenstände in englischer Sprache benennen.**	Fachausdrücke für übliche Gebrauchsgegenstände sind bekannt und können in englischer Sprache wiedergegeben werden. Die Aussprache ist verständlich.	Die Fachausdrücke kommen adäquat zur Anwendung.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann den Empfang von Badegästen in englischer Sprache durchführen.**	Der Auszubildende kennt die gängigen englischen Redewendungen der Begrüssung und wendet sie korrekt an. Er versteht den in englischen Sprache formulierten Kundenwunsch und kann darauf eingehen.	Die Begrüssung in englischer Sprache ist korrekt. Der Kundenwunsch ist verstanden und durch den Kunden bestätigt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann wesentliche Informationen beim Schwimmenlehren in englischer Sprache geben.**	Der Auszubildende kann grobe Instruktionen zur Wassergewöhnung und zum Erlernen von Schwimmtechniken in englischer Sprache geben. Fachausdrücke für übliche Schwimmhilfen und -materialien bei Schwimmkursen sind bekannt und können in englischer Sprache wiedergegeben werden.	Die Instruktionen und Fachausdrücke kommen adäquat zur Anwendung.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Observation des piscines (OBPIS-F)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Observation des piscines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**OBPIS-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Auszubildenden erwerben durch diesen Evaluierungsrahmen die Fähigkeit, Schwimmbäder professionell zu beobachten.
Sie lernen, relevante Daten zu erfassen, objektiv zu dokumentieren und fundierte Berichte zu erstellen.
Durch die strukturierte Analyse von entwickeln sie praxisnahe Verbesserungsvorschläge, die zur Optimierung von Schwimmbadbetrieben beitragen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann die Bedeutung professioneller Observation verstehen und relevante Qualitätsmerkmale in Schwimmbädern erkennen.**	Der Auszubildende definiert den Begriff Observation im Schwimmbadbereich. Er identifiziert Beobachtungsbereiche wie Hygiene und Sicherheit. Er erkennt wesentliche Qualitätsmerkmale eines Schwimmbads.	Der Auszubildende kann eine fundierte Liste von Qualitätsmerkmalen eines Schwimmbads erstellen und deren Bedeutung diskutieren.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann eine Observation strukturiert vorbereiten und relevante Daten systematisch erfassen.**	Der Auszubildende erstellt einen klaren Plan für eine Observation. Er definiert, welche Daten gesammelt werden sollen. Er entwickelt eine Checkliste zur strukturierten Erfassung von Beobachtungen.	Der Auszubildende kann eine vollständige Checkliste mit relevanten Beobachtungspunkten erstellen und diese systematisch nutzen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann Beobachtungsdaten strukturiert erfassen und objektiv dokumentieren.**	Der Auszubildende erkennt objektive Fakten. Er nutzt verschiedene Methoden zur Datensammlung wie Notizen, Skizzen oder Fotos (mit Erlaubnis). Er dokumentiert Beobachtungen klar und nachvollziehbar.	Der Auszubildende kann objektive und strukturierte Beobachtungsdaten erfassen und sinnvoll auswerten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann das Angebot und die Qualität von Schwimmkursen bewerten.**	Der Auszubildende beobachtet die Kursorganisation, Teilnehmerzahl und Kursleitung. Er vergleicht Schwimmkursangebote verschiedener Bäder. Er ermittelt Unterschiede der Kursangebote.	Der Auszubildende kann Schwimmkursangebote analysieren und Unterschiede zwischen Einrichtungen erkennen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann Beobachtungs-ergebnisse klar und strukturiert dokumentieren.**	Der Auszubildende verfasst Berichte mit klarer Gliederung (Einleitung, Beobachtungsdetails, Analyse, Fazit, Empfehlungen). Er nutzt Diagramme, Bilder oder Tabellen zur Visualisierung der Ergebnisse. Er strukturiert Beobachtungsberichte nachvollziehbar und professionell.	Der Auszubildende kann einen klar strukturierten und inhaltlich vollständigen Beobachtungsbericht verfassen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann konkrete Vorschläge zur Qualitätsverbesserung von Schwimmbädern entwickeln.**	Der Auszubildende erstellt Maßnahmenpläne zur Verbesserung der Schwimmbadqualität. Er entwickelt konkrete Handlungsempfehlungen basierend auf seinen Beobachtungen. Er formuliert realistische und umsetzbare Verbesserungsvorschläge.	Der Auszubildende kann basierend auf seinen Analysen fundierte und realistische Verbesserungsvorschläge ausarbeiten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Natation et sauvetage (NATSA4-F)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Natation et sauvetage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NATSA4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einen vorgegebenen Schwimmplan in einer vorgegebenen Zeit zu schwimmen. Er führt die korrekten Schwimmstiele sowie die passenden Wenden in der Feinform durch.**	Der Auszubildende beherrscht alle 4 Schwimmstiele sowie die passenden Wenden dazu. Er ist in der Lage sich selbst einzuteilen, dass er die vorgegebene Distanz in der vorgegebenen Zeit schwimmen kann.	.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Schwimmtechniken eigenständig zu analysieren und Verbesserungsmaßnahmen zur Optimierung des Brust-, Kraul-, Rücken- und Schmetterlingsschwimmens umzusetzen.**	Der Auszubildende nutzt Videoaufnahmen zur detaillierten Analyse der eigenen Schwimmtechnik. Er identifiziert spezifische technische Fehler und entwickelt gezielte Korrekturmaßnahmen. Er implementiert die Verbesserungen im Training und bewertet deren Effektivität kontinuierlich.	Der Auszubildende verbessert seine Schwimmtechnik nachweislich durch eigenständige Analyse und Anpassung. Der Analyse- und Verbesserungsprozess ist korrekt dokumentiert, nachvollziehbar und strukturiert.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann eine Strecke von 25 Metern in Kleidung tauchen und dabei die vorgeschriebenen Sicherheits- und Technikstandards einhalten.**	Der Auszubildende führt einen korrekten Startsprung aus, bleibt während des Tauchgangs vollständig unter Wasser. Er hält die Atemtechnik und Tauchrichtung stabil über die gesamte Distanz. Er beachtet Sicherheitsaspekte wie das kontrollierte Auftauchen und die Vermeidung von Hyperventilation vor dem Tauchgang.	Der Auszubildende absolviert die 25-Meter-Tauchstrecke in Kleidung ohne Auftauchen oder Unterbrechung. Er befolgt alle Sicherheitsrichtlinien und zeigt eine ökonomische Tauchtechnik.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eigenständig einen strukturierten Schwimmtrainingsplan für ein vorgegebenes Ziel zu erstellen und diesen effektiv umzusetzen.**	Der Auszubildende analysiert das vorgegebene Trainingsziel und identifiziert die dafür relevanten Trainingsinhalte. Er entwickelt einen detaillierten Trainingsplan mit spezifischen Übungen, Intensitäten und Regenerationsphasen. Er passt den Trainingsplan basierend auf Trainingsfortschritten und Feedback dynamisch an.	Der Auszubildende kann einen zielgerichteten und strukturierten Schwimmplan erstellen, diesen selbstständig schwimmen und gegebenenfalls optimieren.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine kombinierte Rettungsbergung mit Angriff im Wasser fachgerecht durchzuführen und die anschließende Erstversorgung an Land unter Berücksichtigung relevanter Erste-Hilfe-Maßnahmen sicherzustellen.**	Der Auszubildende wendet geeignete Rettungstechniken und Befreiungstechniken im Wasser unter Berücksichtigung der Situation und des Zustands der zu rettende Person an. Er transportiert die verunfallte Person sicher an Land und übergibt sie in eine stabile Position zur weiteren Versorgung. Er führt adäquate Erste-Hilfe-Maßnahmen durch, einschließlich Atemkontrolle, Herzdruckmassage und stabiler Seitenlage, falls erforderlich. Er beachtet Sicherheitsaspekte und Selbstschutz während der Rettung und Erstversorgung.	Der Auszubildende zeigt eine fachgerechte Rettung mit korrekter Erstversorgung an Land.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Base de la chimie du traitement des eaux 1 (BACHI1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance**

Titre du module:	**Base de la chimie du traitement des eaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACHI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la manière dont se constituent les liaisons nucléaires et ioniques.**	- L'élève explique la manière dont se constituent les liaisons nucléaires et ioniques.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des équations de réaction de métaux et de non-métaux et d'effectuer des dissociations de sels.**	- L'élève effectue des équations de réaction de métaux et de non-métaux. - L'élève effectue des dissociations de sels.	- L'équation était correcte à 75%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure atomique et de désigner les différents composants (4.1.9).**	- L'élève explique la structure atomique. - L'élève se sert du système périodique des éléments.	- L'élève s'est servi du système périodique des éléments d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer une concentration ainsi qu'une quantité de matière.**	- L'élève est capable de déterminer la masse molaire d'une matière indiquée dans un liquide. - L'élève est capable d'inverser une formule. - L'élève applique la formule correcte.	- Les calculs étaient corrects à 75%. - L'élève ne s'est servi que d'une calculatrice sans recueil de formules.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Base de la chimie du traitement des eaux 2 (BACHI2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance**

Titre du module:	**Base de la chimie du traitement des eaux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACHI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la manière dont se constituent les liaisons nucléaires et ioniques.**	- L'élève explique la manière dont se constituent les liaisons nucléaires et ioniques.	- Les explications étaient fondamentalement correctes. - L'élève a correctement effectué 75% des équations de dissociation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des équations de réaction de métaux et de non-métaux et d'effectuer des dissociations.**	- L'élève effectue des équations de réaction. - L'élève effectue des dissociations.	- L'équation était correcte à 75%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure atomique et de désigner les différents composants (4.1.9).**	- L'élève explique la structure atomique. - L'élève se sert du système périodique des éléments.	- L'élève s'est servi du système périodique des éléments d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des travaux artisanaux de base (ATTRA)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance**

Titre du module:	**Réaliser des travaux artisanaux de base**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATTRA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique - métal

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les propriétés d'usinage de différents matériaux (métal, matières synthétiques, bois).**	- L'élève est capable de désigner les matériaux ainsi que leurs propriétés. - L'élève est capable d'attribuer des techniques d'usinage.	- L'élève a correctement décrit les groupes de matières essentiels. - L'élève a justifié les techniques d'usinage appliquées pour usiner les matériaux habituels respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de façonnage comme le perçage, le sciage, le limage, de filetage, le polissage ou le brasage.**	- L'élève opte pour les outils convenables. - L'élève tient compte des consignes générales en matière de sécurité. - L'élève se sert des outils de manière compétente. - L'élève range les outils, il les nettoie et il remet en ordre le poste de travail. - L'élève est capable de désigner les principes de l'application des méthodes du brasage, du polissage et du filetage.	- L'élève a effectué des travaux simples (sciage, limage, perçage) pour façonner du métal, des matières synthétiques, des carrelages et du bois. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité. - L'élève connaît les techniques du brasage, du polissage et du filetage. - Le poste de travail était propre et en ordre. - L'élève a nettoyé les outils après s'en être servi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les consignes à respecter lors de la manipulation d'installations et d'appareils électriques.**	- L'élève explique les consignes.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un moteur électrique biphasé (par exemple un sèche-cheveux) et triphasé (par exemple une pompe de circulation).**	- L'élève explique la fonction.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève constate si des appareils électriques habituels (rallonges, sèche-cheveux, appareils de nettoyage) sont en état de fonctionnement.**	- L'élève constate des erreurs et des défauts.	- L'élève a détecté l'ensemble des erreurs et des défauts manifestes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Bases de l'électricité (BAELE)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance**

Titre du module:	**Bases de l'électricité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAELE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre et d'expliquer les consignes en matière de sécurité dans le domaine de l'électrotechnique.**	- L'élève connaît l'impact d'un choc électrique sur le corps humain. - L'élève est capable de désigner les intensités de courant ainsi que les valeurs de tension critiques. - L'élève connaît les classes de protection électriques.	- L'élève a convenablement expliqué l'impact d'un choc électrique. - L'élève a désigné les intensités de courant ainsi que les valeurs de tension critiques. - L'élève a énuméré les classes de protection et il les a convenablement expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des appareils électriques à des contrôles pour constater des défauts concernant la sécurité.**	- L'élève constate des dégradations d'appareils électriques et il les met hors service (boîtiers, câbles, environnement, etc.).	- L'élève a signalé les appareils dégradés et il les a mis hors service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction d'un disjoncteur et d'un disjoncteur à courant de défaut.**	- L'élève est capable de décrire convenablement la fonction d'un disjoncteur. - L'élève est capable de décrire convenablement la fonction d'un disjoncteur à courant de défaut.(RCD).	- L'élève a convenablement décrit la fonction d'un disjoncteur. - L'élève a convenablement décrit la fonction d'un disjoncteur à courant de défaut.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un moteur électrique.**	- L'élève est capable de décrire convenablement la fonction d'un moteur à courant alternatif. - L'élève est capable de décrire convenablement la fonction d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a convenablement décrit la fonction d'un moteur à courant alternatif. - L'élève a convenablement décrit la fonction d'un moteur à courant triphasé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des raccordements électriques de manière compétente.**	- L'élève est capable d'établir des raccordements électriques de manière compétente. - L'élève constate des raccordements inconvenables et il réagit correctement (mise hors service ou réparation).	- L'élève a établi l'ensemble des raccordements électriques de manière compétente. - L'élève a réparé l'ensemble des raccordements inconvenables ou il les a mis hors service.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des travaux de maintenance de base (FORIN1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de maintenance de base**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la structure du bâtiment et il est capable de désigner les principales zones d'activités.**	- L'apprenti emploie le vocabulaire correct pour désigner les zones d'activités. - L'apprenti est capable de localiser les zones d'activités au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a correctement désigné les zones d'activités. - L'apprenti a localisé les principales zones d'activités au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les sources de dangers au sein de l'entreprise et il observe les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité.**	- L'apprenti décrit des produits dangereux ainsi que des zones à risques. - L'apprenti reste à l'écart des zones à risques. - L'apprenti indique les issues de secours. - L'apprenti veille à ce que les issues de secours soient accessibles. - L'apprenti connaît la tenue de protection de rigueur et il l'utilise. - L'apprenti tient compte d'aspects d'ordre ergonomique. - L'apprenti observe les consignes en matière d'utilisation d'appareils électriques.	- L'apprenti a respecté les zones à risques. - L'apprenti a désigné les principales sources de dangers. - L'apprenti a respecté les consignes essentielles en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'une installation de traitement de l'eau ainsi que leur fonction.**	- L'apprenti est capable de désigner les normes habituelles. - L'apprenti est capable de désigner les composants d'une installation. - L'apprenti est capable de décrire la fonction des composants d'une installation. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel.	- L'apprenti a correctement désigné les normes. - Les explications étaient en majorité correctes. - L'apprenti a correctement employé la majorité du vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de relater oralement les travaux effectués et de les documenter.**	- L'apprenti est capable de reproduire la suite des étapes. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti documente le travail par écrit.	- La documentation était compréhensible, brève et précise. - Les déclarations étaient compréhensibles. - La suite des étapes essentielles était correcte. - L'apprenti a fait état des éléments essentiels. - L'apprenti s'est appliqué à employer le vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer aux travaux d'entretien et de contrôle sous guidance.**	- L'apprenti effectue des travaux requis régulièrement sous guidance. - L'apprenti procure les outils demandés quand il assiste un autre intervenant. - L'apprenti est capable de décrire le déroulement des travaux.	- L'apprenti connaît le déroulement de travaux effectués fréquemment. - L'apprenti a distingué les outils habituels. - L'apprenti a soigneusement effectué des travaux simples de maintenance et de contrôle sous guidance.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les paramètres d'hygiène auxiliaires et de les interpréter.**	- L'apprenti effectue des mesurages. - L'apprenti identifie des indications. - L'apprenti interprète les valeurs.	- Les valeurs mesurées et obtenues étaient correctes. - L'interprétation était correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser deux styles élémentaires de natation (NATBA1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de la natation**

Titre du module:	**Réaliser deux styles élémentaires de natation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**NATBA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	0	- Enseignant / Éducation physique
7	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	0	- Piscine
7	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant d'éducation physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter le style de la brasse de manière élémentaire.**	- Les mouvements des jambes et des bras sont symétriques. - La respiration est synchrone avec les mouvements.	- L'élève a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras, des jambes et de la respiration.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter le style de la nage crawl de manière élémentaire.**	- Les mouvements des jambes et des bras sont asymétriques. - La respiration est synchrone avec les mouvements.	- L'élève a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras, des jambes et de la respiration. - L'élève a accompli 300 mètres de nage crawl avec des palmes sans excéder un temps indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les risques de la plongée en apnée.**	- L'élève est capable de désigner les risques essentiels de la plongée.	- L'élève a correctement décrit les dangers de l'hyperventilation ainsi que les méthodes de compensation de pression.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter un saut depuis le plot de départ.**	- L'élève exécute deux sauts depuis le plot de départ.	- L'élève a correctement exécuté les sauts de nage libre et de brasse depuis le plot de départ.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rester sous l'eau sur une courte distance.**	- L'élève reste sous la surface de l'eau avec l'intégralité de son corps.	- L'élève est resté sous l'eau sur une distance de 20 mètres sans avoir exécuté de plongeon de départ.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Assumer la responsabilité (ASRES)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de la natation**

Titre du module:	**Assumer la responsabilité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASRES**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Instructeur de natation
2	1	

Type de formateur proposé: Expert - maître instructeur de natation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents domaines d'activité de la profession d'instructeur de natation.**	- L'élève désigne les domaines d'activité. - L'élève attribue la mission au domaine d'activité. - L'élève décrit les domaines d'activité.	- L'élève a désigné les domaines d'activité essentiels. - L'élève a conscience de l'étendue et de la variété de la mission. - L'attribution était correcte. - L'élève a décrit les domaines d'activité typiques.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les missions spécifiques des domaines d'activité d'une piscine.**	- L'élève désigne les missions spécifiques des domaines d'activité et il les explique. - L'élève met en évidence les relations des différentes missions et des différents domaines d'activité.	- L'élève a désigné les missions d'une manière pertinente et cohérente. - L'élève a justifié les missions importantes dans les différents domaines d'activité de manière différenciée.
30 % (18 P)	**L'élève connaît l'importance des risques qui se présentent au cours des activités dans une piscine et il est capable d'expliquer les responsabilités qui en résultent pour les instructeurs de natation.**	- L'élève désigne les différents risques. - L'élève attribue des missions à un domaine et à un groupe à risque. - L'élève explique les différents risques. - L'élève explique les missions.	- L'élève a désigné les risques essentiels pour chaque domaine et pour chaque groupe à risque. - L'élève a correctement attribué les missions essentielles dont il avait connaissance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les responsabilités qui en résultent pour les instructeurs de natation.**	- L'élève est capable d'énumérer les conséquences pour la carrière professionnelle. - L'élève met en évidence les conséquences pour la carrière professionnelle.	- L'élève a mis en évidence les conséquences en se référant à deux exemples. - L'élève a désigné les risques essentiels pour chaque domaine et pour chaque groupe à risque.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude collégiale à l'égard de la communauté de l'établissement scolaire.**	- L'élève est poli et il salue les autres intervenants. - L'élève fait preuve de disponibilité au cours du travail quotidien. - L'élève laisse les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'élève respecte les opinions des autres intervenants. - L'élève s'exprime en employant un vocabulaire soigné.	- L'élève connaît les règles générales de la bienséance et de la politesse. - L'élève s'est appliqué à respecter les règles générales de la politesse. - L'élève s'est appliqué à respecter les opinions des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser quatre styles de natation (NATBA2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de la natation**

Titre du module:	**Réaliser quatre styles de natation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NATBA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	0	- Enseignant / Éducation physique
6	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	0	- Piscine
6	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant d'éducation physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann das Rückenschwimmen in der Grobform ausführen.**	- Asymmetrische Bewegungen von Beinen und Armen im Delphinschwimmen. - Arm-, Bein-, und Atembewegungen werden korrekt miteinander koordiniert.	- Die verschiedenen Phasen des Armzuges, der Atembewegung und des Beinschlages werden korrekt ausgeführt und koordiniert.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les styles du papillon et du dos de manière élémentaire.**	- Les mouvements des jambes et des bras sont symétriques lors de l'exécution du style du papillon. - Les mouvements des jambes et des bras ainsi que la respiration sont correctement coordonnés.	- L'élève a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras et des jambes. - L'inhalation et l'expiration étaient synchrones avec les mouvements des bras.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Anmerkungen zur Verbesserung seiner Technik beim Brust- und Kraulschwimmen umzusetzen.**	- Bleibt eine gewisse Zeit in der Horizontalen liegen. - Der Bewegungsablauf ist koordiniert. - Kopfhaltung und Atmung ist mit dem Bewegungsablauf koordiniert.	- 30 Minuten horizontal schwimmen. - Die Teilbewegungen (Atem-, Arm-, Beinbewegungen und Koordination) wurden wesentlich verbessert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann eine Strecke von 25 m tauchen und 2 m tief tauchen.**	- Bleibt mit dem ganzen Körper unter der Wasseroberfläche. - Taucht in die Tiefe.	- 25 m tauchen mit Abstoss von der Mauer. - 2 m tief tauchen

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser quatre styles de natation et plongeons (NATBA3)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de la natation**

Titre du module:	**Réaliser quatre styles de natation et plongeons**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NATBA3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Éducation physique
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Piscine
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant d'éducation physique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann das Kraulschwimmen in der Feinform ausführen.**	- Die Bewegungsabläufe der Arme, Beine, Atmung und des Körpers sind koordiniert.	- Die verschiedenen Phasen der Armbewegung, der Atembewegung und des Beinschlages werden korrekt ausgeführt und koordiniert. -Hüft-, Knie, Fuß-, Schulter-, Ellbogen und Handstellung sind korrekt. - Die Kraulrollwende wird korrekt ausgeführt. - 2000m in maximal 45 Minuten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann das Brustschwimmen in der Feinform ausführen.**	- Die Bewegungsabläufe der Arme, Beine, Atmung und des Körpers sind koordiniert.	- Die verschiedenen Phasen der Armbewegung, der Atembewegung und des Beinschlages werden korrekt ausgeführt und koordiniert. -Hüft-, Knie, Fuß-, Schulter-, Ellbogen und Handstellung sind korrekt. - Die Brustwende wird korrekt ausgeführt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist fähig die jeweiligen Startsprünge sowie einfache Sprünge vom 1m, 3m und 5m Brett durchzuführen.**	- Nutzt den Startsprung um schnell ans Schwimmen zu kommen. - Bewegungsablauf und Zeitpunkt des Absprungs. - Eintauchtechnik.	-Kann die Delphin und Rücken Startsprungtechniken korrekt ausführen. - Kopfsprung mit 3er Schritt Anlauf von 1m Brett ausführen. - Fusssprung mit 3er Schritt Anlauf vom 3 m Brett. - Fusssprung vom 5m Brett. - Der Zeitpunkt des Absprungs ist korrekt gewählt. - Die Körperhaltung ist korrekt beim Eintauchen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Anmerkungen zur Verbesserung seiner Technik beim Delphin- und Rückenschwimmen umzusetzen.**	- Der Bewegungsablauf ist koordiniert. - Kopfhaltung und Atmung ist mit dem Bewegungsablauf koordiniert.	- Die Teilbewegungen (Atem-, Arm-, Beinbewegungen und Koordination) wurden wesentlich verbessert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann eine Strecke von 30 m tauchen und bis zu 5 m tief tauchen.**	- Bleibt mit dem ganzen Körper unter der Wasseroberfläche. - Taucht in die Tiefe.	- 30 m tauchen mit Startsprung. - 5 m tief tauchen mit der 'Canard'-Tauchtechnik.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser deux styles élémentaires de natation (FORIN1B)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de la natation**

Titre du module:	**Réaliser deux styles élémentaires de natation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN1B**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter la brasse de manière élémentaire.**	- Les mouvements des jambes et des bras sont symétriques. - L'inhalation et l'expiration sont synchrones avec les mouvements.	- L'apprenti a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras et des jambes, de l'inhalation et de l'expiration.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter la nage libre de manière élémentaire.**	- Les mouvements des jambes et des bras sont asymétriques. - L'inhalation et l'expiration sont synchrones avec les mouvements.	- L'apprenti a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras et des jambes, de l'inhalation et de l'expiration.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de désigner les risques de la plongée en apnée.**	- L'apprenti est capable de désigner les principaux dangers de la plongée.	- L'apprenti a correctement décrit les dangers de l'hyperventilation et de la compensation de pression.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter un saut depuis le plot de départ et de rester sous l'eau sur une courte distance.**	- L'apprenti exécute deux sauts depuis le plot de départ. - L'apprenti reste sous la surface de l'eau avec l'intégralité de son corps.	- L'apprenti a correctement exécuté les sauts de la nage libre et de la brasse depuis le plot de départ. - L'apprenti est resté sous l'eau sur une distance de 20 mètres sans avoir exécuté de plongeon de départ.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports à propos des compétences acquises précédemment.**	- L'apprenti respecte la structure des rapports indiquée.	- L'apprenti a rédigé les rapports d'une manière correcte, complète et compréhensible. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réaliser quatre styles de natation (FORIN1C)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases de la natation**

Titre du module:	**Réaliser quatre styles de natation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN1C**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter le style du dos de manière élémentaire.**	- Les mouvements des jambes et des bras sont asymétriques lors de l'exécution du style du dos. - Les mouvements des jambes et des bras ainsi que la respiration sont correctement coordonnés.	- L'apprenti a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras et des jambes, de l'inhalation et de l'expiration.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter le style du papillon de manière élémentaire.**	- Les mouvements des jambes et des bras sont symétriques lors de l'exécution du style du papillon. - Les mouvements des jambes et des bras ainsi que la respiration sont correctement coordonnés.	- L'apprenti a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras et des jambes, de l'inhalation et de l'expiration.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit des indications servant à l'amélioration de sa technique de brasse et de nage libre.**	- L'apprenti reste à l'horizontale pendant un temps indiqué. - La suite des mouvements est coordonnée. - La position de la tête ainsi que la respiration sont coordonnées avec la suite des mouvements.	- L'apprenti a nagé en position horizontale pendant 60 minutes. - L'apprenti a amélioré les mouvements partiels (respiration, mouvements des bras et des jambes et coordination) de manière conséquente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rester sous l'eau sur une distance de 25 mètres et de plonger à 2 mètres de profondeur.**	- L'apprenti reste sous la surface de l'eau avec l'intégralité de son corps. - L'apprenti plonge en profondeur.	- L'apprenti est resté sous l'eau sur une distance de 25 mètres après avoir exécuté une poussée du mur. - L'apprenti a plongé à 2 mètres de profondeur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport à propos des compétences acquises précédemment.**	- L'apprenti respecte la structure des rapports indiquée.	- L'apprenti a rédigé les rapports d'une manière correcte, complète et compréhensible. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Formation de base premiers secours (BAPSE)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Surveillance et encadrement des visiteurs**

Titre du module:	**Formation de base premiers secours**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BAPSE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Type de formateur proposé: Ce module est à confier de préférence au Centre de Formation Professionnelle Continue Dr Robert Widong (Schifflange)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater un arrêt cardiorespiratoire, il applique les mesures correctes, il est capable de manipuler sereinement et correctement un défibrillateur, il connaît les règles élémentaires de l'hygiène, il est capable de les suivre correctement et il veille à sa propre sécurité.**	- L'élève est capable d'effectuer une réanimation cardiovasculaire. - L'élève est capable de manipuler correctement et sereinement un défibrillateur. - L'élève est capable de pratiquer une ventilation par masque correcte tout seul ou en binôme. - L'élève connaît les règles élémentaires de l'hygiène et il est capable de les suivre pour se protéger lui-même ainsi que les autres.	- L'élève a suivi l'algorithme BLS-AED de l'ERC. - L'élève n'a pas compromis sa propre sécurité, ni celle du client, ni celle de son entourage. - L'élève a tenu compte des règles élémentaires de l'hygiène.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'anatomie du système cardiovasculaire ainsi que sa fonction normale.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction du système cardiovasculaire.	- L'élève a désigné les composants les plus importants du système cardiovasculaire. - L'élève a expliqué l'alimentation de cellules et d'organes en oxygène.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'anatomie des poumons et des voies respiratoires ainsi que la fonction normale de la respiration.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de l'appareil respiratoire.	- L'élève a désigné les composants les plus importants de la respiration. - L'élève a expliqué l'absorption d'oxygène ainsi que son importance.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'anatomie du système nerveux ainsi que sa fonction normale.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction du système nerveux.	- L'élève a désigné les composants les plus importants du système nerveux. - L'élève a expliqué la fonction.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'anatomie des organes dans l'abdomen ainsi que leur fonction normale et il connaît le déroulement d'une grossesse.**	- L'élève est capable d'expliquer la fonction des organes abdominaux. - L'élève est capable de désigner leur position. - L'élève connaît la position du fœtus pendant la grossesse et il est capable d'expliquer le déroulement d'une grossesse.	- L'élève a désigné les organes abdominaux essentiels. - L'élève a expliqué la fonction. - L'élève a désigné les éléments essentiels d'une grossesse.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'anatomie des os, des muscles et de la peau ainsi que la fonction normale du squelette, des muscles et de la peau.**	- L'élève est capable d'expliquer la fonction du squelette, de l'appareil musculaire et de la peau et de désigner les composants essentiels.	- L'élève a correctement désigné les os ainsi que les muscles essentiels. - L'élève a expliqué la fonction du squelette et des muscles. - L'élève a fondamentalement expliqué la structure de la peau ainsi que sa fonction.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Surveillance et communication (SURCO)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Surveillance et encadrement des visiteurs**

Titre du module:	**Surveillance et communication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SURCO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Type de formateur proposé: Expert en communication 2 heures par semaine et
Expert maître instructeur de natation 2 heures par semaine

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les obligations d'un surveillant de bassin.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance de sa présence à proximité du bassin. - L'élève explique sa mission de prévention.	- L'élève a justifié l'importance de ses responsabilités. - L'élève a désigné les conséquences pour la sécurité des visiteurs de la piscine.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de son apparence.**	- L'élève est capable d'expliquer l'apparence idéale. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'apparence pour la clientèle et pour l'entreprise.	- Les explications étaient logiques et correctes. - Les idées de base étaient manifestes et l'élève les a justifiées de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les dangers des activités d'une piscine ainsi que leurs causes et d'attribuer les consignes du règlement intérieur de la piscine.**	- L'élève désigne les dangers des activités d'une piscine. - L'élève est capable de lire le règlement intérieur de la piscine et de l'interpréter en partie. - L'élève désigne les règles générales de la piscine.	- L'élève a désigné les principaux dangers. - L'élève connaît les points essentiels du règlement intérieur de la piscine. - L'élève a attribué une infraction à un article déterminé du règlement intérieur de la piscine. - L'élève a énuméré les règles générales de la piscine.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les zones à risques et il est capable de déduire les mesures de sécurité requises.**	- L'élève est capable de désigner les zones à risques dans la piscine. - L'élève explique les mesures de sécurité de rigueur.	- L'élève a désigné les zones à risques ainsi que les mesures de sécurité essentielles respectives.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des perturbations affectant l'état de fonctionnement ainsi que la sécurité de circulation des bâtiments et des espaces libres et d'attribuer des mesures permettant de maintenir la sécurité d'exploitation.**	- L'élève analyse des circonstances sous l'aspect des zones à risques. - L'élève est capable de proposer des mesures.	- L'élève a identifié des zones à risques manifestes. - L'élève a désigné les règles essentielles de la sécurité de circulation des bâtiments. - L'élève a désigné différentes mesures.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance du droit du propriétaire.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance du droit du propriétaire.	- L'élève a conscience de l'importance du droit du propriétaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Dessin professionnel (DESPR)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Surveillance et encadrement des visiteurs**

Titre du module:	**Dessin professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESPR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur d'éducation physique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Auszubildenden lernen, den Wasserkreislauf und die Wasseraufbereitungsanlage zu analysieren, darzustellen und fachgerecht zu zeichnen.

Zudem werden sie in die Lage versetzt, bestehende Pläne zu optimieren, Fehler zu erkennen und technische Zeichnungen normgerecht anzufertigen

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die grundlegenden Prinzipien des technischen Zeichnens verstehen und anwenden.**	Der Auszubildende erstellt technische Zeichnungen unter Einhaltung der relevanten Standards. Er interpretiert technische Zeichnungen und überträgt die dargestellten Informationen in praktische Anwendungen. Er beachtet die Genauigkeit und Präzision bei der Erstellung von Zeichnungen.	Der Auszubildende kann grundlegende Zeichentechniken anwenden und einfache Formen mit Maßangaben korrekt darstellen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann unterschiedliche Maßstäbe anwenden und Zeichnungsnormen verstehen.**	Der Auszubildende wendet unterschiedliche Maßstäbe an und stellt sicher, dass die Zeichnungen proportional korrekt sind. Er nutzt standardisierte Linienarten und Symbole gemäß den Zeichnungsnormen. Er überträgt Maßangaben und Skalen korrekt in technische Zeichnungen und passt diese entsprechend an.	Der Auszubildende kann Zeichnungen mit passenden Linienarten, Symbolen und Maßstäben erstellen.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kann die einzelnen Bestandteile einer Wasseraufbereitungsanlage erkennen und zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Bestandteile einer Wasseraufbereitungsanlage, einschließlich Filter, Pumpe, Desinfektion und Wärmetauscher, unter Einhaltung der technischen Normen. Er verwendet die standardisierten Symbole für die einzelnen Elemente der Wasseraufbereitungsanlage korrekt. Er platziert und verbindet die Komponenten fachgerecht, um den Wasserfluss und die Funktionsweise realistisch darzustellen.	Der Auszubildende kann die Wasseraufbereitungs-anlage mit allen wichtigen Komponenten korrekt darstellen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Surveillance et encadrement des visiteurs dans la piscine (FORIN2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Surveillance et encadrement des visiteurs**

Titre du module:	**Surveillance et encadrement des visiteurs dans la piscine**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de surveiller les activités de la piscine sous guidance.**	- L'apprenti fait preuve d'initiative et il adopte une attitude responsable. - L'apprenti surveille les visiteurs et il explique les mesures appliquées.	- L'apprenti a apprécié les situations à risques d'une manière à peu près correcte et il a réagi sous guidance. - L'apprenti avait conscience de sa fonction en matière de prévention. - L'apprenti a expliqué l'importance de sa présence à proximité du bassin. - Les explications étaient logiques et correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti identifie les infractions au règlement interne ainsi qu'au règlement de baignade et il signale des infractions aux visiteurs avec tact.**	- L'apprenti réagit aux infractions au règlement interne ainsi qu'au règlement de baignade.	- L'apprenti connaît le règlement interne ainsi que le règlement de baignade et il a convenablement réagi. - L'apprenti s'est exprimé poliment, mais néanmoins résolument.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les dangers spécifiques du bassin et des alentours.**	- L'apprenti désigne les dangers spécifiques du bassin et des alentours.	- L'apprenti connaît les propriétés d'une zone à risques respective.
10 % (6 P)	**L'apprenti détecte des perturbations d'envergure, qui compromettent la sécurité dans la zone de baignade, et il applique correctement des mesures indiquées.**	- L'apprenti détecte des mises en péril de la sécurité et il applique les mesures de rigueur sous guidance.	- L'apprenti a formulé le problème d'une manière claire et compréhensible. - L'apprenti a posément appliqué les mesures indiquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti se rend compte quand un visiteur a besoin d'une aide immédiate.**	- L'apprenti détecte une situation dans laquelle un client a besoin d'aide et il réagit en conséquence.	- L'apprenti a détecté des situations dans lesquelles il pouvait proposer son aide, respectivement dans lesquelles il était contraint de réagir. - L'apprenti a réagi aux circonstances respectives d'une manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports à propos des sujets indiqués.**	- L'apprenti est capable de retenir les étapes correspondantes et de les reproduire par écrit ultérieurement.	- Les rapports étaient clairs, compréhensibles, cohérents et corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude aimable et polie à l'égard des clients.**	- L'apprenti est poli et il salue les autres intervenants. - L'apprenti laisse les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'apprenti respecte les opinions des autres intervenants. - L'apprenti s'exprime de manière soignée. - L'apprenti manifeste sa disponibilité à l'égard des clients.	- L'apprenti connaît les règles générales de la décence et de la politesse. - L'apprenti s'est appliqué à tenir compte des règles générales de la politesse. - L'apprenti s'est appliqué à répondre aux souhaits des clients dans la mesure du possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Perfectionnement des styles de natation et plongeons de départ (NATSA1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Perfectionnement des styles de natation et plongeons de départ**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NATSA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Éducation physique et sportive
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Piscine
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Sportlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgaben, Arbeitsproben und Fachgespräch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les plongeons de départ et les virages respectifs ainsi que des sauts simples depuis les plongeoirs de trois et de cinq mètres.**	- L'élève met à profit le virage pour trouver rapidement un mouvement de nage efficace.	- L'élève a effectué la technique de virage de manière élaborée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les styles du papillon et du dos de manière élaborée.**	- Les mouvements des bras, des jambes et du corps ainsi que la respiration sont coordonnés.	- Les positions des hanches, des genoux, des pieds, des épaules, des coudes et des mains étaient correctes. - Les mouvements des bras et des jambes ainsi que la respiration ont suivi le rythme de la progression.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'accomplir des progrès de manière autonome pour améliorer sa technique à la brasse et au crawl.**	- L'ensemble des phases de mouvement sont coordonnées.	- L'élève a soumis ses techniques de brasse et de crawl à une analyse critique avec l'aide de la vidéo et il a corrigé des erreurs grossières de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rester sous l'eau sur une distance de 35 mètres.**	- L'élève reste sous la surface de l'eau avec l'intégralité de son corps.	- L'élève est resté sous l'eau sur une distance de 35 mètres après avoir exécuté un plongeon de départ.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Bases de l'animation (ANIMA1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Bases de l'animation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANIMA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Piscine
2		

Type de formateur proposé: Sportlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgaben, Arbeitsproben und Fachgespräch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des activités d'animation et de loisirs aquatiques.**	- L'élève planifie une activité. - L'élève tient compte de la structure. - La planification est complète. - L'élève est capable d'expliquer les propriétés.	- La planification était logique et complète dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la structure. - Les explications étaient fondamentalement correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transmettre oralement des connaissances théoriques.**	- L'élève explique le déroulement. - Les déclarations sont compréhensibles. - La structure est logique.	- Les explications étaient fondamentalement correctes et compréhensibles. - La structure était logique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la motivation et d'évaluer la motivation d'un visiteur.**	- L'élève est capable de distinguer les différentes motivations. - L'élève interprète des expressions verbales et non verbales.	- L'élève a expliqué les motivations ainsi que l'attitude d'une manière fondamentalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer son rôle dans le contexte de la motivation.**	- L'élève est capable d'expliquer et d'attribuer différentes attitudes. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de son rôle.	- Les explications ainsi que les attributions étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève prépare consciencieusement ses missions.**	- L'élève tient compte des délais. - Le travail est propre et ordonné. - L'élève tient compte des indications.	- L'élève a tenu compte des délais. - L'élève a tenu compte des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Perfectionnement des styles de natation et bases du sauvetage (NATSA2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Perfectionnement des styles de natation et bases du sauvetage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NATSA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Piscine
2		

Type de formateur proposé: Sportlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgaben, Arbeitsproben und Fachgespräch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'accomplir des progrès de manière autonome pour améliorer sa technique au papillon et au dos.**	- L'ensemble des phases de mouvement sont coordonnées.	- L'élève a soumis ses techniques du papillon et du dos à une analyse critique avec l'aide de la vidéo et il a corrigé des erreurs grossières de manière autonome.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à l'abri une personne à partir d'une distance indiquée.**	- L'élève est capable d'exécuter les différentes prises de transport, de sauvetage et de dégagement.	- L'élève a correctement appliqué les différentes prises de dégagement au cours d'une action de sauvetage. - L'élève a correctement effectué un exercice de sauvetage en appliquant différentes techniques. - L'élève a parcouru une distance de 300 mètres avec ses vêtements en moins de huit minutes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enseigner l'autosauvetage ainsi que le sauvetage par des tiers.**	- L'élève est capable d'expliquer les différentes prises de transport, de sauvetage et de dégagement.	- L'élève a fait la démonstration correcte des prises et il les a correctement expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Premiers secours près et dans l'eau (1SEC2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Premiers secours près et dans l'eau**	**Module fondamental**	
Code du module:	**1SEC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Expert en premier secours - reanimation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Modulbegleitende Kompetenzevaluierung - Schriftliche Aufgaben - Gesprächssimulation - Portfolio

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer le patient en se référant au point AB du schéma c-ABCDE et de le soigner correctement.**	- L'élève est capable d'évaluer correctement le patient en fonction des critères du point AB du schéma c-ABCDE. - L'élève adapte les mesures.	- L'élève a correctement identifié, désigné et expliqué des maladies ainsi que des blessures essentielles de l'appareil respiratoire. - L'élève a correctement opté pour les mesures résultant de l'évaluation et il les a correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer le patient en se référant au point cC du schéma c-ABCDE et de le soigner correctement.**	- L'élève est capable d'évaluer correctement le patient en fonction des critères du point cC du schéma c-ABCDE. - L'élève adapte les mesures.	- L'élève a correctement identifié, désigné et expliqué des maladies essentielles du système cardiovasculaire. - L'élève a correctement identifié, désigné et expliqué des maladies ainsi que des blessures essentielles de l'abdomen. - L'élève a correctement opté pour les mesures résultant de l'évaluation et il les a correctement appliquées. - L'élève a adapté les mesures en fonction d'une grossesse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer le patient en se référant au point D du schéma c-ABCDE et de le soigner correctement.**	- L'élève est capable d'évaluer correctement le patient en fonction des critères du point D du schéma c-ABCDE. - L'élève adapte les mesures.	- L'élève a correctement identifié, désigné et expliqué des maladies essentielles du système nerveux. - L'élève a correctement opté pour les mesures résultant de l'évaluation et il les a correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer le patient en se référant au point E du schéma c-ABCDE et de le soigner correctement.**	- L'élève est capable d'évaluer correctement le patient en fonction des critères du point E du schéma c-ABCDE. - L'élève adapte les mesures.	- L'élève a correctement identifié, désigné et expliqué des maladies ainsi que des blessures essentielles de la peau, du squelette et d'un muscle. - L'élève a correctement opté pour les mesures résultant de l'évaluation et il les a correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude prudente avec le patient et il connaît les éléments importants de la communication.**	- L'élève applique une suite logique. - L'élève adopte une attitude prudente avec le patient. - L'élève connaît les éléments de la communication verbale et non verbale.	- L'élève a appliqué une suite logique. - L'élève a adopté une attitude prudente. - L'élève a appliqué une communication professionnelle. - L'élève a assuré la sécurité du patient et de son entourage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre les informations réunies aux services de secours et d'établir un rapport détaillé.**	- L'élève est capable d'établir un rapport et de transmettre des informations aux services de secours.	- Le rapport était complet et compréhensible. - L'élève a transmis les informations importantes aux services de secours de manière structurée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Natation et sauvetage (FORIN3)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Natation et sauvetage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Ausbilder				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Modulbegleitende Kompetenzevaluierung - Arbeitsprobe - Arbeitsauftrag

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les différents plongeons de départ et changements de faces.**	- L'apprenti met à profit le plongeon de départ ainsi que le changement de face pour retrouver rapidement un mouvement de nage efficace. - L'apprenti maîtrise les techniques de saut, d'envol et de plongée.	- L'apprenti a effectué les quatre techniques de plongeon de départ et de changement de face de manière élaborée. - L'apprenti a adopté une posture correcte lors des phases d'envol et de plongée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter les quatre styles de natation de manière élaborée.**	- L'apprenti assure la coordination des mouvements des bras, des jambes et du corps avec la respiration.	- L'apprenti a correctement exécuté et coordonné les différentes phases des mouvements des bras et des jambes, de l'inhalation et de l'expiration. - L'apprenti a correctement positionné ses hanches, ses genoux, ses pieds, ses épaules, ses coudes et ses mains.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des améliorations servant à assurer son style à la brasse et en nage libre de manière autonome, de les mettre à profit et de les documenter.**	- Toutes les phases des mouvements sont coordonnées.	- L'apprenti a soumis ses techniques de nage libre et de brasse à une analyse critique, il a corrigé des erreurs grossières de manière autonome et il les a correctement documentées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rester sous l'eau sur une distance de 30 mètres.**	- Le corps de l'apprenti reste intégralement sous la surface de l'eau.	- L'apprenti est resté sous l'eau sur une distance de 30 mètres après un plongeon de départ.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Bases de l'enseignement de la nage en milieu scolaire (FORIN4)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Bases de l'enseignement de la nage en milieu scolaire**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la dispense de leçons de natation.**	- L'apprenti est capable d'expliquer le déroulement. - L'apprenti suit les instructions. - L'apprenti connaît les risques. - L'apprenti veille à la sécurité.	- L'apprenti a fourni des explications correctes. - L'apprenti a correctement suivi les instructions. - L'apprenti avait conscience des risques. - La sécurité n'était pas compromise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différents niveaux de performance des participants.**	- L'apprenti évalue approximativement les niveaux de performance.	- Les évaluations étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de communiquer avec les différents visiteurs.**	- L'apprenti dispense des instructions claires. - L'apprenti réagit aux déclarations des participants.	- L'apprenti a dispensé des instructions compréhensibles. - L'apprenti a réagi aux déclarations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des déclarations verbales et des expressions non verbales des visiteurs.**	- L'apprenti identifie les déclarations verbales ainsi que les expressions non verbales. - L'apprenti réagit.	- L'apprenti a identifié des expressions non verbales manifestes. - L'apprenti a réagi aux déclarations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est disposé et capable d'analyser ses expériences d'une manière critique et autonome et de les documenter.**	- L'apprenti est capable de retracer le déroulement. - L'apprenti désigne des particularités ainsi que des anomalies.	- L'apprenti a désigné les éléments essentiels du déroulement. - L'apprenti a constaté des particularités (comme des émotions) ainsi que des anomalies des participants (par exemple des déficiences motrices). - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Natation et sauvetage (FORIN5)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Natation et sauvetage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN5**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des améliorations servant à assurer son style au papillon et au dos de manière autonome, de les mettre à profit et de les documenter.**	- Toutes les phases des mouvements sont coordonnées.	- L'apprenti a soumis ses techniques au papillon et au dos à une analyse critique, il a corrigé des erreurs grossières de manière autonome et il les a correctement documentées. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de repêcher un individu à partir d'une distance indiquée.**	- L'apprenti est capable d'expliquer et d'exécuter les différentes prises de sauvetage et de dégagement.	- L'apprenti a justifié les prises. - L'apprenti a correctement exécuté les différentes prises de dégagement au cours d'une action de sauvetage. - L'apprenti a correctement effectué un exercice de sauvetage en appliquant des techniques différentes. - L'apprenti a accompli une distance de 300 mètres avec des vêtements en moins de 8 minutes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rester sous l'eau sur une distance de 35 mètres.**	- Le corps de l'apprenti reste intégralement sous la surface de l'eau.	- L'apprenti est resté sous l'eau sur une distance de 35 mètres après un plongeon.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Enseigner la nage en milieu scolaire (FORIN6)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Natation et sauvetage**

Titre du module:	**Enseigner la nage en milieu scolaire**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la dispense de leçons de natation.**	- L'apprenti est capable d'expliquer le déroulement. - L'apprenti suit les instructions. - L'apprenti connaît les risques. - L'apprenti veille à la sécurité.	- L'apprenti a fourni des explications correctes. - L'apprenti a correctement suivi les instructions. - L'apprenti avait conscience des risques. - La sécurité n'était pas compromise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différents niveaux de performance des participants.**	- L'apprenti évalue approximativement les niveaux de performance.	- Les évaluations étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de communiquer avec les différents visiteurs.**	- L'apprenti dispense des instructions claires. - L'apprenti réagit aux déclarations des participants.	- L'apprenti a dispensé des instructions compréhensibles. - L'apprenti a réagi aux déclarations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des déclarations verbales et des expressions non verbales des participants.**	- L'apprenti identifie des déclarations verbales ainsi que des expressions non verbales. - L'apprenti réagit.	- L'apprenti a identifié des expressions non verbales manifestes. - L'apprenti a réagi aux déclarations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est disposé et capable d'analyser ses expériences d'une manière critique et autonome et de les documenter.**	- L'apprenti est capable de retracer le déroulement. - L'apprenti désigne des particularités ainsi que des anomalies.	- L'apprenti a désigné les éléments essentiels du déroulement. - L'apprenti a constaté des particularités ainsi que des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Chimie de l'eau de bassin (TREAU1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de l'installation de traitement des eaux**

Titre du module:	**Chimie de l'eau de bassin**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TREAU1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Chimie
2		

Type de formateur proposé: Chemiker

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Modulbegleitende Kompetenzevaluierung - Schriftliche Aufgaben - Gesprächssimulation - Portfolio

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance du taux de pH et de ses fluctuations et il connaît des produits chimiques qui influencent le taux de pH.**	- L'élève connaît l'importance du taux de pH. - L'élève explique les différentes techniques servant à mesurer un taux de pH. - L'élève interprète un taux de pH. - L'élève détermine le taux de pH en se référant au produit ionique de l'eau. - L'élève est capable de distinguer des substances autorisées et interdites et d'expliquer leur action.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des équations de réaction concernant la formation de sels.**	- L'élève effectue des équations de réaction. - L'élève est capable d'expliquer la structure et de désigner des sels. - L'élève est capable d'expliquer les propriétés des sels. - L'élève est capable d'expliquer la réaction de sels dans l'eau.	- Les calculs ainsi que les explications étaient en majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des risques d'oxydoréduction pour l'eau d'un bassin.**	- L'élève est capable d'expliquer les notions. - L'élève est capable d'expliquer des fluctuations des risques d'oxydoréduction.	- L'élève connaît l'ensemble des notions. - L'élève a justifié les fluctuations d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de la dureté de l'eau.**	- L'élève explique l'impact ainsi que les avantages et les inconvénients de la dureté de l'eau.	- L'ensemble des explications essentielles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les structures d'un acide et d'une base ainsi que la manipulation de substances dangereuses et leur entreposage.**	- L'élève explique les structures d'un acide et d'une base. - L'élève explique la manipulation de substances dangereuses et il est capable de justifier leur entreposage. - L'élève connaît les propriétés d'acides et de bases et il est capable d'expliquer leur formation.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Technologie de l'installation de traitement des eaux (TECPI1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de l'installation de traitement des eaux**

Titre du module:	**Technologie de l'installation de traitement des eaux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TECPI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		-
4		

Type de formateur proposé: Schwimmlehrermeister - Maître instructeur de natation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Modulbegleitende Kompetenzevaluierung - Schriftliche Aufgaben - Gesprächssimulation - Portfolio

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève explique l'installation de traitement des eaux. - L'élève est capable d'expliquer les dangers de l'installation.	- Les explications étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre les fonctions d'exploitation des installations techniques à un contrôle et d'en assurer la maintenance en se référant aux normes en vigueur ainsi qu'aux modes d'emploi respectifs.**	- L'élève est capable de désigner les normes. - L'élève est capable d'expliquer l'importance des écarts par rapport aux normes. - L'élève est capable de désigner les sources d'erreurs. - L'élève est capable de justifier des travaux de maintenance.	- L'élève a correctement désigné les normes ainsi que les sources d'erreurs essentielles. - Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement justifié les travaux de maintenance essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter les travaux ainsi que les contrôles effectués.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure de rapports quotidiens et hebdomadaires. - L'élève complète un rapport.	- Les explications étaient en majorité correctes. - Le rapport était complet et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des problèmes récurrents et d'élaborer des mesures pour régler ces problèmes.**	- L'élève est capable d'identifier des écarts par rapport aux normes en se référant à un exemple, de détecter les causes et de proposer des solutions.	- Les propositions d'améliorations essentielles étaient convenables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décider s'il est requis d'interdire aux visiteurs l'accès à un bassin ou à la piscine pour des raisons de sécurité.**	- L'élève connaît les raisons imposant une fermeture. - L'élève est capable d'expliquer les conséquences juridiques et financières.	- L'élève a désigné les raisons d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a expliqué les conséquences d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Traitement des eaux de bassin (TREAU2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de l'installation de traitement des eaux**

Titre du module:	**Traitement des eaux de bassin**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TREAU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Chimie
2		

Type de formateur proposé: Chemiker

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgaben, Präsentation, Portfolie und Arbeitsproben

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des risques d'oxydoréduction pour l'eau d'un bassin.**	- L'élève est capable d'expliquer les termes. - L'élève est capable de justifier des fluctuations des risques d'oxydoréduction.	- L'élève connaît l'ensemble des termes. - L'élève a justifié les fluctuations d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de la dureté de l'eau.**	- L'élève explique l'impact.	- L'ensemble des explications essentielles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'éviter une corrosion.**	- L'élève explique le processus de la corrosion. - L'élève est capable de proposer des mesures.	- Les explications essentielles étaient correctes. - Les mesures proposées étaient fondamentalement convenables.
20 % (12 P)	**L'élève identifie des anomalies par rapport aux valeurs limites.**	- L'élève connaît les différentes valeurs limites. - L'élève désigne les anomalies.	- L'élève connaît les valeurs limites essentielles. - L'élève a détecté l'ensemble des anomalies.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes méthodes servant à éliminer les souillures de l'eau.**	- L'élève est capable d'identifier des formes de souillures. - L'élève est capable de catégoriser des formes souillures. - L'élève est capable de désigner des méthodes d'élimination.	- L'élève a détecté et attribué des sources de souillures de l'eau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Travaux d'entretien de l'installation de traitement des eaux (FORIN7)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de l'installation de traitement des eaux**

Titre du module:	**Travaux d'entretien de l'installation de traitement des eaux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de participer aux travaux de maintenance et de contrôle et il connaît les modes d'emploi essentiels.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la suite des étapes. - L'apprenti effectue régulièrement des travaux de maintenance et de contrôle de manière autonome. - L'apprenti manipule les outils de manière appropriée. - L'apprenti est capable de désigner les unités habituelles.	- L'apprenti connaît la suite des étapes de travaux effectués fréquemment. - L'apprenti a effectué des travaux simples de maintenance et de contrôle. - L'apprenti a correctement utilisé les outils. - L'apprenti a correctement désigné les unités.
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît les problèmes récurrents essentiels de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit les problèmes récurrents essentiels de l'entreprise.	- L'apprenti a fait état des problèmes essentiels.
20 % (12 P)	**L'apprenti travaille avec soin et précision.**	- L'apprenti assure la propreté de son poste de travail. - L'apprenti range les outils. - L'apprenti assure l'entretien des outils.	- Le poste de travail était propre et en ordre. - L'apprenti a assuré l'entretien des outils.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des travaux effectués et de les documenter.**	- L'apprenti est capable de reproduire la suite des étapes. - L'apprenti documente le travail par écrit. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel.	- Les déclarations étaient compréhensibles. - La suite des étapes essentielles était correcte. - La documentation était compréhensible, brève et précise. - L'apprenti a fait état des éléments essentiels. - L'apprenti a correctement employé la majorité du vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Traitement des eaux (FORIN8)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de l'installation de traitement des eaux**

Titre du module:	**Traitement des eaux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN8**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler le fonctionnement des installations techniques en se référant aux normes en vigueur ainsi qu'aux modes d'emploi respectifs.**	- L'apprenti est capable de désigner les normes courantes. - L'apprenti constate des anomalies. - L'apprenti est capable de désigner les dates des maintenances périodiques et d'expliquer les travaux de maintenance.	- L'apprenti a correctement désigné les normes. - L'apprenti connaît les modes d'emploi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des problèmes récurrents et de proposer des solutions.**	- L'apprenti décrit les problèmes récurrents essentiels de l'entreprise. - L'apprenti propose des solutions.	- L'apprenti a désigné les problèmes essentiels. - Les solutions proposées étaient en majorité correctes. - La suite des étapes était correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de programmer l'installation de traitement de l'eau sous guidance, de manière à ce que les paramètres d'hygiène soient respectés.**	- L'apprenti détecte des dysfonctionnements. - L'apprenti explique les fonctions de l'installation de traitement de l'eau.	- L'apprenti a correctement expliqué les dysfonctionnements essentiels. - L'apprenti a détecté les dysfonctionnements les plus fréquents.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'assurer les travaux de maintenance et de contrôle en fonction d'un plan de maintenance et de contrôle et d'établir un rapport.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la suite des étapes. - L'apprenti effectue régulièrement les travaux requis. - L'apprenti documente le travail par écrit.	- L'apprenti connaît la suite des étapes de travaux fréquemment effectués. - L'apprenti a soigneusement effectué des travaux simples de maintenance et de contrôle. - L'apprenti a correctement effectué la majorité des travaux de maintenance et de contrôle. - La documentation était compréhensible et elle faisait état de l'ensemble des éléments essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le transport et le stockage de produits chimiques conformément aux consignes légales en matière de sécurité.**	- L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti assure le transport et le stockage des produits chimiques.	- L'apprenti a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a correctement assuré le transport et le stockage. - L'apprenti s'est servi de l'équipement de sécurité de rigueur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des travaux effectués et de les documenter.**	- L'apprenti est capable de reproduire la suite des étapes. - L'apprenti documente le travail par écrit. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel.	- Les déclarations étaient compréhensibles. - La suite des étapes essentielles était correcte. - La documentation était compréhensible, brève et précise. - L'apprenti a fait état des éléments essentiels. - L'apprenti a correctement employé la majorité du vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Gestion des piscines (ADPIS)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Administration des piscines**

Titre du module:	**Gestion des piscines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPIS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Expert Maître instructeur de natation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer la correspondance avec les fournisseurs, les clients et les administrations en se servant de systèmes électroniques de traitement de données.**	- L'élève rédige un courrier standard en se servant d'outils informatiques.	- Le courrier comprenait l'ensemble des composants essentiels. - Le courrier n'accusait pas d'erreur non corrigée. - La structure du courrier était convenable.
10 % (6 P)	**L'élève gère des dossiers, du matériel de vente ainsi que les stocks de manière autonome et il participe à l'établissement d'inventaires.**	- L'élève établit un dossier de classement de données. - L'élève connaît les principes de la gestion des stocks.	- Le dossier de classement de données était cohérent. - L'élève a appliqué les principes essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports de service, de travail et d'accidents.**	- L'élève rédige un rapport.	- Le rapport était court, complet et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les bases légales servant à l'établissement d'un plan de service.**	- L'élève est capable d'appliquer les bases légales.	- L'élève a correctement appliqué les bases légales essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des opérations de caisse à un contrôle manuel.**	- L'élève soumet des opérations de caisse à un contrôle et il détecte des erreurs.	- L'élève a détecté l'ensemble des erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît ses obligations ainsi que ses droits du travail.**	- L'élève est capable d'appliquer les principales lois du travail.	- L'élève a correctement appliqué les lois du travail essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Gestion des conflits (CONFM)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Administration des piscines**

Titre du module:	**Gestion des conflits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONFM**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: Expert Maître instructeur de natation / Expert en communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Modulbegleitende Kompetenzevaluierung - Schriftliche Aufgaben - Gesprächssimulation - Portfolio

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se rendre compte de circonstances conflictuelles et d'initier des méthodes étudiées de gestion des conflits pour tenter de régler les conflits.**	- L'élève se rend compte de la menace d'un conflit en se référant aux expressions verbales et corporelles (gestes, mimiques). - L'élève connaît des techniques de gestion des conflits. - L'élève applique des techniques de gestion des conflits.	- L'élève s'est rendu compte de circonstances conflictuelles manifestes. - L'élève a expliqué des techniques essentielles de gestion des conflits. - L'élève a proposé une solution dans des circonstances simples.
30 % (18 P)	**L'élève accepte et considère des conceptions ainsi que des notions de valeurs différentes.**	- L'élève répète une idée en employant ses propres mots. - L'élève est capable d'écouter attentivement. - L'élève est capable d'identifier des émotions. - L'élève est capable d'améliorer des interactions.	- L'élève s'est appliqué à comprendre des conceptions ainsi que des notions de valeurs différentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques de manière constructive et de les mettre à profit.**	- L'élève est capable d'écouter attentivement. - L'élève est capable d'identifier des émotions. - L'élève est capable d'améliorer des interactions.	- L'élève a écouté les commentaires. - L'élève a reproduit les critiques en employant ses propres mots. - L'élève a manifesté sa disposition à gérer des conflits de manière constructive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Gestion des piscines en pratique (FORIN9)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Administration des piscines**

Titre du module:	**Gestion des piscines en pratique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN9**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des tâches administratives habituelles et il comprend la méthode d'interprétation de statistiques.**	- L'apprenti connaît les tâches administratives les plus habituelles au sein de l'entreprise. - L'apprenti effectue les travaux administratifs. - L'apprenti interprète des statistiques.	- L'apprenti a suivi l'ensemble des étapes de travail d'une manière majoritairement soignée et précise. - L'interprétation était approximativement correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti participe à la gestion des documents, du matériel de vente et de l'inventaire des stocks.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la méthode interne de gestion des documents, du matériel de vente et de l'inventaire des stocks.	- L'apprenti a fourni des explications majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports à propos des sujets indiqués.**	- L'apprenti est capable de retenir les étapes correspondantes et de les reproduire par écrit ultérieurement.	- Les rapports étaient clairs, compréhensibles, cohérents et corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti participe aux arrêtés de caisse.**	- L'apprenti participe à des arrêtés de caisse quotidiens, hebdomadaires et annuels.	- L'apprenti a constaté des différences. - L'apprenti connaît les étapes précises et il les a suivies de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collaborateurs.**	- L'apprenti est à l'écoute quand il reçoit des instructions. - L'apprenti respecte les instructions. - L'apprenti s'exprime poliment au contact avec ses collègues de travail.	- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti manifeste une attitude consciencieuse et il effectue les travaux de gestion et de caisse avec soin.**	- L'apprenti travaille avec soin et avec précision. - L'apprenti accomplit l'intégralité des étapes de travail.	- L'apprenti a accompli l'ensemble des étapes de travail d'une manière majoritairement soignée et précise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Surveillance et encadrement des clients (FORIN10)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Administration des piscines**

Titre du module:	**Surveillance et encadrement des clients**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN10**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports à propos des sujets indiqués.**	- L'apprenti est capable de retenir les étapes correspondantes et de les reproduire par écrit ultérieurement.	- Les rapports étaient clairs, compréhensibles, cohérents et corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti identifie les infractions au règlement interne ainsi qu'au règlement de baignade et il signale des infractions aux visiteurs avec tact, mais néanmoins résolument.**	- L'apprenti réagit aux infractions au règlement interne ainsi qu'au règlement de baignade. - L'apprenti explique les circonstances sur un ton poli.	- L'apprenti connaît le règlement interne ainsi que le règlement de baignade. - L'apprenti s'est exprimé poliment à l'égard des clients. - L'apprenti a fourni des explications pertinentes.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les dangers spécifiques du bassin et des alentours et il est capable de surveiller les activités de la piscine sous guidance.**	- L'apprenti désigne les dangers spécifiques du bassin et des alentours. - L'apprenti fait preuve d'initiative et il adopte une attitude responsable. - L'apprenti surveille les visiteurs et il explique les mesures appliquées.	- L'apprenti connaît les propriétés des zones à risques respectives. - L'apprenti a correctement apprécié les situations à risques et il a appliqué des mesures préventives sous guidance.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de détecter des perturbations d'envergure, qui compromettent la sécurité.**	- L'apprenti détecte les mises en péril de la sécurité et il entreprend les mesures de rigueur sous guidance.	- L'apprenti a décrit le problème d'une manière claire et compréhensible. - L'apprenti a correctement appliqué les mesures indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte qu'un visiteur a besoin d'une aide immédiate.**	- L'apprenti détecte une situation dans laquelle un client a besoin d'aide et il réagit en conséquence.	- L'apprenti a détecté les situations dans lesquelles il pouvait proposer son aide, respectivement dans lesquelles il était contraint de réagir. - L'apprenti a réagi aux circonstances respectives d'une manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir les clients et de leur fournir les informations demandées concernant les activités internes d'une manière polie et compétente, aussi bien en personne qu'au téléphone.**	- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard du client. - L'apprenti comprend les souhaits du client. - L'apprenti fournit les informations demandées.	- L'apprenti a correctement transmis les informations essentielles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de détecter des situations conflictuelles et d'initier des méthodes étudiées de gestion des conflits en tenant compte des intérêts de l'entreprise et des clients de manière appropriée.**	- L'apprenti désigne la situation conflictuelle. - L'apprenti réagit à la situation conflictuelle. - L'apprenti est capable d'expliquer sa réaction.	- L'apprenti a identifié une situation manifestement conflictuelle. - L'apprenti a fait une proposition concrète à propos des mesures à entreprendre. - L'apprenti s'est appliqué à agir correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance et de gérer des critiques exprimées par des visiteurs, des collègues ou des supérieurs de manière constructive et d'adapter son comportement ultérieur en conséquence.**	- L'apprenti est à l'écoute. - L'apprenti réagit de manière appropriée. - L'apprenti tient compte des critiques au cours de ses activités.	- L'apprenti s'est appliqué à tenir compte des critiques. - L'apprenti a manifesté une attitude positive par rapport aux critiques.

10 % (6 P)	**L'apprenti est disposé et capable d'analyser ses tâches de surveillance et de contrôle d'une manière critique et structurée et de tenir compte du résultat de son analyse pour adapter son comportement ultérieur en conséquence.**	- L'apprenti explique sa méthode. - L'apprenti désigne des possibilités d'amélioration. - L'apprenti adapte son comportement.	- L'apprenti a analysé son comportement. - L'apprenti a détecté et corrigé les erreurs grossières.
10 % (6 P)	**L'apprenti assume des responsabilités pour son domaine de compétence.**	- L'apprenti observe attentivement. - L'apprenti réagit aux événements.	- La surveillance a été assurée avec soin. - L'apprenti a réagi à chaque événement manifeste.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Sauvetage (NATSA3)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Sauvetage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NATSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Natation – Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Piscine
2		

Type de formateur proposé: Sportlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de libérer une personne d'une situation délicate.**	- L'élève est capable d'appliquer les différentes prises de dégagement.	- L'élève a correctement appliqué les différentes prises de dégagement au cours d'une intervention de sauvetage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de récupérer un mannequin de sauvetage dans des circonstances normées.**	- L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de sauvetage (techniques de plongées et prises de dégagement) dans un temps indiqué.	- L'élève a effectué l'exercice de sauvetage dans le temps indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se déplacer dans l'eau avec des palmes, un masque et un tuba.**	- Les mouvements des bras, des jambes et du corps ainsi que la respiration sont coordonnés. - L'élève accomplit la distance indiquée dans le temps indiqué.	- L'élève a appliqué la technique correcte pour se déplacer sur et sous l'eau. - L'élève a accompli la distance de 800 mètres avec des palmes, un masque et un tuba en moins de 12 minutes et 45 secondes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Sauvetage 1 (FORIN11)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Sauvetage 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN11**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Ausbilder				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

-Le socle correspond à la moitié des points de la compétence et non à la totalité des points (p.ex. : Si compétence = 12points, socle atteint = 6points)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de sortir des victimes d'accidents de l'eau.**	- L'apprenti est capable d'exécuter les différentes prises de sauvetage et de dégagement dans un temps indiqué.	- L'apprenti a correctement exécuté les différentes prises de dégagement au cours d'une intervention de sauvetage. - L'apprenti a effectué l'exercice de sauvetage sans excéder le temps indiqué par le formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se déplacer dans l'eau avec des palmes, un masque et un tuba.**	- Les mouvements des bras, des jambes et du corps ainsi que la respiration sont coordonnés. - L'apprenti accomplit la distance indiquée dans le temps indiqué.	- L'apprenti a appliqué la technique correcte pour se déplacer sur et sous l'eau. - L'apprenti a accompli la distance de 800 mètres avec des palmes, un masque et un tuba en moins de 12 minutes 45 secondes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constater des situations de détresse, d'organiser des mesures de sauvetage et d'initier des mesures de réanimation.**	- L'apprenti détecte la situation de détresse. - L'apprenti initie les mesures de sauvetage requises. - L'apprenti est capable de manipuler l'équipement de réanimation interne. - L'apprenti respecte l'organisation interne.	- L'apprenti a adapté les mesures de sauvetage à la situation de détresse et il les a correctement appliquées. - L'apprenti a correctement manipulé l'équipement. - L'apprenti a correctement respecté l'organisation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport d'accident détaillé par écrit.**	- L'apprenti décrit le déroulement de l'accident ainsi que les mesures appliquées. - Le rapport fait état d'indications horaires.	- L'orthographie et la grammaire de l'apprenti étaient en grande partie correctes. - L'apprenti a établi un rapport d'accident compréhensible et pertinent. - Le rapport était complet et l'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a respecté la suite logique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Formation de base plongée à bouteilles (PLONG)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Formation de base plongée à bouteilles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLONG**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Piscine
2		

Type de formateur proposé: Tauchlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de porter son équipement.**	- L'élève est capable de mettre et d'enlever son équipement. - L'élève est capable d'expliquer les composants de son équipement. - L'élève est capable d'expliquer la manipulation de la veste de plongée.	- L'élève a correctement mis son équipement. - Les explications étaient correctes.
40 % (24 P)	**L'élève assure sa propre sécurité ainsi que celle de son partenaire de plongée et il connaît les règles de base de la sécurité au cours de la plongée et le comportement servant à éviter les accidents de plongée éventuels.**	- L'élève explique les règles de sécurité, les accidents de plongée possibles ainsi que leurs causes.	- L'élève a correctement répondu à la majorité du questionnaire de la fédération FLASSA.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter les signes de plongeur.**	- L'élève identifie les signes de plongeur. - L'élève applique des signes de plongeur. - L'élève désigne des mesures de rigueur.	- L'élève a correctement réagi aux signes de plongeur de la FLASSA.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Assurer des cours de natation 1 (FORIN12)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Assurer des cours de natation 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Ausbilder im Betrieb				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

-Le socle correspond à la moitié des points de la compétence et non à la totalité des points (p.ex. : Si compétence = 12points, socle atteint = 6points)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser une leçon et de coordonner un cycle de leçons pour un style de nage et un groupe de participants définis sous forme de cours individuel ou collectif.**	- L'apprenti établit une planification. - L'apprenti adapte la planification aux participants. - L'apprenti se sert d'outils didactiques.	- L'apprenti a établi une planification complète et adaptée dans une large mesure. - L'apprenti a correctement utilisé des outils didactiques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'enseigner la base des quatre nages, des sauts, de l'apnée et du sauvetage à des enfants en âge scolaire en appliquant les consignes pédagogiques.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'ensemble des éléments importants de la base. - L'apprenti dispense des leçons. - L'apprenti fait la différence entre les méthodes d'apprentissage et d'enseignement pour les différentes classes d'âges.	- Les explications étaient majoritairement correctes. - L'apprenti a tenu compte des éléments de base lors de la mise en œuvre. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes d'apprentissage et d'enseignement. - L'apprenti a tenu compte des principes d'action pédagogiques et méthodiques essentiels.
20 % (12 P)	**L'apprenti est disposé et capable d'analyser ses expériences lors de la dispense de leçons de natation d'une manière autonome et critique, de les documenter et d'en déduire les mesures de rigueur.**	- L'apprenti analyse la méthode et le résultat. - L'apprenti définit les critères d'évaluation. - L'apprenti constate des erreurs et il élabore des solutions.	- L'apprenti a décrit la méthode et les résultats d'une manière correcte dans une large mesure. - L'apprenti a tenu compte des critères d'évaluation de l'organisation et de la mise en œuvre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre un sentiment de sécurité et de bien-être aux participants quand ils entrent en contact avec l'eau.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les mesures et les règles de sécurité. - L'apprenti tient compte du bien-être des participants.	- L'apprenti a assuré la sécurité. - L'apprenti a manifestement tenu compte du bien être des participants
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre les connaissances théoriques oralement en tenant compte des particularités individuelles.**	- L'apprenti instruit les participants. - L'apprenti s'assure que ses déclarations ont été comprises.	- Les déclarations étaient claires et compréhensibles. - Les déclarations ont été comprises.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre aux enfants le sentiment d'une expérience agréable et durable au contact avec l'eau au cours des leçons de natation scolaire.**	- L'apprenti est capable de dispenser une leçon de natation intéressante aux écoliers.	- La leçon était intéressante et variée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une base de confiance avec le participant, de le remotiver continuellement, de l'encourager à atteindre ses objectifs, de manière à assurer la satisfaction du visiteur, de comprendre les expressions verbales et non verbales du visiteur et d'adapter son approche méthodologique en conséquence.** **L'apprenti est capable de comprendre les expressions verbales et non verbales du visiteur et d'adapter son approche méthodologique en conséquence.**	- L'apprenti applique des principes d'action pédagogiques et méthodologiques.	- L'apprenti a fait preuve de tact et il a manifesté une attitude motivante. - L'apprenti a identifié la grande majorité des déclarations du visiteur. - L'apprenti a adapté sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Assurer des cours de natation 2 (FORIN13)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Assurer des cours de natation 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN13**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Ausbilder im Betrieb				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le niveau de performance du visiteur en un minimum de temps à partir d'exercices sélectionnés.**	- L'apprenti constate le niveau de performance.	- L'apprenti a évalué le niveau de performance d'une manière correcte dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué les critères d'évaluation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'enseigner la base et la forme approximative des quatre nages, des sauts, de l'apnée et du sauvetage à des adultes en appliquant les consignes pédagogiques.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'ensemble des éléments importants de la base. - L'apprenti dispense des leçons. - L'apprenti fait la différence entre les méthodes d'apprentissage et d'enseignement pour les différentes classes d'âges.	- L'apprenti a dispensé des explications correctes dans une large mesure. - L'apprenti a tenu compte des éléments de base lors de la mise en œuvre. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes d'apprentissage et d'enseignement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre les connaissances théoriques oralement en tenant compte des particularités individuelles au cours de l'exercice de la natation.**	- L'apprenti détecte les particularités. - L'apprenti explique la méthode.	- L'apprenti a détecté des particularités notables. - Le participant a compris les explications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre un sentiment de sécurité et de bien-être aux participants quand ils entrent en contact avec l'eau.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les mesures et les règles de sécurité. - L'apprenti tient compte du bien-être des participants.	- L'apprenti a assuré la sécurité. - L'apprenti a manifesté un souci du bien-être des participants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est disposé et capable d'analyser ses expériences lors de la dispense de leçons de natation de manière critique, de les documenter et d'en déduire les mesures de rigueur.**	- L'apprenti analyse la méthode et le résultat. - L'apprenti applique les critères d'évaluation. - L'apprenti détecte des erreurs et il recherche des solutions.	- L'apprenti a tenu compte des critères d'évaluation lors de l'organisation et de la mise en œuvre. - L'apprenti a décrit la méthode et les résultats d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser les progrès des participants, de les documenter et d'adapter le programme dans la mesure des besoins.**	- L'apprenti analyse et documente la méthode et le résultat. - L'apprenti définit les critères d'évaluation.	- L'apprenti a décrit la méthode et les résultats d'une manière correcte dans une large mesure. - L'apprenti a tenu compte des critères d'évaluation lors de l'organisation et de la mise en œuvre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conseiller les visiteurs individuellement.**	- L'apprenti applique les principes de la communication.	- L'apprenti a manifesté de l'empathie individuelle. - Les conseils étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une base de confiance avec le visiteur, de le remotiver continuellement et de l'encourager à atteindre ses objectifs, de manière à assurer la satisfaction du visiteur.**	- L'apprenti applique des principes d'action pédagogiques.	- L'apprenti a fait preuve de tact et il a manifesté une attitude motivante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comprendre les expressions verbales et non verbales du visiteur et d'adapter son approche méthodologique en conséquence.**	- L'apprenti applique des principes d'action pédagogiques et méthodologiques.	- L'apprenti a dans une large mesure identifié les déclarations du visiteur. - L'apprenti a adapté sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Sauvetage 2 (FORIN14)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Sauvetage 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN14**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Ausbilder im Betrieb				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de sortir des victimes d'accidents de l'eau.**	- L'apprenti est capable d'exécuter les différentes prises de sauvetage et de dégagement dans un temps indiqué.	- L'apprenti a correctement exécuté les différentes prises de dégagement au cours d'une intervention de sauvetage. - L'apprenti a effectué l'exercice de sauvetage sans dépasser le temps indiqué. - L'apprenti a parcouru 50 mètres avec des vêtements avant de dégager un mannequin de sauvetage sur une distance de 50 mètres. - L'apprenti n'a pas mis plus de 3 minutes et 30 secondes au total.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte d'une situation de détresse, d'organiser des mesures de sauvetage et d'initier des mesures de réanimation.**	- L'apprenti constate la situation de détresse. - L'apprenti initie les mesures de sauvetage de rigueur. - L'apprenti est capable de manipuler l'équipement de réanimation interne. - L'apprenti respecte l'organisation interne.	- L'apprenti a adapté les mesures de sauvetage à la situation de détresse et il les a correctement appliquées. - L'apprenti a correctement manipulé les appareils. - L'apprenti a correctement respecté l'organisation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport d'accident détaillé par écrit.**	- L'apprenti décrit le déroulement de l'accident ainsi que les mesures appliquées. - Le rapport fait état d'indications horaires correctes.	- L'orthographe et la grammaire étaient correctes dans une large mesure. - L'apprenti a rédigé un rapport d'accident compréhensible et pertinent. - Le rapport était complet et l'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a respecté la suite logique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Animation (FORIN15)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Animation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN15**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Ausbilder im Betrieb				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser les progrès des participants, de les documenter et d'adapter le programme dans la mesure des besoins.**	- L'apprenti se livre à une analyse. - L'apprenti adapte sa planification.	- L'apprenti a correctement évalué le niveau des participants. - L'apprenti a correctement adapté le programme au niveau des participants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer des exercices méthodiques ainsi que des programmes d'entraînement individuels et pédagogiques.**	- L'apprenti élabore un programme individuel. - L'apprenti tient compte des aspects de la sécurité.	- L'apprenti a adapté le programme de manière individuelle. - L'apprenti a pris en compte les aspects de la sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre des exercices méthodiques ainsi que des programmes d'entraînement individuels et pédagogiques.**	- L'apprenti effectue une activité. - L'apprenti explique sa méthode. - L'apprenti tient compte des principes de l'exercice et de l'entraînement.	- Les explications étaient majoritairement correctes. - L'apprenti a tenu compte des principes essentiels de l'exercice et de l'entraînement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soigner son attitude à l'égard des participants et de les motiver.**	- L'apprenti applique des principes d'action pédagogiques.	- L'apprenti a manifesté une attitude motivante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre les connaissances théoriques oralement, en tenant compte des particularités individuelles du client.**	- L'apprenti instruit les participants. - L'apprenti s'assure que ses déclarations ont été comprises.	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible. - Les déclarations ont été comprises.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre un sentiment de sécurité et de bien-être aux participants.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les mesures et les règles de sécurité. - L'apprenti tient compte du bien-être des participants.	- L'apprenti a assuré la sécurité. - L'apprenti s'est manifestement appliqué à assurer le bien-être des participants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer la mise en œuvre de son activité et de la documenter.**	- L'apprenti analyse la méthode et le résultat. - L'apprenti applique les critères d'évaluation.	- L'apprenti a tenu compte des critères d'évaluation lors de l'organisation et de la mise en œuvre. - L'apprenti a décrit la méthode et le résultat d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Animation (ANIMA2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Animation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANIMA2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Piscine
2		

Type de formateur proposé: Sportlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des activités d'animation et de loisirs aquatiques.**	- L'élève tient compte de la structure de la planification. - L'élève veille à l'intégralité des exercices. - L'élève tient compte du groupe cible.	- L'élève a tenu compte de la structure de la planification. - L'ensemble des éléments était disponible. - L'élève a tenu compte du groupe cible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener des activités d'animation et de loisirs aquatiques.**	- L'élève connaît les principes d'action pédagogiques et méthodiques et il est capable de les appliquer. - L'élève est capable d'adapter l'exécution aux participants.	- L'élève a tenu compte des principes d'action pédagogiques et méthodiques essentiels. - L'exécution correspondait fondamentalement à la planification.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude communicative et motivante à l'égard des participants.**	- L'élève connaît les principes d'action communicatifs et il est capable de les appliquer. - L'élève est capable de prendre connaissance de messages, également non verbaux, des participants et de réagir en conséquence.	- L'élève a correctement appliqué les propriétés pédagogiques essentielles. - Les instructions étaient convenables et compréhensibles. - L'élève s'est adapté en fonction du comportement du groupe cible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la réalisation de son activité.**	- L'élève analyse la méthode ainsi que le résultat. - L'élève définit des critères d'évaluation.	- L'élève a tenu compte des critères d'évaluation de la planification et de la réalisation. - L'élève a décrit la méthode ainsi que le résultat d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.9. - Pédagogie des cours de natation pour classes scolaires (PEDAG1)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Pédagogie des cours de natation pour classes scolaires**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PEDAG1**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Natation – Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Piscine
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une heure de cours individuel ou collectif pour un style de natation à l'attention d'un groupe de participants indiqué et de coordonner une suite de leçons.**	- L'élève établit une planification. - L'élève adapte la planification aux participants. - L'élève se sert des outils didactiques.	- La planification était complète et adaptée dans une large mesure. - L'élève s'est correctement servi des outils didactiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enseigner le modèle de base, c'est-à-dire la forme élémentaire des quatre styles de natation, le plongeon, l'apnée, la plongée en profondeur ainsi que le sauvetage à des écoliers en suivant des directives pédagogiques.**	- L'élève est capable d'expliquer l'ensemble des éléments importants du modèle de base. - L'élève dispense une leçon. - L'élève distingue les méthodes d'apprentissage et d'enseignement en fonction des différentes classes d'âges.	- Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a tenu compte des éléments de base au cours de la leçon. - L'élève a correctement appliqué la méthode d'apprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement. - L'élève a tenu compte des principes d'action pédagogiques et méthodiques essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre un sentiment de sécurité et de bien-être aux participants quand ils entrent en contact avec l'eau.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures ainsi que les règles de sécurité. - L'élève tient compte du bien-être des participants.	- La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a manifesté sa préoccupation du bien-être des participants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à soumettre les expériences qu'il a réalisées en dispensant des leçons de natation à une analyse critique de manière autonome et à en déduire des mesures de rigueur.**	- L'élève analyse la méthode ainsi que le résultat. - L'élève définit des critères d'évaluation.	- L'élève a décrit la méthode ainsi que le résultat d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a tenu compte des critères d'évaluation de la planification et de la réalisation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.10. - Entraînement en natation sportive pour adultes (PEDAG2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Entraînement en natation sportive pour adultes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PEDAG2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Natation – Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Piscine
4		

Type de formateur proposé: Sportlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des plans d'exercices ainsi que des plans d'entraînement pédagogiques et méthodiques individuels et de les adapter à tout moment à des circonstances en évolution.**	- L'élève établit un plan individuel. - L'élève tient compte de principes d'exercice et d'entraînement.	- L'élève a adapté le plan de manière individuelle. - L'élève a tenu compte des principes d'exercice et d'entraînement essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre des plans d'exercices ainsi que des plans d'entraînement pédagogiques et méthodiques individuels.**	- L'élève effectue une activité. - L'élève explique sa méthode.	- Les explications étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'exécution de son activité.**	- L'élève analyse la méthode ainsi que le résultat. - L'élève se réfère à des critères d'évaluation.	- L'élève a tenu compte des critères d'évaluation de la planification et de l'exécution. - L'élève a décrit la méthode ainsi que le résultat d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre ses connaissances théoriques oralement en tenant compte des particularités individuelles au cours de la pratique de la natation.**	- L'élève instruit les participants. - L'élève s'applique à s'exprimer de manière compréhensible.	- Les déclarations étaient claires et compréhensibles. - Les participants ont compris les déclarations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soigner son attitude à l'égard des participants, de manière à les motiver.**	- L'élève applique des principes d'action pédagogiques.	- L'élève a manifesté une attitude motivante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'enseigner les quatre styles de natation à des adultes en suivant des directives pédagogiques.**	- L'élève est capable d'expliquer l'ensemble des éléments importants du modèle de base. - L'élève dispense une leçon. - L'élève distingue les méthodes d'apprentissage et d'enseignement en fonction des différentes classes d'âges.	- Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement appliqué la méthode d'apprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre un sentiment de sécurité et de bien-être aux participants quand ils entrent en contact avec l'eau.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures ainsi que les règles de sécurité. - L'élève tient compte du bien-être des participants.	- La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a manifesté sa préoccupation du bien-être des participants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.11. - Pratiques avancées de premiers secours / Perfectionnement / Réanimation (1SEC3)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Cours de natation et sauvetage**

Titre du module:	**Pratiques avancées de premiers secours / Perfectionnement / Réanimation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**11**
Code du module:	**1SEC3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Type de formateur proposé: Expert en premier secours - reanimation du Centre de Formation Professionnelle Continue Dr Robert Widong

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les altérations physiologiques chez une personne âgée et il est capable d'en tenir compte au quotidien.** **L'élève connaît les altérations pathologiques chez une personne âgée et il est capable d'en tenir compte au quotidien.** **L'élève est capable d'adapter ses mesures à une personne âgée.**	- L'élève connaît les altérations physiologiques chez une personne âgée. - L'élève connaît les altérations pathologiques chez une personne âgée. - L'élève est capable d'adapter ses mesures de premiers secours à une personne âgée. - L'élève connaît les besoins d'une personne âgée et il est capable de l'assister en conséquence au quotidien à la piscine.	- L'élève a désigné et expliqué les altérations physiologiques chez une personne âgée. - L'élève a correctement désigné des altérations pathologiques essentielles chez une personne âgée. - L'élève a adapté ses mesures de premiers secours à une personne âgée. - L'élève connaît les besoins d'une personne âgée et il l'a assistée en conséquence au quotidien à la piscine.
30 % (18 P)	**L'élève connaît la physiologie anatomique d'un enfant.** **L'élève connaît les maladies infantiles spécifiques.** **L'élève est capable de prendre convenablement en charge un enfant.**	- L'élève est capable de désigner des différences entre un enfant et un adulte. - L'élève est capable d'identifier et de désigner des maladies infantiles. - L'élève est capable d'identifier des circonstances. - L'élève est capable d'effectuer une réanimation cardiovasculaire. - L'élève est capable de se servir d'un défibrillateur.	- L'élève a correctement désigné des anomalies chez des enfants. - L'élève a identifié et désigné des maladies infantiles. - L'élève a suivi les lignes directrices de l'ERC. - L'élève a adapté ses mesures aux besoins d'un enfant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer un patient en appliquant le schéma c-ABCDE et de le prendre en charge intégralement.**	- L'élève est capable d'évaluer correctement toutes les circonstances et d'initier les mesures correctes.	- L'élève a correctement évalué un patient en se référant à un schéma étudié dans le contexte d'un exemple concret sur le terrain. - L'élève a correctement appliqué les mesures indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Calcul des installations de traitement des eaux (TECPI2)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance 2**

Titre du module:	**Calcul des installations de traitement des eaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TECPI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Schwimmlehrermeister - Maître instructeur de natation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de base concernant des piscines.**	- L'élève est capable de déterminer des circonférences, des surfaces ainsi que des volumes.	- Les calculs étaient en majorité corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs spécifiques concernant des piscines et de déterminer la performance de l'installation de traitement des eaux.**	- L'élève est capable de déterminer des charges nominales, des débits volumiques, les volumes de bacs tampons ainsi que des vitesses d'écoulement et d'effectuer des calculs concernant le chlore et le taux de pH.	- Les calculs étaient en majorité corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter l'installation de traitement des eaux de manière schématique.**	- L'élève connaît les représentations schématiques de la majorité des composants d'une installation. - L'élève est capable de représenter l'installation de traitement complète de manière schématique.	- L'élève a établi la représentation d'une manière utile et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Nettoyage et désinfection (FORIN16)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance 2**

Titre du module:	**Nettoyage et désinfection**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIN16**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Ausbilder im Betrieb				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

-Le socle correspond à la moitié des points de la compétence et non à la totalité des points (p.ex. : Si compétence = 12points, socle atteint = 6points)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer l'état de l'hygiène de tous les secteurs de la piscine d'une manière autonome et responsable et de proposer des mesures en conséquence.**	- L'apprenti explique les contrôles. - L'apprenti procède à des contrôles optiques et microbiologiques. - L'apprenti fait des propositions d'amélioration.	- Les explications étaient correctes. - L'apprenti a fait des propositions d'améliorations correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les produits de nettoyage et de désinfection à utiliser, en tenant compte des propriétés respectives des matériaux, afin d'éviter une détérioration de la surface.**	- L'apprenti fait des propositions concernant la sélection, l'application et le dosage des produits à utiliser.	- Les propositions étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les instruments de nettoyage à utiliser pour permettre un nettoyage rapide, avec ménagement de la surface et irréprochable sous l'aspect de l'hygiène.**	- L'apprenti connaît les appareils de nettoyage requis. - L'apprenti fait des propositions concernant la sélection, l'affectation et la manipulation des instruments à utiliser.	- Les propositions étaient en majorité correctes. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a suivi les modes d'emploi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier et d'effectuer des travaux de nettoyage habituels spécifiques aux piscines de manière autonome.**	- L'apprenti détermine la surface à nettoyer, la quantité de dissolution ainsi que le dosage correspondant. - L'apprenti planifie la suite des étapes de travail. - L'apprenti tient compte des modes d'emploi. - L'apprenti tient compte des consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti tient compte des consignes en matière de prévention des accidents.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'apprenti a correctement planifié la grande majorité des étapes de travail. - L'apprenti connaît la grande majorité des modes d'emploi. - L'apprenti a tenu compte des consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a tenu compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports à propos des sujets indiqués.**	- L'apprenti est capable de retenir les étapes correspondantes et de les reproduire par écrit ultérieurement.	- Les rapports étaient clairs, compréhensibles, cohérents et corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de donner des instructions aux techniciens de surface.de manière compréhensible et de soumettre les travaux de nettoyage accomplis à des contrôles.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'ensemble des éléments importants du travail de nettoyage à effectuer.	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible. - Les instructions ont été comprises. - Les explications étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler avec soin et avec précision.**	- L'apprenti travaille avec soin et avec précision.	- L'apprenti a effectué les travaux avec soin et avec précision.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Nettoyage et désinfection (HYNET)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance 2**

Titre du module:	**Nettoyage et désinfection**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYNET**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Schwimmlehrermeister - Maître instructeur de natation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de l'hygiène dans tous les secteurs de la piscine et, le cas échéant, il propose des mesures de rigueur.**	- L'élève explique les contrôles optiques et microbiologiques. - L'élève est capable d'appliquer des normes ainsi que des consignes. - L'élève est capable d'expliquer les procédures (par exemple en cas de fermeture partielle).	- Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a désigné la majorité des normes et des consignes. - L'élève a correctement expliqué la procédure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des produits de nettoyage et de désinfection aux indications respectives.**	- L'élève est capable de décrire les produits (mécanisme d'action, indications, mode d'emploi). - L'élève est capable d'expliquer les consignes en matière de prévention des accidents.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des appareils de nettoyage à une affectation respective.**	- L'élève est capable de décrire les appareils (mécanisme d'action, indications, mode d'emploi). - L'élève est capable d'expliquer les consignes en matière de prévention des accidents.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier différents travaux de nettoyage spécifiques aux piscines de manière autonome.**	- L'élève détermine la surface à nettoyer, le volume d'espace ainsi que les dosages. - L'élève planifie la suite des étapes de travail. - L'élève tient compte des indications des modes d'emploi. - L'élève tient compte des consignes en matière d'hygiène. - L'élève tient compte des consignes en matière de prévention des accidents.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement planifié la majorité des étapes de travail. - L'élève connaît la majorité des indications des modes d'emploi. - L'élève a tenu compte des consignes en matière d'hygiène. - L'élève a tenu compte des consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Surveillance et maintenance du fonctionnement technique (TECHN)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et maintenance 2**

Titre du module:	**Surveillance et maintenance du fonctionnement technique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECHN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Schwimmlehrermeister - Maître instructeur de natation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre les fonctions d'exploitation des installations techniques à un contrôle en se référant aux normes en vigueur.**	- L'élève est capable d'expliquer l'ensemble des fonctions d'exploitation. - L'élève connaît la désignation des normes. - L'élève est capable de soumettre les installations techniques à un contrôle sous l'aspect du respect des normes.	- Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève connaît les normes. - L'élève a décrit le contrôle d'une manière correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de maintenance et de contrôle.**	- L'élève est capable d'expliquer un protocole de maintenance. - L'élève est capable de compléter le protocole. - L'élève connaît les différents travaux de maintenance. - L'élève connaît les indications concernant les travaux de maintenance et de contrôle. - L'élève est capable d'expliquer les consignes à respecter en matière de prévention des accidents.	- Les explications ainsi que les énumérations étaient en majorité correctes. - Les insertions étaient complètes et correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance des installations techniques en se référant aux normes en vigueur.**	- L'élève connaît les étapes ainsi que les outils requis pour l'exécution des travaux de maintenance. - L'élève est capable d'expliquer les conséquences d'un travail de maintenance non effectué.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux. - Les explications étaient correctes en grande majorité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des problèmes récurrents et d'élaborer des mesures pour régler ces problèmes.**	- L'élève est capable d'identifier les problèmes fréquents. - L'élève est capable d'attribuer une solution au problème.	- L'élève a identifié des problèmes. - Les solutions proposées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**IN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des instructeurs de natation - Instructeur de natation**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise les quatre styles de nages, les plongeons de départ et les virages selon le règlement de la FINA (Fédération internationale de natation) ainsi que la plongée.**	- Les mouvements sont coordonnés. - L'élève reste sous l'eau avec l'intégralité de son corps. - L'élève respecte le temps indiqué.	- L'élève a correctement exécuté les styles de nages, les plongeons de départ ainsi que les virages. - L'élève a accompli les distances en apnée et il a atteint les profondeurs de plongée. - L'élève a respecté les temps indiqués. - L'élève maîtrise la technique de plongée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à l'abri une personne dans des circonstances délicates, de pratiquer les premiers secours, d'identifier des circonstances conflictuelles et de réagir convenablement.**	- L'élève effectue l'opération de sauvetage dans un délai indiqué. - L'élève applique les mesures essentielles de la natation de sauvetage. - L'élève constate la situation critique dans laquelle se trouve un visiteur de la piscine. - L'élève évalue le visiteur de la piscine en appliquant le schéma ABCDE. - L'élève se sert du matériel de secours approprié. - L'élève établit un rapport d'accident. - L'élève identifie une attitude conflictuelle en se référant aux expressions verbales et corporelles. - L'élève applique des techniques de gestion des conflits.	- L'élève a respecté le délai indiqué. - L'élève a correctement appliqué la majorité des prises de transport. - L'élève a tenu compte de sa sécurité personnelle. - L'élève a correctement appliqué les prises de dégagement. - L'élève a identifié les circonstances. - L'élève a pratiqué les premiers secours sans perdre de temps. - Le schéma ABCDE était manifeste. - L'élève s'est servi du matériel d'une manière correcte dans une large mesure sans compromettre l'indemnité du visiteur de la piscine. - L'élève a identifié les circonstances et il a correctement documenté les mesures. - L'élève a identifié des circonstances conflictuelles manifestes. - L'élève a proposé une solution dans des circonstances simples.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une unité de cours indiquée, de dispenser la leçon et de l'analyser de manière critique.**	- La planification et l'exécution sont adaptées aux participants. - L'élève se sert des outils didactiques. - La planification était dans une large mesure adaptée à l'exécution. - L'élève est capable de soumettre la planification ainsi que l'exécution à une analyse critique.	- La planification était complète et convenable dans une large mesure. - L'élève s'est correctement servi des outils didactiques. - L'élève a respecté la majorité des principes d'action pédagogiques et méthodiques. - L'élève s'est livré à une autocritique au cours de l'évaluation.
20 % (12 P)	**L'élève effectue une réparation ainsi qu'un travail de maintenance de l'installation de traitement des eaux.**	- L'élève constate des défauts de l'installation de traitement des eaux et il effectue la réparation. - L'élève identifie les travaux de maintenance requis et il les effectue.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a correctement identifié et désigné les composants de l'installation. - L'élève a correctement effectué la réparation. - L'élève a correctement effectué la maintenance. - L'élève s'est servi des outils adéquats.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Langage technique 1 (LATEC1-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage technique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEC1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du secteur automobile dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français), à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique du secteur automobile en s'exprimant avec précision dans les trois langues officielles du pays au cours des entretiens professionnels. - L'élève est capable de documenter correctement le vocabulaire technique dans les trois langues officielles du pays.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel habituel dans le secteur automobile à l'oral et à l'écrit dans les trois langues officielles du pays.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire oralement l'équipement réglementaire d'un atelier dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français).**	- L'élève décrit oralement les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier dans les trois langues officielles du pays.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours de l'entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir de manière compétente avec des clients et avec des fournisseurs dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français) en fonction des circonstances.**	- L'élève mène des entretiens professionnels faciles concernant des circonstances concrètes dans les trois langues officielles du pays.	- L'élève a formulé des informations d'une manière convenable et compréhensible dans les trois langues officielles du pays.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière synthétique par écrit avec des clients dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français).**	- L'élève adresse des documentions de produits simples au client de manière synthétique par écrit dans les trois langues officielles du pays sans commettre d'erreur.	- L'élève a informé des clients d'une manière synthétique et compréhensible par écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec l'enseignant et avec ses collègues dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français).**	- L'élève communique d'une manière polie et respectueuse avec l'enseignant et avec ses collègues.	- L'élève a appliqué les règles de la communication.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Comptabilité 1 (COMPT1-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comptabilité 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMPT1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève applique des opérations arithmétiques de base comme des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions en se référant à des exemples de calculs simples de manière autonome et sans calculatrice et il les corrige.	- L'élève a répondu à des énoncés de calcul avec des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions sans calculatrice.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et d'appliquer des unités de grandeurs métriques.**	- L'élève applique correctement des unités de grandeurs métriques dans le contexte de la détermination de longueurs.	- L'élève connaît les unités de grandeurs métriques et il les a converties.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des surfaces en effectuant des calculs arithmétiques.**	- L'élève détermine des surfaces en effectuant des calculs arithmétiques faciles de manière autonome.	- L'élève a effectué des calculs faciles pour déterminer des surfaces.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes en effectuant des calculs arithmétiques.**	- L'élève détermine des volumes en effectuant des calculs arithmétiques faciles de manière autonome.	- L'élève a effectué des calculs faciles pour déterminer des volumes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de comptabilité faciles d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et de les expliquer en se référant à des informations internes.**	- L'élève est capable d'effectuer des exercices de calcul (calculs de prix) d'une manière correcte sous l'aspect de la forme (rabais, escompte, taxe sur la valeur ajoutée, augmentation du prix, réduction du prix, etc.).	- L'élève a correctement effectué les calculs habituels dans le domaine commercial.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Langage technique 2 (LATEC2-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage technique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEC2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du secteur automobile dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français), à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique du secteur automobile en s'exprimant avec précision dans les trois langues officielles du pays au cours des entretiens professionnels. - L'élève est capable de documenter correctement le vocabulaire technique dans les trois langues officielles du pays.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel habituel dans le secteur automobile à l'oral et à l'écrit dans les trois langues officielles du pays.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire oralement l'équipement réglementaire d'un atelier dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français).**	- L'élève décrit oralement les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier dans les trois langues officielles du pays.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours de l'entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir de manière compétente avec des clients et avec des fournisseurs dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français) en fonction des circonstances.**	- L'élève mène des entretiens professionnels faciles concernant des circonstances concrètes dans les trois langues officielles du pays.	- L'élève a formulé des informations d'une manière convenable et compréhensible dans les trois langues officielles du pays.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière synthétique par écrit avec des clients dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français).**	- L'élève adresse des documentions de produits simples au client de manière synthétique par écrit dans les trois langues officielles du pays sans commettre d'erreur.	- L'élève a informé des clients d'une manière synthétique et compréhensible par écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer avec l'enseignant et avec ses collègues dans les trois langues officielles du pays (luxembourgeois, allemand, français).**	- L'élève communique d'une manière polie et respectueuse avec l'enseignant et avec ses collègues.	- L'élève a appliqué les règles de la communication.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Comptabilité 2 (COMPT2-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comptabilité 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMPT2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des fractions.**	- L'élève effectue des calculs de fractions de manière autonome sans calculatrice et il les vérifie.	- L'élève a effectué des calculs de fractions sans calculatrice.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de trois.**	- L'élève applique des règles de trois de manière autonome sans calculatrice et il les vérifie.	- L'élève a appliqué des règles de trois sans calculatrice.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des pourcentages.**	- L'élève effectue des calculs de pourcentages de manière autonome sans calculatrice et il les vérifie.	- L'élève a effectué des calculs de pourcentages sans calculatrice.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de comptabilité faciles de les expliquer en se référant à des informations internes.**	- L'élève est capable de déterminer des prix, de produire des résultats de calculs d'une manière correcte sous l'aspect de la forme et de les évaluer. - L'élève considère les rabais, l'escompte ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée pour effectuer les calculs.	- L'élève a correctement effectué les calculs habituels dans le domaine commercial.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Informatique 1 (INFOR3-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Informatique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les désignations d'un système informatique d'une manière professionnelle et correcte.**	- L'élève connaît la structure générale d'un système informatique moderne et il est capable de l'expliquer.	- L'élève a approximativement expliqué la structure générale d'un système informatique moderne.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître les logiciels d'application internes et de s'en servir.**	- L'élève connaît le logiciel d'application WORD et il est capable de s'en servir de manière autonome pour traiter des documents et des textes simples.	- L'élève a démarré le logiciel d'application WORD. - L'élève a établi des documents ainsi que des textes simples en se servant du logiciel d'application WORD.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître la communication ainsi que le transfert de données disponibles et de s'en servir de manière professionnelle.**	- L'élève connaît la structure générale ainsi que l'utilisation du réseau interne de l'entreprise et il est capable de les expliquer. - L'élève se sert d'Internet sans difficulté et il est capable d'expliquer la manipulation des différents navigateurs et des différents moteurs de recherche.	- L'élève a désigné la structure générale ainsi que l'utilisation du réseau interne de l'entreprise. - L'élève a désigné différents navigateurs ainsi que différents moteurs de recherche. - L'élève a accompli des missions de recherche faciles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des documents dans un système informatique et de les imprimer.**	- L'élève gère des documents simples dans un système informatique de manière autonome et il les sauvegarde correctement. - L'élève imprime des documents de manière autonome.	- L'élève a géré des documents simples dans un système informatique et il les a sauvegardés. - L'élève a imprimé des documents d'une manière rentable et respectueuse de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de systèmes informatiques sans difficulté pour des travaux à effectuer quotidiennement et d'en assurer la maintenance.**	- L'élève démarre et éteint des systèmes informatiques de manière compétente. - L'élève manipule des systèmes informatiques et il assure leur entretien ainsi que leur maintenance avec beaucoup de précautions.	- L'élève a correctement manipulé des systèmes informatiques et il a assuré leur entretien ainsi que leur maintenance dans la mesure des besoins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Informatique 2 (INFOR4-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Informatique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les désignations d'un système informatique d'une manière professionnelle et correcte.**	- L'élève connaît la structure générale d'un système informatique moderne et il est capable de l'expliquer. (Répétition)	- L'élève a approximativement expliqué la structure générale d'un système informatique moderne. (Répétition)
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître les logiciels d'application internes et de s'en servir.**	- L'élève connaît le logiciel d'application WORD et il est capable de s'en servir de manière autonome pour traiter des documents et des textes.	- L'élève a établi et traité des documents ainsi que des textes complets en se servant du logiciel d'application WORD.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître la communication ainsi que le transfert de données disponibles et de s'en servir de manière professionnelle.**	- L'élève connaît la structure générale ainsi que l'utilisation du réseau interne de l'entreprise et il est capable de les expliquer. (Répétition) - L'élève se sert d'Internet sans difficulté et il est capable de manipuler différents navigateurs et différents moteurs de recherche de manière autonome. - L'élève connaît les e-mails en ligne et il les applique de manière autonome.	- L'élève a désigné la structure générale ainsi que l'utilisation du réseau interne de l'entreprise. (Répétition) - L'élève a accompli des missions de recherche faciles. - L'élève a produit et géré des e-mails.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des documents dans un système informatique et de les imprimer.**	- L'élève gère des documents complets dans un système informatique de manière autonome et il les sauvegarde correctement en suivant les indications. - L'élève imprime des documents de manière autonome en suivant les indications.	- L'élève a géré des documents complets dans un système informatique et il les a sauvegardés. - L'élève a imprimé des documents d'une manière rentable et respectueuse de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de systèmes informatiques sans difficulté pour des travaux à effectuer quotidiennement et d'en assurer la maintenance.**	- L'élève démarre et éteint des systèmes informatiques de manière compétente. - L'élève manipule des systèmes informatiques et il assure leur entretien ainsi que leur maintenance avec beaucoup de précautions.	- L'élève a correctement manipulé des systèmes informatiques et il a assuré leur entretien ainsi que leur maintenance dans la mesure des besoins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Informatique 3 (INFOR5-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Informatique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR5-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de démarrer le logiciel de feuilles de calcul (EXCEL), de gérer des fichiers, d'effectuer des déplacements ainsi que des marquages avec la souris et avec le clavier, de saisir du texte, des nombres, des dates et des pourcentages et de supprimer des données ainsi que des formatages.**	- L'élève connaît le démarrage du logiciel EXCEL ainsi que la manipulation de l'écran de démarrage et il les effectue correctement. - L'élève connaît l'ouverture, la sauvegarde, la fermeture ainsi que la création d'un (nouveau) fichier et il les effectue correctement. - L'élève connaît les déplacements ainsi que les marquages avec la souris et avec le clavier et il les effectue correctement. - L'élève connaît la saisie de texte, de nombres, de dates e de pourcentages et il l'effectue correctement. - L'élève connaît la suppression de données et de formatages et il l'effectue correctement.	- L'élève connaît le démarrage du logiciel EXCEL ainsi que la manipulation de l'écran de démarrage et il les a effectués de manière autonome. - L'élève connaît l'ouverture, la sauvegarde, la fermeture ainsi que la création d'un (nouveau) fichier et il les a effectués de manière autonome. - L'élève connaît les déplacements ainsi que les marquages avec la souris et avec le clavier et il les a effectués de manière autonome. - L'élève connaît la saisie de texte, de nombres, de dates e de pourcentages et il l'a effectuée de manière autonome. - L'élève connaît la suppression de données et de formatages et il l'a effectuée de manière autonome.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des fiches de travail dans le logiciel de feuilles de calcul (EXCEL), d'utiliser la fonction de remplissage automatique, de déplacer des données, de les copier, de les formater, de remplacer des lignes ainsi que des colonnes, d'effectuer des formatages conditionnels, de figer des volets, de fusionner des cellules, de filtrer des données et de les trier.**	- L'élève connaît la gestion de fiches de travail et il l'effectue correctement. - L'élève utilise correctement la fonction de remplissage automatique, il déplace des données et il les copie correctement. - L'élève effectue correctement le formatage de lignes, de colonnes, etc. - L'élève remplace (transpose) correctement des lignes ainsi que des colonnes. - L'élève connaît le formatage conditionnel et il l'applique correctement en fonction des circonstances. - L'élève effectue correctement la fixation de volets ainsi que la fusion de cellules. - L'élève effectue correctement le filtrage ainsi que le tri de données.	- L'élève connaît la gestion de fiches de travail et il l'a effectuée de manière autonome. - L'élève a utilisé la fonction de remplissage automatique, il a déplacé des données et il les a copiées de manière autonome. - L'élève a effectué le formatage de lignes, de colonnes, etc., de manière autonome. - L'élève a correctement remplacé (transposé) la grande majorité des lignes et des colonnes. - L'élève connaît le formatage conditionnel et il l'a appliqué d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a effectué la fixation de volets ainsi que la fusion de cellules de manière autonome. - L'élève a effectué le filtrage ainsi que le tri de données de manière autonome.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des nombres, des calculs avec des adresses de cellules, des calculs avec des pourcentages ainsi que des calculs avec des formules en se servant du logiciel de feuilles de calcul (EXCEL).**	- L'élève connaît les calculs avec des nombres, avec des adresses de cellules ainsi qu'avec des pourcentages et il les effectue correctement. - L'élève effectue correctement les calculs avec des formules, par exemple avec des sommes ainsi qu'avec des valeurs moyennes, maximales, minimales, etc.	- L'élève connaît les calculs avec des nombres, avec des adresses de cellules ainsi qu'avec des pourcentages et il les a effectués de manière autonome. - L'élève a effectué les calculs avec des formules, par exemple avec des sommes ainsi qu'avec des valeurs moyennes, maximales, minimales, etc., de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Informatique 4 (INFOR6-F)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Informatique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR6-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés indiqués en se servant du logiciel de feuilles de calcul (EXCEL) et en appliquant la formule Adresse, la formule Somme, la formule Si, la formule Recherchev, la formule Rechercheh ainsi que la formule Fréquence.**	- L'élève répond correctement aux énoncés en appliquant les adressages relatif et absolu. - L'élève répond correctement aux énoncés en appliquant la formule Somme. - L'élève répond correctement aux énoncés en appliquant la formule Si. - L'élève répond correctement aux énoncés en appliquant les formules Recherchev et Rechercheh. - L'élève répond correctement aux énoncés en appliquant la formule Fréquence.	- L'élève a répondu aux énoncés de manière autonome en appliquant les adressages relatif et absolu. - L'élève a répondu aux énoncés de manière autonome en appliquant la formule Somme. - L'élève a répondu aux énoncés de manière autonome en appliquant la formule Si. - L'élève a répondu aux énoncés de manière autonome en appliquant les formules Recherchev et Rechercheh. - L'élève a répondu aux énoncés de manière autonome en appliquant la formule Fréquence.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des pages et de les imprimer en se servant du logiciel de feuilles de calcul (EXCEL).**	- L'élève établit et imprime correctement une page en suivant les indications. - L'élève applique correctement la mise en page, le format du papier, les marges ainsi que les entêtes et pieds de pages.	- L'élève a établi et imprimé une page de manière autonome en suivant les indications. - L'élève a appliqué la mise en page, le format du papier, les marges ainsi que les entêtes et pieds de pages d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des diagrammes en se servant du logiciel de feuilles de calcul (EXCEL), de les adapter et de les intégrer dans le logiciel de traitement de texte (WORD).**	- L'élève établit et adapte correctement des diagrammes en se servant des données disponibles. - L'élève connaît différentes variétés de diagrammes et il les applique correctement en fonction des circonstances. - L'élève intègre correctement des diagrammes dans le logiciel WORD en suivant les indications.	- L'élève a correctement établi et adapté la grande majorité des diagrammes en se servant des données disponibles. - L'élève connaît différentes variétés de diagrammes, il les a sélectionnés et il les a appliqués de manière autonome. - L'élève a intégré des diagrammes de manière autonome dans le logiciel WORD en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Gamme de produits à recevoir 1 (GAPRR1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Gamme de produits à recevoir 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GAPRR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'orienter dans des entreprises différentes et de prendre connaissance des principes fondamentaux de la structure de la gamme de produits, de l'organisation et des procédures de travail à le magasin.**	- L'élève prend connaissance de l'organisation et des procédures de travail au magasin. - L'élève subdivise les marchandises en fonction des cinq groupes principaux de la structure de la gamme de produits. - L'élève classe et désigne les outils ainsi que les carburants en fonction de leur affectation.	- L'élève a désigné les processus fondamentaux au magasin. - L'élève a désigné les cinq groupes principaux de la subdivision des marchandises ainsi que leurs caractéristiques fondamentales. - L'élève a désigné la majorité des outils de base servant à la réparation de véhicules ainsi que les carburants et les additifs habituels (carburants, lubrifiants, abrasifs, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques et les fonctions des composants servant à l'entretien et à la maintenance ainsi que les carburants et les additifs requis pour les véhicules et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants servant à l'entretien et à la maintenance ainsi que les carburants et les additifs requis pour les véhicules en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants servant à l'entretien et à la maintenance ainsi que les carburants et les additifs requis pour les véhicules et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants servant à l'entretien et à la maintenance ainsi que les carburants et les additifs requis pour les véhicules en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement au cours de son travail quotidien.**	- L'élève tient compte de la sécurité au travail, de la limitation des déchets, de la protection de l'environnement et de la protection de la santé dans le contexte des marchandises des cinq groupes principaux, des carburants et des additifs correspondants.	- L'élève a identifié les symboles de sécurité disponibles au poste de travail et il les a expliqués au formateur. - L'élève a désigné des mesures de sécurité. - L'élève a désigné des causes d'accidents. - L'élève a décrit la manipulation sereine des substances de travail dangereuses (acides, carburants, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gamme de produits à recevoir 2 (GAPRR2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Gamme de produits à recevoir 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GAPRR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions ainsi que les étapes de travail lors de la réception des marchandises en tenant compte des dispositions légales (obligation de documentation, règlement des signatures, réclamations, etc.).**	- L'élève tient compte des dispositions légales. - L'élève réceptionne les marchandises à l'accueil au moment de leur entrée. - L'élève déballe les marchandises de manière compétente. - L'élève compare et documente les marchandises livrées en fonction des bons de livraison et de commande (quantités et état). - L'élève met les résidus de produits d'emballage au rebut en respectant les consignes légales en matière de protection de l'environnement. - L'élève transmet et sauvegarde les documentations requises conformément à l'organisation interne.	- L'élève a planifié les étapes de travail de la réception des marchandises et il a préparé les accessoires (stylo à bille, cutter, scanneur manuel, etc.). - L'élève a vérifié l'adresse, la quantité de colis ainsi que les détériorations extérieures des emballages en présence du livreur. - L'élève a confirmé la réception des marchandises sur la lettre de voiture (signature). - En cas de détériorations de la marchandise ou de l'emballage visibles à l'extérieur, l'élève les a signalées sur la lettre de voiture. - L'élève a ouvert l'emballage de manière réglementaire (symboles d'emballage). - L'élève a déballé la marchandise et il l'a comparée/marquée en fonction de la lettre de voiture/de commande (nombre de pièces, identification de la marchandise, numéro de commande, prix de la marchandise). - L'élève a initié des mesures en cas de détérioration de marchandises. - L'élève a trié le matériel ainsi que les accessoires d'emballage et il les a mis au rebus de manière réglementaire.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques et les fonctions des composants de la mécanique du moteur et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la mécanique du moteur et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants de la mécanique du moteur en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saisir les entrées de marchandises en valeur et en quantité, rapidement et de manière responsable et de corriger les erreurs éventuelles de manière autonome.**	- L'élève tient compte des objectifs de la saisie rapide en valeur et en quantité. - L'élève connaît les moyens de saisie et il est capable de s'en servir (oralement, par écrit, électroniquement ou photographiquement). - L'élève saisit électroniquement les marchandises à stocker. - L'élève constate les erreurs éventuelles, il les signale et il les corrige.	- L'élève a désigné la grande majorité des objectifs d'une saisie rapide en valeur et en quantité des entrées de marchandises (pas de perte d'informations, réaction aussi rapide que possible aux erreurs, pas d'obstruction des procédures sous l'aspect du flux des marchandises). - L'élève a désigné les moyens de saisie. - L'élève a désigné les appareils servant à la saisie électronique (scanneur, ordinateur). - L'élève a effectué la saisie électronique des marchandises stockées d'une manière autonome dans une large mesure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer d'une manière compétente et respectueuse avec les fournisseurs, avec ses supérieurs et avec ses collègues de travail et de s'entretenir avec eux à propos de leurs expériences respectives.**	- L'élève communique de manière respectueuse avec les fournisseurs, avec ses supérieurs et avec ses collègues de travail.	- L'élève a désigné et appliqué la majorité des fondements d'une communication respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Stockage de la gamme de produits 1 (STGAP1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Stockage de la gamme de produits 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**STGAP1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
1	0	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
1	0	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les dispositions légales, les principes internes en matière d'accumulation des stocks ainsi que les conditions de stockage sous les aspects de l'identification et du stockage des marchandises au cours de son travail quotidien.**	- L'élève achemine les marchandises à stocker vers leur lieu de stockage en fonction de leur type. - L'élève connaît les dispositions légales (substances dangereuses, prévention des accidents) en matière d'identification et de stockage des marchandises et il les applique.	- L'élève a stocké et identifié la majorité des marchandises de manière autonome. - L'élève s'est référé aux sources d'information disponibles (ouvrages spécialisés, collègues, Internet, descriptions techniques des produits, informations concernant les produits importantes sous l'aspect de la sécurité, etc.) dans la mesure des besoins.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel ainsi que les consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise automobile et il est capable de les désigner. - L'élève applique correctement les consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise automobile en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel ainsi que les consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise automobile et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la majorité des consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise automobile en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tenir compte des consignes en matière de sécurité au travail, de protection de l'environnement, de protection de la santé et de prévention des accidents dans le contexte des cinq groupes principaux, de leurs carburants et de leurs additifs et de les appliquer au cours de son travail quotidien.**	- L'élève observe les symboles de sécurité à son poste de travail. - L'élève tient compte des mesures de sécurité au cours de son travail quotidien. - L'élève manipule sereinement les substances de travail dangereuses (acides, carburants, etc.).	- L'élève a tenu compte dans une large mesure de la sécurité au travail, de la prévention des accidents, de la protection de l'environnement et de la protection de la santé dans le contexte des cinq groupes principaux, de leurs carburants et de leurs additifs et il a appliqué la majorité des consignes en la matière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des outils disponibles de manière compétente au cours de son travail quotidien.**	- L'élève connaît les outils disponibles et il s'en sert au cours de son travail quotidien.	- L'élève a désigné les fonctions des outils disponibles (ordinateur, moyens de transport, dossiers, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Stockage de la gamme de produits 2 (STGAP2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Stockage de la gamme de produits 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**STGAP2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
3	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les dispositions légales, les principes internes en matière d'accumulation des stocks ainsi que les conditions de stockage sous les aspects de l'identification et du stockage des marchandises au cours de son travail quotidien.**	- L'élève attribue un endroit de stockage aux pièces neuves et il les saisit électroniquement dans le logiciel de gestion des stocks. - L'élève identifie les pièces neuves dans le rayon avec les numéros de pièces de rechange correspondantes (étiquetage).	- L'élève a stocké et identifié la majorité des marchandises de manière autonome. - L'élève s'est référé aux sources d'information disponibles (ouvrages spécialisés, collègues, Internet, descriptions techniques des produits, informations concernant les produits importantes sous l'aspect de la sécurité, etc.) dans la mesure des besoins.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques et les fonctions des composants du châssis et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants du châssis en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions du châssis et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants du châssis en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assumer ses activités de manière fiable en procédant avec précaution et en tenant compte du rendement.**	- L'élève accomplit correctement la mission de travail, dans le respect des délais indiqués. - L'élève affecte les matériaux et les ressources de manière rentable.	- L'élève a correctement accompli la majeure partie de la mission de travail, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a affecté la majorité des matériaux et des ressources de manière rentable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Stockage des marchandises et gestion des documents1 (FORVM1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Stockage des marchandises et gestion des documents1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORVM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable s'observer et de respecter les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de l'environnement, de protection de la santé et de prévention des accidents concernant les cinq groupes principaux ainsi que leurs agents de fonctionnement et leurs adjuvants au cours des travaux quotidiens.**	- L'apprenti observe les symboles de sécurité disponibles au poste de travail. - L'apprenti applique les mesures de sécurité au cours de ses travaux quotidiens (y compris l'ensemble des composants à haut voltage). - L'apprenti manipule sereinement des substances dangereuses (acides, carburants, etc.). - L'apprenti connaît le vocabulaire professionnel ainsi que les consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise d'automobiles et il est capable d'établir une liste. - L'apprenti suit correctement les consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise d'automobiles en fonction des circonstances.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de la santé et de protection de l'environnement concernant les cinq groupes principaux ainsi que leurs agents de fonctionnement et leurs adjuvants, y compris l'ensemble des composants à haut voltage. - L'apprenti connaît le vocabulaire professionnel ainsi que les consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise d'automobiles et il les a désignés. - L'apprenti a correctement suivi les consignes en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail dans une entreprise d'automobiles en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir des missions ainsi que des étapes de la réception de marchandises en considérant les règlementations légales.**	- L'apprenti considère les règlementations légales. - L'apprenti effectue la réception des marchandises. - L'apprenti déballe les marchandises de manière compétente. - L'apprenti compare les marchandises livrées aux bons de livraison et de commande et il les documente (quantité et qualité). - L'apprenti met les déchets d'emballages au rebut en respectant la règlementation légale concernant la protection de l'environnement. - L'apprenti transmet et conserve les documentations requises en respectant l'organisation interne.	- L'apprenti a planifié les étapes de la réception des marchandises et il a préparé des outils (stylo, cutter, scanneur portatif, etc.). - L'apprenti a vérifié l'adresse ainsi que le nombre de colis et il s'est assuré que les emballages n'accusaient pas de dégradations en présence du transporteur. - L'apprenti a confirmé la réception des marchandises sur le bon de livraison (signature). - L'apprenti a signalé des dégradations extérieures visibles de la marchandise ou de l'emballage sur le bon de livraison. - L'apprenti a ouvert l'emballage de manière règlementaire en observant les symboles d'emballage. - L'apprenti a déballé les marchandises et il les a comparées aux bons de livraison et de commande (nombre de pièces, identification des marchandises, numéro de commande, prix des marchandises). - L'apprenti a initié les mesures internes/légales avec des marchandises détériorées. - L'apprenti a trié les emballages ainsi que les accessoires d'emballage et il les a mis au rebut de manière règlementaire. - Les documents étaient propres et complets. - L'apprenti a géré la documentation par ordre alphabétique et/ou numérique.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les règlementations légales, les principes internes de l'accumulation de stocks ainsi que les conditions d'entreposage au cours des travaux quotidiens en se référant à l'identification et au stockage des marchandises.**	- L'apprenti achemine les marchandises vers l'endroit d'entreposage de manière autonome en fonction des variétés de produits. - L'apprenti connaît et applique la réglementation légale (substances dangereuses, prévention des accidents) concernant l'identification ainsi que l'entreposage des marchandises.	- L'apprenti a entreposé et identifié les marchandises. - L'apprenti a consulté les sources d'information disponibles servant à l'entreposage correct des marchandises dans la mesure des besoins (ouvrages spécialisés, collègues, Internet, informations techniques concernant les produits, importantes sous l'aspect de la sécurité, etc.).
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux à effectuer, résultant des compétences indiquées, dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les travaux sélectionnés dans le carnet d'apprentissage d'une manière correcte sous les aspects de la forme et du contenu.	- L'apprenti a proprement alimenté le carnet d'apprentissage, conformément aux indications et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Vérifier la conformité des produits (VECOP5)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Vérifier la conformité des produits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VECOP5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0.5	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	0.5	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0.5	- Salle de classe
2	0.5	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer les dispositions légales et internes concernant l'entreposage des marchandises.**	- L'élève entrepose les marchandises en appliquant le principe du FIFO (First in – First out). - L'élève entrepose les substances dangereuses séparément et conformément aux catégories de dangerosité dans des pièces spéciales. - L'élève met les déchets qui se produisent au rebut de manière compétente.	- L'élève connaît les principes du stockage et il en a tenu compte dans une large mesure. - L'élève connaît les différentes catégories de dangerosité, il s'est référé à leurs identifications (corrosif, inflammable, etc.) et il en a tenu compte lors du stockage. - L'élève a désigné l'utilité d'une mise au rebut compétente (impact sur l'environnement, frais supplémentaires en cas d'attitude inappropriée, limitation des déchets).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre les stocks à un contrôle sous les aspects des quantités et de la qualité.**	- L'élève vérifie l'intégralité, l'état et les délais de stockage des marchandises au cours de la procédure de stockage. - L'élève détecte les marchandises et/ou les emballages détériorés ainsi que les marchandises avec une date d'expiration et il initie des mesures (sortie des stocks, identification, commande supplémentaire, mise au rebut).	- L'élève a soumis les stocks à un contrôle sous les aspects des quantités et de la qualité en se référant à une gamme de produits indiquée. - L'élève a constaté les détériorations de la marchandise et/ou de l'emballage en se référant à une gamme de produits indiquée, il a détecté les marchandises avec une date d'expiration et il a transmis les informations réunies.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des mesures pour préparer l'entreposage des marchandises.**	- L'élève adapte l'espace disponible ainsi que les outils de stockage en fonction des marchandises, dans la mesure des besoins. - L'élève produit des étiquettes numérotées de pièces et il les applique d'une manière visible et lisible. - L'élève entrepose séparément les pièces de rechange ainsi que les pièces sous garantie et il les identifie (stock de quarantaine). - L'élève entretient les produits auxiliaires conformément à leur domaine d'affectation et il les manipule avec précaution.	- L'élève a soumis des propositions en vue du stockage de marchandises particulières à son supérieur (livraison d'envergure, produits auxiliaires, etc.). - L'élève s'est procuré des informations concernant le système d'étiquetage interne et il a assemblé le matériel requis (feuille d'étiquettes, feutre, bacs de stockage, etc.). - L'élève a expliqué l'importance de l'identification et du stockage séparés des pièces de rechange et des pièces sous garantie. - L'élève a désigné les produits auxiliaires (chariot à étagères, bac de rétention, chariot élévateur, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des techniques de contrôle et des matériaux et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants des techniques de contrôle et des matériaux en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des techniques de contrôle et des matériaux et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants des techniques de contrôle et des matériaux en fonction des circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Mettre à disposition la gamme de produits (MEDIP6)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Mettre à disposition la gamme de produits**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**MEDIP6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques et les fonctions des composants de l'électrotechnique et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants de l'électrotechnique en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions de l'électrotechnique et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants de l'électrotechnique en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la constitution de la marchandise à un contrôle sous les aspects des détériorations éventuelles et des lacunes visibles.**	- L'élève prépare les commandes conformément à la mission et il vérifie l'intégralité, l'état ainsi que les délais de stockage des marchandises. - L'élève détecte les marchandises et/ou les emballages détériorés de même que les marchandises avec une date d'expiration et il initie des mesures (sortie de stock, identification, commande supplémentaire, mise au rebut).	- L'élève a préparé la majorité des marchandises de manière autonome en se référant à une commande. - L'élève a constaté les détériorations de la marchandise et/ou de l'emballage, il a détecté les marchandises avec une date d'expiration et il a transmis les informations réunies.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir des appareils servant à la saisie de données internes de manière compétente.**	- L'élève se sert d'un ordinateur/d'un scanneur pour saisir les données et il applique le système informatique interne. - L'élève se sert des dispositifs de sortie (imprimante, fax, étiqueteuse) au cours de son travail quotidien.	- L'élève a manipulé l'ordinateur/le scanneur d'une manière autonome dans une large mesure. - L'élève a assuré l'entretien et la maintenance des dispositifs de sortie d'une manière autonome dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer un souci de la qualité dans le cadre de son travail.**	- L'élève planifie et accomplit soigneusement les étapes de travail requises. - L'élève respecte les réglementations concernant l'hygiène, la propreté ainsi que les conditions de sécurité quand il manipule les marchandises.	- L'élève a planifié les étapes de travail dans les grandes lignes et il s'est concerté avec son supérieur à ce sujet. - L'élève a compris les exigences du métier, il les a désignées et il les a expliquées (responsabilité, précision, précaution).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Emballage de la gamme de produits (EMGAP7)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Emballage de la gamme de produits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EMGAP7**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
3	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
3	1	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les outils spécifiques du secteur servant à l'emballage et au transport dans le contexte de la sortie des marchandises.**	- L'élève se sert des outils d'emballage et des accessoires d'emballage d'une manière adaptée aux marchandises ainsi qu'aux conditions de livraison. - L'élève identifie les emballages avec les symboles correspondants pour désigner les produits dangereux et le transport. - L'élève applique les mesures d'étiquetage requises.	- L'élève a opté pour la majorité des différents outils d'emballage comme les palettes, les box grillagés, les cartonnages, etc. de manière autonome, conformément aux marchandises à emballer. - L'élève a opté pour la majorité des différents accessoires d'emballage comme le ruban adhésif, les chips d'emballage, les étiquettes, les pinces d'emballage, le ruban de traction, les films d'emballage, etc. de manière autonome, conformément aux marchandises à emballer. - L'élève a expliqué les symboles sélectionnés pour désigner les produits dangereux et le transport. - L'élève a fixé l'étiquetage sur l'emballage d'une manière visible et lisible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants du châssis et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants du châssis en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants du châssis et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants du châssis en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les moyens de transport, les voies d'acheminement ainsi que les directives en matière de sécurité des transports.**	- L'élève est capable d'énumérer les différents moyens de transport ainsi que les différentes voies d'acheminement: par exemple par voiture, par camion, par train, par bateau et par avion. - L'élève prépare les pièces de rechange en fonction des directives environnementales et des consignes des fabricants. - L'élève applique des mesures servant à la sécurisation du transport des marchandises (sangles, filets, film rétractable).	- L'élève a désigné la majorité (au moins trois) des différents moyens de transport et des différentes voies d'acheminement. - L'élève a effectué les travaux de préparation pour le transport des pièces de rechange en collaboration avec son supérieur. - L'élève désigné la majorité des mesures servant à sécuriser le transport des marchandises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer ses activités de manière fiable en procédant avec précaution et en tenant compte du rendement.**	- L'élève accomplit correctement la mission de travail, dans le respect des délais indiqués. - L'élève affecte les matériaux et les ressources de manière économique.	- L'élève a correctement accompli la majeure partie de la mission de travail, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a affecté la majorité des matériaux et des ressources de manière économique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Stockage des marchandises et gestion des documents 2 (FORVM2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entreposage des produits**

Titre du module:	**Stockage des marchandises et gestion des documents 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**FORVM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance rapidement des marchandises livrées avec précision et de rectifier des erreurs éventuelles de manière autonome.**	- L'apprenti considère les objectifs d'un passage en revue rapide et précis des marchandises livrées. - L'apprenti connaît les options de passage en revue et il est capable de les appliquer en conséquence (par écrit, oralement, au format numérique, en photos). - L'apprenti répertorie les marchandises de manière autonome au format numérique. - L'apprenti constate des erreurs éventuelles, il les commente et il les rectifie.	- L'apprenti a désigné les objectifs (pas de perte d'informations, réaction aux erreurs dans les meilleurs délais, pas d'entrave aux procédures du flux de marchandises) d'un passage en revue précis et rapide des marchandises livrées. - L'apprenti a désigné les options du passage en revue des marchandises livrées. - L'apprenti a désigné les appareils servant aux répertoires numériques (scanneur, ordinateur). - L'apprenti a répertorié les marchandises au format numérique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures servant à l'entreposage des marchandises.**	- L'apprenti adapte les conditions d'emplacement ainsi que les dispositifs d'entreposage en fonction des marchandises dans la mesure des besoins. - L'apprenti établit des étiquettes de numéros de pièces et il les applique d'une manière visible et lisible. - L'apprenti entrepose et identifie séparément des pièces de rechange et sous garantie (stock de blocage). - L'apprenti entretient les outils conformément à leur domaine d'affectation et il les manipule avec précaution.	- L'apprenti a proposé des options pour l'entreposage de marchandises particulières à son supérieur (livraisons en grandes quantités, accessoires, etc.). - L'apprenti s'est procuré des informations concernant le système d'étiquetage interne. - L'apprenti a réuni le matériel requis (feuille d'étiquettes, feutre, caisse de rangement, etc.). - L'apprenti a expliqué l'importance de l'identification et de l'entreposage séparés des pièces de rechange et sous garantie. - L'apprenti a établi une liste d'accessoires (chariot élévateur, cuve de réception, etc.).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les documents qui lui sont confiés de même que les appareils à utiliser avec précaution.**	- L'apprenti maintient les documents dans un état propre, complet et réutilisable. - L'apprenti classe les documents en appliquant l'ordre alphabétique et/ou une suite numérique. - L'apprenti entrepose convenablement les appareils en état de fonctionnement après s'en être servi. - L'apprenti effectue la gestion électronique des documents dans le cadre de ses activités quotidiennes en utilisant les logiciels de traitement de données habituels de manière autonome (aperçu des commandes, commandes non livrées). - L'apprenti scanne le bon de livraison ainsi que le bon de commande.	- Les documents étaient dans un état propre. - Les documents étaient complets et réutilisables. - L'apprenti a observé l'ordre alphabétique et/ou une suite numérique pour classer les documents. - L'apprenti a effectué la gestion électronique des documents. - L'apprenti a scanné le bon de livraison ainsi que le bon de commande.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la constitution des marchandises et de constater des détériorations ainsi que des défauts visibles éventuels.**	- L'apprenti prépare les commandes de marchandises d'une manière autonome et conforme à la mission et il vérifie leur intégralité, leur état ainsi que les durées de stockage. - L'apprenti identifie des marchandises et/ou des emballages détériorés ainsi que des marchandises avec des dates de péremption et il initie des mesures (délocalisation, identification, commandes supplémentaires, mise au rebut). - L'apprenti mentionne des défauts ainsi que des détériorations par écrit.	- L'apprenti a préparé les commandes de marchandises en se référant à l'énoncé d'une mission. - L'apprenti a constaté des détériorations des marchandises et/ou des emballages ainsi que des marchandises avec des dates de péremption. - L'apprenti a établi une liste des informations obtenues et il l'a transmise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les options d'emballage et de transport spécifiques du secteur pour la sortie de marchandises.**	- L'apprenti utilise le matériel d'emballage ainsi que les outils d'emballage conformément aux marchandises et aux conditions de livraison. - L'apprenti identifie les emballages avec les symboles correspondant aux produits dangereux et au transport. - L'apprenti applique les mesures requises pour l'étiquetage. - L'apprenti prépare des pièces de rechange conformément aux consignes en matière d'environnement et aux indications des fabricants concernant le transport.	- L'apprenti a opté pour les différents matériaux d'emballage comme les palettes, les caisses grillagées, les cartons, etc., correspondant aux marchandises à emballer. - L'apprenti a opté pour les différents outils d'emballage comme le ruban adhésif, les pastilles d'emballage, les étiquettes, les agrafes d'emballage, les bandes de traction, les films d'emballage, etc., correspondant aux marchandises à emballer. - L'apprenti a désigné des symboles de produits dangereux et de transport indiqués. - L'apprenti a appliqué l'étiquetage d'une manière lisible et visible sur l'emballage. - L'apprenti a effectué les travaux de préparation du transport de pièces de rechange.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux à effectuer, résultant des compétences indiquées, dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les travaux sélectionnés dans le carnet d'apprentissage d'une manière correcte sous les aspects de la forme et du contenu.	- L'apprenti a proprement alimenté le carnet d'apprentissage, conformément aux indications et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Entretien et utilisation de l'équipement (EUTEQ1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Entretien et utilisation de l'équipement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EUTEQ1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière professionnelle avec ses collègues de travail, avec ses supérieurs ainsi qu'avec des collaborateurs externes de l'entreprise.**	- L'élève planifie les travaux de contrôle et de maintenance des appareils et des instruments de contrôle de manière précoce en se référant aux modes d'emploi et aux plans de maintenance et il les annonce en interne. - L'élève informe des firmes externes de manière précoce au sujet de travaux de maintenance à effectuer afin de déterminer une date éventuelle. - L'élève note des dates fixées, il les communique en interne et il les vérifie.	- L'élève a planifié des travaux de contrôle et de maintenance des appareils et des instruments de contrôle et il a transmis des informations constatées à ses collaborateurs et à ses supérieurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser les appareils servant à la saisie des données internes de manière compétente et de stocker les marchandises de manière convenable en se servant des outils disponibles dans la mesure des besoins.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail au cours de la manipulation des outils, il connaît la réglementation en matière de contrôle, de nettoyage et d'entretien des appareils et des outils et il l'applique.	- L'élève a effectué les travaux d'entretien et de contrôle des appareils à utiliser (ordinateur, imprimante, fax, scanneur, téléphone, outils mécaniques) de manière autonome dans la mesure du possible en se référant aux modes d'emploi correspondants. - L'élève a convenablement rangé les appareils après s'en être servi. - L'élève a identifié des appareils défectueux et il les a triés de manière règlementaire. - L'élève a initié des mesures pour une réparation éventuelle/une nouvelle acquisition/une mise au rebut.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les documents qui lui sont confiés ainsi que les appareils à utiliser avec précaution.**	- Les documents sont dans un état propre, complet et réutilisable. - L'élève soumet des éléments probants à son supérieur. - L'élève gère les documents par ordre alphabétique et/ou numérique.	- La majorité des documents étaient propres. - Les documents étaient complets et réutilisables. - L'élève a respecté l'ordre alphabétique et/ou numérique au cours de la gestion de la documentation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Conception de la surface de vente et actualiser la gamme de produits (CSVGP2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Conception de la surface de vente et actualiser la gamme de produits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CSVGP2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
1	0	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
1	0	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des influences des nouveautés techniques, des évolutions sociétales, de la publicité et des médias sur le comportement des consommateurs et sur la gamme de produits et il planifie la gamme de produits dans l'espace de vente en se référant aux informations réunies.**	- L'élève consulte l'ensemble des sources d'information disponibles (par exemple des publications spécialisées, des publications des fabricants, la presse quotidienne, Internet, etc.) et il s'y réfère lors de la planification de la gamme de produits dans l'espace de vente.	- L'élève a désigné l'ensemble des sources d'information disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différents types d'identifications des marchandises ainsi que les règles de l'emplacement de la gamme de produits dans l'espace de vente et il se renseigne à propos des consignes légales en matière d'identification des marchandises.**	- L'élève opte pour une identification des marchandises (prix et étiquette d'information) conforme aux produits et il l'explique (par exemple les étiquettes adhésives, les étiquettes à piquer, etc.) en tenant compte des consignes légales en matière d'identification des marchandises. - L'élève dispose les marchandises en fonction du passage des clients (contexte local) et de la mise en valeur des rayons, en veillant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'élève a désigné les consignes légales en matière d'identification des marchandises. - L'élève disposait des connaissances requises à propos du passage des clients, de la prévention des accidents et de la prévention des dégradations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier l'intégralité de la gamme de produits ainsi que la qualité marchande des marchandises et de compléter les lacunes au niveau des articles disponibles dans l'espace de vente.**	- L'élève soumet la gamme de produits à un contrôle quotidien/hebdomadaire selon la vérification de son intégralité, en vérifiant la qualité marchande des marchandises (date d'expiration, fréquence de rotation, saison, tendances, etc.) et en complétant les lacunes au niveau des articles disponibles.	- L'élève a expliqué l'utilité du contrôle de la gamme de produits. - L'élève a désigné les critères servant à déterminer la qualité marchande.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des systèmes d'injection d'essence et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants des systèmes d'injection d'essence en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des systèmes d'injection d'essence et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants des systèmes d'injection d'essence, en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer une conscience de la qualité de son travail et de prendre des initiatives en faisant des propositions personnelles qu'il est en mesure de justifier d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève propose et explique ses propres idées lors de l'aménagement de l'espace de vente (type de supports des marchandises à utiliser, emplacement).	- L'élève a réuni des informations à propos d'un aménagement éventuel de l'espace de vente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Conseiller et vendre la gamme de produits 1 (CVGPR1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Conseiller et vendre la gamme de produits 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CVGPR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	0	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
2	0	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de vente de manière constructive, en veillant aux modes d'expression verbaux et non verbaux appropriés.**	- L'élève applique les règles de politesse (formulations, mimique, gestuelle) aux moments de l'accueil et de la prise de congé du client, dans le cadre de son travail quotidien. - L'élève mène l'entretien de vente en employant les langues usuelles du pays (luxembourgeois, français, allemand) et en appliquant les formulations appropriées pour s'adresser au client.	- L'élève s'est adressé au client d'une manière convenable en général, il a employé la langue appropriée, il a accueilli le client et il a pris congé d'une manière polie et prévenante.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener l'entretien de vente en fonction du client et des circonstances.**	- L'élève détermine les besoins (motifs d'achat) en appliquant des techniques d'interrogation ciblée (questions ouvertes, fermées, suggestives et alternatives). - L'élève réagit à l'attitude du client (gestuelle, mimique, etc.) de manière à encourager la vente.	- L'élève a expliqué l'utilité d'une technique d'interrogation ciblée. - L'élève a identifié et interprété le langage corporel du client.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les marchandises au client, d'en désigner les propriétés ainsi que les affectations possibles et d'en déduire des arguments de vente.**	- L'élève présente des articles correspondant aux souhaits du client et il est capable d'expliquer des différences au niveau de la gamme des produits, sous les aspects de la qualité, du prix et des fonctions (arguments de vente).	- La majorité des produits proposés correspondaient aux souhaits du client. - L'élève a expliqué la majorité des propriétés et des affectations possibles des produits présentés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer et de gérer des documents en utilisant le programme informatique de gestion de stockage, mise à disposition par l'entreprise.**	- L'élève connaît et utilise la gestion des clients/véhicules par le programme informatique de gestion de stockage. - L'élève connaît et utilise les procédures pour créer un devis par le programme informatique de gestion de stockage. - Le contenu du devis correspond totalement avec les spécifications du client. - Les prix des marchandises ainsi que des réductions client possibles correspondent avec le plan opérationel patronal. - Les devis une fois créé, sont imprimés, soumis et expliqués au client.	- L'élève a connu et utilisé en grande majorité la gestion des clients/véhicules par le programme informatique de gestion de stockage. - L'élève a connu et utilisé en grande majorité les procédures pour créer un devis par le programme informatique de gestion de stockage. - Le contenu du devis correspondait en grande majorité avec les spécifications du client. - Les prix des marchandises ainsi que des réductions client possibles correspondaient avec le plan opérationel patronal. - Les devis une fois créé, ont été imprimés, soumis et expliqués au client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des installations électriques et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants des installationd électriques en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des installations électriques et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants des installations électriques, en fonction des circonstances.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les mesures ainsi que les procédures internes dans les domaines du service clientèle, des services et des réparations.**	- L'élève propose et explique des services ainsi que des prestations de service clientèle au client.	- L'élève a désigné les possibilités internes en matière de services et de service clientèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Gestion des ventes 1 (FORVM3)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Gestion des ventes 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVM3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes d'identification des marchandises ainsi que les règles du positionnement de la gamme de produits dans l'espace de vente et il se renseigne à propos des règlementations légales concernant l'identification des marchandises.**	- L'apprenti opte pour une identification des marchandises (prix et plaquettes d'information) correspondant aux marchandises (par exemple des étiquettes à coller, des étiquettes à piquer, etc.), il l'explique et il considère les règlementations légales concernant l'identification des marchandises. - L'apprenti positionne les marchandises en se référant au passage des clients (circonstances locales) et à la valeur des rayons en observant les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'apprenti a désigné les règlementations légales concernant l'identification des marchandises. - L'apprenti a établi des étiquettes de prix et il les a appliquées de manière règlementaire. - L'apprenti disposait des connaissances requises concernant le passage des clients ainsi que la prévention des accidents et des dégradations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégralité de la gamme de produits ainsi que l'aptitude des marchandises à la vente et de remplacer les articles manquants dans l'espace de vente.**	- L'apprenti vérifie quotidiennement/hebdomadairement l'intégralité de la gamme de produits de manière autonome. - L'apprenti vérifie l'aptitude des marchandises à la vente (date de péremption, taux de rotation, saison, tendance, etc.) et il remplace des articles manquants.	- L'apprenti a désigné l'importance de la vérification de la gamme de produits. - L'apprenti a établi une liste de critères servant à déterminer l'aptitude à la vente. - L'apprenti a vérifié l'intégralité ainsi que l'aptitude à la vente de la gamme de produits dans l'espace de vente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les mesures internes habituelles pour le service, le service après-vente et les réparations.**	- L'apprenti prend connaissance de données de clients et de véhicules de manière autonome en se référant aux sources d'information requises (carte jaune/grise, certificat de conformité) et il les traite au format numérique. - L'apprenti prépare des offres de manière autonome en tenant compte de rabais, d'escomptes et de prix fixes. - L'apprenti connaît des différences entre des clients fidèles et des nouveaux clients et il les considère.	- L'apprenti a déterminé les données requises (carte jaune/grise, certificat de conformité). - L'apprenti a préparé des offres en considérant des indications internes. - L'apprenti a établi une liste de différences entre les clients fidèles et les nouveaux clients.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer ses travaux d'une manière consciencieuse, responsable, attentive et respectueuse des délais.**	- L'apprenti accomplit des missions de préparation de commandes avec les précautions de rigueur, dans le respect des délais et de manière autonome. - L'élève évite les erreurs au cours de la sortie des marchandises. - L'apprenti traite les documents avec précaution.	- L'apprenti a expliqué les étapes de la préparation de commandes. - L'apprenti a préparé des commandes. - L'apprenti a évité les erreurs au cours de la sortie des marchandises. - L'apprenti a suivi des bons de picking.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux à effectuer, résultant des compétences indiquées, dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les travaux sélectionnés dans le carnet d'apprentissage d'une manière correcte sous les aspects de la forme et du contenu.	- L'apprenti a proprement alimenté le carnet d'apprentissage, conformément aux indications et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Vérifier la disponibilité (VDISP5)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Vérifier la disponibilité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VDISP5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1.5	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
0.5	0	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.5	1	- Salle de classe
0.5	0	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre l'état des stocks à un contrôle sous les aspects des quantités et de la qualité.**	- L'élève soumet l'état des stocks des marchandises à livrer à un contrôle, de manière autonome, en se référant aux listes de commande et il le documente. - L'élève constate les lacunes au niveau des marchandises ainsi que les différences au niveau des stocks et il réagit en conséquence.	- L'élève a soumis l'état des stocks à un contrôle en se référant à la liste de commande, il a noté les quantités manquantes ainsi que les défauts de qualité et il les a signalés à son supérieur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les sources d'approvisionnement de la gamme de produits.**	- L'élève est capable de déterminer et de désigner les fournisseurs indiqués de manière ciblée pour les produits requis (en consultant Internet, l'annuaire téléphonique, des documentations des produits, etc.).	- L'élève a désigné la majorité des sources d'approvisionnement des différents produits.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer des offres sous les aspects du type, de la constitution, de la qualité, des quantités, du prix, des frais d'emballage, des frais de transport, des délais de livraison, des conditions de livraison, des conditions de paiement et de conventions importantes, notamment en matière de crédit, d'achat à terme, d'escompte et de réserve de propriété.**	- L'élève détermine les conditions et les délais de livraison des différents fournisseurs, il les compare et les évalue.	- L'élève a expliqué les conditions et les délais de livraison en vue d'une évaluation ultérieure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des systèmes de réduction des polluants dans les gaz déchappement d'un moteur à essence à quatre temps et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants des systèmes de réduction des polluants dans les gaz déchappement d'un moteur à essence à quatre temps en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants des systèmes de réduction des polluants dans les gaz déchappement d'un moteur à essence à quatre temps et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants des systèmes de réduction des polluants dans les gaz déchappement d'un moteur à essence à quatre temps, en fonction des circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Conseiller et vendre la gamme de produits 2 (CVGPR2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Conseiller et vendre la gamme de produits 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CVGPR2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
1	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
5	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les motifs d'achat des clients ainsi que leur influence sur les décisions d'achat.**	- L'élève est capable de désigner les motifs d'achat des clients.	- L'élève a désigné les sources de ses informations à propos des motifs d'achat des clients et de leur influence sur les décisions d'achat (ouvrages et périodiques spécialisés, Internet, etc.).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître et de considérer les relations entre l'attitude du vendeur par rapport à son travail, les critères et le contexte interne de l'entreprise et les attentes du client.**	- L'élève connaît les relations entre l'attitude du vendeur par rapport à son travail, les critères et le contexte internes de l'entreprise et les attentes du client et il en tient compte au cours de son travail quotidien.	- L'élève a désigné les relations entre l'attitude du vendeur par rapport à son travail, les critères et le contexte internes de l'entreprise et les attentes du client.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'influence des différentes formes de vente et des différents types de marchandises sur le déroulement et sur la conduite de l'entretien de vente et il la met à profit.**	- L'élève mène l'entretien de vente selon les aspects de déroulement et de la conduite, correspondants au type de marchandise.	- L'élève a fourni les explications requises concernant la conduite de l'entretien de vente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la transmission (partie1) et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants de la transmission (partie1) en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la transmission (partie1) et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants de la transmission (partie1), en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de vente de manière constructive, en veillant aux modes d'expressions verbaux et non verbaux appropriés.**	- L'élève mène l'entretien de vente aux niveaux émotionnel et professionnel, en veillant à appliquer une technique d'expression correcte et il se sert du langage corporel en tant que moyen d'expression muet et néanmoins utile.	- L'élève a en grande partie mené l'entretien de vente d'une manière axée sur le client, en employant les langues usuelles du pays (le luxembourgeois, le français et l'allemand).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Conseiller et vendre la gamme de produits 3 (CVGPR3)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Conseiller et vendre la gamme de produits 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CVGPR3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de proposer et d'expliquer des articles de complément et de substitution d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève propose d'autres options ainsi que des articles de complément avec l'objectif d'encourager la décision d'achat et de réussir à conclure la vente.	- L'élève a désigné des articles de substitution et de complément pour différents produits.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer et de gérer des documents en utilisant le programme informatique de gestion de stockage, mise à disposition par l'entreprise.**	- L'élève fait le transfert du devis à l'ordre, aprés confirmation du client. - L'élève choisit les marchandises de l'ordre et transmet, le cas échéant, les informations pour la marchandise manquante au service d'achat. - Au moment où toutes les marchandies de l'ordre sont au complet, l'élève avertit le client. - L'élève établit, sur base de l'ordre, une facture pour le client. - La facture, une fois créé, est imprimée, soumise et expliquée au client. - Après payement, l'élève clotûre la facture et la gère, selon les procédures de l'entreprise.	- L'élève a fait le transfert du devis à l'ordre, après confirmation du client. - L'élève a choisi les marchandises de l'ordre et a transmis, le cas échéant, les informations pour la marchandise manquante au service d'achat. - Au moment où toutes les marchandies de l'ordre étaient au complet, l'élève a averti le client. - L'élève a établi, sur base de l'ordre, une facture pour le client. - La facture, une fois créé, a été imprimée, soumise et expliquée au client. - Après payement, l'élève a clotûré la facture et l'a géré, selon les procédures de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner et d'évaluer les motifs de réclamations de clients et de l'échange des marchandises.**	- L'élève est capable de désigner des réclamations de clients ainsi que des raisons justifiant un échange éventuel de marchandises (à propos du produit, du prix, du magasin/du vendeur).	- L'élève a désigné une partie des réclamations de clients et des raisons justifiant un échange éventuel de marchandises (à propos du produit, du prix, du magasin/du vendeur).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des réclamations du client, il initie les mesures ainsi que les démarches requises et il est capable de réagir à l'attitude du client dans des circonstances différentes et d'adapter sa propre attitude en conséquence.**	- L'élève prend connaissance des réclamations du client et il prend les décisions requises de manière autonome.	- L'élève a pris connaissance des réclamations du client et il a demandé conseil à son supérieur pour prendre les décisions requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Gestion des ventes 2 (FORVM4)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technique de la vente**

Titre du module:	**Gestion des ventes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVM4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener l'entretien de vente d'une manière axée sur le client et sur les circonstances en tenant compte des besoins.**	- L'apprenti applique quotidiennement des bonnes manières (formulations, mimique et gestes) au cours de l'accueil et de la prise de congé du client. - L'apprenti mène l'entretien avec le client dans les langues habituelles du pays (luxembourgeois, français, allemand) et il applique les formulations correspondantes pour s'adresser au client. - L'apprenti détermine les besoins du client (motivations d'achat) en appliquant des techniques d'interrogation ciblées (questions ouvertes, fermées, suggestives et alternatives). - L'apprenti réagit au comportement du client (gestes, mimique, etc.) de manière à favoriser la vente.	- L'apprenti a appliqué des formulations correctes pour s'adresser au client, pour le saluer et pour prendre congé. - L'apprenti s'est exprimé dans l'une des trois langues habituelles du pays. - L'apprenti a expliqué l'utilité d'une technique d'interrogation ciblée. - L'apprenti a identifié le langage corporel du client et il l'a désigné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter la marchandise au client, de désigner ses propriétés ainsi que ses options d'utilisation et d'en déduire des arguments de vente.**	- L'apprenti présente des articles correspondant aux souhaits du client. - L'apprenti est capable d'expliquer des différences de gamme sous les aspects de la qualité, des prix et des fonctions (arguments de vente).	- Les marchandises présentées correspondaient au souhait du client. - L'apprenti a expliqué les propriétés ainsi que les options d'utilisation des marchandises présentées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir et de gérer des documents en se servant du logiciel interne de gestion des stocks.**	- L'apprenti connaît la gestion des clients et des véhicules avec le logiciel interne de gestion des stocks et il l'effectue correctement. - L'apprenti connaît les étapes de l'établissement d'une offre avec le logiciel interne de gestion des stocks et il les suit correctement. - Les matières de l'offre correspondent tout à fait au souhait du client. - Les prix des marchandises ainsi que les rabais éventuellement accordés au client correspondent tout à fait aux indications internes. - L'apprenti imprime les offres établies, il les présente au client et il les explique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti intègre les offres dans des commandes de manière autonome après s'être concerté avec le client. - L'apprenti prépare des commandes de marchandises de manière autonome et il transmet les informations concernant les marchandises à commander au service des achats. - L'apprenti informe le client dans les meilleurs délais dès que toutes les marchandises sont disponibles.	- L'apprenti connaît la gestion des clients et des véhicules avec le logiciel interne de gestion des stocks et il l'a effectuée. - L'apprenti connaît les étapes de l'établissement d'une offre avec le logiciel interne de gestion des stocks et il les a suivies. - Les matières de l'offre correspondaient au souhait du client. - Les prix des marchandises ainsi que les rabais éventuellement accordés au client correspondaient aux indications internes. - L'apprenti a imprimé les offres établies, il les a présentées au client et il les a expliquées. - L'apprenti a intégré les offres dans des commandes après s'être concerté avec le client. - L'apprenti a préparé des commandes de marchandises et il a transmis les informations concernant les marchandises à commander au service des achats sous guidance. - L'apprenti a informé le client sous guidance dès que toutes les marchandises étaient disponibles.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'observer les règlementations légales et spécifiques au secteur concernant les livraisons ainsi que les paiements.**	- L'apprenti facture les marchandises commandées au client de manière autonome en considérant différents paramètres du client (escompte, paiement par tranches, rabais annuel, etc.). - L'apprenti imprime la facture/la note de crédit/l'annulation établie, il la présente au client et il l'explique. - L'apprenti clôture le compte et il le gère de manière autonome après le règlement du montant.	- L'apprenti a facturé les marchandises commandées au client sous guidance en considérant différents paramètres du client (escompte, paiement par tranches, rabais annuel, etc.). - L'apprenti a imprimé la facture/la note de crédit/l'annulation établie sous guidance, il l'a présentée au client et il l'a expliquée. - L'apprenti a clôturé le compte et il l'a géré sous guidance après le règlement du montant.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux à effectuer, résultant des compétences indiquées, dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les travaux sélectionnés dans le carnet d'apprentissage d'une manière correcte sous les aspects de la forme et du contenu.	- L'apprenti a proprement alimenté le carnet d'apprentissage, conformément aux indications et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Evaluer le flux des marchandises (EVAMA1)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Evaluer le flux des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EVAMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer activement à la détermination des besoins en tenant compte des points suivants et en se servant des outils d'aide à la décision dont il dispose: la disposition des marchandises, la détermination des quantités à acheter, respectivement les moments des commandes.**	- L'élève détermine les besoins en se servant d'un logiciel. - Lors de la détermination des quantités à commander, l'élève veille à ce que le niveau des stocks ne soit ni trop élevé ni trop bas. - L'élève émet la commande quand le point de commande est atteint.	- L'élève a déterminé les besoins d'une manière autonome dans une large mesure. - L'élève a déterminé les quantités à commander sous guidance (formateur, gestionnaire). - L'élève a expliqué le point de commande.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les objectifs ainsi que les possibilités de l'orientation et du contrôle du déplacement de marchandises à l'entrepôt (composition et niveau de la constitution optimale des stocks).**	- L'élève est capable de désigner les types de stocks. - L'élève est capable d'expliquer et de déterminer la rotation des stocks ainsi que la durée de stockage moyenne. - L'élève est capable d'expliquer et de déterminer la constitution optimale des stocks. - L'élève est capable d'expliquer et de déterminer la méthode du point de commande.	- L'élève connaît la majorité des types de stocks. - L'élève a expliqué la rotation des stocks ainsi que la durée de stockage moyenne. - L'élève a expliqué la constitution optimale des stocks. - L'élève a expliqué la méthode du point de commande.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la formation de mélanges dans les moteurs diesel et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants de la formation de mélanges dans les moteurs diesel en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la formation de mélanges dans les moteurs diesel et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants de la formation de mélanges dans les moteurs diesel en fonction des circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Comparaison des offres (COMOF2)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Comparaison des offres**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMOF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
1	0	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	0	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de demander des offres et de constituer les documents requis.**	- L'élève établit une liste de commande des articles requis. - L'élève adresse la liste de commande au fournisseur respectif oralement ou par écrit, pour obtenir une offre.	- L'élève a réuni la majorité des articles dans une liste de commande de manière autonome. - L'élève a désigné les outils de transfert disponibles (entretien oral, courrier, e-mail, SMS, réseaux sociaux).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer des offres sous les aspects du type, de la constitution, de la qualité, des quantités, du prix, des frais d'emballage, des frais de transport, des délais de livraison, des conditions de livraison, des conditions de paiement et de conventions importantes, notamment en matière de crédit, d'achat à terme, d'escompte et de réserve de propriété.**	- L'élève connaît les critères d'évaluation d'une offre (type, constitution, qualité, quantités, prix, frais d'emballage, frais de transport, délais de livraison, conditions de livraison, conditions de paiement et conventions importantes, notamment en matière de crédit, d'achat à terme, d'escompte et de réserve de propriété) et il est capable de les désigner. - L'élève évalue et compare les différents fournisseurs en se référant à un tableau dans lequel il a lui-même indiqué les critères d'évaluation internes respectifs. - L'élève propose un fournisseur éventuel en tenant compte de ses constats.	- L'élève a désigné les critères d'évaluation d'une offre. - L'élève a établi le tableau d'évaluation de manière autonome, sous guidance. - L'élève a comparé les fournisseurs sous guidance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants du châssis et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants du châssis en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants du châssis et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants du châssis en fonction des circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Commander la marchandise (COMMA3)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Commander la marchandise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMMA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la structure d'un véhicule et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants de la structure d'un véhicule en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la structure d'un véhicule et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants de la structure d'un véhicule en fonction des circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer la commande de marchandises en consultant des informations internes et externes (informations du fabricant, de grossistes et de sourceurs, publications spécialisées, etc.) et en tenant compte des conditions d'achat respectives.**	- L'élève connaît l'effet juridique d'une commande. - L'élève connaît le système informatique de commande interne (proposition de commande ou commande manuelle), il s'en sert, les données saisies sont complètes et elles n'accusent pas d'erreur. - L'élève sauvegarde les documents correspondants (bon de commande, confirmation de commande) au format numérique/par ordre alphabétique.	- L'élève a passé la majorité des commandes manuelles de manière autonome en se servant des systèmes informatiques disponibles et il a expliqué les étapes d'une proposition de commande automatique. - L'élève réunit et sauvegarde les bons de commande ainsi que les confirmations de commandes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes du transport des marchandises à un contrôle et de les documenter.**	- L'élève connaît les différents types de systèmes de télécommunication utilisés pour le transfert d'informations concernant le transport de marchandises et il est capable de les désigner.	- L'élève connaît la majorité des différents types de systèmes de télécommunication (systèmes de diffusion terrestre et de diffusion par satellite) utilisés pour le transfert d'informations concernant le transport de marchandises et il les a désignés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Disposition 1 (FORVM5)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Disposition 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVM5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer activement à l'identification des besoins en considérant les points suivants à partir des outils de décision dont il dispose: la disposition des marchandises et la détermination des quantités achetées.**	- L'apprenti détermine les besoins en fonction de la consommation en se servant du logiciel de gestion des stocks. - L'apprenti veille à ce que le niveau des stocks ne soit ni trop élevé ni trop faible au moment de l'estimation des quantités à commander.	- L'apprenti a identifié les besoins de manière autonome. - L'apprenti a estimé la quantité à commander sous guidance (supérieur, gestionnaire).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer et de déterminer les objectifs ainsi que les options d'une orientation et d'un contrôle des mouvements des marchandises à l'entrepôt (composition et ampleur du niveau optimal des stocks).**	- L'apprenti est capable de désigner les variétés de stocks. - L'apprenti est capable d'expliquer et de déterminer la rotation des stocks ainsi que la durée d'entreposage moyenne. - L'apprenti est capable d'expliquer et de déterminer le niveau optimal des stocks. - L'apprenti est capable d'expliquer et d'appliquer la méthode du point de commande. - L'apprenti initie la commande quand le point de commande est atteint.	- L'apprenti connaît les variétés de stocks et il les a désignées. - L'apprenti a expliqué la rotation des stocks ainsi que la durée d'entreposage moyenne. - L'apprenti a expliqué le niveau optimal des stocks. - L'apprenti a expliqué la méthode du point de commande.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'acquisition de marchandises en considérant les conditions d'achat correspondantes.**	- L'apprenti connaît l'action légale d'une commande. - L'apprenti connaît le système de commande informatique interne (proposition de commande, commande manuelle) et il s'en sert correctement. - Les données indiquées sont complètes et elles n'accusent pas d'erreur. - L'apprenti archive les documents correspondants (bon de commande, confirmation de commande) par ordre numérique/alphabétique.	- L'apprenti a effectué les commandes manuellement en se servant des systèmes informatiques disponibles. - L'apprenti a désigné les étapes d'une proposition de commande automatique. - L'apprenti a réuni et archivé des bons de commande ainsi que des confirmations de commandes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux à effectuer, résultant des compétences indiquées, dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les travaux sélectionnés dans le carnet d'apprentissage d'une manière correcte sous les aspects de la forme et du contenu.	- L'apprenti a proprement alimenté le carnet d'apprentissage, conformément aux indications et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Gestion du stock (GESTO5)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Gestion du stock**	**Module fondamental**	
Code du module:	**GESTO5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 6
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre les stocks à un contrôle sous les aspects des quantités et de la qualité, de réagir aux modifications des stocks constatées et d'établir des statistiques de stocks dans ce contexte.**	- L'élève soumet les marchandises à un contrôle sous les aspects des quantités et de la qualité (qualité et constitution) et, dans ce contexte, il est capable d'expliquer la différence entre un inventaire permanent et un inventaire à jour fixe (inventaire annuel). - L'élève compare les résultats recherchés aux résultats obtenus en se référant aux listes d'inventaire (liste de comptage) et, dans ce contexte, il constate des quantités manquantes éventuelles, il est capable de déterminer les causes de ces quantités manquantes et de les expliquer. - L'élève effectue des corrections de stocks éventuelles sous guidance en se servant du logiciel de gestion des stocks. - L'élève compare l'endroit de stockage ainsi que les numéros des pièces en se référant aux listes de comptage. - L'élève est capable de désigner les dispositions légales et internes concernant l'inventaire.	- L'élève a vérifié les quantités ainsi que la qualité de manière autonome. - L'élève a traité les listes de comptage de manière autonome, il a comparé les résultats recherchés aux résultats obtenus en collaboration avec son supérieur et il a désigné les causes des quantités manquantes. - L'élève a comparé l'endroit de stockage ainsi que les numéros des pièces en se référant aux listes de comptage. - L'élève a désigné les dispositions légales et internes concernant l'inventaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les appareils servant à la saisie des données internes de manière compétente.**	- L'élève se sert des appareils comme les ordinateurs, les scanneurs manuels, etc., sans difficulté au cours de la procédure d'inventaire.	- L'élève a manifesté qu'il n'éprouvait guère de difficultés lors de la manipulation d'appareils comme les ordinateurs, les scanneurs manuels, etc.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la technique de confort et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants de la technique de confort en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la technique de confort et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants de la technique de confort en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève effectue ses travaux sérieusement, consciencieusement, attentivement et dans le respect des délais.**	- L'élève détermine attentivement et consciencieusement les nombres de pièces des différentes marchandises. - L'élève respecte scrupuleusement les délais indiqués pour la réalisation de l'inventaire. - L'élève manifeste clairement le sens des responsabilités de rigueur lors de la réalisation de l'inventaire (détermination des nombres de pièces sans erreur, documents lisibles et propres, etc.).	- L'élève a consciencieusement déterminé les nombres de pièces des différentes marchandises. - L'élève a respecté les délais indiqués pour la réalisation de l'inventaire. - L'élève a clairement fait preuve du sens des responsabilités de rigueur lors de la réalisation de l'inventaire (détermination des nombres de pièces sans errer, documents lisibles et propres, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Adapter la gamme de produits (ADAGP6)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Adapter la gamme de produits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADAGP6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
1	0	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	0	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de modifier la gamme de produits en surveillant le flux de marchandises quotidien, de manière à pouvoir identifier, le cas échéant, des articles en vogue ou des lacunes au niveau de la gamme de produits.**	- L'élève planifie les modifications de la gamme de produits de manière autonome et il les indique à son supérieur (changements de modèles, invendus, etc.). - L'élève supervise et évalue le flux quotidien des accessoires et des articles saisonniers, de manière à pouvoir, le cas échéant, détecter précocement des articles en vogue ou des lacunes au niveau de la gamme de produits et à être en mesure de les signaler à son supérieur et de réagir de manière réglementaire.	- L'élève a planifié et effectué les modifications de la gamme de produits avec son supérieur. - L'élève a surveillé le flux quotidien des accessoires et des articles saisonniers et il l'a évalué sous guidance de manière à pouvoir, le cas échéant, détecter précocement des articles en vogue ou des lacunes au niveau de la gamme de produits.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les désignations des marchandises habituelles dans le commerce pour les cinq groupes principaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la transmission et il est capable de les désigner. - L'élève emploie correctement les termes professionnels désignant les composants de la transmission en fonction des circonstances.	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel, les propriétés, les caractéristiques ainsi que les fonctions des composants de la transmission et il les a désignés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement employé la majorité des termes professionnels désignant les composants de la transmission en fonction des circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des contextes, des problèmes ainsi que des informations avec ses supérieurs et avec ses collaborateurs et de tenir compte des expériences et des connaissances des autres intervenants au cours de son travail.**	- L'élève discute de manière constructive de contextes, de problèmes et d'informations de fabricants avec les membres de son équipe. - L'élève prend connaissance des expériences et de l'expertise de ses collaborateurs et il en tient compte au cours de son travail quotidien.	- L'élève a discuté de manière constructive de contextes, de problèmes et d'informations de fabricants et de fournisseurs avec les membres de son équipe et il a manifesté une participation active aux discussions. - L'élève a pris connaissance des expériences et de l'expertise de ses collaborateurs et il en a tenu compte dans une large mesure au cours de son travail quotidien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Publicité et promotion des ventes (PUPVE7)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Publicité et promotion des ventes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PUPVE7**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mercéologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les objectifs, les principes ainsi que les types des publicités.**	- L'élève est capable de désigner les objectifs de la publicité (amélioration des ventes et du chiffre d'affaires, information des clients, lancement de produits). - L'élève est capable de désigner les principes de la publicité (clarté, efficacité, rendement, impact). - L'élève est capable de désigner les types de publicités (publicités individuelles, groupées et collectives).	- L'élève a désigné la majorité des objectifs de la publicité (amélioration des ventes et du chiffre d'affaires, information des clients, lancement des produits). - L'élève a désigné la majorité des principes de la publicité (clarté, efficacité, rendement, impact). - L'élève a désigné la majorité des types de publicités (publicités individuelles, groupées et collectives).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'outils et de supports publicitaires.**	- L'élève est capable de désigner des outils publicitaires comme les annonces, les prospectus, les affiches, les courriers publicitaires, les sites Internet, la presse d'entreprise, etc. - L'élève est capable de désigner des supports publicitaires comme les journaux/les périodiques, la télévision/la radio, le cinéma, les panneaux/les colonnes d'affichage, les tracts, etc.	- L'élève a désigné la majorité des outils publicitaires comme les annonces, les prospectus, les affiches, les courriers publicitaires, les sites Internet, la presse d'entreprise, etc. - L'élève a désigné la majorité des supports publicitaires comme les journaux/les périodiques, la télévision/la radio, le cinéma, les panneaux/les colonnes d'affichage, les tracts, etc.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan publicitaire et de déterminer le budget publicitaire ainsi que le succès des publicités.**	- L'élève établit un plan publicitaire de manière autonome en se référant à une check-list (en définissant l'objectif de la publicité, les objets publicitaires, le groupe-cible, etc.). - L'élève détermine les coûts de la publicité de manière autonome. - L'élève évalue l'impact publicitaire de manière autonome sous guidance, en appliquant des mesures comme le contrôle des ventes, la comparaison de la fréquence des clients, l'évolution des dépenses des clients, etc.	- L'élève a établi une check-list dans le contexte d'un plan publicitaire sous guidance d'une manière autonome dans une large mesure. - L'élève a déterminé les coûts de la publicité sous guidance. - L'élève a évalué l'impact publicitaire sous guidance en appliquant des mesures comme le contrôle des ventes, la comparaison de la fréquence des clients, l'évolution des dépenses des clients, etc., d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Disposition 2 (FORVM6)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Disposition**

Titre du module:	**Disposition 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVM6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les stocks à des contrôles sous les aspects des quantités et de la qualité, il réagit aux modifications des stocks constatées et il établit des statistiques de stocks en conséquence.**	- L'apprenti vérifie la quantité ainsi que la qualité (qualité et constitution) des marchandises de manière autonome et il est capable d'expliquer la différence entre un inventaire permanent et un inventaire à date fixe (inventaire annuel). - L'apprenti compare des valeurs recherchées et des valeurs réelles de manière autonome en se référant aux listes d'inventaire (listes de comptage) du logiciel de gestion des stocks, il constate des quantités manquantes éventuelles, il détermine les causes de ces quantités manquantes et il les explique. - L'apprenti effectue d'éventuelles rectifications de stocks sous guidance en se servant du logiciel de gestion des stocks. - L'apprenti compare l'endroit d'entreposage ainsi que les numéros des pièces de manière autonome en se référant aux listes de comptage. - L'apprenti connaît les règlementations légales et internes concernant les inventaires et il les observe.	- L'apprenti a vérifié la quantité ainsi que la qualité. - L'apprenti a suivi les listes de comptage et il a comparé les valeurs recherchées et réelles en collaboration avec son supérieur. - L'apprenti a désigné les causes de quantités manquantes. - L'apprenti a comparé l'endroit d'entreposage ainsi que les numéros des pièces en se référant aux listes de comptage. - L'apprenti a désigné les règlementations légales et internes concernant les inventaires.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer ses travaux d'une manière consciencieuse, responsable, attentive et respectueuse des délais.**	- L'apprenti détermine les nombres de pièces des différentes marchandises d'une manière autonome, attentive et consciencieuse. - L'apprenti respecte strictement des délais indiqués pour établir des inventaires. - L'apprenti manifeste clairement la conscience de rigueur pour l'établissement d'un inventaire (détermination sans erreur des nombres de pièces, établissement de documents lisibles et propres, etc.).	- L'apprenti a déterminé les nombres de pièces des différentes marchandises de manière consciencieuse. - L'apprenti a respecté les délais indiqués pour l'établissement d'un inventaire. - L'apprenti a manifesté la conscience de rigueur pour l'établissement d'un inventaire (détermination sans erreur des nombres de pièces, établissement de documents lisibles et propres, etc.).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'observer le flux quotidien des marchandises et d'en déduire des tendances éventuelles ou des brèches dans une gamme de produits.**	- L'apprenti observe et évalue le flux quotidien d'accessoires et d'articles saisonniers pour constater des tendances éventuelles ou des brèches dans une gamme de produits de manière précoce, avant de les signaler à son supérieur, afin de réagir conformément aux indications.	- L'apprenti a observé le flux quotidien d'accessoires et d'articles saisonniers et il les a évalués sous guidance pour être en mesure de constater des tendances éventuelles ou des brèches dans une gamme de produits de manière précoce.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de modifier des gammes de produits.**	- L'apprenti planifie des modifications de gammes de produits de manière autonome, il les propose à son supérieur et il les effectue de manière autonome (changement de modèle, invendus, etc.).	- L'apprenti a planifié et effectué des modifications de gammes de produits en collaboration avec son supérieur.

40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux à effectuer, résultant des compétences indiquées, dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti documente les travaux sélectionnés dans le carnet d'apprentissage d'une manière correcte sous les aspects de la forme et du contenu.	- L'apprenti a proprement alimenté le carnet d'apprentissage, conformément aux indications et dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des magasiniers du secteur automobile - Magasinier du secteur automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de le sélectionner et de les réunir.**	- L'élève sélectionne les informations en relation avec le projet.	- L'élève a convenablement recherché, sélectionné et réuni les informations dans le respect des délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les travaux à effectuer en tenant compte des documents disponibles.**	- L'élève planifie les étapes de travail à accomplir de manière autonome, il les note par écrit, il soumet les documents requis à un contrôle sous les aspects de leur véracité et de leur intégralité et il documente les inadéquations ainsi que les erreurs.	- L'élève a établi une liste des étapes de travail, qui n'accusait ni lacune ni erreur, de manière compétente. - L'élève a établi la planification d'une manière compréhensible et compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner et de justifier d'autres options lors de la sélection d'une méthode.**	- L'élève désigne d'autres options. - L'élève justifie la méthode pour laquelle il a opté.	- L'élève a exposé et justifié la méthode sélectionnée d'une manière claire et transparente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail prévues de manière autonome.**	- L'élève accomplit les étapes de travail prévues pour la gestion des stocks d'une manière autonome et responsable. - L'élève tient compte des dispositions internes et légales disponibles.	- L'élève a accompli les étapes de travail prévues d'une manière axée sur le client et sur l'entreprise. - L'élève a respecté les consignes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Langues techniques 1 (LATE1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en français avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques techniques 1 (FAMA1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide du livre de tables.**	- Il applique les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide des formules et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Umfang, Flächen, Volumen und Masse von zusammengesetzten Bauteilen zu berechnen.**	- Er berechnet Umfang, Flächen, Volumen und Masse zusammengesetzter Bauteile und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Lehrsatz des Pythagoras anzuwenden.**	- Er berechnet Längen anhand des Satzes des Pythagoras und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Formeln nach der gesuchten Größe umzustellen und ihre Einheiten anzugeben.**	- Er stellt die Formeln nach der gesuchten Größe um und versieht alle Größen der Formel mit der richtigen Einheit.	50 %
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs étirées ainsi que les longueurs d'arcs de cercles en se servant de degrés d'angles et de sections de longueurs.**	- Il calcule les longueurs étirées des arcs de cercle avec des degrés d'angle et des divisions de longueur et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet commun 1 (PROCO1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux du projet qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques techniques 2 (FAMA2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la relation entre la masse, la puissance et le travail et de répondre à des énoncés.**	- L'élève explique la relation entre la masse, la puissance et le travail. - L'élève détermine la relation entre la masse, la puissance et le travail.	- L'élève a expliqué et déterminé la relation entre la masse, la puissance et le travail d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.**	- L'élève calcule les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.**	- L'élève calcule les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs et des angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de pente et d'entraînement sans accessoires et de calculer des pourcentages, des degrés d'angles ainsi que des rapports en se référant au livre de formules.**	- L'élève explique les notions de pente et d'entraînement. - L'élève détermine les valeurs correspondantes en pourcentages et en degrés d'angles.	- L'élève a expliqué les notions de pente et d'entraînement d'une manière majoritairement correcte et il a déterminé les valeurs correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer proprement les devoirs à domicile et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève effectue proprement les devoirs à domicile et il les présente dans le respect des délais.	- L'élève a proprement effectué la majorité des devoirs à domicile et il les a présentés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Assemblage par brasage ou soudure (LOESH-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Assemblage par brasage ou soudure**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOESH-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage selbstständig seinen Arbeitsplatz einzurichten und das Schweißgerät für das Autogen-Schweiß- und Lötverfahren sowie für das WIG-Schweißverfahren einzustellen.**	- Die zu schweißenden Werkstücke wurden fachgerecht vorbereitet. - Das Schweißgerät wurde selbstständig richtig eingestellt. - Der Arbeitsplatz wurde selbstständig fachgerecht eingerichtet. - Das Schweißgerät und der Arbeitsplatz wurden nach Beendigung der Arbeit ordnungsgemäß verlassen.	- Die zu schweißenden Werkstücke wurden brauchbar vorbereitet. - Das Schweißgerät wurde größtenteils selbstständig und richtig eingestellt. - Der Arbeitsplatz wurde selbstständig und größtenteils fachgerecht eingerichtet. - Das Schweißgerät und der Arbeitsplatz wurde nach Beendigung der Arbeit ordnungsgemäß verlassen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißnähte im Autogen-Schweißverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Schweißnähte fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Schweißnähte wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Lötungen im Autogen-Lötverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Lötungen fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Lötungen wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißnähte im Wolfram-Inertgasschweißverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Schweißnähte fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Schweißnähte wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Projet commun 2 (PROCO2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux du projet qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Introduction au dessin CAD 1 (CADZ1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes méthodes pour créer des modèles 3D - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	- L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné les dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins dans le dossier indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Projet commun 3 (PROCO3-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux de planification qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Introduction au dessin CAD 2 (CADZ2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques détaillés en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes méthodes pour créer des modèles 3D - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de pièces avec toutes les pièces détachées d'un ensemble de composants.**	- L'élève établit la liste de pièces de manière structurée dans un tableau. - La liste de pièces fait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève indique l'ensemble des données concernant le matériel pour les pièces détachées dans le respect des normes.	- L'élève a établi la liste de pièces dans un tableau structuré dans une large mesure. - La liste de pièces faisait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève a indiqué l'ensemble des données concernant le matériel requises pour la commande.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné la majorité des dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Projet commun 4 (PROCO4-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux de planification qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Mécanique de petits engins à moteur thermique 1 (MOGE1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de petits engins à moteur thermique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et de les mettre en service.**	- L'élève distingue le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les met en service.	- L'élève a correctement distingué le fonctionnement ainsi que la majorité des composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les a mis en service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.**	- L'élève applique des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, de rectifier les erreurs.**	- L'élève applique des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, il rectifie les erreurs.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et il a rectifié les erreurs constatées de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de consulter les instructions de réparation en cas de doute et d'élaborer des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.**	- L'élève consulte les instructions de réparation en cas de doute et il élabore des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.	- L'élève a consulté la majorité des instructions de réparations en cas de doute et il a élaboré quelques stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Langues techniques anglais 1 (LATEA1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les appareils essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en anglais. - L'élève décrit les principaux appareils de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en anglais. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en anglais avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 1 (STAPL1-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STAPL1-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Anbetracht des großen zeitlichen Aufwandes ist die Verfügbarkeit von einem Gabelstapler sowie eines Hochhubstaplers zur Umsetzung des beschriebenen Moduls unbedingt notwendig.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Komponenten des Gabel- und Hochhubstaplers, die Technik, die Kreisläufe sowie die Funktion der Antriebe zu Verstehen.**	Er kennt den Aufbau und die Arbeitsweise der unterschiedlichen Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Arbeitsweise verschiedener Hydraulikkomponenten. Er kennt die Vorgehensweise bei Arbeitsbeginn- und Ende. Er kennt die Gefahren beim Betrieb. Er kennt die Schwerpunkte und Standsicherheitspunkte der Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Tragfähigkeitsschilder und kann die maximale Tragfähigkeitslast identifizieren. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich auf Grundlage der Betriebshandbücher und dem Kursus mit der Bedienung eines Gabel- und Hochhubstaplers vertraut zu machen und den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht zu führen.**	Er kennt die Angaben zur Bedienung des Gabel- und Hochhubstaplers. Er identifiziert die Bedienungselemente. Er kennt die Angaben zur Abfahrtskontrolle des Gabel- und Hochhubstaplers und weiß sie anzuwenden und dokumentiert diese. Er bedient den Gabel- und Hochhubstapler korrekt. Er bedient die Hydraulik korrekt. Er führt den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Gefahrenmomente an Gabel- und Hochhubstapler und ist in der Lage Unfallmöglichkeiten zu beseitigen. Er kann einen Gabel- und Hochhubstapler unter Einhaltung der geltenden Sicherheitsbestimmungen führen.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten. Er beschreibt die persönliche Schutzausrüstung (PSA) und trägt diese bei der Bedienung von Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt sicherheitsrelevante Gefahrenpunkte und schlägt Maßnahmen vor. Er kennt Gefahrenpunkte und gefährliche Stoffe anhand der Gefahrensymbole. Er kennt die geeigneten Schutzmaßnahmen und wendet diese an.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Projet commun 5 (PROCO5-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO5-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich aktiv an der Projektplanung zu beteiligen.**	Er bringt sich bei der Planung des Projekts mit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Planungsarbeiten selbstständig, termingerecht und gewissenhaft um. Er arbeitet selbständig an den ihm aufgetragenen Recherchen.	Er konnte sich manchmal mit konstruktiven Ideen zur Projektplanung mit einbringen. Die ihm aufgetragenen Planungsarbeiten wurden größtenteils termingerecht und gewissenhaft umgesetzt. Die ihm aufgetragenen Recherchen konnten größtenteils zur Planung genutzt werden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende arbeitet aktiv an der Projektarbeit mit.**	Er bringt sich konstruktiv bei der Umsetzung der Projektarbeit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Arbeiten gewissenhaft und fachgerecht um.	Er bringt sich bei der Umsetzung der Projektarbeit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Arbeiten größtenteils gewissenhaft und fachgerecht um.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage im Team zu arbeiten.**	Er arbeitet konstruktiv mit dem Team zusammen. Er gibt anderen Hilfestellung.	Er hat größtenteils konstruktiv mit dem Team zusammengearbeitet. Er konnte bei Bedarf seinen Teammitgliedern helfen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende hält sich bei der Umsetzung der Projektarbeit an die Unfallverhütungsvorschriften.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten.	Er hat sich an die Unfallverhütungsvorschriften gehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Mécanique de petits engins à moteur thermique 2 (MOGE2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de petits engins à moteur thermique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten zu unterscheiden und in Betrieb zu nehmen.**	Er hat die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten unterschieden und in Betrieb genommen.	Die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten wurden größtenteils richtig unterschieden und in Betrieb genommen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchzuführen.**	Er hat Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchgeführt.	Die Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten wurden mehrheitlich richtig durchgeführt
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchzuführen und ggf. die Fehler zu beheben.**	Er hat eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchgeführt und ggf. die Fehler behoben.	Die Fehlerdiagnose an Kleingeräten wurde größtenteils richtig durchgeführt und die erkannten Fehler fachgerecht behoben.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Reparaturanleitungen zu Hilfe zu nehmen und persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln.**	Er hat Reparaturanleitungen zur Hilfe genommen und persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.	Die Reparaturanleitungen wurden größtenteils zur Hilfe genommen und es wurden teilweise persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Langues techniques anglais 2 (LATEA2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA2-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer un vocabulaire technique approfondi du domaine automobile en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève emploie le vocabulaire technique approfondi à l'oral et à l'écrit.	- L'élève a employé la majorité du vocabulaire technique approfondi à l'oral et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des équipements spéciaux d'un atelier (tours, fraiseuses, machines de remise en état des moteurs, etc.) en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit des équipements spéciaux d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.	- L'élève a décrit la majorité des équipements spéciaux d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.**	- L'élève établit des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.	- L'élève a établi des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre conscience de la qualité de son travail.**	- L'élève manipule ses outils de travail avec précaution. - L'élève effectue soigneusement ses travaux.	- L'élève a présenté la majorité des résultats de ses missions dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 2 (STAPL2-F)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STAPL2-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 3

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Anbetracht des großen zeitlichen Aufwandes ist die Verfügbarkeit von einem Gabelstapler sowie eines Hochhubstaplers zur Umsetzung des beschriebenen Moduls unbedingt notwendig.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Komponenten des Gabel- und Hochhubstaplers, die Technik, die Kreisläufe sowie die Funktion der Antriebe zu Verstehen.**	Er kennt den Aufbau und die Arbeitsweise der unterschiedlichen Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Arbeitsweise verschiedener Hydraulikkomponenten. Er kennt die Vorgehensweise bei Arbeitsbeginn- und Ende. Er kennt die Gefahren beim Betrieb. Er kennt die Schwerpunkte und Standsicherheitspunkte der Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Tragfähigkeitsschilder und kann die maximale Tragfähigkeitslast identifizieren. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich auf Grundlage der Betriebshandbücher und dem Kursus mit der Bedienung eines Gabel- und Hochhubstaplers vertraut zu machen und den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht zu führen.**	Er kennt die Angaben zur Bedienung des Gabel- und Hochhubstaplers. Er identifiziert die Bedienungselemente. Er kennt die Angaben zur Abfahrtskontrolle des Gabel- und Hochhubstaplers und weiß sie anzuwenden und dokumentiert diese. Er bedient den Gabel- und Hochhubstapler korrekt. Er bedient die Hydraulik korrekt. Er führt den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Gefahrenmomente an Gabel- und Hochhubstapler und ist in der Lage Unfallmöglichkeiten zu beseitigen. Er kann einen Gabel- und Hochhubstapler unter Einhaltung der geltenden Sicherheitsbestimmungen führen.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten. Er beschreibt die persönliche Schutzausrüstung (PSA) und trägt diese bei der Bedienung von Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt sicherheitsrelevante Gefahrenpunkte und schlägt Maßnahmen vor. Er kennt Gefahrenpunkte und gefährliche Stoffe anhand der Gefahrensymbole. Er kennt die geeigneten Schutzmaßnahmen und wendet diese an.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1) (FERTE1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'usiner, de contrôler et, le cas échéant, d'apporter les corrections nécessaires dans les délais impartis à des éléments de construction simples par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux, conformément aux plans de construction, aux dessins techniques et aux croquis, en tenant compte des prescriptions en matière de prévention des accidents.**	Les éléments de construction ont été fabriqués selon le plan. Les dimensions, la planéité et les équerrages sont conformes aux tolérances indiquées. Les différentes méthodes de travail ont été appliquées dans les règles de l'art. Les règles de prévention des accidents ont été respectées. Les éléments de construction ont été contrôlés. Les corrections nécessaires pour garantir le fonctionnement ont été effectuées. Les pièces ont été fabriquées dans les délais impartis.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail contiennent toutes les informations nécessaires à la fabrication des composants. Les rapports de travail ont été rédigés chronologiquement par étapes de travail. Les outils, machines et moyens auxiliaires nécessaires ont été rassemblés dans une liste. Les calculs nécessaires ont été effectués. Les consignes de prévention des accidents à respecter lors de la fabrication des éléments de construction ont été documentées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des dessins techniques simples de composants d'un ensemble dans différentes vues avec cotation, de lire et d'exploiter des plans de construction et des dessins techniques.**	Il dessine des éléments de construction dans les vues nécessaires avec des cotations liées à la fabrication. Il sait lire et exploiter les plans de construction et les dessins techniques des éléments de construction.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer les procédés d'usinage par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux en fonction de leur domaine d'application et de leur mode de fonctionnement, d'effectuer des calculs et, le cas échéant, de documenter les consignes de prévention des accidents à respecter.**	Les questions relatives aux différentes méthodes de travail ont pu être traitées de manière correcte et compréhensible sur le plan technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2) (FERTE2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FERTE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants simple en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet le fonctionnement de l'ensemble de composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises. L'élève assemble les composants pour constituer un ensemble de composants en état de fonctionnement dans le respect des délais indiqués.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les dessins techniques des composants d'un ensemble de composants avec plusieurs vues et avec cotations, de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de les exploiter.**	L'élève dessine des composants en appliquant les vues requises ainsi qu'une cotation adaptée à la production. L'élève est capable de lire et d'exploiter les plans de construction ainsi que les dessins techniques d'ensembles de composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les procédés d'usinage par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux en fonction de leur domaine d'application et de leur mode de fonctionnement, d'effectuer des calculs et, le cas échéant, de documenter les prescriptions en matière de prévention des accidents à respecter.**	Les questions relatives aux différentes méthodes de travail ont pu être traitées de manière correcte et compréhensible sur le plan technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel) (MODIA)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MODIA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement du moteur à quatre temps, de l'expliquer en se référant à un modèle et aux documents de cours, d'identifier les différentes propriétés des différents composants de plusieurs ensembles de composants (le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle et la commande) d'un moteur à quatre temps, d'en expliquer le fonctionnement et de le décrire.**	- L'élève connaît la subdivision de moteurs à combustion. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à quatre temps. - L'élève est capable d'expliquer les propriétés de moteurs à quatre temps. - L'élève connaît les ensembles de composants de moteurs Diesel à quatre temps. - L'élève connaît les différents composants de plusieurs ensembles de composants: le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la commande du moteur. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire la fonction des composants de plusieurs ensembles de composants: le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la commande du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs du moteur.**	- L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la chambre de combustion, du mécanisme à manivelle et de la commande du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils servant au démontage du moteur, de s'en servir d'une manière compétente et sereine, de démonter les différents composants de manière compétente, de les nettoyer et de les identifier sous l'aspect de leur position par rapport aux autres.**	- L'élève est capable d'opter pour les outils correspondants. - L'élève se sert des outils de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité lors de l'utilisation. - L'élève démonte le moteur de manière compétente (en respectant une suite logique des étapes). - L'élève tient compte des indications des fabricants. - L'élève identifie les composants sous l'aspect de leur position par rapport aux autres. - L'élève nettoie les pièces démontées. - L'élève range les pièces démontées de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre les différents composants à un contrôle sous l'aspect de l'usure en se servant des instruments de contrôle et de mesure correspondants de manière compétente et d'opter pour des rénovations, des retouches ou des extensions possibles en se référant aux indications des fabricants.**	- L'élève est capable d'opter pour les instruments de contrôle et de mesure correspondants en fonction de la mission. - L'élève se sert des instruments de contrôle et de mesure de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité lors de l'utilisation. - L'élève entretient les instruments de mesure après l'utilisation conformément aux consignes en matière d'entretien. - L'élève compare les valeurs obtenues aux valeurs recherchées en fonction des indications des fabricants. - L'élève soumet les pièces à un contrôle pour détecter des défauts manifestes. - L'élève détermine les rénovations, des retouches ainsi que des extensions possibles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calculer et construire des systèmes hydrauliques (HYDAU)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Calculer et construire des systèmes hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HYDAU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des bases de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique.**	- L'élève distingue l'hydrostatique et l'hydrodynamique. - L'élève comprend la structure de systèmes hydrauliques simples. - L'élève représente des actions de forces. - L'élève prend connaissance de la loi fondamentale de l'hydraulique. - L'élève représente le circuit d'un système hydraulique. - L'élève prend connaissance des composants d'un système hydraulique simple. - L'élève indique la pression, le flux d'huile ainsi que la direction de l'huile dans le circuit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des dessins schématiques simples et de décrire la fonction des composants utilisés.**	- L'élève détecte l'ensemble des symboles requis dans un schéma hydraulique en se référant à une liste. - L'élève explique les symboles. - L'élève dessine des symboles. - L'élève connaît la fonction des symboles représentés. - L'élève déduit la fonction du système du schéma. - L'élève décrit la fonction des composants utilisés dans plusieurs positions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces, les cheminements ainsi que la vitesse de sortie de cylindres hydrauliques et de multiplicateurs de pression en se référant à un schéma.**	- L'élève connaît les notions de force, de cheminement et de vitesse de sortie. - L'élève connaît les interactions. - L'élève distingue les notions de pression absolue, atmosphérique et effective. - L'élève détermine la multiplication de la pression, la transmission de la force ainsi que la modification du cheminement hydrauliques. - L'élève détermine les vitesses d'écoulement de liquides en fonction du débit volumique et de la coupe transversale de la conduite. - L'élève se sert des formules en se référant au livre de formules. - L'élève applique les unités adaptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte des consignes en matière de sécurité pour un système hydraulique.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité à respecter lors de la manipulation de systèmes hydrauliques. - L'élève respecte les consignes au cours des travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants d'un système hydraulique simple selon leur fonction, de les monter en suivant un schéma et de les mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants appropriés. - L'élève monte le système avec les connexions appropriées. - L'élève décrit la fonction du système. - L'élève soumet le montage à un contrôle. - L'élève met le système en service.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer un système hydraulique.**	- L'élève décrit la fonction des instruments de mesure dans le domaine hydraulique. - L'élève se sert correctement de manomètres et de débitmètres. - L'élève établit une liste des valeurs mesurées. - L'élève compare les valeurs mesurées et calculées. - L'élève identifie les différences et il localise leur origine. - L'élève explique l'origine des différences. - L'élève applique les mesures de protection correctes quand il manipule des systèmes hydrauliques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques (ELECT)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELECT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kennt die elektrischen Grundgrößen und ist in der Lage, einfache Stromkreise mit einem oder mehreren Verbrauchern aufzubauen, mit einem Multimeter auszumessen und zu berechnen.**	- Er kennt die elektrischen Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand und deren Einheiten. - Er kennt die Wirkung der Größen Spannung, Strom und Widerstand. - Er baut einfache Stromkreise auf. - Er bedient ein Multimeter fachgerecht. - Er misst die Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand im Stromkreis und dokumentiert die Ergebnisse. - Er kennt das ohmsche Gesetz. - Er stellt die Formel nach den verschiedenen Größen um. - Er führt Berechnungen zu Reihenschaltungen durch. - Er führt Berechnungen zu Parallelschaltungen durch. - Er vergleicht die gemessenen mit den berechneten Werten.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Bauteile mit ihren Schaltzeichen zu unterscheiden und einfache Schaltpläne zu lesen und zu zeichnen.**	- Er beschreibt den Aufbau und die Funktion von einfachen elektrischen Bauteilen, wie z.B. Sicherungen, Schalter, Leuchten. - Er kennt die Schaltzeichen von elektrischen Bauteilen. - Er interpretiert Schaltpläne von einfachen Stromkreisen mit Reihen- und Parallelschaltungen. - Er zeichnet einfache Stromkreise mit Reihenschaltungen oder Parallelschaltungen samt Legende fachgerecht unter Einhaltung der gängigen Darstellungsnormen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage gemischte Schaltungen zu zeichnen, aufzubauen, zu messen und zu berechnen.**	- Er zeichnet gemischte Schaltungen mit Reihen- und Parallelschaltungen samt Legende fachgerecht unter Einhaltung der gängigen Darstellungsnormen - Er baut die gemischten Schaltungen auf. - Er misst die Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand und dokumentiert die Ergebnisse. - Er berechnet diese gemischten Schaltungen. - Er vergleicht gemessene und berechnete Werte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Relaisschaltungen zu zeichnen, aufzubauen und zu prüfen.**	- Er kennt die Begriffe Elektromagnetismus, Induktion und Gegeninduktion. - Er kennt die Funktionsweise des Relais. - Er kennt die verschiedenen Relais-Bauarten. - Er kennt Anwendungen von Relais in der Fahrzeugtechnik. - Er zeichnet Relaisschaltungen - Er baut Relaisschaltungen auf. - Er misst Spannung und Strom im Steuer- und Arbeitsstromkreis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Gefahren der Elektrizität zu beschreiben und elektrische Geräte sicherheitsbewusst zu bedienen.**	- Er kennt die Gefahren von elektrischer Spannung und elektrischem Strom. - Er kennt die erforderlichen Schutzmaßnahmen im Umgang mit elektrischen Geräten und wendet diese an. - Er erkennt Fehler in Anschlussleitungen und Steckern, die die Sicherheit oder die Funktion beeinträchtigen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents (FORML1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORML1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec la structure d'une entreprise.**	- L'apprenti se familiarise avec les équipements d'un atelier. - L'apprenti connaît les étapes de travail internes. - L'apprenti se familiarise avec les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement les travaux ainsi que les travaux complémentaires qui lui sont confiés.**	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires. - L'apprenti effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière propre et ordonnée. - L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente les rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel) (MOMON)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MOMON**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes propriétés de plusieurs composants des ensembles de composants de l'installation de mélange et des équipements auxiliaires d'un moteur à quatre temps, d'en expliquer le fonctionnement et de le décrire.**	- L'élève connaît les différentes propriétés de plusieurs composants des ensembles de composants d'un moteur à quatre temps: l'installation de mélange ainsi que les équipements auxiliaires. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire le fonctionnement des différents composants des ensembles de composants d'un moteur à quatre temps: l'installation de mélange ainsi que les équipements auxiliaires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la puissance et de la consommation de carburant du moteur.**	- L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la puissance et de la consommation de carburant du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fixer les différents composants de manière compétente dans le moteur en tenant compte des indications des fabricants, d'opter pour les différents liquides de fonctionnement et de les utiliser pour le remplissage.**	- L'élève monte les composants de manière compétente dans le moteur. - L'élève détermine et sélectionne les liquides de fonctionnement. - L'élève utilise les liquides de fonctionnement de manière compétente pour le remplissage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer les travaux de réglage pour la mise en service d'un moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants, de mettre le moteur en service et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises.**	- L'élève prépare les travaux de réglage pour la mise en service du moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants. - L'élève effectue les travaux de réglage pour la mise en service du moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants. - L'élève prépare le moteur à la mise en service. - L'élève soumet le moteur à des contrôles au cours du fonctionnement. - Le cas échéant, l'élève détecte des défauts. - L'élève effectue des rectifications en conséquence. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et il applique des mesures de sécurité en conséquence.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples (HYPNE)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPNE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des fondements du pneumatique.**	- L'élève connaît les propriétés de l'élément à utiliser: l'air comprimé. - L'élève connaît les propriétés ainsi que la constitution de l'air comprimé. - L'élève distingue la pneumatique et l'hydraulique. - L'élève a conscience des avantages et des inconvénients du pneumatique. - L'élève connaît les unités du pneumatique. - L'élève connaît les lois du gaz.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins schématiques simples du domaine du pneumatique.**	- L'élève détecte l'ensemble des symboles requis dans un schéma pneumatique en se référant à une liste. - L'élève explique les symboles. - L'élève dessine des symboles. - L'élève connaît la fonction des symboles représentés. - L'élève déduit la fonction du système du schéma. - L'élève décrit la fonction des composants utilisés dans plusieurs positions. - L'élève monte un système en se référant à des indications écrites. - L'élève dessine un système.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants d'un système pneumatique simple, de les monter en fonction d'un schéma, de les mettre en service et de mesurer la pression dans le système.**	- L'élève connaît les composants individuels d'un système à air comprimé. - L'élève connaît les propriétés des composants. - L'élève connaît les notions de commande directe et indirecte. - L'élève utilise les composants. - L'élève monte un système simple en fonction d'un schéma. - L'élève monte un système simple en fonction d'un schéma personnel. - L'élève met le système en service. - L'élève mesure les pressions dans le système.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte des consignes en matière de sécurité pour un système pneumatique.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité à respecter lors de la manipulation de systèmes pneumatiques. - L'élève respecte les consignes au cours des travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces en fonction de la pression et du volume afin de constater des anomalies.**	- L'élève connaît les notions de force, de cheminement et de vitesse de sortie. - L'élève connaît les interactions. - L'élève distingue les notions de pression absolue, atmosphérique et effective. - L'élève détermine la multiplication de la pression, la transmission de la force ainsi que la modification du cheminement pneumatiques. - L'élève se sert des formules en se référant au livre de formules. - L'élève applique les unités adaptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de localiser et d'expliquer des anomalies dans le système.**	- L'élève détecte les anomalies du système utilisé par rapport au système calculé. - L'élève explique les anomalies. - L'élève détecte des erreurs dans la structure. - L'élève rectifie les erreurs détectées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques (BELEC)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**BELEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter les composants électriques des systèmes d'éclairage de véhicules et de les distinguer.**	- Er kennt die gesetzlichen Vorgaben zu Beleuchtungs- und Signalanlagen an Fahrzeugen und Maschinen. - Er unterscheidet Beleuchtungsanlage und Signalanlage. - Er erklärt den Aufbau, die Funktionsweise und die Eigenschaften der an Fahrzeugen verwendeten Leuchtmittel. - Er unterscheidet Scheinwerfer und Leuchten. - Er erklärt den Aufbau und die Funktionsweise der gängigen Scheinwerfer-Typen und kennt deren Anwendungsgebiete. - Er erklärt die Lichtverteilung von Abblend- und Fernscheinwerfern. - Er führt eine Scheinwerfer-Einstellung mit und ohne Scheinwerfer-Einstellgerät durch. - Er ist sich der fachgerechten Vorgehensweise und möglichen Gefahren beim Ein- und Ausbau von Leuchtmitteln bewusst.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Sicherungen und die Querschnitte der benötigten Kabel zum Aufbau einer Anlage zu berechnen.**	- Er kennt die Funktion einer Sicherung. - Er unterscheidet die gängigen Sicherungstypen. - Er berechnet Sicherungsstärken. - Er bestimmt die Länge der benötigten Kabel. - Er berechnet die Stromstärke der elektrischen Verbraucher. - Er bestimmt den zu erwartenden Spannungsverlust. - Er berechnet die erforderlichen Kabelquerschnitte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Schaltpläne von Beleuchtungs- und Signalanlagen zu lesen und zu zeichnen.**	- Er liest Schaltpläne. - Er zeichnet Schaltpläne in genormter Darstellung. - Er fertigt eine Legende zum Schaltplan an. - Er erarbeitet Kabelfarben und Klemmenbezeichnungen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Beleuchtungs- und Signalanlagen laut Schaltplan aufzubauen und zu prüfen.**	- Er stellt die benötigten Bauteile zusammen. - Er stellt die benötigten Kabel nach Querschnitt und Farbe zusammen. - Er baut die einzelnen Schaltungen nach Schaltplan auf. - Er prüft den Aufbau auf korrekte Funktion. - Er kann den Begriff Spannungsverlust erklären. - Er prüft den Gesamtspannungsverlust der aufgebauten Schaltungen. - Er wertet die Messergebnisse aus. Im Fehlerfall: - Er misst die Spannungsverluste aller Bauteile und Kabel. - Er listet die Verluste in einer fachgerechten Prüftabelle auf. - Er grenzt die Fehlerursache mit Hilfe der Prüftabelle ein.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Funktion von Starterbatterien zu beschreiben, die Bauarten von Starterbatterien zu unterscheiden und Starterbatterien unter Einhaltung der Sicherheitsvorschriften zu warten, sowie ein- und auszubauen.**	- Er kennt die Funktionsweise einer Starterbatterie. - Er hält die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Starterbatterien ein. - Er erkennt die Bauarten von Starterbatterien. - Er prüft die Batterien mit Multimeter, elektronischem Tester, Belastungstester, und Säureheber. - Er prüft den Säurestand von Starterbatterien und füllt sie ggf. nach. - Er unterscheidet Batterie-Ladegeräte mit verschiedenen Ladekennlinien. - Er lädt die Batterie(n) mit den für die Bauart geeigneten Ladegeräten. - Er baut die Batterie(n) fachgerecht ein und aus. - Er führt Starthilfe mit Fremdfahrzeugen und Starthilfegeräten durch.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1) (FORML2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORML2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement des travaux ainsi que des travaux complémentaires sous guidance.**	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires. - L'apprenti effectue le graissage d'une machine sous guidance. - L'apprenti effectue les travaux de préparation en vue d'une réparation. - L'apprenti effectue une vidange sous guidance. - L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit. - L'apprenti se familiarise avec les indications des fabricants.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de travail au magasin de pièces détachées.**	- L'apprenti maîtrise la suite des étapes de travail au magasin de pièces détachées.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente des rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de composants d'un assemblage mécanique (FERTE3)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Fabrication de composants d'un assemblage mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FERTE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants dans un délai donné en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assemblage par soudage (SCHWEI)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage par soudage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCHWEI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die geforderten Schweißstöße und die dafür vorgesehene Zeit sind dem Lehrplan zu entnehmen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode, de préparer les pièces à souder de manière appropriée pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage à l'électrode.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soudures requises par le procédé de soudage à l'électrode en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG, de préparer les pièces à souder dans les règles de l'art pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage MAG.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer les soudures demandées avec le procédé de soudage MAG en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter de manière professionnelle un ordre de travail composé des compétences 1 à 4 dans un délai imposé.**	Il a réalisé les étapes de travail demandées conformément aux indicateurs de la compétence 1-4.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques (FERTE4)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FERTE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles, d'effectuer, le cas échéant, les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission (SYTRA1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les différentes variétés de la transmission de puissance, de les distinguer et de les décrire.**	- L'élève énumère les différentes variétés de la transmission de puissance et il les décrit. - L'élève distingue les différents concepts d'entraînement et il les décrit. - L'élève distingue les embrayages amovibles et fixes. - L'élève distingue les embrayages à friction et il décrit leur fonctionnement. - L'élève connaît le contrôle du fonctionnement d'embrayages à friction. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement d'embrayages hydrodynamiques. - L'élève distingue les missions ainsi que le fonctionnement de l'arbre de transmission et il les décrit. - L'élève détermine les modèles ainsi que les propriétés d'accouplements de surcharge et d'embrayages à roue libre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de différents disques d'embrayage, de les soumettre à un contrôle, d'énumérer les différents dispositifs d'activation des embrayages, d'en décrire le fonctionnement, de les soumettre à des contrôles et de les remettre en état.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des différents disques d'embrayage et il les soumet à un contrôle. - L'élève connaît la mission de disques d'embrayage. - L'élève énumère les différents dispositifs d'activation des embrayages et il décrit leur fonctionnement. - L'élève soumet les différents dispositifs d'activation des embrayages à des contrôles et il les remet en état. - L'élève établit un diagnostic des erreurs en se référant aux détériorations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la transmission de puissance.**	- L'élève détermine les différentes grandeurs concernant la friction. - L'élève détermine les différentes grandeurs concernant l'embrayage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux d'ajustement, de maintenance et de remise en état à des arbres de transmission, à des accouplements de surcharge et à des embrayages à roue libre.**	- L'élève applique des travaux d'ajustement, de maintenance et de remise en état à des arbres de transmission. - L'élève applique des travaux de remise en état, de maintenance et de réglage à des accouplements de surcharge et à des embrayages à roue libre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques (HYSYS1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYSYS1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les liquides hydrauliques utilisés dans l'ensemble des machines et des véhicules habituels sous l'aspect de leurs normes et d'assurer la maintenance des systèmes.**	L'élève identifie les liquides hydrauliques requis dans le mode d'emploi. L'élève comprend les normes appliquées. L'élève est capable d'identifier l'huile requise dans la liste de produits d'un producteur. L'élève identifie l'huile convenable en se référant à l'étiquette du récipient. L'élève comprend l'importance des intervalles des changements d'huile et de filtres dans le domaine de l'hydraulique. L'élève distingue les filtres en fonction de leur position.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la structure de pompes hydrauliques à débit volumique constant et de moteurs hydrauliques et, le cas échéant, de les réparer.**	L'élève connaît la structure de pompes hydrauliques à débit volumique constant et de moteurs hydrauliques. L'élève explique les principes du pompage et de l'étanchéité des différentes variétés. L'élève établit le diagnostic de la pompe hydraulique d'un tracteur en se référant à des mesurages. L'élève remplace des pompes hydrauliques défectueuses ou il les répare.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction de soupapes de pression, de valves de débit, de vannes d'arrêt et d'accumulateurs de pression, de les utiliser dans la structure d'un système et de constater leurs défaillances.**	L'élève décrit la fonction de différentes soupapes de pression. L'élève utilise différentes soupapes de pression. L'élève constate des dysfonctionnements de soupapes de pression. L'élève constate l'importance des soupapes de pression dans le circuit. L'élève connaît les fonctions ainsi que le modèles de valves de débit et de vannes d'arrêt différentes. L'élève utilise les soupapes dans des circuits. L'élève constate des dysfonctionnements de valves de débit et de vannes d'arrêt. L'élève connaît la structure ainsi que les missions d'accumulateurs de pression. L'élève affecte correctement des accumulateurs de pression dans un système.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits de base de l'hydraulique mobile dans un système ouvert dépendant de la pression de charge avec des montages en série et parallèles et d'en mesurer les pertes.**	L'élève établit des circuits hydrauliques dans un système ouvert dépendant de la pression de charge. L'élève monte une commande avec plusieurs récepteurs et il compare l'action des distributeurs dans des circuits séries et dans des montages parallèles. L'élève mesure les pertes de pression qui se produisent. L'élève mesure les débits volumiques. L'élève détermine les pertes de puissance des systèmes.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits de base de l'hydraulique mobile dans un système fermé dépendant de la pression de charge avec des montages parallèles et d'en mesurer les pertes.**	L'élève établit des circuits hydrauliques dans un système fermé dépendant de la pression de charge. L'élève monte une commande avec plusieurs récepteurs ainsi que des distributeurs dans des montages parallèles. L'élève mesure les pertes de pression qui se produisent. L'élève mesure les débits volumiques. L'élève détermine les pertes de puissance des systèmes. L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents systèmes hydrauliques.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Test et remise en état des systèmes électriques de machines 1 (ETRAC1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmes électriques de machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETRAC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
0	0	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Funktion der Ladeanlage zu beschreiben und Fehlerdiagnosen durchzuführen.**	-Er beschreibt die Komponenten der Ladeanlage und deren Aufgabe. -Er erklärt die prinzipielle Wirkungsweise eines Drehstromgenerators. -Er beschreibt die Spannungsgleichrichtung. -Er beschreibt die Funktion der Spannungsregelung. -Er prüft den Spannungsregler. -Er prüft den Generator am Fahrzeug bzw. an der Maschine mit einfachen Spannungs-/Strommessungen und anhand des Batterie-/Ladetesters. -Er überprüft die Ladespannung mit dem Oszilloskop und vergleicht seine Messungen mit den Gut-Bildern. -Er prüft die Riemenscheibe (mit Freilauf), den mechanischen Zustand des Generators und dessen Halte- und Spannvorrichtung im zusammengebauten Zustand.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltpläne von Fahrzeugen und Maschinen zu lesen.**	- Er liest und interpretiert Schaltpläne von unterschiedlichen Systemen in zusammenhängender und aufgelöster Darstellung. - Er identifiziert die Bauteile im Schaltplan. - Er beschreibt die Funktion der Stromkreise und Bauteile im Schaltplan. - Er lokalisiert die Bauteile am Fahrzeug bzw. an der Maschine. - Er identifiziert die richtigen Anschlüsse bzw. Pins an den Bauteilen und Steckern. - Er identifiziert Kabelfarben oder Kennnummern im Schaltplan und am Fahrzeug bzw. an der Maschine. - Er lokalisiert den Verlauf der Verkabelung am Fahrzeug bzw. an der Maschine mit Hilfe von Herstellerunterlagen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Funktion von Gleichstrommotoren zu beschreiben.**	- Er beschreibt die Wirkung von Magnetismus. - Er beschreibt die Grundlagen des Elektromagnetismus (gerader stromdurchflossener Leiter, Leiterschleife, Spule, Eisenkern) - Er kennt das Schaltsymbol eines Gleichstrommotors - Er beschreibt die Funktionsweise eines Gleichstrommotors. - Er benennt unterschiedliche Arten von Gleichstrommotoren (permanenterregte, Nebenschluss-, Reihenschluss-, Doppelschluss-Motoren)	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Funktion der Startanlage zu beschreiben und diese auf Funktion zu prüfen.**	- Er beschreibt den Aufbau und die Funktion eines Starters. - Er beschreibt unterschiedliche Starter-Bauweisen (Schub-Schraubtrieb- und Schubtrieb-Starter) - Er beschreibt den Aufbau und die Funktion des Einrückrelais bzw. des Steuerrelais. - Er prüft ausgebaute Startermotoren mechanisch und elektrisch. - Er prüft Einrück- bzw. Steuerrelais mechanisch und elektrisch. - Er beschreibt die Funktionsweise eines Batterie-Umschaltrelais für 24V-Startanlagen. - Er führt eine Sichtprüfung an den Komponenten der Startanlage durch. - Er prüft die Startanlage elektrisch auf Funktion.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktion der Beleuchtungs- und Signalanlage am Fahrzeug bzw. an der Maschine zu prüfen und die Ursachen von eventuell vorhandenen Fehlern zu beschreiben.**	- Er beschreibt eventuell vorhandene Fehler nachvollziehbar. - Er führt eine Sichtprüfung der betroffenen Komponenten durch. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler durch logische Schlussfolgerungen ein. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler mit Hilfe von Schaltplänen ein. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler mit Hilfe von Messungen ein. (Spannung, Spannungsverlust) - Er erkennt Fehlfunktionen bei zu hohen Spannungsverlusten. - Er beschreibt und begründet seine Vorgehensweise nachvollziehbar in einem Prüfbericht.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2 (FORML3)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORML3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux spécifiques qui lui sont confiés de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.**	- L'apprenti effectue des travaux de maintenance horaire ou périodique de manière autonome, conformément aux indications des fabricants. - L'apprenti effectue des travaux de préparation pour des réparations sur des embrayages de véhicules. - L'apprenti effectue des travaux sur différents embrayages de surcharge ou sur d'autres types d'embrayages. - L'apprenti soumet des systèmes hydrauliques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité. - Le cas échéant, l'apprenti étanchéifie le système (par exemple des appareils de commande complémentaires). - L'apprenti soumet des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle sous l'aspect de leur fonctionnement et il les remet en état.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les consignes indiquées en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé.**	- L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé dans les limites des possibilités internes.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2 (SYTRA2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes variétés de roulements, leur disposition ainsi que leur affectation et d'effectuer le montage et le démontage de différents roulements de manière compétente.**	- L'élève décrit les différentes variétés de roulements, leur disposition ainsi que leur affectation. - L'élève effectue le montage et le démontage de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer les différentes variétés de la transmission de puissance, de les distinguer et de les décrire.**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des embrayages habituels activés manuellement. - L'élève décrit les différentes variétés de synchronisations sous l'aspect de leur fonction. - L'élève explique la fonction ainsi que la courbe de puissance d'entraînements mécaniques, automatisés, continus et hydrodynamiques. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de différents entraînements auxiliaires. - L'élève explique les composants ainsi que le fonctionnement du train planétaire. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la boîte de transfert. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la transmission d'essieu.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement des travaux de maintenance et de réparation à des entraînements et à des engrenages différentiels en se référant aux indications de fabricants.**	- L'élève effectue correctement des travaux de maintenance et de répartition en se référant aux indications de fabricants. - L'élève applique des travaux de réglage et de contrôle à des engrenages différentiels. - L'élève explique les systèmes de verrouillage habituels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la transmission de puissance.**	- L'élève détermine les différentes grandeurs concernant la boîte de vitesses. - L'élève détermine les différentes grandeurs concernant l'entraînement d'essieu.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Tester et régler des systèmes hydrauliques et le système de régulation hydraulique (HYSYS2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester et régler des systèmes hydrauliques et le système de régulation hydraulique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HYSYS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter et de mesurer des circuits avec un système de détection de charge ouvert.**	- L'élève connaît la fonction ainsi que la structure de systèmes de détection de charges ouverts. - L'élève décrit les différences dans les valves de distribution de systèmes de détection de charges ouverts et fermés. - L'élève monte des circuits dans le système de détection de charge ouvert. - L'élève connaît la fonction d'un régulateur de pression. - L'élève intègre des régulateurs de pression dans des circuits. - L'élève mesure des pressions et il détermine les différences de pression ainsi que les pertes de puissance. - L'élève mesure des débits volumiques. - L'élève établit un diagramme des pertes d'un circuit de détection de charge ouvert. - L'élève compare les diagrammes des pertes de différents systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter et de mesurer des circuits dans un système de détection de charge fermé.**	- L'élève connaît la structure d'une pompe variable à pistons axiaux. - L'élève connaît la fonction d'une pompe variable à pistons axiaux. - L'élève prend connaissance de la régulation d'une pompe variable à pistons axiaux. - L'élève identifie la différence dans la valve de distribution avec un système de détection de charge fermé. - L'élève monte des circuits dans le système de détection de charge fermé. - L'élève mesure des pressions et il détermine les différences de pression. - L'élève détermine des pertes de puissance. - L'élève établit un diagramme des pertes d'un circuit de détection de charge fermé. - L'élève compare les diagrammes des pertes de différents systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un diagnostic dans le contexte de problèmes avec des systèmes de direction hydrauliques.**	- L'élève connaît des modèles de dispositifs de direction envisageables. - L'élève est capable de comprendre la fonction de dispositifs de direction. - L'élève connaît les missions de différentes valves dans le système, en particulier de la valve de priorité. - L'élève établit un diagnostic d'erreurs dans un système de direction.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les dimensions d'un cylindre hydraulique en se référant à la structure d'une construction.**	- L'élève connaît la loi des leviers. - L'élève détermine des forces en se référant à des masses. - L'élève détermine des leviers requis. - L'élève détermine le diamètre d'un cylindre hydraulique et d'une tige de piston.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater et de résoudre des problèmes affectant différents cylindres hydrauliques.**	- L'élève constate des erreurs affectant des tiges de pistons ainsi que des fixations. - L'élève rétablit l'étanchéisation de cylindres. - L'élève connaît la structure de différents cylindres. - L'élève connaît les variétés de fermetures de différents cylindres. - L'élève mesure des joints ainsi que des cylindres. - L'élève ouvre différents cylindres. - L'élève répare des fixations de cylindres.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Test et remise en état des systèmes électriques de machines 2 (ETRAC2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmes électriques de machines 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ETRAC2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de composants électriques, d'effectuer des mesurages et de soumettre les fonctions des composants à des contrôles.**	- L'élève connaît la structure, les symboles des circuits ainsi que le fonctionnement de condensateurs. - L'élève identifie la structure de matériaux semi-conducteurs. - L'élève est capable d'expliquer les notions de conductivité propre, de conducteur N, de conducteur P et de jonction PN. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de résistances, de résistances semiconductrices, de diodes, de transistors et de thyristors. - L'élève identifie les composants ainsi que leurs points forts avec des inscriptions. - L'élève mesure les composants. - L'élève identifie des composants défectueux en effectuant des mesurages. - L'élève établit une liste des valeurs mesurées et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des schémas de circuits avec des composants électriques, de monter des circuits et de soumettre leur fonction à un contrôle.**	- L'élève lit les plans de circuits d'ensembles de composants. - L'élève identifie la fonction des composants dans le circuit. - L'élève monte le circuit conformément au schéma du circuit. - - L'élève vérifie la structure de ses circuits à l'aide du schéma électrique.. - L'élève soumet la fonction à un contrôle. - L'élève applique des mesurages au circuit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der elektronischen Datenverarbeitung zu erklären.**	- Er unterscheidet analoge und digitale Größen - Er unterscheidet Dezimal- und Binärsystem - Er wandelt Zahlen um (von DEC in BIN, von BIN in DEC) - Er unterscheidet Steuerung und Regelung - Er unterscheidet Hardware und Software - Er benennt die Hauptbestandteile eines Steuergerätes	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Travaux de réglage et de diagnostic de machines agricoles (REGMR)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Travaux de réglage et de diagnostic de machines agricoles**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**REGMR**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la technologie, la structure et le fonctionnement des machines servant à l'application des différentes méthodes de traitement du sol et d'expliquer leur manipulation ainsi que leur réglage.**	- L'élève distingue différentes machines de traitement du sol sous l'aspect de leur fonctionnement. - L'élève distingue différentes machines de traitement du sol sous les aspects de leur fonctionnement et de leur technologie. - L'élève connaît la maintenance correcte des machines. - L'élève explique le fonctionnement des composants. - L'élève effectue des travaux de préparation pour adapter le tracteur à la machine de traitement du sol. - L'élève prépare une présentation concernant l'une de ces machines.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la technologie, la structure et le fonctionnement des machines servant à l'ensemencement et d'expliquer leur manipulation ainsi que leur réglage.**	- L'élève décrit les semoirs utilisés pour différentes méthodes d'ensemencement. - L'élève connaît la technologie des machines. - L'élève adapte les machines en fonction des souhaits du client. - L'élève manipule les machines. - L'élève prépare une présentation concernant l'une de ces machines.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des appareils servant à la fertilisation et à la protection des plantes et d'expliquer leur manipulation ainsi que leur réglage.**	- L'élève décrit la structure d'une machine. - L'élève est capable de comprendre le circuit des fertilisants ou des liquides. - L'élève décrit la technologie appliquée sous les aspects de la pompe, des appareils de base, du filtrage, des robinetteries, des tringles et des buses. - L'élève est attentif aux indications concernant la sécurité. - L'élève prépare une présentation concernant l'une de ces machines.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de présenter la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'agriculture de précision.**	- L'élève décrit des systèmes d'agriculture de précision. - L'élève connaît le fonctionnement des systèmes. - L'élève présente une machine avec un de ces systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Diagnostic et réglage sur les engins de chantier (REGMT)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic et réglage sur les engins de chantier**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**REGMT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'affectation, la structure ainsi que le fonctionnement de pelles sur chenilles et de paliers de roues, d'établir des diagnostics d'erreurs et, le cas échéant, d'effectuer des réglages.**	- L'élève explique l'affectation, la structure ainsi que le fonctionnement de pelles sur chenilles et de paliers de roues. - L'élève établit un diagnostic des erreurs en se référant à des documents techniques et, le cas échéant, il effectue des réglages.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les composants de trains à chenilles et de leur appliquer des travaux de maintenance.**	- L'élève décrit la structure de trains à chenilles. - L'élève connaît les composants de trains à chenilles. - L'élève serre les chenilles au cours des travaux de maintenance. - L'élève est capable de caractériser les causes d'une usure d'envergure. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation de trains de chenilles et il les respecte. - L'élève effectue différents travaux de maintenance.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la structure de passages tournants et de couronnes de rotation, d'en assurer la maintenance et de les réparer.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de passages tournants et de couronnes de rotation. - L'élève assure la maintenance de passages tournants et de couronnes de rotation. - L'élève constate des erreurs éventuelles comme des fuites affectant les passages tournants. - L'élève répare les passages tournants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer la maintenance de balanciers, de cadres de levage, de dispositifs de remplacement d'outils de travail et d'accessoires de pelleteuses et de paliers de roues et d'en réparer les roulements.**	- L'élève connaît les systèmes de dispositifs de remplacement rapide. - L'élève connaît différents accessoires. - L'élève assure l'entretien de l'ensemble des points de roulement de balanciers, de cadres de levage et de dispositifs de remplacement d'outils de travail. - L'élève répare des boulons ainsi que des coussinets de paliers défectueux. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du démontage de balanciers, de cadres de levage ou d'accessoires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.10. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes de la chaîne cinématique, superstructure, châssis , électriques et électroniques, partie 1 (FORML4)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes de la chaîne cinématique, superstructure, châssis , électriques et électroniques, partie 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORML4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux spécifiques qui lui sont confiés de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.**	- L'apprenti effectue des travaux de préparation pour des réparations de transmissions. - L'apprenti effectue des travaux sur les roues dentées, les paliers et l'étanchéisation de transmissions de machines sous guidance. - L'apprenti procède à des mesurages de la pression et du débit dans des systèmes hydrauliques en vue d'un diagnostic.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de véhicules et de machines en se référant à des schémas de circuits électriques.**	- L'apprenti diagnostique des dysfonctionnements de véhicules et de machines en se référant à des schémas de circuits électriques. - L'apprenti constate et répare des dysfonctionnements de l'alimentation en électricité de véhicules et de machines.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Planification d'un projet dans le cadre des différents procédés de fabrication (PROPL)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet interdisciplinaire 1**

Titre du module:	**Planification d'un projet dans le cadre des différents procédés de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROPL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Beim Konstruktions-/Mechanik-Projekt handelt es sich um eine pädagogische Schularbeit. Die eventuelle spätere tatsächliche Verwendung liegt in der Verantwortung des Schülers oder seines Erziehungsberechtigten.
Die Projektarbeit darf erst nach unterschreiben der Einverständniserklärung hinsichtlich der Verantwortungsübernahme abtransportiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos de la structure du projet pour lequel il a opté.**	- L'élève se procure les informations requises pour la planification et la réalisation du projet. - L'élève commente des idées et il réunit éventuellement des photos. - L'élève détermine les dimensions fondamentales de l'objet du projet et il se concerte avec l'enseignant. - L'élève discute des aspects concernant la sécurité avec l'enseignant. - L'élève considère les outils à sa disposition à l'atelier de l'établissement scolaire.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir les croquis nécessaires à la mise en œuvre du projet ainsi que des dessins techniques conformes aux normes et à la construction, avec les dimensionnements.**	- L'apprenti établit intégralement les esquisses ou les dessins techniques requis pour la réalisation du projet d'une manière compétente et compréhensible. L'apprenti indique les dimensionnements concernant la fabrication dans les esquisses ou les dessins techniques requis pour la réalisation du projet. - Les aspects de sécurité (en particulier les contraintes sur la construction et une méthode de construction correspondante) ont été pris en compte. - Les éléments de sécurité nécessaires sont inclus dans le dessin.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises ainsi que les coûts de son projet et de les réunir dans une liste de pièces et de pièces soudées.**	- L'élève indique les quantités de matériel requises avec l'ensemble des informations nécessaires dans une liste de pièces. - L'élève établit une liste de matériel et de pièces soudées. - L'élève dispose de fournisseurs et de devis. - L'élève détermine le coût total du projet.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se concerter avec son supérieur à propos des étapes de travail requises pour la réalisation du projet et de les intégrer dans un plan de travail.**	- L'élève se concerte avec son supérieur à propos de la méthode appliquée pour la planification du projet. - L'élève établit un plan de travail avec les étapes de travail correspondantes, y compris le temps nécessaire. - L'élève considère le temps de travail au cours de la planification sans excéder le temps maximal dont il dispose.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève planifie le projet dans le respect des consignes en matière de sécurité en vigueur au moment de la planification.**	- L'élève observe et désigne les consignes de sécurité des autorités compétentes. - L'élève établit un mode d'emploi de l'appareil et il indique des risques éventuels au cours de la manipulation. - L'élève mentionne les avertissements requis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réalisation d'un projet en relation avec les machines agricoles ou engins de chantier (PROJE)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet interdisciplinaire 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet en relation avec les machines agricoles ou engins de chantier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROJE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de projet
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Beim Konstruktions-/Mechanik-Projekt handelt es sich um eine pädagogische Schularbeit. Die eventuelle spätere tatsächliche Verwendung liegt in der Verantwortung des Schülers oder seines Erziehungsberechtigten.¿

Die Projektarbeit darf nur unter der Voraussetzung der Unterzeichnung der Einverständniserklärung zur Verantwortungsübernahme durch den Schüler oder dessen Erziehungsberechtigten vom Schulgelände abtransportiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir intégralement le matériel requis dans le respect des délais.**	- L'élève réunit intégralement le matériel requis dans le respect des délais. - L'élève commande les composants/matériaux requis en quantités cohérentes sous l'aspect économique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des ajustements et des rectifications aux composants et de les indiquer dans les dessins d'atelier.**	- Il identifie les ajustements requis et il est capable de les indiquer dans les dessins d'atelier correspondants. - Il peut expliquer correctement ses adaptations sur le plan technique. - Il peut élaborer des solutions dans le cadre d'un entretien constructif avec son formateur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève dispose des aptitudes requises pour être en mesure de réaliser son projet d'une manière autonome dans une large mesure.**	- L'élève dispose des aptitudes requises pour une réalisation compétente et autonome de son projet. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève monte l'ensemble des composants, en particulier ceux qui sont importants pour la sécurité. Les conseils sont acceptés et mis en œuvre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre son projet à un test de fonctionnement, d'effectuer des rectifications éventuelles et d'accomplir la finalisation dans le respect des délais.**	- L'apprenti réalise son projet dans le respect des délais et il assure l'état de fonctionnement. - Les dispositifs de sécurité ainsi que les indications sont intégralement disponibles. - L'utilisation de l'appareil peut être autorisée sous les aspects du fonctionnement et de la sécurité. Les fonctions de l'appareil peuvent être vérifiées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève établit un portfolio au sujet de la fabrication de l'appareil en considérant les rectifications concernant la planification.**	- Le portfolio contient des photos ainsi que des explications de l'ensemble des étapes de travail. - Le portfolio mentionne une analyse des modifications. - L'apprenti établit une comparaison entre la planification et l'exécution avec une prise en compte du prix. Le portfolio a été présenté en séance plénière	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Diagnostic et réparation de systèmes de freinage et de géométrie (BREML)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation de systèmes de freinage et de géométrie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BREML**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction du châssis, de la position des roues, de la direction et de la suspension.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction du châssis. - L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de la position des roues. - L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de la direction. - L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de la suspension.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de freins à tambours et de freins à disques et d'effectuer les travaux de maintenance correspondants.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de freins à tambours et de freins à disques. - L'élève applique les travaux de maintenance à des freins à tambours et à des freins à disques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes de transmission hydrauliques et mécaniques de la puissance de freinage de tracteurs et de machines de travail agricoles automotrices et de décrire les réparations et les travaux de réglage habituels.**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes de transmission hydrauliques et mécaniques de la puissance de freinage de tracteurs et de machines de travail agricoles automotrices.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction des composants d'un système de freinage pneumatique.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des composants d'un système de freinage pneumatique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différents modèles de pneus, la structure des pneus ainsi que les différentes dimensions de pneus.**	- L'élève décrit les différents modèles de pneus, la structure des pneus ainsi que les différentes dimensions de pneus.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Diagnostic et réparations de machines agricoles à commande hydraulique (HYDMR)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations de machines agricoles à commande hydraulique**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**HYDMR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les fonctions de systèmes de relevage mécaniques et d'un système de contrôle du relevage électronique, d'effectuer des travaux de réglage en conséquence et d'éliminer des dysfonctionnements.**	- L'élève connaît la structure d'un système de relevage. - L'élève connaît le fonctionnement d'un système de relevage avec des régulations de la position, de la résistance à la traction et mixtes. - L'élève est capable de comprendre les différences entre les régulations. - L'élève est capable de distinguer des régulations des bras inférieurs et supérieurs. - L'élève détecte le dispositif de régulation d'un tracteur. - L'élève applique des travaux de réglage à des systèmes de relevage mécaniques. - L'élève connaît le fonctionnement d'un système de contrôle du relevage électronique. - L'élève connaît la fonction des capteurs intégrés du système de contrôle du relevage électronique. - L'élève est capable de soumettre les capteurs intégrés à des contrôles et de les remplacer. - L'élève est capable de régler les capteurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un diagnostic de soupapes spéciales du système hydraulique.**	- L'élève connaît la structure et le fonctionnement de soupapes spéciales éventuelles (Power Beyond, soupape de frein de remorque, raccordement hydraulique). - L'élève soumet le fonctionnement de ces soupapes à un contrôle. - L'élève établit un diagnostic du fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des conduites hydrauliques rigides correspondant au système hydraulique.**	- L'élève connaît la standardisation ainsi que la désignation des conduites hydrauliques. - L'élève connaît les variétés de fixation des conduites dans le véhicule. - L'élève connaît la méthode servant à l'établissement d'une tuyauterie. - L'élève détermine les écarts entre les raccordements. - L'élève détermine la longueur étirée de la tuyauterie. - L'élève établit une tuyauterie rigide correspondante.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des conduites hydrauliques flexibles correspondant au système hydraulique.**	- L'élève connaît la standardisation ainsi que la désignation des conduites hydrauliques flexibles. - L'élève connaît les variétés de fixation des conduites flexibles dans le véhicule ainsi que les mesures de protection contre l'abrasion. - L'élève connaît la méthode servant à l'établissement d'une conduite flexible. - L'élève détermine les écarts entre les raccordements. - L'élève détermine la longueur de la conduite flexible. - L'élève établit une conduite hydraulique flexible correspondante.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Diagnostic et réparations d'engins de chantier à commande hydraulique (HYDMT)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations d'engins de chantier à commande hydraulique**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**HYDMT**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des mécanismes de traction hydrostatiques dans des machines, d'en comprendre la fonction et de diagnostiquer des dysfonctionnements.**	- L'élève désigne des machines avec un mécanisme de traction hydrostatique. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction des systèmes. - L'élève lit des schémas de circuits concernant des mécanismes de traction hydrostatiques. - L'élève soumet des mécanismes de traction hydrostatiques à des contrôles. - L'élève établit un diagnostic en se référant aux résultats des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des moteurs hydrauliques, d'en comprendre la fonction et diagnostiquer des dysfonctionnements.**	- L'élève connaît les différentes variétés de moteurs hydrauliques. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de différents moteurs hydrauliques. - L'élève identifie des moteurs hydrauliques dans un système hydraulique. - L'élève soumet des moteurs hydrauliques à des contrôles. - L'élève établit un diagnostic en se référant aux résultats des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des conduites hydrauliques rigides correspondant au système hydraulique.**	- L'élève connaît la standardisation ainsi que la désignation des conduites hydrauliques. - L'élève connaît les variétés de fixation des conduites dans le véhicule. - L'élève connaît la méthode servant à l'établissement d'une tuyauterie. - L'élève détermine les écarts entre les raccordements. - L'élève détermine la longueur étirée de la tuyauterie. - L'élève établit une tuyauterie rigide correspondante.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des conduites hydrauliques flexibles correspondant au système hydraulique.**	- L'élève connaît la standardisation ainsi que la désignation des conduites hydrauliques flexibles. - L'élève connaît les variétés de fixation des conduites flexibles dans le véhicule ainsi que les mesures de protection contre l'abrasion. - L'élève connaît la méthode servant à l'établissement d'une conduite flexible. - L'élève détermine les écarts entre les raccordements. - L'élève détermine la longueur de la conduite flexible. - L'élève établit une conduite hydraulique flexible correspondante.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Diagnostic et réparations des machines agricoles à commande électro-hydraulique (ELHYR)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations des machines agricoles à commande électro-hydraulique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ELHYR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les électroaimants utilisés dans des systèmes hydrauliques à des contrôles.**	- L'élève connaît la structure d'un relais. - L'élève connaît le fonctionnement des actionneurs et des éléments de travail dans un système. - L'élève connaît le fonctionnement d'électroaimants servant aux mouvements linéaires. - L'élève soumet les aimants tout ou rien à des contrôles. - L'élève connaît la fonction d'aimants proportionnels. - L'élève soumet la commande d'aimants proportionnels à des contrôles. - L'élève commande des électroaimants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter des circuits hydrauliques avec des commandes électriques et de les mettre en état de fonctionnement.**	- L'élève planifie des circuits électrohydrauliques avec des simulations de fluides. - L'élève monte un circuit en état de fonctionnement. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle en se servant d'un multimètre. - L'élève combine des circuits électrohydrauliques avec des systèmes électroniques numériques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des circuits électrohydrauliques en consultant les schémas des circuits hydraulique et électrique.**	- L'élève identifie la fonction hydraulique dans le schéma du circuit. - L'élève explique la fonction hydraulique. - L'élève constate des erreurs affectant le système hydraulique en consultant le schéma du circuit hydraulique. - L'élève identifie la commande électrique du système hydraulique dans le schéma du circuit électrique. - L'élève explique la fonction électrique. - L'élève identifie des interactions entre le système hydraulique et la commande électrique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de rectifier des erreurs affectant la commande électrique.**	- L'élève connaît la méthode servant à détecter des erreurs avec des mesurages de la tension. - L'élève applique des mesurages électriques au système. - L'élève délimite des dysfonctionnements de la commande électrique dans le schéma du circuit électrique en se référant aux résultats mesurés. - L'élève détecte des erreurs dans le circuit. - L'élève rectifie les erreurs de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Diagnostic, réglages et réparations des machines agricoles spécifiques (FELAN)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations des machines agricoles spécifiques**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FELAN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les structures ainsi que les fonctionnements des machines servant à la préparation des récoltes de fourrage vert, de désigner les avantages et les inconvénients et de décrire des travaux de maintenance et de réglage habituels.**	- L'élève identifie les composants d'une barre de coupe à doigts et d'une barre de coupe à double lame. - L'élève explique le fonctionnement des différentes faucheuses à barres. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients. - L'élève décrit les travaux de maintenance et de réglage les plus importants. - L'élève identifie les composants d'une faucheuse à tambour et d'une faucheuse à disques. - L'élève décrit le fonctionnement des différentes faucheuses rotatives. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients des faucheuses rotatives. - L'élève identifie les composants d'une faneuse rotative et d'une andaineuse rotative. - L'élève explique le fonctionnement de la faneuse rotative et de l'andaineuse rotative. - L'élève décrit les travaux de maintenance et de réglage les plus importants. - L'élève prépare et effectue une présentation concernant une machine indiquée servant à la préparation des récoltes de fourrage de vert de manière individuelle ou en équipe.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de machines de récolte de fourrage vert.**	- L'élève explique la structure et le fonctionnement d'un véhicule de chargement, respectivement d'une presse agricole à balles. - L'élève décrit les réglages les plus importants à appliquer au véhicule de chargement, respectivement à la presse agricole à balles. - L'élève prépare et effectue une présentation concernant une machine de récolte de fourrage vert indiquée de manière individuelle ou en équipe.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de machines de récolte autonomes.**	- L'élève décrit la structure de la machine de récolte (par exemple une ramasseuse-chargeuse ou une moissonneuse-batteuse). - L'élève explique le fonctionnement des différents ensembles de composants. - L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents systèmes (par exemple des systèmes de séparation d'une moissonneuse-batteuse). - L'élève décrit les réglages les plus importants à appliquer à la machine de récolte. - L'élève prépare et effectue une présentation concernant une machine de récolte autonome indiquée de manière individuelle ou en équipe.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Diagnostic, réglages et réparation d'engins de chantier spécifiques (DICHA)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparation d'engins de chantier spécifiques**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**DICHA**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents engins de terrassement et d'expliquer leur fonctionnement ainsi que leur structure.**	- L'élève est capable de distinguer les différents engins de terrassement et d'expliquer leur fonctionnement ainsi que leur structure.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents appareils de compactage et il est capable d'expliquer leur fonctionnement ainsi que leur structure.**	- L'élève connaît les différents appareils de compactage et il est capable d'expliquer leur structure ainsi que leur fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les dispositifs servant à la technique de convoyage sous les aspects de leur structure et de leur fonctionnement.**	- L'élève est capable d'expliquer les dispositifs servant à la technique de convoyage sous les aspects de leur structure et de leur fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de compresseurs de chantier.**	- L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de compresseurs de chantier.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents appareils de nettoyage en fonction de leur domaine d'affectation et d'expliquer leur fonctionnement ainsi que leur structure.**	- L'élève est capable de distinguer les différents appareils de nettoyage en fonction de leur domaine d'affectation et d'expliquer leur fonctionnement ainsi que leur structure.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE1)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein digitales Speicheroszilloskop fachgerecht zu bedienen.**	Er unterscheidet verschiedene Typen von digitalen Speicheroszilloskopen. Er führt die Einstellungen am Oszilloskop fachgerecht durch. Er führt Einstellungen an der Trigger-Funktion durch. Er setzt das Messzubehör fachgerecht ein. Er interpretiert Oszillogramme.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Arten von Signalen zu unterscheiden und zu analysieren.**	Er unterscheidet analoge und digitale Signale. Er unterscheidet nicht-periodische und periodische Signale. Er unterscheidet frequenz- und pulsweitenmodulierte Signale. Er nimmt Signale auf und beschreibt die Signaleigenschaften, wie z.B. Minimal- und Maximalwert, Periodendauer, Frequenz, Amplitude, Tastverhältnis.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Diagnosen an Sensoren und Aktoren von Nutzfahrzeugen bzw. von Land- und Baumaschinen durchzuführen.**	Er unterscheidet Sensoren und Aktoren. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise der gängigen Sensoren und Aktoren. Er recherchiert die notwendigen Informationen in Schaltplänen und in Herstellerunterlagen. Er führt Prüfungen von Sensoren und Aktoren mit Hilfe von Multimeter und Oszilloskop fachgerecht durch. Er interpretiert seine Messergebnisse.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, logische Schaltungen zu entwerfen und ihre Funktionsweise nachzuvollziehen.**	Er beschreibt die Funktion der logischen Grundbausteine (UND, ODER, NICHT). Er stellt Wahrheitstabellen auf. Er baut Schaltungen mit den logischen Grundbausteinen auf. Er baut Schaltungen mit logischen Grundbausteinen in einem Simulationsprogramm auf (z.B. logigator.com, LogikSim). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Schaltung und behebt diese.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundfunktionen von einfachen Steuergeräten zu verstehen.**	Er wendet einfache Programmier-Regeln an. Er realisiert einfache Steuerungen mit Mikrocontrollern (z.B. Arduino IDE) nach dem E-V-A-Prinzip (Eingabe-Verarbeitung-Ausgabe). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Programmierung und behebt diese (Debugging mit z.B. seriellem Monitor).	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles et engins de chantier part.1 (FORML5)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles et engins de chantier part.1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORML5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti établit des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de procéder à des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (FEEIN)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FEEIN**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de la commande du moteur et d'un système de carburant classique pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires, de prendre connaissance des diagrammes de commande correspondants, de les indiquer et de les comparer aux indications des fabricants.**	- L'élève décrit la structure, la fonction de la commande du moteur ainsi que les différentes options de l'alimentation en carburant pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires. - L'élève prend connaissance des diagrammes de commande, il les indique et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans les systèmes, de demander, le cas échéant, des réparations ou de les effectuer personnellement et de monter les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.**	- L'élève détecte des erreurs dans les systèmes. - L'élève demande des réparations ou il les effectue personnellement et il monte les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, de les effectuer de manière compétente, de procéder à un essai et de rédiger un rapport concernant l'état du moteur.**	- L'élève planifie les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, il les effectue de manière compétente, il demande un essai et il rédige un rapport concernant l'état du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques informatisés et de décrire la fonction ainsi que les options de contrôle des différents composants de ces systèmes.**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques modernes informatisés. - L'élève décrit des options de contrôle de composants de ces systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des systèmes de réduction des substances polluantes et de le soumettre à un contrôle.**	- L'élève décrit les systèmes de réduction des substances polluantes. - L'élève soumet différents systèmes de réduction des substances polluantes à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE2)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise von Datenbussystemen zu beschreiben.**	Er nennt die Vorteile von Datenbussystemen. Er unterscheidet verschiedene Bussysteme und deren Eigenschaften (z.B. CAN, LIN, MOST, FlexRay, ISOBUS) Er recherchiert Informationen zur Datenbus-Topologie von ausgewählten Fahrzeugen und Maschinen. Er beschreibt den Aufbau eines Datenpaketes. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise von ISOBUS-Systemen.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Funktionsprüfungen an Bussystemen durchzuführen.**	Er prüft die Spannungsversorgung von Steuergeräten. Er prüft Bussysteme mit dem Multimeter. Er prüft Bussysteme mit dem Oszilloskop. Er erkennt Fehlfunktionen und interpretiert die Resultate (z.B. Unterbrechungen, Kurzschlüsse nach Plus oder Masse, Kurzschlüsse zwischen Bus-Leitungen, Übergangswiderstände). Er unterscheidet zwischen Fehlfunktionen am Bussystem und Fehlfunktionen an der externen Verschaltung. Er beschreibt die Ursache der Fehlfunktion. Er beseitigt Fehler.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Diagnosegeräte fachgerecht anzuwenden.**	Er schließt das Diagnosegerät korrekt am Fahrzeug bzw. an der Maschine an. Er führt die Identifikation des Fahrzeugs bzw. der Maschine im Diagnosegerät durch. Er liest den Fehlerspeicher der Steuergeräte aus. Er setzt Inspektionsintervalle zurück. Er ordnet die gespeicherten Fehler den richtigen Teilsystemen zu. Er liest Ist-Werte aus den Steuergeräten, vergleicht diese mit den Herstellerangaben und prüft sie auf Plausibilität. Er führt weitere Prüfungen zur Eingrenzung der Fehlerursache durch. Er löscht den Fehlerspeicher und führt eine abschließende Funktionsprüfung durch. Er führt Stellgliedtests mit Hilfe des Diagnosegerätes durch. Er führt Kalibrierungen bzw. Anlernfunktionen mit Hilfe des Diagnosegerätes durch.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles et engins de chantier part.2 (FORML6)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles et engins de chantier part.2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORML6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti établit des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de procéder à des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ML**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens agri-génie civil - Mécatronicien agri-génie civil**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die für die Durchführung des gesamten Auftrages notwendigen Daten zu recherchieren, seine Arbeitsschritte zu planen, seine Arbeitsmittel zu bestimmen und seine Vorgehensweise nachvollziehbar zu dokumentieren, beziehungsweise in einem Fachgespräch vorzustellen und zu begründen.**	- Er recherchiert die notwendigen Daten zu seinem Arbeitsauftrag und stellt sie übersichtlich zusammen. - Er bestimmt die notwendigen Werkzeuge, plant die Arbeitsschritte und den Materialbedarf für die durchzuführenden Arbeiten. - Er führt Berechnungen zu seinen Arbeitsaufträgen fachgerecht durch. - Er hat seine Vorgehensweise nachvollziehbar dokumentiert mit Angabe von eventuellen Messwerten. - Er hat korrekte Schlussfolgerungen gezogen. - Er hat seine Vorgehensweise selbstkritisch vorgestellt, begründet und bewertet.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsauftrag im Bereich Metalltechnik fachgerecht durchzuführen.**	- Er setzt den Arbeitsauftrag fachgerecht und unter Beachtung der Sicherheitsvorschriften in die Praxis um.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsauftrag im Bereich Mechanik fachgerecht durchzuführen.**	- Er setzt den Arbeitsauftrag fachgerecht und unter Beachtung der Sicherheitsvorschriften in die Praxis um.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsauftrag im Bereich Hydraulik und Pneumatik fachgerecht durchzuführen.**	- Er setzt den Arbeitsauftrag fachgerecht und unter Beachtung der Sicherheitsvorschriften in die Praxis um.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsauftrag im Bereich Elektrik und Elektronik fachgerecht durchzuführen.**	- Er setzt den Arbeitsauftrag fachgerecht und unter Beachtung der Sicherheitsvorschriften in die Praxis um.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Langues techniques 1 (LATE1-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Langues techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en français avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques techniques 1 (FAMA1-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide du livre de tables.**	- Il applique les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide des formules et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Umfang, Flächen, Volumen und Masse von zusammengesetzten Bauteilen zu berechnen.**	- Er berechnet Umfang, Flächen, Volumen und Masse zusammengesetzter Bauteile und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Lehrsatz des Pythagoras anzuwenden.**	- Er berechnet Längen anhand des Satzes des Pythagoras und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Formeln nach der gesuchten Größe umzustellen und ihre Einheiten anzugeben.**	- Er stellt die Formeln nach der gesuchten Größe um und versieht alle Größen der Formel mit der richtigen Einheit.	50 %
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs étirées ainsi que les longueurs d'arcs de cercles en se servant de degrés d'angles et de sections de longueurs.**	- Il calcule les longueurs étirées des arcs de cercle avec des degrés d'angle et des divisions de longueur et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Langues techniques 2 (LATE2-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Langues techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATE2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende benutzt die im KFZ-Bereich tiefer greifenden technischen Fachausdrücke in deutscher und französischer Sprache sowohl mündlich als auch schriftlich.	- Er wendet die tiefer greifende technische Fachausdrücke mündlich und schriftlich an.	-Er hat die tiefer greifende technische Fachausdrücke größtenteils mündlich und schriftlich angewandt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die spezielle Werkstattausrüstung (Dreh- Fräs-, Motorinstandsetzungsmaschinen …) sowohl mündlich als auch schriftlich in deutscher und französischer Sprache zu beschreiben.	- Er beschreibt die spezielle Werkstattausrüstung mündlich und schriftlich in französischer und deutscher Sprache.	- Er hat die spezielle Werkstattausrüstung größtenteils mündlich und schriftlich in französischer und deutscher Sprache beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in französicher und deutscher Sprache zu erstellen.	- Er erstellt Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in französicher und deutscher Sprache.	- Er hat Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in französicher und deutscher Sprache erstellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Qualitätsbewusstsein in seiner Arbeit zu entwickeln.	- Er behandeln seine Arbeitsmittel sorgsam. - Er erledigen seine Arbeiten sorgfältig.	- Er hat seine Aufgaben größtenteils in einem tadellosen Zustand abgegebenen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eigene Lösungsvorschläge verständlich zu formulieren.	- Er zeigt im Gespräch Aufmerksamkeit. - Er formuliert den eigene Lösungsvorschlag in einer verständlichen Art und Weise.	- Kritik wird positiv entgegen genommen und fließt in sein Handeln ein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques techniques 2 (FAMA2-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la relation entre la masse, la puissance et le travail et de répondre à des énoncés.**	- L'élève explique la relation entre la masse, la puissance et le travail. - L'élève détermine la relation entre la masse, la puissance et le travail.	- L'élève a expliqué et déterminé la relation entre la masse, la puissance et le travail d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.**	- L'élève calcule les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.**	- L'élève calcule les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs et des angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de pente et d'entraînement sans accessoires et de calculer des pourcentages, des degrés d'angles ainsi que des rapports en se référant au livre de formules.**	- L'élève explique les notions de pente et d'entraînement. - L'élève détermine les valeurs correspondantes en pourcentages et en degrés d'angles.	- L'élève a expliqué les notions de pente et d'entraînement d'une manière majoritairement correcte et il a déterminé les valeurs correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer proprement les devoirs à domicile et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève effectue proprement les devoirs à domicile et il les présente dans le respect des délais.	- L'élève a proprement effectué la majorité des devoirs à domicile et il les a présentés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mécanique de petits engins à moteur thermique 1 (MOGE1-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique de petits engins à moteur thermique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et de les mettre en service.**	- L'élève distingue le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les met en service.	- L'élève a correctement distingué le fonctionnement ainsi que la majorité des composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les a mis en service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.**	- L'élève applique des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, de rectifier les erreurs.**	- L'élève applique des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, il rectifie les erreurs.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et il a rectifié les erreurs constatées de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de consulter les instructions de réparation en cas de doute et d'élaborer des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.**	- L'élève consulte les instructions de réparation en cas de doute et il élabore des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.	- L'élève a consulté la majorité des instructions de réparations en cas de doute et il a élaboré quelques stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Introduction au dessin CAD 1 (CADZ1-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes méthodes pour créer des modèles 3D - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	- L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné les dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins dans le dossier indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Mécanique de moteurs d'engins 2 (MOGE2-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique de moteurs d'engins 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, Kleingeräte wie Motorsäge, Rasenmäher, Freischneider und sonstige zu warten und einzustellen.	- Er hat Kleingeräte wie Motorsäge, Rasenmäher, Freischneider und sonstige gewartet und eingestellt.	- Die Kleingeräte wie Motorsäge, Rasenmäher, Freischneider und sonstige wurden mehrheitlich richtig gewartet und eingestellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Geräte auf korrekte Funktion und Arbeit zu überprüfen und gegebenenfalls neu einzustellen.	- Er hat die Geräte auf korrekte Funktion und Arbeit geprüft und ggf. neu eingestellt.	- Die Geräte wurden größtenteils auf korrekte Funktion und Arbeit geprüft und ggf. neu eingestellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, andere Mitauszubildende bei den Arbeiten zu beraten.	- Sie haben sich gegenseitig bei den Arbeiten beraten.	- Während den Arbeiten haben sie sich mehrheitlich gegenseitig beraten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Introduction au dessin CAD 2 (CADZ2-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques détaillés en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes méthodes pour créer des modèles 3D - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de pièces avec toutes les pièces détachées d'un ensemble de composants.**	- L'élève établit la liste de pièces de manière structurée dans un tableau. - La liste de pièces fait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève indique l'ensemble des données concernant le matériel pour les pièces détachées dans le respect des normes.	- L'élève a établi la liste de pièces dans un tableau structuré dans une large mesure. - La liste de pièces faisait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève a indiqué l'ensemble des données concernant le matériel requises pour la commande.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné la majorité des dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 1 (MOTRF1-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTRF1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Trenn- und Fügeverfahren in ihrer Funktionsweise zu erklären.**	- Er hat verschiedene Trenn- und Fügeverfahren in ihrer Funktionsweise erklärt.	- Die Funktionsweise der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils richtig erklärt.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsplatz nach Anweisung für den Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren einzurichten.**	- Er hat seinen Arbeitsplatz nach Anweisung für den Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren eingerichtet.	- Sein Arbeitsplatz wurde größtenteils richtig für den Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren eingerichtet.
S	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Werkstücke für die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren unter Anweisung vorzubereiten.**	- Er hat die Werkstücke für die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren vorbereitet.	- Die Werkstücke für die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden mehrheitlich richtig vorbereitet.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, die benötigten Maschinen, Apparate, Werkzeuge und Hilfsmittel nach Anweisung zum Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren einzustellen und vorzubereiten.**	- Er hat die benötigten Maschinen, Apparate, Werkzeuge und Hilfsmittel nach Anweisung zum Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren eingestellt und vorbereitet.	- Die benötigten Maschinen, Apparate, Werkzeuge und Hilfsmittel wurden größtenteils nach Anweisung zum Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren richtig eingestellt und vorbereitet.
O	ME5	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht unter Anweisung in der Praxis einzusetzen.**	- Er hat die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht in der Praxis eingesetzt.	- Die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden mehrheitlich fachgerecht in der Praxis eingesetzt.
S	ME6	**Der Auszubildende ist in der Lage hält beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften einzuhalten.**	- Er hat beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften eingehalten.	- Die Unfallvorschriften wurden größtenteils richtig eingehalten.
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, Umweltbelastungen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren zu vermeiden.**	- Er ist beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren umsichtig mit sich und seiner Umwelt umgegangen.	- Beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurde mehrheitlich umsichtig mit sich und seiner Umwelt umgegangen.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Langues techniques anglais 1 (LATEA3-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende wendet die im KFZ-Bereich grundlegenden technischen Fachausdrücke in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich an.**	- Er beschreibt die Funktionsweise eines Kfz in deutscher und in englischer Sprache.	- Er hat ein präzises Vokabular in den Fachgesprächen angewandt. - Die abgegebenen Berichte wurden korrekt formuliert.
S	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, die standardmäßige Werkstattausrüstung in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich zu beschreiben.**	- Er beschreibt die wesentlichen Geräte der Werkstattausrüstung mündlich in englischer und deutscher Sprache. - Er beschreibt schriftlich die wesentlichen Geräte der Werkstattausrüstung in englischer und deutscherSprache.	- Er hat die wesentlichen Geräte der Wekstattausrüstung mehrheitlich mündlich in englischer und deutscherSprache richtig beschrieben. - Er hat die wesentlichen Geräte der Werkstattausrüstung mehrheitlich schriftlich in englischer und deutscher Sprache richtig beschrieben.
S	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, die im Rahmen einer Inspektion und Wartung anfallenden Werkstattarbeiten in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich zu erläutern.**	Er beschreibt die anfallenden Werkstattarbeiten mündlich in englischer und deutscher Sprache. Er beschreibt schriftlich die anfallenden Werkstattarbeiten in englischer und deutscher Sprache.	- Er hat eine überwiegend korrekte Sprache beim Fachgespräch angewandt. - Die abgegebenen Berichte wurden überwiegend korrekt formuliert
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich mit Kollegen und Lehrern über die Vorgehensweise bei der zur erledigen Aufgaben in deutscher und englischer Sprache mündlich zu verständigen.**	- Er erläutert die Vorgehensweise der zu erledigenden Aufgaben mündlich.	- Er hat eine überwiegend korrekte Fachsprache bei den Rollenspielen angewandt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 2 (MOTRF2-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTRF2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Trenn- und Fügeverfahren nach ihren Einsatzgebieten zu bestimmen.**	- Er hat verschiedene Trenn- und Fügeverfahren nach ihren Einsatzgebieten bestimmt.	- Die verschiedene Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils richtig nach ihren Einsatzgebieten bestimmt.
S	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, die nötigen Informationen zu den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren die zur Vorbereitung dienen zu ermitteln.**	- Er hat die nötigen Informationen zu den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren die zur Vorbereitung dienen ermittelt.	- Die nötigen Informationen zu den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren die zur Vorbereitung dienen wurden mehrheitlich richtig ermittelt.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Vorgehensweise bei den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren zu planen und zu dokumentieren.**	- Er hat seine Vorgehensweise bei den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren geplant und dokumentiert.	- Die Vorgehensweise bei den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils richtig geplant und dokumentiert.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, die selbst ausgewählten Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht in der Praxis einzusetzen.**	- Er hat die selbst ausgewählten Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht in der Praxis eingesetzt.	- Die selbst ausgewählten Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils fachgerecht in der Praxis eingesetzt.
O	ME5	**Der Auszubildende ist in der Lage beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften einzuhalten und Gefahren zu erkennen.**	- Er hat beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften eingehalten und Gefahren erkannt.	- Beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden die Unfallverhütungsvorschriften mehrheitlich richtig eingehalten und Gefahren erkannt.
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, bei etwaigen Problemen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren nach Lösungen zu suchen und gegebenenfalls um Rat zu fragen.**	- Er hat bei etwaigen Problemen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren nach Lösungen gesucht und ggf. um Rat grefragt.	- Bei etwaigen Problemen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurde größtenteils nach Lösungen gesucht und ggf. um Rat grefragt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Langues techniques anglais 2 (LATEA4-F)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, die im KFZ-Bereich tiefergreifenden technischen Fachausdrücke in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich anzuwenden.**	- Er wendet die tiefer greifende technische Fachausdrücke mündlich und schriftlich an.	- Er hat die tiefer greifende technische Fachausdrücke größtenteils mündlich und schriftlich angewandt.
S	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, die spezielle Werkstattausrüstung (Dreh,- Fräs-, Motorinstandsetzungsmaschinen ...) in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich zu beschreiben.**	- Er beschreibt die spezielle Werkstattausrüstung mündlich und schriftlich in englischer und deutscher Sprache.	- Er hat die spezielle Werkstattausrüstung größtenteils mündlich und schriftlich in englischer und deutscher Sprache beschrieben.
S	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in englischer und deutscher Sprache zu erstellen.**	- Er erstellt Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in englischer und deutscher Sprache.	- Er hat Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in englischer und deutscher Sprache erstellt.
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, Qualitätsbewusstsein in seiner Arbeit zu entwickeln.**	- Er behandeln seine Arbeitsmittel sorgsam. - Er erledigen seine Arbeiten sorgfältig.	- Er hat seine Aufgaben größtenteils in einem tadellosen Zustand abgegebenen.
S	SCP2	**Der Auszubildende ist in der Lage eigene Lösungsvorschläge verständlich zu formulieren.**	- Er zeigt im Gespräch Aufmerksamkeit. - Er formuliert den eigenen Lösungsvorschlag in einer verständlichen Art und Weise.	- Kritik wird positiv entgegen genommen und fließt in sein Handeln ein.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1) (FERTE1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines et engins de chantier**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage im Projektiossystem einfache Skizzen mit Bemassung anzufertigen und einfache technische Zeichnungen von Bauteilen zu lesen und zu verwerten.	- Er fertigt von einfachen Bauteilen Skizzen an. - Er trägt die Maße fertigungsgerecht ein. - Er ordnet die verschiedenen Ansichten der Bauteile im Projektionssystem den jeweiligen Zeichnungen zu. - Er ist in der Lage die technischen Zeichnungen und Skizzen zur Erstellung eines Arbeitsplans zu verwerten.	- Die Skizzen sind zum größten Teil in der Praxis verwertbar. - Die angegebenen Maße ermöglichten größtenteils die Herstellung des Bauteils. - Die Ansichten der Bauteile sind den jeweiligen Zeichnungen im Projektionssystem größtenteils richtig zugeordnet. - Der Arbeitsplan wurde größtenteils mit den nötigen Informationen zur Herstellung des Bauteils erstellt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die vorgesehenen Mess-, Prüf und Lehrgeräte, die zur Herstellung der Bauteile notwendig sind, den Anforderungen entsprechend auszuwählen und fachgerecht anzuwenden.	- Er wendet die verschiedenen Mess-, Prüf und Lehrgeräte fachgerecht an. - Er verwertet die Ergebnisse die er anhand der Prüf- und Lehrgeräte erhalten hat. - Er bestimmt die verschiedenen Messwerte.	- Die verschiedenen Mess-, Prüf und Lehrgeräte wurden größtenteils fachgerecht angewendet. - Die Ergebnisse die anhand der Prüf- und Lehrgeräte gewonnen wurden sind meist richtig verwertet worden. - Die Messwerte wurden grösstenteils richtig bestimmt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage einfache Bauteile durch spanabhebende und spanlose Verfahren entsprechend den Konstruktionsplänen, technischen Zeichnungen und Skizzen zu bearbeiten.	- Er wählt entsprechend der Aufgabenstellung die entsprechenden Arbeitsverfahren aus. - Er kennt die Grundlagen der verschiedenen Arbeitsverfahren und kann sie in der Praxis anwenden. - Er ist in der Lage Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren durchzuführen.	- Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils richtig ausgewählt. - Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils fachgerecht und autonom ausgeführt. - Die Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren waren größtenteils richtig.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die arbeitsrelevanten Gefahren der verschiedenen Arbeitsverfahren zu erkennen und die Sicherheitshinweise und Vorschriften zu beachten.	- Er kennt die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen. - Er beachtet die Sicherheitshinweise und Vorschriften und benutzt die entsprechenden Schutzvorrichtungen.	- Die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen sind größtenteils bekannt. - Die Sicherheitshinweise und Vorschriften wurden beachtet. - Die Schutzvorrichtungen wurden benutzt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die hergestellten Bauteile zu überprüfen und gegebenenfalls die nötigen Korrekturen vorzunehmen.	- Er kontrolliert die hergestellten Bauteile auf etwaige Abweichungen laut Plan. - Er erkennt notwendige Korrekturen. - Er führt die Korrekturen durch.	- Die Bauteile wurden kontrolliert. - Grobe Abweichungen von Ist- und Soll-Werten wurden erkannt. - Wesentlich notwendige Korrekturen wurden durchgeführt.

	- Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich komplett, und termingerecht zu erledigen.	- Er erledigt seine Aufgaben inhaltlich komplett und termingerecht.	- Die Aufgaben sind inhaltlich komplett und wurden größtenteils termingerecht erledigt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die Umweltvorschriften im Rahmen der gegebenen Möglichkeiten einzuhalten.	- Er hält sich an die vorgegebenen Umweltvorschriften.	- Mit Betriebs- und Abfallstoffen wurde weitestgehend umweltgerecht umgegangen.
	- Der Auszubildende ist in der Lage im Team und in der Gruppe zu arbeiten.	- Er bringt sich in der Team – und Gruppenarbeit ein, und erkennt wenn Kollegen Hilfe benötigen und bietet diese gegebenenfalls an.	- Bei Team – und Gruppenarbeiten konnte er sich größtenteils einbringen und bot ggf. seinen Arbeitskollegen in bestimmten Situationen seine Hilfe an.
	- Der Auszubildende ist in der Lage Verantwortung für seinen Arbeitsbereich zu übernehmen.	- Er hält Ordnung am Arbeitsplatz. - Er hält seine und die von anderen genutzten Werkzeuge funktionsfähig und sauber. - Er räumt die Werkzeuge funktionsfähig und sauber an den jeweiligen Ort zurück.	- Beim Arbeiten und Verlassen des Arbeitsplatzes ist dieser weitestgehend aufgeräumt und sauber. - Er geht umsichtig mit den Werkzeugen um. - Die Werkzeuge sind ordnungsgemäß und funktionsfähig an ihren jeweiligen Aufbewahrungsort zurückgestellt worden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2) (FERTE2)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines et engins de chantier**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FERTE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	- Der Auszubildende ist der Lage komplexe Skizzen von Bauteilen einer Baugruppe mit Bemaßung anzufertigen, umfangreiche Konstruktionspläne und technische Zeichnungen zu lesen und zu verwerten.	- Er skizziert komplexe Bauteile in den nötigen Ansichten mit fertigungsbezogener Bemaßung. - Er kann umfangreiche Konstruktionspläne und technische Zeichnungen von Baugruppen lesen und verwerten. - Er ist in der Lage die technischen Zeichnungen und Skizzen von Baugruppen zur Erstellung eines Arbeitsplans zu verwerten.	- Komplexe Bauteile wurden in den nötigen Ansichten im Wesentlichen fertigungsgerecht skizziert. - Die Maße sind größtenteils fertigungsgerecht eingetragen. - Die einzelnen Bauteile der Baugruppen wurden verwertbar und meist nach Plan hergestellt. - Der Arbeitsplan wurde größtenteils mit den nötigen Informationen zur Herstellung des Bauteils erstellt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage das benötigte Material zur Herstellung der entsprechenden Bauteile und Baugruppen zu definieren.	- Er kennt die Eigenschaften der verschiedenen Materialien. - Er liest die Materialangaben aus den Plänen heraus. - Er besorgt das benötigte Material aus dem Materiallager.	- Die wichtigsten Eigenschaften und Zusammensetzungen der gängigsten Materialien werden genannt. - Die richtigen Materialangaben wurden aus den Plänen herausgelesen. - Das richtige Material wurde aus dem Materiallager besorgt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich komplett, und termingerecht zu erledigen.	- Er erledigt seine Aufgaben inhaltlich komplett und termingerecht.	- Die Aufgaben sind inhaltlich komplett und wurden größtenteils termingerecht erledigt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Bauteile und Baugruppen entsprechend den Konstruktionsplänen, technischen Zeichnungen und Skizzen zu bearbeiten.	- Er wählt entsprechend der Aufgabenstellung die entsprechenden Arbeitsverfahren aus. - Er kennt die Grundlagen der verschiedenen Arbeitsverfahren und kann sie in der Praxis anwenden. - Er ist in der Lage Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren durchzuführen.	- Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils richtig ausgewählt. - Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils fachgerecht und autonom ausgeführt. - Die Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren waren größtenteils richtig.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Bauteile einer Baugruppe zusammen zu fügen, zu überprüfen und gegebenenfalls die nötigen Korrekturen vorzunehmen.	- Er kontrolliert die Maße der verarbeiteten Teile. - Er überprüft gegebenenfalls die Passung der verarbeiteten Teile zueinander. - Er erkennt möglich, notwendige Korrekturen. - Er führt die Korrekturen durch.	- Die Maße der verarbeiteten Teile wurden kontrolliert. - Die Passungen der verarbeitenden Teile zueinander wurden überprüft. - Grobe Abweichungen von Ist- und Soll-Werten sowie der Passungen wurden erkannt. - Wesentliche notwendige Korrekturen wurden durchgeführt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die arbeitsrelevanten Gefahren der verschiedenen Arbeitsverfahren zu erkennen und die Sicherheitshinweise und Vorschriften zu beachten.	- Er kennt die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen. - Er beachtet die Sicherheitshinweise und Vorschriften und benutzt die entsprechenden Schutzvorrichtungen.	- Die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen sind größtenteils bekannt. - Die Sicherheitshinweise und Vorschriften wurden beachtet. - Die Schutzvorrichtungen wurden benutzt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage sich mit den Vorgesetzten und Kollegen über die zur Bewältigung der Arbeitsaufgaben erforderlichen Arbeitsschritte zu verständigen.	- Er stimmt sich mit Vorgesetzten und Kollegen ab, was die Erledigung der Arbeitsschritte angeht. - Er hört zu, wenn die Kollegen etwas sagen. - Er fragt nach, wenn er etwas nicht versteht.	- Er hat sich mit den Vorgesetzten und Kollegen größtenteils angemessen abgestimmt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Démontage et diagnostic de moteurs à cobustion interne (Diesel) (MODIA)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Démontage et diagnostic de moteurs à cobustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MODIA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsweise des Vier-Takt-Motors zu verstehen und diese anhand eines Modells und Unterrichtsunterlagen zu erklären.	- Er kennt die Einteilung von Verbrennungsmotoren. - Er kann die Arbeitsweise des Viertaktmotors beschreiben. - Er kann die Merkmale von Viertaktmotoren erklären	- Die Einteilung der Verbrennungsmotoren wurde mehrheitlich richtig beschrieben. - Die vier Takte wurden aufgezählt und größtenteils korrekt beschrieben. - Die Merkmale von Viertaktmotoren wurden größtenteils richtig beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen des Motorgehäuses, des Kurbeltriebes und der Motorsteuerung eines Vier-Takt-Motors zu erkennen und deren Funktionsweise zu erklären und zu beschreiben.	- Er kennt die Baugruppen von Viertakt-Dieselmotoren. - Er kennt die einzelnen Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung. - Er kann die Funktion der Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung erklären und beschreiben.	- Die Mehrheit der Baugruppen wurde aufgezählt und erkannt. - Die Mehrheit der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung wurde erkannt. - Die Funktion der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung wurde größtenteils korrekt erklärt und beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Größen am Motor zu berechnen.	- Er kann die einzelnen Größen aus dem Verbrennungsraum, dem Kurbeltrieb und der Motorsteuerung am Motor berechnen.	- Die Berechnungen am Motor wurden größtenteils richtig gelöst.
	Der Auszubildende ist in der Lage die entsprechenden Werkzeuge zur Motorenzerlegung auszuwählen und sie fachgerecht und sicher anzuwenden.	- Er kann die entsprechenden Werkzeuge auswählen. - Er wendet das Werkzeug fachgerecht an. - Er beachtet bei der Anwendung die Sicherheitsvorschriften	- Entsprechend der Aufgabe wurde das richtige Werkzeug ausgewählt. - Das Werkzeug wurde im Wesentlichen fachgerecht angewendet. - Er beachtete die wichtigsten Sicherheitsvorschriften der einzelnen Werkzeuge.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Bauteile mit den entsprechenden Prüf- und Messwerkzeugen fachgerecht auf Verschleiß zu prüfen.	- Er kann die entsprechenden Prüf- und Messgeräte je nach Aufgabe auswählen. - Er wendet die Prüf- und Messgeräte fachgerecht an. - Bei der Anwendung beachtet er die Sicherheitsvorschriften. - Er pflegt die Messgeräte nach der Benutzung entsprechend der Pflegevorschriften.	- Die Prüf- und Messgeräte wurden je nach Aufgabe richtig ausgewählt. - Hat mit den gebräuchlichsten Prüf- und Messgeräten die entsprechenden Prüfungen und Messungen mehrheitlich fachgerecht durchgeführt. - Hat die Sicherheitsvorschriften der einzelnen Prüf- und Messgerät beachtet.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Bauteile fachgerecht zu zerlegen, zu säubern und in ihrer Lage zueinander zu kennzeichnen.	- Er zerlegt den Motor fachgerecht (logische Reihenfolge wird eingehalten). - Er beachtet dabei die Herstellerangaben. - Er kennzeichnet die Bauteile in ihrer Lage zueinander. - Die abmontierten Teile werden gesäubert. - Die abmontierten Teile werden fachgerecht abgelegt.	- Die Bauteile wurden in einer mehr oder weniger sinnvollen Reihenfolge abmontiert - Die Herstellerangaben wurden beachtet. - Die Bauteile wurden so gekennzeichnet, dass keine Verwechslung der Bauteile untereinander und in ihrer Lage möglich ist. - Die abmontierten Teile sind im Wesentlichen sauber.

	Der Auszubildende ist in der Lage aufgrund der Prüf- und Messergebnisse, mit Hilfe der Herstellerangaben, zu entscheiden was erneuert, nachgearbeitet oder noch weiter verwendet werden kann.	- Er vergleicht den Ist-Wert mit den Soll-Werten der Herstellerangaben. - Er prüft die Teile auf offensichtliche Mängel. - Er entscheidet was erneuert, nachgearbeitet und weiterverwendet werden kann.	- Die Soll-Werte wurden in den Herstellerangaben gefunden. - Das Ergebnis des Vergleichs von Ist-Werten mit den Soll-Werten der Herstellerangaben ist größtenteils korrekt. - Offensichtliche Mängel wurden erkannt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich und termingerecht zu erledigen.	- Er hat die Aufgaben inhaltlich und termingerecht erledigt	- Die Aufgaben wurden größtenteils inhaltlich korrekt und termingerecht abgegeben.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen Diagnosebericht zu erstellen.	- Er füllt die Vorlagen mit den entsprechenden Daten aus. - Er ergänzt weitere Angaben und Hinweise. - Er erstellt den Bericht sauber und leserlich.	- Im Diagnosebericht sind die relevantesten Daten und Hinweise enthalten. - Der Diagnosebericht ist im Allgemeinen übersichtlich und strukturiert aufgebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage im Team zu arbeiten.	- Er bringt sich in ein Team ein. - Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. - Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	- Die Teamarbeit funktioniert im Wesentlichen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calculer et construire des systèmes hydrauliques (HYDAU)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Calculer et construire des systèmes hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HYDAU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage sich über die Grundlagen zur Hydrostatik und Hydrodynamik zu informieren.	- Er unterscheidet Hydrostatik und Hydrodynamik. - Er versteht den Aufbau einfacher hydraulischer Systeme. - Er stellt die Kraftwirkungen dar - Er erarbeitet das hydraulische Grundgesetz. - Er stellt den Kreislauf einer Hydraulikanlage dar. - Er erarbeitet die Bauteile einer einfachen hydraulischen Anlage. - Er trägt im Kreislauf den Druck, den Ölstrom und die Richtung des Öles ein.	- Hydrostatik und Hydrodynamik sind unterschieden. - Die Funktion und der Aufbau der Bauteile Tank, Filter und Hydraulikzylinder sind richtig erkannt und beschrieben. - In einem hydraulischen Kreislauf sind der Druck, der Volumenstrom, die Kraftwirkung und die Flüssigkeitsrichtung richtig eingetragen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Schemazeichnungen zu lesen und die Funktion der verwendeten Bauteile zu beschreiben.	- Er findet alle nötigen Symbole eines Hydraulikschemas in einer Liste. - Er erklärt die Symbole - Er zeichnet Symbole - Er kennt die Funktion der dargestellten Symbole - Er liest aus dem Schema die Funktion der Anlage. - Er beschreibt die Funktion der verwendeten Bauteile in verschiedenen Stellungen.	- In einem gezeichneten Schema ist die Funktion der dargestellten Anlage herausgelesen. - Ein Schema ist durch die Angabe einer weiteren Funktion durch selbst ausgewählte Symbole erweitert. - Ausgewählte Symbole sind erklärt. - Die Funktion der Bauteile: Pumpen und Wegeventile ist in ihren verschiedenen Stellungen richtig beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Kräfte, Wege und Ausfahrgeschwindigkeit an Hydraulikzylindern und Drucküberset zungen laut Schema zu berechnen.	- Er kennt die Bezeichnungen: Kraft, Weg und Ausfahrgeschwindigkeit. - Er weiß um deren Zusammenhänge. - Er unterscheidet die Begriffe: absoluter- atmosphärischer- und effektiver Druck. - Er berechnet hydraulische Druck-, Kraft- und Wegeübersetzungen. - Er berechnet die Fliessgeschwindigkeit von Flüssigkeiten in Abhängigkeit vom Volumenstrom und Leitungsquerschnitt - Er wendet die Formeln laut Tabellenbuch an. - Er wendet die passenden Einheiten an.	- Die richtigen Formeln sind ausgewählt. - Der Rechenweg ist korrekt und nachvollziehbar wiedergegeben. - Die Einheiten sind größtenteils richtig eingesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Sicherheitsvorschriften einer hydraulischen Anlage zu berücksichtigen.	- Er kennt die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Hydraulikanlagen. - Er hält sich an die Vorschriften bei anfallenden Arbeiten.	- Die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Druckflüssigkeiten und hydraulischen Anlagen sind eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Bauteile einer einfachen hydraulischen Anlage nach ihrer Funktion auszuwählen, nach Schema aufzubauen und in Betrieb zu nehmen.	- Er sucht die richtigen Bauteile aus. - Er baut die Anlage mit den korrekten Verbindungen auf. - Er beschreibt die Funktion der Anlage. - Er kontrolliert den Aufbau. - Er nimmt die Anlage in Betrieb.	- Eine Anlage ist fachgerecht laut aufgesetztem Schema aufgebaut, kontrolliert und in Betrieb genommen.

	Der Auszubildende ist in der Lage seine Hydraulikanlage durchzumessen.	- Er beschreibt die Funktion der Meßgeräte im Hydraulikbereich. - Er wendet Druck- und Durchflußmesser korrekt an. - Er listet die Meßwerte auf. - Er vergleicht Meß- und Rechenwerte. - Er erkennt Differenzen und lokalisiert ihre Herkunft. - Er erklärt deren Herkunft. - Er wendet die richtigen Schutzmaßnahmen beim Umgang mit hydraulischen Anlagen an.	- Die Funktion und Meßskalen der Druck- und Durchflußmeßgeräte sind beschrieben. - Die Geräte sind zum Prüfen angewendet, die Meßwerte aufgelistet und mit den Rechenwerten auf Plausibilität verglichen. - Differenzen zwischen Meß- und Rechenwerten sind erklärt. - Die richtigen Schutzmaßnahmen sind angewendet.
	Der Auszubildende ist in der Lage seinen Arbeitsplatz zu organisieren und sauber zu halten.	- Er richtet den Arbeitsplatz entsprechend des Arbeitsauftrags sicherheitsgerecht und sinnvoll ein. - Er sorgt während des Arbeitsprozesses für Ordnung an seinem Arbeitsplatz. - Er hält den Arbeitsbereich sauber. - Er räumt den Arbeitsbereich nach der Arbeit auf.	- Der Arbeitsplatz ist sicher, sauber und sinnvoll eingerichtet. - Der Arbeitsplatz ist nach der Ausführung des Auftrags aufgeräumt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen guten Umgang mit anderen Auszubildenden und ein korrektes Verhalten seinen Lehrern gegenüber einzuhalten.	- Er hält sich an Benimmregeln. - Er erscheint sauber am Schularbeitsplatz. - Er verhält sich freundlich seinen Mitauszubildenden und seinen Lehrern gegenüber.	- Die Benimmregeln sind immer eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage ihm aufgetragene Arbeit inhaltlich und zeitgerecht auszuführen.	- Er erledigt in der Schule aufgetragene Arbeiten sauber und vollständig. - Er arbeitet zügig. - Er arbeitet inhaltlich korrekt. - Er erledigt Hausaufgaben sauber und vollständig.	- Hausaufgaben sind zu 70% ausgeführt. - Die Hausaufgaben sind größtenteils inhaltlich komplett und korrekt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques (ELECT)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELECT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage die elektrischen Grundgrößen auseinander zu halten.	- Er kennt die elektrischen Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand. - Er kennt die Wirkung der Größen Spannung, Strom und Widerstand.	- Die elektrischen Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand sind zu 70% richtig bezeichnet, erklärt und gemessen.
	Der Auszubildende ist in der Lage elektrische Geräte sicherheitsbewußt anzuwenden.	- Er kennt die erforderlichen Schutzmaßnahmen. - Er erkennt Fehler in Anschlußleitungen und Steckern. - Er kennt die Wirkung des elektrischen Stromes.	- Schutzsysteme im Umgang mit Elektrik sind bekannt. - Fehlerhafte Leitungen und Geräte sind gemeldet und nicht mehr angewandt.
	Der Auszubildende ist in der Lage mit einem Multimeter um zugehen.	- Er baut einfache Stromkreise auf. - Er bedient einen Multimeter - Er mißt die Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand im Stromkreis.	- Einfache Stromkreise sind korrekt aufgebaut. - Die Bedienung des Multimeters ist bekannt. - Das Multimeter ist größtenteils richtig bedient und durch die Messungen nicht zerstört.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Schaltzeichen elektrischer Schalter zu interpretieren und die Schalter anzuwenden.	- Er liest Schaltzeichen. - Er weiß sie zu interpretieren. - Er kennt einzelne Schaltarten - Er wendet sie an.	- Die Schaltzeichen sind richtig interpretiert und in einem einfachen Stromkreis angewendet.
	Der Auszubildende ist in der Lage einfache Stromkreise mit einem oder mehreren Verbrauchern zu zeichnen, aufzubauen, zu ermessen und laut dem ohmschen Gesetz zu berechnen.	- Er zeichnet einfache Stromkreise mit einem Verbraucher. - Er zeichnet einfache Stromkreise mit Verbrauchern in Reihen- und Parallelschaltung. - Er kennt das ohmsche Gesetz. - Er stellt die Formel nach den verschiedenen Größen um. - Er baut die Schaltung auf. - Er mißt die Grundgrößen. - Er berechnet die Reihen- und Parallelschaltung. - Er vergleicht die gemessenen mit den gerechneten Werten.	- Die Stromkreise sind annähernd korrekt gezeichnet und aufgebaut. - Die Stromkreise sind richtig ausgemessen. - Die fehlenden Größen sind größtenteils richtig berechnet. - Die gemessenen und die errechneten Werte sind miteinander verglichen.
	Der Auszubildende ist in der Lage komplexere Stromkreise in gemischter Schaltung zu zeichnen, aufzubauen, zu ermessen und zu berechnen.	- Er zeichnet gemischte Schaltungen - Er baut gemischte Schaltungen auf - Er ermißt gemischte Schaltungen - Er berechnet diese Schaltungen. - Er vergleicht gemessene und errechnete Werte.	- Die gemischten Schaltungen sind richtig gezeichnet und aufgebaut. - Die gemischten Schaltungen sind größtenteils richtig ausgemessen und berechnet. - Die Werte sind in einer Tabelle miteinander verglichen
	Der Auszubildende ist in der Lage, im Team zu arbeiten.	- Er bringt sich in ein Team ein. - Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. - Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	- Die Teamarbeit hat im Wesentlichen funktioniert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents (FORMR1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable de se familiariser avec les équipements respectifs d'un atelier.	- L'apprenti se familiarise avec les équipements respectifs d'un atelier.	- L'apprenti connaît la majorité des équipements respectifs d'un atelier.
	L'apprenti est capable de se familiariser avec les étapes de travail internes.	- L'apprenti connaît les étapes de travail internes.	- L'apprenti a respecté et suivi les étapes de travail internes.
	L'apprenti est capable d'observer et d'appliquer les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti observe et applique les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a observé et appliqué les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.
	L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement des travaux complémentaires.	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires.	- L'apprenti a attentivement et correctement effectué la majorité des travaux complémentaires.
	L'apprenti est capable d'effectuer ses travaux d'une manière propre et ordonnée.	- L'apprenti effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière propre et ordonnée.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière propre et ordonnée.
	L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente les rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a quotidiennement noté les étapes de travail dans un carnet d'apprentissage. - L'apprenti a expliqué trois rapports d'une manière globalement correcte en employant le vocabulaire professionnel correct et il les a documentés dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance des indications et de les suivre correctement.	- L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des indications et il les a suivies.
	L'apprenti est capable de travailler en équipe et de respecter les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti s'intègre dans l'équipe et il respecte les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti a, dans une large mesure, réussi son intégration dans l'équipe. - L'apprenti a respecté la majorité des règles internes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel) (MOMON)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MOMON**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors zu erkennen und deren Funktionsweise zu erklären und zu beschreiben.	- Er kennt die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors - Er kann die Arbeits- und Funktionsweise der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors erklären und beschreiben.	- Die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors wurden größtenteils erkannt. - Die Arbeits- und Funktionsweise der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors wurden mehrheitlich erklärt und beschreiben.
	Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Größen der Motorleistung und des Kraftstoffverbrauchs am Motor zu berechnen.	- Er kann die einzelnen Größen der Motorleistung und des Kraftstoffverbrauchs am Motor berechnen.	- Die Berechnungen am Motor wurden größtenteils richtig gelöst.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Bauteile wieder fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben am Motor zu befestigen.	- Er baut die Bauteile fachgerecht an den Motor.	- Die Bauteile wurden mehrheitlich fachgerecht an den Motor montiert.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben vorzubereiten und durchzuführen.	- Er hat die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben vorbereitet. - Er hat die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben durchgeführt.	- Die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors wurden mehrheitlich fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben vorbereitet. - Die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors wurden größtenteils fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Betriebsflüssigkeiten auszuwählen und aufzufüllen.	- Er hat die Betriebflüssigkeiten bestimmt und ausgewählt. - Er hat die Betriebsflüssigkeiten fachgerecht aufgefüllt.	- Die benötigten Betriebsflüssigkeiten wurden größtemteils bestimmt und ausgewählt. - Alle Betriebsflüssigkeiten wurden fachgerecht aufgefüllt und der Motor ist startklar.
	Der Auszubildende ist in der Lage den Motor in Betrieb zu nehmen und gegebenenfalls notwendige Korrekturen vorzunehmen.	- Er bereitet den Motor für die Inbetriebnahme vor. - Er überprüft den Motor während dem Betrieb. - Er erkennt gegebenfalls Mängel. - Er führt entsprechende Korrekturen durch. - Er beachtet die Sicherheitsvorschriften und wendet entsprechende Sicherheitsvorkehrungen an.	- Die Prüfung des Motors im Betrieb wurde grösstenteils korrekt durchgeführt. - Die gröbsten Mängel wurden erkannt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen Arbeitsbericht zu erstellen.	- Er erstellt einen ausführlichen Arbeitsbericht.	- Der Arbeitsbericht wurde größtenteils fachgerecht erstellt.

	Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich und termingerecht zu erledigen.	- Er hat die Aufgaben inhaltlich und termingerecht erledigt	- Die Aufgaben wurden größtenteils inhaltlich korrekt und termingerecht abgegeben.
	Der Auszubildende ist in der Lage bei neuen Arbeiten dementsprechend Hilfe zu suchen.	- Er informiert sich bei Vorgesetzten und anderen Kollegen über die Vorgehensweise bei für ihn neuen Arbeiten.	- Bei Unklarheiten hat er Vorgesetzte und Kollegen gefragt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples (HYPNE)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPNE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage sich über die Grundlagen der Pneumatik zu informieren.	- Er kennt die Merkmale des einzusetzenden Mediums: Druckluft. - Er kennt die Eigenschaften und Zusammensetzung von Druckluft. - Er unterscheidet Pneumatik und Hydraulik. - Er ist sich den Vor- und Nachteilen der Pneumatik bewußt. - Er kennt die Einheiten der Pneumatik. - Er kennt die Gasgesetze.	- 6 der 9 Merkmale des Mediums Druckluft sind in einer Liste erklärt. - Die Zusammensetzung von Druckluft ist annähernd richtig aufgeführt. - In einfachen Modelrechnungen sind die Einheiten und die Gasgesetze größtenteils richtig angewandt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Schemazeichnungen der Pneumatik zu lesen und zu zeichnen.	- Er findet alle nötigen Symbole eines Pneumatikschemas in einer Liste. - Er erklärt die Symbole - Er zeichnet Symbole - Er kennt die Funktion der dargestellten Symbole. - Er liest aus dem Schema die Funktion der Anlage. - Er beschreibt die Funktion der verwendeten Bauteile in verschiedenen Stellungen. - Er stellt eine Anlage aus schriftlichen Vorgaben zusammen. - Er zeichnet eine Anlage.	- In einem gezeichneten Schema ist die Funktion der dargestellten Anlage herausgelesen. - Ein Schema ist durch die Angabe einer weiteren Funktion durch selbst ausgewählte Symbole erweitert. - Ausgewählte Symbole sind erklärt. - Die Funktion und die Eigenschaften der Bauteile: Verdichter, Regel- und Wegeventile sind in ihren verschiedenen Stellungen richtig beschrieben. - Aus schriftlichen Vorgaben sind Anlagen richtig zusammengestellt und gezeichnet.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Bauteile einer einfachen pneumatischen Anlage auszuwählen, nach Schema aufzubauen, in Betrieb zu nehmen und den Druck in der Anlage zu messen.	- Er kennt die Einzelkomponenten einer Druckluftanlage. - Er kennt deren Eigenschaften. - Er kennt die Begriffe direkte- und indirekte Steuerung. - Er wendet die Komponenten an. - Er baut eine einfache Anlage nach Schema auf. - Er baut eine Anlage nach eigenem Schema auf. - Er nimmt die Anlage in Betrieb. - Er mißt die Drücke in der Anlage	- Die Eigenschaften von Druckluftfilter, -trockner und -zylinder sind annähernd richtig erläutert - Eine Druckluftanlage ist selbstständig als direkte und indirekte Steuerung aus Einzelkomponenten laut Schema zusammengebaut. - Eine Druckluftanlage ist nach eigenem Schema aufgebaut, laut Sicherheitsvorschriften geprüft und in Betrieb genommen. Die Anlage ist ausgemessen.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Sicherheitsvorschriften einer pneumatischen Anlage zu berücksichtigen.	- Er kennt die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Pneumatikanlagen. - Er hält sich an die Vorschriften bei anfallenden Arbeiten.	- Die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Druckluft und pneumatischen Anlagen sind eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Kräfte in Abhängigkeit von Druck und Volumen zu berechnen, um Abweichungen festzustellen.	- Er kennt die Bezeichnungen: Kraft, Weg und Ausfahrgeschwindigkeit. - Er weiß um deren Zusammenhänge. - Er unterscheidet die Begriffe: absoluter- atmosphärischer- und effektiver Druck. - Er berechnet pneumatische Druck-, Kraft- und Wegeübersetzungen. - Er wendet die Formeln laut Tabellenbuch an. - Er wendet die passenden Einheiten an.	- Die Anlage eines vorgegebenen Schemas ist mit den bekannten Gasgesetzen berechnet. Formeln und Einheiten sind mit Tabellenbuch richtig angewendet.

	Der Auszubildende ist in der Lage Abweichungen in der Anlage zu lokalisieren und zu erklären.	- Er erkennt Abweichungen der eingesetzten Anlage gegenüber der berechneten Anlage. - Er erklärt die Abweichungen. - Er erkennt Fehler im Aufbau. - Er korrigiert die erkannten Abweichungen.	- Eine berechnete Anlage ist mit der aufgebauten Anlage verglichen und Differenzen erkannt. Die Differenzen sind wenn möglich ausgeglichen und korrigiert.
	Der Auszubildende ist in der Lage hydraulische und pneumatische Anlagen im landwirtschaftlichen Bereich zu identifizieren und miteinander zu vergleichen.	- Er erklärt die Einsatzbereiche der landwirtschaftlichen Hydraulik und Pneumatik. - Er erkennt die eingesetzten Anlagen. - Er vergleicht Hydraulik und Pneumatik.	- Die Einsatzbereiche der landwirtschaftlichen Hydraulik und Pneumatik sind eingegrenzt und deren Möglichkeiten bei Traktoren, Baumaschinen und landwirtschaftlichen Maschinen erläutert
	Der Auszubildende ist in der Lage seinen Arbeitsplatz zu organisieren und sauber zu halten.	- Er richtet den Arbeitsplatz entsprechend des Arbeitsauftrags sicherheitsgerecht und sinnvoll ein. - Er sorgt während des Arbeitsprozesses für Ordnung an seinem Arbeitsplatz. - Er hält den Arbeitsbereich sauber. - Er räumt den Arbeitsbereich nach der Arbeit auf.	- Der Arbeitsplatz ist sicher, sauber und sinnvoll eingerichtet. - Der Arbeitsplatz ist nach der Ausführung des Auftrags aufgeräumt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen guten Umgang mit anderen Auszubildenden und ein korrektes Verhalten seinen Lehrern gegenüber ein zu halten.	- Er hält sich an Benimmregeln. - Er erscheint sauber am Schularbeitsplatz. - Er verhält sich freundlich seinen Mitauszubildenden und seinen Lehrern gegenüber.	- Die Benimmregeln sind immer eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage ihm aufgetragene Arbeit inhaltlich und zeitgerecht auszuführen.	- Er erledigt in der Schule aufgetragene Arbeiten sauber und vollständig. - Er arbeitet zügig. - Er arbeitet inhaltlich korrekt. - Er erledigt Hausaufgaben sauber und vollständig.	- Hausaufgaben sind zu 70% ausgeführt. - Die Hausaufgaben sind größtenteils inhaltlich komplett und korrekt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques (BELEC)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**BELEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, elektrische Bauteile der Beleuchtungsanlage an Fahrzeugen aufzufinden und zu unterscheiden.	- Er unterscheidet und kennt die Anwendungsgebiete der verschiedenen an Fahrzeugen verwendeten Leuchtmittel. - Er kennt die Funktion der angewendeten Leuchtmittel. - Er kennt die Eigenschaften der angewendeten Leuchtmittel. - Er ist sich der möglichen Gefahren beim Ein- und Ausbau von Leuchtmitteln bewußt.	- Die Leuchtmittel sind zu 60% richtig beschrieben. - Die verschiedenen Leuchtmittel sind richtig angewendet. - Die Leuchtmittel sind anwendergerecht und sicherheitsgerecht eingesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage Schaltpläne älterer Fahrzeuge zu lesen und deren elektrische Bauteile zu identifizieren.	- Er liest Schaltpläne. - Er erarbeitet Kabelfarben und Klemmenbezeichnungen. - Er färbt Teilsysteme korrekt ein. - Er identifiziert die elektrischen Bauteile.	- Elektrische Teilsysteme sind in Schaltplänen in den korrekten Farben eingezeichnet. - Klemmenbezeichnungen sind größtenteils zu den dazu passenden Bauteilen richtig eingefügt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Sicherungen und die Querschnitte der benötigten Kabel zum Aufbau einer Anlage zu berechnen.	- Er kennt die Funktion einer Sicherung. - Er unterscheidet Sicherungen. - Er berechnet Sicherungsstärken. - Er mißt die Länge der benötigten Kabel. - Er berechnet die Stromstärke der elektrischen Bauteile. - Er bestimmt die möglichen Spannungsverluste laut Tabelle. - Er berechnet die Kabelquerschnitte. - Er kontrolliert die maximal zulässige Stromstärke der errechneten Querschnitte.	- Die Sicherungen und Kabelquerschnitte sind zu 70% richtig bestimmt und berechnet. - Eine Rückberechnung ist angefertigt.
	Der Auszubildende ist in der Lage alle Teilsysteme der Signal- und Beleuchtungsanlage eines älteren Fahrzeugs aus der zusammenhängenden- in die genormte aufgelöste Darstellung zu übertragen, eine Legende zu erstellen und sie aufzubauen.	- Er zeichnet die Teilsysteme einer Brems-, Blink-, Licht- und Signalhornanlage aus dem Schlepperschaltplan in eine genormte aufgelöste Darstellung. - Er fertigt eine Legende an - Er stellt die benötigten Bauteile zusammen. - Er stellt die benötigten Kabel nach Querschnitt und Farbe zusammen. - Er baut die einzelnen Schaltungen nach Schaltplan auf. - Er prüft den Aufbau auf Funktion.	- Eine aufgelöste Darstellung der verschiedenen Teilsysteme ist nach Verbesserung richtig gezeichnet und bezeichnet. - Die dazu passende Legende ist korrekt angefertigt. - Die Schaltung ist funktionstüchtig nach Schaltplan aufgebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage Spannungsverluste in stromführenden Leitungen zu kontrollieren.	- Er kann den Begriff Spannungsverlust erklären. - Er mißt die Spannungsverluste einzelner Bauteile sowie der gesamten Anlage. - Er listet die Verluste in einer Tabelle auf. - Er interpretiert die bestimmten und gemessenen Werte.	- Die Spannungsverluste der aufgebauten Schaltung sind gemessen und in logischer Reihenfolge in einer Tabelle aufgelistet. - Die Spannungsverluste sind passend zum Aufbau.

	Der Auszubildende ist in der Lage Relaisschaltungen in einem aufgelösten Schaltplan zu zeichnen, aufzubauen und zu prüfen.	- Er kennt die Begriffe Elektromagnetismus, Induktion und Selbstinduktion. - Er kennt die Funktionsweise des Relais. - Er wendet Relais an. - Er zeichnet Relaisschaltungen - Er baut Relaisschaltungen auf. - Er mißt Spannung und Strom im Steuer- und Arbeitsstromkreis. - Er prüft Spannungsverluste.	- Die Funktionsweise verschiedener Relais, sowie deren Löschfunktion wurde beschrieben. - Relaisschaltungen sind größtenteils korrekt gezeichnet. - Relaisschaltungen sind funktionstüchtig aufgebaut und geprüft.
	Der Auszubildende ist in der Lage, im Team zu arbeiten.	- Er bringt eigene Arbeit im Team ein. - Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. - Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	- Die Arbeit im Team hat gut funktioniert.
	Der Auszubildende ist in der Lage pünktlich am Arbeitsplatz zu erscheinen und sich korrekt zu benehmen.	- Er erscheint pünktlich. - Er erscheint sauber. - Er benimmt sich korrekt gegenüber Mitschülern. - Er benimmt sich korrekt gegenüber Lehrern.	- Das Erscheinen ist größtenteils pünktlich und das Benehmen gegenüber anderen korrekt.
	Der Auszubildende ist in der Lage seine ihm aufgetragene Aufgaben ordentlich und sicherheitsbewußt aus zuführen.	- Er arbeitet ordentlich und sauber. - Er arbeitet Termingerecht. - Er hinterläßt einen aufgeräumten Arbeitsplatz. - Er hinterläßt einen sauberen Arbeitsplatz. - Er arbeitet sicherheitsbewußt.	- Die aufgetragenen Zeichnungen, Aufbauarbeiten und Tests sind ordentlich, sauber und sicherheitsbewußt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1) (FORMR2)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FORMR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement des travaux complémentaires.	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires.	- L'apprenti a attentivement et correctement effectué la majorité des travaux complémentaires.
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux sous guidance.	- L'apprenti effectue le graissage d'une machine sous guidance. - L'apprenti effectue les travaux de préparation en vue d'une réparation. - L'apprenti effectue une vidange sous guidance.	- L'apprenti a effectué le graissage d'une machine de manière compétente sous guidance. - L'apprenti a correctement effectué la majorité des travaux de préparation en vue d'une réparation. - L'apprenti a effectué la vidange de manière compétente sous guidance.
	L'apprenti est capable de suivre les étapes de travail à l'entrepôt de pièces de rechange.	- L'apprenti maîtrise la suite des étapes de travail à l'entrepôt de pièces de rechange.	- L'apprenti a correctement suivi la majorité des étapes de travail à l'entrepôt de pièces de rechange.
	L'apprenti est capable de se familiariser avec l'application des indications des fabricants.	- L'apprenti se familiarise avec les indications des fabricants.	- L'apprenti a appliqué les indications des fabricants d'une manière régulière et compétente ainsi qu'avec le soin de rigueur.
	L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente les rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a quotidiennement noté les étapes de travail dans un carnet d'apprentissage. - L'apprenti a expliqué trois rapports d'une manière globalement correcte en employant le vocabulaire professionnel correct et il les a documentés dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance des indications et de les suivre correctement.	- L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des indications et il les a suivies.
	L'apprenti est capable de travailler en équipe et de respecter les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti s'intègre dans l'équipe et il respecte les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti a, dans une large mesure, réussi son intégration dans l'équipe. - L'apprenti a respecté la majorité des règles internes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de composants d'un assemblage mécanique (FERTE3)

Formation

Code:	**MR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Fabrication de composants d'un assemblage mécanique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants dans un délai donné en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assemblage par soudage (SCHWEI)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage par soudage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCHWEI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die geforderten Schweißstöße und die dafür vorgesehene Zeit sind dem Lehrplan zu entnehmen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode, de préparer les pièces à souder de manière appropriée pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage à l'électrode.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soudures requises par le procédé de soudage à l'électrode en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG, de préparer les pièces à souder dans les règles de l'art pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage MAG.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer les soudures demandées avec le procédé de soudage MAG en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter de manière professionnelle un ordre de travail composé des compétences 1 à 4 dans un délai imposé.**	Il a réalisé les étapes de travail demandées conformément aux indicateurs de la compétence 1-4.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques (FERTE4)

Formation

Code:	**MR**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FERTE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles, d'effectuer, le cas échéant, les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission (SYTRA1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Arten der Leistungsübertragung und Antriebskonzepte aufzuzählen zu unterscheiden und zu beschreiben.	-Er hat die verschiedenen Arten der Leistungsübertragung aufgezählt und beschrieben. -Er hat die verschiedene Antriebskonzepte unterschieden und beschrieben.	-Die verschiedenen Arten der Leistungsübertragung wurden größtenteils richtig aufgezählt und beschrieben. -Die verschiedene Antriebskonzepte wurden mehrheitlich richtig unterschieden und beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, lösbare und unlösbare Kupplungen in ihrer Art zu unterscheiden.	-Er hat lösbare und unlösbare Kupplungen unterschieden.	-Die lösbaren und unlösbaren Kupplungen wurden größtenteils richtig unterschieden.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Reibkupplungen zu unterscheiden und ihre Funktionsweise zu beschreiben.	-Er hat Reibkupplungen unterschieden und ihre Funktionsweise beschrieben. -Er kennt die Funktionsprüfung von Reibungskupplungen.	-Die Reibkupplungen wurden mehrheitlich richtig unterschieden und in ihrer Funktionsweise beschrieben. -Die Funktionsprüfung von Reibungskupplungen wurde mehrheitlich beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion verschiedener Kupplungsscheiben zu beschreiben und zu prüfen.	-Er hat den Aufbau und die Funktion verschiedener Kupplungsscheiben beschrieben und geprüft. -Er kennt die Aufgaben von Kupplungsscheiben.	-Der Aufbau und die Funktion verschiedener Kupplungsscheiben wurden größtenteils richtig beschrieben und geprüft. -Die Aufgaben von Kupplungsscheiben wurden mehrheitlich fachgerecht beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Kupplungsbetätigungsvorrichtungen aufzuzählen und ihre Funktionsweise zu beschreiben, zu überprüfen und instand zu setzten.	-Er hat die verschiedenen Kupplungsbetätigungsvorrichtungen aufgezählt und ihre Funktionsweise beschrieben. -Er hat die verschiedenen Kupplungsbetätigungen geprüft und instandgesetzt.	-Die verschiedenen Kupplungsbetätigungsvorrichtungen wurden aufgezählt und ihre Funktionsweise wurde größtenteils richtig beschrieben. -Die verschiedenen Kupplungsbetätigungen wurden mehrheitlich fachgerecht geprüft und instandgesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise der hydrodynamischen Kupplungen zu erklären.	-Er hat den Aufbau und die Wirkungsweise der hydrodynamischen Kupplungen erklärt.	-Der Aufbau und die Wirkungsweise der hydrodynamischen Kupplungen wurde mehrheitlich richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, anhand von Schadensbildern eine Fehlerdiagnose zu erstellen.	-Er hat anhand von Schadensbildern eine Fehlerdiagnose erstellt.	-Die Fehlerdiagnose wurde anhand von Schadensbildern mehrheitlich fachgerecht erstellt.
	Der Auszubildende ist fähig einen kollegialen Umgang mit seinen Arbeitskollegen und einen korrekten Umgang mit seinen Vorgesetzten zu pflegen.	-Er hat einen kollegialen Umgang mit seinen Arbeitskollegen und einen korrekten Umgang mit seinen Vorgesetzten gepflegt.	-Der kollegiale Umgang mit seinen Arbeitskollegen und der korrekte Umgang mit seinen Vorgesetzten wurden größtenteils korrekt gepflegt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Umweltvorschriften im Rahmen der gegebenen Möglichkeiten einzuhalten.	-Er hält sich an die vorgegebenen Umweltvorschriften.	-Mit Betriebs- und Abfallstoffen wurde weitestgehend umweltgerecht umgegangen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques (HYSYS)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYSYS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die in allen üblichen Maschinen und Fahrzeugen verwendeten Hydraulikflüssigkeiten hinsichtlich ihrer Normung zu unterscheiden und die Anlagen zu warten.	-Er findet die benötigten Hydraulikflüssigkeiten in der Bedienungsanleitung. -Er versteht die verwendete Normung. -Er kann das benötigte Öl bei einem Produzenten aus deren Produktliste identifizieren. -Er identifiziert das richtige Öl laut Faßaufdruck. -Er begreift die Wichtigkeit der Öl- und Filterwechselintervalle in der Hydraulik. -Er unterscheidet Filter je nach Lage.	-Die Hydraulikflüssigkeiten sind in der Bedienungsanleitung gefunden. -Die Normung ist größtenteils richtig erklärt. -Das richtige Öl ist am Faßaufdruck erkannt. -Die Anlage ist korrekt gewartet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau von Hydraulikpumpen mit konstantem Fördervolumen, sowie von Hydromotoren zu erfassen und sie im gegebenen Fall zu reparieren.	-Er kennt den Aufbau von Hydraulikpumpen mit konstantem Fördervolumen, sowie den von Hydromotoren. -Er erklärt das Förder- und Dichtungsprinzip der verschiedenen Arten. -Er erstellt durch Messungen eine Diagnose der Hydraulikpumpe eines Schleppers -Er ersetzt oder repariert defekte Hydraulikpumpen.	-Der Grundaufbau verschiedener Hydraulikpumpen und -motoren ist größtenteils richtig erklärt. -Eine Diagnose der Hydraulikpumpe eines Schleppers ist erstellt. -Eine Hydraulikpumpe ist demontiert und wieder korrekt zusammengebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktion von Druck-, Strom- und Sperrventilen sowie Druckspeichern zu verstehen, sie im Aufbau eines Systems zu verwenden sowie deren Ausfall zu erkennen.	-Er beschreibt die Funktion verschiedener Druckventile. -Er wendet verschiedene Druckventile an. -Er erkennt Fehlfunktionen an Druckventilen. -Er erkennt die Wichtigkeit von Druckventilen im Kreislauf. -Ihm ist die Funktion und Bauart verschiedener Strom- und Sperrventilen bekannt. -Er setzt die Ventile in Kreisläufen ein. -Er erkennt Fehlfunktionen an Strom- und Sperrventilen. -Er kennt den Aufbau und die Aufgaben von Druckspeichern. -Er wendet Druckspeicher korrekt im System an.	-Die Funktion und Aufgabe von 2 Druckbegrenzungs- und 2 Druckminderventile wurden größtenteils richtig erklärt. -Diese Ventile wurden in einer Schaltung korrekt angewandt. -Die Funktion und Aufgabe von einfachen Drosselventilen inklusive des Rohrbruchsicherheitsventils wurden größtenteils richtig beschrieben. -Sicherheitsventile wurden in jeder Schaltung eingebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Grundschaltungen der Mobilhydraulik in einem offenen, lastdruckabhängigen System (OC) in Reihen- und Parallelschaltung aufzubauen und deren Verluste zu messen.	-Er entwirft Hydraulikschaltungen in einem OC System. -Er baut eine Steuerung mit mehreren Verbrauchern auf und vergleicht die Wirkungsweise der Wegeventile bei Reihen- und Parallelschaltung. -Er mißt die entstehenden Druckverluste. -Er mißt die Volumenströme. -Er berechnet die Verlustleistungen der Systeme.	-Verschiedene Schaltungen wurden größtenteils korrekt im OC System entworfen, aufgebaut und deren Verlustleistungen berechnet. -Es wurden Schaltungen mit Wegeventilen in Reihen- und Parallelschaltung aufgebaut.

	Der Auszubildende ist in der Lage, Grundschaltungen der Mobilhydraulik in einem geschlossenen, lastdruckabhängigen System (CC) in Parallelschaltung aufzubauen und deren Verluste zu messen.	-Er entwirft Hydraulikschaltungen in einem CC System. -Er baut eine Steuerung mit mehreren Verbrauchern und parallel geschalteten Wegeventilen auf. -Er mißt die entstehenden Druckverluste. -Er mißt die Volumenströme. -Er berechnet die Verlustleistungen der Systeme. -Er hat die Vor- und Nachteile der verschiedenen Hydrauliksysteme erklärt.	-Verschiedene Schaltungen wurden größtenteils korrekt im CC System entworfen, aufgebaut und deren Verlustleistungen berechnet. -Die Vor- und Nachteile der verschiedenen Hydrauliksysteme wurden mehrheitlich richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, in Ruhe mit Kollegen zusammenzuarbeiten.	-Er arbeitet ruhig mit Kollegen zusammen. -Er respektiert die Kollegen.	-Er hat ruhig und respektvoll mit Kollegen zusammengearbeitet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, ihm aufgetragene Aufgaben termin- und inhaltsgerecht auszuführen.	-Er führt seine Arbeiten zügig und zielgerichtet aus. -Er wendet Hilfsmittel wie Buch oder Internet zum inhaltsgerechten arbeiten an. -Er hält Abgabetermine bei Hausaufgaben ein. -Er führt Hausaufgaben komplett aus.	-Zum korrekten, selbständigen Durchführen seiner Aufgaben wurden notwendige Hilfsmittel angewendet. -Hausaufgaben wurden termingerecht und inhaltlich größtenteils korrekt ausgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, sich freundlich und manierlich zu benehmen.	-Er benimmt sich freundlich und manierlich.	-Er hat sich mehrheitlich freundlich und manierlich benommen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 1 (ETRAC1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETRAC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	-Der Auszubildende ist in der Lage die Batterie eines Schleppers zu identifizieren, deren Bauart und Funktion zu beschreiben und sie unter Einhaltung der Sicherheitsvorschriften zu prüfen, zu warten sowie ein- und auszubauen.	-Er kennt die Funktionsweise einer Batterie. -Er hält die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Batterien ein. -Er erkennt die Bauart einer Batterie. -Er prüft die Batterien mit allen Möglichkeiten. -Er wartet die Batterie. -Er ladet die Batterie mit den für die Bauart geeigneten Ladegeräten nach. -Er regeneriert die Batterie wenn möglich. -Er baut die Batterie ein und aus. -Er schaltet Batterien zur Startschaltung zusammen.	-Die Funktionsweise, der Ladezustand sowie die Bauarten sind gut beschrieben. -Der Ein- und Ausbau sowie die Prüfungen und Wartungen sind unter Einhaltung der Sicherheitsvorschriften durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage die Funktion aller elektrischen Verbraucher eines einfachen Kabinenschleppers zu beschreiben.	-Er kennt die elektrischen Verbraucher eines einfachen Kabinenschleppers. -Er kann die Funktion der Verbraucher beschreiben. -Er kann die Steuerung der Verbraucher beschreiben. -Er erkennt die Verbraucher am Schlepper.	-Die elektrischen Verbraucher eines Schleppers und deren Funktion und Steuerung sind gut beschrieben.
	-Der Auszubildende ist in der Lage alle Bauteile des Schlepperschaltplanes am Schlepper aufzufinden und zu identifizieren	-Er kennt alle Bauteile des Schlepperschaltplanes. -Er findet alle Bauteile am Schlepper. -Er identifiziert die zuführenden Kabel. -Er vergleicht die Kabelfarben mit den im Schaltplan angegebenen Farben.	-Die Bauteile und Kabel sind aufgefunden und identifiziert.
	-Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktion der Beleuchtungs- und Signalanlage des Schleppers am Fahrzeug zu prüfen	-Er liest Schaltpläne. -Er prüft Spannung und Strom bei eingeschalteten Verbrauchern. -Er führt eine Sichtprüfung der betroffenen Bauteile durch. -Er kennt die korrekte Funktion. -Er erkennt eine Fehlfunktion -Er prüft die Kabel, Schalter und Sicherungen durch Spannungsverlustmessungen. -Er listet die Verluste auf. -Er erkennt dabei Fehlfunktionen.	-Die korrekte Funktionstüchtigkeit der Beleuchtungs- und Signalanlage ist durch Messungen an fast allen möglichen Meßstellen geprüft und in einer aufgestellten Liste festgehalten. -Elektrische Fehlfunktionen sind dabei erkannt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage fehlerhafte Sicherungen, Kabel und Kabelstränge zu erkennen und zu erneuern.	-Er lokalisiert Sicherungskästen und Sicherungen. -Er erkennt durchgeschmorte oder oxidierte Kabel. -Er ersetzt Kabel oder Kabelstränge. -Er erneuert Kabelschuhe und Stecker. -Er weiß sich diese zu beschaffen. -Er verbindet Kabel. -Er wendet Kabelschutz an. -Er wendet Isolationen an.	-Sicherungen sind korrekt ersetzt. -Kabel oder Kabelstränge sind sauber und mit allen notwendigen Anschlüssen und Isolationen hergestellt.

	-Der Auszubildende ist in der Lage, im Team zu arbeiten.	-Er bringt eigene Arbeit im Team ein. -Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. -Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	-Die Arbeit im Team hat gut funktioniert.
	-Der Auszubildende ist in der Lage seine ihm aufgetragene Aufgaben ordentlich und sicherheitsbewußt aus zuführen.	-Er arbeitet ordentlich und sauber. -Er arbeitet Termingerecht. -Er hinterläßt einen aufgeräumten Arbeitsplatz. -Er hinterläßt einen sauberen Arbeitsplatz. -Er arbeitet sicherheitsbewußt	-Die aufgetragenen Zeichnungen, Aufbauarbeiten und Tests sind ordentlich, sauber und sicherheitsbewußt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2 (FORMR3)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMR3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance horaire ou périodique de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.	- L'apprenti effectue des travaux de maintenance horaire ou périodique de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux de maintenance horaire ou périodique de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation pour des réparations sur des embrayages de véhicules ou pour des travaux sur différents embrayages de surcharge et sur d'autres types d'embrayages.	- L'apprenti effectue des travaux de préparation pour des réparations sur des embrayages de véhicules. - L'apprenti effectue des travaux sur différents embrayages de surcharge ou sur d'autres types d'embrayages.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation pour des réparations sur des embrayages de véhicules en manifestant un intérêt professionnel. - L'apprenti a effectué des travaux sur d'autres types d'embrayages de manière compétente.
	L'apprenti est capable de soumettre des systèmes hydrauliques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité et, le cas échéant, de les étanchéifier.	- L'apprenti soumet des systèmes hydrauliques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité. - Le cas échéant, l'apprenti étanchéifie le système (par exemple des appareils de commande complémentaires).	- L'apprenti a soumis des systèmes hydrauliques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité d'une manière globalement compétente. - Le cas échéant, l'apprenti a étanchéifié le système de manière compétente.
	L'apprenti est capable soumettre des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle sous l'aspect de leur fonctionnement et de les remettre en état.	- L'apprenti soumet des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle sous l'aspect de leur fonctionnement et il les remet en état.	- L'apprenti a soumis des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle sous l'aspect de leur fonctionnement et il les a remis en état d'une manière globalement compétente.
	L'apprenti est capable d'appliquer les consignes indiquées en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé.	- L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé dans les limites des possibilités internes.	- L'apprenti a respecté et appliqué les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé.
	L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance des indications et de les suivre correctement.	- L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des indications et il les a suivies.
	L'apprenti est capable de travailler en équipe et de respecter les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti s'intègre dans l'équipe et il respecte les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti a, dans une large mesure, réussi son intégration dans l'équipe. - L'apprenti a respecté la majorité des règles internes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2 (SYTRA2)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Lagerarten, ihre Anordnung und ihre Anwendung zu beschreiben.	-Er hat die verschiedenen Lagerarten, ihre Anordnung und ihre Anwendung beschrieben.	-Die verschiedenen Lagerarten, ihre Anordnung und ihre Anwendung wurden größtenteils richtig beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aus- und Einbau verschiedener Lager fachgerecht auszuführen.	-Er hat den Aus- und Einbau fachgerecht ausgeführt.	-Der Aus- und Einbau der Lager wurde größtenteils fachgerecht durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise von üblichen handgeschalteten Wechselgetrieben sowie von automatisierten, stufenlosen und hydrodynamischen Getriebe zu beschreiben.	-Er hat den Aufbau und die Wirkungsweise von üblichen handgeschalteten Wechselgetrieben beschrieben. -Er hat die verschiedenen Synchronarten in ihrer Funktion beschrieben -Er hat die Funktion und den Kraftverlauf von mechanischen, automatisierten, stufenlosen und hydrodynamischen Getrieben erklärt. -Er hat den Aufbau und die Wirkungsweise von verschiedenen Nebenabtrieben erklärt.	-Der Aufbau und die Wirkungsweise von üblichen handgeschalteten Wechselgetrieben wurde mehrheitlich richtig beschrieben. -Die Synchronarten wurden unterschieden und die Funktionsweise wurde größtenteils richtig erklärt. -Die Funktion und der Kraftverlauf von mechanischen, automatisierten, stufenlosen und hydrodynamischen Getrieben wurden größtenteils richtig beschrieben. -Der Aufbau und die Wirkungsweise von verschiedenen Nebenabtrieben mehrheitlich richtig erklärt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, die Bauteile und die Wirkungsweise des Planetensatzes zu erklären.	-Er hat die Bauteile und die Wirkungsweise des Planetensatzes erklärt.	-Die Bauteile und die Wirkungsweise des Planetensatzes wurden größtenteils richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Wartungen und Reparaturen, an Getrieben und Ausgleichsgetrieben, mit Hilfe von Herstellerangaben korrekt auszuführen.	-Er hat Wartungen und Reparaturen mit Hilfe von Herstellerangaben korrekt ausgeführt. -Er hat die Einstell- und Kontrollarbeiten an Ausgleichsgetrieben vorgenommen.	-Die Wartungen und Reparaturen an Getrieben wurden größtenteils fachgerecht nach Herstellerangaben ausgeführt. -Die Einstell- und Kontrollarbeiten an Ausgleichsgetrieben wurden fachgerecht durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, den Kraftverlauf und Aufbau von Ausgleichsgetrieben und deren branchenübliche Sperrsysteme zu erklären.	-Er hat den Kraftverlauf und Aufbau von Ausgleichsgetrieben und deren branchenübliche Sperrsysteme erklärt.	-Der Kraftverlauf und Aufbau von Ausgleichsgetrieben und deren branchenübliche Sperrsysteme wurde richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Aufgaben und die Wirkungsweise der Gelenkwellen zu unterscheiden und zu beschreiben sowie Anpassungs-, Wartungs- und Instandsetzungsarbeiten an Gelenkwellen auszuführen.	-Er hat die Aufgaben und die Wirkungsweise der Gelenkwelle unterschieden und beschrieben. -Er hat Anpassungs-, Wartungs- und Instandsetzungsarbeiten an Gelenkwellen ausgeführt.	-Die Aufgaben und die Wirkungsweise der Gelenkwelle wurden mehrheitlich richtig unterschieden und beschrieben. -Die Anpassungs-, Instandsetzungs- und Wartungsarbeiten an Gelenkwellen wurden größtenteils richtig durchgeführt.

	Der Auszubildende ist in der Lage, die Bauarten und Eigenschaften von Überlast- und Freilaufkupplungen zu bestimmen sowie Instandsetzungs-, Wartungs- und Einstellarbeiten an Überlast- und Freilaufkupplungen auszuführen	-Er hat die Bauarten und Eigenschaften von Überlast- und Freilaufkupplungen bestimmt. -Er hat Instandsetzungs-, Wartungs- und Einstellarbeiten an Überlast- und Freilaufkupplungen ausgeführt.	-Die Bauarten und Eigenschaften von Überlast- und Freilaufkupplungen wurden bestimmt. -Die Instandsetzungs-, Wartungs- und Einstellarbeiten an Überlast- und Freilaufkupplungen wurden mehrheitlich richtig ausgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, bei den anfallenden Arbeiten mit der nötigen Geduld und Ausdauer zu handeln.	-Er hat die anfallenden Arbeiten mit der nötigen Geduld und Ausdauer erledigt.	-Die anfallenden Arbeiten wurden größtenteils mit der nötigen Geduld und Ausdauer durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Tester et régler des système hydrauliques et le système de régulation hydraulique de machines agricoles (HYDMR)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Tester et régler des système hydrauliques et le système de régulation hydraulique de machines agricoles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HYDMR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltungen mit einem offenen- Load- Sensing- System, OCLS, aufzubauen und auszumessen.	-Er kennt die Funktion und Aufbau von offenen Lastmeldesystemen LS -Er beschreibt die Unterschiede in den Wegeventilen zu OC und CC Systemen. -Er baut Schaltungen im offenen LS System auf. -Er kennt die Funktion einer Druckwaage. -Er setzt Druckwaagen in Schaltungen ein. -Er mißt Drücke und errechnet die Druckdifferenzen und Leistungsverluste. -Er mißt Volumenströme	-Die Funktionsweise von OCLS-Systemen mit ihren spezifischen Wegeventilen und Druckwaagen wurden ausreichend genau beschrieben. -Verschiedene Schaltungen wurden nach eventuellen Verbesserungen korrekt aufgebaut und benötigte Werte gemessen. -Berechnungen zu Druckdifferenzen und Leistungsverlusten wurden passend zur Schaltung durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, ein Verlustdiagramm dieser Schaltungen aufzustellen.	-Er stellt ein Verlustdiagramm einer OCLS Schaltung auf -Er vergleicht die Verlustdiagramme verschiedener Systeme.	-Verlustdiagramme wurden nach Messungen erstellt und mit anderen Systemen verglichen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltungen an einem geschlossenen- Load- Sensing- System, CCLS, aufzubauen und auszumessen.	-Er kennt den Aufbau einer Axialkolbenverstellpumpe. -Er kennt die Funktion einer Axialkolbenverstellpumpe. -Er erfaßt die Regelung einer Axialkolbenverstellpumpe. -Er erkennt den Unterschied im Wegeventil bei CCLS- System. -Er baut Schaltungen im CCLS-System auf. -Er mißt Drücke und errechnet Druckdifferenzen. -Er berechnet Leistungsverluste.	-Aufbau, Funktion und Regelung einer Axialkolbenpumpe wurden ausreichend beschrieben. -Nach Kenntnissen wurden Schaltungen im CCLS korrekt aufgebaut und benötigte Werte gemessen. -Berechnungen zu Druckdifferenzen und Leistungsverlusten wurden passend zur Schaltung durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage ein Verlustdiagramm dieser Schaltungen aufzustellen	-Er stellt ein Verlustdiagramm einer CCLS Schaltung auf -Er vergleicht die Verlustdiagramme verschiedener Systeme.	-Verlustdiagramme wurden nach Messungen erstellt und mit anderen Systemen verglichen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eine Diagnose zu Problemen mit hydraulischen Lenkanlagen zu erstellen.	-Er kennt die möglichen Ausführungen von Lenkaggregaten. -Er kann die Funktion von Lenkaggregaten nachvollziehen. -Die Aufgaben verschiedener Ventile im System sind ihm bekannt, insbesondere des Prioritätsventils. -Er stellt eine Fehlerdiagnose an einem Lenksystem.	-Fehler im Aufbau einer Lenkschaltung wurden erkannt und die Schaltung korrekt aufgebaut. -Eine kombinierte Schaltung mit Prioritätsventil wurde aufgebaut. -Die Funktion des Prioritätsventils wurde ausreichend genau beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, hydrostatische Fahrantriebe an Maschinen aufzufinden, ihre Funktion zu verstehen und Defekte zu diagnostizieren.	-Er erläutert Maschinen mit hydrostatischem Fahrantrieb. -Er kennt den Aufbau der Systeme. -Er kennt die Funktion verschiedener Hydromotoren. -Er liest Schaltpläne zu hydrostatischen Fahrantrieben. -Er stellt eine Diagnose bei auftretenden Fehlfunktionen.	-Ein hydrostatischer Fahrantrieb mit seiner Bedienung, seinem Aufbau und seiner Funktion ist größtenteils korrekt beschrieben und auf Bildern und Schaltplänen erläutert. -Alle Bauteile eines hydrostatischen Fahrantriebes wurden an einem hiermit ausgerüsteten Fahrzeug lokalisiert und deren Funktion ausreichend genau erklärt.

	Der Auszubildende ist in der Lage, persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln und gewissenhaft zu handeln.	-Er hat persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt. -Er hat die Problemlösungen dem Lehrer dargelegt. -Er hat die Lösungen wenn möglich angewendet. -Er hat gewissenhaft gehandelt.	-Problemlösungen sind umsetzungsgerecht entwickelt und gewissenhaft angewendet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, ihm aufgetragene Aufgaben termin- und inhaltsgerecht auszuführen.	-Er führt seine Arbeiten zügig und zielgerichtet aus. -Er wendet Hilfsmittel wie Buch oder Internet zum inhaltsgerechten arbeiten an. -Er hält Abgabetermine bei Hausaufgaben ein. -Er führt Hausaufgaben komplett aus.	-Zum korrekten, selbständigen Durchführen seiner Aufgaben wurden notwendige Hilfsmittel angewendet. -Hausaufgaben wurden termingerecht und inhaltlich größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 2 (ETRAC2)

Formation

Code:	**MR** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ETRAC2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	-Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Wirkungsweise elektronischer Bauelemente zu beschreiben, Messungen durchzuführen und die Funktionen der Bauteile zu überprüfen.	-Er kennt den Aufbau, die Schaltzeichen und die Wirkungsweise von Kondensatoren. -Er hat den Aufbau von Halbleiterwerkstoffen erkannt. -Er kann die Begriffe: Eigenleitfähigkeit, N-Leiter, P-Leiter, PN- Übergang erklären. -Er kennt den Aufbau und die Wirkungsweise von Widerständen, Halbleiterwiderständen, Dioden, Transistoren und Thyristoren. -Er erkennt die Bauteile und deren Stärke durch Aufschriften. -Er mißt die Bauteile aus. -Er erkennt durch Messungen fehlerhafte Bauteile. -Er listet die Meßwerte auf und vergleicht sie mit den Herstellerangaben.	-Aufbau und Begriffe elektronischer Bauteile sind mehrheitlich richtig erkannt und erklärt. -Die Wirkungsweise elektronischer Bauteile ist größtenteils richtig beschrieben und erklärt. -Die Messungen und Vergleiche sind durchgeführt und liegen im Meßprotokoll vor.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltpläne mit elektronischen Bauteilen zu lesen, Schaltungen aufzubauen und ihre Funktion zu überprüfen.	-Er ließt Schaltpläne von Baugruppen. -Er erkennt die Funktion der Bauelemente in der Schaltung. -Er baut die Schaltung laut Schaltplan auf. -Er erkennt Baufehler. -Er überprüft die Funktion. -Er nimmt Messungen an der Schaltung vor.	-Die Schaltungen sind nach Schaltplan funktionell aufgebaut, erklärt und geprüft. -Die Schaltung ist durch Messungen bestätigt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage die Funktion des Drehstromgenerators zu erklären, zu prüfen sowie eine Fehlerdiagnose durchzuführen.	-Er erklärt die Wirkungsweise eines Drehstromgenerators im Prinzip. -Er kennt Gleich- und Wechselspannung. -Er kennt das Prinzip der Gleichrichtung. -Er baut Gleichrichterschaltungen auf. -Er kennt die Funktion der Spannungsregelung. -Er prüft den Spannungsregler. -Er prüft den Generator am Schlepper. -Er stellt eine Fehlerdiagnose mittels Oszilloskop.	-Die Wirkungsweise des Generators ist größtenteils fachgerecht erklärt. -Die Möglichkeiten von Gleichrichtungen mit Hilfe von Schemas ist größtenteils richtig beschrieben aufgebaut und geprüft. -Die Spannungsregelung ist mehrheitlich richtig erklärt. -Die Fehlerdiagnose ist fachgerecht durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage Drehstromgeneratoren zu reparieren.	-Er prüft den Generator im eingebauten Zustand. -Er zerlegt den Generator. -Er prüft einzelne Bauteile des Generators. -Er tauscht Bauteile aus. -Er baut den Generator zusammen. -Er prüft den reparierten Generator	-Defekte Bauteile des Generators sind festgestellt, ausgetauscht und das Gerät ist geprüft.
	-Der Auszubildende wendet Bauteile und Werkzeuge umsichtig an und legt dabei Wert auf die Berücksichtigung von Schutzmaßnahmen.	-Er geht fachgerecht und umsichtig mit elektronischen Bauteilen um. -Er geht vorsichtig mit Werkzeugen um. Er beachtet Schutzmaßnahmen.	-Bauteile und Werkzeuge sind mit Umsicht und Vorsicht benutzt.

	-Der Auszubildende ist in der Lage, Selbsttäuschungen bei Arbeiten und Endkontrollen zu vermeiden und die Plausibilität von Meßwerten abzuschätzen.	-Er reagiert auf unplausible Meßwerte. -Er läßt diese nicht unbemerkt stehen.	-Meßwerte sind plausibel und korrekt eingeschätzt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Travaux de réglage et de diagnostic de machines agricoles (REGMR)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Travaux de réglage et de diagnostic de machines agricoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REGMR**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Maschinen für die verschiedenen Methoden der Bodenbearbeitung zu unterscheiden.	-Er unterscheidet verschiedene Bodenbearbeitungsmaschinen in ihrer Arbeitsart. -Er unterscheidet verschiedene Bodenbearbeitungsmaschinen in ihrer Arbeitsweise. -Er unterscheidet verschiedene notwendige Bodenbearbeitungen. -Er ordnet die korrekte Maschine der jeweiligen Bodenbearbeitung zu.	-Die korrekte Maschine wurde den verschiedenen geforderten Bodenbearbeitungen zugeordnet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den technischen Aufbau, die Wirkungsweise der wichtigsten Anbauteile sowie die Arbeitsweise von wendenden Bodenbearbeitungsgeräten nachzuvollziehen und sie zu reparieren.	-Er benennt die Bauteile eines Pfluges. -Er erklärt die Wirkungsweise der Bauteile. -Er kennt die wichtigsten Anbauteile sowie deren Arbeitsweise. -Er repariert oder ersetzt defekte Bauteile.	-Die Bauteile des Pfluges wurden größtenteils richtig benannt. -Die Wirkungsweise der Bauteile, der Anbauteile sowie des Pfluges wurden mehrheitlich richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die notwendigen Einstellungen am Schlepper und am Pflug in der Praxis durchzuführen und Einstellungsfehler zu beheben.	-Er führt die Vorbereitungsarbeiten zum Anpassen des Schleppers an den Pflug durch. -Er prüft die Anbaumaße des Pfluges und passt ihn an den Schlepper an. -Er prüft die Einstellungen der Pflugkörper, der Vorwerkzeuge, der Sicherungen und des Stützrades. -Er stellt Vorderfurchenbreite und Zugpunkt im Boden ein. -Er erkennt Einstellungsfehler und behebt sie.	-Die Vorbereitungsarbeiten zum Anpassen des Schleppers an den Pflug wurden größtenteils richtig durchgeführt. -Die Einstellungen der Pflugkörper, der Vorwerkzeuge, der Sicherungen und des Stützrades wurden im Stand und im Boden geprüft. -Die Einstellungsfehler wurden größtenteils richtig erkannt und behoben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die wichtigsten durchmischende Bodenbearbeitungsgeräte zu unterscheiden, ihre Funktionsweise zu beschreiben, sie einzustellen und zu reparieren.	-Er kennt den Aufbau der durchmischenden Bodenbearbeitungsgeräte. -Er beschreibt deren Funktionsweise. -Er stellt die Maschinen ein. -Er führt Reparaturen durch.	-Der Aufbau und die Funktionsweise der durchmischenden Bodenbearbeitungsgeräte wurden gut beschrieben. -Einstellungen und mögliche Reparaturen wurden durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Sämaschinen für verschiedene Saatverfahren zu beschreiben, sie einzustellen und deren Funktion sicherzustellen.	-Er beschreibt verschiedene Saatverfahren. -Er beschreibt die dafür verwendeten Sämaschinen. -Er kennt die Technik dieser Maschinen. -Er stellt die Maschinen auf die Wünsche des Kunden ein. -Er bedient die Maschinen. -Er stellt durch Wartungen und Reparaturen die Funktion der Maschinen sicher.	-Verschiedene Saatverfahren und die dafür verwendeten Sämaschinen wurden hinsichtlich Bedarf, Technik und Einstellungen gut beschrieben. -Mögliche Einstellungen und Wartungen wurden ordentlich ausgeführt.

	Der Auszubildende ist in der Lage, Geräte zum Pflanzenschutz einzustellen, sie zu bedienen, zu warten und zu reparieren.	-Er beschreibt den Aufbau einer Pflanzenschutzspritze. -Er beschreibt die verbaute Technik in den Punkten Pumpe, Grundgeräte, Filterung, Armaturen, Gestängen und Düsen. -Er stellt die Maschine nach Kundenwunsch ein und bedient sie. -Er stellt eine Fehlerdiagnose anhand technischer Unterlagen. -Er wartet und repariert die Maschine.	-Die verbaute Technik in den Punkten Pumpe, Grundgeräte, Filterung, Armaturen, Gestängen und Düsen wurde gut beschrieben. -Einstellungen wurden größtenteils richtig vorgenommen. -Eine Fehlerdiagnose wurde anhand von Unterlagen erstellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage Freude am selbstständigen Arbeiten mit hoher Eigenverantwortung zu entwickeln.	-Er hat Freude am selbstständigen Arbeiten mit hoher Eigenverantwortung entwickelt.	-Die Freude am selbstständigen Arbeiten mit hoher Eigenverantwortung ist mehrheitlich ersichtlich.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques, partie 1 (FORMR4)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques, partie 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**FORMR4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation pour des réparations de transmissions de véhicules ou pour des travaux sur des transmissions de machines sous guidance.	- L'apprenti effectue des travaux de préparation pour des réparations de transmissions. - L'apprenti effectue des travaux sur les roues dentées, les paliers et l'étanchéisation de transmissions de machines sous guidance.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation pour des réparations de transmissions en manifestant un intérêt professionnel. - L'apprenti a effectué différents travaux sur des transmissions de machines de manière compétente sous guidance.
	L'apprenti est capable de procéder à des mesurages de la pression et du débit dans des systèmes hydrauliques en vue d'un diagnostic.	- L'apprenti procède à des mesurages de la pression et du débit dans des systèmes hydrauliques en vue d'un diagnostic.	- L'apprenti a effectué la majorité des mesurages de la pression et du débit dans des systèmes hydrauliques de manière compétente en vue d'un diagnostic.
	L'apprenti est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de véhicules et de machines en se référant à des schémas de circuits électriques.	- L'apprenti diagnostique des dysfonctionnements de véhicules et de machines en se référant à des schémas de circuits électriques.	- L'apprenti a diagnostiqué la majorité des dysfonctionnements de véhicules et de machines de manière compétente en se référant à des schémas de circuits électriques.
	L'apprenti est capable de constater et de réparer des dysfonctionnements de l'alimentation en électricité de véhicules et de machines.	- L'apprenti constate et répare des dysfonctionnements de l'alimentation en électricité de véhicules et de machines.	- L'apprenti a constaté la majorité des dysfonctionnements de l'alimentation en électricité de véhicules et de machines et il les a réparés de manière compétente.
	L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance de conseils et d'instructions de la part du formateur et de gérer les critiques d'une manière appropriée.	- L'apprenti se montre attentif au cours des entretiens, il suit les indications du formateur et il met les critiques à profit de manière constructive.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des critiques de manière positive et il les a mises à profit au cours de ses activités ultérieures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Planification d'un projet dans le cadre des différents procédés de fabrication (PROPL)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet interdisciplinaire 1**

Titre du module:	**Planification d'un projet dans le cadre des différents procédés de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROPL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Beim Konstruktions-/Mechanik-Projekt handelt es sich um eine pädagogische Schularbeit. Die eventuelle spätere tatsächliche Verwendung liegt in der Verantwortung des Schülers oder seines Erziehungsberechtigten.
Die Projektarbeit darf erst nach unterschreiben der Einverständniserklärung hinsichtlich der Verantwortungsübernahme abtransportiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos de la structure du projet pour lequel il a opté.**	- L'élève se procure les informations requises pour la planification et la réalisation du projet. - L'élève commente des idées et il réunit éventuellement des photos. - L'élève détermine les dimensions fondamentales de l'objet du projet et il se concerte avec l'enseignant. - L'élève discute des aspects concernant la sécurité avec l'enseignant. - L'élève considère les outils à sa disposition à l'atelier de l'établissement scolaire.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir les croquis nécessaires à la mise en œuvre du projet ainsi que des dessins techniques conformes aux normes et à la construction, avec les dimensionnements.**	- L'apprenti établit intégralement les esquisses ou les dessins techniques requis pour la réalisation du projet d'une manière compétente et compréhensible. L'apprenti indique les dimensionnements concernant la fabrication dans les esquisses ou les dessins techniques requis pour la réalisation du projet. - Les aspects de sécurité (en particulier les contraintes sur la construction et une méthode de construction correspondante) ont été pris en compte. - Les éléments de sécurité nécessaires sont inclus dans le dessin.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises ainsi que les coûts de son projet et de les réunir dans une liste de pièces et de pièces soudées.**	- L'élève indique les quantités de matériel requises avec l'ensemble des informations nécessaires dans une liste de pièces. - L'élève établit une liste de matériel et de pièces soudées. - L'élève dispose de fournisseurs et de devis. - L'élève détermine le coût total du projet.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se concerter avec son supérieur à propos des étapes de travail requises pour la réalisation du projet et de les intégrer dans un plan de travail.**	- L'élève se concerte avec son supérieur à propos de la méthode appliquée pour la planification du projet. - L'élève établit un plan de travail avec les étapes de travail correspondantes, y compris le temps nécessaire. - L'élève considère le temps de travail au cours de la planification sans excéder le temps maximal dont il dispose.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève planifie le projet dans le respect des consignes en matière de sécurité en vigueur au moment de la planification.**	- L'élève observe et désigne les consignes de sécurité des autorités compétentes. - L'élève établit un mode d'emploi de l'appareil et il indique des risques éventuels au cours de la manipulation. - L'élève mentionne les avertissements requis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réalisation d'un projet en relation avec les machines agricoles ou engins de chantier (PROJE)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet interdisciplinaire 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet en relation avec les machines agricoles ou engins de chantier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROJE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de projet
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Beim Konstruktions-/Mechanik-Projekt handelt es sich um eine pädagogische Schularbeit. Die eventuelle spätere tatsächliche Verwendung liegt in der Verantwortung des Schülers oder seines Erziehungsberechtigten.¿

Die Projektarbeit darf nur unter der Voraussetzung der Unterzeichnung der Einverständniserklärung zur Verantwortungsübernahme durch den Schüler oder dessen Erziehungsberechtigten vom Schulgelände abtransportiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir intégralement le matériel requis dans le respect des délais.**	- L'élève réunit intégralement le matériel requis dans le respect des délais. - L'élève commande les composants/matériaux requis en quantités cohérentes sous l'aspect économique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des ajustements et des rectifications aux composants et de les indiquer dans les dessins d'atelier.**	- Il identifie les ajustements requis et il est capable de les indiquer dans les dessins d'atelier correspondants. - Il peut expliquer correctement ses adaptations sur le plan technique. - Il peut élaborer des solutions dans le cadre d'un entretien constructif avec son formateur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève dispose des aptitudes requises pour être en mesure de réaliser son projet d'une manière autonome dans une large mesure.**	- L'élève dispose des aptitudes requises pour une réalisation compétente et autonome de son projet. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève monte l'ensemble des composants, en particulier ceux qui sont importants pour la sécurité. Les conseils sont acceptés et mis en œuvre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre son projet à un test de fonctionnement, d'effectuer des rectifications éventuelles et d'accomplir la finalisation dans le respect des délais.**	- L'apprenti réalise son projet dans le respect des délais et il assure l'état de fonctionnement. - Les dispositifs de sécurité ainsi que les indications sont intégralement disponibles. - L'utilisation de l'appareil peut être autorisée sous les aspects du fonctionnement et de la sécurité. Les fonctions de l'appareil peuvent être vérifiées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève établit un portfolio au sujet de la fabrication de l'appareil en considérant les rectifications concernant la planification.**	- Le portfolio contient des photos ainsi que des explications de l'ensemble des étapes de travail. - Le portfolio mentionne une analyse des modifications. - L'apprenti établit une comparaison entre la planification et l'exécution avec une prise en compte du prix. Le portfolio a été présenté en séance plénière	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Diagnostic et réparations de systèmes de freinage et de géométrie des machines agricoles (BRELA)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations de systèmes de freinage et de géométrie des machines agricoles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BRELA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion des Fahrwerks, der Radstellung, der Lenkung und der Federung zu beschreiben.**	Er hat den Aufbau und die Funktion des Fahrwerks beschrieben. Er hat den Aufbau und die Funktion der Radstellung beschrieben. Er hat den Aufbau und die Funktion der Lenkung beschrieben. Er hat den Aufbau und die Funktion der Federung beschrieben.	Der Aufbau und die Funktion des Fahrwerks wurde größtenteils richtig beschreiben. Der Aufbau und die Funktion der Radstellung wurde mehrheitlich richtig beschreiben. Der Aufbau und die Funktion der Lenkung wurde größtenteils richtig beschreiben. Der Aufbau und die Funktion der Federung wurde mehrheitlich richtig beschreiben.
S	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Achsvermessung an einem Schlepper zu planen und durchzuführen.**	Er hat die Arbeitsschritte zur Achsvermessung geplant. Er hat die Achsvermessung durchgeführt.	Die Arbeitsschritte zur Achsvermessung wurden größtenteils komplett und in der richtigen Reihenfolge festgehalten. Die Achsvermessung wurde mehrheitlich richtig durchgeführt
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion von Trommelbremsen und Scheibenbremsen zu beschreiben und die jeweiligen Wartungsarbeiten durchzuführen.**	Er hat den Aufbau und die Funktion von Trommelbremsen und Scheibenbremsen beschrieben. Er hat die Wartungsarbeiten an Trommelbremsen und Scheibenbremsen durchgeführt.	Der Aufbau und die Funktion von Trommelbremsen und Scheibenbremsen wurde mehrheitlich richtig beschrieben. Die Wartungsarbeiten an Trommelbremsen und Scheibenbremsen wurde größtenteils fachgerecht durchgeführt.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion von hydraulischen und mechanischen Bremskraftübertragungseinrichtungen an Schleppern und selbstfahrenden landwirtschaftlichen Arbeitsmaschinen zu erklären und die geläufigen Reparaturen und Einstellarbeiten zu beschreiben.**	Er hat den Aufbau und die Funktion der hydraulischen und mechanischen Bremskraftübertragungseinrichtungen an Schleppern und selbstfahrenden landwirtschaftlichen Arbeitsmaschinen, erklärt sowie geläufige Reparaturen und Einstellungen beschrieben.	Der Aufbau und die Arbeitsweise der hydraulischen und mechanischen Bremskraftübertragungseinrichtungen an Schleppern und selbstfahrenden, landwirtschaftlichen Arbeitsmaschinen, sind mehrheitlich richtig beschrieben. Geläufige Einstellungs- und Reparaturmöglichkeiten sind mehrheitlich richtig erklärt.
O	ME5	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion der Bauteile einer Druckluftbremsanlage zu beschreiben.**	Er hat den Aufbau und die Funktion der Bauteile einer Druckluftbremsanlage beschrieben.	Der Aufbau und die Funktion der Bauteile einer Druckluftbremsanlage wurde größtenteils richtig beschrieben.
O	ME6	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Reifenbauarten, den Reifenaufbau und die verschiedenen Reifenabmessungen zu beschreiben.**	Er hat die verschiedenen Reifenbauarten, den Reifenaufbau und die verschiedenen Reifenabmessungen beschreiben.	Die verschiedenen Reifenbauarten wurden größtenteils richtig beschrieben. Der Reifenaufbau wurde fachgerecht beschrieben. Die verschiedenen Reifenabmessungen wurden mehrheitlich richtig beschreiben.
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Handeln selbstkritisch zu hinterfragen und die Schlussfolgerungen in sein späteres Handeln einzubeziehen.**	Er hat sein Handeln selbstkritisch hinterfragt und die Schlussfolgerungen in sein späteres Handeln einbezogen.	Sein Handel ist größtenteils selbstkritisch hinterfragt. Seine Schlussfolgerungen sind mehrheitlich in sein späteres Handeln eingeflossen.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Diagnostic et réparations des machines agricoles à commande hydraulique (FEHYD)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations des machines agricoles à commande hydraulique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FEHYD**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktion von mechanischen Kraftheberanlagen zu verstehen und dadurch Einstellarbeiten durchzuführen und Störungen zu beheben.**	Er kennt den Aufbau einer Kraftheberanlage. Er kennt den Aufbau einer Kraftheberregelanlage als Lage-, Zugwiderstands- und Mischregelung. Er kann die Funktion dieser Regelungen nachvollziehen. Er kann Unter- und Oberlenkerregelung unterscheiden. Er findet die Regelanlage am Schlepper auf. Er führt Einstellarbeiten an mechanischen Regelanlagen durch.	Der Aufbau einer mechanischen Kraftheberanlage ist ausreichend genau beschrieben.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Größe eines Hydraulikzylinders durch den Aufbau einer Konstruktion zu berechnen.**	Er kennt das Hebelgesetz. Er berechnet Kräfte aus Massen. Er berechnet notwendige Hebel. Er berechnet den Durchmesser von Hydraulikzylinder und Kolbenstange.	Ein Zylinder wurde für eine bestehende Hydraulikanlage und einer zu hebenden Konstruktion berechnet.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, Probleme an verschiedenen Hydraulikzylindern zu erkennen und zu beheben.**	Er bemerkt Fehler an Kolbenstangen und Befestigungen. Er dichtet Zylinder neu ab. Er kennt den Aufbau verschiedener Zylinder. Er kennt die Verschlussarten verschiedener Zylinder. Er misst Dichtungen und Zylinder. Er öffnet verschiedene Zylinder. Er repariert Befestigungen an Zylindern.	Verschiedene Zylinderarten wurden korrekt und sauber geöffnet. Dichtungen in Zylindern wurden korrekt ausgemessen und ersetzt.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, feste und flexible Leitungen passend zur Hydraulikanlage herzustellen.**	Er misst Abstände zwischen zwei Anschlüssen. Er kennt die Normungen der Leitungen und Rohre. Er stellt eine passende flexible Leitung her. Er stellt laut Messungen und Berechnungen eine passende feste Leitung her.	Passende flexible und feste Leitungen wurden normgerecht hergestellt.
S	ME5	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau eines hydraulischen Anhängerbremsventils zu begreifen und dessen Funktion zu prüfen.**	Er kennt den Aufbau eines hydraulischen Anhängerbremsventils. Er stellt das Ventil ein. Er prüft die Funktion. Er erkennt den Zusammenhang zwischen hydraulischem Druck und Bremskraft. Er berechnet die benötigten Hydraulikzylinder.	Die Funktion eines Anhängerbremsventils wurde ausreichend genau beschrieben. Die Kraft am Hebel einer Achse wurde berechnet.
S	ME6	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Diagnose an Spezialventilen der Hydraulik zu stellen.**	Er kennt mögliche Spezialventile (Power Beyond, Koppelventil Bremse-Hydraulik, Kupplung-Hydraulik) Er prüft die Funktion solcher Ventile. Er stellt eine Diagnose der Funktion.	Die Funktion solcher Ventile ist ausreichend genau beschrieben.

S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln und gewissenhaft zu handeln.**	Er hat persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt. Er hat die Problemlösungen dem Lehrer dargelegt. Er hat die Lösungen wenn möglich angewendet. Er hat gewissenhaft gehandelt.	Problemlösungen sind umsetzungsgerecht entwickelt und gewissenhaft angewendet
O	SCP2	**Der Auszubildende ist in der Lage, ihm aufgetragene Aufgaben termin- und inhaltsgerecht auszuführen.**	Er erledigt Hausaufgaben. Die Hausaufgaben sind vollständig Erledigt Hausaufgaben termingerecht. Bringt sich in der Klasse ein.	Alle anfallenden Aufgaben wurden vollständig und termingerecht erledigt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Diagnostic et réparations des machines agricoles à commande électro-hydraulque (ELHYR)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations des machines agricoles à commande électro-hydraulque**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELHYR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, in hydraulischen Anlagen verwendete Elektromagnete zu prüfen.**	Er kennt den Aufbau eines Relais. Er kennt die Wirkungsweise von Stell-und Arbeitsgliedern in einer Anlage. Er kennt die Wirkungsweise von elektrischen Magneten für lineare Bewegungen. Er prüft Schwarz-Weiß-Magnete. Er kennt die Funktion von Proportionalmagneten. Er prüft die Ansteuerung von Proportionalmagneten. Er steuert Elektromagnete an.	Die Funktion von elektrischen Stellgliedern in der Hydraulik ist gut erklärt. Ansteuerungen für hydraulische Funktionen wurden aufgebaut und geprüft.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, hydraulische Schaltungen mit elektrischer Bedienung funktionsfähig aufzubauen.**	Er plant elektro-hydraulische Schaltungen im Fluid-sim. Er baut die Schaltung funktionsfähig auf. Er prüft die Funktion mit Multimeter. Er kombiniert elektrohydraulische Schaltungen mit digitaler Elektronik.	Verschiedene Arten von elektro-hydraulischen Schaltungen wurden gut geplant, aufgebaut und geprüft.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, elektro-hydraulische Schaltungen sowohl im hydraulischen- als auch im elektrischen Schaltplan nachzuvollziehen.**	Er erkennt die hydraulische Funktion im Schaltplan. Er erklärt die hydraulische Funktion. Er erkennt Fehler in der Hydraulik durch lesen des hydraulischen Schaltplanes. Er erkennt die elektrische Steuerung der Hydraulik im elektrischen Schaltplan. Er erklärt die Elektrische Funktion. Er erkennt die Zusammenhänge. Er erkennt Fehler in der Hydraulik durch lesen des elektrischen Schaltplanes.	Funktionen und mögliche Fehlfunktionen wurden gut erkannt, erklärt und mögliche Reparaturen vorgeschlagen.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion einer elektronischen Hubwerksregelung EHR zu verstehen und Fehlfunktionen zu analysieren.**	Er kennt den Aufbau einer Heck- und Front EHR. Er kennt die möglichen Regelarten der EHR. Er kann den Ölfluss im Proportionalsteuergerät nachvollziehen. Er stellt durch Bewegen der Sensoren deren Funktion fest. Er misst die Spannungen an Sensoren und Proportionalventilen. Er stellt durch Spannungsmessungen an Sensoren Fehler fest.	Der Aufbau und die Funktion der Heck- und der Front- EHR wurden gut erklärt. Mögliche Fehlfunktionen wurden über Schaltpläne und Messungen am Schlepper analysiert.
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich in die Planungen sowie Ausführungen von Schaltungen und Aufgaben einzubringen.**	Er ist aufmerksam und konzentriert. Er arbeitet mit. Er bringt eigene Ideen ein und führt sie aus.	Die Arbeiten wurden konzentriert und mit eigenen Ideen gut ausgeführt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Diagnostic, réglages et réparations des machines agricoles spécifiques (FELAN)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages de machines agricoles**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations des machines agricoles spécifiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FELAN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
S	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise der oszillierenden Mähwerke zu unterscheiden, Vor- und Nachteile aufzuzählen und geläufige Wartungs- und Einstellarbeiten zu beschreiben.**	Er hat die Bauteile eines Fingermähbalkens und eines Doppelmesserbalkens erkannt. Er hat die Wirkungsweise der verschiedenen Balkenmäher erklärt. Er kann die Vor- und Nachteile aufzählen. Er hat die wichtigsten Wartungs- und Einstellarbeiten beschrieben.	Die Bauteile eines Fingermähbalkens und eines Doppelmesserbalkens wurden größtenteils richtig erkannt. Die Wirkungsweise der verschiedenen Balkenmäher wurde mehrheitlich richtig erklärt. Die Vor- und Nachteile sind größtenteils aufgezählt worden. Die wichtigsten Wartungs- und Einstellarbeiten wurden mehrheitlich richtig beschrieben.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise der rotirenden Mähwerke zu unterscheiden, Vor- und Nachteile aufzuzählen und geläufige Wartungs- und Einstellarbeiten zu beschreiben.**	Er hat die Bauteile eines Trommelmähwerks und eines Scheibenmähwerkes erkannt. Er hat die Wirkungsweise der verschiedenen Rotormäher beschrieben. Er kann ihre Vor- und Nachteile aufzählen. Er hat die wichtigsten Wartungs- und Einstellarbeiten beschrieben.	Die Bauteile eines Trommelmähwerks und eines Scheibenmähwerkes wurden größtenteils richtig erkannt. Die Wirkungsweise der verschiedenen Rotormäher wurde mehrheitlich richtig beschrieben. Die Vor- und Nachteile sind größtenteils aufgezählt worden. Die wichtigsten Wartungs- und Einstellarbeiten wurden mehrheitlich richtig beschrieben.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, die häufigsten Maschinen der Heuwerbung zu unterscheiden und geläufige Wartungs- und Einstellarbeiten zu erklären.**	Er hat die Bauteile eines Kreiselheuers und eines Kreiselschwaders erkannt. Er hat die Wirkungsweise des Kreiselheuers und des Kreiselschwaders erklärt. Er hat die wichtigsten Wartungs- und Einstellarbeiten beschrieben.	Die Bauteile eines Kreiselheuers und eines Kreiselschwaders wurden größtenteils richig erkannt. Die Wirkungsweise des Kreiselheuers und des Kreiselschwaders wurden mehrheitlich richtig erklärt. Die wichtigsten Wartungs- und Einstellarbeiten wurden mehrheitlich richtig beschrieben.
S	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise eines Ladewagens zu erklären.**	Er hat die Bauteile eines Ladewagens erkannt. Er hat die Funktionsweise eines Ladewagens erklärt. Er hat die wichtigsten Einstellungen am Ladewagen beschrieben.	Die Bauteile eines Ladewagens wurden größtenteils richtig erkannt. Die Funktionsweise eines Ladewagens wurde mehrheitlich richtig erklärt. Die wichtigsten Einstellungen am Ladewagens wurden größtenteils richtig beschrieben.
O	ME5	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise der wichtigsten Bauarten von Ballenpressen zu unterscheiden und die Maschinen einzustellen.**	Er hat die Bauteile der einzelnen Ballenpressen erkannt. Er hat die Funktiosweise der verschiedenen Ballenpressen erklärt. Er hat die Vor- und Nachteile benannt. Er hat die wichtigsten Einstellungen beschrieben. Er hat die Einstellungen durchgeführt.	Die Bauteile der einzelnen Ballenpressen wurden mehrheitlich richtig erkannt. Die Funktiosweise der verschiedenen Ballenpressen wurde mehrheitlich richtig erklärt. Die Vor- und Nachteile wurden größtenteils richtig benannt. Die wichtigsten Einstellungen wurden größteneteils richtig beschrieben. Die wichtigsten Einstellungen wurden fachgerecht durchgeführt.

O	ME6	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise der verschiedenen Mähdrescherbauarten zu unterscheiden.**	Er hat die einzelnen Baugruppen und deren Bauteile eines Schüttlermähdreschers erkannt. Er hat die Funktionsweise der verschiedenen Baugruppen des Schüttlermähdreschers erklärt. Er kann die Vor- und Nachteile der verschiedenen Abscheidesysteme erklären. Er hat die wichtigsten Einstellungen an einem Schüttlermähdrescher beschrieben.	Die einzelnen Baugruppen und deren Bauteile eines Schüttlermähdreschers wurden größtenteils richtig erkannt. Die Funktionsweise der verschiedenen Baugruppen des Schüttlermähdreschers wurde mehrheitlich richtig erklärt. Die Vor- und Nachteile der verschiedenen Abscheidesysteme wurden größtenteils richtig erkannt. Die wichtigsten Einstellungen an einem Schüttlermähdrescher wurden mehrheitilich richtig beschrieben.
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich über Modulspezifische technische Neuerungen zu informieren.**	Er hat sich über Modulspezifische technische Neuerungen informiert.	Die Modulspezifische technische Neuerungen wurden mehrheitlich richtig zusammengestellt.
S	ME7	**Der Auszubildende ist in der Lage, im Team einen Vortrag über eine ausgewählte Landmaschine vorzubereiten und vorzustellen.**	Sie haben im Team einen Vortrag über eine ausgewählte Landmaschine vorbereitet und vorgestellt.	Der Vortrag über eine ausgewählte Landmaschine wurde größtenteils gut vorbereitet und dynamisch vorgestellt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE1)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein digitales Speicheroszilloskop fachgerecht zu bedienen.**	Er unterscheidet verschiedene Typen von digitalen Speicheroszilloskopen. Er führt die Einstellungen am Oszilloskop fachgerecht durch. Er führt Einstellungen an der Trigger-Funktion durch. Er setzt das Messzubehör fachgerecht ein. Er interpretiert Oszillogramme.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Arten von Signalen zu unterscheiden und zu analysieren.**	Er unterscheidet analoge und digitale Signale. Er unterscheidet nicht-periodische und periodische Signale. Er unterscheidet frequenz- und pulsweitenmodulierte Signale. Er nimmt Signale auf und beschreibt die Signaleigenschaften, wie z.B. Minimal- und Maximalwert, Periodendauer, Frequenz, Amplitude, Tastverhältnis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, Diagnosen an Sensoren und Aktoren von Nutzfahrzeugen bzw. von Land- und Baumaschinen durchzuführen.**	Er unterscheidet Sensoren und Aktoren. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise der gängigen Sensoren und Aktoren. Er recherchiert die notwendigen Informationen in Schaltplänen und in Herstellerunterlagen. Er führt Prüfungen von Sensoren und Aktoren mit Hilfe von Multimeter und Oszilloskop fachgerecht durch. Er interpretiert seine Messergebnisse.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, logische Schaltungen zu entwerfen und ihre Funktionsweise nachzuvollziehen.**	Er beschreibt die Funktion der logischen Grundbausteine (UND, ODER, NICHT). Er stellt Wahrheitstabellen auf. Er baut Schaltungen mit den logischen Grundbausteinen auf. Er baut Schaltungen mit logischen Grundbausteinen in einem Simulationsprogramm auf (z.B. logigator.com, LogikSim). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Schaltung und behebt diese.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundfunktionen von einfachen Steuergeräten zu verstehen.**	Er wendet einfache Programmier-Regeln an. Er realisiert einfache Steuerungen mit Mikrocontrollern (z.B. Arduino IDE) nach dem E-V-A-Prinzip (Eingabe-Verarbeitung-Ausgabe). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Programmierung und behebt diese (Debugging mit z.B. seriellem Monitor).	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective

SCP Compétence sociale et personnelle

Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1 (FORMR5)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMR5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**L'apprenti est capable d'établir des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti établit des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a correctement établi la majorité des diagnostics concernant les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.
O	ME2	**L'apprenti est capable d'effectuer des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.
O	ME3	**L'apprenti est capable de procéder à des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.
O	ME4	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.
S	SCP1	**L'apprenti est capable d'alimenter consciencieusement la fiche de travail correspondante.**	- L'apprenti alimente consciencieusement la fiche de travail correspondante.	- L'apprenti a alimenté la fiche de travail correspondante d'une manière généralement consciencieuse.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (FEEIN)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FEEIN**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de la commande du moteur et d'un système de carburant classique pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires, de prendre connaissance des diagrammes de commande correspondants, de les indiquer et de les comparer aux indications des fabricants.**	- L'élève décrit la structure, la fonction de la commande du moteur ainsi que les différentes options de l'alimentation en carburant pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires. - L'élève prend connaissance des diagrammes de commande, il les indique et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME2	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans les systèmes, de demander, le cas échéant, des réparations ou de les effectuer personnellement et de monter les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.**	- L'élève détecte des erreurs dans les systèmes. - L'élève demande des réparations ou il les effectue personnellement et il monte les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME3	**L'élève est capable de planifier les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, de les effectuer de manière compétente, de procéder à un essai et de rédiger un rapport concernant l'état du moteur.**	- L'élève planifie les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, il les effectue de manière compétente, il demande un essai et il rédige un rapport concernant l'état du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME4	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques informatisés et de décrire la fonction ainsi que les options de contrôle des différents composants de ces systèmes.**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques modernes informatisés. - L'élève décrit des options de contrôle de composants de ces systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME5	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des systèmes de réduction des substances polluantes et de le soumettre à un contrôle.**	- L'élève décrit les systèmes de réduction des substances polluantes. - L'élève soumet différents systèmes de réduction des substances polluantes à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE2)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise von Datenbussystemen zu beschreiben.**	Er nennt die Vorteile von Datenbussystemen. Er unterscheidet verschiedene Bussysteme und deren Eigenschaften (z.B. CAN, LIN, MOST, FlexRay, ISOBUS) Er recherchiert Informationen zur Datenbus-Topologie von ausgewählten Fahrzeugen und Maschinen. Er beschreibt den Aufbau eines Datenpaketes. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise von ISOBUS-Systemen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME2	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement correct de systèmes à bus à des contrôles.**	Er prüft die Spannungsversorgung von Steuergeräten. Er prüft Bussysteme mit dem Multimeter. Er prüft Bussysteme mit dem Oszilloskop. Er erkennt Fehlfunktionen und interpretiert die Resultate (z.B. Unterbrechungen, Kurzschlüsse nach Plus oder Masse, Kurzschlüsse zwischen Bus-Leitungen, Übergangswiderstände). Er unterscheidet zwischen Fehlfunktionen am Bussystem und Fehlfunktionen an der externen Verschaltung. Er beschreibt die Ursache der Fehlfunktion. Er beseitigt Fehler.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
O	ME3	**L'élève est capable de se servir d'appareils de diagnostic.**	- L'élève raccorde correctement des appareils de diagnostic à la machine. - L'élève manipule les câbles de raccordement, les prises ainsi que les appareils avec précaution. - L'élève indique correctement le modèle du tracteur dans l'appareil de diagnostic. - L'élève détermine les composants à contrôler. - L'élève constate des erreurs. - L'élève interprète les erreurs. - L'élève répare des composants. - L'élève efface des messages d'erreurs. - L'élève compare les valeurs obtenues et les valeurs recherchées. - L'élève effectue des calibrages. - L'élève soumet des ensembles de composants ainsi que des actionneurs à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2 (FORMR6)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMR6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**L'apprenti est capable d'établir des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti établit des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a correctement établi la majorité des diagnostics concernant les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.
O	ME2	**L'apprenti est capable d'effectuer des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.
O	ME3	**L'apprenti est capable de procéder à des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.**	- L'apprenti effectue des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines agricoles.
O	ME4	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.
S	SCP1	**L'apprenti est capable d'alimenter consciencieusement la fiche de travail correspondante.**	- L'apprenti alimente consciencieusement la fiche de travail correspondante.	- L'apprenti a alimenté la fiche de travail correspondante d'une manière généralement consciencieuse.

Nb compétences sélectives à évaluer :

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels agricoles et viticoles (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels agricoles et viticoles anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
S	ME1	**Informationen recherchieren, auswählen und Zusammenstellen: Der Auszubildende ist in der Lage, die für die Durchführung des gesamten Auftrages notwendigen Daten zu recherchieren und zusammenzustellen.**	Die notwendigen Daten wurden aus den Herstellerangaben und Tabellenbuch ausgesucht und zusammengestellt.	Die Daten liegen vollständig vor. Die zusammengestellten Daten erlauben die Durchführung des Auftrages.
O	ME2	**Arbeitsschritte zur Bewältigung einer Aufgabe planen: Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitsschritte zu planen und die Arbeitsmittel zu bestimmen.**	Bestimmt die notwendigen Werkzeuge, plant die Arbeitsschritte und den Materialbedarf für die durchzuführenden Arbeiten.	Die notwendigen Werkzeuge sowie der Materialbedarf sind größtenteils richtig bestimmt. Die notwendigen Arbeitsschritte sind mehrheitlich richtig geplant.
S	ME3	**Entscheidungen zwischen Alternativen treffen: Der Auszubildende ist in der Lage, eine Entscheidung zwischen mehreren Alternativen zu treffen.**	Er hat sich für einen Lösungsweg entschieden.	Der ausgewählte Lösungsweg führt zum Ziel.
O	ME4	**Planung umsetzen und Aufgabenlösung durchführen: Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung in die Praxis umzusetzen**	Die Planung wurde in die Praxis umgesetzt.	Die Planung wurde größtenteils optimal umgesetzt.
S	ME5	**Aufgabenlösung mit Planung vergleichen und kontrollieren: Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit der Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.**	Die Aufgabenlösung wurde mit der Planung verglichen und kontrolliert.	Die Aufgabenlösung wurde mit der Planung verglichen und eventuelle Fehler wurden mehrheitlich bei der Kontrolle erkannt.
O	ME6	**Vorgehen bewerten und begründen: Der Auszubildende ist in der Lage, seine Vorgehensweise in einem Fachgespräch vorzustellen und zu begründen.**	Er hat seine Vorgehensweise selbstkritisch vorgestellt, begründet und bewertet.	Die Vorgehensweise wurde größtenteils richtig vorgestellt, begründet und bewertet.

Nb compétences sélectives à évaluer : 2

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Langues techniques 1 (LATE1-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en français avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques techniques 1 (FAMA1-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide du livre de tables.**	- Il applique les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide des formules et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Umfang, Flächen, Volumen und Masse von zusammengesetzten Bauteilen zu berechnen.**	- Er berechnet Umfang, Flächen, Volumen und Masse zusammengesetzter Bauteile und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Lehrsatz des Pythagoras anzuwenden.**	- Er berechnet Längen anhand des Satzes des Pythagoras und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Formeln nach der gesuchten Größe umzustellen und ihre Einheiten anzugeben.**	- Er stellt die Formeln nach der gesuchten Größe um und versieht alle Größen der Formel mit der richtigen Einheit.	50 %
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs étirées ainsi que les longueurs d'arcs de cercles en se servant de degrés d'angles et de sections de longueurs.**	- Il calcule les longueurs étirées des arcs de cercle avec des degrés d'angle et des divisions de longueur et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Langues techniques 2 (LATE2-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATE2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende benutzt die im KFZ-Bereich tiefer greifenden technischen Fachausdrücke in deutscher und französischer Sprache sowohl mündlich als auch schriftlich.	- Er wendet die tiefer greifende technische Fachausdrücke mündlich und schriftlich an.	-Er hat die tiefer greifende technische Fachausdrücke größtenteils mündlich und schriftlich angewandt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die spezielle Werkstattausrüstung (Dreh- Fräs-, Motorinstandsetzungsmaschinen …) sowohl mündlich als auch schriftlich in deutscher und französischer Sprache zu beschreiben.	- Er beschreibt die spezielle Werkstattausrüstung mündlich und schriftlich in französischer und deutscher Sprache.	- Er hat die spezielle Werkstattausrüstung größtenteils mündlich und schriftlich in französischer und deutscher Sprache beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in französicher und deutscher Sprache zu erstellen.	- Er erstellt Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in französicher und deutscher Sprache.	- Er hat Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in französicher und deutscher Sprache erstellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Qualitätsbewusstsein in seiner Arbeit zu entwickeln.	- Er behandeln seine Arbeitsmittel sorgsam. - Er erledigen seine Arbeiten sorgfältig.	- Er hat seine Aufgaben größtenteils in einem tadellosen Zustand abgegebenen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eigene Lösungsvorschläge verständlich zu formulieren.	- Er zeigt im Gespräch Aufmerksamkeit. - Er formuliert den eigene Lösungsvorschlag in einer verständlichen Art und Weise.	- Kritik wird positiv entgegen genommen und fließt in sein Handeln ein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques techniques 2 (FAMA2-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la relation entre la masse, la puissance et le travail et de répondre à des énoncés.**	- L'élève explique la relation entre la masse, la puissance et le travail. - L'élève détermine la relation entre la masse, la puissance et le travail.	- L'élève a expliqué et déterminé la relation entre la masse, la puissance et le travail d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.**	- L'élève calcule les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.**	- L'élève calcule les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs et des angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de pente et d'entraînement sans accessoires et de calculer des pourcentages, des degrés d'angles ainsi que des rapports en se référant au livre de formules.**	- L'élève explique les notions de pente et d'entraînement. - L'élève détermine les valeurs correspondantes en pourcentages et en degrés d'angles.	- L'élève a expliqué les notions de pente et d'entraînement d'une manière majoritairement correcte et il a déterminé les valeurs correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer proprement les devoirs à domicile et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève effectue proprement les devoirs à domicile et il les présente dans le respect des délais.	- L'élève a proprement effectué la majorité des devoirs à domicile et il les a présentés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mécanique de moteurs d'engins 1 (MOGE1-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de moteurs d'engins 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitsweise von Vier- und Zweitakt-Kleinmotoren und deren Komponenten zu unterscheiden und in Betrieb zu nehmen.	Er hat die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten unterschieden und in Betrieb genommen.	Die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten wurden größtenteils richtig unterschieden und in Betrieb genommen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchzuführen.	Er hat Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchgeführt.	Die Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten wurden mehrheitlich richtig durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchzuführen und gegebenenfalls die Fehler zu beheben.	Er hat eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchgeführt und ggf. die Fehler behoben.	Die Fehlerdiagnose an Kleingeräten wurde größtenteils richtig durchgeführt und die erkannten Fehler fachgerecht behoben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, bei Unsicherheiten Reparaturanleitungen zu Hilfe zu nehmen und persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln.	Er hat bei Unsicherheiten Reparaturanleitungen zur Hilfe genommen und persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.	Bei Unsicherheiten wurden mehrheitlich Reparaturanleitungen zur Hilfe genommen und teilweise persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Introduction au dessin CAD 1 (CADZ1-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist der Lage technische Zeichnungen anhand des Zeichenprogramms zu erstellen.	-Er kennt die verschiedenen Funktionen zur Erstellung einer Zeichnung. -Er versieht die Zeichnung mit normgerechten Linientypen und Linienstärken. -Er platziert die verschiedenen Ansichten der Bauteile im Projektionssystem auf der Blattvorlage. -Er hält sich bei der Darstellung an die zeichnerischen Normen.	-Die verschiedenen Funktionen zur Erstellung einer Zeichnung sind größtenteils bekannt. -Die Linientypen und Linienstärken wurden größtenteils richtig und komplett eingezeichnet. -Er hat die Ansichten richtig platziert und dabei größtenteils eine übersichtliche Blatteinteilung berechnet. -Die Normen wurden größtenteils eingehalten.
	Der Auszubildende ist der Lage die erstellten technischen Zeichnungen mit fertigungsbezogener Bemaßung zu versehen.	-Er versieht die Zeichnung mit normgerechter, fertigungsbezogener Bemaßung.	-Die Zeichnungen sind komplett und meist normgerecht mit fertigungsbezogener Bemaßung versehen worden.
	Der Auszubildende ist in der Lage seine erstellten technischen Zeichnungen zu benennen und in einem Ordner abzulegen.	-Er benennt die einzelnen Zeichnungen richtig. -Er speichert seine Zeichnungen in dem vorgesehenen Ordner ab.	-Die Benennung der Zeichnungen war korrekt. -Die Zeichnungen wurden im vorgesehenen Ordner gespeichert.
	Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich komplett, und termingerecht zu erledigen.	-Er erledigt seine Aufgaben inhaltlich komplett und termingerecht.	-Die Aufgaben sind inhaltlich komplett und größtenteils termingerecht erledigt worden.
	Der Auszubildende ist in der Lage die fertiggestellten technischen Zeichnungen auszudrucken und in einer Mappe zusammen zu führen.	-Er druckt die fertiggestellten Zeichnungen aus und ordnet sie sauber und chronologisch in einer Mappe.	-Die Zeichnungen wurden ausgedruckt und in einer Mappe zusammengetragen.
	Der Auszubildende ist in der Lage sich mit seinem Vorgesetzten über die zur Bewältigung der Arbeitsaufgabe erforderlichen Arbeitsschritte zu verständigen.	-Er stimmt sich mit seinem Vorgesetzten über seine Vorgehensweise ab.	-Er hat sich mit seinem Vorgesetzten angemessen abgestimmt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Mécanique de moteurs d'engins 2 (MOGE2-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de moteurs d'engins 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, Kleingeräte wie Motorsäge, Rasenmäher, Freischneider und sonstige zu warten und einzustellen.	- Er hat Kleingeräte wie Motorsäge, Rasenmäher, Freischneider und sonstige gewartet und eingestellt.	- Die Kleingeräte wie Motorsäge, Rasenmäher, Freischneider und sonstige wurden mehrheitlich richtig gewartet und eingestellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Geräte auf korrekte Funktion und Arbeit zu überprüfen und gegebenenfalls neu einzustellen.	- Er hat die Geräte auf korrekte Funktion und Arbeit geprüft und ggf. neu eingestellt.	- Die Geräte wurden größtenteils auf korrekte Funktion und Arbeit geprüft und ggf. neu eingestellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, andere Mitauszubildende bei den Arbeiten zu beraten.	- Sie haben sich gegenseitig bei den Arbeiten beraten.	- Während den Arbeiten haben sie sich mehrheitlich gegenseitig beraten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Introduction au dessin CAD 2 (CADZ2-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist der Lage eine Gesamtzeichnung einer Baugruppe anhand des Zeichenprogramms zu erstellen.	-Er kennt die verschiedenen Funktionen zur Erstellung einer Gesamtzeichnung. -Er versieht die Zeichnung mit normgerechten Linientypen und Linienstärken. -Er hält sich bei der Darstellung an die zeichnerischen Normen.	-Die verschiedenen Funktionen zur Erstellung einer Gesamtzeichnung sind größtenteils bekannt. -Die Linientypen und Linienstärken wurden größtenteils richtig und komplett eingezeichnet. -Die Normen wurden größtenteils eingehalten.
	Der Auszubildende ist der Lage die einzelnen Bauteile der erstellten Gesamtzeichnungen mit einem Verweis an eine Stückliste zu versehen.	-Er versieht die einzelnen Bauteile der Gesamtzeichnung normgerecht mit einem Verweis an die Stückliste	-Die einzelnen Bauteile der Gesamtzeichnung sind komplett und im Wesentlichen normgerecht mit einem Verweis an die Stückliste versehen worden.
	Der Auszubildende ist in der Lage eine Stückliste mit allen Einzelteilen einer Baugruppe zu erstellen.	-Die Stückliste wurde strukturiert in einer Tabelle erstellt. -Die Stückliste beinhaltet alle Einzelteile der Baugruppe. -Die Einzelteile sind normgerecht mit allen Materialangaben versehen.	-Die Stückliste wurde in einer größtenteils strukturierten Tabelle erstellt. -Die Stückliste beinhaltet alle Einzelteile der Baugruppe. -Die Einzelteile sind mit den zur Beschaffung nötigen Materialangaben versehen.
	Der Auszubildende ist in der Lage seine erstellten technischen Zeichnungen zu benennen und in einem Ordner abzulegen.	-Er benennt die einzelnen Zeichnungen richtig. -Er speichert seine Zeichnungen in dem vorgesehenen Ordner ab.	-Die Benennung der Zeichnungen war korrekt. -Die Zeichnungen wurden im vorgesehenen Ordner gespeichert.
	Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich komplett, und termingerecht zu erledigen.	-Er erledigt seine Aufgaben inhaltlich komplett und termingerecht.	-Die Aufgaben sind inhaltlich komplett und größtenteils termingerecht erledigt worden.
	Der Auszubildende ist in der Lage die fertiggestellten technischen Zeichnungen auszudrucken und in einer Mappe zusammen zu führen.	-Er druckt die fertiggestellten Zeichnungen aus und ordnet sie sauber und chronologisch in einer Mappe.	-Die Zeichnungen wurden ausgedruckt und in einer Mappe zusammengetragen.
	Der Auszubildende ist in der Lage sich mit seinem Vorgesetzten über die zur Bewältigung der Arbeitsaufgabe erforderlichen Arbeitsschritte zu verständigen.	-Er stimmt sich mit seinem Vorgesetzten über seine Vorgehensweise ab.	-Er hat sich mit seinem Vorgesetzten angemessen abgestimmt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 1 (MOTRF1-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTRF1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Trenn- und Fügeverfahren in ihrer Funktionsweise zu erklären.	- Er hat verschiedene Trenn- und Fügeverfahren in ihrer Funktionsweise erklärt.	- Die Funktionsweise der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsplatz nach Anweisung für den Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren einzurichten.	- Er hat seinen Arbeitsplatz nach Anweisung für den Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren eingerichtet.	- Sein Arbeitsplatz wurde größtenteils richtig für den Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren eingerichtet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Werkstücke für die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren unter Anweisung vorzubereiten.	- Er hat die Werkstücke für die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren vorbereitet.	- Die Werkstücke für die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden mehrheitlich richtig vorbereitet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die benötigten Maschinen, Apparate, Werkzeuge und Hilfsmittel nach Anweisung zum Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren einzustellen und vorzubereiten.	- Er hat die benötigten Maschinen, Apparate, Werkzeuge und Hilfsmittel nach Anweisung zum Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren eingestellt und vorbereitet.	- Die benötigten Maschinen, Apparate, Werkzeuge und Hilfsmittel wurden größtenteils nach Anweisung zum Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren richtig eingestellt und vorbereitet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht unter Anweisung in der Praxis einzusetzen.	- Er hat die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht in der Praxis eingesetzt.	- Die verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden mehrheitlich fachgerecht in der Praxis eingesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage hält beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften einzuhalten.	- Er hat beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften eingehalten.	- Die Unfallvorschriften wurden größtenteils richtig eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Umweltbelastungen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren zu vermeiden.	- Er ist beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren umsichtig mit sich und seiner Umwelt umgegangen.	- Beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurde mehrheitlich umsichtig mit sich und seiner Umwelt umgegangen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Langues techniques anglais 1 (LATEA3-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA3-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende wendet die im KFZ-Bereich grundlegenden technischen Fachausdrücke in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich an.	- Er beschreibt die Funktionsweise eines Kfz in deutscher und in englischer Sprache.	- Er hat ein präzises Vokabular in den Fachgesprächen angewandt. - Die abgegebenen Berichte wurden korrekt formuliert.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die standardmäßige Werkstattausrüstung in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich zu beschreiben.	- Er beschreibt die wesentlichen Geräte der Werkstattausrüstung mündlich in englischer und deutscher Sprache. - Er beschreibt schriftlich die wesentlichen Geräte der Werkstattausrüstung in englischer und deutscherSprache.	- Er hat die wesentlichen Geräte der Wekstattausrüstung mehrheitlich mündlich in englischer und deutscherSprache richtig beschrieben. - Er hat die wesentlichen Geräte der Werkstattausrüstung mehrheitlich schriftlich in englischer und deutscher Sprache richtig beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die im Rahmen einer Inspektion und Wartung anfallenden Werkstattarbeiten in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich zu erläutern.	Er beschreibt die anfallenden Werkstattarbeiten mündlich in englischer und deutscher Sprache. Er beschreibt schriftlich die anfallenden Werkstattarbeiten in englischer und deutscher Sprache.	- Er hat eine überwiegend korrekte Sprache beim Fachgespräch angewandt. - Die abgegebenen Berichte wurden überwiegend korrekt formuliert
	Der Auszubildende ist in der Lage, sich mit Kollegen und Lehrern über die Vorgehensweise bei der zur erledigen Aufgaben in deutscher und englischer Sprache mündlich zu verständigen.	- Er erläutert die Vorgehensweise der zu erledigenden Aufgaben mündlich.	- Er hat eine überwiegend korrekte Fachsprache bei den Rollenspielen angewandt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 2 (MOTRF2-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Techniques non conventionnelles de découpe et d'assemblage 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTRF2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Trenn- und Fügeverfahren nach ihren Einsatzgebieten zu bestimmen.	- Er hat verschiedene Trenn- und Fügeverfahren nach ihren Einsatzgebieten bestimmt.	- Die verschiedene Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils richtig nach ihren Einsatzgebieten bestimmt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die nötigen Informationen zu den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren die zur Vorbereitung dienen zu ermitteln.	- Er hat die nötigen Informationen zu den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren die zur Vorbereitung dienen ermittelt.	- Die nötigen Informationen zu den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren die zur Vorbereitung dienen wurden mehrheitlich richtig ermittelt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, seine Vorgehensweise bei den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren zu planen und zu dokumentieren.	- Er hat seine Vorgehensweise bei den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren geplant und dokumentiert.	- Die Vorgehensweise bei den verschiedene Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils richtig geplant und dokumentiert.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die selbst ausgewählten Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht in der Praxis einzusetzen.	- Er hat die selbst ausgewählten Trenn- und Fügeverfahren fachgerecht in der Praxis eingesetzt.	- Die selbst ausgewählten Trenn- und Fügeverfahren wurden größtenteils fachgerecht in der Praxis eingesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften einzuhalten und Gefahren zu erkennen.	- Er hat beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren die Unfallverhütungsvorschriften eingehalten und Gefahren erkannt.	- Beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurden die Unfallverhütungsvorschriften mehrheitlich richtig eingehalten und Gefahren erkannt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, bei etwaigen Problemen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren nach Lösungen zu suchen und gegebenenfalls um Rat zu fragen.	- Er hat bei etwaigen Problemen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren nach Lösungen gesucht und ggf. um Rat grefragt.	- Bei etwaigen Problemen beim Einsatz der verschiedenen Trenn- und Fügeverfahren wurde größtenteils nach Lösungen gesucht und ggf. um Rat grefragt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Langues techniques anglais 2 (LATEA4-F)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA4-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die im KFZ-Bereich tiefergreifenden technischen Fachausdrücke in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich anzuwenden.	- Er wendet die tiefer greifende technische Fachausdrücke mündlich und schriftlich an.	- Er hat die tiefer greifende technische Fachausdrücke größtenteils mündlich und schriftlich angewandt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die spezielle Werkstattausrüstung (Dreh,- Fräs-, Motorinstandsetzungsmaschinen ...) in deutscher und englischer Sprache mündlich und schriftlich zu beschreiben.	- Er beschreibt die spezielle Werkstattausrüstung mündlich und schriftlich in englischer und deutscher Sprache.	- Er hat die spezielle Werkstattausrüstung größtenteils mündlich und schriftlich in englischer und deutscher Sprache beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in englischer und deutscher Sprache zu erstellen.	- Er erstellt Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in englischer und deutscher Sprache.	- Er hat Kostenvoranschläge und Bestellungen für Ersatzteile, technische Unterlagen und Werkzeuge in englischer und deutscher Sprache erstellt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Qualitätsbewusstsein in seiner Arbeit zu entwickeln.	- Er behandeln seine Arbeitsmittel sorgsam. - Er erledigen seine Arbeiten sorgfältig.	- Er hat seine Aufgaben größtenteils in einem tadellosen Zustand abgegebenen.
	Der Auszubildende ist in der Lage eigene Lösungsvorschläge verständlich zu formulieren.	- Er zeigt im Gespräch Aufmerksamkeit. - Er formuliert den eigenen Lösungsvorschlag in einer verständlichen Art und Weise.	- Kritik wird positiv entgegen genommen und fließt in sein Handeln ein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1) (FERTE1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines et engins de chantier**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage im Projektiossystem einfache Skizzen mit Bemassung anzufertigen und einfache technische Zeichnungen von Bauteilen zu lesen und zu verwerten.	- Er fertigt von einfachen Bauteilen Skizzen an. - Er trägt die Maße fertigungsgerecht ein. - Er ordnet die verschiedenen Ansichten der Bauteile im Projektionssystem den jeweiligen Zeichnungen zu. - Er ist in der Lage die technischen Zeichnungen und Skizzen zur Erstellung eines Arbeitsplans zu verwerten.	- Die Skizzen sind zum größten Teil in der Praxis verwertbar. - Die angegebenen Maße ermöglichten größtenteils die Herstellung des Bauteils. - Die Ansichten der Bauteile sind den jeweiligen Zeichnungen im Projektionssystem größtenteils richtig zugeordnet. - Der Arbeitsplan wurde größtenteils mit den nötigen Informationen zur Herstellung des Bauteils erstellt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die vorgesehenen Mess-, Prüf und Lehrgeräte, die zur Herstellung der Bauteile notwendig sind, den Anforderungen entsprechend auszuwählen und fachgerecht anzuwenden.	- Er wendet die verschiedenen Mess-, Prüf und Lehrgeräte fachgerecht an. - Er verwertet die Ergebnisse die er anhand der Prüf- und Lehrgeräte erhalten hat. - Er bestimmt die verschiedenen Messwerte.	- Die verschiedenen Mess-, Prüf und Lehrgeräte wurden größtenteils fachgerecht angewendet. - Die Ergebnisse die anhand der Prüf- und Lehrgeräte gewonnen wurden sind meist richtig verwertet worden. - Die Messwerte wurden grösstenteils richtig bestimmt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage einfache Bauteile durch spanabhebende und spanlose Verfahren entsprechend den Konstruktionsplänen, technischen Zeichnungen und Skizzen zu bearbeiten.	- Er wählt entsprechend der Aufgabenstellung die entsprechenden Arbeitsverfahren aus. - Er kennt die Grundlagen der verschiedenen Arbeitsverfahren und kann sie in der Praxis anwenden. - Er ist in der Lage Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren durchzuführen.	- Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils richtig ausgewählt. - Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils fachgerecht und autonom ausgeführt. - Die Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren waren größtenteils richtig.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die arbeitsrelevanten Gefahren der verschiedenen Arbeitsverfahren zu erkennen und die Sicherheitshinweise und Vorschriften zu beachten.	- Er kennt die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen. - Er beachtet die Sicherheitshinweise und Vorschriften und benutzt die entsprechenden Schutzvorrichtungen.	- Die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen sind größtenteils bekannt. - Die Sicherheitshinweise und Vorschriften wurden beachtet. - Die Schutzvorrichtungen wurden benutzt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die hergestellten Bauteile zu überprüfen und gegebenenfalls die nötigen Korrekturen vorzunehmen.	- Er kontrolliert die hergestellten Bauteile auf etwaige Abweichungen laut Plan. - Er erkennt notwendige Korrekturen. - Er führt die Korrekturen durch.	- Die Bauteile wurden kontrolliert. - Grobe Abweichungen von Ist- und Soll-Werten wurden erkannt. - Wesentlich notwendige Korrekturen wurden durchgeführt.

	- Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich komplett, und termingerecht zu erledigen.	- Er erledigt seine Aufgaben inhaltlich komplett und termingerecht.	- Die Aufgaben sind inhaltlich komplett und wurden größtenteils termingerecht erledigt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die Umweltvorschriften im Rahmen der gegebenen Möglichkeiten einzuhalten.	- Er hält sich an die vorgegebenen Umweltvorschriften.	- Mit Betriebs- und Abfallstoffen wurde weitestgehend umweltgerecht umgegangen.
	- Der Auszubildende ist in der Lage im Team und in der Gruppe zu arbeiten.	- Er bringt sich in der Team – und Gruppenarbeit ein, und erkennt wenn Kollegen Hilfe benötigen und bietet diese gegebenenfalls an.	- Bei Team – und Gruppenarbeiten konnte er sich größtenteils einbringen und bot ggf. seinen Arbeitskollegen in bestimmten Situationen seine Hilfe an.
	- Der Auszubildende ist in der Lage Verantwortung für seinen Arbeitsbereich zu übernehmen.	- Er hält Ordnung am Arbeitsplatz. - Er hält seine und die von anderen genutzten Werkzeuge funktionsfähig und sauber. - Er räumt die Werkzeuge funktionsfähig und sauber an den jeweiligen Ort zurück.	- Beim Arbeiten und Verlassen des Arbeitsplatzes ist dieser weitestgehend aufgeräumt und sauber. - Er geht umsichtig mit den Werkzeugen um. - Die Werkzeuge sind ordnungsgemäß und funktionsfähig an ihren jeweiligen Aufbewahrungsort zurückgestellt worden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2) (FERTE2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines et engins de chantier**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FERTE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	- Der Auszubildende ist der Lage komplexe Skizzen von Bauteilen einer Baugruppe mit Bemaßung anzufertigen, umfangreiche Konstruktionspläne und technische Zeichnungen zu lesen und zu verwerten.	- Er skizziert komplexe Bauteile in den nötigen Ansichten mit fertigungsbezogener Bemaßung. - Er kann umfangreiche Konstruktionspläne und technische Zeichnungen von Baugruppen lesen und verwerten. - Er ist in der Lage die technischen Zeichnungen und Skizzen von Baugruppen zur Erstellung eines Arbeitsplans zu verwerten.	- Komplexe Bauteile wurden in den nötigen Ansichten im Wesentlichen fertigungsgerecht skizziert. - Die Maße sind größtenteils fertigungsgerecht eingetragen. - Die einzelnen Bauteile der Baugruppen wurden verwertbar und meist nach Plan hergestellt. - Der Arbeitsplan wurde größtenteils mit den nötigen Informationen zur Herstellung des Bauteils erstellt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage das benötigte Material zur Herstellung der entsprechenden Bauteile und Baugruppen zu definieren.	- Er kennt die Eigenschaften der verschiedenen Materialien. - Er liest die Materialangaben aus den Plänen heraus. - Er besorgt das benötigte Material aus dem Materiallager.	- Die wichtigsten Eigenschaften und Zusammensetzungen der gängigsten Materialien werden genannt. - Die richtigen Materialangaben wurden aus den Plänen herausgelesen. - Das richtige Material wurde aus dem Materiallager besorgt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich komplett, und termingerecht zu erledigen.	- Er erledigt seine Aufgaben inhaltlich komplett und termingerecht.	- Die Aufgaben sind inhaltlich komplett und wurden größtenteils termingerecht erledigt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Bauteile und Baugruppen entsprechend den Konstruktionsplänen, technischen Zeichnungen und Skizzen zu bearbeiten.	- Er wählt entsprechend der Aufgabenstellung die entsprechenden Arbeitsverfahren aus. - Er kennt die Grundlagen der verschiedenen Arbeitsverfahren und kann sie in der Praxis anwenden. - Er ist in der Lage Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren durchzuführen.	- Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils richtig ausgewählt. - Die Arbeitsverfahren wurden größtenteils fachgerecht und autonom ausgeführt. - Die Berechnungen zu den verschiedenen Arbeitsverfahren waren größtenteils richtig.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Bauteile einer Baugruppe zusammen zu fügen, zu überprüfen und gegebenenfalls die nötigen Korrekturen vorzunehmen.	- Er kontrolliert die Maße der verarbeiteten Teile. - Er überprüft gegebenenfalls die Passung der verarbeiteten Teile zueinander. - Er erkennt möglich, notwendige Korrekturen. - Er führt die Korrekturen durch.	- Die Maße der verarbeiteten Teile wurden kontrolliert. - Die Passungen der verarbeitenden Teile zueinander wurden überprüft. - Grobe Abweichungen von Ist- und Soll-Werten sowie der Passungen wurden erkannt. - Wesentliche notwendige Korrekturen wurden durchgeführt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage die arbeitsrelevanten Gefahren der verschiedenen Arbeitsverfahren zu erkennen und die Sicherheitshinweise und Vorschriften zu beachten.	- Er kennt die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen. - Er beachtet die Sicherheitshinweise und Vorschriften und benutzt die entsprechenden Schutzvorrichtungen.	- Die arbeitsrelevanten Gefahren die mit den einzelnen Arbeitsverfahren zusammenhängen sind größtenteils bekannt. - Die Sicherheitshinweise und Vorschriften wurden beachtet. - Die Schutzvorrichtungen wurden benutzt.
	- Der Auszubildende ist in der Lage sich mit den Vorgesetzten und Kollegen über die zur Bewältigung der Arbeitsaufgaben erforderlichen Arbeitsschritte zu verständigen.	- Er stimmt sich mit Vorgesetzten und Kollegen ab, was die Erledigung der Arbeitsschritte angeht. - Er hört zu, wenn die Kollegen etwas sagen. - Er fragt nach, wenn er etwas nicht versteht.	- Er hat sich mit den Vorgesetzten und Kollegen größtenteils angemessen abgestimmt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Démontage et diagnostic de moteurs à cobustion interne (Diesel) (MODIA)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Démontage et diagnostic de moteurs à cobustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MODIA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsweise des Vier-Takt-Motors zu verstehen und diese anhand eines Modells und Unterrichtsunterlagen zu erklären.	- Er kennt die Einteilung von Verbrennungsmotoren. - Er kann die Arbeitsweise des Viertaktmotors beschreiben. - Er kann die Merkmale von Viertaktmotoren erklären	- Die Einteilung der Verbrennungsmotoren wurde mehrheitlich richtig beschrieben. - Die vier Takte wurden aufgezählt und größtenteils korrekt beschrieben. - Die Merkmale von Viertaktmotoren wurden größtenteils richtig beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen des Motorgehäuses, des Kurbeltriebes und der Motorsteuerung eines Vier-Takt-Motors zu erkennen und deren Funktionsweise zu erklären und zu beschreiben.	- Er kennt die Baugruppen von Viertakt-Dieselmotoren. - Er kennt die einzelnen Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung. - Er kann die Funktion der Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung erklären und beschreiben.	- Die Mehrheit der Baugruppen wurde aufgezählt und erkannt. - Die Mehrheit der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung wurde erkannt. - Die Funktion der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen Motorgehäuse, Kurbeltrieb und Motorsteuerung wurde größtenteils korrekt erklärt und beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Größen am Motor zu berechnen.	- Er kann die einzelnen Größen aus dem Verbrennungsraum, dem Kurbeltrieb und der Motorsteuerung am Motor berechnen.	- Die Berechnungen am Motor wurden größtenteils richtig gelöst.
	Der Auszubildende ist in der Lage die entsprechenden Werkzeuge zur Motorenzerlegung auszuwählen und sie fachgerecht und sicher anzuwenden.	- Er kann die entsprechenden Werkzeuge auswählen. - Er wendet das Werkzeug fachgerecht an. - Er beachtet bei der Anwendung die Sicherheitsvorschriften	- Entsprechend der Aufgabe wurde das richtige Werkzeug ausgewählt. - Das Werkzeug wurde im Wesentlichen fachgerecht angewendet. - Er beachtete die wichtigsten Sicherheitsvorschriften der einzelnen Werkzeuge.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Bauteile mit den entsprechenden Prüf- und Messwerkzeugen fachgerecht auf Verschleiß zu prüfen.	- Er kann die entsprechenden Prüf- und Messgeräte je nach Aufgabe auswählen. - Er wendet die Prüf- und Messgeräte fachgerecht an. - Bei der Anwendung beachtet er die Sicherheitsvorschriften. - Er pflegt die Messgeräte nach der Benutzung entsprechend der Pflegevorschriften.	- Die Prüf- und Messgeräte wurden je nach Aufgabe richtig ausgewählt. - Hat mit den gebräuchlichsten Prüf- und Messgeräten die entsprechenden Prüfungen und Messungen mehrheitlich fachgerecht durchgeführt. - Hat die Sicherheitsvorschriften der einzelnen Prüf- und Messgerät beachtet.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Bauteile fachgerecht zu zerlegen, zu säubern und in ihrer Lage zueinander zu kennzeichnen.	- Er zerlegt den Motor fachgerecht (logische Reihenfolge wird eingehalten). - Er beachtet dabei die Herstellerangaben. - Er kennzeichnet die Bauteile in ihrer Lage zueinander. - Die abmontierten Teile werden gesäubert. - Die abmontierten Teile werden fachgerecht abgelegt.	- Die Bauteile wurden in einer mehr oder weniger sinnvollen Reihenfolge abmontiert - Die Herstellerangaben wurden beachtet. - Die Bauteile wurden so gekennzeichnet, dass keine Verwechslung der Bauteile untereinander und in ihrer Lage möglich ist. - Die abmontierten Teile sind im Wesentlichen sauber.

	Der Auszubildende ist in der Lage aufgrund der Prüf- und Messergebnisse, mit Hilfe der Herstellerangaben, zu entscheiden was erneuert, nachgearbeitet oder noch weiter verwendet werden kann.	- Er vergleicht den Ist-Wert mit den Soll-Werten der Herstellerangaben. - Er prüft die Teile auf offensichtliche Mängel. - Er entscheidet was erneuert, nachgearbeitet und weiterverwendet werden kann.	- Die Soll-Werte wurden in den Herstellerangaben gefunden. - Das Ergebnis des Vergleichs von Ist-Werten mit den Soll-Werten der Herstellerangaben ist größtenteils korrekt. - Offensichtliche Mängel wurden erkannt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich und termingerecht zu erledigen.	- Er hat die Aufgaben inhaltlich und termingerecht erledigt	- Die Aufgaben wurden größtenteils inhaltlich korrekt und termingerecht abgegeben.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen Diagnosebericht zu erstellen.	- Er füllt die Vorlagen mit den entsprechenden Daten aus. - Er ergänzt weitere Angaben und Hinweise. - Er erstellt den Bericht sauber und leserlich.	- Im Diagnosebericht sind die relevantesten Daten und Hinweise enthalten. - Der Diagnosebericht ist im Allgemeinen übersichtlich und strukturiert aufgebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage im Team zu arbeiten.	- Er bringt sich in ein Team ein. - Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. - Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	- Die Teamarbeit funktioniert im Wesentlichen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calculer et construire des systèmes hydrauliques (HYDAU)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Calculer et construire des systèmes hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HYDAU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage sich über die Grundlagen zur Hydrostatik und Hydrodynamik zu informieren.	- Er unterscheidet Hydrostatik und Hydrodynamik. - Er versteht den Aufbau einfacher hydraulischer Systeme. - Er stellt die Kraftwirkungen dar - Er erarbeitet das hydraulische Grundgesetz. - Er stellt den Kreislauf einer Hydraulikanlage dar. - Er erarbeitet die Bauteile einer einfachen hydraulischen Anlage. - Er trägt im Kreislauf den Druck, den Ölstrom und die Richtung des Öles ein.	- Hydrostatik und Hydrodynamik sind unterschieden. - Die Funktion und der Aufbau der Bauteile Tank, Filter und Hydraulikzylinder sind richtig erkannt und beschrieben. - In einem hydraulischen Kreislauf sind der Druck, der Volumenstrom, die Kraftwirkung und die Flüssigkeitsrichtung richtig eingetragen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Schemazeichnungen zu lesen und die Funktion der verwendeten Bauteile zu beschreiben.	- Er findet alle nötigen Symbole eines Hydraulikschemas in einer Liste. - Er erklärt die Symbole - Er zeichnet Symbole - Er kennt die Funktion der dargestellten Symbole - Er liest aus dem Schema die Funktion der Anlage. - Er beschreibt die Funktion der verwendeten Bauteile in verschiedenen Stellungen.	- In einem gezeichneten Schema ist die Funktion der dargestellten Anlage herausgelesen. - Ein Schema ist durch die Angabe einer weiteren Funktion durch selbst ausgewählte Symbole erweitert. - Ausgewählte Symbole sind erklärt. - Die Funktion der Bauteile: Pumpen und Wegeventile ist in ihren verschiedenen Stellungen richtig beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Kräfte, Wege und Ausfahrgeschwindigkeit an Hydraulikzylindern und Drucküberset zungen laut Schema zu berechnen.	- Er kennt die Bezeichnungen: Kraft, Weg und Ausfahrgeschwindigkeit. - Er weiß um deren Zusammenhänge. - Er unterscheidet die Begriffe: absoluter- atmosphärischer- und effektiver Druck. - Er berechnet hydraulische Druck-, Kraft- und Wegeübersetzungen. - Er berechnet die Fliessgeschwindigkeit von Flüssigkeiten in Abhängigkeit vom Volumenstrom und Leitungsquerschnitt - Er wendet die Formeln laut Tabellenbuch an. - Er wendet die passenden Einheiten an.	- Die richtigen Formeln sind ausgewählt. - Der Rechenweg ist korrekt und nachvollziehbar wiedergegeben. - Die Einheiten sind größtenteils richtig eingesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Sicherheitsvorschriften einer hydraulischen Anlage zu berücksichtigen.	- Er kennt die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Hydraulikanlagen. - Er hält sich an die Vorschriften bei anfallenden Arbeiten.	- Die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Druckflüssigkeiten und hydraulischen Anlagen sind eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Bauteile einer einfachen hydraulischen Anlage nach ihrer Funktion auszuwählen, nach Schema aufzubauen und in Betrieb zu nehmen.	- Er sucht die richtigen Bauteile aus. - Er baut die Anlage mit den korrekten Verbindungen auf. - Er beschreibt die Funktion der Anlage. - Er kontrolliert den Aufbau. - Er nimmt die Anlage in Betrieb.	- Eine Anlage ist fachgerecht laut aufgesetztem Schema aufgebaut, kontrolliert und in Betrieb genommen.

	Der Auszubildende ist in der Lage seine Hydraulikanlage durchzumessen.	- Er beschreibt die Funktion der Meßgeräte im Hydraulikbereich. - Er wendet Druck- und Durchflußmesser korrekt an. - Er listet die Meßwerte auf. - Er vergleicht Meß- und Rechenwerte. - Er erkennt Differenzen und lokalisiert ihre Herkunft. - Er erklärt deren Herkunft. - Er wendet die richtigen Schutzmaßnahmen beim Umgang mit hydraulischen Anlagen an.	- Die Funktion und Meßskalen der Druck- und Durchflußmeßgeräte sind beschrieben. - Die Geräte sind zum Prüfen angewendet, die Meßwerte aufgelistet und mit den Rechenwerten auf Plausibilität verglichen. - Differenzen zwischen Meß- und Rechenwerten sind erklärt. - Die richtigen Schutzmaßnahmen sind angewendet.
	Der Auszubildende ist in der Lage seinen Arbeitsplatz zu organisieren und sauber zu halten.	- Er richtet den Arbeitsplatz entsprechend des Arbeitsauftrags sicherheitsgerecht und sinnvoll ein. - Er sorgt während des Arbeitsprozesses für Ordnung an seinem Arbeitsplatz. - Er hält den Arbeitsbereich sauber. - Er räumt den Arbeitsbereich nach der Arbeit auf.	- Der Arbeitsplatz ist sicher, sauber und sinnvoll eingerichtet. - Der Arbeitsplatz ist nach der Ausführung des Auftrags aufgeräumt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen guten Umgang mit anderen Auszubildenden und ein korrektes Verhalten seinen Lehrern gegenüber einzuhalten.	- Er hält sich an Benimmregeln. - Er erscheint sauber am Schularbeitsplatz. - Er verhält sich freundlich seinen Mitauszubildenden und seinen Lehrern gegenüber.	- Die Benimmregeln sind immer eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage ihm aufgetragene Arbeit inhaltlich und zeitgerecht auszuführen.	- Er erledigt in der Schule aufgetragene Arbeiten sauber und vollständig. - Er arbeitet zügig. - Er arbeitet inhaltlich korrekt. - Er erledigt Hausaufgaben sauber und vollständig.	- Hausaufgaben sind zu 70% ausgeführt. - Die Hausaufgaben sind größtenteils inhaltlich komplett und korrekt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques (ELECT)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELECT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage die elektrischen Grundgrößen auseinander zu halten.	- Er kennt die elektrischen Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand. - Er kennt die Wirkung der Größen Spannung, Strom und Widerstand.	- Die elektrischen Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand sind zu 70% richtig bezeichnet, erklärt und gemessen.
	Der Auszubildende ist in der Lage elektrische Geräte sicherheitsbewußt anzuwenden.	- Er kennt die erforderlichen Schutzmaßnahmen. - Er erkennt Fehler in Anschlußleitungen und Steckern. - Er kennt die Wirkung des elektrischen Stromes.	- Schutzsysteme im Umgang mit Elektrik sind bekannt. - Fehlerhafte Leitungen und Geräte sind gemeldet und nicht mehr angewandt.
	Der Auszubildende ist in der Lage mit einem Multimeter um zugehen.	- Er baut einfache Stromkreise auf. - Er bedient einen Multimeter - Er mißt die Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand im Stromkreis.	- Einfache Stromkreise sind korrekt aufgebaut. - Die Bedienung des Multimeters ist bekannt. - Das Multimeter ist größtenteils richtig bedient und durch die Messungen nicht zerstört.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Schaltzeichen elektrischer Schalter zu interpretieren und die Schalter anzuwenden.	- Er liest Schaltzeichen. - Er weiß sie zu interpretieren. - Er kennt einzelne Schaltarten - Er wendet sie an.	- Die Schaltzeichen sind richtig interpretiert und in einem einfachen Stromkreis angewendet.
	Der Auszubildende ist in der Lage einfache Stromkreise mit einem oder mehreren Verbrauchern zu zeichnen, aufzubauen, zu ermessen und laut dem ohmschen Gesetz zu berechnen.	- Er zeichnet einfache Stromkreise mit einem Verbraucher. - Er zeichnet einfache Stromkreise mit Verbrauchern in Reihen- und Parallelschaltung. - Er kennt das ohmsche Gesetz. - Er stellt die Formel nach den verschiedenen Größen um. - Er baut die Schaltung auf. - Er mißt die Grundgrößen. - Er berechnet die Reihen- und Parallelschaltung. - Er vergleicht die gemessenen mit den gerechneten Werten.	- Die Stromkreise sind annähernd korrekt gezeichnet und aufgebaut. - Die Stromkreise sind richtig ausgemessen. - Die fehlenden Größen sind größtenteils richtig berechnet. - Die gemessenen und die errechneten Werte sind miteinander verglichen.
	Der Auszubildende ist in der Lage komplexere Stromkreise in gemischter Schaltung zu zeichnen, aufzubauen, zu ermessen und zu berechnen.	- Er zeichnet gemischte Schaltungen - Er baut gemischte Schaltungen auf - Er ermißt gemischte Schaltungen - Er berechnet diese Schaltungen. - Er vergleicht gemessene und errechnete Werte.	- Die gemischten Schaltungen sind richtig gezeichnet und aufgebaut. - Die gemischten Schaltungen sind größtenteils richtig ausgemessen und berechnet. - Die Werte sind in einer Tabelle miteinander verglichen
	Der Auszubildende ist in der Lage, im Team zu arbeiten.	- Er bringt sich in ein Team ein. - Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. - Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	- Die Teamarbeit hat im Wesentlichen funktioniert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents (FORMT1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMT1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable de se familiariser avec les équipements respectifs d'un atelier.	- L'apprenti se familiarise avec les équipements respectifs d'un atelier.	- L'apprenti connaît la majorité des équipements respectifs d'un atelier.
	L'apprenti est capable de se familiariser avec les étapes de travail internes.	- L'apprenti connaît les étapes de travail internes.	- L'apprenti a respecté et suivi les étapes de travail internes.
	L'apprenti est capable d'observer et d'appliquer les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti observe et applique les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a observé et appliqué les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.
	L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement des travaux complémentaires.	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires.	- L'apprenti a attentivement et correctement effectué la majorité des travaux complémentaires.
	L'apprenti est capable d'effectuer ses travaux d'une manière propre et ordonnée.	- L'apprenti effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière propre et ordonnée.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière propre et ordonnée.
	L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente les rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a quotidiennement noté les étapes de travail dans un carnet d'apprentissage. - L'apprenti a expliqué trois rapports d'une manière globalement correcte en employant le vocabulaire professionnel correct et il les a documentés dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance des indications et de les suivre correctement.	- L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des indications et il les a suivies.
	L'apprenti est capable de travailler en équipe et de respecter les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti s'intègre dans l'équipe et il respecte les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti a, dans une large mesure, réussi son intégration dans l'équipe. - L'apprenti a respecté la majorité des règles internes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel) (MOMON)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MOMON**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors zu erkennen und deren Funktionsweise zu erklären und zu beschreiben.	- Er kennt die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors - Er kann die Arbeits- und Funktionsweise der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors erklären und beschreiben.	- Die verschiedenen Merkmale der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors wurden größtenteils erkannt. - Die Arbeits- und Funktionsweise der einzelnen Bauteile aus den Baugruppen der Gemischbildungsanlage und den Hilfseinrichtungen eines Vier-Takt-Motors wurden mehrheitlich erklärt und beschreiben.
	Der Auszubildende ist in der Lage die einzelnen Größen der Motorleistung und des Kraftstoffverbrauchs am Motor zu berechnen.	- Er kann die einzelnen Größen der Motorleistung und des Kraftstoffverbrauchs am Motor berechnen.	- Die Berechnungen am Motor wurden größtenteils richtig gelöst.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Bauteile wieder fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben am Motor zu befestigen.	- Er baut die Bauteile fachgerecht an den Motor.	- Die Bauteile wurden mehrheitlich fachgerecht an den Motor montiert.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben vorzubereiten und durchzuführen.	- Er hat die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben vorbereitet. - Er hat die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben durchgeführt.	- Die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors wurden mehrheitlich fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben vorbereitet. - Die Einstellarbeiten für die Inbetriebnahme des Vier-Takt-Motors wurden größtenteils fachgerecht und unter Berücksichtigung der Herstellerangaben durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Betriebsflüssigkeiten auszuwählen und aufzufüllen.	- Er hat die Betriebflüssigkeiten bestimmt und ausgewählt. - Er hat die Betriebsflüssigkeiten fachgerecht aufgefüllt.	- Die benötigten Betriebsflüssigkeiten wurden größtemteils bestimmt und ausgewählt. - Alle Betriebsflüssigkeiten wurden fachgerecht aufgefüllt und der Motor ist startklar.
	Der Auszubildende ist in der Lage den Motor in Betrieb zu nehmen und gegebenenfalls notwendige Korrekturen vorzunehmen.	- Er bereitet den Motor für die Inbetriebnahme vor. - Er überprüft den Motor während dem Betrieb. - Er erkennt gegebenfalls Mängel. - Er führt entsprechende Korrekturen durch. - Er beachtet die Sicherheitsvorschriften und wendet entsprechende Sicherheitsvorkehrungen an.	- Die Prüfung des Motors im Betrieb wurde grösstenteils korrekt durchgeführt. - Die gröbsten Mängel wurden erkannt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen Arbeitsbericht zu erstellen.	- Er erstellt einen ausführlichen Arbeitsbericht.	- Der Arbeitsbericht wurde größtenteils fachgerecht erstellt.

	Der Auszubildende ist in der Lage die ihm aufgetragenen Aufgaben inhaltlich und termingerecht zu erledigen.	- Er hat die Aufgaben inhaltlich und termingerecht erledigt	- Die Aufgaben wurden größtenteils inhaltlich korrekt und termingerecht abgegeben.
	Der Auszubildende ist in der Lage bei neuen Arbeiten dementsprechend Hilfe zu suchen.	- Er informiert sich bei Vorgesetzten und anderen Kollegen über die Vorgehensweise bei für ihn neuen Arbeiten.	- Bei Unklarheiten hat er Vorgesetzte und Kollegen gefragt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples (HYPNE)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPNE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage sich über die Grundlagen der Pneumatik zu informieren.	- Er kennt die Merkmale des einzusetzenden Mediums: Druckluft. - Er kennt die Eigenschaften und Zusammensetzung von Druckluft. - Er unterscheidet Pneumatik und Hydraulik. - Er ist sich den Vor- und Nachteilen der Pneumatik bewußt. - Er kennt die Einheiten der Pneumatik. - Er kennt die Gasgesetze.	- 6 der 9 Merkmale des Mediums Druckluft sind in einer Liste erklärt. - Die Zusammensetzung von Druckluft ist annähernd richtig aufgeführt. - In einfachen Modelrechnungen sind die Einheiten und die Gasgesetze größtenteils richtig angewandt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Schemazeichnungen der Pneumatik zu lesen und zu zeichnen.	- Er findet alle nötigen Symbole eines Pneumatikschemas in einer Liste. - Er erklärt die Symbole - Er zeichnet Symbole - Er kennt die Funktion der dargestellten Symbole. - Er liest aus dem Schema die Funktion der Anlage. - Er beschreibt die Funktion der verwendeten Bauteile in verschiedenen Stellungen. - Er stellt eine Anlage aus schriftlichen Vorgaben zusammen. - Er zeichnet eine Anlage.	- In einem gezeichneten Schema ist die Funktion der dargestellten Anlage herausgelesen. - Ein Schema ist durch die Angabe einer weiteren Funktion durch selbst ausgewählte Symbole erweitert. - Ausgewählte Symbole sind erklärt. - Die Funktion und die Eigenschaften der Bauteile: Verdichter, Regel- und Wegeventile sind in ihren verschiedenen Stellungen richtig beschrieben. - Aus schriftlichen Vorgaben sind Anlagen richtig zusammengestellt und gezeichnet.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Bauteile einer einfachen pneumatischen Anlage auszuwählen, nach Schema aufzubauen, in Betrieb zu nehmen und den Druck in der Anlage zu messen.	- Er kennt die Einzelkomponenten einer Druckluftanlage. - Er kennt deren Eigenschaften. - Er kennt die Begriffe direkte- und indirekte Steuerung. - Er wendet die Komponenten an. - Er baut eine einfache Anlage nach Schema auf. - Er baut eine Anlage nach eigenem Schema auf. - Er nimmt die Anlage in Betrieb. - Er mißt die Drücke in der Anlage	- Die Eigenschaften von Druckluftfilter, -trockner und -zylinder sind annähernd richtig erläutert - Eine Druckluftanlage ist selbstständig als direkte und indirekte Steuerung aus Einzelkomponenten laut Schema zusammengebaut. - Eine Druckluftanlage ist nach eigenem Schema aufgebaut, laut Sicherheitsvorschriften geprüft und in Betrieb genommen. Die Anlage ist ausgemessen.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Sicherheitsvorschriften einer pneumatischen Anlage zu berücksichtigen.	- Er kennt die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Pneumatikanlagen. - Er hält sich an die Vorschriften bei anfallenden Arbeiten.	- Die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Druckluft und pneumatischen Anlagen sind eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Kräfte in Abhängigkeit von Druck und Volumen zu berechnen, um Abweichungen festzustellen.	- Er kennt die Bezeichnungen: Kraft, Weg und Ausfahrgeschwindigkeit. - Er weiß um deren Zusammenhänge. - Er unterscheidet die Begriffe: absoluter- atmosphärischer- und effektiver Druck. - Er berechnet pneumatische Druck-, Kraft- und Wegeübersetzungen. - Er wendet die Formeln laut Tabellenbuch an. - Er wendet die passenden Einheiten an.	- Die Anlage eines vorgegebenen Schemas ist mit den bekannten Gasgesetzen berechnet. Formeln und Einheiten sind mit Tabellenbuch richtig angewendet.

	Der Auszubildende ist in der Lage Abweichungen in der Anlage zu lokalisieren und zu erklären.	- Er erkennt Abweichungen der eingesetzten Anlage gegenüber der berechneten Anlage. - Er erklärt die Abweichungen. - Er erkennt Fehler im Aufbau. - Er korrigiert die erkannten Abweichungen.	- Eine berechnete Anlage ist mit der aufgebauten Anlage verglichen und Differenzen erkannt. Die Differenzen sind wenn möglich ausgeglichen und korrigiert.
	Der Auszubildende ist in der Lage hydraulische und pneumatische Anlagen im landwirtschaftlichen Bereich zu identifizieren und miteinander zu vergleichen.	- Er erklärt die Einsatzbereiche der landwirtschaftlichen Hydraulik und Pneumatik. - Er erkennt die eingesetzten Anlagen. - Er vergleicht Hydraulik und Pneumatik.	- Die Einsatzbereiche der landwirtschaftlichen Hydraulik und Pneumatik sind eingegrenzt und deren Möglichkeiten bei Traktoren, Baumaschinen und landwirtschaftlichen Maschinen erläutert
	Der Auszubildende ist in der Lage seinen Arbeitsplatz zu organisieren und sauber zu halten.	- Er richtet den Arbeitsplatz entsprechend des Arbeitsauftrags sicherheitsgerecht und sinnvoll ein. - Er sorgt während des Arbeitsprozesses für Ordnung an seinem Arbeitsplatz. - Er hält den Arbeitsbereich sauber. - Er räumt den Arbeitsbereich nach der Arbeit auf.	- Der Arbeitsplatz ist sicher, sauber und sinnvoll eingerichtet. - Der Arbeitsplatz ist nach der Ausführung des Auftrags aufgeräumt.
	Der Auszubildende ist in der Lage einen guten Umgang mit anderen Auszubildenden und ein korrektes Verhalten seinen Lehrern gegenüber ein zu halten.	- Er hält sich an Benimmregeln. - Er erscheint sauber am Schularbeitsplatz. - Er verhält sich freundlich seinen Mitauszubildenden und seinen Lehrern gegenüber.	- Die Benimmregeln sind immer eingehalten.
	Der Auszubildende ist in der Lage ihm aufgetragene Arbeit inhaltlich und zeitgerecht auszuführen.	- Er erledigt in der Schule aufgetragene Arbeiten sauber und vollständig. - Er arbeitet zügig. - Er arbeitet inhaltlich korrekt. - Er erledigt Hausaufgaben sauber und vollständig.	- Hausaufgaben sind zu 70% ausgeführt. - Die Hausaufgaben sind größtenteils inhaltlich komplett und korrekt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques (BELEC)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**BELEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, elektrische Bauteile der Beleuchtungsanlage an Fahrzeugen aufzufinden und zu unterscheiden.	- Er unterscheidet und kennt die Anwendungsgebiete der verschiedenen an Fahrzeugen verwendeten Leuchtmittel. - Er kennt die Funktion der angewendeten Leuchtmittel. - Er kennt die Eigenschaften der angewendeten Leuchtmittel. - Er ist sich der möglichen Gefahren beim Ein- und Ausbau von Leuchtmitteln bewußt.	- Die Leuchtmittel sind zu 60% richtig beschrieben. - Die verschiedenen Leuchtmittel sind richtig angewendet. - Die Leuchtmittel sind anwendergerecht und sicherheitsgerecht eingesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage Schaltpläne älterer Fahrzeuge zu lesen und deren elektrische Bauteile zu identifizieren.	- Er liest Schaltpläne. - Er erarbeitet Kabelfarben und Klemmenbezeichnungen. - Er färbt Teilsysteme korrekt ein. - Er identifiziert die elektrischen Bauteile.	- Elektrische Teilsysteme sind in Schaltplänen in den korrekten Farben eingezeichnet. - Klemmenbezeichnungen sind größtenteils zu den dazu passenden Bauteilen richtig eingefügt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Sicherungen und die Querschnitte der benötigten Kabel zum Aufbau einer Anlage zu berechnen.	- Er kennt die Funktion einer Sicherung. - Er unterscheidet Sicherungen. - Er berechnet Sicherungsstärken. - Er mißt die Länge der benötigten Kabel. - Er berechnet die Stromstärke der elektrischen Bauteile. - Er bestimmt die möglichen Spannungsverluste laut Tabelle. - Er berechnet die Kabelquerschnitte. - Er kontrolliert die maximal zulässige Stromstärke der errechneten Querschnitte.	- Die Sicherungen und Kabelquerschnitte sind zu 70% richtig bestimmt und berechnet. - Eine Rückberechnung ist angefertigt.
	Der Auszubildende ist in der Lage alle Teilsysteme der Signal- und Beleuchtungsanlage eines älteren Fahrzeugs aus der zusammenhängenden- in die genormte aufgelöste Darstellung zu übertragen, eine Legende zu erstellen und sie aufzubauen.	- Er zeichnet die Teilsysteme einer Brems-, Blink-, Licht- und Signalhornanlage aus dem Schlepperschaltplan in eine genormte aufgelöste Darstellung. - Er fertigt eine Legende an - Er stellt die benötigten Bauteile zusammen. - Er stellt die benötigten Kabel nach Querschnitt und Farbe zusammen. - Er baut die einzelnen Schaltungen nach Schaltplan auf. - Er prüft den Aufbau auf Funktion.	- Eine aufgelöste Darstellung der verschiedenen Teilsysteme ist nach Verbesserung richtig gezeichnet und bezeichnet. - Die dazu passende Legende ist korrekt angefertigt. - Die Schaltung ist funktionstüchtig nach Schaltplan aufgebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage Spannungsverluste in stromführenden Leitungen zu kontrollieren.	- Er kann den Begriff Spannungsverlust erklären. - Er mißt die Spannungsverluste einzelner Bauteile sowie der gesamten Anlage. - Er listet die Verluste in einer Tabelle auf. - Er interpretiert die bestimmten und gemessenen Werte.	- Die Spannungsverluste der aufgebauten Schaltung sind gemessen und in logischer Reihenfolge in einer Tabelle aufgelistet. - Die Spannungsverluste sind passend zum Aufbau.

	Der Auszubildende ist in der Lage Relaisschaltungen in einem aufgelösten Schaltplan zu zeichnen, aufzubauen und zu prüfen.	- Er kennt die Begriffe Elektromagnetismus, Induktion und Selbstinduktion. - Er kennt die Funktionsweise des Relais. - Er wendet Relais an. - Er zeichnet Relaisschaltungen - Er baut Relaisschaltungen auf. - Er mißt Spannung und Strom im Steuer- und Arbeitsstromkreis. - Er prüft Spannungsverluste.	- Die Funktionsweise verschiedener Relais, sowie deren Löschfunktion wurde beschrieben. - Relaisschaltungen sind größtenteils korrekt gezeichnet. - Relaisschaltungen sind funktionstüchtig aufgebaut und geprüft.
	Der Auszubildende ist in der Lage, im Team zu arbeiten.	- Er bringt eigene Arbeit im Team ein. - Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. - Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	- Die Arbeit im Team hat gut funktioniert.
	Der Auszubildende ist in der Lage pünktlich am Arbeitsplatz zu erscheinen und sich korrekt zu benehmen.	- Er erscheint pünktlich. - Er erscheint sauber. - Er benimmt sich korrekt gegenüber Mitschülern. - Er benimmt sich korrekt gegenüber Lehrern.	- Das Erscheinen ist größtenteils pünktlich und das Benehmen gegenüber anderen korrekt.
	Der Auszubildende ist in der Lage seine ihm aufgetragene Aufgaben ordentlich und sicherheitsbewußt aus zuführen.	- Er arbeitet ordentlich und sauber. - Er arbeitet Termingerecht. - Er hinterläßt einen aufgeräumten Arbeitsplatz. - Er hinterläßt einen sauberen Arbeitsplatz. - Er arbeitet sicherheitsbewußt.	- Die aufgetragenen Zeichnungen, Aufbauarbeiten und Tests sind ordentlich, sauber und sicherheitsbewußt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1) (FORMT2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier 1**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMT2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement des travaux complémentaires.	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires.	- L'apprenti a attentivement et correctement effectué la majorité des travaux complémentaires.
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux sous guidance.	- L'apprenti effectue le graissage d'une machine sous guidance. - L'apprenti effectue les travaux de préparation en vue d'une réparation. - L'apprenti effectue une vidange sous guidance.	- L'apprenti a effectué le graissage d'une machine de manière compétente sous guidance. - L'apprenti a correctement effectué la majorité des travaux de préparation en vue d'une réparation. - L'apprenti a effectué la vidange de manière compétente sous guidance.
	L'apprenti est capable de suivre les étapes de travail à l'entrepôt de pièces de rechange.	- L'apprenti maîtrise la suite des étapes de travail à l'entrepôt de pièces de rechange.	- L'apprenti a correctement suivi la majorité des étapes de travail à l'entrepôt de pièces de rechange.
	L'apprenti est capable de se familiariser avec l'application des indications des fabricants.	- L'apprenti se familiarise avec les indications des fabricants.	- L'apprenti a appliqué les indications des fabricants d'une manière régulière et compétente ainsi qu'avec le soin de rigueur.
	L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente les rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a quotidiennement noté les étapes de travail dans un carnet d'apprentissage. - L'apprenti a expliqué trois rapports d'une manière globalement correcte en employant le vocabulaire professionnel correct et il les a documentés dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance des indications et de les suivre correctement.	- L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des indications et il les a suivies.
	L'apprenti est capable de travailler en équipe et de respecter les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti s'intègre dans l'équipe et il respecte les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti a, dans une large mesure, réussi son intégration dans l'équipe. - L'apprenti a respecté la majorité des règles internes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de composants d'un assemblage mécanique (FERTE3)

Formation

Code:	**MT**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Fabrication de composants d'un assemblage mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FERTE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants dans un délai donné en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assemblage par soudage (SCHWEI)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage par soudage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCHWEI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die geforderten Schweißstöße und die dafür vorgesehene Zeit sind dem Lehrplan zu entnehmen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode, de préparer les pièces à souder de manière appropriée pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage à l'électrode.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soudures requises par le procédé de soudage à l'électrode en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG, de préparer les pièces à souder dans les règles de l'art pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage MAG.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer les soudures demandées avec le procédé de soudage MAG en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter de manière professionnelle un ordre de travail composé des compétences 1 à 4 dans un délai imposé.**	Il a réalisé les étapes de travail demandées conformément aux indicateurs de la compétence 1-4.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques (FERTE4)

Formation

Code:	**MT**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FERTE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles, d'effectuer, le cas échéant, les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission (SYTRA1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Arten der Leistungsübertragung und Antriebskonzepte aufzuzählen zu unterscheiden und zu beschreiben.	-Er hat die verschiedenen Arten der Leistungsübertragung aufgezählt und beschrieben. -Er hat die verschiedene Antriebskonzepte unterschieden und beschrieben.	-Die verschiedenen Arten der Leistungsübertragung wurden größtenteils richtig aufgezählt und beschrieben. -Die verschiedene Antriebskonzepte wurden mehrheitlich richtig unterschieden und beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, lösbare und unlösbare Kupplungen in ihrer Art zu unterscheiden.	-Er hat lösbare und unlösbare Kupplungen unterschieden.	-Die lösbaren und unlösbaren Kupplungen wurden größtenteils richtig unterschieden.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Reibkupplungen zu unterscheiden und ihre Funktionsweise zu beschreiben.	-Er hat Reibkupplungen unterschieden und ihre Funktionsweise beschrieben. -Er kennt die Funktionsprüfung von Reibungskupplungen.	-Die Reibkupplungen wurden mehrheitlich richtig unterschieden und in ihrer Funktionsweise beschrieben. -Die Funktionsprüfung von Reibungskupplungen wurde mehrheitlich beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion verschiedener Kupplungsscheiben zu beschreiben und zu prüfen.	-Er hat den Aufbau und die Funktion verschiedener Kupplungsscheiben beschrieben und geprüft. -Er kennt die Aufgaben von Kupplungsscheiben.	-Der Aufbau und die Funktion verschiedener Kupplungsscheiben wurden größtenteils richtig beschrieben und geprüft. -Die Aufgaben von Kupplungsscheiben wurden mehrheitlich fachgerecht beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Kupplungsbetätigungsvorrichtungen aufzuzählen und ihre Funktionsweise zu beschreiben, zu überprüfen und instand zu setzten.	-Er hat die verschiedenen Kupplungsbetätigungsvorrichtungen aufgezählt und ihre Funktionsweise beschrieben. -Er hat die verschiedenen Kupplungsbetätigungen geprüft und instandgesetzt.	-Die verschiedenen Kupplungsbetätigungsvorrichtungen wurden aufgezählt und ihre Funktionsweise wurde größtenteils richtig beschrieben. -Die verschiedenen Kupplungsbetätigungen wurden mehrheitlich fachgerecht geprüft und instandgesetzt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise der hydrodynamischen Kupplungen zu erklären.	-Er hat den Aufbau und die Wirkungsweise der hydrodynamischen Kupplungen erklärt.	-Der Aufbau und die Wirkungsweise der hydrodynamischen Kupplungen wurde mehrheitlich richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, anhand von Schadensbildern eine Fehlerdiagnose zu erstellen.	-Er hat anhand von Schadensbildern eine Fehlerdiagnose erstellt.	-Die Fehlerdiagnose wurde anhand von Schadensbildern mehrheitlich fachgerecht erstellt.
	Der Auszubildende ist fähig einen kollegialen Umgang mit seinen Arbeitskollegen und einen korrekten Umgang mit seinen Vorgesetzten zu pflegen.	-Er hat einen kollegialen Umgang mit seinen Arbeitskollegen und einen korrekten Umgang mit seinen Vorgesetzten gepflegt.	-Der kollegiale Umgang mit seinen Arbeitskollegen und der korrekte Umgang mit seinen Vorgesetzten wurden größtenteils korrekt gepflegt.
	Der Auszubildende ist in der Lage die Umweltvorschriften im Rahmen der gegebenen Möglichkeiten einzuhalten.	-Er hält sich an die vorgegebenen Umweltvorschriften.	-Mit Betriebs- und Abfallstoffen wurde weitestgehend umweltgerecht umgegangen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques (HYSYS)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYSYS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die in allen üblichen Maschinen und Fahrzeugen verwendeten Hydraulikflüssigkeiten hinsichtlich ihrer Normung zu unterscheiden und die Anlagen zu warten.	-Er findet die benötigten Hydraulikflüssigkeiten in der Bedienungsanleitung. -Er versteht die verwendete Normung. -Er kann das benötigte Öl bei einem Produzenten aus deren Produktliste identifizieren. -Er identifiziert das richtige Öl laut Faßaufdruck. -Er begreift die Wichtigkeit der Öl- und Filterwechselintervalle in der Hydraulik. -Er unterscheidet Filter je nach Lage.	-Die Hydraulikflüssigkeiten sind in der Bedienungsanleitung gefunden. -Die Normung ist größtenteils richtig erklärt. -Das richtige Öl ist am Faßaufdruck erkannt. -Die Anlage ist korrekt gewartet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau von Hydraulikpumpen mit konstantem Fördervolumen, sowie von Hydromotoren zu erfassen und sie im gegebenen Fall zu reparieren.	-Er kennt den Aufbau von Hydraulikpumpen mit konstantem Fördervolumen, sowie den von Hydromotoren. -Er erklärt das Förder- und Dichtungsprinzip der verschiedenen Arten. -Er erstellt durch Messungen eine Diagnose der Hydraulikpumpe eines Schleppers -Er ersetzt oder repariert defekte Hydraulikpumpen.	-Der Grundaufbau verschiedener Hydraulikpumpen und -motoren ist größtenteils richtig erklärt. -Eine Diagnose der Hydraulikpumpe eines Schleppers ist erstellt. -Eine Hydraulikpumpe ist demontiert und wieder korrekt zusammengebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktion von Druck-, Strom- und Sperrventilen sowie Druckspeichern zu verstehen, sie im Aufbau eines Systems zu verwenden sowie deren Ausfall zu erkennen.	-Er beschreibt die Funktion verschiedener Druckventile. -Er wendet verschiedene Druckventile an. -Er erkennt Fehlfunktionen an Druckventilen. -Er erkennt die Wichtigkeit von Druckventilen im Kreislauf. -Ihm ist die Funktion und Bauart verschiedener Strom- und Sperrventilen bekannt. -Er setzt die Ventile in Kreisläufen ein. -Er erkennt Fehlfunktionen an Strom- und Sperrventilen. -Er kennt den Aufbau und die Aufgaben von Druckspeichern. -Er wendet Druckspeicher korrekt im System an.	-Die Funktion und Aufgabe von 2 Druckbegrenzungs- und 2 Druckminderventile wurden größtenteils richtig erklärt. -Diese Ventile wurden in einer Schaltung korrekt angewandt. -Die Funktion und Aufgabe von einfachen Drosselventilen inklusive des Rohrbruchsicherheitsventils wurden größtenteils richtig beschrieben. -Sicherheitsventile wurden in jeder Schaltung eingebaut.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Grundschaltungen der Mobilhydraulik in einem offenen, lastdruckabhängigen System (OC) in Reihen- und Parallelschaltung aufzubauen und deren Verluste zu messen.	-Er entwirft Hydraulikschaltungen in einem OC System. -Er baut eine Steuerung mit mehreren Verbrauchern auf und vergleicht die Wirkungsweise der Wegeventile bei Reihen- und Parallelschaltung. -Er mißt die entstehenden Druckverluste. -Er mißt die Volumenströme. -Er berechnet die Verlustleistungen der Systeme.	-Verschiedene Schaltungen wurden größtenteils korrekt im OC System entworfen, aufgebaut und deren Verlustleistungen berechnet. -Es wurden Schaltungen mit Wegeventilen in Reihen- und Parallelschaltung aufgebaut.

	Der Auszubildende ist in der Lage, Grundschaltungen der Mobilhydraulik in einem geschlossenen, lastdruckabhängigen System (CC) in Parallelschaltung aufzubauen und deren Verluste zu messen.	-Er entwirft Hydraulikschaltungen in einem CC System. -Er baut eine Steuerung mit mehreren Verbrauchern und parallel geschalteten Wegeventilen auf. -Er mißt die entstehenden Druckverluste. -Er mißt die Volumenströme. -Er berechnet die Verlustleistungen der Systeme. -Er hat die Vor- und Nachteile der verschiedenen Hydrauliksysteme erklärt.	-Verschiedene Schaltungen wurden größtenteils korrekt im CC System entworfen, aufgebaut und deren Verlustleistungen berechnet. -Die Vor- und Nachteile der verschiedenen Hydrauliksysteme wurden mehrheitlich richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, in Ruhe mit Kollegen zusammenzuarbeiten.	-Er arbeitet ruhig mit Kollegen zusammen. -Er respektiert die Kollegen.	-Er hat ruhig und respektvoll mit Kollegen zusammengearbeitet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, ihm aufgetragene Aufgaben termin- und inhaltsgerecht auszuführen.	-Er führt seine Arbeiten zügig und zielgerichtet aus. -Er wendet Hilfsmittel wie Buch oder Internet zum inhaltsgerechten arbeiten an. -Er hält Abgabetermine bei Hausaufgaben ein. -Er führt Hausaufgaben komplett aus.	-Zum korrekten, selbständigen Durchführen seiner Aufgaben wurden notwendige Hilfsmittel angewendet. -Hausaufgaben wurden termingerecht und inhaltlich größtenteils korrekt ausgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, sich freundlich und manierlich zu benehmen.	-Er benimmt sich freundlich und manierlich.	-Er hat sich mehrheitlich freundlich und manierlich benommen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 1 (ETRAC1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETRAC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	-Der Auszubildende ist in der Lage die Batterie eines Schleppers zu identifizieren, deren Bauart und Funktion zu beschreiben und sie unter Einhaltung der Sicherheitsvorschriften zu prüfen, zu warten sowie ein- und auszubauen.	-Er kennt die Funktionsweise einer Batterie. -Er hält die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Batterien ein. -Er erkennt die Bauart einer Batterie. -Er prüft die Batterien mit allen Möglichkeiten. -Er wartet die Batterie. -Er ladet die Batterie mit den für die Bauart geeigneten Ladegeräten nach. -Er regeneriert die Batterie wenn möglich. -Er baut die Batterie ein und aus. -Er schaltet Batterien zur Startschaltung zusammen.	-Die Funktionsweise, der Ladezustand sowie die Bauarten sind gut beschrieben. -Der Ein- und Ausbau sowie die Prüfungen und Wartungen sind unter Einhaltung der Sicherheitsvorschriften durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage die Funktion aller elektrischen Verbraucher eines einfachen Kabinenschleppers zu beschreiben.	-Er kennt die elektrischen Verbraucher eines einfachen Kabinenschleppers. -Er kann die Funktion der Verbraucher beschreiben. -Er kann die Steuerung der Verbraucher beschreiben. -Er erkennt die Verbraucher am Schlepper.	-Die elektrischen Verbraucher eines Schleppers und deren Funktion und Steuerung sind gut beschrieben.
	-Der Auszubildende ist in der Lage alle Bauteile des Schlepperschaltplanes am Schlepper aufzufinden und zu identifizieren	-Er kennt alle Bauteile des Schlepperschaltplanes. -Er findet alle Bauteile am Schlepper. -Er identifiziert die zuführenden Kabel. -Er vergleicht die Kabelfarben mit den im Schaltplan angegebenen Farben.	-Die Bauteile und Kabel sind aufgefunden und identifiziert.
	-Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktion der Beleuchtungs- und Signalanlage des Schleppers am Fahrzeug zu prüfen	-Er liest Schaltpläne. -Er prüft Spannung und Strom bei eingeschalteten Verbrauchern. -Er führt eine Sichtprüfung der betroffenen Bauteile durch. -Er kennt die korrekte Funktion. -Er erkennt eine Fehlfunktion -Er prüft die Kabel, Schalter und Sicherungen durch Spannungsverlustmessungen. -Er listet die Verluste auf. -Er erkennt dabei Fehlfunktionen.	-Die korrekte Funktionstüchtigkeit der Beleuchtungs- und Signalanlage ist durch Messungen an fast allen möglichen Meßstellen geprüft und in einer aufgestellten Liste festgehalten. -Elektrische Fehlfunktionen sind dabei erkannt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage fehlerhafte Sicherungen, Kabel und Kabelstränge zu erkennen und zu erneuern.	-Er lokalisiert Sicherungskästen und Sicherungen. -Er erkennt durchgeschmorte oder oxidierte Kabel. -Er ersetzt Kabel oder Kabelstränge. -Er erneuert Kabelschuhe und Stecker. -Er weiß sich diese zu beschaffen. -Er verbindet Kabel. -Er wendet Kabelschutz an. -Er wendet Isolationen an.	-Sicherungen sind korrekt ersetzt. -Kabel oder Kabelstränge sind sauber und mit allen notwendigen Anschlüssen und Isolationen hergestellt.

	-Der Auszubildende ist in der Lage, im Team zu arbeiten.	-Er bringt eigene Arbeit im Team ein. -Er nimmt Rücksicht auf seine Teamkollegen. -Er spricht sich mit den Teamkollegen ab.	-Die Arbeit im Team hat gut funktioniert.
	-Der Auszubildende ist in der Lage seine ihm aufgetragene Aufgaben ordentlich und sicherheitsbewußt aus zuführen.	-Er arbeitet ordentlich und sauber. -Er arbeitet Termingerecht. -Er hinterläßt einen aufgeräumten Arbeitsplatz. -Er hinterläßt einen sauberen Arbeitsplatz. -Er arbeitet sicherheitsbewußt	-Die aufgetragenen Zeichnungen, Aufbauarbeiten und Tests sind ordentlich, sauber und sicherheitsbewußt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2 (FORMT3)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance horaire ou périodique de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.	- L'apprenti effectue des travaux de maintenance horaire ou périodique de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux de maintenance horaire ou périodique de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation pour des réparations sur des embrayages de véhicules ou pour des travaux sur différents embrayages de surcharge et sur d'autres types d'embrayages.	- L'apprenti effectue des travaux de préparation pour des réparations sur des embrayages de véhicules. - L'apprenti effectue des travaux sur différents embrayages de surcharge ou sur d'autres types d'embrayages.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation pour des réparations sur des embrayages de véhicules en manifestant un intérêt professionnel. - L'apprenti a effectué des travaux sur d'autres types d'embrayages de manière compétente.
	L'apprenti est capable de soumettre des systèmes hydrauliques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité et, le cas échéant, de les étanchéifier.	- L'apprenti soumet des systèmes hydrauliques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité. - Le cas échéant, l'apprenti étanchéifie le système (par exemple des appareils de commande complémentaires).	- L'apprenti a soumis des systèmes hydrauliques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité d'une manière globalement compétente. - Le cas échéant, l'apprenti a étanchéifié le système de manière compétente.
	L'apprenti est capable soumettre des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle sous l'aspect de leur fonctionnement et de les remettre en état.	- L'apprenti soumet des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle sous l'aspect de leur fonctionnement et il les remet en état.	- L'apprenti a soumis des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle sous l'aspect de leur fonctionnement et il les a remis en état d'une manière globalement compétente.
	L'apprenti est capable d'appliquer les consignes indiquées en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé.	- L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé dans les limites des possibilités internes.	- L'apprenti a respecté et appliqué les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé.
	L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance des indications et de les suivre correctement.	- L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des indications et il les a suivies.
	L'apprenti est capable de travailler en équipe et de respecter les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti s'intègre dans l'équipe et il respecte les règles internes de l'entreprise.	- L'apprenti a, dans une large mesure, réussi son intégration dans l'équipe. - L'apprenti a respecté la majorité des règles internes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2 (SYTRA2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Lagerarten, ihre Anordnung und ihre Anwendung zu beschreiben.	-Er hat die verschiedenen Lagerarten, ihre Anordnung und ihre Anwendung beschrieben.	-Die verschiedenen Lagerarten, ihre Anordnung und ihre Anwendung wurden größtenteils richtig beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aus- und Einbau verschiedener Lager fachgerecht auszuführen.	-Er hat den Aus- und Einbau fachgerecht ausgeführt.	-Der Aus- und Einbau der Lager wurde größtenteils fachgerecht durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise von üblichen handgeschalteten Wechselgetrieben sowie von automatisierten, stufenlosen und hydrodynamischen Getriebe zu beschreiben.	-Er hat den Aufbau und die Wirkungsweise von üblichen handgeschalteten Wechselgetrieben beschrieben. -Er hat die verschiedenen Synchronarten in ihrer Funktion beschrieben -Er hat die Funktion und den Kraftverlauf von mechanischen, automatisierten, stufenlosen und hydrodynamischen Getrieben erklärt. -Er hat den Aufbau und die Wirkungsweise von verschiedenen Nebenabtrieben erklärt.	-Der Aufbau und die Wirkungsweise von üblichen handgeschalteten Wechselgetrieben wurde mehrheitlich richtig beschrieben. -Die Synchronarten wurden unterschieden und die Funktionsweise wurde größtenteils richtig erklärt. -Die Funktion und der Kraftverlauf von mechanischen, automatisierten, stufenlosen und hydrodynamischen Getrieben wurden größtenteils richtig beschrieben. -Der Aufbau und die Wirkungsweise von verschiedenen Nebenabtrieben mehrheitlich richtig erklärt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, die Bauteile und die Wirkungsweise des Planetensatzes zu erklären.	-Er hat die Bauteile und die Wirkungsweise des Planetensatzes erklärt.	-Die Bauteile und die Wirkungsweise des Planetensatzes wurden größtenteils richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Wartungen und Reparaturen, an Getrieben und Ausgleichsgetrieben, mit Hilfe von Herstellerangaben korrekt auszuführen.	-Er hat Wartungen und Reparaturen mit Hilfe von Herstellerangaben korrekt ausgeführt. -Er hat die Einstell- und Kontrollarbeiten an Ausgleichsgetrieben vorgenommen.	-Die Wartungen und Reparaturen an Getrieben wurden größtenteils fachgerecht nach Herstellerangaben ausgeführt. -Die Einstell- und Kontrollarbeiten an Ausgleichsgetrieben wurden fachgerecht durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, den Kraftverlauf und Aufbau von Ausgleichsgetrieben und deren branchenübliche Sperrsysteme zu erklären.	-Er hat den Kraftverlauf und Aufbau von Ausgleichsgetrieben und deren branchenübliche Sperrsysteme erklärt.	-Der Kraftverlauf und Aufbau von Ausgleichsgetrieben und deren branchenübliche Sperrsysteme wurde richtig erklärt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Aufgaben und die Wirkungsweise der Gelenkwellen zu unterscheiden und zu beschreiben sowie Anpassungs-, Wartungs- und Instandsetzungsarbeiten an Gelenkwellen auszuführen.	-Er hat die Aufgaben und die Wirkungsweise der Gelenkwelle unterschieden und beschrieben. -Er hat Anpassungs-, Wartungs- und Instandsetzungsarbeiten an Gelenkwellen ausgeführt.	-Die Aufgaben und die Wirkungsweise der Gelenkwelle wurden mehrheitlich richtig unterschieden und beschrieben. -Die Anpassungs-, Instandsetzungs- und Wartungsarbeiten an Gelenkwellen wurden größtenteils richtig durchgeführt.

	Der Auszubildende ist in der Lage, die Bauarten und Eigenschaften von Überlast- und Freilaufkupplungen zu bestimmen sowie Instandsetzungs-, Wartungs- und Einstellarbeiten an Überlast- und Freilaufkupplungen auszuführen	-Er hat die Bauarten und Eigenschaften von Überlast- und Freilaufkupplungen bestimmt. -Er hat Instandsetzungs-, Wartungs- und Einstellarbeiten an Überlast- und Freilaufkupplungen ausgeführt.	-Die Bauarten und Eigenschaften von Überlast- und Freilaufkupplungen wurden bestimmt. -Die Instandsetzungs-, Wartungs- und Einstellarbeiten an Überlast- und Freilaufkupplungen wurden mehrheitlich richtig ausgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, bei den anfallenden Arbeiten mit der nötigen Geduld und Ausdauer zu handeln.	-Er hat die anfallenden Arbeiten mit der nötigen Geduld und Ausdauer erledigt.	-Die anfallenden Arbeiten wurden größtenteils mit der nötigen Geduld und Ausdauer durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Tester et régler la régulation hydraulique des engins de chantier (HYDMT)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Tester et régler la régulation hydraulique des engins de chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYDMT**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltungen mit einem offenen- Load- Sensing- System, OCLS, aufzubauen und auszumessen.	-Er kennt die Funktion und Aufbau von offenen Lastmeldesystemen LS. -Er beschreibt die Unterschiede in den Wegeventilen zu OC und CC Systemen. -Er baut Schaltungen im offenen LS System auf. -Er kennt die Funktion einer Druckwaage. -Er setzt Druckwaagen in Schaltungen ein. -Er mißt Drücke und errechnet die Druckdifferenzen und Leistungsverluste. -Er mißt Volumenströme.	-Die Funktionsweise von OCLS-Systemen mit ihren spezifischen Wegeventilen und Druckwaagen wurden ausreichend genau beschrieben. -Verschiedene Schaltungen wurden nach eventuellen Verbesserungen korrekt aufgebaut und benötigte Werte gemessen. -Berechnungen zu Druckdifferenzen und Leistungsverlusten wurden passend zur Schaltung durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, ein Verlustdiagramm dieser Schaltungen aufzustellen.	-Er stellt ein Verlustdiagramm einer OCLS Schaltung auf. -Er vergleicht die Verlustdiagramme verschiedener Systeme.	-Verlustdiagramme wurden nach Messungen erstellt und mit anderen Systemen verglichen.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltungen an einem geschlossenen- Load- Sensing- System, CCLS, aufzubauen und auszumessen.	-Er kennt den Aufbau einer Axialkolbenverstellpumpe. -Er kennt die Funktion einer Axialkolbenverstellpumpe. -Er erfaßt die Regelung einer Axialkolbenverstellpumpe. -Er erkennt den Unterschied im Wegeventil bei CCLS- System. -Er baut Schaltungen im CCLS-System auf. -Er mißt Drücke und errechnet Druckdifferenzen. -Er berechnet Leistungsverluste.	-Aufbau, Funktion und Regelung einer Axialkolbenpumpe wurden ausreichend beschrieben. -Nach Kenntnissen wurden Schaltungen im CCLS korrekt aufgebaut und benötigte Werte gemessen. -Berechnungen zu Druckdifferenzen und Leistungsverlusten wurden passend zur Schaltung durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage ein Verlustdiagramm dieser Schaltungen aufzustellen.	-Er stellt ein Verlustdiagramm einer CCLS Schaltung auf. -Er vergleicht die Verlustdiagramme verschiedener Systeme.	-Verlustdiagramme wurden nach Messungen erstellt und mit anderen Systemen verglichen.
	Der Auszubildende ist in der Lage, eine Diagnose zu Problemen mit hydraulischen Lenkanlagen zu erstellen.	-Er kennt die möglichen Ausführungen von Lenkaggregaten. -Er kann die Funktion von Lenkaggregaten nachvollziehen. -Die Aufgaben verschiedener Ventile im System sind ihm bekannt, insbesondere des Prioritätsventils. -Er stellt eine Fehlerdiagnose an einem Lenksystem.	-Fehler im Aufbau einer Lenkschaltung wurden erkannt und die Schaltung korrekt aufgebaut. -Eine kombinierte Schaltung mit Prioritätsventil wurde aufgebaut. -Die Funktion des Prioritätsventils wurde ausreichend genau beschrieben.
	Der Auszubildende ist in der Lage, hydrostatische Fahrantriebe an Maschinen aufzufinden, ihre Funktion zu verstehen und Defekte zu diagnostizieren.	-Er erläutert Maschinen mit hydrostatischem Fahrantrieb. -Er kennt den Aufbau der Systeme. -Er kennt die Funktion verschiedener Hydromotoren. -Er liest Schaltpläne zu hydrostatischen Fahrantrieben. -Er stellt eine Diagnose bei auftretenden Fehlfunktionen.	-Ein hydrostatischer Fahrantrieb mit seiner Bedienung, seinem Aufbau und seiner Funktion ist größtenteils korrekt beschrieben und auf Bildern und Schaltplänen erläutert. -Alle Bauteile eines hydrostatischen Fahrantriebes wurden an einem hiermit ausgerüsteten Fahrzeug lokalisiert und deren Funktion ausreichend genau erklärt.

	Der Auszubildende ist in der Lage, persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln und gewissenhaft zu handeln.	-Er hat persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt. -Er hat die Problemlösungen dem Lehrer dargelegt. -Er hat die Lösungen wenn möglich angewendet. -Er hat gewissenhaft gehandelt.	-Problemlösungen sind umsetzungsgerecht entwickelt und gewissenhaft angewendet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, ihm aufgetragene Aufgaben termin- und inhaltsgerecht auszuführen.	-Er führt seine Arbeiten zügig und zielgerichtet aus. -Er wendet Hilfsmittel wie Buch oder Internet zum inhaltsgerechten arbeiten an. -Er hält Abgabetermine bei Hausaufgaben ein. Er führt Hausaufgaben komplett aus.	-Zum korrekten, selbständigen Durchführen seiner Aufgaben wurden notwendige Hilfsmittel angewendet. -Hausaufgaben wurden termingerecht und inhaltlich größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 2 (ETRAC2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmnes électriques de machines 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ETRAC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	-Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Wirkungsweise elektronischer Bauelemente zu beschreiben, Messungen durchzuführen und die Funktionen der Bauteile zu überprüfen.	-Er kennt den Aufbau, die Schaltzeichen und die Wirkungsweise von Kondensatoren. -Er hat den Aufbau von Halbleiterwerkstoffen erkannt. -Er kann die Begriffe: Eigenleitfähigkeit, N-Leiter, P-Leiter, PN- Übergang erklären. -Er kennt den Aufbau und die Wirkungsweise von Widerständen, Halbleiterwiderständen, Dioden, Transistoren und Thyristoren. -Er erkennt die Bauteile und deren Stärke durch Aufschriften. -Er mißt die Bauteile aus. -Er erkennt durch Messungen fehlerhafte Bauteile. -Er listet die Meßwerte auf und vergleicht sie mit den Herstellerangaben.	-Aufbau und Begriffe elektronischer Bauteile sind mehrheitlich richtig erkannt und erklärt. -Die Wirkungsweise elektronischer Bauteile ist größtenteils richtig beschrieben und erklärt. -Die Messungen und Vergleiche sind durchgeführt und liegen im Meßprotokoll vor.
	-Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltpläne mit elektronischen Bauteilen zu lesen, Schaltungen aufzubauen und ihre Funktion zu überprüfen.	-Er ließt Schaltpläne von Baugruppen. -Er erkennt die Funktion der Bauelemente in der Schaltung. -Er baut die Schaltung laut Schaltplan auf. -Er erkennt Baufehler. -Er überprüft die Funktion. -Er nimmt Messungen an der Schaltung vor.	-Die Schaltungen sind nach Schaltplan funktionell aufgebaut, erklärt und geprüft. -Die Schaltung ist durch Messungen bestätigt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage die Funktion des Drehstromgenerators zu erklären, zu prüfen sowie eine Fehlerdiagnose durchzuführen.	-Er erklärt die Wirkungsweise eines Drehstromgenerators im Prinzip. -Er kennt Gleich- und Wechselspannung. -Er kennt das Prinzip der Gleichrichtung. -Er baut Gleichrichterschaltungen auf. -Er kennt die Funktion der Spannungsregelung. -Er prüft den Spannungsregler. -Er prüft den Generator am Schlepper. -Er stellt eine Fehlerdiagnose mittels Oszilloskop.	-Die Wirkungsweise des Generators ist größtenteils fachgerecht erklärt. -Die Möglichkeiten von Gleichrichtungen mit Hilfe von Schemas ist größtenteils richtig beschrieben aufgebaut und geprüft. -Die Spannungsregelung ist mehrheitlich richtig erklärt. -Die Fehlerdiagnose ist fachgerecht durchgeführt.
	-Der Auszubildende ist in der Lage Drehstromgeneratoren zu reparieren.	-Er prüft den Generator im eingebauten Zustand. -Er zerlegt den Generator. -Er prüft einzelne Bauteile des Generators. -Er tauscht Bauteile aus. -Er baut den Generator zusammen. -Er prüft den reparierten Generator	-Defekte Bauteile des Generators sind festgestellt, ausgetauscht und das Gerät ist geprüft.
	-Der Auszubildende wendet Bauteile und Werkzeuge umsichtig an und legt dabei Wert auf die Berücksichtigung von Schutzmaßnahmen.	-Er geht fachgerecht und umsichtig mit elektronischen Bauteilen um. -Er geht vorsichtig mit Werkzeugen um. Er beachtet Schutzmaßnahmen.	-Bauteile und Werkzeuge sind mit Umsicht und Vorsicht benutzt.

	-Der Auszubildende ist in der Lage, Selbsttäuschungen bei Arbeiten und Endkontrollen zu vermeiden und die Plausibilität von Meßwerten abzuschätzen.	-Er reagiert auf unplausible Meßwerte. -Er läßt diese nicht unbemerkt stehen.	-Meßwerte sind plausibel und korrekt eingeschätzt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Diagnostic et réglage sur les engins de chantier (REGMT)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Diagnostic et réglage sur les engins de chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REGMT**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Anwendung, den Aufbau und die Wirkungsweise von Kettenbagger und Radlader zu erklären und Fehlerdiagnosen zu erstellen und ggf. Einstellungen durchzuführen.	-Er hat die Anwendung, den Aufbau und die Wirkungsweise von Kettenbagger und Radlader erklärt. -Er hat an Hand von technischen Unterlagen eine Fehlerdiagnose erstellt und ggf. Einstellungen durchgeführt.	-Die Anwendung, den Aufbau und die Wirkungsweise von Kettenbagger und Radlader wurde größtenteils richtig erklärt. -Die Fehlerdiagnose wurde größtenteils richtig erstellt und die Einstellungen wurden größtenteils richtig durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Komponenten von Kettenfahrwerken zu beschreiben und Wartungsarbeiten an ihnen auszuführen.	-Er beschreibt den Aufbau von Kettenfahrwerken. -Er kennt die Komponenten von Kettenfahrwerken. -Er spannt die Ketten im Verlauf der Wartungsarbeiten. -Er kann die Ursachen von erhöhtem Verschleiss charakterisieren. -Er kennt die Unfallverhütungsvorschrifften im Umgang mit Laufwerken und hällt sie ein. -Er hat verschiedene Wartungsarbeiten durchgeführt.	-Der Aufbau und die Komponenten von Kettenfahrwerken sind bekannt. -Die Spannvorrichtungen wurden korrekt bedient. -Die Ursachen von erhöhtem Verschleiss wurden größtenteils richtig charakterisiert. -Die Unfallverhütungsvorschrifften im Umgang mit Laufwerken sind bekannt und wurden eingehalten. -Die verschiedenen Wartungsarbeiten wurden größtenteils fachgerecht durchgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau von Drehdurchführungen und Drehkränzen zu verstehen, sie zu warten und zu reparieren.	-Er kennt den Aufbau und die Funktionsweise von Drehdurchführungen und Drehkränzen. -Er wartet Durchführungen und Drehkränze. -Er stellt eventuelle Fehler wie Undichtheiten an Durchführungen fest. -Er repariert die Durchführungen.	-Der Aufbau und die Funktionsweise von Drehdurchführungen und Drehkränzen sind bekannt. -Die Verbindungen zwischen Ober- und Unterwagen sind korrekt gewartet.
	Der Auszubildende ist in der Lage, Ausleger, Hubgerüste, Arbeitswerkzeugwechseleinrichtungen und Anbaugeräte an Baggern und Radladern zu warten und deren Lagerungen zu reparieren.	-Er kennt die Systeme von Schnellwechseleinrichtungen. -Er kennt verschiedene Anbaugeräte. -Er wartet sämtliche Lagerstellen an Auslegern, Hubgerüsten und Arbeitswerkzeugwechseleinrichtungen. -Er repariert defekte Lagerbolzen und deren Lagerschalen. -Beim Abbau von Auslegern, Hubgerüsten oder Anbaugeräten hält hält er die Sicherheitsvorschriften ein.	-Die Schnellwechselsysteme und Anbaugeräte sind ausreichend bekannt. -Alle Wartungen und Reparaturen sind fachgerecht ohne grobere Fehler ausgeführt. -Die Arbeiten wurden sicherheitsbewusst ausgeführt.
	Der Auszubildende ist in der Lage Freude am selbstständigen Arbeiten mit hoher Eigenverantwortung zu entwickeln.	-Er hat Freude am selbstständigen Arbeiten mit hoher Eigenverantwortung entwickelt.	-Die Freude am selbstständigen Arbeiten mit hoher Eigenverantwortung ist mehrheitlich ersichtlich.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques, partie 1 (FORMT4)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques, partie 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**FORMT4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation pour des réparations de transmissions de véhicules ou pour des travaux sur des transmissions de machines sous guidance.	- L'apprenti effectue des travaux de préparation pour des réparations de transmissions. - L'apprenti effectue des travaux sur les roues dentées, les paliers et l'étanchéisation de transmissions de machines sous guidance.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation pour des réparations de transmissions en manifestant un intérêt professionnel. - L'apprenti a effectué différents travaux sur des transmissions de machines de manière compétente sous guidance.
	L'apprenti est capable de procéder à des mesurages de la pression et du débit dans des systèmes hydrauliques en vue d'un diagnostic.	- L'apprenti procède à des mesurages de la pression et du débit dans des systèmes hydrauliques en vue d'un diagnostic.	- L'apprenti a effectué la majorité des mesurages de la pression et du débit dans des systèmes hydrauliques de manière compétente en vue d'un diagnostic.
	L'apprenti est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de véhicules et de machines en se référant à des schémas de circuits électriques.	- L'apprenti diagnostique des dysfonctionnements de véhicules et de machines en se référant à des schémas de circuits électriques.	- L'apprenti a diagnostiqué la majorité des dysfonctionnements de véhicules et de machines de manière compétente en se référant à des schémas de circuits électriques.
	L'apprenti est capable de constater et de réparer des dysfonctionnements de l'alimentation en électricité de véhicules et de machines.	- L'apprenti constate et répare des dysfonctionnements de l'alimentation en électricité de véhicules et de machines.	- L'apprenti a constaté la majorité des dysfonctionnements de l'alimentation en électricité de véhicules et de machines et il les a réparés de manière compétente.
	L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents.
	L'apprenti est capable de prendre connaissance de conseils et d'instructions de la part du formateur et de gérer les critiques d'une manière appropriée.	- L'apprenti se montre attentif au cours des entretiens, il suit les indications du formateur et il met les critiques à profit de manière constructive.	- L'apprenti a pris connaissance de la majorité des critiques de manière positive et il les a mises à profit au cours de ses activités ultérieures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réalisation d'un projet en relation avec les machines agricoles ou engins de chantier (PROJE)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet interdisciplinaire 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet en relation avec les machines agricoles ou engins de chantier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROJE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de projet
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Beim Konstruktions-/Mechanik-Projekt handelt es sich um eine pädagogische Schularbeit. Die eventuelle spätere tatsächliche Verwendung liegt in der Verantwortung des Schülers oder seines Erziehungsberechtigten.¿

Die Projektarbeit darf nur unter der Voraussetzung der Unterzeichnung der Einverständniserklärung zur Verantwortungsübernahme durch den Schüler oder dessen Erziehungsberechtigten vom Schulgelände abtransportiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir intégralement le matériel requis dans le respect des délais.**	- L'élève réunit intégralement le matériel requis dans le respect des délais. - L'élève commande les composants/matériaux requis en quantités cohérentes sous l'aspect économique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des ajustements et des rectifications aux composants et de les indiquer dans les dessins d'atelier.**	- Il identifie les ajustements requis et il est capable de les indiquer dans les dessins d'atelier correspondants. - Il peut expliquer correctement ses adaptations sur le plan technique. - Il peut élaborer des solutions dans le cadre d'un entretien constructif avec son formateur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève dispose des aptitudes requises pour être en mesure de réaliser son projet d'une manière autonome dans une large mesure.**	- L'élève dispose des aptitudes requises pour une réalisation compétente et autonome de son projet. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève monte l'ensemble des composants, en particulier ceux qui sont importants pour la sécurité. Les conseils sont acceptés et mis en œuvre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre son projet à un test de fonctionnement, d'effectuer des rectifications éventuelles et d'accomplir la finalisation dans le respect des délais.**	- L'apprenti réalise son projet dans le respect des délais et il assure l'état de fonctionnement. - Les dispositifs de sécurité ainsi que les indications sont intégralement disponibles. - L'utilisation de l'appareil peut être autorisée sous les aspects du fonctionnement et de la sécurité. Les fonctions de l'appareil peuvent être vérifiées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève établit un portfolio au sujet de la fabrication de l'appareil en considérant les rectifications concernant la planification.**	- Le portfolio contient des photos ainsi que des explications de l'ensemble des étapes de travail. - Le portfolio mentionne une analyse des modifications. - L'apprenti établit une comparaison entre la planification et l'exécution avec une prise en compte du prix. Le portfolio a été présenté en séance plénière	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Diagnostic et réparations de systèmes de freinage et de géométrie des machines et engins de chantier (BREBA)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des machines et engins de chantier.**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations de systèmes de freinage et de géométrie des machines et engins de chantier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BREBA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion von Bremsanlagen an selbstfahrenden Baumaschinen zu beschreiben, kann aufgetretene Pannen und Fehler beurteilen und ihre Reparatur planen.**	Er hat die Funktion der Bremsanlagen an selbstfahrenden Baumaschinen beschrieben. Er hat mögliche auftretende Pannen und Fehler beurteilt, Reparaturenmöglichkeiten geplant und beschrieben.	Die Funktion der Bremsanlagen an selbstfahrenden Baumaschinen ist mehrheitlich richtig beschrieben. Mögliche, auftretende Pannen und Fehler sind größtenteils richtig beurteilt und Reparaturmöglichkeiten, mehrheitlich richtig geplant und beschrieben.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktion von hydraulischen und mechanischen Bremskraftübertragungseinrichtungen an selbstfahrenden Baumaschinen zu erklären und die geläufigen Reparaturen und Einstellarbeiten zu beschreiben.**	Er hat den Aufbau und die Funktion der hydraulischen und mechanischen Bremskraftübertragungseinrichtungen an selbstfahrenden Baumaschinen, erklärt sowie geläufige Reparaturen und Einstellungen beschrieben.	Der Aufbau und die Arbeitsweise der hydraulischen und mechanischen Bremskraftübertragungseinrichtungen an selbstfahrenden, Baumaschinen, sind mehrheitlich richtig beschrieben. Geläufige Einstellungs- und Reparaturmöglichkeiten sind mehrheitlich richtig erklärt.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Arbeitsweise der Lenkgeometrie an selbstfahrenden Baumaschinen , sowie einzelner Bauteile zu erklären, Berechnungen durchzuführen, mögliche Fehler zu entdecken und gegebenenfalls Reparaturmöglichkeiten zu beschreiben.**	Er hat den Aufbau und die Arbeitsweise der Lenkgeometrie von selbstfahrenden Baumaschinen erklärt. Er hat Berechnungen durchgeführt, mögliche Fehler entdeckt und Reparaturmöglichkeiten beschrieben.	Der Aufbau und die Arbeitsweise der Lenkgeometrie an selbstfahrenden Baumaschinen, sind mehrheitlich richtig erklärt. Berechnungen sind mehrheitlich richtig durchgeführt. Fehler sind entdeckt sowie Reparaturmöglichkeiten mehrheitlich richtig beschrieben
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein Handeln selbstkritisch zu hinterfragen und die Schlussfolgerungen in sein späteres Handeln einzubeziehen.**	Er hat sein Handeln selbstkritisch hinterfragt und die Schlussfolgerungen in sein späteres Handeln einbezogen.	Sein Handel ist größtenteils selbstkritisch hinterfragt. Seine Schlussfolgerungen sind mehrheitlich in sein späteres Handeln eingeflossen.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Diagnostic et réparations d'engins de chantier à commande hydrauliques (DIHYD)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des machines et engins de chantier.**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations d'engins de chantier à commande hydrauliques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIHYD**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage den Hydraulikplan eines Baggers zu lesen, dessen Arbeits-, Schwenk-, Brems- und Antriebshydraulik zu verstehen, sie zu prüfen und zu warten.**	Er liest Hydraulikpläne. Er kennt den Aufbau einer Bagger Arbeitshydraulik. Er kennt den Aufbau einer Schwenkhydraulik. Er kennt den Aufbau der Bremshydraulik. Er kennt den Aufbau der Antriebshydraulik. Er kann die Funktion dieser Regelungen nachvollziehen. Er erkennt Fehlerquellen dieser Funktionen im Schaltplan. Er erläutert die Inch-Funktion. Er zeichnet die Inch-Funktion im Schaltplan nach. Er prüft die einzelnen Hydraulikkreisläufe. Er wartet die Elemente. Er führt Einstellarbeiten durch.	Der Aufbau der Arbeits-, Schwenk-, Brems-und Antriebshydraulik ist gut erläutert. Fehlerquellen wurden durch lesen der Schaltpläne aufgedeckt. Kreisläufe wurden korrekt geprüft sowie verschiedene Elemente gewartet. Die Inch-Funktion ist korrekt im Schaltplan und an der Maschine beschrieben.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Größe eines Hydraulikzylinders durch die wirkenden Kräfte zu berechnen.**	Er kennt das Hebelgesetz. Er berechnet Kräfte aus Massen. Er berechnet notwendige Hebel. Er berechnet den Durchmesser von Hydraulikzylinder und Kolbenstange.	Ein Zylinder wurde für eine bestehende Hydraulikanlage und einer zu hebenden Konstruktion berechnet.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, Probleme an verschiedenen Hydraulikzylindern zu erkennen und zu beheben.**	Er bemerkt Fehler an Kolbenstangen und Befestigungen. Er dichtet Zylinder neu ab. Er kennt den Aufbau verschiedener Zylinder. Er kennt die Verschlussarten verschiedener Zylinder. Er misst Dichtungen und Zylinder. Er öffnet verschiedene Zylinder. Er repariert Befestigungen an Zylindern.	Verschiedene Zylinderarten wurden korrekt und sauber geöffnet. Dichtungen in Zylindern wurden korrekt ausgemessen und ersetzt.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, feste und flexible Leitungen passend zur Hydraulikanlage herzustellen und sie korrekt zu verlegen.**	Er misst Abstände zwischen zwei Anschlüssen. Er kennt die Normungen der Leitungen und Rohre. Er stellt eine passende flexible Leitung her. Er stellt laut Messungen und Berechnungen eine passende feste Leitung her. Er montiert die Leitungen korrekt.	Passende flexible und feste Leitungen wurden normgerecht hergestellt und fachgerecht montiert.
S	ME5	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitskinematik eines Baggers nachzuvollziehen.**	Er misst Drehgelenke nach. Er zeichnet die Baggerarme Maßstabgerecht auf. Er zeichnet die Schwenkwinkel. Er zeichnet die Grabkurve.	Die Grabkurve eines Löffelbaggers wurde gut und sauber gezeichnet.
S	ME6	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Diagnose an Spezialventilen der Hydraulik zu stellen.**	Er kennt mögliche Spezialventile (Koppelventil Bremse-Hydraulik, Kupplung- Hydraulik). Er prüft die Funktion solcher Ventile. Er stellt eine Diagnose der Funktion.	Die Funktion solcher Ventile ist ausreichend genau beschrieben.

S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln und gewissenhaft zu handeln.**	Er hat persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt. Er hat die Problemlösungen dem Lehrer dargelegt. Er hat die Lösungen wenn möglich angewendet. Er hat gewissenhaft gehandelt.	Problemlösungen sind umsetzungsgerecht entwickelt und gewissenhaft angewendet.
O	SCP2	**Der Auszubildende ist in der Lage, ihm aufgetragene Aufgaben termin- und inhaltsgerecht auszuführen.**	Er erledigt Hausaufgaben. Die Hausaufgaben sind vollständig. Erledigt Hausaufgaben termingerecht. Bringt sich in der Klasse ein.	Alle anfallenden Aufgaben wurden vollständig und termingerecht erledigt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Diagnostic et réparations d'engins de chantier à commande électro-hydraulique (ELHYT)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des machines et engins de chantier.**

Titre du module:	**Diagnostic et réparations d'engins de chantier à commande électro-hydraulique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELHYT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, in hydraulischen Anlagen verwendete Elektromagnete zu prüfen.**	Er kennt den Aufbau eines Relais. Er kennt die Wirkungsweise von Stell-und Arbeitsgliedern in einer Anlage. Er kennt die Wirkungsweise von elektrischen Magneten für lineare Bewegungen. Er prüft Schwarz-Weiß-Magnete. Er kennt die Funktion von Proportionalmagneten. Er prüft die Ansteuerung von Proportionalmagneten. Er steuert Elektromagnete an.	Die Funktion von elektrischen Stellgliedern in der Hydraulik ist gut erklärt. Ansteuerungen für hydraulische Funktionen wurden aufgebaut und geprüft.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, hydraulische Schaltungen mit elektrischer Bedienung funktionsfähig aufzubauen.**	Er plant elektro-hydraulische Schaltungen im Fluid-Sim. Er baut die Schaltung funktionsfähig auf. Er prüft die Funktion mit Multimeter. Er kombiniert elektrohydraulische Schaltungen mit digitaler Elektronik.	Verschiedene Arten von elektro-hydraulischen Schaltungen wurden gut geplant, aufgebaut und geprüft.
O	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, elektro-hydraulische Schaltungen sowohl im hydraulischen- als auch im elektrischen Schaltplan nachzuvollziehen.**	Er erkennt die hydraulische Funktion im Schaltplan. Er erklärt die hydraulische Funktion. Er erkennt Fehler in der Hydraulik durch lesen des hydraulischen Schaltplanes. Er erkennt die elektrische Steuerung der Hydraulik im elektrischen Schaltplan. Er erklärt die Elektrische Funktion. Er erkennt die Zusammenhänge. Er erkennt Fehler in der Hydraulik durch lesen des elektrischen Schaltplanes.	Funktionen und mögliche Fehlfunktionen wurden gut erkannt, erklärt und mögliche Reparaturen vorgeschlagen.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltpläne von ausgeführten Anlagen mit Proportional- und Servoventilen zu lesen und mögliche Fehlerursachen zu ermitteln.**	Er kennt den Aufbau Proportional- und Servoventil. Er kennt die Funktion eines Proportional- und Servoventils. Er liest Schaltpläne mit diesen Ventilen. Er erkennt Fehlermöglichkeiten. Er misst die Spannungen an Sensoren und Proportionalventilen. Er stellt durch Spannungsmessungen an Sensoren Fehler fest.	Der Aufbau und die Funktion einer Schaltung mit Servo- oder Proportionalventilen wurde erklärt. Mögliche Fehlfunktionen wurden über Schaltpläne und Messungen analysiert.
S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich in die Planungen sowie Ausführungen von Schaltungen und Aufgaben einzubringen.**	Er ist aufmerksam und konzentriert. Er arbeitet mit. Er bringt eigene Ideen ein und führt sie aus.	Die Arbeiten wurden konzentriert und mit eigenen Ideen gut ausgeführt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Diagnostic, réglages et réparations d'engins de chantier spécifiques (DICHA)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des machines et engins de chantier.**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations d'engins de chantier spécifiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DICHA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Type	Cat	Compétences	Indicateurs	Socles
O	ME1	**Der Auszubildende ist in der Lage, Schäden an Drahtseilen der Hebe- und Fördertechnik zu beurteilen und zu beheben.**	Er erläutert die Funktionen und Verwendungen der Drahtseile. Er erkennt den Seilaufbau. Er beurteilt verschiedene Seilschäden. Er beurteilt und repariert Drahtseilschlaufen.	Funktion, Verwendung und Seilschäden wurden gut beschrieben. Drahtseilschlaufen wurden beurteilt und repariert.
O	ME2	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Zustand von Fugenschneidern und deren Schneidscheiben zu beurteilen und Schäden zu beheben.**	Er kennt den Aufbau von Fugenschneidern. Er kennt die Funktion von Fugenschneidern. Die notwendige Arbeitsweise von Diamantscheiben ist ihm bekannt. Er beurteilt Fehler an Diamantscheiben und ersetzt sie. Er beachtet die Unfallverhütungsvorschriften.	Die Arberitsweise von Fugenschneidern mit Diamantscheibe ist gut beschrieben. Scheiben wurden beurteilt und ersetzt.
S	ME3	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise der wichtigsten Maschinen aus der Verdichtungstechnik zu erklären, Einstellarbeiten auszuführen, Fehlerdiagnosen zu erstellen und Reparaturen an ihnen durchzuführen.**	Er erklärt den Aufbau und die Wirkungsweise der wichtigsten Maschinen aus der Verdichtungstechnik. Er stellt die Maschinen vorschriftsmässig ein. Er erstellt eine Fehlerdiagnose. Er repariert defekte Bauteile.	Der Aufbau und die Wirkungsweise der wichtigsten Maschinen aus der Verdichtungstechnik wurde mehrheitlich richtig erklärt. Die Fehlerdiagnosen, Reparaturen und Einstellarbeiten wurden größtenteils richtig durchgeführt.
O	ME4	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Wirkungsweise der wichtigsten Maschinen aus der Bohr- und Rammtechnik zu erklären, Einstellarbeiten auszuführen, Fehlerdiagnosen zu erstellen und Reparaturen an ihnen durchzuführen.**	Er erklärt den Aufbau und die Wirkungsweise der wichtigsten Maschinen aus der Bohrtechnik. Er erklärt den Aufbau und die Funktionsweise von elektrischen und hydraulischen Hämmern. Er stellt die Maschinen vorschriftsmässig ein. Er erstellt eine Fehlerdiagnose. Er wartet und repariert die Maschine..	Der Aufbau und die Wirkungsweise der wichtigsten Maschinen aus der Bohr- und Rammtechnik wurde mehrheitlich richtig erklärt. Die Fehlerdiagnosen, Reparaturen und Einstellarbeiten wurden größtenteils richtig durchgeführt.
O	ME5	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktionsweise von Reinigungsmaschinen darzulegen und deren Pumpen zu reparieren.**	Er erklärt die Funktionsweise von Reinigungsmaschinen. Er liest den Schaltplan. Er erklärt die Wärmetauschfunktion. Er repariert die Hochdruckpumpe. Er hält die Sicherheitsregeln ein.	Die Funktionsweise von Reinigungsmaschinen wurde erklärt. Reparaturen wurden korrekt ausgeführt.
O	ME6	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Werte und Berechnungen betreffend Baumaschinen nachzuvollziehen und zu beurteilen.**	Er führt verschiedene Berechnungen mit dem Hebelgesetz aus. Er zeichnet Belastungen von Bauteilen ein. Er berechnet Abscherungen. Er schätzt Belastungsschwerpunkte und damit Rissbildungsmöglichkeiten ein. Er führt Zugproben durch.	Verschiedene Berechnungen sind gut durchgeführt und Belastungsschwerpunkte abgeschätzt.
O	ME7	**Der Auszubildende ist in der Lage, die wichtigsten Punkte der Unfallverhütung zu nennen und kann sie in der Praxis umsetzen.**	Er benennt die wichtigsten Punkte der Unfallverhütung. Er setzt sie in der Praxis um.	Die wichtigsten Punkte der Unfallverhütung wurden richtig benannt. Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten.

S	SCP1	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich über Modulspezifische technische Neuerungen zu informieren.**	Er informiert sich über Modulspezifische technische Neuerungen.	Modulspezifische technische Neuerungen wurden größtenteils fachgerecht zusammengestellt.

Nb compétences sélectives à évaluer : 1

Type Obligatoire ou Sélective
Cat Compétence métier ou sociale et personnelle
ME Compétence métier
SCP Compétence sociale et personnelle
MEx Compétence métier n° x du descriptif du module
SCPx Compétence sociale et personnelle n° x du descriptif du module

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE1)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein digitales Speicheroszilloskop fachgerecht zu bedienen.**	Er unterscheidet verschiedene Typen von digitalen Speicheroszilloskopen. Er führt die Einstellungen am Oszilloskop fachgerecht durch. Er führt Einstellungen an der Trigger-Funktion durch. Er setzt das Messzubehör fachgerecht ein. Er interpretiert Oszillogramme.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Arten von Signalen zu unterscheiden und zu analysieren.**	Er unterscheidet analoge und digitale Signale. Er unterscheidet nicht-periodische und periodische Signale. Er unterscheidet frequenz- und pulsweitenmodulierte Signale. Er nimmt Signale auf und beschreibt die Signaleigenschaften, wie z.B. Minimal- und Maximalwert, Periodendauer, Frequenz, Amplitude, Tastverhältnis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Diagnosen an Sensoren und Aktoren von Nutzfahrzeugen bzw. von Land- und Baumaschinen durchzuführen.**	Er unterscheidet Sensoren und Aktoren. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise der gängigen Sensoren und Aktoren. Er recherchiert die notwendigen Informationen in Schaltplänen und in Herstellerunterlagen. Er führt Prüfungen von Sensoren und Aktoren mit Hilfe von Multimeter und Oszilloskop fachgerecht durch. Er interpretiert seine Messergebnisse.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, logische Schaltungen zu entwerfen und ihre Funktionsweise nachzuvollziehen.**	Er beschreibt die Funktion der logischen Grundbausteine (UND, ODER, NICHT). Er stellt Wahrheitstabellen auf. Er baut Schaltungen mit den logischen Grundbausteinen auf. Er baut Schaltungen mit logischen Grundbausteinen in einem Simulationsprogramm auf (z.B. logigator.com, LogikSim). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Schaltung und behebt diese.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundfunktionen von einfachen Steuergeräten zu verstehen.**	Er wendet einfache Programmier-Regeln an. Er realisiert einfache Steuerungen mit Mikrocontrollern (z.B. Arduino IDE) nach dem E-V-A-Prinzip (Eingabe-Verarbeitung-Ausgabe). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Programmierung und behebt diese (Debugging mit z.B. seriellem Monitor).	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1 (FORMT5)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMT5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'établir des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti établit des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti a correctement établi la majorité des diagnostics concernant les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.
	L'apprenti est capable d'effectuer des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti effectue des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.
	L'apprenti est capable de procéder à des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti effectue des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.
	L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.
	L'apprenti est capable d'alimenter consciencieusement la fiche de travail correspondante.	- L'apprenti alimente consciencieusement la fiche de travail correspondante.	- L'apprenti a alimenté la fiche de travail correspondante d'une manière généralement consciencieuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (FEEIN)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FEEIN**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de la commande du moteur et d'un système de carburant classique pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires, de prendre connaissance des diagrammes de commande correspondants, de les indiquer et de les comparer aux indications des fabricants.**	- L'élève décrit la structure, la fonction de la commande du moteur ainsi que les différentes options de l'alimentation en carburant pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires. - L'élève prend connaissance des diagrammes de commande, il les indique et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans les systèmes, de demander, le cas échéant, des réparations ou de les effectuer personnellement et de monter les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.**	- L'élève détecte des erreurs dans les systèmes. - L'élève demande des réparations ou il les effectue personnellement et il monte les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, de les effectuer de manière compétente, de procéder à un essai et de rédiger un rapport concernant l'état du moteur.**	- L'élève planifie les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, il les effectue de manière compétente, il demande un essai et il rédige un rapport concernant l'état du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques informatisés et de décrire la fonction ainsi que les options de contrôle des différents composants de ces systèmes.**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques modernes informatisés. - L'élève décrit des options de contrôle de composants de ces systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des systèmes de réduction des substances polluantes et de le soumettre à un contrôle.**	- L'élève décrit les systèmes de réduction des substances polluantes. - L'élève soumet différents systèmes de réduction des substances polluantes à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE2)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise von Datenbussystemen zu beschreiben.**	Er nennt die Vorteile von Datenbussystemen. Er unterscheidet verschiedene Bussysteme und deren Eigenschaften (z.B. CAN, LIN, MOST, FlexRay, ISOBUS) Er recherchiert Informationen zur Datenbus-Topologie von ausgewählten Fahrzeugen und Maschinen. Er beschreibt den Aufbau eines Datenpaketes. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise von ISOBUS-Systemen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement correct de systèmes à bus à des contrôles.**	Er prüft die Spannungsversorgung von Steuergeräten. Er prüft Bussysteme mit dem Multimeter. Er prüft Bussysteme mit dem Oszilloskop. Er erkennt Fehlfunktionen und interpretiert die Resultate (z.B. Unterbrechungen, Kurzschlüsse nach Plus oder Masse, Kurzschlüsse zwischen Bus-Leitungen, Übergangswiderstände). Er unterscheidet zwischen Fehlfunktionen am Bussystem und Fehlfunktionen an der externen Verschaltung. Er beschreibt die Ursache der Fehlfunktion. Er beseitigt Fehler.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'appareils de diagnostic.**	- L'élève raccorde correctement des appareils de diagnostic à la machine. - L'élève manipule les câbles de raccordement, les prises ainsi que les appareils avec précaution. - L'élève indique correctement le modèle du tracteur dans l'appareil de diagnostic. - L'élève détermine les composants à contrôler. - L'élève constate des erreurs. - L'élève interprète les erreurs. - L'élève répare des composants. - L'élève efface des messages d'erreurs. - L'élève compare les valeurs obtenues et les valeurs recherchées. - L'élève effectue des calibrages. - L'élève soumet des ensembles de composants ainsi que des actionneurs à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2 (FORMT6)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMT6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenti est capable d'établir des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti établit des diagnostics pour les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti a correctement établi la majorité des diagnostics concernant les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.
	L'apprenti est capable d'effectuer des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti effectue des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réparations sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.
	L'apprenti est capable de procéder à des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti effectue des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des réglages sur les systèmes hydrauliques, mécaniques, électriques et électroniques de machines de chantier.
	L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans le carnet d'apprentissage.
	L'apprenti est capable d'alimenter consciencieusement la fiche de travail correspondante.	- L'apprenti alimente consciencieusement la fiche de travail correspondante.	- L'apprenti a alimenté la fiche de travail correspondante d'une manière généralement consciencieuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de machines et de matériels industriels et de la construction (fc) - Mécatronicien de machines et de matériels industriels et de la construction anc. régime**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Informationen recherchieren, auswählen und Zusammenstellen: Der Auszubildende ist in der Lage, die für die Durchführung des gesamten Auftrages notwendigen Daten zu recherchieren und zusammenzustellen.	Die notwendigen Daten wurden aus den Herstellerangaben und Tabellenbuch ausgesucht und zusammengestellt.	Die Daten liegen vollständig vor. Die zusammengestellten Daten erlauben die Durchführung des Auftrages.
	Arbeitsschritte zur Bewältigung einer Aufgabe planen: Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitsschritte zu planen und die Arbeitsmittel zu bestimmen.	Bestimmt die notwendigen Werkzeuge, plant die Arbeitsschritte und den Materialbedarf für die durchzuführenden Arbeiten.	Die notwendigen Werkzeuge sowie der Materialbedarf sind größtenteils richtig bestimmt. Die notwendigen Arbeitsschritte sind mehrheitlich richtig geplant.
	Entscheidungen zwischen Alternativen treffen: Der Auszubildende ist in der Lage, eine Entscheidung zwischen mehreren Alternativen zu treffen.	Er hat sich für einen Lösungsweg entschieden.	Der ausgewählte Lösungsweg führt zum Ziel.
	Planung umsetzen und Aufgabenlösung durchführen: Der Auszubildende ist in der Lage, seine Planung in die Praxis umzusetzen	Die Planung wurde in die Praxis umgesetzt.	Die Planung wurde größtenteils optimal umgesetzt.
	Aufgabenlösung mit Planung vergleichen und kontrollieren: Der Auszubildende ist in der Lage, seine Aufgabenlösung mit der Planung zu vergleichen und zu kontrollieren.	Die Aufgabenlösung wurde mit der Planung verglichen und kontrolliert.	Die Aufgabenlösung wurde mit der Planung verglichen und eventuelle Fehler wurden mehrheitlich bei der Kontrolle erkannt.
	Vorgehen bewerten und begründen: Der Auszubildende ist in der Lage, seine Vorgehensweise in einem Fachgespräch vorzustellen und zu begründen.	Er hat seine Vorgehensweise selbstkritisch vorgestellt, begründet und bewertet.	Die Vorgehensweise wurde größtenteils richtig vorgestellt, begründet und bewertet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Langues techniques 1 (LATE1-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en français avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques techniques 1 (FAMA1-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide du livre de tables.**	- Il applique les fractions, les règles de trois et les pourcentages à l'aide des formules et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Umfang, Flächen, Volumen und Masse von zusammengesetzten Bauteilen zu berechnen.**	- Er berechnet Umfang, Flächen, Volumen und Masse zusammengesetzter Bauteile und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Lehrsatz des Pythagoras anzuwenden.**	- Er berechnet Längen anhand des Satzes des Pythagoras und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	50 %
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Formeln nach der gesuchten Größe umzustellen und ihre Einheiten anzugeben.**	- Er stellt die Formeln nach der gesuchten Größe um und versieht alle Größen der Formel mit der richtigen Einheit.	50 %
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs étirées ainsi que les longueurs d'arcs de cercles en se servant de degrés d'angles et de sections de longueurs.**	- Il calcule les longueurs étirées des arcs de cercle avec des degrés d'angle et des divisions de longueur et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	50 %

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet commun 1 (PROCO1-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux du projet qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques techniques 2 (FAMA2-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la relation entre la masse, la puissance et le travail et de répondre à des énoncés.**	- L'élève explique la relation entre la masse, la puissance et le travail. - L'élève détermine la relation entre la masse, la puissance et le travail.	- L'élève a expliqué et déterminé la relation entre la masse, la puissance et le travail d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.**	- L'élève calcule les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.**	- L'élève calcule les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs et des angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de pente et d'entraînement sans accessoires et de calculer des pourcentages, des degrés d'angles ainsi que des rapports en se référant au livre de formules.**	- L'élève explique les notions de pente et d'entraînement. - L'élève détermine les valeurs correspondantes en pourcentages et en degrés d'angles.	- L'élève a expliqué les notions de pente et d'entraînement d'une manière majoritairement correcte et il a déterminé les valeurs correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer proprement les devoirs à domicile et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève effectue proprement les devoirs à domicile et il les présente dans le respect des délais.	- L'élève a proprement effectué la majorité des devoirs à domicile et il les a présentés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Assemblage par brasage ou soudure (LOESH-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Assemblage par brasage ou soudure**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOESH-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage selbstständig seinen Arbeitsplatz einzurichten und das Schweißgerät für das Autogen-Schweiß- und Lötverfahren sowie für das WIG-Schweißverfahren einzustellen.**	- Die zu schweißenden Werkstücke wurden fachgerecht vorbereitet. - Das Schweißgerät wurde selbstständig richtig eingestellt. - Der Arbeitsplatz wurde selbstständig fachgerecht eingerichtet. - Das Schweißgerät und der Arbeitsplatz wurden nach Beendigung der Arbeit ordnungsgemäß verlassen.	- Die zu schweißenden Werkstücke wurden brauchbar vorbereitet. - Das Schweißgerät wurde größtenteils selbstständig und richtig eingestellt. - Der Arbeitsplatz wurde selbstständig und größtenteils fachgerecht eingerichtet. - Das Schweißgerät und der Arbeitsplatz wurde nach Beendigung der Arbeit ordnungsgemäß verlassen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißnähte im Autogen-Schweißverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Schweißnähte fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Schweißnähte wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Lötungen im Autogen-Lötverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Lötungen fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Lötungen wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißnähte im Wolfram-Inertgasschweißverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Schweißnähte fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Schweißnähte wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Projet commun 2 (PROCO2-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux du projet qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Introduction au dessin CAD 1 (CADZ1-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes méthodes pour créer des modèles 3D - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	- L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné les dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins dans le dossier indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Projet commun 3 (PROCO3-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux de planification qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Introduction au dessin CAD 2 (CADZ2-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques détaillés en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes méthodes pour créer des modèles 3D - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de pièces avec toutes les pièces détachées d'un ensemble de composants.**	- L'élève établit la liste de pièces de manière structurée dans un tableau. - La liste de pièces fait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève indique l'ensemble des données concernant le matériel pour les pièces détachées dans le respect des normes.	- L'élève a établi la liste de pièces dans un tableau structuré dans une large mesure. - La liste de pièces faisait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève a indiqué l'ensemble des données concernant le matériel requises pour la commande.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné la majorité des dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Projet commun 4 (PROCO4-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux de planification qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Mécanique de petits engins à moteur thermique 1 (MOGE1-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de petits engins à moteur thermique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et de les mettre en service.**	- L'élève distingue le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les met en service.	- L'élève a correctement distingué le fonctionnement ainsi que la majorité des composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les a mis en service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.**	- L'élève applique des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, de rectifier les erreurs.**	- L'élève applique des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, il rectifie les erreurs.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et il a rectifié les erreurs constatées de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de consulter les instructions de réparation en cas de doute et d'élaborer des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.**	- L'élève consulte les instructions de réparation en cas de doute et il élabore des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.	- L'élève a consulté la majorité des instructions de réparations en cas de doute et il a élaboré quelques stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Langues techniques anglais 1 (LATEA1-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les appareils essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en anglais. - L'élève décrit les principaux appareils de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en anglais. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en anglais avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 1 (STAPL1-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STAPL1-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Anbetracht des großen zeitlichen Aufwandes ist die Verfügbarkeit von einem Gabelstapler sowie eines Hochhubstaplers zur Umsetzung des beschriebenen Moduls unbedingt notwendig.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Komponenten des Gabel- und Hochhubstaplers, die Technik, die Kreisläufe sowie die Funktion der Antriebe zu Verstehen.**	Er kennt den Aufbau und die Arbeitsweise der unterschiedlichen Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Arbeitsweise verschiedener Hydraulikkomponenten. Er kennt die Vorgehensweise bei Arbeitsbeginn- und Ende. Er kennt die Gefahren beim Betrieb. Er kennt die Schwerpunkte und Standsicherheitspunkte der Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Tragfähigkeitsschilder und kann die maximale Tragfähigkeitslast identifizieren. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich auf Grundlage der Betriebshandbücher und dem Kursus mit der Bedienung eines Gabel- und Hochhubstaplers vertraut zu machen und den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht zu führen.**	Er kennt die Angaben zur Bedienung des Gabel- und Hochhubstaplers. Er identifiziert die Bedienungselemente. Er kennt die Angaben zur Abfahrtskontrolle des Gabel- und Hochhubstaplers und weiß sie anzuwenden und dokumentiert diese. Er bedient den Gabel- und Hochhubstapler korrekt. Er bedient die Hydraulik korrekt. Er führt den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Gefahrenmomente an Gabel- und Hochhubstapler und ist in der Lage Unfallmöglichkeiten zu beseitigen. Er kann einen Gabel- und Hochhubstapler unter Einhaltung der geltenden Sicherheitsbestimmungen führen.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten. Er beschreibt die persönliche Schutzausrüstung (PSA) und trägt diese bei der Bedienung von Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt sicherheitsrelevante Gefahrenpunkte und schlägt Maßnahmen vor. Er kennt Gefahrenpunkte und gefährliche Stoffe anhand der Gefahrensymbole. Er kennt die geeigneten Schutzmaßnahmen und wendet diese an.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Projet commun 5 (PROCO5-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO5-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich aktiv an der Projektplanung zu beteiligen.**	Er bringt sich bei der Planung des Projekts mit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Planungsarbeiten selbstständig, termingerecht und gewissenhaft um. Er arbeitet selbständig an den ihm aufgetragenen Recherchen.	Er konnte sich manchmal mit konstruktiven Ideen zur Projektplanung mit einbringen. Die ihm aufgetragenen Planungsarbeiten wurden größtenteils termingerecht und gewissenhaft umgesetzt. Die ihm aufgetragenen Recherchen konnten größtenteils zur Planung genutzt werden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende arbeitet aktiv an der Projektarbeit mit.**	Er bringt sich konstruktiv bei der Umsetzung der Projektarbeit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Arbeiten gewissenhaft und fachgerecht um.	Er bringt sich bei der Umsetzung der Projektarbeit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Arbeiten größtenteils gewissenhaft und fachgerecht um.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage im Team zu arbeiten.**	Er arbeitet konstruktiv mit dem Team zusammen. Er gibt anderen Hilfestellung.	Er hat größtenteils konstruktiv mit dem Team zusammengearbeitet. Er konnte bei Bedarf seinen Teammitgliedern helfen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende hält sich bei der Umsetzung der Projektarbeit an die Unfallverhütungsvorschriften.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten.	Er hat sich an die Unfallverhütungsvorschriften gehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Mécanique de petits engins à moteur thermique 2 (MOGE2-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de petits engins à moteur thermique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten zu unterscheiden und in Betrieb zu nehmen.**	Er hat die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten unterschieden und in Betrieb genommen.	Die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten wurden größtenteils richtig unterschieden und in Betrieb genommen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchzuführen.**	Er hat Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchgeführt.	Die Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten wurden mehrheitlich richtig durchgeführt
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchzuführen und ggf. die Fehler zu beheben.**	Er hat eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchgeführt und ggf. die Fehler behoben.	Die Fehlerdiagnose an Kleingeräten wurde größtenteils richtig durchgeführt und die erkannten Fehler fachgerecht behoben.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Reparaturanleitungen zu Hilfe zu nehmen und persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln.**	Er hat Reparaturanleitungen zur Hilfe genommen und persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.	Die Reparaturanleitungen wurden größtenteils zur Hilfe genommen und es wurden teilweise persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Langues techniques anglais 2 (LATEA2-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA2-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer un vocabulaire technique approfondi du domaine automobile en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève emploie le vocabulaire technique approfondi à l'oral et à l'écrit.	- L'élève a employé la majorité du vocabulaire technique approfondi à l'oral et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des équipements spéciaux d'un atelier (tours, fraiseuses, machines de remise en état des moteurs, etc.) en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit des équipements spéciaux d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.	- L'élève a décrit la majorité des équipements spéciaux d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.**	- L'élève établit des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.	- L'élève a établi des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre conscience de la qualité de son travail.**	- L'élève manipule ses outils de travail avec précaution. - L'élève effectue soigneusement ses travaux.	- L'élève a présenté la majorité des résultats de ses missions dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 2 (STAPL2-F)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STAPL2-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 3

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Anbetracht des großen zeitlichen Aufwandes ist die Verfügbarkeit von einem Gabelstapler sowie eines Hochhubstaplers zur Umsetzung des beschriebenen Moduls unbedingt notwendig.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Komponenten des Gabel- und Hochhubstaplers, die Technik, die Kreisläufe sowie die Funktion der Antriebe zu Verstehen.**	Er kennt den Aufbau und die Arbeitsweise der unterschiedlichen Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Arbeitsweise verschiedener Hydraulikkomponenten. Er kennt die Vorgehensweise bei Arbeitsbeginn- und Ende. Er kennt die Gefahren beim Betrieb. Er kennt die Schwerpunkte und Standsicherheitspunkte der Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Tragfähigkeitsschilder und kann die maximale Tragfähigkeitslast identifizieren. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich auf Grundlage der Betriebshandbücher und dem Kursus mit der Bedienung eines Gabel- und Hochhubstaplers vertraut zu machen und den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht zu führen.**	Er kennt die Angaben zur Bedienung des Gabel- und Hochhubstaplers. Er identifiziert die Bedienungselemente. Er kennt die Angaben zur Abfahrtskontrolle des Gabel- und Hochhubstaplers und weiß sie anzuwenden und dokumentiert diese. Er bedient den Gabel- und Hochhubstapler korrekt. Er bedient die Hydraulik korrekt. Er führt den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Gefahrenmomente an Gabel- und Hochhubstapler und ist in der Lage Unfallmöglichkeiten zu beseitigen. Er kann einen Gabel- und Hochhubstapler unter Einhaltung der geltenden Sicherheitsbestimmungen führen.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten. Er beschreibt die persönliche Schutzausrüstung (PSA) und trägt diese bei der Bedienung von Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt sicherheitsrelevante Gefahrenpunkte und schlägt Maßnahmen vor. Er kennt Gefahrenpunkte und gefährliche Stoffe anhand der Gefahrensymbole. Er kennt die geeigneten Schutzmaßnahmen und wendet diese an.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1) (FERTE1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'usiner, de contrôler et, le cas échéant, d'apporter les corrections nécessaires dans les délais impartis à des éléments de construction simples par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux, conformément aux plans de construction, aux dessins techniques et aux croquis, en tenant compte des prescriptions en matière de prévention des accidents.**	Les éléments de construction ont été fabriqués selon le plan. Les dimensions, la planéité et les équerrages sont conformes aux tolérances indiquées. Les différentes méthodes de travail ont été appliquées dans les règles de l'art. Les règles de prévention des accidents ont été respectées. Les éléments de construction ont été contrôlés. Les corrections nécessaires pour garantir le fonctionnement ont été effectuées. Les pièces ont été fabriquées dans les délais impartis.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail contiennent toutes les informations nécessaires à la fabrication des composants. Les rapports de travail ont été rédigés chronologiquement par étapes de travail. Les outils, machines et moyens auxiliaires nécessaires ont été rassemblés dans une liste. Les calculs nécessaires ont été effectués. Les consignes de prévention des accidents à respecter lors de la fabrication des éléments de construction ont été documentées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des dessins techniques simples de composants d'un ensemble dans différentes vues avec cotation, de lire et d'exploiter des plans de construction et des dessins techniques.**	Il dessine des éléments de construction dans les vues nécessaires avec des cotations liées à la fabrication. Il sait lire et exploiter les plans de construction et les dessins techniques des éléments de construction.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer les procédés d'usinage par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux en fonction de leur domaine d'application et de leur mode de fonctionnement, d'effectuer des calculs et, le cas échéant, de documenter les consignes de prévention des accidents à respecter.**	Les questions relatives aux différentes méthodes de travail ont pu être traitées de manière correcte et compréhensible sur le plan technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2) (FERTE2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FERTE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants simple en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet le fonctionnement de l'ensemble de composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises. L'élève assemble les composants pour constituer un ensemble de composants en état de fonctionnement dans le respect des délais indiqués.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les dessins techniques des composants d'un ensemble de composants avec plusieurs vues et avec cotations, de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de les exploiter.**	L'élève dessine des composants en appliquant les vues requises ainsi qu'une cotation adaptée à la production. L'élève est capable de lire et d'exploiter les plans de construction ainsi que les dessins techniques d'ensembles de composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les procédés d'usinage par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux en fonction de leur domaine d'application et de leur mode de fonctionnement, d'effectuer des calculs et, le cas échéant, de documenter les prescriptions en matière de prévention des accidents à respecter.**	Les questions relatives aux différentes méthodes de travail ont pu être traitées de manière correcte et compréhensible sur le plan technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel) (MODIA)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MODIA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement du moteur à quatre temps, de l'expliquer en se référant à un modèle et aux documents de cours, d'identifier les différentes propriétés des différents composants de plusieurs ensembles de composants (le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle et la commande) d'un moteur à quatre temps, d'en expliquer le fonctionnement et de le décrire.**	- L'élève connaît la subdivision de moteurs à combustion. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à quatre temps. - L'élève est capable d'expliquer les propriétés de moteurs à quatre temps. - L'élève connaît les ensembles de composants de moteurs Diesel à quatre temps. - L'élève connaît les différents composants de plusieurs ensembles de composants: le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la commande du moteur. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire la fonction des composants de plusieurs ensembles de composants: le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la commande du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs du moteur.**	- L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la chambre de combustion, du mécanisme à manivelle et de la commande du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils servant au démontage du moteur, de s'en servir d'une manière compétente et sereine, de démonter les différents composants de manière compétente, de les nettoyer et de les identifier sous l'aspect de leur position par rapport aux autres.**	- L'élève est capable d'opter pour les outils correspondants. - L'élève se sert des outils de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité lors de l'utilisation. - L'élève démonte le moteur de manière compétente (en respectant une suite logique des étapes). - L'élève tient compte des indications des fabricants. - L'élève identifie les composants sous l'aspect de leur position par rapport aux autres. - L'élève nettoie les pièces démontées. - L'élève range les pièces démontées de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre les différents composants à un contrôle sous l'aspect de l'usure en se servant des instruments de contrôle et de mesure correspondants de manière compétente et d'opter pour des rénovations, des retouches ou des extensions possibles en se référant aux indications des fabricants.**	- L'élève est capable d'opter pour les instruments de contrôle et de mesure correspondants en fonction de la mission. - L'élève se sert des instruments de contrôle et de mesure de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité lors de l'utilisation. - L'élève entretient les instruments de mesure après l'utilisation conformément aux consignes en matière d'entretien. - L'élève compare les valeurs obtenues aux valeurs recherchées en fonction des indications des fabricants. - L'élève soumet les pièces à un contrôle pour détecter des défauts manifestes. - L'élève détermine les rénovations, des retouches ainsi que des extensions possibles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calculer et construire des systèmes hydrauliques (HYDAU)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Calculer et construire des systèmes hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HYDAU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des bases de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique.**	- L'élève distingue l'hydrostatique et l'hydrodynamique. - L'élève comprend la structure de systèmes hydrauliques simples. - L'élève représente des actions de forces. - L'élève prend connaissance de la loi fondamentale de l'hydraulique. - L'élève représente le circuit d'un système hydraulique. - L'élève prend connaissance des composants d'un système hydraulique simple. - L'élève indique la pression, le flux d'huile ainsi que la direction de l'huile dans le circuit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des dessins schématiques simples et de décrire la fonction des composants utilisés.**	- L'élève détecte l'ensemble des symboles requis dans un schéma hydraulique en se référant à une liste. - L'élève explique les symboles. - L'élève dessine des symboles. - L'élève connaît la fonction des symboles représentés. - L'élève déduit la fonction du système du schéma. - L'élève décrit la fonction des composants utilisés dans plusieurs positions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces, les cheminements ainsi que la vitesse de sortie de cylindres hydrauliques et de multiplicateurs de pression en se référant à un schéma.**	- L'élève connaît les notions de force, de cheminement et de vitesse de sortie. - L'élève connaît les interactions. - L'élève distingue les notions de pression absolue, atmosphérique et effective. - L'élève détermine la multiplication de la pression, la transmission de la force ainsi que la modification du cheminement hydrauliques. - L'élève détermine les vitesses d'écoulement de liquides en fonction du débit volumique et de la coupe transversale de la conduite. - L'élève se sert des formules en se référant au livre de formules. - L'élève applique les unités adaptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte des consignes en matière de sécurité pour un système hydraulique.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité à respecter lors de la manipulation de systèmes hydrauliques. - L'élève respecte les consignes au cours des travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants d'un système hydraulique simple selon leur fonction, de les monter en suivant un schéma et de les mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants appropriés. - L'élève monte le système avec les connexions appropriées. - L'élève décrit la fonction du système. - L'élève soumet le montage à un contrôle. - L'élève met le système en service.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer un système hydraulique.**	- L'élève décrit la fonction des instruments de mesure dans le domaine hydraulique. - L'élève se sert correctement de manomètres et de débitmètres. - L'élève établit une liste des valeurs mesurées. - L'élève compare les valeurs mesurées et calculées. - L'élève identifie les différences et il localise leur origine. - L'élève explique l'origine des différences. - L'élève applique les mesures de protection correctes quand il manipule des systèmes hydrauliques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques (ELECT)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELECT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kennt die elektrischen Grundgrößen und ist in der Lage, einfache Stromkreise mit einem oder mehreren Verbrauchern aufzubauen, mit einem Multimeter auszumessen und zu berechnen.**	- Er kennt die elektrischen Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand und deren Einheiten. - Er kennt die Wirkung der Größen Spannung, Strom und Widerstand. - Er baut einfache Stromkreise auf. - Er bedient ein Multimeter fachgerecht. - Er misst die Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand im Stromkreis und dokumentiert die Ergebnisse. - Er kennt das ohmsche Gesetz. - Er stellt die Formel nach den verschiedenen Größen um. - Er führt Berechnungen zu Reihenschaltungen durch. - Er führt Berechnungen zu Parallelschaltungen durch. - Er vergleicht die gemessenen mit den berechneten Werten.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Bauteile mit ihren Schaltzeichen zu unterscheiden und einfache Schaltpläne zu lesen und zu zeichnen.**	- Er beschreibt den Aufbau und die Funktion von einfachen elektrischen Bauteilen, wie z.B. Sicherungen, Schalter, Leuchten. - Er kennt die Schaltzeichen von elektrischen Bauteilen. - Er interpretiert Schaltpläne von einfachen Stromkreisen mit Reihen- und Parallelschaltungen. - Er zeichnet einfache Stromkreise mit Reihenschaltungen oder Parallelschaltungen samt Legende fachgerecht unter Einhaltung der gängigen Darstellungsnormen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage gemischte Schaltungen zu zeichnen, aufzubauen, zu messen und zu berechnen.**	- Er zeichnet gemischte Schaltungen mit Reihen- und Parallelschaltungen samt Legende fachgerecht unter Einhaltung der gängigen Darstellungsnormen - Er baut die gemischten Schaltungen auf. - Er misst die Grundgrößen Spannung, Strom und Widerstand und dokumentiert die Ergebnisse. - Er berechnet diese gemischten Schaltungen. - Er vergleicht gemessene und berechnete Werte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Relaisschaltungen zu zeichnen, aufzubauen und zu prüfen.**	- Er kennt die Begriffe Elektromagnetismus, Induktion und Gegeninduktion. - Er kennt die Funktionsweise des Relais. - Er kennt die verschiedenen Relais-Bauarten. - Er kennt Anwendungen von Relais in der Fahrzeugtechnik. - Er zeichnet Relaisschaltungen - Er baut Relaisschaltungen auf. - Er misst Spannung und Strom im Steuer- und Arbeitsstromkreis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Gefahren der Elektrizität zu beschreiben und elektrische Geräte sicherheitsbewusst zu bedienen.**	- Er kennt die Gefahren von elektrischer Spannung und elektrischem Strom. - Er kennt die erforderlichen Schutzmaßnahmen im Umgang mit elektrischen Geräten und wendet diese an. - Er erkennt Fehler in Anschlussleitungen und Steckern, die die Sicherheit oder die Funktion beeinträchtigen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents (FORMU1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec la structure d'une entreprise.**	- L'apprenti se familiarise avec les équipements d'un atelier. - L'apprenti connaît les étapes de travail internes. - L'apprenti se familiarise avec les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement les travaux ainsi que les travaux complémentaires qui lui sont confiés.**	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires. - L'apprenti effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière propre et ordonnée. - L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente les rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel) (MOMON)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MOMON**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes propriétés de plusieurs composants des ensembles de composants de l'installation de mélange et des équipements auxiliaires d'un moteur à quatre temps, d'en expliquer le fonctionnement et de le décrire.**	- L'élève connaît les différentes propriétés de plusieurs composants des ensembles de composants d'un moteur à quatre temps: l'installation de mélange ainsi que les équipements auxiliaires. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire le fonctionnement des différents composants des ensembles de composants d'un moteur à quatre temps: l'installation de mélange ainsi que les équipements auxiliaires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la puissance et de la consommation de carburant du moteur.**	- L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la puissance et de la consommation de carburant du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fixer les différents composants de manière compétente dans le moteur en tenant compte des indications des fabricants, d'opter pour les différents liquides de fonctionnement et de les utiliser pour le remplissage.**	- L'élève monte les composants de manière compétente dans le moteur. - L'élève détermine et sélectionne les liquides de fonctionnement. - L'élève utilise les liquides de fonctionnement de manière compétente pour le remplissage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer les travaux de réglage pour la mise en service d'un moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants, de mettre le moteur en service et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises.**	- L'élève prépare les travaux de réglage pour la mise en service du moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants. - L'élève effectue les travaux de réglage pour la mise en service du moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants. - L'élève prépare le moteur à la mise en service. - L'élève soumet le moteur à des contrôles au cours du fonctionnement. - Le cas échéant, l'élève détecte des défauts. - L'élève effectue des rectifications en conséquence. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et il applique des mesures de sécurité en conséquence.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples (HYPNE)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPNE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des fondements du pneumatique.**	- L'élève connaît les propriétés de l'élément à utiliser: l'air comprimé. - L'élève connaît les propriétés ainsi que la constitution de l'air comprimé. - L'élève distingue la pneumatique et l'hydraulique. - L'élève a conscience des avantages et des inconvénients du pneumatique. - L'élève connaît les unités du pneumatique. - L'élève connaît les lois du gaz.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins schématiques simples du domaine du pneumatique.**	- L'élève détecte l'ensemble des symboles requis dans un schéma pneumatique en se référant à une liste. - L'élève explique les symboles. - L'élève dessine des symboles. - L'élève connaît la fonction des symboles représentés. - L'élève déduit la fonction du système du schéma. - L'élève décrit la fonction des composants utilisés dans plusieurs positions. - L'élève monte un système en se référant à des indications écrites. - L'élève dessine un système.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants d'un système pneumatique simple, de les monter en fonction d'un schéma, de les mettre en service et de mesurer la pression dans le système.**	- L'élève connaît les composants individuels d'un système à air comprimé. - L'élève connaît les propriétés des composants. - L'élève connaît les notions de commande directe et indirecte. - L'élève utilise les composants. - L'élève monte un système simple en fonction d'un schéma. - L'élève monte un système simple en fonction d'un schéma personnel. - L'élève met le système en service. - L'élève mesure les pressions dans le système.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte des consignes en matière de sécurité pour un système pneumatique.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité à respecter lors de la manipulation de systèmes pneumatiques. - L'élève respecte les consignes au cours des travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces en fonction de la pression et du volume afin de constater des anomalies.**	- L'élève connaît les notions de force, de cheminement et de vitesse de sortie. - L'élève connaît les interactions. - L'élève distingue les notions de pression absolue, atmosphérique et effective. - L'élève détermine la multiplication de la pression, la transmission de la force ainsi que la modification du cheminement pneumatiques. - L'élève se sert des formules en se référant au livre de formules. - L'élève applique les unités adaptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de localiser et d'expliquer des anomalies dans le système.**	- L'élève détecte les anomalies du système utilisé par rapport au système calculé. - L'élève explique les anomalies. - L'élève détecte des erreurs dans la structure. - L'élève rectifie les erreurs détectées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques (BELEC)

Formation

Code:	**MU**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**BELEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter les composants électriques des systèmes d'éclairage de véhicules et de les distinguer.**	- Er kennt die gesetzlichen Vorgaben zu Beleuchtungs- und Signalanlagen an Fahrzeugen und Maschinen. - Er unterscheidet Beleuchtungsanlage und Signalanlage. - Er erklärt den Aufbau, die Funktionsweise und die Eigenschaften der an Fahrzeugen verwendeten Leuchtmittel. - Er unterscheidet Scheinwerfer und Leuchten. - Er erklärt den Aufbau und die Funktionsweise der gängigen Scheinwerfer-Typen und kennt deren Anwendungsgebiete. - Er erklärt die Lichtverteilung von Abblend- und Fernscheinwerfern. - Er führt eine Scheinwerfer-Einstellung mit und ohne Scheinwerfer-Einstellgerät durch. - Er ist sich der fachgerechten Vorgehensweise und möglichen Gefahren beim Ein- und Ausbau von Leuchtmitteln bewusst.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Sicherungen und die Querschnitte der benötigten Kabel zum Aufbau einer Anlage zu berechnen.**	- Er kennt die Funktion einer Sicherung. - Er unterscheidet die gängigen Sicherungstypen. - Er berechnet Sicherungsstärken. - Er bestimmt die Länge der benötigten Kabel. - Er berechnet die Stromstärke der elektrischen Verbraucher. - Er bestimmt den zu erwartenden Spannungsverlust. - Er berechnet die erforderlichen Kabelquerschnitte.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Schaltpläne von Beleuchtungs- und Signalanlagen zu lesen und zu zeichnen.**	- Er liest Schaltpläne. - Er zeichnet Schaltpläne in genormter Darstellung. - Er fertigt eine Legende zum Schaltplan an. - Er erarbeitet Kabelfarben und Klemmenbezeichnungen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Beleuchtungs- und Signalanlagen laut Schaltplan aufzubauen und zu prüfen.**	- Er stellt die benötigten Bauteile zusammen. - Er stellt die benötigten Kabel nach Querschnitt und Farbe zusammen. - Er baut die einzelnen Schaltungen nach Schaltplan auf. - Er prüft den Aufbau auf korrekte Funktion. - Er kann den Begriff Spannungsverlust erklären. - Er prüft den Gesamtspannungsverlust der aufgebauten Schaltungen. - Er wertet die Messergebnisse aus. Im Fehlerfall: - Er misst die Spannungsverluste aller Bauteile und Kabel. - Er listet die Verluste in einer fachgerechten Prüftabelle auf. - Er grenzt die Fehlerursache mit Hilfe der Prüftabelle ein.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Funktion von Starterbatterien zu beschreiben, die Bauarten von Starterbatterien zu unterscheiden und Starterbatterien unter Einhaltung der Sicherheitsvorschriften zu warten, sowie ein- und auszubauen.**	- Er kennt die Funktionsweise einer Starterbatterie. - Er hält die Sicherheitsvorschriften im Umgang mit Starterbatterien ein. - Er erkennt die Bauarten von Starterbatterien. - Er prüft die Batterien mit Multimeter, elektronischem Tester, Belastungstester, und Säureheber. - Er prüft den Säurestand von Starterbatterien und füllt sie ggf. nach. - Er unterscheidet Batterie-Ladegeräte mit verschiedenen Ladekennlinien. - Er lädt die Batterie(n) mit den für die Bauart geeigneten Ladegeräten. - Er baut die Batterie(n) fachgerecht ein und aus. - Er führt Starthilfe mit Fremdfahrzeugen und Starthilfegeräten durch.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1) (FORMU2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FORMU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement des travaux ainsi que des travaux complémentaires sous guidance.**	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires. - L'apprenti effectue le graissage d'une machine sous guidance. - L'apprenti effectue les travaux de préparation en vue d'une réparation. - L'apprenti effectue une vidange sous guidance. - L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit. - L'apprenti se familiarise avec les indications des fabricants.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de travail au magasin de pièces détachées.**	- L'apprenti maîtrise la suite des étapes de travail au magasin de pièces détachées.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente des rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de composants d'un assemblage mécanique (FERTE3)

Formation

Code:	**MU**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Fabrication de composants d'un assemblage mécanique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants dans un délai donné en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assemblage par soudage (SCHWEI)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage par soudage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCHWEI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die geforderten Schweißstöße und die dafür vorgesehene Zeit sind dem Lehrplan zu entnehmen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode, de préparer les pièces à souder de manière appropriée pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage à l'électrode.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soudures requises par le procédé de soudage à l'électrode en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG, de préparer les pièces à souder dans les règles de l'art pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage MAG.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer les soudures demandées avec le procédé de soudage MAG en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter de manière professionnelle un ordre de travail composé des compétences 1 à 4 dans un délai imposé.**	Il a réalisé les étapes de travail demandées conformément aux indicateurs de la compétence 1-4.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques (FERTE4)

Formation

Code:	**MU**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FERTE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles, d'effectuer, le cas échéant, les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission (SYTRA1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SYTRA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les différentes variétés de la transmission de puissance, de les distinguer et de les décrire.**	- L'élève énumère les différentes variétés de la transmission de puissance et il les décrit. - L'élève distingue les différents concepts d'entraînement et il les décrit. - L'élève distingue les embrayages amovibles et fixes. - L'élève distingue les embrayages à friction et il décrit leur fonctionnement. - L'élève connaît le contrôle du fonctionnement d'embrayages à friction. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement d'embrayages hydrodynamiques. - L'élève distingue les missions ainsi que le fonctionnement de l'arbre de transmission et il les décrit. - L'élève détermine les modèles ainsi que les propriétés d'accouplements de surcharge et d'embrayages à roue libre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de différents disques d'embrayage, de les soumettre à un contrôle, d'énumérer les différents dispositifs d'activation des embrayages, d'en décrire le fonctionnement, de les soumettre à des contrôles et de les remettre en état.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des différents disques d'embrayage et il les soumet à un contrôle. - L'élève connaît la mission de disques d'embrayage. - L'élève énumère les différents dispositifs d'activation des embrayages et il décrit leur fonctionnement. - L'élève soumet les différents dispositifs d'activation des embrayages à des contrôles et il les remet en état. - L'élève établit un diagnostic des erreurs en se référant aux détériorations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la transmission de puissance.**	- L'élève détermine les différentes grandeurs concernant la friction. - L'élève détermine les différentes grandeurs concernant l'embrayage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux d'ajustement, de maintenance et de remise en état à des arbres de transmission, à des accouplements de surcharge et à des embrayages à roue libre.**	- L'élève applique des travaux d'ajustement, de maintenance et de remise en état à des arbres de transmission. - L'élève applique des travaux de remise en état, de maintenance et de réglage à des accouplements de surcharge et à des embrayages à roue libre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques (HYSYS1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HYSYS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les liquides hydrauliques utilisés dans l'ensemble des machines et des véhicules habituels sous l'aspect de leurs normes et d'assurer la maintenance des systèmes.**	L'élève identifie les liquides hydrauliques requis dans le mode d'emploi. L'élève comprend les normes appliquées. L'élève est capable d'identifier l'huile requise dans la liste de produits d'un producteur. L'élève identifie l'huile convenable en se référant à l'étiquette du récipient. L'élève comprend l'importance des intervalles des changements d'huile et de filtres dans le domaine de l'hydraulique. L'élève distingue les filtres en fonction de leur position.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la structure de pompes hydrauliques à débit volumique constant et de moteurs hydrauliques et, le cas échéant, de les réparer.**	L'élève connaît la structure de pompes hydrauliques à débit volumique constant et de moteurs hydrauliques. L'élève explique les principes du pompage et de l'étanchéité des différentes variétés. L'élève établit le diagnostic de la pompe hydraulique d'un tracteur en se référant à des mesurages. L'élève remplace des pompes hydrauliques défectueuses ou il les répare.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction de soupapes de pression, de valves de débit, de vannes d'arrêt et d'accumulateurs de pression, de les utiliser dans la structure d'un système et de constater leurs défaillances.**	L'élève décrit la fonction de différentes soupapes de pression. L'élève utilise différentes soupapes de pression. L'élève constate des dysfonctionnements de soupapes de pression. L'élève constate l'importance des soupapes de pression dans le circuit. L'élève connaît les fonctions ainsi que le modèles de valves de débit et de vannes d'arrêt différentes. L'élève utilise les soupapes dans des circuits. L'élève constate des dysfonctionnements de valves de débit et de vannes d'arrêt. L'élève connaît la structure ainsi que les missions d'accumulateurs de pression. L'élève affecte correctement des accumulateurs de pression dans un système.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits de base de l'hydraulique mobile dans un système ouvert dépendant de la pression de charge avec des montages en série et parallèles et d'en mesurer les pertes.**	L'élève établit des circuits hydrauliques dans un système ouvert dépendant de la pression de charge. L'élève monte une commande avec plusieurs récepteurs et il compare l'action des distributeurs dans des circuits séries et dans des montages parallèles. L'élève mesure les pertes de pression qui se produisent. L'élève mesure les débits volumiques. L'élève détermine les pertes de puissance des systèmes.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits de base de l'hydraulique mobile dans un système fermé dépendant de la pression de charge avec des montages parallèles et d'en mesurer les pertes.**	L'élève établit des circuits hydrauliques dans un système fermé dépendant de la pression de charge. L'élève monte une commande avec plusieurs récepteurs ainsi que des distributeurs dans des montages parallèles. L'élève mesure les pertes de pression qui se produisent. L'élève mesure les débits volumiques. L'élève détermine les pertes de puissance des systèmes. L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents systèmes hydrauliques.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Test et remise en état des systèmes électriques de machines 1 (ETRAC1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmes électriques de machines 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ETRAC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
0	0	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Funktion der Ladeanlage zu beschreiben und Fehlerdiagnosen durchzuführen.**	-Er beschreibt die Komponenten der Ladeanlage und deren Aufgabe. -Er erklärt die prinzipielle Wirkungsweise eines Drehstromgenerators. -Er beschreibt die Spannungsgleichrichtung. -Er beschreibt die Funktion der Spannungsregelung. -Er prüft den Spannungsregler. -Er prüft den Generator am Fahrzeug bzw. an der Maschine mit einfachen Spannungs-/Strommessungen und anhand des Batterie-/Ladetesters. -Er überprüft die Ladespannung mit dem Oszilloskop und vergleicht seine Messungen mit den Gut-Bildern. -Er prüft die Riemenscheibe (mit Freilauf), den mechanischen Zustand des Generators und dessen Halte- und Spannvorrichtung im zusammengebauten Zustand.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Schaltpläne von Fahrzeugen und Maschinen zu lesen.**	- Er liest und interpretiert Schaltpläne von unterschiedlichen Systemen in zusammenhängender und aufgelöster Darstellung. - Er identifiziert die Bauteile im Schaltplan. - Er beschreibt die Funktion der Stromkreise und Bauteile im Schaltplan. - Er lokalisiert die Bauteile am Fahrzeug bzw. an der Maschine. - Er identifiziert die richtigen Anschlüsse bzw. Pins an den Bauteilen und Steckern. - Er identifiziert Kabelfarben oder Kennnummern im Schaltplan und am Fahrzeug bzw. an der Maschine. - Er lokalisiert den Verlauf der Verkabelung am Fahrzeug bzw. an der Maschine mit Hilfe von Herstellerunterlagen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Funktion von Gleichstrommotoren zu beschreiben.**	- Er beschreibt die Wirkung von Magnetismus. - Er beschreibt die Grundlagen des Elektromagnetismus (gerader stromdurchflossener Leiter, Leiterschleife, Spule, Eisenkern) - Er kennt das Schaltsymbol eines Gleichstrommotors - Er beschreibt die Funktionsweise eines Gleichstrommotors. - Er benennt unterschiedliche Arten von Gleichstrommotoren (permanenterregte, Nebenschluss-, Reihenschluss-, Doppelschluss-Motoren)	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Aufbau und Funktion der Startanlage zu beschreiben und diese auf Funktion zu prüfen.**	- Er beschreibt den Aufbau und die Funktion eines Starters. - Er beschreibt unterschiedliche Starter-Bauweisen (Schub-Schraubtrieb- und Schubtrieb-Starter) - Er beschreibt den Aufbau und die Funktion des Einrückrelais bzw. des Steuerrelais. - Er prüft ausgebaute Startermotoren mechanisch und elektrisch. - Er prüft Einrück- bzw. Steuerrelais mechanisch und elektrisch. - Er beschreibt die Funktionsweise eines Batterie-Umschaltrelais für 24V-Startanlagen. - Er führt eine Sichtprüfung an den Komponenten der Startanlage durch. - Er prüft die Startanlage elektrisch auf Funktion.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktion der Beleuchtungs- und Signalanlage am Fahrzeug bzw. an der Maschine zu prüfen und die Ursachen von eventuell vorhandenen Fehlern zu beschreiben.**	- Er beschreibt eventuell vorhandene Fehler nachvollziehbar. - Er führt eine Sichtprüfung der betroffenen Komponenten durch. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler durch logische Schlussfolgerungen ein. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler mit Hilfe von Schaltplänen ein. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler mit Hilfe von Messungen ein. (Spannung, Spannungsverlust) - Er erkennt Fehlfunktionen bei zu hohen Spannungsverlusten. - Er beschreibt und begründet seine Vorgehensweise nachvollziehbar in einem Prüfbericht.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2 (FORMU3)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance simples de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de distinguer des intervalles de révision fixes, flexibles et adaptés aux besoins. - L'apprenti prépare les travaux à effectuer en consultant des plans d'inspection et de maintenance. - L'apprenti effectue les travaux d'atelier requis d'une manière autonome et compétente au cours des missions d'inspection et de maintenance. - L'apprenti complète correctement les plans d'inspection et de maintenance. - L'apprenti documente d'autres lacunes signalées. - L'apprenti connaît les possibilités de réinitialisation des intervalles de révision (par exemple avec des systèmes embarqués, respectivement avec un instrument de diagnostic). - Le cas échéant, l'apprenti signale les indications pour la prochaine révision (par exemple avec des autocollants). - L'apprenti connaît les consignes concernant les carburants. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé dans les limites des possibilités internes.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation pour des réparations sur différents embrayages et de soumettre des systèmes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité.**	- L'apprenti soumet le fonctionnement des différents embrayages à un contrôle. - L'apprenti est capable de déterminer l'usure de l'embrayage en se servant d'un dispositif de test et de procéder à une réinitialisation après la remise en état. - L'apprenti effectue des réparations simples sous guidance. - L'apprenti est capable de distinguer des composants mécaniques, hydrauliques et pneumatiques. - L'apprenti soumet des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples, respectivement des dispositifs complémentaires, à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle et de remettre les systèmes en état.**	- L'apprenti est capable de distinguer les différents dispositifs d'éclairage sur le véhicule et de leur attribuer une fonction. - L'apprenti recherche les consignes concernant les dispositifs d'éclairage ainsi que les systèmes de signalisation obligatoires et autorisés et il en vérifie l'application réglementaire sur le véhicule. - L'apprenti soumet le fonctionnement des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des systèmes d'éclairage et de signalisation. - L'apprenti règle le système d'éclairage conformément à la réglementation en matière d'homologation de véhicules routiers.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2 (SYTRA2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes variétés de roulements, leur disposition ainsi que leur affectation et d'effectuer le montage et le démontage de différents roulements de manière compétente.**	- L'élève décrit les différentes variétés de roulements, leur disposition ainsi que leur affectation. - L'élève effectue le montage et le démontage de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer les différentes variétés de la transmission de puissance, de les distinguer et de les décrire.**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des embrayages habituels activés manuellement. - L'élève décrit les différentes variétés de synchronisations sous l'aspect de leur fonction. - L'élève explique la fonction ainsi que la courbe de puissance d'entraînements mécaniques, automatisés, continus et hydrodynamiques. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de différents entraînements auxiliaires. - L'élève explique les composants ainsi que le fonctionnement du train planétaire. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la boîte de transfert. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la transmission d'essieu.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement des travaux de maintenance et de réparation à des entraînements et à des engrenages différentiels en se référant aux indications de fabricants.**	- L'élève effectue correctement des travaux de maintenance et de répartition en se référant aux indications de fabricants. - L'élève applique des travaux de réglage et de contrôle à des engrenages différentiels. - L'élève explique les systèmes de verrouillage habituels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la transmission de puissance.**	- L'élève détermine les différentes grandeurs concernant la boîte de vitesses. - L'élève détermine les différentes grandeurs concernant l'entraînement d'essieu.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Effectuer des travaux de maintenance de la structure et superstructure des véhicules utilitaires (TECMU)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de maintenance de la structure et superstructure des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECMU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents concepts de véhicules utilitaires et de se procurer des informations concernant les données techniques des véhicules utilitaires.**	Il sait classer les véhicules utilitaires en fonction de leur utilisation, de la disposition des moteurs et du concept de propulsion. Il connaît les différents véhicules tractés et les combinaisons de véhicules. Il connaît les principales superstructures de véhicules et leur utilisation. Il recherche des informations sur les dimensions, les charges par essieu et les poids totaux autorisés dans des documents techniques ou dans le code de la route en vigueur et les associe aux différents concepts de véhicules utilitaires. Il vérifie les dimensions sur le véhicule. Il effectue des calculs simples de répartition de la charge par essieu. Il utilise le langage technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux faciles de maintenance à des attelages de remorques et à des sellettes d'attelage.**	Il connaît la structure et la fonction des attelages et des sellettes d'attelage ainsi que les termes techniques qui s'y rapportent. Il contrôle l'usure des attelages et des sellettes d'attelage, ainsi que des anneaux de remorquage et des pivots d'attelage et consigne les résultats des mesures dans un protocole. Il compare les résultats des mesures avec les indications du fabricant. Il recherche le brochage des connecteurs de remorques courants pour les systèmes 12V ou 24V. Il effectue les travaux d'entretien nécessaires.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux faciles de maintenance à des carrosseries de véhicules utilitaires.**	L'élève décrit la fonction de la cabine, du châssis, du faux-châssis et des différentes superstructures et utilise les termes techniques. L'élève effectue l'inspection de la cabine, du cadre, du cadre auxiliaire et de la carrosserie. L'élève effectue les réparations requises. L'élève constate des points dangereux au cours de ses activités et il applique les mesures de sécurité de rigueur.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer les différents concepts de suspension des véhicules utilitaires.**	Il connaît la structure des suspensions de roues les plus courantes des essieux avant, arrière et des remorques. Il connaît les types de ressorts et d'amortisseurs les plus courants et peut les différencier et expliquer leur fonctionnement. Il utilise le langage technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Test et remise en état des systèmes électriques de machines 2 (ETRAC2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmes électriques de machines 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ETRAC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de composants électriques, d'effectuer des mesurages et de soumettre les fonctions des composants à des contrôles.**	- L'élève connaît la structure, les symboles des circuits ainsi que le fonctionnement de condensateurs. - L'élève identifie la structure de matériaux semi-conducteurs. - L'élève est capable d'expliquer les notions de conductivité propre, de conducteur N, de conducteur P et de jonction PN. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de résistances, de résistances semiconductrices, de diodes, de transistors et de thyristors. - L'élève identifie les composants ainsi que leurs points forts avec des inscriptions. - L'élève mesure les composants. - L'élève identifie des composants défectueux en effectuant des mesurages. - L'élève établit une liste des valeurs mesurées et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des schémas de circuits avec des composants électriques, de monter des circuits et de soumettre leur fonction à un contrôle.**	- L'élève lit les plans de circuits d'ensembles de composants. - L'élève identifie la fonction des composants dans le circuit. - L'élève monte le circuit conformément au schéma du circuit. - - L'élève vérifie la structure de ses circuits à l'aide du schéma électrique.. - L'élève soumet la fonction à un contrôle. - L'élève applique des mesurages au circuit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundlagen der elektronischen Datenverarbeitung zu erklären.**	- Er unterscheidet analoge und digitale Größen - Er unterscheidet Dezimal- und Binärsystem - Er wandelt Zahlen um (von DEC in BIN, von BIN in DEC) - Er unterscheidet Steuerung und Regelung - Er unterscheidet Hardware und Software - Er benennt die Hauptbestandteile eines Steuergerätes	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Effectuer des travaux de maintenance des composants du châssis des véhicules utilitaires (FARMU)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de maintenance des composants du châssis des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FARMU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît la structure de roues et de pneus et il est capable de démonter et de monter les roues d'un véhicule utilitaire de manière compétente.**	L'élève connaît la structure des jantes de véhicules utilitaires ainsi que les désignations des jantes. L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de centrages. L'élève démonte les roues et il les monte sur le véhicule de manière compétente. L'élève connaît la structure des pneus de véhicules utilitaires ainsi que les désignations des pneus. L'élève est capable de distinguer les différents profils de pneus en fonction du domaine d'affectation. L'élève soumet un pneu à un contrôle sous l'aspect de l'usure et il mesure la profondeur du profil ainsi que la pression du pneu.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la direction de véhicules utilitaires et de décrire la structure de différentes variétés de directions.**	L'élève connaît les variétés de directions les plus habituelles et il est capable d'en décrire la structure ainsi que le fonctionnement. L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance faciles à la suspension des roues de véhicules utilitaires.**	L'élève effectue les contrôles ainsi que les mesurages requis (jeu des roulements des roues, déformation du châssis, ressort, amortisseur). L'élève documente ses mesurages dans un rapport de contrôle. L'élève effectue les travaux de maintenance requis (nettoyage, graissage). L'élève effectue les travaux de remise en état requis (réglages, remplacements).	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer la géométrie du train roulant d'un véhicule utilitaire et d'effectuer les travaux de réglage requis.**	L'élève connaît les différentes positions des roues et il est capable de les distinguer et de les expliquer (voie, empattement, angle entre le châssis et les roues, parallélisme, ouverture, carrossage, rayon de déport au sol, expansion, chasse négative, chasse, angle différentiel de chasse). L'élève effectue des calculs faciles. L'élève monte les instruments de mesure servant au mesurage de la géométrie du train roulant. L'élève effectue les mesurages requis et il les documente dans un rapport de contrôle. L'élève compare les valeurs mesurées aux indications des fabricants et il effectue les travaux de réglage requis.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes de la chaîne cinématique, superstructure, châssis , électriques et électroniques, partie 1 (FORMU4)

Formation

Code:	**MU**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes de la chaîne cinématique, superstructure, châssis , électriques et électroniques, partie 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMU4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance simples sur la structure d'un véhicule de manière autonome.**	- L'apprenti effectue l'analyse de pièces de la structure d'un véhicule (habitacle, châssis de base, faux châssis, superstructure). - L'apprenti soumet le fonctionnement de pièces des attelages de remorques et des sellettes d'attelage à un contrôle. - L'apprenti soumet les attelages à un contrôle sous l'aspect de l'usure et il consulte les indications des fabricants. - L'apprenti est capable d'effectuer les travaux de réglage requis sur des attelages de remorques et sur des sellettes d'attelage. - L'apprenti est capable de remettre en état des attelages de remorques ainsi que des sellettes d'attelage. - L'apprenti soumet le fonctionnement des attelages de remorques et des sellettes d'attelage remis en état à un contrôle. - L'apprenti prépare les travaux à effectuer en se référant aux documents des fabricants et il les effectue de manière compétente.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur les roues, sur les pneus et sur la suspension des roues de véhicules utilitaires.**	- L'apprenti monte, respectivement il démonte, les roues de manière autonome. - L'apprenti soumet les pneus à un contrôle sous les aspects de l'usure et de la pression. - L'apprenti monte les pneus sur les jantes et il procède à l'équilibrage. - L'apprenti est capable d'attribuer les différents profils de pneus à leur affectation. - L'apprenti connaît la structure, la fonction ainsi que le mode d'action de systèmes de contrôle de la pression des pneus et de régulation de la pression ainsi que les propriétés et les concepts de roulage à plat de pneus de véhicules utilitaires. - L'apprenti est capable de distinguer les différentes formes de centrage de jantes. - L'apprenti est capable de distinguer des pneus neufs de pneus rechapés. - L'apprenti connaît l'identification de pneus recreusables et rechapés. - L'apprenti est capable de déterminer à quel moment les pneus peuvent être recreusés, respectivement sur quels essieux ils peuvent être montés. - L'apprenti est capable de distinguer les différents types de paliers de roues. - L'apprenti procède aux contrôles ainsi qu'aux mesurages requis sur la suspension des roues (par exemple sous les aspects du jeu des roulements, de la déformation châssis ou des ressorts). - L'apprenti procède aux travaux de maintenance requis (nettoyage, graissage, etc.). - L'apprenti effectue les travaux de maintenance requis (réglages, remplacements, etc.) sous guidance.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mesurer la géométrie des trains roulants de véhicules utilitaires et de procéder aux réglages requis.**	- L'apprenti effectue les travaux de préparation requis (par exemple le contrôle des tiges de poussée et des barres d'accouplement sous les aspects du jeu et des dégradations) pour mesurer la géométrie des trains roulants. - L'apprenti monte les instruments servant à mesurer la géométrie des trains roulants de manière compétente. - L'apprenti procède aux mesurages requis et il établit un rapport de contrôle. - L'apprenti compare les résultats mesurés aux indications des fabricants et il procède aux travaux de réglage requis.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation de mesures de maintenance de systèmes mécaniques, hydrauliques et/ou pneumatiques sous guidance.**	- L'apprenti soumet le fonctionnement des composants de systèmes mécaniques, hydrauliques et/ou pneumatiques à un contrôle. - Le cas échéant, l'apprenti détecte des dysfonctionnements. - L'apprenti contrôle la pression dans des systèmes hydrauliques, respectivement pneumatiques, en se servant d'un manomètre et il la compare à la pression du capteur. - L'apprenti effectue des travaux simples de réparation, de réglage et de purge sous guidance.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements des systèmes électriques de véhicules utilitaires en se servant d'instruments de diagnostic et en se référant à des schémas de circuits électriques.**	- L'apprenti est capable de lire une mémoire d'erreurs avec ses données périphériques. - L'apprenti effectue les travaux de contrôle et de fonctionnement qui en résultent. - L'apprenti est capable de rechercher le circuit électrique à contrôler dans les schémas de circuits spécifiques aux constructeurs. - L'apprenti est capable de déduire des informations concernant le numéro de fusible, les couleurs des fils, les sections de câbles, les raccordements, les connexions enfichables, les points de masse ainsi que les composants en consultant les schémas de circuits et d'expliquer la progression du courant. - L'apprenti est capable de déterminer des composants électriques en se référant à leur identification. - L'apprenti est capable de déterminer la position de montage de composants et de connexions enfichables dans un véhicule. - L'apprenti est capable de déterminer des points de mesure et de contrôle. - L'apprenti est capable de régler et de manipuler le multimètre en fonction de la grandeur électrique à mesurer. - L'apprenti établit un tableau de mesure et il y indique les résultats mesurés. - L'apprenti compare les résultats recherchés aux résultats obtenus. - L'apprenti effectue des réparations sous guidance sur des systèmes électriques. - L'apprenti connaît la cause d'une erreur. - L'apprenti est capable d'expliquer les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents lors de travaux sur des systèmes électriques et il les respecte.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer le diagnostic, la remise en état et réglages des systèmes de freinage des véhicules utilitaires (BREMU)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Effectuer le diagnostic, la remise en état et réglages des systèmes de freinage des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BREMU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction d'un système de freinage hydraulique de véhicules utilitaires légers et d'effectuer des travaux de maintenance.**	Il décrit la structure du système de freinage hydraulique ainsi que son fonctionnement. Il détermine les différents composants sur les véhicules et en vérifie le fonctionnement. Il effectue des travaux de maintenance sur les systèmes de freinage hydrauliques (changement du liquide de frein, remplacement des conduites et des flexibles de frein, purge du système de freinage).	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents modèles de freins de roues pour des véhicules utilitaires légers et lourds, d'en décrire la structure ainsi que la fonction et d'effectuer des travaux de maintenance.**	Il décrit la structure ainsi que le fonctionnement de freins à tambours et à disques. Il décrit la structure ainsi que le fonctionnement de cylindres de stockage à membranes et à ressorts. Il soumet les freins à tambours et à disques à un contrôle sous l'aspect de l'usure et il compare les résultats mesurés aux indications des fabricants. Il remplace les plaquettes des freins et il soumet les freins de roues à un contrôle. Il effectue un réglage de base des freins de roues.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents modèles de ralentisseurs et d'en décrire la structure ainsi que la fonction.**	Il décrit la structure ainsi que le fonctionnement de freins de moteurs, de freins hydrodynamiques et de freins à courants de Foucault. Il identifie les systèmes de ralentisseurs installés sur le véhicule.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Vérification, remise en état et réglagede systèmes pneumatiques des véhicules utilitaires (PNEMU1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Vérification, remise en état et réglagede systèmes pneumatiques des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PNEMU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction du système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites de véhicules utilitaires et de remorques.**	- L'élève explique les symboles graphiques servant à la représentation des composants de systèmes de freinage pneumatique. - L'élève explique la signification de l'identification des raccords des appareils. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement d'un système pneumatique à deux circuits et à deux conduites.	- L'élève a correctement identifié la majorité des symboles graphiques et il les a attribués à leur signification. - L'élève a correctement expliqué la signification de la majorité des identifications des raccordements des appareils. - L'élève a expliqué la structure ainsi que le fonctionnement d'un système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites d'une manière correcte dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre la fonction du système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites de véhicules utilitaires et de remorques à un contrôle.**	- L'élève identifie les différents composants avec leurs raccordements sur le véhicule (respectivement sur un banc d'essai). - L'élève raccorde les composants du système de freinage aux conduites d'air comprimé sur le banc d'essai. - L'élève applique des mesurages de la pression au système de freinage. - L'élève soumet le système de freinage à un contrôle sous l'aspect de l'étanchéité (sur le banc d'essai et sur le véhicule). - L'élève vérifie le fonctionnement correct du système de freinage.	- L'élève a correctement identifié et attribué les composants ainsi que les raccordements. - L'élève a correctement raccordé les composants. - L'élève a effectué les mesurages de la pression de manière compétente, il a noté les résultats et il isolé les fuites éventuelles ou les autres erreurs. - L'élève a effectué le test du fonctionnement de manière compétente et il a rectifié des erreurs éventuelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites de véhicules utilitaires et de remorques.**	- L'élève isole les dysfonctionnements éventuels du système de freinage. - L'élève rectifie les erreurs éventuelles. - L'élève remplace différents composants du système de freinage. - L'élève vérifie le fonctionnement correct du système de freinage après l'exécution des travaux.	- L'élève a rectifié les erreurs éventuelles. - L'élève a exécuté les travaux de manière compétente. - L'élève a effectué le test du fonctionnement de manière compétente et il a rectifié les erreurs éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Effectuer le diagnostic et les travaux d'entretien des systèmes d'assistance, de sécurité et de confort des véhicules utilitaires (SYSMU)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Effectuer le diagnostic et les travaux d'entretien des systèmes d'assistance, de sécurité et de confort des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**SYSMU**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la mise en réseau de systèmes à bus de données dans un véhicule utilitaire.**	Il décrit la structure et le fonctionnement des différents systèmes de bus de données. Il explique la structure de mise en réseau d'un véhicule utilitaire à l'aide d'exemples de topologies. Il localise les composants (appareils de commande, lignes, passerelle, interfaces) sur le véhicule et les attribue en conséquence. Il enregistre les signaux du bus de données (par ex. bus CAN) à l'aide d'un oscilloscope et vérifie qu'ils sont exempts d'erreurs. Il distingue les différentes interfaces de diagnostic sur le véhicule utilitaire.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des systèmes électriques de véhicules utilitaires servant au transport de marchandises dangereuses et possède les connaissances en matière de tachygraphes numériques nécessaires à l'exercice de ses fonctions.**	Il fait des recherches sur la signification des étiquettes de danger ADR et des panneaux d'avertissement. Il explique les particularités de l'équipement électrique prescrit pour les véhicules de la classe ADR FL. Il explique les points à vérifier sur l'installation électrique d'un véhicule ADR en vue d'un contrôle technique imminent (protection mécanique/thermique des câbles, coupe-batterie, circuits permanents, installation électrique derrière la cabine de conduite). Il explique la structure et le fonctionnement d'un tachygraphe numérique et de ses composants. Il cite les données enregistrées par le tachygraphe. Il vérifie la validité de la plaquette de contrôle du tachygraphe, ainsi que les scellements des connexions. Il explique les informations figurant sur la plaquette de contrôle du tachygraphe.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement des différents systèmes de confort et d'effectuer les travaux de maintenance requis.**	Il explique la structure et le fonctionnement des systèmes de climatisation, de ventilation, de chauffage et de chauffage d'appoint. Il identifie les systèmes de confort dans le véhicule. Il vérifie le bon fonctionnement des systèmes. Il effectue un diagnostic d'erreur sur les systèmes. Il effectue les travaux de réparation et d'entretien nécessaires.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes d'assistance à la conduite à un conducteur.**	L'élève recherche des informations concernant la structure ainsi que la fonction de systèmes d'assistance à la conduite indiqués et il les réunit dans une présentation.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les étapes requises pour le dépannage d'un véhicule utilitaire.**	Il s'informe sur les principales prescriptions et réglementations en matière de dépannage de véhicules ou d'interventions de dépannage. Il s'informe sur les consignes de sécurité générales à respecter lors du remorquage de véhicules utilitaires lourds ainsi que sur les consignes correspondantes dans les documents du constructeur. Il prépare un véhicule pour le remorquage (desserrer le ressort, démonter l'arbre de transmission).	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les propulsions alternatives pour les véhicules utilitaires.**	Il distingue les concepts de propulsion alternative actuellement disponibles sur le marché des véhicules utilitaires et décrit leurs composants et leur fonctionnement. Il explique les avantages et les inconvénients des concepts de propulsion alternative et classe les propulsions en fonction des domaines d'application possibles. Il connaît les dangers liés aux systèmes haute tension et explique les règles de base à respecter lors de tous les travaux sur les véhicules à système haute tension.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Vérification, remise en état et réglage de systèmes à commande électropneumatique des véhicules utilitaires (PNEMU2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Vérification, remise en état et réglage de systèmes à commande électropneumatique des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PNEMU2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de freinage électroniques (EBS avec ABS, ASR et ESC).**	- L'élève décrit le fonctionnement des systèmes ABS, ASR et ESC.	- L'élève a correctement décrit la fonction de la majorité des systèmes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement correct des composants d'un système de freinage électronique (EBS) et d'effectuer les travaux de maintenance requis.**	- L'élève connaît les composants d'un système EBS ainsi que leur fonction. - L'élève consulte la mémoire des erreurs en se servant de l'appareil de diagnostic. - L'élève effectue les travaux de réparation et de maintenance requis.	- L'élève a correctement désigné la majorité des composants ainsi que leur fonction. - L'élève a correctement déterminé la majorité des erreurs qui sont apparues. - L'élève a suivi les indications concernant les réparations et il a rectifié les erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement correct des composants d'un système à ressort pneumatique à commande électronique et d'effectuer les travaux de maintenance requis.**	- L'élève connaît les composants d'un système à ressort pneumatique à commande électronique ainsi que leur fonction. - L'élève consulte la mémoire des erreurs en se servant de l'appareil de diagnostic. - L'élève effectue les travaux de réparation et de maintenance requis.	- L'élève a correctement désigné la majorité des composants ainsi que leur fonction. - L'élève a correctement déterminé la majorité des erreurs qui sont apparues. - L'élève a suivi les indications concernant les réparations et il a rectifié les erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des systèmes électropneumatiques d'un véhicule utilitaire en se référant à des schémas de circuits.**	- L'élève attribue les symboles des circuits à leurs fonctions respectives. - L'élève décrit le fonctionnement du système dans le schéma du circuit quand les éléments de commande sont activés. - L'élève désigne les causes possibles d'erreurs fréquentes en se référant au schéma du circuit.	- L'élève a correctement identifié les symboles des circuits et il a correctement décrit la majorité de leurs fonctions. - L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement décrit la majorité des causes des erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes électropneumatiques ou électrohydrauliques spécifiques aux véhicules utilitaires.**	- L'élève recherche des informations concernant des systèmes électropneumatiques ou électrohydrauliques indiqués (par exemple le positionneur électropneumatique EPS, le circuit de l'essieu relevable, le système de commande des portes des autobus, les systèmes d'inclinaison d'autobus, les grues de chargement ou les hayons élévateurs). - L'élève établit un aperçu pour un système indiqué.	- L'élève a réuni les informations de manière cohérente. - Les informations étaient correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a respecté les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - L'utilisation de l'appareil de diagnostic sur les véhicules utilitaires et préparation des véhicules utilitaires pour le contrôle technique périodique obligatoire (DIAMU)

Formation

Code:	**MU**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**L'utilisation de l'appareil de diagnostic sur les véhicules utilitaires et préparation des véhicules utilitaires pour le contrôle technique périodique obligatoire**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DIAMU**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raccorder l'appareil de diagnostic au véhicule et d'identifier le modèle du véhicule, ainsi que d'effectuer des tâches simples à l'aide du testeur de diagnostic.**	L'élève raccorde l'appareil de diagnostic au véhicule avec les câbles adaptateurs fournis en tenant compte tenant compte des indications des fabricants. L'élève constate le modèle du véhicule en se servant de l'appareil de diagnostic ou il indique les informations servant à l'identification du véhicule dans le logiciel. L'élève constate des erreurs enregistrées. L'élève efface des erreurs rectifiées de la mémoire. L'élève réinitialise les intervalles d'inspection.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs en se servant de l'appareil de diagnostic.**	Il utilise la fonction de recherche guidée des défauts. Il recherche les informations enregistrées dans le logiciel de diagnostic sur les systèmes installés (schémas de câblage, illustrations, descriptions fonctionnelles, données techniques). Il affiche les valeurs réelles des capteurs et les compare aux valeurs de consigne. Il effectue des diagnostics d'actionneurs. Il effectue des paramétrages/codages ou des étalonnages.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer un diagnostic de panne sur les systèmes des véhicules utilitaires.**	Il décrit le défaut en utilisant un langage technique correct. Il recherche des informations sur les systèmes installés (schémas électriques, illustrations, descriptions fonctionnelles, données techniques). Il planifie les étapes du diagnostic de défaut dans un ordre logique. Il effectue des contrôles et des mesures pour diagnostiquer les erreurs. (p. ex. avec un oscilloscope et un multimètre). Il interprète les résultats de ses contrôles et de ses mesures. Il délimite la cause de l'erreur et propose des solutions possibles pour y remédier.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un véhicule à un contrôle technique à venir.**	L'élève soumet les éléments ainsi que les systèmes du véhicule importants pour la sécurité à des contrôles. L'élève documente les défauts constatés dans un rapport écrit. L'élève constate des défauts inacceptables et il propose des solutions envisageables pour éliminer ces défauts.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE1)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein digitales Speicheroszilloskop fachgerecht zu bedienen.**	Er unterscheidet verschiedene Typen von digitalen Speicheroszilloskopen. Er führt die Einstellungen am Oszilloskop fachgerecht durch. Er führt Einstellungen an der Trigger-Funktion durch. Er setzt das Messzubehör fachgerecht ein. Er interpretiert Oszillogramme.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Arten von Signalen zu unterscheiden und zu analysieren.**	Er unterscheidet analoge und digitale Signale. Er unterscheidet nicht-periodische und periodische Signale. Er unterscheidet frequenz- und pulsweitenmodulierte Signale. Er nimmt Signale auf und beschreibt die Signaleigenschaften, wie z.B. Minimal- und Maximalwert, Periodendauer, Frequenz, Amplitude, Tastverhältnis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Diagnosen an Sensoren und Aktoren von Nutzfahrzeugen bzw. von Land- und Baumaschinen durchzuführen.**	Er unterscheidet Sensoren und Aktoren. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise der gängigen Sensoren und Aktoren. Er recherchiert die notwendigen Informationen in Schaltplänen und in Herstellerunterlagen. Er führt Prüfungen von Sensoren und Aktoren mit Hilfe von Multimeter und Oszilloskop fachgerecht durch. Er interpretiert seine Messergebnisse.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, logische Schaltungen zu entwerfen und ihre Funktionsweise nachzuvollziehen.**	Er beschreibt die Funktion der logischen Grundbausteine (UND, ODER, NICHT). Er stellt Wahrheitstabellen auf. Er baut Schaltungen mit den logischen Grundbausteinen auf. Er baut Schaltungen mit logischen Grundbausteinen in einem Simulationsprogramm auf (z.B. logigator.com, LogikSim). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Schaltung und behebt diese.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundfunktionen von einfachen Steuergeräten zu verstehen.**	Er wendet einfache Programmier-Regeln an. Er realisiert einfache Steuerungen mit Mikrocontrollern (z.B. Arduino IDE) nach dem E-V-A-Prinzip (Eingabe-Verarbeitung-Ausgabe). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Programmierung und behebt diese (Debugging mit z.B. seriellem Monitor).	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1 (FORMU5)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMU5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de freinage de véhicules utilitaires et de soumettre les systèmes à un contrôle sur le banc de freinage.**	- L'apprenti identifie les différents composants avec leurs raccordements sur le véhicule. - L'apprenti procède à des mesurages de la pression sur le système de freinage. - L'apprenti vérifie l'étanchéité du système de freinage. - L'apprenti localise des dysfonctionnements éventuels du système de freinage. - L'apprenti remplace des composants du système de freinage. - L'apprenti vérifie que le fonctionnement du système de freinage est correct. - L'apprenti soumet des freins à tambour et à disque à des contrôles sous l'aspect de l'usure et il compare les résultats mesurés aux données du constructeur. - L'apprenti remplace les plaquettes des freins et il soumet le fonctionnement des freins de roues à un contrôle. - L'apprenti procède à un réglage de base des freins de roues. - L'apprenti soumet la position ainsi que le fonctionnement des capteurs de vitesse de rotation des roues à un contrôle. - L'apprenti soumet les réservoirs d'air comprimé à un contrôle sous les aspects de la fixation correcte et de la corrosion. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des systèmes de freinage permanent (freins moteurs, ralentisseurs hydrodynamiques, ralentisseurs électromagnétiques).	- Le cas échéant, l'apprenti a correctement détecté la majorité des erreurs ou des défauts ainsi que l'usure. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de confort.**	- L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des systèmes d'air conditionné conformément aux données du constructeur. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des chauffages d'appoint conformément aux données du constructeur.	- Le cas échéant, l'apprenti a correctement détecté la majorité des défauts. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux sur les systèmes de sécurité passive et active conformément aux données du constructeur.**	- L'apprenti identifie les composants intégrés du véhicule utilitaire servant à la sécurité passive et il en explique la fonction (par exemple les airbags, les systèmes de ceinture, etc.). - L'apprenti explique les risques lors du démontage de systèmes d'airbag et de prétensionneur de ceinture ainsi que les mesures de sécurité importantes dans ce contexte en se référant aux indications des constructeurs - L'apprenti identifie les composants ainsi que les systèmes intégrés du véhicule utilitaire servant à la sécurité active (indicateurs de distance de sécurité, assistants au maintien de trajectoire, etc.). - L'apprenti effectue des travaux sous guidance sur des composants servant à la sécurité active (mises à niveau, calibrage/ajustage de capteurs comme par exemple des radars de distance, des caméras, etc.).	- L'apprenti a correctement identifié la majorité des composants et il en a expliqué la fonction d'une manière généralement correcte. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes électriques.**	- L'apprenti soumet la batterie de démarrage à un contrôle en se servant d'appareils de test, d'un pèse-acide et d'un appareil d'essai sous charge. - L'apprenti soumet l'alternateur à un contrôle en se servant d'un appareil de test et il mesure le courant de charge ainsi que la tension. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur la batterie (par exemple le montage, le démontage, la vérification du niveau et le remplissage de l'électrolyte, le nettoyage, le graissage des bornes et le branchement des bornes). - Le cas échéant, l'apprenti procède au calibrage requis lors du remplacement de composants (par exemple de la batterie ou de l'alternateur).	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des mesurages et il a comparé les résultats mesurés aux données du constructeur. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti dispose des connaissances requises à propos de tachygraphes et de limiteurs de vitesse pour exercer ses activités.**	- L'apprenti distingue les tachygraphes numériques et analogiques (DTCO/MTCO). - L'apprenti désigne la fonction ainsi que l'utilité des contrôles de tachygraphes et il explique les interventions à la suite desquelles un étalonnage de tachygraphe est requis. - L'apprenti vérifie la durée de validité ainsi que les indications sur la plaquette d'installation du tachygraphe et du limiteur de vitesse. - L'apprenti assiste un technicien lors de travaux d'étalonnage de tachygraphes et de limiteurs de vitesse.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des particularités des différents modèles. - L'apprenti connaissait la majorité des consignes légales en matière de vérification et d'étalonnage de tachygraphes et de limiteurs de vitesse. - L'apprenti a correctement lu et interprété la majorité des données sur les plaquettes d'installation. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de préparation de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents. - L'apprenti a livré les rapports dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (FEEIN)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FEEIN**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de la commande du moteur et d'un système de carburant classique pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires, de prendre connaissance des diagrammes de commande correspondants, de les indiquer et de les comparer aux indications des fabricants.**	- L'élève décrit la structure, la fonction de la commande du moteur ainsi que les différentes options de l'alimentation en carburant pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires. - L'élève prend connaissance des diagrammes de commande, il les indique et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans les systèmes, de demander, le cas échéant, des réparations ou de les effectuer personnellement et de monter les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.**	- L'élève détecte des erreurs dans les systèmes. - L'élève demande des réparations ou il les effectue personnellement et il monte les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, de les effectuer de manière compétente, de procéder à un essai et de rédiger un rapport concernant l'état du moteur.**	- L'élève planifie les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, il les effectue de manière compétente, il demande un essai et il rédige un rapport concernant l'état du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques informatisés et de décrire la fonction ainsi que les options de contrôle des différents composants de ces systèmes.**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques modernes informatisés. - L'élève décrit des options de contrôle de composants de ces systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des systèmes de réduction des substances polluantes et de le soumettre à un contrôle.**	- L'élève décrit les systèmes de réduction des substances polluantes. - L'élève soumet différents systèmes de réduction des substances polluantes à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE2)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PRELE2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise von Datenbussystemen zu beschreiben.**	Er nennt die Vorteile von Datenbussystemen. Er unterscheidet verschiedene Bussysteme und deren Eigenschaften (z.B. CAN, LIN, MOST, FlexRay, ISOBUS) Er recherchiert Informationen zur Datenbus-Topologie von ausgewählten Fahrzeugen und Maschinen. Er beschreibt den Aufbau eines Datenpaketes. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise von ISOBUS-Systemen.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement correct de systèmes à bus à des contrôles.**	Er prüft die Spannungsversorgung von Steuergeräten. Er prüft Bussysteme mit dem Multimeter. Er prüft Bussysteme mit dem Oszilloskop. Er erkennt Fehlfunktionen und interpretiert die Resultate (z.B. Unterbrechungen, Kurzschlüsse nach Plus oder Masse, Kurzschlüsse zwischen Bus-Leitungen, Übergangswiderstände). Er unterscheidet zwischen Fehlfunktionen am Bussystem und Fehlfunktionen an der externen Verschaltung. Er beschreibt die Ursache der Fehlfunktion. Er beseitigt Fehler.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'appareils de diagnostic.**	- L'élève raccorde correctement des appareils de diagnostic à la machine. - L'élève manipule les câbles de raccordement, les prises ainsi que les appareils avec précaution. - L'élève indique correctement le modèle du tracteur dans l'appareil de diagnostic. - L'élève détermine les composants à contrôler. - L'élève constate des erreurs. - L'élève interprète les erreurs. - L'élève répare des composants. - L'élève efface des messages d'erreurs. - L'élève compare les valeurs obtenues et les valeurs recherchées. - L'élève effectue des calibrages. - L'élève soumet des ensembles de composants ainsi que des actionneurs à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2 (FORMU6)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMU6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de diagnostic sur les systèmes électroniques et électropneumatiques de véhicules utilitaires.**	- L'apprenti connecte l'outil de diagnostic spécifique constructeur avec l'interface d'un véhicule. - L'apprenti procède à des détections de défauts en se servant de l'outil de diagnostic. - L'apprenti suit les indications de la détection guidée de défauts. - L'apprenti procède au calibrage de systèmes. - L'apprenti procède à des adaptations des boîtiers sur le véhicule et la structure du véhicule (par exemple de systèmes de suspension pneumatique à commande électronique, de systèmes d'agenouillement (autobus), de systèmes de suspension de cabine, de systèmes de freinage à commande électronique, de systèmes de commande des portières, etc.)	- L'apprenti a effectué l'ensemble des travaux d'une manière généralement autonome. - L'apprenti a correctement raccordé l'outil de diagnostic et il l'a manipulé avec précaution. - L'apprenti s'est servi des logiciels d'une manière généralement correcte. - L'apprenti a suivi les indications de la détection guidée de défauts de manière ciblée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de diagnostic et de maintenance sur des systèmes de formation du mélange et de post-traitement de gaz d'échappement de véhicules utilitaires.**	- L'apprenti effectue des travaux de diagnostic et de réglage sur les systèmes de synchronisation et de gestion du moteur. - L'apprenti procède à des analyses de gaz d'échappement (mesurage de l'opacité des fumées). - L'apprenti soumet les systèmes servant au post-traitement des gaz d'échappement à un contrôle et il effectue des travaux de maintenance (par exemple sur le système de réduction catalytique sélective, le filtre à particules diesel, le catalyseur d'oxydation, etc.). - L'apprenti procède à des détections de défauts spécifiques en se servant d'un outil de diagnostic (par exemple à un test d'accélération pour contrôler les injecteurs). - L'apprenti suit les indications de la détection guidée de défauts. - L'apprenti procède au calibrage de systèmes (par exemple à l'équilibrage de débits d'injecteurs par codage).	- Le cas échéant, l'apprenti a correctement détecté la majorité des défauts de même que l'usure. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de préparer un véhicule utilitaire à un contrôle technique.**	- L'apprenti soumet l'intégralité du véhicule à un contrôle en se référant à une check-list et il rectifie des lacunes éventuelles, respectivement il les signale.	- L'apprenti a effectué l'ensemble des travaux de manière autonome. - L'apprenti a détecté la majorité des lacunes. - L'apprenti a complété la check-list, respectivement le rapport de contrôle. - L'apprenti a rectifié des lacunes de faible envergure. - L'apprenti a signalé les réparations à effectuer, respectivement il les a notées par écrit.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose des connaissances requises à propos de systèmes de gestion de flottes pour exercer ses activités.**	- L'apprenti se renseigne à propos des systèmes proposés par le constructeur servant à la gestion de flottes, de leurs missions et de leurs fonctions et il explique ces missions ainsi que ces fonctions. - L'apprenti lit les données du système de gestion de flottes.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des systèmes. - L'apprenti a correctement lu la majorité des données.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents. - L'apprenti a livré les rapports dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher et de réunir les données requises pour l'accomplissement de l'intégralité de la mission.**	- Die notwendigen Daten wurden aus den Herstellerangaben und Tabellenbuch ausgesucht und zusammengestellt. - Bestimmt die notwendigen Werkzeuge, plant die Arbeitsschritte und den Materialbedarf für die durchzuführenden Arbeiten.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Aufbau und die Funktionsweise von Systemen zu beschreiben und benötigte Werte zu berechnen.**		- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Arbeitsauftrag fachgerecht in die Praxis umzusetzen.**	- Er hat den Arbeitsauftrag in die Praxis umgesetzt.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Vorgehensweise nachvollziehbar zu dokumentieren, beziehungsweise in einem Fachgespräch vorzustellen und zu begründen.**	- Er hat seine Vorgehensweise nachvollziehbar dokumentiert mit Angabe von Messwerten. - Er hat korrekte Schlussfolgerungen gezogen. -Er hat seine Vorgehensweise selbstkritisch vorgestellt, begründet und bewertet.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Langues techniques 1 (LATE1-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les instruments essentiels de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et français, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en français. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en français.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en français avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mathématiques techniques 1 (FAMA1-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Ingénieur en mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les fractions, la règle de trois et les pourcentages.**	- Il applique les fractions, la règle de trois et les pourcentages à l'aide des formules et convertit le résultat dans l'unité recherchée.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des calculs de fractions et de pourcentages ainsi que la règle de trois en se référant au livre de formules.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Umfang, Flächen, Volumen und Masse von zusammengesetzten Bauteilen zu berechnen.**	- Er berechnet Umfang, Flächen, Volumen und Masse zusammengesetzter Bauteile und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	- L'élève a correctement inversé et appliqué la majorité des équations en relation avec ses activités professionnelles.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Lehrsatz des Pythagoras anzuwenden.**	- Er berechnet Längen anhand des Satzes des Pythagoras und stellt das Resultat in die gesuchte Einheit um.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des unités du domaine du mesurage en relation avec ses activités professionnelles.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Formeln nach der gesuchten Größe umzustellen und ihre Einheiten anzugeben.**	- Er stellt die Formeln nach der gesuchten Größe um und versieht alle Größen der Formel mit der richtigen Einheit.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de circonférences et de surfaces de cercles, de carrés, de rectangles, de trapèzes et de figures composées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs étirées ainsi que les longueurs d'arcs de cercles en se servant de degrés d'angles et de sections de longueurs.**	- L'élève calcule les longueurs étirées d'arcs de cercles en se servant de degrés d'angles et de sections de longueurs.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de longueurs étirées d'arcs de cercles en se servant de degrés d'angles et de sections de longueurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet commun 1 (PROCO1-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux du projet qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques techniques 2 (FAMA2-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la relation entre la masse, la puissance et le travail et de répondre à des énoncés.**	- L'élève explique la relation entre la masse, la puissance et le travail. - L'élève détermine la relation entre la masse, la puissance et le travail.	- L'élève a expliqué et déterminé la relation entre la masse, la puissance et le travail d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.**	- L'élève calcule les longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs d'un triangle en appliquant le théorème de Pythagore.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.**	- L'élève calcule les longueurs ainsi que les angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement calculé la majorité des longueurs et des angles d'un triangle rectangle en se servant des fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de pente et d'entraînement sans accessoires et de calculer des pourcentages, des degrés d'angles ainsi que des rapports en se référant au livre de formules.**	- L'élève explique les notions de pente et d'entraînement. - L'élève détermine les valeurs correspondantes en pourcentages et en degrés d'angles.	- L'élève a expliqué les notions de pente et d'entraînement d'une manière majoritairement correcte et il a déterminé les valeurs correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer proprement les devoirs à domicile et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève effectue proprement les devoirs à domicile et il les présente dans le respect des délais.	- L'élève a proprement effectué la majorité des devoirs à domicile et il les a présentés dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Assemblage par brasage ou soudure (LOESH-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Assemblage par brasage ou soudure**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LOESH-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage selbstständig seinen Arbeitsplatz einzurichten und das Schweißgerät für das Autogen-Schweiß- und Lötverfahren sowie für das WIG-Schweißverfahren einzustellen.**	- Die zu schweißenden Werkstücke wurden fachgerecht vorbereitet. - Das Schweißgerät wurde selbstständig richtig eingestellt. - Der Arbeitsplatz wurde selbstständig fachgerecht eingerichtet. - Das Schweißgerät und der Arbeitsplatz wurden nach Beendigung der Arbeit ordnungsgemäß verlassen.	- Die zu schweißenden Werkstücke wurden brauchbar vorbereitet. - Das Schweißgerät wurde größtenteils selbstständig und richtig eingestellt. - Der Arbeitsplatz wurde selbstständig und größtenteils fachgerecht eingerichtet. - Das Schweißgerät und der Arbeitsplatz wurde nach Beendigung der Arbeit ordnungsgemäß verlassen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißnähte im Autogen-Schweißverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Schweißnähte fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Schweißnähte wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Lötungen im Autogen-Lötverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Lötungen fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Lötungen wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Schweißnähte im Wolfram-Inertgasschweißverfahren unter Einhaltung der Arbeitssicherheitsvorschriften auszuführen.**	- Er hat die geforderten Schweißnähte fachgerecht ausgeführt. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.	- Die einzelnen geforderten Schweißnähte wurden fachgerecht ausgeführt und sind brauchbar. - Die Sicherheitsvorschriften wurden eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Projet commun 2 (PROCO2-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux du projet qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Introduction au dessin CAD 1 (CADZ1-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	- L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné les dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins dans le dossier indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Projet commun 3 (PROCO3-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux de planification qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Introduction au dessin CAD 2 (CADZ2-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Introduction au dessin CAD 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADZ2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques détaillés en se servant d'un logiciel de dessin.**	- L'élève connaît les différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève applique des types de lignes ainsi que des épaisseurs de lignes au dessin dans le respect des normes. - L'élève dispose les différentes vues des composants dans le système de projection sur la feuille. - L'élève respecte les normes graphiques au cours de la représentation.	- L'élève connaît la majorité des différentes fonctions servant à l'établissement d'un dessin. - L'élève a correctement et intégralement appliqué la majorité des types de lignes et des épaisseurs de lignes. - L'élève a correctement disposé les vues en déterminant une subdivision de la feuille cohérente dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des normes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer un dimensionnement correspondant à la fabrication aux dessins techniques établis.**	- L'élève applique un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin dans le respect des normes.	- L'élève a intégralement appliqué un dimensionnement correspondant à la fabrication au dessin en respectant la majorité des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de pièces avec toutes les pièces détachées d'un ensemble de composants.**	- L'élève établit la liste de pièces de manière structurée dans un tableau. - La liste de pièces fait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève indique l'ensemble des données concernant le matériel pour les pièces détachées dans le respect des normes.	- L'élève a établi la liste de pièces dans un tableau structuré dans une large mesure. - La liste de pièces faisait état de toutes les pièces détachées de l'ensemble de composants. - L'élève a indiqué l'ensemble des données concernant le matériel requises pour la commande.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les dessins techniques qu'il a établis et de les classer dans un dossier.**	- L'élève désigne correctement les différents dessins. - L'élève sauvegarde ses dessins dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement désigné la majorité des dessins. - L'élève a sauvegardé les dessins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et dans le respect des délais.	- L'élève a accompli les missions d'une manière complète sous l'aspect des matières et en majorité dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Projet commun 4 (PROCO4-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à la planification du projet.**	- L'élève s'implique dans la planification du projet. - L'élève effectue les travaux de planification qui lui sont confiés dans le respect des délais, d'une manière autonome et consciencieuse. - L'élève effectue les recherches qui lui sont confiées de manière autonome.	- L'élève s'est impliqué dans la planification du projet en proposant des idées constructives à quelques reprises. - L'élève a consciencieusement effectué la majorité des travaux de planification qui lui étaient confiés dans le respect des délais. - Les résultats des recherches effectuées par l'élève étaient en majorité utiles pour la planification.
40 % (24 P)	**L'élève contribue activement au projet.**	- L'élève contribue à la réalisation du projet de manière constructive. - L'élève effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière consciencieuse et compétente.	- L'élève a contribué à la réalisation du projet. - L'élève a effectué la majorité des travaux qui lui étaient confiés d'une manière consciencieuse et compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe.**	- L'élève collabore de manière constructive au sein de l'équipe. - L'élève propose une assistance aux autres intervenants.	- L'élève a collaboré au sein de l'équipe d'une manière constructive dans une large mesure. - L'élève a assisté ses coéquipiers dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la réalisation du projet.**	- L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Mécanique de petits engins à moteur thermique 1 (MOGE1-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de petits engins à moteur thermique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et de les mettre en service.**	- L'élève distingue le fonctionnement ainsi que les composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les met en service.	- L'élève a correctement distingué le fonctionnement ainsi que la majorité des composants de petits moteurs à quatre et à deux temps et il les a mis en service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.**	- L'élève applique des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des travaux de nettoyage et de maintenance à des petits appareils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, de rectifier les erreurs.**	- L'élève applique des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et, le cas échéant, il rectifie les erreurs.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des diagnostics d'erreurs à des petits appareils et il a rectifié les erreurs constatées de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de consulter les instructions de réparation en cas de doute et d'élaborer des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.**	- L'élève consulte les instructions de réparation en cas de doute et il élabore des stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.	- L'élève a consulté la majorité des instructions de réparations en cas de doute et il a élaboré quelques stratégies personnelles pour résoudre les problèmes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Langues techniques anglais 1 (LATEA1-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire technique fondamental du domaine automobile en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit le fonctionnement d'un véhicule en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé les rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement réglementaire d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les appareils essentiels de l'équipement d'un atelier oralement en allemand et en anglais. - L'élève décrit les principaux appareils de l'équipement d'un atelier par écrit en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire précis au cours des entretiens professionnels. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les travaux d'atelier à effectuer dans le cadre d'une inspection et d'une maintenance en allemand et anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer oralement en allemand et en anglais. - L'élève décrit les travaux d'atelier à effectuer par écrit en allemand et en anglais.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours de l'entretien professionnel. - L'élève a correctement formulé la majorité des rapports qu'il a remis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'entretenir oralement en allemand et en anglais avec les enseignants ainsi qu'avec ses collègues à propos des méthodes à appliquer pour les missions à accomplir.**	- L'élève décrit oralement la méthode à appliquer pour les missions à accomplir.	- L'élève a employé un vocabulaire majoritairement correct au cours des jeux de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 1 (STAPL1-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STAPL1-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Professeur d'enseignement technique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Anerkennung des Moduls als Sicherheitsschein durch die AAA darf die maximale Schüleranzahl pro Lehrkraft maximal 6 betragen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Komponenten des Gabel- und Hochhubstaplers, die Technik, die Kreisläufe sowie die Funktion der Antriebe zu verstehen.**	Er kennt den Aufbau und die Arbeitsweise der unterschiedlichen Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Arbeitsweise verschiedener Hydraulikkomponenten. Er kennt die Vorgehensweise bei Arbeitsbeginn- und Ende. Er kennt die Gefahren beim Betrieb. Er kennt die Schwerpunkte und Standsicherheitspunkte der Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Tragfähigkeitsschilder und kann die maximale Tragfähigkeitslast identifizieren. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich auf Grundlage der Betriebshandbücher und dem Kursus mit der Bedienung eines Gabel- und Hochhubstaplers vertraut zu machen und den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht zu führen.**	Er kennt die Angaben zur Bedienung des Gabel- und Hochhubstaplers. Er identifiziert die Bedienungselemente. Er kennt die Angaben zur Abfahrtskontrolle des Gabel- und Hochhubstaplers und weiß sie anzuwenden und dokumentiert diese. Er bedient den Gabel- und Hochhubstapler korrekt. Er bedient die Hydraulik korrekt. Er führt den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Gefahrenmomente an Gabel- und Hochhubstapler und ist in der Lage Unfallmöglichkeiten zu beseitigen. Er kann einen Gabel- und Hochhubstapler unter Einhaltung der geltenden Sicherheitsbestimmungen führen.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten. Er beschreibt die persönliche Schutzausrüstung (PSA) und trägt diese bei der Bedienung von Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt sicherheitsrelevante Gefahrenpunkte und schlägt Maßnahmen vor. Er kennt Gefahrenpunkte und gefährliche Stoffe anhand der Gefahrensymbole. Er kennt die geeigneten Schutzmaßnahmen und wendet diese an.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Projet commun 5 (PROCO5-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet commun 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROCO5-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich aktiv an der Projektplanung zu beteiligen.**	Er bringt sich bei der Planung des Projekts mit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Planungsarbeiten selbstständig, termingerecht und gewissenhaft um. Er arbeitet selbständig an den ihm aufgetragenen Recherchen.	Er konnte sich manchmal mit konstruktiven Ideen zur Projektplanung mit einbringen. Die ihm aufgetragenen Planungsarbeiten wurden größtenteils termingerecht und gewissenhaft umgesetzt. Die ihm aufgetragenen Recherchen konnten größtenteils zur Planung genutzt werden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende arbeitet aktiv an der Projektarbeit mit.**	Er bringt sich konstruktiv bei der Umsetzung der Projektarbeit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Arbeiten gewissenhaft und fachgerecht um.	Er bringt sich bei der Umsetzung der Projektarbeit ein. Er setzt die ihm aufgetragenen Arbeiten größtenteils gewissenhaft und fachgerecht um.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage im Team zu arbeiten.**	Er arbeitet konstruktiv mit dem Team zusammen. Er gibt anderen Hilfestellung.	Er hat größtenteils konstruktiv mit dem Team zusammengearbeitet. Er konnte bei Bedarf seinen Teammitgliedern helfen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende hält sich bei der Umsetzung der Projektarbeit an die Unfallverhütungsvorschriften.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten.	Er hat sich an die Unfallverhütungsvorschriften gehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Mécanique de petits engins à moteur thermique 2 (MOGE2-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mécanique de petits engins à moteur thermique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOGE2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten zu unterscheiden und in Betrieb zu nehmen.**	Er hat die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten unterschieden und in Betrieb genommen.	Die Arbeitsweise von 4-Takt und 2-Takt Kleinmotoren und deren Komponenten wurden größtenteils richtig unterschieden und in Betrieb genommen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchzuführen.**	Er hat Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten durchgeführt.	Die Säuberungs- und Wartungsarbeiten an Kleingeräten wurden mehrheitlich richtig durchgeführt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchzuführen und ggf. die Fehler zu beheben.**	Er hat eine Fehlerdiagnose an Kleingeräten durchgeführt und ggf. die Fehler behoben.	Die Fehlerdiagnose an Kleingeräten wurde größtenteils richtig durchgeführt und die erkannten Fehler fachgerecht behoben.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Reparaturanleitungen zu Hilfe zu nehmen und persönliche Problemlösungsstrategien zu entwickeln.**	Er hat Reparaturanleitungen zur Hilfe genommen und persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.	Die Reparaturanleitungen wurden größtenteils zur Hilfe genommen und es wurden teilweise persönliche Problemlösungsstrategien entwickelt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Langues techniques anglais 2 (LATEA2-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langues techniques anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LATEA2-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer un vocabulaire technique approfondi du domaine automobile en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève emploie le vocabulaire technique approfondi à l'oral et à l'écrit.	- L'élève a employé la majorité du vocabulaire technique approfondi à l'oral et à l'écrit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des équipements spéciaux d'un atelier (tours, fraiseuses, machines de remise en état des moteurs, etc.) en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.**	- L'élève décrit des équipements spéciaux d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.	- L'élève a décrit la majorité des équipements spéciaux d'un atelier en allemand et en anglais, à l'oral de même qu'à l'écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.**	- L'élève établit des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.	- L'élève a établi des devis ainsi que des commandes pour des pièces détachées, des documents techniques et des outils en anglais et en allemand.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre conscience de la qualité de son travail.**	- L'élève manipule ses outils de travail avec précaution. - L'élève effectue soigneusement ses travaux.	- L'élève a présenté la majorité des résultats de ses missions dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 2 (STAPL2-F)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation en toute sécurité de chariots élévateurs frontaux 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STAPL2-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 3

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Anbetracht des großen zeitlichen Aufwandes ist die Verfügbarkeit von einem Gabelstapler sowie eines Hochhubstaplers zur Umsetzung des beschriebenen Moduls unbedingt notwendig.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Komponenten des Gabel- und Hochhubstaplers, die Technik, die Kreisläufe sowie die Funktion der Antriebe zu Verstehen.**	Er kennt den Aufbau und die Arbeitsweise der unterschiedlichen Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Arbeitsweise verschiedener Hydraulikkomponenten. Er kennt die Vorgehensweise bei Arbeitsbeginn- und Ende. Er kennt die Gefahren beim Betrieb. Er kennt die Schwerpunkte und Standsicherheitspunkte der Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt die Tragfähigkeitsschilder und kann die maximale Tragfähigkeitslast identifizieren. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich auf Grundlage der Betriebshandbücher und dem Kursus mit der Bedienung eines Gabel- und Hochhubstaplers vertraut zu machen und den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht zu führen.**	Er kennt die Angaben zur Bedienung des Gabel- und Hochhubstaplers. Er identifiziert die Bedienungselemente. Er kennt die Angaben zur Abfahrtskontrolle des Gabel- und Hochhubstaplers und weiß sie anzuwenden und dokumentiert diese. Er bedient den Gabel- und Hochhubstapler korrekt. Er bedient die Hydraulik korrekt. Er führt den Gabel- und Hochhubstapler mit Umsicht. Die Prüfung zum Befähigungsnachweis „conduite d'engins en sécurité – chariots élévateurs frontaux" wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt Gefahrenmomente an Gabel- und Hochhubstapler und ist in der Lage Unfallmöglichkeiten zu beseitigen. Er kann einen Gabel- und Hochhubstapler unter Einhaltung der geltenden Sicherheitsbestimmungen führen.**	Die Unfallverhütungsvorschriften wurden eingehalten. Er beschreibt die persönliche Schutzausrüstung (PSA) und trägt diese bei der Bedienung von Gabel- und Hochhubstapler. Er kennt sicherheitsrelevante Gefahrenpunkte und schlägt Maßnahmen vor. Er kennt Gefahrenpunkte und gefährliche Stoffe anhand der Gefahrensymbole. Er kennt die geeigneten Schutzmaßnahmen und wendet diese an.	Die angegebenen Mindestanforderungen der Indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1) (FERTE1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 1)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

*Der erreichte Standard gibt das Recht auf die Häfte der %-Gewichtung der jeweiligen Kompetenz!
*Um überhaupt % der Kompetenz 1 verbuchen zu können müssen die Unfallverhütungsvorschriften bei der Herstellung der Bauteile eingehalten worden sein und das Bauteil seine Funktion erfüllen können!

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'usiner, de contrôler et, le cas échéant, d'apporter les corrections nécessaires dans les délais impartis à des éléments de construction simples par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux, conformément aux plans de construction, aux dessins techniques et aux croquis, en tenant compte des prescriptions en matière de prévention des accidents.**	Les éléments de construction ont été fabriqués selon le plan. Les dimensions, la planéité et les équerrages sont conformes aux tolérances indiquées. Les différentes méthodes de travail ont été appliquées dans les règles de l'art. Les règles de prévention des accidents ont été respectées. Les éléments de construction ont été contrôlés. Les corrections nécessaires pour garantir le fonctionnement ont été effectuées. Les pièces ont été fabriquées dans les délais impartis.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail contiennent toutes les informations nécessaires à la fabrication des composants. Les rapports de travail ont été rédigés chronologiquement par étapes de travail. Les outils, machines et moyens auxiliaires nécessaires ont été rassemblés dans une liste. Les calculs nécessaires ont été effectués. Les consignes de prévention des accidents à respecter lors de la fabrication des éléments de construction ont été documentées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des dessins techniques simples de composants d'un ensemble dans différentes vues avec cotation, de lire et d'exploiter des plans de construction et des dessins techniques.**	Il dessine des éléments de construction dans les vues nécessaires avec des cotations liées à la fabrication. Il sait lire et exploiter les plans de construction et les dessins techniques des éléments de construction.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les procédés d'usinage par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux en fonction de leur domaine d'application et de leur mode de fonctionnement, d'effectuer des calculs et, le cas échéant, de documenter les consignes de prévention des accidents à respecter.**	L'élève est capable de répondre aux questions concernant les différentes méthodes de travail d'une manière correcte sous l'aspect professionnel, il explique les méthodes de manière compréhensible et il les documente.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2) (FERTE2)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Usinage de pièces pour machines agricoles, machines, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage et transformation en utilisant les principaux procédés de fabrication (Partie 2)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FERTE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2		- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

*Der erreichte Standard gibt das Recht auf die Häfte der %-Gewichtung der jeweiligen Kompetenz!
*Um überhaupt % der Kompetenz 1 verbuchen zu können müssen die Unfallverhütungsvorschriften bei der Herstellung der Bauteile eingehalten worden sein und das Bauteil seine Funktion erfüllen können!

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants simple en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet le fonctionnement de l'ensemble de composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises. L'élève assemble les composants pour constituer un ensemble de composants en état de fonctionnement dans le respect des délais indiqués.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les dessins techniques des composants d'un ensemble de composants avec plusieurs vues et avec cotations, de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de les exploiter.**	L'élève dessine des composants en appliquant les vues requises ainsi qu'une cotation adaptée à la production. L'élève est capable de lire et d'exploiter les plans de construction ainsi que les dessins techniques d'ensembles de composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les procédés d'usinage par enlèvement de copeaux et sans enlèvement de copeaux en fonction de leur domaine d'application et de leur mode de fonctionnement, d'effectuer des calculs et, le cas échéant, de documenter les prescriptions en matière de prévention des accidents à respecter.**	Les questions relatives aux différentes méthodes de travail ont pu être traitées de manière correcte et compréhensible sur le plan technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel) (MODIA)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Démontage et diagnostic de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MODIA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement du moteur à quatre temps, de l'expliquer en se référant à un modèle et aux documents de cours, d'identifier les différentes propriétés des différents composants de plusieurs ensembles de composants (le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle et la commande) d'un moteur à quatre temps, d'en expliquer le fonctionnement et de le décrire.**	- L'élève connaît la subdivision de moteurs à combustion. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à quatre temps. - L'élève est capable d'expliquer les propriétés de moteurs à quatre temps. - L'élève connaît les ensembles de composants de moteurs Diesel à quatre temps. - L'élève connaît les différents composants de plusieurs ensembles de composants: le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la commande du moteur. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire la fonction des composants de plusieurs ensembles de composants: le boîtier du moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la commande du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs du moteur.**	- L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la chambre de combustion, du mécanisme à manivelle et de la commande du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils servant au démontage du moteur, de s'en servir d'une manière compétente et sereine, de démonter les différents composants de manière compétente, de les nettoyer et de les identifier sous l'aspect de leur position par rapport aux autres.**	- L'élève est capable d'opter pour les outils correspondants. - L'élève se sert des outils de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité lors de l'utilisation. - L'élève démonte le moteur de manière compétente (en respectant une suite logique des étapes). - L'élève tient compte des indications des fabricants. - L'élève identifie les composants sous l'aspect de leur position par rapport aux autres. - L'élève nettoie les pièces démontées. - L'élève range les pièces démontées de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre les différents composants à un contrôle sous l'aspect de l'usure en se servant des instruments de contrôle et de mesure correspondants de manière compétente et d'opter pour des rénovations, des retouches ou des extensions possibles en se référant aux indications des fabricants.**	- L'élève est capable d'opter pour les instruments de contrôle et de mesure correspondants en fonction de la mission. - L'élève se sert des instruments de contrôle et de mesure de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité lors de l'utilisation. - L'élève entretient les instruments de mesure après l'utilisation conformément aux consignes en matière d'entretien. - L'élève compare les valeurs obtenues aux valeurs recherchées en fonction des indications des fabricants. - L'élève soumet les pièces à un contrôle pour détecter des défauts manifestes. - L'élève détermine les rénovations, des retouches ainsi que des extensions possibles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calculer et construire des systèmes hydrauliques (HYDAU)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Calculer et construire des systèmes hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HYDAU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des bases de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique.**	- L'élève distingue l'hydrostatique et l'hydrodynamique. - L'élève comprend la structure de systèmes hydrauliques simples. - L'élève représente des actions de forces. - L'élève prend connaissance de la loi fondamentale de l'hydraulique. - L'élève représente le circuit d'un système hydraulique. - L'élève prend connaissance des composants d'un système hydraulique simple. - L'élève indique la pression, le flux d'huile ainsi que la direction de l'huile dans le circuit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des dessins schématiques simples et de décrire la fonction des composants utilisés.**	- L'élève détecte l'ensemble des symboles requis dans un schéma hydraulique en se référant à une liste. - L'élève explique les symboles. - L'élève dessine des symboles. - L'élève connaît la fonction des symboles représentés. - L'élève déduit la fonction du système du schéma. - L'élève décrit la fonction des composants utilisés dans plusieurs positions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces, les cheminements ainsi que la vitesse de sortie de cylindres hydrauliques et de multiplicateurs de pression en se référant à un schéma.**	- L'élève connaît les notions de force, de cheminement et de vitesse de sortie. - L'élève connaît les interactions. - L'élève distingue les notions de pression absolue, atmosphérique et effective. - L'élève détermine la multiplication de la pression, la transmission de la force ainsi que la modification du cheminement hydrauliques. - L'élève détermine les vitesses d'écoulement de liquides en fonction du débit volumique et de la coupe transversale de la conduite. - L'élève se sert des formules en se référant au livre de formules. - L'élève applique les unités adaptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte des consignes en matière de sécurité pour un système hydraulique.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité à respecter lors de la manipulation de systèmes hydrauliques. - L'élève respecte les consignes au cours des travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants d'un système hydraulique simple selon leur fonction, de les monter en suivant un schéma et de les mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants appropriés. - L'élève monte le système avec les connexions appropriées. - L'élève décrit la fonction du système. - L'élève soumet le montage à un contrôle. - L'élève met le système en service.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer un système hydraulique.**	- L'élève décrit la fonction des instruments de mesure dans le domaine hydraulique. - L'élève se sert correctement de manomètres et de débitmètres. - L'élève établit une liste des valeurs mesurées. - L'élève compare les valeurs mesurées et calculées. - L'élève identifie les différences et il localise leur origine. - L'élève explique l'origine des différences. - L'élève applique les mesures de protection correctes quand il manipule des systèmes hydrauliques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques (ELECT)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Construire des circuits électriques simples, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELECT**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les grandeurs électriques fondamentales.**	- L'élève connaît les grandeurs électriques fondamentales: la tension, le courant et la résistance. - L'élève connaît l'impact des grandeurs que sont la tension, le courant ainsi que la résistance.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dangers du courant électrique et de se servir d'appareils électriques en veillant à ne pas compromettre la sécurité.**	- L'élève connaît les mesures de protection de rigueur dans le contexte du courant électrique. - L'élève connaît l'effet du courant électrique. - L'élève connaît la différence entre la tension et le courant dans le contexte de la sécurité. - L'élève assure des premiers secours en cas d'accident. - L'élève détecte des erreurs affectant des conduites de raccordement ainsi que des connecteurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter les symboles de fusibles et de commutateurs électriques et d'affecter les fusibles ainsi que les commutateurs.**	- L'élève lit des symboles. - L'élève est capable d'interpréter des symboles. - L'élève connaît des variétés de fusibles. - L'élève connaît différents types de commutateurs. - L'élève affecte des commutateurs. - L'élève mesure des commutateurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits électriques complexes en circuit mixte, de les monter, de les dimensionner et de les déterminer.**	- L'élève dessine des circuits mixtes. - L'élève monte des circuits mixtes. - L'élève dimensionne des circuits mixtes. - L'élève détermine les circuits. - L'élève compare les valeurs mesurées et calculées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits électriques simples avec un ou plusieurs récepteurs, de les monter, de les mesurer avec un multimètre et de les déterminer en fonction de la loi d'Ohm.**	- L'élève monte des circuits électriques simples. - L'élève se sert d'un multimètre en suivant le mode d'emploi. - L'élève mesure des grandeurs fondamentales: la tension, le courant ainsi que la résistance dans le circuit électrique. - L'élève dessine des circuits électriques simples avec un récepteur. - L'élève dessine des circuits électriques simples avec des récepteurs en circuit série et en montage en parallèle. - L'élève connaît la loi d'Ohm. - L'élève inverse la formule en fonction des différentes grandeurs. - L'élève monte des circuits. - L'élève mesure les grandeurs fondamentales. - L'élève détermine le circuit série ainsi que le montage en parallèle. - L'élève compare les valeurs mesurées et calculées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents (FORMU1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Équipements d'atelier et mesures de sécurité et prévention d'accidents**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec la structure d'une entreprise.**	- L'apprenti se familiarise avec les équipements d'un atelier. - L'apprenti connaît les étapes de travail internes. - L'apprenti se familiarise avec les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement les travaux ainsi que les travaux complémentaires qui lui sont confiés.**	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires. - L'apprenti effectue les travaux qui lui sont confiés d'une manière propre et ordonnée. - L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente les rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel) (MOMON)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Mise en état, assemblage et remontage des pièces de moteurs à combustion interne (Diesel)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MOMON**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes propriétés de plusieurs composants des ensembles de composants de l'installation de mélange et des équipements auxiliaires d'un moteur à quatre temps, d'en expliquer le fonctionnement et de le décrire.**	- L'élève connaît les différentes propriétés de plusieurs composants des ensembles de composants d'un moteur à quatre temps: l'installation de mélange ainsi que les équipements auxiliaires. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire le fonctionnement des différents composants des ensembles de composants d'un moteur à quatre temps: l'installation de mélange ainsi que les équipements auxiliaires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la puissance et de la consommation de carburant du moteur.**	- L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la puissance et de la consommation de carburant du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fixer les différents composants de manière compétente dans le moteur en tenant compte des indications des fabricants, d'opter pour les différents liquides de fonctionnement et de les utiliser pour le remplissage.**	- L'élève monte les composants de manière compétente dans le moteur. - L'élève détermine et sélectionne les liquides de fonctionnement. - L'élève utilise les liquides de fonctionnement de manière compétente pour le remplissage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer les travaux de réglage pour la mise en service d'un moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants, de mettre le moteur en service et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises.**	- L'élève prépare les travaux de réglage pour la mise en service du moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants. - L'élève effectue les travaux de réglage pour la mise en service du moteur à quatre temps de manière compétente en tenant compte des indications des fabricants. - L'élève prépare le moteur à la mise en service. - L'élève soumet le moteur à des contrôles au cours du fonctionnement. - Le cas échéant, l'élève détecte des défauts. - L'élève effectue des rectifications en conséquence. - L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et il applique des mesures de sécurité en conséquence.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples (HYPNE)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HYPNE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des fondements du pneumatique.**	- L'élève connaît les propriétés de l'élément à utiliser: l'air comprimé. - L'élève connaît les propriétés ainsi que la constitution de l'air comprimé. - L'élève distingue la pneumatique et l'hydraulique. - L'élève a conscience des avantages et des inconvénients du pneumatique. - L'élève connaît les unités du pneumatique. - L'élève connaît les lois du gaz.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins schématiques simples du domaine du pneumatique.**	- L'élève détecte l'ensemble des symboles requis dans un schéma pneumatique en se référant à une liste. - L'élève explique les symboles. - L'élève dessine des symboles. - L'élève connaît la fonction des symboles représentés. - L'élève déduit la fonction du système du schéma. - L'élève décrit la fonction des composants utilisés dans plusieurs positions. - L'élève monte un système en se référant à des indications écrites. - L'élève dessine un système.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les composants d'un système pneumatique simple, de les monter en fonction d'un schéma, de les mettre en service et de mesurer la pression dans le système.**	- L'élève connaît les composants individuels d'un système à air comprimé. - L'élève connaît les propriétés des composants. - L'élève connaît les notions de commande directe et indirecte. - L'élève utilise les composants. - L'élève monte un système simple en fonction d'un schéma. - L'élève monte un système simple en fonction d'un schéma personnel. - L'élève met le système en service. - L'élève mesure les pressions dans le système.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte des consignes en matière de sécurité pour un système pneumatique.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité à respecter lors de la manipulation de systèmes pneumatiques. - L'élève respecte les consignes au cours des travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces en fonction de la pression et du volume afin de constater des anomalies.**	- L'élève connaît les notions de force, de cheminement et de vitesse de sortie. - L'élève connaît les interactions. - L'élève distingue les notions de pression absolue, atmosphérique et effective. - L'élève détermine la multiplication de la pression, la transmission de la force ainsi que la modification du cheminement pneumatiques. - L'élève se sert des formules en se référant au livre de formules. - L'élève applique les unités adaptées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de localiser et d'expliquer des anomalies dans le système.**	- L'élève détecte les anomalies du système utilisé par rapport au système calculé. - L'élève explique les anomalies. - L'élève détecte des erreurs dans la structure. - L'élève rectifie les erreurs détectées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques (BELEC)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Calculer et construire des circuits électriques de dispositifs d'éclairage, mesurer des grandeurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**BELEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	- Atelier
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter les composants électriques des systèmes d'éclairage de véhicules et de les distinguer.**	- L'élève distingue et connaît les domaines d'affectation des différentes sources lumineuses utilisées dans des véhicules. - L'élève connaît la fonction des sources lumineuses utilisées. - L'élève connaît les propriétés des sources lumineuses utilisées. - L'élève a conscience des dangers éventuels lors du montage et du démontage de sources lumineuses.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des schémas de circuits de véhicules plus anciens et d'en identifier les composants électriques.**	- L'élève lit des schémas de circuits. - L'élève élabore des couleurs de câbles ainsi que des identifications de bornes. - L'élève colore correctement les sous-systèmes. - L'élève identifie les composants électriques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les fusibles ainsi que les coupes transversales des câbles requis pour le montage d'un système.**	- L'élève connaît la fonction d'un fusible. - L'élève distingue des fusibles. - L'élève détermine des puissances de fusibles. - L'élève mesure la longueur des câbles requis. - L'élève détermine l'intensité du courant des composants électriques. - L'élève détermine les pertes de tension éventuelles en fonction d'un tableau. - L'élève détermine les coupes transversales des câbles. - L'élève vérifie l'intensité de courant maximale tolérable pour les coupes transversales déterminées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transposer l'ensemble des sous-systèmes du système de signalisation et d'éclairage d'un véhicule plus ancien d'un schéma multifilaire vers un schéma développé standardisé, de rédiger une légende et de monter les systèmes.**	- L'élève dessine les sous-systèmes d'un système de freinage, d'un système de clignotant, d'un système d'éclairage et d'un système de klaxon du schéma de circuit d'un tracteur dans un schéma développé standardisé. - L'élève rédige une légende - L'élève assemble les composants requis. - L'élève réunit les câbles requis en fonction de la coupe transversale et de la couleur. - L'élève monte les différents circuits en fonction du schéma de circuit. - L'élève soumet la structure à un contrôle sous l'aspect du fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les pertes de tension dans des conduites conductrices de courant à un contrôle.**	- L'élève est capable d'expliquer la notion de perte de tension. - L'élève mesure les pertes de tension de différents composants et de l'ensemble du système. - L'élève établit une liste des pertes dans un tableau. - L'élève interprète les valeurs déterminées et mesurées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1) (FORMU2)

Formation

Code:	**MUF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant données et instructions constructeur (Partie 1)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMU2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer attentivement et correctement des travaux ainsi que des travaux complémentaires sous guidance.**	- L'apprenti effectue attentivement et correctement les travaux complémentaires. - L'apprenti effectue le graissage d'une machine sous guidance. - L'apprenti effectue les travaux de préparation en vue d'une réparation. - L'apprenti effectue une vidange sous guidance. - L'apprenti prend connaissance des indications et il les suit. - L'apprenti se familiarise avec les indications des fabricants.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de travail au magasin de pièces détachées.**	- L'apprenti maîtrise la suite des étapes de travail au magasin de pièces détachées.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail quotidiennes ainsi que les rapports requis par écrit dans le carnet d'apprentissage avec le soin de rigueur et en employant le vocabulaire professionnel correct.**	- L'apprenti note les étapes de travail quotidiennes en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti documente des rapports dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de composants d'un assemblage mécanique (FERTE3)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Fabrication de composants d'un assemblage mécanique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FERTE3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles et, le cas échéant, d'effectuer les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants dans un délai donné en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assemblage par soudage (SCHWEI)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Assemblage par soudage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCHWEI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Les types de joints de soudure exigés et le temps prévu pour les réaliser sont indiqués dans le programme de formation.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode, de préparer les pièces à souder de manière appropriée pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage à l'électrode.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage à l'électrode ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les soudures requises par le procédé de soudage à l'électrode en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG, de préparer les pièces à souder dans les règles de l'art pour chaque type de joint de soudure, d'aménager son poste de travail et de mettre en service et hors service l'appareil de soudage pour le procédé de soudage MAG.**	Le montage et le fonctionnement de l'appareil de soudage MAG ont été expliqués de manière professionnelle. Les pièces à souder ont été préparées en exécutant les étapes de travail suivantes dans les règles de l'art : * choix correct du matériau * coupées à longueur selon le plan ou les instructions * ébavurées * dégraissées * le cas échéant, chanfreinées * tracées selon plan * marquées selon le plan Le poste de travail a été aménagé de manière professionnelle et autonome. L'appareil de soudage a été mis en service et hors service dans les règles de l'art et le poste de travail a été quitté correctement.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer les soudures demandées avec le procédé de soudage MAG en respectant les consignes de sécurité au travail et dans le délai imposé.**	Il a réglé correctement le poste à souder dans les règles de l'art et de manière autonome. Il a effectué les soudures requises par le programme de formation dans les règles de l'art et dans le délai qui lui était imposé et a remis une pièce de contrôle propre pour les différents joints de soudure. Les consignes de sécurité ont été respectées.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter de manière professionnelle un ordre de travail composé des compétences 1 à 4 dans un délai imposé.**	Il a réalisé les étapes de travail demandées conformément aux indicateurs de la compétence 1-4.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques (FERTE4)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication d'assemblages mécaniques pour machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Finalisation de la fabrication et assemblage de composants mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FERTE4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2		- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique avec spécialisation „métiers du métal“

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer les composants d'un ensemble de composants complexe en appliquant des méthodes avec et sans enlèvement de copeaux de manière compétente, en suivant les plans de construction, les dessins techniques ainsi que les esquisses et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents, de les soumettre à des contrôles, d'effectuer, le cas échéant, les rectifications requises dans le respect des délais indiqués.**	L'élève produit les composants d'un ensemble de composants en suivant le plan. Les dimensions, la planéité ainsi que les angularités n'excèdent pas les tolérances indiquées. L'élève applique les différentes méthodes de travail de manière compétente. L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents. L'élève soumet les différents composants à un contrôle. L'élève effectue les rectifications requises.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter sa planification servant à la production des composants dans des rapports de travail.**	Les rapports de travail font état de l'ensemble des informations requises pour la production des différents composants de l'ensemble de composants. L'élève établit les rapports de travail de manière chronologique en fonction des étapes de travail. L'élève indique les outils, les machines ainsi que les accessoires requis dans une liste. L'élève effectue les calculs requis et il détermine correctement les valeurs. L'élève documente les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de la production des composants.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les dessins techniques détaillés et complexes des composants d'un ensemble de composants et de s'en servir.**	L'élève est capable de lire des plans de construction ainsi que des dessins techniques et de s'en servir.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission (SYTRA1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les différentes variétés de la transmission de puissance, de les distinguer et de les décrire.**	- L'élève énumère les différentes variétés de la transmission de puissance et il les décrit. - L'élève distingue les différents concepts d'entraînement et il les décrit. - L'élève distingue les embrayages amovibles et fixes. - L'élève distingue les embrayages à friction et il décrit leur fonctionnement. - L'élève connaît le contrôle du fonctionnement d'embrayages à friction. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement d'embrayages hydrodynamiques. - L'élève distingue les missions ainsi que le fonctionnement de l'arbre de transmission et il les décrit. - L'élève détermine les modèles ainsi que les propriétés d'accouplements de surcharge et d'embrayages à roue libre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de différents disques d'embrayage, de les soumettre à un contrôle, d'énumérer les différents dispositifs d'activation des embrayages, d'en décrire le fonctionnement, de les soumettre à des contrôles et de les remettre en état.**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des différents disques d'embrayage et il les soumet à un contrôle. - L'élève connaît la mission de disques d'embrayage. - L'élève énumère les différents dispositifs d'activation des embrayages et il décrit leur fonctionnement. - L'élève soumet les différents dispositifs d'activation des embrayages à des contrôles et il les remet en état. - L'élève établit un diagnostic des erreurs en se référant aux détériorations.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la transmission de puissance.**	- L'élève détermine les différentes grandeurs concernant la friction. - L'élève détermine les différentes grandeurs concernant l'embrayage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux d'ajustement, de maintenance et de remise en état à des arbres de transmission, à des accouplements de surcharge et à des embrayages à roue libre.**	- L'élève applique des travaux d'ajustement, de maintenance et de remise en état à des arbres de transmission. - L'élève applique des travaux de remise en état, de maintenance et de réglage à des accouplements de surcharge et à des embrayages à roue libre.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques (HYSYS1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Construire et tester des systèmes hydrauliques spécifiques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HYSYS1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les liquides hydrauliques utilisés dans l'ensemble des machines et des véhicules habituels sous l'aspect de leurs normes et d'assurer la maintenance des systèmes.**	L'élève identifie les liquides hydrauliques requis dans le mode d'emploi. L'élève comprend les normes appliquées. L'élève est capable d'identifier l'huile requise dans la liste de produits d'un producteur. L'élève identifie l'huile convenable en se référant à l'étiquette du récipient. L'élève comprend l'importance des intervalles des changements d'huile et de filtres dans le domaine de l'hydraulique. L'élève distingue les filtres en fonction de leur position.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la structure de pompes hydrauliques à débit volumique constant et de moteurs hydrauliques et, le cas échéant, de les réparer.**	L'élève connaît la structure de pompes hydrauliques à débit volumique constant et de moteurs hydrauliques. L'élève explique les principes du pompage et de l'étanchéité des différentes variétés. L'élève établit le diagnostic de la pompe hydraulique d'un tracteur en se référant à des mesurages. L'élève remplace des pompes hydrauliques défectueuses ou il les répare.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction de soupapes de pression, de valves de débit, de vannes d'arrêt et d'accumulateurs de pression, de les utiliser dans la structure d'un système et de constater leurs défaillances.**	L'élève décrit la fonction de différentes soupapes de pression. L'élève utilise différentes soupapes de pression. L'élève constate des dysfonctionnements de soupapes de pression. L'élève constate l'importance des soupapes de pression dans le circuit. L'élève connaît les fonctions ainsi que le modèles de valves de débit et de vannes d'arrêt différentes. L'élève utilise les soupapes dans des circuits. L'élève constate des dysfonctionnements de valves de débit et de vannes d'arrêt. L'élève connaît la structure ainsi que les missions d'accumulateurs de pression. L'élève affecte correctement des accumulateurs de pression dans un système.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits de base de l'hydraulique mobile dans un système ouvert dépendant de la pression de charge avec des montages en série et parallèles et d'en mesurer les pertes.**	L'élève établit des circuits hydrauliques dans un système ouvert dépendant de la pression de charge. L'élève monte une commande avec plusieurs récepteurs et il compare l'action des distributeurs dans des circuits séries et dans des montages parallèles. L'élève mesure les pertes de pression qui se produisent. L'élève mesure les débits volumiques. L'élève détermine les pertes de puissance des systèmes.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits de base de l'hydraulique mobile dans un système fermé dépendant de la pression de charge avec des montages parallèles et d'en mesurer les pertes.**	L'élève établit des circuits hydrauliques dans un système fermé dépendant de la pression de charge. L'élève monte une commande avec plusieurs récepteurs ainsi que des distributeurs dans des montages parallèles. L'élève mesure les pertes de pression qui se produisent. L'élève mesure les débits volumiques. L'élève détermine les pertes de puissance des systèmes. L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents systèmes hydrauliques.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Test et remise en état des systèmes électriques de machines 1 (ETRAC1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmes électriques de machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ETRAC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la batterie d'un tracteur, d'en décrire le modèle ainsi que la fonction, de la soumettre à un contrôle sous l'aspect du respect des consignes en matière de sécurité, d'en assurer la maintenance, de la monter et de la démonter.**	- L'élève connaît le fonctionnement d'une batterie. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité quand il manipule des batteries. - L'élève identifie le modèle d'une batterie. - L'élève soumet les batteries à un contrôle avec toutes les options. - L'élève assure la maintenance de la batterie. - L'élève recharge la batterie avec les chargeurs adaptés au modèle. - L'élève régénère la batterie dans la mesure du possible. - L'élève monte et démonte la batterie. - L'élève interconnecte des batteries pour constituer le circuit de démarrage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction de l'ensemble des récepteurs électriques d'un simple tracteur à cabine et d'identifier les récepteurs dans le schéma de circuit.**	- L'élève connaît les récepteurs électriques d'un simple tracteur à cabine. - L'élève est capable de décrire la fonction des récepteurs. - L'élève est capable de décrire la commande des récepteurs. - L'élève identifie les récepteurs dans le tracteur. - L'élève identifie les composants dans le schéma du circuit. - L'élève identifie les câbles d'alimentation. - L'élève identifie les couleurs des câbles ou les numéros d'identification.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la fonction de moteurs électriques, dont des moteurs de démarrage, à un contrôle et d'en assurer la maintenance.**	- L'élève connaît le schéma du circuit d'un moteur électrique. - L'élève connaît la fonction d'un moteur électrique. - L'élève commande des moteurs électriques. - L'élève soumet des moteurs de démarrage à des contrôles. - L'élève soumet des relais de démarrage à des contrôles. - L'élève assure la maintenance de démarreurs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la fonction correcte du système d'éclairage et de signalisation d'un tracteur à un contrôle.**	- L'élève lit des plans de circuits. - L'élève soumet la tension ainsi que le courant à des contrôles avec les récepteurs activés. - L'élève soumet les composants concernés à un contrôle visuel. - L'élève connaît la fonction correcte. - L'élève constate un dysfonctionnement. - L'élève soumet les câbles, les interrupteurs ainsi que les fusibles à des contrôles en effectuant des mesurages de la perte de tension. - L'élève établit une liste des pertes. - L'élève constate des dysfonctionnements.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die korrekte Funktion der Beleuchtungs- und Signalanlage am Fahrzeug bzw. an der Maschine zu prüfen und die Ursachen von eventuell vorhandenen Fehlern zu beschreiben.**	- Er beschreibt eventuell vorhandene Fehler nachvollziehbar. - Er führt eine Sichtprüfung der betroffenen Komponenten durch. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler durch logische Schlussfolgerungen ein. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler mit Hilfe von Schaltplänen ein. - Er grenzt eventuell vorhandene Fehler mit Hilfe von Messungen ein. (Spannung, Spannungsverlust) - Er erkennt Fehlfunktionen bei zu hohen Spannungsverlusten. - Er beschreibt und begründet seine Vorgehensweise nachvollziehbar in einem Prüfbericht.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2 (FORMU3)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Inspection et entretien suivant des données et instructions constructeur, partie 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMU3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance simples de manière autonome, conformément aux indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de distinguer des intervalles de révision fixes, flexibles et adaptés aux besoins. - L'apprenti prépare les travaux à effectuer en consultant des plans d'inspection et de maintenance. - L'apprenti effectue les travaux d'atelier requis d'une manière autonome et compétente au cours des missions d'inspection et de maintenance. - L'apprenti complète correctement les plans d'inspection et de maintenance. - L'apprenti documente d'autres lacunes signalées. - L'apprenti connaît les possibilités de réinitialisation des intervalles de révision (par exemple avec des systèmes embarqués, respectivement avec un instrument de diagnostic). - Le cas échéant, l'apprenti signale les indications pour la prochaine révision (par exemple avec des autocollants). - L'apprenti connaît les consignes concernant les carburants. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents, de protection de l'environnement et de protection de la santé dans les limites des possibilités internes.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation pour des réparations sur différents embrayages et de soumettre des systèmes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques simples à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité.**	- L'apprenti soumet le fonctionnement des différents embrayages à un contrôle. - L'apprenti est capable de déterminer l'usure de l'embrayage en se servant d'un dispositif de test et de procéder à une réinitialisation après la remise en état. - L'apprenti effectue des réparations simples sous guidance. - L'apprenti est capable de distinguer des composants mécaniques, hydrauliques et pneumatiques. - L'apprenti soumet des systèmes hydrauliques et pneumatiques simples, respectivement des dispositifs complémentaires, à un contrôle sous les aspects de leur fonctionnement et de leur étanchéité.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle et de remettre les systèmes en état.**	- L'apprenti est capable de distinguer les différents dispositifs d'éclairage sur le véhicule et de leur attribuer une fonction. - L'apprenti recherche les consignes concernant les dispositifs d'éclairage ainsi que les systèmes de signalisation obligatoires et autorisés et il en vérifie l'application réglementaire sur le véhicule. - L'apprenti soumet le fonctionnement des systèmes d'éclairage et de signalisation à un contrôle. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des systèmes d'éclairage et de signalisation. - L'apprenti règle le système d'éclairage conformément à la réglementation en matière d'homologation de véhicules routiers.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2 (SYTRA2)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Désassemblage, diagnostic et assemblage de la transmission 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYTRA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes variétés de roulements, leur disposition ainsi que leur affectation et d'effectuer le montage et le démontage de différents roulements de manière compétente.**	- L'élève décrit les différentes variétés de roulements, leur disposition ainsi que leur affectation. - L'élève effectue le montage et le démontage de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'énumérer les différentes variétés de la transmission de puissance, de les distinguer et de les décrire.**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement des embrayages habituels activés manuellement. - L'élève décrit les différentes variétés de synchronisations sous l'aspect de leur fonction. - L'élève explique la fonction ainsi que la courbe de puissance d'entraînements mécaniques, automatisés, continus et hydrodynamiques. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement de différents entraînements auxiliaires. - L'élève explique les composants ainsi que le fonctionnement du train planétaire. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la boîte de transfert. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la transmission d'essieu.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement des travaux de maintenance et de réparation à des entraînements et à des engrenages différentiels en se référant aux indications de fabricants.**	- L'élève effectue correctement des travaux de maintenance et de répartition en se référant aux indications de fabricants. - L'élève applique des travaux de réglage et de contrôle à des engrenages différentiels. - L'élève explique les systèmes de verrouillage habituels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes grandeurs de la transmission de puissance.**	- L'élève détermine les différentes grandeurs concernant la boîte de vitesses. - L'élève détermine les différentes grandeurs concernant l'entraînement d'essieu.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Effectuer des travaux de maintenance de la structure et superstructure des véhicules utilitaires (TECMU)

Formation

Code:	**MUF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de maintenance de la structure et superstructure des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECMU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents concepts de véhicules utilitaires et de se procurer des informations concernant les données techniques des véhicules utilitaires.**	Il sait classer les véhicules utilitaires en fonction de leur utilisation, de la disposition des moteurs et du concept de propulsion. Il connaît les différents véhicules tractés et les combinaisons de véhicules. Il connaît les principales superstructures de véhicules et leur utilisation. Il recherche des informations sur les dimensions, les charges par essieu et les poids totaux autorisés dans des documents techniques ou dans le code de la route en vigueur et les associe aux différents concepts de véhicules utilitaires. Il vérifie les dimensions sur le véhicule. Il effectue des calculs simples de répartition de la charge par essieu. Il utilise le langage technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux faciles de maintenance à des attelages de remorques et à des sellettes d'attelage.**	Il connaît la structure et la fonction des attelages et des sellettes d'attelage ainsi que les termes techniques qui s'y rapportent. Il contrôle l'usure des attelages et des sellettes d'attelage, ainsi que des anneaux de remorquage et des pivots d'attelage et consigne les résultats des mesures dans un protocole. Il compare les résultats des mesures avec les indications du fabricant. Il recherche le brochage des connecteurs de remorques courants pour les systèmes 12V ou 24V. Il effectue les travaux d'entretien nécessaires.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux faciles de maintenance à des carrosseries de véhicules utilitaires.**	L'élève décrit la fonction de la cabine, du châssis, du faux-châssis et des différentes superstructures et utilise les termes techniques. L'élève effectue l'inspection de la cabine, du cadre, du cadre auxiliaire et de la carrosserie. L'élève effectue les réparations requises. L'élève constate des points dangereux au cours de ses activités et il applique les mesures de sécurité de rigueur.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer les différents concepts de suspension des véhicules utilitaires.**	Il connaît la structure des suspensions de roues les plus courantes des essieux avant, arrière et des remorques. Il connaît les types de ressorts et d'amortisseurs les plus courants et peut les différencier et expliquer leur fonctionnement. Il utilise le langage technique.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Test et remise en état des systèmes électriques de machines 2 (ETRAC2)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Test et remise en état des systèmes électriques de machines 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ETRAC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
1		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de composants électriques, d'effectuer des mesurages et de soumettre les fonctions des composants à des contrôles.**	- L'élève connaît la structure, les symboles des circuits ainsi que le fonctionnement de condensateurs. - L'élève identifie la structure de matériaux semi-conducteurs. - L'élève est capable d'expliquer les notions de conductivité propre, de conducteur N, de conducteur P et de jonction PN. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de résistances, de résistances semiconductrices, de diodes, de transistors et de thyristors. - L'élève identifie les composants ainsi que leurs points forts avec des inscriptions. - L'élève mesure les composants. - L'élève identifie des composants défectueux en effectuant des mesurages. - L'élève établit une liste des valeurs mesurées et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire des schémas de circuits avec des composants électriques, de monter des circuits et de soumettre leur fonction à un contrôle.**	- L'élève lit les plans de circuits d'ensembles de composants. - L'élève identifie la fonction des composants dans le circuit. - L'élève monte le circuit conformément au schéma du circuit. - L'élève constate des erreurs de construction. - L'élève soumet la fonction à un contrôle. - L'élève applique des mesurages au circuit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de l'alternateur, de la soumettre à un contrôle et d'effectuer un diagnostic des erreurs.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un alternateur en général. - L'élève connaît les tensions continue et alternative. - L'élève connaît le principe du redressement. - L'élève monte des circuits redresseurs. - L'élève connaît la fonction de la régulation de tension. - L'élève soumet le régulateur de tension à un contrôle. - L'élève soumet l'alternateur à un contrôle dans le tracteur. - L'élève établit un diagnostic d'erreurs en se servant d'un oscilloscope.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Effectuer des travaux de maintenance des composants du châssis des véhicules utilitaires (FARMU)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Effectuer des travaux de maintenance des composants du châssis des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FARMU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît la structure de roues et de pneus et il est capable de démonter et de monter les roues d'un véhicule utilitaire de manière compétente.**	L'élève connaît la structure des jantes de véhicules utilitaires ainsi que les désignations des jantes. L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de centrages. L'élève démonte les roues et il les monte sur le véhicule de manière compétente. L'élève connaît la structure des pneus de véhicules utilitaires ainsi que les désignations des pneus. L'élève est capable de distinguer les différents profils de pneus en fonction du domaine d'affectation. L'élève soumet un pneu à un contrôle sous l'aspect de l'usure et il mesure la profondeur du profil ainsi que la pression du pneu.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la direction de véhicules utilitaires et de décrire la structure de différentes variétés de directions.**	L'élève connaît les variétés de directions les plus habituelles et il est capable d'en décrire la structure ainsi que le fonctionnement. L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance faciles à la suspension des roues de véhicules utilitaires.**	L'élève effectue les contrôles ainsi que les mesurages requis (jeu des roulements des roues, déformation du châssis, ressort, amortisseur). L'élève documente ses mesurages dans un rapport de contrôle. L'élève effectue les travaux de maintenance requis (nettoyage, graissage). L'élève effectue les travaux de remise en état requis (réglages, remplacements).	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer la géométrie du train roulant d'un véhicule utilitaire et d'effectuer les travaux de réglage requis.**	L'élève connaît les différentes positions des roues et il est capable de les distinguer et de les expliquer (voie, empattement, angle entre le châssis et les roues, parallélisme, ouverture, carrossage, rayon de déport au sol, expansion, chasse négative, chasse, angle différentiel de chasse). L'élève effectue des calculs faciles. L'élève monte les instruments de mesure servant au mesurage de la géométrie du train roulant. L'élève effectue les mesurages requis et il les documente dans un rapport de contrôle. L'élève compare les valeurs mesurées aux indications des fabricants et il effectue les travaux de réglage requis.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes de la chaîne cinématique, superstructure, châssis , électriques et électroniques, partie 1 (FORMU4)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contrôle et entretien technique des différents composants et systèmes de machines agricoles, machines et engins de chantier et véhicules utilitaires 2**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes de la chaîne cinématique, superstructure, châssis , électriques et électroniques, partie 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORMU4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance simples sur la structure d'un véhicule de manière autonome.**	- L'apprenti effectue l'analyse de pièces de la structure d'un véhicule (habitacle, châssis de base, faux châssis, superstructure). - L'apprenti soumet le fonctionnement de pièces des attelages de remorques et des sellettes d'attelage à un contrôle. - L'apprenti soumet les attelages à un contrôle sous l'aspect de l'usure et il consulte les indications des fabricants. - L'apprenti est capable d'effectuer les travaux de réglage requis sur des attelages de remorques et sur des sellettes d'attelage. - L'apprenti est capable de remettre en état des attelages de remorques ainsi que des sellettes d'attelage. - L'apprenti soumet le fonctionnement des attelages de remorques et des sellettes d'attelage remis en état à un contrôle. - L'apprenti prépare les travaux à effectuer en se référant aux documents des fabricants et il les effectue de manière compétente.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur les roues, sur les pneus et sur la suspension des roues de véhicules utilitaires.**	- L'apprenti monte, respectivement il démonte, les roues de manière autonome. - L'apprenti soumet les pneus à un contrôle sous les aspects de l'usure et de la pression. - L'apprenti monte les pneus sur les jantes et il procède à l'équilibrage. - L'apprenti est capable d'attribuer les différents profils de pneus à leur affectation. - L'apprenti connaît la structure, la fonction ainsi que le mode d'action de systèmes de contrôle de la pression des pneus et de régulation de la pression ainsi que les propriétés et les concepts de roulage à plat de pneus de véhicules utilitaires. - L'apprenti est capable de distinguer les différentes formes de centrage de jantes. - L'apprenti est capable de distinguer des pneus neufs de pneus rechapés. - L'apprenti connaît l'identification de pneus recreusables et rechapés. - L'apprenti est capable de déterminer à quel moment les pneus peuvent être recreusés, respectivement sur quels essieux ils peuvent être montés. - L'apprenti est capable de distinguer les différents types de paliers de roues. - L'apprenti procède aux contrôles ainsi qu'aux mesurages requis sur la suspension des roues (par exemple sous les aspects du jeu des roulements, de la déformation châssis ou des ressorts). - L'apprenti procède aux travaux de maintenance requis (nettoyage, graissage, etc.). - L'apprenti effectue les travaux de maintenance requis (réglages, remplacements, etc.) sous guidance.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mesurer la géométrie des trains roulants de véhicules utilitaires et de procéder aux réglages requis.**	- L'apprenti effectue les travaux de préparation requis (par exemple le contrôle des tiges de poussée et des barres d'accouplement sous les aspects du jeu et des dégradations) pour mesurer la géométrie des trains roulants. - L'apprenti monte les instruments servant à mesurer la géométrie des trains roulants de manière compétente. - L'apprenti procède aux mesurages requis et il établit un rapport de contrôle. - L'apprenti compare les résultats mesurés aux indications des fabricants et il procède aux travaux de réglage requis.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation de mesures de maintenance de systèmes mécaniques, hydrauliques et/ou pneumatiques sous guidance.**	- L'apprenti soumet le fonctionnement des composants de systèmes mécaniques, hydrauliques et/ou pneumatiques à un contrôle. - Le cas échéant, l'apprenti détecte des dysfonctionnements. - L'apprenti contrôle la pression dans des systèmes hydrauliques, respectivement pneumatiques, en se servant d'un manomètre et il la compare à la pression du capteur. - L'apprenti effectue des travaux simples de réparation, de réglage et de purge sous guidance.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements des systèmes électriques de véhicules utilitaires en se servant d'instruments de diagnostic et en se référant à des schémas de circuits électriques.**	- L'apprenti est capable de lire une mémoire d'erreurs avec ses données périphériques. - L'apprenti effectue les travaux de contrôle et de fonctionnement qui en résultent. - L'apprenti est capable de rechercher le circuit électrique à contrôler dans les schémas de circuits spécifiques aux constructeurs. - L'apprenti est capable de déduire des informations concernant le numéro de fusible, les couleurs des fils, les sections de câbles, les raccordements, les connexions enfichables, les points de masse ainsi que les composants en consultant les schémas de circuits et d'expliquer la progression du courant. - L'apprenti est capable de déterminer des composants électriques en se référant à leur identification. - L'apprenti est capable de déterminer la position de montage de composants et de connexions enfichables dans un véhicule. - L'apprenti est capable de déterminer des points de mesure et de contrôle. - L'apprenti est capable de régler et de manipuler le multimètre en fonction de la grandeur électrique à mesurer. - L'apprenti établit un tableau de mesure et il y indique les résultats mesurés. - L'apprenti compare les résultats recherchés aux résultats obtenus. - L'apprenti effectue des réparations sous guidance sur des systèmes électriques. - L'apprenti connaît la cause d'une erreur. - L'apprenti est capable d'expliquer les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents lors de travaux sur des systèmes électriques et il les respecte.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer le diagnostic, la remise en état et réglages des systèmes de freinage des véhicules utilitaires (BREMU)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Effectuer le diagnostic, la remise en état et réglages des systèmes de freinage des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BREMU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction d'un système de freinage hydraulique de véhicules utilitaires légers et d'effectuer des travaux de maintenance.**	Il décrit la structure du système de freinage hydraulique ainsi que son fonctionnement. Il détermine les différents composants sur les véhicules et en vérifie le fonctionnement. Il effectue des travaux de maintenance sur les systèmes de freinage hydrauliques (changement du liquide de frein, remplacement des conduites et des flexibles de frein, purge du système de freinage).	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents modèles de freins de roues pour des véhicules utilitaires légers et lourds, d'en décrire la structure ainsi que la fonction et d'effectuer des travaux de maintenance.**	Il décrit la structure ainsi que le fonctionnement de freins à tambours et à disques. Il décrit la structure ainsi que le fonctionnement de cylindres de stockage à membranes et à ressorts. Il soumet les freins à tambours et à disques à un contrôle sous l'aspect de l'usure et il compare les résultats mesurés aux indications des fabricants. Il remplace les plaquettes des freins et il soumet les freins de roues à un contrôle. Il effectue un réglage de base des freins de roues.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents modèles de ralentisseurs et d'en décrire la structure ainsi que la fonction.**	Il décrit la structure ainsi que le fonctionnement de freins de moteurs, de freins hydrodynamiques et de freins à courants de Foucault. Il identifie les systèmes de ralentisseurs installés sur le véhicule.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Vérification, remise en état et réglagede systèmes pneumatiques des véhicules utilitaires (PNEMU1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Vérification, remise en état et réglagede systèmes pneumatiques des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PNEMU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction du système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites de véhicules utilitaires et de remorques.**	- L'élève explique les symboles graphiques servant à la représentation des composants de systèmes de freinage pneumatique. - L'élève explique la signification de l'identification des raccords des appareils. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement d'un système pneumatique à deux circuits et à deux conduites.	- L'élève a correctement identifié la majorité des symboles graphiques et il les a attribués à leur signification. - L'élève a correctement expliqué la signification de la majorité des identifications des raccordements des appareils. - L'élève a expliqué la structure ainsi que le fonctionnement d'un système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites d'une manière correcte dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre la fonction du système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites de véhicules utilitaires et de remorques à un contrôle.**	- L'élève identifie les différents composants avec leurs raccordements sur le véhicule (respectivement sur un banc d'essai). - L'élève raccorde les composants du système de freinage aux conduites d'air comprimé sur le banc d'essai. - L'élève applique des mesurages de la pression au système de freinage. - L'élève soumet le système de freinage à un contrôle sous l'aspect de l'étanchéité (sur le banc d'essai et sur le véhicule). - L'élève vérifie le fonctionnement correct du système de freinage.	- L'élève a correctement identifié et attribué les composants ainsi que les raccordements. - L'élève a correctement raccordé les composants. - L'élève a effectué les mesurages de la pression de manière compétente, il a noté les résultats et il isolé les fuites éventuelles ou les autres erreurs. - L'élève a effectué le test du fonctionnement de manière compétente et il a rectifié des erreurs éventuelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage pneumatique à deux circuits et à deux conduites de véhicules utilitaires et de remorques.**	- L'élève isole les dysfonctionnements éventuels du système de freinage. - L'élève rectifie les erreurs éventuelles. - L'élève remplace différents composants du système de freinage. - L'élève vérifie le fonctionnement correct du système de freinage après l'exécution des travaux.	- L'élève a rectifié les erreurs éventuelles. - L'élève a exécuté les travaux de manière compétente. - L'élève a effectué le test du fonctionnement de manière compétente et il a rectifié les erreurs éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Effectuer le diagnostic et les travaux d'entretien des systèmes d'assistance, de sécurité et de confort des véhicules utilitaires (SYSMU)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Effectuer le diagnostic et les travaux d'entretien des systèmes d'assistance, de sécurité et de confort des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**SYSMU**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la mise en réseau de systèmes à bus de données dans un véhicule utilitaire.**	Il décrit la structure et le fonctionnement des différents systèmes de bus de données. Il explique la structure de mise en réseau d'un véhicule utilitaire à l'aide d'exemples de topologies. Il localise les composants (appareils de commande, lignes, passerelle, interfaces) sur le véhicule et les attribue en conséquence. Il enregistre les signaux du bus de données (par ex. bus CAN) à l'aide d'un oscilloscope et vérifie qu'ils sont exempts d'erreurs. Il distingue les différentes interfaces de diagnostic sur le véhicule utilitaire.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des systèmes électriques de véhicules utilitaires servant au transport de marchandises dangereuses et possède les connaissances en matière de tachygraphes numériques nécessaires à l'exercice de ses fonctions.**	Il fait des recherches sur la signification des étiquettes de danger ADR et des panneaux d'avertissement. Il explique les particularités de l'équipement électrique prescrit pour les véhicules de la classe ADR FL. Il explique les points à vérifier sur l'installation électrique d'un véhicule ADR en vue d'un contrôle technique imminent (protection mécanique/thermique des câbles, coupe-batterie, circuits permanents, installation électrique derrière la cabine de conduite). Il explique la structure et le fonctionnement d'un tachygraphe numérique et de ses composants. Il cite les données enregistrées par le tachygraphe. Il vérifie la validité de la plaquette de contrôle du tachygraphe, ainsi que les scellements des connexions. Il explique les informations figurant sur la plaquette de contrôle du tachygraphe.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement des différents systèmes de confort et d'effectuer les travaux de maintenance requis.**	Il explique la structure et le fonctionnement des systèmes de climatisation, de ventilation, de chauffage et de chauffage d'appoint. Il identifie les systèmes de confort dans le véhicule. Il vérifie le bon fonctionnement des systèmes. Il effectue un diagnostic d'erreur sur les systèmes. Il effectue les travaux de réparation et d'entretien nécessaires.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents systèmes d'assistance à la conduite à un conducteur.**	L'élève recherche des informations concernant la structure ainsi que la fonction de systèmes d'assistance à la conduite indiqués et il les réunit dans une présentation.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les étapes requises pour le dépannage d'un véhicule utilitaire.**	Il s'informe sur les principales prescriptions et réglementations en matière de dépannage de véhicules ou d'interventions de dépannage. Il s'informe sur les consignes de sécurité générales à respecter lors du remorquage de véhicules utilitaires lourds ainsi que sur les consignes correspondantes dans les documents du constructeur. Il prépare un véhicule pour le remorquage (desserrer le ressort, démonter l'arbre de transmission).	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les propulsions alternatives pour les véhicules utilitaires.**	Il distingue les concepts de propulsion alternative actuellement disponibles sur le marché des véhicules utilitaires et décrit leurs composants et leur fonctionnement. Il explique les avantages et les inconvénients des concepts de propulsion alternative et classe les propulsions en fonction des domaines d'application possibles. Il connaît les dangers liés aux systèmes haute tension et explique les règles de base à respecter lors de tous les travaux sur les véhicules à système haute tension.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Vérification, remise en état et réglage de systèmes à commande électropneumatique des véhicules utilitaires (PNEMU2)

Formation

Code:	**MUF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Vérification, remise en état et réglage de systèmes à commande électropneumatique des véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**PNEMU2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de freinage électroniques (EBS avec ABS, ASR et ESC).**	- L'élève décrit le fonctionnement des systèmes ABS, ASR et ESC.	- L'élève a correctement décrit la fonction de la majorité des systèmes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement correct des composants d'un système de freinage électronique (EBS) et d'effectuer les travaux de maintenance requis.**	- L'élève connaît les composants d'un système EBS ainsi que leur fonction. - L'élève consulte la mémoire des erreurs en se servant de l'appareil de diagnostic. - L'élève effectue les travaux de réparation et de maintenance requis.	- L'élève a correctement désigné la majorité des composants ainsi que leur fonction. - L'élève a correctement déterminé la majorité des erreurs qui sont apparues. - L'élève a suivi les indications concernant les réparations et il a rectifié les erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement correct des composants d'un système à ressort pneumatique à commande électronique et d'effectuer les travaux de maintenance requis.**	- L'élève connaît les composants d'un système à ressort pneumatique à commande électronique ainsi que leur fonction. - L'élève consulte la mémoire des erreurs en se servant de l'appareil de diagnostic. - L'élève effectue les travaux de réparation et de maintenance requis.	- L'élève a correctement désigné la majorité des composants ainsi que leur fonction. - L'élève a correctement déterminé la majorité des erreurs qui sont apparues. - L'élève a suivi les indications concernant les réparations et il a rectifié les erreurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des systèmes électropneumatiques d'un véhicule utilitaire en se référant à des schémas de circuits.**	- L'élève attribue les symboles des circuits à leurs fonctions respectives. - L'élève décrit le fonctionnement du système dans le schéma du circuit quand les éléments de commande sont activés. - L'élève désigne les causes possibles d'erreurs fréquentes en se référant au schéma du circuit.	- L'élève a correctement identifié les symboles des circuits et il a correctement décrit la majorité de leurs fonctions. - L'élève a décrit le fonctionnement d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement décrit la majorité des causes des erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes électropneumatiques ou électrohydrauliques spécifiques aux véhicules utilitaires.**	- L'élève recherche des informations concernant des systèmes électropneumatiques ou électrohydrauliques indiqués (par exemple le positionneur électropneumatique EPS, le circuit de l'essieu relevable, le système de commande des portes des autobus, les systèmes d'inclinaison d'autobus, les grues de chargement ou les hayons élévateurs). - L'élève établit un aperçu pour un système indiqué.	- L'élève a réuni les informations de manière cohérente. - Les informations étaient correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a respecté les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - L'utilisation de l'appareil de diagnostic sur les véhicules utilitaires et préparation des véhicules utilitaires pour le contrôle technique périodique obligatoire (DIAMU)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de défauts, réparation et réglages des véhicules utilitaires**

Titre du module:	**L'utilisation de l'appareil de diagnostic sur les véhicules utilitaires et préparation des véhicules utilitaires pour le contrôle technique périodique obligatoire**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**DIAMU**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raccorder l'appareil de diagnostic au véhicule et d'identifier le modèle du véhicule, ainsi que d'effectuer des tâches simples à l'aide du testeur de diagnostic.**	L'élève raccorde l'appareil de diagnostic au véhicule avec les câbles adaptateurs fournis en tenant compte tenant compte des indications des fabricants. L'élève constate le modèle du véhicule en se servant de l'appareil de diagnostic ou il indique les informations servant à l'identification du véhicule dans le logiciel. L'élève constate des erreurs enregistrées. L'élève efface des erreurs rectifiées de la mémoire. L'élève réinitialise les intervalles d'inspection.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs en se servant de l'appareil de diagnostic.**	Il utilise la fonction de recherche guidée des défauts. Il recherche les informations enregistrées dans le logiciel de diagnostic sur les systèmes installés (schémas de câblage, illustrations, descriptions fonctionnelles, données techniques). Il affiche les valeurs réelles des capteurs et les compare aux valeurs de consigne. Il effectue des diagnostics d'actionneurs. Il effectue des paramétrages/codages ou des étalonnages.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer un diagnostic de panne sur les systèmes des véhicules utilitaires.**	Il décrit le défaut en utilisant un langage technique correct. Il recherche des informations sur les systèmes installés (schémas électriques, illustrations, descriptions fonctionnelles, données techniques). Il planifie les étapes du diagnostic de défaut dans un ordre logique. Il effectue des contrôles et des mesures pour diagnostiquer les erreurs. (p. ex. avec un oscilloscope et un multimètre). Il interprète les résultats de ses contrôles et de ses mesures. Il délimite la cause de l'erreur et propose des solutions possibles pour y remédier.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un véhicule à un contrôle technique à venir.**	L'élève soumet les éléments ainsi que les systèmes du véhicule importants pour la sécurité à des contrôles. L'élève documente les défauts constatés dans un rapport écrit. L'élève constate des défauts inacceptables et il propose des solutions envisageables pour éliminer ces défauts.	L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations basées sur les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE1)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**PRELE1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein digitales Speicheroszilloskop fachgerecht zu bedienen.**	Er unterscheidet verschiedene Typen von digitalen Speicheroszilloskopen. Er führt die Einstellungen am Oszilloskop fachgerecht durch. Er führt Einstellungen an der Trigger-Funktion durch. Er setzt das Messzubehör fachgerecht ein. Er interpretiert Oszillogramme.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Arten von Signalen zu unterscheiden und zu analysieren.**	Er unterscheidet analoge und digitale Signale. Er unterscheidet nicht-periodische und periodische Signale. Er unterscheidet frequenz- und pulsweitenmodulierte Signale. Er nimmt Signale auf und beschreibt die Signaleigenschaften, wie z.B. Minimal- und Maximalwert, Periodendauer, Frequenz, Amplitude, Tastverhältnis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Diagnosen an Sensoren und Aktoren von Nutzfahrzeugen bzw. von Land- und Baumaschinen durchzuführen.**	Er unterscheidet Sensoren und Aktoren. Er beschreibt den Aufbau und die Funktionsweise der gängigen Sensoren und Aktoren. Er recherchiert die notwendigen Informationen in Schaltplänen und in Herstellerunterlagen. Er führt Prüfungen von Sensoren und Aktoren mit Hilfe von Multimeter und Oszilloskop fachgerecht durch. Er interpretiert seine Messergebnisse.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, logische Schaltungen zu entwerfen und ihre Funktionsweise nachzuvollziehen.**	Er beschreibt die Funktion der logischen Grundbausteine (UND, ODER, NICHT). Er stellt Wahrheitstabellen auf. Er baut Schaltungen mit den logischen Grundbausteinen auf. Er baut Schaltungen mit logischen Grundbausteinen in einem Simulationsprogramm auf (z.B. logigator.com, LogikSim). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Schaltung und behebt diese.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundfunktionen von einfachen Steuergeräten zu verstehen.**	Er wendet einfache Programmier-Regeln an. Er realisiert einfache Steuerungen mit Mikrocontrollern (z.B. Arduino IDE) nach dem E-V-A-Prinzip (Eingabe-Verarbeitung-Ausgabe). Er erkennt eventuelle Fehlfunktionen in der Programmierung und behebt diese (Debugging mit z.B. seriellem Monitor).	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1 (FORMU5)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORMU5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de freinage de véhicules utilitaires et de soumettre les systèmes à un contrôle sur le banc de freinage.**	- L'apprenti identifie les différents composants avec leurs raccordements sur le véhicule. - L'apprenti procède à des mesurages de la pression sur le système de freinage. - L'apprenti vérifie l'étanchéité du système de freinage. - L'apprenti localise des dysfonctionnements éventuels du système de freinage. - L'apprenti remplace des composants du système de freinage. - L'apprenti vérifie que le fonctionnement du système de freinage est correct. - L'apprenti soumet des freins à tambour et à disque à des contrôles sous l'aspect de l'usure et il compare les résultats mesurés aux données du constructeur. - L'apprenti remplace les plaquettes des freins et il soumet le fonctionnement des freins de roues à un contrôle. - L'apprenti procède à un réglage de base des freins de roues. - L'apprenti soumet la position ainsi que le fonctionnement des capteurs de vitesse de rotation des roues à un contrôle. - L'apprenti soumet les réservoirs d'air comprimé à un contrôle sous les aspects de la fixation correcte et de la corrosion. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des systèmes de freinage permanent (freins moteurs, ralentisseurs hydrodynamiques, ralentisseurs électromagnétiques).	- Le cas échéant, l'apprenti a correctement détecté la majorité des erreurs ou des défauts ainsi que l'usure. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de confort.**	- L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des systèmes d'air conditionné conformément aux données du constructeur. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur des chauffages d'appoint conformément aux données du constructeur.	- Le cas échéant, l'apprenti a correctement détecté la majorité des défauts. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux sur les systèmes de sécurité passive et active conformément aux données du constructeur.**	- L'apprenti identifie les composants intégrés du véhicule utilitaire servant à la sécurité passive et il en explique la fonction (par exemple les airbags, les systèmes de ceinture, etc.). - L'apprenti explique les risques lors du démontage de systèmes d'airbag et de prétensionneur de ceinture ainsi que les mesures de sécurité importantes dans ce contexte en se référant aux indications des constructeurs - L'apprenti identifie les composants ainsi que les systèmes intégrés du véhicule utilitaire servant à la sécurité active (indicateurs de distance de sécurité, assistants au maintien de trajectoire, etc.). - L'apprenti effectue des travaux sous guidance sur des composants servant à la sécurité active (mises à niveau, calibrage/ajustage de capteurs comme par exemple des radars de distance, des caméras, etc.).	- L'apprenti a correctement identifié la majorité des composants et il en a expliqué la fonction d'une manière généralement correcte. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes électriques.**	- L'apprenti soumet la batterie de démarrage à un contrôle en se servant d'appareils de test, d'un pèse-acide et d'un appareil d'essai sous charge. - L'apprenti soumet l'alternateur à un contrôle en se servant d'un appareil de test et il mesure le courant de charge ainsi que la tension. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance sur la batterie (par exemple le montage, le démontage, la vérification du niveau et le remplissage de l'électrolyte, le nettoyage, le graissage des bornes et le branchement des bornes). - Le cas échéant, l'apprenti procède au calibrage requis lors du remplacement de composants (par exemple de la batterie ou de l'alternateur).	- L'apprenti a correctement effectué la majorité des mesurages et il a comparé les résultats mesurés aux données du constructeur. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente, en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti dispose des connaissances requises à propos de tachygraphes et de limiteurs de vitesse pour exercer ses activités.**	- L'apprenti distingue les tachygraphes numériques et analogiques (DTCO/MTCO). - L'apprenti désigne la fonction ainsi que l'utilité des contrôles de tachygraphes et il explique les interventions à la suite desquelles un étalonnage de tachygraphe est requis. - L'apprenti vérifie la durée de validité ainsi que les indications sur la plaquette d'installation du tachygraphe et du limiteur de vitesse. - L'apprenti assiste un technicien lors de travaux d'étalonnage de tachygraphes et de limiteurs de vitesse.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des particularités des différents modèles. - L'apprenti connaissait la majorité des consignes légales en matière de vérification et d'étalonnage de tachygraphes et de limiteurs de vitesse. - L'apprenti a correctement lu et interprété la majorité des données sur les plaquettes d'installation. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de préparation de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents. - L'apprenti a livré les rapports dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (FEEIN)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations des systèmes d'injection des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FEEIN**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de la commande du moteur et d'un système de carburant classique pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires, de prendre connaissance des diagrammes de commande correspondants, de les indiquer et de les comparer aux indications des fabricants.**	- L'élève décrit la structure, la fonction de la commande du moteur ainsi que les différentes options de l'alimentation en carburant pour des moteurs de machines agricoles, d'engins de chantier et de véhicules utilitaires. - L'élève prend connaissance des diagrammes de commande, il les indique et il les compare aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans les systèmes, de demander, le cas échéant, des réparations ou de les effectuer personnellement et de monter les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.**	- L'élève détecte des erreurs dans les systèmes. - L'élève demande des réparations ou il les effectue personnellement et il monte les composants rectifiés conformément aux indications des fabricants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, de les effectuer de manière compétente, de procéder à un essai et de rédiger un rapport concernant l'état du moteur.**	- L'élève planifie les contrôles ainsi que les mesurages habituels pour les moteurs à considérer, il les effectue de manière compétente, il demande un essai et il rédige un rapport concernant l'état du moteur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques informatisés et de décrire la fonction ainsi que les options de contrôle des différents composants de ces systèmes.**	- L'élève explique la structure ainsi que la fonction de systèmes d'injection électroniques modernes informatisés. - L'élève décrit des options de contrôle de composants de ces systèmes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des systèmes de réduction des substances polluantes et de le soumettre à un contrôle.**	- L'élève décrit les systèmes de réduction des substances polluantes. - L'élève soumet différents systèmes de réduction des substances polluantes à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires (PRELE2)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Tester des systèmes électriques et électroniques des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**PRELE2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le fonctionnement de systèmes de données à bus, la structure des données ainsi que leur transfert.**	- L'élève constate les avantages du transfert numérique. - L'élève connaît différents systèmes à bus ainsi que leurs propriétés. - L'élève identifie le système à bus en se référant à des schémas de circuits. - L'élève connaît la structure d'un rapport de données. - L'élève identifie et connaît la structure de raccordements de systèmes à bus ISO.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement correct de systèmes à bus à des contrôles.**	Er prüft die Spannungsversorgung von Steuergeräten. Er prüft Bussysteme mit dem Multimeter. Er prüft Bussysteme mit dem Oszilloskop. Er erkennt Fehlfunktionen und interpretiert die Resultate (z.B. Unterbrechungen, Kurzschlüsse nach Plus oder Masse, Kurzschlüsse zwischen Bus-Leitungen, Übergangswiderstände). Er unterscheidet zwischen Fehlfunktionen am Bussystem und Fehlfunktionen an der externen Verschaltung. Er beschreibt die Ursache der Fehlfunktion. Er beseitigt Fehler.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'appareils de diagnostic.**	- L'élève raccorde correctement des appareils de diagnostic à la machine. - L'élève manipule les câbles de raccordement, les prises ainsi que les appareils avec précaution. - L'élève indique correctement le modèle du tracteur dans l'appareil de diagnostic. - L'élève détermine les composants à contrôler. - L'élève constate des erreurs. - L'élève interprète les erreurs. - L'élève répare des composants. - L'élève efface des messages d'erreurs. - L'élève compare les valeurs obtenues et les valeurs recherchées. - L'élève effectue des calibrages. - L'élève soumet des ensembles de composants ainsi que des actionneurs à des contrôles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2 (FORMU6)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electromécanique des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires**

Titre du module:	**Diagnostic, réglages et réparations de systèmes des machines agricoles, engins de chantier et véhicules utilitaires part.2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORMU6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de diagnostic sur les systèmes électroniques et électropneumatiques de véhicules utilitaires.**	- L'apprenti connecte l'outil de diagnostic spécifique constructeur avec l'interface d'un véhicule. - L'apprenti procède à des détections de défauts en se servant de l'outil de diagnostic. - L'apprenti suit les indications de la détection guidée de défauts. - L'apprenti procède au calibrage de systèmes. - L'apprenti procède à des adaptations des boîtiers sur le véhicule et la structure du véhicule (par exemple de systèmes de suspension pneumatique à commande électronique, de systèmes d'agenouillement (autobus), de systèmes de suspension de cabine, de systèmes de freinage à commande électronique, de systèmes de commande des portières, etc.)	- L'apprenti a effectué l'ensemble des travaux d'une manière généralement autonome. - L'apprenti a correctement raccordé l'outil de diagnostic et il l'a manipulé avec précaution. - L'apprenti s'est servi des logiciels d'une manière généralement correcte. - L'apprenti a suivi les indications de la détection guidée de défauts de manière ciblée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de diagnostic et de maintenance sur des systèmes de formation du mélange et de post-traitement de gaz d'échappement de véhicules utilitaires.**	- L'apprenti effectue des travaux de diagnostic et de réglage sur les systèmes de synchronisation et de gestion du moteur. - L'apprenti procède à des analyses de gaz d'échappement (mesurage de l'opacité des fumées). - L'apprenti soumet les systèmes servant au post-traitement des gaz d'échappement à un contrôle et il effectue des travaux de maintenance (par exemple sur le système de réduction catalytique sélective, le filtre à particules diesel, le catalyseur d'oxydation, etc.). - L'apprenti procède à des détections de défauts spécifiques en se servant d'un outil de diagnostic (par exemple à un test d'accélération pour contrôler les injecteurs). - L'apprenti suit les indications de la détection guidée de défauts. - L'apprenti procède au calibrage de systèmes (par exemple à l'équilibrage de débits d'injecteurs par codage).	- Le cas échéant, l'apprenti a correctement détecté la majorité des défauts de même que l'usure. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente en tenant compte des données du constructeur et des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de préparer un véhicule utilitaire à un contrôle technique.**	- L'apprenti soumet l'intégralité du véhicule à un contrôle en se référant à une check-list et il rectifie des lacunes éventuelles, respectivement il les signale.	- L'apprenti a effectué l'ensemble des travaux de manière autonome. - L'apprenti a détecté la majorité des lacunes. - L'apprenti a complété la check-list, respectivement le rapport de contrôle. - L'apprenti a rectifié des lacunes de faible envergure. - L'apprenti a signalé les réparations à effectuer, respectivement il les a notées par écrit.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose des connaissances requises à propos de systèmes de gestion de flottes pour exercer ses activités.**	- L'apprenti se renseigne à propos des systèmes proposés par le constructeur servant à la gestion de flottes, de leurs missions et de leurs fonctions et il explique ces missions ainsi que ces fonctions. - L'apprenti lit les données du système de gestion de flottes.	- L'apprenti a correctement expliqué la majorité des systèmes. - L'apprenti a correctement lu la majorité des données.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et de les documenter par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports en tenant compte des instructions du formateur en entreprise.**	- L'apprenti explique les travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les documente par écrit avec le soin de rigueur dans des rapports.	- L'apprenti a expliqué la majorité des travaux effectués en employant les termes professionnels corrects et il les a documentés par écrit avec le soin de rigueur dans six rapports différents. - L'apprenti a livré les rapports dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de véhicules utilitaires - francophone - Mécatronicien de véhicules utilitaires**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher et de réunir les données requises pour l'accomplissement de l'intégralité de la mission.**	- L'élève sélectionne les données requises dans les indications des fabricants et dans un livre de formules et il les réunit.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail et de déterminer les outils de travail.**	- L'élève détermine les outils requis et il planifie les étapes de travail ainsi que le matériel requis pour les travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification sur le terrain.**	- L'élève suit la planification sur le terrain.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le résultat du travail et de le comparer à la planification.**	- L'élève vérifie le résultat du travail et il le compare à la planification.	- L'élève a répondu aux exigences minimales indiquées des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Usinage et assemblage 1 (METAL1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage et assemblage 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**METAL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer manuellement une transformation par enlèvement de copeaux en se référant à ses connaissances de base en matière de transformation des métaux. (PR)**	- L'élève est capable d'effectuer une transformation avec enlèvement de copeaux: - par sciage, - par limage, - par perçage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions inamovibles en en se référant à ses connaissances de base concernant les différentes méthodes de soudage. (PR)**	- L'élève est capable d'établir des connexions inamovibles - par soudage (soudage au gaz et soudage sous gaz protecteur). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions amovibles en se référant à ses connaissances de base. (PR)**	- L'élève est capable d'établir des connexions amovibles: - filetages, - connexions vissées. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Usinage et assemblage 2 (METAL2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage et assemblage 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**METAL2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en effectuant une transformation de métaux avec enlèvement de copeaux. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en appliquant une méthode avec enlèvement de copeaux: - par sciage, - par limage, - par perçage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en appliquant différentes méthodes de soudage pour constituer des connexions inamovibles. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en établissant des connexions inamovibles - par soudage (soudage au gaz et soudage sous gaz protecteur), - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en constituant des connexions amovibles. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en établissant des connexions amovibles: - filetages, - connexions vissées, - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet en mécanique et électrique 1 (PROME1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axée sur la pratique dans le domaine de la mécanique et/ou de l'électronique et de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Projet en mécanique et électrique 2 (PROME2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe dans le domaine de la mécanique et de l'électronique et/ou de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des capacités qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en fonction de l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Projet en mécanique et électrique 3 (PROME3-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe dans le domaine de la mécanique et/ou de l'électronique et de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des capacités qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en fonction de l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Projet en mécanique et électrique 4 (PROME4-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique et/ou de l'électronique et de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des capacités qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en fonction de l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 1 (MOTOR1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MOTOR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
3	1	- Salle spéciale
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

um Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les fondements du moteur à quatre temps de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure fondamentale d'un moteur à quatre temps. - L'élève explique le principe des quatre temps (essence/diesel). - L'élève décrit la disposition ainsi que la numérotation des cylindres. - L'élève décrit la séquence d'allumage ainsi que le moment d'allumage. - L'élève détermine la distance d'amorçage, le tableau périodique ainsi que l'étoile de manivelle. - L'élève détermine la chambre du cylindre ainsi que la cylindrée. - L'élève détermine le taux de compression.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le bloc moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la lubrification du moteur de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le bloc moteur. - L'élève décrit les cylindres. - L'élève décrit les pistons, les bagues des pistons ainsi que les axes des pistons. - L'élève décrit la bielle. - L'élève décrit le vilebrequin ainsi que les paliers. - L'élève décrit le volant d'inertie ainsi que le volant bimasse. - L'élève décrit le circuit de lubrification. - L'élève décrit les pompes à huile. - L'élève décrit le détecteur de niveau d'huile.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre le mécanisme à manivelle à des contrôles, de lui appliquer des travaux de remise en état et d'évaluer les résultats. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages, tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - le vilebrequin et les paliers, - les cylindres et le bloc cylindres, - les pistons et les bagues des pistons, - la bielle et les paliers. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de lubrification du moteur à des contrôles, de lui appliquer des travaux de remise en état et d'évaluer les résultats. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages, tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la pompe à huile, - le refroidisseur d'huile, - l'affichage de pression d'huile. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Entretien et roues (FAHWE1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Entretien et roues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle spéciale
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, la fonction ainsi que les identifications de roues et de jantes de manière compétente. (TH)**	- L'élève désigne les composants suivants des roues et des jantes: - il décrit les forces exercées, - il décrit les dimensions, respectivement les identifications des roues et des jantes (déport, dimensions), - il décrit les fixations des roues, les déséquilibres/les équilibrages statiques et dynamiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les missions, la structure, la fonction ainsi que les identifications de pneus de manière compétente. (TH)**	- L'élève désigne les missions ainsi que la structure des pneus. - L'élève désigne les identifications ainsi que les dimensions des pneus. - L'élève désigne la pression des pneus ainsi que les systèmes de contrôle de la pression des pneus (forces exercées sur les pneus).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants de la structure du véhicule et d'effectuer un service d'huile. (PR)**	- L'élève connaît la structure d'un véhicule. - L'élève effectue un service d'huile et il soumet le niveau des liquides à un contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus. (PR)**	- L'élève désigne les fondements des jantes et des pneus. - L'élève monte des pneus. - L'élève détermine et règle la pression des pneus. - L'élève applique différentes méthodes de réparation de pneus. - L'élève effectue l'équilibrage de roues. - L'élève monte des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 2 (MOTOR2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de la commande du moteur, de décrire le fonctionnement des composants, d'établir des diagrammes et de déterminer des temps de commande. (TH)**	- L'élève décrit le fonctionnement de la commande du moteur. - L'élève décrit l'entraînement de l'arbre à cames. - L'élève dessine un diagramme de contrôle. - L'élève décrit l'impact du jeu de soupape. - L'élève décrit les composants de la commande du moteur - les soupapes, - la compensation hydraulique du jeu de soupape, - l'arbre à cames. - L'élève détermine les temps de commande. - L'élève détermine les temps d'ouverture de la soupape. - L'élève détermine la composition du mélange.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements du refroidissement du moteur ainsi que le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique le principe de base ainsi que les variétés du refroidissement. - L'élève décrit les composants du refroidissement du moteur: - les soupapes thermostatiques, - la pompe de refroidissement, - le refroidisseur, - le ventilateur et l'entraînement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la culasse ainsi que la commande de soupape à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages et tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la culasse, - l'arbre à cames et l'entraînement, - les soupapes et la commande de soupape, - la commande du moteur et l'entraînement. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de refroidissement à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages et tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la pompe de refroidissement, - le refroidisseur, le ventilateur et l'entraînement, - le thermostat de liquide de refroidissement et le capteur de température. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Entretien et freins (FAHWE2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Entretien et freins**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FAHWE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle spéciale
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser la structure ainsi que la fonction du système de freinage hydraulique et de déterminer les grandeurs physiques fondamentales. (TH)**	- Structure et fonction - Description de plusieurs types de systèmes de freinage - Explication de la fonction et de la structure - Calculs - Transmission mécanique de la puissance - Transmission hydraulique de la puissance - Transmission pneumatique de la puissance	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les sous-systèmes ainsi que les composants du système de freinage de manière compétente. (TH)**	- L'élève connaît le liquide de frein. - L'élève explique le maître-cylindre de frein tandem. - L'élève décrit les freins à disques et à tambours. - L'écrit décrit le frein de stationnement. - L'élève explique le surpresseur de freinage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage. (PR)**	- L'élève applique les différents travaux de maintenance et de réglage aux composants suivants: - les freins à disques et à tambours, - le frein de stationnement, - le liquide de frein. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de freinage à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués: extension, contrôle, remise en état, montage, réglages et tests de fonctionnement. - L'élève évalue les travaux appliqués - aux freins à disques et à tambours, - au frein de stationnement, - au liquide de frein, - aux conduites de freins, - au surpresseur de freinage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Dessin technique et calcul professionnel 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie de base**

Titre du module:	**Dessin technique et calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins simples avec soin et dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève respecte des styles de traits. - L'élève établit des représentations spatiales (isométrie, dimétrie). - L'élève dessine des corps de base prismatiques simples en trois vues (les corps prismatiques peuvent afficher des percées, des rainures, des encoches ou encore des trous.)	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner des corps de base simples en trois vues dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève dimensionne des corps de base en trois vues (dimensions de base, dimensions de formes, dimensions de longueurs) dans le respect des normes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les opérateurs arithmétiques de base, de résoudre des équations et d'effectuer des calculs avec des fractions. (TH)**	- L'élève applique l'addition, la soustraction ainsi que la multiplication. - L'élève résout des équations simples du premier degré et il inverse des formules. - L'élève effectue des calculs avec des fractions (addition, soustraction, multiplication et division). - L'élève calcule des longueurs. - L'élève calcule des surfaces (rectangles, carrés, cercles, etc.).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes et d'effectuer des calculs avec des règles de trois ainsi qu'avec des pourcentages. (TH)**	- L'élève applique la règle de trois. - L'élève calcule des pourcentages. - L'élève détermine des cylindrées.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Matériaux et calcul professionnel 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie de base**

Titre du module:	**Matériaux et calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de subdiviser les matériaux. (TH)**	- L'élève connaît la subdivision des matériaux: - subdivision des matériaux, - structures des matériaux métalliques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés physiques, technologiques et chimiques des matériaux. (TH)**	- L'élève connaît les propriétés des matériaux: - la densité, la dilatation thermique, le point de fusion, les conductivités thermique et élastique, - la résistance à la traction, l'élasticité, la plasticité, la ténacité, la dureté, - la coulabilité, l'aptitude au façonnage, l'usinabilité, la soudabilité, - la corrosion, la corrosion électrochimique, la corrosion chimique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins simples d'une manière soignée et dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève établit des dessins - de filetages extérieurs et intérieurs, - de cylindres avec des encoches en trois vues, - de composants cylindriques en vue complète.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes simples et d'effectuer des calculs concernant la densité ainsi que la modification de longueurs générée par une modification de la température. (TH)**	- L'élève effectue des calculs - de volumes (de pierres de taille, de cylindres, etc.), - de densités, - de modifications de longueurs résultant de modifications de la température.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / théorie (ELETH1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / théorie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETH1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements des systèmes électriques et de la technique de mesurage dans le contexte de l'éclairage extérieur standard et de calculer des grandeurs électriques.**	- L'élève explique la tension, le courant ainsi que la résistance. - L'élève se sert d'un multimètre pour les mesurages. - L'élève explique les fonctions ainsi que les variétés de relais. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter l'éclairage extérieur standard en fonction du schéma de circuit, de noter des valeurs électriques mesurées en fonction des missions et du fonctionnement des composants et de les évaluer.**	- L'élève interprète plusieurs variétés de schémas de circuits. - L'élève interprète les symboles ainsi que les légendes de l'éclairage extérieur standard. - L'élève lit les schémas de circuits de systèmes d'éclairage et de signalisation et il les interprète. - L'élève représente graphiquement des schémas de circuits partiels. - L'élève monte des systèmes d'éclairage et de signalisation. - L'élève effectue des mesurages dans un circuit électrique. - L'élève détecte des erreurs dans un schéma de circuit. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les grandeurs électriques fondamentales.**	- L'élève effectue des calculs en appliquant la loi d'Ohm. - L'élève effectue des calculs concernant la puissance électrique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / pratique (ELEAT1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / pratique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELEAT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer l'éclairage extérieur standard du véhicule et d'évaluer les résultats mesurés.**	- L'élève évalue l'état de l'éclairage extérieur standard, il le soumet à des contrôles et il effectue des mesurages électriques. - L'élève lit le schéma du circuit et il l'interprète. - L'élève effectue un test du fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage conforme à la technique de mesurage, - L'élève effectue le mesurage de la tension, du courant et de la résistance ainsi que des tests de chute de tension et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de l'éclairage extérieur standard du véhicule.**	- L'élève détecte des dysfonctionnements. - L'élève effectue une recherche de dysfonctionnements. - L'élève applique correctement la technique de mesurage. - L'élève circonscrit des sources de dysfonctionnements de manière logique. - L'élève identifie des dysfonctionnements en appliquant la technique de mesurage (tension, résistance, intensité, sous-tension). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de réparation et de remise en état de l'éclairage extérieur standard.**	- L'élève effectue des travaux de réparation et de remise en état et, le cas échéant, il remplace des composants défectueux, - L'élève règle la portée d'éclairage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / théorie (ELETH2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / théorie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELETH2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de l'électricité dans le contexte du système d'allumage à bobine.**	- L'élève explique l'électromagnétisme dans le contexte d'une bobine d'allumage. - L'élève explique l'induction dans le contexte d'une bobine d'allumage. - L'élève explique l'effet capacitif du condensateur dans le contexte d'un système d'allumage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un système d'allumage à bobine sous l'aspect de sa fonction globale, de le monter et de le mettre en service de manière compétente.**	- L'élève comprend la fonction globale d'un système d'allumage à bobine. - L'élève lit un schéma électrique et il identifie des symboles techniques. - L'élève connaît des composants d'un système d'allumage à bobine et il en explique la fonction: - la bobine d'allumage, - le contact de coupe-circuit, - le distributeur, - le condensateur d'allumage, - les bougies d'allumage, - les lignes à haute tension, - le connecteur de bougie. - L'élève monte un circuit primaire ainsi qu'un circuit secondaire. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de dessiner le schéma électrique du système d'allumage à bobine.**	- L'élève lit un schéma électrique et il identifie des symboles de circuit. - L'élève dessine un schéma électrique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / pratique (ELEAT2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / pratique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ELEAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état, de réglage et de contrôle du fonctionnement à des systèmes d'allumage à bobine.**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, montage, réglage, test du fonctionnement) et il les évalue: - lecture et interprétation d'un schéma de circuit, - détermination et identification de composants, - travaux de remise en état, - travaux de réglage avec un testeur de moteur, - tests du fonctionnement. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des dysfonctionnements de systèmes d'allumage à bobine et de diagnostiquer les causes des dysfonctionnements.**	- L'élève détecte les dysfonctionnements du système d'allumage à bobine en appliquant une technique de mesurage et en se servant d'un testeur de moteur et évalue les résultats. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de réparation et de remise en état au système d'allumage à bobine.**	- L'élève élimine des dysfonctionnements. - L'élève effectue des travaux de réparation. - L'élève effectue des travaux de remise en état. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Formation en entreprise 1 (FORMA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'inspection.**	Les activités suivantes sont à évaluer: - exécution des travaux d'inspection en fonction du plan d'inspection, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au mécanisme à manivelle ainsi qu'au système de lubrification du moteur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants du bloc moteur, du mécanisme à manivelle et du système de lubrification du moteur, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - détection des identifications des pneus et des jantes, - exécution du montage des pneus, - détermination et réglage de la pression des pneus, - application de différentes méthodes de réparation des pneus, - exécution de l'équilibrage des roues, - montage des roues sur le véhicule automobile. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre l'éclairage extérieur standard du véhicule à des mesurages et de les évaluer.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - contrôle des systèmes et du fonctionnement de l'éclairage extérieur standard, - exécution et évaluation de contrôles et de mesurages électriques de l'éclairage extérieur standard, - réglage des phares. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de l'éclairage extérieur standard du véhicule et de les éliminer.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - détection de dysfonctionnements de l'éclairage extérieur standard, - diagnostic et élimination des dysfonctionnements du système, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de formation de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de formation d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation en entreprise 2 (FORMA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état à la culasse, à la commande de la soupape ainsi qu'à la commande du moteur.**	Les actions suivantes doivent être évaluées : - sur les composants de la culasse, de la commande et de l'entraînement du moteur ; Effectuer des travaux d'entretien, de remplacement, de test, de réparation et de réglage - Réaliser et évaluer les contrôles fonctionnels Les règles de sécurité en matière de prévention des accidents et des dommages sont respectées.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de refroidissement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage du système de refroidissement, de la pompe de refroidissement et de l'entraînement, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance et de réglage aux composants du système de freinage: freins à disques et à tambours / frein de stationnement / liquide de frein, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de freinage.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de remplacement, de contrôle et de remise en état aux freins à disques et à tambours, - application de travaux de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage au frein de stationnement, - remplacement du liquide de frein, - remplacement de conduites de freins, - contrôle du servofrein, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de réglage aux systèmes d'allumage et d'effectuer des contrôles du fonctionnement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage (avec et sans appareil de test moteur) des composants du système d'allumage, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détecter des dysfonctionnements des systèmes d'allumage, de diagnostiquer les causes des dysfonctionnements et de les éliminer.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - détection de dysfonctionnements du système d'allumage avec l'application de la technique de mesurage et avec l'utilisation d'un appareil de test moteur, - évaluation et interprétation des résultats mesurés, - diagnostic et élimination de dysfonctionnements, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de stage d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 3 (MOTOR3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de l'optimisation du remplissage avec la commande du moteur variable et de décrire le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit les paramètres du moteur. - L'élève décrit le rendement volumétrique. - L'élève décrit le calage des arbres à cames. - L'élève décrit une commande de soupape variable.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de l'optimisation du remplissage par suralimentation et de décrire le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la suralimentation: - la suralimentation dynamique, - la suralimentation externe, - les systèmes combinés. - L'élève décrit les composants de la suralimentation: - les systèmes par oscillation d'admission, - les turbocompresseurs, - les compresseurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des diagnostics de la mécanique du moteur. (PR)**	- L'élève effectue et évalue les travaux suivants: - le test de pression de compression, - le test de perte de pression, - le contrôle de la chambre de combustion, - le réglage des temps de commande et l'ajustement du diagramme de contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la suralimentation du moteur à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués et il les évalue: - contrôle et remise en état de la suralimentation du moteur - test de fonctionnement. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 1 (MOTMA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOTMA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'allumage entièrement électroniques et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit les fondements de l'électronique et des capteurs: - la diode, - le transistor en tant qu'interrupteur, - le générateur/le capteur à effet Hall, - le capteur inductif. - L'élève décrit le système d'allumage entièrement électronique: - la structure et le fonctionnement, - le circuit de courant primaire, - l'adaptation du moment d'allumage, - l'adaptation du courant primaire, - l'identification de ratés d'allumage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'aide au démarrage et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le fonctionnement de bougies-crayons de préchauffage: - à autorégulation, - à régulation électronique, - à capteur de pression. - L'élève décrit le fonctionnement de la commande de la durée de préchauffage: - les phases de préchauffage, - la commande par relais, - la commande électronique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes d'allumage entièrement électroniques à des contrôles, de leur appliquer des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux systèmes indiqués et il évalue les travaux (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage et contrôles du fonctionnement): - systèmes d'allumage transistorisés, - systèmes d'allumage entièrement électroniques. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes de préchauffage électroniques à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux systèmes indiqués: extension, contrôle, remise en état, montage, réglage et contrôles du fonctionnement. - L'élève évalue les travaux appliqués - aux systèmes de préchauffage gérés par un dispositif de commande de la durée de préchauffage, - aux systèmes de préchauffages gérés par un appareil de commande du moteur. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Maintenance du réseau électrique et des moteurs électriques (ELEKT3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Maintenance du réseau électrique et des moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELEKT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de la batterie de démarrage, de l'alternateur et du démarreur de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement - de la batterie de démarrage, - de l'alternateur, - du démarreur.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de démarrage-arrêt et les fondements des entraînements hybrides de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction - du système de démarrage-arrêt - des variétés d'entraînements hybrides.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la batterie de démarrage ainsi que l'alternateur à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état et de maintenance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués et il évalue les travaux: extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage, réglage et tests de fonctionnement. - batterie de démarrage - alternateur - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le démarreur à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués et il évalue les travaux: extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage et tests de fonctionnement. - démarreur - commande du démarreur - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 2 (MOTMA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOTMA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'alimentation en carburant de moteurs à essence et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le système d'alimentation en carburant d'un moteur à essence: - les missions des systèmes, - la structure des systèmes, - les composants des systèmes, - l'aération et la ventilation du réservoir de carburant.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la mission ainsi que le fonctionnement de systèmes de formation de mélanges, de leurs actionneurs et de leurs capteurs de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le système de contrôle du moteur ME-Motronic: - structure et fonction. - L'élève décrit les capteurs: - dispositif de mesure des masses d'air, - capteur de pression, - potentiomètre de papillon, - capteur inductif de vitesse de rotation (répétition), - capteur à effet Hall (répétition), - coefficient de température positif et coefficient de température négatif. - L'élève décrit les actionneurs: - relais de la pompe à carburant, - soupape d'injection, - actionneur de papillon (EGAS).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes d'alimentation en essence et en diesel à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - le réservoir de carburant, - la pompe d'alimentation en carburant ainsi que sa commande, - les filtres à carburant, - le régulateur de pression du carburant. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des capteurs ainsi que des actionneurs de l'électronique du moteur à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - les capteurs, - les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux (ANTRA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANTRA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser la structure ainsi que le fonctionnement de l'embrayage et de ses composants et de déterminer les grandeurs physiques fondamentales. (TH)**	- L'élève détermine la force normale, le coefficient de friction, la force de friction ainsi que le moment de rotation de l'embrayage. - L'élève décrit un embrayage à diaphragme. - L'élève décrit un embrayage à disques multiples. - L'élève décrit un embrayage à compensation automatique d'usure. - L'élève décrit des activations d'embrayage mécanique et hydraulique. - Volant bimasse.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des arbres de transmission et des jointures, de maîtriser la structure ainsi que le fonctionnement de la transmission d'essieu/du différentiel et de déterminer les grandeurs physiques fondamentales. (TH)**	- L'élève décrit les variétés ainsi que les propriétés d'arbres à cardans et d'arbres de transmission - L'élève détermine un rapport de transmission simple. - L'élève détermine la transmission de la vitesse et du moment de rotation. - L'élève désigne des variétés de transmissions d'essieux et de différentiels. - L'élève décrit des blocages différentiels avec un embrayage à disques multiples.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des embrayages à friction ainsi que leurs actionneurs à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche et de maintenance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - l'embrayage à friction ainsi que son actionneur. - volant bimasse L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des transmissions d'essieux ainsi que des arbres de transmission à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche et de maintenance.**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les arbres de transmission et les arbres à cardans, - la transmission d'essieu et le blocage différentiel. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de suspension (FAHWE3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de suspension**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les composants de la direction et d'en expliquer la fonction. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de la direction: - directions à crémaillère mécanique, hydraulique et électrique, - mécanisme de direction, - direction à superposition.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les composants de la suspension des roues et d'en expliquer la fonction. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de la suspension des roues: - essieux rigides, - essieux semi-rigides, - suspension à roues indépendantes, - types de ressorts et stabilisant, - types d'amortisseurs, degrés de traction et de pression.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre la suspension des roues à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - la suspension des roues, - l'absorption des chocs et la suspension. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le mécanisme de direction à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - le mécanisme de direction, - les barres de liaison et les rotules de direction, - les directions assistées hydrauliques et électriques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Formation en entreprise 3 (FORMA3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des diagnostics concernant la mécanique du moteur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - exécution et évaluation d'un test de compression, - exécution et évaluation d'un test de décompression, - exécution d'un contrôle de la chambre de combustion avec l'application d'une méthode optique et avec l'utilisation d'un appareil de test moteur, - contrôle des temps de commande du moteur et du schéma du circuit de commande. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de suralimentation.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants du système de suralimentation, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance, de contrôle et de remise en état aux embrayages à friction ainsi qu'à leurs systèmes d'actionnement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la transmission, à l'embrayage à friction et à ses systèmes d'actionnement, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance, de contrôle et de remise en état aux transmissions d'essieux ainsi qu'aux arbres d'entraînement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la transmission, aux transmissions d'essieux et aux arbres d'entraînement, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de contrôle aux systèmes d'allumage électroniques.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants des systèmes d'allumage électroniques, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de contrôle aux systèmes de préchauffage électroniques.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants des systèmes de préchauffage électroniques, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de formation de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de formation d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Formation en entreprise 4 (FORMA4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMA4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état à la suspension des roues.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants du châssis, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au mécanisme de direction.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la direction, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance, de contrôle et de remise en état à la batterie de démarrage ainsi qu'à l'alternateur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la gestion du réseau de bord, à la batterie de démarrage et à l'alternateur, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au démarreur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle et de remise en état aux composants du système de démarrage, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état aux systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs à essence et au diesel.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants des systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs à essence et au diesel. - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état des capteurs et des actionneurs de l'électronique de moteurs à essence et au diesel.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de remplacement, de contrôle et de remise en état des capteurs et des actionneurs de l'électronique de moteurs à essence et au diesel, - détection de capteurs et d'actionneurs défaillants avec un appareil de diagnostic, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de formation de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de formation d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse (ANTRA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîte de vitesse**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANTRA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes de vitesses de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit des boîtes de vitesses: - modèles, - synchronisation. - L'élève applique des calculs à la boîte de vitesses: - rapport de transmission, vitesse de rotation, couple	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes automatiques de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit des boîtes entièrement automatiques: - boîtes de vitesses automatisées, - transmission automatique à convertisseur, - transmission CVT, - commande de changement de vitesse électrohydraulique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance à des boîtes de vitesses et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (maintenance, contrôle, remise en état, réglage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - les boîtes de vitesses coaxiales et hors d'axe. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance à des boîtes automatiques et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (maintenance, contrôle, remise en état, réglage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - boîtes automatiques, - convertisseur de couple. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction (FAHWE4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîte de vitesse**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la géométrie de la direction et de la position des roues. (TH)**	- L'élève décrit la géométrie de la direction: - la direction à fusée, - l'angle différentiel de voie, - le trapèze de direction. - L'élève décrit les positions des roues: - l'empattement et la largeur de voie, - la voie, - le carrossage, - l'expansion, - le rayon de déport, - le freinage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, la fonction, les systèmes partiels ainsi que les composants des systèmes électroniques de réglage du train de roulement. (TH)**	- L'élève décrit des systèmes de réglage du train de roulement: - Châssis pneumatique - ABS, ASR, ESP et BAS.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le parallélisme des roues à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état aux composants indiqués, il les soumet à des contrôles et il les évalue: - le parallélisme des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de réglage de la dynamique de conduite à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état aux composants indiqués, il les soumet à des contrôles et il les évalue: - les systèmes de réglage du train de roulement (ABS, ASR, ESP, etc.). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Maintenance et réparation des moteurs électriques et des systèmes bus de données (ELEKT4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des moteurs électriques et des systèmes bus de données**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELEKT4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer la position, les variétés, la structure ainsi que le fonctionnement d'entraînements hybrides et électriques. (TH)**	- les composants, - le stockage d'énergie, le circuit de sécurité, la ligne de sécurité, la prise de sécurité, la prise de chargement, les variétés de modes de chargement, - le fonctionnement des moteurs synchrone et asynchrone.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer la position, les variétés, la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes bus de données. (TH)**	- L'élève décrit la structure d'un système bus LIN: - le niveau de tension, - la commande maître-esclave. - L'élève décrit un système bus CAN: - les différences avec un système bus LIN, - le principe de la fibre optique MOST.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance de véhicules hybrides et électriques. (PR)**	- L'élève effectue des travaux de maintenance et il les évalue pour - des véhicules hybrides, - des véhicules électriques. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes bus à des contrôles. (PR)**	- L'élève soumet les composants indiqués à des contrôles ainsi qu'à des tests de fonctionnement et il les évalue: - les systèmes bus. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 3 (MOTMA3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOTMA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes à formation de mélange de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique et décrit la formation de mélange dans un moteur à essence: - le système MED Motronic (modes de charge homogènes et stratifiés), - la régulation Lambda. L'élève explique et décrit la formation de mélange dans un moteur diesel: - les systèmes d'injection Common Rail, - la pompe à haute pression, - l'injecteur (électromagnétique / piézoélectrique)	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'épuration des gaz d'échappement et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les substances nocives dans les gaz d'échappement, - la vanne EGR, - le catalyseur régulé à trois voies, - les sondes Lambda, - le catalyseur d'oxydation, - le catalyseur à accumulation de NOx, - le capteur de NOx, - le catalyseur SCR, - le filtre à particules.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des capteurs ainsi que des actionneurs de moteurs à essence à des diagnostics et à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les capteurs, - les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes de réduction des substances polluantes de moteurs à essence à des diagnostics et à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les sondes Lambda et les régulations Lambda, - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, - les catalyseurs, - les systèmes d'air secondaire. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Diagnostic et réparation des systèmes de confort et de sécurité (KOMSI)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de confort et de sécurité**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMSI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de confort de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - la climatisation, - les systèmes de chauffage et de climatisation automatiques, - le verrouillage central, - l'aide au stationnement, - le chauffage d'appoint.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de retenue et de sécurité de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les systèmes de retenue (airbag, tendeur de ceinture, etc.), - l'aide au maintien de la trajectoire, - l'assistance au freinage d'urgence.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état aux systèmes de de sécurité et de confort et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (maintenance, contrôle, remise en état, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les systèmes de climatisation, - les systèmes de sécurité, - les systèmes de confort. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état aux systèmes de retenue et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève soumet les composants indiqués à des contrôles ainsi qu'à des tests de fonctionnement et il les évalue: - les systèmes de retenue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 4 (MOTMA4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOTMA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure, les contextes ainsi que le fonctionnement de systèmes de gestion du moteur et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique la structure, les contextes ainsi que le fonctionnement des composants indiqués. - les systèmes d'allumage et de préchauffage, - les systèmes d'alimentation en carburant, - les capteurs et les actionneurs, - les instruments de commande, - les systèmes de réduction des substances polluantes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de gestion du moteur à une détection d'erreurs. (TH)**	- L'élève soumet les composants indiqués à une détection d'erreurs et il l'évalue: - les systèmes d'allumage et de préchauffage, - les systèmes d'alimentation en carburant, - les capteurs et les actionneurs, - les instruments de commande, - les systèmes de réduction des substances polluantes. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des capteurs ainsi que des actionneurs de moteurs à essence à des contrôles, d'établir des diagnostics et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les capteurs ainsi que les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes de réduction des substances polluantes de moteurs à essence à des contrôles, d'établir des diagnostics et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, - les filtres à suie pour moteurs diesel et les filtres à particules de moteurs diesel, - les catalyseurs NOx et SCR. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Formation en entreprise 5 (FORMA5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de maintenance à des boîtes de vitesses.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état, de réglage et de test de fonctionnement aux composants des boîtes de vitesses et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de maintenance à des boîtes automatiques.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état, de réglage et de test de fonctionnement aux composants des boîtes automatiques et des convertisseurs de couples et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des capteurs et à des actionneurs de moteurs à essence.**	- L'apprenti applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux capteurs et aux actionneurs des systèmes de gestion de moteurs à essence et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs à essence.**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux systèmes indiqués des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs à essence et il les évalue: o sondes lambda et régulations lambda, o dispositifs de retour des gaz d'échappement, o catalyseurs, o systèmes d'air secondaire. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des concepts d'entraînement différents et d'effectuer les travaux de service requis en respectant les consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti identifie les différents concepts d'entraînement et il effectue les travaux de service. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler des systèmes bus.**	- L'apprenti applique des contrôles ainsi que des tests de fonctionnement aux systèmes bus et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de formation de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de formation d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Formation en entreprise 6 (FORMA6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au parallélisme des roues.**	- L'apprenti applique des travaux de contrôle et de remise en état aux composants du parallélisme des roues et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de contrôle de trajectoire dynamique.**	- L'apprenti applique des travaux de contrôle et de remise en état aux composants du système de contrôle de trajectoire dynamique (ABS, ASR, ESP, etc.) et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des capteurs et à des actionneurs de moteurs diesel.**	- L'apprenti applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux capteurs et aux actionneurs des systèmes de gestion de moteurs diesel et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs diesel.**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux systèmes indiqués des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs diesel et il les évalue: o dispositifs de retour des gaz d'échappement, o filtres à particules diesel, o catalyseurs de NOx et de réduction SCR. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état aux systèmes de sécurité et aux systèmes de confort.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état et de test de fonctionnement aux systèmes de sécurité et de confort suivants et il les évalue: o systèmes de climatisation, o aide au stationnement, o verrouillage central, o aide au maintien de la trajectoire, o aide au freinage d'urgence. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état aux systèmes de retenue.**	- L'apprenti applique des travaux de contrôle, de remise en état et de test de fonctionnement aux systèmes de retenue (airbag, tendeur de ceinture) et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de formation de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.**	- L'apprenti rédige un rapport de formation d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement des éléments des exercices théoriques des domaines professionnels étudiés (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT) de manière compétente. (TH)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: moteurs électriques et hybrides	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs et de répondre à des questions à choix multiples concernant des éléments d'exercices théoriques des domaines professionnels étudiés (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT) de manière autonome. (TH)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: moteurs électriques et hybrides	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux de contrôle, de maintenance et de remise en état prévus dans le contexte des domaines professionnels respectifs (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT)de manière autonome. (PR)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: moteurs électriques et hybrides (sous surveillance)	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de travail et de contrôle requises dans le contexte des domaines professionnels respectifs (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT). (PR)**	- MOTOR: culasse, calage et commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: moteurs électriques et hybrides	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Usinage et assemblage 1 (METAL1-F)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage et assemblage 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**METAL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer manuellement une transformation par enlèvement de copeaux en se référant à ses connaissances de base en matière de transformation des métaux. (PR)**	- L'élève est capable d'effectuer une transformation avec enlèvement de copeaux: - par sciage, - par limage, - par perçage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions inamovibles en en se référant à ses connaissances de base concernant les différentes méthodes de soudage. (PR)**	- L'élève est capable d'établir des connexions inamovibles - par soudage (soudage au gaz et soudage sous gaz protecteur). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions amovibles en se référant à ses connaissances de base. (PR)**	- L'élève est capable d'établir des connexions amovibles: - filetages, - connexions vissées. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Usinage et assemblage 2 (METAL2-F)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Usinage et assemblage 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**METAL2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en effectuant une transformation de métaux avec enlèvement de copeaux. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en appliquant une méthode avec enlèvement de copeaux: - par sciage, - par limage, - par perçage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en appliquant différentes méthodes de soudage pour constituer des connexions inamovibles. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en établissant des connexions inamovibles - par soudage (soudage au gaz et soudage sous gaz protecteur), - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures ou d'effectuer des réparations en constituant des connexions amovibles. (PR)**	- L'élève est capable de réaliser des projets en établissant des connexions amovibles: - filetages, - connexions vissées, - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet en mécanique et électrique 1 (PROME1-F)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axée sur la pratique dans le domaine de la mécanique et de l'électronique et de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des aptitudes qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en se référant à l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Projet en mécanique et électrique 2 (PROME2-F)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe dans le domaine de la mécanique et de l'électronique et de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des capacités qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en fonction de l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Projet en mécanique et électrique 3 (PROME3-F)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe dans le domaine de la mécanique et de l'électronique et de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des capacités qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en fonction de l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Projet en mécanique et électrique 4 (PROME4-F)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique et électrique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

- Der Schwerpunkt ist die Handlungskompetenz nach dem Modell der “vollständigen Handlung” in Bezug auf die soziale und die individuelle Selbstständigkeit.
- Die Komplexität der Aufgabe ist während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen“ stetig zu steigern!
- Die komplexe Aufgabe wird vom Projektleiter, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
- Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer les informations requises pour un projet complexe axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique et de l'électronique et de les comprendre.**	- L'élève analyse la mission de travail. - L'élève recherche des informations manquantes et il acquiert des capacités qui lui font défaut. - L'élève comprend le contexte de la mission.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une suite constructive des étapes de travail de manière autonome et d'opter pour une méthode cohérente.**	- L'élève note les étapes de travail par écrit. - L'élève subdivise les étapes de travail de manière détaillée. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la planification. - L'élève opte définitivement pour une méthode après concertation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises en suivant la planification du travail de manière autonome et de soumettre le projet à un contrôle en fonction de l'énoncé de la mission.**	- L'élève accomplit les étapes de travail en suivant la planification du travail de manière autonome. - L'élève travaille de manière responsable. - L'élève demande des conseils en cas de problème. - L'élève accomplit les étapes de travail d'une manière convenable et compétente. - L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'ensemble de ses travaux à une évaluation d'une manière autonome et objective.**	- L'élève évalue la mission de travail ainsi que les différentes étapes du projet en fonction de critères qu'il a établis personnellement. - L'élève analyse ses propres activités sous les aspects des points forts et des points faibles. - L'élève élabore et détermine d'autres options.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 1 (MOTOR1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MOTOR1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
4	2	- Atelier
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les fondements du moteur à quatre temps de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure fondamentale d'un moteur à quatre temps. - L'élève explique le principe des quatre temps (essence/diesel). - L'élève décrit la disposition ainsi que la numérotation des cylindres. - L'élève décrit la séquence d'allumage ainsi que le moment d'allumage. - L'élève détermine la distance d'amorçage, le tableau périodique ainsi que l'étoile de manivelle. - L'élève détermine la chambre du cylindre ainsi que la cylindrée. - L'élève détermine le taux de compression.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le bloc moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la lubrification du moteur de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le bloc moteur. - L'élève décrit les cylindres. - L'élève décrit les pistons, les bagues des pistons ainsi que les axes des pistons. - L'élève décrit la bielle. - L'élève décrit le vilebrequin ainsi que les paliers. - L'élève décrit le volant d'inertie ainsi que le volant bimasse. - L'élève décrit le circuit de lubrification. - L'élève décrit les pompes à huile. - L'élève décrit le détecteur de niveau d'huile.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre le mécanisme à manivelle à des contrôles, de lui appliquer des travaux de remise en état et d'évaluer les résultats. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages, tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - le vilebrequin et les paliers, - les cylindres et le bloc cylindres, - les pistons et les bagues des pistons, - la bielle et les paliers. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de lubrification du moteur à des contrôles, de lui appliquer des travaux de remise en état et d'évaluer les résultats. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages, tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la pompe à huile, - le refroidisseur d'huile, - l'affichage de pression d'huile. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Entretien et roues (FAHWE1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Entretien et roues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle spéciale
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, la fonction ainsi que les identifications de roues et de jantes de manière compétente. (TH)**	- L'élève désigne les composants suivants des roues et des jantes: - il décrit les forces exercées, - il décrit les dimensions, respectivement les identifications des roues et des jantes (déport, dimensions), - il décrit les fixations des roues, les déséquilibres/les équilibrages statiques et dynamiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les missions, la structure, la fonction ainsi que les identifications de pneus de manière compétente. (TH)**	- L'élève désigne les missions ainsi que la structure des pneus. - L'élève désigne les identifications ainsi que les dimensions des pneus. - L'élève désigne la pression des pneus ainsi que les systèmes de contrôle de la pression des pneus (forces exercées sur les pneus).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants de la structure du véhicule et d'effectuer un service d'huile. (PR)**	- L'élève connaît la structure d'un véhicule. - L'élève effectue un service d'huile et il soumet le niveau des liquides à un contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus. (PR)**	- L'élève désigne les fondements des jantes et des pneus. - L'élève monte des pneus. - L'élève détermine et règle la pression des pneus. - L'élève applique différentes méthodes de réparation de pneus. - L'élève effectue l'équilibrage de roues. - L'élève monte des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 2 (MOTOR2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation de la mécanique des moteurs 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de la commande du moteur, de décrire le fonctionnement des composants, d'établir des diagrammes et de déterminer des temps de commande. (TH)**	- L'élève décrit le fonctionnement de la commande du moteur. - L'élève décrit l'entraînement de l'arbre à cames. - L'élève dessine un diagramme de contrôle. - L'élève décrit l'impact du jeu de soupape. - L'élève décrit les composants de la commande du moteur - les soupapes, - la compensation hydraulique du jeu de soupape, - l'arbre à cames. - L'élève détermine les temps de commande. - L'élève détermine les temps d'ouverture de la soupape. - L'élève détermine la composition du mélange.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements du refroidissement du moteur ainsi que le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique le principe de base ainsi que les variétés du refroidissement. - L'élève décrit les composants du refroidissement du moteur: - les soupapes thermostatiques, - la pompe de refroidissement, - le refroidisseur, - le ventilateur et l'entraînement.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la culasse ainsi que la commande de soupape à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages et tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la culasse, - l'arbre à cames et l'entraînement, - les soupapes et la commande de soupape, - la commande du moteur et l'entraînement. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de refroidissement à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants (extension, contrôle, remise en état, montage, réglages et tests de fonctionnement) aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la pompe de refroidissement, - le refroidisseur, le ventilateur et l'entraînement, - le thermostat de liquide de refroidissement et le capteur de température. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Entretien et freins (FAHWE2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base**

Titre du module:	**Entretien et freins**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FAHWE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle spéciale
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser la structure ainsi que la fonction du système de freinage hydraulique et de déterminer les grandeurs physiques fondamentales. (TH)**	- Structure et fonction - Description de plusieurs types de systèmes de freinage - Explication de la fonction et de la structure - Calculs - Transmission mécanique de la puissance - Transmission hydraulique de la puissance - Transmission pneumatique de la puissance	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les sous-systèmes ainsi que les composants du système de freinage de manière compétente. (TH)**	- L'élève connaît le liquide de frein. - L'élève explique le maître-cylindre de frein tandem. - L'élève décrit les freins à disques et à tambours. - L'écrit décrit le frein de stationnement. - L'élève explique le surpresseur de freinage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage. (PR)**	- L'élève applique les différents travaux de maintenance et de réglage aux composants suivants: - les freins à disques et à tambours, - le frein de stationnement, - le liquide de frein. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de freinage à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués: extension, contrôle, remise en état, montage, réglages et tests de fonctionnement. - L'élève évalue les travaux appliqués - aux freins à disques et à tambours, - au frein de stationnement, - au liquide de frein, - aux conduites de freins, - au surpresseur de freinage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Dessin technique et calcul professionnel 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie de base**

Titre du module:	**Dessin technique et calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins simples avec soin et dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève respecte des styles de traits. - L'élève établit des représentations spatiales (isométrie, dimétrie). - L'élève dessine des corps de base prismatiques simples en trois vues (les corps prismatiques peuvent afficher des percées, des rainures, des encoches ou encore des trous.)	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner des corps de base simples en trois vues dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève dimensionne des corps de base en trois vues (dimensions de base, dimensions de formes, dimensions de longueurs) dans le respect des normes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les opérateurs arithmétiques de base, de résoudre des équations et d'effectuer des calculs avec des fractions. (TH)**	- L'élève applique l'addition, la soustraction ainsi que la multiplication. - L'élève résout des équations simples du premier degré et il inverse des formules. - L'élève effectue des calculs avec des fractions (addition, soustraction, multiplication et division). - L'élève calcule des longueurs. - L'élève calcule des surfaces (rectangles, carrés, cercles, etc.).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes et d'effectuer des calculs avec des règles de trois ainsi qu'avec des pourcentages. (TH)**	- L'élève applique la règle de trois. - L'élève calcule des pourcentages. - L'élève détermine des cylindrées.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Matériaux et calcul professionnel 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie de base**

Titre du module:	**Matériaux et calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de subdiviser les matériaux. (TH)**	- L'élève connaît la subdivision des matériaux: - subdivision des matériaux, - structures des matériaux métalliques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés physiques, technologiques et chimiques des matériaux. (TH)**	- L'élève connaît les propriétés des matériaux: - la densité, la dilatation thermique, le point de fusion, les conductivités thermique et élastique, - la résistance à la traction, l'élasticité, la plasticité, la ténacité, la dureté, - la coulabilité, l'aptitude au façonnage, l'usinabilité, la soudabilité, - la corrosion, la corrosion électrochimique, la corrosion chimique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins simples d'une manière soignée et dans le respect des normes. (TH)**	- L'élève établit des dessins - de filetages extérieurs et intérieurs, - de cylindres avec des encoches en trois vues, - de composants cylindriques en vue complète.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes simples et d'effectuer des calculs concernant la densité ainsi que la modification de longueurs générée par une modification de la température. (TH)**	- L'élève effectue des calculs - de volumes (de pierres de taille, de cylindres, etc.), - de densités, - de modifications de longueurs résultant de modifications de la température.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / théorie (ELETH1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / théorie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETH1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements des systèmes électriques et de la technique de mesurage dans le contexte de l'éclairage extérieur standard et de calculer des grandeurs électriques.**	- L'élève explique la tension, le courant ainsi que la résistance. - L'élève se sert d'un multimètre pour les mesurages. - L'élève explique les fonctions ainsi que les variétés de relais. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter l'éclairage extérieur standard en fonction du schéma de circuit, de noter des valeurs électriques mesurées en fonction des missions et du fonctionnement des composants et de les évaluer.**	- L'élève interprète plusieurs variétés de schémas de circuits. - L'élève interprète les symboles ainsi que les légendes de l'éclairage extérieur standard. - L'élève lit les schémas de circuits de systèmes d'éclairage et de signalisation et il les interprète. - L'élève représente graphiquement des schémas de circuits partiels. - L'élève monte des systèmes d'éclairage et de signalisation. - L'élève effectue des mesurages dans un circuit électrique. - L'élève détecte des erreurs dans un schéma de circuit. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les grandeurs électriques fondamentales.**	- L'élève effectue des calculs en appliquant la loi d'Ohm. - L'élève effectue des calculs concernant la puissance électrique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / pratique (ELEAT1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation / pratique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELEAT1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer l'éclairage extérieur standard du véhicule et d'évaluer les résultats mesurés.**	- L'élève évalue l'état de l'éclairage extérieur standard, il le soumet à des contrôles et il effectue des mesurages électriques. - L'élève lit le schéma du circuit et il l'interprète. - L'élève effectue un test du fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage conforme à la technique de mesurage, - L'élève effectue le mesurage de la tension, du courant et de la résistance ainsi que des tests de chute de tension et il les évalue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de l'éclairage extérieur standard du véhicule.**	- L'élève détecte des dysfonctionnements. - L'élève effectue une recherche de dysfonctionnements. - L'élève applique correctement la technique de mesurage. - L'élève circonscrit des sources de dysfonctionnements de manière logique. - L'élève identifie des dysfonctionnements en appliquant la technique de mesurage (tension, résistance, intensité, sous-tension). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de réparation et de remise en état de l'éclairage extérieur standard.**	- L'élève effectue des travaux de réparation et de remise en état et, le cas échéant, il remplace des composants défectueux, - L'élève règle la portée d'éclairage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / théorie (ELETH2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / théorie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de l'électricité dans le contexte du système d'allumage à bobine.**	- L'élève explique l'électromagnétisme dans le contexte d'une bobine d'allumage. - L'élève explique l'induction dans le contexte d'une bobine d'allumage. - L'élève explique l'effet capacitif du condensateur dans le contexte d'un système d'allumage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre un système d'allumage à bobine sous l'aspect de sa fonction globale, de le monter et de le mettre en service de manière compétente.**	- L'élève comprend la fonction globale d'un système d'allumage à bobine. - L'élève lit un schéma électrique et il identifie des symboles techniques. - L'élève connaît des composants d'un système d'allumage à bobine et il en explique la fonction: - la bobine d'allumage, - le contact de coupe-circuit, - le distributeur, - le condensateur d'allumage, - les bougies d'allumage, - les lignes à haute tension, - le connecteur de bougie. - L'élève monte un circuit primaire ainsi qu'un circuit secondaire. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de dessiner le schéma électrique du système d'allumage à bobine.**	- L'élève lit un schéma électrique et il identifie des symboles de circuit. - L'élève dessine un schéma électrique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / pratique (ELEAT2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des systèmes d'allumage simples / pratique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ELEAT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état, de réglage et de contrôle du fonctionnement à des systèmes d'allumage à bobine.**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, montage, réglage, test du fonctionnement) et il les évalue: - lecture et interprétation d'un schéma de circuit, - détermination et identification de composants, - travaux de remise en état, - travaux de réglage avec un testeur de moteur, - tests du fonctionnement. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des dysfonctionnements de systèmes d'allumage à bobine et de diagnostiquer les causes des dysfonctionnements.**	- L'élève détecte les dysfonctionnements du système d'allumage à bobine en appliquant une technique de mesurage et en se servant d'un testeur de moteur et évalue les résultats. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de réparation et de remise en état au système d'allumage à bobine.**	- L'élève élimine des dysfonctionnements. - L'élève effectue des travaux de réparation. - L'élève effectue des travaux de remise en état. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Formation en entreprise 1 (FOMAF1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMAF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'inspection.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - exécution des travaux d'inspection en fonction du plan d'inspection, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au mécanisme à manivelle ainsi qu'au système de lubrification du moteur.**	Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants du bloc moteur, du mécanisme à manivelle et du système de lubrification du moteur, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - détection des identifications des pneus et des jantes, - exécution du montage des pneus, - détermination et réglage de la pression des pneus, - application de différentes méthodes de réparation des pneus, - exécution de l'équilibrage des roues, - montage des roues sur le véhicule automobile. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre l'éclairage extérieur standard du véhicule à des mesurages et de les évaluer.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - contrôle des systèmes et du fonctionnement de l'éclairage extérieur standard, - exécution et évaluation de contrôles et de mesurages électriques de l'éclairage extérieur standard, - réglage des phares. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de diagnostiquer des dysfonctionnements de l'éclairage extérieur standard du véhicule et de les éliminer.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - détection de dysfonctionnements de l'éclairage extérieur standard, - diagnostic et élimination des dysfonctionnements du système, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de stage d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation en entreprise 2 (FOMAF2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMAF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état à la culasse, à la commande de la soupape ainsi qu'à la commande du moteur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage de la culasse, de la commande du moteur et de l'entraînement, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de refroidissement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage du système de refroidissement, de la pompe de refroidissement et de l'entraînement, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance et de réglage aux composants du système de freinage: freins à disques et à tambours / frein de stationnement / liquide de frein, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de freinage.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de remplacement, de contrôle et de remise en état aux freins à disques et à tambours, - application de travaux de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage au frein de stationnement, - remplacement du liquide de frein, - remplacement de conduites de freins, - contrôle du servofrein, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de réglage aux systèmes d'allumage et d'effectuer des contrôles du fonctionnement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage (avec et sans appareil de test moteur) des composants du système d'allumage, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détecter des dysfonctionnements des systèmes d'allumage, de diagnostiquer les causes des dysfonctionnements et de les éliminer.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - détection de dysfonctionnements du système d'allumage avec l'application de la technique de mesurage et avec l'utilisation d'un appareil de test moteur, - évaluation et interprétation des résultats mesurés, - diagnostic et élimination de dysfonctionnements, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de stage d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 3 (MOTOR3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation de la mécanique des moteurs 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de l'optimisation du remplissage avec la commande du moteur variable et de décrire le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit les paramètres du moteur. - L'élève décrit le rendement volumétrique. - L'élève décrit le calage des arbres à cames. - L'élève décrit une commande de soupape variable.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser les fondements de l'optimisation du remplissage par suralimentation et de décrire le fonctionnement de ses composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la suralimentation: - la suralimentation dynamique, - la suralimentation externe, - les systèmes combinés. - L'élève décrit les composants de la suralimentation: - les systèmes par oscillation d'admission, - les turbocompresseurs, - les compresseurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des diagnostics de la mécanique du moteur. (PR)**	- L'élève effectue et évalue les travaux suivants: - le test de pression de compression, - le test de perte de pression, - le contrôle de la chambre de combustion, - le réglage des temps de commande et l'ajustement du diagramme de contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la suralimentation du moteur à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués et il les évalue: - contrôle et remise en état de la suralimentation du moteur - test de fonctionnement. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 1 (MOTMA1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOTMA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'allumage entièrement électroniques et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit les fondements de l'électronique et des capteurs: - la diode, - le transistor en tant qu'interrupteur, - le générateur/le capteur à effet Hall, - le capteur inductif. - L'élève décrit le système d'allumage entièrement électronique: - la structure et le fonctionnement, - le circuit de courant primaire, - l'adaptation du moment d'allumage, - l'adaptation du courant primaire, - l'identification de ratés d'allumage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'aide au démarrage et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le fonctionnement de bougies-crayons de préchauffage: - à autorégulation, - à régulation électronique, - à capteur de pression. - L'élève décrit le fonctionnement de la commande de la durée de préchauffage: - les phases de préchauffage, - la commande par relais, - la commande électronique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes d'allumage entièrement électroniques à des contrôles, de leur appliquer des travaux de remise en état et de maintenance, d'établir des diagnostics et de prendre des décisions concernant les travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux systèmes indiqués et il évalue les travaux (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage et contrôles du fonctionnement): - systèmes d'allumage transistorisés, - systèmes d'allumage entièrement électroniques. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes de préchauffage électroniques à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux systèmes indiqués: extension, contrôle, remise en état, montage, réglage et contrôles du fonctionnement. - L'élève évalue les travaux appliqués - aux systèmes de préchauffage gérés par un dispositif de commande de la durée de préchauffage, - aux systèmes de préchauffages gérés par un appareil de commande du moteur. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Maintenance du réseau électrique et des moteurs électriques (ELEKT3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Maintenance du réseau électrique et des moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEKT3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de la batterie de démarrage, de l'alternateur et du démarreur de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement - de la batterie de démarrage, - de l'alternateur, - du démarreur.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de démarrage-arrêt et les fondements des entraînements hybrides de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction - du système de démarrage-arrêt - des variétés d'entraînements hybrides.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la batterie de démarrage ainsi que l'alternateur à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état et de maintenance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués et il évalue les travaux: extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage, réglage et tests de fonctionnement. - batterie de démarrage - alternateur - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le démarreur à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués et il évalue les travaux: extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage et tests de fonctionnement. - démarreur - commande du démarreur - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 2 (MOTMA2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic de l'entraînement du moteur**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOTMA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'alimentation en carburant de moteurs à essence et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le système d'alimentation en carburant d'un moteur à essence: - les missions des systèmes, - la structure des systèmes, - les composants des systèmes, - l'aération et la ventilation du réservoir de carburant.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la mission ainsi que le fonctionnement de systèmes de formation de mélanges, de leurs actionneurs et de leurs capteurs de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit le système de contrôle du moteur ME-Motronic: - structure et fonction. - L'élève décrit les capteurs: - dispositif de mesure des masses d'air, - capteur de pression, - potentiomètre de papillon, - capteur inductif de vitesse de rotation (répétition), - capteur à effet Hall (répétition), - coefficient de température positif et coefficient de température négatif. - L'élève décrit les actionneurs: - relais de la pompe à carburant, - soupape d'injection, - actionneur de papillon (EGAS).	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes d'alimentation en essence et en diesel à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - le réservoir de carburant, - la pompe d'alimentation en carburant ainsi que sa commande, - les filtres à carburant, - le régulateur de pression du carburant. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des capteurs ainsi que des actionneurs de l'électronique du moteur à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, maintenance, remise en état, montage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - les capteurs, - les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux (ANTRA1)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation d'embrayages et de transmissions d'essieux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANTRA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maîtriser la structure ainsi que le fonctionnement de l'embrayage et de ses composants et de déterminer les grandeurs physiques fondamentales. (TH)**	- L'élève détermine la force normale, le coefficient de friction, la force de friction ainsi que le moment de rotation de l'embrayage. - L'élève décrit un embrayage à diaphragme. - L'élève décrit un embrayage à disques multiples. - L'élève décrit un embrayage à compensation automatique d'usure. - L'élève décrit des activations d'embrayage mécanique et hydraulique. - L'élève décrit des systèmes d'embrayage automatiques.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des arbres de transmission et des jointures, de maîtriser la structure ainsi que le fonctionnement de la transmission d'essieu/du différentiel et de déterminer les grandeurs physiques fondamentales. (TH)**	- L'élève décrit les variétés ainsi que les propriétés d'arbres à cardans et d'arbres de transmission - L'élève détermine un rapport de transmission simple. - L'élève détermine la transmission de la vitesse et du moment de rotation. - L'élève désigne des variétés de transmissions d'essieux et de différentiels. - L'élève décrit des blocages différentiels avec un embrayage à disques multiples.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des embrayages à friction ainsi que leurs actionneurs à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche et de maintenance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - l'embrayage à friction ainsi que son actionneur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des transmissions d'essieux ainsi que des arbres de transmission à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche et de maintenance.**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les arbres de transmission et les arbres à cardans, - la transmission d'essieu et le blocage différentiel. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de suspension (FAHWE3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et transmission**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de suspension**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les composants de la direction et d'en expliquer la fonction. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de la direction: - directions à crémaillère mécanique, hydraulique et électrique, - mécanisme de direction, - direction à superposition.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les composants de la suspension des roues et d'en expliquer la fonction. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction de la suspension des roues: - essieux rigides, - essieux semi-rigides, - suspension à roues indépendantes, - types de ressorts et stabilisant, - types d'amortisseurs, degrés de traction et de pression.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre la suspension des roues à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - la suspension des roues, - l'absorption des chocs et la suspension. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le mécanisme de direction à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - le mécanisme de direction, - les barres de liaison et les rotules de direction, - les directions assistées hydrauliques et électriques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Formation en entreprise 3 (FOMAF3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMAF3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des diagnostics concernant la mécanique du moteur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - exécution et évaluation d'un test de compression, - exécution et évaluation d'un test de décompression, - exécution d'un contrôle de la chambre de combustion avec l'application d'une méthode optique et avec l'utilisation d'un appareil de test moteur, - contrôle des temps de commande du moteur et du schéma du circuit de commande. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de suralimentation.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants du système de suralimentation, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance, de contrôle et de remise en état aux embrayages à friction ainsi qu'à leurs systèmes d'actionnement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la transmission, à l'embrayage à friction et à ses systèmes d'actionnement, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance, de contrôle et de remise en état aux transmissions d'essieux ainsi qu'aux arbres d'entraînement.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la transmission, aux transmissions d'essieux et aux arbres d'entraînement, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de contrôle aux systèmes d'allumage électroniques.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants des systèmes d'allumage électroniques, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de contrôle aux systèmes de préchauffage électroniques.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants des systèmes de préchauffage électroniques, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de stage d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Formation en entreprise 4 (FOMAF4)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMAF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état à la suspension des roues.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants du châssis, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au mécanisme de direction.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la direction, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance, de contrôle et de remise en état à la batterie de démarrage ainsi qu'à l'alternateur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants de la gestion du réseau de bord, à la batterie de démarrage et à l'alternateur, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au démarreur.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle et de remise en état aux composants du système de démarrage, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état aux systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs à essence et au diesel.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de maintenance, de remplacement, de contrôle, de remise en état et de réglage aux composants des systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs à essence et au diesel. - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état des capteurs et des actionneurs de l'électronique de moteurs à essence et au diesel.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: - application de travaux de remplacement, de contrôle et de remise en état des capteurs et des actionneurs de l'électronique de moteurs à essence et au diesel, - détection de capteurs et d'actionneurs défaillants avec un appareil de diagnostic, - exécution et évaluation de contrôles du fonctionnement. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de stage d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse (ANTRA2)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîte de vitesse**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des boîtes de vitesse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTRA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes de vitesses de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit des boîtes de vitesses: - modèles, - synchronisation. - L'élève applique des calculs à la boîte de vitesses: - rapport de transmission, vitesse de rotation, couple	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de boîtes automatiques de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit des boîtes entièrement automatiques: - boîtes de vitesses automatisées, - transmission automatique à convertisseur, - transmission CVT, - commande de changement de vitesse électrohydraulique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance à des boîtes de vitesses et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (maintenance, contrôle, remise en état, réglage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - les boîtes de vitesses coaxiales et hors d'axe. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance à des boîtes automatiques et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (maintenance, contrôle, remise en état, réglage, contrôles du fonctionnement) et il les évalue: - boîtes automatiques, - convertisseur de couple. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction (FAHWE4)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Carrosserie et boîte de vitesse**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de freinage et de direction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la géométrie de la direction et de la position des roues. (TH)**	- L'élève décrit la géométrie de la direction: - la direction à fusée, - l'angle différentiel de voie, - le trapèze de direction. - L'élève décrit les positions des roues: - l'empattement et la largeur de voie, - la voie, - le carrossage, - l'expansion, - le rayon de déport, - le freinage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, la fonction, les systèmes partiels ainsi que les composants des systèmes électroniques de réglage du train de roulement. (TH)**	- L'élève décrit des systèmes de réglage du train de roulement: - ABS, ASR, ESP et BAS.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le parallélisme des roues à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état aux composants indiqués, il les soumet à des contrôles et il les évalue: - le parallélisme des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de réglage de la dynamique de conduite à des contrôles et de lui appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état aux composants indiqués, il les soumet à des contrôles et il les évalue: - les systèmes de réglage du train de roulement (ABS, ASR, ESP, etc.). - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Maintenance et réparation des moteurs électriques et des systèmes bus de données (ELEKT4)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Maintenance et réparation des moteurs électriques et des systèmes bus de données**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELEKT4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer la position, les variétés, la structure ainsi que le fonctionnement d'entraînements hybrides et électriques. (TH)**	- L'élève distingue les variétés, la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes entièrement hybrides: - le système hybride série, - le système hybride parallèle, - le système hybride à puissance partagée, - le système hybride rechargeable. - L'élève connaît les entraînements électriques: - les composants, - le stockage d'énergie, le circuit de sécurité, la ligne de sécurité, la prise de sécurité, la prise de chargement, les variétés de modes de chargement, - le fonctionnement des moteurs synchrone et asynchrone.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer la position, les variétés, la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes bus de données. (TH)**	- L'élève décrit la structure d'un système bus LIN: - le niveau de tension, - la commande maître-esclave. - L'élève décrit un système bus CAN: - les différences avec un système bus LIN, - le principe de la fibre optique MOST.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance de véhicules hybrides et électriques. (PR)**	- L'élève effectue des travaux de maintenance et il les évalue pour - des véhicules hybrides, - des véhicules électriques. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes bus à des contrôles. (PR)**	- L'élève soumet les composants indiqués à des contrôles ainsi qu'à des tests de fonctionnement et il les évalue: - les systèmes bus. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 3 (MOTMA3)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOTMA3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes à formation de mélange de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique et décrit la formation de mélange dans un moteur à essence: - le système MED Motronic (modes de charge homogènes et stratifiés), - la régulation Lambda. L'élève explique et décrit la formation de mélange dans un moteur diesel: - les systèmes d'injection Common Rail, - la pompe à haute pression, - l'injecteur (électromagnétique / piézoélectrique)	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes d'épuration des gaz d'échappement et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les substances nocives dans les gaz d'échappement, - la vanne EGR, - le catalyseur régulé à trois voies, - les sondes Lambda, - le catalyseur d'oxydation, - le catalyseur à accumulation de NOx, - le capteur de NOx, - le catalyseur SCR, - le filtre à particules.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des capteurs ainsi que des actionneurs de moteurs à essence à des diagnostics et à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les capteurs, - les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes de réduction des substances polluantes de moteurs à essence à des diagnostics et à des contrôles et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les sondes Lambda et les régulations Lambda, - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, - les catalyseurs, - les systèmes d'air secondaire. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Diagnostic et réparation des systèmes de confort et de sécurité (KOMSI)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de confort et de sécurité**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMSI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de confort de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - la climatisation, - les systèmes de chauffage et de climatisation automatiques, - le verrouillage central, - l'aide au stationnement, - le chauffage d'appoint.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement de systèmes de retenue et de sécurité de manière compétente. (TH)**	- L'élève décrit la structure ainsi que la fonction des systèmes suivants: - les systèmes de retenue (airbag, tendeur de ceinture, etc.), - l'aide au maintien de la trajectoire, - l'assistance au freinage d'urgence.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état aux systèmes de de sécurité et de confort et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (maintenance, contrôle, remise en état, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les systèmes de climatisation, - les systèmes de sécurité, - les systèmes de confort. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état aux systèmes de retenue et de les soumettre à des contrôles. (PR)**	- L'élève soumet les composants indiqués à des contrôles ainsi qu'à des tests de fonctionnement et il les évalue: - les systèmes de retenue. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 4 (MOTMA4)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Diagnostic avancé**

Titre du module:	**Diagnostic et réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence et à diesel 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOTMA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure, les contextes ainsi que le fonctionnement de systèmes de gestion du moteur et de leurs composants de manière compétente. (TH)**	- L'élève explique la structure, les contextes ainsi que le fonctionnement des composants indiqués. - les systèmes d'allumage et de préchauffage, - les systèmes d'alimentation en carburant, - les capteurs et les actionneurs, - les instruments de commande, - les systèmes de réduction des substances polluantes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le système de gestion du moteur à une détection d'erreurs. (TH)**	- L'élève soumet les composants indiqués à une détection d'erreurs et il l'évalue: - les systèmes d'allumage et de préchauffage, - les systèmes d'alimentation en carburant, - les capteurs et les actionneurs, - les instruments de commande, - les systèmes de réduction des substances polluantes. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des capteurs ainsi que des actionneurs de moteurs à essence à des contrôles, d'établir des diagnostics et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les capteurs ainsi que les actionneurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes de réduction des substances polluantes de moteurs à essence à des contrôles, d'établir des diagnostics et de leur appliquer des travaux de remise en état de marche. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux composants indiqués (diagnostics, extension, contrôle, remise en état, montage, réglage, contrôles des fonctions) et il les évalue: - les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, - les filtres à suie pour moteurs diesel et les filtres à particules de moteurs diesel, - les catalyseurs NOx et SCR. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Formation en entreprise 5 (FOMAF5)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMAF5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de maintenance à des boîtes de vitesses.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état, de réglage et de test de fonctionnement aux composants des boîtes de vitesses et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle, de remise en état et de maintenance à des boîtes automatiques.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état, de réglage et de test de fonctionnement aux composants des boîtes automatiques et des convertisseurs de couples et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des capteurs et à des actionneurs de moteurs à essence.**	- L'apprenti applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux capteurs et aux actionneurs des systèmes de gestion de moteurs à essence et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs à essence.**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux systèmes indiqués des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs à essence et il les évalue: o sondes lambda et régulations lambda, o dispositifs de retour des gaz d'échappement, o catalyseurs, o systèmes d'air secondaire. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des concepts d'entraînement différents et d'effectuer les travaux de service requis en respectant les consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti identifie les différents concepts d'entraînement et il effectue les travaux de service. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler des systèmes bus.**	- L'apprenti applique des contrôles ainsi que des tests de fonctionnement aux systèmes bus et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.)**	- L'apprenti rédige un rapport de stage d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Formation en entreprise 6 (FOMAF6)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMAF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au parallélisme des roues.**	- L'apprenti applique des travaux de contrôle et de remise en état aux composants du parallélisme des roues et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état au système de contrôle de trajectoire dynamique.**	- L'apprenti applique des travaux de contrôle et de remise en état aux composants du système de contrôle de trajectoire dynamique (ABS, ASR, ESP, etc.) et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des capteurs et à des actionneurs de moteurs diesel.**	- L'apprenti applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux capteurs et aux actionneurs des systèmes de gestion de moteurs diesel et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de diagnostic, de contrôle et de remise en état à des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs diesel.**	- L'élève applique des travaux de diagnostic, d'extension, de contrôle, de remise en état, de montage, de réglage et de test de fonctionnement aux systèmes indiqués des dispositifs de réduction des substances polluantes de moteurs diesel et il les évalue: o dispositifs de retour des gaz d'échappement, o filtres à particules diesel, o catalyseurs de NOx et de réduction SCR. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état aux systèmes de sécurité et aux systèmes de confort.**	- L'apprenti applique des travaux de maintenance, de contrôle, de remise en état et de test de fonctionnement aux systèmes de sécurité et de confort suivants et il les évalue: o systèmes de climatisation, o aide au stationnement, o verrouillage central, o aide au maintien de la trajectoire, o aide au freinage d'urgence. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de contrôle et de remise en état aux systèmes de retenue.**	- L'apprenti applique des travaux de contrôle, de remise en état et de test de fonctionnement aux systèmes de retenue (airbag, tendeur de ceinture) et il les évalue. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger deux rapports de stage de manière compétente en optant pour des domaines de compétences précédents qu'il ne maîtrise pas encore suffisamment en concertation avec le tuteur en milieu professionnel. (Pour de plus amples informations, consulter le point "généralités" du carnet d'apprentissage pour l'année de formation correspondante.**	- L'apprenti rédige un rapport de stage d'une manière autonome, compétente et convenable. - L'apprenti est précis et il emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti produit des données concernant la prévention des accidents et des dégradations. - L'apprenti produit des analyses des matières étudiées. - L'apprenti respecte les délais convenus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens d'autos et de motos - francophone - Mécatronicien d'autos et de motos**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que le fonctionnement des éléments des exercices théoriques des domaines professionnels étudiés (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT) de manière compétente. (TH)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: entraînements électriques	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs et de répondre à des questions à choix multiples concernant des éléments d'exercices théoriques des domaines professionnels étudiés (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT) de manière autonome. (TH)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: entraînements électriques	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux de contrôle, de maintenance et de remise en état prévus dans le contexte des domaines professionnels respectifs (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT)de manière autonome. (PR)**	- MOTOR: culasse, commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: entraînements électriques	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de travail et de contrôle requises dans le contexte des domaines professionnels respectifs (MOTOR, ANTRA, MOTMA, FAHWE, KOMSI, ELEKT). (PR)**	- MOTOR: culasse, calage et commande du moteur - ANTRA: boîte de vitesses, boîte automatique - MOTMA: moteur à essence, moteur diesel, capteurs et actionneurs - FAHWE: parallélisme des roues, systèmes de réglage des trains de roulement - KOMSI: climatisation, chauffage d'appoint, verrouillage central et dispositif antivol - ELEKT: entraînements électriques	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Apprendre à tenir un carnet d'apprentissage (CARNE-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Apprendre à tenir un carnet d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CARNE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter un rapport par écrit à propos d'un travail qu'il a exécuté personnellement.**	- L'élève rédige un rapport à propos d'un travail qu'il a exécuté personnellement. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct.	- L'élève a rédigé un rapport à propos des travaux qu'il a exécutés personnellement. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire lisiblement et proprement.**	- L'élève rédige son rapport de manière lisible à la main et il veille à la propreté. - L'élève se sert d'images et d'esquisses.	- L'élève a rédigé le rapport à la main. - Le rapport contenait des images ainsi que des esquisses. - L'élève a rédigé le rapport d'une manière propre et lisible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter une suite structurée et indiquée dans le rapport.**	- L'élève établit le rapport en suivant un schéma indiqué.	- Le rapport était structuré. - L'élève a respecté la forme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire ses rapports dans le respect des délais.**	- L'élève produit ses rapports à un rythme mensuel.	- L'élève a produit le rapport dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des améliorations proposées et d'adapter le rapport en fonction des critiques.**	- L'élève accepte les améliorations proposées.	- L'élève a corrigé le rapport.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Montage de pneus tubeless et collage de boyaux (TUBOY-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Montage de pneus tubeless et collage de boyaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUBOY-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter un boyau de manière compétente.**	- L'élève démonte et monte le boyau sans abîmer la jante. - L'élève monte le boyau de manière compétente et il enlève les restes de colle du flanc de freinage.	- L'élève n'a pas abîmé la jante. - L'élève a monté le boyau de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter un pneu tubeless de manière compétente.**	- L'élève démonte et monte le pneu tubeless sans abîmer la jante. - L'élève monte le pneu tubeless de manière compétente.	- L'élève n'a pas abîmé la jante. - L'élève a monté le pneu tubeless de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remplir des boyaux ainsi que des pneus tubeless avec un produit d'étanchéité en se servant du dispositif correspondant.**	- L'élève remplit les boyaux avec le produit d'étanchéité correspondant et il enlève les souillures éventuelles.	- L'élève a rempli le boyau de manière compétente. - L'élève a rempli le pneu tubeless et il en a vérifié l'étanchéité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'aborder la mission qui lui est confiée d'une manière posée et réfléchie.**	- L'élève travaille posément sans se laisser distraire.	- L'élève a effectué son travail de manière concentrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Tutorat 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Tutorat 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe - Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	L'élève s'engage au sein de l'équipe	Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	L'élève exécute les travaux de manière responsable.	L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Tutorat 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparer l'assemblage de vélos pré-montés (HALFA1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Préparer l'assemblage de vélos pré-montés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HALFA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Atelier
8	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de modes d'emploi, de plans de montage et de vues éclatées des fabricants.**	- L'élève se procure les informations requises pour le montage de vélos prémontés. - L'élève demande des informations manquantes au formateur dans la mesure des besoins. - L'élève identifie les composants essentiels pour le montage de vélos prémontés.	- L'élève a déterminé les couples corrects pour le montage. - L'élève a déterminé les étapes de travail pour le montage du vélo prémonté.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes variétés de matériel de cadres et de les usiner (perçage, sciage, limage, filetage, ébavurage et brasage).**	- L'élève trace la pièce de travail en suivant le plan. - L'élève effectue les travaux de limage conformément au dessin. - L'élève découpe et scie manuellement des tôles ainsi que des profilés en métal et en carbone de manière compétente. - L'élève est capable de percer et de lamer des trous traversants et borgnes en se servant de perceuses manuelles et de machines stationnaires. - L'élève taraude manuellement des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente. - L'élève biseaute des tôles de métal de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève assemble des composants en établissant une connexion brasée. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a produit un traçage sans erreur en suivant le dessin. - L'élève a produit une pièce ajustée ébavurée. - L'élève a produit des tôles ainsi que des profilés aux dimensions indiquées. - L'élève a produit une percée ébavurée. - L'élève s'est correctement servi du taraud. - Il était possible d'introduire la vis, respectivement l'écrou, dans le filetage et de les en extraire sans difficulté. - L'élève a produit des tôles biseautées aux dimensions indiquées en respectant les marges d'erreur. - L'élève a produit une brasure propre de manière compétente. - L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des outils requis pour le montage de vélos prémontés.**	- L'élève opte pour les outils correspondants servant au montage.	- L'élève a opté pour les outils correspondants et il s'en est correctement servi. - L'élève s'est correctement servi de la clé dynamométrique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner des types de bicyclettes, des variétés de cadres ainsi que les ensembles de composants, les systèmes et les pièces détachées de bicyclettes.**	- L'élève désigne et distingue les types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.	- L'élève a correctement distingué les types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de monter les différents équipements pneumatiques de bicyclettes.**	- L'élève distingue les différents équipements pneumatiques en fonction des dimensions, de l'étiquetage et de la variété et il est capable de les monter conformément au sens de rotation.	- Les équipements pneumatiques étaient adaptés aux jantes correspondantes et l'élève les a correctement montés. - Les pneus ainsi que la chambre à air étaient correctement fixés à la garniture de jante et ils avaient la pression de gonflage indiquée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la hauteur de la selle et de la régler.**	- L'élève détermine la hauteur de selle convenant au client en appliquant la formule indiquée.	- L'élève a correctement déterminé la hauteur de la selle. - L'élève a fixé la selle avec le couple de serrage correct et il l'a réglée à l'horizontale.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre une liste de contrôle indiquée sous les aspects de l'état de fonctionnement et de la sécurité de conduite et de la classer de manière règlementaire.**	- L'élève suit la liste de contrôle indiquée. - L'élève détecte les anomalies éventuelles et il se concerte avec l'enseignant à propos de la méthode à appliquer pour la suite des opérations. - L'élève constitue un dossier dans lequel il classe les documents d'une manière systématique et soignée.	- La direction, la selle, les freins, les roues ainsi que les pédales étaient en état de fonctionnement et l'élève les a correctement montés sous l'aspect de la sécurité. - L'élève a constaté les anomalies. - Le dossier était complet, propre et structuré.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Module d'accompagnement concernant: Assemblage de vélos pré-montés (TECCY1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Assemblage de vélos pré-montés**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les opérations arithmétiques de base, d'ajouter et de déduire des pourcentages et d'appliquer la règle de trois.**	- L'élève applique les opérations arithmétiques de base, il ajoute et il déduit des pourcentages et il applique la règle de trois.	- L'élève a correctement appliqué les opérations arithmétiques de base, ajouté et déduit des pourcentages et appliqué des règles de trois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail à l'échelle.**	- L'élève établit et dimensionne un dessin en fonction des normes en vigueur.	- L'élève a établi et dimensionné le dessin dans le respect des normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux utilisés pour la fabrication de cadres.**	- L'élève est capable de désigner les matériaux et d'énumérer leurs propriétés (densité, module d'élasticité).	- L'élève a désigné les matériaux habituels et il en a énuméré les propriétés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner des types de bicyclettes, des variétés de cadres ainsi que les ensembles de composants, les systèmes et les pièces détachées d'une bicyclette.**	- L'élève désigne et distingue les types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.	- L'élève a correctement distingué la majorité des types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assembler des vélos pré-montés (FORMV1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Assembler des vélos pré-montés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMV1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de sécurité, d'opter pour des outils en fonction de la mission et de s'en servir.**	- L'apprenti opte pour les outils servant au montage de vélos prémontés et il s'en sert de manière compétente. - L'apprenti aménage son poste de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- Le poste de travail était dans un état propre et en ordre. - L'apprenti a identifié les sources de dangers éventuelles. - L'apprenti s'est servi des outils en fonction des missions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer soigneusement des bicyclettes ainsi que des composants de bicyclettes en se servant d'outils et de les fixer pour le montage.**	- L'apprenti entrepose des bicyclettes ainsi que d'autres composants de manière compétente. - L'apprenti fixe des bicyclettes de manière compétente sur le support de montage.	- L'apprenti a entreposé la bicyclette de manière compétente. - L'apprenti a correctement fixé la bicyclette, la bicyclette n'a pas subi de détérioration et la fixation sécurisée a permis d'effectuer les travaux de montage requis.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégralité d'une livraison et de s'assurer que les pièces livrées n'accusent pas de lacunes ni de détériorations.**	- L'apprenti vérifie les marchandises livrées dans le respect du règlement interne.	- L'apprenti a vérifié l'intégralité de la livraison. - L'apprenti a vérifié que les marchandises livrées n'accusaient pas de détérioration. - L'apprenti a signalé les anomalies.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter un vélo prémonté de manière qu'il fonctionne correctement.**	- L'apprenti accomplit le montage du vélo prémonté.	- La bicyclette fonctionnait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre une bicyclette à un contrôle sous guidance sous les aspects de sa fonctionnalité et de sa sécurité de conduite dans le respect du règlement interne.**	- L'apprenti contrôle l'état de fonctionnement ainsi que la sécurité de conduite en se référant à une liste de contrôle.	- L'apprenti a soumis l'ensemble des connexions vissées importantes sous l'aspect de la sécurité à un contrôle. - L'apprenti a soumis l'état de fonctionnement des freins et des vitesses à un contrôle. - L'apprenti a soumis la position du guidon et de la selle à un contrôle. - L'apprenti a soumis la concentricité ainsi que la position des roues à un contrôle. - Le cas échéant, l'apprenti a soumis le système d'éclairage à un contrôle. - L'apprenti a noté et signalé les anomalies dans la liste de contrôle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplacer des composants standard comme la selle, la tige de selle, la potence, le guidon, les pédales, les pneus et les roues.**	- L'apprenti opte pour les outils correspondant aux travaux à effectuer. - L'apprenti fixe la bicyclette de manière compétente en vue des travaux à effectuer. - L'apprenti remplace les composants standard.	- L'apprenti a fixé la bicyclette de manière compétente sur le support de montage. - L'apprenti a opté pour les outils requis. - L'apprenti a adapté la position de la selle à la position initiale. - L'apprenti a monté la potence, le guidon et les pédales de manière compétente. - L'apprenti a soumis la concentricité des roues à un contrôle et il les a correctement montées. - L'apprenti a monté les pneus dans le sens de rotation avec la pression de gonflage indiquée. - L'apprenti a signalé les défauts constatés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux effectués dans un rapport de travail conformément aux indications.**	- L'apprenti rédige un rapport de travail documentant les travaux effectués. - L'apprenti note l'ensemble des défauts constatés. - L'apprenti documente le temps requis pour les travaux.	- L'apprenti a documenté l'ensemble des travaux d'une manière lisible et compréhensible. - L'apprenti a indiqué les défauts constatés. - L'apprenti a noté le temps requis.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de maintenir ses outils ainsi que son poste de travail en ordre afin d'en assurer la fonctionnalité et d'appliquer le système d'entreposage interne.**	- Le poste de travail est dans un état propre et en ordre. - L'apprenti dépose les outils de manière fonctionnelle, de sorte qu'ils soient à portée de main. - L'apprenti manipule les outils de manière responsable et il signale les détériorations éventuelles. - L'apprenti connaît le système d'entreposage interne.	- L'apprenti a proprement et correctement entreposé les outils. - L'apprenti a aménagé le poste de travail d'une manière propre et correcte sous l'aspect de la sécurité. - L'apprenti a signalé les détériorations. - L'apprenti a appliqué le système d'entreposage interne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Monter, régler et mettre en état des systèmes de freinage (BREMS2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état des systèmes de freinage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BREMS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer la structure ainsi que le fonctionnement des différents systèmes de freinage.**	- L'élève désigne les différents systèmes de freinage. - L'élève distingue les fonctionnements des systèmes de freinage.	- L'élève a désigné les différents systèmes de freinage. - L'élève a distingué les fonctionnements des systèmes de freinage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents liquides de freins et de s'en servir d'une manière respectueuse de la sécurité et de l'environnement.**	- L'élève désigne les différents liquides de freins. - L'élève entrepose les liquides de freins de manière compétente. - L'élève met les liquides de freins au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève porte un équipement de protection individuelle.	- L'élève a distingué les différents liquides de freins ainsi que leurs propriétés. - L'élève a effectué l'entreposage ainsi que la mise au rebut d'une manière respectueuse de la sécurité et de l'environnement. - L'élève portait des lunettes de protection ainsi que des gants de protection de manière conséquente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter les différents systèmes de freinage avec précaution, de manière compétente et dans le respect des instructions de montage indiquées.**	- L'élève démonte/monte l'ensemble des composants du système de freinage en respectant la suite indiquée. - L'élève respecte les instructions de montage indiquées. - L'élève examine les différentes possibilités de transformer le système de freinage pour passer du tirage direct/cantilever au frein V et il établit un plan de travail.	- L'élève a démonté/monté le frein de manière compétente. - L'élève a démonté/monté le frein, le levier de frein, les conduites de freins ainsi que les plaquettes de freins de manière compétente. - L'élève a transformé le système de freinage de manière compétente et il a vérifié la compatibilité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier l'état de fonctionnement des freins sur jante et des freins à moyeux et, le cas échéant, d'en assurer la maintenance ainsi que la remise en état.**	- L'élève opte pour des plaquettes de freins adaptées à la jante. - L'élève remplace les plaquettes de freins et il vérifie qu'elles sont en état de fonctionnement. - L'élève vérifie l'état de fonctionnement du frein sur jante et, le cas échéant, il le règle de manière compétente. - L'élève soumet le voile de jante à un contrôle.	- L'élève a opté pour des plaquettes de freins adaptées à la jante. - L'élève a soumis les plaquettes de freins à un contrôle et il les a réglées de manière compétente. - La souplesse ainsi que la puissance de freinage du système de freinage étaient assurées. - L'élève a assuré la maintenance du frein à rouleau, du frein à rétropédalage et du frein à tambour. - Le voile de jante n'excédait pas les marges d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplacer les plaquettes de freins à disques et, le cas échéant, de ventiler le système de freinage de manière compétente.**	- L'élève opte pour des plaquettes de freins adaptées au frein. - L'élève remplace les plaquettes de freins et il vérifie qu'elles sont en état de fonctionnement. - L'élève vérifie l'état de fonctionnement du frein à disque et, le cas échéant, il le règle de manière compétente. - L'élève purge le système de freinage de manière compétente. - L'élève vérifie l'étanchéité du système de freinage. - L'élève soumet le voile du disque du frein à un contrôle.	- L'élève a opté pour des plaquettes de freins adaptées au frein à disque. - L'élève a soumis les plaquettes de freins à un contrôle et il les a montées de manière compétente. - La mobilité ainsi que la puissance de freinage des pistons de freins étaient assurées. - L'élève a purgé le système de freinage d'une manière compétente et adaptée à la variété. - L'élève a vérifié l'étanchéité du système de freinage. - Le voile du disque n'excédait pas les marges d'erreur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les freins à un contrôle de manière responsable au cours d'un essai à la suite d'une maintenance ou d'une réparation.**	- L'élève effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet la puissance de freinage à un contrôle. - En cas de puissance de freinage insuffisante, l'élève entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'élève a testé la puissance de freinage au cours d'un tour d'essai. - L'élève a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des systèmes de freinage (TECCY2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des systèmes de freinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des rapports de leviers et de distinguer les forces de frottement.**	- L'élève distingue le bras de levier et l'action de la force. - L'élève distingue les frottements statique, par roulement et dynamique.	- L'élève a déterminé le couple. - L'élève a documenté la relation entre le frottement et la puissance en se référant à un exemple.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces hydrauliques du levier de frein au piston récepteur.**	- L'élève détermine la pression hydraulique dans le système de freinage. - L'élève détermine la puissance de freinage à la surface de freinage.	- L'élève a déterminé la pression dans le système de freinage. - L'élève a déterminé la puissance de freinage à la surface de freinage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la vitesse périphérique d'une roue.**	- L'élève détermine la vitesse périphérique d'une roue.	- L'élève a déterminé la vitesse périphérique d'une roue.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents liquides de freins.**	- L'élève distingue les différents liquides de freins.	- L'élève a distingué les différents liquides de freins ainsi que leurs propriétés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer la structure ainsi que le fonctionnement des différents systèmes de freinage.**	- L'élève désigne les différents systèmes de freinage. - L'élève distingue les fonctionnements des systèmes de freinage.	- L'élève a désigné les différents systèmes de freinage. - L'élève a distingué les fonctionnements des systèmes de freinage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Régler et mettre en état des systèmes de freinage (FORMV2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Régler et mettre en état des systèmes de freinage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMV2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les systèmes de freinage les plus courants à un contrôle, de les régler et de les réparer.**	- L'apprenti soumet la jante ainsi que les plaquettes à un contrôle d'usure. - L'apprenti vérifie la mobilité des différents composants des freins. - L'apprenti remplace les composants usés des freins. - L'apprenti règle les plaquettes des freins dans le respect du règlement interne. - L'apprenti règle la course du levier dans le respect du règlement interne.	- L'apprenti a identifié les systèmes de freinage les plus courants. - L'épaisseur du rebord de jante était convenable. - L'apprenti a soumis les plaquettes des freins à un contrôle et leur épaisseur était convenable. - Le cas échéant, l'apprenti a remplacé les composants des freins de manière compétente. - L'apprenti a respecté les couples de serrage requis. - L'apprenti a assuré la sécurité et la mobilité des composants des freins.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les roues à un contrôle sous l'aspect de leur concentricité et, le cas échéant, de les recentrer sous guidance.**	- L'apprenti soumet les roues à un contrôle sous l'aspect de leur concentricité. - L'apprenti recentre la roue sous guidance.	- L'apprenti a respecté les marges d'erreur de la concentricité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de modifier et de compléter les équipements des différents systèmes de freinage d'une manière soignée et compétente.**	- L'apprenti démonte le système de freinage existant. - L'apprenti monte le système de freinage, respectivement les composants des freins. - L'apprenti règle le nouveau système de freinage.	- L'apprenti a démonté le système de freinage. - L'apprenti a monté et réglé le système de freinage, respectivement les composants des freins, de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplacer les plaquettes des freins dans des systèmes de freinage hydrauliques et, le cas échéant, de ventiler le système de freinage de manière compétente.**	- L'apprenti soumet le disque ainsi que la plaquette à un contrôle d'usure et il s'assure qu'ils n'accusent pas de détérioration. - L'apprenti vérifie la mobilité des différents composants des freins. - L'apprenti remplace les composants usés des freins. - L'apprenti remplit le système de freinage hydraulique avec le liquide de frein correspondant. - L'apprenti ventile le système de freinage conformément aux indications. - L'apprenti règle la course du levier conformément aux indications.	- L'apprenti a soumis le disque ainsi que la plaquette à un contrôle d'usure et il s'est assuré qu'ils n'accusaient pas de détérioration. - L'apprenti a soumis les plaquettes des freins à un contrôle et leur épaisseur était convenable. - L'apprenti a remplacé les plaquettes usées des freins de manière compétente. - L'apprenti a rempli le système de freinage hydraulique de manière compétente avec le liquide de frein correspondant et, le cas échéant, il l'a ventilé. - L'apprenti a respecté les couples de serrage requis. - L'apprenti a assuré la sécurité et la mobilité des composants des freins.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les freins à un contrôle de manière responsable au cours d'un essai à la suite d'un entretien ou d'une réparation.**	- L'apprenti effectue un tour d'essai de manière responsable, il soumet la puissance de freinage à un contrôle et il la documente. - En cas de puissance de freinage insuffisante, l'apprenti entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'apprenti a testé la puissance de freinage au cours d'un tour d'essai. - L'apprenti a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des dangers, de travailler d'une manière respectueuse de l'environnement et d'appliquer les mesures de prévention des accidents.**	- L'apprenti porte des lunettes de protection ainsi que des gants de protection. - L'apprenti applique et entrepose le liquide de frein avec précaution et de manière responsable. - L'apprenti identifie des sources de dangers et il entreprend les mesures requises pour les éliminer.	- L'apprenti s'est servi de l'équipement de protection individuelle en fonction des travaux. - L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les substances toxiques et corrosives avec précaution et d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti s'est rendu compte des risques éventuels et il a entrepris des mesures pour les éliminer.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse (KETTE3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KETTE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement ainsi que les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'entraînement.**	- L'élève désigne et distingue les pièces détachées des systèmes d'entraînement. - L'élève distingue les différents pédaliers, bras de manivelle, plateaux, poulies de courroie dentée et pédales. - L'élève décrit le fonctionnement des systèmes d'entraînement. - L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des systèmes d'entraînement.	- L'élève a désigné et distingué les systèmes d'entraînement. - L'élève a distingué des pièces détachées comme les pédaliers, les bras de manivelle, les plateaux, les poulies de courroie dentée ainsi que les pédales. - L'élève a décrit le fonctionnement des systèmes d'entraînement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement de systèmes de changement de vitesse à un contrôle, de l'évaluer et vérifier l'étirement d'une chaîne de bicyclette en se servant d'une jauge d'usure de chaîne.**	- L'élève soumet l'étirement de la chaîne à un contrôle. - L'élève change de vitesse et il soumet l'ensemble des vitesses à des contrôles. - L'élève soumet la souplesse des câbles de vitesse à un contrôle. - L'élève soumet les roues de la chaîne à un contrôle d'usure et il vérifie leur mobilité.	- L'élève a soumis l'étirement de la chaîne à un contrôle en se servant d'une jauge de chaîne. - L'élève a assuré le fonctionnement du système de changement de vitesse. - L'élève a soumis le bon fonctionnement des changements de vitesse à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur de la chaîne et d'assembler la chaîne.**	- L'élève étire la chaîne en se servant d'un dérive-chaîne. - L'élève assemble la chaîne sur la bicyclette en se servant des outils appropriés.	- L'élève a déterminé la longueur de la chaîne et il l'a étirée de manière compétente. - L'élève a assemblé la chaîne de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de remettre en état différents systèmes de changement de vitesse par dérailleur, d'en assurer la maintenance, de les démonter et de les monter.**	- En cas de besoin, l'élève nettoie et graisse la chaîne ou le système de changement de vitesse en se servant des outils appropriés. - L'élève démonte le système de changement de vitesse par dérailleur. - L'élève monte le dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'élève étire et monte les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles des dérailleurs. - L'élève règle le système de changement de vitesse par dérailleur.	- L'élève a nettoyé et graissé le système de changement de vitesse, y compris la chaîne, dans la mesure des besoins. - L'élève a démonté le système de changement de vitesse par dérailleur. - L'élève a monté les leviers de vitesses. - L'élève a monté le dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'élève a étiré et monté les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles des dérailleurs. - L'élève a réglé le système de changement de vitesse par dérailleur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le dérailleur à un contrôle de manière responsable au cours d'un tour d'essai.**	- L'élève effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet le dérailleur à un contrôle. - En cas de problèmes de changement de vitesse, l'élève entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'élève a testé le dérailleur au cours d'un tour d'essai et le dérailleur fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les rapports de transmission étudiés lors de l'enseignement théorique au cours de l'enseignement à l'atelier.**	- L'élève désigne l'impact de la transmission ainsi que le nombre de dents du pignon et du plateau.	- L'élève a expliqué les différentes transmissions pour accélérer et pour ralentir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des changements de vitesse (TECCY3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des changements de vitesse**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer un rapport de transmission.**	- L'élève détermine le rapport de transmission d'une cassette de pignons.	- L'élève a déterminé le rapport de transmission pour accélérer et pour ralentir.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le travail, la puissance ainsi que le rendement.**	- L'élève détermine le travail, la puissance ainsi que le rendement des composants d'une bicyclette.	- L'élève a compris les relations entre le travail, la puissance et le rendement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents systèmes de mesure de la puissance.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des différents systèmes de mesure de la puissance.	- L'élève a distingué les systèmes de puissance dans les pédales, dans la manivelle, dans le plateau, dans le pédalier et dans le moyeu de roue arrière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur d'une chaîne.**	- L'élève détermine la longueur correcte d'une chaîne en se servant d'une formule.	- L'élève a correctement déterminé la longueur de la chaîne.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement le cadre d'une bicyclette et de le dimensionner.**	- L'élève dessine la géométrie du cadre d'une bicyclette à l'échelle. - L'élève dimensionne la géométrie du cadre d'une bicyclette de manière compétente.	- L'élève a correctement dessiné la géométrie du cadre d'une bicyclette. - L'élève a dimensionné la géométrie du cadre d'une bicyclette de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse (FORMV3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMV3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de soumettre des systèmes de changement de vitesses par dérailleur habituels dans l'entreprise à un contrôle, d'évaluer leur fonctionnalité et d'entreprendre des mesures appropriées pour l'entretien ou pour la maintenance.**	- L'apprenti soumet l'étirement de la chaîne à un contrôle. - L'apprenti change de vitesse et il soumet l'ensemble des vitesses à un contrôle. - L'apprenti soumet la mobilité des câbles de vitesse à un contrôle. - L'apprenti soumet les roues de la chaîne à un contrôle d'usure et il vérifie leur mobilité. - L'apprenti rétablit la fonctionnalité du dérailleur.	- L'apprenti a soumis l'étirement de la chaîne à un contrôle en se servant d'une jauge de chaîne. - L'apprenti a assuré l'accessibilité du système de changement de vitesses. - L'apprenti s'est assuré que les changements de vitesse étaient faciles à effectuer. - L'apprenti a assuré la fonctionnalité du dérailleur, le cas échéant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le dérailleur d'une manière soignée et respectueuse de l'environnement.**	- L'apprenti nettoie l'ensemble des composants du dérailleur d'une manière soignée et respectueuse de l'environnement.	- L'ensemble des composants du dérailleur étaient propres et l'apprenti a mis les produits au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la longueur de la chaîne et de l'adapter aux composants de l'entraînement.**	- L'apprenti étire la chaîne en se servant d'un outil à riveter. - L'apprenti assemble la chaîne sur la bicyclette en se servant des outils appropriés.	- L'apprenti a déterminé la longueur de la chaîne et il l'a étirée. - L'apprenti a assemblé la chaîne de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réparer différents systèmes de changement de vitesses par dérailleur, d'en assurer la maintenance, de les démonter et de les monter.**	- En cas de besoin, l'apprenti nettoie et graisse la chaîne ou le système de changement de vitesses en se servant des outils appropriés. - L'apprenti démonte le système de changement de vitesses par dérailleur. - L'apprenti monte l'inverseur ainsi que le dérailleur. - L'apprenti étire et monte les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles de traction. - L'apprenti règle le système de changement de vitesses par dérailleur.	- L'apprenti a nettoyé et graissé le système de changement de vitesses, y compris la chaîne, dans la mesure des besoins. - L'apprenti a démonté le système de changement de vitesses par dérailleur. - L'apprenti a monté les leviers de vitesses. - L'apprenti a monté l'inverseur ainsi que le dérailleur. - L'apprenti a étiré et monté les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles de traction. - L'apprenti a réglé le système de changement de vitesses par dérailleur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le dérailleur à un contrôle de manière responsable au cours d'un tour d'essai.**	- L'apprenti effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet le dérailleur à un contrôle. - En cas de problèmes de changement de vitesse, l'apprenti entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'apprenti a testé le dérailleur au cours d'un tour d'essai et le dérailleur fonctionnait de manière irréprochable. - L'apprenti a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport structuré à propos d'un travail qu'il a effectué.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie les principaux termes professionnels. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé un rapport à la main à propos de travaux qu'il a effectués et il l'a classé dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé les principaux termes professionnels. - L'apprenti a produit au moins deux rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission (LAGER4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LAGER4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner et de distinguer les différents types de roulements.**	- L'élève distingue les pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues en fonction de leur affectation. - L'élève distingue les paliers lisses et les paliers à roulement.	- L'élève a distingué les pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues. - L'élève a distingué les paliers lisses ainsi que les paliers à roulement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils appropriés, de préparer le poste de travail en conséquence, de démonter les roulements et de les monter de manière compétente.**	- L'élève opte pour les outils servant au montage de roulements et il s'en sert de manière compétente. - L'élève aménage son poste de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- Le poste de travail était propre et en ordre. - L'élève a identifié les sources de dangers éventuelles. - L'élève s'est servi des outils en fonction des missions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le jeu de roulements ainsi que la mobilité du roulement à un contrôle et de les régler.**	- L'élève soumet le jeu de roulement à un contrôle et il le règle.	- L'élève a soumis le jeu de roulement à un contrôle et il l'a réglé de manière compétente. - La mobilité du roulement était irréprochable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes variétés de pédaliers.**	- L'élève détermine les dimensions en se servant d'un pied à coulisse. - L'élève opte pour le pédalier adapté au cadre.	- L'élève a correctement dimensionné le roulement. - L'élève a distingué les pédaliers en fonction de leur type, de leurs dimensions et de leur montage. - L'élève a opté pour le roulement adapté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les filets du pédalier et du bras de manivelle, d'opter pour des outils appropriés pour le filetage, d'ajuster les filets et de monter les composants de manière compétente.**	- L'élève opte pour le taraud adapté. - L'élève rectifie le filetage de l'axe de pédale à hauteur de la manivelle. - L'élève se sert de pâte de montage pour le montage des pièces détachées. - L'élève monte le pédalier correspondant de manière compétente.	- L'élève a rectifié le filetage au cadre de manière compétente. - L'élève a rectifié le filetage de la manivelle de manière compétente en vue de l'intégration de l'axe de pédale. - L'élève a monté le pédalier, la manivelle ainsi que la pédale de manière compétente en tenant compte des couples requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les pédales à un contrôle et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'élève distingue les filetages à gauche et à droite pour les pédales. - L'élève soumet le fonctionnement des pédales à un contrôle. - L'élève démonte et monte les pédales de manière compétente.	- L'élève a distingué les filetages à gauche et à droite. - L'élève a soumis le fonctionnement des pédales à un contrôle. - L'élève a remplacé les pédales de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder aux réglages de base des moyeux à vitesses intégrées habituels.**	- L'élève règle le moyeu à vitesses intégrées en fonction des indications.	- L'élève a réglé le moyeu à vitesses intégrées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée (TECCY4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TECCY4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un devis.**	- L'élève détermine les frais de matériel, les frais de personnel ainsi que les frais généraux. - L'élève détermine le bénéfice ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a déterminés les frais de matériel, les frais de personnel ainsi que les frais généraux. - L'élève a déterminé le bénéfice ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de base de l'engrenage planétaire.**	- L'élève explique le principe de base de l'engrenage planétaire.	- L'élève a expliqué le principe de base de l'engrenage planétaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les types de roulements ainsi que leur fonctionnement.**	- L'élève distingue les différents types de roulements.	- L'élève a distingué les types de roulements.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner les différents joints d'étanchéité d'une bicyclette.**	- L'élève décrit la fonction des différents joints d'étanchéité d'une bicyclette.	- L'élève a correctement décrit la fonction des joints d'étanchéité d'une bicyclette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir constamment de ses documentations, de ses ouvrages de référence et de ses tableaux de manière compétente en cours.**	- L'élève dispose constamment de son matériel scolaire.	- L'élève s'est servi du matériel scolaire d'une manière soignée et compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission (FORMV4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORMV4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner les types de roulements habituels dans l'entreprise.**	- L'apprenti désigne les roulements de pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues habituels dans l'entreprise en fonction de leur application.	- L'apprenti a désigné les roulements de pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le jeu de roulements ainsi que la mobilité du roulement à un contrôle et de les régler.**	- L'apprenti soumet le jeu de roulement à un contrôle et il le règle.	- L'apprenti a soumis le jeu de roulement à un contrôle et il l'a réglé de manière compétente. - La mobilité du roulement était irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter et de démonter les roulements de direction de manière compétente.**	- L'apprenti soumet le jeu de direction ainsi que la mobilité du roulement à un contrôle. - L'apprenti règle le jeu de direction en fonction des besoins. - L'apprenti remplace le roulement de direction de manière compétente.	- Le roulement de direction fonctionnait de manière irréprochable. - L'apprenti a monté et réglé le roulement de direction de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter et de démonter les types de pédaliers habituels dans l'entreprise.**	- L'apprenti détermine le roulement requis. - L'apprenti opte pour les outils servant au démontage et au montage de roulements et il s'en sert de manière compétente.	- L'apprenti a opté pour le roulement requis et il l'a monté et démonté de manière compétente. - Le poste de travail était propre et en ordre. - L'apprenti s'est servi des outils en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les filets du pédalier et du bras de manivelle, d'opter pour des outils appropriés pour le filetage, d'ajuster les filets et de monter les composants de manière compétente.**	- L'apprenti opte pour le taraud correspondant. - L'apprenti coupe les filets de manière compétente et il assemble les composants correspondants de manière compétente.	- L'apprenti a opté pour le taraud correspondant. - L'apprenti a ajusté les filets de manière compétente et il a monté les composants correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les pédales à un contrôle et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'apprenti soumet la mobilité et le jeu des pédales à un contrôle. - L'apprenti remplace les deux pédales dans la mesure des besoins. - Le cas échéant, l'apprenti règle la force de déclenchement des pédales automatiques en fonction du souhait du client.	- L'apprenti a soumis la mobilité et le jeu des pédales à un contrôle. - L'apprenti a remplacé les pédales dans la mesure des besoins. - L'apprenti a réglé les pédales automatiques en fonction du souhait du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder aux réglages de base des moyeux à vitesses intégrées habituels dans l'entreprise.**	- L'apprenti règle le moyeu à vitesses intégrées en fonction des indications.	- L'apprenti a réglé le moyeu à vitesses intégrées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les stocks de marchandises ainsi que les marchandises livrées.**	- L'apprenti vérifie les marchandises livrées et, le cas échéant, il met à jour les stocks.	- L'apprenti a vérifié l'intégralité des livraisons de marchandises et il s'est assuré que les marchandises n'accusaient pas de détériorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Monter, régler et mettre en état les roues et les systèmes d'amortissements (RAFED5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les roues et les systèmes d'amortissements**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RAFED5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'inspecter des roues ainsi que des jantes et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'élève monte des pneus, des chambres à air et, le cas échéant, des rubans de jantes et il considère un éventuel sens de rotation du pneu.	- L'élève a correctement les pneus adaptés à la jante. - L'élève a monté des bicyclettes électriques avec des jantes homologuées et des pneus correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des roues à un contrôle sous les aspects de la concentricité et des détériorations.**	- L'élève a soumis les équipements pneumatiques à des contrôles sous les aspects de l'usure et des détériorations. - L'élève a soumis la roue à des contrôles sous les aspects de l'usure et des détériorations et il a éventuellement vérifié les mesures.	- L'élève a soumis les équipements pneumatiques ainsi que la roue à des contrôles sous les aspects des détériorations et de l'usure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter des roues à rayons, de les centrer et de les mettre en état d'une manière systématique.**	- L'élève monte une roue à rayons classique. - L'élève serre et centre la roue.	- L'élève effectué le rayonnage de la roue au montage classique de manière systématique. - L'élève a soumis la roue à un contrôle sous l'aspect de la concentricité et, le cas échéant, il l'a centrée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des éléments de suspension et d'amortissements à un contrôle, d'effectuer les réglages de base et de les expliquer.**	- L'élève soumet les systèmes de suspension à un contrôle sous les aspects de l'étanchéité et de l'usure. - L'élève ajuste la raideur de la suspension en fonction du poids du client et il est capable de justifier cette intervention.	- L'élève a vérifié l'étanchéité des systèmes de suspension en se servant d'un manomètre de pression et, le cas échéant, il s'est assuré de l'absence de traces d'huile. - L'élève a ajusté la raideur de la suspension en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplacer des éléments de suspension et d'amortissement.**	- L'élève remplace les composants de la suspension par des ensembles de composants neufs ou remis en état.	- L'élève remplacé et réglé les composants de la suspension de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements (TECCY5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TECCY5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des variétés de suspensions.**	L'élève est capable de nommer les différents éléments de suspensions. L'élève est capable de distinguer des variétés de suspensions.	L'élève a désigné les différents éléments. L'élève a distingué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner des composants en se référant à des vues éclatées.**	- L'élève distingue et désigne les composants en se référant à des vues éclatées.	- L'élève a distingué les composants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'esquisser les composants des ensembles de composants en respectant la suite correcte.**	- L'élève esquisse les composants des ensembles de composants démontés en respectant la suite correcte.	- L'élève a esquissé les composants des ensembles de composants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les forces exercées sur la jante.**	- L'élève distique les différentes forces exercées sur la jante.	- L'élève a désigné les différentes forces.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur des rayons d'une roue en se servant d'une formule.**	- L'élève détermine la longueur des rayons en se servant d'une formule indiquée.	- L'élève a déterminé la longueur des rayons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de conseil avec un client.**	- L'élève conseille le client en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a convenablement conseillé le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Mise en état complète d'un vélo (FORMV5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Mise en état complète d'un vélo**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMV5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour les pneus d'une bicyclette en fonction des dimensions des roues, de soumettre les roues à un contrôle au cours de travaux de maintenance sous les aspects de la concentricité et des détériorations et, le cas échéant, de les remettre en état.**	- L'apprenti distingue les différents pneus en fonction de leurs dimensions et de leur type. - L'apprenti soumet les pneus à un contrôle sous les aspects des détériorations et de l'usure. - L'apprenti soumet la roue à un contrôle sous les aspects de la concentricité, de l'usure et d'autres détériorations. - L'apprenti monte les pneus, les chambres à air et, le cas échéant, les rubans de jantes en tenant compte du sens de rotation éventuel du pneu.	- L'apprenti a opté pour des pneus, pour des chambres à air et pour une soupape en fonction de la jante. - L'apprenti a soumis les pneus et la roue à un contrôle sous les aspects des détériorations et de l'usure. - L'apprenti a correctement monté les pneus correspondant à la jante. - L'apprenti a monté des bicyclettes électriques avec des jantes homologuées et avec les pneus correspondants.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter et de centrer une roue classique à triple croisement.**	- L'apprenti monte une roue à rayons classiques. - L'apprenti serre et centre la roue.	- L'apprenti a effectué le rayonnage d'une roue à montage classique de manière systématique. - L'apprenti a soumis la roue à un contrôle sous l'aspect de la concentricité et, le cas échéant, il l'a centrée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les éléments de suspension et d'amortissement à un contrôle, de les remplacer et d'effectuer les réglages en fonction des souhaits du client.**	- L'apprenti soumet les systèmes de suspension à un contrôle sous les aspects de l'étanchéité et de l'usure. - L'apprenti remplace les éléments de suspension et d'amortissement. - L'apprenti ajuste la raideur de la suspension en fonction du poids, respectivement du souhait du client, et il est capable de justifier son intervention.	- L'apprenti a vérifié l'étanchéité des systèmes de suspension en se servant d'un manomètre de pression et, le cas échéant, il s'est assuré de l'absence de traces d'huile. - L'apprenti a remplacé les éléments de suspension et d'amortissement de manière compétente. - L'apprenti a ajusté la raideur de la suspension en fonction des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de remarquer la défectuosité des éléments de suspension et de rédiger un rapport sur les détériorations.**	- L'apprenti note les lacunes des éléments de suspension et d'amortissement.	- L'apprenti a noté les défauts des éléments de suspension et d'amortissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener un entretien de vente et de conseil.**	- L'apprenti mène un entretien de vente et de conseil. - L'apprenti initie le client à la manipulation de la bicyclette.	- L'apprenti a mené l'entretien de vente et de conseil d'une manière adaptée au client. - L'apprenti a initié le client de manière compréhensible à la manipulation de la bicyclette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports structurés à propos de travaux qu'il a effectués.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie les principaux termes professionnels. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé des rapports à la main à propos de travaux qu'il a effectués et il les a classés dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé les principaux termes professionnels. - L'apprenti a produit au moins quatre rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes » (EBIKE6)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes »**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**EBIKE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement de différents composants électriques à un contrôle et de les remplacer le cas échéant.**	- L'élève désigne et explique la fonction de base des systèmes électriques comme l'éclairage, les accumulateurs et les capteurs. - L'élève soumet le fonctionnement ainsi que le câblage à un contrôle. - L'élève assure le câblage et l'installation des composants électriques.	- L'élève a désigné les fonctions de base des systèmes électriques et il en a établi une liste. - L'élève a soumis la tension à un contrôle en se servant d'un multimètre. - L'élève a soumis la résistance de contact des conduites électriques à un contrôle. - L'élève a effectué le montage ainsi que le câblage des composants électriques de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des bicyclettes électriques ainsi que leurs entraînements en fonction de leur constitution, de leur fonctionnement, de leurs propriétés de performance et de leurs fabricants.**	- L'élève distingue les moteurs avant, central et arrière en fonction de leur constitution et de leurs fabricants. - L'élève compare la puissance des entraînements électriques.	- L'élève a désigné les différentes variétés de moteurs électriques. - L'élève a comparé la puissance des bicyclettes électriques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport de service en se servant d'un logiciel de diagnostic.**	- L'élève diagnostique des messages d'erreur, des valeurs de performance ainsi que des paramètres en se servant d'un logiciel de diagnostic et il effectue des réglages.	- L'élève a établi un rapport de service.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des dérailleurs électriques, d'en raccorder les composants et de les régler.**	- L'élève assure le montage ainsi que le câblage des composants des circuits électriques conformément au mode d'emploi et au cadre. - L'élève règle le dérailleur électrique conformément au mode d'emploi.	- L'élève effectué le montage ainsi que le câblage des composants des circuits de manière compétente dans ou sur le cadre. - Le dérailleur électrique fonctionnait d'une manière irréprochable et conforme aux indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs.**	- L'élève remplace des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs en appliquant les mesures de sécurité indiquées.	- L'élève a remplacé les accumulateurs et il les a mis au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève a remplacé les moteurs électriques de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de protection contre le courant électrique et de respecter les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.**	- L'élève applique les mesures de protection contre le courant électrique indiquées. - L'élève respecte les consignes générales en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.	- L'élève a appliqué les mesures de protection contre le courant électrique avec rigueur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes (TECCY6)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des bicyclettes électriques ainsi que leurs entraînements en fonction de leurs caractéristiques, de leur fonctionnement, de leurs propriétés de performance et de leurs fabricants.**	- L'élève distingue les moteurs avant, central et arrière en fonction de leurs caractéristiques et de leurs fabricants. - L'élève compare la puissance des entraînements électriques.	- L'élève a désigné les différentes variétés de moteurs électriques. - L'élève a comparé la puissance des bicyclettes électriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs électriques.**	- L'élève détermine des grandeurs électriques en se référant à la loi d'Ohm et à la puissance électrique.	- L'élève a déterminé les grandeurs électriques et, le cas échéant, il a inversé les formules.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de plusieurs composants électriques.**	- L'élève explique les fonctions de l'alternateur et du moteur électrique.	- L'élève a expliqué les principes de l'alternateur et du moteur électrique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les caractéristiques ainsi que la structure des accumulateurs.**	- L'élève distingue les caractéristiques ainsi que la structure des différentes variétés d'accumulateurs.	- L'élève a distingué les caractéristiques ainsi que la structure des différentes variétés d'accumulateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner le principe des capteurs de bicyclettes électriques.**	- L'élève désigne les fonctions de plusieurs capteurs.	- L'élève a distingué les capteurs montés sur la bicyclette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité quand il manipule des accumulateurs.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur concernant la manipulation d'accumulateurs.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes » (FORMV6)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes »**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORMV6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement de différents composants électriques à un contrôle, de les régler et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'apprenti vérifie et explique la fonction de base de systèmes électriques comme l'éclairage, les accumulateurs, les ordinateurs de bicyclettes et les capteurs. - L'apprenti soumet le fonctionnement ainsi que le câblage à un contrôle. - L'apprenti assure le câblage, l'installation ainsi que le paramétrage des composants électriques.	- L'apprenti a vérifié et désigné les fonctions de base des systèmes électriques. - L'apprenti a vérifié la tension en se servant d'un multimètre. - L'apprenti a soumis la résistance de contact des conduites électriques à un contrôle. - L'apprenti a assuré le montage, le paramétrage ainsi que le câblage des composants électriques de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter des dérailleurs électriques, de raccorder les composants et de les régler conformément aux indications du fabricant.**	- L'apprenti assure le montage ainsi que le câblage des composants des circuits électriques conformément au mode d'emploi et au cadre. - L'apprenti règle le dérailleur électrique conformément au mode d'emploi.	- L'apprenti a assuré le montage ainsi que le câblage des composants des circuits de manière compétente sur ou dans le cadre. - Le dérailleur électrique fonctionnait d'une manière irréprochable et conforme aux indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les bicyclettes électriques proposées à la vente ainsi que leurs types d'entraînements.**	- L'apprenti distingue les types de bicyclettes électriques de l'entreprise ainsi que leurs types d'entraînement.	- L'apprenti a désigné et distingué les bicyclettes électriques de l'entreprise ainsi que les types d'entraînement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter/de démonter des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs de manière compétente et de respecter les consignes de sécurité en la matière.**	- L'apprenti remplace des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs en appliquant les mesures de sécurité indiquées.	- L'apprenti a remplacé les accumulateurs et il les a mis au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a remplacé les moteurs électriques de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler et de mettre au rebut les déchets produits, comme des batteries, des pneus, des métaux, des matières synthétiques, des chiffons, des combustibles ou des lubrifiants d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'apprenti trie les matériaux à mettre au rebut de manière compétente. - L'apprenti respecte l'environnement et il se sert de produits respectueux de l'environnement. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière autonome et il maintient l'atelier dans un état propre.	- L'apprenti a mis les déchets au rebut d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a privilégié des produits respectueux de l'environnement. - L'atelier était propre et en ordre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'initier un client à la manipulation d'une bicyclette électrique.**	- L'apprenti explique les spécificités de la bicyclette électrique au client.	- L'apprenti a expliqué les spécificités de la bicyclette électrique au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport structuré à propos de travaux qu'il a effectués.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correspondant. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé des rapports à la main à propos des travaux qu'il a effectués et il les a classés dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a produit au moins trois rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de renseigner à propos des progrès techniques les plus récents.**	- L'apprenti se renseigne à propos des tendances les plus récentes en matière de bicyclettes.	- L'apprenti connaît les tendances les plus récentes en matière de bicyclettes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne, il effectue la planification et il opte pour une méthode compétente pour les travaux à exécuter.**	- L'élève se renseigne au sujet des travaux à exécuter. - L'élève planifie les étapes de travail et il opte pour une suite des étapes compétente. - L'élève détermine les composants des travaux à effectuer en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève établit une liste des défauts d'une bicyclette. - L'élève établit un tableau chronologique concernant l'élimination des défauts constatés.	- L'élève a compris l'énoncé de la mission et il a clarifié les ambiguïtés. - L'élève a déterminé les composants. - L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel ainsi que les désignations des outils. - L'élève a établi une liste des défauts complète. - L'élève a estimé les indications chronologiques de manière réaliste.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles importantes et d'appliquer les calculs professionnels.**	- L'élève répond à des questions et à des énoncés concernant les travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux questions. - L'élève a répondu aux énoncés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter une roue de bicyclette.**	- L'élève monte une roue à rayons classiques. - L'élève effectue le serrage ainsi que le centrage de la roue.	- L'élève a effectué le rayonnage de la roue à montage classique. - L'élève a vérifié la concentricité de la roue et il a effectué le centrage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter un système de freinage de manière compétente.**	- L'élève monte le système de freinage de manière compétente. - L'élève soumet le fonctionnement du système de freinage à un contrôle.	- L'élève a soumis le fonctionnement du système de freinage à un contrôle et la fonction de freinage était assurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le montage intégral d'une bicyclette de manière compétente.**	- L'élève assemble la bicyclette en suivant les indications. - L'élève établit un rapport de maintenance. - L'élève détermine l'origine de dysfonctionnements.	- L'élève a assemblé la bicyclette d'une manière compétente et correcte sous l'aspect de la sécurité et elle était en état de fonctionnement. - L'élève a établi un rapport de maintenance. - L'élève a déterminé l'origine de dysfonctionnements.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de justifier sa méthode et de la formuler oralement en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève justifie et explique sa méthode en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève évalue l'exécution ainsi que les résultats du travail. - L'élève est capable de réagir convenablement aux commentaires positifs ainsi qu'aux critiques négatives.	- L'élève a présenté et justifié sa méthode ainsi que les étapes de travail d'une manière cohérente, logique et compétente. - L'élève a convenablement évalué sa méthode ainsi que les résultats du travail. - L'élève a pris connaissance des critiques de manière constructive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Apprendre à tenir un carnet d'apprentissage (CARNE-F)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Apprendre à tenir un carnet d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CARNE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter un rapport par écrit à propos d'un travail qu'il a exécuté personnellement.**	- L'élève rédige un rapport à propos d'un travail qu'il a exécuté personnellement. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct.	- L'élève a rédigé un rapport à propos des travaux qu'il a exécutés personnellement. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire lisiblement et proprement.**	- L'élève rédige son rapport de manière lisible à la main et il veille à la propreté. - L'élève se sert d'images et d'esquisses.	- L'élève a rédigé le rapport à la main. - Le rapport contenait des images ainsi que des esquisses. - L'élève a rédigé le rapport d'une manière propre et lisible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter une suite structurée et indiquée dans le rapport.**	- L'élève établit le rapport en suivant un schéma indiqué.	- Le rapport était structuré. - L'élève a respecté la forme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire ses rapports dans le respect des délais.**	- L'élève produit ses rapports à un rythme mensuel.	- L'élève a produit le rapport dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des améliorations proposées et d'adapter le rapport en fonction des critiques.**	- L'élève accepte les améliorations proposées.	- L'élève a corrigé le rapport.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Montage de pneus tubeless et collage de boyaux (TUBOY-F)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Montage de pneus tubeless et collage de boyaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUBOY-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter un boyau de manière compétente.**	- L'élève démonte et monte le boyau sans abîmer la jante. - L'élève monte le boyau de manière compétente et il enlève les restes de colle du flanc de freinage.	- L'élève n'a pas abîmé la jante. - L'élève a monté le boyau de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter un pneu tubeless de manière compétente.**	- L'élève démonte et monte le pneu tubeless sans abîmer la jante. - L'élève monte le pneu tubeless de manière compétente.	- L'élève n'a pas abîmé la jante. - L'élève a monté le pneu tubeless de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remplir des boyaux ainsi que des pneus tubeless avec un produit d'étanchéité en se servant du dispositif correspondant.**	- L'élève remplit les boyaux avec le produit d'étanchéité correspondant et il enlève les souillures éventuelles.	- L'élève a rempli le boyau de manière compétente. - L'élève a rempli le pneu tubeless et il en a vérifié l'étanchéité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'aborder la mission qui lui est confiée d'une manière posée et réfléchie.**	- L'élève travaille posément sans se laisser distraire.	- L'élève a effectué son travail de manière concentrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Tutorat 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Tutorat 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe - Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	L'élève s'engage au sein de l'équipe	Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	L'élève exécute les travaux de manière responsable.	L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Tutorat 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparer l'assemblage de vélos pré-montés (HALFA1)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Préparer l'assemblage de vélos pré-montés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HALFA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Atelier
8	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de modes d'emploi, de plans de montage et de vues éclatées des fabricants.**	- L'élève se procure les informations requises pour le montage de vélos prémontés. - L'élève demande des informations manquantes au formateur dans la mesure des besoins. - L'élève identifie les composants essentiels pour le montage de vélos prémontés.	- L'élève a déterminé les couples corrects pour le montage. - L'élève a déterminé les étapes de travail pour le montage du vélo prémonté.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes variétés de matériel de cadres et de les usiner (perçage, sciage, limage, filetage, ébavurage et brasage).**	- L'élève trace la pièce de travail en suivant le plan. - L'élève effectue les travaux de limage conformément au dessin. - L'élève découpe et scie manuellement des tôles ainsi que des profilés en métal et en carbone de manière compétente. - L'élève est capable de percer et de lamer des trous traversants et borgnes en se servant de perceuses manuelles et de machines stationnaires. - L'élève taraude manuellement des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente. - L'élève biseaute des tôles de métal de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève assemble des composants en établissant une connexion brasée. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a produit un traçage sans erreur en suivant le dessin. - L'élève a produit une pièce ajustée ébavurée. - L'élève a produit des tôles ainsi que des profilés aux dimensions indiquées. - L'élève a produit une percée ébavurée. - L'élève s'est correctement servi du taraud. - Il était possible d'introduire la vis, respectivement l'écrou, dans le filetage et de les en extraire sans difficulté. - L'élève a produit des tôles biseautées aux dimensions indiquées en respectant les marges d'erreur. - L'élève a produit une brasure propre de manière compétente. - L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des outils requis pour le montage de vélos prémontés.**	- L'élève opte pour les outils correspondants servant au montage.	- L'élève a opté pour les outils correspondants et il s'en est correctement servi. - L'élève s'est correctement servi de la clé dynamométrique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner des types de bicyclettes, des variétés de cadres ainsi que les ensembles de composants, les systèmes et les pièces détachées de bicyclettes.**	- L'élève désigne et distingue les types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.	- L'élève a correctement distingué les types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de monter les différents équipements pneumatiques de bicyclettes.**	- L'élève distingue les différents équipements pneumatiques en fonction des dimensions, de l'étiquetage et de la variété et il est capable de les monter conformément au sens de rotation.	- Les équipements pneumatiques étaient adaptés aux jantes correspondantes et l'élève les a correctement montés. - Les pneus ainsi que la chambre à air étaient correctement fixés à la garniture de jante et ils avaient la pression de gonflage indiquée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la hauteur de la selle et de la régler.**	- L'élève détermine la hauteur de selle convenant au client en appliquant la formule indiquée.	- L'élève a correctement déterminé la hauteur de la selle. - L'élève a fixé la selle avec le couple de serrage correct et il l'a réglée à l'horizontale.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre une liste de contrôle indiquée sous les aspects de l'état de fonctionnement et de la sécurité de conduite et de la classer de manière règlementaire.**	- L'élève suit la liste de contrôle indiquée. - L'élève détecte les anomalies éventuelles et il se concerte avec l'enseignant à propos de la méthode à appliquer pour la suite des opérations. - L'élève constitue un dossier dans lequel il classe les documents d'une manière systématique et soignée.	- La direction, la selle, les freins, les roues ainsi que les pédales étaient en état de fonctionnement et l'élève les a correctement montés sous l'aspect de la sécurité. - L'élève a constaté les anomalies. - Le dossier était complet, propre et structuré.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Module d'accompagnement concernant: Assemblage de vélos pré-montés (TECCY1)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Assemblage de vélos pré-montés**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les opérations arithmétiques de base, d'ajouter et de déduire des pourcentages et d'appliquer la règle de trois.**	- L'élève applique les opérations arithmétiques de base, il ajoute et il déduit des pourcentages et il applique la règle de trois.	- L'élève a correctement appliqué les opérations arithmétiques de base, ajouté et déduit des pourcentages et appliqué des règles de trois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail à l'échelle.**	- L'élève établit et dimensionne un dessin en fonction des normes en vigueur.	- L'élève a établi et dimensionné le dessin dans le respect des normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux utilisés pour la fabrication de cadres.**	- L'élève est capable de désigner les matériaux et d'énumérer leurs propriétés (densité, module d'élasticité).	- L'élève a désigné les matériaux habituels et il en a énuméré les propriétés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner des types de bicyclettes, des variétés de cadres ainsi que les ensembles de composants, les systèmes et les pièces détachées d'une bicyclette.**	- L'élève désigne et distingue les types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.	- L'élève a correctement distingué la majorité des types de bicyclettes les plus fréquents de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assembler des vélos pré-montés (FOMVF1)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Assembler des vélos pré-montés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMVF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de sécurité, d'opter pour des outils en fonction de la mission et de s'en servir.**	- L'apprenti opte pour les outils servant au montage de vélos prémontés et il s'en sert de manière compétente. - L'apprenti aménage son poste de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- Le poste de travail était dans un état propre et en ordre. - L'apprenti a identifié les sources de dangers éventuelles. - L'apprenti s'est servi des outils en fonction des missions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer soigneusement des bicyclettes ainsi que des composants de bicyclettes en se servant d'outils et de les fixer pour le montage.**	- L'apprenti entrepose des bicyclettes ainsi que d'autres composants de manière compétente. - L'apprenti fixe des bicyclettes de manière compétente sur le support de montage.	- L'apprenti a entreposé la bicyclette de manière compétente. - L'apprenti a correctement fixé la bicyclette, la bicyclette n'a pas subi de détérioration et la fixation sécurisée a permis d'effectuer les travaux de montage requis.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégralité d'une livraison et de s'assurer que les pièces livrées n'accusent pas de lacunes ni de détériorations.**	- L'apprenti vérifie les marchandises livrées dans le respect du règlement interne.	- L'apprenti a vérifié l'intégralité de la livraison. - L'apprenti a vérifié que les marchandises livrées n'accusaient pas de détérioration. - L'apprenti a signalé les anomalies.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter un vélo prémonté de manière qu'il fonctionne correctement.**	- L'apprenti accomplit le montage du vélo prémonté.	- La bicyclette fonctionnait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre une bicyclette à un contrôle sous guidance sous les aspects de sa fonctionnalité et de sa sécurité de conduite dans le respect du règlement interne.**	- L'apprenti contrôle l'état de fonctionnement ainsi que la sécurité de conduite en se référant à une liste de contrôle.	- L'apprenti a soumis l'ensemble des connexions vissées importantes sous l'aspect de la sécurité à un contrôle. - L'apprenti a soumis l'état de fonctionnement des freins et des vitesses à un contrôle. - L'apprenti a soumis la position du guidon et de la selle à un contrôle. - L'apprenti a soumis la concentricité ainsi que la position des roues à un contrôle. - Le cas échéant, l'apprenti a soumis le système d'éclairage à un contrôle. - L'apprenti a noté et signalé les anomalies dans la liste de contrôle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplacer des composants standard comme la selle, la tige de selle, la potence, le guidon, les pédales, les pneus et les roues.**	- L'apprenti opte pour les outils correspondant aux travaux à effectuer. - L'apprenti fixe la bicyclette de manière compétente en vue des travaux à effectuer. - L'apprenti remplace les composants standard.	- L'apprenti a fixé la bicyclette de manière compétente sur le support de montage. - L'apprenti a opté pour les outils requis. - L'apprenti a adapté la position de la selle à la position initiale. - L'apprenti a monté la potence, le guidon et les pédales de manière compétente. - L'apprenti a soumis la concentricité des roues à un contrôle et il les a correctement montées. - L'apprenti a monté les pneus dans le sens de rotation avec la pression de gonflage indiquée. - L'apprenti a signalé les défauts constatés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux effectués dans un rapport de travail conformément aux indications.**	- L'apprenti rédige un rapport de travail documentant les travaux effectués. - L'apprenti note l'ensemble des défauts constatés. - L'apprenti documente le temps requis pour les travaux.	- L'apprenti a documenté l'ensemble des travaux d'une manière lisible et compréhensible. - L'apprenti a indiqué les défauts constatés. - L'apprenti a noté le temps requis.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de maintenir ses outils ainsi que son poste de travail en ordre afin d'en assurer la fonctionnalité et d'appliquer le système d'entreposage interne.**	- Le poste de travail est dans un état propre et en ordre. - L'apprenti dépose les outils de manière fonctionnelle, de sorte qu'ils soient à portée de main. - L'apprenti manipule les outils de manière responsable et il signale les détériorations éventuelles. - L'apprenti connaît le système d'entreposage interne.	- L'apprenti a proprement et correctement entreposé les outils. - L'apprenti a aménagé le poste de travail d'une manière propre et correcte sous l'aspect de la sécurité. - L'apprenti a signalé les détériorations. - L'apprenti a appliqué le système d'entreposage interne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Monter, régler et mettre en état des systèmes de freinage (BREMS2)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état des systèmes de freinage**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BREMS2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer la structure ainsi que le fonctionnement des différents systèmes de freinage.**	- L'élève désigne les différents systèmes de freinage. - L'élève distingue les fonctionnements des systèmes de freinage.	- L'élève a désigné les différents systèmes de freinage. - L'élève a distingué les fonctionnements des systèmes de freinage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents liquides de freins et de s'en servir d'une manière respectueuse de la sécurité et de l'environnement.**	- L'élève désigne les différents liquides de freins. - L'élève entrepose les liquides de freins de manière compétente. - L'élève met les liquides de freins au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève porte un équipement de protection individuelle.	- L'élève a distingué les différents liquides de freins ainsi que leurs propriétés. - L'élève a effectué l'entreposage ainsi que la mise au rebut d'une manière respectueuse de la sécurité et de l'environnement. - L'élève portait des lunettes de protection ainsi que des gants de protection de manière conséquente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter les différents systèmes de freinage avec précaution, de manière compétente et dans le respect des instructions de montage indiquées.**	- L'élève démonte/monte l'ensemble des composants du système de freinage en respectant la suite indiquée. - L'élève respecte les instructions de montage indiquées. - L'élève examine les différentes possibilités de transformer le système de freinage pour passer du tirage direct/cantilever au frein V et il établit un plan de travail.	- L'élève a démonté/monté le frein de manière compétente. - L'élève a démonté/monté le frein, le levier de frein, les conduites de freins ainsi que les plaquettes de freins de manière compétente. - L'élève a transformé le système de freinage de manière compétente et il a vérifié la compatibilité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier l'état de fonctionnement des freins sur jante et des freins à moyeux et, le cas échéant, d'en assurer la maintenance ainsi que la remise en état.**	- L'élève opte pour des plaquettes de freins adaptées à la jante. - L'élève remplace les plaquettes de freins et il vérifie qu'elles sont en état de fonctionnement. - L'élève vérifie l'état de fonctionnement du frein sur jante et, le cas échéant, il le règle de manière compétente. - L'élève soumet le voile de jante à un contrôle.	- L'élève a opté pour des plaquettes de freins adaptées à la jante. - L'élève a soumis les plaquettes de freins à un contrôle et il les a réglées de manière compétente. - La souplesse ainsi que la puissance de freinage du système de freinage étaient assurées. - L'élève a assuré la maintenance du frein à rouleau, du frein à rétropédalage et du frein à tambour. - Le voile de jante n'excédait pas les marges d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplacer les plaquettes de freins à disques et, le cas échéant, de ventiler le système de freinage de manière compétente.**	- L'élève opte pour des plaquettes de freins adaptées au frein. - L'élève remplace les plaquettes de freins et il vérifie qu'elles sont en état de fonctionnement. - L'élève vérifie l'état de fonctionnement du frein à disque et, le cas échéant, il le règle de manière compétente. - L'élève purge le système de freinage de manière compétente. - L'élève vérifie l'étanchéité du système de freinage. - L'élève soumet le voile du disque du frein à un contrôle.	- L'élève a opté pour des plaquettes de freins adaptées au frein à disque. - L'élève a soumis les plaquettes de freins à un contrôle et il les a montées de manière compétente. - La mobilité ainsi que la puissance de freinage des pistons de freins étaient assurées. - L'élève a purgé le système de freinage d'une manière compétente et adaptée à la variété. - L'élève a vérifié l'étanchéité du système de freinage. - Le voile du disque n'excédait pas les marges d'erreur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les freins à un contrôle de manière responsable au cours d'un essai à la suite d'une maintenance ou d'une réparation.**	- L'élève effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet la puissance de freinage à un contrôle. - En cas de puissance de freinage insuffisante, l'élève entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'élève a testé la puissance de freinage au cours d'un tour d'essai. - L'élève a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des systèmes de freinage (TECCY2)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des systèmes de freinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des rapports de leviers et de distinguer les forces de frottement.**	- L'élève distingue le bras de levier et l'action de la force. - L'élève distingue les frottements statique, par roulement et dynamique.	- L'élève a déterminé le couple. - L'élève a documenté la relation entre le frottement et la puissance en se référant à un exemple.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les forces hydrauliques du levier de frein au piston récepteur.**	- L'élève détermine la pression hydraulique dans le système de freinage. - L'élève détermine la puissance de freinage à la surface de freinage.	- L'élève a déterminé la pression dans le système de freinage. - L'élève a déterminé la puissance de freinage à la surface de freinage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la vitesse périphérique d'une roue.**	- L'élève détermine la vitesse périphérique d'une roue.	- L'élève a déterminé la vitesse périphérique d'une roue.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents liquides de freins.**	- L'élève distingue les différents liquides de freins.	- L'élève a distingué les différents liquides de freins ainsi que leurs propriétés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer la structure ainsi que le fonctionnement des différents systèmes de freinage.**	- L'élève désigne les différents systèmes de freinage. - L'élève distingue les fonctionnements des systèmes de freinage.	- L'élève a désigné les différents systèmes de freinage. - L'élève a distingué les fonctionnements des systèmes de freinage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Régler et mettre en état des systèmes de freinage (FOMVF2)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Régler et mettre en état des systèmes de freinage**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOMVF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les systèmes de freinage les plus courants à un contrôle, de les régler et de les réparer.**	- L'apprenti soumet la jante ainsi que les plaquettes à un contrôle d'usure. - L'apprenti vérifie la mobilité des différents composants des freins. - L'apprenti remplace les composants usés des freins. - L'apprenti règle les plaquettes des freins dans le respect du règlement interne. - L'apprenti règle la course du levier dans le respect du règlement interne.	- L'apprenti a identifié les systèmes de freinage les plus courants. - L'épaisseur du rebord de jante était convenable. - L'apprenti a soumis les plaquettes des freins à un contrôle et leur épaisseur était convenable. - Le cas échéant, l'apprenti a remplacé les composants des freins de manière compétente. - L'apprenti a respecté les couples de serrage requis. - L'apprenti a assuré la sécurité et la mobilité des composants des freins.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les roues à un contrôle sous l'aspect de leur concentricité et, le cas échéant, de les recentrer sous guidance.**	- L'apprenti soumet les roues à un contrôle sous l'aspect de leur concentricité. - L'apprenti recentre la roue sous guidance.	- L'apprenti a respecté les marges d'erreur de la concentricité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de modifier et de compléter les équipements des différents systèmes de freinage d'une manière soignée et compétente.**	- L'apprenti démonte le système de freinage existant. - L'apprenti monte le système de freinage, respectivement les composants des freins. - L'apprenti règle le nouveau système de freinage.	- L'apprenti a démonté le système de freinage. - L'apprenti a monté et réglé le système de freinage, respectivement les composants des freins, de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplacer les plaquettes des freins dans des systèmes de freinage hydrauliques et, le cas échéant, de ventiler le système de freinage de manière compétente.**	- L'apprenti soumet le disque ainsi que la plaquette à un contrôle d'usure et il s'assure qu'ils n'accusent pas de détérioration. - L'apprenti vérifie la mobilité des différents composants des freins. - L'apprenti remplace les composants usés des freins. - L'apprenti remplit le système de freinage hydraulique avec le liquide de frein correspondant. - L'apprenti ventile le système de freinage conformément aux indications. - L'apprenti règle la course du levier conformément aux indications.	- L'apprenti a soumis le disque ainsi que la plaquette à un contrôle d'usure et il s'est assuré qu'ils n'accusaient pas de détérioration. - L'apprenti a soumis les plaquettes des freins à un contrôle et leur épaisseur était convenable. - L'apprenti a remplacé les plaquettes usées des freins de manière compétente. - L'apprenti a rempli le système de freinage hydraulique de manière compétente avec le liquide de frein correspondant et, le cas échéant, il l'a ventilé. - L'apprenti a respecté les couples de serrage requis. - L'apprenti a assuré la sécurité et la mobilité des composants des freins.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les freins à un contrôle de manière responsable au cours d'un essai à la suite d'un entretien ou d'une réparation.**	- L'apprenti effectue un tour d'essai de manière responsable, il soumet la puissance de freinage à un contrôle et il la documente. - En cas de puissance de freinage insuffisante, l'apprenti entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'apprenti a testé la puissance de freinage au cours d'un tour d'essai. - L'apprenti a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des dangers, de travailler d'une manière respectueuse de l'environnement et d'appliquer les mesures de prévention des accidents.**	- L'apprenti porte des lunettes de protection ainsi que des gants de protection. - L'apprenti applique et entrepose le liquide de frein avec précaution et de manière responsable. - L'apprenti identifie des sources de dangers et il entreprend les mesures requises pour les éliminer.	- L'apprenti s'est servi de l'équipement de protection individuelle en fonction des travaux. - L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les substances toxiques et corrosives avec précaution et d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti s'est rendu compte des risques éventuels et il a entrepris des mesures pour les éliminer.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse (KETTE3)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KETTE3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement ainsi que les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'entraînement.**	- L'élève désigne et distingue les pièces détachées des systèmes d'entraînement. - L'élève distingue les différents pédaliers, bras de manivelle, plateaux, poulies de courroie dentée et pédales. - L'élève décrit le fonctionnement des systèmes d'entraînement. - L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des systèmes d'entraînement.	- L'élève a désigné et distingué les systèmes d'entraînement. - L'élève a distingué des pièces détachées comme les pédaliers, les bras de manivelle, les plateaux, les poulies de courroie dentée ainsi que les pédales. - L'élève a décrit le fonctionnement des systèmes d'entraînement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement de systèmes de changement de vitesse à un contrôle, de l'évaluer et vérifier l'étirement d'une chaîne de bicyclette en se servant d'une jauge d'usure de chaîne.**	- L'élève soumet l'étirement de la chaîne à un contrôle. - L'élève change de vitesse et il soumet l'ensemble des vitesses à des contrôles. - L'élève soumet la souplesse des câbles de vitesse à un contrôle. - L'élève soumet les roues de la chaîne à un contrôle d'usure et il vérifie leur mobilité.	- L'élève a soumis l'étirement de la chaîne à un contrôle en se servant d'une jauge de chaîne. - L'élève a assuré le fonctionnement du système de changement de vitesse. - L'élève a soumis le bon fonctionnement des changements de vitesse à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur de la chaîne et d'assembler la chaîne.**	- L'élève étire la chaîne en se servant d'un dérive-chaîne. - L'élève assemble la chaîne sur la bicyclette en se servant des outils appropriés.	- L'élève a déterminé la longueur de la chaîne et il l'a étirée de manière compétente. - L'élève a assemblé la chaîne de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de remettre en état différents systèmes de changement de vitesse par dérailleur, d'en assurer la maintenance, de les démonter et de les monter.**	- En cas de besoin, l'élève nettoie et graisse la chaîne ou le système de changement de vitesse en se servant des outils appropriés. - L'élève démonte le système de changement de vitesse par dérailleur. - L'élève monte le dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'élève étire et monte les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles des dérailleurs. - L'élève règle le système de changement de vitesse par dérailleur.	- L'élève a nettoyé et graissé le système de changement de vitesse, y compris la chaîne, dans la mesure des besoins. - L'élève a démonté le système de changement de vitesse par dérailleur. - L'élève a monté les leviers de vitesses. - L'élève a monté le dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'élève a étiré et monté les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles des dérailleurs. - L'élève a réglé le système de changement de vitesse par dérailleur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le dérailleur à un contrôle de manière responsable au cours d'un tour d'essai.**	- L'élève effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet le dérailleur à un contrôle. - En cas de problèmes de changement de vitesse, l'élève entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'élève a testé le dérailleur au cours d'un tour d'essai et le dérailleur fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les rapports de transmission étudiés lors de l'enseignement théorique au cours de l'enseignement à l'atelier.**	- L'élève désigne l'impact de la transmission ainsi que le nombre de dents du pignon et du plateau.	- L'élève a expliqué les différentes transmissions pour accélérer et pour ralentir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des changements de vitesse (TECCY3)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en état des changements de vitesse**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer un rapport de transmission.**	- L'élève détermine le rapport de transmission d'une cassette de pignons.	- L'élève a déterminé le rapport de transmission pour accélérer et pour ralentir.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le travail, la puissance ainsi que le rendement.**	- L'élève détermine le travail, la puissance ainsi que le rendement des composants d'une bicyclette.	- L'élève a compris les relations entre le travail, la puissance et le rendement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents systèmes de mesure de la puissance.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des différents systèmes de mesure de la puissance.	- L'élève a distingué les systèmes de puissance dans les pédales, dans la manivelle, dans le plateau, dans le pédalier et dans le moyeu de roue arrière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur d'une chaîne.**	- L'élève détermine la longueur correcte d'une chaîne en se servant d'une formule.	- L'élève a correctement déterminé la longueur de la chaîne.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement le cadre d'une bicyclette et de le dimensionner.**	- L'élève dessine la géométrie du cadre d'une bicyclette à l'échelle. - L'élève dimensionne la géométrie du cadre d'une bicyclette de manière compétente.	- L'élève a correctement dessiné la géométrie du cadre d'une bicyclette. - L'élève a dimensionné la géométrie du cadre d'une bicyclette de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse (FOMVF3)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMVF3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de soumettre des systèmes de changement de vitesses par dérailleur habituels dans l'entreprise à un contrôle, d'évaluer leur fonctionnalité et d'entreprendre des mesures appropriées pour l'entretien ou pour la maintenance.**	- L'apprenti soumet l'étirement de la chaîne à un contrôle. - L'apprenti change de vitesse et il soumet l'ensemble des vitesses à un contrôle. - L'apprenti soumet la mobilité des câbles de vitesse à un contrôle. - L'apprenti soumet les roues de la chaîne à un contrôle d'usure et il vérifie leur mobilité. - L'apprenti rétablit la fonctionnalité du dérailleur.	- L'apprenti a soumis l'étirement de la chaîne à un contrôle en se servant d'une jauge de chaîne. - L'apprenti a assuré l'accessibilité du système de changement de vitesses. - L'apprenti s'est assuré que les changements de vitesse étaient faciles à effectuer. - L'apprenti a assuré la fonctionnalité du dérailleur, le cas échéant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le dérailleur d'une manière soignée et respectueuse de l'environnement.**	- L'apprenti nettoie l'ensemble des composants du dérailleur d'une manière soignée et respectueuse de l'environnement.	- L'ensemble des composants du dérailleur étaient propres et l'apprenti a mis les produits au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la longueur de la chaîne et de l'adapter aux composants de l'entraînement.**	- L'apprenti étire la chaîne en se servant d'un outil à riveter. - L'apprenti assemble la chaîne sur la bicyclette en se servant des outils appropriés.	- L'apprenti a déterminé la longueur de la chaîne et il l'a étirée. - L'apprenti a assemblé la chaîne de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réparer différents systèmes de changement de vitesses par dérailleur, d'en assurer la maintenance, de les démonter et de les monter.**	- En cas de besoin, l'apprenti nettoie et graisse la chaîne ou le système de changement de vitesses en se servant des outils appropriés. - L'apprenti démonte le système de changement de vitesses par dérailleur. - L'apprenti monte l'inverseur ainsi que le dérailleur. - L'apprenti étire et monte les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles de traction. - L'apprenti règle le système de changement de vitesses par dérailleur.	- L'apprenti a nettoyé et graissé le système de changement de vitesses, y compris la chaîne, dans la mesure des besoins. - L'apprenti a démonté le système de changement de vitesses par dérailleur. - L'apprenti a monté les leviers de vitesses. - L'apprenti a monté l'inverseur ainsi que le dérailleur. - L'apprenti a étiré et monté les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles de traction. - L'apprenti a réglé le système de changement de vitesses par dérailleur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le dérailleur à un contrôle de manière responsable au cours d'un tour d'essai.**	- L'apprenti effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet le dérailleur à un contrôle. - En cas de problèmes de changement de vitesse, l'apprenti entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'apprenti a testé le dérailleur au cours d'un tour d'essai et le dérailleur fonctionnait de manière irréprochable. - L'apprenti a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport structuré à propos d'un travail qu'il a effectué.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie les principaux termes professionnels. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé un rapport à la main à propos de travaux qu'il a effectués et il l'a classé dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé les principaux termes professionnels. - L'apprenti a produit au moins deux rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission (LAGER4)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LAGER4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner et de distinguer les différents types de roulements.**	- L'élève distingue les pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues en fonction de leur affectation. - L'élève distingue les paliers lisses et les paliers à roulement.	- L'élève a distingué les pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues. - L'élève a distingué les paliers lisses ainsi que les paliers à roulement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils appropriés, de préparer le poste de travail en conséquence, de démonter les roulements et de les monter de manière compétente.**	- L'élève opte pour les outils servant au montage de roulements et il s'en sert de manière compétente. - L'élève aménage son poste de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- Le poste de travail était propre et en ordre. - L'élève a identifié les sources de dangers éventuelles. - L'élève s'est servi des outils en fonction des missions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le jeu de roulements ainsi que la mobilité du roulement à un contrôle et de les régler.**	- L'élève soumet le jeu de roulement à un contrôle et il le règle.	- L'élève a soumis le jeu de roulement à un contrôle et il l'a réglé de manière compétente. - La mobilité du roulement était irréprochable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes variétés de pédaliers.**	- L'élève détermine les dimensions en se servant d'un pied à coulisse. - L'élève opte pour le pédalier adapté au cadre.	- L'élève a correctement dimensionné le roulement. - L'élève a distingué les pédaliers en fonction de leur type, de leurs dimensions et de leur montage. - L'élève a opté pour le roulement adapté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les filets du pédalier et du bras de manivelle, d'opter pour des outils appropriés pour le filetage, d'ajuster les filets et de monter les composants de manière compétente.**	- L'élève opte pour le taraud adapté. - L'élève rectifie le filetage de l'axe de pédale à hauteur de la manivelle. - L'élève se sert de pâte de montage pour le montage des pièces détachées. - L'élève monte le pédalier correspondant de manière compétente.	- L'élève a rectifié le filetage au cadre de manière compétente. - L'élève a rectifié le filetage de la manivelle de manière compétente en vue de l'intégration de l'axe de pédale. - L'élève a monté le pédalier, la manivelle ainsi que la pédale de manière compétente en tenant compte des couples requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les pédales à un contrôle et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'élève distingue les filetages à gauche et à droite pour les pédales. - L'élève soumet le fonctionnement des pédales à un contrôle. - L'élève démonte et monte les pédales de manière compétente.	- L'élève a distingué les filetages à gauche et à droite. - L'élève a soumis le fonctionnement des pédales à un contrôle. - L'élève a remplacé les pédales de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder aux réglages de base des moyeux à vitesses intégrées habituels.**	- L'élève règle le moyeu à vitesses intégrées en fonction des indications.	- L'élève a réglé le moyeu à vitesses intégrées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée (TECCY4)

Formation

Code:	**MVF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TECCY4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un devis.**	- L'élève détermine les frais de matériel, les frais de personnel ainsi que les frais généraux. - L'élève détermine le bénéfice ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a déterminés les frais de matériel, les frais de personnel ainsi que les frais généraux. - L'élève a déterminé le bénéfice ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de base de l'engrenage planétaire.**	- L'élève explique le principe de base de l'engrenage planétaire.	- L'élève a expliqué le principe de base de l'engrenage planétaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les types de roulements ainsi que leur fonctionnement.**	- L'élève distingue les différents types de roulements.	- L'élève a distingué les types de roulements.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner les différents joints d'étanchéité d'une bicyclette.**	- L'élève décrit la fonction des différents joints d'étanchéité d'une bicyclette.	- L'élève a correctement décrit la fonction des joints d'étanchéité d'une bicyclette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir constamment de ses documentations, de ses ouvrages de référence et de ses tableaux de manière compétente en cours.**	- L'élève dispose constamment de son matériel scolaire.	- L'élève s'est servi du matériel scolaire d'une manière soignée et compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission (FOMVF4)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOMVF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner les types de roulements habituels dans l'entreprise.**	- L'apprenti désigne les roulements de pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues habituels dans l'entreprise en fonction de leur application.	- L'apprenti a désigné les roulements de pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le jeu de roulements ainsi que la mobilité du roulement à un contrôle et de les régler.**	- L'apprenti soumet le jeu de roulement à un contrôle et il le règle.	- L'apprenti a soumis le jeu de roulement à un contrôle et il l'a réglé de manière compétente. - La mobilité du roulement était irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter et de démonter les roulements de direction de manière compétente.**	- L'apprenti soumet le jeu de direction ainsi que la mobilité du roulement à un contrôle. - L'apprenti règle le jeu de direction en fonction des besoins. - L'apprenti remplace le roulement de direction de manière compétente.	- Le roulement de direction fonctionnait de manière irréprochable. - L'apprenti a monté et réglé le roulement de direction de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter et de démonter les types de pédaliers habituels dans l'entreprise.**	- L'apprenti détermine le roulement requis. - L'apprenti opte pour les outils servant au démontage et au montage de roulements et il s'en sert de manière compétente.	- L'apprenti a opté pour le roulement requis et il l'a monté et démonté de manière compétente. - Le poste de travail était propre et en ordre. - L'apprenti s'est servi des outils en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les filets du pédalier et du bras de manivelle, d'opter pour des outils appropriés pour le filetage, d'ajuster les filets et de monter les composants de manière compétente.**	- L'apprenti opte pour le taraud correspondant. - L'apprenti coupe les filets de manière compétente et il assemble les composants correspondants de manière compétente.	- L'apprenti a opté pour le taraud correspondant. - L'apprenti a ajusté les filets de manière compétente et il a monté les composants correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les pédales à un contrôle et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'apprenti soumet la mobilité et le jeu des pédales à un contrôle. - L'apprenti remplace les deux pédales dans la mesure des besoins. - Le cas échéant, l'apprenti règle la force de déclenchement des pédales automatiques en fonction du souhait du client.	- L'apprenti a soumis la mobilité et le jeu des pédales à un contrôle. - L'apprenti a remplacé les pédales dans la mesure des besoins. - L'apprenti a réglé les pédales automatiques en fonction du souhait du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder aux réglages de base des moyeux à vitesses intégrées habituels dans l'entreprise.**	- L'apprenti règle le moyeu à vitesses intégrées en fonction des indications.	- L'apprenti a réglé le moyeu à vitesses intégrées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les stocks de marchandises ainsi que les marchandises livrées.**	- L'apprenti vérifie les marchandises livrées et, le cas échéant, il met à jour les stocks.	- L'apprenti a vérifié l'intégralité des livraisons de marchandises et il s'est assuré que les marchandises n'accusaient pas de détériorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Monter, régler et mettre en état les roues et les systèmes d'amortissements (RAFED5)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les roues et les systèmes d'amortissements**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RAFED5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'inspecter des roues ainsi que des jantes et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'élève monte des pneus, des chambres à air et, le cas échéant, des rubans de jantes et il considère un éventuel sens de rotation du pneu.	- L'élève a correctement les pneus adaptés à la jante. - L'élève a monté des bicyclettes électriques avec des jantes homologuées et des pneus correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des roues à un contrôle sous les aspects de la concentricité et des détériorations.**	- L'élève a soumis les équipements pneumatiques à des contrôles sous les aspects de l'usure et des détériorations. - L'élève a soumis la roue à des contrôles sous les aspects de l'usure et des détériorations et il a éventuellement vérifié les mesures.	- L'élève a soumis les équipements pneumatiques ainsi que la roue à des contrôles sous les aspects des détériorations et de l'usure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter des roues à rayons, de les centrer et de les mettre en état d'une manière systématique.**	- L'élève monte une roue à rayons classique. - L'élève serre et centre la roue.	- L'élève effectué le rayonnage de la roue au montage classique de manière systématique. - L'élève a soumis la roue à un contrôle sous l'aspect de la concentricité et, le cas échéant, il l'a centrée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des éléments de suspension et d'amortissements à un contrôle, d'effectuer les réglages de base et de les expliquer.**	- L'élève soumet les systèmes de suspension à un contrôle sous les aspects de l'étanchéité et de l'usure. - L'élève ajuste la raideur de la suspension en fonction du poids du client et il est capable de justifier cette intervention.	- L'élève a vérifié l'étanchéité des systèmes de suspension en se servant d'un manomètre de pression et, le cas échéant, il s'est assuré de l'absence de traces d'huile. - L'élève a ajusté la raideur de la suspension en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplacer des éléments de suspension et d'amortissement.**	- L'élève remplace les composants de la suspension par des ensembles de composants neufs ou remis en état.	- L'élève remplacé et réglé les composants de la suspension de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements (TECCY5)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TECCY5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des variétés de suspensions.**	L'élève est capable de nommer les différents éléments de suspensions. L'élève est capable de distinguer des variétés de suspensions.	L'élève a désigné les différents éléments. L'élève a distingué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner des composants en se référant à des vues éclatées.**	- L'élève distingue et désigne les composants en se référant à des vues éclatées.	- L'élève a distingué les composants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'esquisser les composants des ensembles de composants en respectant la suite correcte.**	- L'élève esquisse les composants des ensembles de composants démontés en respectant la suite correcte.	- L'élève a esquissé les composants des ensembles de composants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les forces exercées sur la jante.**	- L'élève distique les différentes forces exercées sur la jante.	- L'élève a désigné les différentes forces.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur des rayons d'une roue en se servant d'une formule.**	- L'élève détermine la longueur des rayons en se servant d'une formule indiquée.	- L'élève a déterminé la longueur des rayons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de conseil avec un client.**	- L'élève conseille le client en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a convenablement conseillé le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Mise en état complète d'un vélo (FOMVF5)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Mise en état complète d'un vélo**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMVF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour les pneus d'une bicyclette en fonction des dimensions des roues, de soumettre les roues à un contrôle au cours de travaux de maintenance sous les aspects de la concentricité et des détériorations et, le cas échéant, de les remettre en état.**	- L'apprenti distingue les différents pneus en fonction de leurs dimensions et de leur type. - L'apprenti soumet les pneus à un contrôle sous les aspects des détériorations et de l'usure. - L'apprenti soumet la roue à un contrôle sous les aspects de la concentricité, de l'usure et d'autres détériorations. - L'apprenti monte les pneus, les chambres à air et, le cas échéant, les rubans de jantes en tenant compte du sens de rotation éventuel du pneu.	- L'apprenti a opté pour des pneus, pour des chambres à air et pour une soupape en fonction de la jante. - L'apprenti a soumis les pneus et la roue à un contrôle sous les aspects des détériorations et de l'usure. - L'apprenti a correctement monté les pneus correspondant à la jante. - L'apprenti a monté des bicyclettes électriques avec des jantes homologuées et avec les pneus correspondants.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter et de centrer une roue classique à triple croisement.**	- L'apprenti monte une roue à rayons classiques. - L'apprenti serre et centre la roue.	- L'apprenti a effectué le rayonnage d'une roue à montage classique de manière systématique. - L'apprenti a soumis la roue à un contrôle sous l'aspect de la concentricité et, le cas échéant, il l'a centrée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les éléments de suspension et d'amortissement à un contrôle, de les remplacer et d'effectuer les réglages en fonction des souhaits du client.**	- L'apprenti soumet les systèmes de suspension à un contrôle sous les aspects de l'étanchéité et de l'usure. - L'apprenti remplace les éléments de suspension et d'amortissement. - L'apprenti ajuste la raideur de la suspension en fonction du poids, respectivement du souhait du client, et il est capable de justifier son intervention.	- L'apprenti a vérifié l'étanchéité des systèmes de suspension en se servant d'un manomètre de pression et, le cas échéant, il s'est assuré de l'absence de traces d'huile. - L'apprenti a remplacé les éléments de suspension et d'amortissement de manière compétente. - L'apprenti a ajusté la raideur de la suspension en fonction des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de remarquer la défectuosité des éléments de suspension et de rédiger un rapport sur les détériorations.**	- L'apprenti note les lacunes des éléments de suspension et d'amortissement.	- L'apprenti a noté les défauts des éléments de suspension et d'amortissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener un entretien de vente et de conseil.**	- L'apprenti mène un entretien de vente et de conseil. - L'apprenti initie le client à la manipulation de la bicyclette.	- L'apprenti a mené l'entretien de vente et de conseil d'une manière adaptée au client. - L'apprenti a initié le client de manière compréhensible à la manipulation de la bicyclette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports structurés à propos de travaux qu'il a effectués.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie les principaux termes professionnels. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé des rapports à la main à propos de travaux qu'il a effectués et il les a classés dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé les principaux termes professionnels. - L'apprenti a produit au moins quatre rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes » (EBIKE6)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes »**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**EBIKE6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement de différents composants électriques à un contrôle et de les remplacer le cas échéant.**	- L'élève désigne et explique la fonction de base des systèmes électriques comme l'éclairage, les accumulateurs et les capteurs. - L'élève soumet le fonctionnement ainsi que le câblage à un contrôle. - L'élève assure le câblage et l'installation des composants électriques.	- L'élève a désigné les fonctions de base des systèmes électriques et il en a établi une liste. - L'élève a soumis la tension à un contrôle en se servant d'un multimètre. - L'élève a soumis la résistance de contact des conduites électriques à un contrôle. - L'élève a effectué le montage ainsi que le câblage des composants électriques de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des bicyclettes électriques ainsi que leurs entraînements en fonction de leur constitution, de leur fonctionnement, de leurs propriétés de performance et de leurs fabricants.**	- L'élève distingue les moteurs avant, central et arrière en fonction de leur constitution et de leurs fabricants. - L'élève compare la puissance des entraînements électriques.	- L'élève a désigné les différentes variétés de moteurs électriques. - L'élève a comparé la puissance des bicyclettes électriques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport de service en se servant d'un logiciel de diagnostic.**	- L'élève diagnostique des messages d'erreur, des valeurs de performance ainsi que des paramètres en se servant d'un logiciel de diagnostic et il effectue des réglages.	- L'élève a établi un rapport de service.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des dérailleurs électriques, d'en raccorder les composants et de les régler.**	- L'élève assure le montage ainsi que le câblage des composants des circuits électriques conformément au mode d'emploi et au cadre. - L'élève règle le dérailleur électrique conformément au mode d'emploi.	- L'élève effectué le montage ainsi que le câblage des composants des circuits de manière compétente dans ou sur le cadre. - Le dérailleur électrique fonctionnait d'une manière irréprochable et conforme aux indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs.**	- L'élève remplace des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs en appliquant les mesures de sécurité indiquées.	- L'élève a remplacé les accumulateurs et il les a mis au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève a remplacé les moteurs électriques de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de protection contre le courant électrique et de respecter les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.**	- L'élève applique les mesures de protection contre le courant électrique indiquées. - L'élève respecte les consignes générales en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.	- L'élève a appliqué les mesures de protection contre le courant électrique avec rigueur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes (TECCY6)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Module d'accompagnement concernant: Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECCY6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des bicyclettes électriques ainsi que leurs entraînements en fonction de leurs caractéristiques, de leur fonctionnement, de leurs propriétés de performance et de leurs fabricants.**	- L'élève distingue les moteurs avant, central et arrière en fonction de leurs caractéristiques et de leurs fabricants. - L'élève compare la puissance des entraînements électriques.	- L'élève a désigné les différentes variétés de moteurs électriques. - L'élève a comparé la puissance des bicyclettes électriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs électriques.**	- L'élève détermine des grandeurs électriques en se référant à la loi d'Ohm et à la puissance électrique.	- L'élève a déterminé les grandeurs électriques et, le cas échéant, il a inversé les formules.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de plusieurs composants électriques.**	- L'élève explique les fonctions de l'alternateur et du moteur électrique.	- L'élève a expliqué les principes de l'alternateur et du moteur électrique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les caractéristiques ainsi que la structure des accumulateurs.**	- L'élève distingue les caractéristiques ainsi que la structure des différentes variétés d'accumulateurs.	- L'élève a distingué les caractéristiques ainsi que la structure des différentes variétés d'accumulateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner le principe des capteurs de bicyclettes électriques.**	- L'élève désigne les fonctions de plusieurs capteurs.	- L'élève a distingué les capteurs montés sur la bicyclette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité quand il manipule des accumulateurs.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur concernant la manipulation d'accumulateurs.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes » (FOMVF6)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes »**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOMVF6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement de différents composants électriques à un contrôle, de les régler et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'apprenti vérifie et explique la fonction de base de systèmes électriques comme l'éclairage, les accumulateurs, les ordinateurs de bicyclettes et les capteurs. - L'apprenti soumet le fonctionnement ainsi que le câblage à un contrôle. - L'apprenti assure le câblage, l'installation ainsi que le paramétrage des composants électriques.	- L'apprenti a vérifié et désigné les fonctions de base des systèmes électriques. - L'apprenti a vérifié la tension en se servant d'un multimètre. - L'apprenti a soumis la résistance de contact des conduites électriques à un contrôle. - L'apprenti a assuré le montage, le paramétrage ainsi que le câblage des composants électriques de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter des dérailleurs électriques, de raccorder les composants et de les régler conformément aux indications du fabricant.**	- L'apprenti assure le montage ainsi que le câblage des composants des circuits électriques conformément au mode d'emploi et au cadre. - L'apprenti règle le dérailleur électrique conformément au mode d'emploi.	- L'apprenti a assuré le montage ainsi que le câblage des composants des circuits de manière compétente sur ou dans le cadre. - Le dérailleur électrique fonctionnait d'une manière irréprochable et conforme aux indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les bicyclettes électriques proposées à la vente ainsi que leurs types d'entraînements.**	- L'apprenti distingue les types de bicyclettes électriques de l'entreprise ainsi que leurs types d'entraînement.	- L'apprenti a désigné et distingué les bicyclettes électriques de l'entreprise ainsi que les types d'entraînement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter/de démonter des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs de manière compétente et de respecter les consignes de sécurité en la matière.**	- L'apprenti remplace des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs en appliquant les mesures de sécurité indiquées.	- L'apprenti a remplacé les accumulateurs et il les a mis au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a remplacé les moteurs électriques de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler et de mettre au rebut les déchets produits, comme des batteries, des pneus, des métaux, des matières synthétiques, des chiffons, des combustibles ou des lubrifiants d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'apprenti trie les matériaux à mettre au rebut de manière compétente. - L'apprenti respecte l'environnement et il se sert de produits respectueux de l'environnement. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière autonome et il maintient l'atelier dans un état propre.	- L'apprenti a mis les déchets au rebut d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a privilégié des produits respectueux de l'environnement. - L'atelier était propre et en ordre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'initier un client à la manipulation d'une bicyclette électrique.**	- L'apprenti explique les spécificités de la bicyclette électrique au client.	- L'apprenti a expliqué les spécificités de la bicyclette électrique au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport structuré à propos de travaux qu'il a effectués.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correspondant. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé des rapports à la main à propos des travaux qu'il a effectués et il les a classés dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a produit au moins trois rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de renseigner à propos des progrès techniques les plus récents.**	- L'apprenti se renseigne à propos des tendances les plus récentes en matière de bicyclettes.	- L'apprenti connaît les tendances les plus récentes en matière de bicyclettes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MVF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens de cycles - francophone - Mécatronicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne, il effectue la planification et il opte pour une méthode compétente pour les travaux à exécuter.**	- L'élève se renseigne au sujet des travaux à exécuter. - L'élève planifie les étapes de travail et il opte pour une suite des étapes compétente. - L'élève détermine les composants des travaux à effectuer en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève établit une liste des défauts d'une bicyclette. - L'élève établit un tableau chronologique concernant l'élimination des défauts constatés.	- L'élève a compris l'énoncé de la mission et il a clarifié les ambiguïtés. - L'élève a déterminé les composants. - L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel ainsi que les désignations des outils. - L'élève a établi une liste des défauts complète. - L'élève a estimé les indications chronologiques de manière réaliste.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles importantes et d'appliquer les calculs professionnels.**	- L'élève répond à des questions et à des énoncés concernant les travaux à effectuer.	- L'élève a répondu aux questions. - L'élève a répondu aux énoncés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter une roue mobile de bicyclette.**	- L'élève monte une roue mobile à rayons classiques. - L'élève effectue le serrage ainsi que le centrage de la roue mobile.	- L'élève a effectué le rayonnage de la roue mobile à montage classique. - L'élève a vérifié la concentricité de la roue mobile et il a effectué le centrage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter un système de freinage de manière compétente.**	- L'élève monte le système de freinage de manière compétente. - L'élève soumet le fonctionnement du système de freinage à un contrôle.	- L'élève a soumis le fonctionnement du système de freinage à un contrôle et la fonction de freinage était assurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le montage intégral d'une bicyclette de manière compétente.**	Er baut das Fahrrad laut Vorgabe zusammen. Er erstellt einen Servicebericht. Er ermittelt die Fehlerquelle.	Das Fahrrad ist, fachgerecht, funktionstüchtig und sicherheitstechnisch korrekt zusammengebaut. Der Servicebericht ist vollständig erstellt. Die Fehlerquelle ist behoben.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de justifier sa méthode et de la formuler oralement en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève justifie et explique sa méthode en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève évalue l'exécution ainsi que les résultats du travail. - L'élève est capable de réagir convenablement aux commentaires positifs ainsi qu'aux critiques négatives.	- L'élève a présenté et justifié sa méthode ainsi que les étapes de travail d'une manière cohérente, logique et compétente. - L'élève a convenablement évalué sa méthode ainsi que les résultats du travail. - L'élève a pris connaissance des critiques de manière constructive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réalisation et documentation d'échantillons (DOCEC-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation et documentation d'échantillons**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DOCEC-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		- Atelier
1		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Präsentation (40%) mit Fachgespräch (20%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se réfère à la littérature spécialisée, à des ouvrages de référence ainsi qu'à des médias électroniques pour se procurer des informations à propos des propriétés et des données techniques du bois et des matériaux en bois.**	- L'élève extrait les informations correspondantes du matériel dont il dispose.	- L'élève a structuré la documentation de manière systématique et il l'a soigneusement présentée.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des échantillons de bois, de matériaux en bois et de contreplaqués et il effectue le formatage ainsi que le catalogage.**	- L'élève constitue un assemblage d'échantillons individuel et facile à utiliser.	- L'élève a façonné les échantillons sur mesure et il les a classés de manière méthodique.
20 % (12 P)	**L'élève distingue différents bois ainsi que différents matériaux en bois.**	- L'élève distingue les échantillons de l'assemblage sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de la dureté, de la densité et de la texture.	- L'élève a distingué les variétés de bois européennes habituelles en fonction de critères.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur et avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude ouverte à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève s'est exprimé de manière respectueuse et il a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire. - L'élève a coopéré avec ses collègues de travail.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome ainsi qu'en équipe.**	- L'élève met ses points forts au service de l'équipe d'une manière active. - L'élève contribue à produire le résultat global. - L'élève effectue ses travaux autonomes de manière planifiée et il subdivise son temps.	- L'élève a intégralement effectué les travaux de manière autonome de même qu'en équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réalisation d'esquisses d'éléments de construction (RESCO-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'esquisses d'éléments de construction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RESCO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	3	- Salle de classe
3	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe mit Arbeitsprobe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base ainsi que les techniques du dessin à main levée pour dresser des esquisses simples et des croquis de différents composants.**	- L'élève représente des composants dans l'espace en appliquant la méthode du point de fuite. - L'élève complète une esquisse avec des hachures.	- L'élève a correctement représenté des composants simples à main levée.
30 % (18 P)	**L'élève dresse des croquis sous différentes perspectives.**	- L'élève distingue les projections isométriques, dimétriques et parallèles.	- L'élève a représenté des composants simples (des pièces de raccordement) de manière isométrique.
20 % (12 P)	**L'élève constitue des échantillons à l'échelle.**	- L'élève détermine une échelle et il la justifie. - L'élève applique des techniques de découpe et de collage en fonction des circonstances.	- L'élève a utilisé différents matériaux pour coller les échantillons et il les a constitués à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière concentrée et il ne se laisse pas distraire.**	- L'élève aménage le poste de travail qui lui est attribué en fonction de la mission.	- L'élève a accompli la mission dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur (CBIAO-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBIAO-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève installe de postes de travail de conception assistée par ordinateur et il prépare des interfaces utilisateurs de conception assistée par ordinateur en suivant les indications.**	- L'élève installe des interfaces utilisateurs de conception assistée par ordinateur en fonction des composants et il les configure. - L'élève connaît les fonctionnalités de base du logiciel.	- L'élève a installé l'interface utilisateur de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève établit, modifie et adapte des dessins en deux dimensions de composants simples.**	- L'élève adapte des dessins de composants sous les aspects du nombre et de la forme en suivant les indications. - L'élève se sert sereinement des outils de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a modifié les paramètres de composants.
20 % (12 P)	**L'élève considère des normes et il dimensionne des dessins en fonction de l'usinage.**	- L'élève applique des hachures, des dimensions, des types de lignes, des légendes ainsi que des subdivisions de feuilles en fonction de l'usinage, dans le respect d'une norme DIN et en suivant les indications. - L'élève applique les options du logiciel de conception assistée par ordinateur de manière efficace.	- L'élève a tenu compte des normes de dessin. - L'élève a indiqué les dimensions requises pour l'usinage.
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne des pièces normées dans des bibliothèques et il les importe dans des dessins en deux dimensions.**	- L'élève sélectionne des pièces normées existantes ainsi que des coupes partielles dans des bibliothèques et il les importe dans le dessin.	- L'élève a importé, respectivement intégré, des dessins partiels de bibliothèques.
20 % (12 P)	**L'élève sauvegarde et archive des données dans des systèmes d'archivage.**	- L'élève établit un système d'archivage structuré et cohérent (des bibliothèques de composants constituées personnellement).	- L'élève a archivé des fichiers. - L'élève a constitué des bibliothèques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples (DCSBT-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DCSBT-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Salle informatique
4	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se sert d'un logiciel de conception assistée par ordinateur pour établir et pour modifier les plans en coupe partiels de composants et d'ensemble de composants avec les dimensions correspondantes en se référant à des indications et en tenant compte des paramètres d'usinage indiqués.**	- L'élève établit des plans en coupe partiels dans le respect des normes, respectivement il les modifie correctement en fonction des paramètres d'usinage.	- Les plans en coupe partiels faisaient état de l'ensemble des informations technologiques importantes.
20 % (12 P)	**L'élève déduit des coupes partielles pour des plans en coupe en deux dimensions de dessins en trois dimensions disponibles.**	- L'élève établit des hachures, des légendes ainsi que des dimensionnements dans le respect des normes et conformément au modèle.	- Le dessin en deux dimensions était conforme au modèle sous les aspects du matériel, des raccordements, des ferrures et des dimensions.
30 % (18 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions et il établit des dessins en trois dimensions correspondants.**	- L'élève se sert des options de la conception assistée par ordinateur de manière rationnelle. - L'élève associe des éléments en trois dimensions.	- L'élève a représenté des composants de meubles en trois dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève archive des documents de manière systématique en suivant les indications.**	- L'élève établit un dossier d'archivage structuré et cohérent.	- L'élève a archivé les fichiers dans le réseau de l'établissement scolaire.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des travaux de manière autonome.**	- L'élève effectue son travail d'une manière autonome et planifiée et il subdivise son temps.	- L'élève a intégralement effectué les travaux de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Traitement et vitrification de surfaces (TEVDS-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement et vitrification de surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVDS-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	4	- Salle spéciale
4	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue des surfaces sous les aspects de leurs exigences et de leurs domaines d'affectation.**	- L'élève évalue des surfaces en fonction d'aspects technologiques et, le cas échéant, il détermine/il opte pour des traitements préparatoires. - L'élève documente les étapes du travail d'huilage. - L'élève documente les étapes du travail de vernissage. - L'élève distingue les matériaux de revêtement sous les aspects des contraintes et des exigences.	- L'élève a distingué des méthodes de revêtement. - L'élève a distingué des matériaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des méthodes de revêtement, des matériaux et des outils en suivant les indications et de déterminer des étapes de travail.**	- L'élève opte pour une méthode en fonction de la mission.	- L'élève a opté pour des méthodes de revêtement et pour du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nettoyer et de préparer des surfaces en vue du traitement ultérieur.**	- L'élève enlève les traces de ponçage et la surface est propre et dépoussiérée.	- L'élève a préparé les surfaces en fonction du revêtement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des huiles.**	- La qualité des composants à huiler répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants à l'huile dure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des vernis.**	- La qualité des composants à vernir répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants au vernis à l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les produits ainsi que les résidus de récipients d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève a entreposé les résidus des récipients d'une manière écologique.	- L'élève a mis les déchets au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Manutention et programmation de machines à commande numérique (MPMCN-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Manutention et programmation de machines à commande numérique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MPMCN-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	4	- Atelier
4	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les modes de travail et les principes de fonctionnement de machines à commande numérique.**	- L'élève distingue les directions axiales ainsi que les positionnements dans le champ de traitement de la machine à commande numérique. - L'élève sélectionne une option de serrage en fonction des circonstances.	- L'élève a distingué les directions de déplacement de la machine à commande numérique. - L'élève connaît les différents dispositifs de serrage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une programmation en se référant aux documents d'une mission.**	- L'élève programme des perçages en fonction d'un dessin technique.	- L'élève a programmé différents perçages à l'horizontale et à la verticale en se servant des éditeurs de perçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de simuler des programmations et de rectifier des erreurs de programmation.**	- L'élève simule et optimise les procédures de perçage et de fraisage.	- L'élève a simulé une programmation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des machines, de remplacer des outils, d'accéder à des programmations et d'effectuer des essais.**	- L'élève dispose correctement des outils et il les range en conséquence. - L'élève applique des programmations et il effectue des essais sans provoquer de collision.	- L'élève a remplacé les outils de la machine à commande numérique. - L'élève a appliqué et testé les programmations établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Calcul professionnnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul avec des unités différentes.**	- L'élève effectue des opérations arithmétiques de base avec des parenthèses et des fractions.	- L'élève a effectué des additions, des soustractions, des multiplications ainsi que des divisions. - L'élève a distingué des unités de longueurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- L'élève inverse des formules.	- L'élève a correctement inversé des formules.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de subdiviser des tronçons.**	- L'élève subdivise des tronçons en appliquant un rapport indiqué.	- L'élève a correctement subdivisé des tronçons. - L'élève a correctement effectué des calculs d'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices simples de règle de trois.**	- L'élève résout des exercices en appliquant des règles de trois avec des rapports directs et inverses.	- L'élève correctement établi et déterminé l'affirmation, la suite ainsi que le résultat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de pertes en appliquant des pourcentages.**	- L'élève détermine la valeur de base, le pourcentage ainsi que la valeur en pourcentage.	- L'élève a correctement effectué des calculs de pourcentages avec des valeurs de base diminuées et augmentées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les surfaces ainsi que les périmètres de carrés et de rectangles.**	- L'élève détermine la surface ainsi que le périmètre de carrés, de rectangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel 1 (DEPRO1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Dessin professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de supports de dessin et d'outils de travail de manière ciblée.**	- L'élève désigne des supports de dessin éventuels. - L'élève se sert d'outils de dessin de manière ciblée.	- L'élève s'est correctement servi des supports de dessin et des outils de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des normes pour des dessins techniques.**	- L'élève applique les normes les plus habituelles pour les dessins techniques.	- L'élève a respecté les normes graphiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des échelles ainsi que des types de lignes dans des dessins techniques.**	- L'élève établit des dessins à différentes échelles. - L'élève établit des dessins avec des types de lignes différents.	- L'élève a représenté les composants à l'échelle. - L'élève a correctement appliqué les types de lignes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner des composants dans le respect des normes.**	- L'élève dimensionne des dessins techniques dans le respect des normes.	- L'élève a correctement appliqué les dimensions dans des dessins techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des projections à trois panneaux de composants simples.**	- L'élève représente des projets en projection à trois panneaux. - L'élève mesure les composants de manière compétente.	- L'élève a correctement représenté des projections à trois panneaux. - L'élève a correctement dimensionné les composants et il n'a pas produit de double cotation des mesures.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des projections à trois panneaux d'éléments de cadres avec des pièces complémentaires.**	- L'élève représente des éléments de cadres avec les pièces complémentaires correspondantes en trois vues.	- L'élève a correctement représenté les pièces de travail avec les pièces complémentaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Sciences professionnelles 1 (SCPRO1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants d'un établi ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève désigne les différents composants d'un établi. - L'élève décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.	- L'élève a correctement désigné les composants d'un établi. - L'élève a correctement décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure du bois ainsi que les variétés de bois les plus fréquentes.**	- L'élève distingue les composants de l'arbre ainsi que leurs missions. - L'élève subdivise les arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève désigne les variétés de bois les plus fréquentes.	- L'élève a distingué les composants de l'arbre. - L'élève a subdivisé les variétés d'arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève a désigné les variétés de bois les plus fréquentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les propriétés du bois.**	- L'élève distingue les propriétés de résistance du bois. - L'élève désigne les travaux du bois.	- L'élève a distingué les propriétés de résistance du bois. - L'élève a distingué les retraits longitudinal et transversal du bois.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les outils manuels les plus fréquents ainsi que leur domaine d'affectation en menuiserie.**	- L'élève distingue la structure, l'action ainsi que le domaine d'affectation des outils manuels les plus fréquents.	- L'élève a correctement décrit la structure ainsi que l'action des outils manuels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de collage du bois avec de la colle d'acétate de polyvinyle.**	- L'élève distingue les forces au cours de l'application de la colle.	- L'élève a correctement décrit la méthode de collage avec de la colle blanche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques (ATBOI1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (90%) mit Fachgespräch (10%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raboter manuellement une pièce de travail sur mesure.**	- L'élève rabote une pièce de travail sur mesure manuellement en angle droit. - Les outils de rabotage sont aiguisés et réglés de manière compétente.	- L'élève a raboté la pièce de travail aux dimensions indiquées. - L'élève a tenu compte des marges d'erreur concernant les dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dimensions en fonction d'un dessin technique et de les transposer sur les pièces de travail.**	- L'élève transpose les dimensions sur les pièces de travail avec précision.	- L'élève s'est servi des outils de traçage de manière compétente. - L'élève a correctement transposé les dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des coupes de scie manuellement d'une manière précise et compétente.**	- L'élève scie manuellement le long de la fente avec précision.	- L'élève s'est correctement servi des scies manuelles en fonction des circonstances. - L'élève a effectué les coupes de scie avec précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de râper et de limer des pièces de travail en suivant les indications.**	- L'élève râpe et lime des pièces de travail sur mesure en angle droit.	- L'élève râpé et limé les pièces de travail sur mesure en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière compétente en se servant d'outils à biseauter et en suivant les indications.**	- L'élève biseaute les pièces de travail conformément à la mission. - Les outils à biseauter sont aiguisés de manière compétente.	- L'élève a effectué les travaux de biseautage d'une manière correcte et précise. - Les outils de biseautage étaient aiguisés et l'élève s'en est servi dans le respect des consignes générales en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail en suivant les indications et en tenant compte des aspects de la logique et de la sécurité.**	- L'élève apprécie correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'élève distingue les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique lors de la manipulation des outils et des machines manuelles respectifs, en particulier lors de la remise en état des outils.	- L'élève s'est servi du matériel de manière rationnelle, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence. - L'élève a accompli la mission en tenant compte des normes de travail et de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des produits simples en bois et de les raccorder de manière ajustée.**	- L'élève ajuste les raccordements et il assemble les composants.	- L'élève a confectionné les assemblages en bois sur mesure. - L'élève a correctement effectué les travaux de préparation du traitement des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réalisation de produits simples en fonction du module de construction (FORMB1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en fonction du module de construction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit 10minütigem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti accomplit des missions de travail en se référant aux documentations techniques habituelles en interne, il planifie les étapes de travail requises dans le cadre des procédures commerciales et de travail internes et il se concerte avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collaborateurs au sujet de ces procédures.**	- L'apprenti opte pour du matériel. - L'apprenti se concerte avec le formateur au sujet de la méthode.	- L'apprenti a planifié et documenté les étapes de travail de manière compétente. - L'apprenti a soigneusement opté pour des matériaux et pour des outils. - L'apprenti s'est concerté avec ses supérieurs à propos des étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti fabrique des composants sous guidance en se servant des outils manuels les plus habituels, en appliquant des méthodes de transformation manuelles et en tenant compte des consignes et des règles en matière de sécurité et il assemble les composants pour constituer des ensembles de composants en suivant les indications.**	- L'apprenti évalue correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'apprenti distingue les consignes en matière de prévention des accidents concernant les outils ainsi que les machines manuelles respectifs et il les applique.	- L'apprenti a transformé la pièce de travail en suivant les indications concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur. - L'apprenti a utilisé le matériel d'une manière rationnelle en fonction de ses propriétés, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti connaît les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.	- L'apprenti portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle. - L'apprenti a respecté les règles en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti empile, entrepose et transporte du bois de sciage ou des matériaux de panneaux au sein de l'entreprise dans le respect des règles techniques et des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti distingue le bois de sciage et les matériaux de panneaux, il les entrepose et il les déplace en appliquant les techniques de soulèvement et de transport correspondantes. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et il les applique correctement en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement appliqué les techniques de soulèvement et de déplacement en fonction des circonstances pour entreposer et déplacer le matériel, il a trié les déchets ainsi que les résidus et il les a mis au rebut. - La santé et la sécurité au travail n'étaient jamais compromises en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'apprenti rédige un rapport de travail au sujet de ses activités et il emploie le vocabulaire professionnel.	- L'apprenti a produit un rapport de travail conforme aux indications de l'entreprise formatrice sous les aspects de la forme et de la présentation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants. - L'apprenti s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un parallélogramme, d'un losange, d'un trapèze et d'un triangle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de parallélogrammes, de losanges, de trapèzes, de triangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un cercle, d'un anneau circulaire et d'un arc de cercle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de cercles, d'anneaux circulaires, d'arcs de cercles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer le volume d'un cube, d'un parallélépipède et d'un prisme.**	- L'élève détermine les volumes de cubes, de parallélépipèdes et de prismes.	- L'élève a correctement converti les unités de mesure et il a déterminé les volumes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface, le volume ainsi que le supplément de découpage de planches et de madriers.**	- L'élève détermine les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix de planches et de madriers.**	- L'élève calcule les prix de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les prix de planches et de madriers au mètre carré et au mètre cube.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Dessin professionnel 2 (DEPRO2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Dessin professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif en appliquant une norme DIN, de l'identifier avec des symboles et de le dimensionner.**	- L'élève représente du bois massif en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il le dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des produits en bois massif en coupes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des outils de raccordement en appliquant une norme DIN, de les identifier avec des symboles et de les dimensionner.**	- L'élève représente des outils de raccordement en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il les dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des outils de raccordement en coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des cadres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et de diagnostiquer des erreurs.**	- L'élève lit un dessin technique et il vérifie qu'il n'accuse pas d'erreur.	- L'élève a soumis un dessin à une analyse systématique. - L'élève a déterminé des sources d'erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer un système graphique cohérent.**	- L'élève applique une méthode précise pour planifier un dessin de manière rationnelle.	- L'élève a opté pour une méthode systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Sciences professionnelles 2 (SCPRO2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des raccordements en largeur collés et non collés.**	- L'élève distingue les raccordements en largeur non collés les plus habituels pour le bois massif. - L'élève distingue les raccordements en largeur collés les plus habituels pour le bois massif.	- L'élève a correctement distingué les principes des raccordements possibles en largeur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des connexions clouées et vissées établies avec des outils manuels ainsi qu'avec des appareils électriques et de distinguer les outils de raccordement appropriés.**	- L'élève distingue les outils servant au clouage. - L'élève distingue les outils manuels ainsi que les appareils électroniques servant au vissage. - L'élève explique les longueurs ainsi que les épaisseurs des clous et des vis à utiliser.	- L'élève a correctement désigné les outils servant au clouage. - L'élève a correctement désigné les outils ainsi que les machines manuelles servant au vissage. - L'élève a correctement opté pour les outils de raccordement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents raccords d'angles de cadres.**	- L'élève décrit les raccords d'angles de cadres les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords d'angles de cadres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents raccords de supports.**	- L'élève décrit les raccords de supports les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords de supports.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les structures ainsi que les actions d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une raboteuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une dégauchisseuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une scie à ruban. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une raboteuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une dégauchisseuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une scie à ruban. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une mortaiseuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrie les consignes en matière de prévention des accidents d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une raboteuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une dégauchisseuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une scie à ruban. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation de produits en bois selon des critères techniques (ATBOI2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Réalisation de produits en bois selon des critères techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître(s) d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit integriertem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de défaire du bois massif d'une manière rationnelle et compétente.**	- L'élève se sert de la scie à ruban pour défaire les planches et les madriers en respectant l'ensemble des aspects concernant la sécurité.	- L'élève s'est servi de la scie à ruban d'une manière correcte sous les aspects concernant la sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler et d'ajuster des composants en bois massif rabotés.**	- L'élève rabote des composants en bois massif en se servant d'une dégauchisseuse et il assemble des bords. - L'élève produit des perçages de chevilles ainsi que des mortaises en se servant d'une mortaiseuse.	- L'élève a équipé les raboteuses ainsi que les dégauchisseuses avec l'ensemble des dispositifs de prévention des accidents et il s'en est servi sereinement. - L'élève a effectué les ajustages de manière compétente. - L'élève a produit les perçages de chevilles et/ou les mortaises de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des raccords d'angles de cadres et de caissons en bois massif en suivant les indications.**	- L'élève établit des raccords d'angles de cadres et de caissons. - L'élève effectue les ajustages manuellement.	- L'élève a correctement documenté les étapes de travail. - L'élève a établi les raccordements sur mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des machines manuelles et de s'en servir de manière autonome.**	- L'élève se sert d'une fraiseuse inférieure, de défonceuses à activation électrique et de ponceuses excentriques.	- L'élève a équipé les machines manuelles, il les a manipulées sereinement et il les a entreposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des composants en bois massif au traitement de la surface de manière compétente.**	- L'élève ponce des composants à granulométrie variable et il les prépare au traitement des surfaces.	- L'élève a préparé le traitement des surfaces de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats de son travail à des contrôles en appliquant des méthodes de mesurage et de contrôle.**	- L'élève soumet les dimensions établies au préalable à des contrôles en se servant des instruments de contrôle habituels.	- L'élève a correctement soumis les travaux exécutés à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de manière rentable et de mettre les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève utilise les ressources avec précaution et il trie les déchets avant la mise au rebut.	- L'élève a utilisé le matériel de manière rationnelle. - L'élève a trié les déchets produits et il les a éventuellement destinés à une réaffectation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation de cadres et caissons selon données techniques (FORMB2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Réalisation de cadres et caissons selon données techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (80%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (20%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti prend connaissance des missions partielles qui lui sont confiées pour la fabrication d'éléments de cadres ou de caissons en matériaux en bois, il planifie les étapes de travail dans le contexte interne et il les prépare.**	- L'apprenti note les informations techniques (dimensions des sections transversales, raccordements, dimensions).	- L'apprenti a identifié des détails techniques concernant les éléments des cadres et des caissons en se référant aux indications et il a mis en évidence des points à observer. - L'apprenti a pris connaissance des inforamtions concernant la mission. - L'apprenti a réglé les ambiguïtés.
20 % (12 P)	**L'apprenti accomplit des missions de travail internes sous guidance en utilisant les outils manuels habituels ainsi que les machines mises à sa disposition.**	- L'apprenti effectue le réglage des machines en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti connaît l'utilisation ainsi que le fonctionnement des machines indiquées. - L'apprenti suit les indications des modes d'emploi.	- L'apprenti a préparé l'outillage et il a équipé les machines. - L'apprenti a effectué des travaux de préparation. - L'apprenti a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - L'apprenti a établi les raccordements (sur mesure) en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures de prévention des incendies.	- L'apprenti a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines. - L'apprenti portait une tenue de travail de même qu'un équipement de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a appliqué les règles internes en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'apprenti établit un rapport de travail au sujet de sa mission de travail. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel de rigueur.	- L'apprenti a produit un rapport de travail conforme aux indications sous les aspects de la forme et de la présentation et correspondant aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner la structure ainsi que les procédures de son entreprise formatrice.**	- L'apprenti connaît les champs d'activité, les activités partielles ainsi que les domaines de compétence.	- L'apprenti a distingué les cycles de travail internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur en employant le vocabulaire professionnel.	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes. - L'apprenti a expliqué des contextes de manière compréhensible.

10 % (6 P)	**L'apprenti est disposé à proposer des évolutions possibles.**	- L'apprenti est disposé à participer à des activités d'apprentissage continues. - L'apprenti tire les enseignements de circonstances professionnelles et il réalise des progrès.	- L'apprenti manifeste de l'intérêt pour les formations continues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calcul professionnel 3 (CAPRO3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de carrés, de rectangles, de triangles, de parallélogrammes, de cercles et d'arcs de cercles. - L'élève détermine des dimensions manquantes en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les quantités de coupe de composants.**	- L'élève détermine les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les quantités de coupe de plaques et de bois massif. - L'élève détermine le supplément de découpage sous forme de pourcentage et en appliquant un facteur de majoration.	- L'élève a correctement déterminé les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les quantités de coupe. - L'élève a correctement exprimé le supplément de découpage en pourcentage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des formats de plaques habituels dans le commerce et d'en exposer une option de subdivision.**	- L'élève se renseigne à propos des formats de plaques proposés et il détermine des options de subdivision.	- L'élève connaît les formats de plaques et il a correctement déterminé leur subdivision optimale.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour le découpage et d'effectuer un calcul préalable.**	- L'élève établit des listes de matériel faisant état de matériaux en bois et servant au calcul préalable.	- L'élève a correctement établi la liste de matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes d'accessoires en fonction de la mission.**	- L'élève établit des listes d'outils de ferrage et de raccordement.	- L'élève a correctement établi les listes d'accessoires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Dessin professionnel 3 (DEPRO3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Dessin professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter les structures de base de produits simples de la fabrication de caissons.**	- L'élève représente des structures de base de la fabrication de caissons.	- L'élève a correctement représenté des structures de base de la fabrication de caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des objets sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des objets sous plusieurs vues.	- L'élève a correctement représenté des objets en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des angles de caissons dans plusieurs coupes et sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des angles de caissons dans plusieurs coupes et coupes partielles.	- L'élève a correctement représenté des angles de caissons en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale. - L'élève a correctement représenté des angles de caissons dans plusieurs coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif, des matériaux de plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919 et de les identifier correctement.**	- L'élève représente du bois massif, des matériaux de plaques ainsi que des outils de raccordement dans des coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.	- L'élève a correctement représenté du bois massif, des matériaux de plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en appliquant un système graphique cohérent, de les interpréter et de détecter les erreurs éventuelles.**	- L'élève établit, lit et évalue un dessin technique en appliquant une méthode systématique.	- L'élève a établi un dessin technique en appliquant une méthode systématique. - L'élève a soigneusement lu et interprété des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Sciences professionnelles 3 (SCPRO3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de caissons correspondants.**	- L'élève distingue les matériaux à couches, les matériaux composites, les panneaux agglomérés ainsi que les panneaux de fibres de bois. - L'élève distingue les raccords d'angles de caissons réalisables avec ces matériaux.	- L'élève a correctement distingué les matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de meubles. - L'élève a considéré les propriétés de raccordements et des panneaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions de base concernant les colles et de définir la différence entre des colles synthétiques à durcissement physique et à prise chimique et des colles naturelles.**	- L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles naturelles. - L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles synthétiques.	- L'élève a correctement distingué les colles naturelles et synthétiques. - L'élève a correctement expliqué l'action de colles à durcissement physique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des variétés de poussoirs de portes de meubles et de déterminer des options de ferrures.**	- L'élève décrit des variétés de poussoirs ainsi que des options de poussoirs pour des portes pivotantes.	- L'élève a correctement décrit les variétés de poussoirs de portes pivotantes. - L'élève a correctement opté pour des ferrures possibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, l'outillage, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité d'une scie circulaire à format, d'une scie à panneaux, d'une toupie et d'une ponceuse de bords.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - la butée, - la ponceuse de bords. - L'élève décrit les dispositifs de sécurité de - la scie circulaire à format, - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - la butée, - la ponceuse de bords. - L'élève distingue les variétés de lames de scies et d'outils de fraisage.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité ainsi que consignes générales en matière de prévention des accidents pour - la scie circulaire à format, - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - la butée, - la ponceuse de bords. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines stationnaires indiquées ci-dessus. - L'élève a documenté les domaines d'affectation des lames de scies circulaires et des outils de fraisage les plus habituels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de plusieurs machines manuelles: la scie sauteuse, la défonceuse et la fraiseuse à languettes.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève décrit les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité pour - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines manuelles indiquées ci-dessus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réalisation d'assemblages fixes pour caissons (ATBOI3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation d'assemblages fixes pour caissons**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	3	- Atelier
18	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne, il planifie et il opte pour les matériaux à utiliser, les raccords d'angles, les colles, les critères en matière de finition, les outils ainsi que les machines en suivant les indications.**	- L'élève distingue les propriétés des matériaux et il les sélectionne en fonction du projet. - L'élève documente la suite des étapes de travail prévue d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire.	- La planification écrite du travail sous les aspects du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail correspondait à la méthode. - L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de séparation, d'assemblage, d'ajustage, de perçage et de profilage pour l'a fabrication d'objets simples en se servant des machines manuelles les plus habituelles.**	- L'élève opte pour des lames de scies appropriées et il effectue les réglages des machines en fonction des circonstances. - L'élève équipe la toupie d'une manière correcte sous l'aspect de la technique de fraisage et sécurisée sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève se sert correctement des machines manuelles servant à établir les raccordements (fraiseuse à lamelles, fraiseuse à rainurer, appareil à cheviller).	- L'élève a effectué les travaux de préparation (séparation, rabotage, sciage, ponçage). - L'élève a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a distingué les actions des machines manuelles et il a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur dans ce contexte.
10 % (6 P)	**L'élève effectue le collage de structures en se servant des outils de serrage habituels et en tenant compte des instructions technologiques et des instructions des fabricants.**	- L'élève opte pour des outils de serrage et pour des accessoires de serrage en fonction du projet. - L'élève colle des structures d'une manière plane, adaptée aux angles et conforme aux dimensions.	- L'élève a correctement opté pour les outils de serrage (serre-joints, cadreuse) et il les a correctement disposés. - L'élève a préparé le collage. - L'élève a effectué le collage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève traite et raffine des surfaces (ponçage, huilage, cirage).**	- L'élève effectue les travaux de ponçage par étapes et dans le sens des fibres. - L'élève considère les indications des fabricants ainsi que les fiches techniques.	- L'élève a effectué les travaux de préparation du traitement ultérieur des surfaces. - L'élève a effectué les travaux d'huilage et de cirage. - La qualité du résultat du travail était convenable (surface et revêtement).
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines de traitement du bois (dégauchisseuse, raboteuse, scie à ruban, perceuse, scie circulaire à format, toupie et machines manuelles).**	- L'élève applique correctement les mesures de prévention des accidents en fonction des circonstances. - L'élève se sert rigoureusement des outils techniques (poussoir, tige de poussée, butée auxiliaire, dispositif de bordure, rallonge de table, butée transversale, dispositif de blocage).	- L'élève a justifié et expliqué les mesures de prévention des accidents. - L'élève s'est correctement servi des outils techniques servant à sécuriser le travail avec les machines en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles, il procède à des contrôles visuels et il évalue son travail en se référant aux résultats.**	- L'élève opte pour des instruments de mesurage et de contrôle en fonction des missions et il s'en sert.	- L'élève a correctement utilisé et consulté les instruments de contrôle en fonction des pièces de travail. - Les résultats des mesurages et des contrôles étaient corrects.

10 % (6 P)	**L'élève aménage des postes de travail de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux en respectant les normes ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève remet son poste de travail en ordre (bureau, entrepôt et salle des machines) et il le maintient dans un état propre. - L'élève porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance.	- L'élève a identifié des zones dangereuses et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement professionnel). - L'élève s'est servi des équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a rigoureusement appliqué les mesures de protection de la santé et de prévention des incendies.
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable de les évaluer sous les aspects des délais, de l'organisation, du matériel et des outils requis et de les adapter en cas de modification des circonstances (dimensions, raccordements).**	- L'élève note les informations techniques (dimensions des coupes transversales, raccordements, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée. - L'élève considère d'autres options.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications variables. - L'élève a pris connaissance des informations concernant le produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande (FORMB3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti fabrique des objets indivisibles ou des composants de caissons en matériaux en bois sous guidance, en suivant les indications, dans le cadre de missions internes.**	- L'apprenti respecte les tolérances concernant les dimensions, la forme ainsi que la position (dimensions transversales, raccordements, dimensions, traitement de la surface) et il assemble des objets d'une manière rationnelle et rentable.	- L'apprenti s'est concerté avec les autres intervenants au sujet de la méthode et des étapes de travail. - L'apprenti a fabriqué les objets en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti accomplit les missions qui lui sont confiées en respectant les instructions correspondantes et en utilisant les outils habituels ainsi que des machines stationnaires.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des travaux qui lui sont confiés. - L'apprenti respecte les accords passés. - L'apprenti intègre les missions partielles dans les procédures de travail internes. - L'apprenti équipe et utilise les machines en respectant les règles de sécurité. - L'apprenti nettoie son poste de travail à la fin des travaux.	- L'apprenti a passé des accords. - L'apprenti a accompli des missions partielles conformément aux instructions concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les techniques de serrage disponibles au sein de l'entreprise pour l'assemblage.**	- L'apprenti applique correctement les techniques de serrage en fonction des circonstances. - L'apprenti effectue les travaux de manière rationnelle et dans l'ordre indiqué sur le plan technologique.	- L'apprenti a distingué les techniques de serrage (presses, étaux, cadreuses, serre-joints) en fonction des spécificités de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les techniques de déplacement et de soulèvement internes en vue d'une fabrication rationnelle, en respectant les consignes en matière de protection de la santé et de sécurité au travail.**	- L'apprenti utilise les outils de déplacement et il applique les techniques de soulèvement d'une manière correcte en fonction des circonstances. - L'apprenti applique constamment les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti opte correctement pour des outils en fonction des charges à déplacer. - L'apprenti sécurise les outils de déplacement et de soulèvement et il les range après les avoir utilisés.	- L'apprenti connaît les techniques de déplacement et de soulèvement spécifiques à l'entreprise et il les a sereinement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti aménage des postes de travail internes de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes en vigueur ainsi que le règlement en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti met le poste de travail en ordre et il le maintient dans un état propre au sein de l'entreprise ou sur le lieu de montage. - L'apprenti porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'apprenti signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'apprenti a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'apprenti a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.

10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'apprenti observe les temps de travail et de pause et il connaît les règles comportementales.	- L'apprenti a respecté les accords ainsi que le règlement interne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul professionnel 4 (CAPRO4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des structures en plaques.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de composants en relation avec un projet. - L'élève détermine des dimensions ainsi que des angles manquants en se servant de fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres. - L'élève a déterminé des dimensions ainsi que des angles en se servant de fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des revêtements.**	- L'élève détermine des quantités brutes et nettes pour des surfaces à revêtir.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités de matériel de bordure.**	- L'élève détermine le nombre de couvre-bord, les longueurs ainsi que les dimensions des sections transversales.	- L'élève a correctement déterminé le matériel de bordure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de colle requises ainsi que leur rapport de mélange.**	- L'élève détermine les quantités de colle ainsi que les rapports de mélange servant à leur production.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de colle. - L'élève a correctement déterminé des rapports de mélange de colle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses calculs d'une manière propre et cohérente.**	- L'élève subdivise ses calculs de manière systématique. - L'élève se réfère à des tableaux et à des règlements.	- L'élève a effectué les calculs de manière systématique et il les a classés de manière réglementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Dessin professionnel 4 (DEPRO4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Dessin professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des plans en coupe partiels ainsi que des vues de petits meubles enduits.**	- L'élève dessine des plans en coupe partiels de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919. - L'élève dessine des vues de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919.	- L'élève a correctement représenté des matériaux de revêtement de petits meubles dans des plans en coupe. - L'élève a représenté les vues de petits meubles à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des ferrures pour meubles dans des structures.**	- L'élève représente des ferrures en plans en coupe partiels.	- L'élève a représenté des ferrures à l'échelle dans des plans en coupe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de meubles avec des portes pivotantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes pivotantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes pivotantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des portes coulissantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes coulissantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes coulissantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des tiroirs.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des tiroirs.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des tiroirs et des ferrures en fonction des objets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des structures massives de tables à pieds tors et à châssis.**	- L'élève dessine de petits meubles à pieds tors.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles à pieds tors.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Sciences professionnelles (SCPRO4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Sciences professionnelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de concevoir et de développer des structures de meubles simples en connaissance de différents modèles de meubles et en considération d'aspects ergonomiques.**	- L'élève distingue les structures à planches, les structures à cadres, les structures à pieds tors ainsi que les structures à plaques en tenant compte d'aspects artisanaux.	- L'élève a clairement distingué les structures des meubles. - L'élève a établi des croquis simples conformément aux modes de fixation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la fabrication, l'affectation ainsi que l'usinage de placages et de documenter des erreurs de placage ainsi que leurs causes.**	- L'élève documente la fabrication des variétés de placages les plus habituelles. - L'élève détecte des erreurs de placage et il en décrit les causes ainsi que la rectification. - L'élève distingue le placage extérieur, le contreplacage ainsi que le placage de sous-revêtement.	- L'élève a noté l'action du placage de manière structurée. - L'élève a correctement décrit la fabrication du placage. - L'élève a documenté des erreurs de placage ainsi que leurs causes/leur rectification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des notions de base concernant des colles naturelles ainsi que des colles synthétiques à durcissement physique et à prise chimique et d'opter pour les produits convenant à différents travaux de placage.**	- L'élève connaît la différence entre les variétés de colles traditionnelles ainsi que leurs affectations possibles pour le placage.	- L'élève a correctement distingué les variétés de colles de placage. - L'élève a documenté l'utilisation de la colle pour différents travaux de placage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents d'une machine à trancher le bois de placage, d'une machine à empaqueter le bois de placage, d'une presse à plaquer, d'une machine à border, d'une ponceuse à longues bandes et d'une ponceuse à larges bandes.**	- L'élève décrit la structure ainsi que les fonctions d'une machine de traitement de placage. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation d'une machine de traitement de placage.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines servant au traitement de placage. - L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents de ponceuses manuelles.**	- L'élève décrit la structure ainsi que les fonctions des ponceuses habituelles. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation de ponceuses manuelles.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines manuelles servant à la préparation des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques (ATBOI4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	3	- Atelier
18	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se procure les documents de mission requis, il se renseigne au sujet de l'énoncé de la mission, il planifie la mission et il opte pour les matériaux ainsi que pour les outils convenables à utiliser pour le placage.**	- L'élève distingue les propriétés des matériaux et il opte pour des matériaux en fonction du projet. - L'élève établit une suite des étapes de travail détaillée, correcte sous l'aspect professionnelle et délimitée sous l'aspect horaire.	- L'élève a établi une planification utile par écrit à propos du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail en suivant les indications du dessin technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des éléments de placage et de support en appliquant des méthodes d'usinage manuelles et mécaniques.**	- L'élève prépare la plaque de support ainsi que le motif de placage en se servant des machines indiquées et en suivant les indications.	- L'élève a formaté et calibré la plaque de support. - L'élève a assemblé le motif de placage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer les machines ainsi que les dispositifs prévus pour le placage.**	- L'élève prépare la presse à plaquer pour l'application des couches.	- L'élève a préparé et nettoyé la presse à plaquer. - L'élève a déterminé la pression de la presse à plaquer en se référant à un diagramme. - L'élève a préparé les pièces factices éventuelles, les outils ainsi que les accessoires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des placages, des plaques de support et de la colle en suivant les indications, d'installer des dispositifs de serrage appropriés pour le collage et d'assembler les pièces préfabriquées.**	- L'élève applique des couches sur les plaques de support de manières manuelle et mécanique.	- Le résultat correspondait aux exigences du composant respectif. - Les joints des parties visibles étaient étanches. - L'élève a respecté le motif ainsi que la direction du placage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter consciencieusement les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève maintient son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'élève porte des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'élève signale des zones dangereuses et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a identifié des zones dangereuses et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève s'est servi des équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler le matériel de manière rentable, de maintenir son poste de travail dans un état réglementaire, de trier les déchets et de les mettre au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève se sert du matériel et des outils (presse, rouleau de collage, agent de démoulage et matériel d'assemblage) d'une manière rationnelle et il les met au rebut et/ou il les recycle d'une manière respectueuse de l'environnement.	- L'élève a utilisé le matériel scolaire ainsi que le placage avec précaution et de manière à économiser le matériel. - Le poste de travail était en ordre. - L'élève a préparé le pressage (accessoires de la presse, chemins de transport, surfaces de travail). - L'élève a nettoyé les outils ainsi que les accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail, d'évaluer les résultats en équipe et, le cas échéant, d'appliquer des mesures pour éliminer les défauts.**	- L'élève se concerte avec les autres membres de son groupe à propos des options d'optimisation d'une méthode de placage.	- Le travail en équipe a été effectué d'une manière rationnelle et concertée pour le placage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réalisation d'objets plaqués (FORMB4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Réalisation d'objets plaqués**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti effectue des travaux de revêtement en équipe dans le cadre de missions en entreprise et conformément aux indications technologiques.**	- L'apprenti effectue les travaux de revêtement conformément aux indications spécifiques à l'entreprise.	- L'apprenti a manifesté sa disposoniblité au cours des travaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'apprenti distingue les matériaux de revêtement les plus habituels et il est capable de les façonner en se servant des machines et des outils manuels utilisés au sein de l'entreprise et en tenant compte d'aspects concernant la sécurité.**	- L'apprenti effectue le calibrage des éléments de support. - L'apprenti prépare les matériaux de revêtement. - L'apprenti prépare les bords des plaques (alaises, bordures).	- L'apprenti a préparé les plaques de support ainsi que le matériel de revêtement d'une manière adaptée au composant et à l'affectation. - L'apprenti a correctement sélectionné et préparé les outils et il a équipé les machines en conséquence.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique des techniques de revêtement en tenant compte des instructions internes et des consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti remet le poste de travail en ordre et dans un état propre. - L'apprenti porte des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'apprenti signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'apprenti a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'apprenti a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti intègre son travail dans les procédures internes.**	- L'apprenti respecte des délais indiqués de la procédure interne.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués pour l'accomplissement des missions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti développe une conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'apprenti aménage les postes de travail de manière sécurisée conformément aux travaux à effectuer.	- L'apprenti a appliqué les règles générales et spécifiques en matière de sécurité et il a respecté les accords.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calcul professionnel 5 (CAPRO5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Calcul professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces de structures composées.**	- L'élève détermine les surfaces de structures simples et composées. - L'élève subdivise les positions de composants en se référant à une liste de matériel indiquée.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces de composants et il a établi une liste de manière systématique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les bordures de structures composées.**	- L'élève détermine les longueurs ainsi que le nombre des bandes de panneaux.	- L'élève a établi une liste des longueurs déterminées en se référant aux positions de manière systématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les pertes de structures en panneaux et en bois massif et de les noter sous forme de tableau.**	- L'élève détermine une valeur de base, un pourcentage ainsi qu'une valeur en pourcentage avec des panneaux de matériau et avec des bordures.	- L'élève a correctement déterminé les pourcentages de la quantité brute, de la quantité finale et des pertes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une subdivision des panneaux correspondant à la mission et permettant des économies de matériel.**	- L'élève esquisse une subdivision optimale en se référant aux formats des panneaux et à la progression des fibres.	- L'élève a subdivisé le panneau en fonction de la progression des fibres de manière à permettre des économies de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du tableau à grille de la norme système 32 et de déterminer des intervalles de structures.**	- L'élève détermine des hauteurs ainsi que des profondeurs d'armoires et de panneaux fronteaux en se référant au tableau à grille de la norme système 32.	- L'élève a correctement déterminé la hauteur ainsi que la profondeur de la structure du meuble. - L'élève a correctement déterminé la subdivision des panneaux fronteaux et du jointoiement en se référant à la grille.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de ferrures et d'accessoires pour une structure de meuble correspondante.**	- L'élève établit des listes de ferrures et d'accessoires pour des meubles en panneaux.	- Les listes de ferrures et d'accessoires étaient complètes. - L'élève a correctement détermine les prix unitaires et il les a notés sous forme de tableau. - L'élève a déterminé et noté les numéros d'articles des ferrures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour un meuble.**	- L'élève détermine le prix d'un meuble en se référant à une liste de matériel, de ferrures et d'accessoires.	- L'élève a correctement établi une liste des prix déterminés et il a effectué des calculs détaillés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Dessin professionnel 5 (DEPRO5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Dessin professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas de perçage pour des composants, de les dimensionner et de les annoter.**	- L'élève dessine et dimensionne le schéma de perçage correspondant à la ferrure pour un composant.	- L'élève a correctement représenté des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des schémas de perçage en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de raccordement les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève dessine les ferrures de raccordement dans des structures de meubles en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des ferrures de raccordement en fonction de la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les variétés de butées les plus habituelles pour des portes de meubles et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des portes pivotantes, des clapets ainsi que des portes coulissantes avec différentes variétés de butées.	- L'élève a correctement distingué les différentes variétés de butées et il les a représentées graphiquement dans le respect de la norme DIN.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des coulisses de tiroirs mécaniques et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des structures à tiroirs avec des coulisses mécaniques.	- L'élève a correctement opté pour des coulisses de tiroirs et il les a représentées en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des raccords de socles, de parois et de plafonds et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine différentes variétés de raccords de socles, de parois et de plafonds.	- L'élève a correctement opté pour des raccords de socles, de parois et de plafonds en fonction de la mission et il les a représentés dans le respect de la norme DIN.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Sciences professionnelles 5 (SCPRO5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de construction de la norme système 32 et d'en formuler les avantages ainsi que les inconvénients.**	- L'élève distingue les propriétés de la norme système 32.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement de la norme système 32. - L'élève a distingué les avantages ainsi que les inconvénients du système.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes pièces détachées d'un meuble.**	- L'élève distingue les notions concernant des meubles.	- L'élève a correctement désigné les différentes pièces de meubles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les ferrures de raccordement les plus habituelles et de décrire les travaux de perçage et de raccordement à effectuer.**	- L'élève distingue des ferrures de raccordement et il décrit leurs avantages ainsi que leurs inconvénients.	- L'élève a correctement décrit les ferrures de raccordement les plus habituelles avec les travaux de perçage correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste des différentes variétés de coulissements et de les décrire.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des options de coulissements.	- L'élève a distingué les variétés de coulissements en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des structures de parois arrière.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des différentes structures de parois arrière. - L'élève distingue des supports de parois arrière.	- L'élève a correctement décrit les différentes structures de parois arrière. - L'élève a expliqué des options de parois arrière ainsi que des supports d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement des charnières et de distinguer les variétés de leurs butées éventuelles.**	- L'élève distingue les différentes variétés de butées de charnières.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement des charnières. - L'élève a correctement expliqué les variétés de butées de charnières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction ainsi que la structure de socles et de supports.**	- L'élève distingue des structures de socles ainsi que des supports avec des meubles.	- L'élève a décrit la fonction ainsi que la structure du socle avec des armoires d'une manière détaillée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan (ATBOI5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance d'une mission de travail et il est capable de mettre à profit ses connaissances pour se procurer les informations requises dans des documentations techniques (catalogues, schémas de perçage), de préparer les panneaux et de commander les ferrures requises.**	- L'élève note les informations techniques (coupes, raccordements, ferrures, dimensionnements, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications. - L'élève a pris connaissance de l'ensemble des informations essentielles concernant la mission et il les a désignées. - L'élève a commandé des panneaux ainsi que des ferrures, respectivement ils étaient en stock.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les machines requises pour effectuer les travaux mécaniques (découpe et assemblage) en suivant les indications des fabricants concernant les ferrures et il les manipule en tenant compte d'aspects de sécurité.**	- L'élève se sert de fraiseuses, de lames de scies et de perceuses de manière réglementaire. - L'élève utilise la norme système 32, y compris un tableau à grille. - L'élève applique des schémas de perçage sur les panneaux correspondants en se servant d'une perceuse à colonne, d'une perceuse pour ferrures ou d'un gabarit.	- L'élève a effectué des travaux de préparation servant à la découpe, au rabotage, au sciage, au perçage ainsi qu'au fraisage. - L'élève a préparé les composants d'une manière précise et propre. - L'élève a fixé les bordures de manière compétente sur les panneaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer et de manipuler des machines à commande numérique servant à l'application de schémas de perçage plus simples.**	- L'élève programme les schémas de perçage en fonction des indications requises concernant les ferrures.	- L'élève a programmé des schémas de perçage avec précision. - L'élève a serré les pièces de travail d'une manière sereine et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler manuellement et mécaniquement les composants ainsi que les ensembles de composants fabriqués en suivant les indications techniques et la documentation de la mission.**	- L'élève considère les tolérances de dimensionnement ainsi que les options de réglage. - L'élève ajuste et oriente les ferrures.	- L'élève a assemblé des composants de manière chronologique en se servant de ferrures d'assemblage. - L'élève a ajusté des ferrures ainsi que des composants.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les pièces de travail ainsi que les ferrures à utiliser au cours de la fabrication de corps de meubles avec précaution et il applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles pour évaluer son travail et pour en contrôler la qualité.**	- L'élève soumet des schémas de perçage à un contrôle en se servant d'un pied à coulisse et il les ajuste en fonction du programme (correspondance entre les résultats recherchés et obtenus).	- L'élève a continuellement contrôlé les dimensions ainsi que la qualité.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose et transporte des composants de manière compétente, il applique les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies et il détecte des risques.**	- L'élève déplace sereinement des pièces de travail. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de prévention des incendies.	- L'élève a transporté des pièces de travail avec précaution. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents lors de la manipulation de machines. - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire concernant la prévention des incendies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne (FORMB5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti prend connaissance de missions de travail en entreprise et il se procure les informations requises en consultant des documents techniques (catalogues, schémas de perçage) pour préparer le matériel en panneaux.**	- L'apprenti note les informations techniques (dimensions de coupes transversales, raccordements, ferrures, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'apprenti a distingué les détails techniques et les points à observer en se référant aux indications internes. - L'apprenti a pris connaissance des informations concernant le produit. - Les panneaux et les ferrures étaient commandés, respectivement en stock.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper les machines à utiliser pour la séparation, l'assemblage et le traitement des surfaces conformément aux normes indiquées et il s'en sert pour fabriquer des structures démontables.**	- L'apprenti contrôle et aiguise les fraiseuses, les lames de scies et les perceuses de manière à ce qu'elles soient prêtes à l'emploi. - L'apprenti monte les outils de manière règlementaire.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation (équipement) pour le découpage, le rabotage, le sciage, le perçage et le fraisage.
20 % (12 P)	**L'apprenti aménage des postes de travail internes de manière autonome et il est capable de les sécuriser et de les remettre en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes et les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti aménage et met en ordre les postes de travail d'une manière sécurisée et conforme aux travaux à effectuer.	- L'apprenti connaît les règles de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise et il respecte les accords.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux en vue du chargement, de l'entreposage et du montage, également sur des chantiers et chez des clients.**	- L'apprenti sécurise le chargement. - L'apprenti assure le montage des composants d'une manière chronologique et sûre.	- L'apprenti a chargé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - L'entreposage et le montage des composants ont été effectués en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti évalue son travail de manière critique.**	- L'apprenti applique une méthode de travail partiellement autonome après concertation et conforme au souhait du client.	- L'apprenti a accompli des missions partielles d'une manière autonome et conforme à la commande. - L'apprenti a travaillé d'une manière axée sur le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul professionnel 6 (CAPRO6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Calcul professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour des portes d'intérieur.**	- L'élève établit des listes de matériel pour des structures de portes pivotantes en se référant à des dessins techniques.	- L'élève a correctement établi des listes de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité brute, la quantité finale ainsi que les pertes pour des portes d'intérieur.**	- L'élève classe des valeurs de quantités brutes, des valeurs de quantités finales ainsi que des valeurs de pertes dans un tableau indiqué sous formes de calculs et de pourcentages.	- L'élève a correctement établi une liste des valeurs dans un tableau avec les unités habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour des structures de portes pivotantes.**	- L'élève détermine les prix de matériaux, de ferrures et d'accessoires pour différentes structures de portes en se référant à sa liste de matériel.	- L'élève a correctement déterminé les frais du matériel et des ferrures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation pour une structure de porte pivotante, y compris les frais salariaux, les frais généraux, les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.**	- L'élève détermine les frais salariaux. - L'élève détermine les frais généraux. - L'élève détermine les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a établi une estimation intégrale et détaillée pour une structure de porte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Dessin professionnel 6 (DEPRO6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Dessin professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres, avec les raccordements, dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des structures de portes à cadres à chevilles et à fentes avec des traverses en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des structures de portes à cadres dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des cadres de portes dormants ou en blocs dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des cadres dormants ou en blocs en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des cadres de portes dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de portes les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève intègre les charnières de portes ainsi que les serrures de portes avec la fermeture dans des structures de portes en respectant la norme DIN.	- L'élève a représenté, dimensionné et annoté des ferrures de portes d'une manière compétente et correspondant à la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Sciences professionnelles 6 (SCPRO6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue des structures de portes ainsi que des cadres de portes.**	- L'élève attribue les propriétés structurelles ainsi que les domaines d'affectation aux structures de portes et aux cadres de portes.	- L'élève a distingué des structures de portes ainsi que des cadres de portes en employant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des variétés de charnières et de butées avec des structures de portes pivotantes.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il distingue les variétés de charnières et de butées en fonction de la variété d'une structure.	- L'élève a correctement attribué des variétés de charnières et de butées.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des options de fermeture, les serrures les plus habituelles avec leurs accessoires ainsi que les techniques des ferrures et des dispositifs de sécurité.**	- L'élève distingue les pièces détachées d'une serrure, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture. - L'élève distingue des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a attribué des serrures de portes, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture à l'affectation.
10 % (6 P)	**L'élève distingue des circonstances de contraintes concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique.**	- L'élève attribue des normes ainsi que des règles concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité et l'isolation thermique à des circonstances de contraintes.	- L'élève a distingué l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique et il les a attribuées aux circonstances de contraintes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles (ATBOI6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'adapter la planification aux circonstances.**	- L'élève adapte les structures des portes aux conditions structurelles.	- Les structures des portes, les cadres des portes ainsi que les ferrures des portes correspondaient au domaine d'affectation. - L'élève a élaboré des variations conceptuelles dans le cadre d'un travail en groupe.
10 % (6 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions ainsi que des plans de montage simples.**	- L'élève attribue des composants et il détermine les dimensions en consultant le dessin technique de la structure d'une porte - L'élève établit des listes de pièces en fonction de la mission.	- L'élève a correctement interprété des dessins indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les détails d'une structure, de planifier des étapes de travail et de les documenter.**	- L'élève établit les détails d'une structure en suivant les indications et il est capable de dimensionner les composants. - L'élève établit une planification chronologique du travail.	- L'élève a établi les détails d'une structure. - L'élève a intégralement documenté la planification du travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel, de découpage et de commande en se référant aux indications.**	- L'élève établit la liste de matériel/de découpage et il documente les ferrures requises en fonction des exigences de la structure d'une porte et des conditions structurelles.	- L'élève a établi une liste de matériel et de découpage en se référant au dessin technique. - L'élève a déterminé les quantités de ferrures requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines et de fabriquer des pièces de manière autonome en tenant compte des exigences importantes sous l'aspect de la sécurité.**	- L'élève effectue des travaux mécaniques correspondant à la mission et il respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (découpe, rabotage, sciage, ponçage). - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assemblée les composants fabriqués en suivant les indications.**	- L'élève assemble les composants dans le respect des angles et de manière ajustée.	- L'élève a assemblé les cadres et/ou les panneaux en se servant d'outils de serrage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et d'ajuster des ferrures ainsi que des joints de différentes structures.**	- L'élève monte et ajuste des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement ajusté les ferrures sous l'aspect de leur fonction. - L'élève a intégré un joint. - Le résultat du travail répondait aux exigences indiquées sous l'aspect de la technologie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier (FORMB6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé deux rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des étapes de travail conformément aux pratiques spécifiques à l'entreprise.**	- L'apprenti détermine la suite chronologique des étapes de travail.	- L'apprenti a documenté la planification des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'équiper des machines sous guidance, de fabriquer des composants et de les raccorder.**	- L'apprenti règle les machines en fonction des circonstances. - L'apprenti règle les machines stationnaires ou les machines guidées à la main d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il les équipe de manière à éviter les accidents.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation (par exemple la séparation, le rabotage, le sciage et le polissage). - Le cas échéant, l'apprenti a ajusté les raccordements manuellement. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter et d'ajuster des ferrures et/ou des joints et de préparer des surfaces conformément aux exigences définies.**	- L'apprenti ajuste les ferrures en fonction des circonstances. - L'apprenti ajuste les joints conformément aux indications et aux exigences.	- L'apprenti a posé les ferrures d'une manière correcte sous l'aspect de la fonction. - L'apprenti a intégré un joint.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser les composants pour le transport et d'aménager des aires de montage conformément aux normes en vigueur.**	- L'apprenti sécurise le chargement. - L'apprenti effectue le montage des composants d'une manière chronologique et sûre.	- L'apprenti a chargé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - Les composants ont été entreposés et montés en équipe.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de démonter des composants anciens existants, de monter des éléments en équipe avec des outils de fixation adaptés et d'effectuer les travaux d'ajustement et de finition.**	- Les travaux de démontage et de montage sont effectués en équipe dans le respect des aspects concernant la sécurité.	- Les travaux de démontage et de montage ont été effectués. - Les composants ont été fixés conformément aux indications internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti trie et met au rebut les déchets d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, il nettoie l'aire de montage et il soumet le résultat de son travail à un contrôle.**	- L'apprenti réduit la consommation de matériel au minimum. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière règlementaire.	- L'apprenti a identifié et mis au rebut les déchets et les résidus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe mit Fachgespräch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des conditions spécifiques de l'épreuve du projet intégré final et il les respecte.**	- L'élève se réfère aux sources d'information disponibles de manière autonome. - L'élève identifie l'accomplissement de la mission ainsi que les options proposées.	- L'élève a compris les conditions du projet intégré final et il les a respectées.
20 % (12 P)	**L'élève planifie la mission, il documente la suite des étapes de la mission et il la présente devant la commission d'examen.**	- L'élève déduit les informations requises pour l'accomplissement de la mission de la documentation technique. - L'élève déduit les dimensions finales des documentations, des détails de la structure ou d'une esquisse. - L'élève complète un dessin de finition dans le respect des normes. - L'élève documente la suite prévue des étapes de travail d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnelle et délimitée sous l'aspect horaire. - L'élève met en évidence des points à observer. - L'élève détermine les coûts du matériel ainsi que les pertes. - L'élève identifie d'autres options technologiques et il est capable de les désigner et de les évaluer. - L'élève connaît les règles spécifiques de l'épreuve et il les respecte.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises ainsi que les coûts du bois et/ou des matériaux en bois (dimensions finales). - L'élève a produit une planification complète dans une large mesure concernant les quantités de matériel requises, les outils requis ainsi que les étapes de travail par écrit en se référant à un dessin technique à compléter.
10 % (6 P)	**L'élève se procure le matériel ainsi que les outils/les machines correspondants.**	- L'élève opte pour du matériel et pour des outils/des machines et il se les procure dans la mesure des besoins. - L'élève justifie la qualité, l'utilité ainsi que la sécurité des outils de travail en se référant à des critères.	- L'élève a opté pour du matériel et pour des outils/pour des machines en fonction de la mission et conformément aux exigences minimales en matière de qualité et de sécurité.

40 % (24 P)	**L'élève applique des techniques de connexion correctes sous l'aspect professionnel et il monte les composants amovibles de manière compétente.**	- L'élève équipe les machines d'une manière autonome et sereine. - L'élève suit les étapes de travail en fonction de la planification et dans le respect des délais indiqués. - L'élève ajuste les connexions conformément aux exigences minimales de la technique appliquée. - Les dimensions correspondent aux indications. - Les composants amovibles sont en état de fonctionnement et ajustés. - La qualité des travaux de nettoyage correspond aux exigences du traitement ultérieur d'une surface. - Le poste de travail est en ordre et nettoyé à la fin des travaux. - L'élève range les outils de travail et il met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève est capable de justifier les mesures de sécurité au travail et de protection de la santé en fonction des circonstances en se référant aux normes et aux règles en vigueur.	- L'élève a respecté les délais indiqués. - L'élève a effectué les travaux avec précaution et dans le respect des règles de la technique. - L'élève a appliqué les techniques de connexion d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a manipulé les outils ainsi que les machines de manière compétente. - Le composant amovible était en état de fonctionnement et l'élève l'a monté de manière ajustée. - L'élève a effectué les travaux de préparation du traitement de la surface (travaux de crépissage et de ponçage). - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuel. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines et des outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre l'accomplissement ainsi que le résultat de la mission à un contrôle et, le cas échéant, de les rectifier.**	- L'élève effectue continuellement des mesurages ainsi que des contrôles et il évalue la qualité dans le cadre des travaux et en fonction de la progression. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs, il soumet des mesures à des contrôles et il les sélectionne pour rectifier les erreurs dans la mesure du possible.	- L'élève a détecté et rectifié des erreurs ainsi que des lacunes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier ses travaux de manière autonome.**	- L'élève évalue la méthode ainsi que le résultat du travail de manière autonome en se référant à des critères (état de fonctionnement, précision des dimensions et du positionnement, temps requis, personnel requis, sécurité au travail, protection de la santé, prévention des incendies, méthode technologique) et il les justifie. - L'élève est capable de comparer les résultats recherchés et les résultats obtenus en se référant à la planification des travaux. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève communique et effectue ses présentations d'une manière sereine, structurée et compréhensible.	- L'élève a évalué et justifié les travaux de manière autonome en se référant à des critères, de manière à produire une représentation réaliste correspondant au résultat du contrôle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réalisation et documentation d'échantillons (DOCEC-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation et documentation d'échantillons**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DOCEC-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		- Salle de classe
1		- Atelier
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Präsentation (40%) mit Fachgespräch (20%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se réfère à la littérature spécialisée, à des ouvrages de référence ainsi qu'à des médias électroniques pour se procurer des informations à propos des propriétés et des données techniques du bois et des matériaux en bois.**	- L'élève extrait les informations correspondantes du matériel dont il dispose.	- L'élève a structuré la documentation de manière systématique et il l'a soigneusement présentée.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des échantillons de bois, de matériaux en bois et de contreplaqués et il effectue le formatage ainsi que le catalogage.**	- L'élève constitue un assemblage d'échantillons individuel et facile à utiliser.	- L'élève a façonné les échantillons sur mesure et il les a classés de manière méthodique.
20 % (12 P)	**L'élève distingue différents bois ainsi que différents matériaux en bois.**	- L'élève distingue les échantillons de l'assemblage sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de la dureté, de la densité et de la texture.	- L'élève a distingué les variétés de bois européennes habituelles en fonction de critères.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur et avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude ouverte à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève s'est exprimé de manière respectueuse et il a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire. - L'élève a coopéré avec ses collègues de travail.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome ainsi qu'en équipe.**	- L'élève met ses points forts au service de l'équipe d'une manière active. - L'élève contribue à produire le résultat global. - L'élève effectue ses travaux autonomes de manière planifiée et il subdivise son temps.	- L'élève a intégralement effectué les travaux de manière autonome de même qu'en équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réalisation d'esquisses d'éléments de construction (RESCO-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'esquisses d'éléments de construction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RESCO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe mit Arbeitsprobe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base ainsi que les techniques du dessin à main levée pour dresser des esquisses simples et des croquis de différents composants.**	- L'élève représente des composants dans l'espace en appliquant la méthode du point de fuite. - L'élève complète une esquisse avec des hachures.	- L'élève a correctement représenté des composants simples à main levée.
30 % (18 P)	**L'élève dresse des croquis sous différentes perspectives.**	- L'élève distingue les projections isométriques, dimétriques et parallèles.	- L'élève a représenté des composants simples (des pièces de raccordement) de manière isométrique.
20 % (12 P)	**L'élève constitue des échantillons à l'échelle.**	- L'élève détermine une échelle et il la justifie. - L'élève applique des techniques de découpe et de collage en fonction des circonstances.	- L'élève a utilisé différents matériaux pour coller les échantillons et il les a constitués à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière concentrée et il ne se laisse pas distraire.**	- L'élève aménage le poste de travail qui lui est attribué en fonction de la mission.	- L'élève a accompli la mission dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur (CBIAO-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBIAO-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève installe des postes de travail de conception assistée par ordinateur et il prépare des interfaces d'utilisateurs de logiciels de conception assistée par ordinateur en suivant les indications.**	- L'élève prépare des interfaces d'utilisateurs de logiciels de conception assistée par ordinateur en fonction de composants et il les configure. - L'élève connaît des fonctionnalités de base du logiciel.	- L'élève a préparé l'interface d'utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève établit des dessins en deux dimensions de composants simples, il les modifie et il les adapte.**	- L'élève adapte des dessins de composants sous les aspects du nombre et de la forme en suivant les indications. - L'élève manipule sereinement des outils de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a modifié des paramètres de composants.
20 % (12 P)	**L'élève tient compte des normes et il dimensionne des dessins en fonction de la fabrication.**	- L'élève établit des hachures, des dimensionnements, des variétés de lignes, des annotations ainsi que des subdivisions de feuilles en fonction de la fabrication, en appliquant les normes DIN et en suivant les indications. - L'élève applique des options du logiciel de conception assistée par ordinateur de manière rentable.	- L'élève a considéré les normes du dessin. - L'élève a indiqué des dimensions requises pour la fabrication.
20 % (12 P)	**L'élève choisit des pièces normées dans des bibliothèques et il les importe dans des dessins en deux dimensions.**	- L'élève choisit des pièces normées existantes ainsi que des dessins de pièces dans des bibliothèques et il les importe dans le dessin.	- L'élève importé, respectivement intégré, des dessins de pièces provenant de bibliothèques.
20 % (12 P)	**L'élève sauvegarde des fichiers et il les archive dans des systèmes d'archivage.**	- L'élève établit un dossier d'archivage structuré et cohérent (bibliothèques de composants constituées personnellement).	- L'élève a archivé des fichiers. - L'élève a constitué des bibliothèques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples (DCSBT-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DCSBT-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit et modifie des dessins de coupes sectionnelles de composants et d'ensembles de composants avec les dimensions correspondantes en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur, en considérant les paramètres de fabrication indiqués et en se référant aux indications.**	- L'élève établit les dessins de coupes sectionnelles dans le respect des normes, respectivement il les modifie et il les dimensionne correctement sous l'aspect de la fabrication.	- Les dessins de coupes sectionnelles faisaient état de l'ensemble des informations importantes sous l'aspect technologique.
20 % (12 P)	**L'élève déduit des coupes sectionnelles pour des dessins de coupes sectionnelles en deux dimensions à partir de dessins en trois dimensions disponibles.**	- L'élève établit des hachures, des annotations ainsi que les dimensionnements correspondant à l'esquisse.	- Le dessin en deux dimensions correspondait aux indications sous les aspects du matériel, des connexions, des ferrures et des dimensions.
30 % (18 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions et il établit des représentations en trois dimensions correspondantes.**	- L'élève met à profit les options de la conception assistée par ordinateur de manière rationnelle. - L'élève relie des éléments en trois dimensions.	- L'élève a représenté des composants de meubles en trois dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève archive des documents de manière systématique en suivant les indications.**	- L'élève établit un support d'archivage structuré et cohérent.	- L'élève a archivé des données sur le réseau de l'établissement scolaire.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des travaux de manière autonome.**	- L'élève agit de manière planifiée au cours des travaux autonomes et il subdivise son temps.	- L'élève a effectué les travaux d'une manière autonome et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Traitement et vitrification de surfaces (TEVDS-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement et vitrification de surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVDS-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève évalue et distingue des surfaces sous les aspects de leurs contraintes et de leurs domaines d'affectation.**	- L'élève évalue des surfaces en fonction d'aspects technologiques et, le cas échéant, il détermine/il opte pour des traitements préparatoires. - L'élève documente les étapes du travail d'huilage. - L'élève documente les étapes du travail de vernissage. - L'élève distingue les matériaux de revêtement sous les aspects des contraintes et des exigences.	- L'élève a distingué des méthodes de revêtement. - L'élève a distingué des matériaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des méthodes de revêtement, des matériaux et des outils en suivant les indications et de déterminer des étapes de travail.**	- L'élève opte pour une méthode en fonction de la mission.	- L'élève a opté pour des méthodes de revêtement et pour du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nettoyer et de traiter des surfaces en vue de travaux ultérieurs.**	- L'élève enlève des traces de ponçage et la surface est propre et dépoussiérée.	- L'élève a préparé les surfaces conformément au revêtement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des huiles.**	- La qualité des composants à huiler répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants à l'huile dure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des vernis.**	- La qualité des composants à vernir répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants au vernis à l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les produits ainsi que les restes d'emballages d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève entrepose les restes d'emballages en considérant des aspects écologiques.	- L'élève a mis les déchets au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Manutention et programmation de machines à commande numérique (MPMCN-F)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Manutention et programmation de machines à commande numérique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MPMCN-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les modes de travail et les principes de fonctionnement de machines à commande numérique.**	- L'élève distingue les directions axiales ainsi que les positionnements dans le champ de traitement de la machine à commande numérique. - L'élève sélectionne une option de serrage en fonction des circonstances.	- L'élève a distingué les directions de déplacement de la machine à commande numérique. - L'élève connaît les différents dispositifs de serrage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une programmation en se référant aux documents d'une mission.**	- L'élève programme des perçages en fonction d'un dessin technique.	- L'élève a programmé différents perçages à l'horizontale et à la verticale en se servant des éditeurs de perçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de simuler des programmations et de rectifier des erreurs de programmation.**	- L'élève simule et optimise les procédures de perçage et de fraisage.	- L'élève a simulé une programmation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des machines, de remplacer des outils, d'accéder à des programmations et d'effectuer des essais.**	- L'élève dispose correctement des outils et il les range en conséquence. - L'élève applique des programmations et il effectue des essais sans provoquer de collision.	- L'élève a remplacé les outils de la machine à commande numérique. - L'élève a appliqué et testé les programmations établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul avec des unités différentes.**	- L'élève effectue des opérations arithmétiques de base avec des parenthèses et des fractions.	- L'élève a effectué des additions, des soustractions, des multiplications ainsi que des divisions. - L'élève a distingué des unités de longueurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- L'élève inverse des formules.	- L'élève a correctement inversé des formules.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de subdiviser des tronçons.**	- L'élève subdivise des tronçons en appliquant un rapport indiqué.	- L'élève a correctement subdivisé des tronçons. - L'élève a correctement effectué des calculs d'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices simples de règle de trois.**	- L'élève résout des exercices en appliquant des règles de trois avec des rapports directs et inverses.	- L'élève correctement établi et déterminé l'affirmation, la suite ainsi que le résultat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de pertes en appliquant des pourcentages.**	- L'élève détermine la valeur de base, le pourcentage ainsi que la valeur en pourcentage.	- L'élève a correctement effectué des calculs de pourcentages avec des valeurs de base diminuées et augmentées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les surfaces ainsi que les périmètres de carrés et de rectangles.**	- L'élève détermine la surface ainsi que le périmètre de carrés, de rectangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel 1 (DEPRO1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Dessin professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de supports de dessin et d'outils de travail de manière ciblée.**	- L'élève désigne des supports de dessin éventuels. - L'élève se sert d'outils de dessin de manière ciblée.	- L'élève s'est correctement servi des supports de dessin et des outils de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des normes pour des dessins techniques.**	- L'élève applique les normes les plus habituelles pour les dessins techniques.	- L'élève a respecté les normes graphiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des échelles ainsi que des types de lignes dans des dessins techniques.**	- L'élève établit des dessins à différentes échelles. - L'élève établit des dessins avec des types de lignes différents.	- L'élève a représenté les composants à l'échelle. - L'élève a correctement appliqué les types de lignes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner des composants dans le respect des normes.**	- L'élève dimensionne des dessins techniques dans le respect des normes.	- L'élève a correctement appliqué les dimensions dans des dessins techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des projections à trois panneaux de composants simples.**	- L'élève représente des projets en projection à trois panneaux. - L'élève mesure les composants de manière compétente.	- L'élève a correctement représenté des projections à trois panneaux. - L'élève a correctement dimensionné les composants et il n'a pas produit de double cotation des mesures.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des projections à trois panneaux d'éléments de cadres avec des pièces complémentaires.**	- L'élève représente des éléments de cadres avec les pièces complémentaires correspondantes en trois vues.	- L'élève a correctement représenté les pièces de travail avec les pièces complémentaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Sciences professionnelles 1 (SCPRO1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants d'un établi ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève désigne les différents composants d'un établi. - L'élève décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.	- L'élève a correctement désigné les composants d'un établi. - L'élève a correctement décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure du bois ainsi que les variétés de bois les plus fréquentes.**	- L'élève distingue les composants de l'arbre ainsi que leurs missions. - L'élève subdivise les arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève désigne les variétés de bois les plus fréquentes.	- L'élève a distingué les composants de l'arbre. - L'élève a subdivisé les variétés d'arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève a désigné les variétés de bois les plus fréquentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les propriétés du bois.**	- L'élève distingue les propriétés de résistance du bois. - L'élève désigne les travaux du bois.	- L'élève a distingué les propriétés de résistance du bois. - L'élève a distingué les retraits longitudinal et transversal du bois.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les outils manuels les plus fréquents ainsi que leur domaine d'affectation en menuiserie.**	- L'élève distingue la structure, l'action ainsi que le domaine d'affectation des outils manuels les plus fréquents.	- L'élève a correctement décrit la structure ainsi que l'action des outils manuels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de collage du bois avec de la colle d'acétate de polyvinyle.**	- L'élève distingue les forces au cours de l'application de la colle.	- L'élève a correctement décrit la méthode de collage avec de la colle blanche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques (ATBOI1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (90%) mit Fachgespräch (10%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raboter manuellement une pièce de travail sur mesure.**	- L'élève rabote une pièce de travail sur mesure manuellement en angle droit. - Les outils de rabotage sont aiguisés et réglés de manière compétente.	- L'élève a raboté la pièce de travail aux dimensions indiquées. - L'élève a tenu compte des marges d'erreur concernant les dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dimensions en fonction d'un dessin technique et de les transposer sur les pièces de travail.**	- L'élève transpose les dimensions sur les pièces de travail avec précision.	- L'élève s'est servi des outils de traçage de manière compétente. - L'élève a correctement transposé les dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des coupes de scie manuellement d'une manière précise et compétente.**	- L'élève scie manuellement le long de la fente avec précision.	- L'élève s'est correctement servi des scies manuelles en fonction des circonstances. - L'élève a effectué les coupes de scie avec précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de râper et de limer des pièces de travail en suivant les indications.**	- L'élève râpe et lime des pièces de travail sur mesure en angle droit.	- L'élève râpé et limé les pièces de travail sur mesure en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière compétente en se servant d'outils à biseauter et en suivant les indications.**	- L'élève biseaute les pièces de travail conformément à la mission. - Les outils à biseauter sont aiguisés de manière compétente.	- L'élève a effectué les travaux de biseautage d'une manière correcte et précise. - Les outils de biseautage étaient aiguisés et l'élève s'en est servi dans le respect des consignes générales en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail en suivant les indications et en tenant compte des aspects de la logique et de la sécurité.**	- L'élève apprécie correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'élève distingue les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique lors de la manipulation des outils et des machines manuelles respectifs, en particulier lors de la remise en état des outils.	- L'élève s'est servi du matériel de manière rationnelle, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence. - L'élève a accompli la mission en tenant compte des normes de travail et de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des produits simples en bois et de les raccorder de manière ajustée.**	- L'élève ajuste les raccordements et il assemble les composants.	- L'élève a confectionné les assemblages en bois sur mesure. - L'élève a correctement effectué les travaux de préparation du traitement des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réalisation de produits simples en fonction du module de construction (ATMEN1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en fonction du module de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit 10minütigem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail en se référant aux documentations techniques habituelles en interne, il planifie les étapes de travail requises dans le cadre des procédures commerciales et de travail internes et il se concerte avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collaborateurs au sujet de ces procédures.**	- L'élève opte pour du matériel. - L'élève se concerte avec le formateur au sujet de la méthode.	- L'élève a planifié et documenté les étapes de travail de manière compétente. - L'élève a soigneusement opté pour des matériaux et pour des outils. - L'élève s'est concerté avec ses supérieurs à propos des étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'élève fabrique des composants sous guidance en se servant des outils manuels les plus habituels, en appliquant des méthodes d'usinage manuelles et en tenant compte des consignes et des règles en matière de sécurité et il assemble les composants pour constituer des ensembles de composants en suivant les indications.**	- L'élève évalue correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'élève distingue les consignes en matière de prévention des accidents concernant les outils ainsi que les machines manuelles respectifs et il les applique.	- L'élève a usiné la pièce de travail en suivant les indications concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur. - L'élève a utilisé le matériel d'une manière rationnelle en fonction de ses propriétés, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence.
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.	- L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les règles en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes et il documente les missions de travail accomplies en se servant des outils de documentation habituels en interne.**	- L'élève distingue les rapports ainsi que les documentations de travail en fonction de leur importance et de leur subdivision.	- L'élève a produit des documentations de travail, des rapports et/ou des manuels conformes aux spécificités de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'élève empile, entrepose et transporte le bois de sciage ainsi que les matériaux de panneaux au sein de l'entreprise dans le respect des règles techniques et des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève distingue le bois de sciage et les matériaux de panneaux, il les entrepose et il les déplace en appliquant les techniques de soulèvement et de transport correspondantes. - L'élève met les déchets au rebut de manière règlementaire. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et il les applique correctement en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement appliqué les techniques de soulèvement et de déplacement en fonction des circonstances pour entreposer et déplacer le matériel, il a trié les déchets ainsi que les résidus et il les a mis au rebut. - La santé et la sécurité au travail n'étaient jamais compromises en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'élève rédige un rapport de travail au sujet de ses activités et il emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a produit un rapport de travail conforme aux indications de l'entreprise formatrice sous les aspects de la forme et de la présentation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un parallélogramme, d'un losange, d'un trapèze et d'un triangle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de parallélogrammes, de losanges, de trapèzes, de triangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un cercle, d'un anneau circulaire et d'un arc de cercle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de cercles, d'anneaux circulaires, d'arcs de cercles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer le volume d'un cube, d'un parallélépipède et d'un prisme.**	- L'élève détermine les volumes de cubes, de parallélépipèdes et de prismes.	- L'élève a correctement converti les unités de mesure et il a déterminé les volumes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface, le volume ainsi que le supplément de découpage de planches et de madriers.**	- L'élève détermine les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix de planches et de madriers.**	- L'élève calcule les prix de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les prix de planches et de madriers au mètre carré et au mètre cube.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Dessin professionnel 2 (DEPRO2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Dessin professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif en appliquant une norme DIN, de l'identifier avec des symboles et de le dimensionner.**	- L'élève représente du bois massif en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il le dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des produits en bois massif en coupes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des outils de raccordement en appliquant une norme DIN, de les identifier avec des symboles et de les dimensionner.**	- L'élève représente des outils de raccordement en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il les dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des outils de raccordement en coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des cadres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et de diagnostiquer des erreurs.**	- L'élève lit un dessin technique et il vérifie qu'il n'accuse pas d'erreur.	- L'élève a soumis un dessin à une analyse systématique. - L'élève a déterminé des sources d'erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer un système graphique cohérent.**	- L'élève applique une méthode précise pour planifier un dessin de manière rationnelle.	- L'élève a opté pour une méthode systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Sciences professionnelles 2 (SCPRO2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des raccordements en largeur collés et non collés.**	- L'élève distingue les raccordements en largeur non collés les plus habituels pour le bois massif. - L'élève distingue les raccordements en largeur collés les plus habituels pour le bois massif.	- L'élève a correctement distingué les principes des raccordements possibles en largeur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des connexions clouées et vissées établies avec des outils manuels ainsi qu'avec des appareils électriques et de distinguer les outils de raccordement appropriés.**	- L'élève distingue les outils servant au clouage. - L'élève distingue les outils manuels ainsi que les appareils électroniques servant au vissage. - L'élève explique les longueurs ainsi que les épaisseurs des clous et des vis à utiliser.	- L'élève a correctement désigné les outils servant au clouage. - L'élève a correctement désigné les outils ainsi que les machines manuelles servant au vissage. - L'élève a correctement opté pour les outils de raccordement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents raccords d'angles de cadres.**	- L'élève décrit les raccords d'angles de cadres les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords d'angles de cadres.
20 % (12 P)	**'élève est capable de distinguer les différents raccords de supports.**	- L'élève décrit les raccords de supports les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords de supports.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les structures ainsi que les actions d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une raboteuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une dégauchisseuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une scie à ruban. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une raboteuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une dégauchisseuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une scie à ruban. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une mortaiseuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrie les consignes en matière de prévention des accidents d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une raboteuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une dégauchisseuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une scie à ruban. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation de produits en bois selon des critères techniques (ATBOI2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Réalisation de produits en bois selon des critères techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître(s) d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit integriertem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de défaire du bois massif d'une manière rationnelle et compétente.**	- L'élève se sert de la scie à ruban pour défaire les planches et les madriers en respectant l'ensemble des aspects concernant la sécurité.	- L'élève s'est servi de la scie à ruban d'une manière correcte sous les aspects concernant la sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler et d'ajuster des composants en bois massif rabotés.**	- L'élève rabote des composants en bois massif en se servant d'une dégauchisseuse et il assemble des bords. - L'élève produit des perçages de chevilles ainsi que des mortaises en se servant d'une mortaiseuse.	- L'élève a équipé les raboteuses ainsi que les dégauchisseuses avec l'ensemble des dispositifs de prévention des accidents et il s'en est servi sereinement. - L'élève a effectué les ajustages de manière compétente. - L'élève a produit les perçages de chevilles et/ou les mortaises de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des raccords d'angles de cadres et de caissons en bois massif en suivant les indications.**	- L'élève établit des raccords d'angles de cadres et de caissons. - L'élève effectue les ajustages manuellement.	- L'élève a correctement documenté les étapes de travail. - L'élève a établi les raccordements sur mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des machines manuelles et de s'en servir de manière autonome.**	- L'élève se sert d'une fraiseuse inférieure, de défonceuses à activation électrique et de ponceuses excentriques.	- L'élève a équipé les machines manuelles, il les a manipulées sereinement et il les a entreposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des composants en bois massif au traitement de la surface de manière compétente.**	- L'élève ponce des composants à granulométrie variable et il les prépare au traitement des surfaces.	- L'élève a préparé le traitement des surfaces de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats de son travail à des contrôles en appliquant des méthodes de mesurage et de contrôle.**	- L'élève soumet les dimensions établies au préalable à des contrôles en se servant des instruments de contrôle habituels.	- L'élève a correctement soumis les travaux exécutés à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de manière rentable et de mettre les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève utilise les ressources avec précaution et il trie les déchets avant la mise au rebut.	- L'élève a utilisé le matériel de manière rationnelle. - L'élève a trié les déchets produits et il les a éventuellement destinés à une réaffectation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation de cadres et caissons selon données techniques (ATMEN2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Réalisation de cadres et caissons selon données techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATMEN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (80%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (20%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance des missions partielles qui lui sont confiées pour la fabrication d'éléments de cadres ou de caissons en matériaux en bois, il planifie les étapes de travail dans le contexte interne et il les prépare.**	- L'élève note les informations techniques (dimensions des sections transversales, raccordements, dimensions).	- L'élève a identifié des détails techniques concernant les éléments des cadres et des caissons en se référant aux indications et il a mis en évidence des points à observer. - L'élève a pris connaissance des inforamtions concernant la mission. - L'élève a réglé les ambiguïtés.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail internes sous guidance en utilisant les outils manuels habituels ainsi que les machines mises à sa disposition.**	- L'élève effectue le réglage des machines en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'élève connaît l'utilisation ainsi que le fonctionnement des machines indiquées. - L'élève applique les modes d'emploi.	- L'élève a préparé l'outillage et il a équipé les machines. - L'élève a effectué les travaux de préparation. - L'élève a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - L'élève a établi les raccordements (sur mesure) en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de prévention des incendies.	- L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents lors de la manipulation des machines. - L'élève portait une tenue de travail de même qu'un équipement de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a appliqué les règles internes en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes et il documente les missions de travail accomplies en se servant des outils de documentation habituels en interne.**	- L'élève distingue les rapports ainsi que les documentations de travail en fonction de leur importance et de leur subdivision.	- L'élève a produit des documentations de travail, des rapports et/ou des manuels conformes aux spécificités de l'entreprise. - L'élève a intégralement et proprement alimenté les documentations.
10 % (6 P)	**L'élève expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'élève établit un rapport au sujet de sa mission de travail. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel de rigueur.	- L'élève a produit un rapport de travail conforme aux indications sous les aspects de la forme et de la présentation et correspondant aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la structure ainsi que les procédures de son entreprise formatrice.**	- L'élève connaît les champs d'activité, les activités partielles et les domaines de compétence.	- L'élève a distingué les cycles de travail internes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes. - L'élève a expliqué des contextes de manière compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est disposé à proposer des améliorations possibles.**	- L'élève est disposé à participer à des activités d'apprentissage continu. - L'élève tire les enseignements de circonstances professionnelles et il réalise des progrès.	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les formations continues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calcul professionnel 3 (CAPRO3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de carrés, de rectangles, de triangles, de parallélogrammes, de cercles et d'arcs de cercles. - L'élève détermine des dimensions manquantes en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les pertes de composants.**	- L'élève détermine les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les pertes de plaques et de bois massif. - L'élève détermine le supplément de découpage sous forme de pourcentage et en appliquant un facteur de majoration.	- L'élève a correctement déterminé les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les pertes. - L'élève a correctement exprimé le supplément de découpage en pourcentage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des formats de plaques habituels dans le commerce et d'en exposer une option de subdivision.**	- L'élève se renseigne à propos des formats de plaques proposés et il détermine des options de subdivision.	- L'élève connaît les formats de plaques et il a correctement déterminé leur subdivision optimale.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour le découpage ainsi qu'une estimation préalable.**	- L'élève établit des listes de matériel faisant état de matériaux en bois et servant à l'estimation préalable.	- L'élève a correctement établi la liste de matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes d'accessoires en fonction de la mission.**	- L'élève établit des listes d'outils de ferrage et de raccordement.	- L'élève a correctement établi les listes d'accessoires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Dessin professionnel 3 (DEPRO3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Dessin professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter les structures de base de produits simples de la fabrication de caissons.**	- L'élève représente des structures de base de la fabrication de caissons.	- L'élève a correctement représenté des structures de base de la fabrication de caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des objets sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des objets sous plusieurs vues.	- L'élève a correctement représenté des objets en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des angles de caissons dans plusieurs coupes et sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des angles de caissons dans plusieurs coupes et coupes partielles.	- L'élève a correctement représenté des angles de caissons en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale. - L'élève a correctement représenté des angles de caissons dans plusieurs coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif, des matériaux en plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919 et de les identifier correctement.**	- L'élève représente du bois massif, des matériaux en plaques ainsi que des outils de raccordement dans des coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.	- L'élève a correctement représenté du bois massif, des matériaux en plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en appliquant un système graphique cohérent, de les interpréter et de détecter les erreurs éventuelles.**	- L'élève établit, lit et évalue un dessin technique en appliquant une méthode systématique.	- L'élève a établi un dessin technique en appliquant une méthode systématique. - L'élève a soigneusement lu et interprété des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Sciences professionnelles 3 (SCPRO3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de caissons correspondants.**	- L'élève distingue les matériaux à couches, les matériaux composites, les panneaux agglomérés ainsi que les panneaux de fibres de bois. - L'élève distingue les raccords d'angles de caissons réalisables avec ces matériaux.	- L'élève a correctement distingué les matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de meubles. - L'élève a considéré les propriétés de raccordements et des panneaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions de base concernant les colles et de définir la différence entre des colles synthétiques à durcissement physique et des colles naturelles.**	- L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles naturelles. - L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles synthétiques.	- L'élève a correctement distingué les colles naturelles et synthétiques. - L'élève a correctement expliqué l'action de colles à durcissement physique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des variétés de butées de portes de meubles et de déterminer des options de ferrures.**	- L'élève décrit des variétés de butées ainsi que des options de ferrures pour des portes pivotantes.	- L'élève a correctement décrit les variétés de butées de portes pivotantes. - L'élève a correctement opté pour des ferrures possibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, l'outillage, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité d'une scie circulaire à format, d'une scie à panneaux, d'une toupie et d'une ponceuse de bords.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement - de la scie à panneaux verticale, - de la toupie, - du dispositif d'avance, - de la ponceuse de bords. - L'élève décrit les dispositifs de sécurité de - de la scie circulaire à format, - de la scie à panneaux verticale, - de la toupie, - du dispositif d'avance, - de la ponceuse de bords. - L'élève distingue les variétés de lames de scies et d'outils de fraisage.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité ainsi que consignes générales en matière de prévention des accidents pour - la scie circulaire à format, - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - le dispositif d'avance, - la ponceuse de bords. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines stationnaires indiquées précédemment. - L'élève a documenté les domaines d'affectation des lames de scies circulaires et des outils de fraisage les plus habituels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de plusieurs machines manuelles: la scie sauteuse, la défonceuse et la fraiseuse à languettes.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève décrit les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité pour - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines manuelles indiquées précédemment.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réalisation d'assemblages fixes pour caissons (ATBOI3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation d'assemblages fixes pour caissons**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne, il planifie et il opte pour les matériaux à utiliser, les raccords d'angles, les colles, les critères en matière de finition, les outils ainsi que les machines en suivant les indications.**	- L'élève distingue les propriétés des matériaux et il les sélectionne en fonction du projet. - L'élève documente la suite des étapes de travail prévue d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire.	- La planification écrite du travail sous les aspects du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail correspondait à la méthode. - L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de séparation, d'assemblage, d'ajustage, de perçage et de profilage pour la fabrication d'objets simples en se servant des machines manuelles les plus habituelles.**	- L'élève opte pour des lames de scies appropriées et il effectue les réglages des machines en fonction des circonstances. - L'élève équipe la toupie d'une manière correcte sous l'aspect de la technique de fraisage et sécurisée sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève se sert correctement des machines manuelles servant à établir les raccordements (fraiseuse à lamelles, fraiseuse à rainurer, appareil à cheviller).	- L'élève a effectué les travaux de préparation (séparation, rabotage, sciage, ponçage). - L'élève a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a distingué les actions des machines manuelles et il a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur dans ce contexte.
10 % (6 P)	**L'élève effectue le collage de structures en se servant des outils de serrage habituels et en tenant compte des instructions technologiques et des instructions des fabricants.**	- L'élève opte pour des outils de serrage et pour des accessoires de serrage en fonction du projet. - L'élève colle des structures d'une manière plane, adaptée aux angles et conforme aux dimensions.	- L'élève a correctement opté pour les outils de serrage (serre-joints, cadreuses) et il les a correctement disposés. - L'élève a préparé le collage. - L'élève a effectué le collage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève traite et raffine des surfaces (ponçage, huilage, cirage).**	- L'élève effectue les travaux de ponçage par étapes et dans le sens des fibres. - L'élève considère les indications des fabricants ainsi que les fiches techniques.	- L'élève a effectué les travaux de préparation du traitement ultérieur des surfaces. - L'élève a effectué les travaux d'huilage et de cirage. - La qualité du résultat du travail était convenable (surface et revêtement).
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines de traitement du bois (dégauchisseuse, raboteuse, scie à ruban, perceuse, scie circulaire à format, toupie et machines manuelles).**	- L'élève applique correctement les mesures de prévention des accidents en fonction des circonstances. - L'élève se sert rigoureusement des outils techniques (poussoir, tige de poussée, butée auxiliaire, dispositif de bordure, rallonge de table, butée transversale, dispositif de blocage, etc.).	- L'élève a désigné et expliqué les mesures de prévention des accidents. - L'élève s'est correctement servi des outils techniques servant à sécuriser le travail avec les machines en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles, il procède à des contrôles visuels et il évalue son travail en se référant aux résultats.**	- L'élève opte pour des instruments de mesurage et de contrôle en fonction des missions et il s'en sert.	- L'élève a correctement utilisé et consulté les instruments de contrôle en fonction des pièces de travail. - Les résultats des mesurages et des contrôles étaient corrects.

10 % (6 P)	**L'élève aménage des postes de travail de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux en respectant les normes ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève remet son poste de travail en ordre (salle des bancs, entrepôt et salle des machines) et il le maintient dans un état propre. - L'élève porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance.	- L'élève a identifié des zones dangereuses et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement professionnel). - L'élève s'est servi des équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a rigoureusement appliqué les mesures de protection de la santé et de prévention des incendies.
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable de les évaluer sous les aspects des délais, de l'organisation, du matériel et des outils requis et de les adapter en cas de modification des circonstances (dimensions, raccordements).**	- L'élève note les informations techniques (dimensions des coupes transversales, raccordements, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée. - L'élève considère d'autres options.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications variables. - L'élève a pris connaissance des informations concernant le produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande (ATMEN3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15	4	- Atelier
15	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève fabrique des objets indivisibles ou des composants de caissons en matériaux en bois sous guidance, en suivant les indications, dans le cadre de missions internes.**	- L'élève respecte les tolérances concernant les dimensions, la forme ainsi que la position (dimensions transversales, raccordements, dimensions, traitement de la surface) et il assemble des objets d'une manière rationnelle et rentable.	- L'élève s'est concerté avec les autres intervenants au sujet de la méthode et des étapes de travail. - L'élève a fabriqué les objets en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées en respectant les instructions correspondantes et en utilisant les outils habituels ainsi que des machines stationnaires.**	- L'élève se renseigne au sujet des travaux qui lui sont confiés. - L'élève respecte les accords passés. - L'élève intègre les missions partielles dans les procédures de travail internes. - L'élève équipe et utilise les machines en respectant les règles de sécurité. - L'élève nettoie son poste de travail à la fin des travaux.	- L'élève a passé des accords. - L'élève a accompli des missions partielles conformément aux instructions concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de serrage disponibles au sein de l'entreprise pour l'assemblage.**	- L'élève applique correctement les techniques de serrage en fonction des circonstances. - L'élève effectue les travaux de manière rationnelle et dans l'ordre indiqué sur le plan technologique.	- L'élève a distingué les techniques de serrage (par exemple les presses, les étaux, les cadreuses ou les serre-joints) en fonction des spécificités de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'élève applique les techniques de déplacement et de soulèvement internes en vue d'une fabrication rationnelle, en respectant les consignes en matière de protection de la santé et de sécurité au travail.**	- L'élève utilise les outils de déplacement et il applique les techniques de soulèvement d'une manière correcte en fonction des circonstances. - L'élève applique constamment les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève opte correctement pour des outils en fonction des charges à déplacer. - L'élève sécurise les outils de déplacement et de soulèvement et il les range après les avoir utilisés.	- L'élève connaît les techniques de déplacement et de soulèvement spécifiques à l'entreprise et il les a sereinement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève aménage des postes de travail internes de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes en vigueur ainsi que le règlement en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève met le poste de travail en ordre et il le maintient dans un état propre au sein de l'entreprise ou sur le lieu de montage. - L'élève porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'élève signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes et il documente les missions de travail accomplies.**	- L'élève distingue les rapports ainsi que les documentations de travail en fonction de leur importance et de leur subdivision.	- L'élève a produit des documentations de travail, des rapports et/ou des manuels conformes aux spécificités de l'entreprise. - L'élève a intégralement et soigneusement alimenté les documentations.

10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève observe les temps de travail et de pause et il connaît les règles comportementales.	- L'élève a respecté les accords ainsi que le règlement interne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul professionnel 4 (CAPRO4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des structures en plaques.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de composants en relation avec un projet. - L'élève détermine des dimensions ainsi que des angles manquants en se servant de fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres. - L'élève a déterminé des dimensions ainsi que des angles en se servant de fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des revêtements.**	- L'élève détermine des quantités brutes et nettes pour des surfaces à revêtir.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités de matériel de bordure.**	- L'élève détermine le nombre de couvre-bord, les longueurs ainsi que les dimensions des sections transversales.	- L'élève a correctement déterminé le matériel de bordure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de colle requises ainsi que leur rapport de mélange.**	- L'élève détermine les quantités de colle ainsi que les rapports de mélange servant à leur production.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de colle. - L'élève a correctement déterminé des rapports de mélange de colle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses calculs d'une manière propre et cohérente.**	- L'élève subdivise ses calculs de manière systématique. - L'élève se réfère à des tableaux et à des règlements.	- L'élève a effectué les calculs de manière systématique et il les a classés de manière réglementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Dessin professionnel 4 (DEPRO4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Dessin professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des plans en coupe partiels ainsi que des vues de petits meubles enduits.**	- L'élève dessine des plans en coupe partiels de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919. - L'élève dessine des vues de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919.	- L'élève a correctement représenté des matériaux de revêtement de petits meubles dans des plans en coupe. - L'élève a représenté les vues de petits meubles à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des ferrures pour meubles dans des structures.**	- L'élève représente des ferrures dans des plans en coupe partiels.	- L'élève a représenté des ferrures à l'échelle dans des plans en coupe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de meubles avec des portes pivotantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes pivotantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes pivotantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des portes coulissantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes coulissantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes coulissantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des tiroirs.**	- L'élève représente correctement des petits meubles avec des tiroirs et des ferrures en fonction des objets.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des tiroirs et des ferrures en fonction des objets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des structures massives de tables à pieds tors et à châssis.**	- L'élève dessine des petits meubles à pieds tors.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles à pieds tors.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Sciences professionnelles (SCPRO4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Sciences professionnelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de concevoir et de développer des structures de meubles simples en connaissance de différents modèles de meubles et en considération d'aspects ergonomiques.**	- L'élève distingue les structures à planches, les structures à cadres, les structures à pieds tors ainsi que les structures à plaques en tenant compte d'aspects professionnels.	- L'élève a clairement distingué les structures des meubles. - L'élève a établi des croquis simples conformément aux modes de fixation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la fabrication, l'affectation ainsi que l'usinage de placages et de documenter des erreurs de placage ainsi que leurs causes.**	- L'élève documente la fabrication des variétés de placages les plus habituelles. - L'élève détecte des erreurs de placage et il en décrit les causes ainsi que la rectification. - L'élève distingue le placage extérieur, le contreplacage ainsi que le placage de sous-revêtement.	- L'élève a noté l'action du placage de manière structurée. - L'élève a correctement décrit la fabrication du placage. - L'élève a documenté des erreurs de placage ainsi que leurs causes/leur rectification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des notions de base concernant des colles naturelles ainsi que des colles synthétiques à durcissement physique et à prise chimique et d'opter pour les produits convenant à différents travaux de placage.**	- L'élève connaît la différence entre les variétés de colles traditionnelles ainsi que leurs affectations possibles pour le placage.	- L'élève a correctement distingué les variétés de colles de placage. - L'élève a documenté l'utilisation de la colle pour différents travaux de placage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents d'une machine à trancher le bois de placage, d'une machine à empaqueter le bois de placage, d'une presse à plaquer, d'une machine à border, d'une ponceuse à longues bandes et d'une ponceuse à larges bandes.**	- L'élève décrit les structures ainsi que les fonctions des machines servant au traitement de placage. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation d'une machine servant au traitement de placage.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines servant au traitement de placage. - L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents de ponceuses manuelles.**	- L'élève décrit la structure ainsi que les fonctions des ponceuses habituelles. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation de ponceuses manuelles.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines manuelles servant à la préparation des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques (ATBOI4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se procure des documents de missions requis, il se renseigne au sujet de l'énoncé de la mission, il planifie et il opte pour des matériaux ainsi que pour des outils convenables à utiliser pour le placage.**	- L'élève distingue les propriétés du matériel et il opte pour du matériel en fonction du projet. - L'élève établit la suite détaillée des étapes de travail prévue d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire.	- L'élève a établi une planification utile par écrit à propos du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail en suivant les indications du dessin technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les éléments de placage et de support en appliquant des méthodes d'usinage manuelles et mécaniques.**	- L'élève prépare la plaque de support ainsi que le schéma de placage en se servant des machines prévues dans ce contexte et en suivant les indications.	- L'élève a formaté et calibré la plaque de support. - L'élève a assemblé le schéma de placage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer les machines ainsi que les dispositifs prévus pour le placage.**	- L'élève prépare la presse à plaquer pour le revêtement.	- L'élève a préparé et nettoyé la presse à plaquer. - L'élève a déterminé la pression de travail exercée sur la presse à plaquer en se référant à un diagramme. - L'élève a préparé des cales de remplissage éventuelles, des outils ainsi que des accessoires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des placages, des plaques de support et de la colle en suivant les indications, d'appliquer des dispositifs de serrage appropriés pour le collage et d'assembler les pièces préfabriquées.**	- L'élève effectue le revêtement des plaques de support manuellement et mécaniquement.	- Le résultat correspondait aux exigences du composant respectif. - Les joints des parties visibles étaient étanches. - L'élève a respecté la structure ainsi que la direction du placage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter consciencieusement les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève maintient son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'élève porte constamment ses chaussures de sécurité ainsi que sa tenue de travail. - L'élève signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a identifié des zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (installations de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler le matériel de manière rentable, de maintenir son poste de travail dans un état réglementaire, de trier les déchets et de les mettre au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève se sert du matériel et des outils (presse, rouleaux de colle, agents de séparation et matériel d'assemblage) de manière rationnelle, il les met au rebut et/ou il les recycle d'une manière respectueuse de l'environnement.	- L'élève a manipulé le matériel scolaire ainsi que le matériel de placage avec précaution et de manière rentable. - Le poste de travail était en ordre. - L'élève a préparé le pressage (équipements pour la presse, chemins de transport et surfaces de travail). - L'élève a nettoyé les outils ainsi que les accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail ainsi que les résultats en équipe et, le cas échéant, d'appliquer des mesures pour éliminer les défauts.**	- L'élève se concerte avec les autres membres de son groupe à propos des options d'optimisation d'une méthode de placage.	- Le travail en équipe a été effectué d'une manière rationnelle et concertée pour le placage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réalisation d'objets plaqués (ATMEN4)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Réalisation d'objets plaqués**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15		- Atelier
15		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève effectue des travaux de revêtement en équipe dans le cadre de missions en entreprise et conformément aux indications technologiques.**	- L'élève effectue les travaux de revêtement conformément aux indications spécifiques à l'entreprise.	- L'élève a manifesté sa disposoniblité au cours des travaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les matériaux de revêtement les plus habituels et il est capable de les façonner en se servant des machines et des outils manuels utilisés au sein de l'entreprise et en tenant compte d'aspects concernant la sécurité.**	- L'élève effectue le calibrage des éléments de support. - L'élève prépare les matériaux de revêtement. - L'élève prépare les bords des plaques (alaises, bordures).	- L'élève a préparé les plaques de support ainsi que le matériel de revêtement d'une manière adaptée au composant et à l'affectation. - L'élève a correctement sélectionné et préparé les outils et il a équipé les machines en conséquence.
20 % (12 P)	**L'élève applique des techniques de revêtement en tenant compte des instructions internes et des consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève remet le poste de travail en ordre et dans un état propre. - L'élève porte des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'élève signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes.**	- L'élève respecte des délais indiqués de la procédure interne.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour l'accomplissement des missions.
10 % (6 P)	**L'élève justifie sa méthode et il expose les résultats de son travail.**	- L'élève rédige un rapport de travail au sujet de ses activités en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève justifie ses méthodes sous l'aspect professionnel.	- L'élève a produit un rapport de travail conforme aux indications de l'entreprise formatrice sous les aspects de la forme et de la présentation.
10 % (6 P)	**L'élève développe une conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'élève aménage les postes de travail de manière sécurisée conformément aux travaux à effectuer.	- L'élève a appliqué les règles générales et spécifiques en matière de sécurité et il a respecté les accords.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calcul professionnel 5 (CAPRO5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Calcul professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces de structures composées.**	- L'élève détermine les surfaces de structures simples et composées. - L'élève subdivise les positions de composants en se référant à une liste de matériel indiquée.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces de composants et il a établi une liste de manière systématique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les bordures de structures composées.**	- L'élève détermine les longueurs ainsi que le nombre des bandes de panneaux.	- L'élève a établi une liste des longueurs déterminées en se référant aux positions de manière systématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les pertes de structures en panneaux et en bois massif et de les noter sous forme de tableau.**	- L'élève détermine une valeur de base, un pourcentage ainsi qu'une valeur en pourcentage avec des panneaux de matériau et avec des bordures.	- L'élève a correctement déterminé les pourcentages de la quantité brute, de la quantité finale et des pertes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une subdivision des panneaux correspondant à la mission et permettant des économies de matériel.**	- L'élève esquisse une subdivision optimale en se référant aux formats des panneaux et à la progression des fibres.	- L'élève a subdivisé le panneau en fonction de la progression des fibres de manière à permettre des économies de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du tableau à grille de la norme système 32 et de déterminer des intervalles de structures.**	- L'élève détermine des hauteurs ainsi que des profondeurs d'armoires et de panneaux fronteaux en se référant au tableau à grille de la norme système 32.	- L'élève a correctement déterminé la hauteur ainsi que la profondeur de la structure du meuble. - L'élève a correctement déterminé la subdivision des panneaux fronteaux et du jointoiement en se référant à la grille.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de ferrures et d'accessoires pour une structure de meuble correspondante.**	- L'élève établit des listes de ferrures et d'accessoires pour des meubles en panneaux.	- Les listes de ferrures et d'accessoires étaient complètes. - L'élève a correctement déterminé les prix unitaires et il les a notés sous forme de tableau. - L'élève a déterminé et noté les numéros d'articles des ferrures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour un meuble.**	- L'élève détermine le prix d'un meuble en se référant à une liste de matériel, de ferrures et d'accessoires.	- L'élève a correctement établi une liste des prix déterminés et il a effectué des calculs détaillés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Dessin professionnel 5 (DEPRO5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Dessin professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas de perçage pour des composants, de les dimensionner et de les annoter.**	- L'élève dessine et dimensionne le schéma de perçage correspondant à la ferrure pour un composant.	- L'élève a correctement représenté des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des schémas de perçage en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de raccordement les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève dessine les ferrures de raccordement dans des structures de meubles en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des ferrures de raccordement en fonction de la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les variétés de butées les plus habituelles pour des portes de meubles et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des portes pivotantes, des clapets ainsi que des portes coulissantes avec différentes variétés de butées.	- L'élève a correctement distingué les différentes variétés de butées et il les a représentées graphiquement dans le respect de la norme DIN.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des coulisses de tiroirs mécaniques et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des structures à tiroirs avec des coulisses mécaniques.	- L'élève a correctement opté pour des coulisses de tiroirs et il les a représentées en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des raccords de socles, de parois et de plafonds et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine différentes variétés de raccords de socles, de parois et de plafonds.	- L'élève a correctement opté pour des raccords de socles, de parois et de plafonds en fonction de la mission et il les a représentés dans le respect de la norme DIN.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Sciences professionnelles 5 (SCPRO5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de construction de la norme système 32 et d'en formuler les avantages ainsi que les inconvénients.**	- L'élève distingue les propriétés de la norme système 32.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement de la norme système 32. - L'élève a distingué les avantages ainsi que les inconvénients du système.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes pièces détachées d'un meuble.**	- L'élève distingue les notions concernant des meubles.	- L'élève a correctement désigné les différentes pièces de meubles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les ferrures de raccordement les plus habituelles et de décrire les travaux de perçage et de raccordement à effectuer.**	- L'élève distingue des ferrures de raccordement et il décrit leurs avantages ainsi que leurs inconvénients.	- L'élève a correctement décrit les ferrures de raccordement les plus habituelles avec les travaux de perçage correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste des différentes variétés de coulissements et de les décrire.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des options de coulissements.	- L'élève a distingué les variétés de coulissements en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des structures de parois arrière.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des différentes structures de parois arrière. - L'élève distingue des supports de parois arrière.	- L'élève a correctement décrit les différentes structures de parois arrière. - L'élève a expliqué des options de parois arrière ainsi que des supports d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement des charnières et de distinguer les variétés de leurs butées éventuelles.**	- L'élève distingue les différentes variétés de butées de charnières.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement des charnières. - L'élève a correctement expliqué les variétés de butées de charnières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction ainsi que la structure de socles et de supports.**	- L'élève distingue des structures de socles ainsi que des supports avec des meubles.	- L'élève a décrit la fonction ainsi que la structure du socle avec des armoires d'une manière détaillée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan (ATBOI5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance d'une mission de travail et il est capable de mettre à profit ses connaissances pour se procurer les informations requises dans des documentations techniques (catalogues, schémas de perçage), de préparer les panneaux et de commander les ferrures requises.**	- L'élève note les informations techniques (coupes, raccordements, ferrures, dimensionnements, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications. - L'élève a pris connaissance de l'ensemble des informations essentielles concernant la mission et il les a désignées. - L'élève a commandé des panneaux ainsi que des ferrures, respectivement ils étaient en stock.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer les machines requises pour effectuer les travaux mécaniques (découpe et assemblage) en suivant les indications des fabricants concernant les ferrures et il les manipule en tenant compte d'aspects de sécurité.**	- L'élève se sert de fraiseuses, de lames de scies et de perceuses de manière réglementaire. - L'élève utilise la norme système 32, y compris un tableau à grille. - L'élève applique des schémas de perçage sur les panneaux correspondants en se servant d'une perceuse à colonne, d'une perceuse pour ferrures ou d'un gabarit.	- L'élève a effectué des travaux de préparation servant à la découpe, au rabotage, au sciage, au perçage ainsi qu'au fraisage. - L'élève a préparé les composants d'une manière précise et propre. - L'élève a fixé les bordures de manière compétente sur les panneaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer et de manipuler des machines à commande numérique servant à l'application de schémas de perçage plus simples.**	- L'élève programme les schémas de perçage en fonction des indications requises concernant les ferrures.	- L'élève a programmé des schémas de perçage avec précision. - L'élève a serré les pièces de travail d'une manière sereine et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler manuellement et mécaniquement les composants ainsi que les ensembles de composants fabriqués en suivant les indications techniques et la documentation de la mission.**	- L'élève considère les tolérances de dimensionnement ainsi que les options de réglage. - L'élève ajuste des ferrures et il oriente des composants.	- L'élève a assemblé des composants de manière chronologique en se servant de ferrures d'assemblage. - L'élève a ajusté des ferrures ainsi que des composants.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les pièces de travail ainsi que les ferrures à utiliser au cours de la fabrication de corps de meubles avec précaution et il applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles pour évaluer son travail et pour en contrôler la qualité.**	- L'élève soumet des schémas de perçage à un contrôle en se servant d'un pied à coulisse et il les ajuste en fonction du programme (correspondance entre les résultats recherchés et obtenus).	- L'élève a continuellement contrôlé les dimensions ainsi que la qualité.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose et transporte des composants de manière compétente, il applique les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies et il détecte des risques.**	- L'élève déplace sereinement des pièces de travail. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de prévention des incendies.	- L'élève a transporté des pièces de travail avec précaution. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents lors de la manipulation de machines. - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a appliqué les règles internes concernant la prévention des incendies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne (ATMEN5)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15		- Atelier
15		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail en entreprise et il se procure les informations requises en consultant des documents techniques (catalogues, schémas de perçage) pour préparer les panneaux.**	- L'élève note les informations techniques (dimensions de coupes transversales, raccordements, ferrures, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'élève a distingué les détails techniques et les points à observer à partir des indications internes. - L'élève a noté les informations concernant le produit. - Les panneaux et les ferrures étaient commandés, respectivement en stock.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper les machines à utiliser pour la séparation, l'assemblage et le traitement des surfaces conformément aux normes indiquées et il s'en sert pour fabriquer des structures démontables.**	- L'élève contrôle et aiguise les fraiseuses, les lames de scies et les perceuses de manière à ce qu'elles soient prêtes à l'emploi. - L'élève monte les outils de manière règlementaire.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (équipement) pour le découpage, le rabotage, le sciage, le perçage et le fraisage.
20 % (12 P)	**L'élève aménage des postes de travail de manière autonome et il est capable de les sécuriser et de les remettre en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes et les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève aménage et met en ordre les postes de travail de manière sécurisée et conformément aux travaux à effectuer.	- L'élève connaît les règles de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise et il respecte les accords.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux en équipe en vue du chargement, de l'entreposage et du montage, également sur des chantiers et chez des clients.**	- L'élève sécurise le chargement. - L'élève assure le montage des composants d'une manière chronologique et sereine.	- L'élève a chargé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - L'entreposage et le montage des composants ont été effectués en équipe.
10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère de manière appropriée avec les autres intervenants.**	- L'élève ajoute un rapport de contrôle et/ou de travail aux documentations habituellement utilisées au sein de l'entreprise.	- L'élève a contrôlé les dimensions et la qualité en appliquant les méthodes habituellement utilisées au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'élève évalue son travail de manière critique.**	- L'élève applique une méthode de travail partiellement autonome après concertation et conforme au souhait du client.	- L'élève a accompli des missions partielles d'une manière autonome et conforme à la commande. - L'élève a travaillé d'une manière axée sur le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul professionnel 6 (CAPRO6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Calcul professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour des portes d'intérieur.**	- L'élève établit des listes de matériel pour des structures de portes pivotantes en se référant à des dessins techniques.	- L'élève a correctement établi des listes de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité brute, la quantité finale ainsi que les pertes pour des portes d'intérieur.**	- L'élève classe des valeurs de quantités brutes, des valeurs de quantités finales ainsi que des valeurs de pertes dans un tableau indiqué sous formes de calculs et de pourcentages.	- L'élève a correctement établi une liste des valeurs dans un tableau avec les unités habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour des structures de portes pivotantes.**	- L'élève détermine les prix de matériaux, de ferrures et d'accessoires pour différentes structures de portes en se référant à sa liste de matériel.	- L'élève a correctement déterminé les frais du matériel et des ferrures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation pour une structure de porte pivotante, y compris les frais salariaux, les frais généraux, les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.**	- L'élève détermine les frais salariaux. - L'élève détermine les frais généraux. - L'élève détermine les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a établi une estimation intégrale et détaillée pour une structure de porte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Dessin professionnel 6 (DEPRO6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Dessin professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres, avec les raccordements, dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des structures de portes à cadres à chevilles et à fentes avec des traverses en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des structures de portes à cadres dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des cadres de portes dormants ou en blocs dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des cadres dormants ou en blocs en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des cadres de portes dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de portes les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève intègre les charnières de portes ainsi que les serrures de portes avec la fermeture dans des structures de portes en respectant la norme DIN.	- L'élève a représenté, dimensionné et annoté des ferrures de portes d'une manière compétente et correspondant à la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Sciences professionnelles 6 (SCPRO6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue des structures de portes ainsi que des cadres de portes.**	- L'élève attribue les propriétés structurelles ainsi que les domaines d'affectation aux structures de portes et aux cadres de portes.	- L'élève a distingué des structures de portes ainsi que des cadres de portes en employant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des variétés de charnières et de butées avec des structures de portes pivotantes.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il distingue les variétés de charnières et de butées en fonction de la variété d'une structure.	- L'élève a correctement attribué des variétés de charnières et de butées.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des options de fermeture, les serrures les plus habituelles avec leurs accessoires ainsi que les techniques des ferrures et des dispositifs de sécurité.**	- L'élève distingue les pièces détachées d'une serrure, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture. - L'élève distingue des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a attribué des serrures de portes, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture à l'affectation.
10 % (6 P)	**L'élève distingue des circonstances de contraintes concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique.**	- L'élève attribue des normes ainsi que des règles concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité et l'isolation thermique à des circonstances de contraintes.	- L'élève a distingué l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique et il les a attribuées aux circonstances de contraintes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles (ATBOI6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'adapter la planification aux circonstances.**	- L'élève adapte les structures des portes aux conditions structurelles.	- Les structures des portes, les cadres des portes ainsi que les ferrures des portes correspondaient au domaine d'affectation. - L'élève a élaboré des variations conceptuelles dans le cadre d'un travail en groupe.
10 % (6 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions ainsi que des plans de montage simples.**	- L'élève attribue des composants et il détermine les dimensions en consultant le dessin technique de la structure d'une porte. - L'élève établit des listes de pièces en fonction de la mission.	- L'élève a correctement interprété des dessins indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les détails d'une structure, de planifier des étapes de travail et de les documenter.**	- L'élève établit les détails d'une structure en suivant les indications et il est capable de dimensionner les composants. - L'élève établit une planification chronologique du travail.	- L'élève a établi les détails d'une structure. - L'élève a intégralement documenté la planification du travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel, de découpage et de commande en se référant aux indications.**	- L'élève établit la liste de matériel/de découpage et il documente les ferrures requises en fonction des exigences de la structure d'une porte et des conditions structurelles.	- L'élève a établi une liste de matériel et de découpage en se référant au dessin technique. - L'élève a déterminé les quantités de ferrures requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines et de fabriquer des pièces de manière autonome en tenant compte des exigences importantes sous l'aspect de la sécurité.**	- L'élève effectue des travaux mécaniques correspondant à la mission et il respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (découpe, rabotage, sciage, ponçage). - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les composants fabriqués en suivant les indications.**	- L'élève assemble les composants dans le respect des angles et de manière ajustée.	- L'élève a assemblé les cadres et/ou les panneaux en se servant d'outils de serrage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et d'ajuster des ferrures ainsi que des joints de différentes structures.**	- L'élève monte et ajuste des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement ajusté les ferrures sous l'aspect de leur fonction. - L'élève a intégré un joint. - Le résultat du travail répondait aux exigences indiquées sous l'aspect de la technologie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier (ATMEN6)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15		- Atelier
15		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de noter des dimensions de référence du gros-œuvre sous guidance, il lit des plans de constructions avec des dessins en coupes et il vérifie l'intégralité des indications dans la commande.**	- L'élève identifie et vérifie toutes les dimensions importantes en se référant au dessin industriel et à l'ébauche.	- L'élève a déterminé les dimensions du gros-œuvre sous guidance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'établir des étapes de travail conformément aux pratiques spécifiques à l'entreprise.**	- L'élève détermine la suite chronologique des étapes de travail.	- L'élève a documenté l'organisation des travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des machines sous guidance, de fabriquer des composants et de les raccorder.**	- L'élève règle les machines en fonction des circonstances. - L'élève règle les machines stationnaires ou les machines guidées à la main d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il les équipe de manière à éviter les accidents.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (par exemple la séparation, le rabotage, le sciage et le ponçage). - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et d'ajuster des ferrures et/ou des joints et de préparer des surfaces conformément aux exigences définies.**	- L'élève ajuste les ferrures en fonction des circonstances. - L'élève ajuste les joints conformément aux indications et aux exigences.	- L'élève a posé les ferrures d'une manière correcte sous l'aspect de la fonction. - L'élève a intégré un joint.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sécuriser les composants pour le transport et d'aménager des aires de montage conformément aux normes en vigueur.**	- L'élève sécurise le chargement. - L'élève effectue le montage des composants d'une manière chronologique et sereine.	- L'élève a transposé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - Les composants ont été entreposés et montés en équipe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démonter des composants anciens existants, de monter des éléments en équipe avec des outils de fixation adaptés et d'effectuer les travaux d'ajustement et de finition.**	- Les travaux de démontage et de montage sont effectués en équipe dans le respect des aspects concernant la sécurité.	- Les travaux de démontage et de montage ont été effectués. - Les composants ont été fixés conformément aux indications internes.
10 % (6 P)	**L'élève trie et met au rebut les déchets d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, il nettoie l'aire de montage et il soumet le résultat de son travail à un contrôle.**	- La consommation de matériel est réduite au minimum. - Les déchets sont mis au rebut de manière règlementaire.	- L'élève a identifié et mis au rebut les déchets et les résidus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin.	L'élève a résolu les missions de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin.	L'élève a résolu les missions de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin.	L'élève a résolu les missions de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24	24	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
24	24	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
24	24	- Salle de classe - Atelier - Atelier
24	24	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des conditions spécifiques de l'épreuve du projet intégré final.**	- L'élève se réfère aux sources d'information disponibles de manière autonome. - L'élève identifie l'accomplissement de la mission ainsi que les options proposées.	- L'élève a compris les conditions du projet intégré final.
20 % (12 P)	**L'élève planifie la mission, il documente la suite des étapes de la mission et il la présente devant la commission d'examen.**	- L'élève déduit les informations requises pour l'accomplissement de la mission de la documentation technique. - L'élève déduit les dimensions finales des documentations, des détails de la structure ou d'une esquisse. - L'élève complète un dessin de finition dans le respect des normes. - L'élève documente la suite prévue des étapes de travail d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnelle et délimitée sous l'aspect horaire. - L'élève met en évidence des points à observer. - L'élève détermine les coûts du matériel ainsi que les pertes. - L'élève identifie d'autres options technologiques et il est capable de les désigner et de les évaluer. - L'élève connaît les règles spécifiques de l'épreuve et il les respecte.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises ainsi que les coûts du bois et/ou des matériaux en bois (dimensions finales). - L'élève a produit une planification complète dans une large mesure concernant les quantités de matériel requises, les outils requis ainsi que les étapes de travail par écrit en se référant à un dessin technique à compléter.
10 % (6 P)	**L'élève se procure le matériel ainsi que les outils/les machines correspondants.**	- L'élève opte pour du matériel et pour des outils/des machines et il se les procure dans la mesure des besoins. - L'élève justifie la qualité, l'utilité ainsi que la sécurité des outils de travail en se référant à des critères.	- L'élève a opté pour du matériel et pour des outils/pour des machines en fonction de la mission et conformément aux exigences minimales en matière de qualité et de sécurité.

40 % (24 P)	**L'élève applique des techniques de connexion correctes sous l'aspect professionnel et il monte les composants amovibles de manière compétente.**	- L'élève équipe les machines d'une manière autonome et sereine. - L'élève suit les étapes de travail en fonction de la planification et dans le respect des délais indiqués. - L'élève ajuste les connexions conformément aux exigences minimales de la technique appliquée. - Les dimensions correspondent aux indications. - Les composants amovibles sont en état de fonctionnement et ajustés. - La qualité des travaux de nettoyage correspond aux exigences du traitement ultérieur d'une surface. - Le poste de travail est en ordre et nettoyé à la fin des travaux. - L'élève range les outils de travail et il met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de sécurité au travail et de protection de la santé en fonction des circonstances en se référant aux normes et aux règles en vigueur.	- L'élève a respecté les délais indiqués. - L'élève a effectué les travaux avec précaution et dans le respect des règles de la technique. - L'élève a appliqué les techniques de connexion d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a manipulé les outils ainsi que les machines de manière compétente. - Le composant amovible était en état de fonctionnement et l'élève l'a monté de manière ajustée. - L'élève a effectué des travaux de préparation du traitement de la surface (travaux de crépissage et de ponçage). - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines et des outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre l'accomplissement ainsi que le résultat de la mission à un contrôle et, le cas échéant, de les rectifier.**	- L'élève effectue continuellement des mesurages ainsi que des contrôles et il évalue la qualité dans le cadre des travaux et en fonction de la progression. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs, il soumet des mesures à des contrôles et il les sélectionne pour rectifier les erreurs dans la mesure du possible.	- L'élève a détecté et rectifié des erreurs ainsi que des lacunes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier ses travaux de manière autonome.**	- L'élève évalue la méthode ainsi que le résultat du travail de manière autonome en se référant à des critères (état de fonctionnement, précision des dimensions et du positionnement, temps requis, personnel requis, sécurité au travail, protection de la santé, prévention des incendies, qualité, méthode technologique) et il les justifie. - L'élève est capable de comparer les résultats recherchés et les résultats obtenus en se référant à la planification des travaux. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève communique et effectue ses présentations d'une manière sereine, structurée et compréhensible.	- L'élève a évalué et justifié les travaux de manière autonome en se référant à des critères, de manière à produire une présentation réaliste correspondant au résultat du contrôle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réalisation et documentation d'échantillons (DOCEC-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Module facultatif**

Titre du module:	**Réalisation et documentation d'échantillons**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DOCEC-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle informatique
3		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Präsentation (40%) mit Fachgespräch (20%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se réfère à la littérature spécialisée, à des ouvrages de référence ainsi qu'à des médias électroniques pour se procurer des informations à propos des propriétés et des données techniques du bois et des matériaux en bois.**	- L'élève extrait les informations correspondantes du matériel dont il dispose.	- L'élève a structuré la documentation de manière systématique et il l'a soigneusement présentée.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des échantillons de bois, de matériaux en bois et de contreplaqués et il effectue le formatage ainsi que le catalogage.**	- L'élève constitue un assemblage d'échantillons individuel et facile à utiliser.	- L'élève a façonné les échantillons sur mesure et il les a classés de manière méthodique.
20 % (12 P)	**L'élève distingue différents bois ainsi que différents matériaux en bois.**	- L'élève distingue les échantillons de l'assemblage sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de la dureté, de la densité et de la texture.	- L'élève a distingué les variétés de bois européennes habituelles en fonction de critères.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur et avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude ouverte à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève s'est exprimé de manière respectueuse et il a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire. - L'élève a coopéré avec ses collègues de travail.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome ainsi qu'en équipe.**	- L'élève met ses points forts au service de l'équipe d'une manière active. - L'élève contribue à produire le résultat global. - L'élève effectue ses travaux autonomes de manière planifiée et il subdivise son temps.	- L'élève a intégralement effectué les travaux de manière autonome de même qu'en équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réalisation d'esquisses d'éléments de construction (RESCO-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Module facultatif**

Titre du module:	**Réalisation d'esquisses d'éléments de construction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RESCO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe mit Arbeitsprobe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base ainsi que les techniques du dessin à main levée pour dresser des esquisses simples et des croquis de différents composants.**	- L'élève représente des composants dans l'espace en appliquant la méthode du point de fuite. - L'élève complète une esquisse avec des hachures.	- L'élève a correctement représenté des composants simples à main levée.
30 % (18 P)	**L'élève dresse des croquis sous différentes perspectives.**	- L'élève distingue les projections isométriques, dimétriques et parallèles.	- L'élève a représenté des composants simples (des pièces de raccordement) de manière isométrique.
20 % (12 P)	**L'élève constitue des échantillons à l'échelle.**	- L'élève détermine une échelle et il la justifie. - L'élève applique des techniques de découpe et de collage en fonction des circonstances.	- L'élève a utilisé différents matériaux pour coller les échantillons et il les a constitués à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière concentrée et il ne se laisse pas distraire.**	- L'élève aménage le poste de travail qui lui est attribué en fonction de la mission.	- L'élève a accompli la mission dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur (CBIAO-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Module facultatif**

Titre du module:	**Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBIAO-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle informatique
3		

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève installe de postes de travail de conception assistée par ordinateur et il prépare des interfaces utilisateurs de conception assistée par ordinateur en suivant les indications.**	- L'élève installe des interfaces utilisateurs de conception assistée par ordinateur en fonction des composants et il les configure. - L'élève connaît les fonctionnalités de base du logiciel.	- L'élève a installé l'interface utilisateur de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève établit, modifie et adapte des dessins en deux dimensions de composants simples.**	- L'élève adapte des dessins de composants sous les aspects du nombre et de la forme en suivant les indications. - L'élève se sert sereinement des outils de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a modifié les paramètres de composants.
20 % (12 P)	**L'élève considère des normes et il dimensionne des dessins en fonction de l'usinage.**	- L'élève applique des hachures, des dimensions, des types de lignes, des légendes ainsi que des subdivisions de feuilles en fonction de l'usinage, dans le respect d'une norme DIN et en suivant les indications. - L'élève applique les options du logiciel de conception assistée par ordinateur de manière efficace.	- L'élève a tenu compte des normes de dessin. - L'élève a indiqué les dimensions requises pour l'usinage.
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne des pièces normées dans des bibliothèques et il les importe dans des dessins en deux dimensions.**	- L'élève sélectionne des pièces normées existantes ainsi que des coupes partielles dans des bibliothèques et il les importe dans le dessin.	- L'élève a importé, respectivement intégré, des dessins partiels de bibliothèques.
20 % (12 P)	**L'élève sauvegarde et archive des données dans des systèmes d'archivage.**	- L'élève établit un système d'archivage structuré et cohérent (des bibliothèques de composants constituées personnellement).	- L'élève a archivé des fichiers. - L'élève a constitué des bibliothèques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples (DCSBT-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Module facultatif**

Titre du module:	**Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DCSBT-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se sert d'un logiciel de conception assistée par ordinateur pour établir et pour modifier les plans en coupe partiels de composants et d'ensemble de composants avec les dimensions correspondantes en se référant à des indications et en tenant compte des paramètres d'usinage indiqués.**	- L'élève établit des plans en coupe partiels dans le respect des normes, respectivement il les modifie correctement en fonction des paramètres d'usinage.	- Les plans en coupe partiels faisaient état de l'ensemble des informations technologiques importantes.
20 % (12 P)	**L'élève déduit des coupes partielles pour des plans en coupe en deux dimensions de dessins en trois dimensions disponibles.**	- L'élève établit des hachures, des légendes ainsi que des dimensionnements dans le respect des normes et conformément au modèle.	- Le dessin en deux dimensions était conforme au modèle sous les aspects du matériel, des raccordements, des ferrures et des dimensions.
30 % (18 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions et il établit des dessins en trois dimensions correspondants.**	- L'élève se sert des options de la conception assistée par ordinateur de manière rationnelle. - L'élève associe des éléments en trois dimensions.	- L'élève a représenté des composants de meubles en trois dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève archive des documents de manière systématique en suivant les indications.**	- L'élève établit un dossier d'archivage structuré et cohérent.	- L'élève a archivé les fichiers dans le réseau de l'établissement scolaire.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des travaux de manière autonome.**	- L'élève effectue son travail d'une manière autonome et planifiée et il subdivise son temps.	- L'élève a intégralement effectué les travaux de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Traitement et vitrification de surfaces (TEVDS-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Module facultatif**

Titre du module:	**Traitement et vitrification de surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVDS-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue des surfaces sous les aspects de leurs exigences et de leurs domaines d'affectation.**	- L'élève évalue des surfaces en fonction d'aspects technologiques et, le cas échéant, il détermine/il opte pour des traitements préparatoires. - L'élève documente les étapes du travail d'huilage. - L'élève documente les étapes du travail de vernissage. - L'élève distingue les matériaux de revêtement sous les aspects des contraintes et des exigences.	- L'élève a distingué des méthodes de revêtement. - L'élève a distingué des matériaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des méthodes de revêtement, des matériaux et des outils en suivant les indications et de déterminer des étapes de travail.**	- L'élève opte pour une méthode en fonction de la mission.	- L'élève a opté pour des méthodes de revêtement et pour du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nettoyer et de préparer des surfaces en vue du traitement ultérieur.**	- L'élève enlève les traces de ponçage et la surface est propre et dépoussiérée.	- L'élève a préparé les surfaces en fonction du revêtement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des huiles.**	- La qualité des composants à huiler répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants à l'huile dure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des vernis.**	- La qualité des composants à vernir répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants au vernis à l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les produits ainsi que les résidus de récipients d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève a entreposé les résidus des récipients d'une manière écologique.	- L'élève a mis les déchets au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Manutention et programmation de machines à commande numérique (MPMCN-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Module facultatif**

Titre du module:	**Manutention et programmation de machines à commande numérique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MPMCN-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les modes de travail et les principes de fonctionnement de machines à commande numérique.**	- L'élève distingue les directions axiales ainsi que les positionnements dans le champ de traitement de la machine à commande numérique. - L'élève sélectionne une option de serrage en fonction des circonstances.	- L'élève a distingué les directions de déplacement de la machine à commande numérique. - L'élève connaît les différents dispositifs de serrage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une programmation en se référant aux documents d'une mission.**	- L'élève programme des perçages en fonction d'un dessin technique.	- L'élève a programmé différents perçages à l'horizontale et à la verticale en se servant des éditeurs de perçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de simuler des programmations et de rectifier des erreurs de programmation.**	- L'élève simule et optimise les procédures de perçage et de fraisage.	- L'élève a simulé une programmation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des machines, de remplacer des outils, d'accéder à des programmations et d'effectuer des essais.**	- L'élève dispose correctement des outils et il les range en conséquence. - L'élève applique des programmations et il effectue des essais sans provoquer de collision.	- L'élève a remplacé les outils de la machine à commande numérique. - L'élève a appliqué et testé les programmations établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Calcul professionnnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul avec des unités différentes.**	- L'élève effectue des opérations arithmétiques de base avec des parenthèses et des fractions.	- L'élève a effectué des additions, des soustractions, des multiplications ainsi que des divisions. - L'élève a distingué des unités de longueurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- L'élève inverse des formules.	- L'élève a correctement inversé des formules.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de subdiviser des tronçons.**	- L'élève subdivise des tronçons en appliquant un rapport indiqué.	- L'élève a correctement subdivisé des tronçons. - L'élève a correctement effectué des calculs d'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices simples de règle de trois.**	- L'élève résout des exercices en appliquant des règles de trois avec des rapports directs et inverses.	- L'élève correctement établi et déterminé l'affirmation, la suite ainsi que le résultat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de pertes en appliquant des pourcentages.**	- L'élève détermine la valeur de base, le pourcentage ainsi que la valeur en pourcentage.	- L'élève a correctement effectué des calculs de pourcentages avec des valeurs de base diminuées et augmentées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les surfaces ainsi que les périmètres de carrés et de rectangles.**	- L'élève détermine la surface ainsi que le périmètre de carrés, de rectangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel 1 (DEPRO1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Dessin professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de supports de dessin et d'outils de travail de manière ciblée.**	- L'élève désigne des supports de dessin éventuels. - L'élève se sert d'outils de dessin de manière ciblée.	- L'élève s'est correctement servi des supports de dessin et des outils de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des normes pour des dessins techniques.**	- L'élève applique les normes les plus habituelles pour les dessins techniques.	- L'élève a respecté les normes graphiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des échelles ainsi que des types de lignes dans des dessins techniques.**	- L'élève établit des dessins à différentes échelles. - L'élève établit des dessins avec des types de lignes différents.	- L'élève a représenté les composants à l'échelle. - L'élève a correctement appliqué les types de lignes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner des composants dans le respect des normes.**	- L'élève dimensionne des dessins techniques dans le respect des normes.	- L'élève a correctement appliqué les dimensions dans des dessins techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des projections à trois panneaux de composants simples.**	- L'élève représente des projets en projection à trois panneaux. - L'élève mesure les composants de manière compétente.	- L'élève a correctement représenté des projections à trois panneaux. - L'élève a correctement dimensionné les composants et il n'a pas produit de double cotation des mesures.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des projections à trois panneaux d'éléments de cadres avec des pièces complémentaires.**	- L'élève représente des éléments de cadres avec les pièces complémentaires correspondantes en trois vues.	- L'élève a correctement représenté les pièces de travail avec les pièces complémentaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Sciences professionnelles 1 (SCPRO1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants d'un établi ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève désigne les différents composants d'un établi. - L'élève décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.	- L'élève a correctement désigné les composants d'un établi. - L'élève a correctement décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure du bois ainsi que les variétés de bois les plus fréquentes.**	- L'élève distingue les composants de l'arbre ainsi que leurs missions. - L'élève subdivise les arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève désigne les variétés de bois les plus fréquentes.	- L'élève a distingué les composants de l'arbre. - L'élève a subdivisé les variétés d'arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève a désigné les variétés de bois les plus fréquentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les propriétés du bois.**	- L'élève distingue les propriétés de résistance du bois. - L'élève désigne les travaux du bois.	- L'élève a distingué les propriétés de résistance du bois. - L'élève a distingué les retraits longitudinal et transversal du bois.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les outils manuels les plus fréquents ainsi que leur domaine d'affectation en menuiserie.**	- L'élève distingue la structure, l'action ainsi que le domaine d'affectation des outils manuels les plus fréquents.	- L'élève a correctement décrit la structure ainsi que l'action des outils manuels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de collage du bois avec de la colle d'acétate de polyvinyle.**	- L'élève distingue les forces au cours de l'application de la colle.	- L'élève a correctement décrit la méthode de collage avec de la colle blanche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques (ATBOI1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (90%) mit Fachgespräch (10%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raboter manuellement une pièce de travail sur mesure.**	- L'élève rabote une pièce de travail sur mesure manuellement en angle droit. - Les outils de rabotage sont aiguisés et réglés de manière compétente.	- L'élève a raboté la pièce de travail aux dimensions indiquées. - L'élève a tenu compte des marges d'erreur concernant les dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dimensions en fonction d'un dessin technique et de les transposer sur les pièces de travail.**	- L'élève transpose les dimensions sur les pièces de travail avec précision.	- L'élève s'est servi des outils de traçage de manière compétente. - L'élève a correctement transposé les dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des coupes de scie manuellement d'une manière précise et compétente.**	- L'élève scie manuellement le long de la fente avec précision.	- L'élève s'est correctement servi des scies manuelles en fonction des circonstances. - L'élève a effectué les coupes de scie avec précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de râper et de limer des pièces de travail en suivant les indications.**	- L'élève râpe et lime des pièces de travail sur mesure en angle droit.	- L'élève râpé et limé les pièces de travail sur mesure en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière compétente en se servant d'outils à biseauter et en suivant les indications.**	- L'élève biseaute les pièces de travail conformément à la mission. - Les outils à biseauter sont aiguisés de manière compétente.	- L'élève a effectué les travaux de biseautage d'une manière correcte et précise. - Les outils de biseautage étaient aiguisés et l'élève s'en est servi dans le respect des consignes générales en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail en suivant les indications et en tenant compte des aspects de la logique et de la sécurité.**	- L'élève apprécie correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'élève distingue les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique lors de la manipulation des outils et des machines manuelles respectifs, en particulier lors de la remise en état des outils.	- L'élève s'est servi du matériel de manière rationnelle, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence. - L'élève a accompli la mission en tenant compte des normes de travail et de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des produits simples en bois et de les raccorder de manière ajustée.**	- L'élève ajuste les raccordements et il assemble les composants.	- L'élève a confectionné les assemblages en bois sur mesure. - L'élève a correctement effectué les travaux de préparation du traitement des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réalisation de produits simples en fonction du module de construction (FORMB1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en fonction du module de construction**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit 10minütigem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti accomplit des missions de travail en se référant aux documentations techniques habituelles en interne, il planifie les étapes de travail requises dans le cadre des procédures commerciales et de travail internes et il se concerte avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collaborateurs au sujet de ces procédures.**	- L'apprenti opte pour du matériel. - L'apprenti se concerte avec le formateur au sujet de la méthode.	- L'apprenti a planifié et documenté les étapes de travail de manière compétente. - L'apprenti a soigneusement opté pour des matériaux et pour des outils. - L'apprenti s'est concerté avec ses supérieurs à propos des étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti fabrique des composants sous guidance en se servant des outils manuels les plus habituels, en appliquant des méthodes de transformation manuelles et en tenant compte des consignes et des règles en matière de sécurité et il assemble les composants pour constituer des ensembles de composants en suivant les indications.**	- L'apprenti évalue correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'apprenti distingue les consignes en matière de prévention des accidents concernant les outils ainsi que les machines manuelles respectifs et il les applique.	- L'apprenti a transformé la pièce de travail en suivant les indications concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur. - L'apprenti a utilisé le matériel d'une manière rationnelle en fonction de ses propriétés, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti connaît les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.	- L'apprenti portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle. - L'apprenti a respecté les règles en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti empile, entrepose et transporte du bois de sciage ou des matériaux de panneaux au sein de l'entreprise dans le respect des règles techniques et des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti distingue le bois de sciage et les matériaux de panneaux, il les entrepose et il les déplace en appliquant les techniques de soulèvement et de transport correspondantes. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et il les applique correctement en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement appliqué les techniques de soulèvement et de déplacement en fonction des circonstances pour entreposer et déplacer le matériel, il a trié les déchets ainsi que les résidus et il les a mis au rebut. - La santé et la sécurité au travail n'étaient jamais compromises en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'apprenti rédige un rapport de travail au sujet de ses activités et il emploie le vocabulaire professionnel.	- L'apprenti a produit un rapport de travail conforme aux indications de l'entreprise formatrice sous les aspects de la forme et de la présentation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants. - L'apprenti s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un parallélogramme, d'un losange, d'un trapèze et d'un triangle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de parallélogrammes, de losanges, de trapèzes, de triangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un cercle, d'un anneau circulaire et d'un arc de cercle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de cercles, d'anneaux circulaires, d'arcs de cercles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer le volume d'un cube, d'un parallélépipède et d'un prisme.**	- L'élève détermine les volumes de cubes, de parallélépipèdes et de prismes.	- L'élève a correctement converti les unités de mesure et il a déterminé les volumes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface, le volume ainsi que le supplément de découpage de planches et de madriers.**	- L'élève détermine les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix de planches et de madriers.**	- L'élève calcule les prix de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les prix de planches et de madriers au mètre carré et au mètre cube.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Dessin professionnel 2 (DEPRO2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Dessin professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif en appliquant une norme DIN, de l'identifier avec des symboles et de le dimensionner.**	- L'élève représente du bois massif en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il le dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des produits en bois massif en coupes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des outils de raccordement en appliquant une norme DIN, de les identifier avec des symboles et de les dimensionner.**	- L'élève représente des outils de raccordement en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il les dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des outils de raccordement en coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des cadres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et de diagnostiquer des erreurs.**	- L'élève lit un dessin technique et il vérifie qu'il n'accuse pas d'erreur.	- L'élève a soumis un dessin à une analyse systématique. - L'élève a déterminé des sources d'erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer un système graphique cohérent.**	- L'élève applique une méthode précise pour planifier un dessin de manière rationnelle.	- L'élève a opté pour une méthode systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Sciences professionnelles 2 (SCPRO2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des raccordements en largeur collés et non collés.**	- L'élève distingue les raccordements en largeur non collés les plus habituels pour le bois massif. - L'élève distingue les raccordements en largeur collés les plus habituels pour le bois massif.	- L'élève a correctement distingué les principes des raccordements possibles en largeur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des connexions clouées et vissées établies avec des outils manuels ainsi qu'avec des appareils électriques et de distinguer les outils de raccordement appropriés.**	- L'élève distingue les outils servant au clouage. - L'élève distingue les outils manuels ainsi que les appareils électroniques servant au vissage. - L'élève explique les longueurs ainsi que les épaisseurs des clous et des vis à utiliser.	- L'élève a correctement désigné les outils servant au clouage. - L'élève a correctement désigné les outils ainsi que les machines manuelles servant au vissage. - L'élève a correctement opté pour les outils de raccordement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents raccords d'angles de cadres.**	- L'élève décrit les raccords d'angles de cadres les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords d'angles de cadres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents raccords de supports.**	- L'élève décrit les raccords de supports les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords de supports.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les structures ainsi que les actions d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une raboteuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une dégauchisseuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une scie à ruban. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une raboteuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une dégauchisseuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une scie à ruban. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une mortaiseuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrie les consignes en matière de prévention des accidents d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une raboteuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une dégauchisseuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une scie à ruban. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation de produits en bois selon des critères techniques (ATBOI2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Réalisation de produits en bois selon des critères techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître(s) d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit integriertem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de défaire du bois massif d'une manière rationnelle et compétente.**	- L'élève se sert de la scie à ruban pour défaire les planches et les madriers en respectant l'ensemble des aspects concernant la sécurité.	- L'élève s'est servi de la scie à ruban d'une manière correcte sous les aspects concernant la sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler et d'ajuster des composants en bois massif rabotés.**	- L'élève rabote des composants en bois massif en se servant d'une dégauchisseuse et il assemble des bords. - L'élève produit des perçages de chevilles ainsi que des mortaises en se servant d'une mortaiseuse.	- L'élève a équipé les raboteuses ainsi que les dégauchisseuses avec l'ensemble des dispositifs de prévention des accidents et il s'en est servi sereinement. - L'élève a effectué les ajustages de manière compétente. - L'élève a produit les perçages de chevilles et/ou les mortaises de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des raccords d'angles de cadres et de caissons en bois massif en suivant les indications.**	- L'élève établit des raccords d'angles de cadres et de caissons. - L'élève effectue les ajustages manuellement.	- L'élève a correctement documenté les étapes de travail. - L'élève a établi les raccordements sur mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des machines manuelles et de s'en servir de manière autonome.**	- L'élève se sert d'une fraiseuse inférieure, de défonceuses à activation électrique et de ponceuses excentriques.	- L'élève a équipé les machines manuelles, il les a manipulées sereinement et il les a entreposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des composants en bois massif au traitement de la surface de manière compétente.**	- L'élève ponce des composants à granulométrie variable et il les prépare au traitement des surfaces.	- L'élève a préparé le traitement des surfaces de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats de son travail à des contrôles en appliquant des méthodes de mesurage et de contrôle.**	- L'élève soumet les dimensions établies au préalable à des contrôles en se servant des instruments de contrôle habituels.	- L'élève a correctement soumis les travaux exécutés à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de manière rentable et de mettre les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève utilise les ressources avec précaution et il trie les déchets avant la mise au rebut.	- L'élève a utilisé le matériel de manière rationnelle. - L'élève a trié les déchets produits et il les a éventuellement destinés à une réaffectation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation de cadres et caissons selon données techniques (FORMB2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Réalisation de cadres et caissons selon données techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (80%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (20%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti prend connaissance des missions partielles qui lui sont confiées pour la fabrication d'éléments de cadres ou de caissons en matériaux en bois, il planifie les étapes de travail dans le contexte interne et il les prépare.**	- L'apprenti note les informations techniques (dimensions des sections transversales, raccordements, dimensions).	- L'apprenti a identifié des détails techniques concernant les éléments des cadres et des caissons en se référant aux indications et il a mis en évidence des points à observer. - L'apprenti a pris connaissance des inforamtions concernant la mission. - L'apprenti a réglé les ambiguïtés.
20 % (12 P)	**L'apprenti accomplit des missions de travail internes sous guidance en utilisant les outils manuels habituels ainsi que les machines mises à sa disposition.**	- L'apprenti effectue le réglage des machines en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti connaît l'utilisation ainsi que le fonctionnement des machines indiquées. - L'apprenti suit les indications des modes d'emploi.	- L'apprenti a préparé l'outillage et il a équipé les machines. - L'apprenti a effectué des travaux de préparation. - L'apprenti a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - L'apprenti a établi les raccordements (sur mesure) en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures de prévention des incendies.	- L'apprenti a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines. - L'apprenti portait une tenue de travail de même qu'un équipement de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a appliqué les règles internes en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'apprenti établit un rapport de travail au sujet de sa mission de travail. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel de rigueur.	- L'apprenti a produit un rapport de travail conforme aux indications sous les aspects de la forme et de la présentation et correspondant aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner la structure ainsi que les procédures de son entreprise formatrice.**	- L'apprenti connaît les champs d'activité, les activités partielles ainsi que les domaines de compétence.	- L'apprenti a distingué les cycles de travail internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur en employant le vocabulaire professionnel.	- L'apprenti s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes. - L'apprenti a expliqué des contextes de manière compréhensible.

10 % (6 P)	**L'apprenti est disposé à proposer des évolutions possibles.**	- L'apprenti est disposé à participer à des activités d'apprentissage continues. - L'apprenti tire les enseignements de circonstances professionnelles et il réalise des progrès.	- L'apprenti manifeste de l'intérêt pour les formations continues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calcul professionnel 3 (CAPRO3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de carrés, de rectangles, de triangles, de parallélogrammes, de cercles et d'arcs de cercles. - L'élève détermine des dimensions manquantes en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les quantités de coupe de composants.**	- L'élève détermine les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les quantités de coupe de plaques et de bois massif. - L'élève détermine le supplément de découpage sous forme de pourcentage et en appliquant un facteur de majoration.	- L'élève a correctement déterminé les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les quantités de coupe. - L'élève a correctement exprimé le supplément de découpage en pourcentage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des formats de plaques habituels dans le commerce et d'en exposer une option de subdivision.**	- L'élève se renseigne à propos des formats de plaques proposés et il détermine des options de subdivision.	- L'élève connaît les formats de plaques et il a correctement déterminé leur subdivision optimale.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour le découpage et d'effectuer un calcul préalable.**	- L'élève établit des listes de matériel faisant état de matériaux en bois et servant au calcul préalable.	- L'élève a correctement établi la liste de matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes d'accessoires en fonction de la mission.**	- L'élève établit des listes d'outils de ferrage et de raccordement.	- L'élève a correctement établi les listes d'accessoires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Dessin professionnel 3 (DEPRO3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Dessin professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter les structures de base de produits simples de la fabrication de caissons.**	- L'élève représente des structures de base de la fabrication de caissons.	- L'élève a correctement représenté des structures de base de la fabrication de caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des objets sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des objets sous plusieurs vues.	- L'élève a correctement représenté des objets en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des angles de caissons dans plusieurs coupes et sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des angles de caissons dans plusieurs coupes et coupes partielles.	- L'élève a correctement représenté des angles de caissons en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale. - L'élève a correctement représenté des angles de caissons dans plusieurs coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif, des matériaux de plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919 et de les identifier correctement.**	- L'élève représente du bois massif, des matériaux de plaques ainsi que des outils de raccordement dans des coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.	- L'élève a correctement représenté du bois massif, des matériaux de plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en appliquant un système graphique cohérent, de les interpréter et de détecter les erreurs éventuelles.**	- L'élève établit, lit et évalue un dessin technique en appliquant une méthode systématique.	- L'élève a établi un dessin technique en appliquant une méthode systématique. - L'élève a soigneusement lu et interprété des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Sciences professionnelles 3 (SCPRO3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de caissons correspondants.**	- L'élève distingue les matériaux à couches, les matériaux composites, les panneaux agglomérés ainsi que les panneaux de fibres de bois. - L'élève distingue les raccords d'angles de caissons réalisables avec ces matériaux.	- L'élève a correctement distingué les matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de meubles. - L'élève a considéré les propriétés de raccordements et des panneaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions de base concernant les colles et de définir la différence entre des colles synthétiques à durcissement physique et à prise chimique et des colles naturelles.**	- L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles naturelles. - L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles synthétiques.	- L'élève a correctement distingué les colles naturelles et synthétiques. - L'élève a correctement expliqué l'action de colles à durcissement physique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des variétés de poussoirs de portes de meubles et de déterminer des options de ferrures.**	- L'élève décrit des variétés de poussoirs ainsi que des options de poussoirs pour des portes pivotantes.	- L'élève a correctement décrit les variétés de poussoirs de portes pivotantes. - L'élève a correctement opté pour des ferrures possibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, l'outillage, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité d'une scie circulaire à format, d'une scie à panneaux, d'une toupie et d'une ponceuse de bords.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - la butée, - la ponceuse de bords. - L'élève décrit les dispositifs de sécurité de - la scie circulaire à format, - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - la butée, - la ponceuse de bords. - L'élève distingue les variétés de lames de scies et d'outils de fraisage.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité ainsi que consignes générales en matière de prévention des accidents pour - la scie circulaire à format, - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - la butée, - la ponceuse de bords. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines stationnaires indiquées ci-dessus. - L'élève a documenté les domaines d'affectation des lames de scies circulaires et des outils de fraisage les plus habituels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de plusieurs machines manuelles: la scie sauteuse, la défonceuse et la fraiseuse à languettes.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève décrit les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité pour - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines manuelles indiquées ci-dessus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réalisation d'assemblages fixes pour caissons (ATBOI3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation d'assemblages fixes pour caissons**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	3	- Atelier
18	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne, il planifie et il opte pour les matériaux à utiliser, les raccords d'angles, les colles, les critères en matière de finition, les outils ainsi que les machines en suivant les indications.**	- L'élève distingue les propriétés des matériaux et il les sélectionne en fonction du projet. - L'élève documente la suite des étapes de travail prévue d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire.	- La planification écrite du travail sous les aspects du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail correspondait à la méthode. - L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de séparation, d'assemblage, d'ajustage, de perçage et de profilage pour l'a fabrication d'objets simples en se servant des machines manuelles les plus habituelles.**	- L'élève opte pour des lames de scies appropriées et il effectue les réglages des machines en fonction des circonstances. - L'élève équipe la toupie d'une manière correcte sous l'aspect de la technique de fraisage et sécurisée sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève se sert correctement des machines manuelles servant à établir les raccordements (fraiseuse à lamelles, fraiseuse à rainurer, appareil à cheviller).	- L'élève a effectué les travaux de préparation (séparation, rabotage, sciage, ponçage). - L'élève a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a distingué les actions des machines manuelles et il a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur dans ce contexte.
10 % (6 P)	**L'élève effectue le collage de structures en se servant des outils de serrage habituels et en tenant compte des instructions technologiques et des instructions des fabricants.**	- L'élève opte pour des outils de serrage et pour des accessoires de serrage en fonction du projet. - L'élève colle des structures d'une manière plane, adaptée aux angles et conforme aux dimensions.	- L'élève a correctement opté pour les outils de serrage (serre-joints, cadreuse) et il les a correctement disposés. - L'élève a préparé le collage. - L'élève a effectué le collage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève traite et raffine des surfaces (ponçage, huilage, cirage).**	- L'élève effectue les travaux de ponçage par étapes et dans le sens des fibres. - L'élève considère les indications des fabricants ainsi que les fiches techniques.	- L'élève a effectué les travaux de préparation du traitement ultérieur des surfaces. - L'élève a effectué les travaux d'huilage et de cirage. - La qualité du résultat du travail était convenable (surface et revêtement).
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines de traitement du bois (dégauchisseuse, raboteuse, scie à ruban, perceuse, scie circulaire à format, toupie et machines manuelles).**	- L'élève applique correctement les mesures de prévention des accidents en fonction des circonstances. - L'élève se sert rigoureusement des outils techniques (poussoir, tige de poussée, butée auxiliaire, dispositif de bordure, rallonge de table, butée transversale, dispositif de blocage).	- L'élève a justifié et expliqué les mesures de prévention des accidents. - L'élève s'est correctement servi des outils techniques servant à sécuriser le travail avec les machines en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles, il procède à des contrôles visuels et il évalue son travail en se référant aux résultats.**	- L'élève opte pour des instruments de mesurage et de contrôle en fonction des missions et il s'en sert.	- L'élève a correctement utilisé et consulté les instruments de contrôle en fonction des pièces de travail. - Les résultats des mesurages et des contrôles étaient corrects.

10 % (6 P)	**L'élève aménage des postes de travail de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux en respectant les normes ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève remet son poste de travail en ordre (bureau, entrepôt et salle des machines) et il le maintient dans un état propre. - L'élève porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance.	- L'élève a identifié des zones dangereuses et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement professionnel). - L'élève s'est servi des équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a rigoureusement appliqué les mesures de protection de la santé et de prévention des incendies.
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable de les évaluer sous les aspects des délais, de l'organisation, du matériel et des outils requis et de les adapter en cas de modification des circonstances (dimensions, raccordements).**	- L'élève note les informations techniques (dimensions des coupes transversales, raccordements, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée. - L'élève considère d'autres options.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications variables. - L'élève a pris connaissance des informations concernant le produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande (FORMB3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caissons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti fabrique des objets indivisibles ou des composants de caissons en matériaux en bois sous guidance, en suivant les indications, dans le cadre de missions internes.**	- L'apprenti respecte les tolérances concernant les dimensions, la forme ainsi que la position (dimensions transversales, raccordements, dimensions, traitement de la surface) et il assemble des objets d'une manière rationnelle et rentable.	- L'apprenti s'est concerté avec les autres intervenants au sujet de la méthode et des étapes de travail. - L'apprenti a fabriqué les objets en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti accomplit les missions qui lui sont confiées en respectant les instructions correspondantes et en utilisant les outils habituels ainsi que des machines stationnaires.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des travaux qui lui sont confiés. - L'apprenti respecte les accords passés. - L'apprenti intègre les missions partielles dans les procédures de travail internes. - L'apprenti équipe et utilise les machines en respectant les règles de sécurité. - L'apprenti nettoie son poste de travail à la fin des travaux.	- L'apprenti a passé des accords. - L'apprenti a accompli des missions partielles conformément aux instructions concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les techniques de serrage disponibles au sein de l'entreprise pour l'assemblage.**	- L'apprenti applique correctement les techniques de serrage en fonction des circonstances. - L'apprenti effectue les travaux de manière rationnelle et dans l'ordre indiqué sur le plan technologique.	- L'apprenti a distingué les techniques de serrage (presses, étaux, cadreuses, serre-joints) en fonction des spécificités de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les techniques de déplacement et de soulèvement internes en vue d'une fabrication rationnelle, en respectant les consignes en matière de protection de la santé et de sécurité au travail.**	- L'apprenti utilise les outils de déplacement et il applique les techniques de soulèvement d'une manière correcte en fonction des circonstances. - L'apprenti applique constamment les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti opte correctement pour des outils en fonction des charges à déplacer. - L'apprenti sécurise les outils de déplacement et de soulèvement et il les range après les avoir utilisés.	- L'apprenti connaît les techniques de déplacement et de soulèvement spécifiques à l'entreprise et il les a sereinement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti aménage des postes de travail internes de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes en vigueur ainsi que le règlement en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti met le poste de travail en ordre et il le maintient dans un état propre au sein de l'entreprise ou sur le lieu de montage. - L'apprenti porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'apprenti signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'apprenti a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'apprenti a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.

10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'apprenti observe les temps de travail et de pause et il connaît les règles comportementales.	- L'apprenti a respecté les accords ainsi que le règlement interne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul professionnel 4 (CAPRO4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des structures en plaques.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de composants en relation avec un projet. - L'élève détermine des dimensions ainsi que des angles manquants en se servant de fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres. - L'élève a déterminé des dimensions ainsi que des angles en se servant de fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des revêtements.**	- L'élève détermine des quantités brutes et nettes pour des surfaces à revêtir.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités de matériel de bordure.**	- L'élève détermine le nombre de couvre-bord, les longueurs ainsi que les dimensions des sections transversales.	- L'élève a correctement déterminé le matériel de bordure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de colle requises ainsi que leur rapport de mélange.**	- L'élève détermine les quantités de colle ainsi que les rapports de mélange servant à leur production.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de colle. - L'élève a correctement déterminé des rapports de mélange de colle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses calculs d'une manière propre et cohérente.**	- L'élève subdivise ses calculs de manière systématique. - L'élève se réfère à des tableaux et à des règlements.	- L'élève a effectué les calculs de manière systématique et il les a classés de manière réglementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Dessin professionnel 4 (DEPRO4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Dessin professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des plans en coupe partiels ainsi que des vues de petits meubles enduits.**	- L'élève dessine des plans en coupe partiels de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919. - L'élève dessine des vues de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919.	- L'élève a correctement représenté des matériaux de revêtement de petits meubles dans des plans en coupe. - L'élève a représenté les vues de petits meubles à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des ferrures pour meubles dans des structures.**	- L'élève représente des ferrures en plans en coupe partiels.	- L'élève a représenté des ferrures à l'échelle dans des plans en coupe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de meubles avec des portes pivotantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes pivotantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes pivotantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des portes coulissantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes coulissantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes coulissantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des tiroirs.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des tiroirs.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des tiroirs et des ferrures en fonction des objets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des structures massives de tables à pieds tors et à châssis.**	- L'élève dessine de petits meubles à pieds tors.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles à pieds tors.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Sciences professionnelles (SCPRO4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Sciences professionnelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de concevoir et de développer des structures de meubles simples en connaissance de différents modèles de meubles et en considération d'aspects ergonomiques.**	- L'élève distingue les structures à planches, les structures à cadres, les structures à pieds tors ainsi que les structures à plaques en tenant compte d'aspects artisanaux.	- L'élève a clairement distingué les structures des meubles. - L'élève a établi des croquis simples conformément aux modes de fixation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la fabrication, l'affectation ainsi que l'usinage de placages et de documenter des erreurs de placage ainsi que leurs causes.**	- L'élève documente la fabrication des variétés de placages les plus habituelles. - L'élève détecte des erreurs de placage et il en décrit les causes ainsi que la rectification. - L'élève distingue le placage extérieur, le contreplacage ainsi que le placage de sous-revêtement.	- L'élève a noté l'action du placage de manière structurée. - L'élève a correctement décrit la fabrication du placage. - L'élève a documenté des erreurs de placage ainsi que leurs causes/leur rectification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des notions de base concernant des colles naturelles ainsi que des colles synthétiques à durcissement physique et à prise chimique et d'opter pour les produits convenant à différents travaux de placage.**	- L'élève connaît la différence entre les variétés de colles traditionnelles ainsi que leurs affectations possibles pour le placage.	- L'élève a correctement distingué les variétés de colles de placage. - L'élève a documenté l'utilisation de la colle pour différents travaux de placage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents d'une machine à trancher le bois de placage, d'une machine à empaqueter le bois de placage, d'une presse à plaquer, d'une machine à border, d'une ponceuse à longues bandes et d'une ponceuse à larges bandes.**	- L'élève décrit la structure ainsi que les fonctions d'une machine de traitement de placage. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation d'une machine de traitement de placage.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines servant au traitement de placage. - L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents de ponceuses manuelles.**	- L'élève décrit la structure ainsi que les fonctions des ponceuses habituelles. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation de ponceuses manuelles.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines manuelles servant à la préparation des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques (ATBOI4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	3	- Atelier
18	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se procure les documents de mission requis, il se renseigne au sujet de l'énoncé de la mission, il planifie la mission et il opte pour les matériaux ainsi que pour les outils convenables à utiliser pour le placage.**	- L'élève distingue les propriétés des matériaux et il opte pour des matériaux en fonction du projet. - L'élève établit une suite des étapes de travail détaillée, correcte sous l'aspect professionnelle et délimitée sous l'aspect horaire.	- L'élève a établi une planification utile par écrit à propos du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail en suivant les indications du dessin technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des éléments de placage et de support en appliquant des méthodes d'usinage manuelles et mécaniques.**	- L'élève prépare la plaque de support ainsi que le motif de placage en se servant des machines indiquées et en suivant les indications.	- L'élève a formaté et calibré la plaque de support. - L'élève a assemblé le motif de placage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer les machines ainsi que les dispositifs prévus pour le placage.**	- L'élève prépare la presse à plaquer pour l'application des couches.	- L'élève a préparé et nettoyé la presse à plaquer. - L'élève a déterminé la pression de la presse à plaquer en se référant à un diagramme. - L'élève a préparé les pièces factices éventuelles, les outils ainsi que les accessoires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des placages, des plaques de support et de la colle en suivant les indications, d'installer des dispositifs de serrage appropriés pour le collage et d'assembler les pièces préfabriquées.**	- L'élève applique des couches sur les plaques de support de manières manuelle et mécanique.	- Le résultat correspondait aux exigences du composant respectif. - Les joints des parties visibles étaient étanches. - L'élève a respecté le motif ainsi que la direction du placage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter consciencieusement les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève maintient son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'élève porte des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'élève signale des zones dangereuses et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a identifié des zones dangereuses et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève s'est servi des équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler le matériel de manière rentable, de maintenir son poste de travail dans un état réglementaire, de trier les déchets et de les mettre au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève se sert du matériel et des outils (presse, rouleau de collage, agent de démoulage et matériel d'assemblage) d'une manière rationnelle et il les met au rebut et/ou il les recycle d'une manière respectueuse de l'environnement.	- L'élève a utilisé le matériel scolaire ainsi que le placage avec précaution et de manière à économiser le matériel. - Le poste de travail était en ordre. - L'élève a préparé le pressage (accessoires de la presse, chemins de transport, surfaces de travail). - L'élève a nettoyé les outils ainsi que les accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail, d'évaluer les résultats en équipe et, le cas échéant, d'appliquer des mesures pour éliminer les défauts.**	- L'élève se concerte avec les autres membres de son groupe à propos des options d'optimisation d'une méthode de placage.	- Le travail en équipe a été effectué d'une manière rationnelle et concertée pour le placage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réalisation d'objets plaqués (FORMB4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Réalisation d'objets plaqués**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti effectue des travaux de revêtement en équipe dans le cadre de missions en entreprise et conformément aux indications technologiques.**	- L'apprenti effectue les travaux de revêtement conformément aux indications spécifiques à l'entreprise.	- L'apprenti a manifesté sa disposoniblité au cours des travaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'apprenti distingue les matériaux de revêtement les plus habituels et il est capable de les façonner en se servant des machines et des outils manuels utilisés au sein de l'entreprise et en tenant compte d'aspects concernant la sécurité.**	- L'apprenti effectue le calibrage des éléments de support. - L'apprenti prépare les matériaux de revêtement. - L'apprenti prépare les bords des plaques (alaises, bordures).	- L'apprenti a préparé les plaques de support ainsi que le matériel de revêtement d'une manière adaptée au composant et à l'affectation. - L'apprenti a correctement sélectionné et préparé les outils et il a équipé les machines en conséquence.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique des techniques de revêtement en tenant compte des instructions internes et des consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti remet le poste de travail en ordre et dans un état propre. - L'apprenti porte des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'apprenti signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'apprenti a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'apprenti a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti intègre son travail dans les procédures internes.**	- L'apprenti respecte des délais indiqués de la procédure interne.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués pour l'accomplissement des missions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti développe une conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'apprenti aménage les postes de travail de manière sécurisée conformément aux travaux à effectuer.	- L'apprenti a appliqué les règles générales et spécifiques en matière de sécurité et il a respecté les accords.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calcul professionnel 5 (CAPRO5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Calcul professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces de structures composées.**	- L'élève détermine les surfaces de structures simples et composées. - L'élève subdivise les positions de composants en se référant à une liste de matériel indiquée.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces de composants et il a établi une liste de manière systématique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les bordures de structures composées.**	- L'élève détermine les longueurs ainsi que le nombre des bandes de panneaux.	- L'élève a établi une liste des longueurs déterminées en se référant aux positions de manière systématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les pertes de structures en panneaux et en bois massif et de les noter sous forme de tableau.**	- L'élève détermine une valeur de base, un pourcentage ainsi qu'une valeur en pourcentage avec des panneaux de matériau et avec des bordures.	- L'élève a correctement déterminé les pourcentages de la quantité brute, de la quantité finale et des pertes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une subdivision des panneaux correspondant à la mission et permettant des économies de matériel.**	- L'élève esquisse une subdivision optimale en se référant aux formats des panneaux et à la progression des fibres.	- L'élève a subdivisé le panneau en fonction de la progression des fibres de manière à permettre des économies de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du tableau à grille de la norme système 32 et de déterminer des intervalles de structures.**	- L'élève détermine des hauteurs ainsi que des profondeurs d'armoires et de panneaux fronteaux en se référant au tableau à grille de la norme système 32.	- L'élève a correctement déterminé la hauteur ainsi que la profondeur de la structure du meuble. - L'élève a correctement déterminé la subdivision des panneaux fronteaux et du jointoiement en se référant à la grille.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de ferrures et d'accessoires pour une structure de meuble correspondante.**	- L'élève établit des listes de ferrures et d'accessoires pour des meubles en panneaux.	- Les listes de ferrures et d'accessoires étaient complètes. - L'élève a correctement détermine les prix unitaires et il les a notés sous forme de tableau. - L'élève a déterminé et noté les numéros d'articles des ferrures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour un meuble.**	- L'élève détermine le prix d'un meuble en se référant à une liste de matériel, de ferrures et d'accessoires.	- L'élève a correctement établi une liste des prix déterminés et il a effectué des calculs détaillés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Dessin professionnel 5 (DEPRO5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Dessin professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas de perçage pour des composants, de les dimensionner et de les annoter.**	- L'élève dessine et dimensionne le schéma de perçage correspondant à la ferrure pour un composant.	- L'élève a correctement représenté des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des schémas de perçage en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de raccordement les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève dessine les ferrures de raccordement dans des structures de meubles en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des ferrures de raccordement en fonction de la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les variétés de butées les plus habituelles pour des portes de meubles et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des portes pivotantes, des clapets ainsi que des portes coulissantes avec différentes variétés de butées.	- L'élève a correctement distingué les différentes variétés de butées et il les a représentées graphiquement dans le respect de la norme DIN.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des coulisses de tiroirs mécaniques et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des structures à tiroirs avec des coulisses mécaniques.	- L'élève a correctement opté pour des coulisses de tiroirs et il les a représentées en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des raccords de socles, de parois et de plafonds et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine différentes variétés de raccords de socles, de parois et de plafonds.	- L'élève a correctement opté pour des raccords de socles, de parois et de plafonds en fonction de la mission et il les a représentés dans le respect de la norme DIN.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Sciences professionnelles 5 (SCPRO5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de construction de la norme système 32 et d'en formuler les avantages ainsi que les inconvénients.**	- L'élève distingue les propriétés de la norme système 32.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement de la norme système 32. - L'élève a distingué les avantages ainsi que les inconvénients du système.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes pièces détachées d'un meuble.**	- L'élève distingue les notions concernant des meubles.	- L'élève a correctement désigné les différentes pièces de meubles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les ferrures de raccordement les plus habituelles et de décrire les travaux de perçage et de raccordement à effectuer.**	- L'élève distingue des ferrures de raccordement et il décrit leurs avantages ainsi que leurs inconvénients.	- L'élève a correctement décrit les ferrures de raccordement les plus habituelles avec les travaux de perçage correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste des différentes variétés de coulissements et de les décrire.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des options de coulissements.	- L'élève a distingué les variétés de coulissements en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des structures de parois arrière.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des différentes structures de parois arrière. - L'élève distingue des supports de parois arrière.	- L'élève a correctement décrit les différentes structures de parois arrière. - L'élève a expliqué des options de parois arrière ainsi que des supports d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement des charnières et de distinguer les variétés de leurs butées éventuelles.**	- L'élève distingue les différentes variétés de butées de charnières.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement des charnières. - L'élève a correctement expliqué les variétés de butées de charnières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction ainsi que la structure de socles et de supports.**	- L'élève distingue des structures de socles ainsi que des supports avec des meubles.	- L'élève a décrit la fonction ainsi que la structure du socle avec des armoires d'une manière détaillée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan (ATBOI5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance d'une mission de travail et il est capable de mettre à profit ses connaissances pour se procurer les informations requises dans des documentations techniques (catalogues, schémas de perçage), de préparer les panneaux et de commander les ferrures requises.**	- L'élève note les informations techniques (coupes, raccordements, ferrures, dimensionnements, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications. - L'élève a pris connaissance de l'ensemble des informations essentielles concernant la mission et il les a désignées. - L'élève a commandé des panneaux ainsi que des ferrures, respectivement ils étaient en stock.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les machines requises pour effectuer les travaux mécaniques (découpe et assemblage) en suivant les indications des fabricants concernant les ferrures et il les manipule en tenant compte d'aspects de sécurité.**	- L'élève se sert de fraiseuses, de lames de scies et de perceuses de manière réglementaire. - L'élève utilise la norme système 32, y compris un tableau à grille. - L'élève applique des schémas de perçage sur les panneaux correspondants en se servant d'une perceuse à colonne, d'une perceuse pour ferrures ou d'un gabarit.	- L'élève a effectué des travaux de préparation servant à la découpe, au rabotage, au sciage, au perçage ainsi qu'au fraisage. - L'élève a préparé les composants d'une manière précise et propre. - L'élève a fixé les bordures de manière compétente sur les panneaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer et de manipuler des machines à commande numérique servant à l'application de schémas de perçage plus simples.**	- L'élève programme les schémas de perçage en fonction des indications requises concernant les ferrures.	- L'élève a programmé des schémas de perçage avec précision. - L'élève a serré les pièces de travail d'une manière sereine et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler manuellement et mécaniquement les composants ainsi que les ensembles de composants fabriqués en suivant les indications techniques et la documentation de la mission.**	- L'élève considère les tolérances de dimensionnement ainsi que les options de réglage. - L'élève ajuste et oriente les ferrures.	- L'élève a assemblé des composants de manière chronologique en se servant de ferrures d'assemblage. - L'élève a ajusté des ferrures ainsi que des composants.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les pièces de travail ainsi que les ferrures à utiliser au cours de la fabrication de corps de meubles avec précaution et il applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles pour évaluer son travail et pour en contrôler la qualité.**	- L'élève soumet des schémas de perçage à un contrôle en se servant d'un pied à coulisse et il les ajuste en fonction du programme (correspondance entre les résultats recherchés et obtenus).	- L'élève a continuellement contrôlé les dimensions ainsi que la qualité.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose et transporte des composants de manière compétente, il applique les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies et il détecte des risques.**	- L'élève déplace sereinement des pièces de travail. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de prévention des incendies.	- L'élève a transporté des pièces de travail avec précaution. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents lors de la manipulation de machines. - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire concernant la prévention des incendies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne (FORMB5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti prend connaissance de missions de travail en entreprise et il se procure les informations requises en consultant des documents techniques (catalogues, schémas de perçage) pour préparer le matériel en panneaux.**	- L'apprenti note les informations techniques (dimensions de coupes transversales, raccordements, ferrures, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'apprenti a distingué les détails techniques et les points à observer en se référant aux indications internes. - L'apprenti a pris connaissance des informations concernant le produit. - Les panneaux et les ferrures étaient commandés, respectivement en stock.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper les machines à utiliser pour la séparation, l'assemblage et le traitement des surfaces conformément aux normes indiquées et il s'en sert pour fabriquer des structures démontables.**	- L'apprenti contrôle et aiguise les fraiseuses, les lames de scies et les perceuses de manière à ce qu'elles soient prêtes à l'emploi. - L'apprenti monte les outils de manière règlementaire.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation (équipement) pour le découpage, le rabotage, le sciage, le perçage et le fraisage.
20 % (12 P)	**L'apprenti aménage des postes de travail internes de manière autonome et il est capable de les sécuriser et de les remettre en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes et les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti aménage et met en ordre les postes de travail d'une manière sécurisée et conforme aux travaux à effectuer.	- L'apprenti connaît les règles de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise et il respecte les accords.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux en vue du chargement, de l'entreposage et du montage, également sur des chantiers et chez des clients.**	- L'apprenti sécurise le chargement. - L'apprenti assure le montage des composants d'une manière chronologique et sûre.	- L'apprenti a chargé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - L'entreposage et le montage des composants ont été effectués en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
10 % (6 P)	**L'apprenti évalue son travail de manière critique.**	- L'apprenti applique une méthode de travail partiellement autonome après concertation et conforme au souhait du client.	- L'apprenti a accompli des missions partielles d'une manière autonome et conforme à la commande. - L'apprenti a travaillé d'une manière axée sur le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul professionnel 6 (CAPRO6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Calcul professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour des portes d'intérieur.**	- L'élève établit des listes de matériel pour des structures de portes pivotantes en se référant à des dessins techniques.	- L'élève a correctement établi des listes de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité brute, la quantité finale ainsi que les pertes pour des portes d'intérieur.**	- L'élève classe des valeurs de quantités brutes, des valeurs de quantités finales ainsi que des valeurs de pertes dans un tableau indiqué sous formes de calculs et de pourcentages.	- L'élève a correctement établi une liste des valeurs dans un tableau avec les unités habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour des structures de portes pivotantes.**	- L'élève détermine les prix de matériaux, de ferrures et d'accessoires pour différentes structures de portes en se référant à sa liste de matériel.	- L'élève a correctement déterminé les frais du matériel et des ferrures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation pour une structure de porte pivotante, y compris les frais salariaux, les frais généraux, les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.**	- L'élève détermine les frais salariaux. - L'élève détermine les frais généraux. - L'élève détermine les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a établi une estimation intégrale et détaillée pour une structure de porte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Dessin professionnel 6 (DEPRO6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Dessin professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres, avec les raccordements, dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des structures de portes à cadres à chevilles et à fentes avec des traverses en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des structures de portes à cadres dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des cadres de portes dormants ou en blocs dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des cadres dormants ou en blocs en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des cadres de portes dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de portes les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève intègre les charnières de portes ainsi que les serrures de portes avec la fermeture dans des structures de portes en respectant la norme DIN.	- L'élève a représenté, dimensionné et annoté des ferrures de portes d'une manière compétente et correspondant à la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Sciences professionnelles 6 (SCPRO6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue des structures de portes ainsi que des cadres de portes.**	- L'élève attribue les propriétés structurelles ainsi que les domaines d'affectation aux structures de portes et aux cadres de portes.	- L'élève a distingué des structures de portes ainsi que des cadres de portes en employant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des variétés de charnières et de butées avec des structures de portes pivotantes.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il distingue les variétés de charnières et de butées en fonction de la variété d'une structure.	- L'élève a correctement attribué des variétés de charnières et de butées.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des options de fermeture, les serrures les plus habituelles avec leurs accessoires ainsi que les techniques des ferrures et des dispositifs de sécurité.**	- L'élève distingue les pièces détachées d'une serrure, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture. - L'élève distingue des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a attribué des serrures de portes, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture à l'affectation.
10 % (6 P)	**L'élève distingue des circonstances de contraintes concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique.**	- L'élève attribue des normes ainsi que des règles concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité et l'isolation thermique à des circonstances de contraintes.	- L'élève a distingué l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique et il les a attribuées aux circonstances de contraintes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles (ATBOI6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'adapter la planification aux circonstances.**	- L'élève adapte les structures des portes aux conditions structurelles.	- Les structures des portes, les cadres des portes ainsi que les ferrures des portes correspondaient au domaine d'affectation. - L'élève a élaboré des variations conceptuelles dans le cadre d'un travail en groupe.
10 % (6 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions ainsi que des plans de montage simples.**	- L'élève attribue des composants et il détermine les dimensions en consultant le dessin technique de la structure d'une porte - L'élève établit des listes de pièces en fonction de la mission.	- L'élève a correctement interprété des dessins indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les détails d'une structure, de planifier des étapes de travail et de les documenter.**	- L'élève établit les détails d'une structure en suivant les indications et il est capable de dimensionner les composants. - L'élève établit une planification chronologique du travail.	- L'élève a établi les détails d'une structure. - L'élève a intégralement documenté la planification du travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel, de découpage et de commande en se référant aux indications.**	- L'élève établit la liste de matériel/de découpage et il documente les ferrures requises en fonction des exigences de la structure d'une porte et des conditions structurelles.	- L'élève a établi une liste de matériel et de découpage en se référant au dessin technique. - L'élève a déterminé les quantités de ferrures requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines et de fabriquer des pièces de manière autonome en tenant compte des exigences importantes sous l'aspect de la sécurité.**	- L'élève effectue des travaux mécaniques correspondant à la mission et il respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (découpe, rabotage, sciage, ponçage). - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assemblée les composants fabriqués en suivant les indications.**	- L'élève assemble les composants dans le respect des angles et de manière ajustée.	- L'élève a assemblé les cadres et/ou les panneaux en se servant d'outils de serrage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et d'ajuster des ferrures ainsi que des joints de différentes structures.**	- L'élève monte et ajuste des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement ajusté les ferrures sous l'aspect de leur fonction. - L'élève a intégré un joint. - Le résultat du travail répondait aux exigences indiquées sous l'aspect de la technologie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier (FORMB6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMB6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti prend note du travail qu'il a effectué personnellement. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé deux rapports de travail du semestre de formation dans un dossier par ordre chronologique.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des étapes de travail conformément aux pratiques spécifiques à l'entreprise.**	- L'apprenti détermine la suite chronologique des étapes de travail.	- L'apprenti a documenté la planification des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'équiper des machines sous guidance, de fabriquer des composants et de les raccorder.**	- L'apprenti règle les machines en fonction des circonstances. - L'apprenti règle les machines stationnaires ou les machines guidées à la main d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il les équipe de manière à éviter les accidents.	- L'apprenti a effectué les travaux de préparation (par exemple la séparation, le rabotage, le sciage et le polissage). - Le cas échéant, l'apprenti a ajusté les raccordements manuellement. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter et d'ajuster des ferrures et/ou des joints et de préparer des surfaces conformément aux exigences définies.**	- L'apprenti ajuste les ferrures en fonction des circonstances. - L'apprenti ajuste les joints conformément aux indications et aux exigences.	- L'apprenti a posé les ferrures d'une manière correcte sous l'aspect de la fonction. - L'apprenti a intégré un joint.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser les composants pour le transport et d'aménager des aires de montage conformément aux normes en vigueur.**	- L'apprenti sécurise le chargement. - L'apprenti effectue le montage des composants d'une manière chronologique et sûre.	- L'apprenti a chargé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - Les composants ont été entreposés et montés en équipe.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de démonter des composants anciens existants, de monter des éléments en équipe avec des outils de fixation adaptés et d'effectuer les travaux d'ajustement et de finition.**	- Les travaux de démontage et de montage sont effectués en équipe dans le respect des aspects concernant la sécurité.	- Les travaux de démontage et de montage ont été effectués. - Les composants ont été fixés conformément aux indications internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti trie et met au rebut les déchets d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, il nettoie l'aire de montage et il soumet le résultat de son travail à un contrôle.**	- L'apprenti réduit la consommation de matériel au minimum. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière règlementaire.	- L'apprenti a identifié et mis au rebut les déchets et les résidus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fc) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe mit Fachgespräch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des conditions spécifiques de l'épreuve du projet intégré final et il les respecte.**	- L'élève se réfère aux sources d'information disponibles de manière autonome. - L'élève identifie l'accomplissement de la mission ainsi que les options proposées.	- L'élève a compris les conditions du projet intégré final et il les a respectées.
20 % (12 P)	**L'élève planifie la mission, il documente la suite des étapes de la mission et il la présente devant la commission d'examen.**	- L'élève déduit les informations requises pour l'accomplissement de la mission de la documentation technique. - L'élève déduit les dimensions finales des documentations, des détails de la structure ou d'une esquisse. - L'élève complète un dessin de finition dans le respect des normes. - L'élève documente la suite prévue des étapes de travail d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnelle et délimitée sous l'aspect horaire. - L'élève met en évidence des points à observer. - L'élève détermine les coûts du matériel ainsi que les pertes. - L'élève identifie d'autres options technologiques et il est capable de les désigner et de les évaluer. - L'élève connaît les règles spécifiques de l'épreuve et il les respecte.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises ainsi que les coûts du bois et/ou des matériaux en bois (dimensions finales). - L'élève a produit une planification complète dans une large mesure concernant les quantités de matériel requises, les outils requis ainsi que les étapes de travail par écrit en se référant à un dessin technique à compléter.
10 % (6 P)	**L'élève se procure le matériel ainsi que les outils/les machines correspondants.**	- L'élève opte pour du matériel et pour des outils/des machines et il se les procure dans la mesure des besoins. - L'élève justifie la qualité, l'utilité ainsi que la sécurité des outils de travail en se référant à des critères.	- L'élève a opté pour du matériel et pour des outils/pour des machines en fonction de la mission et conformément aux exigences minimales en matière de qualité et de sécurité.

40 % (24 P)	**L'élève applique des techniques de connexion correctes sous l'aspect professionnel et il monte les composants amovibles de manière compétente.**	- L'élève équipe les machines d'une manière autonome et sereine. - L'élève suit les étapes de travail en fonction de la planification et dans le respect des délais indiqués. - L'élève ajuste les connexions conformément aux exigences minimales de la technique appliquée. - Les dimensions correspondent aux indications. - Les composants amovibles sont en état de fonctionnement et ajustés. - La qualité des travaux de nettoyage correspond aux exigences du traitement ultérieur d'une surface. - Le poste de travail est en ordre et nettoyé à la fin des travaux. - L'élève range les outils de travail et il met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève est capable de justifier les mesures de sécurité au travail et de protection de la santé en fonction des circonstances en se référant aux normes et aux règles en vigueur.	- L'élève a respecté les délais indiqués. - L'élève a effectué les travaux avec précaution et dans le respect des règles de la technique. - L'élève a appliqué les techniques de connexion d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a manipulé les outils ainsi que les machines de manière compétente. - Le composant amovible était en état de fonctionnement et l'élève l'a monté de manière ajustée. - L'élève a effectué les travaux de préparation du traitement de la surface (travaux de crépissage et de ponçage). - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuel. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines et des outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre l'accomplissement ainsi que le résultat de la mission à un contrôle et, le cas échéant, de les rectifier.**	- L'élève effectue continuellement des mesurages ainsi que des contrôles et il évalue la qualité dans le cadre des travaux et en fonction de la progression. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs, il soumet des mesures à des contrôles et il les sélectionne pour rectifier les erreurs dans la mesure du possible.	- L'élève a détecté et rectifié des erreurs ainsi que des lacunes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier ses travaux de manière autonome.**	- L'élève évalue la méthode ainsi que le résultat du travail de manière autonome en se référant à des critères (état de fonctionnement, précision des dimensions et du positionnement, temps requis, personnel requis, sécurité au travail, protection de la santé, prévention des incendies, méthode technologique) et il les justifie. - L'élève est capable de comparer les résultats recherchés et les résultats obtenus en se référant à la planification des travaux. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève communique et effectue ses présentations d'une manière sereine, structurée et compréhensible.	- L'élève a évalué et justifié les travaux de manière autonome en se référant à des critères, de manière à produire une représentation réaliste correspondant au résultat du contrôle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réalisation et documentation d'échantillons (DOCEC-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation et documentation d'échantillons**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DOCEC-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		- Salle de classe
1		- Atelier
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Präsentation (40%) mit Fachgespräch (20%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se réfère à la littérature spécialisée, à des ouvrages de référence ainsi qu'à des médias électroniques pour se procurer des informations à propos des propriétés et des données techniques du bois et des matériaux en bois.**	- L'élève extrait les informations correspondantes du matériel dont il dispose.	- L'élève a structuré la documentation de manière systématique et il l'a soigneusement présentée.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des échantillons de bois, de matériaux en bois et de contreplaqués et il effectue le formatage ainsi que le catalogage.**	- L'élève constitue un assemblage d'échantillons individuel et facile à utiliser.	- L'élève a façonné les échantillons sur mesure et il les a classés de manière méthodique.
20 % (12 P)	**L'élève distingue différents bois ainsi que différents matériaux en bois.**	- L'élève distingue les échantillons de l'assemblage sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de la dureté, de la densité et de la texture.	- L'élève a distingué les variétés de bois européennes habituelles en fonction de critères.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur et avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude ouverte à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève s'est exprimé de manière respectueuse et il a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire. - L'élève a coopéré avec ses collègues de travail.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome ainsi qu'en équipe.**	- L'élève met ses points forts au service de l'équipe d'une manière active. - L'élève contribue à produire le résultat global. - L'élève effectue ses travaux autonomes de manière planifiée et il subdivise son temps.	- L'élève a intégralement effectué les travaux de manière autonome de même qu'en équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réalisation d'esquisses d'éléments de construction (RESCO-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'esquisses d'éléments de construction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RESCO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe mit Arbeitsprobe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base ainsi que les techniques du dessin à main levée pour dresser des esquisses simples et des croquis de différents composants.**	- L'élève représente des composants dans l'espace en appliquant la méthode du point de fuite. - L'élève complète une esquisse avec des hachures.	- L'élève a correctement représenté des composants simples à main levée.
30 % (18 P)	**L'élève dresse des croquis sous différentes perspectives.**	- L'élève distingue les projections isométriques, dimétriques et parallèles.	- L'élève a représenté des composants simples (des pièces de raccordement) de manière isométrique.
20 % (12 P)	**L'élève constitue des échantillons à l'échelle.**	- L'élève détermine une échelle et il la justifie. - L'élève applique des techniques de découpe et de collage en fonction des circonstances.	- L'élève a utilisé différents matériaux pour coller les échantillons et il les a constitués à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière concentrée et il ne se laisse pas distraire.**	- L'élève aménage le poste de travail qui lui est attribué en fonction de la mission.	- L'élève a accompli la mission dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur (CBIAO-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBIAO-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève installe des postes de travail de conception assistée par ordinateur et il prépare des interfaces d'utilisateurs de logiciels de conception assistée par ordinateur en suivant les indications.**	- L'élève prépare des interfaces d'utilisateurs de logiciels de conception assistée par ordinateur en fonction de composants et il les configure. - L'élève connaît des fonctionnalités de base du logiciel.	- L'élève a préparé l'interface d'utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève établit des dessins en deux dimensions de composants simples, il les modifie et il les adapte.**	- L'élève adapte des dessins de composants sous les aspects du nombre et de la forme en suivant les indications. - L'élève manipule sereinement des outils de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a modifié des paramètres de composants.
20 % (12 P)	**L'élève tient compte des normes et il dimensionne des dessins en fonction de la fabrication.**	- L'élève établit des hachures, des dimensionnements, des variétés de lignes, des annotations ainsi que des subdivisions de feuilles en fonction de la fabrication, en appliquant les normes DIN et en suivant les indications. - L'élève applique des options du logiciel de conception assistée par ordinateur de manière rentable.	- L'élève a considéré les normes du dessin. - L'élève a indiqué des dimensions requises pour la fabrication.
20 % (12 P)	**L'élève choisit des pièces normées dans des bibliothèques et il les importe dans des dessins en deux dimensions.**	- L'élève choisit des pièces normées existantes ainsi que des dessins de pièces dans des bibliothèques et il les importe dans le dessin.	- L'élève importé, respectivement intégré, des dessins de pièces provenant de bibliothèques.
20 % (12 P)	**L'élève sauvegarde des fichiers et il les archive dans des systèmes d'archivage.**	- L'élève établit un dossier d'archivage structuré et cohérent (bibliothèques de composants constituées personnellement).	- L'élève a archivé des fichiers. - L'élève a constitué des bibliothèques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples (DCSBT-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dressage de coupes sectionnaires bidimensionnelles et tridimensionnelles simples**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DCSBT-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit et modifie des dessins de coupes sectionnelles de composants et d'ensembles de composants avec les dimensions correspondantes en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur, en considérant les paramètres de fabrication indiqués et en se référant aux indications.**	- L'élève établit les dessins de coupes sectionnelles dans le respect des normes, respectivement il les modifie et il les dimensionne correctement sous l'aspect de la fabrication.	- Les dessins de coupes sectionnelles faisaient état de l'ensemble des informations importantes sous l'aspect technologique.
20 % (12 P)	**L'élève déduit des coupes sectionnelles pour des dessins de coupes sectionnelles en deux dimensions à partir de dessins en trois dimensions disponibles.**	- L'élève établit des hachures, des annotations ainsi que les dimensionnements correspondant à l'esquisse.	- Le dessin en deux dimensions correspondait aux indications sous les aspects du matériel, des connexions, des ferrures et des dimensions.
30 % (18 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions et il établit des représentations en trois dimensions correspondantes.**	- L'élève met à profit les options de la conception assistée par ordinateur de manière rationnelle. - L'élève relie des éléments en trois dimensions.	- L'élève a représenté des composants de meubles en trois dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève archive des documents de manière systématique en suivant les indications.**	- L'élève établit un support d'archivage structuré et cohérent.	- L'élève a archivé des données sur le réseau de l'établissement scolaire.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des travaux de manière autonome.**	- L'élève agit de manière planifiée au cours des travaux autonomes et il subdivise son temps.	- L'élève a effectué les travaux d'une manière autonome et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Traitement et vitrification de surfaces (TEVDS-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement et vitrification de surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVDS-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève évalue et distingue des surfaces sous les aspects de leurs contraintes et de leurs domaines d'affectation.**	- L'élève évalue des surfaces en fonction d'aspects technologiques et, le cas échéant, il détermine/il opte pour des traitements préparatoires. - L'élève documente les étapes du travail d'huilage. - L'élève documente les étapes du travail de vernissage. - L'élève distingue les matériaux de revêtement sous les aspects des contraintes et des exigences.	- L'élève a distingué des méthodes de revêtement. - L'élève a distingué des matériaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des méthodes de revêtement, des matériaux et des outils en suivant les indications et de déterminer des étapes de travail.**	- L'élève opte pour une méthode en fonction de la mission.	- L'élève a opté pour des méthodes de revêtement et pour du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nettoyer et de traiter des surfaces en vue de travaux ultérieurs.**	- L'élève enlève des traces de ponçage et la surface est propre et dépoussiérée.	- L'élève a préparé les surfaces conformément au revêtement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des huiles.**	- La qualité des composants à huiler répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants à l'huile dure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des vernis.**	- La qualité des composants à vernir répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants au vernis à l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les produits ainsi que les restes d'emballages d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève entrepose les restes d'emballages en considérant des aspects écologiques.	- L'élève a mis les déchets au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Manutention et programmation de machines à commande numérique (MPMCN-F)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Manutention et programmation de machines à commande numérique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MPMCN-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les modes de travail et les principes de fonctionnement de machines à commande numérique.**	- L'élève distingue les directions axiales ainsi que les positionnements dans le champ de traitement de la machine à commande numérique. - L'élève sélectionne une option de serrage en fonction des circonstances.	- L'élève a distingué les directions de déplacement de la machine à commande numérique. - L'élève connaît les différents dispositifs de serrage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une programmation en se référant aux documents d'une mission.**	- L'élève programme des perçages en fonction d'un dessin technique.	- L'élève a programmé différents perçages à l'horizontale et à la verticale en se servant des éditeurs de perçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de simuler des programmations et de rectifier des erreurs de programmation.**	- L'élève simule et optimise les procédures de perçage et de fraisage.	- L'élève a simulé une programmation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer des machines, de remplacer des outils, d'accéder à des programmations et d'effectuer des essais.**	- L'élève dispose correctement des outils et il les range en conséquence. - L'élève applique des programmations et il effectue des essais sans provoquer de collision.	- L'élève a remplacé les outils de la machine à commande numérique. - L'élève a appliqué et testé les programmations établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul avec des unités différentes.**	- L'élève effectue des opérations arithmétiques de base avec des parenthèses et des fractions.	- L'élève a effectué des additions, des soustractions, des multiplications ainsi que des divisions. - L'élève a distingué des unités de longueurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations.**	- L'élève inverse des formules.	- L'élève a correctement inversé des formules.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de subdiviser des tronçons.**	- L'élève subdivise des tronçons en appliquant un rapport indiqué.	- L'élève a correctement subdivisé des tronçons. - L'élève a correctement effectué des calculs d'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices simples de règle de trois.**	- L'élève résout des exercices en appliquant des règles de trois avec des rapports directs et inverses.	- L'élève correctement établi et déterminé l'affirmation, la suite ainsi que le résultat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de pertes en appliquant des pourcentages.**	- L'élève détermine la valeur de base, le pourcentage ainsi que la valeur en pourcentage.	- L'élève a correctement effectué des calculs de pourcentages avec des valeurs de base diminuées et augmentées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les surfaces ainsi que les périmètres de carrés et de rectangles.**	- L'élève détermine la surface ainsi que le périmètre de carrés, de rectangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin professionnel 1 (DEPRO1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Dessin professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de supports de dessin et d'outils de travail de manière ciblée.**	- L'élève désigne des supports de dessin éventuels. - L'élève se sert d'outils de dessin de manière ciblée.	- L'élève s'est correctement servi des supports de dessin et des outils de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des normes pour des dessins techniques.**	- L'élève applique les normes les plus habituelles pour les dessins techniques.	- L'élève a respecté les normes graphiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des échelles ainsi que des types de lignes dans des dessins techniques.**	- L'élève établit des dessins à différentes échelles. - L'élève établit des dessins avec des types de lignes différents.	- L'élève a représenté les composants à l'échelle. - L'élève a correctement appliqué les types de lignes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dimensionner des composants dans le respect des normes.**	- L'élève dimensionne des dessins techniques dans le respect des normes.	- L'élève a correctement appliqué les dimensions dans des dessins techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des projections à trois panneaux de composants simples.**	- L'élève représente des projets en projection à trois panneaux. - L'élève mesure les composants de manière compétente.	- L'élève a correctement représenté des projections à trois panneaux. - L'élève a correctement dimensionné les composants et il n'a pas produit de double cotation des mesures.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des projections à trois panneaux d'éléments de cadres avec des pièces complémentaires.**	- L'élève représente des éléments de cadres avec les pièces complémentaires correspondantes en trois vues.	- L'élève a correctement représenté les pièces de travail avec les pièces complémentaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Sciences professionnelles 1 (SCPRO1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les composants d'un établi ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève désigne les différents composants d'un établi. - L'élève décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.	- L'élève a correctement désigné les composants d'un établi. - L'élève a correctement décrit les propriétés ainsi que l'entretien d'un établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure du bois ainsi que les variétés de bois les plus fréquentes.**	- L'élève distingue les composants de l'arbre ainsi que leurs missions. - L'élève subdivise les arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève désigne les variétés de bois les plus fréquentes.	- L'élève a distingué les composants de l'arbre. - L'élève a subdivisé les variétés d'arbres en duramen, aubier, bois feuillard et bois à cerceaux. - L'élève a désigné les variétés de bois les plus fréquentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les propriétés du bois.**	- L'élève distingue les propriétés de résistance du bois. - L'élève désigne les travaux du bois.	- L'élève a distingué les propriétés de résistance du bois. - L'élève a distingué les retraits longitudinal et transversal du bois.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les outils manuels les plus fréquents ainsi que leur domaine d'affectation en menuiserie.**	- L'élève distingue la structure, l'action ainsi que le domaine d'affectation des outils manuels les plus fréquents.	- L'élève a correctement décrit la structure ainsi que l'action des outils manuels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de collage du bois avec de la colle d'acétate de polyvinyle.**	- L'élève distingue les forces au cours de l'application de la colle.	- L'élève a correctement décrit la méthode de collage avec de la colle blanche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques (ATBOI1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en bois massif selon des données techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (90%) mit Fachgespräch (10%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raboter manuellement une pièce de travail sur mesure.**	- L'élève rabote une pièce de travail sur mesure manuellement en angle droit. - Les outils de rabotage sont aiguisés et réglés de manière compétente.	- L'élève a raboté la pièce de travail aux dimensions indiquées. - L'élève a tenu compte des marges d'erreur concernant les dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dimensions en fonction d'un dessin technique et de les transposer sur les pièces de travail.**	- L'élève transpose les dimensions sur les pièces de travail avec précision.	- L'élève s'est servi des outils de traçage de manière compétente. - L'élève a correctement transposé les dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des coupes de scie manuellement d'une manière précise et compétente.**	- L'élève scie manuellement le long de la fente avec précision.	- L'élève s'est correctement servi des scies manuelles en fonction des circonstances. - L'élève a effectué les coupes de scie avec précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de râper et de limer des pièces de travail en suivant les indications.**	- L'élève râpe et lime des pièces de travail sur mesure en angle droit.	- L'élève râpé et limé les pièces de travail sur mesure en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière compétente en se servant d'outils à biseauter et en suivant les indications.**	- L'élève biseaute les pièces de travail conformément à la mission. - Les outils à biseauter sont aiguisés de manière compétente.	- L'élève a effectué les travaux de biseautage d'une manière correcte et précise. - Les outils de biseautage étaient aiguisés et l'élève s'en est servi dans le respect des consignes générales en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail en suivant les indications et en tenant compte des aspects de la logique et de la sécurité.**	- L'élève apprécie correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'élève distingue les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique lors de la manipulation des outils et des machines manuelles respectifs, en particulier lors de la remise en état des outils.	- L'élève s'est servi du matériel de manière rationnelle, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence. - L'élève a accompli la mission en tenant compte des normes de travail et de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des produits simples en bois et de les raccorder de manière ajustée.**	- L'élève ajuste les raccordements et il assemble les composants.	- L'élève a confectionné les assemblages en bois sur mesure. - L'élève a correctement effectué les travaux de préparation du traitement des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réalisation de produits simples en fonction du module de construction (ATMEN1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples en fonction du module de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit 10minütigem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail en se référant aux documentations techniques habituelles en interne, il planifie les étapes de travail requises dans le cadre des procédures commerciales et de travail internes et il se concerte avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collaborateurs au sujet de ces procédures.**	- L'élève opte pour du matériel. - L'élève se concerte avec le formateur au sujet de la méthode.	- L'élève a planifié et documenté les étapes de travail de manière compétente. - L'élève a soigneusement opté pour des matériaux et pour des outils. - L'élève s'est concerté avec ses supérieurs à propos des étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'élève fabrique des composants sous guidance en se servant des outils manuels les plus habituels, en appliquant des méthodes d'usinage manuelles et en tenant compte des consignes et des règles en matière de sécurité et il assemble les composants pour constituer des ensembles de composants en suivant les indications.**	- L'élève évalue correctement les défauts ainsi que les propriétés du bois. - L'élève distingue les consignes en matière de prévention des accidents concernant les outils ainsi que les machines manuelles respectifs et il les applique.	- L'élève a usiné la pièce de travail en suivant les indications concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur. - L'élève a utilisé le matériel d'une manière rationnelle en fonction de ses propriétés, il a sereinement manipulé les outils et il a préparé (aiguisé) les outils appropriés en conséquence.
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.	- L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les règles en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes et il documente les missions de travail accomplies en se servant des outils de documentation habituels en interne.**	- L'élève distingue les rapports ainsi que les documentations de travail en fonction de leur importance et de leur subdivision.	- L'élève a produit des documentations de travail, des rapports et/ou des manuels conformes aux spécificités de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'élève empile, entrepose et transporte le bois de sciage ainsi que les matériaux de panneaux au sein de l'entreprise dans le respect des règles techniques et des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève distingue le bois de sciage et les matériaux de panneaux, il les entrepose et il les déplace en appliquant les techniques de soulèvement et de transport correspondantes. - L'élève met les déchets au rebut de manière règlementaire. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et il les applique correctement en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement appliqué les techniques de soulèvement et de déplacement en fonction des circonstances pour entreposer et déplacer le matériel, il a trié les déchets ainsi que les résidus et il les a mis au rebut. - La santé et la sécurité au travail n'étaient jamais compromises en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'élève rédige un rapport de travail au sujet de ses activités et il emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a produit un rapport de travail conforme aux indications de l'entreprise formatrice sous les aspects de la forme et de la présentation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants. - L'élève s'exprime avec la politesse de rigueur.	- L'élève s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un parallélogramme, d'un losange, d'un trapèze et d'un triangle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de parallélogrammes, de losanges, de trapèzes, de triangles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la surface ainsi que le périmètre d'un cercle, d'un anneau circulaire et d'un arc de cercle.**	- L'élève calcule les surfaces ainsi que les périmètres de cercles, d'anneaux circulaires, d'arcs de cercles et de surfaces composées.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer le volume d'un cube, d'un parallélépipède et d'un prisme.**	- L'élève détermine les volumes de cubes, de parallélépipèdes et de prismes.	- L'élève a correctement converti les unités de mesure et il a déterminé les volumes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface, le volume ainsi que le supplément de découpage de planches et de madriers.**	- L'élève détermine les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces, les volumes ainsi que les suppléments de découpage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix de planches et de madriers.**	- L'élève calcule les prix de planches et de madriers.	- L'élève a correctement déterminé les prix de planches et de madriers au mètre carré et au mètre cube.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Dessin professionnel 2 (DEPRO2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Dessin professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif en appliquant une norme DIN, de l'identifier avec des symboles et de le dimensionner.**	- L'élève représente du bois massif en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il le dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des produits en bois massif en coupes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des outils de raccordement en appliquant une norme DIN, de les identifier avec des symboles et de les dimensionner.**	- L'élève représente des outils de raccordement en appliquant une norme DIN et en se servant de symboles et il les dimensionne.	- L'élève a correctement représenté des outils de raccordement en coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de cadres.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des cadres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.**	- L'élève représente des vues ainsi que des coupes dans des structures de caissons.	- L'élève a correctement représenté et dimensionné des vues ainsi que des coupes intégrées dans des caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et de diagnostiquer des erreurs.**	- L'élève lit un dessin technique et il vérifie qu'il n'accuse pas d'erreur.	- L'élève a soumis un dessin à une analyse systématique. - L'élève a déterminé des sources d'erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer un système graphique cohérent.**	- L'élève applique une méthode précise pour planifier un dessin de manière rationnelle.	- L'élève a opté pour une méthode systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Sciences professionnelles 2 (SCPRO2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des raccordements en largeur collés et non collés.**	- L'élève distingue les raccordements en largeur non collés les plus habituels pour le bois massif. - L'élève distingue les raccordements en largeur collés les plus habituels pour le bois massif.	- L'élève a correctement distingué les principes des raccordements possibles en largeur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des connexions clouées et vissées établies avec des outils manuels ainsi qu'avec des appareils électriques et de distinguer les outils de raccordement appropriés.**	- L'élève distingue les outils servant au clouage. - L'élève distingue les outils manuels ainsi que les appareils électroniques servant au vissage. - L'élève explique les longueurs ainsi que les épaisseurs des clous et des vis à utiliser.	- L'élève a correctement désigné les outils servant au clouage. - L'élève a correctement désigné les outils ainsi que les machines manuelles servant au vissage. - L'élève a correctement opté pour les outils de raccordement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents raccords d'angles de cadres.**	- L'élève décrit les raccords d'angles de cadres les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords d'angles de cadres.
20 % (12 P)	**'élève est capable de distinguer les différents raccords de supports.**	- L'élève décrit les raccords de supports les plus habituels.	- L'élève a correctement distingué les raccords de supports.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les structures ainsi que les actions d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une raboteuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une dégauchisseuse. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une scie à ruban. - L'élève connaît la structure ainsi que l'action d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une raboteuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une dégauchisseuse. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une scie à ruban. - L'élève a correctement décrit le fonctionnement d'une mortaiseuse.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrie les consignes en matière de prévention des accidents d'une scie à ruban, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse et d'une mortaiseuse.**	- L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une raboteuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une dégauchisseuse. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une scie à ruban. - L'élève formule correctement les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation d'une mortaiseuse.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation de produits en bois selon des critères techniques (ATBOI2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Réalisation de produits en bois selon des critères techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	3	- Atelier
12	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître(s) d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Arbeitsprobe (50%) mit integriertem Fachgespräch (10%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de défaire du bois massif d'une manière rationnelle et compétente.**	- L'élève se sert de la scie à ruban pour défaire les planches et les madriers en respectant l'ensemble des aspects concernant la sécurité.	- L'élève s'est servi de la scie à ruban d'une manière correcte sous les aspects concernant la sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler et d'ajuster des composants en bois massif rabotés.**	- L'élève rabote des composants en bois massif en se servant d'une dégauchisseuse et il assemble des bords. - L'élève produit des perçages de chevilles ainsi que des mortaises en se servant d'une mortaiseuse.	- L'élève a équipé les raboteuses ainsi que les dégauchisseuses avec l'ensemble des dispositifs de prévention des accidents et il s'en est servi sereinement. - L'élève a effectué les ajustages de manière compétente. - L'élève a produit les perçages de chevilles et/ou les mortaises de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des raccords d'angles de cadres et de caissons en bois massif en suivant les indications.**	- L'élève établit des raccords d'angles de cadres et de caissons. - L'élève effectue les ajustages manuellement.	- L'élève a correctement documenté les étapes de travail. - L'élève a établi les raccordements sur mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des machines manuelles et de s'en servir de manière autonome.**	- L'élève se sert d'une fraiseuse inférieure, de défonceuses à activation électrique et de ponceuses excentriques.	- L'élève a équipé les machines manuelles, il les a manipulées sereinement et il les a entreposées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des composants en bois massif au traitement de la surface de manière compétente.**	- L'élève ponce des composants à granulométrie variable et il les prépare au traitement des surfaces.	- L'élève a préparé le traitement des surfaces de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats de son travail à des contrôles en appliquant des méthodes de mesurage et de contrôle.**	- L'élève soumet les dimensions établies au préalable à des contrôles en se servant des instruments de contrôle habituels.	- L'élève a correctement soumis les travaux exécutés à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de manière rentable et de mettre les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève utilise les ressources avec précaution et il trie les déchets avant la mise au rebut.	- L'élève a utilisé le matériel de manière rationnelle. - L'élève a trié les déchets produits et il les a éventuellement destinés à une réaffectation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation de cadres et caissons selon données techniques (ATMEN2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'assemblages de cadres et de caissons selon les données**

Titre du module:	**Réalisation de cadres et caissons selon données techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATMEN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
10	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	3	- Atelier
10	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (80%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (20%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance des missions partielles qui lui sont confiées pour la fabrication d'éléments de cadres ou de caissons en matériaux en bois, il planifie les étapes de travail dans le contexte interne et il les prépare.**	- L'élève note les informations techniques (dimensions des sections transversales, raccordements, dimensions).	- L'élève a identifié des détails techniques concernant les éléments des cadres et des caissons en se référant aux indications et il a mis en évidence des points à observer. - L'élève a pris connaissance des inforamtions concernant la mission. - L'élève a réglé les ambiguïtés.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail internes sous guidance en utilisant les outils manuels habituels ainsi que les machines mises à sa disposition.**	- L'élève effectue le réglage des machines en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'élève connaît l'utilisation ainsi que le fonctionnement des machines indiquées. - L'élève applique les modes d'emploi.	- L'élève a préparé l'outillage et il a équipé les machines. - L'élève a effectué les travaux de préparation. - L'élève a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - L'élève a établi les raccordements (sur mesure) en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes internes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de prévention des incendies.	- L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents lors de la manipulation des machines. - L'élève portait une tenue de travail de même qu'un équipement de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a appliqué les règles internes en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes et il documente les missions de travail accomplies en se servant des outils de documentation habituels en interne.**	- L'élève distingue les rapports ainsi que les documentations de travail en fonction de leur importance et de leur subdivision.	- L'élève a produit des documentations de travail, des rapports et/ou des manuels conformes aux spécificités de l'entreprise. - L'élève a intégralement et proprement alimenté les documentations.
10 % (6 P)	**L'élève expose sa méthode ainsi que les résultats de son travail devant son formateur.**	- L'élève établit un rapport au sujet de sa mission de travail. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel de rigueur.	- L'élève a produit un rapport de travail conforme aux indications sous les aspects de la forme et de la présentation et correspondant aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner la structure ainsi que les procédures de son entreprise formatrice.**	- L'élève connaît les champs d'activité, les activités partielles et les domaines de compétence.	- L'élève a distingué les cycles de travail internes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer et de coopérer convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude réceptive à l'égard des autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève s'est exprimé d'une manière respectueuse et il a respecté les règles internes. - L'élève a expliqué des contextes de manière compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est disposé à proposer des améliorations possibles.**	- L'élève est disposé à participer à des activités d'apprentissage continu. - L'élève tire les enseignements de circonstances professionnelles et il réalise des progrès.	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les formations continues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calcul professionnel 3 (CAPRO3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de carrés, de rectangles, de triangles, de parallélogrammes, de cercles et d'arcs de cercles. - L'élève détermine des dimensions manquantes en appliquant le théorème de Pythagore.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de composants composés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les pertes de composants.**	- L'élève détermine les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les pertes de plaques et de bois massif. - L'élève détermine le supplément de découpage sous forme de pourcentage et en appliquant un facteur de majoration.	- L'élève a correctement déterminé les quantités brutes, les quantités nettes ainsi que les pertes. - L'élève a correctement exprimé le supplément de découpage en pourcentage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des formats de plaques habituels dans le commerce et d'en exposer une option de subdivision.**	- L'élève se renseigne à propos des formats de plaques proposés et il détermine des options de subdivision.	- L'élève connaît les formats de plaques et il a correctement déterminé leur subdivision optimale.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour le découpage ainsi qu'une estimation préalable.**	- L'élève établit des listes de matériel faisant état de matériaux en bois et servant à l'estimation préalable.	- L'élève a correctement établi la liste de matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes d'accessoires en fonction de la mission.**	- L'élève établit des listes d'outils de ferrage et de raccordement.	- L'élève a correctement établi les listes d'accessoires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Dessin professionnel 3 (DEPRO3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Dessin professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter les structures de base de produits simples de la fabrication de caissons.**	- L'élève représente des structures de base de la fabrication de caissons.	- L'élève a correctement représenté des structures de base de la fabrication de caissons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des objets sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des objets sous plusieurs vues.	- L'élève a correctement représenté des objets en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des angles de caissons dans plusieurs coupes et sous plusieurs vues.**	- L'élève représente des angles de caissons dans plusieurs coupes et coupes partielles.	- L'élève a correctement représenté des angles de caissons en vue de face, en vue plongeante et en vue latérale. - L'élève a correctement représenté des angles de caissons dans plusieurs coupes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter du bois massif, des matériaux en plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919 et de les identifier correctement.**	- L'élève représente du bois massif, des matériaux en plaques ainsi que des outils de raccordement dans des coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.	- L'élève a correctement représenté du bois massif, des matériaux en plaques ainsi que des outils de raccordement dans plusieurs coupes partielles dans le respect de la norme DIN 919.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en appliquant un système graphique cohérent, de les interpréter et de détecter les erreurs éventuelles.**	- L'élève établit, lit et évalue un dessin technique en appliquant une méthode systématique.	- L'élève a établi un dessin technique en appliquant une méthode systématique. - L'élève a soigneusement lu et interprété des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Sciences professionnelles 3 (SCPRO3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de caissons correspondants.**	- L'élève distingue les matériaux à couches, les matériaux composites, les panneaux agglomérés ainsi que les panneaux de fibres de bois. - L'élève distingue les raccords d'angles de caissons réalisables avec ces matériaux.	- L'élève a correctement distingué les matériaux de panneaux ainsi que les raccords d'angles de meubles. - L'élève a considéré les propriétés de raccordements et des panneaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions de base concernant les colles et de définir la différence entre des colles synthétiques à durcissement physique et des colles naturelles.**	- L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles naturelles. - L'élève connaît les notions de base et il décrit l'action de colles synthétiques.	- L'élève a correctement distingué les colles naturelles et synthétiques. - L'élève a correctement expliqué l'action de colles à durcissement physique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des variétés de butées de portes de meubles et de déterminer des options de ferrures.**	- L'élève décrit des variétés de butées ainsi que des options de ferrures pour des portes pivotantes.	- L'élève a correctement décrit les variétés de butées de portes pivotantes. - L'élève a correctement opté pour des ferrures possibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, l'outillage, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité d'une scie circulaire à format, d'une scie à panneaux, d'une toupie et d'une ponceuse de bords.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement - de la scie à panneaux verticale, - de la toupie, - du dispositif d'avance, - de la ponceuse de bords. - L'élève décrit les dispositifs de sécurité de - de la scie circulaire à format, - de la scie à panneaux verticale, - de la toupie, - du dispositif d'avance, - de la ponceuse de bords. - L'élève distingue les variétés de lames de scies et d'outils de fraisage.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité ainsi que consignes générales en matière de prévention des accidents pour - la scie circulaire à format, - la scie à panneaux verticale, - la toupie, - le dispositif d'avance, - la ponceuse de bords. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines stationnaires indiquées précédemment. - L'élève a documenté les domaines d'affectation des lames de scies circulaires et des outils de fraisage les plus habituels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement, les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de plusieurs machines manuelles: la scie sauteuse, la défonceuse et la fraiseuse à languettes.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève décrit les consignes générales en matière de prévention des accidents ainsi que les dispositifs de sécurité de - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes.	- L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité pour - la scie sauteuse, - la défonceuse, - la fraiseuse à languettes. - L'élève a correctement décrit la structure ainsi que le fonctionnement des machines manuelles indiquées précédemment.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réalisation d'assemblages fixes pour caissons (ATBOI3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation d'assemblages fixes pour caissons**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne, il planifie et il opte pour les matériaux à utiliser, les raccords d'angles, les colles, les critères en matière de finition, les outils ainsi que les machines en suivant les indications.**	- L'élève distingue les propriétés des matériaux et il les sélectionne en fonction du projet. - L'élève documente la suite des étapes de travail prévue d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire.	- La planification écrite du travail sous les aspects du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail correspondait à la méthode. - L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de séparation, d'assemblage, d'ajustage, de perçage et de profilage pour la fabrication d'objets simples en se servant des machines manuelles les plus habituelles.**	- L'élève opte pour des lames de scies appropriées et il effectue les réglages des machines en fonction des circonstances. - L'élève équipe la toupie d'une manière correcte sous l'aspect de la technique de fraisage et sécurisée sous l'aspect de la prévention des accidents. - L'élève se sert correctement des machines manuelles servant à établir les raccordements (fraiseuse à lamelles, fraiseuse à rainurer, appareil à cheviller).	- L'élève a effectué les travaux de préparation (séparation, rabotage, sciage, ponçage). - L'élève a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a distingué les actions des machines manuelles et il a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur dans ce contexte.
10 % (6 P)	**L'élève effectue le collage de structures en se servant des outils de serrage habituels et en tenant compte des instructions technologiques et des instructions des fabricants.**	- L'élève opte pour des outils de serrage et pour des accessoires de serrage en fonction du projet. - L'élève colle des structures d'une manière plane, adaptée aux angles et conforme aux dimensions.	- L'élève a correctement opté pour les outils de serrage (serre-joints, cadreuses) et il les a correctement disposés. - L'élève a préparé le collage. - L'élève a effectué le collage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève traite et raffine des surfaces (ponçage, huilage, cirage).**	- L'élève effectue les travaux de ponçage par étapes et dans le sens des fibres. - L'élève considère les indications des fabricants ainsi que les fiches techniques.	- L'élève a effectué les travaux de préparation du traitement ultérieur des surfaces. - L'élève a effectué les travaux d'huilage et de cirage. - La qualité du résultat du travail était convenable (surface et revêtement).
10 % (6 P)	**L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines de traitement du bois (dégauchisseuse, raboteuse, scie à ruban, perceuse, scie circulaire à format, toupie et machines manuelles).**	- L'élève applique correctement les mesures de prévention des accidents en fonction des circonstances. - L'élève se sert rigoureusement des outils techniques (poussoir, tige de poussée, butée auxiliaire, dispositif de bordure, rallonge de table, butée transversale, dispositif de blocage, etc.).	- L'élève a désigné et expliqué les mesures de prévention des accidents. - L'élève s'est correctement servi des outils techniques servant à sécuriser le travail avec les machines en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles, il procède à des contrôles visuels et il évalue son travail en se référant aux résultats.**	- L'élève opte pour des instruments de mesurage et de contrôle en fonction des missions et il s'en sert.	- L'élève a correctement utilisé et consulté les instruments de contrôle en fonction des pièces de travail. - Les résultats des mesurages et des contrôles étaient corrects.

10 % (6 P)	**L'élève aménage des postes de travail de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux en respectant les normes ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève remet son poste de travail en ordre (salle des bancs, entrepôt et salle des machines) et il le maintient dans un état propre. - L'élève porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance.	- L'élève a identifié des zones dangereuses et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement professionnel). - L'élève s'est servi des équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a rigoureusement appliqué les mesures de protection de la santé et de prévention des incendies.
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable de les évaluer sous les aspects des délais, de l'organisation, du matériel et des outils requis et de les adapter en cas de modification des circonstances (dimensions, raccordements).**	- L'élève note les informations techniques (dimensions des coupes transversales, raccordements, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée. - L'élève considère d'autres options.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications variables. - L'élève a pris connaissance des informations concernant le produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande (ATMEN3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinale de caisons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation de caissons à l'aide d'assemblages fixes selon commande**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15	4	- Atelier
15	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève fabrique des objets indivisibles ou des composants de caissons en matériaux en bois sous guidance, en suivant les indications, dans le cadre de missions internes.**	- L'élève respecte les tolérances concernant les dimensions, la forme ainsi que la position (dimensions transversales, raccordements, dimensions, traitement de la surface) et il assemble des objets d'une manière rationnelle et rentable.	- L'élève s'est concerté avec les autres intervenants au sujet de la méthode et des étapes de travail. - L'élève a fabriqué les objets en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées en respectant les instructions correspondantes et en utilisant les outils habituels ainsi que des machines stationnaires.**	- L'élève se renseigne au sujet des travaux qui lui sont confiés. - L'élève respecte les accords passés. - L'élève intègre les missions partielles dans les procédures de travail internes. - L'élève équipe et utilise les machines en respectant les règles de sécurité. - L'élève nettoie son poste de travail à la fin des travaux.	- L'élève a passé des accords. - L'élève a accompli des missions partielles conformément aux instructions concernant la forme, la longueur ainsi que la largeur.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de serrage disponibles au sein de l'entreprise pour l'assemblage.**	- L'élève applique correctement les techniques de serrage en fonction des circonstances. - L'élève effectue les travaux de manière rationnelle et dans l'ordre indiqué sur le plan technologique.	- L'élève a distingué les techniques de serrage (par exemple les presses, les étaux, les cadreuses ou les serre-joints) en fonction des spécificités de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'élève applique les techniques de déplacement et de soulèvement internes en vue d'une fabrication rationnelle, en respectant les consignes en matière de protection de la santé et de sécurité au travail.**	- L'élève utilise les outils de déplacement et il applique les techniques de soulèvement d'une manière correcte en fonction des circonstances. - L'élève applique constamment les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève opte correctement pour des outils en fonction des charges à déplacer. - L'élève sécurise les outils de déplacement et de soulèvement et il les range après les avoir utilisés.	- L'élève connaît les techniques de déplacement et de soulèvement spécifiques à l'entreprise et il les a sereinement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève aménage des postes de travail internes de manière autonome, il les sécurise et il les remet en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes en vigueur ainsi que le règlement en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève met le poste de travail en ordre et il le maintient dans un état propre au sein de l'entreprise ou sur le lieu de montage. - L'élève porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'élève signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes et il documente les missions de travail accomplies.**	- L'élève distingue les rapports ainsi que les documentations de travail en fonction de leur importance et de leur subdivision.	- L'élève a produit des documentations de travail, des rapports et/ou des manuels conformes aux spécificités de l'entreprise. - L'élève a intégralement et soigneusement alimenté les documentations.

10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève observe les temps de travail et de pause et il connaît les règles comportementales.	- L'élève a respecté les accords ainsi que le règlement interne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul professionnel 4 (CAPRO4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des structures en plaques.**	- L'élève détermine les surfaces ainsi que les périmètres de composants en relation avec un projet. - L'élève détermine des dimensions ainsi que des angles manquants en se servant de fonctions trigonométriques.	- L'élève a correctement déterminé les surfaces ainsi que les périmètres. - L'élève a déterminé des dimensions ainsi que des angles en se servant de fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités pour des revêtements.**	- L'élève détermine des quantités brutes et nettes pour des surfaces à revêtir.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités de matériel de bordure.**	- L'élève détermine le nombre de couvre-bord, les longueurs ainsi que les dimensions des sections transversales.	- L'élève a correctement déterminé le matériel de bordure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de colle requises ainsi que leur rapport de mélange.**	- L'élève détermine les quantités de colle ainsi que les rapports de mélange servant à leur production.	- L'élève a correctement déterminé des quantités de colle. - L'élève a correctement déterminé des rapports de mélange de colle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter ses calculs d'une manière propre et cohérente.**	- L'élève subdivise ses calculs de manière systématique. - L'élève se réfère à des tableaux et à des règlements.	- L'élève a effectué les calculs de manière systématique et il les a classés de manière réglementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Dessin professionnel 4 (DEPRO4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Dessin professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des plans en coupe partiels ainsi que des vues de petits meubles enduits.**	- L'élève dessine des plans en coupe partiels de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919. - L'élève dessine des vues de petits meubles enduits en appliquant la norme DIN919.	- L'élève a correctement représenté des matériaux de revêtement de petits meubles dans des plans en coupe. - L'élève a représenté les vues de petits meubles à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des ferrures pour meubles dans des structures.**	- L'élève représente des ferrures dans des plans en coupe partiels.	- L'élève a représenté des ferrures à l'échelle dans des plans en coupe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de meubles avec des portes pivotantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes pivotantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes pivotantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des portes coulissantes.**	- L'élève dessine des petits meubles avec des portes coulissantes.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des portes coulissantes et des ferrures en fonction des objets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans en coupe partiels de meubles avec des tiroirs.**	- L'élève représente correctement des petits meubles avec des tiroirs et des ferrures en fonction des objets.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles avec des tiroirs et des ferrures en fonction des objets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des structures massives de tables à pieds tors et à châssis.**	- L'élève dessine des petits meubles à pieds tors.	- L'élève a correctement représenté des petits meubles à pieds tors.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Sciences professionnelles (SCPRO4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Sciences professionnelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de concevoir et de développer des structures de meubles simples en connaissance de différents modèles de meubles et en considération d'aspects ergonomiques.**	- L'élève distingue les structures à planches, les structures à cadres, les structures à pieds tors ainsi que les structures à plaques en tenant compte d'aspects professionnels.	- L'élève a clairement distingué les structures des meubles. - L'élève a établi des croquis simples conformément aux modes de fixation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la fabrication, l'affectation ainsi que l'usinage de placages et de documenter des erreurs de placage ainsi que leurs causes.**	- L'élève documente la fabrication des variétés de placages les plus habituelles. - L'élève détecte des erreurs de placage et il en décrit les causes ainsi que la rectification. - L'élève distingue le placage extérieur, le contreplacage ainsi que le placage de sous-revêtement.	- L'élève a noté l'action du placage de manière structurée. - L'élève a correctement décrit la fabrication du placage. - L'élève a documenté des erreurs de placage ainsi que leurs causes/leur rectification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des notions de base concernant des colles naturelles ainsi que des colles synthétiques à durcissement physique et à prise chimique et d'opter pour les produits convenant à différents travaux de placage.**	- L'élève connaît la différence entre les variétés de colles traditionnelles ainsi que leurs affectations possibles pour le placage.	- L'élève a correctement distingué les variétés de colles de placage. - L'élève a documenté l'utilisation de la colle pour différents travaux de placage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents d'une machine à trancher le bois de placage, d'une machine à empaqueter le bois de placage, d'une presse à plaquer, d'une machine à border, d'une ponceuse à longues bandes et d'une ponceuse à larges bandes.**	- L'élève décrit les structures ainsi que les fonctions des machines servant au traitement de placage. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation d'une machine servant au traitement de placage.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines servant au traitement de placage. - L'élève a correctement décrit les dispositifs de sécurité des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents de ponceuses manuelles.**	- L'élève décrit la structure ainsi que les fonctions des ponceuses habituelles. - L'élève connaît les sources de risques éventuelles lors de l'utilisation de ponceuses manuelles.	- L'élève a documenté la structure ainsi que le fonctionnement de machines manuelles servant à la préparation des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques (ATBOI4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: m.e.t. bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se procure des documents de missions requis, il se renseigne au sujet de l'énoncé de la mission, il planifie et il opte pour des matériaux ainsi que pour des outils convenables à utiliser pour le placage.**	- L'élève distingue les propriétés du matériel et il opte pour du matériel en fonction du projet. - L'élève établit la suite détaillée des étapes de travail prévue d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire.	- L'élève a établi une planification utile par écrit à propos du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail en suivant les indications du dessin technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les éléments de placage et de support en appliquant des méthodes d'usinage manuelles et mécaniques.**	- L'élève prépare la plaque de support ainsi que le schéma de placage en se servant des machines prévues dans ce contexte et en suivant les indications.	- L'élève a formaté et calibré la plaque de support. - L'élève a assemblé le schéma de placage en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer les machines ainsi que les dispositifs prévus pour le placage.**	- L'élève prépare la presse à plaquer pour le revêtement.	- L'élève a préparé et nettoyé la presse à plaquer. - L'élève a déterminé la pression de travail exercée sur la presse à plaquer en se référant à un diagramme. - L'élève a préparé des cales de remplissage éventuelles, des outils ainsi que des accessoires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des placages, des plaques de support et de la colle en suivant les indications, d'appliquer des dispositifs de serrage appropriés pour le collage et d'assembler les pièces préfabriquées.**	- L'élève effectue le revêtement des plaques de support manuellement et mécaniquement.	- Le résultat correspondait aux exigences du composant respectif. - Les joints des parties visibles étaient étanches. - L'élève a respecté la structure ainsi que la direction du placage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter consciencieusement les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève maintient son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'élève porte constamment ses chaussures de sécurité ainsi que sa tenue de travail. - L'élève signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a identifié des zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (installations de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler le matériel de manière rentable, de maintenir son poste de travail dans un état réglementaire, de trier les déchets et de les mettre au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève se sert du matériel et des outils (presse, rouleaux de colle, agents de séparation et matériel d'assemblage) de manière rationnelle, il les met au rebut et/ou il les recycle d'une manière respectueuse de l'environnement.	- L'élève a manipulé le matériel scolaire ainsi que le matériel de placage avec précaution et de manière rentable. - Le poste de travail était en ordre. - L'élève a préparé le pressage (équipements pour la presse, chemins de transport et surfaces de travail). - L'élève a nettoyé les outils ainsi que les accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail ainsi que les résultats en équipe et, le cas échéant, d'appliquer des mesures pour éliminer les défauts.**	- L'élève se concerte avec les autres membres de son groupe à propos des options d'optimisation d'une méthode de placage.	- Le travail en équipe a été effectué d'une manière rationnelle et concertée pour le placage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réalisation d'objets plaqués (ATMEN4)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contraplaqué**

Titre du module:	**Réalisation d'objets plaqués**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15		- Atelier
15		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève effectue des travaux de revêtement en équipe dans le cadre de missions en entreprise et conformément aux indications technologiques.**	- L'élève effectue les travaux de revêtement conformément aux indications spécifiques à l'entreprise.	- L'élève a manifesté sa disposoniblité au cours des travaux de revêtement.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les matériaux de revêtement les plus habituels et il est capable de les façonner en se servant des machines et des outils manuels utilisés au sein de l'entreprise et en tenant compte d'aspects concernant la sécurité.**	- L'élève effectue le calibrage des éléments de support. - L'élève prépare les matériaux de revêtement. - L'élève prépare les bords des plaques (alaises, bordures).	- L'élève a préparé les plaques de support ainsi que le matériel de revêtement d'une manière adaptée au composant et à l'affectation. - L'élève a correctement sélectionné et préparé les outils et il a équipé les machines en conséquence.
20 % (12 P)	**L'élève applique des techniques de revêtement en tenant compte des instructions internes et des consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève remet le poste de travail en ordre et dans un état propre. - L'élève porte des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance. - L'élève signale des zones à risques et, le cas échéant, il les identifie.	- L'élève a détecté les zones à risques et il a appliqué des mesures en conséquence (dispositifs de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève intègre son travail dans les procédures internes.**	- L'élève respecte des délais indiqués de la procédure interne.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour l'accomplissement des missions.
10 % (6 P)	**L'élève justifie sa méthode et il expose les résultats de son travail.**	- L'élève rédige un rapport de travail au sujet de ses activités en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève justifie ses méthodes sous l'aspect professionnel.	- L'élève a produit un rapport de travail conforme aux indications de l'entreprise formatrice sous les aspects de la forme et de la présentation.
10 % (6 P)	**L'élève développe une conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'élève aménage les postes de travail de manière sécurisée conformément aux travaux à effectuer.	- L'élève a appliqué les règles générales et spécifiques en matière de sécurité et il a respecté les accords.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calcul professionnel 5 (CAPRO5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Calcul professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces de structures composées.**	- L'élève détermine les surfaces de structures simples et composées. - L'élève subdivise les positions de composants en se référant à une liste de matériel indiquée.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces de composants et il a établi une liste de manière systématique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les bordures de structures composées.**	- L'élève détermine les longueurs ainsi que le nombre des bandes de panneaux.	- L'élève a établi une liste des longueurs déterminées en se référant aux positions de manière systématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les pertes de structures en panneaux et en bois massif et de les noter sous forme de tableau.**	- L'élève détermine une valeur de base, un pourcentage ainsi qu'une valeur en pourcentage avec des panneaux de matériau et avec des bordures.	- L'élève a correctement déterminé les pourcentages de la quantité brute, de la quantité finale et des pertes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une subdivision des panneaux correspondant à la mission et permettant des économies de matériel.**	- L'élève esquisse une subdivision optimale en se référant aux formats des panneaux et à la progression des fibres.	- L'élève a subdivisé le panneau en fonction de la progression des fibres de manière à permettre des économies de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du tableau à grille de la norme système 32 et de déterminer des intervalles de structures.**	- L'élève détermine des hauteurs ainsi que des profondeurs d'armoires et de panneaux fronteaux en se référant au tableau à grille de la norme système 32.	- L'élève a correctement déterminé la hauteur ainsi que la profondeur de la structure du meuble. - L'élève a correctement déterminé la subdivision des panneaux fronteaux et du jointoiement en se référant à la grille.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de ferrures et d'accessoires pour une structure de meuble correspondante.**	- L'élève établit des listes de ferrures et d'accessoires pour des meubles en panneaux.	- Les listes de ferrures et d'accessoires étaient complètes. - L'élève a correctement déterminé les prix unitaires et il les a notés sous forme de tableau. - L'élève a déterminé et noté les numéros d'articles des ferrures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour un meuble.**	- L'élève détermine le prix d'un meuble en se référant à une liste de matériel, de ferrures et d'accessoires.	- L'élève a correctement établi une liste des prix déterminés et il a effectué des calculs détaillés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Dessin professionnel 5 (DEPRO5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Dessin professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas de perçage pour des composants, de les dimensionner et de les annoter.**	- L'élève dessine et dimensionne le schéma de perçage correspondant à la ferrure pour un composant.	- L'élève a correctement représenté des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des schémas de perçage en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des schémas de perçage en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de raccordement les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève dessine les ferrures de raccordement dans des structures de meubles en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement dimensionné des ferrures de raccordement en fonction de la mission. - L'élève a correctement annoté des ferrures de raccordement en fonction de la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les variétés de butées les plus habituelles pour des portes de meubles et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des portes pivotantes, des clapets ainsi que des portes coulissantes avec différentes variétés de butées.	- L'élève a correctement distingué les différentes variétés de butées et il les a représentées graphiquement dans le respect de la norme DIN.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des coulisses de tiroirs mécaniques et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine des structures à tiroirs avec des coulisses mécaniques.	- L'élève a correctement opté pour des coulisses de tiroirs et il les a représentées en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des raccords de socles, de parois et de plafonds et de les représenter graphiquement.**	- L'élève dessine différentes variétés de raccords de socles, de parois et de plafonds.	- L'élève a correctement opté pour des raccords de socles, de parois et de plafonds en fonction de la mission et il les a représentés dans le respect de la norme DIN.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Sciences professionnelles 5 (SCPRO5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de construction de la norme système 32 et d'en formuler les avantages ainsi que les inconvénients.**	- L'élève distingue les propriétés de la norme système 32.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement de la norme système 32. - L'élève a distingué les avantages ainsi que les inconvénients du système.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les différentes pièces détachées d'un meuble.**	- L'élève distingue les notions concernant des meubles.	- L'élève a correctement désigné les différentes pièces de meubles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les ferrures de raccordement les plus habituelles et de décrire les travaux de perçage et de raccordement à effectuer.**	- L'élève distingue des ferrures de raccordement et il décrit leurs avantages ainsi que leurs inconvénients.	- L'élève a correctement décrit les ferrures de raccordement les plus habituelles avec les travaux de perçage correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste des différentes variétés de coulissements et de les décrire.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des options de coulissements.	- L'élève a distingué les variétés de coulissements en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des structures de parois arrière.**	- L'élève distingue les avantages ainsi que les inconvénients des différentes structures de parois arrière. - L'élève distingue des supports de parois arrière.	- L'élève a correctement décrit les différentes structures de parois arrière. - L'élève a expliqué des options de parois arrière ainsi que des supports d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement des charnières et de distinguer les variétés de leurs butées éventuelles.**	- L'élève distingue les différentes variétés de butées de charnières.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement des charnières. - L'élève a correctement expliqué les variétés de butées de charnières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction ainsi que la structure de socles et de supports.**	- L'élève distingue des structures de socles ainsi que des supports avec des meubles.	- L'élève a décrit la fonction ainsi que la structure du socle avec des armoires d'une manière détaillée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan (ATBOI5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance d'une mission de travail et il est capable de mettre à profit ses connaissances pour se procurer les informations requises dans des documentations techniques (catalogues, schémas de perçage), de préparer les panneaux et de commander les ferrures requises.**	- L'élève note les informations techniques (coupes, raccordements, ferrures, dimensionnements, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications. - L'élève a pris connaissance de l'ensemble des informations essentielles concernant la mission et il les a désignées. - L'élève a commandé des panneaux ainsi que des ferrures, respectivement ils étaient en stock.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer les machines requises pour effectuer les travaux mécaniques (découpe et assemblage) en suivant les indications des fabricants concernant les ferrures et il les manipule en tenant compte d'aspects de sécurité.**	- L'élève se sert de fraiseuses, de lames de scies et de perceuses de manière réglementaire. - L'élève utilise la norme système 32, y compris un tableau à grille. - L'élève applique des schémas de perçage sur les panneaux correspondants en se servant d'une perceuse à colonne, d'une perceuse pour ferrures ou d'un gabarit.	- L'élève a effectué des travaux de préparation servant à la découpe, au rabotage, au sciage, au perçage ainsi qu'au fraisage. - L'élève a préparé les composants d'une manière précise et propre. - L'élève a fixé les bordures de manière compétente sur les panneaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer et de manipuler des machines à commande numérique servant à l'application de schémas de perçage plus simples.**	- L'élève programme les schémas de perçage en fonction des indications requises concernant les ferrures.	- L'élève a programmé des schémas de perçage avec précision. - L'élève a serré les pièces de travail d'une manière sereine et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler manuellement et mécaniquement les composants ainsi que les ensembles de composants fabriqués en suivant les indications techniques et la documentation de la mission.**	- L'élève considère les tolérances de dimensionnement ainsi que les options de réglage. - L'élève ajuste des ferrures et il oriente des composants.	- L'élève a assemblé des composants de manière chronologique en se servant de ferrures d'assemblage. - L'élève a ajusté des ferrures ainsi que des composants.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les pièces de travail ainsi que les ferrures à utiliser au cours de la fabrication de corps de meubles avec précaution et il applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles pour évaluer son travail et pour en contrôler la qualité.**	- L'élève soumet des schémas de perçage à un contrôle en se servant d'un pied à coulisse et il les ajuste en fonction du programme (correspondance entre les résultats recherchés et obtenus).	- L'élève a continuellement contrôlé les dimensions ainsi que la qualité.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose et transporte des composants de manière compétente, il applique les mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies et il détecte des risques.**	- L'élève déplace sereinement des pièces de travail. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de prévention des incendies.	- L'élève a transporté des pièces de travail avec précaution. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents lors de la manipulation de machines. - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a appliqué les règles internes concernant la prévention des incendies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne (ATMEN5)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon commande interne**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15		- Atelier
15		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail en entreprise et il se procure les informations requises en consultant des documents techniques (catalogues, schémas de perçage) pour préparer les panneaux.**	- L'élève note les informations techniques (dimensions de coupes transversales, raccordements, ferrures, dimensions, traitement des surfaces) de manière détaillée.	- L'élève a distingué les détails techniques et les points à observer à partir des indications internes. - L'élève a noté les informations concernant le produit. - Les panneaux et les ferrures étaient commandés, respectivement en stock.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper les machines à utiliser pour la séparation, l'assemblage et le traitement des surfaces conformément aux normes indiquées et il s'en sert pour fabriquer des structures démontables.**	- L'élève contrôle et aiguise les fraiseuses, les lames de scies et les perceuses de manière à ce qu'elles soient prêtes à l'emploi. - L'élève monte les outils de manière règlementaire.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (équipement) pour le découpage, le rabotage, le sciage, le perçage et le fraisage.
20 % (12 P)	**L'élève aménage des postes de travail de manière autonome et il est capable de les sécuriser et de les remettre en ordre à la fin des travaux, en respectant les normes et les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève aménage et met en ordre les postes de travail de manière sécurisée et conformément aux travaux à effectuer.	- L'élève connaît les règles de sécurité générales et spécifiques à l'entreprise et il respecte les accords.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux en équipe en vue du chargement, de l'entreposage et du montage, également sur des chantiers et chez des clients.**	- L'élève sécurise le chargement. - L'élève assure le montage des composants d'une manière chronologique et sereine.	- L'élève a chargé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - L'entreposage et le montage des composants ont été effectués en équipe.
10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère de manière appropriée avec les autres intervenants.**	- L'élève ajoute un rapport de contrôle et/ou de travail aux documentations habituellement utilisées au sein de l'entreprise.	- L'élève a contrôlé les dimensions et la qualité en appliquant les méthodes habituellement utilisées au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'élève évalue son travail de manière critique.**	- L'élève applique une méthode de travail partiellement autonome après concertation et conforme au souhait du client.	- L'élève a accompli des missions partielles d'une manière autonome et conforme à la commande. - L'élève a travaillé d'une manière axée sur le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul professionnel 6 (CAPRO6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Calcul professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel pour des portes d'intérieur.**	- L'élève établit des listes de matériel pour des structures de portes pivotantes en se référant à des dessins techniques.	- L'élève a correctement établi des listes de matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité brute, la quantité finale ainsi que les pertes pour des portes d'intérieur.**	- L'élève classe des valeurs de quantités brutes, des valeurs de quantités finales ainsi que des valeurs de pertes dans un tableau indiqué sous formes de calculs et de pourcentages.	- L'élève a correctement établi une liste des valeurs dans un tableau avec les unités habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix du matériel pour des structures de portes pivotantes.**	- L'élève détermine les prix de matériaux, de ferrures et d'accessoires pour différentes structures de portes en se référant à sa liste de matériel.	- L'élève a correctement déterminé les frais du matériel et des ferrures.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une estimation pour une structure de porte pivotante, y compris les frais salariaux, les frais généraux, les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.**	- L'élève détermine les frais salariaux. - L'élève détermine les frais généraux. - L'élève détermine les risques, les bénéfices ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a établi une estimation intégrale et détaillée pour une structure de porte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Dessin professionnel 6 (DEPRO6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Dessin professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEPRO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres, avec les raccordements, dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des structures de portes à cadres à chevilles et à fentes avec des traverses en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des structures de portes à cadres dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des cadres de portes dormants ou en blocs dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des cadres dormants ou en blocs en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des cadres de portes dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes partielles conformes à la norme DIN.**	- L'élève dessine des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements en respectant la norme DIN.	- L'élève a correctement représenté des portes à cadres sur embrasures avec des revêtements dans des dessins en coupes horizontaux et verticaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer les ferrures de portes les plus habituelles dans des dessins techniques, de les dimensionner correctement et de les annoter.**	- L'élève intègre les charnières de portes ainsi que les serrures de portes avec la fermeture dans des structures de portes en respectant la norme DIN.	- L'élève a représenté, dimensionné et annoté des ferrures de portes d'une manière compétente et correspondant à la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Sciences professionnelles 6 (SCPRO6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Sciences professionnelles 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SCPRO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue des structures de portes ainsi que des cadres de portes.**	- L'élève attribue les propriétés structurelles ainsi que les domaines d'affectation aux structures de portes et aux cadres de portes.	- L'élève a distingué des structures de portes ainsi que des cadres de portes en employant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des variétés de charnières et de butées avec des structures de portes pivotantes.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il distingue les variétés de charnières et de butées en fonction de la variété d'une structure.	- L'élève a correctement attribué des variétés de charnières et de butées.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des options de fermeture, les serrures les plus habituelles avec leurs accessoires ainsi que les techniques des ferrures et des dispositifs de sécurité.**	- L'élève distingue les pièces détachées d'une serrure, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture. - L'élève distingue des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a attribué des serrures de portes, des poignées de portes ainsi que des options de fermeture à l'affectation.
10 % (6 P)	**L'élève distingue des circonstances de contraintes concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique.**	- L'élève attribue des normes ainsi que des règles concernant l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité et l'isolation thermique à des circonstances de contraintes.	- L'élève a distingué l'isolation phonique, la protection contre les incendies, la protection contre l'humidité ainsi que l'isolation thermique et il les a attribuées aux circonstances de contraintes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles (ATBOI6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'adapter la planification aux circonstances.**	- L'élève adapte les structures des portes aux conditions structurelles.	- Les structures des portes, les cadres des portes ainsi que les ferrures des portes correspondaient au domaine d'affectation. - L'élève a élaboré des variations conceptuelles dans le cadre d'un travail en groupe.
10 % (6 P)	**L'élève lit des dessins en deux dimensions ainsi que des plans de montage simples.**	- L'élève attribue des composants et il détermine les dimensions en consultant le dessin technique de la structure d'une porte. - L'élève établit des listes de pièces en fonction de la mission.	- L'élève a correctement interprété des dessins indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les détails d'une structure, de planifier des étapes de travail et de les documenter.**	- L'élève établit les détails d'une structure en suivant les indications et il est capable de dimensionner les composants. - L'élève établit une planification chronologique du travail.	- L'élève a établi les détails d'une structure. - L'élève a intégralement documenté la planification du travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel, de découpage et de commande en se référant aux indications.**	- L'élève établit la liste de matériel/de découpage et il documente les ferrures requises en fonction des exigences de la structure d'une porte et des conditions structurelles.	- L'élève a établi une liste de matériel et de découpage en se référant au dessin technique. - L'élève a déterminé les quantités de ferrures requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines et de fabriquer des pièces de manière autonome en tenant compte des exigences importantes sous l'aspect de la sécurité.**	- L'élève effectue des travaux mécaniques correspondant à la mission et il respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (découpe, rabotage, sciage, ponçage). - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les composants fabriqués en suivant les indications.**	- L'élève assemble les composants dans le respect des angles et de manière ajustée.	- L'élève a assemblé les cadres et/ou les panneaux en se servant d'outils de serrage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et d'ajuster des ferrures ainsi que des joints de différentes structures.**	- L'élève monte et ajuste des ferrures en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement ajusté les ferrures sous l'aspect de leur fonction. - L'élève a intégré un joint. - Le résultat du travail répondait aux exigences indiquées sous l'aspect de la technologie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier (ATMEN6)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation et pose de portes d'intérieur au chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEN6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	15	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
15		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
15		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
15		- Atelier
15		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de noter des dimensions de référence du gros-œuvre sous guidance, il lit des plans de constructions avec des dessins en coupes et il vérifie l'intégralité des indications dans la commande.**	- L'élève identifie et vérifie toutes les dimensions importantes en se référant au dessin industriel et à l'ébauche.	- L'élève a déterminé les dimensions du gros-œuvre sous guidance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'établir des étapes de travail conformément aux pratiques spécifiques à l'entreprise.**	- L'élève détermine la suite chronologique des étapes de travail.	- L'élève a documenté l'organisation des travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper des machines sous guidance, de fabriquer des composants et de les raccorder.**	- L'élève règle les machines en fonction des circonstances. - L'élève règle les machines stationnaires ou les machines guidées à la main d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il les équipe de manière à éviter les accidents.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (par exemple la séparation, le rabotage, le sciage et le ponçage). - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter et d'ajuster des ferrures et/ou des joints et de préparer des surfaces conformément aux exigences définies.**	- L'élève ajuste les ferrures en fonction des circonstances. - L'élève ajuste les joints conformément aux indications et aux exigences.	- L'élève a posé les ferrures d'une manière correcte sous l'aspect de la fonction. - L'élève a intégré un joint.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sécuriser les composants pour le transport et d'aménager des aires de montage conformément aux normes en vigueur.**	- L'élève sécurise le chargement. - L'élève effectue le montage des composants d'une manière chronologique et sereine.	- L'élève a transposé le matériel en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - Les composants ont été entreposés et montés en équipe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démonter des composants anciens existants, de monter des éléments en équipe avec des outils de fixation adaptés et d'effectuer les travaux d'ajustement et de finition.**	- Les travaux de démontage et de montage sont effectués en équipe dans le respect des aspects concernant la sécurité.	- Les travaux de démontage et de montage ont été effectués. - Les composants ont été fixés conformément aux indications internes.
10 % (6 P)	**L'élève trie et met au rebut les déchets d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement, il nettoie l'aire de montage et il soumet le résultat de son travail à un contrôle.**	- La consommation de matériel est réduite au minimum. - Les déchets sont mis au rebut de manière règlementaire.	- L'élève a identifié et mis au rebut les déchets et les résidus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin.	L'élève a résolu les missions de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin.	L'élève a résolu les missions de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève explique les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont expliquées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin.	L'élève a résolu les missions de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes. La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MBF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers (fp) - francophone - Menuisier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24	24	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
24	24	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
24	24	- Salle de classe - Atelier - Atelier
24	24	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne à propos des conditions spécifiques de l'épreuve du projet intégré final.**	- L'élève se réfère aux sources d'information disponibles de manière autonome. - L'élève identifie l'accomplissement de la mission ainsi que les options proposées.	- L'élève a compris les conditions du projet intégré final.
20 % (12 P)	**L'élève planifie la mission, il documente la suite des étapes de la mission et il la présente devant la commission d'examen.**	- L'élève déduit les informations requises pour l'accomplissement de la mission de la documentation technique. - L'élève déduit les dimensions finales des documentations, des détails de la structure ou d'une esquisse. - L'élève complète un dessin de finition dans le respect des normes. - L'élève documente la suite prévue des étapes de travail d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnelle et délimitée sous l'aspect horaire. - L'élève met en évidence des points à observer. - L'élève détermine les coûts du matériel ainsi que les pertes. - L'élève identifie d'autres options technologiques et il est capable de les désigner et de les évaluer. - L'élève connaît les règles spécifiques de l'épreuve et il les respecte.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises ainsi que les coûts du bois et/ou des matériaux en bois (dimensions finales). - L'élève a produit une planification complète dans une large mesure concernant les quantités de matériel requises, les outils requis ainsi que les étapes de travail par écrit en se référant à un dessin technique à compléter.
10 % (6 P)	**L'élève se procure le matériel ainsi que les outils/les machines correspondants.**	- L'élève opte pour du matériel et pour des outils/des machines et il se les procure dans la mesure des besoins. - L'élève justifie la qualité, l'utilité ainsi que la sécurité des outils de travail en se référant à des critères.	- L'élève a opté pour du matériel et pour des outils/pour des machines en fonction de la mission et conformément aux exigences minimales en matière de qualité et de sécurité.

40 % (24 P)	**L'élève applique des techniques de connexion correctes sous l'aspect professionnel et il monte les composants amovibles de manière compétente.**	- L'élève équipe les machines d'une manière autonome et sereine. - L'élève suit les étapes de travail en fonction de la planification et dans le respect des délais indiqués. - L'élève ajuste les connexions conformément aux exigences minimales de la technique appliquée. - Les dimensions correspondent aux indications. - Les composants amovibles sont en état de fonctionnement et ajustés. - La qualité des travaux de nettoyage correspond aux exigences du traitement ultérieur d'une surface. - Le poste de travail est en ordre et nettoyé à la fin des travaux. - L'élève range les outils de travail et il met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève porte une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente. - L'élève applique les mesures de sécurité au travail et de protection de la santé en fonction des circonstances en se référant aux normes et aux règles en vigueur.	- L'élève a respecté les délais indiqués. - L'élève a effectué les travaux avec précaution et dans le respect des règles de la technique. - L'élève a appliqué les techniques de connexion d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a manipulé les outils ainsi que les machines de manière compétente. - Le composant amovible était en état de fonctionnement et l'élève l'a monté de manière ajustée. - L'élève a effectué des travaux de préparation du traitement de la surface (travaux de crépissage et de ponçage). - L'élève portait une tenue de travail ainsi qu'un équipement de protection individuelle. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines et des outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre l'accomplissement ainsi que le résultat de la mission à un contrôle et, le cas échéant, de les rectifier.**	- L'élève effectue continuellement des mesurages ainsi que des contrôles et il évalue la qualité dans le cadre des travaux et en fonction de la progression. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs, il soumet des mesures à des contrôles et il les sélectionne pour rectifier les erreurs dans la mesure du possible.	- L'élève a détecté et rectifié des erreurs ainsi que des lacunes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier ses travaux de manière autonome.**	- L'élève évalue la méthode ainsi que le résultat du travail de manière autonome en se référant à des critères (état de fonctionnement, précision des dimensions et du positionnement, temps requis, personnel requis, sécurité au travail, protection de la santé, prévention des incendies, qualité, méthode technologique) et il les justifie. - L'élève est capable de comparer les résultats recherchés et les résultats obtenus en se référant à la planification des travaux. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève communique et effectue ses présentations d'une manière sereine, structurée et compréhensible.	- L'élève a évalué et justifié les travaux de manière autonome en se référant à des critères, de manière à produire une présentation réaliste correspondant au résultat du contrôle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	o Die Lernenden beachten gängige Diskussionsregeln o Die Lernenden legen ihre Position dar, sie verteidigen und illustrieren diese anhand von Beispielen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Matières innovantes dérivées de bois (MAIBO-F)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Matières innovantes dérivées de bois**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAIBO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue les propriétés techniques des matériaux.**	- L'élève identifie les propriétés générales ainsi que les critères des matériaux.	- L'élève a identifié des échantillons de matériaux innovants et il les a désignes par leurs noms. - L'élève a correctement attribué les principales propriétés des matériaux.
40 % (24 P)	**L'élève connaît des matériaux innovants dérivés du bois utilisés dans le domaine de la charpenterie, leurs propriétés technologiques, leurs propriétés de traitement et leurs domaines d'affectation.**	- L'élève connaît l'utilisation des différents matériaux. - L'élève distingue les propriétés de traitement en fonction des matériaux.	- L'élève a correctement attribué les matériaux à des domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la classification de matériaux sélectionnés et il les identifie dans des catalogues, dans des livres de formules et sur des chantiers.**	- L'élève identifie les autorisations générales de la surveillance des chantiers. - L'élève distingue les exigences auxquelles doivent répondre les produits de construction.	- L'élève a expliqué l'identification des matériaux. - L'élève a justifié les domaines d'affectation en se référant à la classification.
20 % (12 P)	**L'élève tire des enseignements de ses expériences et il les documente.**	- L'élève est attentif et il participe activement aux cours. - L'élève prend des notes à propos des matières étudiées et il fait part de ses expériences aux autres intervenants.	- L'élève était à l'écoute, il a pris des notes et il n'a pas perturbé les cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Construire et renouveler durablement (CORDU-F)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire et renouveler durablement**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CORDU-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les constructions de toits, les constructions de parois et les isolations en fonction du modèle, de la classification et de l'affectation.**	- L'élève distingue les classes d'efficacité énergétique. - L'élève distingue les constructions de toits et de parois en fonction de classes de protection thermique. - L'élève connaît les classifications des différentes maisons.	- L'élève connaît la fonction et l'utilité d'un passeport énergétique.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les matériaux convenant à la construction durable.**	- L'élève connaît les matières premières utilisées pour la fabrication des différents matériaux et il les distingue en fonction de critères économiques, écologiques et procéduraux.	- L'élève connaît les matériaux extraits de matières premières renouvelables.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes d'intégration des différents produits isolants.**	- L'élève connaît les étapes de travail, il sait les expliquer et les justifier. - L'élève explique des solutions détaillées pour une mise en œuvre compétente dans différents secteurs du bâtiment.	- L'élève connaît les domaines d'affectation des différents produits isolants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les outils manuels et les machines respectifs, servant au traitement des différents matériaux.**	- L'élève est capable de désigner les outils ainsi que les machines et de les attribuer aux étapes de travail ainsi qu'aux matériaux	- L'élève connaît les outils servant au traitement des différents matériaux de construction.
20 % (12 P)	**L'élève tire des enseignements de ses expériences et il les documente.**	- L'élève est attentif et il participe activement aux cours. - L'élève prend des notes et il commente ses expériences avec les autres intervenants.	- L'élève était à l'écoute, il a pris des notes et il n'a pas perturbé les cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Construire des planchers, des revêtements de murs intérieurs et des plafonds en bois à l'aide de dérivés de bois et matériaux d'achèvement intérieur (PLMUI-F)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire des planchers, des revêtements de murs intérieurs et des plafonds en bois à l'aide de dérivés de bois et matériaux d'achèvement intérieur**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PLMUI-F**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue des variétés de structures et il connaît les différentes parties des structures de parois de séparation.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différentes variétés de structures. - L'élève identifie correctement les propriétés des différentes parties des structures. - L'élève connaît les raccordements des différentes variétés de structures.	- L'élève a distingué des variétés de structures. - L'élève a correctement attribué des parties de structures à leur affectation.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les revêtements de parois de séparation et de plafonds en fonction de leurs modèles et de leurs propriétés.**	- L'élève est capable d'expliquer correctement la structure. - L'élève connaît des outils de raccordement et il est capable de les attribuer aux différents revêtements.	- L'élève a désigné le revêtement des différentes parois. - L'élève connaît les propriétés du revêtement de parois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer des modèles sous les aspects des protections anti-incendie et phonique.**	- L'élève évalue des locaux qui requièrent des protections anti-incendie et phonique d'une manière correcte et autonome. - L'élève connaît les propriétés technologiques des matériaux servant aux protections anti-incendie et phonique.	- L'élève a constaté les protections anti-incendie et phonique requises. - L'élève connaît les matériaux servant aux protections anti-incendie et phonique. - L'élève a identifié les risques résultant d'une mauvaise sélection du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un mur intérieur simple au dernier étage.**	- L'élève attribue correctement des composants d'un mur intérieur en fonction de la mission. - L'élève opte correctement pour une coupe transversale du revêtement.	- L'élève a correctement élaboré la coupe transversale ainsi que la structure d'un mur intérieur.
20 % (12 P)	**L'élève tire des enseignements de ses expériences et il les documente.**	- L'élève est attentif et il participe activement aux cours. - L'élève prend des notes et il commente ses expériences avec d'autres intervenants.	- L'élève était à l'écoute, il a pris des notes et il n'a pas perturbé les cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Construire des parois porteuses et des habillages de murs extérieurs (COMEX-F)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire des parois porteuses et des habillages de murs extérieurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMEX-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les types de constructions et il connaît les différents éléments de construction des parois porteuses de maisons en bois.**	- L'élève connaît les avantages et les inconvénients des différents types de constructions. - L'élève identifie correctement les propriétés des différents éléments de construction. - L'élève connaît les relations entre les différents types de constructions.	- L'élève a distingué les types de constructions en fonction de leur structure. - L'élève a correctement attribué les éléments de construction à leur fonction.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes couches des éléments de construction des parois porteuses extérieures ainsi que leurs propriétés, il les identifie sur des dessins et il évalue la protection anti-incendie, la protection phonique ainsi que l'isolation thermique en fonction de la forme.**	- L'élève identifie les propriétés des couches des éléments de construction de parois porteuses extérieures avec précision, en se référant au dessin. - L'élève subdivise correctement les dispositifs anti-incendie, de protection phonique et d'isolation thermique en se référant à des dessins.	- L'élève a identifié les couches des éléments de construction des parois porteuses extérieures à partir de leur représentation. - L'élève a évalué les dispositifs anti-incendie, de protection phonique et d'isolation thermique à partir de dessins.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les différentes possibilités de fabrication ainsi que la structure des habillages de murs extérieurs.**	- L'élève connaît les avantages et les inconvénients des différents types de constructions d'habillages de murs extérieurs. - L'élève identifie correctement les propriétés des différents éléments de construction d'habillages de murs extérieurs. - L'élève connaît les types de raccordement applicables des différentes superstructures de parois extérieures et il les distingue en fonction des circonstances.	- L'élève a distingué les types de constructions en fonction de leur structure et il les a sélectionnés en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève documente proprement et consciencieusement les résultats de travail importants en fonction de l'actualité.**	- L'élève documente schématiquement les rapports et les étapes de travail. - L'élève conserve et met à jour soigneusement la documentation de travail.	- L'élève a pris note des documentations, des rapports, des dessins et des esquisses d'une manière propre et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Planifier et réaliser des éléments en bois avec un logiciel de charpente. (PRECH-F)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des éléments en bois avec un logiciel de charpente.**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRECH-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer des documents dans le logiciel CAD et de sélectionner des réglages préalables.**	- L'élève sélectionne correctement les réglages préalables. - L'élève sélectionne correctement le dossier.	- L'élève a créé les documents dans le logiciel CAD. - L'élève disposait de connaissances en matière de réglage préalable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner les différentes commandes du logiciel servant au traitement de composants d'une manière correcte sous l'aspect chronologique.**	- L'élève élabore les composants conformément aux indications. - La chronologie des commandes est soignée.	- L'élève a sélectionné les commandes dans le menu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la position des composants ainsi que les valeurs mesurées conformément aux indications et de les indiquer dans le logiciel CAD.**	- L'élève élabore les composants conformément aux indications. - L'élève indique les composants d'une manière rationnelle dans le programme CAD.	- L'élève a élaboré les composants conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer l'échelle appropriée**	- L'élève établit consciencieusement les légendes ainsi que les dimensions.	- L'échelle correspond aux indications ainsi qu'au format indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en 2D à partir de dessins en 3D.**	- L'élève sélectionne correctement les vues. - L'élève accomplit correctement les étapes.	- L'élève a appliqué les vues du logiciel en 3D dans le logiciel en 2D.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Planifier et réaliser des constructions en bois avec un logiciel de charpente. (PRCOC-F)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des constructions en bois avec un logiciel de charpente.**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRCOC-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer l'échelle appropriée et de sélectionner les options de sortie correctes.**	- L'élève établit consciencieusement les légendes ainsi que les dimensions.	- Les sorties (les plans) étaient à l'échelle et conformes au format de sortie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner les différentes commandes du logiciel servant au traitement de profils et de composants d'une manière correcte sous l'aspect chronologique.**	- L'élève traite les composants conformément aux indications. - La chronologie des commandes est soignée et correcte.	- L'élève a sélectionné les commandes dans le menu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de créer les documents dans le logiciel de charpente et de sélectionner des réglages préalables.**	- L'élève sélectionne correctement les réglages préalables. - L'élève sélectionne correctement le dossier.	- L'élève a créé des documents dans le logiciel de charpente. - L'élève disposait de connaissances en matière de réglage préalable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la position des composants ainsi que les valeurs mesurées conformément aux indications et de les indiquer dans le logiciel de charpente.**	- L'élève établit les composants conformément aux indications. - L'élève indique les composants d'une manière rationnelle dans le logiciel de charpente.	- L'élève a établi les composants conformément aux indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Planification et préparation des chantiers (PLACHA1)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Planification et préparation des chantiers**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACHA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Salle de projet
4	1	- Salle de classe
12	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils manuels servant à la transformation du bois de manière optimale. - L'élève désigne, respectivement il sélectionne, les outils avec précision en fonction de leurs dimensions et de leur type. - L'élève identifie des défauts affectant des outils et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions.	- L'élève a opté pour des outils de manière à être en mesure d'accomplir la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins simples d'assemblages en bois.**	- L'élève identifie des pièces détachées dans le dessin en se référant à leur forme, à leur longueur et à leur position. - L'élève transpose des longueurs, des coupes transversales ainsi que des angles de coupe de pièces détachées à l'échelle. - L'élève établit proprement des dessins.	- L'élève a converti les indications de l'échelle en dimensions de construction réelles et il a attribué des points de référence importants du dessin à l'objet réel.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les propriétés du bois, son origine ainsi que son entreposage.**	- L'élève distingue des matériaux de construction en bois en fonction de leur variété et de leur découpage. - L'élève est capable d'expliquer les domaines d'affectation des différentes variétés de bois.	- L'élève a correctement attribué des variétés de bois habituelles. - L'élève a correctement désigné la structure d'un tronc.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des assemblages longitudinaux simples de manière professionnelle en suivant les indications.**	- L'élève se sert d'outils de mesurage et de traçage en fonction des circonstances. - L'élève opte pour les différents outils manuels de manière optimale.	- L'élève a correctement tracé et constitué l'assemblage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Taillage du bois de charpente (TABOIS1)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Taillage du bois de charpente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TABOIS1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de tracer des composants en bois simples en se référant à des dessins.**	- L'élève transpose des lignes d'une manière propre et exacte. - Les pentes sont clairement identifiables.	- L'élève a effectué le traçage de manière à être en mesure de transformer les composants en bois.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils manuels servant à la transformation du bois de manière optimale. - L'élève désigne, respectivement il sélectionne, les outils avec précision en fonction de leurs dimensions et de leur type. - L'élève identifie des défauts affectant des outils et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions.	- L'élève a opté pour des outils de manière à être en mesure d'accomplir la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maintenir des outils manuels en état.**	- Les outils sont aiguisés. - L'élève manipule les outils avec précaution.	- L'élève a maintenu les outils en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Technique charpente 1 (TCHARP1)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Technique charpente 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCHARP1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'inverser des formules et de déterminer des surfaces simples avec différentes unités.**	- L'élève ajoute correctement des unités de mesure aux valeurs calculées. - L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève inverse des formules et il détermine des unités de mesure, des échelles ainsi que des surfaces. - L'élève se sert des accessoires sans difficulté.	- L'élève a déterminé des surfaces simples. - L'élève a vérifié la pertinence du résultat. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'élève a inversé des formules.
30 % (18 P)	**L'élève distingue différentes variétés d'échafaudages ainsi que leurs composants.**	- L'élève distingue des échafaudages de travail et de protection avec précision en fonction de leur affectation. - L'élève est capable d'identifier et de désigner des composants d'échafaudages de travail et de protection.	- L'élève a désigné des échafaudages de travail et de protection avec précision. - L'élève connaît les composants de base des variétés d'échafaudages et il les a attribués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les règlementations pour les différentes variétés d'échafaudages.**	- L'élève dispose de connaissances concernant l'installation réglementaire d'échafaudages de protection et de travail.	- L'élève a constaté la sécurité d'exploitation des échafaudages de travail et de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours (FORCT1)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCT1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prépare des tâches partielles conformément aux indications et en tenant compte des procédures commerciales internes dans le cadre d'une mission en entreprise, il sélectionne la quantité ainsi que le type d'outils et d'instruments accessoires de même que les éléments de construction et les produits accessoires de construction en se référant à des instructions orales ainsi qu'à des documents et il prépare le matériel.**	- L'élève contrôle et répare les outils conformément aux besoins de la mission.	- L'élève a sélectionné les éléments et les produits accessoires de construction conformément aux besoins de la mission. - L'élève s'est concerté avec ses supérieurs en vue de la suite des étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'élève contrôle et entrepose le bois ainsi que les matériaux en bois de manière règlementaire, avec précaution et conformément aux conditions générales internes. (*)**	- L'élève organise le stockage d'une manière optimale sur les plans ergonomique et technologique ainsi que sous l'aspect de la sécurité, en veillant par exemple à minimiser les distances entre les lieux de stockage et de montage. - L'élève respecte les hauteurs d'empilage et la sous-structure de l'entrepôt ne présente pas de risque d'accident. - Le bois d'empilage est entreposé dans le respect des intervalles et des dimensions appropriées.	- L'élève a contrôlé et entreposé le bois ainsi que les matériaux en bois d'une manière à ce qu'ils ne représentent pas de risque pour un tiers et qu'ils soient correctement stockés sur le plan technologique.
10 % (6 P)	**L'élève prépare les chantiers ou les sections de chantiers en respectant les directives en vigueur en matière de prévention des accidents, il détecte les risques, il sélectionne des équipements de protection en fonction des circonstances, il entreprend les mesures appropriées en cas d'incident et il observe les procédures de déclaration.**	- L'élève prépare les sections de chantiers d'une manière cohérente et en tenant compte des directives en matière de prévention des accidents. - L'élève détecte et signale les incidents et il répare les défauts de moindre envergure de manière autonome.	- L'élève a appliqué des techniques de soulèvement et de transport adaptées aux circonstances aux moments du stockage et du déplacement du matériel. - A aucun moment et dans aucune circonstance, la santé ou la sécurité au travail n'étaient menacées.
10 % (6 P)	**L'élève trie et met les déchets au rebut d'une manière sélective et règlementaire. (*)**	- L'élève applique correctement le tri sélectif aux déchets, en fonction des matières premières. - L'élève trie et met au rebut les déchets ainsi que les résidus.	- L'élève a mis les emballages au rebut conformément aux pratiques internes et dans le respect des consignes en matière de gestion des déchets.
10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail (sous forme de notes) conformément aux règles en vigueur et aux pratiques internes. (*)**	- L'élève documente schématiquement les rapports et les étapes de travail. - L'élève conserve et met à jour la documentation de travail avec soin.	- L'élève a rédigé les documentations de travail de même que les rapports conformément aux pratiques internes. - L'élève a alimenté son carnet d'apprentissage d'une manière complète et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève observe les temps de travail et de pause et il connaît les règles de la politesse.	- L'élève communique d'une manière respectueuse et il applique les règles internes.

10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de communiquer et de coopérer d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève se montre prévenant à l'égard d'autrui. - L'élève communique avec la politesse appropriée.	- L'élève communique d'une manière respectueuse et il applique les règles internes.
10 % (6 P)	**L'élève développe une prise de conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'élève détecte les risques et il effectue les travaux en respectant les règles de sécurité. - L'élève porte un équipement de protection individuelle adapté aux circonstances.	- L'élève respecte les règles en matière de sécurité. - L'élève fait preuve de prudence et de précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissance et entretien des machines de taillage (ENMACH)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et isoler des charpentes simples**

Titre du module:	**Connaissance et entretien des machines de taillage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENMACH**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	4	- Atelier - Salle de classe - Salle de projet - Salle d'instruction
12	4	

Type de formateur proposé:	les compétences de sciences et pratique sont à confier à un maître d'enseignement technique les compétences de base calcul et dessin technique sont à confier à un maître d'enseignement technique ou professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils manuels servant à la transformation du bois de manière optimale. - L'élève désigne, respectivement il sélectionne, les outils avec précision en fonction de leurs dimensions et de leur type. - L'élève identifie des défauts affectant des outils et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions.	- L'élève a opté pour des outils de manière à être en mesure d'accomplir la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler des machines de taillage stationnaires.**	- L'élève utilise des protections auditives, des protections des yeux, des chaussures de sécurité ainsi que des tenues de travail de manière conséquente.	- L'élève a effectué des coupes simples en suivant les instructions. - L'élève a compris le fonctionnement des machines. - L'élève a rigoureusement respecté les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des énoncés faciles concernant des assemblages en bois de charpente, d'effectuer le traçage du bois et d'accomplir les missions.**	- L'élève détermine correctement les faces de référence du bois. - L'élève trace les fentes avec précision. - Les sections sont clairement identifiables à partir des traçages. - L'élève effectue les coupes proprement.	- Les assemblages en bois étaient utilisables. - L'élaboration était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de profils de toitures et de composants simples, avec les dimensionnements, les intersections ainsi que les couronnements, à l'échelle.**	- L'élève opte correctement pour l'échelle et il la respecte. - L'élève indique les dimensionnements d'une manière professionnelle et complète. - L'élève établit le dessin d'une manière cohérente et propre.	- L'élève a établi des profils de toitures simples de manière graphique en suivant les indications. - Les composants étaient identifiables.
20 % (12 P)	**L'élève distingue des bois de construction et il connaît leurs propriétés technologiques.**	- L'élève est capable de désigner la production de bois de sciage et d'effectuer une distinction en fonction de classes de sciage. - L'élève distingue des méthodes chimiques et constructives de protection du bois. - L'élève apprécie correctement des défauts du bois.	- L'élève a distingué et désigné des bois de construction en fonction du profil. - L'élève a désigné les propriétés (classes de triage) de bois de construction.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Établir des assemblages de charpente (ACHARP)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et isoler des charpentes simples**

Titre du module:	**Établir des assemblages de charpente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACHARP**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des assemblages de charpentes en suivant les indications.**	- L'élève transpose des lignes d'une manière propre et exacte. - Les pentes sont clairement identifiables.	- L'élève a effectué le traçage de manière à être en mesure de transformer les composants en bois.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils manuels servant à la transformation du bois de manière optimale. - L'élève désigne, respectivement il sélectionne, les outils avec précision en fonction de leurs dimensions et de leur type. - L'élève identifie des défauts affectant des outils et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions.	- L'élève a opté pour des outils de manière à être en mesure d'accomplir la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de maintenir des outils manuels en état.**	- Les outils sont aiguisés. - L'élève manipule les outils avec précaution.	- L'élève a maintenu les outils en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Technique charpente 2 (TCHARP2)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et isoler des charpentes simples**

Titre du module:	**Technique charpente 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCHARP2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Génie civil
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises ainsi que les pertes en appliquant des calculs de surfaces, de volumes et de pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises avec précision. - L'élève documente les calculs d'une manière propre et cohérente. - L'élève tient compte des pertes en fonction des circonstances.	- L'élève a effectué des calculs de surfaces et de volumes faciles d'une manière correcte sous les aspects de la méthode et du résultat. - L'élève s'est sereinement servi des accessoires.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les différentes formes de toitures et il connaît leurs propriétés (lucarnes).**	- L'élève attribue les propriétés typiques des objets et il connaît les avantages ainsi que les inconvénients correspondants.	- L'élève connaît les différentes formes de toitures. - L'élève a identifié des formes de toitures dans une esquisse sans grande difficulté et il les a reconnues sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les différentes parties d'une toiture.**	- L'élève identifie rapidement les parties d'une toiture et il est capable de les décrire.	- L'élève a identifié des parties d'une toiture dans une esquisse sans grande difficulté et il les a appliquées sur le terrain.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Confectionner et isoler de simples constructions en bois suivant les exigences de l'entreprise (FORCT2)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et isoler des charpentes simples**

Titre du module:	**Confectionner et isoler de simples constructions en bois suivant les exigences de l'entreprise**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'organiser les travaux, de se procurer des informations et d'évaluer les délais en vue de l'accomplissement d'une mission de travail qui lui a été confiée.**	- L'élève tient compte de la recherche d'informations et de l'évaluation des délais lors de l'organisation des travaux.	- L'élève a organisé les travaux en vue de l'accomplissement de missions de travail simples d'une manière autonome et appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève dispose d'un sens de l'orientation spatiale, de manière à être en mesure de lire les plans produits par le bureau de planification et de s'y référer pour transposer les dimensions d'assemblage sur les différentes pièces de travail et pour assurer ensuite la découpe avec des angles et avec des longueurs appropriés. (*)**	- L'élève réalise des esquisses précises des pièces de travail sur le plan et il les applique proprement. - L'élève sélectionne correctement les faces de référence des pièces de travail.	- L'élève a transposé et développé des connexions sur bois d'une manière compétente, en se référant aux plans.
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne les outils de fixation ainsi que les techniques de connexion, respectivement les raccordements, conformément aux instructions. (*)**	- L'élève sélectionne des techniques de connexion simples en vue de la réalisation de différents raccordements.	- L'élève a sélectionné et utilisé des outils de connexion simples d'une manière autonome et conformément aux besoins de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève effectue des calculs dans le cadre de la mission et il manipule les matériaux utilisés d'une manière prudente et économique.**	- L'élève détermine et utilise le matériel nécessaire en tenant compte des aspects d'ordre économique.	- L'élève a déterminé le besoin en matériel dans le cadre de la mission sans commettre d'écart démesuré.
10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail conformément aux règles en vigueur et aux pratiques internes. (*)**	- L'élève documente schématiquement les rapports et les étapes de travail. - L'élève conserve et met à jour la documentation de travail avec soin.	- L'élève a produit des documentations de travail et des rapports conformes aux pratiques internes. - L'élève a alimenté son carnet d'apprentissage d'une manière complète et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne les outils et les appareils appropriés pour la réalisation pratique et il les utilise en tenant compte des aspects de sécurité. (*)**	- L'élève manipule les outils manuels et les appareils dans le respect des directives en matière de prévention des accidents. - L'élève détecte et signale les défauts de moindre envergure.	- L'élève a manipulé les outils manuels et les appareils sous guidance et dans le respect des directives en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève détecte les dangers ainsi que les risques et il sélectionne des équipements de protection adaptés à la mission, de manière à veiller à sa propre sécurité de même qu'à celle de ses collègues de travail.**	- L'élève entretient l'équipement de protection d'une manière optimale. - L'élève dispense des informations détaillées à ses collègues de travail au sujet des éventuelles mesures de sécurité.	- L'élève utilise les équipements de protection individuelle dans le respect des directives en matière de prévention des accidents. - L'élève a convenablement détecté les risques et les dangers.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de communiquer et de coopérer avec son formateur, avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collègues de travail en vue des étapes à suivre pour accomplir la mission de travail.**	- L'élève mène les entretiens avec pertinence, il écoute activement, il avance des arguments compétents et il fait état de ses propres expériences.	- L'élève participe aux discussions, il laisse les autres intervenants terminer leurs phrases, il communique d'une manière appropriée et il s'implique avec pertinence.

10 % (6 P)	**L'élève coordonne les étapes de travail requises dans le cadre de la mission, il se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève travaille d'une manière consciencieuse, appropriée et adaptée aux circonstances.	- L'élève s'est concerté avec ses supérieurs en vue de la suite des étapes de travail. - L'élève communique d'une manière respectueuse et il applique les règles internes.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer des missions de travail sans difficulté sur des chantiers situés en hauteur ou en pente. (*)**	- L'élève n'éprouve pas de difficulté particulière pour effectuer différentes missions de travail sur des chantiers situés en hauteur.	- L'élève n'a pas éprouvé de difficulté pour accomplir des missions de travail sur des toits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Boiser des éléments de charpente pour toiture simple (CHARSI3)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des toitures à pente symétrique et asymétrique**

Titre du module:	**Boiser des éléments de charpente pour toiture simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHARSI3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Atelier - Salle d'instruction - Salle de classe
10	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils servant aux différentes étapes de travail de manière optimale. - L'élève constate des défauts ainsi que des dysfonctionnements éventuels des outils manuels et il les rectifie. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions. - L'élève manipule des outils avec précaution en fonction de leur variété.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à l'accomplissement de la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des projections verticales simples requises pour le traçage de composants de toitures en appentis ou de toitures à pignons simples en suivant les indications.**	- L'élève applique les fentes de manière à ce qu'il soit en mesure de les transposer sur le bois. - Les fentes sont identifiables. - La projection verticale est cohérente. - L'élève établit proprement la projection verticale.	- Des composants étaient identifiables. - L'élève a correctement appliqué des dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tracer des composants de toitures en appentis et de toitures à pignons simples en se référant à la projection verticale.**	- L'élève numérote des composants. - L'élève effectue des traçages avec précision.	- Des inclinaisons étaient clairement identifiables. - L'élève a opté pour une variété de fente correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tailler des composants pour des toitures en appentis ou pour des toitures à pignons simples.**	- L'élève constitue des raccordements avec précision. - L'élève se sert d'outils de raccordement de manière cohérente.	- L'élève a proprement et convenablement appliqué des coupes. - L'élève a constitué des raccordements utilisables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Épure et calcul des éléments de charpente pour toiture simple (EPURE3)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des toitures à pente symétrique et asymétrique**

Titre du module:	**Épure et calcul des éléments de charpente pour toiture simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EPURE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Salle de classe - Atelier - Salle d'instruction
10	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de taillage simples pour des toitures en appentis et à pignons requis pour le traçage de composants en bois en respectant l'échelle et en suivant les indications.**	- Les lignes sont propres avec une épaisseur convenable. - Les composants sont immédiatement identifiables. - L'élève effectue proprement des annotations.	- Le dessin fait état de l'ensemble des composants requis. - L'élève a opté pour une échelle appropriée. - Des composants étaient identifiables. - Des dimensionnements de composants étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions de taillage pour des toitures en appentis et à pignons requis pour le traçage de composants en bois en suivant les indications.**	- Les résultats des calculs sont corrects.	- L'élève connaît le calcul de rapports et il l'a appliqué. - L'élève connaît des formules servant à déterminer les dimensions de taillage. - L'élève a correctement inversé des formules.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de bois pour des toitures en appentis et à pignons en se référant à des plans de taillage.**	- L'élève désigne correctement des composants. - L'élève arrondit les longueurs de composants pour obtenir des longueurs habituelles. - L'élève décrit des quantités ainsi que des dimensions indiquées d'une manière intégrale et correcte sous l'aspect technologique.	- Les listes de bois faisaient état de l'ensemble des composants. - L'élève a établi des dimensions correctes et homogènes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tracer des composants de toitures en appentis et à pignons simples en suivant les indications.**	- L'inclinaison est clairement identifiable. - Les coupes sont identifiables. - Le traçage est propre.	- Des composants étaient identifiables. - L'élève a correctement appliqué des dimensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Technique charpente 3 (TCHARP3)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des toitures à pente symétrique et asymétrique**

Titre du module:	**Technique charpente 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCHARP3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture - Professeur-ingénieur / Génie civil
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle d'instruction - Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces d'appui résultant de forces individuelles avec des supports et des poteaux droits simples ainsi que l'envergure de forces d'appui sous l'aspect de la direction des fibres.**	- L'élève détermine correctement des forces. - L'élève convertit correctement des dimensions ainsi que des unités de dimensions.	- L'élève a correctement déterminé des formules ainsi que des méthodes de calcul.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différents outils d'assemblage en formes de tiges, les indications technologiques servant à la transformation ainsi que leurs domaines d'affectation.**	- L'élève identifie des intervalles entre différents bords et différentes directions et il les applique. - L'élève est capable de désigner la constitution de différents raccordements de manière irréprochable. - L'élève attribue correctement des outils de raccordement à des domaines d'affectation.	- L'élève a correctement distingué des connexions clouées. - L'élève a décrit des raccordements avec des chevilles en acier de manière irréprochable. - L'élève a correctement distingué des connexions vissées. - L'élève a correctement identifié la coupe des raccordements.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans de toitures simples avec des inclinaisons identiques ainsi que les vues correspondantes.**	- L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a correctement établi des plans de toitures ainsi que les vues correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Tailler et façonner de simples éléments en bois (FORCT3)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des toitures à pente symétrique et asymétrique**

Titre du module:	**Tailler et façonner de simples éléments en bois**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCT3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne la quantité ainsi que le type d'outils et d'instruments accessoires de même que les éléments de construction et les produits accessoires de construction dans le cadre de missions en entreprise en se référant à des instructions orales ainsi qu'à des documents et il prépare le matériel. (*)**	- L'élève contrôle et répare les outils conformément aux besoins de la mission.	- L'élève a compris les données de la mission. - L'élève a lu la documentation technique. - L'élève a sélectionné les éléments de construction ainsi que les produits accessoires de construction conformément aux besoins de la mission. - L'élève s'est concerté avec ses supérieurs en vue de la suite des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'élève réalise des chevêtres sous guidance pour des toits simples en appentis ou à deux versants.**	- L'élève transpose les esquisses avec précision et avec soin. - L'élève utilise les outils et les produits accessoires d'une manière compétente pour le traçage. - L'élève réalise des chevêtres propres. - L'élève réalise les chevêtres correctement sur le plan technique. - L'élève entrepose les chevêtres correctement et en respectant un ordre chronologique.	- L'élève a esquissé et réalisé les chevêtres conformément aux besoins de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève réalise des esquisses simples à l'échelle, servant au traçage d'éléments de construction en bois.**	- L'élève produit les esquisses d'une manière à ce qu'elles puissent être transposées sur le bois. - Les éléments de construction sont visibles du premier coup. - L'élève transpose intégralement les dimensions et les formes. - L'élève utilise les outils et les produits accessoires d'une manière compétente pour le traçage.	- Les dimensions sur la plaque de traçage sont correctes. - Les éléments de construction sont visibles. - L'esquisse répond aux exigences internes pour l'application.
10 % (6 P)	**L'élève assemble des éléments de construction en bois conformément aux instructions. (*)**	- L'élève indique le traçage pour le sciage au bon endroit. - L'élève transpose les esquisses avec précision. - L'élève réalise le plan de coupe proprement et d'une manière satisfaisante.	- L'élève a transposé les esquisses sur le bois d'une manière correcte sur le plan technique. - Les sections et les coupes sont bien visibles. - L'élève a correctement effectué les coupes.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève identifie les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies de manière autonome et, le cas échéant, il élimine les risques au préalable.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies. - L'élève a rangé son poste de travail et il a éliminé les risques d'accidents.
10 % (6 P)	**L'élève lit et applique des plans d'assemblage et de montage simples. (*)**	- L'élève est en mesure d'interpréter des plans correctement. - L'élève effectue le montage avec soin. - L'élève utilise les outils de connexion d'une manière rationnelle. - Le poste de travail est dans un état propre au moment du départ de l'élève.	- L'élève a correctement identifié les plans. - L'élève a réalisé le montage conformément aux plans et aux pratiques internes.

10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail (sous forme de notes) conformément aux règles en vigueur et aux pratiques internes. (*)**	- L'élève documente schématiquement les rapports et les étapes de travail. - L'élève conserve et met à jour la documentation de travail avec soin.	- L'élève a produit des documentations de travail et des rapports conformes aux pratiques internes. - L'élève a alimenté son carnet d'apprentissage d'une manière complète et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de communiquer et de coopérer d'une manière appropriée avec son formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève mène les entretiens avec pertinence, il écoute activement, il avance des arguments compétents et il fait état de ses propres expériences.	- L'élève participe aux entretiens, il laisse les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'exprime d'une manière appropriée et il s'implique avec pertinence.
10 % (6 P)	**L'élève développe une prise de conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'élève détecte les dangers et il effectue les travaux dans le respect des règles en matière de sécurité. - L'élève porte un équipement de protection individuelle adapté aux circonstances.	- L'élève fait preuve de prudence et de précaution.
10 % (6 P)	**L'élève assure l'entretien de ses instruments de travail et de son poste de travail.**	- L'élève entretient en permanence les instruments de travail d'une manière irréprochable. - Le poste de travail est en permanence dans un état irréprochable.	- L'élève a manipulé les instruments de travail avec soin et conformément aux règles internes. - L'élève a entretenu son poste de travail et il l'a utilisé avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Boiser des éléments de charpente pour toiture avec rive oblique (CHAROB)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures simples sur bases obliques**

Titre du module:	**Boiser des éléments de charpente pour toiture avec rive oblique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CHAROB**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Atelier - Salle d'instruction
10	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils servant aux différentes étapes de travail de manière optimale. - L'élève constate des défauts ainsi que des dysfonctionnements éventuels des outils manuels et il les rectifie. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions. - L'élève manipule des outils avec précaution en fonction de leur variété.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à l'accomplissement de la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des projections verticales simples requises pour le traçage de composants de toitures simples à rives obliques en suivant les indications.**	- L'élève applique les fentes de manière à ce qu'il soit en mesure de les transposer sur le bois. - Les coupes sont identifiables. - La projection verticale est cohérente. - L'élève établit proprement la projection verticale.	- Des composants étaient identifiables. - L'élève a correctement appliqué des dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tracer des composants de structures de toitures simples à rives obliques en se référant à la projection verticale.**	- L'élève numérote des composants. - L'élève effectue des traçages avec précision.	- Des inclinaisons étaient clairement identifiables. - L'élève a opté pour une variété de fente correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tailler des composants pour des structures de toitures simples à rives obliques.**	- L'élève constitue des raccordements avec précision. - L'élève se sert d'outils de raccordement de manière cohérente.	- L'élève a proprement et convenablement appliqué des coupes. - L'élève a constitué des raccordements utilisables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Épure et calcul des éléments de charpente pour toiture avec rive oblique (EPURE4)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures simples sur bases obliques**

Titre du module:	**Épure et calcul des éléments de charpente pour toiture avec rive oblique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EPURE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Salle de projet - Atelier
10	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des outils manuels en fonction de la mission et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève sélectionne les outils manuels de manière optimale pour les différentes étapes de travail. - L'élève constate et élimine les défauts ainsi que les dysfonctionnements éventuels des outils manuels. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate les infractions. - L'élève manipule les outils avec précaution en fonction de leur type.	- L'élève a compris la mission à partir des documents techniques. - L'élève a sélectionné suffisamment d'outils pour accomplir la mission et il s'est rendu compte des risques d'accidents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir et d'évaluer des plans d'assemblage simples de toitures à croupe de même pente requis pour le traçage d'éléments de construction en bois, conformément aux indications.**	- L'élève lit les plans (les indications) sans difficulté. - L'élève réalise des plans d'assemblage propres. - Les éléments de construction en bois sont clairement identifiables. - Les connexions sont clairement identifiables. - L'élève connaît les formules servant à déterminer les dimensions d'assemblage. - L'élève inverse correctement les formules.	- L'élève a correctement interprété les indications (les plans). - L'élève a produit des plans d'assemblage appropriés pour la réalisation de tracés pour des éléments de construction en bois de toitures à croupe. - Les résultats des calculs étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses à l'échelle, qui servent au traçage d'éléments de construction en bois pour des toitures à croupe de même pente, conformément aux indications.**	- L'élève lit les plans (les indications) sans difficulté. - L'élève réalise des esquisses propres. - Les éléments de construction en bois sont clairement identifiables. - Les connexions sont clairement identifiables.	- L'élève a correctement interprété les indications (les plans). - L'élève a produit des esquisses appropriées pour la réalisation de tracés pour des éléments de construction en bois de toitures à croupe.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes chevilles ainsi que les chevilles pour les types de constructions particuliers et il les sélectionne en fonction de la mission et conformément aux indications technologiques ainsi qu'au domaine d'affectation.**	- L'élève sait déterminer la disposition des différentes chevilles. - L'élève détermine la quantité en se référant à un tableau.	- L'élève a distingué les chevilles en fonction du type de construction. - L'élève a attribué les chevilles aux différents types de connexions. - L'élève connaît les domaines d'affectation des différentes chevilles pour des types de constructions particuliers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Technique charpente 4 (TCHARP4)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures simples sur bases obliques**

Titre du module:	**Technique charpente 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCHARP4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Génie civil
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces d'appui résultant de contraintes de surfaces et linéaires avec des supports et des poteaux droits simples ainsi que l'envergure de forces d'appui sous l'aspect de la direction des fibres.**	- L'élève détermine correctement des forces. - L'élève convertit correctement des dimensions ainsi que des unités de dimensions.	- L'élève a correctement déterminé des formules ainsi que des méthodes de calcul.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes chevilles ainsi que les différents modèles de chevilles spéciaux et il les sélectionne en fonction des missions, des indications technologiques et des domaines d'affectation.**	- L'élève est capable de déterminer la disposition des différentes chevilles. - L'élève opte pour une quantité en suivant les indications du tableau.	- L'élève distingue des chevilles en fonction des modèles. - L'élève attribue des chevilles aux différentes variétés de raccordements. - L'élève connaît des domaines d'affectation des différents modèles de chevilles spéciaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des plans de toitures composées avec des inclinaisons identiques ainsi que les vues correspondantes.**	- L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a correctement établi des plans de toitures ainsi que les vues correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Confectionner un chevêtre pour un châssis de couverture (FORCT4)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures simples sur bases obliques**

Titre du module:	**Confectionner un chevêtre pour un châssis de couverture**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCT4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève détermine la quantité et le type d'outils, de matériel de construction et de produits accessoires nécessaires à la confection d'un chevêtre et il les prépare dans le respect du règlement interne. (*)**	- L'élève sélectionne, contrôle et répare les outils conformément aux besoins de la mission.	- L'élève a sélectionné le matériel de construction ainsi que les produits accessoires servant à la confection d'un chevêtre conformément aux besoins de la mission. - L'élève s'est concerté avec ses supérieurs en vue des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'élève lit et applique les plans de montage et de construction. (*)**	- L'élève lit les plans rapidement et correctement, sans avoir besoin d'explications. - L'élève transpose les esquisses avec précision. - L'élève indique le traçage pour le sciage au bon endroit.	- L'élève a correctement interprété les plans de montage et d'assemblage. - L'élève a transposé les esquisses sur l'élément de construction d'une manière correcte sur le plan technique. - Les sections et les coupes sont bien visibles.
10 % (6 P)	**L'élève confectionne un chevêtre pour une fenêtre de pièce d'habitation sous guidance. (*)**	- L'élève confectionne le chevron à l'échelle. - L'élève applique les connexions et les outils de raccordement d'une manière optimale.	- L'élève a confectionné le chevêtre conformément aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève réalise des esquisses servant au traçage des éléments de construction en bois à l'échelle 1:1.**	- L'élève dessine les esquisses de manière à ce qu'elles puissent être transposées sur le bois. - Les éléments de construction sont visibles du premier coup. - L'élève utilise les outils et les produits accessoires d'une manière compétente lors de la réalisation des esquisses et du traçage.	- Les dimensions indiquées sur le plan de coupe sont correctes. - Les éléments de construction sont bien visibles. - L'élève a réalisé des esquisses et un traçage conformes aux exigences internes.
10 % (6 P)	**L'élève assemble les éléments en bois pour le chevêtre conformément aux instructions et aux indications des fabricants.**	- L'élève transpose les esquisses avec précision. - L'élève indique le traçage pour le sciage au bon endroit. - L'élève réalise le plan de coupe proprement et d'une manière satisfaisante.	- L'élève a transposé les esquisses sur le bois d'une manière correcte sur le plan technique. - Les sections et les coupes sont bien visibles. - L'élève a correctement appliqué les coupes.
10 % (6 P)	**L'élève vérifie les indications de hauteur et d'échelle ainsi que les angles droits.**	- L'élève est en mesure de contrôler les dimensions et les angles d'une manière irréprochable.	- L'élève a contrôlé les dimensions et les angles. - Le cas échéant, l'élève a détecté et signalé les erreurs.
10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail (sous forme de notes) conformément aux règles en vigueur et aux pratiques internes. (*)**	- L'élève documente schématiquement les rapports et les étapes de travail. - L'élève conserve et met à jour la documentation de travail avec soin.	- L'élève a produit des documentations de travail et des rapports conformes aux exigences internes. - L'élève a alimenté son cahier d'apprentissage d'une manière complète et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève arrive à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève observe les temps de travail et de pause et il connaît les règles de la politesse.	- L'élève communique d'une manière respectueuse et il applique le règlement interne.

10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de communiquer et de coopérer d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève mène les entretiens avec pertinence. - L'élève écoute activement. - L'élève avance des arguments compétents. - L'élève fait état de ses propres expériences.	- L'élève participe aux entretiens, il laisse les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'exprime d'une manière appropriée et il s'implique avec pertinence.
10 % (6 P)	**L'élève développe une prise de conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'élève identifie les risques et il effectue les travaux en respectant les règles de sécurité. - L'élève porte un équipement de protection individuelle adapté aux circonstances.	- L'élève observe les règles de sécurité. - L'élève fait preuve de prudence et de réflexion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Boiser des éléments de charpente à croupe de même pentes (BOMEPE)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de même pentes**

Titre du module:	**Boiser des éléments de charpente à croupe de même pentes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOMEPE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
2		- Salle d'instruction
10		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils servant aux différentes étapes de travail de manière optimale. - L'élève constate des défauts ainsi que des dysfonctionnements éventuels des outils manuels et il les rectifie. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions. - L'élève manipule des outils avec précaution en fonction de leur variété.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à l'accomplissement de la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des projections verticales simples requises pour le traçage de composants de toitures à inclinaisons identiques en suivant les indications.**	- L'élève applique les fentes de manière à ce qu'il soit en mesure de les transposer sur le bois. - Les coupes sont identifiables. - La projection verticale est cohérente. - L'élève établit proprement la projection verticale.	- Des composants étaient identifiables. - L'élève a correctement appliqué des dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tracer des composants de toitures à inclinaisons identiques en se référant à la projection verticale.**	- L'élève numérote des composants. - L'élève effectue des traçages avec précision. - L'élève évite des fentes inutiles.	- Des inclinaisons étaient clairement identifiables. - L'élève a opté pour une variété de fente correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tailler des composants pour des structures de toitures à inclinaisons identiques.**	- L'élève constitue des raccordements avec précision. - L'élève se sert d'outils de raccordement de manière cohérente.	- L'élève a proprement et convenablement appliqué des coupes. - L'élève a constitué des raccordements utilisables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Epure et calcul des éléments de charpente à croupe de même pents (EPURE5)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de même pentes**

Titre du module:	**Epure et calcul des éléments de charpente à croupe de même pents**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EPURE5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Salle de projet
2		- Atelier
10		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de taillage simples pour des toitures à inclinaisons identiques requis pour le traçage de composants en bois en respectant l'échelle et en suivant les indications.**	- Les lignes sont propres avec une épaisseur convenable. - Les composants sont immédiatement identifiables. - L'élève effectue proprement des annotations.	- Le dessin fait état de l'ensemble des composants requis. - L'élève a opté pour une échelle appropriée. - Des composants étaient identifiables. - Les dimensionnements de composants étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tracer des composants de structures de toitures à inclinaisons identiques en suivant les indications (plan de taillage).**	- Les résultats des calculs sont corrects.	- L'élève connaît le calcul de rapports et il l'a appliqué. - L'élève connaît des formules servant à déterminer les dimensions de taillage. - L'élève a correctement inversé des formules.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions de taillage pour des toitures à inclinaisons identiques requis pour le traçage de composants en bois en suivant les indications.**	- L'élève désigne correctement des composants. - L'élève arrondit les longueurs de composants pour obtenir des longueurs habituelles. - L'élève décrit des quantités ainsi que des dimensions indiquées d'une manière intégrale et correcte sous l'aspect technologique.	- Les listes de bois faisaient état de l'ensemble des composants. - L'élève a établi des dimensions correctes et homogènes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de bois pour des structures de toitures à inclinaisons identiques en se référant à des plans de taillage.**	- L'inclinaison est clairement identifiable. - Des coupes sont identifiables. - Le traçage est propre.	- Des composants étaient identifiables. - L'élève a correctement appliqué des dimensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Technique charpente 5 (TCHARP5)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de même pentes**

Titre du module:	**Technique charpente 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCHARP5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Génie civil
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des gabarits pour des raccordements en formes de tiges à l'échelle et de déterminer des intervalles ainsi que la charge maximale.**	- L'élève est capable de distinguer correctement le bord sous contrainte et le bord sans contrainte.	- L'élève a identifié les intervalles dans la direction des fibres. - L'élève a déterminé la quantité des outils de raccordement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans, des vues ainsi que des dimensions réelles de toitures à inclinaisons variables à l'échelle et dans le respect des normes en suivant les indications.**	- L'élève détermine correctement la conductivité thermique avec des épaisseurs de parois différentes. - L'élève est capable de déterminer les résistances thermiques de structures de toitures et de murs.	- L'élève a distingué différentes transmissions thermiques. - L'élève a déterminé la résistance thermique de différentes matières en se référant à des tableaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes transmissions thermiques et de déterminer la résistance au passage de la chaleur de différentes superstructures de toitures et de murs.**	- L'élève établit le dessin dans un état propre. - Les indications du dessin sont complètes. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations respectent les normes et les échelles.	- La vue plongeante, la vue de face ainsi que les dimensions réelles étaient clairement identifiables. - L'élève a correctement déterminé des dimensions réelles à l'échelle. - L'élève a convenablement appliqué des échelles ainsi que des annotations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Boiser des éléments de charpente (FORCT5)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de même pentes**

Titre du module:	**Boiser des éléments de charpente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCT5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de préparer des outils, des machines ainsi que les quantités et les types des matériaux de construction et des accessoires dans le cadre de missions en entreprise, en se référant à des indications orales et documentées.**	- L'apprenti soumet les outils à un contrôle et il les remet en état conformément à la mission.	- L'apprenti a compris la mission. - L'apprenti a lu les documentations techniques. - L'apprenti a sélectionné les matériaux de construction ainsi que les accessoires en fonction de la mission. - L'apprenti s'est concerté avec son supérieur à propos des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des dessins à l'échelle servant au traçage de composants en bois.**	- L'apprenti applique le traçage finement et avec précision. - L'apprenti se sert des outils et des accessoires de manière compétente pour réaliser les dessins. - L'apprenti réalise des dessins propres et cohérents.	- L'apprenti a réalisé les dessins conformément aux exigences spécifiques de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tracer des composants servant à la réalisation de toitures en bois.**	- L'apprenti applique le traçage finement et avec précision. - L'apprenti se sert des outils et des accessoires de manière compétente pour effectuer le traçage.	- L'apprenti a tracé et préparé les composants en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'apprenti lit des plans d'assemblage et de montage et il est capable de les appliquer.**	- L'apprenti est capable d'interpréter les plans correctement. - L'apprenti accomplit le montage avec précaution. - L'apprenti intègre les outils de connexion de manière rationnelle. - Le poste de travail est propre au moment du départ de l'apprenti.	- L'apprenti a correctement identifié les plans. - L'apprenti a mis en œuvre le montage conformément aux plans et aux exigences spécifiques de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de charpenter des composants en bois conformément aux indications.**	- L'apprenti applique les coupes du côté indiqué. - L'apprenti transpose les esquisses avec précision. - L'apprenti réalise les coupes convenablement et proprement. - L'apprenti monte les composants en bois d'une manière correcte et irréprochable sous l'aspect optique.	- L'apprenti a transposé les esquisses sur le bois d'une manière correcte sous les aspects techniques. - Les sections et les incisions étaient clairement identifiables. - L'apprenti a correctement appliqué les coupes. - L'apprenti a intégré le composant en bois conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les réglementations en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'apprenti identifie les réglementations en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies de manière autonome et, le cas échéant, il élimine les risques au préalable.	- L'apprenti a respecté les réglementations en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies. - L'apprenti a mis en ordre son poste de travail. - Les risques d'accident ont été éliminés.

10 % (6 P)	**L'apprenti documente les étapes de travail sous forme de notes, conformément aux règles pratiques en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti documente schématiquement les étapes de travail. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation de travail et il assure sa mise à jour.	- L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports conformes aux spécificités de l'entreprise. - Le carnet d'apprentissage était complet et l'apprenti l'a convenablement alimenté.
10 % (6 P)	**L'apprenti communique et coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti mène les entretiens avec pertinence. - L'apprenti est à l'écoute. - L'apprenti avec ses arguments avec pertinence. - L'apprenti met ses expériences à profit.	- L'apprenti a participé aux entretiens. - L'apprenti a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'apprenti s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec la pertinence de rigueur.
10 % (6 P)	**L'apprenti assure l'entretien des outils de travail ainsi que le maintien de l'ordre à son poste de travail.**	- L'apprenti assure l'entretien des outils ainsi que le maintien de l'ordre à son poste de travail de manière autonome.	- L'apprenti a manipulé les instruments de travail avec précaution, dans le respect des règles internes. - L'apprenti a assuré la propreté de son poste de travail et il a fait preuve de précaution.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'apprenti respecte les horaires de travail ainsi que les temps de pause et il connaît les règles de la politesse.	- L'apprenti s'est exprimé de manière respectueuse et il a respecté les règles internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Boiser des éléments de charpente à croupe de différentes pentes (BODIPE)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de différentes pentes**

Titre du module:	**Boiser des éléments de charpente à croupe de différentes pentes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BODIPE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
2		- Salle d'instruction
10		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils servant aux différentes étapes de travail de manière optimale. - L'élève constate des défauts ainsi que des dysfonctionnements éventuels des outils manuels et il les rectifie. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et il constate des infractions. - L'élève manipule des outils avec précaution en fonction de leur variété.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à l'accomplissement de la mission indiquée. - L'élève a constaté des risques d'accidents d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des projections verticales simples requises pour le traçage de composants de toitures à inclinaisons variables en suivant les indications.**	- L'élève applique les fentes de manière à ce qu'il soit en mesure de les transposer sur le bois. - Les coupes sont identifiables. - La projection verticale est cohérente. - L'élève établit proprement la projection verticale.	- Des composants étaient identifiables. - L'élève a correctement appliqué des dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tracer des composants de structures de toitures à inclinaisons variables en se référant à la projection verticale.**	- L'élève numérote des composants. - L'élève effectue des traçages avec précision. - L'élève évite des fentes inutiles.	- Des inclinaisons étaient clairement identifiables. - L'élève a opté pour une variété de fente correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tailler des composants pour des toitures à inclinaisons variables.**	- L'élève constitue des raccordements avec précision. - L'élève se sert d'outils de raccordement de manière cohérente.	- L'élève a proprement et convenablement appliqué des coupes. - L'élève a constitué des raccordements utilisables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Epure et calcul des éléments de charpente à croupe de différentes pentes (EPURE6)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de différentes pentes**

Titre du module:	**Epure et calcul des éléments de charpente à croupe de différentes pentes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**EPURE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Salle de projet
2		- Atelier
10		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de taillage simples pour des toitures à inclinaisons variables requis pour le traçage de composants en bois en respectant l'échelle et en suivant les indications.**	- Les lignes sont propres avec une épaisseur convenable. - Les composants sont immédiatement identifiables. - L'élève effectue proprement des annotations.	- Le dessin faisait état de l'ensemble des composants requis. - L'élève a opté pour une échelle appropriée. - Des composants étaient identifiables. - Les dimensionnements de composants étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions de taillage pour des toitures à inclinaisons variables requis pour le traçage de composants en bois en suivant les indications.**	- Les résultats des calculs sont corrects.	- L'élève connaît le calcul de rapports et il l'a appliqué. - L'élève connaît des formules servant à déterminer les dimensions de taillage. - L'élève a correctement inversé des formules.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de bois pour des toitures à inclinaisons variables en se référant à des plans de taillage.**	- L'élève désigne correctement des composants. - L'élève arrondit les longueurs de composants pour obtenir des longueurs habituelles. - L'élève décrit des quantités ainsi que des dimensions indiquées d'une manière intégrale et correcte sous l'aspect technologique.	- Les listes de bois faisaient état de l'ensemble des composants. - L'élève a établi des dimensions correctes et homogènes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tracer des composants de toitures à inclinaisons variables en suivant les indications (plan de taillage).**	- L'inclinaison est clairement identifiable. - Les coupes sont identifiables. - Le traçage est propre.	- Des composants étaient identifiables. - L'élève a correctement appliqué des dimensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Technique charpente 6 (TCHARP6)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de différentes pentes**

Titre du module:	**Technique charpente 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCHARP6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Génie civil
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des raccordements simples à l'échelle et déterminer la résistance du raccordement.**	- L'élève détermine correctement la résistance.	- Les dessins étaient à l'échelle. - L'élève a déterminé des surfaces de pression et de cisaillement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le coefficient de transmission thermique de superstructures de toitures et de murs hétérogènes et d'établir des dessins à l'échelle avec des symboles.**	- L'élève détermine l'isolation thermique requise en fonction du matériel. - L'élève est capable de déterminer un coefficient de transmission thermique moyen. - L'élève établit des dessins dans le respect des normes.	- L'élève a déterminé les résistances de structures de toitures et de murs à la transmission thermique. - L'élève a déterminé le coefficient de transmission thermique. - L'élève a dessiné des structures de toitures et de murs à l'échelle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des plans, des vues ainsi que des dimensions réelles de toitures avec différentes hauteurs aux gouttières à l'échelle et dans le respect des normes en suivant les indications.**	- L'élève établit le dessin dans un état propre. - Les indications du dessin sont complètes. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations respectent les normes et les échelles.	- La vue plongeante, la vue de face ainsi que les dimensions réelles étaient clairement identifiables. - L'élève a convenablement appliqué des échelles ainsi que des annotations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Boiser des constructions-annexe de charpente (FORCT6)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Construire et assembler des toitures à croupe de différentes pentes**

Titre du module:	**Boiser des constructions-annexe de charpente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCT6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner des outils et des machines servant aux travaux de charpente dans le respect du règlement interne, de les manipuler conformément aux consignes en matière de prévention des accidents et de les entretenir de manière compétente.**	- L'apprenti soumet les outils à un contrôle et il les remet en état conformément à la mission.	- L'apprenti a compris la mission. - L'apprenti a lu les documentations techniques. - L'apprenti a sélectionné les matériaux de construction ainsi que les accessoires en fonction de la mission et des quantités. - L'apprenti s'est concerté avec son supérieur à propos des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti lit des plans de construction, de montage et d'assemblage de toits en croupe, comprenant des annexes et des extensions et il est capable de les mettre en œuvre.**	- L'apprenti comprend les plans et il tient compte de l'ensemble des informations qu'ils contiennent. - L'apprenti transpose les esquisses avec précision. - L'apprenti applique les coupes du côté indiqué.	- L'apprenti a correctement interprété les plans de construction, de montage et d'assemblage. - L'apprenti a transposé les esquisses sur le composant d'une manière correcte sous l'aspect technique. - Les sections et les incisions étaient clairement identifiables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dresser des esquisses servant au traçage de composants en bois à l'échelle 1:1.**	- L'apprenti dresse les esquisses de manière à ce qu'elles soient applicables sur le bois. - L'apprenti identifie immédiatement les composants. - L'apprenti utilise les outils et les accessoires de manière compétente pour réaliser les esquisses et les traçages.	- Les dimensions étaient correctes sur la plaque de traçage. - Les composants étaient identifiables. - Les esquisses et les traçages répondaient aux exigences de l'entreprise sur le plan de la mise en œuvre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de charpenter des composants en bois pour des annexes et des extensions conformément aux indications (y compris aux indications des fabricants).**	- L'apprenti transpose les esquisses avec précision. - L'apprenti applique les coupes du côté indiqué. - L'apprenti réalise les coupes convenablement et proprement. - L'apprenti monte les composants en bois d'une manière correcte et irréprochable sous l'aspect optique. - L'apprenti accomplit les travaux dans les délais indiqués.	- L'apprenti a transposé les esquisses sur le bois avec précision sous les aspects de la position et des dimensions. - Les sections et les incisions étaient clairement identifiables. - L'apprenti a correctement appliqué les coupes. - L'apprenti a intégré le composant en bois principal conformément aux indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les indications concernant les hauteurs, les dimensions ainsi que les angles droits à un contrôle.**	- L'apprenti est capable de contrôler les hauteurs des composants de manière autonome. - L'apprenti est capable de contrôler les dimensionnements de manière autonome. - L'apprenti contrôle les angles droits des composants.	- L'apprenti a soumis les indications concernant les dimensions et les positions à des contrôles en se servant d'instruments de mesure et de contrôle habituellement utilisés au sein de l'entreprise. - L'apprenti a correctement interprété les indications concernant les hauteurs. - L'apprenti a évalué les dimensionnements.

10 % (6 P)	**L'apprenti documente les étapes de travail sous forme de notes, conformément aux règles pratiques en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti documente schématiquement les étapes de travail. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation de travail et il assure sa mise à jour.	- L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports conformes aux spécificités de l'entreprise. - Le carnet d'apprentissage était complet et l'apprenti l'a convenablement alimenté.
10 % (6 P)	**L'apprenti travaille avec soin et il anticipe.**	- L'apprenti travaille avec précision. - L'apprenti travaille d'une manière responsable.	- L'apprenti a consciencieusement et soigneusement accompli les missions de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti développe une conscience pour sa propre sécurité de même que pour celle de son entourage.**	- L'apprenti se rend compte des risques et il manifeste un souci de la sécurité au cours des travaux. - L'apprenti porte les équipements de protection individuels de rigueur en fonction des circonstances.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité. - L'apprenti a fait preuve de précaution et de prudence.
10 % (6 P)	**L'apprenti communique et coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti mène les entretiens avec pertinence. - L'apprenti est à l'écoute. - L'apprenti avec ses arguments avec pertinence. - L'apprenti fait état de ses expériences.	- L'apprenti a participé aux entretiens. - L'apprenti a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'apprenti a communiqué convenablement et il s'est impliqué avec la pertinence de rigueur.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'apprenti respecte les horaires de travail ainsi que les temps de pause et il connaît les règles de la politesse.	- L'apprenti s'est exprimé de manière respectueuse et il a respecté les règles internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des charpentiers - Charpentier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
6		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
2		- Professeur-ingénieur / Génie civil
24		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16		- Atelier
8		- Salle de classe
24		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage das Projekt (Aufgabenstellung) zu planen und anzugehen.**	• Der Arbeitsauftrag wurde ohne Probleme erkannt. • Selbstständiger Arbeitsbeginn.	• Arbeitsauftrag wurde mit kurzer Hilfestellung verstanden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende fertigt oder vervollständigt abhängig vom Projekt Abbund Pläne, Aufrisse oder Austragungen, berechnet und kalkuliert abhängig vom Projekt die Abbund Maße und den Materialbedarf von gleich- und ungleich geneigten Dächern mit deren Dachaufbauten, desweiteren berechnet er den U-Wert bzw. die Stärke der Wärmdämmschicht von Dach- und Wandaufbauten bei Holzbaukonstruktionen.**	- Detailzeichnung mit Beschriftungen wurde korrekt, gut lesbar und ausreichend verständlich für Dritte gezeichnet. - Kennzeichnung von geschnittenen Stoffen wurde eingehalten. - Blatteinteilung wurde beachtet. - Maßstäbe wurden berücksichtigt - Der Materialbedarf wurde genau berechnet. - Maßeinheiten wurden den berechneten Werten richtig hinzugefügt. - Es wurde der Rechenweg eingehalten. - Umrechnungen von Maßeinheiten und Maßstäben, sowie Flächen sind berechnet. - Hilfsmittel werden problemlos benutzt. - Ergebnisse sind ausreichend richtig berechnet. - Einheiten sind korrekt.	- Abbund Pläne; Austragungen oder Detailzeichnungen von Bauteilen wurde mit geringer Hilfestellung angefertigt. - Abbund Pläne und Zeichnungen von Bauteilen sind für Dritte erkennbar und verständlich. - Abbund Pläne und Zeichnungen sind sauber ausgeführt. - Abbund Maße sind ausreichend richtig berechnet, um das Projekt zu bewerkstelligen. - Der Materialbedarf ist ausreichend richtig kalkuliert, um das Projekt durchzuführen. - Maßeinheiten sind korrekt. - Werte werden richtig aus den Tabellen entnommen. - Formeln sind richtig angewandt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage projektbezogen Ausmittlung, Ansichten und wahre Größen von Dächern maßstabs- und normgerecht zu erstellen. (A3 Zeichenblatt)**	- Die Zeichnung ist in einem sauberen Zustand hergerichtet. - Die Angaben der Zeichnung sind vollständig. - Ausführung, Bemaßung und Beschriftung sind norm- und maßstabsgerecht.	- Draufsicht, Ansicht und wahre Größen sind klar erkennbar. - Maßstab und Beschriftung sind passend ausgeführt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende verzimmert und montiert mit einer angebrachten Auswahl von Handwerkszeugen projektbezogen die verschiedenen Bauteile.**	- Die Werkzeuge sind optimal ausgewählt. - Werkzeuge wurden auf ihre Funktion überprüft. - Mängel wurden erkannt und nach Möglichkeit beseitigt. - Bauteile sind Maß genau befestigt. - Sägeschnitte sind sauber ausgeführt. - Stemmarbeiten sind den Anforderungen nach schmuck gefertigt. - Verbindungen sind passend genau hergestellt.	- Die Werkzeugauswahl für die Aufgabe ist ausreichend. - Werkzeuge werden berufsmäßig gehandhabt. - Unfallgefährdende Mängel wurden erkannt und angezeigt. - Das angefertigte Projekt entspricht der Aufgabenstellung. - Hauptmaße am Projekt sind den Toleranzen nach eingehalten. - Bearbeitungen von Bauteilen sind berufsmäßig ausgeführt. - Bauteile sind so eingebaut, dass die folgenden Gewerke keine zusätzlichen Arbeitsschritte verrichten müssen. - Bauteile werden ihrer Funktion nach richtig eingesetzt. - Verbindungen sind den Ansprüchen nach korrekt ausgeführt.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage nach Vorgabe (Abbund Plänen) Bauteile anzureißen.**	- Rissarten sind richtig angewandt. - Rissstärken sind angemessen ausgeführt. - Abfallseite ist klar erkennbar.	- Bauteile wurden ohne große Hilfestellung angerissen. - Risse sind klar erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	o Die Lernenden beachten gängige Diskussionsregeln o Die Lernenden legen ihre Position dar, sie verteidigen und illustrieren diese anhand von Beispielen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Structure de toiture (STRTO-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Structure de toiture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STRTO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève distingue les propriétés techniques des matériaux servant à la construction de structures de toitures.**	- L'élève est capable d'attribuer les matériaux à leur domaine d'affectation sans difficulté. - L'élève évalue des avantages ainsi que des inconvénients des matériaux utilisés.	- L'élève a distingué des matériaux en fonction de leurs propriétés techniques.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différentes couches des structures de toitures et il connaît leur fonction.**	- L'élève est capable de décrire la méthode appliquée pour la construction de la structure d'une toiture en fonction du modèle.	- L'élève connaît les fonctions des couches de structures de toitures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les différentes couches de structures de toitures en consultant des plans de construction.**	- L'élève est capable de distinguer et de désigner des couches de structures de toitures.	- L'élève a identifié les couches de structures de toitures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Construire et renouveler durablement (CORDU-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire et renouveler durablement**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CORDU-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les constructions de toits, les constructions de parois et les isolations en fonction du modèle, de la classification et de l'affectation.**	- L'élève distingue les classes d'efficacité énergétique. - L'élève distingue les constructions de toits et de parois en fonction de classes de protection thermique. - L'élève connaît les classifications des différentes maisons.	- L'élève connaît la fonction et l'utilité d'un passeport énergétique.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les matériaux convenant à la construction durable.**	- L'élève connaît les matières premières utilisées pour la fabrication des différents matériaux et il les distingue en fonction de critères économiques, écologiques et procéduraux.	- L'élève connaît les matériaux extraits de matières premières renouvelables.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes d'intégration des différents produits isolants.**	- L'élève connaît les étapes de travail, il sait les expliquer et les justifier. - L'élève explique des solutions détaillées pour une mise en œuvre compétente dans différents secteurs du bâtiment.	- L'élève connaît les domaines d'affectation des différents produits isolants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les outils manuels et les machines respectifs, servant au traitement des différents matériaux.**	- L'élève est capable de désigner les outils ainsi que les machines et de les attribuer aux étapes de travail ainsi qu'aux matériaux	- L'élève connaît les outils servant au traitement des différents matériaux de construction.
20 % (12 P)	**L'élève tire des enseignements de ses expériences et il les documente.**	- L'élève est attentif et il participe activement aux cours. - L'élève prend des notes et il commente ses expériences avec les autres intervenants.	- L'élève était à l'écoute, il a pris des notes et il n'a pas perturbé les cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser une construction en bois (ABOIS-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser une construction en bois**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ABOIS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne les outils servant au traitement du bois en fonction des indications de la mission et il les utilise en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève répare les défauts de faible envergure. - L'élève manipule les outils de manière compétente.	- L'élève a sélectionné les outils et il a vérifié leur conformité aux consignes en matière de sécurité. - L'élève a signalé les défauts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités massiques pour la réalisation d'un projet simple.**	- L'élève lit et comprend les dessins ainsi que les documents techniques. - L'élève respecte les unités de mesure ainsi que les coefficients. - L'élève sélectionne les formules sereinement. - Les calculs sont corrects avec les unités de mesure correspondantes.	- L'élève a appliqué un point de départ correct pour la majorité des calculs, en fonction des cas. - La majorité des résultats des travaux étaient corrects. - L'élève a appliqué les formules pour les calculs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de façonner des raccords du bois simples conformément aux indications.**	- L'élève veille à l'utilisabilité du matériau lors de la sélection du bois. - L'élève réalise des raccords du bois de qualité. - L'élève effectue les travaux dans le cadre des temps de travail indiqués. - L'élève utilise correctement les outils et les accessoires. - Les postes de travail sont en ordre.	- L'élève a produit un raccord du bois convenable sous l'aspect technologique et correspondant aux exigences sur le plan de la qualité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de réaliser des dessins simples.**	- L'élève respecte l'échelle. - L'élève identifie les unités de mesure. - L'élève attribue les types de matériaux et les éléments de raccordement. - L'élève est capable de réagir à des indications masquées.	- L'élève a correctement extrait les indications technologiques recherchées dans les dessins, à quelques exceptions près.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer et produire des pièces de raccord métalliques (AMETA-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fabriquer et produire des pièces de raccord métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AMETA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne les outils manuels servant au traitement du métal en fonction des indications de la mission et il les utilise en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève vérifie la fonctionnalité des outils et des machines. - L'élève effectue des travaux d'entretien de moindre envergure de manière autonome. - L'élève répare les défauts de moindre envergure.	- L'élève connaît les outils et les machines et il s'en est servi dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a signalé les défauts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités massiques pour la réalisation d'un projet simple.**	- L'élève tient compte des pertes et des sur-couvertures (subdivision des panneaux de tôle) au cours des calculs. - L'élève effectue les calculs d'une manière compétente et correcte en indiquant les quantités.	- L'élève a convenablement effectué les calculs, de manière à ce qu'il soit possible d'affecter une quantité suffisante de matériel pour le projet à réaliser.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de raccord métalliques conformément aux indications et de les monter en tenant compte des règles techniques et des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève tient compte de l'épaisseur du métal et des pertes lors de la fabrication des pièces de raccord. - L'élève transpose correctement les dimensions sur les pièces de travail. - Les pièces de raccord sont conformes sous les aspects des dimensions et de la forme. - L'élève soude proprement les pièces de raccord et elles sont irréprochables sous l'aspect optique. - L'élève met les restes de matériel au rebut de manière règlementaire.	- L'élève a fabriqué des pièces de raccord fonctionnelles et il les a montées de manière convenable. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les indications des fabricants au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de réaliser des dessins simples.**	- L'élève est capable de déduire les dimensions des composants et de réaliser des esquisses compréhensibles des pièces de raccord métalliques.	- L'élève a lu et compris les dessins de pièces de raccord.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Utilisation des énergies renouvelables, installations photothermiques et photovoltaïques (ATIER-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation des énergies renouvelables, installations photothermiques et photovoltaïques**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATIER-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier - Salle d'instruction
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des installations photothermiques et photovoltaïques.**	- L'élève connaît le fonctionnement des installations photothermiques et photovoltaïques.	- L'élève a distingué les installations photothermiques et photovoltaïques.
30 % (18 P)	**L'élève distingue différents types de systèmes de fixation et de montage.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents types de systèmes de fixation et de montage.	- L'élève connaît les types de fixation et de montage et il les a distingués.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de couvertures de toit sous les aspects du montage et de l'exploitation des installations correspondantes.**	- L'élève est capable de déduire l'adéquation de différents types de couvertures de toit pour des systèmes de montage et de fixation différents.	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de couverture de toit en relation avec des capteurs solaires fixés sur le toit. - L'élève connaît les différents secteurs difficiles pour l'intégration de capteurs dans et sur la surface du toit. - L'élève a apprécié la manière de trouver des solutions/d'obtenir des améliorations au niveau de la construction en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des types de montage et de fixation dans des documentations techniques.**	- L'élève sélectionne un montage et une fixation adéquats.	- L'élève a sélectionné les types de fixation et de montage de manière autonome en se référant à l'énoncé. - L'élève s'est servi des documents techniques.
10 % (6 P)	**L'élève travaille d'une manière constructive et économique.**	- L'élève fait preuve d'ambition. - L'élève tient compte des critères économiques lors de la sélection des méthodes et il les apprécie correctement. - L'élève identifie des économies potentielles, dans la mesure du possible.	- L'élève a tenu compte des aspects économiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Construire une noue de cœur (ATOCO-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire une noue de cœur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATOCO-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier - Salle d'instruction
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de confectionner la sous-construction d'une noue de cœur.**	- L'élève confectionne la sous-construction de manière autonome et il la monte correctement. - L'élève sélectionne et affecte les outils de fixation de manière autonome.	- L'élève connaît les différentes possibilités de confectionner une sous-construction de noue et il a effectué le montage sous guidance. - L'élève connaît les outils de fixation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de nouer une noue de cœur.**	- L'élève respecte la suite chronologique pour la subdivision d'une noue de cœur. - L'élève veille à la propreté lors de la subdivision.	- L'élève a subdivisé la noue en tenant compte de la couverture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de confectionner des gorges de pierre à partir d'ébauches.**	- L'élève confectionne les gorges de pierre de manière optimale avec une perforation. - L'élève est capable d'expliquer des différents traitements des bords. - Les noues de cœurs confectionnées ont une forme régulière. - Le nombre de bris est minimal.	- L'élève a distingué les gorges de pierre. - L'élève a confectionné les gorges de pierre en tenant compte de leurs bords.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les instructions de pose concernant la confection de noues de cœurs.**	- L'élève détermine les couvertures sans éprouver de difficulté. - L'élève reproduit les instructions concernant la pose d'une noue de cœur sans éprouver de difficulté.	- L'élève comprend le type de pose d'une noue de cœur. - L'élève connaît la pente minimale d'une noue.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de confectionner des noues de cœurs en tenant compte des instructions de pose.**	- L'élève recouvre proprement la noue de cœur. - Le récipient de la noue est régulier.	- L'élève a couvert la noue de cœur en tenant compte de la couverture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Planification professionnelle et préparation des chantiers (PLAPRO1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Planification professionnelle et préparation des chantiers**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier - Salle d'instruction
8	4	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue les propriétés des matériaux de couverture de toitures, leur origine ainsi que leur entreposage.**	- L'élève attribue des propriétés du matériel. - L'élève distingue des domaines d'affectation des différents matériaux. - L'élève est capable de distinguer des produits naturels de produits synthétiques. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des matériaux.	- L'élève connaît l'origine ainsi que la production des matériaux de couverture de toitures habituels et il les a évalués en fonction de leurs propriétés. - L'élève a identifié des avantages et des inconvénients essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les risques d'accidents sur des voies de circulation, sur des échafaudages de travail et aux postes de travail.**	- L'élève connaît la manipulation sereine d'appareils et de machines. - Les postes de travail sont dans un état cohérent et en ordre. - L'élève connaît les symboles de dangers servant à sécuriser un chantier. - L'élève connaît des risques. - L'élève indique des méthodes servant à éviter les risques.	- L'élève a sécurisé des voies de circulation. - L'élève a opté pour des échafaudages de travail en fonction des missions.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents avec les appareils et avec les machines requis pour la couverture de toitures.**	- L'élève est capable de localiser des risques avec des appareils et avec des machines. - L'élève propose des options pour éviter des risques.	- L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents avec des machines et avec des appareils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser des structures de toitures simples.**	- La subdivision est complète et propre. - Les assemblages dessinés sont homogènes. - L'élève considère la face prédominante du vent.	- L'élève a effectué la subdivision en tenant compte de la couverture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une couverture complémentaire à une ouverture dans la surface d'une toiture avec une double couverture rectangulaire.**	- L'élève effectue la couverture sans décalages de plaques d'envergure. - L'élève effectue la couverture en appliquant un schéma de raccordement sans anomalie d'envergure. - L'élève trie des plaques d'ardoise en fonction de leur épaisseur avant la couverture.	- L'élève a couvert l'ouverture dans la surface de la toiture en tenant compte de la couverture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Planification technique et préparation des chantiers (PLATEC1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Planification technique et préparation des chantiers**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PLATEC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Professeur-ingénieur / Génie civil
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'inverser des formules et de déterminer des surfaces simples avec différentes unités.**	- L'élève ajoute correctement des unités de mesure aux valeurs calculées. - L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève inverse des formules et il détermine des unités de mesure, des échelles ainsi que des surfaces. - L'élève se sert des accessoires sans difficulté.	- L'élève a déterminé des surfaces simples. - L'élève a vérifié la pertinence du résultat. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'élève a inversé des formules.
20 % (12 P)	**L'élève distingue différentes variétés d'échafaudages ainsi que leurs composants.**	- L'élève distingue des échafaudages de travail et de protection avec précision en fonction de leur affectation. - L'élève est capable d'identifier et de désigner des composants d'échafaudages de travail et de protection.	- L'élève a désigné des échafaudages de travail et de protection avec précision. - L'élève connaît les composants de base des variétés d'échafaudages et il les a attribués.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règlementations pour les différentes variétés d'échafaudages.**	- L'élève dispose de connaissances concernant l'installation réglementaire d'échafaudages de protection et de travail.	- L'élève a constaté la sécurité d'exploitation des échafaudages de travail et de protection.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures géométriques de toitures simples.**	- L'élève dessine des structures géométriques d'une manière clairement identifiable, dans le respect des normes. - L'élève se sert de ses accessoires sans difficulté.	- L'élève a présenté des structures géométriques de toitures d'une manière correcte sous l'aspect graphique. - L'élève a déterminé des dimensions ainsi que des échelles et il les a appliquées d'une manière correcte sous l'aspect graphique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins simples.**	- L'élève présente des dessins d'une manière propre et cohérente. - L'élève subdivise une feuille de dessin de manière cohérente. - L'élève identifie des dimensions ainsi que des échelles. - L'élève présente correctement des positions ainsi que des relations de surfaces et de bords dissimulés.	- L'élève a déduit des structures géométriques simples de l'énoncé et il les a dessinées en se servant d'accessoires. - L'élève connaît des règles de base géométriques et il les a appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Répartition et couvrir des toits simples (REPCOU1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Répartition et couvrir des toits simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPCOU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Atelier - Salle d'instruction
8	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels servant à la couverture de toitures en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour les outils de manière optimale. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève se sert des outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a convenablement opté pour les outils requis pour la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entreposer des matériaux de construction, des adjuvants, du matériel de couverture de toitures ainsi que des pièces préfabriquées de manière règlementaire.**	- L'élève classe les matériaux de couvertures de toitures en fonction de leur variété, il les trie et il les entrepose en conséquence. - L'élève ouvre les emballages avec précaution. - L'élève entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail et ils ne dérangent personne. - L'élève considère les hauteurs d'empilage des matériaux. - L'élève entrepose les palettes d'ardoise d'une manière particulière pour les protéger des conditions météorologiques. - L'élève considère les entreposages à plat ou verticaux des matériaux.	- L'élève a attribué les matériaux à leur variété et il les a entreposés séparément. - L'entreposage des matériaux n'a pas provoqué de risque d'accident. - L'élève a entreposé les matériaux à l'abri des conditions météorologiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de couvrir les bords de toitures à pignons avec une double couverture rectangulaire.**	- L'élève couvre proprement des bords de toitures sans décalage de plaques d'envergure. - L'élève veille à la propreté des bords tranchants. - Le clouage est optimal.	- L'élève a couvert les bords de toitures en respectant les règles professionnelles. - L'élève a considéré l'avant-toit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours (FORCV1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCV1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prépare des tâches partielles conformément aux instructions et en tenant compte des procédures commerciales dans le cadre d'une mission en entreprise, il détermine les quantités d'outils nécessaires, il sélectionne les types d'outils et de produits ou d'instruments accessoires ainsi que les matériaux de couverture en se référant aux indications orales et aux documents et il prépare le matériel.**	- L'élève sélectionne les outils d'une manière optimale. - L'élève détermine des quantités appropriées et il choisit une qualité adaptée lorsqu'il sélectionne les outils. - L'élève suit les instructions d'une manière satisfaisante.	- L'élève a préparé l'intégralité des accessoires, des outils et des matériaux conformément aux instructions.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle et entrepose les matériaux de couverture dans le respect du règlement, avec précaution et conformément au contexte interne de l'entreprise. (*)**	- L'élève ouvre les emballages avec précaution. - L'élève entrepose les matériaux au poste de travail d'une manière cohérente et de sorte à ce qu'ils n'encombrent personne. - L'élève tient compte des hauteurs d'empilage des matériaux. - L'élève applique le stockage à plat ou à piles des matériaux.	- L'élève a déterminé les types des matériaux de couverture de toit et il les a entreposés séparément. - Les matériaux sont entreposés de manière à ne pas représenter de risque d'accident. - Les matériaux sont entreposés à l'abri des influences atmosphériques.
30 % (18 P)	**L'élève aménage les chantiers ou les secteurs de chantiers en appliquant les directives de sécurité en vigueur, il détecte les dangers, il sélectionne les équipements de protection conformément aux circonstances, il entreprend les mesures nécessaires en cas d'incident et il respecte les procédures de signalement. (*)**	- L'élève détecte les dangers éventuels et il les signale à ses supérieurs. - L'élève sélectionne les équipements de protection individuelle d'une manière autonome et adaptée aux circonstances. - L'élève détecte les défauts des appareils sur le plan de la sécurité.	- L'élève a aménagé les secteurs de chantiers conformément aux instructions et en appliquant les directives de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève effectue le triage et la mise au rebut des déchets d'une manière appropriée et dans le respect des consignes.**	- L'élève trie les déchets en fonction de leurs types avant la mise au rebut. - L'élève détecte et trie les déchets spéciaux avec une précaution particulière.	- L'élève sait trier les déchets en fonction de leur type.
10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail sous forme de notes conformément aux règles professionnelles ainsi qu'aux pratiques internes.**	- L'élève alimente le carnet d'apprentissage d'une manière règlementaire. - L'élève décrit les différentes étapes de travail d'une manière bien lisible et il les illustre correctement avec des schémas.	- L'élève décrit différentes étapes de travail qu'il observe au cours de ses travaux quotidiens dans un carnet d'apprentissage alimenté par ses soins.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer une mission de travail sans difficulté sur des chantiers situés en hauteur ou en pente.**	- L'élève n'a pas de difficulté particulière à effectuer différentes missions de travail sur des chantiers situés en hauteur.	- L'élève effectue les missions de travail sur les toits sans difficulté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification professionnelle et préparation des toits simples2 (PLAPRO2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Planification professionnelle et préparation des toits simples2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLAPRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle d'instruction - Atelier
8	4	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît et distingue la constitution de différentes variétés de sous-structures de toitures en pente, leurs propriétés ainsi que leurs fonctions.**	- L'élève est capable de désigner la constitution des sous-structures de toitures en pente sous l'aspect chronologique. - L'élève est capable d'attribuer le fonctionnement de différentes sous-structures en se référant à des exemples.	- L'élève connaît différentes variétés de sous-structures de toitures en pente. - L'élève connaît les fonctions des sous-structures.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les propriétés de la transformation et de la fixation des différents matériaux servant aux sous-structures de toitures en pente.**	- L'élève attribue correctement des outils de fixation aux différents matériaux. - L'élève est capable de désigner des méthodes de transformation.	- L'élève connaît plusieurs variétés de fixation. - L'élève connaît des méthodes de transformation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une double couverture rectangulaire de manière compétente avec ses raccordements et ses superstructures.**	- L'élève subdivise la surface de la toiture avec des différences de hauteurs d'assemblages invariables. - L'élève trie des plaques en ardoise en fonction de leur épaisseur. - L'élève respecte une tolérance maximale de 0,5 cm de décalage des plaques.	- L'élève a déterminé l'assemblage en considérant la couverture et il l'a transposé sur le modèle. - L'élève a produit la couverture de manière compétente en appliquant un schéma de raccordement. - L'élève a fixé des plaques en ardoise dans le respect des règles professionnelles. - L'élève a couvert des raccordements ainsi que des superstructures de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planification technique et préparation des toits simples 2 (PLATEC2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Planification technique et préparation des toits simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLATEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises ainsi que les pertes en appliquant des calculs de surfaces, de volumes et de pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises avec précision. - L'élève documente les calculs d'une manière propre et cohérente. - L'élève tient compte des pertes en fonction des circonstances.	- L'élève a effectué des calculs de surfaces et de volumes faciles d'une manière correcte sous les aspects de la méthode et du résultat. - L'élève s'est sereinement servi des accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève distingue différentes formes de toitures et il connaît leurs propriétés.**	- L'élève attribue les propriétés typiques des objets et il connaît les avantages ainsi que les inconvénients correspondants.	- L'élève connaît les différentes formes de toitures. - L'élève a identifié des formes de toitures dans une esquisse sans grande difficulté et il les a reconnues sur le terrain.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les différentes parties d'une toiture.**	- L'élève identifie rapidement les parties d'une toiture et il est capable de les décrire.	- L'élève a identifié des parties de toitures dans une esquisse sans grande difficulté et il les a appliquées sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des dessins simples et d'établir des coupes simples.**	- Le dessin est à l'échelle. - L'élève détermine des dimensions d'origine en considérant l'échelle. - L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a déduit des raccordements ainsi que des structures de toitures simples de représentations isométriques indiquées et il les a correctement présentés sous l'aspect graphique. - L'élève a tenu compte d'échelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Raccords des couvertures rectangulaires (RACOU2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Raccords des couvertures rectangulaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACOU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Atelier - Salle d'instruction
8	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels servant à la couverture de toitures en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils de manière optimale. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève se sert des outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a convenablement opté pour les outils requis pour la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entreposer des matériaux de construction, des adjuvants, du matériel de couvertures de toitures ainsi que des pièces préfabriquées de manière règlementaire.**	- L'élève classe les matériaux de couvertures de toitures en fonction de leur variété, il les trie et il les entrepose en conséquence. - L'élève ouvre les emballages avec précaution. - L'élève entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail et ils ne dérangent personne. - L'élève considère les hauteurs d'empilage des matériaux. - L'élève entrepose les palettes d'ardoise d'une manière particulière pour les protéger des conditions météorologiques. - L'élève considère les entreposages à plat ou verticaux.	- L'élève a attribué les matériaux à leur variété et il les a entreposés séparément. - L'entreposage des matériaux n'a pas provoqué de risque d'accident. - L'élève a entreposé les matériaux à l'abri des conditions météorologiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de subdiviser des toitures en ardoise avec une double couverture rectangulaire.**	- La subdivision est propre et clairement identifiable. - L'élève effectue la subdivision dans le respect des délais.	- L'élève a produit une subdivision complète.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents matériaux requis pour produire des sous-structures de toitures en pente.**	- L'élève est capable de distinguer des matériaux. - L'élève est capable de désigner des formes de commercialisation des matériaux.	- L'élève connaît des matériaux qui peuvent servir aux sous-structures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Préparer, répartir et confectionner des sous-constructions pour toiture en pente (FORCV2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Préparer, répartir et confectionner des sous-constructions pour toiture en pente**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCV2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le travail, de se procurer des informations et d'évaluer le temps requis pour l'accomplissement après la réception d'une mission de travail.**	- L'apprenti tient compte de la réunion d'informations et de l'évaluation des délais au cours de la planification du travail.	- L'apprenti a effectué la planification de missions simples de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils et des techniques de connexion, respectivement pour des raccordements, en suivant les indications.**	- L'apprenti applique des techniques de connexion simples de manière optimale en fonction de la mission au cours de l'établissement de différents raccordements.	- L'apprenti a opté pour des outils de connexion et il s'en est servi de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs ainsi que des évaluations en fonction de la mission et il manipule les matériaux utilisés avec précaution et avec parcimonie.**	- L'apprenti détermine les quantités de matériel requises et il s'en sert en considérant des aspects économiques.	- L'apprenti a déterminé les quantités de matériel requises en fonction de la mission, sans accuser d'écart énorme.
10 % (6 P)	**L'apprenti documente des étapes de travail sous forme de notes dans le respect des règles professionnelles en vigueur et des pratiques internes.**	- L'apprenti documente des rapports ainsi que des étapes de travail de manière schématique. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation de travail et il la met à jour.	- L'apprenti a établi des documentations des travaux conformément aux spécificités internes. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière complète et ordonnée.
20 % (12 P)	**L'apprenti opte pour des outils et pour des machines correspondants pour l'exécution pratique et il s'en sert en tenant compte d'aspects concernant la sécurité.**	- L'apprenti considère les défauts au cours de la sélection des outils et des machines, il les signale et il rectifie les défauts de moindre envergure. - L'apprenti opte pour des outils et pour des machines de manière optimale. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'apprenti a convenablement opté pour les outils et pour les machines, de manière à être en mesure d'accomplir la mission. - L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les machines en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constater des dangers et des risques et il opte pour des équipements de protection en fonction de la mission, de manière à veiller à sa propre sécurité de même qu'à celle de ses collègues de travail.**	- L'apprenti élimine les dangers ainsi que les risques constatés sous guidance.	- L'apprenti a constaté les dangers éventuels et il les a signalés à ses supérieurs. - L'apprenti a opté pour des équipements de protection individuelle d'une manière autonome et adaptée aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la pose de doubles couvertures rectangulaires et de confectionner des couvertures partielles de manière compétente.**	- L'apprenti couvre des zones partielles d'une manière propre et correcte. - Les couvertures ne dérangent pas l'accomplissement du cycle de travail.	- L'apprenti a couvert des zones partielles de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Planification professionnelle et préparation de couvertures en faibles pentes (PLAPRO3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des couvertures en faible pente**

Titre du module:	**Planification professionnelle et préparation de couvertures en faibles pentes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAPRO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle d'instruction - Atelier
8	1	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît et distingue les structures de plusieurs variétés de toitures plates en se référant à leurs propriétés et à leurs fonctions.**	- L'élève est capable de désigner la construction de structures de toitures plates sous l'aspect chronologique. - L'élève est capable d'attribuer le fonctionnement de différentes structures de toitures plates en se référant à des exemples.	- L'élève connaît différentes structures de toitures plates. - L'élève connaît des fonctions de structures de toitures plates.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés des différents matériaux de structures de toitures plates sous les aspects de la transformation et de la fixation.**	- L'élève attribue correctement des outils de fixation aux différents matériaux. - L'élève est capable de désigner des méthodes de transformation.	- L'élève connaît plusieurs variétés de fixations. - L'élève connaît des méthodes de transformation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer l'isolation d'une toiture plate avec des raccordements et des superstructures.**	- L'élève constitue l'isolation sans formation de plis. - L'élève soumet la soudure à un contrôle. - L'élève constitue une isolation qui n'occasionne pas de reproche d'envergure.	- L'élève a constitué l'isolation de manière compétente. - L'élève a fixé l'isolation dans le respect des règles professionnelles. - L'élève soudé des raccordements ainsi que des superstructures de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les propriétés de matériaux de couverture de toitures, leur origine, leur entreposage ainsi que les consignes en matière de mise au rebut.**	- L'élève distingue des matériaux de couverture de toitures et il les attribue à des groupes de matériaux. - L'élève explique des procédures de fabrication d'une manière générale et il connaît leur importance pour les travaux ultérieurs. - L'élève trie correctement des déchets.	- L'élève connaît des méthodes de fabrication de matériaux. - L'élève connaît des propriétés de matériaux et il les a convenablement considérées au cours de la transformation. - L'élève a effectué la mise au rebut sans compromettre la sécurité d'autres intervenants, d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des bases légales.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Planification technique et préparation des couvertures en faibles pentes (PLATEC3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des couvertures en faible pente**

Titre du module:	**Planification technique et préparation des couvertures en faibles pentes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLATEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer différentes longueurs de toitures individuelles en appliquant le théorème de Pythagore ainsi que les quantités de matériel requises et les pertes en effectuant des calculs de pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises avec précision. - L'élève documente les calculs d'une manière propre et cohérente. - L'élève considère des pertes en fonction des circonstances. - L'élève applique sereinement le théorème de Pythagore.	- L'élève a appliqué le théorème de Pythagore dans les calculs. - L'élève a appliqué des calculs de pourcentages pour déterminer des quantités requises. - L'élève a sereinement manipulé des accessoires.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes variétés de la règle de trois et il est capable de les appliquer en fonction des missions.**	- L'élève distingue et applique différentes variétés de la règle de trois sans difficulté. - Les calculs sont complets, corrects et cohérents. - L'élève respecte la méthode de calcul.	- L'élève connaît des variétés de la règle de trois. - L'élève a correctement appliqué la règle de trois pour des déterminations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des coupes ainsi que des dessins détaillés de toitures plates et à faible inclinaison.**	- Le dessin est à l'échelle. - L'élève détermine les dimensions d'origine en tenant compte de l'échelle. - Les coupes ainsi que les dessins détaillés sont clairement identifiables et l'élève les établit proprement.	- L'élève a déduit des coupes ainsi que des dessins détaillés de toitures plates et à faible inclinaison de représentations isométriques indiquées et il les a correctement représentés de manière graphique. - L'élève a considéré des échelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de toitures simples avec des inclinaisons identiques ainsi que les vues correspondantes.**	- L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a correctement établi des plans de toitures ainsi que les vues correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Raccords des couvertures en faibles pentes (RACOU3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des couvertures en faible pente**

Titre du module:	**Raccords des couvertures en faibles pentes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACOU3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle d'instruction - Atelier
8	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue des outils manuels servant à la préparation et à la production de couvertures de toitures à faible inclinaison conformément à la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils de manière optimale. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève se sert des outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a convenablement opté pour les outils requis pour la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'entreposage des matériaux de construction, des adjuvants, des matériaux de couverture de toitures et des pièces préfabriquées en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et des conditions résultant des circonstances.**	- L'élève opte pour des endroits d'entreposage en considérant des voies d'accès courtes de manière optimale. - L'élève trie les matériaux ainsi que les adjuvants correspondants au cours de l'entreposage afin de permettre une affectation ultérieure sans perte de temps.	- L'élève a déterminé des endroits d'entreposage appropriés pour les matériaux et pour les adjuvants. - L'élève a entreposé les différents matériaux ainsi que les adjuvants correspondants en considérant les indications des fabricants.
40 % (24 P)	**L'élève connaît des suites d'étapes technologiques correspondant au matériel et aux indications des fabricants et servant à la constitution et à la pose de différents raccordements.**	- L'élève respecte les suites des étapes indiquées par les fabricants pour la pose des différents matériaux avec précision. - L'élève explique la méthode.	- L'élève a constitué des raccordements en respectant les formes ainsi que les dimensions. - L'élève connaît la pose ainsi que les détails des différents matériaux de couverture à faible inclinaison et il les a décrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Préparer et construire des couvertures avec des matériaux de couverture profilés (FORCV3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des couvertures en faible pente**

Titre du module:	**Préparer et construire des couvertures avec des matériaux de couverture profilés**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCV3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne des outils manuels en vue de la transformation de matériaux de couverture profilés et il les utilise en respectant les directives de sécurité. (*)**	- L'élève sélectionne les outils d'une manière optimale. - L'élève corrige les défauts de moindre envergure sur le plan de l'outillage. - L'élève vérifie que les outils sont utilisables. - L'élève entretient les outils de manière règlementaire.	- L'élève a sélectionné les outils d'une manière satisfaisante en vue de la mission à effectuer et il a détecté et signalé les défauts qui auraient pu provoquer des accidents. - L'élève a corrigé les défauts de moindre envergure.
20 % (12 P)	**L'élève effectue des calculs pour déterminer les réglages et les quantités de masses nécessaires à la production de matériaux de couverture profilés. (*)**	- L'élève teint compte des surfaces partielles. - L'élève organise l'utilisation des matériaux d'une manière rationnelle (en limitant les pertes). - L'élève tient compte des indications des fabricants.	- L'élève a correctement calculé les surfaces. - L'élève a défini la subdivision de la structure porteuse. - L'élève a respecté les directives en matière de pose.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les propriétés des matériaux de couverture, leur origine et leurs conditions de stockage en tenant compte des instructions des fabricants et de l'identification des matériaux, également lors de la mise au rebut des résidus et des déchets.**	- L'élève distingue et classe les matériaux de couverture utilisés au sein de l'entreprise en fonction de leurs groupes. - L'élève trie correctement les déchets, conformément aux pratiques internes.	- L'élève connaît les propriétés des matériaux et il sait en tenir compte d'une manière satisfaisante lors de la transformation. - L'élève a effectué la mise en rebut sans générer de risques pour des tiers et en respectant l'environnement. - L'élève a respecté les bases légales.
30 % (18 P)	**L'élève réalise des couvertures simples conformément aux instructions.**	- L'élève effectue les travaux proprement et il met de l'ordre sur le chantier. - L'élève limite les déchets au maximum. - L'élève met les déchets au rebut d'une manière règlementaire. - L'élève procède avec soin et avec précaution.	- L'élève a effectué la couverture d'une manière autonome, dans le respect des instructions et conformément aux indications technologiques. - L'élève a effectué les travaux conformément aux indications des fabricants et aux règles technologiques. - L'élève a respecté les directives de sécurité. - L'élève a sécurisé le chantier. - L'élève a utilisé les outils et les produits accessoires d'une manière règlementaire.
10 % (6 P)	**L'élève lit et produit des dessins manuels et des schémas simples. (*)**	- L'élève produit des schémas lisibles pour des tiers. - L'élève identifie et applique les instructions du fabricant.	- L'élève a produit des dessins et des schémas qui reprennent l'ensemble des informations nécessaires.
10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail (sous forme de notes) conformément aux règles en vigueur et aux pratiques internes. (*)**	- L'élève documente schématiquement les rapports et les étapes de travail. - L'élève conserve et met à jour la documentation de travail avec soin.	- L'élève a produit des documentations de travail ainsi que des rapports conformes aux spécificités de l'entreprise. - L'élève a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière complète et ordonnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Planification professionnelle et préparation des couvertures en toute sorte de tuiles (PLAPRO4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**

Titre du module:	**Planification professionnelle et préparation des couvertures en toute sorte de tuiles**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAPRO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle d'instruction - Atelier
8	4	

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents tuiles et tuiles en ciment ainsi que leurs affectations.**	- L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients des tuiles et des tuiles en ciment. - L'élève connaît des domaines d'affectation des différentes variétés de tuiles. - L'élève connaît des tuiles moulées et des pièces ajustées ainsi que leur affectation.	- L'élève a distingué des tuiles ainsi que des tuiles en ciment en fonction de leur forme et de leur variété.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les propriétés de tuiles et de tuiles en ciment, leur origine, leur entreposage ainsi que les consignes en matière de mise au rebut.**	- L'élève identifie les différentes méthodes de production ainsi que les finitions des surfaces en fonction des variétés et il est capable de les expliquer en détail. - L'élève est capable de distinguer et d'expliquer différentes variétés de rabats.	- L'élève connaît les différentes méthodes de fabrication ainsi que les suites des étapes. - L'élève connaît les propriétés des différentes formes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la suite des étapes de la couverture d'une toiture avec des tuiles et des tuiles en ciment sous les aspects du matériel et des indications des fabricants.**	- L'élève explique des couvertures de manière compétente avec la suite correcte des étapes. - L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre une toiture en tuiles, respectivement en tuiles en ciment, et il est capable de les reproduire.	- L'élève connaît les suites d'étapes servant à la production de couvertures avec des tuiles et avec des tuiles en ciment et il les a correctement désignées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'affectation de tuiles et de tuiles en ciment avec différents raccordements conforme aux indications des fabricants.**	- L'élève désigne la méthode de constitution de raccordements avec la suite correcte des étapes de manière compréhensible. - L'élève place des exigences structurelles et techniques ainsi que des méthodes correspondantes dans un contexte.	- L'élève a désigné la constitution des différents raccordements de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des couvertures avec les raccordements correspondants en suivant les indications.**	- L'élève évite les ruptures ainsi que le gaspillage au cours de la production et il exécute le travail qui lui est confié dans un délai convenable.	- L'élève a établi différents raccordements de manière compétente. - L'élève a constaté des risques ainsi que des infractions aux consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planification technique et préparation des couvertures en toutes sortes de tuiles (PLATEC4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**

Titre du module:	**Planification technique et préparation des couvertures en toutes sortes de tuiles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PLATEC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des toitures plus complexes en appliquant le théorème de Pythagore ainsi que les quantités de matériel requises et les pertes en effectuant des calculs de surfaces et de pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises avec précision. - L'élève documente les calculs d'une manière propre et cohérente. - L'élève considère des pertes au cours des calculs.	- L'élève a appliqué le théorème de Pythagore dans les calculs sans difficulté. - L'élève a appliqué des calculs de surfaces et de pourcentages pour déterminer des quantités requises. - L'élève a sereinement manipulé des accessoires.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les fonctions trigonométriques et il est capable de les appliquer pour déterminer des toitures simples.**	- L'élève est capable d'affecter une fonction trigonométrique en fonction de l'énoncé. - Les calculs sont complets, corrects et cohérents. - L'élève respecte la méthode de calcul.	- L'élève connaît des fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des coupes ainsi que des dessins détaillés de couvertures de toitures en tuiles et en tuiles en ciment.**	- Le dessin est à l'échelle. - L'élève détermine les dimensions d'origine en tenant compte de l'échelle. - Les coupes ainsi que les dessins détaillés sont clairement identifiables et l'élève les établit proprement.	- L'élève a déduit des coupes ainsi que des dessins détaillés de représentations isométriques indiquées et il les a correctement représentés de manière graphique. - L'élève a considéré des échelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de toitures composées avec des inclinaisons identiques ainsi que les vues correspondantes.**	- L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a correctement établi des plans de toitures ainsi que les vues correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Raccords des couvertures en tuiles (RACOU4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**

Titre du module:	**Raccords des couvertures en tuiles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACOU4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle d'instruction - Atelier
8	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue des outils manuels servant à la production de couvertures de toitures avec des tuiles et avec des tuiles en ciment, il les sélectionne en fonction de la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève est capable d'assurer la maintenance ainsi que la préparation des outils et des machines de manière autonome (remplacement du disque abrasif ou chargement de l'accumulateur). - L'élève attribue sereinement des outils manuels à la mission.	- L'élève connaît des outils ainsi que des machines servant à la transformation de tuiles et de tuiles en ciment et il s'en est servi de manière autonome en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la subdivision de toitures avec des tuiles et avec des tuiles en ciment et de déterminer les quantités de matériel requises.**	- L'élève détermine des quantités avec précision. - L'élève ajoute correctement des unités de mesure aux valeurs calculées. - L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève se sert d'accessoires sans difficulté.	- L'élève a déterminé la subdivision du lattage de manière compétente. - L'élève a déterminé des quantités sans anomalie d'envergure. - L'élève a vérifié la pertinence du résultat. - L'élève a appliqué des unités de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'entreposage de matériaux de construction, d'adjuvants, de matériaux de couverture de toitures et de pièces préfabriquées en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et des conditions résultant des circonstances.**	- L'élève considère les hauteurs d'empilage au cours de l'entreposage, il constate des risques éventuels et il les élimine. - L'élève quitte l'entrepôt dans un état propre après la fin de l'entreposage et il nettoie des souillures éventuelles qu'il n'a pas provoquées lui-même.	- L'élève a correctement entreposé des matériaux ainsi que des adjuvants en suivant les indications correspondantes des fabricants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les consignes d'exécution concernant la couverture de toitures avec des tuiles et avec des tuiles en ciment.**	- L'élève explique convenablement les consignes à appliquer en matière de prévention des accidents ainsi que les consignes d'exécution.	- L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents pour les couvertures correspondantes avec des tuiles et avec des tuiles en ciment et il les a attribuées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Préparer et couvrir un versant avec des tuiles et des tuiles en ciment (FORCV4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**

Titre du module:	**Préparer et couvrir un versant avec des tuiles et des tuiles en ciment**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCV4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne les outils manuels pour couvrir des toits avec des tuiles et des tuiles en ciment en appliquant les directives de prévention des accidents. (*)**	- L'élève effectue l'entretien des outils et des appareils d'une manière autonome. - L'élève manipule les outils et les appareils avec précaution.	- L'élève a sélectionné les outils et les appareils, à quelques exceptions près, d'une manière autonome. - L'élève a utilisé les outils en appliquant les directives de prévention des accidents. - L'élève a protégé les outils et les appareils des influences atmosphériques.
20 % (12 P)	**L'élève effectue des calculs pour déterminer les réglages ainsi que les quantités de masses nécessaires à la réalisation des couvertures de toits en tuiles et en tuiles en ciment. (*)**	- L'élève effectue les calculs rapidement. - L'élève détermine correctement la base des calculs. - L'élève identifie l'intégralité des grandeurs de départ requises. - L'élève veille à limiter le gaspillage et les pertes. - L'élève produit des résultats corrects.	- L'élève a effectué les calculs servant à la réalisation de couvertures de toits dans le contexte de la mission. - L'élève a produit des calculs globalement corrects. - L'élève a tenu compte des instructions du fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose les produits accessoires, les matériaux de couverture ainsi que les éléments préfabriqués d'une manière règlementaire.**	- L'élève tient compte des hauteurs d'empilement lors du stockage, il détecte et élimine les risques éventuels. - L'élève laisse l'entrepôt dans un état propre, une fois les travaux de stockage effectués, et il nettoie éventuellement les souillures qu'il n'a pas occasionnées lui-même.	- L'élève a correctement stocké les matériaux et les produits accessoires en tenant compte des instructions des fabricants respectifs et des pratiques internes. - L'élève a évité les risques d'accidents. - L'élève a détecté les risques.
10 % (6 P)	**L'élève distingue les propriétés des matériaux de couverture, leur origine, leur stockage et leur mise au rebut en tenant compte des indications du fabricant.**	- L'élève affecte et distingue les matériaux de couverture de toits utilisés au sein de l'entreprise en fonction des types de matériaux. - L'élève emploie les termes professionnels avec sérénité. - L'élève trie correctement les déchets en tenant compte des pratiques internes.	- L'élève connaît les propriétés des matériaux et il en a tenu compte d'une manière satisfaisante au cours des travaux. - L'élève a effectué la mise au rebut sans faire courir de risque à des tiers et en respectant les consignes en matière de protection de l'environnement de même que la législation.
20 % (12 P)	**L'élève aménage les couvertures avec les raccordements correspondants, conformément aux instructions.**	- L'élève effectue les travaux sans difficulté dans un délai approprié. - L'élève veille à limiter le gaspillage et les pertes. - L'élève réaffecte les déchets réutilisables d'une manière rationnelle. - L'élève nettoie son poste de travail.	- L'élève a aménagé les couvertures avec les raccordements d'une manière compétente, en tenant compte des directives de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève lit et produit des dessins. (*)**	- L'élève produit des schémas propres, complets et lisibles pour des tiers. - L'élève identifie et applique les instructions du fabricant.	- L'élève a produit des dessins et des schémas reprenant toutes les informations nécessaires.
10 % (6 P)	**L'élève met à profit les facultés et les capacités qu'il a développées antérieurement d'une manière sereine et autonome.**	- L'élève manifeste qu'il est en mesure d'appliquer les capacités qu'il a développées dans des situations nouvelles.	- L'élève a mis à profit les facultés et les capacités développées antérieurement. - L'élève a tiré les leçons de ses erreurs.

10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail (sous forme de notes) conformément aux règles en vigueur et aux pratiques internes. (*)**	- L'élève documente schématiquement les rapports et les étapes de travail. - L'élève conserve et met à jour la documentation de travail avec soin.	- L'élève a produit une documentation de travail ainsi que des rapports conformes aux spécificités de l'entreprise. - L'élève a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière complète et ordonnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Planification professionnelle et préparation des couvertures en ardoises "mode allemand" (PLAPRO5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant en ardoises**

Titre du module:	**Planification professionnelle et préparation des couvertures en ardoises "mode allemand"**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAPRO5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier - Salle d'instruction
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les outils servant au traitement de l'ardoise naturelle, il est capable de les manipuler et d'en assurer l'entretien ainsi que la maintenance dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève sélectionne les outils de manière optimale. - L'élève élimine les défauts des outils dans la mesure du possible. - L'élève vérifie l'opérationnalité des outils. - L'élève assure la maintenance des outils de manière réglementaire. - L'élève désigne les outils en employant les termes professionnels appropriés.	- L'élève a convenablement sélectionné les outils pour la mission, il a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève a éliminé les défauts de moindre envergure. - Les outils sélectionnés étaient conformes aux consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types de pose de l'ardoise naturelle ainsi que les suites des étapes pour la couverture d'un toit avec des plaques d'ardoise naturelle en fonction du matériel.**	- L'élève décrit les suites des étapes indiquées par les fabricants pour la pose des plaques d'ardoise naturelle avec précision. - L'élève justifie sa méthode en employant les termes professionnels.	- L'élève connaît les différentes couvertures en ardoise naturelle ainsi que les suites des étapes servant à la couverture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les besoins en matériel pour des toits à pentes régulières et irrégulières sans superstructures à couverture en ardoise.**	- L'élève veille aux pertes et à la réaffectation rationnelle au moment de la détermination des quantités massiques et de la subdivision correspondante. - La méthode de calcul avec les formules est identifiable et correcte. - L'élève effectue les calculs d'une manière compréhensible pour des tiers. - Le résultat est correct. - L'élève détermine correctement les besoins en matériel ainsi que les quantités massiques et il les documente en employant les termes professionnels.	- L'élève a convenablement déterminé les quantités massiques requises. - La méthode de calcul était identifiable. - L'élève a correctement attribué les unités de mesure.
40 % (24 P)	**L'élève réalise des couvertures en mode allemand avec les bordures de toit correspondantes.**	- L'élève respecte la suite technologique des étapes. - L'élève confectionne la couverture proprement. - L'élève n'éprouve pas de difficulté pour déterminer les bords de l'ardoise. - L'élève trie les plaques d'ardoise en fonction de leur épaisseur. - L'élève tient compte du décalage lors de la couverture. - L'élève produit une surface de toit esthétique.	- L'élève connaît les pentes minimales et maximales, il les a déterminées et de les appliquées. - L'élève a subdivisé les toitures en tenant compte de la couverture. - L'élève a confectionné les surfaces de toit avec les bordures en appliquant la méthode des lacets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Planification technique et préparation des couvertures en ardoises (PLATEC5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant en ardoises**

Titre du module:	**Planification technique et préparation des couvertures en ardoises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLATEC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Génie civil
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10		- Salle de classe
10		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour des toitures à inclinaisons identiques et variables sans superstructures avec des couvertures en ardoise.**	- L'élève choisit une option correcte. - L'élève convertit correctement des unités de mesure ainsi que des échelles. - L'élève se sert d'accessoires sans difficulté. - L'élève détermine correctement le matériel ainsi que les quantités requis et il les documente en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a déterminé des quantités sans anomalie d'envergure. - La méthode de calcul était identifiable. - Les unités de mesure étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes transmissions thermiques et de déterminer la résistance au passage de la chaleur de différentes superstructures de toitures et de murs.**	- L'élève détermine correctement la conductivité thermique avec des épaisseurs de parois différentes. - L'élève est capable de déterminer les résistances thermiques de structures de toitures et de murs.	- L'élève a distingué différentes transmissions thermiques. - L'élève a déterminé la résistance thermique de différentes matières en se référant à des tableaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire les dessins d'ouvertures de toitures (gouttières, rives et faîtes) et d'établir des dessins détaillés.**	- L'élève établit le dessin dans un état propre. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations respectent les normes et les échelles.	- Les dimensions étaient correctes. - L'élève a respecté les échelles. - L'élève a correctement lu et reproduit les indications techniques et technologiques des dessins.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans, des vues ainsi que des dimensions réelles de toitures à inclinaisons variables à l'échelle et dans le respect des normes en suivant les indications.**	- L'élève établit le dessin dans un état propre. - Les indications du dessin sont complètes. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations respectent les normes et les échelles.	- La vue plongeante, la vue de face ainsi que les dimensions réelles étaient clairement identifiables. - L'élève a correctement déterminé des dimensions réelles à l'échelle. - L'élève a convenablement appliqué des échelles ainsi que des annotations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Raccords des couvertures en ardoises "mode allemand" (RACOU5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant en ardoises**

Titre du module:	**Raccords des couvertures en ardoises "mode allemand"**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACOU5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier - Salle d'instruction
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève manipule des outils servant à la transformation d'ardoise naturelle et il en assure l'entretien ainsi que la maintenance en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève rectifie des défauts réparables affectant des outils de manière autonome.	- L'élève a opté pour des outils de manière autonome. il s'en est servi avec la précaution de rigueur et il a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a signalé des défauts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de subdiviser des toitures en ardoise naturelle à couverture allemande.**	- L'élève effectue la subdivision de manière autonome, sans assistance. - La subdivision est propre.	- L'élève a déterminé l'inclinaison d'assemblage minimale. - L'élève connaît l'inclinaison d'assemblage maximale. - L'élève a correctement déterminé la hauteur d'assemblage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire les différentes couvertures des bases de toitures à couvertures allemandes.**	- L'élève produit une base pointue sans difficulté et il veille au décalage des talons. - L'élève élabore une base allemande de manière autonome.	- L'élève a produit une base pointue de manière compétente. - L'élève a produit une base allemande sans assistance outre mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réaliser une couverture en ardoises naturelles (FORCV5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant en ardoises**

Titre du module:	**Réaliser une couverture en ardoises naturelles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCV5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît et entretient les outils habituellement utilisés au sein de l'entreprise pour le traitement de l'ardoise naturelle dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti sélectionne les outils de manière optimale. - L'apprenti élimine les défauts réparables des outils de manière autonome. - L'apprenti contrôle la fonctionnalité des outils. - L'apprenti assure la maintenance des outils de manière réglementaire. - L'apprenti désigne les outils en employant les termes professionnels corrects.	- L'apprenti a convenablement sélectionné les outils pour la mission, il a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'apprenti a éliminé les défauts de moindre envergure. - Les outils étaient conformes aux consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les types de pose utilisés au sein de l'entreprise pour l'ardoise naturelle et il respecte les suites des étapes de travail en fonction du matériel pour la couverture d'un toit avec des plaques d'ardoise naturelle.**	- L'apprenti accomplit les travaux dans un délai convenable, sans éprouver de difficulté. - L'apprenti veille à limiter les pertes. - L'apprenti réaffecte les déchets réutilisables de manière rationnelle. - L'apprenti nettoie son poste de travail.	- L'apprenti a réalisé la couverture de manière autonome, conformément aux indications. - L'apprenti a effectué les travaux conformément aux indications du fabricant et dans le respect des règles technologiques. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a sécurisé le chantier. - L'apprenti a utilisé les outils et les accessoires de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti lit les documents, les dessins ainsi que les esquisses d'usage au sein de l'entreprise, servant à l'accomplissement de la mission, et il en extrait l'ensemble des informations requises.**	- L'apprenti extrait des informations de manière autonome et il les met à profit. - L'apprenti n'a pas de mal à gérer les informations.	- L'apprenti a extrait les informations requises des documentations habituellement utilisées au sein de l'entreprise. - L'apprenti a compris les informations sans avoir besoin d'assistance outre mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner et de documenter des couvertures simples en ardoise naturelle de manière autonome.**	- L'apprenti assure le dimensionnement sans éprouver de difficulté. - L'apprenti veille à la rationalité (dimensions inutiles). - L'apprenti effectue le dimensionnement d'une manière propre, cohérente et facilement lisible pour un tiers.	- L'apprenti a produit des esquisses, des légendes et des dimensionnements utiles pour les formes de toitures.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des couvertures en ardoise avec les raccordements correspondants.**	- L'apprenti effectue les travaux proprement et il veille à la propreté du poste de travail. - L'apprenti nettoie le poste de travail, une fois les travaux accomplis. - L'apprenti limite les déchets au minimum. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière réglementaire. - L'apprenti fait preuve de précaution et d'attention. - La toiture est régulière. - L'apprenti trie les tuiles.	- L'apprenti a réalisé les couvertures avec les raccordements de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.

10 % (6 P)	**L'apprenti documente les étapes de travail sous forme de notes, conformément aux règles pratiques en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti documente schématiquement les étapes de travail. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation de travail et il assure sa mise à jour.	- L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports conformes aux spécificités de l'entreprise. - Le carnet d'apprentissage était complet et l'apprenti l'a convenablement alimenté.
10 % (6 P)	**L'apprenti soumet son travail à un contrôle ainsi qu'à une évaluation d'une manière critique et autonome.**	- L'apprenti se rend compte des erreurs commises au cours de son travail de manière autonome et, le cas échéant, il les corrige. - L'apprenti veille à l'esthétisme lors du contrôle et de l'évaluation.	- L'apprenti a adopté une attitude raisonnable au moment de l'évaluation de son travail. - L'apprenti s'est rendu compte des erreurs commises au cours de son travail et il les a signalées.
10 % (6 P)	**L'apprenti veille à sa propre sécurité de même qu'à celle de son entourage en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti se déplace sereinement et avec précaution sur les échafaudages, sur les échelles et sur les chantiers. - L'apprenti accomplit les travaux avec précaution et il anticipe.	- L'apprenti s'est rendu compte des risques et il les a éliminés, respectivement il les a signalés. - L'apprenti a respecté les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a porté des équipements de protection individuelle dans la mesure des besoins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Planification professionnelle et préparation des couvertures en ardoises naturelles avec raccords (PLAPRO6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couverture en ardoises avec raccords**

Titre du module:	**Planification professionnelle et préparation des couvertures en ardoises naturelles avec raccords**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAPRO6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier - Salle d'instruction
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les outils servant au traitement de l'ardoise naturelle, il est capable de les manipuler et d'en assurer l'entretien ainsi que la maintenance dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève est capable d'assurer la maintenance ainsi que la préparation des outils et des machines de manière autonome. - L'élève constate les défauts et il les signale. - L'élève manipule les outils et les machines avec précaution.	- L'élève connaît les outils manuels ainsi que les machines servant au traitement de plaques d'ardoise naturelle et il les a manipulés de manière autonome, dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a entreposé les outils ainsi que les machines de manière sécurisée et il les a protégés des conditions atmosphériques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les suites des étapes de la couverture d'un toit avec des plaques d'ardoise naturelle ainsi que les composants intégrés et les pièces d'équipement correspondants.**	- L'élève respecte scrupuleusement les indications des fabricants concernant les suites des étapes du montage et de la couverture des composants intégrés et des pièces d'équipement de plaques d'ardoise naturelle en fonction des circonstances. - L'élève justifie sa méthode.	- L'élève a distingué les types de montage et de couverture des différents composants intégrés et des différentes pièces d'équipement de même que les suites des étapes servant à la couverture en fonction de critères indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des couvertures imbriquées avec différents composants intégrés et différentes pièces d'équipement.**	- L'élève recouvre proprement les raccordements. - L'élève fixe la couverture de manière optimale. - L'élève tient compte de l'épaisseur des plaques. - La couverture n'accuse pas de "cliquetis".	- L'élève a accompli les travaux dans le respect de la suite des étapes et des règles techniques. - L'élève a recouvert les raccordements de la couverture imbriquée de manière compétente sur les composants intégrés et sur les pièces d'équipement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Planification technique et préparation de couvertures exigeantes (PLATEC6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couverture en ardoises avec raccords**

Titre du module:	**Planification technique et préparation de couvertures exigeantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLATEC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Génie civil
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10		- Salle de classe
10		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour des toitures à inclinaisons identiques et variables avec des couvertures différentes, des superstructures et des couvertures en ardoise.**	- L'élève effectue correctement des calculs. - La méthode de calcul est bien structurée et identifiable. - L'élève arrondit correctement des résultats. - L'élève est capable d'attribuer des unités de mesure.	- L'élève a déterminé des quantités sans anomalie d'envergure. - L'élève a appliqué des formules servant aux calculs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le coefficient de transmission thermique de superstructures de toitures et de murs hétérogènes et d'établir des dessins à l'échelle avec des symboles.**	- L'élève est capable de déterminer l'isolation thermique requise en fonction du matériel. - L'élève est capable de déterminer un coefficient de transmission thermique moyen. - L'élève établit des dessins dans le respect des normes.	- L'élève a déterminé les résistances de structures de toitures et de murs à la transmission thermique. - L'élève a déterminé le coefficient de transmission thermique. - L'élève a dessiné des structures de toitures et de murs à l'échelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans, des vues ainsi que des dimensions réelles de toitures avec différentes hauteurs aux gouttières à l'échelle et dans le respect des normes en suivant les indications.**	- L'élève établit le dessin dans un état propre. - Les indications du dessin sont complètes. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations respectent les normes et les échelles.	- La vue plongeante, la vue de face ainsi que les dimensions réelles étaient clairement identifiables. - L'élève a convenablement appliqué des échelles ainsi que des annotations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire les dessins d'ouvertures de toitures (lamages et raccordements de composants) et d'établir des dessins détaillés.**	- L'élève établit le dessin dans un état propre. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations sont conformes aux normes et à l'échelle.	- Les dimensionnements étaient corrects. - L'élève a respecté les échelles. - L'élève a correctement lu et reproduit des indications techniques et technologiques dans des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Raccords des couvertures en ardoises naturelles (RACOU6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couverture en ardoises avec raccords**

Titre du module:	**Raccords des couvertures en ardoises naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACOU6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier - Salle d'instruction
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève manipule des outils servant à la transformation d'ardoise naturelle et il en assure l'entretien ainsi que la maintenance en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève rectifie des défauts réparables affectant des outils de manière autonome. - L'élève manipule des outils ainsi que des machines avec précaution.	- L'élève a opté pour des outils de manière autonome, il s'en est servi avec la précaution de rigueur et il a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a signalé des défauts. - L'élève a entreposé les outils d'une manière sécurisée, à l'abri des conditions météorologiques.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les fixations de plaques en ardoise naturelle avec une couverture imbriquée.**	- Les fixations des plaques en ardoise naturelle sont optimales. - L'élève vérifie le claquement des plaques en ardoise.	- L'élève connaît les variétés de fixations. - Les fixations des plaques en ardoise naturelle étaient conformes aux règles professionnelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une couverture imbriquée à une toiture en ardoise naturelle avec une corniche interrompue.**	- L'élève considère les instructions. - L'élève effectue le recouvrement proprement et sans décalage anormal des talons.	- L'élève a suivi les étapes de la méthode. - L'élève a produit une couverture de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Accomplir une couverture en ardoises naturelles avec raccords (FORCV6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couverture en ardoises avec raccords**

Titre du module:	**Accomplir une couverture en ardoises naturelles avec raccords**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCV6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît, manipule et entretient les outils servant à traiter l'ardoise naturelle dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti assure la maintenance des outils et des machines de manière autonome. - L'apprenti manipule les outils et les machines avec précaution.	- L'apprenti a sélectionné les outils et les machines de manière autonome. - Les outils étaient conformes aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a manipulé les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents et il les a entreposés de manière sécurisée. - L'apprenti a protégé les outils et les machines des conditions atmosphériques.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de la couverture d'un toit, des remplissages et des superstructures correspondantes avec des plaques d'ardoise naturelle au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti respecte scrupuleusement la suite des étapes pour la couverture d'un toit en ardoise. - L'apprenti monte proprement les remplissages ainsi que les superstructures dans les délais indiqués.	- L'apprenti a appliqué une méthode systématique pour la couverture. - L'apprenti a monté les remplissages ainsi que les superstructures sans éprouver de difficultés outre mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti lit les documents, les dessins ainsi que les esquisses d'usage au sein de l'entreprise, servant à la couverture d'un toit, des remplissages et des superstructures correspondantes avec des plaques d'ardoise naturelle et il en extrait l'ensemble des informations requises.**	- L'apprenti lit les documents sans éprouver de difficulté et il extrait les informations requises de manière autonome. - L'apprenti met à profit les informations extraites des documents de manière autonome.	- L'apprenti a lu et compris les documentations habituellement utilisées au sein de l'entreprise. - L'apprenti a extrait des informations utiles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner et de documenter des couvertures en ardoise naturelle avec des remplissages différents et avec superstructures différentes de manière autonome.**	- L'apprenti effectue le dimensionnement d'une manière propre et cohérente. - L'apprenti veille aux dimensions inutiles. - L'apprenti explique le dimensionnement sans éprouver de difficulté.	- L'apprenti a établi un dimensionnement utile de manière autonome. - Les dimensions étaient disponibles. - L'apprenti a effectué le dimensionnement dans un délai convenable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des couvertures en ardoise naturelle avec des remplissages très différents et avec des superstructures très différentes sur des chantiers de l'entreprise.**	- L'apprenti accomplit les travaux dans un délai convenable, sans éprouver de difficulté. - L'apprenti veille à limiter les pertes. - L'apprenti réaffecte les déchets réutilisables de manière rationnelle. - L'apprenti nettoie son poste de travail.	- L'apprenti a réalisé les couvertures avec leurs raccordements de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti documente les étapes de travail sous forme de notes, conformément aux règles pratiques en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti documente schématiquement les étapes de travail. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation de travail et il assure sa mise à jour.	- L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports conformes aux spécificités de l'entreprise. - Le carnet d'apprentissage était complet et l'apprenti l'a convenablement alimenté.

10 % (6 P)	**L'apprenti accomplit les missions de travail dans les délais indiqués.**	- L'apprenti accomplit la mission de travail rapidement.	- L'apprenti a accepté les missions de travail. - L'apprenti a accompli la mission de travail dans les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer la qualité de son travail de manière autonome.**	- L'apprenti recherche des solutions quand des erreurs se produisent et il procède aux modifications de manière autonome. - L'apprenti applique sereinement les critères servant à évaluer la qualité.	- L'apprenti a soumis son travail à un contrôle et à une évaluation de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des couvreurs - Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Dächer für übliche Dacheindeckungs-materialien einzuteilen und kennt die Vorgehensweise bei der fachgerechten Verarbeitung.**	- Richtlinien können korrekt erläutert werden. - Einteilung wurde präzis ermittelt. -Detailzeichnungen mit Beschriftungen sowie die Kennzeichnung der geschnittenen Stoffe sind korrekt und sauber.	- Richtlinien zur Eindeckung von Dachanschlüssen sind bekannt. - Dächer können anhand ihrer Eindeckungs-materialien rechnerisch eingeteilt werden. - Detailzeichnungen sind für dritte gut erkennbar.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende berechnet und kalkuliert abhängig vom Projekt den Materialbedarf, U- Wert sowie Arbeitszeiten von ungleich geneigten Dächern mit deren Dachaufbauten.**	- Der Materialbedarf und Arbeitszeiten wurden genau berechnet. - Maßeinheiten wurden den berechneten Werten richtig hinzugefügt. - Es wurde der Rechenweg eingehalten. - Umrechnungen von Maßeinheiten und Maßstäben, sowie Flächen sind berechnet. - Hilfsmittel werden problemlos benutzt.	- Der Materialbedarf und Arbeitszeiten sind ausreichend im Toleranzbereich berechnet um dieses Projekt durchzuführen. - Maßeinheiten sind korrekt. - Hilfsmittel wurden verwendet. - Der U-Wert konnte ermittelt werden.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Ausmittlung, Ansichten und wahre Größen von Dächern maßstabs- und normgerecht zu erstellen.**	- Ausmittlungen wurden korrekt, gut lesbar,norm- und maßstabsgerecht gezeichnet. - Die Zeichnung ist in einem sauberen Zustand hergerichtet. - Die Angaben der Zeichnung sind vollständig. - Gute Blatteinteilung.	- Draufsicht, Vorder- und Seitenansicht und wahre Größen sind klar erkennbar. - Maßstab und Beschriftung sind passend ausgeführt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende stellt projektbezogen die Dacheindeckung mit ihren verschiedenen Anschlüssen und deren Ein- und Aufbauteilen her.**	- Die Eindeckung wurde ohne große Plattenversätze eingedeckt. - Die Eindeckung ist nach Schnürschema ohne Abweichungen eingedeckt. - Schieferplatten wurden vor Eindeckung nach Ihren Plattenstärken sortiert. - Dacheinteilung ist korrekt, komplett und sauber. - Auf Ordnung und Sauberkeit am Arbeitsplatz wurde stets geachtet. - Dachrandschlüsse sowie die Anschlüsse an Ein- und Aufbauteilen wurden sauber und korrekt hergestellt.	- Das Dach wurde unter Berücksichtigung der Überdeckung fachgerecht eingedeckt. - Dach wurde im vorgegebenen Zeitrahmen fertiggestellt. - Werkzeuge wurden nach UVV problemlos benutzt. - Die Dacheinteilung wurde unter Berücksichtigung der Überdeckung vorgenommen. - Arbeitsplatz ist unter Rücksichtnahme auf sicherheitstechnischen Aspekten eingerichtet. - Dachrandanschlüsse sowie die Anschlüsse an Ein- und Aufbauteilen wurden unter Berücksichtigung der Überdeckung vertretbar eingedeckt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein erarbeitetes Projekt zu beurteilen.**	- Lösungsvorschläge der Fehler wurden gegeben.	- Projekt konnte angemessen beurteilt werden. - Fehler wurden lokalisiert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	o Die Lernenden beachten gängige Diskussionsregeln o Die Lernenden legen ihre Position dar, sie verteidigen und illustrieren diese anhand von Beispielen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Structure de toiture (STRTO-F)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Structure de toiture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STRTO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève distingue les propriétés techniques des matériaux servant à la construction de structures de toitures.**	- L'élève est capable d'attribuer les matériaux à leur domaine d'affectation sans difficulté. - L'élève évalue des avantages ainsi que des inconvénients des matériaux utilisés.	- L'élève a distingué des matériaux en fonction de leurs propriétés techniques.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différentes couches des structures de toitures et il connaît leur fonction.**	- L'élève est capable de décrire la méthode appliquée pour la construction de la structure d'une toiture en fonction du modèle.	- L'élève connaît les fonctions des couches de structures de toitures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les différentes couches de structures de toitures en consultant des plans de construction.**	- L'élève est capable de distinguer et de désigner des couches de structures de toitures.	- L'élève a identifié les couches de structures de toitures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Construire et renouveler durablement (CORDU-F)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire et renouveler durablement**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CORDU-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève distingue les constructions de toits, les constructions de parois et les isolations en fonction du modèle, de la classification et de l'affectation.**	- L'élève distingue les classes d'efficacité énergétique. - L'élève distingue les constructions de toits et de parois en fonction de classes de protection thermique. - L'élève connaît les classifications des différentes maisons.	- L'élève connaît la fonction et l'utilité d'un passeport énergétique.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les matériaux convenant à la construction durable.**	- L'élève connaît les matières premières utilisées pour la fabrication des différents matériaux et il les distingue en fonction de critères économiques, écologiques et procéduraux.	- L'élève connaît les matériaux extraits de matières premières renouvelables.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes d'intégration des différents produits isolants.**	- L'élève connaît les étapes de travail, il sait les expliquer et les justifier. - L'élève explique des solutions détaillées pour une mise en œuvre compétente dans différents secteurs du bâtiment.	- L'élève connaît les domaines d'affectation des différents produits isolants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les outils manuels et les machines respectifs, servant au traitement des différents matériaux.**	- L'élève est capable de désigner les outils ainsi que les machines et de les attribuer aux étapes de travail ainsi qu'aux matériaux	- L'élève connaît les outils servant au traitement des différents matériaux de construction.
20 % (12 P)	**L'élève tire des enseignements de ses expériences et il les documente.**	- L'élève est attentif et il participe activement aux cours. - L'élève prend des notes et il commente ses expériences avec les autres intervenants.	- L'élève était à l'écoute, il a pris des notes et il n'a pas perturbé les cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser une couverture en toit plat (TOPLA-F)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser une couverture en toit plat**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TOPLA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne les outils manuels pour la couverture en toit plat en fonction de la mission, il assure leur entretien et il les utilise dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour les outils de manière optimale. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate les défauts et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève applique les rituels d'entretien. - L'élève utilise les outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a convenablement sélectionné les outils en fonction de la mission, il s'est rendu compte des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités massiques avec les différentes unités conformément aux indications locales et il veille à limiter les pertes dans la mesure du possible.**	- L'élève détermine les quantités massiques avec précision. - L'élève ajoute correctement les unités de mesure aux valeurs calculées. - Les pertes sont minimales. - L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève convertit les unités de mesure, les échelles et les surfaces. - L'élève utilise les accessoires sans difficulté.	- L'élève a déterminé les quantités massiques sans anomalie démesurée. - L'élève a vérifié la pertinence du résultat. - Les unités de mesure étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose des matériaux de construction, des adjuvants, du matériel de couverture en toit plat ainsi que des éléments préfabriqués de manière règlementaire.**	- L'élève distingue et identifie les matériaux de couverture en toit plat en fonction de leurs propriétés, il les attribue à leur variété et il les entrepose séparément. - L'élève identifie correctement les caractéristiques. - L'élève ouvre les emballages avec précaution. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents à respecter lors du stockage. - L'élève entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail, sans qu'ils ne constituent des obstacles pour les autres intervenants. - L'élève tient compte des indications des fabricants et des exigences des matériaux sur le plan du stockage vertical ou horizontal.	- L'élève a attribué les matériaux à leur variété et il les a stockés séparément. - L'élève a entreposé les matériaux de manière à ce qu'ils ne représentent pas de risque d'accident. - L'élève a entreposé les matériaux de couverture en toit plat à l'abri des conditions atmosphériques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des éléments d'une couverture en toit plat de même que des raccordements et de contrôler le résultat du travail sur les plans de l'étanchéité et de la fonctionnalité.**	- L'élève connaît différentes structures de couvertures en toit plat et il les distingue en fonction des affectations. - L'élève réalise soigneusement les couvertures en toit plat ainsi que les raccordements. - L'élève tient compte des indications technologiques. - L'élève contrôle l'étanchéité. - L'élève accomplit la mission de travail dans le respect des délais indiqués.	- L'élève a produit la couverture en toit plat ainsi que les raccordements de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière rationnelle.**	- L'élève établit les pertes de matériel de manière à ce que les chutes restent utilisables.	- L'élève a produit des composants en limitant les pertes dans la mesure du possible.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il travaille de manière rentable, il communique et il coopère convenablement et sereinement au cours des travaux avec ses formateurs et avec ses collègues de travail.**	- L'élève salue les autres intervenants et il adopte une attitude polie à leur égard. - L'élève prend connaissance des critiques. - L'élève mène les entretiens de manière pertinente. - L'élève écoute activement. - L'élève avance des arguments pertinents. - L'élève met à profit ses expériences. - L'élève constate des risques et il effectue les travaux en veillant à la sécurité.	- L'élève a respecté le règlement interne ainsi que les horaires des pauses. - L'élève n'a accusé des retards qu'exceptionnellement. - L'élève a participé aux entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence. - L'élève a respecté les règles de sécurité. - L'élève a fait preuve de prudence et de précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Raccords d'égout d'une couverture en ardoise rectangulaire (RACOU-F)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Raccords d'égout d'une couverture en ardoise rectangulaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RACOU-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève opte pour des outils manuels servant à l'établissement de raccords d'égouts avec une couverture en ardoise rectangulaire et il les utilise dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour les outils de manière optimale. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'élève utilise les outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a convenablement sélectionné les outils en fonction de la mission, il s'est rendu compte des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités massiques servant à l'établissements de raccords d'égouts avec une couverture en ardoise rectangulaire.**	- L'élève détermine sereinement la hauteur des assemblages. - L'assemblage des égouts est conforme aux assemblages normaux.	- Les hauteurs des assemblages correspondaient au format des plaques et au recouvrement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des raccords d'égouts ainsi que des avant-toits avec une couverture en ardoise rectangulaire.**	- L'élève pose le recouvrement sans décalage excessif des plaques. - L'élève pose la couverture en appliquant un schéma de raccordement sans commettre d'écart démesuré. - L'élève trie les plaques d'ardoise en fonction de leur épaisseur avant le recouvrement. - Le joint vertical suit une ligne droite.	- L'élève a constitué les raccords d'égouts ainsi que les avant-toits de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins de raccords d'égouts.**	- L'élève comprend les dessins d'emblée.	- L'élève a correctement interprété les dessins détaillés de raccords d'égouts.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière rationnelle.**	- L'élève établit les pertes de matériel de manière à ce que les chutes restent utilisables.	- L'élève a produit des composants en limitant les pertes dans la mesure du possible.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il travaille de manière rentable, il communique et il coopère convenablement et sereinement au cours des travaux avec ses formateurs et avec ses collègues de travail et il a conscience de la sécurité.**	- L'élève salue les autres intervenants et il adopte une attitude polie à leur égard. - L'élève prend connaissance des critiques. - L'élève mène les entretiens de manière pertinente. - L'élève écoute activement. - L'élève avance des arguments pertinents. - L'élève met à profit ses expériences. - L'élève constate des risques et il effectue les travaux en veillant à la sécurité. - L'élève porte un équipement de protection individuelle approprié en fonction des circonstances. - L'élève planifie et accomplit des missions de travail d'une manière autonome, créative et rentable.	- L'élève a respecté le règlement interne ainsi que les horaires des pauses. - L'élève n'a accusé des retards qu'exceptionnellement. - L'élève a participé aux entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence. - L'élève a respecté les règles de sécurité. - L'élève a fait preuve de prudence et de précaution. - L'élève a considéré des aspects économiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Utilisation des énergies renouvelables, installations photothermiques et photovoltaïques (ATIER-F)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation des énergies renouvelables, installations photothermiques et photovoltaïques**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATIER-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier - Salle d'instruction
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des installations photothermiques et photovoltaïques.**	- L'élève connaît le fonctionnement d'installations photothermiques et photovoltaïques.	- L'élève a distingué des installations photothermiques et photovoltaïques.
20 % (12 P)	**L'élève distingue différents systèmes de fixation et de montage.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients de variétés différentes de fixations et de montages.	- L'élève connaît des variétés de fixations et de montages et il les a distinguées.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de couverture de toitures sous les aspects du montage et du fonctionnement d'installations correspondantes.**	- L'élève est capable de déterminer si différents systèmes de montage et de fixation conviennent à différentes couvertures de toits en se référant à des documentations.	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de couverture associés à des collecteurs sur toits. - L'élève connaît les différentes zones critiques pour l'intégration de collecteurs dans et sur la surface d'un toit. - L'élève a évalué la manière d'obtenir des solutions/des améliorations structurelles en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des variétés de montages et de fixations en se référant à des documentations techniques.**	- L'élève opte pour un montage et pour une fixation adaptés.	- L'élève a opté pour des variétés de fixations et de montages de manière autonome en se référant à l'énoncé de la mission. - L'élève a consulté des documents techniques.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il travaille de manière rentable, il communique et il coopère convenablement avec son formateur et avec ses collègues de travail au cours des travaux et il a conscience de la sécurité.**	- L'élève travaille de manière ambitieuse. - L'élève considère des critères économiques quand il opte pour des méthodes et il les apprécie correctement. - L'élève constate des potentiels d'économies dans la mesure du possible. - L'élève mène des entretiens de manière pertinente. - L'élève écoute activement. - L'élève argumente avec pertinence. - L'élève met à profit ses expériences. - L'élève adopte une attitude polie et aimable. - L'élève prend connaissance des critiques.	- L'élève a considéré des aspects économiques. - L'élève a participé à des entretiens. - L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'élève s'est exprimé convenablement et il a mis à profit ses expériences. - L'élève a respecté les règles ainsi que les temps de pauses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Accomplir un revêtement de façade (ATRFA-F)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accomplir un revêtement de façade**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATRFA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier - Salle d'instruction
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne des outils manuels ainsi que des machines servant à la confection de revêtements de façades et il les utilise dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève sélectionne les outils de manière fonctionnelle et il s'en sert sereinement. - L'élève contrôle la fonctionnalité des outils, il détecte des défauts et il les répare dans la mesure du possible. - L'élève entrepose les outils de manière cohérente et sans compromettre la sécurité.	- L'élève a sélectionné les outils d'une manière satisfaisante pour la mission, il a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève a manipulé les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - La sécurité n'a été compromise à aucun moment à cause des outils entreposés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des plages de vent à la façade et de déterminer des types de fixations ainsi que les points de fixation de revêtements de façades.**	- L'élève est capable de planifier des mécanismes pour l'absorption de l'allongement généré par les variations de température.	- L'élève a distingué les plages de vent sur les façades. - L'élève a déterminé un point de fixation de même que le type de la fixation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de confectionner des couvertures d'ouvertures de façades.**	- L'élève réalise les courbes, les voûtes et les rainures de manière consciencieuse. - Les mesures obtenues sont correctes. - L'élève applique correctement les suites technologiques. - L'élève intègre correctement des relevés d'étanchéité dans le revêtement de façade.	- La section de l'ouverture de la façade a accompli sa mission. - L'élève a réalisé la section de l'ouverture de la façade sans anomalie démesurée par rapport aux indications. - L'élève a réalisé la section de l'ouverture de la façade d'une manière imperméable à la pluie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des plans de structure pour des façades.**	- L'élève produit un dessin dans un état propre. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations sont conformes aux normes et à l'échelle.	- L'élève a correctement établi les plans de structure. - L'élève a respecté les échelles. - L'élève a correctement lu et reproduit les indications techniques et technologiques dans les dessins.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques il travaille de manière rentable, il communique et il coopère convenablement avec son formateur et avec ses collègues de travail au cours des travaux et il a conscience de la sécurité.**	- L'élève travaille de manière ambitieuse. - L'élève constate des potentiels d'économies dans la mesure du possible. - L'élève constate des risques et il veille à la sécurité au cours de l'exécution des travaux. - L'élève porte l'équipement de protection de rigueur en fonction des circonstances. - L'élève mène des entretiens de manière pertinente. - L'élève écoute activement. - L'élève avance des arguments pertinents. - L'élève met à profit ses expériences. - L'élève adopte une attitude polie et aimable. - L'élève prend connaissance des critiques.	- L'élève a considéré des aspects économiques. - L'élève a respecté les règles de sécurité. - L'élève portait un équipement de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'élève a fait preuve de prudence et de précautions. - L'élève a participé à des entretiens. - L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'élève s'est exprimé convenablement et il a mis à profit ses expériences. - L'élève a respecté les règles ainsi que les temps de pauses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Planification professionnelle et préparation des chantiers (PLAPCH)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Planification professionnelle et préparation des chantiers**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLAPCH**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Professeur-ingénieur / Métiers de la toiture - Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'inverser des formules et de déterminer des surfaces simples avec différentes unités.**	- L'élève ajoute correctement des unités de mesure aux valeurs calculées. - L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève inverse des formules et il détermine des unités de mesure, des échelles ainsi que des surfaces. - L'élève se sert des accessoires sans difficulté.	- L'élève a déterminé des surfaces simples. - L'élève a vérifié la pertinence du résultat. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'élève a inversé des formules.
20 % (12 P)	**L'élève distingue différentes variétés d'échafaudages ainsi que leurs composants.**	- L'élève distingue des échafaudages de travail et de protection avec précision en fonction de leur affectation. - L'élève est capable d'identifier et de désigner des composants d'échafaudages de travail et de protection.	- L'élève a désigné des échafaudages de travail et de protection avec précision. - L'élève connaît les composants de base des variétés d'échafaudages et il les a attribués.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règlementations pour les différentes variétés d'échafaudages.**	- L'élève dispose de connaissances concernant l'installation réglementaire d'échafaudages de protection et de travail.	- L'élève a constaté la sécurité d'exploitation des échafaudages de travail et de protection.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures géométriques de toitures simples.**	- L'élève dessine des structures géométriques dans le respect des normes et d'une manière clairement identifiable. - L'élève se sert des accessoires ans difficulté.	- L'élève a représenté des structures géométriques de toitures d'une manière correcte sous l'aspect graphique. - L'élève a déterminé des dimensions ainsi qu'une échelle et il les a appliquées d'une manière correcte sous l'aspect graphique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins simples.**	- L'élève représente les dessins proprement et de manière cohérente. - L'élève dispose la feuille de dessin de manière cohérente. - L'élève identifie les dimensions et l'échelle. - L'élève représente correctement la position et la relation des surfaces et des bords couverts.	- L'élève a déduit des formes et des corps géométriques simples des indications et il les a dessinés en se servant des accessoires. - L'élève connaît des règles géométriques de base et il les a appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Planification technique et préparation des chantiers (PTEPCH)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Planification technique et préparation des chantiers**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PTEPCH**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les propriétés des matériaux en tôle, leur production ainsi que leur entreposage.**	- L'élève dispose de connaissances concernant la production des différents matériaux en tôle. - L'élève est capable de distinguer des domaines d'affectation des différents matériaux. - L'élève connaît des avantages ainsi que des inconvénients des matériaux. - L'élève connaît des propriétés chimiques et physiques (par exemple les métaux plus ou moins oxydables, la corrosion, la protection anticorrosion, etc.).	- L'élève connaît les méthodes d'extraction et de production des matériaux en tôle habituels et il les évalue en fonction de leurs propriétés. - L'élève a identifié des avantages ainsi que des inconvénients essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les risques d'accidents sur des voies de circulation, sur des échafaudages de travail et aux postes de travail.**	- L'élève connaît la manipulation sereine d'appareils et de machines. - Les postes de travail sont dans un état cohérent et en ordre. - L'élève connaît des symboles de dangers servant à sécuriser un chantier. - L'élève connaît des risques. - L'élève indique des méthodes servant à éviter les risques.	- L'élève a sécurisé des voies de circulation. - L'élève a opté pour des échafaudages de travail en fonction des missions.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents avec les appareils et avec les machines requis pour la couverture de toitures.**	- L'élève est capable de localiser des risques avec des appareils et avec des machines. - L'élève propose des options pour éviter des risques.	- L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents avec des machines et avec des appareils.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire et d'esquisser des dessins de structures simples de pièces de travail.**	- L'élève veille à une représentation propre, par exemple des trois vues. - L'élève applique la méthode indiquée, par exemple pour déterminer les longueurs réelles d'un développé. - L'élève tient compte des revêtements requis pour la fabrication (brasures ou rivetages).	- L'élève a lu des dessins de structures et il les a transposés sur une esquisse ou il a effectué un traçage pour une pièce de travail en tôle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Bases de travail des métaux et des tôles (BATMTO)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Bases de travail des métaux et des tôles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BATMTO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels servant à la transformation de tôles en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les outils et il les sélectionne de manière optimale. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible.	- L'élève a convenablement opté pour les outils requis pour la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entreposer des matériaux de construction, des adjuvants, des matériaux en tôle ainsi que des éléments préfabriqués de manière règlementaire.**	- L'élève distingue et identifie des matériaux en tôle en fonction de leurs propriétés, il les attribue à leur type et il les entrepose séparément. - L'élève identifie correctement des caractéristiques. - L'élève ouvre des emballages avec précaution. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents à respecter au cours de l'entreposage. - L'élève entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail, sans qu'ils ne constituent des obstacles pour les autres intervenants. - L'élève tient compte des hauteurs d'empilage des matériaux. - L'élève entrepose les tôles séparément, à l'abri de l'humidité. - L'élève tient compte de l'entreposage vertical ou horizontal des matériaux.	- L'élève a attribué les matériaux à leur type et il les a entreposés séparément. - L'élève a entreposé les matériaux de manière à ce qu'ils ne représentent pas de risque d'accident. - L'élève a entreposé les matériaux à l'abri des conditions atmosphériques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des transformations de métaux simples en suivant les indications.**	- L'élève veille à exécuter proprement la transformation. - L'élève accomplit les étapes de travail de manière professionnelle. - L'élève accomplit les étapes de travail avec précaution.	- L'élève maîtrise les étapes fondamentales de la transformation comme le mesurage, le traçage, le grainage, le cisaillement, le sciage, le limage, le pliage, le rivetage, le perçage ou le taraudage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail en tôle combinées en suivant les indications.**	- L'élève accomplit les étapes de travail avec précision. - Les dimensions sont correctes. - L'élève accomplit les étapes de travail avec précaution.	- L'élève a produit les pièces ajustées en tôle sans anomalie d'envergure par rapport aux indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours (FORFZ1)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Contribuer à la planification et à la préparation des chantiers en cours**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFZ1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des tâches partielles dans le cadre d'une mission professionnelle en suivant les indications et en tenant compte des procédures internes, d'opter pour la quantité et pour la variété des outils, des instruments, respectivement des accessoires, et pour des matériaux en tôle en se référant à des indications orales et documentées et de les préparer.**	- L'apprenti opte pour les outils de manière optimale. - L'apprenti opte pour les outils en respectant les quantités ainsi que les qualités indiquées. - L'apprenti suit les indications de manière satisfaisante.	- L'apprenti a intégralement préparé des accessoires, des outils ainsi que des matériaux en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable soumettre des matériaux en tôle à des contrôles et de les entreposer de manière réglementaire, avec précaution et conformément aux conditions générales internes.**	- L'apprenti attribue les matériaux en tôle à leur variété et il les entrepose séparément. - L'apprenti ouvre les emballages avec précaution. - L'apprenti entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail, de manière à ce qu'ils ne dérangent personne. - L'apprenti tient compte des hauteurs d'empilage des matériaux. - L'apprenti applique une méthode d'entreposage particulière à l'abri de l'humidité pou les tôles. - L'apprenti tient compte de l'entreposage des matériaux en positions verticale ou horizontale.	- L'apprenti a attribué les matériaux à leur variété et il les a entreposés séparément. - L'apprenti a entreposé les matériaux de manière à ne pas compromettre la sécurité. - L'apprenti a entreposé les matériaux à l'abri des conditions atmosphériques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'aménager des chantiers ou des secteurs de chantiers en respectant les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents, d'identifier des risques, d'opter pour des équipements de protection en fonction des circonstances, d'appliquer des mesures adaptées en cas de dégradation et d'appliquer les circuits de transmission des informations.**	- L'apprenti aménage des secteurs de chantiers d'une manière cohérente et ordonnée, en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti constate des dégradations, il les signale et il rectifie les défauts de moindre envergure de manière autonome.	- L'apprenti a correctement appliqué les techniques de soulèvement et de transport en fonction des circonstances au cours de l'entreposage et du déplacement de matériel. - La santé et la sécurité au travail n'étaient jamais compromises en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti trie des déchets et il les met au rebut avec précaution et de manière réglementaire.**	- L'apprenti trie correctement les déchets en fonction des variétés des matières premières. - L'apprenti attribue les déchets ainsi que les résidus et il les met au rebut.	- L'apprenti a mis des emballages au rebut en fonction des spécificités internes et en suivant les consignes en la matière.
10 % (6 P)	**L'apprenti documente sommairement les étapes de travail en appliquant les règles professionnelles en vigueur de même que les pratiques internes.**	- L'apprenti alimente le carnet d'apprentissage d'une manière propre et réglementaire. - Les différentes étapes de travail sont clairement identifiables et l'apprenti les illustre correctement avec des esquisses.	- L'apprenti a noté des étapes de son travail quotidien dans son carnet d'apprentissage.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir des missions de travail sans difficulté sur des surfaces de travail situées en altitude ou en pente.**	- L'apprenti n'éprouve pas de difficulté particulière pour accomplir différentes missions de travail sur des surfaces en altitude.	- L'apprenti a accompli des missions de travail sur des toits sans difficulté.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il communique et il coopère convenablement avec ses formateurs et avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti adopte une attitude polie et il salue les autres intervenants. - L'apprenti prend connaissance des critiques. - L'apprenti mène des entretiens de manière pertinente, il écoute activement, il avance des arguments pertinents et il se réfère à des expériences.	- L'apprenti a respecté le règlement interne ainsi que les horaires de pause. - L'apprenti ne s'est présenté en retard qu'exceptionnellement. - L'apprenti a participé à des entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissance technique des composantes de la toiture (COTECT)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Connaissance technique des composantes de la toiture**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COTECT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture - Professeur-ingénieur / Métiers de la toiture
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises ainsi que les pertes en appliquant des calculs de surfaces, de volumes et de pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises avec précision. - L'élève documente les calculs d'une manière propre et cohérente. - L'élève tient compte des pertes en fonction des circonstances.	- L'élève a effectué des calculs de surfaces et de volumes faciles d'une manière correcte sous les aspects de la méthode et du résultat. - L'élève s'est sereinement servi des accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes de toitures et il connaît leurs propriétés.**	- L'élève attribue les propriétés typiques des objets et il connaît les avantages ainsi que les inconvénients correspondants.	- L'élève connaît les différentes formes de toitures. - L'élève a identifié des formes de toitures dans une esquisse sans grande difficulté et il les a reconnues sur le terrain.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes parties d'une toiture.**	- L'élève identifie rapidement les parties d'une toiture et il est capable de les décrire.	- L'élève a identifié des parties de toitures dans une esquisse sans grande difficulté et il les a appliquées sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des dessins simples et d'établir des coupes simples.**	- Le dessin est à l'échelle. - L'élève détermine des dimensions d'origine en considérant l'échelle. - L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a déduit des raccordements ainsi que des structures de toitures simples de représentations isométriques indiquées et il les a correctement présentés sous l'aspect graphique. - L'élève a tenu compte d'échelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Matériaux dans le métier de ferblantier-zingueur (MATEFZ)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Matériaux dans le métier de ferblantier-zingueur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATEFZ**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux de couvertures de toitures et il connaît leurs propriétés technologiques.**	- L'élève considère les exigences de l'affectation au cours de la sélection du matériel. - L'élève veille à ce que la suite des étapes de travail soit correcte en fonction du matériel utilisé. - L'élève considère la diversité des propriétés dans les différents domaines.	- L'élève connaît les conditions technologiques ainsi que les différentes méthodes de transformation des matériaux en tôle. - L'élève a attribué des domaines d'affectation aux matériaux. - L'élève a évalué les différents matériaux sous les aspects de la conservation, de l'apparence, des propriétés physiques, des coûts et des contraintes de transformation.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les options de mise au rebut des différents matériaux de couverture.**	- L'élève considère l'attribution correcte des catégories de déchets (déchets métalliques, différentes matières synthétiques, déchets de construction, argile, béton, ardoise, etc.). - L'élève attache une attention particulière aux déchets dangereux pour la santé et pour l'environnement, par exemple aux couvertures et aux isolations contenant de l'amiante. - L'élève veille au tri des déchets et des pertes.	- L'élève connaît des options de mise au rebut et de recyclage des matériaux de couverture de toitures utilisés. - L'élève a constamment accordé la priorité à la protection de la santé et de l'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des vues développées simples de pièces de travail.**	- L'élève veille à une représentation propre, par exemple des courbes. - L'élève applique la méthode indiquée, par exemple pour déterminer les longueurs réelles d'un développé. - L'élève tient compte de la production des revêtements requis pour la fabrication (brasures ou rivetages).	- L'élève a établi des vues développées du matériel de pièces de travail. - L'élève a compris et appliqué la méthode d'une vue développée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Traitement avancé de la tôle (TRAATO)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Traitement avancé de la tôle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRAATO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	4	- Atelier
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels servant à la transformation de tôles en fonction de l'énoncé, d'en assurer l'entretien et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les outils et il les sélectionne de manière optimale. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible.	- L'élève a convenablement opté pour les outils requis pour la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer et de tracer des pièces ajustées en tôle simples en suivant les indications.**	- L'élève veille à la précision des vues développées. - L'élève veille à la précision des dimensionnements de la pièce de travail.	- L'élève a développé et tracé les pièces ajustées en tôle sans difficulté d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de former des pièces ajustées en tôle simples en suivant les indications.**	- L'élève veille à exécuter proprement la transformation. - L'élève accomplit des étapes de travail, respectivement il effectue des cintrages, de manière professionnelle. - L'élève accomplit les étapes de travail avec précaution.	- L'élève a adéquatement accompli les étapes fondamentales de la transformation comme le cintrage, le cintrage circulaire, le bordage, le talonnage et le cisaillement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces de travail en tôle combinées en suivant les indications.**	- L'élève accomplit les étapes de travail avec précision. - Les dimensions sont correctes. - L'élève accomplit les étapes de travail avec précaution.	- L'élève a assemblé les pièces ajustées en tôle sans anomalie d'envergure par rapport aux indications. - Les brasures, les joints, les rivetages, etc. étaient dans un état acceptable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Préparer, répartir et confectionner de sous-constructions pour toiture en pente (FORFZ2)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toiture en pente**

Titre du module:	**Préparer, répartir et confectionner de sous-constructions pour toiture en pente**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORFZ2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le travail, de se procurer des informations et d'évaluer le temps requis pour l'accomplissement après la réception d'une mission de travail.**	- L'apprenti a opté pour des matériaux de construction et pour des matières accessoires en fonction de la mission. - L'apprenti s'est concerté avec ses supérieurs à propos des étapes de travail.	- L'apprenti a opté pour des matériaux de construction et pour des matières accessoires en fonction de la mission. - L'apprenti s'est concerté avec ses supérieurs à propos des étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils et des techniques de connexion, respectivement pour des raccordements, en suivant les indications.**	- L'apprenti utilise les outils de connexion avec parcimonie. - L'apprenti opte pour des raccordements de manière autonome en fonction de la mission.	- L'apprenti a opté pour des raccordements et pour des outils de connexion et il les a appliqués convenablement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les quantités de matériel requises en fonction de la mission et il manipule les matériaux utilisés avec précaution et avec parcimonie.**	- L'apprenti détermine les quantités de matériel requises et il s'en sert en considérant des aspects économiques.	- L'apprenti a déterminé les quantités de matériel requises en fonction de la mission, sans accuser d'écart d'envergure.
10 % (6 P)	**L'apprenti documente les étapes de travail sous forme de notes dans le respect des règles professionnelles en vigueur et des pratiques internes.**	- L'apprenti alimente le carnet d'apprentissage d'une manière propre et réglementaire. - Les différents cycles de travail sont bien lisibles et correctement illustrés avec des esquisses.	- L'apprenti note différents cycles de son travail quotidien dans son carnet d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour les outils manuels et pour les machines requis pour les travaux pratiques, il détecte les dangers et les risques qu'ils représentent et il opte pour un équipement de protection en conséquence.**	- L'apprenti manipule des outils manuels ainsi que des machines en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti constate des défauts de moindre envergure et il les signale. - L'apprenti assure l'entretien de l'équipement de sécurité de manière optimale. - L'apprenti informe ses collègues de travail de manière approfondie à propos de mesures de sécurité éventuelles.	- L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les machines sous guidance en respectant les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti s'est servi d'équipements de protection en respectant les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a correctement constaté des risques ainsi que des dangers.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir des missions de travail sans difficulté sur des surfaces de travail situées en altitude ou en pente.**	- L'apprenti n'éprouve pas de difficulté particulière pour accomplir différentes missions de travail sur des surfaces en altitude.	- L'apprenti a accompli des missions de travail sur des toits sans difficulté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'entretenir poliment avec ses supérieurs et avec ses collègues de travail à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission de travail, de coopérer et d'assurer la coordination.**	- L'apprenti mène des entretiens de manière pertinente, il écoute activement, il avance des arguments pertinents et il se réfère à des expériences. - L'apprenti agit d'une manière consciencieuse, convenable et adaptée aux circonstances.	- L'apprenti a participé à des entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence. - L'apprenti a accompli des étapes de travail en concertation avec ses supérieurs. - L'apprenti s'est exprimé de manière respectueuse et il a respecté les règles internes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Calcul d'évacuation de l'eau et projections du toit (CAEEPT1)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des pièces d'accessoires pour l'évacuation des eaux pluviales**

Titre du module:	**Calcul d'évacuation de l'eau et projections du toit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAEEPT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture - Professeur-ingénieur / Métiers de la toiture
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer différentes longueurs de toitures individuelles en appliquant le théorème de Pythagore ainsi que les quantités de matériel requises et les pertes en effectuant des calculs de pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises avec précision. - L'élève documente les calculs d'une manière propre et cohérente. - L'élève considère des pertes en fonction des circonstances. - L'élève applique sereinement le théorème de Pythagore.	- L'élève a appliqué le théorème de Pythagore dans les calculs. - L'élève a appliqué des calculs de pourcentages pour déterminer des quantités requises. - L'élève a sereinement manipulé des accessoires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les coupes transversales de rigoles et de tuyaux de descente en fonction des quantités d'eau de pluie correspondant à la surface du toit.**	- Le résultat est correct. - L'élève interprète correctement les tableaux. - L'élève applique correctement les formules. - L'élève ajoute correctement les unités de mesure aux valeurs calculées.	- L'élève a correctement interprété les tableaux. - L'élève a correctement appliqué les formules. - L'élève a correctement appliqué la méthode de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des coupes ainsi que des dessins détaillés de toitures plates et à faible inclinaison.**	- Le dessin est à l'échelle. - L'élève détermine les dimensions d'origine en tenant compte de l'échelle. - Les coupes ainsi que les dessins détaillés sont clairement identifiables et l'élève les établit proprement.	- L'élève a déduit des coupes ainsi que des dessins détaillés de toitures plates et à faible inclinaison de représentations isométriques indiquées et il les a correctement représentés de manière graphique. - L'élève a considéré des échelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de toitures simples avec des inclinaisons identiques ainsi que les vues correspondantes.**	- L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a correctement établi des plans de toitures ainsi que les vues correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Technique d'évacuation d'eau (TECEEP)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des pièces d'accessoires pour l'évacuation des eaux pluviales**

Titre du module:	**Technique d'évacuation d'eau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECEEP**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les tuyaux de chute d'eau pluviale ainsi que leurs accessoires.**	- L'élève est capable d'attribuer les tuyaux de chute d'eau pluviale à leurs domaines d'affectation. - L'élève est capable d'attribuer des accessoires à leur fonction de manière irréprochable. - L'élève sélectionne correctement les composants fonction des circonstances.	- L'élève a distingué et désigné les tuyaux de chute d'eau pluviale en fonction de leur forme et de leurs dimensions. - L'élève connaît les fixations. - L'élève connaît les accessoires.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différents types de rigoles ainsi que leurs domaines d'affectation et leurs accessoires.**	- L'élève est capable de distinguer les types de rigoles par rapport à leur fonction et à leur domaine d'affectation. - L'élève est capable d'attribuer les accessoires à leur fonction de manière irréprochable.	- L'élève a distingué les types de rigoles en fonction de leur forme. - L'élève connaît les accessoires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins d'atelier simples de pièces de systèmes de drainage de toits.**	- L'élève veille à la cohérence de l'établissement du dessin d'atelier. - L'élève tient compte de l'échelle et du respect des dimensions. - L'élève veille à ce que le dessin fasse état de l'ensemble des informations techniques.	- Les vues étaient clairement identifiables. - Le dessin était à l'échelle sans excéder les tolérances. - Les informations les plus importantes étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des vues développées simples de pièces de systèmes de drainage de toits.**	- L'élève veille à appliquer la méthode correcte au cours du dessin de la vue développée. - L'élève tient compte de l'échelle et du respect des dimensions.	- L'élève a compris l'origine des dimensions servant à la production de la vue développée en se référant aux autres vues. - L'élève a établi la vue développée à l'échelle sans excéder les tolérances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réalisation d'évacuation de l'eau pluviale (REEEAU)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des pièces d'accessoires pour l'évacuation des eaux pluviales**

Titre du module:	**Réalisation d'évacuation de l'eau pluviale**	**Module fondamental**	
Code du module:	**REEEAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	4	- Atelier
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels servant à la transformation de tôles en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les outils et il les sélectionne de manière optimale. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible.	- L'élève a convenablement opté pour les outils requis pour la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des systèmes de drainage de toits avec des matériaux habituels.**	- L'élève produit des cintrages avec précision. - L'élève produit des systèmes de drainage de toits dans le respect des formes et à l'échelle.	- L'élève a produit des pièces de systèmes de drainage de toits de manière compétente sans anomalies d'envergure par rapport aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des matériaux de construction, des adjuvants, du matériel de drainage de toits ainsi que des pièces préfabriquées, de les intégrer et de vérifier leur utilisabilité.**	- L'élève considère les propriétés requises du matériel utilisé. - L'élève identifie correctement des caractéristiques. - L'élève veille à un entreposage des matériaux cohérent et à l'abri des conditions météorologiques. - L'élève tient compte des indications des fabricants et de l'utilisabilité des matériaux utilisés. - L'élève détermine et applique le nombre ainsi que la variété des fixations de manière optimale.	- L'élève a opté pour du matériel en fonction des propriétés d'affectation. - L'élève a intégré des pièces de travail ainsi que des pièces préfabriquées sans excéder les tolérances habituelles. - L'élève a vérifié l'utilisabilité des matériaux. - L'élève a établi des fixations.
30 % (18 P)	**L'élève connaît des suites technologiques concernant le matériel ainsi que des techniques de raccordement et il les applique.**	- L'élève tient compte de la suite technologique de la procédure de fabrication. - L'élève veille à ce que les brasures soient effectuées d'une manière propre et utile. - L'élève veille à une application propre des joints.	- L'élève respecté la suite technologique de la fabrication dans une large mesure. - L'élève connaît des méthodes de brasage. - L'élève a produit des brasures tendres de manière acceptable. - L'élève a appliqué des joints simples.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Préparer et fabriquer des gouttières et des écoulements d'eaux (FORFZ3)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des pièces d'accessoires pour l'évacuation des eaux pluviales**

Titre du module:	**Préparer et fabriquer des gouttières et des écoulements d'eaux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFZ3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils manuels servant à l'usinage de la tôle en fonction de la mission de travail, d'en assurer l'entretien et de les manipuler en observant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti opte pour les outils de manière optimale. - L'apprenti soumet la fonction des outils à un contrôle. - L'apprenti constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'apprenti manipule les outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'apprenti a convenablement opté pour des outils en fonction de la mission, il a détecté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des matériaux de construction, des accessoires, du matériel de drainage d'un toit ainsi que des pièces préfabriquées, de les entreposer de manière réglementaire et de vérifier leur utilisabilité.**	- L'apprenti veille à déterminer les quantités de matériaux avec précision. - L'apprenti distingue des matériaux en fonction de leurs propriétés, il les identifie, il les attribue à leur variété et il les entrepose séparément. - L'apprenti identifie correctement les identifications. - L'apprenti ouvre soigneusement les emballages. - L'apprenti connaît les consignes en matière de prévention des accidents au cours de l'emballage et il les applique. - L'apprenti entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail de manière à ce qu'ils ne dérangent personne. - L'apprenti respecte les hauteurs d'empilage des matériaux. - L'apprenti tient compte de l'entreposage des matériaux en positions verticale ou horizontale et des indications des fabricants.	- L'apprenti a identifié la majorité des quantités de matériaux de construction requises. - L'apprenti a attribué les matériaux à leur variété et il les a entreposés séparément. - L'apprenti a entreposé les matériaux sans compromettre la sécurité. - L'apprenti a entreposé les matériaux à l'abri des intempéries.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'installer des systèmes de drainage de toits simples en suivant les indications et en se servant de matériaux habituels en interne.**	- L'apprenti effectue les flexions avec précision. - L'apprenti établit les connexions (brasées) de manière optimale. - L'apprenti installe les systèmes de drainage de toits avec précision sous les aspects de la forme et des dimensions. - L'apprenti détermine et applique le nombre ainsi que la forme des fixations de manière optimale.	- L'apprenti a fabriqué les pièces des systèmes de drainage de toits sans provoquer d'anomalie d'envergure par rapport aux indications. - L'apprenti a établi des fixations.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît des suites technologiques ainsi que des techniques de connexion correspondant au matériel, aux fabricants et/ou aux identifications et il les applique.**	- L'apprenti effectue les brasures d'une manière propre et adaptée. - L'apprenti effectue les pliages avec précaution. - L'apprenti est capable d'interpréter les indications des fabricants ainsi que l'identification du matériel de manière irréprochable.	- L'apprenti connaît des méthodes de brasage. - L'apprenti a produit des brasures tendres. - L'apprenti a effectué des pliages simples. - L'apprenti a suivi les indications des fabricants et il a appliqué l'identification du matériel en fonction des indications internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des dimensionnements simples et il documente les étapes de travail sous forme de notes en appliquant les règles en vigueur ainsi que les pratiques internes.**	- L'apprenti établit les dimensionnements en fonction des indications internes. - L'apprenti établit proprement les dessins (les esquisses). - Les résultats sont corrects. - L'apprenti documente les rapports ainsi que les étapes de travail de manière schématique. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation du travail et il la met à jour.	- Le dimensionnement était complet et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'apprenti n'a pas éprouvé de difficulté pour dimensionner les structures qu'il a dessinées. - L'apprenti s'est servi des accessoires sans difficulté. - L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports en suivant les indications internes. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière complète et réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les résultats de ses travaux personnels à des contrôles et de les évaluer en fonction de critères objectifs.**	- L'apprenti est capable de vérifier les dimensions de manière irréprochable et de les déterminer avec précision. - L'apprenti constate des erreurs et il les rectifie.	- L'apprenti a évalué les résultats de son travail de manière réaliste.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il communique et il coopère d'une manière convenable et attentive à la sécurité avec ses formateurs et avec ses collègues de travail au cours des travaux.**	- L'apprenti adopte une attitude polie et il salue les autres intervenants. - L'apprenti prend connaissance des critiques. - L'apprenti mène des entretiens de manière pertinente. - L'apprenti écoute activement. - L'apprenti avance des arguments pertinents. - L'apprenti se réfère à des expériences. - L'apprenti se rend compte de dangers et il exécute les travaux d'une manière attentive à la sécurité. - L'apprenti porte l'équipement de protection individuelle requis en fonction des circonstances.	- L'apprenti a respecté le règlement interne ainsi que les horaires de pause. - L'apprenti ne s'est présenté en retard qu'exceptionnellement. - L'apprenti a participé à des entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence. - L'apprenti a respecté les règles de sécurité. - L'apprenti a fait preuve de précaution et de prudence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Calcul d'éléments de relevés d'étanchéité et projections du toit (CAEEPT2)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des éléments de raccord et raccords de conduites de cheminée**

Titre du module:	**Calcul d'éléments de relevés d'étanchéité et projections du toit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAEEPT2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture - Professeur-ingénieur / Métiers de la toiture
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Salle de classe
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des toitures plus complexes en appliquant le théorème de Pythagore ainsi que les quantités de matériel requises et les pertes en effectuant des calculs de surfaces et de pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises avec précision. - L'élève documente les calculs d'une manière propre et cohérente. - L'élève considère des pertes au cours des calculs.	- L'élève a appliqué le théorème de Pythagore dans les calculs sans difficulté. - L'élève a appliqué des calculs de surfaces et de pourcentages pour déterminer des quantités requises. - L'élève a sereinement manipulé des accessoires.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les fonctions trigonométriques et il est capable de les appliquer pour déterminer des toitures simples.**	- L'élève est capable d'affecter une fonction trigonométrique en fonction de l'énoncé. - Les calculs sont complets, corrects et cohérents. - L'élève respecte la méthode de calcul.	- L'élève connaît des fonctions trigonométriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des coupes ainsi que des dessins détaillés de couvertures de toitures en métal.**	- Le dessin est à l'échelle. - L'élève détermine les dimensions d'origine en tenant compte de l'échelle. - Les coupes ainsi que les dessins détaillés sont clairement identifiables et l'élève les établit proprement.	- L'élève a déduit des coupes ainsi que des dessins détaillés de représentations isométriques indiquées et il les a correctement représentés de manière graphique. - L'élève a considéré des échelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de toitures composées avec des inclinaisons identiques ainsi que les vues correspondantes.**	- L'élève établit le dessin en trois vues dans le respect des normes. - La subdivision de la feuille est cohérente. - L'élève dimensionne convenablement le dessin établi.	- L'élève a correctement établi des plans de toitures ainsi que les vues correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Technique d'éléments de relevés d'étanchéité (TECERE)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des éléments de raccord et raccords de conduites de cheminée**

Titre du module:	**Technique d'éléments de relevés d'étanchéité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECERE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents relevés d'étanchéité ainsi que leur forme en fonction de la couverture de toiture correspondante.**	- L'élève distingue les différents relevés d'étanchéité selon leur affectation, leur fonction et leurs matériaux. - L'élève connaît la suite chronologique de la fixation. - L'élève est capable d'attribuer des accessoires à leur fonction de manière irréprochable.	- L'élève connaît les différents relevés d'étanchéité ainsi que leur fixation. - L'élève connaît des accessoires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins d'atelier d'éléments de relevés d'étanchéité.**	- L'élève veille à la cohérence de l'établissement du dessin d'atelier. - L'élève tient compte de l'échelle et du respect des dimensions. - L'élève veille à ce que le dessin fasse état de l'ensemble des les informations techniques.	- Les vues étaient clairement identifiables. - Le dessin était à l'échelle et l'élève n'a pas excédé les tolérances. - Les informations les plus importantes étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner une vue développée simple ainsi que des subdivisions de relevés d'étanchéité.**	- L'élève veille à appliquer la méthode correcte au cours du dessin de la vue développée. - L'élève tient compte de l'échelle et du respect des dimensions.	- L'élève a compris l'origine des dimensions servant à la production de la vue développée en se référant aux autres vues. - L'élève a établi la vue développée à l'échelle sans excéder les tolérances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Effectuer les éléments de relevés d'étanchéité (EFFERE)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des éléments de raccord et raccords de conduites de cheminée**

Titre du module:	**Effectuer les éléments de relevés d'étanchéité**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EFFERE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	4	- Atelier
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner des outils manuels et des machines pour la production de relevés d'étanchéité en tôle en fonction de la mission et de les utiliser dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les outils et il les sélectionne de manière optimale. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate les défauts et il les rectifie dans la mesure du possible.	- L'élève a convenablement sélectionné les outils en fonction de la mission, il s'est rendu compte les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des relevés d'étanchéité en suivant les indications avec des variétés de matériel habituelles.**	- L'élève s'applique à produire les éléments des relevés d'étanchéité d'une manière propre et précise. - L'élève effectue soigneusement les cintrages.	- Les éléments des relevés d'étanchéité étaient utilisables et l'élève les a produits sans anomalie d'envergure par rapport aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des matériaux de construction, des adjuvants, des matériaux de relevés d'étanchéité ainsi que des pièces préfabriquées de manière réglementaire, de les intégrer et de vérifier leur utilisabilité.**	- L'élève considère les propriétés requises du matériel utilisé. - L'élève identifie correctement des caractéristiques. - L'élève veille à un entreposage des matériaux cohérent et à l'abri des conditions météorologiques. - L'élève tient compte des indications des fabricants et de l'utilisabilité des matériaux utilisés. - L'élève détermine et applique la quantité ainsi que la variété des fixations de manière optimale.	- L'élève a opté pour du matériel en fonction des propriétés d'affectation. - L'élève a intégré des pièces de travail ainsi que des pièces préfabriquées sans excéder les tolérances habituelles. - L'élève a vérifié l'utilisabilité des matériaux. - L'élève a établi des fixations.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des suites technologiques concernant le matériel ainsi que des techniques de raccordement d'éléments de relevés d'étanchéité et il les applique.**	- L'élève tient compte de la suite technologique de la procédure de fabrication. - L'élève veille à ce que les raccordements des différents composants soient optimaux.	- L'élève respecté la suite technologique de la fabrication dans une large mesure. - L'élève a produit des raccordements de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève travaille d'une manière rentable, convenable et soignée.**	- L'élève accomplit la mission de travail dans le respect des délais indiqués. - L'élève planifie et accomplit des missions de travail d'une manière autonome et rentable.	- L'élève a considéré des aspects économiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Préparer, produire et couvrir des superstructures et pièces de raccord (FORFZ4)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des éléments de raccord et raccords de conduites de cheminée**

Titre du module:	**Préparer, produire et couvrir des superstructures et pièces de raccord**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFZ4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils manuels servant à l'usinage de structures de toits et de raccordements et de les manipuler en observant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti opte pour les outils de manière optimale. - L'apprenti soumet la fonction des outils à un contrôle. - L'apprenti constate des défauts et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'apprenti manipule les outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'apprenti a convenablement opté pour des outils en fonction de la mission, il a détecté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des quantités de matières auxiliaires et de matériaux de couverture ainsi que des pièces préfabriquées et de les entreposer de manière réglementaire.**	- L'apprenti veille à déterminer les quantités de matériaux avec précision. - L'apprenti distingue des matériaux en fonction de leurs propriétés, il les identifie, il les attribue à leur variété et il les entrepose séparément. - L'apprenti identifie correctement les identifications. - L'apprenti ouvre soigneusement les emballages. - L'apprenti connaît les consignes en matière de prévention des accidents au cours de l'emballage et il les applique. - L'apprenti entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail de manière à ce qu'ils ne dérangent personne. - L'apprenti respecte les hauteurs d'empilage des matériaux. - L'apprenti entrepose les tôles d'une manière particulière servant à les protéger de l'humidité. - L'apprenti tient compte de l'entreposage des matériaux en positions verticale ou horizontale et des indications des fabricants.	- L'apprenti a déterminé les quantités de matériaux de construction requises avec les pertes habituelles. - L'apprenti a correctement entreposé le matériel de couverture en fonction de ses exigences. - L'apprenti a attribué les matériaux à leur variété et il les a entreposés séparément. - L'apprenti a entreposé les matériaux sans compromettre la sécurité. - L'apprenti a entreposé les matériaux à l'abri des conditions atmosphériques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les propriétés des matériaux servant à la fabrication d'éléments de structures et de pièces de raccordement sous les aspects de leur constitution, de leur affectation et de leur mise au rebut en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'apprenti distingue la constitution, l'affectation ainsi que la mise au rebut sans difficulté.	- L'apprenti connaît les fonctions des matériaux servant à la fabrication d'éléments de structures et de pièces de raccordement. - L'apprenti effectue la mise au rebut en fonction de la variété des déchets.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de raccordement et des éléments de structures en suivant les indications avec les connexions correspondantes.**	- L'apprenti fabrique des pièces de raccordement et des éléments de structures d'une manière propre et autonome en suivant les indications. - L'apprenti effectue les pliages avec précision. - Les dimensionnements sont corrects. - L'apprenti établit les connexions de manière optimale. - L'apprenti établit les fixations d'une manière optimale sous les aspects du nombre et de la forme.	- L'apprenti a fabriqué des pièces de raccordement ainsi que des éléments de structures sans accuser d'anomalies d'envergure par rapport aux indications. - L'apprenti a établi les connexions de manière utile.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de lire et d'établir les dessins de pièces de raccordement et il documente les étapes de travail sous forme de notes en appliquant les règles en vigueur ainsi que les pratiques internes.**	- L'apprenti établit les dimensionnements en fonction des indications internes. - L'apprenti établit proprement les dessins (les esquisses). - Les dimensionnements sont complets. - L'apprenti documente les rapports ainsi que les étapes de travail de manière schématique. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation du travail et il la met à jour.	- L'apprenti a correctement interprété des dessins. - Les dimensionnements correspondaient aux pièces de raccordement et aux éléments de structures. - L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports en suivant les indications internes. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière complète et réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il communique et il coopère convenablement avec ses formateurs et avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti adopte une attitude polie et il salue les autres intervenants. - L'apprenti prend connaissance des critiques. - L'apprenti mène des entretiens de manière pertinente. - L'apprenti écoute activement. - L'apprenti avance des arguments pertinents. - L'apprenti se réfère à des expériences.	- L'apprenti a respecté le règlement interne ainsi que les horaires de pause. - L'apprenti ne s'est présenté en retard qu'exceptionnellement. - L'apprenti a participé à des entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence.
10 % (6 P)	**L'apprenti veille à aménager le poste de travail et à exécuter les travaux d'une manière propre, convenable, rationnelle et sécurisée et il évalue le résultat de son travail de manière critique.**	- L'apprenti prend soin de son poste de travail de manière autonome. - L'apprenti manipule le matériel avec précaution et de manière réglementaire. - L'apprenti accomplit les missions de travail de manière autonome et avec parcimonie. - L'apprenti soumet sereinement sa mission de travail à un contrôle et à une évaluation. - L'apprenti se rend compte de dangers et il effectue des travaux d'une manière attentive à la sécurité. - L'apprenti porte l'équipement de protection individuelle en fonction des circonstances.	- Le poste de travail était propre après le départ de l'apprenti. - L'apprenti a manipulé les matériaux de manière règlementaire. - L'apprenti a considéré des aspects économiques. - L'apprenti a évalué des missions de travail de manière autonome. - L'apprenti a respecté les règles de sécurité. - L'apprenti a exécuté les travaux avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Calcul des besoins en matériaux, physique du bâtiment et dessin/projections du toit pour une couverture à joint debout et à tasseaux (CAEEPT3)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des couvertures en métal**

Titre du module:	**Calcul des besoins en matériaux, physique du bâtiment et dessin/projections du toit pour une couverture à joint debout et à tasseaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAEEPT3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Toiture –Travaux pratiques
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Salle de classe
10	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les besoins en matériel ainsi que les quantités massiques des formes de toits correspondantes pour des couvertures à joint debout et à tasseaux.**	- L'élève opte pour des approches correctes. - L'élève convertit correctement les unités de mesure et les échelles. - L'élève se sert des accessoires sans éprouver de difficulté. - L'élève détermine correctement les besoins en matériel ainsi que les quantités massiques et il les documente en employant les termes professionnels.	- L'élève a déterminé les quantités massiques sans commettre d'écart démesuré. - La méthode de calcul était identifiable. - Les unités de mesure étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes transmissions thermiques et de déterminer la résistance de transmission thermique de différentes superstructures de toits ou de murs.**	- L'élève détermine correctement la transmission thermique pour des épaisseurs de murs différentes. - L'élève est capable de déterminer la résistance de transmission thermique de structures de toits et de murs.	- L'élève a distingué les différentes transmissions thermiques. - L'élève a déterminé la transmission thermique de matières différentes en se référant à des tableaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des ouvertures de toit (gouttières, rives et faîtières), de lire des dessins détaillés et de les établir.**	- L'élève produit un dessin dans un état propre. - La mise en œuvre, le dimensionnement ainsi que les légendes sont conformes aux normes et à l'échelle.	- Les valeurs mesurées étaient correctes. - L'élève a respecté les échelles. - L'élève a correctement lu et reproduit les indications techniques et technologiques dans les dessins.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des profils, des vues et des grandeurs réelles de toits à pentes irrégulières, conformément aux indications, à l'échelle et dans le respect des normes.**	- L'élève produit un dessin dans un état propre. - L'élève produit des données complètes concernant le dessin. - La mise en œuvre, le dimensionnement ainsi que les légendes sont conformes aux normes et à l'échelle.	- Les vues plongeantes, les vues de face ainsi que les grandeurs réelles étaient clairement identifiables. - L'élève a correctement déterminé les grandeurs réelles sous l'aspect de l'échelle. - L'élève a correctement appliqué l'échelle et les légendes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Technique d'une couverture à joint debout et à tasseaux (TCJDET)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des couvertures en métal**

Titre du module:	**Technique d'une couverture à joint debout et à tasseaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TCJDET**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser des surfaces de toitures en plages de vent et de déterminer des fixations ainsi que des mécanismes adéquats pour l'absorption de l'allongement des matériaux de couverture de toit utilisés.**	- L'élève détermine les forces de succion du vent. - L'élève planifie des solutions techniques pour l'absorption de l'allongement généré par les variations de température. - L'élève sélectionne des mécanismes pour l'absorption de l'allongement en fonction des circonstances.	- L'élève a subdivisé les plages de vent en fonction des circonstances. - L'élève a déterminé un point de fixation de même que le type de la fixation. - L'élève connaît le phénomène physique de la dilatation et il le maîtrise dans le contexte des couvertures de toits.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents types de couvertures et il est capable de distinguer les différentes mises en œuvre (systèmes à joint debout et à tasseaux).**	- L'élève est capable de décrire les avantages ainsi que les inconvénients des différentes couvertures. - L'élève est capable d'expliquer les différentes mises en œuvre.	- L'élève a expliqué la mise en œuvre technique. - L'élève a décrit les étapes de travail. - L'élève a décrit les techniques de raccordement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des développements simples ainsi que des subdivisions de couvertures à joints debout et à tasseaux et de les dessiner manuellement de même qu'avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève veille à appliquer la méthode correcte pour dessiner le développement. - L'élève tient compte de l'échelle et de l'application dans le respect des dimensions. - L'élève soigne la précision des dessins établis avec un logiciel de conception. - L'élève veille à l'importance de la détermination précise de la largeur des feuilles et des écarts entre les bandes.	- L'origine des dimensions servant au développement à partir des vues était retraçable. - L'élève a effectué l'application à l'échelle et dans les limites des tolérances. - L'élève disposait de connaissances de base concernant le dessin et la planification avec un logiciel de conception. - L'élève a déterminé la largeur des feuilles ainsi que les intervalles entre les bandes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réalisation d'une couverture à joint debout et à tasseaux (RCJDET)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des couvertures en métal**

Titre du module:	**Réalisation d'une couverture à joint debout et à tasseaux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RCJDET**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12		- Atelier
12		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne des outils manuels ainsi que des machines servant à la confection de couvertures à joint debout et à tasseaux en fonction de la mission et des exigences de l'entreprise et il s'en sert dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève sélectionne les outils de manière fonctionnelle et il s'en sert sereinement. - L'élève contrôle la fonctionnalité des outils, il détecte les défauts et il les répare dans la mesure du possible. - L'élève entrepose les outils de manière cohérente et sans compromettre la sécurité.	- L'élève a sélectionné les outils d'une manière satisfaisante pour la mission, il a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève a manipulé les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - La sécurité n'a été compromise à aucun moment à cause des outils entreposés.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose les matériaux de construction, les accessoires ainsi que les éléments préfabriqués servant à la couverture à joint debout et à tasseaux de manière réglementaire.**	- L'élève distingue les tôles (en fonction de leur type, de leur quantité et de leurs dimensions) en matériaux différents et de qualités de surface différentes de manière compétente sous l'aspect de leurs exigences sur le plan du stockage. - L'élève tient compte des indications du fabricant.	- L'élève a respecté les exigences d'ordre technologique et sur le plan de la sécurité pour le stockage de tôles spéciales traitées en surface en fonction des circonstances. - L'élève a entreposé séparément les matériaux de construction et les accessoires. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut de manière réglementaire. - Le matériel n'a pas subi de détérioration.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des ouvertures de couvertures à joint debout et à tasseaux conformément aux indications avec les matériaux d'usage, il observe les suites technologiques à respecter lors de la pose en fonction des matériaux et il les applique.**	- L'élève réalise les courbes, les voûtes et les rainures de manière consciencieuse. - Les mesures obtenues sont correctes. - L'élève a correctement appliqué les suites technologiques.	- La section de l'ouverture du toit a accompli sa mission. - L'élève a réalisé la section de l'ouverture du toit sans commettre d'écart démesuré par rapport aux indications. - L'élève a réalisé la section de l'ouverture du toit d'une manière imperméable à la pluie. - L'élève a respecté les tolérances concernant les positions et les dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des tâches partielles de la mission de travail de manière autonome.**	- L'élève planifie adéquatement les étapes des tâches partielles.	- L'élève a compris la tâche de travail et il l'a subdivisée en tâches partielles.
20 % (12 P)	**L'élève travaille d'une manière économique, rationnelle et soignée.**	- L'élève minimise les pertes. - L'élève respecte la suite technologique des étapes de travail. - L'élève aménage les postes de travail de manière ergonomique (chemins courts).	- L'élève a tenu compte des aspects économiques. - L'élève n'a commis des erreurs qu'exceptionnellement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Confectionner une toiture en métal (FORFZ5)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner des couvertures en métal**

Titre du module:	**Confectionner une toiture en métal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFZ5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et d'utiliser des outils manuels ainsi que des machines servant à la confection de couvertures de toit en métal en fonction de la mission et des exigences de l'entreprise, dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti sélectionne les outils de manière optimale. - L'apprenti contrôle la fonctionnalité des outils. - L'apprenti détecte les défauts et il les répare dans la mesure du possible. - L''apprenti utilise les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.	- L'apprenti a convenablement sélectionné les outils pour les besoins de la mission. - L'apprenti a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de subdiviser des surfaces de toitures en plages de vent et de déterminer des fixations ainsi que des mécanismes adéquats pour l'absorption de l'allongement des matériaux de couverture de toit utilisés.**	- L'apprenti détermine les forces de succion du vent. - L'apprenti est capable de planifier les mécanismes adéquats pour l'absorption de l'allongement généré par les variations de température.	- L'apprenti a distingué les plages de vent. - L'apprenti a déterminé un point de fixation de même que le type de la fixation. - L'apprenti connaît le phénomène physique de la dilatation et il le maîtrise dans le contexte des couvertures de toits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner le matériel servant aux couvertures de toits en métal en fonction de leurs quantités et de leur type et il entrepose les matériaux de construction, les accessoires ainsi que les éléments préfabriqués servant à la couverture de toitures à joints debout et à tasseaux de manière réglementaire.**	- L'apprenti sélectionne le matériel en fonction des aspects technologiques de la mission. - L'apprenti distingue les exigences des tôles sur le plan du stockage de manière compétente en fonction de leurs matériaux et des caractéristiques de leurs surfaces.	- L'apprenti a sélectionné le matériel approprié en fonction de la mission. - L'apprenti maîtrise le stockage de tôles spéciales traitées en surface. - L'apprenti a entreposé séparément les matériaux de construction et les accessoires. - L'apprenti a trié les déchets et il les a mis au rebut de manière réglementaire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de préparer des ouvertures de toits en métal conformément aux indications internes avec les matériaux d'usage, il connaît les suites technologiques à respecter lors de la pose en fonction des matériaux et il les applique.**	- L'apprenti réalise les courbes, les voûtes et les rainures de manière consciencieuse. - Les mesures obtenues sont correctes. - L'apprenti applique correctement les suites technologiques. - L'apprenti réalise les connexions de manière optimale.	- L'ouverture du toit en métal a accompli sa mission. - L'apprenti a réalisé l'ouverture du toit sans commettre d'écart démesuré par rapport aux indications. - L'apprenti a réalisé une ouverture de toit imperméable à la pluie. - L'apprenti a respecté les indications internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de lire des documents, des dessins et des esquisses de couvertures de toits en métal habituellement utilisés au sein de l'entreprise et il documente les étapes de travail (sous forme de notes), conformément aux règles pratiques en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît la fonction technique des détails d'une couverture de toit en métal indiqués dans les documents et dans les dessins habituellement utilisés au sein de l'entreprise. - L'apprenti documente schématiquement les rapports ainsi que les étapes de travail. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation de travail et il assure sa mise à jour.	- L'apprenti a correctement lu et reproduit les indications techniques et technologiques des dessins. - L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports conformes aux spécificités de l'entreprise. - Le carnet d'apprentissage était complet et l'apprenti l'a convenablement alimenté.

10 % (6 P)	**L'apprenti travaille de manière rationnelle, il fait preuve d'imagination et il veille à la propreté et à l'ordre.**	- L'apprenti planifie et accomplit les missions de travail d'une manière autonome et économique. - L'apprenti assure l'entretien de son poste de travail de manière autonome. - L'apprenti manipule le matériel ainsi que les outils manuels avec soin et de manière réglementaire.	- L'apprenti a tenu compte des aspects d'ordre économique. - Le poste de travail était propre au départ de l'apprenti. - L'apprenti a manipulé les matériaux et les outils de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il fait son autocritique, il est autonome, il communique et il coopère convenablement avec son formateur et avec ses collègues de travail et il a conscience de la sécurité.**	- L'apprenti salue les autres intervenants et il adopte une attitude aimable. - L'apprenti prend connaissance des critiques. - L'apprenti mène des entretiens avec pertinence. - L'apprenti écoute activement. - L'apprenti avance des arguments pertinents. - L'apprenti met à profit ses expériences. - L'apprenti constate des risques et il effectue ses travaux en veillant à la sécurité. - L'apprenti porte les équipements de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'apprenti soumet sa mission de travail à un contrôle, il l'évalue et il l'accomplit sereinement.	- L'apprenti a respecté le règlement interne ainsi que les horaires des pauses. - L'apprenti n'est arrivé en retard qu'exceptionnellement. - L'apprenti a participé à des entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence. - L'apprenti a respecté les règles de sécurité. - L'apprenti a fait preuve de prudence. - L'apprenti a évalué les missions de travail de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul des besoins en matériaux, physique du bâtiment et dessin/projections du toit pour une couverture en tôle métallique. (CAEEPT4)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir des toitures en tôle façonnée avec raccords**

Titre du module:	**Calcul des besoins en matériaux, physique du bâtiment et dessin/projections du toit pour une couverture en tôle métallique.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAEEPT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture - Professeur-ingénieur / Métiers de la toiture
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Salle de classe
10	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour des pièces de raccords et d'estimer des quantités massiques des formes de toits correspondantes pour des couvertures en tôle en fonction des matériaux.**	- L'élève respecte la méthode de calcul. - L'élève convertit correctement les unités de mesure. - L'élève se sert des accessoires sans éprouver de difficulté.	- L'élève a déterminé les quantités massiques sans anomalie d'envergure. - La méthode de calcul était identifiable. - Les unités de mesure étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le coefficient de transmission thermique de superstructures de toitures et de murs hétérogènes et de le représenter graphiquement en respectant les symboles ainsi que les échelles.**	- L'élève est capable de déterminer la chaleur requise en fonction du matériel. - L'élève est capable de calculer le coefficient moyen de transmission thermique. - L'élève établit des dessins conformes aux normes.	- L'élève a déterminé les résistances de transmission thermique de toitures et de murs. - L'élève a déterminé le coefficient de transmission thermique. - L'élève a dessiné des superstructures de toits ou de murs à l'échelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des subdivisions de toitures et de couvertures et de les représenter graphiquement.**	- L'élève veille à une subdivision optimale des surfaces de toitures. - L'élève produit un plan de pose des couvertures dans un état propre. - Les indications du dessin sont complètes. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations sont conformes aux normes et à l'échelle.	- L'élève a correctement subdivisé les couvertures des surfaces de toitures. - L'élève a tenu compte des raccords de toitures et des perçages au cours de la subdivision des couvertures. - L'élève a planifié la subdivision des couvertures de manière à ce qu'il y ait assez de place pour l'exécution des travaux appliqués aux joints. - La vue plongeante, la vue de face ainsi que les dimensions réelles étaient clairement identifiables. - L'élève a appliqué une échelle ainsi que des annotations appropriées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des profils, des vues et des grandeurs réelles de toits avec des hauteurs de gouttière irrégulières, conformément aux indications, à l'échelle et dans le respect des normes.**	- L'élève produit un dessin dans un état propre. - Les indications du dessin sont complètes. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations sont conformes aux normes et à l'échelle.	- La vue plongeante, la vue de face ainsi que les grandeurs réelles étaient clairement identifiables. - L'élève a correctement appliqué l'échelle ainsi que les annotations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Technique des raccords de couvertures en tôle métallique (TRCTM)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir des toitures en tôle façonnée avec raccords**

Titre du module:	**Technique des raccords de couvertures en tôle métallique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TRCTM**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les suites technologiques ainsi que les techniques de raccordement en fonction des matériaux, qui servent à la confection de pièces de raccords, et il est capable de justifier leur affectation.**	- L'élève est capable d'expliquer la sélection de la pièce de raccord. - L'élève est capable de justifier sa méthode.	- L'élève a expliqué la fonction des pièces de raccords. - L'élève a décrit les étapes. - L'élève a décrit les techniques de raccordement.
20 % (12 P)	**L'élève désigne les normes ainsi que les règlementations en vigueur concernant les pièces de raccords dans le domaine de la couverture de toits.**	- L'élève veille à appliquer les pièces de raccords dans le respect des normes et des règlementations. - L'élève respecte constamment la hauteur de raccord correcte. - L'élève veille à la fixation et à l'étanchéisation correctes des pièces de raccord avec d'autres matériaux.	- L'élève connaît l'application règlementaire des pièces de raccords. - L'élève connaît les hauteurs de raccord. - L'élève connaît la fixation de raccords avec d'autres matériaux. - L'élève connaît l'étanchéisation de raccords avec d'autres matériaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner les progressions de pièces de raccords.**	- L'élève produit un dessin dans un état propre. - La mise en œuvre, le dimensionnement ainsi que les légendes sont conformes aux normes et à l'échelle.	- Le dessin faisait état de l'ensemble des informations techniques requises. - Les valeurs mesurées étaient correctes. - L'élève a correctement sélectionné les longueurs réelles. - La progression correspondait à la section. - L'élève a respecté les échelles. - L'élève a correctement lu et reproduit les indications techniques et technologiques dans les dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Effectuer des raccords de couvertures en tôle métallique (EFRCTM)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir des toitures en tôle façonnée avec raccords**

Titre du module:	**Effectuer des raccords de couvertures en tôle métallique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**EFRCTM**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
12		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12		- Atelier
12		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner des outils manuels ainsi que des machines servant à la confection de raccords de couvertures en tôle métallique en fonction de la mission et de s'en servir dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève sélectionne les outils de manière fonctionnelle et il les manipule sereinement. - L'élève contrôle la fonctionnalité des outils, il détecte les défauts et il les répare dans la mesure du possible. - L'élève entrepose les outils de manière cohérente et sans compromettre la sécurité.	- L'élève a sélectionné les outils d'une manière satisfaisante pour la mission, il a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève a manipulé les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - La sécurité n'a été compromise à aucun moment à cause des outils entreposés.
10 % (6 P)	**L'élève entrepose les matériaux de construction, les accessoires, les matériaux, les pièces de raccords ainsi que les éléments préfabriqués, en particulier les tôles traitées en surface, de manière réglementaire.**	- L'élève distingue les exigences des tôles en matériaux différents et de qualités de surface différentes de manière compétente en fonction de leurs exigences sur le plan du stockage.	- L'élève connaît les exigences pour le stockage de tôles spéciales traitées en surface. - L'élève a entreposé séparément les matériaux de construction et les accessoires. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut de manière réglementaire.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des pièces de raccords conformément aux indications avec les matériaux d'usage, il observe les suites technologiques ainsi que les techniques de raccordement en fonction des matériaux et il les applique.**	- L'élève réalise les courbes, les voûtes et les rainures de manière consciencieuse. - Les mesures obtenues sont correctes. - L'élève applique correctement les suites technologiques. - L'élève applique les brasures de manière optimale.	- La pièce de raccord a accompli sa mission. - L'élève a réalisé la pièce de raccord sans commettre d'écart démesuré par rapport aux indications. - L'élève a convenablement réalisé les brasures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des tâches qui lui sont confiées de manière autonome.**	- L'élève trouve des solutions de manière autonome en cas de problème. - La planification tient compte d'aspect plus approfondis qui ne sont pas forcément requis pour l'accomplissement de la mission.	- L'élève a compris la mission de travail. - La planification était convenable pour l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève s'est rendu compte des problèmes et il s'est concerté avec le formateur à ce sujet.
20 % (12 P)	**L'élève travaille d'une manière économique, rationnelle et soignée.**	- L'élève a minimisé les pertes. - L'élève a respecté la suite technologique des étapes de travail. - L'élève a aménagé les postes de travail de manière ergonomique (chemins courts).	- L'élève a tenu compte des aspects économiques. - L'élève n'a commis des erreurs qu'exceptionnellement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réaliser des toitures en métal avec raccords (FORFZ6)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir des toitures en tôle façonnée avec raccords**

Titre du module:	**Réaliser des toitures en métal avec raccords**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFZ6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et d'utiliser des outils manuels ainsi que des machines servant à la confection et à la réparation de raccords dans des surfaces de toits en tôle en fonction de la mission et des exigences de l'entreprise, dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti sélectionne les outils de manière optimale. - L'apprenti contrôle la fonctionnalité des outils. - L'apprenti détecte les défauts et il les répare dans la mesure du possible. - L'apprenti utilise les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.	- L'apprenti a convenablement sélectionné les outils pour les besoins de la mission. - L'apprenti a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les besoins en matériel ainsi que les quantités massiques pour la confection de pièces de raccords en fonction des formes de toitures.**	- L'apprenti détermine les besoins en matériel avec précision. - L'apprenti convertit correctement les unités de mesure. - L'apprenti se sert des outils d'assistance et, le cas échéant, des documentations sans éprouver de difficulté.	- L'apprenti a déterminé les besoins en matériel sans commettre d'écart démesuré. - L'apprenti a correctement désigné le matériel. - Les unités de mesure étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplacer des raccords et de les intégrer dans une couverture de toit existante.**	- L'apprenti intègre la pièce de raccord d'une manière irréprochable sous l'aspect optique dans la couverture de toit existante. - L'apprenti applique correctement les suites technologiques.	- La pièce de raccord a accompli sa mission. - L'apprenti a intégré la pièce de raccord dans une couverture de toit existante. - L'apprenti a intégré la pièce de raccord de manière à ce qu'elle soit imperméable à la pluie. - L'apprenti a respecté les indications internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti entrepose les matériaux de construction, les accessoires, les pièces de raccords ainsi que les éléments préfabriqués de manière réglementaire, en particulier les tôles traitées en surface.**	- L'apprenti effectue le stockage des pièces de raccords de matériaux différents et avec des caractéristiques de surface différentes de manière compétente.	- L'apprenti connaît le stockage des pièces de raccords. - L'apprenti a entreposé séparément les matériaux de construction et les accessoires. - L'apprenti a trié les déchets et il les a mis au rebut de manière réglementaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'intégrer des pièces de raccords dans des surfaces de toits conformément aux indications avec les matériaux d'usage, il connaît les suites technologiques à respecter en fonction des matériaux ainsi que les techniques de raccordement et il les applique.**	- L'apprenti réalise les courbes, les voûtes et les rainures de manière consciencieuse. - L'apprenti respecte les limites au niveau des dimensions. - L'apprenti applique correctement les suites technologiques. - L'apprenti réalise les connexions de manière optimale.	- La pièce de raccord a accompli sa mission. - L'apprenti a réalisé la pièce de raccord sans commettre d'écart démesuré par rapport aux indications. - L'apprenti a monté une pièce de raccord imperméable à la pluie. - L'apprenti a respecté les indications internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dessiner les dimensionnements de pièces de raccords et il documente les étapes de travail sous forme de notes, conformément aux règles en vigueur et aux pratiques internes.**	- L'apprenti effectue le dimensionnement d'une manière propre et précise. - L'apprenti documente schématiquement les étapes de travail. - L'apprenti conserve soigneusement la documentation de travail et il assure sa mise à jour.	- Les dimensionnements servant à la confection de la pièce de raccord étaient convenables. - L'apprenti a correctement utilisé les outils et les accessoires. - L'apprenti a correctement représenté les longueurs réelles en appliquant une méthode graphique. - L'apprenti a établi des documentations de travail ainsi que des rapports sur des supports habituellement utilisés au sein de l'entreprise. - Le carnet d'apprentissage était complet et l'apprenti l'a convenablement alimenté.
10 % (6 P)	**L'apprenti travaille de manière rationnelle, il fait preuve d'imagination et il veille à la propreté et à l'ordre.**	- L'apprenti planifie et accomplit les missions de travail d'une manière autonome et économique. - L'apprenti assure l'entretien de son poste de travail de manière autonome. - L'apprenti manipule le matériel ainsi que les outils manuels avec soin et de manière réglementaire.	- L'apprenti a tenu compte des aspects d'ordre économique. - Le poste de travail était propre au départ de l'apprenti. - L'apprenti a manipulé les matériaux et les outils de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques, il fait son autocritique, il est autonome, il communique et il coopère convenablement avec son formateur et avec ses collègues de travail et il a conscience de la sécurité.**	- L'apprenti salue les autres intervenants et il adopte une attitude aimable. - L'apprenti prend connaissance des critiques. - L'apprenti mène des entretiens avec pertinence. - L'apprenti écoute activement. - L'apprenti avance des arguments pertinents. - L'apprenti met à profit ses expériences. - L'apprenti constate des risques et il effectue ses travaux en veillant à la sécurité. - L'apprenti porte les équipements de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'apprenti soumet sa mission de travail à un contrôle, il l'évalue et il l'accomplit sereinement.	- L'apprenti a respecté le règlement interne ainsi que les horaires des pauses. - L'apprenti n'est arrivé en retard qu'exceptionnellement. - L'apprenti a participé à des entretiens, il a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases, il s'est exprimé convenablement et il s'est impliqué avec pertinence. - L'apprenti a respecté les règles de sécurité. - L'apprenti a fait preuve de prudence. - L'apprenti a évalué les missions de travail de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**FZ**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section ferblantiers-zingueurs - Ferblantier-zingueur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le projet (énoncé de la mission) et de l'entamer, il opte pour des outils manuels servant à la couverture de toits avec des tôles profilées en fonction de la mission, il établit une liste d'outillage et de matériel et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti identifie la mission de travail sans difficulté. - L'apprenti entame le travail de manière autonome. - L'apprenti opte pour les outils de manière optimale. - L'apprenti vérifie le fonctionnement des outils. - L'apprenti constate des défauts éventuels et il les rectifie dans la mesure du possible. - L'apprenti documente les quantités de matériel déterminées dans une liste de matériel. - L'apprenti identifie le petit matériel requis et il le documente. - L'apprenti établit une liste de l'ensemble des outils requis.	- L'apprenti a compris la mission de travail avec une brève assistance. - L'apprenti a manipulé les outils de manière professionnelle. - L'apprenti a constaté et signalé d'éventuels défauts provoquant des risques d'accidents. - L'apprenti disposait de suffisamment d'outils pour accomplir la mission. - L'apprenti disposait de suffisamment de matériaux et de petit matériel pour accomplir la mission.
10 % (6 P)	**Les apprentis déterminent le matériel nécessaire en fonction du projet, les temps de travail pour la couverture des toits qui ont une pente similaire ou différente avec leurs superstructures, ainsi que les coefficients de transmission thermique ou l'épaisseur de la couche d'isolation des superstructures de toit et des murs pour les constructions en bois.**	- L'apprenti détermine le matériel requis avec précision. - L'apprenti attribue correctement les unités de mesure aux valeurs déterminées. - L'apprenti respecte la méthode de calcul. - L'apprenti convertit des unités de mesure, des échelles ainsi que des surfaces. - L'apprenti se sert des outils sans difficulté.	- L'apprenti a convenablement déterminé le matériel requis pour réaliser ce projet. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'apprenti a correctement déduit des valeurs des tableaux. - L'apprenti a correctement appliqué les formules.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des profils, des vues et des grandeurs réelles de toitures à l'échelle et dans le respect des normes, en fonction du projet.**	- L'apprenti produit un dessin dans un état propre. - Les indications du dessin sont complètes. - L'exécution, le dimensionnement ainsi que les annotations sont conformes aux normes et à l'échelle.	- La vue plongeante, la vue de face ainsi que les grandeurs réelles étaient clairement identifiables. - L'apprenti a convenablement appliqué l'échelle ainsi que les annotations.
10 % (6 P)	**L'apprenti établit ou complète des dessins détaillés de composants et de coupes de la superstructure du toit et de raccords de toitures à inclinaison similaire ou différente en fonction du projet.**	- L'apprenti produit un dessin détaillé avec des annotations d'une manière correcte, bien lisible et convenablement compréhensible pour d'autres intervenants. - L'apprenti présente les coupes correctement. - L'apprenti considère la subdivision de la feuille. - L'apprenti considère les échelles. - L'apprenti produit les dessins proprement.	- L'apprenti a réalisé des dessins détaillés avec une assistance mesurée. - Les dessins de composants étaient identifiables et compréhensibles pour d'autres intervenants.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés et les exigences technologiques des matériaux de couverture ainsi que la suite technologique et chronologique de la procédure de fabrication et il les documente dans un plan de travail.**	- L'apprenti est capable d'adapter les paramètres de fabrication en fonction des propriétés dépendant des matériaux. - L'apprenti suit la technique de la procédure de fabrication. - L'apprenti documente convenablement la technologie de fabrication.	- L'apprenti connaît les propriétés dépendant des matériaux ainsi le système de la transformation. - L'apprenti a respecté la suite chronologique dans une large mesure. - La procédure de fabrication technologique était conforme aux règles de l'art. - Le plan de travail était logique et compréhensible.

40 % (24 P)	**L'apprenti réalise la couverture du toit avec ses différents raccords en fonction du projet.**	- L'apprenti fixe les composants dans le respect des dimensions. - L'apprenti produit proprement les pliures, les courbes ainsi que les inclinaisons. - L'apprenti produit les pliures de manière optimale. - L'apprenti établit proprement la couverture du projet. - L'apprenti établit les raccords proprement et correctement.	- Le projet réalisé correspondait à l'énoncé de la mission et l'apprenti a respecté les dimensions principales en fonction des tolérances. - La couverture du toit ainsi les raccords ont accompli leurs missions. - L'apprenti a transformé les composants de manière professionnelle. - La fixation du matériel de couverture était convenable. - L'apprenti a correctement produit les pliures, les courbes ainsi que les inclinaisons en fonction des exigences. - L'apprenti a produit les pliures de manière à ce qu'elles ne provoquent pas de risque de blessure.
10 % (6 P)	**L'apprenti a conscience de la sécurité, il se présente à l'heure, il est poli, il accepte les critiques et il est capable d'évaluer et de commenter le résultat de son travail de manière objective.**	- L'apprenti constate ses erreurs au cours des étapes de travail. - L'apprenti évalue convenablement la qualité du produit. - L'apprenti est poli et il adopte une attitude aimable. - L'apprenti prend connaissance des critiques. - L'apprenti constate des risques et il exécute les travaux en veillant à la sécurité. - L'apprenti porte l'équipement de protection de rigueur en fonction des circonstances.	- L'apprenti a identifié des erreurs de fabrication. - L'apprenti a évalué le résultat du travail de manière réaliste. - L'apprenti a respecté les règles de l'art ainsi que les horaires des pauses. - L'apprenti a respecté les règles de sécurité et il portait l'équipement de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'apprenti a fait preuve de précaution et de prudence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	o Die Lernenden beachten gängige Diskussionsregeln o Die Lernenden legen ihre Position dar, sie verteidigen und illustrieren diese anhand von Beispielen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Les enseignants sont priés d'adapter le module au nombre de leçons dont ils disposent par semestre !!! De façon générale, les socles décrits dans ce document sont les mêmes que pour les élèves du DT qui disposent de 2 leçons hebdomadaires en français. Ce niveau d'exigence devra être adapté aux élèves du DAP qui ne disposent que d'une seule leçon hebdomadaire.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissance de base: Lire, dresser et analyser des plans (CBLDA-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissance de base: Lire, dresser et analyser des plans**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBLDA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les types de plans ainsi que les informations qu'ils contiennent.**	-L'apprenti est capable de distinguer les différents types de plans. (plans de bâtiment et de génie civil, plans d'ensemble, plans de conception, plans d'exécution et plans de détail) -Il comprend la signification des différentes inscriptions dans un champ d'écriture comme la désignation, et l'échelle. -Il connaît les principaux symboles et informations (abréviations) contenus dans les plans de construction et de génie civil. -Il connaît les formes de représentation des principaux matériaux et substances utilisés dans le bâtiment et le génie civil.	-L'apprenti a identifié les principaux types de plans. -Il a identifié la signification des symboles et des abréviations et il les a expliqués dans la majorité des cas. -Il a attribué les éléments représentés aux matériaux et aux matières qui les composent avec des hachures et d'autres représentations graphiques dans la majorité des cas.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer l'échelle et de déduire les dimensions à partir du plan.**	-L'apprenti est capable de déduire l'échelle du dessin à partir des dimensions et des éléments de construction qui leur sont attribués. -L'apprenti est capable de déterminer des longueurs réelles sans règle à échelle.	-L'apprenti a déterminé l'échelle correspondante pour des plans originaux et il l'a attribuée à une échelle habituelle dans le métier du bâtiment. -L'apprenti a déterminé des longueurs réelles non dimensionnées sur le plan en se référant à l'échelle ainsi qu'aux longueurs tracées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des longueurs, des surfaces et des volumes ainsi que les quantités de matériel requises en se référant à des plans (longueurs, surfaces et volumes simples et composés).**	-L'apprenti détermine les quantités de matériel requises et il les indique dans un tableau conformément aux directives de la VOB. -Il sait déterminer les longueurs d'éléments de construction assemblés (corps). -Il sait calculer les surfaces de formes de base simples (triangle, trapèze, parallélogramme, disque et multigone). -L'apprenti connaît les formes de base des corps (cube, prisme, cylindre, cône, pyramide et sphère) et il sait en calculer les volumes. -Il détermine des surfaces et des volumes simples et composés (en se référant à des plans de génie civil).	Il a déterminé le nombre des unités avec les tolérances correspondantes.. -Il a identifié les surfaces et les a nommées correctement d'un point de vue technique. -Il connaît les formules pour déterminer l'aire (sans recueil de formules) et les a appliquées correctement. -Il a déterminé correctement les surfaces correspondant au type de plan et a fait une déclaration sur l'exactitude/la plausibilité du résultat. -Les volumes sont correctement nommés sur le plan technique. -Les formules de détermination des volumes ont été correctement appliquées à l'aide d'un recueil de formules. -Les volumes ont été correctement déterminés en fonction du type de plan et le résultat a été vérifié quant à son exactitude/sa plausibilité. -Les surfaces et les volumes ont été décomposés en formes de base et les surfaces ou les volumes ont été correctement déterminés. -L'exactitude/la plausibilité du résultat a été vérifiée. -Les outils d'aide (calculatrice) ont été correctement utilisés. -Les unités (longueurs, surfaces, volumes) ont été correctement converties.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps simples ou de groupes de corps à l'aide de plans.**	-L'apprenti est capable de subdiviser la tâche en tâches partielles pertinentes et élabore une solution systématique. -A l'aide de projections de 3 tableaux, il est possible de créer des perspectives parallèles (indication des angles) avec des arêtes visibles et cachées. -L'apprenti rédige les légendes des plans et les présente au format de feuille indiqué.	-Les données ont été soigneusement étudiées et la tâche globale a été divisée en tâches partielles raisonnables et exécutables, qui ont été résolues de manière systématique. -Des éléments de construction simples ou des groupes de corps ont été reconnus dans l'espace et représentés de manière professionnelle en perspective parallèle. Leurs types de lignes, leur représentation des lignes et leur épaisseur sont pour l'essentiel corrects. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans sont présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) dans le format de feuille requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin à main levée (DESMA-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESMA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des vues plongeantes et/ou des vues de face d'objets simples en respectant les proportions.**	L'apprenti dessine les axonométries de composants simples. -Il dessine avec un tracé proportionnel, uniforme et continu. -Il structure la disposition du dessin sur la feuille de dessin.	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (arêtes visibles et cachées) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples à main levée en respectant les proportions.**	-L'apprenti dessine des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples. -Il applique un tracé proportionnel, homogène et continu. -Il structure l'agencement du dessin sur la feuille de dessin.	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (bords visibles et cachés) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir une feuille modèle pour ses dessins.**	-L'apprenti établit une feuille modèle intégrale dans le respect des normes.	-Les marges étaient régulières et conformes aux indications. - Le champ d'écriture est établi selon les indications de la norme et contient les informations nécessaires.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de façon claire et compréhensible	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Calcul et dessin professionnel 1 (CDPRO1-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases de la géométrie professionnelle.**	-L'apprenti détermine des longueurs, des surfaces et des volumes simples. -Il détermine l'échelle du dessin à partir des mesures et des éléments de construction qui leur sont attribués. -Il détermine les longueurs réelles sans règle graduée. -Il réalise des dessins propres et à l'échelle pour les tâches données.	-L'apprenti a calculé de manière autonome les longueurs, les surfaces et les volumes de problèmes donnés concernant le métier de carreleur. -Pour des plans originaux, il a calculé l'échelle correspondante et l'a associée à une échelle usuelle dans le domaine de la construction. -Il a déterminé des longueurs réelles non cotées sur le plan à l'aide de l'échelle et des longueurs dessinées. -Il a réalisé des dessins propres et à l'échelle, conformément à l'énoncé de la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer la règle de trois.**	-L'apprenti applique la règle de trois simple pour déterminer les unités recherchées.	-L'apprenti a déterminé la grandeur recherchée à l'aide de la règle de trois simple.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le métré d'une pièce rectangulaire.**	-L'apprenti prend des mesures horizontales et verticales à l'aide d'instruments de mesure simples. -Il prend les mesures et représente l'espace en vue et en coupe.	-L'apprenti a relevé les dimensions horizontales et verticales d'une pièce (y compris les portes et les fenêtres) à l'aide d'instruments de mesure simples. -Sur la base des mesures effectuées, il a représenté la pièce en plan, en élévation et en coupe par des dessins propres et à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer les calculs de masse nécessaires pour déterminer les quantités de matériaux pour le projet mentionné.**	-L'apprenti détermine les différentes quantités d'un produit de mélange (rapport de mélange). -Il applique le calcul des pourcentages.	-L'apprenti a déterminé correctement les quantités des différents composants d'un produit de mélange sur la base des proportions de mélange indiquées. -Il a appliqué correctement le calcul des pourcentages dans des cas concrets du secteur de la construction
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps ou de groupes de corps simples à partir de plans donnés.**	-L'apprenti établit des perspectives parallèles avec des arêtes visibles et cachées à l'aide de projections à trois panneaux. -Il annote les plans conformément aux normes. -Il présente les plans dans le format de feuille requis.	-L'apprenti a reconnu dans l'espace des éléments de construction simples ou des groupes de corps (formes de base, prismes et pyramides). -Il a représenté les perspectives parallèles de manière professionnelle (types de lignes, épaisseurs de lignes), propre (au crayon) et correcte dans la perspective parallèle. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans ont été présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) sur le modèle de feuille exigé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de manière cohérente.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Calcul et dessin professionnel 2 (CDPRO2-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases de la géométrie professionnelle.**	-L'apprenti détermine des longueurs, des surfaces et des volumes composés. -Il détermine l'échelle du dessin à partir des mesures et des éléments de construction qui leur sont attribués. -Il détermine les longueurs réelles sans règle graduée. -Il réalise des dessins propres et à l'échelle pour les tâches données.	-L'apprenti a calculé de manière autonome les longueurs, les surfaces et les volumes de problèmes donnés concernant le métier de carreleur. -Pour des plans originaux, il a calculé l'échelle correspondante et l'a associée à une échelle usuelle dans le domaine de la construction. -Il a déterminé des longueurs réelles non cotées sur le plan à l'aide de l'échelle et des longueurs dessinées. -Il a réalisé des dessins propres et à l'échelle, conformément à l'énoncé de la tâche.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer le théorème de Pythagore.**	-L'apprenti applique le théorème de Pythagore pour déterminer des longueurs dans un triangle rectangle.	-Dans un exemple d'application, l'apprenti a correctement identifié le triangle rectangle (3,4,5) pour appliquer le théorème de Pythagore. -Il a correctement identifié l'angle droit. -Il a correctement inversé l'équation en fonction de la longueur inconnue. -Il a correctement déterminé la longueur inconnue.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases du calcul des pentes/inclinaisons.**	-L'apprenti détermine des pentes et des inclinaisons sous la forme d'un rapport et d'un pourcentage. -Il détermine la longueur des cathéters d'un triangle rectangle à l'aide d'une proportion ou d'un pourcentage	-L'apprenti a déterminé les pentes et les inclinaisons sous la forme d'un rapport et d'un pourcentage. -Il a déterminé, à partir de l'indication d'une proportion ou d'un pourcentage dans un triangle rectangle, la longueur des cathéters par un dessin modèle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter par le dessin le plan d'un métré établi en coupe et en perspective parallèle (axonométrie).**	-L'apprenti réalise des dessins à l'échelle pour les tâches données, conformément aux règles de cotation dans le bâtiment.	-L'apprenti a réalisé des dessins propres et à l'échelle conformément à l'énoncé des tâches. -Il a coté les dessins techniques nécessaires selon les règles de cotation dans le bâtiment.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de manière cohérente.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite.. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Calculs et dessins professionels 3 (CDPRO3-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionels 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les fondements de la technique d'arpentage.**	-L'apprenti est capable de définir les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesurée. -L'apprenti est capable de convertir des valeurs entre des unités de mesure importantes. -L'apprenti est capable de déterminer des grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.	-L'apprenti a défini les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesurée d'une manière globalement correcte. -L'apprenti a généralement converti correctement les valeurs entre les unités de mesure importantes. -L'apprenti a généralement déterminé correctement les grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des instruments de repérage des positions.**	-L'apprenti est capable de distinguer les instruments, les appareils, les accessoires ainsi que les outils. -L'apprenti est capable de se servir des instruments de mesurage de distances.	-L'apprenti a distingué les principaux instruments, appareils, accessoires et outils d'une manière globalement correcte. -L'apprenti s'est en général servi correctement des instruments de mesurage des distances.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de marquer des points intermédiaires en appliquant la méthode du jalonnement.**	-L'apprenti est capable de signaliser des points de manière compétente avec des jalons. -L'apprenti est capable de jalonner des points intermédiaires de manière compétente. -L'apprenti est capable de prolonger des distances de manière compétente. -L'apprenti est capable de jalonner un point intermédiaire de manière indirecte en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.	-L'apprenti a en général signalisé correctement les points avec les jalons. -L'apprenti a jalonné la majorité des points intermédiaires de manière compétente. -L'apprenti a prolongé les distances d'une manière compétente en général. -L'apprenti a jalonné les points intermédiaires d'une manière compétente en général en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mesurer des distances.**	-L'apprenti est capable d'expliquer des mesures mécaniques et électroniques de distances. -L'apprenti est capable d'établir des mesures mécaniques de distances. -L'apprenti est capable d'établir des mesures mécaniques et électroniques de distances de manière compétente.	-L'apprenti a expliqué les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière généralement correcte. -L'apprenti a en général établi correctement les mesures mécaniques de distances, il a généralement évité les sources d'erreurs et il a généralement déterminé correctement les corrections. -L'apprenti a établi les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière compétente en général.
20 % (12 P)	**L'apprenti établit ses documents d'une manière complète, propre, précise et cohérente.**	-L'apprenti résout intégralement les problèmes. -L'apprenti note, dessine et esquisse les solutions d'une manière compréhensible et cohérente. -L'apprenti produit un portfolio complet, propre et bien structuré.	-L'apprenti n'a pas négligé d'éléments essentiels des énoncés. -L'apprenti a documenté les solutions d'une manière compréhensible et cohérente. -Le portfolio n'accusait pas de lacunes d'envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Calculs et dessins professionels 4 (CDPRO4-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionels 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de procéder au dimensionnement manuel d'installations extérieures.**	-L'apprenti est capable d'établir des dimensionnements de manière compétente (représentation en deux dimensions d'une installation extérieure). -L'apprenti est capable de dresser une esquisse du dimensionnement sur place. -L'apprenti est capable de représenter proprement la coupe horizontale de l'installation extérieure après le dimensionnement. -L'apprenti est capable de procéder au dimensionnement en hauteur d'une installation extérieure (à l'aide d'un niveau).	-L'apprenti a établi les dimensionnements d'une manière compétente en général. -L'apprenti a dressé une esquisse du dimensionnement sur place d'une manière globalement correcte. -L'aprenti a dressé une esquisse globalement cohérente servant au jalonnmenet des étages. -L'apprenti a procédé au dimensionnement en hauteur de l'installation extérieure d'une manière généralement compétente. -L'apprenti a proprement représenté la coupe horizontale de l'installation extérieure après le dimensionnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'arpentage en hauteur ainsi que l'arpentage de position d'installations extérieures.**	-L'apprenti est capable de dresser des esquisses généralement cohérentes servant au jalonnement des étages. L'apprenti est capable de déterminer des hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système de hauteurs local avec un nivellement géométrique. -L'apprenti est capable d'appliquer la méthode du jalonnement orthogonal pour arpenter des installations extérieures sur le terrain.	L'apprenti a en général défini correctement les hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système de hauteurs local avec un nivellement géométrique. -L'apprenti a décrit la méthode de jalonnement des étages d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel. -L'apprenti a appliqué la méthode du jalonnement orthogonal d'une manière généralement compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est généralement en mesure de déterminer correctement les hauteurs de plancher du bâtiment par rapport à un système de hauteur local avec le nivellement géométrique.**	-Sauberkeit -Übersichtlichkeit	-Die Dokumente werden zur Abgabe sauber und ordentlich (ohne Flecken, Risse,Falten und Einkerbungen)im geforderten Blattformat präsentiert. -Die Darstellung der einzelnen Berechnungen und Aufgaben ist übersichtlich und nachvollziehbar.
10 % (6 P)	**L'apprenti établi ses documents d'une manière complète, propre, précise et cohérente.**	-L'apprenti résout intégralement les problèmes. -L'apprenti note, dessine et esquisse les solutions d'une manière compréhensible et cohérente -L'apprenti produit un portfolio complet, propre et bien structuré	-L'apprenti n'a pas négligé d'éléments essentiels des énoncés. L'apprenti a documenté les solutions d'une manière compréhensible et cohérente -Le portfolio n'accusait pas de lacunes d'envergure

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Planification de chantier et sécurité (FORCR1)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du chantier**

Titre du module:	**Planification de chantier et sécurité**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'aménager et de subdiviser un chantier de même que son poste de travail conformément au plan (par exemple au plan d'aménagement) et d'entreposer le matériel de manière compétente.**	-L'apprenti est en mesure d'expliquer la situation des éléments du plan indiqué et de les attribuer. -Il est en mesure d'attribuer les composantes ainsi que le matériel d'installation d'un plan de chantier à leurs catégories respectives. -Il est en mesure d'attribuer et de déduire les grandeurs (longueurs, largeurs, profondeurs, hauteurs) indiquées dans le plan et de s'y référer pour calculer des longueurs, des largeurs, des hauteurs, des profondeurs, des surfaces et des volumes. -Il connaît les propriétés de stockage des matériaux et des outils et il en tient compte au moment de l'entreposage.. -Il sécurise le matériel et l'outillage entreposés contre le vol.	-L'apprenti a déduit et attribué les principaux éléments, les principales composantes et les principales grandeurs du plan indiqué. -L'apprenti a correctement effectué les calculs requis. -Il a réparti le matériel et l'outillage sur le chantier, de manière à ce qu'il ne perturbe ni son propre travail, ni celui des autres intervenants. -Il connaît les propriétés de stockage des principaux matériaux et des principaux outils et il en tient compte au moment de l'entreposage. -Il a sécurisé le matériel et l'outillage contre le vol.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser le chantier conformément aux consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	-L'apprenti est en mesure de détecter et d'appliquer les mesures de sécurisation (en tenant compte des conditions atmosphériques, de la protection contre la chaleur/contre le froid, etc.) requises (légales, spécifiques au chantier, internes de l'entreprise) pour un chantier simple.	-L'apprenti a appliqué les mesures de sécurisation et de prévention des accidents de manière à ce qu'il n'y ait de risque ni pour lui-même, ni pour autrui.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des échafaudages, des ascenseurs ou des échelles de manière sécurisée et de les utiliser de manière compétente.**	-L'apprenti monte et installe l'ensemble des ascenseurs sur place conformément aux circonstances et dans le respect des consignes en matière de sécurité (sous guidance). -Il connaît les propriétés des échafaudages, des ascenseurs et des échelles et il les utilise conformément aux consignes en vigueur en matière de sécurité. -Il contrôle les ascenseurs requis de manière autonome avant leur mise en service.	-L'apprenti a monté et installé les échafaudages, les ascenseurs et les escaliers de manière à ce qu'ils puissent être utilisés en sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais et les horaires**	L'apprenti se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-L'apprenti a généralement respecté les dates et les heures fixées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Manipulation d'outils et de matériaux lourds (FORCR2)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du chantier**

Titre du module:	**Manipulation d'outils et de matériaux lourds**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler, , les appareils lourds requis pour la pose de carreaux et de plaques en appliquant les mesures correspondantes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	-L'apprenti manipule les différentes machines (p. ex. coupeuse d'eau, bétonnière, pompe à béton) de manière appropriée et professionnelle. -Il connaît les caractéristiques et les dispositions d'utilisation spécifiques des machines et en tient compte lors de leur utilisation. Il applique les mesures de sécurité et de prévention des accidents correspondantes. -Il se protège et protège son environnement en appliquant les règles de sécurité en vigueur.	-L'apprenti a généralement manipulé le matériel ainsi que les appareils d'une manière compétente. -Il a appliqué les mesures requises en matière de sécurité et de prévention des accidents, de manière à éviter de s'exposer lui-même ou d'exposer un autre intervenant à un danger.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer l'entretien des appareils en appliquant les mesures appropriées.**	-L'apprenti dépoussière l'appareil (y compris les composantes) après emploi. -Il assure régulièrement le graissage des appareils au contact de l'eau. -Il contrôle l'usure des disques de séparation et il les remplace en cas de besoin.	-L'apprenti a changé l'eau de la tronçonneuse à eau et il a pompé de l'eau fraîche pour nettoyer la pompe ainsi que les tuyaux. -Il a enlevé les restes de mortier de la bétonnière et de la pompe à béton.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'attribuer, par leurs propriétés, les matériaux requis pour la pose de carrelages en pose scellé.**	-L'apprenti connaît les matériaux (ciment, sable, eau) requis pour la pose de carrelages. -L'apprenti connaît les propriétés essentielles et la composition de ces matériaux. -L'apprenti connaît les points à observer lors de l'utilisation de ces matériaux. -L'apprenti est en mesure d'évaluer la composition du matériel. -L'apprenti connaît les proportions de mélange des chapes et mortiers, et les réalise à la machine.	-L'apprenti a expliqué les principales propriétés des matériaux requis ainsi que les principales différences entre ces matériaux. -Il a évalué la composition du matériel. -Il a fabriqué différentes sortes de chapes, et a confectionné les types de mortier les plus courants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance, il s'intègre dans les structures sociales en vigueur.**	-Les apprentis se concertent entre eux et se répartissent les tâches de manière équitable. -Les apprentis résolvent les situations de conflit de manière appropriée.. -Chaque apprenti participe activement au travail et exécute la partie du travail qui lui est confiée. -Ils connaissent la hiérarchie et se soumettent aux directives de leurs supérieurs	-Les apprentis ont consigné par écrit la répartition des tâches. -En cas de litige, les points conflictuels ont été discutés ensemble et dans le respect de toutes les parties. -Une solution de compromis a été trouvée. -Les travaux partiels de chacun sont compréhensibles. -En général, le règlement de l'école, de l'entreprise est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche (COCOS)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COCOS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
16	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	2	- Atelier
16	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier une sous-construction verticale avec du béton cellulaire et/ou des briques à maçonner ainsi que son enrobage.**	-L'apprenti sélectionne des mortiers en fonction de leur composition et de leur domaine d'application. -Il applique le système de mesurage usuel dans le génie civil. -Il choisit un appareillage approprié à la construction et aux blocs choisis. -L'apprenti sélectionne des mortiers à enduire en fonction de leur composition et de leur domaine d'application. -Il choisit l'outillage approprié à la construction des ouvrages. -Il planifie un emplacement de travail ordonnée.	-L'apprenti a en majeure partie dénommé correctement les composants des différents mortiers. Il a cité leur domaine d'application. -Il a attribué en majeure partie les règles de mesurages usuels moyennant des exemples. -La solution d'appareillage a été résolu correctement et le mur pourrait être construit. -Il a en majeure partie dénommé correctement les composants des différents mortiers à enduire et a cité leur domaine d'application. -Les outils nécessaire ont été énuméré correctement en majeure partie. -L'emplacement de travail a été planifié de manière fonctionnelle.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier une sous-construction verticale avec des plaques de Placoplatre.**	-L'apprenti sélectionne les matériaux et les outils conformément à la situation d'installation. -Il décrit les différentes méthodes de confection.	-L'apprenti a expliqué dans sa majorité les caractéristiques d'utilisation des différentes plaques de plâtre. - Les différentes méthodes de pose et de fixation ont été expliquées en détail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériaux pour une sous-construction verticale avec du béton cellulaire et/ou des briques ainsi que pour leurs enrobages.**	-L'apprenti calcule les quantités de matériaux pour la maçonnerie en béton cellulaire et/ou en briques. -Il établit des listes de quantités de matériaux pour des enduits en contre-plaqué, enduits intérieur et extérieur.	-L'apprenti a calculé la majorité des quantités correctement pour les blocs en béton cellulaire et le mortier colle. Il a calculé correctement la plupart des quantités requises de briques et de mortier à maçonner.. -Il a calculé correctement la plupart des quantités requises de mortier à enduire. Il a calculé correctement la plupart des quantités nécessaires pour les besoins en plaques de plâtre « Placoplatre » et en matériel de fixation.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement une sous-construction verticale donné avec ses enrobages.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues en élévation dans les règles de l'art pour les énoncés donnés d'une maçonnerie et ses enrobages	L'apprenti a réalisé les tâches de dessin demandées en respectant les critères suivants : -Les différents éléments des dessins demandés sont représentés de manière professionnellement correcte. -La cotation des dessins est conforme aux règles de cotation dans le domaine de la construction. (cotes, lignes de cotation, inscriptions). -Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. -L'encadrement et le cartouche sont présents. -Les dessins remis ont été présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille exigé. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis et entailles). -La présentation des différents objets du dessin est claire et compréhensible
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser une sous-construction verticale avec du béton cellulaire et/ou des briques dans les règles de l'art.**	-L'apprenti construit un mur conformément aux indications/à l'esquisse. -Il respecte les règles de l'appareillage. -Il tient compte des prescriptions de sécurité et de protection du travail correspondantes.	-L'apprenti a aligné le mur verticalement et horizontalement et l'a réalisé avec les tolérances appropriées. -Les règles d'appareillage ont été appliquées. -Les prescriptions de sécurité et de protection du travail ont été respectées. Les outils appropriés ont été utilisés et manipulés dans les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enduire et/ou de contreplaquer une sous-construction verticale suivant les règles de l'art.**	-L'apprenti sélectionne le matériel et l'outillage pour la confection des enduits, conformément à la mission. -Il confectionne des revêtements avec un enduit. -Er stellt eine Unterkonstruktion entsprechend dem Auftrag auf Holz- oder Metallständern her. - Il réalise une ossature conforme à la mission sur des supports en bois ou en métal. -Il applique les couches de fond à la sous-construction conformément aux indications. -Il travaille et fixe les plaques Placoplatre avec l'outillage approprié. -Il peut réaliser l'armature et le masticage des panneaux posés. -Il tient compte des règles de sécurité et des mesures de prévention des accidents correspondantes.	-L'apprenti a utilisé les outils et le matériel appropriés et les a manipulés ou utilisés de manière professionnelle. -Il a réalisé les enduits en alignement, verticalement dans la finition demandée avec les tolérances correspondantes. -L'apprenti a réalisé l'ossature en alignement, verticalement et horizontalement avec les tolérances appropriées. -Les couches de protection éventuelles sont appliquées de manière uniforme. -Les plaques de plâtre sont fixées dans les règles de l'art à l'aide des outils appropriés. -Les joints sont armés et mastiqués dans les règles de l'art. -Les règles de sécurité et de prévention des accidents ont été appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Façonner et travailler du dallage de sol et des carreaux mural (TCMUR)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Façonner et travailler du dallage de sol et des carreaux mural**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCMUR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de déterminer les différents types de carreaux et leur domaine d'application.**	-L'apprenti associe la nature du matériau à un domaine d'application. -Des informations sont prélevées sur l'emballage des carreaux et appliquées en conséquence. -Il respecte les consignes de sécurité.	-L'apprenti a attribué les carreaux à leur domaine d'application en fonction de la nature des matériaux. -Il a travaillé les carreaux conformément à la description du produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement les répartitions de revêtements de murs et de sols.**	-L'apprenti applique les règles de répartition de revêtements. -Il réalise des croquis à l'échelle. -Il réalise des plans d'exécution à l'échelle.	-Les sens de pose et les motifs décoratifs ont été choisis conformément aux recommandations de la littérature technique. -L'apprenti a réparti le revêtement suivant des règles de l'art. -Les longueurs esquissées ont été représentées à l'échelle. -Les croquis ont été annotés et cotés de manière compréhensible. -L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants: • Le bord et le cartouche sont présents. • Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. • Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer les besoins en quantités de matériaux en fonction du module.**	-L'apprenti calcule la répartition des revêtements de carreaux. -Il calcule les besoins en carrelage. -Il calcule les quantités de matériaux pour les mélanges de mortier.	-L'apprenti a déterminé correctement les dimensions de pose à l'aide de l'énoncé du problème. -Il a utilisé la méthode de détermination des carreaux pour calculer correctement la largeur de la bande. -Il a correctement déterminé la surface et le périmètre de la pièce. -Il met en œuvre des conversions à l'échelle et d'unités de longueurs. -Il a déterminé la quantité de carreaux nécessaires. -Il a calculé correctement les différentes quantités des composants du mortier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les carreaux de mur et de sol avec des outils appropriés.**	-L'apprenti choisit l'outil en fonction des exigences et le manie de manière appropriée. -Il découpe les carreaux et réalise les encoches correspondantes.	-L'outillage nécessaire a été choisi et manié de manière professionnelle. -L'apprenti a entaillé et découpé les carreaux avec précision, conformément aux exigences.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de recouvrir des murs et des sols par des revêtements simples.**	-L'apprenti prend des décisions concernant la préparation du support. -Il détermine les procédures de travail appropriées. -Il recouvre des murs et des sols par des revêtements simples en appliquant la technique de la pose collée. -Il jointoie les revêtements avec du mortier de jointoiement préfabriqué et/ou composé par ses propres soins. -Il traite son outillage avec soin et l'entretient. -En appliquant les règles de sécurité en vigueur il se protège soi-même ainsi que son environnement de travail.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux règles de mise en œuvre prescrites. -Les carreaux sont posés à l'horizontale, à la verticale et dans l'alignement et présentent un aspect de joints régulier. -Les travaux de jointoiement pour les revêtements de sol et de mur sont exécutés à joints pleins et présentent un aspect régulier. -Tous les outils ont été utilisés de manière appropriée. -Il a nettoyé ses outils après chaque utilisation. -Toutes les règles de sécurité en vigueur ont été appliquées et respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé (ATRCO)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRCO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier un coffrage pour un élément de construction prédéfinie.**	-L'apprenti désigne les fonctions d'un coffrage. -Il désigne les exigences auxquelles doit répondre un coffrage et détermine les matériaux servants ; à l'enveloppe du coffrage, au renfort et au support. -Il décrit l'entretien du coffrage. -Il décrit le décoffrage	-L'apprenti a en général désigné les trois éléments d'un coffrage simple (enveloppe de coffrage, renfort, support) ainsi que leurs fonctions. -L'élève a correctement décrit les exigences essentielles auxquelles doit répondre l'enveloppe du coffrage. -Il a décrit l'importance sur l'entretien des éléments de coffrage. -Il a décrit correctement le processus décoffrage dans l'ordre.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matières d'un coffrage pour un élément de construction prédéfinie.**	-L'apprenti crée des croquis d'éléments de coffrage simples ainsi que leurs éléments raidissement et de support. -Il établit des listes de bois et calcule les quantités de matériaux à partir de celles-ci.	-L'apprenti a établi les croquis des éléments de coffrage de manière proportionnelle et compréhensible. -Il en a déduit une liste de bois et de pièces pour un coffrage simple et son support. -Il a calculé la majorité des quantités requises correctement pour le support, le raidissement, le besoin en bois resp. les planches en bois pour la confection des panneaux de coffrage
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet de coffrage prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art.	-L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants: Le bord et le cartouche sont présents. Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'assembler un coffrage pour un composant indiqué en veillant à ce que l'environnement de travail soit constamment propre et en ordre.**	-L'apprenti connaît les outils requis. -Il produit un coffrage pour un composant simple. -Il décoffre convenablement un composant. -Il maintient le poste de travail dans un état propre et rangé et il veille à ce qu'il soit en ordre au moment de son départ.	-L'apprenti a nommé les outils et moyens d'aide et s'est correctement servi des outils et des accessoires. -Il a produit la majorité des éléments de coffrage requis dans le respect des dimensions en se référant aux plans de coffrage ainsi qu'aux listes de pièces. -Il a assemblé le coffrage ainsi que ses éléments (enveloppe de coffrage, renfort, support) de manière compétente en une construction solide. -Il a convenablement décomposé les éléments de coffrage, il les a nettoyés et il en a arraché les clous. -Il a maintenu son poste de travail dans un état propre et ordonné la plupart du temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'aménager son poste de travail en suivant les indications en collaboration avec le groupe de travail.**	-Les apprentis disposent l'ensemble des matériaux et des documents requis à son poste de travail pour le début des travaux. -Ils se concertent avec leurs camarades en suivant les indications et les travaux sont répartis équitablement. -Chacun participe activement au travail et il effectue la partie de la tâche qui lui est confiée. -Il s'exprime convenablement dans des situations conflictuelles avec d'autres intervenants	-Les apprentis ont les matériaux essentiels disponibles et quasiment en bon état de fonctionnement. -Les documents essentiels (livres, documentations, dossiers, etc.) étaient disponibles. -Ils se sont concertés avec leurs camarades en suivant les indications et les travaux ont été répartis en équipe en fonction du grade de difficulté. -Ils ont collaboré et ils ont effectué l'essentiel de leur partie du travail. -Ils ont laissés leurs camarades terminer leurs phrases et ils les ont écoutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation d'un élément en béton armé (ATRBA)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRBA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
16	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	2	- Atelier
16	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier le béton pour un élément en béton donné.**	-L'apprenti décrit la production de ciment. -Il indique les exigences en matière de granulat rocheux. -L'apprenti explique les phases du processus de durcissement. -Il utilise les termes techniques dans la construction d'éléments en béton. -Il peut décrire les procédures de contrôle de béton frais. -Il décrit les propriétés du béton durcit.	-L'apprenti a généralement décrit le processus de production de ciment et a identifié les opérations de solidification et d'hydratation (solidification et durcissement). -Il a mentionné les différentes espèces et dénominations ainsi que les exigences importantes en matière de graines rocheuse. -Il a bien identifié les termes essentiels du bétonnage. -Il a expliqué, majoritairement, correctement les procédures de l'essai sur béton frais.. -Les caractéristiques les plus importantes de béton durcit ont été représentées à l'aide d'exemples.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier l'armature pour un élément de construction en béton donné.**	-L'apprenti indique les types des forces agissant dans un élément en béton armé et expliquer les tâches d'une armature. -Il explique, l'interaction du béton et de l'acier et les dispositions à entreprendre pour garantir une bonne adhérence et protection de l'acier.	-En général l'apprenti a expliqué correctement les forces de traction à l'intérieur d'un composant en béton sous tension et a bien identifié les armatures nécessaires. -Il a expliqué la plupart des mesures nécessaire pour garantir l'adhérence et la protection de l'acier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités pour le béton et l'armature pour un élément de construction prédéfinie.**	-L'apprenti calcule la quantité de béton nécessaire. -Il calcule les quantités de matériaux pour les travaux d'armature pour éléments en béton simples.	-L'apprenti a déterminé les quantités de matière requises sur la base du tableau, calculé correctement la quantité de béton et déterminé la quantité de commande. -La liste d'armatures est établi, tous les éléments essentiels y sont repris et tous les éléments et quantités nécessaires sont calculés correctement.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner des plans d'armature d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art. -Il réalise des listes d'armatures pour les projets donnés.	L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants: • ,Le bord et le cartouche sont présents. • ,Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. • ,Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible. -Il a dessiné les éléments nécessaires et la liste d'armatures dans un dessin d'armatures.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de fabriquer et d'installer le béton et l'armature pour un élément donné.**	-L'apprenti observe les règles de sécurité applicables aux travaux dans l'atelier. -Il effectue des travaux d'armature pour des éléments bétonné simples. -Il mélange le béton suivant recette et utilise les méthodes de contrôle pour béton frais. -Il met en place le béton et le densifie. -Il garde toujours le poste de travail nettoyé et le quitte proprement et ordonné	-L'apprenti a tenu compte des règles essentielles de sécurité de l'atelier (par exemple, les vêtements de sécurité, l'utilisation des outils, ...). -Il a majoritairement préparé et plié l'armature de manière professionnelle. -Le panier d'armature a été confectionné suivant les mesures donnés et mis en place suivant les règles de l'art. -Il a mélangé le béton suivant le rapport de mélange et a correctement évalué l'état de la consistance du béton (contrôle du béton frais. -La généralement mis en place et compacté le béton de manière professionnelle. -Le poste de travail était en dans état ordonné pendant tous les travaux et a été laissé propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Confectionner des sous-constructions pour sols et murs (FORCR3)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confectionner des sous-constructions pour sols et murs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCR3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier une chape sans pente.**	- L'apprenti planifie la préparation du support. - L'apprenti détermine les quantités de matériaux de construction pour des chapes sans pentes.	- L'apprenti a convenablement planifié la préparation du support. - L'apprenti a correctement déterminé les quantités de matériaux de construction (quantités de matériel pour le mortier de la chape).
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner et d'intégrer une chape sans pente de manière compétente.**	- L'apprenti opte pour une variété de chape en fonction des exigences, il la confectionne et il l'intègre de manière compétente	- L'apprenti a confectionné et mis en place la chape de manière compétente. - Le rapport de mélange correspondait aux exigences. - Les revêtements du sol étaient horizontaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité. -Il prend soin des outils.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents et personne n'a été blessé. -Les outils appropriés ont été utilisés et, la plupart du temps, manipulés de manière professionnelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions (FORCR4)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un élément de construction monolithiques donné de manière compétente en tenant compte des mesures de sécurité au travail en vigueur.**	-L'apprenti opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. -Il construit l'élément de manière compétente en suivant les indications/l'esquisse. -Il observe les consignes correspondantes en matière de sécurité. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	- L'élément de construction était aligné verticalement et horizontalement dans le respect des marges de tolérances correspondantes. -L'apprenti s'est servi des outils corrects et il les a manipulés d'une manière globalement compétente. -Il a confectionné et appliqué le mortier/le béton d'une manière globalement compétente. -Il a appliqué les mesures de sécurité au travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de revêtir une maçonnerie à simple paroi en fonction de la commande.**	L'apprenti opte pour le matériel et pour les outils servant à la fabrication du matériel de revêtement en fonction de la mission de travail. -Il applique le crépis de manière compétente. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	-Le revêtement est réalisé dans l'alignement, à la verticale et à l'horizontale avec les tolérances appropriées. -L'outillage approprié a été utilisé et essentiellement manipulé dans les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de revêtir une maçonnerie à simple paroi en fonction de la commande et dans les règles de l'art.**	-L'apprenti choisit les matériaux de construction et les outils conformément aux instructions. -Il habille le corps de la construction conformément aux instructions/schémas et dans les règles de l'art. -Le revêtement est traité ultérieurement dans les règles de l'art. -Il tient compte des prescriptions de sécurité correspondantes. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	-Das Fugenbild ist im Wesentlichen gleichmäßig. -L'aspect des joints est essentiellement régulier. -L'outillage approprié a été utilisé et manipulé de manière essentiellement professionnelle. -Le mortier/béton est essentiellement fabriqué et appliqué dans les règles de l'art. -Le revêtement est exempt de voile résiduel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents. - Personne n'a été blessé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Confection d'un dallage sur chape flottante (CHAFL)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Confection d'un dallage sur chape flottante**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHAFL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier la réalisation d'un plancher avec isolations thermique et phonique.**	-L'apprenti met en oeuvre les prescriptions pour éviter les ponts acoustiques et thermiques. -Il connaît les propriétés et les méthodes de traitement de différents matériaux isolants. -Il définit des mesures de préparation du support. -Il choisit les matériaux isolants et décrit la structure. -Il compare des méthodes de pose. -Il prévoit des joints de mouvement et les mets en oeuvre.	-L'apprenti a indiqué les raisons et les emplacements pour éviter les ponts acoustiques et thermiques. -Il a identifié et décrit les propriétés et les méthodes de traitement des différents matériaux isolants. -Il a identifié les différents genres de chapes et a énuméré leurs caractéristiques, et les tolérances de mesure correspondantes ont été prises en compte. -Les différentes couches de la structure du plancher ont été correctement expliquées. -Il a énuméré les différentes méthodes de pose et décrit leur exécution.. -Les différents types de joints de mouvement et le déroulement du travail lors de la préparation ont été décrits, les différents matériaux et leur mise en oeuvre ont été énumérés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériel pour un projet donné.**	-Il définit des quantités de matériaux. -L'apprenti prépare des plans de pose.	-L'apprenti a utilisé correctement les différentes méthodes de répartition, a réparti le revêtement selon les règles en vigueur et a déterminé correctement les dimensions des carreaux partiels. -Il a calculé la majorité des quantités requises correctement pour : les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre), le carrelage, le mortier-colle pour le carrelage, le mortier à joints, les matériaux d'isolation, d'étanchéité, les films de protection, l'isolation périmètre -les films de protection -l'isolation périmètre
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	-L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants : • Le bord et le cartouche sont présents. • Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. • Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible. -L'apprenti a réparti le revêtement suivant des règles de l'art.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un plancher avec isolations thermique et phonique ainsi que les joints de mouvement conformément aux indications.**	-L'apprenti choisit le matériel nécessaire. -Il pose les différentes couches pour une chape flottante. -Il réalise la chape. -L'apprenti intègre les joints de mouvement.	-Le matériel a été choisi suivant les indications. -Les différentes couches ont été mis en oeuvre correctement. -La chape mise en place correspond aux indications. -L'apprenti a intégré la majorité des joints de mouvement suivant les règles de l'art.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Pose de revêtement complexe (REVCO)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Pose de revêtement complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVCO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
14	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	2	- Atelier
14	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier le revêtement d'une surface à l'intérieur d'une pièce exposé à l'humidité ou non.**	-L'apprenti décrit la préparation du travail, l'aménagement du chantier et la sécurité au travail. -Il décrit les principales exigences du règlement sur les lieux de travail. -Il décrit les principales voies de prévention d'accidents. -Il décrit les outils les plus usuelles. -L'apprenti classe les carreaux et les dalles en céramique en raison de leur procédé de fabrication, décrit leur définition et les caractéristiques générales. -Il décrit les méthodes de fabrication. -Il décrit les propriétés et l'utilisation de types de carreaux pressé et de carreaux extrudés. -L'apprenti évalue des supports et planifie leur préparation. -Il planifie l'utilisation et la mise en œuvre des matériaux de pose à couche mince et définie la procédure de pose. -Il décrit les tâches du joint du carrelage et indique les étapes de jointoiement.	-L'apprenti a énuméré les éléments essentiels de la préparation du travail, de l'aménagement du chantier et de la sécurité au travail. -Il a énuméré les exigences minimales pour un travail sur le lieu de travail. -Il a énuméré les exigences applicables à la gestion correcte des matières pour travaux de carrelages, -outils et matières auxiliaires sur le lieu de travail. -Il a énuméré les outils, appareils et machines les plus importants pour les travaux de carrelages. -L'apprenti a décrit en majorité la définition, la classification et les caractéristiques générales de carrelages céramiques. -Il a décrit les procédés de fabrication de carreaux pressés et etirés.. -Les principales propriétés et l'utilisation des types de carreaux pressés et de carreaux étirés ont été décrits.. -L'apprenti a évalué les supports selon des critères définis et les a préparés en fonction des indications fixées. -Il a choisi les matériaux à lit mince en fonction des supports et des revêtements à réaliser, décrit la mise en oeuvre des matériaux à lit mince et a défini le procédé de pose en fonction des carreaux à poser. -Les tâches des joints et les étapes de jointoiement de revêtements ont été décrites de façon correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériel pour un projet donné.**	-L'apprenti prépare des plans de pose. -Il définit des quantités de matériaux.	-L'apprenti a utilisé correctement les différentes méthodes de répartition, a réparti le revêtement selon les règles en vigueur et a déterminé correctement les dimensions des carreaux partiels. -Il a calculé la majorité des quantités requises correctement pour: les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre), le carrelage, le mortier-colle pour le carrelage, le mortier à joints.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des élévations adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : -le bord et la cartouche sont présents, -tous les objets demandés sont présenté à l'échelle prédéfini, -les objets sont cotés selon les règles du code des mesures dans le bâtiment, -les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, -il a présenté les documents d'une manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, -la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente. -L'apprenti a réparti le revêtement suivant des règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de confectionner des supports de carrelages complexes.**	-L'apprenti aménage son poste de travail. -Il prépare des supports. -Il réalise des revêtements de parois/sols suivant les indications de planification. -Il applique des mesures de sécurité.	-L'apprenti a préparé l'ensemble des matériaux et des outils essentiels requis. -Le support n'accusait ni poussière ni de résidus graisseux. -Le support était protégé de la pénétration d'humidité en fonction de son type et de sa constitution. -Les joints de raccord étaient coupés afin de permettre la dilatation. -Les carreaux étaient en majorité ajustés et leurs bords n'étaient pas abîmés. -Les carreaux étaient posés de manière compétente. -Le jointoiement des carreaux était majoritairement régulier. -Il a proprement effectué le traitement ultérieur des carreaux, qui affichaient des joints lisses et n'accusaient pas de résidus de voile de ciment. -Il a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents de manière à exclure les risques et les accidents. -Il a utilisé les outils de manière approprié.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser un crépi mural (FORCR5)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Réaliser un crépi mural**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCR5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différentes variétés de crépis ainsi que leurs domaines de mise en oeuvre.**	- L'apprenti connaît les variétés ainsi que les propriétés des différents liants pour crépis. - L'élève connaît les différents groupes de mortiers de crépissage et il est capable de les attribuer au domaine d'affectation respectif.	- L'apprenti a correctement opté pour le liant à utiliser en fonction de son affectation respective. - L'apprenti a correctement opté pour un groupe de mortiers de crépissage en fonction de son affectation respective.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un mortier de crépissage de manière compétente.**	- L'apprenti opte pour une variété de crépi et il confectionne le crépi conformément aux exigences.	- L'apprenti a confectionné le mortier de crépissage adapté de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'enduire un support de manière compétente**	- L'apprenti prépare la structure de base conformément aux indications et il applique le crépi projeté de manière compétente. - L'apprenti opte pour une variété de crépi, il confectionne le crépi conformément aux exigences et il l'applique de manière compétente.	- L'apprenti a préparé la structure de base conformément aux exigences. - L'apprenti a appliqué le mortier de crépissage adapté de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant le module et documentant ses missions de travail dans le respect des délais.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes en utilisant entre autres des visuels, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti constitue le carnet d'apprentissage et il le présente dans le respect des délais.	- Le carnet d'apprentissage a généralement produit un aperçu cohérent des expériences réalisées. - L'apprenti a établi les rapports d'une manière compréhensible en employant le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a opté pour des visuels, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais ainsi que les horaires indiqués.**	-L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'école et il accomplit ses tâches aux délais indiqués.	-L'apprenti a respecté les délais et les horaires indiqués dans la majorité des situations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Pose carrelages dans pièces sanitaires (FORCR6)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Pose carrelages dans pièces sanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Type de formateur proposé: La formation spécifique devra être assuré par le chargé de l'apprentissage.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'évaluation de l'apprentie pourra être éffectué sur un chantier soit dans une salle mise à disposition par l'entreprise formatice.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'établir des esquisses de plans ainsi que des plans d'exécution correspondant au module pour des parois et le raccordement au revêtement du sol.**	- L'apprenti est capable d'établir des esquisses et de subdiviser des revêtements. - L'apprenti est capable de déduire des dimensions de longueurs d'un plan indiqué, d'assembler différentes longueurs et de déterminer des dimensions manquantes. - Il est capable de déterminer des échelles.	- L'échelle, les longueurs, les hachures, la géométrie ainsi que la présentation correspondaient aux indications. - Les longueurs déterminées étaient correctes. - L'esquisse était majoritairement à l'échelle et réaliste.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de revêtements muraux.**	- L'apprenti est capable de désigner des carreaux ainsi que des panneaux et de les subdiviser en fonction de leurs propriétés et de leurs affectations. - Il est capable de dessiner un plan de pose pour un revêtement simple. - Il est capable d'expliquer le traitement des carreaux ainsi que la méthode de pose.	- L'apprenti a généralement attribué les propriétés ainsi que les domaines d'affectation corrects aux carreaux et aux panneaux. - L'apprenti a déterminé le nombre de l'ensemble des carreaux ainsi que la largeur des carreaux partiels de manière cohérente et il a dessiné un plan de pose dimensionné correspondant. - L'apprenti a décrit le traitement des carreaux et/ou la méthode de pose d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter des travaux de revêtements muraux en céramique de manière compétente dans des espaces sanitaires.**	- L'apprenti détermine des quantités de matériaux de construction. - Il prépare des supports de manière compétente. - Il pose des revêtements de sols et de murs en appliquant la méthode de la couche mince dans les zones humides. - Il revêt des baignoires, des douches ainsi que des lavabos. - Il pose des carreaux décoratifs sur des surfaces d'espaces sanitaires.	- L'apprenti a correctement déterminé les quantités de matériaux (colle, carreaux, jointement). - Il a préparé le support conformément aux indications du fabricant. - Il a protégé le support contre la pénétration d'humidité. - Il a subdivisé les surfaces de manière compétente en tenant compte de la symétrie et des indications du plan. - Il a posé les carreaux de manière compétente. - Il a ajusté les carreaux sans abîmer les bords. - Il a jointoyé les carreaux de manière compétente. - Il a effectué le traitement ultérieur des carreaux. - Les revêtements muraux de l'espace sanitaire étaient alignés horizontalement et verticalement et ils affichaient une disposition régulière des joints. - Il a posé les carreaux décoratifs conformément au plan.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant le module et documentant ses missions de travail dans le respect des délais.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que le déroulement des missions de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes en utilisant entre autres des visuels, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti constitue le carnet d'apprentissage et il le présente dans le respect des délais.	- Le carnet d'apprentissage a généralement produit un aperçu cohérent des expériences réalisées. - L'apprenti a établi les rapports d'une manière compréhensible en employant le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a opté pour des visuels, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais ainsi que les horaires indiqués.**	- L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réalisation de dallage extérieurs (DALEX)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Réalisation de dallage extérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DALEX**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de préparer le support d'une chape de pose pour un dallage extérieur.**	-L'apprenti fabrique la structure du sol pour un revêtement extérieur (chape de pente, étanchéité), selon le plan.	-L'apprenti a préparé le support de manière professionnelle. -La chape de pente et l'étanchéité est conforme à celle indiquée dans le plan.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de préparer et de réaliser une chape de pose pour un dallage extérieur.**	-L'apprenti intègre une natte de drainage et confectionne la chape de pose. -Il pose des joints de dilatation.	-L'apprenti a intégré la natte de drainage et a confectionné la chape de pose, conforme aux prescriptions du plan et suivant les règles de l'art. -La pose des joints de dilatation a été effectué suivant les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'organiser et d'exécuter la réalisation d'un revêtement extérieur.**	-L'apprenti réalise des revêtements en carrelage suivant la commande des règles de l'art. -L'élève exécute la pose, le jointement et le traitement ultérieur des carreaux.	-L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. -Il a respecté le temps imparti.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique des prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail..	-L'apprenti a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents au cas par cas, de manière à exclure les risques et les accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planification pour dallage extérieurs (PLADA)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Planification pour dallage extérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLADA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
16	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	2	- Salle de classe
16	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier des revêtements extérieurs en tenant compte de leur sollicitation particulière.**	-L'apprenti tient compte les exigences particulières et les instructions de pose spécifiques. -Il connait les différents matériaux à utiliser pour revêtements extérieurs.	-L'apprenti expliquées en grande partie les contraintes particulières pour les revêtements extérieurs et leurs éventuels endommagements. -Les instructions de pose et les raisons de cette décision ont été répertoriées. -Il a nommé les différents matériaux pour les revêtements extérieurs. -Il a expliqué en grande partie leurs caractéristiques.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier un revêtement extérieur de terrasse sur un support naturel.**	-L'apprenti connait les conditions pour la pose de dallage extérieurs sur un support naturel. -Il planifie l'exécution de construction de dallage de toutes dimensions sur terrasses extérieurs. -Il planifie l'exécution des rebords de terrasses extérieurs.	-L'apprenti a énuméré les conditions et décrit les raisons de manière compréhensible. -Les différentes étapes de planification sur la construction du dallage ont été décrits. -Il a décrit les différentes étapes de planification sur la réalisation du rebord.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier la réalisation de revêtements extérieurs sur des parties de bâtiments, terrasses et balcons.**	-L'apprenti tiens compte des variations des températures et des exigences en matière de protection phonique et d'étanchéité contre l'humidité lors de la sélection et de la disposition des couches de structure (chape inclinée, isolation, natte de drainage, chape de pose). -Il connait les différentes constructions de revêtements avec ou sans étanchéités et isolations.. -Il connait les différentes constructions de toit et leurs fonctions. -Il accomplit complètement ses tâches. -Il gère ses documents de cours. -Il gère ses documents de cours.	-L'apprenti a pris en compte la pose de l'étanchéité. -La natte de drainage est pris en compte. -La chape de pose est planifié avec une armature. -Les différentes constructions de toit et leurs fonctions ont été décrites de manière compréhensible. -Les joints de dilatation ont été programmés aux endroits prescrits. -Les documents d'enseignement contiennent toutes les parties essentielles et sont soigneusement classés. -Il a noté ses tâches et, en règle générale, les a livrés proprement et intégralement à la date fixée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de juger des dégradations sur balcon et terrasses.**	-L'apprenti connait les différents genres de dégradations et les moyens de les éviter.	-L'apprenti a reconnu les différents genres de dégradations et énumérés les moyens de les éviter.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure, de déterminer les informations nécessaires sur la base de documents techniques et de calculer les quantités de matières.**	-L'apprenti effectue des calculs de besoins en matériel. -Il calcule les besoins en matériaux de construction. -Il contrôle ses résultats.	-L'apprenti a déterminé correctement les besoins totaux des carreaux, carreaux partiels et mortier pour des revêtements extérieurs. -Il a calculé de manière appropriée la ligne de pente. -Il a correctement calculé les besoins pour l'étanchéité et l'isolation. -Les calculs ont été déterminé correctement, des fautes mineures d'inattention ont été revus avec l'instructeur et corrigés.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet prédéterminé de revêtements extérieur.**	-L'apprenti dessine les détails de mise en œuvre des différents modes de raccord de dallage. -Il dessine les détails de mise en œuvre de joints de dillatation. -Il dessine les détails de mise en œuvre de systèmes d'écoulement. -Il dessine les détails de mise en œuvre des passages de tuyaux.	-L'apprenti a établi des croquis intelligibles et étiquetés des différentes versions de détails d'exécution. -Il a créé des dessins à l'échelle, mesurés et étiquetés sur des différents détails d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réalisation de surfaces dans un environnement thermal (FORCR7)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Réalisation de surfaces dans un environnement thermal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCR7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Type de formateur proposé: La formation spécifique devra être assuré par le chargé de l'apprentissage.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'évaluation de l'apprentie pourra être éffectué sur un chantier soit dans une salle mise à disposition par l'entreprise formatice.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les travaux de revêtements pour différents éléments d'un environnement thermal.**	-L'apprenti est en mesure d'attribuer le matériel à son domaine d'affectation. -Il est en mesure d'effectuer le calepinage. - Il est en mesure de contrôler la surface et d'évaluer si elle est appropriée à la pose de carreaux. - Il est en mesure de contrôler les joints de dilatations et d'évaluer s'ils sont appropriés à la pose de carreaux. -Il applique les mesures respectives de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a attribué les carreaux à leur domaine d'affectation en fonction de la constitution des matériaux. - Il a effectué le calepinage principalement suivant les règles de l'art, dans les limites des tolérances indiquées. - Il a contrôlé et évalué la platitude, l'étanchéité et l'inclinaison de la surface. -Il a contrôlé et évalué la position, la disposition et la qualité des joints de mouvement. -Les mesures respectives de sécurité et de préventions d'accident ont été respectés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les travaux de revêtements pour différents éléments d'un environnement thermal.**	-L'apprenti est en mesure d'effectuer les travaux conformément au plan établi.	-L'apprenti a intégré et affecté les différents éléments de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de revêtir différentes marches avec du carrelage.**	-L'apprenti sélectionne les matériaux de revêtement, de pose et de joints, en tenant compte de l'impact de l'eau et des variations de température.	-L'apprenti a sélectionné, affecté et mis en œuvre les matériaux conformément aux exigences.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance, il s'intègre dans les structures sociales en vigueur.**	-Les apprentis se concertent entre eux et se répartissent les tâches de manière équitable. -Les apprentis résolvent les situations de conflit de manière appropriée. -Chaque apprenti participe activement au travail et exécute la partie du travail qui lui est confiée. -Ils connaissent la hiérarchie et se soumettent aux directives de leurs supérieurs	-Les apprentis ont consigné par écrit la répartition des tâches. -En cas de litige, les points conflictuels ont été discutés ensemble et dans le respect de toutes les parties. -Une solution de compromis a été trouvée. -Les travaux partiels de chacun sont compréhensibles. -En général, le règlement de l'école, de l'entreprise est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Chape de pente avec écoulement (FORCR8)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Chape de pente avec écoulement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
20	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	2	- Serre/Alentours
20	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprentie est en mesure de planifier suivant les règles de l'art, des dallages dans des pièces sanitaires.**	-L'apprenti prépare des supports pour la pose de carrelage. -Il détermine les besoins en matériaux.. -Il détermine la surface des pièces et réalise des plans de calepinage. -Il connait les endroits de mise en oeuvre des différents types de carrelage.	-L'apprenti a préparé la surface conformément aux règles en vigueur sur le plan de la réalisation. - Il a déterminé les quantités de matériaux (colle, carreaux, joints) d'une manière globalement correcte. -Les surfaces sont réparties dans les règles de l'art, en tenant compte de la symétrie et des prescriptions du plan. -Les différents types de carreaux et de dalles ont été classés selon leur domaine d'application.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des revêtements et des sols en céramique de manière compétente dans des locaux sanitaires.**	-L'apprenti prépare la surface de manière compétente. -Il pose des revêtements de sol selon la méthode de pose en couche mince dans les zones humides. Il recouvre les baignoires et les sols de douche. -Il pose des carreaux de décor sur les surfaces de locaux sanitaires.	-L'apprenti a protégé la surface de la pénétration d'humidité. -Les surfaces posées respectent la symétrie et les directives de planification. -L'apprenti a majoritairement coupé les carreaux avec exactitude sans abimer les bords. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Il a jointoyé les carreaux dans les règles de l'art. -Il a retraité les carreaux. -Les revêtements de sol des sanitaires sont horizontaux et présentent des joints réguliers. -Il a posé dans les règles de l'art les carreaux décoratifs dans les surfaces des locaux sanitaires.
30 % (18 P)	**L'apprentie est en mesure de réaliser des chapes de pente et de poser des systèmes d'écoulement au sol.**	-L'apprenti calcule les chapes en pente. -Il installe des chapes en pente. -Il connaît différents systèmes d'écoulement et les met en œuvre de manière professionnelle.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux instructions du fabricant. -Il a protégé le support contre les infiltrations d'humidité. -Il a correctement déterminé les quantités de matériaux de construction (quantités de matériaux pour le mortier de chape). -Les revêtements de sol des sanitaires correspondent à la pente requise. -Les siphons de sol installés sont conformes aux exigences. -Les travaux de finition autour des siphons de sol sont réalisés dans les règles de l'art.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les délais et les horaires**	-L'apprenti arrive à l'heure sur le lieu de travail et effectue ses tâches à la date prévue. (Ponctualité)	-Les dates et les heures prescrites sont en grande partie respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Revêtement d'une façade (REVFA)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Revêtement d'une façade**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVFA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier une façade isolée et carrelée.**	-L'apprenti connaît les caractéristiques des différentes constructions de façades ainsi que les influences auxquelles elles sont soumises. -Il planifie la disposition des joints de mouvement.	-L'apprenti a décrit les tâches des revêtements de façade. Il a énuméré les influences auxquelles les revêtements sont exposés. -Il a comparé les constructions de façades et expliqué les caractéristiques essentielles des différents types de façades. -Il a expliqué la fonction des joints de dilatation et décrit les différents types.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier l'utilisation d'e´chafaudages de travail, d'e´chelles et d'autres installations à monter en hauteur**	-L'apprenti décrit les différents types d'équipements pour monter en hauteur. -Il planifie l'installation d'échafaudages, d'échelles et d'autres moyens d'accès en fonction de leurs fins d'utilisation, en tenant compte des conditions locales.	-L'apprenti a énuméré les principales proprie´te´s pour le montage et l'usage d'e´chafaudages de travail, d'e´chelles et de tréteaux. -Il a décrit les différentes utilisations pour les différents types d'installations à monter en hauteur et a énuméré leurs règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la structure et le revêtement des façades.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des élévations adaptés aux tâches qui lui sont assignées. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	-L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et la cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente. -Il a réparti le revêtement suivant des règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériaux pour la construction et le revêtement de façades.**	-L'apprenti définit des quantités de matériaux.	Il a calculé les quantités requises pour, les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre), les matériaux d'isolation. les matériaux pour fixer l'isolation, le carrelage, le mortier-colle pour le carrelage, le mortier à joint, le matériel pour des joints de dilatation.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de confectionner des supports de carrelages sur façades isolées.**	-L'apprenti aménage son poste de travail. -Il prépare des supports. -Il revêt les surfaces murales de matériaux isolants appropriés. -Il pose des baguettes de finition. -Il recouvre les surfaces isolées d'un enduit armé. -Il réalise des revêtements de parois suivant les indications de planification. -Il arrange et réalise des joints de mouvement. -Il applique les règles de prévention des accidents.	-L'apprenti a préparé les matériaux et outils nécessaires. -En fonction du type et de la nature du support, celui-ci est préparé pour être recouvert du matériau isolant correspondant. -Le support est recouvert suivant les règles de l'art d'un matériau isolant approprié. -Les baguettes de finition sont fixé suivant les règles de l'art. -La surface isolé est enduit est armé suivant les régles de l'art. -Les carreaux sont pour la plupart découpés avec précision, avec des bords non endommagés. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Les carreaux sont en grande partie jointoyés de manière uniforme. -Les carreaux sont proprement post-traités et contiennent des joints lisses et aucun résidu de voile de ciment. -Les joints de mouvement sont coupés suivant les règles de l'art. -Il a appliqué les mesures de sécurité et de prévention des accidents de manière à exclure les dangers et les accidents.. -Il utilise les outils de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Revêtement d'un escalier (REVES)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Revêtement d'un escalier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVES**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
14	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	2	- Atelier
14	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier le revêtement d'un escalier droit en béton armé à une volée.**	-L'apprenti connaît les désignations et les prescriptions relatives aux escaliers. -Il connaît les règles des escaliers et les calculs sur les escaliers. -Il peut distinguer les types d'escaliers ainsi que les types de marches. -Il détermine les techniques de pose ainsi que les matériaux de revêtement correspondants et mentionne les exigences pour les escaliers intérieurs et extérieurs. -Il connait la construction d'un escalier avec une isolation acoustique. -Il connaît différentes exécutions de plinthes d'escalier.	-L'apprenti a décrit la définition des escaliers ainsi que leurs termes et dispositions. -Il a décrit la règle de la mesure du pas, la règle de la sécurité et la règle du rapport giron/hauteur de marche (formule de Blondel). -Il a reconnu la forme de l'escalier avec les types de marches et leur sens de circulation. -Il a décrit les matériaux de revêtement et les types de pose pour les escaliers intérieurs et extérieurs. -Il a expliqué différents types de méthodes de construction pour l'isolation acoustique.. -Il a décrit les différentes exécutions de plinthes d'escalier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la répartition des revêtements et la structure des escaliers, des plinthes d'escalier et des revêtements muraux d'escalier.**	-Lors de la représentation graphique, l'apprenti tient compte des aspects créatifs, des exigences de sécurité ainsi que des influences pour les escaliers intérieurs et des intempéries pour les escaliers extérieurs. -Il représente graphiquement les différents types de socles pour les revêtements d'escaliers. -Il représente graphiquement des revêtements muraux sur des murs d'échiffres d'escalier. Il réalise des dessins dans les règles de l'art.	-L'apprenti a réalisé la représentation graphique dans les règles de l'art en tenant compte, du support pour le matériau de revêtement, d'une pose correcte afin de garantir une circulation sûre et confortable, d'une exécution visuellement agréable. -Il a dessiné trois formes différentes de plinthes pour des revêtements d'escaliers. -Il a dessiné différents types d'exécution pour des revêtements muraux sur des volées d'escalier. -L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et la cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.

30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer les quantités pour la pose de revêtements d'escaliers, de plinthes d'escaliers et de revêtements muraux d'escaliers.**	-L'apprenti effectue la répartition des revêtements d'un escalier. -Il calcule le taux de l'inclinaison d'un revêtement d'escalier. -Il détermine les quantités de matériaux nécessaires à la pose d'un revêtement d'escalier, à la réalisation de plinthes d'escalier et/ou d'un revêtement mural d'escalier.	-L'apprenti a réparti le revêtement de l'escalier de manière visuellement agréable. -Il a calculé le revêtement de l'escalier en appliquant la règle de la mesure du pas, la règle de la sécurité et la règle du rapport giron/hauteur de marche (formule de Blondel). -Il a calculé correctement la plupart des quantités de matériaux nécessaires à la réalisation de revêtements d'escaliers, de plinthes d'escaliers et de revêtements muraux sur les murs d'escaliers pour, la chape, le mortier, les carreaux, les plinthes, la colle à carrelage, le mortier de jointoiement et tout autres matériaux nécessaires conformément à la description du projet.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de re´aliser un reve^tement d'escalier**	-L'apprenti réalise des revêtements d'escaliers selon toutes les règles en vigueur.	-L'apprenti a réalisé le revêtement de l'escalier en tenant compte des travaux de planification -Toutes les dimensions et tous les détails d'exécution étaient conformes à ceux indiqués sur les plans d'exécution. -Tous les revêtements ont été jointoyés dans les règles de l'art et ont donné un aspect régulier des joints. -Le revêtement a été nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des plinthes et/ou des revêtements muraux sur des volées d'escalier.**	-L'apprenti réalise différents types d'exécution de plinthes d'escalier. -L'apprenti réalise des revêtements muraux sur des volées d'escalier.	-L'apprenti a réalisé le revêtement de plinthes d'escalier et/ou de revêtement mural en tenant compte des travaux de planification. -Toutes les dimensions et tous les détails d'exécution étaient conformes à ceux indiqués sur les plans d'exécution. -Tous les revêtements ont été jointoyés dans les règles de l'art et ont donné un aspect régulier des joints. -Le revêtement a été nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Elaborer des surfaces décoratives pour lieux publics (FORCR9)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Elaborer des surfaces décoratives pour lieux publics**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCR9**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40	4	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
40	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
40	4	- Serre/Alentours
40	4	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement des modèles de décoration dans le respect des indications architectoniques.**	-L'apprenti élabore plusieurs modèles sur plan en respectant les principes fondamentaux de décoration. -L'apprenti applique différents appareillages. -Il tient compte de l'effet de la couleur et des principes décoratifs, notamment en vue de la sélection du matériel.	-Au moins deux appareillages différents avec à chaque fois deux matériaux de revêtement différents ont été utilisé. -Les règles essentielles des l'appareillage ont été respecté. -Les principes de décoration essentiels ont été respecté.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier la pose de dalles en pierre naturelle dans une zone de passage.**	-Une variante de pose avec un revêtement diagonal est posée dans la zone de passage avec de la pierre naturelle. -L'apprenti connaît les propriétés et l'utilisation des différentes pierres naturelles. -Il possède les connaissances de base nécessaires sur sa fabrication, le traitement de sa surface et ses formats. -Il connaît les causes et les relations qui conduisent aux efflorescences et aux décolorations. -L'apprenti divise la surface à poser et établit un plan de pose en diagonale avec une frise sur le pourtour. -Il détermine les besoins en matériaux de construction et en matériaux auxiliaires de construction.	-Les règles de division pour les revêtements diagonaux ont été appliquées. -Les propriétés et les utilisations des pierres naturelles ont été décrites pour l'essentiel et prises en compte lors de la planification. - La fabrication ainsi que le traitement de surface des différents types de pierre naturelle ont été décrits correctement pour l'essentiel. Différents formats ont été décrits. -L'apprenti a pris en compte les mesures pour éviter les efflorescences et les décolorations dans la planification. -Le plan de pose est établi dans les règles de l'art, la frise périphérique a été intégrée conformément aux règles et les règles de dimensionnement sont pour l'essentiel respectées. -Les besoins en matériaux de construction et en matériaux auxiliaires sont essentiellement calculés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de poser des dalles en pierre naturelle dans une zone de passage.**	-L'apprenti pose le revêtement en pierre naturelle en respectant les règles concernant la pose de pierre naturelle à l'intérieur. -L'apprenti connaît les différentes étapes de travail liées aux méthodes de pose respectives. -L'apprenti respecte les différentes mesures à observer lors du jointement de la pierre naturelle.	-L'apprenti a posé le revêtement en tenant compte des travaux de planification. -L'essentiel des dimensions et des détails de la mise en œuvre correspondaient aux indications des plans de mise en œuvre. -L'apprenti a appliqué les différentes étapes de travail aux méthodes de pose respectives. -Les joints sont d'un aspect régulier et jointoyées de manière correcte. -Le revêtement est nettoyé et les voiles de ciment résiduels sont enlevés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Revêtement de construction en arc (RECAR)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Revêtement de construction en arc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les différents types d'arcs.**	-L'apprenti décrit les caractéristiques constructives de différentes formes arcs.	-L'apprenti a indiqué les différences essentielles entre les différentes formes d'arc et a décrit leur structure constructive.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer la répartition des différents types d'arcs.**	-L'apprenti planifie le recouvrement d'une ouverture de paroi ou d'une niche en appliquant une construction en arc.	-L'apprenti a mathématiquement divisé le revêtement à l'arc et a conçu au moins deux solutions de conception différentes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la répartition des différents types d'arcs.**	-L'apprenti partage des longueurs d'arc moyennant la division d'angles. -Il divise les arcs surbaissés en dessinant. -Il crée des constructions de dessin aux différents types d'arcs. -Il conçoit des solutions de conception et dessine des plans de pose.	-L'apprenti a dessiné les arcs circulaires avec un nombre impair de carreaux partiels. -Il a divisé et dessiné des arcs surbaissés selon les spécifications et les instructions. -Il a créé des constructions dessinées avec différentes solutions pour les arcs ronds, les arcs surbaissés et des anses de panier et les a représentés dans des plans de pose.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de revêtir des constructions en arc avec du carrelage.**	-L'apprenti met en œuvre des constructions de cintres et des gabarits. -L'apprenti revête une construction en arc avec du carrelage en pose collée d'après un plan donné.	-L'apprenti a construit les cintres dans le respect des dimensions. -L'apprenti a réalisé les gabarits requis dans le respect des dimensions. -L'apprenti a posé le revêtement suivant sa propre planification. -L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection, ainsi que celle de son environnement en appliquant les règles de sécurité en vigueur.**	-L'apprenti applique des prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail.	-L'apprenti a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents au cas par cas, de manière à exclure les risques et les accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Revêtement de piliers (REPIL)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Revêtement de piliers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
14	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	2	- Atelier
14	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les différences essentielles par rapport au revêtement entre colonnes et piliers.**	-L'apprenti indique les détails de la construction brute et de leur sollicitation. -Il choisit le revêtement approprié selon des critères définies. -Il explique la structure du revêtement à l'aide de plans d'application détaillées. -Il distingue les règles de base relatives à la répartition des carreaux sur des colonnes et des piliers. -Il attribue aux colonnes et les piliers de différentes techniques de mise en place.	-L'apprenti a indiqué les domaines d'intervention des piliers et des piliers et a décrit leur sollicitation. -Il a indiqué les critères de sélection pour le choix du matériau de revêtement. -Il a bien identifié certains éléments issus de plan d'exécution détaillées et a donné les raisons de la manière dont cette exécution a été mise en œuvre. -Il a énoncé les règles de répartition des colonnes et des piliers et a expliqué les raisons de la règle. -Il a indiqué les méthodes d'application de différentes techniques de mise en place et de procédures pour le revêtement de colonnes et de piliers et en a expliqué les raisons.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer la répartition du revêtement de colonnes et de piliers.**	-L'apprenti calcule la répartition des carreaux (calepinage) pour le revêtement de poteaux. -Il applique les règles y afférentes. -Il calcule les besoins en matériaux de construction.	-L'apprenti a appliqué les règles pour la répartition des carreaux sur piliers et le nombre correct de carreaux et de carreaux partiels a été déterminé. -Il a calculé correctement l'épaisseur du lit de mortier et la largeur des listels pour les colonnes. -Il a déterminé correctement les besoins totaux des carreaux, carreaux partiels et mortier pour des poteaux.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner la répartition des carreaux et la construction du support de colonnes et piliers.**	-L'apprenti e´labore la structure du reve^tement, en tenant compte de la forme de la coupe horizontale, de la construction brute et de l'exposition sur le poteau. -Il dessine des coupes horizontales, des points de vue et des déroulements de poteaux revêtu. -Il dessine des gabarits et autres outils accessoires pour le revêtement de poteaux.	-L'apprenti a respecté´ les principes de la subdivision, en tenant compte des dimensions de coupe, des largeurs des joints et de la position des carreaux partiels. -Il a correctement représenté l'objet dans la coupe horizontale et la vue. -Il a côté et inscrits correctement tous les objets dessinés. -Il a fabriqué les gabarits en fonction des besoins.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reve^tir des poteaux en appliquant les me´thodes de la pose scelle´e et/ou au mortier colle.**	-L'apprenti reve^te des colonnes et des piliers en appliquant la me´thode au mortier colle et/ou la me´thode de la pose scelle´e. -Il utilise des gabarits et autres outils accessoires.	-L'apprenti a posé´ le revêtement en tenant compte du milieu d'exposition du poteau, de la sélection de la technique de pose correcte et des travaux de planification. -L'ensemble des dimensions et des détails de mise en œuvre correspond globalement aux indications des plans de mise en œuvre. -L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment.. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. -L'apprenti a re´alise´ de manie`re compe´tente les gabarits ainsi que les outils accessoires requis dans le respect des dimensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Rénovation de surfaces (FORCR10)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Rénovation de surfaces**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCR10**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier la modernisation de revêtements.**	- L'apprenti décrit des méthodes a` appliquer pour contrôler les constructions existantes et il désigne les causes des sinistres. - L'apprenti prépare des propositions pour la transformation de structures de revêtements et de la remise en état. - L'apprenti proce`de au dimensionnement, il pre´pare des esquisses et il dessine des de´tails de construction. -L'apprenti identifie les structures de revêtement à conserver et il applique des mesures pour assurer leur protection. -Il applique des mesures en matière d'isolations thermiques. - L'apprenti de´termine les besoins en mate´riaux de construction et en outillage	- L'apprenti connait la signification du terme assainissement. - Il a appliqué des méthodes pour analyser des constructions existantes. - Il a fourni des raisons possibles expliquant un sinistre donné. - L'apprenti a proposé des solutions de remise en état. - L'apprenti a levé les mesures de l'état existant et les a transmis sur des esquisses détenant les détails constructifs. -Il a identifié les structures de construction dignes d'être conservées en ce qui concerne les prescriptions en matière de physique et de droit de la construction et a tenu compte des intérêts de la protection des monuments. - L'apprenti a déterminé une me´thode de mise en œuvre approprie´e. -Il a pris des mesures appropriées en matière de protection thermique. - L'apprenti a correctement de´termine´ les besoins essentiels en mate´riaux de construction et en outillage et il les a documente´s.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de modernisation de revêtements.**	- L'apprenti effectue les travaux de pose de carrelage dans des contextes de modernisation de revêtements. - Il prépare et assemble les matériaux de construction ainsi que l'outillage de manière autonome et conformément aux indications. - L'apprenti applique les mesures servant au traitement des ordures et au tri des déchets de démolition.	-L'apprenti a posé le revêtement en tenant compte des travaux de planification. -L'essentiel des dimensions et des détails de la mise en œuvre correspondaient aux indications des plans de mise en œuvre. -Les joints sont d'un aspect régulier et jointoyées de manière correcte. -Le revêtement est nettoyé et les voiles de ciment résiduels sont enlevés. - La majorité des matériaux de construction ainsi que l'outillage nécessaires sont disponible sur le chantier. - Tous les déchets ont été trié et éliminé conformément aux consignes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer.ert. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	- L'apprenti assure sa propre protection ainsi que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matie`re de se´curite´.	- L'apprenti a appliqué´ les consignes en vigueur en matie`re de se´curite´ et de pre´vention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'employer les outils et les machines conformément à leurs usages destinés**	- L'apprenti connaît le champ d'application des différents outils et machines. - L'apprenti manipule les outils et les machines de façon soigneuse.	- L'apprenti a employé les différents outils et machines selon leurs usages destinés. - L'apprenti a utilisé´ l'ensemble des outils machines conformément a` leur affectation. Après usage, il les a nettoye´s et range´s avec la pre´caution nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
24	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
24	/	- Atelier
24	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiele einer möglichen Evaluationsaufgabe :
-Aufwendigere Arbeitsaufträge die der geforderten Leistungsstufe entsprechen.
-Eine Wandfläche mit Wandfliesen im Dünnbettverfahren bekleiden und ausfugen. Die zu bekleidende Fläche beinhaltet Aussparungen und die Herstellung von Teilfliesen.
-Die Herstellung eines Estrichbelags zum späteren Verlegen und Verfugen von Fliesen im Dünnbettverfahren.
-Die Herstellung einer Trockenwand zum späteren Bekleiden und Verfugen von Fliesen im Dünnbettverfahren.
-Herstellung eines Fliesensockels. Herstellen von Ablagen. Herstellen von Auftritten.

Remarque compétences:

Remarques générales:
La marge de pondération des standards doit être déduite de la littérature technique spécialisé et adaptée au niveau de la voie de formation. Toutes les compétences doivent être considérées en fonction du module.
Tous supports et exercices à rédiger pour le projet seront collectionnés dans un portfolio. Tous les rapports rédigés dans le cadre des modules patronaux ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant la formation sont collectionnés dans le portfolio-entreprise (Carnet d'apprentissage). Ce carnet sert uniquement de base à l'équipe d'évaluation pour l'entretien technique et ne sera pas évalué. Le responsable à l'apprentissage devrait avoir contrôlé et contresigné la tenue du carnet d'apprentissage.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure, de déterminer les informations nécessaires sur la base de documents techniques complexes et de planifier ses quantités de matières.**	-L'apprenti extrait des dimensions prédéfinies (longueurs, largeurs, profondeurs, hauteurs) des plans de construction et calcule les besoins des quantités en matériaux.	-L'apprenti a calculé la majorité des quantités requises correctement pour: -les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre) -le carrelage -le mortier-colle pour le carrelage -le mortier à joints
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier, des actions préparatoires lors de la mise place d'un chantier plus complexe, compte tenu des dispositions en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	-L'apprenti planifie l'application de prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail. -Les termes techniques seront appliqués. -Des listes de matériel seront établies. -Des listes d'outils seront établies. - Les étapes de travail seront décrites en détail.	-L'apprenti a largement documenté la planification du travail pour: -la sécurité au travail. -les mesures de protection de la santé lors de l'application des outils. -le matériel nécessaire. -l'outillage nécessaire. -les étapes de travail lors de l'exécution de la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner des plans complexes d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	-L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplissent les critères suivants: - Le bord et la cartouche sont présents. -Tous les objets demandés sont présenté à l'échelle prédéfini. -Les objets sont cotés selon les règles du code des mesures dans le bâtiment. -Les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué. -Il a présenté les documents d'une manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué. -La présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.

30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'exécuter des travaux complexe conformément à la commande et selon les règles et contraintes applicables.**	-L'apprenti applique des prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail. -Il tient compte des instructions concernant les matériaux et les procédés de mise en oeuvre lors de la réalisation des supports et des revêtements. -Il réalise des revêtements en carrelage suivant la commande des règles de l'art. -Il utilise différents types d'outils pour la fabrication de mortiers et de revêtements de carreaux. -Il respecte le temps de réalisation imparti.	-L'apprenti a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents au cas par cas, de manière à exclure les risques et les accidents et sans que personne ne soit blessé. -Les outils et les ressources ont été utilisés correctement et nettoyés après utilisation. -Le support de revêtement satisfait aux exigences de qualité et aux conditions nécessaires pour garantir la continuation des travaux. -L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment.. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. -Il a respecté le temps imparti.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de comparer et de contrôler le résultat du travail avec les spécifications de la mission complexe, en motivant son action en fonction des résultats.**	-L'apprenti détermine des critères de qualité à partir de la tâche à réaliser. -Aux situations particulaires ou conditions de travail changées une solution adaptée sera proposée. -Les résultats des travaux sont jugés en utilisant des termes techniques corrects.	-L'apprenti a identifié et appliqué les critères les plus importants pour l'évaluation des résultats du travail. -Pour des erreurs importantes, les lacunes sont identifiées et décrites, des solutions sont proposées. -Les critères les plus importants pour évaluer les résultats du travail sont reconnus, puis sont appliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe - Salle informatique
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Allemand
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissance de base: Lire, dresser et analyser des plans (CBLDA-F)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissance de base: Lire, dresser et analyser des plans**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBLDA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les types de plans ainsi que les informations qu'ils contiennent.**	-L'apprenti est capable de distinguer les différents types de plans. (plans de bâtiment et de génie civil, plans d'ensemble, plans de conception, plans d'exécution et plans de détail) -Il comprend la signification des différentes inscriptions dans un champ d'écriture comme la désignation, et l'échelle. -Il connaît les principaux symboles et informations (abréviations) contenus dans les plans de construction et de génie civil. -Il connaît les formes de représentation des principaux matériaux et substances utilisés dans le bâtiment et le génie civil.	-L'apprenti a identifié les principaux types de plans. -Il a identifié la signification des symboles et des abréviations et il les a expliqués dans la majorité des cas. -Il a attribué les éléments représentés aux matériaux et aux matières qui les composent avec des hachures et d'autres représentations graphiques dans la majorité des cas.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer l'échelle et de déduire les dimensions à partir du plan.**	-L'apprenti est capable de déduire l'échelle du dessin à partir des dimensions et des éléments de construction qui leur sont attribués. -L'apprenti est capable de déterminer des longueurs réelles sans règle à échelle.	-L'apprenti a déterminé l'échelle correspondante pour des plans originaux et il l'a attribuée à une échelle habituelle dans le métier du bâtiment. -L'apprenti a déterminé des longueurs réelles non dimensionnées sur le plan en se référant à l'échelle ainsi qu'aux longueurs tracées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des longueurs, des surfaces et des volumes ainsi que les quantités de matériel requises en se référant à des plans (longueurs, surfaces et volumes simples et composés).**	-L'apprenti détermine les quantités de matériel requises et il les indique dans un tableau conformément aux directives de la VOB. -Il sait déterminer les longueurs d'éléments de construction assemblés (corps). -Il sait calculer les surfaces de formes de base simples (triangle, trapèze, parallélogramme, disque et multigone). -L'apprenti connaît les formes de base des corps (cube, prisme, cylindre, cône, pyramide et sphère) et il sait en calculer les volumes. -Il détermine des surfaces et des volumes simples et composés (en se référant à des plans de génie civil).	Il a déterminé le nombre des unités avec les tolérances correspondantes. -Il a identifié les surfaces et les a nommées correctement d'un point de vue technique. -Il connaît les formules pour déterminer l'aire (sans recueil de formules) et les a appliquées correctement. -Il a déterminé correctement les surfaces correspondant au type de plan et a fait une déclaration sur l'exactitude/la plausibilité du résultat. -Les volumes sont correctement nommés sur le plan technique. -Les formules de détermination des volumes ont été correctement appliquées à l'aide d'un recueil de formules. -Les volumes ont été correctement déterminés en fonction du type de plan et le résultat a été vérifié quant à son exactitude/sa plausibilité. -Les surfaces et les volumes ont été décomposés en formes de base et les surfaces ou les volumes ont été correctement déterminés. -L'exactitude/la plausibilité du résultat a été vérifiée. -Les outils d'aide (calculatrice) ont été correctement utilisés. -Les unités (longueurs, surfaces, volumes) ont été correctement converties.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps simples ou de groupes de corps à l'aide de plans.**	-L'apprenti est capable de subdiviser la tâche en tâches partielles pertinentes et élabore une solution systématique. -A l'aide de projections de 3 tableaux, il est possible de créer des perspectives parallèles (indication des angles) avec des arêtes visibles et cachées. -L'apprenti rédige les légendes des plans et les présente au format de feuille indiqué.	-Les données ont été soigneusement étudiées et la tâche globale a été divisée en tâches partielles raisonnables et exécutables, qui ont été résolues de manière systématique. -Des éléments de construction simples ou des groupes de corps ont été reconnus dans l'espace et représentés de manière professionnelle en perspective parallèle. Leurs types de lignes, leur représentation des lignes et leur épaisseur sont pour l'essentiel corrects. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans sont présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) dans le format de feuille requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin à main levée (DESMA-F)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESMA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des vues plongeantes et/ou des vues de face d'objets simples en respectant les proportions.**	L'apprenti dessine les axonométries de composants simples. -Il dessine avec un tracé proportionnel, uniforme et continu. -Il structure la disposition du dessin sur la feuille de dessin	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (arêtes visibles et cachées) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples à main levée en respectant les proportions.**	-L'apprenti dessine des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples. -Il applique un tracé proportionnel, homogène et continu. -Il structure l'agencement du dessin sur la feuille de dessin.	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (bords visibles et cachés) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir une feuille modèle pour ses dessins.**	-L'apprenti établit une feuille modèle intégrale dans le respect des normes.	-Les marges étaient régulières et conformes aux indications. - Le champ d'écriture est établi selon les indications de la norme et contient les informations nécessaires.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de façon claire et compréhensible.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Calcul et dessin professionnel 1 (CDPRO1-F)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases de la géométrie professionnelle.**	-L'apprenti détermine des longueurs, des surfaces et des volumes simples. -Il détermine l'échelle du dessin à partir des mesures et des éléments de construction qui leur sont attribués. -Il détermine les longueurs réelles sans règle graduée. -Il réalise des dessins propres et à l'échelle pour les tâches données.	-L'apprenti a calculé de manière autonome les longueurs, les surfaces et les volumes de problèmes donnés concernant le métier de carreleur. -Pour des plans originaux, il a calculé l'échelle correspondante et l'a associée à une échelle usuelle dans le domaine de la construction. -Il a déterminé des longueurs réelles non cotées sur le plan à l'aide de l'échelle et des longueurs dessinées. -Il a réalisé des dessins propres et à l'échelle, conformément à l'énoncé de la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer la règle de trois.**	-L'apprenti applique la règle de trois simple pour déterminer les unités recherchées.	-L'apprenti a déterminé la grandeur recherchée à l'aide de la règle de trois simple.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le métré d'une pièce rectangulaire.**	-L'apprenti prend des mesures horizontales et verticales à l'aide d'instruments de mesure simples. -Il prend les mesures et représente l'espace en vue et en coupe.	-L'apprenti a relevé les dimensions horizontales et verticales d'une pièce (y compris les portes et les fenêtres) à l'aide d'instruments de mesure simples. -Sur la base des mesures effectuées, il a représenté la pièce en plan, en élévation et en coupe par des dessins propres et à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer les calculs de masse nécessaires pour déterminer les quantités de matériaux pour le projet mentionné.**	-L'apprenti détermine les différentes quantités d'un produit de mélange (rapport de mélange). -Il applique le calcul des pourcentages.	-L'apprenti a déterminé correctement les quantités des différents composants d'un produit de mélange sur la base des proportions de mélange indiquées. -Il a appliqué correctement le calcul des pourcentages dans des cas concrets du secteur de la construction.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps ou de groupes de corps simples à partir de plans donnés.**	-L'apprenti établit des perspectives parallèles avec des arêtes visibles et cachées à l'aide de projections à trois panneaux. -Il annote les plans conformément aux normes. -Il présente les plans dans le format de feuille requis	-L'apprenti a reconnu dans l'espace des éléments de construction simples ou des groupes de corps (formes de base, prismes et pyramides). -Il a représenté les perspectives parallèles de manière professionnelle (types de lignes, épaisseurs de lignes), propre (au crayon) et correcte dans la perspective parallèle. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans ont été présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) sur le modèle de feuille exigé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de manière cohérente.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Calcul et dessin professionnel 2 (CDPRO2-F)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur - Professeur-architecte
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases de la géométrie professionnelle.**	-L'apprenti détermine des longueurs, des surfaces et des volumes composés. -Il détermine l'échelle du dessin à partir des mesures et des éléments de construction qui leur sont attribués. -Il détermine les longueurs réelles sans règle graduée. -Il réalise des dessins propres et à l'échelle pour les tâches données.	-L'apprenti a calculé de manière autonome les longueurs, les surfaces et les volumes de problèmes donnés concernant le métier de carreleur. -Pour des plans originaux, il a calculé l'échelle correspondante et l'a associée à une échelle usuelle dans le domaine de la construction. -Il a déterminé des longueurs réelles non cotées sur le plan à l'aide de l'échelle et des longueurs dessinées. -Il a réalisé des dessins propres et à l'échelle, conformément à l'énoncé de la tâche.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer le théorème de Pythagore.**	-L'apprenti applique le théorème de Pythagore pour déterminer des longueurs dans un triangle rectangle.	-Dans un exemple d'application, l'apprenti a correctement identifié le triangle rectangle (3,4,5) pour appliquer le théorème de Pythagore. -Il a correctement identifié l'angle droit. -Il a correctement inversé l'équation en fonction de la longueur inconnue. -Il a correctement déterminé la longueur inconnue.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases du calcul des pentes/inclinaisons.**	-L'apprenti détermine des pentes et des inclinaisons sous la forme d'un rapport et d'un pourcentage. -Il détermine la longueur des cathéters d'un triangle rectangle à l'aide d'une proportion ou d'un pourcentage.	-L'apprenti a déterminé les pentes et les inclinaisons sous la forme d'un rapport et d'un pourcentage. -Il a déterminé, à partir de l'indication d'une proportion ou d'un pourcentage dans un triangle rectangle, la longueur des cathéters par un dessin modèle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter par le dessin le plan d'un métré établi en coupe et en perspective parallèle (axonométrie).**	-L'apprenti réalise des dessins à l'échelle pour les tâches données, conformément aux règles de cotation dans le bâtiment.	-L'apprenti a réalisé des dessins propres et à l'échelle conformément à l'énoncé des tâches. -Il a coté les dessins techniques nécessaires selon les règles de cotation dans le bâtiment.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de manière cohérente.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Calculs et dessins professionels 3 (CDPRO3-F)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionels 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1		- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les fondements de la technique d'arpentage.**	-L'apprenti est capable de définir les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesurée. -L'apprenti est capable de convertir des valeurs entre des unités de mesure importantes. -L'apprenti est capable de déterminer des grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.	-L'apprenti a défini les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesurée d'une manière globalement correcte. -L'apprenti a généralement converti correctement les valeurs entre les unités de mesure importantes. -L'apprenti a généralement déterminé correctement les grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des instruments de repérage des positions.**	-L'apprenti est capable de distinguer les instruments, les appareils, les accessoires ainsi que les outils. -L'apprenti est capable de se servir des instruments de mesurage de distances	-L'apprenti a distingué les principaux instruments, appareils, accessoires et outils d'une manière globalement correcte. -L'apprenti s'est en général servi correctement des instruments de mesurage des distances.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de marquer des points intermédiaires en appliquant la méthode du jalonnement.**	-L'apprenti est capable de signaliser des points de manière compétente avec des jalons. -L'apprenti est capable de jalonner des points intermédiaires de manière compétente. -L'apprenti est capable de prolonger des distances de manière compétente. -L'apprenti est capable de jalonner un point intermédiaire de manière indirecte en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.	-L'apprenti a en général signalisé correctement les points avec les jalons. -L'apprenti a jalonné la majorité des points intermédiaires de manière compétente. -L'apprenti a prolongé les distances d'une manière compétente en général. -L'apprenti a jalonné les points intermédiaires d'une manière compétente en général en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mesurer des distances.**	-L'apprenti est capable d'expliquer des mesures mécaniques et électroniques de distances. -L'apprenti est capable d'établir des mesures mécaniques de distances. -L'apprenti est capable d'établir des mesures mécaniques et électroniques de distances de manière compétente.	-L'apprenti a expliqué les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière généralement correcte. -L'apprenti a en général établi correctement les mesures mécaniques de distances, il a généralement évité les sources d'erreurs et il a généralement déterminé correctement les corrections. -L'apprenti a établi les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière compétente en général.
20 % (12 P)	**L'apprenti établit ses documents d'une manière complète, propre, précise et cohérente.**	-L'apprenti résout intégralement les problèmes. -L'apprenti note, dessine et esquisse les solutions d'une manière compréhensible et cohérente. -L'apprenti produit un portfolio complet, propre et bien structuré.	-L'apprenti n'a pas négligé d'éléments essentiels des énoncés. -L'apprenti a documenté les solutions d'une manière compréhensible et cohérente. -Le portfolio n'accusait pas de lacunes d'envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Calculs et dessins professionels 4 (CDPRO4-F)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionels 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1		- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de procéder au dimensionnement manuel d'installations extérieures.**	-L'apprenti est capable d'établir des dimensionnements de manière compétente (représentation en deux dimensions d'une installation extérieure). -L'apprenti est capable de dresser une esquisse du dimensionnement sur place. -L'apprenti est capable de représenter proprement la coupe horizontale de l'installation extérieure après le dimensionnement. -L'apprenti est capable de procéder au dimensionnement en hauteur d'une installation extérieure (à l'aide d'un niveau).	-L'apprenti a établi les dimensionnements d'une manière compétente en général. -L'apprenti a dressé une esquisse du dimensionnement sur place d'une manière globalement correcte. -L'aprenti a dressé une esquisse globalement cohérente servant au jalonnmenet des étages. -L'apprenti a procédé au dimensionnement en hauteur de l'installation extérieure d'une manière généralement compétente. -L'apprenti a proprement représenté la coupe horizontale de l'installation extérieure après le dimensionnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'arpentage en hauteur ainsi que l'arpentage de position d'installations extérieures.**	-L'apprenti est capable de dresser des esquisses généralement cohérentes servant au jalonnement des étages. L'apprenti est capable de déterminer des hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système de hauteurs local avec un nivellement géométrique. -L'apprenti est capable d'appliquer la méthode du jalonnement orthogonal pour arpenter des installations extérieures sur le terrain.	L'apprenti a en général défini correctement les hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système de hauteurs local avec un nivellement géométrique. -L'apprenti a décrit la méthode de jalonnement des étages d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel. -L'apprenti a appliqué la méthode du jalonnement orthogonal d'une manière généralement compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est généralement en mesure de déterminer correctement les hauteurs de plancher du bâtiment par rapport à un système de hauteur local avec le nivellement géométrique.**	Sauberkeit U¨bersichtlichkeit	-Die Dokumente werden zur Abgabe sauber und ordentlich (ohne Flecken, Risse,Falten und Einkerbungen)im geforderten Blattformat pra¨sentiert.
10 % (6 P)	**L'apprenti établi ses documents d'une manière complète, propre, précise et cohérente.**	-L'apprenti résout intégralement les problèmes. -L'apprenti note, dessine et esquisse les solutions d'une manière compréhensible et cohérente -L'apprenti produit un portfolio complet, propre et bien structuré	-L'apprenti n'a pas négligé d'éléments essentiels des énoncés. -L'apprenti a documenté les solutions d'une manière compréhensible et cohérente -Le portfolio n'accusait pas de lacunes d'envergure

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Planification de chantier et sécurité (FOCRF1)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du chantier**

Titre du module:	**Planification de chantier et sécurité**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCRF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'aménager et de subdiviser un chantier de même que son poste de travail conformément au plan (par exemple au plan d'aménagement) et d'entreposer le matériel de manière compétente.**	-L'apprenti est en mesure d'expliquer la situation des éléments du plan indiqué et de les attribuer. -Il est en mesure d'attribuer les composantes ainsi que le matériel d'installation d'un plan de chantier à leurs catégories respectives. -Il est en mesure d'attribuer et de déduire les grandeurs (longueurs, largeurs, profondeurs, hauteurs) indiquées dans le plan et de s'y référer pour calculer des longueurs, des largeurs, des hauteurs, des profondeurs, des surfaces et des volumes. -Il connaît les propriétés de stockage des matériaux et des outils et il en tient compte au moment de l'entreposage. -Il sécurise le matériel et l'outillage entreposés contre le vol.	-L'apprenti a déduit et attribué les principaux éléments, les principales composantes et les principales grandeurs du plan indiqué. -L'apprenti a correctement effectué les calculs requis. -Il a réparti le matériel et l'outillage sur le chantier, de manière à ce qu'il ne perturbe ni son propre travail, ni celui des autres intervenants. -Il connaît les propriétés de stockage des principaux matériaux et des principaux outils et il en tient compte au moment de l'entreposage. -Il a sécurisé le matériel et l'outillage contre le vol.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser le chantier conformément aux consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	-L'apprenti est en mesure de détecter et d'appliquer les mesures de sécurisation (en tenant compte des conditions atmosphériques, de la protection contre la chaleur/contre le froid, etc.) requises (légales, spécifiques au chantier, internes de l'entreprise) pour un chantier simple.	-L'apprenti a appliqué les mesures de sécurisation et de prévention des accidents de manière à ce qu'il n'y ait de risque ni pour lui-même, ni pour autrui.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des échafaudages, des ascenseurs ou des échelles de manière sécurisée et de les utiliser de manière compétente.**	-L'apprenti monte et installe l'ensemble des ascenseurs sur place conformément aux circonstances et dans le respect des consignes en matière de sécurité (sous guidance). -Il connaît les propriétés des échafaudages, des ascenseurs et des échelles et il les utilise conformément aux consignes en vigueur en matière de sécurité. -Il contrôle les ascenseurs requis de manière autonome avant leur mise en service	-L'apprenti a monté et installé les échafaudages, les ascenseurs et les escaliers de manière à ce qu'ils puissent être utilisés en sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais et les horaires.**	L'apprenti se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-L'apprenti a généralement respecté les dates et les heures fixées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Manipulation des outils et des matériaux lourds (FOCRF2)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du chantier**

Titre du module:	**Manipulation des outils et des matériaux lourds**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOCRF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler, , les appareils lourds requis pour la pose de carreaux et de plaques en appliquant les mesures correspondantes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	-L'apprenti manipule les différentes machines (p. ex. coupeuse d'eau, bétonnière, pompe à béton) de manière appropriée et professionnelle. -Il connaît les caractéristiques et les dispositions d'utilisation spécifiques des machines et en tient compte lors de leur utilisation. Il applique les mesures de sécurité et de prévention des accidents correspondantes. -Il se protège et protège son environnement en appliquant les règles de sécurité en vigueur.	-L'apprenti a généralement manipulé le matériel ainsi que les appareils d'une manière compétente. -Il a appliqué les mesures requises en matière de sécurité et de prévention des accidents, de manière à éviter de s'exposer lui-même ou d'exposer un autre intervenant à un danger.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer l'entretien des appareils en appliquant les mesures appropriées.**	-L'apprenti dépoussière l'appareil (y compris les composantes) après emploi. -Il assure régulièrement le graissage des appareils au contact de l'eau. -Il contrôle l'usure des disques de séparation et il les remplace en cas de besoin.	-L'apprenti a changé l'eau de la tronçonneuse à eau et il a pompé de l'eau fraîche pour nettoyer la pompe ainsi que les tuyaux. -Il a enlevé les restes de mortier de la bétonnière et de la pompe à béton.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'attribuer, par leurs propriétés, les matériaux requis pour la pose de carrelages en pose scellé.**	-L'apprenti connaît les matériaux (ciment, sable, eau) requis pour la pose de carrelages. -L'apprenti connaît les propriétés essentielles et la composition de ces matériaux. -L'apprenti connaît les points à observer lors de l'utilisation de ces matériaux. -L'apprenti est en mesure d'évaluer la composition du matériel. -L'apprenti connaît les proportions de mélange des chapes et mortiers, et les réalise à la machine.	-L'apprenti a expliqué les principales propriétés des matériaux requis ainsi que les principales différences entre ces matériaux. -Il a évalué la composition du matériel. -Il a fabriqué différentes sortes de chapes, et a confectionné les types de mortier les plus courants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance, il s'intègre dans les structures sociales en vigueur.**	-Les apprentis se concertent entre eux et se répartissent les tâches de manière équitable. -Les apprentis résolvent les situations de conflit de manière appropriée. -Chaque apprenti participe activement au travail et exécute la partie du travail qui lui est confiée.. -Ils connaissent la hiérarchie et se soumettent aux directives de leurs supérieurs	-Les apprentis ont consigné par écrit la répartition des tâches. -En cas de litige, les points conflictuels ont été discutés ensemble et dans le respect de toutes les parties. -Une solution de compromis a été trouvée. -Les travaux partiels de chacun sont compréhensibles. -En général, le règlement de l'école, de l'entreprise est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche (COCOS)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COCOS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
16	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	2	- Atelier
16	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier une sous-construction verticale avec du béton cellulaire et/ou des briques à maçonner ainsi que son enrobage.**	-L'apprenti sélectionne des mortiers en fonction de leur composition et de leur domaine d'application. -Il applique le système de mesurage usuel dans le génie civil. -Il choisit un appareillage approprié à la construction et aux blocs choisis. -L'apprenti sélectionne des mortiers à enduire en fonction de leur composition et de leur domaine d'application. -Il choisit l'outillage approprié à la construction des ouvrages. -Il planifie un emplacement de travail ordonnée.	-L'apprenti a en majeure partie dénommé correctement les composants des différents mortiers. Il a cité leur domaine d'application. -Il a attribué en majeure partie les règles de mesurages usuels moyennant des exemples. -La solution d'appareillage a été résolu correctement et le mur pourrait être construit. -Il a en majeure partie dénommé correctement les composants des différents mortiers à enduire et a cité leur domaine d'application. -Les outils nécessaire ont été énuméré correctement en majeure partie. -L'emplacement de travail a été planifié de manière fonctionnelle.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier une sous-construction verticale avec des plaques de Placoplatre.**	-L'apprenti sélectionne les matériaux et les outils conformément à la situation d'installation. -Il décrit les différentes méthodes de confection.	-L'apprenti a expliqué dans sa majorité les caractéristiques d'utilisation des différentes plaques de plâtre. - Les différentes méthodes de pose et de fixation ont été expliquées en détail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériaux pour une sous-construction verticale avec du béton cellulaire et/ou des briques ainsi que pour leurs enrobages.**	-L'apprenti calcule les quantités de matériaux pour la maçonnerie en béton cellulaire et/ou en briques. -Il établit des listes de quantités de matériaux pour des enduits en contre-plaqué, enduits intérieur et extérieur.	-L'apprenti a calculé la majorité des quantités correctement pour les blocs en béton cellulaire et le mortier colle. Il a calculé correctement la plupart des quantités requises de briques et de mortier à maçonner. -Il a calculé correctement la plupart des quantités requises de mortier à enduire. Il a calculé correctement la plupart des quantités nécessaires pour les besoins en plaques de plâtre « Placoplatre » et en matériel de fixation.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement une sous-construction verticale donné avec ses enrobages.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues en élévation dans les règles de l'art pour les énoncés donnés d'une maçonnerie et ses enrobages.	-L'apprenti a réalisé les tâches de dessin demandées en respectant les critères suivants : 1 Les différents éléments des dessins demandés sont représentés de manière professionnellement correcte. 2 La cotation des dessins est conforme aux règles de cotation dans le domaine de la construction. (cotes, lignes de cotation, inscriptions .). 3 Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. 4 L'encadrement et le cartouche sont présents. 5 Les dessins remis ont été présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille exigé. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis et entailles). 6 La présentation des différents objets du dessin est claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser une sous-construction verticale avec du béton cellulaire et/ou des briques dans les règles de l'art.**	-L'apprenti construit un mur conformément aux indications/à l'esquisse. -Il respecte les règles de l'appareillage. -Il tient compte des prescriptions de sécurité et de protection du travail correspondantes.	-L'apprenti a aligné le mur verticalement et horizontalement et l'a réalisé avec les tolérances appropriées. -Les règles d'appareillage ont été appliquées. -Les prescriptions de sécurité et de protection du travail ont été respectées. Les outils appropriés ont été utilisés et manipulés dans les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enduire et/ou de contreplaquer une sous-construction verticale suivant les règles de l'art.**	-L'apprenti sélectionne le matériel et l'outillage pour la confection des enduits, conformément à la mission. -Il confectionne des revêtements avec un enduit. - Il réalise une ossature conforme à la mission sur des supports en bois ou en métal. -Il applique les couches de fond à la sous-construction conformément aux indications. -Il travaille et fixe les plaques Placoplatre avec l'outillage approprié. -Il peut réaliser l'armature et le masticage des panneaux posés. -Il tient compte des règles de sécurité et des mesures de prévention des accidents correspondantes.	-L'apprenti a utilisé les outils et le matériel appropriés et les a manipulés ou utilisés de manière professionnelle. -Il a réalisé les enduits en alignement, verticalement dans la finition demandée avec les tolérances correspondantes. -L'apprenti a réalisé l'ossature en alignement, verticalement et horizontalement avec les tolérances appropriées. -Les couches de protection éventuelles sont appliquées de manière uniforme. -Les plaques de plâtre sont fixées dans les règles de l'art à l'aide des outils appropriés. -Les joints sont armés et mastiqués dans les règles de l'art. -Les règles de sécurité et de prévention des accidents ont été appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Façonner et travailler du dallage de sol et des carreaux mural (TCMUR)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Façonner et travailler du dallage de sol et des carreaux mural**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCMUR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de déterminer les différents types de carreaux et leur domaine d'application..**	-L'apprenti associe la nature du matériau à un domaine d'application. -Des informations sont prélevées sur l'emballage des carreaux et appliquées en conséquence. -Il respecte les consignes de sécurité.	-L'apprenti a attribué les carreaux à leur domaine d'application en fonction de la nature des matériaux. -Il a travaillé les carreaux conformément à la description du produit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement les répartitions de revêtements de murs et de sols.**	-L'apprenti applique les règles de répartition de revêtements. -Il réalise des croquis à l'échelle. -Il réalise des plans d'exécution à l'échelle.	-Les sens de pose et les motifs décoratifs ont été choisis conformément aux recommandations de la littérature technique. -L'apprenti a réparti le revêtement suivant des règles de l'art. -Les longueurs esquissées ont été représentées à l'échelle. -Les croquis ont été annotés et cotés de manière compréhensible. -L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants: • Le bord et le cartouche sont présents. • Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. • Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer les besoins en quantités de matériaux en fonction du module.**	-L'apprenti calcule la répartition des revêtements de carreaux. -Il calcule les besoins en carrelage. -Il calcule les quantités de matériaux pour les mélanges de mortier.	-L'apprenti a déterminé correctement les dimensions de pose à l'aide de l'énoncé du problème. -Il a utilisé la méthode de détermination des carreaux pour calculer correctement la largeur de la bande. -Il a correctement déterminé la surface et le périmètre de la pièce. -Il met en œuvre des conversions à l'échelle et d'unités de longueurs. -Il a déterminé la quantité de carreaux nécessaires. -Il a calculé correctement les différentes quantités des composants du mortier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les carreaux de mur et de sol avec des outils appropriés.**	-L'apprenti choisit l'outil en fonction des exigences et le manie de manière appropriée. -Il découpe les carreaux et réalise les encoches correspondantes.	-L'outillage nécessaire a été choisi et manié de manière professionnelle. -L'apprenti a entaillé et découpé les carreaux avec précision, conformément aux exigences.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de recouvrir des murs et des sols par des revêtements simples.**	-L'apprenti prend des décisions concernant la préparation du support. -Il détermine les procédures de travail appropriées. -Il recouvre des murs et des sols par des revêtements simples en appliquant la technique de la pose collée. -Il jointoie les revêtements avec du mortier de jointoiement préfabriqué et/ou composé par ses propres soins. -Il traite son outillage avec soin et l'entretient. -En appliquant les règles de sécurité en vigueur il se protège soi-même ainsi que son environnement de travail.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux règles de mise en œuvre prescrites. -Les carreaux sont posés à l'horizontale, à la verticale et dans l'alignement et présentent un aspect de joints régulier. -Les travaux de jointoiement pour les revêtements de sol et de mur sont exécutés à joints pleins et présentent un aspect régulier. -Tous les outils ont été utilisés de manière appropriée. -Il a nettoyé ses outils après chaque utilisation. -Toutes les règles de sécurité en vigueur ont été appliquées et respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé (ATRCO)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRCO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier un coffrage pour un élément de construction prédéfinie.**	-L'apprenti désigne les fonctions d'un coffrage. -Il désigne les exigences auxquelles doit répondre un coffrage et détermine les matériaux servants ; à l'enveloppe du coffrage, au renfort et au support. -Il décrit l'entretien du coffrage. -Il décrit le décoffrage.	-L'apprenti a en général désigné les trois éléments d'un coffrage simple (enveloppe de coffrage, renfort, support) ainsi que leurs fonctions. -L'élève a correctement décrit les exigences essentielles auxquelles doit répondre l'enveloppe du coffrage. -Il a décrit l'importance sur l'entretien des éléments de coffrage. -Il a décrit correctement le processus décoffrage dans l'ordre.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matières d'un coffrage pour un élément de construction prédéfinie.**	-L'apprenti crée des croquis d'éléments de coffrage simples ainsi que leurs éléments raidissement et de support. -Il établit des listes de bois et calcule les quantités de matériaux à partir de celles-ci.	-L'apprenti a établi les croquis des éléments de coffrage de manière proportionnelle et compréhensible. -Il en a déduit une liste de bois et de pièces pour un coffrage simple et son support. -Il a calculé la majorité des quantités requises correctement pour; le support, le raidissement, le besoin en bois resp. les planches en bois pour la confection des panneaux de coffrage.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet de coffrage prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art.	-L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants: Le bord et le cartouche sont présents. Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'assembler un coffrage pour un composant indiqué en veillant à ce que l'environnement de travail soit constamment propre et en ordre.**	-L'apprenti connaît les outils requis. -Il produit un coffrage pour un composant simple. -Il décoffre convenablement un composant. -Il maintient le poste de travail dans un état propre et rangé et il veille à ce qu'il soit en ordre au moment de son départ.	-L'apprenti a nommé les outils et moyens d'aide et s'est correctement servi des outils et des accessoires. -Il a produit la majorité des éléments de coffrage requis dans le respect des dimensions en se référant aux plans de coffrage ainsi qu'aux listes de pièces. -Il a assemblé le coffrage ainsi que ses éléments (enveloppe de coffrage, renfort, support) de manière compétente en une construction solide. -Il a convenablement décomposé les éléments de coffrage, il les a nettoyés et il en a arraché les clous. -Il a maintenu son poste de travail dans un état propre et ordonné la plupart du temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'aménager son poste de travail en suivant les indications en collaboration avec le groupe de travail.**	-Les apprentis disposent l'ensemble des matériaux et des documents requis à son poste de travail pour le début des travaux. -Ils se concertent avec leurs camarades en suivant les indications et les travaux sont répartis équitablement. -Chacun participe activement au travail et il effectue la partie de la tâche qui lui est confiée. -Il s'exprime convenablement dans des situations conflictuelles avec d'autres intervenants.	-Les apprentis ont les matériaux essentiels disponibles et quasiment en bon état de fonctionnement. -Les documents essentiels (livres, documentations, dossiers, etc.) étaient disponibles. -Ils se sont concertés avec leurs camarades en suivant les indications et les travaux ont été répartis en équipe en fonction du grade de difficulté. -Ils ont collaboré et ils ont effectué l'essentiel de leur partie du travail. -Ils ont laissés leurs camarades terminer leurs phrases et ils les ont écoutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation d'un élément en béton armé (ATRBA)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRBA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
16	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	2	- Atelier
16	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier le béton pour un élément en béton donné.**	-L'apprenti décrit la production de ciment. -Il indique les exigences en matière de granulat rocheux. -L'apprenti explique les phases du processus de durcissement. -Il utilise les termes techniques dans la construction d'éléments en béton. -Il peut décrire les procédures de contrôle de béton frais. -Il décrit les propriétés du béton durcit.	-L'apprenti a généralement décrit le processus de production de ciment et a identifié les opérations de solidification et d'hydratation (solidification et durcissement). -Il a mentionné les différentes espèces et dénominations ainsi que les exigences importantes en matière de graines rocheuse. -Il a bien identifié les termes essentiels du bétonnage. -Il a expliqué, majoritairement, correctement les procédures de l'essai sur béton frais. -Les caractéristiques les plus importantes de béton durcit ont été représentées à l'aide d'exemples.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier l'armature pour un élément de construction en béton donné.**	-L'apprenti indique les types des forces agissant dans un élément en béton armé et expliquer les tâches d'une armature. -Il explique, l'interaction du béton et de l'acier et les dispositions à entreprendre pour garantir une bonne adhérence et protection de l'acier.	-En général l'apprenti a expliqué correctement les forces de traction à l'intérieur d'un composant en béton sous tension et a bien identifié les armatures nécessaires. -Il a expliqué la plupart des mesures nécessaire pour garantir l'adhérence et la protection de l'acier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités pour le béton et l'armature pour un élément de construction prédéfinie.**	-L'apprenti calcule la quantité de béton nécessaire. -Il calcule les quantités de matériaux pour les travaux d'armature pour éléments en béton simples.	-L'apprenti a déterminé les quantités de matière requises sur la base du tableau, calculé correctement la quantité de béton et déterminé la quantité de commande. -La liste d'armatures est établi, tous les éléments essentiels y sont repris et tous les éléments et quantités nécessaires sont calculés correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner des plans d'armature d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art. -Il réalise des listes d'armatures pour les projets donnés.	-L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants: • Le bord et le cartouche sont présents. • Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. • Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible. -Il a dessiné les éléments nécessaires et la liste d'armatures dans un dessin d'armatures.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de fabriquer et d'installer le béton et l'armature pour un élément donné.**	-L'apprenti observe les règles de sécurité applicables aux travaux dans l'atelier. -Il effectue des travaux d'armature pour des éléments bétonné simples. -Il mélange le béton suivant recette et utilise les méthodes de contrôle pour béton frais. -Il met en place le béton et le densifie. -Il garde toujours le poste de travail nettoyé et le quitte proprement et ordonné.	-L'apprenti a tenu compte des règles essentielles de sécurité de l'atelier (par exemple, les vêtements de sécurité, l'utilisation des outils, ...). -Il a majoritairement préparé et plié l'armature de manière professionnelle. -Le panier d'armature a été confectionné suivant les mesures donnés et mis en place suivant les règles de l'art. -Il a mélangé le béton suivant le rapport de mélange et a correctement évalué l'état de la consistance du béton (contrôle du béton frais. -La généralement mis en place et compacté le béton de manière professionnelle. -Le poste de travail était en dans état ordonné pendant tous les travaux et a été laissé propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Confectionner des sous-constructions pour sols et murs (FOCRF3)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confectionner des sous-constructions pour sols et murs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCRF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier une chape sans pente**	- L'apprenti planifie la préparation du support. - L'apprenti détermine les quantités de matériaux de construction pour des chapes sans pentes.	- L'apprenti a convenablement planifié la préparation du support. - L'apprenti a correctement déterminé les quantités de matériaux de construction (quantités de matériel pour le mortier de la chape).
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner et d'intégrer une chape sans pente de manière compétente.**	- L'apprenti opte pour une variété de chape en fonction des exigences, il la confectionne et il l'intègre de manière compétente.	- L'apprenti a confectionné et mis en place la chape de manière compétente. - Le rapport de mélange correspondait aux exigences. - Les revêtements du sol étaient horizontaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité. -Il prend soin des outils.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents et personne n'a été blessé. -Les outils appropriés ont été utilisés et, la plupart du temps, manipulés de manière professionnelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Confectionner, enduire et revêtir des éléments de construction (FOCRF4)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confectionner, enduire et revêtir des éléments de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCRF4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un élément de construction monolithiques donné de manière compétente en tenant compte des mesures de sécurité au travail en vigueur.**	-L'apprenti opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. -Il construit l'élément de manière compétente en suivant les indications/l'esquisse. -Il observe les consignes correspondantes en matière de sécurité. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	- L'élément de construction était aligné verticalement et horizontalement dans le respect des marges de tolérances correspondantes. -L'apprenti s'est servi des outils corrects et il les a manipulés d'une manière globalement compétente. -Il a confectionné et appliqué le mortier/le béton d'une manière globalement compétente. -Il a appliqué les mesures de sécurité au travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de revêtir une maçonnerie à simple paroi en fonction de la commande.**	L'apprenti opte pour le matériel et pour les outils servant à la fabrication du matériel de revêtement en fonction de la mission de travail. -Il applique le crépis de manière compétente. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	-Le revêtement est réalisé dans l'alignement, à la verticale et à l'horizontale avec les tolérances appropriées. -L'outillage approprié a été utilisé et essentiellement manipulé dans les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de revêtir une maçonnerie à simple paroi en fonction de la commande et dans les règles de l'art.**	-L'apprenti choisit les matériaux de construction et les outils conformément aux instructions. -Il habille le corps de la construction conformément aux instructions/schémas et dans les règles de l'art. -Le revêtement est traité ultérieurement dans les règles de l'art. -Il tient compte des prescriptions de sécurité correspondantes. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	Le revêtement est essentiellement aligné, vertical et horizontal avec les tolérances correspondantes. -L'aspect des joints est essentiellement régulier. -L'outillage approprié a été utilisé et manipulé de manière essentiellement professionnelle. -Le mortier/béton est essentiellement fabriqué et appliqué dans les règles de l'art. -Le revêtement est exempt de voile résiduel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents. - Personne n'a été blessé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Confection d'un dallage sur chape flottante (CHAFL)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Confection d'un dallage sur chape flottante**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CHAFL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier la réalisation d'un plancher avec isolations thermique et phonique.**	-L'apprenti met en oeuvre les prescriptions pour éviter les ponts acoustiques et thermiques. -Il connaît les propriétés et les méthodes de traitement de différents matériaux isolants. -Il définit des mesures de préparation du support. -Il choisit les matériaux isolants et décrit la structure. -Il compare des méthodes de pose. -Il prévoit des joints de mouvement et les mets en oeuvre.	-L'apprenti a indiqué les raisons et les emplacements pour éviter les ponts acoustiques et thermiques. -Il a identifié et décrit les propriétés et les méthodes de traitement des différents matériaux isolants. -Il a identifié les différents genres de chapes et a énuméré leurs caractéristiques, et les tolérances de mesure correspondantes ont été prises en compte. -Les différentes couches de la structure du plancher ont été correctement expliquées. -Il a énuméré les différentes méthodes de pose et décrit leur exécution. -Les différents types de joints de mouvement et le déroulement du travail lors de la préparation ont été décrits, les différents matériaux et leur mise en oeuvre ont été énumérés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériel pour un projet donné.**	-Il définit des quantités de matériaux. -L'apprenti prépare des plans de pose.	-L'apprenti a utilisé correctement les différentes méthodes de répartition, a réparti le revêtement selon les règles en vigueur et a déterminé correctement les dimensions des carreaux partiels. -Il a calculé la majorité des quantités requises correctement pour : les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre), le carrelage, le mortier-colle pour le carrelage, le mortier à joints, les matériaux d'isolation, d'étanchéité, les films de protection, l'isolation périmètre
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	-L'apprenti a établi les plans nécessaires qui remplissent les critères suivants: • Le bord et le cartouche sont présents. • Tous les dessins demandés sont disponibles à l'échelle. • Les règles de cotation et d'annotation des dessins dans le domaine du génie civil ont été appliquées (lignes de cotation, annotation, etc.). -Les dessins remis étaient présentés de manière propre et ordonnée dans le format de feuille requis. (exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin, sans taches, déchirures, plis ou entailles). -La présentation des différents objets de dessin est claire et compréhensible. -L'apprenti a réparti le revêtement suivant des règles de l'art.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un plancher avec isolations thermique et phonique ainsi que les joints de mouvement conformément aux indications.**	-L'apprenti choisit le matériel nécessaire. -Il pose les différentes couches pour une chape flottante. -Il réalise la chape. -L'apprenti intègre les joints de mouvement.	-Le matériel a été choisi suivant les indications. -Les différentes couches ont été mis en oeuvre correctement. -La chape mise en place correspond aux indications. -L'apprenti a intégré la majorité des joints de mouvement suivant les règles de l'art.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Pose de revêtement complexe (REVCO)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Pose de revêtement complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVCO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
14	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	2	- Atelier
14	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier le revêtement d'une surface à l'intérieur d'une pièce exposé à l'humidité ou non.**	-L'apprenti décrit la préparation du travail, l'aménagement du chantier et la sécurité au travail. -Il décrit les principales exigences du règlement sur les lieux de travail. -Il décrit les principales voies de prévention d'accidents. -Il décrit les outils les plus usuelles. -L'apprenti classe les carreaux et les dalles en céramique en raison de leur procédé de fabrication, décrit leur définition et les caractéristiques générales. -Il décrit les méthodes de fabrication. -Il décrit les propriétés et l'utilisation de types de carreaux pressé et de carreaux extrudés. -L'apprenti évalue des supports et planifie leur préparation. -Il planifie l'utilisation et la mise en œuvre des matériaux de pose à couche mince et définie la procédure de pose. -Il décrit les tâches du joint du carrelage et indique les étapes de jointoiement.	-L'apprenti a énuméré les éléments essentiels de la préparation du travail, de l'aménagement du chantier et de la sécurité au travail. -Il a énuméré les exigences minimales pour un travail sur le lieu de travail. -Il a énuméré les exigences applicables à la gestion correcte des matières pour travaux de carrelages, -outils et matières auxiliaires sur le lieu de travail. -Il a énuméré les outils, appareils et machines les plus importants pour les travaux de carrelages. -L'apprenti a décrit en majorité la définition, la classification et les caractéristiques générales de carrelages céramiques. -Il a décrit les procédés de fabrication de carreaux pressés et etirés. -Les principales propriétés et l'utilisation des types de carreaux pressés et de carreaux étirés ont été décrits. -L'apprenti a évalué les supports selon des critères définis et les a préparés en fonction des indications fixées. -Il a choisi les matériaux à lit mince en fonction des supports et des revêtements à réaliser, décrit la mise en oeuvre des matériaux à lit mince et a défini le procédé de pose en fonction des carreaux à poser. -Les tâches des joints et les étapes de jointoiement de revêtements ont été décrites de façon correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériel pour un projet donné.**	-L'apprenti prépare des plans de pose. -Il définit des quantités de matériaux.	-L'apprenti a utilisé correctement les différentes méthodes de répartition, a réparti le revêtement selon les règles en vigueur et a déterminé correctement les dimensions des carreaux partiels. -Il a calculé la majorité des quantités requises correctement pour: les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre), le carrelage, le mortier-colle pour le carrelage, le mortier à joints.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des élévations adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : -le bord et la cartouche sont présents. -tous les objets demandés sont présenté à l'échelle prédéfini. -les objets sont cotés selon les règles du code des mesures dans le bâtiment. -les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué. -il a présenté les documents d'une manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué. -la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente. L'apprenti a réparti le revêtement suivant des règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de confectionner des supports de carrelages complexes.**	-L'apprenti aménage son poste de travail. -Il prépare des supports. -Il réalise des revêtements de parois/sols suivant les indications de planification. -Il applique des mesures de sécurité.	-L'apprenti a préparé l'ensemble des matériaux et des outils essentiels requis. -Le support n'accusait ni poussière ni de résidus graisseux. -Le support était protégé de la pénétration d'humidité en fonction de son type et de sa constitution. -Les joints de raccord étaient coupés afin de permettre la dilatation. -Les carreaux étaient en majorité ajustés et leurs bords n'étaient pas abîmés. -Les carreaux étaient posés de manière compétente. -Le jointoiement des carreaux était majoritairement régulier. -Il a proprement effectué le traitement ultérieur des carreaux, qui affichaient des joints lisses et n'accusaient pas de résidus de voile de ciment. -Il a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents de manière à exclure les risques et les accidents. -Il a utilisé les outils de manière approprié.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser un crépis (FOCRF5)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Réaliser un crépis**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCRF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différentes variétés de crépis ainsi que leurs domaines de mise en oeuvre.**	- L'apprenti connaît les variétés ainsi que les propriétés des différents liants pour crépis. - L'élève connaît les différents groupes de mortiers de crépissage et il est capable de les attribuer au domaine d'affectation respectif.	- L'apprenti a correctement opté pour le liant à utiliser en fonction de son affectation respective. - L'apprenti a correctement opté pour un groupe de mortiers de crépissage en fonction de son affectation respective.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un mortier de crépissage de manière compétente.**	- L'apprenti opte pour une variété de crépi et il confectionne le crépi conformément aux exigences.	- L'apprenti a confectionné le mortier de crépissage adapté de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'enduire un support de manière compétente.**	- L'apprenti prépare la structure de base conformément aux indications et il applique le crépi projeté de manière compétente. - L'apprenti opte pour une variété de crépi, il confectionne le crépi conformément aux exigences et il l'applique de manière compétente.	- L'apprenti a préparé la structure de base conformément aux exigences. - L'apprenti a appliqué le mortier de crépissage adapté de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant le module et documentant ses missions de travail dans le respect des délais.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes en utilisant entre autres des visuels, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti constitue le carnet d'apprentissage et il le présente dans le respect des délais.	- Le carnet d'apprentissage a généralement produit un aperçu cohérent des expériences réalisées. - L'apprenti a établi les rapports d'une manière compréhensible en employant le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a opté pour des visuels, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir.. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais ainsi que les horaires indiqués.**	-L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'école et il accomplit ses tâches aux délais indiqués.	-L'apprenti a respecté les délais et les horaires indiqués dans la majorité des situations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Pose carrelages dans pièces sanitaires (FOCRF6)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Pose carrelages dans pièces sanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCRF6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé: La formation spécifique devra être assuré par le chargé de l'apprentissage.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'évaluation de l'apprentie pourra être éffectué sur un chantier soit dans une salle mise à disposition par l'entreprise formatice.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'établir des esquisses de plans ainsi que des plans d'exécution correspondant au module pour des parois et le raccordement au revêtement du sol.**	- L'apprenti est capable d'établir des esquisses et de subdiviser des revêtements. - L'apprenti est capable de déduire des dimensions de longueurs d'un plan indiqué, d'assembler différentes longueurs et de déterminer des dimensions manquantes. - Il est capable de déterminer des échelles.	- L'échelle, les longueurs, les hachures, la géométrie ainsi que la présentation correspondaient aux indications. - Les longueurs déterminées étaient correctes. - L'esquisse était majoritairement à l'échelle et réaliste.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de revêtements muraux.**	- L'apprenti est capable de désigner des carreaux ainsi que des panneaux et de les subdiviser en fonction de leurs propriétés et de leurs affectations. - Il est capable de dessiner un plan de pose pour un revêtement simple. - Il est capable d'expliquer le traitement des carreaux ainsi que la méthode de pose.	- L'apprenti a généralement attribué les propriétés ainsi que les domaines d'affectation corrects aux carreaux et aux panneaux. - L'apprenti a déterminé le nombre de l'ensemble des carreaux ainsi que la largeur des carreaux partiels de manière cohérente et il a dessiné un plan de pose dimensionné correspondant. - L'apprenti a décrit le traitement des carreaux et/ou la méthode de pose d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter des travaux de revêtements muraux en céramique de manière compétente dans des espaces sanitaires.**	- L'apprenti détermine des quantités de matériaux de construction. - Il prépare des supports de manière compétente. - Il pose des revêtements de sols et de murs en appliquant la méthode de la couche mince dans les zones humides. - Il revêt des baignoires, des douches ainsi que des lavabos. - Il pose des carreaux décoratifs sur des surfaces d'espaces sanitaires.	- L'apprenti a correctement déterminé les quantités de matériaux (colle, carreaux, jointement). - Il a préparé le support conformément aux indications du fabricant. - Il a protégé le support contre la pénétration d'humidité. - Il a subdivisé les surfaces de manière compétente en tenant compte de la symétrie et des indications du plan. - Il a posé les carreaux de manière compétente. - Il a ajusté les carreaux sans abîmer les bords. - Il a jointoyé les carreaux de manière compétente. - Il a effectué le traitement ultérieur des carreaux. - Les revêtements muraux de l'espace sanitaire étaient alignés horizontalement et verticalement et ils affichaient une disposition régulière des joints. - Il a posé les carreaux décoratifs conformément au plan.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant le module et documentant ses missions de travail dans le respect des délais.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que le déroulement des missions de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel.. - L'apprenti complète les textes en utilisant entre autres des visuels, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti constitue le carnet d'apprentissage et il le présente dans le respect des délais.	- Le carnet d'apprentissage a généralement produit un aperçu cohérent des expériences réalisées. - L'apprenti a établi les rapports d'une manière compréhensible en employant le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a opté pour des visuels, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais ainsi que les horaires indiqués.**	- L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réalisation de dallage extérieurs (DALEX)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Réalisation de dallage extérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DALEX**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
10	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	2	- Atelier
10	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de préparer le support d'une chape de pose pour un dallage extérieur.**	-L'apprenti fabrique la structure du sol pour un revêtement extérieur (chape de pente, étanchéité), selon le plan.	-L'apprenti a préparé le support de manière professionnelle. -La chape de pente et l'étanchéité est conforme à celle indiquée dans le plan.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de préparer et de réaliser une chape de pose pour un dallage extérieur.**	-L'apprenti intègre une natte de drainage et confectionne la chape de pose. -Il pose des joints de dilatation	-L'apprenti a intégré la natte de drainage et a confectionné la chape de pose, conforme aux prescriptions du plan et suivant les règles de l'art. -La pose des joints de dilatation a été effectué suivant les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'organiser et d'exécuter la réalisation d'un revêtement extérieur.**	-L'apprenti réalise des revêtements en carrelage suivant la commande des règles de l'art. -L'élève exécute la pose, le jointement et le traitement ultérieur des carreaux.	-L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. -Il a respecté le temps imparti.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique des prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail.	-L'apprenti a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents au cas par cas, de manière à exclure les risques et les accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planification pour dallage extérieurs (PLADA)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Planification pour dallage extérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLADA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
16	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	2	- Atelier
16	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier des revêtements extérieurs en tenant compte de leur sollicitation particulière.**	-L'apprenti tient compte les exigences particulières et les instructions de pose spécifiques. -Il connait les différents matériaux à utiliser pour revêtements extérieurs.	-L'apprenti expliquées en grande partie les contraintes particulières pour les revêtements extérieurs et leurs éventuels endommagements. -Les instructions de pose et les raisons de cette décision ont été répertoriées. -Il a nommé les différents matériaux pour les revêtements extérieurs. -Il a expliqué en grande partie leurs caractéristiques
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier un revêtement extérieur de terrasse sur un support naturel.**	-L'apprenti connait les conditions pour la pose de dallage extérieurs sur un support naturel. -Il planifie l'exécution de construction de dallage de toutes dimensions sur terrasses extérieurs. -Il planifie l'exécution des rebords de terrasses extérieurs.	-L'apprenti a énuméré les conditions et décrit les raisons de manière compréhensible. -Les différentes étapes de planification sur la construction du dallage ont été décrits. -Il a décrit les différentes étapes de planification sur la réalisation du rebord.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier la réalisation de revêtements extérieurs sur des parties de bâtiments, terrasses et balcons.**	-L'apprenti tiens compte des variations des températures et des exigences en matière de protection phonique et d'étanchéité contre l'humidité lors de la sélection et de la disposition des couches de structure (chape inclinée, isolation, natte de drainage, chape de pose). -Il connait les différentes constructions de revêtements avec ou sans étanchéités et isolations. -Il connait les différentes constructions de toit et leurs fonctions. -Il accomplit complètement ses tâches. -Il gère ses documents de cours.	-L'apprenti a pris en compte la pose de l'étanchéité. -Die Drainagematte ist eingeplant. -La natte de drainage est pris en compte. -La chape de pose est planifié avec une armature. -Les différentes constructions de toit et leurs fonctions ont été décrites de manière compréhensible. -Les joints de dilatation ont été programmés aux endroits prescrits. -Les documents d'enseignement contiennent toutes les parties essentielles et sont soigneusement classés. -Il a noté ses tâches et, en règle générale, les a livrés proprement et intégralement à la date fixée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de juger des dégradations sur balcon et terrasses.**	-L'apprenti connait les différents genres de dégradations et les moyens de les éviter.	-L'apprenti a reconnu les différents genres de dégradations et énumérés les moyens de les éviter.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure, de déterminer les informations nécessaires sur la base de documents techniques et de calculer les quantités de matières.**	-L'apprenti effectue des calculs de besoins en matériel. -Il calcule les besoins en matériaux de construction. -Il contrôle ses résultats.	-L'apprenti a déterminé correctement les besoins totaux des carreaux, carreaux partiels et mortier pour des revêtements extérieurs. -Il a calculé de manière appropriée la ligne de pente. -Il a correctement calculé les besoins pour l'étanchéité et l'isolation. -Les calculs ont été déterminé correctement, des fautes mineures d'inattention ont été revus avec l'instructeur et corrigés.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner le plan d'un projet prédéterminé de revêtements extérieur.**	-L'apprenti dessine les détails de mise en œuvre des différents modes de raccord de dallage. -Il dessine les détails de mise en œuvre de joints de dillatation. -Il dessine les détails de mise en œuvre de systèmes d'écoulement. -Il dessine les détails de mise en œuvre des passages de tuyaux.	-L'apprenti a établi des croquis intelligibles et étiquetés des différentes versions de détails d'exécution. -Il a créé des dessins à l'échelle, mesurés et étiquetés sur des différents détails d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réalisation de surfaces dans un environnement thermal (FOCRF7)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Réalisation de surfaces dans un environnement thermal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCRF7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	La formation spécifique devra être assuré par le chargé de l'apprentissage.				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'évaluation de l'apprentie pourra être éffectué sur un chantier soit dans une salle mise à disposition par l'entreprise formatice.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les travaux de revêtements pour différents éléments d'un environnement thermal.**	-L'apprenti est en mesure d'attribuer le matériel à son domaine d'affectation. -Il est en mesure d'effectuer le calepinage. - Il est en mesure de contrôler la surface et d'évaluer si elle est appropriée à la pose de carreaux. - Il est en mesure de contrôler les joints de dilatations et d'évaluer s'ils sont appropriés à la pose de carreaux. -Il applique les mesures respectives de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a attribué les carreaux à leur domaine d'affectation en fonction de la constitution des matériaux. - Il a effectué le calepinage principalement suivant les règles de l'art, dans les limites des tolérances indiquées. - Il a contrôlé et évalué la platitude, l'étanchéité et l'inclinaison de la surface. -Il a contrôlé et évalué la position, la disposition et la qualité des joints de mouvement.. -Les mesures respectives de sécurité et de préventions d'accident ont été respectés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux de revêtement pour différents éléments d'un environnement thermal.**	-L'apprenti est en mesure d'effectuer les travaux conformément au plan établi.	-L'apprenti a intégré et affecté les différents éléments de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de revêtir différentes marches avec du carrelage.**	-L'apprenti sélectionne les matériaux de revêtement, de pose et de joints, en tenant compte de l'impact de l'eau et des variations de température.	-L'apprenti a sélectionné, affecté et mis en œuvre les matériaux conformément aux exigences.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance, il s'intègre dans les structures sociales en vigueur.**	-Les apprentis se concertent entre eux et se répartissent les tâches de manière équitable. -Les apprentis résolvent les situations de conflit de manière appropriée. -Chaque apprenti participe activement au travail et exécute la partie du travail qui lui est confiée. -Ils connaissent la hiérarchie et se soumettent aux directives de leurs supérieurs.	-Les apprentis ont consigné par écrit la répartition des tâches. -En cas de litige, les points conflictuels ont été discutés ensemble et dans le respect de toutes les parties. -Une solution de compromis a été trouvée. -Les travaux partiels de chacun sont compréhensibles. -En général, le règlement de l'école, de l'entreprise est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Chape de pente avec écoulement (FOCRF8)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Chape de pente avec écoulement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCRF8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprentie est en mesure de planifier suivant les règles de l'art, des dallages dans des pièces sanitaires.**	-L'apprenti prépare des supports pour la pose de carrelage. -Il détermine les besoins en matériaux. -Il détermine la surface des pièces et réalise des plans de calepinage. -Il connait les endroits de mise en oeuvre des différents types de carrelage.	-L'apprenti a préparé la surface conformément aux règles en vigueur sur le plan de la réalisation. - Il a déterminé les quantités de matériaux (colle, carreaux, joints) d'une manière globalement correcte. -Les surfaces sont réparties dans les règles de l'art, en tenant compte de la symétrie et des prescriptions du plan. -Les différents types de carreaux et de dalles ont été classés selon leur domaine d'application.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des revêtements et des sols en céramique de manière compétente dans des locaux sanitaires.**	-L'apprenti prépare la surface de manière compétente. -Il pose des revêtements de sol selon la méthode de pose en couche mince dans les zones humides. Il recouvre les baignoires et les sols de douche. -Il pose des carreaux de décor sur les surfaces de locaux sanitaires.	-L'apprenti a protégé la surface de la pénétration d'humidité. -Les surfaces posées respectent la symétrie et les directives de planification. -L'apprenti a majoritairement coupé les carreaux avec exactitude sans abimer les bords. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Il a jointoyé les carreaux dans les règles de l'art. -Il a retraité les carreaux. -Les revêtements de sol des sanitaires sont horizontaux et présentent des joints réguliers. -Il a posé dans les règles de l'art les carreaux décoratifs dans les surfaces des locaux sanitaires.
30 % (18 P)	**L'apprentie est en mesure de réaliser des chapes de pente et de poser des systèmes d'écoulement au sol.**	-L'apprenti calcule les chapes en pente. -Il installe des chapes en pente. -Il connaît différents systèmes d'écoulement et les met en œuvre de manière professionnelle.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux instructions du fabricant. -Il a protégé le support contre les infiltrations d'humidité. -Il a correctement déterminé les quantités de matériaux de construction (quantités de matériaux pour le mortier de chape). -Les revêtements de sol des sanitaires correspondent à la pente requise. -Les siphons de sol installés sont conformes aux exigences. -Les travaux de finition autour des siphons de sol sont réalisés dans les règles de l'art.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif et de respecter les délais et les horaires.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans. -Il se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible. -Il a généralement respecté les dates et les heures fixées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti arrive à l'heure sur le lieu de travail et effectue ses tâches à la date prévue. (Ponctualité)	-Les dates et les heures prescrites sont en grande partie respectées

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Revêtement d'une façade (REVFA)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Revêtement d'une façade**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVFA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier une façade isolée et carrelée.**	-L'apprenti connaît les caractéristiques des différentes constructions de façades ainsi que les influences auxquelles elles sont soumises. -Il planifie la disposition des joints de mouvement.	-L'apprenti a décrit les tâches des revêtements de façade. Il a énuméré les influences auxquelles les revêtements sont exposés. -Il a comparé les constructions de façades et expliqué les caractéristiques essentielles des différents types de façades. -Il a expliqué la fonction des joints de dilatation et décrit les différents types.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier l'utilisation d'e´chafaudages de travail, d'e´chelles et d'autres installations à monter en hauteur.**	-L'apprenti décrit les différents types d'équipements pour monter en hauteur. -Il planifie l'installation d'échafaudages, d'échelles et d'autres moyens d'accès en fonction de leurs fins d'utilisation, en tenant compte des conditions locales.	-L'apprenti a énuméré les principales proprie´te´s pour le montage et l'usage d'e´chafaudages de travail, d'e´chelles et de tréteaux. -Il a décrit les différentes utilisations pour les différents types d'installations à monter en hauteur et a énuméré leurs règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la structure et le revêtement des façades.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des élévations adaptés aux tâches qui lui sont assignées. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	-L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et la cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente. -Il a réparti le revêtement suivant des règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités de matériaux pour la construction et le revêtement de façades.**	-L'apprenti définit des quantités de matériaux.	Il a calculé les quantités requises pour : -les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre), -les matériaux d'isolation, -les matériaux pour fixer l'isolation, -le carrelage, -le mortier-colle pour le carrelage, -le mortier à joint, -le matériel pour des joints de dilatation.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de confectionner des supports de carrelages sur façades isolées.**	-L'apprenti aménage son poste de travail. -Il prépare des supports. -Il revêt les surfaces murales de matériaux isolants appropriés. -Il pose des baguettes de finition. -Il recouvre les surfaces isolées d'un enduit armé. -Il réalise des revêtements de parois suivant les indications de planification. -Il arrange et réalise des joints de mouvement. -Il applique les règles de prévention des accidents	-L'apprenti a préparé les matériaux et outils nécessaires. -En fonction du type et de la nature du support, celui-ci est préparé pour être recouvert du matériau isolant correspondant. -Le support est recouvert suivant les règles de l'art d'un matériau isolant approprié. -Les baguettes de finition sont fixé suivant les règles de l'art. -La surface isolé est enduit est armé suivant les régles de l'art. -Les carreaux sont pour la plupart découpés avec précision, avec des bords non endommagés. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Les carreaux sont en grande partie jointoyés de manière uniforme. -Les carreaux sont proprement post-traités et contiennent des joints lisses et aucun résidu de voile de ciment. -Les joints de mouvement sont coupés suivant les règles de l'art. -Il a appliqué les mesures de sécurité et de prévention des accidents de manière à exclure les dangers et les accidents. -Il utilise les outils de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Revêtement d'un escalier (REVES)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Revêtement d'un escalier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVES**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
14	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	2	- Atelier
14	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier le revêtement d'un escalier droit en béton armé à une volée.**	-L'apprenti connaît les désignations et les prescriptions relatives aux escaliers. -Il connaît les règles des escaliers et les calculs sur les escaliers. -Il peut distinguer les types d'escaliers ainsi que les types de marches. -Il détermine les techniques de pose ainsi que les matériaux de revêtement correspondants et mentionne les exigences pour les escaliers intérieurs et extérieurs. -Il connait la construction d'un escalier avec une isolation acoustique. -Il connaît différentes exécutions de plinthes d'escalier.	-L'apprenti a décrit la définition des escaliers ainsi que leurs termes et dispositions. -Il a décrit la règle de la mesure du pas, la règle de la sécurité et la règle du rapport giron/hauteur de marche (formule de Blondel). -Il a reconnu la forme de l'escalier avec les types de marches et leur sens de circulation. -Il a décrit les matériaux de revêtement et les types de pose pour les escaliers intérieurs et extérieurs. -Il a expliqué différents types de méthodes de construction pour l'isolation acoustique. -Il a décrit les différentes exécutions de plinthes d'escalier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la répartition des revêtements et la structure des escaliers, des plinthes d'escalier et des revêtements muraux d'escalier.**	-Lors de la représentation graphique, l'apprenti tient compte des aspects créatifs, des exigences de sécurité ainsi que des influences pour les escaliers intérieurs et des intempéries pour les escaliers extérieurs. -Il représente graphiquement les différents types de socles pour les revêtements d'escaliers. -Il représente graphiquement des revêtements muraux sur des murs d'échiffres d'escalier. Il réalise des dessins dans les règles de l'art.	-L'apprenti a réalisé la représentation graphique dans les règles de l'art en tenant compte, du support pour le matériau de revêtement, d'une pose correcte afin de garantir une circulation sûre et confortable, d'une exécution visuellement agréable. -Il a dessiné trois formes différentes de plinthes pour des revêtements d'escaliers. -Il a dessiné différents types d'exécution pour des revêtements muraux sur des volées d'escalier. -L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et la cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.

30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer les quantités pour la pose de revêtements d'escaliers, de plinthes d'escaliers et de revêtements muraux d'escaliers.**	-L'apprenti effectue la répartition des revêtements d'un escalier. -Il calcule le taux de l'inclinaison d'un revêtement d'escalier. -Il détermine les quantités de matériaux nécessaires à la pose d'un revêtement d'escalier, à la réalisation de plinthes d'escalier et/ou d'un revêtement mural d'escalier.	-L'apprenti a réparti le revêtement de l'escalier de manière visuellement agréable. -Il a calculé le revêtement de l'escalier en appliquant la règle de la mesure du pas, la règle de la sécurité et la règle du rapport giron/hauteur de marche (formule de Blondel). -Il a calculé correctement la plupart des quantités de matériaux nécessaires à la réalisation de revêtements d'escaliers, de plinthes d'escaliers et de revêtements muraux sur les murs d'escaliers pour, la chape, le mortier, les carreaux, les plinthes, la colle à carrelage, le mortier de jointoiement et tout autres matériaux nécessaires conformément à la description du projet.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de re´aliser un reve^tement d'escalier.**	-L'apprenti réalise des revêtements d'escaliers selon toutes les règles en vigueur.	-L'apprenti a réalisé le revêtement de l'escalier en tenant ompte des travaux de planification. -Toutes les dimensions et tous les détails d'exécution étaient conformes à ceux indiqués sur les plans d'exécution. -Tous les revêtements ont été jointoyés dans les règles de l'art et ont donné un aspect régulier des joints. -Le revêtement a été nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des plinthes et/ou des revêtements muraux sur des volées d'escalier.**	-L'apprenti réalise différents types d'exécution de plinthes d'escalier. -L'apprenti réalise des revêtements muraux sur des volées d'escalier	-L'apprenti a réalisé le revêtement de plinthes d'escalier et/ou de revêtement mural en tenant compte des travaux de planification. -Toutes les dimensions et tous les détails d'exécution étaient conformes à ceux indiqués sur les plans d'exécution. -Tous les revêtements ont été jointoyés dans les règles de l'art et ont donné un aspect régulier des joints. -Le revêtement a été nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Elaborer des surfaces décoratives pour lieux publics (FOCRF9)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Elaborer des surfaces décoratives pour lieux publics**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCRF9**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement des modèles de décoration dans le respect des indications architectoniques.**	-L'apprenti élabore plusieurs modèles sur plan en respectant les principes fondamentaux de décoration. -L'apprenti applique différents appareillages. -Il tient compte de l'effet de la couleur et des principes décoratifs, notamment en vue de la sélection du matériel.	-Au moins deux appareillages différents avec à chaque fois deux matériaux de revêtement différents ont été utilisé. -Les règles essentielles des l'appareillage ont été respecté. -Les principes de décoration essentiels ont été respecté.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier la pose de dalles en pierre naturelle dans une zone de passage.**	-Une variante de pose avec un revêtement diagonal est posée dans la zone de passage avec de la pierre naturelle. -L'apprenti connaît les propriétés et l'utilisation des différentes pierres naturelles. -Il possède les connaissances de base nécessaires sur sa fabrication, le traitement de sa surface et ses formats. -Il connaît les causes et les relations qui conduisent aux efflorescences et aux décolorations. -L'apprenti divise la surface à poser et établit un plan de pose en diagonale avec une frise sur le pourtour. -Il détermine les besoins en matériaux de construction et en matériaux auxiliaires de construction.	-Les règles de division pour les revêtements diagonaux ont été appliquées. -Les propriétés et les utilisations des pierres naturelles ont été décrites pour l'essentiel et prises en compte lors de la planification. - La fabrication ainsi que le traitement de surface des différents types de pierre naturelle ont été décrits correctement pour l'essentiel. Différents formats ont été décrits. -L'apprenti a pris en compte les mesures pour éviter les efflorescences et les décolorations dans la planification. -Le plan de pose est établi dans les règles de l'art, la frise périphérique a été intégrée conformément aux règles et les règles de dimensionnement sont pour l'essentiel respectées. -Les besoins en matériaux de construction et en matériaux auxiliaires sont essentiellement calculés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de poser des dalles en pierre naturelle dans une zone de passage.**	-L'apprenti pose le revêtement en pierre naturelle en respectant les règles concernant la pose de pierre naturelle à l'intérieur. -L'apprenti connaît les différentes étapes de travail liées aux méthodes de pose respectives. -L'apprenti respecte les différentes mesures à observer lors du jointement de la pierre naturelle	-L'apprenti a posé le revêtement en tenant compte des travaux de planification. -L'essentiel des dimensions et des détails de la mise en œuvre correspondaient aux indications des plans de mise en œuvre. -L'apprenti a appliqué les différentes étapes de travail aux méthodes de pose respectives. -Les joints sont d'un aspect régulier et jointoyées de manière correcte. -Le revêtement est nettoyé et les voiles de ciment résiduels sont enlevés.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Revêtement de construction en arc (RECAR)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Revêtement de construction en arc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les différents types d'arcs.**	-L'apprenti décrit les caractéristiques constructives de différentes formes arcs.	-L'apprenti a indiqué les différences essentielles entre les différentes formes d'arc et a décrit leur structure constructive.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer la répartition des différents types d'arcs.**	-L'apprenti planifie le recouvrement d'une ouverture de paroi ou d'une niche en appliquant une construction en arc.	-L'apprenti a mathématiquement divisé le revêtement à l'arc et a conçu au moins deux solutions de conception différentes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la répartition des différents types d'arcs.**	-L'apprenti partage des longueurs d'arc moyennant la division d'angles. -Il divise les arcs surbaissés en dessinant. -Il crée des constructions de dessin aux différents types d'arcs. -Il conçoit des solutions de conception et dessine des plans de pose.	-L'apprenti a dessiné les arcs circulaires avec un nombre impair de carreaux partiels. -Il a divisé et dessiné des arcs surbaissés selon les spécifications et les instructions. -Il a créé des constructions dessinées avec différentes solutions pour les arcs ronds, les arcs surbaissés et des anses de panier et les a représentés dans des plans de pose.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de revêtir des constructions en arc avec du carrelage.**	-L'apprenti met en œuvre des constructions de cintres et des gabarits. -L'apprenti revête une construction en arc avec du carrelage en pose collée d'après un plan donné.	-L'apprenti a construit les cintres dans le respect des dimensions. -L'apprenti a réalisé les gabarits requis dans le respect des dimensions. -L'apprenti a posé le revêtement suivant sa propre planification. -L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection, ainsi que celle de son environnement en appliquant les règles de sécurité en vigueur.**	-L'apprenti applique des prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail.	-L'apprenti a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents au cas par cas, de manière à exclure les risques et les accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Revêtement de piliers (REPIL)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Revêtement de piliers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
14	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	2	- Atelier
14	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les différences essentielles par rapport au revêtement entre colonnes et piliers**	-L'apprenti indique les détails de la construction brute et de leur sollicitation. -Il choisit le revêtement approprié selon des critères définies. -Il explique la structure du revêtement à l'aide de plans d'application détaillées. -Il distingue les règles de base relatives à la répartition des carreaux sur des colonnes et des piliers. -Il attribue aux colonnes et les piliers de différentes techniques de mise en place.	-L'apprenti a indiqué les domaines d'intervention des piliers et des piliers et a décrit leur sollicitation. -Il a indiqué les critères de sélection pour le choix du matériau de revêtement. -Il a bien identifié certains éléments issus de plan d'exécution détaillées et a donné les raisons de la manière dont cette exécution a été mise en œuvre. -Il a énoncé les règles de répartition des colonnes et des piliers et a expliqué les raisons de la règle. -Il a indiqué les méthodes d'application de différentes techniques de mise en place et de procédures pour le revêtement de colonnes et de piliers et en a expliqué les raisons.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer la répartition du revêtement de colonnes et de piliers**	-L'apprenti calcule la répartition des carreaux (calepinage) pour le revêtement de poteaux. -Il applique les règles y afférentes. -Il calcule les besoins en matériaux de construction.	-L'apprenti a appliqué les règles pour la répartition des carreaux sur piliers et le nombre correct de carreaux et de carreaux partiels a été déterminé. -Il a calculé correctement l'épaisseur du lit de mortier et la largeur des listels pour les colonnes. -Il a déterminé correctement les besoins totaux des carreaux, carreaux partiels et mortier pour des poteaux
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner la répartition des carreaux et la construction du support de colonnes et piliers.**	-L'apprenti e´labore la structure du reve^tement, en tenant compte de la forme de la coupe horizontale, de la construction brute et de l'exposition sur le poteau. -Il dessine des coupes horizontales, des points de vue et des déroulements de poteaux revêtu. -Il dessine des gabarits et autres outils accessoires pour le revêtement de poteaux.	-L'apprenti a respecté´ les principes de la subdivision, en tenant compte des dimensions de coupe, des largeurs des joints et de la position des carreaux partiels. -Il a correctement représenté l'objet dans la coupe horizontale et la vue. -Il a côté et inscrits correctement tous les objets dessinés. -Il a fabriqué les gabarits en fonction des besoins

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reve^tir des poteaux en appliquant les me´thodes de la pose scelle´e et/ou au mortier colle.**	-L'apprenti reve^te des colonnes et des piliers en appliquant la me´thode au mortier colle et/ou la me´thode de la pose scelle´e. -Il utilise des gabarits et autres outils accessoires	-L'apprenti a posé´ le revêtement en tenant compte du milieu d'exposition du poteau, de la sélection de la technique de pose correcte et des travaux de planification. -L'ensemble des dimensions et des détails de mise en œuvre correspond globalement aux indications des plans de mise en œuvre. -L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. -L'apprenti a re´alise´ de manie`re compe´tente les gabarits ainsi que les outils accessoires requis dans le respect des dimensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Rénovation de surfaces (FOCRF10)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Rénovation de surfaces**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCRF10**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier la modernisation de revêtements.**	- L'apprenti décrit des méthodes a` appliquer pour contrôler les constructions existantes et il désigne les causes des sinistres. - L'apprenti prépare des propositions pour la transformation de structures de revêtements et de la remise en état. - L'apprenti proce`de au dimensionnement, il pre´pare des esquisses et il dessine des de´tails de construction. -L'apprenti identifie les structures de revêtement à conserver et il applique des mesures pour assurer leur protection. -Il applique des mesures en matière d'isolations thermiques. - L'apprenti de´termine les besoins en mate´riaux de construction et en outillage.	- L'apprenti connait la signification du terme assainissement. - Il a appliqué des méthodes pour analyser des constructions existantes. - Il a fourni des raisons possibles expliquant un sinistre donné. - L'apprenti a proposé des solutions de remise en état.. - L'apprenti a levé les mesures de l'état existant et les a transmis sur des esquisses détenant les détails constructifs. -Il a identifié les structures de construction dignes d'être conservées en ce qui concerne les prescriptions en matière de physique et de droit de la construction et a tenu compte des intérêts de la protection des monuments. - L'apprenti a déterminé une me´thode de mise en œuvre approprie´e. -Il a pris des mesures appropriées en matière de protection thermique. - L'apprenti a correctement de´termine´ les besoins essentiels en mate´riaux de construction et en outillage et il les a documente´s.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de modernisation de revêtements.**	- L'apprenti effectue les travaux de pose de carrelage dans des contextes de modernisation de revêtements. - Il prépare et assemble les matériaux de construction ainsi que l'outillage de manière autonome et conformément aux indications. - L'apprenti applique les mesures servant au traitement des ordures et au tri des déchets de démolition.	-L'apprenti a posé le revêtement en tenant compte des travaux de planification. -L'essentiel des dimensions et des détails de la mise en œuvre correspondaient aux indications des plans de mise en œuvre. -Les joints sont d'un aspect régulier et jointoyées de manière correcte. -Le revêtement est nettoyé et les voiles de ciment résiduels sont enlevés. - La majorité des matériaux de construction ainsi que l'outillage nécessaires sont disponible sur le chantier. - Tous les déchets ont été trié et éliminé conformément aux consignes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	- L'apprenti assure sa propre protection ainsi que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matie`re de se´curite´.	- L'apprenti a appliqué´ les consignes en vigueur en matie`re de se´curite´ et de pre´vention des accidents
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'employer les outils et les machines conformément à leurs usages destinés**	- L'apprenti connaît le champ d'application des différents outils et machines. - L'apprenti manipule les outils et les machines de façon soigneuse.	- L'apprenti a employé les différents outils et machines selon leurs usages destinés. - L'apprenti a utilisé´ l'ensemble des outils machines conformément a` leur affectation. Après usage, il les a nettoye´s et range´s avec la pre´caution nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des carreleurs - francophone - Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
24	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
24	2	- Atelier
24	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure, de déterminer les informations nécessaires sur la base de documents techniques complexes et de planifier ses quantités de matières.**	-L'apprenti extrait des dimensions prédéfinies (longueurs, largeurs, profondeurs, hauteurs) des plans de construction et calcule les besoins des quantités en matériaux.	-L'apprenti a calculé la majorité des quantités requises correctement pour: -les matériaux pour le support (cloisons, enduit, chape ou autre) -le carrelage -le mortier-colle pour le carrelage -le mortier à joints
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier, des actions préparatoires lors de la mise place d'un chantier plus complexe, compte tenu des dispositions en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents**	-L'apprenti planifie l'application de prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail. -Les termes techniques seront appliqués. -Des listes de matériel seront établies. -Des listes d'outils seront établies. - Les étapes de travail seront décrites en détail	-L'apprenti a largement documenté la planification du travail pour: -la sécurité au travail. -les mesures de protection de la santé lors de l'application des outils. -le matériel nécessaire. -l'outillage nécessaire. -les étapes de travail lors de l'exécution de la tâche
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner des plans complexes d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des vues de face adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art. -Il effectue des calculs pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif	-L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplissent les critères suivants: - Le bord et la cartouche sont présents. -Tous les objets demandés sont présenté à l'échelle prédéfini. -Les objets sont cotés selon les règles du code des mesures dans le bâtiment. -Les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué. -Il a présenté les documents d'une manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué. -La présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'exécuter des travaux complexe conformément à la commande et selon les règles et contraintes applicables.**	-L'apprenti applique des prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail. -Il tient compte des instructions concernant les matériaux et les procédés de mise en oeuvre lors de la réalisation des supports et des revêtements. -Il réalise des revêtements en carrelage suivant la commande des règles de l'art. -Il utilise différents types d'outils pour la fabrication de mortiers et de revêtements de carreaux. -Il respecte le temps de réalisation imparti.	-L'apprenti a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents au cas par cas, de manière à exclure les risques et les accidents et sans que personne ne soit blessé. -Les outils et les ressources ont été utilisés correctement et nettoyés après utilisation. -Le support de revêtement satisfait aux exigences de qualité et aux conditions nécessaires pour garantir la continuation des travaux. -L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. -Il a respecté le temps imparti.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de comparer et de contrôler le résultat du travail avec les spécifications de la mission complexe, en motivant son action en fonction des résultats.**	-L'apprenti détermine des critères de qualité à partir de la tâche à réaliser. -Aux situations particulaires ou conditions de travail changées une solution adaptée sera proposée. -Les résultats des travaux sont jugés en utilisant des termes techniques corrects	-L'apprenti a identifié et appliqué les critères les plus importants pour l'évaluation des résultats du travail. -Pour des erreurs importantes, les lacunes sont identifiées et décrites, des solutions sont proposées. -Les critères les plus importants pour évaluer les résultats du travail sont reconnus, puis sont appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Visite de chantier 1 (BAUB1-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visite de chantier 2 (BAUB2-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Visite de chantier 3 (BAUB3-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visite de chantier 4 (BAUB4-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Visite de chantier 5 (BAUB5-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visite de chantier 6 (BAUB6-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparation et réalisation d'une installation de chantier (BAUEI)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Préparation et réalisation d'une installation de chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUEI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les consignes en vigueur en matière de sécurité sur le chantier.**	- L'élève est capable de décrire les mesures servant à la prévention des accidents et à la protection de la santé. - L'élève est capable de décrire l'utilisation d'échafaudages et d'échelles.	- L'élève a désigné l'équipement de protection individuelle. - L'élève a identifié les symboles de sécurité. - L'élève a décrit l'initiation de mesures d'assistance. - L'élève a décrit les consignes en matière de prévention des accidents au cours de travaux sur des échafaudages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la planification d'un chantier en tenant compte des règlementations administratives en vigueur.**	- L'élève est capable de décrire les étapes administratives pour l'obtention d'un permis de construction. - L'élève est capable de décrire les différentes étapes d'un projet de construction de manière chronologique.	- L'élève a décrit les étapes essentielles de la planification d'un chantier. - L'élève a établi un planning de construction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une implantation.**	- L'élève effectue une implantation en se référant à un plan de situation ainsi qu'à des droites et à l'angle droit. - L'élève connaît les instruments de mesure les plus importants ainsi que leur affectation.	- L'élève a dressé une esquisse d'implantation en se référant à l'angle droit et en tenant compte des informations indiquées. - L'élève a expliqué et désigné les instruments de mesure essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser une esquisse pour l'installation d'un chantier.**	- L'élève établit la position cohérente d'installations permanentes et temporaires. - L'élève dresse l'esquisse de l'aménagement d'un chantier.	- L'élève a disposé les éléments essentiels de l'installation d'un chantier dans l'esquisse (par exemple les foyers, les outils, les entrepôts de matériel, les voieries, l'alimentation en énergie et en eau, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Viabilisation et fondations d'un bâtiment (ERGRU)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Viabilisation et fondations d'un bâtiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ERGRU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les subdivisions des variétés et des classes de sols.**	- L'élève distingue les sols consolidés et non consolidés. - L'élève décrit la constitution variable de sols. - L'élève décrit l'impact de la teneur en eau des sols. - L'élève décrit des mesures constructives contre l'humidité du sol.	- L'élève a distingué des variétés de sols. - L'élève a distingué des classes de sols. - L'élève a décrit le comportement structurel de sols en fonction de la teneur en eau. - L'élève a désigné des mesures de protection de bâtiments contre l'humidité du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des structures souterraines (fouilles et tranchées).**	- L'élève est capable de prendre connaissance de l'altitude d'une implantation. - L'élève applique différentes méthodes pour prendre connaissance d'altitudes (niveau de chantier, niveau à tuyau, etc.). - L'élève détermine l'excavation. - L'élève tient compte des espaces de travail, des angles de pentes et des profondeurs réglementaires.	- L'élève a mesuré des hauteurs ainsi que des longueurs. - L'élève a indiqué l'altitude des points d'un bâtiment dans un plan de situation. - L'élève a déterminé l'excavation en fonction de la classe de sol (angle de pente). - L'élève a décrit la sécurisation de l'excavation de manière générale.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des fondations.**	- L'élève est capable de distinguer les missions ainsi que les variétés des fondations. - L'élève est capable de décrire les exigences auxquelles doivent répondre des fondations.	- L'élève a distingué les fondations superficielles et profondes. - L'élève a décrit l'impact des charges, de la pression sur le sol et de la résistance du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des systèmes d'alimentation en eau et de drainage.**	- L'élève décrit l'alimentation en eau d'un bâtiment. - L'élève décrit l'évacuation des eaux usées. - L'élève détermine l'altitude ainsi que la pente d'un système de drainage. - L'élève établit un plan de drainage.	- L'élève a décrit les conduites d'alimentation. - L'élève a expliqué les systèmes de mélange et de séparation des eaux. - L'élève a décrit les matériaux habituels des tubes. - L'élève a déterminé l'altitude des points ainsi que la pente prévue. - L'élève a esquissé la conduite de base d'un bâtiment. - L'élève a tenu compte des symboles en vigueur et des pentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un élément de construction (HEBAU)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles du dimensionnement dans la construction de bâtiments.**	- L'élève est capable d'annoter des dimensions de construction de référence ainsi que des dimensions de construction nominales dans le respect des normes dans un plan indiqué en se référant à un plan dimensionné au huitième de mètre.	- L'élève a identifié des dimensions extérieures, des dimensions intérieures ainsi que des dimensions de raccordement dans une projection horizontale et il a déterminé les dimensions de construction de référence et les dimensions de construction nominales correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste du matériel requis.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de briques ainsi que le volume du mortier (frais et sec) pour un mur. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface du mur, respectivement le volume du mur, en se référant à une liste des dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de briques, de mortiers et de liants requises, le supplément par unité avec et sans tableau ainsi que les quantités totales requises et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des options pour des appareils de maçonnerie indiqués.**	- L'élève est capable de dessiner les options pour des appareils de maçonnerie indiqués de manière compétente.	- L'élève a distingué les différentes variétés d'appareils (appareils en panneresses, en boutisses et à blocs). - L'élève a correctement constitué des options d'appareils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des murs à une couche en briques synthétiques de petites ou de moyennes dimensions, y compris les ouvertures, en suivant les indications et en tentant compte des consignes en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner les consignes en matière de sécurité importantes pour des travaux à l'atelier et de les observer. - L'élève se renseigne au sujet de la variété du mur à constituer et il est capable d'opter pour une variété de briques adaptées en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève constitue le mur de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail suivies au cours de la construction d'un mur.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière de vêtements de sécurité, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les briques appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte de son choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreur indiquées et il appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Connaissances de base en dessin technique (GRUZE)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUZE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de projet
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de l'établissement de dessins techniques.**	- L'élève est capable d'établir une marge de feuille ainsi qu'une marge de page correspondant aux dimensions convenables de la feuille. - L'élève est capable d'établir un champ d'écriture avec une police normée (avec un trace-lettres). - L'élève est capable de déterminer des échelles pour des dessins ou pour des plans. - L'élève est capable d'établir ses dessins d'une manière propre et précise.	- L'élève a constitué l'ensemble des éléments (marge de la feuille, champ d'écriture, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications. - L'élève a déterminé l'échelle du dessin à établir en se référant aux dimensions et aux composants correspondants. - L'élève a déterminé les longueurs réelles sans règle à échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures géométriques de base.**	- L'élève est capable de dessiner des droites parallèles, des lignes horizontales et perpendiculaires, des sections de distances ainsi que des divisions angulaires en se servant d'un compas.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon). - Les annotations essentielles étaient complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des polygones réguliers et irréguliers.**	- L'élève est capable de dessiner des pentagones, des hexagones, des octogones ainsi que des dodécagones en se servant d'un compas. - L'élève est capable de dessiner des polygones irréguliers servant au mesurage de terrains.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a correctement dessiné des lignes, des lignes auxiliaires ainsi que des points d'intersection. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des projections parallèles orthogonales (projection à trois panneaux).**	- L'élève est capable de dessiner des objets de construction en appliquant la projection à trois panneaux. - L'élève est capable d'attribuer, respectivement de dessiner, les vues correspondant à la représentation spatiale d'objets de construction. - L'élève est capable de dessiner des volumes en vue frontale, en vue plongeante ainsi qu'en vue latérale à gauche et à droite.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève a établi une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale en se référant aux linges de projection. - L'élève a dessiné une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale des objets de construction indiqués et il les a disposées en se référant aux axes de projection.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul professionnel (GRURE)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRURE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève est capable d'effectuer des additions et des soustractions, des multiplications et des divisions ainsi que des calculs avec des parenthèses. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des fractions et de convertir des fractions. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des puissances et avec des racines carrées. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des règles de trois. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant de calculatrices électroniques.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève connaît les différentes unités de longueurs, de surfaces et de volumes et il est capable de les convertir. - L'élève est capable de déterminer la circonférence et la surface d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle rectangle et d'un triangle non rectangle, d'un trapèze et d'un cercle dans le contexte du secteur du bâtiment, sans recueil de formules (avec un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les surfaces d'autres formes (polygones réguliers, arcs de cercles, anneaux circulaires et sections d'anneaux circulaires) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (et en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents objets (cube, parallélépipède, pyramide et tronc de pyramide, cylindre, cône et sphère) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (en en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets composés dans le contexte du secteur du bâtiment.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des pentes ainsi que des inclinaisons.**	- L'élève est capable de déterminer une pente exprimée en pourcentage ainsi qu'en rapport de pente.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel (FORMC1)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORMC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter et d'appliquer les règles de sécurité habituelles sur un chantier.**	- L'apprenti désigne les origines des matériaux de construction respectifs ainsi que la fabrication des différents matériaux de construction. - L'apprenti distingue, désigne et applique l'affectation spécifique des différents matériaux de construction utilisés dans le génie civil. - L'apprenti désigne les dispositifs de sécurité pour les matériaux de construction respectifs.	- L'apprenti a sélectionné les matériaux de construction adéquats en fonction des travaux à effectuer et il les a utilisés de manière appropriée. - L'apprenti a respecté les mesures de sécurité élémentaires lors de l'utilisation des matériaux de construction.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et de mettre en ordre le chantier et d'entretenir l'équipement de manière compétente.**	- L'apprenti nettoie, range et entretient l'entrepôt de matériel. Il identifie les déchets et il les trie de manière compétente. Il connaît les règles du tri. - L'apprenti met les petits appareils sur le chantier à l'abri des conditions atmosphériques et des dégradations et il assure leur protection contre les vols. - L'apprenti respecte les recommandations de ses supérieurs.	- L'apprenti a effectué des travaux de moindre envergure (nettoyage et rangement) sur le terrain. - L'apprenti a généralement préparé les matériaux de construction ainsi que les petits appareils pour leur transport et il a effectué les travaux proprement et consciencieusement. - L'apprenti a suivi les instructions du chef de chantier ou des ouvriers plus expérimentés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de répartir et de niveler différents matériaux de construction de manière homogène, en veillant à adopter une posture appropriée et sereine.**	- L'apprenti soulève des charges en adoptant une posture en conséquence et en respectant les règles de sécurité élémentaires. - L'apprenti creuse une fouille et/ou une tranchée manuellement. - L'apprenti contrôle l'angle d'élévation requis pour le sol de construction. - L'apprenti sécurise la fouille et/ou la tranchée par un soutènement vertical ou horizontal. - L'apprenti applique les mesures de sécurité appropriées. - L'apprenti procède à des améliorations du sol d'infrastructure ainsi qu'au remplissage et à l'étanchéisation progressifs de la fouille et/ou de la tranchée. - L'apprenti répartit les matériaux de construction d'une manière équitable et adaptée au niveau (par exemple du gravier, des cailloux, etc.). - L'apprenti respecte les instructions des ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a soulevé les charges sereinement sans compromettre sa santé. - L'apprenti a creusé une tranchée de chantier en profondeur d'une manière fondamentalement compétente. - L'apprenti a équitablement réparti différents matériaux de construction d'une manière adaptée au niveau. - L'apprenti a réalisé l'étanchéisation du sol en tenant compte de l'altitude et du niveau. - L'apprenti a assuré l'entretien et le rangement du matériel de construction sur le chantier et il a effectué les travaux d'une manière consciencieuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déplacer des supports dans une position correcte.**	- L'apprenti assemble les supports de manière compétente (préparation, nettoyage, assemblage). - L'apprenti vérifie la verticalité des supports et il dresse les supports.	- L'apprenti a dressé les supports de manière professionnelle, conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des coffrages de planches pour des fondations ou des sous-poutres rectangulaires.**	- L'apprenti réalise et assemble un coffrage de planches simple. - L'apprenti prépare (nettoyage et graissage) des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués.	- L'apprenti a préparé des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués pour l'encastrement en tenant compte des principes de base du coffrage traditionnel.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de démonter des coffrages, d'en retirer les clous, de les nettoyer et de les entreposer.**	- L'apprenti décoffre des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués de manière compétente, il retire sereinement les clous du coffrage et il met au rebut les matériaux qui ne sont plus utilisés de manière compétente. - L'apprenti enlève des résidus de béton du coffrage et entrepose les éléments de coffrage de manière ordonnée.	- L'apprenti a généralement décoffré et entreposé les coffrages de planches et/ou les éléments préfabriqués de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer le malaxeur de manière compétente.**	- L'apprenti aménage l'emplacement du malaxeur et il le prépare en tenant compte des consignes à respecter en matière de sécurité. - L'apprenti prépare le gravier, le liant et l'eau de gâchage pour le malaxage.	- L'apprenti a installé le malaxeur de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification et réalisation d'une chape (PLHES)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'une chape**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHES**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de chapes ainsi que différents types des poses de chapes.**	- L'élève connaît les différentes variétés de chapes et il est capable de les décrire. - L'élève distingue les différentes formations de fentes. - L'élève représente graphiquement différentes poses de chapes.	- L'élève a distingué les différentes variétés de chapes en fonction des liants et de l'affectation. - L'élève a décrit les différentes variétés de joints de dilatation. - L'élève a représenté les différentes poses de chapes avec la structure adaptée (structure du sol) sur une esquisse.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des chapes (construction humide et construction sèche).**	- L'élève détermine les quantités de matériaux requises (volume de mortier frais et sec). - L'élève décrit la méthode de pose d'une chape dans des constructions humides et sèches.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de chape, respectivement des volumes de chape. - L'élève a déterminé les quantités de liant, les suppléments, les isolations, les films, etc., à l'unité avec et sans consultation de tableaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des chapes.**	- L'élève réalise la structure du sol de manière compétente en fonction de la pose. - L'élève se renseigne à propos de la pose de la chape servant à la constitution de la structure du sol et il est capable d'opter pour des matériaux de construction appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève pose la chape de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la pose d'une chape.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a intégré les différentes couches de la structure du sol de manière compétente. - L'élève tenu compte des joints requis. - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa structure du sol sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes en matière de sécurité concernant la pose de chapes dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils adéquats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur (PLHWB)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWB**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les méthodes de fabrication de carrelages et de plaques.**	- L'élève décrit les carrelages ainsi que les plaques sous l'aspect de leur fabrication, respectivement de leur origine. - L'élève explique la fabrication de de plaques et de carreaux cuits. - L'élève décrit le comportement des matériaux sous l'aspect de l'absorption de l'eau.	- L'élève a subdivisé les plaques en fonction de leurs propriétés (plaques en pierre naturelle, plaques assemblées au liant et plaques cuites). - L'élève a décrit les étapes les plus importantes de la fabrication de céramique. - L'élève a décrit les propriétés ainsi que l'affectation de carreaux en faïence et en grès.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements du sol et du mur.**	- L'élève est capable de centrer des revêtements du mur et du sol. - L'élève établit des plans de pose. - L'élève détermine les quantités de matériaux requises.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les longueurs de pose dans les sens longitudinal et vertical en se référant aux longueurs brutes et aux indications concernant l'agrandissement. - L'élève a déterminé le nombre de carreaux ainsi que les largeurs des découpes de carreaux. - L'élève a représenté graphiquement la pose de carrelage au mur et au plancher en suivant les indications. - L'élève a déterminé les quantités de carreaux, de plaques, de colle de mortier, de mortier de jointoiement, etc., en employant les unités habituelles, avec et sans tableau.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un revêtement du mur et/ou un revêtement du sol en appliquant la méthode de la couche fine et en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève effectue le carrelage de murs et/ou de sols en appliquant la méthode de la couche fine. - L'élève se renseigne à propos de la pose du revêtement et il est capable d'opter pour des matériaux appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève utilise la colle de mortier, les plaques ainsi que le silicone de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail requises pour le carrelage de la surface du mur et/ou du plancher.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des produits de pose, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a appliqué la colle de mortier et il a décalé les différentes plaques. - L'élève a posé les joints du carrelage en appliquant le silicone adapté. - L'élève a effectué la pose du revêtement sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la pose de revêtements dans un rapport. - L'élevé a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Planification et réalisation d'un enduit (PLHWS)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un enduit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types de crépis et de mortiers de crépissage ainsi que leurs affectations.**	- L'élève distingue les crépis extérieur et intérieur et il connaît leurs affectations. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différents crépis ainsi que leurs missions. - L'élève décrit les mesures servant à la préparation de la surface à crépir et à l'adhésion du crépi. - L'élève décrit les domaines d'affectation des supports de crépis et des renforts de crépis. - L'élève explique la structure du crépi (systèmes de crépis) ainsi que les missions des couches. - L'élève décrit la réalisation de crépis de murs et d plafonds.	- L'élève a décrit les différents domaines d'affectation de crépis extérieurs et intérieurs. - L'élève a décrit les mortiers de crépissage composés de liants organiques en fonction de leurs domaines d'affectation et de leur observation. - L'élève a reproduit les termes professionnels essentiels ainsi que leurs explications. - L'élève a soumis les propriétés de la surface à crépir à un contrôle et il a expliqué leur traitement préalable éventuel. - L'élève a expliqué la mission d'un crépi à gicler - L'élève a distingué le support du crépi ainsi que le renfort du crépi. - L'élève a distingué les crépis de fond et de finition. - L'élève désigné différentes méthodes de crépissage pour des murs intérieurs et extérieurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements de murs.**	- L'élève détermine la surface du mur à crépir. - L'élève détermine la quantité de mortier de crépissage (volume frais et sec) requis pour un mur.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les surfaces de murs en se référant à une liste de métrés. - L'élève a tenu compte des ouvertures des fenêtres et des portes. - L'élève déterminé les quantités de crépi à gicler, de mortier de crépissage, de liants, de suppléments, etc., avec ou sans tableau et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un crépi extérieur et/ou intérieur.**	- L'élève est capable de réaliser un crépi extérieur et/ou intérieur à la main. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant au crépissage de la surface d'un mur.	- L'élève a soumis le support à un contrôle et il l'a préparé. - L'élève a intégré les baguettes de crépi de manière perpendiculaire. - L'élève a appliqué le crépi à gicler. - L'élève a appliqué le mortier de crépissage (crépi de fond) de manière compétente à la main. - L'élève a lissé le mortier de crépissage avec une règle métallique. - L'élève a frotté le mortier de crépissage avec une taloche. - L'élève a façonné la surface crépie (crépi de finition) en appliquant une méthode de crépissage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Connaissances avancées en dessin technique (FACHZ)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Connaissances avancées en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHZ**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de projet
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de la technique de dessin et il est capable de dessiner ses exercices simples d'une manière propre et compétente.**	- L'élève est capable de dessiner proprement des hachures (symboles de matériaux de construction) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable de dessiner des composants simples ou des objets indiqués avec les textures et/ou les hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer des dimensions dans le respect des normes.	- L'élève a dessiné des lignes propres et continues. - Les intervalles des hachures étaient réguliers, de manière à ce que la hachure ait un aspect régulier. - L'élève a proprement dessiné les exercices et les textures ainsi que les symboles avaient un aspect régulier. - L'élève a proprement appliqué la police d'impression. - Le texte n'accusait généralement pas de faute. - L'élève a correctement dessiné les lignes de mesure, les valeurs de mesure ainsi que les unités de mesure. - L'élève a tenu compte des directions de lecture et d'écriture. - Les dessins étaient en principe propres et précis. - L'élève a dessiné la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et de lire des coupes d'objets de construction.**	- L'élève est capable de dessiner des coupes d'objets de construction simples à l'échelle. - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a représenté les objets de construction indiqués à l'échelle dans la coupe. - Le dessin était fondamentalement correct et complet. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des représentations spatiales d'un objet de construction.**	- L'élève est capable de représenter des objets de construction avec différentes projections (isométrie, dimétrie et projection cavalière). - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a dessiné des objets de construction à l'échelle dans les représentations spatiales requises. - L'élève a tenu compte des rapports de perspective appropriés. - L'élève a correctement intégré des lignes parallèles ainsi que des bords horizontaux et inclinés. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Calculs avancés construction (FACHR)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Calculs avancés construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHR**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré à une inconnue.**	- L'élève est capable de résoudre une équation linéaire du premier degré, qui ne comporte qu'une inconnue avec un exposant. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires d'un degré plus élevé, qui se réfèrent à des équations du premier degré à une inconnue.	- L'élève a résolu l'équation. - L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.**	- L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle.**	- L'élève connaît les règles de la trigonométrie dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'hypoténuse, la longueur du côté adjacent, la longueur du côté opposé ou les angles.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de longueurs de composants.**	- L'élève est capable de déterminer des modifications des longueurs de différents composants résultant d'effets de la température.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel (FORMC2)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORMC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de lire des plans d'armature.**	- L'apprenti identifie les éléments du plan d'armature. - L'apprenti est capable de disposer les barres d'armature sur le chantier, conformément à un plan indiqué.	- L'apprenti a lu un plan d'armature simple comprenant des détails et il l'a expliqué à ses collaborateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de couper à longueur des barres d'armature selon des dimensions indiquées et de les disposer sur le chantier.**	- L'apprenti coupe à longueur les barres d'armature avec précision, conformément à un plan d'armature. - L'apprenti signale les barres d'armature coupées à longueur avec des marques de position.	- L'apprenti a coupé à longueur et disposé les barres d'armature conformément aux dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de relier des barres d'armature.**	- L'apprenti relie les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti dispose les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.	- L'apprenti a relié les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti a disposé les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le fond de coffrage.**	- L'apprenti enlève à nouveau les souillures et les résidus après les travaux d'armature.	- L'apprenti a nettoyé et préparé le fond de coffrage pour les travaux de bétonnage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le support des éléments de coffrage de manière compétente.**	- L'apprenti assemble l'enveloppe de manière compétente. - L'apprenti assemble les stabilisateurs de manière compétente. - L'apprenti assemble les composants des supports de manière compétente.	- L'apprenti a monté la partie essentielle d'une rangée de barres de manière compétente. - L'apprenti a assemblé la partie essentielle d'un coffrage traditionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'infrastructure, d'assurer la protection des éléments de construction et de préparer le fond d'enduit.**	- L'apprenti détermine le type de sol (briques, clinker, briques de terre glaise, blocs, béton, etc.) ainsi que son état (humidité, rugosité, poussière, etc.). - L'apprenti apprécie la nature du support (en fonction de la sélection éventuelle d'une couche adhésive supplémentaire) afin de déterminer les éventuels traitements préliminaires en vue des travaux de crépissage. - L'apprenti apprécie l'état du support de crépi (neuf, ancien, détérioré, humide, moisi, rouillé, etc.) en effectuant un contrôle visuel et tactile afin de constater, le cas échéant, la réalisabilité des travaux de crépissage et de pouvoir proposer un traitement préliminaire approprié du sol. - L'apprenti contrôle les propriétés tridimensionnelles d'un support (niveau à bulles, fil à plomb, règle, etc.). - L'apprenti assure la protection des éléments existants: sols, travaux de menuiserie, vitrages, équipements électriques, installations sanitaires, canalisations, etc.	- L'apprenti a contrôlé et évalué le fond d'enduit. - L'apprenti a préparé le sol pour les travaux de crépissage.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.**	- L'apprenti contrôle l'applicabilité du béton et il l'applique de manière compétente à la main. - L'apprenti assure l'étanchéisation et le lissage du béton. - L'apprenti surveille le processus de durcissement du béton et il assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a assuré la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser le décoffrage de manière compétente.**	- L'apprenti démonte les constructions de support. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les appareils manuels d'une manière sereine et compétente. - L'apprenti démonte le coffrage de planches, il en enlève les clous et il le nettoie. - L'apprenti met les matériaux ainsi que les outils inutilisables au rebut de manière compétente. - L'apprenti entrepose les matériaux réutilisables de manière appropriée.	- L'apprenti a assuré le décoffrage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Planifier et réaliser un élément de coffrage (PLHSC)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un élément de coffrage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHSC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différentes propriétés des bois de coffrage.**	- L'élève connaît les variétés de bois les plus importantes pour des structures en bois. - L'élève connaît les différentes formes de commerce du bois. - L'élève explique les propriétés techniques du bois.	- L'élève a identifié des conifères ainsi que des arbres feuillus européens. - L'élève a distingué du bois rond, du bois de sciage ainsi que du bois lamellé-collé de construction. - L'élève a identifié les classes de tri, respectivement les défauts du bois. - L'élève a décrit les résistances du bois en fonction des directions des fibres. - L'élève a décrit la rétraction ainsi que le gonflement (altération de la forme) du bois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transformer des bois de coffrage.**	- L'élève connaît les désignations des outils servant au travail du bois. - L'élève utilise les différents outils servant à la transformation du bois. - L'élève est capable de découper des bois de coffrage en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des bois de coffrage de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève maintient son poste de travail en ordre, il entretient les outils et il trie les déchets.	- L'élève a désigné les outils correspondants. - L'élève s'est servi des outils convenables de manière compétente. - L'élève a sécurisé son environnement de travail et il a observé les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit les dimensions indiquées. - L'élève a produit la solidité des connexions. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a manipulé les outils avec précaution. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des coffrages en bois.**	- L'élève est capable de planifier des éléments de coffrage pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève présente graphiquement les éléments de coffrage. - L'élève détermine les quantités de matériel requises pour les éléments de coffrage.	- L'élève a identifié les dimensionnements essentiels. - L'élève esquissé les éléments de coffrage en fonction des dimensions. - L'élève a désigné les différents composants des éléments de coffrage. - L'élève a présenté les éléments de coffrage à l'échelle dans un dessin. - L'élève a déterminé les quantités de panneaux et de bois équarri requises pour la constitution de l'enveloppe de coffrage et du renfort. - L'élève a décrit la quantité de bois requise en se référant à une liste de bois.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coffrages en bois.**	- L'élève est capable de produire des éléments de coffrage pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève respecte les dimensions indiquées. - L'élève détermine la position appropriée des bois de coffrage et il les assemble de manière compétente pour constituer un élément de coffrage. - L'élève assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'élève décompose le coffrage de manière compétente et il sépare les différents matériaux. - L'élève documente les étapes de travail servant à la production d'un coffrage.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a découpé les bois de coffrage à la main en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a produit les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la production d'un coffrage par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Planifier et réaliser une armature (PLHBE)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser une armature**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHBE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier certaines propriétés d'un béton armé.**	- L'élève identifie les différentes propriétés matérielles du béton armé. - L'élève identifie les différentes propriétés du béton armé. - L'élève identifie les différents systèmes de treillis pour béton armé.	- L'élève a soumis la qualité requise du béton armé à un contrôle. - L'élève a soumis les dimensions des aciers à un contrôle. - L'élève a distingué les variétés de treillis les plus habituelles (treillis R et Q).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier la résistance aux charges d'une poutre en béton armé.**	- L'élève explique les différentes forces qui agissent dans la poutre. - L'élève attribue l'armature aux forces qui se produisent. - L'élève explique l'interaction entre l'acier et le béton quand ils constituent un matériau composite.	- L'élève a décrit les forces qui agissent dans une poutre en béton armé. - L'élève a appliqué les barres en acier appropriées dans la poutre en béton armé. - L'élève a désigné l'adhérence ainsi que le revêtement en béton des barres en acier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer du béton armé.**	- L'élève connaît les désignations des outils d'armature. - L'élève utilise les différents outils servant à la transformation des barres en acier. - L'élève est capable de découper des barres en acier en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de cintrer des barres en acier en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève maintient son poste de travail en ordre, il entretient les outils et il trie les déchets.	- L'élève a désigné les outils correspondants. - L'élève s'est servi des outils convenables de manière compétente. - L'élève a sécurisé son environnement de travail et il a observé les consignes en matière de sécurité. - L'élève a obtenu les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a manipulé les outils avec précaution. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des armatures.**	- L'élève est capable de planifier des cages d'armature pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève présente graphiquement les composants d'une armature. - L'élève détermine le matériel requis pour l'armature.	- L'élève a identifié les dimensionnements essentiels. - L'élève a esquissé les composants de l'armature conformément aux dimensionnements. - L'élève a désigné les différents composants de l'armature. - L'élève a correctement attribué les numéros des positions. - L'élève a présenté les composants de l'armature dans une esquisse. - L'élève a déterminé la quantité de béton armé requise dans une liste des aciers.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des armatures.**	- L'élève est capable de produire des cages d'armature pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève respecte les dimensions indiquées. - L'élève détermine la position appropriée des barres en acier et il les assemble de manière compétente pour constituer une cage d'armature. - L'élève est capable d'assembler des barres en acier de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève décompose la cage d'armature de manière compétente et il sépare les différents matériaux. - L'élève documente la suite des étapes de travail servant à la production d'une armature.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a découpé le béton armé en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé le béton armé en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la fabrication d'une armature par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissance du matériau Béton (BAUBE)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Connaissance du matériau Béton**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUBE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le ciment.**	- L'élève connaît la fabrication de ciment. - L'élève explique le durcissement du ciment ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre.	- L'élève a désigné les matières premières du ciment et il a expliqué la méthode de fabrication des variétés de ciment principales. - L'élève a désigné le gâchage ainsi que l'hydratation du ciment. - L'élève a déterminé le rapport eau-ciment. - L'élève a désigné les principales classes de résistance du ciment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des granulats pour un béton.**	- L'élève connaît des variétés de granulats pour du béton ainsi que leurs désignations. - L'élève explique les exigences auxquelles doivent répondre des granulats. - L'élève explique la composition granulométrique des granulats.	- L'élève a désigné les granulats en fonction de leur formation et de leur granulométrie. - L'élève a expliqué des exigences particulières auxquelles doivent répondre des granulats en fonction de leur affectation en se référant à des expériences. - L'élève a déterminé la composition granulométrique de mélanges de grains et il l'a présentée sous forme de courbe granulométrique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire ses connaissances professionnelles théoriques concernant le béton.**	- L'élève connaît les variétés ainsi que les classes de béton. - L'élève connaît les propriétés du béton frais et du béton durci. - L'élève est capable de décrire des classes d'exposition. - L'élève est capable décrire la fabrication de béton standard. - L'élève est capable de décrire la transformation du béton. - L'élève est capable de décrire le traitement ultérieur du béton.	- L'élève a désigné la différence entre le béton léger, ordinaire et lourd. - L'élève a identifié des classes de résistance du béton. - L'élève a désigné des classes de consistance du béton frais. - L'élève a expliqué la résistance du béton durci à la pression et à la torsion. - L'élève a désigné d'autres propriétés, comme la capacité d'absorption de l'eau, l'isolation acoustique, l'isolation thermique ainsi que les impacts du rapport eau-ciment et des granulats. - L'élève a désigné des classes d'exposition. - L'élève a décrit le mesurage des composants pour le béton en se référant à un tableau. - L'élève a expliqué la durée de transformation ainsi que le compactage du béton frais. - L'élève a désigné des mesures servant au traitement ultérieur du béton.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la composition d'un béton pour des composants.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités de béton requises pour un composant indiqué. - L'élève est capable de déterminer la teneur en eau, les granulats ainsi que la quantité de ciment pour un mètre cube de béton. - L'élève est capable de déterminer une classe d'exposition appropriée pour un béton indiqué.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des indications importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de composants, respectivement des volumes de composants. - L'élève a déterminé les quantités d'eau, de liant et d'additifs par unité en se référant à un tableau, il a déterminé les quantités totales requises et il a établi une liste de commande de manière compétente. - L'élève a généralement déterminé une classe d'exposition appropriée pour un béton indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planifier et réaliser un mur à simple paroi (PLHEW)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un mur à simple paroi**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHEW**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances théoriques concernant les pierres de construction de grande taille et de décrire leur transformation.**	- L'élève distingue les différentes grandes tailles. - L'élève décrit les groupes de mortier servant à la pose des pierres de construction. - L'élève décrit la pose de pierres de construction de grande taille. - L'élève connaît les différentes variétés d'appareils pour des maçonneries en pierres de construction de grande taille. - L'élève décrit des propriétés avec des cavités, des fentes et de saillies. - L'élève décrit la production de maçonneries avec des panneaux muraux et avec des éléments muraux. - L'élève décrit des éléments préfabriques dans le domaine de la construction de murs.	- L'élève a décrit les variétés de pierres, les matériaux initiaux, la production ainsi que les tailles. - L'élève a décrit les propriétés ainsi que l'affectation des différents groupes de mortier. - L'élève a décrit la pose de blocs creux. - L'élève a expliqué les différences entre un appareil centré et en quinconce. - L'élève a établi des esquisses de manière compétente pour des appareils avec des intersections de murs, des angles de murs et des aboutements de murs. - L'élève a expliqué l'impact de cavités, de fentes et de saillies sur des maçonneries. - L'élève a identifié la différence entre des panneaux muraux et des éléments muraux. - L'élève a expliqué l'affectation compétente d'éléments de construction préfabriqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des échafaudages servant à la production de maçonneries.**	- L'élève distingue les échafaudages en fonction de leur affectation. - L'élève explique les exigences auxquelles doivent répondre les composants d'un échafaudage et il attribue leur vocabulaire professionnel en conséquence. - L'élève décrit des consignes ainsi que des règles concernant l'installation d'échafaudages, d'échelles et de montées. - L'élève connaît les règles concernant les attitudes à adopter au cours des passages sur des échafaudages de travail.	- L'élève a désigné des échafaudages de travail et de protection. - L'élève a attribué le vocabulaire essentiel concernant un échafaudage. - L'élève a décrit la stabilité d'un échafaudage obtenue avec un renfort et un ancrage. - L'élève a expliqué l'affectation compétente d'échelles et de montées. - L'élève a désigné la majorité des règles concernant les attitudes à adopter au cours des passages sur des échafaudages de travail.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des murs à simples parois en pierres de construction artificielles de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille avec des ouvertures.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de pierres de construction ainsi que le volume du mortier (frais et sec) pour une paroi. - L'élève est capable d'établir la liste de commande pour l'ensemble des matériaux requis. - L'élève est capable de déterminer le temps requis pour la production de maçonneries. - L'élève est capable de dessiner les appareils de manière compétente pour des maçonneries indiquées.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface d'une paroi, respectivement le volume d'une paroi, en se référant à une liste de mesures. - L'élève a déterminé les quantités de pierres de construction, de mortier de maçonnerie et de liants requises ainsi que les compléments par unité en se référant ou non à un tableau, il a calculé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente. - L'élève a déterminé le temps de travail requis en appliquant une méthode de calcul et en se référant à des valeurs de temps de travail indiquées. - L'élève a correctement dessiné des appareils habituels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des murs à simples parois en pierres de construction artificielles de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille avec des ouvertures en suivant les indications et en observant les consignes en vigueur en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété de paroi du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte du choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit une maçonnerie sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles (FORMC3)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMC3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux préparatoires de construction.**	- L'apprenti respecte le plan de chantier (par exemple la position correcte des conteneurs, etc.). - L'apprenti organise sereinement les étapes de travail, notamment le montage et le démontage des échafaudages à chevalet, des échafaudages de travail, des échaudages de protection et des échafaudages de façade. - L'apprenti respecte la signalisation. - Le matériel et l'outillage sont disponibles et sécurisés sur le chantier de manière à ce que les travaux de construction puissent avancer sans perte de temps.	- L'apprenti a préparé les travaux de construction dans une large mesure, de manière à permettre leur progression sans perte de temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser le chantier.**	- L'apprenti applique les règles de sécurité en vigueur sur le chantier et il contribue activement à la prévention des accidents.	- L'apprenti a généralement apprécié les risques et sécurisé le chantier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer des échafaudages simples dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti monte le système d'échafaudage en suivant les étapes de manière compétente. - L'apprenti répare les lacunes sans tarder. - L'apprenti vérifie la sécurisation des protections latérales, des entretoises, des dispositifs de stabilité structurale, des éléments de garniture, de la fixation et des ascensions après le montage.	- L'apprenti a planifié la partie essentielle de l'installation d'un échafaudage, il l'a monté et il l'a démonté en observant scrupuleusement les plans du fabricant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler de petits appareils et de petites machines pour les constructions en maçonnerie et en béton.**	- L'apprenti entrepose, entretient et nettoie les petits appareils et les petites machines. - L'apprenti manipule et affecte les appareils d'une manière appropriée.	- L'apprenti a généralement manipulé les outils, les appareils et les machines de construction d'une manière cohérente, sereine, économique et compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.**	- L'apprenti examine l'infrastructure. - L'apprenti applique un crépi projeté recouvrant intégralement la surface ou un pont d'adhérence. - L'apprenti pose des supports de crépi (par exemple du fil d'argile ou du métal déployé à nervures). - L'apprenti applique un sous-enduit avec une armature de crépissage. - L'apprenti applique un enduit de finition (crépi plastique, crépi au grattoir, etc.) et il assure la parure (techniques d'application). - L'apprenti lit et suit les indications concernant l'affectation des crépis.	- L'apprenti a réalisé un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie monocoque.**	- L'apprenti déplace les angles de manière compétente (24, 30 ou 36,5 cm), il pose la ficelle (ou la règle) et il pose la première rangée de manière appropriée. - L'apprenti déplace les extrémités, les croisements, les enveloppes et les angles de murs de manière coordonnée. (L'apprenti contrôle la régularité, l'absence d'humidité et la solidité du sol. - L'apprenti corrige les lacunes. - L'apprenti manipule la truelle, le marteau, le niveau à bulles et la ficelle de manière compétente. - L'apprenti forme les parties de pierres sur mesure, il pose le mortier de manière compétente. - L'apprenti réalise la maçonnerie en appliquant le principe de l'appareil à demi-briques, etc.)	- L'apprenti a réalisé une maçonnerie monocoque.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une liste de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti établit une liste de quantités ou de matériel pour un travail à effectuer (surface, quantité, etc.).	- L'apprenti a établi une liste de quantités et de matériel pour une commande.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Planifier et réaliser un mur à double paroi (PLHZW)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un mur à double paroi**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHZW**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances professionnelles théoriques concernant les murs à doubles parois.**	- L'élève décrit les exigences générales auxquelles doivent répondre des murs extérieurs. - L'élève est capable de désigner les règles générales à respecter au cours de la production de murs extérieurs à doubles parois. - L'élève distingue les variétés de murs extérieurs à doubles parois. - L'élève décrit le jointoiement des pierres de construction. - L'élève décrit la mission des joints de dilatation et il est capable de les planifier.	- L'élève a désigné des exigences concernant la protection contre les intempéries, la protection thermique, la protection phonique ainsi que la résistance aux charges. - L'élève a expliqué la structure de murs à deux parois. - L'élève a correctement évalué l'intégration d'ancrages en fil métallique. - L'élève a distingué des murs à doubles parois avec une couche d'air, un pare-vent, une isolation thermique, une isolation centrale et une couche d'enduit. - L'élève a expliqué le jointoiement compétent de la maçonnerie de parement. - L'élève a expliqué la nécessité de joints de dilatation dans l'enveloppe extérieure et il les a disposés de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'un mur à double paroi.**	- L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux requise en appliquant une méthode de calcul. - L'élève est capable d'établir la liste de commande pour l'ensemble des matériaux requis. - L'élève est capable de déterminer les frais (frais de matériel et prestations). - L'élève est capable d'établir un décompte. - L'élève est capable de dessiner les appareils de manière compétente pour des maçonneries indiquées. - L'élève est capable d'établir des dessins détaillés.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface d'une paroi, respectivement le volume d'une paroi, en se référant à une liste de mesures. - L'élève a déterminé les quantités de pierres de construction, de mortier de maçonnerie et de liants requises ainsi que les compléments par unité en se référant ou non à un tableau. - L'élève a tenu compte des quantités de matériau isolant et d'ancrages en fil métallique. - L'élève a déterminé les frais du matériel en se référant aux prix unitaires. - L'élève a effectué un mesurage pour certains composants et il a tenu compte des règles de la prise en considération correspondantes. - L'élève a correctement dessiné des appareils habituels. - L'élève a dimensionné et annoté des vues ainsi que des coupes de manière compétente et dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de la feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des murs à doubles parois en pierres de construction artificielles de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille avec des ouvertures en suivant les indications et en observant les consignes en vigueur en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété de paroi du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur de manière compétente en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte du choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit une maçonnerie sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit les joints de dilatation ainsi que les ancrages en fil métallique de manière compétente. - L'élève a jointoyé la maçonnerie de parement de manière compétente et il l'a maintenue dans un état propre. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils convenables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planifier et réaliser une dalle pleine (PLHMD)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser une dalle pleine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHMD**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire ses connaissances professionnelles théoriques concernant la production d'un plafond massif.**	- L'élève décrit des structures de plafonds habituelles. - L'élève décrit les coffrages de plafonds habituels. - L'élève décrit les travaux d'armature. - L'élève décrit différents principes d'armature.	- L'élève a distingué les formes de base des plafonds massifs et il a identifié leurs directions de tension. - L'élève a désigné les différences entre des coffrages avec et sans systèmes. - L'élève a expliqué la maintenance de coffrages en général. - L'élève a distingué la structure des différents treillis en béton armé. - L'élève a expliqué la position de l'armature dans un plafond massif. - L'élève a désigné l'importance d'un revêtement en béton et il a distingué les différents écarteurs. - L'élève a convenablement évalué les longueurs des ancrages ainsi que les joints superposés en fonction du diamètre de la barre en acier. - L'élève a décrit les missions d'armatures complémentaires, d'armatures de bords, d'armatures en anneaux et de poutres annulaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier le coffrage pour un plafond massif.**	- L'élève est capable de dessiner le plan de pose des panneaux de coffrage pour des circonstances spatiales indiquées. - L'élève est capable d'établir une liste de matériel pour l'ensemble des éléments de coffrage.	- L'élève a présenté les panneaux de coffrage d'un plafond massif à l'échelle dans un dessin. - L'élève a planifié et identifié la position des poutres principales et transversales et des supports en tubes d'acier en suivant les indications. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle. - L'élève a établi une liste de matériel sous forme de tableau et il a déterminé les quantités requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'armature d'un plafond massif.**	- L'élève est capable de lire un plan d'armature. - L'élève établit une liste des aciers en suivant les indications.	- L'élève a disposé les directions porteuses en fonction du domaine d'affectation. - L'élève a déduit l'ensemble des armatures en fonction des numéros des positions d'un plan d'armature et il les a indiquées dans une liste des aciers. - L'élève a déterminé les quantités d'acier requises.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coffrages de plafonds.**	- L'élève est capable de produire des éléments de coffrage pour un plafond massif en suivant les indications. - L'élève détermine la position appropriée des bois de coffrage et il les assemble de manière compétente pour constituer un élément de coffrage. - L'élève assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'élève est capable de produire des armatures pour un plafond massif en suivant les indications. - L'élève détermine la position adaptée des armatures et il les assemble de manière compétente. - L'élève décompose le coffrage ainsi que l'armature de manière compétente et il sépare les différents matériaux. - L'élève documente les étapes de travail servant à la production d'un coffrage.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a découpé les bois de coffrage à la main en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a produit les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a découpé le béton armé en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé le béton armé en suivant les dimensions indiquées en fonction du type de connexion. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la production d'un plafond massif par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Planifier et réaliser un pavage (PLHPF)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un pavage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHPF**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances professionnelles théoriques concernant la production de surfaces pavées avec des pierres artificielles.**	- L'élève décrit les propriétés de pavages ainsi que les exigences générales auxquelles ils doivent répondre. - L'élève décrit l'affectation de pavés en béton. - L'élève est capable d'évaluer des pavages. - L'élève explique l'imperméabilisation ainsi que la désimperméabilisation de surfaces pavées. - L'élève décrit l'affectation de briques de pavage ainsi que la pose de dalles en béton. - L'élève décrit la pose de rebords. - L'élève décrit le drainage de surfaces de circulation.	- L'élève a désigné les propriétés des revêtements et des constructions ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre en fonction des contraintes auxquelles sont soumises les pavages (volume de trafic, charges ponctuelles, protection contre les intempéries, etc.). - L'élève a désigné les variétés de pavés en béton. - L'élève a désigné des mesures servant à éviter la pénétration de l'eau et des liquides contaminants dans le sous-sol. - L'élève a décrit la méthode servant à la préparation de surfaces de pose ainsi que les poses manuelle et mécanique. - L'élève a distingué les appareils habituels pour les briques de pavage et pour les pavés en béton. - L'élève a désigné la pose de bordures. - L'élève s'est référé à des critères d'évaluation pour déterminer la qualité de pavages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une surface pavée.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de pavés pour une surface. - L'élève est capable d'établir la liste de commande pour l'ensemble des matériaux requis. - L'élève est capable de dessiner les appareils de manière compétente pour des surfaces pavées indiquées. - L'élève établit le dessin détaillé d'une bordure de manière compétente.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de terrains en se référant à une liste de mesures. - L'élève a déterminé les quantités de pavés requises par unité en se référant ou non à un tableau, il a calculé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente. - L'élève a déterminé le temps de travail requis en appliquant une méthode de calcul et en se référant à des valeurs de temps de travail indiquées. - L'élève a correctement dessiné des appareils habituels. - L'élève a dimensionné et annoté des vues ainsi que des coupes de manière compétente et dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de la feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pavages en observant les consignes en vigueur en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos du pavage à poser et il est capable d'opter pour des pavés appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève pose le pavage de manière compétente en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de pose. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la pose d'un pavage.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pavés appropriés et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte du choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit un pavage sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles au cours de la pose d'un pavage ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils convenables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planifier un mur de soubassement (PLKAW)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier un mur de soubassement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLKAW**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes variétés de murs.**	- L'élève décrit les contraintes que les murs subissent. - L'élève évoque les différentes désignations de murs.	- L'élève a décrit la progression des contraintes que les murs subissent. - L'élève a distingué des murs de renfort, des murs porteurs ainsi que des murs non porteurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la construction de murs extérieurs en sous-sol en béton coulé ou avec des parois préfabriquées.**	- L'élève décrit des contraintes éventuelles que subissent des murs extérieurs en sous-sol. - L'élève est capable de décrire la technique de coffrage pour des murs extérieurs en sous-sol en béton coulé. - L'élève décrit la finition des surfaces pour du béton apparent. - L'élève est capable de décrire les travaux d'armature pour des murs extérieurs en sous-sol en béton coulé. - L'élève est capable de décrire les travaux de bétonnage pour des murs extérieurs en sous-sol en béton coulé. - L'élève est capable de distinguer des parois préfabriquées.	- L'élève a identifié des contraintes actives que subissent des murs extérieurs en sous-sol et il les a décrites. - L'élève a distingué des coffrages sans système, des systèmes de coffrage, des coffrages porteurs ainsi que des coffrages cadres. - L'élève a décrit les dispositifs de sécurité au cours de la production d'un coffrage mural. - L'élève a distingué les quatre classes de béton apparent. - L'élève a décrit les armatures. - L'élève a expliqué l'application, le compactage ainsi que le traitement ultérieur du béton. - L'élève a distingué des éléments de murs creux, des éléments de murs massifs ainsi que des blocs de coffrage. - L'élève a expliqué les étapes de travail au cours de l'intégration d'éléments de murs creux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des mesures contre l'humidité et l'eau pour des composants au contact avec la terre.**	- L'élève est capable de décrire l'impact de l'humidité sur le support. - L'élève est capable d'expliquer les étanchéisations requises. - L'élève désigne des mesures structurelles contre l'impact de l'humidité sur des murs extérieurs en sous-sol. - L'élève est capable d'établir un dessin détaillé pour un mur extérieur en sous-sol.	- L'élève a distingué l'humidité du sol, l'eau sous pression ainsi que l'eau sans pression. - L'élève a expliqué les isolations avec et sans bitume. - L'élève a désigné les épaisseurs des composants, le béton, l'armature, les joints ainsi que les traversées murales pour les imperméabilisations contre l'eau sous pression. - L'élève a établi, dimensionné et annoté le dessin détaillé d'un mur extérieur en sous-sol de manière compétente et dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de la feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire l'intégration de puits de lumière ainsi que l'application d'une isolation thermique à des murs extérieurs en sous-sol.**	- L'élève décrit l'intégration de puits de lumière. - L'élève décrit l'application d'une isolation périmétrique.	- L'élève a décrit l'intégration de puits de lumière et de cadres de fenêtres en éléments préfabriqués. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à l'application d'une isolation périmétrique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réaliser des travaux de génie civil professionnels (FORMC4)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de génie civil professionnels**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMC4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une paroi extérieure.**	- L'apprenti aménage son poste de travail de manière compétente. - L'apprenti identifie les joints de dilatation et, le cas échéant, il les intègre. - L'apprenti pose des ancrages en fil métallique. - L'apprenti prévoit des orifices d'aération et de drainage. - L'apprenti réalise la maçonnerie porteuse et la maçonnerie de revêtement. - L'apprenti réalise correctement les couches d'accrochage, le mortier et les isolations. - L'apprenti tient compte des dimensionnements corrects des plans d'installation.	- L'apprenti a généralement respecté les règles de la fabrication d'une maçonnerie bicoque. - L'apprenti a réalisé les points essentiels du raccordement d'une maçonnerie bicoque.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire une chape inclinée simple.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - Le poste de travail est propre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti. - L'apprenti réalise différentes constructions avec chapes de manière compétente. - L'apprenti installe l'isolation phonique et les produits isolants de manière compétente. - L'apprenti réalise les réglages de la hauteur, les joints de dilatation ainsi que les extrémités murales de manière compétente.	- Le poste de travail de l'apprenti était propre et en ordre. - L'apprenti a produit différentes catégories de chapes de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les isolations phonique et thermique de manière règlementaire.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation d'un plafond en béton.**	- L'apprenti respecte les consignes importantes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti signale poliment les infractions aux règles. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti réalise et assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'apprenti effectue des travaux d'armature simples. - L'apprenti respecte les règles de la fabrication du béton, du transport du béton, de l'approvisionnement en béton, de la pose du béton, du compactage du béton et du traitement ultérieur.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti n'a pas accepté les infractions aux règles sans réagir, mais il a veillé à ce qu'elles soient rectifiées. - Le poste de travail était propre et rangé au départ de l'apprenti. - L'apprenti a généralement assemblé l'enveloppe du coffrage, la stabilisation et les supports de manière compétente. - L'apprenti a préparé et assemblé une armature de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les règles de la fabrication et de la transformation du béton.

10 % (6 P)	**L'apprenti aménage son poste de travail de manière autonome.**	- L'ensemble des outils requis sont disponibles et rangés au poste de travail. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dispose les outils ainsi que les matériaux de manière ordonnée, de manière à ce qu'ils soient à portée de main au poste de travail. - Le poste de travail est propre et en ordre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti.	- L'apprenti disposait de l'ensemble des outils et des matériaux, qui étaient correctement rangés (par exemple une pelle, des lunettes de protection, une truelle, un marteau , un niveau à bulle, etc.). - L'apprenti a assuré l'ordre et la propreté de son poste de travail. - L'apprenti a généralement rangé et nettoyé son poste de travail avant de partir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Planifier et construire un escalier droit (PLHTR)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Planifier et construire un escalier droit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHTR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un escalier droit.**	- L'élève est capable de décrire différentes formes d'escaliers en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève établit des dessins d'escaliers avec différentes échelles.	- L'élève a distingué les différentes formes d'escaliers. - L'élève a établit des dessins d'escaliers d'une manière fondamentalement propre et précise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer un escalier droit.**	- L'élève est capable d'appliquer la règle de la régularité des marches. - L'élève est capable d'appliquer les règles des structures d'escaliers. - L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux pour un escalier droit.	- L'élève a généralement appliqué les déterminations d'un escalier droit. - L'élève a déterminé la longueur de la plaque de glissements ainsi que la surface du coffrage. - L'élève a déterminé la quantité de béton requise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le coffrage d'un escalier droit.**	- L'élève est capable de tracer des maches d'escaliers au sol et sur le mur. - L'élève est capable de produire les éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève tient compte des principes de l'armature.	- L'élève a tracé les marches avec précision. - L'élève a découpé les différents éléments du coffrage et il les a intégrés d'une manière généralement solide et stable. - L'élève a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur au cours de la manipulation des outils et des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Planifier et construire un arc (PLHBO)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Planifier et construire un arc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHBO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une voûte.**	- L'élève est capable de dessiner différentes voûtes (arc cintré, arc surbaissé et arc brisé). - L'élève est capable d'effectuer des calculs servant à la production d'un arc rond avec des pierres artificielles en respectant les règles en vigueur. - L'élève est capable de décrire les supports des voûtes.	- L'élève a représenté différentes voûtes graphiquement. - L'élève a décrit les éléments des voûtes ainsi que les règles servant à la production. - L'élève a déterminé le nombre de pierres de construction ainsi que les différentes épaisseurs des joints. - L'élève a désigné la progression de forces.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le coffrage d'une voûte.**	- L'élève est capable de tracer une voûte provisoire et de produire les différents éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève est capable de relier le coffrage de manière compétente. - L'élève dessine la position des pierres sur le coffrage. - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève a tenu compte de l'envergure de la voûte. - L'élève a découpé les éléments du coffrage avec précision et il les a intégrés d'une manière généralement stable et sûre. - L'élève a indiqué la position exacte des différentes pierres sur le disque de courbure en se servant d'un compas. - L'élève a appliqué les mesures de rigueur en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des outils et des machines.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une voûte avec des pierres artificielles.**	- L'élève est capable de traiter les pierres de manière compétente. - L'élève pose les pierres proprement sur le lit de mortier. - L'élève observe les règles de pose.	- L'élève a correctement posé les pierres en fonction de l'épaisseur de la voûte. - L'élève a décalé les pierres simultanément des deux supports. - L'élève a posé et traité les pierres sans produire de tache. - L'élève a tenu compte de l'épaisseur des joints et des axes des pierres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réparation et rénovation de bâtiments (INBAU)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Réparation et rénovation de bâtiments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INBAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les styles architecturaux les plus importants.**	- L'élève est capable de distinguer les styles romans et gothiques, la Renaissance, le baroque ainsi que le classicisme.	- L'élève a présenté les différents styles architecturaux sous la forme d'un rapport.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations d'une maçonnerie.**	- L'élève est capable de constater des détériorations d'une maçonnerie. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes convenables de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés de la maçonnerie. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du béton.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du béton. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes convenables de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du béton. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du crépi.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du crépi. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes convenables de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du crépi. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et exécuter des travaux de gros œuvre (VAROH)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Préparer et exécuter des travaux de gros œuvre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VAROH**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter un bâtiment à de nouvelles exigences avec un démantèlement.**	- L'élève est capable d'effectuer des percées de murs ou des cavités murales dans la maçonnerie ou dans le béton.	- L'élève a documenté les étapes de travail. - L'élève a appuyé un harpage dans la maçonnerie ou dans le béton.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de distinguer les fonctions de limitation d'espaces et de support d'un mur. - L'élève considère les exigences, par exemple l'isolation phonique, la capacité de charge, la maçonnerie de parement, l'ouverture des parois pour le passage de conduites ou la couverture des ouvertures. - L'élève est capable d'opter pour les pierres de construction et pour le mortier requis. - L'élève est capable de planifier les ouvertures murales requises. - L'élève est capable de planifier les couvertures des ouvertures requises. - L'élève est capable de planifier une maçonnerie de parement.	- L'élève a identifié la fonction de la maçonnerie. - L'élève a opté pour les pierres de construction et pour le mortier en fonction des exigences. - L'élève a disposé les percées de murs dans l'appareil du mur. - L'élève a prévu la couverture des ouvertures avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a planifié les joints en fonction des exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de produire des murs. - L'élève est capable d'opter pour des pierres de construction et de préparer du mortier. - L'élève est capable de produire des appareils de murs. - L'élève est capable de recouvrir des ouvertures murales. - L'élève est capable de former des joints.	- L'élève a produit des murs porteurs et non porteurs. - L'élève a affecté le mortier ainsi que les pierres de construction en fonction des exigences. - L'élève a produit des ouvertures de murs dans l'appareil. - L'élève a recouvert les ouvertures de murs avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a produit les joints en fonction des exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a expliqué son choix. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel (FORMC5)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMC5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer au coffrage d'un escalier de manière compétente, de monter l'armature et de la bétonner.**	- L'apprenti respecte les règles concernant les escaliers (régularité des marches). - L'apprenti indique les marches d'escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti réalise les éléments de coffrage (entre autres le soutènement, le raidissement, l'enveloppe ainsi que le marquage sur le limon) de manière compétente. - L'apprenti respecte les fondements de l'armature et il réalise l'armature. - L'apprenti intègre le béton de manière compétente et il en assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a globalement réalisé le traçage d'un escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti a réalisé et intégré le coffrage de l'escalier ainsi que l'armature de manière compétente. - L'apprenti a intégré le béton et il en a assuré le traitement ultérieur de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une voûte de manière compétente.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dessine la voûte (arc plein cintre, cintre segmenté, arc brisé) de manière compétente. - L'apprenti réalise et assemble les différents éléments de coffrage éventuellement requis. - L'apprenti respecte les règles du cintrage (épaisseur des joints, point culminant, retombée, fuseau, hauteur de la flèche).	- L'apprenti a réalisé une voûte d'une manière fondamentalement compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport à propos de la détection de l'origine de détériorations de maçonnerie de manière compétente.**	- Le rapport est structuré de manière cohérente (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).	- Le rapport était structuré d'une manière compétente et détaillée (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation de sous-fondations.**	- L'apprenti respecte les règles concernant la réalisation de sous-fondations. - L'apprenti respecte les règles en matière de sécurité.	- L'apprenti a contribué à la réalisation de sous-fondations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des listes de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti détermine les quantités des matériaux correspondants (volume, surface ou mètres courants) en vue de l'utilisation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les quantités et le matériel en se référant à des tableaux. - L'apprenti a déterminé le matériel essentiel requis pour les travaux à effectuer dans le cadre de ce module.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Planifier un escalier tournant (PLGTR)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier un escalier tournant**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLGTR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un escalier hélicoïdal.**	- L'élève est capable d'esquisser différents escaliers hélicoïdaux. - L'élève explique les principes des zones de marche. - L'élève est capable de dessiner un escalier hélicoïdal à l'échelle indiquée.	- L'élève a identifié différentes formes de projections horizontales d'escaliers hélicoïdaux. - L'élève a évoqué les zones de marche d'escaliers hélicoïdaux. - L'élève a dessiné des vues plongeantes ainsi que des coupes avec précision. - L'élève a déterminé les marches à balancer et établi des dessins en se référant à des structures graphiques (méthode des points de fuite et répartition).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer un escalier hélicoïdal.**	- L'élève est capable de déterminer la déformation d'un escalier hélicoïdal en effectuant des calculs.	- L'élève a déterminé les parties droite et courbée sur la trajectoire. - L'élève a déterminé la différence des longueurs entre le limon et les dimensions de base. - L'élève a déterminé les largeurs des marches.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'effet de la charge avec un escalier hélicoïdal.**	- L'élève est capable d'expliquer le coffrage pour un escalier hélicoïdal. - L'élève est capable d'expliquer l'armature d'un escalier hélicoïdal. - L'élève est capable d'expliquer la position du support ainsi que les directions de tension. - L'élève est capable d'expliquer le décalage d'escaliers à éléments unitaires.	- L'élève a fondamentalement expliqué la production du coffrage pour des escaliers hélicoïdaux en béton coulé sur place. - L'élève a évoqué les différents niveaux d'armature ainsi que les armatures avec des consoles murales et des supports. - L'élève a évoqué le décalage d'escaliers à plusieurs éléments unitaires et de marches en éléments préfabriqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Planifier et construire un mur en pierre naturelle (PLHNA)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier et construire un mur en pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHNA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des pierres naturelles.**	- L'élève est capable de distinguer différentes pierres naturelles. - L'élève identifie différentes propriétés de pierres naturelles.	- L'élève a expliqué la différence entre des roches magmatiques, sédimentaires et métamorphiques. - L'élève a distingué différents composants ainsi que différentes propriétés de pierres naturelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'utilisation de pierres naturelles pour les maçonneries.**	- L'élève est capable de désigner des règles d'exécution pour la production d'un mur en pierres naturelles. - L'élève est capable d'expliquer la subdivision de maçonneries en pierres naturelles en fonction de leur solidité.	- L'élève a décrit des maçonneries en pierres naturelles en fonction de leurs variétés. - L'élève a décrit la relation entre la qualité et la solidité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour la production d'un mur en pierres naturelles.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités de pierres naturelles et de mortier requises.	- L'élève a déterminé les quantités de pierres de construction et de mortier en se référant à des tableaux indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des maçonneries en pierres naturelles.**	- L'élève est capable d'établir des dessins détaillés pour des variétés indiquées de murs en pierres naturelles.	- L'élève a représenté graphiquement des maçonneries en pierres naturelles. - L'élève a dimensionné et annoté des vues ainsi que des coupes de manière compétente dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente au format de la feuille. - L'élève a présenté la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a présenté des variétés de traits, des épaisseurs de traits, des symboles ainsi que des hachures d'une manière fondamentalement correcte et à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une maçonnerie en pierres naturelles.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété des parois du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre angulaire appropriée en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications ainsi que les règles du travail de maçonnerie de manière compétente. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail de la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles de l'atelier en matière de sécurité. - L'élève a généralement respecté le règlement (par exemple en matière de tenue de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix. (L'explication correcte du choix est prépondérante.) - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreurs indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil de manière compétente. - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité pour la construction d'un mur par écrit sous forme de rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Planifier et construire des éléments de construction particuliers (PLHBB)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier et construire des éléments de construction particuliers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHBB**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des piliers ainsi que des coins de murs à angles obliques.**	- L'élève est capable de représenter graphiquement des appareils de piliers en petites et moyennes dimensions. - L'élève est capable de représenter graphiquement des coins de murs à angles obliques en petites et moyennes dimensions.	- L'élève a esquissé les appareils pour des piliers et pour des coins de murs à angles obliques, il les a représentés et il les a dimensionnés de manière compétente. - L'élève a représenté les appareils pour des piliers et pour des coins de murs à angles obliques à l'échelle dans un dessin. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente au format de la feuille. - L'élève a présenté la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a présenté des variétés de traits, des épaisseurs de traits, des symboles ainsi que des hachures d'une manière fondamentalement correcte et à l'échelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des systèmes d'évacuation de gaz ainsi que des cheminées.**	- L'élève est capable d'expliquer les missions ainsi que le fonctionnement d'une cheminée. - L'élève est capable d'expliquer les actions qui produisent un courant d'air suffisant. - L'élève est capable d'expliquer des cheminées en pièces façonnées ainsi que des structures de cheminées. - L'élève est capable d'expliquer la production structurelle de cheminées. - L'élève représente des appareils de cheminées. - L'élève est capable de représenter graphiquement une cheminée domestique.	- L'élève a désigné la différence entre des cheminées, des conduites de gaz d'échappement et des systèmes d'évacuation de l'air. - L'élève a généralement expliqué l'action du courant d'air. - L'élève a désigné la majorité des facteurs influençant un courant d'air suffisant. - L'élève a distingué des pièces façonnées en béton léger et en chamotte. - L'élève a expliqué des cheminées à trois couches avec et sans ventilation arrière. - L'élève a désigné la structure de la cheminée avec des zones de socles et des passages à travers des plafonds et des toits. - L'élève a dimensionné et esquissé des appareils de cheminées. - L'élève a présenté une cheminée à trois couches dans un dessin en coupe à l'échelle indiquée. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente au format de la feuille. - L'élève a présenté la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a présenté des variétés de traits, des épaisseurs de traits, des symboles ainsi que des hachures d'une manière fondamentalement correcte et à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coins de murs à angles obliques ainsi que des cheminées en pierres de construction.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour les travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété des parois du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction convenable en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications ainsi que les règles du travail de maçonnerie de manière compétente. - L'élève documente l'ensemble des travaux de la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles de l'atelier en matière de sécurité. - L'élève a généralement respecté le règlement (par exemple en matière de tenue de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix. (L'explication correcte du choix est prépondérante.) - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreurs indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil de manière compétente. - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité pour la construction d'un mur par écrit sous forme de rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Planifier et exécuter des travaux de parachèvements (VAAUS)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier et exécuter des travaux de parachèvements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VAAUS**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de produire un appareil de parement.**	- L'élève est capable de distinguer des appareils de parement. - L'élève est capable de produire des appareils de parement.	- L'élève a dessiné un appareil de parement. - L'élève a produit un appareil pour une maçonnerie de parement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de produire une chape sous forme de surface.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requises. - L'élève est capable d'intégrer le mortier de chape à une hauteur indiquée. - L'élève est capable d'assurer le traitement ultérieur ainsi que le façonnage de la surface.	- L'élève a déterminé les quantités de ciment et de compléments requises. - L'élève a produit la chape et il a lissé la surface. - L'élève a façonné la surface en appliquant une finition, un lissage ainsi qu'une structuration.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de produire un pavage en pierres naturelles.**	- L'élève est capable de distinguer différentes variétés d'appareils. - L'élève est capable de produire des variétés d'appareils.	- L'élève a esquissé un pavage. - L'élève a produit un appareil aligné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire une isolation extérieure pour le mur d'un sous-sol.**	- L'élève est capable de soumettre le support du crépi à un contrôle. - L'élève est capable d'opter pour le mortier de crépissage en fonction des exigences. - L'élève est capable d'appliquer convenablement le mortier de crépissage. - L'élève est capable d'utiliser des matières isolantes.	- L'élève a amélioré le support du crépi d'un mur. - L'élève a appliqué du crépi de ciment pour un montage encastré. - L'élève a appliqué une moulure creuse à l'élévation du mur. - L'élève a appliqué une matière isolante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'exécuter des travaux avec du béton apparent.**	- L'élève est capable de préparer un coffrage apparent. - L'élève est capable d'intégrer un coffrage apparent. - L'élève est capable d'assurer le traitement ultérieur d'une surface en béton.	- L'élève a produit une enveloppe en béton apparent. - L'élève a rempli les joints du coffrage. - L'élève a formé les bords des composants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel (FORMC6)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMC6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des piliers de manière compétente.**	- L'apprenti trace la position du pilier de manière compétente sur la surface. - L'apprenti pose les première et deuxième couches avec soin et précision. - L'apprenti réalise les joints de manière régulière. - L'apprenti réalise les couches et les hauteurs suivantes en respectant le plan. - L'apprenti tient compte de la verticalité, de l'horizontalité et de l'alignement (pas plus de 2 mm d'écart).	- L'apprenti a réalisé un pilier de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des remplissages d'une structure squelettique de manière compétente.**	- L'apprenti effectue les remplissages des colombages et des structures squelettiques de manière compétente. - L'apprenti intègre les couches intermédiaires, les joints de dilation ainsi que les joints d'égalisation.	- L'apprenti a effectué un remplissage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie en pierre naturelle.**	- L'apprenti tient compte des règles concernant la maçonnerie en pierre naturelle. - L'apprenti réalise le mortier ainsi que les joints de manière compétente. - L'apprenti applique l'appareil de pierres naturelles pour la maçonnerie en question de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'une maçonnerie en pierre naturelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des composants particuliers.**	- L'apprenti tient compte de tous les composants de l'élément de construction (par exemple pour une cheminée, avec entre autres les fondations, le foyer, le conduit et la tête). - L'apprenti respecte et applique les règles de construction. - L'apprenti intègre les mesures de protection thermique, de protection phonique et de protection anti-incendie de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels des composants particuliers.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de construire un mur isolé.**	- L'apprenti connaît et applique les exigences concernant les murs isolés. - L'apprenti respecte les règles concernant la construction de murs isolés (entre autres la couverture, les couches d'isolation, les joints de dilation, les fondations, la résistance au gel).	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'un mur isolé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction.**	- L'apprenti détermine les quantités de matériaux de construction pour les composants correspondants du module (volume, surface ou mètres courants) en vue de la transformation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les matériaux requis pour ce module à la demande de son supérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Festgelegte Evaluierungsmethoden:
Schriftliche und praktische Arbeitsaufgabe mit abschliessendem Fachgespräch. Bewertung der schriftlichen und praktischen Aufgabe gemäß Musterlösung bzw. Bewertungsbogen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail, d'opter pour le matériel requis et de l'entreposer et il sécurise son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité requises pour un chantier simple. - L'élève aménage le chantier de manière ergonomique.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité requises, de manière à ne compromettre la sécurité de personne. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes des matériaux et des outils et il les a entreposés en conséquence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des maçonneries en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille pour un projet indiqué.**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des esquisses d'appareils ainsi que des dessins d'exécution de manière compétente. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.). - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des maçonneries en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille pour un projet indiqué.**	- L'élève est capable de produire un composant simple en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille de manière compétente en tenant compte des dimensions et des tolérances. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les met à profit. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a produit la maçonnerie et il a mélangé le mortier de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs, des angles ainsi que des alignements. - L'élève a utilisé et nettoyé les outils spécifiques de manière compétente. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a appliqué les couches de la maçonnerie conformément au plan. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un coffrage en bois avec l'armature correspondante et/ou un composant en pierres de construction (pilier, couverture, voûte, etc.) de manière traditionnelle.**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des esquisses d'appareils ainsi que des dessins d'exécution de manière compétente. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits des différents éléments architecturaux.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.). - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire un coffrage en bois avec l'armature correspondante et/ou un composant en pierres de construction (pilier, couverture, voûte, etc.) de manière traditionnelle.**	- L'élève produit un coffrage en bois en respectant les dimensions. - L'élève produit un élément d'armature en suivant les indications. - L'élève est capable de produire un composant conceptuel dans le respect des dimensions. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - L'élève suit le plan d'exécution. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a transformé le bois de construction à la main et il l'a assemblé de manière compétente. - L'élève a découpé et plié les barres d'acier à la main. - L'élève a assemblé l'acier d'armature de manière compétente et il l'a solidement raccordé. - L'élève a produit les traçages requis ainsi que les mortiers correspondants et il a posé les différents matériaux de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a manipulé les outils correspondants avec précaution. - L'élève a produit le composant en suivant le plan d'exécution. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits. - L'élève établit des esquisses et/ou des dessins d'exécution pour le projet indiqué.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des dimensions. - L'élève suit les indications concernant la transformation des matériaux de construction.	- L'élève a préparé le support et il a établi les étapes de travail en fonction des matériaux utilisés. - L'élève a produit le mortier d'enduit conformément au rapport de mélange avec une consistance convenable. - L'élève a convenablement structuré les couches de la chape. - L'élève a appliqué et traité le mortier d'enduit (par exemple par projection, par couches encastrées ou par couches de finition) de manière compétente. - L'élève a traité la surface enduite avec les outils correspondants. - L'élève a respecté le calendrier.

10 % (6 P)	**L'élève compare le résultat qu'il a obtenu et les indications.**	- L'élève identifie des critères de qualité dans l'énoncé/dans la commande. - L'élève évalue la qualité du travail en se référant à des critères.	- L'élève a soumis le résultat de son travail à un contrôle et il l'a comparé aux indications de la mission. - L'élève connaît les critères d'évaluation les plus importants et il les a appliqués. - L'élève s'est correctement servi des instruments de mesure. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a décrit le résultat du travail oralement ou par écrit en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Visite de chantier 1 (BAUB1-F)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visite de chantier 2 (BAUB2-F)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Visite de chantier 3 (BAUB3-F)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visite de chantier 4 (BAUB4-F)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Visite de chantier 5 (BAUB5-F)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visite de chantier 6 (BAUB6-F)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparation et réalisation d'une installation de chantier (BAUEI)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Préparation et réalisation d'une installation de chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUEI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les consignes en vigueur en matière de sécurité sur le chantier.**	- L'élève est capable de décrire les mesures servant à la prévention des accidents et à la protection de la santé. - L'élève est capable de décrire l'utilisation d'échafaudages et d'échelles.	- L'élève a désigné l'équipement de protection individuelle. - L'élève a identifié les symboles de sécurité. - L'élève a décrit l'initiation de mesures d'assistance. - L'élève a décrit les consignes en matière de prévention des accidents au cours de travaux sur des échafaudages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la planification d'un chantier en tenant compte des règlementations administratives en vigueur.**	- L'élève est capable de décrire les étapes administratives pour l'obtention d'un permis de construction. - L'élève est capable de décrire les différentes étapes d'un projet de construction de manière chronologique.	- L'élève a décrit les étapes essentielles de la planification d'un chantier. - L'élève a établi un planning de construction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une implantation.**	- L'élève effectue une implantation en se référant à un plan de situation ainsi qu'à des droites et à l'angle droit. - L'élève connaît les instruments de mesure les plus importants ainsi que leur affectation.	- L'élève a dressé une esquisse d'implantation en se référant à l'angle droit et en tenant compte des informations indiquées. - L'élève a expliqué et désigné les instruments de mesure essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser une esquisse pour l'installation d'un chantier.**	- L'élève établit la position cohérente d'installations permanentes et temporaires. - L'élève dresse l'esquisse de l'aménagement d'un chantier.	- L'élève a disposé les éléments essentiels de l'installation d'un chantier dans l'esquisse (par exemple les foyers, les outils, les entrepôts de matériel, les voieries, l'alimentation en énergie et en eau, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Viabilisation et fondations d'un bâtiment (ERGRU)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Viabilisation et fondations d'un bâtiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ERGRU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les subdivisions des variétés et des classes de sols.**	- L'élève distingue les sols consolidés et non consolidés. - L'élève décrit la constitution variable de sols. - L'élève décrit l'impact de la teneur en eau des sols. - L'élève décrit des mesures constructives contre l'humidité du sol.	- L'élève a distingué des variétés de sols. - L'élève a distingué des classes de sols. - L'élève a décrit le comportement structurel de sols en fonction de la teneur en eau. - L'élève a désigné des mesures de protection de bâtiments contre l'humidité du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des structures souterraines (fouilles et tranchées).**	- L'élève est capable de prendre connaissance de l'altitude d'une implantation. - L'élève applique différentes méthodes pour prendre connaissance d'altitudes (niveau de chantier, niveau à tuyau, etc.). - L'élève détermine l'excavation. - L'élève tient compte des espaces de travail, des angles de pentes et des profondeurs réglementaires.	- L'élève a mesuré des hauteurs ainsi que des longueurs. - L'élève a indiqué l'altitude des points d'un bâtiment dans un plan de situation. - L'élève a déterminé l'excavation en fonction de la classe de sol (angle de pente). - L'élève a décrit la sécurisation de l'excavation de manière générale.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des fondations.**	- L'élève est capable de distinguer les missions ainsi que les variétés des fondations. - L'élève est capable de décrire les exigences auxquelles doivent répondre des fondations.	- L'élève a distingué les fondations superficielles et profondes. - L'élève a décrit l'impact des charges, de la pression sur le sol et de la résistance du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des systèmes d'alimentation en eau et de drainage.**	- L'élève décrit l'alimentation en eau d'un bâtiment. - L'élève décrit l'évacuation des eaux usées. - L'élève détermine l'altitude ainsi que la pente d'un système de drainage. - L'élève établit un plan de drainage.	- L'élève a décrit les conduites d'alimentation. - L'élève a expliqué les systèmes de mélange et de séparation des eaux. - L'élève a décrit les matériaux habituels des tubes. - L'élève a déterminé l'altitude des points ainsi que la pente prévue. - L'élève a esquissé la conduite de base d'un bâtiment. - L'élève a tenu compte des symboles en vigueur et des pentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un élément de construction (HEBAU)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles du dimensionnement dans la construction de bâtiments.**	- L'élève est capable d'annoter des dimensions de construction de référence ainsi que des dimensions de construction nominales dans le respect des normes dans un plan indiqué en se référant à un plan dimensionné au huitième de mètre.	- L'élève a identifié des dimensions extérieures, des dimensions intérieures ainsi que des dimensions de raccordement dans une projection horizontale et il a déterminé les dimensions de construction de référence et les dimensions de construction nominales correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste du matériel requis.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de briques ainsi que le volume du mortier (frais et sec) pour un mur. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface du mur, respectivement le volume du mur, en se référant à une liste des dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de briques, de mortiers et de liants requises, le supplément par unité avec et sans tableau ainsi que les quantités totales requises et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des options pour des appareils de maçonnerie indiqués.**	- L'élève est capable de dessiner les options pour des appareils de maçonnerie indiqués de manière compétente.	- L'élève a distingué les différentes variétés d'appareils (appareils en panneresses, en boutisses et à blocs). - L'élève a correctement constitué des options d'appareils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des murs à une couche en briques synthétiques de petites ou de moyennes dimensions, y compris les ouvertures, en suivant les indications et en tentant compte des consignes en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner les consignes en matière de sécurité importantes pour des travaux à l'atelier et de les observer. - L'élève se renseigne au sujet de la variété du mur à constituer et il est capable d'opter pour une variété de briques adaptées en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève constitue le mur de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail suivies au cours de la construction d'un mur.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière de vêtements de sécurité, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les briques appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte de son choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreur indiquées et il appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Connaissances de base en dessin technique (GRUZE)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUZE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de l'établissement de dessins techniques.**	- L'élève est capable d'établir une marge de feuille ainsi qu'une marge de page correspondant aux dimensions convenables de la feuille. - L'élève est capable d'établir un champ d'écriture avec une police normée (avec un trace-lettres). - L'élève est capable de déterminer des échelles pour des dessins ou pour des plans. - L'élève est capable d'établir ses dessins d'une manière propre et précise.	- L'élève a constitué l'ensemble des éléments (marge de la feuille, champ d'écriture, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications. - L'élève a déterminé l'échelle du dessin à établir en se référant aux dimensions et aux composants correspondants. - L'élève a déterminé les longueurs réelles sans règle à échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures géométriques de base.**	- L'élève est capable de dessiner des droites parallèles, des lignes horizontales et perpendiculaires, des sections de distances ainsi que des divisions angulaires en se servant d'un compas.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon). - Les annotations essentielles étaient complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des polygones réguliers et irréguliers.**	- L'élève est capable de dessiner des pentagones, des hexagones, des octogones ainsi que des dodécagones en se servant d'un compas. - L'élève est capable de dessiner des polygones irréguliers servant au mesurage de terrains.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a correctement dessiné des lignes, des lignes auxiliaires ainsi que des points d'intersection. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des projections parallèles orthogonales (projection à trois panneaux).**	- L'élève est capable de dessiner des objets de construction en appliquant la projection à trois panneaux. - L'élève est capable d'attribuer, respectivement de dessiner, les vues correspondant à la représentation spatiale d'objets de construction. - L'élève est capable de dessiner des volumes en vue frontale, en vue plongeante ainsi qu'en vue latérale à gauche et à droite.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève a établi une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale en se référant aux linges de projection. - L'élève a dessiné une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale des objets de construction indiqués et il les a disposées en se référant aux axes de projection.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul professionnel (GRURE)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRURE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève est capable d'effectuer des additions et des soustractions, des multiplications et des divisions ainsi que des calculs avec des parenthèses. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des fractions et de convertir des fractions. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des puissances et avec des racines carrées. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des règles de trois. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant de calculatrices électroniques.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève connaît les différentes unités de longueurs, de surfaces et de volumes et il est capable de les convertir. - L'élève est capable de déterminer la circonférence et la surface d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle rectangle et d'un triangle non rectangle, d'un trapèze et d'un cercle dans le contexte du secteur du bâtiment, sans recueil de formules (avec un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les surfaces d'autres formes (polygones réguliers, arcs de cercles, anneaux circulaires et sections d'anneaux circulaires) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (et en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents objets (cube, parallélépipède, pyramide et tronc de pyramide, cylindre, cône et sphère) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (en en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets composés dans le contexte du secteur du bâtiment.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des pentes ainsi que des inclinaisons.**	- L'élève est capable de déterminer une pente exprimée en pourcentage ainsi qu'en rapport de pente.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel (FOMCF1)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOMCF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter et d'appliquer les règles de sécurité habituelles sur un chantier.**	- L'apprenti désigne les origines des matériaux de construction respectifs ainsi que la fabrication des différents matériaux de construction. - L'apprenti distingue, désigne et applique l'affectation spécifique des différents matériaux de construction utilisés dans le génie civil. - L'apprenti désigne les dispositifs de sécurité pour les matériaux de construction respectifs.	- L'apprenti a sélectionné les matériaux de construction adéquats en fonction des travaux à effectuer et il les a utilisés de manière appropriée. - L'apprenti a respecté les mesures de sécurité élémentaires lors de l'utilisation des matériaux de construction.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et de mettre en ordre le chantier et d'entretenir l'équipement de manière compétente.**	- L'apprenti nettoie, range et entretient l'entrepôt de matériel. Il identifie les déchets et il les trie de manière compétente. Il connaît les règles du tri. - L'apprenti met les petits appareils sur le chantier à l'abri des conditions atmosphériques et des dégradations et il assure leur protection contre les vols. - L'apprenti respecte les recommandations de ses supérieurs.	- L'apprenti a effectué des travaux de moindre envergure (nettoyage et rangement) sur le terrain. - L'apprenti a généralement préparé les matériaux de construction ainsi que les petits appareils pour leur transport et il a effectué les travaux proprement et consciencieusement. - L'apprenti a suivi les instructions du chef de chantier ou des ouvriers plus expérimentés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de répartir et de niveler différents matériaux de construction de manière homogène, en veillant à adopter une posture appropriée et sereine.**	- L'apprenti soulève des charges en adoptant une posture en conséquence et en respectant les règles de sécurité élémentaires. - L'apprenti creuse une fouille et/ou une tranchée manuellement. - L'apprenti contrôle l'angle d'élévation requis pour le sol de construction. - L'apprenti sécurise la fouille et/ou la tranchée par un soutènement vertical ou horizontal. - L'apprenti applique les mesures de sécurité appropriées. - L'apprenti procède à des améliorations du sol d'infrastructure ainsi qu'au remplissage et à l'étanchéisation progressifs de la fouille et/ou de la tranchée. - L'apprenti répartit les matériaux de construction d'une manière équitable et adaptée au niveau (par exemple du gravier, des cailloux, etc.). - L'apprenti respecte les instructions des ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a soulevé les charges sereinement sans compromettre sa santé. - L'apprenti a creusé une tranchée de chantier en profondeur d'une manière fondamentalement compétente. - L'apprenti a équitablement réparti différents matériaux de construction d'une manière adaptée au niveau. - L'apprenti a réalisé l'étanchéisation du sol en tenant compte de l'altitude et du niveau. - L'apprenti a assuré l'entretien et le rangement du matériel de construction sur le chantier et il a effectué les travaux d'une manière consciencieuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déplacer des supports dans une position correcte.**	- L'apprenti assemble les supports de manière compétente (préparation, nettoyage, assemblage). - L'apprenti vérifie la verticalité des supports et il dresse les supports.	- L'apprenti a dressé les supports de manière professionnelle, conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des coffrages de planches pour des fondations ou des sous-poutres rectangulaires.**	- L'apprenti réalise et assemble un coffrage de planches simple. - L'apprenti prépare (nettoyage et graissage) des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués.	- L'apprenti a préparé des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués pour l'encastrement en tenant compte des principes de base du coffrage traditionnel.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de démonter des coffrages, d'en retirer les clous, de les nettoyer et de les entreposer.**	- L'apprenti décoffre des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués de manière compétente, il retire sereinement les clous du coffrage et il met au rebut les matériaux qui ne sont plus utilisés de manière compétente. - L'apprenti enlève des résidus de béton du coffrage et entrepose les éléments de coffrage de manière ordonnée.	- L'apprenti a généralement décoffré et entreposé les coffrages de planches et/ou les éléments préfabriqués de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer le malaxeur de manière compétente.**	- L'apprenti aménage l'emplacement du malaxeur et il le prépare en tenant compte des consignes à respecter en matière de sécurité. - L'apprenti prépare le gravier, le liant et l'eau de gâchage pour le malaxage.	- L'apprenti a installé le malaxeur de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification et réalisation d'une chape (PLHES)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'une chape**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHES**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de chapes ainsi que différents types des poses de chapes.**	- L'élève connaît les différentes variétés de chapes et il est capable de les décrire. - L'élève distingue les différentes formations de fentes. - L'élève représente graphiquement différentes poses de chapes.	- L'élève a distingué les différentes variétés de chapes en fonction des liants et de l'affectation. - L'élève a décrit les différentes variétés de joints de dilatation. - L'élève a représenté les différentes poses de chapes avec la structure adaptée (structure du sol) sur une esquisse.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des chapes (construction humide et construction sèche).**	- L'élève détermine les quantités de matériaux requises (volume de mortier frais et sec). - L'élève décrit la méthode de pose d'une chape dans des constructions humides et sèches.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de chape, respectivement des volumes de chape. - L'élève a déterminé les quantités de liant, les suppléments, les isolations, les films, etc., à l'unité avec et sans consultation de tableaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des chapes.**	- L'élève réalise la structure du sol de manière compétente en fonction de la pose. - L'élève se renseigne à propos de la pose de la chape servant à la constitution de la structure du sol et il est capable d'opter pour des matériaux de construction appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève pose la chape de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la pose d'une chape.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a intégré les différentes couches de la structure du sol de manière compétente. - L'élève tenu compte des joints requis. - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa structure du sol sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes en matière de sécurité concernant la pose de chapes dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils adéquats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur (PLHWB)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWB**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les méthodes de fabrication de carrelages et de plaques.**	- L'élève décrit les carrelages ainsi que les plaques sous l'aspect de leur fabrication, respectivement de leur origine. - L'élève explique la fabrication de de plaques et de carreaux cuits. - L'élève décrit le comportement des matériaux sous l'aspect de l'absorption de l'eau.	- L'élève a subdivisé les plaques en fonction de leurs propriétés (plaques en pierre naturelle, plaques assemblées au liant et plaques cuites). - L'élève a décrit les étapes les plus importantes de la fabrication de céramique. - L'élève a décrit les propriétés ainsi que l'affectation de carreaux en faïence et en grès.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements du sol et du mur.**	- L'élève est capable de centrer des revêtements du mur et du sol. - L'élève établit des plans de pose. - L'élève détermine les quantités de matériaux requises.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les longueurs de pose dans les sens longitudinal et vertical en se référant aux longueurs brutes et aux indications concernant l'agrandissement. - L'élève a déterminé le nombre de carreaux ainsi que les largeurs des découpes de carreaux. - L'élève a représenté graphiquement la pose de carrelage au mur et au plancher en suivant les indications. - L'élève a déterminé les quantités de carreaux, de plaques, de colle de mortier, de mortier de jointoiement, etc., en employant les unités habituelles, avec et sans tableau.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un revêtement du mur et/ou un revêtement du sol en appliquant la méthode de la couche fine et en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève effectue le carrelage de murs et/ou de sols en appliquant la méthode de la couche fine. - L'élève se renseigne à propos de la pose du revêtement et il est capable d'opter pour des matériaux appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève utilise la colle de mortier, les plaques ainsi que le silicone de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail requises pour le carrelage de la surface du mur et/ou du plancher.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des produits de pose, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a appliqué la colle de mortier et il a décalé les différentes plaques. - L'élève a posé les joints du carrelage en appliquant le silicone adapté. - L'élève a effectué la pose du revêtement sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la pose de revêtements dans un rapport. - L'élevé a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Planification et réalisation d'un enduit (PLHWS)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un enduit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types de crépis et de mortiers de crépissage ainsi que leurs affectations.**	- L'élève distingue les crépis extérieur et intérieur et il connaît leurs affectations. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différents crépis ainsi que leurs missions. - L'élève décrit les mesures servant à la préparation de la surface à crépir et à l'adhésion du crépi. - L'élève décrit les domaines d'affectation des supports de crépis et des renforts de crépis. - L'élève explique la structure du crépi (systèmes de crépis) ainsi que les missions des couches. - L'élève décrit la réalisation de crépis de murs et d plafonds.	- L'élève a décrit les différents domaines d'affectation de crépis extérieurs et intérieurs. - L'élève a décrit les mortiers de crépissage composés de liants organiques en fonction de leurs domaines d'affectation et de leur observation. - L'élève a reproduit les termes professionnels essentiels ainsi que leurs explications. - L'élève a soumis les propriétés de la surface à crépir à un contrôle et il a expliqué leur traitement préalable éventuel. - L'élève a expliqué la mission d'un crépi à gicler - L'élève a distingué le support du crépi ainsi que le renfort du crépi. - L'élève a distingué les crépis de fond et de finition. - L'élève désigné différentes méthodes de crépissage pour des murs intérieurs et extérieurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements de murs.**	- L'élève détermine la surface du mur à crépir. - L'élève détermine la quantité de mortier de crépissage (volume frais et sec) requis pour un mur.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les surfaces de murs en se référant à une liste de métrés. - L'élève a tenu compte des ouvertures des fenêtres et des portes. - L'élève déterminé les quantités de crépi à gicler, de mortier de crépissage, de liants, de suppléments, etc., avec ou sans tableau et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un crépi extérieur et/ou intérieur.**	- L'élève est capable de réaliser un crépi extérieur et/ou intérieur à la main. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant au crépissage de la surface d'un mur.	- L'élève a soumis le support à un contrôle et il l'a préparé. - L'élève a intégré les baguettes de crépi de manière perpendiculaire. - L'élève a appliqué le crépi à gicler. - L'élève a appliqué le mortier de crépissage (crépi de fond) de manière compétente à la main. - L'élève a lissé le mortier de crépissage avec une règle métallique. - L'élève a frotté le mortier de crépissage avec une taloche. - L'élève a façonné la surface crépie (crépi de finition) en appliquant une méthode de crépissage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Connaissances avancées en dessin technique (FACHZ)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Connaissances avancées en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHZ**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de la technique de dessin et il est capable de dessiner ses exercices simples d'une manière propre et compétente.**	- L'élève est capable de dessiner proprement des hachures (symboles de matériaux de construction) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable de dessiner des composants simples ou des objets indiqués avec les textures et/ou les hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer des dimensions dans le respect des normes.	- L'élève a dessiné des lignes propres et continues. - Les intervalles des hachures étaient réguliers, de manière à ce que la hachure ait un aspect régulier. - L'élève a proprement dessiné les exercices et les textures ainsi que les symboles avaient un aspect régulier. - L'élève a proprement appliqué la police d'impression. - Le texte n'accusait généralement pas de faute. - L'élève a correctement dessiné les lignes de mesure, les valeurs de mesure ainsi que les unités de mesure. - L'élève a tenu compte des directions de lecture et d'écriture. - Les dessins étaient en principe propres et précis. - L'élève a dessiné la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et de lire des coupes d'objets de construction.**	- L'élève est capable de dessiner des coupes d'objets de construction simples à l'échelle. - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a représenté les objets de construction indiqués à l'échelle dans la coupe. - Le dessin était fondamentalement correct et complet. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des représentations spatiales d'un objet de construction.**	- L'élève est capable de représenter des objets de construction avec différentes projections (isométrie, dimétrie et projection cavalière). - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a dessiné des objets de construction à l'échelle dans les représentations spatiales requises. - L'élève a tenu compte des rapports de perspective appropriés. - L'élève a correctement intégré des lignes parallèles ainsi que des bords horizontaux et inclinés. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Calculs avancés construction (FACHR)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Calculs avancés construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHR**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré à une inconnue.**	- L'élève est capable de résoudre une équation linéaire du premier degré, qui ne comporte qu'une inconnue avec un exposant. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires d'un degré plus élevé, qui se réfèrent à des équations du premier degré à une inconnue.	- L'élève a résolu l'équation. - L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.**	- L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle.**	- L'élève connaît les règles de la trigonométrie dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'hypoténuse, la longueur du côté adjacent, la longueur du côté opposé ou les angles.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de longueurs de composants.**	- L'élève est capable de déterminer des modifications des longueurs de différents composants résultant d'effets de la température.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel (FOMCF2)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOMCF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de lire des plans d'armature.**	- L'apprenti identifie les éléments du plan d'armature. - L'apprenti est capable de disposer les barres d'armature sur le chantier, conformément à un plan indiqué.	- L'apprenti a lu un plan d'armature simple comprenant des détails et il l'a expliqué à ses collaborateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de couper à longueur des barres d'armature selon des dimensions indiquées et de les disposer sur le chantier.**	- L'apprenti coupe à longueur les barres d'armature avec précision, conformément à un plan d'armature. - L'apprenti signale les barres d'armature coupées à longueur avec des marques de position.	- L'apprenti a coupé à longueur et disposé les barres d'armature conformément aux dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de relier des barres d'armature.**	- L'apprenti relie les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti dispose les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.	- L'apprenti a relié les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti a disposé les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le fond de coffrage.**	- L'apprenti enlève à nouveau les souillures et les résidus après les travaux d'armature.	- L'apprenti a nettoyé et préparé le fond de coffrage pour les travaux de bétonnage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le support des éléments de coffrage de manière compétente.**	- L'apprenti assemble l'enveloppe de manière compétente. - L'apprenti assemble les stabilisateurs de manière compétente. - L'apprenti assemble les composants des supports de manière compétente.	- L'apprenti a monté la partie essentielle d'une rangée de barres de manière compétente. - L'apprenti a assemblé la partie essentielle d'un coffrage traditionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'infrastructure, d'assurer la protection des éléments de construction et de préparer le fond d'enduit.**	- L'apprenti détermine le type de sol (briques, clinker, briques de terre glaise, blocs, béton, etc.) ainsi que son état (humidité, rugosité, poussière, etc.). - L'apprenti apprécie la nature du support (en fonction de la sélection éventuelle d'une couche adhésive supplémentaire) afin de déterminer les éventuels traitements préliminaires en vue des travaux de crépissage. - L'apprenti apprécie l'état du support de crépi (neuf, ancien, détérioré, humide, moisi, rouillé, etc.) en effectuant un contrôle visuel et tactile afin de constater, le cas échéant, la réalisabilité des travaux de crépissage et de pouvoir proposer un traitement préliminaire approprié du sol. - L'apprenti contrôle les propriétés tridimensionnelles d'un support (niveau à bulles, fil à plomb, règle, etc.). - L'apprenti assure la protection des éléments existants: sols, travaux de menuiserie, vitrages, équipements électriques, installations sanitaires, canalisations, etc.	- L'apprenti a contrôlé et évalué le fond d'enduit. - L'apprenti a préparé le sol pour les travaux de crépissage.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.**	- L'apprenti contrôle l'applicabilité du béton et il l'applique de manière compétente à la main. - L'apprenti assure l'étanchéisation et le lissage du béton. - L'apprenti surveille le processus de durcissement du béton et il assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a assuré la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser le décoffrage de manière compétente.**	- L'apprenti démonte les constructions de support. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les appareils manuels d'une manière sereine et compétente. - L'apprenti démonte le coffrage de planches, il en enlève les clous et il le nettoie. - L'apprenti met les matériaux ainsi que les outils inutilisables au rebut de manière compétente. - L'apprenti entrepose les matériaux réutilisables de manière appropriée.	- L'apprenti a assuré le décoffrage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Planifier et réaliser un élément de coffrage (PLHSC)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un élément de coffrage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHSC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différentes propriétés des bois de coffrage.**	- L'élève connaît les variétés de bois les plus importantes pour des structures en bois. - L'élève connaît les différentes formes de commerce du bois. - L'élève explique les propriétés techniques du bois.	- L'élève a identifié des conifères ainsi que des arbres feuillus européens. - L'élève a distingué du bois rond, du bois de sciage ainsi que du bois lamellé-collé de construction. - L'élève a identifié les classes de tri, respectivement les défauts du bois. - L'élève a décrit les résistances du bois en fonction des directions des fibres. - L'élève a décrit la rétraction ainsi que le gonflement (altération de la forme) du bois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transformer des bois de coffrage.**	- L'élève connaît les désignations des outils servant au travail du bois. - L'élève utilise les différents outils servant à la transformation du bois. - L'élève est capable de découper des bois de coffrage en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des bois de coffrage de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève maintient son poste de travail en ordre, il entretient les outils et il trie les déchets.	- L'élève a désigné les outils correspondants. - L'élève s'est servi des outils convenables de manière compétente. - L'élève a sécurisé son environnement de travail et il a observé les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit les dimensions indiquées. - L'élève a produit la solidité des connexions. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a manipulé les outils avec précaution. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des coffrages en bois.**	- L'élève est capable de planifier des éléments de coffrage pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève présente graphiquement les éléments de coffrage. - L'élève détermine les quantités de matériel requises pour les éléments de coffrage.	- L'élève a identifié les dimensionnements essentiels. - L'élève esquissé les éléments de coffrage en fonction des dimensions. - L'élève a désigné les différents composants des éléments de coffrage. - L'élève a présenté les éléments de coffrage à l'échelle dans un dessin. - L'élève a déterminé les quantités de panneaux et de bois équarri requises pour la constitution de l'enveloppe de coffrage et du renfort. - L'élève a décrit la quantité de bois requise en se référant à une liste de bois.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coffrages en bois.**	- L'élève est capable de produire des éléments de coffrage pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève respecte les dimensions indiquées. - L'élève détermine la position appropriée des bois de coffrage et il les assemble de manière compétente pour constituer un élément de coffrage. - L'élève assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'élève décompose le coffrage de manière compétente et il sépare les différents matériaux. - L'élève documente les étapes de travail servant à la production d'un coffrage.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a découpé les bois de coffrage à la main en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a produit les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la production d'un coffrage par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Planifier et réaliser une armature (PLHBE)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser une armature**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHBE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier certaines propriétés d'un béton armé.**	- L'élève identifie les différentes propriétés matérielles du béton armé. - L'élève identifie les différentes propriétés du béton armé. - L'élève identifie les différents systèmes de treillis pour béton armé.	- L'élève a soumis la qualité requise du béton armé à un contrôle. - L'élève a soumis les dimensions des aciers à un contrôle. - L'élève a distingué les variétés de treillis les plus habituelles (treillis R et Q).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier la résistance aux charges d'une poutre en béton armé.**	- L'élève explique les différentes forces qui agissent dans la poutre. - L'élève attribue l'armature aux forces qui se produisent. - L'élève explique l'interaction entre l'acier et le béton quand ils constituent un matériau composite.	- L'élève a décrit les forces qui agissent dans une poutre en béton armé. - L'élève a appliqué les barres en acier appropriées dans la poutre en béton armé. - L'élève a désigné l'adhérence ainsi que le revêtement en béton des barres en acier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer du béton armé.**	- L'élève connaît les désignations des outils d'armature. - L'élève utilise les différents outils servant à la transformation des barres en acier. - L'élève est capable de découper des barres en acier en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de cintrer des barres en acier en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève maintient son poste de travail en ordre, il entretient les outils et il trie les déchets.	- L'élève a désigné les outils correspondants. - L'élève s'est servi des outils convenables de manière compétente. - L'élève a sécurisé son environnement de travail et il a observé les consignes en matière de sécurité. - L'élève a obtenu les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a manipulé les outils avec précaution. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des armatures.**	- L'élève est capable de planifier des cages d'armature pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève présente graphiquement les composants d'une armature. - L'élève détermine le matériel requis pour l'armature.	- L'élève a identifié les dimensionnements essentiels. - L'élève a esquissé les composants de l'armature conformément aux dimensionnements. - L'élève a désigné les différents composants de l'armature. - L'élève a correctement attribué les numéros des positions. - L'élève a présenté les composants de l'armature dans une esquisse. - L'élève a déterminé la quantité de béton armé requise dans une liste des aciers.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des armatures.**	- L'élève est capable de produire des cages d'armature pour une poutre en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève respecte les dimensions indiquées. - L'élève détermine la position appropriée des barres en acier et il les assemble de manière compétente pour constituer une cage d'armature. - L'élève est capable d'assembler des barres en acier de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève décompose la cage d'armature de manière compétente et il sépare les différents matériaux. - L'élève documente la suite des étapes de travail servant à la production d'une armature.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a découpé le béton armé en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé le béton armé en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la fabrication d'une armature par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissance du matériau Béton (BAUBE)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Connaissance du matériau Béton**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUBE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 16

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le ciment.**	- L'élève connaît la fabrication de ciment. - L'élève explique le durcissement du ciment ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre.	- L'élève a désigné les matières premières du ciment et il a expliqué la méthode de fabrication des variétés de ciment principales. - L'élève a désigné le gâchage ainsi que l'hydratation du ciment. - L'élève a déterminé le rapport eau-ciment. - L'élève a désigné les principales classes de résistance du ciment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des granulats pour un béton.**	- L'élève connaît des variétés de granulats pour du béton ainsi que leurs désignations. - L'élève explique les exigences auxquelles doivent répondre des granulats. - L'élève explique la composition granulométrique des granulats.	- L'élève a désigné les granulats en fonction de leur formation et de leur granulométrie. - L'élève a expliqué des exigences particulières auxquelles doivent répondre des granulats en fonction de leur affectation en se référant à des expériences. - L'élève a déterminé la composition granulométrique de mélanges de grains et il l'a présentée sous forme de courbe granulométrique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire ses connaissances professionnelles théoriques concernant le béton.**	- L'élève connaît les variétés ainsi que les classes de béton. - L'élève connaît les propriétés du béton frais et du béton durci. - L'élève est capable de décrire des classes d'exposition. - L'élève est capable décrire la fabrication de béton standard. - L'élève est capable de décrire la transformation du béton. - L'élève est capable de décrire le traitement ultérieur du béton.	- L'élève a désigné la différence entre le béton léger, ordinaire et lourd. - L'élève a identifié des classes de résistance du béton. - L'élève a désigné des classes de consistance du béton frais. - L'élève a expliqué la résistance du béton durci à la pression et à la torsion. - L'élève a désigné d'autres propriétés, comme la capacité d'absorption de l'eau, l'isolation acoustique, l'isolation thermique ainsi que les impacts du rapport eau-ciment et des granulats. - L'élève a désigné des classes d'exposition. - L'élève a décrit le mesurage des composants pour le béton en se référant à un tableau. - L'élève a expliqué la durée de transformation ainsi que le compactage du béton frais. - L'élève a désigné des mesures servant au traitement ultérieur du béton.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la composition d'un béton pour des composants.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités de béton requises pour un composant indiqué. - L'élève est capable de déterminer la teneur en eau, les granulats ainsi que la quantité de ciment pour un mètre cube de béton. - L'élève est capable de déterminer une classe d'exposition appropriée pour un béton indiqué.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des indications importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de composants, respectivement des volumes de composants. - L'élève a déterminé les quantités d'eau, de liant et d'additifs par unité en se référant à un tableau, il a déterminé les quantités totales requises et il a établi une liste de commande de manière compétente. - L'élève a généralement déterminé une classe d'exposition appropriée pour un béton indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planifier et réaliser un mur à simple paroi (PLHEW)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un mur à simple paroi**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHEW**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances théoriques concernant les pierres de construction de grande taille et de décrire leur transformation.**	- L'élève distingue les différentes grandes tailles. - L'élève décrit les groupes de mortier servant à la pose des pierres de construction. - L'élève décrit la pose de pierres de construction de grande taille. - L'élève connaît les différentes variétés d'appareils pour des maçonneries en pierres de construction de grande taille. - L'élève décrit des propriétés avec des cavités, des fentes et de saillies. - L'élève décrit la production de maçonneries avec des panneaux muraux et avec des éléments muraux. - L'élève décrit des éléments préfabriques dans le domaine de la construction de murs.	- L'élève a décrit les variétés de pierres, les matériaux initiaux, la production ainsi que les tailles. - L'élève a décrit les propriétés ainsi que l'affectation des différents groupes de mortier. - L'élève a décrit la pose de blocs creux. - L'élève a expliqué les différences entre un appareil centré et en quinconce. - L'élève a établi des esquisses de manière compétente pour des appareils avec des intersections de murs, des angles de murs et des aboutements de murs. - L'élève a expliqué l'impact de cavités, de fentes et de saillies sur des maçonneries. - L'élève a identifié la différence entre des panneaux muraux et des éléments muraux. - L'élève a expliqué l'affectation compétente d'éléments de construction préfabriqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des échafaudages servant à la production de maçonneries.**	- L'élève distingue les échafaudages en fonction de leur affectation. - L'élève explique les exigences auxquelles doivent répondre les composants d'un échafaudage et il attribue leur vocabulaire professionnel en conséquence. - L'élève décrit des consignes ainsi que des règles concernant l'installation d'échafaudages, d'échelles et de montées. - L'élève connaît les règles concernant les attitudes à adopter au cours des passages sur des échafaudages de travail.	- L'élève a désigné des échafaudages de travail et de protection. - L'élève a attribué le vocabulaire essentiel concernant un échafaudage. - L'élève a décrit la stabilité d'un échafaudage obtenue avec un renfort et un ancrage. - L'élève a expliqué l'affectation compétente d'échelles et de montées. - L'élève a désigné la majorité des règles concernant les attitudes à adopter au cours des passages sur des échafaudages de travail.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des murs à simples parois en pierres de construction artificielles de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille avec des ouvertures.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de pierres de construction ainsi que le volume du mortier (frais et sec) pour une paroi. - L'élève est capable d'établir la liste de commande pour l'ensemble des matériaux requis. - L'élève est capable de déterminer le temps requis pour la production de maçonneries. - L'élève est capable de dessiner les appareils de manière compétente pour des maçonneries indiquées.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface d'une paroi, respectivement le volume d'une paroi, en se référant à une liste de mesures. - L'élève a déterminé les quantités de pierres de construction, de mortier de maçonnerie et de liants requises ainsi que les compléments par unité en se référant ou non à un tableau, il a calculé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente. - L'élève a déterminé le temps de travail requis en appliquant une méthode de calcul et en se référant à des valeurs de temps de travail indiquées. - L'élève a correctement dessiné des appareils habituels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des murs à simples parois en pierres de construction artificielles de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille avec des ouvertures en suivant les indications et en observant les consignes en vigueur en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété de paroi du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte du choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit une maçonnerie sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles (FOMCF3)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMCF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux préparatoires de construction.**	- L'apprenti respecte le plan de chantier (par exemple la position correcte des conteneurs, etc.). - L'apprenti organise sereinement les étapes de travail, notamment le montage et le démontage des échafaudages à chevalet, des échafaudages de travail, des échaudages de protection et des échafaudages de façade. - L'apprenti respecte la signalisation. - Le matériel et l'outillage sont disponibles et sécurisés sur le chantier de manière à ce que les travaux de construction puissent avancer sans perte de temps.	- L'apprenti a préparé les travaux de construction dans une large mesure, de manière à permettre leur progression sans perte de temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser le chantier.**	- L'apprenti applique les règles de sécurité en vigueur sur le chantier et il contribue activement à la prévention des accidents.	- L'apprenti a généralement apprécié les risques et sécurisé le chantier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer des échafaudages simples dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti monte le système d'échafaudage en suivant les étapes de manière compétente. - L'apprenti répare les lacunes sans tarder. - L'apprenti vérifie la sécurisation des protections latérales, des entretoises, des dispositifs de stabilité structurale, des éléments de garniture, de la fixation et des ascensions après le montage.	- L'apprenti a planifié la partie essentielle de l'installation d'un échafaudage, il l'a monté et il l'a démonté en observant scrupuleusement les plans du fabricant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler de petits appareils et de petites machines pour les constructions en maçonnerie et en béton.**	- L'apprenti entrepose, entretient et nettoie les petits appareils et les petites machines. - L'apprenti manipule et affecte les appareils d'une manière appropriée.	- L'apprenti a généralement manipulé les outils, les appareils et les machines de construction d'une manière cohérente, sereine, économique et compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.**	- L'apprenti examine l'infrastructure. - L'apprenti applique un crépi projeté recouvrant intégralement la surface ou un pont d'adhérence. - L'apprenti pose des supports de crépi (par exemple du fil d'argile ou du métal déployé à nervures). - L'apprenti applique un sous-enduit avec une armature de crépissage. - L'apprenti applique un enduit de finition (crépi plastique, crépi au grattoir, etc.) et il assure la parure (techniques d'application). - L'apprenti lit et suit les indications concernant l'affectation des crépis.	- L'apprenti a réalisé un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie monocoque.**	- L'apprenti déplace les angles de manière compétente (24, 30 ou 36,5 cm), il pose la ficelle (ou la règle) et il pose la première rangée de manière appropriée. - L'apprenti déplace les extrémités, les croisements, les enveloppes et les angles de murs de manière coordonnée. (L'apprenti contrôle la régularité, l'absence d'humidité et la solidité du sol. - L'apprenti corrige les lacunes. - L'apprenti manipule la truelle, le marteau, le niveau à bulles et la ficelle de manière compétente. - L'apprenti forme les parties de pierres sur mesure, il pose le mortier de manière compétente. - L'apprenti réalise la maçonnerie en appliquant le principe de l'appareil à demi-briques, etc.)	- L'apprenti a réalisé une maçonnerie monocoque.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une liste de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti établit une liste de quantités ou de matériel pour un travail à effectuer (surface, quantité, etc.).	- L'apprenti a établi une liste de quantités et de matériel pour une commande.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Planifier et réaliser un mur à double paroi (PLHZW)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un mur à double paroi**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHZW**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances professionnelles théoriques concernant les murs à doubles parois.**	- L'élève décrit les exigences générales auxquelles doivent répondre des murs extérieurs. - L'élève est capable de désigner les règles générales à respecter au cours de la production de murs extérieurs à doubles parois. - L'élève distingue les variétés de murs extérieurs à doubles parois. - L'élève décrit le jointoiement des pierres de construction. - L'élève décrit la mission des joints de dilatation et il est capable de les planifier.	- L'élève a désigné des exigences concernant la protection contre les intempéries, la protection thermique, la protection phonique ainsi que la résistance aux charges. - L'élève a expliqué la structure de murs à deux parois. - L'élève a correctement évalué l'intégration d'ancrages en fil métallique. - L'élève a distingué des murs à doubles parois avec une couche d'air, un pare-vent, une isolation thermique, une isolation centrale et une couche d'enduit. - L'élève a expliqué le jointoiement compétent de la maçonnerie de parement. - L'élève a expliqué la nécessité de joints de dilatation dans l'enveloppe extérieure et il les a disposés de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'un mur à double paroi.**	- L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux requise en appliquant une méthode de calcul. - L'élève est capable d'établir la liste de commande pour l'ensemble des matériaux requis. - L'élève est capable de déterminer les frais (frais de matériel et prestations). - L'élève est capable d'établir un décompte. - L'élève est capable de dessiner les appareils de manière compétente pour des maçonneries indiquées. - L'élève est capable d'établir des dessins détaillés.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface d'une paroi, respectivement le volume d'une paroi, en se référant à une liste de mesures. - L'élève a déterminé les quantités de pierres de construction, de mortier de maçonnerie et de liants requises ainsi que les compléments par unité en se référant ou non à un tableau. - L'élève a tenu compte des quantités de matériau isolant et d'ancrages en fil métallique. - L'élève a déterminé les frais du matériel en se référant aux prix unitaires. - L'élève a effectué un mesurage pour certains composants et il a tenu compte des règles de la prise en considération correspondantes. - L'élève a correctement dessiné des appareils habituels. - L'élève a dimensionné et annoté des vues ainsi que des coupes de manière compétente et dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de la feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des murs à doubles parois en pierres de construction artificielles de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille avec des ouvertures en suivant les indications et en observant les consignes en vigueur en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété de paroi du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur de manière compétente en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte du choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit une maçonnerie sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit les joints de dilatation ainsi que les ancrages en fil métallique de manière compétente. - L'élève a jointoyé la maçonnerie de parement de manière compétente et il l'a maintenue dans un état propre. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils convenables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planifier et réaliser une dalle pleine (PLHMD)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser une dalle pleine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHMD**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire ses connaissances professionnelles théoriques concernant la production d'un plafond massif.**	- L'élève décrit des structures de plafonds habituelles. - L'élève décrit les coffrages de plafonds habituels. - L'élève décrit les travaux d'armature. - L'élève décrit différents principes d'armature.	- L'élève a distingué les formes de base des plafonds massifs et il a identifié leurs directions de tension. - L'élève a désigné les différences entre des coffrages avec et sans systèmes. - L'élève a expliqué la maintenance de coffrages en général. - L'élève a distingué la structure des différents treillis en béton armé. - L'élève a expliqué la position de l'armature dans un plafond massif. - L'élève a désigné l'importance d'un revêtement en béton et il a distingué les différents écarteurs. - L'élève a convenablement évalué les longueurs des ancrages ainsi que les joints superposés en fonction du diamètre de la barre en acier. - L'élève a décrit les missions d'armatures complémentaires, d'armatures de bords, d'armatures en anneaux et de poutres annulaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier le coffrage pour un plafond massif.**	- L'élève est capable de dessiner le plan de pose des panneaux de coffrage pour des circonstances spatiales indiquées. - L'élève est capable d'établir une liste de matériel pour l'ensemble des éléments de coffrage.	- L'élève a présenté les panneaux de coffrage d'un plafond massif à l'échelle dans un dessin. - L'élève a planifié et identifié la position des poutres principales et transversales et des supports en tubes d'acier en suivant les indications. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle. - L'élève a établi une liste de matériel sous forme de tableau et il a déterminé les quantités requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'armature d'un plafond massif.**	- L'élève est capable de lire un plan d'armature. - L'élève établit une liste des aciers en suivant les indications.	- L'élève a disposé les directions porteuses en fonction du domaine d'affectation. - L'élève a déduit l'ensemble des armatures en fonction des numéros des positions d'un plan d'armature et il les a indiquées dans une liste des aciers. - L'élève a déterminé les quantités d'acier requises.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coffrages de plafonds.**	- L'élève est capable de produire des éléments de coffrage pour un plafond massif en suivant les indications. - L'élève détermine la position appropriée des bois de coffrage et il les assemble de manière compétente pour constituer un élément de coffrage. - L'élève assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'élève est capable de produire des armatures pour un plafond massif en suivant les indications. - L'élève détermine la position adaptée des armatures et il les assemble de manière compétente. - L'élève décompose le coffrage ainsi que l'armature de manière compétente et il sépare les différents matériaux. - L'élève documente les étapes de travail servant à la production d'un coffrage.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a découpé les bois de coffrage à la main en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a produit les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a découpé le béton armé en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé le béton armé en suivant les dimensions indiquées en fonction du type de connexion. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la production d'un plafond massif par écrit dans un rapport. - L'élève a noté les matériaux ainsi que les outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Planifier et réaliser un pavage (PLHPF)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un pavage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHPF**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances professionnelles théoriques concernant la production de surfaces pavées avec des pierres artificielles.**	- L'élève décrit les propriétés de pavages ainsi que les exigences générales auxquelles ils doivent répondre. - L'élève décrit l'affectation de pavés en béton. - L'élève est capable d'évaluer des pavages. - L'élève explique l'imperméabilisation ainsi que la désimperméabilisation de surfaces pavées. - L'élève décrit l'affectation de briques de pavage ainsi que la pose de dalles en béton. - L'élève décrit la pose de rebords. - L'élève décrit le drainage de surfaces de circulation.	- L'élève a désigné les propriétés des revêtements et des constructions ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre en fonction des contraintes auxquelles sont soumises les pavages (volume de trafic, charges ponctuelles, protection contre les intempéries, etc.). - L'élève a désigné les variétés de pavés en béton. - L'élève a désigné des mesures servant à éviter la pénétration de l'eau et des liquides contaminants dans le sous-sol. - L'élève a décrit la méthode servant à la préparation de surfaces de pose ainsi que les poses manuelle et mécanique. - L'élève a distingué les appareils habituels pour les briques de pavage et pour les pavés en béton. - L'élève a désigné la pose de bordures. - L'élève s'est référé à des critères d'évaluation pour déterminer la qualité de pavages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une surface pavée.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de pavés pour une surface. - L'élève est capable d'établir la liste de commande pour l'ensemble des matériaux requis. - L'élève est capable de dessiner les appareils de manière compétente pour des surfaces pavées indiquées. - L'élève établit le dessin détaillé d'une bordure de manière compétente.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de terrains en se référant à une liste de mesures. - L'élève a déterminé les quantités de pavés requises par unité en se référant ou non à un tableau, il a calculé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente. - L'élève a déterminé le temps de travail requis en appliquant une méthode de calcul et en se référant à des valeurs de temps de travail indiquées. - L'élève a correctement dessiné des appareils habituels. - L'élève a dimensionné et annoté des vues ainsi que des coupes de manière compétente et dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de la feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pavages en observant les consignes en vigueur en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos du pavage à poser et il est capable d'opter pour des pavés appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève pose le pavage de manière compétente en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de pose. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la pose d'un pavage.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pavés appropriés et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte du choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit un pavage sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles au cours de la pose d'un pavage ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils convenables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planifier un mur de soubassement (PLKAW)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Planifier un mur de soubassement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLKAW**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes variétés de murs.**	- L'élève décrit les contraintes que les murs subissent. - L'élève évoque les différentes désignations de murs.	- L'élève a décrit la progression des contraintes que les murs subissent. - L'élève a distingué des murs de renfort, des murs porteurs ainsi que des murs non porteurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la construction de murs extérieurs en sous-sol en béton coulé ou avec des parois préfabriquées.**	- L'élève décrit des contraintes éventuelles que subissent des murs extérieurs en sous-sol. - L'élève est capable de décrire la technique de coffrage pour des murs extérieurs en sous-sol en béton coulé. - L'élève décrit la finition des surfaces pour du béton apparent. - L'élève est capable de décrire les travaux d'armature pour des murs extérieurs en sous-sol en béton coulé. - L'élève est capable de décrire les travaux de bétonnage pour des murs extérieurs en sous-sol en béton coulé. - L'élève est capable de distinguer des parois préfabriquées.	- L'élève a identifié des contraintes actives que subissent des murs extérieurs en sous-sol et il les a décrites. - L'élève a distingué des coffrages sans système, des systèmes de coffrage, des coffrages porteurs ainsi que des coffrages cadres. - L'élève a décrit les dispositifs de sécurité au cours de la production d'un coffrage mural. - L'élève a distingué les quatre classes de béton apparent. - L'élève a décrit les armatures. - L'élève a expliqué l'application, le compactage ainsi que le traitement ultérieur du béton. - L'élève a distingué des éléments de murs creux, des éléments de murs massifs ainsi que des blocs de coffrage. - L'élève a expliqué les étapes de travail au cours de l'intégration d'éléments de murs creux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des mesures contre l'humidité et l'eau pour des composants au contact avec la terre.**	- L'élève est capable de décrire l'impact de l'humidité sur le support. - L'élève est capable d'expliquer les étanchéisations requises. - L'élève désigne des mesures structurelles contre l'impact de l'humidité sur des murs extérieurs en sous-sol. - L'élève est capable d'établir un dessin détaillé pour un mur extérieur en sous-sol.	- L'élève a distingué l'humidité du sol, l'eau sous pression ainsi que l'eau sans pression. - L'élève a expliqué les isolations avec et sans bitume. - L'élève a désigné les épaisseurs des composants, le béton, l'armature, les joints ainsi que les traversées murales pour les imperméabilisations contre l'eau sous pression. - L'élève a établi, dimensionné et annoté le dessin détaillé d'un mur extérieur en sous-sol de manière compétente et dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente par rapport au format de la feuille. - L'élève a établi la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a correctement présenté les variétés des lignes, les épaisseurs des lignes, les symboles ainsi que les hachures essentiels à l'échelle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire l'intégration de puits de lumière ainsi que l'application d'une isolation thermique à des murs extérieurs en sous-sol.**	- L'élève décrit l'intégration de puits de lumière. - L'élève décrit l'application d'une isolation périmétrique.	- L'élève a décrit l'intégration de puits de lumière et de cadres de fenêtres en éléments préfabriqués. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à l'application d'une isolation périmétrique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réaliser des travaux de génie civil professionnels (FOMCF4)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de génie civil professionnels**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMCF4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une paroi extérieure.**	- L'apprenti aménage son poste de travail de manière compétente. - L'apprenti identifie les joints de dilatation et, le cas échéant, il les intègre. - L'apprenti pose des ancrages en fil métallique. - L'apprenti prévoit des orifices d'aération et de drainage. - L'apprenti réalise la maçonnerie porteuse et la maçonnerie de revêtement. - L'apprenti réalise correctement les couches d'accrochage, le mortier et les isolations. - L'apprenti tient compte des dimensionnements corrects des plans d'installation.	- L'apprenti a généralement respecté les règles de la fabrication d'une maçonnerie bicoque. - L'apprenti a réalisé les points essentiels du raccordement d'une maçonnerie bicoque.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire une chape inclinée simple.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - Le poste de travail est propre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti. - L'apprenti réalise différentes constructions avec chapes de manière compétente. - L'apprenti installe l'isolation phonique et les produits isolants de manière compétente. - L'apprenti réalise les réglages de la hauteur, les joints de dilatation ainsi que les extrémités murales de manière compétente.	- Le poste de travail de l'apprenti était propre et en ordre. - L'apprenti a produit différentes catégories de chapes de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les isolations phonique et thermique de manière règlementaire.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation d'un plafond en béton.**	- L'apprenti respecte les consignes importantes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti signale poliment les infractions aux règles. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti réalise et assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'apprenti effectue des travaux d'armature simples. - L'apprenti respecte les règles de la fabrication du béton, du transport du béton, de l'approvisionnement en béton, de la pose du béton, du compactage du béton et du traitement ultérieur.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti n'a pas accepté les infractions aux règles sans réagir, mais il a activement contribué à leur élimination. - Le poste de travail était propre et en ordre après la fin des travaux et le départ de l'apprenti. - L'apprenti a généralement assemblé l'enveloppe du coffrage, la stabilisation et les supports de manière compétente. - L'apprenti a préparé et assemblé une armature de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les règles de la fabrication et de la transformation du béton.

10 % (6 P)	**L'apprenti aménage son poste de travail de manière autonome.**	- L'ensemble des outils requis sont disponibles et rangés au poste de travail. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dispose les outils ainsi que les matériaux de manière ordonnée, de manière à ce qu'ils soient à portée de main au poste de travail. - Le poste de travail est propre et en ordre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti.	- L'apprenti disposait de l'ensemble des outils et des matériaux, qui étaient correctement rangés (par exemple une pelle, des lunettes de protection, une truelle, un marteau , un niveau à bulle, etc.). - L'apprenti a assuré l'ordre et la propreté de son poste de travail. - L'apprenti a généralement rangé et nettoyé son poste de travail avant de partir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Planifier et construire un escalier droit (PLHTR)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Planifier et construire un escalier droit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHTR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un escalier droit.**	- L'élève est capable de décrire différentes formes d'escaliers en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève établit des dessins d'escaliers avec différentes échelles.	- L'élève a distingué les différentes formes d'escaliers. - L'élève a établit des dessins d'escaliers d'une manière fondamentalement propre et précise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer un escalier droit.**	- L'élève est capable d'appliquer la règle de la régularité des marches. - L'élève est capable d'appliquer les règles des structures d'escaliers. - L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux pour un escalier droit.	- L'élève a généralement appliqué les déterminations d'un escalier droit. - L'élève a déterminé la longueur de la plaque de glissements ainsi que la surface du coffrage. - L'élève a déterminé la quantité de béton requise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le coffrage d'un escalier droit.**	- L'élève est capable de tracer des maches d'escaliers au sol et sur le mur. - L'élève est capable de produire les éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève tient compte des principes de l'armature.	- L'élève a tracé les marches avec précision. - L'élève a découpé les différents éléments du coffrage et il les a intégrés d'une manière généralement solide et stable. - L'élève a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur au cours de la manipulation des outils et des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Planifier et construire un arc (PLHBO)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Planifier et construire un arc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHBO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une voûte.**	- L'élève est capable de dessiner différentes voûtes (arc cintré, arc surbaissé et arc brisé). - L'élève est capable d'effectuer des calculs servant à la production d'un arc rond avec des pierres artificielles en respectant les règles en vigueur. - L'élève est capable de décrire les supports des voûtes.	- L'élève a représenté différentes voûtes graphiquement. - L'élève a décrit les éléments des voûtes ainsi que les règles servant à la production. - L'élève a déterminé le nombre de pierres de construction ainsi que les différentes épaisseurs des joints. - L'élève a désigné la progression de forces.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le coffrage d'une voûte.**	- L'élève est capable de tracer une voûte provisoire et de produire les différents éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève est capable de relier le coffrage de manière compétente. - L'élève dessine la position des pierres sur le coffrage. - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève a tenu compte de l'envergure de la voûte. - L'élève a découpé les éléments du coffrage avec précision et il les a intégrés d'une manière généralement stable et sûre. - L'élève a indiqué la position exacte des différentes pierres sur le disque de courbure en se servant d'un compas. - L'élève a appliqué les mesures de rigueur en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des outils et des machines.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une voûte avec des pierres artificielles.**	- L'élève est capable de traiter les pierres de manière compétente. - L'élève pose les pierres proprement sur le lit de mortier. - L'élève observe les règles de pose.	- L'élève a correctement posé les pierres en fonction de l'épaisseur de la voûte. - L'élève a décalé les pierres simultanément des deux supports. - L'élève a posé et traité les pierres sans produire de tache. - L'élève a tenu compte de l'épaisseur des joints et des axes des pierres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réparation et rénovation de bâtiments (INBAU)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Réparation et rénovation de bâtiments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INBAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les styles architecturaux les plus importants.**	- L'élève est capable de distinguer les styles romans et gothiques, la Renaissance, le baroque ainsi que le classicisme.	- L'élève a présenté les différents styles architecturaux sous la forme d'un rapport.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations d'une maçonnerie.**	- L'élève est capable de constater des détériorations d'une maçonnerie. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes convenables de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés de la maçonnerie. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du béton.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du béton. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes convenables de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du béton. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du crépi.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du crépi. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes convenables de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du crépi. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et exécuter des travaux de gros œuvre (VAROH)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Préparer et exécuter des travaux de gros œuvre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VAROH**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter un bâtiment à de nouvelles exigences avec un démantèlement.**	- L'élève est capable d'effectuer des percées de murs ou des cavités murales dans la maçonnerie ou dans le béton.	- L'élève a documenté les étapes de travail. - L'élève a appuyé un harpage dans la maçonnerie ou dans le béton.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de distinguer les fonctions de limitation d'espaces et de support d'un mur. - L'élève considère les exigences, par exemple l'isolation phonique, la capacité de charge, la maçonnerie de parement, l'ouverture des parois pour le passage de conduites ou la couverture des ouvertures. - L'élève est capable d'opter pour les pierres de construction et pour le mortier requis. - L'élève est capable de planifier les ouvertures murales requises. - L'élève est capable de planifier les couvertures des ouvertures requises. - L'élève est capable de planifier une maçonnerie de parement.	- L'élève a identifié la fonction de la maçonnerie. - L'élève a opté pour les pierres de construction et pour le mortier en fonction des exigences. - L'élève a disposé les percées de murs dans l'appareil du mur. - L'élève a prévu la couverture des ouvertures avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a planifié les joints en fonction des exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de produire des murs. - L'élève est capable d'opter pour des pierres de construction et de préparer du mortier. - L'élève est capable de produire des appareils de murs. - L'élève est capable de recouvrir des ouvertures murales. - L'élève est capable de former des joints.	- L'élève a produit des murs porteurs et non porteurs. - L'élève a affecté le mortier ainsi que les pierres de construction en fonction des exigences. - L'élève a produit des ouvertures de murs dans l'appareil. - L'élève a recouvert les ouvertures de murs avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a produit les joints en fonction des exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a expliqué son choix. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel (FOMCF5)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 3**

Titre du module:	**Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMCF5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer au coffrage d'un escalier de manière compétente, de monter l'armature et de la bétonner.**	- L'apprenti respecte les règles concernant les escaliers (régularité des marches). - L'apprenti indique les marches d'escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti réalise les éléments de coffrage (entre autres le soutènement, le raidissement, l'enveloppe ainsi que le marquage sur le limon) de manière compétente. - L'apprenti respecte les fondements de l'armature et il réalise l'armature. - L'apprenti intègre le béton de manière compétente et il en assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a globalement réalisé le traçage d'un escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti a réalisé et intégré le coffrage de l'escalier ainsi que l'armature de manière compétente. - L'apprenti a intégré le béton et il en a assuré le traitement ultérieur de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une voûte de manière compétente.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dessine la voûte (arc plein cintre, cintre segmenté, arc brisé) de manière compétente. - L'apprenti réalise et assemble les différents éléments de coffrage éventuellement requis. - L'apprenti respecte les règles du cintrage (épaisseur des joints, point culminant, retombée, fuseau, hauteur de la flèche).	- L'apprenti a réalisé une voûte d'une manière fondamentalement compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport à propos de la détection de l'origine de détériorations de maçonnerie de manière compétente.**	- Le rapport est structuré de manière cohérente (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).	- Le rapport était structuré d'une manière compétente et détaillée (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation de sous-fondations.**	- L'apprenti respecte les règles concernant la réalisation de sous-fondations. - L'apprenti respecte les règles en matière de sécurité.	- L'apprenti a contribué à la réalisation de sous-fondations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des listes de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti détermine les quantités des matériaux correspondants (volume, surface ou mètres courants) en vue de l'utilisation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les quantités et le matériel en se référant à des tableaux. - L'apprenti a déterminé le matériel essentiel requis pour les travaux à effectuer dans le cadre de ce module.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Planifier un escalier tournant (PLGTR)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier un escalier tournant**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLGTR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un escalier hélicoïdal.**	- L'élève est capable d'esquisser différents escaliers hélicoïdaux. - L'élève explique les principes des zones de marche. - L'élève est capable de dessiner un escalier hélicoïdal à l'échelle indiquée.	- L'élève a identifié différentes formes de projections horizontales d'escaliers hélicoïdaux. - L'élève a évoqué les zones de marche d'escaliers hélicoïdaux. - L'élève a dessiné des vues plongeantes ainsi que des coupes avec précision. - L'élève a déterminé les marches à balancer et établi des dessins en se référant à des structures graphiques (méthode des points de fuite et répartition).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer un escalier hélicoïdal.**	- L'élève est capable de déterminer la déformation d'un escalier hélicoïdal en effectuant des calculs.	- L'élève a déterminé les parties droite et courbée sur la trajectoire. - L'élève a déterminé la différence des longueurs entre le limon et les dimensions de base. - L'élève a déterminé les largeurs des marches.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'effet de la charge avec un escalier hélicoïdal.**	- L'élève est capable d'expliquer le coffrage pour un escalier hélicoïdal. - L'élève est capable d'expliquer l'armature d'un escalier hélicoïdal. - L'élève est capable d'expliquer la position du support ainsi que les directions de tension. - L'élève est capable d'expliquer le décalage d'escaliers à éléments unitaires.	- L'élève a fondamentalement expliqué la production du coffrage pour des escaliers hélicoïdaux en béton coulé sur place. - L'élève a évoqué les différents niveaux d'armature ainsi que les armatures avec des consoles murales et des supports. - L'élève a évoqué le décalage d'escaliers à plusieurs éléments unitaires et de marches en éléments préfabriqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Planifier et construire un mur en pierre naturelle (PLHNA)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier et construire un mur en pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHNA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des pierres naturelles.**	- L'élève est capable de distinguer différentes pierres naturelles. - L'élève identifie différentes propriétés de pierres naturelles.	- L'élève a expliqué la différence entre des roches magmatiques, sédimentaires et métamorphiques. - L'élève a distingué différents composants ainsi que différentes propriétés de pierres naturelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'utilisation de pierres naturelles pour les maçonneries.**	- L'élève est capable de désigner des règles d'exécution pour la production d'un mur en pierres naturelles. - L'élève est capable d'expliquer la subdivision de maçonneries en pierres naturelles en fonction de leur solidité.	- L'élève a décrit des maçonneries en pierres naturelles en fonction de leurs variétés. - L'élève a décrit la relation entre la qualité et la solidité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour la production d'un mur en pierres naturelles.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités de pierres naturelles et de mortier requises.	- L'élève a déterminé les quantités de pierres de construction et de mortier en se référant à des tableaux indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des maçonneries en pierres naturelles.**	- L'élève est capable d'établir des dessins détaillés pour des variétés indiquées de murs en pierres naturelles.	- L'élève a représenté graphiquement des maçonneries en pierres naturelles. - L'élève a dimensionné et annoté des vues ainsi que des coupes de manière compétente dans le respect des normes. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente au format de la feuille. - L'élève a présenté la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a présenté des variétés de traits, des épaisseurs de traits, des symboles ainsi que des hachures d'une manière fondamentalement correcte et à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une maçonnerie en pierres naturelles.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété des parois du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre angulaire appropriée en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications ainsi que les règles du travail de maçonnerie de manière compétente. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail de la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles de l'atelier en matière de sécurité. - L'élève a généralement respecté le règlement (par exemple en matière de tenue de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix. (L'explication correcte du choix est prépondérante.) - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreurs indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil de manière compétente. - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité pour la construction d'un mur par écrit sous forme de rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Planifier et construire des éléments de construction particuliers (PLHBB)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier et construire des éléments de construction particuliers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHBB**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des piliers ainsi que des coins de murs à angles obliques.**	- L'élève est capable de représenter graphiquement des appareils de piliers en petites et moyennes dimensions. - L'élève est capable de représenter graphiquement des coins de murs à angles obliques en petites et moyennes dimensions.	- L'élève a esquissé les appareils pour des piliers et pour des coins de murs à angles obliques, il les a représentés et il les a dimensionnés de manière compétente. - L'élève a représenté les appareils pour des piliers et pour des coins de murs à angles obliques à l'échelle dans un dessin. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente au format de la feuille. - L'élève a présenté la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a présenté des variétés de traits, des épaisseurs de traits, des symboles ainsi que des hachures d'une manière fondamentalement correcte et à l'échelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des systèmes d'évacuation de gaz ainsi que des cheminées.**	- L'élève est capable d'expliquer les missions ainsi que le fonctionnement d'une cheminée. - L'élève est capable d'expliquer les actions qui produisent un courant d'air suffisant. - L'élève est capable d'expliquer des cheminées en pièces façonnées ainsi que des structures de cheminées. - L'élève est capable d'expliquer la production structurelle de cheminées. - L'élève représente des appareils de cheminées. - L'élève est capable de représenter graphiquement une cheminée domestique.	- L'élève a désigné la différence entre des cheminées, des conduites de gaz d'échappement et des systèmes d'évacuation de l'air. - L'élève a généralement expliqué l'action du courant d'air. - L'élève a désigné la majorité des facteurs influençant un courant d'air suffisant. - L'élève a distingué des pièces façonnées en béton léger et en chamotte. - L'élève a expliqué des cheminées à trois couches avec et sans ventilation arrière. - L'élève a désigné la structure de la cheminée avec des zones de socles et des passages à travers des plafonds et des toits. - L'élève a dimensionné et esquissé des appareils de cheminées. - L'élève a présenté une cheminée à trois couches dans un dessin en coupe à l'échelle indiquée. - L'élève a disposé le dessin de manière cohérente au format de la feuille. - L'élève a présenté la marge ainsi que le cartouche de manière compétente. - L'élève a présenté des variétés de traits, des épaisseurs de traits, des symboles ainsi que des hachures d'une manière fondamentalement correcte et à l'échelle.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coins de murs à angles obliques ainsi que des cheminées en pierres de construction.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour les travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété des parois du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction convenable en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications ainsi que les règles du travail de maçonnerie de manière compétente. - L'élève documente l'ensemble des travaux de la construction d'un mur.	- L'élève a observé les consignes essentielles de l'atelier en matière de sécurité. - L'élève a généralement respecté le règlement (par exemple en matière de tenue de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix. (L'explication correcte du choix est prépondérante.) - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreurs indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil de manière compétente. - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité pour la construction d'un mur par écrit sous forme de rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Planifier et exécuter des travaux de parachèvements (VAAUS)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Planifier et exécuter des travaux de parachèvements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VAAUS**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de produire un appareil de parement.**	- L'élève est capable de distinguer des appareils de parement. - L'élève est capable de produire des appareils de parement.	- L'élève a dessiné un appareil de parement. - L'élève a produit un appareil pour une maçonnerie de parement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de produire une chape sous forme de surface.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requises. - L'élève est capable d'intégrer le mortier de chape à une hauteur indiquée. - L'élève est capable d'assurer le traitement ultérieur ainsi que le façonnage de la surface.	- L'élève a déterminé les quantités de ciment et de compléments requises. - L'élève a produit la chape et il a lissé la surface. - L'élève a façonné la surface en appliquant une finition, un lissage ainsi qu'une structuration.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de produire un pavage en pierres naturelles.**	- L'élève est capable de distinguer différentes variétés d'appareils. - L'élève est capable de produire des variétés d'appareils.	- L'élève a esquissé un pavage. - L'élève a produit un appareil aligné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire une isolation extérieure pour le mur d'un sous-sol.**	- L'élève est capable de soumettre le support du crépi à un contrôle. - L'élève est capable d'opter pour le mortier de crépissage en fonction des exigences. - L'élève est capable d'appliquer convenablement le mortier de crépissage. - L'élève est capable d'utiliser des matières isolantes.	- L'élève a amélioré le support du crépi d'un mur. - L'élève a appliqué du crépi de ciment pour un montage encastré. - L'élève a appliqué une moulure creuse à l'élévation du mur. - L'élève a appliqué une matière isolante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'exécuter des travaux avec du béton apparent.**	- L'élève est capable de préparer un coffrage apparent. - L'élève est capable d'intégrer un coffrage apparent. - L'élève est capable d'assurer le traitement ultérieur d'une surface en béton.	- L'élève a produit une enveloppe en béton apparent. - L'élève a rempli les joints du coffrage. - L'élève a formé les bords des composants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- Il ne manquait aucune partie essentielle des missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel (FOMCF6)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé maçon 4**

Titre du module:	**Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMCF6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des piliers de manière compétente.**	- L'apprenti trace la position du pilier de manière compétente sur la surface. - L'apprenti pose les première et deuxième couches avec soin et précision. - L'apprenti réalise les joints de manière régulière. - L'apprenti réalise les couches et les hauteurs suivantes en respectant le plan. - L'apprenti tient compte de la verticalité, de l'horizontalité et de l'alignement (pas plus de 2 mm d'écart).	- L'apprenti a réalisé un pilier de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des remplissages d'une structure squelettique de manière compétente.**	- L'apprenti effectue les remplissages des colombages et des structures squelettiques de manière compétente. - L'apprenti intègre les couches intermédiaires, les joints de dilation ainsi que les joints d'égalisation.	- L'apprenti a effectué un remplissage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie en pierre naturelle.**	- L'apprenti tient compte des règles concernant la maçonnerie en pierre naturelle. - L'apprenti réalise le mortier ainsi que les joints de manière compétente. - L'apprenti applique l'appareil de pierres naturelles pour la maçonnerie en question de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'une maçonnerie en pierre naturelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des composants particuliers.**	- L'apprenti tient compte de tous les composants de l'élément de construction (par exemple pour une cheminée, avec entre autres les fondations, le foyer, le conduit et la tête). - L'apprenti respecte et applique les règles de construction. - L'apprenti intègre les mesures de protection thermique, de protection phonique et de protection anti-incendie de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels des composants particuliers.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de construire un mur isolé.**	- L'apprenti connaît et applique les exigences concernant les murs isolés. - L'apprenti respecte les règles concernant la construction de murs isolés (entre autres la couverture, les couches d'isolation, les joints de dilation, les fondations, la résistance au gel).	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'un mur isolé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction.**	- L'apprenti détermine les quantités de matériaux de construction pour les composants correspondants du module (volume, surface ou mètres courants) en vue de la transformation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les matériaux requis pour ce module à la demande de son supérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des maçons - francophone - Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Festgelegte Evaluierungsmethoden:
Schriftliche und praktische Arbeitsaufgabe mit abschliessendem Fachgespräch. Bewertung der schriftlichen und praktischen Aufgabe gemäß Musterlösung bzw. Bewertungsbogen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail, d'opter pour le matériel requis et de l'entreposer et il sécurise son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité requises pour un chantier simple. - L'élève aménage le chantier de manière ergonomique.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité requises, de manière à ne compromettre la sécurité de personne. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes des matériaux et des outils et il les a entreposés en conséquence,
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des maçonneries en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille pour un projet indiqué.**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des esquisses d'appareils ainsi que des dessins d'exécution de manière compétente. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.). - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des maçonneries en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille pour un projet indiqué.**	- L'élève est capable de produire un composant simple en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille de manière compétente en tenant compte des dimensions et des tolérances. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les met à profit. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a produit la maçonnerie et il a mélangé le mortier de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs, des angles ainsi que des alignements. - L'élève a utilisé et nettoyé les outils spécifiques de manière compétente. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a appliqué les couches de la maçonnerie conformément au plan. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un coffrage en bois avec l'armature correspondante et/ou un composant en pierres de construction (pilier, couverture, voûte, etc.) de manière traditionnelle.**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des esquisses d'appareils ainsi que des dessins d'exécution de manière compétente. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits des différents éléments architecturaux.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.). - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire un coffrage en bois avec l'armature correspondante et/ou un composant en pierres de construction (pilier, couverture, voûte, etc.) de manière traditionnelle.**	- L'élève produit un coffrage en bois en respectant les dimensions. - L'élève produit un élément d'armature en suivant les indications. - L'élève est capable de produire un composant conceptuel dans le respect des dimensions. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - L'élève suit le plan d'exécution. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a transformé le bois de construction à la main et il l'a assemblé de manière compétente. - L'élève a découpé et plié les barres d'acier à la main. - L'élève a assemblé l'acier d'armature de manière compétente et il l'a solidement raccordé. - L'élève a produit les traçages requis ainsi que les mortiers correspondants et il a posé les différents matériaux de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a manipulé les outils correspondants avec précaution. - L'élève a produit le composant en suivant le plan d'exécution. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits. - L'élève établit des esquisses et/ou des dessins d'exécution pour le projet indiqué.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des dimensions. - L'élève suit les indications concernant la transformation des matériaux de construction.	- L'élève a préparé le support et il a établi les étapes de travail en fonction des matériaux utilisés. - L'élève a produit le mortier d'enduit conformément au rapport de mélange avec une consistance convenable. - L'élève a convenablement structuré les couches de la chape. - L'élève a appliqué et traité le mortier d'enduit (par exemple par projection, par couches encastrées ou par couches de finition) de manière compétente. - L'élève a traité la surface enduite avec les outils correspondants. - L'élève a respecté le calendrier.

10 % (6 P)	**L'élève compare le résultat qu'il a obtenu et les indications.**	- L'élève identifie des critères de qualité dans l'énoncé/dans la commande. - L'élève évalue la qualité du travail en se référant à des critères.	- L'élève a soumis le résultat de son travail à un contrôle et il l'a comparé aux indications de la mission. - L'élève connaît les critères d'évaluation les plus importants et il les a appliqués. - L'élève s'est correctement servi des instruments de mesure. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a décrit le résultat du travail oralement ou par écrit en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissance de base: Lire, dresser et analyser des plans (CBLDA-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissance de base: Lire, dresser et analyser des plans**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBLDA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de comprendre des variétés de plans ainsi que les informations qu'ils mentionnent.**	- L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de plans (plans de génie civil, plans de constructions souterraines, plans généraux, plans de conception, plans de construction et plans détaillés). - L'élève comprend la signification des différentes annotations dans un cartouche, comme la désignation ou l'échelle. - L'élève connaît les symboles les plus importants ainsi que les informations les plus importantes (abréviations) indiqués dans les plans de génie civil et de constructions souterraines. - L'élève connaît les formes de représentation des matières et des matériaux les plus importants en génie civil et dans les constructions souterraines.	- L'élève a identifié les variétés de plans essentielles. - L'élève a identifié la signification des symboles et des abréviations dans la majorité des circonstances et il les a expliqués. - L'élève a attribué les matériaux ainsi que les matières qui les constituent aux éléments représentés dans la majorité des circonstances en utilisant des hachures et d'autres représentations graphiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer l'échelle et il déduit des dimensions du plan.**	- L'élève est capable de déterminer l'échelle du dessin en se référant à des dimensions ainsi qu'aux composants qui leur sont attribués. - L'élève est capable de déterminer les longueurs réelles sans règle à échelles.	- L'élève a déterminé l'échelle correspondant à des plans originaux et il l'a attribuée à une échelle habituelle dans le secteur du bâtiment. - L'élève a déterminé des longueurs réelles non dimensionnées dans un plan en se référant à l'échelle et aux lignes tracées.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes en se référant à des plans et d'en déduire les quantités de matériel requises.**	- L'élève détermine la quantité de matériel requise et il établit une liste de matériel dans un tableau en respectant la législation concernant les marchés publics. - L'élève est capable de déterminer les longueurs de composants (d'objets) composés. - L'élève est capable de déterminer les surfaces de formes de base simples (triangle, trapèze, parallélogramme, disque et polygones) en se servant d'accessoires appropriés. - L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets avec des formes de base faciles à calculer (cube, prisme, cylindre, cône, pyramide et globe). - L'élève détermine des surfaces ainsi que des volumes composés simples (en se référant à des plans de génie civil) et il adapte leurs unités pour les calculs.	- L'élève a déterminé les nombres de pièces sans excéder les tolérances correspondantes. - L'élève a identifié les surfaces et il les a correctement désignées sous l'aspect professionnel. - L'élève connaît les formules servant à déterminer une surface et il les a correctement appliquées. - L'élève a correctement déterminé les surfaces correspondant aux variétés de plans et il a commenté l'exactitude/la pertinence du résultat. - L'élève a correctement désigné les volumes sous l'aspect professionnel. - L'élève a correctement appliqué les formules servant au calcul des volumes en se référant à un livre de formules. - L'élève a correctement déterminé les volumes correspondant à la variété de plan et il a vérifié l'exactitude/la pertinence du résultat. - L'élève a subdivisé les surfaces et les volumes en formes de base et il a correctement déterminé les surfaces, respectivement les volumes. - L'élève a vérifié l'exactitude/la pertinence du résultat. - L'élève s'est correctement servi des accessoires (ordinateur). - L'élève a correctement converti des unités (longueurs, surfaces, volumes).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des perspectives en parallèle (au crayon) d'objets simples, respectivement de groupes d'objets, en se référant à des plans.**	- L'élève est capable de subdiviser la mission en tâches partielles cohérentes et de préparer une exécution systématique. - L'élève est capable d'établir des perspectives en parallèle (en indiquant les angles) avec des bords visibles et dissimulés en appliquant des projections à trois panneaux. - L'élève est capable de présenter des plans au format de feuille indiqué et de les annoter.	- L'élève a soigneusement étudié les indications et il a subdivisé la mission globale en tâches partielles cohérentes et réalisables, qu'il a exécutées de manière systématique. - L'élève a identifié des composants simples ou des groupes d'objets sous l'aspect spatial et il les a présentés de manière compétente en perspective en parallèle (en considérant les types de lignes, la présentation des lignes ainsi que l'épaisseur des lignes). - La somme de tous les éléments désignés précédemment était fondamentalement correcte. - Les annotations étaient en majorité propres et complètes. - L'élève a présenté les plans dans un état propre et en ordre (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin à main levée (DESMA-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESMA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner un plan de mise en œuvre à l'échelle indiquée.**	- L'élève sait dresser un plan à l'échelle à partir des dimensions et des éléments de construction qui leur sont attribués. - L'élève sait déterminer les longueurs réelles en se servant d'une règle à échelle.	- L'élève a déterminé l'échelle correspondante pour des plans originaux et il l'a attribuée à une échelle habituelle dans le métier du bâtiment. - L'élève a déterminé des longueurs réelles non dimensionnées sur le plan en se référant à l'échelle ainsi qu'aux longueurs tracées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) d'objets simples, respectivement de groupes d'objets, en se référant à des plans.**	- L'élève réalise des perspectives parallèles (indication des angles) avec des bords visibles et couverts en se servant de projections à trois vues. - L'élève rédige les légendes des plans. - L'élève présente les plans au format de feuille indiqué.	- L'élève a identifié des éléments de construction simples ou des ensembles d'objets (constitués de formes de base, de prismes et de pyramides) dans l'espace et il les a représentés en perspective parallèle d'une manière compétente (types de lignes, épaisseur des lignes), propre (au crayon) et correcte (85% des lignes disponibles, respectivement des lignes manquantes étaient correctes, 85% des lignes visibles, respectivement cachées, étaient correctes, la représentation des lignes était correcte à 85%, l'épaisseur des lignes était correcte à 85%, la somme de tous les éléments désignés ci-dessus était correcte à 95%). - L'élève a produit des légendes majoritairement propres et complètes. - L'élève a présenté des plans propres et cohérents (sans taches, fissures, pliures, ni entailles) au format de feuille indiqué, au moment de la remise.
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance de la tâche et il est capable de définir des tâches partielles.**	- L'élève prend connaissance de la tâche. - L'élève définit les tâches partielles.	- L'élève a soigneusement étudié les données, il a subdivisé la tâche globale en tâches partielles cohérentes et il a assumé les tâches partielles de manière systématique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler et d'évaluer la qualité de son propre travail.**	- L'élève se livre à un contrôle. - L'élève procède à une évaluation.	- L'élève a soumis le produit final à un contrôle, une fois les travaux accomplis, et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Visites de chantiers 1 (VISPN1-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISPN1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Serre/Alentours
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document partiel dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document partiel dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visites de chantiers 2 (VISPN2-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISPN2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Serre/Alentours
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document partiel dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document partiel dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Calculs et dessins professionels 1 (CDPRO1-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionels 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les fondements de la technique d'arpentage.**	- L'apprenti est capable de définir les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesurée. - L'apprenti est capable de convertir des valeurs entre des unités de mesure importantes. - L'apprenti est capable de déterminer des grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.	- L'apprenti a défini les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesurée d'une manière globalement correcte. - L'apprenti a généralement converti correctement les valeurs entre les unités de mesure importantes. - L'apprenti a généralement déterminé correctement les grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des instruments de repérage des positions.**	- L'apprenti est capable de distinguer les instruments, les appareils, les accessoires ainsi que les outils. - L'apprenti est capable de se servir des instruments de mesurage de distances.	- L'apprenti a distingué les principaux instruments, appareils, accessoires et outils d'une manière globalement correcte. - L'apprenti s'est en général servi correctement des instruments de mesurage des distances.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de marquer des points intermédiaires en appliquant la méthode du jalonnement.**	- L'apprenti est capable de signaliser des points de manière compétente avec des jalons. - L'apprenti est capable de jalonner des points intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti est capable de prolonger des distances de manière compétente. - L'apprenti est capable de jalonner un point intermédiaire de manière indirecte en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.	- L'apprenti a en général signalisé correctement les points avec les jalons. - L'apprenti a jalonné la majorité des points intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti a prolongé les distances d'une manière compétente en général. - L'apprenti a jalonné les points intermédiaires d'une manière compétente en général en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mesurer des distances.**	- L'apprenti explique des mesures mécaniques et électroniques de distances. - L'apprenti établi des mesures mécaniques de distances. - L'apprenti est capable d'établir des mesures mécaniques et électroniques de distances de manière compétente.	- L'apprenti a expliqué les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière généralement correcte. - L'apprenti a en général établi correctement les mesures mécaniques de distances, il a généralement évité les sources d'erreurs et il a généralement déterminé correctement les corrections. - L'apprenti a établi les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière compétente en général.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti.**	- L'apprenti résous ses tâches de manière complète. - Il gère l'organisation de ses supports de cours. - Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). - Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	- Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. - L'élève a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. - Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. - L'apprenti a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. - Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Calculs et dessins professionels 2 (CDPRO2-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionels 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder au dimensionnement manuel d'installations extérieures.**	- L'élève est capable d'établir des dimensionnements de manière compétente (représentation en deux dimensions d'une installation extérieure). - L'élève est capable de dresser une esquisse du dimensionnement sur place. - L'élève est capable de représenter proprement la coupe horizontale de l'installation extérieure après le dimensionnement. - L'élève est capable de procéder au dimensionnement en hauteur d'une installation extérieure (à l'aide d'un niveau).	- L'élève a établi les dimensionnements d'une manière compétente en général. - L'élève a dressé une esquisse du dimensionnement sur place d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a représenté la coupe horizontale de l'installation extérieure d'une manière fondamentalement propre après le dimensionnement. - L'élève a procédé au dimensionnement en hauteur de l'installation extérieure d'une manière fondamentalement compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'arpentage en hauteur ainsi que l'arpentage de position d'installations extérieures.**	- L'élève est capable de déterminer des hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système altimétrique local avec un nivellement géométrique. - L'élève est capable de dresser une esquisse cohérente servant au jalonnement des étages. - L'élève est capable d'appliquer la méthode du jalonnement orthogonal pour arpenter des installations extérieures sur le terrain.	- L'élève a en général défini correctement les hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système altimétrique local avec un nivellement géométrique. - L'élève a dressé des esquisses généralement cohérentes servant au jalonnement des étages. - L'élève a décrit la méthode de jalonnement des étages d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué la méthode du jalonnement orthogonal d'une manière fondamentalement compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer correctement des hauteurs d'étages de bâtiments en se référant à un système altimétrique local ainsi qu'au nivellement géométrique.**	- L'élève assure la propreté. - L'élève veille à la cohérence.	- L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni entaille) ainsi qu'au format de feuille indiqué. - L'élève a présenté les différents calculs ainsi que les différents exercices de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une esquisse cohérente servant à l'arpentage des étages.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire sa méthode d'arpentage des étages d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la méthode de l'arpentage orthogonal de manière compétente.**		- L'élève a appliqué la méthode de l'arpentage orthogonal d'une manière fondamentalement compétente.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire preuve d'ambition et d'endurance au cours des travaux en équipe.**	- L'élève se concerte avec ses camarades pour répartir équitablement les travaux. - L'élève participe activement au travail. - L'élève gère des circonstances conflictuelles.	- L'élève a noté la répartition des travaux par écrit. - Les travaux partiels des différents élèves étaient cohérents. - L'élève a géré les points de conflits avec ses camarades et il les a commentés en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé.
20 % (12 P)	**L'élève établit des documents complets, propres, précis et cohérents.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève note les options, il les dessine et il les esquisse d'une manière compréhensible et cohérente. - Le portfolio est complet, propre et bien structuré.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des missions. - L'élève a documenté les options d'une manière compréhensible et cohérente. - Le portfolio n'accusait pas de lacune d'envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base en dessin technique (GRUZE)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Connaissances de base en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUZE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de l'établissement de dessins techniques.**	- L'élève est capable d'établir une marge de feuille ainsi qu'une marge de page correspondant aux dimensions convenables de la feuille. - L'élève est capable d'établir un cartouche avec une police normée (avec un trace-lettres). - L'élève est capable de déterminer des échelles pour des dessins ou pour des plans. - L'élève est capable d'établir ses dessins d'une manière propre et précise.	- L'élève a constitué l'ensemble des éléments (marge de la feuille, cartouche, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications. - L'élève a déterminé l'échelle du dessin à établir en se référant aux dimensions et aux composants correspondants. - L'élève a déterminé les longueurs réelles sans règle à échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures géométriques de base.**	- L'élève est capable de dessiner des droites parallèles, des lignes horizontales et perpendiculaires, des sections de distances ainsi que des divisions angulaires en se servant d'un compas.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon). - Les annotations essentielles étaient complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des polygones réguliers et irréguliers.**	- L'élève est capable de dessiner des pentagones, des hexagones, des octogones ainsi que des dodécagones en se servant d'un compas. - L'élève est capable de dessiner des polygones irréguliers servant au mesurage de terrains.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a correctement dessiné des lignes, des lignes auxiliaires ainsi que des points d'intersection. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des projections parallèles orthogonales (projection à trois panneaux).**	- L'élève est capable de dessiner des objets de construction en appliquant la projection à trois panneaux. - L'élève est capable d'attribuer, respectivement de dessiner, les vues correspondant à la représentation spatiale d'objets de construction. - L'élève est capable de dessiner des volumes en vue frontale, en vue plongeante ainsi qu'en vue latérale à gauche et à droite.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève a établi une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale en se référant aux lignes de projection. - L'élève a dessiné une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale des objets de construction indiqués et il les a disposées en se référant aux axes de projection.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calcul de base en construction (GRURE)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Calcul de base en construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRURE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève est capable d'effectuer des additions et des soustractions, des multiplications et des divisions ainsi que des calculs avec des parenthèses. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des fractions et de convertir des fractions. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des puissances et avec des racines carrées. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des règles de trois. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant de calculatrices électroniques.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève connaît les différentes unités de longueurs, de surfaces et de volumes et il est capable de les convertir. - L'élève est capable de déterminer la circonférence et la surface d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle rectangle et d'un triangle non rectangle, d'un trapèze et d'un cercle dans le contexte du secteur du bâtiment, sans recueil de formules (avec un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les surfaces d'autres formes (polygones réguliers, arcs de cercles, anneaux circulaires et sections d'anneaux circulaires) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (et en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents objets (cube, parallélépipède, pyramide et tronc de pyramide, cylindre, cône et sphère) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (en en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets composés dans le contexte du secteur du bâtiment.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des pentes ainsi que des inclinaisons.**	- L'élève est capable de déterminer une pente exprimée en pourcentage ainsi qu'en rapport de pente.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Caractéristiques des pierres naturelles (CARPN)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Caractéristiques des pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CARPN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de classer les différents types de roches en fonction de leur origine et de leur structure minéralogique.**	- L'apprenti décrit la structure de la couche terrestre. - Il décrit les minéraux composent les roches. - Il classe les types de roches en fonction de leur processus de formation.	- L'apprenti a décrit les couches terrestres les plus importantes. - Il a cité les minéraux les plus importants présents dans les roches. - Il a cité les principaux types de roches, les a classés suivant leurs groupes et a décrit leur formation de manière générale.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier les différents types de roches.**	- L'apprenti nomme les différents types de roches. - Il indique les modes d'usinages en fonction des propriétés des roches.	- L'apprenti a identifié des échantillons des principaux types de roches et les a classifiés (le nom commercial n'est pas nécessaire). - Il a attribué les roches en fonction du lieu de pose, de l'usage et de la sollicitation (érosion, résistance aux intempéries, usure, intérieur, extérieur, efflorescence). - Il a tiré des conclusions sur le mode d'usinage des roches en fonction de leur type et les a cités.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'associer les roches aux différents lieux d'exploitation et de décrire les types d'extractions.**	- L'apprenti apprend à connaître les différents lieux d'exploitation et les différents types d'extractions	- L'apprenti a indiqué les principaux lieux d'extraction pour les types de roches les plus utilisés. - Il a décrit les méthodes d'extraction pour les types de roches les plus utilisés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti**	- L'apprenti résoud ses tâches de manière complète. - Il gère l'organisation de ses supports de cours. - Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). - Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	- Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. - L'apprenti a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. - Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. - Il a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. - Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Outillages de base pour le travail de la pierre naturelle (OUTPN)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Outillages de base pour le travail de la pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**OUTPN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'évaluer le mode de façonnage pour une roche donnée.**	- L'apprenti détermine le mode de façonnage pour différents types de roches. - Il nomme les différentes en étapes de travail. - Il détermine les outils nécessaires en fonction du type de roche et de façonnage.	- L'apprenti a, déterminé les modes de façonnages adéquats en fonction des types de roches présentes. - Il a expliqué le déroulement successif des différentes étapes de travail. - Il a choisi l'outillage majoritairement correctement.
20 % (12 P)	**L'apprentie est capable de manier les différents outillages à main.**	- L'apprenti nomme les différents outillages à main. - Il observe les règles de sécurité. - Il entretien l'outillage.	- L'apprenti a nommé l'outillage correctement. -Il a appliqué les règles de sécurité en vigueur. - Il a tenu compte des recommandations du fabricant concernant l'entretien de l'outillage.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différentes machines manuelles.**	- L'apprenti nomme les différents types de machines manuelles. - Il détermine sous accompagnement la vitesse de rotation des machines pour une roche donnée. - Il applique les règles de sécurité en vigueur. - Il applique les mesures d'entretien des machines.	- L'apprenti a nommé majoritairement le type d'équipement. -Il a correctement indiqué la vitesse de rotation en fonction du type de roche. - Il a expliqué les règles de sécurité en vigueur. - Il a tenu compte des données du fabricant concernant l'entretien des machines.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti**	- L'apprenti résoud ses tâches de manière complète. - Il gère l'organisation de ses supports de cours. - Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). - Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	- Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. - L'apprenti a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. - Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. - Il a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. - Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Confection de mortiers et pose de dallage simple (FORTM1)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Confection de mortiers et pose de dallage simple**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTM1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire un choix convenable entre différents types de mortier.**	- L'apprenti connaît les différents types de mortier ainsi que leurs domaines d'affectation.	- Le carnet d'apprentissage offrait en général un aperçu des expériences réalisées. - L'apprenti a opté pour des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer et de confectionner les différents liants ainsi que les différents mortiers importants sous l'aspect professionnel.**	- L'apprenti connaît les liants importants sous l'aspect professionnel et il est capable de les distinguer. - L'apprenti connaît les compléments requis sous l'aspect professionnel et il est capable de les distinguer. - L'apprenti est capable de confectionner les différents mortiers à la main et/ou mécaniquement.	- L'élève a distingué les liants ainsi que les compléments et il les a attribués à leur affectation. - L'élève a produit les variétés de mortier à la main de manière compétente et il a veillé à les mélanger de manière homogène. - L'élève a manipulé les appareils de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des isolations phoniques et thermiques ainsi que des barrières d'humidité sous guidance.**	- L'apprenti veille à ce que la surface soit propre et lisse. - L'apprenti pose correctement l'isolation, respectivement la barrière.	- La surface était propre et lisse et, le cas échéant, l'apprenti a assuré le traitement ultérieur de manière autonome. - L'apprenti a manipulé les matériaux sous guidance, de manière compétente et conformément aux produits lors du montage.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des chapes sous guidance avec les joints de dilatation requis pour l'intérieur.**	- L'apprenti transpose des hauteurs en se servant d'un niveau à bulles électronique et/ou d'une ficelle à tracer. - L'apprenti est capable de confectionner une chape manuellement ou mécaniquement. - L'apprenti confectionne la chape et il tient compte de la hauteur "plancher fini". - L'apprenti confectionne la chape horizontalement, respectivement avec l'inclinaison indiquée. - L'apprenti pose des joints de dilatation.	- L'apprenti a manipulé le niveau à bulles électronique de manière compétente. - L'apprenti a manipulé la ficelle à tracer de manière compétente. - L'apprenti a marqué le trait de niveau de manière visible aux endroits indiqués. - L'apprenti a veillé à ce que le rapport de mélange soit correct et il a surveillé le processus de mélange. - L'apprenti a posé la chape en tenant compte de la hauteur "plancher fini", après déduction de l'épaisseur du revêtement. - L'apprenti a produit une chape correspondant aux indications en tenant compte des tolérances essentielles. - L'apprenti a posé les joints de dilatation sous guidance, avec la hauteur (profondeur) et la largeur indiquées.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de poser les plaques et de produire les joints de manière compétente.**	- L'apprenti pose les plaques en appliquant la méthode de la couche épaisse à la hauteur "plancher fini". - L'apprenti pose les plaques en appliquant la méthode de la couche fine à la hauteur "plancher fini". - L'apprenti identifie le matériel posé de manière lacunaire et il le remplace. - L'apprenti produit des joints propres. - L'apprenti assure le traitement ultérieur du revêtement du sol de manière compétente.	- L'apprenti a trié le matériel de pose en fonction des critères de qualité. - L'apprenti a posé les plaques sous guidance à la hauteur "plancher fini" dans le respect des normes (des tolérances). - L'apprenti a identifié le matériel mal posé de manière autonome et il l'a remplacé sous guidance. - La majorité des joints étaient droits et leur largeur était régulière. - L'apprenti a posé des joints de dilatation dans le revêtement au-dessus des joints de dilatation dans la chape. - L'apprenti a nettoyé le revêtement du sol après le jointoiement et il a veillé à ce que le revêtement n'accuse pas de résidus. - L'apprenti a produit des joints en silicone au-dessus du joint de dilatation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la protection du revêtement terminé contre les souillures ultérieures.**	- L'apprenti assure la protection du revêtement contre les souillures provoquées par des tiers au cours du chantier.	- L'apprenti a utilisé les matériaux corrects (respirants), requis pour la protection. - L'apprenti a posé les matériaux de protection d'une manière autonome sur toute la surface.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant les modules avec une documentation de ses missions de travail en respectant les délais indiqués.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que la suite des étapes de la mission de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes avec entre autres des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- Les joints n'étaient ni trop hauts ni trop bas. - La largeur des joints était régulière. - L'apprenti a nettoyé le revêtement du sol après le jointoiement et il a veillé à ce que le revêtement n'accuse pas de résidus. - L'apprenti a répété cette opération de manière autonome jusqu'à obtention du résultat recherché. - L'apprenti a produit des joints en silicone au-dessus du joint de dilatation et le long des parois. - L'apprenti a proprement produit la majorité des joints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Travail des surfaces sur pierres naturelles (FORTM2)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Travail des surfaces sur pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de traiter des pierres naturelles de manière compétente, du meulage au polissage.**	- L'apprenti est capable de traiter de grandes surfaces mécaniquement et de petites surfaces (bords latéraux de pièces de travail) manuellement. - Les surfaces polies sont disposées en angle droit les unes par rapport aux autres.	- La qualité de la surface était conforme aux indications. - La précision angulaire correspondait aux indications et l'apprenti a tenu compte des tolérances essentielles. - L'apprenti a sélectionné les grains de polissage d'une manière généralement correcte et il les a remplacés au moment indiqué. - L'apprenti a vérifié que ni les outils ni les machines n'accusaient de défauts avant de les utiliser.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de "ciseler" et de "boucharder" des pierres naturelles.**	- L'apprenti est capable de traiter de grandes surfaces mécaniquement et de petites surfaces (bords latéraux de pièces de travail) manuellement. - Les surfaces traitées sont disposées en angle droit les unes par rapport aux autres.	- La qualité de la surface était conforme aux indications. - L'apprenti a sélectionné l'outillage approprié aux travaux. - L'apprenti a entretenu les outils ainsi que les machines et il a vérifié qu'ils n'accusaient pas de défauts avant de les utiliser.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les pièces de travail pour le transport et le montage sur le chantier.**	- L'apprenti emballe les pièces de travail prêtes à servir sur le chantier. - L'apprenti manipule des outils de levage mécaniques et/ou hydrauliques de manière réglementaire. - L'apprenti est capable de déplacer et/ou de transporter les pièces de travail en pierres naturelles d'une manière sereine, respectueuse de la santé et respectueuse du matériel sans assistance mécanique complémentaire.	- L'apprenti a préparé les plaques conformément au montage et il les a emballées pour le transport en conséquence. - L'apprenti a empilé les plaques et il les a numérotées de manière lisible. - L'apprenti a manipulé les appareils de manière compétente. - L'apprenti a fixé les outils de butée et il s'en est servi de manière compétente. - L'apprenti a manipulé les vérins ainsi que les treuils de manière compétente. - L'apprenti s'est servi des rouleaux, des bois équarris et des leviers de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué la grande majorité des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les outils avec précaution.**	- L'élève connaît la nécessité de l'entretien de ses outils et il les maintient en état en appliquant des mesures appropriées.	- L'apprenti avait conscience de la nécessité de l'entretien des outils et il a assuré l'entretien de l'outillage en appliquant des mesures appropriées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aménager et de subdiviser des chantiers de même que son poste de travail conformément au plan et d'entreposer le matériel de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'expliquer et d'attribuer la position des éléments d'un plan indiqué. - L'apprenti est capable d'attribuer les composants ainsi que les objets d'aménagement d'un plan de chantier à leurs catégories respectives. - L'apprenti est capable de déduire et d'attribuer des dimensions indiquées (longueurs, largeurs, profondeurs, hauteurs) à partir d'un plan et de calculer des surfaces ainsi que des volumes à partir de ces longueurs, de ces largeurs, de ces hauteurs et de ces profondeurs. - L'apprenti connaît les propriétés de stockage des matériaux et des outils et il en tient compte lors de l'entreposage. - L'apprenti sécurise le matériel et l'outillage entreposés contre le vol.	- L'apprenti a déduit et attribué les éléments essentiels, les composants essentiels ainsi que les dimensions essentielles à partir d'un plan indiqué. - L'apprenti a correctement effectué les calculs requis. - L'apprenti a réparti le matériel ainsi que les outils sur le chantier de manière à ce qu'ils ne perturbent pas son propre travail, ni celui des autres intervenants. - L'apprenti connaît les propriétés de stockage des principaux matériaux et des principaux outils et il en a tenu compte lors de l'entreposage. - L'apprenti a sécurisé le matériel et l'outillage contre le vol.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant les modules avec une documentation de ses missions de travail en respectant les délais indiqués.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que la suite des étapes de la mission de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes avec entre autres des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- Le carnet d'apprentissage offrait en général un aperçu des expériences réalisées. - L'apprenti a opté pour des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances spécialisées en dessin technique (FACHZ)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Connaissances spécialisées en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHZ**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de la technique de dessin et il est capable de dessiner des exercices faciles d'une manière propre et compétente.**	- L'élève est capable de dessiner proprement des hachures (symboles de matériaux de construction) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable de dessiner des composants simples ou des objets indiqués dans le respect des dimensions avec les textures et/ou les hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer des dimensions dans le respect des normes.	- L'élève a dessiné des lignes propres et continues. - Les intervalles des hachures étaient réguliers. - L'élève a proprement dessiné les exercices et les textures ainsi que les symboles avaient un aspect régulier. - L'élève a proprement appliqué la police d'impression. - Le texte n'accusait généralement pas de faute. - L'élève a correctement dessiné les lignes de mesure, les valeurs de mesure ainsi que les unités de mesure. - L'élève a tenu compte des directions de lecture et d'écriture. - Les dessins étaient en principe propres et précis. - L'élève a dessiné la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et de lire des coupes d'objets de construction.**	- L'élève est capable de dessiner des coupes d'objets de construction simples à l'échelle. - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a représenté l'objet de construction indiqué à l'échelle et en coupe. - Le dessin était fondamentalement correct et complet. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son cartouche dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des représentations spatiales d'un objet de construction.**	- L'élève est capable de représenter des objets de construction avec différentes projections (isométrie, dimétrie et projection cavalière). - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a dessiné des objets de construction à l'échelle dans les représentations spatiales requises. - L'élève a tenu compte des rapports de projection appropriés. - L'élève a correctement intégré des lignes parallèles ainsi que des bords horizontaux et inclinés. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son cartouche dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calcul spécialisé en construction (FACHR)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Calcul spécialisé en construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré à une inconnue.**	- L'élève est capable de résoudre une équation linéaire du premier degré, qui ne comporte qu'une inconnue avec un exposant. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires d'un degré plus élevé, qui se réfèrent à des équations du premier degré à une inconnue.	- L'élève a résolu l'équation. - L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.**	- L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle.**	- L'élève connaît les règles de la trigonométrie dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'hypoténuse, la longueur du côté adjacent, la longueur du côté opposé ou les angles.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de longueurs de composants.**	- L'élève est capable de déterminer des modifications des longueurs de différents composants résultant d'effets de la température.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Calcul et façonnage des surfaces en pierre naturelle (CALFP)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Calcul et façonnage des surfaces en pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALFP**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser le métré d'une pièce pour la pose de revêtement en longueur libre.**	- L'apprenti choisit l'outillage nécessaire. - Il réalise des esquisses de métrés.	- L'apprenti a utilisé l'outil de mesurage en fonction de l'énoncée. - Il a réalisé une esquisse proportionnelle renseignée. - Il a ajouté des remarques sur l'esquisse si nécessaire.
30 % (18 P)	**- L'apprenti est en mesure de réaliser un plan d'exécution à partir d'une esquisse.**	- L'apprenti applique les règles de calepinage pour la réalisation d'une pose en longueur libre. - Il réalise un plan d'usinage suivant l'échelle donnée. - Il applique les longueurs standards pour la réalisation d'une pose en longueur libre.	- L'apprenti renseigne les angles suivants l'énoncée. - Les dimensions nécessaires sont présentes. - Les inscriptions sont présentes et majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire une liste de production à partir de plans d'exécutions.**	-Il réalise une liste de production correspondant aux dimensions de plaques nécessaires.	-L'apprenti a majoritairement complété liste de production et les dimensions ont été adéquatement renseignées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti.**	- L'apprenti résoud ses tâches de manière complète. - Il gère l'organisation de ses supports de cours. - Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). - Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	- Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. - L'apprenti a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. - Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. - Il a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. - Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Composition et confection des mortiers (CCMOR)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Composition et confection des mortiers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CCMOR**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier une sous-construction verticale en blocs de béton cellulaire et pierres de différents formats.**	-L'apprenti calcule et produit des plans à l'échelle. -Il effectue des calculs de quantités en matériaux nécessaires. -Il selectionne les matériaux en respectant les conditions environnantes.	- L'apprenti à réalisé le dessin suivant les règles de usuelles. - Les calculs de quantités en matériaux sont pertinants. - Les matériaux ont été selectionnés adéquatement. - Après un entretient avec le formateur, les erreurs mineures ont été détectées et corrigées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une sous-construction verticale en blocs de béton cellulaire et pierres de différents formats.**	- L'apprenti choisi les pierres, le mortier ainsi que les outils pour la maçonnerie à réaliser. - Il réalise la maçonnerie suivant les plans donnés. - Il observe les mesures de sécurité correspondantes.	- L'apprenti a maçonné en alignée, d'aplomb et au niveau en respectant les tolérances. - L'outillage adéquat a été mis en oeuvre et manié suivant les règles de l'art. - Le mortier a été appliqué suivant le règles de l'art. - Les pierres partielles ont été coupées sur mesure et les appareillages ont été respectés. - Les mesures de sécurité ont été observées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance, il s'intègre dans les structures sociales en vigueur.**	-Les apprentis se concertent avec les autres intervenants et les travaux sont répartis équitablement. -Ils participent activement au travail et il assume les tâches qui lui sont confiées. -Les situations conflictuelles sont réglées de manière appropriée. -Ils acceptent la hiérarchie et il obéit aux indications de ses supérieurs.	-Les apprentis ont retenue la répartition des tâches par écrit. -Les tâches ont été réparties de manière cohérente. -En cas de conflit, les points litigieux ont été discutés ensemble, d'une manière respectueuse à l'égard de chacun des intervenants, et une solution de compromis a été trouvée. -Généralement, le règlement en vigueur a été respecté (scolaire, patronale).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'école et il accomplit ses tâches aux délais indiqués.	-L'apprenti a respecté les délais et les horaires indiqués dans la majorité des situations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Tracer et réaliser des surfaces planes ainsi que des profils simples avec outillages manuels (FORTM3)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Tracer et réaliser des surfaces planes ainsi que des profils simples avec outillages manuels**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORTM3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire manuellement des prismes indéfinis.**	- L'apprenti opte pour le côté de la pierre la plus approprié pour constituer la surface de référence. - L'apprenti dresse la première surface. - L'apprenti trace la deuxième surface et la dresse. - L'apprenti opte correctement pour les outils requis. - L'apprenti trace et dresse les autres surfaces.	- L'apprenti a opté pour le côté convenable en fonction de la mission. - La première surface était droite et plane. - La deuxième surface était droite et plane. - L'apprenti a tracé la deuxième face au côté opposé. - L'apprenti a relié la première et la deuxième surface pour constituer des lignes droites. - L'apprenti a correctement dressé l'ensemble des autres surfaces par rapport à la surface - de référence en tenant compte des angles. - Les différentes étapes du traitement correspondaient à la méthode habituelle sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a soumis les outils requis à un contrôle et il les a manipulés de manière compétente. - L'apprenti a soumis l'ensemble des surfaces terminées à un contrôle et, le cas échéant, il leur a appliqué un traitement ultérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de constituer des gabarits pour des chanfreins, des rainures, des gorges et des profils simples.**	- L'apprenti sélectionne la matière du gabarit (tôle de zinc, bois, carton, matière synthétique). - L'apprenti trace correctement la forme en tenant compte des indications concernant les longueurs ainsi que les angles.	- L'apprenti a sélectionné la matière du gabarit en fonction de son profil et de son affectation. - L'apprenti a tracé des lignes de référence. - L'apprenti a veillé à ce que les longueurs ainsi que les angles soient correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des chanfreins, des rainures, des gorges et des profils simples sur les bords de pierres.**	- L'apprenti est capable de transposer des tracés sur la pierre. - L'apprenti maîtrise l'usinage du profil. - L'apprenti façonne le profil.	- L'apprenti a appliqué la suite des étapes de travail de manière compétente. - La précision des profils était conforme aux exigences. - L'apprenti a tenu compte des tolérances.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant les modules avec une documentation de ses missions de travail en respectant les délais indiqués.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que la suite des étapes de la mission de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes avec entre autres des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- Le carnet d'apprentissage offrait en général un aperçu des expériences réalisées. - L'apprenti a opté pour des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.

10 % (6 P)	**L'apprenti assure sa propre protection de même que celle de son entourage.**	- L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection de même que celle son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Diviser et débiter des pièces simples au moyen de débiteuses stationnaires pour pierres naturelles (FORTM4)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Diviser et débiter des pièces simples au moyen de débiteuses stationnaires pour pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORTM4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les machines stationnaires servant à la transformation de pierres naturelles.**	- L'apprenti connaît les différentes machines disponibles au sein de l'entreprise. - L'apprenti connaît l'affectation des différentes machines.	- L'apprenti a correctement désigné les machines. - L'apprenti a désigné l'affectation des machines.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de subdiviser les matériaux bruts et de les découper à la débiteuse pour constituer des dalles de sol.**	- L'apprenti subdivise les plaques sur mesure sous guidance en fonction du matériel. - L'apprenti manipule la débiteuse de manière compétente sous guidance. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité concernant les différentes machines.	- L'apprenti a adapté la subdivision en fonction du disque et de la pierre naturelle de manière à faire des économies de matériel. - L'apprenti a correctement disposé la pierre naturelle et il a effectué les étapes de manière compétente en ménageant les machines et en réalisant des économies de matériel. - L'apprenti a désigné les consignes essentielles en matière de sécurité et il les a appliquées de manière compétente sur le terrain.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de subdiviser les matériaux bruts de manière compétente et de les découper à la débiteuse pour constituer des pièces de travail.**	- L'apprenti subdivise les plaques sur mesure sous guidance en fonction du matériel. - L'apprenti manipule la débiteuse de manière compétente sous guidance.	- L'apprenti a adapté la subdivision en fonction de la tranche et de la pierre naturelle de manière à faire des économies de matériel. - L'apprenti a correctement disposé la pierre naturelle et il a effectué les étapes de manière compétente en ménageant les machines et en réalisant des économies de matériel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner la structure ainsi que les cycles de travail du département de son entreprise formatrice.**	- L'apprenti adopte une attitude polie au sein de l'entreprise.	- L'apprenti s'est poliment adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et à tous les autres intervenants et il s'est convenablement exprimé en fonction des circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Composition et confection des mortiers colles et colles (CCMCC)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Composition et confection des mortiers colles et colles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CCMCC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les différents liants ainsi que leurs propriétés et de déterminer leurs domaines d'affectation.**	- L'élève connaît les différents liants. - L'élève connaît les propriétés ainsi que les domaines d'affectation des liants.	- L'élève a désigné la confection ainsi que la composition des différents liants. - L'élève a expliqué les propriétés des différents liants. - L'élève a désigné le domaine d'affectation des différents liants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes résines synthétiques et colles et de déterminer leurs domaines d'affectation.**	- L'élève connaît les différentes résines synthétiques. - L'élève connaît les différentes colles.	- L'élève a désigné les résines synthétiques les plus importantes avec leurs noms, leurs propriétés ainsi que leurs domaines d'affectation. - L'élève a désigné les colles les plus importantes avec leurs noms, leurs propriétés ainsi que leurs domaines d'affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière propre, précise et cohérente et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a noté, dessiné et/ou esquissé les options d'une manière propre et précise. - Les documents de cours mentionnaient l'ensemble des éléments essentiels et l'élève les a classés d'une manière soignée et cohérente. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées dans un état propre et complet aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs.	- La répartition des travaux a été notée par écrit. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Calcul et dessin des volumes en pierre naturelle (CALDE)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Calcul et dessin des volumes en pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CALDE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures géométriques simples.**	- L'élève est capable d'établir des structures géométriques simples en se servant d'outils de dessin simples (règle, compas, équerre et crayon).	- L'élève a établi une ligne horizontale ainsi qu'une ligne parallèle par rapport à une ligne droite. - L'élève a indiqué des angles. - L'élève a divisé les lignes droites ainsi que les angles. - L'élève a établi des figures géométriques simples (triangles, rectangles, polygones réguliers, losanges, parallélogrammes, etc.). - L'élève a déterminé des tangentes dans des cercles. - L'élève a établi des ellipses ainsi que des arcs simples (arcs ronds, arcs bombés, arcs en anses de paniers, arcs ogivaux et arcs rampants).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de manière compétente.**	- L'élève établit des dessins corrects. - L'élève établit des dessins propres. - L'élève établit des dessins complets.	- L'élève a correctement appliqué les épaisseurs des traits ainsi que les variétés de traits. - L'élève a proprement tracé les lignes et la feuille de dessin n'accusait ni taches ni dégradations. - Une marge et un cartouche étaient disponibles. - Le cartouche mentionnait l'ensemble des données requises. - L'ensemble des dimensions et des annotations requises étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces enveloppantes ainsi que les volumes d'objets simples et de les représenter graphiquement.**	- L'élève détermine la surface des vues développées d'objets simples. - L'élève détermine les volumes d'objets simples.	- L'élève a correctement déterminé la surface des vues développées ainsi que les volumes des objets suivants: un prisme, une pyramide, un cylindre, un cône et un globe ainsi que des objets composés à partir des objets de base désignés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail personnel.**	- L'élève soumet son travail à un contrôle. - L'élève évalue son travail.	- L'élève a soumis le produit final à un contrôle après la fabrication pour constater des défauts, il l'a évalué et, le cas échéant, il l'a amélioré. - L'élève a expliqué l'évaluation.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière propre, précise et cohérente et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a noté, dessiné et/ou esquissé les options d'une manière propre et précise. - Les documents de cours mentionnaient l'ensemble des éléments essentiels et l'élève les a classés d'une manière soignée et cohérente. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées dans un état propre et complet aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Confection de mortier spécifiques et pose de revêtements verticaux et éléments massifs (FORTM5)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Confection de mortier spécifiques et pose de revêtements verticaux et éléments massifs**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORTM5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer des variétés de mortier en fonction de leurs domaines d'affectation et de les appliquer.**	- L'apprenti opte pour un mortier et il l'applique en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti confectionne des consistances de mortier adaptées. - L'apprenti tient compte des temps de traitement indiqués.	- L'apprenti a opté pour un mortier adapté à la pierre naturelle et au support. - Les mortiers ainsi que leur consistance correspondaient au domaine d'affectation. - La masse de mortier mélangée correspondait à la quantité applicable pendant le temps de traitement. - Le temps de traitement indiqué n'a pas été dépassé. - L'apprenti a tenu compte de la date limite. - L'apprenti a constitué une surface de mortier lisse et plate.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les variétés de résine synthétique et de colle en fonction de leurs domaines d'affectation et de les appliquer.**	- L'apprenti opte pour des résines synthétiques, respectivement pour des colles. - L'apprenti opte pour des résines synthétiques, respectivement pour des colles, et il les mélange en suivant les indications. - L'apprenti applique des résines synthétiques ainsi que des colles. - L'apprenti tient compte des temps de traitement indiqués.	- L'apprenti a opté pour une résine synthétique, respectivement pour une colle, adaptée à la pierre naturelle et au support. - Les résines synthétiques, respectivement les colles, ainsi que leurs consistances correspondaient au domaine d'affectation. - Les résines synthétiques, respectivement les colles, mélangées correspondaient à la quantité applicable pendant le temps de traitement. - Le temps de traitement indiqué n'a pas été dépassé. - L'apprenti a tenu compte de la date limite. - L'apprenti a constitué une surface de colle lisse et plate.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les variétés de mortier de jointoiement en fonction de leurs domaines d'affectation et de les appliquer.**	- L'apprenti opte pour un mortier de jointoiement. - L'apprenti applique le mortier de jointoiement sur la pierre naturelle. - L'apprenti assure la protection des travaux terminés.	- L'apprenti a opté pour un mortier de jointoiement adapté à la pierre naturelle. - L'apprenti a opté pour une couleur de mortier de jointoiement en fonction de la pierre naturelle. - L'apprenti a appliqué les proportions d'eau. - La consistance du mortier de jointoiement correspondait au domaine d'affectation. - Les joints étaient intégralement remplis. - La profondeur des joints était régulière et correcte. - L'apprenti a protégé les joints des détériorations, respectivement des dommages causés par autrui.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de poser des revêtements en pierre naturelle de manière compétente et de nettoyer ensuite les surfaces ainsi que le chantier.**	- L'apprenti constitue des supports de revêtement. - L'apprenti élimine l'ensemble des résidus de mortier des surfaces. - L'apprenti nettoie le chantier. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière compétente.	- La surface était lisse. - La surface était plane. - Les joints étaient en ligne droite. - Les joints affichaient une épaisseur similaire. - Les surfaces étaient propres et en état d'être livrées au client. - Le chantier était propre et en état d'être livré au client. - L'apprenti a correctement trié les déchets et il les a entreposés de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décaler des éléments en pierre naturelle de manière compétente et de nettoyer ensuite les surfaces ainsi que le chantier.**	- L'apprenti décale des éléments en pierre naturelle. - L'apprenti élimine l'ensemble des résidus de mortier des surfaces. - L'apprenti nettoie le chantier. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a décalé les éléments en pierre naturelle sans éléments en saillie. - L'apprenti a décalé les éléments en pierre naturelle en ligne droite. - Les joints étaient en ligne droite et affichaient une épaisseur similaire. - Les surfaces étaient propres et en état d'être livrées au client. - Le chantier était propre et en état d'être livré au client. - L'apprenti a correctement trié les déchets et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant les modules avec une documentation de ses missions de travail en respectant les délais indiqués.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que la suite des étapes de la mission de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes avec entre autres des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- Le carnet d'apprentissage offrait en général un aperçu des expériences réalisées. - L'apprenti a opté pour des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.
10 % (6 P)	**Le carnet d'apprentissage offre en général un aperçu des expériences réalisées. L'apprenti opte pour des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. L'apprenti respecte la grande majorité des délais et des horaires indiqués.**	- L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a respecté les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes de manière autonome auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.**	- L'apprenti se procure les informations manquantes.	- L'apprenti s'est procuré les informations manquantes auprès de son supérieur, respectivement auprès de ses collègues de travail en faisant preuve d'initiative personnelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Travail des volumes simples en pierres naturelles (FORTM6)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Travail des volumes simples en pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORTM6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire des prismes droits rectangulaires et octogonaux en pierre naturelle.**	- L'apprenti est capable de déduire les dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable de dresser une esquisse avec les dimensions. - L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti met la pierre en forme. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- Les dimensions déterminées étaient exactes. - L'apprenti a dressé une esquisse de manière compétente. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient disponibles. - L'apprenti a préparé la matrice avec précision et rigueur. - Les prismes étaient conformes au dessin, respectivement aux gabarits. - L'apprenti a traité les surfaces et les bords de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire des obélisques en pierre naturelle.**	- L'apprenti est capable de déduire les dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable de dresser une esquisse avec les dimensions. - L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti met la pierre en forme. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- Les dimensions déterminées étaient exactes. - L'apprenti a dressé une esquisse de manière compétente. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient éxactes. - L'apprenti a préparé les gabarits avec précision et rigueur. - Les obélisques étaient conformes au dessin, respectivement aux gabarits. - L'apprenti a traité les surfaces et les bords de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire des piliers ronds en pierre naturelle.**	- L'apprenti est capable de déduire les dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable de dresser une esquisse avec les dimensions. - L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti transforme la pierre. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- Les dimensions déterminées étaient exactes. - L'apprenti a dressé une esquisse de manière compétente. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient éxactes. - L'apprenti a préparé les gabarits avec la précision de rigueur. - Les prismes étaient conformes au dessin, respectivement aux gabarits. - L'apprenti a traité les surfaces et les bords de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant les modules avec une documentation de ses missions de travail.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que la suite des étapes de la mission de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes avec entre autres des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans.	- Le carnet d'apprentissage offrait en général un aperçu des expériences réalisées. - L'apprenti a opté pour des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de veiller à sa propre sécurité de même qu'à celle de son entourage.**	- L'apprenti respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la grande majorité des consignes indiquées en matière de sécurité et de prévention des accidents. - Personne n'a été blessé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes de manière autonome auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.**	- L'apprenti se procure les informations manquantes.	- L'apprenti s'est procuré les informations manquantes auprès de son supérieur, respectivement auprès de ses collègues de travail en faisant preuve d'initiative personnelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Systèmes de fixations pour revêtements verticaux (FIXAV)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres mince et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Systèmes de fixations pour revêtements verticaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FIXAV**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer les différents systèmes à ancrages pour des façades en pierres naturelles en fonction du domaine d'affectation.**	- L'élève connaît les différents systèmes à ancrages et il est capable de les attribuer en fonction de leur affectation.	- Le système à ancrages correspondait au domaine d'affectation (zones intérieures, respectivement extérieures). - Le système à ancrages convenait à la pierre naturelle utilisée. - Le système à ancrages convenait aux matériaux d'isolation thermique ou aux joints utilisés. - Le système à ancrages convenait au support disponible. - L'élève a correctement employé le vocabulaire technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir les plans de points de fixation.**	- L'élève est capable de déduire des dimensions de plans disponibles. - L'élève est capable de transposer les dimensions constatées dans le plan vers le mur. - L'élève est capable d'établir des plans (vues et coupes) servant à la disposition d'ancrages de pierres naturelles.	- Les dimensions étaient correctes. - L'élève a transposé les dimensions vers le mur sans excéder les tolérances professionnelles. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des dimensions. - L'élève a correctement transposé les dimensions déterminées dans le plan. - L'élève a correctement indiqué les points de fixation dans le plan. - L'élève a correctement employé le vocabulaire technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les variétés d'ancrages en fonction des systèmes à ancrages et de les déterminer en suivant les indications des fabricants.**	- L'élève opte correctement pour la variété et pour le type d'ancrage. - L'élève est capable de déterminer le nombre d'ancrages.	- La variété d'ancrage correspondait aux indications des fabricants concernant le domaine d'affectation (zones intérieures, respectivement extérieures, contraintes, saillie).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils de fixation des ancrages.**	- L'élève opte pour les outils de fixation adaptés en fonction des circonstances. - L'élève utilise du mortier pour des chevilles et des systèmes à chevilles mécaniques et chimiques.	- Les outils de fixation correspondaient à l'énoncé de la mission. - L'élève a opté pour un mortier qui répondait aux critères de rigueur. - La cheville mécanique était utilisable et l'élève l'a correctement déterminée (dimensions de la cheville, diamètre du foret et longueur du foret). - La cheville chimique était utilisable et l'élève l'a correctement déterminée (dimensions de la cheville, diamètre du foret et longueur du foret). - L'élève a correctement employé le vocabulaire technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les délais ainsi que les horaires indiqués.**	- L'élève se présente à l'heure à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs.	- La répartition des travaux a été notée par écrit. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Types et systèmes d'isolations thermiques (ISOLA)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres mince et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Types et systèmes d'isolations thermiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ISOLA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents systèmes d'isolation thermique.**	- L'élève distingue les systèmes d'isolation à utiliser dans des zones intérieures et extérieures.	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'une isolation extérieure et intérieure et il a expliqué son choix. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'une structure de paroi extérieure à une couche, respectivement à deux couches, avec ou sans isolation thermique et il a expliqué son choix. - L'élève a correctement employé le vocabulaire technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents matériaux d'isolation thermique.**	- L'élève connaît les matériaux d'isolation thermique à utiliser dans des zones intérieures et extérieures.	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des matériaux d'isolation thermique concernant leur utilisation dans des zones intérieures, respectivement extérieures, et il les a désignés. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des matériaux d'isolation thermique sous l'aspect du respect de l'environnement et il les a désignés. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des matériaux d'isolation thermique sous l'aspect de leur utilisation et il les a désignés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des ponts thermiques éventuels.**	- L'élève identifie des caractéristiques typiques au cours de la détection de ponts thermiques.	- L'élève proposé des options pour des énoncés faciles et habituels et il les a expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des échafaudages dans des zones intérieures et extérieures.**	- L'élève connaît les différentes variétés ainsi que les différents groupes d'échafaudages. - L'élève connaît les consignes déterminantes en matière de sécurité.	- L'élève a désigné et attribué les variétés d'échafaudages. - L'élève connaît les différents groupes d'échafaudages et il les a attribués aux missions à accomplir. - L'élève a observé les consignes déterminantes en matière de sécurité au cours de la planification et du montage de l'échafaudage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer différentes options d'exécution.**	- L'élève se renseigne à propos d'autres méthodes et d'autres options conceptuelles. - L'élève évalue ses options en se référant à une liste indiquée. - L'élève mène un entretien professionnel d'une manière pertinente, cohérente et polie.	- L'élève a proposé d'autres options. - L'élève a suivi les points de la liste de contrôle. - L'élève a présenté le contexte. - L'élève a désigné les options. - L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible. - L'élève a déterminé la proposition la plus avantageuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser des revêtements muraux en atelier (FORTM7)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres mince et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Réaliser des revêtements muraux en atelier**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des panneaux muraux en pierre naturelle aux dimensions requises.**	- L'apprenti connaît les marges d'erreurs spécifiques sous l'aspect professionnel et il découpe les panneaux aux dimensions requises. - L'apprenti façonne les bords. - L'apprenti emballe les panneaux terminés à destination du chantier.	- L'apprenti a utilisé la lame de scie adaptée à la pierre naturelle. - L'apprenti a manipulé la scie de manière compétente. - Les longueurs et les largeurs étaient conformes aux indications. - Les dimensions angulaires étaient conformes aux indications. - L'apprenti a façonné les bords conformément aux indications. - L'apprenti a emballé les panneaux en vue du transport vers le chantier, conformément à leur affectation. - L'apprenti a empilé les panneaux et il les a numérotés de manière lisible.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de percer les trous d'ancrage.**	- L'apprenti perce les trous d'ancrage conformément aux indications.	- Les trous d'ancrage étaient disposés verticalement par rapport au bord latéral du panneau. - Les trous percés étaient disposés parallèlement aux surfaces (à l'avant et à l'arrière) des panneaux. - L'apprenti a appliqué la profondeur des perçages de manière compétente. - L'apprenti s'est servi des appareils de perçage et des perceuses adaptés à la pierre naturelle. - L'apprenti a manipulé la perceuse de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les consignes essentielles en matière de sécurité au cours du traitement.**	- L'apprenti connaît les consignes essentielles en matière de sécurité concernant les machines à scier, les travaux de sciage ainsi que les appareils de perçage.	- L'apprenti a appliqué les consignes les plus habituelles au cours de la transformation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les consignes essentielles en matière de protection personnelle, de protection des personnes et de maladies professionnelles.**	- L'apprenti applique les consignes en matière de protection personnelle, de protection des personnes et de maladies professionnelles.	- L'apprenti connaît les consignes essentielles en matière de sécurité au cours du soulèvement de charges lourdes et il les a appliquées. - L'apprenti portait la tenue de protection requise. - L'apprenti a appliqué les consignes essentielles en matière de protection contre les maladies professionnelles spécifiques.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant les modules avec une documentation de ses missions de travail.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'endroit, la durée ainsi que la suite des étapes de la mission de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes avec entre autres des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans.	- L'apprenti a respecté le règlement interne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Pose des fixations, des isolations thermiques et du revêtement (FORTM8)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres mince et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Pose des fixations, des isolations thermiques et du revêtement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transposer des plans des points de fixation sur l'édifice.**	- L'apprenti est capable de déduire les dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable de transposer les dimensions déduites des plans sur la paroi.	- L'apprenti a transposé les points d'ancrage au fil à plomb, conformément au dessin. - L'apprenti a correctement transposé les dimensions sur la paroi, dans le respect des marges d'erreur et de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter des ancrages de fixation.**	- L'apprenti sélectionne les produits ainsi que les appareils correspondant aux plans (aux indications). - L'apprenti monte l'ancrage.	- L'ancrage était conforme aux indications. - L'apprenti a correctement sélectionné les ancrages, les vis, les perceuses ainsi que les appareils de perçage, respectivement le mortier était conforme aux indications. - L'apprenti a monté les ancrages, les chevilles et les vis, respectivement il a appliqué le mortier, conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter l'isolation thermique.**	- L'apprenti sélectionne les produits ainsi que les appareils correspondant aux plans (aux indications). - L'apprenti monte l'isolation thermique.	- L'isolation thermique était conforme aux indications. - L'apprenti a dimensionné la façade au fil et à plomb, conformément au dessin. - L'apprenti a correctement sélectionné les outils de fixation. - L'isolation thermique était fixée à l'édifice. - L'apprenti a posé les panneaux d'isolation thermique sans joints (ponts thermiques).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de placer des panneaux en pierre naturelle.**	- L'apprenti vérifie que les panneaux n'accusent pas de détérioration. - L'apprenti monte des panneaux en pierre naturelle.	- L'apprenti a mis les panneaux endommagés au rebut. - Les panneaux n'ont pas subi de détérioration au cours du montage. - L'apprenti a orienté les panneaux à l'horizontale et en fonction des plombs. - Les panneaux posés constituaient une surface plane.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter des échafaudages à l'intérieur et à l'extérieur.**	- L'apprenti monte l'échafaudage dans le respect des réglementations légales.	- La surface répondait aux critères indiqués par le fabricant d'échafaudages ainsi qu'aux consignes et aux dispositions administratives. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des critères essentiels, par exemple des écarts par rapport au mur, d'un montage conforme aux plombs, du montage des éléments de protection individuelle, etc. - Les fixations, respectivement les supports, étaient conformes aux indications du fabricant d'échafaudages ainsi qu'aux consignes et aux dispositions administratives.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports de travail concernant les modules avec une documentation de ses missions de travail en respectant les délais indiqués.**	- Le carnet d'apprentissage permet de constater l'entrée, la durée ainsi que la suite des étapes de la mission de travail. - Les rapports sont compréhensibles et l'apprenti emploie le vocabulaire professionnel. - L'apprenti complète les textes avec entre autres des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans. - L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- Le carnet d'apprentissage offrait en général un aperçu des expériences réalisées. - L'apprenti a opté pour des illustrations, des esquisses, des schémas et des plans correspondant à la mission de travail à accomplir. - L'apprenti a respecté la grande majorité des délais et des horaires indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de veiller à sa propre sécurité de même qu'à celle de son entourage.**	- L'apprenti observe les cosignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la grande majorité des consignes indiquées en matière de sécurité et de prévention des accidents. - Personne n'a été blessé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Escaliers intérieurs et extérieurs (ESCAL)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrement et escaliers**

Titre du module:	**Escaliers intérieurs et extérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ESCAL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les escaliers en fonction de leur forme.**	-Il connaît les différents types d'escaliers. -Il connaît les composants d'un escalier.	-Il a reconnu les formes d'escaliers et les a nommés la plupart du temps correctement. -Il a reconnu les différents composants de l'escalier et les a nommés la plupart du temps correct.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement des escaliers intérieurs et extérieurs, en tenant compte des règlements et des restrictions en vigueur.**	-Il connaît les règles pertinentes pour les escaliers. -Il connaît les 3 règles d'escalier et peut les appliquer. -Les lignes de construction d'un escalier seront reportés par le dessin et les calculs obtenus.	-Il a appliqué les règles de calculs majoritairement correcte. -Il a décrit au moins 2 formules des trois règles. (foulée, règle de sécurité, de commodité) -Il a appliqué les règles et effectué le calcul d'un escalier. -Il a pour la plupart correctement représenté la construction de dessin du correspondant de la forme d'escalier. -Il a correctement effectué le report des marches pour un escalier.
20 % (12 P)	**L'apprentie est capable de représenter graphiquement des rampes, en tenant compte des règlements et des restrictions en vigueur.**	-Il applique des méthodes de calculs pour des rampes en tenant compte des prescriptions pertinentes.	-Il a appliqué les règles majoritairement correctes. -Il a calculé les rampes essentiellement correctement.
20 % (12 P)	**L'apprentie est en mesure de concevoir des plans pour des escaliers, des rampes et d'autres éléments à l'intérieur et à l'extérieur.**	-Il dessine des escaliers et lds rampes en vue en plan, en élévation et en coupe. -Il dimensionne les escaliers et les rampes. -Il renseigne les plans pour les différents éléments de construction.	-Il a pris en compte les types et les épaisseurs de traits. -La plupart des cotes nécessaires ont été indiquées sur les plans. -La plupart des informations concernant les éléments sur les plans a été indiquée et correspond aux règles en vigueur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'associer aux escaliers intérieurs et extérieurs, les matériaux et les types de construction et d'établir les dessins détaillés correspondants.**	- Il connaît les types de construction usuels des escaliers et les applique. - Il connaît les pierres naturelles usuels pour les escaliers à l'intérieur et à l'extérieur. -Il réalise des dessins détaillés.	-Il connaît les types habituels de construction et a fait des propositions sensées. -Il connaît les pierres naturelles usuels ainsi que leurs propriétés et a fait des suggestions sensées. -Il a réalisé des dessins détaillés d'escaliers en tenant compte des types pierres naturelles et des constructions utilisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Premiers pas de la stéréotomie pour la taille de pierre (STERIB)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrement et escaliers**

Titre du module:	**Premiers pas de la stéréotomie pour la taille de pierre**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**STERIB**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de créer des vues en plan, des élévations et des coupes d'intersections de solides en projections orthogonale.**	-Il peut se représenter des corps dans l'espace. -Il les représente graphiquement (parallélépipède rectangle, cube, cône, pyramide, cylindre).	-Il a identifié la plupart des groupes de solides tridimensionnels. -Il a représenté les vues en plan, les élévations et les coupes majoritairement de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des dessins de manière compétente.**	-Il prend en compte les types et les épaisseurs de traits. -Il crée des styles de caractères standard. -Il inscrit les informations nécessaires et les cotes. - Les dessins créés peuvent être présentés.	-Les épaisseurs et les types de traits ont été utilisés la plupart du temps correctement. -Le cadre de la feuille de dessin et le cartouche sont présents. -Le cartouche contient toutes les informations nécessaires. - La plupart des cotes et des informations requises sont présentes. -La plupart des traits sont tracés et la feuille de dessin est exempte de taches et de dommages.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de surveiller et d'évaluer la qualité de son propre travail**	-Il contrôle et évalue de façon indépendante son propre travail.	-Après l'achèvement des travaux, il a inspecté de façon indépendante le produit final en décelant les défauts et, si nécessaire, l'a ajusté de façon indépendante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Développement, coupe et pose des éléments d'escaliers (FORTM9)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrement et escaliers**

Titre du module:	**Développement, coupe et pose des éléments d'escaliers**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTM9**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre les mesures d'un escalier brut hélicoïdal (béton) sur le chantier.**	- L'apprenti est capable de dresser une esquisse propre avec les dimensions et de la tracer correctement.	- L'esquisse était propre. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient disponibles. - L'apprenti a correctement tracé les dimensions (horizontales et verticales).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable représenter graphiquement les dimensions brutes d'un escalier et d'un établir un gabarit.**	- L'apprenti transpose les dimensions brutes des escaliers sur le papier à l'échelle 1:1. - L'apprenti décale les marches et il trace les nouveaux escaliers définitifs avec l'ensemble des éléments.	- Les dimensions du dessin étaient correctes. - L'apprenti a déterminé la courbe de progression. - L'apprenti a subdivisé les marches. - L'apprenti a décalé les marches en tenant compte des règles et des consignes indiquées, dans le respect des dimensions réelles. - L'apprenti a indiqué les marches, les contremarches ainsi que l'ensemble des éléments en saillie.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner les bordures des éléments d'escalier et de les préparer pour le transport.**	- L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti découpe les panneaux. - L'apprenti traite les bords. - L'apprenti numérote les panneaux terminés et il les emballe à destination du chantier.	- L'apprenti a préparé les gabarits en carton ou en schablonit avec la précision de rigueur. -Les éléments des marches étaient conformes aux matrices. - L'apprenti a proprement traité les bords. - L'apprenti a numéroté les panneaux. - La numérotation des panneaux empilés était lisible de l'extérieur. - L'apprenti a emballé par voix croissante les panneaux à l'atelier en vue du transport, conformément à leur affectation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de tracer les escaliers sur les parois, respectivement sur des panneaux de soffite provisoires et de les poser.**	- L'apprenti trace les escaliers sur les soffites. - L'apprenti pose les éléments de l'escalier.	- L'apprenti a correctement tracé les escaliers sur les parois. - Au cas où il n'y avait pas de paroi de disponible, l'apprenti a monté un panneau de soffite provisoire et il y a correctement tracé les escaliers. - L'apprenti a posé les éléments d'escaliers de manière compétente et il a réalisé leur jointement. - L'apprenti a nettoyé les escaliers et le chantier. - L'apprenti a protégé les escaliers des détériorations, dans la mesure des besoins. - L'apprenti a appliqué un mortier monograin (drainage) aux escaliers extérieurs et il a utilisé un liant (ciment de trass) approprié. - L'apprenti a intégré une barrière contre l'humidité, au cas où il n'y en avait pas encore. - L'apprenti a posé les marches en tenant compte de la pente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assure sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité, de prévention des accidents. -Personne n'a été blessé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Encadrements portes, fenêtres (FORTM10)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrement et escaliers**

Titre du module:	**Encadrements portes, fenêtres**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM10**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de relever les dimensions d'une ouverture sur chantier et d'en établir un gabarit.**	- L'apprenti dresse une esquisse propre avec les dimensions et la trace correctement.	-L'esquisse a été créée en proportion et est pour sa majorité exempt de bourbouillage ou d'autres impuretés. - L'ensemble des dimensions (horizontales et verticales) étaient disponibles. - Le métré a été levé correctement. (horizontales et verticales).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner les bordures d'éléments de jambages et de les préparer pour le transport.**	- L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti découpe les blocs de pierres. - L'apprenti traite les surfaces et les bords. - L'apprenti numérote les éléments terminés et il les emballe à destination du chantier.	- L'apprenti a préparé les gabarits en carton ou en schablonit avec la précision de rigueur. -Les éléments des jambages étaient conformes aux matrices. - L'apprenti a proprement traité les bords et les surfaces. - L'apprenti a numéroté les éléments. - La numérotation des éléments empilés était lisible de l'extérieur. - L'apprenti a emballé par voix croissante les éléments à l'atelier en vue du transport, conformément à leur affectation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tracer la position des différents éléments de jambages sur les soffites et de les positionner.**	- L'apprenti trace les éléments des jambages sur les soffites. - L'apprenti pose les jambages.	- L'apprenti a correctement tracé la position des pièces de revêtement sur les soffites. - L'apprenti a posé les jambages de manière compétente avec des ancrages ou il les a collés de manière compétente sur les soffites. - L'apprenti a jointoyé les éléments des jambages. - L'apprenti a nettoyé les joints, les cadres et le chantier. - L'apprenti a protégé les cadres des détériorations, dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner des obélisques et des balustres en pierre naturelle.**	- L'apprenti est capable de déduire des dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable de dresser une esquisse propre avec les dimensions. - L'apprenti prépare les matrices. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- L'ensemble des dimensions (horizontales et verticales) étaient disponibles. - Le métré a été levé correctement. (horizontales et verticales).- L'esquisse a été créée en proportion et est pour sa majorité exempt de bourbouillage ou d'autres impuretés. - L'apprenti a préparé les gabarits en carton ou en schablonit avec la précision de rigueur. - L'apprenti a proprement traité les bords et les surfaces.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul de circonférences et partages (CALCI)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Calcul de circonférences et partages**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de calculer des segments de cercles.**	-Il détermine mathématiquement les mesures des différents éléments d'arc.	-Il a calculé les différents éléments d'arc tels que : la longueur de l'arc, le point d'arc, la longueur de la corde, etc. la plupart du temps correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer le rayon requis pour tout type d'arc au-dessus d'une ouverture.**	-Il détermine les éléments trigonométriques simples. -Il détermine les longueurs et les angles à l'aide de fonctions trigonométriques.	-Les éléments trigonométriques ont été principalement correctement nommés. -Dans des exemples simples, les fonctions trigonométriques ont été appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la masse d'un corps en fonction de sa densité volumique de masse.**	-Il utilise les formules pour calculer différentes linteaux et arcs. -Il utilise les formules pour calculer différentes sphères et des portions de sphères.	-Les formules ont été principalement appliquées correctement et les valeurs requises des éléments d'arc tels que le volume, la surface et le poids ont été la plupart du temps déterminées correctement. -Les formules ont été principalement appliquées correctement et les valeurs requises des différents éléments de boules et demi-boules tels que le volume, la surface et le poids ont été la plupart du temps déterminées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître et de nommer les différents styles de construction.**	-Il peut nommer les différents styles de construction illustrés sur des dessins ou des images. -Il peut esquisser les éléments caractéristiques les plus importants de chaque style de construction.	-Les styles architecturaux suivants ont été largement correctement reconnus et nommés: Antiquité Moyen-âge (romane, gothique) Renaissance Barock Classicisme Architecture contemporaine -5 des styles architecturaux affichés ont été correctement esquissés en fonction de leurs caractéristiques distinctives.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti.**	- L'apprenti résous ses tâches de manière complète. - Il gère l'organisation de ses supports de cours. - Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). - Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	- Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. - L'élève a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. - Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. - L'apprenti a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. - Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Stéréotomie pour la taille de pierre (STERIA)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Stéréotomie pour la taille de pierre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STERIA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer le comportement de transport des linteaux et des arcs.**	-L'apprenti explique l'influence d'une charge sur des linteaux et des arcs.	-L'apprenti a représenté le tracé des forces dans les linteaux et a expliqué le mode de construction y résultant. -L'apprenti a représenté le tracé des forces en arcs et a expliqué le mode de construction y résultant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dessiner des embrasements pour linteaux droits et biseautées et de planifier les étapes individuelles de travail.**	-Il planifie les étapes individuelles de travail pour dessiner des robes pour linteaux droits et biseautées.	-Il a correctement illustré la planification des robes pour linteaux droits et biseautées et les a reproduits dans un dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer des embrasements pour des demi-arcs et de planifier les étapes individuelles de travail.**	Il planifie les étapes de travail individuelles pour dessiner des robes pour des demi-arcs.	-Il a correctement illustré la planification des robes pour des demi-arcs et les a reproduits dans un dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dessiner des embrasements avec des arcs en panier et de planifier les étapes individuelles de travail.**	-Il planifie les étapes de travail individuelles pour dessiner des robes avec des arcs en panier.	-Il a correctement illustré la planification des robes avec des arcs en panier et les a présentées en dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti.**	- L'apprenti résous ses tâches de manière complète. - Il gère l'organisation de ses supports de cours. - Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). - Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	- Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. - L'élève a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. - Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. - L'apprenti a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. - Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Préparation des épures et taille des éléments (FORTM11)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Préparation des épures et taille des éléments**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTM11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser les gabarits d'embrasements pour chaque pierre individuelle selon les dessins donnés.**	- L'apprenti interprete correctement les dessins.	- L'apprenti a lu et interprété les informations indiquées dans les dessins. - L'apprenti a déterminé les différentes étapes de travail. - L'apprenti a correctement établi les dessins des différentes matrices. - L'apprenti a correctement préparé les matrices des différentes étapes de travail avec la précision de rigueur. - La suite des étapes de travail avec leurs matrices respectives était correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner les différents éléments de pierres.**	- L'apprenti se sert de gabarits. - L'apprenti traite les surfaces ainsi que les bords.	- L'apprenti a correctement utilisé les matrices. - L'apprenti a utilisé les matrices dans l'ordre indiqué. - L'apprenti a réalisé´ des surfaces planes. - L'apprenti a traité les bords de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité, de prévention des accidents et personne n'a été blessé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'école et il accomplit ses tâches aux délais indiqués.	-L'apprenti a respecté les délais et les horaires indiqués dans la majorité des situations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Manipulation et pose des pierres massives (FORTM12)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Manipulation et pose des pierres massives**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORTM12**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Serre/Alentours
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déplacer et de transporter des charges lourdes sans assistance mécanique supplémentaire d'une manière sûre, sans compromettre sa santé et en ménageant le matériel.**	- L'apprenti connaît les différentes possibilités de déplacer et de transporter des charges lourdes. - L'apprenti connaît les consignes concernant le soulèvement, le transport et l'empilage des matériaux.	- L'apprenti a utilisé les rouleaux, les cales en bois et les leviers de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils servant à transporter et à soulever des charges lourdes d'une manière sûre, sans compromettre sa santé et en ménageant le matériel.**	- L'apprenti manipule les outils de soulèvement et les chariots élévateurs conformément aux consignes. - L'apprenti manipule les élévateurs (mécaniques et hydrauliques) ainsi que les rotateurs conformément aux consignes.	- L'apprenti a manipulé les appareils de manière compétente. - L'apprenti a disposé et utilisé les moyens de butée de manière compétente. - L'apprenti a manipulé les élévateurs ainsi que les rotateurs de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer les pierres naturelles d'une manière sûre et en ménageant le matériel.**	- L'apprenti entrepose les pierres naturelles de manière compétente à l'entrepôt.	- L'apprenti a entreposé les pierres naturelles de manière à ce qu'elles ne subissent pas de détériorations provoquées par l'environnement à l'entrepôt. - L'apprenti a entreposé les pierres naturelles d'une manière sécurisée. (à l'abri des chutes et des dérapages)
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser les pierres naturelles en vue du transport.**	- L'apprenti entrepose les pierres naturelles de manière compétente sur les outils de transport.	- L'apprenti a entreposé les pierres naturelles de manière à ce qu'elles ne subissent pas de détériorations provoquées par l'environnement sur les outils de transport. - L'apprenti a entreposé les pierres naturelles d'une manière sécurisée (ä l'abri des chutes et des dérapages).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité, de prévention des accidents et personne n'a été blessé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des marbriers - tailleurs de pierres - Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de déterminer les quantités de matériaux de construction.**	-Il détermine les proportions des différents matériaux de construction.	-Les cotes mesurées sont correctes. -Les volumes ont été calculés correctement. -Les ratios de mélange ont été déterminés correctement. -Les masses des substances individuelles ont été correctement déterminées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de créer un plan d'exécution.**	-Il détermine les dimensions. - Il crée un dessin dimensionné.	-Les dimensions déterminés sont correctes. -Les unités de mesure correspondent à la l'usage usuel. -Les dimensions et les renseignements saisies sont lisibles. -Le dessin est proportionnel et exempt d'impuretés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de poser une surface plane en dalles de pierre naturelle avec ou sans raccord mural.**	-Il pose les plaques, colle des plinthes et jointoye la dallage et les plinthes.	-Les plaques ont été posées en ligne droite avec une surface plane. -Les joints des plinthes sont disposés judicieusement. -Les joints sont en alignement droit. -Les joints ont une épaisseur constante. -La profondeur des joints est uniforme et sont entièrement remplie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer le travail / tâches d'une manière efficiente en temps et en ressources matériels.**	-Il prend en compte les contraintes de temps. -Il opte pour un usage économique du matériel.	-La tâche a été exécutée dans le temps prescrit. -La coupe et la perte de matérielle correspondaient aux valeurs habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les outils professionnels usuels conformément aux règles de sécurité en vigueur.**	-Il connaît les outils professionnels typiques et les utilise. -Il utilise les outils corrects pour l'étape de travail appropriée. -Il effectue les étapes de travail dans le bon ordre. -Il est conforme aux règles de sécurité.	-L'outil utilisé a été adapté à la tâche à accomplir. -Il a vérifié la capacité opérationnelle des outils et, en cas de besoin, a pris les mesures d'entretien nécessaires. -L'ordre des étapes de travail a été adapté à la tâche à accomplir. -Il a pris en compte les règles de sécurité relatives du lieu de travail, le travail à effectuer et les outils utilisé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de contrôler les résultats des étapes de travail individuelles.**	-Il vérifie le résultat et l'environnement après l'exécution de sa tâche.	-Il a vérifié le modèle et, si nécessaire, y a apporté des modifications. -Il a vérifié les dimensions et, si nécessaire, les a ajustées. -Il a vérifié les bords de coupe et les a ajustés si nécessaire. -Il a adapté la consistance du ciment-joint et du mortier aux exigences. -Il a adapté si nécessaire la propreté des surfaces créées. -Il a nettoyé le chantier avant de partir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de décrire et de justifier ses étapes de travail pour la tâche effectué.**	-Il explique l'ordre des étapes individuelles de travail. -Il peut expliquer et justifier ses méthodes de travail dans les étapes individuelles de travail.	-Les raisons de l'ordre des étapes de travail étaient logiques et correspondaient aux procédures habituelles dans la profession. -Les explications de la méthode de travail étaient logiques et correspondaient aux procédures habituelles dans la profession.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Visite de chantier 1 (BAUB1-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visite de chantier 2 (BAUB2-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Visite de chantier 3 (BAUB3-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visite de chantier 4 (BAUB4-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Visite de chantier 5 (BAUB5-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visite de chantier 6 (BAUB6-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparation et réalisation d'une installation de chantier (BAUEI)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Préparation et réalisation d'une installation de chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUEI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les consignes en vigueur en matière de sécurité sur le chantier.**	- L'élève est capable de décrire les mesures servant à la prévention des accidents et à la protection de la santé. - L'élève est capable de décrire l'utilisation d'échafaudages et d'échelles.	- L'élève a désigné l'équipement de protection individuelle. - L'élève a identifié les symboles de sécurité. - L'élève a décrit l'initiation de mesures d'assistance. - L'élève a décrit les consignes en matière de prévention des accidents au cours de travaux sur des échafaudages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la planification d'un chantier en tenant compte des règlementations administratives en vigueur.**	- L'élève est capable de décrire les étapes administratives pour l'obtention d'un permis de construction. - L'élève est capable de décrire les différentes étapes d'un projet de construction de manière chronologique.	- L'élève a décrit les étapes essentielles de la planification d'un chantier. - L'élève a établi un planning de construction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une implantation simple.**	- L'élève effectue une implantation simple en se référant à un plan de situation ainsi qu'à des droites et à l'angle droit. - L'élève connaît les instruments de mesure les plus importants ainsi que leur affectation.	- L'élève a dressé une esquisse d'implantation en se référant à l'angle droit et en tenant compte des informations indiquées. - L'élève a expliqué et désigné les instruments de mesure essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser une esquisse pour l'installation d'un chantier.**	- L'élève établit la position cohérente d'installations permanentes et temporaires. - L'élève dresse l'esquisse de l'aménagement d'un chantier.	- L'élève a disposé les éléments essentiels de l'installation d'un chantier dans l'esquisse (par exemple les foyers, les outils, les entrepôts de matériel, les voieries, l'alimentation en énergie et en eau, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Viabilisation et fondations d'un bâtiment (ERGRU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Viabilisation et fondations d'un bâtiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ERGRU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les subdivisions des variétés et des classes de sols.**	- L'élève distingue les sols consolidés et non consolidés. - L'élève décrit la constitution variable de sols. - L'élève décrit l'impact de la teneur en eau des sols. - L'élève décrit des mesures constructives contre l'humidité du sol.	- L'élève a distingué des variétés de sols. - L'élève a distingué des classes de sols. - L'élève a décrit le comportement structurel de sols en fonction de la teneur en eau. - L'élève a désigné des mesures de protection de bâtiments contre l'humidité du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des structures souterraines (fouilles et tranchées).**	- L'élève est capable de prendre connaissance de l'altitude d'une implantation. - L'élève applique différentes méthodes pour prendre connaissance d'altitudes (niveau de chantier, niveau à tuyau, etc.). - L'élève détermine l'excavation. - L'élève tient compte des espaces de travail, des angles de pentes et des profondeurs réglementaires.	- L'élève a mesuré des hauteurs ainsi que des longueurs. - L'élève a indiqué l'altitude des points d'un bâtiment dans un plan de situation. - L'élève a déterminé l'excavation en fonction de la classe de sol (angle de pente). - L'élève a décrit la sécurisation de l'excavation de manière générale.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des fondations.**	- L'élève est capable de distinguer les missions ainsi que les variétés des fondations. - L'élève est capable de décrire les exigences auxquelles doivent répondre des fondations.	- L'élève a distingué les fondations superficielles et profondes. - L'élève a décrit l'impact des charges, de la pression sur le sol et de la résistance du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des systèmes d'alimentation en eau et de drainage.**	- L'élève décrit l'alimentation en eau d'un bâtiment. - L'élève décrit l'évacuation des eaux usées. - L'élève détermine l'altitude ainsi que la pente d'un système de drainage. - L'élève établit un plan de drainage.	- L'élève a décrit les conduites d'alimentation. - L'élève a expliqué les systèmes de mélange et de séparation des eaux. - L'élève a décrit les matériaux habituels des tubes. - L'élève a déterminé l'altitude des points ainsi que la pente prévue. - L'élève a esquissé la conduite de base d'un bâtiment. - L'élève a tenu compte des symboles en vigueur et des pentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un élément de construction (HEBAU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles du dimensionnement dans la construction de bâtiments.**	- L'élève est capable d'annoter des dimensions de construction de référence ainsi que des dimensions de construction nominales dans le respect des normes dans un plan indiqué en se référant à un plan dimensionné au huitième de mètre.	- L'élève a identifié des dimensions extérieures, des dimensions intérieures ainsi que des dimensions de raccordement dans une projection horizontale et il a déterminé les dimensions de construction de référence et les dimensions de construction nominales correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste du matériel requis.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de briques ainsi que le volume du mortier (frais et sec) pour un mur. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface du mur, respectivement le volume du mur, en se référant à une liste des dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de briques, de mortiers et de liants requises, le supplément par unité avec et sans tableau ainsi que les quantités totales requises et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des options pour des appareils de maçonnerie indiqués.**	- L'élève est capable de dessiner les options pour des appareils de maçonnerie indiqués de manière compétente.	- L'élève a distingué les différentes variétés d'appareils (appareils en panneresses, en boutisses et à blocs). - L'élève a correctement constitué des options d'appareils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des murs à une couche en briques synthétiques de petites ou de moyennes dimensions, y compris les ouvertures, en suivant les indications et en tentant compte des consignes en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner les consignes en matière de sécurité importantes pour des travaux à l'atelier et de les observer. - L'élève se renseigne au sujet de la variété du mur à constituer et il est capable d'opter pour une variété de briques adaptées en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève constitue le mur de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail suivies au cours de la construction d'un mur.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière de vêtements de sécurité, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les briques appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte de son choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreur indiquées et il appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève laisse les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'élève salue aimablement ses camarades et il s'adresse à eux par leurs noms. - L'élève lève le doigt en cours pour manifester sa disposition à prendre la parole. - L'élève s'exprime sur un ton convenable et il emploie un vocabulaire approprié.	- L'élève a généralement laissé les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'élève a respecté les règles essentielles de la communication.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Connaissances de base en dessin technique (GRUZE)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUZE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de l'établissement de dessins techniques.**	- L'élève est capable d'établir une marge de feuille ainsi qu'une marge de page correspondant aux dimensions convenables de la feuille. - L'élève est capable d'établir un champ d'écriture avec une police normée (avec un trace-lettres). - L'élève est capable de déterminer des échelles pour des dessins ou pour des plans. - L'élève est capable d'établir ses dessins d'une manière propre et précise.	- L'élève a constitué l'ensemble des éléments (marge de la feuille, champ d'écriture, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications. - L'élève a déterminé l'échelle du dessin à établir en se référant aux dimensions et aux composants correspondants. - L'élève a déterminé les longueurs réelles sans règle à échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures géométriques de base.**	- L'élève est capable de dessiner des droites parallèles, des lignes horizontales et perpendiculaires, des sections de distances ainsi que des divisions angulaires en se servant d'un compas.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon). - Les annotations essentielles étaient complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des polygones réguliers et irréguliers.**	- L'élève est capable de dessiner des pentagones, des hexagones, des octogones ainsi que des dodécagones en se servant d'un compas. - L'élève est capable de dessiner des polygones irréguliers servant au mesurage de terrains.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a correctement dessiné des lignes, des lignes auxiliaires ainsi que des points d'intersection. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des projections parallèles orthogonales (projection à trois panneaux).**	- L'élève est capable de dessiner des objets de construction en appliquant la projection à trois panneaux. - L'élève est capable d'attribuer, respectivement de dessiner, les vues correspondant à la représentation spatiale d'objets de construction. - L'élève est capable de dessiner des volumes en vue frontale, en vue plongeante ainsi qu'en vue latérale à gauche et à droite.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève a établi une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale en se référant aux linges de projection. - L'élève a dessiné une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale des objets de construction indiqués et il les a disposées en se référant aux axes de projection.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul professionnel (GRURE)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRURE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève est capable d'effectuer des additions et des soustractions, des multiplications et des divisions ainsi que des calculs avec des parenthèses. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des fractions et de convertir des fractions. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des puissances et avec des racines carrées. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des règles de trois. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant de calculatrices électroniques.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève connaît les différentes unités de longueurs, de surfaces et de volumes et il est capable de les convertir. - L'élève est capable de déterminer la circonférence et la surface d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle rectangle et d'un triangle non rectangle, d'un trapèze et d'un cercle dans le contexte du secteur du bâtiment, sans recueil de formules (avec un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les surfaces d'autres formes (polygones réguliers, arcs de cercles, anneaux circulaires et sections d'anneaux circulaires) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (et en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents objets (cube, parallélépipède, pyramide et tronc de pyramide, cylindre, cône et sphère) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (et en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets composés dans le contexte du secteur du bâtiment.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des pentes ainsi que des inclinaisons.**	- L'élève est capable de déterminer une pente exprimée en pourcentage ainsi qu'en rapport de pente.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel (FORPF1)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORPF1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter et d'appliquer les règles de sécurité habituelles sur un chantier.**	- L'apprenti désigne les origines des matériaux de construction respectifs ainsi que la fabrication des différents matériaux de construction. - L'apprenti distingue, désigne et applique l'affectation spécifique des différents matériaux de construction utilisés dans le génie civil. - L'apprenti désigne les dispositifs de sécurité pour les matériaux de construction respectifs.	- L'apprenti a sélectionné les matériaux de construction adéquats en fonction des travaux à effectuer et il les a utilisés de manière appropriée. - L'apprenti a respecté les mesures de sécurité élémentaires lors de l'utilisation des matériaux de construction.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et de mettre en ordre le chantier et d'entretenir l'équipement de manière compétente.**	- L'apprenti nettoie, range et entretient l'entrepôt de matériel. Il identifie les déchets et il les trie de manière compétente. Il connaît les règles du tri. - L'apprenti met les petits appareils sur le chantier à l'abri des conditions atmosphériques et des dégradations et il assure leur protection contre les vols. - L'apprenti respecte les recommandations de ses supérieurs.	- L'apprenti a effectué des travaux de moindre envergure (nettoyage et rangement) sur le terrain. - L'apprenti a généralement préparé les matériaux de construction ainsi que les petits appareils pour leur transport et il a effectué les travaux proprement et consciencieusement. - L'apprenti a suivi les instructions du chef de chantier ou des ouvriers plus expérimentés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de répartir et de niveler différents matériaux de construction de manière homogène, en veillant à adopter une posture appropriée et sereine.**	- L'apprenti soulève des charges en adoptant une posture en conséquence et en respectant les règles de sécurité élémentaires. - L'apprenti creuse une fouille et/ou une tranchée manuellement. - L'apprenti contrôle l'angle d'élévation requis pour le sol de construction. - L'apprenti sécurise la fouille et/ou la tranchée par un soutènement vertical ou horizontal. - L'apprenti applique les mesures de sécurité appropriées. - L'apprenti procède à des améliorations du sol d'infrastructure ainsi qu'au remplissage et à l'étanchéisation progressifs de la fouille et/ou de la tranchée. - L'apprenti répartit les matériaux de construction d'une manière équitable et adaptée au niveau (par exemple du gravier, des cailloux, etc.). - L'apprenti respecte les instructions des ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a soulevé les charges sereinement sans compromettre sa santé. - L'apprenti a creusé une tranchée de chantier en profondeur d'une manière fondamentalement compétente. - L'apprenti a équitablement réparti différents matériaux de construction d'une manière adaptée au niveau. - L'apprenti a réalisé l'étanchéisation du sol en tenant compte de l'altitude et du niveau. - L'apprenti a assuré l'entretien et le rangement du matériel de construction sur le chantier et il a effectué les travaux d'une manière consciencieuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déplacer des supports dans une position correcte.**	- L'apprenti assemble les supports de manière compétente (préparation, nettoyage, assemblage). - L'apprenti vérifie la verticalité des supports et il dresse les supports.	- L'apprenti a dressé les supports de manière professionnelle, conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des coffrages de planches pour des fondations ou des sous-poutres rectangulaires.**	- L'apprenti réalise et assemble un coffrage de planches simple. - L'apprenti prépare (nettoyage et graissage) des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués.	- L'apprenti a préparé des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués pour l'encastrement en tenant compte des principes de base du coffrage traditionnel.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de démonter des coffrages, d'en retirer les clous, de les nettoyer et de les entreposer.**	- L'apprenti décoffre des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués de manière compétente, il retire sereinement les clous du coffrage et il met au rebut les matériaux qui ne sont plus utilisés de manière compétente. - L'apprenti enlève des résidus de béton du coffrage et entrepose les éléments de coffrage de manière ordonnée.	- L'apprenti a généralement décoffré et entreposé les coffrages de planches et/ou les éléments préfabriqués de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer le malaxeur de manière compétente.**	- L'apprenti désigne les composants d'un niveau à bulles et il connaît son fonctionnement - L'apprenti dispose les matériaux de construction dans la position indiquée avec le niveau à bulles et il prend les mesures avec un mètre à ruban ainsi qu'avec un mètre pliant. - L'apprenti sait exprimer les pourcentages des dénivelés. - L'apprenti respecte les instructions du chef de chantier ou d'ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a installé le malaxeur de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification et réalisation d'une chape (PLHES)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'une chape**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHES**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de chapes ainsi que différents types des poses de chapes.**	- L'élève connaît les différentes variétés de chapes et il est capable de les décrire. - L'élève distingue les différentes formations de fentes. - L'élève représente graphiquement différentes poses de chapes.	- L'élève a distingué les différentes variétés de chapes en fonction des liants et de l'affectation. - L'élève a décrit les différentes variétés de joints de dilatation. - L'élève a représenté les différentes poses de chapes avec la structure adaptée (structure du sol) sur une esquisse.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des chapes (construction humide et construction sèche).**	- L'élève détermine les quantités de matériaux requises (volume de mortier frais et sec). - L'élève décrit la méthode de pose d'une chape dans des constructions humides et sèches.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de chape, respectivement des volumes de chape. - L'élève a déterminé les quantités de liant, les suppléments, les isolations, les films, etc., à l'unité avec et sans consultation de tableaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des chapes.**	- L'élève réalise la structure du sol de manière compétente en fonction de la pose. - L'élève se renseigne à propos de la pose de la chape servant à la constitution de la structure du sol et il est capable d'opter pour des matériaux de construction appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève pose la chape de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la pose d'une chape.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a intégré les différentes couches de la structure du sol de manière compétente. - L'élève tenu compte des joints requis. - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa structure du sol sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes en matière de sécurité concernant la pose de chapes dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils adéquats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur (PLHWB)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWB**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les méthodes de fabrication de carrelages et de plaques.**	- L'élève décrit les carrelages ainsi que les plaques sous l'aspect de leur fabrication, respectivement de leur origine. - L'élève explique la fabrication de de plaques et de carreaux cuits. - L'élève décrit le comportement des matériaux sous l'aspect de l'absorption de l'eau.	- L'élève a subdivisé les plaques en fonction de leurs propriétés (plaques en pierre naturelle, plaques assemblées au liant et plaques cuites). - L'élève a décrit les étapes les plus importantes de la fabrication de céramique. - L'élève a décrit les propriétés ainsi que l'affectation de carreaux en faïence et en grès.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements du sol et du mur.**	- L'élève est capable de centrer des revêtements du mur et du sol. - L'élève établit des plans de pose. - L'élève détermine les quantités de matériaux requises.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les longueurs de pose dans les sens longitudinal et vertical en se référant aux longueurs brutes et aux indications concernant l'agrandissement. - L'élève a déterminé le nombre de carreaux ainsi que les largeurs des découpes de carreaux. - L'élève a représenté graphiquement la pose de carrelage au mur et au plancher en suivant les indications. - L'élève a déterminé les quantités de carreaux, de plaques, de colle de mortier, de mortier de jointoiement, etc., en employant les unités habituelles, avec et sans tableau.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un revêtement du mur et/ou un revêtement du sol en appliquant la méthode de la couche fine et en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève effectue le carrelage de murs et/ou de sols en appliquant la méthode de la couche fine. - L'élève se renseigne à propos de la pose du revêtement et il est capable d'opter pour des matériaux appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève utilise la colle de mortier, les plaques ainsi que le silicone de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail requises pour le carrelage de la surface du mur et/ou du plancher.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des produits de pose, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a appliqué la colle de mortier et il a décalé les différentes plaques. - L'élève a posé les joints du carrelage en appliquant le silicone adapté. - L'élève a effectué la pose du revêtement sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la pose de revêtements dans un rapport. - L'élevé a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Planification et réalisation d'un enduit (PLHWS)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un enduit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types de crépis et de mortiers de crépissage ainsi que leurs affectations.**	- L'élève distingue les crépis extérieur et intérieur et il connaît leurs affectations. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différents crépis ainsi que leurs missions. - L'élève décrit les mesures servant à la préparation de la surface à crépir et à l'adhésion du crépi. - L'élève décrit les domaines d'affectation des supports de crépis et des renforts de crépis. - L'élève explique la structure du crépi (systèmes de crépis) ainsi que les missions des couches. - L'élève décrit la production de crépis de murs et de plafonds.	- L'élève a décrit les différents domaines d'affectation de crépis extérieurs et intérieurs. - L'élève a décrit les mortiers de crépissage composés de liants organiques en fonction de leurs domaines d'affectation. - L'élève a reproduit les termes professionnels essentiels ainsi que leurs explications. - L'élève a soumis les propriétés de la surface à crépir à un contrôle et il a expliqué leur traitement préalable éventuel. - L'élève a expliqué la mission d'un crépi à gicler. - L'élève a distingué le support du crépi ainsi que le renfort du crépi. - L'élève a distingué les crépis de fond et de finition. - L'élève désigné différentes méthodes de crépissage pour des murs intérieurs et extérieurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements de murs.**	- L'élève détermine la surface du mur à crépir. - L'élève détermine la quantité de mortier de crépissage (volume frais et sec) requis pour un mur.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les surfaces de murs en se référant à une liste de métrés. - L'élève a tenu compte des ouvertures des fenêtres et des portes. - L'élève déterminé les quantités requises de crépi à gicler, de mortier de crépissage, de liants, de suppléments, etc., avec ou sans tableau, et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un crépi extérieur et/ou intérieur.**	- L'élève est capable de produire un crépi extérieur et/ou intérieur à la main. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant au crépissage de la surface d'un mur.	- L'élève a soumis le support à un contrôle et il l'a préparé. - L'élève a intégré les baguettes de crépi de manière perpendiculaire. - L'élève a appliqué le crépi à gicler. - L'élève a appliqué le mortier de crépissage (crépi de fond) de manière compétente à la main. - L'élève a lissé le mortier de crépissage avec une règle métallique. - L'élève a frotté le mortier de crépissage avec une taloche. - L'élève a façonné la surface crépie (crépi de finition) en appliquant une méthode de crépissage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Connaissances avancées en dessin technique (FACHZ)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Connaissances avancées en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHZ**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de la technique de dessin et il est capable de dessiner ses exercices simples d'une manière propre et compétente.**	- L'élève est capable de dessiner proprement des hachures (symboles de matériaux de construction) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable de dessiner des composants simples ou des objets indiqués avec les textures et/ou les hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer des dimensions dans le respect des normes.	- L'élève a dessiné des lignes propres et continues. - Les intervalles des hachures étaient réguliers, de manière à ce que la hachure ait un aspect régulier. - L'élève a proprement dessiné les exercices et les textures ainsi que les symboles avaient un aspect régulier. - L'élève a proprement appliqué la police d'impression. - Le texte n'accusait généralement pas de faute. - L'élève a correctement dessiné les lignes de mesure, les valeurs de mesure ainsi que les unités de mesure. - L'élève a tenu compte des directions de lecture et d'écriture. - Les dessins étaient en principe propres et précis. - L'élève a dessiné la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et de lire des coupes d'objets de construction.**	- L'élève est capable de dessiner des coupes d'objets de construction simples à l'échelle. - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a représenté les objets de construction indiqués à l'échelle dans la coupe. - Le dessin était fondamentalement correct et complet. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des représentations spatiales d'un objet de construction.**	- L'élève est capable de représenter des objets de construction avec différentes projections (isométrie, dimétrie et projection cavalière). - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a dessiné des objets de construction à l'échelle dans les représentations spatiales requises. - L'élève a tenu compte des rapports de perspective appropriés. - L'élève a correctement intégré des lignes parallèles ainsi que des bords horizontaux et inclinés. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Calculs avancés construction (FACHR)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Calculs avancés construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHR**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré à une inconnue.**	- L'élève est capable de résoudre une équation linéaire du premier degré, qui ne comporte qu'une inconnue avec un exposant. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires d'un degré plus élevé, qui se réfèrent à des équations du premier degré à une inconnue.	- L'élève a résolu l'équation. - L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.**	- L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle.**	- L'élève connaît les règles de la trigonométrie dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'hypoténuse, la longueur du côté adjacent, la longueur du côté opposé ou les angles.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de longueurs de composants.**	- L'élève est capable de déterminer des modifications des longueurs de différents composants résultant d'effets de la température.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel (FORPF2)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORPF2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de lire des plans d'armature.**	- L'apprenti identifie les éléments du plan d'armature. - L'apprenti est capable de disposer les barres d'armature sur le chantier, conformément à un plan indiqué.	- L'apprenti a lu un plan d'armature simple comprenant des détails et il l'a expliqué à ses collaborateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de couper à longueur des barres d'armature selon des dimensions indiquées et de les disposer sur le chantier.**	- L'apprenti coupe à longueur les barres d'armature avec précision, conformément à un plan d'armature. - L'apprenti signale les barres d'armature coupées à longueur avec des marques de position.	- L'apprenti a coupé à longueur et disposé les barres d'armature conformément aux dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de relier des barres d'armature.**	- L'apprenti relie les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti dispose les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.	- L'apprenti a relié les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti a disposé les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le fond de coffrage.**	- L'apprenti enlève à nouveau les souillures et les résidus après les travaux d'armature.	- L'apprenti a nettoyé et préparé le fond de coffrage pour les travaux de bétonnage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le support des éléments de coffrage de manière compétente.**	- L'apprenti assemble l'enveloppe de manière compétente. - L'apprenti assemble les stabilisateurs de manière compétente. - L'apprenti assemble les composants des supports de manière compétente.	- L'apprenti a monté la partie essentielle d'une rangée de barres de manière compétente. - L'apprenti a assemblé la partie essentielle d'un coffrage traditionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'infrastructure, d'assurer la protection des éléments de construction et de préparer le fond d'enduit.**	- L'apprenti détermine le type de sol (briques, clinker, briques de terre glaise, blocs, béton, etc.) ainsi que son état (humidité, rugosité, poussière, etc.). - L'apprenti apprécie la nature du support (en fonction de la sélection éventuelle d'une couche adhésive supplémentaire) afin de déterminer les éventuels traitements préliminaires en vue des travaux de crépissage. - L'apprenti apprécie l'état du support de crépi (neuf, ancien, détérioré, humide, moisi, rouillé, etc.) en effectuant un contrôle visuel et tactile afin de constater, le cas échéant, la réalisabilité des travaux de crépissage et de pouvoir proposer un traitement préliminaire approprié du sol. - L'apprenti contrôle les propriétés tridimensionnelles d'un support (niveau à bulles, fil à plomb, règle, etc.). - L'apprenti assure la protection des éléments existants: sols, travaux de menuiserie, vitrages, équipements électriques, installations sanitaires, canalisations, etc.	- L'apprenti a contrôlé et évalué le fond d'enduit. - L'apprenti a préparé le sol pour les travaux de crépissage.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.**	- L'apprenti contrôle l'applicabilité du béton et il l'applique de manière compétente à la main. - L'apprenti assure l'étanchéisation et le lissage du béton. - L'apprenti surveille le processus de durcissement du béton et il assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a assuré la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser le décoffrage de manière compétente.**	- L'apprenti démonte les constructions de support. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les appareils manuels d'une manière sereine et compétente. - L'apprenti démonte le coffrage de planches, il en enlève les clous et il le nettoie. - L'apprenti met les matériaux ainsi que les outils inutilisables au rebut de manière compétente. - L'apprenti entrepose les matériaux réutilisables de manière appropriée.	- L'apprenti a assuré le décoffrage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser un enduit pour parois intérieures (HEPIN)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Réaliser un enduit pour parois intérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEPIN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le support d'enduit à un contrôle et de le préparer.**	- L'élève applique des méthodes de contrôle. - L'élève prépare le support d'enduit.	- L'élève a décrit les propriétés du support d'enduit et il a appliqué la méthode de contrôle adaptée en fonction des propriétés du support d'enduit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prétraiter le support d'enduit.**	- L'élève applique un enduit projeté. - L'élève monte le support d'enduit et il applique un agent de revêtement pour produire un pont d'adhérence, une sous-couche ou une couche de fond.	- L'élève a appliqué l'enduit projeté couvrant ou non couvrant. - L'élève a monté un support d'enduit de manière compétente. - L'élève a appliqué un agent de revêtement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fixer des profilés pour enduits.**	- L'élève coupe le profilé pour enduit approprié en longueur. - L'élève monte le profilé pour enduit avec du mortier de pose ou d'autres matériaux de fixation.	- L'élève a transformé des profilés pour enduits en les coupant à l'angle souhaité et sur mesure. - L'élève a monté des profilés pour enduits correspondant à l'épaisseur des enduits. - L'élève a soumis le montage à un contrôle sous l'aspect du respect des dimensions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des enduits d'intérieur.**	- L'élève est capable de préparer son poste de travail et de le sécuriser. - L'élève maintient son poste de travail en ordre, il assure l'entretien des outils et il trie les déchets. - L'élève est capable de mélanger le mortier d'enduit. - L'élève est capable de vérifier et de régler la consistance. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit. - L'élève est capable d'aplanir le mortier d'enduit. - L'élève est capable de poncer le mortier d'enduit ou de le lisser. - L'élève documente la suite de ses étapes de travail.	- L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a soumis les outils à des contrôles et il les a entreposés de manière sécurisée. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser une cloison en construction sèche (HWTR)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Réaliser une cloison en construction sèche**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HWTR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une structure porteuse avec une ossature métallique.**	- L'élève est capable de produire différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de produire les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison. - L'élève opte pour les profilés indiqués. - L'élève est capable de produire des orifices pour des trappes d'inspection.	- L'élève a produit les différentes variétés de raccordements. - L'élève a monté les profilés adaptés à la production de la structure porteuse de manière compétente. - L'élève a monté les profilés adaptés à l'insertion de trappes d'inspection de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une structure porteuse avec une ossature en bois.**	- L'élève est capable de produire différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de produire les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison. - L'élève opte pour les sections de bois indiquées. - L'élève est capable de produire différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de produire les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison. - L'élève opte pour les sections de bois indiquées.	- L'élève a produit les différentes variétés de raccordements. - L'élève a monté les sections de bois adaptées à la production de la structure porteuse de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un revêtement avec des panneaux en placoplâtre.**	- L'élève prépare convenablement les panneaux en placoplâtre. - L'élève ajuste les bords dans la mesure des besoins. - L'élève monte les panneaux en placoplâtre. - L'élève produit des orifices pour des trappes d'inspection.	- L'élève a découpé les panneaux en placoplâtre sur mesure. - L'élève a chanfreiné les bords. - L'élève a fixé les panneaux de manière compétente. - L'élève a produit les orifices de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de colmater les panneaux en placoplâtre.**	- L'élève colmate les joints ainsi que les têtes de vis. - L'élève effectue le colmatage indiqué. - L'élève effectue des colmatages multiples dans la mesure des besoins. - L'élève ponce la surface dans la mesure des besoins.	- L'élève a appliqué le mastic de manière compétente. - L'élève a colmaté les joints ainsi que les bords. - L'élève a effectué le colmatage avec un niveau de qualité adapté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Planifier un enduit pour parois intérieures (PLPIN)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Planifier un enduit pour parois intérieures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PLPIN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les missions et la structure de systèmes d'enduits pour des parois intérieures ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre.**	- L'élève identifie les missions les plus importantes des enduits pour parois intérieures sous les aspects de la technique et de la physique des bâtiments. - L'élève identifie les différentes propriétés d'enduits pour parois intérieures. - L'élève mentionne la structure ainsi que le vocabulaire concernant les enduits pour parois intérieures. - L'élève explique les missions ainsi que les variétés des supports d'enduits et des renforts d'enduits. - L'élève explique des profilés pour des enduits intérieurs.	- L'élève a expliqué les missions générales et particulières d'enduits pour parois intérieures ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre. - L'élève a mentionné des mesures pour améliorer l'acoustique ambiante ainsi que la protection contre les incendies et contre les rayonnements. - L'élève a distingué les enduits intérieurs à une et à plusieurs couches. - L'élève a déterminé des épaisseurs d'enduits adaptées. - L'élève a opté pour un support d'enduit et/ou pour un renfort d'enduit servant à diminuer les contraintes de traction. - L'élève a expliqué des profilés adaptés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des mortiers d'enduits ainsi que leurs composants.**	- L'élève connaît les composants ainsi que leurs missions dans un mortier d'enduit. - L'élève explique la différence entre des enduits à liants minéraux et organiques.	- L'élève a identifié des liants (chaux, ciment, plâtre, argile et silicates). - L'élève a comparé la préparation ainsi que la prise des deux variétés d'enduits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire différentes méthodes de contrôle du support.**	- L'élève explique les options de contrôle du support. - L'élève identifie les propriétés du support d'enduit et il mentionne les mesures envisageables pour prétraiter le support d'enduit.	- L'élève a mentionné des méthodes de contrôle. - L'élève a expliqué des propriétés du support d'enduit et il a proposé des prétraitements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des surfaces d'enduit et de déterminer les quantités de matériel requises.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités d'enduit requises pour une paroi de manière compétente. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface de la paroi en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de mortier d'enduit requises par unité en se référant à un tableau, il a déterminé la quantité totale requise et il a établi la liste de commande de manière compétente. (Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.) - L'élève a déterminé les quantités d'autres matériaux de construction requises par unité.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les détails de parois et de plafonds.**	- L'élève établit des dessins détaillés de raccordements avec des murs porteurs et non porteurs. - L'élève établit des dessins détaillés de raccords de fenêtres et de boîtes d'installation dans des parois extérieures.	- L'élève a dessiné des vues plongeantes et/ou des coupes à l'échelle indiquée. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a produit l'ensemble des éléments (marge de la feuille, cartouche, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planifier une cloison en construction sèche (PLWTR)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Planifier une cloison en construction sèche**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLWTR**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une structure porteuse avec une ossature métallique.**	- L'élève est capable de distinguer les différents profilés en tôle d'acier. - L'élève est capable de planifier la structure de cloisons à ossatures métalliques. - L'élève est capable d'expliquer les différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de planifier les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison.	- L'élève a identifié les différents profilés en acier en se référant à leurs symboles. - L'élève a déterminé les profilés adaptés à la production d'une structure porteuse. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève et capable de planifier une structure porteuse avec une ossature en bois.**	- L'élève est capable de planifier la structure de cloisons à ossatures en bois. - L'élève est capable d'expliquer les différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de planifier les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison.	- L'élève a déterminé les variétés de bois adaptées à la production d'une structure porteuse. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un revêtement avec des panneaux en placoplâtre.**	- L'élève identifie les différentes variétés de panneaux en plâtre. - L'élève opte pour les panneaux en plâtre adaptés. - L'élève considère le montage de matériaux de construction complémentaires. - L'élève attribue correctement les panneaux en plâtre à la structure porteuse. - L'élève ajuste les bords dans la mesure des besoins.	- L'élève a distingué les propriétés ainsi que les caractéristiques des panneaux en plâtre. - L'élève a opté pour les panneaux en plâtre correspondants en fonction des exigences. - L'élève a préparé les isolations et/ou les matériaux d'isolation. - L'élève a considéré les joints horizontaux de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux requise pour une cloison en construction sèche.**	- L'élève établit un dimensionnement. - L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux requise pour une cloison en construction sèche. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a établi un dimensionnement en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface de la cloison ainsi que l'ensemble des composants en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de matériaux de construction requises par unité en se référant à un tableau, il a déterminé la quantité totale requise et il a établi la liste de commande de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins détaillés de cloisons en construction sèche.**	- L'élève établit des dessins en coupes détaillés d'une cloison en construction sèche.	- L'élève a établi les dessins détaillés (raccords, coins, ouvertures) dans le respect des normes. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a produit l'ensemble des éléments (marge de la feuille, cartouche, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles (FORPF3)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux préparatoires de construction.**	- L'apprenti respecte le plan de chantier (par exemple la position correcte des conteneurs, etc.). - L'apprenti organise sereinement les étapes de travail, notamment le montage et le démontage des échafaudages à chevalet, des échafaudages de travail, des échaudages de protection et des échafaudages de façade. - L'apprenti respecte la signalisation. - Le matériel et l'outillage sont disponibles et sécurisés sur le chantier de manière à ce que les travaux de construction puissent avancer sans perte de temps.	- L'apprenti a préparé les travaux de construction dans une large mesure, de manière à permettre leur progression sans perte de temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser le chantier.**	- L'apprenti applique les règles de sécurité en vigueur sur le chantier et il contribue activement à la prévention des accidents.	- L'apprenti a généralement apprécié les risques et sécurisé le chantier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer des échafaudages simples dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti monte le système d'échafaudage en suivant les étapes de manière compétente. - L'apprenti répare les lacunes sans tarder. - L'apprenti vérifie la sécurisation des protections latérales, des entretoises, des dispositifs de stabilité structurale, des éléments de garniture, de la fixation et des montées après le montage.	- L'apprenti a planifié la partie essentielle de l'installation d'un échafaudage, il l'a monté et il l'a démonté en observant scrupuleusement les plans du fabricant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler de petits appareils et de petites machines pour les constructions en maçonnerie et en béton.**	- L'apprenti entrepose, entretient et nettoie les petits appareils et les petites machines. - L'apprenti manipule et affecte les appareils d'une manière appropriée.	- L'apprenti a généralement manipulé les outils, les appareils et les machines de construction d'une manière cohérente, sereine, économique et compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.**	- L'apprenti examine l'infrastructure. - L'apprenti applique un crépi projeté recouvrant intégralement la surface ou un pont d'adhérence. - L'apprenti pose des supports de crépi (par exemple du fil d'argile ou du métal déployé à nervures). - L'apprenti applique un sous-enduit avec une armature de crépissage. - L'apprenti applique un enduit de finition (crépi plastique, crépi au grattoir, etc.) et il assure la parure (techniques d'application). - L'apprenti lit et suit les indications concernant l'affectation des crépis.	- L'apprenti a réalisé un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie monocoque.**	- L'apprenti déplace les angles de manière compétente (24, 30 ou 36,5 cm), il pose la ficelle (ou la règle) et il pose la première rangée de manière appropriée. - L'apprenti déplace les extrémités, les croisements, les enveloppes et les angles de murs de manière coordonnée. (L'apprenti contrôle la régularité, l'absence d'humidité et la solidité du sol. L'apprenti corrige les lacunes. L'apprenti manipule la truelle, le marteau, le niveau à bulle et la ficelle de manière compétente. L'apprenti façonne les parties de pierres sur mesure et il applique le mortier de manière compétente L'apprenti produit la maçonnerie en appliquant le principe de l'appareil à demi-briques, etc.)	- L'apprenti a réalisé une maçonnerie monocoque.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une liste de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti établit une liste de quantités ou de matériel pour un travail à effectuer (surface, quantité, etc.).	- L'apprenti a établi une liste de quantités et de matériel pour une commande.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Planifier et réaliser un faux-plafond suspendu en construction sèche (PLHUT)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un faux-plafond suspendu en construction sèche**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHUT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un support de plafond en métal.**	- L'élève est capable de distinguer les différents profilés en tôle d'acier. - L'élève est capable de planifier la structure du support. - L'élève est capable d'expliquer différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de planifier les détails avec des raccords muraux. - L'élève établit un schéma de pose. - L'élève est capable de planifier les détails avec des raccords muraux. - L'élève établit un dimensionnement. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requis pour un faux-plafond. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a identifié les différents profilés en acier en se référant à leurs symboles. - L'élève a déterminé et subdivisé les profilés adaptés pour la production du support. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a déterminé la disposition des panneaux pour la pose. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée. - L'élève a établi un dimensionnement en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface du faux-plafond ainsi que l'ensemble des composants en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de matériaux de construction requises par unité, il a déterminé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un support de plafond en bois.**	- L'élève est capable de planifier la structure de supports de plafonds en bois. - L'élève est capable d'expliquer différentes variétés de raccordements. - L'élève établit un schéma de pose. - L'élève est capable de planifier les détails avec des raccords muraux pour des faux-plafonds.	- L'élève a déterminé et subdivisé les variétés de bois adaptées pour la production du support. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a déterminé la disposition des panneaux pour la pose. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un support de plafond en construction sèche.**	- L'élève est capable de fixer un support à des composants porteurs. - L'élève subdivise les profilés ou les bois en fonction de la planification. - L'élève oriente le support ainsi que les raccords muraux à l'horizontale. - L'élève est capable de produire des orifices pour des trappes d'inspection.	- L'élève a opté pour des éléments d'ancrage adaptés et il a fixé le support de manière compétente. - L'élève a subdivisé les profilés ou les bois en fonction de la planification. - L'élève a orienté le support à l'horizontale à la hauteur indiquée. - L'élève a monté les profilés adaptés à l'insertion de trappes d'inspection de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un faux-plafond sans joint.**	- L'élève considère la direction principale de la lumière au cours de la disposition des panneaux. - L'élève fixe les panneaux.	- L'élève a opté pour les panneaux en plâtre adaptés et il les a découpés en suivant le schéma de pose. - L'élève a fixé les panneaux au support avec le liant adapté. - L'élève a considéré les intervalles entre les vis à fixation rapide.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planifier un système d'isolant thermique sous enduit (PLWPS)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Planifier un système d'isolant thermique sous enduit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLWPS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects techniques les plus importants concernant un système d'isolation thermique sous enduit.**	- L'élève est capable d'énumérer les objectifs d'une isolation thermique. - L'élève évalue l'impact des constructions sur le climat et sur l'environnement. - L'élève explique des notions de base de l'isolation thermique et de la protection contre l'humidité. - L'élève identifie les différents matériaux isolants.	- L'élève a identifié des pertes de chaleur éventuelles affectant des composants extérieurs et il a décrit l'importance d'un climat ambiant agréable. - L'élève a identifié la relation entre des pertes de chaleur importantes et une consommation d'énergie plus élevée. - L'élève a distingué la conduction thermique, le flux de chaleur et le rayonnement. - L'élève a mentionné la conductivité thermique d'une matière ainsi que l'accumulation thermique d'un composant. - L'élève a décrit l'étanchéité à l'air de l'enveloppe d'un bâtiment. - L'élève a expliqué le principe des pertes de chaleur avec des composants humidifiés. - L'élève a distingué les propriétés ainsi que les caractéristiques de matériaux isolants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs servant à déterminer la protection thermique.**	- L'élève est capable de déterminer le coefficient de conductivité thermique. - L'élève est capable de déterminer la résistance thermique. - L'élève est capable de déterminer le coefficient de transmission thermique.	- L'élève a effectué la majorité des calculs généraux concernant la protection thermique conformément aux données indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des structures d'isolations de parois extérieures.**	- L'élève est capable de distinguer des variétés de structures d'isolations de parois extérieures. - L'élève est capable d'expliquer l'installation d'un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève est capable d'expliquer l'installation d'un système composite d'isolation thermique. - L'élève est capable d'expliquer la structure de l'isolation de murs à doubles parois. - L'élève est capable de décrire des détails structurels servant à diminuer les ponts thermiques dans la zone du socle et à proximité des ouvertures.	- L'élève a mentionné différentes variétés de structures pour l'isolation de parois extérieures. - L'élève a décrit la structure des couches d'un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève a décrit la structure des couches d'un système composite d'isolation thermique. - L'élève a esquissé et annoté la coupe d'une isolation avec une couche d'air et une isolation centrale pour des structures murales à doubles parois. - L'élève a esquissé et annoté des transitions dans des zones de socles avec des isolations périmétriques. - L'élève a esquissé et annoté différentes transitions vers des ouvertures de fenêtres et des raccords avec des isolations et des bandes d'étanchéité.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des dégâts de construction éventuels résultant de l'installation défectueuse d'un système d'isolation thermique sous enduit.**	- L'élève analyse des erreurs éventuelles de planification et d'exécution avec des systèmes d'isolation thermique sous enduit. - L'élève explique des conséquences éventuelles qui peuvent résulter d'installations défectueuses.	- L'élève a identifié des risques de dégradations et il a mentionné leurs conséquences éventuelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser un enduit pour parois extérieures (HEPAU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Réaliser un enduit pour parois extérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEPAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre un support d'enduit à un contrôle.**	- L'élève opte pour une méthode de contrôle. - L'élève applique une méthode de contrôle.	- L'élève a évalué le support d'enduit en fonction de la méthode de contrôle pour laquelle il a opté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer un support d'enduit.**	- L'élève est capable d'appliquer des mesures servant à améliorer le support d'enduit.	- L'élève a produit un pont d'adhérence ou une sous-couche et il a appliqué de l'enduit projeté ou un liquide de régulation. - L'élève a appliqué des mesures complémentaires (nettoyage, humidification, enlèvement de pièces non fixées) dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un enduit inférieur.**	- L'élève est capable de respecter l'épaisseur des couches. - L'élève est capable de produire la planéité de la surface.	- L'élève a soumis l'épaisseur des couches à un contrôle ou il l'a assurée avec des profilés pour enduits. - L'élève a produit une surface plane ou il l'a éventuellement poncée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un enduit supérieur.**	- L'élève est capable de produire l'enduit supérieur avec l'épaisseur des couches indiquée. - L'élève est capable d'appliquer la variété d'enduit indiquée.	- L'élève a soumis l'épaisseur des couches à un contrôle ou il l'a assurée avec des profilés pour enduits. - L'élève a appliqué la variété d'enduit indiquée (enduit de friction, enduit gratté, enduit projeté à la truelle, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer un échafaudage de façade.**	- L'élève décrit les exigences auxquelles doit répondre un échafaudage. - L'élève explique les règles de sécurité. - L'élève monte un système d'échafaudage.	- L'élève a subdivisé un échafaudage pour la surface de la façade. - L'élève a expliqué un montage sécurisé. - L'élève a monté un pan d'échafaudage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planifier un enduit pour parois extérieures (PLPAU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Planifier un enduit pour parois extérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLPAU**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les missions et la structure de systèmes d'enduits pour des parois extérieures ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre.**	- L'élève explique les missions générales d'un enduit extérieur. - L'élève évalue les exigences particulières auxquelles doivent répondre les enduits extérieurs.	- L'élève a identifié les missions générales et particulières d'un enduit extérieur. - L'élève a évalué les contraintes auxquelles est soumis un enduit extérieur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes variétés d'enduits en fonction de leur affectation.**	- L'élève identifie les affectations des enduits extérieurs. - L'élève distingue les propriétés particulières des mortiers d'enduits.	- L'élève a distingué les variétés d'enduits en fonction de leur affectation. - L'élève a identifié et attribué les propriétés particulières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un système d'enduit adapté.**	- L'élève décrit la constitution du support d'enduit. - L'élève est capable d'appliquer la règle du plus souple en haut et du plus dur en bas dans le contexte des enduits. - L'élève est capable de considérer les recommandations concernant l'application d'enduits.	- L'élève a évalué le support d'enduit. - L'élève a opté pour un système d'enduit. - L'élève a déterminé la suite des travaux. - L'élève a déterminé l'épaisseur des couches.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les profilés pour des enduits extérieurs.**	- L'élève est capable d'opter pour les profilés pour enduits correspondants. - L'élève est capable de dimensionner des profilés de bord, de finition et de conception d'une manière correspondant à la variété d'enduit. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction, y compris de mortier de pose, requises pour les profilés.	- L'élève a opté pour les profilés pour enduits adaptés. - L'élève a dimensionné les profilés pour enduits. - L'élève a déterminé la quantité de profilés. - L'élève a déterminé la quantité de mortier de pose ou de matériel de montage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer des surfaces d'enduits et de les facturer.**	- L'élève détermine la surface d'enduit. - L'élève détermine les quantités ainsi que les dimensions des travaux individuels.	- L'élève a déterminé la surface d'enduit. - L'élève a distingué les surfaces servant à déterminer le matériel de celles servant à facturer le travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réaliser des travaux de génie civil professionnels (FORPF4)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de génie civil professionnels**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPF4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une paroi extérieure.**	- L'apprenti aménage son poste de travail de manière compétente. - L'apprenti identifie les joints de dilatation et, le cas échéant, il les intègre. - L'apprenti pose des ancrages en fil métallique. - L'apprenti prévoit des orifices d'aération et de drainage. - L'apprenti réalise la maçonnerie porteuse et la maçonnerie de revêtement. - L'apprenti réalise correctement les couches d'accrochage, le mortier et les isolations. - L'apprenti tient compte des dimensionnements corrects des plans d'installation.	- L'apprenti a généralement respecté les règles de la fabrication d'une maçonnerie bicoque. - L'apprenti a réalisé les points essentiels du raccordement d'une maçonnerie bicoque.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire une chape inclinée simple.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - Le poste de travail est propre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti. - L'apprenti réalise différentes constructions avec chapes de manière compétente. - L'apprenti installe l'isolation phonique et les produits isolants de manière compétente. - L'apprenti réalise les réglages de la hauteur, les joints de dilatation ainsi que les extrémités murales de manière compétente.	- Le poste de travail de l'apprenti était propre et en ordre. - L'apprenti a produit différentes catégories de chapes de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les isolations phonique et thermique de manière règlementaire.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation d'un plafond en béton.**	- L'apprenti respecte les consignes importantes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti signale poliment les infractions aux règles. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti réalise et assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'apprenti effectue des travaux d'armature simples. - L'apprenti respecte les règles de la fabrication du béton, du transport du béton, de l'approvisionnement en béton, de la pose du béton, du compactage du béton et du traitement ultérieur.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti n'a pas accepté les infractions aux règles sans réagir, mais il a veillé à ce qu'elles soient évitées. - Le poste de travail était propre et en ordre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti. - L'apprenti a généralement assemblé l'enveloppe du coffrage, la stabilisation et les supports de manière compétente. - L'apprenti a préparé et assemblé une armature de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les règles de la fabrication et de la transformation du béton.

10 % (6 P)	**L'apprenti aménage son poste de travail de manière autonome.**	- L'ensemble des outils requis sont disponibles et rangés au poste de travail. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dispose les outils ainsi que les matériaux de manière ordonnée, de manière à ce qu'ils soient à portée de main au poste de travail. - Le poste de travail est propre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti.	- L'apprenti disposait de l'ensemble des outils et des matériaux, qui étaient correctement rangés (par exemple une pelle, des lunettes de protection, une truelle, un marteau , un niveau à bulle, etc.). - L'apprenti a assuré l'ordre et la propreté de son poste de travail. - L'apprenti a généralement remis en ordre et nettoyé son poste de travail avant de partir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réparation et rénovation de bâtiments (INBAU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Réparation et rénovation de bâtiments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INBAU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les styles architecturaux les plus importants.**	- L'élève est capable de distinguer les styles roman et gothique, la Renaissance, le baroque ainsi que le classicisme.	- L'élève a présenté les différents styles architecturaux sous la forme d'un rapport.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations d'une maçonnerie.**	- L'élève est capable de constater des détériorations d'une maçonnerie. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes appropriées de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés de la maçonnerie. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du béton.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du béton. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes appropriées de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du béton. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du crépi.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du crépi. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes appropriées de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du crépi. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser un système d'enduit thermo-isolant (HEWPS)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Réaliser un système d'enduit thermo-isolant**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEWPS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'isolation thermique sous enduit.**	- L'élève est capable de soumettre la capacité de charge du support à un contrôle et d'effectuer un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève est capable d'appliquer un enduit thermiquement isolant. - L'élève est capable d'appliquer un enduit d'égalisation. - L'élève est capable d'appliquer un enduit supérieur. - L'élève est capable d'appliquer une couche finale servant de protection contre les intempéries.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôles et il les a prétraitées. - L'élève a appliqué un enduit couvrant projeté à la main de manière compétente en cas d'irrégularités et/ou de supports avec une capacité de charge insuffisante. - L'élève a appliqué des profilés pour enduits et/ou des supports d'enduit de manière compétente dans la mesure des besoins. - L'élève a appliqué un enduit inférieur thermiquement isolant de manière compétente à la main. - L'élève a appliqué un mortier de renfort pour enduit avec du treillis servant d'enduit d'égalisation de manière compétente à la main. - L'élève a gratté la surface. - L'élève a intégré du treillis servant de renfort diagonal à proximité des ouvertures. - L'élève a appliqué un enduit supérieur de manière compétente à la main et il l'a structuré en fonction de la variété d'enduit. - L'élève a éventuellement appliqué une couche finale. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles de l'installation d'un système d'isolation thermique sous enduit ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer un système composite d'isolation thermique.**	- L'élève est capable de soumettre la capacité de charge du support à un contrôle et d'effectuer un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève opte pour des panneaux isolants et il les prépare de manière appropriée. - L'élève colle les panneaux isolants ou il les fixe. - L'élève est capable d'appliquer un enduit de renfort. - L'élève est capable d'appliquer un revêtement final dans la mesure des besoins.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôle et il les a prétraitées. - L'élève a trié les panneaux isolants et il les a découpés et ajustés en fonction du matériau isolant. - L'élève a collé les panneaux isolants de manière compétente à la main pour constituer un appareil en fonction du système du fabricant. - L'élève a appliqué le système à chevilles correspondant de manière compétente pour un chevillage. - L'élève a appliqué un enduit de renfort avec un tissu couvrant de manière compétente. - L'élève a éventuellement appliqué une couche de fond, un enduit supérieur et/ou une couche finale de manière compétente. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles de l'installation d'un système d'isolation thermique sous enduit ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des transitions entre des façades et des zones de socles.**	- L'élève est capable de produire une structure de socle au niveau de la surface avec un raccordement incliné ou avec un raccordement à une isolation périmétrique.	- L'élève a produit une étanchéisation de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève a ajusté les panneaux isolants du socle et il les a fixés de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève a produit les transitions d'enduit de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Planifier et réaliser un crépis sur treillis (PLHDR)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un crépis sur treillis**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHDR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les revêtements d'installations, de supports, de piliers ou de plafonds voûtés.**	- L'élève est capable de planifier le montage d'une structure avec un enduit armé. - L'élève est capable d'expliquer différents domaines d'affectation. - L'élève est capable de planifier les détails de la structure. - L'élève établit un dimensionnement. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requis pour une structure avec un enduit armé. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a déterminé le système sous enduit correspondant à la production de la structure porteuse et il l'a subdivisé. - L'élève a opté pour le support d'enduit correspondant. - L'élève a établi un dessin détaillé à l'échelle indiquée de manière compétente. - L'élève a établi un dimensionnement en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé l'ensemble des composants en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de matériaux requises par unité, il a déterminé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire les revêtements d'installations, de supports ou de piliers.**	- L'élève applique des méthodes de contrôle et il prépare le support d'enduit. - L'élève explique la sélection du revêtement et il fixe les supports d'enduit sur une surface de manière compétente. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit et de le lisser. - L'élève documente la suite de ses étapes de travail.	- L'élève a décrit les propriétés du support d'enduit et il a effectué le contrôle correspondant en fonction des propriétés du support d'enduit. - L'élève a effectué le montage en respectant les dimensions et il l'a soumis à un contrôle. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles de l'installation ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des plafonds voûtés.**	- L'élève opte pour la forme de voûte correspondante et il explique la suite des étapes de la production. - L'élève constitue une structure porteuse en bois et il est capable de tracer un cintre et de produire les différents éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève est capable de raccorder le coffrage de manière compétente. - L'élève fixe les supports d'enduit d'une manière compétente et correspondant à la forme de la voûte. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit et de le lisser. - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève a expliqué la sélection de la structure d'une voûte suspendue. - L'élève a considéré l'envergure de la voûte. - L'élève a découpé les éléments du coffrage avec précision et il les a montés d'une manière généralement solide et sécurisée. - L'élève a effectué le montage du système sous enduit en respectant les dimensions et il l'a soumis à un contrôle. - L'élève a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur au cours de la manipulation des outils et des machines.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et exécuter des travaux d'aménagements intérieurs (VAIAU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Préparer et exécuter des travaux d'aménagements intérieurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**VAIAU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter un bâtiment à de nouvelles exigences avec un démantèlement.**	- L'élève est capable d'effectuer des percées de murs ou des cavités murales dans la maçonnerie ou dans le béton.	- L'élève a documenté les étapes de travail. - L'élève a appuyé une dentelure dans la maçonnerie ou dans le béton.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de distinguer les fonctions de limitation d'espaces et de support d'un mur. - L'élève considère les exigences, par exemple l'isolation phonique, la capacité de charge, la maçonnerie de parement, l'ouverture des parois pour le passage de conduites ou la couverture des ouvertures. - L'élève est capable d'opter pour les pierres de construction convenables et pour le mortier requis. - L'élève est capable de planifier les ouvertures murales requises. - L'élève est capable de planifier les couvertures des ouvertures requises. - L'élève est capable de planifier une maçonnerie de parement.	- L'élève a identifié la fonction de la maçonnerie. - L'élève a opté pour les pierres de construction et pour le mortier en fonction des exigences. - L'élève a disposé les percées de murs dans l'appareil de mur. - L'élève a prévu la couverture des ouvertures avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a planifié les joints en fonction des exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de produire des murs. - L'élève est capable d'opter pour des pierres de construction et de préparer du mortier. - L'élève est capable de produire des appareils de murs. - L'élève est capable de recouvrir des ouvertures murales. - L'élève est capable de former des joints.	- L'élève a produit des murs porteurs et non porteurs. - L'élève a affecté le mortier ainsi que les pierres de construction en fonction des exigences. - L'élève a produit des ouvertures de murs dans l'appareil. - L'élève a recouvert les ouvertures de murs avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a produit les joints en fonction des exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a justifié son choix. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel (FORPF5)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPF5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer au coffrage d'un escalier de manière compétente, de monter l'armature et de la bétonner.**	- L'apprenti respecte les règles concernant les escaliers (régularité des marches). - L'apprenti indique les marches d'escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti réalise les éléments de coffrage (entre autres le soutènement, le raidissement, l'enveloppe ainsi que le marquage sur le limon) de manière compétente. - L'apprenti respecte les fondements de l'armature et il réalise l'armature. - L'apprenti intègre le béton de manière compétente et il en assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a globalement réalisé le traçage d'un escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti a réalisé et intégré le coffrage de l'escalier ainsi que l'armature de manière compétente. - L'apprenti a intégré le béton et il en a assuré le traitement ultérieur de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une voûte de manière compétente.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dessine la voûte (arc plein cintre, cintre segmenté, arc brisé) de manière compétente. - L'apprenti réalise et assemble les différents éléments de coffrage éventuellement requis. - L'apprenti respecte les règles du cintrage (épaisseur des joints, point culminant, retombée, fuseau, hauteur de la flèche).	- L'apprenti a réalisé une voûte d'une manière fondamentalement compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport à propos de la détection de l'origine de détériorations de maçonnerie de manière compétente.**	- Le rapport est structuré d'une manière compétente et détaillée (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).	- Le rapport était structuré d'une manière compétente et détaillée (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation de sous-fondations.**	- L'apprenti respecte les règles concernant la réalisation de sous-fondations. - L'apprenti respecte les règles en matière de sécurité.	- L'apprenti a contribué à la réalisation de sous-fondations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des listes de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti détermine les quantités des matériaux correspondants (volume, surface ou mètres courants) en vue de l'utilisation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les quantités et le matériel en se référant à des tableaux. - L'apprenti a déterminé le matériel essentiel requis pour les travaux à effectuer dans le cadre de ce module.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Concevoir une façade (GESFA)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Concevoir une façade**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESFA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les missions des couleurs d'une façade.**	- L'élève explique les missions générales des couleurs. - L'élève évalue l'importance de la couleur dans l'architecture.	- L'élève a identifié des missions générales et particulières des couleurs. - L'élève a constaté l'importance de la couleur dans l'architecture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gestion de la coloration d'un bâtiment.**	- L'élève établit une liste de contrôle avec les différentes étapes à l'état réel et il propose d'autres options de couleurs. - L'élève est capable de déterminer les différentes nuances de couleurs de façades ainsi que les matériaux en se référant au tableau des profils d'impression.	- L'élève a documenté les différentes étapes. - L'élève a proposé différentes options de coloration en se référant à des palettes de couleurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement les façades d'un bâtiment.**	- L'élève produit des vues de plusieurs façades de bâtiments. - L'élève colore les façades en suivant les indications conceptuelles.	- L'élève a établi les dessins à l'échelle de manière compétente. - L'élève a préparé une coloration de manière individuelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Planifier et réaliser un élément en stuc (PLHAS)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un élément en stuc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHAS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les variétés d'éléments en stuc.**	- L'élève est capable d'évaluer différentes techniques de formage d'éléments en stuc.	- L'élève a désigné différentes techniques de formage du stuc en fonction des objectifs conceptuels et des conditions structurelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de formage et de moulage.**	- L'élève développe des modèles. - L'élève est capable de développer des formes en miroirs et/ou en coquilles en une pièce ou en deux pièces en fonction de l'affectation. - L'élève opte pour le matériel adapté à la forme moulée.	- L'élève a établi des esquisses des modèles indiqués à l'échelle. - L'élève a dessiné les différents éléments formés en se référant à des esquisses. - L'élève a opté pour le matériel adapté en fonction de la variété de la forme.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir des travaux de formage et de moulage.**	- L'élève prépare des modèles. - L'élève est capable de produire des formes en miroirs et/ou en coquilles en une pièce ou en deux pièces en fonction de l'affectation. - L'élève opte pour le matériel adapté à la forme moulée.	- L'élève a produit des éléments formés en se référant à des plans préimprimés. - L'élève a assemblé les différents éléments formés de manière adaptée. - L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail de manière compétente au cours de la production de l'élément en stuc.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Planifier et réaliser un profilé en stuc (PLHSP)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un profilé en stuc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHSP**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évoquer l'histoire du stuc.**	- L'élève est capable de décrire les stucs correspondant à un style architectural.	- L'élève a désigné les décorations avec du stuc correspondant aux différentes époques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des formes de profilés en stuc.**	- L'élève est capable de distinguer des formes de profilés. - L'élève est capable de représenter graphiquement des formes de profilés. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requises avec des profilés en stuc en appliquant une méthode de calcul.	- L'élève a identifié des formes de profilés symétriques et asymétriques. - L'élève a représenté graphiquement des formes de profilés sous forme de dessin détaillé à l'échelle requise en suivant les indications. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes à partir d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface ainsi que le volume servant à déterminer la quantité de mortier du profilé. - L'élève a déterminé la quantité de mortier requise pour l'intégralité du profilé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des gabarits en stuc.**	- L'élève produit un gabarit de montage.	- L'élève a découpé la tôle profilée en respectant les dimensions avec précision. - L'élève a assemblé la tôle profilée et le gabarit de trainage. - L'élève a utilisé les outils adaptés à la production du gabarit de trainage de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des profilés en stuc.**	- L'élève est capable de produire des profilés en stuc en appliquant la méthode du trainage. - L'élève opte pour le matériel adapté pour un moulage. - L'élève suit l'ensemble des étapes de travail de manière compétente au cours du trainage. - L'élève nettoie l'ensemble des outils et des récipients de gâchage après la fin du travail.	- L'élève a préparé la table de trainage. - L'élève a préparé du sable, du plâtre ou des bandes isolantes servant de matériel de moulage. - L'élève appliqué le plâtre de manière régulière dans le sens du trainage en respectant les temps d'attente requis. - L'élève a effectué le montage du profilé en stuc en couches adaptées à la consistance. - L'élève nettoyé et remis en ordre son poste de travail ainsi que ses outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter des profilés en stuc.**	- L'élève est capable de découper des profilés en stuc, de les déplacer et de les enduire.	- L'élève a découpé les profilés de manière orthogonale et/ou en onglets. - L'élève a mélangé de la colle à base de plâtre à stuc en suivant les indications du fabricant. - L'élève a collé les profilés en stuc dans la position correcte en suivant les indications. - L'élève a retouché les profilés en stuc avec de la colle à base de plâtre à stuc ou avec du mortier pour enduit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Préparer et exécuter des travaux de finitions (VAGES)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Préparer et exécuter des travaux de finitions**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VAGES**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la décoration d'une structure existante.**	- L'élève opte pour différents travaux de conception de manière autonome. - L'élève considère les exigences concernant par exemple la préparation du support d'enduit, l'isolation acoustique, les raccords muraux, les niveaux de qualité des surfaces ou les constructions sèches.	- L'élève a proposé des travaux de décoration ciblés pour des zones à l'intérieur et/ou à l'extérieur. - L'élève a documenté et expliqué les étapes de travail ainsi que la sélection dans un rapport. - L'élève a opté pour les matériaux en fonction des exigences et il s'en est servi d'une manière compétente et correspondant aux indications des fabricants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer une structure à des décorations complémentaires.**	- L'élève est capable d'effectuer différents types de travaux de finition de façades. - L'élève est capable d'opter pour le matériel correct pour le travail correspondant. - L'élève est capable de produire les différentes variétés de décorations de façades.	- L'élève a considéré les différentes structures comme les décorations, la couche de finition et la coloration. - L'élève a effectué des travaux de préparation, par exemple les applications de couches de fond, le montage de toutes sortes de profilés et de renforts, etc. - L'élève a déterminé les matériaux à utiliser et il s'en est servi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre, avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel (FORPF6)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPF6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des piliers de manière compétente.**	- L'apprenti trace la position du pilier de manière compétente sur la surface. - L'apprenti pose les première et deuxième couches avec soin et précision. - L'apprenti réalise les joints de manière régulière. - L'apprenti réalise les couches et les hauteurs suivantes en respectant le plan. - L'apprenti tient compte de la verticalité, de l'horizontalité et de l'alignement (pas plus de 2 mm d'écart).	- L'apprenti a réalisé un pilier de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des remplissages d'une structure squelettique de manière compétente.**	- L'apprenti effectue les remplissages des colombages et des structures squelettiques de manière compétente. - L'apprenti intègre les couches intermédiaires, les joints de dilation ainsi que les joints d'égalisation.	- L'apprenti a effectué un remplissage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie en pierre naturelle.**	- L'apprenti tient compte des règles concernant la maçonnerie en pierre naturelle. - L'apprenti réalise le mortier ainsi que les joints de manière compétente. - L'apprenti applique l'appareil de pierres naturelles pour la maçonnerie en question de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'une maçonnerie en pierre naturelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des composants particuliers.**	- L'apprenti tient compte de tous les composants de l'élément de construction (par exemple pour une cheminée, avec entre autres les fondations, le foyer, le conduit et la tête). - L'apprenti respecte et applique les règles de construction. - L'apprenti intègre les mesures de protection thermique, de protection phonique et de protection anti-incendie de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels des composants particuliers.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de construire un mur isolé.**	- L'apprenti connaît et applique les exigences concernant les murs isolés. - L'apprenti respecte les règles concernant la construction de murs isolés (entre autres la couverture, les couches d'isolation, les joints de dilation, les fondations, la résistance au gel).	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'un mur isolé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction.**	- L'apprenti détermine les quantités de matériaux de construction pour les composants correspondants du module (volume, surface ou mètres courants) en vue de la transformation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les matériaux requis pour ce module à la demande de son supérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
24		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
24		- Atelier
24		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluierungsaufgabe: Planung und Herstellung einer einschalige Wand mit Vorlagen. Die Wand ist im fachgerechten Verband mit DF-Steinen herzustellen und wird einseitig verfugt. Eine Seite der Wand ist mit Spritzputz zu versehen. Anschließend ist ein Putz fachgerecht aufzutragen und fluchtrecht abzureiben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail, d'opter pour le matériel requis et de l'entreposer et il sécurise son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité requises pour un chantier simple. - L'élève aménage le chantier de manière ergonomique.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité requises, de manière à ne compromettre la sécurité de personne. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes des matériaux et des outils et il les a entreposés en conséquence,
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier une cloison.**	- L'élève détermine les points exigés en se référant aux indications. - L'élève établit des esquisses d'appareils ainsi que des dessins de construction de manière compétente. - L'élève établit des listes concernant les quantités de matériel requises correspondant aux produits.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à exécuter et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - L'élève a établi les plans de construction d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.). - Les listes de matériel et d'outillage étaient en grande majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en grande majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une cloison et/ou de la façonner différemment.**	- L'élève est capable de produire une cloison en panneaux en plâtre/en panneaux muraux et/ou en construction sèche de manière compétente en considérant les dimensions ainsi que les tolérances. - L'élève monte la structure portante (en métal ou en bois). - L'élève pare la structure portante avec des panneaux en plâtre. - L'élève manipule les outils de manière compétente. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les suit. - L'élève maintient la qualité du travail correspondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a produit la cloison et il a mélangé le mortier/la colle de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des angles, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a appliqué les couches de la cloison conformément au plan. - L'élève a préparé et monté les profilés en métal et/ou les bois correspondants de manière compétente. - L'élève a convenablement préparé les panneaux en plâtre et il les a fixés de manière compétente. - L'élève a obtenu le niveau de qualité de la surface indiqué. - L'élève a manipulé et nettoyé les outils spécifiques de manière compétente. - La qualité du travail effectué répondait aux exigences.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier une façade extérieure.**	- L'élève est capable de planifier l'installation un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève planifie les matériaux isolants et il les détermine. - L'élève opte pour les profilés pour enduits et pour les fixations correspondants. - L'élève est capable de dimensionner des profilés de bords, des profilés de finition ainsi que des profilés de conception correspondant à la variété d'enduit. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction, y compris de mortier de pose, requises pour les profilés. - L'élève détermine les surfaces d'enduit. - L'élève détermine les quantités ainsi que les dimensions des travaux individuels.	- L'élève a décrit la structure des couches d'un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève a opté pour les matériaux isolants correspondants et il a déterminé leurs quantités. - L'élève a opté pour les profilés pour enduits correspondants et il les a dimensionnés. - l'élève a déterminé la quantité de profilés. - L'élève a déterminé la quantité de mortier de pose ou de matériel de montage. - L'élève a déterminé la surface d'enduit. - L'élève a distingué les surfaces servant à la détermination du matériel et celles servant à la facturation du travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une façade extérieure et/ou de la façonner différemment.**	- L'élève soumet la capacité de charge du support à un contrôle et il effectue un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève opte pour des panneaux isolants et il les prépare de manière appropriée. - L'élève colle les panneaux isolants ou il les fixe. - L'élève est capable d'appliquer un enduit de renfort. - L'élève est capable d'appliquer un revêtement final dans la mesure des besoins. - L'élève observe les règlementations concernant l'utilisation des matériaux de construction. - L'élève manipule les outils de manière compétente. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les suit. - L'élève maintient la qualité du travail correspondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôles et il les a prétraitées. - L'élève a trié les panneaux isolants et il les a découpés et ajustés en fonction du matériau isolant. - L'élève a collé les panneaux isolants de manière compétente à la main pour constituer un appareil en fonction du système du fabricant. - L'élève a appliqué le système à chevilles correspondant de manière compétente pour un chevillage. - L'élève a appliqué un enduit de renfort avec un tissu couvrant de manière compétente. - L'élève a soigneusement assemblé des éléments transformés pour constituer un enduit supérieur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits. - L'élève établit des esquisses et/ou des dessins d'exécution pour le projet indiqué.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.).

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des dimensions. - L'élève suit les indications concernant la transformation des matériaux de construction.	- L'élève a préparé le support et il a établi les étapes de travail en fonction des matériaux utilisés. - L'élève a produit le mortier d'enduit conformément au rapport de mélange avec une consistance convenable. - L'élève a convenablement structuré les couches de la chape. - L'élève a appliqué et traité le mortier d'enduit (par exemple du mortier projeté, du mortier inférieur ou du mortier supérieur) de manière compétente. - L'élève a traité la surface enduite avec les outils correspondants. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève compare le résultat qu'il a obtenu et les indications.**	- L'élève identifie des critères de qualité dans l'énoncé/dans la commande. - L'élève évalue la qualité du travail en se référant à des critères.	- L'élève a soumis le résultat de son travail à un contrôle et il l'a comparé aux indications de la mission. - L'élève connaît les critères d'évaluation les plus importants et il les a appliqués. - L'élève s'est correctement servi des instruments de mesure. - L'élève a respecté des dimensions, des angles, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a décrit le résultat du travail oralement ou par écrit en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Visite de chantier 1 (BAUB1-F)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visite de chantier 2 (BAUB2-F)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Visite de chantier 3 (BAUB3-F)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visite de chantier 4 (BAUB4-F)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Visite de chantier 5 (BAUB5-F)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visite de chantier 6 (BAUB6-F)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparation et réalisation d'une installation de chantier (BAUEI)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Préparation et réalisation d'une installation de chantier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUEI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les consignes en vigueur en matière de sécurité sur le chantier.**	- L'élève est capable de décrire les mesures servant à la prévention des accidents et à la protection de la santé. - L'élève est capable de décrire l'utilisation d'échafaudages et d'échelles.	- L'élève a désigné l'équipement de protection individuelle. - L'élève a identifié les symboles de sécurité. - L'élève a décrit l'initiation de mesures d'assistance. - L'élève a décrit les consignes en matière de prévention des accidents au cours de travaux sur des échafaudages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la planification d'un chantier en tenant compte des règlementations administratives en vigueur.**	- L'élève est capable de décrire les étapes administratives pour l'obtention d'un permis de construction. - L'élève est capable de décrire les différentes étapes d'un projet de construction de manière chronologique.	- L'élève a décrit les étapes essentielles de la planification d'un chantier. - L'élève a établi un planning de construction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une implantation simple.**	- L'élève effectue une implantation simple en se référant à un plan de situation ainsi qu'à des droites et à l'angle droit. - L'élève connaît les instruments de mesure les plus importants ainsi que leur affectation.	- L'élève a dressé une esquisse d'implantation en se référant à l'angle droit et en tenant compte des informations indiquées. - L'élève a expliqué et désigné les instruments de mesure essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser une esquisse pour l'installation d'un chantier.**	- L'élève établit la position cohérente d'installations permanentes et temporaires. - L'élève dresse l'esquisse de l'aménagement d'un chantier.	- L'élève a disposé les éléments essentiels de l'installation d'un chantier dans l'esquisse (par exemple les foyers, les outils, les entrepôts de matériel, les voieries, l'alimentation en énergie et en eau, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Viabilisation et fondations d'un bâtiment (ERGRU)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Viabilisation et fondations d'un bâtiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ERGRU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les subdivisions des variétés et des classes de sols.**	- L'élève distingue les sols consolidés et non consolidés. - L'élève décrit la constitution variable de sols. - L'élève décrit l'impact de la teneur en eau des sols. - L'élève décrit des mesures constructives contre l'humidité du sol.	- L'élève a distingué des variétés de sols. - L'élève a distingué des classes de sols. - L'élève a décrit le comportement structurel de sols en fonction de la teneur en eau. - L'élève a désigné des mesures de protection de bâtiments contre l'humidité du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des structures souterraines (fouilles et tranchées).**	- L'élève est capable de prendre connaissance de l'altitude d'une implantation. - L'élève applique différentes méthodes pour prendre connaissance d'altitudes (niveau de chantier, niveau à tuyau, etc.). - L'élève détermine l'excavation. - L'élève tient compte des espaces de travail, des angles de pentes et des profondeurs réglementaires.	- L'élève a mesuré des hauteurs ainsi que des longueurs. - L'élève a indiqué l'altitude des points d'un bâtiment dans un plan de situation. - L'élève a déterminé l'excavation en fonction de la classe de sol (angle de pente). - L'élève a décrit la sécurisation de l'excavation de manière générale.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des fondations.**	- L'élève est capable de distinguer les missions ainsi que les variétés des fondations. - L'élève est capable de décrire les exigences auxquelles doivent répondre des fondations.	- L'élève a distingué les fondations superficielles et profondes. - L'élève a décrit l'impact des charges, de la pression sur le sol et de la résistance du sol.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des systèmes d'alimentation en eau et de drainage.**	- L'élève décrit l'alimentation en eau d'un bâtiment. - L'élève décrit l'évacuation des eaux usées. - L'élève détermine l'altitude ainsi que la pente d'un système de drainage. - L'élève établit un plan de drainage.	- L'élève a décrit les conduites d'alimentation. - L'élève a expliqué les systèmes de mélange et de séparation des eaux. - L'élève a décrit les matériaux habituels des tubes. - L'élève a déterminé l'altitude des points ainsi que la pente prévue. - L'élève a esquissé la conduite de base d'un bâtiment. - L'élève a tenu compte des symboles en vigueur et des pentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un élément de construction (HEBAU)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles du dimensionnement dans la construction de bâtiments.**	- L'élève est capable d'annoter des dimensions de construction de référence ainsi que des dimensions de construction nominales dans le respect des normes dans un plan indiqué en se référant à un plan dimensionné au huitième de mètre.	- L'élève a identifié des dimensions extérieures, des dimensions intérieures ainsi que des dimensions de raccordement dans une projection horizontale et il a déterminé les dimensions de construction de référence et les dimensions de construction nominales correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une liste du matériel requis.**	- L'élève est capable de déterminer le nombre de briques ainsi que le volume du mortier (frais et sec) pour un mur. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface du mur, respectivement le volume du mur, en se référant à une liste des dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de briques, de mortiers et de liants requises, le supplément par unité avec et sans tableau ainsi que les quantités totales requises et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des options pour des appareils de maçonnerie indiqués.**	- L'élève est capable de dessiner les options pour des appareils de maçonnerie indiqués de manière compétente.	- L'élève a distingué les différentes variétés d'appareils (appareils en panneresses, en boutisses et à blocs). - L'élève a correctement constitué des options d'appareils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des murs à une couche en briques synthétiques de petites ou de moyennes dimensions, y compris les ouvertures, en suivant les indications et en tentant compte des consignes en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner les consignes en matière de sécurité importantes pour des travaux à l'atelier et de les observer. - L'élève se renseigne au sujet de la variété du mur à constituer et il est capable d'opter pour une variété de briques adaptées en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève constitue le mur de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles des travaux de maçonnerie. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail suivies au cours de la construction d'un mur.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière de vêtements de sécurité, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour les briques appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix (l'explication correcte de son choix étant déterminante). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreur indiquées et il appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la construction d'un mur dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève laisse les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'élève salue aimablement ses camarades et il s'adresse à eux par leurs noms. - L'élève lève le doigt en cours pour manifester sa disposition à prendre la parole. - L'élève s'exprime sur un ton convenable et il emploie un vocabulaire approprié.	- L'élève a généralement laissé les autres intervenants terminer leurs phrases. - L'élève a respecté les règles essentielles de la communication.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Connaissances de base en dessin technique (GRUZE)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUZE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de l'établissement de dessins techniques.**	- L'élève est capable d'établir une marge de feuille ainsi qu'une marge de page correspondant aux dimensions convenables de la feuille. - L'élève est capable d'établir un champ d'écriture avec une police normée (avec un trace-lettres). - L'élève est capable de déterminer des échelles pour des dessins ou pour des plans. - L'élève est capable d'établir ses dessins d'une manière propre et précise.	- L'élève a constitué l'ensemble des éléments (marge de la feuille, champ d'écriture, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications. - L'élève a déterminé l'échelle du dessin à établir en se référant aux dimensions et aux composants correspondants. - L'élève a déterminé les longueurs réelles sans règle à échelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures géométriques de base.**	- L'élève est capable de dessiner des droites parallèles, des lignes horizontales et perpendiculaires, des sections de distances ainsi que des divisions angulaires en se servant d'un compas.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon). - Les annotations essentielles étaient complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des polygones réguliers et irréguliers.**	- L'élève est capable de dessiner des pentagones, des hexagones, des octogones ainsi que des dodécagones en se servant d'un compas. - L'élève est capable de dessiner des polygones irréguliers servant au mesurage de terrains.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève s'est correctement servi du compas. - L'élève a correctement dessiné des lignes, des lignes auxiliaires ainsi que des points d'intersection. - L'élève a proprement présenté les éléments dessinés (au crayon).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des projections parallèles orthogonales (projection à trois panneaux).**	- L'élève est capable de dessiner des objets de construction en appliquant la projection à trois panneaux. - L'élève est capable d'attribuer, respectivement de dessiner, les vues correspondant à la représentation spatiale d'objets de construction. - L'élève est capable de dessiner des volumes en vue frontale, en vue plongeante ainsi qu'en vue latérale à gauche et à droite.	- L'élève a identifié les structures géométriques requises et il les a correctement développées. - L'élève a établi une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale en se référant aux linges de projection. - L'élève a dessiné une vue frontale, une vue plongeante ainsi qu'une vue latérale des objets de construction indiqués et il les a disposées en se référant aux axes de projection.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul professionnel (GRURE)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRURE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique - Bâtiment - Travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base.**	- L'élève est capable d'effectuer des additions et des soustractions, des multiplications et des divisions ainsi que des calculs avec des parenthèses. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des fractions et de convertir des fractions. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des puissances et avec des racines carrées. - L'élève est capable d'effectuer des calculs avec des règles de trois. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant de calculatrices électroniques.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.**	- L'élève connaît les différentes unités de longueurs, de surfaces et de volumes et il est capable de les convertir. - L'élève est capable de déterminer la circonférence et la surface d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle rectangle et d'un triangle non rectangle, d'un trapèze et d'un cercle dans le contexte du secteur du bâtiment, sans recueil de formules (avec un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les surfaces d'autres formes (polygones réguliers, arcs de cercles, anneaux circulaires et sections d'anneaux circulaires) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (et en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes de différents objets (cube, parallélépipède, pyramide et tronc de pyramide, cylindre, cône et sphère) dans le contexte du secteur du bâtiment, en se référant à un recueil de formules (et en se servant d'un ordinateur). - L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets composés dans le contexte du secteur du bâtiment.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des pentes ainsi que des inclinaisons.**	- L'élève est capable de déterminer une pente exprimée en pourcentage ainsi qu'en rapport de pente.	- L'élève a déterminé la méthode de calcul générale en se référant aux indications. - Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel (FOPFF1)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux simples de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOPFF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter et d'appliquer les règles de sécurité habituelles sur un chantier.**	- L'apprenti désigne les origines des matériaux de construction respectifs ainsi que la fabrication des différents matériaux de construction. - L'apprenti distingue, désigne et applique l'affectation spécifique des différents matériaux de construction utilisés dans le génie civil. - L'apprenti désigne les dispositifs de sécurité pour les matériaux de construction respectifs.	- L'apprenti a sélectionné les matériaux de construction adéquats en fonction des travaux à effectuer et il les a utilisés de manière appropriée. - L'apprenti a respecté les mesures de sécurité élémentaires lors de l'utilisation des matériaux de construction.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et de mettre en ordre le chantier et d'entretenir l'équipement de manière compétente.**	- L'apprenti nettoie, range et entretient l'entrepôt de matériel. Il identifie les déchets et il les trie de manière compétente. Il connaît les règles du tri. - L'apprenti met les petits appareils sur le chantier à l'abri des conditions atmosphériques et des dégradations et il assure leur protection contre les vols. - L'apprenti respecte les recommandations de ses supérieurs.	- L'apprenti a effectué des travaux de moindre envergure (nettoyage et rangement) sur le terrain. - L'apprenti a généralement préparé les matériaux de construction ainsi que les petits appareils pour leur transport et il a effectué les travaux proprement et consciencieusement. - L'apprenti a suivi les instructions du chef de chantier ou des ouvriers plus expérimentés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de répartir et de niveler différents matériaux de construction de manière homogène, en veillant à adopter une posture appropriée et sereine.**	- L'apprenti soulève des charges en adoptant une posture en conséquence et en respectant les règles de sécurité élémentaires. - L'apprenti creuse une fouille et/ou une tranchée manuellement. - L'apprenti contrôle l'angle d'élévation requis pour le sol de construction. - L'apprenti sécurise la fouille et/ou la tranchée par un soutènement vertical ou horizontal. - L'apprenti applique les mesures de sécurité appropriées. - L'apprenti procède à des améliorations du sol d'infrastructure ainsi qu'au remplissage et à l'étanchéisation progressifs de la fouille et/ou de la tranchée. - L'apprenti répartit les matériaux de construction d'une manière équitable et adaptée au niveau (par exemple du gravier, des cailloux, etc.). - L'apprenti respecte les instructions des ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a soulevé les charges sereinement sans compromettre sa santé. - L'apprenti a creusé une tranchée de chantier en profondeur d'une manière fondamentalement compétente. - L'apprenti a équitablement réparti différents matériaux de construction d'une manière adaptée au niveau. - L'apprenti a réalisé l'étanchéisation du sol en tenant compte de l'altitude et du niveau. - L'apprenti a assuré l'entretien et le rangement du matériel de construction sur le chantier et il a effectué les travaux d'une manière consciencieuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déplacer des supports dans une position correcte.**	- L'apprenti assemble les supports de manière compétente (préparation, nettoyage, assemblage). - L'apprenti vérifie la verticalité des supports et il dresse les supports.	- L'apprenti a dressé les supports de manière professionnelle, conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des coffrages de planches pour des fondations ou des sous-poutres rectangulaires.**	- L'apprenti réalise et assemble un coffrage de planches simple. - L'apprenti prépare (nettoyage et graissage) des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués.	- L'apprenti a préparé des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués pour l'encastrement en tenant compte des principes de base du coffrage traditionnel.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de démonter des coffrages, d'en retirer les clous, de les nettoyer et de les entreposer.**	- L'apprenti décoffre des coffrages de planches et/ou des éléments préfabriqués de manière compétente, il retire sereinement les clous du coffrage et il met au rebut les matériaux qui ne sont plus utilisés de manière compétente. - L'apprenti enlève des résidus de béton du coffrage et entrepose les éléments de coffrage de manière ordonnée.	- L'apprenti a généralement décoffré et entreposé les coffrages de planches et/ou les éléments préfabriqués de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer le malaxeur de manière compétente.**	- L'apprenti désigne les composants d'un niveau à bulles et il connaît son fonctionnement - L'apprenti dispose les matériaux de construction dans la position indiquée avec le niveau à bulles et il prend les mesures avec un mètre à ruban ainsi qu'avec un mètre pliant. - L'apprenti sait exprimer les pourcentages des dénivelés. - L'apprenti respecte les instructions du chef de chantier ou d'ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a installé le malaxeur de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification et réalisation d'une chape (PLHES)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'une chape**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHES**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de chapes ainsi que différents types des poses de chapes.**	- L'élève connaît les différentes variétés de chapes et il est capable de les décrire. - L'élève distingue les différentes formations de fentes. - L'élève représente graphiquement différentes poses de chapes.	- L'élève a distingué les différentes variétés de chapes en fonction des liants et de l'affectation. - L'élève a décrit les différentes variétés de joints de dilatation. - L'élève a représenté les différentes poses de chapes avec la structure adaptée (structure du sol) sur une esquisse.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des chapes (construction humide et construction sèche).**	- L'élève détermine les quantités de matériaux requises (volume de mortier frais et sec). - L'élève décrit la méthode de pose d'une chape dans des constructions humides et sèches.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé des surfaces de chape, respectivement des volumes de chape. - L'élève a déterminé les quantités de liant, les suppléments, les isolations, les films, etc., à l'unité avec et sans consultation de tableaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des chapes.**	- L'élève réalise la structure du sol de manière compétente en fonction de la pose. - L'élève se renseigne à propos de la pose de la chape servant à la constitution de la structure du sol et il est capable d'opter pour des matériaux de construction appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève pose la chape de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la pose d'une chape.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a intégré les différentes couches de la structure du sol de manière compétente. - L'élève tenu compte des joints requis. - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a constitué sa structure du sol sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes en matière de sécurité concernant la pose de chapes dans un rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils adéquats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur (PLHWB)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un revêtement au sol et au mur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWB**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les méthodes de fabrication de carrelages et de plaques.**	- L'élève décrit les carrelages ainsi que les plaques sous l'aspect de leur fabrication, respectivement de leur origine. - L'élève explique la fabrication de de plaques et de carreaux cuits. - L'élève décrit le comportement des matériaux sous l'aspect de l'absorption de l'eau.	- L'élève a subdivisé les plaques en fonction de leurs propriétés (plaques en pierre naturelle, plaques assemblées au liant et plaques cuites). - L'élève a décrit les étapes les plus importantes de la fabrication de céramique. - L'élève a décrit les propriétés ainsi que l'affectation de carreaux en faïence et en grès.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements du sol et du mur.**	- L'élève est capable de centrer des revêtements du mur et du sol. - L'élève établit des plans de pose. - L'élève détermine les quantités de matériaux requises.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les longueurs de pose dans les sens longitudinal et vertical en se référant aux longueurs brutes et aux indications concernant l'agrandissement. - L'élève a déterminé le nombre de carreaux ainsi que les largeurs des découpes de carreaux. - L'élève a représenté graphiquement la pose de carrelage au mur et au plancher en suivant les indications. - L'élève a déterminé les quantités de carreaux, de plaques, de colle de mortier, de mortier de jointoiement, etc., en employant les unités habituelles, avec et sans tableau.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un revêtement du mur et/ou un revêtement du sol en appliquant la méthode de la couche fine et en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève effectue le carrelage de murs et/ou de sols en appliquant la méthode de la couche fine. - L'élève se renseigne à propos de la pose du revêtement et il est capable d'opter pour des matériaux appropriés en fonction de leurs propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève utilise la colle de mortier, les plaques ainsi que le silicone de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles de travail. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail requises pour le carrelage de la surface du mur et/ou du plancher.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (concernant par exemple les vêtements de sécurité, la manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des produits de pose, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a appliqué la colle de mortier et il a décalé les différentes plaques. - L'élève a posé les joints du carrelage en appliquant le silicone adapté. - L'élève a effectué la pose du revêtement sans excéder les marges d'erreur indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité servant à la pose de revêtements dans un rapport. - L'élevé a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Planification et réalisation d'un enduit (PLHWS)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'un enduit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHWS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types de crépis et de mortiers de crépissage ainsi que leurs affectations.**	- L'élève distingue les crépis extérieur et intérieur et il connaît leurs affectations. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différents crépis ainsi que leurs missions. - L'élève décrit les mesures servant à la préparation de la surface à crépir et à l'adhésion du crépi. - L'élève décrit les domaines d'affectation des supports de crépis et des renforts de crépis. - L'élève explique la structure du crépi (systèmes de crépis) ainsi que les missions des couches. - L'élève décrit la production de crépis de murs et de plafonds.	- L'élève a décrit les différents domaines d'affectation de crépis extérieurs et intérieurs. - L'élève a décrit les mortiers de crépissage composés de liants organiques en fonction de leurs domaines d'affectation. - L'élève a reproduit les termes professionnels essentiels ainsi que leurs explications. - L'élève a soumis les propriétés de la surface à crépir à un contrôle et il a expliqué leur traitement préalable éventuel. - L'élève a expliqué la mission d'un crépi à gicler. - L'élève a distingué le support du crépi ainsi que le renfort du crépi. - L'élève a distingué les crépis de fond et de finition. - L'élève désigné différentes méthodes de crépissage pour des murs intérieurs et extérieurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des revêtements de murs.**	- L'élève détermine la surface du mur à crépir. - L'élève détermine la quantité de mortier de crépissage (volume frais et sec) requis pour un mur.	- L'élève a généralement déduit les dimensions ainsi que les données importantes d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé les surfaces de murs en se référant à une liste de métrés. - L'élève a tenu compte des ouvertures des fenêtres et des portes. - L'élève déterminé les quantités requises de crépi à gicler, de mortier de crépissage, de liants, de suppléments, etc., avec ou sans tableau, et il a établi la liste de matériel de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un crépi extérieur et/ou intérieur.**	- L'élève est capable de produire un crépi extérieur et/ou intérieur à la main. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant au crépissage de la surface d'un mur.	- L'élève a soumis le support à un contrôle et il l'a préparé. - L'élève a intégré les baguettes de crépi de manière perpendiculaire. - L'élève a appliqué le crépi à gicler. - L'élève a appliqué le mortier de crépissage (crépi de fond) de manière compétente à la main. - L'élève a lissé le mortier de crépissage avec une règle métallique. - L'élève a frotté le mortier de crépissage avec une taloche. - L'élève a façonné la surface crépie (crépi de finition) en appliquant une méthode de crépissage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Connaissances avancées en dessin technique (FACHZ)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Connaissances avancées en dessin technique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHZ**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les bases de la technique de dessin et il est capable de dessiner ses exercices simples d'une manière propre et compétente.**	- L'élève est capable de dessiner proprement des hachures (symboles de matériaux de construction) ainsi que des textures (maçonnerie, revêtements, etc.). - L'élève est capable de dessiner des composants simples ou des objets indiqués avec les textures et/ou les hachures appropriées. - L'élève est capable d'intégrer des dimensions dans le respect des normes.	- L'élève a dessiné des lignes propres et continues. - Les intervalles des hachures étaient réguliers, de manière à ce que la hachure ait un aspect régulier. - L'élève a proprement dessiné les exercices et les textures ainsi que les symboles avaient un aspect régulier. - L'élève a proprement appliqué la police d'impression. - Le texte n'accusait généralement pas de faute. - L'élève a correctement dessiné les lignes de mesure, les valeurs de mesure ainsi que les unités de mesure. - L'élève a tenu compte des directions de lecture et d'écriture. - Les dessins étaient en principe propres et précis. - L'élève a dessiné la grande majorité des dimensions de l'objet du dessin d'une manière correcte sous l'aspect des proportions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner et de lire des coupes d'objets de construction.**	- L'élève est capable de dessiner des coupes d'objets de construction simples à l'échelle. - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a représenté les objets de construction indiqués à l'échelle dans la coupe. - Le dessin était fondamentalement correct et complet. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des représentations spatiales d'un objet de construction.**	- L'élève est capable de représenter des objets de construction avec différentes projections (isométrie, dimétrie et projection cavalière). - L'élève est capable de dimensionner les dessins dans le respect des normes et de les annoter.	- L'élève a dessiné des objets de construction à l'échelle dans les représentations spatiales requises. - L'élève a tenu compte des rapports de perspective appropriés. - L'élève a correctement intégré des lignes parallèles ainsi que des bords horizontaux et inclinés. - L'élève a subdivisé sa feuille et annoté son champ d'écriture dans le respect des normes (police normée). - L'élève a indiqué des dimensions ainsi que des altitudes importantes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève fait ses devoirs et il résout les problèmes d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des illustrations (photos). - L'élève gère et respecte son agenda scolaire.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des devoirs. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni entailles) aux formats de feuilles indiqués. - L'élève a documenté ses exercices pratiques avec des illustrations. - L'élève a noté ses devoirs et il les a généralement présentés dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Calculs avancés construction (FACHR)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Calculs avancés construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FACHR**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique - Bâtiment - Travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des équations du premier degré à une inconnue.**	- L'élève est capable de résoudre une équation linéaire du premier degré, qui ne comporte qu'une inconnue avec un exposant. - L'élève est capable de résoudre des équations linéaires d'un degré plus élevé, qui se réfèrent à des équations du premier degré à une inconnue.	- L'élève a résolu l'équation. - L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.**	- L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore ainsi que son inversion.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des fonctions trigonométriques dans un triangle rectangle.**	- L'élève connaît les règles de la trigonométrie dans un triangle rectangle. - L'élève est capable de déterminer l'hypoténuse, la longueur du côté adjacent, la longueur du côté opposé ou les angles.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des modifications de longueurs de composants.**	- L'élève est capable de déterminer des modifications des longueurs de différents composants résultant d'effets de la température.	- L'élève a généralement déterminé la méthode de calcul en se référant aux indications. - Le cas échéant, les erreurs d'inattention sont tolérables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel (FOPFF2)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réalisation de travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOPFF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de lire des plans d'armature.**	- L'apprenti identifie les éléments du plan d'armature. - L'apprenti est capable de disposer les barres d'armature sur le chantier, conformément à un plan indiqué.	- L'apprenti a lu un plan d'armature simple comprenant des détails et il l'a expliqué à ses collaborateurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de couper à longueur des barres d'armature selon des dimensions indiquées et de les disposer sur le chantier.**	- L'apprenti coupe à longueur les barres d'armature avec précision, conformément à un plan d'armature. - L'apprenti signale les barres d'armature coupées à longueur avec des marques de position.	- L'apprenti a coupé à longueur et disposé les barres d'armature conformément aux dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de relier des barres d'armature.**	- L'apprenti relie les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti dispose les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.	- L'apprenti a relié les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti a disposé les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le fond de coffrage.**	- L'apprenti enlève à nouveau les souillures et les résidus après les travaux d'armature.	- L'apprenti a nettoyé et préparé le fond de coffrage pour les travaux de bétonnage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le support des éléments de coffrage de manière compétente.**	- L'apprenti assemble l'enveloppe de manière compétente. - L'apprenti assemble les stabilisateurs de manière compétente. - L'apprenti assemble les composants des supports de manière compétente.	- L'apprenti a monté la partie essentielle d'une rangée de barres de manière compétente. - L'apprenti a assemblé la partie essentielle d'un coffrage traditionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'infrastructure, d'assurer la protection des éléments de construction et de préparer le fond d'enduit.**	- L'apprenti détermine le type de sol (briques, clinker, briques de terre glaise, blocs, béton, etc.) ainsi que son état (humidité, rugosité, poussière, etc.). - L'apprenti apprécie la nature du support (en fonction de la sélection éventuelle d'une couche adhésive supplémentaire) afin de déterminer les éventuels traitements préliminaires en vue des travaux de crépissage. - L'apprenti apprécie l'état du support de crépi (neuf, ancien, détérioré, humide, moisi, rouillé, etc.) en effectuant un contrôle visuel et tactile afin de constater, le cas échéant, la réalisabilité des travaux de crépissage et de pouvoir proposer un traitement préliminaire approprié du sol. - L'apprenti contrôle les propriétés tridimensionnelles d'un support (niveau à bulles, fil à plomb, règle, etc.). - L'apprenti assure la protection des éléments existants: sols, travaux de menuiserie, vitrages, équipements électriques, installations sanitaires, canalisations, etc.	- L'apprenti a contrôlé et évalué le fond d'enduit. - L'apprenti a préparé le sol pour les travaux de crépissage.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.**	- L'apprenti contrôle l'applicabilité du béton et il l'applique de manière compétente à la main. - L'apprenti assure l'étanchéisation et le lissage du béton. - L'apprenti surveille le processus de durcissement du béton et il assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a assuré la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser le décoffrage de manière compétente.**	- L'apprenti démonte les constructions de support. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les appareils manuels d'une manière sereine et compétente. - L'apprenti démonte le coffrage de planches, il en enlève les clous et il le nettoie. - L'apprenti met les matériaux ainsi que les outils inutilisables au rebut de manière compétente. - L'apprenti entrepose les matériaux réutilisables de manière appropriée.	- L'apprenti a assuré le décoffrage de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser un enduit pour parois intérieures (HEPIN)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Réaliser un enduit pour parois intérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEPIN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le support d'enduit à un contrôle et de le préparer.**	- L'élève applique des méthodes de contrôle. - L'élève prépare le support d'enduit.	- L'élève a décrit les propriétés du support d'enduit et il a appliqué la méthode de contrôle adaptée en fonction des propriétés du support d'enduit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prétraiter le support d'enduit.**	- L'élève applique un enduit projeté. - L'élève monte le support d'enduit et il applique un agent de revêtement pour produire un pont d'adhérence, une sous-couche ou une couche de fond.	- L'élève a appliqué l'enduit projeté couvrant ou non couvrant. - L'élève a monté un support d'enduit de manière compétente. - L'élève a appliqué un agent de revêtement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fixer des profilés pour enduits.**	- L'élève coupe le profilé pour enduit approprié en longueur. - L'élève monte le profilé pour enduit avec du mortier de pose ou d'autres matériaux de fixation.	- L'élève a transformé des profilés pour enduits en les coupant à l'angle souhaité et sur mesure. - L'élève a monté des profilés pour enduits correspondant à l'épaisseur des enduits. - L'élève a soumis le montage à un contrôle sous l'aspect du respect des dimensions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des enduits d'intérieur.**	- L'élève est capable de préparer son poste de travail et de le sécuriser. - L'élève maintient son poste de travail en ordre, il assure l'entretien des outils et il trie les déchets. - L'élève est capable de mélanger le mortier d'enduit. - L'élève est capable de vérifier et de régler la consistance. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit. - L'élève est capable d'aplanir le mortier d'enduit. - L'élève est capable de poncer le mortier d'enduit ou de le lisser. - L'élève documente la suite de ses étapes de travail.	- L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a soumis les outils à des contrôles et il les a entreposés de manière sécurisée. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser une cloison en construction sèche (HWTR)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Réaliser une cloison en construction sèche**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**HWTR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une structure porteuse avec une ossature métallique.**	- L'élève est capable de produire différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de produire les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison. - L'élève opte pour les profilés indiqués. - L'élève est capable de produire des orifices pour des trappes d'inspection.	- L'élève a produit les différentes variétés de raccordements. - L'élève a monté les profilés adaptés à la production de la structure porteuse de manière compétente. - L'élève a monté les profilés adaptés à l'insertion de trappes d'inspection de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une structure porteuse avec une ossature en bois.**	- L'élève est capable de produire différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de produire les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison. - L'élève opte pour les sections de bois indiquées.	- L'élève a produit les différentes variétés de raccordements. - L'élève a monté les sections de bois adaptées à la production de la structure porteuse de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un revêtement avec des panneaux en placoplâtre.**	- L'élève prépare convenablement les panneaux en placoplâtre. - L'élève ajuste les bords dans la mesure des besoins. - L'élève monte les panneaux en placoplâtre. - L'élève produit des orifices pour des trappes d'inspection.	- L'élève a découpé les panneaux en placoplâtre sur mesure. - L'élève a chanfreiné les bords. - L'élève a fixé les panneaux de manière compétente. - L'élève a produit les orifices de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de colmater les panneaux en placoplâtre.**	- L'élève colmate les joints ainsi que les têtes de vis. - L'élève effectue le colmatage indiqué. - L'élève effectue des colmatages multiples dans la mesure des besoins. - L'élève ponce la surface dans la mesure des besoins.	- L'élève a appliqué le mastic de manière compétente. - L'élève a colmaté les joints ainsi que les bords. - L'élève a effectué le colmatage avec un niveau de qualité adapté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Planifier un enduit pour parois intérieures (PLPIN)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Planifier un enduit pour parois intérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLPIN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les missions et la structure de systèmes d'enduits pour des parois intérieures ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre.**	- L'élève identifie les missions les plus importantes des enduits pour parois intérieures sous les aspects de la technique et de la physique des bâtiments. - L'élève identifie les différentes propriétés d'enduits pour parois intérieures. - L'élève mentionne la structure ainsi que le vocabulaire concernant les enduits pour parois intérieures. - L'élève explique les missions ainsi que les variétés des supports d'enduits et des renforts d'enduits. - L'élève explique des profilés pour des enduits intérieurs.	- L'élève a expliqué les missions générales et particulières d'enduits pour parois intérieures ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre. - L'élève a mentionné des mesures pour améliorer l'acoustique ambiante ainsi que la protection contre les incendies et contre les rayonnements. - L'élève a distingué les enduits intérieurs à une et à plusieurs couches. - L'élève a déterminé des épaisseurs d'enduits adaptées. - L'élève a opté pour un support d'enduit et/ou pour un renfort d'enduit servant à diminuer les contraintes de traction. - L'élève a expliqué des profilés adaptés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des mortiers d'enduits ainsi que leurs composants.**	- L'élève connaît les composants ainsi que leurs missions dans un mortier d'enduit. - L'élève explique la différence entre des enduits à liants minéraux et organiques.	- L'élève a identifié des liants (chaux, ciment, plâtre, argile et silicates). - L'élève a comparé la préparation ainsi que la prise des deux variétés d'enduits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire différentes méthodes de contrôle du support.**	- L'élève explique les options de contrôle du support. - L'élève identifie les propriétés du support d'enduit et il mentionne les mesures envisageables pour prétraiter le support d'enduit.	- L'élève a mentionné des méthodes de contrôle. - L'élève a expliqué des propriétés du support d'enduit et il a proposé des prétraitements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des surfaces d'enduit et de déterminer les quantités de matériel requises.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités d'enduit requises pour une paroi de manière compétente. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface de la paroi en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de mortier d'enduit requises par unité en se référant à un tableau, il a déterminé la quantité totale requise et il a établi la liste de commande de manière compétente. (Le cas échéant, des erreurs d'inattention sont tolérables.) - L'élève a déterminé les quantités d'autres matériaux de construction requises par unité.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les détails de parois et de plafonds.**	- L'élève établit des dessins détaillés de raccordements avec des murs porteurs et non porteurs. - L'élève établit des dessins détaillés de raccords de fenêtres et de boîtes d'installation dans des parois extérieures.	- L'élève a dessiné des vues plongeantes et/ou des coupes à l'échelle indiquée. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a produit l'ensemble des éléments (marge de la feuille, cartouche, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planifier une cloison en construction sèche (PLWTR)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Planifier une cloison en construction sèche**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLWTR**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une structure porteuse avec une ossature métallique.**	- L'élève est capable de distinguer les différents profilés en tôle d'acier. - L'élève est capable de planifier la structure de cloisons à ossatures métalliques. - L'élève est capable d'expliquer les différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de planifier les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison.	- L'élève a identifié les différents profilés en acier en se référant à leurs symboles. - L'élève a déterminé les profilés adaptés à la production d'une structure porteuse. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève et capable de planifier une structure porteuse avec une ossature en bois.**	- L'élève est capable de planifier la structure de cloisons à ossatures en bois. - L'élève est capable d'expliquer les différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de planifier les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison.	- L'élève a déterminé les variétés de bois adaptées à la production d'une structure porteuse. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un revêtement avec des panneaux en placoplâtre.**	- L'élève identifie les différentes variétés de panneaux en plâtre. - L'élève opte pour les panneaux en plâtre adaptés. - L'élève considère le montage de matériaux de construction complémentaires. - L'élève attribue correctement les panneaux en plâtre à la structure porteuse. - L'élève ajuste les bords dans la mesure des besoins.	- L'élève a distingué les propriétés ainsi que les caractéristiques des panneaux en plâtre. - L'élève a opté pour les panneaux en plâtre correspondants en fonction des exigences. - L'élève a préparé les isolations et/ou les matériaux d'isolation. - L'élève a considéré les joints horizontaux de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux requise pour une cloison en construction sèche.**	- L'élève établit un dimensionnement. - L'élève est capable de déterminer la quantité de matériaux requise pour une cloison en construction sèche. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a établi un dimensionnement en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface de la cloison ainsi que l'ensemble des composants en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de matériaux de construction requises par unité en se référant à un tableau, il a déterminé la quantité totale requise et il a établi la liste de commande de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins détaillés de cloisons en construction sèche.**	- L'élève établit des dessins en coupes détaillés d'une cloison en construction sèche.	- L'élève a établi les dessins détaillés (raccords, coins, ouvertures) dans le respect des normes. - L'élève a correctement intégré les hachures. - L'élève a produit l'ensemble des éléments (marge de la feuille, cartouche, etc.) servant à la préparation du dessin en suivant les indications.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles (FOPFF3)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de maçonneries professionnelles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPFF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux préparatoires de construction.**	- L'apprenti respecte le plan de chantier (par exemple la position correcte des conteneurs, etc.). - L'apprenti organise sereinement les étapes de travail, notamment le montage et le démontage des échafaudages à chevalet, des échafaudages de travail, des échaudages de protection et des échafaudages de façade. - L'apprenti respecte la signalisation. - Le matériel et l'outillage sont disponibles et sécurisés sur le chantier de manière à ce que les travaux de construction puissent avancer sans perte de temps.	- L'apprenti a préparé les travaux de construction dans une large mesure, de manière à permettre leur progression sans perte de temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser le chantier.**	- L'apprenti applique les règles de sécurité en vigueur sur le chantier et il contribue activement à la prévention des accidents.	- L'apprenti a généralement apprécié les risques et sécurisé le chantier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer des échafaudages simples dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti monte le système d'échafaudage en suivant les étapes de manière compétente. - L'apprenti répare les lacunes sans tarder. - L'apprenti vérifie la sécurisation des protections latérales, des entretoises, des dispositifs de stabilité structurale, des éléments de garniture, de la fixation et des montées après le montage.	- L'apprenti a planifié la partie essentielle de l'installation d'un échafaudage, il l'a monté et il l'a démonté en observant scrupuleusement les plans du fabricant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler de petits appareils et de petites machines pour les constructions en maçonnerie et en béton.**	- L'apprenti entrepose, entretient et nettoie les petits appareils et les petites machines. - L'apprenti manipule et affecte les appareils d'une manière appropriée.	- L'apprenti a généralement manipulé les outils, les appareils et les machines de construction d'une manière cohérente, sereine, économique et compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.**	- L'apprenti examine l'infrastructure. - L'apprenti applique un crépi projeté recouvrant intégralement la surface ou un pont d'adhérence. - L'apprenti pose des supports de crépi (par exemple du fil d'argile ou du métal déployé à nervures). - L'apprenti applique un sous-enduit avec une armature de crépissage. - L'apprenti applique un enduit de finition (crépi plastique, crépi au grattoir, etc.) et il assure la parure (techniques d'application). - L'apprenti lit et suit les indications concernant l'affectation des crépis.	- L'apprenti a réalisé un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie monocoque.**	- L'apprenti déplace les angles de manière compétente (24, 30 ou 36,5 cm), il pose la ficelle (ou la règle) et il pose la première rangée de manière appropriée. - L'apprenti déplace les extrémités, les croisements, les enveloppes et les angles de murs de manière coordonnée. (L'apprenti contrôle la régularité, l'absence d'humidité et la solidité du sol. L'apprenti corrige les lacunes. L'apprenti manipule la truelle, le marteau, le niveau à bulle et la ficelle de manière compétente. L'apprenti façonne les parties de pierres sur mesure et il applique le mortier de manière compétente L'apprenti produit la maçonnerie en appliquant le principe de l'appareil à demi-briques, etc.)	- L'apprenti a réalisé une maçonnerie monocoque.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une liste de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti établit une liste de quantités ou de matériel pour un travail à effectuer (surface, quantité, etc.).	- L'apprenti a établi une liste de quantités et de matériel pour une commande.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Planifier et réaliser un faux-plafond suspendu en construction sèche (PLHUT)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un faux-plafond suspendu en construction sèche**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHUT**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un support de plafond en métal.**	- L'élève est capable de distinguer les différents profilés en tôle d'acier. - L'élève est capable de planifier la structure du support. - L'élève est capable d'expliquer différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de planifier les détails avec des raccords muraux. - L'élève établit un schéma de pose. - L'élève est capable de planifier les détails avec des raccords muraux. - L'élève établit un dimensionnement. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requis pour un faux-plafond. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a identifié les différents profilés en acier en se référant à leurs symboles. - L'élève a déterminé et subdivisé les profilés adaptés pour la production du support. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a déterminé la disposition des panneaux pour la pose. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée. - L'élève a établi un dimensionnement en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface du faux-plafond ainsi que l'ensemble des composants en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de matériaux de construction requises par unité, il a déterminé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un support de plafond en bois.**	- L'élève est capable de planifier la structure de supports de plafonds en bois. - L'élève est capable d'expliquer différentes variétés de raccordements. - L'élève établit un schéma de pose. - L'élève est capable de planifier les détails avec des raccords muraux pour des faux-plafonds.	- L'élève a déterminé et subdivisé les variétés de bois adaptées pour la production du support. - L'élève a opté pour la variété de raccordement adaptée. - L'élève a déterminé la disposition des panneaux pour la pose. - L'élève a établi un dessin détaillé de manière compétente à l'échelle indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un support de plafond en construction sèche.**	- L'élève est capable de fixer un support à des composants porteurs. - L'élève subdivise les profilés ou les bois en fonction de la planification. - L'élève oriente le support ainsi que les raccords muraux à l'horizontale. - L'élève est capable de produire des orifices pour des trappes d'inspection.	- L'élève a opté pour des éléments d'ancrage adaptés et il a fixé le support de manière compétente. - L'élève a subdivisé les profilés ou les bois en fonction de la planification. - L'élève a orienté le support à l'horizontale à la hauteur indiquée. - L'élève a monté les profilés adaptés à l'insertion de trappes d'inspection de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un faux-plafond sans joint.**	- L'élève considère la direction principale de la lumière au cours de la disposition des panneaux. - L'élève fixe les panneaux.	- L'élève a opté pour les panneaux en plâtre adaptés et il les a découpés en suivant le schéma de pose. - L'élève a fixé les panneaux au support avec le liant adapté. - L'élève a considéré les intervalles entre les vis à fixation rapide.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planifier un système d'isolant thermique sous enduit (PLWPS)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Planifier un système d'isolant thermique sous enduit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLWPS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects techniques les plus importants concernant un système d'isolation thermique sous enduit.**	- L'élève est capable d'énumérer les objectifs d'une isolation thermique. - L'élève évalue l'impact des constructions sur le climat et sur l'environnement. - L'élève explique des notions de base de l'isolation thermique et de la protection contre l'humidité. - L'élève identifie les différents matériaux isolants.	- L'élève a identifié des pertes de chaleur éventuelles affectant des composants extérieurs et il a décrit l'importance d'un climat ambiant agréable. - L'élève a identifié la relation entre des pertes de chaleur importantes et une consommation d'énergie plus élevée. - L'élève a distingué la conduction thermique, le flux de chaleur et le rayonnement. - L'élève a mentionné la conductivité thermique d'une matière ainsi que l'accumulation thermique d'un composant. - L'élève a décrit l'étanchéité à l'air de l'enveloppe d'un bâtiment. - L'élève a expliqué le principe des pertes de chaleur avec des composants humidifiés. - L'élève a distingué les propriétés ainsi que les caractéristiques de matériaux isolants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs servant à déterminer la protection thermique.**	- L'élève est capable de déterminer le coefficient de conductivité thermique. - L'élève est capable de déterminer la résistance thermique. - L'élève est capable de déterminer le coefficient de transmission thermique.	- L'élève a effectué la majorité des calculs généraux concernant la protection thermique conformément aux données indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des structures d'isolations de parois extérieures.**	- L'élève est capable de distinguer des variétés de structures d'isolations de parois extérieures. - L'élève est capable d'expliquer l'installation d'un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève est capable d'expliquer l'installation d'un système composite d'isolation thermique. - L'élève est capable d'expliquer la structure de l'isolation de murs à doubles parois. - L'élève est capable de décrire des détails structurels servant à diminuer les ponts thermiques dans la zone du socle et à proximité des ouvertures.	- L'élève a mentionné différentes variétés de structures pour l'isolation de parois extérieures. - L'élève a décrit la structure des couches d'un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève a décrit la structure des couches d'un système composite d'isolation thermique. - L'élève a esquissé et annoté la coupe d'une isolation avec une couche d'air et une isolation centrale pour des structures murales à doubles parois. - L'élève a esquissé et annoté des transitions dans des zones de socles avec des isolations périmétriques. - L'élève a esquissé et annoté différentes transitions vers des ouvertures de fenêtres et des raccords avec des isolations et des bandes d'étanchéité.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des dégâts de construction éventuels résultant de l'installation défectueuse d'un système d'isolation thermique sous enduit.**	- L'élève analyse des erreurs éventuelles de planification et d'exécution avec des systèmes d'isolation thermique sous enduit. - L'élève explique des conséquences éventuelles qui peuvent résulter d'installations défectueuses.	- L'élève a identifié des risques de dégradations et il a mentionné leurs conséquences éventuelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser un enduit pour parois extérieures (HEPAU)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Réaliser un enduit pour parois extérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEPAU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre un support d'enduit à un contrôle.**	- L'élève opte pour une méthode de contrôle. - L'élève applique une méthode de contrôle.	- L'élève a évalué le support d'enduit en fonction de la méthode de contrôle pour laquelle il a opté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer un support d'enduit.**	- L'élève est capable d'appliquer des mesures servant à améliorer le support d'enduit.	- L'élève a produit un pont d'adhérence ou une sous-couche et il a appliqué de l'enduit projeté ou un liquide de régulation. - L'élève a appliqué des mesures complémentaires (nettoyage, humidification, enlèvement de pièces non fixées) dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un enduit inférieur.**	- L'élève est capable de respecter l'épaisseur des couches. - L'élève est capable de produire la planéité de la surface.	- L'élève a soumis l'épaisseur des couches à un contrôle ou il l'a assurée avec des profilés pour enduits. - L'élève a produit une surface plane ou il l'a éventuellement poncée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un enduit supérieur.**	- L'élève est capable de produire l'enduit supérieur avec l'épaisseur des couches indiquée. - L'élève est capable d'appliquer la variété d'enduit indiquée.	- L'élève a soumis l'épaisseur des couches à un contrôle ou il l'a assurée avec des profilés pour enduits. - L'élève a appliqué la variété d'enduit indiquée (enduit de friction, enduit gratté, enduit projeté à la truelle, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer un échafaudage de façade.**	- L'élève décrit les exigences auxquelles doit répondre un échafaudage. - L'élève explique les règles de sécurité. - L'élève monte un système d'échafaudage.	- L'élève a subdivisé un échafaudage pour la surface de la façade. - L'élève a expliqué un montage sécurisé. - L'élève a monté un pan d'échafaudage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planifier un enduit pour parois extérieures (PLPAU)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Planifier un enduit pour parois extérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLPAU**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les missions et la structure de systèmes d'enduits pour des parois extérieures ainsi que les exigences auxquelles ils doivent répondre.**	- L'élève explique les missions générales d'un enduit extérieur. - L'élève évalue les exigences particulières auxquelles doivent répondre les enduits extérieurs.	- L'élève a identifié les missions générales et particulières d'un enduit extérieur. - L'élève a évalué les contraintes auxquelles est soumis un enduit extérieur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes variétés d'enduits en fonction de leur affectation.**	- L'élève identifie les affectations des enduits extérieurs. - L'élève distingue les propriétés particulières des mortiers d'enduits.	- L'élève a distingué les variétés d'enduits en fonction de leur affectation. - L'élève a identifié et attribué les propriétés particulières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un système d'enduit adapté.**	- L'élève décrit la constitution du support d'enduit. - L'élève est capable d'appliquer la règle du plus souple en haut et du plus dur en bas dans le contexte des enduits. - L'élève est capable de considérer les recommandations concernant l'application d'enduits.	- L'élève a évalué le support d'enduit. - L'élève a opté pour un système d'enduit. - L'élève a déterminé la suite des travaux. - L'élève a déterminé l'épaisseur des couches.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les profilés pour des enduits extérieurs.**	- L'élève est capable d'opter pour les profilés pour enduits correspondants. - L'élève est capable de dimensionner des profilés de bord, de finition et de conception d'une manière correspondant à la variété d'enduit. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction, y compris de mortier de pose, requises pour les profilés.	- L'élève a opté pour les profilés pour enduits adaptés. - L'élève a dimensionné les profilés pour enduits. - L'élève a déterminé la quantité de profilés. - L'élève a déterminé la quantité de mortier de pose ou de matériel de montage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer des surfaces d'enduits et de les facturer.**	- L'élève détermine la surface d'enduit. - L'élève détermine les quantités ainsi que les dimensions des travaux individuels.	- L'élève a déterminé la surface d'enduit. - L'élève a distingué les surfaces servant à déterminer le matériel de celles servant à facturer le travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réaliser des travaux de génie civil professionnels (FOPFF4)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de génie civil professionnels**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPFF4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une paroi extérieure.**	- L'apprenti aménage son poste de travail de manière compétente. - L'apprenti identifie les joints de dilatation et, le cas échéant, il les intègre. - L'apprenti pose des ancrages en fil métallique. - L'apprenti prévoit des orifices d'aération et de drainage. - L'apprenti réalise la maçonnerie porteuse et la maçonnerie de revêtement. - L'apprenti réalise correctement les couches d'accrochage, le mortier et les isolations. - L'apprenti tient compte des dimensionnements corrects des plans d'installation.	- L'apprenti a généralement respecté les règles de la fabrication d'une maçonnerie bicoque. - L'apprenti a réalisé les points essentiels du raccordement d'une maçonnerie bicoque.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire une chape inclinée simple.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - Le poste de travail est propre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti. - L'apprenti réalise différentes constructions avec chapes de manière compétente. - L'apprenti installe l'isolation phonique et les produits isolants de manière compétente. - L'apprenti réalise les réglages de la hauteur, les joints de dilatation ainsi que les extrémités murales de manière compétente.	- Le poste de travail de l'apprenti était propre et en ordre. - L'apprenti a produit différentes catégories de chapes de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les isolations phonique et thermique de manière règlementaire.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation d'un plafond en béton.**	- L'apprenti respecte les consignes importantes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti signale poliment les infractions aux règles. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti réalise et assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'apprenti effectue des travaux d'armature simples. - L'apprenti respecte les règles de la fabrication du béton, du transport du béton, de l'approvisionnement en béton, de la pose du béton, du compactage du béton et du traitement ultérieur.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti n'a pas accepté les infractions aux règles sans réagir, mais il a veillé à ce qu'elles soient évitées. - Le poste de travail était propre et en ordre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti. - L'apprenti a généralement assemblé l'enveloppe du coffrage, la stabilisation et les supports de manière compétente. - L'apprenti a préparé et assemblé une armature de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les règles de la fabrication et de la transformation du béton.

10 % (6 P)	**L'apprenti aménage son poste de travail de manière autonome.**	- L'ensemble des outils requis sont disponibles et rangés au poste de travail. - Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dispose les outils ainsi que les matériaux de manière ordonnée, de manière à ce qu'ils soient à portée de main au poste de travail. - Le poste de travail est propre à la fin des travaux et après le départ de l'apprenti.	- L'apprenti disposait de l'ensemble des outils et des matériaux, qui étaient correctement rangés (par exemple une pelle, des lunettes de protection, une truelle, un marteau , un niveau à bulle, etc.). - L'apprenti a assuré l'ordre et la propreté de son poste de travail. - L'apprenti a généralement remis en ordre et nettoyé son poste de travail avant de partir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réparation et rénovation de bâtiments (INBAU)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Réparation et rénovation de bâtiments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INBAU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les styles architecturaux les plus importants.**	- L'élève est capable de distinguer les styles roman et gothique, la Renaissance, le baroque ainsi que le classicisme.	- L'élève a présenté les différents styles architecturaux sous la forme d'un rapport.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations d'une maçonnerie.**	- L'élève est capable de constater des détériorations d'une maçonnerie. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes appropriées de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés de la maçonnerie. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du béton.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du béton. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes appropriées de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du béton. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des détériorations du crépi.**	- L'élève est capable de constater des détériorations du crépi. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes appropriées de remise en état.	- L'élève a constaté des endroits détériorés du crépi. - L'élève a décrit les étapes de travail servant à la remise en état des endroits détériorés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser un système d'enduit thermo-isolant (HEWPS)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Réaliser un système d'enduit thermo-isolant**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEWPS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'isolation thermique sous enduit.**	- L'élève est capable de soumettre la capacité de charge du support à un contrôle et d'effectuer un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève est capable d'appliquer un enduit thermiquement isolant. - L'élève est capable d'appliquer un enduit d'égalisation. - L'élève est capable d'appliquer un enduit supérieur. - L'élève est capable d'appliquer une couche finale servant de protection contre les intempéries.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôles et il les a prétraitées. - L'élève a appliqué un enduit couvrant projeté à la main de manière compétente en cas d'irrégularités et/ou de supports avec une capacité de charge insuffisante. - L'élève a appliqué des profilés pour enduits et/ou des supports d'enduit de manière compétente dans la mesure des besoins. - L'élève a appliqué un enduit inférieur thermiquement isolant de manière compétente à la main. - L'élève a appliqué un mortier de renfort pour enduit avec du treillis servant d'enduit d'égalisation de manière compétente à la main. - L'élève a gratté la surface. - L'élève a intégré du treillis servant de renfort diagonal à proximité des ouvertures. - L'élève a appliqué un enduit supérieur de manière compétente à la main et il l'a structuré en fonction de la variété d'enduit. - L'élève a éventuellement appliqué une couche finale. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles de l'installation d'un système d'isolation thermique sous enduit ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer un système composite d'isolation thermique.**	- L'élève est capable de soumettre la capacité de charge du support à un contrôle et d'effectuer un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève opte pour des panneaux isolants et il les prépare de manière appropriée. - L'élève colle les panneaux isolants ou il les fixe. - L'élève est capable d'appliquer un enduit de renfort. - L'élève est capable d'appliquer un revêtement final dans la mesure des besoins.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôle et il les a prétraitées. - L'élève a trié les panneaux isolants et il les a découpés et ajustés en fonction du matériau isolant. - L'élève a collé les panneaux isolants de manière compétente à la main pour constituer un appareil en fonction du système du fabricant. - L'élève a appliqué le système à chevilles correspondant de manière compétente pour un chevillage. - L'élève a appliqué un enduit de renfort avec un tissu couvrant de manière compétente. - L'élève a éventuellement appliqué une couche de fond, un enduit supérieur et/ou une couche finale de manière compétente. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles de l'installation d'un système d'isolation thermique sous enduit ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des transitions entre des façades et des zones de socles.**	- L'élève est capable de produire une structure de socle au niveau de la surface avec un raccordement incliné ou avec un raccordement à une isolation périmétrique.	- L'élève a produit une étanchéisation de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève a ajusté les panneaux isolants du socle et il les a fixés de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève a produit les transitions d'enduit de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Planifier et réaliser un crépis sur treillis (PLHDR)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un crépis sur treillis**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHDR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les revêtements d'installations, de supports, de piliers ou de plafonds voûtés.**	- L'élève est capable de planifier le montage d'une structure avec un enduit armé. - L'élève est capable d'expliquer différents domaines d'affectation. - L'élève est capable de planifier les détails de la structure. - L'élève établit un dimensionnement. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requis pour une structure avec un enduit armé. - L'élève est capable d'établir une liste de commande pour l'ensemble des matériaux de construction requis.	- L'élève a déterminé le système sous enduit correspondant à la production de la structure porteuse et il l'a subdivisé. - L'élève a opté pour le support d'enduit correspondant. - L'élève a établi un dessin détaillé à l'échelle indiquée de manière compétente. - L'élève a établi un dimensionnement en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes en se référant à des esquisses indiquées. - L'élève a déterminé l'ensemble des composants en se référant à une liste de dimensions. - L'élève a déterminé les quantités de matériaux requises par unité, il a déterminé les quantités totales requises et il a établi la liste de commande de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire les revêtements d'installations, de supports ou de piliers.**	- L'élève applique des méthodes de contrôle et il prépare le support d'enduit. - L'élève explique la sélection du revêtement et il fixe les supports d'enduit sur une surface de manière compétente. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit et de le lisser. - L'élève documente la suite de ses étapes de travail.	- L'élève a décrit les propriétés du support d'enduit et il a effectué le contrôle correspondant en fonction des propriétés du support d'enduit. - L'élève a effectué le montage en respectant les dimensions et il l'a soumis à un contrôle. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles de l'installation ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité par écrit sous forme de rapport. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des plafonds voûtés.**	- L'élève opte pour la forme de voûte correspondante et il explique la suite des étapes de la production. - L'élève constitue une structure porteuse en bois et il est capable de tracer un cintre et de produire les différents éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève est capable de raccorder le coffrage de manière compétente. - L'élève fixe les supports d'enduit d'une manière compétente et correspondant à la forme de la voûte. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit et de le lisser. - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève a expliqué la sélection de la structure d'une voûte suspendue. - L'élève a considéré l'envergure de la voûte. - L'élève a découpé les éléments du coffrage avec précision et il les a montés d'une manière généralement solide et sécurisée. - L'élève a effectué le montage du système sous enduit en respectant les dimensions et il l'a soumis à un contrôle. - L'élève a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur au cours de la manipulation des outils et des machines.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais..**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et exécuter des travaux d'aménagements intérieurs (VAIAU)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Préparer et exécuter des travaux d'aménagements intérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VAIAU**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter un bâtiment à de nouvelles exigences avec un démantèlement.**	- L'élève est capable d'effectuer des percées de murs ou des cavités murales dans la maçonnerie ou dans le béton.	- L'élève a documenté les étapes de travail. - L'élève a appuyé une dentelure dans la maçonnerie ou dans le béton.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de distinguer les fonctions de limitation d'espaces et de support d'un mur. - L'élève considère les exigences, par exemple l'isolation phonique, la capacité de charge, la maçonnerie de parement, l'ouverture des parois pour le passage de conduites ou la couverture des ouvertures. - L'élève est capable d'opter pour les pierres de construction convenables et pour le mortier requis. - L'élève est capable de planifier les ouvertures murales requises. - L'élève est capable de planifier les couvertures des ouvertures requises. - L'élève est capable de planifier une maçonnerie de parement.	- L'élève a identifié la fonction de la maçonnerie. - L'élève a opté pour les pierres de construction et pour le mortier en fonction des exigences. - L'élève a disposé les percées de murs dans l'appareil de mur. - L'élève a prévu la couverture des ouvertures avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a planifié les joints en fonction des exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un composant avec des propriétés indiquées.**	- L'élève est capable de produire des murs. - L'élève est capable d'opter pour des pierres de construction et de préparer du mortier. - L'élève est capable de produire des appareils de murs. - L'élève est capable de recouvrir des ouvertures murales. - L'élève est capable de former des joints.	- L'élève a produit des murs porteurs et non porteurs. - L'élève a affecté le mortier ainsi que les pierres de construction en fonction des exigences. - L'élève a produit des ouvertures de murs dans l'appareil. - L'élève a recouvert les ouvertures de murs avec un linteau perpendiculaire ou préfabriqué. - L'élève a produit les joints en fonction des exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a justifié son choix. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel (FOPFF5)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 3**

Titre du module:	**Réaliser des éléments de maçonnerie dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPFF5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer au coffrage d'un escalier de manière compétente, de monter l'armature et de la bétonner.**	- L'apprenti respecte les règles concernant les escaliers (régularité des marches). - L'apprenti indique les marches d'escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti réalise les éléments de coffrage (entre autres le soutènement, le raidissement, l'enveloppe ainsi que le marquage sur le limon) de manière compétente. - L'apprenti respecte les fondements de l'armature et il réalise l'armature. - L'apprenti intègre le béton de manière compétente et il en assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a globalement réalisé le traçage d'un escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti a réalisé et intégré le coffrage de l'escalier ainsi que l'armature de manière compétente. - L'apprenti a intégré le béton et il en a assuré le traitement ultérieur de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une voûte de manière compétente.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dessine la voûte (arc plein cintre, cintre segmenté, arc brisé) de manière compétente. - L'apprenti réalise et assemble les différents éléments de coffrage éventuellement requis. - L'apprenti respecte les règles du cintrage (épaisseur des joints, point culminant, retombée, fuseau, hauteur de la flèche).	- L'apprenti a réalisé une voûte d'une manière fondamentalement compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport à propos de la détection de l'origine de détériorations de maçonnerie de manière compétente.**	- Le rapport est structuré d'une manière compétente et détaillée (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).	- Le rapport était structuré d'une manière compétente et détaillée (dessin, coupe, vue, photographie, origine provisoire de la dégradation, réparation provisoire de la dégradation, informations requises concernant la réparation de la dégradation).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation de sous-fondations.**	- L'apprenti respecte les règles concernant la réalisation de sous-fondations. - L'apprenti respecte les règles en matière de sécurité.	- L'apprenti a contribué à la réalisation de sous-fondations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des listes de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti détermine les quantités des matériaux correspondants (volume, surface ou mètres courants) en vue de l'utilisation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les quantités et le matériel en se référant à des tableaux. - L'apprenti a déterminé le matériel essentiel requis pour les travaux à effectuer dans le cadre de ce module.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Concevoir une façade (GESFA)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Concevoir une façade**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESFA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les missions des couleurs d'une façade.**	- L'élève explique les missions générales des couleurs. - L'élève évalue l'importance de la couleur dans l'architecture.	- L'élève a identifié des missions générales et particulières des couleurs. - L'élève a constaté l'importance de la couleur dans l'architecture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la gestion de la coloration d'un bâtiment.**	- L'élève établit une liste de contrôle avec les différentes étapes à l'état réel et il propose d'autres options de couleurs. - L'élève est capable de déterminer les différentes nuances de couleurs de façades ainsi que les matériaux en se référant au tableau des profils d'impression.	- L'élève a documenté les différentes étapes. - L'élève a proposé différentes options de coloration en se référant à des palettes de couleurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement les façades d'un bâtiment.**	- L'élève produit des vues de plusieurs façades de bâtiments. - L'élève colore les façades en suivant les indications conceptuelles.	- L'élève a établi les dessins à l'échelle de manière compétente. - L'élève a préparé une coloration de manière individuelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Planifier et réaliser un élément en stuc (PLHAS)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un élément en stuc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHAS**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les variétés d'éléments en stuc.**	- L'élève est capable d'évaluer différentes techniques de formage d'éléments en stuc.	- L'élève a désigné différentes techniques de formage du stuc en fonction des objectifs conceptuels et des conditions structurelles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de formage et de moulage.**	- L'élève développe des modèles. - L'élève est capable de développer des formes en miroirs et/ou en coquilles en une pièce ou en deux pièces en fonction de l'affectation. - L'élève opte pour le matériel adapté à la forme moulée.	- L'élève a établi des esquisses des modèles indiqués à l'échelle. - L'élève a dessiné les différents éléments formés en se référant à des esquisses. - L'élève a opté pour le matériel adapté en fonction de la variété de la forme.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir des travaux de formage et de moulage.**	- L'élève prépare des modèles. - L'élève est capable de produire des formes en miroirs et/ou en coquilles en une pièce ou en deux pièces en fonction de l'affectation. - L'élève opte pour le matériel adapté à la forme moulée.	- L'élève a produit des éléments formés en se référant à des plans préimprimés. - L'élève a assemblé les différents éléments formés de manière adaptée. - L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail de manière compétente au cours de la production de l'élément en stuc.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Planifier et réaliser un profilé en stuc (PLHSP)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Planifier et réaliser un profilé en stuc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLHSP**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évoquer l'histoire du stuc.**	- L'élève est capable de décrire les stucs correspondant à un style architectural.	- L'élève a désigné les décorations avec du stuc correspondant aux différentes époques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des formes de profilés en stuc.**	- L'élève est capable de distinguer des formes de profilés. - L'élève est capable de représenter graphiquement des formes de profilés. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction requises avec des profilés en stuc en appliquant une méthode de calcul.	- L'élève a identifié des formes de profilés symétriques et asymétriques. - L'élève a représenté graphiquement des formes de profilés sous forme de dessin détaillé à l'échelle requise en suivant les indications. - L'élève a généralement déduit des dimensions ainsi que des données importantes à partir d'esquisses indiquées. - L'élève a déterminé la surface ainsi que le volume servant à déterminer la quantité de mortier du profilé. - L'élève a déterminé la quantité de mortier requise pour l'intégralité du profilé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des gabarits en stuc.**	- L'élève produit un gabarit de montage.	- L'élève a découpé la tôle profilée en respectant les dimensions avec précision. - L'élève a assemblé la tôle profilée et le gabarit de trainage. - L'élève a utilisé les outils adaptés à la production du gabarit de trainage de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des profilés en stuc.**	- L'élève est capable de produire des profilés en stuc en appliquant la méthode du trainage. - L'élève opte pour le matériel adapté pour un moulage. - L'élève suit l'ensemble des étapes de travail de manière compétente au cours du trainage. - L'élève nettoie l'ensemble des outils et des récipients de gâchage après la fin du travail.	- L'élève a préparé la table de trainage. - L'élève a préparé du sable, du plâtre ou des bandes isolantes servant de matériel de moulage. - L'élève appliqué le plâtre de manière régulière dans le sens du trainage en respectant les temps d'attente requis. - L'élève a effectué le montage du profilé en stuc en couches adaptées à la consistance. - L'élève nettoyé et remis en ordre son poste de travail ainsi que ses outils.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter des profilés en stuc.**	- L'élève est capable de découper des profilés en stuc, de les déplacer et de les enduire.	- L'élève a découpé les profilés de manière orthogonale et/ou en onglets. - L'élève a mélangé de la colle à base de plâtre à stuc en suivant les indications du fabricant. - L'élève a collé les profilés en stuc dans la position correcte en suivant les indications. - L'élève a retouché les profilés en stuc avec de la colle à base de plâtre à stuc ou avec du mortier pour enduit.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et en ordre (sans taches, ni fissures, ni plis, ni incisions) avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Préparer et exécuter des travaux de finitions (VAGES)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Préparer et exécuter des travaux de finitions**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VAGES**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module. Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la décoration d'une structure existante.**	- L'élève opte pour différents travaux de conception de manière autonome. - L'élève considère les exigences concernant par exemple la préparation du support d'enduit, l'isolation acoustique, les raccords muraux, les niveaux de qualité des surfaces ou les constructions sèches.	- L'élève a proposé des travaux de décoration ciblés pour des zones à l'intérieur et/ou à l'extérieur. - L'élève a documenté et expliqué les étapes de travail ainsi que la sélection dans un rapport. - L'élève a opté pour les matériaux en fonction des exigences et il s'en est servi d'une manière compétente et correspondant aux indications des fabricants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer une structure à des décorations complémentaires.**	- L'élève est capable d'effectuer différents types de travaux de finition de façades. - L'élève est capable d'opter pour le matériel correct pour le travail correspondant. - L'élève est capable de produire les différentes variétés de décorations de façades.	- L'élève a considéré les différentes structures comme les décorations, la couche de finition et la coloration. - L'élève a effectué des travaux de préparation, par exemple les applications de couches de fond, le montage de toutes sortes de profilés et de renforts, etc. - L'élève a déterminé les matériaux à utiliser et il s'en est servi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir ses documents et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit ses missions d'une manière complète, propre et précise. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a présenté les documents dans un état propre et en ordre, avec des feuilles aux formats indiqués. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel (FOPFF6)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau avancé Plafonneur-façadier 4**

Titre du module:	**Réaliser des éléments particuliers dans un environnement professionnel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPFF6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des piliers de manière compétente.**	- L'apprenti trace la position du pilier de manière compétente sur la surface. - L'apprenti pose les première et deuxième couches avec soin et précision. - L'apprenti réalise les joints de manière régulière. - L'apprenti réalise les couches et les hauteurs suivantes en respectant le plan. - L'apprenti tient compte de la verticalité, de l'horizontalité et de l'alignement (pas plus de 2 mm d'écart).	- L'apprenti a réalisé un pilier de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des remplissages d'une structure squelettique de manière compétente.**	- L'apprenti effectue les remplissages des colombages et des structures squelettiques de manière compétente. - L'apprenti intègre les couches intermédiaires, les joints de dilation ainsi que les joints d'égalisation.	- L'apprenti a effectué un remplissage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie en pierre naturelle.**	- L'apprenti tient compte des règles concernant la maçonnerie en pierre naturelle. - L'apprenti réalise le mortier ainsi que les joints de manière compétente. - L'apprenti applique l'appareil de pierres naturelles pour la maçonnerie en question de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'une maçonnerie en pierre naturelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des composants particuliers.**	- L'apprenti tient compte de tous les composants de l'élément de construction (par exemple pour une cheminée, avec entre autres les fondations, le foyer, le conduit et la tête). - L'apprenti respecte et applique les règles de construction. - L'apprenti intègre les mesures de protection thermique, de protection phonique et de protection anti-incendie de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels des composants particuliers.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de construire un mur isolé.**	- L'apprenti connaît et applique les exigences concernant les murs isolés. - L'apprenti respecte les règles concernant la construction de murs isolés (entre autres la couverture, les couches d'isolation, les joints de dilation, les fondations, la résistance au gel).	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'un mur isolé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction.**	- L'apprenti détermine les quantités de matériaux de construction pour les composants correspondants du module (volume, surface ou mètres courants) en vue de la transformation et en vue de la facturation.	- L'apprenti a déterminé les matériaux requis pour ce module à la demande de son supérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des plafonneurs-façadiers - francophone - Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluierungsaufgabe: Planung und Herstellung einer einschalige Wand mit Vorlagen. Die Wand ist im fachgerechten Verband mit DF-Steinen herzustellen und wird einseitig verfugt. Eine Seite der Wand ist mit Spritzputz zu versehen. Anschließend ist ein Putz fachgerecht aufzutragen und fluchtrecht abzureiben.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail, d'opter pour le matériel requis et de l'entreposer et il sécurise son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité requises pour un chantier simple. - L'élève aménage le chantier de manière ergonomique.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité requises, de manière à ne compromettre la sécurité de personne. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes des matériaux et des outils et il les a entreposés en conséquence.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier une cloison.**	- L'élève détermine les points exigés en se référant aux indications. - L'élève établit des esquisses d'appareils ainsi que des dessins de construction de manière compétente. - L'élève établit des listes concernant les quantités de matériel requises correspondant aux produits.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à exécuter et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - L'élève a établi les plans de construction d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.). - Les listes de matériel et d'outillage étaient en grande majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en grande majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une cloison et/ou de la façonner différemment.**	- L'élève est capable de produire une cloison en panneaux en plâtre/en panneaux muraux et/ou en construction sèche de manière compétente en considérant les dimensions ainsi que les tolérances. - L'élève monte la structure portante (en métal ou en bois). - L'élève pare la structure portante avec des panneaux en plâtre. - L'élève manipule les outils de manière compétente. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les suit. - L'élève maintient la qualité du travail correspondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a produit la cloison et il a mélangé le mortier/la colle de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des angles, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a appliqué les couches de la cloison conformément au plan. - L'élève a préparé et monté les profilés en métal et/ou les bois correspondants de manière compétente. - L'élève a convenablement préparé les panneaux en plâtre et il les a fixés de manière compétente. - L'élève a obtenu le niveau de qualité de la surface indiqué. - L'élève a manipulé et nettoyé les outils spécifiques de manière compétente. - La qualité du travail effectué répondait aux exigences.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier une façade extérieure.**	- L'élève est capable de planifier l'installation un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève planifie les matériaux isolants et il les détermine. - L'élève opte pour les profilés pour enduits et pour les fixations correspondants. - L'élève est capable de dimensionner des profilés de bords, des profilés de finition ainsi que des profilés de conception correspondant à la variété d'enduit. - L'élève est capable de déterminer les quantités de matériaux de construction, y compris de mortier de pose, requises pour les profilés. - L'élève détermine les surfaces d'enduit. - L'élève détermine les quantités ainsi que les dimensions des travaux individuels.	- L'élève a décrit la structure des couches d'un système d'isolation thermique sous enduit. - L'élève a opté pour les matériaux isolants correspondants et il a déterminé leurs quantités. - L'élève a opté pour les profilés pour enduits correspondants et il les a dimensionnés. - l'élève a déterminé la quantité de profilés. - L'élève a déterminé la quantité de mortier de pose ou de matériel de montage. - L'élève a déterminé la surface d'enduit. - L'élève a distingué les surfaces servant à la détermination du matériel et celles servant à la facturation du travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une façade extérieure et/ou de la façonner différemment.**	- L'élève soumet la capacité de charge du support à un contrôle et il effectue un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève opte pour des panneaux isolants et il les prépare de manière appropriée. - L'élève colle les panneaux isolants ou il les fixe. - L'élève est capable d'appliquer un enduit de renfort. - L'élève est capable d'appliquer un revêtement final dans la mesure des besoins. - L'élève observe les règlementations concernant l'utilisation des matériaux de construction. - L'élève manipule les outils de manière compétente. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les suit. - L'élève maintient la qualité du travail correspondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôles et il les a prétraitées. - L'élève a trié les panneaux isolants et il les a découpés et ajustés en fonction du matériau isolant. - L'élève a collé les panneaux isolants de manière compétente à la main pour constituer un appareil en fonction du système du fabricant. - L'élève a appliqué le système à chevilles correspondant de manière compétente pour un chevillage. - L'élève a appliqué un enduit de renfort avec un tissu couvrant de manière compétente. - L'élève a soigneusement assemblé des éléments transformés pour constituer un enduit supérieur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève détermine les points requis en se référant aux indications. - L'élève établit des listes pour les quantités de matériel requises en fonction des produits. - L'élève établit des esquisses et/ou des dessins d'exécution pour le projet indiqué.	- L'élève a préparé la majorité des travaux à effectuer d'une manière complète et il a documenté la préparation de manière compréhensible. - Les listes de matériel et d'outillage étaient en majorité complètes. - Les listes de dimensions ainsi que les calculs requis étaient en majorité corrects. - L'élève a établi les plans d'exécution d'une manière généralement compétente et complète (hachures, symboles, dimensionnement, etc.).

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des dimensions. - L'élève suit les indications concernant la transformation des matériaux de construction.	- L'élève a préparé le support et il a établi les étapes de travail en fonction des matériaux utilisés. - L'élève a produit le mortier d'enduit conformément au rapport de mélange avec une consistance convenable. - L'élève a convenablement structuré les couches de la chape. - L'élève a appliqué et traité le mortier d'enduit (par exemple du mortier projeté, du mortier inférieur ou du mortier supérieur) de manière compétente. - L'élève a traité la surface enduite avec les outils correspondants. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève compare le résultat qu'il a obtenu et les indications.**	- L'élève identifie des critères de qualité dans l'énoncé/dans la commande. - L'élève évalue la qualité du travail en se référant à des critères.	- L'élève a soumis le résultat de son travail à un contrôle et il l'a comparé aux indications de la mission. - L'élève connaît les critères d'évaluation les plus importants et il les a appliqués. - L'élève s'est correctement servi des instruments de mesure. - L'élève a respecté des dimensions, des angles, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a décrit le résultat du travail oralement ou par écrit en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Fabrication artisanale, colorage et traitement du papier (PAPER-F)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fabrication artisanale, colorage et traitement du papier**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPER-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: relieur artisanal / Handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît la composition du papier artisanal et il est capable de décrire la fabrication avec l'application d'une méthode traditionnelle et éventuellement de puiser du papier de manière autonome.**	- L'élève connaît les matières premières requises, leur état ainsi que leurs proportions. - L'élève présente les étapes de la procédure. - L'élève décrit des outils, des appareils ainsi que des accessoires en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève intègre des filigranes qu'il a produit personnellement dans le cadre de puisage.	- L'élève a puisé du papier artisanal avec un aspect régulier.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différentes techniques de la coloration du papier et il les applique.**	- L'élève connaît les techniques de la coloration du papier. - L'élève prépare un bain d'apprêt. - L'élève porte la colle à ébullition et il la colore. - L'élève colore le papier en appliquant plusieurs techniques.	- L'élève a produit du papier personnellement en appliquant plusieurs techniques de coloration.
40 % (24 P)	**L'élève transforme du papier au profit de créations personnelles.**	- L'élève connaît des options de transformation. - L'élève essaie des idées ainsi que des créations personnelles et il les met en pratique.	- L'élève a réalisé un portfolio et/ou différents produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Fabrication de cartonnages (CARTON-F)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fabrication de cartonnages**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CARTON-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Type de formateur proposé: relieur artisanal / Handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se réfère aux principes de la fabrication de cartonnages, il dessine des esquisses de cartonnages correspondant aux missions et il détermine les différents formats.**	- L'élève connaît les différentes variétés de boîtiers et de boîtes ainsi que leurs méthodes de fabrication. - L'élève dessine une esquisse en considérant les formats ainsi que les variétés.	- L'élève a dessiné une esquisse servant à la fabrication d'un cartonnage de son choix et il a déterminé les dimensions.
30 % (18 P)	**L'élève prépare du carton ainsi que des matériaux de couverture, il les sélectionne en se référant aux indications, aux propriétés des matériaux, à la direction de déplacement et aux options de transformation et il conçoit des boîtes, des boîtiers ou des trousses correspondant aux produits.**	- L'élève opte pour les matériaux requis pour la fabrication. - L'élève connaît les méthodes de la fabrication de cartonnages.	- L'élève a fabriqué un cartonnage correspondant à un produit indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève planifie et conçoit des cartonnages en se référant à ses esquisses personnelles.**	- L'élève se réfère aux principes. - L'élève esquisse une création personnelle. - L'élève se renseigne en consultant différents médias et il met ses idées en pratique.	- L'élève a fabriqué un cartonnage personnel après une préparation précise (esquisse, détermination du format et du matériel).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Consignes de sécurité et protection de l'environnement dans les médias imprimés (COSEP-F)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consignes de sécurité et protection de l'environnement dans les médias imprimés**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COSEP-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Type de formateur proposé: relieur ou imprimeur (sécurité - métiers du livre)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les programmes de sécurité internes et externes ainsi que les symboles et il est capable de subdiviser les symboles en groupes et de les considérer.**	- L'élève connaît les couleurs ainsi que les formes des groupes de symboles principaux. - L'élève est capable d'expliquer l'utilité des différents pictogrammes. - L'élève comprend l'identification d'une substance dangereuse.	- L'élève a attribué les légendes aux différents pictogrammes. - L'élève a classé les pictogrammes dans les différents groupes de risques.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la protection correcte de la peau ainsi que les moments et les méthodes pour l'appliquer au cours des travaux pratiques.**	- L'élève connaît la fonction, la structure ainsi que la résistance de la peau. - L'élève désigne les différentes formes d'une peau lésée, les degrés de lésion ainsi que les mesures de protection requises. - L'élève connaît le concept des trois niveaux de la protection de la peau et il est capable de le mettre à profit.	- L'élève connaît les produits servant à protéger sa peau au cours de ses activités professionnelles et privées et il a appliqué la protection de la peau dans des circonstances professionnelles spécifiques.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des mesures d'économies d'énergie et il les applique au cours de ses activités professionnelles et privées.**	- L'élève désigne l'utilité de mesures d'économies d'énergie. - L'élève détermine des coûts et il en déduit des économies annuelles.	- L'élève a établi un tableau mentionnant des mesures d'économies d'énergie pour une entreprise et pour un ménage privé et il a évalué leur rentabilité en classe.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la prévention ciblée des déchets et il est capable d'attribuer un tri des déchets respectueux de l'environnement au poste d'élimination correct.**	- L'élève désigne l'utilité de la prévention et du tri des déchets. - L'élève vérifie les options à l'établissement scolaire et au sein de l'entreprise. - L'élève se renseigne au sujet de centres de tri, il trie correctement les différents déchets et il évalue les résultats.	- L'élève a développé un concept pour réduire au minimum ses déchets professionnels en indiquant les centres de tri des déchets envisageables.
30 % (18 P)	**L'élève connaît la sécurité au travail et il est capable de la considérer au cours de ses activités professionnelles quotidiennes.**	- L'élève connaît les mesures de premiers secours importantes et il est capable de reproduire un message d'urgence. - L'élève désigne les sources de dangers générales ainsi que les mesures de protection à appliquer avec des machines. - L'élève connaît les conséquences de problèmes d'addiction avant le travail/au travail. - L'élève connaît les risques au cours du transport et des travaux de levage et de déplacement et il est capable de les désigner dans le contexte de produits.	- L'élève a simulé différents scénarios d'accidents en équipe, il a appliqué les mesures de premiers secours correctes et il a désigné des options de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Conception, impression et reliure d'un portfolio (COFAP-F)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conception, impression et reliure d'un portfolio**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COFAP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier - Salle informatique
1		

Type de formateur proposé: relieur ou imprimeur (conception et finition)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève planifie un produit de publication simple, tout seul ou en équipe, en considérant le travail de reliure avec des éléments visuels, textuels et graphiques et il établit le produit en se servant d'un logiciel de mise en page habituel.**	- L'élève met à profit les différentes options dans l'un des logiciels indiqués. - L'élève évalue les produits sous les aspects de la lisibilité, du message, des effets et des options de reliure.	- L'élève a préparé un produit de présentation en se servant d'un logiciel habituel et en considérant les éléments les plus importants.
20 % (12 P)	**L'élève indique des points de référence ainsi que des marquages pour l'impression et la transformation ultérieure dans la mise en page.**	- L'élève connaît les points de référence ainsi que les marquages.	- L'élève a indiqué les marquages corrects pour l'impression et pour le travail de reliure ultérieur.
20 % (12 P)	**L'élève opte pour le papier adapté et il imprime le produit.**	- L'élève connaît les formats, les variétés ainsi que les déterminations du papier. - L'élève applique correctement les commandes et il opte correctement pour une imprimante.	- L'élève a imprimé le produit avec du papier adapté.
30 % (18 P)	**L'élève effectue le travail de reliure ultérieur.**	- L'élève connaît des produits de reliure simples ainsi que leurs procédures de fabrication. - L'élève fabrique le produit avec l'assistance de camarades et d'enseignants.	- L'élève a présenté un produit fini convenable sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Confection d'un travail personnel de haute qualité (TRAHQ-F)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection d'un travail personnel de haute qualité**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRAHQ-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Type de formateur proposé: relieur artisanal / Handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier une reliure.**	- L'élève consulte des livres ainsi qu'Internet de manière autonome pour se renseigner. - L'élève opte pour une reliure, il établit une planification du travail avec un dessin technique, il sélectionne le matériel et il détermine le temps requis.	- L'élève a subdivisé la planification du travail de manière systématique et il l'a présentée avec application. - Le dessin reproduisait le produit ultérieur. - L'élève a opté pour une reliure adaptée. - L'élève a opté pour du matériel adapté et le plan horaire était convenable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire la reliure planifiée.**	- L'élève organise les matériaux ainsi que les outils requis et il produit la reliure. - L'élève compare la planification et le résultat du travail et il explique des différences concernant le temps et/ou la réalisation.	- L'élève a fabriqué un produit avec une conception personnelle de manière compétente en suivant les indications prévues. - L'élève a noté les anomalies éventuelles par rapport à la planification par écrit. - L'élève a présenté une liste des causes en cas d'inadéquation des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de coller des produits en papier sur différents matériaux de support.**	- L'élève connaît les différentes méthodes de collage des produits et il opte pour une méthode adaptée, pour des colles et pour des options de laminage.	- L'élève a présenté un produit plat, propre et convenablement collé. - L'élève connaît des options d'amélioration.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Emboîtages de haute qualité (EMBHQ-F)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Emboîtages de haute qualité**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EMBHQ-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Type de formateur proposé: relieur artisanal / handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des créations personnelles de boîtiers et d'étuis et d'opter pour des matériaux correspondants.**	- L'élève consulte des livres ainsi qu'Internet de manière autonome pour se renseigner au sujet de plusieurs variétés de boîtiers, de boîtes, d'étuis, etc. - L'élève opte pour une création adaptée à un objet, il planifie la suite des étapes et il sélectionne les matériaux correspondants.	- L'élève a subdivisé une documentation avec une planification de manière systématique et il l'a présentée avec application.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser la création planifiée.**	- L'élève réalise la création et il l'évalue.	- L'élève a réalisé le produit planifié de manière compétente en suivant les indications. - L'élève a présenté une liste de causes en cas d'anomalies par rapport à la planification.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des passepartouts correspondant à des photos/à des visuels, de les produire et de les intégrer proprement dans des cadres.**	- L'élève opte pour des passepartouts dont les couleurs correspondent aux matières et il en produit plusieurs. - L'élève expose ses cadres et il commente l'adéquation des couleurs ainsi que la réalisation.	- L'élève a présenté un cadre propre qui correspondait à une photo ou à un visuel personnellement sélectionné sous les aspects des couleurs et de l'esthétique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances fondamentales du relieur / évaluation et préparation des processus de production (COREL)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Participer au démarrage de production**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales du relieur / évaluation et préparation des processus de production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COREL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
9		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9		- Atelier - Salle informatique
9		

Type de formateur proposé: relieur artisanal / Handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît et évalue des procédures de travail concernant l'exécution de travaux de reliure en fonction de la taille de l'entreprise, des technologies appliquées et des types de missions.**	- L'élève présente des procédures de travail en fonction des produits, il les esquisse et il les explique. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel et il est capable de définir les notions. - L'élève distingue des types de missions. - L'élève identifie les étapes de la production et il est capable de les déterminer en se référant à des exemples.	- L'élève a désigné des méthodes fondamentales. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel important. - L'élève a au moins identifié des méthodes technologiques fondamentales en se référant à des exemples.
10 % (6 P)	**L'élève comprend l'évolution historie de la reliure, il classe des techniques par ordre chronologique et il évalue leur importance actuelle.**	- L'élève classe le type de fabrication ainsi que le délai de fabrication en se référant à des exemples de modèles, de photos et/ou de livres. - L'élève distingue des formes de produits, leur importance actuelle ainsi que leur manipulation.	- L'élève s'est référé aux critères de variétés d'assemblages, de papier et de couvertures. - L'élève a classé des produits de reliure par ordre chronologique avec les étapes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève contrôle et évalue entre autres la quantité, la qualité ainsi que l'adéquation des matières premières en se référant à des missions.**	- L'élève détermine la quantité ainsi que la qualité en se référant à des documents. - L'élève compare des indications ainsi que le matériel disponible et, le cas échéant, il constate des erreurs. - L'élève détermine d'autres matières premières et, le cas échéant, il se les procure.	- La structure de base de l'exercice de calcul professionnel était correcte.
20 % (12 P)	**L'élève effectue des travaux de coupe faciles en tenant compte des symboles, des marquages, de la direction de déplacement et des formats.**	- L'élève opte pour la machine correcte, respectivement pour les outils corrects, en fonction du matériel. - L'élève manipule les outils de manière professionnelle. - L'élève indique un modèle pour une découpe mécanique, il sélectionne un programme et il exécute les coupes dans l'ordre correct.	- L'élève a correctement découpé des feuilles imprimées en considérant les différents symboles ainsi que les différents marquages. - Les coupes étaient propres et elles respectaient les dimensions ainsi que les angles.
20 % (12 P)	**L'élève prépare des agrafages ainsi que des travaux de collage faciles, il les effectue, il soumet le résultat à un contrôle, il connaît les matières premières (colles, matériaux accessoires), leur fabrication, leur composition et leurs classifications et il respecte les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies en fonction des missions.**	- L'élève prépare convenablement les pages de garde. - L'élève opte pour des colles convenant au papier. - L'élève applique et effectue des reliures adhésives ou cousues en fonction des produits. - L'élève identifie des sources d'erreurs et il les élimine. - L'élève connaît les règlementations en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies dans les zones d'ateliers. - L'élève détermine correctement des mesures requises en fonction des circonstances.	- L'élève correctement effectué la transformation ultérieure des livres conformément à leurs formes initiales. - Les reliures adhésives et cousues étaient solides et un bloc de livre préparé était disponible pour la transformation ultérieure. - A aucun moment, la sécurité des personnes n'était compromise.

20 % (12 P)	**L'élève produit des brochures manuellement et il les distingue en fonction de leur variété et des méthodes de fabrication.**	- L'élève identifie des variétés de brochures. - L'élève déduit des différences concernant la production en fonction des variétés de brochures. - L'élève prépare les blocs de livres. - L'élève opte pour une reliure. - L'élève fixe correctement la couverture en fonction de la technologie.	- L'élève a produit des brochures qui répondaient aux exigences technologiques et qui étaient en état d'utilisation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Application des éléments de la technologie du papier (TECPA)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Participer au démarrage de production**

Titre du module:	**Application des éléments de la technologie du papier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECPA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle informatique
3		

Type de formateur proposé: salle de classe, MAC & atelier reliure

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les procédures de la fabrication industrielle de papier et il opte pour du papier ou pour du carton pour une mission en fonction de propriétés comme l'épaisseur, la résistance et le poids.**	- L'élève désigne les principes de la fabrication de papier. - L'élève opte pour du matériel avec des propriétés convenant au produit correspondant.	- L'élève a décrit les différents postes de la machine à papier. - L'élève a à chaque fois opté pour le matériel correspondant aux travaux indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la direction de déplacement de variétés de papier et il connaît son impact.**	- L'élève détermine les différentes options servant à constater la direction de déplacement en fonction des produits. - L'élève considère des conséquences.	- L'élève a déterminé la direction de déplacement avec trois produits différents et il a décrit son impact.
20 % (12 P)	**L'élève détermine des rapports de côtés, des formats normés, des formats ainsi que des normes.**	- L'élève détermine des formats ainsi que leur utilité en suivant des indications et il désigne les formats normés les plus importants.	- L'élève connaît la série DIN-A par cœur. - L'élève a décrit des formats français et anglais.
20 % (12 P)	**L'élève détermine la consommation de papier correspondant à la mission.**	- L'élève applique la méthode de calcul en considérant l'ensemble des indicateurs.	- L'élève a déterminé la quantité de papier correcte.
10 % (6 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel requis et il considère des conditions écologiques et économiques.**	- L'élève comprend le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît les normes écologiques ainsi que les conditions économiques.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel à l'oral et à l'écrit. - L'élève s'est référé à des critères écologiques et économiques au cours de la détermination.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Préparation des commandes fonctionnelles / accent sur la découpe (FORRL1)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Participer au démarrage de production**

Titre du module:	**Préparation des commandes fonctionnelles / accent sur la découpe**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORRL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît et évalue les procédures de travail internes pour la mise en œuvre de travaux de reliure et il se réfère à des exemples de produits typiques de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les différents produits ainsi que le parc de machines correspondantes. - L'apprenti explique des procédures de production en fonction des produits correspondants.	- L'apprenti a décrit la procédure de fabrication d'un produit typique de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti décrit et schématise la structure de l'entreprise, les relations avec les clients/les fournisseurs et les compétences de différents départements.**	- L'apprenti connaît les cycles de production au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a expliqué la structure de l'entreprise ainsi que les cycles de travail pour les différents produits.
30 % (18 P)	**L'apprenti contrôle les données concernant les signets et les repères à partir du produit imprimé.**	- L'apprenti connaît et applique les signets et les repères sur le produit imprimé. - L'apprenti explique et emploie correctement les termes professionnels.	- L'apprenti connaît les signets et les repères qui sont sur les produits imprimés.
30 % (18 P)	**L'apprenti assume des tâches partielles au sein d'une équipe dans le cadre de travaux en entreprise dans le domaine de la découpe de même que différents petits travaux de collage manuel en tenant compte du sens de la coulée du papier en fonction du produit.**	- L'apprenti connaît l'impact du sens de la coulée du papier dans le cadre de travaux de découpe et de collage. - L'apprenti effectue les différents travaux de découpe de manière compétente. - L'apprenti effectue les différents travaux d'encollage en fonction des produits.	- L'apprenti a fabriqué un produit en respectant le sens de la coulée du papier indiqué dans le cadre des travaux de découpe et d'encollage.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les consignes et les dispositifs de sécurité en fonction des machines et il respecte les règlements en matière de sécurité au travail et de prévention des incendies.**	- L'apprenti explique les différentes dispositions en matière de sécurité au travail et de prévention des incendies. - L'apprenti porte une tenue adaptée aux exigences internes de l'entreprise.	- L'apprenti a manipulé des machines et appareils en tenant compte des dispositions en matière de sécurité au travail et de prévention des incendies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Définir et travailler les matériaux / planifier et exécuter les processus de production de brochures et de reliures (MAREL)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter les processus de production suivant les instructions**

Titre du module:	**Définir et travailler les matériaux / planifier et exécuter les processus de production de brochures et de reliures**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MAREL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
9		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9		- Atelier - Salle informatique
9		

Type de formateur proposé: relieur artisanal / Handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève opte pour des machines, pour des dispositifs et pour des outils correspondant aux missions.**	- L'élève connaît les différentes machines, les différents dispositifs ainsi que les différents outils. - L'élève attribue les machines, les dispositifs ainsi que les outils aux travaux de reliure correspondants.	- L'élève a établi une liste d'outils et de machines pour une mission concernant un produit. - L'élève a évalué les possibilités d'accomplir une mission indiquée dans des circonstances déterminées.
20 % (12 P)	**L'élève prépare du papier, du carton, des matériaux de couverture ainsi que des accessoires et il les sélectionne en se référant aux indications, aux propriétés des matériaux, à la direction de déplacement du papier et aux options de transformation.**	- L'élève dispose des connaissances professionnelles requises. - L'élève opte pour le matériel correct.	- L'élève disposait des connaissances professionnelles requises. - L'élève a opté pour le matériel correct.
20 % (12 P)	**L'élève détermine des surfaces, des formats de papier, l'utilité ainsi que le temps requis.**	- L'élève connaît les formats de papier habituels et il détermine des surfaces ainsi que le matériel requis. - L'élève répond à des énoncés de calcul faciles en considérant les indications professionnelles.	- L'élève a déterminé les principaux matériaux requis pour la production d'une brochure ou d'une reliure tissée.
40 % (24 P)	**L'élève produit manuellement des reliures simples et il les distingue en fonction de leur variété et de la méthode de fabrication.**	- L'élève connaît les différentes variétés de reliures.	- L'élève a produit une variété de reliure simple de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève suit des indications environnementales au cours de la mise au rebut de résidus et de substances usagées.**	- L'élève connaît les différentes options de mise au rebut de produits de reliure spécifiques et de produits habituels.	- L'élève a décrit les mesures de mise au rebut correctes pour six produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Création de médias imprimés simples (CREME)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter les processus de production suivant les instructions**

Titre du module:	**Création de médias imprimés simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREME**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle informatique
3		

Type de formateur proposé: Drucker oder Buchbinder welcher sich mit branchentypischen Layoutprogrammen und der Weiterverarbeitung auskennt.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève met le matériel informatique et les logiciels d'un poste de travail en service, il prépare des documents de publication assistée par ordinateur et il est capable de sauvegarder et d'archiver des données dans différents formats.**	- L'élève connaît les différentes notions et il les explique.	- L'élève a sauvegardé et archivé un document indiqué. - L'élève a ouvert un document en se référant à des indications précises concernant l'emplacement.
30 % (18 P)	**L'élève établit des produits de publication avec des éléments visuels, textuels et graphiques en se servant de logiciels de mise en page habituels.**	- L'élève met à profit les différentes options dans un logiciel. - L'élève évalue les produits sous les aspects de la lisibilité, du message, de l'effet et des options technologiques pour une transformation ultérieure.	- L'élève a établi un produit de publication de son choix en se servant d'un logiciel habituel et en considérant les éléments les plus importants.
30 % (18 P)	**L'élève planifie un produit (cartes de visite, bloc de livre, etc.) et il prépare la production.**	- L'élève connaît les critères de la composition des différents produits.	- L'élève a établi un produit en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève indique des marquages ainsi que des points de référence dans la mise en page.**	- L'élève connaît les points de référence ainsi que les marquages.	- L'élève a disposé les marquages aux endroits indiqués pour le produit.
10 % (6 P)	**L'élève présente et explique le résultat de son travail.**	- L'élève présente le résultat du travail et il désigne les différentes étapes de la production.	- L'élève a présenté un produit fini en se servant d'une option de présentation correspondante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exécuter et approfondir suivant des instructions les processus de production / accent sur le massicot (FORRL2)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter les processus de production suivant les instructions**

Titre du module:	**Exécuter et approfondir suivant des instructions les processus de production / accent sur le massicot**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORRL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti effectue des travaux de pliage, de collage, d'assemblage et de brochage dans le cadre de la production manuelle de modèles.**	- L'apprenti connaît et sélectionne correctement les matériaux ainsi que les outils requis pour la production de modèles. - L'apprenti accomplit les travaux en respectant la suite des étapes indiquée sur le plan technologique. - L'apprenti utilise les outils de manière compétente.	- L'apprenti a produit un exemplaire modèle de manière irréprochable en tenant compte des indications de rigueur, de la structure de l'entreprise et des possibilités de mise en œuvre.
20 % (12 P)	**L'apprenti prépare le matériel de travail, il vérifie le type de matériel ainsi que sa qualité et, le cas échéant, il détecte des défauts et des détériorations.**	- L'apprenti distingue et sélectionne le papier en fonction de sa surface, de son type et de son volume. - L'apprenti contrôle les bonnes propriétés de transformation ainsi que la qualité à partir d'échantillons. - Le matériel de travail est aligné.	- L'apprenti a aligné le matériel de travail d'une manière convenable. - L'apprenti a détecté et signalé les défauts du matériel.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine le sens de la coulée du papier, les besoins en matériel ainsi que les possibilités de transformation.**	- L'apprenti sélectionne le papier et le carton conformément aux indications ainsi qu'en fonction du sens de la coulée du papier et du besoin en matériel et il propose les possibilités de transformations adéquates.	- L'apprenti a déterminé le sens de la coulée du papier. - L'apprenti a correctement évalué le calcul d'imposition et il a sélectionné les possibilités de transformation adéquates.
30 % (18 P)	**L'apprenti organise les procédures de travail, il contrôle l'opérationnalité du massicot et des dispositifs, il programme ces appareils et il assure le suivi des opérations précédentes et ultérieures.**	- L'apprenti contrôle la mise à disposition du matériel. - L'apprenti règle la pression en fonction du matériel à découper. - L'apprenti détermine la suite des opérations de découpe. - L'apprenti intitule et établit les programmes et il les enregistre de manière compétente.	- L'apprenti a détecté les marges d'impressions de la feuille et il en a tenu compte. - L'apprenti a adapté le programme de coupe de manière compétente. - L'apprenti a réalisé une découpe d'essai optimale. - L'apprenti a découpé un produit d'impression simple d'une feuille imprimée.
10 % (6 P)	**L'apprenti contrôle les fiches de données de sécurité concernant les produits utilisés et il respecte les consignes en matière de protection de l'environnement, de protection de la santé, de sécurité au travail et de prévention des incendies.**	- L'apprenti connaît l'emplacement des fiches de données et il comprend les différents termes en matière de sécurité.	- L'apprenti a énuméré oralement différents risques et il a appliqué les mesures requises en conséquence.
10 % (6 P)	**L'apprenti accomplit la mission de travail, il documente les résultats conformément aux usages internes et il assure l'entretien du massicot.**	- L'apprenti connaît les étapes de travail à suivre pour un changement de lame du massicot de même que les consignes de sécurité en la matière. - L'apprenti assure l'huilage et le graissage de la machine. - L'apprenti connaît le plan de graissage du fabricant et il note les données.	- L'apprenti a décrit oralement un changement de lame du massicot. - L'apprenti a respecté le plan de graissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Applications des matériaux / planifier et exécuter les processus de production (MAREL1)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter les processus de fabrication**

Titre du module:	**Applications des matériaux / planifier et exécuter les processus de production**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MAREL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier - Salle informatique
5	1	

Type de formateur proposé: relieur de série / Maschineller Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève analyse des modèles de brochures et il les attribue à des méthodes et à des techniques de fabrication.**	- L'élève connaît les modèles de plis habituels et il les attribue. - L'élève connaît la procédure de fabrication avec une encarteuse-piqueuse.	- L'élève a désigné et expliqué les différentes méthodes de fabrication ainsi que les travaux avec les différentes machines.
30 % (18 P)	**L'élève décrit les différents travaux avec les plieuses, il produit des modèles de fabrication et il vérifie leurs options de transformation.**	- L'élève monte la plieuse en se référant aux schémas de pliage ou aux documents de la mission. - L'élève connaît la direction de déplacement du papier ainsi que les influences extérieures et il les considère. - L'élève règle les rouleaux ainsi que les différentes plieuses (à poches, à lames et mixtes). - L'élève explique le collage au pli ainsi que la thermocouture.	- L'élève a produit des modèles de plis et il les explique. - L'élève a décrit les étapes de travail avec les machines.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes procédures de production avec une encarteuse-piqueuse ainsi que le montage.**	- L'élève désigne et décrit les travaux avec une encarteuse-piqueuse. - L'élève explique les dispositifs (pinces et système d'aspiration), l'ébouteur, les têtes d'agrafage ainsi que les différentes chaînes d'assemblage.	- L'élève a désigné la transformation de feuilles commerciales et de feuilles de rotation pliées. - L'élève a décrit les travaux avec le dispositif de couverture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de plier des feuilles plano manuellement en considérant les symboles, les marquages ainsi que les différents schémas de pliage et de lire les documents d'une mission.**	- L'élève connaît l'ensemble des schémas de pliage et il explique les indications importantes. - L'élève comprend les symboles ainsi que les marquages. - L'élève soumet les résultats du travail à des contrôles sous les aspects du respect des dimensions, de la propreté et des options de transformation ultérieure. - L'élève comprend les documents de la mission.	- L'élève a produit des variétés de plis à seize et à trente-deux pages en fonction d'une pagination existante. - L'élève a expliqué les différents plis parallèles, croisés et mixtes ainsi que les différentes variétés de plis portefeuilles.
20 % (12 P)	**L'élève détermine le temps et le matériel requis pour les différentes étapes du travail de pliage et d'assemblage.**	- L'élève détermine la charge de travail pour le pliage et la manipulation de l'encarteuse-piqueuse en considérant les différentes techniques de pliage. - L'élève détermine les quantités de matériel requises avec les agrafeuses.	- L'élève a déterminé le matériel requis ainsi que le montage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Exécuter suivant des instructions les processus de production / accent sur le pliage (FORRL3)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécuter les processus de fabrication**

Titre du module:	**Exécuter suivant des instructions les processus de production / accent sur le pliage**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORRL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti plie la feuille à plat pour obtenir la disposition des pages convenant au produit, en tenant compte des signets, des repères et des différents schémas de pliage.**	- L'apprenti connaît l'ensemble des schémas de pliage et il explique les données importantes. - L'apprenti comprend les signets et les repères. - L'apprenti contrôle le résultat du travail sous les aspects des dimensions, de la propreté et des propriétés de traitement.	- L'apprenti a réalisé des pliages à 16 et à 32 pages en fonction de la pagination existante. - L'apprenti a expliqué les différents plis parallèles, croisés et combinés de même que les différentes variétés de plis fenêtres.
20 % (12 P)	**L'apprenti explique les différents travaux sur les machines de pliage, il contrôle les feuilles à plat livrées sous l'aspect de leurs propriétés de traitement dans le cadre du processus et il les prépare pour le pliage.**	- L'apprenti règle la machine de pliage en fonction des schémas de pliage. - L'apprenti connaît et prend en compte le sens de la coulée du papier de même que les influences extérieures. - L'apprenti règle les cylindres de pliage de même que les différentes machines de pliage (plieuse à poches, plieuse à couteaux, plieuse combinée) - L'apprenti explique les procédés du collage sur plieuse et de la thermo-couture.	- L'apprenti a produit et expliqué des modèles de plis. - L'apprenti a correctement décrit les cycles de la machine.
30 % (18 P)	**L'apprenti configure la machine de pliage ainsi que les agrégats en fonction du matériel et conformément aux indications concernant la production et il procède au pliage dans le respect des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti connaît la machine de pliage de même que ses agrégats. - L'apprenti lit le dossier de commande et il applique les indications. - L'apprenti attend l'autorisation de plier du formateur. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a assuré l'équipement et le traitement ultérieur de manière autonome pour une commande simple.
20 % (12 P)	**L'apprenti prépare les matériaux, les outils ainsi que les machines servant à la perforation, au rainurage ainsi qu'à l'agrafage et il accomplit les processus de travail en fonction des produits.**	- L'apprenti maîtrise le réglage des différentes machines et des différents équipements ainsi que la mise en œuvre des différentes techniques de travail. - L'apprenti dresse une liste des différents matériaux et des différents outils des machines en question. - L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage.	- L'apprenti a effectué et expliqué l'agrafage. - L'apprenti a expliqué les différents travaux sur les machines de perforation, de rainurage et d'agrafage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre en compte l'influence des conditions atmosphériques sur les processus de pliage et de traitement lors de la production.**	- L'apprenti connaît l'impact des conditions atmosphériques sur le papier. - L'apprenti évalue correctement le traitement ultérieur.	- L'apprenti a identifié le taux d'humidité du papier.
10 % (6 P)	**L'apprenti établit un plan d'entretien et de graissage de manière autonome et il le met en œuvre en respectant les indications des fabricants des machines.**	- L'apprenti décompose une tête d'agrafage de l'agrafeuse, il la nettoie et il la réassemble. - L'apprenti applique une méthode convenable pour nettoyer les machines de pliage.	- L'apprenti a produit une liste des travaux d'entretien et il a justifié l'exécution des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Application des matériaux / planifier et exécuter les processus de production (MAREL2)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser les processus de production1**

Titre du module:	**Application des matériaux / planifier et exécuter les processus de production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MAREL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier - Salle informatique
5	1	

Type de formateur proposé: relieur de série / Maschineller Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de manipuler le massicot de manière compétente.**	- L'élève configure le programme de coupe de manière optimale. - L'élève connaît les appareils complémentaires ainsi que les appareils périphériques. - L'élève connaît les différentes lames de coupe ainsi que les barres de coupe correspondantes. - L'élève connaît les variétés, les angles de coupe ainsi que les durées de vie des lames. - L'élève se rend compte des erreurs de coupe et il les rectifie.	- L'élève a effectué la coupe de manière optimale et il a opté pour les appareils périphériques et complémentaires appropriés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les travaux de maintenance du massicot ainsi que les dispositifs de sécurité.**	- L'élève désigne et décrit les différents éléments du massicot. - L'élève établit un plan de graissage et il le met en œuvre. - L'élève connaît les différentes mesures de sécurité à appliquer au cours des travaux au massicot.	- L'élève a énuméré et décrit cinq mesures de maintenance et de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents systèmes de coupe.**	- L'élève connaît les systèmes de coupe: le canivet, la coupe oscillante, la coupe mixte, etc. - L'élève décrit et distingue l'ébouteur, le coupe-carton, le massicot, la coupeuse trilatérale ainsi que la fraise conique à trois arêtes. - L'élève applique le système de coupe approprié pour les différents travaux.	- L'élève a identifié les différentes procédures des systèmes de coupe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'expliquer les travaux avec le module d'encollage.**	- L'élève connaît les trois types de colle. - L'élève explique les procédures de travail pour les brochures agrafées et fraisées, pliées, avec des clapets débordants et non débordants. - L'élève décrit et explique les différents postes de travail pour le module d'encollage: la machine d'assemblage, le contrôle des épaisseurs, le fraisage, le collage, le rainurage des couvertures, le pressage de la couverture, le refroidissement ainsi que la fraiseuse conique à trois arêtes.	- L'élève a expliqué la suite des étapes de travail pour une brochure modèle en fonction du produit.
20 % (12 P)	**L'élève détermine le temps et le matériel requis pour les différentes étapes de travail avec le massicot et avec le module d'encollage.**	- L'élève détermine le temps requis pour la coupe ainsi que le matériel requis avec le module d'encollage.	- L'élève a déterminé le matériel ainsi que l'équipement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exécuter suivant des instructions les processus de production / accent sur le massicot (FORRL4)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser les processus de production1**

Titre du module:	**Exécuter suivant des instructions les processus de production / accent sur le massicot**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORRL4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti soumet les matières à découper à un contrôle sous l'aspect de leurs propriétés de traitement, il prépare la coupe en fonction des produits et il met les matières à découper à disposition.**	- L'apprenti connaît les étapes de travail. - L'apprenti organise convenablement son poste de travail. - L'apprenti lit la documentation de la commande. - L'apprenti connaît la suite des étapes de travail.	- L'apprenti a préparé les matières à découper.
30 % (18 P)	**L'apprenti assure la configuration, la programmation et la coupe en tenant compte de critères économiques et ergonomiques, dans le respect des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti crée correctement le programme de coupe. - L'apprenti connaît les appareils complémentaires ainsi que les appareils périphériques. - L'apprenti connaît les différentes lames de coupe ainsi que les barres de coupe, les variétés, les angles de coupe et les durées de vie des lames correspondants. - L'apprenti se rend compte des erreurs de coupe et il les corrige.	- L'apprenti a effectué la coupe de manière optimale et il a sélectionné les appareils périphériques et complémentaires appropriés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les différents systèmes de coupe.**	- L'apprenti connaît les systèmes de coupe: le canivet, la coupe oscillante, la coupe mixte, etc. - L'apprenti décrit et distingue le trimmer, le coupe-carton, le massicot, la coupeuse trilatérale et la fraise conique à trois arêtes. - L'apprenti applique le système de coupe approprié pour les différents travaux.	- L'apprenti a identifié les différents processus des systèmes de coupe.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les matières découpées pour les étapes ultérieures de la production.**	- L'apprenti connaît les étapes de travail ainsi que le stockage optimal des feuilles coupées. - L'apprenti organise son poste de travail. - L'apprenti assure le transport en respectant les normes de sécurité de rigueur.	- L'apprenti a préparé les matériaux pour les étapes de travail ultérieures.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à des travaux de maintenance sur le massicot et de tenir compte des dispositifs de sécurité de la machine.**	- L'apprenti désigne et décrit les différents éléments du massicot. - L'apprenti établit un plan de graissage et il le met en œuvre. - L'apprenti connaît les différentes mesures de sécurité à appliquer lors des travaux au massicot.	- L'apprenti a énuméré et décrit cinq mesures de maintenance et de sécurité.

30 % (18 P)	**L'apprenti planifie et exécute les travaux sur le module d'encollage.**	- L'apprenti connaît les trois types de colle. - L'apprenti explique les processus de travail pour les brochures agrafées et fraisées, avec des clapets débordants et non débordants. - L'apprenti décrit et explique les différents postes de travail sur le module d'encollage: la machine d'assemblage, le contrôle des épaisseurs, le fraisage, le collage, le rainurage des couvertures, le poste de pressage de la couverture, le poste de refroidissement et la fraiseuse conique à trois arêtes.	- L'apprenti a expliqué la suite des étapes de travail pour une brochure modèle en fonction du produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Production d'une reliure de haute qualité (REQUA)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production des médias imprimés**

Titre du module:	**Production d'une reliure de haute qualité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REQUA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître de cours spéciaux / Reliure - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier - Salle informatique
4		

Type de formateur proposé: relieur artisanal / Handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier plusieurs variétés de reliures de manière autonome, de décrire les différentes étapes de travail, de déterminer le temps et les quantités de matériel requis pour les étapes d'un travail de qualité élevée et d'effectuer la production.**	- L'élève produit une reliure avec une description adaptée des étapes de travail, une planification horaire ainsi qu'une détermination du matériel.	- L'élève a planifié la reliure par écrit et il a établi une liste complète et correcte des étapes de travail. - L'élève a produit une reliure dans un état propre et convenable, avec une coloration correspondante, de manière autonome. - Après la production, l'élève a présenté une description avec la mention de particularités et d'erreurs rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une reliure en demi-cuir sous forme de reliure à la française, de l'esquisser, de déterminer les quantités de matériel requises et d'effectuer la production sous guidance (consulter le programme de formation, par exemple pour un album photo).**	- L'élève produit une reliure avec une description adaptée des étapes de travail, une planification horaire ainsi qu'une détermination du matériel.	- L'élève a planifié la reliure par écrit et il a établi une liste complète et correcte des étapes de travail. - L'élève a produit une reliure dans un état propre et convenable, avec une coloration correspondante. - L'élève a correctement effectué la majorité des travaux. - L'élève a effectué l'affûtage du cuir d'une manière correcte dans une large mesure, éventuellement sous guidance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher une décoration pour une reliure, de la planifier, de la dessiner en appliquant plusieurs options de conception et d'équipement et de la reproduire sur un modèle en carton.**	- L'élève se procure des informations concernant les différentes décorations ainsi que les subdivisions du dos. - Le portfolio contient des modèles en carton avec des descriptions.	- L'élève s'est procuré les informations requises et elles étaient majoritairement complètes. - L'élève a établi des dessins corrects sous l'aspect professionnel. - Le portfolio était complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les étapes de la production d'une reliure à la française en semi-cuir et de les planifier (sous des aspects optiques, matériels et décoratifs) et il effectue la production avec ou sans assistance.**	- L'élève établit une planification du travail ainsi qu'un plan du matériel. - L'élève produit une reliure à la française en semi-cuir et il évalue son travail.	- La planification écrite (avec les esquisses) concernant les quantités de matériel requises, les outils requis ainsi que les étapes de travail correspondait majoritairement à la méthode. - L'élève a produit une reliure à la française en semi-cuir d'une manière correcte sous l'aspect professionnel sous guidance. - L'élève a convenablement opté pour les matériaux et pour les outils requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Organiser et programmer les installations de production (OPRIN)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production des médias imprimés**

Titre du module:	**Organiser et programmer les installations de production**	**Module fondamental**	
Code du module:	**OPRIN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle informatique
5	1	

Type de formateur proposé: relieur de série / Maschineller Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la production mécanique d'une reliure cousue, il connaît les réglages et les étapes de travail et il décrit l'installation de reliure cousue mécanique ainsi que sa capacité de fonctionnement.**	- L'élève explique le système de la reliure cousue, le guidage des fils ainsi que les différentes pièces de la couseuse. - L'élève décrit les exigences auxquelles doit répondre le fil, il détermine la quantité de fil requise et il décrit les procédures antérieures et ultérieures.	- Les descriptions ainsi que les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève connaît les différentes variétés de piqûres ainsi que leur réalisation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'attribuer et de décrire la thermocouture.**	- L'élève décrit le principe de la thermocouture et du poste de thermocouture. - L'élève explique les exigences auxquelles doivent répondre les fils ainsi que les aiguilles.	- L'élève connaît les postes de travail de la thermocouture et il les a expliquées sous les aspects professionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner et d'expliquer les différentes méthodes de finition ainsi que les matériaux requis.**	- L'élève décrit les méthodes de finition, il explique les options d'affectation et il leur attribue le matériel correspondant.	- L'élève connaît des finitions comme le gaufrage, l'estampage à chaud, le pelliculage ainsi que les poinçonnages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les procédures de la production à grande échelle de volumes d'envergure.**	- L'élève décrit les travaux avec les dispositifs de découpe d'assemblage, de pages de garde et à trois lames, des travaux avec des cintreuses, des assembleuses et des colleuses, des travaux avec une machine à couverture, l'intégration de l'assemblage dans la couverture, la plieuse et l'essorage.	- L'élève a correctement présenté la majorité des étapes du travail d'assemblage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de contrôle, les exigences concernant la qualité, les dispositifs de sécurité ainsi que les contrôles finaux des différentes étapes de travail mécaniques.**	- L'élève explique les exigences, les contrôles ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève explique l'utilité des différentes méthodes de contrôle et des différents contrôles.	- L'élève a déterminé les dispositifs de contrôle avec une encarteuse-piqueuse, les méthodes de contrôle au cours de la reliure adhésive, les exigences concernant la qualité des différents produits et les différents postes ainsi que les contrôles finaux et il les a correctement désignés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Reliure artisanale/Organiser et programmer les installations de production (FORRL5)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production des médias imprimés**

Titre du module:	**Reliure artisanale/Organiser et programmer les installations de production**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORRL5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de planifier à chaque fois une bande tissée (à moitié ou intégralement) ainsi qu'un ruban en cuir adaptés au type de reliure, de les produire, de les transformer et de les fixer et de programmer et de manipuler la brocheuse de manière autonome ou sous guidance avec les appareils périphériques adaptés.**	- L'apprenti relie différents assemblages. - L'apprenti sélectionne les matériaux et les machines. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti alimente son carnet de travail. - L'apprenti utilise les différentes colles. - L'apprenti explique les étapes de travail pour une brochure modèle. - L'apprenti réalise des brochures souples, des brochures à rabats débordants, des brochures à rabats non débordants et des brochures à bords repliés. - L'apprenti règle les appareils périphériques de la brocheuse d'une manière adaptée à la production et il les manipule. - L'apprenti applique les mesures de sécurité au travail.	- L'apprenti a fixé deux assemblages différents dans leur couverture d'une manière propre et cohérente. - L'apprenti a au moins transformé un assemblage. - Les descriptions étaient disponibles dans le carnet de travail et l'apprenti les a expliquées oralement. - L'apprenti a manipulé les machines d'une manière adaptée à la production et à la sécurité. - L'apprenti a produit une brochure correcte sous l'aspect professionnel sur la brocheuse. - L'apprenti a fourni des explications généralement correctes. - L'apprenti a assuré la sécurité.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire une reliure en cuir sous guidance et de programmer/d'équiper l'agrafeuse de manière autonome ou sous guidance avec les appareils périphériques appropriés et de la manipuler.**	- L'apprenti prépare la reliure. - L'apprenti effectue l'agrafage et il transforme l'assemblage. - L'apprenti pose le mors, il fixe la couverture, il aiguise le cuir et il pose l'assemblage dans le cuir. - L'apprenti recouvre la couverture et il intègre les pages de garde. - L'apprenti alimente son carnet de travail. - L'apprenti équipe l'installation avec les agrégats complémentaires adaptés aux différentes agrafeuses. - L'apprenti sélectionne les matériaux à utiliser conformément aux indications internes. - Le cas échéant, l'apprenti élimine les ambiguïtés et il vérifie les données.	- L'apprenti a produit une reliure en cuir correctement réalisée. - Le carnet de travail faisait état de descriptions des étapes de travail, du matériel requis et de son affectation et l'apprenti a fourni des explications oralement. - Le produit correspondait dans une large mesure aux indications de la commande ainsi qu'aux critères de qualité habituels. - L'apprenti a sélectionné les matériaux, les agrégats complémentaires ainsi que les réglages appropriés. - L'apprenti a correctement réglé les dispositifs de sécurité et ils étaient en état de marche. - L'apprenti a réglé les modifications ainsi que les adaptations requises au cours de la production.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des boîtiers, des étuis et des boîtes, de déterminer leurs dimensions, de les produire de manière autonome, d'expliquer les différentes méthodes de contrôle pour les produits brochés, les critères de qualité ainsi que les vérifications finales et de les appliquer dans la pratique.**	- L'apprenti réalise différents types d'étuis, de boîtes et de boîtiers. - L'apprenti effectue des calculs correspondant à l'assemblage. - L'apprenti sélectionne les matériaux d'une manière adaptée au produit. - L'apprenti explique, distingue et connaît la fonction des différents contrôles: o méthodes de contrôle du collage, o critères de qualité concernant les différents produits et les différentes étapes, o vérifications finales. - L'apprenti est capable d'alimenter un journal de qualité.	- L'apprenti a produit deux variétés de boîtiers, de boîtes et d'étuis avec des dimensions et des couleurs adaptées à l'assemblage. - L'apprenti a fourni des explications généralement correctes et il les a appliquées dans la pratique aux moments indiqués. - L'apprenti a régulièrement alimenté le journal de qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Conception de produits et gestion des commandes sur mesure (CONGE)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondissement spécifique suivant l'entreprise**

Titre du module:	**Conception de produits et gestion des commandes sur mesure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONGE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier - Salle informatique
4	1	

Type de formateur proposé: relieur artisanal / Handwerklicher Buchbinder

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner et d'évaluer les différentes méthodes de contrôle, les différentes exigences concernant la qualité ainsi que les différents contrôles finaux des livres produits.**	- L'élève explique l'utilité des différents essais, des différents contrôles, des différentes méthodes de contrôle avec des reliures adhésives ainsi que les exigences de qualité auxquelles doivent répondre les livres et les brochures. - L'élève effectue les différents contrôles et il évalue le produit relié.	- L'élève a subdivisé les options de contrôle en contrôles initiaux, intermédiaires et finaux. - L'élève a analysé et évalué cinq exigences en matière de qualité ainsi que cinq contrôles correspondant à la suite des étapes de travail pour un livre contrôlé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des procédures de travail faciles et complexes, de les effectuer, de les analyser et de les expliquer.**	- L'élève prend connaissance de missions de travail, il opte pour des procédures de travail, pour des variétés de matériel, pour des variétés de colle, pour des machines et pour des outils correspondants en se référant à des documentations techniques (photos, esquisses, descriptions) et il les décrit de manière compétente. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel international au cours des missions.	- Les étapes de travail correspondaient en majorité aux missions indiquées. - L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel. - L'élève a illustré les descriptions avec des petits dessins. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel international.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour l'emballage manuel correct, convenant aux différents produits finaux, de vérifier leur faisabilité, de déterminer les quantités de matériel requises, de produire l'emballage et de désigner différentes options d'expédition.**	- L'élève opte pour les matériaux d'emballage requis et il les détermine. - L'élève emballe des paquets de manière compétente, il les annote, le cas échéant il les affranchit et il les étiquette. - L'élève opte pour une méthode d'expédition adaptée à la mission, il la désigne, il détermine les coûts et il en prend note.	- L'élève a emballé et annoté un produit avec précaution. - L'élève a présenté une liste de méthodes d'expédition adaptées et il a déterminé l'affranchissement. - L'élève a appliqué les critères de qualité correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer des options internes et externes de protection de l'environnement, de les planifier et d'analyser leur mise en pratique.**	- L'élève met les déchets ainsi que les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève recherche des mesures de protection de l'environnement et il les désigne dans le contexte de circonstances professionnelles et privées. - L'élève détermine des concentrations maximales admissibles au poste de travail ainsi que des missions concernant l'entreprise.	- L'élève a correctement trié la majorité des différents déchets. - L'élève a correctement déterminé les concentrations maximales admissibles au poste de travail pour différentes matières et pour différentes pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Processus de production globale et conception de production digitale (PRODI)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondissement spécifique suivant l'entreprise**

Titre du module:	**Processus de production globale et conception de production digitale**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PRODI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Métiers du livre - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle informatique
5	1	

Type de formateur proposé: relieur avec connaissances de l'impression digitale / Buchbinder mit Kentnissen des Digitaldrucks

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principales méthodes d'impression au format numérique et d'identifier leurs différences ainsi que les avantages et les inconvénients respectifs par rapport aux systèmes numériques et offset.**	- L'élève est capable d'expliquer la méthode d'impression numérique et de désigner son domaine d'affectation ainsi que des fabricants. impression au jet d'encre (deux méthodes), impression au laser et oxydation anodique numérique. - L'élève recherche les avantages ainsi que les inconvénients par rapport à l'impression offset de manière autonome. - L'élève se procure des informations concernant les différents fabricants de systèmes d'impression numérique plano et rotatives. - L'élève identifie les particularités de l'impression grand format ainsi que son affectation. - L'élève détermine la vitesse de production des différents systèmes.	- L'élève a décrit les avantages ainsi que les inconvénients de l'impression numérique par rapport à la méthode offset au cours des étapes préliminaires, de la production et de la finition. - L'élève a effectué les calculs. - L'élève a décrit les problèmes qui sont apparus au cours de l'impression numérique et il a désigné des solutions compétentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les domaines d'affectation de l'impression numérique au cours des transformations ultérieures.**	- L'élève évalue les options de transformations ultérieures comme: o les systèmes de publipostage, o les systèmes de reliure (reliure collée, colle thermofusible, adhésif à base de polyuréthane réactif), o l'encartage-piquage, les systèmes de reliure spirale, o les petites machines servant à la transformation ultérieure de produits imprimés numériquement (rainurage, estampage, perforage, perçage, système de coupe).	- L'élève a expliqué les options de finition ainsi que leur application au cours de l'impression numérique. - L'élève a expliqué l'impact des formats minimaux et maximaux, des vitesses et des propriétés du papier. - L'élève a désigné les problèmes éventuels et il a proposé des solutions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier la faisabilité de missions de travail, de les planifier et de les expliquer en se référant à des exemples pratiques.**	- L'élève prend connaissance des souhaits du client et il vérifie les options avec des systèmes offset et numériques. - L'élève évalue les exigences de qualité en fonction de la mission et il les détermine en considérant les conditions.	- L'élève a décidé dans quelles conditions une impression offset ou numérique convient à une mission et il a produit des explications correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des emballages individuels et collectifs de produits imprimés et de leur attribuer des options d'affectation.**	- L'élève décrit l'emballage mécanique compétent, il désigne les matériaux requis, il les sélectionne en fonction des produits et il les détermine.	- L'élève a opté pour une méthode d'expédition adaptée à la mission, il l'a correctement décrite et il a déterminé les quantités de matériel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier différentes étapes de travail mécaniques, de décrire les différentes étapes de travail et de déterminer l'ensemble des délais et des quantités de matériel requis pour les étapes de travail.**	- L'élève désigne les étapes de travail et il connaît les variétés de matériel ainsi que les déterminations du matériel. - L'élève attribue des procédures de production aux installations et il détermine les contraintes de temps et de travail.	- L'élève a décrit la majeure partie d'une commande avec une couverture souple et/ou dure ainsi que la sélection des systèmes de production en tenant compte des délais et du matériel requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Planifier, exécuter et analyser les processus de travaux complexes (FORRL6)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approfondissement spécifique suivant l'entreprise**

Titre du module:	**Planifier, exécuter et analyser les processus de travaux complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORRL6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'organiser, d'appliquer et de documenter les différents niveaux du projet final et de produire différents modèles.**	- L'apprenti effectue l'organisation de manière autonome, il sélectionne le matériel approprié, il détermine les quantités et il prépare le matériel. - L'apprenti sélectionne et règle les machines. - L'apprenti produit des modèles. - L'apprenti documente les procédures de travail et les écarts.	- L'apprenti a produit des modèles. - L'apprenti s'est procuré les informations requises de manière autonome. - L'apprenti a sélectionné et affecté les matériaux d'une manière adaptée au projet. - L'apprenti a manipulé les machines de manière compétente. - L'apprenti a documenté les étapes de travail et il les a correctement décrites sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a procédé au contrôle, il a justifié les écarts et il les a documentés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les emballages et de les sélectionner correctement.**	- L'apprenti sélectionne les emballages requis d'une manière appropriée aux domaines d'affectation.	- L'apprenti a opté pour les outils et pour les méthodes d'emballage les mieux appropriés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les travaux accomplis à des contrôles pour constater des erreurs, de rectifier les erreurs et d'initier les mesures requises pour les éviter.**	- L'apprenti soumet le travail à un contrôle de manière autonome, il constate des erreurs ainsi que des problèmes et il applique des mesures pour les éviter. - L'apprenti soumet ses actions personnelles à une analyse critique.	- L'apprenti a présenté des travaux accomplis de manière compétente. - L'apprenti a exposé les mesures servant à éviter les erreurs oralement et il les a documentées par écrit. - L'apprenti a relevé ses exigences personnelles en constatant ses progrès sous l'aspect de l'endurance et de l'expérience qui en résulte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**RL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des relieurs - Relieur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner les informations requises et de les réunir.**	- L'élève prend connaissance des informations. - L'élève opte pour les variétés de plis correctes et adaptées à la mission. - L'élève opte correctement pour le matériel, pour la variété de reliure et pour les relieuses en fonction des disponibilités de l'entreprise et de la mission de travail. - L'élève se réfère à une forme de documentation adaptée pour produire un résultat.	- L'élève a sélectionné des informations qui correspondaient à la faisabilité de la mission. - L'élève a compris les aspects essentiels de la mission de travail. - L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations de manière cohérente. - L'élève a réuni les informations d'une manière convenablement structurée et adaptée au destinataire. - Les résultats constituaient une base adaptée à la planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions parmi plusieurs options.**	- L'élève présente les options de manière compréhensible et il explique sa décision.	- Les explications étaient cohérentes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève planifie les étapes de travail pour accomplir la mission.**	- L'élève réunit les informations d'une manière pertinente et structurée. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel. - L'élève planifie les étapes de travail par ordre chronologique. - L'élève établit une liste des outils, du matériel et des machines. - L'élève indique le matériel requis. - L'élève complète et présente la planification dans le respect des délais.	- L'élève a présenté une planification complète par écrit dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail planifiées et de réaliser le produit en se référant à des critères professionnels.**	- Les machines sont en état de fonctionnement. - L'élève suit les étapes de travail d'une manière continue, dans l'ordre indiqué. - L'élève respecte les horaires. - L'élève applique les mesures de protection, de sécurité au travail et de protection de l'environnement. - L'élève effectue les travaux de manière compétente. - Le poste de travail est dans un état propre et en ordre après le départ de l'élève.	- L'élève a présenté un produit correct sous l'aspect professionnel et il a accompli la mission de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le produit à un contrôle et de constater des anomalies.**	- L'élève connaît les méthodes de contrôle. - L'élève constate le matériel et le temps véritablement requis. - L'élève établit une liste d'anomalies éventuelles.	- L'élève a présenté une liste structurée des inadéquations entre la planification et le résultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'expliquer sa méthode.**	- L'élève désigne des anomalies par rapport à la planification du travail. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel. - L'élève communique d'une manière pertinente, structurée et respectueuse.	- L'élève s'est entretenu d'une manière agréable et professionnelle avec l'examinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Expliquer les amétropies (AMERE-F)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Expliquer les amétropies**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AMERE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la différence entre les trois formes de myopies et les trois formes d'hypermétropies.**	- L'élève explique les différentes formes de myopies et d'hypermétropies.	- Les explications de l'élève concernant la puissance optique, la longueur focale ainsi que le point focal de l'œil étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de l'astigmatisme.**	- L'élève explique les différentes formes de l'astigmatisme.	- Les explications de l'élève concernant la puissance optique des méridiens ainsi que la position des lignes focales étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la méthode de l'accommodation ainsi que la presbytie.**	- L'élève explique la méthode de l'accommodation, le vieillissement du cristallin ainsi que les conséquences optiques pour la vision de près.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles pour les clients et correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure anatomique de l'œil.**	- L'élève explique la structure de l'œil.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les causes ainsi que les conséquences d'un glaucome et d'une cataracte.**	- L'élève explique la différence entre un glaucome et une cataracte. - L'élève décrit les causes ainsi que les conséquences d'un glaucome et d'une cataracte.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles pour les clients et correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel important.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Vente de lunettes unifocales simples en langues étrangères (VENLA-F)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vente de lunettes unifocales simples en langues étrangères**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VENLA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer convenablement un client en français ou en anglais au magasin ou au téléphone.**	- L'élève observe les règles généralement en vigueur concernant une attitude polie à l'égard des clients.	- L'élève a poliment accueilli le client. - L'élève a convenablement pris le client en charge en français ou en anglais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de vente concernant des lunettes unifocales simples en français ou en anglais et d'indiquer les différents modèles ainsi que les différents prix des montures de lunettes et des verres de lunettes proposés en anglais ou en français.**	- L'élève conseille le client au cours du choix de la monture et des verres en français ou en anglais.	- L'élève a conseillé le client avec aisance sans problème de langue d'envergure. - L'élève s'est exprimé d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier le client à l'utilisation de ses nouvelles lunettes en français ou en anglais.**	- L'élève explique l'utilisation de ses nouvelles lunettes au client en français ou en anglais.	- L'élève a fourni des explications avec aisance sans problème de langue d'envergure. - L'élève s'est exprimé d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel important.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Analyser des articles de presse profesionnelle (APRES-F)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser des articles de presse profesionnelle**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**APRES-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Opticien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches concernant un sujet indiqué en consultant différents périodiques spécialisés et de documenter les informations de manière compétente.**	- L'élève lit des articles dans la presse spécialisée concernant le sujet indiqué et il constitue une documentation concernant le sujet en question.	- Les matières de la documentation concernaient le sujet et l'élève les a présentés de manière cohérente. - L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de documenter des notions professionnelles ainsi que des contextes qui lui sont inconnus.**	- L'élève documente des notions professionnelles ainsi que des contextes qu'il découvre.	- L'élève a constitué la documentation avec précision.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire les matières d'un article spécialisé en employant ses mots personnels, mais aussi le vocabulaire professionnel.**	- L'élève explique les matières de l'article.	- L'élève a reproduit les matières les plus importantes. - L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser un sujet indiqué au sein d'un groupe.**	- L'élève participe de manière constructive au sein du groupe.	- Le travail en groupe s'est passé sans difficulté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Comprendre les normes du CEN (CONOR-F)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comprendre les normes du CEN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**CONOR-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Opticien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève comprend les répercussions de la loi européenne sur les produits médicaux et il est capable d'attribuer les marchandises aux différentes classes de cette règlementation.**	- L'élève attribue les produits habituels dans une entreprise d'opticiens aux différentes classes de produits médicaux.	- Les attributions de l'élève étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le champ d'action des différentes normes importantes pour l'optométrie.**	- L'élève explique le champ d'action des différentes normes EN importantes pour l'optométrie.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire les tolérances en vigueur concernant les paramètres techniques d'un verre de lunettes en se référant à la norme.**	- L'élève identifie les passages importants du texte de la norme et il reprend les valeurs détectées concernant le contrôle des verres.	- L'élève a correctement repris les tolérances techniques en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'identification sur les rondelles et sur les montures de lunettes de protection.**	- L'élève explique les différents symboles sur la monture et sur les rondelles.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la règlementation du marquage CE et il est capable d'expliquer sa signification.**	- L'élève explique la signification du marquage CE.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Comprendre les instruments météorologiques (METEO-F)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comprendre les instruments météorologiques**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**METEO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Physique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de démonstration
1		

Type de formateur proposé: Augenoptikermeister, Physiklehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de différents thermomètres (thermomètres au mercure/à l'alcool, thermomètres bimétalliques, thermomètres à densité et thermomètres électroniques).**	- L'élève explique les différentes variétés de thermomètres.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de différents baromètres (baromètres anéroïdes, baromètre de Torricelli, barographes).**	- L'élève explique les différentes variétés de baromètres.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de l'hygromètre.**	- L'élève explique le fonctionnement de l'hygromètre.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe d'un pluviomètre.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un pluviomètre.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe d'un héliographe.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un héliographe.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les unités physiques appliquées avec les appareils météorologiques et il est capable de convertir des valeurs avec différentes unités habituelles.**	- L'élève convertit des valeurs représentant des températures ainsi que des pressions atmosphériques en passant d'une échelle à une autre (par exemple de l'échelle Celsius à l'échelle Fahrenheit).	- Les valeurs résultant des conversions étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Comprendre les bases physiologiques de la vision (PHYSI-F)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comprendre les bases physiologiques de la vision**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PHYSI-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Opticien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Type de formateur proposé: Augenoptikermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de daltonisme.**	- L'élève explique les différentes formes de daltonisme.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les fondements de la vision stéréoscopique et il est capable d'effectuer des tests optométriques pour vérifier la vision stéréoscopique.**	- L'élève explique les fondements de la vision stéréoscopique. - L'élève effectue les tests optométriques.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a correctement effectué les tests et il a documenté les résultats obtenus de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de la constitution de la lumière sur la perception de la couleur.**	- L'élève explique l'impact des longueurs d'ondes de la lumière sur la perception des couleurs d'objets.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des tests faciles servant à vérifier la vision des couleurs.**	- L'élève effectue les tests et il documente les résultats obtenus.	- L'élève a correctement effectué les tests et il a documenté les résultats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'adaptation de l'œil à la lumière et à l'obscurité et d'expliquer l'émergence d'éblouissements, respectivement de problèmes de vision dans l'obscurité.**	- L'élève explique l'adaptation de l'œil à la lumière et à l'obscurité. - L'élève explique les problèmes éventuels au cours des passages de la lumière à l'obscurité et de l'obscurité à la lumière.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des altérations de l'œil chez les personnes âgées.**	- L'élève explique les altérations de l'œil chez les personnes âgées.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer le test d'Amsler.**	- L'élève effectue le test d'Amsler.	- L'élève a correctement effectué le test.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Adapter et centrer des lunettes unifocales simples (ACLUS)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Adapter et centrer des lunettes unifocales simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ACLUS**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Opticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les montures de lunettes ainsi que les variétés de verres de lunettes envisageables, respectivement cohérentes, sous l'aspect technique pour des lunettes unifocales simples (monture cerclée en métal ou en matière synthétique) en se référant à l'ordonnance.**	- L'élève est capable de reproduire les données essentielles de l'ordonnance des lunettes. - L'élève opte pour des montures de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue. - L'élève opte pour des variétés de verres de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue.	- L'élève a correctement identifié les données essentielles de l'ordonnance. - L'élève a opté pour des montures de lunettes et pour des variétés de verres de lunettes compatibles avec les indications de l'ordonnance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter une ordonnance pour des lunettes unifocales simples et de transférer consciencieusement les données requises (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage et données importantes pour la facturation) dans le fichier client sous guidance.**	- L'élève comprend les données essentielles d'une ordonnance de lunettes et il est capable de les reproduire. - L'élève distingue les données requises pour le fichier client (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage, etc.), il les sélectionne et il les réunit. - L'élève transfère des données dans le fichier client en suivant les indications et il vérifie leur exactitude ainsi que leur intégralité.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des données essentielles de l'ordonnance. - L'élève a noté la majorité des données requises dans le fichier client. - L'élève a noté les données d'une manière lisible et claire/sans ambiguïté.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents types de formes de visages et il est capable d'opter pour des montures correspondant aux différentes formes de visages et de déterminer les dimensions correctes de la monture des lunettes en se référant aux mensurations de la tête.**	- L'élève connaît des types essentiels de formes de visages et il est capable de les distinguer. - L'élève opte pour des montures de lunettes adaptées et il les attribue à différentes formes de visages. - L'élève détermine les dimensions de la monture des lunettes de manière cohérente en se référant aux mensurations de la tête indiquées.	- L'élève a opté pour des montures de lunettes convenant à différentes formes de visages d'une manière généralement correcte. - Les dimensions de la monture des lunettes correspondaient aux mensurations de la tête.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préajuster la monture des lunettes sous guidance et de déterminer les données de centrage requises pour des lunettes unifocales simples en appliquant les règles du centrage.**	- L'élève suit soigneusement les indications concernant le préajustement de la monture des lunettes. - L'élève connaît la règle de centrage correspondant à la variété de lunettes et il l'applique pour déterminer les données de centrage.	- L'élève a suivi les étapes essentielles servant au préajustement de la monture des lunettes. - Les données de centrage déterminées étaient correctes en considération des tolérances en vigueur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ajustement anatomique final des lunettes, de vérifier la fonction optique des lunettes et d'effectuer des modifications requises dans la mesure des besoins.**	- L'élève effectue soigneusement l'ajustement final. - L'élève vérifie les valeurs de centrage avec les lunettes ajustées.	- Les lunettes étaient fixées et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées.

10 % (6 P)	**L'élève maintient les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène et il nettoie correctement les appareils.**	- L'élève connaît les règles concernant la manipulation hygiénique de matériaux, de montures de lunettes et d'instruments de mesure et il les applique. - L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage des appareils et il les applique. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage.	- Les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - Les appareils étaient propres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat de son travail avec l'enseignant, il prend connaissance des critiques de l'enseignant et il adapte son comportement en conséquence.**	- L'élève décrit les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée au cours de la transformation. - L'élève désigne ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant. - L'élève est capable d'écouter. - L'élève accepte les critiques et il les commente.	- L'élève a décrit l'exécution des travaux d'une manière convenable sous l'aspect de l'expression. - L'élève a décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant (communication). - L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Vendre des lunettes unifocales (FOROP1)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Vendre des lunettes unifocales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de saluer le client et de prendre congé poliment. Le cas échéant, il indique un interlocuteur compétent au client.**	- L'apprenti respecte les consignes de son entreprise concernant la politesse au contact avec les clients.	- L'apprenti a salué le client poliment. - Le cas échéant, l'apprenti a indiqué un interlocuteur compétent au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constituer un fichier client conformément aux indications internes et d'enregistrer et de gérer consciencieusement les données du client (en indiquant les données de la monture, les données des verres, les données de centrage de même que les données importantes pour l'émission de la facture).**	- L'apprenti respecte les consignes internes concernant la constitution de fichiers clients. - L'apprenti comprend et est en mesure de reproduire les principales données d'une ordonnance de lunettes. - L'apprenti distingue, sélectionne et réunit les données requises pour le fichier client (données de la monture et des verres, données de centrage, etc.). - L'apprenti note les données dans le fichier client conformément aux indications et il vérifie qu'elles sont complètes et correctes.	- L'apprenti a correctement identifié l'ensemble des données essentielles de l'ordonnance. - L'apprenti a indiqué la majorité des données requises dans le fichier client conformément aux consignes internes. - L'apprenti a documenté les données d'une manière lisible et claire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les montures ainsi que les types de verres de lunettes cohérents et techniquement réalisables en se référant à l'ordonnance des lunettes ainsi qu'aux données spécifiques du client et de conseiller le client au moment du choix de la monture et des verres.**	- L'apprenti sait attribuer la physionomie du visage du client à un type. - L'apprenti propose des montures de lunettes adaptées à la physionomie du visage du client. - L'apprenti détermine les dimensions de la monture des lunettes de manière cohérente en se référant aux dimensions de la tête.	- L'apprenti a sélectionné les montures de lunettes en fonction de la physionomie du visage du client d'une manière globalement correcte. - Les dimensions de la monture des lunettes correspondent aux dimensions de la tête.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'adaptation préalable de la monture des lunettes sous guidance, de déterminer les données de centrage requises et d'effectuer l'adaptation finale des lunettes au moment de la livraison.**	- L'apprenti respecte les instructions pour l'adaptation préalable de la monture des lunettes. - L'apprenti applique les méthodes de centrage pour déterminer les données de centrage.	- L'apprenti a suivi les principales étapes lors de l'adaptation préalable de la monture des lunettes. - L'apprenti a déterminé des données de centrage dans les limites de tolérances définies.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'adaptation anatomique finale ainsi que la fonction optique d'une paire de lunettes pour une morphologie courante. Le cas échéant, il applique les modifications requises et il est capable d'initier le client à la manipulation de ses nouvelles lunettes.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale à la tête du client. - L'apprenti contrôle les valeurs de centrage après l'adaptation finale des lunettes. - L'apprenti dispense poliment des indications précises pour la mise, le retrait et le nettoyage des lunettes.	- La position des lunettes est agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes adaptées est conforme aux données de centrage déterminées. - L'apprenti a dispensé des indications correctes sur le plan professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des prestations de la sécurité sociale.**	- L'apprenti explique le système des prestations de la sécurité sociale pour les verres unifocaux simples et pour les montures de lunettes.tes.	- L'apprenti a indiqué des montants remboursables corrects au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le prix pour des verres unifocaux simples sous guidance.**	- L'apprenti applique les listes de prix de l'entreprise pour les verres de lunettes.	- L'apprenti a déterminé des prix corrects pour les verres de lunettes sélectionnés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de maintenir tous les éléments entrant en contact avec le client (par exemple les montures de lunettes et les appareils de mesure) dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène.**	- L'apprenti respecte les règles de la manipulation hygiénique des matériaux, des montures de lunettes et des appareils de mesure. - L'apprenti remet les matériaux, les montures de lunettes, etc. dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène après leur utilisation.	- L'apprenti a appliqué les mesures d'hygiène fondamentales de manière compétente aux matériaux, aux montures de lunettes et aux instruments de mesure utilisés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques de la part des clients et de ses collègues de travail.**	- L'apprenti sait se montrer à l'écoute. - L'apprenti accepte les critiques et il en discute avec les autres intervenants. - L'apprenti prend des notes à propos des objets des critiques. - L'apprenti tient compte des critiques.	- L'apprenti a réagi de manière appropriée aux critiques exprimées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les exercices effectués au sein de l'entreprise ainsi que les commandes de clients de manière compétente.**	- L'apprenti documente les exercices et les commandes de clients indiqués.	- L'apprenti a produit une documentation généralement complète et correcte sur le plan professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases optiques et technologiques de verres de lunettes unifocaux simples (BASOP)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Appliquer les bases optiques et technologiques de verres de lunettes unifocaux simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BASOP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés fondamentales des verres optiques et il est capable d'évaluer et de désigner leur impact sur les propriétés des verres de lunettes.**	- L'élève explique les propriétés fondamentales des verres optiques. - L'élève désigne l'impact des propriétés ses verres optiques sur les propriétés des verres de lunettes.	- L'élève a correctement expliqué les propriétés fondamentales. - L'élève a correctement désigné les effets essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de verres de lunettes et il est capable de les désigner et d'attribuer l'affectation des matériaux de manière compétente.**	- L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de verres de lunettes.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact du matériel en verre et de la géométrie des verres sur l'effet optique et sur la forme des verres de lunettes et il est capable de le décrire et de déterminer l'épaisseur des bords et du centre de verres de lunettes.**	- L'élève décrit l'impact du matériel en verre et de la géométrie des verres sur l'effet optique et sur la forme des verres de lunettes. - L'élève détermine l'épaisseur des bords et du centre des verres de lunettes.	- Les descriptions essentielles étaient correctes. - L'élève a correctement effectué les calculs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le principe du fonctionnement de couches anti-réfléchissantes et il est capable de transmettre et/ou d'expliquer les avantages de ces couches.**	- L'élève explique les avantages des couches anti-réfléchissantes.	- Les explications essentielles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la relation entre la réflexion, l'absorption et la transmission de la lumière à travers un verre de lunettes, il connaît les différentes variétés de teintes de verres de lunettes et il est capable de les attribuer à des affectations différentes.**	- L'élève explique la relation entre la réflexion, l'absorption et la transmission de la lumière à travers un verre de lunettes. - L'élève opte pour des teintes appropriées.	- L'élève a correctement expliqué les relations essentielles. - L'élève a opté pour des teintes correspondant à leur affectation.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance des critiques de l'enseignant et il adapte son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable d'écouter. - L'élève accepte les critiques et il les commente. - L'élève prend note des objets des critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Montage de verres de lunettes unifocaux simples (MOVER)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Montage de verres de lunettes unifocaux simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MOVER**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Opticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents matériaux de montures ainsi que les indications concernant leur transformation et il est capable de suivre convenablement ces indications.**	- L'élève suit les indications concernant les différents matériaux de montures.	- L'élève a manipulé la monture avec précaution et de manière compétente au cours de l'insertion des verres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs dioptriques des verres en se servant d'un frontofocomètre, d'indiquer le centre optique, de déterminer le décentrage de verres unifocaux simples de manière autonome et d'effectuer un blocage convenable en se référant aux valeurs déterminées.**	- L'élève vérifie les valeurs dioptriques des verres à transformer en se servant d'un frontofocomètre. - L'élève indique le centre optique. - L'élève détermine les valeurs de décentrage et il les transfère vers l'appareil de blocage. - L'élève bloque les verres.	- Les valeurs dioptriques mesurées étaient correctes en considération des tolérances en vigueur. - L'élève a indiqué le centre optique avec précision. - L'élève a déterminé des valeurs de décentrage correctes et il les a correctement appliquées au cours du blocage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tailler correctement les verres, de les insérer dans la monture des lunettes de manière compétente et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les insère dans la monture des lunettes. - L'élève oriente la monture des lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contraintes de compression considérables. - Les verres des lunettes n'accusaient pas d'anomalie de forme visible par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les valeurs de centrage produites au cours de l'insertion des verres à une analyse critique, de documenter soigneusement et convenablement les écarts éventuels apparus entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées et de décider si les lunettes unifocales simples produites sont en état de livraison en se référant à des critères de qualité pertinents.**	- L'élève détermine la position des centres optiques des verres produite dans la monture au cours de l'insertion des verres et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'élève documente les écarts éventuels entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées. - L'élève constate si les lunettes sont en état de livraison en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées.	- La position des centres optiques des verres dans la monture n'excédait pas les tolérances indiquées. - L'élève a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'élève a considéré des critères de qualité pertinents concernant la fonction optique avant de décider si les lunettes étaient en état de livraison.
10 % (6 P)	**L'élève assure la maintenance de ses appareils de travail et de ses instruments de mesure de manière irréprochable ainsi que la précision du mesurage et du travail en appliquant des mesures appropriées.**	- L'élève applique les règles de la maintenance et de la vérification de la précision de mesure des appareils.	- Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les instruments mesuraient avec précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat du travail avec l'enseignant.**	- L'élève décrit les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée au cours de la transformation. - L'élève désigne ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	- L'élève a décrit l'exécution des travaux d'une manière convenable sous l'aspect de l'expression. - L'élève a décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant (communication).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissances de critiques constructives et de les mettre à profit.**	- L'élève est capable d'écouter. - L'élève accepte les critiques et il les commente. - L'élève prend note des objets des critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées.

10 % (6 P)	**L'élève observe l'ensemble des consignes requises en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'élève a observé l'ensemble des consignes essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Assemblage de lunettes en entreprise pour clientèle (FOROP2)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Assemblage de lunettes en entreprise pour clientèle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les centres optiques des verres de lunettes avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière et d'indiquer les lignes horizontales du verre.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti indique le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le décentrage des verres de lunettes de manière autonome en se référant aux données de centrage identifiées sur le client pour des montures à cercles fermés et des valeurs de verre simples et de bloquer les verres en appliquant les valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti détermine les valeurs de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage et il les a correctement appliquées lors du blocage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres, de les intégrer dans la monture des lunettes de manière compétente, d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique et de documenter les écarts éventuels qui se produiraient entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les intègre dans la monture des lunettes. - L'apprenti oriente la monture des lunettes après l'intégration des verres. - L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.	- Les verres de lunettes ne subissaient pas de tension de pression d'envergure. - Le verre des lunettes n'accusait pas d'écart visible par rapport au bord de la monture (trous d'air) sur le plan de la forme. - La monture était correctement orientée. - L'apprenti a déterminé la position des centres optiques des verres dans la monture dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la monture des lunettes aux données anatomiques établies du client.**	- L'apprenti façonne la monture des lunettes en fonction des données anatomiques du client établies au moment de la vente.	- L'apprenti a respecté les données anatomiques du client lors de l'orientation de la monture.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner des lunettes d'une qualité appropriée pour la livraison au client, en tenant compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale du façonnage.**	- L'apprenti soumet la monture des lunettes à un contrôle pour détecter d'éventuelles détériorations apparues lors de l'intégration des verres. - L'apprenti soumet les lunettes à un contrôle en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées pour déterminer si les lunettes sont en état d'être livrées. - L'apprenti contrôle la forme ajustée des verres.	- La qualité optique et artisanale des lunettes fabriquées convenait à la vente. - L'apprenti a tenu compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques du porteur des lunettes en fonction des possibilités.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale à la tête du client. - L'apprenti effectue son travail avec soin.	- La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La courbe des extrémités des branches était adaptée à la morphologie du porteur des lunettes. - Le client était à l'aise.

10 % (6 P)	**L'apprenti effectue un travail dans les délais indiqués et il est capable de documenter les exercices effectués au sein de l'entreprise ainsi que les commandes de clients de manière compétente.**	- L'apprenti tient compte du volume de travail requis pour les tâches à effectuer et il planifie ses travaux. - L'apprenti documente les exercices et les commandes de clients indiqués.	- L'apprenti a respecté les délais convenus. - L'apprenti a produit une documentation généralement complète et correcte sur le plan professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a respecté toutes les consignes essentielles.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti respecte ses collègues. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et polie. - L'apprenti se concerte avec ses collègues.	- L'apprenti a appliqué les règles de la politesse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Comprendre les connaissances fondamentales de l'optique (COFOP1)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Comprendre les connaissances fondamentales de l'optique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COFOP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Physique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de démonstration
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes variétés de sources de lumière ainsi que les règles de la diffusion de la lumière en ligne droite dans un support optique homogène.**	- L'élève explique les différentes variétés de sources de lumière ainsi que les règles de la diffusion de la lumière en ligne droite dans un support optique homogène.	- Les explications essentielles étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le rapport entre les vitesses de la lumière et les indices de réfraction des différents supports optiques et il est capable de déterminer la vitesse de la lumière en se référant à l'indice de réfraction d'un support optique.**	- L'élève explique le rapport entre les vitesses de la lumière et les indices de réfraction des différents supports optiques. - L'élève détermine la vitesse de la lumière ainsi que l'indice de réfraction d'un support optique.	- L'élève a reproduit les définitions de la vitesse de la lumière et des indices de réfraction d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a déterminé des indices de réfraction en fonction des vitesses de la lumière et inversement.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les phénomènes de réflexion de la lumière dans des miroirs plans, dans des miroirs pivotants et dans des miroirs en angles et il est capable de structurer géométriquement les différentes images optiques et de distinguer leurs propriétés.**	- L'élève est capable de désigner les lois physiques de la réflexion de la lumière dans des miroirs plans, dans des miroirs pivotants et dans des miroirs en angles. - L'élève est capable de structurer des images optiques formées dans un miroir plan et d'expliquer leurs propriétés optiques.	- L'élève a correctement structuré des trajectoires de rayons, respectivement des images. - L'élève a identifié les propriétés optiques des images du miroir plan. - L'élève a répondu à des énoncés de calcul faciles.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les lois de la réfraction lumineuse et il est capable d'en déduire des indices de réfraction ainsi que des angles, respectivement de les représenter géométriquement.**	- L'élève explique le phénomène, l'origine ainsi que les lois de la réfraction lumineuse. - L'élève mesure les angles de manière expérimentale en fonction des supports optiques. - L'élève maîtrise la détermination de valeurs de sinus. - L'élève est capable de déterminer des indices de réfraction ainsi que des angles en se référant à la loi de la réfraction. - L'élève est capable de dessiner correctement les trajectoires des rayons.	- L'élève a correctement expliqué la définition ainsi que l'origine de la réfraction lumineuse. - L'élève a correctement déterminé les différents angles ainsi que les différents indices de réfraction essentiels en se référant à la loi de la réfraction lumineuse. - L'élève a correctement dessiné les trajectoires des rayons.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les phénomènes de la réflexion interne totale et il est capable de les expliquer avec des exemples comme des prismes et des fibres optiques.**	- L'élève représente le phénomène de la réflexion interne totale de manière expérimentale. - L'élève désigne les circonstances dans lesquelles la réflexion interne totale peut se produire. - L'élève mesure les angles limites et il les détermine en se référant à la loi de la réfraction. - L'élève dessine les trajectoires des rayons à travers des prismes et des fibres optiques et il les désigne.	- L'élève a désigné le phénomène de la réflexion interne totale. - Les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a correctement déterminé les angles limites. - L'élève a correctement dessiné des exemples essentiels de réflexions internes totales dans des prismes. - L'élève a dessiné la trajectoire d'un rayon dans des fibres optiques d'une manière fondamentalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer la progression des rayons lumineux à travers du verre plan en se servant d'un panneau parallèle en plan.**	- L'élève représente un rayon lumineux de manière expérimentale avec un panneau parallèle en plan. - L'élève désigne les différentes propriétés du rayon lumineux. - L'élève détermine la trajectoire du rayon en se référant à la loi de la réfraction et il la dessine.	- L'élève a correctement expliqué les différentes propriétés d'un rayon lumineux avec un panneau parallèle en plan. - L'élève a correctement déterminé et représenté la trajectoire d'un rayon avec un panneau parallèle en plan.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes variétés de surfaces sphériques et il est capable d'expliquer les relations entre les rayons de courbure, les distances focales et les indices de réfraction.**	- L'élève explique les différentes variétés de surfaces sphériques. - L'élève présente les notions de rayon de courbure, de distance focale et d'indice de réfraction de manière expérimentale. - L'élève explique les contextes mathématiques.	- L'élève a correctement expliqué les différentes variétés de surfaces sphériques. - L'élève a correctement déterminé des rayons de courbure, des distances focales ainsi que des indices de réfraction essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève connaît différentes variétés de lentilles sphériques et il est capable de déterminer les éléments cardinaux d'une lentille ainsi que les plans principaux.**	- L'élève dessine les différentes variétés de lentilles sphériques. - L'élève explique les éléments cardinaux d'une lentille. - L'élève détermine les positions des plans principaux.	- L'élève a distingué et dessiné les différentes variétés de lentilles sphériques. - L'élève a correctement expliqué les éléments cardinaux essentiels d'une lentille. - L'élève a correctement déterminé les positions essentielles des plans principaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer des techniques de travail (TETRA)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Appliquer des techniques de travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TETRA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Opticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les caractéristiques de la transformation des matériaux utilisés pour la production de montures de lunettes.**	- L'élève explique les caractéristiques de la transformation des matériaux utilisés pour la production de montures de lunettes.	- Les explications étaient généralement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les méthodes/les techniques de transformation suivantes avec des matériaux en métal et des matières synthétiques: le perçage, le sciage, le limage, le fraisage, le taraudage, le cisaillement et le ponçage.**	- L'élève applique les travaux suivants à des métaux ou à des matières synthétiques: le perçage, le sciage, le limage, le fraisage, le taraudage, le cisaillement et le ponçage.	- Le résultat correspondait aux exigences indiquées concernant la qualité et la précision en considération des tolérances correspondantes avec quatre des six techniques de travail appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les métaux convenant ou non au brasage dans un atelier d'opticien et d'assembler par brasage fort deux ou plusieurs éléments en métal à braser.**	- L'élève attribue différents métaux aux deux groupes. - L'élève établit une brasure entre deux ou plusieurs éléments en métal.	- L'élève a correctement attribué les métaux. - L'élève a établi une brasure solide avec une qualité convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les connexions inamovibles suivantes entre des matériaux différents: le rivetage, le collage et le masticage.**	- L'élève effectue les travaux suivants pour établir des connexions inamovibles: le rivetage, le collage et le masticage.	- Les travaux effectués répondaient aux exigences indiquées concernant la qualité et la précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions vissées amovibles entre différents matériaux.**	- L'élève établit une connexion vissée (traçage, perçage, taraudage).	- Les travaux effectués répondaient aux exigences indiquées concernant la qualité et la précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de polir des éléments en métal et en matières synthétiques.**	- L'élève polit une surface en métal ainsi qu'une surface en matière synthétique.	- Les surfaces polies n'accusaient pas de rayures considérables ni d'endroits ternes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité, il manipule les matériaux ainsi que les outils de travail utilisés avec précaution et de manière rentable, il assure l'entretien des appareils de travail et il remet son poste de travail en ordre.**	- L'élève applique les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève manipule le matériel utilisé avec précaution et de manière rentable. - L'élève assure l'entretien de ses appareils de travail et il remet son poste de travail en ordre.	- Aucune infraction aux consignes en vigueur en matière de sécurité n'a été constatée. - L'élève a manipulé les matériaux ainsi que les outils de travail utilisés avec précaution au cours de l'exécution des travaux. - L'élève a assuré l'entretien des appareils de travail et il a remis son poste de travail en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Approfondir les connaissances fondamentales de l'optique (COFOP2)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Approfondir les connaissances fondamentales de l'optique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COFOP2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Physique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de démonstration
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différentes propriétés des images qui résultent de la représentation à travers une lentille et il est capable de structurer ces images et de déterminer leurs positions ainsi que leurs dimensions.**	- L'élève présente et désigne les représentations à travers des lentilles convergentes et divergentes de manière expérimentale. - L'élève désigne les différentes propriétés des images. - L'élève applique les lois mathématiques. - L'élève structure les images graphiquement. - L'élève détermine les positions des images ainsi que leurs dimensions.	- L'élève a correctement désigné les différentes propriétés des images en fonction de la variété de lentille, respectivement des distances des objets. - L'élève a structuré les différentes images d'une manière graphiquement correcte. - L'élève a correctement déterminé les positions ainsi que les dimensions essentielles des images.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les causes et les effets des erreurs de représentation qui se produisent avec des lentilles sphériques ainsi que les mesures de prévention pour les éviter: les aberrations sphérique et chromatique, l'astigmatisme de faisceaux obliques, la courbure du champ de vision et la distorsion.**	- L'élève présente et désigne les différentes erreurs de représentation avec des lentilles sphériques de manière expérimentale. - L'élève définit les erreurs de représentation. - L'élève désigne les causes, les effets ainsi que les différentes méthodes de rectification et, le cas échéant, il les dessine.	- L'élève a correctement désigné et représenté les causes, les effets ainsi que les mesures de prévention essentiels d'erreurs de représentation avec des lentilles sphériques.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la trajectoire de rayons à travers des prismes d'inversion et de déviation, il connaît leurs domaines d'affectation dans des instruments optiques et il est capable de déterminer l'angle de déviation en appliquant des méthodes géométriques et arithmétiques.**	- L'élève désigne les trajectoires de rayons à travers des prismes d'inversion et de déviation sur le terrain avec des jumelles prismatiques et avec des verres de lunettes. - L'élève détermine les trajectoires de rayons et il les structure.	- L'élève a correctement déterminé et représenté les trajectoires essentielles de rayons à travers des primes d'inversion et de déviation. - L'élève a correctement désigné des applications essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le phénomène de la dispersion et il est capable d'expliquer la décomposition des couleurs d'une lumière achromatique à travers un prisme de dispersion.**	- L'élève désigne le phénomène de la dispersion avec un rayon de lumière blanc à travers un prisme et il le présente dans un dessin.	- L'élève a désigné et représenté la dispersion de lumière blanche à travers un prisme d'une manière fondamentalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le nombre d'Abbe d'un matériau en verre et de s'y référer pour classer les différentes variétés de verre.**	- L'élève explique la signification du nombre d'Abbe. - L'élève détermine des exemples de nombres d'Abbe. - L'élève est capable de classer des verres en verres crown et flint.	- L'élève a expliqué la signification du nombre d'Abbe d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a déterminé des exemples pratiques. - L'élève a attribué des verres optiques aux catégories correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réparer et modifier des lunettes (REPLU)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Réparer et modifier des lunettes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPLU**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève distingue les dégradations réparables et irréparables de manière autonome.**	- L'élève attribue les dégradations apparues aux groupes des dégradations réparables et irréparables de manière autonome.	- Les attributions étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des soudures de réparation sous guidance à des montures métalliques (ruptures aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes et/ou des boucles du bloc de fermeture).**	- L'élève applique des soudures de réparation sous guidance dans les conditions suivantes: ruptures aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes ou des boucles du bloc de fermeture.	- L'élève a produit des connexions soudées solides. - L'élève a appliqué une quantité de plomb correcte. - Les éléments soudés n'accusaient pas d'oxydation excessive.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réparer des connexions vissées (vis tournant dans le vide, vis rouillées ou vis cassées) de montures de lunettes sous guidance.**	- L'élève enlève et remplacé la vis défectueuse en appliquant une méthode adaptée.	- La vis était convenablement fixée. - La longueur de la vis était convenable. - L'abord de la charnière était réglable avec la vis. - La tête de la vis n'accusait pas de dégradations considérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réparer des connexions rivetées (fixation de connexions rivetées desserrées, remplacement d'une charnière dérivée ou d'un rivet décoratif) de montures de lunettes sous guidance.**	- L'élève établit les connexions rivetées indiquées.	- Les éléments rivetés étaient fixés. - Les éléments rivetés n'accusaient pas de dégradations de surfaces considérables produites au cours du rivetage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mastiquer ou de coller des montures en matières synthétiques et/ou naturelles (rupture du pont).**	- L'élève effectue un collage ou un masticage.	- L'élève a produit une connexion solide et il a effectué le traitement ultérieur des surfaces de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raccourcir ou d'allonger des branches de lunettes dans la mesure du possible.**	- L'élève raccourcit ou allonge une branche de lunettes en métal.	- Le raccourcissement/l'allongement de la branche correspondait aux valeurs indiquées et la qualité du travail était convenable sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques d'un mannequin dans la mesure du possible.**	- L'élève adapte la monture des lunettes à la tête du mannequin.	- L'adaptation correspondait fondamentalement aux paramètres anatomiques de la tête du mannequin.
10 % (6 P)	**L'élève travaille d'une manière soignée et précise.**	- L'élève accomplit consciencieusement l'ensemble des étapes de travail requises.	- Le résultat du travail confirmait les précautions ainsi que la précision requises.
10 % (6 P)	**L'élève coopère au sein d'une équipe en fonction d'un objectif fixé.**	- L'élève se concerte avec ses collègues pour atteindre l'objectif fixé.	- L'élève a collaboré avec ses collègues sans tension, en fonction d'un objectif fixé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réparer et modifier des lunettes à la demande de la clientèle (FOROP3)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Réparer et modifier des lunettes à la demande de la clientèle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des soudures de réparation de manière autonome sur les montures métalliques de lunettes de clients (ruptures aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes, remplacement des boucles du bloc de fermeture) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti réalise les travaux de soudure de réparation suivants de manière autonome: rupture aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes, remplacement des boucles du bloc de fermeture. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- Les travaux de soudure ont produit une connexion solide. - L'apprenti a utilisé une quantité de plomb appropriée. - Les éléments soudés n'accusent pas d'oxydation démesurée. - Le point de soudure a été retouché de manière compétente. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réparer des connexions vissées de montures de lunettes de manière autonome sur les lunettes de clients (vis tournant dans le vide, vis rouillées, vis cassées) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti écarte et remplace la vis défectueuse en appliquant des méthodes appropriées. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- La vis est fixée de manière appropriée. - La longueur de la vis est convenable. - L'abord de la charnière est réglable par la vis. - La tête de vis n'accuse pas de détérioration d'envergure. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réparer des connexions rivées de montures de lunettes de manière autonome sur les lunettes de clients (fixation de connexions rivées desserrées, remplacement d'une charnière dérivée, remplacement d'un porte-rivet) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti effectue les travaux de rivetage requis. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a raccourci le rivet à la bonne longueur. - Les éléments rivés sont bien fixés. - Les éléments rivés n'accusent pas de détériorations d'envergure au niveau de la surface, occasionnées par les travaux de rivetage. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mastiquer ou de coller des montures en matière synthétique et/ou en matière naturelle sur les lunettes de clients (rupture du pont) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti effectue le collage ou le masticage des lunettes d'un client brisées au niveau du pont. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a produit une connexion solide et il a retouché les surfaces de manière compétente. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de raccourcir ou d'allonger des branches de lunettes en fonction des possibilités techniques et de la physionomie du porteur des lunettes en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti raccourcit ou allonge une branche de lunettes métallique en fonction de la physionomie du porteur des lunettes. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- La nouvelle longueur de la branche de lunettes est adéquate. - L'apprenti a produit un travail manuel convenable à la livraison. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes en fonction des possibilités techniques et des paramètres anatomiques du porteur des lunettes.**	- L'apprenti adapte la monture des lunettes à la tête du porteur des lunettes.	- L'adaptation réalisée correspond globalement aux paramètres anatomiques de la tête du porteur des lunettes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail dans les délais indiqués.**	- L'apprenti organise son travail en fonction des délais indiqués.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.**	- L'apprenti identifie les travaux qui dépassent ses compétences. - L'apprenti demande une assistance auprès d'un collaborateur compétent.	- L'apprenti a reconnu ses propres limites. - L'apprenti a demandé une assistance à un collaborateur compétent.
10 % (6 P)	**L'apprenti range l'atelier et il assure l'entretien des outils et des instruments de travail.**	- L'apprenti assure l'entretien des instruments de travail et le rangement de l'atelier.	- L'apprenti a assuré l'entretien des instruments de travail ainsi que le rangement de l'atelier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Adapter et centrer des lunettes unifocales complexes (ACLUC)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Adapter et centrer des lunettes unifocales complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ACLUC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Opticien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les montures de lunettes ainsi que les variétés de verres de lunettes envisageables, respectivement cohérentes, sous l'aspect technique pour des lunettes unifocales complexes (valeurs dioptriques élevées et/ou action prismatique, monture cerclée, lunettes en fibre de nylon ou lunettes sans bord) en se référant à l'ordonnance.**	- L'élève est capable de reproduire les données de l'ordonnance des lunettes. - L'élève opte pour des montures de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue. - L'élève opte pour des variétés de verres de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des données de l'ordonnance. - L'élève a opté pour des montures de lunettes et pour des variétés de verres de lunettes compatibles avec les indications de l'ordonnance.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter une ordonnance pour des lunettes unifocales complexes et de transférer consciencieusement les données requises (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage) dans le fichier client.**	- L'élève comprend les données d'une ordonnance de lunettes et il est capable de les reproduire correctement. - L'élève réunit les données requises pour le fichier client (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage, etc.). - L'élève transfère des données dans le fichier client en suivant les indications et il vérifie leur exactitude ainsi que leur intégralité.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des données essentielles de l'ordonnance. - L'élève a noté l'ensemble des données requises pour la production de lunettes en état de livraison dans le fichier client. - L'élève a noté les données d'une manière correcte, lisible et claire/sans ambiguïté.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents types de formes de visages et il est capable d'opter pour des montures correspondant aux différentes formes de visages, de modifier la forme des rondelles avec des montures sans bord en fonction des mensurations de la tête du client et de déterminer les dimensions correctes de la monture des lunettes.**	- L'élève connaît des types essentiels de formes de visages et il est capable de les distinguer. - L'élève opte pour des montures de lunettes adaptées et il les attribue à différentes formes de visages. - L'élève détermine les dimensions de la monture des lunettes de manière cohérente en se référant aux mensurations de la tête indiquées.	- L'élève a opté pour des montures de lunettes convenant à différentes formes de visages d'une manière généralement correcte. - Les dimensions de la monture des lunettes correspondaient aux mensurations de la tête.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préajuster correctement la monture des lunettes.**	- L'élève applique soigneusement les règles du préajustement de montures de lunettes. - L'élève connaît le point pivotant, respectivement le point de repère, indiqué et il s'y réfère pour déterminer des données de centrage.	- L'élève a respecté les règles du préajustement de la monture des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les données de centrage requises en se référant au point pivotant, respectivement au point de repère, indiqué.**	- L'élève connaît le point pivotant, respectivement le point de repère, indiqué et il s'y réfère pour déterminer des données de centrage.	- L'élève a déterminé des données de centrage correctes (tolérances correspondant aux normes de qualité RAL).
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'influence de la distance œil-verre sur l'action correctrice du verre des lunettes et il est capable d'adapter les valeurs dioptriques des verres de lunettes à la distance œil-verre produite avec la monture choisie.**	- L'élève mesure la distance œil-verre pour la monture choisie. - L'élève détermine la nouvelle action dioptrique des verres de lunettes avec la distance œil-verre mesurée.	- L'élève a déterminé la valeur de la distance œil-verre avec une précision convenable. - L'élève a correctement effectué les calculs et il a arrondi le résultat de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les règles concernant le décentrage prismatique et il est capable de déterminer le centre optique pour un prisme indiqué.**	- L'élève détermine les décentrages requis avec un prisme indiqué et il indique la position du centre optique sur la rondelle.	- L'élève a correctement déterminé la position du centre optique du verre des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ajustement anatomique final des lunettes, de vérifier la fonction optique des lunettes et, le cas échéant, d'effectuer des modifications requises.**	- L'élève effectue soigneusement l'ajustement final. - L'élève vérifie les valeurs de centrage avec les lunettes ajustées.	- Les lunettes étaient fixées et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées.
10 % (6 P)	**L'élève maintient les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène et il nettoie correctement les appareils.**	- L'élève connaît les règles concernant la manipulation hygiénique de matériaux, de montures de lunettes et d'appareils de mesure et il les applique. - L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage des appareils et il les applique. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage.	- Les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - Les appareils étaient propres.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Comprendre les connaissances fondamentales des instruments optiques (CINOP)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Comprendre les connaissances fondamentales des instruments optiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CINOP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Physique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de démonstration
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction d'une loupe.**	- L'élève dessine les différentes structures optiques de loupes. - L'élève est capable de structurer l'image. - L'élève reproduit les définitions de l'accommodation, de l'agrandissement à la loupe, de la distance de fonctionnement et du champ de vision. - L'élève détermine des contextes mathématiques.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la loupe visolette et il connaît la mission du condenseur, les propriétés de la loupe visolette ainsi que ses domaines d'affectation.**	- L'élève dessine la loupe visolette. - L'élève explique la mission du condenseur. - L'élève explique les propriétés de la loupe visolette ainsi que ses domaines d'affectation.	- Les dessins ainsi que les descriptions essentiels étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction, les avantages ainsi que les domaines d'affectation de la loupe frontale binoculaire.**	- L'élève connaît les propriétés géométriques de la loupe frontale binoculaire. - L'élève connaît les avantages ainsi que les domaines d'affectation de la loupe frontale binoculaire.	- L'élève a correctement expliqué les propriétés essentielles de la loupe frontale binoculaire ainsi que ses domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la loupe télescopique.**	- L'élève dessine la structure de la loupe télescopique de manière schématique. - L'élève désigne les missions de la loupe prépositionnée et du télescope. - L'élève effectue des calculs. - L'élève désigne des domaines d'affectation.	- Le dessin était fondamentalement correct. - L'élève a reproduit les missions de la loupe prépositionnée et du télescope. - L'élève a correctement effectué les calculs essentiels. - L'élève a désigné des domaines d'affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des verres de lecture.**	- L'élève dessine la structure des verres de lecture de manière schématique. - L'élève explique les propriétés des verres de lecture ainsi que leur formule d'agrandissement. - L'élève explique les domaines d'affectation des verres de lecture.	- L'élève a correctement reproduit le dessin, les propriétés ainsi que les domaines d'affectation essentiels des verres de lecture. - L'élève a correctement effectué les calculs essentiels concernant l'agrandissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Appliquer les bases optiques et technologiques des verres unifocaux complexes (BASOC)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Appliquer les bases optiques et technologiques des verres unifocaux complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BASOC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Opticien
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les avantages de l'indice de réfraction plus élevé du matériel en verre pour les verres de lunettes avec des actions dioptriques importantes.**	- L'élève explique les avantages d'indices de réfraction plus élevés du matériel en verre sous l'aspect de l'action dioptrique.	- Les explications essentielles étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les inconvénients de la dispersion de matériaux en verre avec des indices de réfraction plus élevés.**	- L'élève explique les inconvénients des différents matériaux de verres d lunettes sous l'aspect de la dispersion et du poids spécifique du matériel. - L'élève est capable de comparer les différents matériaux en verre avec un indice de réfraction plus élevé en se référent à leurs nombres d'Abbe.	- Les explications essentielles étaient correctes et l'élève a correctement interprété les nombres d'Abbe.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'impact de l'indice de réfraction plus élevé du matériel en verre sur la géométrie des surfaces optiques avec une action dioptrique indiquée.**	- L'élève décrit l'impact du matériel en verre sur la géométrie des verres.	- Les descriptions essentielles étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer l'épaisseur des bords et du centre de verres de lunettes avec une action dioptrique plus importante.**	- L'élève détermine l'épaisseur des bords et du centre des verres de lunettes en se référant aux paramètres disponibles.	- L'élève a correctement effectué les calculs avec une précision convenable (avec une marge d'erreur de 0,01 mm).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le décentrage du centre optique pour une action prismatique indiquée avec des verres de lunettes sphériques.**	- L'élève détermine le décentrage avec les valeurs indiquées sur l'ordonnance pour l'action prismatique souhaitée.	- L'élève a correctement effectué les calculs avec une précision convenable (avec une marge d'erreur de 0,1 mm). - L'indication de la position de base était tout à fait exacte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le décentrage du centre optique pour une action prismatique indiquée avec des verres toriques.**	- L'élève détermine le décentrage avec les valeurs indiquées sur l'ordonnance pour l'action prismatique souhaitée.	- L'élève a correctement effectué les calculs avec une précision convenable (avec une marge d'erreur de 0,1 mm). - L'indication de la position de base était tout à fait exacte.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le principe du fonctionnement de couches anti-réfléchissantes et il est capable de transmettre/d'expliquer les avantages de ces couches avec des verres avec une action dioptrique plus importante.**	- L'élève explique les avantages des couches anti-réfléchissantes pour des verres avec une action dioptrique plus importante. - L'élève explique les conditions de phase et d'amplitude pour une couche unique anti-réfléchissante.	- Les explications étaient correctes et l'élève les a formulées avec une précision convenable.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les perturbations du champ visuel qui se produisent au bord de verres de lunettes avec une action dioptrique plus élevée et il est capable d'en expliquer les causes.**	- L'élève décrit les apparences qui se produisent au bord des verres de lunettes et il les explique en se référant aux rayons périphériques.	- Les explications étaient précises et correctes sous l'aspect physique.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel important.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Vendre des lunettes unifocales complexes (FOROP4)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Vendre des lunettes unifocales complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client au moment du choix d'une monture pour des lunettes unifocales avec des valeurs dioptriques élevées.**	- L'apprenti sélectionne des montures appropriées sur le plan technique dans la gamme de produits et il conseille le client sur le plan de la forme et de la position de la monture. - L'apprenti sélectionne des verres et des traitements appropriés sur le plan optique et il conseille le client de manière compétente.	- La monture sélectionnée était adaptée à des lunettes avec des valeurs dioptriques élevées (forme et dimensions des verres, position de la monture, distance du vertex de la cornée). - Les verres sélectionnés étaient adaptés à la valeur dioptrique élevée mentionnée sur l'ordonnance (indice de réfraction du verre, traitement).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la distance du vertex de la cornée pour la monture choisie par le client et, en cas d'écart par rapport à la distance du vertex de la cornée indiquée dans l'ordonnance, d'adapter les valeurs dioptriques de la disposition à la distance du vertex de la cornée de la monture choisie.**	- L'apprenti détermine la distance du vertex de la cornée pour la monture sélectionnée. - L'apprenti compare la distance du vertex de la cornée de la monture et la distance du vertex de la cornée indiquée sur l'ordonnance et, le cas échéant, il convertit les valeurs dioptriques de l'ordonnance par rapport à la distance du vertex de la cornée de la monture.	- L'apprenti a correctement déterminé la distance du vertex de la cornée. - L'apprenti a correctement converti les valeurs dioptriques indiquées sur l'ordonnance et il les a arrondies de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter au préalable la monture des lunettes, de déterminer les données de centrage requises et de les documenter.**	- L'apprenti adapte la monture des lunettes au préalable. - L'apprenti applique les méthodes de centrage pour déterminer les données de centrage. - L'apprenti indique les valeurs obtenues sur la fiche du dossier.	- L'apprenti a suivi les étapes essentielles pour l'adaptation préalable de la monture des lunettes. - Les données de centrage déterminées n'excédaient pas les limites des tolérances définies. - L'apprenti a clairement indiqué les données de centrage sur la fiche du dossier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'adaptation anatomique finale ainsi que la fonction optique d'une paire de lunettes pour une morphologie courante. En cas de besoin, il procède aux modifications requises pour obtenir une acuité visuelle optimale. Il est en mesure d'initier le client à la manipulation de ses nouvelles lunettes.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale à la tête du client. - L'apprenti contrôle les données de centrage ainsi que la distance du vertex de la cornée des lunettes adaptées et, le cas échéant, il effectue les modifications requises. - L'apprenti dispense poliment des indications précises en vue de la mise, de l'enlèvement et du nettoyage des lunettes.	- La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes adaptées correspondait aux données de centrage déterminées ainsi qu'à la distance du vertex de la cornée. - L'apprenti a dispensé des indications correctes sur le plan professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'interpréter correctement une ordonnance requérant un effet prismatique et de la documenter sur la fiche du dossier.**	- L'apprenti analyse l'ordonnance et il indique les données spécifiques sur la fiche du dossier.	- L'apprenti a compris l'ordonnance et il a indiqué les données requises sur la fiche du dossier de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client au moment du choix d'une monture et de verres de lunettes en tenant compte de l'effet prismatique. L'apprenti connaît la différence entre des verres de lunettes prismatiques et des verres de lunettes prismatiques et décentrés.**	- L'apprenti conseille le client au moment du choix d'une monture et de verres de lunettes en tenant compte de l'effet prismatique. - L'apprenti explique la différence entre les verres de lunettes prismatiques et les verres de lunettes prismatiques et décentrées au client.	- La monture et les verres de lunettes sélectionnés étaient adaptés à la fabrication de lunettes avec effet prismatique. - L'apprenti a dispensé des explications compréhensibles et correctes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le prix de verres unifocaux complexes et d'informer le client au sujet des prestations de la sécurité sociale dans le domaine des verres unifocaux complexes.**	- L'apprenti se réfère aux listes de prix de l'entreprise concernant les verres de lunettes. - L'apprenti explique le système des prestations de la sécurité sociale dans les domaines des verres unifocaux complexes et des montures de lunettes et il détermine les montants remboursables.	- L'apprenti a déterminé des prix corrects pour les verres de lunettes sélectionnés. - L'apprenti a indiqué des montants remboursables corrects au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti maintient tous les éléments entrant en contact avec le client (par exemple les montures de lunettes et les appareils de mesure) dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène.**	- L'apprenti respecte les règles de la manipulation hygiénique des matériaux, des montures de lunettes et des appareils de mesure. - L'apprenti remet les matériaux, les montures de lunettes, etc. dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène après leur utilisation.	- L'apprenti a appliqué les mesures d'hygiène fondamentales de manière compétente aux matériaux, aux montures de lunettes et aux instruments de mesure utilisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Assemblage de lunettes unifocales complexes à fortes valeurs dioptriques en entreprise pour clientèle (FOROP5)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Assemblage de lunettes unifocales complexes à fortes valeurs dioptriques en entreprise pour clientèle**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOROP5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les centres optiques des verres de lunettes avec un fort effet dioptrique ainsi que les lignes horizontales du verre avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière, de déterminer le décentrage des verres de lunettes en se référant aux données de centrage identifiées sur le client et de bloquer les verres en appliquant les valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti indique le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre. - L'apprenti détermine les valeurs de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision. - L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage et il les a correctement appliquées lors du blocage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres pour des montures à cercles fermés et pour des verres à fort effet dioptrique et de les adapter à la monture des lunettes de manière compétente.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les intègre dans la monture des lunettes. - L'apprenti façonne la monture des lunettes après l'intégration des verres.	- L'apprenti a cerclé les verres sur l'appareil de bordurage et il les a intégrés dans la monture des lunettes. - L'apprenti a façonné la monture des lunettes après l'intégration des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler des verres avec un effet dioptrique normal ou fort pour des montures en fibre de nylon, de les rainurer de manière compétente et de les intégrer dans la monture.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon. - L'apprenti fixe les verres dans la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la profondeur de la rainure étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale du verre lors de l'intégration des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler des verres avec un effet dioptrique normal ou plus élevé pour des lunettes sans cerclage, d'y appliquer les percées requises pour le montage dans la monture et de monter des lunettes sans cerclage à partir de ces verres et des pièces détachées de la monture.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti applique les percées requises aux verres de lunettes. - L'apprenti monte des lunettes sans cerclage à partir des verres de lunettes et des pièces détachées de la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la réalisation technique des percées étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible, ni au niveau du bord des verres, ni au niveau des percées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la monture des lunettes aux données anatomiques établies du client et d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques du porteur des lunettes en fonction des possibilités.**	- L'apprenti façonne la monture des lunettes en fonction des données anatomiques du client établies au moment de la vente. - L'apprenti effectue l'adaptation finale des lunettes à la tête du client. - L'apprenti effectue le travail avec soin.	- L'apprenti a respecté les données anatomiques du client lors du façonnage de la monture. - La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La courbe des extrémités des branches était adaptée à la morphologie du porteur des lunettes. - Le client était à l'aise.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique et de documenter les écarts éventuels qui se produiraient entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.	- L'apprenti a déterminé la situation des centres optiques des verres dans la monture dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de façonner des lunettes d'une qualité appropriée pour la livraison au client, en tenant compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale du façonnage.**	- L'apprenti soumet la monture des lunettes à un contrôle pour détecter d'éventuelles détériorations apparues lors de l'intégration des verres. - L'apprenti soumet les lunettes à un contrôle en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées pour déterminer si les lunettes sont en état d'être livrées.	- La qualité optique et artisanale des lunettes fabriquées était adaptée à la vente. - L'apprenti a tenu compte des directives spécifiques en matière de qualité sous les aspects de la fonction optique et de la qualité artisanale.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail et il est capable de reconnaître les limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.**	- L'apprenti respecte ses collègues. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et polie et il se concerte avec ses collègues. - L'apprenti s'informe au cas où ses connaissances sont insuffisantes et, le cas échéant, il demande une assistance.	- L'apprenti a appliqué les règles de la politesse. - L'apprenti a tenu compte des limites de ses compétences en matière de travail autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue un travail dans les délais indiqués.**	- L'apprenti tient compte du volume de travail requis pour les tâches à effectuer au moment de l'organisation de la mission.	- L'apprenti a respecté les délais convenus.
10 % (6 P)	**L'apprenti tient compte des consignes de rigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- Aucun écart par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents n'a été constaté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Approfondir les connaissances fondamentales des instruments optiques (AINOP)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Approfondir les connaissances fondamentales des instruments optiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**AINOP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Physique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de démonstration
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction du microscope.**	- L'élève explique et dessine la structure du microscope. - L'élève explique le fonctionnement optique de l'objectif et de l'oculaire. - L'élève détermine des agrandissements avec des microscopes de laboratoires et avec des microscopes domestiques. - L'élève présente des longueurs de tubes optiques et mécaniques avec des dessins.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects. - Les définitions, les descriptions ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions d'épaisseur du verre de protection, d'aperture numérique, de pouvoir de résolution et d'agrandissement utile.**	- L'élève explique la mission d'un verre de protection ainsi que son aberration sphérique. - L'élève explique la manière dont l'aberration sphérique est supprimée par l'objectif. - L'élève définit l'aperture numérique et il est capable d'effectuer des calculs en avançant des exemples. - L'élève définit la résolution des microscopes et il est capable d'effectuer des calculs. - L'élève définit l'agrandissement utile du microscope et il est capable d'effectuer des calculs.	- L'élève a expliqué la mission d'un verre de protection ainsi que son aberration sphérique d'une manière fondamentalement correcte. - Les définitions, les descriptions ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de structurer la trajectoire d'un rayon à travers un microscope.**	- L'élève dessine différents exemples de représentations.	- Les structures ainsi que les descriptions essentielles étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Montage de verres de lunettes unifocaux complexes (MOVEC)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Montage de verres de lunettes unifocaux complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MOVEC**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Opticien
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la puissance frontale image de verres de lunettes avec des valeurs dioptriques plus élevées, d'indiquer le centre optique, de déterminer le décentrage de verres unifocaux de manière autonome et d'effectuer un blocage convenable en se référant aux valeurs déterminées.**	- L'élève vérifie les valeurs dioptriques des verres à transformer en se servant d'un frontofocomètre et il oriente les verres conformément à la position axiale indiquée sur l'ordonnance. - L'élève indique le centre optique. - L'élève détermine les valeurs de décentrage et il les transfère vers l'appareil de blocage. - L'élève bloque les verres.	- Les valeurs dioptriques mesurées étaient correctes en considération des tolérances en vigueur. - L'orientation des verres des lunettes correspondait à la position axiale indiquée sur l'ordonnance. - L'élève a indiqué le centre optique avec précision. - L'élève a déterminé des valeurs de décentrage correctes et il les a correctement appliquées au cours du blocage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de vérifier la puissance frontale image de verres de lunettes prismatiques, d'indiquer le point de repère, de déterminer le décentrage de verres unifocaux de manière autonome et d'effectuer un blocage convenable en se référant aux valeurs déterminées.**	- L'élève vérifie la puissance frontale image. - L'élève indique le point de repère. - L'élève détermine le décentrage des verres et il bloque les verres.	- Le point de repère indiqué n'excédait pas les tolérances habituelles. - L'élève a bloqué les verres de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la puissance frontale image des verres de lunettes, d'obtenir l'action prismatique indiquée par un décentrage ciblé des verres et d'effectuer un blocage convenable en se référant au décentrage déterminé.**	- L'élève détermine la valeur frontale image des verres de lunettes. - L'élève décale le centre optique du verre de manière ciblée pour produire l'action prismatique souhaitée. - L'élève indique le point de centrage et il bloque les verres.	- La valeur frontale image déterminée n'excédait pas les tolérances pertinentes. - La valeur ainsi que la position de base de l'action prismatique produite par le décalage du centre optique n'excédaient pas les tolérances pertinentes. - L'élève a bloqué les verres de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tailler correctement les verres, de les insérer dans une monture de lunettes cerclées de manière compétente et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les insère dans la monture des lunettes. - L'élève oriente la monture des lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contraintes de compression considérables. - Les verres des lunettes n'accusaient pas d'anomalie de forme visible par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a correctement orienté la monture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tailler correctement les verres, de les insérer dans une monture de lunettes en fibre de nylon de manière compétente et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève équipe les verres d'une rainure pour l'incorporation de la fibre de nylon et il les insère dans la monture. - L'élève oriente la monture des lunettes après l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres des lunettes dans le respect des dimensions. - La position ainsi que la profondeur de la rainure servant à l'incorporation de la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'élève a respecté la ligne horizontale du verre au cours du montage des verres. - L'élève a correctement orienté la monture.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de tailler les verres correctement, de les monter correctement dans une monture de lunettes percées et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève perce les verres des lunettes. - L'élève monte les verres de lunettes avec les éléments desserrés de la monture pour produire des lunettes sans bord. - L'élève oriente la monture des lunettes au cours de l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres des lunettes dans le respect des dimensions. - La position ainsi que le diamètre des trous étaient corrects. - L'élève a correctement orienté les lunettes montées. - L'élève a respecté la ligne horizontale du verre au cours du montage des verres. - Les points de connexion entre les verres et les éléments de la monture étaient solides.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les valeurs de centrage produites au cours de l'insertion des verres à une analyse critique, de documenter soigneusement et convenablement les écarts éventuels apparus entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées et de décider si les lunettes unifocales complexes produites sont en état de livraison en se référant à des critères de qualité pertinents.**	- L'élève détermine la position des centres optiques des verres produite dans la monture au cours de l'insertion des verres et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'élève documente les écarts éventuels entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées. - L'élève constate si les lunettes sont en état de livraison en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées.	- La position des centres optiques des verres dans la monture n'excédait pas les tolérances indiquées. - L'élève a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'élève a considéré des critères de qualité pertinents concernant la fonction optique avant de décider si les lunettes étaient en état de livraison.
10 % (6 P)	**L'élève assure la maintenance de ses appareils de travail et de ses instruments de mesure de manière irréprochable ainsi que la précision du mesurage et du travail en appliquant des mesures appropriées et il observe l'ensemble des consignes requises en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève applique les règles de la maintenance et de la vérification de la précision de mesure des appareils. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les instruments mesuraient avec précision. - Aucune infraction aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents n'a été constatée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Assemblage de lunettes unifocales complexes à montures sans cercle (FOROP6)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Assemblage de lunettes unifocales complexes à montures sans cercle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les centres ou les points de référence optiques des verres de lunettes avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière et d'indiquer les lignes horizontales du verre.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti indique le centre/le point de référence optique ainsi que les lignes horizontales du verre.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre/le point de référence optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'obtenir l'effet prismatique demandé avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière en déplaçant les centres optiques de verres de lunettes sphériques ou toriques et d'indiquer les points de centrage.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti déplace le centre optique en fonction de l'effet prismatique recherché et il indique le point de centrage ainsi que les lignes horizontales du verre.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre/le point de référence optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le décentrage des verres de lunettes en fonction des valeurs de centrage identifiées sur le client pour des montures à cercles fermés de même que pour les verres sans cercles à effet prismatique de manière autonome et de bloquer les verres de lunettes prismatiques en fonction des valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti détermine les valeurs de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres façonnés de manière prismatique.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage et il les a correctement appliquées lors du blocage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le décentrage prismatique des verres de lunettes en fonction des valeurs de centrage identifiées sur le client ainsi qu'en fonction de l'effet prismatique demandé pour les montures à cercles fermés, pour des verres sans cercles et pour des verres de lunettes sphériques, respectivement toriques, et de bloquer les verres de lunettes en fonction des valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti détermine les paramètres de décentrage prismatiques et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres des lunettes sphériques, respectivement toriques. Ou alors - L'apprenti obtient l'effet prismatique recherché en déplaçant le centre optique avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti détermine les paramètres de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres des lunettes sphériques, respectivement toriques.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage en appliquant les méthodes possibles et il les a correctement appliquées lors du blocage.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres avec des valeurs dioptriques, respectivement prismatiques, normales ou plus élevées et de les intégrer dans une monture à cercles fermés de manière compétente.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les adapte à la monture des lunettes. - L'apprenti oriente la monture des lunettes après l'intégration des verres.	- Les verres de lunettes ne subissaient pas de tension de pression d'envergure. - Le verre des lunettes n'accusait pas d'écart visible par rapport au bord de la monture (trous d'air) sur le plan de la forme. - La monture était correctement orientée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres avec des valeurs dioptriques, respectivement prismatiques, normales ou plus élevées pour des montures en fibre de nylon, de les rainurer et de les intégrer dans une monture à cercles fermés de manière compétente.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon. - L'apprenti monte les verres dans la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la profondeur de la rainure étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale du verre lors de l'intégration des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres avec des valeurs dioptriques, respectivement prismatiques, normales ou plus élevées pour des lunettes sans cercles, d'y effectuer les percées requises pour le montage dans la monture et d'assembler des lunettes sans cercles avec ces verres ainsi qu'avec les pièces détachées de la monture.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti applique les percées requises aux verres de lunettes. - L'apprenti monte des lunettes sans cercles avec les verres de lunettes et les pièces détachées de la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la réalisation technique des percées étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible, ni au niveau du bord des verres, ni au niveau des percées. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale du verre lors du montage des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique et de documenter les écarts éventuels qui se produisent entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.	- L'apprenti a déterminé la position des centres optiques des verres dans la monture dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de façonner des lunettes d'une qualité appropriée pour la livraison au client, en tenant compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale du façonnage.**	- L'apprenti soumet la monture des lunettes à un contrôle pour détecter d'éventuelles détériorations apparues lors de l'intégration des verres. - L'apprenti soumet les lunettes à un contrôle en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées pour déterminer si les lunettes sont en état d'être livrées. - L'apprenti tient compte du volume de travail requis pour les tâches à effectuer au moment de l'organisation de la mission.	- La qualité optique et artisanale des lunettes fabriquées convenaient à la vente. - L'apprenti a tenu compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale. - L'apprenti a respecté les délais convenus.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques du porteur des lunettes en fonction des possibilités.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale des lunettes à la tête du client. - L'apprenti effectue le travail avec soin.	- La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La courbe des extrémités des branches était adaptée à la morphologie du porteur des lunettes. - Le client était à l'aise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Stocker les marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Stocker les marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Opticien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles de l'entreposage de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'élève explique la manière indiquée pour entreposer des produits d'entretien de lentilles de contact.	- Les explications essentielles étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les marchandises en stock en se référant à des inventaires.**	- L'élève évalue des inventaires en se référant à des critères indiqués.	- L'élève a effectué l'évaluation d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser les marchandises utilisées dans une entreprise d'opticiens en groupes cohérents.**	- L'élève attribue les marchandises à différents groupes.	- L'élève a effectué une subdivision cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le marquage CE.**	- L'élève explique la signification du marquage CE indiqué sur les marchandises.	- Les explications essentielles étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Commander des marchandises (COMMA)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Commander des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Opticien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier le niveau des stocks et de constater des ruptures de stocks.**	- L'élève compare l'état des stocks d'actualité et les listes indiquées pour les différentes marchandises.	- L'élève a correctement constaté et documenté des quantités inférieures à la limite minimale du niveau des stocks.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter un bon de livraison.**	- L'élève explique la livraison décrite sur le bon de livraison.	- Les explications essentielles étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre un bon de commande en suivant les indications.**	- L'élève complète le formulaire de commande.	- L'élève a correctement indiqué l'ensemble des données requises pour la commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Stocker les marchandises en entreprise (FOROP7)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Stocker les marchandises en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser l'inventaire des stocks à la main ou avec une assistance informatique.**	- L'apprenti établit des listes d'inventaire à la main ou à l'ordinateur et il les évalue.	- L'apprenti a établi l'inventaire des stocks d'une manière globalement correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer les marchandises livrées de manière compétente.**	- L'apprenti entrepose les marchandises.	- L'apprenti a entreposé les marchandises au lieu de stockage indiqué par l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de stocker les produits d'entretien de lentilles de contact de manière compétente.**	- L'apprenti entrepose les produits d'entretien de lentilles de contact.	- L'apprenti a respecté les règles du stockage de produits d'entretien de lentilles de contact.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de stocker les montures de lunettes de manière compétente.**	- L'apprenti entrepose les montures de lunettes.	- L'apprenti a respecté les règles du stockage de montures de lunettes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la rotation des marchandises entreposées.**	- L'apprenti entrepose les marchandises de manière cohérente, en fonction de la date de livraison/de la date de péremption.	- L'apprenti a appliqué le principe du First In-First Out.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Commander des marchandises en entreprise (FOROP8)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Commander des marchandises en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de commander les verres de lunettes requis pour les commandes des clients.**	- L'apprenti commande les verres de lunettes.	- L'apprenti a correctement transmis l'ensemble des paramètres de verre requis au moment de la commande.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'attribuer les verres de lunettes livrés aux commandes.**	- L'apprenti attribue les verres livrés aux différentes commandes.	- L'apprenti a correctement attribué les verres.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'émettre des commandes de marchandises destinées à la vente sous guidance.**	- L'apprenti détermine les marchandises à commander et il remplit le formulaire de commande.	- L'apprenti a mentionné l'ensemble des données requises pour effectuer la commande.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler les marchandises livrées sous guidance en fonction du bon de commande et d'entreposer les marchandises de manière compétente.**	- L'apprenti contrôle la livraison. - L'apprenti entrepose les marchandises de manière compétente.	- L'apprenti a documenté les écarts. - L'apprenti a entreposé les marchandises de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales (MBIFO)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MBIFO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents verres bifocaux, respectivement trifocaux, ainsi que les formes segmentales de la section de vision de près et il est capable de conseiller le client de manière compétente au cours du choix des verres de lunettes.**	- L'élève explique la structure ainsi que le domaine d'affectation de verres bifocaux et trifocaux.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des rondelles d'une monture pour des lunettes multifocales et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'élève propose des montures envisageables pour la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales, et il conseille le client au moment du choix de la monture.	- L'élève a opté pour des montures convenant à la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préajuster la monture des lunettes, de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé et de modifier la forme des rondelles de montures en fibre de nylon ou sans bord pour des lunettes multifocales dans la mesure des besoins.**	- L'élève détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'élève modifie la forme des rondelles des lunettes.	- L'élève a correctement déterminé les valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des rondelles était adaptée à la physionomie et elle permettait un centrage compétent des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres bifocaux ou trifocaux en se servant d'un frontofocomètre et de bloquer des verres bifocaux ou trifocaux de manière compétente.**	- L'élève détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant une méthode de mesurage appropriée et en se servant d'un frontofocomètre. - L'élève détermine les valeurs de centrage en fonction de l'insertion de la section de vision de près et il bloque les verres.	- L'élève a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la section de vision de loin et pour l'addition. - L'élève a respecté les valeurs de centrage horizontales et verticales ainsi la ligne horizontale du verre au cours du blocage des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les ajuste dans la monture. - L'élève oriente les lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression considérable. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'anomalies de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster les verres multifocaux de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève équipe les verres d'une rainure pour incorporer la fibre de nylon et il les insère dans la monture. - L'élève oriente les lunettes en fonction des données indiquées après l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à incorporer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes sans bord et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève effectue les percées requises dans les verres pour la fixation des vis de montage. - L'élève assemble la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture et il l'oriente.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et le diamètre des trous étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres ainsi que les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des trous. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes, d'effectuer des modifications dans la mesure des besoins et d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes multifocales.**	- L'élève effectue l'ajustement final avec soin. - L'élève vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'élève explique la manipulation des lunettes multifocales au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des sections de vue de près et de loin des verres multifocaux.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'élève a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des lunettes bifocales, respectivement trifocales, dans un délai indiqué.**	- L'élève fabrique les lunettes bifocales ou trifocales.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la fabrication des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les valeurs de centrage produites au cours de l'insertion des verres à une analyse critique, de documenter soigneusement et convenablement les écarts éventuels apparus entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées et de décider si les lunettes multifocales produites sont en état de livraison en se référant à des critères de qualité pertinents.**	- L'élève détermine la position des centres optiques des verres produite dans la monture au cours de l'insertion des verres et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'élève documente les écarts éventuels entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées. - L'élève constate si les lunettes sont en état de livraison en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées.	- L'élève a correctement déterminé la position des centres optiques des verres dans la monture. - L'élève a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'élève a considéré des critères de qualité pertinents concernant la fonction optique avant de décider si les lunettes étaient en état de livraison.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Etablir une facture de lunettes avec prestation CNS (FALUN)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Etablir une facture de lunettes avec prestation CNS**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FALUN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Opticien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Type de formateur proposé: Augenoptikermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles du remboursement de prestations à l'achat de lunettes correctives ou de lentilles de contact.**	- L'élève explique les règles de la CNS concernant l'achat de lunettes.	- Les explications des règles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les montants remboursés en se référant aux listes des tarifs de la CNS.**	- L'élève détermine les montants remboursés en fonction de l'ordonnance et des valeurs dioptriques des verres.	- Les montants déterminés étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une facture à la main pour des lunettes unifocales avec les montants remboursés en se référant aux listes des tarifs.**	- L'élève complète le formulaire de facturation à la main.	- Les données indiquées sur la facture (monture, variété de verre, valeurs dioptriques, prix, montants remboursés et données importantes concernant le client) étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une facture à la main pour des lunettes multifocales avec les montants remboursés en se référant aux listes des tarifs.**	- L'élève complète le formulaire de facturation à la main.	- Les données indiquées sur la facture (monture, variété de verre, valeurs dioptriques, prix, montants remboursés et données importantes concernant le client) étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales sur commande pour client (FOROP9)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales sur commande pour client**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOROP9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:		Augenoptikermeister			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la gamme de lunettes bifocales et trifocales de l'entreprise et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix des verres de lunettes.**	- L'apprenti explique la gamme et il conseille le client.	- L'apprenti a avancé des arguments corrects sous l'aspect professionnel quand il a conseillé le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des verres d'une monture pour lunettes multifocales et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'apprenti propose des montures envisageables pour la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales, et il conseille le client au moment du choix de la monture.	- L'apprenti a sélectionné une monture convenant à la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la monture des lunettes au préalable, de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé et de modifier la forme des verres de montures en fibre de nylon ou sans cerclage pour des lunettes multifocales dans la mesure des besoins.**	- L'apprenti détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'apprenti modifie la forme des verres des lunettes.	- L'apprenti a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des verres était adaptée à la physionomie et permettait un centrage compétent des verres multifocaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres bifocaux ou trifocaux avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière et de bloquer des verres bifocaux ou trifocaux de manière compétente.**	- L'apprenti détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant une méthode de mesurage appropriée avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti détermine les valeurs de centrage en fonction de l'insertion de la vision de près et il bloque les verres.	- L'apprenti a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - L'apprenti a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la vue de loin et pour l'addition.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les ajuste dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes après l'intégration des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression importante. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'anomalies de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon et il les pose dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable après l'intégration des verres.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à fixer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture sans cerclage et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti effectue les percées requises sur les verres pour la fixation des vis de montage. - L'apprenti assemble la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture et il la façonne en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et le diamètre des percées étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres et les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des percées. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes, d'effectuer des modifications dans la mesure des besoins et d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes multifocales.**	- L'apprenti effectue l'ajustement final avec soin. - L'apprenti vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'apprenti explique la manipulation des lunettes multifocales au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des vues de près et de loin des verres multifocaux.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'apprenti a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique, de documenter les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles d'une manière soignée et appropriée et de décider si les lunettes multifocales confectionnées sont prêtes à être livrées en se référant aux directives spécifiques en matière de qualité.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles. - L'apprenti vérifie que les lunettes sont en état d'être livrées si les centres optiques accusent un écart par rapport aux données de centrage recherchées.	- L'apprenti a correctement déterminé les centres optiques des verres dans la monture. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'apprenti a respecté les directives spécifiques concernant la fonction optique au moment de décider si les lunettes étaient en état d'être livrées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener poliment un entretien de conseil, conformément aux indications de l'entreprise et il communique avec des collègues de travail en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'apprenti mène un entretien de conseil avec le client. - L'apprenti emploi le vocabulaire professionnel spécifique au cours des entretiens avec ses collègues de travail.	- L'apprenti a adopté une attitude polie à l'égard du client. - L'apprenti a respecté les consignes internes. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Maîtriser la facturation et les moyens de paiement (FOROP12)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Maîtriser la facturation et les moyens de paiement**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:		Augenoptikermeister			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'émettre une facture avec ou sans prise en charge par l'assurance-maladie en se servant du système de facturation utilisé au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti émet la facture.	- Les indications sur la facture (monture, type de verres, valeurs dioptriques, prix, montants remboursés et données concernant le client) étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de manipuler la caisse-enregistreuse.**	- L'apprenti enregistre les ventes dans la caisse-enregistreuse.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur lors de la manipulation de la caisse-enregistreuse.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer un paiement en espèces et de rendre sereinement la monnaie.**	- L'apprenti reçoit les espèces et il rend la monnaie.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur quand il a rendu la monnaie.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer un paiement par carte de crédit.**	- L'apprenti manipule le terminal de carte de crédit et il effectue le paiement.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur lors de la manipulation du terminal de carte de crédit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives (MPROG)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MPROG**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Opticien
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Type de formateur proposé: Augenoptikemeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes variétés de verres progressifs ainsi que la structure de leur surface progressive et il est capable de conseiller le client de manière compétente au cours du choix des verres de lunettes.**	- L'élève explique la structure ainsi que le domaine d'affectation des différents verres progressifs.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des rondelles d'une monture pour des lunettes progressives et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'élève propose des montures envisageables pour la confection de lunettes progressives et il conseille le client au moment du choix de la monture.	- L'élève a opté pour des montures convenant à la confection de lunettes progressives.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préajuster la monture des lunettes, de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé et de modifier la forme des rondelles de montures en fibre de nylon ou sans bord pour des lunettes progressives dans la mesure des besoins.**	- L'élève détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'élève modifie la forme des rondelles des lunettes.	- L'élève a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des rondelles était adaptée à la physionomie et elle permettait un centrage compétent des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres progressifs en se servant d'un frontofocomètre et de bloquer des verres progressifs de manière compétente.**	- L'élève détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant des méthodes de mesurage appropriées et en se servant d'un frontofocomètre. - L'élève détermine le décentrage horizontal et vertical des verres. - L'élève vérifie le marquage des verres progressifs et il bloque les verres.	- L'élève a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la section de vision de loin et pour l'addition. - L'élève a respecté les valeurs de centrage horizontales et verticales ainsi la ligne horizontale du verre au cours du blocage des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster les verres progressifs de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les ajuste dans la monture. - L'élève oriente les lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression considérable. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'anomalies de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster les verres progressifs de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève équipe les verres d'une rainure pour incorporer la fibre de nylon et il les insère dans la monture. - L'élève oriente les lunettes en fonction des données indiquées après l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à incorporer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster des verres progressifs de manière compétente dans une monture de lunettes sans bord et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève effectue les percées requises dans les verres pour la fixation des vis de montage. - L'élève assemble et oriente la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et le diamètre des trous étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres et les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des trous. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes, d'effectuer des modifications requises dans la mesure des besoins et d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes progressives.**	- L'élève effectue l'ajustement final avec soin. - L'élève vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'élève explique la manipulation des lunettes progressives au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des sections de vision de loin et de progression des verres progressifs.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'élève a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des lunettes progressives dans un délai indiqué.**	- L'élève fabrique les lunettes progressives.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la fabrication des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours des entretiens avec ses collègues de travail.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives sur commande pour client (FOROP10)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives sur commande pour client**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOROP10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:		Augenoptikermeister			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la gamme de lunettes progressives de l'entreprise et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix des verres de lunettes.**	- L'apprenti explique la gamme de produits et il conseille le client.	- L'apprenti a avancé des arguments corrects sous l'aspect professionnel quand il a conseillé le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des verres d'une monture pour lunettes progressives et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'apprenti propose des montures envisageables pour la confection de lunettes progressives au client et il le conseille au moment du choix de la monture.	- L'apprenti a sélectionné une monture convenant à la confection de lunettes progressives.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster la monture des lunettes au préalable et de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé. Le cas échéant, l'apprenti est capable de modifier la forme des verres de montures en fibre de nylon ou sans cerclage pour des lunettes progressives.**	- L'apprenti détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'apprenti modifie la forme des verres des lunettes.	- L'apprenti a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des verres était adaptée à la physionomie et permettait un centrage compétent des verres progressifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres progressifs avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière. L'apprenti est capable de bloquer des verres progressifs de manière compétente.**	- L'apprenti détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant une méthode de mesurage appropriée avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti détermine les valeurs de centrage en fonction de la croix de centrage de la vision de loin et il bloque les verres.	- L'apprenti a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la vue de loin et pour l'addition. - L'apprenti a respecté les valeurs de centrage horizontales et verticales ainsi que les lignes horizontales du verre lors du blocage des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les ajuste dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes après l'intégration des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression considérable. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'écarts de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres progressifs de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon et il pose les verres dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable après l'intégration des verres.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à fixer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres progressifs de manière compétente dans une monture sans cerclage et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti effectue les percées requises sur les verres pour la fixation des vis de montage. - L'apprenti assemble la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture et il la façonne en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et le diamètre des percées étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres et les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des percées. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes et, le cas échéant, d'effectuer des modifications. L'apprenti est capable d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes progressives.**	- L'apprenti effectue l'ajustement final avec soin. - L'apprenti vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'apprenti explique la manipulation des lunettes progressives au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des zones de vision de près et de loin et du canal de progression des verres progressifs.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'apprenti a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique, de documenter les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles d'une manière soignée et appropriée et de décider si les lunettes progressives confectionnées sont prêtes à être livrées en se référant aux directives spécifiques en matière de qualité.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles. - L'apprenti vérifie que les lunettes sont en état d'être livrées si les centres optiques accusent un écart par rapport aux données de centrage recherchées.	- L'apprenti a correctement déterminé les centres optiques des verres dans la monture. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'apprenti a respecté les directives spécifiques concernant la fonction optique au moment de décider si les lunettes étaient en état d'être livrées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des lunettes progressives dans les délais indiqués.** **L'apprenti respecte l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti confectionne les lunettes progressives. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués pour la confection des lunettes. - Aucune infraction n'a été constatée par rapport aux consignes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Comprendre et vendre des jumelles et téléscopes (VTELE)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre des instruments et produits optiques**

Titre du module:	**Comprendre et vendre des jumelles et téléscopes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VTELE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Physique
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de démonstration
1		

Type de formateur proposé: Physiklehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure optique ainsi que le fonctionnement d'un télescope astronomique.**	- L'élève explique la structure optique d'un télescope astronomique et il la dessine. - L'élève est capable de structurer l'image. - L'élève reproduit les définitions de l'agrandissement, de la longueur optique, du pouvoir de résolution et de la pupille d'entrée. - L'élève détermine des contextes mathématiques.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure optique d'un télescope à miroir.**	- L'élève explique la différence entre un télescope à miroir et un télescope astronomique et il connaît les avantages du second.	- Les dessins ainsi que les explications essentiels étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure optique ainsi que le fonctionnement de jumelles à prismes.**	- L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients de systèmes à prismes par rapport à une lentille d'inversion. - L'élève est capable de distinguer différents systèmes d'inversion. - L'élève explique les notions d'agrandissement, de pupille d'entrée, de pupille de sortie, d'intensités lumineuses géométrique et physique, de puissance télescopique et de champ de vision.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Comprendre et vendre les produits d'entretien pour lentilles de contact (VPLDC)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre des instruments et produits optiques**

Titre du module:	**Comprendre et vendre les produits d'entretien pour lentilles de contact**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VPLDC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Opticien
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Type de formateur proposé: Augenoptikermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'action des différentes variétés de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'élève explique les méthodes de nettoyage habituelles pour l'entretien de lentilles de contact.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'attribuer les produits d'entretien de lentilles de contact à l'utilisation avec différents matériaux de lentilles de contact (souples ou indéformables).**	- L'élève attribue les produits d'entretien aux différents matériaux de lentilles de contact.	- Les attributions étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conseiller le client au cours de l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'élève conseille le client au cours de l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.	- Les produits d'entretien recommandés étaient compatibles avec la variété de lentilles et avec l'affectation prévue par le client.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les produits d'entretien de lentilles de contact conservés et sans conservation.**	- L'élève classe les produits d'entretien de lentilles de contact.	- Le classement en fonction des composants des produits de conservation était correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des produits d'entretien de lentilles de contact en fonction de leur date d'expiration et de leur numéro de fabrication.**	- L'élève détermine la date d'expiration ainsi que le numéro de fabrication d'un produit d'entretien.	- L'élève a déterminé des données incontestablement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le classement des produits d'entretien de lentilles de contact dans la règlementation européenne concernant les produits médicaux.**	- L'élève explique le classement des produits d'entretien de lentilles de contact dans la règlementation européenne.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Vendre des instruments et produits optiques à la clientèle (FOROP11)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre des instruments et produits optiques**

Titre du module:	**Vendre des instruments et produits optiques à la clientèle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOROP11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Augenoptikermeister				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client de manière compétente à l'achat de loupes.**	- L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client et il lui propose les loupes correspondantes.	- L'apprenti a proposé des loupes adaptées à l'affectation prévue par le client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client de manière compétente à l'achat de jumelles.**	- L'apprenti identifie les projets du client ainsi que l'affectation prévue des jumelles et il lui propose des jumelles appropriées à cet effet.	- L'apprenti a proposé des jumelles adaptées à l'affectation prévue et aux conceptions du client.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client à l'achat de lunettes de soleil.**	- L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client et de l'affectation prévue des lunettes de soleil et il lui propose des lunettes appropriées en conséquence.	- L'apprenti a proposé des lunettes de soleil avec des verres d'une qualité adaptée à l'affectation prévue.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client à l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'apprenti sert, respectivement il conseille le client à l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.	- L'apprenti a remis des produits d'entretien correspondant au choix du client ou il a recommandé des produits d'entretien compatibles avec les lentilles du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de servir le client à l'achat de marchandises d'ordre général.**	- L'apprenti présente la gamme de produits appropriée au client.	- L'apprenti a proposé des articles dont le type correspondait aux exigences du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**OP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist fähig, den Kunden freundlich zu begrüßen, ihn fachlich kompetent beim Kauf einer Mehrstärkenbrille zu beraten, die verschiedenen Typen von Gesichtsformen zu kennen und passende Fassungen auszuwählen. Er kann die technisch möglichen Brillenglastypen ermitteln und dem Kunden eine detaillierte Auskunft über Kaufpreis und Erstattungsbeträge geben.**	Begrüßung des Kunden, Beratung bei der Auswahl der Fassung und Gläser, Ermittlung der Brillenglastypen, Auskunft über Preise.	Korrekte Umgangsform, verständliche Beratung, korrekte Ermittlung und Dokumentation der Daten.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Brillenfassung voranzupassen und die notwendigen Zentrierdaten zu ermitteln. Er kann bei Bedarf die Scheibenform der Randlosbrille anpassen.**	Sorgfältige Voranpassung, Berücksichtigung der Blickfeldforderung, Anpassung der Scheibenform.	Einhaltung der wesentlichen Schritte, korrekte Zentrierung.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist fähig, die dioptrischen Werte der Gläser am Scheitelbrechwertmessgerät zu ermitteln, den optischen Mittelpunkt zu überprüfen und die Dezentration der Mehrstärkengläser eigenständig zu bestimmen. Er kann eine sachgerechte Aufblockung vornehmen und die Gläser korrekt randen sowie die Randlosbrille fachgerecht montieren und ausrichten.**	Dioptrische Werte werden korrekt gemessen. Optischer Mittelpunkt wird überprüft. Dezentrationswerte werden ermittelt und umgesetzt. Gläser werden fachgerecht gerandet und montiert.	Messungen sind präzise und innerhalb der Toleranzen. Aufblockung und Montage sind korrekt und ermöglichen die Abgabe der Brille an den Kunden.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist fähig, die beim Einschleifen der Gläser entstandenen Zentrierwerte zu beurteilen und Abweichungen zu dokumentieren, sowie über die Abgabefähigkeit der Brille zu entscheiden.**	Bestimmung der Lage der optischen Mittelpunkte, Dokumentation von Abweichungen.	Einhaltung der Toleranzen, Beachtung der Güterichtlinien.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist fähig, die anatomische Endanpassung sowie die optische Funktion einer Mehrstärkenbrille zu überprüfen und den Kunden in den Umgang mit der Sehhilfe einzuweisen.**	Ausführung der Endanpassung, Überprüfung der Zentrierwerte, Anleitung des Kunden.	Angenehmer Sitz der Brille, fachlich korrekte Anleitungen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist fähig, die dioptrischen Werte der Gläser am Scheitelbrechwertmessgerät zu ermitteln und den optischen Mittelpunkt anzuzeichnen. Er kann die Dezentration der Brillengläser bestimmen und eine sachgerechte Aufblockung vornehmen.**	Ermittlung der dioptrischen Werte, Anzeichnung des optischen Mittelpunkts, Bestimmung der Dezentration.	Richtigkeit der Werte, präzise Anzeichnung, korrekte Umsetzung beim Aufblocken.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist fähig, die Gläser korrekt zu randen und fachgerecht in die Brillenfassung einzupassen sowie die Brillenfassung auszurichten.**	Randung der Gläser, Einpassung in die Fassung, Ausrichtung der Fassung.	Korrekte Montage und Ausrichtung der Brille.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Expliquer les amétropies (AMERE-F)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Expliquer les amétropies**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AMERE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la différence entre les trois formes de myopies et les trois formes d'hypermétropies.**	- L'élève explique les différentes formes de myopies et d'hypermétropies.	- Les explications de l'élève concernant la puissance optique, la longueur focale ainsi que le point focal de l'œil étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de l'astigmatisme.**	- L'élève explique les différentes formes de l'astigmatisme.	- Les explications de l'élève concernant la puissance optique des méridiens ainsi que la position des lignes focales étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la méthode de l'accommodation ainsi que la presbytie.**	- L'élève explique la méthode de l'accommodation, le vieillissement du cristallin ainsi que les conséquences optiques pour la vision de près.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles pour les clients et correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure anatomique de l'œil.**	- L'élève explique la structure de l'œil.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les causes ainsi que les conséquences d'un glaucome et d'une cataracte.**	- L'élève explique la différence entre un glaucome et une cataracte. - L'élève décrit les causes ainsi que les conséquences d'un glaucome et d'une cataracte.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles pour les clients et correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel important.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Vente de lunettes unifocales simples en langues étrangères (VENLA-F)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vente de lunettes unifocales simples en langues étrangères**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VENLA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer convenablement un client en français ou en anglais au magasin ou au téléphone.**	- L'élève observe les règles généralement en vigueur concernant une attitude polie à l'égard des clients.	- L'élève a poliment accueilli le client. - L'élève a convenablement pris le client en charge en français ou en anglais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de vente concernant des lunettes unifocales simples en français ou en anglais et d'indiquer les différents modèles ainsi que les différents prix des montures de lunettes et des verres de lunettes proposés en anglais ou en français.**	- L'élève conseille le client au cours du choix de la monture et des verres en français ou en anglais.	- L'élève a conseillé le client avec aisance sans problème de langue d'envergure. - L'élève s'est exprimé d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier le client à l'utilisation de ses nouvelles lunettes en français ou en anglais.**	- L'élève explique l'utilisation de ses nouvelles lunettes au client en français ou en anglais.	- L'élève a fourni des explications avec aisance sans problème de langue d'envergure. - L'élève s'est exprimé d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel important.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Analyser des articles de presse profesionnelle (APRES-F)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Analyser des articles de presse profesionnelle**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**APRES-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des recherches concernant un sujet indiqué en consultant différents périodiques spécialisés et de documenter les informations de manière compétente.**	- L'élève lit des articles dans la presse spécialisée concernant le sujet indiqué et il constitue une documentation concernant le sujet en question.	- Les matières de la documentation concernaient le sujet et l'élève les a présentés de manière cohérente. - L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de documenter des notions professionnelles ainsi que des contextes qui lui sont inconnus.**	- L'élève documente des notions professionnelles ainsi que des contextes qu'il découvre.	- L'élève a constitué la documentation avec précision.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire les matières d'un article spécialisé en employant ses mots personnels, mais aussi le vocabulaire professionnel.**	- L'élève explique les matières de l'article.	- L'élève a reproduit les matières les plus importantes. - L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser un sujet indiqué au sein d'un groupe.**	- L'élève participe de manière constructive au sein du groupe.	- Le travail en groupe s'est passé sans difficulté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Comprendre les normes du CEN (CONOR-F)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comprendre les normes du CEN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**CONOR-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève comprend les répercussions de la loi européenne sur les produits médicaux et il est capable d'attribuer les marchandises aux différentes classes de cette règlementation.**	- L'élève attribue les produits habituels dans une entreprise d'opticiens aux différentes classes de produits médicaux.	- Les attributions de l'élève étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le champ d'action des différentes normes importantes pour l'optométrie.**	- L'élève explique le champ d'action des différentes normes EN importantes pour l'optométrie.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déduire les tolérances en vigueur concernant les paramètres techniques d'un verre de lunettes en se référant à la norme.**	- L'élève identifie les passages importants du texte de la norme et il reprend les valeurs détectées concernant le contrôle des verres.	- L'élève a correctement repris les tolérances techniques en vigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'identification sur les rondelles et sur les montures de lunettes de protection.**	- L'élève explique les différents symboles sur la monture et sur les rondelles.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la règlementation du marquage CE et il est capable d'expliquer sa signification.**	- L'élève explique la signification du marquage CE.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Comprendre les instruments météorologiques (METEO-F)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comprendre les instruments météorologiques**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**METEO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Physique
1		

Type de formateur proposé: Augenoptikermeister, Physiklehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de différents thermomètres (thermomètres au mercure/à l'alcool, thermomètres bimétalliques, thermomètres à densité et thermomètres électroniques).**	- L'élève explique les différentes variétés de thermomètres.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de différents baromètres (baromètres anéroïdes, baromètre de Torricelli, barographes).**	- L'élève explique les différentes variétés de baromètres.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de l'hygromètre.**	- L'élève explique le fonctionnement de l'hygromètre.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe d'un pluviomètre.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un pluviomètre.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe d'un héliographe.**	- L'élève explique le fonctionnement d'un héliographe.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les unités physiques appliquées avec les appareils météorologiques et il est capable de convertir des valeurs avec différentes unités habituelles.**	- L'élève convertit des valeurs représentant des températures ainsi que des pressions atmosphériques en passant d'une échelle à une autre (par exemple de l'échelle Celsius à l'échelle Fahrenheit).	- Les valeurs résultant des conversions étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Comprendre les bases physiologiques de la vision (PHYSI-F)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Comprendre les bases physiologiques de la vision**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PHYSI-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Augenoptikermeister				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de daltonisme.**	- L'élève explique les différentes formes de daltonisme.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les fondements de la vision stéréoscopique et il est capable d'effectuer des tests optométriques pour vérifier la vision stéréoscopique.**	- L'élève explique les fondements de la vision stéréoscopique. - L'élève effectue les tests optométriques.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a correctement effectué les tests et il a documenté les résultats obtenus de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'impact de la constitution de la lumière sur la perception de la couleur.**	- L'élève explique l'impact des longueurs d'ondes de la lumière sur la perception des couleurs d'objets.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des tests faciles servant à vérifier la vision des couleurs.**	- L'élève effectue les tests et il documente les résultats obtenus.	- L'élève a correctement effectué les tests et il a documenté les résultats.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'adaptation de l'œil à la lumière et à l'obscurité et d'expliquer l'émergence d'éblouissements, respectivement de problèmes de vision dans l'obscurité.**	- L'élève explique l'adaptation de l'œil à la lumière et à l'obscurité. - L'élève explique les problèmes éventuels au cours des passages de la lumière à l'obscurité et de l'obscurité à la lumière.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer des altérations de l'œil chez les personnes âgées.**	- L'élève explique les altérations de l'œil chez les personnes âgées.	- Les explications essentielles étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer le test d'Amsler.**	- L'élève effectue le test d'Amsler.	- L'élève a correctement effectué le test.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Adapter et centrer des lunettes unifocales simples (ACLUS)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Adapter et centrer des lunettes unifocales simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ACLUS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Opticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les montures de lunettes ainsi que les variétés de verres de lunettes envisageables, respectivement cohérentes, sous l'aspect technique pour des lunettes unifocales simples (monture cerclée en métal ou en matière synthétique) en se référant à l'ordonnance.**	- L'élève est capable de reproduire les données essentielles de l'ordonnance des lunettes. - L'élève opte pour des montures de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue. - L'élève opte pour des variétés de verres de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue.	- L'élève a correctement identifié les données essentielles de l'ordonnance. - L'élève a opté pour des montures de lunettes et pour des variétés de verres de lunettes compatibles avec les indications de l'ordonnance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter une ordonnance pour des lunettes unifocales simples et de transférer consciencieusement les données requises (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage et données importantes pour la facturation) dans le fichier client sous guidance.**	- L'élève comprend les données essentielles d'une ordonnance de lunettes et il est capable de les reproduire. - L'élève distingue les données requises pour le fichier client (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage, etc.), il les sélectionne et il les réunit. - L'élève transfère des données dans le fichier client en suivant les indications et il vérifie leur exactitude ainsi que leur intégralité.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des données essentielles de l'ordonnance. - L'élève a noté la majorité des données requises dans le fichier client. - L'élève a noté les données d'une manière lisible et claire/sans ambiguïté.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents types de formes de visages et il est capable d'opter pour des montures correspondant aux différentes formes de visages et de déterminer les dimensions correctes de la monture des lunettes en se référant aux mensurations de la tête.**	- L'élève connaît des types essentiels de formes de visages et il est capable de les distinguer. - L'élève opte pour des montures de lunettes adaptées et il les attribue à différentes formes de visages. - L'élève détermine les dimensions de la monture des lunettes de manière cohérente en se référant aux mensurations de la tête indiquées.	- L'élève a opté pour des montures de lunettes convenant à différentes formes de visages d'une manière généralement correcte. - Les dimensions de la monture des lunettes correspondaient aux mensurations de la tête.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préajuster la monture des lunettes sous guidance et de déterminer les données de centrage requises pour des lunettes unifocales simples en appliquant les règles du centrage.**	- L'élève suit soigneusement les indications concernant le préajustement de la monture des lunettes. - L'élève connaît la règle de centrage correspondant à la variété de lunettes et il l'applique pour déterminer les données de centrage.	- L'élève a suivi les étapes essentielles servant au préajustement de la monture des lunettes. - Les données de centrage déterminées étaient correctes en considération des tolérances en vigueur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ajustement anatomique final des lunettes, de vérifier la fonction optique des lunettes et d'effectuer des modifications requises dans la mesure des besoins.**	- L'élève effectue soigneusement l'ajustement final. - L'élève vérifie les valeurs de centrage avec les lunettes ajustées.	- Les lunettes étaient fixées et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées.

10 % (6 P)	**L'élève maintient les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène et il nettoie correctement les appareils.**	- L'élève connaît les règles concernant la manipulation hygiénique de matériaux, de montures de lunettes et d'instruments de mesure et il les applique. - L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage des appareils et il les applique. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage.	- Les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - Les appareils étaient propres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat de son travail avec l'enseignant, il prend connaissance des critiques de l'enseignant et il adapte son comportement en conséquence.**	- L'élève décrit les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée au cours de la transformation. - L'élève désigne ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant. - L'élève est capable d'écouter. - L'élève accepte les critiques et il les commente.	- L'élève a décrit l'exécution des travaux d'une manière convenable sous l'aspect de l'expression. - L'élève a décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant (communication). - L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Vendre des lunettes unifocales (FOOPF1)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Vendre des lunettes unifocales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de saluer le client et de prendre congé poliment. Le cas échéant, il indique un interlocuteur compétent au client.**	- L'apprenti respecte les consignes de son entreprise concernant la politesse au contact avec les clients.	- L'apprenti a salué le client poliment. - Le cas échéant, l'apprenti a indiqué un interlocuteur compétent au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constituer un fichier client conformément aux indications internes et d'enregistrer et de gérer consciencieusement les données du client (en indiquant les données de la monture, les données des verres, les données de centrage de même que les données importantes pour l'émission de la facture).**	- L'apprenti respecte les consignes internes concernant la constitution de fichiers clients. - L'apprenti comprend et est en mesure de reproduire les principales données d'une ordonnance de lunettes. - L'apprenti distingue, sélectionne et réunit les données requises pour le fichier client (données de la monture et des verres, données de centrage, etc.). - L'apprenti note les données dans le fichier client conformément aux indications et il vérifie qu'elles sont complètes et correctes.	- L'apprenti a correctement identifié l'ensemble des données essentielles de l'ordonnance. - L'apprenti a indiqué la majorité des données requises dans le fichier client conformément aux consignes internes. - L'apprenti a documenté les données d'une manière lisible et claire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les montures ainsi que les types de verres de lunettes cohérents et techniquement réalisables en se référant à l'ordonnance des lunettes ainsi qu'aux données spécifiques du client et de conseiller le client au moment du choix de la monture et des verres.**	- L'apprenti sait attribuer la physionomie du visage du client à un type. - L'apprenti propose des montures de lunettes adaptées à la physionomie du visage du client. - L'apprenti détermine les dimensions de la monture des lunettes de manière cohérente en se référant aux dimensions de la tête.	- L'apprenti a sélectionné les montures de lunettes en fonction de la physionomie du visage du client d'une manière globalement correcte. - Les dimensions de la monture des lunettes correspondent aux dimensions de la tête.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'adaptation préalable de la monture des lunettes sous guidance, de déterminer les données de centrage requises et d'effectuer l'adaptation finale des lunettes au moment de la livraison.**	- L'apprenti respecte les instructions pour l'adaptation préalable de la monture des lunettes. - L'apprenti applique les méthodes de centrage pour déterminer les données de centrage.	- L'apprenti a suivi les principales étapes lors de l'adaptation préalable de la monture des lunettes. - L'apprenti a déterminé des données de centrage dans les limites de tolérances définies.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'adaptation anatomique finale ainsi que la fonction optique d'une paire de lunettes pour une morphologie courante. Le cas échéant, il applique les modifications requises et il est capable d'initier le client à la manipulation de ses nouvelles lunettes.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale à la tête du client. - L'apprenti contrôle les valeurs de centrage après l'adaptation finale des lunettes. - L'apprenti dispense poliment des indications précises pour la mise, le retrait et le nettoyage des lunettes.	- La position des lunettes est agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes adaptées est conforme aux données de centrage déterminées. - L'apprenti a dispensé des indications correctes sur le plan professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des prestations de la sécurité sociale.**	- L'apprenti explique le système des prestations de la sécurité sociale pour les verres unifocaux simples et pour les montures de lunettes.tes.	- L'apprenti a indiqué des montants remboursables corrects au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le prix pour des verres unifocaux simples sous guidance.**	- L'apprenti applique les listes de prix de l'entreprise pour les verres de lunettes.	- L'apprenti a déterminé des prix corrects pour les verres de lunettes sélectionnés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de maintenir tous les éléments entrant en contact avec le client (par exemple les montures de lunettes et les appareils de mesure) dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène.**	- L'apprenti respecte les règles de la manipulation hygiénique des matériaux, des montures de lunettes et des appareils de mesure. - L'apprenti remet les matériaux, les montures de lunettes, etc. dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène après leur utilisation.	- L'apprenti a appliqué les mesures d'hygiène fondamentales de manière compétente aux matériaux, aux montures de lunettes et aux instruments de mesure utilisés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques de la part des clients et de ses collègues de travail.**	- L'apprenti sait se montrer à l'écoute. - L'apprenti accepte les critiques et il en discute avec les autres intervenants. - L'apprenti prend des notes à propos des objets des critiques. - L'apprenti tient compte des critiques.	- L'apprenti a réagi de manière appropriée aux critiques exprimées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les exercices effectués au sein de l'entreprise ainsi que les commandes de clients de manière compétente.**	- L'apprenti documente les exercices et les commandes de clients indiqués.	- L'apprenti a produit une documentation généralement complète et correcte sur le plan professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases optiques et technologiques de verres de lunettes unifocaux simples (BASOP)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Appliquer les bases optiques et technologiques de verres de lunettes unifocaux simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BASOP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés fondamentales des verres optiques et il est capable d'évaluer et de désigner leur impact sur les propriétés des verres de lunettes.**	- L'élève explique les propriétés fondamentales des verres optiques. - L'élève désigne l'impact des propriétés ses verres optiques sur les propriétés des verres de lunettes.	- L'élève a correctement expliqué les propriétés fondamentales. - L'élève a correctement désigné les effets essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de verres de lunettes et il est capable de les désigner et d'attribuer l'affectation des matériaux de manière compétente.**	- L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients des différents matériaux de verres de lunettes.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact du matériel en verre et de la géométrie des verres sur l'effet optique et sur la forme des verres de lunettes et il est capable de le décrire et de déterminer l'épaisseur des bords et du centre de verres de lunettes.**	- L'élève décrit l'impact du matériel en verre et de la géométrie des verres sur l'effet optique et sur la forme des verres de lunettes. - L'élève détermine l'épaisseur des bords et du centre des verres de lunettes.	- Les descriptions essentielles étaient correctes. - L'élève a correctement effectué les calculs.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le principe du fonctionnement de couches anti-réfléchissantes et il est capable de transmettre et/ou d'expliquer les avantages de ces couches.**	- L'élève explique les avantages des couches anti-réfléchissantes.	- Les explications essentielles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la relation entre la réflexion, l'absorption et la transmission de la lumière à travers un verre de lunettes, il connaît les différentes variétés de teintes de verres de lunettes et il est capable de les attribuer à des affectations différentes.**	- L'élève explique la relation entre la réflexion, l'absorption et la transmission de la lumière à travers un verre de lunettes. - L'élève opte pour des teintes appropriées.	- L'élève a correctement expliqué les relations essentielles. - L'élève a opté pour des teintes correspondant à leur affectation.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance des critiques de l'enseignant et il adapte son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable d'écouter. - L'élève accepte les critiques et il les commente. - L'élève prend note des objets des critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Montage de verres de lunettes unifocaux simples (MOVER)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Montage de verres de lunettes unifocaux simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MOVER**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Opticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents matériaux de montures ainsi que les indications concernant leur transformation et il est capable de suivre convenablement ces indications.**	- L'élève suit les indications concernant les différents matériaux de montures.	- L'élève a manipulé la monture avec précaution et de manière compétente au cours de l'insertion des verres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs dioptriques des verres en se servant d'un frontofocomètre, d'indiquer le centre optique, de déterminer le décentrage de verres unifocaux simples de manière autonome et d'effectuer un blocage convenable en se référant aux valeurs déterminées.**	- L'élève vérifie les valeurs dioptriques des verres à transformer en se servant d'un frontofocomètre. - L'élève indique le centre optique. - L'élève détermine les valeurs de décentrage et il les transfère vers l'appareil de blocage. - L'élève bloque les verres.	- Les valeurs dioptriques mesurées étaient correctes en considération des tolérances en vigueur. - L'élève a indiqué le centre optique avec précision. - L'élève a déterminé des valeurs de décentrage correctes et il les a correctement appliquées au cours du blocage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tailler correctement les verres, de les insérer dans la monture des lunettes de manière compétente et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les insère dans la monture des lunettes. - L'élève oriente la monture des lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contraintes de compression considérables. - Les verres des lunettes n'accusaient pas d'anomalie de forme visible par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les valeurs de centrage produites au cours de l'insertion des verres à une analyse critique, de documenter soigneusement et convenablement les écarts éventuels apparus entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées et de décider si les lunettes unifocales simples produites sont en état de livraison en se référant à des critères de qualité pertinents.**	- L'élève détermine la position des centres optiques des verres produite dans la monture au cours de l'insertion des verres et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'élève documente les écarts éventuels entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées. - L'élève constate si les lunettes sont en état de livraison en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées.	- La position des centres optiques des verres dans la monture n'excédait pas les tolérances indiquées. - L'élève a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'élève a considéré des critères de qualité pertinents concernant la fonction optique avant de décider si les lunettes étaient en état de livraison.
10 % (6 P)	**L'élève assure la maintenance de ses appareils de travail et de ses instruments de mesure de manière irréprochable ainsi que la précision du mesurage et du travail en appliquant des mesures appropriées.**	- L'élève applique les règles de la maintenance et de la vérification de la précision de mesure des appareils.	- Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les instruments mesuraient avec précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat du travail avec l'enseignant.**	- L'élève décrit les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée au cours de la transformation. - L'élève désigne ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	- L'élève a décrit l'exécution des travaux d'une manière convenable sous l'aspect de l'expression. - L'élève a décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant (communication).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissances de critiques constructives et de les mettre à profit.**	- L'élève est capable d'écouter. - L'élève accepte les critiques et il les commente. - L'élève prend note des objets des critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées.

10 % (6 P)	**L'élève observe l'ensemble des consignes requises en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'élève a observé l'ensemble des consignes essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Assemblage de lunettes en entreprise pour clientèle (FOOPF2)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales simples**

Titre du module:	**Assemblage de lunettes en entreprise pour clientèle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les centres optiques des verres de lunettes avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière et d'indiquer les lignes horizontales du verre.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti indique le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le décentrage des verres de lunettes de manière autonome en se référant aux données de centrage identifiées sur le client pour des montures à cercles fermés et des valeurs de verre simples et de bloquer les verres en appliquant les valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti détermine les valeurs de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage et il les a correctement appliquées lors du blocage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres, de les intégrer dans la monture des lunettes de manière compétente, d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique et de documenter les écarts éventuels qui se produiraient entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les intègre dans la monture des lunettes. - L'apprenti oriente la monture des lunettes après l'intégration des verres. - L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.	- Les verres de lunettes ne subissaient pas de tension de pression d'envergure. - Le verre des lunettes n'accusait pas d'écart visible par rapport au bord de la monture (trous d'air) sur le plan de la forme. - La monture était correctement orientée. - L'apprenti a déterminé la position des centres optiques des verres dans la monture dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la monture des lunettes aux données anatomiques établies du client.**	- L'apprenti façonne la monture des lunettes en fonction des données anatomiques du client établies au moment de la vente.	- L'apprenti a respecté les données anatomiques du client lors de l'orientation de la monture.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner des lunettes d'une qualité appropriée pour la livraison au client, en tenant compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale du façonnage.**	- L'apprenti soumet la monture des lunettes à un contrôle pour détecter d'éventuelles détériorations apparues lors de l'intégration des verres. - L'apprenti soumet les lunettes à un contrôle en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées pour déterminer si les lunettes sont en état d'être livrées. - L'apprenti contrôle la forme ajustée des verres.	- La qualité optique et artisanale des lunettes fabriquées convenait à la vente. - L'apprenti a tenu compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques du porteur des lunettes en fonction des possibilités.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale à la tête du client. - L'apprenti effectue son travail avec soin.	- La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La courbe des extrémités des branches était adaptée à la morphologie du porteur des lunettes. - Le client était à l'aise.

10 % (6 P)	**L'apprenti effectue un travail dans les délais indiqués et il est capable de documenter les exercices effectués au sein de l'entreprise ainsi que les commandes de clients de manière compétente.**	- L'apprenti tient compte du volume de travail requis pour les tâches à effectuer et il planifie ses travaux. - L'apprenti documente les exercices et les commandes de clients indiqués.	- L'apprenti a respecté les délais convenus. - L'apprenti a produit une documentation généralement complète et correcte sur le plan professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a respecté toutes les consignes essentielles.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti respecte ses collègues. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et polie. - L'apprenti se concerte avec ses collègues.	- L'apprenti a appliqué les règles de la politesse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Comprendre les connaissances fondamentales de l'optique (COFOP1)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Comprendre les connaissances fondamentales de l'optique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COFOP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Optique géométrique - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de démonstration
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes variétés de sources de lumière ainsi que les règles de la diffusion de la lumière en ligne droite dans un support optique homogène.**	- L'élève explique les différentes variétés de sources de lumière ainsi que les règles de la diffusion de la lumière en ligne droite dans un support optique homogène.	- Les explications essentielles étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le rapport entre les vitesses de la lumière et les indices de réfraction des différents supports optiques et il est capable de déterminer la vitesse de la lumière en se référant à l'indice de réfraction d'un support optique.**	- L'élève explique le rapport entre les vitesses de la lumière et les indices de réfraction des différents supports optiques. - L'élève détermine la vitesse de la lumière ainsi que l'indice de réfraction d'un support optique.	- L'élève a reproduit les définitions de la vitesse de la lumière et des indices de réfraction d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a déterminé des indices de réfraction en fonction des vitesses de la lumière et inversement.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les phénomènes de réflexion de la lumière dans des miroirs plans, dans des miroirs pivotants et dans des miroirs en angles et il est capable de structurer géométriquement les différentes images optiques et de distinguer leurs propriétés.**	- L'élève est capable de désigner les lois physiques de la réflexion de la lumière dans des miroirs plans, dans des miroirs pivotants et dans des miroirs en angles. - L'élève est capable de structurer des images optiques formées dans un miroir plan et d'expliquer leurs propriétés optiques.	- L'élève a correctement structuré des trajectoires de rayons, respectivement des images. - L'élève a identifié les propriétés optiques des images du miroir plan. - L'élève a répondu à des énoncés de calcul faciles.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les lois de la réfraction lumineuse et il est capable d'en déduire des indices de réfraction ainsi que des angles, respectivement de les représenter géométriquement.**	- L'élève explique le phénomène, l'origine ainsi que les lois de la réfraction lumineuse. - L'élève mesure les angles de manière expérimentale en fonction des supports optiques. - L'élève maîtrise la détermination de valeurs de sinus. - L'élève est capable de déterminer des indices de réfraction ainsi que des angles en se référant à la loi de la réfraction. - L'élève est capable de dessiner correctement les trajectoires des rayons.	- L'élève a correctement expliqué la définition ainsi que l'origine de la réfraction lumineuse. - L'élève a correctement déterminé les différents angles ainsi que les différents indices de réfraction essentiels en se référant à la loi de la réfraction lumineuse. - L'élève a correctement dessiné les trajectoires des rayons.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les phénomènes de la réflexion interne totale et il est capable de les expliquer avec des exemples comme des prismes et des fibres optiques.**	- L'élève représente le phénomène de la réflexion interne totale de manière expérimentale. - L'élève désigne les circonstances dans lesquelles la réflexion interne totale peut se produire. - L'élève mesure les angles limites et il les détermine en se référant à la loi de la réfraction. - L'élève dessine les trajectoires des rayons à travers des prismes et des fibres optiques et il les désigne.	- L'élève a désigné le phénomène de la réflexion interne totale. - Les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a correctement déterminé les angles limites. - L'élève a correctement dessiné des exemples essentiels de réflexions internes totales dans des prismes. - L'élève a dessiné la trajectoire d'un rayon dans des fibres optiques d'une manière fondamentalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer la progression des rayons lumineux à travers du verre plan en se servant d'un panneau parallèle en plan.**	- L'élève représente un rayon lumineux de manière expérimentale avec un panneau parallèle en plan. - L'élève désigne les différentes propriétés du rayon lumineux. - L'élève détermine la trajectoire du rayon en se référant à la loi de la réfraction et il la dessine.	- L'élève a correctement expliqué les différentes propriétés d'un rayon lumineux avec un panneau parallèle en plan. - L'élève a correctement déterminé et représenté la trajectoire d'un rayon avec un panneau parallèle en plan.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes variétés de surfaces sphériques et il est capable d'expliquer les relations entre les rayons de courbure, les distances focales et les indices de réfraction.**	- L'élève explique les différentes variétés de surfaces sphériques. - L'élève présente les notions de rayon de courbure, de distance focale et d'indice de réfraction de manière expérimentale. - L'élève explique les contextes mathématiques.	- L'élève a correctement expliqué les différentes variétés de surfaces sphériques. - L'élève a correctement déterminé des rayons de courbure, des distances focales ainsi que des indices de réfraction essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève connaît différentes variétés de lentilles sphériques et il est capable de déterminer les éléments cardinaux d'une lentille ainsi que les plans principaux.**	- L'élève dessine les différentes variétés de lentilles sphériques. - L'élève explique les éléments cardinaux d'une lentille. - L'élève détermine les positions des plans principaux.	- L'élève a distingué et dessiné les différentes variétés de lentilles sphériques. - L'élève a correctement expliqué les éléments cardinaux essentiels d'une lentille. - L'élève a correctement déterminé les positions essentielles des plans principaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer des techniques de travail (TETRA)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Appliquer des techniques de travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TETRA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Opticien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les caractéristiques de la transformation des matériaux utilisés pour la production de montures de lunettes.**	- L'élève explique les caractéristiques de la transformation des matériaux utilisés pour la production de montures de lunettes.	- Les explications étaient généralement correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les méthodes/les techniques de transformation suivantes avec des matériaux en métal et des matières synthétiques: le perçage, le sciage, le limage, le fraisage, le taraudage, le cisaillement et le ponçage.**	- L'élève applique les travaux suivants à des métaux ou à des matières synthétiques: le perçage, le sciage, le limage, le fraisage, le taraudage, le cisaillement et le ponçage.	- Le résultat correspondait aux exigences indiquées concernant la qualité et la précision en considération des tolérances correspondantes avec quatre des six techniques de travail appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les métaux convenant ou non au brasage dans un atelier d'opticien et d'assembler par brasage fort deux ou plusieurs éléments en métal à braser.**	- L'élève attribue différents métaux aux deux groupes. - L'élève établit une brasure entre deux ou plusieurs éléments en métal.	- L'élève a correctement attribué les métaux. - L'élève a établi une brasure solide avec une qualité convenable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les connexions inamovibles suivantes entre des matériaux différents: le rivetage, le collage et le masticage.**	- L'élève effectue les travaux suivants pour établir des connexions inamovibles: le rivetage, le collage et le masticage.	- Les travaux effectués répondaient aux exigences indiquées concernant la qualité et la précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions vissées amovibles entre différents matériaux.**	- L'élève établit une connexion vissée (traçage, perçage, taraudage).	- Les travaux effectués répondaient aux exigences indiquées concernant la qualité et la précision.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de polir des éléments en métal et en matières synthétiques.**	- L'élève polit une surface en métal ainsi qu'une surface en matière synthétique.	- Les surfaces polies n'accusaient pas de rayures considérables ni d'endroits ternes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité, il manipule les matériaux ainsi que les outils de travail utilisés avec précaution et de manière rentable, il assure l'entretien des appareils de travail et il remet son poste de travail en ordre.**	- L'élève applique les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève manipule le matériel utilisé avec précaution et de manière rentable. - L'élève assure l'entretien de ses appareils de travail et il remet son poste de travail en ordre.	- Aucune infraction aux consignes en vigueur en matière de sécurité n'a été constatée. - L'élève a manipulé les matériaux ainsi que les outils de travail utilisés avec précaution au cours de l'exécution des travaux. - L'élève a assuré l'entretien des appareils de travail et il a remis son poste de travail en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Approfondir les connaissances fondamentales de l'optique (COFOP2)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Approfondir les connaissances fondamentales de l'optique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COFOP2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Optique géométrique - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de démonstration
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différentes propriétés des images qui résultent de la représentation à travers une lentille et il est capable de structurer ces images et de déterminer leurs positions ainsi que leurs dimensions.**	- L'élève présente et désigne les représentations à travers des lentilles convergentes et divergentes de manière expérimentale. - L'élève désigne les différentes propriétés des images. - L'élève applique les lois mathématiques. - L'élève structure les images graphiquement. - L'élève détermine les positions des images ainsi que leurs dimensions.	- L'élève a correctement désigné les différentes propriétés des images en fonction de la variété de lentille, respectivement des distances des objets. - L'élève a structuré les différentes images d'une manière graphiquement correcte. - L'élève a correctement déterminé les positions ainsi que les dimensions essentielles des images.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les causes et les effets des erreurs de représentation qui se produisent avec des lentilles sphériques ainsi que les mesures de prévention pour les éviter: les aberrations sphérique et chromatique, l'astigmatisme de faisceaux obliques, la courbure du champ de vision et la distorsion.**	- L'élève présente et désigne les différentes erreurs de représentation avec des lentilles sphériques de manière expérimentale. - L'élève définit les erreurs de représentation. - L'élève désigne les causes, les effets ainsi que les différentes méthodes de rectification et, le cas échéant, il les dessine.	- L'élève a correctement désigné et représenté les causes, les effets ainsi que les mesures de prévention essentiels d'erreurs de représentation avec des lentilles sphériques.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la trajectoire de rayons à travers des prismes d'inversion et de déviation, il connaît leurs domaines d'affectation dans des instruments optiques et il est capable de déterminer l'angle de déviation en appliquant des méthodes géométriques et arithmétiques.**	- L'élève désigne les trajectoires de rayons à travers des prismes d'inversion et de déviation sur le terrain avec des jumelles prismatiques et avec des verres de lunettes. - L'élève détermine les trajectoires de rayons et il les structure.	- L'élève a correctement déterminé et représenté les trajectoires essentielles de rayons à travers des primes d'inversion et de déviation. - L'élève a correctement désigné des applications essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le phénomène de la dispersion et il est capable d'expliquer la décomposition des couleurs d'une lumière achromatique à travers un prisme de dispersion.**	- L'élève désigne le phénomène de la dispersion avec un rayon de lumière blanc à travers un prisme et il le présente dans un dessin.	- L'élève a désigné et représenté la dispersion de lumière blanche à travers un prisme d'une manière fondamentalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le nombre d'Abbe d'un matériau en verre et de s'y référer pour classer les différentes variétés de verre.**	- L'élève explique la signification du nombre d'Abbe. - L'élève détermine des exemples de nombres d'Abbe. - L'élève est capable de classer des verres en verres crown et flint.	- L'élève a expliqué la signification du nombre d'Abbe d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a déterminé des exemples pratiques. - L'élève a attribué des verres optiques aux catégories correspondantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réparer et modifier des lunettes (REPLU)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Réparer et modifier des lunettes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPLU**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève distingue les dégradations réparables et irréparables de manière autonome.**	- L'élève attribue les dégradations apparues aux groupes des dégradations réparables et irréparables de manière autonome.	- Les attributions étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des soudures de réparation sous guidance à des montures métalliques (ruptures aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes et/ou des boucles du bloc de fermeture).**	- L'élève applique des soudures de réparation sous guidance dans les conditions suivantes: ruptures aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes ou des boucles du bloc de fermeture.	- L'élève a produit des connexions soudées solides. - L'élève a appliqué une quantité de plomb correcte. - Les éléments soudés n'accusaient pas d'oxydation excessive.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réparer des connexions vissées (vis tournant dans le vide, vis rouillées ou vis cassées) de montures de lunettes sous guidance.**	- L'élève enlève et remplacé la vis défectueuse en appliquant une méthode adaptée.	- La vis était convenablement fixée. - La longueur de la vis était convenable. - L'abord de la charnière était réglable avec la vis. - La tête de la vis n'accusait pas de dégradations considérables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réparer des connexions rivetées (fixation de connexions rivetées desserrées, remplacement d'une charnière dérivée ou d'un rivet décoratif) de montures de lunettes sous guidance.**	- L'élève établit les connexions rivetées indiquées.	- Les éléments rivetés étaient fixés. - Les éléments rivetés n'accusaient pas de dégradations de surfaces considérables produites au cours du rivetage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mastiquer ou de coller des montures en matières synthétiques et/ou naturelles (rupture du pont).**	- L'élève effectue un collage ou un masticage.	- L'élève a produit une connexion solide et il a effectué le traitement ultérieur des surfaces de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raccourcir ou d'allonger des branches de lunettes dans la mesure du possible.**	- L'élève raccourcit ou allonge une branche de lunettes en métal.	- Le raccourcissement/l'allongement de la branche correspondait aux valeurs indiquées et la qualité du travail était convenable sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques d'un mannequin dans la mesure du possible.**	- L'élève adapte la monture des lunettes à la tête du mannequin.	- L'adaptation correspondait fondamentalement aux paramètres anatomiques de la tête du mannequin.
10 % (6 P)	**L'élève travaille d'une manière soignée et précise.**	- L'élève accomplit consciencieusement l'ensemble des étapes de travail requises.	- Le résultat du travail confirmait les précautions ainsi que la précision requises.
10 % (6 P)	**L'élève coopère au sein d'une équipe en fonction d'un objectif fixé.**	- L'élève se concerte avec ses collègues pour atteindre l'objectif fixé.	- L'élève a collaboré avec ses collègues sans tension, en fonction d'un objectif fixé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réparer et modifier des lunettes à la demande de la clientèle (FOOPF3)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparations et modifications de lunettes**

Titre du module:	**Réparer et modifier des lunettes à la demande de la clientèle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des soudures de réparation de manière autonome sur les montures métalliques de lunettes de clients (ruptures aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes, remplacement des boucles du bloc de fermeture) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti réalise les travaux de soudure de réparation suivants de manière autonome: rupture aux points de soudure du pont, des bras de plaquettes, de la mâchoire ou des boucles, remplacement des bras de plaquettes, remplacement des boucles du bloc de fermeture. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- Les travaux de soudure ont produit une connexion solide. - L'apprenti a utilisé une quantité de plomb appropriée. - Les éléments soudés n'accusent pas d'oxydation démesurée. - Le point de soudure a été retouché de manière compétente. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réparer des connexions vissées de montures de lunettes de manière autonome sur les lunettes de clients (vis tournant dans le vide, vis rouillées, vis cassées) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti écarte et remplace la vis défectueuse en appliquant des méthodes appropriées. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- La vis est fixée de manière appropriée. - La longueur de la vis est convenable. - L'abord de la charnière est réglable par la vis. - La tête de vis n'accuse pas de détérioration d'envergure. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réparer des connexions rivées de montures de lunettes de manière autonome sur les lunettes de clients (fixation de connexions rivées desserrées, remplacement d'une charnière dérivée, remplacement d'un porte-rivet) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti effectue les travaux de rivetage requis. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a raccourci le rivet à la bonne longueur. - Les éléments rivés sont bien fixés. - Les éléments rivés n'accusent pas de détériorations d'envergure au niveau de la surface, occasionnées par les travaux de rivetage. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mastiquer ou de coller des montures en matière synthétique et/ou en matière naturelle sur les lunettes de clients (rupture du pont) en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti effectue le collage ou le masticage des lunettes d'un client brisées au niveau du pont. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a produit une connexion solide et il a retouché les surfaces de manière compétente. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de raccourcir ou d'allonger des branches de lunettes en fonction des possibilités techniques et de la physionomie du porteur des lunettes en respectant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti raccourcit ou allonge une branche de lunettes métallique en fonction de la physionomie du porteur des lunettes. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- La nouvelle longueur de la branche de lunettes est adéquate. - L'apprenti a produit un travail manuel convenable à la livraison. - Aucun écart n'a été constaté par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes en fonction des possibilités techniques et des paramètres anatomiques du porteur des lunettes.**	- L'apprenti adapte la monture des lunettes à la tête du porteur des lunettes.	- L'adaptation réalisée correspond globalement aux paramètres anatomiques de la tête du porteur des lunettes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail dans les délais indiqués.**	- L'apprenti organise son travail en fonction des délais indiqués.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.**	- L'apprenti identifie les travaux qui dépassent ses compétences. - L'apprenti demande une assistance auprès d'un collaborateur compétent.	- L'apprenti a reconnu ses propres limites. - L'apprenti a demandé une assistance à un collaborateur compétent.
10 % (6 P)	**L'apprenti range l'atelier et il assure l'entretien des outils et des instruments de travail.**	- L'apprenti assure l'entretien des instruments de travail et le rangement de l'atelier.	- L'apprenti a assuré l'entretien des instruments de travail ainsi que le rangement de l'atelier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Adapter et centrer des lunettes unifocales complexes (ACLUC)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Adapter et centrer des lunettes unifocales complexes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ACLUC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les montures de lunettes ainsi que les variétés de verres de lunettes envisageables, respectivement cohérentes, sous l'aspect technique pour des lunettes unifocales complexes (valeurs dioptriques élevées et/ou action prismatique, monture cerclée, lunettes en fibre de nylon ou lunettes sans bord) en se référant à l'ordonnance.**	- L'élève est capable de reproduire les données de l'ordonnance des lunettes. - L'élève opte pour des montures de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue. - L'élève opte pour des variétés de verres de lunettes envisageables/cohérentes en se référant à l'ordonnance et il les attribue.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des données de l'ordonnance. - L'élève a opté pour des montures de lunettes et pour des variétés de verres de lunettes compatibles avec les indications de l'ordonnance.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter une ordonnance pour des lunettes unifocales complexes et de transférer consciencieusement les données requises (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage) dans le fichier client.**	- L'élève comprend les données d'une ordonnance de lunettes et il est capable de les reproduire correctement. - L'élève réunit les données requises pour le fichier client (données concernant la monture ainsi que les verres des lunettes, données de centrage, etc.). - L'élève transfère des données dans le fichier client en suivant les indications et il vérifie leur exactitude ainsi que leur intégralité.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des données essentielles de l'ordonnance. - L'élève a noté l'ensemble des données requises pour la production de lunettes en état de livraison dans le fichier client. - L'élève a noté les données d'une manière correcte, lisible et claire/sans ambiguïté.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents types de formes de visages et il est capable d'opter pour des montures correspondant aux différentes formes de visages, de modifier la forme des rondelles avec des montures sans bord en fonction des mensurations de la tête du client et de déterminer les dimensions correctes de la monture des lunettes.**	- L'élève connaît des types essentiels de formes de visages et il est capable de les distinguer. - L'élève opte pour des montures de lunettes adaptées et il les attribue à différentes formes de visages. - L'élève détermine les dimensions de la monture des lunettes de manière cohérente en se référant aux mensurations de la tête indiquées.	- L'élève a opté pour des montures de lunettes convenant à différentes formes de visages d'une manière généralement correcte. - Les dimensions de la monture des lunettes correspondaient aux mensurations de la tête.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préajuster correctement la monture des lunettes.**	- L'élève applique soigneusement les règles du préajustement de montures de lunettes. - L'élève connaît le point pivotant, respectivement le point de repère, indiqué et il s'y réfère pour déterminer des données de centrage.	- L'élève a respecté les règles du préajustement de la monture des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les données de centrage requises en se référant au point pivotant, respectivement au point de repère, indiqué.**	- L'élève connaît le point pivotant, respectivement le point de repère, indiqué et il s'y réfère pour déterminer des données de centrage.	- L'élève a déterminé des données de centrage correctes (tolérances correspondant aux normes de qualité RAL).
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'influence de la distance œil-verre sur l'action correctrice du verre des lunettes et il est capable d'adapter les valeurs dioptriques des verres de lunettes à la distance œil-verre produite avec la monture choisie.**	- L'élève mesure la distance œil-verre pour la monture choisie. - L'élève détermine la nouvelle action dioptrique des verres de lunettes avec la distance œil-verre mesurée.	- L'élève a déterminé la valeur de la distance œil-verre avec une précision convenable. - L'élève a correctement effectué les calculs et il a arrondi le résultat de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les règles concernant le décentrage prismatique et il est capable de déterminer le centre optique pour un prisme indiqué.**	- L'élève détermine les décentrages requis avec un prisme indiqué et il indique la position du centre optique sur la rondelle.	- L'élève a correctement déterminé la position du centre optique du verre des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ajustement anatomique final des lunettes, de vérifier la fonction optique des lunettes et, le cas échéant, d'effectuer des modifications requises.**	- L'élève effectue soigneusement l'ajustement final. - L'élève vérifie les valeurs de centrage avec les lunettes ajustées.	- Les lunettes étaient fixées et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées.
10 % (6 P)	**L'élève maintient les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène et il nettoie correctement les appareils.**	- L'élève connaît les règles concernant la manipulation hygiénique de matériaux, de montures de lunettes et d'appareils de mesure et il les applique. - L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage des appareils et il les applique. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage.	- Les matériaux utilisés, les montures de lunettes ainsi que les instruments de mesure étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - Les appareils étaient propres.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève communique d'une manière claire et compréhensible avec d'autres intervenants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel habituel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière généralement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Comprendre les connaissances fondamentales des instruments optiques (CINOP)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Comprendre les connaissances fondamentales des instruments optiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CINOP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction d'une loupe.**	- L'élève dessine les différentes structures optiques de loupes. - L'élève est capable de structurer l'image. - L'élève reproduit les définitions de l'accommodation, de l'agrandissement à la loupe, de la distance de fonctionnement et du champ de vision. - L'élève détermine des contextes mathématiques.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la loupe visolette et il connaît la mission du condenseur, les propriétés de la loupe visolette ainsi que ses domaines d'affectation.**	- L'élève dessine la loupe visolette. - L'élève explique la mission du condenseur. - L'élève explique les propriétés de la loupe visolette ainsi que ses domaines d'affectation.	- Les dessins ainsi que les descriptions essentiels étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction, les avantages ainsi que les domaines d'affectation de la loupe frontale binoculaire.**	- L'élève connaît les propriétés géométriques de la loupe frontale binoculaire. - L'élève connaît les avantages ainsi que les domaines d'affectation de la loupe frontale binoculaire.	- L'élève a correctement expliqué les propriétés essentielles de la loupe frontale binoculaire ainsi que ses domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de la loupe télescopique.**	- L'élève dessine la structure de la loupe télescopique de manière schématique. - L'élève désigne les missions de la loupe prépositionnée et du télescope. - L'élève effectue des calculs. - L'élève désigne des domaines d'affectation.	- Le dessin était fondamentalement correct. - L'élève a reproduit les missions de la loupe prépositionnée et du télescope. - L'élève a correctement effectué les calculs essentiels. - L'élève a désigné des domaines d'affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction des verres de lecture.**	- L'élève dessine la structure des verres de lecture de manière schématique. - L'élève explique les propriétés des verres de lecture ainsi que leur formule d'agrandissement. - L'élève explique les domaines d'affectation des verres de lecture.	- L'élève a correctement reproduit le dessin, les propriétés ainsi que les domaines d'affectation essentiels des verres de lecture. - L'élève a correctement effectué les calculs essentiels concernant l'agrandissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Appliquer les bases optiques et technologiques des verres unifocaux complexes (BASOC)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Appliquer les bases optiques et technologiques des verres unifocaux complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BASOC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les avantages de l'indice de réfraction plus élevé du matériel en verre pour les verres de lunettes avec des actions dioptriques importantes.**	- L'élève explique les avantages d'indices de réfraction plus élevés du matériel en verre sous l'aspect de l'action dioptrique.	- Les explications essentielles étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les inconvénients de la dispersion de matériaux en verre avec des indices de réfraction plus élevés.**	- L'élève explique les inconvénients des différents matériaux de verres d lunettes sous l'aspect de la dispersion et du poids spécifique du matériel. - L'élève est capable de comparer les différents matériaux en verre avec un indice de réfraction plus élevé en se référent à leurs nombres d'Abbe.	- Les explications essentielles étaient correctes et l'élève a correctement interprété les nombres d'Abbe.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'impact de l'indice de réfraction plus élevé du matériel en verre sur la géométrie des surfaces optiques avec une action dioptrique indiquée.**	- L'élève décrit l'impact du matériel en verre sur la géométrie des verres.	- Les descriptions essentielles étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer l'épaisseur des bords et du centre de verres de lunettes avec une action dioptrique plus importante.**	- L'élève détermine l'épaisseur des bords et du centre des verres de lunettes en se référant aux paramètres disponibles.	- L'élève a correctement effectué les calculs avec une précision convenable (avec une marge d'erreur de 0,01 mm).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le décentrage du centre optique pour une action prismatique indiquée avec des verres de lunettes sphériques.**	- L'élève détermine le décentrage avec les valeurs indiquées sur l'ordonnance pour l'action prismatique souhaitée.	- L'élève a correctement effectué les calculs avec une précision convenable (avec une marge d'erreur de 0,1 mm). - L'indication de la position de base était tout à fait exacte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le décentrage du centre optique pour une action prismatique indiquée avec des verres toriques.**	- L'élève détermine le décentrage avec les valeurs indiquées sur l'ordonnance pour l'action prismatique souhaitée.	- L'élève a correctement effectué les calculs avec une précision convenable (avec une marge d'erreur de 0,1 mm). - L'indication de la position de base était tout à fait exacte.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le principe du fonctionnement de couches anti-réfléchissantes et il est capable de transmettre/d'expliquer les avantages de ces couches avec des verres avec une action dioptrique plus importante.**	- L'élève explique les avantages des couches anti-réfléchissantes pour des verres avec une action dioptrique plus importante. - L'élève explique les conditions de phase et d'amplitude pour une couche unique anti-réfléchissante.	- Les explications étaient correctes et l'élève les a formulées avec une précision convenable.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les perturbations du champ visuel qui se produisent au bord de verres de lunettes avec une action dioptrique plus élevée et il est capable d'en expliquer les causes.**	- L'élève décrit les apparences qui se produisent au bord des verres de lunettes et il les explique en se référant aux rayons périphériques.	- Les explications étaient précises et correctes sous l'aspect physique.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel important.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Vendre des lunettes unifocales complexes (FOOPF4)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Vendre des lunettes unifocales complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client au moment du choix d'une monture pour des lunettes unifocales avec des valeurs dioptriques élevées.**	- L'apprenti sélectionne des montures appropriées sur le plan technique dans la gamme de produits et il conseille le client sur le plan de la forme et de la position de la monture. - L'apprenti sélectionne des verres et des traitements appropriés sur le plan optique et il conseille le client de manière compétente.	- La monture sélectionnée était adaptée à des lunettes avec des valeurs dioptriques élevées (forme et dimensions des verres, position de la monture, distance du vertex de la cornée). - Les verres sélectionnés étaient adaptés à la valeur dioptrique élevée mentionnée sur l'ordonnance (indice de réfraction du verre, traitement).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la distance du vertex de la cornée pour la monture choisie par le client et, en cas d'écart par rapport à la distance du vertex de la cornée indiquée dans l'ordonnance, d'adapter les valeurs dioptriques de la disposition à la distance du vertex de la cornée de la monture choisie.**	- L'apprenti détermine la distance du vertex de la cornée pour la monture sélectionnée. - L'apprenti compare la distance du vertex de la cornée de la monture et la distance du vertex de la cornée indiquée sur l'ordonnance et, le cas échéant, il convertit les valeurs dioptriques de l'ordonnance par rapport à la distance du vertex de la cornée de la monture.	- L'apprenti a correctement déterminé la distance du vertex de la cornée. - L'apprenti a correctement converti les valeurs dioptriques indiquées sur l'ordonnance et il les a arrondies de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter au préalable la monture des lunettes, de déterminer les données de centrage requises et de les documenter.**	- L'apprenti adapte la monture des lunettes au préalable. - L'apprenti applique les méthodes de centrage pour déterminer les données de centrage. - L'apprenti indique les valeurs obtenues sur la fiche du dossier.	- L'apprenti a suivi les étapes essentielles pour l'adaptation préalable de la monture des lunettes. - Les données de centrage déterminées n'excédaient pas les limites des tolérances définies. - L'apprenti a clairement indiqué les données de centrage sur la fiche du dossier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'adaptation anatomique finale ainsi que la fonction optique d'une paire de lunettes pour une morphologie courante. En cas de besoin, il procède aux modifications requises pour obtenir une acuité visuelle optimale. Il est en mesure d'initier le client à la manipulation de ses nouvelles lunettes.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale à la tête du client. - L'apprenti contrôle les données de centrage ainsi que la distance du vertex de la cornée des lunettes adaptées et, le cas échéant, il effectue les modifications requises. - L'apprenti dispense poliment des indications précises en vue de la mise, de l'enlèvement et du nettoyage des lunettes.	- La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La position des lunettes adaptées correspondait aux données de centrage déterminées ainsi qu'à la distance du vertex de la cornée. - L'apprenti a dispensé des indications correctes sur le plan professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'interpréter correctement une ordonnance requérant un effet prismatique et de la documenter sur la fiche du dossier.**	- L'apprenti analyse l'ordonnance et il indique les données spécifiques sur la fiche du dossier.	- L'apprenti a compris l'ordonnance et il a indiqué les données requises sur la fiche du dossier de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client au moment du choix d'une monture et de verres de lunettes en tenant compte de l'effet prismatique. L'apprenti connaît la différence entre des verres de lunettes prismatiques et des verres de lunettes prismatiques et décentrés.**	- L'apprenti conseille le client au moment du choix d'une monture et de verres de lunettes en tenant compte de l'effet prismatique. - L'apprenti explique la différence entre les verres de lunettes prismatiques et les verres de lunettes prismatiques et décentrées au client.	- La monture et les verres de lunettes sélectionnés étaient adaptés à la fabrication de lunettes avec effet prismatique. - L'apprenti a dispensé des explications compréhensibles et correctes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le prix de verres unifocaux complexes et d'informer le client au sujet des prestations de la sécurité sociale dans le domaine des verres unifocaux complexes.**	- L'apprenti se réfère aux listes de prix de l'entreprise concernant les verres de lunettes. - L'apprenti explique le système des prestations de la sécurité sociale dans les domaines des verres unifocaux complexes et des montures de lunettes et il détermine les montants remboursables.	- L'apprenti a déterminé des prix corrects pour les verres de lunettes sélectionnés. - L'apprenti a indiqué des montants remboursables corrects au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti maintient tous les éléments entrant en contact avec le client (par exemple les montures de lunettes et les appareils de mesure) dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène.**	- L'apprenti respecte les règles de la manipulation hygiénique des matériaux, des montures de lunettes et des appareils de mesure. - L'apprenti remet les matériaux, les montures de lunettes, etc. dans un état irréprochable sur le plan de l'hygiène après leur utilisation.	- L'apprenti a appliqué les mesures d'hygiène fondamentales de manière compétente aux matériaux, aux montures de lunettes et aux instruments de mesure utilisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Assemblage de lunettes unifocales complexes à fortes valeurs dioptriques en entreprise pour clientèle (FOOPF5)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Assemblage de lunettes unifocales complexes à fortes valeurs dioptriques en entreprise pour clientèle**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOOPF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les centres optiques des verres de lunettes avec un fort effet dioptrique ainsi que les lignes horizontales du verre avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière, de déterminer le décentrage des verres de lunettes en se référant aux données de centrage identifiées sur le client et de bloquer les verres en appliquant les valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti indique le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre. - L'apprenti détermine les valeurs de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision. - L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage et il les a correctement appliquées lors du blocage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres pour des montures à cercles fermés et pour des verres à fort effet dioptrique et de les adapter à la monture des lunettes de manière compétente.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les intègre dans la monture des lunettes. - L'apprenti façonne la monture des lunettes après l'intégration des verres.	- L'apprenti a cerclé les verres sur l'appareil de bordurage et il les a intégrés dans la monture des lunettes. - L'apprenti a façonné la monture des lunettes après l'intégration des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler des verres avec un effet dioptrique normal ou fort pour des montures en fibre de nylon, de les rainurer de manière compétente et de les intégrer dans la monture.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon. - L'apprenti fixe les verres dans la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la profondeur de la rainure étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale du verre lors de l'intégration des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler des verres avec un effet dioptrique normal ou plus élevé pour des lunettes sans cerclage, d'y appliquer les percées requises pour le montage dans la monture et de monter des lunettes sans cerclage à partir de ces verres et des pièces détachées de la monture.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti applique les percées requises aux verres de lunettes. - L'apprenti monte des lunettes sans cerclage à partir des verres de lunettes et des pièces détachées de la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la réalisation technique des percées étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible, ni au niveau du bord des verres, ni au niveau des percées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la monture des lunettes aux données anatomiques établies du client et d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques du porteur des lunettes en fonction des possibilités.**	- L'apprenti façonne la monture des lunettes en fonction des données anatomiques du client établies au moment de la vente. - L'apprenti effectue l'adaptation finale des lunettes à la tête du client. - L'apprenti effectue le travail avec soin.	- L'apprenti a respecté les données anatomiques du client lors du façonnage de la monture. - La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La courbe des extrémités des branches était adaptée à la morphologie du porteur des lunettes. - Le client était à l'aise.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique et de documenter les écarts éventuels qui se produiraient entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.	- L'apprenti a déterminé la situation des centres optiques des verres dans la monture dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de façonner des lunettes d'une qualité appropriée pour la livraison au client, en tenant compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale du façonnage.**	- L'apprenti soumet la monture des lunettes à un contrôle pour détecter d'éventuelles détériorations apparues lors de l'intégration des verres. - L'apprenti soumet les lunettes à un contrôle en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées pour déterminer si les lunettes sont en état d'être livrées.	- La qualité optique et artisanale des lunettes fabriquées était adaptée à la vente. - L'apprenti a tenu compte des directives spécifiques en matière de qualité sous les aspects de la fonction optique et de la qualité artisanale.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail et il est capable de reconnaître les limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.**	- L'apprenti respecte ses collègues. - L'apprenti s'exprime d'une manière compréhensible et polie et il se concerte avec ses collègues. - L'apprenti s'informe au cas où ses connaissances sont insuffisantes et, le cas échéant, il demande une assistance.	- L'apprenti a appliqué les règles de la politesse. - L'apprenti a tenu compte des limites de ses compétences en matière de travail autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue un travail dans les délais indiqués.**	- L'apprenti tient compte du volume de travail requis pour les tâches à effectuer au moment de l'organisation de la mission.	- L'apprenti a respecté les délais convenus.
10 % (6 P)	**L'apprenti tient compte des consignes de rigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- Aucun écart par rapport aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents n'a été constaté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Approfondir les connaissances fondamentales des instruments optiques (AINOP)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Approfondir les connaissances fondamentales des instruments optiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**AINOP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction du microscope.**	- L'élève explique et dessine la structure du microscope. - L'élève explique le fonctionnement optique de l'objectif et de l'oculaire. - L'élève détermine des agrandissements avec des microscopes de laboratoires et avec des microscopes domestiques. - L'élève présente des longueurs de tubes optiques et mécaniques avec des dessins.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects. - Les définitions, les descriptions ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions d'épaisseur du verre de protection, d'aperture numérique, de pouvoir de résolution et d'agrandissement utile.**	- L'élève explique la mission d'un verre de protection ainsi que son aberration sphérique. - L'élève explique la manière dont l'aberration sphérique est supprimée par l'objectif. - L'élève définit l'aperture numérique et il est capable d'effectuer des calculs en avançant des exemples. - L'élève définit la résolution des microscopes et il est capable d'effectuer des calculs. - L'élève définit l'agrandissement utile du microscope et il est capable d'effectuer des calculs.	- L'élève a expliqué la mission d'un verre de protection ainsi que son aberration sphérique d'une manière fondamentalement correcte. - Les définitions, les descriptions ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de structurer la trajectoire d'un rayon à travers un microscope.**	- L'élève dessine différents exemples de représentations.	- Les structures ainsi que les descriptions essentielles étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Montage de verres de lunettes unifocaux complexes (MOVEC)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Montage de verres de lunettes unifocaux complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MOVEC**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la puissance frontale image de verres de lunettes avec des valeurs dioptriques plus élevées, d'indiquer le centre optique, de déterminer le décentrage de verres unifocaux de manière autonome et d'effectuer un blocage convenable en se référant aux valeurs déterminées.**	- L'élève vérifie les valeurs dioptriques des verres à transformer en se servant d'un frontofocomètre et il oriente les verres conformément à la position axiale indiquée sur l'ordonnance. - L'élève indique le centre optique. - L'élève détermine les valeurs de décentrage et il les transfère vers l'appareil de blocage. - L'élève bloque les verres.	- Les valeurs dioptriques mesurées étaient correctes en considération des tolérances en vigueur. - L'orientation des verres des lunettes correspondait à la position axiale indiquée sur l'ordonnance. - L'élève a indiqué le centre optique avec précision. - L'élève a déterminé des valeurs de décentrage correctes et il les a correctement appliquées au cours du blocage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de vérifier la puissance frontale image de verres de lunettes prismatiques, d'indiquer le point de repère, de déterminer le décentrage de verres unifocaux de manière autonome et d'effectuer un blocage convenable en se référant aux valeurs déterminées.**	- L'élève vérifie la puissance frontale image. - L'élève indique le point de repère. - L'élève détermine le décentrage des verres et il bloque les verres.	- Le point de repère indiqué n'excédait pas les tolérances habituelles. - L'élève a bloqué les verres de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la puissance frontale image des verres de lunettes, d'obtenir l'action prismatique indiquée par un décentrage ciblé des verres et d'effectuer un blocage convenable en se référant au décentrage déterminé.**	- L'élève détermine la valeur frontale image des verres de lunettes. - L'élève décale le centre optique du verre de manière ciblée pour produire l'action prismatique souhaitée. - L'élève indique le point de centrage et il bloque les verres.	- La valeur frontale image déterminée n'excédait pas les tolérances pertinentes. - La valeur ainsi que la position de base de l'action prismatique produite par le décalage du centre optique n'excédaient pas les tolérances pertinentes. - L'élève a bloqué les verres de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tailler correctement les verres, de les insérer dans une monture de lunettes cerclées de manière compétente et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les insère dans la monture des lunettes. - L'élève oriente la monture des lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contraintes de compression considérables. - Les verres des lunettes n'accusaient pas d'anomalie de forme visible par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a correctement orienté la monture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tailler correctement les verres, de les insérer dans une monture de lunettes en fibre de nylon de manière compétente et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève équipe les verres d'une rainure pour l'incorporation de la fibre de nylon et il les insère dans la monture. - L'élève oriente la monture des lunettes après l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres des lunettes dans le respect des dimensions. - La position ainsi que la profondeur de la rainure servant à l'incorporation de la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'élève a respecté la ligne horizontale du verre au cours du montage des verres. - L'élève a correctement orienté la monture.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de tailler les verres correctement, de les monter correctement dans une monture de lunettes percées et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève perce les verres des lunettes. - L'élève monte les verres de lunettes avec les éléments desserrés de la monture pour produire des lunettes sans bord. - L'élève oriente la monture des lunettes au cours de l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres des lunettes dans le respect des dimensions. - La position ainsi que le diamètre des trous étaient corrects. - L'élève a correctement orienté les lunettes montées. - L'élève a respecté la ligne horizontale du verre au cours du montage des verres. - Les points de connexion entre les verres et les éléments de la monture étaient solides.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les valeurs de centrage produites au cours de l'insertion des verres à une analyse critique, de documenter soigneusement et convenablement les écarts éventuels apparus entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées et de décider si les lunettes unifocales complexes produites sont en état de livraison en se référant à des critères de qualité pertinents.**	- L'élève détermine la position des centres optiques des verres produite dans la monture au cours de l'insertion des verres et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'élève documente les écarts éventuels entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées. - L'élève constate si les lunettes sont en état de livraison en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées.	- La position des centres optiques des verres dans la monture n'excédait pas les tolérances indiquées. - L'élève a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'élève a considéré des critères de qualité pertinents concernant la fonction optique avant de décider si les lunettes étaient en état de livraison.
10 % (6 P)	**L'élève assure la maintenance de ses appareils de travail et de ses instruments de mesure de manière irréprochable ainsi que la précision du mesurage et du travail en appliquant des mesures appropriées et il observe l'ensemble des consignes requises en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève applique les règles de la maintenance et de la vérification de la précision de mesure des appareils. - L'élève observe les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- Les appareils étaient en état de fonctionnement. - Les instruments mesuraient avec précision. - Aucune infraction aux consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents n'a été constatée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Assemblage de lunettes unifocales complexes à montures sans cercle (FOOPF6)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes unifocales complexes**

Titre du module:	**Assemblage de lunettes unifocales complexes à montures sans cercle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les centres ou les points de référence optiques des verres de lunettes avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière et d'indiquer les lignes horizontales du verre.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti indique le centre/le point de référence optique ainsi que les lignes horizontales du verre.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre/le point de référence optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'obtenir l'effet prismatique demandé avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière en déplaçant les centres optiques de verres de lunettes sphériques ou toriques et d'indiquer les points de centrage.**	- L'apprenti contrôle les valeurs dioptriques des verres à façonner avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti déplace le centre optique en fonction de l'effet prismatique recherché et il indique le point de centrage ainsi que les lignes horizontales du verre.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs dioptriques dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a indiqué le centre/le point de référence optique ainsi que les lignes horizontales du verre avec précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le décentrage des verres de lunettes en fonction des valeurs de centrage identifiées sur le client pour des montures à cercles fermés de même que pour les verres sans cercles à effet prismatique de manière autonome et de bloquer les verres de lunettes prismatiques en fonction des valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti détermine les valeurs de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres façonnés de manière prismatique.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage et il les a correctement appliquées lors du blocage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le décentrage prismatique des verres de lunettes en fonction des valeurs de centrage identifiées sur le client ainsi qu'en fonction de l'effet prismatique demandé pour les montures à cercles fermés, pour des verres sans cercles et pour des verres de lunettes sphériques, respectivement toriques, et de bloquer les verres de lunettes en fonction des valeurs de décentrage déterminées.**	- L'apprenti détermine les paramètres de décentrage prismatiques et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres des lunettes sphériques, respectivement toriques. Ou alors - L'apprenti obtient l'effet prismatique recherché en déplaçant le centre optique avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti détermine les paramètres de décentrage et il les applique à l'instrument de blocage. - L'apprenti bloque les verres des lunettes sphériques, respectivement toriques.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de décentrage en appliquant les méthodes possibles et il les a correctement appliquées lors du blocage.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres avec des valeurs dioptriques, respectivement prismatiques, normales ou plus élevées et de les intégrer dans une monture à cercles fermés de manière compétente.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les adapte à la monture des lunettes. - L'apprenti oriente la monture des lunettes après l'intégration des verres.	- Les verres de lunettes ne subissaient pas de tension de pression d'envergure. - Le verre des lunettes n'accusait pas d'écart visible par rapport au bord de la monture (trous d'air) sur le plan de la forme. - La monture était correctement orientée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres avec des valeurs dioptriques, respectivement prismatiques, normales ou plus élevées pour des montures en fibre de nylon, de les rainurer et de les intégrer dans une monture à cercles fermés de manière compétente.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon. - L'apprenti monte les verres dans la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la profondeur de la rainure étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale du verre lors de l'intégration des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cercler les verres avec des valeurs dioptriques, respectivement prismatiques, normales ou plus élevées pour des lunettes sans cercles, d'y effectuer les percées requises pour le montage dans la monture et d'assembler des lunettes sans cercles avec ces verres ainsi qu'avec les pièces détachées de la monture.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti applique les percées requises aux verres de lunettes. - L'apprenti monte des lunettes sans cercles avec les verres de lunettes et les pièces détachées de la monture.	- Les verres cerclés correspondaient à la monture sur les plans de la forme et des dimensions. - La position et la réalisation technique des percées étaient correctes. - L'apprenti a chanfreiné les verres cerclés de manière compétente et aucun éclat n'était visible, ni au niveau du bord des verres, ni au niveau des percées. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale du verre lors du montage des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique et de documenter les écarts éventuels qui se produisent entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles.	- L'apprenti a déterminé la position des centres optiques des verres dans la monture dans les limites des tolérances indiquées. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de façonner des lunettes d'une qualité appropriée pour la livraison au client, en tenant compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale du façonnage.**	- L'apprenti soumet la monture des lunettes à un contrôle pour détecter d'éventuelles détériorations apparues lors de l'intégration des verres. - L'apprenti soumet les lunettes à un contrôle en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées pour déterminer si les lunettes sont en état d'être livrées. - L'apprenti tient compte du volume de travail requis pour les tâches à effectuer au moment de l'organisation de la mission.	- La qualité optique et artisanale des lunettes fabriquées convenaient à la vente. - L'apprenti a tenu compte des directives spécifiques en matière de qualité par rapport à la fonction optique et à la qualité artisanale. - L'apprenti a respecté les délais convenus.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la forme ajustée de la monture des lunettes aux paramètres anatomiques du porteur des lunettes en fonction des possibilités.**	- L'apprenti effectue l'adaptation finale des lunettes à la tête du client. - L'apprenti effectue le travail avec soin.	- La position des lunettes était agréablement fixe et les points de pression ont été évités. - La courbe des extrémités des branches était adaptée à la morphologie du porteur des lunettes. - Le client était à l'aise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Stocker les marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Stocker les marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles de l'entreposage de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'élève explique la manière indiquée pour entreposer des produits d'entretien de lentilles de contact.	- Les explications essentielles étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les marchandises en stock en se référant à des inventaires.**	- L'élève évalue des inventaires en se référant à des critères indiqués.	- L'élève a effectué l'évaluation d'une manière fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser les marchandises utilisées dans une entreprise d'opticiens en groupes cohérents.**	- L'élève attribue les marchandises à différents groupes.	- L'élève a effectué une subdivision cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le marquage CE.**	- L'élève explique la signification du marquage CE indiqué sur les marchandises.	- Les explications essentielles étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Commander des marchandises (COMMA)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Commander des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de vérifier le niveau des stocks et de constater des ruptures de stocks.**	- L'élève compare l'état des stocks d'actualité et les listes indiquées pour les différentes marchandises.	- L'élève a correctement constaté et documenté des quantités inférieures à la limite minimale du niveau des stocks.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter un bon de livraison.**	- L'élève explique la livraison décrite sur le bon de livraison.	- Les explications essentielles étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'émettre un bon de commande en suivant les indications.**	- L'élève complète le formulaire de commande.	- L'élève a correctement indiqué l'ensemble des données requises pour la commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Stocker les marchandises en entreprise (FOOPF7)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Stocker les marchandises en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser l'inventaire des stocks à la main ou avec une assistance informatique.**	- L'apprenti établit des listes d'inventaire à la main ou à l'ordinateur et il les évalue.	- L'apprenti a établi l'inventaire des stocks d'une manière globalement correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer les marchandises livrées de manière compétente.**	- L'apprenti entrepose les marchandises.	- L'apprenti a entreposé les marchandises au lieu de stockage indiqué par l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de stocker les produits d'entretien de lentilles de contact de manière compétente.**	- L'apprenti entrepose les produits d'entretien de lentilles de contact.	- L'apprenti a respecté les règles du stockage de produits d'entretien de lentilles de contact.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de stocker les montures de lunettes de manière compétente.**	- L'apprenti entrepose les montures de lunettes.	- L'apprenti a respecté les règles du stockage de montures de lunettes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la rotation des marchandises entreposées.**	- L'apprenti entrepose les marchandises de manière cohérente, en fonction de la date de livraison/de la date de péremption.	- L'apprenti a appliqué le principe du First In-First Out.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Commander des marchandises en entreprise (FOOPF8)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion de marchandises**

Titre du module:	**Commander des marchandises en entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de commander les verres de lunettes requis pour les commandes des clients.**	- L'apprenti commande les verres de lunettes.	- L'apprenti a correctement transmis l'ensemble des paramètres de verre requis au moment de la commande.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'attribuer les verres de lunettes livrés aux commandes.**	- L'apprenti attribue les verres livrés aux différentes commandes.	- L'apprenti a correctement attribué les verres.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'émettre des commandes de marchandises destinées à la vente sous guidance.**	- L'apprenti détermine les marchandises à commander et il remplit le formulaire de commande.	- L'apprenti a mentionné l'ensemble des données requises pour effectuer la commande.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler les marchandises livrées sous guidance en fonction du bon de commande et d'entreposer les marchandises de manière compétente.**	- L'apprenti contrôle la livraison. - L'apprenti entrepose les marchandises de manière compétente.	- L'apprenti a documenté les écarts. - L'apprenti a entreposé les marchandises de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales (MBIFO)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MBIFO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Opticien
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents verres bifocaux, respectivement trifocaux, ainsi que les formes segmentales de la section de vision de près et il est capable de conseiller le client de manière compétente au cours du choix des verres de lunettes.**	- L'élève explique la structure ainsi que le domaine d'affectation de verres bifocaux et trifocaux.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des rondelles d'une monture pour des lunettes multifocales et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'élève propose des montures envisageables pour la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales, et il conseille le client au moment du choix de la monture.	- L'élève a opté pour des montures convenant à la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préajuster la monture des lunettes, de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé et de modifier la forme des rondelles de montures en fibre de nylon ou sans bord pour des lunettes multifocales dans la mesure des besoins.**	- L'élève détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'élève modifie la forme des rondelles des lunettes.	- L'élève a correctement déterminé les valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des rondelles était adaptée à la physionomie et elle permettait un centrage compétent des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres bifocaux ou trifocaux en se servant d'un frontofocomètre et de bloquer des verres bifocaux ou trifocaux de manière compétente.**	- L'élève détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant une méthode de mesurage appropriée et en se servant d'un frontofocomètre. - L'élève détermine les valeurs de centrage en fonction de l'insertion de la section de vision de près et il bloque les verres.	- L'élève a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la section de vision de loin et pour l'addition. - L'élève a respecté les valeurs de centrage horizontales et verticales ainsi la ligne horizontale du verre au cours du blocage des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les ajuste dans la monture. - L'élève oriente les lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression considérable. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'anomalies de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster les verres multifocaux de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève équipe les verres d'une rainure pour incorporer la fibre de nylon et il les insère dans la monture. - L'élève oriente les lunettes en fonction des données indiquées après l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à incorporer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes sans bord et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève effectue les percées requises dans les verres pour la fixation des vis de montage. - L'élève assemble la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture et il l'oriente.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et le diamètre des trous étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres ainsi que les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des trous. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes, d'effectuer des modifications dans la mesure des besoins et d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes multifocales.**	- L'élève effectue l'ajustement final avec soin. - L'élève vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'élève explique la manipulation des lunettes multifocales au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des sections de vue de près et de loin des verres multifocaux.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'élève a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des lunettes bifocales, respectivement trifocales, dans un délai indiqué.**	- L'élève fabrique les lunettes bifocales ou trifocales.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la fabrication des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les valeurs de centrage produites au cours de l'insertion des verres à une analyse critique, de documenter soigneusement et convenablement les écarts éventuels apparus entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées et de décider si les lunettes multifocales produites sont en état de livraison en se référant à des critères de qualité pertinents.**	- L'élève détermine la position des centres optiques des verres produite dans la monture au cours de l'insertion des verres et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'élève documente les écarts éventuels entre les valeurs réelles et les valeurs souhaitées. - L'élève constate si les lunettes sont en état de livraison en cas d'écart entre les centres optiques et les données de centrage indiquées.	- L'élève a correctement déterminé la position des centres optiques des verres dans la monture. - L'élève a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'élève a considéré des critères de qualité pertinents concernant la fonction optique avant de décider si les lunettes étaient en état de livraison.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Etablir une facture de lunettes avec prestation CNS (FALUN)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Etablir une facture de lunettes avec prestation CNS**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FALUN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Augenoptikermeister				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles du remboursement de prestations à l'achat de lunettes correctives ou de lentilles de contact.**	- L'élève explique les règles de la CNS concernant l'achat de lunettes.	- Les explications des règles étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les montants remboursés en se référant aux listes des tarifs de la CNS.**	- L'élève détermine les montants remboursés en fonction de l'ordonnance et des valeurs dioptriques des verres.	- Les montants déterminés étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une facture à la main pour des lunettes unifocales avec les montants remboursés en se référant aux listes des tarifs.**	- L'élève complète le formulaire de facturation à la main.	- Les données indiquées sur la facture (monture, variété de verre, valeurs dioptriques, prix, montants remboursés et données importantes concernant le client) étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une facture à la main pour des lunettes multifocales avec les montants remboursés en se référant aux listes des tarifs.**	- L'élève complète le formulaire de facturation à la main.	- Les données indiquées sur la facture (monture, variété de verre, valeurs dioptriques, prix, montants remboursés et données importantes concernant le client) étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales sur commande pour client (FOOPF9)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes bifocales ou trifocales sur commande pour client**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOOPF9**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:		Augenoptikermeister			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la gamme de lunettes bifocales et trifocales de l'entreprise et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix des verres de lunettes.**	- L'apprenti explique la gamme et il conseille le client.	- L'apprenti a avancé des arguments corrects sous l'aspect professionnel quand il a conseillé le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des verres d'une monture pour lunettes multifocales et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'apprenti propose des montures envisageables pour la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales, et il conseille le client au moment du choix de la monture.	- L'apprenti a sélectionné une monture convenant à la confection de lunettes bifocales, respectivement trifocales.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la monture des lunettes au préalable, de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé et de modifier la forme des verres de montures en fibre de nylon ou sans cerclage pour des lunettes multifocales dans la mesure des besoins.**	- L'apprenti détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'apprenti modifie la forme des verres des lunettes.	- L'apprenti a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des verres était adaptée à la physionomie et permettait un centrage compétent des verres multifocaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres bifocaux ou trifocaux avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière et de bloquer des verres bifocaux ou trifocaux de manière compétente.**	- L'apprenti détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant une méthode de mesurage appropriée avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti détermine les valeurs de centrage en fonction de l'insertion de la vision de près et il bloque les verres.	- L'apprenti a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - L'apprenti a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la vue de loin et pour l'addition.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les ajuste dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes après l'intégration des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression importante. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'anomalies de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon et il les pose dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable après l'intégration des verres.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à fixer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture sans cerclage et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti effectue les percées requises sur les verres pour la fixation des vis de montage. - L'apprenti assemble la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture et il la façonne en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et le diamètre des percées étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres et les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des percées. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes, d'effectuer des modifications dans la mesure des besoins et d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes multifocales.**	- L'apprenti effectue l'ajustement final avec soin. - L'apprenti vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'apprenti explique la manipulation des lunettes multifocales au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des vues de près et de loin des verres multifocaux.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'apprenti a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique, de documenter les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles d'une manière soignée et appropriée et de décider si les lunettes multifocales confectionnées sont prêtes à être livrées en se référant aux directives spécifiques en matière de qualité.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles. - L'apprenti vérifie que les lunettes sont en état d'être livrées si les centres optiques accusent un écart par rapport aux données de centrage recherchées.	- L'apprenti a correctement déterminé les centres optiques des verres dans la monture. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'apprenti a respecté les directives spécifiques concernant la fonction optique au moment de décider si les lunettes étaient en état d'être livrées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener poliment un entretien de conseil, conformément aux indications de l'entreprise et il communique avec des collègues de travail en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'apprenti mène un entretien de conseil avec le client. - L'apprenti emploi le vocabulaire professionnel spécifique au cours des entretiens avec ses collègues de travail.	- L'apprenti a adopté une attitude polie à l'égard du client. - L'apprenti a respecté les consignes internes. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Maîtriser la facturation et les moyens de paiement (FOOPF12)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Maîtriser la facturation et les moyens de paiement**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Augenoptikermeister				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'émettre une facture avec ou sans prise en charge par l'assurance-maladie en se servant du système de facturation utilisé au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti émet la facture.	- Les indications sur la facture (monture, type de verres, valeurs dioptriques, prix, montants remboursés et données concernant le client) étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de manipuler la caisse-enregistreuse.**	- L'apprenti enregistre les ventes dans la caisse-enregistreuse.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur lors de la manipulation de la caisse-enregistreuse.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer un paiement en espèces et de rendre sereinement la monnaie.**	- L'apprenti reçoit les espèces et il rend la monnaie.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur quand il a rendu la monnaie.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer un paiement par carte de crédit.**	- L'apprenti manipule le terminal de carte de crédit et il effectue le paiement.	- L'apprenti n'a pas commis d'erreur lors de la manipulation du terminal de carte de crédit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives (MPROG)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MPROG**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Augenoptikemeister				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes variétés de verres progressifs ainsi que la structure de leur surface progressive et il est capable de conseiller le client de manière compétente au cours du choix des verres de lunettes.**	- L'élève explique la structure ainsi que le domaine d'affectation des différents verres progressifs.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des rondelles d'une monture pour des lunettes progressives et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'élève propose des montures envisageables pour la confection de lunettes progressives et il conseille le client au moment du choix de la monture.	- L'élève a opté pour des montures convenant à la confection de lunettes progressives.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préajuster la monture des lunettes, de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé et de modifier la forme des rondelles de montures en fibre de nylon ou sans bord pour des lunettes progressives dans la mesure des besoins.**	- L'élève détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'élève modifie la forme des rondelles des lunettes.	- L'élève a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des rondelles était adaptée à la physionomie et elle permettait un centrage compétent des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres progressifs en se servant d'un frontofocomètre et de bloquer des verres progressifs de manière compétente.**	- L'élève détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant des méthodes de mesurage appropriées et en se servant d'un frontofocomètre. - L'élève détermine le décentrage horizontal et vertical des verres. - L'élève vérifie le marquage des verres progressifs et il bloque les verres.	- L'élève a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la section de vision de loin et pour l'addition. - L'élève a respecté les valeurs de centrage horizontales et verticales ainsi la ligne horizontale du verre au cours du blocage des verres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster les verres progressifs de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et d'orienter les lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords et il les ajuste dans la monture. - L'élève oriente les lunettes après l'insertion des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression considérable. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'anomalies de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster les verres progressifs de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève équipe les verres d'une rainure pour incorporer la fibre de nylon et il les insère dans la monture. - L'élève oriente les lunettes en fonction des données indiquées après l'insertion des verres.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à incorporer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'ajuster des verres progressifs de manière compétente dans une monture de lunettes sans bord et d'orienter la monture des lunettes en fonction de données indiquées.**	- L'élève taille les verres en se servant d'une ponceuse de bords. - L'élève effectue les percées requises dans les verres pour la fixation des vis de montage. - L'élève assemble et oriente la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture.	- L'élève a taillé les verres dans le respect des dimensions. - L'élève a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres au cours du montage des verres. - La position et le diamètre des trous étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres et les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des trous. - L'élève a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'élève a correctement orienté la monture.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes, d'effectuer des modifications requises dans la mesure des besoins et d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes progressives.**	- L'élève effectue l'ajustement final avec soin. - L'élève vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'élève explique la manipulation des lunettes progressives au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des sections de vision de loin et de progression des verres progressifs.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'élève a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des lunettes progressives dans un délai indiqué.**	- L'élève fabrique les lunettes progressives.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la fabrication des lunettes.
10 % (6 P)	**L'élève communique en employant le vocabulaire professionnel habituel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours des entretiens avec ses collègues de travail.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives sur commande pour client (FOOPF10)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre et assembler des lunettes multifocales**

Titre du module:	**Vendre, adapter et assembler des lunettes progressives sur commande pour client**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOOPF10**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:		Augenoptikermeister			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la gamme de lunettes progressives de l'entreprise et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix des verres de lunettes.**	- L'apprenti explique la gamme de produits et il conseille le client.	- L'apprenti a avancé des arguments corrects sous l'aspect professionnel quand il a conseillé le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doit répondre la forme des verres d'une monture pour lunettes progressives et il est capable de conseiller le client de manière compétente au moment du choix de la monture.**	- L'apprenti propose des montures envisageables pour la confection de lunettes progressives au client et il le conseille au moment du choix de la monture.	- L'apprenti a sélectionné une monture convenant à la confection de lunettes progressives.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster la monture des lunettes au préalable et de déterminer les valeurs de centrage des verres en fonction du champ de vision demandé. Le cas échéant, l'apprenti est capable de modifier la forme des verres de montures en fibre de nylon ou sans cerclage pour des lunettes progressives.**	- L'apprenti détermine les valeurs de centrage des verres en tenant compte du champ de vision demandé et des recommandations du fabricant. - L'apprenti modifie la forme des verres des lunettes.	- L'apprenti a correctement déterminé des valeurs de centrage, dans les limites des tolérances en vigueur. - La forme modifiée des verres était adaptée à la physionomie et permettait un centrage compétent des verres progressifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les valeurs dioptriques de verres progressifs avec un instrument de mesure de la puissance frontale arrière. L'apprenti est capable de bloquer des verres progressifs de manière compétente.**	- L'apprenti détermine les valeurs dioptriques de la combinaison sphérocylindrique et de l'addition en appliquant une méthode de mesurage appropriée avec l'instrument de mesure de la puissance frontale arrière. - L'apprenti détermine les valeurs de centrage en fonction de la croix de centrage de la vision de loin et il bloque les verres.	- L'apprenti a mesuré des valeurs dioptriques correctes pour la vue de loin et pour l'addition. - L'apprenti a respecté les valeurs de centrage horizontales et verticales ainsi que les lignes horizontales du verre lors du blocage des verres.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres multifocaux de manière compétente dans une monture de lunettes à cercles fermés et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage et il les ajuste dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes après l'intégration des verres.	- Les verres des lunettes n'accusaient pas de contrainte de compression considérable. - Les verres de lunettes n'accusaient pas d'écarts de formes visibles par rapport au bord de la monture (trous d'air). - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres progressifs de manière compétente dans une monture en fibre de nylon et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti équipe les verres d'une rainure pour fixer la fibre de nylon et il pose les verres dans la monture. - L'apprenti façonne les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable après l'intégration des verres.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et la profondeur de la rainure servant à fixer la fibre de nylon étaient correctes. - La tension de la fibre de nylon était correcte. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster des verres progressifs de manière compétente dans une monture sans cerclage et de façonner les lunettes en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.**	- L'apprenti cercle les verres sur l'appareil de bordurage. - L'apprenti effectue les percées requises sur les verres pour la fixation des vis de montage. - L'apprenti assemble la monture des lunettes à partir des verres et des composants de la monture et il la façonne en fonction des données déterminées lors de l'ajustement préalable.	- L'apprenti a cerclé les verres d'une manière adaptée aux dimensions. - L'apprenti a respecté la ligne horizontale de la monture ainsi que les lignes horizontales des verres lors du montage des verres. - La position et le diamètre des percées étaient corrects. - Les éléments de connexion entre les verres et les composants de la monture étaient solides et les verres n'accusaient pas de contrainte démesurée aux niveaux des percées. - L'apprenti a brisé les extrémités des bords des verres de lunettes de manière compétente. - L'apprenti a correctement façonné la monture.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à l'ajustement anatomique final des lunettes, de contrôler la fonction optique des lunettes et, le cas échéant, d'effectuer des modifications. L'apprenti est capable d'initier le porteur de lunettes à l'utilisation de ses nouvelles lunettes progressives.**	- L'apprenti effectue l'ajustement final avec soin. - L'apprenti vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'apprenti explique la manipulation des lunettes progressives au porteur de lunettes en fonction de la position de la tête pour l'utilisation des zones de vision de près et de loin et du canal de progression des verres progressifs.	- La position des lunettes était fixe et les points de contrainte ont été évités. - La position des lunettes ajustées respectait les valeurs de centrage déterminées. - L'apprenti a donné des indications compréhensibles et correctes sous l'aspect professionnel au porteur de lunettes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les valeurs de centrage générées lors du taillage des verres de manière critique, de documenter les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles d'une manière soignée et appropriée et de décider si les lunettes progressives confectionnées sont prêtes à être livrées en se référant aux directives spécifiques en matière de qualité.**	- L'apprenti détermine la position des centres optiques générée lors du taillage des verres dans la monture et il la compare aux données de centrage indiquées. - L'apprenti documente les écarts éventuels entre les valeurs recherchées et les valeurs réelles. - L'apprenti vérifie que les lunettes sont en état d'être livrées si les centres optiques accusent un écart par rapport aux données de centrage recherchées.	- L'apprenti a correctement déterminé les centres optiques des verres dans la monture. - L'apprenti a soigneusement documenté les écarts par rapport aux valeurs de centrage indiquées. - L'apprenti a respecté les directives spécifiques concernant la fonction optique au moment de décider si les lunettes étaient en état d'être livrées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des lunettes progressives dans les délais indiqués.** **L'apprenti respecte l'ensemble des consignes de rigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti confectionne les lunettes progressives. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués pour la confection des lunettes. - Aucune infraction n'a été constatée par rapport aux consignes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Comprendre et vendre des jumelles et téléscopes (VTELE)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre des instruments et produits optiques**

Titre du module:	**Comprendre et vendre des jumelles et téléscopes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VTELE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Physique
1		

Type de formateur proposé: Physiklehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure optique ainsi que le fonctionnement d'un télescope astronomique.**	- L'élève explique la structure optique d'un télescope astronomique et il la dessine. - L'élève est capable de structurer l'image. - L'élève reproduit les définitions de l'agrandissement, de la longueur optique, du pouvoir de résolution et de la pupille d'entrée. - L'élève détermine des contextes mathématiques.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure optique d'un télescope à miroir.**	- L'élève explique la différence entre un télescope à miroir et un télescope astronomique et il connaît les avantages du second.	- Les dessins ainsi que les explications essentiels étaient corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure optique ainsi que le fonctionnement de jumelles à prismes.**	- L'élève explique les avantages ainsi que les inconvénients de systèmes à prismes par rapport à une lentille d'inversion. - L'élève est capable de distinguer différents systèmes d'inversion. - L'élève explique les notions d'agrandissement, de pupille d'entrée, de pupille de sortie, d'intensités lumineuses géométrique et physique, de puissance télescopique et de champ de vision.	- Les dessins, les explications ainsi que les calculs essentiels étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Comprendre et vendre les produits d'entretien pour lentilles de contact (VPLDC)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre des instruments et produits optiques**

Titre du module:	**Comprendre et vendre les produits d'entretien pour lentilles de contact**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VPLDC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:		Augenoptikermeister			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'action des différentes variétés de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'élève explique les méthodes de nettoyage habituelles pour l'entretien de lentilles de contact.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'attribuer les produits d'entretien de lentilles de contact à l'utilisation avec différents matériaux de lentilles de contact (souples ou indéformables).**	- L'élève attribue les produits d'entretien aux différents matériaux de lentilles de contact.	- Les attributions étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conseiller le client au cours de l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'élève conseille le client au cours de l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.	- Les produits d'entretien recommandés étaient compatibles avec la variété de lentilles et avec l'affectation prévue par le client.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les produits d'entretien de lentilles de contact conservés et sans conservation.**	- L'élève classe les produits d'entretien de lentilles de contact.	- Le classement en fonction des composants des produits de conservation était correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer des produits d'entretien de lentilles de contact en fonction de leur date d'expiration et de leur numéro de fabrication.**	- L'élève détermine la date d'expiration ainsi que le numéro de fabrication d'un produit d'entretien.	- L'élève a déterminé des données incontestablement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le classement des produits d'entretien de lentilles de contact dans la règlementation européenne concernant les produits médicaux.**	- L'élève explique le classement des produits d'entretien de lentilles de contact dans la règlementation européenne.	- Les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Vendre des instruments et produits optiques à la clientèle (FOOPF11)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vendre des instruments et produits optiques**

Titre du module:	**Vendre des instruments et produits optiques à la clientèle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOOPF11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Augenoptikermeister				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client de manière compétente à l'achat de loupes.**	- L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client et il lui propose les loupes correspondantes.	- L'apprenti a proposé des loupes adaptées à l'affectation prévue par le client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client de manière compétente à l'achat de jumelles.**	- L'apprenti identifie les projets du client ainsi que l'affectation prévue des jumelles et il lui propose des jumelles appropriées à cet effet.	- L'apprenti a proposé des jumelles adaptées à l'affectation prévue et aux conceptions du client.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client à l'achat de lunettes de soleil.**	- L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client et de l'affectation prévue des lunettes de soleil et il lui propose des lunettes appropriées en conséquence.	- L'apprenti a proposé des lunettes de soleil avec des verres d'une qualité adaptée à l'affectation prévue.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client à l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.**	- L'apprenti sert, respectivement il conseille le client à l'achat de produits d'entretien de lentilles de contact.	- L'apprenti a remis des produits d'entretien correspondant au choix du client ou il a recommandé des produits d'entretien compatibles avec les lentilles du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de servir le client à l'achat de marchandises d'ordre général.**	- L'apprenti présente la gamme de produits appropriée au client.	- L'apprenti a proposé des articles dont le type correspondait aux exigences du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**OPF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des opticiens - francophone - Opticien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Der Auszubildende ist fähig, den Kunden freundlich zu begrüßen, ihn fachlich kompetent beim Kauf einer Mehrstärkenbrille zu beraten, die verschiedenen Typen von Gesichtsformen zu kennen und passende Fassungen auszuwählen. Er kann die technisch möglichen Brillenglastypen ermitteln und dem Kunden eine detaillierte Auskunft über Kaufpreis und Erstattungsbeträge geben.	Begrüßung des Kunden, Beratung bei der Auswahl der Fassung und Gläser, Ermittlung der Brillenglastypen, Auskunft über Preise.	Korrekte Umgangsform, verständliche Beratung, korrekte Ermittlung und Dokumentation der Daten.
	Der Auszubildende ist in der Lage, die Brillenfassung voranzupassen und die notwendigen Zentrierdaten zu ermitteln. Er kann bei Bedarf die Scheibenform der Randlosbrille anpassen.	Sorgfältige Voranpassung, Berücksichtigung der Blickfeldforderung, Anpassung der Scheibenform.	Einhaltung der wesentlichen Schritte, korrekte Zentrierung.
	Der Auszubildende ist fähig, die dioptrischen Werte der Gläser am Scheitelbrechwertmessgerät zu ermitteln, den optischen Mittelpunkt zu überprüfen und die Dezentration der Mehrstärkengläser eigenständig zu bestimmen. Er kann eine sachgerechte Aufblockung vornehmen und die Gläser korrekt randen sowie die Randlosbrille fachgerecht montieren und ausrichten.	Dioptrische Werte werden korrekt gemessen. Optischer Mittelpunkt wird überprüft. Dezentrationswerte werden ermittelt und umgesetzt. Gläser werden fachgerecht gerandet und montiert.	Messungen sind präzise und innerhalb der Toleranzen. Aufblockung und Montage sind korrekt und ermöglichen die Abgabe der Brille an den Kunden.
	Der Auszubildende ist fähig, die beim Einschleifen der Gläser entstandenen Zentrierwerte zu beurteilen und Abweichungen zu dokumentieren, sowie über die Abgabefähigkeit der Brille zu entscheiden.	Bestimmung der Lage der optischen Mittelpunkte, Dokumentation von Abweichungen.	Einhaltung der Toleranzen, Beachtung der Güterichtlinien.
	Der Auszubildende ist fähig, die anatomische Endanpassung sowie die optische Funktion einer Mehrstärkenbrille zu überprüfen und den Kunden in den Umgang mit der Sehhilfe einzuweisen.	Ausführung der Endanpassung, Überprüfung der Zentrierwerte, Anleitung des Kunden.	Angenehmer Sitz der Brille, fachlich korrekte Anleitungen.
	Der Auszubildende ist fähig, die dioptrischen Werte der Gläser am Scheitelbrechwertmessgerät zu ermitteln und den optischen Mittelpunkt anzuzeichnen. Er kann die Dezentration der Brillengläser bestimmen und eine sachgerechte Aufblockung vornehmen.	Ermittlung der dioptrischen Werte, Anzeichnung des optischen Mittelpunkts, Bestimmung der Dezentration.	Richtigkeit der Werte, präzise Anzeichnung, korrekte Umsetzung beim Aufblocken.
	Der Auszubildende ist fähig, die Gläser korrekt zu randen und fachgerecht in die Brillenfassung einzupassen sowie die Brillenfassung auszurichten.	Randung der Gläser, Einpassung in die Fassung, Ausrichtung der Fassung.	Korrekte Montage und Ausrichtung der Brille.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Créations optiques avec du parquet (CROPA-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations optiques avec du parquet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CROPA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser les effets d'un espace en sélectionnant différents bois de parquet ainsi que différents modèles de pose.**	- L'élève esquisse et présente les modèles de pose. - L'élève évalue les avantages ainsi que les inconvénients en fonction d'aspects esthétiques, économiques et technologiques.	- L'élève a informé et conseillé des clients à propos de la décoration d'un espace avec du parquet.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les variétés de poses à appliquer pour être en mesure d'influencer l'effet optique d'un espace.**	- L'élève connaît les variétés de poses. - L'élève évalue les variétés de poses en se référant à des modèles et à des échantillons.	- L'élève a distingué différentes variétés de poses sous l'aspect de leur effet optique dans l'espace.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les variétés de bois les plus habituelles, leur veinure, leurs propriétés techniques ainsi que les couleurs en vue de la décoration ultérieure d'un espace.**	- L'élève désigne les variétés de bois indigènes et exotiques les plus habituelles sous les aspects de leurs couleurs, de leur veinure et de leurs propriétés techniques et il les évalue sous l'aspect de l'effet qu'ils produiront dans l'espace.	- L'élève connaît les variétés de bois les plus habituelles ainsi que leur veinure, leurs couleurs et leurs propriétés et il les a distinguées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bases informatiques (BASIN-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BASIN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe mit Arbeitsprobe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que les fonctions de base servant à la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur correspondant.**	- L'élève maîtrise les fonctions les plus habituelles servant à l'établissement d'objets en deux dimensions.	- L'élève connaît l'interface utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur correspondant. - L'élève a établi des formes géométriques en deux dimensions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des espaces simples en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur en deux dimensions.**	- L'élève est capable de représenter des espaces graphiquement avec des épaisseurs de murs, des ouvertures de portes ainsi qu'un dimensionnement à plusieurs échelles.	- L'élève a dessiné des vues plongeantes d'espaces indiqués et il les a dimensionnés. - L'élève a respecté les échelles indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder des fichiers dans des systèmes de classement et de les archiver.**	- L'élève sauvegarde ses dessins aux formats corrects dans des dossiers établis au préalable.	- L'élève connaît la sauvegarde et il a organisé l'archivage de ses fichiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de base CAO (COCAD-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissances de base CAO**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement une mission de travail en se servant du logiciel de conception assistée par ordinateur correspondant.**	- L'élève interprète correctement les indications de la mission de travail. - Le dessin est complet et il mentionne l'ensemble des informations importantes. - L'élève se sert des fonctions utilisateur et des options de conception assistée par ordinateur de manière optimale.	- L'élève s'est servi des fonctions du logiciel de dessin d'une manière fondamentalement correcte. - Le dessin était conforme aux indications de la mission de travail. - Le dessin était complet.
20 % (12 P)	**L'élève opte pour la subdivision correcte de la feuille et il se renseigne à propos des échelles de dessin à appliquer.**	- L'élève opte correctement pour le format du papier (DIN A, position horizontale, position verticale). - L'élève déduit les échelles de dessin des indications et il les sélectionne correctement.	- L'élève a correctement opté pour la subdivision de la feuille et il l'a adaptée à la zone d'impression. - L'échelle du dessin correspondait aux indications.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les commandes les plus habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur et il est capable de les appliquer.**	- L'élève est capable de s'orienter dans l'interface utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève est capable de présenter des formes géométriques avec une épaisseur de lignes correcte.	- L'élève connaît l'interface utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur dans une large mesure. - L'élève a appliqué les commandes les plus importantes de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Marqueterie 1 (MARQ1-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Marqueterie 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MARQ1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les méthodes les plus habituelles de la marqueterie et il est capable de les appliquer en fonction des circonstances.**	- L'élève est capable de distinguer les différentes méthodes. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients des différentes méthodes.	- L'élève connaît les différentes méthodes et il les a désignées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'utilisation des machines et des outils les plus habituels servant aux travaux de marqueterie.**	- L'élève connaît les propriétés techniques des machines et des outils. - L'élève est capable d'énumérer les étapes de travail en respectant la suite indiquée.	- L'élève a décrit la manipulation des machines et des outils spécifiques. - L'élève a décrit la méthode de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les variétés de bois à utiliser et il tient compte des interactions entre les couleurs.**	- L'élève opte pour les variétés de bois en suivant les indications de la mission de travail. - Les variétés de bois sélectionnées sont adaptées sous l'aspect des couleurs.	- L'élève a opté pour les variétés de bois et il a expliqué sa sélection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Marqueterie 2 (MARQ2-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Marqueterie 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MARQ2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de travail de moindre envergure, qui lui sont confiées.**	- L'élève planifie les étapes de travail et il sélectionne correctement les outils ainsi que les machines. - L'élève manipule les matériaux de manière économique.	La marqueterei est conforme aux instructions et réalisée dans les régles de l'art.
40 % (24 P)	**L'élève se sert des machines et des outils les plus courants pour les travaux de marqueterie en tenant compte des consignes générales en matière de prévention des accidents.**	- L'élève se sert des équipements de protection individuelle (aspirateur, lunettes de protection, protection auditive). - L'élève connaît les consignes générales en matière de prévention des accidents.	- L'élève a équipé les machines et les outils de manière réglementaire et il les a manipulés avec précaution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes les plus courantes pour les travaux de marqueterie.**	- L'élève est capable d'appliquer des méthodes manuelles et mécaniques pour les travaux de marqueterie et d'incrustation de manière compétente.	- L'élève connaît les méthodes les plus courantes et il les a appliquées en fonction des circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Parquets anciens (PARAN-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Parquets anciens**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PARAN-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différents types de construction des parquets anciens.**	- L'élève est capable de distinguer des revêtements en planches, des parquets à panneaux et des sols en marqueterie à structure simple.	- L'élève connaît les types de construction les plus fréquents des parquets anciens et il les a décrits.
20 % (12 P)	**L'élève documente les différentes époques stylistiques des parquets anciens.**	- L'élève connaît la structure générale des variétés de parquets anciens.	- L'élève a décrit l'évolution des parquets au cours des différentes époques.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différentes techniques de traitement des surfaces ainsi que les produits de traitement des surfaces utilisés.**	- L'élève connaît les méthodes d'application et il est capable de les attribuer aux différents produits de traitement des surfaces.	- L'élève connaît différents produits de traitement de surfaces anciennes (cire, huile, teinture).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Bases théoriques pour la pose de parquets (TECPA1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets**

Titre du module:	**Bases théoriques pour la pose de parquets**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TECPA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calculs en appliquant différentes unités.**	- L'élève répond à des énoncés d'arithmétique de base.	- L'élève a répondu à des énoncés de calcul avec des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions. - L'élève a considéré les unités des longueurs et des dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les périmètres de carrés et de rectangles.**	- L'élève indique les résultats en appliquant les unités correspondantes.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre d'un rectangle et d'un carré.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des chutes de découpe.**	- L'élève détermine la différence entre la quantité brute et la quantité de rendement.	- L'élève a correctement déterminé la quantité brute, la quantité de rendement ainsi que la quantité des chutes en mètres carrés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que l'affectation des outils manuels servant au traitement du bois.**	- L'élève établit une liste d'outils manuels en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève explique ses choix. - L'élève structure des documents de manière compréhensible.	- L'élève a désigné la structure, l'affectation ainsi que les désignations professionnelles des outils les plus habituels.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés techniques du bois massif.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les caractéristiques de gonflement et de réduction ainsi que l'abrasion et la dureté du bois massif.	- L'élève connaît des propriétés physiques et hygroscopiques générales du bois.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les variétés de bois les plus habituelles en Europe et il est capable de les distinguer.**	- L'élève est capable d'attribuer du bois massif à une variété de bois en fonction de sa structure, de sa couleur et de son odeur.	- L'élève a désigné les variétés de bois les plus habituelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin en considérant des variétés de lignes ainsi que leurs épaisseurs.**	- L'élève applique des variétés et des épaisseurs de lignes en se référant à la norme DIN 919.	- Le dessin correspondait à la mission de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer des structures géométriques de base simples.**	- L'élève connaît les étapes de travail de la structuration de polygones, par exemple de triangles ou d'hexagones, et il est capable de les suivre.	- L'élève structure des formes géométriques en se servant d'un compas et d'une équerre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparation du chantier et pose de parquets (ATPAR1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets**

Titre du module:	**Préparation du chantier et pose de parquets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève assure l'entretien des outils manuels les plus habituels.**	- L'élève constate les défauts. - L'élève connaît les machines d'aiguisage ainsi que leur manipulation. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents à observer au cours de la manipulation de machines et il les observe. - L'élève suit les indications techniques concernant les outils (différents angles).	- L'élève a assuré la maintenance des outils manuels les plus habituels en tenant compte des aspects concernant la sécurité. - L'élève a convenablement aiguisé les outils manuels, il les a entretenus et il les a maintenus dans un état convenable sous l'aspect de la sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève applique des méthodes de traitement manuelles pour fabriquer des produits simples en bois de manière professionnelle.**	- L'élève trace correctement la pièce de travail. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents au cours des travaux avec une scie à ruban. - L'élève assure le ponçage ainsi que la finition des surfaces des pièces de travail.	- L'élève connaît le fonctionnement des outils servant au traçage, au râpage, au limage et au rabotage. - L'élève a appliqué les méthodes de traitement en observant les consignes générales en matière de prévention des accidents. - Le produit fini correspondait aux indications.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de travail en suivant les indications et en tenant compte d'aspects rationnels et d'aspects concernant la sécurité.**	- L'élève connaît les consignes générales en matière de sécurité et de prévention des accidents et il les observe. - Les étapes de travail sont cohérentes. - Aucune lacune professionnelle n'est constatée.	- Le modèle de pose correspondait aux indications de la mission de travail. - Le résultat final répondait aux exigences concernant la qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à la préparation du support pour la pose de parquets (FORPL1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets**

Titre du module:	**Collaboration à la préparation du support pour la pose de parquets**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la structure de l'entreprise et il respecte les règles internes.**	- L'apprenti connaît la structure de l'entreprise et il est capable de la désigner. - L'apprenti attribue des services ainsi que des compétences à des procédures et inversement. - L'apprenti porte un équipement de protection intégral de manière réglementaire. - L'apprenti suit les indications de son supérieur.	- L'apprenti a décrit la structure de l'entreprise d'une manière fondamentalement cohérente. - L'apprenti a adopté une apparence soignée devant le client. - L'apprenti a suivi les indications internes concernant la protection ainsi que la sécurité au travail. - L'apprenti s'est renseigné à propos de techniques de soulèvement ergonomiques (matériel, machines) et il les a appliquées au sein de l'entreprise et sur le chantier.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se conformer aux cycles de travail internes et de les accomplir sous guidance.**	- L'apprenti pose entre autres des parquets laminés et en mosaïque et il fixe des plinthes. - L'apprenti applique des matériaux de surface. - L'apprenti met au rebut des chiffons imprégnés d'huile aux endroits indiqués.	- L'apprenti a assuré une assistance au cours de travaux internes. - L'apprenti a accompli des missions simples de faible envergure. - L'apprenti a respecté les mesures anti-incendie lors de l'utilisation de matériaux inflammables et à combustion spontanée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'aménager le poste de travail pour des travaux ultérieurs et de le nettoyer après la fin des travaux.**	- L'apprenti opte pour du matériel consommable et pour des outils en fonction de la mission, il les entrepose et il les transporte de manière sécurisée. - Les outils sont prêts à l'emploi. - L'apprenti range les outils. - L'apprenti trie les déchets de manière réglementaire.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail pour des travaux ultérieurs. - Le chantier était propre et en ordre après la fin des travaux. - L'apprenti a vidé des sacs d'aspiration contenant de la poussière de ponçage de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification du chantier et préparation du support pour la pose (TECPA2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vérification et préparation des différents supports**

Titre du module:	**Planification du chantier et préparation du support pour la pose**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TECPA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface ainsi que le périmètre d'un triangle, d'un cercle, d'un parallélogramme et d'un trapèze.**	- L'élève indique les résultats en appliquant les unités correctes.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre d'un triangle, d'un cercle, d'un trapèze et d'un parallélogramme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les volumes de prismes.**	- L'élève connaît les formules servant à déterminer des volumes et, le cas échéant, il est capable de les inverser.	- L'élève a correctement déterminé les volumes de prismes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités de matériel ainsi que les prix du matériel.**	- L'élève détermine correctement les différentes surfaces. - L'élève est capable d'attribuer des prix de matériel aux surfaces.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel en mètres carrés, les pertes en pourcentages ainsi que les prix du matériel en euros.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de chapes.**	- L'élève connaît la composition des chapes en ciment, des chapes en anhydrite et des chapes en asphalte coulé et il est capable de les distinguer sous l'aspect optique.	- L'élève a déterminé les variétés de chapes les plus habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes ainsi que les instruments de contrôle pour analyser des supports.**	- L'élève connaît la fonction ainsi que l'utilisation des différents instruments de mesure. - L'élève connaît les normes des contrôles obligatoires. - L'élève désigne la méthode de contrôle à appliquer et il l'explique en fonction des circonstances.	- L'élève connaît des méthodes de contrôle et il a distingué des instruments de mesure. - L'élève a évalué les résultats des contrôles en vue de travaux ultérieurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le domaine d'affectation ainsi que les propriétés des couches d'apprêts et des mastics.**	- L'élève connaît les propriétés techniques des matériaux à utiliser. - L'élève connaît les indications concernant les différentes catégories de substances dangereuses.	- L'élève a déterminé les matériaux à utiliser pour la préparation du support en fonction de la mission et il connaît leurs propriétés techniques. - L'élève connaît les défauts affectant les supports, il les a distingués et il a désigné les mesures à appliquer pour les rectifier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter des matériaux dans des coupes partielles.**	- L'élève applique des hachures dans le respect de la norme DIN 919. - L'élève connaît les désignations des plaques les plus habituelles.	- L'élève a hachuré et identifié des matériaux dans le respect des normes dans des dessins techniques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des structures de planchers ainsi que des variétés de structures en coupes.**	- Le dessin correspond aux indications de la mission de travail.	- L'élève a proprement représenté des structures de planchers à l'échelle et en coupe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planification et réalisation de constructions en bois (ATPAR2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vérification et préparation des différents supports**

Titre du module:	**Planification et réalisation de constructions en bois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les mesures générales de prévention des accidents ainsi que les consignes et il les applique au cours de travaux avec des machines guidées à la main.**	- L'élève applique les dispositifs de sécurité des machines de manière compétente.	- L'élève a appliqué l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines guidées à la main.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de niveler les sous-constructions en se servant d'instruments de contrôle et de les fixer.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des différentes sous-constructions. - L'élève prépare le matériel d'une manière rationnelle et rentable.	- L'élève a préparé le matériel en fonction de la mission. - L'élève a opté pour une sous-construction qui correspondait aux exigences de la mission.
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance d'une mission de travail et il est capable de se servir des outils et des machines requis en tenant compte d'aspects concernant la sécurité.**	- L'élève applique les dispositifs de sécurité de manière compétente au cours de l'accomplissement de la mission de travail. - L'élève porte un équipement de protection individuel. - Aucun défaut d'envergure n'est constaté.	- L'élève a correctement interprété la mission de travail. - L'élève a vérifié que les outils étaient en état de fonctionnement de manière règlementaire. - Le résultat du travail correspondait aux indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Préparation de supports selon commande (FORPL2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vérification et préparation des différents supports**

Titre du module:	**Préparation de supports selon commande**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aménager des chantiers pour des travaux ultérieurs.**	- L'apprenti prépare le matériel ainsi que les outils.	- L'apprenti a évalué des chantiers ainsi que des conditions spatiales. - L'apprenti a préparé le chantier pour des travaux ultérieurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît les mesures ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents et il les applique au cours de travaux sur le chantier et avec des machines.**	- L'apprenti porte une tenue de travail recommandée. - Le chantier est sécurisé contre les accidents. - L'apprenti applique les dispositifs de sécurité des machines de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité sur le chantier. - L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer du matériel et des outils, respectivement de vérifier leur intégralité ainsi que leur conformité, en se référant aux documents de la mission.**	- L'apprenti est capable de préparer du matériel pour des travaux ultérieurs en se référant aux documents d'une mission. - L'apprenti connaît les matériaux à utiliser. - L'apprenti opte pour les outils corrects.	- L'apprenti a lu les documents d'une mission et il les a interprétés. - L'apprenti a préparé les outils requis pour la mission. - L'apprenti a évalué les quantités de matériel requises.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assurer une assistance au cours de missions internes et d'accomplir des missions de faible envergure de manière autonome.**	- L'apprenti met les déchets au rebut séparément et il nettoie le chantier. - L'apprenti évite les pertes de matériel inutiles. - L'apprenti effectue des travaux de pose sous guidance.	- L'apprenti utilise le matériel avec parcimonie. - Le poste de travail était propre au départ de l'apprenti. - L'apprenti a pris soin des outils et des machines et il a participé à leur entretien. - L'apprenti a activement participé à des travaux de pose et de fixation de plinthes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Façons et techniques de pose (TECPA3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de différents parquets**

Titre du module:	**Façons et techniques de pose**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECPA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les périmètres de superficies composées.**	- L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore et de déterminer des longueurs manquantes. - L'élève détermine correctement des quantités. - L'élève détermine les coûts du matériel.	- L'élève a correctement déterminé la somme des surfaces et des périmètres. - L'élève a correctement déterminé des quantités de matériel ainsi que des prix en se référant aux surfaces et aux périmètres calculés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés concernant des règles de trois.**	- L'élève prend connaissance de l'énoncé et il est capable d'y répondre. - L'élève applique des règles de trois.	- L'élève a répondu à des énoncés concernant une règle de trois simple.
10 % (6 P)	**L'élève distingue des techniques d'assemblage amovibles et inamovibles et il est capable de les attribuer à différentes circonstances.**	- L'élève est capable de distinguer les variétés de colles les plus habituelles ainsi que leurs propriétés techniques. - L'élève interprète correctement des fiches techniques. - L'élève connaît des domaines d'affectation. - L'élève est capable de distinguer des variétés de vis et de clous.	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients de plusieurs techniques d'assemblage. - L'élève a déduit les propriétés techniques des colles des fiches techniques. - L'élève a distingué plusieurs variétés de clous et de vis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter le domaine d'affectation des machines de traitement du bois guidées à la main et partiellement stationnaires les plus habituelles.**	- L'élève connaît les domaines d'affectation des machines de traitement du bois. - L'élève est capable de désigner les consignes en matière de prévention des accidents au cours du travail avec des machines de traitement du bois.	- L'élève connaît les règles de sécurité générales et spécifiques. - L'élève a opté pour des machines en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des variétés de poses.**	- L'élève considère la relation entre le sens de pose et les effets dans l'espace et il est capable de l'expliquer.	- L'élève connaît les modèles de poses classiques.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les méthodes de fabrication les plus habituelles pour des éléments de parquets en bois massif et préfabriqués.**	- L'élève est capable de décrire des avantages ainsi que des inconvénients des différentes méthodes de fabrication.	- L'élève a distingué des méthodes de fabrication.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement les modèles de poses classiques.**	- L'élève dessine et dimensionne les modèles de poses en respectant la norme DIN 919.	- L'élève a représenté graphiquement les modèles de poses classiques. - L'élève a considéré des échelles indiquées au cours des travaux de dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réalisation d'échantillons de parquet (ATPAR3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de différents parquets**

Titre du module:	**Réalisation d'échantillons de parquet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAR3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter des éléments du parquet manuellement et mécaniquement en suivant les indications et en tenant compte des aspects concernant la sécurité.**	- La longueur, la largeur, l'épaisseur et, le cas échéant, l'angle de coupe correspondent aux indications. - L'élève explique le choix des outils. - L'élève manipule sereinement les outils. - L'élève applique l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines de traitement du bois.	- Les éléments du parquet répondaient aux exigences concernant la forme, les dimensions ainsi que la surface. - L'élève a correctement opté pour les outils servant au traitement des éléments du parquet. - L'élève a sereinement manipulé les machines.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de pose, de soumettre la qualité ainsi que les résultats des travaux à des contrôles et de documenter les travaux.**	- Les modèles ainsi que la direction de la pose correspondent au plan. - Les éléments du parquet sont ajustés et leurs angles sont adaptés. - Le parquet produit un aspect propre. - L'élève documente les étapes de travail et il les suit dans l'ordre indiqué. - L'élève respecte les délais indiqués.	- Les travaux de pose correspondaient aux indications et à la planification. - Les joints de parquet se situaient dans les limites tolérées. - L'élève a noté la méthode dans un rapport de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des raccords muraux ainsi que des raccords de plancher de manière compétente.**	- L'élève détermine correctement les angles de coupe et il règle correctement la scie (à onglet radial). - L'élève est capable d'expliquer la technique de fixation appliquée. - Aucun joint ouvert n'est visible et les plinthes de socles sont solidement fixées aux parois et au sol.	- L'élève a entamé les onglets ainsi que les joints longitudinaux de manière compétente. - L'élève a correctement opté pour une technique de fixation. - L'élève a posé les plinthes de socles de manière règlementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réalisation conforme à la commande (FORPL3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de différents parquets**

Titre du module:	**Réalisation conforme à la commande**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPL3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'ajustement et d'adaptation en se servant de machines stationnaires et manuelles.**	- L'apprenti se sert des machines en fonction de leur domaine d'affectation spécifique. - L'apprenti monte des dispositifs de protection. - L'apprenti ajuste correctement les pièces usinées.	- L'apprenti a correctement opté pour des machines. - L'apprenti a appliqué des dispositifs de protection. - L'apprenti a proprement effectué les travaux d'ajustement et d'adaptation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'établir des raccordements au mur et au plancher de manière compétente.**	- L'apprenti détermine les angles de coupe et il les règle sur la scie (pivotante). - L'apprenti est capable de justifier la technique de fixation appliquée. - Aucun joint ouvert n'est visible et les plinthes sont solidement fixées au mur et au plancher.	- L'apprenti a correctement opté pour une technique de fixation. - L'apprenti a correctement entamé les coupes en onglets ainsi que les joints longitudinaux. - L'apprenti a fixé les plinthes de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une liste de matériel en se référant à son dimensionnement et de déterminer les quantités de matériel requises.**	- L'apprenti détermine correctement des quantités de matériel. - Le nombre de paquets correspond à la quantité de matériel requise.	- La liste de matériel était conforme aux circonstances. - L'apprenti a tenu compte des unités d'emballage.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de pose, de soumettre la qualité des résultats du travail à un contrôle et de documenter les travaux.**	- Les joints n'excèdent pas les marges d'erreur, les résidus de colle ne sont pas visibles, la surface est nettoyée et elle n'accuse pas de rayures. - L'apprenti s'auto-évalue de manière réaliste. - L'apprenti évalue le travail de pose avec pertinence. - L'apprenti documente la suite des étapes de travail avec les difficultés éventuelles au cours de la pose.	- Le travail de pose était conforme à la mission de travail et à la planification. - Un rapport de travail documentait la suite des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Manutention de machines à travailler le bois (TECPA4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de lames de parquets et de plinthes**

Titre du module:	**Manutention de machines à travailler le bois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECPA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des angles de découpe.**	- L'élève connaît des variétés d'angles. - L'élève est capable de déterminer des grandeurs angulaires.	- L'élève a distingué plusieurs variétés d'angles. - L'élève a complété des angles consécutifs, des angles alternes ainsi que des angles opposés. - L'élève a réduit de moitié des angles déterminés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de calculer des grandeurs d'angulaires de polygones réguliers.**	- L'élève détermine correctement des longueurs et il réduit des angles de moitié.	- L'élève a déterminé des longueurs latérales, des rayons ainsi que des cercles inscrits en se référant à un tableau. - L'élève a déterminé des angles de découpe pour des plinthes avec des polygones.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure et l'affectation des machines de traitement du bois les plus habituelles de même que leur outillage.**	- L'élève est capable d'énumérer les pièces détachées des machines de traitement du bois. - L'élève connaît les outils les plus habituels. - L'élève est capable d'expliquer la sélection des outils.	- L'élève a esquissé la structure des machines de traitement du bois et il l'a expliquée. - L'élève a attribué les outils aux machines correspondantes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures de sécurité et de précaution à appliquer au cours de travaux avec des machines de traitement du bois.**	- L'élève connaît les dispositifs de protection. - L'élève est capable d'expliquer l'application de dispositifs de protection.	- L'élève connaît les mesures de sécurité et de précaution à appliquer au cours des travaux avec des machines de traitement du bois et il les a décrites.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'utilisation de jauges et de dispositifs de réglage et d'assistance avec des machines de traitement du bois.**	- L'élève est capable de désigner l'utilisation de jauges de réglage et de dispositifs d'assistance.	- L'élève connaît les dispositifs d'assistance les plus habituels servant au réglage et à la manipulation de machines de traitement du bois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des modèles de parquets spéciaux.**	- L'élève établit un dessin correspondant au modèle de parquet indiqué. - L'élève détermine correctement les angles de découpe et il les indique dans le dessin.	- L'élève a établi un dessin technique avec des angles de découpe en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Préparation, manutention et entretien des machines à bois (ATPAR4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de lames de parquets et de plinthes**

Titre du module:	**Préparation, manutention et entretien des machines à bois**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPAR4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des gabarits de découpe servant à la transformation sereine d'éléments de parquets avec des machines de traitement du bois.**	- L'élève est capable de désigner la fabrication de jauges de découpe. - Les gabarits de découpe fabriquées correspondent à la mission de travail.	- L'élève connaît l'utilisation de gabarits de découpe. - L'élève a fabrique les jauges de découpe de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève prépare et entretient les machines de traitement du bois les plus habituelles et il est capable de constater des défauts concernant la sécurité et, le cas échéant, de les rectifier.**	- L'élève connaît les méthodes de préparation et il les applique de manière compétente. - L'élève rectifie des défauts de faible envergure constatés et, le cas échéant, il les signale au formateur dans un rapport. - L'élève procède au remplacement des lames, au nettoyage et au graissage dans la mesure des besoins.	- Les machines respectaient les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a constaté des défauts qui compromettaient la sécurité et, le cas échéant, il les a rectifiés. - L'élève a assuré un entretien régulier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler les machines de traitement du bois les plus habituelles en tenant compte des aspects concernant la sécurité.**	- L'élève vérifie les dispositions de sécurité ainsi que leur intégralité. - Les câbles ainsi que les prises sont en règle.	- L'élève a respecté l'intégralité des règles de sécurité au cours de la manipulation des machines de traitement du bois.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Planification et exécution de commandes (FORPL4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de lames de parquets et de plinthes**

Titre du module:	**Planification et exécution de commandes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPL4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti opte pour les machines d'usinage du bois appropriées et il s'en sert de manière compétente pour découper des pièces détachées.**	- L'apprenti opte pour une machine adaptée au travail prévu. - L'apprenti applique l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines.	- L'apprenti a correctement opté pour une machine. - L'apprenti a sereinement manipulé les machines.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'ajustement et d'adaptation, de soumettre la qualité des résultats du travail à un contrôle et de documenter les travaux.**	- Les joints sont aussi réduits que possible. - Il n'y a pas de débordement. - L'apprenti évalue le travail de manière objective et il prend note de son évaluation.	- L'apprenti a effectué les travaux d'ajustement et d'adaptation d'une manière compétente et conforme aux exigences. - L'apprenti a soumis la qualité des résultats des travaux à une analyse critique. - L'apprenti a documenté les résultats du travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les colles les plus habituelles servant à la pose de parquets.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les propriétés les plus habituelles des colles.	- L'apprenti a interprété les fiches techniques. - L'apprenti a attribué la colle aux travaux de pose.
20 % (12 P)	**L'apprenti tient compte des mesures de prévention des accidents et de protection de la santé indiquées sur le chantier.**	- L'apprenti porte une tenue de travail recommandée. - Le chantier est sécurisé contre les accidents. - L'apprenti applique les dispositifs de sécurité des machines de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité sur le chantier. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Machines et produits pour le ponçage et la vitrification de parquets (TECPA5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ponçage et vitrification de planchers en bois**

Titre du module:	**Machines et produits pour le ponçage et la vitrification de parquets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECPA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève distingue les différentes techniques de ponçage et il connaît les produits de polissage correspondants.**	- L'élève connaît les techniques de ponçage les plus courantes et il est capable de les expliquer. - L'élève connaît la structure ainsi que les domaines d'affectation des différents produits de ponçage.	- L'élève a attribué les techniques de ponçage en fonction de la mission. - L'élève a justifié la sélection des produits de polissage à utiliser.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les rapports de mélange ainsi que les quantités à appliquer pour les produits de traitement des surfaces en fonction de la mission de travail.**	- L'élève applique correctement les formules servant à déterminer les quantités à appliquer. - L'élève connaît les unités de mesure des liquides et il est capable de les convertir.	- L'élève a correctement déterminé les quantités à appliquer. - L'élève a correctement interprété et appliqué les rapports de mélange.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différents produits et systèmes de vitrification et il est capable d'interpréter les informations techniques concernant les produits.**	- L'élève est capable d'attribuer les domaines d'affectation des différents produits et des différents systèmes de vitrification. - L'élève interprète correctement les détails importants des fiches.	- L'élève a considéré les fiches techniques et il a observé les indications concernant les risques. - L'élève a employé les termes professionnels concernant les produits et les systèmes de vitrification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner, d'esquisser et de documenter différents échantillons de parquets.**	- L'élève se réfère aux critères servant à la présentation optique et graphique d'échantillons de parquets.	- L'élève connaît différents échantillons de parquets et il les a représentés graphiquement. - L'élève a modifié l'aspect optique de surfaces en appliquant des hachures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Ponçage et vitrification d'échantillons (ATPAR5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ponçage et vitrification de planchers en bois**

Titre du module:	**Ponçage et vitrification d'échantillons**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAR5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève applique les consignes générales en matière de sécurité et de prévention des accidents quand il travaille avec des machines.**	- L'élève est capable de se rendre compte des risques. - L'élève utilise correctement les dispositifs de protection.	- L'élève connaît les consignes générales en matière de sécurité. - Une manutention sécurisée lors du travail sur machine est garantie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'équiper les ponceuses avec les outils de ponçage requis en fonction de la mission de travail.**	- L'élève contrôle les ponceuses d'une manière compétente et conforme à la mission et il les équipe avec les outils de ponçage appropriés.	- L'élève connaît les outils de ponçage ainsi que leur affectation. - L'élève a attribué les outils de ponçage en fonction de la mission de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler les différentes machines servant au ponçage des surfaces de manière compétente.**	- L'élève est capable de décrire le fonctionnement des machines. - L'élève manipule la machine conformément à la mission.	- L'élève connaît la manipulation des machines. - L'élève a produit un résultat de travail correct.
10 % (6 P)	**L'élève se sert des différents produits de traitement des surfaces en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'élève respecte la majorité des indications des fabricants. - L'élève applique les produits de traitement des surfaces de manière compétente.	- L'élève a correctement interprété les indications des fabricants. - L'élève a sélectionné et utilisé les produits de traitement des surfaces en fonction de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Ponçage et vitrification de parquets (FORPL5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ponçage et vitrification de planchers en bois**

Titre du module:	**Ponçage et vitrification de parquets**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti travaille d'une manière autonome, rentable et axée sur le client.**	- L'apprenti effectue les travaux indiqués d'une manière autonome, sans y avoir été invité particulièrement. - L'apprenti respecte la majorité des souhaits des clients.	- L'apprenti a fait preuve d'une certaine autonomie. - L'apprenti respecte les souhaits des clients.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les produits de finition en fonction de la commande et des indications des fabricants.**	- L'apprenti prépare et applique les produits de finition en suivant les indications des fabricants.	- L'apprenti a tenu compte des indications des fabricants. - Le résultat du travail est correct. - L'apprenti connaît les produits de finition les plus habituels.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il se sert des équipements de protection règlementaires.**	- L'apprenti connaît les techniques de levage. - L'apprenti porte un masque anti-poussière, des genouillères ainsi qu'une protection auditive.	- L'apprenti a appliqué des techniques de manutention ergonomiques lors du transport de machines. - L'apprenti porte des équipements de protection.
40 % (24 P)	**L'apprenti effectue les travaux de ponçage en respectant les consignes de sécurité.**	- Aucun défaut majeur n'est à constater. - L'apprenti tient compte des consignes de sécurité.	- Le résultat du travail est conforme aux exigences concernant la qualité. - L'apprenti utilise les produits de ponçage adéquats.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Travaux de réparation et d'entretien (TECPA6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de parquets**

Titre du module:	**Travaux de réparation et d'entretien**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECPA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes techniques de réparation et il est capable de les attribuer aux différents types de poses ainsi qu'aux différents traitements des surfaces.**	- L'élève est capable de justifier les avantages ainsi que les inconvénients des différentes techniques de réparation. - L'élève a constaté les dégats sur les parquets massif ainsi que les parquets stratifié et sait attribuer une technique de réparation.	- L'élève connaît différentes techniques de réparation. - L'élève a constaté les dégats sur les parquets massif ainsi que les parquets stratifié et sait attribuer une technique de réparation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des devis en fonction des missions.**	- Les quantités de matériaux, les coûts de main-d'oevre et les coûts de matériaux sont calculés de manière réaliste.	- Les quantités de matériaux, les coûts de main-d'oeuvre et les coûts des matériaux sont calculés conformément aux directives.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des coupes horizontales de profils, des échantillons ainsi que des sous-constructions de parquets en vue d'une remise en état ultérieure.**	- L'épaisseur des traits ainsi que le dimensionnement sont conformes à la norme DIN: - L'élève produit le dessin à l'échelle.	- L'élève a correctement représenté les coupes horizontales des profils, les échantillons ainsi que les sous-constructions des parquets sur le plan graphique.
10 % (6 P)	**L'élève distingue les produits d'entretien les plus courants ainsi que leurs modes d'emploi.**	- L'élève interprète correctement les fiches techniques. - L'élève recherche des informations complémentaires.	- L'élève connaît les différents produits d'entretien et sait les distinguer.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réparation et entretien d'un échantillon (ATPAR6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de parquets**

Titre du module:	**Réparation et entretien d'un échantillon**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAR6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réparer des détériorations de moindre envergure.**	- L'élève sélectionne et applique une méthode de réparation en fonction de la détérioration. - L'élève affecte correctement les outils ainsi que les machines requis.	La réparation est effectuée de manière professionnelle.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel et, le cas échéant, de confectionner le matériel requis de manière autonome.**	- Les esquisses, les dimensions ainsi que la mise en œuvre étaient adaptées à la pièce à remplacer.	- La liste de matériel contient les dimensions importantes requises pour la confection de composants de parquets. - Des pièces simples peuvent être fabriquées avec précision.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir des différents outils de manière compétente en tenant compte des aspects concernant la sécurité.**	- L'élève se sert des équipements de protection individuelle (aspirateur, lunettes de protection, protection auditive). - L'élève connaît les consignes générales en matière de prévention des accidents.	- L'élève a équipé les machines et les outils de manière réglementaire et il les a manipulées sereinement.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les produits d'entretien les plus courants et il s'en sert en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'élève interprète correctement les fiches techniques. - L'élève recherche des informations complémentaires.	- L'élève utilise de différents produits d'entretien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Réparation et entretien conforme à la commande (FORPL6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de parquets**

Titre du module:	**Réparation et entretien conforme à la commande**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPL6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti identifie des surfaces de parquets qui doivent être réparées et, le cas échéant, il est capable de réparer les dégradations de manière autonome.**	- L'apprenti connaît les méthodes de réparation les plus habituelles et il est capable de les appliquer sous guidance. - L'apprenti est capable d'équiper et de manipuler des outils ainsi que des machines requis pour des réparations.	- Les procédures de réparation peuvent être planifiées et exécutées sous surveillance.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et d'entretenir des parquets de manière autonome.**	- L'apprenti est capable d'interpréter correctement des indications de fabricants de produits d'entretien. - L'apprenti effectue des travaux d'entretien avec précaution.	- L'apprenti connaît les produits ainsi que les travaux d'entretien les plus habituels. - L'apprenti a effectué des travaux d'entretien après s'être concerté avec son supérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti informe le client au sujet des intervalles d'entretien et il l'initie à l'utilisation des différents produits d'entretien.**	- L'apprenti connaît les instructions concernant les produits d'entretien et il est capable d' interpréter correctement les fiches techniques.	- L'apprenti a recommandé des intervalles d'entretien ainsi que des produits d'entretien au client. - L'apprenti a adopté une attitude correcte à l'égard du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des parqueteurs - Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Arbeitsaufgabe (240min.) und praktische Arbeitsaufgabe (20St.) mit Fachgespräch (10min).

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des conditions spécifiques du projet intégré final.**	- L'élève prend connaissance des informations disponibles. - L'élève lit des documentations techniques et il est capable de documenter leurs matières de manière autonome et de les reproduire oralement. - L'élève déduit les prix du matériel de la liste en annexe. - Les informations manquantes sont recherchées de manière autonome.	- L'élève a compris les conditions du projet intégré final. - L'élève a lu les informations des fabricants concernant le traitement et il les a désignées. - L'élève a attribué des prix au matériel livré.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la progression des missions de travail en considérant le schéma ainsi que le sens de pose.**	- Les conditions spatiales ont été prises en compte (pièces avoisinantes). - La liste des outils est complète. - L'élève considère les pertes ainsi que les unités d'emballage pour déterminer la quantité de matériel (colle pour parquets en kilogrammes, parquet en mètres carrés, matériel de surface en litres et plinthes en mètres courants). - L'élève détermine les coûts du matériel. - Le dessin est complet, il correspond à l'échelle dans la mesure des exigences et il mentionne l'ensemble des dimensions et des informations requises. - L'élève considère l'échelle indiquée.	- L'élève a opté pour les outils. - L'élève a noté la suite des étapes de travail par écrit. - L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises. - L'élève a considéré les unités d'emballage (de l'ensemble des matériaux). - L'élève a correctement interprété des fiches techniques. - Le dessin correspondait aux indications. - L'élève a dimensionné les éléments les plus importants dans le respect des normes. - L'élève s'est référé à la liste des coûts du matériel pour établir une estimation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour une suite des étapes et pour une méthode.**	- L'élève connaît les critères concernant la pose de parquet traditionnel avec des motifs, respectivement des bordures.	- L'élève a considéré des conditions spatiales. - L'élève a fixé le début de la pose et il l'a expliqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la partie pratique de la mission de travail en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève respecte la suite correcte des différentes étapes de travail. - Aucun joint ouvert n'est visible et les plinthes sont solidement fixées à la paroi et au sol. - L'élève manipule les machines servant à la finition des surfaces de manière compétente. - L'élève applique l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux.	- L'élève a effectué les travaux en respectant les délais indiqués et en répondant aux exigences élémentaires concernant la qualité. - Aucun défaut d'envergure n'a été constaté. - La qualité des surfaces répondait aux exigences. - Le poste de travail était propre et en ordre. - L'élève a observé les consignes générales en matière de prévention des accidents au cours des travaux avec des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le résultat de son travail à un contrôle et, le cas échéant, d'effectuer des travaux d'amélioration ultérieurs.**	- L'élève connaît les tolérances concernant les dimensions ainsi que les positions, il les vérifie et il est capable de les évaluer. - Le cas échéant, l'élève constate des erreurs et il initie des mesures pour les rectifier en fonction des circonstances.	- L'élève a constaté des défauts et il les a rectifiés. - L'élève a veillé à ce que le poste de travail soit propre et en ordre. - L'élève a soumis les machines à des contrôles pour constater des défauts.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'expliquer ses travaux de manière autonome.**	- L'élève est capable de comparer les résultats obtenus et recherchés au cours de la planification du travail. - L'élève assure la communication ainsi que la présentation d'une manière sereine, structurée et compréhensible.	- L'élève a évalué et expliqué les travaux de manière autonome en se référant à des critères, de manière à produire un constat réaliste correspondant au résultat du contrôle. - L'élève a désigné des propriétés du bois. - L'élève a sereinement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures (PRSPF-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRSPF-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste detravail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les matières premières de base pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour les produits spécifiques.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks simples.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gére	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa lavente
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. L'apprenti rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures (PROSP-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROSP-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des matières premières particulières pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour la préparation des snacks raffinés.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks raffinés, ainsi que de fourrages et de salades.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la transformation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. Il rédige un rapport propre à côté de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors du modelage de massepain.**	- L'élève prépare les matériaux pour le modelage du massepain. - L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors du modelage du massepain.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour le modelage du massepain.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors du modelage, du découpage et de la décoration.**	- L'élève applique correctement différentes techniques de modelage. - L'élève se sert des moules de découpage, des bâtonnets de modelage et des autres accessoires de manière compétente lors de la préparation de la décoration.	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant à la confection des morceaux de massepain respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple des formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- La majorité des produits en massepain répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail (moules de découpage, bâtonnets de modelage et autres accessoires) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de décorations (par couches, avec une poche à douille, etc.) ainsi que leur application.**	- L'élève prépare les matériaux pour l'application des différentes techniques de décoration.	- L'élève a distingué les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration avec la poche à douille et avec la poche à dresser.**	- L'élève applique correctement les différentes techniques de travail avec la poche à douille et avec la poche à dresser.	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant aux décorations respectives.
20 % (12 P)	**L'élève suit exactement les indications concernant les formes, les dimensions ainsi que les couleurs des produits et des décorations.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation. - L'élève applique correctement les couleurs.	- La majorité des décorations répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève nettoie et range les instruments de travail (poche à douille et poche de dressage) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (PROPA)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROPA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (PRPAL)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PRPAL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes levées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes pâtes levées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de pâtes levées.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs de recettes.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de recettes.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de masses (PRMAS)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRMAS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes masses.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes masses (masses battues, préparations au beurre, masses desséchées) sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de masses. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de masses. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de masses et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de masses.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en appliquant des règles de trois.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des règles de trois.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (PROFO)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROFO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs. - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits finis à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (PROFL)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action sur les différentes produits finis ainsi que les différentes techniques de préparation et de conditionnement avec des pâtes tourées et avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de conditionnement. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de conditionnement de pâtes tourées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève a expliqué l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes tourées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes tourées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes tourées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes tourées et il les a observés. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés à base de pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs du rendement en pâte.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs du rendement en pâte.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser de produits complexes à base de masses (PROMA)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PROMA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente avec les différentes masses et il suit les indications concernant le façonnage, la garniture (fourrage et dressage) ainsi que la décoration des produits.**	- L'élève transforme les différentes masses pour obtenir les produits correspondants et il soumet le produit fini à un contrôle (qualité et dimensions). - L'élève connaît les principes de la décoration et il est capable de les appliquer.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les erreurs de faible envergure sous les aspects de l'apparence et du goût sont acceptables. - La décoration correspondait aux principes conceptuels et esthétiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits finis à base de masses à un contrôle et de les entreposer de manière irréprochable.**	- L'élève explique les propriétés critiques des produits finis. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes.	- L'élève a correctement entreposé les produits et il les a préparés à la vente. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les produits finis de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en effectuant des calculs de pourcentages.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de pourcentages.

10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**PC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève applique les différentes techniques de travail de manière conséquente lors de la confection des différents produits de saison.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- La majorité des produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence (gaspillage/pertes).**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure. - L'élève évite de produire des déchets inutilement au cours de la transformation et de la confection des produits.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure. - L'élève a transformé les matières premières en produit fini sans produire de déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, les masses et les crèmes respectives en produits (dérouler, découper, former/façonner et fourrer).**	- L'élève transforme les produits de manière régulière (il les pèse, il les forme, il les laisse reposer et fermenter) et il soumet la qualité, la transformation ainsi que l'entreposage des produits intermédiaires et finis à un contrôle. - L'élève applique les méthodes d'adoucissement appropriées et il pose des questions en cas de doute.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les imperfections de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a distingué et expliqué les différentes méthodes d'adoucissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients et il connaît leur impact sur les produits (matières premières).**	- L'élève est capable d'expliquer l'utilisation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, de les entreposer de manière irréprochable ou de les préparer à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières ainsi que les pertes de poids.**	- L'élève est capable de déterminer et de calculer les coûts des matières premières. - L'élève évite de produire inutilement des déchets lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs) et il est capable d'en tenir compte lors de la détermination du prix des matières premières. - L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève connaît les méthodes de calcul servant à déterminer les pertes à la fermentation et à la cuisson.	- L'élève a déterminé le prix des matières premières requis pour un produit. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids lors de la confection ou de la transformation ultérieure des différents produits (en se référant à des exemples d'activités de production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation des recettes et des étapes de travail (rapport de travail) et de la mettre à profit pour confectionner un produit fini de manière autonome.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission en entreprise. - L'élève se renseigne au préalable en consultant des rapports de travail, des ouvrages de référence et des recettes (à propos des étapes de travail requises pour confectionner un produit fini). - L'élève suit les informations des recettes ainsi que les étapes de travail qui y sont indiquées.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini. - L'élève s'est référé à des rapports de travail et il en a déduit les informations requises pour confectionner un produit prêt à la vente. - L'élève a confectionné un produit fini en se référant à ces informations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production de produits fins à base de masses (FORPC1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique les techniques de travail concernant les masses pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente en appliquant le règlement interne concernant les formes et les garnitures des produits (fourrage et dressage).**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). - L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti remplit (fourre) et forme les produits conformément aux instructions de l'entreprise.	- Les produits finis correspondaient globalement aux normes. - Le produit était prêt à la vente. - L'apprenti a formé et fourré les produits conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure habituelles.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les propriétés importantes des matières premières ainsi que leurs effets sur les masses, il décore les produits finis et il les entrepose de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti s'informe au sujet des affectations des produits à base de masses. - L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette. - L'apprenti a compris l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti a appliqué les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti suit les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a respecté les indications de la commande (il a assumé les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes, il assume des responsabilités au travail et il se concerte avec ses collègues en vue des travaux à effectuer (commande, répartition des tâches, respect des délais).**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute (il contrôle par exemple les produits finis et intermédiaires à base de masses, il les entrepose de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure). - L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'exécution de la commande et il passe des accords (répartition des tâches, fixation des délais).	- L'apprenti a respecté les instructions internes et il a assumé des responsabilités au travail. - L'apprenti s'est concerté avec ses collègues et il a respecté les accords passés.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti planifie et documente les travaux/les étapes de travail à effectuer pour accomplir la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement documenté toutes les recettes et toutes les étapes de travail. - L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées (FORPC2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail lors de la préparation de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes sans levure.**	- L'apprenti transforme les pâtes (mélanger, pétrir, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes sans levure conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées (mélanger et pétrir).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, façonner, laisser reposer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées (mélanger, pétrir et tourer).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, tourer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées conformément aux instructions internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (dérouler, découper, former et fourrer) les pâtes correspondantes en produits, il entrepose les produits de manière irréprochable et il les prépare pour un traitement ultérieur.**	- L'apprenti transforme les pâtes (abaisser, découper, façonner, former, fourrer, etc.) en produits homogènes d'une manière compétente. L'apprenti entrepose les pâtes ainsi que les produits à base de pâtes de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure.	- Le produit est prêt à la vente. - L'apprenti a confectionné les produits conformément aux instructions internes. - L'apprenti a contrôlé les produits finis ou intermédiaires à base de pâtes, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés pour des transformations ultérieures.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a suivi les instructions de la commande (il a effectué les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et pour la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti établit un rapport de travail propre avec une recette. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail ainsi que les recettes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FORPC3)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPC3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues pour les tartes et tartelettes de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartelettes et de leurs remplissages et crèmes respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure courantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation pour les fourrages et les crèmes, en respectant les températures et les temps indiqués.**	- L'apprenti applique des techniques de préparation et de transformation adaptées aux produits (cuire, mélanger, pocher)	- L'apprenti a appliqué les techniques de production et de transformation pour les crèmes et les fourrages d'une manière compétente. - Les fourrages et les crèmes pouvaient servir à une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les fourrages et les crèmes.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation des différents ingrédients ainsi que leurs effets sur les fourrages et sur les crèmes.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les préparer de manière compétente pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production et du stockage de crèmes et de fourrages et il est capable de les observer. - L'apprenti est capable d'apprécier les différences entre plusieurs fourrages et plusieurs crèmes sur le plan de la qualité.	- L'apprenti a stocké les crèmes et les remplissages d'une manière compétente. - L'apprenti a renoncé à la transformation de crèmes d'une qualité insatisfaisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures de stockage pour les produits contenant des crèmes et des fourrages (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les tartes et les tartelettes fourrées d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti entrepose uniquement les produits adéquats (sur les plans de la qualité et de l'hygiène) contenant des crèmes et des remplissages.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation. - L'apprenti a régulièrement contrôlé les températures de stockage des produits contenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement de manière autonome, et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti rédige un rapport propre à côté de son travail. - L'apprenti se souvient des opérations effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter des opérations à l'envi. - L'apprenti prend des notes. - L'apprenti s'applique au cours de l'exécution et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a produit une documentation compréhensible, mentionnant les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète. - L'apprenti a correctement exécuté les travaux essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs qui se sont produites au cours des travaux et il en prend note.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti a détecté les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente lors de la confection de pâtisseries de saison.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients (chocolat, fruits, liants) dans le contexte de tartes et de desserts et il connaît l'impact des différentes matières premières.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (tartes, tartes aux fruits, gâteaux avec différents fourrages, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- En majorité, les produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (crème glacée, sorbet, parfait, etc.) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection de crème glacée, de sorbets, de parfaits, etc.).	- En majorité, les produits finis (crème glacée, sorbets, parfaits, etc.) étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières dans le contexte de la structure des prix (calcul des prix) et il connaît les coûts généraux de l'entreprise.**	- L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine les prix du matériel servant à confectionner des pâtes, des crèmes, des desserts et des crèmes glacées.	- L'élève a correctement déterminé le prix d'achat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation concernant les recettes et les étapes de travail et de confectionner un produit fini d'une manière autonome en conséquence.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome ainsi qu'en groupe et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute. - L'élève manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini. - L'élève a clairement respecté les accords passés au sein du groupe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de desserts divers (FORPC4)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits spécifiques (tartes et tartes aux fruits, tartes avec des garnitures diverses, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartes aux fruits, de tartes avec des garnitures diverses, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients pour les desserts de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation (composer, mélanger, former, étaler, dérouler, découper, fourrer et décorer) lors de la fabrication des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Les produits étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les petites imperfections sur les plans du goût et de l'aspect sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de desserts et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un produit fini en se référant aux informations concernant les recettes et les étapes de travail (il est capable de respecter la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini de manière autonome en conséquence).**	- L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti effectue l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de préparations glacées (FORPC5)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPC5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la production de glaces d'une manière autonome et conséquente (pasteurisation).**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti assure la propreté du poste de travail de même que celle des appareils et des machines. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail pour confectionner les produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de glaces, de sorbets, de parfaits, etc.), telle qu'elle est généralement appliquée.	- Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients des glaces de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation lors de la confection (composition, fourrage, décoration) des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Le produit (crème glacée, parfait) était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier correctement la qualité des produits, de les entreposer de manière irréprochable et de les préparer à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de glaces et il est capable de les observer et les respecter.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la production de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini en conséquence (rapport de travail).**	- L'apprenti nettoie le petit matériel et les machines de manière à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. - L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application au cours de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de viennoiseries (FORPC6)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende beachtet die aktuellen Hygiene- und Sicherheitsvorschriften selbstständig und konsequent am Arbeitsplatz ein, reinigt Arbeitsplatz, Geräte und Maschinen und hält das Arbeitsmaterial in Stand.**	Der Auszubildende - trägt korrekte Berufskleidung - wäscht die Hände bevor er zu arbeiten beginnt - hält die Berufskleidung sauber - hält den Arbeitsplatz so wie die Maschinen und Geräte sauber - entsorgt Abfälle und Verpackungen fachgerecht - nimmt Geräte vom Netz bevor er sie säubert - wendet die Reinigungshilfen korrekt an - räumt die Arbeitsgeräte ordnungsgerecht weg	Die Berufskleidung muss komplett und korrekt angelegt sein. Der Arbeitsplatz und die Arbeitsgeräte sind nach Beendigung der Arbeit sauber und einsatzbereit (für nächsten Kollegen). Die Abfälle und Verpackungen sind fachgerecht entsorgt. Die Sicherheitsvorschriften und Unfallverhütung werden richtig umgesetzt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende wendet und hält die Arbeitsschritte sowie die verschiedenen Verarbeitungstechniken bei der Herstellung von Weizenkleingebäcken korrekt ein.**	Der Auszubildende bereitet die Arbeitsmaterialien und Rohstoffe vor dem eigentlichen Arbeiten vor. Die gängige Reihenfolge der Arbeitsschritte (zur Herstellung der jeweiligen Produkte) wird eingehalten. Er wendet die dem Rezept oder Produkt entsprechenden Triebführungsarten korrekt an und weiß sie zu beschreiben und zu erklären. Er wendet die entsprechenden Verarbeitungstechniken und Arbeitsabläufe korrekt an.	Die fertigen Produkte müssen weitgehend der Norm entsprechen und grundsätzlich verkaufbar sein. Kleinere Fehler im Erscheinungsbild und Geschmack sind akzeptabel. Die entsprechenden Verarbeitungstechniken und Arbeitsabläufe wurden korrekt angewendet.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die notwendigen Zutaten der vorgegebenen Rezepte für konkrete Zwecke zu berechnen und stellt demnach die entsprechenden Rohstoffe bereit.**	Die Zutaten und Rohstoffe werden korrekt berechnet und abgewogen. Der Auszubildende vermeidet unnötige Abfälle beim Vorbereiten der Rohstoffe (wiegen, dosieren, aufschlagen).	Die Zutaten und Rohstoffe sind korrekt bereitgestellt. Er geht fachgerecht mit Teigen und Produkten um. Bei der Herstellung entstehen nur wenige Abfälle.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die entsprechenden Teige zu Produkten zu verarbeiten (ausrollen, ausstechen, wirken, formen und füllen).**	Er weiß die verschiedenen Arbeitstechniken fachgerecht einzusetzen.	Er verarbeitet die verschiedenen Teige zu den entsprechenden Endprodukten und prüft ihr Aussehen, Qualität und Größe.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Produkte zum Verkauf vorzubereiten (Stauben, Glasieren, Schichten).**	Er setzt die verschiedenen Abschlussarbeiten sinngemäß ein.	Die verkaufsfertigen Produkte sind fachgerecht präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Qualität von Brot und Kleingebäck zu prüfen, lagert sie einwandfrei oder stellt sie für den Verkauf bereit.**	Er kennt die kritischen Punkte bei der Herstellung von Brot und Weizenkleingebäck und kann diese einhalten.	Er prüft das Endprodukt, lagert es fachgerecht oder stellt es zum Verkauf bereit.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende hält sich an die betrieblichen Anweisungen betreffend Zeit, Arbeitsbeginn, Backzeit und Produktauslieferung.**	Er hält sich an Absprachen, Termine und Zeiten.	Er muss die betrieblichen Anweisungen beachten und Zeitpunkte und Termine einhalten.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich mit den Kollegen bezüglich der Nutzung von Maschinen und Ofen im Sinne der Produktion abzustimmen, und fragt aktiv nach, wenn etwas unklar ist.**	Er muss den genauen Zeitplan in der Produktion einplanen und in seinen Arbeitsablauf (Backzettel) anpassen.	Die Absprachen in der Produktion müssen klar eingehalten werden.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Zusammensetzung der Rezepte und die Arbeitsschritte bis zum fertigen Produkt zu dokumentieren.**	Er plant und dokumentiert die nötigen Arbeiten / Arbeitsschritte zur Ausführung des betrieblichen Auftrages.	Alle Rezepte und Arbeitsschritte sind korrekt dokumentiert. Er kann die Arbeitsschritte im Rezept richtig interpretieren und in der Praxis umsetzen um ein fertiges Produkt herzustellen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation ainsi que les décorations au cours de la préparation de masses de base de confiserie et de produits finis.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des masses de base (dérouler, découper, dresser, former et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes masses de base pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents produits bruts ainsi que les techniques servant à la production de confiseries.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts sur les masses de base de confiserie et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes techniques.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes.**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les suit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de produits de base en confiserie (FORPC7)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits de base en confiserie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPC7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de ganaches.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les ganaches préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière compétente pour la production de giandujas et de pralinés.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les giandujas et les pralinés préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de massepain.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les masses de massepain préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de fondant et de croquant.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le fondant et le croquant préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des masses de base, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité comme la solidité, la texture, le goût, etc., pour évaluer les masses de base.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire et il l'a entreposé de manière compétente pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao (FORPC8)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la coloration et l'aromatisation de fourrages au massepain servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de fourrages à la liqueur servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques au cours de la préparation de moules à chocolat dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail au cours de la préparation de moules à chocolat (nettoyage, polissage, coloration et décoration). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les moules étaient prêts à l'emploi et décorés de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures en fonction de leur composition.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différentes variétés de couvertures sous l'aspect de la température de transformation.	- L'apprenti a correctement appliqué un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures. - L'apprenti a constaté les critères de qualité de la couverture cristallisée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constater la qualité des différents produits intermédiaires et de les entreposer de manière compétente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, brillance, etc.) pour évaluer les produits intermédiaires.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire de manière compétente et il l'a préparé à la vente. - L'apprenti connaît les différentes plages de températures requises pour l'entreposage des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de produits pour différentes festivités (FORPC9)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits pour différentes festivités**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPC9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les produits intermédiaires requis avant le travail proprement dit.**	- L'apprenti connaît la composition des produits spéciaux et des gâteaux pour des fêtes de familles et il prépare les produits intermédiaires requis (fonds de tartes, liquides, fourrages et crèmes).	- L'apprenti a correctement suivi les étapes de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement préparé les produits intermédiaires. - L'apprenti a manipulé les produits intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fourrer et de badigeonner des tartes, des gâteaux ainsi que des produits spéciaux ou de les disposer dans des anneaux et dans des cadres.**	- L'apprenti applique les différentes variétés de fourrages et les différentes méthodes de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de fourrage et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les décorations thématiques correspondantes (dérouler, découper, laisser reposer, former, décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et adaptée au sujet indiqué.	- L'apprenti a transformé les différentes matières premières pour les décorations correspondantes d'une manière adaptée aux sujets indiqués et il les a soumises à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et de la précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décorer des tartes ainsi que des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets et de les préparer à la livraison.**	- L'apprenti est capable de décorer et de préparer des tartes et des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets.	- Le produit était prêt à la vente. - Des erreurs minimales sous les aspects de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, précision, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente ou à la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en ont résulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Finition des masses de base de confiserie et production de pralines (FORPC10)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Finition des masses de base de confiserie et production de pralines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPC10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la transformation de masses de base de confiserie (ganache, gianduja, praliné, croquant, fondant et massepain) pour les produits correspondants.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les différentes matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de transformation au cours de la confection de produits creux dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et il suit les étapes de travail.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement les différentes indications concernant la transformation avec plusieurs variétés de couvertures et des degrés de qualité divers.**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de manière compétente au cours du conditionnement thermique.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de conditionnement thermique et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les masses de base correspondantes en produits finis (badigeonner, couper, dresser, découper, fourrer, napper et décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes masses de base pour obtenir des produits finis et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de leur apparence, de leur qualité et de leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement et proprement la méthode de nappage.**	- L'apprenti prépare la couverture pour le nappage des différents produits (conditionnement thermique). - L'apprenti soumet régulièrement la progression de la température à un contrôle.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué le conditionnement thermique correspondant de la couverture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, décoration, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de tartes, desserts, petits fours et pralines (FORPC11)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de tartes, desserts, petits fours et pralines**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPC11**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les tartes et les tartes aux fruits).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation avec des couvertures aux fruits de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes et les masses correspondantes en confiseries et en viennoiseries (pétrir, remuer, dérouler, découper, dresser, fourrer, laisser cuire et napper).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et utile.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes ainsi que les différentes masses, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité, leurs dimensions et leur homogénéité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation pour confectionner des tartes à la crème et à la chantilly ainsi que des petits desserts individuels.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail (découper, fourrer, napper, décorer en fonction des occasions) d'une manière compétente et utile.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, couleur, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et produits de traiteurs (FORPC12)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de snacks et produits de traiteurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPC12**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie et de pâtisseries spéciales.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie et les pâtisseries spéciales).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation (badigeonner, garnir, fourrer, décorer) de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks froids et garnis.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production de salades, de sauces et de garnitures et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de pâtes levées feuilletées et/ou de pâtes feuilletées et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et/ou les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les actions des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de petits fours et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la transformation de chocolat et de la préparation de pralines et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les chocolats. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation d'un gâteau à motif avec les figures en massepain correspondantes et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau ainsi que les figures en massepain étaient conformes aux normes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de desserts et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de glaces (crème glacée, sorbet ou parfait) et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le produit fini était conforme aux normes concernant les glaces. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de snacks et de la préparation d'une pièce artistique et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures (PRSPF-F)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRSPF-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les matières premières de base pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour les produits spécifiques.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks simples.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa la vente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. L'apprenti rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures (PROSP-F)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des produits snacks complexes à base de pâte, farces et garnitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROSP-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail ainsi que les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail, les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail doivent être laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des matières premières particulières pour la préparation de snacks.**	L'élève est capable de déterminer, de nommer et de distinguer les différents ingrédients.	Il identifie et utilise les bonnes matières premières.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes étapes de travail pour la préparation des snacks raffinés.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer correctement les techniques de préparation de snacks raffinés, ainsi que de fourrages et de salades.**	L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la transformation des matières premières. Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'élève contrôle la qualité du produit, il l'entrepose de façon adéquate et le met à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection et de l'entreposage de snacks et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur ou de sa vente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail ainsi que de réaliser de manière autonome un produit fini et prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève consulte ses notes. Il rédige un rapport propre à côté de son travail. Il se souvient de l'ordre correct des opérations et est capable de les répéter à volonté. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il est capable d'identifier des erreurs. Les rapports de travail doivent être soignés et complets. Le produit répond aux indications décrites dans le carnet d'apprentissage. Il est capable d'exploiter correctement les normes sur la qualité, les dimensions, le goût et la décoration. L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors du modelage de massepain.**	- L'élève prépare les matériaux pour le modelage du massepain. - L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors du modelage du massepain.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour le modelage du massepain.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors du modelage, du découpage et de la décoration.**	- L'élève applique correctement différentes techniques de modelage. - L'élève se sert des moules de découpage, des bâtonnets de modelage et des autres accessoires de manière compétente lors de la préparation de décorations.	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant à la confection des morceaux de massepain respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple des formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- La majorité des produits en massepain finis répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail (moules de découpage, bâtonnets de modelage et autres accessoires) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de décorations (disques décoratifs, poche à douille, cornets, etc.) ainsi que leur application.**	- L'élève prépare les matériaux pour l'application des différentes techniques de décoration.	- L'élève a distingué les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets.**	- L'élève applique correctement les différentes techniques de travail avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant aux décorations respectives.
20 % (12 P)	**L'élève suit exactement les indications concernant les formes, les dimensions ainsi que les couleurs des produits et des décorations.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation. - L'élève choisit et applique correctement les couleurs.	- En majorité, les décorations répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève nettoie et range les instruments de travail (poche à douille et poche de dressage) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (PROPA)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROPA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (PRPAL)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PRPAL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	- Salle de classe
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes levées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes pâtes levées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de pâtes levées.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs de recettes.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de recettes.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de masses (PRMAS)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRMAS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes masses.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs).	- L'élève a préparé les différentes masses (masses battues, préparations au beurre, masses desséchées) sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de masses. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de masses. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de masses et il les a observés.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à un contrôle. - L'élève entrepose correctement les produits intermédiaire et fini. - L'élève désigne les différences entre la réfrigération et la congélation.	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos de l'affectation des produits à base de masses.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en appliquant des règles de trois.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des règles de trois.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (PROFO)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PROFO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure et de crèmes.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de pâtes sans levure. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de crèmes. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de pâtes sans levure et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits à base de pâtes sans levure. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation pour différents produits finis à base de crèmes et il connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs. - L'élève transforme les produits de manière homogène et il soumet la qualité ainsi que l'entreposage à des contrôles. - L'élève entrepose correctement le produit fini. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis.	- L'élève a correctement préparé les matériaux de travail ainsi que les matières premières. - L'élève a respecté les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente (emballage et réfrigération corrects). - L'élève a exclusivement transformé des aliments convenables. - L'élève s'est renseigné à propos des conditions d'entreposage des produits finis à base de crèmes. - L'élève a identifié (étiqueté) les produits finis et il les a entreposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes en effectuant des calculs géométriques.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices.
20 % (12 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (PROFL)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROFL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action sur les différentes produits finis ainsi que les différentes techniques de préparation et de conditionnement avec des pâtes tourées et avec des pâtes levées.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de conditionnement. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différentes variétés de céréales et de farines. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de conditionnement de pâtes tourées. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement avec des pâtes tourées. - L'élève a expliqué l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières sur le produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de préparation ainsi que les méthodes d'assouplissement avec les différentes pâtes tourées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués. - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes tourées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes tourées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes tourées et il les a observés. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la qualité ainsi que l'entreposage des produits préparés à base de pâtes levées.**	- L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le travail proprement dit. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes. - L'élève respecte les températures ainsi que les temps indiqués (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève évite les déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage cassage des œufs). - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des matières premières.	- L'élève a préparé les différentes pâtes tourées sous guidance. - L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation de pâtes levées. - L'élève connaît l'affectation de produits à base de pâtes levées. - L'élève connaît les points critiques au cours de l'entreposage de pâtes levées et il les a observés (fermentation dirigée et fermentation interrompue). - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en se référant à des calculs du rendement en pâte.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs du rendement en pâte.
10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser de produits complexes à base de masses (PROMA)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PROMA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	- Atelier
8	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie le poste de travail, les appareils ainsi que les machines en observant les consignes indiquées précédemment.**	- L'élève porte des vêtements professionnels/une tenue de travail propre et intégrale. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient son poste de travail ainsi que l'ensemble des appareils et des machines dans un état propre et en ordre et il se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève respecte les consignes étudiées au cours de l'enseignement théorique. - L'élève débranche les appareils ainsi que les installations avant de les nettoyer.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a correctement mis les déchets au rebut. - L'élève connaît les consignes d'actualité en matière d'hygiène et il les a observées. - L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage et des accessoires. - La tenue de travail était conforme aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a débranché la prise secteur des machines et des installations avant le nettoyage. - L'élève a tenu compte des dispositifs de protection. - L'élève a correctement désigné les allergènes. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les matières premières de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matières premières, leur action dans les différentes recettes ainsi que les différentes techniques de préparation et les différentes méthodes d'assouplissement de masses.**	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de préparation. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît la composition ainsi que l'action des différents ingrédients et des différentes matières premières. - L'élève a correctement décrit les différentes techniques de préparation de masses. - L'élève connaît les différentes méthodes d'assouplissement. - L'élève a expliqué la composition des différents ingrédients et des différentes matières premières ainsi que leur action sur le produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente avec les différentes masses et il suit les indications concernant le façonnage, la garniture (fourrage et dressage) ainsi que la décoration des produits.**	- L'élève transforme les différentes masses pour obtenir les produits correspondants et il soumet le produit fini à un contrôle (qualité et dimensions). - L'élève connaît les principes de la décoration et il est capable de les appliquer.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les erreurs de faible envergure sous les aspects de l'apparence et du goût sont acceptables. - La décoration correspondait aux principes conceptuels et esthétiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits finis à base de masses à un contrôle et de les entreposer de manière irréprochable.**	- L'élève explique les propriétés critiques des produits finis. - L'élève connaît l'identification (l'étiquetage) ainsi que l'entreposage corrects des produits finis. - L'élève connaît les quatorze principaux groupes d'allergènes.	- L'élève a correctement entreposé les produits et il les a préparés à la vente. - L'élève a identifié (étiqueté) et entreposé les produits finis de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les différentes méthodes de calcul.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités requises en effectuant des calculs de pourcentages.	- L'élève a correctement effectué la majorité des calculs de pourcentages.

10 % (6 P)	**L'élève établit une documentation sous guidance à propos de la préparation de différents produits.**	- L'élève alimente accessoirement un carnet de travail propre et il se souvient de la suite correcte des étapes de travail. - L'élève prend des notes à propos de son travail. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations et il est capable de répéter les méthodes indéfiniment et correctement en se référant à ses notes. - L'élève est appliqué au cours de l'exécution de ses travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- La documentation était compréhensible et elle mentionnait des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs en se référant à ses notes. - L'élève a effectué son travail d'une manière fondamentalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève applique les différentes techniques de travail de manière conséquente lors de la confection des différents produits de saison.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- La majorité des produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence (gaspillage/pertes).**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure. - L'élève évite de produire des déchets inutilement au cours de la transformation et de la confection des produits.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure. - L'élève a transformé les matières premières en produit fini sans produire de déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, les masses et les crèmes respectives en produits (dérouler, découper, former/façonner et fourrer).**	- L'élève transforme les produits de manière régulière (il les pèse, il les forme, il les laisse reposer et fermenter) et il soumet la qualité, la transformation ainsi que l'entreposage des produits intermédiaires et finis à un contrôle. - L'élève applique les méthodes d'adoucissement appropriées et il pose des questions en cas de doute.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les imperfections de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a distingué et expliqué les différentes méthodes d'adoucissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients et il connaît leur impact sur les produits (matières premières).**	- L'élève est capable d'expliquer l'utilisation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, de les entreposer de manière irréprochable ou de les préparer à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières ainsi que les pertes de poids.**	- L'élève est capable de déterminer et de calculer les coûts des matières premières. - L'élève évite de produire inutilement des déchets lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs) et il est capable d'en tenir compte lors de la détermination du prix des matières premières. - L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève connaît les méthodes de calcul servant à déterminer les pertes à la fermentation et à la cuisson.	- L'élève a déterminé le prix des matières premières requis pour un produit. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids lors de la confection ou de la transformation ultérieure des différents produits (en se référant à des exemples d'activités de production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation des recettes et des étapes de travail (rapport de travail) et de la mettre à profit pour confectionner un produit fini de manière autonome.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission en entreprise. - L'élève se renseigne au préalable en consultant des rapports de travail, des ouvrages de référence et des recettes (à propos des étapes de travail requises pour confectionner un produit fini). - L'élève suit les informations des recettes ainsi que les étapes de travail qui y sont indiquées.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini. - L'élève s'est référé à des rapports de travail et il en a déduit les informations requises pour confectionner un produit prêt à la vente. - L'élève a confectionné un produit fini en se référant à ces informations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production de produits fins à base de masses (FOPCF1)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique les techniques de travail concernant les masses pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente en appliquant le règlement interne concernant les formes et les garnitures des produits (fourrage et dressage).**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). - L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti remplit (fourre) et forme les produits conformément aux instructions de l'entreprise.	- Les produits finis correspondaient globalement aux normes. - Le produit était prêt à la vente. - L'apprenti a formé et fourré les produits conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés importantes des matières premières ainsi que leurs effets sur les masses, il décore les produits finis et il les entrepose de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti s'informe au sujet des affectations des produits à base de masses. - L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette. - L'apprenti a compris l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti a appliqué les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses d'une manière compétente.

20 % (12 P)	**L'apprenti suit les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a respecté les indications de la commande (il a assumé les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes, il assume des responsabilités au travail et il se concerte avec ses collègues en vue des travaux à effectuer (commande, répartition des tâches, respect des délais).**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute (il contrôle par exemple les produits finis et intermédiaires à base de masses, il les entrepose de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure). - L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'exécution de la commande et il passe des accords (répartition des tâches, fixation des délais).	- L'apprenti a respecté les instructions internes et il a assumé des responsabilités au travail. - L'apprenti s'est concerté avec ses collègues et il a respecté les accords passés.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti planifie et documente les travaux/les étapes de travail à effectuer pour accomplir la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement documenté toutes les recettes et toutes les étapes de travail. - L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées (FOPCF2)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOPCF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail lors de la préparation de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes sans levure.**	- L'apprenti transforme les pâtes (mélanger, pétrir, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes sans levure conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées (mélanger et pétrir).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, façonner, laisser reposer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées (mélanger, pétrir et tourer).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, tourer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées conformément aux instructions internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (dérouler, découper, former et fourrer) les pâtes correspondantes en produits, il entrepose les produits de manière irréprochable et il les prépare pour un traitement ultérieur.**	- L'apprenti transforme les pâtes (abaisser, découper, façonner, former, fourrer, etc.) en produits homogènes d'une manière compétente. L'apprenti entrepose les pâtes ainsi que les produits à base de pâtes de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure.	- Le produit est prêt à la vente. - L'apprenti a confectionné les produits conformément aux instructions internes. - L'apprenti a contrôlé les produits finis ou intermédiaires à base de pâtes, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés pour des transformations ultérieures.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a suivi les instructions de la commande (il a effectué les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et pour la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti établit un rapport de travail propre avec une recette. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail ainsi que les recettes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FOPCF3)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues pour les tartes et tartelettes de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartelettes et de leurs remplissages et crèmes respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure courantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation pour les fourrages et les crèmes, en respectant les températures et les temps indiqués.**	- L'apprenti applique des techniques de préparation et de transformation adaptées aux produits (cuire, mélanger, pocher)	- L'apprenti a appliqué les techniques de production et de transformation pour les crèmes et les fourrages d'une manière compétente. - Les fourrages et les crèmes pouvaient servir à une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les fourrages et les crèmes.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation des différents ingrédients ainsi que leurs effets sur les fourrages et sur les crèmes.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les préparer de manière compétente pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production et du stockage de crèmes et de fourrages et il est capable de les observer. - L'apprenti est capable d'apprécier les différences entre plusieurs fourrages et plusieurs crèmes sur le plan de la qualité.	- L'apprenti a stocké les crèmes et les remplissages d'une manière compétente. - L'apprenti a renoncé à la transformation de crèmes d'une qualité insatisfaisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures de stockage pour les produits contenant des crèmes et des fourrages (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les tartes et les tartelettes fourrées d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti entrepose uniquement les produits adéquats (sur les plans de la qualité et de l'hygiène) contenant des crèmes et des remplissages.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation. - L'apprenti a régulièrement contrôlé les températures de stockage des produits contenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement de manière autonome, et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti rédige un rapport propre à côté de son travail. - L'apprenti se souvient des opérations effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter des opérations à l'envi. - L'apprenti prend des notes. - L'apprenti s'applique au cours de l'exécution et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a produit une documentation compréhensible, mentionnant les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète. - L'apprenti a correctement exécuté les travaux essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs qui se sont produites au cours des travaux et il en prend note.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti a détecté les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente lors de la confection de pâtisseries de saison.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients (chocolat, fruits, liants) dans le contexte de tartes et de desserts et il connaît l'impact des différentes matières premières.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (tartes, tartes aux fruits, gâteaux avec différents fourrages, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- En majorité, les produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (crème glacée, sorbet, parfait, etc.) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection de crème glacée, de sorbets, de parfaits, etc.).	- En majorité, les produits finis (crème glacée, sorbets, parfaits, etc.) étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières dans le contexte de la structure des prix (calcul des prix) et il connaît les coûts généraux de l'entreprise.**	- L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine les prix du matériel servant à confectionner des pâtes, des crèmes, des desserts et des crèmes glacées.	- L'élève a correctement déterminé le prix d'achat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation concernant les recettes et les étapes de travail et de confectionner un produit fini d'une manière autonome en conséquence.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome ainsi qu'en groupe et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute. - L'élève manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini. - L'élève a clairement respecté les accords passés au sein du groupe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de desserts divers (FOPCF4)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits spécifiques (tartes et tartes aux fruits, tartes avec des garnitures diverses, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartes aux fruits, de tartes avec des garnitures diverses, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients pour les desserts de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation (composer, mélanger, former, étaler, dérouler, découper, fourrer et décorer) lors de la fabrication des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Les produits étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les petites imperfections sur les plans du goût et de l'aspect sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de desserts et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un produit fini en se référant aux informations concernant les recettes et les étapes de travail (il est capable de respecter la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini de manière autonome en conséquence).**	- L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti effectue l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de préparations glacées (FOPCF5)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPCF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la production de glaces d'une manière autonome et conséquente (pasteurisation).**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti assure la propreté du poste de travail de même que celle des appareils et des machines. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail pour confectionner les produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de glaces, de sorbets, de parfaits, etc.), telle qu'elle est généralement appliquée.	- Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients des glaces de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation lors de la confection (composition, fourrage, décoration) des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Le produit (crème glacée, parfait) était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier correctement la qualité des produits, de les entreposer de manière irréprochable et de les préparer à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de glaces et il est capable de les observer et les respecter.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la production de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini en conséquence (rapport de travail).**	- L'apprenti nettoie le petit matériel et les machines de manière à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. - L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application au cours de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de viennoiseries (FOPCF6)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCF6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti assure la propreté du poste de travail de même que celle des appareils et des machines. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail sous guidance et d'appliquer correctement les techniques de transformation servant à la production et de viennoiseries.**	- L'apprenti prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début du travail proprement dit. - L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et il est capable de les décrire et de les expliquer. - L'apprenti applique correctement les techniques de transformations ainsi que les cycles de travail correspondants.	- Les produits finis correspondaient en majorité aux normes et ils étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les erreurs de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de transformation ainsi que les cycles de travail correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients des glaces de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants et a soumis l'aspect, la quantité ainsi que les dimensions à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	- L'apprenti effectue les travaux de finition de manière cohérente.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre la qualité des viennoiseries à un contrôle, il entrepose les produits de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la production de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini en conséquence (rapport de travail).**	- L'apprenti nettoie les instruments de travail, de manière à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. - L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application au cours de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue le travail d'une manière compétente et autonome dans une large mesure.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation ainsi que les décorations au cours de la préparation de masses de base de confiserie et de produits finis.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des masses de base (dérouler, découper, dresser, former et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes masses de base pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents produits bruts ainsi que les techniques servant à la production de confiseries.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts sur les masses de base de confiserie et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes techniques.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes.**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les suit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de produits de base en confiserie (FOPCF7)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits de base en confiserie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCF7**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de ganaches.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les ganaches préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière compétente pour la production de giandujas et de pralinés.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les giandujas et les pralinés préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de massepain.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les masses de massepain préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de fondant et de croquant.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le fondant et le croquant préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des masses de base, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité comme la solidité, la texture, le goût, etc., pour évaluer les masses de base.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire et il l'a entreposé de manière compétente pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao (FOPCF8)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCF8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la coloration et l'aromatisation de fourrages au massepain servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de fourrages à la liqueur servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques au cours de la préparation de moules à chocolat dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail au cours de la préparation de moules à chocolat (nettoyage, polissage, coloration et décoration). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les moules étaient prêts à l'emploi et décorés de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures en fonction de leur composition.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différentes variétés de couvertures sous l'aspect de la température de transformation.	- L'apprenti a correctement appliqué un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures. - L'apprenti a constaté les critères de qualité de la couverture cristallisée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constater la qualité des différents produits intermédiaires et de les entreposer de manière compétente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, brillance, etc.) pour évaluer les produits intermédiaires.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire de manière compétente et il l'a préparé à la vente. - L'apprenti connaît les différentes plages de températures requises pour l'entreposage des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de produits pour différentes festivités (FOPCF9)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits pour différentes festivités**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCF9**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les produits intermédiaires requis avant le travail proprement dit.**	- L'apprenti connaît la composition des produits spéciaux et des gâteaux pour des fêtes de familles et il prépare les produits intermédiaires requis (fonds de tartes, liquides, fourrages et crèmes).	- L'apprenti a correctement suivi les étapes de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement préparé les produits intermédiaires. - L'apprenti a manipulé les produits intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fourrer et de badigeonner des tartes, des gâteaux ainsi que des produits spéciaux ou de les disposer dans des anneaux et dans des cadres.**	- L'apprenti applique les différentes variétés de fourrages et les différentes méthodes de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de fourrage et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les décorations thématiques correspondantes (dérouler, découper, laisser reposer, former, décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et adaptée au sujet indiqué.	- L'apprenti a transformé les différentes matières premières pour les décorations correspondantes d'une manière adaptée aux sujets indiqués et il les a soumises à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et de la précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décorer des tartes ainsi que des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets et de les préparer à la livraison.**	- L'apprenti est capable de décorer et de préparer des tartes et des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets.	- Le produit était prêt à la vente. - Des erreurs minimales sous les aspects de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, précision, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente ou à la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en ont résulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Finition des masses de base de confiserie et production de pralines (FOPCF10)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Finition des masses de base de confiserie et production de pralines**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCF10**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la transformation de masses de base de confiserie (ganache, gianduja, praliné, croquant, fondant et massepain) pour les produits correspondants.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les différentes matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de transformation au cours de la confection de produits creux dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et il suit les étapes de travail.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement les différentes indications concernant la transformation avec plusieurs variétés de couvertures et des degrés de qualité divers.**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de manière compétente au cours du conditionnement thermique.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de conditionnement thermique et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les masses de base correspondantes en produits finis (badigeonner, couper, dresser, découper, fourrer, napper et décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes masses de base pour obtenir des produits finis et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de leur apparence, de leur qualité et de leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement et proprement la méthode de nappage.**	- L'apprenti prépare la couverture pour le nappage des différents produits (conditionnement thermique). - L'apprenti soumet régulièrement la progression de la température à un contrôle.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué le conditionnement thermique correspondant de la couverture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, décoration, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de tartes, desserts, petits fours et pralines (FOPCF11)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de tartes, desserts, petits fours et pralines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOPCF11**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les tartes et les tartes aux fruits).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation avec des couvertures aux fruits de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes et les masses correspondantes en confiseries et en viennoiseries (pétrir, remuer, dérouler, découper, dresser, fourrer, laisser cuire et napper).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et utile.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes ainsi que les différentes masses, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité, leurs dimensions et leur homogénéité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation pour confectionner des tartes à la crème et à la chantilly ainsi que des petits desserts individuels.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail (découper, fourrer, napper, décorer en fonction des occasions) d'une manière compétente et utile.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, couleur, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et produits de traiteurs (FOPCF12)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de snacks et produits de traiteurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCF12**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie et de pâtisseries spéciales.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie et les pâtisseries spéciales).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation (badigeonner, garnir, fourrer, décorer) de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks froids et garnis.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production de salades, de sauces et de garnitures et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PCF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de pâtes levées feuilletées et/ou de pâtes feuilletées et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et/ou les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les actions des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de petits fours et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la transformation de chocolat et de la préparation de pralines et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les chocolats. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation d'un gâteau à motif avec les figures en massepain correspondantes et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau ainsi que les figures en massepain étaient conformes aux normes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de desserts et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de glaces (crème glacée, sorbet ou parfait) et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le produit fini était conforme aux normes concernant les glaces. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de snacks et de la préparation d'une pièce artistique et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Initiation sur les décors et réalisation de décors (INDEC1-F)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes (INDEC2-F)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors du modelage de massepain.**	- L'élève prépare les matériaux pour le modelage du massepain. - L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors du modelage du massepain.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour le modelage du massepain.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors du modelage, du découpage et de la décoration.**	- L'élève applique correctement différentes techniques de modelage. - L'élève se sert des moules de découpage, des bâtonnets de modelage et des autres accessoires de manière compétente lors de la préparation de la décoration.	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant à la confection des morceaux de massepain respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple des formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- La majorité des produits en massepain répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail (moules de découpage, bâtonnets de modelage et autres accessoires) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de décorations (disques décoratifs, poche à douille, cornets, etc.) ainsi que leur application.**	- L'élève prépare les matériaux pour l'application des différentes techniques de décoration.	- L'élève a distingué les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets.**	- L'élève applique correctement les différentes techniques de travail avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant aux décorations respectives.
20 % (12 P)	**L'élève suit exactement les indications concernant les formes, les dimensions ainsi que les couleurs des produits et des décorations.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation. - L'élève choisit et applique correctement les couleurs.	- En majorité, les décorations répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève nettoie et range les instruments de travail (poche à douille et poche de dressage) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base 1 (COBAS1)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Connaissances de base 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les bases du concept HACCP, o l'hygiène personnelle, o l'hygiène au poste de travail, o la mise au rebut des déchets (le tri des déchets), o la prévention des déchets, le nettoyage ainsi que le découpage, o les premiers secours en cas d'accident.	- L'élève a expliqué les bases du concept HACCP. - L'élève a expliqué les règles de l'hygiène personnelle et de l'hygiène au poste de travail. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents ainsi que les mesures de premiers secours.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les différentes opérations arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations arithmétiques de base. - L'élève convertit des poids ainsi que des mesures. - L'élève calcule des pourcentages. - L'élève effectue des calculs avec des fractions. - L'élève applique la règle de trois.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève explique les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (FOPCA1)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti connaît les méthodes servant à calculer les unités de poids et de mesures. - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs)	- L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les pâtes sans levure et sur les crèmes et il comprend les effets des différentes matières premières.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les propriétés des différents ingrédients.	- L'apprenti a expliqué les causes des défauts au niveau du produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose de connaissances de base en matière de stockage (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les produits d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti n'utilise pas d'aliments périmés ou souillés. - L'apprenti utilise exclusivement des aliments en bon état.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes et il s'y réfère.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (FOPCA2)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOPCA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes pour les pâtes levées, il prépare les matières premières ainsi que les décorations correspondantes et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients et des différentes décorations (fruits).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes levées et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits (peser, former, laisser reposer et fermenter) de manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que la transformation jusqu'au produit final.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines i de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'action (directe et indirecte) de la levure pendant la fermentation.**	- L'apprenti manipule les produits de manière compétente (direction correcte). - L'apprenti respecte correctement les temps pour la pré-fermentation et pour la fermentation principale.	- L'apprenti a expliqué les différences fondamentales entre la fermentation et l'interruption de la fermentation. - L'apprenti constaté si la fermentation (directe ou indirecte) est accomplie ou non en se référant au volume du produit (il est plus facile de se contenter de se référer uniquement au volume pour définir le stade de la fermentation).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines.**	- L'apprenti connaît les domaines d'affectation des appareils et des machines servant à la transformation.	- Les produits affichaient des formes et des dimensions régulières. - L'apprenti a utilisé les machines conformément à leurs domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes du processus de cuisson et il est capable de les effectuer.**	- L'apprenti suit les différentes étapes d'une manière majoritairement correcte.	- L'apprenti a correctement appliqué les températures ainsi que les temps de cuisson.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles qui faisaient état des quantités ou du nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des produits à base de masses (FOPCA3)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCA3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues lors de la préparation de masses de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes de masses, il prépare les matières premières correspondantes ainsi que les farces et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti calcule les poids et il convertit les unités de mesure sous guidance. - L'apprenti est capable de désigner l'effet des matières premières ainsi que les variétés de farces.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les propriétés des ingrédients ainsi que leurs effets sur les masses.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du produit, il l'entrepose de manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les affectations des produits à base de masses et il connaît les méthodes d'assouplissement pour les différentes masses.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti transforme les produits de manière homogène et il vérifie la qualité ainsi que l'entreposage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement correctes.	- L'apprenti a pris connaissance de l'affectation de produits à base de masses. - Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites erreurs sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a distingué et expliqué les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti signale des erreurs qui se sont produites au cours de la fabrication.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti est capable de détecteur des erreurs en suivant des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base 2 (COBAS2)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Connaissances de base 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les bases du concept HACCP, o l'hygiène personnelle, o l'hygiène au poste de travail, o la mise au rebut des déchets (le tri des déchets), o la prévention des déchets, le nettoyage ainsi que le découpage, o les premiers secours en cas d'accident.	- L'élève a expliqué les bases du concept HACCP. - L'élève a expliqué les règles de l'hygiène personnelle et de l'hygiène au poste de travail. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents ainsi que les mesures de premiers secours.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les différentes opérations arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations arithmétiques de base. - L'élève convertit des poids ainsi que des mesures. - L'élève calcule des pourcentages. - L'élève effectue des calculs avec des fractions. - L'élève applique la règle de trois.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève explique les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (FOPCA4)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti calcule les poids et il convertit les mesures sous guidance. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments d'une manière compétente. - L'apprenti a correctement calculé les poids et converti les unités de mesure. - L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et il respecte les températures ainsi que les temps de cuisson indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection de produits (mélanger, pétrir, façonner, fourrer, étaler ou abaisser, découper à l'emporte-pièce et cuire.**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes en produits.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis.**	- L'apprenti explique l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de s'en servir.	- L'apprenti a correctement expliqué l'affectation et les effets des ingrédients. - L'apprenti a détecté les défauts potentiels sous les aspects de la confection et de la finition des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration finale).**	- L'apprenti entrepose les produits de boulangerie et il contrôle leur qualité sous guidance.	- L'apprenti a expliqué les propriétés critiques des produits. - L'apprenti a désigné les conditions de stockage appropriées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens ainsi que la suite des étapes appropriée. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (FOPCA5)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes de travail à suivre pour les pâtes levées et les pâtes tourées servant à confectionner différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée, et il est capable de l'appliquer au cours des travaux. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient majoritairement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes ainsi que les produits de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs).	- L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection des différents produits à base de pâte levée ainsi que pour les produits à base de pâte tourée(mélanger, pétrir, tourer, façonner, fourrer, abaisser, découper à l'emporte-pièce et cuire au four).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes pour obtenir les produits souhaités et il contrôle le produit final (qualité et dimensions).	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets des ingrédients sur les produits finis (pâte levée, pâte levée feuilletée, pâte feuilletée).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de les décrire et de les mettre à profit au cours du travail.	- L'apprenti a correctement expliqué les effets des ingrédients.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de pâte levée, de pâte levée feuilletée et de pâte feuilletée (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti explique les propriétés critiques des produits. - L'apprenti désigne les conditions de stockage appropriées.	- L'apprenti a correctement contrôlé la qualité des produits finis. - L'apprenti a correctement entreposé ou présenté les produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les ustensiles et les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens et il se rappelle de la suite appropriée des étapes de travail qu'il a effectuées. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière majoritairement compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser de produits complexes à base de masses (FOPCA6)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail pour les différentes masses de manière compétente et de respecter les instructions concernant les formes et les remplissages des produits (fourrer et dresser).**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de les décrire et de les mettre à profit au cours du travail	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti connaît les différentes méthodes d'assouplissement, il les a distinguées et il les a expliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les masses et il connaît les effets des différentes matières premières (type de masse).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de masses (dimensions, forme, goût), il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer sous guidance.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés ainsi que l'aspect des produits finis et il est en capable de décorer les produits de manière compétente.**	- L'apprenti connaît les principes de la décoration, il est capable de les expliquer et de les appliquer sous guidance.	- L'apprenti a décoré les produits finis d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les ustensiles et produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué la mission d'une manière compétente dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève applique les différentes techniques de travail de manière conséquente lors de la confection des différents produits de saison.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- La majorité des produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence (gaspillage/pertes).**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure. - L'élève évite de produire des déchets inutilement au cours de la transformation et de la confection des produits.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure. - L'élève a transformé les matières premières en produit fini sans produire de déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, les masses et les crèmes respectives en produits (dérouler, découper, former/façonner et fourrer).**	- L'élève transforme les produits de manière régulière (il les pèse, il les forme, il les laisse reposer et fermenter) et il soumet la qualité, la transformation ainsi que l'entreposage des produits intermédiaires et finis à un contrôle. - L'élève applique les méthodes d'adoucissement appropriées et il pose des questions en cas de doute.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les imperfections de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a distingué et expliqué les différentes méthodes d'adoucissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients et il connaît leur impact sur les produits (matières premières).**	- L'élève est capable d'expliquer l'utilisation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, de les entreposer de manière irréprochable ou de les préparer à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières ainsi que les pertes de poids.**	- L'élève est capable de déterminer et de calculer les coûts des matières premières. - L'élève évite de produire inutilement des déchets lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs) et il est capable d'en tenir compte lors de la détermination du prix des matières premières. - L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève connaît les méthodes de calcul servant à déterminer les pertes à la fermentation et à la cuisson.	- L'élève a déterminé le prix des matières premières requis pour un produit. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids lors de la confection ou de la transformation ultérieure des différents produits (en se référant à des exemples d'activités de production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation des recettes et des étapes de travail (rapport de travail) et de la mettre à profit pour confectionner un produit fini de manière autonome.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission en entreprise. - L'élève se renseigne au préalable en consultant des rapports de travail, des ouvrages de référence et des recettes (à propos des étapes de travail requises pour confectionner un produit fini). - L'élève suit les informations des recettes ainsi que les étapes de travail qui y sont indiquées.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini. - L'élève s'est référé à des rapports de travail et il en a déduit les informations requises pour confectionner un produit prêt à la vente. - L'élève a confectionné un produit fini en se référant à ces informations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production de produits fins à base de masses (FORPC1)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique les techniques de travail concernant les masses pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente en appliquant le règlement interne concernant les formes et les garnitures des produits (fourrage et dressage).**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). - L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti remplit (fourre) et forme les produits conformément aux instructions de l'entreprise.	- Les produits finis correspondaient globalement aux normes. - Le produit était prêt à la vente. - L'apprenti a formé et fourré les produits conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure habituelles.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les propriétés importantes des matières premières ainsi que leurs effets sur les masses, il décore les produits finis et il les entrepose de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti s'informe au sujet des affectations des produits à base de masses. - L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette. - L'apprenti a compris l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti a appliqué les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti suit les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a respecté les indications de la commande (il a assumé les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes, il assume des responsabilités au travail et il se concerte avec ses collègues en vue des travaux à effectuer (commande, répartition des tâches, respect des délais).**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute (il contrôle par exemple les produits finis et intermédiaires à base de masses, il les entrepose de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure). - L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'exécution de la commande et il passe des accords (répartition des tâches, fixation des délais).	- L'apprenti a respecté les instructions internes et il a assumé des responsabilités au travail. - L'apprenti s'est concerté avec ses collègues et il a respecté les accords passés.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti planifie et documente les travaux/les étapes de travail à effectuer pour accomplir la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement documenté toutes les recettes et toutes les étapes de travail. - L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées (FORPC2)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail lors de la préparation de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes sans levure.**	- L'apprenti transforme les pâtes (mélanger, pétrir, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes sans levure conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées (mélanger et pétrir).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, façonner, laisser reposer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées (mélanger, pétrir et tourer).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, tourer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées conformément aux instructions internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (dérouler, découper, former et fourrer) les pâtes correspondantes en produits, il entrepose les produits de manière irréprochable et il les prépare pour un traitement ultérieur.**	- L'apprenti transforme les pâtes (abaisser, découper, façonner, former, fourrer, etc.) en produits homogènes d'une manière compétente. L'apprenti entrepose les pâtes ainsi que les produits à base de pâtes de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure.	- Le produit est prêt à la vente. - L'apprenti a confectionné les produits conformément aux instructions internes. - L'apprenti a contrôlé les produits finis ou intermédiaires à base de pâtes, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés pour des transformations ultérieures.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a suivi les instructions de la commande (il a effectué les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et pour la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti établit un rapport de travail propre avec une recette. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail ainsi que les recettes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FORPC3)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPC3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues pour les tartes et tartelettes de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartelettes et de leurs remplissages et crèmes respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure courantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation pour les fourrages et les crèmes, en respectant les températures et les temps indiqués.**	- L'apprenti applique des techniques de préparation et de transformation adaptées aux produits (cuire, mélanger, pocher)	- L'apprenti a appliqué les techniques de production et de transformation pour les crèmes et les fourrages d'une manière compétente. - Les fourrages et les crèmes pouvaient servir à une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les fourrages et les crèmes.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation des différents ingrédients ainsi que leurs effets sur les fourrages et sur les crèmes.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les préparer de manière compétente pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production et du stockage de crèmes et de fourrages et il est capable de les observer. - L'apprenti est capable d'apprécier les différences entre plusieurs fourrages et plusieurs crèmes sur le plan de la qualité.	- L'apprenti a stocké les crèmes et les remplissages d'une manière compétente. - L'apprenti a renoncé à la transformation de crèmes d'une qualité insatisfaisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures de stockage pour les produits contenant des crèmes et des fourrages (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les tartes et les tartelettes fourrées d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti entrepose uniquement les produits adéquats (sur les plans de la qualité et de l'hygiène) contenant des crèmes et des remplissages.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation. - L'apprenti a régulièrement contrôlé les températures de stockage des produits contenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement de manière autonome, et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti rédige un rapport propre à côté de son travail. - L'apprenti se souvient des opérations effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter des opérations à l'envi. - L'apprenti prend des notes. - L'apprenti s'applique au cours de l'exécution et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a produit une documentation compréhensible, mentionnant les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète. - L'apprenti a correctement exécuté les travaux essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs qui se sont produites au cours des travaux et il en prend note.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti a détecté les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente lors de la confection de pâtisseries de saison.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients (chocolat, fruits, liants) dans le contexte de tartes et de desserts et il connaît l'impact des différentes matières premières.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (tartes, tartes aux fruits, gâteaux avec différents fourrages, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- En majorité, les produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (crème glacée, sorbet, parfait, etc.) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection de crème glacée, de sorbets, de parfaits, etc.).	- En majorité, les produits finis (crème glacée, sorbets, parfaits, etc.) étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières dans le contexte de la structure des prix (calcul des prix) et il connaît les coûts généraux de l'entreprise.**	- L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine les prix du matériel servant à confectionner des pâtes, des crèmes, des desserts et des crèmes glacées.	- L'élève a correctement déterminé le prix d'achat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation concernant les recettes et les étapes de travail et de confectionner un produit fini d'une manière autonome en conséquence.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome ainsi qu'en groupe et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute. - L'élève manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini. - L'élève a clairement respecté les accords passés au sein du groupe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de desserts divers (FORPC4)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits spécifiques (tartes et tartes aux fruits, tartes avec des garnitures diverses, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartes aux fruits, de tartes avec des garnitures diverses, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients pour les desserts de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation (composer, mélanger, former, étaler, dérouler, découper, fourrer et décorer) lors de la fabrication des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Les produits étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les petites imperfections sur les plans du goût et de l'aspect sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de desserts et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un produit fini en se référant aux informations concernant les recettes et les étapes de travail (il est capable de respecter la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini de manière autonome en conséquence).**	- L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti effectue l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de préparations glacées (FORPC5)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPC5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la production de glaces d'une manière autonome et conséquente (pasteurisation).**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti assure la propreté du poste de travail de même que celle des appareils et des machines. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail pour confectionner les produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de glaces, de sorbets, de parfaits, etc.), telle qu'elle est généralement appliquée.	- Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients des glaces de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation lors de la confection (composition, fourrage, décoration) des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Le produit (crème glacée, parfait) était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier correctement la qualité des produits, de les entreposer de manière irréprochable et de les préparer à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de glaces et il est capable de les observer et les respecter.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la production de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini en conséquence (rapport de travail).**	- L'apprenti nettoie le petit matériel et les machines de manière à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. - L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application au cours de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de viennoiseries (FORPC6)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende beachtet die aktuellen Hygiene- und Sicherheitsvorschriften selbstständig und konsequent am Arbeitsplatz ein, reinigt Arbeitsplatz, Geräte und Maschinen und hält das Arbeitsmaterial in Stand.**	Der Auszubildende - trägt korrekte Berufskleidung - wäscht die Hände bevor er zu arbeiten beginnt - hält die Berufskleidung sauber - hält den Arbeitsplatz so wie die Maschinen und Geräte sauber - entsorgt Abfälle und Verpackungen fachgerecht - nimmt Geräte vom Netz bevor er sie säubert - wendet die Reinigungshilfen korrekt an - räumt die Arbeitsgeräte ordnungsgerecht weg	Die Berufskleidung muss komplett und korrekt angelegt sein. Der Arbeitsplatz und die Arbeitsgeräte sind nach Beendigung der Arbeit sauber und einsatzbereit (für nächsten Kollegen). Die Abfälle und Verpackungen sind fachgerecht entsorgt. Die Sicherheitsvorschriften und Unfallverhütung werden richtig umgesetzt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende wendet und hält die Arbeitsschritte sowie die verschiedenen Verarbeitungstechniken bei der Herstellung von Weizenkleingebäcken korrekt ein.**	Der Auszubildende bereitet die Arbeitsmaterialien und Rohstoffe vor dem eigentlichen Arbeiten vor. Die gängige Reihenfolge der Arbeitsschritte (zur Herstellung der jeweiligen Produkte) wird eingehalten. Er wendet die dem Rezept oder Produkt entsprechenden Triebführungsarten korrekt an und weiß sie zu beschreiben und zu erklären. Er wendet die entsprechenden Verarbeitungstechniken und Arbeitsabläufe korrekt an.	Die fertigen Produkte müssen weitgehend der Norm entsprechen und grundsätzlich verkaufbar sein. Kleinere Fehler im Erscheinungsbild und Geschmack sind akzeptabel. Die entsprechenden Verarbeitungstechniken und Arbeitsabläufe wurden korrekt angewendet.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die notwendigen Zutaten der vorgegebenen Rezepte für konkrete Zwecke zu berechnen und stellt demnach die entsprechenden Rohstoffe bereit.**	Die Zutaten und Rohstoffe werden korrekt berechnet und abgewogen. Der Auszubildende vermeidet unnötige Abfälle beim Vorbereiten der Rohstoffe (wiegen, dosieren, aufschlagen).	Die Zutaten und Rohstoffe sind korrekt bereitgestellt. Er geht fachgerecht mit Teigen und Produkten um. Bei der Herstellung entstehen nur wenige Abfälle.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die entsprechenden Teige zu Produkten zu verarbeiten (ausrollen, ausstechen, wirken, formen und füllen).**	Er weiß die verschiedenen Arbeitstechniken fachgerecht einzusetzen.	Er verarbeitet die verschiedenen Teige zu den entsprechenden Endprodukten und prüft ihr Aussehen, Qualität und Größe.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Produkte zum Verkauf vorzubereiten (Stauben, Glasieren, Schichten).**	Er setzt die verschiedenen Abschlussarbeiten sinngemäß ein.	Die verkaufsfertigen Produkte sind fachgerecht präsentiert.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Qualität von Brot und Kleingebäck zu prüfen, lagert sie einwandfrei oder stellt sie für den Verkauf bereit.**	Er kennt die kritischen Punkte bei der Herstellung von Brot und Weizenkleingebäck und kann diese einhalten.	Er prüft das Endprodukt, lagert es fachgerecht oder stellt es zum Verkauf bereit.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende hält sich an die betrieblichen Anweisungen betreffend Zeit, Arbeitsbeginn, Backzeit und Produktauslieferung.**	Er hält sich an Absprachen, Termine und Zeiten.	Er muss die betrieblichen Anweisungen beachten und Zeitpunkte und Termine einhalten.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich mit den Kollegen bezüglich der Nutzung von Maschinen und Ofen im Sinne der Produktion abzustimmen, und fragt aktiv nach, wenn etwas unklar ist.**	Er muss den genauen Zeitplan in der Produktion einplanen und in seinen Arbeitsablauf (Backzettel) anpassen.	Die Absprachen in der Produktion müssen klar eingehalten werden.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Zusammensetzung der Rezepte und die Arbeitsschritte bis zum fertigen Produkt zu dokumentieren.**	Er plant und dokumentiert die nötigen Arbeiten / Arbeitsschritte zur Ausführung des betrieblichen Auftrages.	Alle Rezepte und Arbeitsschritte sind korrekt dokumentiert. Er kann die Arbeitsschritte im Rezept richtig interpretieren und in der Praxis umsetzen um ein fertiges Produkt herzustellen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation ainsi que les décorations au cours de la préparation de masses de base de confiserie et de produits finis.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des masses de base (dérouler, découper, dresser, former et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes masses de base pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents produits bruts ainsi que les techniques servant à la production de confiseries.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts sur les masses de base de confiserie et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes techniques.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes.**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les suit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de produits de base en confiserie (FORPC7)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits de base en confiserie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPC7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de ganaches.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les ganaches préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière compétente pour la production de giandujas et de pralinés.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les giandujas et les pralinés préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de massepain.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les masses de massepain préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de fondant et de croquant.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le fondant et le croquant préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des masses de base, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité comme la solidité, la texture, le goût, etc., pour évaluer les masses de base.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire et il l'a entreposé de manière compétente pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao (FORPC8)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la coloration et l'aromatisation de fourrages au massepain servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de fourrages à la liqueur servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques au cours de la préparation de moules à chocolat dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail au cours de la préparation de moules à chocolat (nettoyage, polissage, coloration et décoration). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les moules étaient prêts à l'emploi et décorés de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures en fonction de leur composition.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différentes variétés de couvertures sous l'aspect de la température de transformation.	- L'apprenti a correctement appliqué un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures. - L'apprenti a constaté les critères de qualité de la couverture cristallisée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constater la qualité des différents produits intermédiaires et de les entreposer de manière compétente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, brillance, etc.) pour évaluer les produits intermédiaires.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire de manière compétente et il l'a préparé à la vente. - L'apprenti connaît les différentes plages de températures requises pour l'entreposage des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de produits pour différentes festivités (FORPC9)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits pour différentes festivités**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPC9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les produits intermédiaires requis avant le travail proprement dit.**	- L'apprenti connaît la composition des produits spéciaux et des gâteaux pour des fêtes de familles et il prépare les produits intermédiaires requis (fonds de tartes, liquides, fourrages et crèmes).	- L'apprenti a correctement suivi les étapes de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement préparé les produits intermédiaires. - L'apprenti a manipulé les produits intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fourrer et de badigeonner des tartes, des gâteaux ainsi que des produits spéciaux ou de les disposer dans des anneaux et dans des cadres.**	- L'apprenti applique les différentes variétés de fourrages et les différentes méthodes de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de fourrage et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les décorations thématiques correspondantes (dérouler, découper, laisser reposer, former, décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et adaptée au sujet indiqué.	- L'apprenti a transformé les différentes matières premières pour les décorations correspondantes d'une manière adaptée aux sujets indiqués et il les a soumises à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et de la précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décorer des tartes ainsi que des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets et de les préparer à la livraison.**	- L'apprenti est capable de décorer et de préparer des tartes et des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets.	- Le produit était prêt à la vente. - Des erreurs minimales sous les aspects de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, précision, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente ou à la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en ont résulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Finition des masses de base de confiserie et production de pralines (FORPC10)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Finition des masses de base de confiserie et production de pralines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPC10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la transformation de masses de base de confiserie (ganache, gianduja, praliné, croquant, fondant et massepain) pour les produits correspondants.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les différentes matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de transformation au cours de la confection de produits creux dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et il suit les étapes de travail.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement les différentes indications concernant la transformation avec plusieurs variétés de couvertures et des degrés de qualité divers.**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de manière compétente au cours du conditionnement thermique.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de conditionnement thermique et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les masses de base correspondantes en produits finis (badigeonner, couper, dresser, découper, fourrer, napper et décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes masses de base pour obtenir des produits finis et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de leur apparence, de leur qualité et de leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement et proprement la méthode de nappage.**	- L'apprenti prépare la couverture pour le nappage des différents produits (conditionnement thermique). - L'apprenti soumet régulièrement la progression de la température à un contrôle.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué le conditionnement thermique correspondant de la couverture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, décoration, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de tartes, desserts, petits fours et pralines (FORPC11)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de tartes, desserts, petits fours et pralines**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORPC11**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les tartes et les tartes aux fruits).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation avec des couvertures aux fruits de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes et les masses correspondantes en confiseries et en viennoiseries (pétrir, remuer, dérouler, découper, dresser, fourrer, laisser cuire et napper).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et utile.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes ainsi que les différentes masses, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité, leurs dimensions et leur homogénéité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation pour confectionner des tartes à la crème et à la chantilly ainsi que des petits desserts individuels.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail (découper, fourrer, napper, décorer en fonction des occasions) d'une manière compétente et utile.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, couleur, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et produits de traiteurs (FORPC12)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de snacks et produits de traiteurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPC12**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie et de pâtisseries spéciales.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie et les pâtisseries spéciales).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation (badigeonner, garnir, fourrer, décorer) de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks froids et garnis.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production de salades, de sauces et de garnitures et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PCA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de pâtes levées feuilletées et/ou de pâtes feuilletées et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et/ou les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les actions des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de petits fours et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la transformation de chocolat et de la préparation de pralines et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les chocolats. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation d'un gâteau à motif avec les figures en massepain correspondantes et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau ainsi que les figures en massepain étaient conformes aux normes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de desserts et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de glaces (crème glacée, sorbet ou parfait) et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le produit fini était conforme aux normes concernant les glaces. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de snacks et de la préparation d'une pièce artistique et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Initiation sur les décors et réalisation de décors (INDEC1-F)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes (INDEC2-F)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation sur les décors et réalisation de décors complexes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INDEC2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
40 % (24 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors du modelage de massepain.**	- L'élève prépare les matériaux pour le modelage du massepain. - L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors du modelage du massepain.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour le modelage du massepain.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors du modelage, du découpage et de la décoration.**	- L'élève applique correctement différentes techniques de modelage. - L'élève se sert des moules de découpage, des bâtonnets de modelage et des autres accessoires de manière compétente lors de la préparation de décorations.	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant à la confection des morceaux de massepain respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple des formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- La majorité des produits en massepain finis répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail (moules de découpage, bâtonnets de modelage et autres accessoires) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de décorations (disques décoratifs, poche à douille, cornets, etc.) ainsi que leur application.**	- L'élève prépare les matériaux pour l'application des différentes techniques de décoration.	- L'élève a distingué les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets.**	- L'élève applique correctement les différentes techniques de travail avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant aux décorations respectives.
20 % (12 P)	**L'élève suit exactement les indications concernant les formes, les dimensions ainsi que les couleurs des produits et des décorations.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation. - L'élève choisit et applique correctement les couleurs.	- En majorité, les décorations répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève nettoie et range les instruments de travail (poche à douille et poche de dressage) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base 1 (COBAS1)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Connaissances de base 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les bases du concept HACCP, o l'hygiène personnelle, o l'hygiène au poste de travail, o la mise au rebut des déchets (le tri des déchets), o la prévention des déchets, le nettoyage ainsi que le découpage, o les premiers secours en cas d'accident.	- L'élève a expliqué les bases du concept HACCP. - L'élève a expliqué les règles de l'hygiène personnelle et de l'hygiène au poste de travail. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents ainsi que les mesures de premiers secours.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les différentes opérations arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations arithmétiques de base. - L'élève convertit des poids ainsi que des mesures. - L'élève calcule des pourcentages. - L'élève effectue des calculs avec des fractions. - L'élève applique la règle de trois.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève explique les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (FOPCA1)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti connaît les méthodes servant à calculer les unités de poids et de mesures. - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs)	- L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les pâtes sans levure et sur les crèmes et il comprend les effets des différentes matières premières.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les propriétés des différents ingrédients.	- L'apprenti a expliqué les causes des défauts au niveau du produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose de connaissances de base en matière de stockage (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les produits d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti n'utilise pas d'aliments périmés ou souillés. - L'apprenti utilise exclusivement des aliments en bon état.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes et il s'y réfère.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (FOPCA2)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOPCA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes pour les pâtes levées, il prépare les matières premières ainsi que les décorations correspondantes et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients et des différentes décorations (fruits).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes levées et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits (peser, former, laisser reposer et fermenter) de manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que la transformation jusqu'au produit final.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines i de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'action (directe et indirecte) de la levure pendant la fermentation.**	- L'apprenti manipule les produits de manière compétente (direction correcte). - L'apprenti respecte correctement les temps pour la pré-fermentation et pour la fermentation principale.	- L'apprenti a expliqué les différences fondamentales entre la fermentation et l'interruption de la fermentation. - L'apprenti constaté si la fermentation (directe ou indirecte) est accomplie ou non en se référant au volume du produit (il est plus facile de se contenter de se référer uniquement au volume pour définir le stade de la fermentation).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines.**	- L'apprenti connaît les domaines d'affectation des appareils et des machines servant à la transformation.	- Les produits affichaient des formes et des dimensions régulières. - L'apprenti a utilisé les machines conformément à leurs domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes du processus de cuisson et il est capable de les effectuer.**	- L'apprenti suit les différentes étapes d'une manière majoritairement correcte.	- L'apprenti a correctement appliqué les températures ainsi que les temps de cuisson.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles qui faisaient état des quantités ou du nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des produits à base de masses (FOPCA3)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCA3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues lors de la préparation de masses de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes de masses, il prépare les matières premières correspondantes ainsi que les farces et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti calcule les poids et il convertit les unités de mesure sous guidance. - L'apprenti est capable de désigner l'effet des matières premières ainsi que les variétés de farces.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les propriétés des ingrédients ainsi que leurs effets sur les masses.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du produit, il l'entrepose de manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les affectations des produits à base de masses et il connaît les méthodes d'assouplissement pour les différentes masses.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti transforme les produits de manière homogène et il vérifie la qualité ainsi que l'entreposage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement correctes.	- L'apprenti a pris connaissance de l'affectation de produits à base de masses. - Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites erreurs sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a distingué et expliqué les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti signale des erreurs qui se sont produites au cours de la fabrication.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti est capable de détecteur des erreurs en suivant des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base 2 (COBAS2)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Connaissances de base 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COBAS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle de classe
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité et il est capable de les énumérer, de les décrire et d'en expliquer l'application.**	- L'élève indique des exemples concernant les points suivants des consignes en matière d'hygiène et de sécurité: o les microorganismes, o l'hygiène au poste de travail, o la prévention des déchets ainsi que la protection de l'environnement, o la prévention des accidents au cours de travaux avec des appareils et avec des machines.	- L'élève connaît les différents microorganismes. - L'élève a expliqué les mesures servant à la prévention des déchets et à la protection de l'environnement. - L'élève a expliqué les mesures de prévention des accidents à appliquer au cours de travaux avec des appareils et avec des machines.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes, des quantités de pâte ainsi que le rendement en pâte.**	- L'élève détermine les ingrédients ainsi que les matières premières requis pour les recettes. - L'élève détermine des rabais et des escomptes. - L'élève détermine le rendement en pâte. - L'élève détermine des pertes.	- L'élève a effectué l'ensemble des exercices de calcul d'une manière correcte à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les techniques de préparation pour différentes recettes et/ou pour différents produits ainsi que leur conservation (réfrigération, congélation).**	- L'élève explique les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève désigne et explique les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et/ou pour les différentes recettes. - L'élève distingue les différentes méthodes d'assouplissement et il les explique. - L'élève distingue et explique les différentes options de conservation et d'entreposage des produits.	- L'élève a correctement expliqué les techniques de préparation pour les différents produits/pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué et désigné les étapes de travail requises ainsi que les températures à respecter pour les différents produits et pour les différentes recettes. - L'élève a correctement expliqué les méthodes d'assouplissement ainsi que leurs applications spécifiques. - L'élève a correctement expliqué les options de conservation et d'entreposage des produits.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les ingrédients requis, leurs propriétés ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.**	- L'élève désigne et explique les ingrédients requis ainsi que leur affectation. - L'élève explique les propriétés des ingrédients ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les ingrédients requis, leurs propriétés, leur affectation ainsi que leur impact sur les recettes et sur les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (FOPCA4)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti calcule les poids et il convertit les mesures sous guidance. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments d'une manière compétente. - L'apprenti a correctement calculé les poids et converti les unités de mesure. - L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes et il respecte les températures ainsi que les temps de cuisson indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que les conditions de stockage.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection de produits (mélanger, pétrir, façonner, fourrer, étaler ou abaisser, découper à l'emporte-pièce et cuire).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes en produits.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis.**	- L'apprenti explique l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de s'en servir.	- L'apprenti a correctement expliqué l'affectation et les effets des ingrédients. - L'apprenti a détecté les défauts potentiels sous les aspects de la confection et de la finition des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration finale).**	- L'apprenti entrepose les produits de boulangerie et il contrôle leur qualité sous guidance.	- L'apprenti a expliqué les propriétés critiques des produits. - L'apprenti a désigné les conditions de stockage appropriées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens ainsi que la suite des étapes appropriée. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées (FOPCA5)

Formation

Code:	**PCAF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levures et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes de travail à suivre pour les pâtes levées et les pâtes tourées servant à confectionner différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée, et il est capable de l'appliquer au cours des travaux. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient majoritairement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes ainsi que les produits de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs).	- L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection des différents produits à base de pâte levée ainsi que pour les produits à base de pâte tourée(mélanger, pétrir, tourer, façonner, fourrer, abaisser, découper à l'emporte-pièce et cuire au four).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes pour obtenir les produits souhaités et il contrôle le produit final (qualité et dimensions).	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets des ingrédients sur les produits finis (pâte levée, pâte levée feuilletée, pâte feuilletée).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de les décrire et de les mettre à profit au cours du travail.	- L'apprenti a correctement expliqué les effets des ingrédients.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de pâte levée, de pâte levée feuilletée et de pâte feuilletée (dimensions, forme, goût), il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti explique les propriétés critiques des produits. - L'apprenti désigne les conditions de stockage appropriées.	- L'apprenti a correctement contrôlé la qualité des produits finis. - L'apprenti a correctement entreposé ou présenté les produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les ustensiles et les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens et il se rappelle de la suite appropriée des étapes de travail qu'il a effectuées. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière majoritairement compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser de produits complexes à base de masses (FOPCA6)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de pâtes crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser de produits complexes à base de masses**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCA6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail lors de la préparation de masses pour les différents produits de boulangerie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail pour les différentes masses de manière compétente et de respecter les instructions concernant les formes et les remplissages des produits (fourrer et dresser).**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de les décrire et de les mettre à profit au cours du travail	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti connaît les différentes méthodes d'assouplissement, il les a distinguées et il les a expliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les masses et il connaît les effets des différentes matières premières (type de masse).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de masses (dimensions, forme, goût), il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer sous guidance.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés ainsi que l'aspect des produits finis et il est en capable de décorer les produits de manière compétente.**	- L'apprenti connaît les principes de la décoration, il est capable de les expliquer et de les appliquer sous guidance.	- L'apprenti a décoré les produits finis d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et il assure l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les ustensiles et produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué la mission d'une manière compétente dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 1 (RPSAI)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève applique les différentes techniques de travail de manière conséquente lors de la confection des différents produits de saison.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- La majorité des produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence (gaspillage/pertes).**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure. - L'élève évite de produire des déchets inutilement au cours de la transformation et de la confection des produits.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure. - L'élève a transformé les matières premières en produit fini sans produire de déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, les masses et les crèmes respectives en produits (dérouler, découper, former/façonner et fourrer).**	- L'élève transforme les produits de manière régulière (il les pèse, il les forme, il les laisse reposer et fermenter) et il soumet la qualité, la transformation ainsi que l'entreposage des produits intermédiaires et finis à un contrôle. - L'élève applique les méthodes d'adoucissement appropriées et il pose des questions en cas de doute.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les imperfections de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a distingué et expliqué les différentes méthodes d'adoucissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients et il connaît leur impact sur les produits (matières premières).**	- L'élève est capable d'expliquer l'utilisation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, de les entreposer de manière irréprochable ou de les préparer à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières ainsi que les pertes de poids.**	- L'élève est capable de déterminer et de calculer les coûts des matières premières. - L'élève évite de produire inutilement des déchets lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs) et il est capable d'en tenir compte lors de la détermination du prix des matières premières. - L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève connaît les méthodes de calcul servant à déterminer les pertes à la fermentation et à la cuisson.	- L'élève a déterminé le prix des matières premières requis pour un produit. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids lors de la confection ou de la transformation ultérieure des différents produits (en se référant à des exemples d'activités de production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation des recettes et des étapes de travail (rapport de travail) et de la mettre à profit pour confectionner un produit fini de manière autonome.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission en entreprise. - L'élève se renseigne au préalable en consultant des rapports de travail, des ouvrages de référence et des recettes (à propos des étapes de travail requises pour confectionner un produit fini). - L'élève suit les informations des recettes ainsi que les étapes de travail qui y sont indiquées.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini. - L'élève s'est référé à des rapports de travail et il en a déduit les informations requises pour confectionner un produit prêt à la vente. - L'élève a confectionné un produit fini en se référant à ces informations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production de produits fins à base de masses (FOPCF1)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique les techniques de travail concernant les masses pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente en appliquant le règlement interne concernant les formes et les garnitures des produits (fourrage et dressage).**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). - L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti remplit (fourre) et forme les produits conformément aux instructions de l'entreprise.	- Les produits finis correspondaient globalement aux normes. - Le produit était prêt à la vente. - L'apprenti a formé et fourré les produits conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés importantes des matières premières ainsi que leurs effets sur les masses, il décore les produits finis et il les entrepose de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti s'informe au sujet des affectations des produits à base de masses. - L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette. - L'apprenti a compris l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti a appliqué les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses d'une manière compétente.

20 % (12 P)	**L'apprenti suit les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a respecté les indications de la commande (il a assumé les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes, il assume des responsabilités au travail et il se concerte avec ses collègues en vue des travaux à effectuer (commande, répartition des tâches, respect des délais).**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute (il contrôle par exemple les produits finis et intermédiaires à base de masses, il les entrepose de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure). - L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'exécution de la commande et il passe des accords (répartition des tâches, fixation des délais).	- L'apprenti a respecté les instructions internes et il a assumé des responsabilités au travail. - L'apprenti s'est concerté avec ses collègues et il a respecté les accords passés.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti planifie et documente les travaux/les étapes de travail à effectuer pour accomplir la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement documenté toutes les recettes et toutes les étapes de travail. - L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées (FOPCF2)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOPCF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail lors de la préparation de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes sans levure.**	- L'apprenti transforme les pâtes (mélanger, pétrir, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes sans levure conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées (mélanger et pétrir).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, façonner, laisser reposer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation lors de la production de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées (mélanger, pétrir et tourer).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, tourer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées conformément aux instructions internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (dérouler, découper, former et fourrer) les pâtes correspondantes en produits, il entrepose les produits de manière irréprochable et il les prépare pour un traitement ultérieur.**	- L'apprenti transforme les pâtes (abaisser, découper, façonner, former, fourrer, etc.) en produits homogènes d'une manière compétente. L'apprenti entrepose les pâtes ainsi que les produits à base de pâtes de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure.	- Le produit est prêt à la vente. - L'apprenti a confectionné les produits conformément aux instructions internes. - L'apprenti a contrôlé les produits finis ou intermédiaires à base de pâtes, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés pour des transformations ultérieures.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a suivi les instructions de la commande (il a effectué les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et pour la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti établit un rapport de travail propre avec une recette. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail ainsi que les recettes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FOPCF3)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues pour les tartes et tartelettes de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartelettes et de leurs remplissages et crèmes respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure courantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les techniques de préparation pour les fourrages et les crèmes, en respectant les températures et les temps indiqués.**	- L'apprenti applique des techniques de préparation et de transformation adaptées aux produits (cuire, mélanger, pocher)	- L'apprenti a appliqué les techniques de production et de transformation pour les crèmes et les fourrages d'une manière compétente. - Les fourrages et les crèmes pouvaient servir à une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les fourrages et les crèmes.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation des différents ingrédients ainsi que leurs effets sur les fourrages et sur les crèmes.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les préparer de manière compétente pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production et du stockage de crèmes et de fourrages et il est capable de les observer. - L'apprenti est capable d'apprécier les différences entre plusieurs fourrages et plusieurs crèmes sur le plan de la qualité.	- L'apprenti a stocké les crèmes et les remplissages d'une manière compétente. - L'apprenti a renoncé à la transformation de crèmes d'une qualité insatisfaisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures de stockage pour les produits contenant des crèmes et des fourrages (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les tartes et les tartelettes fourrées d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti entrepose uniquement les produits adéquats (sur les plans de la qualité et de l'hygiène) contenant des crèmes et des remplissages.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation. - L'apprenti a régulièrement contrôlé les températures de stockage des produits contenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement de manière autonome, et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti rédige un rapport propre à côté de son travail. - L'apprenti se souvient des opérations effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter des opérations à l'envi. - L'apprenti prend des notes. - L'apprenti s'applique au cours de l'exécution et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a produit une documentation compréhensible, mentionnant les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète. - L'apprenti a correctement exécuté les travaux essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs qui se sont produites au cours des travaux et il en prend note.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti a détecté les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 2 (RPSA2)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente lors de la confection de pâtisseries de saison.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients (chocolat, fruits, liants) dans le contexte de tartes et de desserts et il connaît l'impact des différentes matières premières.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (tartes, tartes aux fruits, gâteaux avec différents fourrages, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- En majorité, les produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (crème glacée, sorbet, parfait, etc.) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection de crème glacée, de sorbets, de parfaits, etc.).	- En majorité, les produits finis (crème glacée, sorbets, parfaits, etc.) étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières dans le contexte de la structure des prix (calcul des prix) et il connaît les coûts généraux de l'entreprise.**	- L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine les prix du matériel servant à confectionner des pâtes, des crèmes, des desserts et des crèmes glacées.	- L'élève a correctement déterminé le prix d'achat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation concernant les recettes et les étapes de travail et de confectionner un produit fini d'une manière autonome en conséquence.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome ainsi qu'en groupe et il pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il pose des questions en cas de doute. - L'élève manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini. - L'élève a clairement respecté les accords passés au sein du groupe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de desserts divers (FOPCF4)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits spécifiques (tartes et tartes aux fruits, tartes avec des garnitures diverses, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartes aux fruits, de tartes avec des garnitures diverses, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients pour les desserts de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation (composer, mélanger, former, étaler, dérouler, découper, fourrer et décorer) lors de la fabrication des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Les produits étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les petites imperfections sur les plans du goût et de l'aspect sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de desserts et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un produit fini en se référant aux informations concernant les recettes et les étapes de travail (il est capable de respecter la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini de manière autonome en conséquence).**	- L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti effectue l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de préparations glacées (FOPCF5)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPCF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la production de glaces d'une manière autonome et conséquente (pasteurisation).**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti assure la propreté du poste de travail de même que celle des appareils et des machines. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail pour confectionner les produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de glaces, de sorbets, de parfaits, etc.), telle qu'elle est généralement appliquée.	- Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients des glaces de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les différentes techniques de transformation lors de la confection (composition, fourrage, décoration) des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Le produit (crème glacée, parfait) était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier correctement la qualité des produits, de les entreposer de manière irréprochable et de les préparer à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de glaces et il est capable de les observer et les respecter.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la production de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini en conséquence (rapport de travail).**	- L'apprenti nettoie le petit matériel et les machines de manière à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. - L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application au cours de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de viennoiseries (FOPCF6)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCF6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti assure la propreté du poste de travail de même que celle des appareils et des machines. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail sous guidance et d'appliquer correctement les techniques de transformation servant à la production et de viennoiseries.**	- L'apprenti prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début du travail proprement dit. - L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et il est capable de les décrire et de les expliquer. - L'apprenti applique correctement les techniques de transformations ainsi que les cycles de travail correspondants.	- Les produits finis correspondaient en majorité aux normes et ils étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les erreurs de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de transformation ainsi que les cycles de travail correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti détermine et pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients des glaces de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants et a soumis l'aspect, la quantité ainsi que les dimensions à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	- L'apprenti effectue les travaux de finition de manière cohérente.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre la qualité des viennoiseries à un contrôle, il entrepose les produits de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la production de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini en conséquence (rapport de travail).**	- L'apprenti nettoie les instruments de travail, de manière à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. - L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application au cours de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue le travail d'une manière compétente et autonome dans une large mesure.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSA3)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**RPSA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques de transformation ainsi que les décorations au cours de la préparation de masses de base de confiserie et de produits finis.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des masses de base (dérouler, découper, dresser, former et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondantes. - L'élève a transformé les différentes masses de base pour obtenir les produits finis correspondants et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et des dimensions. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents produits bruts ainsi que les techniques servant à la production de confiseries.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts sur les masses de base de confiserie et sur les produits finis. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes techniques.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différents produits bruts. - L'élève a correctement expliqué et décrit les méthodes de production ainsi que les étapes de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes.**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle. - L'élève a entreposé les produits finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les suit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de produits de base en confiserie (FOPCF7)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits de base en confiserie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCF7**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de ganaches.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les ganaches préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière compétente pour la production de giandujas et de pralinés.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les giandujas et les pralinés préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de massepain.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les masses de massepain préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de fondant et de croquant.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le fondant et le croquant préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des masses de base, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité comme la solidité, la texture, le goût, etc., pour évaluer les masses de base.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire et il l'a entreposé de manière compétente pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao (FOPCF8)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOPCF8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti détermine les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la coloration et l'aromatisation de fourrages au massepain servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de fourrages à la liqueur servant à la confection de chocolats.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail et il applique correctement les différentes techniques au cours de la préparation de moules à chocolat dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail au cours de la préparation de moules à chocolat (nettoyage, polissage, coloration et décoration). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les moules étaient prêts à l'emploi et décorés de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures en fonction de leur composition.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différentes variétés de couvertures sous l'aspect de la température de transformation.	- L'apprenti a correctement appliqué un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures. - L'apprenti a constaté les critères de qualité de la couverture cristallisée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constater la qualité des différents produits intermédiaires et de les entreposer de manière compétente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, brillance, etc.) pour évaluer les produits intermédiaires.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire de manière compétente et il l'a préparé à la vente. - L'apprenti connaît les différentes plages de températures requises pour l'entreposage des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de produits pour différentes festivités (FOPCF9)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à bases de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits pour différentes festivités**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCF9**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les produits intermédiaires requis avant le travail proprement dit.**	- L'apprenti connaît la composition des produits spéciaux et des gâteaux pour des fêtes de familles et il prépare les produits intermédiaires requis (fonds de tartes, liquides, fourrages et crèmes).	- L'apprenti a correctement suivi les étapes de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement préparé les produits intermédiaires. - L'apprenti a manipulé les produits intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fourrer et de badigeonner des tartes, des gâteaux ainsi que des produits spéciaux ou de les disposer dans des anneaux et dans des cadres.**	- L'apprenti applique les différentes variétés de fourrages et les différentes méthodes de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de fourrage et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les décorations thématiques correspondantes (dérouler, découper, laisser reposer, former, décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et adaptée au sujet indiqué.	- L'apprenti a transformé les différentes matières premières pour les décorations correspondantes d'une manière adaptée aux sujets indiqués et il les a soumises à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et de la précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décorer des tartes ainsi que des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets et de les préparer à la livraison.**	- L'apprenti est capable de décorer et de préparer des tartes et des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets.	- Le produit était prêt à la vente. - Des erreurs minimales sous les aspects de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, précision, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente ou à la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0,5	- Atelier
1	0,5	- Atelier - Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en ont résulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Finition des masses de base de confiserie et production de pralines (FOPCF10)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Finition des masses de base de confiserie et production de pralines**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOPCF10**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la transformation de masses de base de confiserie (ganache, gianduja, praliné, croquant, fondant et massepain) pour les produits correspondants.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les différentes matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de transformation au cours de la confection de produits creux dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et il suit les étapes de travail.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement les différentes indications concernant la transformation avec plusieurs variétés de couvertures et des degrés de qualité divers.**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de manière compétente au cours du conditionnement thermique.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de conditionnement thermique et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les masses de base correspondantes en produits finis (badigeonner, couper, dresser, découper, fourrer, napper et décorer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes masses de base pour obtenir des produits finis et il les a soumis à un contrôle sous les aspects de leur apparence, de leur qualité et de leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement et proprement la méthode de nappage.**	- L'apprenti prépare la couverture pour le nappage des différents produits (conditionnement thermique). - L'apprenti soumet régulièrement la progression de la température à un contrôle.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué le conditionnement thermique correspondant de la couverture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, décoration, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de tartes, desserts, petits fours et pralines (FOPCF11)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de tartes, desserts, petits fours et pralines**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOPCF11**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les tartes et les tartes aux fruits).**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation avec des couvertures aux fruits de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes et les masses correspondantes en confiseries et en viennoiseries (pétrir, remuer, dérouler, découper, dresser, fourrer, laisser cuire et napper).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et utile.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes ainsi que les différentes masses, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité, leurs dimensions et leur homogénéité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation pour confectionner des tartes à la crème et à la chantilly ainsi que des petits desserts individuels.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail (découper, fourrer, napper, décorer en fonction des occasions) d'une manière compétente et utile.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, couleur, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et produits de traiteurs (FOPCF12)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de snacks et produits de traiteurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPCF12**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie et de pâtisseries spéciales.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie et les pâtisseries spéciales).**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation (badigeonner, garnir, fourrer, décorer) de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks froids et garnis.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production de salades, de sauces et de garnitures et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti respecte les recettes internes spécifiques.	- L'apprenti a accompli les étapes de production de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PCAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des pâtissiers-chocolatiers-confiseurs-glaciers - adulte francophone - Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le prix de vente (prix des matières premières pour les ingrédients requis, coûts généraux et taxe sur la valeur ajoutée servant à la détermination du prix) des différents produits fabriqués au sein de l'entreprise.**	- L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine le prix du matériel ainsi que le prix de vente pour des pâtes, des crèmes et des desserts.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève a correctement déterminé les prix d'achat et de vente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de pâtes levées feuilletées et/ou de pâtes feuilletées et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et/ou les pâtes feuilletées. - L'élève connaît les affectations ainsi que les actions des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de petits fours et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la transformation de chocolat et de la préparation de pralines et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les chocolats. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation d'un gâteau à motif avec les figures en massepain correspondantes et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le gâteau ainsi que les figures en massepain étaient conformes aux normes. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de desserts et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.

10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de glaces (crème glacée, sorbet ou parfait) et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Le produit fini était conforme aux normes concernant les glaces. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente au cours de la préparation de snacks et de la préparation d'une pièce artistique et il connaît les propriétés des ingrédients/des matières premières.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la préparation des produits respectifs). - L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les influences des différents ingrédients/des différentes matières premières.	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks. - L'élève connaît les affectations ainsi que les influences des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état o des planifications des différents travaux et des recettes correspondantes, o de la détermination et de la fabrication des différents produits, des prix de vente correspondants et des pertes correspondantes, o d'indications concernant l'hygiène ainsi que la sécurité au poste de travail. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de trente rapports de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Coller des matériaux d'isolation et de décoration (DECOR-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Coller des matériaux d'isolation et de décoration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de masquage et de protection. L'élève vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. L'élève soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de masquage et de protection et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de masquage et de protection de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (pose de baguettes).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces (LASUR-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LASUR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de masquage et de protection. L'élève vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. L'élève soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de masquage et de protection et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de masquage et de protection de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage , il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et au rouleau de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (techniques décoratives à la brosse, au chiffon et à l'éponge).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes (IMBOI-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**IMBOI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application des laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application des laques avec un pinceau. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (technique d'imitation du bois).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces (IMPIM-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**IMPIM-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des peintures. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures au rouleau, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des peintures et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de préparation et les travaux d'application des peintures de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à la brosse, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué le travaux de préparation et les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques au rouleau, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a appliqué les travaux de préparation et il a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (techniques d'imitation des pierres et des marbres).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des effets avec ombre et lumière (OMBLU-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des effets avec ombre et lumière**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**OMBLU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Atelier
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques à un contrôle. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse et au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques à un contrôle. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse et au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Effets avec ombres et lumières)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe (PAPED-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPED-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Atelier
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté (sans papier comme matériel de support) ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que des travaux de tapisserie avec raccord sauté, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Travaux de marqueterie avec du papier peint intissé)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques à un contrôle. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Pose de bandes, technique du traçage, technique du calibrage, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Rechercher pour planifier l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau (TTPEI1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier - Salle d'instruction
4	2	

Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate des défauts détectables en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de masquage et de protection et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de masquage et de protection (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de décapage (de couches de papier peint) et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de décapage (de couches de papier peint) (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de nettoyage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de nettoyage (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'enduisage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'enduisage (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de ponçage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de ponçage (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de couches de fond et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'application de couches de fond (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Exécuter l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau (TTPEI2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Exécuter l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TTPEI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle d'instruction
4	1.5	- Salle d'instruction - Atelier
7	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité peintre-décorateur ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève effectue des travaux de masquage et de protection en respectant la planification: Il maintient la qualité des travaux de masquage et de protection.	L'élève a correctement effectué les travaux de masquage et de protection en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: Il a intégralement protégé et masqué les surfaces. Il a effectué les travaux de masquage en ligne droite. Il a fermé les fentes capillaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève effectue des travaux de décapage (de couches de papier peint) en respectant la planification: Il maintient la qualité des travaux de décapage. Il évalue l'état du support.	L'élève a correctement effectué les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support de revêtement n'accusait pas de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève effectue des travaux de nettoyage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux de nettoyage.	L'élève a correctement effectué les travaux de nettoyage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (la détection optique, le contrôle d'une surface par le plat de la main ainsi que le procédé de contrôle par humectage ont produit des résultats négatifs).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue des travaux d'enduisage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait pas de traces de coups ni d'excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'élève a rectifié les travaux d'enduisage dans la mesure des besoins.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il maintient la qualité des travaux de ponçage. Il évalue le degré de propreté des travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'application de couches de fond.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Contrôler et évaluer l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau et faire les calculs (TTPEI3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau et faire les calculs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TTPEI3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle d'instruction
9	1.5	- Salle d'instruction - Atelier
12	3	

Type de formateur proposé:	maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité peintre-décorateur ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève chiffre les travaux de masquage et de protection en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il détermine le matériel requis.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de masquage et de protection d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé le matériel requis en mètres/mètres carrés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève chiffre les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de décapage (de couches de papier peint) d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève chiffre les travaux de nettoyage en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de nettoyage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'enduisage.**	L'élève chiffre les travaux d'enduisage en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'enduisage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de ponçage.**	L'élève chiffre les travaux de ponçage en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de ponçage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève chiffre les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'application de couches de fond d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer des couches d'enduit et exécuter des peintures à la brosse. (FORPE1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Appliquer des couches d'enduit et exécuter des peintures à la brosse.**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de masquage et de protection. Il vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. Il soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a intégralement masqué et protégé les surfaces. L'apprenti a effectué les travaux de masquage en ligne droite. L'apprenti a fermé les fentes capillaires. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de décapage (de couches de papier peint), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de décapage. Il vérifie la qualité des travaux de décapage. Il vérifie l'état du support. Il soumet les travaux de décapage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support n'a pas subi de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le nettoyage de supports, de l'effectuer et de le soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de nettoyage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. Il planifie les travaux de nettoyage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de nettoyage. Il soumet les travaux de nettoyage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de nettoyage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (la détection optique, le contrôle d'une surface par le plat de la main ainsi que le procédé de contrôle par humectage ont produit des résultats négatifs). L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait ni traces de coups ni excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'apprenti a rectifié les travaux d'enduisage dans la mesure des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il obtient le degré de propreté demandé après les travaux de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Rechercher pour planifier la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau (TTPEI4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate des défauts détectables en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de masquage et de protection et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de masquage et de protection (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'enduisage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'enduisage (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de ponçage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de ponçage (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de couches de fond et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'application de couches de fond (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il dispose de connaissances professionnelles concernant l'affectation. Il opte pour une variété de colle d'amidon. Il opte pour des outils.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il en a tenu compte au cours de la planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de peintures à dispersion au rouleau et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il en a tenu compte au cours de la planification.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Exécuter la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau (TTPEI5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Exécuter la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève effectue des travaux de masquage et de protection en respectant la planification: Il maintient la qualité des travaux de masquage et de protection.	L'élève a correctement effectué les travaux de masquage et de protection en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: Il a intégralement protégé et masqué les surfaces. Il a effectué les travaux de masquage en ligne droite. Il a fermé les fentes capillaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue des travaux d'enduisage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait pas de traces de coups ni d'excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation ou de revêtements muraux préfabriqués sans papier comme matériel de support) L'élève a rectifié les travaux d'enduisage dans la mesure des besoins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il maintient la qualité des travaux de ponçage. Il évalue le degré de propreté des travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'application de couches de fond.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève effectue les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) en respectant la planification: Il prépare les travaux de tapisserie. Il maintient la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève applique des peintures à dispersion au rouleau conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Contrôler et évaluer la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau et faire les calculs (TTPEI6)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau et faire les calculs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et il les évalue. Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève chiffre les travaux de masquage et de protection en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de masquage et de protection d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'enduisage.**	L'élève chiffre les travaux d'enduisage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'enduisage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de ponçage.**	L'élève chiffre les travaux de ponçage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de ponçage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève chiffre les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'applications des couches de fond d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.) Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève chiffre les travaux de tapisserie en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève chiffre l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Appliquer des peintures de finition mates à la brosse et au rouleau après l'exécution des travaux de préparation (FORPE2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Appliquer des peintures de finition mates à la brosse et au rouleau après l'exécution des travaux de préparation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de masquage et de protection. Il vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. Il soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a intégralement masqué et protégé les surfaces. L'apprenti a effectué les travaux de masquage en ligne droite. L'apprenti a fermé les fentes capillaires. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de décapage (de couches de papier peint), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de décapage. Il vérifie la qualité des travaux de décapage. Il vérifie l'état du support. Il soumet les travaux de décapage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support n'a pas subi de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le nettoyage de supports, de l'effectuer et de le soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de nettoyage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. Il planifie les travaux de nettoyage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de nettoyage. Il soumet les travaux de nettoyage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de nettoyage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (la détection optique, le contrôle d'une surface par le plat de la main ainsi que le procédé de contrôle par humectage ont produit des résultats négatifs). L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait ni traces, ni coups, ni excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'apprenti a rectifié les travaux d'enduisage en fonction des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il atteint le degré de propreté recherché après le travail de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Rechercher pour planifier la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces (TTPEI7)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle d'instruction
3	0,5	- Salle d'instruction - Atelier
5	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.
Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate des défauts détectables en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'enduisage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il se réfère à des critères pour opter pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'enduisage (théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de ponçage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il se réfère à des critères pour opter pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de ponçage (théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de couches de fond et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il se réfère à des critères pour opter pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'application de couches de fond (théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. Il opte pour une variété de colle d'amidon. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des étapes de l'application de peintures à dispersion au rouleau et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des étapes de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Exécuter la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces (TTPEI8)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Exécuter la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TTPEI8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0,5	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
2	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
0,5		- Salle d'instruction
1,5	0,5	- Salle d'instruction - Atelier
2	,5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.
Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue les travaux d'enduisage en suivant la planification. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et sans traces de coups et excès d'enduit). (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation, des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) ainsi que des systèmes de couches avec des laques). L'élève a rectifié la surface enduit dans la mesure des besoins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il obtient le degré de propreté demandé après les travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève effectue les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) en respectant la planification: Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève applique des peintures à dispersion au rouleau conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse.**	L'élève applique des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de la brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Contrôler et évaluer la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces et faire les calculs (TTPEI9)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces et faire les calculs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TTPEI9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	0,5	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
0,5		- Salle d'instruction
2,5	0,5	- Salle d'instruction - Atelier
3	,5	

Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'enduisage.**	L'élève chiffre les travaux d'enduisage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de masticage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de ponçage.**	L'élève chiffre les travaux de ponçage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de ponçage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'application de couches de fond .**	L'élève chiffre les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'application de couches de fond d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève chiffre les travaux de tapisserie en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève chiffre l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse.**	L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Poser du papier intissé et appliquer des peintures mates et satinées a` la brosse et au rouleau sur différents supports (FORPE3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Poser du papier intissé et appliquer des peintures mates et satinées a` la brosse et au rouleau sur différents supports**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et sans traces de coups et excès d'enduit. (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'apprenti a rectifié la surface enduite en fonction des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il atteint le degré de propreté recherché après le travail de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de tapisserie. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. La planification était complète et correcte. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées à la brosse, diluables à l'eau/synthétiques, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de peinture. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture. Il soumet les travaux de peinture à un contrôle.	L'élève a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Rechercher pour planifier la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux (TTPEI10)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate les défauts en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater les défauts sur le support de revêtement en se référant aux conditions réelles ainsi qu'à la documentation orale et/ou visuelle, de planifier les travaux d'élimination des défauts et la structure du revêtement en suivant les indications et d'organiser la mission de travail indiquée.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour organiser la suite des étapes de travail et pour rechercher des informations complémentaires concernant la détection de défauts, l'origine des défauts ainsi que l'élimination des défauts de supports minéraux et il planifie les travaux en répondant à des questions de contrôle par écrit: L'élève réunit des informations importantes concernant les différents supports minéraux. L'élève constate les défauts de supports minéraux en appliquant les procédés de contrôle sous condition chantier. L'élève constate l'origine des défauts de supports minéraux. L'élève élimine les défauts, il applique les méthodes de travail indiquées et il opte pour des matériaux adaptés aux supports minéraux.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord droit et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. Il opte pour une variété de colle d'amidon.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il opte pour une peinture à dispersion.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il opte pour une laque.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il opte pour une laque.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exécuter la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux (TTPEI11)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Exécuter la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI11**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. Le raccord était sur mesure. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle, de poches d'air ou de détériorations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des peintures à dispersion au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des peintures à dispersion au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement effectué l'application des peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Contrôler et évaluer la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux et faire les calculs (TTPEI12)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux et faire les calculs**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI12**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détections sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre les travaux de tapisserie ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord droit ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Poser du papier peint intissé sans raccord (FORPE4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé sans raccord**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans motifs (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux de tapisserie. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de laques. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de laques. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal. (TTPEI13)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI13**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	,5	

Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	- L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. - Il constate les défauts en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. - Il tient compte de la sécurité au travail.	- L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater les défauts sur le support de revêtement en se référant aux conditions réelles ainsi qu'à la documentation orale et/ou visuelle, de planifier les travaux d'élimination des défauts et la structure du revêtement en suivant les indications et d'organiser la mission de travail indiquée.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour organiser la suite des étapes de travail et pour rechercher des informations complémentaires concernant la détection de défauts, l'origine des défauts ainsi que l'élimination des défauts de supports en bois et en métaux et il planifie les travaux en répondant à des questions de contrôle par écrit: - L'élève réunit des informations importantes concernant les différents bois et métaux. - L'élève constate les défauts des supports en bois et en métaux en appliquant les procédés de contrôle sous condition chantier. - L'élève constate l'origine des défauts de supports en bois et en métaux. - L'élève élimine les défauts, il applique les méthodes de travail indiquées et il opte pour des matériaux adaptés aux supports en bois et en métaux.	- L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en bois et en métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. - Il opte pour une variété de colle d'amidon.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de décoration murale et de division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les planifie: - Il opte pour des matériaux.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal. (TTPEI14)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI14**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
3	1	

Type de formateur proposé:	maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	- L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - L'élève a ajusté le raccord. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture	- L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève effectue des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration : - Il veille à la qualité des décorations murales et des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration	- L'élève a correctement effectué les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a respecté les dimensions avec précision. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - L'élève a appliqué les techniques de décoration de manière compétente et le résultat n'accusait pas de raccord.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal et faire les calculs. (TTPEI15)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal et faire les calculs.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI15**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	,5	

Type de formateur proposé:	maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation personnelle au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre des travaux de tapisserie ainsi que des travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	Der Auszubildende hat die Abrechnungen zum Verarbeiten von seidenglänzenden wasserdünnbaren / synthetischen Lackfarben im Streichverfahren sowie den vorbereitenden Arbeitsverfahren entsprechend der Musterlösung richtig erstellt: Flächen und Umfänge von viereckigen Formen (Quadrat, Rechteck, Trapez, Parallelogramm, …). Dreieckige Flächen und Umfänge in m / m2. Kreis- und teilkreisförmige Flächen und Umfänge in m / m2. Einfacher und doppelter Dreisatz. Materialbedarf (mit Verlust / Verschnitt). Materialpreis. Prozentrechnen.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration.** **(Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève chiffre des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Poser du papier peint intissé sans raccord. (FORPE5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé sans raccord.**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPE5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux de tapisserie. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de peintures. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. - Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a éliminé les défauts sur le support. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique. (TTPEI16)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI16**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	- L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. - Il constate les défauts en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. - Il tient compte de la sécurité au travail.	- L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater les défauts sur le support de revêtement en se référant aux conditions réelles ainsi qu'à la documentation orale et/ou visuelle, de planifier les travaux d'élimination des défauts et la structure du revêtement en suivant les indications et d'organiser la mission de travail indiquée.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour organiser la suite des étapes de travail et pour rechercher des informations complémentaires concernant la détection de défauts, l'origine des défauts ainsi que l'élimination des défauts de supports en matières synthétiques et il planifie les travaux en répondant à des questions de contrôle par écrit: - L'élève réunit des informations importantes concernant les différents supports en matières synthétiques. - L'élève constate les défauts des supports en matières synthétiques en appliquant les procédés de contrôle sous condition chantier. - L'élève constate l'origine des défauts de supports en matières synthétiques. - L'élève élimine les défauts, il applique les méthodes de travail indiquées et il opte pour des matériaux adaptés aux supports en matières synthétiques.	- L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour les supports en matières synthétiques. - Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. - Il opte pour une variété de colle d'amidon.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour les supports en matières synthétiques. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour les supports en matières synthétiques. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de décoration murale et de division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les planifie: - Il opte pour des matériaux.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique. (TTPEI17)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI17**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	- L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - L'élève a ajusté le raccord. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève effectue des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration : - Il veille à la qualité des décorations murales et des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration.	- L'élève a correctement effectué les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a respecté les dimensions avec précision. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - L'élève a appliqué les techniques de décoration de manière compétente et le résultat n'accusait pas de raccord.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique et faire les calculs. (TTPEI18)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique et faire les calculs.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI18**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre les travaux de tapisserie ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques brillantes synthétiques, à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève chiffre des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Poser du papier peint intissé avec raccord droit. (FORPE6)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé avec raccord droit.**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORPE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord droit (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux à raccord droit (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux de tapisserie. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - Le raccord était ajusté. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de peintures. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. - Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a éliminé les défauts sur le support. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de la brosse, la structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier et de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	Choix des outils et matériaux. Les étapes de travail ainsi que les méthodes de détection pour le contrôle des surfaces de travail, indiquant la nécessité des travaux préparatifs, sont planifiées et documentées en autonomie. Des questions concernant la détection de défauts et l'élimination des défauts seront répondus par écrit.	Les outils et les matériaux sont choisis en fonction de la mission de travail. La planification des étapes de travail est appropriée, complète et documentée en ordre chronologique. Le contrôle des surfaces de travail avec les méthodes de détection condition chantier pour la détermination des travaux préparatifs est documenté de la manière correcte. Les réponses sont de la manière appropriée correcte et en allemand ou français correct.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la planification des travaux préparatifs et d'effectuer la tâche de travail.**	Les travaux préparatifs requises étaient effectués de la manière appropriée en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé: Travaux de protection et de masquage Travaux de ponçage Travaux de nettoyage Travaux d'enduisage	Les travaux préparatifs sont effectués suivant la planification et de la manière appropriée. La protection est fixé de la manière correcte. Le masquage est effectué en fonction de la mission de travail. Les travaux de ponçage sont effectués en fonction de la mission de travail. Surface sans restes de la colle d'amidon / poussière. Épaisseur de la couche régulière. Surface d'enduisage plane et sans coups et d'excès d'enduit.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la planification des travaux de finition et d'effectuer la tâche de travail.**	Les travaux de finition requises étaient effectués de la manière appropriée en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé: Travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord sauté Travaux de tapisserie avec intissé lisse avec mise en peinture ultérieur Application de la laque à la brosse Application de la laque au rouleau Mise en peinture de l'intissé lisse avec de la peinture à dispersion au rouleau Mélange des tons de couleur selon le besoin: Reproduction d'un ton de couleur. Dégradé des tons de couleur. Adaptation d'un ton de couleur. Travaux décoratifs en différentes techniques avec de la lasure Mise en peinture des baquettes avec la laque à la brosse	Les travaux de finition sont effectués suivant la planification et de la manière appropriée. Aplomb. Ligne des coupes. Joint. Surface du revêtement mural. Raccord. Aplomb. Ligne des coupes. Joint. Surface du revêtement mural. Trait de brosse. Tendue de la laque. Sans salissures et coulures. Structure du rouleau. Tendue de la laque. Sans raccords dérangeants. Sans salissures. Structure du rouleau. Épaisseur de la couche adaptée. Sans raccords dérangeants. Sans salissures. Tons de couleur adapté au papier peint. Différence du ton de couleur toléré en périmètre du changement du ton de couleur par l'effet du séchage. Surface sans défauts optiques dérangeants et structurels. Trait de brosse. Tendue de la laque et sans salissures et coulures.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de chiffrer, de contrôler, et de documenter la mission de travail.**	Calculer le prix du matériel et la performance de travail et documenter par écrit. Des points faibles produits en planification et en listage sont reconnus et articulés ainsi que les solutions sont développées et documentées par écrit. Des défauts produits pendant et après la réalisation des travaux sont reconnus et articulés ainsi que les solutions sont développées et documentées par écrit.	Les calculs des surfaces de formes angulaires et circulaires pour déteminer le prix du matériel et la performance de travail sont corrects. La description des points faibles remarqués en planification correspond à la réalité. Les proposes de l'évitement des fautes en planification sont décrites de manière appropriée et correcte. La description des défauts remarqués et leur création correspond à la réalité. Les proposes de l'évitement des défauts sont décrites de la manière appropriée et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Coller des matériaux d'isolation et de décoration (DECOR-F)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Coller des matériaux d'isolation et de décoration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de masquage et de protection. L'élève vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. L'élève soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de masquage et de protection et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de masquage et de protection de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (pose de baguettes).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces (LASUR-F)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LASUR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de masquage et de protection. L'élève vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. L'élève soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de masquage et de protection et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de masquage et de protection de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage , il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et au rouleau de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (techniques décoratives à la brosse, au chiffon et à l'éponge).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes (IMBOI-F)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**IMBOI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application des laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application des laques avec un pinceau. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (technique d'imitation du bois).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces (IMPIM-F)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**IMPIM-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des peintures. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures au rouleau, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des peintures et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de préparation et les travaux d'application des peintures de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à la brosse, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué le travaux de préparation et les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques au rouleau, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a appliqué les travaux de préparation et il a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales et de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (techniques d'imitation des pierres et des marbres).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des effets avec ombre et lumière (OMBLU-F)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des effets avec ombre et lumière**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**OMBLU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Atelier
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques à un contrôle. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse et au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques à un contrôle. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse et au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.** **(Effets avec ombres et lumières)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe (PAPED-F)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPED-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Peintre - décorateur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Atelier
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté (sans papier comme matériel de support) ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que des travaux de tapisserie avec raccord sauté, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Travaux de marqueterie avec du papier peint intissé)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques à un contrôle. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Pose de bandes, technique du traçage, technique du calibrage, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Rechercher pour planifier l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau (TTPEI1)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
19	3	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
19	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
19	3	- Atelier - Salle d'instruction
19	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate des défauts détectables en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de masquage et de protection et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de masquage et de protection (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de décapage (de couches de papier peint) et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de décapage (de couches de papier peint) (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de nettoyage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de nettoyage (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'enduisage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'enduisage (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de ponçage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de ponçage (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de couches de fond et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'application de couches de fond (première partie de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Exécuter l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau (TTPEI2)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Exécuter l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TTPEI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle d'instruction
4	1.5	- Salle d'instruction - Atelier
7	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité peintre-décorateur ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève effectue des travaux de masquage et de protection en respectant la planification: Il maintient la qualité des travaux de masquage et de protection.	L'élève a correctement effectué les travaux de masquage et de protection en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: Il a intégralement protégé et masqué les surfaces. Il a effectué les travaux de masquage en ligne droite. Il a fermé les fentes capillaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève effectue des travaux de décapage (de couches de papier peint) en respectant la planification: Il maintient la qualité des travaux de décapage. Il évalue l'état du support.	L'élève a correctement effectué les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support de revêtement n'accusait pas de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève effectue des travaux de nettoyage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux de nettoyage.	L'élève a correctement effectué les travaux de nettoyage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (la détection optique, le contrôle d'une surface par le plat de la main ainsi que le procédé de contrôle par humectage ont produit des résultats négatifs).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue des travaux d'enduisage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait pas de traces de coups ni d'excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'élève a rectifié les travaux d'enduisage dans la mesure des besoins.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il maintient la qualité des travaux de ponçage. Il évalue le degré de propreté des travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'application de couches de fond.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Contrôler et évaluer l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau et faire les calculs (TTPEI3)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau et faire les calculs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TTPEI3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	3	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
12	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle d'instruction
9	1.5	- Salle d'instruction - Atelier
12	3	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité peintre-décorateur ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève chiffre les travaux de masquage et de protection en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il détermine le matériel requis.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de masquage et de protection d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé le matériel requis en mètres/mètres carrés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève chiffre les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de décapage (de couches de papier peint) d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève chiffre les travaux de nettoyage en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de nettoyage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'enduisage.**	L'élève chiffre les travaux d'enduisage en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'enduisage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de ponçage.**	L'élève chiffre les travaux de ponçage en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de ponçage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève chiffre les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications: Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'application de couches de fond d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles) en mètres carrés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer des couches d'enduit et exécuter des peintures à la brosse. (FOPEF1)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Appliquer des couches d'enduit et exécuter des peintures à la brosse.**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPEF1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de masquage et de protection. Il vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. Il soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a intégralement masqué et protégé les surfaces. L'apprenti a effectué les travaux de masquage en ligne droite. L'apprenti a fermé les fentes capillaires. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de décapage (de couches de papier peint), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de décapage. Il vérifie la qualité des travaux de décapage. Il vérifie l'état du support. Il soumet les travaux de décapage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support n'a pas subi de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le nettoyage de supports, de l'effectuer et de le soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de nettoyage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. Il planifie les travaux de nettoyage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de nettoyage. Il soumet les travaux de nettoyage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de nettoyage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (la détection optique, le contrôle d'une surface par le plat de la main ainsi que le procédé de contrôle par humectage ont produit des résultats négatifs). L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait ni traces de coups ni excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'apprenti a rectifié les travaux d'enduisage dans la mesure des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il obtient le degré de propreté demandé après les travaux de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Rechercher pour planifier la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau (TTPEI4)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate des défauts détectables en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de masquage et de protection et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de masquage et de protection (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'enduisage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'enduisage (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de ponçage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de ponçage (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de couches de fond et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils en se référant à des critères. Il suit les indications.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'application de couches de fond (deuxième et troisième parties de la théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il dispose de connaissances professionnelles concernant l'affectation. Il opte pour une variété de colle d'amidon. Il opte pour des outils.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il en a tenu compte au cours de la planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de peintures à dispersion au rouleau et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détermine les supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il en a tenu compte au cours de la planification.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Exécuter la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau (TTPEI5)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Exécuter la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève effectue des travaux de masquage et de protection en respectant la planification: Il maintient la qualité des travaux de masquage et de protection.	L'élève a correctement effectué les travaux de masquage et de protection en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: Il a intégralement protégé et masqué les surfaces. Il a effectué les travaux de masquage en ligne droite. Il a fermé les fentes capillaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue des travaux d'enduisage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait pas de traces de coups ni d'excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation ou de revêtements muraux préfabriqués sans papier comme matériel de support) L'élève a rectifié les travaux d'enduisage dans la mesure des besoins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il maintient la qualité des travaux de ponçage. Il évalue le degré de propreté des travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'application de couches de fond.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève effectue les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) en respectant la planification: Il prépare les travaux de tapisserie. Il maintient la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève applique des peintures à dispersion au rouleau conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Contrôler et évaluer la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau et faire les calculs (TTPEI6)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau et faire les calculs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et il les évalue. Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève chiffre les travaux de masquage et de protection en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de masquage et de protection d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'enduisage.**	L'élève chiffre les travaux d'enduisage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'enduisage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de ponçage.**	L'élève chiffre les travaux de ponçage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de ponçage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève chiffre les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'applications des couches de fond d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.) Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève chiffre les travaux de tapisserie en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève chiffre l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Appliquer des peintures de finition mates à la brosse et au rouleau après l'exécution des travaux de préparation (FOPEF2)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Appliquer des peintures de finition mates à la brosse et au rouleau après l'exécution des travaux de préparation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPEF2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de masquage et de protection. Il vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. Il soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a intégralement masqué et protégé les surfaces. L'apprenti a effectué les travaux de masquage en ligne droite. L'apprenti a fermé les fentes capillaires. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de décapage (de couches de papier peint), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de décapage. Il vérifie la qualité des travaux de décapage. Il vérifie l'état du support. Il soumet les travaux de décapage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support n'a pas subi de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le nettoyage de supports, de l'effectuer et de le soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de nettoyage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. Il planifie les travaux de nettoyage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de nettoyage. Il soumet les travaux de nettoyage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de nettoyage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (la détection optique, le contrôle d'une surface par le plat de la main ainsi que le procédé de contrôle par humectage ont produit des résultats négatifs). L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait ni traces, ni coups, ni excès d'enduit. (Marge d'erreur: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'apprenti a rectifié les travaux d'enduisage en fonction des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il atteint le degré de propreté recherché après le travail de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Rechercher pour planifier la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces (TTPEI7)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI7**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate des défauts détectables en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'enduisage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il se réfère à des critères pour opter pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'enduisage (théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de ponçage et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il se réfère à des critères pour opter pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux de ponçage (théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de couches de fond et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il définit des objectifs. Il se réfère à des critères pour opter pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail et il suit les indications de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les travaux d'application de couches de fond (théorie explicative) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. Il opte pour une variété de colle d'amidon. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des étapes de l'application de peintures à dispersion au rouleau et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des étapes de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Exécuter la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces (TTPEI8)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Exécuter la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TTPEI8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue les travaux d'enduisage en suivant la planification. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et sans traces de coups et excès d'enduit). (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation, des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) ainsi que des systèmes de couches avec des laques). L'élève a rectifié la surface enduit dans la mesure des besoins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il obtient le degré de propreté demandé après les travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève effectue les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) en respectant la planification: Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève applique des peintures à dispersion au rouleau conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse.**	L'élève applique des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de la brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Contrôler et évaluer la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces et faire les calculs (TTPEI9)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces et faire les calculs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TTPEI9**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'enduisage.**	L'élève chiffre les travaux d'enduisage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de masticage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de ponçage.**	L'élève chiffre les travaux de ponçage en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de ponçage d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux d'application de couches de fond .**	L'élève chiffre les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux d'application de couches de fond d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève chiffre les travaux de tapisserie en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève chiffre l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse.**	L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis ainsi que le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Poser du papier intissé et appliquer des peintures mates et satinées a` la brosse et au rouleau sur différents supports (FOPEF3)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Poser du papier intissé et appliquer des peintures mates et satinées a` la brosse et au rouleau sur différents supports**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOPEF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	3				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et sans traces de coups et excès d'enduit. (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'apprenti a rectifié la surface enduite en fonction des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il atteint le degré de propreté recherché après le travail de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de tapisserie. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. La planification était complète et correcte. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées à la brosse, diluables à l'eau/synthétiques, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de peinture. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture. Il soumet les travaux de peinture à un contrôle.	L'élève a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Rechercher pour planifier la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux (TTPEI10)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI10**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il constate les défauts en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater les défauts sur le support de revêtement en se référant aux conditions réelles ainsi qu'à la documentation orale et/ou visuelle, de planifier les travaux d'élimination des défauts et la structure du revêtement en suivant les indications et d'organiser la mission de travail indiquée.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour organiser la suite des étapes de travail et pour rechercher des informations complémentaires concernant la détection de défauts, l'origine des défauts ainsi que l'élimination des défauts de supports minéraux et il planifie les travaux en répondant à des questions de contrôle par écrit: L'élève réunit des informations importantes concernant les différents supports minéraux. L'élève constate les défauts de supports minéraux en appliquant les procédés de contrôle sous condition chantier. L'élève constate l'origine des défauts de supports minéraux. L'élève élimine les défauts, il applique les méthodes de travail indiquées et il opte pour des matériaux adaptés aux supports minéraux.	L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord droit et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. Il opte pour une variété de colle d'amidon.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il opte pour une peinture à dispersion.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il opte pour une laque.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: Il désigne des supports. Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour des supports minéraux. Il opte pour une laque.	L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports minéraux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les supports minéraux) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exécuter la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux (TTPEI11)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Exécuter la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI11**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle, de poches d'air ou de détériorations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des peintures à dispersion au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des peintures à dispersion au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement effectué l'application des peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Contrôler et évaluer la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux et faire les calculs (TTPEI12)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports minéraux et faire les calculs**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI12**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détections sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre les travaux de tapisserie ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord droit ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: Il détermine l'aire et le périmètre des surfaces. Il applique la règle de trois. Il détermine le matériel requis. Il détermine le prix du matériel. Il calcule des pourcentages.	L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. Il a déterminé l'aire et le périmètre des surfaces de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. Il a appliqué une règle de trois simple. Il a déterminé le matériel requis (sans les pertes). Il a déterminé le prix du matériel. Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Poser du papier peint intissé sans raccord (FOPEF4)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé sans raccord**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPEF4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans motifs (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux de tapisserie. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de laques. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de laques. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal. (TTPEI13)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI13**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
1	,5	

Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	- L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. - Il constate les défauts en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. - Il tient compte de la sécurité au travail.	- L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater les défauts sur le support de revêtement en se référant aux conditions réelles ainsi qu'à la documentation orale et/ou visuelle, de planifier les travaux d'élimination des défauts et la structure du revêtement en suivant les indications et d'organiser la mission de travail indiquée.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour organiser la suite des étapes de travail et pour rechercher des informations complémentaires concernant la détection de défauts, l'origine des défauts ainsi que l'élimination des défauts de supports en bois et en métaux et il planifie les travaux en répondant à des questions de contrôle par écrit: - L'élève réunit des informations importantes concernant les différents bois et métaux. - L'élève constate les défauts des supports en bois et en métaux en appliquant les procédés de contrôle sous condition chantier. - L'élève constate l'origine des défauts de supports en bois et en métaux. - L'élève élimine les défauts, il applique les méthodes de travail indiquées et il opte pour des matériaux adaptés aux supports en bois et en métaux.	- L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en bois et en métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. - Il opte pour une variété de colle d'amidon.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour le bois et les métaux. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de décoration murale et de division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les planifie: - Il opte pour des matériaux.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant le bois et les métaux (les supports dans la profession du peintre-décorateur: le bois/le métal) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal. (TTPEI14)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI14**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
3	1	

Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	- L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - L'élève a ajusté le raccord. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève effectue des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration : - Il veille à la qualité des décorations murales et des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration	- L'élève a correctement effectué les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a respecté les dimensions avec précision. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - L'élève a appliqué les techniques de décoration de manière compétente et le résultat n'accusait pas de raccord.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal et faire les calculs. (TTPEI15)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en bois/métal et faire les calculs.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI15**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Maître d'enseignement technique
1	,5	

Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation personnelle au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre des travaux de tapisserie ainsi que des travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration.** **(Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève chiffre des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Poser du papier peint intissé sans raccord. (FOPEF5)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé sans raccord.**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPEF5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux de tapisserie. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de peintures. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. - Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a éliminé les défauts sur le support. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique. (TTPEI16)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI16**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	- L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. - Il constate les défauts en appliquant une méthode de contrôle habituelle sur les chantiers. - Il tient compte de la sécurité au travail.	- L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater les défauts sur le support de revêtement en se référant aux conditions réelles ainsi qu'à la documentation orale et/ou visuelle, de planifier les travaux d'élimination des défauts et la structure du revêtement en suivant les indications et d'organiser la mission de travail indiquée.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour organiser la suite des étapes de travail et pour rechercher des informations complémentaires concernant la détection de défauts, l'origine des défauts ainsi que l'élimination des défauts de supports en matières synthétiques et il planifie les travaux en répondant à des questions de contrôle par écrit: - L'élève réunit des informations importantes concernant les différents supports en matières synthétiques. - L'élève constate les défauts des supports en matières synthétiques en appliquant les procédés de contrôle sous condition chantier. - L'élève constate l'origine des défauts de supports en matières synthétiques. - L'élève élimine les défauts, il applique les méthodes de travail indiquées et il opte pour des matériaux adaptés aux supports en matières synthétiques.	- L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour les supports en matières synthétiques. - Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. - Il opte pour une variété de colle d'amidon.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour les supports en matières synthétiques. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux d'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les planifie en répondant à des questions de contrôle par écrit: - Il désigne des supports. - Il détecte des défauts, il les évite et il les élimine, en particulier pour les supports en matières synthétiques. - Il opte pour une laque.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève se réfère à la documentation théorique pour rechercher des informations complémentaires et pour se renseigner à propos de la suite des travaux de décoration murale et de division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les planifie: - Il opte pour des matériaux.	- L'élève a recherché les informations importantes sur le terrain et il les a considérées lors de la planification. - L'élève a répondu aux questions de contrôle concernant les supports en matières synthétiques (les supports dans la profession du peintre-décorateur: les matières synthétiques) d'une manière correcte et conforme à la réponse modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique. (TTPEI17)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Exécuter la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI17**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté et les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	- L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - L'élève a ajusté le raccord. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application des laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève effectue des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration : - Il veille à la qualité des décorations murales et des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration.	- L'élève a correctement effectué les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a respecté les dimensions avec précision. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - L'élève a appliqué les techniques de décoration de manière compétente et le résultat n'accusait pas de raccord.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique et faire les calculs. (TTPEI18)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture, les décors et la pose de papier intissé avec différents raccords sur supports en plastique et faire les calculs.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**TTPEI18**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les étapes de travail de la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet les étapes de travail accomplies à un contrôle et à une évaluation: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a correctement effectué un contrôle et une évaluation au cours d'un entretien professionnel/par écrit en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord sauté ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre les travaux de tapisserie ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord sauté ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève chiffre l'application de laques brillantes synthétiques, à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que les travaux de préparation d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de chiffrer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre**	- L'élève chiffre des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant les indications: - Il détermine des surfaces ainsi que des périmètres. - Il applique la règle de trois. - Il détermine le matériel requis. - Il détermine le prix du matériel. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a effectué les calculs concernant les décorations murales ainsi que les divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration d'une manière correcte et conforme à la solution modèle: - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes quadrangulaires (carrés, rectangles, trapèzes, parallélogrammes, etc.). - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes triangulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a déterminé les surfaces ainsi que les périmètres de formes circulaires et partiellement circulaires en mètres et en mètres carrés. - Il a appliqué des règles de trois simple et double. - Il a déterminé le matériel requis (avec les pertes). - Il a déterminé le prix du matériel. - Il a calculé des pourcentages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Poser du papier peint intissé avec raccord droit. (FOPEF6)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé avec raccord droit.**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOPEF6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord droit (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux à raccord droit (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux de tapisserie. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - Le raccord était ajusté. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du papier peint n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de peintures. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. - Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a éliminé les défauts sur le support. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de la brosse, la structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des peintres-décorateurs - francophone - Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier et de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	Choix des outils et matériaux. Les étapes de travail ainsi que les méthodes de détection pour le contrôle des surfaces de travail, indiquant la nécessité des travaux préparatifs, sont planifiées et documentées en autonomie. Des questions concernant la détection de défauts et l'élimination des défauts seront répondus par écrit.	Les outils et les matériaux sont choisis en fonction de la mission de travail. La planification des étapes de travail est appropriée, complète et documentée en ordre chronologique. Le contrôle des surfaces de travail avec les méthodes de détection condition chantier pour la détermination des travaux préparatifs est documenté de la manière correcte. Les réponses sont de la manière appropriée correcte et en allemand ou français correct.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la planification des travaux préparatifs et d'effectuer la tâche de travail.**	Les travaux préparatifs requises étaient effectués de la manière appropriée en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé: Travaux de protection et de masquage Travaux de ponçage Travaux de nettoyage Travaux d'enduisage	Les travaux préparatifs sont effectués suivant la planification et de la manière appropriée. La protection est fixé de la manière correcte. Le masquage est effectué en fonction de la mission de travail. Les travaux de ponçage sont effectués en fonction de la mission de travail. Surface sans restes de la colle d'amidon / poussière. Épaisseur de la couche régulière. Surface d'enduisage plane et sans coups et d'excès d'enduit.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la planification des travaux de finition et d'effectuer la tâche de travail.**	Les travaux de finition requises étaient effectués de la manière appropriée en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé: Travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord sauté Travaux de tapisserie avec intissé lisse avec mise en peinture ultérieur Application de la laque à la brosse Application de la laque au rouleau Mise en peinture de l'intissé lisse avec de la peinture à dispersion au rouleau Mélange des tons de couleur selon le besoin: Reproduction d'un ton de couleur. Dégradé des tons de couleur. Adaptation d'un ton de couleur. Travaux décoratifs en différentes techniques avec de la lasure Mise en peinture des baquettes avec la laque à la brosse	Les travaux de finition sont effectués suivant la planification et de la manière appropriée. Aplomb. Ligne des coupes. Joint. Surface du revêtement mural. Raccord. Aplomb. Ligne des coupes. Joint. Surface du revêtement mural. Trait de brosse. Tendue de la laque. Sans salissures et coulures. Structure du rouleau. Tendue de la laque. Sans raccords dérangeants. Sans salissures. Structure du rouleau. Épaisseur de la couche adaptée. Sans raccords dérangeants. Sans salissures. Tons de couleur adapté au papier peint. Différence du ton de couleur toléré en périmètre du changement du ton de couleur par l'effet du séchage. Surface sans défauts optiques dérangeants et structurels. Trait de brosse. Tendue de la laque et sans salissures et coulures.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de chiffrer, de contrôler, et de documenter la mission de travail.**	Calculer le prix du matériel et la performance de travail et documenter par écrit. Des points faibles produits en planification et en listage sont reconnus et articulés ainsi que les solutions sont développées et documentées par écrit. Des défauts produits pendant et après la réalisation des travaux sont reconnus et articulés ainsi que les solutions sont développées et documentées par écrit.	Les calculs des surfaces de formes angulaires et circulaires pour déteminer le prix du matériel et la performance de travail sont corrects. La description des points faibles remarqués en planification correspond à la réalité. Les proposes de l'évitement des fautes en planification sont décrites de manière appropriée et correcte. La description des défauts remarqués et leur création correspond à la réalité. Les proposes de l'évitement des défauts sont décrites de la manière appropriée et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Acquérir les connaissances de base pour effectuer des calculs techniques simples (BACAL-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base pour effectuer des calculs techniques simples**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BACAL-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'inverser des formules.**	- L'élève inverse la formule en fonction de la grandeur recherchée.	- L'élève a correctement inversé des formules importantes pour le module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur, la surface ainsi que le volume de pièces de travail.**	- L'élève détermine la longueur, la surface ainsi que le volume de pièces de travail simples.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la masse de pièces de travail.**	- L'élève détermine la masse de pièces de travail simples.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Constructions métalliques an CAD 1 (CAD1-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques an CAD 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Bases en génie électrique 1 (BAEL1-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases en génie électrique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAEL1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il décrit leur fonction.	- L'élève connaît les composants essentiels d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction de la majorité des composants essentiels d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le courant continu, le courant alternatif ainsi que le courant triphasé et de les distinguer.**	- L'élève décrit le courant continu, le courant alternatif ainsi que le courant triphasé et il est capable de les distinguer.	- L'élève a décrit le courant continu, le courant alternatif ainsi que le courant triphasé de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et de leur attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne les effets du courant électrique sur le corps humain résultant d'actions inconvenables ou de pièces défectueuses. - L'élève prépare l'attribution de mesures de protection à des dangers.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une électrocution. - L'élève connaît les règles du comportant personnel importantes pour éviter les dangers. - L'élève connaît des mesures de protection essentielles servant à la protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Constructions métalliques en CAD 2 (CAD2-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Bases en génie électrique 2 (BAEL2-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases en génie électrique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAEL2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique et il décrit leur fonction.	- L'élève connaît les composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction de la majorité des composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement fondamental d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement fondamental d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève identifie les raccordements électriques de machines dans un atelier et il est capable de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les fils d'une conduite aux bornes d'un dispositif de connexion et de la plaque à bornes d'un moteur à courant triphasé. - L'élève indique les désignations des conducteurs et il désigne l'attribution des couleurs des fils dans une conduite.	- L'élève a interprété la grande majorité des raccordements électriques de machines guidées à la main et de petites machines stationnaires d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Constructions métalliques en CAD 3 (CAD3-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Constructions métalliques en CAD 4 (CAD4-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD4-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Mathématiques1 (MATHE1-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATHE1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des composants avec des outils et avec des machines guidés à la main.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'ensembles de composants simples.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les calculs concernant les commandes de clients.**	- Le carnet est propre et l'élève a noté les calculs requis d'une manière claire et compréhensible.	- L'élève a noté la majorité des calculs d'une manière complète, lisible et propre. - Le carnet avait l'air soigné. - Les esquisses des calculs étaient propres et lisibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Constructions métalliques en CAD 5 (CAD5-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD5-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Mathématiques2 (MATHE2-F)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATHE2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production de composants en tôle.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la production de pièces façonnées.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production de structures en profilés.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter les calculs concernant les commandes de clients.**	- Le carnet est propre et l'élève a noté les calculs requis d'une manière claire et compréhensible.	- L'élève a noté la majorité des calculs d'une manière complète, lisible et propre. - Le carnet avait l'air soigné. - Les esquisses des calculs étaient propres et lisibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Fabrication manuelle de pièces métalliques (ATMAN)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication manuelle de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMAN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Atelier
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées simples en se servant de machines et d'outils guidés à la main.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- Les pièces de travail produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet en se servant de machines et d'outils guidés à la main.**	- L'élève réalise le projet avec les compétences requises.	- Les pièces de travail du projet produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées. - Le produit du projet a accompli sa fonction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques concernant les machines et les outils guidés à la main.**	- L'élève répond à des questions concernant les machines et les outils guidés à la main.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Fabrication de pièces métalliques par brasage et soudage à gaz (ATSOU)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication de pièces métalliques par brasage et soudage à gaz**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATSOU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage au gaz et du brasage ainsi que des méthodes de séparation thermique à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage au gaz et du brasage ainsi que des méthodes de séparation thermique au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques des méthodes d'assemblage du soudage au gaz et du brasage et des méthodes de séparation thermique.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabrication de pièces métalliques par formage (ATFOR)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication de pièces métalliques par formage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATFOR**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	4	- Atelier
5	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées par formage.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Aucune erreur extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets en appliquant la méthode du formage.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du formage.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabrication mécanique de pièces métalliques (ATMAC)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication mécanique de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATMAC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces détachées en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève produit les échantillons avec la dextérité requise.	- Les pièces de travail produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement les pièces détachées d'un projet en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève réalise le projet avec les compétences requises.	- Les pièces de travail du projet produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées. - Le produit du projet a accompli sa fonction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques de la fabrication mécanique.**	- L'élève répond à des questions concernant la fabrication mécanique.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Fabrication de pièces métalliques par soudage à l'arc manuel et à pression (ATARC)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication de pièces métalliques par soudage à l'arc manuel et à pression**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATARC**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage à l'arc manuel et du soudage à pression à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le soudage à l'arc manuel ainsi que le soudage à pression au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du soudage à l'arc manuel et du soudage à pression.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Bases de la préparation du travail (DESS1)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Bases de la préparation du travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un dessin technique de composants plats simples dans le respect des normes en se référant à des dessins indiqués/à des esquisses indiquées et en appliquant des structures géométriques de base.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert en cours de manière cohérente et il les manipule d'une manière propre et correcte. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété et pour une épaisseur des lignes (lignes d'attache, bords des objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche en employant une police normalisée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques. - L'ensemble du dessin affiche un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève présente l'ensemble des lignes de dimension, des lignes d'attache et des lignes de délimitation avec une épaisseur correcte. - L'élève positionne correctement les valeurs de mesures et il les indique avec une police normalisée et une taille appropriée. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir d'un objet simple représenté dans l'espace, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève mesure correctement les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève déduit correctement les dimensions requises d'une vue dimétrique ou isométrique. - L'élève positionne le réticule ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il dispose les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé en parallèle, structure propre, etc.). - L'élève positionne correctement l'axe renversé (ligne à 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique en appliquant la vue qui permettra le mieux son identification et il effectue ensuite la transposition vers d'autres vues. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant représenté en trois vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève présente l'ensemble des lignes de dimension, des lignes d'attache et des lignes de délimitation avec une épaisseur correcte. - L'élève positionne correctement les valeurs de mesures et il les indique avec une police normalisée et une taille appropriée. - L'élève dimensionne un élément de formage en appliquant la vue qui permet le mieux d'identifier sa forme. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Procédés de fabrication de pièces métalliques (THEO1)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Procédés de fabrication de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THEO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité de rigueur sur un chantier.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité et il est capable d'expliquer leur importance.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de vérifier les dimensions admissibles d'une pièce de travail.**	- L'élève détermine les dimensions maximales ainsi que les dimensions minimales de pièces de travail en se référant à un dessin et il est capable de les vérifier en se servant des instruments de mesure appropriés.	- Les dimensions déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement opté pour la majorité des instruments de mesure correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le choix d'un acier en se référant à ses connaissances technologiques concernant les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés des matériaux.**	- L'élève est capable d'expliquer la relation entre l'affectation, la contrainte et la structure intérieure de l'acier.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les variétés d'acier utilisées d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les abréviations des normes d'aciers et de produits semi-finis.**	- L'élève connaît la structure de l'abréviation d'une norme et il est capable de déterminer les propriétés, respectivement les compositions, des aciers ainsi que les dimensions des produits semi-finis.	- Les explications concernant les abréviations des normes étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour un matériau non métallique approprié pour différentes affectations.**	- L'élève connaît les propriétés de matériaux non métalliques.	- L'élève a opté pour la majorité des matériaux de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité cohérentes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Préparation du travail pour pièces métalliques (DESS2)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Préparation du travail pour pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail cylindrique avec des trous, des rainures, des parties plates et des coupes obliques.**	- L'élève positionne le réticule ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues (subdivision des cercles, génératrices, méthode des rayons de projection). - L'élève positionne correctement l'axe renversé (ligne à 45 degrés) pour les lignes de projection. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève complète des dessins techniques avec des représentations en coupes en suivant les indications et il les dimensionne dans le respect des normes.**	- L'élève représente correctement des pièces de travail en coupes complètes, respectivement en demi-coupes. - L'élève complète correctement les représentations de trous avec des coupes partielles. - L'élève complète correctement les représentations de pièces soudées simples avec des trous et avec des fraisages dans une représentation en coupe en suivant les indications concernant les coupes. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et correct dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève représente correctement des filetages ainsi que des fraisages en vues et en coupes dans des dessins techniques et il les dimensionne dans le respect des normes.**	- L'élève représente correctement des filetages ainsi que des fraisages en vues et en coupes dans le respect des normes. - L'élève effectue le dimensionnement dans le respect des normes. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et correct dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la théorie concernant les tolérances indiquées dans des dessins, il détermine correctement les données requises et il complète correctement des dessins techniques avec des symboles servant à identifier les surfaces.**	- L'élève connaît l'utilité des tolérances indiquées. - L'élève connaît les options des tolérances indiquées dans des dessins (tolérances générales, dimensions, limites, classes de tolérance), il détermine correctement les dimensions requises et il complète des dessins techniques en conséquence. - L'élève connaît les symboles servant à identifier des surfaces dans des dessins techniques et il est capable de les attribuer correctement aux surfaces correspondantes et de compléter un dessin technique en conséquence.	- Les explications étaient en majorité correctes. - Les données complétées étaient propres et en majorité correctes.

20 % (12 P)	**L'élève établit des listes de pièces simples en se référant à un dessin complet.**	- L'élève complète les numéros de positions de profilés en acier dans le dessin complet. - L'élève établit la liste de pièces des profilés en acier utilisés (position et quantité de pièces détachées, respectivement longueur, désignation et norme des produits en acier). - L'élève détermine correctement la masse de différentes positions en se référant à la masse linéique indiquée dans le livre de formules.	- Les listes de pièces établies, respectivement compétées, étaient propres et en majorité correctes. - L'élève a correctement déterminé la masse de différentes positions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Procédés de formage et d'assemblage en menuiserie métallique (THEO2)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Procédés de formage et d'assemblage en menuiserie métallique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**THEO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une grille.**	- L'élève connaît les méthodes de fabrication envisageables et il est capable de déterminer les dimensions requises, les intervalles de la grille ainsi que la masse de la pièce.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des méthodes de fabrication. - Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une pièce pliée.**	- L'élève connaît les exigences à considérer au cours du pliage et il est capable de déterminer les dimensions de la pièce requises.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des méthodes de pliage. - L'élève a correctement déterminé la majorité des longueurs étirées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour une mesure anticorrosion adaptée à l'affectation correspondante.**	- L'élève connaît les causes de la corrosion. - L'élève est capable d'opter pour des mesures anticorrosion correspondant à des matériaux indiqués et à des affectations.	- L'élève a opté pour la majorité des mesures anticorrosion de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité cohérentes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une connexion vissée simple.**	- L'élève est capable de déterminer les abréviations des normes des pièces requises pour une connexion vissée, d'expliquer son choix et de déterminer la longueur de serrage.	- L'élève a correctement opté pour la majorité des pièces et les abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de pièces simples par soudure MIG/MAG (ATMAG)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication de pièces simples par soudure MIG/MAG**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMAG**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage MIG/MAG à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage MIG/MAG au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du soudage MIG/MAG.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Bases pour la fabrication d'éléments métalliques (FORSE1)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Bases pour la fabrication d'éléments métalliques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de tenir un carnet d'apprentissage complet consacré aux composants métalliques simples.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la fabrication de composants métalliques de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des composants métalliques simples en suivant les indications.**	- Les composants métalliques fabriqués correspondent aux indications des dessins.	- L'apprenti a correctement fabriqué les composants métalliques sous guidance en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes en vigueur au cours de la fabrication de composants mécaniques simples, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les instructions en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente à l'heure au travail, respectivement il signale ses absences dans les délais indiqués en cas de maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude conforme à un comportement honnête, soigné et respectueux au travail à l'égard de ses collègues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Fabrication de pièces simples en soudage au TIG (ATWIG)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication de pièces simples en soudage au TIG**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATWIG**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer la méthode d'assemblage du soudage TIG à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer la méthode d'assemblage du soudage TIG au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du soudage TIG.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Bases pour le montage d'éléments métalliques (FORSE2)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Bases pour le montage d'éléments métalliques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de tenir un carnet d'apprentissage complet consacré aux composants métalliques simples.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la fabrication de composants métalliques de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer et de monter des composants métalliques en suivant les indications.**	- Les composants métalliques fabriqués correspondent aux indications des dessins.	- L'apprenti a correctement fabriqué, respectivement monté, les composants métalliques en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes en vigueur au cours de la fabrication et du montage de composants mécaniques, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les instructions en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente à l'heure au travail, respectivement il signale ses absences dans les délais indiqués en cas de maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude conforme à un comportement honnête, soigné et respectueux au travail à l'égard de ses collègues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Techniques d'assemblage en métal (THEO3)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Techniques d'assemblage en métal**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions avec des vis de cisaillement et des vis de pression latérale ainsi que des connexions avec des vis de frottement.**	- L'élève est capable de distinguer des connexions avec des vis de cisaillement et des vis de pression latérale ainsi que des connexions avec des vis de frottement et il connaît des méthodes pour établir une connexion et pour la contrôler.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les connexions vissées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une plaque d'assemblage et d'une tige diagonale.**	- L'élève est capable de déterminer les distances requises entre les trous ainsi que la longueur d'une tige diagonale. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore pour déterminer la longueur de la tige diagonale. - L'élève est capable de déterminer les désignations des normes requises pour les éléments de connexion.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente. - L'élève a correctement déterminé les pièces normalisées, y compris la longueur des vis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'établissement d'une connexion par serrage au support.**	- L'élève est capable de dimensionner la plaque intermédiaire d'une connexion par serrage au support avec une contrainte indiquée et de déterminer les pièces normalisées requises.	- L'élève a correctement déterminé les pièces normalisées, y compris la longueur des vis. - L'élève a proprement dessiné la plaque intermédiaire et les dimensions étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des effets de leviers, des forces d'appui ainsi que des forces dégagées au cours du soulèvement de charges et de planifier la suspension de charges.**	- L'élève est capable de déterminer une force manquante en se référant à la loi des leviers. - L'élève est capable de déterminer des forces d'appui. - L'élève est capable de déterminer des forces dégagées au cours du soulèvement de charges et il connaît les points à observer au cours de la suspension de charges.	- Les forces déterminées graphiquement, respectivement calculées, étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente. - L'élève a établi un dessin propre quand il a appliqué une méthode graphique. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la suspension de charges.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Coupage de tôle et éléments d'assemblage en menuiserie métallique (DESS3)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Coupage de tôle et éléments d'assemblage en menuiserie métallique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des vissages de constructions métalliques dans un dessin.**	- L'élève complète/établit des dessins avec des vissages. - L'élève complète les désignations des normes dans la liste de pièces.	- L'élève a correctement établi ou complété la liste de pièces ainsi que la majorité des dessins complets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des ensembles de composants soudés dans un dessin.**	- L'élève complète/établit les dessins d'ensembles de composants soudés. - L'élève indique les symboles de soudures dans le respect de normes. - L'élève complète/établit la liste de pièces.	- L'élève a correctement établi ou complété la liste de pièces ainsi que la majorité des dessins complets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de dimensionnement avec des structures en tôle simples.**	- L'élève établit des vues développées d'objets prismatiques et cylindriques, de pyramides et de cônes. - L'élève détermine les longueurs réelles de bords d'objets, respectivement les dimensions réelles de surfaces.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et correct dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Préparation de la surface de pièces métalliques (THEO4)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Préparation de la surface de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**THEO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier le planage d'un composant.**	- L'élève connaît les différentes méthodes de planage et il est capable de les appliquer.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les méthodes de planage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour la méthode de traitement thermique adaptée à l'affectation correspondante et de planifier la production d'un outil simple.**	- L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les modifications des assemblages métalliques au cours des traitements thermiques. - L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la transformation d'un produit semi-fini en produit fini (par exemple un burin).	- L'élève a opté pour des méthodes de traitement thermique qui étaient en majorité adaptées à l'affectation et il les a décrites. - L'élève a expliqué la majorité des modifications des propriétés au cours du traitement thermique en se référant à l'assemblage métallique. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la production d'outils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des angles et des longueurs en appliquant les fonctions trigonométriques.**	- L'élève détermine des angles ainsi que des longueurs dans un triangle rectangle. - L'élève est capable d'indiquer les triangles rectangles requis pour les calculs de manière autonome dans un énoncé.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs mécaniques requises pour la production et pour la transformation de pièces.**	- L'élève détermine des grandeurs mécaniques comme l'avancement et la vitesse de rotation de manière autonome et il est capable de déterminer le temps requis pour un travail de soudage facile. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles ainsi que d'autres grandeurs en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier le ponçage ainsi que le polissage d'un composant soudé.**	- L'élève connaît les différentes méthodes de ponçage et de polissage et il est capable de les appliquer.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les différentes méthodes de ponçage et de polissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Bases de la construction métallique (DESS4)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Bases de la construction métallique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des plaques d'assemblage d'une charpente dans le respect des normes dans un dessin en se référant à des schémas de systèmes.**	- L'élève lit correctement des schémas de systèmes. - L'élève structure le point d'intersection avec des lignes axiales. - L'élève oriente les profilés en se référant à leur ligne de centres de gravité. - L'élève détermine les distances des bords ainsi que les distances entre les vis. - L'élève détermine les diamètres de trous ainsi que les dimensions à tracer en se référant aux tableaux de profilés dans un livre de formules. - L'élève produit des dessins à main levée des plaques d'assemblage. - L'élève dimensionne des dessins dans le respect des normes. - L'élève dispose de l'ensemble des données indiquées dans les dessins et requises pour la fabrication. - L'élève présente les déterminations des lignes de dimensions par de courtes barres obliques à 45 degrés. - Le dessin affiche une grande propreté ainsi qu'une grande précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des plaques de base, des fixations par le haut ainsi que des connexions latérales de supports dans le respect des normes.**	- L'élève dessine des plaques de base avec et sans renforts dans le respect des normes. - L'élève dessine des supports articulés dans le respect des normes. - L'élève dessine des fixations par le haut, soudées et vissées en oblique ou en ligne droite dans le respect des normes. - L'élève dessine des connexions vissées latérales avec des angles ou avec des tasseaux dans le respect des normes. - L'élève dessine des connexions latérales de supports soudées dans le respect des normes. - L'élève positionne correctement des renforts. - L'élève produit des dessins à main levée des connexions de supports. - L'élève détermine les connexions de supports normées en se référant au livre de formules. - L'élève dimensionne des dessins dans le respect des normes. - L'élève dispose de l'ensemble des données indiquées dans les dessins et requises pour la fabrication. - L'élève présente les déterminations des lignes de dimensions par de courtes barres obliques à 45 degrés. - Le dessin affiche une grande propreté ainsi qu'une grande précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des connexions de supports/de supports auxiliaires horizontales posées ou assemblées avec des sabots de protection et fixées à la traverse dans le respect des normes.**	- L'élève dessine des supports posés simples avec les renforts requis. - L'élève recherche des sabots de protection dans le livre de formules et il dessine la connexion dans le respect des normes. - L'élève dessine une connexion de supports fixée à la traverse et composée de deux supports d'une même hauteur avec les renforcements requis dans le respect des normes. - L'élève dessine une connexion de supports centrée, fixée à la traverse et composée de deux supports de hauteurs différentes dans le respect des normes. - L'élève dessine une connexion de supports plate, fixée à la traverse et composée de deux supports de hauteurs différentes avec le renforcement requis dans le respect des normes. - L'élève produit des dessins à main levée des connexions de supports présentées en perspective. - L'élève dimensionne des dessins dans le respect des normes. - L'élève dispose de l'ensemble des données indiquées dans les dessins et requises pour la fabrication. - L'élève présente les déterminations des lignes de dimensions par de courtes barres obliques à 45 degrés. - Le dessin affiche une grande propreté ainsi qu'une grande précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Fabrication d'un garde-corps (ATGAR)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication d'un garde-corps**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces d'une balustrade.**	- L'élève a produit les pièces avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une balustrade.**	- L'élève a produit la balustrade avec la dextérité requise.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - La balustrade correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la balustrade produite à un contrôle et de nettoyer les projections de soudure ainsi que les autres souillures.**	- La balustrade produite est propre et elle répond aux exigences.	- L'élève a nettoyé les projections de soudure, la balustrade était propre et elle a accompli sa fonction.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fabrication d'éléments métalliques complexes (FORSE3)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication d'éléments métalliques complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage complet à propos de structures soudées.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la production, respectivement le montage, des structures soudées de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de produire et de monter des structures soudées en suivant les indications.**	- L'apprenti produit des structures soudées correspondant aux indications des dessins.	- L'apprenti a produit, respectivement monté, des structures soudées en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les instructions internes en vigueur au cours de la production et du montage de structures soudées, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente au travail à l'heure, respectivement il signale son absence dans le respect des délais prévus en cas d'arrêt maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude polie et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Fabrication de portes et fenêtres (ATPOR)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication de portes et fenêtres**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPOR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de portes et de fenêtres.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une fenêtre, respectivement une porte.**	- L'élève produit l'ensemble de composants avec la dextérité requise.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - L'ensemble de composants correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la fenêtre, respectivement la porte, produite à un contrôle, de la régler et de nettoyer les projections de soudure ainsi que les autres souillures.**	- L'ensemble de composants produit est propre et il répond aux exigences.	- L'élève a nettoyé les projections de soudure et l'ensemble de composants était propre et en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Montage d'éléments métalliques complexes (FORSE4)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Montage d'éléments métalliques complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORSE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage complet à propos de structures soudées complexes.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la production, respectivement le montage, des structures soudées de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de produire et de monter des structures soudées complexes en suivant les indications.**	- L'apprenti produit des structures soudées correspondant aux indications des dessins.	- L'apprenti a produit, respectivement monté, des structures soudées en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les instructions internes en vigueur au cours de la production et du montage de structures soudées complexes, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente au travail à l'heure, respectivement il signale son absence dans le respect des délais prévus en cas d'arrêt maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude honnête, polie et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Technologie d'assemblages métalliques complexes 1 (THEO5)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Technologie d'assemblages métalliques complexes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'une fenêtre.**	- L'élève connaît la structure de fenêtres ainsi que les exigences en matière de protection thermique. - L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles concernant la protection thermique.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la structure de fenêtres et la protection thermique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour une serrure adaptée au verrouillage.**	- L'élève connaît les différentes variétés de serrures ainsi que leurs avantages et il est capable d'expliquer leur fonctionnement.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les différentes serrures.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'une porte.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement des différentes variétés de portes et des différentes fermetures.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les portes ainsi que les fermetures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'un portail.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de portails de salles et de portails pour une zone extérieure.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les portails.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Représentations d'assemblages métalliques complexes 1 (DESS5)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Représentations d'assemblages métalliques complexes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction de fenêtres avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction de portes/de systèmes de portails avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la liste de pièces/la liste de pièces soudées ainsi que les symboles de soudures dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève a indiqué les symboles de soudures dans le respect des normes dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève a présenté les listes de pièces soudées d'une manière cohérente et structurée.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Technologie d'assemblages métalliques complexes 2 (THEO6)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Technologie d'assemblages métalliques complexes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement de grilles.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les exigences concernant la pose de grilles.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les grilles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'un escalier.**	- L'élève connaît la structure et il est capable de déterminer les dimensions requises d'un escalier.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant des escaliers variés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'une balustrade.**	- L'élève connaît la structure et il est capable de déterminer les dimensions requises d'une balustrade.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les balustrades.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Représentations d'assemblages métalliques complexes 2 (DESS6)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Représentations d'assemblages métalliques complexes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction de balustrades avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects. - La balustrade respectait les normes indiquées concernant la hauteur et la subdivision.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction d'escaliers avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects. - L'escalier respectait les normes indiquées concernant la pente ainsi que les marches.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la liste de pièces/la liste de pièces soudées ainsi que les symboles de soudures dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève a indiqué les symboles de soudures dans le respect des normes dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève a présenté les listes de pièces soudées d'une manière cohérente et structurée.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**SE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations manquantes, d'établir des dessins ou de les compléter.**	- L'élève détermine les informations. - L'élève complète le jeu de dessins.	- L'élève a opté pour des informations qui étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel. - Les dessins mentionnaient quasiment toutes les dimensions requises pour la production de la pièce de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs physiques correspondant à l'exemple de l'énoncé.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants de manière autonome en se référant à des dessins indiqués et en considérant les règles de sécurité et de les assembler, le cas échéant.**	- L'élève lit les dessins, il détermine des données de coupes manquantes et il planifie les étapes de travail. - L'élève opte pour le matériel brut et il manipule les machines-outils ainsi que les appareils de soudage de manière règlementaire. - L'élève fabrique les pièces détachées ainsi que l'ensemble de composants.	- L'élève a constitué l'ensemble de composants en appliquant les règles de sécurité en vigueur. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - L'ensemble de composants ainsi que les différentes pièces correspondaient en majorité aux indications du dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre un ensemble de composants assemblé à un contrôle et d'analyser sa méthode de travail de manière critique.**	- L'élève présente un travail propre qui répond aux exigences. - L'élève est capable d'expliquer sa méthode de travail et il emploie le vocabulaire professionnel requis.	- L'élève a nettoyé presque toutes les projections de soudure et l'ensemble de composants était en état de fonctionnement. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a majoritairement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde“. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Acquérir les connaissances de base pour effectuer des calculs techniques simples (BACAL-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base pour effectuer des calculs techniques simples**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BACAL-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'inverser des formules.**	- L'élève inverse la formule en fonction de la grandeur recherchée.	- L'élève a correctement inversé des formules importantes pour le module.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur, la surface ainsi que le volume de pièces de travail.**	- L'élève détermine la longueur, la surface ainsi que le volume de pièces de travail simples.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la masse de pièces de travail.**	- L'élève détermine la masse de pièces de travail simples.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Constructions métalliques an CAD 1 (CAD1-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques an CAD 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Bases en génie électrique 1 (BAEL1-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases en génie électrique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAEL1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il décrit leur fonction.	- L'élève connaît les composants essentiels d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction de la majorité des composants essentiels d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le courant continu, le courant alternatif ainsi que le courant triphasé et de les distinguer.**	- L'élève décrit le courant continu, le courant alternatif ainsi que le courant triphasé et il est capable de les distinguer.	- L'élève a décrit le courant continu, le courant alternatif ainsi que le courant triphasé de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et de leur attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne les effets du courant électrique sur le corps humain résultant d'actions inconvenables ou de pièces défectueuses. - L'élève prépare l'attribution de mesures de protection à des dangers.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une électrocution. - L'élève connaît les règles du comportant personnel importantes pour éviter les dangers. - L'élève connaît des mesures de protection essentielles servant à la protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Constructions métalliques en CAD 2 (CAD2-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Bases en génie électrique 2 (BAEL2-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases en génie électrique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAEL2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique et il décrit leur fonction.	- L'élève connaît les composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction de la majorité des composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement fondamental d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement fondamental d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève identifie les raccordements électriques de machines dans un atelier et il est capable de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les fils d'une conduite aux bornes d'un dispositif de connexion et de la plaque à bornes d'un moteur à courant triphasé. - L'élève indique les désignations des conducteurs et il désigne l'attribution des couleurs des fils dans une conduite.	- L'élève a interprété la grande majorité des raccordements électriques de machines guidées à la main et de petites machines stationnaires d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Constructions métalliques en CAD 3 (CAD3-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Mathématiques1 (MATHE1-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATHE1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des composants avec des outils et avec des machines guidés à la main.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'ensembles de composants simples.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les calculs concernant les commandes de clients.**	- Le carnet est propre et l'élève a noté les calculs requis d'une manière claire et compréhensible.	- L'élève a noté la majorité des calculs d'une manière complète, lisible et propre. - Le carnet avait l'air soigné. - Les esquisses des calculs étaient propres et lisibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Constructions métalliques en CAD 4 (CAD4-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Constructions métalliques en CAD 5 (CAD5-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Constructions métalliques en CAD 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAD5-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un composant avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation dans l'espace ou d'une pièce disponible.	- L'élève a établi un dessin majoritairement correct, respectivement il l'a complété, en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de dimensionner des pièces de travail avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève dispose des vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur était propre, la pièce était représentée d'une manière approximativement correcte et l'élève a indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des indications complémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève présente les indications complémentaires d'une manière cohérente et dans le respect des normes dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier de manière règlementaire dans le dossier indiqué.	- L'élève a correctement présenté la grande majorité des indications. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour l'accomplissement des missions de travail.	- L'élève a intégralement présenté la majorité des missions de travail dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Mathématiques2 (MATHE2-F)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mathématiques2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MATHE2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production de composants en tôle.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la production de pièces façonnées.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production de structures en profilés.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter les calculs concernant les commandes de clients.**	- Le carnet est propre et l'élève a noté les calculs requis d'une manière claire et compréhensible.	- L'élève a noté la majorité des calculs d'une manière complète, lisible et propre. - Le carnet avait l'air soigné. - Les esquisses des calculs étaient propres et lisibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Fabrication manuelle de pièces métalliques (ATMAN)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication manuelle de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMAN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Atelier
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées simples en se servant de machines et d'outils guidés à la main.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- Les pièces de travail produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet en se servant de machines et d'outils guidés à la main.**	- L'élève réalise le projet avec les compétences requises.	- Les pièces de travail du projet produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées. - Le produit du projet a accompli sa fonction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques concernant les machines et les outils guidés à la main.**	- L'élève répond à des questions concernant les machines et les outils guidés à la main.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Fabrication de pièces métalliques par brasage et soudage à gaz (ATSOU)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication de pièces métalliques par brasage et soudage à gaz**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATSOU**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage au gaz et du brasage ainsi que des méthodes de séparation thermique à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage au gaz et du brasage ainsi que des méthodes de séparation thermique au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques des méthodes d'assemblage du soudage au gaz et du brasage et des méthodes de séparation thermique.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabrication de pièces métalliques par formage (ATFOR)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication de pièces métalliques par formage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATFOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	4	- Atelier
5	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées par formage.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Aucune erreur extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets en appliquant la méthode du formage.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du formage.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabrication mécanique de pièces métalliques (ATMAC)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication mécanique de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATMAC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces détachées en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève produit les échantillons avec la dextérité requise.	- Les pièces de travail produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement les pièces détachées d'un projet en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève réalise le projet avec les compétences requises.	- Les pièces de travail du projet produites correspondaient en majorité au dessin et à 60% aux tolérances dimensionnelles ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquées. - Le produit du projet a accompli sa fonction.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques de la fabrication mécanique.**	- L'élève répond à des questions concernant la fabrication mécanique.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Fabrication de pièces métalliques par soudage à l'arc manuel et à pression (ATARC)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Bases pour la fabrication de pièces métalliques**

Titre du module:	**Fabrication de pièces métalliques par soudage à l'arc manuel et à pression**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATARC**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage à l'arc manuel et du soudage à pression à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer le soudage à l'arc manuel ainsi que le soudage à pression au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du soudage à l'arc manuel et du soudage à pression.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Bases de la préparation du travail (DESS1)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Bases de la préparation du travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit un dessin technique de composants plats simples dans le respect des normes en se référant à des dessins indiqués/à des esquisses indiquées et en appliquant des structures géométriques de base.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert en cours de manière cohérente et il les manipule d'une manière propre et correcte. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété et pour une épaisseur des lignes (lignes d'attache, bords des objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche en employant une police normalisée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques. - L'ensemble du dessin affiche un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève présente l'ensemble des lignes de dimension, des lignes d'attache et des lignes de délimitation avec une épaisseur correcte. - L'élève positionne correctement les valeurs de mesures et il les indique avec une police normalisée et une taille appropriée. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir d'un objet simple représenté dans l'espace, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève mesure correctement les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève déduit correctement les dimensions requises d'une vue dimétrique ou isométrique. - L'élève positionne le réticule ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il dispose les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé en parallèle, structure propre, etc.). - L'élève positionne correctement l'axe renversé (ligne à 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique en appliquant la vue qui permettra le mieux son identification et il effectue ensuite la transposition vers d'autres vues. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant représenté en trois vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève présente l'ensemble des lignes de dimension, des lignes d'attache et des lignes de délimitation avec une épaisseur correcte. - L'élève positionne correctement les valeurs de mesures et il les indique avec une police normalisée et une taille appropriée. - L'élève dimensionne un élément de formage en appliquant la vue qui permet le mieux d'identifier sa forme. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Procédés de fabrication de pièces métalliques (THEO1)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Procédés de fabrication de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THEO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité de rigueur sur un chantier.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité et il est capable d'expliquer leur importance.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de vérifier les dimensions admissibles d'une pièce de travail.**	- L'élève détermine les dimensions maximales ainsi que les dimensions minimales de pièces de travail en se référant à un dessin et il est capable de les vérifier en se servant des instruments de mesure appropriés.	- Les dimensions déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement opté pour la majorité des instruments de mesure correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le choix d'un acier en se référant à ses connaissances technologiques concernant les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés des matériaux.**	- L'élève est capable d'expliquer la relation entre l'affectation, la contrainte et la structure intérieure de l'acier.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les variétés d'acier utilisées d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les abréviations des normes d'aciers et de produits semi-finis.**	- L'élève connaît la structure de l'abréviation d'une norme et il est capable de déterminer les propriétés, respectivement les compositions, des aciers ainsi que les dimensions des produits semi-finis.	- Les explications concernant les abréviations des normes étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour un matériau non métallique approprié pour différentes affectations.**	- L'élève connaît les propriétés de matériaux non métalliques.	- L'élève a opté pour la majorité des matériaux de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité cohérentes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Préparation du travail pour pièces métalliques (DESS2)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Préparation du travail pour pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail cylindrique avec des trous, des rainures, des parties plates et des coupes obliques.**	- L'élève positionne le réticule ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues (subdivision des cercles, génératrices, méthode des rayons de projection). - L'élève positionne correctement l'axe renversé (ligne à 45 degrés) pour les lignes de projection. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève complète des dessins techniques avec des représentations en coupes en suivant les indications et il les dimensionne dans le respect des normes.**	- L'élève représente correctement des pièces de travail en coupes complètes, respectivement en demi-coupes. - L'élève complète correctement les représentations de trous avec des coupes partielles. - L'élève complète correctement les représentations de pièces soudées simples avec des trous et avec des fraisages dans une représentation en coupe en suivant les indications concernant les coupes. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et correct dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève représente correctement des filetages ainsi que des fraisages en vues et en coupes dans des dessins techniques et il les dimensionne dans le respect des normes.**	- L'élève représente correctement des filetages ainsi que des fraisages en vues et en coupes dans le respect des normes. - L'élève effectue le dimensionnement dans le respect des normes. - Le dessin affiche un degré élevé de propreté et de précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et correct dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la théorie concernant les tolérances indiquées dans des dessins, il détermine correctement les données requises et il complète correctement des dessins techniques avec des symboles servant à identifier les surfaces.**	- L'élève connaît l'utilité des tolérances indiquées. - L'élève connaît les options des tolérances indiquées dans des dessins (tolérances générales, dimensions, limites, classes de tolérance), il détermine correctement les dimensions requises et il complète des dessins techniques en conséquence. - L'élève connaît les symboles servant à identifier des surfaces dans des dessins techniques et il est capable de les attribuer correctement aux surfaces correspondantes et de compléter un dessin technique en conséquence.	- Les explications étaient en majorité correctes. - Les données complétées étaient propres et en majorité correctes.

20 % (12 P)	**L'élève établit des listes de pièces simples en se référant à un dessin complet.**	- L'élève complète les numéros de positions de profilés en acier dans le dessin complet. - L'élève établit la liste de pièces des profilés en acier utilisés (position et quantité de pièces détachées, respectivement longueur, désignation et norme des produits en acier). - L'élève détermine correctement la masse de différentes positions en se référant à la masse linéique indiquée dans le livre de formules.	- Les listes de pièces établies, respectivement compétées, étaient propres et en majorité correctes. - L'élève a correctement déterminé la masse de différentes positions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Procédés de formage et d'assemblage en menuiserie métallique (THEO2)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation du travail en menuiserie métallique**

Titre du module:	**Procédés de formage et d'assemblage en menuiserie métallique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**THEO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une grille.**	- L'élève connaît les méthodes de fabrication envisageables et il est capable de déterminer les dimensions requises, les intervalles de la grille ainsi que la masse de la pièce.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des méthodes de fabrication. - Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une pièce pliée.**	- L'élève connaît les exigences à considérer au cours du pliage et il est capable de déterminer les dimensions de la pièce requises.	- L'élève a correctement expliqué la majorité des méthodes de pliage. - L'élève a correctement déterminé la majorité des longueurs étirées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour une mesure anticorrosion adaptée à l'affectation correspondante.**	- L'élève connaît les causes de la corrosion. - L'élève est capable d'opter pour des mesures anticorrosion correspondant à des matériaux indiqués et à des affectations.	- L'élève a opté pour la majorité des mesures anticorrosion de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité cohérentes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une connexion vissée simple.**	- L'élève est capable de déterminer les abréviations des normes des pièces requises pour une connexion vissée, d'expliquer son choix et de déterminer la longueur de serrage.	- L'élève a correctement opté pour la majorité des pièces et les abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de pièces simples par soudure MIG/MAG (ATMAG)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserue métallique**

Titre du module:	**Fabrication de pièces simples par soudure MIG/MAG**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMAG**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage MIG/MAG à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage du soudage MIG/MAG au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du soudage MIG/MAG.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Bases pour la fabrication d'éléments métalliques (FOSEF1)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserue métallique**

Titre du module:	**Bases pour la fabrication d'éléments métalliques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOSEF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de tenir un carnet d'apprentissage complet consacré aux composants métalliques simples.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la fabrication de composants métalliques de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des composants métalliques simples en suivant les indications.**	- Les composants métalliques fabriqués correspondent aux indications des dessins.	- L'apprenti a correctement fabriqué les composants métalliques sous guidance en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes en vigueur au cours de la fabrication de composants mécaniques simples, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les instructions en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente à l'heure au travail, respectivement il signale ses absences dans les délais indiqués en cas de maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude conforme à un comportement honnête, soigné et respectueux au travail à l'égard de ses collègues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Fabrication de pièces simples en soudage au TIG (ATWIG)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserue métallique**

Titre du module:	**Fabrication de pièces simples en soudage au TIG**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATWIG**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer la méthode d'assemblage du soudage TIG à des pièces détachées.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer la méthode d'assemblage du soudage TIG au cours de projets.**	- L'élève réalise des projets avec les compétences requises.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - Le produit du projet a accompli sa fonction et il correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases théoriques du soudage TIG.**	- L'élève répond à des questions concernant les bases théoriques.	- Les réponses étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Bases pour le montage d'éléments métalliques (FOSEF2)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de soudage en menuiserue métallique**

Titre du module:	**Bases pour le montage d'éléments métalliques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOSEF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de tenir un carnet d'apprentissage complet consacré aux composants métalliques simples.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la fabrication de composants métalliques de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer et de monter des composants métalliques en suivant les indications.**	- Les composants métalliques fabriqués correspondent aux indications des dessins.	- L'apprenti a correctement fabriqué, respectivement monté, les composants métalliques en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes en vigueur au cours de la fabrication et du montage de composants mécaniques, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les instructions en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente à l'heure au travail, respectivement il signale ses absences dans les délais indiqués en cas de maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude conforme à un comportement honnête, soigné et respectueux au travail à l'égard de ses collègues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Techniques d'assemblage en métal (THEO3)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Techniques d'assemblage en métal**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions avec des vis de cisaillement et des vis de pression latérale ainsi que des connexions avec des vis de frottement.**	- L'élève est capable de distinguer des connexions avec des vis de cisaillement et des vis de pression latérale ainsi que des connexions avec des vis de frottement et il connaît des méthodes pour établir une connexion et pour la contrôler.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les connexions vissées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production d'une plaque d'assemblage et d'une tige diagonale.**	- L'élève est capable de déterminer les distances requises entre les trous ainsi que la longueur d'une tige diagonale. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore pour déterminer la longueur de la tige diagonale. - L'élève est capable de déterminer les désignations des normes requises pour les éléments de connexion.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente. - L'élève a correctement déterminé les pièces normalisées, y compris la longueur des vis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'établissement d'une connexion par serrage au support.**	- L'élève est capable de dimensionner la plaque intermédiaire d'une connexion par serrage au support avec une contrainte indiquée et de déterminer les pièces normalisées requises.	- L'élève a correctement déterminé les pièces normalisées, y compris la longueur des vis. - L'élève a proprement dessiné la plaque intermédiaire et les dimensions étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des effets de leviers, des forces d'appui ainsi que des forces dégagées au cours du soulèvement de charges et de planifier la suspension de charges.**	- L'élève est capable de déterminer une force manquante en se référant à la loi des leviers. - L'élève est capable de déterminer des forces d'appui. - L'élève est capable de déterminer des forces dégagées au cours du soulèvement de charges et il connaît les points à observer au cours de la suspension de charges.	- Les forces déterminées graphiquement, respectivement calculées, étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente. - L'élève a établi un dessin propre quand il a appliqué une méthode graphique. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la suspension de charges.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Coupage de tôle et éléments d'assemblage en menuiserie métallique (DESS3)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Coupage de tôle et éléments d'assemblage en menuiserie métallique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des vissages de constructions métalliques dans un dessin.**	- L'élève complète/établit des dessins avec des vissages. - L'élève complète les désignations des normes dans la liste de pièces.	- L'élève a correctement établi ou complété la liste de pièces ainsi que la majorité des dessins complets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des ensembles de composants soudés dans un dessin.**	- L'élève complète/établit les dessins d'ensembles de composants soudés. - L'élève indique les symboles de soudures dans le respect de normes. - L'élève complète/établit la liste de pièces.	- L'élève a correctement établi ou complété la liste de pièces ainsi que la majorité des dessins complets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de dimensionnement avec des structures en tôle simples.**	- L'élève établit des vues développées d'objets prismatiques et cylindriques, de pyramides et de cônes. - L'élève détermine les longueurs réelles de bords d'objets, respectivement les dimensions réelles de surfaces.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et correct dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Préparation de la surface de pièces métalliques (THEO4)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Préparation de la surface de pièces métalliques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier le planage d'un composant.**	- L'élève connaît les différentes méthodes de planage et il est capable de les appliquer.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les méthodes de planage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour la méthode de traitement thermique adaptée à l'affectation correspondante et de planifier la production d'un outil simple.**	- L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les modifications des assemblages métalliques au cours des traitements thermiques. - L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la transformation d'un produit semi-fini en produit fini (par exemple un burin).	- L'élève a opté pour des méthodes de traitement thermique qui étaient en majorité adaptées à l'affectation et il les a décrites. - L'élève a expliqué la majorité des modifications des propriétés au cours du traitement thermique en se référant à l'assemblage métallique. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la production d'outils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des angles et des longueurs en appliquant les fonctions trigonométriques.**	- L'élève détermine des angles ainsi que des longueurs dans un triangle rectangle. - L'élève est capable d'indiquer les triangles rectangles requis pour les calculs de manière autonome dans un énoncé.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs mécaniques requises pour la production et pour la transformation de pièces.**	- L'élève détermine des grandeurs mécaniques comme l'avancement et la vitesse de rotation de manière autonome et il est capable de déterminer le temps requis pour un travail de soudage facile. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles ainsi que d'autres grandeurs en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier le ponçage ainsi que le polissage d'un composant soudé.**	- L'élève connaît les différentes méthodes de ponçage et de polissage et il est capable de les appliquer.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les différentes méthodes de ponçage et de polissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Bases de la construction métallique (DESS4)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pièces spécifiques de la construction métallique**

Titre du module:	**Bases de la construction métallique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des plaques d'assemblage d'une charpente dans le respect des normes dans un dessin en se référant à des schémas de systèmes.**	- L'élève lit correctement des schémas de systèmes. - L'élève structure le point d'intersection avec des lignes axiales. - L'élève oriente les profilés en se référant à leur ligne de centres de gravité. - L'élève détermine les distances des bords ainsi que les distances entre les vis. - L'élève détermine les diamètres de trous ainsi que les dimensions à tracer en se référant aux tableaux de profilés dans un livre de formules. - L'élève produit des dessins à main levée des plaques d'assemblage. - L'élève dimensionne des dessins dans le respect des normes. - L'élève dispose de l'ensemble des données indiquées dans les dessins et requises pour la fabrication. - L'élève présente les déterminations des lignes de dimensions par de courtes barres obliques à 45 degrés. - Le dessin affiche une grande propreté ainsi qu'une grande précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des plaques de base, des fixations par le haut ainsi que des connexions latérales de supports dans le respect des normes.**	- L'élève dessine des plaques de base avec et sans renforts dans le respect des normes. - L'élève dessine des supports articulés dans le respect des normes. - L'élève dessine des fixations par le haut, soudées et vissées en oblique ou en ligne droite dans le respect des normes. - L'élève dessine des connexions vissées latérales avec des angles ou avec des tasseaux dans le respect des normes. - L'élève dessine des connexions latérales de supports soudées dans le respect des normes. - L'élève positionne correctement des renforts. - L'élève produit des dessins à main levée des connexions de supports. - L'élève détermine les connexions de supports normées en se référant au livre de formules. - L'élève dimensionne des dessins dans le respect des normes. - L'élève dispose de l'ensemble des données indiquées dans les dessins et requises pour la fabrication. - L'élève présente les déterminations des lignes de dimensions par de courtes barres obliques à 45 degrés. - Le dessin affiche une grande propreté ainsi qu'une grande précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et de dimensionner des connexions de supports/de supports auxiliaires horizontales posées ou assemblées avec des sabots de protection et fixées à la traverse dans le respect des normes.**	- L'élève dessine des supports posés simples avec les renforts requis. - L'élève recherche des sabots de protection dans le livre de formules et il dessine la connexion dans le respect des normes. - L'élève dessine une connexion de supports fixée à la traverse et composée de deux supports d'une même hauteur avec les renforcements requis dans le respect des normes. - L'élève dessine une connexion de supports centrée, fixée à la traverse et composée de deux supports de hauteurs différentes dans le respect des normes. - L'élève dessine une connexion de supports plate, fixée à la traverse et composée de deux supports de hauteurs différentes avec le renforcement requis dans le respect des normes. - L'élève produit des dessins à main levée des connexions de supports présentées en perspective. - L'élève dimensionne des dessins dans le respect des normes. - L'élève dispose de l'ensemble des données indiquées dans les dessins et requises pour la fabrication. - L'élève présente les déterminations des lignes de dimensions par de courtes barres obliques à 45 degrés. - Le dessin affiche une grande propreté ainsi qu'une grande précision. - Le cas échéant, l'élève considère une échelle.	- Le dessin établi était propre et correct dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Fabrication d'un garde-corps (ATGAR)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication d'un garde-corps**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces d'une balustrade.**	- L'élève a produit les pièces avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une balustrade.**	- L'élève a produit la balustrade avec la dextérité requise.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - La balustrade correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la balustrade produite à un contrôle et de nettoyer les projections de soudure ainsi que les autres souillures.**	- La balustrade produite est propre et elle répond aux exigences.	- L'élève a nettoyé les projections de soudure, la balustrade était propre et elle a accompli sa fonction.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fabrication d'éléments métalliques complexes (FOSEF3)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication d'éléments métalliques complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOSEF3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage complet à propos de structures soudées.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la production, respectivement le montage, des structures soudées de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de produire et de monter des structures soudées en suivant les indications.**	- L'apprenti produit des structures soudées correspondant aux indications des dessins.	- L'apprenti a produit, respectivement monté, des structures soudées en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les instructions internes en vigueur au cours de la production et du montage de structures soudées, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente au travail à l'heure, respectivement il signale son absence dans le respect des délais prévus en cas d'arrêt maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude polie et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Fabrication de portes et fenêtres (ATPOR)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Fabrication de portes et fenêtres**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPOR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de portes et de fenêtres.**	- L'élève produit les pièces détachées avec la dextérité requise.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis d'appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une fenêtre, respectivement une porte.**	- L'élève produit l'ensemble de composants avec la dextérité requise.	- Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - L'ensemble de composants correspondait aux indications du dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la fenêtre, respectivement la porte, produite à un contrôle, de la régler et de nettoyer les projections de soudure ainsi que les autres souillures.**	- L'ensemble de composants produit est propre et il répond aux exigences.	- L'élève a nettoyé les projections de soudure et l'ensemble de composants était propre et en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Montage d'éléments métalliques complexes (FOSEF4)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Exécution de travaux de menuiserie métallique**

Titre du module:	**Montage d'éléments métalliques complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOSEF4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage complet à propos de structures soudées complexes.**	- Le carnet d'apprentissage est propre et l'apprenti établit les rapports requis.	- Les rapports étaient lisibles. - L'apprenti a expliqué la production, respectivement le montage, des structures soudées de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de produire et de monter des structures soudées complexes en suivant les indications.**	- L'apprenti produit des structures soudées correspondant aux indications des dessins.	- L'apprenti a produit, respectivement monté, des structures soudées en se référant aux explications du formateur.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les instructions internes en vigueur au cours de la production et du montage de structures soudées complexes, il travaille soigneusement et il adopte une attitude polie à l'égard de ses collègues de travail.**	- L'apprenti suit les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti travaille en équipe et il se présente au travail à l'heure, respectivement il signale son absence dans le respect des délais prévus en cas d'arrêt maladie.	- L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a adopté une attitude honnête, polie et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Technologie d'assemblages métalliques complexes 1 (THEO5)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Technologie d'assemblages métalliques complexes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'une fenêtre.**	- L'élève connaît la structure de fenêtres ainsi que les exigences en matière de protection thermique. - L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles concernant la protection thermique.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant la structure de fenêtres et la protection thermique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour une serrure adaptée au verrouillage.**	- L'élève connaît les différentes variétés de serrures ainsi que leurs avantages et il est capable d'expliquer leur fonctionnement.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les différentes serrures.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'une porte.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement des différentes variétés de portes et des différentes fermetures.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les portes ainsi que les fermetures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'un portail.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de portails de salles et de portails pour une zone extérieure.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les portails.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Représentations d'assemblages métalliques complexes 1 (DESS5)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Représentations d'assemblages métalliques complexes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction de fenêtres avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction de portes/de systèmes de portails avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la liste de pièces/la liste de pièces soudées ainsi que les symboles de soudures dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève a indiqué les symboles de soudures dans le respect des normes dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève a présenté les listes de pièces soudées d'une manière cohérente et structurée.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Technologie d'assemblages métalliques complexes 2 (THEO6)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Technologie d'assemblages métalliques complexes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement de grilles.**	- L'élève connaît la structure ainsi que les exigences concernant la pose de grilles.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les grilles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'un escalier.**	- L'élève connaît la structure et il est capable de déterminer les dimensions requises d'un escalier.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant des escaliers variés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la production ainsi que le dimensionnement d'une balustrade.**	- L'élève connaît la structure et il est capable de déterminer les dimensions requises d'une balustrade.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les balustrades.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Représentations d'assemblages métalliques complexes 2 (DESS6)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la menuiserie métallique**

Titre du module:	**Représentations d'assemblages métalliques complexes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESS6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction de balustrades avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects. - La balustrade respectait les normes indiquées concernant la hauteur et la subdivision.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'un assemblage métallique complexe du domaine de la construction d'escaliers avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins d'assemblages métalliques complexes dans le respect des normes avec des logiciels de conception assistée par ordinateur en indiquant le dimensionnement et éventuellement les vues en coupes requises.	- Les dessins établis, respectivement complétés, étaient en majorité corrects. - L'escalier respectait les normes indiquées concernant la pente ainsi que les marches.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter la liste de pièces/la liste de pièces soudées ainsi que les symboles de soudures dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève a indiqué les symboles de soudures dans le respect des normes dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève a présenté les listes de pièces soudées d'une manière cohérente et structurée.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**SEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serruriers - francophone - Serrurier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations manquantes, d'établir des dessins ou de les compléter.**	- L'élève détermine les informations. - L'élève complète le jeu de dessins.	- L'élève a opté pour des informations qui étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel. - Les dessins mentionnaient quasiment toutes les dimensions requises pour la production de la pièce de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs physiques correspondant à l'exemple de l'énoncé.**	- L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés pour déterminer des paramètres manquants. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités.	- Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants de manière autonome en se référant à des dessins indiqués et en considérant les règles de sécurité et de les assembler, le cas échéant.**	- L'élève lit les dessins, il détermine des données de coupes manquantes et il planifie les étapes de travail. - L'élève opte pour le matériel brut et il manipule les machines-outils ainsi que les appareils de soudage de manière règlementaire. - L'élève fabrique les pièces détachées ainsi que l'ensemble de composants.	- L'élève a constitué l'ensemble de composants en appliquant les règles de sécurité en vigueur. - Aucune erreur de soudure extérieure d'envergure n'a été constatée au cours du contrôle visuel des soudures produites. - L'ensemble de composants ainsi que les différentes pièces correspondaient en majorité aux indications du dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre un ensemble de composants assemblé à un contrôle et d'analyser sa méthode de travail de manière critique.**	- L'élève présente un travail propre qui répond aux exigences. - L'élève est capable d'expliquer sa méthode de travail et il emploie le vocabulaire professionnel requis.	- L'élève a nettoyé presque toutes les projections de soudure et l'ensemble de composants était en état de fonctionnement. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a majoritairement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Travaux pratiques mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Application des bases informatiques (INFOB-F)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Application des bases informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOB-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle informatique
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser, organiser et sauvegarder des données sur son ordinateur.**	- explique les bases du fonctionnement d'un ordinateur - applique selon instruction les manipulations d'un ordinateur - utilise les moyens de sauvegarde des données et organise son ordinateur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de rédiger et formater des pages et des textes avec le programme WORD.**	- utilise les bases du programme WORD et démontre la structure du programme - utilise le tabulateur, les bulles, la numération et les 2 types de caractères	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'insérer et de télécharger des photos.**	- utilise le "TEXT BOX" dans un fichier WORD - fait la mise en page selon les besoins et sait accéder à des fichiers	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'établir une fiche de calcul simple.**	- utilise les bases du programme EXCEL et démontre la structure du programme - comprend la notion du tableau - inscrit correctement les données dans une grille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait analyser, évaluer et améliorer son comportement et ses résultats.**	- organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Cuisine appliquée 1 (CUAP1-F)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des pommes de terre.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des légumes.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer les masses à croquettes et les dérivées.**	- comprend la fiche technique - applique les méthodes de cuisson adaptées - vérifie le gout	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat simple salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'accepter la critique de la part de ses supérieurs et respecte leurs consignes, conseils et instructions.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Cuisine appliquée 2 (CUAP2-F)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des poissons/ crustacés et coquillages.**	- réalise les préparations préliminaires : écailler, dépouiller, désarêter - coupe en filet - sait faire les différents pliages des soles - réalise une farce de poisson - réalise des préparations préliminaires des crustacés et coquillages : nettoyer, ouvrir à cru, décortiquer, - réalise des cuissons appropriées - réalise un fumet - respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'exécuter les préparations préliminaires des volailles.**	- réalise les préparations préliminaires : flamber, vider, brider, découper, désosser - réalise une farce de volaille - réalise une marinade pour rôtir - réalise un fond de volaille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat de difficulté moyenne salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Traitement informatique en cuisine (INFOC-F)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOC-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique - Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire des recherches sur Internet autour de sujets professionnels donnés et d'archiver les informations qu'il a trouvées.**	- trouve des informations sur Internet à propos de sujets professionnels donnés et les archive par la suite	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de vérifier la fiabilité des sources d'information.**	- vérifie la fiabilité des sources d'information	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de traitement de texte pour la rédaction et la gestion de documents.**	- établit un dossier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de feuilles de calcul pour gérer ses dépenses personnelles.**	- établit des fiches de calcul	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de respecter les procédures et les consignes de sécurité en vigueur.**	- respecte les règles de la manipulation du matériel et des logiciels	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour sa formation.**	- participe activement aux cours	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Initiation dans l'étude des vins dans la restauration (VINRE-F)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation dans l'étude des vins dans la restauration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VINRE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer la classification des vins et les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- énumère et connaît les différents cépages blancs et rouges luxembourgeois - explique le fonctionnement de la marque nationale - explique le système de classification des vins luxembourgeois - énumère les différents acteurs du milieu viti-vinicole	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la vinification en blanc et les étapes de la vinification en rouge.**	- énumère les différentes étapes de la vinification par ordre chronologique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la production du crémant/champagne.**	- énumère les étapes principales de la fabrication du crémant - énumère les producteurs principaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de lire une étiquette de vin.**	- énumère les différentes dénominations sur une étiquette	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître des régions viticoles en Europe et il est capable d'énumérer quelques domaines, châteaux, caves.**	- connaît des régions viticoles en Europe	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de déboucher et de servir du vin blanc, du vin rouge et du crémant/champagne.**	- débouche correctement les vins - choisit les verres adéquats - connaît les différentes t° de service du vin	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications sur les dangers dus à l'abus de la consommation de boissons alcoolisées.**	- connaît les conséquences	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Cuisine appliquée 3 (CUAP3-F)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Atelier
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des viandes.**	- réalise les préparations préliminaires : désosser, parer, dégraisser, découper, ficeler - réalise une farce de viande - réalise une marinade - réalise un fond de veau/gibier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les cuissons des abats.**	- réalise les préparations préliminaires : dégorger, parer, dégraisser, désosser, découper, ficeler - réalise la méthode cuisson adaptée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat complexe salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des préparations végétariennes (ovo-lacto) et véganes.**	- réalise un bouillon de légumes - réalise un plat végétarien(ovo-lacto) - réalise un plat végétal (végan) - se concentre sur le dosage et la cuisson - organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Organisation du poste de travail en cuisine (CONBA)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Organisation du poste de travail en cuisine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONBA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître le matériel et les ustensiles en cuisine.**	- sait énumérer les ustensiles en utilisant la terminologie professionnelle - sait reconnaître le matériel et les ustensiles de cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître et de choisir les machines en cuisine.**	- connaît le fonctionnement des machines en atelier - connaît les différentes sources de chaleur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le système "Gastronorme".**	- connaît les mesures - connaît l'utilisation - connaît les avantages et les inconvénients	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît la hiérarchie et la brigade en cuisine.**	- connaît la hiérarchie de la brigade - connaît les fonctions de chaque poste	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les bases de l'hygiène personnelle et du poste de travail.**	- connaît hygiène corporelle la tenue de travail - connaît la marche en avant et l'avancée logique des préparations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la détérioration des aliments par les microorganismes et les agents pathogènes.**	- connaît les conditions de développement des microorganismes et les principales espèces de la chaine alimentaire	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de comprendre les méthodes de conservation par le froid et par le chaud.**	prend connaissances des traitements thermiques et par le PH - prend connaissances de la composition des aliments	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Production collective d'un menu simple à 2 plats (ATPRC1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Production collective d'un menu simple à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
5	5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1)**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail de groupe.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail de groupe.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**Il est capable de demander des renseignements supplémentaires en cas de doute.**	- il demande des renseignements	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Production individuelle d'un menu simple à 2 plats (ATPRI1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Production individuelle d'un menu simple à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
5	5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail individuel.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail individuel.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'élève se comporte et communique de façon adéquate (verbale et non verbale) avec ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues.**	- son comportement est correct - bonne communication avec ses supérieurs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Application des techniques de cuisine 1 (CUIAP1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Application des techniques de cuisine 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CUIAP1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'apprendre à peser correctement les denrées alimentaires.**	- pèse correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comprendre une fiche technique.**	- remplit une fiche technique - sait noter les quantités - sait noter la progression - applique le vocabulaire de cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les découpes de légumes et pommes de terre.**	- connaît les marchandises - applique les préparations préliminaires - découpe en bâtonnets - découpe en cube - hache et émince - connaît les différentes tailles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer les 3 fonds de bases.**	- connaît les marchandises - applique les préparations préliminaires - découpe en bâtonnets - découpe en cube - hache et émince - connaît les différentes tailles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des vinaigrettes, des mayonnaises et ses dérivés.**	- connaît les principes de l'émulsion - sait préparer des vinaigrettes - sait préparer la mayonnaise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples.**	- connaît les marchandises de base - connaît les recettes de base - sait préparer des desserts simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Technologie culinaire 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Technologie culinaire 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant comprend la classification des méthodes de cuisson.**	- sait énumérer les méthodes de cuisson sèches, humides, mixtes et les finitions (gratiner, glacer)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les mesures de sécurité au travail.**	- sait reconnaître les irrégularités des mesures de sécurité - sait prévenir les accidents de travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les légumes et connaît leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les valeurs nutritives. - connaît la classification des légumes et leur saison. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux légumes. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des légumes.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les champignons et connaît leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les valeurs nutritives. - connaît la classification des champignons. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux champignons. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des champignons.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les fruits et connaît leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît la classification des fruits et leur saison. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux fruits. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des fruits.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les pommes de terre et connaît leurs possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les valeurs nutritives. - connaît la classification des pommes de terre. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux pommes de terre. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des pommes de terre.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques et possibilités d'utilisation culinaire du lait et des produits laitiers.**	- connaît les généralités du lait et ses caractéristiques de qualité et nutritives - comprend la fabrication et la conservation du lait et des produits laitiers. - connaît les règles d'achat et de stockage du lait et des produits laitiers. - connaît les possibilités d'utilisation culinaires du lait et des produits laitiers.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques et possibilités d'utilisation culinaire des céréales et du riz.**	- connaît les généralités des céréales et du riz et leurs caractéristiques de qualité et nutritives - connaît les règles d'achat et de stockage des céréales et du riz. - connaît les possibilités d'utilisation culinaires des céréales et du riz.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Offre de menus et calcul de plats 1 (CALCU1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations de base pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- utilise les opérations de base - utilise le calcul des fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les poids et les mesures.**	- pèse les ingrédients/quantités - convertit les poids et mesures	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de convertir des fiches techniques selon le nombre de personnes en utilisant le calcul des proportions.**	- il applique le calcul des proportions - il applique des calculs en utilisant la règle des trois	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer l'ordonnance des menus.**	- il comprend l'ordonnance des menus - il connaît la différence entre un menu et une carte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre l'évolution de la cuisine gastronomique.**	- il apprend l'histoire de la cuisine - il connaît quelques grands cuisiniers - il connaît quelques inventions culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les termes culinaires de base (partie 1).**	- il apprend les termes en langue française - il sait expliquer le sens du terme - il connaît les termes par cœur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mise en œuvre de la marche en avant (CONAV)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Mise en œuvre de la marche en avant**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONAV**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre les bases du HACCP.**	- il connaît l'origine du système HACCP - il prend connaissance de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les méthodes de conservations.**	- il connaît et sait appliquer les méthodes de conservation des différents types d'aliments	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît différentes étapes de l'entretien des locaux de production et de stockage.**	- il connaît les procédures du nettoyage et de la désinfection des locaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les produits pour la désinfection des locaux de production et de stockage.**	- il connaît les produits du nettoyage et de la désinfection des locaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les constituants alimentaires et nutritifs.**	- il connaît les éléments énergétiques et non-énergétiques contenues dans les aliments	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Production collective d'un menu à 2 plats (ATPRC2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Production collective d'un menu à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
5	5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1).**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail de groupe.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail de groupe.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en groupe.**	- son comportement est correct - bonne communication avec les autres élèves - bonne intégration en groupe	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Production individuelle d'un menu à 2 plats (ATPRI2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Production individuelle d'un menu à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2.5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2.5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail individuel.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail individuel.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre des responsabilités.**	- il accomplie sa tâche soigneusement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Application des techniques de cuisine 2 (CUIAP2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Application des techniques de cuisine 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CUIAP2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les bases des méthodes de cuisson sèches.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les bases des méthodes de cuisson humides.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les bases des méthodes de cuisson mixte.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer 3 sauces brunes.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer 4 sauces blanches.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples.**	- connaît les marchandises de base - connaît les recettes de base - sait préparer des desserts simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Technologie culinaire 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Technologie culinaire 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson humides.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixte.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de finition des plats (glacer, gratiner).**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des œufs et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les généralités des œufs et leurs caractéristiques de qualité et nutritives - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux œufs - connaît les règles d'achat et de stockage des œufs - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des œufs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des graisses et huiles et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les généralités des graisses et huiles ainsi que leurs caractéristiques de qualité et nutritives - connaît la fabrication des graisses et huiles. - connaît les règles d'achat et de stockage des graisses et huiles. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des graisses et huiles.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des herbes et leur possibilité d'utilisations culinaire.**	- connaît les généralités des herbes ainsi que leurs caractéristiques de qualité et de fraîcheur. - connaît les règles d'achat et de stockage des herbes. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des herbes.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des épices et condiments et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les généralités des épices et condiments ainsi que leurs caractéristiques de qualité et de fraîcheur. - connaît les règles d'achat et de stockage des épices et condiments. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des épices et condiments.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Offre de menus et calcul de plats 2 (CALCU2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations du calcul des pourcentages pour déterminer les pertes et les poids net.**	- utilise le calcul des pourcentages - détermine la valeur de base - détermine la valeur de pourcentage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de déterminer les quantités par un calcul de la proportionnalité.**	- calcul la moyenne - calcul les quantités d'un mélange - calcul un mélange avec 3 sortes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer les coûts de marchandises pour un menu simple.**	- il applique tous les calculs possibles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les quantités d'une recette et de la noter d'une façon correcte / compréhensible.**	- converti les recettes mentalement - note les poids - réalise une fiche technique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de différencier les différents types de menu.**	- il différencie les types de menu par des exemples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- il apprend les règles de base pour la composition du menu - il connaît des appellations simples - il connaît ses plats cuisinés - il a des connaissances sur l'orthographe des menus	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les termes culinaires de base (partie2).**	- il apprend les termes en langue française - il sait expliquer le sens du terme - il connaît les termes par cœur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 1 (HYPRO1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants alimentaires.**	- cite les éléments alimentaire énergétiques (Lipides, Glucides, Protides) et non-énergétiques (Eau, minéraux, vitamines, fibres alimentaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants énergétiques animales et végétales des aliments (lipides, protides, glucides).**	- connaît les propriétés, les origines et les rôles des éléments alimentaires énergétiques animales et végétales.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants non-énergétiques des aliments.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires non-énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 14 allergènes et sait faire le lien avec les préparations culinaires.**	- cite les 14 allergènes - reconnaît les allergènes dans des préparations simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production d'un menu à difficulté moyenne 1 (ATPRA1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPRA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11	5	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant fait preuve d'initiative et prend la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - prend des initiatives - exécute sa tâche d'une manière réfléchie - travaille autonome	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Technologie de cuisine 1A (TECU1A)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître la classification des sauces émulsionnées et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît la particularité des émulsions stables et non stables - connaît la particularité des émulsions froides et chaudes - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des graisses et huiles - il connaît le vocabulaire spécifique. - il sait expliquer les techniques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer et appliquer les méthodes de cuisson humides (blanchir, pocher, bouillir, à la vapeur).**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les sauces de bases chaudes et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les sauces brunes et dérivées - connaît les sauces blanches et dérivées - connaît les sauces et coulis à base de légumes -connaît les utilisations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Technologie de cuisine 1B (TECU1B)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	-	- Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	-	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les pommes de terre.**	- explique la différence des 3 types de pommes de terre - cite l'utilisation des différents types de pomme de terre	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les différents types de céréales.**	- énumère différentes sortes de céréales - cite la classification et l'utilisation des céréales -connaît la fabrication de la farine - énumère différentes sortes de riz et son utilisation -connaît différents produits à base d'amidon	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les différentes pâtes alimentaires.**	-connaît la classification des pâtes alimentaires -connaît les différentes préparations et utilisation des pâtes en cuisine	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît les différents poissons.**	- connaît la classification des poissons d'après les 3 critères - énumère les différents poissons de mer et d'eau douce - indique les caractéristiques de fraîcheur d'un poisson - explique la conservation des poissons	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Offre de menu, calcul du prix de revient 3 (CALCU3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la valeur énergique d'un mets.**	- recherche, à l'aide de tables de composition, la valeur nutritionnelle de chaque aliment et calcul la valeur d'un mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix d'achat pour des mets/plats.**	- calcule le pourcentage de déchets d'un produit, le pourcentage de restes (net/brut) pour pouvoir évaluer les quantités à prévoir ou à commander. - applique les calculs de base (conversions, mélanges, règle de trois, pourcentages) - connaît les définitions - applique le système « brut – net – perte » - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les proportions pour X personnes. - calcule les quantités à prévoir et à commander.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de revient.**	- connaît les définitions - présente les calculs d'après les schémas enseignés - raisonne et calcule le prix de production et le prix de revient, d'un menu, d'une portion.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus - soigne la présentation -il applique la terminologie et les principales appellations classiques - il connaît le vocabulaire spécifique (termes culinaire, appellations culinaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Techniques de gestion - comptabilité 1 (TECGE1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les termes réductions commerciales et financières.**	- explique les différentes réductions commerciales et financières - calcule réductions commerciales et financières sur base d'une facture	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement du système de la TVA luxembourgeoise.**	- explique le terme TVA applique les différents taux de TVA - différencie TVA sur achat et TVA sur vente	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la TVA sur base d'une facture donnée.**	- applique les différents taux de TVA - calcule la TVA - calcule les prix H.T. - calcule les prix TTC	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une facture selon un schéma donné.**	- établie le schéma - inscrit les données - réalise les calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'analyser une facture donnée.**	- vérifie les différentes données de la facture - rectifie d'éventuels erreurs de calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler avec précision.**	- soigne sa documentation - applique les formules - rédige ses calculs proprement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Production de mets de difficulté moyenne 1 (FORTR1)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTR1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte. Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Il avise oralement son supérieur. Pas de rupture de stock.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse selon les directives de l'entreprise - il assume ses décisions	Il montre de la responsabilité dans ses actes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 2 (HYPRO2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement cellulaire et sait expliquez l'énergie.**	- connaît la différence entre cellules humaines/animales et végétales - connaît la définition de l'énergie et la génération de la synthèse de l'énergie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les besoins de la ration alimentaire journalière.**	- connaît les besoins journaliers quantitatifs - connaît les besoins en valeurs énergétiques - définie le IMC/BMI	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les substances de régulations.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires régulateurs de l'organisme	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la digestion.**	- connaît le principe, la dégradation et l'assimilation des éléments énergétiques - énumère les étapes de la digestion	Les indicateurs sont majoritairement corrects..

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Production d'un menu à difficulté moyenne 2 (ATPRA2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	6	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Atelier
5	2	- Atelier
11	6	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de communiquer de manière adéquate en situation professionnelle.**	- utilise le vocabulaire approprié - exprime clairement un message - interprète la communication non-verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur - utilise les règles de bienséance et de politesse adéquates - prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Technologie de cuisine 2A (TECU2A)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - il connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixtes et les cuissons de finitions.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mousses, farces, pâtés, terrines et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les règles d'hygiène correspondantes aux préparations des farces - connaît la classification des farces et mousses - sait préparer des terrines à base de farces diverses - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de viande de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie - connaît la différence entre la qualité d'une viande et les catégories de viande	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.11. - Technologie de cuisine 2B (TECU2B)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît les différents crustacés.**	- connaît la définition des crustacés - connaît la classification des crustacés - explique les caractéristiques de qualité et de fraîcheur des crustacés	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît les différents coquillages.**	- connaît la classification des coquillages - cite les différents coquillages - indique les caractéristiques de fraîcheur et de qualité des coquillages - explique les différentes espèces d'huitres et leur élevage - explique la reproduction des moules	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les différents mollusques.**	- connaît la classification des mollusques - cite les mollusques de mer - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité - connaît les d'achat, de réception et de stockage	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît les différents types de viande de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie -cites les catégories de viande -emploie le vocabulaire spécifique pour la viande de boucherie	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.12. - Offre de menu, calcul du prix de revient 4 (CALCU4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU4**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les quantités correctes en tenant compte des taux de déchets/pertes.**	- connaît les proportions requises pour une personne - connaît les taux de déchets - applique les règles relatives aux calculs des pourcentages - utilise les formules de base	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'adapter les recettes et de calculer le prix de revient.**	- adapte les quantités aux recettes - connaît les définitions - applique le calcul des pertes - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les frais des marchandises - calcule le prix de revient	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.13. - Techniques de gestion - comptabilité 2 (TECGE2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE2**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la sélection des fournisseurs.**	- énumère dans un ordre chronologique les étapes de sélection des fournisseurs - cite les différents critères de choix d'un fournisseur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comparer les différentes offres.**	- fait des recherches pour trouver la meilleure offre - propose un choix	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les bases du fonctionnement de la comptabilité.**	- explique le mécanisme de base du fonctionnement d'une entreprise - définit le terme comptabilité - différencie comptabilité en partie simple et en partie double - explique l'importance de la comptabilité - indique le délai de conservation des documents comptables	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'acquérir de nouvelles connaissances.**	- participe aux cours - montre de l'intérêt - fait les devoirs à domicile	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.14. - Production de mets de difficulté moyenne 2 (FORTR2)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTR2**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plats chauds de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des desserts de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des plats chauds de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des desserts de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe à l'organisation de son travail.**	- organise sa mise en place (matériel, marchandises, dressage)	Il contribue au bon déroulement du service.
10 % (6 P)	**L'apprenti est flexible et s'adapte à des changements requis par l'entreprise.**	- réagit aux besoins de l'entreprise	Il satisfait aux demandes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Connaissances des formes d'alimentation (HYPRO3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances des formes d'alimentation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le métabolisme de base.**	- connaît les activités biochimiques de base de la dégradation des éléments énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires sains.**	- sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (valeur intégrale, équilibré)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires en cas de pathologies spécifiques.**	- sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (Diabète, Obésité, alimentation cardio-vasculaires) - sait la différence entre les troubles alimentaires tel que l'Anorexie et la Boulimie.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les modifications physiques et chimiques des aliments en cas de conservation.**	-connaît les actions de la chaleur sur les aliments -connaît les actions du froid sur les aliments -connaît l'action de la valeur ph	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production d'un menu complexe 1 (ATPRA3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATPRA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11	5	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adopter un comportement professionnel.**	- adopte un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail) - respecte le matériel mis à disposition - va jusqu'au bout du travail commencé - s'approprie le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter - respecte les délais - adopte une tenue professionnelle adéquate	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Technologie de cuisine 3A (TECU3A)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des volailles, du lapin et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les généralités des préparations préliminaires - connaît les règles d'hygiène - connaît les règles d'achat et de stockage - connaît les possibilités d'utilisations culinaires - connaît le vocabulaire spécifique - connaît la classification des volailles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la méthode de cuisson sous-vide et la cuisson à basse température.**	- connaît les techniques - connaît les avantages et désavantages - connaît les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les processus « cook and chill » et « cook and hold » (liaison froide et liaison chaude).**	- connaît les techniques - connaît les avantages et désavantages - connaît les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologie de cuisine 3B (TECU3B)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les pommes de terre et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- explique la différence des 3 types de pommes de terre - cite l'utilisation des différents types de pomme de terre - connait les découpes des pommes de terre - connait les techniques de préparation des mets de pommes de terre	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des céréales et du riz et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connait les différentes sortes de riz et céréales - connait les caractéristiques de qualité et les valeurs nutritionnelles - connait la fabrication de la farine - sait expliquer les mets au riz et indique le riz adéquat à la préparation - connait les produits à base d'amidon et leur utilisation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des farinages (pâtes fraîches, gnocchi) et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connait la classification - explique la préparation des pâtes fraîches - explique la préparation des différentes sortes de gnocchi	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les champignons.**	cite les champignons des bois les plus courants en cuisine - cite les champignons d'élevage les plus courants en cuisine - explique les méthodes de conservation des champignons	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Offre de menu, calcul du prix de revient 5 (CALCU5)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer une remise sur le prix d'achat.**	- connait le rabais, la remise, l'escompte - applique une remise sur un prix - retrouve un prix avant la remise - retrouve le taux de pourcentage de la remise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente pour des mets complexes.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - calcule les majorations - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le coût des marchandises à partir du prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises à partir du prix de vente - calcule les marges - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu complexe en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Production de mets complexes 1 (FORTR3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTR3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Il avise oralement son supérieur. Pas de rupture de stock.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse - il assume ses décisions	Il montre de la responsabilité dans ses actes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de demander des renseignements supplémentaires en cas de doute.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	Les renseignements recherchés sont profitables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Techniques de gestion - comptabilité 3 (TECGE3)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les postes du bilan.**	- définit le terme bilan - définit les différents groupes de comptes et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bilan.**	- fait un bilan sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir les différents postes du compte de résultat.**	- définit le terme compte de résultat - connaît les différents postes du compte de résultat et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'établir un compte de résultat.**	- fait un compte de résultat sur base d'une liste de données - détermine le bénéfice ou la perte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire (HYPRO4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**HYPRO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les règles d'affichage des 14 allergènes.**	- sait reconnaître les 14 allergènes retenus - capable d'afficher un tableau informatif reprenant la présence éventuelle de substances provoquant des troubles	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le principe la règlementation des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire.**	- connaît la présence et la mise en vigueur de la législation de la sécurité alimentaire (HACCP)	Le tableau d'affichage des 14 allergènes est établi de façon correcte et lisible.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 7 principes du HACCP.**	- sait expliquer les 7 principes du HACCP	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir des fiches de contrôles.**	- capable d'établir des fiches de contrôle	Les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Production d'un menu complexe 2 (ATPRA4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
5	2	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe à 3 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser et planifier son travail.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas gastronomique (soirée, buffet à thème, réception, porte-ouverte) - prend des initiatives - recherche de proposition de recettes - gère son temps de travail - évalue son travail - réalise un planning - met des priorités - respecte les obligations et impératifs auxquels il doit faire face - fait preuve de rigueur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.10. - Technologie de cuisine 4A (TECU4A)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - il connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixtes et les cuissons de finitions.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mousses, farces, pâtés, terrines et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les règles d'hygiène correspondantes aux préparations des farces - connait la classification des farces et mousses - sait préparer des terrines à base de farces diverses - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de viande de boucherie.**	- connait la classification des viandes de boucherie - connait la différence entre la qualité d'une viande et les catégories de viande	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.11. - Technologie de cuisine 4B (TECU4B)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents poissons d'eau de mer et d'eau douce.**	- connait la classification des poissons - indique les caractéristiques de fraîcheur d'un poisson - explique le stockage et la conservation des poissons - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes préparations culinaires des poissons.**	- connait l'habillage des poissons - connait les découpes - connait les possibilités d'utilisation culinaires - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents crustacés.**	- connait la définition des crustacés - connait la classification des crustacés - explique les caractéristiques de qualité et de fraîcheur des crustacés - connait les possibilités d'utilisation culinaires - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents coquillages et mollusques.**	- connait la classification des coquillages et mollusques - indique les caractéristiques de fraîcheur et de qualité des coquillages et mollusques - explique les modes d'élevage des coquillages - connait les possibilités d'utilisation culinaires - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.12. - Offre de menu, calcul du prix de revient 6 (CALCU6)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU6**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les différentes méthodes de calcul pour déterminer le prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer la tva, le bénéfice ou la perte en relation avec le calcul du prix de vente.**	- calcule les marges, les rendements bruts - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la planification et au déroulement d'un banquet ou d'événements.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas (soirée, buffet à thème, réception, porte ouverte) - prend des initiatives - recherche des propositions de recettes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu en tenant compte des différents besoins nutritionnels.**	- connaît les différents nutriments - compose un menu équilibré	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.13. - Techniques de gestion - comptabilité 4 (TECGE4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE4**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de contrats de travail.**	- cite les mentions d'un contrat de travail - différencie entre le contrat de travail : CDI, CDD, CTT, CTP, contrat d'apprentissage - cite les avantages et inconvénients	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de définir le terme « journal comptable » et sait établir un « journal comptable ».**	- définit le terme « journal comptable » - explique l'importance d'un « Journal comptable » - établi un « journal comptable » sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le document « registre des congés ».**	- définit le terme « registre des congés » - cite les éléments d'un registre des congés - explique l'importance d'un « registre des congés »	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les principaux éléments d'une fiche de salaire et de faire un calcul de salaire simple.**	- différencie entre salaire brut et salaire net - explique les principaux éléments d'une fiche de salaire - calcule un salaire simple	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.14. - Production de mets complexes 2 (FORTR4)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORTR4**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plats chauds complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des desserts complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des plats chauds complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des desserts complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti accepte les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - il tient compte des conseils - a une attitude positive par rapport aux critiques	Il accepte les conseils et les critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter et commenter son carnet d'apprentissage.**	- présente son carnet dûment rempli	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de planifier, de composer et de rédiger un menu complexe à 3 plats (potage/entrée, plat principal, dessert) et de présenter son travail correctement.**	- compose le menu en se basant sur les recettes apprises - présente son menu correctement - utilise les marchandises disponibles - complète les fiches techniques en se basant sur son menu. - utilise les noms et les termes corrects relatifs au menu choisi - présente les recettes pour le menu à réaliser - établit un plan d'organisation de travail - établi un plan de menu selon des critères donnés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente d'un menu.**	- rédige un bon d'économat basé sur les fiches techniques - calcule les proportions - compare la qualité, les modes de livraison, modes de paiement - calcule les frais/coût de marchandises - calcule le prix de vente - respecte le budget	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de préparer son menu choisi.**	- équipe son poste de travail - choisit les marchandises nécessaires pour préparer son menu. - choisit le matériel approprié - choisit et utilise les bons ustensiles. - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - réalise les découpes appropriées au menu - fait les désossages de base des viandes et des volailles - réalise les étapes de l'habillage des poissons - évite le gaspillage, trie les déchets - respecte la progression du plan de travail - utilise les techniques de cuisson correctes - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les plats correctement pour l'envoi - respecte minutieusement les quantités nécessaires pour le dessert - respecte les goûts et les couleurs - utilise des décorations saisonnières - dresse les desserts et les décorations de manière propre et hygiénique - respecte la chaîne du froid - respecte les règles d'hygiène - utilise les énergies de manière responsable (eau, gaz et électricité) - entretient le matériel - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de maitriser les règles fondamentales de dressage.**	- susciter l'envie chez un client - réaliser des décors et dressages de qualité gastronomique pour ses et entrées, plats et desserts	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Travaux pratiques mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Application des bases informatiques (INFOB-F)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Application des bases informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOB-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle informatique
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser, organiser et sauvegarder des données sur son ordinateur.**	- explique les bases du fonctionnement d'un ordinateur - applique selon instruction les manipulations d'un ordinateur - utilise les moyens de sauvegarde des données et organise son ordinateur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de rédiger et formater des pages et des textes avec le programme WORD.**	- utilise les bases du programme WORD et démontre la structure du programme - utilise le tabulateur, les bulles, la numération et les 2 types de caractères	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'insérer et de télécharger des photos.**	- utilise le "TEXT BOX" dans un fichier WORD - fait la mise en page selon les besoins et sait accéder à des fichiers	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'établir une fiche de calcul simple.**	- utilise les bases du programme EXCEL et démontre la structure du programme - comprend la notion du tableau - inscrit correctement les données dans une grille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait analyser, évaluer et améliorer son comportement et ses résultats.**	- organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Cuisine appliquée 1 (CUAP1-F)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des pommes de terre.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des légumes.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer les masses à croquettes et les dérivées.**	- comprend la fiche technique - applique les méthodes de cuisson adaptées - vérifie le gout	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat simple salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'accepter la critique de la part de ses supérieurs et respecte leurs consignes, conseils et instructions.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Cuisine appliquée 2 (CUAP2-F)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des poissons/ crustacés et coquillages.**	- réalise les préparations préliminaires : écailler, dépouiller, désarêter - coupe en filet - sait faire les différents pliages des soles - réalise une farce de poisson - réalise des préparations préliminaires des crustacés et coquillages : nettoyer, ouvrir à cru, décortiquer, - réalise des cuissons appropriées - réalise un fumet - respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'exécuter les préparations préliminaires des volailles.**	- réalise les préparations préliminaires : flamber, vider, brider, découper, désosser - réalise une farce de volaille - réalise une marinade pour rôtir - réalise un fond de volaille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat de difficulté moyenne salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Traitement informatique en cuisine (INFOC-F)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOC-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique - Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire des recherches sur Internet autour de sujets professionnels donnés et d'archiver les informations qu'il a trouvées.**	- trouve des informations sur Internet à propos de sujets professionnels donnés et les archive par la suite	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de vérifier la fiabilité des sources d'information.**	- vérifie la fiabilité des sources d'information	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de traitement de texte pour la rédaction et la gestion de documents.**	- établit un dossier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de feuilles de calcul pour gérer ses dépenses personnelles.**	- établit des fiches de calcul	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de respecter les procédures et les consignes de sécurité en vigueur.**	- respecte les règles de la manipulation du matériel et des logiciels	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour sa formation.**	- participe activement aux cours	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Initiation dans l'étude des vins dans la restauration (VINRE-F)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation dans l'étude des vins dans la restauration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VINRE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer la classification des vins et les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- énumère et connaît les différents cépages blancs et rouges luxembourgeois - explique le fonctionnement de la marque nationale - explique le système de classification des vins luxembourgeois - énumère les différents acteurs du milieu viti-vinicole	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la vinification en blanc et les étapes de la vinification en rouge.**	- énumère les différentes étapes de la vinification par ordre chronologique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la production du crémant/champagne.**	- énumère les étapes principales de la fabrication du crémant - énumère les producteurs principaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de lire une étiquette de vin.**	- énumère les différentes dénominations sur une étiquette	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître des régions viticoles en Europe et il est capable d'énumérer quelques domaines, châteaux, caves.**	- connaît des régions viticoles en Europe	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de déboucher et de servir du vin blanc, du vin rouge et du crémant/champagne.**	- débouche correctement les vins - choisit les verres adéquats - connaît les différentes t° de service du vin	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications sur les dangers dus à l'abus de la consommation de boissons alcoolisées.**	- connaît les conséquences	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Cuisine appliquée 3 (CUAP3-F)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Atelier
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des viandes.**	- réalise les préparations préliminaires : désosser, parer, dégraisser, découper, ficeler - réalise une farce de viande - réalise une marinade - réalise un fond de veau/gibier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les cuissons des abats.**	- réalise les préparations préliminaires : dégorger, parer, dégraisser, désosser, découper, ficeler - réalise la méthode cuisson adaptée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat complexe salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des préparations végétariennes (ovo-lacto) et véganes.**	- réalise un bouillon de légumes - réalise un plat végétarien(ovo-lacto) - réalise un plat végétal (végan) - se concentre sur le dosage et la cuisson - organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Organisation du poste de travail en cuisine (CONBA)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Organisation du poste de travail en cuisine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONBA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître le matériel et les ustensiles en cuisine.**	- sait énumérer les ustensiles en utilisant la terminologie professionnelle - sait reconnaître le matériel et les ustensiles de cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître et de choisir les machines en cuisine.**	- connaît le fonctionnement des machines en atelier - connaît les différentes sources de chaleur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le système "Gastronorme".**	- connaît les mesures - connaît l'utilisation - connaît les avantages et les inconvénients	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît la hiérarchie et la brigade en cuisine.**	- connaît la hiérarchie de la brigade - connaît les fonctions de chaque poste	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les bases de l'hygiène personnelle et du poste de travail.**	- connaît hygiène corporelle la tenue de travail - connaît la marche en avant et l'avancée logique des préparations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la détérioration des aliments par les microorganismes et les agents pathogènes.**	- connaît les conditions de développement des microorganismes et les principales espèces de la chaine alimentaire	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de comprendre les méthodes de conservation par le froid et par le chaud.**	prend connaissances des traitements thermiques et par le PH - prend connaissances de la composition des aliments	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Production collective d'un menu simple à 2 plats (ATPRC1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Production collective d'un menu simple à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
5	5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1)**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail de groupe.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail de groupe.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**Il est capable de demander des renseignements supplémentaires en cas de doute.**	- il demande des renseignements	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Production individuelle d'un menu simple à 2 plats (ATPRI1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Production individuelle d'un menu simple à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
5	5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail individuel.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail individuel.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'élève se comporte et communique de façon adéquate (verbale et non verbale) avec ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues.**	- son comportement est correct - bonne communication avec ses supérieurs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Application des techniques de cuisine 1 (CUIAP1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Application des techniques de cuisine 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CUIAP1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'apprendre à peser correctement les denrées alimentaires.**	- pèse correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comprendre une fiche technique.**	- remplit une fiche technique - sait noter les quantités - sait noter la progression - applique le vocabulaire de cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les découpes de légumes et pommes de terre.**	- connaît les marchandises - applique les préparations préliminaires - découpe en bâtonnets - découpe en cube - hache et émince - connaît les différentes tailles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer les 3 fonds de bases.**	- connaît les marchandises - applique les préparations préliminaires - découpe en bâtonnets - découpe en cube - hache et émince - connaît les différentes tailles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des vinaigrettes, des mayonnaises et ses dérivés.**	- connaît les principes de l'émulsion - sait préparer des vinaigrettes - sait préparer la mayonnaise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples.**	- connaît les marchandises de base - connaît les recettes de base - sait préparer des desserts simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Technologie culinaire 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Technologie culinaire 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant comprend la classification des méthodes de cuisson.**	- sait énumérer les méthodes de cuisson sèches, humides, mixtes et les finitions (gratiner, glacer)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les mesures de sécurité au travail.**	- sait reconnaître les irrégularités des mesures de sécurité - sait prévenir les accidents de travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les légumes et connaît leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les valeurs nutritives. - connaît la classification des légumes et leur saison. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux légumes. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des légumes.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les champignons et connaît leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les valeurs nutritives. - connaît la classification des champignons. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux champignons. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des champignons.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les fruits et connaît leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît la classification des fruits et leur saison. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux fruits. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des fruits.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les pommes de terre et connaît leurs possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les valeurs nutritives. - connaît la classification des pommes de terre. - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité. - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux pommes de terre. - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des pommes de terre.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques et possibilités d'utilisation culinaire du lait et des produits laitiers.**	- connaît les généralités du lait et ses caractéristiques de qualité et nutritives - comprend la fabrication et la conservation du lait et des produits laitiers. - connaît les règles d'achat et de stockage du lait et des produits laitiers. - connaît les possibilités d'utilisation culinaires du lait et des produits laitiers.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques et possibilités d'utilisation culinaire des céréales et du riz.**	- connaît les généralités des céréales et du riz et leurs caractéristiques de qualité et nutritives - connaît les règles d'achat et de stockage des céréales et du riz. - connaît les possibilités d'utilisation culinaires des céréales et du riz.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Offre de menus et calcul de plats 1 (CALCU1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de base**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations de base pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- utilise les opérations de base - utilise le calcul des fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les poids et les mesures.**	- pèse les ingrédients/quantités - convertit les poids et mesures	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de convertir des fiches techniques selon le nombre de personnes en utilisant le calcul des proportions.**	- il applique le calcul des proportions - il applique des calculs en utilisant la règle des trois	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer l'ordonnance des menus.**	- il comprend l'ordonnance des menus - il connaît la différence entre un menu et une carte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre l'évolution de la cuisine gastronomique.**	- il apprend l'histoire de la cuisine - il connaît quelques grands cuisiniers - il connaît quelques inventions culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les termes culinaires de base (partie 1).**	- il apprend les termes en langue française - il sait expliquer le sens du terme - il connaît les termes par cœur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mise en œuvre de la marche en avant (CONAV)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Mise en œuvre de la marche en avant**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONAV**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre les bases du HACCP.**	- il connaît l'origine du système HACCP - il prend connaissance de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les méthodes de conservations.**	- il connaît et sait appliquer les méthodes de conservation des différents types d'aliments	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît différentes étapes de l'entretien des locaux de production et de stockage.**	- il connaît les procédures du nettoyage et de la désinfection des locaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les produits pour la désinfection des locaux de production et de stockage.**	- il connaît les produits du nettoyage et de la désinfection des locaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les constituants alimentaires et nutritifs.**	- il connaît les éléments énergétiques et non-énergétiques contenues dans les aliments	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Production collective d'un menu à 2 plats (ATPRC2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Production collective d'un menu à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
5	5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail de groupe. (Selon la liste des recettes 1).**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail de groupe.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail de groupe.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en groupe.**	- son comportement est correct - bonne communication avec les autres élèves - bonne intégration en groupe	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Production individuelle d'un menu à 2 plats (ATPRI2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Production individuelle d'un menu à 2 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2.5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2.5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait organiser les marchandises et le matériel de travail pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit la taille appropriée du matériel - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés ou sucrés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en travail individuel. (Selon la liste des recettes 1)**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des mets, d'organiser le dressage et l'envoi en travail individuel.**	- contrôle la cuisson - prépare tous les éléments - vérifie l'assaisonnement - respecte les règles de dressage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés en travail individuel.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel (équipement de cuisine) ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre des responsabilités.**	- il accomplie sa tâche soigneusement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Application des techniques de cuisine 2 (CUIAP2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Application des techniques de cuisine 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CUIAP2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les bases des méthodes de cuisson sèches.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les bases des méthodes de cuisson humides.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les bases des méthodes de cuisson mixte.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer 3 sauces brunes.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer 4 sauces blanches.**	- connaît les marchandises utilisées - sait reproduire la méthode de cuisson enseignée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples.**	- connaît les marchandises de base - connaît les recettes de base - sait préparer des desserts simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Technologie culinaire 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Technologie culinaire 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson humides.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixte.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de finition des plats (glacer, gratiner).**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des œufs et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les généralités des œufs et leurs caractéristiques de qualité et nutritives - connaît les règles d'hygiène correspondantes aux œufs - connaît les règles d'achat et de stockage des œufs - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des œufs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des graisses et huiles et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les généralités des graisses et huiles ainsi que leurs caractéristiques de qualité et nutritives - connaît la fabrication des graisses et huiles. - connaît les règles d'achat et de stockage des graisses et huiles. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des graisses et huiles.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des herbes et leur possibilité d'utilisations culinaire.**	- connaît les généralités des herbes ainsi que leurs caractéristiques de qualité et de fraîcheur. - connaît les règles d'achat et de stockage des herbes. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des herbes.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les caractéristiques des épices et condiments et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît les généralités des épices et condiments ainsi que leurs caractéristiques de qualité et de fraîcheur. - connaît les règles d'achat et de stockage des épices et condiments. - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des épices et condiments.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Offre de menus et calcul de plats 2 (CALCU2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques avancées**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations du calcul des pourcentages pour déterminer les pertes et les poids net.**	- utilise le calcul des pourcentages - détermine la valeur de base - détermine la valeur de pourcentage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de déterminer les quantités par un calcul de la proportionnalité.**	- calcul la moyenne - calcul les quantités d'un mélange - calcul un mélange avec 3 sortes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer les coûts de marchandises pour un menu simple.**	- il applique tous les calculs possibles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les quantités d'une recette et de la noter d'une façon correcte / compréhensible.**	- converti les recettes mentalement - note les poids - réalise une fiche technique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de différencier les différents types de menu.**	- il différencie les types de menu par des exemples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- il apprend les règles de base pour la composition du menu - il connaît des appellations simples - il connaît ses plats cuisinés - il a des connaissances sur l'orthographe des menus	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les termes culinaires de base (partie2).**	- il apprend les termes en langue française - il sait expliquer le sens du terme - il connaît les termes par cœur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 1 (HYPRO1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants alimentaires.**	- cite les éléments alimentaire énergétiques (Lipides, Glucides, Protides) et non-énergétiques (Eau, minéraux, vitamines, fibres alimentaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants énergétiques animales et végétales des aliments (lipides, protides, glucides).**	- connaît les propriétés, les origines et les rôles des éléments alimentaires énergétiques animales et végétales.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants non-énergétiques des aliments.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires non-énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 14 allergènes et sait faire le lien avec les préparations culinaires.**	- cite les 14 allergènes - reconnaît les allergènes dans des préparations simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production d'un menu à difficulté moyenne 1 (ATPRA1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPRA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11	5	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant fait preuve d'initiative et prend la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - prend des initiatives - exécute sa tâche d'une manière réfléchie - travaille autonome	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Technologie de cuisine 1A (TECU1A)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître la classification des sauces émulsionnées et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît la particularité des émulsions stables et non stables - connaît la particularité des émulsions froides et chaudes - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des graisses et huiles - il connaît le vocabulaire spécifique. - il sait expliquer les techniques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer et appliquer les méthodes de cuisson humides (blanchir, pocher, bouillir, à la vapeur).**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les sauces de bases chaudes et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les sauces brunes et dérivées - connaît les sauces blanches et dérivées - connaît les sauces et coulis à base de légumes -connaît les utilisations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Technologie de cuisine 1B (TECU1B)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	-	- Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	-	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les pommes de terre.**	- explique la différence des 3 types de pommes de terre - cite l'utilisation des différents types de pomme de terre	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les différents types de céréales.**	- énumère différentes sortes de céréales - cite la classification et l'utilisation des céréales -connaît la fabrication de la farine - énumère différentes sortes de riz et son utilisation -connaît différents produits à base d'amidon	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les différentes pâtes alimentaires.**	-connaît la classification des pâtes alimentaires -connaît les différentes préparations et utilisation des pâtes en cuisine	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît les différents poissons.**	- connaît la classification des poissons d'après les 3 critères - énumère les différents poissons de mer et d'eau douce - indique les caractéristiques de fraîcheur d'un poisson - explique la conservation des poissons	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Offre de menu, calcul du prix de revient 3 (CALCU3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la valeur énergique d'un mets.**	- recherche, à l'aide de tables de composition, la valeur nutritionnelle de chaque aliment et calcul la valeur d'un mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix d'achat pour des mets/plats.**	- calcule le pourcentage de déchets d'un produit, le pourcentage de restes (net/brut) pour pouvoir évaluer les quantités à prévoir ou à commander. - applique les calculs de base (conversions, mélanges, règle de trois, pourcentages) - connaît les définitions - applique le système « brut – net – perte » - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les proportions pour X personnes. - calcule les quantités à prévoir et à commander.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de revient.**	- connaît les définitions - présente les calculs d'après les schémas enseignés - raisonne et calcule le prix de production et le prix de revient, d'un menu, d'une portion.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus - soigne la présentation -il applique la terminologie et les principales appellations classiques - il connaît le vocabulaire spécifique (termes culinaire, appellations culinaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Techniques de gestion - comptabilité 1 (TECGE1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les termes réductions commerciales et financières.**	- explique les différentes réductions commerciales et financières - calcule réductions commerciales et financières sur base d'une facture	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement du système de la TVA luxembourgeoise.**	- explique le terme TVA applique les différents taux de TVA - différencie TVA sur achat et TVA sur vente	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la TVA sur base d'une facture donnée.**	- applique les différents taux de TVA - calcule la TVA - calcule les prix H.T. - calcule les prix TTC	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une facture selon un schéma donné.**	- établie le schéma - inscrit les données - réalise les calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'analyser une facture donnée.**	- vérifie les différentes données de la facture - rectifie d'éventuels erreurs de calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler avec précision.**	- soigne sa documentation - applique les formules - rédige ses calculs proprement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Production de mets de difficulté moyenne 1 (FOTRF1)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOTRF1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte. Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Il avise oralement son supérieur. Pas de rupture de stock.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse selon les directives de l'entreprise - il assume ses décisions	Il montre de la responsabilité dans ses actes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 2 (HYPRO2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances rudimentaires de la nutrition et du métabolisme 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement cellulaire et sait expliquez l'énergie.**	- connaît la différence entre cellules humaines/animales et végétales - connaît la définition de l'énergie et la génération de la synthèse de l'énergie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les besoins de la ration alimentaire journalière.**	- connaît les besoins journaliers quantitatifs - connaît les besoins en valeurs énergétiques - définie le IMC/BMI	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les substances de régulations.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires régulateurs de l'organisme	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la digestion.**	- connaît le principe, la dégradation et l'assimilation des éléments énergétiques - énumère les étapes de la digestion	Les indicateurs sont majoritairement corrects..

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Production d'un menu à difficulté moyenne 2 (ATPRA2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	6	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Atelier
5	2	- Atelier
11	6	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de communiquer de manière adéquate en situation professionnelle.**	- utilise le vocabulaire approprié - exprime clairement un message - interprète la communication non-verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur - utilise les règles de bienséance et de politesse adéquates - prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Technologie de cuisine 2A (TECU2A)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - il connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixtes et les cuissons de finitions.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mousses, farces, pâtés, terrines et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les règles d'hygiène correspondantes aux préparations des farces - connaît la classification des farces et mousses - sait préparer des terrines à base de farces diverses - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de viande de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie - connaît la différence entre la qualité d'une viande et les catégories de viande	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.11. - Technologie de cuisine 2B (TECU2B)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît les différents crustacés.**	- connaît la définition des crustacés - connaît la classification des crustacés - explique les caractéristiques de qualité et de fraîcheur des crustacés	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît les différents coquillages.**	- connaît la classification des coquillages - cite les différents coquillages - indique les caractéristiques de fraîcheur et de qualité des coquillages - explique les différentes espèces d'huitres et leur élevage - explique la reproduction des moules	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les différents mollusques.**	- connaît la classification des mollusques - cite les mollusques de mer - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité - connaît les d'achat, de réception et de stockage	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît les différents types de viande de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie -cites les catégories de viande -emploie le vocabulaire spécifique pour la viande de boucherie	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.12. - Offre de menu, calcul du prix de revient 4 (CALCU4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU4**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les quantités correctes en tenant compte des taux de déchets/pertes.**	- connaît les proportions requises pour une personne - connaît les taux de déchets - applique les règles relatives aux calculs des pourcentages - utilise les formules de base	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'adapter les recettes et de calculer le prix de revient.**	- adapte les quantités aux recettes - connaît les définitions - applique le calcul des pertes - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les frais des marchandises - calcule le prix de revient	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.13. - Techniques de gestion - comptabilité 2 (TECGE2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE2**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la sélection des fournisseurs.**	- énumère dans un ordre chronologique les étapes de sélection des fournisseurs - cite les différents critères de choix d'un fournisseur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comparer les différentes offres.**	- fait des recherches pour trouver la meilleure offre - propose un choix	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les bases du fonctionnement de la comptabilité.**	- explique le mécanisme de base du fonctionnement d'une entreprise - définit le terme comptabilité - différencie comptabilité en partie simple et en partie double - explique l'importance de la comptabilité - indique le délai de conservation des documents comptables	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'acquérir de nouvelles connaissances.**	- participe aux cours - montre de l'intérêt - fait les devoirs à domicile	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.14. - Production de mets de difficulté moyenne 2 (FOTRF2)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOTRF2**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plats chauds de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des desserts de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des plats chauds de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des desserts de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe à l'organisation de son travail.**	- organise sa mise en place (matériel, marchandises, dressage)	Il contribue au bon déroulement du service.
10 % (6 P)	**L'apprenti est flexible et s'adapte à des changements requis par l'entreprise.**	- réagit aux besoins de l'entreprise	Il satisfait aux demandes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Connaissances des formes d'alimentation (HYPRO3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances des formes d'alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le métabolisme de base.**	- connaît les activités biochimiques de base de la dégradation des éléments énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires sains.**	- sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (valeur intégrale, équilibré)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires en cas de pathologies spécifiques.**	- sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (Diabète, Obésité, alimentation cardio-vasculaires) - sait la différence entre les troubles alimentaires tel que l'Anorexie et la Boulimie.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les modifications physiques et chimiques des aliments en cas de conservation.**	-connaît les actions de la chaleur sur les aliments -connaît les actions du froid sur les aliments -connaît l'action de la valeur ph	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production d'un menu complexe 1 (ATPRA3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATPRA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11	5	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adopter un comportement professionnel.**	- adopte un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail) - respecte le matériel mis à disposition - va jusqu'au bout du travail commencé - s'approprie le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter - respecte les délais - adopte une tenue professionnelle adéquate	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Technologie de cuisine 3A (TECU3A)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des volailles, du lapin et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les généralités des préparations préliminaires - connaît les règles d'hygiène - connaît les règles d'achat et de stockage - connaît les possibilités d'utilisations culinaires - connaît le vocabulaire spécifique - connaît la classification des volailles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la méthode de cuisson sous-vide et la cuisson à basse température.**	- connaît les techniques - connaît les avantages et désavantages - connaît les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les processus « cook and chill » et « cook and hold » (liaison froide et liaison chaude).**	- connaît les techniques - connaît les avantages et désavantages - connaît les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Technologie de cuisine 3B (TECU3B)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les pommes de terre et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- explique la différence des 3 types de pommes de terre - cite l'utilisation des différents types de pomme de terre - connait les découpes des pommes de terre - connait les techniques de préparation des mets de pommes de terre	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des céréales et du riz et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connait les différentes sortes de riz et céréales - connait les caractéristiques de qualité et les valeurs nutritionnelles - connait la fabrication de la farine - sait expliquer les mets au riz et indique le riz adéquat à la préparation - connait les produits à base d'amidon et leur utilisation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des farinages (pâtes fraîches, gnocchi) et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connait la classification - explique la préparation des pâtes fraîches - explique la préparation des différentes sortes de gnocchi	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les champignons.**	cite les champignons des bois les plus courants en cuisine - cite les champignons d'élevage les plus courants en cuisine - explique les méthodes de conservation des champignons	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Offre de menu, calcul du prix de revient 5 (CALCU5)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer une remise sur le prix d'achat.**	- connait le rabais, la remise, l'escompte - applique une remise sur un prix - retrouve un prix avant la remise - retrouve le taux de pourcentage de la remise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente pour des mets complexes.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - calcule les majorations - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le coût des marchandises à partir du prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises à partir du prix de vente - calcule les marges - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu complexe en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Techniques de gestion - comptabilité 3 (TECGE3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les postes du bilan.**	- définit le terme bilan - définit les différents groupes de comptes et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bilan.**	- fait un bilan sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir les différents postes du compte de résultat.**	- définit le terme compte de résultat - connaît les différents postes du compte de résultat et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'établir un compte de résultat.**	- fait un compte de résultat sur base d'une liste de données - détermine le bénéfice ou la perte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Production de mets complexes 1 (FOTRF3)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOTRF3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant sait reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse - il assume ses décisions	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de demander des renseignements supplémentaires en cas de doute.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire (HYPRO4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**HYPRO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les règles d'affichage des 14 allergènes.**	- sait reconnaître les 14 allergènes retenus - capable d'afficher un tableau informatif reprenant la présence éventuelle de substances provoquant des troubles	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le principe la règlementation des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire.**	- connaît la présence et la mise en vigueur de la législation de la sécurité alimentaire (HACCP)	Le tableau d'affichage des 14 allergènes est établi de façon correcte et lisible.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 7 principes du HACCP.**	- sait expliquer les 7 principes du HACCP	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir des fiches de contrôles.**	- capable d'établir des fiches de contrôle	Les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Production d'un menu complexe 2 (ATPRA4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	6				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
5	2	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe à 3 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser et planifier son travail.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas gastronomique (soirée, buffet à thème, réception, porte-ouverte) - prend des initiatives - recherche de proposition de recettes - gère son temps de travail - évalue son travail - réalise un planning - met des priorités - respecte les obligations et impératifs auxquels il doit faire face - fait preuve de rigueur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.10. - Technologie de cuisine 4A (TECU4A)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - il connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixtes et les cuissons de finitions.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mousses, farces, pâtés, terrines et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les règles d'hygiène correspondantes aux préparations des farces - connait la classification des farces et mousses - sait préparer des terrines à base de farces diverses - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de viande de boucherie.**	- connait la classification des viandes de boucherie - connait la différence entre la qualité d'une viande et les catégories de viande	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.11. - Technologie de cuisine 4B (TECU4B)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents poissons d'eau de mer et d'eau douce.**	- connait la classification des poissons - indique les caractéristiques de fraîcheur d'un poisson - explique le stockage et la conservation des poissons - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes préparations culinaires des poissons.**	- connait l'habillage des poissons - connait les découpes - connait les possibilités d'utilisation culinaires - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents crustacés.**	- connait la définition des crustacés - connait la classification des crustacés - explique les caractéristiques de qualité et de fraîcheur des crustacés - connait les possibilités d'utilisation culinaires - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents coquillages et mollusques.**	- connait la classification des coquillages et mollusques - indique les caractéristiques de fraîcheur et de qualité des coquillages et mollusques - explique les modes d'élevage des coquillages - connait les possibilités d'utilisation culinaires - connait le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.12. - Offre de menu, calcul du prix de revient 6 (CALCU6)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU6**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les différentes méthodes de calcul pour déterminer le prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer la tva, le bénéfice ou la perte en relation avec le calcul du prix de vente.**	- calcule les marges, les rendements bruts - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la planification et au déroulement d'un banquet ou d'événements.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas (soirée, buffet à thème, réception, porte ouverte) - prend des initiatives - recherche des propositions de recettes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu en tenant compte des différents besoins nutritionnels.**	- connaît les différents nutriments - compose un menu équilibré	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.13. - Techniques de gestion - comptabilité 4 (TECGE4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE4**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de contrats de travail.**	- cite les mentions d'un contrat de travail - différencie entre le contrat de travail : CDI, CDD, CTT, CTP, contrat d'apprentissage - cite les avantages et inconvénients	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de définir le terme « journal comptable » et sait établir un « journal comptable ».**	- définit le terme « journal comptable » - explique l'importance d'un « Journal comptable » - établi un « journal comptable » sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le document « registre des congés ».**	- définit le terme « registre des congés » - cite les éléments d'un registre des congés - explique l'importance d'un « registre des congés »	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les principaux éléments d'une fiche de salaire et de faire un calcul de salaire simple.**	- différencie entre salaire brut et salaire net - explique les principaux éléments d'une fiche de salaire - calcule un salaire simple	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.14. - Production de mets complexes 2 (FOTRF4)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOTRF4**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Réaliser des mets complexes.
Réaliser des desserts complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de de plats chauds et desserts complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des plats chauds complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des plats chauds complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des desserts complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - il tient compte des conseils - a une attitude positive par rapport aux critiques	Les indicateurs doivent être appliqués. Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des traiteurs - francophone - Traiteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter et commenter son carnet d'apprentissage.**	- présente son carnet dûment rempli	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de planifier, de composer et de rédiger un menu complexe à 3 plats (potage/entrée, plat principal, dessert) et de présenter son travail correctement.**	- compose le menu en se basant sur les recettes apprises - présente son menu correctement - utilise les marchandises disponibles - complète les fiches techniques en se basant sur son menu. - utilise les noms et les termes corrects relatifs au menu choisi - présente les recettes pour le menu à réaliser - établit un plan d'organisation de travail - établi un plan de menu selon des critères donnés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente d'un menu.**	- rédige un bon d'économat basé sur les fiches techniques - calcule les proportions - compare la qualité, les modes de livraison, modes de paiement - calcule les frais/coût de marchandises - calcule le prix de vente - respecte le budget	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de préparer son menu choisi.**	- équipe son poste de travail - choisit les marchandises nécessaires pour préparer son menu. - choisit le matériel approprié - choisit et utilise les bons ustensiles. - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - réalise les découpes appropriées au menu - fait les désossages de base des viandes et des volailles - réalise les étapes de l'habillage des poissons - évite le gaspillage, trie les déchets - respecte la progression du plan de travail - utilise les techniques de cuisson correctes - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les plats correctement pour l'envoi - respecte minutieusement les quantités nécessaires pour le dessert - respecte les goûts et les couleurs - utilise des décorations saisonnières - dresse les desserts et les décorations de manière propre et hygiénique - respecte la chaîne du froid - respecte les règles d'hygiène - utilise les énergies de manière responsable (eau, gaz et électricité) - entretient le matériel - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de maitriser les règles fondamentales de dressage.**	- susciter l'envie chez un client - réaliser des décors et dressages de qualité gastronomique pour ses et entrées, plats et desserts	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul mental (CACUL-F)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul mental**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CACUL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Mathématiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de faire des calculs simples dans des simulations de gestion du dépôt.**	Connaissant le prix par unité, l' élève identifie les opérations de calcul adéquates : • Comptage des unités/colis d'une livraison. • Détermination de la quantité de pièces/colis à ranger dans un espace de stockage prédéfini. • Il calcule le prix d'un ensemble. L'apprenti différencie entre poids net,	Les résultats calculés sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'appliquer le calcul mental à différentes situations de rangement de stock.**	Il effectue l'opération sous forme de calcul mental, à savoir : • la moitié • le double • 50 % • 25 % • un tiers • un quart	Les résultats calculés sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de convertir des unités de mesure (longueur, superficie, volume, masse).**	Il connait les principales unités et sous-unités de mesure. Il s'entraîne à la conversion avec des exemples concrets : • contenu d'une bouteille • poids d'un produit • superficie d'une surface • volume d'un emballage	Les résultats calculés sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de vérifier le résultat obtenu à l'aide d'une calculatrice.**	Il maîtrise les principales fonctions de la calculatrice. Il fait des calculs et en fait le contrôle à l'aide de la calculatrice.	Les résultats obtenus sont corrects et vérifiés à l'aide de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Langage publicitaire (TEPUB-F)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage publicitaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEPUB-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assimiler les informations essentielles d'une publicité et de les exposer.**	L'apprenti s'informe sur le contenu d'une publicité donnée et indique: • le sujet • l'objectif et le public cible • le style • le genre de la publicité • la durée de l'offre • la limite de l'offre • la disponibilité de la marchandise • le prix de vente • le prix promotionnel	Les messages importants de la publicité sont assimilés et exposés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire différents types de publicité.**	L'élève énumère et explique les différents types de publicité de façon succincte : • Flyer • Presse • Médias audiovisuels • Mailings (Newsletter) • Internet • Sponsoring	Les différents types de publicité ont été décrits de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un prospectus.**	L'apprenti planifie les étapes nécessaires pour la réalisation d'un prospectus. Il respecte les consignes de l'enseignant. Il réalise les différentes étapes. Il contrôle la présentation et procède à d'éventuelles corrections.	Les différentes étapes sont exposées. Les consignes de l'enseignant sont respectées. Un prospectus est élaboré et présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Utilisation des produits de la boucherie en cuisine (UPCUI-F)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation des produits de la boucherie en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**UPCUI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les désignations du matériel habituellement utilisé en cuisine.**	- L'élève désigne les différents appareils, les différents matériaux ainsi que les différents produits en employant les langues habituelles du pays (luxembourgeois, allemand, français).	- L'élève a correctement indiqué les désignations.
30 % (18 P)	**L'élève transforme plusieurs produits de la boucherie sous guidance pour préparer des plats, il suit correctement les indications, il opte pour du matériel correspondant aux exigences concernant la préparation des plats respectifs et il manipule correctement le matériel ainsi que les appareils.**	- L'élève comprend les indications concernant la préparation des différents plats. - L'élève opte pour du matériel adapté à la préparation des plats. - L'élève se sert du matériel et des différents appareils pour préparer les plats.	- L'élève a correctement suivi les indications. - L'élève a opté pour du matériel correspondant aux exigences concernant la préparation des plats respectifs. - L'élève s'est correctement servi du matériel et des appareils.
20 % (12 P)	**L'élève applique les méthodes correctes pour le refroidissement, l'emballage ainsi que l'entreposage d'aliments sous guidance.**	- L'élève décrit les règles de base de l'hygiène alimentaire. - L'élève refroidit, emballe et entrepose des plats préparés qui ne sont pas consommés immédiatement.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données concernant l'hygiène alimentaire. - L'élève a correctement refroidi, emballé et entreposé les aliments restants.
30 % (18 P)	**L'élève décrit la méthode appliquée pour la transformation et l'entreposage des différents produits d'une manière adaptée au client.**	- L'élève décrit la méthode de manière chronologique. - L'élève s'exprime d'une manière facilement compréhensible. - L'élève observe les règles des communications verbale et non verbale.	- L'élève a indiqué les différentes étapes de travail d'une manière correcte sous l'aspect chronologique. - Les indications étaient cohérentes et facilement compréhensibles. - L'élève a observé les règles des communications verbale et non verbale.
10 % (6 P)	**L'élève respecte correctement les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources dans son environnement professionnel.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'élève applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'élève trie les déchets de manière conséquente.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'élève a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation de menus journaliers (REMUJ-F)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation de menus journaliers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REMUJ-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève prépare plusieurs menus complets sous guidance avec différents produits de la boucherie.**	- L'élève comprend les indications concernant la préparation des différents menus. - L'élève opte pour du matériel adapté à la préparation des menus. - L'élève se sert du matériel et des différents appareils pour préparer les menus. - L'élève applique les méthodes de cuisson adaptées. - L'élève opte pour différents ingrédients (accompagnements, légumes) adaptés à la viande.	- L'élève a correctement suivi les indications. - L'élève a opté pour du matériel correspondant aux exigences concernant la préparation des plats respectifs. - L'élève s'est correctement servi du matériel et des appareils. - Les méthodes de cuisson étaient adaptées aux pièces correspondantes et aux autres ingrédients (accompagnements, légumes).
20 % (12 P)	**L'élève décore différents plateaux de charcuterie sous guidance.**	- L'élève décore des plateaux avec différentes variétés de charcuterie et de jambon. - L'élève produit différentes décorations avec des fruits et/ou des légumes.	- L'élève a décoré les plateaux d'une manière agréable sous l'aspect optique. - L'élève a évité de recouvrir les bords. - Il était facile de de retirer les aliments.
20 % (12 P)	**L'élève applique les méthodes correctes pour le refroidissement, l'emballage ainsi que l'entreposage d'aliments.**	- L'élève connaît les règles de base de l'hygiène alimentaire. - L'élève refroidit, emballe et entrepose des plats préparés qui ne sont pas consommés immédiatement.	- L'élève a correctement indiqué les données concernant l'hygiène alimentaire. - L'élève a correctement refroidi, emballé et entreposé les aliments restants.
30 % (18 P)	**L'élève décrit la méthode appliquée pour la transformation et l'entreposage des différents produits d'une manière adaptée au client.**	- L'élève décrit la méthode de manière chronologique. - L'élève s'exprime d'une manière facilement compréhensible. - L'élève observe les règles des communications verbale et non verbale.	- L'élève a indiqué les différentes étapes de travail d'une manière correcte sous l'aspect chronologique. - Les indications étaient cohérentes et facilement compréhensibles. - L'élève a observé les règles des communications verbale et non verbale.
10 % (6 P)	**L'élève respecte correctement les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources dans son environnement professionnel.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'élève applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'élève trie les déchets de manière conséquente.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'élève a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Production d'étiquettes et de fiches d'informations (PRODE-F)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production d'étiquettes et de fiches d'informations**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRODE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant l'étiquetage de marchandises/de produits.**	- L'élève consulte différents supports (livres, Internet, etc.) pour réunir des informations importantes. - L'élève réunit les informations correspondant aux différentes marchandises/aux différents produits.	- Les données réunies concernant l'étiquetage des différentes marchandises/des différents produits étaient correctes.
40 % (24 P)	**L'élève se sert d'un logiciel de traitement de texte pour produire des étiquettes ainsi que des fiches d'information.**	- L'élève formate le document requis. - L'élève produit des étiquettes ainsi que des fiches d'information.	- L'élève a produit des étiquettes ainsi que des fiches d'information correctes, informatives et adaptées aux clients.
20 % (12 P)	**L'élève constitue une base de données avec les différentes étiquettes et fiches d'information.**	- L'élève constitue différents dossiers pour la sauvegarde des étiquettes et des fiches d'information. - L'élève consulte les documents requis à partir des différents dossiers. - L'élève sauvegarde les dossiers sur les différents supports de données.	- L'élève a constitué les dossiers ainsi que les documents d'une manière cohérente et adaptée aux utilisateurs. - L'élève a récupéré les documents requis correspondants sans difficulté. - Les dossiers étaient récupérables sur les différents supports de données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Les gourmandises de la boucherie (GOBOU-F)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Les gourmandises de la boucherie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GOBOU-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance de commandes individuelles de clients.**	- L'élève prend connaissance de la commande d'un client. - L'élève réagit aux souhaits particuliers du client. - L'élève note les éléments les plus importants. - L'élève conseille le client au cours de la commande de produits pour des occasions particulières.	- L'élève a écouté activement. - L'élève a identifié les souhaits du client. - Les notes étaient utilisables pour la suite du traitement de la commande. - Les conseils étaient adaptés au client et aux circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des paniers cadeaux ainsi que d'autres arrangements.**	- L'élève compose un ensemble de produits varié et adapté au client ainsi qu'aux circonstances. - L'élève opte du matériel d'emballage adapté. - L'élève emballe les produits de manière agréable pour constituer un panier cadeau ou un autre arrangement.	- La composition des produits était variée et adaptée au client et aux circonstances. - Le matériel d'emballage était agréable et il n'a pas altéré les aliments. - Le panier cadeau ou un autre arrangement était attrayant sous l'aspect optique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les prix de paniers cadeaux et d'autres arrangements.**	- L'élève prend connaissance des prix des différents produits. - L'élève se renseigne à propos des prix du matériel d'emballage. - L'élève constate le temps effectivement requis. - L'élève détermine le prix de vente du panier cadeau ou d'un autre arrangement.	- L'élève a noté les prix des différents produits. - L'élève a déterminé les prix du matériel d'emballage. - L'élève a noté le temps effectivement requis. - L'élève a déterminé le prix de vente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stockage des marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Stockage des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des marchandises et il contrôle l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et les marchandises livrées de manière autonome.**	L'apprenti choisit le bon de commande correspondant à la livraison. Il contrôle l'exactitude de l'adresse de livraison. Il compare la marchandise livrée avec les positions du bon de livraison et du bon de commande et il constate les écarts éventuels.	Le bon de commande correspond au bon de livraison. L'apprenti a effectué une comparaison correcte et complète entre le bon de livraison, le bon de commande et la marchandise livrée Toutes les erreurs ont été constatées..
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégrité et la conformité des marchandises reçues, d'identifier les erreurs lors de la livraison et de rédiger un rapport de contrôle à propos de la réception des marchandises sur un support de données.**	L'apprenti vérifie l'intégrité et la conformité des dimensions, de la quantité, du poids et du volume de la marchandise livrée en effectuant les opérations de calcul requises. Il détecte/identifie et enregistre les erreurs qui se sont produites lors de la livraison (p.ex. DLC,DLV, température, dégâts éventuels, …). Il sélectionne un support approprié pour établir un rapport de contrôle et il y enregistre les données.	L'apprenti a correctement effectué les calculs, sans commettre d'erreur. Il a produit une liste complète et correcte des anomalies constatées. Il a sélectionné un support approprié et il a correctement enregistré l'ensemble des données dans le rapport de contrôle (de manière à le rendre disponible pour des travaux ultérieurs).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues/avec ses supérieurs au sujet de l'attitude à adopter en cas de défauts lors de la livraison de marchandises et d'inadéquations au niveau des stocks.**	L'apprenti constate les défauts et les inadéquations avec ses collègues/avec ses supérieurs. Il choisit une méthode pour gérer les défauts et les inadéquations en se concertant avec ses collègues et ses supérieurs.	- L'apprenti a respecté les procédures convenues pour gérer les défauts et les inadéquations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de l'emballage et de l'étiquetage des produits et applique les consignes en matière de stockage de groupes de marchandises particuliers (produits dangereux, denrées périssables, produits surgelés).**	L'apprenti connaît les emballages des produits et il sait attribuer les symboles désignant les produits dangereux. Il observe les mesures de précaution nécessaires lors de la manipulation de produits dangereux et de denrées périssables. Il connaît les mesures à prendre pour assurer le respect de la chaîne du froid, il les explique et les applique.	L'apprenti a correctement désigné et attribué les symboles pour les produits dangereux. Il a manipulé les marchandises particulières (produits dangereux, denrées périssables) avec précaution. Il a fourni des explications correctes et complètes à propos du respect de la chaîne du froid. Il a correctement appliqué les mesures pour le respect de la chaîne du froid.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion des stocks (GESTO)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Gestion des stocks**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les marchandises de manière compétente et conformément aux règles en vigueur, en veillant à ce que l'étiquetage des marchandises soit visible et lisible et en utilisant le vocabulaire professionnel requis.**	L'apprenti se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage. Il organise et effectue les opérations d'étiquetage requises (en utilisant le vocabulaire professionnel). Il veille à ce que les étiquettes soient apposées d'une manière visible et lisible.	L'apprenti a correctement effectué l'étiquetage. Il a observé les étapes essentielles et il a correctement utilisé le vocabulaire professionnel. Il a apposé les étiquettes de manière visible et lisible sur les marchandises.
30 % (18 P)	**L'apprenti identifie et contrôle scrupuleusement les dates limites de vente et de consommation des marchandises en respectant les principes du FIFO (First In First Out).**	L'apprenti identifie et observe les dates de contrôle pour la vente et la consommation des marchandises. Il connaît les principes du FIFO, il sait les expliquer en utilisant le vocabulaire professionnel et il les applique.	L'apprenti a écarté les marchandises périmées et impropres à la vente/à la consommation. Il a strictement appliqué les principes du FIFO sans commettre d'erreur et il les a correctement reproduits en utilisant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti veille au strict respect des normes de stockage et de protection de la santé. Il est en mesure d'utiliser un plan d'inventaire et il enregistre méthodiquement les données actuelles concernant les stocks dans des fichiers informatiques ou dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti connaît et observe les normes en matière de stockage ainsi que la réglementation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Il maîtrise l'utilisation d'un plan d'inventaire et il se réfère au plan de stockage indiqué pour l'enregistrement des données (en tenant compte des termes professionnels). Il enregistre les données en utilisant le système informatique disponible ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il classe et enregistre les données dans les fichiers informatiques indiqués.	L'apprenti a correctement et intégralement respecté les règles/les consignes en matière de stockage et de protection de la santé. Il a correctement appliqué les différents programmes de gestion des stocks. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur et il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a manipulé l'ordinateur de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détecter les ruptures de stock et les pénuries de marchandises. Il élabore des solutions en cas de pénurie de marchandises pour se réapprovisionner avec les marchandises nécessaires (par exemple en passant des commandes express ou en contactant une autre filiale pour demander si les stocks y sont disponibles) et il désigne les pénuries en utilisant le vocabulaire professionnel.**	L'apprenti identifie et énumère les ruptures stock et les pénuries de marchandises en utilisant le vocabulaire professionnel correspondant. Il réunit les informations au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il prépare des solutions pour la situation donnée en se référant aux informations recueillies et, le cas échéant, en fait un rapport écrit. Il présente la solution à son supérieur.	L'apprenti a produit des informations correctes et complètes au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il a fait une proposition pour l'approvisionnement avec les marchandises requises. Il a proposé une solution adaptée aux circonstances. Il a utilisé l'ordinateur de manière adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Introduction dans l'action de vente en boucherie (FORVV1)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Introduction dans l'action de vente en boucherie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVV1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti assure le contrôle et l'entretien des stocks de produits complémentaires (conserves, vin, etc.) et de matériel d'emballage.**	- L'apprenti range les produits dans les supports de marchandises respectifs de manière attrayante. - L'apprenti applique le principe du First in First out (FIFO) pour les produits avec des dates de péremption. - L'apprenti veille à ce que le prix respectif soit attribué à chaque produit. - L'apprenti assure l'alimentation en matériel d'emballage au point de vente.	- L'apprenti a disposé les produits de manière ordonnée et favorable à la vente, en fonction des dates de péremption. - L'apprenti a mis au rebut les produits détériorés ou souillés. - L'apprenti a assuré le réapprovisionnement en matériel d'emballage en quantité appropriée et de manière à ce qu'il soit facile à utiliser.
10 % (6 P)	**L'apprenti surveille régulièrement les températures dans les différentes zones de réfrigération et il alimente une documentation.**	- L'apprenti désigne les températures à respecter dans les différentes zones de réfrigération (comptoir, chambre froide, rayons en libre-service, etc.). - L'apprenti vérifie les températures à intervalles indiqués. - L'apprenti indique les températures dans une documentation. - L'apprenti désigne les procédures à appliquer en cas de températures anormales. - L'apprenti signale les anomalies.	- L'apprenti a régulièrement alimenté la documentation. - L'apprenti a constaté les anomalies et il les a signalées afin que des mesures puissent être appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule le trancheur à jambon sous guidance.**	- L'apprenti règle l'épaisseur de coupe pour les différents produits sous guidance. - L'apprenti se sert du support. - L'apprenti assemble le trancheur à jambon sous guidance et il le démonte pour le nettoyage.	- L'apprenti a coupé des tranches régulières et appétissantes. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti confectionne différents produits de viande simples prêts à cuisiner sous guidance.**	- L'apprenti prépare les ingrédients requis pour la confection. - L'apprenti prépare des produits prêts à cuisiner sous guidance. - L'apprenti prépare autres les produits suivants: o des roulades, o des cordons-bleus pressés, o des hamburgers, o etc.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - L'apprenti a formé des roulades fermées et fermes. - Ni le fromage ni le jambon cuit n'ont débordé des cordons-bleus pressés. - Ni les cordons-bleus ni les hamburgers n'accusaient de formation de bords de viande hachée.
10 % (6 P)	**L'apprenti se sert des balances poids-prix sous guidance.**	- L'apprenti indique les codes des articles correspondants. - L'apprenti saisit les entrées en indiquant son code de vendeur. - L'apprenti conclut la procédure avec la facturation. - L'apprenti vérifie que le bon de caisse est complet. - L'apprenti connaît par cœur les trente codes d'articles les plus fréquemment utilisés.	- Les codes d'articles indiqués et utilisés étaient corrects. - L'apprenti a vérifié le code de l'article indiqué.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose les produits sur des plateaux pour la présentation et il les range dans les supports de marchandises.**	- L'apprenti dispose les produits sur des plateaux de différentes tailles pour la présentation au comptoir. - L'apprenti considère le champ de vision des clients par rapport aux plateaux. - L'apprenti veille à l'alimentation des supports de marchandises en fonction des groupes de marchandises/des variétés de marchandises. - L'apprenti confectionne une décoration.	- L'apprenti a veillé à ce que les différents produits soient disposés sur les plateaux d'une manière favorable à la vente. - L'apprenti a évité que des produits débordent. - L'apprenti a évité que les bords soient souillés. - L'apprenti a évité que les supports de marchandises soient souillés et, le cas échéant, il les a nettoyés. - La décoration des plateaux ainsi que la présentation étaient adaptées aux marchandises et aux variétés.
20 % (12 P)	**L'apprenti assiste les autres intervenants lors des différentes étapes de la vente.**	- L'apprenti salue les clients de manière appropriée. - L'apprenti emballe les marchandises des clients. - L'apprenti observe le déroulement de la vente. - L'apprenti remet les produits aux clients. - L'apprenti prend congé des clients de manière appropriée.	- L'apprenti a utilisé du matériel d'emballage adapté aux produits sous les aspects de la constitution et des dimensions. - L'apprenti a adopté une attitude axée sur le client. - L'apprenti a expliqué le déroulement des activités de vente au formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude orientée vers les clients dans son environnement professionnel et il respecte les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti manifeste une attitude réceptive et prévenante à l'égard des clients et de leurs besoins. - L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'apprenti trie les déchets de manière conséquente.	- L'apprenti a servi les clients d'une manière polie et prévenante. - L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'apprenti a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Accueil clients (ACCLI)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Accueil clients**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client et de prendre congé en s'exprimant en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand de manière aimable et polie.**	Il connaît et applique les règles en matière d'accueil et de prise de congé du client. Il sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestuelle) lorsqu'il s'adresse au client. Pour l'accueil et la prise de congé il s'adresse au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en luxembourgeois et en français tout en utilisant les formulations adéquates.	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Il s'est adressé au client dans la langue souhaitée. Il a salué le client et pris congé d'une manière polie et prévenante.
10 % (6 P)	**L'élève sait établir le contact visuel avec le client et lui donner de façon avenante des informations simples en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'élève se montre attentionné à l'égard du client et veille à soigner son langage, sa mimique et sa gestuelle en conséquence. Il dispense des informations simples et adaptées à la situation. Il communique en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Les informations sont compréhensibles et satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'enquérir des souhaits du client en posant des questions tout en pratiquant l'écoute active.**	L'élève se montre à l'écoute et répond aux souhaits des clients. Il pose des questions ciblées.	Il a compris les souhaits du client et les a traités de manière fondée. Les questions sont ciblées et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de guider le client (en fonction de ses souhaits) vers la personne ou le service compétents.**	L'élève connaît les démarches à suivre et les règles à observer pour guider le client et agit en conséquence.	Le client est guidé vers le département/la personne compétent(e). La démarche est conforme à la demande du client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer mentalement les réductions de prix indiquées et de les communiquer au client.**	L'apprenti estime par calcul mental le montant de la réduction ainsi que le prix réduit d'une marchandise. Il convertit les remises exprimées en pourcent en nombres fractionnaires. À partir d'exemples pratiques il détermine taux de pourcentages les plus courants.	Les conversions et les calculs sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Situation du point de vente (POVEN)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Situation du point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POVEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de nommer différents types de commerces (détaillant, grossiste, commerce stationnaire ou ambulant, vente par correspondance, vente directe). Fort de ces connaissances, il est en mesure de décrire son entreprise formatrice.**	L'élève connaît les différents types de commerce (grand magasin, hypermarché, supermarché, magasin discount, magasin spécialisé, e-commerce, …) et les décrit. Il se sert de ses connaissances pour décrire sa propre entreprise formatrice.	Il a correctement cité les différences entre les divers types de commerces. Il a décrit sa propre entreprise formatrice de manière correcte en utilisant les termes techniques adéquats. L'entreprise formatrice est décrite de manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de reconnaître et de décrire les différentes méthodes de vente ainsi que leurs avantages et désavantages.**	L'élève connaît les différentes méthodes de vente (vente conseil traditionnelle, vente libre-service assisté, vente libre-service, vente par distributeurs automatiques,...) et les décrit. Il mentionne les avantages et les désavantages de chaque méthode de vente et les explique.	Les différentes méthodes de vente sont correctement expliquées. Les avantages ainsi que les désavantages des différentes méthodes de vente sont décrites de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les règles de base de la présentation des marchandises et est capable de différencier les zones vendeuses par rapport au sens de circulation ainsi qu'à la disposition des marchandises dans le rayon. Il distingue les zones à forte et à faible rotation ainsi que les zones promotionnelles et les évalue d'après leur pouvoir de vente.**	L'élève identifie les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation. Il explique les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon (blocs horizontaux, verticaux ou mixtes, hauteur de placement, etc.) Il différencie les zones à forte et à faible rotation et précise l'impact des zones promotionnelles.	Les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation sont correctement identifiées. Les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon sont expliquées de façon claire et précise. Les zones à forte et à faible rotation sont correctement différenciées et l'impact des zones promotionnelles est correctement décrit.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès d'un commerce de détail.**	L'élève connaît les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès du point de vente et les explique. Il analyse et décrit un point de vente donné du point de vue de la méthode de vente, de la spécialisation, des prix, de l'assortiment et du site.	Les principaux critères de succès commercial d'un point de vente donné sont expliqués de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**A partir d'informations données, l'élève est capable de comparer les contextes concurrentiels de l'entreprise formatrice et des commerces de la région et des zones frontalières en termes de spécialisation, de prix, d'assortiment et de site et les décrit.**	L'élève décrit la position de l'entreprise formatrice sous l'angle de la méthode de vente, de la spécialisation, de l'assortiment et du site. Il décrit la situation de l'entreprise formatrice de manière cohérente. Pour décrire le contexte concurrentiel de l'entreprise formatrice il exploite les informations données de manière systématique.	Le positionnement concurrentiel de l'entreprise formatrice est correctement interprété à partir d'informations données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Incorporation dans l'action de vente en boucherie (FORVV2)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Incorporation dans l'action de vente en boucherie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVV2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les différentes viandes.**	- L'apprenti distingue la viande de bœuf, la viande de porc, la viande de veau, la viande de cheval et la viande d'agneau. - L'apprenti distingue les différentes espèces de volailles.	- L'apprenti a correctement distingué les différentes viandes. - L'apprenti a distingué les espèces de volailles les plus habituelles.
20 % (12 P)	**L'apprenti confectionne différents produits de viande simples prêts à cuisiner de manière autonome.**	- L'apprenti effectue les travaux de préparation pour la confection de différents produits de viande prêts à cuisiner. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner.	- Les produits de viande prêts à cuisiner confectionnés étaient dans un état prêt à la vente.
20 % (12 P)	**L'apprenti confectionne des produits prêts à cuisiner en entier et par portions, avec et sans marinade, sous guidance.**	- L'apprenti subdivise la viande hachée en portions pour les différents produits, conformément aux indications. - L'apprenti fixe des rôtis roulés. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner. - L'apprenti confectionne les marinades requises et il les répartit sur les différents produits.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des produits. - L'apprenti a formé des rôtis roulés fermés et fermes. - L'apprenti a correctement déterminé la quantité de marinade et il l'a correctement confectionnée.
30 % (18 P)	**L'apprenti effectue différentes étapes de service de manière autonome.**	- L'apprenti salue le client de manière appropriée. - L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client en posant des questions simples. - L'apprenti prépare les produits demandés par le client. - L'apprenti emballe les produits dans du matériel d'emballage adapté. - L'apprenti indique le numéro de l'article correspondant sur la balance. - L'apprenti clôture le bon de caisse. - L'apprenti indique le prix. - L'apprenti remet les produits au client. - L'apprenti prend congé de manière appropriée.	- L'apprenti a effectué les étapes du service conformément aux instructions internes et d'une manière axée sur le client. - L'apprenti a correctement emballé les produits, de manière à ce qu'une altération mutuelle soit exclue.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule le trancheur à jambon de manière autonome.**	- L'apprenti règle l'épaisseur de coupe pour les différents produits sous guidance. - L'apprenti se sert du support. - L'apprenti assemble le trancheur à jambon et il le démonte pour le nettoyage.	- L'apprenti a coupé des tranches régulières et il les a disposées sur le matériel d'emballage d'une manière agréable sous l'aspect optique. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.

10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude orientée vers les clients dans son environnement professionnel et il respecte les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti manifeste une attitude réceptive et prévenante à l'égard des clients et de leurs besoins. - L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'apprenti trie les déchets de manière conséquente.	- L'apprenti a servi les clients d'une manière polie et prévenante. - L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'apprenti a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer l'hygiène alimentaire dans la vente (HYAVE1)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base de la vente de produits alimentaires**

Titre du module:	**Appliquer l'hygiène alimentaire dans la vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYAVE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents risques que des aliments peuvent représenter pour la santé du consommateur.**	- L'élève est capable de distinguer les différents risques. - L'élève explique l'importance du respect de l'hygiène par le personnel. - L'élève explique l'importance de l'hygiène du personnel, de l'entreprise et des produits.	- L'élève a distingué des risques chimiques, physiques et microbiologiques habituels. - L'élève a identifié des circonstances ainsi que des comportements typiques représentant des risques pour des aliments. - L'élève a désigné des exemples de méthodes servant à éviter les contaminations. - L'élève a identifié des zones salubres et insalubres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents paramètres (pH, aw., °C, °Bé).**	- L'élève décrit les différents paramètres. - L'élève explique les effets des différentes valeurs mesurées sur les aliments.	- L'élève a correctement décrit les différents paramètres. - Les explications concernant les différentes valeurs mesurées ainsi que leurs effets sur les aliments étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer la présence ainsi que les effets de différents microorganismes.**	- L'élève est capable de distinguer les groupes de microorganismes les plus importants. - L'élève explique la différence entre des microorganismes utiles et dangereux. - L'élève décrit les endroits où des microorganismes sont présents ainsi que les conditions requises pour la prolifération et pour la reproduction de microorganismes.	- L'élève a désigné des microorganismes importants sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève a décrit les actions de microorganismes pathogènes et utiles. - L'élève a désigné les effets de la température, de l'humidité, du taux de la valeur pH, de la teneur en oxygène et des nutriments sur les microorganismes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de conservation.**	- L'élève désigne les différentes options de la conservation d'aliments en général.	- Les explications concernant les différentes méthodes de conservation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base de la méthode HACCP et du guide de bonne pratique d'hygiène.**	- L'élève décrit les règles de base du guide de bonne pratique. - L'élève décrit les règles de base au cours de la manipulation d'aliments.	- Les descriptions de la méthode HACCP étaient correctes. - L'élève a correctement décrit les règles de base de la méthode HACCP.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Préparations simples pour la vente en boucherie (VEBOU1)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base de la vente de produits alimentaires**

Titre du module:	**Préparations simples pour la vente en boucherie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBOU1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différentes sections d'une moitié de porc destinées à la vente.**	- L'élève désigne les différentes pièces dans les langues habituelles (luxembourgeois, français, allemand). - L'élève est capable de localiser les sections de viande dans la carcasse. - L'élève indique l'affectation des différentes pièces.	- L'élève a correctement désigné les sections. - L'élève a correctement indiqué la position des différentes sections dans une carcasse. - L'élève a indiqué des affectations correctes pour les différentes sections.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les différentes variétés de volailles.**	- L'élève désigne les différentes volailles de chair blanche et foncée. - L'élève désigne les différents gibiers à plume sauvages. - L'élève désigne les différentes pièces inutilisables d'une volaille. - L'élève indique l'affectation des différentes variétés de volailles et des pièces inutilisables.	- L'élève a correctement désigné les différentes variétés de volailles. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces inutilisables. - L'élève a correctement indiqué des affectations pour les différentes variétés de volailles et pour les différentes pièces inutilisables.
20 % (12 P)	**L'élève prépare différents produits de boucherie typiques sous guidance.**	- L'élève prépare les différents matériaux et ingrédients requis. - L'élève découpe les différentes pièces de viande et/ou les différents produits intermédiaires et il les met en portions. - L'élève prépare les différents produits. - L'élève emballe les produits conformément aux spécificités des marchandises et il les entrepose jusqu'à la vente.	- L'élève a correctement préparé les différents matériaux et ingrédients. - L'élève a respecté le poids des portions. - L'élève a respecté la symétrie des produits. - Les produits étaient attrayants sous l'aspect optique. - L'élève a correctement emballé, étiqueté et entreposé les produits.
10 % (6 P)	**L'élève décrit les différentes méthodes de cuisson.**	- L'élève énumère les différentes méthodes de cuisson. - L'élève désigne les différentes sources de chaleur et il les attribue aux méthodes de cuisson. - L'élève désigne les différents ustensiles de cuisine.	- Les indications concernant les méthodes de cuisson, les sources de chaleur ainsi que les ustensiles de cuisine étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation soignée et cohérente mentionnant les différents travaux exécutés ainsi que les nouveaux constats sous guidance.**	- L'élève note les étapes des différents travaux exécutés. - L'élève soigne la propreté des inscriptions.	- L'élève a correctement reproduit la suite précise des étapes de travail. - La documentation était dans un état irréprochable. - Il état possible d'appliquer les méthodes de travail en se référant aux inscriptions. - L'élève a pris connaissance des corrections et des améliorations proposées par l'enseignant/les enseignants. - L'élève a effectué les exercices de répétition dont il était chargé.
10 % (6 P)	**L'élève décrit les différentes étapes de l'entretien de vente.**	- L'élève décrit les étapes: o la salutation/la prise de contact, o l'identification des besoins, o la présentation des produits, o l'argumentation, o la réaction aux objections, o la conclusion/la prise de congé.	- Les indications concernant les différentes étapes de l'entretien de vente étaient correctes.

10 % (6 P)	**L'élève respecte correctement les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources dans son environnement professionnel.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'élève applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'élève trie les déchets de manière conséquente.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'élève a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Traitement de réclamations (RECLA)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base de la vente de produits alimentaires**

Titre du module:	**Traitement de réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECLA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'accepter une réclamation courante et de vérifier sa justification en appliquant la loi et le règlement interne.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la raison de la réclamation, analyse les défauts et vérifie la justification de la contestation. Il applique la loi ainsi que le règlement interne en matière de garantie.	Les marchandises retournées sont correctement réceptionnées. La justification de la réclamation est vérifiée. La procédure est correcte et les règles sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de traiter une réclamation courante.**	L'apprenti se concerte avec son enseignant pour définir les étapes du traitement de la réclamation. Il distinguer les options possibles (remboursement, échange, retouche, nouvelle livraison, dédommagement, rabais) et de les appliquer conforme à la situation. L'option retenue est argumentée face à l'enseignant.	Les étapes du traitement de la réclamation sont disponibles. L'exécution de l'activité est correctement organisée. L'option retenue est correctement appliquée et argumentée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de mener un entretien de réclamation de manière pertinente avec le client (également au téléphone).**	L'apprenti adopte une attitude professionnelle, aimable et attentive à l'égard du client. Il prend connaissance des réclamations du client en posant des questions pertinentes et en s'exprimant de manière appropriée. Il propose une solution au client, qui répond à sa doléance et, le cas échéant, il signifie un refus au client de manière pertinente.	La réclamation est correctement saisie. Sa décision est expliquée de manière compréhensible et appropriée au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'échanger concernant les expériences et résultats de son travail.**	L'apprenti décrit la tâche, les résultats de son travail et sa manière de procéder. Il décrit ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	L'exécution des tâches est expliquée de manière appropriée. La description des expériences est correctement présentée à l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter ses démarches.**	Il décrit ses démarches à l'aide de documents simples (questionnaires, modes d'emploi, etc.).	La description des démarches est complète et ne comporte pas d'erreur. Les documents établis sont classés soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production et présentation de différents produits de la boucherie (FORVV3)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base de la vente de produits alimentaires**

Titre du module:	**Production et présentation de différents produits de la boucherie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVV3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti désosse différents morceaux de viande destinés à la vente sous guidance.**	- L'apprenti désosse différents morceaux de viande. - L'apprenti veille à la prévention des accidents. - L'apprenti désosse obligatoirement: o des épaules d'agneaux et/ou de porcelets, o des longes de porcs et/ou de porcelets. o des volailles entières et des cuisses de poulet.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a appliqué les mesures de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti confectionne des produits prêts à cuisiner en entier ou en portions, avec et sans marinade, de manière autonome.**	- L'apprenti assemble la viande hachée en portions, conformément aux instructions pour les différents produits. - L'apprenti lie des rôtis roulés. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner. - L'apprenti prépare les marinades requises et il les répartit sur les différents produits.	- L'apprenti a préparé des produits de manière autonome, qui étaient dans un état prêt à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti découpe différentes pièces de viande prêtes à la vente en portions sous guidance.**	- L'apprenti découpe les portions demandées par le client des pièces de rôti sous guidance. - L'apprenti découpe des escalopes, respectivement des steaks, de différentes pièces de viande sous guidance. - L'apprenti découpe du goulasch, respectivement de l'émincé, de différentes pièces de viande sous guidance.	- L'apprenti a découpé des portions de rôti correspondant à la quantité demandée et requise par le client. - L'apprenti a découpé les escalopes et les steaks contre le grain de la viande. - L'apprenti a découpé les escalopes et les steaks de manière régulière. - L'apprenti a découpé le goulasch et l'émincé de manière régulière.
10 % (6 P)	**L'apprenti prépare différents encas et salades sous guidance.**	- L'apprenti prépare différentes variétés de sandwichs. - L'apprenti prépare différentes variétés de salade, dont obligatoirement: o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o de la salade de carottes, o de la salade de céleri, o de la salade de pommes de terre.	- L'apprenti a préparé des produits prêts à la vente, irréprochables sous les aspects de l'apparence et du goût.

30 % (18 P)	**L'apprenti effectue différentes étapes de service sous guidance.**	- L'apprenti salue le client de manière appropriée. - L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client en posant des questions simples. - L'apprenti détermine la quantité requise. - L'apprenti prépare les produits demandés pour le client. - L'apprenti emballe les produits dans du matériel d'emballage adapté. - L'apprenti indique le numéro d'article correspondant sur la balance. - L'apprenti clôture le bon de caisse. - L'apprenti indique le prix. - L'apprenti remet les produits au client. - L'apprenti prend congé de manière appropriée. - L'apprenti emballe correctement les produits, de manière à ce qu'une altération mutuelle soit exclue. - L'apprenti a proposé/vendu une quantité correspondant plus ou moins à la quantité effectivement requise.	- L'apprenti a effectué les étapes de service conformément aux instructions internes et d'une manière axée sur le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti prépare des commandes sous guidance.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des commandes reçues. - L'apprenti prépare les produits commandés, il les emballe et il établit le bon de caisse. - Le cas échéant, l'apprenti signale l'épuisement des stocks d'un produit, de manière à commander une production supplémentaire. - L'apprenti entrepose les produits préparés jusqu'au retrait par le client.	- L'apprenti a préparé l'intégralité des produits commandés. - L'apprenti a coché tous les points de la liste de commande. - L'apprenti a emballé les produits de manière à ce qu'une détérioration mutuelle des produits soit exclue. - L'apprenti a constaté et signalé la nécessité d'une production supplémentaire de produits dont les stocks étaient épuisés. - L'apprenti a correctement entreposé les marchandises.

10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude orientée vers les clients dans son environnement professionnel et il respecte les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti manifeste une attitude réceptive et prévenante à l'égard des clients et de leurs besoins. - L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'apprenti trie les déchets de manière conséquente.	- L'apprenti a servi les clients d'une manière polie et prévenante. - L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'apprenti a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Décrire la composition des aliments (DECAL1)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traitement d'aliments destinés à la vente**

Titre du module:	**Décrire la composition des aliments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DECAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différents allergènes.**	- L'élève connaît les différents allergènes. - L'élève attribue les allergènes aux différents aliments.	- Les informations de l'élève concernant les allergènes étaient suffisamment précises pour garantir la fiabilité des conseils dispensés aux clients.
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différents additifs alimentaires.**	- L'élève énumère les différents additifs alimentaires principaux. - L'élève attribue les additifs alimentaires à différents aliments. - L'élève explique la signification des additifs sous les aspects de la physiologie alimentaire et de la technologie de production.	- Les informations concernant les additifs alimentaires ont en majorité permis de conseiller les clients. - L'élève a correctement reproduit les indications concernant les ingrédients ainsi que les additifs des aliments, leur signification technologique et leurs conséquences pour le consommateur.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les différentes variétés de graisses.**	- L'élève distingue les graisses en fonction de leur origine. - L'élève distingue les graisses saturées et monosaturées. - L'élève décrit les effets des graisses sur l'organisme humain.	- Les indications concernant les différentes variétés de graisses ont en majorité permis de conseiller les clients. - L'élève a correctement reproduit les indications concernant les matières grasses dans les aliments, leur signification technologique ainsi que leurs conséquences pour le consommateur.
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différents ingrédients d'aliments.**	- L'élève décrit les différentes vitamines, les différents minéraux, etc. - L'élève explique la signification des ingrédients sous l'aspect de la physiologie alimentaire aux clients.	- Les indications concernant les ingrédients ont en majorité permis de conseiller les clients. - L'élève a correctement reproduit les indications concernant les ingrédients des aliments, leur signification technologique ainsi que leurs conséquences pour le consommateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes allergies et intolérances dans le contexte des aliments.**	- L'élève décrit des allergies aux différents ingrédients d'aliments. - L'élève décrit des intolérances aux différents aliments et à leurs ingrédients. - L'élève dispense des recommandations aux clients pour éviter les effets d'allergènes ainsi que les intolérances éventuels.	- L'élève connaît la différence entre des allergies et des intolérances. - L'élève a décrit les allergies ainsi que les intolérances de manière compréhensible. - Les recommandations étaient suffisamment précises pour permettre au client d'opter pour d'éventuels produits de substitution ou de renoncer à la consommation de certains aliments.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Préparations complexes pour la vente en boucherie (VEBOU2)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traitement d'aliments destinés à la vente**

Titre du module:	**Préparations complexes pour la vente en boucherie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBOU2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève désigne les différentes sections d'une moitié de bœuf destinées à la vente.**	- L'élève désigne les différentes pièces dans les langues habituelles (luxembourgeois, français, allemand). - L'élève est capable de localiser les sections de viande dans la carcasse. - L'élève indique l'affectation des différentes pièces.	- L'élève a correctement désigné les sections. - L'élève a correctement indiqué la position des différentes sections dans une carcasse. - L'élève a indiqué des affectations correctes pour les différentes sections.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents critères ainsi que leur impact sur la qualité de la viande des carcasses.**	- L'élève décrit l'impact des différents critères comme l'âge, la race, le sexe, la maturation, etc. sur la qualité de la viande.	- Les indications concernant les différents impacts sur la qualité de la viande étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève désosse différentes pièces de viande destinées à la vente de manière autonome.**	- L'élève enlève les os de différentes pièces de viande. - L'élève désosse obligatoirement o des épaules d'agneaux et/ou de porcelets, o des carrés de porcs, d'agneaux et/ou de porcelets, o des volailles entières et des cuisses de poulet.	- L'élève a utilisé des outils de désossage et de découpage corrects. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a appliqué les mesures de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève prépare différents produits de manière autonome.**	- L'élève prépare les différentes matériaux et ingrédients requis. - L'élève découpe les différentes pièces de viande et/ou les différents produits intermédiaires et il les met en portions. - L'élève prépare les différents produits. - L'élève emballe les produits conformément aux spécificités des marchandises et il les entrepose jusqu'à la vente.	- L'élève a correctement préparé les différents matériaux et ingrédients. - L'élève a respecté le poids des portions. - L'élève a respecté la symétrie des produits. - Les produits étaient attrayants sous l'aspect optique. - L'élève a correctement emballé, étiqueté et entreposé les produits.
20 % (12 P)	**L'élève prépare différents encas et salades de manière autonome.**	- L'élève prépare différentes variétés de sandwichs. - L'élève prépare différentes variétés de salade, dont obligatoirement: o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o de la salade de carottes, o de la salade de céleri, o de la salade de pommes de terre.	- L'élève a préparé des produits prêts à la vente, irréprochables sous les aspects de l'apparence et du goût.
10 % (6 P)	**L'élève constitue une documentation soignée et cohérente mentionnant les différents travaux exécutés ainsi que les nouveaux constats de manière autonome.**	- L'élève note les étapes des différents travaux exécutés. - L'élève soigne la propreté des inscriptions.	- L'élève a correctement reproduit la suite précise des étapes de travail. - La documentation était dans un état irréprochable. - Il état possible d'appliquer les méthodes de travail en se référant aux inscriptions. - L'élève a pris connaissance des corrections et des améliorations proposées par l'enseignant/les enseignants. - L'élève a effectué les exercices de répétition dont il était chargé.

10 % (6 P)	**L'élève décrit les différents groupes de clients/types de clients et il est capable de réagir d'une manière orientée vers ces clients.**	- L'élève décrit o les groupes de clients (plus âgés, plus jeunes, masculins, féminins, etc.), o les types de clients (bavards, silencieux, radins, arrogants, etc.), o les différentes formes de questions.	- Les indications étaient correctes concernant o les groupes de clients, o les types de clients, o les formes de questions.
10 % (6 P)	**L'élève respecte correctement les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources dans son environnement professionnel.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'élève applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'élève trie les déchets de manière conséquente.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'élève a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Appliquer les bases du marketing (PROMO)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traitement d'aliments destinés à la vente**

Titre du module:	**Appliquer les bases du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROMO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'expliquer différents types de produits.**	Il distingue : • Articles de marque • Marques de fabricant • Marques de distributeur • Produits blancs • Produits phares • Produits exclusifs Il sait expliquer les différences de prix entre produits similaires.	Les différenciations sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différentes techniques d'implantation et de présentation des marchandises dans la surface de vente.**	L'élève explique les principes de l'implantation par famille de produits, de la double implantation et de l'exposition promotionnelle. Il connaît les possibilités d'utilisation de matériel de décoration, de supports de vente spéciaux ainsi que des différents moyens de mise en évidence et les décrit. Il explique les principes de la présentation de marchandises axée sur le marketing sensoriel (vidéos, présentations, dégustations, toucher,…).	Il a cité techniques courantes d'implantation et de présentation des marchandises dans l'espace de vente et il les a décrites de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de préparer, seul ou en équipe, une présentation de marchandises d'après les instructions et les règles d'implantation. Il la présente à l'aide du média approprié.**	L'élève analyse la tâche à réaliser. Il prépare la présentation de marchandise (seul ou en groupe) en se concertant, le cas échéant, avec ses collègues pour exécuter les différentes étapes. Il connaît l'utilisation de différents médias de présentation : • Tableau à feuilles mobiles • Panneau d'affichage • Vidéoprojecteur (Beamer) Il présente le texte oralement à l'aide de mots clés qu'il a notés au préalable.	La présentation est conforme à la tâche réalisée. L'apprenti a utilisé correctement au moins un média de présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la fonction des principaux moyens et supports publicitaires ainsi que de se documenter de manière autonome concernant les différents types de promotion des ventes.**	Il connaît les moyens et les supports publicitaires (annonces, brochures, dépliants, affiches, courrier publicitaire, spots radio et télé, internet, réseaux sociaux, applications mobiles, …) Il explique les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il se sert de médias différents pour trouver des informations. Il maîtrise l'utilisation d'un moteur de recherche (recherche d'informations). Il recherche et organise les informations. Il consigne les résultats.	Il a cité les principaux moyens et supports publicitaires. Il a convenablement expliqué les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il a documenté ses recherches, pour une consultation ultérieure

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des mesures qui contribuent à la fidélisation du client.**	Il désigner et distingue différentes démarches favorisant la fidélisation du client : • Accueil client • Service client • Traitement des réclamations • Echantillons • Remises en nature (x + n gratuit) • Remise en nature (acheter x, payer x - n), • Cartes de fidélité • … Il explique correctement la mise en œuvre des différentes démarches.	Il a expliqué de manière compétente différentes démarches favorisant la fidélisation du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Découpe de différentes pièces et production de snacks pour la vente (FORVV4)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Traitement d'aliments destinés à la vente**

Titre du module:	**Découpe de différentes pièces et production de snacks pour la vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVV4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti désosse différents morceaux de viande destinés à la vente sous guidance.**	- L'apprenti désosse différents morceaux de viande. - L'apprenti veille à la prévention des accidents. - L'apprenti désosse obligatoirement: o des épaules d'agneaux et/ou de porcelets, o des longes de porcs, d'agneaux et/ou de porcelets, o des volailles entières et des cuisses de poulet.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a appliqué les mesures de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti découpe différentes pièces de viande prêtes à la vente en portions de manière autonome.**	- L'apprenti découpe les portions demandées par le client des pièces de rôti. - L'apprenti découpe des escalopes, respectivement des steaks, de différentes pièces de viande. - L'apprenti découpe du goulasch, respectivement de l'émincé, de différentes pièces de viande.	- L'apprenti a découpé des portions de rôti correspondant à la quantité demandée et requise par le client. - L'apprenti a découpé les escalopes et les steaks contre le grain de la viande. - L'apprenti a découpé les escalopes et les steaks de manière régulière. - L'apprenti a découpé le goulasch et l'émincé de manière régulière.
20 % (12 P)	**L'apprenti prépare différents encas et salades de manière autonome.**	- L'apprenti prépare différentes variétés de sandwichs. - L'apprenti prépare différentes variétés de salade, dont obligatoirement: o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o de la salade de carottes, o de la salade de céleri, o de la salade de pommes de terre.	- L'apprenti a préparé des produits prêts à la vente, irréprochables sous les aspects de l'apparence et du goût.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les principes de la disposition des marchandises et de la présentation des marchandises sous guidance au cours de la préparation de l'espace de vente et des supports de marchandises.**	- L'apprenti garnit des plateaux adaptés avec les différentes marchandises de la boucherie. - L'apprenti dispose des marchandises sur les différents supports de marchandises en fonction des principes de vente. - L'apprenti veille à ce que la disposition ainsi que la présentation favorisent les ventes.	- Les plateaux utilisés étaient adaptés aux différentes marchandises. - Les marchandises étaient disposées dans les zones à potentiel plus ou moins fort, de manière à promouvoir les ventes du mieux possible. - L'apprenti a soumis les supports de vente à un contrôle du point de vue des clients.

20 % (12 P)	**L'apprenti effectue différentes étapes de service de manière autonome.**	- L'apprenti salue le client de manière appropriée. - L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client en posant des questions simples. - L'apprenti détermine la quantité requise. - L'apprenti prépare les produits demandés par le client. - L'apprenti emballe les produits dans du matériel d'emballage adapté. - L'apprenti indique le numéro d'article correspondant sur la balance. - L'apprenti clôture le bon de caisse. - L'apprenti indique le prix. - L'apprenti remet les produits au client. - L'apprenti prend congé de manière appropriée.	- L'apprenti a effectué les étapes de service conformément aux instructions internes et d'une manière axée sur le client. - L'apprenti a correctement emballé les produits, de manière à ce qu'une altération mutuelle soit exclue. - L'apprenti a proposé/vendu une quantité correspondant plus ou moins à la quantité effectivement requise.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue l'encaissement sous guidance.**	- L'apprenti accepte le moyen de paiement (argent liquide, carte de crédit, etc.). - L'apprenti rend la monnaie après un paiement en liquide. - L'apprenti effectue la procédure de vente au cours d'un paiement par carte.	- L'apprenti a correctement déterminé le montant de la monnaie rendue. - L'apprenti a correctement effectué la procédure de paiement. - L'apprenti a remis et classé les documents de paiement.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude orientée vers les clients dans son environnement professionnel et il respecte les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti manifeste une attitude réceptive et prévenante à l'égard des clients et de leurs besoins. - L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'apprenti trie les déchets de manière conséquente.	- L'apprenti a servi les clients d'une manière polie et prévenante. - L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'apprenti a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer les calculs de prix (TEVEC)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits alimentaires destinés à la vente**

Titre du module:	**Effectuer les calculs de prix**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEVEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments de la structure des prix.**	L'élève connaît et explique les différents éléments de la structure/fixation des prix : • le prix catalogue (le prix d'achat brut), la remise accordée à l'acheteur, le prix d'achat net, l'escompte) • le prix d'achat (prix d'achat effectif, prix d'achat net net) • les frais d'achat, les frais de transport, • le coût d'achat (acquisition), • les frais de vente (frais généraux et de distribution), le prix de revient, • le bénéfice, le prix de vente HTVA, la TVA, le prix TTC.	Les principaux éléments de la structure des prix sont correctement distingués, désignés et expliqués. L'attribution des différents postes et coûts aux différents types de frais est correct. Les erreurs éventuelles sont corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de calcul abrégé et d'effectuer les opérations correspondantes.**	L'élève connaît et explique les termes suivants: • coefficient multiplicateur, • marge théorique, • marge commerciale. L'élève connaît et applique les formules de calcul abrégé. L'élève calcule le prix à payer en tenant compte des remises et des escomptes accordés au client. Il contrôle ses calculs.	Les calculs effectués sont corrects. Les formules du calcul abrégé sont correctement appliquées. Les remises et les escomptes accordées au client sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le pourcentage correspondant aux extras (bon d'achat, marchandises gratuites, remises en nature).**	Les étapes de calcul sont connues et appliquées de la manière suivante: • il détermine la valeur de base, • il calcule la valeur des extras, • il calcule le pourcentage. • Il contrôle ses calculs.	Les opérations de calcul sont correctement effectuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les taux de TVA en vigueur et de calculer correctement le montant de TVA pour un article donné.**	L'élève connaît les différents taux de TVA en vigueur au Luxembourg et il les attribue aux différents groupes de marchandises. L'élève calcule le prix de vente HTVA en tenant compte du prix de vente définitif et du taux de TVA. L'élève part du prix de vente HTVA et du prix de vente définitif pour calculer le taux de TVA. Il contrôle ses calculs.	La distinction entre les différents taux de TVA en fonction des groupes de marchandises est correcte. Les calculs sont corrects
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix (calcul du prix d'achat, calcul du coût d'achat, calcul du prix de vente) et d'effectuer les opérations nécessaires.**	L'élève comprend les principes du calcul des prix. L'élève explique les opérations de calcul en se référant au schéma de calcul donné.	Le schéma de calcul est expliqué de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Gérer la situation de vente simple en boucherie (VEBOU3)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits alimentaires destinés à la vente**

Titre du module:	**Gérer la situation de vente simple en boucherie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBOU3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prépare des produits prêts à cuisiner en entier ou en portions, avec et sans marinade.**	- L'élève assemble la viande hachée éventuellement requise en portions, conformément aux instructions pour les différents produits. - L'élève lie des rôtis roulés. - L'élève prépare différents produits prêts à cuisiner. - L'élève prépare les marinades requises et il les répartit sur les différents produits. - L'élève observe les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'élève prépare obligatoirement o des brochettes de viande marinées, o des pièces de viande marinées, o des rôtis roulés, o des rôtis farcis.	- L'élève a respecté le poids des portions. - L'élève a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés et les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - L'élève a correctement déterminé et préparé les quantités de marinade. - L'élève a observé les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève désosse différentes pièces de viande destinées à la vente de manière autonome.**	- L'élève désosse différentes pièces de viande. - L'élève désosse obligatoirement: o des épaules de porcs et/ou de porcelets, o des carrés de porcs et/ou de porcelets, o des volailles entières et des cuisses de poulet.	- L'élève s'est servi de matériel de travail approprié. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a observé les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des besoins du client en posant des questions adaptées et de réagir de manière compétente.**	- L'élève connaît les différentes formes de questions. - L'élève applique les formes de questions correctes au moment indiqué. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct.	- L'élève a désigné les formes de questions les plus habituelles. - L'élève a pris connaissance des besoins du client en appliquant les formes de questions correctes. - L'élève a proposé des offres correspondant aux besoins. - Le vocabulaire professionnel était correct.
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différentes sections d'un ovin destinées à la vente ainsi que leur subdivision fine.**	- L'élève désigne les différentes sections dans les langues habituelles (luxembourgeois, français, allemand). - L'élève est capable de localiser les sections de viande dans la carcasse. - L'élève indique la méthode de cuisson correspondant aux différentes pièces.	- L'élève a correctement désigné les sections. - L'élève a correctement attribué les méthodes de cuisson aux différentes pièces.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation soignée et cohérente mentionnant les différents travaux exécutés ainsi que les nouveaux constats sous guidance.**	- L'élève prend note du matériel utilisé. - L'élève note les étapes des différents travaux exécutés par ordre chronologique. - L'élève soigne la propreté des inscriptions.	- L'élève a correctement désigné le matériel et les quantités indiquées étaient correcte. - La suite chronologique des étapes de travail était correcte. - La documentation était dans un état irréprochable. - L'élève a effectué les travaux en se référant aux notes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Description de l'assortiment additionnel (DESAD)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits alimentaires destinés à la vente**

Titre du module:	**Description de l'assortiment additionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESAD**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève désigne des aliments généraux ainsi que des produits de l'assortiment additionnel et il les explique.**	- L'élève connaît les différents produits de l'assortiment additionnel. - L'élève explique la production, l'origine ainsi que l'entreposage des produits.	- Les indications concernant les différents produits de l'assortiment additionnel étaient correctes sous les aspects de la production, de l'origine et de l'entreposage.
30 % (18 P)	**L'élève informe les clients à propos des aliments généraux et des produits de l'assortiment additionnel.**	- L'élève propose des affectations des différents produits aux clients. - L'élève informe les clients à propos des propriétés des produits déterminantes pour la qualité et pour le prix.	- Les affectations indiquées étaient correctes et cohérentes. - Les informations concernant les propriétés déterminantes pour la qualité et pour le prix étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève décrit les différents matériaux d'emballage.**	- L'élève désigne les différents matériaux servant à l'emballage d'aliments. - L'élève décrit l'utilisation des différents matériaux ainsi que leurs interactions avec les aliments. - L'élève désigne les règlementations en vigueur concernant les emballages (tarage, mise au rebut).	- Les indications concernant les différents matériaux ainsi que leur affectation étaient correctes. - Les indications à propos des règlementations concernant le tarage ainsi que la mise au rebut étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation soignée et cohérente à propos des différents produits de l'assortiment additionnel de manière autonome.**	- L'élève établit des fiches d'information concernant différents produits de l'assortiment additionnel. - L'élève soigne la propreté des inscriptions.	- L'élève a veillé à maintenir la documentation dans un état irréprochable, sans taches de graisse, ni coins pliés, ni feuilles arrachées. - Les fiches d'information mentionnaient l'ensemble des informations importantes pour la vente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - La mise en œuvre d'une action de vente complète dans la vente au détail sous surveillance (FORVV5)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits alimentaires destinés à la vente**

Titre du module:	**La mise en œuvre d'une action de vente complète dans la vente au détail sous surveillance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORVV5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti désosse différents morceaux de viande destinés à la vente de manière autonome.**	- L'apprenti désosse différents morceaux de viande. - L'apprenti veille à la prévention des accidents. - L'apprenti désosse obligatoirement: o des épaules de porcs et/ou de porcelets, o des longes de porcs et/ou de porcelets. o des volailles entières et des cuisses de poulet.	- L'apprenti s'est servi d'outils de désossage et de découpage corrects. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a appliqué les mesures de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti effectue des actions de vente et de conseil sous surveillance.**	- L'apprenti salue le client de manière appropriée. - L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client en posant des questions ouvertes. - L'apprenti détermine la quantité requise. - L'apprenti dispense des conseils et des recommandations au client à propos de différentes recettes. - L'apprenti explique la mise en œuvre des recettes au client. - L'apprenti prépare les produits demandés par le client. - L'apprenti emballe les produits dans du matériel d'emballage approprié. - L'apprenti indique le numéro de code correspondant sur la balance. - L'apprenti clôture le bon de caisse. - L'apprenti indique le prix. - L'apprenti remet les produits au client. - L'apprenti encaisse le montant correspondant et il rend la monnaie au client. - L'apprenti prend congé de manière appropriée.	- L'apprenti a effectué les étapes de service conformément aux instructions internes et d'une manière axée sur le client. - L'apprenti a correctement emballé les produits, de manière à ce qu'une altération mutuelle soit exclue. - L'apprenti a proposé/vendu une quantité correspondant à peu près à la quantité effectivement requise. - L'apprenti a répondu aux souhaits du client. - L'apprenti a proposé des produits complémentaires au produit principal.
20 % (12 P)	**L'apprenti prépare différents plateaux de charcuterie sous guidance et il les décore.**	- L'apprenti prépare des plateaux avec plusieurs variétés de charcuterie et de jambon. - L'apprenti prépare différentes décorations avec des fruits et/ou des légumes.	- L'apprenti a préparé les plateaux d'une manière agréable sous l'aspect optique. - Les quantités étaient adaptées aux souhaits des clients. - Les bords n'étaient pas recouverts. - Il était facile de retirer les produits.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les principes de la disposition des marchandises et de la présentation des marchandises au cours de l'aménagement de l'espace de vente et des supports de marchandises.**	- L'apprenti prépare des plateaux appropriés avec différentes marchandises de la charcuterie. - L'apprenti dispose les marchandises dans les différents supports de marchandises en fonction des principes de vente. - L'apprenti veille à une disposition et à une présentation favorisant les ventes.	- Les plateaux utilisés étaient adaptés aux différentes marchandises. - L'apprenti a disposé les marchandises dans les zones à potentiel plus ou moins fort de manière à favoriser les ventes autant que possible. - L'apprenti a soumis les supports de vente à un contrôle en appliquant le point de vue du client.

10 % (6 P)	**L'apprenti constitue un fonds de caisse sous guidance et il calcule le solde de caisse.**	- L'apprenti constitue le fonds de caisse. - L'apprenti note les recettes ainsi que les dépenses. - L'apprenti calcule le chiffre d'affaires journalier.	- L'apprenti a constitué un fonds de caisse avec les différentes valeurs. - Le montant indiqué correspondait à la valeur effective du fonds de caisse. - L'apprenti a correctement noté les recettes ainsi que les dépenses. - L'apprenti a correctement calculé le chiffre d'affaires journalier.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude orientée vers les clients dans son environnement professionnel, il applique les mesures d'hygiène et de prévention des accidents et il respecte les règles de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti manifeste une attitude réceptive et prévenante à l'égard des clients et de leurs besoins. - L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'apprenti trie les déchets de manière conséquente.	- L'apprenti a servi les clients d'une manière polie et prévenante. - L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'apprenti a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Gestion de documents commerciaux (GEDOC)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Situations de vente en alimentation complexes**

Titre du module:	**Gestion de documents commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEDOC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture en tenant compte de l'ensemble des données demandées.**	- L'élève désigne les données requises à propos de la prestation (type, quantité, date, prix), du paiement et du prestataire (société, adresse). - L'élève établit un formulaire de facture. - L'élève remplit le formulaire. - L'élève tient compte des réductions de prix en indiquant le taux de rabais. - L'élève mentionne le taux de TVA à appliquer et le montant de la TVA à régler séparément. - L'élève tient compte des frais de transport, des acomptes, des emballages destinés au recyclage, de la reprise/de la récupération des emballages. - L'élève vérifie la facture après l'émission. - L'élève veille à ce que la signature électronique soit qualifiée. - L'élève connaît et indique le délai de stockage des documents.	- L'élève a intégralement rempli le formulaire de facture. - L'élève a observé et intégralement saisi les données indiquées. - L'élève a vérifié la conformité de la facture émise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une offre détaillée en tenant compte de l'ensemble des données demandées.**	- L'élève observe les données requises pour l'établissement d'une offre: o l'identification de la marchandise, o la qualité de la marchandise, o les quantités de marchandises, o le prix, les réductions, o les frais (transport, emballage), o le délai de livraison, o les modalités de paiement, o la durée de validité de l'offre. - L'élève connaît et sait expliquer les expressions suivantes: o "sous toutes réserves", o "sous réserve de modification des délais de livraison", o "sous réserve de modification des prix", o "jusqu'à épuisement des stocks". - L'élève établit une offre et il vérifie que les données sont complètes.	- L'élève a établi et produit une offre correcte. - L'élève a tenu compte de l'ensemble des indications de l'enseignant.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et d'expliquer la signification, l'importance et la portée des justificatifs d'achat et de vente dans le commerce au détail et de les gérer d'une manière compétente et soignée.**	- L'élève connaît et explique la signification et la portée des justificatifs d'achat et de vente. - L'élève désigne les obligations résultant des documents suivants: o contrat de vente, o conditions générales de vente. - L'élève désigne et explique les mentions complémentaires des expressions françaises courantes au Luxembourg: o "bon pour", o "lu et approuvé", o "note de crédit", o "bon de commande", o "la présente facture est sincère et véritable, mais pas encore acquittée", o "réception sous réserve de contrôle". - L'élève désigne les obligations résultant des documents suivants: o contrat de vente, o conditions générales de vente. - L'élève classe les justificatifs en fonction o des données d'entrée, o des données de délivrance, o du numéro de référence, o du fournisseur, o du numéro de livraison, o du client. - L'élève connaît le numéro de client et il l'applique. - L'élève connaît et applique les modes de classement suivants aux justificatifs: o l'ordre chronologique, o l'ordre alphabétique. - L'élève connaît et vérifie les justificatifs de réception des marchandises: o la facture d'entrée, o le bon de commande, o le bon de livraison, o les documents joints, le connaissement, o l'accusé de réception. - L'élève vérifie l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et la marchandise livrée. - L'élève connaît et vérifie les justificatifs de vente: o la facture de sortie, o le bon de caisse, o le ticket de caisse (original, copie), o la quittance, o les relevés de caisse, o l'accusé de réception. - L'élève établit des justificatifs précis et complets conformément aux instructions. - L'élève connaît et explique la signification et la portée des justificatifs d'achat et de vente.	- L'élève connaît les différents critères d'ordre et il a pu les décrire. - L'élève a correctement classé les documents, aussi bien par ordre chronologique que par ordre alphabétique. - L'élève a vérifié les justificatifs d'entrée et de sortie des marchandises de manière compétente. - L'élève a correctement émis les justificatifs et il les a intégralement complétés.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter une mission de travail, de suivre les instructions de l'enseignant à la lettre lors de l'exécution et de corriger les erreurs éventuelles.**	- L'élève accepte la mission de travail. - L'élève s'informe au sujet des tâches à effectuer. - L'élève structure les informations. - L'élève pose des questions complémentaires en cas de doute. - L'élève organise et note les opérations à effectuer. - L'élève enregistre et observe les instructions de l'enseignant. - L'élève vérifie le résultat du travail. - L'élève détecte et corrige les erreurs.	- L'élève a réuni les informations au sujet de la mission d'une manière ciblée. - L'élève a correctement effectué la mission de travail. - L'élève a suivi les instructions. - L'élève a corrigé les erreurs éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Organisation d'une demande complexe (ORCOM)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Situations de vente en alimentation complexes**

Titre du module:	**Organisation d'une demande complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORCOM**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève identifie les souhaits du client.**	- L'élève pose des questions ouvertes pour inciter le client à s'exprimer. - L'élève propose des idées au client. - L'élève réagit aux objections du client. - L'élève mène l'entretien de vente jusqu'à sa conclusion.	- Les questions correspondaient à la commande et elles ont permis de constater les souhaits ainsi que les conceptions du client. - L'élève a incité le client à réfléchir. - L'élève a convenablement réagi aux objections du client. - L'élève a noté la commande d'une manière orientée vers le client.
10 % (6 P)	**L'élève détermine les quantités requises pour exécuter la commande en se référant aux souhaits exprimés par le client.**	- L'élève connaît les quantités requises par personne. - L'élève détermine les quantités requises pour une commande indiquée. - L'élève présente une proposition correspondante au client (oralement/par écrit).	- L'élève a correctement déterminé la majorité des quantités indiquées. - La proposition (orale/écrite) correspondait aux attentes du client.
30 % (18 P)	**L'élève détermine les prix de vente de différents produits.**	- L'élève détermine les prix de produits habituels. - L'élève détermine les prix de commandes spontanées (mélange de produits, paniers cadeaux, etc.).	- Les prix déterminés étaient corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réagir aux souhaits et aux besoins du client.**	- L'élève constate des souhaits particuliers du client. - L'élève réagit aux souhaits du client.	- L'élève a constaté les souhaits du client. - L'élève a réagi aux souhaits du client.
20 % (12 P)	**L'élève gère le livre de caisse avec l'ensemble des inscriptions requises.**	- L'élève constitue le fond de caisse. - L'élève inscrit l'ensemble des mouvements prévus dans le livre de caisse. - L'élève clôture la caisse après la fermeture du magasin.	- L'élève a alimenté le fond de caisse avec différentes pièces de monnaie et différents billets de banque. - Le montant indiqué correspondait au fond de caisse réel. - L'élève a correctement effectué les inscriptions. - L'élève a correctement clôturé la caisse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Gérer la situation de vente complexe en boucherie (VEBOU4)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Situations de vente en alimentation complexes**

Titre du module:	**Gérer la situation de vente complexe en boucherie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VEBOU4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève désosse différentes pièces de viande destinées à la vente pour obtenir différents produits de manière autonome.**	- L'élève désosse différentes pièces de viande et il obtient différents produits de manière autonome. - L'élève désosse obligatoirement: o des épaules de porcs et/ou de porcelets, o des carrés de porcs et/ou de porcelets, o des volailles entières et des cuisses de poulet. - L'élève prépare différents produits prêts à cuisiner.	- L'élève s'est servi de matériel de travail approprié. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - Les produits préparés étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'optique et du goût.
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différentes sections de veaux destinées à la vente ainsi que leur subdivision fine.**	- L'élève désigne les différentes sections dans les langues habituelles (luxembourgeois, français, allemand). - L'élève est capable de localiser les sections de viande dans la carcasse. - L'élève indique la méthode de cuisson correspondant aux différentes pièces.	- L'élève a correctement désigné les sections. - L'élève a correctement attribué les méthodes de cuisson aux différentes pièces.
30 % (18 P)	**L'élève mène un entretien de vente et il conseille le client à propos du produit souhaité.**	- L'élève salue convenablement le client. - L'élève prend connaissance du souhait du client en surveillant son attitude personnelle (gestes, mimique, expression, etc.). - L'élève écoute le client et il lui présente les produits correspondants. - L'élève avance des arguments axés sur le client concernant les produits présentés. - L'élève propose des idées au client et il l'informe à propos de la manière dont il faut utiliser le produit. - L'élève réagit aux objections éventuelles du client. - L'élève propose des compléments ou des alternatives. - L'élève emballe convenablement les produits. - L'élève indique le prix/les codes sur la balance de prix de vente et il enregistre les produits. - L'élève tare les emballages éventuels. - L'élève clôture l'opération de vente avec la facturation. - L'élève remet les produits au client. - L'élève prend convenablement congé du client.	- L'élève a poliment et convenablement salué le client en luxembourgeois. - L'élève a convenablement pris connaissance du souhait du client et il a identifié les souhaits du client en posant des questions ouvertes. - L'entretien de vente s'est déroulé dans une atmosphère agréable. - Les indications concernant l'affectation ainsi que la préparation étaient compréhensibles et utiles. - L'élève a proposé des alternatives et/ou des compléments au client. - L'élève a avancé des arguments en fonction des besoins et d'une manière adaptée au client. - L'élève a emballé et enregistré les produits de manière règlementaire. - L'élève a poliment et convenablement pris congé du client en luxembourgeois.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les arguments promouvant les ventes.**	- L'élève connaît les notions suivantes: o les motifs d'achat des clients, o l'argumentation axée sur les clients, o l'argumentation axée sur les produits, o l'argumentation axée sur les motifs.	- Les indications concernant les différentes notions étaient correctes. - L'élève a correctement avancé des arguments dans des circonstances de vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation soignée et cohérente mentionnant les différents travaux exécutés ainsi que les nouveaux constats sous guidance.**	- L'élève prend note du matériel utilisé. - L'élève note les étapes des différents travaux exécutés par ordre chronologique. - L'élève soigne la propreté des inscriptions.	- L'élève a correctement désigné le matériel et les quantités indiquées étaient correctes. - La suite chronologique des étapes de travail était correcte. - La documentation était dans un état irréprochable. - L'élève a effectué les travaux en se référant aux notes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réalisation individuelle d'une action de vente complète (FORVV6)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Situations de vente en alimentation complexes**

Titre du module:	**Réalisation individuelle d'une action de vente complète**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVV6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti désosse différentes pièces de viande destinées à la vente de manière autonome et il les convertit en plusieurs produits de manière autonome.**	- L'apprenti détache les os des différentes pièces de viande, qu'il transforme en produits différents. - L'apprenti détache obligatoirement les os des parties suivantes: o l'épaule du porc et/ou du porcelet, o le carré du porc et/ou du porcelet, o les volailles entières et les cuisses de poulet. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner.	- L'apprenti a utilisé le matériel de travail approprié. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a proprement détaché les os. - Les produits préparés étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects optique et gustatif.
30 % (18 P)	**L'apprenti effectue des actions de vente et de conseil.**	- L'apprenti salue le client de manière appropriée. - L'apprenti se renseigne à propos des souhaits du client en posant des questions ouvertes. - L'apprenti détermine la quantité requise. - L'apprenti dispense des conseils et des recommandations au client à propos de différentes recettes. - L'apprenti explique la mise en œuvre des recettes au client. - L'apprenti prépare les produits demandés par le client. - L'apprenti emballe les produits dans du matériel d'emballage approprié. - L'apprenti indique le numéro d'article correspondant sur la balance. - L'apprenti clôture le bon de caisse. - L'apprenti indique le prix. - L'apprenti remet les produits au client. - L'apprenti encaisse le montant correspondant et il rend la monnaie au client. - L'apprenti prend congé de manière appropriée.	- L'apprenti a effectué les étapes de service conformément aux instructions internes et d'une manière axée sur le client. - L'apprenti a correctement emballé les produits, de manière à ce qu'une altération mutuelle soit exclue. - L'apprenti a proposé/vendu une quantité correspondant à peu près à la quantité effectivement requise. - L'apprenti a répondu aux souhaits du client. - L'apprenti a proposé des produits complémentaires au produit principal.
20 % (12 P)	**L'apprenti prépare différents plateaux et il les décore.**	- L'apprenti décore des plateaux en fonction de sujets différents. - L'apprenti prépare o des plateaux de barbecue, o des plateaux de fondue, o des plateaux de raclette. - L'apprenti prépare différentes décorations avec des fruits et/ou des légumes.	- L'apprenti a décoré les plateaux d'une manière agréable sous l'aspect esthétique. - Les quantités correspondaient au souhait du client. - Les bords n'étaient pas recouverts. - Les produits étaient faciles à retirer.
10 % (6 P)	**L'apprenti constitue un fonds de caisse sous guidance et il détermine le solde de caisse d'une journée.**	- L'apprenti constitue le fonds de caisse. - L'apprenti note les recettes ainsi que les dépenses. - L'apprenti détermine le chiffre d'affaires d'une journée.	- L'apprenti a constitué un fonds de caisse avec les différentes valeurs. - Le montant indiqué correspondait à la valeur effective du fonds de caisse. - L'apprenti a correctement noté les recettes ainsi que les dépenses. - L'apprenti a correctement déterminé le chiffre d'affaires d'une journée.

10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude orientée vers les clients dans son environnement professionnel et il respecte les mesures d'hygiène, de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti manifeste une attitude réceptive et prévenante à l'égard des clients et de leurs besoins. - L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière d'hygiène de manière conséquente. - L'apprenti applique les mesures des consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.) et il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux. - L'apprenti trie les déchets de manière conséquente.	- L'apprenti a servi les clients d'une manière polie et prévenante. - L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire. - L'apprenti a trié les déchets de manière conséquente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boucherie - Vendeur en boucherie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève planifie la méthode de l'accomplissement de la mission de travail.**	- L'élève note les étapes essentielles requises pour l'accomplissement de la mission de travail dans les listes de contrôle disponibles. - Les indications concernent o la conduite d'un entretien de vente axé sur le client, o la préparation de différents produits, o l'aménagement du point de vente, o les connaissances professionnelles du vendeur.	- Les indications dans les différentes listes de contrôle étaient correctes concernant o l'entretien de vente, o la préparation des différents produits, o l'aménagement du point de vente, o les connaissances professionnelles du vendeur.
30 % (18 P)	**L'élève effectue une action au cours d'une vente avec conseils.**	- L'élève salue convenablement le client. - L'élève prend connaissance du souhait du client en surveillant son attitude personnelle (gestes, mimique, expression, etc.). - L'élève écoute le client et il lui présente les produits correspondants. - L'élève avance des arguments axés sur le client concernant les produits présentés. - L'élève réagit aux objections éventuelles du client. - L'élève propose des compléments ou des alternatives. - L'élève emballe convenablement les produits. - L'élève indique le prix/les codes sur la balance de prix de vente et il enregistre les produits. - L'élève tare les emballages éventuels. - L'élève clôture l'opération de vente avec la facturation. - L'élève remet les produits au client. - L'élève effectue l'opération d'encaissement. - L'élève prend convenablement congé du client.	- L'élève a poliment et convenablement salué le client en luxembourgeois. - L'élève a convenablement pris connaissance du souhait du client et il a identifié les souhaits du client en posant des questions ouvertes. - L'entretien de vente s'est déroulé dans une atmosphère agréable. - L'élève a proposé des alternatives et/ou des compléments au client. - L'élève a avancé des arguments en fonction des besoins et d'une manière adaptée au client. - L'élève a emballé et enregistré les produits de manière règlementaire. - L'élève a correctement effectué l'opération d'encaissement. - L'élève a poliment et convenablement pris congé du client en luxembourgeois.
10 % (6 P)	**L'élève réagit à des souhaits particuliers d'un client au cours de l'entretien de vente.**	- L'élève écoute attentivement le client. - L'élève demande des informations complémentaires concernant le souhait du client. - L'élève répond au client à propos de ses souhaits particuliers et il lui recommande des produits correspondants. - L'élève informe le client à propos de recettes et de préparations de différents plats. - L'élève répond à des questions concernant d'autres propositions, la gamme de produits ou les ingrédients (lactose, gluten, etc.).	- L'élève a identifié les besoins du client et il a convenablement réagi. - L'élève a convenablement répondu aux questions du client.

20 % (12 P)	**L'élève effectue des travaux professionnels.**	- L'élève effectue les travaux suivants à titre de préparation et/ou à la demande du client: o différentes salades, o des spécialités grillées, o le désossage et le découpage de différentes pièces de viande, o le découpage de steaks/d'émincé o différents produits prêts à cuisiner en portions et/ou en entier.	- Les produits ainsi que les pièces préparés correspondaient aux exigences des clients et elles étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'optique et du goût.
10 % (6 P)	**L'élève aménage le point de vente ainsi que le support de vente en fonction d'aspects axés sur les clients.**	- L'élève applique les méthodes axées sur les clients de la disposition des produits et de la présentation. - L'élève aménage le point de vente d'une manière convenant aux vendeurs pour permettre un déroulement sans difficulté des opérations de vente.	- L'élève a disposé les produits de manière à ce qu'il n'y ait pas de risque d'altération (FIFO, considération des dates de péremption). - La présentation des produits a permis au client d'avoir un aperçu des produits proposés. - Le matériel requis pour le service était disponible et l'élève a évité les absences de son poste.
20 % (12 P)	**L'élève prépare différentes spécialités en fonction d'un sujet indiqué.**	- L'élève prépare des produits des gammes suivantes en suivant les indications: o un plateau froid mélangé, o un plateau de jambon mélangé, o un plateau de grillades, o un plateau de fondue, o des sandwiches et des canapés.	- Les produits préparés correspondaient aux attentes du client et ils étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'optique et du goût.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul mental (CACUL-F)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul mental**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CACUL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Mathématiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de faire des calculs simples dans des simulations de gestion du dépôt.**	Connaissant le prix par unité, l' élève identifie les opérations de calcul adéquates : • Comptage des unités/colis d'une livraison. • Détermination de la quantité de pièces/colis à ranger dans un espace de stockage prédéfini. • Il calcule le prix d'un ensemble. L'apprenti différencie entre poids net,	Les résultats calculés sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'appliquer le calcul mental à différentes situations de rangement de stock.**	Il effectue l'opération sous forme de calcul mental, à savoir : • la moitié • le double • 50 % • 25 % • un tiers • un quart	Les résultats calculés sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de convertir des unités de mesure (longueur, superficie, volume, masse).**	Il connait les principales unités et sous-unités de mesure. Il s'entraîne à la conversion avec des exemples concrets : • contenu d'une bouteille • poids d'un produit • superficie d'une surface • volume d'un emballage	Les résultats calculés sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de vérifier le résultat obtenu à l'aide d'une calculatrice.**	Il maîtrise les principales fonctions de la calculatrice. Il fait des calculs et en fait le contrôle à l'aide de la calculatrice.	Les résultats obtenus sont corrects et vérifiés à l'aide de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Langage publicitaire (TEPUB-F)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage publicitaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEPUB-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assimiler les informations essentielles d'une publicité et de les exposer.**	L'apprenti s'informe sur le contenu d'une publicité donnée et indique: • le sujet • l'objectif et le public cible • le style • le genre de la publicité • la durée de l'offre • la limite de l'offre • la disponibilité de la marchandise • le prix de vente • le prix promotionnel	Les messages importants de la publicité sont assimilés et exposés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire différents types de publicité.**	L'élève énumère et explique les différents types de publicité de façon succincte : • Flyer • Presse • Médias audiovisuels • Mailings (Newsletter) • Internet • Sponsoring	Les différents types de publicité ont été décrits de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un prospectus.**	L'apprenti planifie les étapes nécessaires pour la réalisation d'un prospectus. Il respecte les consignes de l'enseignant. Il réalise les différentes étapes. Il contrôle la présentation et procède à d'éventuelles corrections.	Les différentes étapes sont exposées. Les consignes de l'enseignant sont respectées. Un prospectus est élaboré et présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Nouvelles tendances en vente (NOTEV-F)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Nouvelles tendances en vente**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**NOTEV-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes tendances dans la vente de produits alimentaires et de les décrire.**	- L'élève est capable d'énumérer les tendances dans la vente de produits alimentaires et de les distinguer.	- L'élève a correctement et intégralement énuméré et décrit des tendances alimentaires d'actualité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations concernant les tendances alimentaires dans la vente en se servant de moteurs de recherche sur Internet et de les documenter.**	- L'élève se procure des informations concernant des tendances alimentaires et il les documente dans un dossier de travail. - Le dossier de travail correspond aux indications concernant le délai ainsi que la forme de présentation.	- Les informations dans le dossier de travail étaient complètes. - L'élève a présenté le dossier de travail à l'horaire prévu. - L'élève a présenté le dossier de travail dans un état propre.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'influence des tendances alimentaires sur le chiffre d'affaires du commerce.**	- L'élève est capable de mettre à profit des tendances alimentaires identifiées pour augmenter le chiffre d'affaires.	- L'élève a élaboré un concept pour suivre concrètement des tendances alimentaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les notions végan et végétarien.**	- L'élève connaît les propriétés des alimentations végane et végétarienne ainsi que leurs différences.	- L'élève a correctement expliqué et décrit la différence entre les alimentations végane et végétarienne.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mise en place attractive des produits et emballage de cadeaux (MIPLA-F)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en place attractive des produits et emballage de cadeaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MIPLA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les impacts d'éléments de promotion des ventes au cours de l'aménagement d'un magasin et de présenter les produits de boulangerie, de pâtisserie et de confiserie dans des rayons de vente et sur des comptoirs.**	- L'élève connaît les différents éléments de promotion des ventes au cours de l'aménagement d'un magasin ainsi que les différents principes conceptuels et les différentes méthodes de présentation.	- L'élève a énuméré et expliqué l'intégralité des différents éléments de l'aménagement d'un magasin. - L'élève a énuméré et expliqué l'intégralité des différents principes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux d'emballage utilisés pour la vente en boulangerie, en pâtisserie et en confiserie et d'expliquer leur affectation.**	- L'élève est capable d'expliquer la composition ainsi que les dimensions des différents sachets et cartons. - L'élève est capable d'attribuer des matériaux d'emballage aux différentes variétés de produits.	- L'élève a correctement expliqué la composition ainsi que les dimensions des différents matériaux d'emballage. - L'élève a correctement attribué les matériaux d'emballage aux variétés de produits.
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance des règles de base de l'emballage et il est capable d'emballer différents articles de boulangerie, de pâtisserie et de confiserie ainsi que des cadeaux de manière compétente.**	- L'élève connaît les règles de base de l'emballage au quotidien, les règles de base de l'emballage de produits saisonniers ainsi que les règles de base de l'emballage de cadeaux. - L'élève est capable de réunir des matériaux de décoration pour des occasions saisonnières.	- L'élève a emballé des produits de manière compétente. - L'élève a emballé des produits saisonniers de manière compétente. - L'élève a emballé des cadeaux de manière compétente et il a préparé les matériaux de décoration correspondant aux occasions.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les règles de base de l'aménagement de vitrines et il est capable d'effectuer des décorations de tables et de vitrines de manière compétente.**	- L'élève connaît les différents principes de la présentation de produits. - L'élève est capable d'aménager des tables de décoration ainsi que des vitrines de manière compétente.	- L'élève a présenté les produits conformément aux règles. - L'élève a structuré les tables de décoration ainsi que les vitrines en fonction de couleurs et d'aspects optiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décorer et de présenter des plateaux de manière compétente en respectant les règles indiquées.**	- L'élève connaît les différents plateaux et supports de produits et il est capable de présenter les différents produits de manière compétente sur des plateaux.	- L'élève a présenté les différents produits de manière compétente sur les plateaux correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des polices et de décorer des affiches de manière compétente pour promouvoir les ventes.**	- L'élève connaît les différentes variétés de polices et il est capable de les dessiner, de subdiviser correctement des affiches ainsi que des tableaux publicitaires et de les annoter.	- L'élève a produit des affiches ainsi que des tableaux publicitaires d'une manière agréable et ciblée. - Le message publicitaire était compréhensible pour le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Service et préparations au salon de consommation (SESACO-F)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Service et préparations au salon de consommation**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SESACO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève observe l'ensemble des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents au cours de la préparation de boissons au salon.**	- L'élève porte une tenue professionnelle correcte, il se lave les mains avant de commencer à travailler, il maintient sa tenue de travail dans un état propre, il maintient le poste de travail, les machines ainsi que les appareils dans un état propre et il met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève observe les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève portait correctement une tenue professionnelle intégrale. - Le poste de travail était propre après la fin du travail (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a observé les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les boissons proposées au salon.**	- L'élève distingue les boissons chaudes, les boissons sans alcool ainsi que les boissons alcoolisées sous les aspects de la qualité et de la composition.	- L'élève connaît les différentes boissons chaudes, boissons sans alcool et boissons alcoolisées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents travaux de préparation à la cuisine du salon.**	- L'élève connaît les temps de cuisson de plats, la composition de différentes coupes glacées ainsi que les différentes tasses, les différents gobelets et les différents verres.	- L'élève a correctement désigné les temps de cuisson des différents plats. - L'élève a correctement désigné la composition des coupes glacées habituelles. - L'élève a préparé les différentes boissons dans des tasses, des gobelets et des verres corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser et de découper des tartes ainsi que des gâteaux.**	- L'élève suit les indications et il respecte les règles concernant la subdivision ainsi que le découpage de gâteaux et de tartes et il applique la technique de découpage correspondant aux différents produits.	- L'élève a utilisé les couteaux ainsi que les positionneurs corrects. - L'élève a réchauffé le couteau pour couper des tartes à la crème. - L'élève a appliqué la technique de découpage correspondant au produit indiqué. - L'élève a nettoyé le couteau après chaque découpage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dresser convenablement une table du salon.**	- L'élève connaît les couverts ainsi que les assiettes correspondant aux différents aliments.	- L'élève a utilisé les couverts ainsi que les assiettes corrects.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles de base du service d'aliments.**	- L'élève observe les règles de base du service d'aliments.	- L'élève a présenté les assiettes à pâtisserie du bon côté. - L'élève présenté une tarte avec la pointe tournée en oblique vers le client. - L'élève a présenté une tasse à café du bon côté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparations au projet intégré final (PRPIF-F)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparations au projet intégré final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRPIF-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déduire les informations requises pour préparer les produits souhaités en consultant des recettes.**	- L'élève planifie les travaux ainsi que les étapes de travail requis pour l'exécution de la commande.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail de la recette et il les a correctement appliquées sur le terrain pour préparer un produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (mise en place du matériel, exécution, présentation et détermination des prix) pour la réalisation du projet.**	- L'élève se procure le matériel, il exécute les travaux et il détermine les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (mise en place du matériel, préparation de recettes, détermination de prix).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification et de la réalisation d'un projet (de l'accomplissement d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes et en se servant d'outils de recherche.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation cohérente (dossier, portfolio) à partir l'ensemble des informations réunies.**	- L'élève est capable de rédiger la documentation d'une manière compréhensible et lisible, de subdiviser la documentation en chapitres, d'insérer une numérotation des pages et d'intégrer une table des matières ainsi que des visuels et des graphiques.	- L'élève a résumé et présenté les informations requises dans un dossier en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne quand des informations complémentaires sont requises pour l'établissement de la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution du travail et il demande des précisions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté les travaux essentiels en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stockage des marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation dans la formation du vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**

Titre du module:	**Stockage des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des marchandises et il contrôle l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et les marchandises livrées de manière autonome.**	L'apprenti choisit le bon de commande correspondant à la livraison. Il contrôle l'exactitude de l'adresse de livraison. Il compare la marchandise livrée avec les positions du bon de livraison et du bon de commande et il constate les écarts éventuels.	Le bon de commande correspond au bon de livraison. L'apprenti a effectué une comparaison correcte et complète entre le bon de livraison, le bon de commande et la marchandise livrée Toutes les erreurs ont été constatées..
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégrité et la conformité des marchandises reçues, d'identifier les erreurs lors de la livraison et de rédiger un rapport de contrôle à propos de la réception des marchandises sur un support de données.**	L'apprenti vérifie l'intégrité et la conformité des dimensions, de la quantité, du poids et du volume de la marchandise livrée en effectuant les opérations de calcul requises. Il détecte/identifie et enregistre les erreurs qui se sont produites lors de la livraison (p.ex. DLC,DLV, température, dégâts éventuels, …). Il sélectionne un support approprié pour établir un rapport de contrôle et il y enregistre les données.	L'apprenti a correctement effectué les calculs, sans commettre d'erreur. Il a produit une liste complète et correcte des anomalies constatées. Il a sélectionné un support approprié et il a correctement enregistré l'ensemble des données dans le rapport de contrôle (de manière à le rendre disponible pour des travaux ultérieurs).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues/avec ses supérieurs au sujet de l'attitude à adopter en cas de défauts lors de la livraison de marchandises et d'inadéquations au niveau des stocks.**	L'apprenti constate les défauts et les inadéquations avec ses collègues/avec ses supérieurs. Il choisit une méthode pour gérer les défauts et les inadéquations en se concertant avec ses collègues et ses supérieurs.	- L'apprenti a respecté les procédures convenues pour gérer les défauts et les inadéquations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de l'emballage et de l'étiquetage des produits et applique les consignes en matière de stockage de groupes de marchandises particuliers (produits dangereux, denrées périssables, produits surgelés).**	L'apprenti connaît les emballages des produits et il sait attribuer les symboles désignant les produits dangereux. Il observe les mesures de précaution nécessaires lors de la manipulation de produits dangereux et de denrées périssables. Il connaît les mesures à prendre pour assurer le respect de la chaîne du froid, il les explique et les applique.	L'apprenti a correctement désigné et attribué les symboles pour les produits dangereux. Il a manipulé les marchandises particulières (produits dangereux, denrées périssables) avec précaution. Il a fourni des explications correctes et complètes à propos du respect de la chaîne du froid. Il a correctement appliqué les mesures pour le respect de la chaîne du froid.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion des stocks (GESTO)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation dans la formation du vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**

Titre du module:	**Gestion des stocks**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les marchandises de manière compétente et conformément aux règles en vigueur, en veillant à ce que l'étiquetage des marchandises soit visible et lisible et en utilisant le vocabulaire professionnel requis.**	L'apprenti se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage. Il organise et effectue les opérations d'étiquetage requises (en utilisant le vocabulaire professionnel). Il veille à ce que les étiquettes soient apposées d'une manière visible et lisible.	L'apprenti a correctement effectué l'étiquetage. Il a observé les étapes essentielles et il a correctement utilisé le vocabulaire professionnel. Il a apposé les étiquettes de manière visible et lisible sur les marchandises.
30 % (18 P)	**L'apprenti identifie et contrôle scrupuleusement les dates limites de vente et de consommation des marchandises en respectant les principes du FIFO (First In First Out).**	L'apprenti identifie et observe les dates de contrôle pour la vente et la consommation des marchandises. Il connaît les principes du FIFO, il sait les expliquer en utilisant le vocabulaire professionnel et il les applique.	L'apprenti a écarté les marchandises périmées et impropres à la vente/à la consommation. Il a strictement appliqué les principes du FIFO sans commettre d'erreur et il les a correctement reproduits en utilisant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti veille au strict respect des normes de stockage et de protection de la santé. Il est en mesure d'utiliser un plan d'inventaire et il enregistre méthodiquement les données actuelles concernant les stocks dans des fichiers informatiques ou dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti connaît et observe les normes en matière de stockage ainsi que la réglementation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Il maîtrise l'utilisation d'un plan d'inventaire et il se réfère au plan de stockage indiqué pour l'enregistrement des données (en tenant compte des termes professionnels). Il enregistre les données en utilisant le système informatique disponible ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il classe et enregistre les données dans les fichiers informatiques indiqués.	L'apprenti a correctement et intégralement respecté les règles/les consignes en matière de stockage et de protection de la santé. Il a correctement appliqué les différents programmes de gestion des stocks. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur et il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a manipulé l'ordinateur de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détecter les ruptures de stock et les pénuries de marchandises. Il élabore des solutions en cas de pénurie de marchandises pour se réapprovisionner avec les marchandises nécessaires (par exemple en passant des commandes express ou en contactant une autre filiale pour demander si les stocks y sont disponibles) et il désigne les pénuries en utilisant le vocabulaire professionnel.**	L'apprenti identifie et énumère les ruptures stock et les pénuries de marchandises en utilisant le vocabulaire professionnel correspondant. Il réunit les informations au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il prépare des solutions pour la situation donnée en se référant aux informations recueillies et, le cas échéant, en fait un rapport écrit. Il présente la solution à son supérieur.	L'apprenti a produit des informations correctes et complètes au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il a fait une proposition pour l'approvisionnement avec les marchandises requises. Il a proposé une solution adaptée aux circonstances. Il a utilisé l'ordinateur de manière adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissance de base en hygiène alimentaire des produits et de l'hygiène personnelle du vendeur (FORVB1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation dans la formation du vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**

Titre du module:	**Connaissance de base en hygiène alimentaire des produits et de l'hygiène personnelle du vendeur**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORVB1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène alimentaire de manière conséquente lors de la manipulation de produits de boulangerie et de pâtisserie dans les salles de production et dans les magasins.**	- L'apprenti participe à une formation interne en matière d'hygiène. - En cas de contact direct, l'apprenti utilise des gants, des pinces à pâtisserie et des pelles à tartes. - L'apprenti surveille les températures des comptoirs frigorifiques et des comptoirs à glace.	- L'apprenti a respecté les indications internes en matière l'hygiène. - L'apprenti a correctement utilisé les gants, les pinces à pâtisserie et les pelles à tartes. - L'apprenti a correctement complété les listes de contrôle des températures.
20 % (12 P)	**L'apprenti assure constamment la propreté des salles de vente et de stockage et il met les déchets au rebut de manière compétente.**	- L'apprenti assure constamment la propreté du poste de travail, du comptoir frigorifique et des étagères à pain. - L'apprenti assure le tri et la mise au rebut des déchets et des emballages de manière compétente.	- Le poste de travail était propre au cours des travaux. - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti nettoie les salles de vente et de stockage conformément aux consignes en matière de nettoyage.**	- L'apprenti suit les plans de nettoyage ainsi que les listes de contrôle. - L'apprenti nettoie le poste de travail ainsi que le comptoir frigorifique et les étagères à pain. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement effectué les travaux de nettoyage. - L'apprenti a correctement et intégralement complété les plans de nettoyage. - Le poste de travail était propre à la fin des travaux. - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a généralement effectué son travail de manière autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
30 % (18 P)	**L'apprenti suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène personnelle au cours de la vente d'une manière autonome et conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti porte une charlotte convenable. - L'apprenti a les ongles courts sans vernis.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale ainsi qu'une charlotte. - La tenue de travail et la charlotte étaient propres. - L'apprenti s'est proprement lavé les mains. - L'apprenti avait les ongles courts sans vernis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Connaissances de base et composition des produits de boulangerie et de pâtisserie (FORVB2)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation dans la formation du vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**

Titre du module:	**Connaissances de base et composition des produits de boulangerie et de pâtisserie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORVB2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les variétés de pain et les viennoiseries ainsi que leur composition.**	- L'apprenti se renseigne à propos de la composition des pains. - L'apprenti se renseigne à propos de la composition des viennoiseries. - L'apprenti est capable de mettre à profit ses différentes connaissances pour conseiller le client.	- L'apprenti a expliqué la composition des produits. - L'apprenti a expliqué la composition des viennoiseries. - L'apprenti a mis à profit ses connaissances de manière compétente pour conseiller le client.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les produits de pâtisserie ainsi que leur composition et leurs conditions de stockage.**	- L'apprenti se renseigne à propos de la composition des produits de pâtisserie. - L'apprenti est capable de mettre à profit ses différentes connaissances pour conseiller le client.	- L'apprenti a expliqué la composition des produits de pâtisserie ainsi que leurs conditions de stockage. - L'apprenti a mis à profit ses connaissances de manière compétente pour conseiller le client.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les crèmes glacées ainsi que leur composition et leurs conditions de stockage.**	- L'apprenti se renseigne à propos de la composition des crèmes glacées. - L'apprenti est capable de mettre à profit ses différentes connaissances pour conseiller le client.	- L'apprenti a expliqué la composition des crèmes glacées ainsi que leurs conditions de transport. - L'apprenti a mis à profit ses connaissances de manière compétente pour conseiller le client.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les produits de confiserie, les sucreries et les chocolats ainsi que leur composition et leurs conditions de stockage.**	- L'apprenti se renseigne à propos de la composition des produits de confiserie, des sucreries et des chocolats. - L'apprenti est capable de mettre à profit ses différentes connaissances pour conseiller le client.	- L'apprenti a énuméré les ingrédients des produits de confiserie, des sucreries et des chocolats. - L'apprenti a mis à profit ses connaissances de manière compétente pour conseiller le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail lors de la vente des produits.**	- L'apprenti alimente proprement un rapport de travail. - L'apprenti se souvient de la suite exacte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.	- L'apprenti a généralement effectué son travail de manière autonome et il s'est renseigné en cas de doute.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Travaux préliminaires dans les locaux de vente et en salon de consommation (FORVB3)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation dans la formation du vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**

Titre du module:	**Travaux préliminaires dans les locaux de vente et en salon de consommation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVB3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer le point de vente avec le matériel d'emballage requis.**	- L'apprenti contrôle les besoins en matériel d'emballage au magasin/au point de vente et, le cas échéant, il assure le réapprovisionnement.	- Il y avait suffisamment de matériel d'emballage à disposition à l'ouverture du magasin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accuser la réception des marchandises.**	- L'apprenti contrôle le bon de livraison (s'il est disponible). - L'apprenti vérifie que les marchandises n'ont pas subi de détérioration ni de souillure et il contrôle la température de livraison ainsi que les écarts de température.	- L'apprenti a contrôlé l'intégrité ainsi que la température de livraison de l'ensemble des marchandises livrées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de ranger les marchandises dans les étagères et sur les comptoirs prévus à cet effet en fonction d'aspects conceptuels en indiquant leur désignation ainsi que leurs prix.**	- L'apprenti connaît les désignations des produits ainsi que les prix correspondants. - L'apprenti est capable de ranger les marchandises en fonction de leur désignation, de leur prix et de leurs conditions de stockage.	- L'apprenti a correctement étiqueté l'ensemble des produits en indiquant les désignations ainsi que les prix. - L'apprenti a rangé et étiqueté l'ensemble des marchandises conformément à leurs exigences.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des travaux de préparation au salon de consommation.**	- L'apprenti prépare la machine à café ainsi que les couverts requis.	- L'apprenti a effectué l'ensemble des travaux de préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti veille à ce que les promotions soient présentées et étiquetées avant l'ouverture du magasin.**	- L'apprenti se renseigne à propos des promotions et il les dispose à l'endroit indiqué.	- L'apprenti a présenté et étiqueté les promotions aux horaires indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail lors de la vente des produits.**	- L'apprenti alimente proprement un rapport de travail. - L'apprenti se souvient de la suite exacte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.	- L'apprenti a généralement effectué son travail de manière autonome et il s'est renseigné en cas de doute.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Accueil clients (ACCLI)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les diverses emballages utilisés en boulangerie-pâtisserie**

Titre du module:	**Accueil clients**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client et de prendre congé en s'exprimant en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand de manière aimable et polie.**	Il connaît et applique les règles en matière d'accueil et de prise de congé du client. Il sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestuelle) lorsqu'il s'adresse au client. Pour l'accueil et la prise de congé il s'adresse au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en luxembourgeois et en français tout en utilisant les formulations adéquates.	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Il s'est adressé au client dans la langue souhaitée. Il a salué le client et pris congé d'une manière polie et prévenante.
10 % (6 P)	**L'élève sait établir le contact visuel avec le client et lui donner de façon avenante des informations simples en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'élève se montre attentionné à l'égard du client et veille à soigner son langage, sa mimique et sa gestuelle en conséquence. Il dispense des informations simples et adaptées à la situation. Il communique en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Les informations sont compréhensibles et satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'enquérir des souhaits du client en posant des questions tout en pratiquant l'écoute active.**	L'élève se montre à l'écoute et répond aux souhaits des clients. Il pose des questions ciblées.	Il a compris les souhaits du client et les a traités de manière fondée. Les questions sont ciblées et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de guider le client (en fonction de ses souhaits) vers la personne ou le service compétents.**	L'élève connaît les démarches à suivre et les règles à observer pour guider le client et agit en conséquence.	Le client est guidé vers le département/la personne compétent(e). La démarche est conforme à la demande du client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer mentalement les réductions de prix indiquées et de les communiquer au client.**	L'apprenti estime par calcul mental le montant de la réduction ainsi que le prix réduit d'une marchandise. Il convertit les remises exprimées en pourcent en nombres fractionnaires. À partir d'exemples pratiques il détermine taux de pourcentages les plus courants.	Les conversions et les calculs sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Situation du point de vente (POVEN)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les diverses emballages utilisés en boulangerie-pâtisserie**

Titre du module:	**Situation du point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POVEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de nommer différents types de commerces (détaillant, grossiste, commerce stationnaire ou ambulant, vente par correspondance, vente directe). Fort de ces connaissances, il est en mesure de décrire son entreprise formatrice.**	L'élève connaît les différents types de commerce (grand magasin, hypermarché, supermarché, magasin discount, magasin spécialisé, e-commerce, …) et les décrit. Il se sert de ses connaissances pour décrire sa propre entreprise formatrice.	Il a correctement cité les différences entre les divers types de commerces. Il a décrit sa propre entreprise formatrice de manière correcte en utilisant les termes techniques adéquats. L'entreprise formatrice est décrite de manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de reconnaître et de décrire les différentes méthodes de vente ainsi que leurs avantages et désavantages.**	L'élève connaît les différentes méthodes de vente (vente conseil traditionnelle, vente libre-service assisté, vente libre-service, vente par distributeurs automatiques,...) et les décrit. Il mentionne les avantages et les désavantages de chaque méthode de vente et les explique.	Les différentes méthodes de vente sont correctement expliquées. Les avantages ainsi que les désavantages des différentes méthodes de vente sont décrites de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les règles de base de la présentation des marchandises et est capable de différencier les zones vendeuses par rapport au sens de circulation ainsi qu'à la disposition des marchandises dans le rayon. Il distingue les zones à forte et à faible rotation ainsi que les zones promotionnelles et les évalue d'après leur pouvoir de vente.**	L'élève identifie les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation. Il explique les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon (blocs horizontaux, verticaux ou mixtes, hauteur de placement, etc.) Il différencie les zones à forte et à faible rotation et précise l'impact des zones promotionnelles.	Les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation sont correctement identifiées. Les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon sont expliquées de façon claire et précise. Les zones à forte et à faible rotation sont correctement différenciées et l'impact des zones promotionnelles est correctement décrit.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès d'un commerce de détail.**	L'élève connaît les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès du point de vente et les explique. Il analyse et décrit un point de vente donné du point de vue de la méthode de vente, de la spécialisation, des prix, de l'assortiment et du site.	Les principaux critères de succès commercial d'un point de vente donné sont expliqués de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**A partir d'informations données, l'élève est capable de comparer les contextes concurrentiels de l'entreprise formatrice et des commerces de la région et des zones frontalières en termes de spécialisation, de prix, d'assortiment et de site et les décrit.**	L'élève décrit la position de l'entreprise formatrice sous l'angle de la méthode de vente, de la spécialisation, de l'assortiment et du site. Il décrit la situation de l'entreprise formatrice de manière cohérente. Pour décrire le contexte concurrentiel de l'entreprise formatrice il exploite les informations données de manière systématique.	Le positionnement concurrentiel de l'entreprise formatrice est correctement interprété à partir d'informations données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fonctionnement, nettoyage et entretien des outils, machines et installations au poste de travail (FORVB4)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les diverses emballages utilisés en boulangerie-pâtisserie**

Titre du module:	**Fonctionnement, nettoyage et entretien des outils, machines et installations au poste de travail**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORVB4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît la fonction des différentes machines et il est capable de les manipuler.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la fonction des différentes machines.	- L'apprenti a manipulé les machines de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les mesures de maintenance requises et il est capable de les appliquer ou d'informer ses supérieurs.**	- L'apprenti est capable d'accomplir l'ensemble des programmes de maintenance et de nettoyage.	- L'apprenti a accompli l'ensemble des programmes de maintenance et de nettoyage de manière manifeste.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les risques d'accidents (les mesures de prévention des accidents) au cours de la manipulation des différentes machines.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les mesures de prévention des accidents concernant les différentes machines.	- L'apprenti a appliqué les mesures de prévention des accidents au cours de la manipulation des différentes machines.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de procéder aux contrôles de température indiqués pour les appareils de réfrigération.**	- L'apprenti procède régulièrement aux contrôles de température.	- L'apprenti a correctement complété les listes de contrôle de la température.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail à suivre pour la maintenance et pour l'entretien des appareils.**	- L'apprenti alimente proprement un rapport de travail. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué son travail d'une manière globalement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Matériaux et méthodes d'emballage en boulangerie-pâtisserie (FORVB5)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les diverses emballages utilisés en boulangerie-pâtisserie**

Titre du module:	**Matériaux et méthodes d'emballage en boulangerie-pâtisserie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORVB5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail indiquées de manière conséquente lors de l'emballage.**	- L'apprenti connaît la suite habituelle des étapes de travail (pour l'emballage des produits respectifs) et il la respecte. - L'apprenti prépare les décorations. - L'apprenti prépare les matériaux d'emballage ainsi que les éléments de décoration avant le début des travaux proprement dits.	- Les produits emballés étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les matériaux d'emballage pour des emballages-cadeaux.**	- L'apprenti est capable d'utiliser les matériaux d'emballage de manière compétente.	- L'apprenti a proposé les emballages-cadeaux de manière à promouvoir les ventes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des matériaux de décoration pour des emballages-cadeaux.**	- L'apprenti est capable de préparer les matériaux de décoration de manière compétente.	- L'apprenti a préparé les matériaux de décoration dans les délais pour les différentes occasions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail à suivre pour l'utilisation d'éléments de décoration et de matériel d'emballage.**	- L'apprenti alimente proprement un rapport de travail. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.	- L'apprenti a effectué son travail d'une manière globalement autonome et il s'est renseigné en cas de doute.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Cartonnages et emballages en vente directe (FORVB6)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les diverses emballages utilisés en boulangerie-pâtisserie**

Titre du module:	**Cartonnages et emballages en vente directe**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORVB6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de l'emballage de produits de boulangerie et de pâtisserie en vente directe.**	- L'apprenti utilise des gants et des pinces à pâtisserie lors de l'emballage.	- L'apprenti a utilisé les accessoires habituels lors de l'emballage.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail indiquées de manière conséquente lors de l'emballage.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour l'emballage des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux d'emballage ainsi que les éléments de décoration avant le début des travaux proprement dits.	- Les produits emballés étaient conformes aux normes.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les matériaux d'emballage pour la vente au comptoir de pain et de viennoiseries.**	- L'apprenti est capable d'utiliser les matériaux d'emballage de manière compétente.	- L'apprenti a emballé les produits de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les matériaux d'emballage pour la vente au comptoir de tartes et de desserts.**	- L'apprenti est capable d'utiliser les matériaux d'emballage de manière compétente.	- L'apprenti a emballé les produits de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter les étapes de travail à suivre pour l'utilisation d'éléments de décoration et de matériel d'emballage.**	- L'apprenti alimente proprement un rapport de travail. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il les documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.	- L'apprenti a effectué son travail d'une manière globalement autonome et il s'est renseigné en cas de doute.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer l'hygiène alimentaire dans la vente (HYAVE1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la vente en boulangerie et pâtisserie**

Titre du module:	**Appliquer l'hygiène alimentaire dans la vente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYAVE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents risques que des aliments peuvent représenter pour la santé du consommateur.**	- L'élève est capable de distinguer les différents risques. - L'élève explique l'importance du respect de l'hygiène par le personnel. - L'élève explique l'importance de l'hygiène du personnel, de l'entreprise et des produits.	- L'élève a distingué des risques habituels, chimiques, physiques et microbiologiques. - L'élève a identifié des circonstances ainsi que des comportements typiques représentant des risques pour des aliments. - L'élève a désigné des exemples de méthodes servant à éviter les contaminations. - L'élève a identifié des zones salubres et insalubres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents paramètres (pH, aw., °C, °Bé).**	- L'élève décrit les différents paramètres. - L'élève explique les effets des différentes valeurs mesurées sur les aliments.	- L'élève a correctement décrit les différents paramètres. - Les explications concernant les différentes valeurs mesurées ainsi que leurs effets sur les aliments étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer la présence ainsi que les effets de différents microorganismes.**	- L'élève est capable de distinguer les groupes de microorganismes les plus importants. - L'élève explique la différence entre des microorganismes utiles et dangereux. - L'élève décrit les endroits où des microorganismes sont présents ainsi que les conditions requises pour la prolifération et pour la reproduction de microorganismes.	- L'élève a désigné des microorganismes importants sous l'aspect de l'hygiène alimentaire. - L'élève a décrit les actions de microorganismes pathogènes et utiles. - L'élève a désigné les effets de la température, de l'humidité, du taux de pH, de la teneur en oxygène et des nutriments sur les microorganismes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de conservation en général.**	- L'élève désigne les différentes options de la conservation d'aliments en général.	- Les explications concernant les différentes méthodes de conservation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base du concept HACCP et du guide de bonne pratique d'hygiène.**	- L'élève décrit les règles de base du guide de bonne pratique. - L'élève applique les règles de base au cours de la manipulation d'aliments.	- Les descriptions du concept HACCP étaient correctes. - L'élève a appliqué les règles de base du concept HACCP.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Connaissances des matières premières utilisées en boulangerie, pâtisserie et confiserie (COMAP)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la vente en boulangerie et pâtisserie**

Titre du module:	**Connaissances des matières premières utilisées en boulangerie, pâtisserie et confiserie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMAP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes matières premières utilisées pour la production de pain et de viennoiseries.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes matières premières et les différents ingrédients utilisés pour la production de pain et de viennoiseries.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les différentes matières premières sous l'aspect de leur importance pour la production de pains et de viennoiseries. - Les indications concernant les matières premières ont en majorité permis de conseiller le client correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes matières premières et avec les différents ingrédients utilisés pour la production d'articles de pâtisserie, de tartes et de gâteaux.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire les principales matières premières et les principaux ingrédients utilisés pour la production d'articles de pâtisserie, de tartes et de gâteaux.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les différentes matières premières sous l'aspect de leur importance pour la production d'articles de pâtisserie, de tartes et de gâteaux. - Les indications concernant les matières premières ont en majorité permis de conseiller le client correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes matières premières utilisées pour la production de produits de confiserie et de chocolats.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire les principales matières premières et les principaux ingrédients utilisés pour la production de produits de confiserie et de chocolats.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les différentes matières premières sous l'aspect de leur importance pour la production de produits de confiserie et de chocolats. - Les indications concernant les matières premières ont en majorité permis de conseiller le client correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes matières premières utilisées pour la préparation de snacks et de petits repas.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire les principales matières premières et les principaux ingrédients utilisés pour la préparation de snacks et de petits repas.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les différentes matières premières sous l'aspect de leur importance pour la préparation de snacks et de petits repas. - Les indications concernant les matières premières ont en majorité permis de conseiller le client correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les matières premières des différentes boissons proposées au salon de consommation.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire les principales matières premières et les principaux ingrédients utilisés pour la préparation d'infusions, de jus et de boissons gazeuses.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les différentes matières premières sous l'aspect de leur importance pour la préparation d'infusions, de jus et de boissons gazeuses. - Les indications concernant les matières premières ont en majorité permis de conseiller le client correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Traitement de réclamations (RECLA)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la vente en boulangerie et pâtisserie**

Titre du module:	**Traitement de réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECLA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'accepter une réclamation courante et de vérifier sa justification en appliquant la loi et le règlement interne.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la raison de la réclamation, analyse les défauts et vérifie la justification de la contestation. Il applique la loi ainsi que le règlement interne en matière de garantie.	Les marchandises retournées sont correctement réceptionnées. La justification de la réclamation est vérifiée. La procédure est correcte et les règles sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de traiter une réclamation courante.**	L'apprenti se concerte avec son enseignant pour définir les étapes du traitement de la réclamation. Il distinguer les options possibles (remboursement, échange, retouche, nouvelle livraison, dédommagement, rabais) et de les appliquer conforme à la situation. L'option retenue est argumentée face à l'enseignant.	Les étapes du traitement de la réclamation sont disponibles. L'exécution de l'activité est correctement organisée. L'option retenue est correctement appliquée et argumentée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de mener un entretien de réclamation de manière pertinente avec le client (également au téléphone).**	L'apprenti adopte une attitude professionnelle, aimable et attentive à l'égard du client. Il prend connaissance des réclamations du client en posant des questions pertinentes et en s'exprimant de manière appropriée. Il propose une solution au client, qui répond à sa doléance et, le cas échéant, il signifie un refus au client de manière pertinente.	La réclamation est correctement saisie. Sa décision est expliquée de manière compréhensible et appropriée au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'échanger concernant les expériences et résultats de son travail.**	L'apprenti décrit la tâche, les résultats de son travail et sa manière de procéder. Il décrit ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	L'exécution des tâches est expliquée de manière appropriée. La description des expériences est correctement présentée à l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter ses démarches.**	Il décrit ses démarches à l'aide de documents simples (questionnaires, modes d'emploi, etc.).	La description des démarches est complète et ne comporte pas d'erreur. Les documents établis sont classés soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Organisation de la vente en boulangerie-pâtisserie (FORVB7)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la vente en boulangerie et pâtisserie**

Titre du module:	**Organisation de la vente en boulangerie-pâtisserie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORVB7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti salue les clients d'une manière polie et convenable et il se renseigne à propos de leurs souhaits.**	- L'apprenti salue la clientèle. - L'apprenti est capable de se servir correctement du langage verbal et du langage corporel. - L'apprenti a recours aux différentes méthodes du questionnement pour prendre connaissance du souhait du client.	- L'apprenti a convenablement salué le client. - L'apprenti s'est correctement adressé au client. - L'apprenti a pris connaissance du souhait du client en posant des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de recommander des articles au client et de le conseiller s'il a des questions spécifiques.**	- L'apprenti est capable de se servir correctement du langage verbal et du langage corporel. - L'apprenti avance des arguments de vente ainsi que les propriétés qualitatives des produits.	- L'apprenti a correctement conseillé le client. - L'apprenti a conseillé le client d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer et d'emballer les produits demandés de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'utiliser les matériaux d'emballage de manière compétente.	- L'apprenti a emballé les produits de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre et d'expliquer le montant facturé détaillé au client.**	- L'apprenti imprime le montant facturé de manière compétente et il le soumet au client.	- L'apprenti a présenté une liste propre et complète de ses achats en même temps qu'il lui a indiqué le montant facturé.
20 % (12 P)	**L'apprenti encaisse l'argent liquide et il est capable de rendre la monnaie de manière règlementaire.**	- L'apprenti est capable d'effectuer l'encaissement de manière compétente. - L'apprenti est capable de rendre la monnaie en appliquant la méthode du décompte.	- L'apprenti a effectué l'encaissement de manière réglementaire. - L'apprenti a rendu la monnaie de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Connaissances des produits de saison en boulangerie-pâtisserie (FORVB8)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la vente en boulangerie et pâtisserie**

Titre du module:	**Connaissances des produits de saison en boulangerie-pâtisserie**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORVB8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les produits de saison de l'entreprise et il est capable de les proposer à la vente de manière compétente.**	- L'apprenti connaît les différents produits de saison de la boulangerie-pâtisserie-confiserie proposés à la vente.	- L'apprenti disposait de connaissances de base à propos des produits de saison.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail indiquées de manière conséquente lors de l'emballage des produits de saison.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (concernant l'emballage des produits respectifs). - L'apprenti prépare les éléments de décoration. - L'apprenti prépare les matériaux d'emballage ainsi que les décorations avant le début des travaux proprement dits.	- Les produits emballés étaient conformes aux normes.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les différentes traditions ainsi que les usages concernant les événements respectifs.**	- L'apprenti connaît le contexte ainsi que les origines des différents produits de saison.	- L'apprenti a correctement expliqué le contexte et l'origine des traditions au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît la composition des produits de saison finis et il est capable de l'expliquer de manière compétente.**	- L'apprenti se renseigne à propos des ingrédients des produits de saison. - L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances pour conseiller les clients.	- L'apprenti comprend la composition des produits de saison. - L'apprenti a mis à profit ses connaissances de manière compétente pour conseiller les clients.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter les produits de saison proposés en mentionnant l'utilisation des éléments décoratifs ainsi que le matériel d'emballage.**	- L'apprenti rédige proprement un rapport de travail. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a rédigé les rapports de travail d'une manière propre et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Accueillir et conseiller la clientèle en boulangerie-pâtisserie (FORVB9)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de la vente en boulangerie et pâtisserie**

Titre du module:	**Accueillir et conseiller la clientèle en boulangerie-pâtisserie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORVB9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des recommandations et des conseils aux clients à propos des différentes variétés, des différentes formes et des différents goûts des tartes, des desserts et des glaces.**	- L'apprenti désigne les propriétés ainsi que les propriétés qualitatives des produits.	- L'apprenti a convenablement conseillé le client. - L'apprenti a conseillé le client d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller le client en matière d'allergènes et d'intolérances.**	- L'apprenti est capable d'initier le client au contexte des ingrédients.	- L'apprenti a transmis les informations au client de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des informations au client à propos du nombre de pièces et des quantités pour les produits requis.**	- L'apprenti est capable de renseigner le client à propos des quantités et du nombre de pièces requis.	- L'apprenti a correctement transmis les quantités et le nombre de pièces requis.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de conseiller un client de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à dispenser des conseils de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.	- L'apprenti a conseillé le client d'une manière globalement autonome et il s'est renseigné en cas de doute.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter les conseils à la clientèle en mentionnant des indications concernant les quantités et le nombre de pièces.**	- L'apprenti rédige proprement un rapport de travail. - L'apprenti se souvient des quantités et des nombres de pièces corrects et il les documente.	- L'apprenti a rédigé les rapports de travail d'une manière propre et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Décrire la composition des aliments (DECAL1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités de promotions en vente**

Titre du module:	**Décrire la composition des aliments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DECAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différents allergènes.**	- L'élève connaît les différents allergènes et il les attribue aux différents aliments.	- Les informations de l'élève concernant les allergènes étaient suffisamment précises pour garantir des conseils fiables dispensés aux clients.
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différents additifs alimentaires.**	- L'élève énumère les différents additifs alimentaires principaux. - L'élève attribue les additifs alimentaires à différents aliments. - L'élève explique la signification des additifs sous les aspects de la physiologie alimentaire et de la technologie de production.	- Les informations concernant les additifs alimentaires ont en majorité permis de conseiller les clients. - L'élève a correctement reproduit les indications concernant les ingrédients ainsi que les additifs des aliments, leur signification technologique et leurs conséquences pour le consommateur.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les différentes variétés de graisses.**	- L'élève distingue les graisses en fonction de leur origine. - L'élève distingue les graisses saturées et monosaturées. - L'élève décrit les effets des graisses sur l'organisme humain.	- Les indications concernant les différentes variétés de graisses ont en majorité permis de conseiller les clients. - L'élève a correctement reproduit les indications concernant les matières grasses dans les aliments, leur signification technologique ainsi que leurs conséquences pour le consommateur.
20 % (12 P)	**L'élève désigne les différents ingrédients d'aliments.**	- L'élève décrit les différentes vitamines, les différents minéraux, etc. - L'élève explique la signification des ingrédients sous l'aspect de la physiologie alimentaire aux clients.	- Les indications concernant les ingrédients ont en majorité permis de conseiller les clients. - L'élève a correctement reproduit les indications concernant les ingrédients des aliments, leur signification technologique ainsi que leurs conséquences pour le consommateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes allergies et intolérances dans le contexte des aliments.**	- L'élève décrit des allergies dans le contexte des différents ingrédients d'aliments. - L'élève décrit des intolérances dans le contexte de différents aliments et de leurs ingrédients. - L'élève dispense des recommandations aux clients pour éviter les effets d'allergènes ainsi que les intolérances éventuels.	- L'élève connaît la différence entre des allergies et des intolérances. - L'élève a décrit les allergies ainsi que les intolérances de manière compréhensible. - Les recommandations étaient suffisamment précises pour permettre au client d'opter pour d'éventuels produits de substitution ou de renoncer à la consommation de certains aliments.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Connaissances des produits vendus en boulangerie, pâtisserie et confiserie (COPRO)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités de promotions en vente**

Titre du module:	**Connaissances des produits vendus en boulangerie, pâtisserie et confiserie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COPRO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les ingrédients et avec la composition des différents pains et des différentes viennoiseries ainsi qu'avec la relation entre les composants et le nom du produit (composants qui influencent la qualité).**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les différents pains ainsi que les différentes viennoiseries. - L'élève comprend la relation entre les ingrédients et le nom d'un produit.	- L'élève a correctement désigné et expliqué les différents pains ainsi que les différentes viennoiseries. - Les indications concernant les pains ainsi que les viennoiseries ont en majorité permis de conseiller les clients correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les ingrédients et avec la composition des différents articles de pâtisserie et des différentes tartes ainsi qu'avec les produits de boulangerie, de pâtisserie et de confiserie qui conviennent à des occasions saisonnières.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer la structure ainsi que les caractéristiques des articles de pâtisserie et des tartes. - L'élève est capable d'établir une liste de produits de boulangerie, de pâtisserie et de confiserie convenant à des occasions saisonnières.	- L'élève a correctement désigné et expliqué la composition des différents articles de pâtisserie et des différents gâteaux. - La liste de produits convenait aux occasions saisonnières. - Les indications concernant les produits ont en majorité permis de conseiller les clients correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec la composition des différents produits de confiserie et des différents chocolats ainsi qu'avec les conditions d'entreposage particulières et avec les durées de conservation de produits en chocolat.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer la composition des différents produits de confiserie et des différents chocolats. - L'élève connaît les conditions d'entreposage particulières de produits en chocolat.	- L'élève a correctement désigné et expliqué la composition des différents produits de confiserie et des différents chocolats. - L'élève a correctement entreposé des produits en chocolat. - Les indications concernant les produits ont en majorité permis de conseiller les clients correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec les différents groupes de snacks et de petits repas ainsi qu'avec la composition de salades et de snacks et de plats garnis.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer correctement les différents groupes de snacks. - L'élève est capable d'indiquer correctement les ingrédients ainsi que la composition de salades. - L'élève est capable d'indiquer correctement la composition de snacks et de plats garnis. - L'élève est capable d'indiquer et d'expliquer les durées de cuisson correctes de snacks chauds.	- L'élève a correctement subdivisé et expliqué les différents groupes de snacks. - L'élève a correctement énuméré les différents ingrédients de salades. - L'élève a intégralement et correctement indiqué la composition de snacks et de plats garnis. - Les différentes durées de cuisson ainsi que les différentes températures du four correspondaient aux différents produits. - Les indications concernant les produits ont en majorité permis de conseiller les clients correctement.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec la composition et avec la préparation des différentes infusions, avec les règles du service de boissons ainsi qu'avec les dispositions légales concernant la vente de boissons alcoolisées.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes infusions ainsi que leur composition. - L'élève est capable d'attribuer les différents verres ainsi que les différentes tasses aux différents produits. - L'élève est capable de désigner l'organisation du poste de travail avant le service. - L'élève est capable d'appliquer correctement les règles du service de boissons. - L'élève est capable d'expliquer les dispositions légales concernant la vente de boissons alcoolisées.	- L'élève a correctement et intégralement indiqué la composition des différentes infusions. - L'élève a attribué les différents verres ainsi que les différentes tasses aux boissons correspondantes. - L'élève a énuméré les différents travaux de préparation d'une manière correcte et cohérente. - L'élève a correctement appliqué les règles du service. - L'élève a correctement et intégralement expliqué les dispositions légales concernant la vente de boissons alcoolisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Appliquer les bases du marketing (PROMO)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités de promotions en vente**

Titre du module:	**Appliquer les bases du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROMO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'expliquer différents types de produits.**	Il distingue : • Articles de marque • Marques de fabricant • Marques de distributeur • Produits blancs • Produits phares • Produits exclusifs Il sait expliquer les différences de prix entre produits similaires.	Les différenciations sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différentes techniques d'implantation et de présentation des marchandises dans la surface de vente.**	L'élève explique les principes de l'implantation par famille de produits, de la double implantation et de l'exposition promotionnelle. Il connaît les possibilités d'utilisation de matériel de décoration, de supports de vente spéciaux ainsi que des différents moyens de mise en évidence et les décrit. Il explique les principes de la présentation de marchandises axée sur le marketing sensoriel (vidéos, présentations, dégustations, toucher,…).	Il a cité techniques courantes d'implantation et de présentation des marchandises dans l'espace de vente et il les a décrites de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de préparer, seul ou en équipe, une présentation de marchandises d'après les instructions et les règles d'implantation. Il la présente à l'aide du média approprié.**	L'élève analyse la tâche à réaliser. Il prépare la présentation de marchandise (seul ou en groupe) en se concertant, le cas échéant, avec ses collègues pour exécuter les différentes étapes. Il connaît l'utilisation de différents médias de présentation : • Tableau à feuilles mobiles • Panneau d'affichage • Vidéoprojecteur (Beamer) Il présente le texte oralement à l'aide de mots clés qu'il a notés au préalable.	La présentation est conforme à la tâche réalisée. L'apprenti a utilisé correctement au moins un média de présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la fonction des principaux moyens et supports publicitaires ainsi que de se documenter de manière autonome concernant les différents types de promotion des ventes.**	Il connaît les moyens et les supports publicitaires (annonces, brochures, dépliants, affiches, courrier publicitaire, spots radio et télé, internet, réseaux sociaux, applications mobiles, …) Il explique les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il se sert de médias différents pour trouver des informations. Il maîtrise l'utilisation d'un moteur de recherche (recherche d'informations). Il recherche et organise les informations. Il consigne les résultats.	Il a cité les principaux moyens et supports publicitaires. Il a convenablement expliqué les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il a documenté ses recherches, pour une consultation ultérieure

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des mesures qui contribuent à la fidélisation du client.**	Il désigner et distingue différentes démarches favorisant la fidélisation du client : • Accueil client • Service client • Traitement des réclamations • Echantillons • Remises en nature (x + n gratuit) • Remise en nature (acheter x, payer x - n), • Cartes de fidélité • … Il explique correctement la mise en œuvre des différentes démarches.	Il a expliqué de manière compétente différentes démarches favorisant la fidélisation du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Exécuter une vente en boulangerie-pâtisserie (FORVB10)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités de promotions en vente**

Titre du module:	**Exécuter une vente en boulangerie-pâtisserie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVB10**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de disposer les variétés de pains ainsi que les produits de boulangerie de manière à promouvoir les ventes en fonction d'aspects optiques et rationnels.**	- L'apprenti connaît la disposition optimale des différents produits en vitrine.	- L'apprenti a disposé les produits d'une manière adaptée à la vente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de disposer les produits de pâtisserie sur le comptoir frigorifique de manière à promouvoir les ventes en fonction d'aspects optiques et rationnels.**	- L'apprenti connaît la disposition optimale des différents produits sur le comptoir frigorifique.	- Les pâtisseries étaient réfrigérées et l'apprenti les a disposées d'une manière adaptée aux clients.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de disposer les produits de confiserie et les chocolats en vitrine en fonction d'aspects conceptuels et des couleurs.**	- L'apprenti est capable de disposer les produits de confiserie et les chocolats de manière compétente en vitrine.	- L'apprenti a aménagé la vitrine des produits de confiserie et des chocolats de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les indications concernant l'hygiène lors de la disposition des produits et de l'emballage.**	- L'apprenti utilise les accessoires courants pour l'emballage et la disposition des produits.	- L'apprenti a disposé et emballé les produits d'une manière correcte sur le plan de l'hygiène.
20 % (12 P)	**L'apprenti surveille les températures des vitrines frigorifiques et il respecte les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti surveille les températures des vitrines frigorifiques.	- Les comptoirs frigorifiques étaient propres et prêts à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Tâches particulières en vente (FORVB11)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités de promotions en vente**

Titre du module:	**Tâches particulières en vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVB11**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti note les noms des clients, les adresses, les numéros de téléphone ainsi que le lieu et l'horaire de livraison pour la commande respective.**	- L'apprenti est capable de compléter correctement un bon de commande.	- Toutes les données concernant le client étaient disponibles au moment de la livraison.
20 % (12 P)	**L'apprenti note les dimensions, le nombre de pièces, les arômes, la composition et la décoration des produits commandés.**	- L'apprenti note les données requises de manière compétente. - L'apprenti se renseigne pour savoir si la commande est réalisable sous la forme indiquée.	- L'apprenti a transmis l'ensemble des informations au département de production de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entailler l'ensemble des tartes et des gâteaux (division des tartes).**	- L'apprenti entaille les gâteaux et les tartes de manière compétente. - L'apprenti veille à prévenir les accidents quand il manipule des couteaux.	- L'apprenti a entaillé les tartes et les gâteaux d'une manière compétente et régulière.
20 % (12 P)	**L'apprenti nettoie le poste de travail ainsi que les comptoirs frigorifiques en respectant les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range le matériel de travail de manière règlementaire.	- Le matériel de travail ainsi que le comptoir frigorifique étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome.**	- L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute.	- L'apprenti a effectué les travaux de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Règles de base de la décoration et élaboration de vitrine d'exposition (FORVB12)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Activités de promotions en vente**

Titre du module:	**Règles de base de la décoration et élaboration de vitrine d'exposition**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVB12**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les principes de la décoration lors de la présentation des produits sur l'étagère à pain.**	- L'apprenti range les produits de boulangerie par groupes dans des paniers et sur des étagères à pain.	- L'apprenti a présenté les produits de boulangerie de manière esthétique.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les principes conceptuels lors de la présentation de produits sur des plaques et sur des plateaux.**	- L'apprenti présente les viennoiseries, les produits de pâtisserie et les tartes en vitrine en fonction de leurs couleurs et de leurs formes.	- L'apprenti a présenté les viennoiseries, les produits de pâtisserie et les tartes en vitrine en fonction de leurs couleurs et de leurs formes.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les principes conceptuels lors de la présentation de chocolats et de sucreries en vitrine.**	- L'apprenti présente les chocolats et les sucreries en vitrine en fonction de leurs couleurs et de leurs formes.	- L'apprenti a présenté les chocolats et les sucreries en vitrine en fonction de leurs couleurs et de leurs formes.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'importance des couleurs et de l'éclairage dans une boulangerie-pâtisserie.**	- L'apprenti met les produits en valeur en appliquant un éclairage approprié. - L'apprenti met à profit les éléments de décoration ainsi que les couleurs d'une manière adaptée aux circonstances.	- L'apprenti a aménagé les vitrines de manière esthétique et il les a correctement éclairées.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît la structure de base et l'aménagement d'une vitrine.**	- L'apprenti met l'élément central de la vitrine en évidence et il dispose les produits à plusieurs niveaux.	- L'apprenti a aménagé la vitrine d'une manière variée et harmonieuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail de manière autonome et de le documenter.**	- L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il se renseigne en cas de doute. - L'apprenti rédige alimente proprement un rapport de travail.	- L'apprenti a effectué les travaux de manière compétente. - L'apprenti a rédigé les rapports de travail d'une manière propre et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer les calculs de prix (TEVEC)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux complexes en vente**

Titre du module:	**Effectuer les calculs de prix**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEVEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments de la structure des prix.**	L'élève connaît et explique les différents éléments de la structure/fixation des prix : • le prix catalogue (le prix d'achat brut), la remise accordée à l'acheteur, le prix d'achat net, l'escompte) • le prix d'achat (prix d'achat effectif, prix d'achat net net) • les frais d'achat, les frais de transport, • le coût d'achat (acquisition), • les frais de vente (frais généraux et de distribution), le prix de revient, • le bénéfice, le prix de vente HTVA, la TVA, le prix TTC.	Les principaux éléments de la structure des prix sont correctement distingués, désignés et expliqués. L'attribution des différents postes et coûts aux différents types de frais est correct. Les erreurs éventuelles sont corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de calcul abrégé et d'effectuer les opérations correspondantes.**	L'élève connaît et explique les termes suivants: • coefficient multiplicateur, • marge théorique, • marge commerciale. L'élève connaît et applique les formules de calcul abrégé. L'élève calcule le prix à payer en tenant compte des remises et des escomptes accordés au client. Il contrôle ses calculs.	Les calculs effectués sont corrects. Les formules du calcul abrégé sont correctement appliquées. Les remises et les escomptes accordées au client sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le pourcentage correspondant aux extras (bon d'achat, marchandises gratuites, remises en nature).**	Les étapes de calcul sont connues et appliquées de la manière suivante: • il détermine la valeur de base, • il calcule la valeur des extras, • il calcule le pourcentage. • Il contrôle ses calculs.	Les opérations de calcul sont correctement effectuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les taux de TVA en vigueur et de calculer correctement le montant de TVA pour un article donné.**	L'élève connaît les différents taux de TVA en vigueur au Luxembourg et il les attribue aux différents groupes de marchandises. L'élève calcule le prix de vente HTVA en tenant compte du prix de vente définitif et du taux de TVA. L'élève part du prix de vente HTVA et du prix de vente définitif pour calculer le taux de TVA. Il contrôle ses calculs.	La distinction entre les différents taux de TVA en fonction des groupes de marchandises est correcte. Les calculs sont corrects
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix (calcul du prix d'achat, calcul du coût d'achat, calcul du prix de vente) et d'effectuer les opérations nécessaires.**	L'élève comprend les principes du calcul des prix. L'élève explique les opérations de calcul en se référant au schéma de calcul donné.	Le schéma de calcul est expliqué de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Description de l'assortiment additionnel (DESAD1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux complexes en vente**

Titre du module:	**Description de l'assortiment additionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESAD1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève désigne des aliments généraux ainsi que des produits de l'assortiment marginal et il les explique.**	- L'élève connaît les différents produits de l'assortiment marginal. - L'élève explique la production, l'origine ainsi que l'entreposage des produits.	- L'élève a convenablement informé le client à propos des différents produits de l'assortiment marginal.
30 % (18 P)	**L'élève informe les clients à propos des aliments généraux et des produits de l'assortiment marginal.**	- L'élève propose des affectations des différents produits aux clients. - L'élève informe les clients à propos des propriétés des produits déterminantes pour la qualité et pour le prix.	- Les affectations indiquées étaient en majorité correctes. - Les informations concernant les propriétés déterminantes pour la qualité et pour le prix étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève décrit les différents matériaux d'emballage.**	- L'élève désigne les différents matériaux servant à l'emballage d'aliments. - L'élève décrit l'utilisation des différents matériaux ainsi que leurs interactions avec les aliments. - L'élève désigne les règlementations en vigueur concernant les emballages (tarage, mise au rebut).	- Les indications étaient en majorité correctes. - Les indications à propos des règlementations concernant le tarage ainsi que la mise au rebut étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation soignée et cohérente à propos des différents produits de l'assortiment additionnel de manière autonome.**	- L'élève établit des fiches d'information concernant différents produits de l'assortiment additionnel. - L'élève soigne la propreté des inscriptions. - L'élève transmet des informations oralement.	- L'élève a veillé à ce que la documentation soit dans un état irréprochable, sans taches de graisse, ni coins pliés, ni feuilles arrachées. - Les fiches d'information mentionnaient l'ensemble des informations importantes pour la vente. - L'élève a transmis les informations oralement d'une manière compréhensible pour le consommateur. - L'élève a pris connaissances des améliorations proposées par l'enseignant et de ses corrections.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Cuisson de pâtons au magasin (CUPAM)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux complexes en vente**

Titre du module:	**Cuisson de pâtons au magasin**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CUPAM**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents produits qui sont cuits au magasin.**	- L'élève se renseigne à propos de pâtons de petits pains, de pâtons de baguettes, de pâtisseries à pâtes feuilletées et de produits précuits.	- L'élève a correctement décrit les différents produits ainsi que leurs particularités.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes options de la fermentation retardée et interrompue.**	- L'élève connaît le principe d'une fermentation retardée ainsi que le principe d'une fermentation interrompue.	- L'élève a correctement expliqué le principe d'une fermentation retardée. - L'élève a correctement expliqué le principe d'une fermentation interrompue.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les conditions correctes de l'entreposage des différents pâtons.**	- L'élève connaît les conditions d'entreposage des pâtons (interruption de la fermentation et retardement de la fermentation).	- L'élève a correctement appliqué les différentes conditions d'entreposage.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'état de fermentation idéal des pâtons avant la cuisson.**	- L'élève est capable de constater la maturité de fermentation de pâtons.	- L'élève a correctement effectué les manipulations servant à constater la maturité de fermentation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler correctement le four du magasin.**	- L'élève connaît les programmes du four du magasin et il est capable de cuire correctement les produits.	- L'élève a réglé les programmes de cuisson conformément au produit correspondant. - L'élève connaît les normes concernant la cuisson correcte des produits.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents glaçages ainsi que les différentes décorations servant à la finition de produits de pâtisserie.**	- L'élève est capable de distinguer les différents glaçages ainsi que les différentes décorations en fonction des options d'affectation.	- L'élève connaît les différents glaçages ainsi que les différentes décorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les glaçages ainsi que les décorations.**	- L'élève est capable d'appliquer les glaçages ainsi que les décorations de manière compétente.	- L'élève a appliqué les glaçages conformément à leurs températures et à leurs consistances. - Les produits correspondaient aux normes généralement en vigueur et ils étaient prêts à la vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter les étapes de travail servant à la cuisson de produits.**	- L'élève établit un rapport de travail dans un état propre, il se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- Les rapports de travail étaient dans un état propre et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Déterminer le prix de vente à l'aide de la balance (FORVB13)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux complexes en vente**

Titre du module:	**Déterminer le prix de vente à l'aide de la balance**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVB13**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît les unités de poids courantes et il utilise les emballages correspondants.**	- L'apprenti est capable de proposer les produits au poids.	- Le poids et l'emballage étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît les prix au kilo des différentes pâtisseries et des différents chocolats.**	- L'apprenti connaît les noms des produits ainsi que les prix correspondants.	- L'apprenti a correctement étiqueté l'ensemble des produits en indiquant le prix et le poids.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les fonctions de la balance et il sait la manipuler.**	- L'apprenti programme correctement la balance.	- L'apprenti a correctement programmé la balance.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entretenir et de nettoyer la balance.**	- L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage de la balance.	- La balance était constamment prête à l'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Préparation et vente de snacks (FORVB14)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux complexes en vente**

Titre du module:	**Préparation et vente de snacks**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVB14**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer toutes les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents de manière autonome lors de la préparation de snacks.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail est propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
30 % (18 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la préparation de snacks.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis sont dans une large mesure conformes aux normes.
20 % (12 P)	**L'apprenti contrôle la qualité des différents snacks de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
20 % (12 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue du planning de travail et des besoins en produits de boulangerie, en matières premières et en garnitures.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Préparation et service de boissons au salon de consommation (FORVB15)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux complexes en vente**

Titre du module:	**Préparation et service de boissons au salon de consommation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORVB15**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer toutes les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents concernant la préparation de boissons au salon de consommation.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail est propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents.
30 % (18 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la préparation de boissons chaudes.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la préparation des boissons chaudes respectives).	- Les boissons chaudes préparées étaient dans une large mesure conformes aux normes.
20 % (12 P)	**L'apprenti contrôle la qualité des boissons préparées et des matières premières requises de manière autonome.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (parfum, goût, couleur, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a exclusivement utilisé des matières premières irréprochables pour les préparations.
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît les indications concernant le service des clients au salon de consommation.**	- L'apprenti suit les indications quand il sert les clients.	- L'apprenti a servi le client de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Gestion de documents commerciaux (GEDOC)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service autonome de clients**

Titre du module:	**Gestion de documents commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEDOC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève désigne les données requises à propos de la prestation (type, quantité, date, prix, Numéro de TVA,…), du paiement et du prestataire (société, adresse). Il établit un formulaire de facture et le remplit. Il tient compte d'un taux de rabais indiqué. Il indique le taux de TVA applicable ainsi que le montant résultant. Il tient compte des frais de transport, des acomptes, des emballages consignés, de la reprise des emballages. Il vérifie la facture établie.	L'élève a intégralement rempli le formulaire de facture. Il a intégralement saisi toutes les indications requises. Il a vérifié l'exactitude de la facture établie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une offre détaillée en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève prend en compte les données requises pour l'établissement d'une offre. L'élève connaît et sait expliquer les expressions couramment utilisées dans l'établissement d'offres. L'élève établit une offre et vérifie que les données sont complètes.	L'élève présente une offre correcte. L'élève a tenu compte de l'ensemble des indications de l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification et l'importance des justificatifs d'achat et de vente dans le commerce au détail et de les gérer de manière compétente et soignée.**	L'élève connaît et explique la signification et la portée des justificatifs d'achat et de vente. Il désigne les obligations résultant des contrats de vente et des conditions générales de vente. Il désigne et explique les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…). Il classe les justificatifs correctement et applique les modes de classement soit par ordre chronologique soit par alphabétique. Il connaît et vérifie les justificatifs d'achat et de vente. Il établit des justificatifs précis et complets conformément aux instructions.	L'élève a expliqué l'utilité et décrit l'importance des justificatifs d'achat et de vente de manière claire et précise. Il a correctement classé les documents, aussi bien par ordre chronologique que par ordre alphabétique. Les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…) sont nommées et expliquées de façon claire. Il a vérifié les justificatifs d'achat et de vente de manière compétente. Il a dûment établi et intégralement rempli les justificatifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter une tâche, de suivre les instructions de l'enseignant à la lettre et de corriger les erreurs éventuelles.**	L'élève accepte la tâche. Il s'informe au sujet de la tâche. Il structure les informations. Il pose des questions en cas de doute. Il planifie et note les opérations à effectuer. Il observe les instructions de l'enseignant. Il vérifie le résultat du travail. Il détecte et corrige les erreurs.	L'élève a réuni des informations ciblées au sujet de la tâche. Il a suivi les instructions. Il a corrigé les erreurs éventuelles. Il a correctement effectué la tâche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Production et préparation de petite restauration et snacks (PRESNA)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service autonome de clients**

Titre du module:	**Production et préparation de petite restauration et snacks**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PRESNA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève comprend et observe les consignes d'actualité en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient sa tenue de travail dans un état propre. - L'élève maintient le poste de travail, les machines ainsi que les appareils dans un état propre. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était dans un état propre après la fin des travaux (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes catégories de snacks.**	- L'élève est capable d'énumérer et d'expliquer les différentes catégories de snacks.	- L'élève a intégralement et correctement expliqué les différentes catégories.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des matières premières particulières servant à la préparation de snacks.**	- L'élève est capable de déterminer les différents ingrédients, de les désigner et de les distinguer.	- L'élève connaît les matières premières correctes et il les a utilisées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation de snacks, de sandwichs, de soupes, de fourrages et de salades.**	- L'élève évite les déchets inutiles au cours de la transformation des matières premières. - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les erreurs de moindre envergure étaient tolérables sous les aspects de l'apparence et du goût.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation de snacks chauds et de plats.**	- L'élève connaît les différents temps de cuisson ainsi que les différentes températures du four.	- La température au cœur des produits était constamment correcte. - L'élève a réglé la température du four correspondant au produit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les snacks sur les plateaux correspondants.**	- L'élève connaît les différentes options de la présentation de snacks sur le comptoir de vente et il est capable de les appliquer correctement.	- L'élève a présenté les produits sur les plateaux corrects.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différents emballages et matériaux pour le service à l'extérieur.**	- L'élève est capable d'attribuer les différents snacks aux emballages correspondants.	- L'élève a préparé les produits à la vente avec les emballages corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Organisation d'une commande complexe (ORCOM1)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service autonome de clients**

Titre du module:	**Organisation d'une commande complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORCOM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève identifie les souhaits du client.**	- L'élève pose des questions ouvertes pour inciter le client à s'exprimer. - L'élève propose des idées au client. - L'élève réagit aux objections du client. - L'élève mène l'entretien de vente jusqu'à sa conclusion.	- Les questions correspondaient à la commande et elles ont permis de constater les souhaits ainsi que l'attitude du client. - L'élève a incité le client à réfléchir. - L'élève a convenablement réagi aux objections du client. - L'élève a noté la commande en fonction de la demande du client.
10 % (6 P)	**L'élève détermine les quantités requises pour exécuter la commande en se référant aux souhaits exprimés par le client.**	- L'élève connaît les quantités requises par personne. - L'élève détermine les quantités requises pour une commande indiquée. - L'élève présente une proposition correspondante au client (oralement/par écrit).	- Les quantités indiquées étaient en majorité correctes et l'élève les a majoritairement déterminées correctement. - La proposition (orale/écrite) correspondait aux attentes du client.
30 % (18 P)	**L'élève détermine les prix de vente de différents produits.**	- L'élève détermine les prix de produits habituels. - L'élève détermine les prix de commandes spontanées (mélange de produits, corbeilles de cadeaux, etc.).	- Les prix déterminés étaient en majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réagir aux souhaits et aux besoins du client.**	- L'élève constate des souhaits particuliers du client. - L'élève réagit aux souhaits du client.	- L'élève a constaté la grande majorité des souhaits du client. - L'élève a réagi aux souhaits du client.
20 % (12 P)	**L'élève gère le livre de caisse avec l'ensemble des inscriptions requises.**	- L'élève constitue le fond de caisse. - L'élève inscrit l'ensemble des mouvements prévus dans le livre de caisse. - L'élève clôture la caisse après la fermeture du magasin.	- L'élève a alimenté le fond de caisse avec différentes pièces de monnaie et différents billets de banque. - Le montant indiqué correspondait au fond de caisse réel. - L'élève a correctement effectué les inscriptions. - L'élève a correctement clôturé la caisse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Situations particulières en vente (FORVB16)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service autonome de clients**

Titre du module:	**Situations particulières en vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVB16**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de traiter une réclamation de manière compétente, de la gérer en personne ou de proposer une solution.**	- L'apprenti traite les réclamations d'une manière satisfaisante pour le client.	- L'apprenti a traité les réclamations de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti adapte son expression verbale aux clients plus âgés, en parlant moins vite et plus fort.**	- L'apprenti parle clairement, lentement et fort.	- L'apprenti a servi les clients plus âgés de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter son attitude aux clients plus jeunes.**	- L'apprenti adopte une attitude adaptée aux enfants pour déterminer le souhait du client. - L'apprenti remet les produits ainsi que la monnaie à un client plus jeune en les lui donnant dans la main.	- L'apprenti a servi les clients plus jeunes de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'attitude à adopter à l'égard du client s'il manque des produits.**	- L'apprenti est capable de conseiller le client et de lui faire de nouvelles propositions.	- L'apprenti a conseillé le client en fonction des produits disponibles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les produits proposés en fonction du calendrier.**	- L'apprenti se renseigne à propos de la composition des produits. - L'apprenti est capable de mettre à profit ses différentes connaissances pour conseiller les clients.	- L'apprenti a expliqué la composition des produits. - L'apprenti a mis ses connaissances à profit de manière compétente lors de la vente.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les conditions de stockage ainsi que les emballages des produits de fêtes proposés.**	- L'apprenti est capable de mettre à profit ses différentes connaissances pour entreposer et pour emballer les produits.	- L'apprenti a entreposé et emballé les produits de fêtes proposés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les traditions ainsi que les usages concernant les différents produits.**	- L'apprenti se renseigne à propos des traditions et des usages concernant les différents produits.	- L'apprenti a mis à profit ses connaissances de manière compétente pour conseiller les clients.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter la présentation en vitrine en fonction de la gamme de produits de saison et de fêtes.**	- L'apprenti est capable d'aménager une vitrine de manière autonome.	- L'apprenti a mis en valeur la vitrine d'une manière correcte sous les aspects de l'affectation et des principes publicitaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Accueillir et conseiller les clients de manière autonome (FORVB17)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service autonome de clients**

Titre du module:	**Accueillir et conseiller les clients de manière autonome**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVB17**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti salue les clients d'une manière polie et convenable.**	- L'apprenti salue la clientèle.	- L'apprenti a convenablement salué le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti se renseigne de manière autonome à propos du souhait du client.**	- L'apprenti est capable de se servir du langage verbal et du langage corporel d'une manière correcte et autonome. - L'apprenti a recours aux différentes méthodes du questionnement de manière autonome.	- L'apprenti s'est correctement adressé au client.
30 % (18 P)	**L'apprenti recommande des articles au client et il le conseille de manière autonome s'il a des questions spécifiques.**	- L'apprenti est capable de se servir du langage verbal et du langage corporel d'une manière correcte et autonome. - L'apprenti avance des arguments de vente ainsi que les propriétés qualitatives des produits	- L'apprenti a correctement conseillé le client. - L'apprenti a conseillé le client de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer et d'emballer les produits demandés d'une manière autonome et compétente.**	- L'apprenti est capable d'utiliser les matériaux d'emballage de manière compétente.	- L'apprenti a emballé les produits de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti soumet et explique un montant facturé détaillé au client.**	- L'apprenti imprime le montant facturé de manière compétente et il le soumet au client.	- L'apprenti a présenté une liste propre et complète de ses achats au client en même temps qu'il lui a indiqué le montant facturé.
20 % (12 P)	**L'apprenti encaisse l'argent liquide et il est capable de rendre la monnaie de manière règlementaire.**	- L'apprenti est capable d'effectuer l'encaissement d'une manière autonome et compétente.	- L'apprenti a effectué l'encaissement et il a rendu la monnaie d'une manière autonome et compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Faire le décompte journalier de manière autonome (FORVB18)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service autonome de clients**

Titre du module:	**Faire le décompte journalier de manière autonome**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORVB18**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de procéder à l'arrêté de caisse et au décompte des recettes de la journée.**	- L'apprenti procède à l'arrêté de caisse électronique.	- L'apprenti a correctement déterminé les recettes de la journée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compter les recettes encaissées en liquide ainsi que les recettes réalisées par paiement électronique.**	- L'apprenti compte l'argent liquide. - L'apprenti compte les recettes réalisées par paiement électronique.	- L'apprenti a additionné l'argent liquide et les recettes réalisées par paiement électronique pour déterminer les recettes de la journée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compléter la fiche de décompte.**	- L'apprenti complète la fiche de décompte pour la comptabilité.	- L'apprenti a correctement complété la fiche de décompte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'approvisionner la caisse avec de la monnaie.**	- L'apprenti approvisionne la caisse avec de la monnaie.	- L'apprenti a approvisionné la caisse avec la monnaie indiquée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déposer correctement les recettes en liquide dans la caisse et dans le coffre-fort de nuit.**	- L'apprenti connaît les systèmes internes de dépôt de liquide ainsi que la méthode appliquée pour déposer l'argent à la banque.	- L'apprenti a correctement déposé le liquide dans la caisse. - L'apprenti a correctement et intégralement complété la fiche d'accompagnement. - L'apprenti a correctement déposé la caisse dans le coffre-fort de nuit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs en boulangerie-pâtisserie-confiserie - Vendeur en boulangerie-pâtisserie-confiserie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève observe les consignes d'actualité en matière d'hygiène d'une manière autonome et conséquente au cours de la vente.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient sa tenue de travail dans un état propre. - L'élève maintient le poste de travail, le comptoir réfrigéré ainsi que les rayons de boulangerie dans un état propre et il met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était dans un état propre après la fin des travaux. - L'élève a mis les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les différentes étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de l'emballage.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour l'emballage des produits correspondants). - L'élève prépare les décorations. - L'élève prépare des matériaux d'emballage ainsi que des décorations avant le travail proprement dit.	- Les produits emballés correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève détermine le prix de vente des produits de boulangerie.**	- L'élève applique correctement des indications de poids et de prix.	- L'élève connaît l'ensemble des unités de poids habituelles et il maîtrise la détermination des prix.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de régler correctement le four du magasin, de cuire les produits et d'effectuer leur glaçage pour les préparer à la vente.**	- L'élève connaît les programmes du four du magasin et il est capable de cuire correctement les produits. - L'élève est capable d'appliquer des glaçages ainsi que des décorations de manière compétente.	- L'élève a réglé les programmes de cuisson conformément au produit correspondant. - L'élève a appliqué les glaçages en fonction de leurs températures et de leurs consistances. - Les produits correspondaient en général aux normes en vigueur et ils étaient prêts à la vente.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes étapes de l'entretien de vente et il les suit correctement.**	- L'élève est capable d'appliquer correctement les méthodes d'expression verbale et corporelle.	- L'élève a correctement salué et conseillé le client.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés du produit fini et il est capable de les expliquer de manière compétente.**	- L'élève se renseigne à propos des allergènes et de l'affectation des produits. - L'élève est capable de mettre à profit ses différentes connaissances au cours des conseils aux clients.	- L'élève a compris l'affectation des produits et il connaît les allergènes. - L'élève a mis à profit ses différentes connaissances de manière compétente pour conseiller les clients.
10 % (6 P)	**L'élève détermine les quantités requises pour l'exécution de la commande en se référant aux souhaits exprimés par le client.**	- L'élève connaît les quantités requises par personne. - L'élève détermine les quantités requises pour la commande indiquée. - L'élève présente une proposition correspondante au client (oralement/par écrit).	- Les quantités indiquées étaient en majorité correctes et l'élève les a correctement déterminées en grande majorité. - La proposition (orale/écrite) correspondait aux attentes du client.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation de snacks, de sandwichs, de soupes, de fourrages et de salades.**	- L'élève évite les déchets inutiles au cours de la transformation des matières premières et il est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les erreurs de moindre envergure sous les aspects de l'apparence et du goût étaient tolérables.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de subdiviser et de découper des tartes ainsi que des gâteaux.**	- L'élève suit les indications et il respecte les règles au cours de la subdivision et du découpage de gâteaux et de tartes et il applique la technique de découpage correspondant aux différents produits.	- L'élève s'est servi des couteaux et des positionneurs corrects. - L'élève a réchauffé le couteau pour découper des tartes à la crème. - L'élève a appliqué la technique de découpage correcte avec le produit correspondant. - L'élève a nettoyé le couteau après chaque incision.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les règles de base du service d'aliments.**	- L'élève est capable de servir correctement des aliments à table. - L'élève est capable de servir correctement des boissons.	- L'élève a servi les assiettes à pâtisserie du bon côté. - L'élève a servi la tarte avec la pointe dirigée en oblique vers le client. - L'élève a servi la tasse à café du bon côté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul mental (CACUL-F)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul mental**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CACUL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Mathématiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de faire des calculs simples dans des simulations de gestion du dépôt.**	Connaissant le prix par unité, l' élève identifie les opérations de calcul adéquates : • Comptage des unités/colis d'une livraison. • Détermination de la quantité de pièces/colis à ranger dans un espace de stockage prédéfini. • Il calcule le prix d'un ensemble. L'apprenti différencie entre poids net,	Les résultats calculés sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'appliquer le calcul mental à différentes situations de rangement de stock.**	Il effectue l'opération sous forme de calcul mental, à savoir : • la moitié • le double • 50 % • 25 % • un tiers • un quart	Les résultats calculés sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de convertir des unités de mesure (longueur, superficie, volume, masse).**	Il connait les principales unités et sous-unités de mesure. Il s'entraîne à la conversion avec des exemples concrets : • contenu d'une bouteille • poids d'un produit • superficie d'une surface • volume d'un emballage	Les résultats calculés sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de vérifier le résultat obtenu à l'aide d'une calculatrice.**	Il maîtrise les principales fonctions de la calculatrice. Il fait des calculs et en fait le contrôle à l'aide de la calculatrice.	Les résultats obtenus sont corrects et vérifiés à l'aide de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Langage publicitaire (TEPUB-F)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage publicitaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEPUB-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assimiler les informations essentielles d'une publicité et de les exposer.**	L'apprenti s'informe sur le contenu d'une publicité donnée et indique: • le sujet • l'objectif et le public cible • le style • le genre de la publicité • la durée de l'offre • la limite de l'offre • la disponibilité de la marchandise • le prix de vente • le prix promotionnel	Les messages importants de la publicité sont assimilés et exposés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire différents types de publicité.**	L'élève énumère et explique les différents types de publicité de façon succincte : • Flyer • Presse • Médias audiovisuels • Mailings (Newsletter) • Internet • Sponsoring	Les différents types de publicité ont été décrits de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un prospectus.**	L'apprenti planifie les étapes nécessaires pour la réalisation d'un prospectus. Il respecte les consignes de l'enseignant. Il réalise les différentes étapes. Il contrôle la présentation et procède à d'éventuelles corrections.	Les différentes étapes sont exposées. Les consignes de l'enseignant sont respectées. Un prospectus est élaboré et présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accueil client (Anglais) (ANGL1-F)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accueil client (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'accueillir et de saluer poliment le client en anglais.**	L'apprenti utilise les formules anglaises appropriées lors de la salutation. L'apprenti veille à s'exprimer d'une manière polie et compréhensible.	Il a utilisé des formules anglaises globalement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en anglais.**	L'apprenti interroge le client d'une manière compréhensible au sujet de ses besoins Il utilise des formulations anglaises polies et claires. Il connaît et applique les formes interrogatives anglaises appropriées. Le cas échéant, Il pose des questions additionnelles en anglais.	Il a cerné les besoins du client d'une manière appropriée. Il utilise la langue anglaise d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de diriger le client vers le service compétent dans le respect du règlement interne et des consignes en vigueur.**	L'apprenti donne au client des informations en anglais au sujet du chemin à suivre pour s'orienter. Le cas échéant, il nomme les différents départements en anglais conformément aux instructions.	Il informe le client dans un anglais compréhensible. Il utilise le vocabulaire professionnel courant d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de discuter les méthodes appliquées et les expériences acquises au cours de l'entretien avec le client.**	L'apprenti décrit la mission et sa méthode de travail. Il expose ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	Il expose la méthode appliquée au cours de l'entretien avec le client d'une manière appropriée sur le plan linguistique. Il décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Participation à la vente 1 (Anglais) (ANGL2-F)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 1 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client en anglais et de l'interroger au sujet de ses souhaits/de sa motivation.**	- L'élève connaît et utilise correctement les formules anglaises courantes de la salutation. - L'élève comprend le client quand il s'adresse à lui en anglais et il est capable de réagir. - L'élève interroge le client au sujet de ses souhaits/de sa motivation en utilisant des formulations anglaises. - Le cas échéant, l'élève pose des questions complémentaires adaptées aux circonstances pour déterminer/pour préciser les souhaits/la motivation du client.	- L'élève a correctement utilisé les formules anglaises de la salutation. - L'élève a exprimé les souhaits/les motivations d'une manière appropriée en anglais et il a obtenu l'approbation du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exposer les données au sujet des dimensions et des modèles des marchandises présentées en anglais.**	- L'élève connaît les termes anglais courants pour les unités usuelles de longueur, de superficie, de volume et de poids et il les utilise au cours de l'entretien - L'élève compare les longueurs et les largeurs ("plus grand que", "plus petit que", "plus large que", "plus court que") en anglais.	- L'élève a produit des données correctes, d'une manière compréhensible pour le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dispenser au client des informations en anglais à propos des prix des marchandises présentées.**	- L'élève indique les prix en anglais. - L'élève fait la distinction entre les nombres ordinaux et les nombres cardinaux et il les applique correctement. - L'élève compare les prix ("plus cher que", "moins cher que") en anglais.	- L'élève a correctement indiqué les prix des marchandises présentées en anglais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des termes professionnels anglais pour des marchandises de base courantes.**	- L'élève connaît et reproduit les termes professionnels pour les marchandises de base courantes. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible.	- L'élève utilise en général les termes professionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer de manière autonome son vocabulaire technique en anglais.**	L'élève utilise des sources d'information spécialisées. L'élève effectue ses recherches de manière autonome. L'élève consigne les résultats obtenus par écrit.	L'élève a documenté et présenté à l'enseignant son vocabulaire professionnel élargi

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Participation à la vente 2 (Anglais) (ANGL3-F)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 2 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser différentes questions lors d'un entretien avec un client anglophone.**	L'élève utilise différentes questions au cours de l'entretien avec le client anglophone: • il demande des informations, • il propose des offres alternatives au client, • il pose des questions complémentaires, • il pose des questions de contrôle. L'élève vérifie la pertinence des interrogations utilisées et corrige ses erreurs sous guidance de l'enseignant. L'élève retient les expressions correctes par écrit.	L'élève utilise les interrogations correctes au cours de l'entretien avec le client anglophone. L'élève documente les expressions correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retenir et d'utiliser les expressions interrogatives anglaises courantes.**	L'élève retient les expressions interrogatives anglaises courantes par écrit. L'élève utilise ces expressions librement, sans avoir recours à un modèle écrit. L'élève utilise correctement ces expressions selon les circonstances.	L'élève connaît les expressions interrogatives courantes et il les utilise de manière correcte adaptée aux différentes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formules de politesse courantes au cours de l'entretien avec le client anglophone.**	L'élève connaît les formules de politesse anglaises courantes et il les utilise au cours de l'entretien avec le client. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a correctement utilisé les formules de politesse les plus courantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer sa façon de s'exprimer, d'accepter des suggestions à propos d'expressions mal utilisées et d'améliorer sa façon de s'exprimer.**	L'élève se livre à une réflexion sur les expressions mal utilisées et il comprend ses erreurs. L'élève accepte et applique les corrections. L'élève documente les expressions adéquates.	L'élève a compris ses erreurs et a appliqué les corrections y afférentes. L'élève a soigneusement documenté les expressions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Les bases de l'encaissement (Anglais) (ANGL4-F)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Les bases de l'encaissement (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de s'exprimer en anglais pour décrire les différentes étapes d'encaissement et pour indiquer le montant à régler.**	L'élève connait et utilise en anglais les termes techniques relatifs à l'encaissement. L'élève décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement. L'élève indique le montant à régler dans un anglais correct.	L'élève a correctement décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de signaler au client dans un anglais poli que sa carte de crédit a été refusée.**	L'élève connaît et utilise correctement les formules courantes anglaises pour signaler le refus de la carte de crédit. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a informé le client dans un anglais correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'élargir son vocabulaire anglais.**	L'élève prend note des nouveaux vocables et de nouvelles expressions anglaises dans le domaine de l'encaissement.	L'élève a noté les nouveaux vocables et les nouvelles expressions dans le domaine de l'encaissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stockage des marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Stockage des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des marchandises et il contrôle l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et les marchandises livrées de manière autonome.**	L'apprenti choisit le bon de commande correspondant à la livraison. Il contrôle l'exactitude de l'adresse de livraison. Il compare la marchandise livrée avec les positions du bon de livraison et du bon de commande et il constate les écarts éventuels.	Le bon de commande correspond au bon de livraison. L'apprenti a effectué une comparaison correcte et complète entre le bon de livraison, le bon de commande et la marchandise livrée Toutes les erreurs ont été constatées..
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégrité et la conformité des marchandises reçues, d'identifier les erreurs lors de la livraison et de rédiger un rapport de contrôle à propos de la réception des marchandises sur un support de données.**	L'apprenti vérifie l'intégrité et la conformité des dimensions, de la quantité, du poids et du volume de la marchandise livrée en effectuant les opérations de calcul requises. Il détecte/identifie et enregistre les erreurs qui se sont produites lors de la livraison (p.ex. DLC,DLV, température, dégâts éventuels, …). Il sélectionne un support approprié pour établir un rapport de contrôle et il y enregistre les données.	L'apprenti a correctement effectué les calculs, sans commettre d'erreur. Il a produit une liste complète et correcte des anomalies constatées. Il a sélectionné un support approprié et il a correctement enregistré l'ensemble des données dans le rapport de contrôle (de manière à le rendre disponible pour des travaux ultérieurs).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues/avec ses supérieurs au sujet de l'attitude à adopter en cas de défauts lors de la livraison de marchandises et d'inadéquations au niveau des stocks.**	L'apprenti constate les défauts et les inadéquations avec ses collègues/avec ses supérieurs. Il choisit une méthode pour gérer les défauts et les inadéquations en se concertant avec ses collègues et ses supérieurs.	- L'apprenti a respecté les procédures convenues pour gérer les défauts et les inadéquations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de l'emballage et de l'étiquetage des produits et applique les consignes en matière de stockage de groupes de marchandises particuliers (produits dangereux, denrées périssables, produits surgelés).**	L'apprenti connaît les emballages des produits et il sait attribuer les symboles désignant les produits dangereux. Il observe les mesures de précaution nécessaires lors de la manipulation de produits dangereux et de denrées périssables. Il connaît les mesures à prendre pour assurer le respect de la chaîne du froid, il les explique et les applique.	L'apprenti a correctement désigné et attribué les symboles pour les produits dangereux. Il a manipulé les marchandises particulières (produits dangereux, denrées périssables) avec précaution. Il a fourni des explications correctes et complètes à propos du respect de la chaîne du froid. Il a correctement appliqué les mesures pour le respect de la chaîne du froid.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion des stocks (GESTO)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Gestion des stocks**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les marchandises de manière compétente et conformément aux règles en vigueur, en veillant à ce que l'étiquetage des marchandises soit visible et lisible et en utilisant le vocabulaire professionnel requis.**	L'apprenti se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage. Il organise et effectue les opérations d'étiquetage requises (en utilisant le vocabulaire professionnel). Il veille à ce que les étiquettes soient apposées d'une manière visible et lisible.	L'apprenti a correctement effectué l'étiquetage. Il a observé les étapes essentielles et il a correctement utilisé le vocabulaire professionnel. Il a apposé les étiquettes de manière visible et lisible sur les marchandises.
30 % (18 P)	**L'apprenti identifie et contrôle scrupuleusement les dates limites de vente et de consommation des marchandises en respectant les principes du FIFO (First In First Out).**	L'apprenti identifie et observe les dates de contrôle pour la vente et la consommation des marchandises. Il connaît les principes du FIFO, il sait les expliquer en utilisant le vocabulaire professionnel et il les applique.	L'apprenti a écarté les marchandises périmées et impropres à la vente/à la consommation. Il a strictement appliqué les principes du FIFO sans commettre d'erreur et il les a correctement reproduits en utilisant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti veille au strict respect des normes de stockage et de protection de la santé. Il est en mesure d'utiliser un plan d'inventaire et il enregistre méthodiquement les données actuelles concernant les stocks dans des fichiers informatiques ou dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti connaît et observe les normes en matière de stockage ainsi que la réglementation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Il maîtrise l'utilisation d'un plan d'inventaire et il se réfère au plan de stockage indiqué pour l'enregistrement des données (en tenant compte des termes professionnels). Il enregistre les données en utilisant le système informatique disponible ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il classe et enregistre les données dans les fichiers informatiques indiqués.	L'apprenti a correctement et intégralement respecté les règles/les consignes en matière de stockage et de protection de la santé. Il a correctement appliqué les différents programmes de gestion des stocks. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur et il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a manipulé l'ordinateur de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détecter les ruptures de stock et les pénuries de marchandises. Il élabore des solutions en cas de pénurie de marchandises pour se réapprovisionner avec les marchandises nécessaires (par exemple en passant des commandes express ou en contactant une autre filiale pour demander si les stocks y sont disponibles) et il désigne les pénuries en utilisant le vocabulaire professionnel.**	L'apprenti identifie et énumère les ruptures stock et les pénuries de marchandises en utilisant le vocabulaire professionnel correspondant. Il réunit les informations au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il prépare des solutions pour la situation donnée en se référant aux informations recueillies et, le cas échéant, en fait un rapport écrit. Il présente la solution à son supérieur.	L'apprenti a produit des informations correctes et complètes au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il a fait une proposition pour l'approvisionnement avec les marchandises requises. Il a proposé une solution adaptée aux circonstances. Il a utilisé l'ordinateur de manière adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Culture de service - Les activités dans le dépôt (FORVO1)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Culture de service - Les activités dans le dépôt**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORVO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réceptionner la marchandise livrée et de vérifier qu'elle est complète et correcte, il constate des défauts éventuels, il les documente, il transmet le rapport au poste compétent/à la personne compétente en interne et il entrepose correctement les marchandises en suivant les règlements internes.**	- L'apprenti vérifie que la commande et le bon de livraison correspondent aux marchandises livrées. - L'apprenti signale les défauts ainsi que les anomalies à son supérieur. - L'apprenti entrepose les marchandises conformément aux règlements internes.	- L'apprenti a correctement et soigneusement comparé les marchandises commandées et livrées. - L'apprenti a constaté l'ensemble des défauts et il les a correctement désignés. - L'apprenti a entreposé les marchandises correctement et conformément aux règlements internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les règles internes de l'entreprise pour l'étiquetage des marchandises, manuellement ou en utilisant les logiciels informatiques éventuels.**	- L'apprenti effectue l'étiquetage des marchandises dans le respect des règles en vigueur. - L'apprenti se sert des logiciels informatiques éventuellement disponibles.	- L'apprenti a effectué l'étiquetage d'une manière correcte et bien lisible dans le respect des règles internes. - L'apprenti s'est correctement servi des logiciels/des fichiers éventuels.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un fichier client en suivant les instructions internes, de l'alimenter et de le gérer consciencieusement (en indiquant les informations concernant la monture, les verres des lunettes ainsi que le centrage).**	- L'apprenti comprend les indications essentielles d'une ordonnance de lunettes et il est capable de les reproduire. - L'apprenti indique les données requises dans le fichier client (informations concernant la monture, les verres de lunettes et le centrage) en suivant les instructions et il en vérifie l'exactitude ainsi que l'intégralité.	- L'apprenti a suivi les instructions internes concernant l'établissement d'un fichier client. - L'apprenti a correctement et intégralement indiqué les données requises pour le fichier client (informations concernant la monture, les verres de lunettes, le centrage ainsi que la facturation).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable déterminer les montures de lunettes ainsi que les types de verres envisageables techniquement, respectivement cohérentes, en se référant à l'ordonnance des lunettes et aux informations spécifiques du client et de conseiller le client au moment d'opter pour une monture et pour des verres.**	- L'apprenti est capable d'attribuer la morphologie du visage d'un client à un type. - L'apprenti propose des montures de lunettes adaptées à la morphologie du visage du client. - L'apprenti détermine les dimensions de la monture des lunettes de manière cohérente en se référant à la taille de la tête du client.	- L'apprenti a opté pour des montures de lunettes convenant à la morphologie du visage du client d'une manière globalement correcte. - Les dimensions de la monture des lunettes correspondaient à la taille de la tête.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'ajuster la monture des lunettes au préalable et de déterminer les données de centrage requises sous guidance.**	- L'apprenti suit les indications concernant l'ajustement préalable de la monture des lunettes. - L'apprenti applique les méthodes de centrage (exigences du point pivotant) au cours de la détermination des données de centrage.	- L'apprenti a suivi les étapes essentielles de l'ajustement préalable de la monture des lunettes. - L'apprenti a déterminé des données de centrage qui n'excédaient pas les tolérances définies.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre l'ajustement anatomique final ainsi que les fonctions optiques de lunettes pour une morphologie habituelle à un contrôle, il effectue les modifications requises dans la mesure des besoins et il est capable d'initier le client à la manipulation de ses nouvelles lunettes.**	- L'apprenti effectue l'ajustement final à la tête du client. - L'apprenti vérifie les valeurs de centrage des lunettes ajustées. - L'apprenti dispense poliment des indications précises concernant le port et le retrait ainsi que le nettoyage des lunettes.	- Les lunettes étaient agréablement fixées et l'apprenti a évité des points de pression. - La position des lunettes ajustées correspondait aux données de centrage déterminées. - L'apprenti a dispensé des instructions correctes sous l'aspect professionnel.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le prix pour des verres unifocaux simples ainsi que les prestations de la caisse de maladie sous guidance.**	- L'apprenti se réfère aux listes internes des prix de verres de lunettes et il explique les prestations de la caisse de maladie pour des verres unifocaux simples.	- L'apprenti a correctement déterminé des prix ainsi que des prestations de la caisse de maladie pour les verres de lunettes sélectionnés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les valeurs dioptriques des verres ainsi que les données de centrage de lunettes unifocales présentées par un client.**	- L'apprenti détermine les valeurs dioptriques en se servant d'un frontofocomètre. - L'apprenti indique les centres optiques des verres et il détermine les dimensions de centrage horizontales et verticales.	- L'apprenti a correctement déterminé les valeurs de la sphère, du cylindre et de l'axe. - L'apprenti a déterminé des données de centrage qui n'excédaient pas les tolérances définies.
10 % (6 P)	**L'apprenti maintient l'ensemble des éléments au contact du client, par exemple des montures de lunettes et des instruments de mesure, dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène de manière autonome.**	- L'apprenti applique les règles de la manipulation hygiénique des matériaux, des montures de lunettes et des instruments de mesure. - L'apprenti remet les matériaux, les montures de lunettes, etc. dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène après leur utilisation.	- L'apprenti a appliqué des mesures d'hygiène fondamentales de manière compétente avec les matériaux, les montures de lunettes et les instruments de mesure utilisés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les exercices effectués en interne ainsi que les commandes de clients de manière compétente.**	- L'apprenti documente des exercices indiqués ainsi que les commandes de clients.	- L'apprenti a établi une documentation fondamentalement complète et correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Accueil clients (ACCLI)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de la vente 1**

Titre du module:	**Accueil clients**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client et de prendre congé en s'exprimant en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand de manière aimable et polie.**	Il connaît et applique les règles en matière d'accueil et de prise de congé du client. Il sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestuelle) lorsqu'il s'adresse au client. Pour l'accueil et la prise de congé il s'adresse au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en luxembourgeois et en français tout en utilisant les formulations adéquates.	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Il s'est adressé au client dans la langue souhaitée. Il a salué le client et pris congé d'une manière polie et prévenante.
10 % (6 P)	**L'élève sait établir le contact visuel avec le client et lui donner de façon avenante des informations simples en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'élève se montre attentionné à l'égard du client et veille à soigner son langage, sa mimique et sa gestuelle en conséquence. Il dispense des informations simples et adaptées à la situation. Il communique en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Les informations sont compréhensibles et satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'enquérir des souhaits du client en posant des questions tout en pratiquant l'écoute active.**	L'élève se montre à l'écoute et répond aux souhaits des clients. Il pose des questions ciblées.	Il a compris les souhaits du client et les a traités de manière fondée. Les questions sont ciblées et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de guider le client (en fonction de ses souhaits) vers la personne ou le service compétents.**	L'élève connaît les démarches à suivre et les règles à observer pour guider le client et agit en conséquence.	Le client est guidé vers le département/la personne compétent(e). La démarche est conforme à la demande du client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer mentalement les réductions de prix indiquées et de les communiquer au client.**	L'apprenti estime par calcul mental le montant de la réduction ainsi que le prix réduit d'une marchandise. Il convertit les remises exprimées en pourcent en nombres fractionnaires. À partir d'exemples pratiques il détermine taux de pourcentages les plus courants.	Les conversions et les calculs sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Situation du point de vente (POVEN)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de la vente 1**

Titre du module:	**Situation du point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POVEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de nommer différents types de commerces (détaillant, grossiste, commerce stationnaire ou ambulant, vente par correspondance, vente directe). Fort de ces connaissances, il est en mesure de décrire son entreprise formatrice.**	L'élève connaît les différents types de commerce (grand magasin, hypermarché, supermarché, magasin discount, magasin spécialisé, e-commerce, …) et les décrit. Il se sert de ses connaissances pour décrire sa propre entreprise formatrice.	Il a correctement cité les différences entre les divers types de commerces. Il a décrit sa propre entreprise formatrice de manière correcte en utilisant les termes techniques adéquats. L'entreprise formatrice est décrite de manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de reconnaître et de décrire les différentes méthodes de vente ainsi que leurs avantages et désavantages.**	L'élève connaît les différentes méthodes de vente (vente conseil traditionnelle, vente libre-service assisté, vente libre-service, vente par distributeurs automatiques,...) et les décrit. Il mentionne les avantages et les désavantages de chaque méthode de vente et les explique.	Les différentes méthodes de vente sont correctement expliquées. Les avantages ainsi que les désavantages des différentes méthodes de vente sont décrites de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les règles de base de la présentation des marchandises et est capable de différencier les zones vendeuses par rapport au sens de circulation ainsi qu'à la disposition des marchandises dans le rayon. Il distingue les zones à forte et à faible rotation ainsi que les zones promotionnelles et les évalue d'après leur pouvoir de vente.**	L'élève identifie les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation. Il explique les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon (blocs horizontaux, verticaux ou mixtes, hauteur de placement, etc.) Il différencie les zones à forte et à faible rotation et précise l'impact des zones promotionnelles.	Les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation sont correctement identifiées. Les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon sont expliquées de façon claire et précise. Les zones à forte et à faible rotation sont correctement différenciées et l'impact des zones promotionnelles est correctement décrit.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès d'un commerce de détail.**	L'élève connaît les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès du point de vente et les explique. Il analyse et décrit un point de vente donné du point de vue de la méthode de vente, de la spécialisation, des prix, de l'assortiment et du site.	Les principaux critères de succès commercial d'un point de vente donné sont expliqués de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**A partir d'informations données, l'élève est capable de comparer les contextes concurrentiels de l'entreprise formatrice et des commerces de la région et des zones frontalières en termes de spécialisation, de prix, d'assortiment et de site et les décrit.**	L'élève décrit la position de l'entreprise formatrice sous l'angle de la méthode de vente, de la spécialisation, de l'assortiment et du site. Il décrit la situation de l'entreprise formatrice de manière cohérente. Pour décrire le contexte concurrentiel de l'entreprise formatrice il exploite les informations données de manière systématique.	Le positionnement concurrentiel de l'entreprise formatrice est correctement interprété à partir d'informations données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Culture de service - Service dans le point de vente (FORVO2)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de la vente 1**

Titre du module:	**Culture de service - Service dans le point de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de saluer le client (groupe cible) et de prendre congé aimablement et poliment (également au téléphone) en fonction des circonstances en s'exprimant en luxembourgeois, en français ou en allemand et en tenant compte du règlement interne et de réagir aux souhaits du client au cours d'un entretien (également au téléphone).**	- L'apprenti connaît et applique les règles internes en matière d'accueil/de prise de congé (également au téléphone). - L'apprenti s'adresse au client d'une manière aimable et polie. - L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard du client. - L'apprenti change de langue si le client le souhaite. - L'apprenti est à l'écoute du client. - L'apprenti prend correctement connaissance des souhaits et il les répète.	- L'apprenti a accueilli le client et pris congé dans le respect des règles internes. - L'apprenti a accueilli le client et pris congé en personne ou au téléphone en luxembourgeois et en français ou en allemand. - L'apprenti a pris connaissance des souhaits du client et il les a compris. - L'apprenti a dispensé des informations en luxembourgeois et en français ou en allemand.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des tâches quotidiennes au point de vente, en particulier l'entretien des surfaces de vente, de manière autonome et en concertation avec ses collègues, en respectant le règlement interne et en manipulant les matériaux ainsi que les marchandises avec précaution.**	- L'apprenti connaît les tâches à effectuer au point de vente et il est capable de les désigner. - L'apprenti se concerte avec ses collègues de travail à propos des travaux à effectuer. - L'apprenti effectue intégralement ses travaux d'une manière autonome en respectant le règlement interne ainsi que les consignes en matière de sécurité correspondantes. - L'apprenti veille à la propreté des différentes zones du point de vente et des supports de marchandises (vitrines, rayons, parois, écrans, gondoles, etc.). - L'apprenti manipule les matériaux ainsi que les marchandises avec précaution.	- L'apprenti a effectué les travaux essentiels d'une manière autonome et correcte. - L'apprenti a assumé les travaux en concertation avec ses collègues. - L'apprenti a désigné les règles internes. - L'apprenti a manifesté une manipulation soignée des matériaux et des marchandises.
10 % (6 P)	**L'apprenti accueille les clients sans préjugé et d'une manière prévenante, il est capable de prendre connaissance des instructions et des indications de son supérieur interne et de les suivre.**	- L'apprenti s'adapte au client et il réagit d'une manière posée et pertinente. - L'apprenti connaît les règles de l'accueil des clients et il est capable d'adapter son attitude personnelle en conséquence. - L'apprenti prend connaissance des instructions et des indications de son supérieur et il les suit. - L'apprenti écoute attentivement son supérieur et, le cas échéant, il demande des précisions quand il a mal compris quelque chose.	- L'apprenti a adopté une attitude attentionnée à l'égard du client. - L'apprenti a adapté son attitude personnelle en fonction du client. - L'apprenti a suivi les instructions.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la gamme de lunettes de soleil disponible et il est capable de proposer des montures correspondant à un style indiqué au client.**	- L'apprenti conseille le client en tenant compte de ses souhaits au cours du choix de lunettes de soleil et en veillant aux dimensions ainsi qu'à l'adaptabilité des lunettes.	- Le client a apprécié les lunettes choisies et leur forme ainsi que leurs dimensions étaient adaptables à sa physionomie.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la gamme de montures correctives disponible et il est capable de proposer des montures avec des options techniques correspondant à un style indiqué au client.**	- L'apprenti conseille le client au cours du choix d'une monture en tenant compte des aspects techniques et du style souhaité par le client.	- Le client a apprécié la monture choisie et une application correcte des indications était possible sous l'aspect technique.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés des verres de lunettes minéraux et organiques, il est capable d'expliquer les avantages et les inconvénients des deux variétés de verres de lunettes au client de même que les avantages des matériaux de verres de lunettes à indices plus élevés et de conseiller le client de manière compétente à propos des teintes et des couches anti-réfléchissantes.**	- L'apprenti explique les avantages ainsi que les inconvénients des deux variétés de verres de lunettes de même que les avantages des matériaux de verres de lunettes à indices plus élevés en s'exprimant d'une manière compréhensible pour le client. - L'apprenti explique les différentes options de verres de lunettes teintées ainsi que l'utilité de couches anti-réfléchissantes au client en s'exprimant d'une manière compréhensible pour un non initié.	- L'apprenti a dispensé des explications d'une manière compréhensible pour le client et correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des conseils de manière autonome pour la vente de lunettes unifocales simples et d'établir une facture de manière autonome pour les lunettes simples unifocales vendues avec la mention des montants encaissés.**	- L'apprenti conseille le client de manière compétente, il détermine l'ensemble des dimensions requises (en fonction du point de rotation indiqué) pour la fabrication des lunettes et il documente la vente dans le fichier clients ou sur la fiche de commande. - L'apprenti documente l'ensemble des données importantes pour l'établissement de la facture au cours de la vente et il établit la facture en se référant à la fiche de commande ou au fichier clients en indiquant les montants encaissés.	- L'apprenti a dispensé des informations correctes sous l'aspect professionnel au cours de l'entretien de conseil et il a opté pour une combinaison cohérente de la monture et des verres de lunettes. - Les dimensions de centrage déterminées ne dépassaient pas les tolérances indiquées. - L'apprenti a documenté la commande de lunettes de manière compétente et il ne manquait pas de données importantes. - L'apprenti a correctement établi la facture et elle n'accusait ni erreur ni donnée manquante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de maintenir son environnement de travail dans un état propre et en ordre.**	- L'apprenti remet en ordre l'espace de vente après une vente, il nettoie les montures de lunettes présentées et il les désinfecte dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a remis en ordre l'espace de vente ainsi que les tables d'essayage. - Les lunettes présentées étaient dans un état propre et irréprochable sous l'aspect de l'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Entretien de vente basique (ENTVE1)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de la vente 2**

Titre du module:	**Entretien de vente basique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTVE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de saluer le client et d'entamer l'entretien de vente de manière adéquate.**	L'apprenti salue le client en évitant des questions fermées et en utilisant des questions appropriées. Il réagit à la demande du client en adoptant une attitude attentionnée et bienveillante tout en posant des questions adaptées. Il veille à ce que le client soit à l'aise pendant l'entretien de vente.	Le client est salué par l'apprenti qui pose les bonnes questions. L'approche client est appropriée. L'entretien est ciblé et propice à la vente.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les différents types de clients face auxquels il sait adapter son comportement lors de l'entretien de vente.**	L'apprenti nomme les types de clients les plus fréquents (client expert, critique, bavard, silencieux, indécis) et explique la meilleure façon de les approcher. L'apprenti adopte un comportement adéquat face aux différents types de clients.	Les différents types de clients sont énumérés et l'approche à adopter est expliquée. Le comportement adopté face aux différents types de clients est adéquat.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en interprétant les signaux verbaux et non verbaux.**	L'apprenti se montre aimable et attentionné à l'égard du client. Il cerne les besoins du client en utilisant des questions pertinentes et des tournures adaptées à la situation. L'apprenti explique la signification ainsi que l'utilisation des questions ouvertes. Il réagit de manière appropriée à la demande du client. Il sait reconnaître si le client est à l'aise/mal à l'aise.	Le client est traité correctement et ses besoins sont cernés avec précision. La signification et l'utilisation des questions ouvertes sont adéquatement expliquées. L'attitude du client est bien interprétée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter au client une gamme de produits qui correspond à sa demande et de lui expliquer l'offre en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'apprenti présente un choix de produits correspondant aux attentes du client. Il explique le choix proposé de façon cohérente en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.	Les articles proposés correspondent aux attentes du client. Les différences entre les articles proposés sont expliquées de façon compréhensible. L'utilisation de l'allemand et du français est globalement correcte. (l'expression équivaut au niveau B1)
10 % (6 P)	**Pendant l'entretien de vente l'apprenti est capable de reconnaître le moment propice à la conclusion de la vente et de poser une question entraînant la décision d'achat.**	À partir de l'attitude et du discours du client, l'apprenti déduit que ce dernier est prêt à prendre sa décision d'achat. L'apprenti explique la signification ainsi que l'utilisation des questions fermées. Pour conclure la vente, l'apprenti pose une question fermée au bon moment.	Le moment de conclusion de vente est correctement discerné. La signification et l'utilisation des questions ouvertes sont adéquatement expliquées. La vente a aboutie grâce à une question fermée posée au bon moment.

20 % (12 P)	**L'apprenti maîtrise les calculs qui se présentent au cours d'un entretien de vente.**	L'apprenti maîtrise les différentes étapes du calcul de pourcentage et les applique correctement. Il calcule les déductions et les majorations de prix. Il calcule les longueurs, les surfaces et les volumes.	Tous les calculs sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Traitement de réclamations (RECLA)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de la vente 2**

Titre du module:	**Traitement de réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'accepter une réclamation courante et de vérifier sa justification en appliquant la loi et le règlement interne.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la raison de la réclamation, analyse les défauts et vérifie la justification de la contestation. Il applique la loi ainsi que le règlement interne en matière de garantie.	Les marchandises retournées sont correctement réceptionnées. La justification de la réclamation est vérifiée. La procédure est correcte et les règles sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de traiter une réclamation courante.**	L'apprenti se concerte avec son enseignant pour définir les étapes du traitement de la réclamation. Il distinguer les options possibles (remboursement, échange, retouche, nouvelle livraison, dédommagement, rabais) et de les appliquer conforme à la situation. L'option retenue est argumentée face à l'enseignant.	Les étapes du traitement de la réclamation sont disponibles. L'exécution de l'activité est correctement organisée. L'option retenue est correctement appliquée et argumentée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de mener un entretien de réclamation de manière pertinente avec le client (également au téléphone).**	L'apprenti adopte une attitude professionnelle, aimable et attentive à l'égard du client. Il prend connaissance des réclamations du client en posant des questions pertinentes et en s'exprimant de manière appropriée. Il propose une solution au client, qui répond à sa doléance et, le cas échéant, il signifie un refus au client de manière pertinente.	La réclamation est correctement saisie. Sa décision est expliquée de manière compréhensible et appropriée au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'échanger concernant les expériences et résultats de son travail.**	L'apprenti décrit la tâche, les résultats de son travail et sa manière de procéder. Il décrit ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	L'exécution des tâches est expliquée de manière appropriée. La description des expériences est correctement présentée à l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter ses démarches.**	Il décrit ses démarches à l'aide de documents simples (questionnaires, modes d'emploi, etc.).	La description des démarches est complète et ne comporte pas d'erreur. Les documents établis sont classés soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Culture de service - Encadrement client (FORVO3)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de la vente 2**

Titre du module:	**Culture de service - Encadrement client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'observer des structures internes fondamentales et d'appliquer des règles internes.**	- L'apprenti connaît l'organigramme de son entreprise formatrice et il est capable d'en expliquer les aspects fondamentaux. - L'apprenti connaît et observe le règlement interne en matière: o de structure des travaux, o d'attribution des tâches, o de compétences, o d'autorisation de donner des instructions.	- L'apprenti a correctement désigné l'organigramme de son entreprise formatrice. - L'apprenti a répondu aux questions à propos des compétences d'une manière correcte et pertinente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'attitude à adopter à l'égard de types de clients différents et il est capable d'accorder une attention convenable au client au cours de l'entretien de vente interne.**	- L'apprenti applique différentes techniques au cours de l'entretien de vente. - L'apprenti connaît les différences entre les attitudes à adopter à l'égard de clients différents et il en tient compte. - L'apprenti réagit aux demandes du client en adoptant une attitude attentionnée et en posant des questions adaptées aux circonstances. - L'apprenti veille à ce que le client soit à l'aise au cours de l'entretien.	- L'apprenti a mené l'entretien d'une manière ciblée et efficace. - L'apprenti s'est convenablement adressé au client. - L'apprenti a employé les deux langues (le luxembourgeois et le français ou le luxembourgeois et l'allemand) d'une manière globalement correcte au moment de l'accueil du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de présenter au client une gamme de marchandises qui correspond à sa demande et de dispenser des explications à propos de la gamme de marchandises en luxembourgeois, en allemand ou en français.**	- L'apprenti présente une sélection d'articles correspondant aux souhaits du client. - L'apprenti explique les différences au sein de la gamme de marchandises proposée d'une manière compréhensible en luxembourgeois, en allemand ou en français.	- Les articles présentés correspondaient aux souhaits du client. - L'apprenti a expliqué les différences au sein de la gamme d'une manière compréhensible. - L'apprenti s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect linguistique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les propriétés d'un produit proposé et de les désigner.**	- L'apprenti comprend et désigne les indications du descriptif du produit. - L'apprenti connaît les indications concernant le produit et il les explique à ses supérieurs et aux clients: o les modes d'emploi, o les indications sur l'emballage, o les données techniques jointes, o les coupons de garantie, o etc.	- L'apprenti a correctement reproduit les indications fondamentales concernant les produits. - L'apprenti a décrit les conditions de garantie (légales et élargies). - L'apprenti a désigné les propriétés spécifiques des produits d'une manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance d'une réclamation habituelle et de vérifier sa justification en appliquant les règles en vigueur ainsi que le règlement interne.**	- L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. - L'apprenti se renseigne au sujet de la raison de la réclamation. - L'apprenti constate des défauts et il vérifie la justification de la réclamation. - L'apprenti connaît et observe les conditions de garantie ainsi que le règlement interne.	- L'apprenti a vérifié la justification de la réclamation. - L'apprenti a respecté les conditions de garantie.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contribuer à la gestion de réclamations en interne.**	- L'apprenti distingue les différentes options de dédommagement comme les retouches, les échanges, les indemnisations, les remises de prix ou les notes de crédit et il les applique en fonction des circonstances. - L'apprenti se concerte avec son supérieur à propos des différentes étapes du traitement. - L'apprenti opte pour un type de dédommagement et il justifie son choix devant son supérieur.	- L'apprenti a correctement désigné des options de dédommagement existantes. - L'apprenti a opté pour le dédommagement approprié et il l'a justifié. - L'apprenti a convenablement effectué le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles de sécurité internes en vigueur.**	- En cas d'alerte ou d'urgence, l'apprenti respecte les indications ainsi que les instructions en matière de sécurité avec le calme et les précautions de rigueur. - L'apprenti est capable de décrire correctement les issues de secours ainsi que le point de rassemblement. - L'apprenti identifie correctement les sons des différentes alertes de même que les annonces internes spécifiques. - L'apprenti suit les indications correspondantes en matière de sécurité. - L'apprenti respecte les bases légales ainsi que les procédures internes à appliquer en cas de vol à l'étalage. - L'apprenti connaît les différentes mesures de prévention des vols et il les applique en fonction des produits.	- L'apprenti a appliqué l'ensemble des règles de sécurité internes. - L'apprenti a correctement décrit les issues de secours ainsi que le point de rassemblement. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures internes de prévention des vols.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous guidance et d'y noter les sujets indiqués par écrit dans un français ou dans un allemand correct.**	- L'apprenti prend connaissance des instructions du tuteur et du conseiller à l'apprentissage concernant l'alimentation du carnet d'apprentissage et il est capable de les appliquer et de les reproduire. - L'apprenti analyse la gamme de marchandises d'actualité de manière systématique, il se procure des informations ainsi que des documents et il les réunit de manière autonome. - L'apprenti note les sujets étudiés au cours de la formation par écrit, à intervalles réguliers et de manière cohérente. - L'apprenti veille à s'exprimer de manière compréhensible et à employer des formulations correctes en allemand ou en français. - L'apprenti classe les documents de manière cohérente et il en vérifie l'exactitude ainsi que l'intégralité.	- L'apprenti a pris connaissance des instructions du tuteur et du conseiller à l'apprentissage et il les a appliquées pour alimenter le carnet d'apprentissage. - L'apprenti a effectué les recherches de manière autonome et il a produit des informations concernant des produits d'actualité et de nouveaux produits de la gamme de marchandises interne. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière correcte, cohérente et régulière. - L'apprenti a noté l'ensemble des indications essentielles concernant les activités effectuées dans le cadre des sections de la formation. - L'apprenti a correctement rédigé les rapports en français ou en allemand. - L'apprenti a établi au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Présentation marchandise (PRESM)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Présentation marchandise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRESM**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire et il est en mesure de les expliquer.**	L'élève connaît les principes d'implantation des rayons (allées pénétrantes et transversales, disposition en diagonale, circulation dirigée ou libre) dans la salle de vente et il sait les expliquer. Il connaît la notion de champ de vision du client et décrit l'angle de vision. Il tient compte du niveau de prix des produits, du caractère saisonnier et des propriétés des marchandises lors de la mise en place. Il sait expliquer l'incidence de la présentation verticale ou horizontale de la marchandise dans le rayon ainsi que des niveaux de présentation : « chapeau», « yeux », « mains » et « pieds ».	Les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire sont expliqués de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de sélectionner des emplacements d'exposition en fonction de critères commerciaux.**	L'élève connaît les principales règles commerciales concernant la disposition des marchandises et il sait les expliquer. Il connaît l'incidence des zones à rendement faible (zone froide) et à rendement fort (zone chaude). Il sait distinguer et sélectionner des zones à rendement faible et à rendement fort. Il analyse et explique l'implantation d'une surface de vente ainsi que la structure d'un planogramme. Il consigne les résultats obtenus.	L'élève a expliqué les règles commerciales régissant la présentation de marchandises de manière satisfaisante et cohérente. Il a correctement distingué entre en zones à rendement faible et à rendement fort. Il a expliqué les caractéristiques essentielles de la présentation et de la disposition des marchandises de manière compréhensible. Les résultats obtenus sont correctement consignés.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'énumérer et de décrire les principaux aspects susceptibles de stimuler le client à acheter.**	L'élève connaît la signification du choix des couleurs, du segment de prix, de la provenance et de la cohérence de la gamme de produits. Il explique les motivations d'achat. Il décrit l'effet des éléments suivants • Apparence générale de la présentation marchandise • Vue de près et de loin • Capteur visuel d'attention • Aspect général de l'extérieur et de l'intérieur du point de vente Il distingue les achats spontanés ou impulsifs des achats planifiés.	Les aspects essentiels sont décrits de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer l'importance d'un éclairage adéquat dans la promotion des ventes.**	L'élève décrit les effets de l'éclairage adéquat (création d'ambiance, différenciation d'espace, mise en évidence, accroche-regard, guidance client, visibilité correcte, …	L'élève a correctement décrit les différents effets de l'éclairage.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'évaluer et de documenter les différentes étapes de son travail.**	L'élève décrit les étapes de son travail à l'aide de documents (questionnaires, guides, ...) Il note les étapes.	L'élève décrit les étapes de son travail de manière claire et précise. Il a classé les documents préparés de façon ordonnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases du marketing (PROMO)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROMO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'expliquer différents types de produits.**	Il distingue : • Articles de marque • Marques de fabricant • Marques de distributeur • Produits blancs • Produits phares • Produits exclusifs Il sait expliquer les différences de prix entre produits similaires.	Les différenciations sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différentes techniques d'implantation et de présentation des marchandises dans la surface de vente.**	L'élève explique les principes de l'implantation par famille de produits, de la double implantation et de l'exposition promotionnelle. Il connaît les possibilités d'utilisation de matériel de décoration, de supports de vente spéciaux ainsi que des différents moyens de mise en évidence et les décrit. Il explique les principes de la présentation de marchandises axée sur le marketing sensoriel (vidéos, présentations, dégustations, toucher,…).	Il a cité techniques courantes d'implantation et de présentation des marchandises dans l'espace de vente et il les a décrites de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de préparer, seul ou en équipe, une présentation de marchandises d'après les instructions et les règles d'implantation. Il la présente à l'aide du média approprié.**	L'élève analyse la tâche à réaliser. Il prépare la présentation de marchandise (seul ou en groupe) en se concertant, le cas échéant, avec ses collègues pour exécuter les différentes étapes. Il connaît l'utilisation de différents médias de présentation : • Tableau à feuilles mobiles • Panneau d'affichage • Vidéoprojecteur (Beamer) Il présente le texte oralement à l'aide de mots clés qu'il a notés au préalable.	La présentation est conforme à la tâche réalisée. L'apprenti a utilisé correctement au moins un média de présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la fonction des principaux moyens et supports publicitaires ainsi que de se documenter de manière autonome concernant les différents types de promotion des ventes.**	Il connaît les moyens et les supports publicitaires (annonces, brochures, dépliants, affiches, courrier publicitaire, spots radio et télé, internet, réseaux sociaux, applications mobiles, …) Il explique les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il se sert de médias différents pour trouver des informations. Il maîtrise l'utilisation d'un moteur de recherche (recherche d'informations). Il recherche et organise les informations. Il consigne les résultats.	Il a cité les principaux moyens et supports publicitaires. Il a convenablement expliqué les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il a documenté ses recherches, pour une consultation ultérieure

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des mesures qui contribuent à la fidélisation du client.**	Il désigner et distingue différentes démarches favorisant la fidélisation du client : • Accueil client • Service client • Traitement des réclamations • Echantillons • Remises en nature (x + n gratuit) • Remise en nature (acheter x, payer x - n), • Cartes de fidélité • … Il explique correctement la mise en œuvre des différentes démarches.	Il a expliqué de manière compétente différentes démarches favorisant la fidélisation du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Culture de service - Appliquer le merchandising (FORVO4)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Culture de service - Appliquer le merchandising**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de disposer et de présenter des marchandises d'une manière efficace pour la vente et conforme à des critères internes indiqués.**	- L'apprenti observe les stratégies de disposition (zones à faible rendement, zones à rendement intense) ainsi que les zones de publicité. - L'apprenti tient compte de l'intensité de rendement différente des zones sous les aspects des rayons, du niveau des prix des articles, du caractère saisonnier de la marchandise et des propriétés de la marchandise. - L'apprenti utilise les supports disponibles (gondole, écran, mini-palette, table d'exposition, panier de promotion, vitrine, etc.) en fonction des circonstances. - L'apprenti distingue o les articles de marque, o les marques commerciales, o les marques propres, o les produits blancs, o les produits phares, o les produits exclusifs et il est capable de les présenter conformément aux règles internes de l'entreprise. - L'apprenti planifie les étapes de travail requises.	- L'apprenti a observé et appliqué soigneusement les critères internes lors de la disposition des marchandises. - La présentation des marchandises était agréable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer différents types de dispositions promotionnelles spéciales de marchandises et de les appliquer conformément aux indications.**	- L'apprenti connaît et distingue les différents types de dispositions spéciales des marchandises (disposition groupée, disposition secondaire, disposition promotionnelle). - L'apprenti applique les dispositions spéciales en suivant les indications.	- L'apprenti a correctement appliqué les dispositions spéciales.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décorer un rayon de manière à favoriser les ventes dans le respect des règles et des indications internes de l'entreprise.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des indications internes. - L'apprenti applique les règles de la disposition dans les rayons (zone d'étirage, zone de visibilité, zone de préhension, zone basse). - L'apprenti décore un rayon en suivant un plan indiqué ou un planogramme. - L'apprenti tient compte de règles générales de la disposition (disposition verticale, disposition horizontale, disposition en croix, disposition en bloc, etc.).	- L'apprenti a décoré le rayon de manière à favoriser les ventes conformément aux règles et aux indications internes de l'entreprise.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'aménager une zone de présentation d'une manière correspondant aux dispositions de contrats de fournisseurs en vigueur.**	- L'apprenti respecte les accords en vigueur avec les fournisseurs. - L'apprenti connaît les accords en matière de visualisation et de mise en évidence d'un groupe de marchandises indiqué. - L'apprenti observe les indications publicitaires fournies par le producteur. - L'apprenti utilise le matériel publicitaire dans le respect des règles. - L'apprenti tient compte du budget disponible et des délais d'exposition obligatoires.	- L'apprenti a intégralement tenu compte des dispositions du contrat lors de la présentation.
10 % (6 P)	**L'apprenti constate des problèmes émergeants et il est capable de les décrire d'une manière compréhensible et de les signaler convenablement.**	- L'apprenti constate des problèmes émergeants. - L'apprenti analyse les causes éventuelles des problèmes. - Le cas échéant, l'apprenti signale des problèmes à ses collègues et à ses supérieurs et il les décrit de manière cohérente.	- L'apprenti a détecté et signalé des problèmes manifestes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de maintenir la propreté et l'ordre au point de vente et il applique le règlement interne en matière d'hygiène.**	- L'apprenti participe aux travaux d'entretien des espaces requis au quotidien conformément aux accords. - L'apprenti maintient le point de vente dans un état propre et en ordre. - L'apprenti connaît et observe le règlement interne en matière d'ordre et d'hygiène. - L'apprenti écarte les objets qui n'ont pas leur place au point de vente.	- Le point de vente était dans un état propre et en ordre. - L'apprenti a respecté le règlement en matière d'hygiène.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous guidance, d'y noter les sujets étudiés au cours de la formation dans un allemand ou dans un français correct et d'agrémenter les rapports avec un vocabulaire professionnel, des images, des schémas et des arguments personnels.**	- L'apprenti effectue régulièrement des inscriptions concernant les sujets ainsi que les énoncés étudiés dans le cadre de la formation, conformément aux instructions. - L'apprenti rédige les inscriptions d'une manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti agrémente les rapports avec des images et des schémas en relation avec les sujets et avec les missions.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière ordonnée, cohérente et régulière. - L'apprenti a indiqué l'ensemble des données essentielles concernant les activités effectuées dans le cadre des sections de la formation. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a ajouté des images et des schémas correspondant aux rapports. - L'apprenti a établi au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer les calculs de prix (TEVEC)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les calculs de prix**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEVEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments de la structure des prix.**	L'élève connaît et explique les différents éléments de la structure/fixation des prix : • le prix catalogue (le prix d'achat brut), la remise accordée à l'acheteur, le prix d'achat net, l'escompte) • le prix d'achat (prix d'achat effectif, prix d'achat net net) • les frais d'achat, les frais de transport, • le coût d'achat (acquisition), • les frais de vente (frais généraux et de distribution), le prix de revient, • le bénéfice, le prix de vente HTVA, la TVA, le prix TTC.	Les principaux éléments de la structure des prix sont correctement distingués, désignés et expliqués. L'attribution des différents postes et coûts aux différents types de frais est correct. Les erreurs éventuelles sont corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de calcul abrégé et d'effectuer les opérations correspondantes.**	L'élève connaît et explique les termes suivants: • coefficient multiplicateur, • marge théorique, • marge commerciale. L'élève connaît et applique les formules de calcul abrégé. L'élève calcule le prix à payer en tenant compte des remises et des escomptes accordés au client. Il contrôle ses calculs.	Les calculs effectués sont corrects. Les formules du calcul abrégé sont correctement appliquées. Les remises et les escomptes accordées au client sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le pourcentage correspondant aux extras (bon d'achat, marchandises gratuites, remises en nature).**	Les étapes de calcul sont connues et appliquées de la manière suivante: • il détermine la valeur de base, • il calcule la valeur des extras, • il calcule le pourcentage. • Il contrôle ses calculs.	Les opérations de calcul sont correctement effectuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les taux de TVA en vigueur et de calculer correctement le montant de TVA pour un article donné.**	L'élève connaît les différents taux de TVA en vigueur au Luxembourg et il les attribue aux différents groupes de marchandises. L'élève calcule le prix de vente HTVA en tenant compte du prix de vente définitif et du taux de TVA. L'élève part du prix de vente HTVA et du prix de vente définitif pour calculer le taux de TVA. Il contrôle ses calculs.	La distinction entre les différents taux de TVA en fonction des groupes de marchandises est correcte. Les calculs sont corrects
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix (calcul du prix d'achat, calcul du coût d'achat, calcul du prix de vente) et d'effectuer les opérations nécessaires.**	L'élève comprend les principes du calcul des prix. L'élève explique les opérations de calcul en se référant au schéma de calcul donné.	Le schéma de calcul est expliqué de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Mener un entretien de vente complexe (ENVEC)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Mener un entretien de vente complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de citer et de décrire les principales étapes d'un entretien de vente complexe.**	L'apprenti cite et décrit les principales étapes d'un entretien de vente complexe : • Prise de contact, accueil • Découverte et analyse du besoin de client • Présentation du produit • Identification du produit • Argumentation • Réponse aux objections • Annonce du prix • Réalisation d'une vente alternative, complémentaire, additionnelle, • Conclusion de la vente • Prise de congé	Les étapes essentielles d'un entretien de vente complexe sont énumérées et expliquées de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le besoin du client de façon directe ou indirecte en posant les questions pertinentes et de cerner correctement la demande ainsi que la décision d'achat du client et d'y répondre de manière appropriée.**	Dans le cadre d'une simulation d'un entretien de vente l'élève pose des questions ouvertes pour obtenir un maximum d'informations de la part du client (détermination directe). Il propose une « offre d'essai » tout en observant la réaction, positive ou négative, du client. Il demande au client de préciser ce qui lui plaît, respectivement ce qui lui déplaît. Il donne la possibilité au client de goûter le produit, de le toucher, de l'essayer, etc. Lors d'un entretien de vente simulée l'élève est en mesure d'interpréter les indices qui permettent de reconnaitre le souhait d'achat du client et d'y donner suite. Il reconnait le moment où le client est prêt à prendre une décision d'achat et pose la question de conclusion de vente. Il consolide la décision du client par des arguments de vente pertinents.	Les besoins du client ont été déterminés de façon directe et indirecte moyennant des questions ouvertes et une offre d'essai adéquate. L'élève a obtenu des données suffisantes pour déterminer le besoin du client. Les signes verbaux et non verbaux sont interprétés de façon correcte et le moment de la décision d'achat du client est cerné. La question de conclusion de vente adéquate a été posée au bon moment.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles de la présentation du produit et est en mesure de les mettre en pratique lors de l'entretien de vente.**	Dans le cadre d'un entretien de vente simulé, il présente le produit au bon moment. Il présente le produit adéquat en nombre suffisant. Il propose des articles à différents prix et annonce le prix du produit choisi au bon moment. Le cas échéant il fait une offre alternative. Il propose au client des offres complémentaires et additionnelles.	Les règles de la présentation du produit sont connues et mises en pratique lors de la simulation de la vente simulée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des situations de vente particulières et de décrire l'attitude que doit adopter le vendeur dans chacune de ces situations ainsi que d'expliquer l'importance d'une activité de vente efficace tant au niveau du chiffre d'affaires, que du bénéfice et de la satisfaction du client.**	L'élève cite des circonstances de vente particulières : • grande affluence, • service simultané à plusieurs clients, • achat de cadeaux • achat spontané, • achat planifié, • rupture de stock. En cas de rupture de stock, l'élève réceptionne une commande client. Il explique l'attitude que le personnel de vente doit adopter lors des situations de vente décrites ci-dessus. Il connaît et explique l'impact d'une activité de vente efficace sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice. Il explique les conséquences de : • un service non professionnel, professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; • des conseils professionnels	• professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; des conseils professionnels
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les principales dispositions légales en vigueur dans le commerce et d'en expliquer les principes.**	L'élève s'informe sur les sujets suivants : • heures d'ouverture et de fermeture légales dans le commerce, • concurrence déloyale, • affichage des prix, • de la loi sur les poids et les mesures, • période des soldes, • traitement des réclamations, • conditions de garantie. L'élève explique les dispositions légales de base.	Les principales dispositions légales sont connues et expliquées de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Appliquer les techniques de vente complexes (FORVO5)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de vente complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVO5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des propriétés déterminantes pour la qualité et le prix ainsi que des possibilités d'affectation de marchandises.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des propriétés déterminantes pour la qualité et le prix ainsi que des possibilités d'affectation des marchandises correspondantes. - L'apprenti comprend les indications et il les explique correctement au client. o L'apprenti présente le rapport qualité-prix. o L'apprenti présente d'abord les articles de la catégorie de prix moyenne, puis les articles de la catégorie de prix souhaitée. o L'apprenti mentionne les effets de mode et les tendances. o L'apprenti dispense au client des informations détaillées à propos de la qualité et du matériel pour les articles présentés. o L'apprenti attire l'attention du client sur la facilité d'entretien. o L'apprenti dispense des informations au sujet des propriétés d'utilisation, du mode d'emploi, de l'affectation et de la durée de vie du produit.	- L'apprenti a fourni des informations convenables au sujet de la qualité, de la constitution des marchandises, des différences de prix et des possibilités d'affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des motivations d'achat et des souhaits des clients en observant, en écoutant activement et en posant des questions.**	- L'apprenti se tourne vers le client, il observe ses réactions et il l'écoute attentivement. - L'apprenti pose des questions ouvertes et pertinentes pour déterminer les motivations d'achat et les souhaits du client. - L'apprenti met à profit les informations obtenues pour développer ses arguments. - L'apprenti s'assure que le client l'a bien compris. - L'apprenti approuve la décision du client. - L'apprenti demande discrètement si le client a encore besoin d'autre chose.	- L'apprenti a convenablement pris connaissance des motivations d'achat et les souhaits du client et il en a tenu compte au cours de l'entretien de vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des conditions de reprise légales, des possibilités de reprise internes et de la mise au rebut des marchandises dans le respect de l'environnement.**	- L'apprenti connaît les conditions de reprise légales ainsi que les possibilités de reprise internes et il les explique au client. - L'apprenti dispense au client des informations compétentes à propos de la mise au rebut des marchandises dans le respect de l'environnement.	- L'apprenti a expliqué les conditions de reprise légales, les possibilités de reprise internes ainsi que les possibilités de mise au rebut dans le respect de l'environnement d'une manière compétente et compréhensible au client.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux arguments du client et d'encourager la décision d'achat du client en posant des questions et en donnant des réponses ciblées.**	- L'apprenti connaît les interrogations les plus habituelles et il les applique de manière ciblée: o les questions ouvertes et fermées, o les questions de contrôle, o les questions alternatives, o les questions suggestives, o etc. - L'apprenti s'assure qu'il a bien compris les souhaits du client en posant des questions de contrôle. - L'apprenti propose d'autres options. - L'apprenti expose les avantages de l'article qui a retenu l'attention du client. - L'apprenti mentionne les prestations de l'entreprise au cours de l'entretien de vente. - L'apprenti réagit aux objections et aux arguments du client d'une manière appropriée: il adopte une attitude sereine, il s'exprime d'une manière claire et compréhensible et il entretient le contact visuel.	- L'apprenti a posé des questions favorisant la vente d'une manière ciblée et convaincante. - Le client a manifesté sa disposition à l'achat.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de proposer d'autres options au client, dans le but de conclure la vente.**	- L'apprenti présente des articles d'autres marques de qualité identique ou supérieure. - L'apprenti justifie les différences de prix. - L'apprenti explique les constitutions différentes des articles. - L'apprenti souligne les différences entre les marques de fabricants et les marques commerciales au cours de l'entretien de vente. - L'apprenti explique patiemment et en détail les alternatives au client. - L'apprenti attend le commentaire du client à propos des articles présentés.	- L'apprenti a présenté d'autres options qui offraient une réponse possible à la demande du client. - Le client a manifesté son intérêt.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la réservation et, le cas échéant, la commande de marchandises dans le respect du règlement interne.**	- L'apprenti note les informations requises concernant les clients ainsi que les produits par écrit. - L'apprenti appose une marque de réservation à l'article et il le replace à l'endroit indiqué. - L'apprenti commande la marchandise dans le respect des règlements internes.	- L'apprenti a respecté toutes les étapes lors de la réservation et de la commande d'une marchandise et il a effectué les opérations de manière règlementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'inciter le client à faire des achats complémentaires et de lui proposer d'autres accessoires.**	- L'apprenti se procure un aperçu de toute la gamme de produits d'un groupe de marchandises. - L'apprenti conseille le client au cours du choix des accessoires à propos des propriétés techniques et des possibilités d'affectation. - L'apprenti propose des accessoires sans insister. - L'apprenti signale des nouveautés. - L'apprenti met à profit sa connaissance des marchandises.	- Le client a manifesté de l'intérêt pour les articles complémentaires proposés et pour des accessoires appropriés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente, d'y noter les sujets étudiés au cours de la formation dans un français ou dans un allemand correct, d'utiliser des termes professionnels dans les rapports et de les compléter avec des illustrations, des esquisses et des arguments personnels.**	- L'apprenti effectue régulièrement des inscriptions concernant les sujets étudiés au cours de la formation ainsi que les énoncés des missions en suivant les indications. - L'apprenti rédige les inscriptions d'une manière cohérente et compréhensible en allemand ou en français. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti complète les rapports avec des illustrations et des esquisses en relation avec les sujets et avec les missions. - L'apprenti recherche des informations spécifiques concernant des marchandises en consultant des sources d'information spécialisées. - L'apprenti réunit des informations et il les documente.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière cohérente et régulière. - L'apprenti a noté l'ensemble des indications essentielles concernant les activités effectuées au cours des sections de la formation. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a ajouté des illustrations et des esquisses correspondant aux sujets. - L'apprenti a établi au moins cinq rapports par semestre. - L'apprenti a effectué les recherches d'une manière autonome et ciblée. - L'apprenti a consulté les sources d'information essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gestion de documents commerciaux (GEDOC)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Gestion de documents commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEDOC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève désigne les données requises à propos de la prestation (type, quantité, date, prix, Numéro de TVA,…), du paiement et du prestataire (société, adresse). Il établit un formulaire de facture et le remplit. Il tient compte d'un taux de rabais indiqué. Il indique le taux de TVA applicable ainsi que le montant résultant. Il tient compte des frais de transport, des acomptes, des emballages consignés, de la reprise des emballages. Il vérifie la facture établie.	L'élève a intégralement rempli le formulaire de facture. Il a intégralement saisi toutes les indications requises. Il a vérifié l'exactitude de la facture établie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une offre détaillée en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève prend en compte les données requises pour l'établissement d'une offre. L'élève connaît et sait expliquer les expressions couramment utilisées dans l'établissement d'offres. L'élève établit une offre et vérifie que les données sont complètes.	L'élève présente une offre correcte. L'élève a tenu compte de l'ensemble des indications de l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification et l'importance des justificatifs d'achat et de vente dans le commerce au détail et de les gérer de manière compétente et soignée.**	L'élève connaît et explique la signification et la portée des justificatifs d'achat et de vente. Il désigne les obligations résultant des contrats de vente et des conditions générales de vente. Il désigne et explique les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…). Il classe les justificatifs correctement et applique les modes de classement soit par ordre chronologique soit par alphabétique. Il connaît et vérifie les justificatifs d'achat et de vente. Il établit des justificatifs précis et complets conformément aux instructions.	L'élève a expliqué l'utilité et décrit l'importance des justificatifs d'achat et de vente de manière claire et précise. Il a correctement classé les documents, aussi bien par ordre chronologique que par ordre alphabétique. Les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…) sont nommées et expliquées de façon claire. Il a vérifié les justificatifs d'achat et de vente de manière compétente. Il a dûment établi et intégralement rempli les justificatifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter une tâche, de suivre les instructions de l'enseignant à la lettre et de corriger les erreurs éventuelles.**	L'élève accepte la tâche. Il s'informe au sujet de la tâche. Il structure les informations. Il pose des questions en cas de doute. Il planifie et note les opérations à effectuer. Il observe les instructions de l'enseignant. Il vérifie le résultat du travail. Il détecte et corrige les erreurs.	L'élève a réuni des informations ciblées au sujet de la tâche. Il a suivi les instructions. Il a corrigé les erreurs éventuelles. Il a correctement effectué la tâche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Apprendre les bases de l'encaissement (BASEN)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Apprendre les bases de l'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASEN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser un aperçu des différentes activités dans l'espace caisse et d'en décrire et expliquer l'utilité.**	L'élève connaît et décrit différents types et systèmes de caisse. Il se procure un aperçu des travaux à effectuer à la caisse (préparation de l'espace caisse, encaissement, aide à emballage, etc.) et il décrit ces activités. Il distingue entre paiement en espèces et par carte bancaire et il décrit les règles d'encaissement correspondantes. Il distingue entre ticket de caisse et quittance. Il établit le ticket de caisse conformément aux instructions. Il établit une quittance conformément aux instructions et il acquitte les justificatifs de paiement en bonne et due forme. Il explique l'importance des justificatifs de paiement en cas de réclamation.	L'élève a correctement décrit les différents types et systèmes de caisse. Il a décrit les tâches à effectuer à la caisse de manière compréhensible. Il a distingué et correctement décrit les règles d'encaissement en vigueur pour les différentes modes de paiement. Il a correctement établi les justificatifs d'encaissement
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le solde de caisse en effectuant un contrôle standard. Il est en mesure d'assurer la vérification du relevé de caisse et de participer à l'établissement du récapitulatif de ce dernier.**	L'élève connaît et effectue les différentes étapes de la détermination du solde de caisse: • saisie du fond de caisse initial • saisie des recettes, • saisie des prélèvements, • remplir la fiche de comptage • Faire le rapprochement entre le solde effectif et le solde théorique. Il connaît et effectue les étapes standards du contrôle de caisse. Il différencie entre comptage de fin de journée et contrôle inopiné de la caisse. Il vérifie le relevé de caisse conformément aux instructions et il participe à l'établissement du récapitulatif du relevé de caisse. Il effectue les tâches qui lui sont confiées avec soin et évalue sa façon de procéder.	L'élève a correctement déterminé le solde en caisse. Il a effectué un contrôle de caisse standard. Il a respecté les étapes requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les signes de sécurité visuels et tactiles pour vérifier l'authenticité des billets.**	L'élève connaît et désigne les différents billets et pièces en euro. Il vérifie les billets en se référant aux signes de sécurité.	L'élève a énuméré la valeur des différentes coupures. Il a correctement vérifié les billets en se référant aux signes de sécurité. Il a contrôlé avec soin au moins trois caractéristiques.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les éléments de base du paiement sans numéraire et d'en décrire sommairement le déroulement ; il est en mesure de décrire les opérations spécifiques lors de l'acceptation des paiements en numéraire.**	L'élève connaît les différents moyens de paiement sans numéraire et dénombre leurs caractéristiques distinctives. Il explique les étapes standard du paiement sans numéraire. L'élève connaît et décrit les différentes étapes du paiement en numéraire: • nommer la somme à payer • réceptionner l'argent du client, • vérifier le montant reçu, • rendre la monnaie • ranger l'argent dans la caisse Il explique quelles données doivent figurer sur la quittance délivrée au client à la fin de l'encaissement.	Les différents moyens de paiement sans numéraire ainsi que leurs caractéristiques distinctives sont énumérés de façon correcte. Les étapes standard du paiement sans numéraire sont expliquées de manière cohérente. L'élève connaît les différentes étapes du paiement en liquide et il les a correctement décrites.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire différentes mesures servant à la fidélisation des clients.**	L'élève connaît et désigne différentes mesures de fidélisation des clients: • carte client, (carte de fidélité, carte de bonus,…) • bons (bons d'achat, coupons de réduction, bons cadeaux,…) • carte cadeaux, chèques cadeaux • timbre-ristourne • … L'élève expose les aspects fondamentaux et les caractéristiques des différentes mesures.	L'élève a énuméré au moins quatre mesures de fidélisation et les décrit de façon pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Effectuer les tâches dans l'espace caisse (FORVO6)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les tâches dans l'espace caisse**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVO6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assumer l'ensemble des tâches/des activités à effectuer pour préparer la caisse d'une manière autonome et responsable.**	- L'apprenti contrôle la propreté de son poste de travail quand il prend son service. - L'apprenti prépare la caisse, il vérifie la monnaie dont il dispose et il suit les consignes. - L'apprenti contrôle l'intégrité du petit matériel: o rouleaux de rechange pour l'imprimante de la caisse et l'imprimante SIX, o ciseaux, o ruban adhésif, o stylo à bille, o bloc-notes, calculatrice, o formulaires (quittances, bons d'achat, coupons de garantie). - L'apprenti nettoie régulièrement les scanneurs et le tapis roulant. - L'apprenti vérifie qu'il dispose de matériel d'emballage en quantités suffisantes.	- Le poste de travail est dans un état propre et en ordre. - L'apprenti a contrôlé le petit matériel. - Le scanneur et le tapis roulant étaient nettoyés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la procédure d'encaissement d'une manière règlementaire, rapide, polie et fiable.**	- L'apprenti salue le client poliment. - L'apprenti scanne l'article. - Le cas échéant, l'apprenti saisit le code PLU (Product Lockup Code). - L'apprenti indique clairement le montant à régler en regardant le client. - L'apprenti réceptionne l'argent liquide, il le soumet à un contrôle, il le dépose à un endroit indiqué à portée de vue du client, il saisit le montant reçu et il indique le montant à rendre. - L'apprenti remet le ticket de caisse ainsi que la monnaie de retour au client (soit sur le comptoir, soit dans la main tendue). - Une fois cette opération effectuée, l'apprenti dépose les billets de banque et la monnaie dans la caisse (dans le tiroir-caisse) et il la ferme. - L'apprenti établit une garantie dans la mesure des besoins. - Une fois l'opération de paiement effectuée et si le client le souhaite, l'apprenti établit une facture/une quittance qui indique le montant de la TVA. - L'apprenti remercie le client et il prend congé.	- L'apprenti a poliment salué le client. - L'apprenti a scanné tous les articles d'une manière compétente. - L'apprenti a clairement indiqué le montant à régler. - L'apprenti a effectué l'opération de paiement d'une manière règlementaire. - L'apprenti a effectué les opérations rapidement et soigneusement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer les échanges et les réclamations correctement en tenant compte des consignes internes en matière de réductions de prix et d'acceptation de bons d'achat.**	- L'apprenti tient compte des réductions et des bons d'achat lors de l'encaissement. - L'apprenti gère les échanges ainsi que les réclamations de manière compétente et il effectue les modifications correspondantes.	- L'apprenti a correctement accepté les bons d'achat. - L'apprenti a observé et enregistré les réductions.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des modes de paiement habituels et d'appliquer les consignes internes en vigueur en matière d'acceptation de monnaies étrangères.**	- L'apprenti informe le client au sujet des modes de paiement habituels (tickets-restaurant, chèques-cadeaux, etc.). - L'apprenti propose au client le mode de paiement sans liquide le plus avantageux pour l'entreprise quand il y est invité. - L'apprenti connaît et applique les consignes internes en matière d'acceptation de monnaies étrangères.	- L'apprenti connaît les modalités des moyens de paiement habituels et il les a expliquées au client d'une manière compréhensible. - L'apprenti maîtrise l'utilisation des monnaies étrangères et il a respecté les consignes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer un aperçu des articles à enregistrer à la caisse en appliquant les procédures de contrôle en vigueur au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît et applique les consignes de contrôle internes suivantes: o Il s'assure que l'ensemble des articles à saisir se trouvent sur le tapis roulant. o Il se rend compte que des clients (par exemple des enfants) tiennent des articles dans les mains. o Il se rend compte de la présence d'emballages ouverts. o Il vérifie la conformité du contenu des emballages. o Il vérifie l'adéquation des éléments présentés lors de l'encaissement.	- L'apprenti a entrepris les principales mesures de contrôle lors de l'enregistrement des articles. - L'apprenti a détecté tous les articles. - L'apprenti a vérifié l'adéquation des articles présentés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le solde de caisse à la fin de son service dans le respect des consignes internes.**	- L'apprenti fait les comptes. - L'apprenti établit un relevé de caisse conformément aux instructions. - L'apprenti contrôle le relevé de caisse et il note les divergences éventuelles.	- L'apprenti a fait les comptes conformément au règlement interne. - L'apprenti a établi un relevé de caisse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'observer les mesures de sécurité à appliquer lors de l'acceptation de moyens de paiement monétaires et non monétaires et de suivre discrètement les consignes internes en cas de divergence.**	- L'apprenti connaît les principales mesures de sécurité à entreprendre lors de l'acceptation de moyens de paiement monétaires et non monétaires, il les explique et il les applique de manière compétente. - L'apprenti vérifie l'authenticité des billets (par exemple avec un détecteur de faux billets). - L'apprenti connaît et applique les consignes internes en cas de divergence. - L'apprenti suit les instructions avec la discrétion et le tact de rigueur.	- L'apprenti connaît les principales mesures de sécurité à appliquer lors de l'acceptation de moyens de paiement et il les a respectées. - L'apprenti connaît les consignes internes et il est capable de les expliquer. - L'apprenti a informé le client avec tact et discrétion.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous guidance, d'y noter les sujets étudiés au cours de la formation dans un allemand ou dans un français correct et d'agrémenter les rapports avec un vocabulaire professionnel, des images, des schémas et des arguments personnels.**	- L'apprenti effectue régulièrement des inscriptions concernant les sujets ainsi que les énoncés étudiés dans le cadre de la formation, conformément aux instructions. - L'apprenti rédige les inscriptions d'une manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti agrémente les rapports avec des images et des schémas en relation avec les sujets et avec les missions.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière ordonnée, cohérente et régulière. - L'apprenti a indiqué l'ensemble des données essentielles concernant les activités effectuées dans le cadre des sections de la formation. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a ajouté des images et des schémas correspondant aux rapports. - L'apprenti a établi au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VO**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs techniques en optique - Vendeur technique en optique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations concernant la tâche.**	L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations concernant la tâche.	L'apprenti analyse la tâche. L'apprenti réunit les informations concernant la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes en vue de la réalisation de la tâche.**	L'apprenti planifie les étapes d'un entretien de vente complexe et les documente en utilisant des mots clés. Il respecte les différentes étapes de la tâche. Il vérifie la cohérence et l'intégralité de la planification. Il réalise la tâche dans le temps imparti.	La planification est complète et conforme aux exigences. L'apprenti a correctement nommé les étapes essentielles à la réalisation de l'entretien de vente complexe. La planification a été vérifiée et d'éventuelles erreurs ont été redressées. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de choisir l'alternative la mieux adaptée.**	L'apprenti commente les alternatives proposées. Il justifie son choix.	Les alternatives ont été présentées de façon compréhensive. Les arguments avancés sont compréhensibles et probants.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche conformément à la planification.**	L'apprenti réalise un exercice théorique et/ou une application pratique. Il mène un entretien de vente complexe de manière autonome tout en respectant les étapes planifiées. Il respecte le temps imparti.	La tâche imposée a été effectuée de manière satisfaisante. L'entretien de vente complexe a été mené de manière autonome conformément aux étapes planifiées à l'avance. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier et de comparer l'exécution de la tâche avec la planification qu'il a établie à l'avance.**	L'apprenti vérifie dans quelle mesure il a respecté les étapes prévues pour l'entretien de vente complexe. Il tient compte des corrections nécessaires et effectue les changements qui s'imposent. Il justifie tout écart.	La comparaison entre la planification et l'exécution a été effectuée. Les écarts entre la planification et l'exécution ont été constatés et justifiés. Les corrections nécessaires ont été apportées après concertation avec l'évaluateur.
10 % (6 P)	**Pendant l'entretien professionnel, l'apprenti est capable d'évaluer sa façon de procéder et de la justifier.**	Pendant l'entretien professionnel l'apprenti évalue sa façon de procéder lors de la réalisation de la tâche imposée et de l'entretien de vente complexe. Il explique et justifie sa manière de procéder lors des différentes étapes. Il explique la mise en application de ses connaissances de base de produits. Il explique l'emploi pertinent de ses connaissances professionnelles. Il fait une auto-évaluation.	En général la description a été faite de manière compréhensible et pertinente. L'évaluation de la manière de procéder est claire, compréhensible et appropriée. Les connaissances de base de produits ont été expliquées dans le contexte et conformément aux attentes du client. Les connaissances professionnelles ont été expliquées de manière adéquate et appliquées dans des situations comparables. L'auto-évaluation a été faite de manière pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul mental (CACUL-F)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul mental**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CACUL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Mathématiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de faire des calculs simples dans des simulations de gestion du dépôt.**	Connaissant le prix par unité, l' élève identifie les opérations de calcul adéquates : • Comptage des unités/colis d'une livraison. • Détermination de la quantité de pièces/colis à ranger dans un espace de stockage prédéfini. • Il calcule le prix d'un ensemble. L'apprenti différencie entre poids net,	Les résultats calculés sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'appliquer le calcul mental à différentes situations de rangement de stock.**	Il effectue l'opération sous forme de calcul mental, à savoir : • la moitié • le double • 50 % • 25 % • un tiers • un quart	Les résultats calculés sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de convertir des unités de mesure (longueur, superficie, volume, masse).**	Il connait les principales unités et sous-unités de mesure. Il s'entraîne à la conversion avec des exemples concrets : • contenu d'une bouteille • poids d'un produit • superficie d'une surface • volume d'un emballage	Les résultats calculés sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de vérifier le résultat obtenu à l'aide d'une calculatrice.**	Il maîtrise les principales fonctions de la calculatrice. Il fait des calculs et en fait le contrôle à l'aide de la calculatrice.	Les résultats obtenus sont corrects et vérifiés à l'aide de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Langage publicitaire (TEPUB-F)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage publicitaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEPUB-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assimiler les informations essentielles d'une publicité et de les exposer.**	L'apprenti s'informe sur le contenu d'une publicité donnée et indique: • le sujet • l'objectif et le public cible • le style • le genre de la publicité • la durée de l'offre • la limite de l'offre • la disponibilité de la marchandise • le prix de vente • le prix promotionnel	Les messages importants de la publicité sont assimilés et exposés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire différents types de publicité.**	L'élève énumère et explique les différents types de publicité de façon succincte : • Flyer • Presse • Médias audiovisuels • Mailings (Newsletter) • Internet • Sponsoring	Les différents types de publicité ont été décrits de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un prospectus.**	L'apprenti planifie les étapes nécessaires pour la réalisation d'un prospectus. Il respecte les consignes de l'enseignant. Il réalise les différentes étapes. Il contrôle la présentation et procède à d'éventuelles corrections.	Les différentes étapes sont exposées. Les consignes de l'enseignant sont respectées. Un prospectus est élaboré et présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accueil client (Anglais) (ANGL1-F)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accueil client (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'accueillir et de saluer poliment le client en anglais.**	L'apprenti utilise les formules anglaises appropriées lors de la salutation. L'apprenti veille à s'exprimer d'une manière polie et compréhensible.	Il a utilisé des formules anglaises globalement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en anglais.**	L'apprenti interroge le client d'une manière compréhensible au sujet de ses besoins Il utilise des formulations anglaises polies et claires. Il connaît et applique les formes interrogatives anglaises appropriées. Le cas échéant, Il pose des questions additionnelles en anglais.	Il a cerné les besoins du client d'une manière appropriée. Il utilise la langue anglaise d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de diriger le client vers le service compétent dans le respect du règlement interne et des consignes en vigueur.**	L'apprenti donne au client des informations en anglais au sujet du chemin à suivre pour s'orienter. Le cas échéant, il nomme les différents départements en anglais conformément aux instructions.	Il informe le client dans un anglais compréhensible. Il utilise le vocabulaire professionnel courant d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de discuter les méthodes appliquées et les expériences acquises au cours de l'entretien avec le client.**	L'apprenti décrit la mission et sa méthode de travail. Il expose ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	Il expose la méthode appliquée au cours de l'entretien avec le client d'une manière appropriée sur le plan linguistique. Il décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Participation à la vente 1 (Anglais) (ANGL2-F)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 1 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client en anglais et de l'interroger au sujet de ses souhaits/de sa motivation.**	- L'élève connaît et utilise correctement les formules anglaises courantes de la salutation. - L'élève comprend le client quand il s'adresse à lui en anglais et il est capable de réagir. - L'élève interroge le client au sujet de ses souhaits/de sa motivation en utilisant des formulations anglaises. - Le cas échéant, l'élève pose des questions complémentaires adaptées aux circonstances pour déterminer/pour préciser les souhaits/la motivation du client.	- L'élève a correctement utilisé les formules anglaises de la salutation. - L'élève a exprimé les souhaits/les motivations d'une manière appropriée en anglais et il a obtenu l'approbation du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exposer les données au sujet des dimensions et des modèles des marchandises présentées en anglais.**	- L'élève connaît les termes anglais courants pour les unités usuelles de longueur, de superficie, de volume et de poids et il les utilise au cours de l'entretien - L'élève compare les longueurs et les largeurs ("plus grand que", "plus petit que", "plus large que", "plus court que") en anglais.	- L'élève a produit des données correctes, d'une manière compréhensible pour le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dispenser au client des informations en anglais à propos des prix des marchandises présentées.**	- L'élève indique les prix en anglais. - L'élève fait la distinction entre les nombres ordinaux et les nombres cardinaux et il les applique correctement. - L'élève compare les prix ("plus cher que", "moins cher que") en anglais.	- L'élève a correctement indiqué les prix des marchandises présentées en anglais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des termes professionnels anglais pour des marchandises de base courantes.**	- L'élève connaît et reproduit les termes professionnels pour les marchandises de base courantes. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible.	- L'élève utilise en général les termes professionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer de manière autonome son vocabulaire technique en anglais.**	L'élève utilise des sources d'information spécialisées. L'élève effectue ses recherches de manière autonome. L'élève consigne les résultats obtenus par écrit.	L'élève a documenté et présenté à l'enseignant son vocabulaire professionnel élargi

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Participation à la vente 2 (Anglais) (ANGL3-F)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 2 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser différentes questions lors d'un entretien avec un client anglophone.**	L'élève utilise différentes questions au cours de l'entretien avec le client anglophone: • il demande des informations, • il propose des offres alternatives au client, • il pose des questions complémentaires, • il pose des questions de contrôle. L'élève vérifie la pertinence des interrogations utilisées et corrige ses erreurs sous guidance de l'enseignant. L'élève retient les expressions correctes par écrit.	L'élève utilise les interrogations correctes au cours de l'entretien avec le client anglophone. L'élève documente les expressions correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retenir et d'utiliser les expressions interrogatives anglaises courantes.**	L'élève retient les expressions interrogatives anglaises courantes par écrit. L'élève utilise ces expressions librement, sans avoir recours à un modèle écrit. L'élève utilise correctement ces expressions selon les circonstances.	L'élève connaît les expressions interrogatives courantes et il les utilise de manière correcte adaptée aux différentes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formules de politesse courantes au cours de l'entretien avec le client anglophone.**	L'élève connaît les formules de politesse anglaises courantes et il les utilise au cours de l'entretien avec le client. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a correctement utilisé les formules de politesse les plus courantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer sa façon de s'exprimer, d'accepter des suggestions à propos d'expressions mal utilisées et d'améliorer sa façon de s'exprimer.**	L'élève se livre à une réflexion sur les expressions mal utilisées et il comprend ses erreurs. L'élève accepte et applique les corrections. L'élève documente les expressions adéquates.	L'élève a compris ses erreurs et a appliqué les corrections y afférentes. L'élève a soigneusement documenté les expressions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Les bases de l'encaissement (Anglais) (ANGL4-F)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Les bases de l'encaissement (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de s'exprimer en anglais pour décrire les différentes étapes d'encaissement et pour indiquer le montant à régler.**	L'élève connait et utilise en anglais les termes techniques relatifs à l'encaissement. L'élève décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement. L'élève indique le montant à régler dans un anglais correct.	L'élève a correctement décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de signaler au client dans un anglais poli que sa carte de crédit a été refusée.**	L'élève connaît et utilise correctement les formules courantes anglaises pour signaler le refus de la carte de crédit. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a informé le client dans un anglais correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'élargir son vocabulaire anglais.**	L'élève prend note des nouveaux vocables et de nouvelles expressions anglaises dans le domaine de l'encaissement.	L'élève a noté les nouveaux vocables et les nouvelles expressions dans le domaine de l'encaissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stockage des marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Stockage des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des marchandises et il contrôle l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et les marchandises livrées de manière autonome.**	L'apprenti choisit le bon de commande correspondant à la livraison. Il contrôle l'exactitude de l'adresse de livraison. Il compare la marchandise livrée avec les positions du bon de livraison et du bon de commande et il constate les écarts éventuels.	Le bon de commande correspond au bon de livraison. L'apprenti a effectué une comparaison correcte et complète entre le bon de livraison, le bon de commande et la marchandise livrée Toutes les erreurs ont été constatées..
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégrité et la conformité des marchandises reçues, d'identifier les erreurs lors de la livraison et de rédiger un rapport de contrôle à propos de la réception des marchandises sur un support de données.**	L'apprenti vérifie l'intégrité et la conformité des dimensions, de la quantité, du poids et du volume de la marchandise livrée en effectuant les opérations de calcul requises. Il détecte/identifie et enregistre les erreurs qui se sont produites lors de la livraison (p.ex. DLC,DLV, température, dégâts éventuels, …). Il sélectionne un support approprié pour établir un rapport de contrôle et il y enregistre les données.	L'apprenti a correctement effectué les calculs, sans commettre d'erreur. Il a produit une liste complète et correcte des anomalies constatées. Il a sélectionné un support approprié et il a correctement enregistré l'ensemble des données dans le rapport de contrôle (de manière à le rendre disponible pour des travaux ultérieurs).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues/avec ses supérieurs au sujet de l'attitude à adopter en cas de défauts lors de la livraison de marchandises et d'inadéquations au niveau des stocks.**	L'apprenti constate les défauts et les inadéquations avec ses collègues/avec ses supérieurs. Il choisit une méthode pour gérer les défauts et les inadéquations en se concertant avec ses collègues et ses supérieurs.	- L'apprenti a respecté les procédures convenues pour gérer les défauts et les inadéquations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de l'emballage et de l'étiquetage des produits et applique les consignes en matière de stockage de groupes de marchandises particuliers (produits dangereux, denrées périssables, produits surgelés).**	L'apprenti connaît les emballages des produits et il sait attribuer les symboles désignant les produits dangereux. Il observe les mesures de précaution nécessaires lors de la manipulation de produits dangereux et de denrées périssables. Il connaît les mesures à prendre pour assurer le respect de la chaîne du froid, il les explique et les applique.	L'apprenti a correctement désigné et attribué les symboles pour les produits dangereux. Il a manipulé les marchandises particulières (produits dangereux, denrées périssables) avec précaution. Il a fourni des explications correctes et complètes à propos du respect de la chaîne du froid. Il a correctement appliqué les mesures pour le respect de la chaîne du froid.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion des stocks (GESTO)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Gestion des stocks**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les marchandises de manière compétente et conformément aux règles en vigueur, en veillant à ce que l'étiquetage des marchandises soit visible et lisible et en utilisant le vocabulaire professionnel requis.**	L'apprenti se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage. Il organise et effectue les opérations d'étiquetage requises (en utilisant le vocabulaire professionnel). Il veille à ce que les étiquettes soient apposées d'une manière visible et lisible.	L'apprenti a correctement effectué l'étiquetage. Il a observé les étapes essentielles et il a correctement utilisé le vocabulaire professionnel. Il a apposé les étiquettes de manière visible et lisible sur les marchandises.
30 % (18 P)	**L'apprenti identifie et contrôle scrupuleusement les dates limites de vente et de consommation des marchandises en respectant les principes du FIFO (First In First Out).**	L'apprenti identifie et observe les dates de contrôle pour la vente et la consommation des marchandises. Il connaît les principes du FIFO, il sait les expliquer en utilisant le vocabulaire professionnel et il les applique.	L'apprenti a écarté les marchandises périmées et impropres à la vente/à la consommation. Il a strictement appliqué les principes du FIFO sans commettre d'erreur et il les a correctement reproduits en utilisant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti veille au strict respect des normes de stockage et de protection de la santé. Il est en mesure d'utiliser un plan d'inventaire et il enregistre méthodiquement les données actuelles concernant les stocks dans des fichiers informatiques ou dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti connaît et observe les normes en matière de stockage ainsi que la réglementation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Il maîtrise l'utilisation d'un plan d'inventaire et il se réfère au plan de stockage indiqué pour l'enregistrement des données (en tenant compte des termes professionnels). Il enregistre les données en utilisant le système informatique disponible ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il classe et enregistre les données dans les fichiers informatiques indiqués.	L'apprenti a correctement et intégralement respecté les règles/les consignes en matière de stockage et de protection de la santé. Il a correctement appliqué les différents programmes de gestion des stocks. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur et il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a manipulé l'ordinateur de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détecter les ruptures de stock et les pénuries de marchandises. Il élabore des solutions en cas de pénurie de marchandises pour se réapprovisionner avec les marchandises nécessaires (par exemple en passant des commandes express ou en contactant une autre filiale pour demander si les stocks y sont disponibles) et il désigne les pénuries en utilisant le vocabulaire professionnel.**	L'apprenti identifie et énumère les ruptures stock et les pénuries de marchandises en utilisant le vocabulaire professionnel correspondant. Il réunit les informations au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il prépare des solutions pour la situation donnée en se référant aux informations recueillies et, le cas échéant, en fait un rapport écrit. Il présente la solution à son supérieur.	L'apprenti a produit des informations correctes et complètes au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il a fait une proposition pour l'approvisionnement avec les marchandises requises. Il a proposé une solution adaptée aux circonstances. Il a utilisé l'ordinateur de manière adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de base des machines et accessoires (FORVR1)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Connaissances de base des machines et accessoires**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les types de machines à coudre les plus fréquents et de s'en servir pour accomplir des étapes de travail simples.**	- L'apprenti distingue les types de machines à coudre les plus fréquents de même que les techniques de couture à appliquer pour s'en servir. - L'apprenti manipule les machines à coudre les plus habituelles de manière compétente, en particulier: o les machines à coudre monoaiguille, o les surjeteuses. - L'apprenti effectue des travaux partiels/de couture simples (piqûre, couture, ourlet) de manière autonome à la machine.	- L'apprenti a correctement sélectionné et manipulé les machines à coudre en fonction de la mission de travail. - L'apprenti a effectué les étapes de travail de manière compétente à la machine à coudre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner les différentes aiguilles en fonction de leur type et de leur épaisseur et de déterminer leur affectation en fonction des différents tissus.**	- L'apprenti détermine les différentes aiguilles en fonction de leur type et de leur épaisseur. - L'apprenti détermine les aiguilles adaptées aux textiles à traiter et il les attribue en conséquence.	- L'apprenti a correctement déterminé et attribué les aiguilles correspondant aux tissus indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enfiler des fils supérieurs, respectivement inférieurs, en se servant des machines les plus courantes et de régler la tension des fils ainsi que la longueur des points.**	- L'apprenti enfile les fils de manière appropriée avec les machines les plus courantes, conformément aux indications techniques. - L'apprenti vérifie la tension des fils et, le cas échéant, il la règle. - L'apprenti règle la longueur des points conformément aux indications.	- L'apprenti a correctement réglé la longueur des points, conformément aux indications (fidélité à l'original). - La couture répondait aux exigences (par exemple sur le plan de l'élasticité).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer l'entretien des machines à coudre conformément aux indications techniques en respectant les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.**	- L'apprenti entretient les machines à coudre, il les nettoie et il les maintient en état conformément aux indications. - L'apprenti tient compte des consignes en vigueur en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.	- L'apprenti a assuré l'entretien et le nettoyage des machines à coudre de manière appropriée. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail. - L'apprenti a respecté les intervalles horaires pour le nettoyage et l'entretien.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer l'état de fonctionnement des appareils de repassage, de les utiliser conformément à leur affectation et de les régler en fonction des principaux tissus.**	- L'apprenti désigne les principaux domaines d'affectation des différents appareils de repassage. - L'apprenti utilise les appareils conformément à leur affectation. - L'apprenti connaît et applique la température de rigueur pour le traitement des différents tissus. - L'apprenti règle différentes fonctions des appareils de repassage et du générateur de vapeur de manière appropriée.	- Les appareils de repassage étaient en état de fonctionnement. - L'apprenti a réglé la température en fonction des articles à repasser. - L'apprenti a affecté et réglé les appareils de repassage conformément à leur affectation.

10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les machines à coudre ainsi que les accessoires avec précaution.**	- L'apprenti prend connaissance des modes d'emploi et il suit les indications. - L'apprenti ne gaspille pas les accessoires. - L'apprenti range les machines ainsi que les accessoires requis à l'endroit indiqué après usage.	- L'apprenti a suivi les indications des modes d'emploi. - L'apprenti a consciencieusement manipulé les machines à coudre et les accessoires.
10 % (6 P)	**L'apprenti aménage son poste de travail de manière ergonomique.**	- L'apprenti règle correctement la position du siège en fonction de sa taille. - L'apprenti règle l'éclairage en fonction de ses besoins personnels. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.	- L'apprenti a correctement appliqué les principes de l'ergonomie sur les plans de la position du siège et de l'éclairage. - L'apprenti a évité les risques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Planifier et réaliser des commandes simples de la retouche (FORVR2)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Planifier et réaliser des commandes simples de la retouche**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une mission de retouche simple conformément aux indications.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des indications. - L'apprenti sélectionne les instruments de travail, les matériaux et les accessoires requis.	- L'apprenti a correctement sélectionné l'ensemble des instruments de travail, des matériaux et des accessoires requis. - L'apprenti a accompli la mission de retouche de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les différentes techniques de traitement pour des commandes de retouches différentes (en particulier des points à la main, des attaches et des brides de boutons).**	- L'apprenti vérifie et évalue la constitution de la matière des articles à retoucher. - L'apprenti sélectionne le matériel de travail ainsi que les accessoires appropriés. - L'apprenti veille à ce que la couleur sélectionnée pour les accessoires corresponde à celle des articles à retoucher. - L'apprenti détermine les points à la main requis. - L'apprenti accomplit les missions de retouche correspondantes. - L'apprenti contrôle les propriétés des coutures.	- L'apprenti a correctement sélectionné l'aiguille requise ainsi que l'épaisseur du fil à coudre. - L'apprenti a produit une couture à la main correspondant aux exigences. - L'apprenti a confectionné et fixé les attaches/les brides de boutons de manière irréprochable. - L'apprenti a adopté une apparence convenable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer l'affectation de fermetures différentes (boutons, attaches, œillets) et de les fixer de manière compétente.**	- L'apprenti désigne les affectations des différents types de boutons, comme par exemple: o les différents modèles de boutons pression sans couture, o les boutons pression à coudre (synthétique/métal), o les boutons à tiges. - L'apprenti sélectionne la fermeture appropriée en fonction des propriétés du textile, respectivement des indications. - L'apprenti fixe la fermeture de manière compétente.	- L'apprenti a sélectionné la fermeture conformément à son affectation. - L'apprenti a fixé la fermeture (boutons, attaches, œillets) conformément à l'ajustement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser les étapes de travail pour une commande de retouche.**	- L'apprenti documente les étapes requises pour l'accomplissement de la mission et il les organise de manière autonome. - L'apprenti se concerte avec le formateur à propos de l'organisation. - L'apprenti sélectionne et organise les matériaux, les appareils et les accessoires requis. - L'apprenti vérifie que l'organisation est correcte et complète. - L'apprenti corrige les lacunes et les erreurs.	- L'apprenti a organisé les étapes d'une manière appropriée et complète. - L'apprenti s'est concerté et il a passé des accords avec les autres intervenants à propos de l'organisation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer son propre travail en compagnie du formateur et d'en déduire des étapes d'apprentissage ultérieures.**	- L'apprenti respecte les règles et les consignes en vigueur au sein de l'entreprise. - L'apprenti est à l'écoute de ses collègues de travail et de ses supérieurs et il manifeste une attitude respectueuse à leur égard. - L'apprenti présente le résultat de son travail. - L'apprenti accepte les commentaires.	- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse, pertinente et adaptée aux circonstances au sein de l'entreprise. - L'apprenti a décrit les étapes ainsi que les résultats de travail d'une manière convenable sur le plan de l'expression. - L'apprenti a décrit ses expériences d'apprentissage dans le cadre d'un entretien avec le formateur.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous la guidance du tuteur et d'y retenir les sujets/les matières/les exercices étudiés au cours de la formation.**	- L'apprenti rédige deux rapports. Chaque rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le premier rapport, intitulé Présentation de l'entreprise formatrice, l'apprenti décrit son entreprise formatrice (son histoire, son organisation, ses structures, ses secteurs d'activités, etc.). - Dans le second rapport, intitulé La réception des marchandises (les marchandises), l'apprenti décrit au moins les points suivants: o le déchargement et le tri des marchandises ainsi que le conditionnement des marchandises pour le transport vers l'entrepôt, o les moyens de transport utilisés pour l'acheminement des marchandises (poids, charge maximale, etc.), o les accessoires pour la réception des marchandises (systèmes informatiques internes, etc.), o le travail en équipe et/ou le contact avec les clients et/ou avec les fournisseurs ainsi que les exigences de l'entreprise, les principaux aspects de la communication (facultatif) et le déroulement des procédures d'échange (palettes, conteneurs, etc.), o la manipulation des substances dangereuses (facultatif).	- L'apprenti a accepté les indications du tuteur et il les a suivies lors de l'alimentation du carnet d'apprentissage. - L'apprenti a alimenté les rapports d'une manière cohérente, ordonnée et régulière. - L'apprenti a rédigé les rapports dans un français ou dans un allemand corrects. - L'apprenti a retenu l'ensemble des données essentielles concernant les sujets/les matières/les exercices. - Les images, les esquisses et les annexes ajoutées correspondaient aux rapports.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Accueil clients (ACCLI)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Accueil clients**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client et de prendre congé en s'exprimant en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand de manière aimable et polie.**	Il connaît et applique les règles en matière d'accueil et de prise de congé du client. Il sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestuelle) lorsqu'il s'adresse au client. Pour l'accueil et la prise de congé il s'adresse au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en luxembourgeois et en français tout en utilisant les formulations adéquates.	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Il s'est adressé au client dans la langue souhaitée. Il a salué le client et pris congé d'une manière polie et prévenante.
10 % (6 P)	**L'élève sait établir le contact visuel avec le client et lui donner de façon avenante des informations simples en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'élève se montre attentionné à l'égard du client et veille à soigner son langage, sa mimique et sa gestuelle en conséquence. Il dispense des informations simples et adaptées à la situation. Il communique en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en luxembourgeois et en allemand	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Les informations sont compréhensibles et satisfaisantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'enquérir des souhaits du client en posant des questions tout en pratiquant l'écoute active.**	L'élève se montre à l'écoute et répond aux souhaits des clients. Il pose des questions ciblées.	Il a compris les souhaits du client et les a traités de manière fondée. Les questions sont ciblées et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de guider le client (en fonction de ses souhaits) vers la personne ou le service compétents.**	L'élève connaît les démarches à suivre et les règles à observer pour guider le client et agit en conséquence.	Le client est guidé vers le département/la personne compétent(e). La démarche est conforme à la demande du client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer mentalement les réductions de prix indiquées et de les communiquer au client.**	L'apprenti estime par calcul mental le montant de la réduction ainsi que le prix réduit d'une marchandise. Il convertit les remises exprimées en pourcent en nombres fractionnaires. À partir d'exemples pratiques il détermine taux de pourcentages les plus courants.	Les conversions et les calculs sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Situation du point de vente (POVEN)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Situation du point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POVEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de nommer différents types de commerces (détaillant, grossiste, commerce stationnaire ou ambulant, vente par correspondance, vente directe). Fort de ces connaissances, il est en mesure de décrire son entreprise formatrice.**	L'élève connaît les différents types de commerce (grand magasin, hypermarché, supermarché, magasin discount, magasin spécialisé, e-commerce, …) et les décrit. Il se sert de ses connaissances pour décrire sa propre entreprise formatrice.	Il a correctement cité les différences entre les divers types de commerces. Il a décrit sa propre entreprise formatrice de manière correcte en utilisant les termes techniques adéquats. L'entreprise formatrice est décrite de manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de reconnaître et de décrire les différentes méthodes de vente ainsi que leurs avantages et désavantages.**	L'élève connaît les différentes méthodes de vente (vente conseil traditionnelle, vente libre-service assisté, vente libre-service, vente par distributeurs automatiques,...) et les décrit. Il mentionne les avantages et les désavantages de chaque méthode de vente et les explique.	Les différentes méthodes de vente sont correctement expliquées. Les avantages ainsi que les désavantages des différentes méthodes de vente sont décrites de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les règles de base de la présentation des marchandises et est capable de différencier les zones vendeuses par rapport au sens de circulation ainsi qu'à la disposition des marchandises dans le rayon. Il distingue les zones à forte et à faible rotation ainsi que les zones promotionnelles et les évalue d'après leur pouvoir de vente.**	L'élève identifie les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation. Il explique les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon (blocs horizontaux, verticaux ou mixtes, hauteur de placement, etc.) Il différencie les zones à forte et à faible rotation et précise l'impact des zones promotionnelles.	Les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation sont correctement identifiées. Les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon sont expliquées de façon claire et précise. Les zones à forte et à faible rotation sont correctement différenciées et l'impact des zones promotionnelles est correctement décrit.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès d'un commerce de détail.**	L'élève connaît les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès du point de vente et les explique. Il analyse et décrit un point de vente donné du point de vue de la méthode de vente, de la spécialisation, des prix, de l'assortiment et du site.	Les principaux critères de succès commercial d'un point de vente donné sont expliqués de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**A partir d'informations données, l'élève est capable de comparer les contextes concurrentiels de l'entreprise formatrice et des commerces de la région et des zones frontalières en termes de spécialisation, de prix, d'assortiment et de site et les décrit.**	L'élève décrit la position de l'entreprise formatrice sous l'angle de la méthode de vente, de la spécialisation, de l'assortiment et du site. Il décrit la situation de l'entreprise formatrice de manière cohérente. Pour décrire le contexte concurrentiel de l'entreprise formatrice il exploite les informations données de manière systématique.	Le positionnement concurrentiel de l'entreprise formatrice est correctement interprété à partir d'informations données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser les mesures simples de la vente et de la retouche 1 (FORVR3)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Réaliser les mesures simples de la vente et de la retouche 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de retoucher la longueur de pantalons et de jupes et de déterminer et d'appliquer les types de points requis.**	- L'apprenti prend des décisions concernant les types de points et l'épaisseur du fil. - L'apprenti applique les différentes coutures, en particulier les ourlets, les coutures à border, les coutures zigzag ainsi que les coutures rabattues et il les surfile.	- L'apprenti a correctement effectué la retouche. - Les ourlets et les coutures n'accusaient pas de froncements.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de retoucher la taille de pantalons et de jupes et de déterminer et d'appliquer les types de points requis.**	- L'apprenti prend des décisions concernant les types de points et l'épaisseur du fil. - L'apprenti applique les différentes coutures, en particulier les coutures à border, les coutures zigzag ainsi que les coutures rabattues et il les surfile.	- L'apprenti a correctement effectué la retouche. - Les coutures n'accusaient pas de froncements.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de repassage sur des pinces de taille et sur des coutures.**	- L'apprenti repasse les pinces de taille et les coutures. - L'apprenti applique différentes méthodes de repassage et il utilise les instruments, les machines ainsi que les accessoires de repassage requis. - L'apprenti tient compte de l'impact des paramètres de repassage sur la matière.	- L'apprenti a repassé les pinces de taille et les ourlets de manière compétente. - L'article retouché n'accusait pas de point brillant, ni de marque de pression.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler le résultat du travail et d'appliquer des mesures de maintien de la qualité.**	- L'apprenti vérifie les pinces de taille, les coutures et les ourlets pour s'assurer que le travail a été effectué de manière règlementaire. - L'apprenti vérifie la qualité des travaux de repassage. - Le cas échéant, l'apprenti corrige les imperfections.	- L'apprenti a respecté les critères de qualité. - L'apprenti a corrigé les erreurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe et de se concerter avec ses collègues/les autres apprentis à propos des travaux à effectuer.**	- L'apprenti annonce les travaux à effectuer. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel correct. - Le cas échéant, l'apprenti établit les travaux à effectuer. - L'apprenti respecte les accords passés.	- L'apprenti a annoncé les missions ainsi que les étapes de travail de manière compréhensible. - L'apprenti a correctement employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a fondamentalement respecté les accords passés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser les mesures simples de la vente et de la retouche 2 (FORVR4)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Réaliser les mesures simples de la vente et de la retouche 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accepter une commande de retouche, de prendre connaissance des souhaits de retouche du client et de les documenter conformément aux instructions internes.**	- L'apprenti identifie les souhaits du client et il s'entretient avec lui au sujet des retouches demandées. - L'apprenti contrôle l'état de l'article à retoucher. - L'apprenti documente la commande de retouche conformément aux instructions internes.	- L'apprenti a correctement accepté la commande de retouche. - L'apprenti a mentionné les détériorations éventuelles sur la commande de retouche et elles ont été confirmées par le client. - L'apprenti a enregistré et documenté la commande conformément aux règles internes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'épingler la retouche à effectuer sur un pantalon/sur une jupe (en particulier sous les aspects de la longueur et de la taille).**	- L'apprenti épingle les retouches à effectuer sur un pantalon/sur une jupe conformément au souhait du client avec les instruments usuels au sein de l'entreprise. - L'apprenti interroge le client pour savoir si la coupe du vêtement est convenable. - L'apprenti se rend compte si le client est à l'aise après l'épinglement de la taille.	- L'apprenti a correctement épinglé la longueur/la taille. - Le client était satisfait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de trier et d'entreposer les articles retouchés, les matériaux et les accessoires.**	- L'apprenti trie et entrepose les articles retouchés conformément aux instructions internes. - L'apprenti range et trie les matériaux ainsi que les accessoires et il les entrepose à l'endroit indiqué.	- L'apprenti a trié les articles retouchés de manière réglementaire pour qu'ils soient à la disposition des autres intervenants. - L'apprenti a entreposé toutes les pièces conformément aux instructions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir aimablement le client et de prendre congé en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français en fonction des circonstances (groupe cible) en tenant compte des instructions internes (également au téléphone).**	- L'apprenti connaît les règles internes en matière d'accueil/de prise de congé (également au téléphone) et il sait les appliquer. - L'apprenti s'adresse poliment au client. - L'apprenti se montre prévenant à l'égard du client. - L'apprenti change de langue si le client le souhaite.	- L'apprenti a respecté les règles internes en matière d'accueil/de prise de congé du client. - L'apprenti a poliment salué et pris congé du client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français (également au téléphone).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comprendre l'importance de l'attitude à l'égard du client, de se rendre compte de l'humeur du client et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'apprenti tient compte de l'humeur du client. - L'apprenti cherche à établir un contact visuel avec le client et il établit un contact avec le client. - L'apprenti connaît les signes indiquant l'humeur du client et il s'en rend compte. - L'apprenti connaît les mesures pour réagir à l'humeur du client et il les applique. - L'apprenti fait preuve d'amabilité et d'intuition psychologique.	- L'apprenti a compris et justifié l'importance d'une attitude prévenante à l'égard du client. - L'apprenti a adopté une attitude adaptée aux circonstances.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux attentes/aux souhaits du client au cours d'un entretien (également au téléphone) et de dispenser des informations simples en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français, en fonction des circonstances.**	- L'apprenti s'est renseigné au sujet des souhaits du client en personne et au téléphone. - L'apprenti est à l'écoute, il est attentif et il apprécie les souhaits du client. - L'apprenti prend connaissance des souhaits du client et il les reproduit correctement. - L'apprenti dispense des informations simples en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand, en fonction des circonstances.	- L'apprenti a convenablement compris les souhaits du client. - L'apprenti a dispensé des informations en luxembourgeois, en français ou en allemand.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous la guidance du tuteur et de faire état des sujets/des matières/des exercices étudiés au cours de la formation dans un allemand ou dans un français correct.**	- L'apprenti procède régulièrement à des inscriptions concernant les sujets/les matières/les exercices étudiés au cours de la formation sous la guidance du tuteur. - L'apprenti documente ses inscriptions de manière à ce qu'il soit en mesure de les consulter et de les récapituler ultérieurement. - L'apprenti veille à procéder aux inscriptions dans un délai bref par rapport à la période indiquée.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière cohérente et régulière. - L'apprenti a au moins rédigé cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Entretien de vente basique (ENTVE1)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Entretien de vente basique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTVE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de saluer le client et d'entamer l'entretien de vente de manière adéquate.**	L'apprenti salue le client en évitant des questions fermées et en utilisant des questions appropriées. Il réagit à la demande du client en adoptant une attitude attentionnée et bienveillante tout en posant des questions adaptées. Il veille à ce que le client soit à l'aise pendant l'entretien de vente.	Le client est salué par l'apprenti qui pose les bonnes questions. L'approche client est appropriée. L'entretien est ciblé et propice à la vente.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les différents types de clients face auxquels il sait adapter son comportement lors de l'entretien de vente.**	L'apprenti nomme les types de clients les plus fréquents (client expert, critique, bavard, silencieux, indécis) et explique la meilleure façon de les approcher. L'apprenti adopte un comportement adéquat face aux différents types de clients.	Les différents types de clients sont énumérés et l'approche à adopter est expliquée. Le comportement adopté face aux différents types de clients est adéquat.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en interprétant les signaux verbaux et non verbaux.**	L'apprenti se montre aimable et attentionné à l'égard du client. Il cerne les besoins du client en utilisant des questions pertinentes et des tournures adaptées à la situation. L'apprenti explique la signification ainsi que l'utilisation des questions ouvertes. Il réagit de manière appropriée à la demande du client. Il sait reconnaître si le client est à l'aise/mal à l'aise.	Le client est traité correctement et ses besoins sont cernés avec précision. La signification et l'utilisation des questions ouvertes sont adéquatement expliquées. L'attitude du client est bien interprétée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter au client une gamme de produits qui correspond à sa demande et de lui expliquer l'offre en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'apprenti présente un choix de produits correspondant aux attentes du client. Il explique le choix proposé de façon cohérente en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.	Les articles proposés correspondent aux attentes du client. Les différences entre les articles proposés sont expliquées de façon compréhensible. L'utilisation de l'allemand et du français est globalement correcte. (l'expression équivaut au niveau B1)
10 % (6 P)	**Pendant l'entretien de vente l'apprenti est capable de reconnaître le moment propice à la conclusion de la vente et de poser une question entraînant la décision d'achat.**	À partir de l'attitude et du discours du client, l'apprenti déduit que ce dernier est prêt à prendre sa décision d'achat. L'apprenti explique la signification ainsi que l'utilisation des questions fermées. Pour conclure la vente, l'apprenti pose une question fermée au bon moment.	Le moment de conclusion de vente est correctement discerné. La signification et l'utilisation des questions ouvertes sont adéquatement expliquées. La vente a aboutie grâce à une question fermée posée au bon moment.

20 % (12 P)	**L'apprenti maîtrise les calculs qui se présentent au cours d'un entretien de vente.**	L'apprenti maîtrise les différentes étapes du calcul de pourcentage et les applique correctement. Il calcule les déductions et les majorations de prix. Il calcule les longueurs, les surfaces et les volumes.	Tous les calculs sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Traitement de réclamations (RECLA)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Traitement de réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'accepter une réclamation courante et de vérifier sa justification en appliquant la loi et le règlement interne.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la raison de la réclamation, analyse les défauts et vérifie la justification de la contestation. Il applique la loi ainsi que le règlement interne en matière de garantie.	Les marchandises retournées sont correctement réceptionnées. La justification de la réclamation est vérifiée. La procédure est correcte et les règles sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de traiter une réclamation courante.**	L'apprenti se concerte avec son enseignant pour définir les étapes du traitement de la réclamation. Il distinguer les options possibles (remboursement, échange, retouche, nouvelle livraison, dédommagement, rabais) et de les appliquer conforme à la situation. L'option retenue est argumentée face à l'enseignant.	Les étapes du traitement de la réclamation sont disponibles. L'exécution de l'activité est correctement organisée. L'option retenue est correctement appliquée et argumentée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de mener un entretien de réclamation de manière pertinente avec le client (également au téléphone).**	L'apprenti adopte une attitude professionnelle, aimable et attentive à l'égard du client. Il prend connaissance des réclamations du client en posant des questions pertinentes et en s'exprimant de manière appropriée. Il propose une solution au client, qui répond à sa doléance et, le cas échéant, il signifie un refus au client de manière pertinente.	La réclamation est correctement saisie. Sa décision est expliquée de manière compréhensible et appropriée au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'échanger concernant les expériences et résultats de son travail.**	L'apprenti décrit la tâche, les résultats de son travail et sa manière de procéder. Il décrit ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	L'exécution des tâches est expliquée de manière appropriée. La description des expériences est correctement présentée à l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter ses démarches.**	Il décrit ses démarches à l'aide de documents simples (questionnaires, modes d'emploi, etc.).	La description des démarches est complète et ne comporte pas d'erreur. Les documents établis sont classés soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Interaction client (FORVR5)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Interaction client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de considérer des structures internes fondamentales et d'appliquer des règles internes.**	- L'apprenti connaît l'organigramme de l'entreprise formatrice et il est capable de le décrire approximativement. - L'apprenti connaît les règlementations internes et il les applique: o la structure des missions, o les instructions de travail, o les compétences, o le pouvoir de décision.	- L'apprenti a correctement désigné l'organigramme de son entreprise et il a répondu à des questions concernant les compétences.
10 % (6 P)	**L'apprenti présente des propositions de retouches adaptées au client en tenant compte de la conception du modèle et du respect de la fidélité au modèle.**	- L'apprenti applique les différentes techniques de l'entretien de vente. - L'apprenti connaît les typologies de clients différents et il les considère. - L'apprenti réagit aux demandes du client en adoptant une attitude attentionnée et en posant des questions adaptées aux circonstances. - L'apprenti s'assure que le client est à l'aise au cours de l'entretien. - L'apprenti vérifie l'adéquation des retouches proposées sous les aspects de la conception du modèle et de la fidélité au modèle.	- L'apprenti a désigné des options au client de manière compréhensive. - Le respect de la fidélité au modèle était assuré.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance d'une réclamation, d'en vérifier la justification et de procéder à un échange (en appliquant les règles en vigueur ainsi que les instructions internes).**	- L'apprenti se concerte avec son supérieur à propos des différentes étapes de la gestion. - L'apprenti distingue différentes options de dédommagement comme la retouche, le remplacement, la restitution ou la remise de prix et il est capable de les placer dans un contexte. - L'apprenti opte pour une méthode de dédommagement et il explique son choix à son supérieur. - L'apprenti établit une note de crédit en suivant les indications internes.	- L'apprenti a exécuté le travail de manière planifiée. - L'apprenti a produit un plan concerté pour l'accomplissement de la mission. - L'apprenti a correctement désigné et appliqué les options de dédommagement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer les articles en tenant compte des règles internes en fonction d'occasions et de sujets.**	- L'apprenti connaît les exigences auxquelles doit répondre l'emballage d'articles et il y répond convenablement. - L'apprenti connaît les instructions internes concernant les emballages et il les suit. - L'apprenti prend connaissance des souhaits des clients concernant les emballages cadeaux et il y répond.	- L'apprenti a convenablement emballé les articles en fonction des sujets et des emballages.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les règles de sécurité internes en vigueur et il les applique.**	- L'apprenti suit les instructions de sécurité avec le calme et les précautions de rigueur en cas d'alerte ou d'urgence. - L'apprenti est capable de décrire correctement les issues de secours ainsi que le point de rassemblement. - L'apprenti identifie correctement les sonneries d'alerte ainsi que les messages internes spécifiques. - L'apprenti applique les consignes correspondantes en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué l'ensemble des règles de sécurité internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les mesures antivol en vigueur en interne.**	- L'apprenti se concerte avec ses collègues à propos des dispositifs antivol à utiliser au sein de l'entreprise. - L'apprenti considère les bases légales ainsi que les règles internes en cas de vol à l'étalage. - L'apprenti connaît les différents dispositifs antivol et il est capable de s'en servir en fonction des produits.	- L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures antivol internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner à propos de produits d'actualité/nouveaux de la gamme de produits interne en consultant différents supports.**	- L'apprenti analyse la gamme de produits indiquée de manière systématique. - L'apprenti se procure des informations ainsi que des documents et il les réunit de manière autonome. - L'apprenti évalue les informations et il note les résultats.	- L'apprenti a décrit et analysé les résultats. - L'apprenti a documenté les connaissances qu'il a acquises personnellement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constater les options de retouche de pièces d'envergure (par exemple des vestes, des manteaux ou des blazers) et d'informer le client à propos du prix des retouches éventuelles.**	- L'apprenti identifie des options, par exemple pour retoucher une taille et/ou une longueur. - L'apprenti décrit les options de retouches. - L'apprenti informe le client en se référant à la liste des prix habituels en interne à propos des frais d'une retouche.	- L'apprenti a correctement identifié les options de retouches de pièces d'envergure. - L'apprenti a correctement désigné les options de retouches. - L'apprenti a indiqué les prix au client en suivant les instructions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'épingler les retouches de pièces d'envergure en fonction de la silhouette du client.**	- L'apprenti est capable d'épingler les retouches (par exemple la largeur des épaules ou le tour de taille) pour des pièces d'envergure (par exemple des vestes, des manteaux ou des blazers) en considérant la morphologie. - L'apprenti épingle les retouches de manière compétente en se servant d'outils habituels en interne et il s'assure de l'ajustement correct du vêtement après l'épinglage. - L'apprenti demande l'accord du client.	- L'apprenti a correctement tenu compte des mensurations. - L'apprenti a épinglé les retouches avec précision. - Le client a confirmé le résultat.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous la guidance du tuteur et d'y noter les sujets/les matières/les exercices étudiés en s'exprimant correctement en allemand ou en français.**	- L'apprenti note les sujets/les matières/les exercices (y compris les exercices partiels) étudiés au cours de la formation dans un texte en continu. - L'apprenti veille à s'exprimer de manière compréhensible et à employer des formulations correctes en allemand et en français. - L'apprenti classe les notes de manière cohérente et il vérifie qu'elles sont correctes et complètes.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière cohérente et régulière. - L'apprenti a noté l'ensemble des indications essentielles concernant les sujets/les matières/les exercices dans les sections correspondantes de la formation. - L'apprenti a correctement rédigé les rapports en français ou en allemand. - L'apprenti a établi au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Accepter des commandes de retouche complexe (FORVR6)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Accepter des commandes de retouche complexe**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les variétés de tissus en fibres naturelles les plus habituelles (coton, lin, soie et laine) et de désigner les propriétés essentielles.**	- L'apprenti est capable de distinguer les variétés de tissus en fibre naturelle les plus habituelles et de les désigner. - L'apprenti connaît les fondements des textiles et des fibres (naturelles) et il explique les propriétés respectives des fibres.	- L'apprenti a correctement identifié les tissus et il les a correctement désignés. - L'apprenti a désigné les propriétés essentielles des fibres naturelles.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les variétés de tissus en fibres synthétiques les plus habituelles (viscose, modal, lyocell, acétate, polyester et polyamide) et de désigner les propriétés essentielles.**	- L'apprenti est capable de distinguer les variétés de tissus en fibre synthétique les plus habituelles et de les désigner. - L'apprenti connaît les fondements des textiles et des fibres (synthétiques) et il explique les propriétés respectives des fibres.	- L'apprenti a correctement identifié les tissus et il les a correctement désignés. - L'apprenti a désigné les propriétés essentielles des fibres synthétiques.
20 % (12 P)	**L'apprenti capable de se procurer des suggestions concernant des variations de la mode de manière autonome, de développer des modèles correspondants et de les présenter.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des tendances les plus récentes dans la mode (en consultant des périodiques de mode et Internet). - L'apprenti crée une variation par rapport à la structure de base en appliquant des incisions et des coupes (par exemple des poches appliquées sur le devant). - L'apprenti présente ses idées au formateur/à ses collègues.	- La variation était ambitieuse. - L'apprenti a présenté ses idées de manière intéressante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'exécuter convenablement son travail en suivant les instructions.**	- L'apprenti prend connaissance des instructions orales et écrites du formateur. - L'apprenti suit les instructions au cours de l'accomplissement de la mission de travail. - L'apprenti commente le résultat avec le formateur.	- L'apprenti a correctement exécuté les travaux en suivant les instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Présentation marchandise (PRESM)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Présentation marchandise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRESM**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire et il est en mesure de les expliquer.**	L'élève connaît les principes d'implantation des rayons (allées pénétrantes et transversales, disposition en diagonale, circulation dirigée ou libre) dans la salle de vente et il sait les expliquer. Il connaît la notion de champ de vision du client et décrit l'angle de vision. Il tient compte du niveau de prix des produits, du caractère saisonnier et des propriétés des marchandises lors de la mise en place. Il sait expliquer l'incidence de la présentation verticale ou horizontale de la marchandise dans le rayon ainsi que des niveaux de présentation : « chapeau», « yeux », « mains » et « pieds ».	Les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire sont expliqués de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de sélectionner des emplacements d'exposition en fonction de critères commerciaux.**	L'élève connaît les principales règles commerciales concernant la disposition des marchandises et il sait les expliquer. Il connaît l'incidence des zones à rendement faible (zone froide) et à rendement fort (zone chaude). Il sait distinguer et sélectionner des zones à rendement faible et à rendement fort. Il analyse et explique l'implantation d'une surface de vente ainsi que la structure d'un planogramme. Il consigne les résultats obtenus.	L'élève a expliqué les règles commerciales régissant la présentation de marchandises de manière satisfaisante et cohérente. Il a correctement distingué entre en zones à rendement faible et à rendement fort. Il a expliqué les caractéristiques essentielles de la présentation et de la disposition des marchandises de manière compréhensible. Les résultats obtenus sont correctement consignés.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'énumérer et de décrire les principaux aspects susceptibles de stimuler le client à acheter.**	L'élève connaît la signification du choix des couleurs, du segment de prix, de la provenance et de la cohérence de la gamme de produits. Il explique les motivations d'achat. Il décrit l'effet des éléments suivants • Apparence générale de la présentation marchandise • Vue de près et de loin • Capteur visuel d'attention • Aspect général de l'extérieur et de l'intérieur du point de vente Il distingue les achats spontanés ou impulsifs des achats planifiés.	Les aspects essentiels sont décrits de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer l'importance d'un éclairage adéquat dans la promotion des ventes.**	L'élève décrit les effets de l'éclairage adéquat (création d'ambiance, différenciation d'espace, mise en évidence, accroche-regard, guidance client, visibilité correcte, …	L'élève a correctement décrit les différents effets de l'éclairage.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'évaluer et de documenter les différentes étapes de son travail.**	L'élève décrit les étapes de son travail à l'aide de documents (questionnaires, guides, ...) Il note les étapes.	L'élève décrit les étapes de son travail de manière claire et précise. Il a classé les documents préparés de façon ordonnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases du marketing (PROMO)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROMO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'expliquer différents types de produits.**	Il distingue : • Articles de marque • Marques de fabricant • Marques de distributeur • Produits blancs • Produits phares • Produits exclusifs Il sait expliquer les différences de prix entre produits similaires.	Les différenciations sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différentes techniques d'implantation et de présentation des marchandises dans la surface de vente.**	L'élève explique les principes de l'implantation par famille de produits, de la double implantation et de l'exposition promotionnelle. Il connaît les possibilités d'utilisation de matériel de décoration, de supports de vente spéciaux ainsi que des différents moyens de mise en évidence et les décrit. Il explique les principes de la présentation de marchandises axée sur le marketing sensoriel (vidéos, présentations, dégustations, toucher,…).	Il a cité techniques courantes d'implantation et de présentation des marchandises dans l'espace de vente et il les a décrites de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de préparer, seul ou en équipe, une présentation de marchandises d'après les instructions et les règles d'implantation. Il la présente à l'aide du média approprié.**	L'élève analyse la tâche à réaliser. Il prépare la présentation de marchandise (seul ou en groupe) en se concertant, le cas échéant, avec ses collègues pour exécuter les différentes étapes. Il connaît l'utilisation de différents médias de présentation : • Tableau à feuilles mobiles • Panneau d'affichage • Vidéoprojecteur (Beamer) Il présente le texte oralement à l'aide de mots clés qu'il a notés au préalable.	La présentation est conforme à la tâche réalisée. L'apprenti a utilisé correctement au moins un média de présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la fonction des principaux moyens et supports publicitaires ainsi que de se documenter de manière autonome concernant les différents types de promotion des ventes.**	Il connaît les moyens et les supports publicitaires (annonces, brochures, dépliants, affiches, courrier publicitaire, spots radio et télé, internet, réseaux sociaux, applications mobiles, …) Il explique les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il se sert de médias différents pour trouver des informations. Il maîtrise l'utilisation d'un moteur de recherche (recherche d'informations). Il recherche et organise les informations. Il consigne les résultats.	Il a cité les principaux moyens et supports publicitaires. Il a convenablement expliqué les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il a documenté ses recherches, pour une consultation ultérieure

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des mesures qui contribuent à la fidélisation du client.**	Il désigner et distingue différentes démarches favorisant la fidélisation du client : • Accueil client • Service client • Traitement des réclamations • Echantillons • Remises en nature (x + n gratuit) • Remise en nature (acheter x, payer x - n), • Cartes de fidélité • … Il explique correctement la mise en œuvre des différentes démarches.	Il a expliqué de manière compétente différentes démarches favorisant la fidélisation du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Planifier et préparer les tâches complexes des commandes de la retouche (FORVR7)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Planifier et préparer les tâches complexes des commandes de la retouche**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORVR7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti se renseigne au sujet de la construction de différents fils textiles et il est capable d'en déduire des propriétés.**	- L'apprenti distingue les fils ainsi que les fils retors à partir de leur aspect. - L'apprenti désigne les propriétés pour différents domaines d'affectation.	- L'apprenti a sélectionné du fils ou du fil retors en fonction du traitement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les différents types de tissage.**	- L'apprenti identifie les surfaces textiles composées de chaînes et de trames. - L'apprenti est capable d'énumérer les caractéristiques typiques des trois fixations de base et il en désigne les propriétés. - L'apprenti identifie la fixation à partir d'un tissu.	- L'apprenti a correctement indiqué les types de tissage. - L'apprenti a correctement expliqué les principales propriétés des fixations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner de nouveaux modèles en se référant à des modèles existants (vêtements finis).**	- L'apprenti confectionne des matrices de coupes, par exemple de sacs, de cols et de manchettes. - L'apprenti coupe les modèles correspondants, par exemple à partir d'étoffe supérieure, de doublures ou de triplures.	- L'apprenti a correctement confectionné les matrices. - L'apprenti a coupé les modèles en tenant compte des marges de couture.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les identifications des textiles ainsi que les symboles d'entretien et il est capable de s'en servir de manière compétente.**	- L'apprenti identifie l'ensemble des identifications des textiles et des symboles d'entretien. - L'apprenti explique les identifications des textiles ainsi que les symboles d'entretien.	- L'apprenti a tenu compte des symboles d'entretien lors du traitement de la pièce de travail. - L'apprenti a correctement expliqué les identifications des textiles ainsi que les symboles d'entretien.
10 % (6 P)	**L'apprenti décide de manière autonome de quelle manière et sous quelle forme une commande de retouche sera effectuée.**	- L'apprenti désigne les travaux à effectuer. - L'apprenti sélectionne la technique appropriée.	- L'apprenti a correctement accompli la mission de retouche.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents types de fermetures-éclair.**	- L'apprenti est capable de distinguer et de désigner les types de fermetures-éclair les plus fréquents.	- L'apprenti a correctement distingué et désigné les fermetures-éclair.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner les différents éléments d'un vêtement.**	- L'apprenti désigne les différents éléments, comme par exemple les parties avant et arrière, les manches, etc.	- L'apprenti a correctement désigné les éléments.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser les tâches complexes des commandes de la retouche 1 (FORVR8)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Réaliser les tâches complexes des commandes de la retouche 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît différentes méthodes pour fixer des fermetures éclair dans de petites pièces.**	- L'apprenti fixe des fermetures éclair invisibles à la machine à coudre. - L'apprenti fixe une fermeture éclair avec ligne de trous.	- L'apprenti a fixé les fermetures éclair de manière compétente. - L'apprenti a maintenu la forme et l'apparence de la fermeture éclair.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de modifier des coutures au milieu et/ou des coutures latérales sur de grandes pièces.**	- L'apprenti répartit l'embu aux endroits indiqués.	- L'apprenti a assemblé les coutures au milieu de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de repasser les différentes coutures au milieu et/ou les différentes coutures latérales en tenant compte de la forme et de l'apparence.**	- L'apprenti sélectionne correctement les différents outils de travail, par exemple des coussins d'air pour les courbes ou des tabliers à pointes pour le velours. - L'apprenti règle la température requise.	- L'apprenti a repassé les coutures latérales de manière compétente. - Aucun point de pression n'apparaissait du côté droit de l'étoffe.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les méthodes de transformation de braguettes.**	- L'apprenti applique des coins à onglets à la boutonnière. - L'apprenti adapte les longueurs des côtés de la braguette en fonction de dimensions indiquées.	- L'apprenti a proprement cousu le coin à onglet. - Les deux côtés des braguettes avaient la même longueur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rétrécir une manche conformément aux indications.**	- L'apprenti ouvre et rétrécit les manches de blouses, de chemises, de vestes ou de blousons de manière compétente.	- L'apprenti a rétréci la manche dans le respect de l'original.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous la guidance du tuteur, d'y noter les sujets/les matières/les exercices étudiés au cours de la formation dans un français ou dans un allemand correct, d'utiliser des termes professionnels dans les rapports et de les compléter avec des illustrations, des esquisses et des arguments personnels.**	- L'apprenti ajoute régulièrement des données concernant les sujets/les matières/les exercices étudiés au cours de la formation sous guidance. - L'apprenti rédige les données d'une manière compréhensible et cohérente en français ou en allemand. - L'apprenti emploie les termes professionnels corrects. - L'apprenti complète les rapports avec des illustrations et des esquisses en relation avec les sujets/avec les missions. - L'apprenti résume les difficultés/les problèmes qu'il a connus au cours du traitement des matières/des exercices et il les signale.	- L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage d'une manière cohérente et régulière. - L'apprenti noté l'ensemble des données principales concernant les sujets/les matières/les exercices étudiées au cours des étapes correspondantes de la formation. - L'apprenti a correctement employé les termes professionnels. - Les illustrations et les esquisses ajoutées correspondaient aux rapports. - L'apprenti a rédigé au moins cinq rapports par semestre.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse et dénuée de préjugés à l'égard du client lors de l'essayage.**	- L'apprenti adopte une attitude naturelle et détendue. - L'apprenti explique sa méthode avant et pendant l'essayage.	- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard du client. - L'essayage s'est déroulé naturellement et sans contrainte. - L'apprenti a expliqué les étapes de travail d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer les calculs de prix (TEVEC)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les calculs de prix**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEVEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments de la structure des prix.**	L'élève connaît et explique les différents éléments de la structure/fixation des prix : • le prix catalogue (le prix d'achat brut), la remise accordée à l'acheteur, le prix d'achat net, l'escompte) • le prix d'achat (prix d'achat effectif, prix d'achat net net) • les frais d'achat, les frais de transport, • le coût d'achat (acquisition), • les frais de vente (frais généraux et de distribution), le prix de revient, • le bénéfice, le prix de vente HTVA, la TVA, le prix TTC.	Les principaux éléments de la structure des prix sont correctement distingués, désignés et expliqués. L'attribution des différents postes et coûts aux différents types de frais est correct. Les erreurs éventuelles sont corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de calcul abrégé et d'effectuer les opérations correspondantes.**	L'élève connaît et explique les termes suivants: • coefficient multiplicateur, • marge théorique, • marge commerciale. L'élève connaît et applique les formules de calcul abrégé. L'élève calcule le prix à payer en tenant compte des remises et des escomptes accordés au client. Il contrôle ses calculs.	Les calculs effectués sont corrects. Les formules du calcul abrégé sont correctement appliquées. Les remises et les escomptes accordées au client sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le pourcentage correspondant aux extras (bon d'achat, marchandises gratuites, remises en nature).**	Les étapes de calcul sont connues et appliquées de la manière suivante: • il détermine la valeur de base, • il calcule la valeur des extras, • il calcule le pourcentage. • Il contrôle ses calculs.	Les opérations de calcul sont correctement effectuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les taux de TVA en vigueur et de calculer correctement le montant de TVA pour un article donné.**	L'élève connaît les différents taux de TVA en vigueur au Luxembourg et il les attribue aux différents groupes de marchandises. L'élève calcule le prix de vente HTVA en tenant compte du prix de vente définitif et du taux de TVA. L'élève part du prix de vente HTVA et du prix de vente définitif pour calculer le taux de TVA. Il contrôle ses calculs.	La distinction entre les différents taux de TVA en fonction des groupes de marchandises est correcte. Les calculs sont corrects
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix (calcul du prix d'achat, calcul du coût d'achat, calcul du prix de vente) et d'effectuer les opérations nécessaires.**	L'élève comprend les principes du calcul des prix. L'élève explique les opérations de calcul en se référant au schéma de calcul donné.	Le schéma de calcul est expliqué de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Mener un entretien de vente complexe (ENVEC)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Mener un entretien de vente complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de citer et de décrire les principales étapes d'un entretien de vente complexe.**	L'apprenti cite et décrit les principales étapes d'un entretien de vente complexe : • Prise de contact, accueil • Découverte et analyse du besoin de client • Présentation du produit • Identification du produit • Argumentation • Réponse aux objections • Annonce du prix • Réalisation d'une vente alternative, complémentaire, additionnelle, • Conclusion de la vente • Prise de congé	Les étapes essentielles d'un entretien de vente complexe sont énumérées et expliquées de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le besoin du client de façon directe ou indirecte en posant les questions pertinentes et de cerner correctement la demande ainsi que la décision d'achat du client et d'y répondre de manière appropriée.**	Dans le cadre d'une simulation d'un entretien de vente l'élève pose des questions ouvertes pour obtenir un maximum d'informations de la part du client (détermination directe). Il propose une « offre d'essai » tout en observant la réaction, positive ou négative, du client. Il demande au client de préciser ce qui lui plaît, respectivement ce qui lui déplaît. Il donne la possibilité au client de goûter le produit, de le toucher, de l'essayer, etc. Lors d'un entretien de vente simulée l'élève est en mesure d'interpréter les indices qui permettent de reconnaitre le souhait d'achat du client et d'y donner suite. Il reconnait le moment où le client est prêt à prendre une décision d'achat et pose la question de conclusion de vente. Il consolide la décision du client par des arguments de vente pertinents.	Les besoins du client ont été déterminés de façon directe et indirecte moyennant des questions ouvertes et une offre d'essai adéquate. L'élève a obtenu des données suffisantes pour déterminer le besoin du client. Les signes verbaux et non verbaux sont interprétés de façon correcte et le moment de la décision d'achat du client est cerné. La question de conclusion de vente adéquate a été posée au bon moment.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles de la présentation du produit et est en mesure de les mettre en pratique lors de l'entretien de vente.**	Dans le cadre d'un entretien de vente simulé, il présente le produit au bon moment. Il présente le produit adéquat en nombre suffisant. Il propose des articles à différents prix et annonce le prix du produit choisi au bon moment. Le cas échéant il fait une offre alternative. Il propose au client des offres complémentaires et additionnelles.	Les règles de la présentation du produit sont connues et mises en pratique lors de la simulation de la vente simulée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des situations de vente particulières et de décrire l'attitude que doit adopter le vendeur dans chacune de ces situations ainsi que d'expliquer l'importance d'une activité de vente efficace tant au niveau du chiffre d'affaires, que du bénéfice et de la satisfaction du client.**	L'élève cite des circonstances de vente particulières : • grande affluence, • service simultané à plusieurs clients, • achat de cadeaux • achat spontané, • achat planifié, • rupture de stock. En cas de rupture de stock, l'élève réceptionne une commande client. Il explique l'attitude que le personnel de vente doit adopter lors des situations de vente décrites ci-dessus. Il connaît et explique l'impact d'une activité de vente efficace sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice. Il explique les conséquences de : • un service non professionnel, professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; • des conseils professionnels	• professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; des conseils professionnels
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les principales dispositions légales en vigueur dans le commerce et d'en expliquer les principes.**	L'élève s'informe sur les sujets suivants : • heures d'ouverture et de fermeture légales dans le commerce, • concurrence déloyale, • affichage des prix, • de la loi sur les poids et les mesures, • période des soldes, • traitement des réclamations, • conditions de garantie. L'élève explique les dispositions légales de base.	Les principales dispositions légales sont connues et expliquées de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Appliquer les techniques de vente complexes (FORVR9)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de vente complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR9**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des propriétés de qualité et déterminantes pour les prix ainsi que des possibilités d'affectation et d'application des articles d'un groupe de marchandises.**	- L'apprenti s'informe au sujet des propriétés de qualité et déterminantes pour les prix ainsi que des possibilités d'affectation et d'application des marchandises respectives. - L'apprenti comprend les indications et il les explique correctement au client. o L'apprenti présente le rapport qualité-prix. o L'apprenti présente d'abord les articles de la catégorie de prix moyenne, puis les articles de la catégorie de prix supérieure. o L'apprenti mentionne les effets de mode et les tendances. o L'apprenti dispense au client des informations détaillées à propos de la qualité et des performances du matériel pour les articles présentés. o L'apprenti attire l'attention du client sur la facilité d'entretien. o L'apprenti dispense des informations au sujet des propriétés d'utilisation, du mode d'emploi, de l'affectation et de la durée de vie du produit.	- L'apprenti a fourni des explications/des informations satisfaisantes au sujet de la qualité des marchandises et des différences de prix entre les articles et le client n'a pas posé de questions supplémentaires. - L'apprenti a expliqué les affectations et les applications possibles des articles d'une manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les motivations d'achat et les souhaits des clients en écoutant activement ainsi qu'en posant des questions et de se servir des informations au cours d'entretiens de vente.**	- L'apprenti se tourne vers le client, il observe ses réactions et il l'écoute attentivement. - L'apprenti applique différentes techniques de questionnement pour déterminer les souhaits du client. - L'apprenti pose des questions appropriées pour déterminer les motivations d'achat et les souhaits du client. - L'apprenti se sert des informations pour développer ses arguments. - L'apprenti s'assure que le client l'a bien compris. - L'apprenti approuve la décision du client. - L'apprenti demande discrètement si le client a encore besoin d'autre chose.	- L'apprenti a compris les motivations d'achat et les souhaits du client d'une manière satisfaisante et il en a tenu compte au cours de l'entretien de vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des conditions de reprise légales, des possibilités de reprise internes et de la mise au rebut écologique des marchandises.**	- L'apprenti connaît les conditions de reprise légales ainsi que les possibilités de reprise internes et il les explique au client. - L'apprenti dispense au client des informations compétentes à propos de la mise au rebut écologique des marchandises.	- L'apprenti a expliqué les conditions de reprise légales, les possibilités de reprise internes ainsi que les possibilités de mise au rebut écologique d'une manière compétente et compréhensible au client. - Le client a été informé au sujet des modalités de reprise et de la mise au rebut des marchandises.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux arguments du client de manière à favoriser la vente et d'encourager la décision d'achat du client en appliquant des techniques de questionnement et de conversation d'une manière ciblée.**	- L'apprenti connaît et applique d'une manière ciblée les principaux éléments de plusieurs techniques d'entretien favorisant la vente: o les questions de contrôle, o les questions alternatives/les questions globales, o la recherche d'approbation. - L'apprenti s'assure qu'il a bien compris les objections du client en posant des questions de contrôle. - L'apprenti propose des alternatives. - L'apprenti expose les avantages de l'article qui a retenu l'attention du client. - L'apprenti mentionne les prestations de l'entreprise au cours de l'entretien de vente. - L'apprenti réagit aux objections et aux arguments du client d'une manière appropriée: il adopte une attitude sereine, il s'exprime d'une manière claire et compréhensible et il entretient le contact visuel.	- L'apprenti a appliqué les techniques d'entretien favorisant la vente d'une manière ciblée et convaincante. - Le client a manifesté sa disposition à acheter l'article.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de proposer des alternatives au client, dans le but d'encourager la décision d'achat et de conclure la vente.**	- L'apprenti présente des articles d'autres marques de qualité identique ou supérieure. - L'apprenti justifie les différences de prix. - L'apprenti explique les compositions différentes des articles. - L'apprenti souligne les différences entre les marques de fabricants et les marques commerciales au cours de l'entretien de vente. - L'apprenti explique patiemment et en détail les alternatives au client. - L'apprenti attend le commentaire du client à propos des articles présentés.	- L'apprenti a présenté des alternatives qui offrent une réponse possible à la demande du client. - Le client a manifesté/signalé son intérêt.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la réservation de marchandises (éventuellement en échange du paiement d'un acompte) dans le respect du règlement interne.**	- L'apprenti accuse la réception de l'acompte payé et émet une quittance adéquate. - L'apprenti appose une marque de réservation à l'article et il le repose à l'endroit indiqué.	- L'apprenti a respecté toutes les étapes lors de la réservation d'un article et il a effectué les opérations de manière règlementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les souhaits du client après avoir observé, écouté activement et posé des questions et de réagir au cours de l'entretien de vente.**	- L'apprenti se montre patient et compréhensif à l'égard du client. - L'apprenti écoute attentivement le client. - L'apprenti détermine les souhaits du client en posant des questions appropriées. - L'apprenti réagit aux souhaits du client d'une manière adaptée aux circonstances. - L'apprenti observe les formes de communication non verbales au cours de l'entretien avec le client.	- L'apprenti a compris les souhaits du client et il en a tenu compte au cours de l'entretien de vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'inciter le client à faire des achats complémentaires et de lui proposer d'autres accessoires.**	- L'apprenti se procure un aperçu de toute la gamme de produits d'un groupe de marchandises. - L'apprenti conseille le client lors du choix des accessoires en fonction des propriétés techniques et des possibilités d'affectation. - L'apprenti sait attribuer des accessoires appropriés aux différents articles et il sait décrire leur utilité: o utilisation élargie, o utilisation facilitée. - L'apprenti met à profit sa connaissance des articles. - L'apprenti présente les accessoires d'une manière agréable et discrète, sans insister. - L'apprenti attire l'attention du client sur les promotions bon marché. - L'apprenti attire l'attention du client sur les nouveautés.	- L'apprenti a proposé des articles complémentaires et des accessoires appropriés au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente, d'y retenir les sujets/les contenus/les problèmes étudiés dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter les rapports avec des termes professionnels, des images, des schémas et des arguments personnels.**	- L'apprenti rédige des rapports d'une manière autonome et régulière à propos des sujets et des problèmes traités dans le cadre d'une section précise de la formation. - L'apprenti documente les résultats du problème/de la mission ainsi que la méthode utilisée d'une manière cohérente et il les illustre avec des schémas et des images. - L'apprenti fait état des risques/des problèmes particuliers à observer. - L'apprenti prend des notes à propos des techniques de travail appliquées pour traiter les sujets et les problèmes.	- L'apprenti a alimenté son carnet d'apprentissage de manière autonome. - L'apprenti a repris l'ensemble des données essentielles à propos des sujets/des contenus/des problèmes dans les sections correspondantes de la formation. - L'apprenti a utilisé des termes professionnels, des illustrations et des schémas appropriés. - L'apprenti a rédigé au moins cinq rapports par semestre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter une commande de retouche complexe, de répondre aux souhaits du client en dispensant des conseils, de procéder à l'essayage et de convenir des prix ainsi que des délais en fonction des conditions internes.**	- L'apprenti est capable de répondre aux souhaits du client en dispensant des conseils et de procéder à l'essayage de manière compétente. - L'apprenti est capable de déterminer le prix correct pour la retouche demandée. - L'apprenti est capable de fixer un délai en fonction du livre de commandes de l'entreprise.	- L'apprenti a correctement effectué l'essayage. - L'apprenti a correctement fixé le prix en fonction des conditions internes. - L'apprenti a correctement fixé un délai. - L'apprenti a accompli la mission dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Définir la coupe et la taille (FORVR10)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Définir la coupe et la taille**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR10**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance d'une commande de retouche pour le remplacement de la fermeture-éclair d'un grand vêtement (anorak) et d'accomplir la mission.**	- L'apprenti sélectionne une fermeture-éclair appropriée en accord avec le client. - L''apprenti est capable de compléter la fiche de retouche conformément aux consignes internes. - L'apprenti est capable de remplacer correctement une fermeture-éclair.	- L'apprenti a correctement pris connaissance de la commande de retouche. - L'apprenti a sélectionné une fermeture-éclair appropriée. - L'apprenti a correctement fixé la fermeture-éclair.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constater les tailles de confection, par exemple de chemises ou de jeans.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les tailles de confections constatées et de convertir les tailles européennes en pouces. - L'apprenti est capable de renseigner le client à propos de la taille correcte d'une chemise en se référant aux dimensions constatées.	- L'apprenti a correctement expliqué et converti les tailles en pouces. - L'apprenti a correctement déterminé l'encolure.
30 % (18 P)	**L'apprentie st capable d'identifier les proportions du corps humain et de conseiller le client en conséquence.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la proportionnalité esthétique (le "nombre d'or").	- L'apprenti a sélectionné, respectivement épinglé, la tenue/le vêtement en fonction des proportions du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gestion de documents commerciaux (GEDOC)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Gestion de documents commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEDOC**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève désigne les données requises à propos de la prestation (type, quantité, date, prix, Numéro de TVA,…), du paiement et du prestataire (société, adresse). Il établit un formulaire de facture et le remplit. Il tient compte d'un taux de rabais indiqué. Il indique le taux de TVA applicable ainsi que le montant résultant. Il tient compte des frais de transport, des acomptes, des emballages consignés, de la reprise des emballages. Il vérifie la facture établie.	L'élève a intégralement rempli le formulaire de facture. Il a intégralement saisi toutes les indications requises. Il a vérifié l'exactitude de la facture établie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une offre détaillée en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève prend en compte les données requises pour l'établissement d'une offre. L'élève connaît et sait expliquer les expressions couramment utilisées dans l'établissement d'offres. L'élève établit une offre et vérifie que les données sont complètes.	L'élève présente une offre correcte. L'élève a tenu compte de l'ensemble des indications de l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification et l'importance des justificatifs d'achat et de vente dans le commerce au détail et de les gérer de manière compétente et soignée.**	L'élève connaît et explique la signification et la portée des justificatifs d'achat et de vente. Il désigne les obligations résultant des contrats de vente et des conditions générales de vente. Il désigne et explique les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…). Il classe les justificatifs correctement et applique les modes de classement soit par ordre chronologique soit par alphabétique. Il connaît et vérifie les justificatifs d'achat et de vente. Il établit des justificatifs précis et complets conformément aux instructions.	L'élève a expliqué l'utilité et décrit l'importance des justificatifs d'achat et de vente de manière claire et précise. Il a correctement classé les documents, aussi bien par ordre chronologique que par ordre alphabétique. Les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…) sont nommées et expliquées de façon claire. Il a vérifié les justificatifs d'achat et de vente de manière compétente. Il a dûment établi et intégralement rempli les justificatifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter une tâche, de suivre les instructions de l'enseignant à la lettre et de corriger les erreurs éventuelles.**	L'élève accepte la tâche. Il s'informe au sujet de la tâche. Il structure les informations. Il pose des questions en cas de doute. Il planifie et note les opérations à effectuer. Il observe les instructions de l'enseignant. Il vérifie le résultat du travail. Il détecte et corrige les erreurs.	L'élève a réuni des informations ciblées au sujet de la tâche. Il a suivi les instructions. Il a corrigé les erreurs éventuelles. Il a correctement effectué la tâche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Apprendre les bases de l'encaissement (BASEN)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Apprendre les bases de l'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASEN**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser un aperçu des différentes activités dans l'espace caisse et d'en décrire et expliquer l'utilité.**	L'élève connaît et décrit différents types et systèmes de caisse. Il se procure un aperçu des travaux à effectuer à la caisse (préparation de l'espace caisse, encaissement, aide à emballage, etc.) et il décrit ces activités. Il distingue entre paiement en espèces et par carte bancaire et il décrit les règles d'encaissement correspondantes. Il distingue entre ticket de caisse et quittance. Il établit le ticket de caisse conformément aux instructions. Il établit une quittance conformément aux instructions et il acquitte les justificatifs de paiement en bonne et due forme. Il explique l'importance des justificatifs de paiement en cas de réclamation.	L'élève a correctement décrit les différents types et systèmes de caisse. Il a décrit les tâches à effectuer à la caisse de manière compréhensible. Il a distingué et correctement décrit les règles d'encaissement en vigueur pour les différentes modes de paiement. Il a correctement établi les justificatifs d'encaissement
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le solde de caisse en effectuant un contrôle standard. Il est en mesure d'assurer la vérification du relevé de caisse et de participer à l'établissement du récapitulatif de ce dernier.**	L'élève connaît et effectue les différentes étapes de la détermination du solde de caisse: • saisie du fond de caisse initial • saisie des recettes, • saisie des prélèvements, • remplir la fiche de comptage • Faire le rapprochement entre le solde effectif et le solde théorique. Il connaît et effectue les étapes standards du contrôle de caisse. Il différencie entre comptage de fin de journée et contrôle inopiné de la caisse. Il vérifie le relevé de caisse conformément aux instructions et il participe à l'établissement du récapitulatif du relevé de caisse. Il effectue les tâches qui lui sont confiées avec soin et évalue sa façon de procéder.	L'élève a correctement déterminé le solde en caisse. Il a effectué un contrôle de caisse standard. Il a respecté les étapes requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les signes de sécurité visuels et tactiles pour vérifier l'authenticité des billets.**	L'élève connaît et désigne les différents billets et pièces en euro. Il vérifie les billets en se référant aux signes de sécurité.	L'élève a énuméré la valeur des différentes coupures. Il a correctement vérifié les billets en se référant aux signes de sécurité. Il a contrôlé avec soin au moins trois caractéristiques.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les éléments de base du paiement sans numéraire et d'en décrire sommairement le déroulement ; il est en mesure de décrire les opérations spécifiques lors de l'acceptation des paiements en numéraire.**	L'élève connaît les différents moyens de paiement sans numéraire et dénombre leurs caractéristiques distinctives. Il explique les étapes standard du paiement sans numéraire. L'élève connaît et décrit les différentes étapes du paiement en numéraire: • nommer la somme à payer • réceptionner l'argent du client, • vérifier le montant reçu, • rendre la monnaie • ranger l'argent dans la caisse Il explique quelles données doivent figurer sur la quittance délivrée au client à la fin de l'encaissement.	Les différents moyens de paiement sans numéraire ainsi que leurs caractéristiques distinctives sont énumérés de façon correcte. Les étapes standard du paiement sans numéraire sont expliquées de manière cohérente. L'élève connaît les différentes étapes du paiement en liquide et il les a correctement décrites.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire différentes mesures servant à la fidélisation des clients.**	L'élève connaît et désigne différentes mesures de fidélisation des clients: • carte client, (carte de fidélité, carte de bonus,…) • bons (bons d'achat, coupons de réduction, bons cadeaux,…) • carte cadeaux, chèques cadeaux • timbre-ristourne • … L'élève expose les aspects fondamentaux et les caractéristiques des différentes mesures.	L'élève a énuméré au moins quatre mesures de fidélisation et les décrit de façon pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Effectuer les tâches dans l'espace caisse (FORVR11)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les tâches dans l'espace caisse**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR11**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti assume l'ensemble des tâches/des activités à effectuer pour préparer la caisse d'une manière autonome et responsable.**	- L'apprenti contrôle la propreté de son poste de travail quand il prend son service. - L'apprenti prépare la caisse, il vérifie la monnaie dont il dispose et il suit les consignes. - L'apprenti contrôle l'intégralité du petit matériel: o rouleaux de rechange pour l'imprimante de la caisse et l'imprimante CETREL, o ciseaux, o ruban adhésif, o rouleau, o stylo à bille, o bloc-notes, calculatrice, o formulaires (quittances, bons d'achat, coupons de garantie). - L'apprenti nettoie régulièrement les scanneurs et le tapis roulant. - L'apprenti vérifie qu'il dispose de matériel d'emballage, de sachets et de sacs en quantités suffisantes.	- Le poste de travail était dans un état propre. - L'apprenti a contrôlé le petit matériel. - Le scanneur et le tapis roulant ont été nettoyés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir la procédure d'encaissement d'une manière règlementaire, rapide et fiable.**	- L'apprenti salue le client. - L'apprenti scanne les articles avec le lecteur de codes-barres (en faisant passer les articles au-dessus du lecteur). - L'apprenti connaît le code EAN de son entreprise formatrice et il le saisit. - L'apprenti saisit le code PLU (Product Lockup Code). - L'apprenti indique clairement le montant à régler en regardant le client. - L'apprenti reçoit l'argent liquide, il le soumet à un contrôle, il le dépose à un endroit indiqué à portée de vue du client, il saisit le montant reçu et il indique le montant à rendre. - L'apprenti remet le ticket de caisse ainsi que la monnaie de retour au client (soit sur le comptoir, soit dans la main tendue). - Une fois cette opération effectuée, l'apprenti dépose les billets de banque et la monnaie dans la caisse (dans le tiroir-caisse). - L'apprenti vérifie l'identité du détenteur d'une carte de crédit, dont les données sont automatiquement saisies par le lecteur, en contrôlant la signature du porteur ou le code PIN. - L'apprenti établit une preuve d'achat (une garantie) dans la mesure des besoins. - Une fois l'opération de paiement effectuée et si le client le souhaite, l'apprenti établit une facture/une quittance qui indique le montant de la TVA. - L'apprenti remercie le client et il prend congé. - L'apprenti tient compte des réductions et des bons d'achat lors de l'encaissement. - L'apprenti gère les échanges et les réclamations à la caisse, il effectue les modifications correspondantes et il vérifie la conformité des opérations.	- L'apprenti a salué le client. - L'apprenti a scanné tous les articles d'une manière compétente. - L'apprenti a clairement indiqué le montant à régler. - L'apprenti a effectué l'opération de paiement d'une manière règlementaire. - L'apprenti a effectué les opérations rapidement et néanmoins soigneusement. - L'apprenti a correctement accepté les bons d'achat. - L'apprenti a observé et enregistré les réductions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des modes de paiement habituels ainsi que de leurs avantages et de leurs inconvénients et d'appliquer les consignes internes en vigueur en matière d'acceptation de monnaies étrangères.**	- L'apprenti informe le client au sujet des modes de paiement habituels (tickets-restaurant, chèques-cadeaux, etc.). - L'apprenti connaît les modalités de ces modes de paiement (il sait par exemple que les frais appliqués aux paiements par carte de débit sont inférieurs aux frais appliqués aux paiements par carte de crédit) et il explique les avantages ainsi que les inconvénients au client. - L'apprenti connaît et applique les consignes internes en matière d'acceptation de monnaies étrangères.	- L'apprenti connaît les modalités des moyens de paiement habituels et il les a expliquées au client d'une manière compréhensible. - L'apprenti maîtrise l'utilisation des monnaies étrangères. - L'apprenti a respecté les consignes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer un aperçu des articles à enregistrer à la caisse en appliquant les procédures de contrôle habituelles au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît et applique les consignes de contrôle internes suivantes: o Il demande à contrôler les paniers, chariots, etc. o Il s'assure que l'ensemble des articles à saisir/toutes les marchandises se trouvent sur le tapis roulant. o Il se rend compte que des clients (en particulier des enfants) ne tiennent pas d'articles dans les mains. o Il contrôle les crochets des chariots. o Il se rend compte de la présence de corps creux, d'emballages ouverts. o Il vérifie la conformité du contenu des emballages. o Il vérifie l'adéquation des éléments présentés lors de l'encaissement. o Il se rend compte des inadéquations éventuelles entre les éléments et il en informe le client.	- L'apprenti a appliqué les principales mesures de contrôle lors de l'enregistrement des articles. - L'apprenti a détecté tous les articles dissimulés. - L'apprenti connaît les caractéristiques servant au contrôle de l'adéquation des éléments présentés et il les a observées. - L'apprenti a détecté les inadéquations éventuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le solde de caisse en fin de journée/à la fin de son service, de faire les comptes, d'établir et d'évaluer des relevés de caisse et, en cas de besoin/de divergences, d'effectuer un contrôle de caisse dans le respect des consignes internes.**	- L'apprenti fait les comptes. - L'apprenti établit un relevé de caisse conformément aux instructions. - L'apprenti participe au récapitulatif des relevés de caisse. - L'apprenti contrôle/évalue le relevé de caisse et il note les divergences éventuelles. - L'apprenti applique les mesures de contrôle internes pour vérifier la conformité des soldes de caisse. - L'apprenti connaît les consignes internes et il les applique en cas de dysfonctionnement du système.	- L'apprenti a fait les comptes conformément au règlement interne. - L'apprenti a établi un relevé de caisse. - L'apprenti connaît les consignes et il les a appliquées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conseiller les clients aimablement et attentivement en observant les formules à appliquer pour s'adresser au client à l'espace caisse.**	- L'apprenti salue le client, il prend congé du client et il remercie le client. - L'apprenti veille à s'adresser poliment au client. - L'apprenti regarde le client quand il lui adresse la parole. - L'apprenti écoute patiemment le client et, le cas échéant, il lui dispense les explications nécessaires. - L'apprenti réagit d'une manière appropriée à l'attitude difficile d'un client et il fait preuve de la discrétion et du tact nécessaires.	- L'apprenti a observé les règles internes pour s'adresser aux clients. - L'apprenti a veillé à la discrétion au cours de l'entretien avec le client.

10 % (6 P)	**L'apprenti observe les mesures de sécurité à appliquer lors de l'acceptation de moyens de paiement monétaires et non monétaires et il suit discrètement les consignes internes en cas de divergence.**	- L'apprenti connaît, explique et applique les principales mesures de sécurité à entreprendre lors de l'acceptation de moyens de paiement monétaires et non monétaires. - L'apprenti entreprend les mesures de sécurité nécessaires lors de l'acceptation des moyens de paiement et il les applique d'une manière compétente (il vérifie l'authenticité des billets avec un appareil ou un stylo feutre détecteur de faux billets). - L'apprenti connaît et applique les consignes internes en cas de divergence. - L'apprenti suit les instructions avec la discrétion de rigueur.	- L'apprenti a appliqué les principales mesures de sécurité de rigueur lors de l'acceptation de moyens de paiement. - L'apprenti connaît les consignes internes et il les a expliquées. - L'apprenti a informé le client avec tact.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente, d'y mentionner les sujets/les matières/les exercices étudiés dans un allemand ou dans un français correct, d'agrémenter les rapports avec des termes professionnels, des images, des schémas et des arguments personnels et de compléter le carnet d'apprentissage avec des informations recherchées d'une manière autonome à propos de sujets spécifiques.**	- L'apprenti rédige des rapports d'une manière autonome et régulière à propos des sujets et des matières traités dans le cadre de la section correspondante de la formation et il dresse un aperçu des principaux aspects. - L'apprenti décrit des processus de travail complexes et il documente les étapes de travail correspondantes, y compris la recherche d'informations et l'organisation du travail. - L'apprenti se réfère à des sources différentes pour agrémenter ses rapports avec des illustrations, des schémas et des informations complémentaires. - L'apprenti vérifie les inscriptions dans le carnet d'apprentissage sous les aspects de l'expression linguistique, de la compréhensibilité et de la cohérence.	- L'apprenti a effectué les inscriptions dans le carnet d'apprentissage de manière autonome. - L'apprenti a documenté les sujets, les matières et les énoncés traités d'une manière détaillée, systématique et soignée. - L'apprenti a fourni des informations adaptées aux sujets, il a correctement mentionné ses sources d'information et il a mis les citations en évidence. - L'apprenti a rédigé au moins cinq rapports par semestre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de coordonner les différentes commandes de retouches au sein de l'équipe en fonction des priorités (par exemple des commandes urgentes).**	- L'apprenti est capable d'analyser correctement les priorités (carnet de commandes).	- L'apprenti a correctement analysé les priorités en fonction du carnet de commandes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les contraintes de travail de la commande acceptée.**	- L'apprenti est capable de déterminer les contraintes de travail et de temps et de se concerter avec ses collègues ainsi qu'avec ses supérieurs à ce sujet.	- L'apprenti s'est convenablement concerté avec les autres intervenants à propos des contraintes de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Réaliser les tâches complexes des commandes de la retouche 2 (FORVR12)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Réaliser les tâches complexes des commandes de la retouche 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVR12**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des matrices de coupe, par exemple de doublures de pantalons, de jupes ou de vestes, en se référant à des modèles existants (vêtements finis).**	- L'apprenti est capable de confectionner des matrices de coupe pour des doublures de pantalons, de jupes et de vestes.	- Les différentes matrices correspondaient aux dimensions du modèle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de couper l'étoffe appropriée de manière compétente en se référant aux matrices de coupes disponibles.**	- L'apprenti est capable de couper l'étoffe de manière compétente.	- L'apprenti a correctement coupé l'étoffe. - L'apprenti a indiqué l'ensemble des marques requises.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces détachées coupées et d'affecter la pièce coupée de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'assembler les pièces coupées de manière compétente. - L'apprenti est capable d'incorporer la pièce coupée d'une manière fidèle à l'original (types de points, couleur du fil à coudre, etc.).	- L'apprenti a affecté les pièces coupées d'une manière compétente et fidèle à l'original. - L'apprenti a adapté les types de points ainsi que les couleurs des fils à coudre en fonction de l'original.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des vendeurs-retouche - Vendeur-retouche**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccourcir la manche d'une veste.**	- L'élève marque le travail de retouche en se référant aux dimensions mesurées. - L'élève sépare et raccourcit des boutons, des boutonnières, des doublures, des longueurs de vestes ainsi que des fentes conformément aux dimensions mesurées. - L'élève fixe les triplures au fer de manière compétente. - L'élève pique les fentes des manches (boutonnière/ligne des trous). - L'élève repasse l'ourlet et il le fixe. - L'élève pique la doublure sur la longueur de la manche avec un pli de flexion. - L'élève repasse les retouches. - L'élève coud les boutons. - L'élève s'assure que les retouches correspondent à l'original.	- L'élève a correctement rétréci la longueur en fonction des dimensions mesurées. - Les fentes des manches correspondaient exactement. - L'élève a cousu la doublure de manière compétente avec un pli de flexion. - L'élève s'est assuré que les retouches correspondaient à l'original.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fixer une fermeture-éclair invisible.**	- L'élève défait des coutures. - L'élève détache une fermeture-éclair à couture. - L'élève opte pour un pied spécial pour des fermetures-éclair à coutures et il coud la fermeture-éclair des deux côtés. - L'élève fixe la couture inférieure de la fermeture-éclair de manière compétente. - Les coutures de séparation correspondent. - L'élève fixe l'ornement à la fermeture-éclair. - L'élève pique la couture à la taille. - L'élève repasse le vêtement. - L'élève s'assure que les retouches correspondent à l'original.	- L'élève a défait les coutures et il a détaché la fermeture-éclair. - L'élève a correctement cousu la fermeture-éclair des deux côtés. - L'élève a correctement fermé la couture inférieure. - Les coutures de séparation correspondaient. - L'ornement et la couture à la taille étaient au même niveau. - L'élève a repassé les retouches de manière compétente. - L'élève s'est assuré que les retouches correspondaient à l'original.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccourcir des manches de chemises, respectivement de chemisiers.**	- L'élève sépare les boutons ainsi que les manchettes. - L'élève enlève les fentes des manches de chemises/de chemisiers. - L'élève raccourcit les manches en suivant les indications. - L'élève cout les fentes aux manches de chemises/de chemisiers. - L'élève repasse le vêtement. - L'élève enlève les fentes des manches de chemises/de chemisiers. - L'élève raccourcit les manches en suivant les indications. - L'élève s'assure que les retouches correspondent à l'original.	- L'élève a raccourci les manches en suivant les indications. - L'élève a repassé le vêtement. - L'élève s'est assuré que les retouches correspondaient à l'original.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les travaux de retouche à effectuer en considérant le temps disponible.**	- L'élève considère les horaires indiqués.	- L'élève a effectué les retouches dans les délais indiqués et il a contrôlé la qualité.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'une réclamation et de la gérer correctement.**	- L'élève demande le ticket de caisse. - L'élève gère convenablement la réclamation en suivant les indications internes correspondantes. - L'élève présente des excuses à cause de l'erreur qui s'est produite. - L'élève établit une facture de manière réglementaire. - L'élève détermine correctement la remise. - L'élève indique correctement et séparément la taxe sur la valeur ajoutée.	- L'élève a demandé le ticket de caisse. - L'élève a correctement géré la réclamation. - L'élève a présenté des excuses. - L'élève a correctement établi la facture. - L'élève a indiqué la taxe sur la valeur ajoutée séparément. - La facturation était correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de considérer les conditions générales disponibles au cours de l'établissement de la facture pour une commande de retouche.**	- L'élève considère les horaires indiqués. - L'élève établit la facture et il indique correctement la taxe sur la valeur ajoutée. - L'élève indique la remise (qui ne concerne pas la retouche).	- L'élève a considéré les horaires indiqués. - L'élève a établi la facture et il a correctement indiqué la taxe sur la valeur ajoutée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances spécifiques concernant les marchandises.**	- L'élève met correctement à profit ses connaissances des marchandises au cours de l'exécution. - L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances des marchandises en fonction des circonstances et des personnes.	- L'élève convenablement mis à profit ses connaissances des marchandises dans des circonstances similaires avec des conseils.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTEtt (DEVDU1-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Relais programmables (REPRO-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTEtt (DEVDU2-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Photographie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie bzw. Lehrkraft mit Fachkenntnissen in digitaler Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT (DEVDU3-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU3-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Développer des pages internet (WWWEB1-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWWEB1-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de sciences / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT (DEVDU4-F)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU4-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1 : Courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 1 : Courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	- Laboratoire
8	4	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques simples, comme par exemple la tension, le courant et la résistance équivalente. L'élève monte des circuits électriques fermés simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, le commutateur, le conducteur et la charge. L'élève monte des circuits électriques en courant continu dans le respect des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués, conformément à leur affectation, et il les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis de grandeurs électriques dans des circuits électriques simples de manière autonome. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de deux résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en parallèle. L'élève contrôle les associations de résistances en série respectivement en parallèle par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente d'associations mixtes de résistances et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'une association mixte de résistances et il contrôle le résultat obtenu par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques de tensions représentées par un oscilloscope.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un oscilloscope cathodique. L'élève procède aux mesurages de tension de manière systématique avec l'oscilloscope dans le respect de l'énoncé indiqué. L'élève explique la manipulation d'un générateur de fonction. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte). L'élève détermine les valeurs caractéristiques d'un signal périodique indiqué (û, T, f). L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELP1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des raccordements électriques comme p.ex. des rallonges électriques, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève sélectionne les outils nécessaires L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés. L'élève distingue les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations électriques de base d'une maison d'habitation, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit un schéma de câblage sous forme de schémas développés et multifilaires. L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève observe les règles de sécurité pendant son travail d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et compétente. Les déchets sont éliminés correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de compléter un protocole de contrôle.**	L'élève se sert d'un protocole de contrôle donné et l'interprète correctement. L'élève se sert de termes professionnels en parlant avec l'enseignant Il travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques (ATMEP)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATMEP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes étapes de travail en vue de l'usinage de pièces mécaniques selon les règles de l'art.**	L'élève établit en coopération une documentation avec les étapes de travail requises (comme par exemple la sélection du matériel, l'application de la cotation ou le respect des consignes en matière de sécurité) pour l'usinage de pièces mécaniques. L'élève décrit les propriétés des matériaux et des équipements. L'élève respecte les consignes de travail et de sécurité. L'élève respecte les normes environnementales pour l'élimination des déchets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de se servir de documents techniques et de les gérer.**	L'élève sélectionne les matériaux et les outils requis pour les dessins techniques et il les utilise de manière adéquate. L'élève établit des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques représentés selon différentes méthodes de projections.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples, conformément à un modèle.**	L'élève effectue les travaux (entre autres le mesurage, le traçage, le perçage, le cintrage, le sciage et le limage) selon les règles de l'art. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève effectue les travaux dans le respect des délais indiqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et assume les responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève évalue le résultat de son travail et il constate des écarts éventuels. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de portes logiques de base et de les mettre en œuvre dans un circuit.**	L'élève distingue entre les signaux analogiques et les signaux numériques. L'élève décrit les portes logiques de base à l'aide des symboles, des tables de vérité, de la description de la fonction ainsi que de la fonction logique. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit en utilisant des circuits intégrés logiques. L'élève consulte des documentations techniques de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques simples à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes et de vérifier leur fonction.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes de base. L'élève transforme schématiquement des circuits composés de portes logiques de base en circuits logiques équivalents avec des portes NAND/NOR. L'élève réalise le circuit logique ou fait une simulation afin de contrôler l'équivalence des deux circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques simples axés sur la pratique dans des tables de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base. L'élève prévoit le nombre nécessaire de circuits intégrés en se référant à des fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la conversion de nombres naturels entre différents systèmes de numération et d'additionner des nombres binaires.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels positifs au sein de systèmes binaires, décimaux et hexadécimaux. L'élève convertit les nombres naturels en systèmes de numération de bases différentes. L'élève effectue des additions de nombres binaires positifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire simple dans un module logique programmable et de l'exécuter.**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes XOR et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire d'un circuit simple dans la syntaxe du module logique programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation (ELETE2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes d'énergie et de calculer la consommation d'énergie.**	Er charakterisiert Energiequellen hinsichtlich ihrer Praxisrelevanz zur elektrischen Energieerzeugung. Er begründet die Auswahl einer Energiequelle bezüglich ihres Einsatzgebietes. Der prinzipielle Aufbau des luxemburgischen Stromnetzes wird erläutert. Er führt praxisbezogene Berechnungen bezüglich Energieverbrauch und Energiekosten durch.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions ainsi que le fonctionnement des composants d'un bloc d'alimentation simple.**	L'élève subdivise le bloc d'alimentation en sous-circuits dont il décrit les fonctions. L'élève décrit le fonctionnement de base ainsi que les fonctions des composants du bloc d'alimentation (transformateur, diode, condensateur). L'élève décrit le moyen d'emmagasiner et de restituer de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève effectue des calculs de circuits de condensateurs en série et de circuits de condensateurs en parallèle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer de manière compétente la consommation d'énergie et la puissance électrique à l'aide d'un mesurage.**	L'élève détermine la consommation d'énergie de charges électriques par la mesure. L'élève effectue une mesure directe ainsi qu'une mesure indirecte de la puissance. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de câbler une alimentation linéaire et de la soumettre à un mesurage.**	L'élève dessine le circuit détaillé d'un bloc d'alimentation. L'élève sélectionne les composants du bloc d'alimentation conformément aux indications et il réalise le circuit. L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3 : Electromagnétisme (ELETE3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 3 : Electromagnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets des forces électromagnétiques et de l'induction électromagnétique,**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit l'impact de l'auto-induction ainsi que les circuits de protection requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des dispositifs de protection contre les surintensités et contre le courant de défaut, de les mettre en œuvre et de décrire leur fonctionnement.**	L'élève a conscience de la nécessité des dispositifs de protection pour les circuits électriques. L'élève décrit le fonctionnement des différents dispositifs de protection. L'élève sélectionne les dispositifs de protection appropriés en consultant des livres/tables de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits relais dans le respect des normes, de les réaliser, de les mettre en service et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'élève dessine des circuits relais dans le respect des normes, conformément à un énoncé. L'élève réalise le circuit relais et il le met en service. L'élève explique le fonctionnement d'un circuit relais donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électronique 1 : Alimentation électrique (ATETP1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électronique 1 : Alimentation électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de mettre en œuvre les travaux dans les règles de l'art.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils de manière appropriée.**	L'élève manipule les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève respecte les consignes de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève assemble un boîtier à partir de composants préfabriqués. L'élève réalise un circuit imprimé électrique fonctionnel. L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électrique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique. (ATELP2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Atelier
10	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations simples en utilisant les documents techniques dans le domaine de la distribution d'énergie domestique et des installations domestiques en général.**	L'élève réalise, sous guidance, les schémas électriques requis pour la distribution d'énergie et pour les différents circuits d'installation domestique. L'élève monte les différents équipements conformément à un plan d'installation donné. L'élève pose les canalisations électriques et il les raccorde aux équipements. L'élève effectue le câblage des installations conformément au plan. L'élève procède à l'étiquetage de l'ensemble des équipements et des conduites des installations. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques. L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser et d'effectuer les différentes étapes de la mise en service.**	L'élève se sert d'un protocole de mise en service donné. L'élève choisit les outils requis. L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève réalise des mesures sous tension dans le circuit de distribution d'énergie et fait des contrôles de sécurité appropriés. Il transcrit les résultats dans un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder et de les soumettre à un test de fonctionnement et de de compléter des protocoles de mesures.**	L'élève déduit les informations importantes de l'énoncé. L'élève détermine les dispositifs requis en fonction du problème posé. L'élève établit les schémas électriques requis (circuit de puissance, circuit de commande, plans des bornes) pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conduites électriques et il les raccorde selon les règles de l'art. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière soignée et appropriée. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 4: Tension alternative (ELETE4)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: Tension alternative**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de caractériser des tensions et courants alternatifs sinusoïdaux ainsi que le comportement d'une résistance, d'un condensateur et d'une inductance soumis à une tension sinusoïdale.**	L'élève explique le principe de la génération d'une tension alternative dans les alternateurs. L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève détermine les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales, comme par exemple l'amplitude, la période et la fréquence. L'élève explique la notion de « valeur efficace » en comparant la puissance du courant continu à celle du courant alternatif. L'élève explique les notions de « réactance » et de « puissance réactive » dans des circuits à courant alternatif. L'élève effectue des calculs fondamentaux. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des circuits RL & RC soumis à une tension alternative à l'aide de calculs et de mesures.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève représente le courant et la tension d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les applications de circuits RLC comme, par exemple, les circuits oscillants ou la compensation d'énergie réactive.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RLC au moyen de diagrammes vectoriels. Ex1 : L'élève décrit les caractéristiques spécifiques d'un circuit oscillant Ex2 : L'élève détermine le condensateur requis pour compenser la puissance réactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Atelier électrique 3: Domotique (ATELP3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 3: Domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les documents techniques selon les normes.**	L'élève réalise la documentation utile sous supervision (telle que les plans d'installation, les schémas, les étapes de travail). L'élève classe tous les plans et autres documents dans un classeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une installation d'éclairage avec un bus de terrain.**	L'élève monte et identifie les équipements de manière professionnelle. Il effectue le câblage de manière professionnelle et il l'identifie selon le plan. L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève peut configurer et mettre en service de commandes d'entrainements électriques simples (telles que commande par impulsion, auto-maintien, circuit inverseur de sens de rotation).**	L'élève a monté l'équipement de manière professionnelle et selon le plan. Il effectue le câblage de manière professionnelle selon le plan L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève réalise une recherche d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs trouvées. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement social.**	L'élève effectue les travaux de manière responsable. L'élève est capable de travailler en équipe. L'élève montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des propositions de modifications et il en tient compte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé (ELETE5)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à courant continu à excitation séparée et de l'analyser à l'aide de mesures en laboratoire.**	L'élève décrit et explique le principe de fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève extrait les indications essentielles de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs électriques et mécaniques à partir de ces informations. L'élève décrit l'origine du couple utile et de la force électromotrice de l'induit. L'élève démontre l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par des résistances additionnelles. L'élève réalise des mesures en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé, d'effectuer des mesures ainsi que des calculs fondamentaux**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, des courants, des impédances). L'élève détermine les pertes fer et les pertes cuivre (Essai à vide et en court-circuit) d'un transformateur. L'élève détermine le courant de court-circuit permanent d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de courant triphasé, de représenter ses caractéristiques à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de mesurer et calculer la puissance d'un circuit triphasé.**	L'élève décrit la production de courant triphasé avec un générateur synchrone. L'élève représente les grandeurs triphasées à l'aide de chronogrammes et de vecteurs. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du courant triphasé et différencie grandeurs simples et composées. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer des tensions, des courants et des puissances en triphasé. L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact de différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève établit le circuit du courant de défaut et détermine la tension de contact. L'élève décrit le principe des mesures de protection dans un système TN	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement et le comportement d'un moteur asynchrone triphasé et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit l'origine du champ tournant ainsi que son évolution en fonction du temps. L'élève décrit la structure, le fonctionnement et le comportement du moteur asynchrone triphasé. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, la puissance, le rendement et le couple. L'élève décrit le fonctionnement des mesures de protection contre les surcharges du moteur asynchrone	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Atelier électrique 4 : Automate programmable (ATELP4)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 4 : Automate programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'effectuer la mise en service d'une installation électrique de manière professionnelle et conformément à la norme.**	L'élève se réfère à des schémas électriques ainsi qu'à des documents techniques lors du câblage de l'installation. L'élève procède au câblage des différents équipements et il utilise les outils appropriés selon les règles de l'art. L'élève organise les différentes étapes de travail et il les note dans une fiche d'organisation donnée. L'élève respecte la suite des étapes de travail établie au cours du montage, de l'installation et de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de programmer et de mettre en service des systèmes simples à l'aide de contacteurs et d'automates programmables.**	L'élève extrait l'ensemble des informations requises pour le raccordement d'un automate programmable du mode d'emploi. L'élève complète le schéma de câblage d'un automate programmable. L'élève assure le câblage d'un automate programmable selon les règles de l'art. L'élève développe le programme correspondant à la commande dans le schéma par blocs fonctionnels (FUP), en tenant compte des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service d'un automate programmable. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour l'analyse des erreurs et il les utilise de manière professionnelle. Il complète les protocoles de mise en service dans un format prédéfini.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et de détecter des erreurs sur des appareils électriques.**	L'élève effectue son travail avec soin et conscience. L'élève effectue une détection systématique d'erreurs. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise selon les règles de l'art. L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles des autres élèves. L'élève s'exprime correctement en utilisant le vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, de décrire son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève décrit le fonctionnement à l'aide de diagrammes temporels. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM et d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève sait contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire (CAPTE)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPTE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.33	1	- Salle spéciale
0.67		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de capteurs analogiques courants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.**	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.**	L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie (ATETP2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une installation de communication, en respectant les différentes normes et règles.**	Il réalise une installation de communication opérationnelle en respectant les objectifs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève assemble les composants correctement pour constituer des groupes de composants, respectivement des appareils. L'élève réalise les raccordements électriques selon les règles de l'art L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, d'effectuer une recherche systématique d'erreurs sur des appareils électriques en respectant les différentes normes et règles.**	L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure correctement. L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission (TRONI2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.33	1	- Salle spéciale
0.67	1	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes relatifs aux amplificateurs audio et d'analyser ces amplificateurs à l'aide de mesures.**	L'élève décrit les termes de la technique audio. L'élève dessine et dimensionne tous les composants d'un circuit amplificateur avec amplificateur opérationnel. L'élève décrit le fonctionnement d'un amplificateur symétrique. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres électroniques audio passifs élémentaires, il décrit leur fonctionnement, détermine les grandeurs caractéristiques et les analyse à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne des filtres électroniques audio passifs élémentaires. L'élève décrit leur fonctionnement et détermine leurs grandeurs caractéristiques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans le contexte des lignes de transmission électriques.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une ligne de transmission donnée. L'élève dessine le diagramme de niveau d'une ligne de transmission donnée. L'élève calcul des niveaux de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations (OFFIC)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**OFFIC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève réalise les présentations textuelles, comme par exemple l'espace interligne, l'alignement du texte, le choix de la police, les paragraphes ou les listes, conformément aux indications. L'élève complète les entêtes et pieds de pages avec les informations essentielles, comme par exemple le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève adapte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire au texte indiqué. L'élève insère les objets comme par exemple des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans le document conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et d'organiser, de réaliser et d'adapter des diagrammes.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de diagramme et leurs légendes d'une façon appropriée (par exemple les histogrammes, les diagrammes à secteurs ou les diagrammes à lignes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié.**	L'élève a appliqué la structure des différentes diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police, couleur). L'élève complète les diapositives avec des informations essentielles. L'élève ajuste la transition entre les différentes diapositives suivant les indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable (ATETP3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques simples en respectant les différentes normes et règles.**	Il effectue un montage soigné et fonctionnel du circuit électronique. Il respecte les lignes directrices données pour la fabrication d'un circuit électronique. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler et de raccorder des composants électroniques pour constituer des équipements.**	L'élève procède à l'assemblage mécanique des composants réalisés avec des composants existants. L'élève établit les raccordements électriques de manière compétente. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, d'utiliser correctement des instruments de mesure dans des circuits électroniques.**	L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure selon les règles de l'art. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés. L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable (CIRLO3)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement de mémoires binaires et de concevoir des applications simples.**	L'élève décrit la possibilité d'enregistrer des signaux avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, en se référant à des diagrammes séquentiels. L'élève distingue les différents types de commandes de mémoires binaires L'élève sélectionne la/les mémoire/s binaire/s appropriée/s pour un énoncé indiqué. L'élève sélectionne le type de commande avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, correspondant à un énoncé indiqué. L'élève développe le circuit correspondant à un énoncé indiqué. L'élève réalise des applications comprenant des bascules RS dans un module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec une fonction de relais à impulsion dans des modules logiques programmables.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit équivalent avec relais. L'élève réalise des applications avec un relais à impulsion dans un module logique programmable. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable (CIRLO4)

Formation

Code: **ETAN** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage industriel**

Section / Métier / Profession: **Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module: **Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable**

Module complémentaire

Numéro du module: **2**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Code du module: **CIRLO4**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 3
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires binaires et d'analyser leur comportement dans le temps.**	L'élève utilise des mémoires binaires au cours de la réalisation de compteurs asynchrones. L'élève établit les chronogrammes du compteur réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec des fonctions compteurs dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications avec une fonction compteurs dans un module logique programmable. L'élève utilise des mémentos, des générateurs d'impulsions et des textes de messages. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes avec comportement temporel dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications pour la saisie du temps (heures de fonctionnement) dans des modules logiques programmables. L'élève réalise des programmes de commandes avec comportement temporel (instants de commutation) dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer et de manipuler des commandes en tenant compte de la sécurité des personnes, des machines et des installations.**	L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève respecte les règles de sécurité élémentaires d'une procédure de commande. L'élève effectue correctement l'implémentation d'un circuit d'arrêt d'urgence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir des signaux analogiques dans des modules logiques programmables et de les évaluer.**	L'élève réalise des applications pour la saisie et pour le traitement de signaux analogiques dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ETAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Utiliser les bases du calcul géométrique pour objets de décoration (CALGE-F)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utiliser les bases du calcul géométrique pour objets de décoration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CALGE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Mathématiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle de classe
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Mathematikkenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour des objets en deux et en trois dimensions.**	- L'élève détermine les surfaces, les objets ainsi que les quantités de matériel en tenant compte de la rotation et des pertes.	- Les quantités de matériel déterminées pour des surfaces en deux dimensions et pour des objets en trois dimensions correspondaient aux dimensions habituelles dans le commerce pour le matériel sélectionné. - Marge d'erreur en fonction de la quantité de matériel: 10% maximum
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins à l'échelle de surfaces en deux dimensions et d'objets en trois dimensions et il travaille d'une manière précise et soignée.**	- L'élève transpose les échelles en suivant les indications. - L'élève dessine les surfaces ainsi que les objets en trois dimensions en projection normale, c'est-à-dire en axonométries, en projections isométriques et/ou en projections dimétriques (en fonction de la norme DIN 5), en tenant compte des normes pour les dessins techniques. - L'élève effectue des calculs et il établit des dessins en suivant les indications. - L'élève détermine les surfaces et des objets, il établit les listes de matériel et il détermine le matériel requis d'une manière lisible et les méthodes de travail de même que les résultats sont cohérents.	- Aucune marge d'erreur pour les échelles. - L'élève a respecté les normes comme les épaisseurs des traits ainsi que les indications concernant la représentation de lignes et de bords dissimulés, les dimensions et la variété du papier ainsi que la structure des feuilles de dessin. - Les anomalies de l'épaisseur des traits sont tolérées pour des dessins correctement déterminés et correctement établis. - L'élève avait constamment le matériel requis ainsi que les outils de dessin à sa disposition. (Aucune erreur n'est tolérée.) - L'élève a proprement présenté l'ensemble des méthodes de calcul.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des coûts de matériel et de personnel et de les présenter en suivant les indications en fonction de la mission.**	- Les coûts de matériel et de personnel correspondent aux indications et au budget disponible.	- Des anomalies n'excédant pas les 10% sont tolérées en fonction de l'ampleur de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calculation d'objets décoratifs (CALOD-F)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculation d'objets décoratifs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CALOD-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Mathématiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle de classe
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Mathematikkenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour des objets complexes en deux et en trois dimensions.**	- L'élève détermine les surfaces, les objets ainsi que les quantités de matériel en tenant compte de la rotation et des pertes.	- Les quantités de matériel déterminées pour des surfaces en deux dimensions et pour des objets en trois dimensions complexes correspondaient aux dimensions habituelles dans le commerce pour le matériel sélectionné. - Marge d'erreur en fonction de la quantité de matériel: 10% maximum
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces d'objets complexes en deux dimensions et de documenter des informations, la méthode ainsi que les résultats dans le carnet d'apprentissage.**	- L'élève se réfère aux règles générales pour répondre à l'énoncé. - L'élève consulte l'enseignant pour régler les ambiguïtés. - Le carnet d'apprentissage est constamment disponible.	- L'élève a indiqué les quantités de matériel déterminées pour des objets complexes en deux dimensions dans le carnet. - L'élève a rectifié les erreurs de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets simples en trois dimensions.**	- L'élève se réfère aux règles générales pour répondre à l'énoncé. - L'élève consulte l'enseignant pour régler les ambiguïtés.	- L'élève a indiqué les calculs dans le carnet. - L'élève a rectifié les erreurs de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des représentations d'objets en trois dimensions.**	- L'élève transpose les échelles en suivant les indications. - L'élève établit des dessins en projection normale, c'est-à-dire en axonométries, en projections isométriques et/ou en projections dimétriques (en fonction de la norme DIN 5), en tenant compte des normes pour les dessins techniques.	- Aucune marge d'erreur pour les échelles. - L'élève a respecté les normes comme les épaisseurs des traits ainsi que les indications concernant la représentation de lignes et de bords dissimulés, les dimensions et la variété du papier ainsi que la structure des feuilles de dessin. - Les anomalies de l'épaisseur des traits sont tolérées pour des dessins correctement établis.
10 % (6 P)	**L'élève travaille soigneusement et consciencieusement.**	- L'élève accomplit soigneusement les missions demandées.	- L'élève a intégralement et soigneusement effectué les travaux. - L'élève a pris le travail au sérieux.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les délais convenus.**	- L'élève respecte les délais.	- L'élève a accompli les missions dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Bases de la photographie digitale et de montages (PHODI-F)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases de la photographie digitale et de montages**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHODI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Photo – Travaux pratiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Laboratoire
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de photographier convenablement des reproductions en deux dimensions ainsi que des personnages et des objets plastiques à la lumière du jour en se servant de différents paramètres de prise de vue, de régler différentes options de combinaison de paramètres de prise de vue en suivant les indications en fonction de la mission et de planifier la prise de vue en considérant les conditions d'éclairage.**	- L'élève met en évidence des combinaisons indiquées de paramètres de prise de vue pour un motif indiqué et il les expérimente avec des prises de vues personnelles. - L'élève met en évidence les différentes distances focales de manière visuelle et il les expérimente. - L'élève analyse l'interaction avec les autres paramètres sur le terrain. - L'élève met en évidence la profondeur de champ ainsi que l'exposition de manière concrète, il les analyse en fonction des circonstances et il les applique.	- L'élève a effectué des travaux personnels (au moins six) en combinaison avec différents paramètres de prise de vue. - L'élève a mis en évidence les paramètres de prise de vue en fonction des travaux respectifs. - Les travaux reproduisaient une analyse consciencieuse ainsi que la mise en valeur des réglages respectifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'objectif sur l'ordinateur, de trier les prises de vues et de documenter la méthode ainsi que les paramètres de prise de vue dans un carnet d'apprentissage.**	- L'élève transfère les données visuelles sur l'ordinateur. - L'élève sauvegarde les fichiers de visuels à l'endroit indiqué en fonction de la mission. - L'élève établit des documents structurés à l'ordinateur et il complète les fiches de travail avec les prises de vues qu'il a concrètement expérimentées. - Les documents contiennent des prises de vues, des notes concernant la méthode ainsi que des analyses ou des explications au sujet des missions.	- Les fichiers de visuels se trouvaient dans les dossiers indiqués sur l'ordinateur. - L'élève a documenté les résultats dans le carnet d'apprentissage, il y a ajouté des explications et ils correspondaient aux exigences de l'énoncé de la mission. - Les résultats reproduisaient une analyse consciencieuse des différents effets des combinaisons de paramètres de prise de vue.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les retouches ainsi que les traitements d'images fondamentaux et de constituer les motifs en fonction de règles de la composition et du cadrage.**	- L'élève documente les outils fondamentaux de la retouche d'images (par exemple dans Bridge ou dans Photoshop) et il s'en sert en se servant de fichiers RAW. - L'élève documente des options élémentaires de la retouche et du montage de visuels et il s'en sert. - L'élève applique les différentes distances focales ainsi que les paramètres d'éclairage (profondeur de champ, exposition) de manière conceptuelle. - L'élève opte pour un extrait visuel de manière conceptuelle en appliquant les règles de la composition et du cadrage.	- L'élève a à chaque fois appliqué les fonctions élémentaires de la correction visuelle et de la retouche d'images à un fichier de visuels (reproduction en deux dimensions, objet/corps/figure en trois dimensions) en suivant les indications. - L'élève a documenté les résultats dans le carnet d'apprentissage. - Les formes conceptuelles fondamentales de la photographie étaient identifiables. - Les résultats correspondaient aux exigences de l'énoncé de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève manipule les appareils de prise de vue, les accessoires ainsi que les ordinateurs d'une manière soignée et consciencieuse.**	- L'élève manipule les matériaux ainsi que les appareils avec précaution et il les entrepose aux endroits indiqués.	- Les appareils étaient en état de fonctionnement. - L'élève a signalé les éventuels défauts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Utiliser les techniques de représentation d'objets en 2D et en 3D (TECRE-F)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utiliser les techniques de représentation d'objets en 2D et en 3D**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TECRE-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle de classe
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit manuellen 2- und 3-D Kenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des figures/des corps et des objets plastiques en plusieurs vues.**	- L'élève est capable de planifier un projet en se référant à une mission de travail et de le réaliser en tenant compte des dimensions indiquées. - L'élève connaît différentes techniques, différents outils ainsi que différents matériaux servant à la conception tridimensionnelle d'objets et de personnages. - L'élève se sert des outils, des ustensiles et des matériaux requis de manière compétente. - L'élève connaît des techniques, leurs propriétés ainsi que leur impact sur la conception de différentes surfaces et il les applique de manière ciblée.	- L'élève a réalisé au moins deux projets de figures/corps et d'objets simples en appliquant différentes techniques de conception tridimensionnelle et il a représenté les figures/corps ainsi que les objets en plusieurs vues. - L'élève a effectué les travaux de manière compétente en appliquant des techniques adaptées à la mission. - L'élève a planifié les dimensions, les proportions ainsi que la constitution de la surface et il les a appliquées en fonction de la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'esquisser des figures/corps ainsi que des objets en se servant de différents outils et en appliquant différentes techniques.**	- L'élève transpose les figures/corps ainsi que les objets avec les dimensions indiquées en appliquant une méthode graphique. - L'élève expérimente l'utilisation de différentes variétés de papier et de différents outils de dessin.	- L'élève a produit au moins quatre variations graphiques, établies avec différents outils de dessin. - L'élève a esquissé la majorité des objets d'une manière réaliste. - L'élève a reproduit les dimensions, les proportions ainsi que la constitution de la surface d'une manière réaliste dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève travaille d'une manière soignée et adaptée au matériel, il respecte les matériaux ainsi que les outils mis à sa disposition de même que le travail des autres intervenants.**	- L'élève respecte les travaux de ses camarades et il adopte une attitude serviable. - L'élève se sert des outils et des ustensiles d'une manière adaptée au matériel. - L'élève connaît la manipulation des outils et des matériaux et il assure leur entretien.	- L'élève a appliqué les règles d'une collaboration respectueuse. - Les ustensiles requis étaient disponibles dans un état soigné et l'élève s'en est servi d'une manière soignée et adaptée aux matériaux. - L'élève a convenablement utilisé les matériaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Histoire des styles des arts décoratifs (HISTYL-F)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Histoire des styles des arts décoratifs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HISTYL-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle de classe
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Kunst- und Stilgeschichte

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer différents courants stylistiques et artistiques.**	- L'élève est capable d'analyser différents courants stylistiques et artistiques.	- L'élève a correctement attribué les œuvres. - L'élève a produit des explications concernant les caractéristiques stylistiques par écrit. - Le matériel visuel convenable était disponible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer différentes œuvres des domaines de l'architecture, de la peinture et de la sculpture/du design de produits en fonction des styles et de l'histoire en se référant à ses recherches personnelles.**	- L'élève prend connaissance de l'énoncé de la mission. - L'élève analyse les œuvres indiquées. - L'élève effectue une recherche.	- L'élève a correctement attribué les œuvres. - L'élève a désigné des éléments caractérisant un courant artistique. - L'élève produit des explications concernant un courant stylistique/artistique par écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de décorations de coulisses, de vitrines, d'espaces intérieurs ou d'espaces extérieurs en suivant les indications sous les aspects du style et de l'époque.**	- L'élève prend connaissance de l'énoncé de la mission et il l'analyse. - L'élève recherche des éléments décoratifs ainsi que du matériel visuel de l'époque indiquée.	- L'élève a accompli la mission en fonction de l'énoncé. - Le style appliqué correspondait au sujet de la mission.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter son travail en classe.**	- L'élève connaît les règles de la présentation et de la communication.	- Die aufgetragenen Arbeiten sind korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utiliser des techniques de représentation (TECAL-F)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utiliser des techniques de représentation**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TECAL-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	/				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Salle de classe
2	0	

Type de formateur proposé: Lehrer mit Kenntnissen in künstlerischen Darstellungstechniken

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des objets en deux dimensions/des collages à partir de différents matériaux en fonction du sujet et de la mission.**	- L'élève connaît les différents matériaux envisageables pour un collage. - L'élève connaît les options des matériaux ainsi que les ustensiles et les techniques requis.	- L'élève a constitué l'objet en deux dimensions/le collage d'une manière propre sous l'aspect technique en se servant de différents matériaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des objets en trois dimensions/des collages de matériaux en fonction du sujet et de la mission.**	- L'élève connaît les différents matériaux utilisables pour une structure en trois dimensions. - L'élève connaît les options des matériaux ainsi que les outils et les machines requis et il est capable de s'en servir.	- L'élève a constitué la structure en trois dimensions d'une manière propre sous l'aspect technique avec des proportions harmonieuses.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de photographier le résultat de son travail.**	- L'élève connaît les techniques d'éclairage et de prise de vue de la photographie numérique.	- Les photos illustraient l'objet d'une manière facilement compréhensible. - L'ensemble des détails étaient bien identifiables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se concerter avec son équipe au sujet de l'approvisionnement en matériel.**	- L'élève connaît les matériaux en stock, il sait où les demander et il signale à l'équipe ce qu'il a prélevé.	- Le matériel était disponible de même que la liste de matériel mise à jour.
20 % (12 P)	**L'élève travaille avec précision et il manipule les matériaux utilisés avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des ustensiles d'une manière adaptée au matériel. - L'élève connaît la manipulation des matériaux et des outils et il en assure l'entretien.	- Les ustensiles requis étaient disponibles dans un état soigné et l'élève s'en est servi avec précaution d'une manière adaptée aux matériaux. - L'élève a convenablement affecté les matériaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer les bases de la création en 2D pour panneaux et signalisations (BAS2D)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la création en 2D pour panneaux et signalisations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAS2D**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Éducation artistique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
6	2	

Type de formateur proposé: Zeichenlehrer, Grafiklehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer à la décoration manuelle de panneaux et de lettrages en se référant à des missions indiquées, complétées par les résultats des recherches personnelles requises, et de documenter proprement ses étapes de travail dans un dossier.**	- L'élève se concerte avec l'enseignant au sujet des travaux et il planifie les différentes étapes de travail. - L'élève se procure les informations requises de manière autonome en suivant les indications. - L'élève note les aspects importants pour le projet en suivant les indications.	- L'élève a effectué les travaux de manière planifiée et dans le respect des délais. - Les informations étaient intégralement disponibles. - L'élève s'est servi des outils de recherche essentiels (Internet, bibliothèque, périodiques). - L'élève a intégralement décrit les étapes de travail. - L'élève a soigneusement classé, respectivement rangé, les documents établis, les idées ainsi que les esquisses dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des aspects de la typographie, de la couleur et de la composition dans la conception.**	- L'élève opte pour les aspects essentiels de la typographie comme la famille de polices, les tailles des polices, les dimensions des caractères, les fontes de caractères ou l'équilibrage des caractères, il les distingue et il les applique. - L'élève opte pour les aspects de la théorie des couleurs comme le cercle chromatique, les espaces colorimétriques, le triangle chromatique, les contrastes ou les couleurs additives, il les distingue et il les applique. - L'élève opte pour les aspects de la théorie de la composition comme le nombre d'or, la structure pyramidale, la pondération, la tension entre l'information et l'espace de liberté, il les distingue et il les applique.	- L'élève a considéré et proprement appliqué l'ensemble des aspects de la typographie lors de la conception. - L'élève a considéré et proprement appliqué l'ensemble des aspects de la théorie des couleurs lors de la conception. - L'élève a considéré et proprement appliqué l'ensemble des aspects de la théorie de la composition lors de la conception. - L'élève a appliqué au moins trois idées d'une manière soignée et conforme au sujet. - L'enseignant a détecté les erreurs qui se sont produites et l'élève les a corrigées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les matériaux et pour les ustensiles requis, de s'en servir et d'accomplir la mission indiquée d'une manière soignée et convenable, dans le respect des délais.**	- L'élève planifie l'affectation des matériaux et des ustensiles en concertation avec l'enseignant et il opte pour les matériaux et pour les ustensiles requis. - L'élève affecte les matériaux et il se sert des ustensiles. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet de la mission et il en prend connaissance. - L'élève planifie l'exécution des travaux.	- Un plan concerté servant à l'accomplissement des missions était disponible. - Les matériaux ainsi que les ustensiles requis étaient intégralement disponibles dans le respect des délais. - L'élève a affecté les matériaux ainsi que les ustensiles d'une manière rationnelle et soignée. - L'élève a accompli les missions qui lui étaient confiées d'une manière autonome et responsable (sous les aspects du temps, de la qualité, de la précaution et de l'affectation rentable des matériaux).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer le matériel, le poids, le volume ainsi que les surfaces pour une mission indiquée.**	- L'élève applique sereinement les méthodes de calcul requises pour déterminer la consommation de matériel, le poids total, le volume du produit fini ainsi que les surfaces servant à la conception des produits intermédiaires et finis dans le contexte de la mission indiquée.	- L'élève a effectué les calculs importants en appliquant les méthodes de calcul requises. - L'élève a correctement appliqué les formules. - L'élève a correctement effectué la majorité des calculs.

10 % (6 P)	**L'élève manipule les ustensiles avec précaution en appliquant les consignes en vigueur en matière de sécurité au travail et il est capable de trier convenablement les déchets produits.**	- L'élève connaît les règles de l'utilisation convenable des ustensiles (cutter, ciseaux, colle, papier, compas, instruments de dessin, film adhésif, solvants) et il les applique. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité au travail et il les respecte. - L'élève respecte les consignes en matière de mise au rebut et de tri des déchets.	- L'élève a manipulé les ustensiles d'une manière ciblée, convenable et très soignée. - Ni la sécurité de l'élève ni celle d'autres intervenants n'étaient compromises (pas de risques d'accidents ou de blessures) au cours de l'exécution des travaux. - L'élève a nettoyé les ustensiles, il en a assuré l'entretien et il les a convenablement entreposés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases de la création et de l'administration de fichiers digitaux pour panneaux et signalisations (DIPAS)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la création et de l'administration de fichiers digitaux pour panneaux et signalisations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DIPAS**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit digitalen 2D Kenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir de l'ordinateur, du matériel informatique ainsi que des périphériques d'une manière convenable et respectueuse de l'environnement: il désigne correctement les fichiers, il les sauvegarde correctement dans une structure de dossiers déterminée au préalable, il les sauvegarde sur un support neutre pouvant servir à un format d'impression ou à un format de montage et il les transfère (par exemple par e-mail ou vers l'imprimante).**	- L'élève connaît les différences fondamentales entre les logiciels vectoriels (Illustrator) et les logiciels basés sur Bitmap. - L'élève connaît les règles d'une manipulation convenable du matériel informatique et il les applique. - L'élève connaît les affectations des appareils et il est capable de s'en servir de manière ciblée. - Les noms des fichiers et des dossiers correspondent aux indications. - L'élève connaît les différentes méthodes de sauvegarde numérique et il les applique. - L'élève connaît la structure des dossiers et il sauvegarde les fichiers dans les dossiers indiqués. - L'élève connaît les règles de la création de formats d'impression et de montage avec des repères de montages et traits de coupe et de la sauvegarde de fichiers neutres et il les applique.	- L'élève a manipulé les appareils d'une manière compétente, ciblée et très soignée. - L'élève a désigné les fichiers enregistrés en suivant les indications et ils se trouvaient dans le dossier correspondant. - L'élève a établi des formats d'impression et de montage avec des croix de référence dans l'espace colorimétrique correct. - L'élève a sauvegardé les fichiers sous un format indépendant des supports.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du logiciel graphique vectoriel.**	- L'élève connaît les bases des domaines thématiques suivants et il est capable de les appliquer convenablement: - les couleurs (application et sélection), - les plans de travail (création et adaptations), - les graphiques vectoriels (création en fonction de formes de base géométriques et avec des tracés vectoriels), - l'importation de visuels (images vectorielles servant au traitement ultérieur des images Bitmap pour les modèles de dessins).	- L'élève a effectué l'ensemble des étapes de travail dont il était chargé de manière compétente (au moins trois fichiers) en se servant d'un logiciel vectoriel (par exemple Illustrator) - L'enseignant a détecté les erreurs qui se sont produites et l'élève les a corrigées. - Les résultats des travaux répondaient aux critères minimaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des textes et de les vectoriser pour être en mesure de les convertir en panneaux et en lettrages.**	- L'élève établit le fichier en tenant compte du format, de l'espace colorimétrique correct, des dimensions de la feuille et du fond perdu. - L'élève insert les textes ou il les importe. - L'élève agence les textes sur la page en fonction d'aspects de la typographie de manière efficace. - L'élève opte pour un support adapté à la police. - L'élève vectorise la typographie en conséquence.	- L'élève a vectorisé les textes de manière compétente dans les fichiers (au moins trois fichiers). - L'élève a appliqué les bases de la conception typographique (au moins trois fichiers). - L'élève a corrigé les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Exécuter des travaux de peinture et de rebouchage (ATPEI1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 1**

Titre du module:	**Exécuter des travaux de peinture et de rebouchage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPEI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Peinture - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft Malermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève organise son poste de travail en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève planifie l'affectation des matériaux et des outils requis. - L'élève prépare le poste de travail ainsi que les ustensiles requis en fonction de la mission. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- Un plan concerté concernant l'accomplissement des missions était disponible. - Les matériaux ainsi que les outils requis étaient intégralement disponibles. - L'élève s'est servi des ustensiles avec précaution. - Ni l'élève ni d'autres intervenants n'ont subi de blessure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage et de protection et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève connaît les matériaux de masquage et de protection. - L'élève distingue les rubans adhésifs habituels sur les chantiers. - L'élève opte pour le matériel et il l'affecte de manière compétente.	- L'élève a effectué les travaux de masquage et de protection de manière compétente en tenant compte des fondements des consignes en matière de prévention des accidents et il les a soumis à un contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage et de ponçage et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève connaît les différents matériaux d'enduisage. - L'élève affecte les différents matériaux. - L'élève connaît les différents matériaux de ponçage servant au ponçage à l'eau et au sec et il les utilise.	- L'élève a appliqué les matériaux d'enduisage avec la consistance indiquée par les fabricants, les endroits enduits étaient lisses et ils n'accusaient pas de bavure. - L'élève a effectué le ponçage à l'eau et au sec de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mélanger des nuances de couleurs.**	- L'élève connaît les règles élémentaires du mélange et il les applique	- L'élève a correctement mélangé les couleurs en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la couche finale à la brosse et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève connaît les différents matériaux ainsi que les différents outils. - L'élève applique les différents matériaux à la brosse de manière ciblée.	- L'élève a opté pour les matériaux, les outils ainsi que les méthodes et il s'en est servi de manière compétente. - Les surfaces n'accusaient ni coulure ni trait de brosse horizontal. - La surface était équilibrée sous l'aspect de l'opacité et homogène sous l'aspect de la brillance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des couches au rouleau et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève connaît les différents matériaux ainsi que les différents outils. - L'élève applique les différents matériaux au rouleau de manière ciblée.	- L'élève a opté pour les matériaux, les outils ainsi que les méthodes et il s'en est servi de manière compétente. - La structure du rouleau était régulière, elle n'accusait pas de tache et elle était homogène sous l'aspect de la brillance.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commenter les résultats du travail ainsi que les expériences réalisées.**	- L'élève désigne les missions de travail, les résultats des travaux ainsi que la méthode appliquée au cours d'un entretien avec le formateur.	- L'élève a décrit l'exécution des travaux d'une manière convenable sous l'aspect de l'expression.

10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse de l'environnement et il maintient les matériaux, les outils, les machines ainsi que son poste de travail dans un état propre.**	- L'élève affecte les matériaux utilisés de manière rationnelle. - L'élève nettoie les outils ainsi que les machines, il en assure l'entretien et il les entrepose convenablement.	- L'élève a entreposé le matériel excédentaire de manière réglementaire. - L'élève a effectué le tri ainsi que la mise au rebut des déchets de manière réglementaire. - L'ensemble des outils et des machines utilisés étaient propres et ils se trouvaient aux endroits indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparer des lettrages et des images et les poser sur supports de production de signalisations (FORDC1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 1**

Titre du module:	**Préparer des lettrages et des images et les poser sur supports de production de signalisations**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORDC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à l'établissement d'esquisses et de mises en pages, de les présenter et, le cas échéant, de les adapter en se référant à des indications concrètes.**	- L'apprenti se concerte avec son supérieur à propos des travaux. - L'apprenti planifie les étapes de travail requises. - L'apprenti se procure les informations requises de manière autonome en suivant les indications (en fonction des sujets). - L'apprenti présente ses esquisses sur papier.	- L'apprenti a effectué les étapes requises pour l'exécution des travaux de manière planiifiée. - Un plan concerté pour l'accomplissement des missions était disponible. - Les informations concernant la mission étaient intégralement disponibles. - L'apprenti a établi les esquisses d'une manière soignée et adaptée au sujet. - L'apprenti a corrigé les erreurs détectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transférer les fichiers qu'il a établis vers le matériel périphérique disponible et de les transmettre en interne en utilisant les outils de sauvegarde habituels et de se servir de ces outils pour le transfert et pour la sauvegarde des données.**	- L'apprenti connaît les différents appareils périphériques et il est capable de s'en servir. - L'apprenti connaît la structure du réseau interne de l'entreprise et il est capable de s'en servir. - L'apprenti connaît les différences entre les différents outils de sauvegarde de même que leurs options et il les utilise en conséquence. - L'apprenti sauvegarde les fichiers établis de manière logique, en suivant des indications internes.	- Les fichiers se trouvaient dans les dossiers corrects. - Les données enregistrées ont été récupérées dans les meilleurs délais. - L'apprenti a correctement utilisé les supports de données appropriés. - L'apprenti s'est convenablement servi du matériel périphérique en fonction de la mission. - Les données transmises par le réseau sont parvenues au destinataire souhaité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le produit/le matériel, les outils ainsi que les machines en fonction de la mission, de soumettre l'état des stocks à un contrôle en fonction de la mission, d'établir une liste du matériel requis, d'organiser le poste de travail, de se servir des outils et des machines de manière compétente et d'en assurer l'entretien en tenant compte des consignes en matière de sécurité, il constate les sources de risques éventuelles (comme par exemple des câbles et des éclairages défectueux) et il assure régulièrement la maintenance du matériel.**	- L'apprenti établit une liste de matériel pour la mission indiquée. - L'apprenti vérifie l'état des stocks dans le cadre de la mission. - L'apprenti assemble et prépare les matériaux requis en fonction de la mission indiquée pour la conception des produits intermédiaire et fini. - L'apprenti applique les règles de l'utilisation et de l'entretien convenables des appareils et des ustensiles requis. - L'apprenti respecte les consignes en matière de protection et de sécurité au travail. - L'apprenti détecte les machines, les ustensiles ou les pièces détériorés et il les signale. - L'apprenti connaît les outils ainsi que les matériaux. - L'apprenti planifie et organise l'utilisation des ustensiles requis. - L'apprenti prépare le poste de travail en fonction de la mission.	- L'apprenti a établi et transmis une liste de l'ensemble des matériaux requis dans le cadre de la mission. - L'apprenti a réclamé sans tarder les matériaux manquants au formateur. - L'apprenti a manipulé les machines et les ustensiles d'une manière ciblée, convenable et très soignée. - La sécurité était compromise le moins possible au cours de l'exécution des travaux. - L'apprenti n'a pas utilisé de machines ni d'outils défectueux. - L'apprenti a nettoyé les machines ainsi que les ustensiles, il en a assuré l'entretien et il les a convenablement entreposés. - L'apprenti a opté pour les matériaux et pour les ustensiles corrects en fonction de la mission et ils étaient intégralement disponibles.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le façonnage du matériel défini (autocollants, métal, bois, plexiglas, matières synthétiques, etc.) en veillant à ce que l'affectation soit rationnelle.**	- L'apprenti connaît les différents matériaux. - L'apprenti façonne les différents matériaux en fonction de leurs propriétés. - L'apprenti prépare les ustensiles correspondants. - L'apprenti applique les bases du calcul des surfaces.	- L'apprenti maîtrisait la manipulation des ustensiles et il les a utilisés d'une manière conforme à leur affectation. - L'apprenti a façonné le matériel d'une manière correcte, rationnelle et correspondant aux résultats des calculs. - Les pertes de matériel étaient minimales.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'employer des méthodes d'application, de traiter le support, d'appliquer le matériel de manière compétente et d'effectuer le façonnage final.**	- L'apprenti nettoie et prépare le support (il enlève les résidus, il nettoie les traces de graisse, etc.). - L'apprenti emploie la technique d'application requise en fonction de la mission de manière compétente (collage, vissage, clouage, etc.). - L'apprenti enlève les marquages d'assistance et il assure le nettoyage final des surfaces.	- L'apprenti a manipulé les ustensiles ainsi que les matériaux d'une manière ciblée, appropriée et très soignée. - L'apprenti a réalisé un produit final dans un état irréprochable, sans commettre d'erreur grave.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des travaux au cours du montage, du démontage, du recyclage, du transport et de l'entreposage de matériaux encore utilisables.**	- L'apprenti effectue les travaux indiqués au cours du montage et du démontage de manière autonome. - L'apprenti respecte les consignes en matière de mise au rebut et de tri des déchets. - L'apprenti utilise les moyens de transport requis et il sécurise le chargement de manière compétente. - L'apprenti assure un entreposage rationnel.	- L'apprenti a effectué les travaux indiqués au cours du montage et du démontage de manière compétente. - L'apprenti a trié les matériaux d'une manière règlementaire et respectueuse de l'environnement et il les a convenablement mis au rebut. - Le transport s'est déroulé sans accroc. - L'apprenti a entreposé les matériaux réutilisables de manière règlementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des missions, de se concerter au sein de l'équipe et de prendre connaissance des conseils de ses collègues.**	- Les travaux à effectuer sont répartis de manière équitable au sein du groupe, en fonction des aptitudes personnelles, et elles sont assumées sous la responsabilité commune des membres de l'équipe. - L'apprenti est capable d'effectuer des travaux indiqués de moindre envergure de manière autonome. - L'apprenti met à profit les connaissances et les aptitudes disponibles pour approfondir continuellement ses propres connaissances et pour les appliquer.	- L'apprenti a assumé les missions qui lui étaient confiées d'une manière autonome et responsable. - L'apprenti a accompli les missions avec précaution et sans guère commettre d'erreur. - L'apprenti a convenablement pris connaissance des conseils constructifs et il les a mis à profit.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il travaille avec soin, il respecte les horaires convenus et il observe les règles internes de l'entreprise (loyauté).**	- L'apprenti connaît les horaires indiqués. - L'apprenti s'applique à effectuer les travaux du mieux possible. - L'apprenti ne révèle ni le savoir-faire ni les problèmes internes de l'entreprise à l'extérieur.	- L'apprenti a respecté les horaires de travail, si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles, dont la gravité était établie. - L'apprenti a effectué les travaux indiqués avec soin et dans le respect des délais. - L'apprenti a respecté les règles internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti assure l'entretien des appareils, il les range, il maintient le poste de travail dans un état propre, il manipule les outils de travail, les matériaux ainsi que les appareils avec précaution et d'une manière respectueuse de l'environnement et il veille à ne compromettre ni sa propre sécurité ni celle d'autres intervenants.**	- L'apprenti connaît les options de stockage des ustensiles et des matériaux. - L'apprenti remet le poste de travail en ordre et il le nettoie, une fois la mission accomplie. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière compétente. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité au travail. - L'apprenti détecte les sources de dangers.	- L'apprenti a nettoyé les ustensiles, il en a assuré l'entretien et il les a convenablement entreposés. - Le poste de travail était en ordre. - L'apprenti a effectué le tri ainsi que la mise au rebut des déchets de manière règlementaire. - Ni la sécurité de l'apprenti ni celle d'un autre intervenant n'était compromise à cause d'une négligence. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail. - L'apprenti a assuré une sécurité maximale au cours de l'exécution des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de noter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans un carnet d'apprentissage et de documenter les missions accomplies.**	- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité d'un carnet d'apprentissage. - L'apprenti connaît les différents types d'outils de documentation.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des étapes essentielles des missions accomplies. - L'apprenti a fourni des explications plausibles et il les a soigneusement présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Créer des panneaux et des lettrages en 2D (LET2D)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 2**

Titre du module:	**Créer des panneaux et des lettrages en 2D**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LET2D**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit manuellen und digitalen Kenntnissen in Grafik und 2D

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décorer des panneaux ainsi que des lettrages de manières manuelle et numérique en fonction de la mission, d'effectuer les recherches requises dans ce contexte, de respecter les délais indiqués, de se concerter avec les enseignants à propos des résultats de ses travaux, de prendre connaissance des critiques et de les mettre à profit au cours des travaux ultérieurs.**	- L'élève se procure les informations requises en suivant les indications (en fonction des sujets/de la mission). - L'élève produit des esquisses conceptuelles manuelles en fonction de la mission. - L'enseignant indique les énoncés de la mission ainsi que les délais et l'élève en prend connaissance. - L'élève se concerte avec l'enseignant à propos des travaux. - L'élève planifie les étapes de travail requises. - L'élève prend connaissance des améliorations proposées par l'enseignant et il les met à profit.	- L'élève s'est servi des outils de recherche essentiels en fonction de la mission. - Les informations étaient intégralement disponibles. - L'élève a dessiné les idées ainsi que les esquisses (au moins trois) sur papier. - L'élève a respecté les délais intermédiaires et finaux et il n'a pas commis de négligence. - L'élève a convenablement désigné les missions de travail, les résultats des travaux ainsi que les méthodes de façonnage au cours d'un entretien avec le formateur. - L'élève a mis à profit les améliorations proposées d'une manière bien en évidence dans la réalisation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des aspects de la typographie, de la couleur et de la composition, d'utiliser le matériel ainsi que les éléments stylistiques lors de la conception en fonction de la mission et d'établir plusieurs variations.**	- L'élève opte pour les aspects essentiels de la typographie comme la famille de polices, les tailles des polices, les tailles des caractères et l'équilibrage des caractères, il les distingue et il les applique. - L'élève opte pour les aspects de la théorie des couleurs en fonction de la mission et il les applique.	- L'élève a soigneusement appliqué les polices en fonction des sujets. - L'élève a soigneusement appliqué les couleurs en fonction des sujets. - L'élève a produit des variations. - L'élève a détecté les erreurs qui se sont produites et il les a corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctions des logiciels requises pour la mission, d'opter pour des périphériques d'entrée et de sortie et de s'en servir et il assume des responsabilités pour son travail personnel et pour ses outils de travail.**	- L'élève connaît la manipulation ainsi que les options des logiciels et des périphériques. - L'élève accomplit les missions d'une manière convenable, autonome et responsable, il prend soin de ses matériaux de travail et il les a constamment à sa disposition. - L'élève effectue les travaux d'une manière planifiée et structurée.	- L'élève a sereinement manipulé les logiciels ainsi que les périphériques. - L'élève a proprement réalisé les projets et les outils de travail étaient disponibles dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux pour des espaces intérieurs et extérieurs et de les intégrer dans un concept de décoration.**	- L'élève connaît différents matériaux servant à la production de panneaux de même que leur affectation et leur montage. - L'élève connaît l'impact sur la décoration et il en tient compte.	- L'élève a utilisé les matériaux en fonction de la conception et des sujets.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage/dans son carnet de travail/dans son dossier de travail, d'établir une documentation des missions accomplies et de se renseigner au sujet de tendances d'actualité.**	- L'élève note les résultats des recherches ainsi que les étapes de travail en suivant les indications en fonction de la mission. - L'élève documente les étapes de travail par écrit et avec des esquisses ou avec des photos en fonction de la mission.	- L'élève a alimenté le carnet d'apprentissage de manière ordonnée et il était complet dans une large mesure. - L'élève a expliqué les travaux documentés de manière cohérente. - L'élève a documenté l'ensemble des étapes de travail importantes pour le projet par écrit en suivant les indications avec des esquisses ou avec des photos en fonction de la mission. - L'élève a proprement classé des informations complémentaires concernant des tendances d'actualité en fonction du sujet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Créer et administrer des fichiers digitaux pour panneaux et signalisations (DICRA)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 2**

Titre du module:	**Créer et administrer des fichiers digitaux pour panneaux et signalisations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DICRA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit digitalen 2-D Kenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du logiciel de retouche d'images et il manipule le matériel visuel, les données ainsi que les supports de données avec précaution et de manière responsable.**	- L'élève connaît les différences entre des logiciels vectoriels (par exemple Illustrator) et des logiciels basés sur Bitmap (par exemple Photoshop). - L'élève est capable de se servir des fonctions de base du panneau d'outils et de l'interface du logiciel de retouche d'images. - L'élève manipule les originaux ainsi que les fichiers avec précaution et en fonction de l'objectif et il produit des copies de sauvegarde.	- L'élève s'est servi du logiciel de retouche d'images d'une manière convenable et axée sur le sujet et sur l'affectation finale. - Les fichiers étaient disponibles au format correct dans les dossiers indiqués. - Des copies de fichiers servant à la sauvegarde étaient disponibles sur différents supports de données et dans différents dossiers.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de numériser des dessins ainsi que des visuels en suivant les indications, de les retoucher et de les convertir au format de fichier et dans l'espace colorimétrique corrects.**	- L'élève distingue et effectue les travaux au scanner, les réglages du logiciel de numérisation, la conversion dans différents espaces colorimétriques (scanner ou logiciel basé sur Bitmap) ainsi que la sauvegarde sous différents formats de fichiers.	- L'élève a effectué la numérisation d'au moins trois fichiers visuels, leur conversion ainsi que leur sauvegarde d'une manière correcte dans une large mesure en fonction de la mission. - L'élève a détecté des erreurs et il les a corrigées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des corrections sous les aspects de la retouche des images, des niveaux, de la couleur, de la résolution, de la netteté et du contraste.**	- L'élève connaît les outils numériques ainsi que les options pour retoucher les images (dans Photoshop) et il les expérimente conformément au visuel à retoucher.	- L'élève a convenablement utilisé les outils numériques servant à la retouche d'images et aux corrections fondamentales en fonction du sujet. - L'élève a détecté des erreurs et il les a corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des montages d'images (plusieurs éléments visuels et intégration de titres) servant à la production de panneaux.**	- L'élève dispose de connaissances fondamentales concernant le montage d'images. - L'élève effectue les retouches d'images en se servant de calques. - L'élève connaît les outils de traitement de texte des logiciels basés sur Bitmap.	- Des visuels et des titres étaient affichés sur le panneau, ils n'accusaient guère d'erreurs et l'élève les a montés au format numérique en fonction de la mission. - L'élève a détecté des erreurs et il les a corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des mises en pages à une seule page avec du texte et des visuels et de présenter son projet de manière compréhensible en désignant clairement ses étapes de travail.**	- L'élève constitue un fichier à une seule page en suivant les indications. - L'élève établit les dimensions du visuel et l'espace colorimétrique et il importe le visuel ainsi que le texte. - L'élève effectue les travaux d'une manière planifiée et structurée. - L'élève s'exerce aux techniques élémentaires de la communication et de la présentation. - L'élève prépare soigneusement la présentation et il dispose des documentations indiquées.	- L'élève a constitué le fichier pour la mise en page (panneau, bannière, affiche, etc.) avec du texte et des visuels d'une manière correcte dans une large mesure. - Les visuels étaient clairement identifiables et les textes étaient bien visibles en fonction de la mission et du sujet et ils étaient disposés de manière agréable sur la surface. - L'élève a détecté des erreurs et il les a corrigées. - L'élève a respecté les délais intermédiaires et finaux. - L'élève a effectué la présentation d'une manière convenable dans une large mesure. - L'élève a communiqué avec les autres intervenants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder des fichiers d'une manière indépendante des supports, de les transférer au format numérique avec un message d'accompagnement adapté et de les imprimer.**	- L'élève connaît les formats indépendants des supports ainsi que les réglages numériques de l'impression. - L'élève connaît les fonctions du logiciel de courrier électronique. - L'élève connaît les travaux avec l'imprimante.	- L'élève a correctement sauvegardé et imprimé la majorité des fichiers, il les a envoyés par e-mail et le destinataire les a reçus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exécuter des travaux de tapisserie et de différentes techniques d'application (ATPEI2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 2**

Titre du module:	**Exécuter des travaux de tapisserie et de différentes techniques d'application**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPEI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Peinture - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft Malermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève connaît les différents matériaux ainsi que les différents outils. - L'élève applique les différents matériaux de manière ciblée à la brosse et au rouleau.	- L'élève a opté pour les matériaux, les outils et les méthodes et il les a appliqués de manière compétente. - Les surfaces n'accusaient pas de coulure ni de trait de brosse horizontal. - Les couches de peinture ainsi que les traits de brosse étaient homogènes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tapisser des papiers peints muraux préfabriqués et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève connaît l'affectation des matériaux et des outils ainsi que les méthodes. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a très finement collé les papiers peints muraux en aboutement. - La surface n'accusait aucune bulle d'air ni caune trace de colle d'amidon. - La progression de l'ensemble des coupes était régulière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décorer des supports de revêtements avec différentes techniques de glacis.**	- L'élève connaît l'affectation des matériaux et des outils ainsi que les méthodes. - L'élève applique les techniques au chiffon, à l'éponge et à la brosse.	- Le résultat du travail correspondait aux indications respectives et aux plaques de référence constituées. - Le résultat du travail n'accusait pas de raccord dérangeant et l'aspect était faiblement marqué par les glacis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décorer des surfaces ainsi que des objets avec des matrices et des lignes.**	- L'élève connaît l'affectation des matériaux et des outils ainsi que les méthodes. - L'élève se sert de matrices tracées ou confectionnées personnellement.	- Le travail de calibrage était régulier sous l'aspect de l'application des couches de peinture. - Les contours étaient nets. - L'épaisseur des lignes était régulière de même que l'intensité des couleurs. - La surface décorée n'accusait pas de tache.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se concerter avec les enseignants au sujet des résultats de son travail, de prendre connaissance des améliorations proposées et de les mettre à profit au cours des travaux ultérieurs.**	- L'élève commente les résultats du travail au cours d'un entretien avec l'enseignant. - L'élève prend connaissances des améliorations proposées.	- L'élève a mis à profit les améliorations proposées d'une manière manifeste au cours des travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'ensemble des étapes de travail dans son carnet d'apprentissage.**	- L'élève documente l'ensemble des étapes de travail par écrit ou au format numérique. - L'élève note les problèmes qui se présentent ainsi que les solutions. - L'élève classe proprement des informations complémentaires en fonction des sujets.	- L'élève a convenablement alimenté le carnet d'apprentissage et il était complet. - L'élève a expliqué les travaux documentés d'une manière compréhensible et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève assume des responsabilités pour son travail personnel et il manipule ses outils de travail de manière consciencieuse.**	- L'élève fait preuve d'un sens des responsabilités concernant l'exécution des travaux. - L'élève connaît les règles de l'utilisation convenable des outils de travail et il les applique.	- L'élève a adopté une attitude responsable lors de l'exécution des travaux. - L'élève a exécuté les travaux d'une manière aussi satisfaisante que possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Créer, produire et monter des lettrages et des panneaux 2D (FORDC2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des signalisations et des lettrages 2**

Titre du module:	**Créer, produire et monter des lettrages et des panneaux 2D**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les bases des logiciels habituels de traitement de texte, de mise en page, de graphisme et de retouches de photos en fonction de la mission, de distinguer les différents formats des fichiers et d'effectuer des recherches dans des banques d'images numériques et de polices.**	- L'apprenti connaît les bases des logiciels à utiliser et il se sert des logiciels d'une manière ciblée et rationnelle. - L'apprenti est capable d'attribuer des formats de données aux logiciels respectifs et il connaît leurs domaines d'affectation. - L'apprenti connaît les banques d'images et de polices importantes dans le contexte professionnel et il est capable de s'en servir.	- L'apprenti a utilisé les logiciels ainsi que les formats de fichiers appropriés et généralement utilisés en interne. - L'apprenti a opté pour les archives les mieux adaptés aux recherches et à l'accomplissement des missions indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti tient compte des indications graphiques et thématiques.**	- L'apprenti se concerte avec le formateur au sujet des thèmes. - L'apprenti connaît les règles de base de la perception optique. - L'apprenti opte pour des éléments graphiques adaptés aux sujets indiqués.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière convenable sous les aspects thématiques et optiques.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser de simples photos numériques.**	- L'apprenti connaît les bases de la photographie numérique comme la profondeur de champ, l'éclairage, etc. de même que leurs affectations possibles.	- Les photos réalisées répondaient à des standards photographiques élémentaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter des esquisses dans le cadre de la mission.**	- L'apprenti connaît les différentes options de présentation d'esquisses.	- L'apprenti a présenté l'esquisse demandée de manière optimale sous les aspects du sujet et de la mission.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer le matériel pour les zones à l'intérieur de celui pour les zones à l'extérieur et d'opter pour du matériel dans le cadre de la mission, en tenant compte de l'aspect du contexte local.**	- L'apprenti connaît les propriétés des différents matériaux et il prépare les matériaux correspondants. - L'apprenti prend connaissance du contexte local.	- L'apprenti a opté pour les matériaux et pour les ustensiles adaptés à la mission.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire et de monter des panneaux et d'assister, le cas échéant, à la réception par les autorités.**	- L'apprenti affecte les différents matériaux en fonction de leurs propriétés. - L'apprenti connaît les différentes techniques d'application. - L'apprenti connaît et applique les consignes en matière de sécurité de même que d'autres règles administratives.	- L'apprenti maîtrisait la manipulation des ustensiles et des matériaux et il les a affectés en fonction de leurs propriétés. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des techniques d'application et de montage de manière compétente. - L'apprenti a assuré la sécurité au cours des travaux, il a suivi les indications ainsi que les règles et il a monté les panneaux de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter d'une manière autonome et responsable avec les membres de l'équipe et d'entretenir avec eux une collaboration basée sur la confiance.**	- L'apprenti est capable d'effectuer les travaux qu'il assume de manière autonome.	- L'apprenti a effectué les travaux qu'il a assumés d'une manière autonome et responsable sous les aspects de la gestion du temps, de la qualité, de la précaution, de l'utilisation rentable des matériaux, etc. - L'apprenti a effectué les travaux en équipe, avec soin et sans commettre d'erreur.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer des informations de matière autonome pour assurer un traitement du projet dans le respect des délais.**	- L'apprenti demande les informations manquantes dans le cadre de la mission et il les transmet dans la mesure des besoins. - L'élève connaît le plan horaire indiqué.	- L'apprenti a soigneusement accompli la mission dans le respect des délais indiqués et du mieux possible. - L'élève a respecté l'ensemble des délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter des résultats de son travail, d'accepter des propositions d'amélioration ou d'en formuler.**	- L'apprenti participe à des discussions constructives au sein du personnel. - L'apprenti recherche une optimisation continue des procédures de travail et du produit final.	- Tous les intervenants ont estimé que l'apprenti a effectué les travaux demandés de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de noter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans un carnet d'apprentissage et de documenter les missions accomplies.**	- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité d'un carnet d'apprentissage. - L'apprenti connaît les différents types d'outils de documentation.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des étapes essentielles des missions accomplies. - L'apprenti a fourni des explications plausibles et il les a soigneusement présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des esquisses et des plans techniques pour coulisses simples (COUSI)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 1**

Titre du module:	**Réaliser des esquisses et des plans techniques pour coulisses simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COUSI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Dekoration, Zeichnen und angewandter Mathematik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin en perspective avec un point de fuite, il a ses outils de travail à disposition et il les maintient en ordre.**	- L'élève connaît les fondements de l'établissement d'un dessin en perspective centrale. - L'élève connaît les dates de présentation et il les accepte.	- L'élève a soigneusement établi le dessin en perspective centrale en fonction de la mission. - L'élève a produit les travaux de manière structurée pour la présentation en fonction de la mission dans le respect des délais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des plans techniques en projections horizontale et verticale d'objets de décoration simples à l'échelle (projection à trois vues), il réagit aux propositions de l'enseignant au cours des entretiens en restant poli et pertinent, il écoute attentivement au cours des entretiens et il pose des questions convenables en cas d'ambiguïté pour se procurer les informations requises.**	- L'élève applique les méthodes de l'établissement de projections horizontales et verticales dans une projection à trois vues. - L'élève désigne et explique les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée lors du traitement au cours de l'entretien avec l'enseignant. - L'élève connaît les dates de présentation et il les accepte.	- L'élève a correctement produit les projections à trois vues en suivant les indications. - L'élève a accepté les propositions ainsi que les informations de l'enseignant et il les a mises à profit au cours des missions. - Les résultats étaient conformes à l'ensemble des indications. - L'élève a produit les travaux de manière structurée pour la présentation en fonction de la mission dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de disposer un ou plusieurs objets simples en appliquant la méthode du rayon visuel avec un point de fuite et en partant de la projection horizontale et il travaille avec précision et avec précaution.**	- L'élève connaît les règles de la méthode du rayon visuel (géométrie appliquée). - L'élève prend connaissance des indications concernant l'accomplissement correct des missions.	- L'élève a correctement disposé les objets dessinés. - L'élève a exécuté les travaux d'une manière propre et compétente. - L'élève a manipulé les matériaux ainsi que les ustensiles avec précaution.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les volumes de décorations planifiées et d'établir des listes de matériel et des récapitulatifs de coûts.**	- L'élève établit une liste de l'ensemble des matériaux par écrit. - L'élève applique les règles du calcul de surfaces et de volumes.	- L'élève a produit des listes de matériel complètes en fonction de la mission. - L'élève a correctement déterminé des surfaces et des volumes et il a produit les résultats en suivant les indications. - L'élève a corrigé les erreurs de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des modèles, des dessins en 3D et leurs applications pour coulisses (MODES)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 1**

Titre du module:	**Réaliser des modèles, des dessins en 3D et leurs applications pour coulisses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MODES**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Kenntnissen in Dekoration, Zeichnen und angewandtem Rechnen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance de l'ampleur de la mission, du groupe cible, des délais, du produit à présenter et de l'emplacement pour le sujet indiqué et il effectue une recherche à propos du sujet et du produit.**	- L'élève se concerte avec l'enseignant au sujet des travaux. - L'élève planifie les étapes de travail requises. - L'élève se procure les informations requises de manière autonome en suivant les indications (en fonction du sujet) et en se servant des outils de recherche habituels.	- L'élève a exécuté les travaux de manière planifiée et dans le respect des délais (sans commettre d'erreur). - L'élève a produit l'intégralité des informations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'esquisser plusieurs ébauches en fonction de la mission pour des coulisses simples avec des accroches et des zones visuelles frontales et un arrière-plan à partir d'une forme géométrique simple.**	- L'élève élabore plusieurs propositions pour des accroches et pour des zones visuelles. - L'élève intègre la forme de l'arrière-plan. - L'élève applique les règles de la théorie de la composition (couleurs et effets des contrastes). - L'élève analyse les esquisses indiquées et il retient une esquisse.	- L'élève a produit au moins deux esquisses utilisables en couleur qui correspondaient à l'ensemble des indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin en perspective centrale (avec un point de fuite) de l'esquisse retenue et de documenter la méthode.**	- L'élève prend connaissance des fondements de l'établissement d'un dessin en perspective centrale.	- L'élève a soigneusement établi le dessin en perspective centrale en fonction de la mission. - L'élève a correctement documenté la méthode.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir convenablement des modèles à l'échelle et de les documenter avec des photographies.**	- L'élève connaît les règles ainsi que les matériaux servant à la constitution convenable d'un modèle. - Les matériaux requis pour la constitution convenable d'un modèle sont disponibles. - L'élève applique l'échelle indiquée.	- L'élève a produit un modèle à l'échelle en fonction de la mission et il l'a documenté avec des photographies. - L'élève a exécuté les travaux d'une manière propre et compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réagir aux propositions de l'enseignant au cours d'entretiens en restant poli et pertinent, d'écouter attentivement au cours des entretiens, de poser des questions convenables en cas d'ambiguïté pour se procurer les informations requises, de demander des commentaires à l'enseignant et de mettre à profit les résultats de l'entretien dans ses travaux et il travaille avec précision et avec précaution.**	- L'élève désigne et explique les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée lors du traitement au cours de l'entretien avec l'enseignant. - L'élève est disposé à présenter ses travaux à l'enseignant. - L'élève a pris connaissance des indications concernant l'accomplissement correct des missions.	- L'élève a pris connaissance des propositions et des informations de l'enseignant et il les a mises à profit au cours des missions. - L'élève a convenablement pris connaissance des conseils constructifs et il les a mis à profit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Fabriquer et élaborer des supports en bois 1 (ATBOI1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 1**

Titre du module:	**Fabriquer et élaborer des supports en bois 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBOI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit pädagogischen und handwerklichen Erfahrungen im manuellen Bereich der Holzverarbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Remarque compétences:

Verlauf der Module in Blöcken von 3 Stunden in einer Werkstatt mit geeigneten Maschinen, Utensilien , Materialien und in einem geeigneten Arbeitsumfeld

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de menuiserie de faible envergure dans le respect des délais en suivant les indications, en respectant les règles de sécurité indiquées et en se servant des outils manuels et des machines manuelles habituelles.**	- L'élève connaît la manipulation compétente des outils manuels et des machines manuelles ainsi que les normes en matière de précision. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité pour l'utilisation d'outils manuels et de machines manuelles et il les respecte. - L'élève respecte les délais.	- L'élève a produit des travaux qui correspondaient en majorité aux indications et à une norme de qualité convenable. - L'élève a assuré la sécurité dans la mesure du possible au cours de l'exécution des travaux. - L'élève a effectué les travaux avec la précision de rigueur et dans le respect des délais. - Le poste de travail était en ordre et propre après la fin des travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux en bois requis pour la décoration en fonction de leurs propriétés et en fonction de la mission.**	- L'élève connaît les propriétés (dimensions brutes, stabilité, poids, transformation, conditions et délais de livraison, stockage, mise au rebut, différences de qualité et de prix) des matériaux les plus importants servant à la décoration. - L'élève distingue les matériaux les plus importants en fonction de leurs propriétés. - L'élève détermine le matériel approprié pour l'accomplissement d'une mission indiquée. - L'élève sait où il peut, le cas échéant, se procurer des informations complémentaires concernant les matériaux à utiliser.	- L'élève a opté pour les matériaux appropriés dans le contexte d'une mission de décoration fictive indiquée et il a justifié sa sélection en se référant aux propriétés des matériaux. - L'élève disposait des informations manquantes au sujet des matériaux à utiliser.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir les différents assemblages de matériaux professionnels typiques de manière compétente.**	- L'élève connaît les différentes options d'assemblages des matériaux utilisés dans le domaine de la décoration.	- L'élève a opté pour un assemblage de matériaux en fonction de la mission, qui correspondait aux propriétés du matériel. - L'élève a constitué les assemblages des matériaux de manière compétente. - L'élève a produit des travaux qui répondaient à une norme de qualité convenable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la progression ainsi que le résultat de ses travaux à un contrôle critique de manière autonome.**	- L'élève dispose d'un modèle de référence pour une exécution convenable, de manière à ce qu'il ait connaissance la norme de qualité correspondant au client.	- L'élève a identifié et rectifié les défauts de qualité de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planifier des systèmes d'éclairage simples 1 (TPELE1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 1**

Titre du module:	**Planifier des systèmes d'éclairage simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPELE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Électrotechnique / Électronique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Elektrokenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les relations entre des grandeurs électriques dans des circuits électriques.**	- L'élève décrit la relation entre la charge et le courant électrique. - L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance et il les met à profit.	- L'élève a désigné et appliqué les notions de courant, de tension et de résistance de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits électriques simples en suivant les indications et d'effectuer des mesurages électriques.**	- L'élève monte des circuits électriques simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, les fusibles, les commutateurs, les conducteurs et les récepteurs. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité lors du montage de circuits électriques. - L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués en fonction de leur affectation et il les manipule correctement. - L'élève effectue les mesurages indiqués de manière autonome dans des circuits électriques simples.	- L'élève a rectifié les erreurs constatées lors du montage d'un circuit de manière autonome. - L'élève a respecté les consignes indiquées en matière de sécurité lors du montage de circuits électriques et lors de la manipulation d'instruments de mesure. - L'élève a monté le circuit de mesure indiqué de manière compétente avec l'ensemble des instruments de mesure. - Les valeurs mesurées n'excédaient pas les ordres de grandeurs indiqués. - La liste des instruments faisait état de l'ensemble des composants et des instruments de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder des récepteurs électriques mobiles à des sources de tension électriques (230 volts/400 volts) en se servant de câbles dimensionnés de manière compétente et posés de manière mobile et de conduites installées de manière fixe, de les actionner et de considérer la sécurité ainsi que le règlement de travail lors de la planification et de l'exécution des travaux.**	- L'élève indique la puissance à raccorder pour un récepteur individuel. - L'élève indique la puissance totale de l'ensemble des récepteurs à raccorder. - L'élève dimensionne et détermine les câbles à poser de manière compétente. - L'élève considère la charge maximale des conduites installées de de manière fixe. - L'élève distingue l'affectation des différents outils de raccordement électriques à l'intérieur ou à l'extérieur. - L'élève distingue les différentes sources de dangers lors des travaux avec des équipements électriques. - L'élève se sert d'outils de travail irréprochables sous l'aspect de la sécurité lors des travaux avec des équipements électriques.	- Les puissances mesurées n'excédaient pas les ordres de grandeurs indiqués. - L'élève a opté pour des câbles en fonction de leur affectation. - L'élève a dimensionné les câbles en fonction des conduites à raccorder. - La puissance des récepteurs raccordés n'excédait pas l'ordre de grandeur indiqué. - L'élève a opté pour des outils de raccordement électriques en fonction de leur affectation. - L'élève a désigné les différentes sources de danger au cours des travaux avec des équipements électriques de manière compréhensible. - Les outils de travail utilisés étaient irréprochables sous l'aspect de la sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas de circuits simples à la main dans le respect des normes en se référant aux symboles DIN de l'électrotechnique.**	- L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	- L'élève a dessiné les schémas de circuits à la main dans le respect des normes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesures en employant le vocabulaire professionnel en allemand et en français et de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	- L'élève complète des rapports de mesures de manière à ce qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. - L'élève se réfère à des sources d'information, comme par exemple des modes d'emploi et des sites Internet, de manière ciblée.	- L'élève connaît le vocabulaire important pour son activité en allemand et en français. - Le rapport de mesure faisait état de l'ensemble des informations importantes. - L'élève a complété le rapport de mesure d'une manière soignée et cohérente. - L'élève a déterminé des données ainsi que des informations importantes. - L'élève se réfère à des documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des décors de coulisses 1 (FORDC3)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 1**

Titre du module:	**Réaliser des décors de coulisses 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDC3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer et de noter le type et le volume d'une mission en se référant aux souhaits du client (par exemple le thème, le groupe cible, les conditions d'emplacement et d'autres indications).**	- L'apprenti définit le type et le volume de la mission conformément au souhait du client. - L'apprenti définit le thème, le groupe cible, l'emplacement, etc. - L'apprenti note l'ensemble des informations par écrit.	- L'apprenti a produit l'ensemble des informations par écrit, d'une manière complète et compréhenbile.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan horaire ainsi qu'un plan de travail en équipe en se référant au souhait du client et au budget.**	- L'apprenti détermine le temps requis ainsi que le volume de travail avec ses collaborateurs. - L'apprenti établit un plan horaire ainsi qu'un plan de travail. - L'apprenti se concerte avec ses collaborateurs en vue d'un accomplissement optimal de la mission dans les limites du budget.	- L'apprenti a produit un plan horaire ainsi qu'un plan de travail. - L'apprenti connaissait le budget. - L'apprenti a tenu compte du meilleur rapport qualité-prix possible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des esquisses ainsi que des modèles en fonction de la mission (groupes cibles, flux des clients, présentation des marchandises et accroches) en tenant compte du cadre financier indiqué, de les présenter et de les adapter en fonction des souhaits du client.**	- L'apprenti établit différentes esquisses et/ou plusieurs modèles. - L'apprenti tient compte de l'ensemble des indications. - L'apprenti présente les esquisses et/ou les modèles et il les adapte, le cas échéant.	- L'apprenti a établi des esquisses et/ou des modèles d'une manière soignée, conforme à la mission et adaptée au client. - L'apprenti a effectué les adaptations d'une manière correcte et soignée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les stocks à un contrôle, de les surveiller et de les compéter, d'opter pour le matériel/le produit approprié en fonction de la mission et d'organiser les outils ainsi que les machines requis.**	- L'apprenti opte pour le matériel approprié et pour les produits correspondant à la mission. - L'apprenti soumet les stocks à des contrôles à intervalles réguliers sous les aspects de l'intégralité et de l'intégrité du matériel. - L'apprenti informe son supérieur au sujet de l'état des stocks. - L'apprenti détermine les outils ainsi que les machines appropriés. - L'apprenti se concerte avec ses collègues de travail au sujet de la durée d'utilisation du matériel.	- Les stocks étaient complets et dans un état règlementaire. - Les matériaux appropriés à la mission étaient disponibles. - Les outils appropriés étaient disponibles et l'apprenti a opté pour des machines. - L'apprenti a produit un plan concerté avec ses collègues de travail concernant la durée d'utilisation des instruments.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer les matériaux de décoration, de les façonner et de les monter de manière compétente pour obtenir une composition optimale et harmonieuse, visible sous un angle latéral.**	- L'apprenti opte pour le matériel de décoration requis. - L'apprenti prépare et adapte les différents matériaux ainsi que les différents éléments de décoration de manière compétente. - L'apprenti prépare les éléments de manière compétente pour un montage avec une composition harmonieuse. - L'apprenti tient compte de la position indiquée de l'observateur.	- Le matériel de décoration requis était disponible. - L'apprenti a assuré le façonnage d'une manière compétente et autonome. - La composition de la structure était harmonieuse. - L'apprenti a assemblé/monté les éléments de décoration de manière compétente. - La structure était visible sous l'angle indiqué.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'afficher des prix, de fixer des étiquettes et d'indiquer des informations au sujet des produits.**	- L'apprenti réunit les informations nécessaires pour l'étiquetage. - L'apprenti produit des affichages de prix ainsi que des étiquettes informatives au format numérique ou manuel.	- L'apprenti a produit des informations complètes et orthographiquement correctes au sujet des produits. - L'apprenti a correctement et intégralement affiché les prix, sans commettre de faute d'orthographe et en veillant à l'intégration harmonieuse dans la coulisse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le recyclage, le transport ainsi que le stockage au cours de travaux de montage et de démontage, de se servir des outils ou des machines de manière compétente, d'en assurer l'entretien en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de détecter les principales sources de dangers, comme par exemple des câbles ou des éclairages défectueux.**	- L'apprenti connaît les étapes des travaux de montage et de démontage. - L'apprenti respecte les consignes en matière de mise au rebut et de tri des déchets. - L'apprenti utilise les moyens de transport requis et il sécurise les chargements de manière compétente. - L'apprenti applique les règles concernant l'affectation et l'entretien appropriés des machines et des ustensiles. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection. - L'apprenti détecte des machines, des ustensiles ou des pièces défectueux, il les signale et, le cas échéant, il les répare ou il les remplace.	- L'apprenti a effectué les travaux indiqués au cours du montage et du démontage d'une manière compétente et autonome. - Le transport s'est déroulé sans accroc. - L'apprenti a trié les matériaux d'une manière réglementaire et respectueuse de l'environnement et il les a convenablement mis au rebut. - L'apprenti a entreposé les matériaux réutilisables d'une manière réglementaire et rationnelle. - L'apprenti a manipulé les machines ainsi que les ustensiles d'une manière ciblée, appropriée et très soignée. - L'apprenti a assuré une sécurité maximale au cours de l'exécution des travaux. - L'apprenti n'a pas utilisé de machines ou d'outils défectueux. - L'apprenti a nettoyé et entretenu les machines ainsi que les ustensiles et il les a entreposés de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des tâches et de se concerter au sein d'une équipe, il prend connaissance des conseils exprimés par ses collègues et il les met à profit.**	- Les travaux à effectuer sont répartis au sein de l'équipe de manière équitable, en tenant compte des aptitudes de chaque intervenant, et ils sont assumés sous la responsabilité commune des membres de l'équipe. - L'apprenti est capable d'assumer des travaux de moindre envergure de manière autonome. - L'apprenti met à profit les connaissances ainsi que les aptitudes disponibles pour approfondir continuellement ses propres connaissances et pour les appliquer.	- L'apprenti a assumé les missions qui lui étaient confiées d'une manière autonome et responsable. - L'apprenti a effectué les travaux avec soin et, dans une large mesure, sans commettre d'erreur. - L'apprenti a convenablement pris connaissance des conseils constructifs et il les a mis à profit.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il travaille avec soin, il respecte les horaires convenus, il observe les règles internes de l'entreprise (loyauté) et il prend les missions qui lui sont confiées au sérieux.**	- L'apprenti connaît les horaires indiqués. - L'apprenti s'applique à effectuer les travaux du mieux possible. - L'apprenti ne révèle ni le savoir-faire ni les problèmes internes de l'entreprise à l'extérieur. - L'apprenti a conscience de ses responsabilités dans le cadre des missions qui lui sont confiées.	- L'apprenti a respecté les horaires de travail, si ce n'est dans des situations exceptionnelles, dont la gravité était établie. - L'apprenti a effectué les travaux indiqués avec soin et dans le respect des délais. - L'apprenti a respecté les règles internes. - L'apprenti a accompli la mission d'une manière correcte et soignée.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de noter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans un carnet d'apprentissage et de documenter les missions accomplies.**	- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité d'un carnet d'apprentissage. - L'apprenti connaît les différents types d'outils de documentation. - L'apprenti analyse les différentes étapes de travail et il les documente dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des étapes essentielles des missions accomplies. - L'apprenti a fourni des explications plausibles et il les a soigneusement présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des esquisses et des plans techniques pour coulisses complexes (COUCO)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 2**

Titre du module:	**Réaliser des esquisses et des plans techniques pour coulisses complexes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COUCO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Éducation artistique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Type de formateur proposé:

Lehrkraft mit Kenntnissen in Dekoration, Zeichnen und angewandtem Rechnen
Enseignant avec connaissances en décoration, dessin et mathématiques appliquées

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de l'ampleur de la mission, du groupe cible, des délais, du produit à présenter et de l'emplacement pour le sujet indiqué et il effectue une recherche à propos du sujet et du produit.**	- L'élève se concerte avec l'enseignant au sujet des travaux. - L'élève planifie les étapes de travail requises. - L'élève se procure les informations requises de manière autonome en suivant les indications. - L'élève prend connaissance du plan de travail et du plan horaire.	- L'élève a pris connaissance du contexte de la mission. - L'élève s'est servi des outils de recherche essentiels (Internet, bibliothèque, périodiques) en fonction de la mission. - L'élève a correctement présenté l'ensemble des résultats par écrit (respectivement graphiquement) dans le carnet d'apprentissage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'esquisser plusieurs ébauches en suivant plusieurs indications pour des coulisses complexes avec des accroches et des zones visuelles (pour des vitrines) basées sur un arrière-plan en angle ou arrondi sous différents angles.**	- L'élève expérimente plusieurs styles d'ébauches. - L'élève se sert de différents outils de dessin. - L'élève élabore plusieurs propositions pour des accroches et pour des zones visuelles. - L'élève intègre la forme de l'arrière-plan. - L'élève applique les règles de la théorie de la composition (couleurs et effets des contrastes). - L'élève applique différents angles.	- L'élève a produit au moins deux esquisses utilisables en couleur qui correspondaient à l'ensemble des indications.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des projections horizontale et verticale en fonction de la mission et d'établir un dessin en perspective centrale avec deux points de fuite et il produit les résultats de ses travaux de manière structurée, dans le respect des délais, en fonction de la mission et en suivant les indications.**	- L'élève applique les règles du dessin de projections horizontales et verticales de manière compétente en fonction de la mission. - L'élève documente les règles de la perspective à deux points de fuite en fonction de la mission et il les applique de manière compétente.	- L'élève a produit à chaque fois au moins un dessin correct d'une perspective horizontale, respectivement d'une perspective verticale en fonction de la mission. - L'élève a correctement établi l'ébauche retenue en perspective à deux points de fuite en suivant les indications et il a documenté sa méthode. - L'élève a produit les travaux en fonction de la mission et dans le respect des délais convenus.
10 % (6 P)	**L'élève réagit aux propositions de l'enseignant au cours des entretiens en restant poli et pertinent, il écoute attentivement au cours des entretiens, il pose des questions convenables en cas d'ambiguïté pour se procurer les informations requises, il prend connaissance des propositions et des informations de l'enseignant, il les met à profit au cours des missions et il gère les critiques d'une manière positive et constructive.**	- L'élève commente les missions de travail, les résultats du travail ainsi que la méthode appliquée lors du traitement au cours de l'entretien avec l'enseignant. - L'élève observe et applique les normes ainsi que les règles. - L'élève écoute les opinions ainsi que les conseils et il les commente au cours de l'entretien.	- L'élève a pris connaissance des propositions et des informations de l'enseignant et il les a mises à profit au cours des missions. - L'élève a effectué les travaux d'une manière précise et soignée. - L'élève a tenu compte des critiques d'une manière manifeste au cours des adaptations.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage/dans son dossier de travail, de produire une documentation des missions accomplies et de se renseigner au sujet de tendances d'actualité.**	- L'élève note les résultats des recherches ainsi que les étapes de travail en suivant les indications dans le contexte de la mission. - L'élève note les étapes de travail par écrit et il les documente avec des esquisses ou des photos en fonction de la mission.	- L'élève a convenablement alimenté le carnet d'apprentissage, qui était complet dans une large mesure. - L'élève a expliqué les travaux documentés de manière cohérente. - L'élève a noté l'ensemble des étapes de travail importantes dans le contexte du projet par écrit et il les a documentés avec des esquisses ou des photos en fonction de la mission. - L'élève a proprement classé des informations complémentaires concernant des tendances d'actualité en fonction des sujets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases de la réalisation digitale pour coulisses (DICOU)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la réalisation digitale pour coulisses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DICOU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Éducation artistique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit digitalen 3D-Kenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des structures de coulisses élémentaires au format numérique et à l'échelle et de décrire sa méthode.**	- L'élève produit des esquisses au format numérique et à l'échelle à l'ordinateur (par exemple dans SketchUp) en fonction de la mission. - L'élève note continuellement des données, des fonctions ainsi que des méthodes par écrit.	- L'élève a accompli l'ensemble des missions en suivant les indications et il a documenté ses méthodes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'intégrer des couleurs, des matériaux, des textures ainsi que des visuels (photos, logos) de manière compétente en fonction de la mission.**	- L'élève se sert des fonctions et des gammes d'outils de manière compétente et il les décrit.	- L'élève a accompli au moins un projet avec différents matériaux et différentes textures de manière compétente en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de styles.**	- L'élève analyse des styles historiques, modernes ou créatifs indiqués. - L'élève connaît des techniques ainsi que des outils de recherche (bibliothèque, Internet) et il dispose de connaissances concernant l'analyse de styles. - L'élève expérimente des outils servant au traitement de styles.	- Les styles sélectionnés étaient clairement identifiables et l'élève les a appliqués de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les fichiers dans les dossiers indiqués pour différents supports d'édition.**	- L'élève se sert des formats de support.	- L'élève a sauvegardé l'ensemble des fichiers d'une manière neutre sous l'aspect du support et/ou en vue d'un traitement ultérieur en fonction de la mission et il les a classés dans les dossiers indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de poser des questions importantes quand des ambiguïtés apparaissent au cours des entretiens pour se procurer les informations requises et il gère les critiques d'une manière positive et constructive.**	- L'élève formule des questions ainsi que des ambiguïtés de manière compréhensible. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos des travaux. - L'élève se concerte à propos de la suite des étapes de travail avec d'autres intervenants et il les aborde manière planifiée. - L'élève règle les ambiguïtés et il accepte les missions. - L'élève prend connaissance de conseils constructifs.	- L'élève a intégré l'ensemble des informations importantes concernant la mission dans les travaux. - L'élève a mis à profit les conseils ainsi que les critiques au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter ses travaux classés dans un carnet d'apprentissage en suivant les indications dans le respect des délais.**	- L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos des délais. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos de la subdivision et de la structure du carnet d'apprentissage.	- L'élève a effectué les travaux dans le respect des délais. - Le carnet d'apprentissage était complet et subdivisé en fonction des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Fabriquer et élaborer des supports en bois 2 (ATBOI2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 2**

Titre du module:	**Fabriquer et élaborer des supports en bois 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBOI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Bois - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Fachlehrer mit pädagogischen und handwerklichen Erfahrungen im manuellen Bereich der Holzverarbeitung

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Remarque compétences:

Verlauf der Module in Blöcken von 3 Stunden in einer Werkstatt mit geeigneten Maschinen, Utensilien, Materialien und ineinem geeigneten Arbeitsumfeld

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance d'une mission d'établissement d'une structure en bois habituelle à utiliser dans le domaine de la décoration, il détermine le temps requis ainsi que la suite des étapes de travail en équipe et en collaboration avec l'enseignant et il est capable de déterminer les matériaux en bois adaptés à la mission, d'établir un dessin d'atelier pour déterminer les dimensions précises servant à la découpe du matériel et d'établir une liste de matériel.**	- L'enseignant présente une esquisse de la mission faisant état de la conception et des dimensions extérieures de la structure demandée. - Les différentes étapes de travail sont déterminées en équipe en collaboration avec l'enseignant. - L'élève se familiarise avec le produit et il connaît les étapes de travail requises pour la réalisation. - L'élève connaît les exigences conceptuelles et structurelles de la mission. - L'élève connaît la gamme des différents matériaux en fonction de leurs propriétés. - L'élève analyse le plan de la mission et il détermine la structure. - L'élève détermine les dimensions manquantes en se référant à un dessin d'atelier. - L'élève dispose des données requises pour déterminer les dimensions et il établit une liste de pièces coupées précise.	- L'élève a produit le plan horaire requis pour les différentes étapes de travail servant à l'accomplissement de la mission. - L'élève a respecté les délais. - L'élève a établi une liste des matériaux à utiliser en suivant les indications concernant la mission. - L'élève disposait du matériel requis. - L'élève disposait d'un dessin d'atelier qui faisait état des dimensions requises pour l'établissement de la liste du matériel de découpe. - L'élève a produit une liste précise servant à la découpe du matériel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de découper les matériaux en bois adaptés à la mission, de constituer des assemblages de matériaux pour l'établissement compétent de la structure et de s'en servir.**	- L'élève connaît la sélection des machines adaptées aux travaux à exécuter. - L'élève est capable d'effectuer les réglages des machines requis pour la découpe. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité à appliquer lors de la manipulation des machines. - L'élève connaît les options d'assemblage des matériaux en fonction des exigences matérielles et conceptuelles. - L'élève connaît la constitution précise et compétente des assemblages des matériaux . - L'élève connaît la manipulation compétente des outils requis pour la constitution des assemblages des matériaux.	- L'élève a découpé les matériaux requis avec précision et les pièces découpées requises étaient disponibles. - L'élève a respecté les consignes de rigueur en matière de sécurité. - L'élève a déterminé les assemblages de matériaux adaptés en fonction des exigences. - L'élève a constitué les assemblages de matériaux avec précision. - L'élève a manipulé les outils requis de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission indiquée jusqu'à la préparation du traitement de la surface dans le respect des délais et des règles de sécurité indiquées.**	- L'élève connaît les critères de la qualité requise pour l'accomplissement des travaux de la mission en fonction du traitement ultérieur de la surface. - L'élève connaît l'ensemble des normes de sécurité à appliquer au cours de l'exécution des travaux.	- L'élève a accompli la mission en respectant les critères de qualité requis en fonction de l'affectation ultérieure. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité au cours de l'accomplissement de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planifier des systèmes d'éclairage simples 2 (TPELE2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 2**

Titre du module:	**Planifier des systèmes d'éclairage simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPELE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Électrotechnique / Électronique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Elektrokenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les relations entre des grandeurs électriques dans des circuits électriques.**	- L'élève décrit la relation entre la tension, le courant et la résistance. - L'élève applique la loi d'Ohm.	- L'élève a désigné les notions de courant, de tension et de résistance de manière compétente. - L'élève a convenablement effectué des calculs simples.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des circuits électriques simples indiqués en courant continu, d'effectuer des mesurages en suivant les indications et de documenter les résultats mesurés dans un rapport.**	- L'élève monte des circuits série, respectivement des montages en parallèle, simples indiqués. - L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués en fonction de leur affectation et il les manipule correctement. - L'élève effectue les mesurages indiqués de grandeurs électriques de manière autonome. - L'élève documente les mesurages dans un rapport indiqué. - L'élève soumet les valeurs mesurées à un contrôle en effectuant des calculs.	- L'élève a correctement monté le circuit électrique indiqué en courant continu. - L'élève a respecté les consignes indiquées en matière de sécurité lors du montage de circuits électriques indiqués et lors de la manipulation d'instruments de mesure. - L'élève a monté le circuit de mesure indiqué de manière compétente avec l'ensemble des instruments de mesure. - La liste des instruments faisait état de l'ensemble des composants et des instruments de mesure. - L'élève a soumis les valeurs mesurées à un contrôle en effectuant des calculs et il les a correctement indiquées dans un rapport de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs simples axés sur la pratique concernant le travail, l'énergie ainsi que la puissance.**	- L'élève distingue le travail, l'énergie ainsi que la puissance. - L'élève se sert des unités correctes pour le travail, l'énergie ainsi que la puissance. - L'élève exprime les résultats des calculs en unités normées et non normées.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques des indicateurs. - L'élève a exprimé les résultats des énoncés de calcul avec les unités requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour une lampe en fonction des grandeurs de la technique d'éclairage.**	- L'élève décrit les grandeurs de la technique d'éclairage, comme par exemple le flux lumineux, le rendement lumineux ou l'éclairement. - L'élève opte pour une lampe appropriée.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de considérer la sécurité au travail ainsi que le règlement de travail lors de la planification et de l'exécution des travaux.**	- L'élève distingue les différentes sources de dangers au cours des travaux avec des équipements électriques. - L'élève se sert d'outils de travail irréprochables sous l'aspect de la sécurité lors des travaux avec des équipements électriques.	- L'élève a désigné les différentes sources de danger au cours des travaux avec des équipements électriques de manière compréhensible. - Les outils de travail utilisés étaient irréprochables sous l'aspect de la sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas de circuits simples à la main dans le respect des normes en se référant aux symboles DIN de l'électrotechnique.**	- L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	- L'élève a dessiné les schémas de circuits à la main dans le respect des normes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir de documents techniques en allemand, en français et en anglais.**	- L'élève se réfère à des sources d'information, comme par exemple des modes d'emploi et des sites Internet, de manière ciblée.	- L'élève a déterminé des données ainsi que des informations importantes. - L'élève s'est référé à des documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Produire et décorer des coulisses complexes (illuminées) (FORDC4)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors et coulisses 2**

Titre du module:	**Produire et décorer des coulisses complexes (illuminées)**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDC4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance de commandes de clients et de régler les problèmes d'ordre budgétaire.**	- L'apprenti détermine le type et le volume de la mission conformément au souhait du client et du budget disponible et il accepte la commande. - L'apprenti définit le thème, le groupe cible, l'emplacement, etc. - L'apprenti note l'ensemble des informations par écrit.	- L'apprenti a produit des informations complètes et compréhensibles par écrit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de développer des concepts pour des coulisses complexes conformément à la mission et dans le respect des délais, de les structurer et de les décorer en tenant compte du style, du type, des circonstances, de l'emplacement, des dimensions de l'espace et du groupe cible pour obtenir une composition harmonieuse, qui apparaît sous tous les angles.**	- L'apprenti présente différents concepts en se référant au souhait du client. - L'apprenti définit le style, le type, les circonstances, les dimensions de l'espace et le groupe cible. - L'apprenti monte les éléments préparés à l'atelier de manière compétente et dans une composition harmonieuse. - La structure est visible sous tous les angles.	- L'apprenti a produit des concepts différents. - L'apprenti a assuré la présentation. - L'apprenti a monté et décoré des coulisses complexes. - Le matériel et les éléments de décoration requis étaient disponibles. - L'apprenti a effectué le façonnage d'une manière compétente et autonome. - L'apprenti a produit une structure qui affichait une composition harmonieuse de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire des ébauches complexes (esquisses, dessins professionnels, dessins en perspective, textes, plans, photomontages, modèles) conformément à la mission et à l'emplacement et d'élaborer la décoration correspondante.**	- L'apprenti réalise une série d'esquisses et/ou de modèles complexes en tenant compte de l'ensemble des indications. - L'apprenti développe une décoration appropriée.	- L'apprenti a réalisé les esquisses et/ou les modèles d'une manière compétente et conforme à la mission ainsi qu'à l'emplacement. - L'apprenti a intégré la décoration adéquate.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir et d'organiser un plan de travail conforme à la mission, en vue de la collaboration avec des sociétés externes et/ou avec des départements internes de l'entreprise, d'opter pour les outils, les matériaux ainsi que les machines requis et de s'en servir convenablement en tenant compte des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine le volume de travail ainsi que les délais avec des sociétés externes et/ou avec des départements internes. - L'apprenti établit un plan horaire et un plan de travail. - L'apprenti détermine les machines ainsi que les outils adaptés. - L'apprenti se concerte avec ses collègues de travail au sujet de la durée d'utilisation du matériel.	- L'apprenti a produit un plan horaire et un plan de travail concertés avec tous les intervenants. - L'apprenti a opté pour les outils et pour les machines adaptés. - -L'élève a produit un plan concerté avec ses collègues de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des systèmes d'éclairage appropriés en fonction de la mission, de les installer et de les soumettre à un test de fonctionnement avant la présentation.**	- L'apprenti opte pour les systèmes d'éclairage appropriés et il les monte de manière compétente. - L'apprenti soumet les systèmes à un test de fonctionnement après le raccordement par un spécialiste.	- L'apprenti a opté pour le système d'éclairage approprié et il l'a installé. - Tous les composants électriques fonctionnaient de manière irréprochable.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des décorations en deux et en trois dimensions en veillant à l'utilisation rationnelle du matériel et d'organiser le montage et le démontage de manière autonome.**	- L'apprenti réalise des décorations en deux et en trois dimensions en tenant compte de l'ensemble des indications. - L'apprenti veille à affecter le matériel de manière rationnelle. - L'apprenti effectue les travaux de montage et de démontage de manière autonome. - L'apprenti organise les moyens de transport requis et il sécurise le chargement de manière compétente.	- L'apprenti a produit des décorations en deux et en trois dimensions. - L'apprenti a utilisé le matériel aussi rationnellement que possible. - L'apprenti a effectué les travaux de montage et de démontage de manière compétente. - Le transport s'est déroulé sans accroc.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'achever les travaux et de procéder à la livraison avec le client ainsi qu'avec les autorités compétentes, d'entreposer le matériel réutilisable de manière appropriée, de trier le matériel recyclable et d'assurer la mise au rebut.**	- L'apprenti adapte et achève les travaux après l'analyse du client et, le cas échant, après l'expertise des autorités compétentes. - L'apprenti observe les consignes en matière de mise au rebut et de tri des déchets. - L'apprenti entrepose les matériaux réutilisables de manière réglementaire.	- L'ensemble des intervenants étaient satisfaits des travaux accomplis. - L'apprenti a trié les matériaux d'une manière réglementaire et respectueuse de l'environnement et il les a mis au rebut de manière appropriée. - L'apprenti a entreposé les matériaux réutilisables de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti exécute les travaux qui lui sont confiés de manière autonome, il présente les résultats au sein de l'équipe et il adopte une attitude polie et prévenante à l'égard des clients.**	- L'apprenti exécute les travaux qui lui sont confiés de manière autonome. - L'apprenti présente les résultats au sein de l'équipe. - L'apprenti connaît les règles de la politesse à observer au contact avec les clients.	- L'apprenti a effectué les travaux qui lui étaient confiés avec soin et sans commettre d'erreur. - Les résultats ont été constatés au sein de l'équipe. - Le client n'a pas exprimé de réclamation.
10 % (6 P)	**L'apprenti travaille avec soin, même sous la pression des délais, il passe des accords, il les respecte ou il exige qu'ils soient respectés par les autres intervenants et il est capable d'effectuer des modifications à brève échéance.**	- L'apprenti identifie les situations de stress et il est capable de les gérer. - L'apprenti fixe des délais, il les contrôle et il les respecte. - L'apprenti considère des modifications à brève échéance en fonction des demandes.	- L'apprenti a effectué les travaux avec soin, même sous la pression des délais. - L'apprenti a respecté les délais convenus. - L'apprenti a soigneusement effectué des modifications à brève échéance.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de noter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans un carnet d'apprentissage et de documenter les missions accomplies.**	- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité d'un carnet d'apprentissage. - L'apprenti connaît les différents types d'outils de documentation. - L'apprenti analyse les différentes étapes de travail et il les documente dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des étapes essentielles des missions accomplies. - L'apprenti a fourni des explications plausibles et il les a soigneusement présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des esquisses et des plans techniques pour stands (PLAST)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors de stands**

Titre du module:	**Réaliser des esquisses et des plans techniques pour stands**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAST**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé:

Lehrkraft mit Kenntnissen in Dekoration, Zeichnen und angewandter Mathematik
Enseignant avec connaissances en décoration, dessin et mathématiques appliquées.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de l'ampleur de la mission, du groupe cible, des délais, du produit à présenter et de l'emplacement pour le sujet indiqué, il effectue des recherches à propos du sujet et du produit, il documente ses résultats dans son carnet d'apprentissage, il est capable de poser des questions importantes au cours des entretiens et de se procurer les informations requises quand des ambiguïtés apparaissent et il effectue les travaux dans le respect des délais.**	- L'élève se concerte avec l'enseignant au sujet des travaux. - L'élève planifie les étapes de travail requises. - L'élève se procure les informations requises de manière autonome (en fonction des sujets) en suivant les indications et en se servant des outils de recherche habituels. - L'élève prend connaissance de la subdivision et de la structure du carnet d'apprentissage - L'élève note continuellement des indications et des méthodes. - L'élève formule des questions ainsi que des ambiguïtés de manière compréhensible.	- L'élève a effectué les travaux de manière planifiée et dans le respect des délais. - Les informations étaient intégralement disponibles dans le carnet d'apprentissage. - L'élève a structuré les missions en suivant les indications. - L'élève a documenté l'ensemble des méthodes. - L'élève a intégré l'ensemble des informations importantes concernant la mission dans les travaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'esquisser plusieurs ébauches pour des stands simples en suivant les indications en fonction de la mission et d'établir un dessin en perspective avec deux points de fuite ainsi que des projections horizontale et verticale de l'esquisse retenue.**	- L'élève élabore plusieurs propositions pour des stands. - L'élève analyse les esquisses disponibles et il retient une esquisse. - L'élève connaît les fondements de l'établissement d'un dessin en perspective. - L'élève applique les règles du dessin de projections horizontales et verticales de manière compétente en fonction de la mission.	- L'élève a produit au moins une esquisse utilisable en couleur, qui correspondait à l'ensemble des indications. - L'élève a soigneusement établi au moins un dessin en perspective avec deux points de fuite en appliquant des couleurs en fonction de la mission. - L'élève a présenté au moins un dessin d'une projection horizontale et d'une projection verticale et il les a établis d'une manière majoritairement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des critères ayant un impact publicitaire pour les produits à exposer.**	- L'élève analyse l'ensemble des outils publicitaires à utiliser. - L'élève connaît l'impact des outils publicitaires.	- L'élève a utilisé les outils publicitaires d'une manière bien visible et efficace.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer convenablement des modèles à l'échelle.**	- L'élève connaît les règles ainsi que les matériaux servant à l'établissement convenable d'un modèle. - L'élève prend connaissance de l'échelle à appliquer.	- L'élève a produit un modèle à l'échelle en fonction de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de photographier le modèle.**	- L'élève connaît les règles des techniques numériques optimales de prise de vue de modèles. - L'élève applique les règles de l'éclairage des modèles.	- L'élève a produit plusieurs photos sous différents angles. - La qualité de la majorité des photos était optimale.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des stands simples par voie digitale (DISTA)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors de stands**

Titre du module:	**Réaliser des stands simples par voie digitale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISTA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit digitalen 3D-Kenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir plusieurs esquisses pour des stands en suivant les différentes indications.**	- L'élève présente trois esquisses utilisables. - L'élève convertit une esquisse retenue en perspectives horizontale et verticale à l'échelle indiquée. - L'élève établit manuellement les vues en perspectives avec différentes variations et en appliquant différentes techniques et différents styles. - L'élève détermine l'échelle.	- L'élève a présenté au moins deux vues en perspective de stands établies manuellement sous deux angles différents. - L'élève a accompli l'ensemble des missions en suivant les indications. - L'élève a correctement dessiné une projection horizontale à l'échelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des stands simples au format numérique et à l'échelle en fonction de la mission, d'intégrer les dimensions indiquées des différents éléments et d'intégrer des couleurs, des matériaux ainsi que des textures au format numérique de manière compétente en fonction de la mission.**	- L'élève numérise les perspectives horizontale et verticale et il les importe dans un logiciel à trois dimensions. - L'élève établit des modèles numériques à l'échelle à l'ordinateur en fonction de la mission (par exemple dans SketchUp). - L'élève connaît les méthodes servant à l'application des dimensions indiquées (longueur, largeur, hauteur). - L'élève se sert des fonctions et des gammes d'outils (dans SketchUp) correspondantes de manière compétente. - L'élève constitue les différentes vues numériques en perspective avec plusieurs variations en appliquant différentes techniques et différents styles.	- L'élève a proprement effectué les numérisations à l'échelle indiquée et il les a importées dans le logiciel à trois dimensions. - L'élève a présenté au moins deux vues en perspective du stand au format numérique. - L'élève a accompli l'ensemble des missions en suivant les indications. - Les dimensions indiquées de l'ensemble des différents éléments étaient en majorité correctement disponibles. - L'élève a sauvegardé l'ensemble des fichiers d'une manière neutre sous l'aspect du support et/ou en vue d'un traitement ultérieur en fonction de la mission et il les a classés dans les dossiers indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage et de présenter les travaux dans le respect des délais.**	- L'élève se concerte avec d'autres intervenants au sujet des délais intermédiaires et finaux. - L'élève prend connaissance de la subdivision et de la structure du carnet d'apprentissage. - L'élève note continuellement des indications et des méthodes.	- L'élève a présenté le carnet d'apprentissage dans le respect des délais. - Le carnet d'apprentissage était complet. - L'élève a structuré les missions en suivant les indications. - L'élève a documenté l'ensemble des méthodes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser des questions importantes au cours des entretiens, de se procurer les informations requises quand des ambiguïtés apparaissent et de gérer les critiques d'une manière positive et constructive.**	- L'élève formule des questions ainsi que des ambiguïtés de manière compréhensible. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos des travaux. - L'élève se concerte à propos de la suite des étapes de travail avec d'autres intervenants et il les aborde de manière planifiée. - Les ambiguïtés sont réglées et l'élève accepte les missions. - L'élève prend connaissance de conseils constructifs.	- L'élève a intégré l'ensemble des informations importantes concernant la mission dans les travaux. - L'élève a mis à profit les conseils au cours des travaux de manière manifeste.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter des travaux simples en métal pour des fins décoratives (ATMET1)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors de stands**

Titre du module:	**Exécuter des travaux simples en métal pour des fins décoratives**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMET1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Métal - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Metallkenntnissen (Atelier)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter des travaux au métal de faible envergure en se servant des outils manuels et des machines guidées à la main habituels et en suivant les indications, de se servir des outils et des machines requis de manière compétente, de respecter les règles de sécurité en vigueur lors de la manipulation et d'entreposer les outils, les machines ainsi que les matériaux requis de manière compétente et il assure l'entretien du poste de travail après la fin des travaux.**	- L'élève connaît la manipulation compétente des outils manuels et des machines guidées à la main ainsi que les normes de précision et il les manipule d'une manière adaptée aux travaux à exécuter (perçage, découpage, vissage, etc.). - L'élève opte pour des outils mécaniques adaptés à leur domaine d'affectation. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant l'utilisation des outils, des machines et des matériaux. - L'élève constate l'usure ou les défauts des outils et des machines. - L'élève connaît l'endroit indiqué pour l'entreposage des outils et des matériaux.	- L'élève a effectué des travaux correspondant en majorité aux indications et aux normes de qualité de rigueur. - L'élève s'est servi des outils et des machines d'une manière convenable et précise. - L'élève a signalé l'usure ou les défauts d'un outil manuel ou d'un outil mécanique à l'enseignant. - L'élève a effectué les travaux avec la précision de rigueur. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité quand il a manipulé des outils, des machines ainsi que des matériaux. - L'élève a évité de compromettre la sécurité des personnes. - Les outils ainsi que les matériaux se trouvaient dans un état propre aux endroits d'entreposage prévus avant et après leur utilisation. - Le poste de travail était propre et en ordre après la fin des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux en métal servant à la décoration en fonction de leurs propriétés et en fonction de la mission et il connaît les méthodes de transformation correspondantes.**	- L'élève connaît les propriétés (dimensions brutes, stabilité, poids, affectation, revêtement, conditions et délais de livraison, entreposage, mise au rebut, différences de qualité et de prix) des métaux les plus importants utilisés pour la décoration. - L'élève distingue les matériaux les plus importants en fonction de leurs propriétés. - L'élève détermine le matériel convenant à l'accomplissement d'une mission indiquée. - Le cas échéant, l'élève est capable de se procurer des informations manquantes au sujet des matériaux à utiliser. - L'élève distingue la tôle plate, les profils pleins, les profils creux, d'autres profils, etc.	- L'élève a opté pour les matériaux adaptés à une mission de décoration fictive indiquée et il a justifié son choix en fonction des propriétés des matériaux. - Les informations manquantes concernant les matériaux à utiliser étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions partielles de faible envergure en se servant de machines de traitement du métal stationnaires.**	- L'élève distingue les machines les mieux adaptées aux travaux à exécuter (par exemple le perçage, l'estampage, le sciage, la découpe, le limage ou le vissage). - L'élève connaît les réglages des machines requis. - L'élève connaît la manipulation compétente des machines de transformation du métal. - L'élève opte pour des machines-outils adaptées à leur domaine d'affectation.	- L'élève a exécuté les travaux avec la précision de rigueur, conformément à l'énoncé de la mission.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer les différents assemblages de matériaux des différentes pièces métalliques de manière compétente.**	- L'élève connaît les différentes options d'assemblage et de fixation des métaux utilisés dans le domaine de la décoration (par exemple le vissage, l'estampage ou le collage).	- L'élève a opté pour un assemblage de matériaux correspondant aux propriétés du matériel en fonction de la mission. - L'élève a constitué les assemblages de matériaux de manière compétente. - L'élève a effectué des travaux correspondant aux normes de qualité de rigueur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la progression ainsi que le résultat des travaux à un contrôle d'une manière autonome et critique.**	- L'élève dispose d'un exemple de travail qui lui sert de référence pour une exécution convenable, c'est-à-dire qu'il connaît la norme de qualité axée sur le client.	- L'élève a constaté des défauts de qualité et il les a rectifiés de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Produire et décorer des stands (FORDC5)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décors de stands**

Titre du module:	**Produire et décorer des stands**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDC5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de développer des concepts et des idées axés sur le client, de déterminer le style et, le cas échéant, le type de système du stand en fonction du volume, de l'emplacement, de l'espace disponible et du budget en concertation avec le client et avec ses collègues, de dresser des esquisses (texte, plan, schéma, photo, maquette, dessin professionnel, dessin en perspective), de monter des stands et de réaliser des décorations en se référant à des commandes de clients et de répondre aux questions budgétaires posées dans ce contexte.**	- L'apprenti se concerte avec le client ainsi qu'avec ses collaborateurs à propos du concept, de l'idée et du style. - L'apprenti prend note des paramètres spatiaux et financiers. - L'apprenti définit un système de stand à appliquer le cas échéant. - L'apprenti élabore différentes esquisses et/ou différentes maquettes. - L'apprenti tient compte de l'ensemble des indications. - L'apprenti détermine le type et le volume de la mission conformément au souhait du client: thème, groupe cible, emplacement, budget, etc. - L'apprenti prend note de toutes les informations par écrit. - L'apprenti connaît les éléments requis pour le stand et la décoration.	- L'apprenti a établi le concept et le style. - L'apprenti a pris connaissance de l'emplacement et du budget. - L'apprenti a déterminé le système de stand à appliquer. - L'apprenti a réalisé les esquisses et/ou les maquettes d'une manière soignée et adaptée au client. - L'apprenti a produit toutes les informations par écrit, d'une manière complète et compréhensible. - L'apprenti disposait des différents éléments requis pour le stand et la décoration.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prévoir l'implication de sociétés externes en fonction de la mission, par exemple d'électriciens, de techniciens ou de spécialistes d'éclairage, de menuisiers, de serruriers, de fleuristes, etc., ou de monter des systèmes d'éclairage de manière autonome pour des décorations.**	- L'apprenti prend contact avec les sociétés externes et il les associe à l'organisation. - L'apprenti sélectionne et monte un système d'éclairage correspondant à la commande du client.	- L'apprenti a associé les sociétés externes respectives au plan de travail et au planning horaire. - Le système d'éclairage sélectionné était optimalement assorti et il fonctionnait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner les appareils, les machines ainsi que les matériaux requis et de les mettre en œuvre, respectivement de les utiliser, de manière appropriée, en tenant compte des consignes de rigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement, conformément aux dispositions légales comme les règlements en matière de prévention des incendies.**	- L'apprenti sélectionne les différents appareils, les différentes machines ainsi que les différents matériaux et il les affecte de manière appropriée. - L'apprenti connaît les consignes importantes en matière de sécurité et autres.	- L'apprenti a utilisé les appareils, les machines et les matériaux appropriés. - L'apprenti a respecté l'ensemble des dispositions légales et des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter et de décorer un stand avec une présentation optimale et harmonieuse sous tous les angles, de réaliser des accroches et des zones de visualisation, de définir le type de l'accroche (2D ou 3D) sur le stand et, le cas échéant, de tenir compte de l'identité visuelle de l'entreprise (CI – Corporate Identity).**	- L'apprenti tient compte des différents angles de vue lors du montage du stand. - L'apprenti s'applique à assurer une présentation optimale et harmonieuse. - L'apprenti définit des accroches correspondant au projet en tenant compte de l'identité visuelle de l'entreprise.	- La structure du stand était optimale et harmonieuse sous tous les angles. - L'apprenti a disposé les accroches ainsi que les zones de visualisation d'une manière optimalement adaptée au stand. - L'apprenti a tenu compte de l'identité visuelle de l'entreprise.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer le matériel défini (bois, papier, carton, étoffe, métal, plexiglas, synthétique, etc.) de manière rationnelle, d'opter pour les outils/les machines appropriés, de les manipuler et de les entretenir de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de sécurité, il contrôle les sources de dangers éventuelles, comme par exemple des câbles ou des lampes défectueux, et il assure régulièrement la maintenance du matériel.**	- L'apprenti connaît les propriétés du matériel. - L'apprenti utilise les outils respectifs de manière compétente. - L'apprenti applique les règles concernant l'affectation et l'entretien appropriés des machines et des ustensiles requis. - L'apprenti respecte les consignes en matière de protection et de sécurité au travail. - L'apprenti identifie les machines, les ustensiles ou les éléments défectueux, il les signale et, le cas échéant, il les répare ou il les remplace.	- L'apprenti a traité le matériel d'une manière propre et rationnelle avec les outils appropriés. - L'apprenti a manipulé les machines et les ustensiles d'une manière ciblée, appropriée et très soignée. - L'apprenti a assuré une sécurité maximale au cours des travaux. - L'apprenti n'a pas utilisé de machines ni d'outils défectueux. - L'apprenti a nettoyé, entretenu et entreposé les machines ainsi que les outils de manière appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer au montage, au démontage ainsi qu'au transport, d'entreposer le matériel encore utilisable et d'assurer le tri ainsi que l'entreposage du matériel recyclable.**	- L'apprenti effectue les travaux indiqués pour le montage et le démontage de manière autonome. - L'apprenti tient compte des dispositions concernant le tri et la mise au rebut des déchets. - L'apprenti utilise les moyens de transport requis et il sécurise la cargaison de manière compétente. - L'apprenti assure le stockage de manière rationnelle.	- L'apprenti a effectué les travaux indiqués pour le montage et pour le démontage de manière compétente. - L'apprenti a trié les matériaux d'une manière règlementaire et respectueuse de l'environnement et il les a mis au rebut de manière appropriée. - Le transport s'est déroulé sans problème. - L'apprenti a entreposé les matériaux réutilisables de manière règlementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assister à la réception par le client et il effectue les dernières adaptations conformément aux souhaits du client.**	- Le cas échéant, l'apprenti procède à des adaptations lors de la réception par le client.	- Le client a accusé la réception du stand.
10 % (6 P)	**L'apprenti assume des responsabilités, il procède à des recherches professionnelles de sa propre initiative et il est capable d'exprimer des critiques constructives de manière respectueuse et de les justifier de manière pertinente.**	- L'apprenti fait preuve de solidarité au sein du groupe et il se reconnaît dans sa mission. - L'apprenti se sert de l'ensemble des médias courants pour étudier le marché. - L'apprenti tient compte des nouvelles techniques. - L'apprenti s'implique dans le travail en formulant des critiques constructives de manière respectueuse.	- L'apprenti a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière autonome, responsable et correcte. - L'apprenti disposait de connaissances professionnelles en adéquation avec les derniers progrès techniques. - Le cas échéant, l'apprenti a exprimé des critiques constructives de manière respectueuse et il les a justifiées de manière pertinente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'exposer des possibilités de collaboration/de coopération, de présenter des résultats en équipe, de se concerter avec d'autres intervenants et de respecter l'organisation commune.**	- Le cas échéant, l'apprenti fait des propositions d'amélioration du travail en équipe. - L'équipe est associée lors de la présentation des résultats. - L'apprenti se concerte avec ses coéquipiers à propos des indications du plan, qui sont respectées par la suite.	- Le travail en équipe s'est bien déroulé. - La planification du travail a été respectée.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de noter l'ensemble des étapes de l'exécution par écrit dans un carnet d'apprentissage et de documenter les missions accomplies.**	- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité d'un carnet d'apprentissage. - L'apprenti connaît les différentes options de documentation. - L'apprenti analyse les différentes étapes de travail et il les documente dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des étapes essentielles des missions accomplies. - Les explications étaient pertinentes et l'apprenti les a soigneusement présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des esquisses, des plans techniques et des modèles pour décorations pour espaces intérieurs et extérieurs (PMESP)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décorations pour espaces intérieurs et extérieurs**

Titre du module:	**Réaliser des esquisses, des plans techniques et des modèles pour décorations pour espaces intérieurs et extérieurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**PMESP**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Enseignant avec connaissances en décoration, dessin et mathématiques appliquées.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de l'ampleur de la mission, du groupe cible, des délais, du produit à présenter pour le sujet indiqué et de l'emplacement, d'effectuer des recherches à propos du sujet et du produit et de documenter ses résultats dans le carnet d'apprentissage et il présente les travaux dans le respect des délais.**	- L'élève se concerte avec l'enseignant au sujet des travaux. - L'élève planifie les étapes de travail requises pour la conception, par exemple de scènes, de coulisses de théâtre ou de cinéma, de stands à l'extérieur ou de manifestations. - L'élève se procure les informations requises de manière autonome en suivant les indications. - L'élève prend connaissance de la subdivision et de la structure du carnet d'apprentissage. - L'élève note continuellement des indications et des méthodes. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos des délais.	- L'élève a pris connaissance du contexte de la mission. - L'élève s'est servi des outils de recherche essentiels (Internet, bibliothèque, périodiques) en fonction de la mission. - L'élève a proprement et correctement présenté l'ensemble des résultats par écrit (respectivement graphiquement). - Le carnet d'apprentissage était complet. - L'élève a structuré les missions en suivant les indications. - L'élève a documenté l'ensemble des méthodes. - L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'esquisser plusieurs ébauches en suivant plusieurs indications pour des décorations dans des espaces intérieurs et extérieurs sous différents angles, d'établir des dessins en perspective avec deux points de fuite de l'esquisse retenue et de dessiner des projections horizontales et verticales.**	- L'élève expérimente plusieurs styles d'ébauches. - L'élève se sert de différents outils de dessin. - L'élève élabore plusieurs propositions sous différents angles. - L'élève applique les règles de la perspective à deux points de fuite de manière compétente. - L'élève applique les règles du dessin de projections horizontales et verticales de manière compétente en fonction de la mission.	- L'élève a produit au moins deux esquisses utilisables en couleur, qui correspondaient à l'ensemble des indications. - L'élève a établi l'ébauche retenue en perspective à deux points de fuite en suivant les indications. - L'élève a produit au moins deux vues différentes sous plusieurs angles. - L'élève a produit au moins un dessin correct des projections horizontale et verticale en fonction de la mission.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir de différents matériaux en fonction de leurs propriétés pour une affectation dans des espaces intérieurs et extérieurs, d'établir un modèle du stand esquissé à l'échelle indiquée et de photographier le modèle.**	- L'élève connaît les différentes propriétés des matériaux utilisables pour des espaces intérieurs et extérieurs sous les aspects de la résistance aux températures, à la lumière et à l'eau. - L'élève connaît les matériaux ainsi que les outils servant à la modélisation et il les manipule de manière compétente. - L'élève prend connaissance de l'échelle. - L'élève connaît les règles de la photographie numérique optimale de modèles. - L'élève applique les règles de l'éclairage des modèles.	- L'élève s'est convenablement servi des matériaux pour une affectation dans les espaces intérieurs ou extérieurs. - L'élève a produit un modèle propre et à l'échelle du stand esquissé. - L'élève a documenté le modèle avec des photographies. - L'élève a produit plusieurs photos sous différents angles. - La qualité de la majorité des photos était optimale.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de poser des questions importantes au cours des entretiens, de se procurer les informations requises quand des ambiguïtés apparaissent et de gérer les critiques d'une manière positive et constructive.**	- L'élève formule des questions ainsi que des ambiguïtés de manière compréhensible. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos des travaux. - L'élève se concerte à propos de la suite des étapes de travail avec d'autres intervenants et il les aborde de manière planifiée. - Les ambiguïtés sont réglées et l'élève accepte les missions. - L'élève prend connaissance de conseils constructifs.	- L'élève a intégré l'ensemble des informations importantes concernant la mission dans les travaux. - L'élève a mis à profit les conseils au cours des travaux de manière manifeste.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser des décorations pour espaces intérieurs et extérieurs par voie digitale (DIESP)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décorations pour espaces intérieurs et extérieurs**

Titre du module:	**Réaliser des décorations pour espaces intérieurs et extérieurs par voie digitale**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DIESP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Éducation artistique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit digitalen 3D-Kenntnissen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir plusieurs esquisses pour des espaces intérieurs et extérieurs en suivant les différentes indications.**	- L'élève présente trois esquisses utilisables. - L'élève présente une esquisse retenue en deux perspectives (avec un ou deux points de fuite) et en couleur. - L'élève prend connaissance de l'échelle indiquée.	- L'élève a proprement présenté des esquisses, des dessins en perspective ainsi que des projections horizontales à l'échelle correcte. - L'élève a accompli l'ensemble des missions en suivant les indications.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des espaces intérieurs et extérieurs au format numérique et à l'échelle en fonction de la mission, de constituer des objets de décoration ainsi que différents éléments complexes au format numérique et à l'échelle en fonction de la mission, d'intégrer les dimensions indiquées des différents éléments, d'intégrer des couleurs, des matériaux ainsi que des textures au format numérique de manière compétente en fonction de la mission et de sauvegarder les fichiers dans les dossiers indiqués pour différents supports d'édition et il manipule les ordinateurs ainsi que les logiciels correspondants avec précaution.**	- L'élève numérise la projection horizontale et il l'importe dans un logiciel à trois dimensions. - L'élève établit des modèles numériques à l'échelle à l'ordinateur en fonction de la mission en se servant d'un logiciel à trois dimensions (par exemple SketchUp). - L'élève connaît les applications numériques servant à constituer différents objets de décoration complexes. - L'élève connaît les méthodes d'application de dimensions indiquées (longueur, largeur, hauteur). - L'élève connaît les différents formats des fichiers. - L'élève connaît les règles de la manipulation compétente des ordinateurs et des logiciels et il les applique.	- L'élève a proprement effectué les numérisations à l'échelle indiquée et il les a importées dans le logiciel à trois dimensions. - L'élève a convenablement constitué des objets de décoration en suivant les indications et en produisant des effets. - L'élève a appliqué une conception ambitieuse et harmonieuse. - Les dimensions correctes de l'ensemble des différents éléments étaient en majorité disponibles. - L'élève a produit l'esquisse retenue conformément à la mission et de manière compétente avec différents matériaux et différentes textures. - L'élève a sauvegardé l'ensemble des fichiers au format indiqué en fonction de la mission et il les a classés dans les dossiers indiqués avec les noms de fichiers corrects. - Le matériel informatique ainsi que les logiciels étaient dans un état irréprochable et en état de fonctionnement après le départ de l'élève. - L'élève a présenté au moins deux vues en perspective de stands au format numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage et il présente les travaux dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la subdivision et de la structure du carnet d'apprentissage. - L'élève note continuellement des indications et des méthodes. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos des délais.	- Le carnet d'apprentissage était complet. - L'élève a produit des esquisses ainsi que des projections horizontales établies manuellement ainsi que des impressions des vues numériques. - L'élève a structuré les missions en suivant les indications. - L'élève a documenté l'ensemble des méthodes. - L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter son projet sous forme d'esquisses, de poser des questions importantes au cours des entretiens, de se procurer les informations requises quand des ambiguïtés apparaissent et de gérer les critiques d'une manière positive et constructive.**	- L'élève connaît des techniques de présentation. - L'élève avance des arguments de manière pertinente en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève formule des questions ainsi que des ambiguïtés de manière compréhensible. - L'élève se concerte avec d'autres intervenants à propos des travaux. - L'élève se concerte à propos de la suite des étapes de travail avec d'autres intervenants et il les aborde de manière planifiée. - Les ambiguïtés sont réglées et l'élève accepte les améliorations proposées. - L'élève comprend des conseils constructifs.	- L'élève a convenablement effectué la présentation. - L'élève a formulé la méthode de manière compréhensible. - L'élève a appliqué des formules de politesse. - L'élève a mis à profit l'ensemble des informations requises et des conseils concernant la mission au cours des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Produire des structures simples en métal pour des fins décoratives (ATMET2)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décorations pour espaces intérieurs et extérieurs**

Titre du module:	**Produire des structures simples en métal pour des fins décoratives**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMET2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Métal - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Metallkenntnissen (Atelier)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de la mission de constitution d'une structure en métal habituelle pour une affectation dans le domaine de la décoration, d'opter pour les métaux et pour les matériaux requis pour la mission en fonction de leurs propriétés et d'établir une liste de matériel.**	- L'enseignant présente une esquisse de la mission faisant état de la conception et des dimensions extérieures de la structure demandée. - L'élève connaît les exigences conceptuelles et structurelles de la mission. - L'élève connaît la gamme des différents matériaux en fonction de leurs propriétés. - L'élève dispose des données requises pour déterminer les dimensions et il établit une liste de pièces découpées précise.	- L'élève a pris connaissance du projet et il connaît les étapes de travail requises pour l'accomplissement. - Une liste des matériaux à utiliser était disponible et elle respectait l'ensemble des exigences concernant la mission. - Le matériel requis était disponible. - Une liste de matériel précise était disponible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'atelier pour déterminer les dimensions précises servant à la découpe du matériel.**	- L'élève analyse le plan de la mission et il détermine la structure. - L'élève détermine les dimensions manquantes en se référant à un dessin d'atelier.	- Un dessin d'atelier était disponible et il faisait état des dimensions requises pour l'établissement de la liste de matériel servant à la découpe.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de découper les matériaux en métal adaptés à la mission, d'appliquer et de constituer des assemblages de matériaux servant à un établissement compétent des structures.**	- L'élève connaît la sélection de machines adaptées aux travaux à exécuter. - L'élève est capable d'effectuer les réglages des machines requis pour la découpe. - L'élève connaît la sélection des options d'assemblage de matériaux en fonction des exigences matérielles et conceptuelles (par exemple le rivetage, le vissage, le soudage ou le collage). - L'élève connaît la constitution précise et compétente des assemblages de matériaux. - L'élève connaît la manipulation compétente des outils requis pour la constitution d'assemblages de matériaux.	- L'élève a découpé les matériaux requis avec précision et les pièces découpées requises étaient disponibles. - L'élève a identifié les assemblages de matériaux requis en fonction de leurs exigences. - L'élève a constitué des assemblages de matériaux avec précision.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission indiquée jusqu'à la préparation du traitement de la surface.**	- L'élève connaît les critères de la qualité requise pour les travaux, les ajustements et l'orientation en fonction du traitement ultérieur de la surface (par exemple le ponçage, le sablage, le polissage, la coloration ou l'enduisage).	- L'élève a accompli la mission en respectant les critères de qualité requis en fonction de l'affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de sécurité en vigueur quand il manipule les machines ainsi que les matériaux et d'évoluer au sein d'une équipe en adoptant une attitude de respect mutuel et il entrepose les outils, les machines ainsi que les matériaux requis de manière compétente.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant l'utilisation des outils, des machines et des matériaux. - L'élève constate l'usure ou les défauts des outils et des machines. - L'élève connaît les règles du respect mutuel au sein d'une équipe ainsi que les attitudes convenables à adopter au sein d'un groupe. - Les travaux à exécuter sont répartis au sein de l'équipe avec l'accord de l'ensemble des membres de l'équipe et de l'enseignant en fonction des points forts personnels. - L'élève connaît l'état conforme à la norme ainsi que l'endroit indiqué pour l'entreposage des outils et des matériaux. - L'élève remet le poste de travail en ordre après la fin des travaux.	- L'élève a signalé l'usure ou les défauts d'un outil manuel ou d'un outil mécanique à l'enseignant. - L'élève a effectué les travaux avec la précision de rigueur. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité quand il a manipulé des outils, des machines ainsi que des matériaux. - L'élève a évité de compromettre la sécurité des personnes. - La collaboration de l'équipe s'est manifestée par des gestes de respect mutuel. - Les maillons plus forts de l'équipe ont soutenu les maillons plus faibles de manière à améliorer l'ensemble du travail de l'équipe de manière manifeste. - Les outils ainsi que les matériaux se trouvaient dans un état propre aux endroits d'entreposage prévus avant et après leur utilisation. - Le poste de travail était propre et en ordre après la fin des travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le déroulement ainsi que le résultat de ses travaux à des contrôles d'une manière autonome et critique et de déterminer un plan horaire et un plan de travail en équipe et en collaboration avec l'enseignant et il respecte les délais.**	- Un exemple de travail sert de référence à l'exécution convenable, c'est-à-dire que l'élève connaît les normes de qualité axées sur les clients. - Les différentes étapes de travail sont déterminées en équipe, en collaboration avec l'enseignant. - L'élève prend connaissance du plan horaire pour l'exécution des travaux.	- L'élève a constaté des défauts de qualité de manière autonome et il les a rectifiés. - L'élève a produit le plan horaire requis avec les différentes étapes de travail servant à l'accomplissement de la mission. - L'élève a effectué les travaux dans le respect des délais.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Organiser et produire des décorations pour intérieurs et extérieurs (FORDC6)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des décorations pour espaces intérieurs et extérieurs**

Titre du module:	**Organiser et produire des décorations pour intérieurs et extérieurs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Ausbilder im Betrieb			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Evaluierenden können eine oder mehrere Evaluationsmethoden anwenden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à l'établissement d'offres, de plans de travail et de plannings horaires en relation avec la mission.**	- L'apprenti est associé à l'établissement de l'offre, des plans de travail et des plannings horaires par le formateur et il participe activement. - Dans ce contexte, il est tenu compte de l'association éventuelle de sociétés externes.	- Les plans de travail et les plannings horaires étaient disponibles. - Le cas échéant, les sociétés externes impliquées ont été informées.
10 % (6 P)	**L'apprenti prend connaissance des conditions spatiales et il est capable d'élaborer un concept de décoration en tenant compte des objectifs du donneur d'ordre.**	- L'apprenti prend note des conditions spatiales. - L'apprenti se concerte avec le client au sujet du style et du concept de la mission.	- L'apprenti a documenté les conditions spatiales. - L'apprenti a défini et noté par écrit le style et le concept.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le concept d'une décoration d'espace commandée et de définir des accroches ainsi que les zones de visualisation, en tenant compte des aspects publicitaires, psychologiques et conceptuels dans un espace en trois dimensions, il se concerte avec le formateur et il lui présente différentes esquisses.**	- L'apprenti définit des accroches et des zones de visualisation en adéquation avec les locaux. - L'apprenti tient compte des aspects publicitaires, psychologiques et conceptuels dans l'espace. - L'apprenti présente différentes esquisses au formateur.	- L'apprenti a disposé les accroches et les zones de visualisation de manière optimale, en fonction de l'espace. - L'apprenti a tenu compte des aspects publicitaires, psychologiques et conceptuels dans l'espace. - Le formateur a choisi une proposition.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de délimiter le volume de la mission, de déterminer le thème, de tenir compte des souhaits du clients, de régler le problème des délais, d'évaluer approximativement les besoins matériels et de répondre aux questions concernant l'emplacement (places de parking, circulation automobile, arrêts de bus, voies d'accès, problèmes de visibilité, surfaces de montage, conditions d'éclairage, flux de clients).**	- L'apprenti détermine les charges de travail et le temps requis pour la mission. - L'apprenti évalue approximativement les besoins matériels. - L'apprenti prend note du contexte local et, le cas échéant, des problèmes qui en résultent par écrit.	- L'apprenti a produit l'ensemble des listes de contrôle ainsi qu'un plan de structure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les dimensions et les volumes, de tenir compte de l'ensemble des chiffres prévisionnels et de visualiser ensuite l'idée et le concept de la décoration à l'aide d'une esquisse en perspective et d'une maquette à l'échelle.**	- L'apprenti élabore une esquisse en perspective ainsi qu'une maquette à l'échelle. - L'apprenti teint compte de l'idée, du concept et de l'ensemble des chiffres prévisionnels.	- L'apprenti a produit une esquisse en perspective propre ainsi qu'une maquette à l'échelle.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décorer et de disposer efficacement les éléments dans un espace (affichage, panneaux, éclairage, éléments décoratifs, décoration des murs, du sol et du plafond, stands de présentation, systèmes de stands, décorations de tables) et d'établir le plan de projet.**	- L'apprenti prévoit la mise en évidence efficace de l'ensemble des éléments requis dans l'espace. - L'apprenti établit un plan de projet correspondant.	- L'apprenti a produit un plan de projet détaillé, qui tenait compte de l'ensemble des éléments à utiliser.

10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les contraintes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement (règlementation en matière de prévention des incendies, issues de secours), il est capable d'opter pour du matériel en conséquence et il assiste à la réception par le client et, le cas échéant, par un service sur place, pour procéder aux dernières adaptations.**	- L'apprenti définit le matériel ainsi que ses propriétés en tenant compte des consignes importantes en matière de sécurité et des autres dispositions légales. - L'apprenti adapte les travaux après concertation avec le client, conformément aux souhaits de ce dernier, et, le cas échéant, les services compétents donnent leur accord.	- L'apprenti a sélectionné le matériel approprié pour l'accomplissement de la mission. - Le client était satisfait du résultat et, le cas échéant, les autorisations des services compétents étaient disponibles. - L'apprenti a produit une facture détaillée et correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude attentionnée et responsable à l'égard des clients/de ses partenaires et il est capable de répondre à leurs souhaits, de se concerter au sein d'un groupe, d'élaborer une organisation commune et de la mettre en œuvre.**	- L'apprenti adopte une attitude prévenante et consensuelle à l'égard du client. - L'apprenti se concerte avec ses coéquipiers à propos des indications organisationnelles pour la mission respective et, le cas échéant, le plan est optimisé.	- Le client était satisfait de la manière dont la mission a été menée à bien. - L'apprenti a produit un plan de travail et un planning horaire correspondant de manière optimale aux besoins de la mission.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser, d'exécuter et de coordonner les travaux qui lui sont confiés de manière autonome, il assume des responsabilités pour les projets qui lui sont confiés (organisation, mise en œuvre et coordination) et il emploie sciemment les formes de contact/d'attitude.**	- L'apprenti effectue l'intégralité des travaux qui lui sont confiés d'une manière autonome et responsable. - L'apprenti se retrouve dans les travaux qui lui sont confiés et il s'applique à les effectuer du mieux possible. - L'apprenti s'applique à initier une discussion différenciée et critique avec ses collègues ainsi qu'avec les clients.	- La mission a été accomplie d'une manière satisfaisante pour tous les intervenants. - L'apprenti a effectué les travaux du mieux possible et de manière à satisfaire le client. - Les travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance et la mission accomplie a entièrement satisfait les clients.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de noter l'ensemble des étapes de l'exécution par écrit dans un carnet d'apprentissage et de documenter les missions accomplies.**	- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité d'un carnet d'apprentissage. - L'apprenti connaît les différentes options de documentation. - L'apprenti analyse les différentes étapes de travail et il les documente dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des étapes essentielles des missions accomplies. - Les explications étaient pertinentes et l'apprenti les a soigneusement présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**DC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des décorateurs - Décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des conditions générales, il connaît les matériaux requis et il est capable d'élaborer des options pour la constitution d'une vitrine de manière autonome.**	- L'élève se renseigne à propos du contexte local et il recherche d'autres informations. - L'élève élabore des options et il définit de matériel adapté.	- Les informations requises étaient intégralement disponibles. - L'élève a opté pour le matériel adapté. - L'élève a proposé deux options.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes de travail concrètes en se référant aux informations dont il dispose et d'établir un plan horaire en conséquence.**	- L'élève établit des liens entre les informations disponibles et il les classe par ordre chronologique. - L'élève établit un plan de travail ainsi qu'un plan horaire.	- L'élève a produit un plan de travail ainsi qu'un plan horaire adaptés à l'accomplissement de la mission.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses cohérentes et propres en tenant compte du budget, de les présenter à l'examinateur et de les commenter.**	- L'élève établit deux esquisses en tenant compte du budget disponible. - L'élève présente les esquisses à l'examinateur et il les commente.	- L'élève a produit deux esquisses.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer la proposition retenue au format numérique dans un logiciel tridimensionnel ainsi que dans l'espace réel à l'échelle 1:1.**	- L'élève accomplit la mission avec les matériaux définis en fonction du plan de travail et du plan horaire. - L'élève règle les problèmes qui pourraient se poser de manière autonome dans la mesure du possible.	- L'élève a accompli la mission dans le respect des délais indiqués, de manière autonome, sans guère commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter le résultat et de désigner la méthode.**	- L'élève présente le résultat à l'examinateur. - Les explications concernant la méthode sont pertinentes et correctes. - L'élève est poli. - L'entretien se déroule dans une atmosphère respectueuse.	- L'élève a présenté le résultat de manière professionnelle. - L'élève s'est exprimé d'une manière pertinente et respectueuse.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commenter ses méthodes et de les évaluer.**	- L'élève prend connaissance des critiques de manière respectueuse et il les met à profit pour améliorer le résultat.	- L'élève a mis à profit les éventuelles améliorations proposées d'une manière manifeste au niveau du résultat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde“. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Relais programmables (REPRO-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Audiovisuel - Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Audiovisuel - Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur / Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réalisation d'un projet professionnel | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Développer des pages internet (WWWEB1-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWWEB1-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant - Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1 : Courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 1 : Courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		- Laboratoire
8		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques simples, comme par exemple la tension, le courant et la résistance équivalente. L'élève monte des circuits électriques fermés simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, le commutateur, le conducteur et la charge. L'élève monte des circuits électriques en courant continu dans le respect des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués, conformément à leur affectation, et il les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis de grandeurs électriques dans des circuits électriques simples de manière autonome. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de deux résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en parallèle. L'élève contrôle les associations de résistances en série respectivement en parallèle par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente d'associations mixtes de résistances et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'une association mixte de résistances et il contrôle le résultat obtenu par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques de tensions représentées par un oscilloscope.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un oscilloscope cathodique. L'élève procède aux mesurages de tension de manière systématique avec l'oscilloscope dans le respect de l'énoncé indiqué. L'élève explique la manipulation d'un générateur de fonction. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte). L'élève détermine les valeurs caractéristiques d'un signal périodique indiqué (û, T, f). L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELP1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des raccordements électriques comme p.ex. des rallonges électriques, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève sélectionne les outils nécessaires L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés. L'élève distingue les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations électriques de base d'une maison d'habitation, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit un schéma de câblage sous forme de schémas développés et multifilaires. L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève observe les règles de sécurité pendant son travail d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et compétente. Les déchets sont éliminés correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de compléter un protocole de contrôle.**	L'élève se sert d'un protocole de contrôle donné et l'interprète correctement. L'élève se sert de termes professionnels en parlant avec l'enseignant Il travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques (ATMEP)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATMEP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes étapes de travail en vue de l'usinage de pièces mécaniques selon les règles de l'art.**	L'élève établit en coopération une documentation avec les étapes de travail requises (comme par exemple la sélection du matériel, l'application de la cotation ou le respect des consignes en matière de sécurité) pour l'usinage de pièces mécaniques. L'élève décrit les propriétés des matériaux et des équipements. L'élève respecte les consignes de travail et de sécurité. L'élève respecte les normes environnementales pour l'élimination des déchets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de se servir de documents techniques et de les gérer.**	L'élève sélectionne les matériaux et les outils requis pour les dessins techniques et il les utilise de manière adéquate. L'élève établit des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques représentés selon différentes méthodes de projections.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples, conformément à un modèle.**	L'élève effectue les travaux (entre autres le mesurage, le traçage, le perçage, le cintrage, le sciage et le limage) selon les règles de l'art. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève effectue les travaux dans le respect des délais indiqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et assume les responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève évalue le résultat de son travail et il constate des écarts éventuels. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de portes logiques de base et de les mettre en œuvre dans un circuit.**	L'élève distingue entre les signaux analogiques et les signaux numériques. L'élève décrit les portes logiques de base à l'aide des symboles, des tables de vérité, de la description de la fonction ainsi que de la fonction logique. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit en utilisant des circuits intégrés logiques. L'élève consulte des documentations techniques de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques simples à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes et de vérifier leur fonction.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes de base. L'élève transforme schématiquement des circuits composés de portes logiques de base en circuits logiques équivalents avec des portes NAND/NOR. L'élève réalise le circuit logique ou fait une simulation afin de contrôler l'équivalence des deux circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques simples axés sur la pratique dans des tables de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base. L'élève prévoit le nombre nécessaire de circuits intégrés en se référant à des fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la conversion de nombres naturels entre différents systèmes de numération et d'additionner des nombres binaires.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels positifs au sein de systèmes binaires, décimaux et hexadécimaux. L'élève convertit les nombres naturels en systèmes de numération de bases différentes. L'élève effectue des additions de nombres binaires positifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire simple dans un module logique programmable et de l'exécuter.**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes XOR et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire d'un circuit simple dans la syntaxe du module logique programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation (ELETE2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes d'énergie et de calculer la consommation d'énergie.**	Er charakterisiert Energiequellen hinsichtlich ihrer Praxisrelevanz zur elektrischen Energieerzeugung. Er begründet die Auswahl einer Energiequelle bezüglich ihres Einsatzgebietes. Der prinzipielle Aufbau des luxemburgischen Stromnetzes wird erläutert. Er führt praxisbezogene Berechnungen bezüglich Energieverbrauch und Energiekosten durch.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions ainsi que le fonctionnement des composants d'un bloc d'alimentation simple.**	L'élève subdivise le bloc d'alimentation en sous-circuits dont il décrit les fonctions. L'élève décrit le fonctionnement de base ainsi que les fonctions des composants du bloc d'alimentation (transformateur, diode, condensateur). L'élève décrit le moyen d'emmagasiner et de restituer de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève effectue des calculs de circuits de condensateurs en série et de circuits de condensateurs en parallèle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer de manière compétente la consommation d'énergie et la puissance électrique à l'aide d'un mesurage.**	L'élève détermine la consommation d'énergie de charges électriques par la mesure. L'élève effectue une mesure directe ainsi qu'une mesure indirecte de la puissance. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de câbler une alimentation linéaire et de la soumettre à un mesurage.**	L'élève dessine le circuit détaillé d'un bloc d'alimentation. L'élève sélectionne les composants du bloc d'alimentation conformément aux indications et il réalise le circuit. L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3 : Electromagnétisme (ELETE3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 3 : Electromagnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets des forces électromagnétiques et de l'induction électromagnétique,**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit l'impact de l'auto-induction ainsi que les circuits de protection requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des dispositifs de protection contre les surintensités et contre le courant de défaut, de les mettre en œuvre et de décrire leur fonctionnement.**	L'élève a conscience de la nécessité des dispositifs de protection pour les circuits électriques. L'élève décrit le fonctionnement des différents dispositifs de protection. L'élève sélectionne les dispositifs de protection appropriés en consultant des livres/tables de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits relais dans le respect des normes, de les réaliser, de les mettre en service et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'élève dessine des circuits relais dans le respect des normes, conformément à un énoncé. L'élève réalise le circuit relais et il le met en service. L'élève explique le fonctionnement d'un circuit relais donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électronique 1 : Alimentation électrique (ATETP1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électronique 1 : Alimentation électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de mettre en œuvre les travaux dans les règles de l'art.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils de manière appropriée.**	L'élève manipule les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève respecte les consignes de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève assemble un boîtier à partir de composants préfabriqués. L'élève réalise un circuit imprimé électrique fonctionnel. L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électrique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique. (ATELP2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10		- Atelier
10		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations simples en utilisant les documents techniques dans le domaine de la distribution d'énergie domestique et des installations domestiques en général.**	L'élève réalise, sous guidance, les schémas électriques requis pour la distribution d'énergie et pour les différents circuits d'installation domestique. L'élève monte les différents équipements conformément à un plan d'installation donné. L'élève pose les canalisations électriques et il les raccorde aux équipements. L'élève effectue le câblage des installations conformément au plan. L'élève procède à l'étiquetage de l'ensemble des équipements et des conduites des installations. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques. L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser et d'effectuer les différentes étapes de la mise en service.**	L'élève se sert d'un protocole de mise en service donné. L'élève choisit les outils requis. L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève réalise des mesures sous tension dans le circuit de distribution d'énergie et fait des contrôles de sécurité appropriés. Il transcrit les résultats dans un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder et de les soumettre à un test de fonctionnement et de de compléter des protocoles de mesures.**	L'élève déduit les informations importantes de l'énoncé. L'élève détermine les dispositifs requis en fonction du problème posé. L'élève établit les schémas électriques requis (circuit de puissance, circuit de commande, plans des bornes) pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conduites électriques et il les raccorde selon les règles de l'art. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière soignée et appropriée. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 4: Tension alternative (ELETE4)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: Tension alternative**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
6		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de caractériser des tensions et courants alternatifs sinusoïdaux ainsi que le comportement d'une résistance, d'un condensateur et d'une inductance soumis à une tension sinusoïdale.**	L'élève explique le principe de la génération d'une tension alternative dans les alternateurs. L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève détermine les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales, comme par exemple l'amplitude, la période et la fréquence. L'élève explique la notion de « valeur efficace » en comparant la puissance du courant continu à celle du courant alternatif. L'élève explique les notions de « réactance » et de « puissance réactive » dans des circuits à courant alternatif. L'élève effectue des calculs fondamentaux. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des circuits RL & RC soumis à une tension alternative à l'aide de calculs et de mesures.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève représente le courant et la tension d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les applications de circuits RLC comme, par exemple, les circuits oscillants ou la compensation d'énergie réactive.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RLC au moyen de diagrammes vectoriels. Ex1 : L'élève décrit les caractéristiques spécifiques d'un circuit oscillant Ex2 : L'élève détermine le condensateur requis pour compenser la puissance réactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Atelier électrique 3: Domotique (ATELP3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 3: Domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les documents techniques selon les normes.**	L'élève réalise la documentation utile sous supervision (telle que les plans d'installation, les schémas, les étapes de travail). L'élève classe tous les plans et autres documents dans un classeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une installation d'éclairage avec un bus de terrain.**	L'élève monte et identifie les équipements de manière professionnelle. Il effectue le câblage de manière professionnelle et il l'identifie selon le plan. L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève peut configurer et mettre en service de commandes d'entrainements électriques simples (telles que commande par impulsion, auto-maintien, circuit inverseur de sens de rotation).**	L'élève a monté l'équipement de manière professionnelle et selon le plan. Il effectue le câblage de manière professionnelle selon le plan L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève réalise une recherche d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs trouvées. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement social.**	L'élève effectue les travaux de manière responsable. L'élève est capable de travailler en équipe. L'élève montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des propositions de modifications et il en tient compte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé (ELETE5)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à courant continu à excitation séparée et de l'analyser à l'aide de mesures en laboratoire.**	L'élève décrit et explique le principe de fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève extrait les indications essentielles de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs électriques et mécaniques à partir de ces informations. L'élève décrit l'origine du couple utile et de la force électromotrice de l'induit. L'élève démontre l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par des résistances additionnelles. L'élève réalise des mesures en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé, d'effectuer des mesures ainsi que des calculs fondamentaux**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, des courants, des impédances). L'élève détermine les pertes fer et les pertes cuivre (Essai à vide et en court-circuit) d'un transformateur. L'élève détermine le courant de court-circuit permanent d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de courant triphasé, de représenter ses caractéristiques à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de mesurer et calculer la puissance d'un circuit triphasé.**	L'élève décrit la production de courant triphasé avec un générateur synchrone. L'élève représente les grandeurs triphasées à l'aide de chronogrammes et de vecteurs. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du courant triphasé et différencie grandeurs simples et composées. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer des tensions, des courants et des puissances en triphasé. L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact de différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève établit le circuit du courant de défaut et détermine la tension de contact. L'élève décrit le principe des mesures de protection dans un système TN	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement et le comportement d'un moteur asynchrone triphasé et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit l'origine du champ tournant ainsi que son évolution en fonction du temps. L'élève décrit la structure, le fonctionnement et le comportement du moteur asynchrone triphasé. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, la puissance, le rendement et le couple. L'élève décrit le fonctionnement des mesures de protection contre les surcharges du moteur asynchrone	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Atelier électrique 4 : Automate programmable (ATELP4)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 4 : Automate programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'effectuer la mise en service d'une installation électrique de manière professionnelle et conformément à la norme.**	L'élève se réfère à des schémas électriques ainsi qu'à des documents techniques lors du câblage de l'installation. L'élève procède au câblage des différents équipements et il utilise les outils appropriés selon les règles de l'art. L'élève organise les différentes étapes de travail et il les note dans une fiche d'organisation donnée. L'élève respecte la suite des étapes de travail établie au cours du montage, de l'installation et de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de programmer et de mettre en service des systèmes simples à l'aide de contacteurs et d'automates programmables.**	L'élève extrait l'ensemble des informations requises pour le raccordement d'un automate programmable du mode d'emploi. L'élève complète le schéma de câblage d'un automate programmable. L'élève assure le câblage d'un automate programmable selon les règles de l'art. L'élève développe le programme correspondant à la commande dans le schéma par blocs fonctionnels (FUP), en tenant compte des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service d'un automate programmable. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour l'analyse des erreurs et il les utilise de manière professionnelle. Il complète les protocoles de mise en service dans un format prédéfini.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et de détecter des erreurs sur des appareils électriques.**	L'élève effectue son travail avec soin et conscience. L'élève effectue une détection systématique d'erreurs. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise selon les règles de l'art. L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles des autres élèves. L'élève s'exprime correctement en utilisant le vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, de décrire son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève décrit le fonctionnement à l'aide de diagrammes temporels. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM et d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève sait contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire (CAPTE)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPTE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de capteurs analogiques courants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.**	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.**	L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie (ATETP2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une installation de communication, en respectant les différentes normes et règles.**	Il réalise une installation de communication opérationnelle en respectant les objectifs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève assemble les composants correctement pour constituer des groupes de composants, respectivement des appareils. L'élève réalise les raccordements électriques selon les règles de l'art L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, d'effectuer une recherche systématique d'erreurs sur des appareils électriques en respectant les différentes normes et règles.**	L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure correctement. L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission (TRONI2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes relatifs aux amplificateurs audio et d'analyser ces amplificateurs à l'aide de mesures.**	L'élève décrit les termes de la technique audio. L'élève dessine et dimensionne tous les composants d'un circuit amplificateur avec amplificateur opérationnel. L'élève décrit le fonctionnement d'un amplificateur symétrique. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres électroniques audio passifs élémentaires, il décrit leur fonctionnement, détermine les grandeurs caractéristiques et les analyse à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne des filtres électroniques audio passifs élémentaires. L'élève décrit leur fonctionnement et détermine leurs grandeurs caractéristiques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans le contexte des lignes de transmission électriques.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une ligne de transmission donnée. L'élève dessine le diagramme de niveau d'une ligne de transmission donnée. L'élève calcul des niveaux de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations (OFFIC)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**OFFIC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève réalise les présentations textuelles, comme par exemple l'espace interligne, l'alignement du texte, le choix de la police, les paragraphes ou les listes, conformément aux indications. L'élève complète les entêtes et pieds de pages avec les informations essentielles, comme par exemple le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève adapte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire au texte indiqué. L'élève insère les objets comme par exemple des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans le document conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et d'organiser, de réaliser et d'adapter des diagrammes.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de diagramme et leurs légendes d'une façon appropriée (par exemple les histogrammes, les diagrammes à secteurs ou les diagrammes à lignes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié.**	L'élève a appliqué la structure des différentes diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police, couleur). L'élève complète les diapositives avec des informations essentielles. L'élève ajuste la transition entre les différentes diapositives suivant les indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable (ATETP3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques simples en respectant les différentes normes et règles.**	Il effectue un montage soigné et fonctionnel du circuit électronique. Il respecte les lignes directrices données pour la fabrication d'un circuit électronique. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler et de raccorder des composants électroniques pour constituer des équipements.**	L'élève procède à l'assemblage mécanique des composants réalisés avec des composants existants. L'élève établit les raccordements électriques de manière compétente. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, d'utiliser correctement des instruments de mesure dans des circuits électroniques.**	L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure selon les règles de l'art. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés. L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable (CIRLO3)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement de mémoires binaires et de concevoir des applications simples.**	L'élève décrit la possibilité d'enregistrer des signaux avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, en se référant à des diagrammes séquentiels. L'élève distingue les différents types de commandes de mémoires binaires L'élève sélectionne la/les mémoire/s binaire/s appropriée/s pour un énoncé indiqué. L'élève sélectionne le type de commande avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, correspondant à un énoncé indiqué. L'élève développe le circuit correspondant à un énoncé indiqué. L'élève réalise des applications comprenant des bascules RS dans un module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec une fonction de relais à impulsion dans des modules logiques programmables.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit équivalent avec relais. L'élève réalise des applications avec un relais à impulsion dans un module logique programmable. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable (CIRLO4)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires binaires et d'analyser leur comportement dans le temps.**	L'élève utilise des mémoires binaires au cours de la réalisation de compteurs asynchrones. L'élève établit les chronogrammes du compteur réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec des fonctions compteurs dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications avec une fonction compteurs dans un module logique programmable. L'élève utilise des mémentos, des générateurs d'impulsions et des textes de messages. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes avec comportement temporel dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications pour la saisie du temps (heures de fonctionnement) dans des modules logiques programmables. L'élève réalise des programmes de commandes avec comportement temporel (instants de commutation) dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer et de manipuler des commandes en tenant compte de la sécurité des personnes, des machines et des installations.**	L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève respecte les règles de sécurité élémentaires d'une procédure de commande. L'élève effectue correctement l'implémentation d'un circuit d'arrêt d'urgence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir des signaux analogiques dans des modules logiques programmables et de les évaluer.**	L'élève réalise des applications pour la saisie et pour le traitement de signaux analogiques dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ETFAN**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens - francophone (anc. grille) - Électronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	2
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Makerspace 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Soft Skills (SKILL-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Soft Skills**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKILL-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin à main levée: vues, perspective, éléments simples de la technique (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée: vues, perspective, éléments simples de la technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée et avec soin. L'élève respecte les proportions des corps. L'élève respecte la perspective demandée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner à main levée les différentes vues ainsi que la perspective d'éléments simples de la technique.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessine les corps avec soin et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève dessine les éléments en respectant approximativement l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit le travail demandé de manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin. L'élève travaille de manière autonome. L'élève respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Makerspace 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Makerspace 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées. L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêtspersonnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (parexemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal,avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Passerelle Technicien 1: module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 1: module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**12**
Code du module:	**PASDT1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser les fonctions mathématiques de base.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine le domaine de définition d'une fonction. L'élève résout des exercices pratiques impliquant des fonctions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du deuxième degré ainsi que de résoudre des équations du deuxième degré.**	L'élève détermine l'extremum, les racines et l'ouverture de paraboles représentant une fonction du deuxième degré donnée. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième degré. L'élève esquisse le graphe d'une fonction du deuxième degré. L'élève résout des équations du deuxième degré. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires.**	L'élève représente un système d'équations linéaires à deux inconnues graphiquement. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par substitution. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par combinaison. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes etsimples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Passerelle Technicien 2: module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 2: module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**15**
Code du module:	**PASDT2-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier, définir et manipuler des variables des principaux types ainsi que des structures de données plus élaborées dans un langage de programmation textuel.**	L'élève identifie, définit et manipule des variables des principaux types dans un langage de programmation textuel. L'élève définit et manipule des structures de données plus complexes comme des ensembles de données, des tableaux, des listes. L'élève utilise les principales opérations sur les principaux types de variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des séquences à l'aide d'instructions et de branchements conditionnels dans un langage de programmation textuel.**	L'élève crée des séquences simples dans un langage de programmation textuel avec des branchements conditionnels. L'élève programme des branchements imbriqués. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des branchements conditionnels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des boucles dans un langage de programmation textuel.**	L'élève réalise des programmes simples contenant des boucles dans un langage de programmation textuel. L'élève programme des boucles définies (boucles FOR) et des boucles conditionnelles (boucles WHILE). L'élève programme des boucles imbriquées. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre laparole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. - L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élèveest compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audiovisuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Passerelle Technicien 3: module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 3: module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**18**
Code du module:	**PASDT3-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler des expressions mathématiques.**	L'élève manipule des expressions mathématiques. L'élève applique les règles de distributivité et de mise en évidence. L'élève factorise des expressions mathématiques. L'élève calcule des pourcentages. L'élève identifie des proportionnalités. L'élève transforme des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du premier et du deuxième degré.**	L'élève décrit une fonction du premier et du deuxième degré avec la relation y = f(x). L'élève représente le graphique d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente et l'ordonnée à l'origine d'une fonction affine. L'élève détermine le sommet, les racines, l'ouverture des paraboles. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction du second degré. L'élève résout des problèmes pratiques sur le thème des fonctions du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle et dans le cercle trigonométrique.**	L'élève utilise la trigonométrie et le théorème de Pythagore pour résoudre des triangles rectangles. L'élève identifie les fonctions trigonométriques dans le cercle trigonométrique. L'élève représente graphiquement les fonctions trigonométriques. L'élève résout des problèmes pratiques liés aux fonctions trigonométriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. - L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. - La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. - La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. - L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. - L'élève identifie les points essentiels des textes. - L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. - L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. - L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie (MINT1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'isoler une variable dans une formule donnée et de mettre en œuvre les unités du Système International SI.**	L'élève exprime les quantités physiques avec leur valeur et leur unité SI. L'élève simplifie et calcule des expressions constituées d'opérations arithmétiques de base. L'élève exprime les grands et petits nombres en notation scientifique et technique. L'élève isole une variable dans une formule donnée. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les pourcentages, les proportionnalités et les racines carrées.**	L'élève calcule et simplifie des expressions composées d'opérations de base. L'élève calcule et simplifie des expressions contenant des puissances entières et des racines carrées. L'élève calcule des pourcentages et met en œuvre les proportionnalités et la règle de trois dans des exemples pratiques. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la géométrie de base.**	L'élève calcule le périmètre des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule l'aire des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule le volume des solides fréquemment utilisés. L'élève résout des exercices à l'aide de la géométrie de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances (ELTEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
4		- Laboratoire
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges électriques et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension électrique. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques, comme la tension, le courant et la résistance équivalente, pour des circuits électriques simples. L'élève monte des circuits électriques simples comprenant les éléments requis : source de tension, interrupteur(s), conducteurs et charge. L'élève monte des circuits électriques simples en respectant les consignes de sécurité. L'élève raccorde et manipule correctement les instruments de mesure donnés, conformément à leur affectation. L'élève mesure, de manière autonome, les grandeurs électriques dans des circuits électriques simples. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné. L'élève utilise les symboles et normes pour le tracé des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en parallèle. L'élève calcule la résistance d'un conducteur électrique. L'élève différencie entre source de tension idéale et source de tension réelle. L'élève contrôle les règles d'association de résistances par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente de circuits mixtes, série-parallèle, simples et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'un circuit mixte, série-parallèle, simple et il contrôle le résultat obtenu par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier mécanique 1: dessin technique, usinage de matériaux (ATMEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1: dessin technique, usinage de matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base du travail du métal.**	L'élève effectue des travaux tels que le limage, le traçage, le pointage, la mesure, le sciage, le pliage et le perçage. L'élève connaît les propriétés des matériaux courants. L'élève utilise les termes adéquats. L'élève maintient son plan de travail propre et ordonné. L'élève respecte les règles de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples.**	L'élève applique les techniques de base du travail du métal pour fabriquer des pièces mécaniques. L'élève réalise un boitier selon modèle. L'élève respecte le temps imparti. L'élève décrit sa façon de procéder. L'élève élimine les déchets en respectant les normes environnementales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire et d'organiser la documentation technique.**	L'élève fait des croquis simples de pièces mécaniques. L'élève dessine, à la main, des pièces mécaniques simples selon les normes. L'élève dessine, sous instruction, un boîtier avec un logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (CAO). L'élève lit les dessins techniques. L'élève classe les documents avec soin et méthode.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables (DITEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DITEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de base de la technique digitale et d'effectuer des conversions entre différents systèmes de numération.**	Il fait la distinction entre les signaux analogiques, numériques et binaires. Il représente des nombres naturels dans les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il convertit les nombres naturels dans les différents systèmes de numération. Il fait la distinction entre le débit de données et la quantité de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement des portes logiques de base et d'analyser des circuits logiques donnés.**	Il décrit les portes logiques de base à l'aide d'un symbole logique, d'une table de vérité et d'une expression booléenne. Il détermine la table de vérité d'un circuit donné à l'aide de variables intermédiaires, en établit l'expression booléenne et décrit son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il vérifie le fonctionnement des portes logiques de base à l'aide d'un logiciel de simulation. Il vérifie l'analyse de circuits logiques à l'aide d'un logiciel de simulation. Il établit une connexion entre l'ordinateur et le module logique programmable. Il transfère les circuits logiques dans le module logique programmable et en vérifie le bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur (INFAP1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'orienter de manière ciblée dans la structure des fichiers d'un ordinateur et des services cloud.**	Il met en place une structure de fichiers avec des répertoires et des sous-répertoires. Il utilise les commandes de fichiers courantes (New/Delete/Copy/Paste/Move/Rename…). Il différencie les différents types de stockage de données (local, réseau, cloud) et déplace des données d'un système à l'autre. Il est conscient des problèmes de sécurité associés au stockage des données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève formate un texte conformément aux indications (espace interligne, alignement du texte, choix de la police, paragraphes, listes). L'élève complète un document avec des entêtes et pieds de pages comprenant les informations essentielles, comme le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève définit les niveaux de titres correctement et génère une table de matière automatiquement. L'élève adapte au texte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire. L'élève insère dans le document des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images, conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et de choisir, réaliser et formater des graphiques.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de graphiques appropriés (courbes, nuages de points XY, …) et annote les axes et légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Atelier technologie 1: techniques de connexion, circuits d'éclairage (ATTEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier technologie 1: techniques de connexion, circuits d'éclairage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTEC1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des connexions électriques selon les règles de l'art et conformément aux normes.**	L'élève choisit les outils nécessaires. L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève nomme les outils choisis. L'élève différencie les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leur usage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser l'installation de base d'une maison d'habitation selon les règles de l'art et conformément aux normes.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit le schéma de câblage sous forme développée et sous forme multifilaire L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits simples avec plusieurs points de commande à l'aide de contacteurs.**	L'élève dessine à la main un circuit d'éclairage de cage d'escalier avec contacteur. L'élève installe et câble les équipements électriques selon le plan. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles. L'élève utilise les termes professionnels pour s'exprimer. L'élève travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie (MINT2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des fonctions linéaires.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction linéaire avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction linéaire par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction linaire dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente d'une fonction linéaire. L'élève applique la notion de proportionnalité. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices relatifs au triangle rectangulaire.**	L'élève applique le théorème de Pythagore. L'élève applique les définitions des fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève résout des exercices relatifs au triangle rectangle. L'élève applique les fonctions trigonométriques réciproques. L'élève utilise la calculatrice pour la résolution de problèmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser la fonction sinus.**	L'élève représente la fonction sinus dans un repère cartésien. L'élève convertit degrés en radians et vice-versa. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme (ELTEC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les grandeurs fondamentales d'une tension alternative sinusoïdale et d'expliquer la structure d'un réseau électrique simplifié.**	L'élève décrit les différentes grandeurs électriques d'une tension alternative. L'élève convertit les grandeurs fréquence et période ainsi que les grandeurs amplitude et valeur efficace. L'élève décrit la fonction des différents conducteurs dans un réseau triphasé (L1, L2, L3, N). L'élève décrit la structure de base d'un réseau électrique simplifié avec centrales électriques, niveaux de tension et transformateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer de calculer la puissance et l'énergie électrique et de contrôler le résultat par des mesures.**	L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer puissance électrique et la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie. L'élève mesure la puissance et la consommation d'énergie de charges électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets et les applications du magnétisme et de l'électromagnétisme.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit le principe du moteur et du générateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Projet électrotechnique: raccordement domestique (PROEL)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Projet électrotechnique: raccordement domestique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROEL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un raccordement domestique avec plusieurs circuits.**	L'élève réalise une demande de raccordement domestique à l'aide d'un formulaire officiel. L'élève détermine les circuits nécessaires et établit un plan d'installation. L'élève choisit les composants adéquats et les installe selon le plan d'installation. L'élève câble l'installation selon le plan.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder plusieurs circuits au tableau électrique.**	L'élève raccorde, selon les règles de l'art, plusieurs circuits dans le tableau électrique. L'élève raccorde des équipements électriques via des circuits de contacteurs. L'élève câble l'installation selon le plan. L'élève mets l'installation en service et réalise des mesures électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir, de classer et de gérer la documentation nécessaire.**	L'élève dessine les schémas électriques à la main et selon les normes. L'élève classe les documents avec soin et méthode. L'élève explique les schémas électriques en utilisant les termes adéquats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les mesures de protection électrique et de comprendre le comportement d'une installation en cas de défaut.**	L'élève décrit un réseau TN-C-S. L'élève décrit la fonction et l'utilité d'un disjoncteur et d'un interrupteur différentiel. L'élève décrit les différents défauts électriques pouvant survenir dans une installation et réalise des calculs simples de courants de défaut. L'élève respecte les prescriptions et normes en vigueur et complète le protocole de réception donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables (DITEC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DITEC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de concevoir un circuit logique à partir d'un énoncé donné.**	Il réalise, de manière systématique, la synthèse logique d'un circuit sur la base d'un énoncé donné. Il détermine la forme normale disjonctive à partir de la table de vérité. Il réalise le circuit avec des portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction des mémoires binaires et de les utiliser dans des exercices pratiques.**	Il décrit le fonctionnement des bascules RS à l'aide de diagrammes temporels. Il résout des problèmes simples issus de la pratique à l'aide de mémoires dans un module logique programmable. Il explique le lien entre une bascule RS et la fonction auto-maintien dans un circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'implémenter des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il transfère les circuits logiques conçus dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il transfère les circuits logiques à mémoire dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il respecte les règles de sécurité des commandes électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique (INFAP2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié et de la présenter en public.**	L'élève réalise les diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police de caractères, couleur). L'élève insère les informations essentielles aux diapositives. L'élève implémente les transitions demandées. L'élève utilise les animations à bon escient. L'élève applique les techniques de présentation indiquées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un ordinateur, d'expliquer leur fonction et de les assembler.**	L'élève reconnaît les principaux composants, interfaces et périphériques. L'élève explique les fonctions de base des composants d'un ordinateur. L'élève assemble les composants dans un boîtier et réalise un contrôle de leur fonction. L'élève détermine les caractéristiques d'un composant à partir de sa fiche technique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un réseau domestique, d'expliquer leur fonction, de les installer et de les configurer.**	L'élève décrit la fonction d'un modem, d'un routeur, d'un commutateur réseau (switch) et d'un point d'accès (AP). L'élève installe et configure un routeur standard et un accès wifi. L'élève explique les termes adresse IP, adresse MAC, DHCP, masque de sous-réseau, passerelle (gateway) et DNS	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Atelier technologie 2: module logique programmable, schémas de branchement de contacteurs (ATTEC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Atelier technologie 2: module logique programmable, schémas de branchement de contacteurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATTEC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas électriques à l'aide d'un logiciel.**	L'élève dessine un circuit de commande à l'aide d'un logiciel. L'élève dessine un circuit de puissance à l'aide d'un logiciel. L'élève dessine le plan de connexion d'un bornier à l'aide d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des commandes à logique câblée (CLC) à l'aide de contacteurs.**	L'élève installe et câble les équipements requis selon les plans dessinés. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une alimentation linéaire et de la mettre en service.**	L'élève reconnait et trie les composants donnés. L'élève soude et câble le circuit imprimé donné. L'élève met l'alimentation linéaire en service. L'élève effectue différentes mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions (MINT3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes formes d'énergie et de travail d'une force et de les utiliser dans des exercices simples.**	L'élève calcule le travail d'une force comme le travail de levage, le travail de friction, le travail de déformation et le travail d'accélération. L'élève utilise un diagramme force/déplacement pour calculer le travail. L'élève utilise les unités SI. L'élève calcule l'énergie potentielle, l'énergie de déformation, l'énergie cinétique et l'énergie thermique. L'élève différencie puissance et énergie. L'élève calcule la puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le rendement d'une conversion d'énergie.**	L'élève utilise le principe de conservation de l'énergie. L'élève calcule le rendement d'une conversion d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre la production et la consommation d'énergie, la finitude des ressources énergétiques, la transition énergétique, les économies d'énergie et l'environnement.**	L'élève distingue l'énergie primaire, secondaire et finale. L'élève explique l'effet de serre. L'élève explique le fonctionnement de principe de différentes centrales électriques et des principales possibilités de stockage de l'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs (ELTEC3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les grandeurs alternatives sinusoïdales ainsi que d'expliquer le comportement d'une résistance en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le principe de la production de tension dans les générateurs à courant alternatif. L'élève dessine et utilise des diagrammes vectoriels et temporels pour représenter les grandeurs alternatives. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'une tension alternative sinusoïdale à l'aide d'un oscilloscope. L'élève décrit la valeur efficace en comparant la puissance du courant continu et du courant alternatif. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance sur des résistances ohmiques à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'une bobine réelle en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le phénomène d'auto-induction lors de la commutation d'une bobine. L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive d'une bobine idéale. L'élève calcule la résistance apparente et la puissance apparente d'une bobine réelle. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la notion de facteur de puissance. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un condensateur en régime sinusoïdal.**	L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un circuit RLC série.**	L'élève décrit le comportement des tensions partielles en fonction de la fréquence. L'élève calcule la fréquence de résonance. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la possibilité de compenser la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable (PRODI1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
3		- Maître d'enseignement technique
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques à l'aide de fonctions de temporisation et de comptage et de vérifier leur bon fonctionnement à l'aide d'un module logique programmable.**	Il décrit la fonction de temporisation utilisée. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de temporisation et vérifie leur bon fonctionnement. Il décrit les fonctions de comptages disponibles dans le module logique programmable. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de comptage et vérifie leur bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de capteurs binaires usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le fonctionnement de capteurs binaires usuels. Il décrit les différents types de capteurs Il connecte les capteurs à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs binaires et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, sous supervision, toutes les étapes de travail et consignes de sécurité.**	Il établit la liste des étapes de travail. Il associe à chaque étape de travail les consignes de sécurité correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une alimentation linéaire stabilisée et de l'examiner à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement électrique d'une diode. Il dessine les circuits redresseurs M1U et B2U et donne les courbes de tension. Il explique le comportement d'un condensateur connecté à une tension continue. Il dessine et explique le lissage de la tension redressée par un condensateur. Il explique la fonction de stabilisation. Il dessine le circuit détaillé de l'alimentation stabilisée. Il choisit les composants de l'alimentation stabilisée selon les indications et monte le circuit. Il examine les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits à l'aide de mesures. Il utilise de manière ciblée les informations des fiches techniques. Il complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges résistives et inductives à l'aide de transistors ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement d'un transistor NPN et donne ses grandeurs et courbes caractéristiques. Il utilise le transistor pour commuter une charge ohmique. Il considère la nécessité d'une diode de roue libre lors de la commutation d'une charge inductive avec un transistor. Il compare les caractéristiques des transistors NPN, MOSFET canal N et IGBT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler des charges DC à l'aide d'une modulation à largeur d'impulsion (PWM) et d'examiner le circuit à l'aide de mesures.**	Il explique le principe de la commande PWM. Il commande la puissance de charges résistives à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il commande la vitesse d'un moteur à courant continu à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il complète les rapports d'essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Atelier technologie 3: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX (ATTEC3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Atelier technologie 3: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATTEC3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de recâbler une commande à logique câblée (CLC) en une commande par automate programmable industriel (API) et de la mettre en service.**	Il dessine les schémas nécessaires à l'aide d'un logiciel. Il reconnaît la différence entre une commande à logique câblée et une commande par automate programmable. Il installe et câble les équipements nécessaires à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de fabriquer de manière autonome des supports pour divers capteurs.**	Il tient compte des règles de base du dessin technique. Il utilise les fonctions de base du logiciel de CAO. Il dessine un support simple destiné à recevoir un capteur. Il fabrique le support.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'équiper et de souder un circuit imprimé, de le mettre en service et de l'intégrer dans une installation existante.**	Il lit et suit les instructions de montage du kit. Il nomme et trie les composants disponibles. Il assemble, soude et câble le circuit imprimé du kit dans les règles de l'art. Il met le kit en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. Il intègre le kit dans une installation existante. Il contrôle le fonctionnement du kit dans le circuit étendu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une extension de commande d'éclairage à l'aide de KNX et de la mettre en service.**	L'élève planifie l'extension de la commande d'éclairage KNX. L'élève installe la commande selon les normes. L'élève programme la commande de manière autonome. L'élève met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur (MINT4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des forces mécaniques géométriquement et de les combiner vectoriellement.**	L'élève distingue différents types de forces mécaniques et les représente sous forme vectorielle. L'élève applique la loi de la gravitation de Newton. L'élève utilise l'unité SI de la force dans les exercices. L'élève décompose une force en ses composantes normales et tangentielles. L'élève utilise la relation entre force et surface pour définir la grandeur physique de la pression. L'élève résout des exercices pratiques sur les thèmes des forces et de la pression.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes se rapportant à la loi des leviers et au mouvement de rotation uniforme.**	L'élève applique la relation entre la force et le bras de levier pour définir la grandeur physique du couple. L'élève résout des exercices relatifs à l'équilibre d'un corps mécanique. L'élève résout des exercices relatifs au mouvement de rotation uniforme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des appareils ou installations électriques destinés à la production de chaleur et de froid.**	L'élève utilise la chaleur spécifique pour résoudre des exercices. L'élève explique les états d'une substance ainsi que les points de fusion et d'ébullition. L'élève décrit les différentes parties d'une installation frigorifique et en explique le fonctionnement. L'élève explique le fonctionnement des appareils ménagers avec production de chaleur. L'élève décrit les différentes parties d'une pompe à chaleur et en explique le fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques (ELTEC4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un transformateur monophasé et d'effectuer des calculs et mesures de base.**	Il décrit le transformateur monophasé et en explique le fonctionnement. Il calcule les rapports entre courants, tensions et impédances. Il détermine les pertes fer et les pertes cuivre d'un transformateur à l'aide de mesures et complète les protocoles de laboratoire. Il décrit le fonctionnement du transformateur de courant et du transformateur de tension et indique leurs domaines d'application.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de la machine à courant continu à excitation indépendante et de l'examiner à en effectuant des mesures.**	Il décrit la machine à courant continu et en explique le principe de fonctionnement. Il détermine les principales grandeurs électriques et mécaniques à partir des données renseignées sur la plaque signalétique de la machine à courant continu Il calcule les résistances de démarrage permettant de limiter le courant d'induit du moteur. Il explique les modes de fonctionnement à l'aide des quatre quadrants. Il effectue des mesures et complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de calculer des montages en étoile et en triangle de charges triphasées ohmiques symétriques.**	Il décrit la production de courant triphasé à l'aide d'un générateur triphasé. Il décrit les grandeurs triphasées à l'aide de diagrammes temporels et de diagrammes vectoriels. Il calcule les grandeurs simples et composées ainsi que la puissance dans les montages en étoile et en triangle pour une charge résistive symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire une machine synchrone et un moteur asynchrone, d'en expliquer le principe de fonctionnement et d'effectuer des calculs de base.**	Il décrit la formation du champ tournant et son évolution dans le temps. Il décrit la machine synchrone et son principe de fonctionnement. Il décrit le moteur asynchrone et son principe de fonctionnement. Il détermine la vitesse synchrone, le glissement, la puissance, le rendement et le couple à partir des données de la plaque signalétique de la machine. Il met le moteur asynchrone en service et effectue des mesures. Il complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home (PRODI2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PRODI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
3		- Maître d'enseignement technique
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des capteurs analogiques usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le principe de mesure de grandeurs non électriques à l'aide de capteurs analogiques. Il décrit le fonctionnement des capteurs analogiques usuels. Il connecte les capteurs délivrant des signaux électriques normalisés (ex. 0-10V) à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une maison intelligente (« smart home ») et d'expliquer les avantages des systèmes automatisés.**	Il explique le terme "smart home". Il décrit les possibilités et les avantages des systèmes automatisés (commande de l'éclairage, commande du chauffage, systèmes de sécurité ...). Il explique le principe de fonctionnement d'un système d'alarme. Il explique le principe de fonctionnement et les différences entre les détecteurs d'incendie et d'intrusion courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs analogiques et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il établit des plans professionnels et les enregistre dans un document. Il documente les différentes étapes de travail dans un ordre logique. Il rédige une brève description de l'installation. Il complète la documentation par des photos/vidéos de son projet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications (TRONI2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de l'amplification et de l'examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit la fonction d'une amplification. Il explique l'amplification au moyen d'un circuit à transistors. Il décrit l'amplification et l'atténuation en dB et effectue des calculs simples. Il explique la notion de liaison de télécommunications. Il calcule un diagramme de niveau (dB) à l'aide d'exemples pratiques. Il utilise de manière ciblée des sources d'information telles que des fiches techniques et des sites Internet. Il effectue des mesures et complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des filtres passifs et de les examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-bas. Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-haut. Il dessine le diagramme gain/fréquence en appliquant une échelle logarithmique. Il calcule l'atténuation d'un filtre. Il examine un filtre RC passe-haut et un filtre RC passe-bas à l'aide de mesures. Il complète des protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes techniques de transmission.**	Il décrit les différents supports de transmission (paire torsadée, câble coaxial, fibre optique, radio). Il explique la notion de vitesse de transmission et effectue des calculs simples. Il utilise des sources d'information ciblées, telles que des fiches techniques et des sites Internet, pour identifier les avantages et les inconvénients des différentes techniques de transmission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Atelier technologie 4: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX (ATTEC4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Atelier technologie 4: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATTEC4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de câbler et de mettre en service un dispositif de démarrage progressif.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il intègre le dispositif de démarrage progressif dans une installation existante et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'automate programmable industriel (API). Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le dispositif de démarrage progressif. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de câbler et de mettre en service un convertisseur de fréquence.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il monte le convertisseur de fréquence dans les règles de l'art et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le convertisseur de fréquence. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en place un réseau et d'y connecter et mettre en service un automate programmable.**	Il monte et câble un réseau simple avec divers composants pour la transmission de programmes dans des installations API ou KNX. Il contrôle le câblage à l'aide d'un appareil de test ou de mesure approprié. Il planifie l'extension d'une installation avec différents capteurs et actionneurs de la commande d'éclairage KNX. Il installe la commande conformément aux normes. Il programme la commande de manière autonome. Il intègre l'installation réseau pour la transmission du programme dans l'installation KNX. Il met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer une maintenance sur une machine électrique.**	Il explique la structure de la machine électrique à entretenir. Il choisit les outils nécessaires à la maintenance et les manipule de manière appropriée. Il effectue la maintenance. Il teste la machine entretenue. Il documente la maintenance effectuée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève décrit le matériel de la plate-forme du microcontrôleur. L'élève différencie les signaux numériques et analogiques. L'élève différencie les entrées analogiques et numériques. L'élève explique le fonctionnement des sorties numériques PWM. L'élève installe un environnement de développement intégré (IDE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève explique la structure de base d'un programme. L'élève construit des circuits électroniques sur une platine d'expérimentation (Breadboard). L'élève écrit et développe des programmes simples et les transfère sur la plateforme. L'élève exécute les programmes et vérifie leur fonctionnement. L'élève définit des variables et des constantes. L'élève utilise correctement les instructions de sortie d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les instructions d'entrée d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les structures IF et CASE. L'élève distingue les résistances pull-up des résistances pull-down. L'élève explique le fonctionnement des résistances pull-up et pull-down.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des capteurs de température.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des sondes de température telles que les thermocouples, les sondes à résistance ou les thermomètres à rayonnement. L'élève décrit l'effet Seebeck (effet thermoélectrique). L'élève explique la mesure indirecte de la température par l'utilisation de résistances de mesure. L'élève explique le principe de fonctionnement des capteurs à deux, trois et quatre fils.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation (ANTEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ANTEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	/	- Professeur-ingénieur
3	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les éléments de base d'un entraînement électrique et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit les principales caractéristiques des moteurs à courant continu et des moteurs à courant triphasé. L'élève explique la structure de base d'un entraînement électrique. L'élève différencie les modes de fonctionnement moteur et générateur et les attribue aux quadrants du diagramme couple-vitesse L'élève effectue des calculs simples sur les grandeurs mécaniques et électriques d'entraînements simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'expliquer le fonctionnement du pont en H et de l'utiliser comme variateur pour commander la vitesse d'un moteur à courant continu.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement du pont en H en tant que variateur de courant continu sur une charge résistive et inductive. L'élève calcule la valeur moyenne arithmétique pour une charge résistive. L'élève explique l'utilité de la diode de roue libre dans le cas d'une charge inductive. L'élève met en service le pont en H comme variateur de courant continu pour la commande de vitesse d'un moteur DC. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de mettre en service la commande de vitesse d'un moteur asynchrone avec un convertisseur de fréquence.**	L'élève explique le fonctionnement des onduleurs monophasés sur une charge résistive. L'élève explique les principaux domaines d'application des onduleurs. L'élève explique les principales caractéristiques des moteurs asynchrones triphasés et décrit les possibilités de commande de vitesse. L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence pour la commande de vitesse d'un moteur asynchrone triphasé. L'élève met en service un convertisseur de fréquence et modifie différents paramètres à l'aide d'un protocole. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation (PROAU1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de construire une commande d'entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève réalise le circuit dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève crée le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme créé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en respectant les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des relais de sécurité dans les installations d'automatisation.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement des relais de sécurité. L'élève intègre les relais de sécurité dans l'installation d'automatisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire, d'analyser et d'adapter des schémas pneumatiques.**	L'élève décrit la fonction d'un schéma pneumatique. L'élève développe des schémas pneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil, (TECOM1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil,**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de décrire le comportement de différentes lignes de cuivre lors de la transmission de données.**	L'élève explique les propriétés des lignes de cuivre lors de la transmission de signaux tels que l'audio, la vidéo ou les données. L'élève explique les notions de base d'une transmission de données par câble, telles que l'impédance caractéristique, l'adaptation d'impédance et la réflexion. L'élève distingue les différents types de lignes. L'élève effectue des calculs de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la technique de transmission de données au moyen de fibres optiques.**	L'élève explique le principe de la propagation des ondes dans une fibre optique. L'élève distingue les fibres optiques courantes et décrit leurs avantages et inconvénients. L'élève décrit les avantages des fibres optiques pour la transmission de données à haut débit et les compare à la transmission par ligne de cuivre. L'élève explique des notions pratiques liées aux réseaux à fibres optiques telles que l'épissure par fusion, les répéteurs, les types de connecteurs, les convertisseurs fibre à cuivre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes des techniques de télécommunication.**	L'élève décrit les exigences d'une technique de télécommunication. L'élève explique les techniques Simplex, Half Duplex et Full Duplex. L'élève distingue les techniques d'accès multiple TDMA, FDMA et CDMA. L'élève décrit l'objectif du codage de la source et du codage du canal. L'élève explique le principe des procédés de modulation numérique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de d'expliquer la transmission sans fil de signaux à différentes fréquences et de décrire des applications typiques.**	L'élève décrit une onde électromagnétique et ses caractéristiques lors de la propagation de l'onde. L'élève explique les différentes bandes de fréquences et indique les domaines d'application typiques. L'élève décrit le fonctionnement et les caractéristiques d'une antenne. L'élève explique la transmission par une liaison satellite. L'élève décrit la structure de base d'un réseau de téléphonie mobile.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Atelier technologie 5: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX (ATTEC5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier technologie 5: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11		- Maître d'enseignement technique
11		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11		- Atelier
11		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une installation comprenant un variateur de fréquence et un automate programmable industriel.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève connaît le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre le variateur de fréquence. L'élève met l'installation en service. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer une installation existante dans un réseau.**	L'élève planifie l'intégration de l'installation existante dans un réseau. L'élève connaît la structure du réseau et les équipements qui s'y rapportent. L'élève connaît les différents types de connexion et de câbles. L'élève monte et câble tous les équipements dans les règles de l'art. L'élève utilise correctement les outils de la technique réseau. L'élève contrôle le réseau à l'aide des appareils de mesure appropriés. L'élève vérifie l'intégration correcte de l'installation dans le réseau. L'élève met l'installation intégrée dans le réseau en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et de mettre en service un circuit électronique pour commander la vitesse d'un moteur.**	L'élève lit et suit les instructions de montage du kit d'assemblage. L'élève nomme et trie les composants nécessaires. L'élève explique le principe de fonctionnement du circuit et de ses composants. L'élève assemble, soude et câble le circuit imprimé dans les règles de l'art. L'élève met le kit assemblé en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. L'élève contrôle le fonctionnement du kit d'assemblage dans l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser l'extension d'une installation KNX.**	L'élève planifie l'extension de l'installation KNX. L'élève réalise l'installation dans les règles de l'art. L'élève programme l'installation de manière autonome. L'élève met l'installation en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs analogiques dans une plateforme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer des actionneurs analogiques dans une plate-forme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution. L'élève tient compte des mesures de protection nécessaires, comme par exemple l'utilisation d'une diode de roue libre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer le principe de fonctionnement des composants industriels à l'aide de fiches techniques.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des composants industriels. L'élève utilise les fiches techniques des composants industriels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement (ANTEC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et décrire commandes et régulations.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une commande et d'une régulation. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une commande. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une régulation. Lors de la description d'un exemple pratique, l'élève attribue aux grandeurs physiques les grandeurs de la boucle de régulation (grandeur réglante, grandeur réglée, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de systèmes réglés.**	L'élève explique la différence entre procédés avec et sans compensation. L'élève explique, à l'aide de la réponse indicielle, le comportement dynamique des procédés avec compensation : systèmes PT0, PT1 et PT2. L'élève détermine à l'aide de la réponse indicielle les caractéristiques des parcours PT0, PT1 et PT2. L'élève explique à l'aide de la réponse indicielle la différence entre le retard et le temps mort.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des régulateurs.**	L'élève décrit l'influence du régulateur P dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur I dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur PI dans une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du régulateur tout ou rien.**	L'élève explique le fonctionnement d'un régulateur tout ou rien. L'élève décrit l'influence de l'hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine la courbe de variation temporelle typique de la grandeur réglée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation (PROAU2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de réaliser une modification à un entraînement de moteur par automate programmable industriel**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève transforme l'installation dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reprogrammer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève modifie le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme développé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en tenant compte de toutes les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'ajouter au circuit un démarrage de moteur avec convertisseur de fréquence.**	L'élève décrit la transformation du circuit. L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de freinage de moteurs asynchrones.**	L'élève décrit la fonction d'un circuit de freinage. L'élève établit des schémas simples de circuits de freinage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo (TECOM2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents procédés de modulation analogiques et numériques.**	L'élève explique la notion de spectre de fréquences à l'aide d'exemples. L'élève différencie AM et FM et explique les avantages et les inconvénients (perturbations, largeur de bande, domaines d'application). L'élève explique la modulation et la démodulation des signaux hertziens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'enregistrement et le traitement de signaux audio.**	L'élève explique les bases du son. L'élève explique le fonctionnement d'un microphone et d'un haut-parleur. L'élève explique la numérisation des signaux audio à l'aide d'un convertisseur analogique/numérique. L'élève explique le principe de la compression des fichiers audio. L'élève connaît les termes utilisés en technique audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la technique vidéo numérique et analogique.**	L'élève décrit le spectre visible et la persistance rétinienne. L'élève explique le mélange additif des couleurs. L'élève explique le fonctionnement des écrans et des vidéoprojecteurs courants. L'élève distingue les interfaces et connecteurs vidéo courants. L'élève explique différentes méthodes de transmission numérique pour l'audio et la vidéo.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Atelier technologie 6: projet de fin d'études (ATTEC6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier technologie 6: projet de fin d'études**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTEC6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11		- Maître d'enseignement technique
11		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11		- Atelier
11		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable, sous supervision, de monter et de mettre en service une installation d'automatisation.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents appareils. L'élève met l'installation en service en suivant les instructions. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs selon les instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service de manière autonome une installation d'automatisation.**	L'élève effectue l'analyse du projet. L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève monte l'installation de manière autonome. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents équipements. L'élève met l'installation en service de manière autonome. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les éventuelles erreurs de manière autonome.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'une installation.**	L'élève décrit la structure et le fonctionnement de l'installation dans un entretien professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève mentionne et respecte les règles générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les horaires de travail de l'entreprise. L'élève respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel).**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève utilise les matériaux conformément aux prescriptions, dans le respect de l'environnement et des règles de l'art. L'élève maintient son lieu de travail propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de politesse. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens de manière posée, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel).**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière posée et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser dans sa pratique les apprentissages réalisés dans un centre de formation continue. (Compétence évaluée par le tuteur du centre de formation continue).**	L'élève participe de manière active et motivée aux formations. L'élève fait la preuve de ses compétences nouvellement acquises. L'élève fait la preuve de ses connaissances nouvellement acquises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son stage. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu scolaire).**	L'élève documente son stage selon les consignes. L'élève remet sa documentation dans les délais.	La documentation est soignée. Les consignes de documentation ont été respectées. La documentation est compréhensible et formulée dans un langage correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève mentionne et respecte les règles générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les horaires de travail de l'entreprise. L'élève respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève utilise les matériaux conformément aux prescriptions, dans le respect de l'environnement et des règles de l'art. L'élève maintient son lieu de travail propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de politesse. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens de manière posée, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière posée et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser dans sa pratique les apprentissages réalisés dans un centre de formation continue. (Compétence évaluée par le tuteur du centre de formation continue)**	L'élève participe de manière active et motivée aux formations. L'élève fait la preuve de ses compétences nouvellement acquises. L'élève fait la preuve de ses connaissances nouvellement acquises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son stage. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu scolaire)**	L'élève documente son stage selon les consignes. L'élève remet sa documentation dans les délais.	La documentation est soignée. Les consignes de documentation ont été respectées. La documentation est compréhensible et formulée dans un langage correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève planifie et réalise les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service. L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Makerspace 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Soft Skills (SKILL-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Soft Skills**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKILL-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin à main levée: vues, perspective, éléments simples de la technique (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée: vues, perspective, éléments simples de la technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée et avec soin. L'élève respecte les proportions des corps. L'élève respecte la perspective demandée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner à main levée les différentes vues ainsi que la perspective d'éléments simples de la technique.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessine les corps avec soin et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève dessine les éléments en respectant approximativement l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit le travail demandé de manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin. L'élève travaille de manière autonome. L'élève respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Makerspace 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Makerspace 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêtspersonnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (parexemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal,avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Passerelle Technicien 1: module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT1-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 1: module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**12**
Code du module:	**PASDT1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser les fonctions mathématiques de base.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine le domaine de définition d'une fonction. L'élève résout des exercices pratiques impliquant des fonctions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du deuxième degré ainsi que de résoudre des équations du deuxième degré**	L'élève détermine l'extremum, les racines et l'ouverture de paraboles représentant une fonction du deuxième degré donnée. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième degré. L'élève esquisse le graphe d'une fonction du deuxième degré. L'élève résout des équations du deuxième degré. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires.**	L'élève représente un système d'équations linéaires à deux inconnues graphiquement. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par substitution. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par combinaison. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes etsimples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Passerelle Technicien 2: module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT2-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 2: module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**15**
Code du module:	**PASDT2-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier, définir et manipuler des variables des principaux types ainsi que des structures de données plus élaborées dans un langage de programmation textuel.**	L'élève identifie, définit et manipule des variables des principaux types dans un langage de programmation textuel. L'élève définit et manipule des structures de données plus complexes comme des ensembles de données, des tableaux, des listes. L'élève utilise les principales opérations sur les principaux types de variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des séquences à l'aide d'instructions et de branchements conditionnels dans un langage de programmation textuel.**	L'élève crée des séquences simples dans un langage de programmation textuel avec des branchements conditionnels. L'élève programme des branchements imbriqués. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des branchements conditionnels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des boucles dans un langage de programmation textuel.**	L'élève réalise des programmes simples contenant des boucles dans un langage de programmation textuel. L'élève programme des boucles définies (boucles FOR) et des boucles conditionnelles (boucles WHILE). L'élève programme des boucles imbriquées. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre laparole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. - L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élèveest compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audiovisuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Passerelle Technicien 3: module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT3-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 3: module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**18**
Code du module:	**PASDT3-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler des expressions mathématiques.**	L'élève décrit une fonction du premier et du deuxième degré avec la relation y = f(x). L'élève représente le graphique d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente et l'ordonnée à l'origine d'une fonction affine. L'élève détermine le sommet, les racines, l'ouverture des paraboles. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction du second degré. L'élève résout des problèmes pratiques sur le thème des fonctions du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du premier et du deuxième degré.**	Er beschreibt eine Funktion des ersten und des zweiten Grades mit der Beziehung y = f(x). Er stellt den Graphen einer Funktion in einem kartesischen Koordinatensystem dar. Er bestimmt die Steigung und den y-Achsenabschnitt einer affinen Funktion. Er bestimmt den Scheitelpunkt, die Nullstellen, die Öffnung von Parabeln bei gegebener Funktionsgleichung. Er erstellt die Vorzeichentabelle einer Funktion des zweiten Grades. Er löst praxisnahe Aufgaben mit dem Thema Funktionen des ersten und zweiten Grades.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle et dans le cercle trigonométrique.**	L'élève utilise la trigonométrie et le théorème de Pythagore pour résoudre des triangles rectangles. L'élève identifie les fonctions trigonométriques dans le cercle trigonométrique. L'élève représente graphiquement les fonctions trigonométriques. L'élève résout des problèmes pratiques liés aux fonctions trigonométriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. - L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. - La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. - La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. - L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. - L'élève identifie les points essentiels des textes. - L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. - L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. - L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie (MINT1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'isoler une variable dans une formule donnée et de mettre en œuvre les unités du Système International SI.**	L'élève exprime les quantités physiques avec leur valeur et leur unité SI. L'élève simplifie et calcule des expressions constituées d'opérations arithmétiques de base. L'élève exprime les grands et petits nombres en notation scientifique et technique. L'élève isole une variable dans une formule donnée. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les pourcentages, les proportionnalités et les racines carrées.**	L'élève calcule et simplifie des expressions composées d'opérations de base. L'élève calcule et simplifie des expressions contenant des puissances entières et des racines carrées. L'élève calcule des pourcentages et met en œuvre les proportionnalités et la règle de trois dans des exemples pratiques. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la géométrie de base.**	L'élève calcule le périmètre des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule l'aire des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule le volume des solides fréquemment utilisés. L'élève résout des exercices à l'aide de la géométrie de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances (ELTEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
4		- Laboratoire
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges électriques et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension électrique. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques, comme la tension, le courant et la résistance équivalente, pour des circuits électriques simples. L'élève monte des circuits électriques simples comprenant les éléments requis : source de tension, interrupteur(s), conducteurs et charge. L'élève monte des circuits électriques simples en respectant les consignes de sécurité. L'élève raccorde et manipule correctement les instruments de mesure donnés, conformément à leur affectation. L'élève mesure, de manière autonome, les grandeurs électriques dans des circuits électriques simples. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné. L'élève utilise les symboles et normes pour le tracé des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en parallèle. L'élève calcule la résistance d'un conducteur électrique. L'élève différencie entre source de tension idéale et source de tension réelle. L'élève contrôle les règles d'association de résistances par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente de circuits mixtes, série-parallèle, simples et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'un circuit mixte, série-parallèle, simple et il contrôle le résultat obtenu par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier électromécanique: connaissances de base métal, circuits d'installation, module logique programmable (ATEM)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier électromécanique: connaissances de base métal, circuits d'installation, module logique programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATEM**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de gérer des documents techniques et de fabriquer des pièces mécaniques simples selon les règles de l'art.**	L'élève produit un dessin technique avec cotation selon un modèle donné. L'élève produit la pièce correspondante (mesure, traçage, limage, sciage, perçage). Il élimine les déchets selon les normes environnementales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser l'installation de base d'un immeuble selon les règles de l'art et conformément aux normes**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit le schéma de câblage sous forme développée et sous forme multifilaire L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder et de mettre en service un module logique programmable.**	L'élève intègre et raccorde le module logique programmable dans un petit tableau de distribution. L'élève programme le circuit à télérupteur ou le circuit de cage d'escalier. L'élève classe ses documents.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables (DITEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**DITEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de base de la technique digitale et d'effectuer des conversions entre différents systèmes de numération.**	Il fait la distinction entre les signaux analogiques, numériques et binaires. Il représente des nombres naturels dans les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il convertit les nombres naturels dans les différents systèmes de numération. Il fait la distinction entre le débit de données et la quantité de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement des portes logiques de base et d'analyser des circuits logiques donnés.**	Il décrit les portes logiques de base à l'aide d'un symbole logique, d'une table de vérité et d'une expression booléenne. Il détermine la table de vérité d'un circuit donné à l'aide de variables intermédiaires, en établit l'expression booléenne et décrit son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il vérifie le fonctionnement des portes logiques de base à l'aide d'un logiciel de simulation. Il vérifie l'analyse de circuits logiques à l'aide d'un logiciel de simulation. Il établit une connexion entre l'ordinateur et le module logique programmable. Il transfère les circuits logiques dans le module logique programmable et en vérifie le bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur (INFAP1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'orienter de manière ciblée dans la structure des fichiers d'un ordinateur et des services cloud.**	Il met en place une structure de fichiers avec des répertoires et des sous-répertoires. Il utilise les commandes de fichiers courantes (New/Delete/Copy/Paste/Move/Rename…). Il différencie les différents types de stockage de données (local, réseau, cloud) et déplace des données d'un système à l'autre. Il est conscient des problèmes de sécurité associés au stockage des données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève formate un texte conformément aux indications (espace interligne, alignement du texte, choix de la police, paragraphes, listes). L'élève complète un document avec des entêtes et pieds de pages comprenant les informations essentielles, comme le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève définit les niveaux de titres correctement et génère une table de matière automatiquement. L'élève adapte au texte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire. L'élève insère dans le document des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images, conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et de choisir, réaliser et formater des graphiques.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de graphiques appropriés (courbes, nuages de points XY, …) et annote les axes et légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Formation en entreprise 1: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Formation en entreprise 1: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORET1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'entretenir des installations électriques simples.**	L'élève monte et câble des installations électrotechniques. L'élève choisit et utilise les outils appropriés. L'élève nomme les équipements mis en œuvre et les outils choisis. L'élève corrige les défauts d'une installation et rétablit son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie (MINT2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des fonctions linéaires.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction linéaire avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction linéaire par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction linaire dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente d'une fonction linéaire. L'élève applique la notion de proportionnalité. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices relatifs au triangle rectangulaire.**	L'élève applique le théorème de Pythagore. L'élève applique les définitions des fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève résout des exercices relatifs au triangle rectangle. L'élève applique les fonctions trigonométriques réciproques. L'élève utilise la calculatrice pour la résolution de problèmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser la fonction sinus.**	L'élève représente la fonction sinus dans un repère cartésien. L'élève convertit degrés en radians et vice-versa. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme (ELTEC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les grandeurs fondamentales d'une tension alternative sinusoïdale et d'expliquer la structure d'un réseau électrique simplifié.**	L'élève décrit les différentes grandeurs électriques d'une tension alternative. L'élève convertit les grandeurs fréquence et période ainsi que les grandeurs amplitude et valeur efficace. L'élève décrit la fonction des différents conducteurs dans un réseau triphasé (L1, L2, L3, N). L'élève décrit la structure de base d'un réseau électrique simplifié avec centrales électriques, niveaux de tension et transformateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer de calculer la puissance et l'énergie électrique et de contrôler le résultat par des mesures.**	L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer puissance électrique et la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie. L'élève mesure la puissance et la consommation d'énergie de charges électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets et les applications du magnétisme et de l'électromagnétisme.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit le principe du moteur et du générateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Projet électrotechnique: raccordement domestique (PROET)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Projet électrotechnique: raccordement domestique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROET**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
4		- Maître d'enseignement technique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un raccordement domestique avec plusieurs circuits.**	L'élève réalise une demande de raccordement domestique à l'aide d'un formulaire officiel. L'élève détermine les circuits nécessaires et établit un plan d'installation. L'élève choisit les composants adéquats et les installe selon le plan d'installation. L'élève câble l'installation selon le plan.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder plusieurs circuits au tableau électrique.**	L'élève raccorde, selon les règles de l'art, plusieurs circuits dans le tableau électrique. L'élève raccorde des équipements électriques via des circuits de contacteurs. L'élève câble l'installation selon le plan. L'élève mets l'installation en service et réalise des mesures électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir, de classer et de gérer la documentation nécessaire.**	L'élève dessine les schémas électriques à la main et selon les normes. L'élève classe les documents avec soin et méthode. L'élève explique les schémas électriques en utilisant les termes adéquats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les mesures de protection électrique et de comprendre le comportement d'une installation en cas de défaut.**	L'élève décrit un réseau TN-C-S. L'élève décrit la fonction et l'utilité d'un disjoncteur et d'un interrupteur différentiel. L'élève décrit les différents défauts électriques pouvant survenir dans une installation et réalise des calculs simples de courants de défaut. L'élève respecte les prescriptions et normes en vigueur et complète le protocole de réception donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables (DITEC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DITEC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de concevoir un circuit logique à partir d'un énoncé donné.**	Il réalise, de manière systématique, la synthèse logique d'un circuit sur la base d'un énoncé donné. Il détermine la forme normale disjonctive à partir de la table de vérité. Il réalise le circuit avec des portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction des mémoires binaires et de les utiliser dans des exercices pratiques.**	Il décrit le fonctionnement des bascules RS à l'aide de diagrammes temporels. Il résout des problèmes simples issus de la pratique à l'aide de mémoires dans un module logique programmable. Il explique le lien entre une bascule RS et la fonction auto-maintien dans un circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'implémenter des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il transfère les circuits logiques conçus dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il transfère les circuits logiques à mémoire dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il respecte les règles de sécurité des commandes électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique (INFAP2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié et de la présenter en public.**	L'élève réalise les diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police de caractères, couleur). L'élève insère les informations essentielles aux diapositives. L'élève implémente les transitions demandées. L'élève utilise les animations à bon escient. L'élève applique les techniques de présentation indiquées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un ordinateur, d'expliquer leur fonction et de les assembler.**	L'élève reconnaît les principaux composants, interfaces et périphériques. L'élève explique les fonctions de base des composants d'un ordinateur. L'élève assemble les composants dans un boîtier et réalise un contrôle de leur fonction. L'élève détermine les caractéristiques d'un composant à partir de sa fiche technique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un réseau domestique, d'expliquer leur fonction, de les installer et de les configurer.**	L'élève décrit la fonction d'un modem, d'un routeur, d'un commutateur réseau (switch) et d'un point d'accès (AP). L'élève installe et configure un routeur standard et un accès wifi. L'élève explique les termes adresse IP, adresse MAC, DHCP, masque de sous-réseau, passerelle (gateway) et DNS	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Formation en entreprise 2: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Formation en entreprise 2: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORET2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'entretenir des installations électriques.**	L'élève monte et câble des installations électrotechniques. L'élève choisit et utilise les outils appropriés. L'élève nomme les équipements mis en œuvre et les outils choisis. L'élève corrige les défauts d'une installation et rétablit son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions (MINT3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes formes d'énergie et de travail d'une force et de les utiliser dans des exercices simples.**	L'élève calcule le travail d'une force comme le travail de levage, le travail de friction, le travail de déformation et le travail d'accélération. L'élève utilise un diagramme force/déplacement pour calculer le travail. L'élève utilise les unités SI. L'élève calcule l'énergie potentielle, l'énergie de déformation, l'énergie cinétique et l'énergie thermique. L'élève différencie puissance et énergie. L'élève calcule la puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le rendement d'une conversion d'énergie.**	L'élève utilise le principe de conservation de l'énergie. L'élève calcule le rendement d'une conversion d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre la production et la consommation d'énergie, la finitude des ressources énergétiques, la transition énergétique, les économies d'énergie et l'environnement.**	L'élève distingue l'énergie primaire, secondaire et finale. L'élève explique l'effet de serre. L'élève explique le fonctionnement de principe de différentes centrales électriques et des principales possibilités de stockage de l'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs (ELTEC3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les grandeurs alternatives sinusoïdales ainsi que d'expliquer le comportement d'une résistance en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le principe de la production de tension dans les générateurs à courant alternatif. L'élève dessine et utilise des diagrammes vectoriels et temporels pour représenter les grandeurs alternatives. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'une tension alternative sinusoïdale à l'aide d'un oscilloscope. L'élève décrit la valeur efficace en comparant la puissance du courant continu et du courant alternatif. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance sur des résistances ohmiques à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'une bobine réelle en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le phénomène d'auto-induction lors de la commutation d'une bobine. L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive d'une bobine idéale. L'élève calcule la résistance apparente et la puissance apparente d'une bobine réelle. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la notion de facteur de puissance. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un condensateur en régime sinusoïdal.**	L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un circuit RLC série.**	L'élève décrit le comportement des tensions partielles en fonction de la fréquence. L'élève calcule la fréquence de résonance. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la possibilité de compenser la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable (PRODI1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
3		- Maître d'enseignement technique
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques à l'aide de fonctions de temporisation et de comptage et de vérifier leur bon fonctionnement à l'aide d'un module logique programmable.**	Il décrit la fonction de temporisation utilisée. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de temporisation et vérifie leur bon fonctionnement. Il décrit les fonctions de comptages disponibles dans le module logique programmable. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de comptage et vérifie leur bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de capteurs binaires usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le fonctionnement de capteurs binaires usuels. Il décrit les différents types de capteurs Il connecte les capteurs à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs binaires et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, sous supervision, toutes les étapes de travail et consignes de sécurité.**	Il établit la liste des étapes de travail. Il associe à chaque étape de travail les consignes de sécurité correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une alimentation linéaire stabilisée et de l'examiner à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement électrique d'une diode. Il dessine les circuits redresseurs M1U et B2U et donne les courbes de tension. Il explique le comportement d'un condensateur connecté à une tension continue. Il dessine et explique le lissage de la tension redressée par un condensateur. Il explique la fonction de stabilisation. Il dessine le circuit détaillé de l'alimentation stabilisée. Il choisit les composants de l'alimentation stabilisée selon les indications et monte le circuit. Il examine les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits à l'aide de mesures. Il utilise de manière ciblée les informations des fiches techniques. Il complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges résistives et inductives à l'aide de transistors ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement d'un transistor NPN et donne ses grandeurs et courbes caractéristiques. Il utilise le transistor pour commuter une charge ohmique. Il considère la nécessité d'une diode de roue libre lors de la commutation d'une charge inductive avec un transistor. Il compare les caractéristiques des transistors NPN, MOSFET canal N et IGBT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler des charges DC à l'aide d'une modulation à largeur d'impulsion (PWM) et d'examiner le circuit à l'aide de mesures.**	Il explique le principe de la commande PWM. Il commande la puissance de charges résistives à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il commande la vitesse d'un moteur à courant continu à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il complète les rapports d'essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Atelier technologie 1: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX (ATEL1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Atelier technologie 1: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATEL1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'installer et de mettre en service un automate programmable industriel (API).**	Il explique la structure d'un schéma électrique dessiné dans "EPLAN". Il installe et câble les équipements nécessaires à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un dessin technique pour la fabrication d'une pièce simple à l'aide d'un logiciel de CAO.**	Il tient compte des règles de base du dessin technique. Il utilise les fonctions de base du logiciel de CAO. Il dessine un support simple destiné à recevoir un capteur. Il fabrique le support.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service un module électronique en kit en utilisant une notice.**	Il lit et suit les instructions de montage d'une alimentation stabilisée. Il assemble le boîtier à l'aide du plan de montage. Il nomme tous les composants présents. Il effectue un exercice de soudure séparé afin d'acquérir les connaissances nécessaires. Il assemble et soude les composants sur le circuit imprimé mis à disposition. Il câble l'alimentation à l'aide de la notice de montage ou du schéma électrique. Il met l'alimentation en service, effectue toutes les mesures nécessaires et élimine les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage à l'aide du bus de terrain et protocole KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage KNX. L'élève installe la commande selon les normes. L'élève programme la commande de manière …….. L'élève met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Formation en entreprise 3: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 3: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORET3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de câbler ou d'entretenir une commande moteur simple réalisée en logique câblée (CLC) ou par automate programmable industriel (API).**	Il entretient ou câble les équipements à l'aide des schémas électriques et des instructions de service. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur (MINT4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des forces mécaniques géométriquement et de les combiner vectoriellement.**	L'élève distingue différents types de forces mécaniques et les représente sous forme vectorielle. L'élève applique la loi de la gravitation de Newton. L'élève utilise l'unité SI de la force dans les exercices. L'élève décompose une force en ses composantes normales et tangentielles. L'élève utilise la relation entre force et surface pour définir la grandeur physique de la pression. L'élève résout des exercices pratiques sur les thèmes des forces et de la pression.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes se rapportant à la loi des leviers et au mouvement de rotation uniforme.**	L'élève applique la relation entre la force et le bras de levier pour définir la grandeur physique du couple. L'élève résout des exercices relatifs à l'équilibre d'un corps mécanique. L'élève résout des exercices relatifs au mouvement de rotation uniforme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des appareils ou installations électriques destinés à la production de chaleur et de froid.**	L'élève utilise la chaleur spécifique pour résoudre des exercices. L'élève explique les états d'une substance ainsi que les points de fusion et d'ébullition. L'élève décrit les différentes parties d'une installation frigorifique et en explique le fonctionnement. L'élève explique le fonctionnement des appareils ménagers avec production de chaleur. L'élève décrit les différentes parties d'une pompe à chaleur et en explique le fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques (ELTEC4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un transformateur monophasé et d'effectuer des calculs et mesures de base.**	Il décrit le transformateur monophasé et en explique le fonctionnement. Il calcule les rapports entre courants, tensions et impédances. Il détermine les pertes fer et les pertes cuivre d'un transformateur à l'aide de mesures et complète les protocoles de laboratoire. Il décrit le fonctionnement du transformateur de courant et du transformateur de tension et indique leurs domaines d'application.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de la machine à courant continu à excitation indépendante et de l'examiner à en effectuant des mesures.**	Il décrit la machine à courant continu et en explique le principe de fonctionnement. Il détermine les principales grandeurs électriques et mécaniques à partir des données renseignées sur la plaque signalétique de la machine à courant continu Il calcule les résistances de démarrage permettant de limiter le courant d'induit du moteur. Il explique les modes de fonctionnement à l'aide des quatre quadrants. Il effectue des mesures et complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de calculer des montages en étoile et en triangle de charges triphasées ohmiques symétriques.**	Il décrit la production de courant triphasé à l'aide d'un générateur triphasé. Il décrit les grandeurs triphasées à l'aide de diagrammes temporels et de diagrammes vectoriels. Il calcule les grandeurs simples et composées ainsi que la puissance dans les montages en étoile et en triangle pour une charge résistive symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire une machine synchrone et un moteur asynchrone, d'en expliquer le principe de fonctionnement et d'effectuer des calculs de base.**	Il décrit la formation du champ tournant et son évolution dans le temps. Il décrit la machine synchrone et son principe de fonctionnement. Il décrit le moteur asynchrone et son principe de fonctionnement. Il détermine la vitesse synchrone, le glissement, la puissance, le rendement et le couple à partir des données de la plaque signalétique de la machine. Il met le moteur asynchrone en service et effectue des mesures. Il complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home (PRODI2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PRODI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
3		- Professeur d'enseignement technique - Maître d'enseignement technique
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des capteurs analogiques usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le principe de mesure de grandeurs non électriques à l'aide de capteurs analogiques. Il décrit le fonctionnement des capteurs analogiques usuels. Il connecte les capteurs délivrant des signaux électriques normalisés (ex. 0-10V) à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une maison intelligente (« smart home ») et d'expliquer les avantages des systèmes automatisés.**	Il explique le terme "smart home". Il décrit les possibilités et les avantages des systèmes automatisés (commande de l'éclairage, commande du chauffage, systèmes de sécurité ...). Il explique le principe de fonctionnement d'un système d'alarme. Il explique le principe de fonctionnement et les différences entre les détecteurs d'incendie et d'intrusion courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs analogiques et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il établit des plans professionnels et les enregistre dans un document. Il documente les différentes étapes de travail dans un ordre logique. Il rédige une brève description de l'installation. Il complète la documentation par des photos/vidéos de son projet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications (TRONI2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de l'amplification et de l'examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit la fonction d'une amplification. Il explique l'amplification au moyen d'un circuit à transistors. Il décrit l'amplification et l'atténuation en dB et effectue des calculs simples. Il explique la notion de liaison de télécommunications. Il calcule un diagramme de niveau (dB) à l'aide d'exemples pratiques. Il utilise de manière ciblée des sources d'information telles que des fiches techniques et des sites Internet. Il effectue des mesures et complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des filtres passifs et de les examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-bas. Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-haut. Il dessine le diagramme gain/fréquence en appliquant une échelle logarithmique. Il calcule l'atténuation d'un filtre. Il examine un filtre RC passe-haut et un filtre RC passe-bas à l'aide de mesures. Il complète des protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes techniques de transmission.**	Il décrit les différents supports de transmission (paire torsadée, câble coaxial, fibre optique, radio). Il explique la notion de vitesse de transmission et effectue des calculs simples. Il utilise des sources d'information ciblées, telles que des fiches techniques et des sites Internet, pour identifier les avantages et les inconvénients des différentes techniques de transmission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Atelier technologie 2 démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX (ATEL2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Atelier technologie 2 démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATEL2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de câbler et de mettre en service un dispositif de démarrage progressif.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il intègre le dispositif de démarrage progressif dans une installation existante et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'automate programmable industriel (API). Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le dispositif de démarrage progressif. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de câbler et de mettre en service un convertisseur de fréquence.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il monte le convertisseur de fréquence dans les règles de l'art et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le convertisseur de fréquence. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en place un réseau et d'y connecter et mettre en service une commande et mettre en service un automate programmable.**	Il monte et câble un réseau simple avec divers composants pour la transmission de programmes dans des installations API ou KNX. Il contrôle le câblage à l'aide d'un appareil de test ou de mesure approprié. Il planifie l'extension d'une installation avec différents capteurs et actionneurs de la commande d'éclairage KNX. Il installe la commande conformément aux normes. Il programme la commande de manière autonome. Il intègre l'installation réseau pour la transmission du programme dans l'installation KNX. Il met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer une maintenance sur une machine électrique.**	Il explique la structure de la machine électrique à entretenir. Il choisit les outils nécessaires à la maintenance et les manipule de manière appropriée. Il effectue la maintenance. Il teste la machine entretenue. Il documente la maintenance effectuée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Formation en entreprise 4: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Formation en entreprise 4: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORET4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de câbler ou d'entretenir une commande moteur réalisée en logique câblée (CLC) ou par automate programmable industriel (API).**	Il entretient ou câble les équipements à l'aide des schémas électriques et des instructions de service. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève décrit le matériel de la plate-forme du microcontrôleur. L'élève différencie les signaux numériques et analogiques. L'élève différencie les entrées analogiques et numériques. L'élève explique le fonctionnement des sorties numériques PWM. L'élève installe un environnement de développement intégré (IDE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève explique la structure de base d'un programme. L'élève construit des circuits électroniques sur une platine d'expérimentation (Breadboard). L'élève écrit et développe des programmes simples et les transfère sur la plateforme. L'élève exécute les programmes et vérifie leur fonctionnement. L'élève définit des variables et des constantes. L'élève utilise correctement les instructions de sortie d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les instructions d'entrée d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les structures IF et CASE. L'élève distingue les résistances pull-up des résistances pull-down. L'élève explique le fonctionnement des résistances pull-up et pull-down.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des capteurs de température.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des sondes de température telles que les thermocouples, les sondes à résistance ou les thermomètres à rayonnement. L'élève décrit l'effet Seebeck (effet thermoélectrique). L'élève explique la mesure indirecte de la température par l'utilisation de résistances de mesure. L'élève explique le principe de fonctionnement des capteurs à deux, trois et quatre fils.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation (ANTEC1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ANTEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les éléments de base d'un entraînement électrique et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit les principales caractéristiques des moteurs à courant continu et des moteurs à courant triphasé. L'élève explique la structure de base d'un entraînement électrique. L'élève différencie les modes de fonctionnement moteur et générateur et les attribue aux quadrants du diagramme couple-vitesse L'élève effectue des calculs simples sur les grandeurs mécaniques et électriques d'entraînements simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'expliquer le fonctionnement du pont en H et de l'utiliser comme variateur pour commander la vitesse d'un moteur à courant continu.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement du pont en H en tant que variateur de courant continu sur une charge résistive et inductive. L'élève calcule la valeur moyenne arithmétique pour une charge résistive. L'élève explique l'utilité de la diode de roue libre dans le cas d'une charge inductive. L'élève met en service le pont en H comme variateur de courant continu pour la commande de vitesse d'un moteur DC. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de mettre en service la commande de vitesse d'un moteur asynchrone avec un convertisseur de fréquence.**	L'élève explique le fonctionnement des onduleurs monophasés sur une charge résistive. L'élève explique les principaux domaines d'application des onduleurs. L'élève explique les principales caractéristiques des moteurs asynchrones triphasés et décrit les possibilités de commande de vitesse. L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence pour la commande de vitesse d'un moteur asynchrone triphasé. L'élève met en service un convertisseur de fréquence et modifie différents paramètres à l'aide d'un protocole. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation (PROAU1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de construire une commande d'entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève réalise le circuit dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève crée le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme créé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en respectant les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des relais de sécurité dans les installations d'automatisation.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement des relais de sécurité. L'élève intègre les relais de sécurité dans l'installation d'automatisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire, d'analyser et d'adapter des schémas pneumatiques.**	L'élève décrit la fonction d'un schéma pneumatique. L'élève développe des schémas pneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil (TECOM1)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de décrire le comportement de différentes lignes de cuivre lors de la transmission de données.**	L'élève explique les propriétés des lignes de cuivre lors de la transmission de signaux tels que l'audio, la vidéo ou les données. L'élève explique les notions de base d'une transmission de données par câble, telles que l'impédance caractéristique, l'adaptation d'impédance et la réflexion. L'élève distingue les différents types de lignes. L'élève effectue des calculs de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la technique de transmission de données au moyen de fibres optiques.**	L'élève explique le principe de la propagation des ondes dans une fibre optique. L'élève distingue les fibres optiques courantes et décrit leurs avantages et inconvénients. L'élève décrit les avantages des fibres optiques pour la transmission de données à haut débit et les compare à la transmission par ligne de cuivre. L'élève explique des notions pratiques liées aux réseaux à fibres optiques telles que l'épissure par fusion, les répéteurs, les types de connecteurs, les convertisseurs fibre à cuivre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes des techniques de télécommunication.**	L'élève décrit les exigences d'une technique de télécommunication. L'élève explique les techniques Simplex, Half Duplex et Full Duplex. L'élève distingue les techniques d'accès multiple TDMA, FDMA et CDMA. L'élève décrit l'objectif du codage de la source et du codage du canal. L'élève explique le principe des procédés de modulation numérique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de d'expliquer la transmission sans fil de signaux à différentes fréquences et de décrire des applications typiques.**	L'élève décrit une onde électromagnétique et ses caractéristiques lors de la propagation de l'onde. L'élève explique les différentes bandes de fréquences et indique les domaines d'application typiques. L'élève décrit le fonctionnement et les caractéristiques d'une antenne. L'élève explique la transmission par une liaison satellite. L'élève décrit la structure de base d'un réseau de téléphonie mobile.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Atelier technologie 3: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX (ATEL3)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier technologie 3: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATEL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une installation comprenant un variateur de fréquence et un automate programmable industriel.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève connaît le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre le variateur de fréquence. L'élève met l'installation en service. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer une installation existante dans un réseau.**	L'élève planifie l'intégration de l'installation existante dans un réseau. L'élève connaît la structure du réseau et les équipements qui s'y rapportent. L'élève connaît les différents types de connexion et de câbles. L'élève monte et câble tous les équipements dans les règles de l'art. L'élève utilise correctement les outils de la technique réseau. L'élève contrôle le réseau à l'aide des appareils de mesure appropriés. L'élève vérifie l'intégration correcte de l'installation dans le réseau. L'élève met l'installation intégrée dans le réseau en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et de mettre en service un circuit électronique pour commander la vitesse d'un moteur.**	L'élève lit et suit les instructions de montage du kit. L'élève nomme et trie les composants nécessaires. L'élève explique le principe de fonctionnement du circuit et de ses composants. L'élève assemble, soude et câble le circuit imprimé du kit dans les règles de l'art. L'élève met le kit en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. L'élève contrôle le fonctionnement du kit dans l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser l'extension d'une installation KNX.**	L'élève planifie l'extension de l'installation KNX. L'élève réalise l'installation dans les règles de l'art. L'élève programme l'installation de manière autonome. L'élève met l'installation en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Formation en entreprise 5: convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, règlementation du travail, protection de l'environnement (FORET5)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Formation en entreprise 5: convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, règlementation du travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORET5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier un variateur de fréquence dans une installation et de vérifier son raccordement à l'aide d'un manuel d'utilisation.**	L'élève utilise le manuel d'utilisation approprié. L'élève identifie l'appareil utilisé dans le manuel d'utilisation. L'élève identifie les autres équipements raccordés (inductance de ligne, inductance de sortie, résistance de freinage...) et explique leur fonction. L'élève contrôle les raccordements des différents composants. L'élève vérifie que le raccordement du blindage pour la compatibilité électromagnétique (CEM) est effectué correctement. L'élève vérifie la compatibilité des différents composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MINT6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs analogiques dans une plateforme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer des actionneurs analogiques dans une plate-forme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution. L'élève tient compte des mesures de protection nécessaires, comme par exemple l'utilisation d'une diode de roue libre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer le principe de fonctionnement des composants industriels à l'aide de fiches techniques.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des composants industriels. L'élève utilise les fiches techniques des composants industriels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement (ANTEC2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et décrire commandes et régulations.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une commande et d'une régulation. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une commande. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une régulation. Lors de la description d'un exemple pratique, l'élève attribue aux grandeurs physiques les grandeurs de la boucle de régulation (grandeur réglante, grandeur réglée, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de systèmes réglés.**	L'élève explique la différence entre procédés avec et sans compensation. L'élève explique, à l'aide de la réponse indicielle, le comportement dynamique des procédés avec compensation : systèmes PT0, PT1 et PT2. L'élève détermine à l'aide de la réponse indicielle les caractéristiques des parcours PT0, PT1 et PT2. L'élève explique à l'aide de la réponse indicielle la différence entre le retard et le temps mort.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des régulateurs.**	L'élève décrit l'influence du régulateur P dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur I dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur PI dans une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du régulateur tout ou rien.**	L'élève explique le fonctionnement d'un régulateur tout ou rien. L'élève décrit l'influence de l'hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine la courbe de variation temporelle typique de la grandeur réglée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation (PROAU2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de réaliser une modification à un entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève transforme l'installation dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reprogrammer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève modifie le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme développé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en tenant compte de toutes les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'ajouter au circuit un démarrage de moteur avec convertisseur de fréquence.**	L'élève décrit la transformation du circuit. L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de freinage de moteurs asynchrones.**	L'élève décrit la fonction d'un circuit de freinage. L'élève établit des schémas simples de circuits de freinage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo (TECOM2)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents procédés de modulation analogiques et numériques.**	L'élève explique la notion de spectre de fréquences à l'aide d'exemples. L'élève différencie AM et FM et explique les avantages et les inconvénients (perturbations, largeur de bande, domaines d'application). L'élève explique la modulation et la démodulation des signaux hertziens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'enregistrement et le traitement de signaux audio.**	L'élève explique les bases du son. L'élève explique le fonctionnement d'un microphone et d'un haut-parleur. L'élève explique la numérisation des signaux audio à l'aide d'un convertisseur analogique/numérique. L'élève explique le principe de la compression des fichiers audio. L'élève connaît les termes utilisés en technique audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la technique vidéo numérique et analogique.**	L'élève décrit le spectre visible et la persistance rétinienne. L'élève explique le mélange additif des couleurs. L'élève explique le fonctionnement des écrans et des vidéoprojecteurs courants. L'élève distingue les interfaces et connecteurs vidéo courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Atelier technologie 4: projet de fin d'études (ATEL4)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier technologie 4: projet de fin d'études**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATEL4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11		- Maître d'enseignement technique
11		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable, sous supervision, de monter et de mettre en service une installation d'automatisation.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents appareils. L'élève met l'installation en service en suivant les instructions. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs selon les instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service de manière autonome une installation d'automatisation.**	L'élève effectue l'analyse du projet. L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève monte l'installation de manière autonome. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents équipements. L'élève met l'installation en service de manière autonome. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les éventuelles erreurs de manière autonome.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'une installation.**	L'élève décrit la structure et le fonctionnement de l'installation dans un entretien professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Formation en entreprise 6: convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, règlementation du travail, protection de l'environnement (FORET6)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Formation en entreprise 6: convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, règlementation du travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORET6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service une installation d'automatisation.**	L'élève planifie la réalisation de l'installation. L'élève choisit les outils et le matériel de montage adéquats. L'élève détermine les types de câbles (câbles blindés, sections et couleurs des câbles). L'élève effectue un câblage dans les règles de l'art. L'élève programme l'API (Automate Programmable Industriel) en suivant les instructions. L'élève explique le fonctionnement du programme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ET**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève planifie et réalise les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service. L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Makerspace 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Soft Skills (SKILL-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Soft Skills**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKILL-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin à main levée: Vues, perspective, éléments simples de la technique (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée: Vues, perspective, éléments simples de la technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique - Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée et avec soin. L'élève respecte les proportions des corps. L'élève respecte la perspective demandée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner à main levée les différentes vues ainsi que la perspective d'éléments simples de la technique.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessine les corps avec soin et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève dessine les éléments en respectant approximativement l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit le travail demandé de manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin. L'élève travaille de manière autonome. L'élève respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Makerspace 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Makerspace 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêtspersonnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (parexemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal,avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Passerelle Technicien 1: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 1: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**12**
Code du module:	**PASDT1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser les fonctions mathématiques de base.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine le domaine de définition d'une fonction. L'élève résout des exercices pratiques impliquant des fonctions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du deuxième degré ainsi que de résoudre des équations du deuxième degré**	L'élève détermine l'extremum, les racines et l'ouverture de paraboles représentant une fonction du deuxième degré donnée. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième degré. L'élève esquisse le graphe d'une fonction du deuxième degré. L'élève résout des équations du deuxième degré. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires.**	L'élève représente un système d'équations linéaires à deux inconnues graphiquement. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par substitution. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par combinaison. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes etsimples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Passerelle Technicien 2: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 2: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**15**
Code du module:	**PASDT2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier, définir et manipuler des variables des principaux types ainsi que des structures de données plus élaborées dans un langage de programmation textuel.**	L'élève identifie, définit et manipule des variables des principaux types dans un langage de programmation textuel. L'élève définit et manipule des structures de données plus complexes comme des ensembles de données, des tableaux, des listes. L'élève utilise les principales opérations sur les principaux types de variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des séquences à l'aide d'instructions et de branchements conditionnels dans un langage de programmation textuel.**	L'élève crée des séquences simples dans un langage de programmation textuel avec des branchements conditionnels. L'élève programme des branchements imbriqués. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des branchements conditionnels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des boucles dans un langage de programmation textuel.**	L'élève réalise des programmes simples contenant des boucles dans un langage de programmation textuel. L'élève programme des boucles définies (boucles FOR) et des boucles conditionnelles (boucles WHILE). L'élève programme des boucles imbriquées. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre laparole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. - L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élèveest compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audiovisuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Passerelle Technicien 3: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 3: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**18**
Code du module:	**PASDT3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler des expressions mathématiques.**	L'élève manipule des expressions mathématiques. L'élève applique les règles de distributivité et de mise en évidence. L'élève factorise des expressions mathématiques. L'élève calcule des pourcentages. L'élève identifie des proportionnalités. L'élève transforme des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du premier et du deuxième degré.**	L'élève décrit une fonction du premier et du deuxième degré avec la relation y = f(x). L'élève représente le graphique d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente et l'ordonnée à l'origine d'une fonction affine. L'élève détermine le sommet, les racines, l'ouverture des paraboles. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction du second degré. L'élève résout des problèmes pratiques sur le thème des fonctions du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle et dans le cercle trigonométrique.**	L'élève utilise la trigonométrie et le théorème de Pythagore pour résoudre des triangles rectangles. L'élève identifie les fonctions trigonométriques dans le cercle trigonométrique. L'élève représente graphiquement les fonctions trigonométriques. L'élève résout des problèmes pratiques liés aux fonctions trigonométriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. - L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. - La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. - La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. - L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. - L'élève identifie les points essentiels des textes. - L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. - L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. - L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie (MINT1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'isoler une variable dans une formule donnée et de mettre en œuvre les unités du Système International SI.**	L'élève exprime les quantités physiques avec leur valeur et leur unité SI. L'élève simplifie et calcule des expressions constituées d'opérations arithmétiques de base. L'élève exprime les grands et petits nombres en notation scientifique et technique. L'élève isole une variable dans une formule donnée. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les pourcentages, les proportionnalités et les racines carrées.**	L'élève calcule et simplifie des expressions composées d'opérations de base. L'élève calcule et simplifie des expressions contenant des puissances entières et des racines carrées. L'élève calcule des pourcentages et met en œuvre les proportionnalités et la règle de trois dans des exemples pratiques. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la géométrie de base.**	L'élève calcule le périmètre des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule l'aire des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule le volume des solides fréquemment utilisés. L'élève résout des exercices à l'aide de la géométrie de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances (ELTEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges électriques et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension électrique. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques, comme la tension, le courant et la résistance équivalente, pour des circuits électriques simples. L'élève monte des circuits électriques simples comprenant les éléments requis : source de tension, interrupteur(s), conducteurs et charge. L'élève monte des circuits électriques simples en respectant les consignes de sécurité. L'élève raccorde et manipule correctement les instruments de mesure donnés, conformément à leur affectation. L'élève mesure, de manière autonome, les grandeurs électriques dans des circuits électriques simples. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné. L'élève utilise les symboles et normes pour le tracé des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en parallèle. L'élève calcule la résistance d'un conducteur électrique. L'élève différencie entre source de tension idéale et source de tension réelle. L'élève contrôle les règles d'association de résistances par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente de circuits mixtes, série-parallèle, simples et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'un circuit mixte, série-parallèle, simple et il contrôle le résultat obtenu par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier électromécanique: connaissances de base métal, circuits d'installation, module logique programmable (ATEM)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier électromécanique: connaissances de base métal, circuits d'installation, module logique programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATEM**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de gérer des documents techniques et de fabriquer des pièces mécaniques simples selon les règles de l'art.**	L'élève produit un dessin technique avec cotation selon un modèle donné. L'élève produit la pièce correspondante (mesure, traçage, limage, sciage, perçage). Il élimine les déchets selon les normes environnementales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser l'installation de base d'un immeuble selon les règles de l'art et conformément aux normes**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit le schéma de câblage sous forme développée et sous forme multifilaire L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder et de mettre en service un module logique programmable.**	L'élève intègre et raccorde le module logique programmable dans un petit tableau de distribution. L'élève programme le circuit à télérupteur ou le circuit de cage d'escalier. L'élève classe ses documents.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables (DITEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**DITEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de base de la technique digitale et d'effectuer des conversions entre différents systèmes de numération.**	Il fait la distinction entre les signaux analogiques, numériques et binaires. Il représente des nombres naturels dans les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il convertit les nombres naturels dans les différents systèmes de numération. Il fait la distinction entre le débit de données et la quantité de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement des portes logiques de base et d'analyser des circuits logiques donnés.**	Il décrit les portes logiques de base à l'aide d'un symbole logique, d'une table de vérité et d'une expression booléenne. Il détermine la table de vérité d'un circuit donné à l'aide de variables intermédiaires, en établit l'expression booléenne et décrit son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il vérifie le fonctionnement des portes logiques de base à l'aide d'un logiciel de simulation. Il vérifie l'analyse de circuits logiques à l'aide d'un logiciel de simulation. Il établit une connexion entre l'ordinateur et le module logique programmable. Il transfère les circuits logiques dans le module logique programmable et en vérifie le bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur (INFAP1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'orienter de manière ciblée dans la structure des fichiers d'un ordinateur et des services cloud.**	Il met en place une structure de fichiers avec des répertoires et des sous-répertoires. Il utilise les commandes de fichiers courantes (New/Delete/Copy/Paste/Move/Rename…). Il différencie les différents types de stockage de données (local, réseau, cloud) et déplace des données d'un système à l'autre. Il est conscient des problèmes de sécurité associés au stockage des données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève formate un texte conformément aux indications (espace interligne, alignement du texte, choix de la police, paragraphes, listes). L'élève complète un document avec des entêtes et pieds de pages comprenant les informations essentielles, comme le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève définit les niveaux de titres correctement et génère une table de matière automatiquement. L'élève adapte au texte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire. L'élève insère dans le document des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images, conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et de choisir, réaliser et formater des graphiques.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de graphiques appropriés (courbes, nuages de points XY, …) et annote les axes et légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Pratique professionnelle 1: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 1: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORET1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'entretenir des installations électriques simples.**	L'élève monte et câble des installations électrotechniques simples. L'élève choisit et utilise les outils appropriés. L'élève nomme les équipements mis en œuvre et les outils choisis. L'élève corrige les défauts d'une installation et rétablit son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie (MINT2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des fonctions linéaires.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction linéaire avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction linéaire par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction linaire dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente d'une fonction linéaire. L'élève applique la notion de proportionnalité. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices relatifs au triangle rectangulaire.**	L'élève applique le théorème de Pythagore. L'élève applique les définitions des fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève résout des exercices relatifs au triangle rectangle. L'élève applique les fonctions trigonométriques réciproques. L'élève utilise la calculatrice pour la résolution de problèmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser la fonction sinus.**	L'élève représente la fonction sinus dans un repère cartésien. L'élève convertit degrés en radians et vice-versa. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme (ELTEC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les grandeurs fondamentales d'une tension alternative sinusoïdale et d'expliquer la structure d'un réseau électrique simplifié.**	L'élève décrit les différentes grandeurs électriques d'une tension alternative. L'élève convertit les grandeurs fréquence et période ainsi que les grandeurs amplitude et valeur efficace. L'élève décrit la fonction des différents conducteurs dans un réseau triphasé (L1, L2, L3, N). L'élève décrit la structure de base d'un réseau électrique simplifié avec centrales électriques, niveaux de tension et transformateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer de calculer la puissance et l'énergie électrique et de contrôler le résultat par des mesures.**	L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer puissance électrique et la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie. L'élève mesure la puissance et la consommation d'énergie de charges électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets et les applications du magnétisme et de l'électromagnétisme.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit le principe du moteur et du générateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Projet électrotechnique: raccordement domestique (PROET)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Projet électrotechnique: raccordement domestique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROET**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un raccordement domestique avec plusieurs circuits.**	L'élève réalise une demande de raccordement domestique à l'aide d'un formulaire officiel. L'élève détermine les circuits nécessaires et établit un plan d'installation. L'élève choisit les composants adéquats et les installe selon le plan d'installation. L'élève câble l'installation selon le plan.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder plusieurs circuits au tableau électrique.**	L'élève raccorde, selon les règles de l'art, plusieurs circuits dans le tableau électrique. L'élève raccorde des équipements électriques via des circuits de contacteurs. L'élève câble l'installation selon le plan. L'élève mets l'installation en service et réalise des mesures électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir, de classer et de gérer la documentation nécessaire.**	L'élève dessine les schémas électriques à la main et selon les normes. L'élève classe les documents avec soin et méthode. L'élève explique les schémas électriques en utilisant les termes adéquats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les mesures de protection électrique et de comprendre le comportement d'une installation en cas de défaut.**	L'élève décrit un réseau TN-C-S. L'élève décrit la fonction et l'utilité d'un disjoncteur et d'un interrupteur différentiel. L'élève décrit les différents défauts électriques pouvant survenir dans une installation et réalise des calculs simples de courants de défaut. L'élève respecte les prescriptions et normes en vigueur et complète le protocole de réception donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables (DITEC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DITEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de concevoir un circuit logique à partir d'un énoncé donné.**	Il réalise, de manière systématique, la synthèse logique d'un circuit sur la base d'un énoncé donné. Il détermine la forme normale disjonctive à partir de la table de vérité. Il réalise le circuit avec des portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction des mémoires binaires et de les utiliser dans des exercices pratiques.**	Il décrit le fonctionnement des bascules RS à l'aide de diagrammes temporels. Il résout des problèmes simples issus de la pratique à l'aide de mémoires dans un module logique programmable. Il explique le lien entre une bascule RS et la fonction auto-maintien dans un circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'implémenter des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il transfère les circuits logiques conçus dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il transfère les circuits logiques à mémoire dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il respecte les règles de sécurité des commandes électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique (INFAP2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié et de la présenter en public.**	L'élève réalise les diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police de caractères, couleur). L'élève insère les informations essentielles aux diapositives. L'élève implémente les transitions demandées. L'élève utilise les animations à bon escient. L'élève applique les techniques de présentation indiquées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un ordinateur, d'expliquer leur fonction et de les assembler.**	L'élève reconnaît les principaux composants, interfaces et périphériques. L'élève explique les fonctions de base des composants d'un ordinateur. L'élève assemble les composants dans un boîtier et réalise un contrôle de leur fonction. L'élève détermine les caractéristiques d'un composant à partir de sa fiche technique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un réseau domestique, d'expliquer leur fonction, de les installer et de les configurer.**	L'élève décrit la fonction d'un modem, d'un routeur, d'un commutateur réseau (switch) et d'un point d'accès (AP). L'élève installe et configure un routeur standard et un accès wifi. L'élève explique les termes adresse IP, adresse MAC, DHCP, masque de sous-réseau, passerelle (gateway) et DNS	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Pratique professionnelle 2: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 2: installations, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORET2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'entretenir des installations électriques.**	L'élève monte et câble des installations électrotechniques. L'élève choisit et utilise les outils appropriés. L'élève nomme les équipements mis en œuvre et les outils choisis. L'élève corrige les défauts d'une installation et rétablit son bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions (MINT3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes formes d'énergie et de travail d'une force et de les utiliser dans des exercices simples.**	L'élève calcule le travail d'une force comme le travail de levage, le travail de friction, le travail de déformation et le travail d'accélération. L'élève utilise un diagramme force/déplacement pour calculer le travail. L'élève utilise les unités SI. L'élève calcule l'énergie potentielle, l'énergie de déformation, l'énergie cinétique et l'énergie thermique. L'élève différencie puissance et énergie. L'élève calcule la puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le rendement d'une conversion d'énergie.**	L'élève utilise le principe de conservation de l'énergie. L'élève calcule le rendement d'une conversion d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre la production et la consommation d'énergie, la finitude des ressources énergétiques, la transition énergétique, les économies d'énergie et l'environnement.**	L'élève distingue l'énergie primaire, secondaire et finale. L'élève explique l'effet de serre. L'élève explique le fonctionnement de principe de différentes centrales électriques et des principales possibilités de stockage de l'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs (ELTEC3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les grandeurs alternatives sinusoïdales ainsi que d'expliquer le comportement d'une résistance en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le principe de la production de tension dans les générateurs à courant alternatif. L'élève dessine et utilise des diagrammes vectoriels et temporels pour représenter les grandeurs alternatives. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'une tension alternative sinusoïdale à l'aide d'un oscilloscope. L'élève décrit la valeur efficace en comparant la puissance du courant continu et du courant alternatif. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance sur des résistances ohmiques à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'une bobine réelle en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le phénomène d'auto-induction lors de la commutation d'une bobine. L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive d'une bobine idéale. L'élève calcule la résistance apparente et la puissance apparente d'une bobine réelle. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la notion de facteur de puissance. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un condensateur en régime sinusoïdal.**	L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un circuit RLC série.**	L'élève décrit le comportement des tensions partielles en fonction de la fréquence. L'élève calcule la fréquence de résonance. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la possibilité de compenser la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable (PRODI1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques à l'aide de fonctions de temporisation et de comptage et de vérifier leur bon fonctionnement à l'aide d'un module logique programmable.**	Il décrit la fonction de temporisation utilisée. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de temporisation et vérifie leur bon fonctionnement. Il décrit les fonctions de comptages disponibles dans le module logique programmable. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de comptage et vérifie leur bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de capteurs binaires usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le fonctionnement de capteurs binaires usuels. Il décrit les différents types de capteurs Il connecte les capteurs à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs binaires et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, sous supervision, toutes les étapes de travail et consignes de sécurité.**	Il établit la liste des étapes de travail. Il associe à chaque étape de travail les consignes de sécurité correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une alimentation linéaire stabilisée et de l'examiner à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement électrique d'une diode. Il dessine les circuits redresseurs M1U et B2U et donne les courbes de tension. Il explique le comportement d'un condensateur connecté à une tension continue. Il dessine et explique le lissage de la tension redressée par un condensateur. Il explique la fonction de stabilisation. Il dessine le circuit détaillé de l'alimentation stabilisée. Il choisit les composants de l'alimentation stabilisée selon les indications et monte le circuit. Il examine les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits à l'aide de mesures. Il utilise de manière ciblée les informations des fiches techniques. Il complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges résistives et inductives à l'aide de transistors ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement d'un transistor NPN et donne ses grandeurs et courbes caractéristiques. Il utilise le transistor pour commuter une charge ohmique. Il considère la nécessité d'une diode de roue libre lors de la commutation d'une charge inductive avec un transistor. Il compare les caractéristiques des transistors NPN, MOSFET canal N et IGBT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler des charges DC à l'aide d'une modulation à largeur d'impulsion (PWM) et d'examiner le circuit à l'aide de mesures.**	Il explique le principe de la commande PWM. Il commande la puissance de charges résistives à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il commande la vitesse d'un moteur à courant continu à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il complète les rapports d'essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Atelier technologie 1: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX (ATEL1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Atelier technologie 1: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATEL1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de d'installer et de mettre en service un automate programmable industriel (API).**	Il explique la structure d'un schéma électrique dessiné dans "EPLAN". Il installe et câble les équipements nécessaires à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un dessin technique pour la fabrication d'une pièce simple à l'aide d'un logiciel de CAO.**	Il tient compte des règles de base du dessin technique. Il utilise les fonctions de base du logiciel de CAO. Il dessine un support simple destiné à recevoir un capteur. Il fabrique le support.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service un module électronique en kit en utilisant une notice.**	Il lit et suit les instructions de montage d'une alimentation stabilisée. Il assemble le boîtier à l'aide du plan de montage. Il nomme tous les composants présents. Il effectue un exercice de soudure séparé afin d'acquérir les connaissances nécessaires. Il assemble et soude les composants sur le circuit imprimé mis à disposition. Il câble l'alimentation à l'aide de la notice de montage ou du schéma électrique. Il met l'alimentation en service, effectue toutes les mesures nécessaires et élimine les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une commande d'éclairage à l'aide du bus de terrain et protocole KNX.**	L'élève planifie une commande d'éclairage KNX. L'élève installe la commande selon les normes. L'élève programme la commande de manière …….. L'élève met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Formation en entreprise 3: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 3: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORET3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de câbler ou d'entretenir une commande moteur simple réalisée en logique câblée (CLC) ou par automate programmable industriel (API).**	L'élève calcule le travail d'une force comme le travail de levage, le travail de friction, le travail de déformation et le travail d'accélération. L'élève utilise un diagramme force/déplacement pour calculer le travail. L'élève utilise les unités SI. L'élève calcule l'énergie potentielle, l'énergie de déformation, l'énergie cinétique et l'énergie thermique. L'élève différencie puissance et énergie. L'élève calcule la puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur (MINT4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des forces mécaniques géométriquement et de les combiner vectoriellement.**	L'élève distingue différents types de forces mécaniques et les représente sous forme vectorielle. L'élève applique la loi de la gravitation de Newton. L'élève utilise l'unité SI de la force dans les exercices. L'élève décompose une force en ses composantes normales et tangentielles. L'élève utilise la relation entre force et surface pour définir la grandeur physique de la pression. L'élève résout des exercices pratiques sur les thèmes des forces et de la pression.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes se rapportant à la loi des leviers et au mouvement de rotation uniforme.**	L'élève applique la relation entre la force et le bras de levier pour définir la grandeur physique du couple. L'élève résout des exercices relatifs à l'équilibre d'un corps mécanique. L'élève résout des exercices relatifs au mouvement de rotation uniforme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des appareils ou installations électriques destinés à la production de chaleur et de froid.**	L'élève utilise la chaleur spécifique pour résoudre des exercices. L'élève explique les états d'une substance ainsi que les points de fusion et d'ébullition. L'élève décrit les différentes parties d'une installation frigorifique et en explique le fonctionnement. L'élève explique le fonctionnement des appareils ménagers avec production de chaleur. L'élève décrit les différentes parties d'une pompe à chaleur et en explique le fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques (ELTEC4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un transformateur monophasé et d'effectuer des calculs et mesures de base.**	Il décrit le transformateur monophasé et en explique le fonctionnement. Il calcule les rapports entre courants, tensions et impédances. Il détermine les pertes fer et les pertes cuivre d'un transformateur à l'aide de mesures et complète les protocoles de laboratoire. Il décrit le fonctionnement du transformateur de courant et du transformateur de tension et indique leurs domaines d'application.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de la machine à courant continu à excitation indépendante et de l'examiner à en effectuant des mesures.**	Il décrit la machine à courant continu et en explique le principe de fonctionnement. Il détermine les principales grandeurs électriques et mécaniques à partir des données renseignées sur la plaque signalétique de la machine à courant continu Il calcule les résistances de démarrage permettant de limiter le courant d'induit du moteur. Il explique les modes de fonctionnement à l'aide des quatre quadrants. Il effectue des mesures et complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de calculer des montages en étoile et en triangle de charges triphasées ohmiques symétriques.**	Il décrit la production de courant triphasé à l'aide d'un générateur triphasé. Il décrit les grandeurs triphasées à l'aide de diagrammes temporels et de diagrammes vectoriels. Il calcule les grandeurs simples et composées ainsi que la puissance dans les montages en étoile et en triangle pour une charge résistive symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire une machine synchrone et un moteur asynchrone, d'en expliquer le principe de fonctionnement et d'effectuer des calculs de base.**	Il décrit la formation du champ tournant et son évolution dans le temps. Il décrit la machine synchrone et son principe de fonctionnement. Il décrit le moteur asynchrone et son principe de fonctionnement. Il détermine la vitesse synchrone, le glissement, la puissance, le rendement et le couple à partir des données de la plaque signalétique de la machine. Il met le moteur asynchrone en service et effectue des mesures. Il complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home (PRODI2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PRODI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des capteurs analogiques usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le principe de mesure de grandeurs non électriques à l'aide de capteurs analogiques. Il décrit le fonctionnement des capteurs analogiques usuels. Il connecte les capteurs délivrant des signaux électriques normalisés (ex. 0-10V) à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une maison intelligente (« smart home ») et d'expliquer les avantages des systèmes automatisés.**	Il explique le terme "smart home". Il décrit les possibilités et les avantages des systèmes automatisés (commande de l'éclairage, commande du chauffage, systèmes de sécurité ...). Il explique le principe de fonctionnement d'un système d'alarme. Il explique le principe de fonctionnement et les différences entre les détecteurs d'incendie et d'intrusion courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs analogiques et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il établit des plans professionnels et les enregistre dans un document. Il documente les différentes étapes de travail dans un ordre logique. Il rédige une brève description de l'installation. Il complète la documentation par des photos/vidéos de son projet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications (TRONI2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de l'amplification et de l'examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit la fonction d'une amplification. Il explique l'amplification au moyen d'un circuit à transistors. Il décrit l'amplification et l'atténuation en dB et effectue des calculs simples. Il explique la notion de liaison de télécommunications. Il calcule un diagramme de niveau (dB) à l'aide d'exemples pratiques. Il utilise de manière ciblée des sources d'information telles que des fiches techniques et des sites Internet. Il effectue des mesures et complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des filtres passifs et de les examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-bas. Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-haut. Il dessine le diagramme gain/fréquence en appliquant une échelle logarithmique. Il calcule l'atténuation d'un filtre. Il examine un filtre RC passe-haut et un filtre RC passe-bas à l'aide de mesures. Il complète des protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes techniques de transmission.**	Il décrit les différents supports de transmission (paire torsadée, câble coaxial, fibre optique, radio). Il explique la notion de vitesse de transmission et effectue des calculs simples. Il utilise des sources d'information ciblées, telles que des fiches techniques et des sites Internet, pour identifier les avantages et les inconvénients des différentes techniques de transmission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Atelier technologie 2: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX (ATEL2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Atelier technologie 2: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATEL2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de câbler et de mettre en service un dispositif de démarrage progressif.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il intègre le dispositif de démarrage progressif dans une installation existante et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'automate programmable industriel (API). Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le dispositif de démarrage progressif. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de câbler et de mettre en service un convertisseur de fréquence.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il monte le convertisseur de fréquence dans les règles de l'art et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le convertisseur de fréquence. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en place un réseau et d'y connecter et mettre en service une commande et mettre en service un automate programmable.**	Il monte et câble un réseau simple avec divers composants pour la transmission de programmes dans des installations API ou KNX. Il contrôle le câblage à l'aide d'un appareil de test ou de mesure approprié. Il planifie l'extension d'une installation avec différents capteurs et actionneurs de la commande d'éclairage KNX. Il installe la commande conformément aux normes. Il programme la commande de manière autonome. Il intègre l'installation réseau pour la transmission du programme dans l'installation KNX. Il met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer une maintenance sur une machine électrique.**	Il explique la structure de la machine électrique à entretenir. Il choisit les outils nécessaires à la maintenance et les manipule de manière appropriée. Il effectue la maintenance. Il teste la machine entretenue. Il documente la maintenance effectuée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Formation en entreprise 4: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement (FORET4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Formation en entreprise 4: machines électriques, appareillages, sécurité au travail, règlement de travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORET4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de câbler ou d'entretenir une commande moteur réalisée en logique câblée (CLC) ou par automate programmable industriel (API).**	Il entretient ou câble les équipements à l'aide des schémas électriques et des instructions de service. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. Il travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève décrit le matériel de la plate-forme du microcontrôleur. L'élève différencie les signaux numériques et analogiques. L'élève différencie les entrées analogiques et numériques. L'élève explique le fonctionnement des sorties numériques PWM. L'élève installe un environnement de développement intégré (IDE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève explique la structure de base d'un programme. L'élève construit des circuits électroniques sur une platine d'expérimentation (Breadboard). L'élève écrit et développe des programmes simples et les transfère sur la plateforme. L'élève exécute les programmes et vérifie leur fonctionnement. L'élève définit des variables et des constantes. L'élève utilise correctement les instructions de sortie d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les instructions d'entrée d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les structures IF et CASE. L'élève distingue les résistances pull-up des résistances pull-down. L'élève explique le fonctionnement des résistances pull-up et pull-down.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des capteurs de température.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des sondes de température telles que les thermocouples, les sondes à résistance ou les thermomètres à rayonnement. L'élève décrit l'effet Seebeck (effet thermoélectrique). L'élève explique la mesure indirecte de la température par l'utilisation de résistances de mesure. L'élève explique le principe de fonctionnement des capteurs à deux, trois et quatre fils.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation (ANTEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ANTEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les éléments de base d'un entraînement électrique et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit les principales caractéristiques des moteurs à courant continu et des moteurs à courant triphasé. L'élève explique la structure de base d'un entraînement électrique. L'élève différencie les modes de fonctionnement moteur et générateur et les attribue aux quadrants du diagramme couple-vitesse L'élève effectue des calculs simples sur les grandeurs mécaniques et électriques d'entraînements simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'expliquer le fonctionnement du pont en H et de l'utiliser comme variateur pour commander la vitesse d'un moteur à courant continu.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement du pont en H en tant que variateur de courant continu sur une charge résistive et inductive. L'élève calcule la valeur moyenne arithmétique pour une charge résistive. L'élève explique l'utilité de la diode de roue libre dans le cas d'une charge inductive. L'élève met en service le pont en H comme variateur de courant continu pour la commande de vitesse d'un moteur DC. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de mettre en service la commande de vitesse d'un moteur asynchrone avec un convertisseur de fréquence.**	L'élève explique le fonctionnement des onduleurs monophasés sur une charge résistive. L'élève explique les principaux domaines d'application des onduleurs. L'élève explique les principales caractéristiques des moteurs asynchrones triphasés et décrit les possibilités de commande de vitesse. L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence pour la commande de vitesse d'un moteur asynchrone triphasé. L'élève met en service un convertisseur de fréquence et modifie différents paramètres à l'aide d'un protocole. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Projet automation 1: Projet du domaine de l'automatisation (PROAU1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Projet automation 1: Projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de construire une commande d'entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève réalise le circuit dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève crée le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme créé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en respectant les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des relais de sécurité dans les installations d'automatisation.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement des relais de sécurité. L'élève intègre les relais de sécurité dans l'installation d'automatisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire, d'analyser et d'adapter des schémas pneumatiques.**	L'élève décrit la fonction d'un schéma pneumatique. L'élève développe des schémas pneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Techniques de communication 1: Transmission de données avec et sans fil (TECOM1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques de communication 1: Transmission de données avec et sans fil**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de décrire le comportement de différentes lignes de cuivre lors de la transmission de données.**	L'élève explique les propriétés des lignes de cuivre lors de la transmission de signaux tels que l'audio, la vidéo ou les données. L'élève explique les notions de base d'une transmission de données par câble, telles que l'impédance caractéristique, l'adaptation d'impédance et la réflexion. L'élève distingue les différents types de lignes. L'élève effectue des calculs de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la technique de transmission de données au moyen de fibres optiques.**	L'élève explique le principe de la propagation des ondes dans une fibre optique. L'élève distingue les fibres optiques courantes et décrit leurs avantages et inconvénients. L'élève décrit les avantages des fibres optiques pour la transmission de données à haut débit et les compare à la transmission par ligne de cuivre. L'élève explique des notions pratiques liées aux réseaux à fibres optiques telles que l'épissure par fusion, les répéteurs, les types de connecteurs, les convertisseurs fibre à cuivre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes des techniques de télécommunication.**	L'élève décrit les exigences d'une technique de télécommunication. L'élève explique les techniques Simplex, Half Duplex et Full Duplex. L'élève distingue les techniques d'accès multiple TDMA, FDMA et CDMA. L'élève décrit l'objectif du codage de la source et du codage du canal. L'élève explique le principe des procédés de modulation numérique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de d'expliquer la transmission sans fil de signaux à différentes fréquences et de décrire des applications typiques.**	L'élève décrit une onde électromagnétique et ses caractéristiques lors de la propagation de l'onde. L'élève explique les différentes bandes de fréquences et indique les domaines d'application typiques. L'élève décrit le fonctionnement et les caractéristiques d'une antenne. L'élève explique la transmission par une liaison satellite. L'élève décrit la structure de base d'un réseau de téléphonie mobile.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Atelier technologie 3: Variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX (ATEL3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier technologie 3: Variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATEL3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une installation comprenant un variateur de fréquence et un automate programmable industriel.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève connaît le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre le variateur de fréquence. L'élève met l'installation en service. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer une installation existante dans un réseau.**	L'élève planifie l'intégration de l'installation existante dans un réseau. L'élève connaît la structure du réseau et les équipements qui s'y rapportent. L'élève connaît les différents types de connexion et de câbles. L'élève monte et câble tous les équipements dans les règles de l'art. L'élève utilise correctement les outils de la technique réseau. L'élève contrôle le réseau à l'aide des appareils de mesure appropriés. L'élève vérifie l'intégration correcte de l'installation dans le réseau. L'élève met l'installation intégrée dans le réseau en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et de mettre en service un circuit électronique pour commander la vitesse d'un moteur.**	L'élève lit et suit les instructions de montage du kit. L'élève nomme et trie les composants nécessaires. L'élève explique le principe de fonctionnement du circuit et de ses composants. L'élève assemble, soude et câble le circuit imprimé du kit dans les règles de l'art. L'élève met le kit en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. L'élève contrôle le fonctionnement du kit dans l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser l'extension d'une installation KNX.**	L'élève planifie l'extension de l'installation KNX. L'élève réalise l'installation dans les règles de l'art. L'élève programme l'installation de manière autonome. L'élève met l'installation en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Formation en entreprise 5: Convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, réglementation du travail, protection de l'environnement (FORET5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Formation en entreprise 5: Convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, réglementation du travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORET5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier un variateur de fréquence dans une installation et de vérifier son raccordement à l'aide d'un manuel d'utilisation.**	L'élève utilise le manuel d'utilisation approprié. L'élève identifie l'appareil utilisé dans le manuel d'utilisation. L'élève identifie les autres équipements raccordés (inductance de ligne, inductance de sortie, résistance de freinage...) et explique leur fonction. L'élève contrôle les raccordements des différents composants. L'élève vérifie que le raccordement du blindage pour la compatibilité électromagnétique (CEM) est effectué correctement. L'élève vérifie la compatibilité des différents composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs analogiques dans une plateforme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer des actionneurs analogiques dans une plate-forme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution. L'élève tient compte des mesures de protection nécessaires, comme par exemple l'utilisation d'une diode de roue libre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer le principe de fonctionnement des composants industriels à l'aide de fiches techniques.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des composants industriels. L'élève utilise les fiches techniques des composants industriels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement (ANTEC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et décrire commandes et régulations.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une commande et d'une régulation. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une commande. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une régulation. Lors de la description d'un exemple pratique, l'élève attribue aux grandeurs physiques les grandeurs de la boucle de régulation (grandeur réglante, grandeur réglée, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de systèmes réglés.**	L'élève explique la différence entre procédés avec et sans compensation. L'élève explique, à l'aide de la réponse indicielle, le comportement dynamique des procédés avec compensation : systèmes PT0, PT1 et PT2. L'élève détermine à l'aide de la réponse indicielle les caractéristiques des parcours PT0, PT1 et PT2. L'élève explique à l'aide de la réponse indicielle la différence entre le retard et le temps mort.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des régulateurs.**	L'élève décrit l'influence du régulateur P dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur I dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur PI dans une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du régulateur tout ou rien.**	L'élève explique le fonctionnement d'un régulateur tout ou rien. L'élève décrit l'influence de l'hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine la courbe de variation temporelle typique de la grandeur réglée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation (PROAU2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de réaliser une modification à un entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève transforme l'installation dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reprogrammer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève modifie le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme développé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en tenant compte de toutes les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'ajouter au circuit un démarrage de moteur avec convertisseur de fréquence.**	L'élève décrit la transformation du circuit. L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de freinage de moteurs asynchrones.**	L'élève décrit la fonction d'un circuit de freinage. L'élève établit des schémas simples de circuits de freinage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo (TECOM2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents procédés de modulation analogiques et numériques.**	L'élève explique la notion de spectre de fréquences à l'aide d'exemples. L'élève différencie AM et FM et explique les avantages et les inconvénients (perturbations, largeur de bande, domaines d'application). L'élève explique la modulation et la démodulation des signaux hertziens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'enregistrement et le traitement de signaux audio.**	L'élève explique les bases du son. L'élève explique le fonctionnement d'un microphone et d'un haut-parleur. L'élève explique la numérisation des signaux audio à l'aide d'un convertisseur analogique/numérique. L'élève explique le principe de la compression des fichiers audio. L'élève connaît les termes utilisés en technique audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la technique vidéo numérique et analogique.**	L'élève décrit le spectre visible et la persistance rétinienne. L'élève explique le mélange additif des couleurs. L'élève explique le fonctionnement des écrans et des vidéoprojecteurs courants. L'élève distingue les interfaces et connecteurs vidéo courants. L'élève explique différentes méthodes de transmission numérique pour l'audio et la vidéo.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Atelier technologie 4: projet de fin d'études (ATEL4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier technologie 4: projet de fin d'études**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATEL4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11		- Maître d'enseignement technique
11		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable, sous supervision, de monter et de mettre en service une installation d'automatisation.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents appareils. L'élève met l'installation en service en suivant les instructions. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs selon les instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service de manière autonome une installation d'automatisation.**	L'élève effectue l'analyse du projet. L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève monte l'installation de manière autonome. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents équipements. L'élève met l'installation en service de manière autonome. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les éventuelles erreurs de manière autonome.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'une installation.**	L'élève décrit la structure et le fonctionnement de l'installation dans un entretien professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Formation en entreprise 6: convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, réglementation du travail, protection de l'environnement (FORET6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Formation en entreprise 6: convertisseur de fréquence, appareillage, sécurité au travail, réglementation du travail, protection de l'environnement**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FORET6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service une installation d'automatisation.**	L'élève planifie la réalisation de l'installation. L'élève choisit les outils et le matériel de montage adéquats. L'élève détermine les types de câbles (câbles blindés, sections et couleurs des câbles). L'élève effectue un câblage dans les règles de l'art. L'élève programme l'API (Automate Programmable Industriel) en suivant les instructions. L'élève explique le fonctionnement du programme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter le carnet d'apprentissage donné.**	Toutes les semaines, l'élève documente ses activités dans le carnet d'apprentissage. Deux fois par semestre, l'élève réalise un rapport technique sur une activité spécifique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter la critique et d'exécuter des tâches de manière autonome.**	L'élève évalue l'exécution de son travail, constate d'éventuels écarts et détermine les mesures correctives. L'élève intègre ses apprentissages dans ses actions futures. L'élève applique les bases des techniques de communication lors d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève travaille avec soin et respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer la sécurité au travail, les consignes de travail et la protection de l'environnement dans la planification ainsi que dans l'exécution des travaux.**	L'élève tient compte, lors de la planification, des consignes de travail et des règles de sécurité au travail. L'élève exécute ses travaux en connaissant et en respectant les règles de sécurité au travail, les consignes de travail et de protection de l'environnement. L'élève élimine les déchets dans le respect de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fc) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève planifie et réalise les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service. L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Makerspace 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Soft Skills (SKILL-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Soft Skills**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKILL-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin à main levée: Vues, perspective, éléments simples de la technique (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée: Vues, perspective, éléments simples de la technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 2 - 3 - 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Audiovisuel - Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur / Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée et avec soin. L'élève respecte les proportions des corps. L'élève respecte la perspective demandée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner à main levée les différentes vues ainsi que la perspective d'éléments simples de la technique.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessine les corps avec soin et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève dessine les éléments en respectant approximativement l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit le travail demandé de manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin. L'élève travaille de manière autonome. L'élève respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Makerspace 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Makerspace 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêtspersonnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (parexemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal,avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Passerelle Technicien 1: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT1-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 1: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**12**
Code du module:	**PASDT1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser les fonctions mathématiques de base.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine le domaine de définition d'une fonction. L'élève résout des exercices pratiques impliquant des fonctions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du deuxième degré ainsi que de résoudre des équations du deuxième degré**	L'élève détermine l'extremum, les racines et l'ouverture de paraboles représentant une fonction du deuxième degré donnée. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième degré. L'élève esquisse le graphe d'une fonction du deuxième degré. L'élève résout des équations du deuxième degré. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires.**	L'élève représente un système d'équations linéaires à deux inconnues graphiquement. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par substitution. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par combinaison. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes etsimples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Passerelle Technicien 2: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT2-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 2: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**15**
Code du module:	**PASDT2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier, définir et manipuler des variables des principaux types ainsi que des structures de données plus élaborées dans un langage de programmation textuel.**	L'élève identifie, définit et manipule des variables des principaux types dans un langage de programmation textuel. L'élève définit et manipule des structures de données plus complexes comme des ensembles de données, des tableaux, des listes. L'élève utilise les principales opérations sur les principaux types de variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des séquences à l'aide d'instructions et de branchements conditionnels dans un langage de programmation textuel.**	L'élève crée des séquences simples dans un langage de programmation textuel avec des branchements conditionnels. L'élève programme des branchements imbriqués. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des branchements conditionnels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des boucles dans un langage de programmation textuel.**	L'élève réalise des programmes simples contenant des boucles dans un langage de programmation textuel. L'élève programme des boucles définies (boucles FOR) et des boucles conditionnelles (boucles WHILE). L'élève programme des boucles imbriquées. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre laparole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. - L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élèveest compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audiovisuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Passerelle Technicien 3: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT3-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 3: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**18**
Code du module:	**PASDT3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler des expressions mathématiques.**	L'élève manipule des expressions mathématiques. L'élève applique les règles de distributivité et de mise en évidence. L'élève factorise des expressions mathématiques. L'élève calcule des pourcentages. L'élève identifie des proportionnalités. L'élève transforme des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du premier et du deuxième degré.**	L'élève décrit une fonction du premier et du deuxième degré avec la relation y = f(x). L'élève représente le graphique d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente et l'ordonnée à l'origine d'une fonction affine. L'élève détermine le sommet, les racines, l'ouverture des paraboles. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction du second degré. L'élève résout des problèmes pratiques sur le thème des fonctions du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle et dans le cercle trigonométrique.**	L'élève utilise la trigonométrie et le théorème de Pythagore pour résoudre des triangles rectangles. L'élève identifie les fonctions trigonométriques dans le cercle trigonométrique. L'élève représente graphiquement les fonctions trigonométriques. L'élève résout des problèmes pratiques liés aux fonctions trigonométriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. - L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. - La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. - La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. - L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. - L'élève identifie les points essentiels des textes. - L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. - L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. - L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie (MINT1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'isoler une variable dans une formule donnée et de mettre en œuvre les unités du Système International SI.**	L'élève exprime les quantités physiques avec leur valeur et leur unité SI. L'élève simplifie et calcule des expressions constituées d'opérations arithmétiques de base. L'élève exprime les grands et petits nombres en notation scientifique et technique. L'élève isole une variable dans une formule donnée. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les pourcentages, les proportionnalités et les racines carrées.**	L'élève calcule et simplifie des expressions composées d'opérations de base. L'élève calcule et simplifie des expressions contenant des puissances entières et des racines carrées. L'élève calcule des pourcentages et met en œuvre les proportionnalités et la règle de trois dans des exemples pratiques. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la géométrie de base.**	L'élève calcule le périmètre des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule l'aire des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule le volume des solides fréquemment utilisés. L'élève résout des exercices à l'aide de la géométrie de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances (ELTEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
4		- Laboratoire
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges électriques et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension électrique. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques, comme la tension, le courant et la résistance équivalente, pour des circuits électriques simples. L'élève monte des circuits électriques simples comprenant les éléments requis : source de tension, interrupteur(s), conducteurs et charge. L'élève monte des circuits électriques simples en respectant les consignes de sécurité. L'élève raccorde et manipule correctement les instruments de mesure donnés, conformément à leur affectation. L'élève mesure, de manière autonome, les grandeurs électriques dans des circuits électriques simples. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné. L'élève utilise les symboles et normes pour le tracé des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en parallèle. L'élève calcule la résistance d'un conducteur électrique. L'élève différencie entre source de tension idéale et source de tension réelle. L'élève contrôle les règles d'association de résistances par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente de circuits mixtes, série-parallèle, simples et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'un circuit mixte, série-parallèle, simple et il contrôle le résultat obtenu par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier mécanique 1: dessin technique, usinage de matériaux (ATMEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1: dessin technique, usinage de matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base du travail du métal.**	L'élève effectue des travaux tels que le limage, le traçage, le pointage, la mesure, le sciage, le pliage et le perçage. L'élève connaît les propriétés des matériaux courants. L'élève utilise les termes adéquats. L'élève maintient son plan de travail propre et ordonné. L'élève respecte les règles de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples.**	L'élève applique les techniques de base du travail du métal pour fabriquer des pièces mécaniques. L'élève réalise un boitier selon modèle. L'élève respecte le temps imparti. L'élève décrit sa façon de procéder. L'élève élimine les déchets en respectant les normes environnementales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire et d'organiser la documentation technique.**	L'élève fait des croquis simples de pièces mécaniques. L'élève dessine, à la main, des pièces mécaniques simples selon les normes. L'élève dessine, sous instruction, un boîtier avec un logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (CAO). L'élève lit les dessins techniques. L'élève classe les documents avec soin et méthode.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables (DITEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**DITEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de base de la technique digitale et d'effectuer des conversions entre différents systèmes de numération.**	Il fait la distinction entre les signaux analogiques, numériques et binaires. Il représente des nombres naturels dans les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il convertit les nombres naturels dans les différents systèmes de numération. Il fait la distinction entre le débit de données et la quantité de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement des portes logiques de base et d'analyser des circuits logiques donnés.**	Il décrit les portes logiques de base à l'aide d'un symbole logique, d'une table de vérité et d'une expression booléenne. Il détermine la table de vérité d'un circuit donné à l'aide de variables intermédiaires, en établit l'expression booléenne et décrit son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il vérifie le fonctionnement des portes logiques de base à l'aide d'un logiciel de simulation. Il vérifie l'analyse de circuits logiques à l'aide d'un logiciel de simulation. Il établit une connexion entre l'ordinateur et le module logique programmable. Il transfère les circuits logiques dans le module logique programmable et en vérifie le bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur (INFAP1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'orienter de manière ciblée dans la structure des fichiers d'un ordinateur et des services cloud.**	Il met en place une structure de fichiers avec des répertoires et des sous-répertoires. Il utilise les commandes de fichiers courantes (New/Delete/Copy/Paste/Move/Rename…). Il différencie les différents types de stockage de données (local, réseau, cloud) et déplace des données d'un système à l'autre. Il est conscient des problèmes de sécurité associés au stockage des données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève formate un texte conformément aux indications (espace interligne, alignement du texte, choix de la police, paragraphes, listes). L'élève complète un document avec des entêtes et pieds de pages comprenant les informations essentielles, comme le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève définit les niveaux de titres correctement et génère une table de matière automatiquement. L'élève adapte au texte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire. L'élève insère dans le document des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images, conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et de choisir, réaliser et formater des graphiques.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de graphiques appropriés (courbes, nuages de points XY, …) et annote les axes et légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Atelier technologie 1: techniques de connexion, circuits d'éclairage (ATTEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier technologie 1: techniques de connexion, circuits d'éclairage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTEC1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des connexions électriques selon les règles de l'art et conformément aux normes.**	L'élève choisit les outils nécessaires. L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève nomme les outils choisis. L'élève différencie les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leur usage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser l'installation de base d'une maison d'habitation selon les règles de l'art et conformément aux normes.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit le schéma de câblage sous forme développée et sous forme multifilaire L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits simples avec plusieurs points de commande à l'aide de contacteurs.**	L'élève dessine à la main un circuit d'éclairage de cage d'escalier avec contacteur. L'élève installe et câble les équipements électriques selon le plan. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles. L'élève utilise les termes professionnels pour s'exprimer. L'élève travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie (MINT2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des fonctions linéaires.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction linéaire avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction linéaire par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction linaire dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente d'une fonction linéaire. L'élève applique la notion de proportionnalité. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices relatifs au triangle rectangulaire.**	L'élève applique le théorème de Pythagore. L'élève applique les définitions des fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève résout des exercices relatifs au triangle rectangle. L'élève applique les fonctions trigonométriques réciproques. L'élève utilise la calculatrice pour la résolution de problèmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser la fonction sinus.**	L'élève représente la fonction sinus dans un repère cartésien. L'élève convertit degrés en radians et vice-versa. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme (ELTEC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les grandeurs fondamentales d'une tension alternative sinusoïdale et d'expliquer la structure d'un réseau électrique simplifié.**	L'élève décrit les différentes grandeurs électriques d'une tension alternative. L'élève convertit les grandeurs fréquence et période ainsi que les grandeurs amplitude et valeur efficace. L'élève décrit la fonction des différents conducteurs dans un réseau triphasé (L1, L2, L3, N). L'élève décrit la structure de base d'un réseau électrique simplifié avec centrales électriques, niveaux de tension et transformateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer de calculer la puissance et l'énergie électrique et de contrôler le résultat par des mesures.**	L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer puissance électrique et la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie. L'élève mesure la puissance et la consommation d'énergie de charges électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets et les applications du magnétisme et de l'électromagnétisme.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit le principe du moteur et du générateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Projet électrotechnique: raccordement domestique (PROEL)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Projet électrotechnique: raccordement domestique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROEL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un raccordement domestique avec plusieurs circuits.**	L'élève réalise une demande de raccordement domestique à l'aide d'un formulaire officiel. L'élève détermine les circuits nécessaires et établit un plan d'installation. L'élève choisit les composants adéquats et les installe selon le plan d'installation. L'élève câble l'installation selon le plan.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder plusieurs circuits au tableau électrique.**	L'élève raccorde, selon les règles de l'art, plusieurs circuits dans le tableau électrique. L'élève raccorde des équipements électriques via des circuits de contacteurs. L'élève câble l'installation selon le plan. L'élève mets l'installation en service et réalise des mesures électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir, de classer et de gérer la documentation nécessaire.**	L'élève dessine les schémas électriques à la main et selon les normes. L'élève classe les documents avec soin et méthode. L'élève explique les schémas électriques en utilisant les termes adéquats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les mesures de protection électrique et de comprendre le comportement d'une installation en cas de défaut.**	L'élève décrit un réseau TN-C-S. L'élève décrit la fonction et l'utilité d'un disjoncteur et d'un interrupteur différentiel. L'élève décrit les différents défauts électriques pouvant survenir dans une installation et réalise des calculs simples de courants de défaut. L'élève respecte les prescriptions et normes en vigueur et complète le protocole de réception donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables (DITEC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DITEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de concevoir un circuit logique à partir d'un énoncé donné.**	Il réalise, de manière systématique, la synthèse logique d'un circuit sur la base d'un énoncé donné. Il détermine la forme normale disjonctive à partir de la table de vérité. Il réalise le circuit avec des portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction des mémoires binaires et de les utiliser dans des exercices pratiques.**	Il décrit le fonctionnement des bascules RS à l'aide de diagrammes temporels. Il résout des problèmes simples issus de la pratique à l'aide de mémoires dans un module logique programmable. Il explique le lien entre une bascule RS et la fonction auto-maintien dans un circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'implémenter des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il transfère les circuits logiques conçus dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il transfère les circuits logiques à mémoire dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il respecte les règles de sécurité des commandes électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique (INFAP2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié et de la présenter en public.**	L'élève réalise les diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police de caractères, couleur). L'élève insère les informations essentielles aux diapositives. L'élève implémente les transitions demandées. L'élève utilise les animations à bon escient. L'élève applique les techniques de présentation indiquées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un ordinateur, d'expliquer leur fonction et de les assembler.**	L'élève reconnaît les principaux composants, interfaces et périphériques. L'élève explique les fonctions de base des composants d'un ordinateur. L'élève assemble les composants dans un boîtier et réalise un contrôle de leur fonction. L'élève détermine les caractéristiques d'un composant à partir de sa fiche technique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un réseau domestique, d'expliquer leur fonction, de les installer et de les configurer.**	L'élève décrit la fonction d'un modem, d'un routeur, d'un commutateur réseau (switch) et d'un point d'accès (AP). L'élève installe et configure un routeur standard et un accès wifi. L'élève explique les termes adresse IP, adresse MAC, DHCP, masque de sous-réseau, passerelle (gateway) et DNS	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Atelier technologie 2: module logique programmable, schémas de branchement de contacteurs (ATTEC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Atelier technologie 2: module logique programmable, schémas de branchement de contacteurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATTEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas électriques à l'aide d'un logiciel.**	L'élève dessine un circuit de commande à l'aide d'un logiciel. L'élève dessine un circuit de puissance à l'aide d'un logiciel. L'élève dessine le plan de connexion d'un bornier à l'aide d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des commandes à logique câblée (CLC) à l'aide de contacteurs.**	L'élève installe et câble les équipements requis selon les plans dessinés. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une alimentation linéaire et de la mettre en service.**	L'élève reconnait et trie les composants donnés. L'élève soude et câble le circuit imprimé donné. L'élève met l'alimentation linéaire en service. L'élève effectue différentes mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions (MINT3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes formes d'énergie et de travail d'une force et de les utiliser dans des exercices simples.**	L'élève calcule le travail d'une force comme le travail de levage, le travail de friction, le travail de déformation et le travail d'accélération. L'élève utilise un diagramme force/déplacement pour calculer le travail. L'élève utilise les unités SI. L'élève calcule l'énergie potentielle, l'énergie de déformation, l'énergie cinétique et l'énergie thermique. L'élève différencie puissance et énergie. L'élève calcule la puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le rendement d'une conversion d'énergie.**	L'élève utilise le principe de conservation de l'énergie. L'élève calcule le rendement d'une conversion d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre la production et la consommation d'énergie, la finitude des ressources énergétiques, la transition énergétique, les économies d'énergie et l'environnement.**	L'élève distingue l'énergie primaire, secondaire et finale. L'élève explique l'effet de serre. L'élève explique le fonctionnement de principe de différentes centrales électriques et des principales possibilités de stockage de l'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs (ELTEC3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les grandeurs alternatives sinusoïdales ainsi que d'expliquer le comportement d'une résistance en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le principe de la production de tension dans les générateurs à courant alternatif. L'élève dessine et utilise des diagrammes vectoriels et temporels pour représenter les grandeurs alternatives. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'une tension alternative sinusoïdale à l'aide d'un oscilloscope. L'élève décrit la valeur efficace en comparant la puissance du courant continu et du courant alternatif. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance sur des résistances ohmiques à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'une bobine réelle en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le phénomène d'auto-induction lors de la commutation d'une bobine. L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive d'une bobine idéale. L'élève calcule la résistance apparente et la puissance apparente d'une bobine réelle. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la notion de facteur de puissance. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un condensateur en régime sinusoïdal.**	L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un circuit RLC série.**	L'élève décrit le comportement des tensions partielles en fonction de la fréquence. L'élève calcule la fréquence de résonance. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la possibilité de compenser la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable (PRODI1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques à l'aide de fonctions de temporisation et de comptage et de vérifier leur bon fonctionnement à l'aide d'un module logique programmable.**	Il décrit la fonction de temporisation utilisée. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de temporisation et vérifie leur bon fonctionnement. Il décrit les fonctions de comptages disponibles dans le module logique programmable. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de comptage et vérifie leur bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de capteurs binaires usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le fonctionnement de capteurs binaires usuels. Il décrit les différents types de capteurs Il connecte les capteurs à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs binaires et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, sous supervision, toutes les étapes de travail et consignes de sécurité.**	Il établit la liste des étapes de travail. Il associe à chaque étape de travail les consignes de sécurité correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une alimentation linéaire stabilisée et de l'examiner à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement électrique d'une diode. Il dessine les circuits redresseurs M1U et B2U et donne les courbes de tension. Il explique le comportement d'un condensateur connecté à une tension continue. Il dessine et explique le lissage de la tension redressée par un condensateur. Il explique la fonction de stabilisation. Il dessine le circuit détaillé de l'alimentation stabilisée. Il choisit les composants de l'alimentation stabilisée selon les indications et monte le circuit. Il examine les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits à l'aide de mesures. Il utilise de manière ciblée les informations des fiches techniques. Il complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges résistives et inductives à l'aide de transistors ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement d'un transistor NPN et donne ses grandeurs et courbes caractéristiques. Il utilise le transistor pour commuter une charge ohmique. Il considère la nécessité d'une diode de roue libre lors de la commutation d'une charge inductive avec un transistor. Il compare les caractéristiques des transistors NPN, MOSFET canal N et IGBT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler des charges DC à l'aide d'une modulation à largeur d'impulsion (PWM) et d'examiner le circuit à l'aide de mesures.**	Il explique le principe de la commande PWM. Il commande la puissance de charges résistives à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il commande la vitesse d'un moteur à courant continu à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il complète les rapports d'essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Atelier technologie 3: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX (ATTEC3)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Atelier technologie 3: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATTEC3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de recâbler une commande à logique câblée (CLC) en une commande par automate programmable industriel (API) et de la mettre en service.**	Il dessine les schémas nécessaires à l'aide d'un logiciel. Il reconnaît la différence entre une commande à logique câblée et une commande par automate programmable. Il installe et câble les équipements nécessaires à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de fabriquer de manière autonome des supports pour divers capteurs.**	Il tient compte des règles de base du dessin technique. Il utilise les fonctions de base du logiciel de CAO. Il dessine un support simple destiné à recevoir un capteur. Il fabrique le support.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'équiper et de souder un circuit imprimé, de le mettre en service et de l'intégrer dans une installation existante.**	Il lit et suit les instructions de montage du kit. Il nomme et trie les composants disponibles. Il assemble, soude et câble le circuit imprimé du kit dans les règles de l'art. Il met le kit en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. Il intègre le kit dans une installation existante. Il contrôle le fonctionnement du kit dans le circuit étendu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une extension de commande d'éclairage à l'aide de KNX et de la mettre en service.**	L'élève planifie l'extension de la commande d'éclairage KNX. L'élève installe la commande selon les normes. L'élève programme la commande de manière autonome. L'élève met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur (MINT4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des forces mécaniques géométriquement et de les combiner vectoriellement.**	L'élève distingue différents types de forces mécaniques et les représente sous forme vectorielle. L'élève applique la loi de la gravitation de Newton. L'élève utilise l'unité SI de la force dans les exercices. L'élève décompose une force en ses composantes normales et tangentielles. L'élève utilise la relation entre force et surface pour définir la grandeur physique de la pression. L'élève résout des exercices pratiques sur les thèmes des forces et de la pression.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes se rapportant à la loi des leviers et au mouvement de rotation uniforme.**	L'élève applique la relation entre la force et le bras de levier pour définir la grandeur physique du couple. L'élève résout des exercices relatifs à l'équilibre d'un corps mécanique. L'élève résout des exercices relatifs au mouvement de rotation uniforme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des appareils ou installations électriques destinés à la production de chaleur et de froid.**	L'élève utilise la chaleur spécifique pour résoudre des exercices. L'élève explique les états d'une substance ainsi que les points de fusion et d'ébullition. L'élève décrit les différentes parties d'une installation frigorifique et en explique le fonctionnement. L'élève explique le fonctionnement des appareils ménagers avec production de chaleur. L'élève décrit les différentes parties d'une pompe à chaleur et en explique le fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques (ELTEC4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un transformateur monophasé et d'effectuer des calculs et mesures de base.**	Il décrit le transformateur monophasé et en explique le fonctionnement. Il calcule les rapports entre courants, tensions et impédances. Il détermine les pertes fer et les pertes cuivre d'un transformateur à l'aide de mesures et complète les protocoles de laboratoire. Il décrit le fonctionnement du transformateur de courant et du transformateur de tension et indique leurs domaines d'application.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de la machine à courant continu à excitation indépendante et de l'examiner à en effectuant des mesures.**	Il décrit la machine à courant continu et en explique le principe de fonctionnement. Il détermine les principales grandeurs électriques et mécaniques à partir des données renseignées sur la plaque signalétique de la machine à courant continu Il calcule les résistances de démarrage permettant de limiter le courant d'induit du moteur. Il explique les modes de fonctionnement à l'aide des quatre quadrants. Il effectue des mesures et complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de calculer des montages en étoile et en triangle de charges triphasées ohmiques symétriques.**	Il décrit la production de courant triphasé à l'aide d'un générateur triphasé. Il décrit les grandeurs triphasées à l'aide de diagrammes temporels et de diagrammes vectoriels. Il calcule les grandeurs simples et composées ainsi que la puissance dans les montages en étoile et en triangle pour une charge résistive symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire une machine synchrone et un moteur asynchrone, d'en expliquer le principe de fonctionnement et d'effectuer des calculs de base.**	Il décrit la formation du champ tournant et son évolution dans le temps. Il décrit la machine synchrone et son principe de fonctionnement. Il décrit le moteur asynchrone et son principe de fonctionnement. Il détermine la vitesse synchrone, le glissement, la puissance, le rendement et le couple à partir des données de la plaque signalétique de la machine. Il met le moteur asynchrone en service et effectue des mesures. Il complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home (PRODI2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PRODI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des capteurs analogiques usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le principe de mesure de grandeurs non électriques à l'aide de capteurs analogiques. Il décrit le fonctionnement des capteurs analogiques usuels. Il connecte les capteurs délivrant des signaux électriques normalisés (ex. 0-10V) à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une maison intelligente (« smart home ») et d'expliquer les avantages des systèmes automatisés.**	Il explique le terme "smart home". Il décrit les possibilités et les avantages des systèmes automatisés (commande de l'éclairage, commande du chauffage, systèmes de sécurité ...). Il explique le principe de fonctionnement d'un système d'alarme. Il explique le principe de fonctionnement et les différences entre les détecteurs d'incendie et d'intrusion courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs analogiques et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il établit des plans professionnels et les enregistre dans un document. Il documente les différentes étapes de travail dans un ordre logique. Il rédige une brève description de l'installation. Il complète la documentation par des photos/vidéos de son projet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications (TRONI2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de l'amplification et de l'examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit la fonction d'une amplification. Il explique l'amplification au moyen d'un circuit à transistors. Il décrit l'amplification et l'atténuation en dB et effectue des calculs simples. Il explique la notion de liaison de télécommunications. Il calcule un diagramme de niveau (dB) à l'aide d'exemples pratiques. Il utilise de manière ciblée des sources d'information telles que des fiches techniques et des sites Internet. Il effectue des mesures et complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des filtres passifs et de les examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-bas. Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-haut. Il dessine le diagramme gain/fréquence en appliquant une échelle logarithmique. Il calcule l'atténuation d'un filtre. Il examine un filtre RC passe-haut et un filtre RC passe-bas à l'aide de mesures. Il complète des protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes techniques de transmission.**	Il décrit les différents supports de transmission (paire torsadée, câble coaxial, fibre optique, radio). Il explique la notion de vitesse de transmission et effectue des calculs simples. Il utilise des sources d'information ciblées, telles que des fiches techniques et des sites Internet, pour identifier les avantages et les inconvénients des différentes techniques de transmission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Atelier technologie 4: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX (ATTEC4)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Atelier technologie 4: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATTEC4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de câbler et de mettre en service un dispositif de démarrage progressif.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il intègre le dispositif de démarrage progressif dans une installation existante et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'automate programmable industriel (API). Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le dispositif de démarrage progressif. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de câbler et de mettre en service un convertisseur de fréquence.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il monte le convertisseur de fréquence dans les règles de l'art et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le convertisseur de fréquence. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en place un réseau et d'y connecter et mettre en service un automate programmable.**	Il monte et câble un réseau simple avec divers composants pour la transmission de programmes dans des installations API ou KNX. Il contrôle le câblage à l'aide d'un appareil de test ou de mesure approprié. Il planifie l'extension d'une installation avec différents capteurs et actionneurs de la commande d'éclairage KNX. Il installe la commande conformément aux normes. Il programme la commande de manière autonome. Il intègre l'installation réseau pour la transmission du programme dans l'installation KNX. Il met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer une maintenance sur une machine électrique.**	Il explique la structure de la machine électrique à entretenir. Il choisit les outils nécessaires à la maintenance et les manipule de manière appropriée. Il effectue la maintenance. Il teste la machine entretenue. Il documente la maintenance effectuée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève décrit le matériel de la plate-forme du microcontrôleur. L'élève différencie les signaux numériques et analogiques. L'élève différencie les entrées analogiques et numériques. L'élève explique le fonctionnement des sorties numériques PWM. L'élève installe un environnement de développement intégré (IDE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève explique la structure de base d'un programme. L'élève construit des circuits électroniques sur une platine d'expérimentation (Breadboard). L'élève écrit et développe des programmes simples et les transfère sur la plateforme. L'élève exécute les programmes et vérifie leur fonctionnement. L'élève définit des variables et des constantes. L'élève utilise correctement les instructions de sortie d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les instructions d'entrée d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les structures IF et CASE. L'élève distingue les résistances pull-up des résistances pull-down. L'élève explique le fonctionnement des résistances pull-up et pull-down.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des capteurs de température.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des sondes de température telles que les thermocouples, les sondes à résistance ou les thermomètres à rayonnement. L'élève décrit l'effet Seebeck (effet thermoélectrique). L'élève explique la mesure indirecte de la température par l'utilisation de résistances de mesure. L'élève explique le principe de fonctionnement des capteurs à deux, trois et quatre fils.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation (ANTEC1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ANTEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les éléments de base d'un entraînement électrique et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit les principales caractéristiques des moteurs à courant continu et des moteurs à courant triphasé. L'élève explique la structure de base d'un entraînement électrique. L'élève différencie les modes de fonctionnement moteur et générateur et les attribue aux quadrants du diagramme couple-vitesse L'élève effectue des calculs simples sur les grandeurs mécaniques et électriques d'entraînements simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'expliquer le fonctionnement du pont en H et de l'utiliser comme variateur pour commander la vitesse d'un moteur à courant continu.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement du pont en H en tant que variateur de courant continu sur une charge résistive et inductive. L'élève calcule la valeur moyenne arithmétique pour une charge résistive. L'élève explique l'utilité de la diode de roue libre dans le cas d'une charge inductive. L'élève met en service le pont en H comme variateur de courant continu pour la commande de vitesse d'un moteur DC. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de mettre en service la commande de vitesse d'un moteur asynchrone avec un convertisseur de fréquence.**	L'élève explique le fonctionnement des onduleurs monophasés sur une charge résistive. L'élève explique les principaux domaines d'application des onduleurs. L'élève explique les principales caractéristiques des moteurs asynchrones triphasés et décrit les possibilités de commande de vitesse. L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence pour la commande de vitesse d'un moteur asynchrone triphasé. L'élève met en service un convertisseur de fréquence et modifie différents paramètres à l'aide d'un protocole. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation (PROAU1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de construire une commande d'entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève réalise le circuit dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève crée le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme créé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en respectant les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des relais de sécurité dans les installations d'automatisation.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement des relais de sécurité. L'élève intègre les relais de sécurité dans l'installation d'automatisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire, d'analyser et d'adapter des schémas pneumatiques.**	L'élève décrit la fonction d'un schéma pneumatique. L'élève développe des schémas pneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil (TECOM1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de décrire le comportement de différentes lignes de cuivre lors de la transmission de données.**	L'élève explique les propriétés des lignes de cuivre lors de la transmission de signaux tels que l'audio, la vidéo ou les données. L'élève explique les notions de base d'une transmission de données par câble, telles que l'impédance caractéristique, l'adaptation d'impédance et la réflexion. L'élève distingue les différents types de lignes. L'élève effectue des calculs de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la technique de transmission de données au moyen de fibres optiques.**	L'élève explique le principe de la propagation des ondes dans une fibre optique. L'élève distingue les fibres optiques courantes et décrit leurs avantages et inconvénients. L'élève décrit les avantages des fibres optiques pour la transmission de données à haut débit et les compare à la transmission par ligne de cuivre. L'élève explique des notions pratiques liées aux réseaux à fibres optiques telles que l'épissure par fusion, les répéteurs, les types de connecteurs, les convertisseurs fibre à cuivre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes des techniques de télécommunication.**	L'élève décrit les exigences d'une technique de télécommunication. L'élève explique les techniques Simplex, Half Duplex et Full Duplex. L'élève distingue les techniques d'accès multiple TDMA, FDMA et CDMA. L'élève décrit l'objectif du codage de la source et du codage du canal. L'élève explique le principe des procédés de modulation numérique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de d'expliquer la transmission sans fil de signaux à différentes fréquences et de décrire des applications typiques.**	L'élève décrit une onde électromagnétique et ses caractéristiques lors de la propagation de l'onde. L'élève explique les différentes bandes de fréquences et indique les domaines d'application typiques. L'élève décrit le fonctionnement et les caractéristiques d'une antenne. L'élève explique la transmission par une liaison satellite. L'élève décrit la structure de base d'un réseau de téléphonie mobile.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Atelier technologie 5: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX (ATTEC5)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier technologie 5: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11		- Maître d'enseignement technique
11		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11		- Atelier
11		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une installation comprenant un variateur de fréquence et un automate programmable industriel.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève connaît le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre le variateur de fréquence. L'élève met l'installation en service. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer une installation existante dans un réseau.**	L'élève planifie l'intégration de l'installation existante dans un réseau. L'élève connaît la structure du réseau et les équipements qui s'y rapportent. L'élève connaît les différents types de connexion et de câbles. L'élève monte et câble tous les équipements dans les règles de l'art. L'élève utilise correctement les outils de la technique réseau. L'élève contrôle le réseau à l'aide des appareils de mesure appropriés. L'élève vérifie l'intégration correcte de l'installation dans le réseau. L'élève met l'installation intégrée dans le réseau en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et de mettre en service un circuit électronique pour commander la vitesse d'un moteur.**	L'élève lit et suit les instructions de montage du kit d'assemblage. L'élève nomme et trie les composants nécessaires. L'élève explique le principe de fonctionnement du circuit et de ses composants. L'élève assemble, soude et câble le circuit imprimé dans les règles de l'art. L'élève met le kit assemblé en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. L'élève contrôle le fonctionnement du kit d'assemblage dans l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser l'extension d'une installation KNX.**	L'élève planifie l'extension de l'installation KNX. L'élève réalise l'installation dans les règles de l'art. L'élève programme l'installation de manière autonome. L'élève met l'installation en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**MINT6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs analogiques dans une plateforme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer des actionneurs analogiques dans une plate-forme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution. L'élève tient compte des mesures de protection nécessaires, comme par exemple l'utilisation d'une diode de roue libre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer le principe de fonctionnement des composants industriels à l'aide de fiches techniques.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des composants industriels. L'élève utilise les fiches techniques des composants industriels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement (ANTEC2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et décrire commandes et régulations.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une commande et d'une régulation. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une commande. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une régulation. Lors de la description d'un exemple pratique, l'élève attribue aux grandeurs physiques les grandeurs de la boucle de régulation (grandeur réglante, grandeur réglée, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de systèmes réglés.**	L'élève explique la différence entre procédés avec et sans compensation. L'élève explique, à l'aide de la réponse indicielle, le comportement dynamique des procédés avec compensation : systèmes PT0, PT1 et PT2. L'élève détermine à l'aide de la réponse indicielle les caractéristiques des parcours PT0, PT1 et PT2. L'élève explique à l'aide de la réponse indicielle la différence entre le retard et le temps mort.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des régulateurs.**	L'élève décrit l'influence du régulateur P dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur I dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur PI dans une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du régulateur tout ou rien.**	L'élève explique le fonctionnement d'un régulateur tout ou rien. L'élève décrit l'influence de l'hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine la courbe de variation temporelle typique de la grandeur réglée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation (PROAU2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de réaliser une modification à un entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève transforme l'installation dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reprogrammer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève modifie le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme développé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en tenant compte de toutes les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'ajouter au circuit un démarrage de moteur avec convertisseur de fréquence.**	L'élève décrit la transformation du circuit. L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de freinage de moteurs asynchrones.**	L'élève décrit la fonction d'un circuit de freinage. L'élève établit des schémas simples de circuits de freinage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo (TECOM2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents procédés de modulation analogiques et numériques.**	L'élève explique la notion de spectre de fréquences à l'aide d'exemples. L'élève différencie AM et FM et explique les avantages et les inconvénients (perturbations, largeur de bande, domaines d'application). L'élève explique la modulation et la démodulation des signaux hertziens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'enregistrement et le traitement de signaux audio.**	L'élève explique les bases du son. L'élève explique le fonctionnement d'un microphone et d'un haut-parleur. L'élève explique la numérisation des signaux audio à l'aide d'un convertisseur analogique/numérique. L'élève explique le principe de la compression des fichiers audio. L'élève connaît les termes utilisés en technique audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la technique vidéo numérique et analogique.**	L'élève décrit le spectre visible et la persistance rétinienne. L'élève explique le mélange additif des couleurs. L'élève explique le fonctionnement des écrans et des vidéoprojecteurs courants. L'élève distingue les interfaces et connecteurs vidéo courants. L'élève explique différentes méthodes de transmission numérique pour l'audio et la vidéo.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Atelier technologie 6: projet de fin d'études (ATTEC6)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier technologie 6: projet de fin d'études**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTEC6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11		- Maître d'enseignement technique
11		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11		- Atelier
11		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable, sous supervision, de monter et de mettre en service une installation d'automatisation.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents appareils. L'élève met l'installation en service en suivant les instructions. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs selon les instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service de manière autonome une installation d'automatisation.**	L'élève effectue l'analyse du projet. L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève monte l'installation de manière autonome. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents équipements. L'élève met l'installation en service de manière autonome. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les éventuelles erreurs de manière autonome.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des régulateurs.**	L'élève décrit l'influence du régulateur P dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur I dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur PI dans une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève mentionne et respecte les règles générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les horaires de travail de l'entreprise. L'élève respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève utilise les matériaux conformément aux prescriptions, dans le respect de l'environnement et des règles de l'art. L'élève maintient son lieu de travail propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de politesse. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens de manière posée, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière posée et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser dans sa pratique les apprentissages réalisés dans un centre de formation continue. (Compétence évaluée par le tuteur du centre de formation continue)**	L'élève participe de manière active et motivée aux formations. L'élève fait la preuve de ses compétences nouvellement acquises. L'élève fait la preuve de ses connaissances nouvellement acquises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son stage. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu scolaire)**	L'élève documente son stage selon les consignes. L'élève remet sa documentation dans les délais.	La documentation est soignée. Les consignes de documentation ont été respectées. La documentation est compréhensible et formulée dans un langage correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève mentionne et respecte les règles générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les horaires de travail de l'entreprise. L'élève respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève utilise les matériaux conformément aux prescriptions, dans le respect de l'environnement et des règles de l'art. L'élève maintient son lieu de travail propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de politesse. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens de manière posée, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière posée et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser dans sa pratique les apprentissages réalisés dans un centre de formation continue. (Compétence évaluée par le tuteur du centre de formation continue)**	L'élève participe de manière active et motivée aux formations. L'élève fait la preuve de ses compétences nouvellement acquises. L'élève fait la preuve de ses connaissances nouvellement acquises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son stage. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu scolaire)**	L'élève documente son stage selon les consignes. L'élève remet sa documentation dans les délais.	La documentation est soignée. Les consignes de documentation ont été respectées. La documentation est compréhensible et formulée dans un langage correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ETF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - francophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève planifie et réalise les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service. L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Makerspace 1 (MAKER1-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Soft Skills (SKILL-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Soft Skills**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKILL-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un dossier de candidature complet et de mener un entretien d'embauche.**	L'élève crée un dossier de candidature à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et mène un entretien d'embauche.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée dans un environnement professionnel.**	L'élève communique de manière appropriée dans un environnement professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les processus administratifs dans l'environnement de travail.**	L'élève comprend les processus administratifs dans l'environnement de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin à main levée: vues, perspective, éléments simples de la technique (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée: vues, perspective, éléments simples de la technique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée et avec soin. L'élève respecte les proportions des corps. L'élève respecte la perspective demandée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner à main levée les différentes vues ainsi que la perspective d'éléments simples de la technique.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessine les corps avec soin et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève dessine les éléments en respectant approximativement l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit le travail demandé de manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin. L'élève travaille de manière autonome. L'élève respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio ou audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier et suivre la majorité des instructions.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Makerspace 2 (MAKER2-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Makerspace 3 (MAKER3-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Makerspace 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAKER3-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'impliquer dans la culture Maker.**	L'élève s'implique dans la culture Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de développer et de poursuivre ses propres idées.**	L'élève développe et poursuit ses propres idées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans l'espace Maker.**	L'élève s'intègre dans l'espace Maker.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêtspersonnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (parexemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal,avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Passerelle Technicien 1: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT1-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 1: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**12**
Code du module:	**PASDT1-F**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser les fonctions mathématiques de base.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine le domaine de définition d'une fonction. L'élève résout des exercices pratiques impliquant des fonctions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du deuxième degré ainsi que de résoudre des équations du deuxième degré**	L'élève détermine l'extremum, les racines et l'ouverture de paraboles représentant une fonction du deuxième degré donnée. L'élève établit le tableau des signes d'une fonction du deuxième degré. L'élève esquisse le graphe d'une fonction du deuxième degré. L'élève résout des équations du deuxième degré. L'élève résout des exercices pratiques. L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des systèmes d'équations linéaires.**	L'élève représente un système d'équations linéaires à deux inconnues graphiquement. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par substitution. L'élève résout des systèmes d'équations linéaires par combinaison. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
50% = satisfaisant 60% = assez bien 70%= bien 80%= très bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes etsimples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manièregénérale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Passerelle Technicien 2: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT2-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 2: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**15**
Code du module:	**PASDT2-F**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier, définir et manipuler des variables des principaux types ainsi que des structures de données plus élaborées dans un langage de programmation textuel.**	L'élève identifie, définit et manipule des variables des principaux types dans un langage de programmation textuel. L'élève définit et manipule des structures de données plus complexes comme des ensembles de données, des tableaux, des listes. L'élève utilise les principales opérations sur les principaux types de variables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des séquences à l'aide d'instructions et de branchements conditionnels dans un langage de programmation textuel.**	L'élève crée des séquences simples dans un langage de programmation textuel avec des branchements conditionnels. L'élève programme des branchements imbriqués. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des branchements conditionnels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de programmer des boucles dans un langage de programmation textuel.**	L'élève réalise des programmes simples contenant des boucles dans un langage de programmation textuel. L'élève programme des boucles définies (boucles FOR) et des boucles conditionnelles (boucles WHILE). L'élève programme des boucles imbriquées. L'élève crée des organigrammes de programmation avec des boucles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
L'épreuve écrite peut porter sur la compréhension de l'oral.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre laparole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. - L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élèveest compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audiovisuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite:** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit:** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Passerelle Technicien 3: Module de préparation à la formation de technicien ST (PASDT3-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Passerelle Technicien 3: Module de préparation à la formation de technicien ST**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**18**
Code du module:	**PASDT3-F**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler des expressions mathématiques.**	L'élève manipule des expressions mathématiques. L'élève applique les règles de distributivité et de mise en évidence. L'élève factorise des expressions mathématiques. L'élève calcule des pourcentages. L'élève identifie des proportionnalités. L'élève transforme des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et de représenter des fonctions du premier et du deuxième degré.**	L'élève décrit une fonction du premier et du deuxième degré avec la relation y = f(x). L'élève représente le graphique d'une fonction dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente et l'ordonnée à l'origine d'une fonction affine. L'élève détermine le sommet, les racines, l'ouverture des paraboles. L'élève établit le tableau de signes d'une fonction du second degré. L'élève résout des problèmes pratiques sur le thème des fonctions du premier et du deuxième degré.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle et dans le cercle trigonométrique.**	L'élève utilise la trigonométrie et le théorème de Pythagore pour résoudre des triangles rectangles. L'élève identifie les fonctions trigonométriques dans le cercle trigonométrique. L'élève représente graphiquement les fonctions trigonométriques. L'élève résout des problèmes pratiques liés aux fonctions trigonométriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. - L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. - La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. - La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. - L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. - L'élève identifie les points essentiels des textes. - L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. - L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. - L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie (MINT1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 1: bases de l'algèbre et de la géométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'isoler une variable dans une formule donnée et de mettre en œuvre les unités du Système International SI.**	L'élève exprime les quantités physiques avec leur valeur et leur unité SI. L'élève simplifie et calcule des expressions constituées d'opérations arithmétiques de base. L'élève exprime les grands et petits nombres en notation scientifique et technique. L'élève isole une variable dans une formule donnée. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre les pourcentages, les proportionnalités et les racines carrées.**	L'élève calcule et simplifie des expressions composées d'opérations de base. L'élève calcule et simplifie des expressions contenant des puissances entières et des racines carrées. L'élève calcule des pourcentages et met en œuvre les proportionnalités et la règle de trois dans des exemples pratiques. L'élève utilise la calculatrice.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la géométrie de base.**	L'élève calcule le périmètre des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule l'aire des surfaces fréquemment utilisées. L'élève calcule le volume des solides fréquemment utilisés. L'élève résout des exercices à l'aide de la géométrie de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances (ELTEC1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Electrotechnique 1: charge, tension, courant, résistance, associations de résistances**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
4		- Laboratoire
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges électriques et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension électrique. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques, comme la tension, le courant et la résistance équivalente, pour des circuits électriques simples. L'élève monte des circuits électriques simples comprenant les éléments requis : source de tension, interrupteur(s), conducteurs et charge. L'élève monte des circuits électriques simples en respectant les consignes de sécurité. L'élève raccorde et manipule correctement les instruments de mesure donnés, conformément à leur affectation. L'élève mesure, de manière autonome, les grandeurs électriques dans des circuits électriques simples. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné. L'élève utilise les symboles et normes pour le tracé des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de résistances associées en parallèle. L'élève calcule la résistance d'un conducteur électrique. L'élève différencie entre source de tension idéale et source de tension réelle. L'élève contrôle les règles d'association de résistances par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente de circuits mixtes, série-parallèle, simples et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'un circuit mixte, série-parallèle, simple et il contrôle le résultat obtenu par des mesures. L'élève transcris et documente les mesures dans un protocole donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier mécanique 1: dessin technique, usinage de matériaux (ATMEC1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier mécanique 1: dessin technique, usinage de matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base du travail du métal.**	L'élève effectue des travaux tels que le limage, le traçage, le pointage, la mesure, le sciage, le pliage et le perçage. L'élève connaît les propriétés des matériaux courants. L'élève utilise les termes adéquats. L'élève maintient son plan de travail propre et ordonné. L'élève respecte les règles de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples.**	L'élève applique les techniques de base du travail du métal pour fabriquer des pièces mécaniques. L'élève réalise un boitier selon modèle. L'élève respecte le temps imparti. L'élève décrit sa façon de procéder. L'élève élimine les déchets en respectant les normes environnementales.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire et d'organiser la documentation technique.**	L'élève fait des croquis simples de pièces mécaniques. L'élève dessine, à la main, des pièces mécaniques simples selon les normes. L'élève dessine, sous instruction, un boîtier avec un logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (CAO). L'élève lit les dessins techniques. L'élève classe les documents avec soin et méthode.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables (DITEC1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Technique digitale 1: systèmes de numération, analyse de circuits logiques, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**DITEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de base de la technique digitale et d'effectuer des conversions entre différents systèmes de numération.**	Il fait la distinction entre les signaux analogiques, numériques et binaires. Il représente des nombres naturels dans les systèmes décimal, binaire et hexadécimal. Il convertit les nombres naturels dans les différents systèmes de numération. Il fait la distinction entre le débit de données et la quantité de données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement des portes logiques de base et d'analyser des circuits logiques donnés.**	Il décrit les portes logiques de base à l'aide d'un symbole logique, d'une table de vérité et d'une expression booléenne. Il détermine la table de vérité d'un circuit donné à l'aide de variables intermédiaires, en établit l'expression booléenne et décrit son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transférer des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il vérifie le fonctionnement des portes logiques de base à l'aide d'un logiciel de simulation. Il vérifie l'analyse de circuits logiques à l'aide d'un logiciel de simulation. Il établit une connexion entre l'ordinateur et le module logique programmable. Il transfère les circuits logiques dans le module logique programmable et en vérifie le bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur (INFAP1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Informatique appliquée 1: structures de fichiers, sécurité, traitement de texte, tableur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'orienter de manière ciblée dans la structure des fichiers d'un ordinateur et des services cloud.**	Il met en place une structure de fichiers avec des répertoires et des sous-répertoires. Il utilise les commandes de fichiers courantes (New/Delete/Copy/Paste/Move/Rename…). Il différencie les différents types de stockage de données (local, réseau, cloud) et déplace des données d'un système à l'autre. Il est conscient des problèmes de sécurité associés au stockage des données.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève formate un texte conformément aux indications (espace interligne, alignement du texte, choix de la police, paragraphes, listes). L'élève complète un document avec des entêtes et pieds de pages comprenant les informations essentielles, comme le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève définit les niveaux de titres correctement et génère une table de matière automatiquement. L'élève adapte au texte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire. L'élève insère dans le document des objets comme des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images, conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et de choisir, réaliser et formater des graphiques.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de graphiques appropriés (courbes, nuages de points XY, …) et annote les axes et légendes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Atelier technologie 1: techniques de connexion, circuits d'éclairage (ATTEC1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Atelier technologie 1: techniques de connexion, circuits d'éclairage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATTEC1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des connexions électriques selon les règles de l'art et conformément aux normes.**	L'élève choisit les outils nécessaires. L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève nomme les outils choisis. L'élève différencie les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leur usage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser l'installation de base d'une maison d'habitation selon les règles de l'art et conformément aux normes.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit le schéma de câblage sous forme développée et sous forme multifilaire L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits simples avec plusieurs points de commande à l'aide de contacteurs.**	L'élève dessine à la main un circuit d'éclairage de cage d'escalier avec contacteur. L'élève installe et câble les équipements électriques selon le plan. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève corrige les défauts et rétablit le bon fonctionnement de l'installation. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles. L'élève utilise les termes professionnels pour s'exprimer. L'élève travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie (MINT2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 2: fonctions linéaires, triangle rectangle, trigonométrie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**MINT2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser des fonctions linéaires.**	L'élève relie deux ensembles de valeurs par l'intermédiaire d'une fonction. L'élève décrit une fonction linéaire avec la relation y = f(x). L'élève représente une fonction linéaire par un tableau de valeurs. L'élève représente le graphe d'une fonction linaire dans un système de coordonnées cartésiennes. L'élève détermine la pente d'une fonction linéaire. L'élève applique la notion de proportionnalité. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des exercices relatifs au triangle rectangulaire.**	L'élève applique le théorème de Pythagore. L'élève applique les définitions des fonctions trigonométriques dans le triangle rectangle. L'élève résout des exercices relatifs au triangle rectangle. L'élève applique les fonctions trigonométriques réciproques. L'élève utilise la calculatrice pour la résolution de problèmes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter et d'utiliser la fonction sinus.**	L'élève représente la fonction sinus dans un repère cartésien. L'élève convertit degrés en radians et vice-versa. L'élève résout des exercices pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme (ELTEC2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Electrotechnique 2: tension alternative et réseau électrique, énergie électrique et puissance, magnétisme**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ELTEC2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les grandeurs fondamentales d'une tension alternative sinusoïdale et d'expliquer la structure d'un réseau électrique simplifié.**	L'élève décrit les différentes grandeurs électriques d'une tension alternative. L'élève convertit les grandeurs fréquence et période ainsi que les grandeurs amplitude et valeur efficace. L'élève décrit la fonction des différents conducteurs dans un réseau triphasé (L1, L2, L3, N). L'élève décrit la structure de base d'un réseau électrique simplifié avec centrales électriques, niveaux de tension et transformateurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer de calculer la puissance et l'énergie électrique et de contrôler le résultat par des mesures.**	L'élève effectue des calculs axés sur la pratique pour déterminer puissance électrique et la consommation d'énergie ainsi que les coûts de l'énergie. L'élève mesure la puissance et la consommation d'énergie de charges électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets et les applications du magnétisme et de l'électromagnétisme.**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit le principe du moteur et du générateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Projet électrotechnique: raccordement domestique (PROEL)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Projet électrotechnique: raccordement domestique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROEL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
2		- Professeur-ingénieur
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un raccordement domestique avec plusieurs circuits.**	L'élève réalise une demande de raccordement domestique à l'aide d'un formulaire officiel. L'élève détermine les circuits nécessaires et établit un plan d'installation. L'élève choisit les composants adéquats et les installe selon le plan d'installation. L'élève câble l'installation selon le plan.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder plusieurs circuits au tableau électrique.**	L'élève raccorde, selon les règles de l'art, plusieurs circuits dans le tableau électrique. L'élève raccorde des équipements électriques via des circuits de contacteurs. L'élève câble l'installation selon le plan. L'élève mets l'installation en service et réalise des mesures électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir, de classer et de gérer la documentation nécessaire.**	L'élève dessine les schémas électriques à la main et selon les normes. L'élève classe les documents avec soin et méthode. L'élève explique les schémas électriques en utilisant les termes adéquats.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les mesures de protection électrique et de comprendre le comportement d'une installation en cas de défaut.**	L'élève décrit un réseau TN-C-S. L'élève décrit la fonction et l'utilité d'un disjoncteur et d'un interrupteur différentiel. L'élève décrit les différents défauts électriques pouvant survenir dans une installation et réalise des calculs simples de courants de défaut. L'élève respecte les prescriptions et normes en vigueur et complète le protocole de réception donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables (DITEC2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Technique digitale 2: synthèse de circuits logiques, bascules RS, modules logiques programmables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DITEC2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de de concevoir un circuit logique à partir d'un énoncé donné.**	Il réalise, de manière systématique, la synthèse logique d'un circuit sur la base d'un énoncé donné. Il détermine la forme normale disjonctive à partir de la table de vérité. Il réalise le circuit avec des portes logiques de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fonction des mémoires binaires et de les utiliser dans des exercices pratiques.**	Il décrit le fonctionnement des bascules RS à l'aide de diagrammes temporels. Il résout des problèmes simples issus de la pratique à l'aide de mémoires dans un module logique programmable. Il explique le lien entre une bascule RS et la fonction auto-maintien dans un circuit.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'implémenter des circuits logiques dans un module logique programmable et de le mettre en service.**	Il transfère les circuits logiques conçus dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il transfère les circuits logiques à mémoire dans un module logique programmable et vérifie leur bon fonctionnement. Il respecte les règles de sécurité des commandes électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique (INFAP2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Informatique appliquée 2: logiciel de présentation, PC-hardware, réseau domestique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**INFAP2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié et de la présenter en public.**	L'élève réalise les diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police de caractères, couleur). L'élève insère les informations essentielles aux diapositives. L'élève implémente les transitions demandées. L'élève utilise les animations à bon escient. L'élève applique les techniques de présentation indiquées.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un ordinateur, d'expliquer leur fonction et de les assembler.**	L'élève reconnaît les principaux composants, interfaces et périphériques. L'élève explique les fonctions de base des composants d'un ordinateur. L'élève assemble les composants dans un boîtier et réalise un contrôle de leur fonction. L'élève détermine les caractéristiques d'un composant à partir de sa fiche technique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de nommer les composants d'un réseau domestique, d'expliquer leur fonction, de les installer et de les configurer.**	L'élève décrit la fonction d'un modem, d'un routeur, d'un commutateur réseau (switch) et d'un point d'accès (AP). L'élève installe et configure un routeur standard et un accès wifi. L'élève explique les termes adresse IP, adresse MAC, DHCP, masque de sous-réseau, passerelle (gateway) et DNS	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Atelier technologie 2: module logique programmable, schémas de branchement de contacteurs (ATTEC2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Atelier technologie 2: module logique programmable, schémas de branchement de contacteurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATTEC2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des schémas électriques à l'aide d'un logiciel.**	L'élève dessine un circuit de commande à l'aide d'un logiciel. L'élève dessine un circuit de puissance à l'aide d'un logiciel. L'élève dessine le plan de connexion d'un bornier à l'aide d'un logiciel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, d'installer et de mettre en service des commandes à logique câblée (CLC) à l'aide de contacteurs.**	L'élève installe et câble les équipements requis selon les plans dessinés. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. L'élève respecte les règles de sécurité lors de ses travaux d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et selon leur usage. L'élève élimine les déchets selon les règles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une alimentation linéaire et de la mettre en service.**	L'élève reconnait et trie les composants donnés. L'élève soude et câble le circuit imprimé donné. L'élève met l'alimentation linéaire en service. L'élève effectue différentes mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions (MINT3)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 3: énergie et conversions**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MINT3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes formes d'énergie et de travail d'une force et de les utiliser dans des exercices simples.**	L'élève calcule le travail d'une force comme le travail de levage, le travail de friction, le travail de déformation et le travail d'accélération. L'élève utilise un diagramme force/déplacement pour calculer le travail. L'élève utilise les unités SI. L'élève calcule l'énergie potentielle, l'énergie de déformation, l'énergie cinétique et l'énergie thermique. L'élève différencie puissance et énergie. L'élève calcule la puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le rendement d'une conversion d'énergie.**	L'élève utilise le principe de conservation de l'énergie. L'élève calcule le rendement d'une conversion d'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre la production et la consommation d'énergie, la finitude des ressources énergétiques, la transition énergétique, les économies d'énergie et l'environnement.**	L'élève distingue l'énergie primaire, secondaire et finale. L'élève explique l'effet de serre. L'élève explique le fonctionnement de principe de différentes centrales électriques et des principales possibilités de stockage de l'énergie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs (ELTEC3)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electrotechnique 3: courant alternatif, bobines, condensateurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELTEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les grandeurs alternatives sinusoïdales ainsi que d'expliquer le comportement d'une résistance en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le principe de la production de tension dans les générateurs à courant alternatif. L'élève dessine et utilise des diagrammes vectoriels et temporels pour représenter les grandeurs alternatives. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'une tension alternative sinusoïdale à l'aide d'un oscilloscope. L'élève décrit la valeur efficace en comparant la puissance du courant continu et du courant alternatif. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance sur des résistances ohmiques à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'une bobine réelle en régime sinusoïdal.**	L'élève explique le phénomène d'auto-induction lors de la commutation d'une bobine. L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive d'une bobine idéale. L'élève calcule la résistance apparente et la puissance apparente d'une bobine réelle. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la notion de facteur de puissance. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un condensateur en régime sinusoïdal.**	L'élève décrit le déphasage entre le courant et la tension. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève calcule la réactance et la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement d'un circuit RLC série.**	L'élève décrit le comportement des tensions partielles en fonction de la fréquence. L'élève calcule la fréquence de résonance. L'élève détermine le déphasage entre le courant et la tension à l'aide d'un oscilloscope. L'élève représente et détermine graphiquement les différentes grandeurs à l'aide de diagrammes vectoriels. L'élève explique la possibilité de compenser la puissance réactive. L'élève effectue des calculs de base. L'élève effectue des mesures de tension, de courant et de puissance à l'aide d'instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable (PRODI1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Projet digitale 1: circuits logiques, capteurs, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques à l'aide de fonctions de temporisation et de comptage et de vérifier leur bon fonctionnement à l'aide d'un module logique programmable.**	Il décrit la fonction de temporisation utilisée. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de temporisation et vérifie leur bon fonctionnement. Il décrit les fonctions de comptages disponibles dans le module logique programmable. Il conçoit des circuits logiques simples et pratiques à l'aide de fonctions de comptage et vérifie leur bon fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de capteurs binaires usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le fonctionnement de capteurs binaires usuels. Il décrit les différents types de capteurs Il connecte les capteurs à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs binaires et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, sous supervision, toutes les étapes de travail et consignes de sécurité.**	Il établit la liste des étapes de travail. Il associe à chaque étape de travail les consignes de sécurité correspondantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Electronique 1: alimentation linéaire, transistor en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRONI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une alimentation linéaire stabilisée et de l'examiner à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement électrique d'une diode. Il dessine les circuits redresseurs M1U et B2U et donne les courbes de tension. Il explique le comportement d'un condensateur connecté à une tension continue. Il dessine et explique le lissage de la tension redressée par un condensateur. Il explique la fonction de stabilisation. Il dessine le circuit détaillé de l'alimentation stabilisée. Il choisit les composants de l'alimentation stabilisée selon les indications et monte le circuit. Il examine les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits à l'aide de mesures. Il utilise de manière ciblée les informations des fiches techniques. Il complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges résistives et inductives à l'aide de transistors ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	Il décrit le comportement d'un transistor NPN et donne ses grandeurs et courbes caractéristiques. Il utilise le transistor pour commuter une charge ohmique. Il considère la nécessité d'une diode de roue libre lors de la commutation d'une charge inductive avec un transistor. Il compare les caractéristiques des transistors NPN, MOSFET canal N et IGBT.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler des charges DC à l'aide d'une modulation à largeur d'impulsion (PWM) et d'examiner le circuit à l'aide de mesures.**	Il explique le principe de la commande PWM. Il commande la puissance de charges résistives à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il commande la vitesse d'un moteur à courant continu à l'aide d'une PWM et effectue les mesures pertinentes. Il complète les rapports d'essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Atelier technologie 3: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX (ATTEC3)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Atelier technologie 3: schémas de démarrage de moteurs, automates programmables, dessin technique, CAD, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**ATTEC3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de recâbler une commande à logique câblée (CLC) en une commande par automate programmable industriel (API) et de la mettre en service.**	Il dessine les schémas nécessaires à l'aide d'un logiciel. Il reconnaît la différence entre une commande à logique câblée et une commande par automate programmable. Il installe et câble les équipements nécessaires à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige d'éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner et de fabriquer de manière autonome des supports pour divers capteurs.**	Il tient compte des règles de base du dessin technique. Il utilise les fonctions de base du logiciel de CAO. Il dessine un support simple destiné à recevoir un capteur. Il fabrique le support.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'équiper et de souder un circuit imprimé, de le mettre en service et de l'intégrer dans une installation existante.**	Il lit et suit les instructions de montage du kit. Il nomme et trie les composants disponibles. Il assemble, soude et câble le circuit imprimé du kit dans les règles de l'art. Il met le kit en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. Il intègre le kit dans une installation existante. Il contrôle le fonctionnement du kit dans le circuit étendu.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une extension de commande d'éclairage à l'aide de KNX et de la mettre en service.**	L'élève planifie l'extension de la commande d'éclairage KNX. L'élève installe la commande selon les normes. L'élève programme la commande de manière autonome. L'élève met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur (MINT4)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 4: forces, loi de la dynamique, technique de réfrigération, pompe à chaleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**MINT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des forces mécaniques géométriquement et de les combiner vectoriellement.**	L'élève distingue différents types de forces mécaniques et les représente sous forme vectorielle. L'élève applique la loi de la gravitation de Newton. L'élève utilise l'unité SI de la force dans les exercices. L'élève décompose une force en ses composantes normales et tangentielles. L'élève utilise la relation entre force et surface pour définir la grandeur physique de la pression. L'élève résout des exercices pratiques sur les thèmes des forces et de la pression.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes se rapportant à la loi des leviers et au mouvement de rotation uniforme.**	L'élève applique la relation entre la force et le bras de levier pour définir la grandeur physique du couple. L'élève résout des exercices relatifs à l'équilibre d'un corps mécanique. L'élève résout des exercices relatifs au mouvement de rotation uniforme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des appareils ou installations électriques destinés à la production de chaleur et de froid.**	L'élève utilise la chaleur spécifique pour résoudre des exercices. L'élève explique les états d'une substance ainsi que les points de fusion et d'ébullition. L'élève décrit les différentes parties d'une installation frigorifique et en explique le fonctionnement. L'élève explique le fonctionnement des appareils ménagers avec production de chaleur. L'élève décrit les différentes parties d'une pompe à chaleur et en explique le fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques (ELTEC4)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: transformateur, courant triphasé, machines électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELTEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un transformateur monophasé et d'effectuer des calculs et mesures de base.**	Il décrit le transformateur monophasé et en explique le fonctionnement. Il calcule les rapports entre courants, tensions et impédances. Il détermine les pertes fer et les pertes cuivre d'un transformateur à l'aide de mesures et complète les protocoles de laboratoire. Il décrit le fonctionnement du transformateur de courant et du transformateur de tension et indique leurs domaines d'application.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de la machine à courant continu à excitation indépendante et de l'examiner à en effectuant des mesures.**	Il décrit la machine à courant continu et en explique le principe de fonctionnement. Il détermine les principales grandeurs électriques et mécaniques à partir des données renseignées sur la plaque signalétique de la machine à courant continu Il calcule les résistances de démarrage permettant de limiter le courant d'induit du moteur. Il explique les modes de fonctionnement à l'aide des quatre quadrants. Il effectue des mesures et complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de calculer des montages en étoile et en triangle de charges triphasées ohmiques symétriques.**	Il décrit la production de courant triphasé à l'aide d'un générateur triphasé. Il décrit les grandeurs triphasées à l'aide de diagrammes temporels et de diagrammes vectoriels. Il calcule les grandeurs simples et composées ainsi que la puissance dans les montages en étoile et en triangle pour une charge résistive symétrique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire une machine synchrone et un moteur asynchrone, d'en expliquer le principe de fonctionnement et d'effectuer des calculs de base.**	Il décrit la formation du champ tournant et son évolution dans le temps. Il décrit la machine synchrone et son principe de fonctionnement. Il décrit le moteur asynchrone et son principe de fonctionnement. Il détermine la vitesse synchrone, le glissement, la puissance, le rendement et le couple à partir des données de la plaque signalétique de la machine. Il met le moteur asynchrone en service et effectue des mesures. Il complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home (PRODI2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Projet digitale 2: capteurs analogiques, module logique programmable, Smart Home**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PRODI2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des capteurs analogiques usuels et de les connecter à un module logique programmable.**	Il décrit le principe de mesure de grandeurs non électriques à l'aide de capteurs analogiques. Il décrit le fonctionnement des capteurs analogiques usuels. Il connecte les capteurs délivrant des signaux électriques normalisés (ex. 0-10V) à un module logique programmable dans le cadre d'exemples pratiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une maison intelligente (« smart home ») et d'expliquer les avantages des systèmes automatisés.**	Il explique le terme "smart home". Il décrit les possibilités et les avantages des systèmes automatisés (commande de l'éclairage, commande du chauffage, systèmes de sécurité ...). Il explique le principe de fonctionnement d'un système d'alarme. Il explique le principe de fonctionnement et les différences entre les détecteurs d'incendie et d'intrusion courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter et de mettre en service une installation donnée avec des capteurs analogiques et un module logique programmable.**	Il planifie l'installation à l'aide des instructions. Il établit les plans nécessaires. Il monte l'installation prévue. Il met l'installation en service sous supervision. Il corrige les défauts et vérifie le bon fonctionnement de l'installation. Il explique la fonction de l'installation. Il respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter son projet.**	Il établit des plans professionnels et les enregistre dans un document. Il documente les différentes étapes de travail dans un ordre logique. Il rédige une brève description de l'installation. Il complète la documentation par des photos/vidéos de son projet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications (TRONI2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Electronique 2: amplificateur, filtres passifs, techniques de télécommunications**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de l'amplification et de l'examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit la fonction d'une amplification. Il explique l'amplification au moyen d'un circuit à transistors. Il décrit l'amplification et l'atténuation en dB et effectue des calculs simples. Il explique la notion de liaison de télécommunications. Il calcule un diagramme de niveau (dB) à l'aide d'exemples pratiques. Il utilise de manière ciblée des sources d'information telles que des fiches techniques et des sites Internet. Il effectue des mesures et complète les protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des filtres passifs et de les examiner en effectuant des mesures.**	Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-bas. Il décrit le comportement d'un filtre RC passe-haut. Il dessine le diagramme gain/fréquence en appliquant une échelle logarithmique. Il calcule l'atténuation d'un filtre. Il examine un filtre RC passe-haut et un filtre RC passe-bas à l'aide de mesures. Il complète des protocoles de mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes techniques de transmission.**	Il décrit les différents supports de transmission (paire torsadée, câble coaxial, fibre optique, radio). Il explique la notion de vitesse de transmission et effectue des calculs simples. Il utilise des sources d'information ciblées, telles que des fiches techniques et des sites Internet, pour identifier les avantages et les inconvénients des différentes techniques de transmission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Atelier technologie 4: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX (ATTEC4)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 4**

Titre du module:	**Atelier technologie 4: démarrage progressif de moteurs, convertisseur de fréquence, maintenance moteurs, réseau informatique, KNX**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**ATTEC4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de câbler et de mettre en service un dispositif de démarrage progressif.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il intègre le dispositif de démarrage progressif dans une installation existante et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'automate programmable industriel (API). Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le dispositif de démarrage progressif. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de câbler et de mettre en service un convertisseur de fréquence.**	Il dessine les schémas électriques nécessaires. Il monte le convertisseur de fréquence dans les règles de l'art et le câble à l'aide des schémas électriques. Il transfère le programme mis à disposition dans l'API. Il explique la structure du programme. Il décrit le fonctionnement de l'installation. Il paramètre le convertisseur de fréquence. Il met l'installation en service. Il vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les erreurs éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en place un réseau et d'y connecter et mettre en service un automate programmable.**	Il monte et câble un réseau simple avec divers composants pour la transmission de programmes dans des installations API ou KNX. Il contrôle le câblage à l'aide d'un appareil de test ou de mesure approprié. Il planifie l'extension d'une installation avec différents capteurs et actionneurs de la commande d'éclairage KNX. Il installe la commande conformément aux normes. Il programme la commande de manière autonome. Il intègre l'installation réseau pour la transmission du programme dans l'installation KNX. Il met la commande en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer une maintenance sur une machine électrique.**	Il explique la structure de la machine électrique à entretenir. Il choisit les outils nécessaires à la maintenance et les manipule de manière appropriée. Il effectue la maintenance. Il teste la machine entretenue. Il documente la maintenance effectuée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs (MINT5)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 5: microcontrôleur, bases de la programmation, capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**MINT5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève décrit le matériel de la plate-forme du microcontrôleur. L'élève différencie les signaux numériques et analogiques. L'élève différencie les entrées analogiques et numériques. L'élève explique le fonctionnement des sorties numériques PWM. L'élève installe un environnement de développement intégré (IDE).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer une plateforme pour des projets d'électronique et de microcontrôleurs.**	L'élève explique la structure de base d'un programme. L'élève construit des circuits électroniques sur une platine d'expérimentation (Breadboard). L'élève écrit et développe des programmes simples et les transfère sur la plateforme. L'élève exécute les programmes et vérifie leur fonctionnement. L'élève définit des variables et des constantes. L'élève utilise correctement les instructions de sortie d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les instructions d'entrée d'une valeur numérique ou analogique. L'élève utilise correctement les structures IF et CASE. L'élève distingue les résistances pull-up des résistances pull-down. L'élève explique le fonctionnement des résistances pull-up et pull-down.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe de fonctionnement des capteurs de température.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des sondes de température telles que les thermocouples, les sondes à résistance ou les thermomètres à rayonnement. L'élève décrit l'effet Seebeck (effet thermoélectrique). L'élève explique la mesure indirecte de la température par l'utilisation de résistances de mesure. L'élève explique le principe de fonctionnement des capteurs à deux, trois et quatre fils.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation (ANTEC1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: variateur de courant continu, onduleur, convertisseur de fréquence, contrôle de la vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**ANTEC1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les éléments de base d'un entraînement électrique et d'effectuer des calculs simples.**	L'élève décrit les principales caractéristiques des moteurs à courant continu et des moteurs à courant triphasé. L'élève explique la structure de base d'un entraînement électrique. L'élève différencie les modes de fonctionnement moteur et générateur et les attribue aux quadrants du diagramme couple-vitesse L'élève effectue des calculs simples sur les grandeurs mécaniques et électriques d'entraînements simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de d'expliquer le fonctionnement du pont en H et de l'utiliser comme variateur pour commander la vitesse d'un moteur à courant continu.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement du pont en H en tant que variateur de courant continu sur une charge résistive et inductive. L'élève calcule la valeur moyenne arithmétique pour une charge résistive. L'élève explique l'utilité de la diode de roue libre dans le cas d'une charge inductive. L'élève met en service le pont en H comme variateur de courant continu pour la commande de vitesse d'un moteur DC. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de mettre en service la commande de vitesse d'un moteur asynchrone avec un convertisseur de fréquence.**	L'élève explique le fonctionnement des onduleurs monophasés sur une charge résistive. L'élève explique les principaux domaines d'application des onduleurs. L'élève explique les principales caractéristiques des moteurs asynchrones triphasés et décrit les possibilités de commande de vitesse. L'élève explique la structure et le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence pour la commande de vitesse d'un moteur asynchrone triphasé. L'élève met en service un convertisseur de fréquence et modifie différents paramètres à l'aide d'un protocole. L'élève complète le protocole de laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation (PROAU1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Projet automation 1: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de construire une commande d'entraînement de moteur par automate programmable industriel.**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève réalise le circuit dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève crée le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme créé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en respectant les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des relais de sécurité dans les installations d'automatisation.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement des relais de sécurité. L'élève intègre les relais de sécurité dans l'installation d'automatisation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire, d'analyser et d'adapter des schémas pneumatiques.**	L'élève décrit la fonction d'un schéma pneumatique. L'élève développe des schémas pneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil (TECOM1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Techniques de communication 1: transmission de données avec et sans fil**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de de décrire le comportement de différentes lignes de cuivre lors de la transmission de données.**	L'élève explique les propriétés des lignes de cuivre lors de la transmission de signaux tels que l'audio, la vidéo ou les données. L'élève explique les notions de base d'une transmission de données par câble, telles que l'impédance caractéristique, l'adaptation d'impédance et la réflexion. L'élève distingue les différents types de lignes. L'élève effectue des calculs de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la technique de transmission de données au moyen de fibres optiques.**	L'élève explique le principe de la propagation des ondes dans une fibre optique. L'élève distingue les fibres optiques courantes et décrit leurs avantages et inconvénients. L'élève décrit les avantages des fibres optiques pour la transmission de données à haut débit et les compare à la transmission par ligne de cuivre. L'élève explique des notions pratiques liées aux réseaux à fibres optiques telles que l'épissure par fusion, les répéteurs, les types de connecteurs, les convertisseurs fibre à cuivre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes des techniques de télécommunication.**	L'élève décrit les exigences d'une technique de télécommunication. L'élève explique les techniques Simplex, Half Duplex et Full Duplex. L'élève distingue les techniques d'accès multiple TDMA, FDMA et CDMA. L'élève décrit l'objectif du codage de la source et du codage du canal. L'élève explique le principe des procédés de modulation numérique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de d'expliquer la transmission sans fil de signaux à différentes fréquences et de décrire des applications typiques.**	L'élève décrit une onde électromagnétique et ses caractéristiques lors de la propagation de l'onde. L'élève explique les différentes bandes de fréquences et indique les domaines d'application typiques. L'élève décrit le fonctionnement et les caractéristiques d'une antenne. L'élève explique la transmission par une liaison satellite. L'élève décrit la structure de base d'un réseau de téléphonie mobile.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Atelier technologie 5: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX (ATTEC5)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 5**

Titre du module:	**Atelier technologie 5: variateur de fréquences, automates programmables, réseau, KNX**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC5**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service une installation comprenant un variateur de fréquence et un automate programmable industriel.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève connaît le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre le variateur de fréquence. L'élève met l'installation en service. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer une installation existante dans un réseau.**	L'élève planifie l'intégration de l'installation existante dans un réseau. L'élève connaît la structure du réseau et les équipements qui s'y rapportent. L'élève connaît les différents types de connexion et de câbles. L'élève monte et câble tous les équipements dans les règles de l'art. L'élève utilise correctement les outils de la technique réseau. L'élève contrôle le réseau à l'aide des appareils de mesure appropriés. L'élève vérifie l'intégration correcte de l'installation dans le réseau. L'élève met l'installation intégrée dans le réseau en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et de mettre en service un circuit électronique pour commander la vitesse d'un moteur.**	L'élève lit et suit les instructions de montage du kit d'assemblage. L'élève nomme et trie les composants nécessaires. L'élève explique le principe de fonctionnement du circuit et de ses composants. L'élève assemble, soude et câble le circuit imprimé dans les règles de l'art. L'élève met le kit assemblé en service, effectue toutes les mesures nécessaires et corrige les erreurs éventuelles. L'élève contrôle le fonctionnement du kit d'assemblage dans l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser l'extension d'une installation KNX.**	L'élève planifie l'extension de l'installation KNX. L'élève réalise l'installation dans les règles de l'art. L'élève programme l'installation de manière autonome. L'élève met l'installation en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation capteurs et actionneurs (MINT6)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles, Technique 6: microcontrôleurs, bases de la programmation capteurs et actionneurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**MINT6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'intégrer des capteurs analogiques dans une plateforme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'intégrer des actionneurs analogiques dans une plate-forme de microcontrôleur et de les mettre en service.**	L'élève dessine le circuit nécessaire ainsi que le circuit pour platine d'expérimentation (breadboard) correspondant. L'élève monte le circuit sur la platine d'expérimentation. L'élève développe ou étend le programme nécessaire. L'élève vérifie sa solution. L'élève tient compte des mesures de protection nécessaires, comme par exemple l'utilisation d'une diode de roue libre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer le principe de fonctionnement des composants industriels à l'aide de fiches techniques.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des composants industriels. L'élève utilise les fiches techniques des composants industriels.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement (ANTEC2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: techniques d'asservissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTEC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de différencier et décrire commandes et régulations.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une commande et d'une régulation. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une commande. L'élève décrit à l'aide d'un exemple pratique le mode de fonctionnement d'une régulation. Lors de la description d'un exemple pratique, l'élève attribue aux grandeurs physiques les grandeurs de la boucle de régulation (grandeur réglante, grandeur réglée, ...).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de systèmes réglés.**	L'élève explique la différence entre procédés avec et sans compensation. L'élève explique, à l'aide de la réponse indicielle, le comportement dynamique des procédés avec compensation : systèmes PT0, PT1 et PT2. L'élève détermine à l'aide de la réponse indicielle les caractéristiques des parcours PT0, PT1 et PT2. L'élève explique à l'aide de la réponse indicielle la différence entre le retard et le temps mort.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des régulateurs.**	L'élève décrit l'influence du régulateur P dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur I dans une boucle de régulation. L'élève décrit l'influence du régulateur PI dans une boucle de régulation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du régulateur tout ou rien.**	L'élève explique le fonctionnement d'un régulateur tout ou rien. L'élève décrit l'influence de l'hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine la courbe de variation temporelle typique de la grandeur réglée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation (PROAU2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Projet automation 2: projet du domaine de l'automatisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROAU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de dessiner et de réaliser une modification à un entraînement de moteur par automate programmable industriel**	L'élève établit un plan de projet. L'élève décrit la fonction des composants utilisés. L'élève conçoit les circuits demandés et vérifie leur fonctionnement. L'élève établit une liste de matériel. L'élève transforme l'installation dans les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reprogrammer, de tester et de mettre en service une commande d'entraînement de moteur dans le portail TIA.**	L'élève modifie le programme pour le circuit prévu dans le portail TIA. L'élève décrit la fonction du programme développé. L'élève transfère le programme dans l'installation. L'élève met en service l'installation en tenant compte de toutes les mesures de sécurité pertinentes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'ajouter au circuit un démarrage de moteur avec convertisseur de fréquence.**	L'élève décrit la transformation du circuit. L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un convertisseur de fréquence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de freinage de moteurs asynchrones.**	L'élève décrit la fonction d'un circuit de freinage. L'élève établit des schémas simples de circuits de freinage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo (TECOM2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Techniques de communication 2: transmission de données avec et sans fil, audio/vidéo**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECOM2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents procédés de modulation analogiques et numériques.**	L'élève explique la notion de spectre de fréquences à l'aide d'exemples. L'élève différencie AM et FM et explique les avantages et les inconvénients (perturbations, largeur de bande, domaines d'application). L'élève explique la modulation et la démodulation des signaux hertziens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'enregistrement et le traitement de signaux audio.**	L'élève explique les bases du son. L'élève explique le fonctionnement d'un microphone et d'un haut-parleur. L'élève explique la numérisation des signaux audio à l'aide d'un convertisseur analogique/numérique. L'élève explique le principe de la compression des fichiers audio. L'élève connaît les termes utilisés en technique audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la technique vidéo numérique et analogique.**	L'élève décrit le spectre visible et la persistance rétinienne. L'élève explique le mélange additif des couleurs. L'élève explique le fonctionnement des écrans et des vidéoprojecteurs courants. L'élève distingue les interfaces et connecteurs vidéo courants. L'élève explique différentes méthodes de transmission numérique pour l'audio et la vidéo.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Atelier technologie 6: projet de fin d'études (ATTEC6)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 6**

Titre du module:	**Atelier technologie 6: projet de fin d'études**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTEC6**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

les modules ATTEC1 à ATTEC6 représentent les modules atelier électrotechnique de la formation DAP-ET-fp, ils ne sont pas identiques aux modules ATEL1 à ATEL5 de la formation DAP-ET-fc.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable, sous supervision, de monter et de mettre en service une installation d'automatisation.**	L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève dessine les schémas électriques nécessaires à l'aide d'un logiciel. L'élève monte l'installation. L'élève écrit le programme API (Automate Programmable Industriel) nécessaire en suivant des instructions. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents appareils. L'élève met l'installation en service en suivant les instructions. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et remédie aux éventuelles erreurs selon les instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service de manière autonome une installation d'automatisation.**	L'élève effectue l'analyse du projet. L'élève planifie la procédure de montage de l'installation. L'élève choisit le matériel nécessaire. L'élève monte l'installation de manière autonome. L'élève transfère le programme dans l'API. L'élève explique le programme. L'élève décrit le fonctionnement de l'installation. L'élève paramètre les différents équipements. L'élève met l'installation en service de manière autonome. L'élève vérifie le bon fonctionnement de l'installation et corrige les éventuelles erreurs de manière autonome.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure et le fonctionnement d'une installation.**	L'élève décrit la structure et le fonctionnement de l'installation dans un entretien professionnel.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève mentionne et respecte les règles générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les horaires de travail de l'entreprise. L'élève respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel).**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève utilise les matériaux conformément aux prescriptions, dans le respect de l'environnement et des règles de l'art. L'élève maintient son lieu de travail propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de politesse. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens de manière posée, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel).**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière posée et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser dans sa pratique les apprentissages réalisés dans un centre de formation continue. (Compétence évaluée par le tuteur du centre de formation continue).**	L'élève participe de manière active et motivée aux formations. L'élève fait la preuve de ses compétences nouvellement acquises. L'élève fait la preuve de ses connaissances nouvellement acquises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son stage. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu scolaire).**	L'élève documente son stage selon les consignes. L'élève remet sa documentation dans les délais.	La documentation est soignée. Les consignes de documentation ont été respectées. La documentation est compréhensible et formulée dans un langage correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève mentionne et respecte les règles générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les horaires de travail de l'entreprise. L'élève respecte les consignes de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève utilise les matériaux conformément aux prescriptions, dans le respect de l'environnement et des règles de l'art. L'élève maintient son lieu de travail propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de politesse. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener les entretiens de manière posée, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu professionnel)**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière posée et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser dans sa pratique les apprentissages réalisés dans un centre de formation continue. (Compétence évaluée par le tuteur du centre de formation continue)**	L'élève participe de manière active et motivée aux formations. L'élève fait la preuve de ses compétences nouvellement acquises. L'élève fait la preuve de ses connaissances nouvellement acquises.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son stage. (Compétence évaluée par le tuteur en milieu scolaire)**	L'élève documente son stage selon les consignes. L'élève remet sa documentation dans les délais.	La documentation est soignée. Les consignes de documentation ont été respectées. La documentation est compréhensible et formulée dans un langage correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ETI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section Electro-Technologies - anglophone (fp) - Electro-Technologies**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève planifie et réalise les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service. L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTEtt (DEVDU1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Relais programmables (REPRO-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTEtt (DEVDU2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Photographie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie bzw. Lehrkraft mit Fachkenntnissen in digitaler Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT (DEVDU3-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU3-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Développer des pages internet (WWWEB1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWWEB1-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de sciences / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT (DEVDU4-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU4-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Technique audio 1 | LN (AUDIO1-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 1 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 11
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes de la transmission terrestre des signaux audio.**	L'élève distingue entre les méthodes de modulation AM et FM et décrit leurs avantages et désavantages. L'élève distingue les différentes bandes de fréquences en fonction des caractéristiques de propagation et de la taille de l'antenne. L'élève explique l'effet Doppler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composantes principales d'un studio de sonorisation.**	L'élève explique la structure d'un studio d'enregistrement à l'aide d'un schéma fonctionnel. L'élève connaît les fonctions élémentaires d'une table de mixage. L'élève distingue les câbles et connecteurs audio les plus courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents types de microphones et de haut-parleurs.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des différents microphones et nomme leurs domaines d'application. L'élève explique le principe de fonctionnement des différents haut-parleurs et nomme leurs domaines d'application. L'élève connaît les exigences relatives aux casques d'écoute et les conceptions qui en résultent.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE5-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique audio 2 | LN (AUDIO2-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 2 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la conception acoustique d'un studio d'enregistrement.**	L'élève connaît les méthodes d'insonorisation et d'isolation acoustique dans un studio d'enregistrement. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'un local technique. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'une cabine d'enregistrement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.**	L'élève connaît les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir la production d'une émission de radio.**	L'élève prépare une émission de radio en groupe. L'élève réalise l'enregistrement de l'émission et fait un post-traitement des données audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de documenter le fonctionnement d'une station de radio ou d'un studio d'enregistrement.**	L'élève se renseigne sur la station de radio/studio d'enregistrement à visiter et élabore un catalogue de questions. L'élève documente la visite dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE6-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1 : Courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 1 : Courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	- Laboratoire
8	4	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques simples, comme par exemple la tension, le courant et la résistance équivalente. L'élève monte des circuits électriques fermés simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, le commutateur, le conducteur et la charge. L'élève monte des circuits électriques en courant continu dans le respect des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués, conformément à leur affectation, et il les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis de grandeurs électriques dans des circuits électriques simples de manière autonome. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de deux résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en parallèle. L'élève contrôle les associations de résistances en série respectivement en parallèle par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente d'associations mixtes de résistances et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'une association mixte de résistances et il contrôle le résultat obtenu par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques de tensions représentées par un oscilloscope.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un oscilloscope cathodique. L'élève procède aux mesurages de tension de manière systématique avec l'oscilloscope dans le respect de l'énoncé indiqué. L'élève explique la manipulation d'un générateur de fonction. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte). L'élève détermine les valeurs caractéristiques d'un signal périodique indiqué (û, T, f). L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELP1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des raccordements électriques comme p.ex. des rallonges électriques, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève sélectionne les outils nécessaires L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés. L'élève distingue les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations électriques de base d'une maison d'habitation, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit un schéma de câblage sous forme de schémas développés et multifilaires. L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève observe les règles de sécurité pendant son travail d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et compétente. Les déchets sont éliminés correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de compléter un protocole de contrôle.**	L'élève se sert d'un protocole de contrôle donné et l'interprète correctement. L'élève se sert de termes professionnels en parlant avec l'enseignant Il travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques (ATMEP)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATMEP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes étapes de travail en vue de l'usinage de pièces mécaniques selon les règles de l'art.**	L'élève établit en coopération une documentation avec les étapes de travail requises (comme par exemple la sélection du matériel, l'application de la cotation ou le respect des consignes en matière de sécurité) pour l'usinage de pièces mécaniques. L'élève décrit les propriétés des matériaux et des équipements. L'élève respecte les consignes de travail et de sécurité. L'élève respecte les normes environnementales pour l'élimination des déchets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de se servir de documents techniques et de les gérer.**	L'élève sélectionne les matériaux et les outils requis pour les dessins techniques et il les utilise de manière adéquate. L'élève établit des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques représentés selon différentes méthodes de projections.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples, conformément à un modèle.**	L'élève effectue les travaux (entre autres le mesurage, le traçage, le perçage, le cintrage, le sciage et le limage) selon les règles de l'art. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève effectue les travaux dans le respect des délais indiqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et assume les responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève évalue le résultat de son travail et il constate des écarts éventuels. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de portes logiques de base et de les mettre en œuvre dans un circuit.**	L'élève distingue entre les signaux analogiques et les signaux numériques. L'élève décrit les portes logiques de base à l'aide des symboles, des tables de vérité, de la description de la fonction ainsi que de la fonction logique. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit en utilisant des circuits intégrés logiques. L'élève consulte des documentations techniques de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques simples à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes et de vérifier leur fonction.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes de base. L'élève transforme schématiquement des circuits composés de portes logiques de base en circuits logiques équivalents avec des portes NAND/NOR. L'élève réalise le circuit logique ou fait une simulation afin de contrôler l'équivalence des deux circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques simples axés sur la pratique dans des tables de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base. L'élève prévoit le nombre nécessaire de circuits intégrés en se référant à des fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la conversion de nombres naturels entre différents systèmes de numération et d'additionner des nombres binaires.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels positifs au sein de systèmes binaires, décimaux et hexadécimaux. L'élève convertit les nombres naturels en systèmes de numération de bases différentes. L'élève effectue des additions de nombres binaires positifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire simple dans un module logique programmable et de l'exécuter.**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes XOR et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire d'un circuit simple dans la syntaxe du module logique programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation (ELETE2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes d'énergie et de calculer la consommation d'énergie.**	Er charakterisiert Energiequellen hinsichtlich ihrer Praxisrelevanz zur elektrischen Energieerzeugung. Er begründet die Auswahl einer Energiequelle bezüglich ihres Einsatzgebietes. Der prinzipielle Aufbau des luxemburgischen Stromnetzes wird erläutert. Er führt praxisbezogene Berechnungen bezüglich Energieverbrauch und Energiekosten durch.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions ainsi que le fonctionnement des composants d'un bloc d'alimentation simple.**	L'élève subdivise le bloc d'alimentation en sous-circuits dont il décrit les fonctions. L'élève décrit le fonctionnement de base ainsi que les fonctions des composants du bloc d'alimentation (transformateur, diode, condensateur). L'élève décrit le moyen d'emmagasiner et de restituer de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève effectue des calculs de circuits de condensateurs en série et de circuits de condensateurs en parallèle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer de manière compétente la consommation d'énergie et la puissance électrique à l'aide d'un mesurage.**	L'élève détermine la consommation d'énergie de charges électriques par la mesure. L'élève effectue une mesure directe ainsi qu'une mesure indirecte de la puissance. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de câbler une alimentation linéaire et de la soumettre à un mesurage.**	L'élève dessine le circuit détaillé d'un bloc d'alimentation. L'élève sélectionne les composants du bloc d'alimentation conformément aux indications et il réalise le circuit. L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3 : Electromagnétisme (ELETE3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 3 : Electromagnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets des forces électromagnétiques et de l'induction électromagnétique,**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit l'impact de l'auto-induction ainsi que les circuits de protection requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des dispositifs de protection contre les surintensités et contre le courant de défaut, de les mettre en œuvre et de décrire leur fonctionnement.**	L'élève a conscience de la nécessité des dispositifs de protection pour les circuits électriques. L'élève décrit le fonctionnement des différents dispositifs de protection. L'élève sélectionne les dispositifs de protection appropriés en consultant des livres/tables de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits relais dans le respect des normes, de les réaliser, de les mettre en service et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'élève dessine des circuits relais dans le respect des normes, conformément à un énoncé. L'élève réalise le circuit relais et il le met en service. L'élève explique le fonctionnement d'un circuit relais donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électronique 1 : Alimentation électrique (ATETP1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électronique 1 : Alimentation électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de mettre en œuvre les travaux dans les règles de l'art.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils de manière appropriée.**	L'élève manipule les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève respecte les consignes de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève assemble un boîtier à partir de composants préfabriqués. L'élève réalise un circuit imprimé électrique fonctionnel. L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électrique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique. (ATELP2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Atelier
10	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations simples en utilisant les documents techniques dans le domaine de la distribution d'énergie domestique et des installations domestiques en général.**	L'élève réalise, sous guidance, les schémas électriques requis pour la distribution d'énergie et pour les différents circuits d'installation domestique. L'élève monte les différents équipements conformément à un plan d'installation donné. L'élève pose les canalisations électriques et il les raccorde aux équipements. L'élève effectue le câblage des installations conformément au plan. L'élève procède à l'étiquetage de l'ensemble des équipements et des conduites des installations. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques. L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser et d'effectuer les différentes étapes de la mise en service.**	L'élève se sert d'un protocole de mise en service donné. L'élève choisit les outils requis. L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève réalise des mesures sous tension dans le circuit de distribution d'énergie et fait des contrôles de sécurité appropriés. Il transcrit les résultats dans un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder et de les soumettre à un test de fonctionnement et de de compléter des protocoles de mesures.**	L'élève déduit les informations importantes de l'énoncé. L'élève détermine les dispositifs requis en fonction du problème posé. L'élève établit les schémas électriques requis (circuit de puissance, circuit de commande, plans des bornes) pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conduites électriques et il les raccorde selon les règles de l'art. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière soignée et appropriée. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 4: Tension alternative (ELETE4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: Tension alternative**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de caractériser des tensions et courants alternatifs sinusoïdaux ainsi que le comportement d'une résistance, d'un condensateur et d'une inductance soumis à une tension sinusoïdale.**	L'élève explique le principe de la génération d'une tension alternative dans les alternateurs. L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève détermine les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales, comme par exemple l'amplitude, la période et la fréquence. L'élève explique la notion de « valeur efficace » en comparant la puissance du courant continu à celle du courant alternatif. L'élève explique les notions de « réactance » et de « puissance réactive » dans des circuits à courant alternatif. L'élève effectue des calculs fondamentaux. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des circuits RL & RC soumis à une tension alternative à l'aide de calculs et de mesures.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève représente le courant et la tension d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les applications de circuits RLC comme, par exemple, les circuits oscillants ou la compensation d'énergie réactive.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RLC au moyen de diagrammes vectoriels. Ex1 : L'élève décrit les caractéristiques spécifiques d'un circuit oscillant Ex2 : L'élève détermine le condensateur requis pour compenser la puissance réactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Atelier électrique 3: Domotique (ATELP3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 3: Domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les documents techniques selon les normes.**	L'élève réalise la documentation utile sous supervision (telle que les plans d'installation, les schémas, les étapes de travail). L'élève classe tous les plans et autres documents dans un classeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une installation d'éclairage avec un bus de terrain.**	L'élève monte et identifie les équipements de manière professionnelle. Il effectue le câblage de manière professionnelle et il l'identifie selon le plan. L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève peut configurer et mettre en service de commandes d'entrainements électriques simples (telles que commande par impulsion, auto-maintien, circuit inverseur de sens de rotation).**	L'élève a monté l'équipement de manière professionnelle et selon le plan. Il effectue le câblage de manière professionnelle selon le plan L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève réalise une recherche d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs trouvées. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement social.**	L'élève effectue les travaux de manière responsable. L'élève est capable de travailler en équipe. L'élève montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des propositions de modifications et il en tient compte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé (ELETE5)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELETE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à courant continu à excitation séparée et de l'analyser à l'aide de mesures en laboratoire.**	L'élève décrit et explique le principe de fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève extrait les indications essentielles de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs électriques et mécaniques à partir de ces informations. L'élève décrit l'origine du couple utile et de la force électromotrice de l'induit. L'élève démontre l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par des résistances additionnelles. L'élève réalise des mesures en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé, d'effectuer des mesures ainsi que des calculs fondamentaux**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, des courants, des impédances). L'élève détermine les pertes fer et les pertes cuivre (Essai à vide et en court-circuit) d'un transformateur. L'élève détermine le courant de court-circuit permanent d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de courant triphasé, de représenter ses caractéristiques à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de mesurer et calculer la puissance d'un circuit triphasé.**	L'élève décrit la production de courant triphasé avec un générateur synchrone. L'élève représente les grandeurs triphasées à l'aide de chronogrammes et de vecteurs. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du courant triphasé et différencie grandeurs simples et composées. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer des tensions, des courants et des puissances en triphasé. L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact de différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève établit le circuit du courant de défaut et détermine la tension de contact. L'élève décrit le principe des mesures de protection dans un système TN	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement et le comportement d'un moteur asynchrone triphasé et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit l'origine du champ tournant ainsi que son évolution en fonction du temps. L'élève décrit la structure, le fonctionnement et le comportement du moteur asynchrone triphasé. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, la puissance, le rendement et le couple. L'élève décrit le fonctionnement des mesures de protection contre les surcharges du moteur asynchrone	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Atelier électrique 4 : Automate programmable (ATELP4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 4 : Automate programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'effectuer la mise en service d'une installation électrique de manière professionnelle et conformément à la norme.**	L'élève se réfère à des schémas électriques ainsi qu'à des documents techniques lors du câblage de l'installation. L'élève procède au câblage des différents équipements et il utilise les outils appropriés selon les règles de l'art. L'élève organise les différentes étapes de travail et il les note dans une fiche d'organisation donnée. L'élève respecte la suite des étapes de travail établie au cours du montage, de l'installation et de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de programmer et de mettre en service des systèmes simples à l'aide de contacteurs et d'automates programmables.**	L'élève extrait l'ensemble des informations requises pour le raccordement d'un automate programmable du mode d'emploi. L'élève complète le schéma de câblage d'un automate programmable. L'élève assure le câblage d'un automate programmable selon les règles de l'art. L'élève développe le programme correspondant à la commande dans le schéma par blocs fonctionnels (FUP), en tenant compte des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service d'un automate programmable. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour l'analyse des erreurs et il les utilise de manière professionnelle. Il complète les protocoles de mise en service dans un format prédéfini.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et de détecter des erreurs sur des appareils électriques.**	L'élève effectue son travail avec soin et conscience. L'élève effectue une détection systématique d'erreurs. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise selon les règles de l'art. L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles des autres élèves. L'élève s'exprime correctement en utilisant le vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, de décrire son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève décrit le fonctionnement à l'aide de diagrammes temporels. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM et d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève sait contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire (CAPTE)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAPTE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.33	1	- Salle spéciale
0.67		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de capteurs analogiques courants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.**	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.**	L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie (ATETP2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une installation de communication, en respectant les différentes normes et règles.**	Il réalise une installation de communication opérationnelle en respectant les objectifs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève assemble les composants correctement pour constituer des groupes de composants, respectivement des appareils. L'élève réalise les raccordements électriques selon les règles de l'art L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, d'effectuer une recherche systématique d'erreurs sur des appareils électriques en respectant les différentes normes et règles.**	L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure correctement. L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission (TRONI2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.33	1	- Salle spéciale
0.67	1	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes relatifs aux amplificateurs audio et d'analyser ces amplificateurs à l'aide de mesures.**	L'élève décrit les termes de la technique audio. L'élève dessine et dimensionne tous les composants d'un circuit amplificateur avec amplificateur opérationnel. L'élève décrit le fonctionnement d'un amplificateur symétrique. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres électroniques audio passifs élémentaires, il décrit leur fonctionnement, détermine les grandeurs caractéristiques et les analyse à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne des filtres électroniques audio passifs élémentaires. L'élève décrit leur fonctionnement et détermine leurs grandeurs caractéristiques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans le contexte des lignes de transmission électriques.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une ligne de transmission donnée. L'élève dessine le diagramme de niveau d'une ligne de transmission donnée. L'élève calcul des niveaux de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations (OFFIC)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**OFFIC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève réalise les présentations textuelles, comme par exemple l'espace interligne, l'alignement du texte, le choix de la police, les paragraphes ou les listes, conformément aux indications. L'élève complète les entêtes et pieds de pages avec les informations essentielles, comme par exemple le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève adapte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire au texte indiqué. L'élève insère les objets comme par exemple des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans le document conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et d'organiser, de réaliser et d'adapter des diagrammes.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de diagramme et leurs légendes d'une façon appropriée (par exemple les histogrammes, les diagrammes à secteurs ou les diagrammes à lignes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié.**	L'élève a appliqué la structure des différentes diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police, couleur). L'élève complète les diapositives avec des informations essentielles. L'élève ajuste la transition entre les différentes diapositives suivant les indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable (ATETP3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATETP3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques simples en respectant les différentes normes et règles.**	Il effectue un montage soigné et fonctionnel du circuit électronique. Il respecte les lignes directrices données pour la fabrication d'un circuit électronique. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler et de raccorder des composants électroniques pour constituer des équipements.**	L'élève procède à l'assemblage mécanique des composants réalisés avec des composants existants. L'élève établit les raccordements électriques de manière compétente. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, d'utiliser correctement des instruments de mesure dans des circuits électroniques.**	L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure selon les règles de l'art. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés. L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable (CIRLO3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement de mémoires binaires et de concevoir des applications simples.**	L'élève décrit la possibilité d'enregistrer des signaux avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, en se référant à des diagrammes séquentiels. L'élève distingue les différents types de commandes de mémoires binaires L'élève sélectionne la/les mémoire/s binaire/s appropriée/s pour un énoncé indiqué. L'élève sélectionne le type de commande avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, correspondant à un énoncé indiqué. L'élève développe le circuit correspondant à un énoncé indiqué. L'élève réalise des applications comprenant des bascules RS dans un module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec une fonction de relais à impulsion dans des modules logiques programmables.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit équivalent avec relais. L'élève réalise des applications avec un relais à impulsion dans un module logique programmable. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable (CIRLO4)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires binaires et d'analyser leur comportement dans le temps.**	L'élève utilise des mémoires binaires au cours de la réalisation de compteurs asynchrones. L'élève établit les chronogrammes du compteur réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec des fonctions compteurs dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications avec une fonction compteurs dans un module logique programmable. L'élève utilise des mémentos, des générateurs d'impulsions et des textes de messages. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes avec comportement temporel dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications pour la saisie du temps (heures de fonctionnement) dans des modules logiques programmables. L'élève réalise des programmes de commandes avec comportement temporel (instants de commutation) dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer et de manipuler des commandes en tenant compte de la sécurité des personnes, des machines et des installations.**	L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève respecte les règles de sécurité élémentaires d'une procédure de commande. L'élève effectue correctement l'implémentation d'un circuit d'arrêt d'urgence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir des signaux analogiques dans des modules logiques programmables et de les évaluer.**	L'élève réalise des applications pour la saisie et pour le traitement de signaux analogiques dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Réseaux numériques 1: Réseaux informatiques personnels (RESNU1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Réseaux numériques 1: Réseaux informatiques personnels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RESNU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique.**	L'élève représente un réseau informatique domestique conformément aux indications.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements d'un réseau informatique domestique.**	L'élève décrit les fondements.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer et de documenter des configurations simples de composants réseau.**	Il effectue des configurations simples des composants du réseau. Il documente les configurations.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'activer des partages sur le réseau pour des groupes de travail.**	L'élève active le partage d'un dossier sur le réseau.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - PC Technologie: Assemblage et configuration d'un PC (PCTEC)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**PC Technologie: Assemblage et configuration d'un PC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PCTEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de convertir entre les préfixes de la quantité d'information, de convertir entre différent systèmes de numérotation et d'interpréter des codes pour représenter des caractères.**	L'élève interprète et convertit les quantités d'information. L'élève convertit la représentation de nombres entre décimale, binaire et hexadécimale. L'élève interprète les codes ASCII et Unicode.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des composantes d'un PC.**	L'élève décrit le fonctionnement des composantes d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer les composantes d'un PC.**	L'élève choisit un processeur compatible avec la carte mère. L'élève installe le processeur et les barrettes mémoires. L'élève fait les configurations nécessaires dans le BIOS. L'élève choisit à base de ses caractéristiques un disque dur approprié et l'installe dans le PC. L'élève choisit à base de leurs caractéristiques une carte graphique et un écran. L'élève installe la carte graphique, connecte l'écran et met le PC en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Circuits logiques 5: Additionneur, soustracteur, régistre à décalage, multi- et démultiplexeur (CIRLO5)

Formation

Code: **EC** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage industriel**

Section / Métier / Profession: **Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module: **Circuits logiques 5: Additionneur, soustracteur, régistre à décalage, multi- et démultiplexeur**

Module complémentaire

Numéro du module: **3**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Code du module: **CIRLO5**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 5

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 11

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes du fonctionnement de circuits de calcul simples.**	L'élève développe le circuit du demi-additionneur et du demi-soustracteur. L'élève monte des circuits de calcul, par exemple des demi-additionneurs, des additionneurs complets, des demi-soustracteurs et des soustracteurs complets, et il les met en service. L'élève représente des nombres binaires négatifs à l'aide du complément à deux. L'élève dessine le diagramme de circuit de l'unité d'addition/soustraction à 4 bits. L'élève explique les principes du fonctionnement de l'unité d'addition-soustraction à 4 bits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de modifier la largeur binaire de données numériques lors de l'entrée et de la sortie en fonction des indications.**	L'élève explique les principes du fonctionnement d'un registre à décalage. L'élève développe le circuit d'un registre à décalage pour une entrée série et une sortie parallèle et il le met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de de développer des circuits de sélection avec des composants numériques.**	L'élève explique le fonctionnement de multiplexeurs et de démultiplexeurs. L'élève développe des circuits de sélection, par exemple 4 x 1 bit vers 1 x 1 bit, 1 x 2 bits vers 4 x 2 bits, il monte les circuits et il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'expériences et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Télécommunication 1: Techniques de télécommunication (TELCO1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Télécommunication 1: Techniques de télécommunication**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire la différence entre les différents types de centrales d'alarme et détecteurs ainsi que leur mode de branchement.**	L'élève nomme et fait la différence entre les différents types de centrales d'alarme et détecteurs ainsi que leur mode de branchement. L'élève dessine le schéma de principe d'un système de signalisation d'alarme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des différents types de conducteurs électriques ainsi que les méthodes de mesure servant à localiser des défauts de câbles.**	L'élève distingue les conducteurs électriques symétriques des conducteurs asymétriques. L'élève dessine le schéma électrique équivalent d'un conducteur électrique. L'élève décrit l'application du pont de Wheatstone pour localiser les défauts des câbles. L'élève connaît le terme impédance caractéristique de la ligne de transmission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les paramètres servant à déterminer la qualité d'une ligne de transmission.**	L'élève décrit les paramètres servant à déterminer la qualité d'une ligne de transmission, par exemple l'atténuation, la largeur de bande, la durée d'exploitation, les dérangements ainsi que les distorsions linéaires et non linéaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de dessiner le diagramme de niveau d'une ligne de transmission.**	L'élève connaît les formules et il les applique. L'élève dessine un diagramme de niveau. L'élève évalue un diagramme de niveau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des différents types de fibres optiques.**	L'élève décrit le principe de la transmission optique. L'élève désigne les différents types de fibres et il désigne leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la formation d'un signal PCM.**	L'élève décrit les différentes étapes de la formation d'un signal PCM. L'élève applique les formules. L'élève applique le théorème d'échantillonnage à un signal vocal analogique. L'élève distingue la quantification linéaire et la quantification non linéaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différences entre les différents procédés de multiplexage.**	L'élève distingue les procédés de multiplexage simplex, duplex et semi-duplex. L'élève désigne leurs domaines d'affectation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Techniques radio: Techniques AM et FM (RADIO)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Techniques radio: Techniques AM et FM**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RADIO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'émission et la réception d'ondes électromagnétiques ainsi que les spectres de signaux simples.**	L'élève décrit l'émission ainsi que la réception d'ondes électromagnétiques. L'élève décrit les spectres de signaux simples.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la nécessité ainsi que les formes fondamentales de la modulation et de la démodulation et de déterminer les grandeurs caractéristiques d'un signal AM.**	L'élève explique la nécessité des types de modulation et de démodulation fondamentaux. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'un signal AM dans la zone horaire et dans la zone de fréquence.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne. L'élève rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs caractéristiques d'un signal FM, de décrire le fonctionnement d'un récepteur radio stéréo FM et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'un signal FM dans domaine temporel et dans le domaine spectral. L'élève explique le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne. L'élève rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la numérisation et la compression de signaux audio.**	L'élève explique le fonctionnement de la numérisation et de la compression de signaux audio.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Atelier communication 1: Systèmes de surveillance et de signalisation (ATCOM1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Atelier communication 1: Systèmes de surveillance et de signalisation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATCOM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système de surveillance, de le mettre en service, d'isoler les défauts de manière systématique.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système de surveillance KNX, de le mettre en service, d'isoler les défauts de manière systématique et de les corriger.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand et en français.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Réseaux numériques 2: Composants d'un réseau local (RESNU2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Réseaux numériques 2: Composants d'un réseau local**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RESNU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la requête d'un client auprès d'un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI.**	L'élève décrit le principe de la formation de paquet et de l'imbrication. L'élève décrit les rôles des différentes couches. L'élève sait attribuer les protocoles et composants du réseau aux différentes couches.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la différence entre différentes adresses IPv4.**	L'élève sait faire la différence entre une adresse IPv4 public et une adresse IPv4 privée. L'élève sait faire la différence entre une adresse IPv4 du même réseau informatique et d'un réseau externe. L'élève sait convertir une adresse IPv4 donnée de la forme décimale en forme binaire. L'élève sait convertir une adresse IPv4 donnée de la forme binaire en forme décimale.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - PC Systèmes d'exploitation: Installation et configuration de systèmes d'exploitation PC (PCSYS)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**PC Systèmes d'exploitation: Installation et configuration de systèmes d'exploitation PC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PCSYS**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les interfaces internes et externes actuels d'un PC.**	L'élève décrit les fonctions des bus de données, d'adresses et de contrôle. L'élève décrit les interfaces internes et externes actuels. L'élève installe des cartes d'extension.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation Windows sur un PC et de le configurer.**	L'élève installe le système d'exploitation et contrôle que tous les pilotes sont installés. L'élève fait des mises à jour. L'élève installe une imprimante réseau en utilisant un port IP. L'élève configure les utilisateurs, les groupes, les droits d'accès et les imprimantes réseau. L'élève crée un fichier image d'un système configuré et le copie sur un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation virtuel sur un PC Windows.**	L'élève installe un logiciel de virtualisation et un système d'exploitation supplémentaire sur un PC Windows.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer un système d'exploitation Linux sur un système embarqué.**	L'élève installe le système d'exploitation et vérifie que tous les pilotes sont installés. L'élève fait des mises à jour. L'élève installe une imprimante réseau en utilisant un port IP. L'élève configure les utilisateurs, les groupes, les droits d'accès et les imprimantes réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Microcontrôleur: Programmation d'un microcontrôleur (MICRO)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Microcontrôleur: Programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MICRO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le principe de fonctionnement d'un système de microcontrôleur.**	L'élève décrit la structure et le principe de fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève applique des commandes séquentielles de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de programmation structurés sur un système de microcontrôleur dans un langage à haut niveau et de corriger des codes erronés en effectuant une détection d'erreurs systématique.**	L'élève documente les programmes (énoncé, organigramme et code de programme). L'élève établit des programmes fonctionnels simples dans le logiciel BASCOM.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet de programmation simple sur un système de microcontrôleur dans un langage de haut niveau.**	L'élève accomplit la mission de travail en appliquant le principe de l'action complète dans le logiciel BASCOM.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Télécommunication 2: Techniques de télécommunication (TELCO2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Télécommunication 2: Techniques de télécommunication**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les techniques de modulation.**	L'élève décrit les principes des techniques de modulation. L'élève applique les formules pour déterminer le débit binaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire un raccordement ISDN de base.**	L'élève dessine le diagramme en bloc du raccordement ISDN de base. L'élève décrit les services et caractéristiques d'un raccordement EURO ISDN. L'élève désigne les vitesses de transmission ainsi que les codes de transmission des différentes interfaces dans le raccordement de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la technique DSL.**	L'élève dessine le diagramme en bloc d'un raccordement DSL de base. L'élève décrit les différents composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement et la structure d'un réseau GSM.**	L'élève dessine le schéma-bloc d'un réseau GSM. L'élève dessine les bandes de fréquences GSM900 dans un diagramme temporel de fréquence. (TDMA/FDMA).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base d'une transmission par faisceaux hertziens.**	L'élève dessine le schéma de base d'une transmission par faisceaux hertziens. L'élève désigne les propriétés d'une transmission par faisceaux hertziens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une transmission par satellite.**	L'élève décrit le principe d'une transmission par satellite. L'élève emploie les termes techniques "footprint", "fréquences", "uplink " et "downlink".	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Digital Audio Video: Alimentation à découpage, signal audio, vidéo et DVB (DIGAV)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Digital Audio Video: Alimentation à découpage, signal audio, vidéo et DVB**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**DIGAV**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base d'alimentations à découpage et d'établir des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement de base de d'alimentations à découpage. L'élève établit des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la numérisation et la compression de signaux vidéo.**	L'élève explique le fonctionnement de la numérisation et de la compression de signaux vidéo.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB et d'établir des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB-S et DVB-C. L'élève établit des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter un bref exposé à propos d'un sujet professionnel.**	L'élève présente un bref exposé à propos d'un sujet professionnel.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier communication 2: Systèmes de communication (ATCOM2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Atelier communication 2: Systèmes de communication**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATCOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter, de raccorder et de mettre en service un système d'antenne de manière autonome.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter, de raccorder et de mettre en service un système téléphonique de manière autonome.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter, de raccorder et de mettre en service un réseau de manière autonome.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand et en français.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève opte de manière autonome pour les principaux outils de recherche servant à l'accomplissement de sa tâche. L'élève sélectionne les informations concernant le projet et, le cas échéant, les regroupe selon les différentes alternatives proposées. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler les informations.	L'élève a convenablement compris la mission. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière appropriée et dans les délais indiqués. L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de travail de manière autonome et il les note par écrit. La planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et met en place tout le matériel et les matériaux nécessaires. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète. Le plan était concerté et il a été accepté. Le plan n'accusait pas d'erreur non corrigée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions pour faire des choix entre plusieurs alternatives.**	L'élève propose d'autres options de solution. L'élève justifie l'option qu'il a sélectionnée.	L'élève représente les autres options de solution d'une manière claire et transparente. L'élève a opté pour une solution permettant de lancer la réalisation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet en suivant les étapes planifiées.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a mis en œuvre la planification. L'élève a accompli les tâches d'une manière appropriée, soignée et efficace. L'élève a comparé les résultats obtenus aux résultats recherchés (boucles feedback). Les processus de coordination requis ont été accomplis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la réalisation du projet par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a comparé l'état des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des corrections requises et il a initié les modifications. L'élève a achevé le travail, il a transmis le résultat, il l'a intégré, etc.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée. L'évaluation de la méthode était claire, compréhensible et pertinente. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable	L'élève a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde“. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Relais programmables (REPRO-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Audiovisuel - Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Audiovisuel - Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur / Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réalisation d'un projet professionnel | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Développer des pages internet (WWWEB1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWWEB1-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant - Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Technique audio 1 | LN (AUDIO1-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 1 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes de la transmission terrestre des signaux audio.**	L'élève distingue entre les méthodes de modulation AM et FM et décrit leurs avantages et désavantages. L'élève distingue les différentes bandes de fréquences en fonction des caractéristiques de propagation et de la taille de l'antenne. L'élève explique l'effet Doppler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composantes principales d'un studio de sonorisation.**	L'élève explique la structure d'un studio d'enregistrement à l'aide d'un schéma fonctionnel. L'élève connaît les fonctions élémentaires d'une table de mixage. L'élève distingue les câbles et connecteurs audio les plus courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents types de microphones et de haut-parleurs.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des différents microphones et nomme leurs domaines d'application. L'élève explique le principe de fonctionnement des différents haut-parleurs et nomme leurs domaines d'application. L'élève connaît les exigences relatives aux casques d'écoute et les conceptions qui en résultent.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique audio 2 | LN (AUDIO2-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 2 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la conception acoustique d'un studio d'enregistrement.**	L'élève connaît les méthodes d'insonorisation et d'isolation acoustique dans un studio d'enregistrement. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'un local technique. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'une cabine d'enregistrement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.**	L'élève connaît les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir la production d'une émission de radio.**	L'élève prépare une émission de radio en groupe. L'élève réalise l'enregistrement de l'émission et fait un post-traitement des données audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de documenter le fonctionnement d'une station de radio ou d'un studio d'enregistrement.**	L'élève se renseigne sur la station de radio/studio d'enregistrement à visiter et élabore un catalogue de questions. L'élève documente la visite dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1 : Courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 1 : Courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		- Laboratoire
8		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques simples, comme par exemple la tension, le courant et la résistance équivalente. L'élève monte des circuits électriques fermés simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, le commutateur, le conducteur et la charge. L'élève monte des circuits électriques en courant continu dans le respect des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués, conformément à leur affectation, et il les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis de grandeurs électriques dans des circuits électriques simples de manière autonome. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de deux résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en parallèle. L'élève contrôle les associations de résistances en série respectivement en parallèle par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente d'associations mixtes de résistances et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'une association mixte de résistances et il contrôle le résultat obtenu par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques de tensions représentées par un oscilloscope.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un oscilloscope cathodique. L'élève procède aux mesurages de tension de manière systématique avec l'oscilloscope dans le respect de l'énoncé indiqué. L'élève explique la manipulation d'un générateur de fonction. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte). L'élève détermine les valeurs caractéristiques d'un signal périodique indiqué (û, T, f). L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELP1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des raccordements électriques comme p.ex. des rallonges électriques, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève sélectionne les outils nécessaires L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés. L'élève distingue les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations électriques de base d'une maison d'habitation, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit un schéma de câblage sous forme de schémas développés et multifilaires. L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève observe les règles de sécurité pendant son travail d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et compétente. Les déchets sont éliminés correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de compléter un protocole de contrôle.**	L'élève se sert d'un protocole de contrôle donné et l'interprète correctement. L'élève se sert de termes professionnels en parlant avec l'enseignant Il travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques (ATMEP)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATMEP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes étapes de travail en vue de l'usinage de pièces mécaniques selon les règles de l'art.**	L'élève établit en coopération une documentation avec les étapes de travail requises (comme par exemple la sélection du matériel, l'application de la cotation ou le respect des consignes en matière de sécurité) pour l'usinage de pièces mécaniques. L'élève décrit les propriétés des matériaux et des équipements. L'élève respecte les consignes de travail et de sécurité. L'élève respecte les normes environnementales pour l'élimination des déchets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de se servir de documents techniques et de les gérer.**	L'élève sélectionne les matériaux et les outils requis pour les dessins techniques et il les utilise de manière adéquate. L'élève établit des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques représentés selon différentes méthodes de projections.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples, conformément à un modèle.**	L'élève effectue les travaux (entre autres le mesurage, le traçage, le perçage, le cintrage, le sciage et le limage) selon les règles de l'art. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève effectue les travaux dans le respect des délais indiqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et assume les responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève évalue le résultat de son travail et il constate des écarts éventuels. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de portes logiques de base et de les mettre en œuvre dans un circuit.**	L'élève distingue entre les signaux analogiques et les signaux numériques. L'élève décrit les portes logiques de base à l'aide des symboles, des tables de vérité, de la description de la fonction ainsi que de la fonction logique. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit en utilisant des circuits intégrés logiques. L'élève consulte des documentations techniques de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques simples à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes et de vérifier leur fonction.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes de base. L'élève transforme schématiquement des circuits composés de portes logiques de base en circuits logiques équivalents avec des portes NAND/NOR. L'élève réalise le circuit logique ou fait une simulation afin de contrôler l'équivalence des deux circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques simples axés sur la pratique dans des tables de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base. L'élève prévoit le nombre nécessaire de circuits intégrés en se référant à des fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la conversion de nombres naturels entre différents systèmes de numération et d'additionner des nombres binaires.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels positifs au sein de systèmes binaires, décimaux et hexadécimaux. L'élève convertit les nombres naturels en systèmes de numération de bases différentes. L'élève effectue des additions de nombres binaires positifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire simple dans un module logique programmable et de l'exécuter.**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes XOR et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire d'un circuit simple dans la syntaxe du module logique programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation (ELETE2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes d'énergie et de calculer la consommation d'énergie.**	Er charakterisiert Energiequellen hinsichtlich ihrer Praxisrelevanz zur elektrischen Energieerzeugung. Er begründet die Auswahl einer Energiequelle bezüglich ihres Einsatzgebietes. Der prinzipielle Aufbau des luxemburgischen Stromnetzes wird erläutert. Er führt praxisbezogene Berechnungen bezüglich Energieverbrauch und Energiekosten durch.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions ainsi que le fonctionnement des composants d'un bloc d'alimentation simple.**	L'élève subdivise le bloc d'alimentation en sous-circuits dont il décrit les fonctions. L'élève décrit le fonctionnement de base ainsi que les fonctions des composants du bloc d'alimentation (transformateur, diode, condensateur). L'élève décrit le moyen d'emmagasiner et de restituer de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève effectue des calculs de circuits de condensateurs en série et de circuits de condensateurs en parallèle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer de manière compétente la consommation d'énergie et la puissance électrique à l'aide d'un mesurage.**	L'élève détermine la consommation d'énergie de charges électriques par la mesure. L'élève effectue une mesure directe ainsi qu'une mesure indirecte de la puissance. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de câbler une alimentation linéaire et de la soumettre à un mesurage.**	L'élève dessine le circuit détaillé d'un bloc d'alimentation. L'élève sélectionne les composants du bloc d'alimentation conformément aux indications et il réalise le circuit. L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3 : Electromagnétisme (ELETE3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 3 : Electromagnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets des forces électromagnétiques et de l'induction électromagnétique,**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit l'impact de l'auto-induction ainsi que les circuits de protection requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des dispositifs de protection contre les surintensités et contre le courant de défaut, de les mettre en œuvre et de décrire leur fonctionnement.**	L'élève a conscience de la nécessité des dispositifs de protection pour les circuits électriques. L'élève décrit le fonctionnement des différents dispositifs de protection. L'élève sélectionne les dispositifs de protection appropriés en consultant des livres/tables de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits relais dans le respect des normes, de les réaliser, de les mettre en service et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'élève dessine des circuits relais dans le respect des normes, conformément à un énoncé. L'élève réalise le circuit relais et il le met en service. L'élève explique le fonctionnement d'un circuit relais donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électronique 1 : Alimentation électrique (ATETP1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électronique 1 : Alimentation électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de mettre en œuvre les travaux dans les règles de l'art.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils de manière appropriée.**	L'élève manipule les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève respecte les consignes de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève assemble un boîtier à partir de composants préfabriqués. L'élève réalise un circuit imprimé électrique fonctionnel. L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électrique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique. (ATELP2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10		- Atelier
10		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations simples en utilisant les documents techniques dans le domaine de la distribution d'énergie domestique et des installations domestiques en général.**	L'élève réalise, sous guidance, les schémas électriques requis pour la distribution d'énergie et pour les différents circuits d'installation domestique. L'élève monte les différents équipements conformément à un plan d'installation donné. L'élève pose les canalisations électriques et il les raccorde aux équipements. L'élève effectue le câblage des installations conformément au plan. L'élève procède à l'étiquetage de l'ensemble des équipements et des conduites des installations. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques. L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser et d'effectuer les différentes étapes de la mise en service.**	L'élève se sert d'un protocole de mise en service donné. L'élève choisit les outils requis. L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève réalise des mesures sous tension dans le circuit de distribution d'énergie et fait des contrôles de sécurité appropriés. Il transcrit les résultats dans un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder et de les soumettre à un test de fonctionnement et de de compléter des protocoles de mesures.**	L'élève déduit les informations importantes de l'énoncé. L'élève détermine les dispositifs requis en fonction du problème posé. L'élève établit les schémas électriques requis (circuit de puissance, circuit de commande, plans des bornes) pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conduites électriques et il les raccorde selon les règles de l'art. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière soignée et appropriée. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 4: Tension alternative (ELETE4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: Tension alternative**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
6		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de caractériser des tensions et courants alternatifs sinusoïdaux ainsi que le comportement d'une résistance, d'un condensateur et d'une inductance soumis à une tension sinusoïdale.**	L'élève explique le principe de la génération d'une tension alternative dans les alternateurs. L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève détermine les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales, comme par exemple l'amplitude, la période et la fréquence. L'élève explique la notion de « valeur efficace » en comparant la puissance du courant continu à celle du courant alternatif. L'élève explique les notions de « réactance » et de « puissance réactive » dans des circuits à courant alternatif. L'élève effectue des calculs fondamentaux. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des circuits RL & RC soumis à une tension alternative à l'aide de calculs et de mesures.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève représente le courant et la tension d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les applications de circuits RLC comme, par exemple, les circuits oscillants ou la compensation d'énergie réactive.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RLC au moyen de diagrammes vectoriels. Ex1 : L'élève décrit les caractéristiques spécifiques d'un circuit oscillant Ex2 : L'élève détermine le condensateur requis pour compenser la puissance réactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Atelier électrique 3: Domotique (ATELP3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 3: Domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les documents techniques selon les normes.**	L'élève réalise la documentation utile sous supervision (telle que les plans d'installation, les schémas, les étapes de travail). L'élève classe tous les plans et autres documents dans un classeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une installation d'éclairage avec un bus de terrain.**	L'élève monte et identifie les équipements de manière professionnelle. Il effectue le câblage de manière professionnelle et il l'identifie selon le plan. L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève peut configurer et mettre en service de commandes d'entrainements électriques simples (telles que commande par impulsion, auto-maintien, circuit inverseur de sens de rotation).**	L'élève a monté l'équipement de manière professionnelle et selon le plan. Il effectue le câblage de manière professionnelle selon le plan L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève réalise une recherche d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs trouvées. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement social.**	L'élève effectue les travaux de manière responsable. L'élève est capable de travailler en équipe. L'élève montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des propositions de modifications et il en tient compte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé (ELETE5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELETE5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
6		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à courant continu à excitation séparée et de l'analyser à l'aide de mesures en laboratoire.**	L'élève décrit et explique le principe de fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève extrait les indications essentielles de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs électriques et mécaniques à partir de ces informations. L'élève décrit l'origine du couple utile et de la force électromotrice de l'induit. L'élève démontre l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par des résistances additionnelles. L'élève réalise des mesures en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé, d'effectuer des mesures ainsi que des calculs fondamentaux**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, des courants, des impédances). L'élève détermine les pertes fer et les pertes cuivre (Essai à vide et en court-circuit) d'un transformateur. L'élève détermine le courant de court-circuit permanent d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de courant triphasé, de représenter ses caractéristiques à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de mesurer et calculer la puissance d'un circuit triphasé.**	L'élève décrit la production de courant triphasé avec un générateur synchrone. L'élève représente les grandeurs triphasées à l'aide de chronogrammes et de vecteurs. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du courant triphasé et différencie grandeurs simples et composées. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer des tensions, des courants et des puissances en triphasé. L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact de différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève établit le circuit du courant de défaut et détermine la tension de contact. L'élève décrit le principe des mesures de protection dans un système TN	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement et le comportement d'un moteur asynchrone triphasé et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit l'origine du champ tournant ainsi que son évolution en fonction du temps. L'élève décrit la structure, le fonctionnement et le comportement du moteur asynchrone triphasé. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, la puissance, le rendement et le couple. L'élève décrit le fonctionnement des mesures de protection contre les surcharges du moteur asynchrone	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Atelier électrique 4 : Automate programmable (ATELP4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 4 : Automate programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'effectuer la mise en service d'une installation électrique de manière professionnelle et conformément à la norme.**	L'élève se réfère à des schémas électriques ainsi qu'à des documents techniques lors du câblage de l'installation. L'élève procède au câblage des différents équipements et il utilise les outils appropriés selon les règles de l'art. L'élève organise les différentes étapes de travail et il les note dans une fiche d'organisation donnée. L'élève respecte la suite des étapes de travail établie au cours du montage, de l'installation et de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de programmer et de mettre en service des systèmes simples à l'aide de contacteurs et d'automates programmables.**	L'élève extrait l'ensemble des informations requises pour le raccordement d'un automate programmable du mode d'emploi. L'élève complète le schéma de câblage d'un automate programmable. L'élève assure le câblage d'un automate programmable selon les règles de l'art. L'élève développe le programme correspondant à la commande dans le schéma par blocs fonctionnels (FUP), en tenant compte des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service d'un automate programmable. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour l'analyse des erreurs et il les utilise de manière professionnelle. Il complète les protocoles de mise en service dans un format prédéfini.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et de détecter des erreurs sur des appareils électriques.**	L'élève effectue son travail avec soin et conscience. L'élève effectue une détection systématique d'erreurs. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise selon les règles de l'art. L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles des autres élèves. L'élève s'exprime correctement en utilisant le vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, de décrire son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève décrit le fonctionnement à l'aide de diagrammes temporels. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM et d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève sait contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire (CAPTE)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAPTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de capteurs analogiques courants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.**	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.**	L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie (ATETP2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une installation de communication, en respectant les différentes normes et règles.**	Il réalise une installation de communication opérationnelle en respectant les objectifs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève assemble les composants correctement pour constituer des groupes de composants, respectivement des appareils. L'élève réalise les raccordements électriques selon les règles de l'art L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, d'effectuer une recherche systématique d'erreurs sur des appareils électriques en respectant les différentes normes et règles.**	L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure correctement. L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission (TRONI2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes relatifs aux amplificateurs audio et d'analyser ces amplificateurs à l'aide de mesures.**	L'élève décrit les termes de la technique audio. L'élève dessine et dimensionne tous les composants d'un circuit amplificateur avec amplificateur opérationnel. L'élève décrit le fonctionnement d'un amplificateur symétrique. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres électroniques audio passifs élémentaires, il décrit leur fonctionnement, détermine les grandeurs caractéristiques et les analyse à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne des filtres électroniques audio passifs élémentaires. L'élève décrit leur fonctionnement et détermine leurs grandeurs caractéristiques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans le contexte des lignes de transmission électriques.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une ligne de transmission donnée. L'élève dessine le diagramme de niveau d'une ligne de transmission donnée. L'élève calcul des niveaux de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations (OFFIC)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**OFFIC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève réalise les présentations textuelles, comme par exemple l'espace interligne, l'alignement du texte, le choix de la police, les paragraphes ou les listes, conformément aux indications. L'élève complète les entêtes et pieds de pages avec les informations essentielles, comme par exemple le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève adapte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire au texte indiqué. L'élève insère les objets comme par exemple des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans le document conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et d'organiser, de réaliser et d'adapter des diagrammes.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de diagramme et leurs légendes d'une façon appropriée (par exemple les histogrammes, les diagrammes à secteurs ou les diagrammes à lignes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié.**	L'élève a appliqué la structure des différentes diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police, couleur). L'élève complète les diapositives avec des informations essentielles. L'élève ajuste la transition entre les différentes diapositives suivant les indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable (ATETP3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATETP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques simples en respectant les différentes normes et règles.**	Il effectue un montage soigné et fonctionnel du circuit électronique. Il respecte les lignes directrices données pour la fabrication d'un circuit électronique. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler et de raccorder des composants électroniques pour constituer des équipements.**	L'élève procède à l'assemblage mécanique des composants réalisés avec des composants existants. L'élève établit les raccordements électriques de manière compétente. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, d'utiliser correctement des instruments de mesure dans des circuits électroniques.**	L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure selon les règles de l'art. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés. L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable (CIRLO3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement de mémoires binaires et de concevoir des applications simples.**	L'élève décrit la possibilité d'enregistrer des signaux avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, en se référant à des diagrammes séquentiels. L'élève distingue les différents types de commandes de mémoires binaires L'élève sélectionne la/les mémoire/s binaire/s appropriée/s pour un énoncé indiqué. L'élève sélectionne le type de commande avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, correspondant à un énoncé indiqué. L'élève développe le circuit correspondant à un énoncé indiqué. L'élève réalise des applications comprenant des bascules RS dans un module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec une fonction de relais à impulsion dans des modules logiques programmables.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit équivalent avec relais. L'élève réalise des applications avec un relais à impulsion dans un module logique programmable. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable (CIRLO4)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires binaires et d'analyser leur comportement dans le temps.**	L'élève utilise des mémoires binaires au cours de la réalisation de compteurs asynchrones. L'élève établit les chronogrammes du compteur réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec des fonctions compteurs dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications avec une fonction compteurs dans un module logique programmable. L'élève utilise des mémentos, des générateurs d'impulsions et des textes de messages. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes avec comportement temporel dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications pour la saisie du temps (heures de fonctionnement) dans des modules logiques programmables. L'élève réalise des programmes de commandes avec comportement temporel (instants de commutation) dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer et de manipuler des commandes en tenant compte de la sécurité des personnes, des machines et des installations.**	L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève respecte les règles de sécurité élémentaires d'une procédure de commande. L'élève effectue correctement l'implémentation d'un circuit d'arrêt d'urgence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir des signaux analogiques dans des modules logiques programmables et de les évaluer.**	L'élève réalise des applications pour la saisie et pour le traitement de signaux analogiques dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Réseaux numériques 1: Réseaux informatiques personnels (RESNU1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Réseaux numériques 1: Réseaux informatiques personnels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RESNU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire, de comprendre et de dessiner la représentation schématique d'un réseau informatique domestique.**	L'élève représente un réseau informatique domestique conformément aux indications.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements d'un réseau informatique domestique.**	L'élève décrit les fondements.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer et de documenter des configurations simples de composants réseau.**	Il effectue des configurations simples des composants du réseau. Il documente les configurations.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'activer des partages sur le réseau pour des groupes de travail.**	L'élève active le partage d'un dossier sur le réseau.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - PC Technologie: Assemblage et configuration d'un PC (PCTEC)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**PC Technologie: Assemblage et configuration d'un PC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PCTEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de convertir entre les préfixes de la quantité d'information, de convertir entre différent systèmes de numérotation et d'interpréter des codes pour représenter des caractères.**	L'élève interprète et convertit les quantités d'information. L'élève convertit la représentation de nombres entre décimale, binaire et hexadécimale. L'élève interprète les codes ASCII et Unicode.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement des composantes d'un PC.**	L'élève décrit le fonctionnement des composantes d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer les composantes d'un PC.**	L'élève choisit un processeur compatible avec la carte mère. L'élève installe le processeur et les barrettes mémoires. L'élève fait les configurations nécessaires dans le BIOS. L'élève choisit à base de ses caractéristiques un disque dur approprié et l'installe dans le PC. L'élève choisit à base de leurs caractéristiques une carte graphique et un écran. L'élève installe la carte graphique, connecte l'écran et met le PC en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Circuits logiques 5: Additionneur, soustracteur, régistre à décalage, multi- et démultiplexeur (CIRLO5)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Circuits logiques 5: Additionneur, soustracteur, régistre à décalage, multi- et démultiplexeur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**CIRLO5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes du fonctionnement de circuits de calcul simples.**	L'élève développe le circuit du demi-additionneur et du demi-soustracteur. L'élève monte des circuits de calcul, par exemple des demi-additionneurs, des additionneurs complets, des demi-soustracteurs et des soustracteurs complets, et il les met en service. L'élève représente des nombres binaires négatifs à l'aide du complément à deux. L'élève dessine le diagramme de circuit de l'unité d'addition/soustraction à 4 bits. L'élève explique les principes du fonctionnement de l'unité d'addition-soustraction à 4 bits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de modifier la largeur binaire de données numériques lors de l'entrée et de la sortie en fonction des indications.**	L'élève explique les principes du fonctionnement d'un registre à décalage. L'élève développe le circuit d'un registre à décalage pour une entrée série et une sortie parallèle et il le met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de de développer des circuits de sélection avec des composants numériques.**	L'élève explique le fonctionnement de multiplexeurs et de démultiplexeurs. L'élève développe des circuits de sélection, par exemple 4 x 1 bit vers 1 x 1 bit, 1 x 2 bits vers 4 x 2 bits, il monte les circuits et il les met en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'expériences et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Télécommunication 1: Techniques de télécommunication (TELCO1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Télécommunication 1: Techniques de télécommunication**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire la différence entre les différents types de centrales d'alarme et détecteurs ainsi que leur mode de branchement.**	L'élève nomme et fait la différence entre les différents types de centrales d'alarme et détecteurs ainsi que leur mode de branchement. L'élève dessine le schéma de principe d'un système de signalisation d'alarme.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des différents types de conducteurs électriques ainsi que les méthodes de mesure servant à localiser des défauts de câbles.**	L'élève distingue les conducteurs électriques symétriques des conducteurs asymétriques. L'élève dessine le schéma électrique équivalent d'un conducteur électrique. L'élève décrit l'application du pont de Wheatstone pour localiser les défauts des câbles. L'élève connaît le terme impédance caractéristique de la ligne de transmission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les paramètres servant à déterminer la qualité d'une ligne de transmission.**	L'élève décrit les paramètres servant à déterminer la qualité d'une ligne de transmission, par exemple l'atténuation, la largeur de bande, la durée d'exploitation, les dérangements ainsi que les distorsions linéaires et non linéaires.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de dessiner le diagramme de niveau d'une ligne de transmission.**	L'élève connaît les formules et il les applique. L'élève dessine un diagramme de niveau. L'élève évalue un diagramme de niveau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés des différents types de fibres optiques.**	L'élève décrit le principe de la transmission optique. L'élève désigne les différents types de fibres et il désigne leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes étapes de la formation d'un signal PCM.**	L'élève décrit les différentes étapes de la formation d'un signal PCM. L'élève applique les formules. L'élève applique le théorème d'échantillonnage à un signal vocal analogique. L'élève distingue la quantification linéaire et la quantification non linéaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différences entre les différents procédés de multiplexage.**	L'élève distingue les procédés de multiplexage simplex, duplex et semi-duplex. L'élève désigne leurs domaines d'affectation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Techniques radio: Techniques AM et FM (RADIO)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Techniques radio: Techniques AM et FM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**RADIO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'émission et la réception d'ondes électromagnétiques ainsi que les spectres de signaux simples.**	L'élève décrit l'émission ainsi que la réception d'ondes électromagnétiques. L'élève décrit les spectres de signaux simples.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la nécessité ainsi que les formes fondamentales de la modulation et de la démodulation et de déterminer les grandeurs caractéristiques d'un signal AM.**	L'élève explique la nécessité des types de modulation et de démodulation fondamentaux. L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'un signal AM dans la zone horaire et dans la zone de fréquence.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne. L'élève rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs caractéristiques d'un signal FM, de décrire le fonctionnement d'un récepteur radio stéréo FM et de rédiger des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève détermine les grandeurs caractéristiques d'un signal FM dans domaine temporel et dans le domaine spectral. L'élève explique le fonctionnement d'un récepteur superhétérodyne. L'élève rédige des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la numérisation et la compression de signaux audio.**	L'élève explique le fonctionnement de la numérisation et de la compression de signaux audio.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Atelier communication 1: Systèmes de surveillance et de signalisation (ATCOM1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 1**

Titre du module:	**Atelier communication 1: Systèmes de surveillance et de signalisation**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATCOM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système de surveillance, de le mettre en service, d'isoler les défauts de manière systématique.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de paramétrer un système de surveillance KNX, de le mettre en service, d'isoler les défauts de manière systématique et de les corriger.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand et en français.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Réseaux numériques 2: Composants d'un réseau local (RESNU2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Réseaux numériques 2: Composants d'un réseau local**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RESNU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reproduire le déroulement de la requête d'un client auprès d'un serveur dans le même réseau à l'aide du modèle OSI.**	L'élève décrit le principe de la formation de paquet et de l'imbrication. L'élève décrit les rôles des différentes couches. L'élève sait attribuer les protocoles et composants du réseau aux différentes couches.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire la différence entre différentes adresses IPv4.**	L'élève sait faire la différence entre une adresse IPv4 public et une adresse IPv4 privée. L'élève sait faire la différence entre une adresse IPv4 du même réseau informatique et d'un réseau externe. L'élève sait convertir une adresse IPv4 donnée de la forme décimale en forme binaire. L'élève sait convertir une adresse IPv4 donnée de la forme binaire en forme décimale.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports d'essais.**	L'élève rédige les rapports d'essais de façon à ce qu'ils soient concevables.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - PC Systèmes d'exploitation: Installation et configuration de systèmes d'exploitation PC (PCSYS)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**PC Systèmes d'exploitation: Installation et configuration de systèmes d'exploitation PC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PCSYS**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les interfaces internes et externes actuels d'un PC.**	L'élève décrit les fonctions des bus de données, d'adresses et de contrôle. L'élève décrit les interfaces internes et externes actuels. L'élève installe des cartes d'extension.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation Windows sur un PC et de le configurer.**	L'élève installe le système d'exploitation et contrôle que tous les pilotes sont installés. L'élève fait des mises à jour. L'élève installe une imprimante réseau en utilisant un port IP. L'élève configure les utilisateurs, les groupes, les droits d'accès et les imprimantes réseau. L'élève crée un fichier image d'un système configuré et le copie sur un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation virtuel sur un PC Windows.**	L'élève installe un logiciel de virtualisation et un système d'exploitation supplémentaire sur un PC Windows.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer un système d'exploitation Linux sur un système embarqué.**	L'élève installe le système d'exploitation et vérifie que tous les pilotes sont installés. L'élève fait des mises à jour. L'élève installe une imprimante réseau en utilisant un port IP. L'élève configure les utilisateurs, les groupes, les droits d'accès et les imprimantes réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Microcontrôleur: Programmation d'un microcontrôleur (MICRO)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Microcontrôleur: Programmation d'un microcontrôleur**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MICRO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le principe de fonctionnement d'un système de microcontrôleur.**	L'élève décrit la structure et le principe de fonctionnement d'un microcontrôleur. L'élève applique des commandes séquentielles de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de programmation structurés sur un système de microcontrôleur dans un langage à haut niveau et de corriger des codes erronés en effectuant une détection d'erreurs systématique.**	L'élève documente les programmes (énoncé, organigramme et code de programme). L'élève établit des programmes fonctionnels simples dans le logiciel BASCOM.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet de programmation simple sur un système de microcontrôleur dans un langage de haut niveau.**	L'élève accomplit la mission de travail en appliquant le principe de l'action complète dans le logiciel BASCOM.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Télécommunication 2: Techniques de télécommunication (TELCO2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Télécommunication 2: Techniques de télécommunication**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TELCO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les techniques de modulation.**	L'élève décrit les principes des techniques de modulation. L'élève applique les formules pour déterminer le débit binaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire un raccordement ISDN de base.**	L'élève dessine le diagramme en bloc du raccordement ISDN de base. L'élève décrit les services et caractéristiques d'un raccordement EURO ISDN. L'élève désigne les vitesses de transmission ainsi que les codes de transmission des différentes interfaces dans le raccordement de base.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la technique DSL.**	L'élève dessine le diagramme en bloc d'un raccordement DSL de base. L'élève décrit les différents composants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement et la structure d'un réseau GSM.**	L'élève dessine le schéma-bloc d'un réseau GSM. L'élève dessine les bandes de fréquences GSM900 dans un diagramme temporel de fréquence. (TDMA/FDMA).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base d'une transmission par faisceaux hertziens.**	L'élève dessine le schéma de base d'une transmission par faisceaux hertziens. L'élève désigne les propriétés d'une transmission par faisceaux hertziens.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le principe d'une transmission par satellite.**	L'élève décrit le principe d'une transmission par satellite. L'élève emploie les termes techniques "footprint", "fréquences", "uplink " et "downlink".	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Digital Audio Video: Alimentation à découpage, signal audio, vidéo et DVB (DIGAV)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Digital Audio Video: Alimentation à découpage, signal audio, vidéo et DVB**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**DIGAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base d'alimentations à découpage et d'établir des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique le fonctionnement de base de d'alimentations à découpage. L'élève établit des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la numérisation et la compression de signaux vidéo.**	L'élève explique le fonctionnement de la numérisation et de la compression de signaux vidéo.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB et d'établir des rapports structurés d'expériences en laboratoire.**	L'élève explique les techniques appliquées pour la transmission de signaux DVB-S et DVB-C. L'élève établit des rapports structurés d'expériences en laboratoire.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter un bref exposé à propos d'un sujet professionnel.**	L'élève présente un bref exposé à propos d'un sujet professionnel.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail et il les classe de manière cohérente.	L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques en fonction des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier communication 2: Systèmes de communication (ATCOM2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Techniques de communication analogique et numérique 2**

Titre du module:	**Atelier communication 2: Systèmes de communication**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATCOM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter, de raccorder et de mettre en service un système d'antenne de manière autonome.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter, de raccorder et de mettre en service un système téléphonique de manière autonome.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de monter, de raccorder et de mettre en service un réseau de manière autonome.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les classe dans un dossier. L'élève se réfère à des documentations techniques pour le câblage et la mise en service du système. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le système en service. L'élève choisit les composants. L'élève respecte les conditions de sécurité. L'élève se sert des sources d'information, par exemple des fiches de données, de manière ciblée. L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des énoncés d'essais ou des rapports d'essais, et il les classe de manière structurée. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à accomplir. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des rapports d'activités ainsi que de protocoles de mesures en indiquant les termes professionnels en allemand et en français.**	L'élève rédige des rapports d'activités, comme par exemple des rapports d'expériences, de manière qu'il soit possible de retracer l'activité ou le mesurage. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	2
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ECF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en communication - francophone - Électronicien en communication**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	L'élève opte de manière autonome pour les principaux outils de recherche servant à l'accomplissement de sa tâche. L'élève sélectionne les informations concernant le projet et, le cas échéant, les regroupe selon les différentes alternatives proposées. L'élève se sert de systèmes de documentation appropriés pour assembler les informations.	L'élève a convenablement compris la mission. L'élève a recherché, sélectionné et réuni les informations d'une manière appropriée et dans les délais indiqués. L'élève a réuni les informations d'une manière logique et adaptée au destinataire. Les résultats étaient en mesure de servir de base de planification.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	L'élève planifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission de travail de manière autonome et il les note par écrit. La planification est concertée en équipe. L'élève sélectionne et met en place tout le matériel et les matériaux nécessaires. L'élève contrôle l'exactitude et l'intégralité de la planification (par exemple sous les aspects du temps, des contraintes et des dispositions légales). L'élève corrige les inexactitudes et les erreurs.	La planification était appropriée et complète. Le plan était concerté et il a été accepté. Le plan n'accusait pas d'erreur non corrigée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions pour faire des choix entre plusieurs alternatives.**	L'élève propose d'autres options de solution. L'élève justifie l'option qu'il a sélectionnée.	L'élève représente les autres options de solution d'une manière claire et transparente. L'élève a opté pour une solution permettant de lancer la réalisation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser le projet en suivant les étapes planifiées.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable (le cas échéant en équipe). L'élève tient compte des conditions générales indiquées (les délais, le budget, etc.).	L'élève a mis en œuvre la planification. L'élève a accompli les tâches d'une manière appropriée, soignée et efficace. L'élève a comparé les résultats obtenus aux résultats recherchés (boucles feedback). Les processus de coordination requis ont été accomplis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer la réalisation du projet par rapport à sa planification.**	L'élève compare les résultats obtenus aux résultats recherchés à des moments indiqués et il documente la comparaison. L'élève tient compte des corrections requises et il initie les modifications.	L'élève a comparé l'état des travaux par rapport à la planification et aux objectifs. L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des corrections requises et il a initié les modifications. L'élève a achevé le travail, il a transmis le résultat, il l'a intégré, etc.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	L'élève explique et justifie les différentes étapes de sa méthode en se référant aux planifications/aux données de planification. L'élève évalue les résultats du travail ainsi que les processus de travail en tenant compte des documents/des données disponibles. L'élève évalue son propre processus d'apprentissage en se référant aux documents.	L'élève a présenté et justifié sa méthode d'une manière cohérente, compréhensible sous l'aspect du contenu et appropriée. L'évaluation de la méthode était claire, compréhensible et pertinente. L'élève a présenté les résultats d'apprentissage d'une manière appropriée. L'élève a déduit des étapes d'apprentissage ultérieures de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir du matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail correspondants de manière ordonnée.**	L'élève manipule le matériel de travail, comme par exemple les ustensiles d'écriture et les instruments de dessin, avec précaution et il s'en sert de manière compétente. L'élève dispose de ses documents de travail, comme par exemple des ouvrages de référence, des documents de cours, des modes opératoires pour les expériences ou des rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente.	L'élève disposait du matériel de travail requis, qui était prêt à l'emploi. L'élève disposait de l'intégralité des documents requis, conformément aux indications de l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève écoute son interlocuteur d'une manière attentive et respectueuse. L'élève avance ses arguments avec pertinence et sur un ton convenable	L'élève a mené les entretiens avec pertinence et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Relais programmables (REPRO-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant - Professeur-ingénieur / Mécanique - Maître d'enseignement technique / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur-ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable de comprendre et de valoriser les différences d'opinion.**	L'élève écoute attentivement et de façon respectueuse les opinions des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. L'élève accepte et respecte les opinions des autres.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises dans ce module.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Développer des pages internet (WWWEB1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWWEB1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant - Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique, Professeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**Production et interaction écrite** **L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe.**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises dans ce module.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Technique audio 1 | LN (AUDIO1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 1 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes de la transmission terrestre des signaux audio.**	L'élève distingue entre les méthodes de modulation AM et FM et décrit leurs avantages et désavantages. L'élève distingue les différentes bandes de fréquences en fonction des caractéristiques de propagation et de la taille de l'antenne. L'élève explique l'effet Doppler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composantes principales d'un studio de sonorisation.**	L'élève explique la structure d'un studio d'enregistrement à l'aide d'un schéma fonctionnel. L'élève connaît les fonctions élémentaires d'une table de mixage. L'élève distingue les câbles et connecteurs audio les plus courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents types de microphones et de haut-parleurs.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des différents microphones et nomme leurs domaines d'application. L'élève explique le principe de fonctionnement des différents haut-parleurs et nomme leurs domaines d'application. L'élève connaît les exigences relatives aux casques d'écoute et les conceptions qui en résultent.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE5-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE6-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Technique audio 2 | LN (AUDIO2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 2 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la conception acoustique d'un studio d'enregistrement.**	L'élève connaît les méthodes d'insonorisation et d'isolation acoustique dans un studio d'enregistrement. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'un local technique. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'une cabine d'enregistrement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.**	L'élève connaît les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir la production d'une émission de radio.**	L'élève prépare une émission de radio en groupe. L'élève réalise l'enregistrement de l'émission et fait un post-traitement des données audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de documenter le fonctionnement d'une station de radio ou d'un studio d'enregistrement.**	L'élève se renseigne sur la station de radio/studio d'enregistrement à visiter et élabore un catalogue de questions. L'élève documente la visite dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1 : Courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 1 : Courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	- Laboratoire
8	4	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques simples, comme par exemple la tension, le courant et la résistance équivalente. L'élève monte des circuits électriques fermés simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, le commutateur, le conducteur et la charge. L'élève monte des circuits électriques en courant continu dans le respect des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués, conformément à leur affectation, et il les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis de grandeurs électriques dans des circuits électriques simples de manière autonome. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de deux résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en parallèle. L'élève contrôle les associations de résistances en série respectivement en parallèle par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente d'associations mixtes de résistances et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'une association mixte de résistances et il contrôle le résultat obtenu par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques de tensions représentées par un oscilloscope.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un oscilloscope cathodique. L'élève procède aux mesurages de tension de manière systématique avec l'oscilloscope dans le respect de l'énoncé indiqué. L'élève explique la manipulation d'un générateur de fonction. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte). L'élève détermine les valeurs caractéristiques d'un signal périodique indiqué (û, T, f). L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELC1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des raccordements électriques conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève sélectionne les outils nécessaires L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés. L'élève distingue les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les circuits de base de l'installation électrique d'une maison d'habitation, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit un schéma de câblage sous forme de schémas développés et multifilaires. L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève observe les règles de sécurité pendant son travail d'installation. L'élève utilise les outils selon les règles de l'art. L'élève élimine les déchets en respectant les procédures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de compléter un protocole de contrôle.**	L'élève se sert d'un protocole de contrôle donné et l'interprète correctement. L'élève se sert de termes professionnels en parlant avec l'enseignant. Il travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques (ATMEC)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATMEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes étapes de travail en vue de l'usinage de pièces mécaniques selon les règles de l'art.**	L'élève établit en coopération une documentation avec les étapes de travail requises (comme par exemple la sélection du matériel, l'application de la cotation ou le respect des consignes en matière de sécurité) pour l'usinage de pièces mécaniques. L'élève décrit les propriétés des matériaux et des équipements. L'élève respecte les consignes de travail et de sécurité. L'élève respecte les normes environnementales pour l'élimination des déchets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de se servir de documents techniques et de les gérer.**	L'élève sélectionne les matériaux et les outils requis pour les dessins techniques et il les utilise de manière adéquate. L'élève établit des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques représentés selon différentes méthodes de projections.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples, conformément à un modèle.**	L'élève effectue les travaux (entre autres le mesurage, le traçage, le perçage, le cintrage, le sciage et le limage) selon les règles de l'art. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève effectue les travaux dans le respect des délais indiqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et assume les responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève évalue le résultat de son travail et il constate des écarts éventuels. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Pratique professionnelle 1: Installations électriques et pièces mécaniques (FOREE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 1: Installations électriques et pièces mécaniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:	Tuteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner et d'utiliser les outils conformément à leur affectation.**	L'élève sélectionne les outils manuels en fonction de leur affectation. L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés.	L'élève a utilisé d'une manière appropriée les outils manuels servant au montage d'une installation électrique et à la fabrication de pièces mécaniques simples.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des dysfonctionnements au niveau des appareils et de l'installation.**	L'élève détecte les erreurs de câblage et de raccordement qui se produisent et il les exclut de manière systématique. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel.	L'élève a produit un circuit d'installation qui n'accusait pas d'erreur non corrigée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un portfolio dans lequel ses progrès sont documentés.**	L'élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. L'élève rédige 3 fois par semestre un rapport d'activité sur une tâche spécifique au choix.	Les rapports hebdomadaires sont disponibles sous forme chronologique et sont remis dans les délais. Les 3 rapports d'activités spécifiques sont structurés. Les activités sont décrites d'une façon compréhensible et les documents sont remis dans les délais convenus avec le tuteur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et d'en tenir compte de manière positive pour adapter son comportement en conséquence.**	L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des écarts et il détermine des mesures de correction. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur.	L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée des travaux. L'élève s'est appliqué à ne pas reproduire les mêmes erreurs. L'élève s'est livré à un échange d'informations avec ses condisciples et/ou avec l'enseignant à propos de ses expériences d'apprentissage et de son comportement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable.	L'élève a effectué son travail d'une manière autonome et compétente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tenir compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement lors de l'organisation et la mise en œuvre des travaux.**	L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation. L'élève prend connaissance du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement et il tient compte lors de l'usinage de pièces mécaniques. L'élève met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.	L'élève a respecté les consignes en vigueur de l'organisation et de la mise en œuvre. L'élève a mis les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de portes logiques de base et de les mettre en œuvre dans un circuit.**	L'élève distingue entre les signaux analogiques et les signaux numériques. L'élève décrit les portes logiques de base à l'aide des symboles, des tables de vérité, de la description de la fonction ainsi que de la fonction logique. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit en utilisant des circuits intégrés logiques. L'élève consulte des documentations techniques de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques simples à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes et de vérifier leur fonction.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes de base. L'élève transforme schématiquement des circuits composés de portes logiques de base en circuits logiques équivalents avec des portes NAND/NOR. L'élève réalise le circuit logique ou fait une simulation afin de contrôler l'équivalence des deux circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques simples axés sur la pratique dans des tables de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base. L'élève prévoit le nombre nécessaire de circuits intégrés en se référant à des fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la conversion de nombres naturels entre différents systèmes de numération et d'additionner des nombres binaires.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels positifs au sein de systèmes binaires, décimaux et hexadécimaux. L'élève convertit les nombres naturels en systèmes de numération de bases différentes. L'élève effectue des additions de nombres binaires positifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire simple dans un module logique programmable et de l'exécuter.**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes XOR et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire d'un circuit simple dans la syntaxe du module logique programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation (ELETE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes d'énergie et de calculer la consommation d'énergie.**	Er charakterisiert Energiequellen hinsichtlich ihrer Praxisrelevanz zur elektrischen Energieerzeugung. Er begründet die Auswahl einer Energiequelle bezüglich ihres Einsatzgebietes. Der prinzipielle Aufbau des luxemburgischen Stromnetzes wird erläutert. Er führt praxisbezogene Berechnungen bezüglich Energieverbrauch und Energiekosten durch.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions ainsi que le fonctionnement des composants d'un bloc d'alimentation simple.**	L'élève subdivise le bloc d'alimentation en sous-circuits dont il décrit les fonctions. L'élève décrit le fonctionnement de base ainsi que les fonctions des composants du bloc d'alimentation (transformateur, diode, condensateur). L'élève décrit le moyen d'emmagasiner et de restituer de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève effectue des calculs de circuits de condensateurs en série et de circuits de condensateurs en parallèle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer de manière compétente la consommation d'énergie et la puissance électrique à l'aide d'un mesurage.**	L'élève détermine la consommation d'énergie de charges électriques par la mesure. L'élève effectue une mesure directe ainsi qu'une mesure indirecte de la puissance. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de câbler une alimentation linéaire et de la soumettre à un mesurage.**	L'élève dessine le circuit détaillé d'un bloc d'alimentation. L'élève sélectionne les composants du bloc d'alimentation conformément aux indications et il réalise le circuit. L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3 : Electromagnétisme (ELETE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 3 : Electromagnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets des forces électromagnétiques et de l'induction électromagnétique,**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit l'impact de l'auto-induction ainsi que les circuits de protection requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des dispositifs de protection contre les surintensités et contre le courant de défaut, de les mettre en œuvre et de décrire leur fonctionnement.**	L'élève a conscience de la nécessité des dispositifs de protection pour les circuits électriques. L'élève décrit le fonctionnement des différents dispositifs de protection. L'élève sélectionne les dispositifs de protection appropriés en consultant des livres/tables de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits relais dans le respect des normes, de les réaliser, de les mettre en service et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'élève dessine des circuits relais dans le respect des normes, conformément à un énoncé. L'élève réalise le circuit relais et il le met en service. L'élève explique le fonctionnement d'un circuit relais donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électronique 1 : Alimentation électrique (ATETC1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électronique 1 : Alimentation électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de mettre en œuvre les travaux dans les règles de l'art.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils de manière appropriée.**	L'élève manipule les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève respecte les consignes de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses composants électrotechniques et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève assemble un boîtier à partir de composants préfabriqués. L'élève réalise un circuit imprimé électrique fonctionnel. L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électrique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique. (ATELC2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Atelier
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations simples en utilisant les documents techniques dans le domaine de la distribution d'énergie domestique et des installations domestiques en général.**	L'élève réalise, sous guidance, les schémas électriques requis pour la distribution d'énergie et pour les différents circuits d'installation domestique. L'élève monte les différents équipements conformément à un plan d'installation donné. L'élève pose les canalisations électriques et il les raccorde aux équipements. L'élève effectue le câblage des installations conformément au plan. L'élève procède à l'étiquetage de l'ensemble des équipements et des conduites des installations. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques. L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'organiser et d'effectuer les différentes étapes de la mise en service.**	L'élève se sert d'un protocole de mise en service donné. L'élève choisit les outils requis. L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève réalise des mesures sous tension dans le circuit de distribution d'énergie et fait des contrôles de sécurité appropriés. Il transcrit les résultats dans un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder aussi bien que de les soumettre à un test de fonctionnement et de de compléter des protocoles de mesures.**	L'élève déduit les informations importantes de l'énoncé. L'élève détermine les dispositifs requis en fonction du problème posé. L'élève établit les schémas électriques requis (circuit de puissance, circuit de commande, plans des bornes) pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conduites électriques et il les raccorde selon les règles de l'art. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière soignée et appropriée. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Pratique professionnelle 2: Installations domestiques, alimentation stabilisée (FOREE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 2: Installations domestiques, alimentation stabilisée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:	Tuteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable en coopération de prendre en compte la sécurité au travail, le règlement de travail ainsi que la protection de l'environnement lors de la préparation des documents et de l'exécution des travaux.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité lors de l'exécution des travaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les outils, les instruments de mesure et les documents techniques d'une manière compétente et avec précaution en accordant une attention particulière au respect des mesures de protection.**	L'élève utilise les outils, les instruments de mesure et les documents techniques d'une manière compétente et avec précaution.	L'élève a utilisé les outils, les instruments de mesure et les documents techniques d'une manière compétente lors de l'exécution des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un portfolio dans lequel ses progrès sont documentés.**	L'élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. L'élève rédige 3 fois par semestre un rapport d'activité sur une tâche spécifique au choix.	Les rapports hebdomadaires sont disponibles sous forme chronologique et sont remis dans les délais. Les 3 rapports d'activités spécifiques sont structurés. Les activités sont décrites d'une façon compréhensible et les documents sont remis dans les délais convenus avec le tuteur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collègues de travail au sujet des étapes de travail requises pour réaliser les travaux demandés et d'assumer ses responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève participe activement à l'organisation des travaux à effectuer. L'élève se concerte avec les autres intervenants à propos de sa mission. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission.	L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées de manière responsable et autonome avec un souci de la qualité du résultat. L'élève a collaboré avec les autres intervenants. L'élève a organisé les travaux en concertation avec ses collègues ainsi qu'avec le chef d'atelier. L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des délais, de la qualité et de la collaboration dans le cadre des missions de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard des clients et de ses collègues de travail et d'évaluer son travail de manière critique.**	L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles. L'élève tient compte de ses apprentissages au cours de travaux ultérieurs.	L'élève s'est concerté avec les autres intervenants à propos des délais, de la qualité et de la collaboration dans le cadre des missions de travail L'élève s'est efforcé à réaliser un travail de qualité et un travail soigné. L'élève s'est appliqué à éviter les erreurs et à assurer la qualité des travaux ultérieurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 4: Tension alternative (ELETE4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: Tension alternative**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de caractériser des tensions et courants alternatifs sinusoïdaux ainsi que le comportement d'une résistance, d'un condensateur et d'une inductance soumis à une tension sinusoïdale.**	L'élève explique le principe de la génération d'une tension alternative dans les alternateurs. L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève détermine les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales, comme par exemple l'amplitude, la période et la fréquence. L'élève explique la notion de « valeur efficace » en comparant la puissance du courant continu à celle du courant alternatif. L'élève explique les notions de « réactance » et de « puissance réactive » dans des circuits à courant alternatif. L'élève effectue des calculs fondamentaux. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des circuits RL & RC soumis à une tension alternative à l'aide de calculs et de mesures.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève représente le courant et la tension d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les applications de circuits RLC comme, par exemple, les circuits oscillants ou la compensation d'énergie réactive.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RLC au moyen de diagrammes vectoriels. Ex1 : L'élève décrit les caractéristiques spécifiques d'un circuit oscillant Ex2 : L'élève détermine le condensateur requis pour compenser la puissance réactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Atelier électrique 3: Domotique (ATELC3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 3: Domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer les documents techniques selon les normes.**	L'élève réalise la documentation utile sous supervision (telle que les plans d'installation, les schémas, les étapes de travail). L'élève classe tous les plans et autres documents dans un classeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une installation d'éclairage avec un bus de terrain.**	L'élève monte et identifie les équipements de manière professionnelle. Il effectue le câblage de manière professionnelle et il l'identifie selon le plan. L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève peut configurer et mettre en service des commandes d'entrainements électriques simples.**	L'élève a monté l'équipement de manière professionnelle et selon le plan. Il effectue le câblage de manière professionnelle selon le plan L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève réalise une recherche d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs trouvées. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une unité fonctionnelle en assemblant des composants électroniques.**	L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules électroniques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électronique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Pratique professionnelle 3: Domotique et commandes contacteurs (FOREE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 3: Domotique et commandes contacteurs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Tuteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre en compte la sécurité au travail, le règlement de travail ainsi que la protection de l'environnement au cours de l'organisation et de l'exécution des travaux**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité ainsi que les normes lors de l'organisation.	L'élève a respecté le règlement de travail ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité lors de l'organisation des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner et d'utiliser les outils électriques, les équipements ainsi que les instruments de contrôle et de mesure conformément à leur affectation.**	L'élève sélectionne les matériaux ainsi que les outils en fonction de leur affectation et il les utilise de manière appropriée. L'élève utilise les équipements électriques conformément à leur affectation règlementaire.	Les outils et les appareils nécessaires étaient fonctionnels et dans un état règlementaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'utiliser et de compléter des documents techniques en deux des trois langues, l'allemand, le français et l'anglais.**	L'élève consulte des catalogues spécialisés ainsi que d'autres outils de communication dans les langues respectives pour sélectionner les outils, les matériaux et les équipements. L'élève se sert des protocoles de mesures et de contrôles donnés de la technique d'installation en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique d'installation en allemand et en français.	L'élève a correctement déterminé les outils, les matériaux ainsi que les dispositifs en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi des documents techniques indiqués au cours de son activité. L'élève a fourni des explications claires et correctes. L'élève a correctement compété le protocole de mesure et de contrôle. L'élève a utilisé les instruments de mesure et de contrôle requis pour le contrôle de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, d'effectuer de façon qualifiée, une recherche systématique d'erreurs sur des appareils, groupes et composants électriques**	L'élève procède aux mesurages d'une manière compétente et autonome. L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente.	Il effectue les mesures de courant et de tension de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un portfolio dans lequel ses progrès sont documentés.**	L'élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. L'élève rédige 3 fois par semestre un rapport d'activité sur une tâche spécifique au choix.	Les rapports hebdomadaires sont disponibles sous forme chronologique et sont remis dans les délais. Les 3 rapports d'activités spécifiques sont structurés. Les activités sont décrites d'une façon compréhensible et les documents sont remis dans les délais convenus avec le tuteur.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe, d'accepter les critiques de manière positive, de mener des entretiens avec pertinence et d'organiser ses activités.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a effectué les travaux de manière responsable et dans les délais. L'élève a manifesté un souci d'une exécution soignée du travail. L'élève s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. L'élève a commenté ses expériences d'apprentissage ainsi que son comportement d'apprentissage. L'élève a adopté un comportement social convenable à l'égard de ses supérieurs et de ses collègues de travail. L'élève a effectué son travail d'une manière compétente et autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé (ELETE5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à courant continu à excitation séparée et de l'analyser à l'aide de mesures en laboratoire.**	L'élève décrit et explique le principe de fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève extrait les indications essentielles de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs électriques et mécaniques à partir de ces informations. L'élève décrit l'origine du couple utile et de la force électromotrice de l'induit. L'élève démontre l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par des résistances additionnelles. L'élève réalise des mesures en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé, d'effectuer des mesures ainsi que des calculs fondamentaux**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, des courants, des impédances). L'élève détermine les pertes fer et les pertes cuivre (Essai à vide et en court-circuit) d'un transformateur. L'élève détermine le courant de court-circuit permanent d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de courant triphasé, de représenter ses caractéristiques à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de mesurer et calculer la puissance d'un circuit triphasé.**	L'élève décrit la production de courant triphasé avec un générateur synchrone. L'élève représente les grandeurs triphasées à l'aide de chronogrammes et de vecteurs. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du courant triphasé et différencie grandeurs simples et composées. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer des tensions, des courants et des puissances en triphasé. L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact de différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève établit le circuit du courant de défaut et détermine la tension de contact. L'élève décrit le principe des mesures de protection dans un système TN	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement et le comportement d'un moteur asynchrone triphasé et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit l'origine du champ tournant ainsi que son évolution en fonction du temps. L'élève décrit la structure, le fonctionnement et le comportement du moteur asynchrone triphasé. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, la puissance, le rendement et le couple. L'élève décrit le fonctionnement des mesures de protection contre les surcharges du moteur asynchrone	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiare de circuits électroniques**

Titre du module:	**Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, de décrire son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève décrit le fonctionnement à l'aide de diagrammes temporels. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM et d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève sait contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire (CAPTE)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiare de circuits électroniques**

Titre du module:	**Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAPTE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.33	1	- Salle spéciale
0.67		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de capteurs analogiques courants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.**	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.**	L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission (TRONI2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiare de circuits électroniques**

Titre du module:	**Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.33	1	- Salle spéciale
0.67	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes relatifs aux amplificateurs audio et d'analyser ces amplificateurs à l'aide de mesures.**	L'élève décrit les termes de la technique audio. L'élève dessine et dimensionne tous les composants d'un circuit amplificateur avec amplificateur opérationnel. L'élève décrit le fonctionnement d'un amplificateur symétrique. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres électroniques audio passifs élémentaires, il décrit leur fonctionnement, détermine les grandeurs caractéristiques et les analyse à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne des filtres électroniques audio passifs élémentaires. L'élève décrit leur fonctionnement et détermine leurs grandeurs caractéristiques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans le contexte des lignes de transmission électriques.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une ligne de transmission donnée. L'élève dessine le diagramme de niveau d'une ligne de transmission donnée. L'élève calcul des niveaux de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations (OFFIC)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiare de circuits électroniques**

Titre du module:	**Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**OFFIC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève réalise les présentations textuelles, comme par exemple l'espace interligne, l'alignement du texte, le choix de la police, les paragraphes ou les listes, conformément aux indications. L'élève complète les entêtes et pieds de pages avec les informations essentielles, comme par exemple le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève adapte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire au texte indiqué. L'élève insère les objets comme par exemple des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans le document conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et d'organiser, de réaliser et d'adapter des diagrammes.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de diagramme et leurs légendes d'une façon appropriée (par exemple les histogrammes, les diagrammes à secteurs ou les diagrammes à lignes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié.**	L'élève a appliqué la structure des différentes diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police, couleur). L'élève complète les diapositives avec des informations essentielles. L'élève ajuste la transition entre les différentes diapositives suivant les indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Atelier électrique 4: Automate programmable (ATELC4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiare de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électrique 4: Automate programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATELC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5		- Atelier
5		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'effectuer la mise en service d'installations électriques de manière professionnelle et conformément à la norme.**	L'élève se réfère à des schémas électriques ainsi qu'à des documents techniques lors du câblage de l'installation. L'élève procède au câblage des différents équipements et il utilise les outils appropriés selon les règles de l'art. L'élève organise les différentes étapes de travail et il les note dans une fiche d'organisation donnée. L'élève respecte la suite, précédemment établie, des étapes de travail au cours du montage, de l'installation et de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter, de programmer et de mettre en service des systèmes simples à l'aide de contacteurs et d'automates programmables.**	L'élève extrait l'ensemble des informations requises pour le raccordement d'un automate programmable du mode d'emploi. L'élève complète le schéma de câblage d'un automate programmable. L'élève assure le câblage d'un automate programmable selon les règles de l'art. L'élève développe le programme correspondant à la commande dans le schéma par blocs fonctionnels (FUP), en tenant compte des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service d'un automate programmable. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour l'analyse des erreurs et il les utilise de manière professionnelle. Il complète les protocoles de mise en service dans un format prédéfini.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et de détecter des erreurs sur des appareils électriques et électroniques.**	L'élève effectue son travail avec soin et conscience. L'élève effectue une détection systématique d'erreurs. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise selon les règles de l'art. L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles des autres élèves. L'élève s'exprime correctement en utilisant le vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques simples en respectant les différentes normes et règles.**	Il effectue un montage soigné et fonctionnel du circuit électronique. Il respecte les lignes directrices données pour la fabrication d'un circuit électronique. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler et de raccorder des composants électroniques pour constituer des équipements.**	L'élève procède à l'assemblage mécanique des composants réalisés avec des composants existants. L'élève établit les raccordements électriques de manière compétente. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Pratique professionnelle 4: Automates programmables (FOREE4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiare de circuits électroniques**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 4: Automates programmables**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Tuteur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en compte la sécurité au travail, le règlement de travail ainsi que la protection de l'environnement lors de l'organisation et de l'exécution des travaux sur une installation de la technique de commande.**	L'élève tient compte des normes et des consignes importantes en matière de sécurité lors de l'organisation.	L'élève a préparé les documents pour l'exécution des travaux. L'élève a pris en compte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à une détection d'erreurs sur des ensembles de composants et sur des appareils électriques de manière compétente en utilisant des instruments de mesure et de contrôle et en effectuant des tests de sécurité.**	L'élève effectue une détection d'erreurs systématique. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise de manière compétente.	L'élève a correctement sélectionné les instruments de mesure ainsi que les méthodes de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les a mis en oeuvre de manière compétente. L'élève a localisé et décrit les erreurs. Le circuit n'accusait pas d'erreur non corrigée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire, d'utiliser et de compléter des documents techniques en deux des trois langues, l'allemand, le français et l'anglais.**	L'élève se réfère à des catalogues spécialisés pour sélectionner les outils, les matériaux et les équipements. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et la mise en service d'un automate programmable. L'élève complète des protocoles de mise en service au format indiqué.	L'élève a correctement sélectionné les outils, les matériaux ainsi que les équipements en fonction de leurs propriétés et de leur affectation. L'élève s'est servi de documents techniques en allemand, en français et en anglais de manière autonome au cours de son activité. L'élève a correctement complété le protocole de mise en service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un portfolio dans lequel ses progrès sont documentés.**	L'élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. L'élève rédige 3 fois par semestre un rapport d'activité sur une tâche spécifique au choix.	Les rapports hebdomadaires sont disponibles sous forme chronologique et sont remis dans les délais. Les 3 rapports d'activités spécifiques sont structurés. Les activités sont décrites d'une façon compréhensible et les documents sont remis dans les délais convenus avec le tuteur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et d'exécuter ses activités d'une manière soignée.**	L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles, de ses coéquipiers. L'élève s'exprime correctement sous l'aspect de l'emploi du vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	Les coéquipiers ont adopté une attitude respectueuse entre eux. Les coéquipiers se sont correctement exprimés sous l'aspect de l'emploi du vocabulaire professionnel. L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière autonome et compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable (CIRLO3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement de mémoires binaires et de concevoir des applications simples.**	L'élève décrit la possibilité d'enregistrer des signaux avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, en se référant à des diagrammes séquentiels. L'élève distingue les différents types de commandes de mémoires binaires L'élève sélectionne la/les mémoire/s binaire/s appropriée/s pour un énoncé indiqué. L'élève sélectionne le type de commande avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, correspondant à un énoncé indiqué. L'élève développe le circuit correspondant à un énoncé indiqué. L'élève réalise des applications comprenant des bascules RS dans un module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec une fonction de relais à impulsion dans des modules logiques programmables.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit équivalent avec relais. L'élève réalise des applications avec un relais à impulsion dans un module logique programmable. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable (CIRLO4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires binaires et d'analyser leur comportement dans le temps.**	L'élève utilise des mémoires binaires au cours de la réalisation de compteurs asynchrones. L'élève établit les chronogrammes du compteur réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec des fonctions compteurs dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications avec une fonction compteurs dans un module logique programmable. L'élève utilise des mémentos, des générateurs d'impulsions et des textes de messages. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes avec comportement temporel dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications pour la saisie du temps (heures de fonctionnement) dans des modules logiques programmables. L'élève réalise des programmes de commandes avec comportement temporel (instants de commutation) dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer et de manipuler des commandes en tenant compte de la sécurité des personnes, des machines et des installations.**	L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève respecte les règles de sécurité élémentaires d'une procédure de commande. L'élève effectue correctement l'implémentation d'un circuit d'arrêt d'urgence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir des signaux analogiques dans des modules logiques programmables et de les évaluer.**	L'élève réalise des applications pour la saisie et pour le traitement de signaux analogiques dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Automatisation 1: Automatisation d'installations avec des moteurs asynchrones triphasés (AUTOM1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Automatisation 1: Automatisation d'installations avec des moteurs asynchrones triphasés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**AUTOM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de démarrage simples de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève sélectionne la méthode de démarrage approprié et il justifie son choix. L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de démarrage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de freinage en se référant à un énoncé.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de freinage en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande simples de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande d'un circuit inverseur et d'un circuit de démarrage étoile-triangle en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande de vitesse de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de commande de vitesse en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner les circuits planifiés avec un logiciel CAD prédéfini selon les normes.**	L'élève lit le plan d'un circuit donné et l'explique lors d'une discussion technique. L'élève dessine le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande des circuits planifiés avec un logiciel CAD.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Asservissement 1: Boucle d'asservissement (ASSER1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Asservissement 1: Boucle d'asservissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les commandes et les asservissements et de les décrire.**	L'élève dessine le schéma-bloc d'une commande et d'un asservissement. L'élève décrit le fonctionnement d'une commande ainsi que la fonction des différents blocs. L'élève décrit le fonctionnement d'un asservissement ainsi que la fonction des différents blocs. Lors de la description d'un asservissement concret, l'élève associe les grandeurs physiques aux grandeurs de la boucle d'asservissement. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement dynamique de systèmes P.**	L'élève explique la différence entre les systèmes P et I. L'élève explique le comportement dynamique des systèmes P, PT1 et PT2. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du système PT1. L'élève explique la différence entre retard et retard pur (temps mort).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les réponses indicielles de systèmes P, PT1 et PT2.**	L'élève enregistre les réponses indicielles. L'élève documente les réponses indicielles enregistrées. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Mesures électriques: Mesure de puissance et dimensionnement de câbles électriques (MESEL)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Mesures électriques: Mesure de puissance et dimensionnement de câbles électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MESEL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer des mesures de puissance dans un circuit à courant alternatif, le cas échéant en se servant de transformateurs de mesures.**	L'élève décrit et réalise la mesure directe de la puissance dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève décrit et réalise la mesure indirecte de la puissance réactive dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève décrit et réalise la mesure du facteur de puissance dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève évalue si la mesure requiert l'utilisation de transformateurs de mesure et effectue les calculs correspondants. L'élève calcule la puissance active, la puissance réactive et la puissance apparente dans un circuit monophasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de mesures de la puissance active dans des réseaux triphasés symétriques et asymétriques et de réaliser ces mesures.**	L'élève décrit et réalise la mesure directe de la puissance dans des réseaux triphasés symétriques et asymétriques. L'élève calcule la puissance active, la puissance réactive et la puissance apparente dans un circuit triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des câbles en tenant compte de la chute de tension, la capacité de courant et du courant nominal du dispositif de protection.**	L'élève détermine les chutes de tension dans les câbles. L'élève détermine la capacité de courant des câbles (application des prescriptions VDE). L'élève dimensionne les câbles et il détermine la section adéquate (application des normes DIN).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Techniques d'entraînement 1: Redresseurs et commande de vitesse de rotation (TECEN1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: Redresseurs et commande de vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECEN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un redresseur monophasé commandé à double alternance et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation de moteurs à courant continu et à excitation séparée.**	L'élève décrit la structure du redresseur monophasé commandé à double alternance B2C et il explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive et à une charge inductive. L'élève procède à des calculs simples en se référant à la courbe caractéristique de commande du redresseur. L'élève décrit le comportement d'un moteur à courant continu et à excitation séparée alimenté par l'intermédiaire d'un redresseur à double alternance (B2C). L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du gradateur de courant alternatif (W1C) et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation d'un moteur universel.**	L'élève décrit la structure du gradateur de courant alternatif (W1C) et il en explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive. L'élève procède à des calculs simples en se référant à la courbe caractéristique de commande du gradateur. L'élève décrit le comportement d'un moteur universel alimenté par l'intermédiaire d'un gradateur de courant alternatif (W1C). L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un convertisseur DC-DC et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation de moteurs à courant continu et à excitation séparée.**	L'élève décrit la structure du convertisseur DC-DC et il en explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive et inductive. L'élève décrit le fonctionnement de la commande de la modulation de la largeur d'impulsion et de la commande par train d'ondes et il procède à des calculs fondamentaux. L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Atelier électrique 5: Démarrage de moteurs (ATELC5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Atelier électrique 5: Démarrage de moteurs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELC5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter, de raccorder, de programmer et de mettre en service un circuit inverseur étoile-triangle de démarrage à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève réunit les documents requis de manière autonome et il les assemble dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève met la commande en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder et de mettre en service à l'aide d'un automate programmable (SPS) un appareil de démarrage progressif en se référant à une fiche de données.**	L'élève se réfère à la fiche technique pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève met la commande en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à des fiches techniques.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements en se référant à la fiche technique. L'élève est capable d'utiliser le matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail de manière ordonnée. L'élève dispose de ses documents travail, par exemple de littérature spécialisée, de cours, de guides d'expériences et de rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève évalue la réalisation de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses expériences au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur avec attention et de manière respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit électronique à l'aide d'un schéma, de le monter et de le mettre en service.**	Il assemble les documents requis dans un classeur. Il se réfère aux documents techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. Il sélectionne les composants. Il explique oralement le fonctionnement du circuit. Il monte le circuit. Il met le circuit en service. Il complète le protocole de mesure. Il respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de détecter des erreurs dans un circuit électronique et de les documenter.**	Il effectue des mesures avec un multimètre et avec un oscilloscope sur des circuits électroniques de manière compétant. Il complète un protocole de mesure. Il compare les mesures aux valeurs attendues. Il applique les bases de la détection d'erreurs. Il se réfère à des schémas de circuits et à des fiches techniques. Il respecte les consignes en matière de sécurité. Il rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, d'une manière à ce que l'activité ou le mesurage puissent être retracés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Pratique professionnelle 5: Démarrage moteurs, capteurs (FOREE5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 5: Démarrage moteurs, capteurs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREE5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à une fiche technique et de les mettre en service.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements en se référant à la fiche technique.	L'élève disposait des documents techniques requis pour le montage et pour le câblage au poste de travail. L'élève a correctement monté, raccordé et étiqueté les équipements et ils étaient opérationnels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports et protocoles de mesures en utilisant les termes corrects en deux des trois langues allemand, français et anglais.**	L'élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. L'élève rédige 3 fois par semestre un rapport d'activité sur une tâche spécifique au choix. L'élève utilise les termes et les unités de mesures correctes	Les rapports sont compréhensibles, bien structurés et sont remis dans les délais. Les protocoles de mesures sont précis et compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'effectuer une détection d'erreurs dans un circuit de commande à l'aide des schémas et des manuels**	L'élève se réfère à des schémas de circuits et des manuels des équipement L'élève applique les bases de la détection d'erreurs. L'élève utilise correctement les instruments de mesure.¿ L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a expliqué correctement le fonctionnement du circuit et a détecté les erreurs.¿ L'élève a correctement utilisé les instruments de mesure. L'élève a effectué les travaux dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de choisir et d'utiliser correctement les instruments ainsi que de gérer et d'actualiser les schémas de circuit et les documents.**	L'élève connaît la fonction des instruments et peut les utiliser de manière autonome. Les documents sont systématiquement triés et mis à jour. Les erreurs détectées sont corrigées.	L'élève utilise les instruments de manière appropriée et ciblée. Les documents utilisés sont organisés de façon logique et sont à jour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive, de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève tient compte de ses expériences au cours de ses activités ultérieures. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. L'élève écoute son interlocuteur avec attention et de manière respectueuse.	L'élève a manifesté le souci d'une exécution soignée du travail et il s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. Des entretiens sont menés de manière pertinente et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Automatisation 2: Circuits de commandes pour installations électriques (AUTOM2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Automatisation 2: Circuits de commandes pour installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande simples de moteurs asynchrones monophasés.**	L'élève explique le fonctionnement d'un moteur à condensateur. L'élève explique la méthode de démarrage sélectionnée. L'élève planifie et dessine le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande servant à la mise en service du moteur à condensateur en se référant à un énoncé. L'élève dessine les circuits d'une manière correcte dans une large mesure à la main et avec un logiciel CAD.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des schémas de circuits pneumatiques et électropneumatiques.**	L'élève explique le fonctionnement d'actionneurs pneumatiques et électropneumatiques. L'élève analyse des schémas de circuits pneumatiques et électropneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le principe fondamental d'un système bus dans la technique d'automatisation.**	L'élève distingue les différentes possibilités de communication dans un système bus. L'élève explique le fonctionnement de base d'un système de bus. L'élève élargit un système bus existant avec un capteur, respectivement avec un actionneur, supplémentaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Asservissement 2: Réalisation d'un asservissement (ASSER2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Asservissement 2: Réalisation d'un asservissement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'influence des grandeurs caractéristiques du contrôleur sur les réponses indicielles.**	L'élève décrit l'influence du bloc P du contrôleur sur la réponse indicielle. L'élève décrit l'influence du bloc I du contrôleur sur la réponse indicielle. L'élève décrit l'influence des grandeurs caractéristiques du contrôleur (gain, temps d'intégration) sur la stabilité du système	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la commande Tout Ou Rien.**	L'élève explique le fonctionnement de la commande Tout Ou Rien. L'élève décrit l'influence de la hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine le chronogramme typique de la mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une analyse métrologique de systèmes asservis.**	L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleur du type P et un système du type PT1 respectivement du type PT2. L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleur du type PI et un système du type PT1. L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleut Tout Ou Rien et un système de température. L'élève enregistre les réponses indicielles. L'élève documente les réponses indicielles enregistrées. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Energie et environnement (ENVIE)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Energie et environnement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVIE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la problématique globale de l'alimentation en énergie, d'expliquer le fonctionnement de centrales et d'effectuer des calculs pratiques sur le travail, l'énergie et la puissance**	L'élève explique la signification du principe de la conservation d'énergie pour les systèmes d'alimentation en énergie. L'élève analyse l'impact des différents systèmes d'alimentation en énergie sur l'environnement. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'alimentation en énergie. L'élève dessine les schémas de base de centrales, comme par exemple de centrales hydrauliques, de centrales thermiques, de centrales de cogénération, de centrale turbine-gaz-vapeur (TGV) ou de réacteurs nucléaires. L'élève explique le fonctionnement de base des centrales. L'élève fait la différence entre le travail, l'énergie et la puissance. L'élève emploie les unités correctes pour le travail, l'énergie et la puissance. L'élève exprime les résultats à l'aides d'unités du Système International (SI) et d'autres unités usuelles. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'exploitation d'énergies renouvelables.**	L'élève décrit les centrales éoliennes, les centrales solaires thermiques, etc. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'alimentation en énergie. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter un mini-projet dans le domaine des énergies renouvelables.**	L'élève décrit son travail dans le cadre d'une présentation structurée. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Techniques d'entraînement 2: Entraînements électriques (TECEN2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: Entraînements électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECEN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents états de fonctionnement d'un entraînement électrique et de réaliser des calculs fondamentaux pour dimensionner un entraînement électrique.**	L'élève distingue le fonctionnement moteur (entraînement) et le fonctionnement générateur (freinage). L'élève attribue les états de fonctionnement aux quadrants appropriés. L'élève décrit les différentes méthodes de freinage et il indique leurs domaines d'application. L'élève détermine les grandeurs mécaniques et électriques d'enchaînements simples. L'élève dimensionne les moteurs requis ainsi que la section des conducteurs en se référant à des livres techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement et de mettre en service un variateur de fréquence pilotant la vitesse d'un moteur asynchrone.**	L'élève décrit la structure et le fonctionnement d'un moteur triphasé asynchrone. L'élève décrit les possibilités de commande de la vitesse de rotation (modification du nombre de paires de pôles, modification de la fréquence). L'élève décrit la structure et le fonctionnement d'un onduleur, respectivement d'un variateur de fréquence. L'élève met un variateur de fréquence en service et il modifie des paramètres fondamentaux (fréquence maximale, rampe de démarrage, rampe de freinage, accroissement Umin, retour aux valeurs d'usine, etc.) en se référant au mode d'emploi.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base de moteurs électriques spéciaux de manière compréhensible.**	L'élève décrit le fonctionnement de moteurs spéciaux, comme par exemple le moteur linéaire, le moteur pas à pas ou le servomoteur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Atelier électrique 6: Commandes de vitesse par variateur de fréquence (ATELC6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Atelier électrique 6: Commandes de vitesse par variateur de fréquence**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELC6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder des moteurs avec des vitesses différentes, d'effectuer le câblage de leur commande et de les mettre en service.**	L'élève établit les schémas de circuits requis de manière autonome et il les assemble dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met la commande en service. L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder, de paramétrer et de mettre en service un variateur de fréquence à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'élève assure le paramétrage du variateur. L'élève procède à la mise en service de la commande. L'élève développe le programme correspondant à la commande, en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter des valeurs analogiques à l'aide d'un automate programmable.**	L'élève lit les valeurs analogiques dans le PLC. L'élève écrit un programme pour le traitement des valeurs analogiques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter, de raccorder et de mettre en service différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à des fiches techniques.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements. L'élève se réfère aux fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un circuit électronique et de le mettre en service.**	L'élève assemble les documents requis dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève réalise le circuit électronique de manière compétant. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève complète le protocole de mesure. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Pratique professionnelle 6: Variateur de fréquence (FOREE6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Pratique professionnelle 6: Variateur de fréquence**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOREE6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter, de raccorder, de paramétrer et de mettre en service une commande automatique.**	L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. Il assure le paramétrage du variateur. Il procède à la mise en service de la commande.	L'élève disposait des schémas de circuits, respectivement des documents techniques, requis pour le câblage à son poste de travail. Il a effectué le câblage de manière compétente. Il a correctement effectué le paramétrage. Il a respecté les procédures concernant la sécurité lors de la mise en service. Il a expliqué le fonctionnement du circuit de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports et protocoles de mesures en utilisant les termes corrects en deux des trois langues allemand, français et anglais.**	L'élève inscrit quotidiennement ses tâches effectuées dans le rapport hebdomadaire. Il rédige 3 fois par semestre un rapport d'activité sur une tâche spécifique au choix. Il utilise les termes et les unités de mesures correctes	Les rapports sont compréhensibles, bien structurés et sont remis dans les délais. Les protocoles de mesures sont précis et compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de localiser et de réparer des défauts dans des systèmes de commande de manière autonome.**	L'élève comprend le fonctionnement du système. Il procède systématiquement en se référant à des schémas et des manuels des équipement. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a réparé le défaut indépendamment en procédant systématiquement. L'élève a effectué les travaux dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches soigneusement et sans faute.**	L'élève manipule les équipements, le matériel et ses outils avec précaution. Il exécute ses tâches selon les standard et règles en vigueur. Il respecte les objectifs et les arrangements. L'élève rédige respectivement met à jour les documents en relation avec ses tâches.	Les tâches sont exécutées soigneusement, sans faute et dans les délais. Les arrangements et objectifs sont respectés. Les documents requis sont rédigés respectivement mis à jour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques de manière positive, de mener des entretiens de manière pertinente et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues de travail/des clients.**	L'élève tient compte de ses expériences au cours de ses activités ultérieures. Il avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. Il écoute son interlocuteur avec attention et de manière respectueuse.	L'élève a manifesté le souci d'une exécution soignée du travail et il s'est appliqué à ne pas répéter ses erreurs. Des entretiens sont menés de manière pertinente et sur un ton respectueux à l'égard des autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fc) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique - Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTEtt (DEVDU1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 1 | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Relais programmables (REPRO-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTEtt (DEVDU2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 2 | LTEtt**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU2-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Photographie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Hochschulabsolvent im Bereich Fotografie bzw. Lehrkraft mit Fachkenntnissen in digitaler Fotografie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**15**
Code du module:	**PROJE3-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT (DEVDU3-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 3 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU3-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Développer des pages internet (WWWEB1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWWEB1-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Professeur de sciences / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur d'informatique, Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT (DEVDU4-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 4 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU4-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Technique audio 1 | LN (AUDIO1-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 1 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes de la transmission terrestre des signaux audio.**	L'élève distingue entre les méthodes de modulation AM et FM et décrit leurs avantages et désavantages. L'élève distingue les différentes bandes de fréquences en fonction des caractéristiques de propagation et de la taille de l'antenne. L'élève explique l'effet Doppler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composantes principales d'un studio de sonorisation.**	L'élève explique la structure d'un studio d'enregistrement à l'aide d'un schéma fonctionnel. L'élève connaît les fonctions élémentaires d'une table de mixage. L'élève distingue les câbles et connecteurs audio les plus courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents types de microphones et de haut-parleurs.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des différents microphones et nomme leurs domaines d'application. L'élève explique le principe de fonctionnement des différents haut-parleurs et nomme leurs domaines d'application. L'élève connaît les exigences relatives aux casques d'écoute et les conceptions qui en résultent.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE5-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 5 | LTETT (DEVDU5-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 5 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU5-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Technique audio 2 | LN (AUDIO2-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 2 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la conception acoustique d'un studio d'enregistrement.**	L'élève connaît les méthodes d'insonorisation et d'isolation acoustique dans un studio d'enregistrement. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'un local technique. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'une cabine d'enregistrement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.**	L'élève connaît les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir la production d'une émission de radio.**	L'élève prépare une émission de radio en groupe. L'élève réalise l'enregistrement de l'émission et fait un post-traitement des données audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de documenter le fonctionnement d'une station de radio ou d'un studio d'enregistrement.**	L'élève se renseigne sur la station de radio/studio d'enregistrement à visiter et élabore un catalogue de questions. L'élève documente la visite dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE6-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 6 | LTETT (DEVDU6-F)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des projets dans l'intérêt du développement durable 6 | LTETT**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**DEVDU6-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contribuer au règlement d'un problème concret.**	- L'élève propose des solutions.	- L'élève a proposé une option pour résoudre un problème.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fonctionner en équipe avec des élèves d'un autre groupe professionnel.**	- L'élève respecte les opinions des élèves d'un autre groupe professionnel.	- L'élève a laissé les autres intervenants terminer leurs phrases.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se motiver lui-même ainsi que ses coéquipiers.**	- L'élève s'applique à donner des impulsions positives pour améliorer la motivation du groupe quand celle-ci est en berne.	- L'élève n'a pas exprimé de commentaires négatifs, mais il a privilégié les commentaires positifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses visions personnelles de même que celles des autres intervenants de manière critique.**	- L'élève accepte que sa vision n'est pas réalisable. - L'élève analyse les visions de ses camarades.	- L'élève était compréhensif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'état émotionnel des membres de l'équipe.**	- L'élève se rend compte qu'un membre de l'équipe n'est pas trop à l'aise.	- L'élève a fait preuve d'empathie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se considérer comme un citoyen du monde.**	- L'élève échange avec des personnes qui viennent d'autres pays.	- L'élève était réceptif à l'égard de personnes étrangères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1 : Courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 1 : Courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	- Laboratoire
8	4	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques simples, comme par exemple la tension, le courant et la résistance équivalente. L'élève monte des circuits électriques fermés simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, le commutateur, le conducteur et la charge. L'élève monte des circuits électriques en courant continu dans le respect des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués, conformément à leur affectation, et il les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis de grandeurs électriques dans des circuits électriques simples de manière autonome. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de deux résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en parallèle. L'élève contrôle les associations de résistances en série respectivement en parallèle par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente d'associations mixtes de résistances et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'une association mixte de résistances et il contrôle le résultat obtenu par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques de tensions représentées par un oscilloscope.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un oscilloscope cathodique. L'élève procède aux mesurages de tension de manière systématique avec l'oscilloscope dans le respect de l'énoncé indiqué. L'élève explique la manipulation d'un générateur de fonction. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte). L'élève détermine les valeurs caractéristiques d'un signal périodique indiqué (û, T, f). L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELP1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des raccordements électriques comme p.ex. des rallonges électriques, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève sélectionne les outils nécessaires L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés. L'élève distingue les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations électriques de base d'une maison d'habitation, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit un schéma de câblage sous forme de schémas développés et multifilaires. L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève observe les règles de sécurité pendant son travail d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et compétente. Les déchets sont éliminés correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de compléter un protocole de contrôle.**	L'élève se sert d'un protocole de contrôle donné et l'interprète correctement. L'élève se sert de termes professionnels en parlant avec l'enseignant Il travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques (ATMEP)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATMEP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes étapes de travail en vue de l'usinage de pièces mécaniques selon les règles de l'art.**	L'élève établit en coopération une documentation avec les étapes de travail requises (comme par exemple la sélection du matériel, l'application de la cotation ou le respect des consignes en matière de sécurité) pour l'usinage de pièces mécaniques. L'élève décrit les propriétés des matériaux et des équipements. L'élève respecte les consignes de travail et de sécurité. L'élève respecte les normes environnementales pour l'élimination des déchets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de se servir de documents techniques et de les gérer.**	L'élève sélectionne les matériaux et les outils requis pour les dessins techniques et il les utilise de manière adéquate. L'élève établit des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques représentés selon différentes méthodes de projections.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples, conformément à un modèle.**	L'élève effectue les travaux (entre autres le mesurage, le traçage, le perçage, le cintrage, le sciage et le limage) selon les règles de l'art. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève effectue les travaux dans le respect des délais indiqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et assume les responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève évalue le résultat de son travail et il constate des écarts éventuels. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de portes logiques de base et de les mettre en œuvre dans un circuit.**	L'élève distingue entre les signaux analogiques et les signaux numériques. L'élève décrit les portes logiques de base à l'aide des symboles, des tables de vérité, de la description de la fonction ainsi que de la fonction logique. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit en utilisant des circuits intégrés logiques. L'élève consulte des documentations techniques de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques simples à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes et de vérifier leur fonction.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes de base. L'élève transforme schématiquement des circuits composés de portes logiques de base en circuits logiques équivalents avec des portes NAND/NOR. L'élève réalise le circuit logique ou fait une simulation afin de contrôler l'équivalence des deux circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques simples axés sur la pratique dans des tables de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base. L'élève prévoit le nombre nécessaire de circuits intégrés en se référant à des fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la conversion de nombres naturels entre différents systèmes de numération et d'additionner des nombres binaires.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels positifs au sein de systèmes binaires, décimaux et hexadécimaux. L'élève convertit les nombres naturels en systèmes de numération de bases différentes. L'élève effectue des additions de nombres binaires positifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire simple dans un module logique programmable et de l'exécuter.**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes XOR et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire d'un circuit simple dans la syntaxe du module logique programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation (ELETE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes d'énergie et de calculer la consommation d'énergie.**	Er charakterisiert Energiequellen hinsichtlich ihrer Praxisrelevanz zur elektrischen Energieerzeugung. Er begründet die Auswahl einer Energiequelle bezüglich ihres Einsatzgebietes. Der prinzipielle Aufbau des luxemburgischen Stromnetzes wird erläutert. Er führt praxisbezogene Berechnungen bezüglich Energieverbrauch und Energiekosten durch.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions ainsi que le fonctionnement des composants d'un bloc d'alimentation simple.**	L'élève subdivise le bloc d'alimentation en sous-circuits dont il décrit les fonctions. L'élève décrit le fonctionnement de base ainsi que les fonctions des composants du bloc d'alimentation (transformateur, diode, condensateur). L'élève décrit le moyen d'emmagasiner et de restituer de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève effectue des calculs de circuits de condensateurs en série et de circuits de condensateurs en parallèle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer de manière compétente la consommation d'énergie et la puissance électrique à l'aide d'un mesurage.**	L'élève détermine la consommation d'énergie de charges électriques par la mesure. L'élève effectue une mesure directe ainsi qu'une mesure indirecte de la puissance. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de câbler une alimentation linéaire et de la soumettre à un mesurage.**	L'élève dessine le circuit détaillé d'un bloc d'alimentation. L'élève sélectionne les composants du bloc d'alimentation conformément aux indications et il réalise le circuit. L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3 : Electromagnétisme (ELETE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 3 : Electromagnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
1	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets des forces électromagnétiques et de l'induction électromagnétique,**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit l'impact de l'auto-induction ainsi que les circuits de protection requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des dispositifs de protection contre les surintensités et contre le courant de défaut, de les mettre en œuvre et de décrire leur fonctionnement.**	L'élève a conscience de la nécessité des dispositifs de protection pour les circuits électriques. L'élève décrit le fonctionnement des différents dispositifs de protection. L'élève sélectionne les dispositifs de protection appropriés en consultant des livres/tables de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits relais dans le respect des normes, de les réaliser, de les mettre en service et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'élève dessine des circuits relais dans le respect des normes, conformément à un énoncé. L'élève réalise le circuit relais et il le met en service. L'élève explique le fonctionnement d'un circuit relais donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électronique 1 : Alimentation électrique (ATETP1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électronique 1 : Alimentation électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de mettre en œuvre les travaux dans les règles de l'art.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils de manière appropriée.**	L'élève manipule les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève respecte les consignes de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève assemble un boîtier à partir de composants préfabriqués. L'élève réalise un circuit imprimé électrique fonctionnel. L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électrique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique. (ATELP2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
10	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	4	- Atelier
10	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations simples en utilisant les documents techniques dans le domaine de la distribution d'énergie domestique et des installations domestiques en général.**	L'élève réalise, sous guidance, les schémas électriques requis pour la distribution d'énergie et pour les différents circuits d'installation domestique. L'élève monte les différents équipements conformément à un plan d'installation donné. L'élève pose les canalisations électriques et il les raccorde aux équipements. L'élève effectue le câblage des installations conformément au plan. L'élève procède à l'étiquetage de l'ensemble des équipements et des conduites des installations. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques. L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser et d'effectuer les différentes étapes de la mise en service.**	L'élève se sert d'un protocole de mise en service donné. L'élève choisit les outils requis. L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève réalise des mesures sous tension dans le circuit de distribution d'énergie et fait des contrôles de sécurité appropriés. Il transcrit les résultats dans un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder et de les soumettre à un test de fonctionnement et de de compléter des protocoles de mesures.**	L'élève déduit les informations importantes de l'énoncé. L'élève détermine les dispositifs requis en fonction du problème posé. L'élève établit les schémas électriques requis (circuit de puissance, circuit de commande, plans des bornes) pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conduites électriques et il les raccorde selon les règles de l'art. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière soignée et appropriée. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 4: Tension alternative (ELETE4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: Tension alternative**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de caractériser des tensions et courants alternatifs sinusoïdaux ainsi que le comportement d'une résistance, d'un condensateur et d'une inductance soumis à une tension sinusoïdale.**	L'élève explique le principe de la génération d'une tension alternative dans les alternateurs. L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève détermine les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales, comme par exemple l'amplitude, la période et la fréquence. L'élève explique la notion de « valeur efficace » en comparant la puissance du courant continu à celle du courant alternatif. L'élève explique les notions de « réactance » et de « puissance réactive » dans des circuits à courant alternatif. L'élève effectue des calculs fondamentaux. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des circuits RL & RC soumis à une tension alternative à l'aide de calculs et de mesures.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève représente le courant et la tension d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les applications de circuits RLC comme, par exemple, les circuits oscillants ou la compensation d'énergie réactive.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RLC au moyen de diagrammes vectoriels. Ex1 : L'élève décrit les caractéristiques spécifiques d'un circuit oscillant Ex2 : L'élève détermine le condensateur requis pour compenser la puissance réactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Atelier électrique 3: Domotique (ATELP3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 3: Domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les documents techniques selon les normes.**	L'élève réalise la documentation utile sous supervision (telle que les plans d'installation, les schémas, les étapes de travail). L'élève classe tous les plans et autres documents dans un classeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une installation d'éclairage avec un bus de terrain.**	L'élève monte et identifie les équipements de manière professionnelle. Il effectue le câblage de manière professionnelle et il l'identifie selon le plan. L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève peut configurer et mettre en service de commandes d'entrainements électriques simples (telles que commande par impulsion, auto-maintien, circuit inverseur de sens de rotation).**	L'élève a monté l'équipement de manière professionnelle et selon le plan. Il effectue le câblage de manière professionnelle selon le plan L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève réalise une recherche d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs trouvées. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement social.**	L'élève effectue les travaux de manière responsable. L'élève est capable de travailler en équipe. L'élève montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des propositions de modifications et il en tient compte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé (ELETE5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	1	- Laboratoire
6	3	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à courant continu à excitation séparée et de l'analyser à l'aide de mesures en laboratoire.**	L'élève décrit et explique le principe de fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève extrait les indications essentielles de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs électriques et mécaniques à partir de ces informations. L'élève décrit l'origine du couple utile et de la force électromotrice de l'induit. L'élève démontre l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par des résistances additionnelles. L'élève réalise des mesures en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé, d'effectuer des mesures ainsi que des calculs fondamentaux**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, des courants, des impédances). L'élève détermine les pertes fer et les pertes cuivre (Essai à vide et en court-circuit) d'un transformateur. L'élève détermine le courant de court-circuit permanent d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de courant triphasé, de représenter ses caractéristiques à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de mesurer et calculer la puissance d'un circuit triphasé.**	L'élève décrit la production de courant triphasé avec un générateur synchrone. L'élève représente les grandeurs triphasées à l'aide de chronogrammes et de vecteurs. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du courant triphasé et différencie grandeurs simples et composées. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer des tensions, des courants et des puissances en triphasé. L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact de différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève établit le circuit du courant de défaut et détermine la tension de contact. L'élève décrit le principe des mesures de protection dans un système TN	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement et le comportement d'un moteur asynchrone triphasé et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit l'origine du champ tournant ainsi que son évolution en fonction du temps. L'élève décrit la structure, le fonctionnement et le comportement du moteur asynchrone triphasé. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, la puissance, le rendement et le couple. L'élève décrit le fonctionnement des mesures de protection contre les surcharges du moteur asynchrone	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Atelier électrique 4 : Automate programmable (ATELP4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 4 : Automate programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Atelier
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'effectuer la mise en service d'une installation électrique de manière professionnelle et conformément à la norme.**	L'élève se réfère à des schémas électriques ainsi qu'à des documents techniques lors du câblage de l'installation. L'élève procède au câblage des différents équipements et il utilise les outils appropriés selon les règles de l'art. L'élève organise les différentes étapes de travail et il les note dans une fiche d'organisation donnée. L'élève respecte la suite des étapes de travail établie au cours du montage, de l'installation et de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de programmer et de mettre en service des systèmes simples à l'aide de contacteurs et d'automates programmables.**	L'élève extrait l'ensemble des informations requises pour le raccordement d'un automate programmable du mode d'emploi. L'élève complète le schéma de câblage d'un automate programmable. L'élève assure le câblage d'un automate programmable selon les règles de l'art. L'élève développe le programme correspondant à la commande dans le schéma par blocs fonctionnels (FUP), en tenant compte des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service d'un automate programmable. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour l'analyse des erreurs et il les utilise de manière professionnelle. Il complète les protocoles de mise en service dans un format prédéfini.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et de détecter des erreurs sur des appareils électriques.**	L'élève effectue son travail avec soin et conscience. L'élève effectue une détection systématique d'erreurs. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise selon les règles de l'art. L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles des autres élèves. L'élève s'exprime correctement en utilisant le vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, de décrire son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève décrit le fonctionnement à l'aide de diagrammes temporels. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM et d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève sait contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire (CAPTE)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPTE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1.33	1	- Salle spéciale
0.67		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de capteurs analogiques courants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.**	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.**	L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie (ATETP2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une installation de communication, en respectant les différentes normes et règles.**	Il réalise une installation de communication opérationnelle en respectant les objectifs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève assemble les composants correctement pour constituer des groupes de composants, respectivement des appareils. L'élève réalise les raccordements électriques selon les règles de l'art L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, d'effectuer une recherche systématique d'erreurs sur des appareils électriques en respectant les différentes normes et règles.**	L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure correctement. L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission (TRONI2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2.33	1	- Salle spéciale
0.67	1	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes relatifs aux amplificateurs audio et d'analyser ces amplificateurs à l'aide de mesures.**	L'élève décrit les termes de la technique audio. L'élève dessine et dimensionne tous les composants d'un circuit amplificateur avec amplificateur opérationnel. L'élève décrit le fonctionnement d'un amplificateur symétrique. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres électroniques audio passifs élémentaires, il décrit leur fonctionnement, détermine les grandeurs caractéristiques et les analyse à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne des filtres électroniques audio passifs élémentaires. L'élève décrit leur fonctionnement et détermine leurs grandeurs caractéristiques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans le contexte des lignes de transmission électriques.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une ligne de transmission donnée. L'élève dessine le diagramme de niveau d'une ligne de transmission donnée. L'élève calcul des niveaux de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations (OFFIC)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**OFFIC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève réalise les présentations textuelles, comme par exemple l'espace interligne, l'alignement du texte, le choix de la police, les paragraphes ou les listes, conformément aux indications. L'élève complète les entêtes et pieds de pages avec les informations essentielles, comme par exemple le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève adapte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire au texte indiqué. L'élève insère les objets comme par exemple des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans le document conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et d'organiser, de réaliser et d'adapter des diagrammes.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de diagramme et leurs légendes d'une façon appropriée (par exemple les histogrammes, les diagrammes à secteurs ou les diagrammes à lignes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié.**	L'élève a appliqué la structure des différentes diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police, couleur). L'élève complète les diapositives avec des informations essentielles. L'élève ajuste la transition entre les différentes diapositives suivant les indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable (ATETP3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATETP3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques simples en respectant les différentes normes et règles.**	Il effectue un montage soigné et fonctionnel du circuit électronique. Il respecte les lignes directrices données pour la fabrication d'un circuit électronique. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler et de raccorder des composants électroniques pour constituer des équipements.**	L'élève procède à l'assemblage mécanique des composants réalisés avec des composants existants. L'élève établit les raccordements électriques de manière compétente. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, d'utiliser correctement des instruments de mesure dans des circuits électroniques.**	L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure selon les règles de l'art. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés. L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable (CIRLO3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CIRLO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement de mémoires binaires et de concevoir des applications simples.**	L'élève décrit la possibilité d'enregistrer des signaux avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, en se référant à des diagrammes séquentiels. L'élève distingue les différents types de commandes de mémoires binaires L'élève sélectionne la/les mémoire/s binaire/s appropriée/s pour un énoncé indiqué. L'élève sélectionne le type de commande avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, correspondant à un énoncé indiqué. L'élève développe le circuit correspondant à un énoncé indiqué. L'élève réalise des applications comprenant des bascules RS dans un module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec une fonction de relais à impulsion dans des modules logiques programmables.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit équivalent avec relais. L'élève réalise des applications avec un relais à impulsion dans un module logique programmable. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable (CIRLO4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires binaires et d'analyser leur comportement dans le temps.**	L'élève utilise des mémoires binaires au cours de la réalisation de compteurs asynchrones. L'élève établit les chronogrammes du compteur réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec des fonctions compteurs dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications avec une fonction compteurs dans un module logique programmable. L'élève utilise des mémentos, des générateurs d'impulsions et des textes de messages. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes avec comportement temporel dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications pour la saisie du temps (heures de fonctionnement) dans des modules logiques programmables. L'élève réalise des programmes de commandes avec comportement temporel (instants de commutation) dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer et de manipuler des commandes en tenant compte de la sécurité des personnes, des machines et des installations.**	L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève respecte les règles de sécurité élémentaires d'une procédure de commande. L'élève effectue correctement l'implémentation d'un circuit d'arrêt d'urgence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir des signaux analogiques dans des modules logiques programmables et de les évaluer.**	L'élève réalise des applications pour la saisie et pour le traitement de signaux analogiques dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Automatisation 1: Automatisation d'installations avec des moteurs asynchrones triphasés (AUTOM1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Automatisation 1: Automatisation d'installations avec des moteurs asynchrones triphasés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**AUTOM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de démarrage simples de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève sélectionne la méthode de démarrage approprié et il justifie son choix. L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de démarrage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de freinage en se référant à un énoncé.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de freinage en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande simples de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande d'un circuit inverseur et d'un circuit de démarrage étoile-triangle en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande de vitesse de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de commande de vitesse en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner les circuits planifiés avec un logiciel CAD prédéfini selon les normes.**	L'élève lit le plan d'un circuit donné et l'explique lors d'une discussion technique. L'élève dessine le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande des circuits planifiés avec un logiciel CAD.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Asservissement 1: Boucle d'asservissement (ASSER1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Asservissement 1: Boucle d'asservissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les commandes et les asservissements et de les décrire.**	L'élève dessine le schéma-bloc d'une commande et d'un asservissement. L'élève décrit le fonctionnement d'une commande ainsi que la fonction des différents blocs. L'élève décrit le fonctionnement d'un asservissement ainsi que la fonction des différents blocs. Lors de la description d'un asservissement concret, l'élève associe les grandeurs physiques aux grandeurs de la boucle d'asservissement. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement dynamique de systèmes P.**	L'élève explique la différence entre les systèmes P et I. L'élève explique le comportement dynamique des systèmes P, PT1 et PT2. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du système PT1. L'élève explique la différence entre retard et retard pur (temps mort).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les réponses indicielles de systèmes P, PT1 et PT2.**	L'élève enregistre les réponses indicielles. L'élève documente les réponses indicielles enregistrées. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Mesures électriques: Mesure de puissance et dimensionnement de câbles électriques (MESEL)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Mesures électriques: Mesure de puissance et dimensionnement de câbles électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MESEL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer des mesures de puissance dans un circuit à courant alternatif, le cas échéant en se servant de transformateurs de mesures.**	L'élève décrit et réalise la mesure directe de la puissance dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève décrit et réalise la mesure indirecte de la puissance réactive dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève décrit et réalise la mesure du facteur de puissance dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève évalue si la mesure requiert l'utilisation de transformateurs de mesure et effectue les calculs correspondants. L'élève calcule la puissance active, la puissance réactive et la puissance apparente dans un circuit monophasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de mesures de la puissance active dans des réseaux triphasés symétriques et asymétriques et de réaliser ces mesures.**	L'élève décrit et réalise la mesure directe de la puissance dans des réseaux triphasés symétriques et asymétriques. L'élève calcule la puissance active, la puissance réactive et la puissance apparente dans un circuit triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des câbles en tenant compte de la chute de tension, la capacité de courant et du courant nominal du dispositif de protection.**	L'élève détermine les chutes de tension dans les câbles. L'élève détermine la capacité de courant des câbles (application des prescriptions VDE). L'élève dimensionne les câbles et il détermine la section adéquate (application des normes DIN).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Techniques d'entraînement 1: Redresseurs et commande de vitesse de rotation (TECEN1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: Redresseurs et commande de vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECEN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un redresseur monophasé commandé à double alternance et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation de moteurs à courant continu et à excitation séparée.**	L'élève décrit la structure du redresseur monophasé commandé à double alternance B2C et il explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive et à une charge inductive. L'élève procède à des calculs simples en se référant à la courbe caractéristique de commande du redresseur. L'élève décrit le comportement d'un moteur à courant continu et à excitation séparée alimenté par l'intermédiaire d'un redresseur à double alternance (B2C). L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du gradateur de courant alternatif (W1C) et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation d'un moteur universel.**	L'élève décrit la structure du gradateur de courant alternatif (W1C) et il en explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive. L'élève procède à des calculs simples en se référant à la courbe caractéristique de commande du gradateur. L'élève décrit le comportement d'un moteur universel alimenté par l'intermédiaire d'un gradateur de courant alternatif (W1C). L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un convertisseur DC-DC et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation de moteurs à courant continu et à excitation séparée.**	L'élève décrit la structure du convertisseur DC-DC et il en explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive et inductive. L'élève décrit le fonctionnement de la commande de la modulation de la largeur d'impulsion et de la commande par train d'ondes et il procède à des calculs fondamentaux. L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Atelier électrique 5: Démarrage de moteurs (ATELP5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Atelier électrique 5: Démarrage de moteurs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELP5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter, de raccorder de programmer et de mettre en service un circuit inverseur étoile-triangle de démarrage à l'aide d'un automate programmable**	L'élève réunit les documents¿requis de manière autonome et il les assemble dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève met la commande en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder et de mettre en service à l'aide d'un automate programmable (SPS) un appareil de démarrage progressif en se référant à une fiche de données.**	L'élève se réfère à la fiche technique pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève met la commande en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder des moteurs avec des vitesses différentes, d'effectuer le câblage de leurs commandes et de mettre le circuit en service.**	L'élève établit les schémas de circuits requis de manière autonome et il les assemble dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met la commande en service . L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à une fiche technique et de les mettre en service.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements en se référant à la fiche technique. L'élève est capable d'utiliser le matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail de manière ordonnée. L'élève dispose de ses documents travail, par exemple de littérature spécialisée, de cours, de guides d'expériences et de rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève évalue la réalisation de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses expériences au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur avec attention et de manière respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Atelier électronique 4: Régulateur de température (ATETP4)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Atelier électronique 4: Régulateur de température**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATETP4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	11
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit électronique en se référant à un schéma de circuit, de monter le circuit et de le mettre en service.**	Il assemble les documents requis dans un classeur. Il se réfère aux documents techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. Il sélectionne les composants. Il explique oralement le fonctionnement du circuit. Il monte le circuit. Il met le circuit en service. Il complète le protocole de mesure. Il respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de détecter des erreurs dans un circuit électronique et de les documenter.**	Il effectue des mesures avec un multimètre et avec un oscilloscope sur des circuits électroniques de manière compétant. Il complète un protocole de mesure. Il compare les mesures aux valeurs attendues. Il applique les bases de la détection d'erreurs. Il se réfère à des schémas de circuits et à des fiches techniques. Il respecte les consignes en matière de sécurité. Il rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, d'une manière à ce que l'activité ou le mesurage puissent être retracés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement socialement envers son instructeur et ses camarades de classe.**	Il effectue ses travaux de manière responsable. Il est capable de travailler en équipe. Il montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des suggestions et des fautes lui présenter et il les incluses dans ses futures travaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Automatisation 2: Circuits de commandes pour installations électriques (AUTOM2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Automatisation 2: Circuits de commandes pour installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande simples de moteurs asynchrones monophasés.**	L'élève explique le fonctionnement d'un moteur à condensateur. L'élève explique la méthode de démarrage sélectionnée. L'élève planifie et dessine le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande servant à la mise en service du moteur à condensateur en se référant à un énoncé. L'élève dessine les circuits d'une manière correcte dans une large mesure à la main et avec un logiciel CAD.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des schémas de circuits pneumatiques et électropneumatiques.**	L'élève explique le fonctionnement d'actionneurs pneumatiques et électropneumatiques. L'élève analyse des schémas de circuits pneumatiques et électropneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le principe fondamental d'un système bus dans la technique d'automatisation.**	L'élève distingue les différentes possibilités de communication dans un système bus. L'élève explique le fonctionnement de base d'un système de bus. L'élève élargit un système bus existant avec un capteur, respectivement avec un actionneur, supplémentaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Asservissement 2: Réalisation d'un asservissement (ASSER2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Asservissement 2: Réalisation d'un asservissement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'influence des grandeurs caractéristiques du contrôleur sur les réponses indicielles.**	L'élève décrit l'influence du bloc P du contrôleur sur la réponse indicielle. L'élève décrit l'influence du bloc I du contrôleur sur la réponse indicielle. L'élève décrit l'influence des grandeurs caractéristiques du contrôleur (gain, temps d'intégration) sur la stabilité du système	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la commande Tout Ou Rien.**	L'élève explique le fonctionnement de la commande Tout Ou Rien. L'élève décrit l'influence de la hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine le chronogramme typique de la mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une analyse métrologique de systèmes asservis.**	L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleur du type P et un système du type PT1 respectivement du type PT2. L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleur du type PI et un système du type PT1. L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleut Tout Ou Rien et un système de température. L'élève enregistre les réponses indicielles. L'élève documente les réponses indicielles enregistrées. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Energie et environnement (ENVIE)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Energie et environnement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVIE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
1		- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la problématique globale de l'alimentation en énergie, d'expliquer le fonctionnement de centrales et d'effectuer des calculs pratiques sur le travail, l'énergie et la puissance**	L'élève explique la signification du principe de la conservation d'énergie pour les systèmes d'alimentation en énergie. L'élève analyse l'impact des différents systèmes d'alimentation en énergie sur l'environnement. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'alimentation en énergie. L'élève dessine les schémas de base de centrales, comme par exemple de centrales hydrauliques, de centrales thermiques, de centrales de cogénération, de centrale turbine-gaz-vapeur (TGV) ou de réacteurs nucléaires. L'élève explique le fonctionnement de base des centrales. L'élève fait la différence entre le travail, l'énergie et la puissance. L'élève emploie les unités correctes pour le travail, l'énergie et la puissance. L'élève exprime les résultats à l'aides d'unités du Système International (SI) et d'autres unités usuelles. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'exploitation d'énergies renouvelables.**	L'élève décrit les centrales éoliennes, les centrales solaires thermiques, etc. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'alimentation en énergie. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter un mini-projet dans le domaine des énergies renouvelables.**	L'élève décrit son travail dans le cadre d'une présentation structurée. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Techniques d'entraînement 2: Entraînements électriques (TECEN2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: Entraînements électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECEN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents états de fonctionnement d'un entraînement électrique et de réaliser des calculs fondamentaux pour dimensionner un entraînement électrique.**	L'élève distingue le fonctionnement moteur (entraînement) et le fonctionnement générateur (freinage). L'élève attribue les états de fonctionnement aux quadrants appropriés. L'élève décrit les différentes méthodes de freinage et il indique leurs domaines d'application. L'élève détermine les grandeurs mécaniques et électriques d'enchaînements simples. L'élève dimensionne les moteurs requis ainsi que la section des conducteurs en se référant à des livres techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement et de mettre en service un variateur de fréquence pilotant la vitesse d'un moteur asynchrone.**	L'élève décrit la structure et le fonctionnement d'un moteur triphasé asynchrone. L'élève décrit les possibilités de commande de la vitesse de rotation (modification du nombre de paires de pôles, modification de la fréquence). L'élève décrit la structure et le fonctionnement d'un onduleur, respectivement d'un variateur de fréquence. L'élève met un variateur de fréquence en service et il modifie des paramètres fondamentaux (fréquence maximale, rampe de démarrage, rampe de freinage, accroissement Umin, retour aux valeurs d'usine, etc.) en se référant au mode d'emploi.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base de moteurs électriques spéciaux de manière compréhensible.**	L'élève décrit le fonctionnement de moteurs spéciaux, comme par exemple le moteur linéaire, le moteur pas à pas ou le servomoteur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Atelier électrique 6: Commandes de vitesse par variateur de fréquence (ATELP6)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Atelier électrique 6: Commandes de vitesse par variateur de fréquence**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder, de paramétrer et de mettre à l'aide d'un automate programmable en service un variateur de fréquence.**	L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'élève assure le paramétrage du variateur. L'élève procède à la mise en service de la commande. L'élève développe le programme correspondant à la commande, en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des valeurs analogiques à l'intérieur d'un automate programmable intégré dans un système de bus.**	L'élève lit les valeurs analogiques dans le PLC. L'élève écrit un programme pour le traitement des valeurs analogiques. L'élève intègre le PLC dans un système de bus.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à une fiche technique, de les raccorder et de les mettre en service.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements. L'élève se réfère aux fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail de manière ordonnée.**	L'élève manipule son matériel de travail, par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il les utilise de manière compétente. L'élève dispose de ses documents travail, par exemple de littérature spécialisée, de cours, de guides d'expériences et de rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève évalue la réalisation de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses expériences au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur avec attention et de manière respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier électronique 5: Régulateur de puissance électronique (ATETP5)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Atelier électronique 5: Régulateur de puissance électronique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATETP5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un circuit électronique et de le mettre en service.**	L'élève assemble les documents requis dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève realise le circuit électronique de manière compétante. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève complète le protocole de mesure. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de détecter d'erreurs avec un multimètre et avec un oscilloscope sur des circuits électroniques et de documenter les mesurages dans un protocole de mesure.**	L'élève sélectionne les instruments de mesure et les accessoires. L'élève prépare le plan de travail. L'élève règle les instruments de mesure. L'élève complète un tableau de mesure avec les valeurs mesurées. L'élève effectue les mesurages de manière compétente. Il compare les mesures aux valeurs attendues. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs. L'élève se réfère à des schémas de circuits et à des fiches techniques. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement socialement envers son instructeur et ses camarades de classe.**	Il effectue ses travaux de manière responsable. Il est capable de travailler en équipe. Il montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des suggestions et des fautes lui présenter et il les incluses dans ses futures travaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	4
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Architecture des ordinateurs (ARCOR-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Architecture des ordinateurs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ARCOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions des principaux éléments d'un PC.**	L'élève énumère les principaux éléments d'un PC, comme par exemple le boîtier, l'adaptateur secteur, la carte mère, le processeur, la carte graphique, l'écran, les interfaces, la carte réseau, les moyens d'enregistrement, les disques durs, le clavier, la souris, la carte son et l'imprimante. L'élève décrit le fonctionnement des principaux éléments d'un PC.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler un PC de manière compétente.**	L'élève assemble un poste de travail conformément aux instructions.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'exploitation.**	L'élève distingue les différents systèmes d'exploitation. L'élève installe un système d'exploitation conformément aux instructions. L'élève vérifie le fonctionnement du système installé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de connecter plusieurs PC au sein d'un réseau local.**	L'élève sélectionne les composants nécessaires pour connecter deux PC au sein d'un réseau local. L'élève connecte les deux PC au sein d'un réseau local. L'élève effectue les réglages requis. L'élève met le réseau local en service. L'élève installe une imprimante de réseau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des rapports.**	L'élève rédige des rapports de manière qu'il soit possible de retracer les activités.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Mécanique (MECAN-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Mécanique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MECAN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la surface de formes géométriques assemblées.**	L'élève subdivise la surface globale de formes géométriques en surfaces partielles faciles à calculer. L'élève détermine les différentes surfaces partielles. L'élève détermine la surface globale en additionnant les surfaces partielles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir de formules simples et des grandeurs respectives avec leurs unités.**	L'élève inverse des formules indiquées en fonction de la grandeur recherchée. L'élève tient compte des unités SI des différentes grandeurs lors de l'inversion des formules.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'indiquer des forces dans un système mécanique simple à partir de vecteurs et de les combiner, respectivement de les décomposer.**	L'élève distingue la masse et la force. L'élève représente les forces sous forme de vecteurs. L'élève combine des forces dans un parallélogramme de forces. L'élève décompose une force en deux composantes.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement une calculatrice.**	L'élève procède à des réglages sur la calculatrice. L'élève utilise la calculatrice de manière cohérente. L'élève interprète les résultats des calculs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM (PROJE1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Soudure électrique à main (SOUEL-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Soudure électrique à main**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUEL-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des éléments mécaniques simples à partir d'une commande par le procédé du soudage à l'arc.**	L'élève lit des dessins techniques sous des formes de représentation différentes. L'élève organise la suite des différentes étapes de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les paramètres de réglage du poste à soudure, de sélectionner l'additif de soudage approprié et de réaliser des soudures dans la position de soudage requise.**	L'élève sélectionne les produits, les matériaux et les outils requis en fonction des instructions. L'élève veille à l'utilisation correcte des produits, des matériaux, des outils et des appareils électriques sélectionnés. L'élève respecte la suite des différentes étapes de travail. L'élève effectue une préparation de soudure appropriée et il assemble les éléments de manière compétente. L'élève effectue une soudure irréprochable dans la position indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la soudure à un contrôle visuel et d'évaluer si elle correspond à la norme technique.**	L'élève effectue un contrôle visuel compétent. L'élève détecte les erreurs et il les corrige. L'élève connaît les principales normes techniques de la soudure bout à bout (PA), de la soudure d'angle (PB) et du joint en T (PF).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève organise les travaux en tenant compte des consignes en matière de sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des rapports de mesure et de contrôle en allemand et en français.**	L'élève utilise des rapports de contrôle du domaine de la technique de soudage en allemand et en français. L'élève comprend les termes professionnels importants de la technique de soudage en allemand et en français.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Relais programmables (REPRO-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Relais programmables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de réaliser de manière consciencieuse et compétente les différentes opérations du montage, de l'installation et de la mise en service d'un système simple.**	L'élève définit les entrées et les sorties d'une installation. L'élève attribue des capteurs et des actionneurs aux entrées et aux sorties.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la sécurité au travail, du règlement de travail et de la protection de l'environnement lors de l'organisation et de la réalisation des travaux.**	L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement sur le lieu de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité lors de l'organisation, respectivement de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter une commande avec relais programmable conformément à une mission, de poser des conduites, de les raccorder et de les étiqueter.**	L'élève dresse une liste d'attribution avec les capteurs et les actionneurs correspondants. L'élève raccorde correctement le relais programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler et de paramétrer des appareils et des installations électriques et de manier leurs logiciels d'installation de même que leurs programmes de contrôle.**	L'élève décrit les tâches à l'aide de fonctions logiques. L'élève transpose la solution dans le relais programmable. L'élève met la commande en service et il vérifie son fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures en allemand et en français.**	L'élève documente les résultats du test de fonctionnement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM (PROJE2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques (PHONU-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser et traiter des prises de vues photographiques numériques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHONU-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Audiovisuel - Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur, Professeur ingénieur, Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un appareil photo numérique sous guidance, de régler les paramètres requis et de réaliser la prise de vue.**	L'élève détermine la combinaison des paramètres de prise de vue pour effectuer un réglage adapté aux circonstances. L'élève réalise la prise de vue.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transférer les données de l'appareil photo vers l'ordinateur et de trier les prises de vues de manière ciblée.**	L'élève désigne les principes du fonctionnement de la transmission des données. L'élève transfère les données de l'appareil photo vers l'ordinateur. L'élève explique les critères de sélection servant à trier les prises de vues. L'élève se réfère aux critères de sélection servant à trier les prises de vues.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des retouches d'images simples à l'ordinateur en fonction de l'énoncé et de vérifier la qualité des images.**	L'élève décrit les fonctions fondamentales des outils de retouche des images. L'élève effectue des retouches d'images simples en fonction de l'énoncé. L'élève explique les outils de réglage servant à influencer la qualité de la prise de vue numérique. L'élève vérifie la qualité des images.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des capacités de stockage disponibles pour enregistrer durablement les prises de vues.**	L'élève se sert consciencieusement des capacités de stockage en fonction de la mission.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Dessin à main levée (DEMAL-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DEMAL-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Audiovisuel - Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur / Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des corps géométriques simples à main levée.**	L'élève dessine des corps géométriques simples à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte la majorité des proportions des corps. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des éléments simples de la technique à main levée en vues différentes et en perspective.**	L'élève dessine des éléments typiques des métiers du métal, du bois ou de l'électronique à main levée en tenant compte des proportions et de la perspective. L'élève dessiné les corps proprement et respecte les formes de représentation typiques des métiers. L'élève respecte dans une large mesure la perspective indiquée et les dessins correspondent aux éléments indiqués et ils n'accusent pas d'erreurs techniques d'envergure. L'élève dessine des éléments plus ou moins à l'échelle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions d'une manière autonome et responsable.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume ses tâches servant à l'accomplissement des missions de manière responsable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réalisation d'un projet professionnel | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Développer des pages internet (WWWEB1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Développer des pages internet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**WWWEB1-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant - Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un site sur Internet.**	L'élève établit une check-liste pour l'organisation d'une présentation réussie sur Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un site sur Internet selon les règles de l'art.**	L'élève développe une page Internet statique avec une structure simple conformément aux indications. L'élève respecte les règles indiquées pour la mise en page. L'élève intègre des documents consultables dans la page Internet.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique et de tenir compte de ses conclusions lors d'activités ultérieures.**	L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Technique audio 1 | LN (AUDIO1-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 1 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes de la transmission terrestre des signaux audio.**	L'élève distingue entre les méthodes de modulation AM et FM et décrit leurs avantages et désavantages. L'élève distingue les différentes bandes de fréquences en fonction des caractéristiques de propagation et de la taille de l'antenne. L'élève explique l'effet Doppler.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les composantes principales d'un studio de sonorisation.**	L'élève explique la structure d'un studio d'enregistrement à l'aide d'un schéma fonctionnel. L'élève connaît les fonctions élémentaires d'une table de mixage. L'élève distingue les câbles et connecteurs audio les plus courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents types de microphones et de haut-parleurs.**	L'élève explique le principe de fonctionnement des différents microphones et nomme leurs domaines d'application. L'élève explique le principe de fonctionnement des différents haut-parleurs et nomme leurs domaines d'application. L'élève connaît les exigences relatives aux casques d'écoute et les conceptions qui en résultent.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE5-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**ompétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technique audio 2 | LN (AUDIO2-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Technique audio 2 | LN**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**AUDIO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la conception acoustique d'un studio d'enregistrement.**	L'élève connaît les méthodes d'insonorisation et d'isolation acoustique dans un studio d'enregistrement. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'un local technique. L'élève explique les mesures pertinentes pour l'optimisation acoustique d'une cabine d'enregistrement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.**	L'élève connaît les méthodes courantes d'enregistrement et de lecture audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir la production d'une émission de radio.**	L'élève prépare une émission de radio en groupe. L'élève réalise l'enregistrement de l'émission et fait un post-traitement des données audio.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de documenter le fonctionnement d'une station de radio ou d'un studio d'enregistrement.**	L'élève se renseigne sur la station de radio/studio d'enregistrement à visiter et élabore un catalogue de questions. L'élève documente la visite dans un rapport.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM (PROJE6-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LPEM**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de pièces ou un dessin).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour répondre à l'énoncé.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève établit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer la méthode appliquée pour répondre à l'énoncé avec sa planification et de soumettre le résultat à un contrôle.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Electrotechnique 1 : Courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Electrotechnique 1 : Courant continu**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		- Laboratoire
8		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter, d'expliquer, de dimensionner et de monter un simple circuit électrique en courant continu.**	L'élève décrit les relations entre les charges et le courant électrique. L'élève décrit les différents moyens de générer une tension. L'élève décrit les relations entre la tension, le courant et la résistance. L'élève explique le fonctionnement et le comportement de composants électriques comme les sources de tension et les résistances. L'élève calcule les grandeurs électriques de circuits électriques simples, comme par exemple la tension, le courant et la résistance équivalente. L'élève monte des circuits électriques fermés simples avec les composants requis, comme par exemple la source de tension, le commutateur, le conducteur et la charge. L'élève monte des circuits électriques en courant continu dans le respect des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève raccorde correctement les instruments de mesure indiqués, conformément à leur affectation, et il les manipule correctement. L'élève procède aux mesurages requis de grandeurs électriques dans des circuits électriques simples de manière autonome. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué. L'élève applique les normes de dessin techniques de l'électrotechnique et de l'électronique.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre association en série et en parallèle, de calculer une résistance équivalente et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève fait la distinction entre une association de deux résistances en série et en parallèle. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en série. L'élève calcule la résistance équivalente de deux et de plus de deux résistances associées en parallèle. L'élève contrôle les associations de résistances en série respectivement en parallèle par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer la résistance équivalente d'associations mixtes de résistances et de contrôler le résultat par une mesure.**	L'élève calcule la résistance équivalente d'une association mixte de résistances et il contrôle le résultat obtenu par un mesurage. L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les valeurs caractéristiques de tensions représentées par un oscilloscope.**	L'élève décrit le principe de fonctionnement d'un oscilloscope cathodique. L'élève procède aux mesurages de tension de manière systématique avec l'oscilloscope dans le respect de l'énoncé indiqué. L'élève explique la manipulation d'un générateur de fonction. L'élève décrit les différentes formes de tension (tension continue, tension alternative, tension mixte). L'élève détermine les valeurs caractéristiques d'un signal périodique indiqué (û, T, f). L'élève documente les mesurages dans un protocole indiqué.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier électrique 1: Installations électriques (ATELP1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier électrique 1: Installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATELP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des raccordements électriques comme p.ex. des rallonges électriques, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève sélectionne les outils nécessaires L'élève veille à l'utilisation correcte des outils. L'élève désigne les outils sélectionnés. L'élève distingue les conducteurs utilisés en fonction de leurs caractéristiques. L'élève classe les conducteurs en fonction de leurs propriétés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations électriques de base d'une maison d'habitation, conformément aux normes et selon les règles de l'art.**	L'élève extrait les informations requises du plan d'installation. L'élève établit un schéma de câblage sous forme de schémas développés et multifilaires. L'élève installe les équipements électriques et effectue le câblage de l'installation conformément au schéma. L'élève corrige les erreurs qui se produisent et il rétablit un état opérationnel. L'élève met l'installation en service et vérifie son bon fonctionnement. L'élève observe les règles de sécurité pendant son travail d'installation. L'élève utilise les outils de manière appropriée et compétente. Les déchets sont éliminés correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de compléter un protocole de contrôle.**	L'élève se sert d'un protocole de contrôle donné et l'interprète correctement. L'élève se sert de termes professionnels en parlant avec l'enseignant Il travaille avec soin, respecte les délais et montre de l'intérêt pour son travail	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques (ATMEP)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et câblage d'une installation électrique**

Titre du module:	**Atelier assemblage : Dessiner et réaliser des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATMEP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Atelier
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes étapes de travail en vue de l'usinage de pièces mécaniques selon les règles de l'art.**	L'élève établit en coopération une documentation avec les étapes de travail requises (comme par exemple la sélection du matériel, l'application de la cotation ou le respect des consignes en matière de sécurité) pour l'usinage de pièces mécaniques. L'élève décrit les propriétés des matériaux et des équipements. L'élève respecte les consignes de travail et de sécurité. L'élève respecte les normes environnementales pour l'élimination des déchets.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir, de lire et de se servir de documents techniques et de les gérer.**	L'élève sélectionne les matériaux et les outils requis pour les dessins techniques et il les utilise de manière adéquate. L'élève établit des dessins techniques de pièces mécaniques. L'élève lit des dessins techniques représentés selon différentes méthodes de projections.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces mécaniques simples, conformément à un modèle.**	L'élève effectue les travaux (entre autres le mesurage, le traçage, le perçage, le cintrage, le sciage et le limage) selon les règles de l'art. L'élève soumet les travaux effectués à un contrôle continu. L'élève effectue les travaux dans le respect des délais indiqués.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques et assume les responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève évalue le résultat de son travail et il constate des écarts éventuels. L'élève adapte son comportement ultérieur en fonction de ses enseignements. L'élève applique les bases des techniques de la communication au cours d'entretiens critiques avec son supérieur. L'élève évalue le résultat de son travail et, le cas échéant, il constate des imperfections et il détermine des mesures de correction. L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume les tâches qui lui sont confiées pour l'accomplissement du travail de manière responsable. L'élève évalue son travail d'une manière critique et objective.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse (CIRLO1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 1 : Portes logiques de base, analyse, synthèse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de portes logiques de base et de les mettre en œuvre dans un circuit.**	L'élève distingue entre les signaux analogiques et les signaux numériques. L'élève décrit les portes logiques de base à l'aide des symboles, des tables de vérité, de la description de la fonction ainsi que de la fonction logique. L'élève met en œuvre les fonctions logiques dans un circuit en utilisant des circuits intégrés logiques. L'élève consulte des documentations techniques de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit numérique axé sur la pratique.**	L'élève identifie la fonction d'un circuit donné, composé de portes logiques de base. L'élève consulte des sources d'information de manière ciblée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir des circuits logiques simples à partir d'un énoncé, de les dessiner dans le respect des normes et de vérifier leur fonction.**	L'élève effectue une synthèse de circuit à partir d'un énoncé. L'élève réalise le circuit développé à l'aide des portes de base. L'élève transforme schématiquement des circuits composés de portes logiques de base en circuits logiques équivalents avec des portes NAND/NOR. L'élève réalise le circuit logique ou fait une simulation afin de contrôler l'équivalence des deux circuits.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable (CIRLO2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des circuits et des commandes numériques**

Titre du module:	**Circuits logiques 2: Table de Karnaugh, systèmes de numération, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de simplifier des circuits numériques simples axés sur la pratique dans des tables de Karnaugh.**	L'élève déduit le nombre correct de variables d'entrée et de sortie à partir des données d'un énoncé et il établit une table de vérité. L'élève effectue la simplification d'une fonction logique en appliquant une méthode graphique. L'élève dessine le circuit logique simplifié à l'aide de portes logiques de base. L'élève prévoit le nombre nécessaire de circuits intégrés en se référant à des fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la conversion de nombres naturels entre différents systèmes de numération et d'additionner des nombres binaires.**	L'élève distingue la représentation de nombres naturels positifs au sein de systèmes binaires, décimaux et hexadécimaux. L'élève convertit les nombres naturels en systèmes de numération de bases différentes. L'élève effectue des additions de nombres binaires positifs.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de programmer un circuit logique combinatoire simple dans un module logique programmable et de l'exécuter.**	L'élève traduit la logique combinatoire des portes de base dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire des portes XOR et équivalence dans la syntaxe du module logique programmable. L'élève traduit la logique combinatoire d'un circuit simple dans la syntaxe du module logique programmable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation (ELETE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 2 : Energie, puissance, alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes d'énergie et de calculer la consommation d'énergie.**	Er charakterisiert Energiequellen hinsichtlich ihrer Praxisrelevanz zur elektrischen Energieerzeugung. Er begründet die Auswahl einer Energiequelle bezüglich ihres Einsatzgebietes. Der prinzipielle Aufbau des luxemburgischen Stromnetzes wird erläutert. Er führt praxisbezogene Berechnungen bezüglich Energieverbrauch und Energiekosten durch.	Die indikatorbezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fonctions ainsi que le fonctionnement des composants d'un bloc d'alimentation simple.**	L'élève subdivise le bloc d'alimentation en sous-circuits dont il décrit les fonctions. L'élève décrit le fonctionnement de base ainsi que les fonctions des composants du bloc d'alimentation (transformateur, diode, condensateur). L'élève décrit le moyen d'emmagasiner et de restituer de l'énergie électrique avec un condensateur. L'élève effectue des calculs de circuits de condensateurs en série et de circuits de condensateurs en parallèle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer de manière compétente la consommation d'énergie et la puissance électrique à l'aide d'un mesurage.**	L'élève détermine la consommation d'énergie de charges électriques par la mesure. L'élève effectue une mesure directe ainsi qu'une mesure indirecte de la puissance. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de câbler une alimentation linéaire et de la soumettre à un mesurage.**	L'élève dessine le circuit détaillé d'un bloc d'alimentation. L'élève sélectionne les composants du bloc d'alimentation conformément aux indications et il réalise le circuit. L'élève mesure les grandeurs d'entrée et de sortie des différents sous-circuits. L'élève consulte des sources d'information, comme par exemple des fiches techniques ou des sites Internet, de manière ciblée. L'élève complète les protocoles de mesures.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Electrotechnique 3 : Electromagnétisme (ELETE3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Electrotechnique 3 : Electromagnétisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
4		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les effets des forces électromagnétiques et de l'induction électromagnétique,**	L'élève décrit les causes et les effets de l'électromagnétisme en se référant aux grandeurs magnétiques courantes. L'élève décrit le rôle de l'électromagnétisme pour différentes applications pratiques. L'élève décrit l'impact de l'auto-induction ainsi que les circuits de protection requis.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sélectionner des dispositifs de protection contre les surintensités et contre le courant de défaut, de les mettre en œuvre et de décrire leur fonctionnement.**	L'élève a conscience de la nécessité des dispositifs de protection pour les circuits électriques. L'élève décrit le fonctionnement des différents dispositifs de protection. L'élève sélectionne les dispositifs de protection appropriés en consultant des livres/tables de référence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits relais dans le respect des normes, de les réaliser, de les mettre en service et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'élève dessine des circuits relais dans le respect des normes, conformément à un énoncé. L'élève réalise le circuit relais et il le met en service. L'élève explique le fonctionnement d'un circuit relais donné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Atelier électronique 1 : Alimentation électrique (ATETP1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électronique 1 : Alimentation électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de mettre en œuvre les travaux dans les règles de l'art.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève prend en compte les consignes en matière de sécurité lors de la réalisation des schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils de manière appropriée.**	L'élève manipule les outils de manière appropriée et avec précaution. L'élève respecte les consignes de sécurité en vigueur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève assemble un boîtier à partir de composants préfabriqués. L'élève réalise un circuit imprimé électrique fonctionnel. L'élève finalise l'alimentation électrique en câblant les différents composants. L'élève établit un protocole de mise en service, sous supervision. L'élève désigne la fonction des différents composants de l'alimentation électrique. L'élève participe activement à l'organisation des missions de travail et il se concerte avec ses collègues de travail.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et des contrôles de sécurité sur des modules et des appareils électriques et de documenter les résultats.**	L'élève met l'alimentation électrique assemblée en service conformément aux consignes de sécurité. L'élève complète un protocole de mise en service donné. L'élève soumet l'alimentation électrique à un contrôle visuel. L'élève contrôle le fonctionnement du circuit à vide et en charge à l'aide d'un instrument de mesure approprié. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique. (ATELP2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des alimentations en énergie électrique pour des appareils et des systèmes**

Titre du module:	**Atelier électrique 2 : Installations électriques domestiques et circuits de distribution d'énergie électrique.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
10		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10		- Atelier
10		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des installations simples en utilisant les documents techniques dans le domaine de la distribution d'énergie domestique et des installations domestiques en général.**	L'élève réalise, sous guidance, les schémas électriques requis pour la distribution d'énergie et pour les différents circuits d'installation domestique. L'élève monte les différents équipements conformément à un plan d'installation donné. L'élève pose les canalisations électriques et il les raccorde aux équipements. L'élève effectue le câblage des installations conformément au plan. L'élève procède à l'étiquetage de l'ensemble des équipements et des conduites des installations. L'élève tient compte du règlement de travail et des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève tient compte des consignes en matière de sécurité et des normes importantes lors de la planification et de la réalisation des schémas électriques. L'élève se sert des documents requis pour la réalisation des installations domestiques, comme par exemple le plan d'installation, le plan de raccordement, la liste de matériel et les schémas électriques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser et d'effectuer les différentes étapes de la mise en service.**	L'élève se sert d'un protocole de mise en service donné. L'élève choisit les outils requis. L'élève se sert d'un protocole de mesure pré-imprimé. L'élève soumet le circuit à un contrôle hors tension avec un instrument de mesure approprié. L'élève réalise des mesures sous tension dans le circuit de distribution d'énergie et fait des contrôles de sécurité appropriés. Il transcrit les résultats dans un protocole de contrôle.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des installations simples avec des contacteurs, de les raccorder et de les soumettre à un test de fonctionnement et de de compléter des protocoles de mesures.**	L'élève déduit les informations importantes de l'énoncé. L'élève détermine les dispositifs requis en fonction du problème posé. L'élève établit les schémas électriques requis (circuit de puissance, circuit de commande, plans des bornes) pour les différentes installations. L'élève monte les équipements, il pose les conduites électriques et il les raccorde selon les règles de l'art. L'élève respecte le règlement de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité et il utilise les outils d'une manière soignée et appropriée. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des responsabilités pour les activités qui lui sont confiées.**	L'élève travaille avec soin, il respecte les délais et il assume des responsabilités pour les tâches à effectuer en vue de l'accomplissement de la mission. L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections de son travail. L'élève tient compte de ses enseignements au cours de ses activités ultérieures. L'élève évalue la qualité de son travail de manière autonome et il constate les imperfections éventuelles.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Electrotechnique 4: Tension alternative (ELETE4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 4: Tension alternative**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
6		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de caractériser des tensions et courants alternatifs sinusoïdaux ainsi que le comportement d'une résistance, d'un condensateur et d'une inductance soumis à une tension sinusoïdale.**	L'élève explique le principe de la génération d'une tension alternative dans les alternateurs. L'élève se sert de diagrammes vectoriels et de chronogrammes pour représenter des grandeurs alternatives. L'élève détermine les valeurs caractéristiques de grandeurs alternatives sinusoïdales, comme par exemple l'amplitude, la période et la fréquence. L'élève explique la notion de « valeur efficace » en comparant la puissance du courant continu à celle du courant alternatif. L'élève explique les notions de « réactance » et de « puissance réactive » dans des circuits à courant alternatif. L'élève effectue des calculs fondamentaux. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement des circuits RL & RC soumis à une tension alternative à l'aide de calculs et de mesures.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève représente le courant et la tension d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RL & RC au moyen de diagrammes vectoriels. L'élève mesure la tension, le courant et la puissance avec des instruments de mesure appropriés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les applications de circuits RLC comme, par exemple, les circuits oscillants ou la compensation d'énergie réactive.**	L'élève détermine le déphasage entre courant et tension à partir de chronogrammes donnés. L'élève détermine et représente les différentes grandeurs d'un circuit RLC au moyen de diagrammes vectoriels. Ex1 : L'élève décrit les caractéristiques spécifiques d'un circuit oscillant Ex2 : L'élève détermine le condensateur requis pour compenser la puissance réactive.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Atelier électrique 3: Domotique (ATELP3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 3: Domotique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les documents techniques selon les normes.**	L'élève réalise la documentation utile sous supervision (telle que les plans d'installation, les schémas, les étapes de travail). L'élève classe tous les plans et autres documents dans un classeur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de mettre en service une installation d'éclairage avec un bus de terrain.**	L'élève monte et identifie les équipements de manière professionnelle. Il effectue le câblage de manière professionnelle et il l'identifie selon le plan. L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève peut configurer et mettre en service de commandes d'entrainements électriques simples (telles que commande par impulsion, auto-maintien, circuit inverseur de sens de rotation).**	L'élève a monté l'équipement de manière professionnelle et selon le plan. Il effectue le câblage de manière professionnelle selon le plan L'élève effectue la mise en service en respectant le protocole de mise en service. L'élève réalise une recherche d'erreurs et, le cas échéant, corrige les erreurs trouvées. L'élève respecte le délai de travail. L'élève garde son poste de travail et ses outils en ordre durant l'installation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement social.**	L'élève effectue les travaux de manière responsable. L'élève est capable de travailler en équipe. L'élève montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des propositions de modifications et il en tient compte.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé (ELETE5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Electrotechnique 5 : Machines électriques, régime triphasé**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELETE5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
6		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		- Laboratoire
6		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du moteur à courant continu à excitation séparée et de l'analyser à l'aide de mesures en laboratoire.**	L'élève décrit et explique le principe de fonctionnement d'une machine à courant continu. L'élève extrait les indications essentielles de la plaque signalétique de la machine à courant continu et il détermine les grandeurs électriques et mécaniques à partir de ces informations. L'élève décrit l'origine du couple utile et de la force électromotrice de l'induit. L'élève démontre l'impact de la charge sur le courant et sur la vitesse de rotation en se référant à des courbes caractéristiques ainsi qu'à des équations. L'élève effectue des calculs pour limiter le courant d'induit au démarrage par des résistances additionnelles. L'élève réalise des mesures en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du transformateur monophasé, d'effectuer des mesures ainsi que des calculs fondamentaux**	L'élève décrit la structure et il explique le fonctionnement d'un transformateur monophasé idéal (induction, rapport des tensions, des courants, des impédances). L'élève détermine les pertes fer et les pertes cuivre (Essai à vide et en court-circuit) d'un transformateur. L'élève détermine le courant de court-circuit permanent d'un transformateur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la production de courant triphasé, de représenter ses caractéristiques à l'aide de diagrammes temporels et vectoriels et de mesurer et calculer la puissance d'un circuit triphasé.**	L'élève décrit la production de courant triphasé avec un générateur synchrone. L'élève représente les grandeurs triphasées à l'aide de chronogrammes et de vecteurs. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du courant triphasé et différencie grandeurs simples et composées. L'élève effectue des calculs fondamentaux pour déterminer des tensions, des courants et des puissances en triphasé. L'élève décrit l'impact du courant électrique sur le corps humain. L'élève explique l'impact de différents facteurs sur la résistance électrique du corps humain. L'élève établit le circuit du courant de défaut et détermine la tension de contact. L'élève décrit le principe des mesures de protection dans un système TN	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure, le fonctionnement et le comportement d'un moteur asynchrone triphasé et d'effectuer des calculs fondamentaux.**	L'élève décrit l'origine du champ tournant ainsi que son évolution en fonction du temps. L'élève décrit la structure, le fonctionnement et le comportement du moteur asynchrone triphasé. L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de synchronisme, le glissement, la puissance, le rendement et le couple. L'élève décrit le fonctionnement des mesures de protection contre les surcharges du moteur asynchrone	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Atelier électrique 4 : Automate programmable (ATELP4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des circuits électriques en régime alternatif mono- et triphasés**

Titre du module:	**Atelier électrique 4 : Automate programmable**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATELP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
7		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7		- Atelier
7		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et d'effectuer la mise en service d'une installation électrique de manière professionnelle et conformément à la norme.**	L'élève se réfère à des schémas électriques ainsi qu'à des documents techniques lors du câblage de l'installation. L'élève procède au câblage des différents équipements et il utilise les outils appropriés selon les règles de l'art. L'élève organise les différentes étapes de travail et il les note dans une fiche d'organisation donnée. L'élève respecte la suite des étapes de travail établie au cours du montage, de l'installation et de la mise en service.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter, de programmer et de mettre en service des systèmes simples à l'aide de contacteurs et d'automates programmables.**	L'élève extrait l'ensemble des informations requises pour le raccordement d'un automate programmable du mode d'emploi. L'élève complète le schéma de câblage d'un automate programmable. L'élève assure le câblage d'un automate programmable selon les règles de l'art. L'élève développe le programme correspondant à la commande dans le schéma par blocs fonctionnels (FUP), en tenant compte des consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service d'un automate programmable. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour l'analyse des erreurs et il les utilise de manière professionnelle. Il complète les protocoles de mise en service dans un format prédéfini.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures et de détecter des erreurs sur des appareils électriques.**	L'élève effectue son travail avec soin et conscience. L'élève effectue une détection systématique d'erreurs. L'élève sélectionne les instruments de mesure requis pour la détection d'erreurs et il les utilise selon les règles de l'art. L'élève respecte les points forts, respectivement les points faibles des autres élèves. L'élève s'exprime correctement en utilisant le vocabulaire professionnel. L'élève travaille soigneusement et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM (TRONI1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Electronique 1 : Alimentation linéaire, transistors en commutation, PWM**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRONI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner une alimentation linéaire, de décrire son fonctionnement et de l'analyser à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne une alimentation linéaire si la tension de sortie et le courant maximal sont donnés. L'élève décrit le fonctionnement à l'aide de diagrammes temporels. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges ohmiques-inductives à l'aide d'un transistor NPN et d'un MOSFET ainsi que d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève dessine et dimensionne tous les composants des circuits. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM et d'analyser les circuits à l'aide de mesures.**	L'élève sait contrôler la puissance de charges ohmiques-inductives à l'aide de signaux PWM. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire (CAPTE)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Capteurs électriques: Capteurs à sortie analogique et binaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAPTE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
2		

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le comportement de capteurs analogiques courants.**	L'élève décrit le comportement des capteurs analogiques courants.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commuter des charges à l'aide des capteurs binaires usuels.**	L'élève différencie les types de sortie binaires. L'élève propose un circuit adéquat. L'élève travail avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de commuter des charges en fonction d'une grandeur analogique.**	L'élève propose un circuit adapté avec un amplificateur opérationnel comme comparateur. L'élève travaille avec des fiches techniques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie (ATETP2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 2 : Alimentation linéaire, téléphonie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATETP2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une installation de communication, en respectant les différentes normes et règles.**	Il réalise une installation de communication opérationnelle en respectant les objectifs. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un appareil à partir de ses constituants et de contrôler son fonctionnement.**	L'élève respecte les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement au poste de travail. L'élève assemble les composants correctement pour constituer des groupes de composants, respectivement des appareils. L'élève réalise les raccordements électriques selon les règles de l'art L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable, d'effectuer une recherche systématique d'erreurs sur des appareils électriques en respectant les différentes normes et règles.**	L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure correctement. L'élève est capable de compléter des protocoles de mesures. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission (TRONI2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Électronique 2 : Amplificateurs, filtres, lignes de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRONI2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2,33		- Salle spéciale
0,67		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes relatifs aux amplificateurs audio et d'analyser ces amplificateurs à l'aide de mesures.**	L'élève décrit les termes de la technique audio. L'élève dessine et dimensionne tous les composants d'un circuit amplificateur avec amplificateur opérationnel. L'élève décrit le fonctionnement d'un amplificateur symétrique. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dimensionner des filtres électroniques audio passifs élémentaires, il décrit leur fonctionnement, détermine les grandeurs caractéristiques et les analyse à l'aide de mesures.**	L'élève dimensionne des filtres électroniques audio passifs élémentaires. L'élève décrit leur fonctionnement et détermine leurs grandeurs caractéristiques. L'élève rédige des rapports structurés sur les essais en laboratoire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes dans le contexte des lignes de transmission électriques.**	L'élève dessine le schéma fonctionnel d'une ligne de transmission donnée. L'élève dessine le diagramme de niveau d'une ligne de transmission donnée. L'élève calcul des niveaux de puissance.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations (OFFIC)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Office : Traitement de texte, tabulateur, présentations**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**OFFIC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents avec un logiciel de traitement de texte en appliquant les formatages standards et d'insérer des objets dans ce document.**	L'élève réalise les présentations textuelles, comme par exemple l'espace interligne, l'alignement du texte, le choix de la police, les paragraphes ou les listes, conformément aux indications. L'élève complète les entêtes et pieds de pages avec les informations essentielles, comme par exemple le titre du document, la date ou la numérotation des pages. L'élève adapte les réglages du vérificateur automatique de l'orthographe et de la grammaire au texte indiqué. L'élève insère les objets comme par exemple des tableaux, des formules, des diagrammes, des dessins et des images dans le document conformément aux indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fonctionnalités et les formules de base d'un tableur et d'organiser, de réaliser et d'adapter des diagrammes.**	L'élève traite les jeux de données de manière cohérente (séparation des données et des formules, types d'adressage). L'élève choisit les types de diagramme et leurs légendes d'une façon appropriée (par exemple les histogrammes, les diagrammes à secteurs ou les diagrammes à lignes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation en se servant d'un logiciel approprié.**	L'élève a appliqué la structure des différentes diapositives conformément aux indications (par exemple modèle, police, couleur). L'élève complète les diapositives avec des informations essentielles. L'élève ajuste la transition entre les différentes diapositives suivant les indications.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable (ATETP3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquérir et traiter des signaux par l'intermédiaire de circuits électroniques**

Titre du module:	**Atelier électronique 3 : Capteurs, alimentation réglable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATETP3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Atelier
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des circuits électroniques simples en respectant les différentes normes et règles.**	Il effectue un montage soigné et fonctionnel du circuit électronique. Il respecte les lignes directrices données pour la fabrication d'un circuit électronique. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler et de raccorder des composants électroniques pour constituer des équipements.**	L'élève procède à l'assemblage mécanique des composants réalisés avec des composants existants. L'élève établit les raccordements électriques de manière compétente. L'élève consulte les sources d'information de manière ciblée. L'élève travaille avec soin et il respecte les délais.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, d'utiliser correctement des instruments de mesure dans des circuits électroniques.**	L'élève réalise les mesures correctement et de manière autonome. L'élève manipule les instruments de mesure selon les règles de l'art. L'élève se sert des protocoles de mesures donnés. L'élève manipule les outils correctement et avec précaution. L'élève contribue à entretenir un climat de travail agréable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable (CIRLO3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 3 : Mémoires binaires: CI, relais, module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CIRLO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
1		- Laboratoire
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le principe de fonctionnement de mémoires binaires et de concevoir des applications simples.**	L'élève décrit la possibilité d'enregistrer des signaux avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, en se référant à des diagrammes séquentiels. L'élève distingue les différents types de commandes de mémoires binaires L'élève sélectionne la/les mémoire/s binaire/s appropriée/s pour un énoncé indiqué. L'élève sélectionne le type de commande avec des bascules RS, respectivement avec des bascules JK, correspondant à un énoncé indiqué. L'élève développe le circuit correspondant à un énoncé indiqué. L'élève réalise des applications comprenant des bascules RS dans un module logique programmable	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec une fonction de relais à impulsion dans des modules logiques programmables.**	L'élève explique le fonctionnement du circuit équivalent avec relais. L'élève réalise des applications avec un relais à impulsion dans un module logique programmable. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de concevoir, de réaliser et de contrôler des temporisations dans des circuits discrets et dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des temporisations dans des applications avec des IC et des relais appropriés. L'élève réalise des programmes de commandes avec des temporisations dans des applications au sein d'un module logique programmable. L'élève met le circuit en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable (CIRLO4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des commandes numériques et des réseaux**

Titre du module:	**Circuits logiques 4 : Compteurs asynchrones, fonctions spécifiques du module logique programmable**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CIRLO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
2		- Laboratoire
3		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des compteurs asynchrones avec des mémoires binaires et d'analyser leur comportement dans le temps.**	L'élève utilise des mémoires binaires au cours de la réalisation de compteurs asynchrones. L'élève établit les chronogrammes du compteur réalisé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes simples avec des fonctions compteurs dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications avec une fonction compteurs dans un module logique programmable. L'élève utilise des mémentos, des générateurs d'impulsions et des textes de messages. L'élève met le module logique programmable en service et il vérifie qu'il fonctionne correctement.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer, de programmer et de contrôler des programmes de commandes avec comportement temporel dans des modules logiques programmables.**	L'élève réalise des applications pour la saisie du temps (heures de fonctionnement) dans des modules logiques programmables. L'élève réalise des programmes de commandes avec comportement temporel (instants de commutation) dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer et de manipuler des commandes en tenant compte de la sécurité des personnes, des machines et des installations.**	L'élève respecte les consignes indiquées en matière de sécurité. L'élève respecte les règles de sécurité élémentaires d'une procédure de commande. L'élève effectue correctement l'implémentation d'un circuit d'arrêt d'urgence.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir des signaux analogiques dans des modules logiques programmables et de les évaluer.**	L'élève réalise des applications pour la saisie et pour le traitement de signaux analogiques dans des modules logiques programmables.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Automatisation 1: Automatisation d'installations avec des moteurs asynchrones triphasés (AUTOM1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Automatisation 1: Automatisation d'installations avec des moteurs asynchrones triphasés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**AUTOM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de démarrage simples de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève sélectionne la méthode de démarrage approprié et il justifie son choix. L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de démarrage.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de freinage en se référant à un énoncé.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de freinage en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande simples de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande d'un circuit inverseur et d'un circuit de démarrage étoile-triangle en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande de vitesse de moteurs asynchrones triphasés.**	L'élève planifie et dessine à la main le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande du circuit de commande de vitesse en se référant à un énoncé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner les circuits planifiés avec un logiciel CAD prédéfini selon les normes.**	L'élève lit le plan d'un circuit donné et l'explique lors d'une discussion technique. L'élève dessine le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande des circuits planifiés avec un logiciel CAD.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Asservissement 1: Boucle d'asservissement (ASSER1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Asservissement 1: Boucle d'asservissement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les commandes et les asservissements et de les décrire.**	L'élève dessine le schéma-bloc d'une commande et d'un asservissement. L'élève décrit le fonctionnement d'une commande ainsi que la fonction des différents blocs. L'élève décrit le fonctionnement d'un asservissement ainsi que la fonction des différents blocs. Lors de la description d'un asservissement concret, l'élève associe les grandeurs physiques aux grandeurs de la boucle d'asservissement. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le comportement dynamique de systèmes P.**	L'élève explique la différence entre les systèmes P et I. L'élève explique le comportement dynamique des systèmes P, PT1 et PT2. L'élève détermine les valeurs caractéristiques du système PT1. L'élève explique la différence entre retard et retard pur (temps mort).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enregistrer les réponses indicielles de systèmes P, PT1 et PT2.**	L'élève enregistre les réponses indicielles. L'élève documente les réponses indicielles enregistrées. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Mesures électriques: Mesure de puissance et dimensionnement de câbles électriques (MESEL)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Mesures électriques: Mesure de puissance et dimensionnement de câbles électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MESEL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer des mesures de puissance dans un circuit à courant alternatif, le cas échéant en se servant de transformateurs de mesures.**	L'élève décrit et réalise la mesure directe de la puissance dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève décrit et réalise la mesure indirecte de la puissance réactive dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève décrit et réalise la mesure du facteur de puissance dans un circuit à courant alternatif monophasé. L'élève évalue si la mesure requiert l'utilisation de transformateurs de mesure et effectue les calculs correspondants. L'élève calcule la puissance active, la puissance réactive et la puissance apparente dans un circuit monophasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les méthodes de mesures de la puissance active dans des réseaux triphasés symétriques et asymétriques et de réaliser ces mesures.**	L'élève décrit et réalise la mesure directe de la puissance dans des réseaux triphasés symétriques et asymétriques. L'élève calcule la puissance active, la puissance réactive et la puissance apparente dans un circuit triphasé.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des câbles en tenant compte de la chute de tension, la capacité de courant et du courant nominal du dispositif de protection.**	L'élève détermine les chutes de tension dans les câbles. L'élève détermine la capacité de courant des câbles (application des prescriptions VDE). L'élève dimensionne les câbles et il détermine la section adéquate (application des normes DIN).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Techniques d'entraînement 1: Redresseurs et commande de vitesse de rotation (TECEN1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 1: Redresseurs et commande de vitesse de rotation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TECEN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un redresseur monophasé commandé à double alternance et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation de moteurs à courant continu et à excitation séparée.**	L'élève décrit la structure du redresseur monophasé commandé à double alternance B2C et il explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive et à une charge inductive. L'élève procède à des calculs simples en se référant à la courbe caractéristique de commande du redresseur. L'élève décrit le comportement d'un moteur à courant continu et à excitation séparée alimenté par l'intermédiaire d'un redresseur à double alternance (B2C). L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement du gradateur de courant alternatif (W1C) et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation d'un moteur universel.**	L'élève décrit la structure du gradateur de courant alternatif (W1C) et il en explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive. L'élève procède à des calculs simples en se référant à la courbe caractéristique de commande du gradateur. L'élève décrit le comportement d'un moteur universel alimenté par l'intermédiaire d'un gradateur de courant alternatif (W1C). L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement d'un convertisseur DC-DC et de s'en servir pour commander la vitesse de rotation de moteurs à courant continu et à excitation séparée.**	L'élève décrit la structure du convertisseur DC-DC et il en explique le fonctionnement de base du circuit soumis à une charge résistive et inductive. L'élève décrit le fonctionnement de la commande de la modulation de la largeur d'impulsion et de la commande par train d'ondes et il procède à des calculs fondamentaux. L'élève dessine un circuit expérimental correspondant aux indications de l'énoncé. L'élève monte les circuits développés et il les met en service. L'élève procède aux mesurages requis et il explique les résultats mesurés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Atelier électrique 5: Démarrage de moteurs (ATELP5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Atelier électrique 5: Démarrage de moteurs**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATELP5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter, de raccorder de programmer et de mettre en service un circuit inverseur étoile-triangle de démarrage à l'aide d'un automate programmable**	L'élève réunit les documents¿requis de manière autonome et il les assemble dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève met la commande en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder et de mettre en service à l'aide d'un automate programmable (SPS) un appareil de démarrage progressif en se référant à une fiche de données.**	L'élève se réfère à la fiche technique pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève met la commande en service. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder des moteurs avec des vitesses différentes, d'effectuer le câblage de leurs commandes et de mettre le circuit en service.**	L'élève établit les schémas de circuits requis de manière autonome et il les assemble dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et pour la mise en service de la commande. L'élève sélectionne le matériel. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met la commande en service . L'élève développe le programme correspondant à la commande en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à une fiche technique et de les mettre en service.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements en se référant à la fiche technique. L'élève est capable d'utiliser le matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail de manière ordonnée. L'élève dispose de ses documents travail, par exemple de littérature spécialisée, de cours, de guides d'expériences et de rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève évalue la réalisation de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses expériences au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur avec attention et de manière respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Atelier électronique 4: Régulateur de température (ATETP4)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des commandes pour moteurs électriques**

Titre du module:	**Atelier électronique 4: Régulateur de température**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATETP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser un circuit électronique en se référant à un schéma de circuit, de monter le circuit et de le mettre en service.**	Il assemble les documents requis dans un classeur. Il se réfère aux documents techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. Il sélectionne les composants. Il explique oralement le fonctionnement du circuit. Il monte le circuit. Il met le circuit en service. Il complète le protocole de mesure. Il respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de détecter des erreurs dans un circuit électronique et de les documenter.**	Il effectue des mesures avec un multimètre et avec un oscilloscope sur des circuits électroniques de manière compétant. Il complète un protocole de mesure. Il compare les mesures aux valeurs attendues. Il applique les bases de la détection d'erreurs. Il se réfère à des schémas de circuits et à des fiches techniques. Il respecte les consignes en matière de sécurité. Il rédige des rapports d'activités, par exemple des rapports d'expériences, d'une manière à ce que l'activité ou le mesurage puissent être retracés.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement socialement envers son instructeur et ses camarades de classe.**	Il effectue ses travaux de manière responsable. Il est capable de travailler en équipe. Il montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des suggestions et des fautes lui présenter et il les incluses dans ses futures travaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Automatisation 2: Circuits de commandes pour installations électriques (AUTOM2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Automatisation 2: Circuits de commandes pour installations électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3.5	1	- Salle spéciale
0.5	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de dessiner des circuits de commande simples de moteurs asynchrones monophasés.**	L'élève explique le fonctionnement d'un moteur à condensateur. L'élève explique la méthode de démarrage sélectionnée. L'élève planifie et dessine le circuit de puissance ainsi que le circuit de commande servant à la mise en service du moteur à condensateur en se référant à un énoncé. L'élève dessine les circuits d'une manière correcte dans une large mesure à la main et avec un logiciel CAD.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des schémas de circuits pneumatiques et électropneumatiques.**	L'élève explique le fonctionnement d'actionneurs pneumatiques et électropneumatiques. L'élève analyse des schémas de circuits pneumatiques et électropneumatiques simples.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le principe fondamental d'un système bus dans la technique d'automatisation.**	L'élève distingue les différentes possibilités de communication dans un système bus. L'élève explique le fonctionnement de base d'un système de bus. L'élève élargit un système bus existant avec un capteur, respectivement avec un actionneur, supplémentaire.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Asservissement 2: Réalisation d'un asservissement (ASSER2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Asservissement 2: Réalisation d'un asservissement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle spéciale
1		- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'influence des grandeurs caractéristiques du contrôleur sur les réponses indicielles.**	L'élève décrit l'influence du bloc P du contrôleur sur la réponse indicielle. L'élève décrit l'influence du bloc I du contrôleur sur la réponse indicielle. L'élève décrit l'influence des grandeurs caractéristiques du contrôleur (gain, temps d'intégration) sur la stabilité du système	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de la commande Tout Ou Rien.**	L'élève explique le fonctionnement de la commande Tout Ou Rien. L'élève décrit l'influence de la hystérésis sur la fréquence de commutation. L'élève dessine le chronogramme typique de la mesure.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une analyse métrologique de systèmes asservis.**	L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleur du type P et un système du type PT1 respectivement du type PT2. L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleur du type PI et un système du type PT1. L'élève analyse un système asservi comprenant un contrôleut Tout Ou Rien et un système de température. L'élève enregistre les réponses indicielles. L'élève documente les réponses indicielles enregistrées. L'élève indique les termes professionnels en allemand et en français, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Energie et environnement (ENVIE)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Energie et environnement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVIE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la problématique globale de l'alimentation en énergie, d'expliquer le fonctionnement de centrales et d'effectuer des calculs pratiques sur le travail, l'énergie et la puissance**	L'élève explique la signification du principe de la conservation d'énergie pour les systèmes d'alimentation en énergie. L'élève analyse l'impact des différents systèmes d'alimentation en énergie sur l'environnement. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'alimentation en énergie. L'élève dessine les schémas de base de centrales, comme par exemple de centrales hydrauliques, de centrales thermiques, de centrales de cogénération, de centrale turbine-gaz-vapeur (TGV) ou de réacteurs nucléaires. L'élève explique le fonctionnement de base des centrales. L'élève fait la différence entre le travail, l'énergie et la puissance. L'élève emploie les unités correctes pour le travail, l'énergie et la puissance. L'élève exprime les résultats à l'aides d'unités du Système International (SI) et d'autres unités usuelles. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer et de décrire les différents concepts d'exploitation d'énergies renouvelables.**	L'élève décrit les centrales éoliennes, les centrales solaires thermiques, etc. L'élève analyse les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'alimentation en énergie. L'élève extrait les informations requises des diagrammes donnés. L'élève évalue les informations.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter un mini-projet dans le domaine des énergies renouvelables.**	L'élève décrit son travail dans le cadre d'une présentation structurée. L'élève indique les termes professionnels en allemand, en français et en anglais, par exemple sous forme de tableau.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Techniques d'entraînement 2: Entraînements électriques (TECEN2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Techniques d'entraînement 2: Entraînements électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECEN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents états de fonctionnement d'un entraînement électrique et de réaliser des calculs fondamentaux pour dimensionner un entraînement électrique.**	L'élève distingue le fonctionnement moteur (entraînement) et le fonctionnement générateur (freinage). L'élève attribue les états de fonctionnement aux quadrants appropriés. L'élève décrit les différentes méthodes de freinage et il indique leurs domaines d'application. L'élève détermine les grandeurs mécaniques et électriques d'enchaînements simples. L'élève dimensionne les moteurs requis ainsi que la section des conducteurs en se référant à des livres techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement et de mettre en service un variateur de fréquence pilotant la vitesse d'un moteur asynchrone.**	L'élève décrit la structure et le fonctionnement d'un moteur triphasé asynchrone. L'élève décrit les possibilités de commande de la vitesse de rotation (modification du nombre de paires de pôles, modification de la fréquence). L'élève décrit la structure et le fonctionnement d'un onduleur, respectivement d'un variateur de fréquence. L'élève met un variateur de fréquence en service et il modifie des paramètres fondamentaux (fréquence maximale, rampe de démarrage, rampe de freinage, accroissement Umin, retour aux valeurs d'usine, etc.) en se référant au mode d'emploi.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le fonctionnement de base de moteurs électriques spéciaux de manière compréhensible.**	L'élève décrit le fonctionnement de moteurs spéciaux, comme par exemple le moteur linéaire, le moteur pas à pas ou le servomoteur.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Atelier électrique 6: Commandes de vitesse par variateur de fréquence (ATELP6)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Atelier électrique 6: Commandes de vitesse par variateur de fréquence**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELP6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder, de paramétrer et de mettre à l'aide d'un automate programmable en service un variateur de fréquence.**	L'élève se réfère aux documents techniques pour le câblage et la mise en service de la commande. L'élève assure le paramétrage du variateur. L'élève procède à la mise en service de la commande. L'élève développe le programme correspondant à la commande, en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter des valeurs analogiques à l'intérieur d'un automate programmable intégré dans un système de bus.**	L'élève lit les valeurs analogiques dans le PLC. L'élève écrit un programme pour le traitement des valeurs analogiques. L'élève intègre le PLC dans un système de bus.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter différents équipements de la technique des capteurs et de la technique de sécurité en se référant à une fiche technique, de les raccorder et de les mettre en service.**	L'élève monte les équipements. L'élève raccorde les équipements. L'élève se réfère aux fiches techniques.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser le matériel de travail requis pour une tâche donnée de manière compétente et de préparer les documents de travail de manière ordonnée.**	L'élève manipule son matériel de travail, par exemple les outils et les instruments de mesure, avec précaution et il les utilise de manière compétente. L'élève dispose de ses documents travail, par exemple de littérature spécialisée, de cours, de guides d'expériences et de rapports d'expériences, et il les classe de manière cohérente. L'élève évalue la réalisation de son travail et, le cas échéant, il constate les imperfections. L'élève tient compte de ses expériences au cours de ses activités ultérieures. L'élève écoute son interlocuteur avec attention et de manière respectueuse. L'élève avance ses arguments de manière pertinente et sur un ton convenable.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Atelier électronique 5: Régulateur de puissance électronique (ATETP5)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Concevoir, réaliser et mettre en service des circuits d'entraînement**

Titre du module:	**Atelier électronique 5: Régulateur de puissance électronique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATETP5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un circuit électronique et de le mettre en service.**	L'élève assemble les documents requis dans un classeur. L'élève se réfère aux documents techniques pour la réalisation et la mise en service du circuit. L'élève sélectionne les composants. L'élève realise le circuit électronique de manière compétante. L'élève explique oralement le fonctionnement du circuit. L'élève met le circuit en service. L'élève complète le protocole de mesure. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de détecter d'erreurs avec un multimètre et avec un oscilloscope sur des circuits électroniques et de documenter les mesurages dans un protocole de mesure.**	L'élève sélectionne les instruments de mesure et les accessoires. L'élève prépare le plan de travail. L'élève règle les instruments de mesure. L'élève complète un tableau de mesure avec les valeurs mesurées. L'élève effectue les mesurages de manière compétente. Il compare les mesures aux valeurs attendues. L'élève applique les bases de la détection d'erreurs. L'élève se réfère à des schémas de circuits et à des fiches techniques. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter son comportement socialement envers son instructeur et ses camarades de classe.**	Il effectue ses travaux de manière responsable. Il est capable de travailler en équipe. Il montre de l'intérêt pour son travail. Il accepte des suggestions et des fautes lui présenter et il les incluses dans ses futures travaux.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage en entreprise 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en entreprise 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage en entreprise 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en entreprise 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	2
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Stage en entreprise 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Stage en entreprise 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	1
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des électroniciens en énergie (fp) - francophone - Électronicien en énergie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 3**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances dans la partie théorique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève s'informe sur la partie théorique de l'épreuve intégrée finale. L'élève applique ce qu'il a appris dans une nouvelle situation. L'élève résout des problèmes dans un nouveau contexte en appliquant les connaissances acquises.	La partie théorique de l'épreuve intégrée finale a été comprise dans ses aspects essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en place la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.**	L'élève accomplit les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable. L'élève tient compte des délais. L'élève sélectionne les matériaux, équipements, machines, outils etc. nécessaires et les utilise de manière professionnelle. L'élève réalise la partie pratique de l'épreuve intégrée finale.	La réalisation pratique de l'installation demandée dans l'épreuve intégrée finale a été finalisée de manière appropriée et complète.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service la partie pratique de l'épreuve intégrée finale**	L'élève met en service l'installation qu'il a réalisée. L'élève fait attention à la séquence correcte lors de la mise en service de l'installation. L'élève prend des mesures lors de la mise en service L'élève justifie le bon fonctionnement de l'installation sur la base de mesures ou d'observations.	La mise en service de l'installation réalisée par l'élève était globalement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Communication anglaise 1 (COANG1-F)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits simples (lecture et écoute).**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés (listening for gist).	L'élève peut identifier la moitié des points essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des textes courts et simples démontrant un niveau de vocabulaire approprié.**	- L'élève décrit des situations quotidiennes de son domaine professionnel. - L'élève écrit des phrases courtes et simples en utilisant le vocabulaire idiomatique.	Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes (niveau visé).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes connus à voix haute.**	L'élève lit des textes connus à voix haute d'une façon compréhensible et fluide.	Les textes lus par l'élève sont compréhensibles dans la majorité des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Communication anglaise 2 (COANG2-F)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions simples sur base d'un texte.**	- L'élève démontre qu'il a compris le contenu du texte (reading for detail). - L'élève écrit des phrases entières et cohérentes dans le contexte donné.	- L'élève répond correctement à la moitié des questions. - Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes pour un lecteur informé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener une courte conversation simulée dans un contexte professionnel (répondre au téléphone).**	L'élève applique les formes linguistiques de la conversation professionnelle préparée au préalable.	- L'élève s'exprime d'une façon cohérente et claire sans problème de communication majeur. - L'élève utilise le vocabulaire vu en classe pour la plupart de la conversation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Communication anglaise 3 (COANG3-F)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations personnelles dans un contexte familier.**	L'élève connait le vocabulaire relatif à cette tâche.	L'élève est capable de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens.**	L'élève démontre qu'il comprend une écoute simple et adaptée à son contexte professionnel dans des exercices basiques.	La plupart des solutions données par l'élève sont adéquates.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Communication anglaise 4 (COANG4-F)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques en relation avec son domaine professionnel.**	L'élève pose des questions claires et compréhensibles en relation avec un thème professionnel.	La moitié des questions posées est idiomatiquement correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours.**	L'élève montre qu'il a compris les conversations dans des tâches non-complexes.	La moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie ou de sa formation.**	L'élève écrit des phrases courtes et simples aux sujets connus.	L'écrit de l'élève est compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Approvisionnement 1 (APPRO1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Approvisionnement 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de la logistique au sein d'une entreprise ainsi que dans un contexte international.** **[DLV1, chap.1 à 3]**	- L'élève connaît la chaîne des processus dans le secteur de la logistique et il sait décrire les domaines de la logistique. - L'élève sait décrire les trois systèmes logistiques. - L'élève sait expliquer l'importance de la logistique pour l'économie. - L'élève sait indiquer les missions stratégiques lors de l'approvisionnement. - L'élève sait indiquer les activités opérationnelles lors de l'approvisionnement. - L'élève peut citer des exemples de l'approvisionnement mondialisé.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la catégorie ainsi que le degré de transformation de marchandises.** **[DLV1, chap.4]**	- L'élève sait classer les marchandises selon la classification européenne des marchandises. - L'élève sait attribuer aux marchandises leurs degrés de transformation.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de remplir des documents de transport.** **[DLV1, chap.6.1 à 6.3]**	L'élève connaît les principales indications des documents de transport (bon de transport, bon de livraison), et il sait établir un bon de transport et un bon de livraison avec le minimum d'indications requis.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Production 1 (PRODU)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Production 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents termes et exigences qui sont liés à la logistique de production.** **[DLV2, chap.1 à 4]**	- L'élève connaît les objectifs de la logistique de production. - L'élève connaît les types et les organisations de production. - L'élève représente schématiquement le flux de matériel dans une entreprise de production simple. - L'élève explique des concepts et des principes qui sont appliqués dans la logistique de production.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le rôle de la logistique de stockage dans le cadre d'un contexte de production, de comprendre des processus et de relever des éléments de qualité qui importent dans le domaine de la logistique.** **[DLV2, chap.7 et 8]**	- L'élève connaît l'importance et les fonctions de différents stocks dans le déroulement optimal de la production. - L'élève est capable de lire et d'interpréter des descriptifs de processus. - L'élève fait des propositions pour assurer la qualité dans divers domaines de la logistique.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre par le calcul des problèmes liés à la logistique de production.** **[e.a. DLV2, chap.6; exercices concernant la densité]**	- L'élève interprète des nomenclatures. - L'élève effectue des calculs portant sur des temps de production ainsi que sur des capacités de production et de stockage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 60%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Cycles d'exploitation (CYCEX)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Cycles d'exploitation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYCEX**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les exigences de la production à l'égard de la chaîne de logistique et d'en déduire les tâches requises.**	- L'élève comprend les étapes de la procédure de production et il est capable de les expliquer. - L'élève connaît les différents facteurs de production et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève connaît l'importance de la logistique dans l'organisation d'une entreprise et en particulier l'interaction avec la production. - L'élève comprend le terme "logistique de production", il est capable de l'expliquer et de le délimiter par rapport aux autres domaines dans lesquels intervient la logistique au sein de l'entreprise.	- L'élève a expliqué le terme "procédure de production" de manière simplifiée, avec ses propres mots. - L'élève a désigné les différents facteurs de production et il a brièvement expliqué dans quelle mesure ils étaient importants pour la procédure de production (au moins deux sur trois). - L'élève a représenté l'interaction entre la production et la logistique de manière simplifiée. - L'élève a donné une définition correcte du terme "logistique de production" et il a désigné d'autres domaines dans lesquels intervient la logistique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le rôle de la logistique au sein d'une entreprise de même que dans un contexte international.**	- L'élève comprend l'importance de la logistique dans l'organisation d'une entreprise, en particulier dans les entreprises actives à l'échelle internationale. - L'élève se rend compte de l'importance croissante de la logistique dans le contexte de l'internationalisation des marchés et de la répartition internationale du travail. - L'élève comprend les termes "marché" et "marché international" de même que "mondialisation". - L'élève comprend la problématique des fluctuations des taux de change dans le commerce international.	- L'élève a brièvement mis en évidence l'importance croissante de la logistique dans le commerce international. - L'élève a brièvement expliqué les termes "marché", "marché international", "mondialisation" et "répartition internationale du travail" (75% de réponses correctes). - L'élève a brièvement défini le terme "taux de change" et il connaît les principales devises utilisées dans les opérations de paiement internationales. - L'élève a effectué de petits exercices de calcul concernant les taux de change (au moins 75% de réponses correctes). - L'élève a expliqué le terme "productivité" de manière simplifiée.

40 % (24 P)	**L'élève comprend les cycles d'exploitation des différents types d'entreprises de même que leurs exigences spécifiques sur le plan de la logistique.**	- L'élève comprend la fonction, les missions ainsi que les objectifs d'une entreprise. - L'élève est capable de distinguer les entreprises en fonction de leurs tailles, de leurs formes juridiques et de leurs activités. - L'élève est capable d'expliquer le cycle d'exploitation d'une entreprise et de le représenter sous forme de schéma. - L'élève connaît les principaux documents logistiques et commerciaux utilisés au sein d'une entreprise.	- L'élève a brièvement expliqué la fonction, les missions ainsi que les objectifs d'une entreprise. - L'élève a distingué les entreprises (petites entreprises, moyennes entreprises et grandes entreprises) en fonction des critères suivants: le chiffre d'affaires et le nombre d'employés. - L'élève a désigné les différentes formes juridiques des entreprises et il connaît, en outre, les principales propriétés d'une s.à r.l. et d'une s.a. - L'élève connaît les principaux secteurs d'activité économiques (agriculture, industrie, commerce, services) et il a exposé leurs principales caractéristiques. - L'élève a brièvement exposé le cycle d'exploitation d'une entreprise (aussi bien dans l'industrie que dans le commerce) sous une forme simplifiée en se référant à un exemple. - L'élève a brièvement expliqué la signification des principaux documents logistiques et commerciaux (au moins 75% de réponses correctes).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les procédures au sein d'une entreprise et de comprendre les missions des différents départements ainsi que leurs interactions.**	- L'élève connaît les différents départements d'une entreprise et il comprend leurs interactions. - L'élève connaît les partenaires d'une entreprise et il sait dans quelle mesure ils sont liés à l'entreprise en question.	- L'élève a désigné les principaux départements d'une entreprise et il a brièvement expliqué leur fonction (au moins 75% de réponses correctes). - L'élève a désigné les principaux partenaires d'une entreprise et il a brièvement expliqué leur rôle (au moins 75% de réponses correctes).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de s'intégrer dans un groupe.**	- L'élève est capable de s'intégrer au sein d'une équipe et il contribue activement à la réalisation des objectifs fixés au groupe. - L'élève est capable de coopérer avec les autres membres de son équipe et il n'est pas réticent aux contacts sociaux.	- L'élève a assumé une mission de manière ciblée, en interaction avec ses camarades. - L'élève participe activement aux travaux et il propose des solutions. - L'élève a évité les conflits au sein du groupe, respectivement il a contribué à les régler.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réception marchandises 1 (FORGL1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Réception marchandises 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir le chauffeur et de prendre en charge la marchandise livrée. Il sait la décharger lui-même au moyen des engins de manutention mis à sa disposition, s'il en a l'autorisation et qu'il a été formé. Il sait trier les marchandises en fonction de divers critères en lien avec les procédures internes de l'entreprise (dangerosité, poids, température, lieu de stockage, fragilité). Il respecte les recommandations de postures de travail.**	- Il accueille poliment le chauffeur. - Il ne prend en charge que les marchandises destinées et prévues pour son entreprise. - Il connait et respecte les directives d'utilisation des engins de manutention. - Il connaît et applique les procédures internes de l'entreprise concernant le triage des marchandises. - Il connait et respecte les recommandations liées aux postures de travail.	entre 15 et 18 points : Il ne fait aucune erreur, tout en travaillant à un rythme soutenu. Il utilise toujours les engins de manutention correctement. Les marchandises sont transportées en toute sécurité, et aucun dégât n'est occasionné. Il ne fait l'objet d'aucun conflit avec les fournisseurs ou chauffeurs. entre 12 et 14 pts : Tout en assurant un rythme de travail soutenu, il fait très rarement des erreurs ou se rend responsable très rarement de détérioration de marchandise sans gravité. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreur et détériore rarement de la marchandise mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Outre quelques erreurs commises, il rentre trop rapidement en conflit avec les fournisseurs. Il doit souvent demander s'il a l'autorisation d'utiliser tel ou tel engin et ne comprend pas toujours les risques liés au transport de marchandises. entre 0 et 3 pts : Il fait beaucoup d'erreurs, occasionne des casses régulières, utilise des machines dont il n'a pas le droit. Il ne contribue aucunement au bon fonctionnement du service.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de coordonner les livraisons en gérant des plannings. Il sait s'organiser pour l'échange des supports, emballages, conditionnement divers et utilise pour cela les équipements appropriés.**	- Il connaît le plan de livraison (délai de livraison). - Il connaît les différents supports, emballages et conditionnements. - Il connaît les équipements appropriés.	entre 5 et 6 pts : Il gère correctement les plannings et les échanges de supports de manière totalement autonome. Il utilise correctement et en sécurité les équipements mis à sa disposition. Il est fiable. entre 3 et 4 pts : Il gère correctement les plannings et les échanges de supports mais doit régulièrement demander avis et conseil. entre 0 et 2 pts : Il éprouve des difficultés à gérer les plannings et les échange de supports. Il commet des erreurs qui perturbent le bon déroulement de l'activité. Il utilise les équipements de manière dangereuse et non appropriée. Il n'est pas fiable et doit toujours être supervisé et corrigé par un de ses collègues.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rentrer les marchandises réceptionnées en stock. Il sait déterminer les lieux de stockage adéquats. Il sait utiliser les logiciels mis à sa disposition dans l'entreprise.**	- Il connaît le logiciel mis à disposition dans l'entreprise. - Il connaît l'organisation du stockage des marchandises. - Il sait quoi faire avec les marchandises, lesquelles ne sont pas prévues pour le stock, mais directement commandées pour un client/service.	entre 9 et 12 pts : Il organise la mise en stock et le stockage des marchandise en utilisant les outils et méthodes de l'entreprise. Il réalise ces tâches de manière autonome et fiable. entre 6 et 8 pts : Il réalise ces mêmes tâches mais doit régulièrement demander de l'aide ou conseil afin d'assurer le travail demandé. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni ne comprend l'organisation du stockage. entre 0 et 2 pts : Par ses actes et prises d'initiative malheureuse, il perturbe sérieusement le bon fonctionnement du service.
30 % (18 P)	**L'apprenti entretient des rapports respectueux avec ses collègues et travaille en équipe. Il sait juger son travail et se remettre en question dans le but de s'améliorer continuellement.**	- Il entretient de bonnes rélations avec ses collègues. - Il sait s'affirmer et donne son point de vue. - Il s'intègre dans une équipe et sait travailler en équipe.	entre 15 et 18 pts : Il s'intégre rapidement. Par son charisme et son entrain, il dynamise l'équipe. Ses points de vue sont pertinents et appréciés. entre 12 et 14 pts : Il s'intègre facilement sans aucune difficulté et est rapidement apprécié par ses collègues. Son point de vue est pris en compte. entre 9 et 11 pts : Malgré sa timidité, son manque d'assurance, avec le temps il s'intègre dans l'équipe petit à petit et avec confiance. entre 4 et 8 pts : Il lui est très difficile de prendre sa place et de se faire reconnaître. Il est renfermé et rend le travail d'équipe difficile. entre 0 et 3 pts : Son attitude arrogante, voire non respecteuse, le rend indésirable dans l'équipe. Il perturbe la cohésion de l'équipe.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous la guidance du tuteur et d'y retenir les sujets/matières/exercices étudiés au cours de la formation.**	- L'apprenti rédige deux rapports. Chaque rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le premier rapport, intitulé "Présentation de l'entreprise formatrice", l'apprenti décrit son entreprise formatrice (son histoire, son organisation, ses structures, ses secteurs d'activités, etc.). - Dans le second rapport, intitulé "La réception des marchandises (les marchandises)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o le déchargement et le tri des marchandises ainsi que le conditionnement des marchandises pour le transport vers l'entrepôt, o les moyens de transport utilisés pour l'acheminement des marchandises (poids, charge maximale, etc.), o les accessoires pour la réception des marchandises (systèmes informatiques internes, etc.), o le travail en équipe et/ou le contact avec les clients et/ou avec les fournisseurs ainsi que les exigences de l'entreprise, les principaux aspects de la communication, o (facultatif) le déroulement des procédures d'échange (palettes, conteneurs, etc.), o (facultatif) la manipulation des substances dangereuses.	6 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Approvisionnement 2 (APPRO2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Approvisionnement 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APPRO2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter des déteriorations de marchandises et, lors de livraisons erronées, de corriger en conséquence les documents de transport de façon complète et compréhensible. [DLV1, chap.6.4 et 6.5]**	- L'élève sait établir un rapport au sujet de marchandises détériorées. - L'élève connaît les règles concernant la correction de documents de transport et sait les appliquer en cas d'une livraison fautive.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les marchandises livrées sous les aspects de l'identité, de la quantité et de l'aspect extérieur, d'évaluer le résultat et de documenter la réception. [DLV1, chap.7]**	L'élève connaît les procédures de réception, les bases légales ainsi que des indicateurs et des outils pour détecter des dégâts aux marchandises.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exposer des articles du Code des obligations selon le type de contrat. [DLV1, chap.5]**	- L'élève sait indiquer les droits et les obligations de l'acheteur ainsi que les droits et les obligations du vendeur. - L'élève sait clarifier la question de la responsabilité dans des situations d'achat, de vente ou de dépôt, et ce à l'aide des articles du Code des obligations.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier différents engins de transport, de commenter des organisations qui les gèrent et d'indiquer des critères d'échange. [DLV1, chap.10]**	- L'élève connaît différents engins de transport (ou supports de chargement). - L'élève connaît des organisations qui gèrent l'utilisation d'engins de transport. - L'élève connaît les prescriptions et critères règlant l'échange d'engins échangeables.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des instruments et des techniques pour déterminer des quantités, des longueurs, des volumes et des poids, et il sait appliquer des techniques de contrôle. [DLV1, chap.9 et 8]**	- L'élève sait résoudre des exercices de comptage, transformer des indications de quantité dans d'autres unités, utiliser des instruments de mesure et résoudre des exercices impliquant des poids. - L'élève sait reconnaître les situations justifiant un contrôle complet, et il sait appliquer des programmes pour un contrôle par sondage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Documents de livraison (DOLIV)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Documents de livraison**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DOLIV**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les documents de douane, de livraison et d'accompagnement sur base des dispositions prévues par la loi et des instructions propres à l'entreprise.**	- Il sait identifier les documents qui peuvent accompagner une livraison. - Il connaît la signification et l'importance de ces documents. - Il a recours à des sources d'information internes et externes pour vérifier le contenu de ces documents. - Il connaît les principes fondamentaux qui concernent une facture et il sait en établir. - Il connaît les principes fondamentaux qui concernent une note de crédit et il sait en établir.	- Il sait vérifier la complétude des documents concernant une livraison. - Il compare la commande, la livraison et les documents y afférents et il reconnaît les différences et erreurs éventuelles (les différences et erreurs doivent être reconnues à 80%). - Il est capable d'établir et/ou de contrôler une facture sur base du bon de livraison (les éléments doivent être inclus resp. contrôlés correctement à 80%). - A l'aide d'informations internes ou externes (bon de livraison, lettre de réclamation) il peut établir resp. contrôler entièrement une note de crédit (les éléments doivent être inclus resp. contrôlés correctement à 80%).
30 % (18 P)	**En cas de documents de douane, de livraison ou d'accompagnement incomplets ou erronés, l'apprenti est en mesure d'apporter les corrections nécessaires et d'établir des protocoles en conformité avec le règlement interne de l'entreprise.**	- Il connaît et applique les procédures internes qui concernent des documents fautifs ou incomplets. - Il est conscient des suites causées par des documents fautifs ou incomplets.	- En cas de documents incomplets ou erronés, il mène l'action prescrite par les procédures internes. - Il est capable de rédiger un protocole, simple mais compréhensible (dans la langue véhiculaire du module) et qui reprend toutes les réclamations.
20 % (12 P)	**Lors de la livraison de marchandises, l'apprenti est capable de constater des dommages, de les classifier et d'établir un protocole. Dans les cas de dommages ou d'erreurs sur la marchandise, l'apprenti sait communiquer le litige au fournisseur et sait prendre les mesures appropriées prévues par le règlement interne de l'entreprise. L'apprenti connaît les procédures internes en cas de marchandises endommagées et d'erreurs de livraison et sait appliquer ces procédures dans le cadre d'une discussion avec le livreur.**	- Il a recours à des sources d'information internes et externes pour vérifier le contenu des documents. - Il connaît et applique les procédures internes qui concernent des documents fautifs ou incomplets. - Il sait juger quand, comment et pourquoi il doit expliquer ses doléances au fournisseur (chauffeur, service après-vente). - Il effectue l'action requise (entretien, sommation).	- En cas de documents incomplets ou erronés, il sait comment et quand contacter le fournisseur. - Il est capable de rédiger un protocole, simple mais compréhensible (dans la langue véhiculaire du module) qui reprend toutes les réclamations, et il le transmet au fournisseur. - En tant que jeune professionnel, il sait mener une conversation (dans la langue véhiculaire du module) au cours de laquelle il expose clairement sa position. - Il ne se laisse pas divertir de sa position, mais s'impose et avance les arguments essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe et de s'intégrer dans un groupe.**	- Il est capable de s'intégrer au sein d'une équipe et il contribue activement à la réalisation des objectifs fixés au groupe. - Il est capable de coopérer avec les autres membres de son équipe et il n'est pas réticent aux contacts sociaux.	- Il a assumé une mission de manière ciblée, en interaction avec ses camarades. - Il participe activement aux travaux et il propose des solutions. - Il a évité les conflits au sein du groupe, respectivement il a contribué à les régler.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réception marchandises 2 (FORGL2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Réception marchandises 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler et d'encoder les réceptions dans le logiciel de l'entreprise. Il connaît les documents officiels (douaniers, traçabilité, CMR, …) et sait les contrôler et interpréter.**	- Il sait contrôler les livraisons (quantité, qualité, référence,...). - Il sait encoder les réceptions dans le logiciel de l'entreprise. - Il peut identifier les documents d'accompagnement.	entre 9 et 12 points : Il réalise les opérations de contrôle et de réception au moyen des outils informatiques à sa disposition, de manière autonome et fiable. Il connaît très bien les documents qui s'y rapportent. entre 6 et 8 pts : Il réalise ces mêmes tâches mais doit plus régulièrement demander de l'aide ou conseil afin d'assurer le travail demandé. Malgré quelques erreurs, son travail reste de qualité. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni necomprend ces opérations de réception. entre 0 et 2 pts : Malgré une aide et des conseils réguliers, il commet beaucoup d'erreurs et n'est pas fiable. Il connaît aussi très mal des documents officiels et leur rôle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer et de documenter les anomalies et litiges. Il sait prendre les mesures adéquates et s'expliquer avec le fournisseur à ce sujet. Il reconnaît les marchandises endommagées ou non conformes.**	- Il sait reconnaître les anomalies de livraison. - Il connaît les mesures qu'il doit prendre en cas d'anomalies.	entre 9 et 12 pts : Il gére tout litige ou problème quantité et qualité de manière autonome et adaptée. entre 6 et 8 pts : Il a encore besoin de conseil régulier dans le domaine. Il ne maîtrise pas totalement le sujet. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul au risque de conflits et acceptation de produits non conformes. entre 0 et 2 pts : Il n'est pas rigoureux et laisse passer beaucoup d'anomalies sans les documenter. Par ces manques, il génère des pertes à l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître et de gérer les produits et marchandises dangereuses. Il sait utiliser les moyens de transport adéquats et prendre les précautions qui s'imposent.**	- Il connaît les produits et marchandises dangereuses. - Il sait utiliser les moyens de transport. - Il connaît les procédures en place pour la manipulation des produits et marchandises dangereuses.	entre 5 et 6 pts : Il connaît toutes les marchandises dangereuses, gérées dans son entreprise et connaît les procédures et les moyens de transport à sa disposition. entre 3 et 4 pts : Il a une bonne connaissance des problématiques liées au marchandises dangereuses mais il ne peut opérer de manière totalement autonome. entre 0 et 2 pts : Il n'est pas compétent en la matière et doit travailler régulièrement ou en permanence sous la supervision de ses collègues ou supérieurs. Sa connaissance des procédures est limitée.

20 % (12 P)	**Il possède les compétences linguistiques nécessaires, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, afin de pouvoir communiquer avec les partenaires internes et externes. Ce qui signifie qu'il est capable de discuter en français ou en allemand avec des collègues de travail et des étrangers et de communiquer clairement par écrit en français ou en allemand. Il est également capable de suffisamment bien communiquer en anglais, de comprendre et d'interpréter des documents écrits en anglais et de rédiger clairement de brèves instructions en anglais.**	Il arrive à communiquer avec ses collègues de travail, clients ou fournisseurs dans la langue requise/dans les langues usuelles de l'entreprise (français, allemand ou anglais). Dans tous les cas, il témoigne de connaissances de base en anglais qui lui permettent de communiquer et de traiter les documents.	entre 9 et 12 pts : Il communique parfaitement avec ses collègues et responsables dans la langue usuelle de l'entreprise et même si ce n'est la langue utilisée dans l'entreprise, il montre des bases suffisantes en anglais dans le cadre de ses contacts externes (fournisseur, client,...). entre 6 et 8 pts : Il communique suffisamment bien dans la langue usuelle de l'entreprise ainsi qu'en anglais. entre 3 et 5 pts : Il communique suffisamment bien dans la langue usuelle de l'entreprise, mais son niveau d'anglais est trop faible. entre 0 et 2 pts : Il éprouve de grande difficulté car il ne maîtrise pas bien la langue utilisée dans son entreprise, et son niveau d'anglais ne permet pas de combler cette lacune.
10 % (6 P)	**L'apprenti accepte les critiques. Il est capable de gérer le stress lié à certaines situations de travail exceptionnelles et de maîtriser son comportement. Il reconnaîtra les situations de conflit et en fera part à son supérieur au besoin.**	- Il a les capacité d'accepter les critiques. - Il sait gérer le stress. - Il sait maîtriser son comportement dans des situations de stress. - Il est capable de reconnaître une situation de conflit et au besoin il contacte son supérieur.	6 pts : il est ouvert aux discussions constructives et accepte les critiques. Il fait face au stress de manière naturelle et sait se débrouiller dans les situations de conflit. entre 4 et 5 pts : Il accepte avec maturité les critiques, et s'il maîtrise dans la majorité des cas son stress, il perd parfois son calme. Il n'hésite pas à évoquer des problèmes ou conflits éventuels avec son responsable avant que la situation ne se dégrade. 3 pts : Il éprouve des difficultés à gérer le stress lié à son activité et reste parfois démuni devant des situations de conflit. Il accepte la critique mais éprouve des difficultés à mettre en oeuvre les recommandations. entre 1 et 2 pts : Il est un peu trop sûr de lui et ne prend pas toujours au sérieux les critiques qui lui sont adressées. En situation de stress, il a tendance à perdre son calme. 0 pt : Son comportement est inopportun et est source de conflit et de stress pour ses collègues ou responsables.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous la guidance du tuteur et d'y retenir les sujets/matières/exercices étudiés au cours de la formation.**	- L'apprenti rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "La réception des marchandises (les documents)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o la fixation des délais de livraison des marchandises avec des outils informatiques, o le contrôle des documents de douane, de livraison et d'accompagnement ainsi que la fonction des différents documents, o la procédure à suivre en cas de livraisons incomplètes ou détériorées, o le contrôle et l'enregistrement des marchandises livrées avec des programmes internes informatiques et administratifs, o les mesures à entreprendre en cas de détérioration de marchandises, o les règles de sécurité internes pour le transport de marchandises.	entre 10 et 12 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. entre 7 et 9 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 6 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. entre 3 et 5 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communication professionnelle 1 (COPRO1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail de la réception des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 40%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Outils de calcul 1 (OUTCA1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer resp. de calculer des grandeurs physiques.**	L'élève est capable de convertir et de calculer des grandeurs physiques.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des grandeurs géométriques bidimensionnelles.**	L'élève est capable de calculer des aires par écrit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des grandeurs géométriques tridimensionnelles.**	L'élève est capable de calculer des volumes par écrit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Communication professionnelle 2 (COPRO2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail de la réception des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 40%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Outils de calcul 2 (OUTCA2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances en physique concernant les forces, les moments de force et la loi du levier dans des situations concrètes.**	- L'élève sait calculer et représenter des forces, et déterminer la résultante de plusieurs forces. - L'élève sait calculer des moments de force, connaît la loi des leviers ainsi que différents leviers, et il sait les traiter dans des exercices de calcul.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer encore d'autres grandeurs physiques.**	- L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant: le plan incliné, des cales, des vis, des poulies, des palans. - L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la puissance, le travail, l'énergie et le rendement.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rapport.**	- L'élève connaît les proportionnalités directes et indirectes. - L'élève est capable de calculer des pourcentages.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Distribution1 (DISTR1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Distribution1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISTR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents systèmes de distribution ainsi que la logistique de distribution en se référant à des exemples concrets. [DLV3, chap.1.1 à 1.7]**	L'élève explique les bases de systèmes de distribution et de la logistique de distribution: - le terme "logistique de distribution"; - les grandeurs d'influence de la logistique de distribution; - les canaux de distribution.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer le traitement de la vente par correspondance ainsi que les envois de colis et peut décrire les services de courrier. [DLV3, chap.1.8 et 2]**	- L'élève décrit les procédures du commerce par correspondance. - L'élève désigne les services de courrier, d'envois express et de colis. - L'élève explique les envois de colis.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'emballer et de sécuriser les marchandises d'une manière compétente, règlementaire et conforme au mode de transport. [DLV3, chap.3]**	- L'élève connaît et désigne les termes professionnels concernant les emballages. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les emballages et il effectue sa sélection en conséquence.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une commande et de sélectionner les moyens de transport, les matériaux d'emballage ainsi que les moyens d'échange requis. [DLV3, chap.4 et 5]**	- L'élève connaît et explique les deux notions de préparation de commande. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les emballages et il effectue sa sélection en conséquence.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Stock 1 (STOCK1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**STOCK1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti connaît les buts du stockage, et il est capable de distinguer les entrepôts selon leurs fonctions, formes, hauteurs, systèmes d'exploitation et principes de stockage.** **[GL3, chap.1,2.1,6,7.1 et 7.2]**	- L'apprenti sait expliquer les différents buts ou raisons du stockage. - L'apprenti sait décrire les facteurs influant sur la conception d'un entrepôt (architecture, hauteur, système d'exploitation) et faire un choix approprié selon les biens à stocker. - L'apprenti connaît différents principes de stockage et sait expliquer leurs avantages et inconvénients. - L'apprenti explique le flux des marchandises dans un entrepôt typique et décrit les activités principales.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'apprenti connaît et sait expliquer les différentes options pour aménager et équiper un entrepôt.** **[GL3, chap.2.2,3 à 5,7.3]**	- L'apprenti connaît les différents formes et équipements de stockage, en explique les différences ainsi que leurs avantages et désavantages. - L'apprenti sait proposer la façon (forme/équipement) de stockage la mieux adaptée à la marchandise en question. - L'apprenti connaît le principe FIFO et son application.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait effectuer des calculs simples, en relation avec l'exploitation d'un entrepôt.** **[L1, chap.1.3 à 1.7]**	- L'apprenti est capable de décrire les facteurs qui influent sur la charge au sol resp. sur la charge des rayonnages à palettes, et d'effectuer des calculs simples les concernant. - L'apprenti est capable d'expliquer les facteurs qui déterminent la capacité de stockage d'un entrepôt, et il calcule les degrés d'utilisation de surfaces et de volumes.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Commissionnement (COMMI)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Commissionnement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève sait analyser et décrire correctement des situations de préparation de commandes. [L1, chap. 2.1 à 2.7]**	- L'élève connaît les termes spécifiques au domaine de la préparation de commandes. - L'élève connaît les définitions et les distinctions qui sont faites au niveau du flux des marchandises et du déplacement du préparateur de commandes. - L'élève connaît les principes de la préparation de commandes. - L'élève connaît les définitions et les distinctions qui sont faites au niveau du flux des données lors de la préparation de commandes. - L'élève connaît des techniques de préparation spéciales ainsi que des procédures de préparation modernes.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'apprenti sait analyser le temps de préparation de commandes. [L1, chap. 2.8 à 2.10]**	- L'élève connaît les différents temps distingués dans la préparation de commandes. - L'élève est capable de calculer ces temps (ainsi que d'autres résultats) dans des cas concrets. - L'élève est capable de faire des propositions concrètes pour réduire les temps liés à la préparation de commandes.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève sait analyser la préparation de commandes sous l'aspect ergonomique. [L1, chap. 2.11]**	- L'élève sait identifier des inconvénients causés par l'aménagement et l'équipement de l'entrepôt. - L'élève sait faire des propositions pour améliorer ergonomiquement une situation de travail.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Stock 3 (FORGL3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, lors de la mise en dépôt des produits réceptionnés, de tenir compte des mesures de sécurité inhérentes à ces produits et à leur lieu de stockage. Pour cela, il évalue correctement les surfaces, volumes, capacités, hauteurs, charges et types de moyen de stockage en fonction des quantités de produits à stocker.**	- Il est capable de trouver et de réserver, en se servant du logiciel informatique, l'emplacement de la marchandise. - Il connaît les formules servant à calculer les surfaces, les volumes, la charges et capacités pour définir le bon emplacement et le meilleur type de stockage. - Il connaît l'étiquettage de produits dangereux et est capable de les interpréter. Il connaît les procédures en place pour le stockage des produits et marchandises dangereux.	entre 9 et 12 points : Il organise parfaitement le stockage en tenant compte des contraintes des marchandises et de dépôt. Il utilise à bon escient les différentes formules de calcul tout en respectant les procédures. Il est autonome et ses erreurs très rares. entre 6 et 8 pts : Il réalise ces mêmes tâches mais doit régulièrement demander de l'aide ou conseil afin d'assurer le travail demandé. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni necomprend l'organisation du stockage. entre 0 et 2 pts : Par ses actes et prises d'initiative malheureuse, il perturbe sérieusement le bon fonctionnement du service.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de la rotation des stocks des produits pour en organiser le stockage de manière efficace. Il est conscient de l'importance de données de stock précises et correctes et est capable de prendre les mesures correctives éventuellement nécessaires.**	- Il peut calculer les taux de rotation des stocks, pour organiser le stockage efficace. - Il connaît l'importance de données de stock précises et correctes. - Il peut, en utilisant le logiciel informatique, trouver les fausses quantités, les expliquer et les corriger.	entre 9 et 12 pts : Il gère le stock au mieux sur base des recommandations internes. Il comprend l'importance d'un stock de qualité et fait tout en son pouvoir pour assurer cette qualité. Il est autonome et fiable. entre 6 et 8 pts : Même s'il utilise correctement les logiciels de l'entreprise, il ne comprend pas toujours les justifications de certaines opérations et commet parfois des erreurs qui n'ont pas de conséquences graves sur la gestion des stocks. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni necomprend les données importantes liées au pilotage de stock. entre 0 et 2 pts : Par ses actes et prise d'initiative malheureuse, il rend les stocks non fiables et impose de nombreuses corrections à ses responsables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déplacer les marchandises en toute sécurité au moyen des outils de transport mis à sa disposition.**	- Il utilise les outils de transport, dans la mesure où il y est autorisé. - Il transporte et décharge les marchandises de manière compétente et en respectant les mesures de sécurité en place.	entre 5 et 6 pts : On peut lui faire totalement confiance. Il utilise les bons moyens de transport et respecte les mesures de sécurité en toute circonstance. entre 3 et 4 pts : Il évite les mauvaises manipulations mais doit régulièrement demander conseil. Il n'est pas sûr de lui. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire totalement confiance sans provoquer du danger. Il ne présente pas assez de maturité pour être autonome dans ces tâches délicates. On ne peut le laisser travailler dans surveillance.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de précéder à des inventaires et en connaît l'importance.**	- Il comprend l'utilité de l'opération. - Il est capable de compter les marchandises correctement et en respectant l'unité de l'article. - Il est capable de se rendre compte des écarts et de les corriger.	entre 9 et 12 pts : Il comprend l'importance d'un inventaire et est capable de s'organiser pour l'effectuer de manière optimale et d'apporter lui même les correctifs aux données de stock. Il juge aussi opportun de prévenir son responsable en cas d'anomalie importante. entre 6 et 8 pts : Il comprend l'utilité de l'inventaire et pour cela s'applique pour compter correctement les produits. Il prend cependant beaucoup de temps par son manque d'assurance. Il commet parfois l'une ou l'autre erreur sans trop de gravité. Il encode les différences lui-même. entre 3 et 5 pts : On peut le laisser opérer seul mais il faut contrôler son travail car il fait régulièrement des erreurs de comptage ou d'encodage. entre 0 et 2 pts : Il ne comprend pas l'importance d'un inventaire et en conséquence fait beaucoup d'erreurs. On ne peut lui confier cette tâche si ce n'est sur de simples contrôles ponctuels d'article.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser la mise au rebut de substances dangereuses (chimiques) ou non. Pour cela, il tient compte des règles de sécurité en vigeur et des bonnes pratiques concernant le respect de l'environnement.**	- Il est capable de consulter les dispositions nationales et internes en matière des substances et des produits chimiques. - Il applique ces dispositions légales et internes. - Il demande de l'aide si c'est nécessaire.	entre 5 et 6 pts : On peut lui faire totalement confiance. Il gère les rebuts correctement en fonction des risques liés à chaque marchandise. Quand il n'est pas sûr, il demande toujours avis à son responsable. entre 3 et 4 pts : Il est conscient de l'importance de la tâche mais n'est pas sûr de lui et doit souvent demander conseil et avis. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire confiance, il n'est pas sensibilisé à l'importance de la gestion des déchets. Son attitude en devient même dangereuse dans certains cas. Il effectue des opérations sans aucune assurance de respecter scrupuleusement les dispositions légales ou internes à l'entreprise.

20 % (12 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Stockage des marchandises" l'apprenti décrit au moins les points suivants: o stockage des marchandises à l'aide des outils informatiques internes en tenant compte des types de stockage, des hauteurs de stockage, de la charge maximale des étagères, des propriétés physiques et chimiques des marchandises et du taux de rotation des stocks, o explications concernant l'inventaire, réalisation de l'inventaire et, le cas échéant, application de mesures de corrections, o mise au rébut compétente en tenant compte des dispositions légales et internes en matière de protection de l'environnement et des consignes internes en matière de sécurité, o (facultatif) gestion des stocks avec des outils informatiques.	entre 10 et 12 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. entre 7 et 9 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 6 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. entre 3 et 5 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Distribution 2 (DISTR2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Distribution 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISTR2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît le marquage des emballages et est capable de sécuriser les cargaisons de manière appropriée.** **[DLV3, chap.6 et 7]**	- L'élève connaît le marquage des emballages, et il manipule les marchandises de manière appropriée. - L'élève connaît les sécurisations des cargaisons (sur palettes), et il sélectionne la mesure de sécurisation appropriée.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les modes ainsi que les possibilités de distribution et de livraison en se référant à des exemples concrets.** **[DLV3, chap.8.1 et 8.2]**	L'élève connaît les différentes possibilités de distribution et de livraison, et il est capable de sélectionner un mode de distribution adapté au client en se référant à des exemples.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer correctement les documents concernant des réexpéditions ainsi que des envois retournés.** **[DLV3, chap.8.3 et 9]**	- L'élève connaît les différents documents de livraison, de douane, d'adressage et de marchandises retournées, et il est capable de les compléter et de les utiliser correctement. - L'élève est capable d'adresser correctement des courriers et des colis. - L'élève est capable d'expliquer la fonction des codes-barres en se référant à des exemples.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les dispositions légales concernant les envois.** **[DLV3, chap.11]**	- L'élève désigne les conséquences d'une réception de marchandises en infraction avec la législation, et il décrit la structure ainsi que la fonction d'une procuration. - L'élève désigne les causes et les conséquences de marchandises non distribuables de même que les mesures à entreprendre.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Stock 2 (STOCK2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**STOCK2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti sait juger l'aptitude au stockage de biens et décrire les facteurs déterminants à l'aide d'exemples.** **[GL2,chap.1,3,4,6.1 à 6.3]**	- L'apprenti connaît les caractéristiques qui influent sur l'aptitude de biens au stockage. - L'apprenti sait distinguer entre, ainsi qu'illustrer, l'altération par des influences spontanées et l'altération due au vieillissement. - L'apprenti sait décrire des techniques de conservation. - L'apprenti sait identifier et nommer les symboles courants de marquage de substances dangereuses.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'apprenti est conscient du risque d'incendie dans un entrepôt, il sait reconnaître des dangers potentiels et proposer des mesures préventives ainsi qu'en cas d'un incendie.** **[AP9, chap.5]**	- L'apprenti connaît les règles de base pour la prévention des incendies. - L'apprenti est en mesure de distinguer les différentes classes de feu. - L'apprenti sait choisir les agents d'extinction appropriés.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'apprenti sait décrire les différentes sortes et les usages des engins utilisés pour le transport de biens.** **[L1, chap.3 à 6]**	- L'apprenti connaît les différents engins de manutention et de levage ainsi que leurs usages respectifs. - L'apprenti connaît les différentes installations de transport verticales ainsi que leurs usages respectifs. - L'apprenti connaît les différents transporteurs continus ainsi que leurs usages respectifs. - L'apprenti connaît la loi des leviers et sait répondre à des questions théoriques liées aux engins de manutention et de levage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Stock 4 (FORGL4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer une commande dans les délais grâce à la planification de son travail en fonction des priorités.**	-Il connaît les différentes étapes de la mission de préparation d'une commande. - Il sait optimiser les missions de préparation d'une commande. - Il sait calculer le temps de préparation nécessaire en fonction des priorités. - Il fait peu ou pas d'erreur et ne détériore rien.	entre 15 et 18 points : Il prépare toujours les commandes à temps. Son rendement de travail est similaire au meilleurs éléments de l'équipe. Il adapte l'organisation de son travail en fonction des impératifs de dernière minute. Il fait peu ou pas d'erreur. entre 12 et 14 pts : Son rendement doit encore s'améloirer mais il est fiable dans son travail. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreurs et détériore rarement de la marchandise mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Il est lent et ne prend pas d'initiative. Il perd du temps car il n'optimise pas son travail. Il se rend parfois responsable d'erreurs. entre 0 et 3 pts : Il fait beaucoup d'erreurs, occasionne des casses régulières et est lent. Il ne contribue aucunement au bon fonctionnement du service
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner les commandes en tenant compte des principes ergonomiques élémentaires. Il utilise les supports et moyens d'arrimage adéquats afin de sécuriser la marchandise pour le transport en fonction des besoins du clients et de la nature des produits.**	- Il est capable de préparer une commande de manière autonome et en respectant les principes ergonomiques élémentaires. - Il connaît les matériaux d'emballage ainsi que les moyens d'échange à sa disposition, pour excécuter un emballage correctement. - Il sait sécuriser les marchandises pour le transport.	entre 5 et 6 pts : Il conditionne correctement les commandes pour assurer un transport en toute sécurité. Il utilise pour cela les matériaux d'emballage mis à sa disposition. Il est autonome. entre 3 et 4 pts : Il s'en sort correctement mais doit régulièrement demander avis et conseil à ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : Ses conditionnements ne sont pas fiables et font souvent l'objet d'un reconditionnement.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'exactitude de sa commande et de l'identifier au moyen des supports (bulletin de livraison, fiche palette,...) en usage dans l'entreprise et en utilisant les outils informatiques.**	- Il connaît le logiciel informatique pour préparer les moyens de support (bulletin de livraison, fiche de palette,...). - Sur base de ces support, il sait contrôler l'exactitude de la préparation de commande. - Il contrôle les marchandises assemblées de manière autonome.	entre 10 et 12 pts : Il assure les impressions des documents d'accompagnement des marchandises et vérifie le chargement avant l'envoi. On peut lui faire totale confiance et le laisser opérer de manière autonome. entre 7 et 9 pts : Il assure correctement ces tâches mais est encadré par l'équipe qui contrôle son travail en validation finale 6 pts : Il exécute les demandes de ses collègues ou responsables correctement mais n'est pas encore autorisé à travailler seul. entre 1 et 5 pts : Il est trop peu sûr de lui et ne peut qu'assister ses collègues dans ces tâches. Il doit encore apprendre à utiliser le logiciel correctement. 0 pt : on ne peut pas compter sur lui, et il ne sera visiblement pas possible de le laisser un jour assurer ces tâches
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser la marchandise dangereuse et d'apposer les indications adéquates sur les emballages. Il connaît la signification des pictogrammes en rapport avec ces marchandises. Il manipule les produits dangereux pour l'environnement de manière sûre et responsable. Il prend ses décisions en tenant compte des bonnes pratiques en termes de développement durable.**	- Il connaît les produits ou les emballages dangereux. - Il connaît les risques et sait adapter ses activités en fonction des circonstances. - Il sait sécuriser les marchandises dangereuses et sait les signaler correctement sur les emballages.	entre 5 et 6 pts : Il conditionne correctement les commandes pour assurer un transport en toute sécurité. Il est autonome. entre 3 et 4 pts : Il s'en sort correctement mais doit régulièrement demander avis et conseil à ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : Ses conditionnements ne sont pas fiables voire dangereux et obligent un reconditionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable et autorisé à conduire des chariots automoteurs de manutention.**	Il a suivi une formation reconnue et agréée par l'AAA (Association d'Assurance Accident).	6 pts : Il a réussi cette formation et est donc apte à la conduite de chariots automoteurs de manutention. 0 pt : Il n'a pas réussi cette formation ou n'est pas déclaré apte.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer sa progression professionnelle, il reconnnaît ses limites et demande assistance quand c'est nécessaire.**	- Il est capable de tirer des enseignements de circonstances nouvelles auxquelles il est confronté. - Il sait adopter une attitude pour améliorer la qualité de son travail. - Il connaît ses limites et demande de l'aide quand c'est nécessaire.	6 pts : il est humble et a soif d'apprendre. Il apprend de ses erreurs et comprend que son avis n'est pas toujours nécessairement le bon. Son comportement est irréprochable. entre 4 et 5 pts : Il assure correctement ces tâches mais est encadré par l'équipe qui contrôle son travail en validation finale. 3 pts : Il a du mal a apprendre de ses erreurs pour s'améliorer bien qu'il mette de la bonne volonté. Il manque de réactivité. entre 1 et 2 pts : Il est trop sûr de lui et donc a du mal à comprendre le bien-fondé des remarques qui lui sont faites. D'autant que de lui même il ne se rend pas compte de ses erreurs ou approximations. 0 pt : Il n'est ouvert à aucune discussion, n'est pas constructif et donc rend l'apprentissage difficile, voire impossible.
10 % (6 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Préparation de commande", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o explication des différentes étapes de la préparation d'une commande en tenant compte de l'optimisation, du temps requis et des principes ergonmiques o matériel d'emballage et d'échange, o accomplissement de la commande en tenant compte des mesures de sécurité et des besoins du client, o contrôle de l'intégralité et de l'exactitude de la commande, o (facultatif) explication de la répartition des tâches parmi les différents collaborateurs et du rôle assumé par l'apprenti.	6 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication professionnelle 3 (COPRO3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail du stockage des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 30%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Outils de calcul 3 (OUTCA3)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève sait effectuer des opérations simples, liées à des bases de données, en se servant d'un logiciel tableur. - L'élève sait structurer clairement une feuille de calcul. - L'élève sait appliquer des formules physiques dans une feuille de calcul. - L'élève sait ajuster le formatage des cellules selon les circonstances. - L'élève sait choisir le diagramme approprié.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel de traitement de texte.**	- L'élève sait créer une page de titre claire et cohérente. - L'élève sait formater des textes. - L'élève sait définir et appliquer des formats de style. - L'élève sait créer des en-têtes ainsi que des pieds de page avec une numérotation automatique des pages. - L'élève sait insérer des tableaux et des diagrammes extraits d'autres applications dans le document. - L'élève est capable de générer une table des matières à partir de formats de style.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer encore d'autres connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève est capable d'établir des formules complexes pour un logiciel tableur. - L'élève est capable de trier des tableaux et d'appliquer des fonctions de filtrage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Communication professionnelle 4 (COPRO4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail du stockage des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 30%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Outils de calcul 4 (OUTCA4)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approfondir et appliquer des connaissances acquises en OUTCA3 dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève sait appliquer des fonctions basées sur un critère. - L'élève sait utiliser des fonctions de recherche. - L'élève est capable d'établir des formules imbriquées qui contiennent plusieurs fonctions.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer encore d'autres connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève sait appliquer des fonctions de comptage. - L'élève sait appliquer des fonctions basées sur plusieurs critères. - L'élève sait établir des graphiques.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel de présentation.**	- L'élève est capable de créer des slides et d'en définir la disposition. - L'élève sait insérer des textes et des images. - L'élève sait insérer des tableaux et des graphiques. - L'élève sait ajouter des effets d'animation.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Transport 1 (TRANS1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Transport 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRANS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les modes de transport et d'en décrire les possibilités, notamment au Luxembourg, de même que les avantages et les inconvénients. [GL04, chap.1]**	- L'élève connaît l'importance des différents modes de transport. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des transports par voies ferroviaire, routière, fluviale/maritime et aérienne de même que ceux de l'acheminement par pipeline. - L'élève connaît les données des infrastructures routière, ferroviaire et fluviale luxembourgeoises notamment (marge d'erreur: 10%). - L'élève connaît les options du transport combiné ainsi que les points d'intersection ou lieux de transbordement correspondants.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préciser des spécificités des différents modes de transport ainsi que du transport combiné. [GL04, chap.2 à 6]**	- L'élève connaît les dispositions et les prescriptions légales nationales et internationales réglant l'acheminement de marchandises par voie routière. - L'élève connaît l'acteur luxembourgeois principal dans le transport de marchandises par voie ferroviaire, ainsi que les prestations et le parc de wagons. - L'élève connaît des spécificités et des données du transport par voie fluviale/maritime. - L'élève connaît des spécificités du trafic aérien de marchandises. - L'élève connaît des particularités du transport combiné.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les exigences auxquelles doivent répondre les unités de transport, d'en décrire les principes et d'assurer la consolidation des marchandises d'une manière compétente, pour constituer des unités de transport. [AP07, chap.1 à 2]**	- L'élève connaît des règles de base pour la préparation de marchandises de détail et de cargaisons par palettes pour le transport. - L'élève connaît l'impact des forces dynamiques qui se produisent lors des transports routier, ferroviaire, aérien et fluvial/maritime.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Envoi 1 (VERSA1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERSA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner le mode de transport à affecter ainsi que le type de transport à mettre en œuvre pour acheminer les marchandises emballées à leur destination au sein de l'UE.**	- L'élève connaît l'ensemble des modes de transport envisageables et des types de transport respectifs. - L'élève connaît la fonction et l'importance des documents de transport et des documents d'accompagnement. - L'élève se réfère à des sources d'information internes et externes pour désigner une entreprise de transport optimale.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer aux dimensions des colis pour organiser le chargement de manière à ce que le compartiment de cargaison soit rempli de manière optimale et de déterminer la surface ainsi que le volume du compartiment de cargaison en tenant compte des propriétés spécifiques des différents transporteurs.**	- L'élève connaît les dimensions standard des colis internes de l'entreprise. - L'élève connaît les dimensions du volume de chargement disponible du transporteur.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances en matière d'Incoterms pour déterminer qui doit assumer les frais de transport resp. les risques générés.**	L'élève identifie la fonction et l'importance des Incoterms.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une déclaration Intrastat et de la transmettre au Statec.**	L'élève est capable d'interpréter et, le cas échéant, de consulter les indications de la fiche Statec-Intrastat.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et de comparer les tarifs appliqués par les différentes entreprises pour des transports routiers et ferroviaires.**	L'élève connaît les structures des tarifs de transport concernant les charges complètes, le groupage, la messagerie ainsi que les petits colis.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de consulter resp. d'interpréter les conditions mentionnées dans la lettre de transport routier (CMR) et dans la lettre de transport ferroviaire (CIM).**	L'élève dispose des documents concernant les conditions CMR et les conditions CIM.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Envoi 3 (FORGL5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer les commandes pour différents clients internes ou externes de l'entreprise. Il est capable de préparer l'expédition des produits et marchandises en utilisant au mieux son poste de travail et le matériel à sa disposition. Il assemble correctement les unités d'expédition et détermine l'emballage adéquat à utiliser. Il emballe correctement et de manière fiable et efficace les marchandises.**	- Il est capable de préparer correctement les commandes en limitant les erreurs au minimum selon les critères de l'entreprise. - Il utilise pour cela à bon escient tout le matériel qui est mis à sa disposition. - Une fois les commandes terminées, il les conditionne pour le transport de manière fiable et selon les recommandation de l'entreprise. - Au besoin, il assemble plusieurs lots d'une même commande pour permettre l'optimisation prochaine du chargement. - Il effectue son travail sans générer de casses et détériorations.	entre 15 et 18 points : Il organise et effectue parfaitement et rapidement les différentes tâches de préparation de commande et de conditonnement des marchandises. Il est autonome et apporte même des idées permettant d'améliorer le processus. entre 12 et 14 pts : Il organise et effectue ces tâches de manière autonome mais à un rythme normal. Il utilise à bon escient le matériel mis à sa disposition. Il est autonome, on peut lui faire confiance. entre 9 et 11 pts : Il réalise ces mêmes tâches avec la même qualité mais n'est pas totalement autonome. Il doit parfois faire appel à ses supérieurs ou collègues pour s'assurer de la bonne pratique. entre 4 et 8 pts : On ne peut le laisser opérer seul car dans ce cas il y a des erreurs et des utilisations inadéquates des emballages. Les clients ne seraient pas satisfaits. entre 0 et 3 pts : Il est impossible de le laisser assurer ces tâches par risque de détériorer les relations de confiance avec les clients. Le travail est baclé et non rigoureux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer l'échange des emballages et supports divers. Il connaît la documentation liée à ces échanges et sait l'utiliser correctement. Il respecte les directives internes de l'entreprise pour ce faire.**	- Il reconnaît et identifie chaque type d'emballage et de support. - Il connaît la valeur de chacun. - Il connaît les procédures d'échange liées à ces emballages. - Il utilise les bons documents qu'il complète correctement. - Il organise avec soin et ordre le tri et le stockage de ces emballages et supports.	entre 5 et 6 pts : Il organise correctement l'échange des emballages sans l'aide de personne. Il respecte les directives de l'entreprise et fait très peu d'erreur. entre 3 et 4 pts : Il assure correctement les tâches liés aux échanges des emballages et supports mais doit recourrir parfois à de l'aide et est plus lent dans l'accomplissement des tâches. Il est moins sûr de lui. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire totale confiance. Il ne réalise un travail acceptable qu'avec l'aide de ses collègues ou supérieurs. Il est plus lent que le reste de l'équipe.

30 % (18 P)	**L'apprenti connaît tous les documents nationaux et/ou internationaux liés aux expéditions de marchandises. Il connaît les dispostions nationales et internationnales.**	- Il reconnaît dans quel cas il doit utiliser quel type de document. - Il est conscient de l'importance des documents et des informations précises à y indiquer. - Il est capable de compléter les documents correctement et proprement. - Il connaît les exemplaires à garder ou à remettre au prestataire de transport ou au client.	entre 15 et 18 pts : Il connaît parfaitement les documents utilisés dans l'entreprise et les dresse rapidement avec précision et rigueur. Il fait très peu d'erreurs et on peut le laisser travailler seul en toute autonomie. Il est capable de traiter des cas particuliers en tenant compte de son expérience pour s'adapter au cas par cas. entre 12 et 14 pts : Il est autonome et travaille avec rigueur, cependant il ne connaît pas tous les documents utilisés et doit parfois faire appel à une aide pour les cas particuliers. entre 9 et 11 pts : Il réalise ces mêmes tâches avec la même qualité mais n'est pas totalement autonome. Il doit parfois faire appel à ses supérieurs ou collègues pour s'assurer de la bonne pratique. Par ce manque d'assurance, il est plus lent dans la réalisation de ses tâches. entre 4 et 8 pts : On ne peut le laisser opérer seul car dans ce cas il y a des erreurs et des utilisations inadéquates des documents. entre 0 et 3 pts : Il est impossible de le laisser assurer ces tâches car, même avec une assistance, son manque de rigueur et sérieux rend impossible un travail de qualité. Il égare des documents et ne semble pas conscient de l'importance de son travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter les subtances dangereuses et/ou nuisibles. Il en connaît les particularités et adopte toujours une attitude responsable dans leur manipulation.**	- Il reconnaît les différentes substances qu'il est amené à rencontrer dans le cadre de l'activité de son entreprise. - Il connaît les dangers liés à chaque substance pour lui, pour l'environnement et pour la sécurité au sein de l'entreprise. - Il est capable de déceler les mauvaises pratiques dans la manipulation ou l'élimination des substances dangereuses et veille à y rémédier.	entre 5 et 6 pts : Il connaît parfaitement chaque substance dangereuse traitée dans l'entreprise et sait ce qu'il doit faire pour les manipuler ou les éliminer en toute sécurité. Il signale à ses supérieurs toute pratique inadéquate et est concerné par les impacts néfastes de mauvaises pratiques. entre 3 et 4 pts : Il connaît les pratiques adéquates dans la manipulation et l'élimination de substances dangereuses même s'il doit parfois demander conseil à ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire confiance, son comportement peut s'avérer dangereux pour lui, ses collègues et l'environnement. Il ne semble pas concerné par la problématique.

10 % (6 P)	**Dans toutes ses tâches liées à l'expédition des marchandises, l'apprenti est capable d'utiliser correctement les outils informatiques mis à sa disposition par l'entreprise.**	- Il est capable d'utiliser les outils informatiques qui lui permettent de préparer les expéditions. - Il encode correctement les différentes données. - Il sait rechercher dans le système les informations nécessaires à la préparation des commandes/expéditions.	entre 5 et 6 pts : Il est totalement autonome et manipule avec aisance les différentes fonctionnalités du système informatique mis à sa disposition. entre 3 et 4 pts : Il utilise correctement l'outil informatique mis à sa disposition mais manque d'assurance et doit régulièrement demander l'aide de ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : Son incompréhension des fonctionnalités ou son manque de rigueur ne permettent pas de lui donner accès à toutes les fonctionnalités utilisées dans le cadre des expéditions.
10 % (6 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Envoi de marchandises (la préparation)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o traitement et préparation de commandes d'expédition et contrôle des documents pour constater l'intégralité, respectivement les particularités (par exemple pour des produits dangereux), o assemblage des unités d'expédition et sélection des emballages en tenant compte des dispositions contractuelles et nationales, respectivement internationales, o préparation et remplissage des documents de douane, de livraison et d'accompagnement requis avec le matériel informatique interne, o (facultatif) gestion et demande de l'échange d'emballages à valeur ajoutée et préparation de la documentation correspondante.	pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports de sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Transport 2 (TRANS2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Transport 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRANS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les contraintes à respecter lors du chargement de marchandises. [AP07, chap.3 à 4]**	L'élève connaît les différents principes et règles sur le chargement correct et sécurisé de marchandises dans des camions et des wagons de chemins de fer (y inclus la répartition et l'arrimage du chargement, le marquage des wagons).	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport et un trajet idéal. [AP07, chap.5.1 à 5.4]**	- L'élève sait exploiter et organiser l'espace de chargement de façon optimale. - L'élève sait prendre en compte les exigences à respecter pour une planification optimale des trajets au service de l'entreprise et des clients. - L'élève connaît les bénéfices d'une optimisation des transports simple assistée par ordinateur.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différents véhicules routiers. [AP07, chap.5.5]**	L'élève connaît les différences entre un véhicule articulé, un camion et une camionnette.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Envoi 2 (VERSA2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERSA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de vérifier les documents de douane, de livraison et d'accompagnement requis de manière autonome en se référant aux dispositions légales et internes.**	- L'élève connaît les documents d'accompagnement requis pour une livraison d'exportation. - L'élève connaît la fonction et l'importance des documents d'accompagnement. - L'élève se réfère à des sources d'information internes et externes pour vérifier le contenu des documents. - L'élève connaît les principes fondamentaux de la facturation et il est capable d'établir une facture. - L'élève connaît les principes fondamentaux d'une note de crédit et il est capable d'établir une note de crédit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conclure une assurance pour le transport maritime, respectivement pour le transport aérien.**	- L'élève connaît les détails requis d'un certificat d'assurance de transport. - L'élève connaît les règles fondamentales générales ainsi que la fonction et l'importance des documents d'assurance.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre à tout moment les étapes de l'envoi des marchandises (Track & Trace) et de garantir le flux d'informations (données) vers les différents acteurs impliqués dans le transport.**	L'élève connaît tous les acteurs impliqués dans l'import-export et leur transmet toutes les données et instructions liées à l'envoi.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les documents de commerce, de transport, de douane et de banque requis et de les transmettre en conséquence.**	- L'élève connaît pratiquement tous les documents existants ainsi que leur fonction et il est capable de les transmettre aux services compétents. - L'élève connaît les étapes douanières habituelles dans l'import-export de même que les conditions de transit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer les étapes des conditions de paiement: la remise documentaire ainsi que la lettre de crédit.**	L'élève connaît les étapes (procédures) ainsi que l'importance de la remise des documents bancaires et du traitement des lettres de crédit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les structures tarifaires dans les domaines des transports maritime et aérien et il est capable de les évaluer.**	L'élève connaît la manière dont sont présentées les offres de transport des transporteurs, et il est capable de déterminer, de contrôler ou de comparer les frais de transport.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner les modes de transport requis ainsi que le type de transport à mettre en œuvre pour acheminer les marchandises emballées à leur destination en dehors de l'UE (pays tiers).**	- L'élève connaît l'ensemble des modes de transport envisageables et des types de transport respectifs. - L'élève connaît la fonction et l'importance des documents d'exportation et des documents d'accompagnement respectifs. - L'élève se réfère à des sources d'information internes et externes pour désigner une entreprise de transport optimale.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Recyclage (ENTSO)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Recyclage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTSO**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est conscient du problème des déchets, et il est capable de distinguer les déchets et de proposer des traitements adéquats, en se référant notamment aux options existant au Luxembourg. [GL06, chap.4]**	- L'élève connaît les différentes catégories de déchets. - L'élève connaît les options existant pour le traitement des déchets. - L'élève connaît les infrastructures de traitement des déchets au Luxembourg ainsi que les déchets qui y sont admis. - L'élève connaît les risques environnementaux de ces infrastructures.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66% (marge d'erreur de 10% pour des données chiffrées).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les options pour la valorisation de déchets, en se référant aussi aux possibilités existant au Luxembourg. [GL06, chap.5]**	- L'élève motive l'importance de la valorisation de déchets et en connaît les limites. - L'élève connaît les infrastructures de recyclage de matières valorisables au Luxembourg. - L'élève connaît les capacités ainsi que les modalités de réception de ces infrastructures de recyclage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66% (marge d'erreur de 10% pour des données chiffrées).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire des recommandations pour éviter, réduire, collecter et traiter des déchets. [GL06, chap.6 et 7]**	- L'élève connaît les idées directrices: prévention, tri et recyclage. - L'élève connaît les deux systèmes de collecte de déchets (dépose, enlèvement) et leurs particularités.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Envoi 4 (FORGL6)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser le chargement en fonction des contraintes de capacité. Il sait calculer des surfaces, volumes et poids en tenant compte des propriétés des équipements de transport. Il sait assembler les unités d'expédition de manière autonome en tenant compte des dispositions préconisées dans son entreprise.**	- Il est capable d'organiser un chargement en respectant les contraintes liées aux marchandises. - Il est capable d'assembler des unités de chargement en fonction des préconisations de l'entreprise. - Il sait organiser le chargement efficacement en utilisant au mieux les capacités disponibles. - Il connaît les divers moyens de transport rencontrés dans le cadre de l'activité de l'entreprise. - Il travaille en toute sécurité en respectant les directives internes.	entre 15 et 18 points : Il réalise toutes les tâches liées au chargement en optimisant celui-ci. Il est rapide, autonome tout en faisant peu de fausses manipulations. Il travaille en toute sécurité. entre 12 et 14 pts : Il est autonome mais son rendement doit encore s'améliorer. Il est fiable et réalise peu d'erreur. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreur mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Il est lent et ne prend pas d'initiative. Il perd du temps car il n'optimise pas son travail. Il se rend responsable parfois d'erreurs. entre 0 et 3 pts : Il fait beaucoup d'erreurs et il est lent. Il n'utilise pas de manière optimale les capacités de chargement et perd beaucoup de temps à manipuler plusieurs fois les mêmes unités de chargement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les engins de chargement de manière efficace et en toute sécurité. Il est également capable d'arrimer correctement son chargement en fonction des spécificités des produits (poids, fragilité, encombrement, dangerosité,...).**	- Il utilise correctement et en toute sécurité les moyens et engins de chargement. - Il sécurise la marchandise par un bon arrimage, avant de charger et une fois la marchandise chargée. - Il est conscient des caractéristiques de chaque marchandise et de leur impact sur le chargement et le type d'arrimage à mettre en place.	entre 15 et 18 pts : Il charge au moyen des engins mis à sa disposition en toute sécurité, rapidement. Il arrime parfaitement la marchandise. On ne rencontre que très rarement des problèmes avec les chargements de l'apprenti. Les réclamations des clients ou prestataires logistiques sont très rares. entre 12 et 14 pts : Il est autonome mais son rendement doit encore s'améliorer. Il est fiable et réalise peu d'erreur. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreur et détériore rarement de la marchandise mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Il est lent et son arrimage n'est pas toujours adéquat. Sans intervention de ses collègues ou supérieurs, des chargements seraient en péril. Il gaspille les capacités de chargement disponibles. entre 0 et 3 pts : Il est incapable de charger correctement car il ne sait pas utiliser tous les moyens mis à sa disposition et il occasionne des casses régulières. Son manque de savoir-faire rend son travail peu sûr et délicat. Il faut encore constamment être avec lui pour assurer les tâches.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec des interlocuteurs internes ou externes. Il sait gérer des réclamations. Il garde son sang froid en pensant aux intérêts de son entreprise.**	- Il est capable de discuter avec ses collègues et supérieurs calmement des éventuels problèmes rencontrés. - En cas de réclamation de clients, il les écoute et tente de leur donner une réponse satisfaisante. Il garde son calme en toute circonstance. - Il sait à partir de quand il est préférable d'en recourrir à son supérieur. - Il pense toujours à l'intérêt de son entreprise.	entre 9 et 12 pts : On peut lui faire confiance. Dans sa nature et ses relations avec ses collègues ou clients, il est calme et posé et donne une impression de professionnalisme. Son responsable peut compter sur lui et ne doit jamais intervenir dans un éventuel conflit. entre 6 et 8 pts : Il témoigne d'une attitude calme et professionnelle mais manque encore parfois d'assurance dans ses relations avec ses collègues ou clients. entre 3 et 5 pts : Il doit être assisté en permance car il manque trop d'assurance et d'expérience pour assurer un suivi sérieux et professionnel dans ses échanges avec les collègues mais surtout avec les clients. entre 0 et 2 pts : Son arrogance ou manque de remise en question rendent tout litige interne ou vis-à-vis des clients problématique. Il met par son comportement en péril la réputation de l'entreprise et génère des tensions dans son équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter son apparence et son comportement en fonction des exigences de son entreprise.**	- Il s'habille correctement et de manière adaptée en fonction des tâches qui lui sont confiées. - Si c'est nécessaire ou demandé par son entreprise, il adapte ses codes vestimentaires. Si demandé, il utilise les équipements vestimentaires préconisés et mis à dispositions par son entreprise. - Il suit pour cela les recommandations de son tuteur ou supérieur. - Son hygiène est irréprochable et répond au niveau d'exigence de son entreprise.	entre 5 et 6 pts : Il répond totalement aux exigences de son entreprise. entre 3 et 4 pts : Il fait des efforts mais n'est pas toujours en total respect de ce qui lui est demandé et des rappels à l'ordre son parfois nécessaires. entre 0 et 2 pts : Il ne suit pas les demandes de son entreprise, il ne les comprend pas. Ceci donne lieu à des litiges. Son hygiène est insuffisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Envoi de marchandises (le chargement)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o organisation du chargement de manière à ce que le compartiment de cargaison soit rempli de manière optimale et détermination de la surface et du volume en tenant compte des propriétés spécifiques des transporteurs, o organisation de la disposition des dispositifs de chargement, des techniques d'acheminement et des outils de sécurisation à utiliser, o utilisation des instruments de travail requis pour charger les moyens de transport respectifs, en tenant compte des mesures de sécurité de rigueur, o (facultatif) description d'un entretien de réclamation avec un partenaire externe.	6 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Sécurité au travail 1 (ASICH1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Sécurité au travail 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASICH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève a conscience de l'importance de l'hygiène personnelle et au sein de l'entreprise, et il assure la propreté ainsi que l'ordre en prenant des mesures appropriées.** **[DLV8, chap.1]**	- L'élève connaît les règles, les propriétés ainsi que les objectifs de l'hygiène sur le plan personnel et à l'échelle de l'entreprise. - L'élève connaît les causes et les conséquences d'une hygiène imparfaite.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève a conscience des risques et dangers en matière de sécurité personnelle au sein de l'entreprise, et il sait recommander des mesures de protection et de prévention de blessures et de maladies. [DLV8, chap.2]**	- L'élève est capable de décrire des accidents typiques, de désigner les risques et de décrire les conséquences pour les collaborateurs. - L'élève connaît l'importance de mesures de protection de la santé personnelle ainsi que les mesures préventives appropriées en faveur de la santé personnelle. - L'élève connaît les principes de l'ergonomie.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les principes et les règlements concernant la sécurité au travail.** **[DLV8, chap.3]**	- L'élève connaît les règles de sécurité et les mesures de protection pour les endroits critiques dans l'entreprise. - L'élève connaît la dangerosité des installations de l'entreprise et des instruments de travail.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Communication professionnelle 5 (COPRO5)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine d'activité de l'envoi de marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 25%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Outils informatiques 1 (OUTIN1)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Outils informatiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTIN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer et d'évaluer des informations en se servant des outils informatiques.**	- L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant d'un logiciel de feuilles de calcul. - L'élève est capable de travailler avec plusieurs feuilles de calcul dans un ou plusieurs dossiers. - L'élève est capable de se servir de toutes les fonctions mentionnées dans les modules OUTCA1-4 conformément aux énoncés. - L'élève est capable de combiner des fonctions.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer et d'évaluer des dates et des chaînes de caractères en se servant des outils informatiques.**	L'élève est capable de se servir correctement des fonctions de texte et de gérer des informations de type date/heure.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer et d'évaluer, en se servant d'outils informatiques, des informations en utilisant des conditions combinées.**	L'élève est capable de combiner des conditions conformément à l'énoncé.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer et de mettre en relation des informations en se servant des outils informatiques.**	L'élève est capable d'établir des relations ciblées entre les tableaux à l'aide de fonctions.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Sécurité au travail 2 (ASICH2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Sécurité au travail 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASICH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend toutes les mesures requises en matière de prévention des incendies.** **[DLV8, chap.4]**	- L'élève connaît les causes d'incendie ainsi que les mesures de prévention des incendies. - L'élève connaît les règles comportementales à appliquer en cas d'incendie (dont la sélection de l'extincteur approprié).	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
30 % (18 P)	**L'élève identifie les objectifs de la sécurité d'exploitation et de la protection des données, et il respecte consciencieusement les principes ainsi que les réglementations en la matière.** **[DLV8, chap.5]**	- L'élève connaît les formes ainsi que les mesures du droit d'accès et de la protection des données en faveur de la sécurité d'une entreprise. - L'élève connaît les consignes en matière de secrets professionnel, épistolaire et postal.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les risques spécifiques des produits dangereux et il est en mesure de désigner les consignes importantes.** **[DLV8, chap.6]**	- L'élève connaît les symboles UE désignant des produits dangereux et il sait donner des exemples de tels produits. - L'élève connaît les règles concernant le stockage et l'élimination de produits chimiques.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Outils informatiques 2 (OUTIN2)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Outils informatiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTIN2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre et de décrire le matériel et les logiciels d'un système informatique. Il comprend la manière dont les applications échangent des données.**	- L'élève comprend le fonctionnement d'un ordinateur et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de classer les différents types de logiciels informatiques et d'en expliquer les affectations. - L'élève est capable d'expliquer la fonction d'un système d'exploitation.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre et de décrire le fonctionnement d'un réseau d'ordinateurs.**	- L'élève est capable d'expliquer l'organisation ainsi que le fonctionnement d'un réseau d'ordinateurs. - L'élève connaît les différents types de réseaux d'ordinateurs. - L'élève comprend le concept du client-serveur et il est capable de l'appliquer à différents types de serveurs.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 50%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le contexte de la sécurité et de la protection des données. Il a conscience de ses responsabilités en tant que logisticien et il connaît les mesures servant à protéger des données.**	- L'élève connaît les différents types de programmes malveillants ainsi que leur fonctionnement. - L'élève sait comment se protéger des programmes malveillants. - L'élève connaît les principaux droits des citoyens. - L'élève connaît les différents niveaux auxquels s'applique la protection des données.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 50%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de s'intégrer au sein d'un groupe.**	- L'élève est capable d'assumer un rôle qui lui est assigné au sein du groupe. - L'élève contribue au règlement d'un problème en discutant avec les autres membres du groupe. - L'élève est capable de prendre des initiatives pour orienter le groupe dans la bonne direction. - L'élève évite de perturber les autres groupes. - L'élève contribue au respect des délais disponibles pour résoudre un problème.	L'élève a convenablement respecté au moins trois des cinq indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GL**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les consignes qui lui ont été communiquées à l'avance, et il est capable d'évaluer ses travaux effectués ainsi que leurs résultats.**	- L'apprenti dispose du matériel prescrit. - L'apprenti amène son carnet d'apprentissage, et celui-ci est conforme aux directives. - L'apprenti résume le déroulement de ses actions. - L'apprenti évalue ses forces et ses faiblesses.	- Il dispose d'une calculatrice, d'un bloc-notes et d'un stylo. - Son carnet d'apprentissage est complet et en ordre. - L'évaluation que l'apprenti fait de sa prestation est raisonnable. - L'entretien se déroule de façon constructive.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier lui-même les étapes nécessaires pour la réalisation des travaux.**	- L'apprenti choisit dans l'énoncé de l'exercice les bonnes informations pour attribuer des nouvelles places de stockage. - L'apprenti connaît la signalétique concernant la sécurité au travail et les symboles des classes de danger. - L'apprenti établit par écrit un planning des actions, tout en respectant les consignes. - L'apprenti remplit le document de transport international (CMR) en se basant sur le bon de livraison disponible.	- L'exercice d'optimisation est majoritairement résolu de façon correcte. - Les signalétiques concernant la sécurité au travail et les produits dangereux sont décrites correctement. - La planification est adéquate, chronologique et complète. - Le document de transport est rempli correctement et de façon complète.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à la réception de marchandises.** **L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à la mise en stock et à la gestion du stock.**	- L'apprenti contrôle la marchandise livrée sous différents aspects (identité, quantité et qualité). - L'apprenti traite les documents liés à la réception d'une livraison. - L'apprenti transporte et entrepose la marchandise. - L'apprenti fait l'inventaire des marchandises entreposées.	- L'entretien avec le fournisseur pendant la réception et avec le supérieur par la suite se déroule d'une façon convenable. - La marchandise est réceptionnée correctement, les documents de transport traités convenablement, le matériel d'échange (palettes) considéré. - La marchandise est transportée et mise en stock de façon adéquate. - L'inventaire est effectué de façon appropriée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à la préparation de commandes.**	L'apprenti prélève la marchandise commandée, la traite de façon appropriée, et il compare les documents disponibles (la commande, la liste de prélèvement).	- La marchandise est correctement prélevée (identité, quantité). - Les écarts sont notés, et les documents dûment corrigés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à l'expédition d'une commande.**	- L'apprenti respecte les consignes données et compose les unités d'expédition en respectant les informations disponibles. - L'apprenti contrôle la marchandise à expédier à l'aide du bon de livraison y relatif.	- La marchandise est préparée pour l'envoi de façon adéquate et appropriée. - Le bon emballage ainsi que le moyen de transport correct sont choisis. - Les écarts concernant la marchandise à expédier sont notés sur le bon de livraison.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Communication anglaise 1 (COANG1-F)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits simples (lecture et écoute).**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés (listening for gist).	L'élève peut identifier la moitié des points essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des textes courts et simples démontrant un niveau de vocabulaire approprié.**	- L'élève décrit des situations quotidiennes de son domaine professionnel. - L'élève écrit des phrases courtes et simples en utilisant le vocabulaire idiomatique.	Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes (niveau visé).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes connus à voix haute.**	L'élève lit des textes connus à voix haute d'une façon compréhensible et fluide.	Les textes lus par l'élève sont compréhensibles dans la majorité des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Communication anglaise 2 (COANG2-F)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions simples sur base d'un texte.**	- L'élève démontre qu'il a compris le contenu du texte (reading for detail). - L'élève écrit des phrases entières et cohérentes dans le contexte donné.	- L'élève répond correctement à la moitié des questions. - Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes pour un lecteur informé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener une courte conversation simulée dans un contexte professionnel (répondre au téléphone).**	L'élève applique les formes linguistiques de la conversation professionnelle préparée au préalable.	- L'élève s'exprime d'une façon cohérente et claire sans problème de communication majeur. - L'élève utilise le vocabulaire vu en classe pour la plupart de la conversation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Communication anglaise 3 (COANG3-F)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations personnelles dans un contexte familier.**	L'élève connait le vocabulaire relatif à cette tâche.	L'élève est capable de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens.**	L'élève démontre qu'il comprend une écoute simple et adaptée à son contexte professionnel dans des exercices basiques.	La plupart des solutions données par l'élève sont adéquates.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Communication anglaise 4 (COANG4-F)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COANG4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques en relation avec son domaine professionnel.**	L'élève pose des questions claires et compréhensibles en relation avec un thème professionnel.	La moitié des questions posées est idiomatiquement correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours.**	L'élève montre qu'il a compris les conversations dans des tâches non-complexes.	La moitié des réponses est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie ou de sa formation.**	L'élève écrit des phrases courtes et simples aux sujets connus.	L'écrit de l'élève est compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interaction polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Approvisionnement 1 (APPRO1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Approvisionnement 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la fonction de la logistique au sein d'une entreprise ainsi que dans un contexte international.** **[DLV1, chap.1 à 3]**	- L'élève connaît la chaîne des processus dans le secteur de la logistique et il sait décrire les domaines de la logistique. - L'élève sait décrire les trois systèmes logistiques. - L'élève sait expliquer l'importance de la logistique pour l'économie. - L'élève sait indiquer les missions stratégiques lors de l'approvisionnement. - L'élève sait indiquer les activités opérationnelles lors de l'approvisionnement. - L'élève peut citer des exemples de l'approvisionnement mondialisé.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la catégorie ainsi que le degré de transformation de marchandises.** **[DLV1, chap.4]**	- L'élève sait classer les marchandises selon la classification européenne des marchandises. - L'élève sait attribuer aux marchandises leurs degrés de transformation.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de remplir des documents de transport.** **[DLV1, chap.6.1 à 6.3]**	L'élève connaît les principales indications des documents de transport (bon de transport, bon de livraison), et il sait établir un bon de transport et un bon de livraison avec le minimum d'indications requis.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Production 1 (PRODU)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Production 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRODU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents termes et exigences qui sont liés à la logistique de production.** **[DLV2, chap.1 à 4]**	- L'élève connaît les objectifs de la logistique de production. - L'élève connaît les types et les organisations de production. - L'élève représente schématiquement le flux de matériel dans une entreprise de production simple. - L'élève explique des concepts et des principes qui sont appliqués dans la logistique de production.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le rôle de la logistique de stockage dans le cadre d'un contexte de production, de comprendre des processus et de relever des éléments de qualité qui importent dans le domaine de la logistique.** **[DLV2, chap.7 et 8]**	- L'élève connaît l'importance et les fonctions de différents stocks dans le déroulement optimal de la production. - L'élève est capable de lire et d'interpréter des descriptifs de processus. - L'élève fait des propositions pour assurer la qualité dans divers domaines de la logistique.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre par le calcul des problèmes liés à la logistique de production.** **[e.a. DLV2, chap.6; exercices concernant la densité]**	- L'élève interprète des nomenclatures. - L'élève effectue des calculs portant sur des temps de production ainsi que sur des capacités de production et de stockage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 60%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Cycles d'exploitation (CYCEX)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Cycles d'exploitation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CYCEX**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les exigences de la production à l'égard de la chaîne de logistique et d'en déduire les tâches requises.**	- L'élève comprend les étapes de la procédure de production et il est capable de les expliquer. - L'élève connaît les différents facteurs de production et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève connaît l'importance de la logistique dans l'organisation d'une entreprise et en particulier l'interaction avec la production. - L'élève comprend le terme "logistique de production", il est capable de l'expliquer et de le délimiter par rapport aux autres domaines dans lesquels intervient la logistique au sein de l'entreprise.	- L'élève a expliqué le terme "procédure de production" de manière simplifiée, avec ses propres mots. - L'élève a désigné les différents facteurs de production et il a brièvement expliqué dans quelle mesure ils étaient importants pour la procédure de production (au moins deux sur trois). - L'élève a représenté l'interaction entre la production et la logistique de manière simplifiée. - L'élève a donné une définition correcte du terme "logistique de production" et il a désigné d'autres domaines dans lesquels intervient la logistique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le rôle de la logistique au sein d'une entreprise de même que dans un contexte international.**	- L'élève comprend l'importance de la logistique dans l'organisation d'une entreprise, en particulier dans les entreprises actives à l'échelle internationale. - L'élève se rend compte de l'importance croissante de la logistique dans le contexte de l'internationalisation des marchés et de la répartition internationale du travail. - L'élève comprend les termes "marché" et "marché international" de même que "mondialisation". - L'élève comprend la problématique des fluctuations des taux de change dans le commerce international.	- L'élève a brièvement mis en évidence l'importance croissante de la logistique dans le commerce international. - L'élève a brièvement expliqué les termes "marché", "marché international", "mondialisation" et "répartition internationale du travail" (75% de réponses correctes). - L'élève a brièvement défini le terme "taux de change" et il connaît les principales devises utilisées dans les opérations de paiement internationales. - L'élève a effectué de petits exercices de calcul concernant les taux de change (au moins 75% de réponses correctes). - L'élève a expliqué le terme "productivité" de manière simplifiée.

40 % (24 P)	**L'élève comprend les cycles d'exploitation des différents types d'entreprises de même que leurs exigences spécifiques sur le plan de la logistique.**	- L'élève comprend la fonction, les missions ainsi que les objectifs d'une entreprise. - L'élève est capable de distinguer les entreprises en fonction de leurs tailles, de leurs formes juridiques et de leurs activités. - L'élève est capable d'expliquer le cycle d'exploitation d'une entreprise et de le représenter sous forme de schéma. - L'élève connaît les principaux documents logistiques et commerciaux utilisés au sein d'une entreprise.	- L'élève a brièvement expliqué la fonction, les missions ainsi que les objectifs d'une entreprise. - L'élève a distingué les entreprises (petites entreprises, moyennes entreprises et grandes entreprises) en fonction des critères suivants: le chiffre d'affaires et le nombre d'employés. - L'élève a désigné les différentes formes juridiques des entreprises et il connaît, en outre, les principales propriétés d'une s.à r.l. et d'une s.a. - L'élève connaît les principaux secteurs d'activité économiques (agriculture, industrie, commerce, services) et il a exposé leurs principales caractéristiques. - L'élève a brièvement exposé le cycle d'exploitation d'une entreprise (aussi bien dans l'industrie que dans le commerce) sous une forme simplifiée en se référant à un exemple. - L'élève a brièvement expliqué la signification des principaux documents logistiques et commerciaux (au moins 75% de réponses correctes).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les procédures au sein d'une entreprise et de comprendre les missions des différents départements ainsi que leurs interactions.**	- L'élève connaît les différents départements d'une entreprise et il comprend leurs interactions. - L'élève connaît les partenaires d'une entreprise et il sait dans quelle mesure ils sont liés à l'entreprise en question.	- L'élève a désigné les principaux départements d'une entreprise et il a brièvement expliqué leur fonction (au moins 75% de réponses correctes). - L'élève a désigné les principaux partenaires d'une entreprise et il a brièvement expliqué leur rôle (au moins 75% de réponses correctes).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de s'intégrer dans un groupe.**	- L'élève est capable de s'intégrer au sein d'une équipe et il contribue activement à la réalisation des objectifs fixés au groupe. - L'élève est capable de coopérer avec les autres membres de son équipe et il n'est pas réticent aux contacts sociaux.	- L'élève a assumé une mission de manière ciblée, en interaction avec ses camarades. - L'élève participe activement aux travaux et il propose des solutions. - L'élève a évité les conflits au sein du groupe, respectivement il a contribué à les régler.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réception marchandises 1 (FORGL1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Réception marchandises 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir le chauffeur et de prendre en charge la marchandise livrée. Il sait la décharger lui-même au moyen des engins de manutention mis à sa disposition, s'il en a l'autorisation et qu'il a été formé. Il sait trier les marchandises en fonction de divers critères en lien avec les procédures internes de l'entreprise (dangerosité, poids, température, lieu de stockage, fragilité). Il respecte les recommandations de postures de travail.**	- Il accueille poliment le chauffeur. - Il ne prend en charge que les marchandises destinées et prévues pour son entreprise. - Il connait et respecte les directives d'utilisation des engins de manutention. - Il connaît et applique les procédures internes de l'entreprise concernant le triage des marchandises. - Il connait et respecte les recommandations liées aux postures de travail.	entre 15 et 18 points : Il ne fait aucune erreur, tout en travaillant à un rythme soutenu. Il utilise toujours les engins de manutention correctement. Les marchandises sont transportées en toute sécurité, et aucun dégât n'est occasionné. Il ne fait l'objet d'aucun conflit avec les fournisseurs ou chauffeurs. entre 12 et 14 pts : Tout en assurant un rythme de travail soutenu, il fait très rarement des erreurs ou se rend responsable très rarement de détérioration de marchandise sans gravité. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreur et détériore rarement de la marchandise mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Outre quelques erreurs commises, il rentre trop rapidement en conflit avec les fournisseurs. Il doit souvent demander s'il a l'autorisation d'utiliser tel ou tel engin et ne comprend pas toujours les risques liés au transport de marchandises. entre 0 et 3 pts : Il fait beaucoup d'erreurs, occasionne des casses régulières, utilise des machines dont il n'a pas le droit. Il ne contribue aucunement au bon fonctionnement du service.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de coordonner les livraisons en gérant des plannings. Il sait s'organiser pour l'échange des supports, emballages, conditionnement divers et utilise pour cela les équipements appropriés.**	- Il connaît le plan de livraison (délai de livraison). - Il connaît les différents supports, emballages et conditionnements. - Il connaît les équipements appropriés.	entre 5 et 6 pts : Il gère correctement les plannings et les échanges de supports de manière totalement autonome. Il utilise correctement et en sécurité les équipements mis à sa disposition. Il est fiable. entre 3 et 4 pts : Il gère correctement les plannings et les échanges de supports mais doit régulièrement demander avis et conseil. entre 0 et 2 pts : Il éprouve des difficultés à gérer les plannings et les échange de supports. Il commet des erreurs qui perturbent le bon déroulement de l'activité. Il utilise les équipements de manière dangereuse et non appropriée. Il n'est pas fiable et doit toujours être supervisé et corrigé par un de ses collègues.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rentrer les marchandises réceptionnées en stock. Il sait déterminer les lieux de stockage adéquats. Il sait utiliser les logiciels mis à sa disposition dans l'entreprise.**	- Il connaît le logiciel mis à disposition dans l'entreprise. - Il connaît l'organisation du stockage des marchandises. - Il sait quoi faire avec les marchandises, lesquelles ne sont pas prévues pour le stock, mais directement commandées pour un client/service.	entre 9 et 12 pts : Il organise la mise en stock et le stockage des marchandise en utilisant les outils et méthodes de l'entreprise. Il réalise ces tâches de manière autonome et fiable. entre 6 et 8 pts : Il réalise ces mêmes tâches mais doit régulièrement demander de l'aide ou conseil afin d'assurer le travail demandé. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni ne comprend l'organisation du stockage. entre 0 et 2 pts : Par ses actes et prises d'initiative malheureuse, il perturbe sérieusement le bon fonctionnement du service.
30 % (18 P)	**L'apprenti entretient des rapports respectueux avec ses collègues et travaille en équipe. Il sait juger son travail et se remettre en question dans le but de s'améliorer continuellement.**	- Il entretient de bonnes rélations avec ses collègues. - Il sait s'affirmer et donne son point de vue. - Il s'intègre dans une équipe et sait travailler en équipe.	entre 15 et 18 pts : Il s'intégre rapidement. Par son charisme et son entrain, il dynamise l'équipe. Ses points de vue sont pertinents et appréciés. entre 12 et 14 pts : Il s'intègre facilement sans aucune difficulté et est rapidement apprécié par ses collègues. Son point de vue est pris en compte. entre 9 et 11 pts : Malgré sa timidité, son manque d'assurance, avec le temps il s'intègre dans l'équipe petit à petit et avec confiance. entre 4 et 8 pts : Il lui est très difficile de prendre sa place et de se faire reconnaître. Il est renfermé et rend le travail d'équipe difficile. entre 0 et 3 pts : Son attitude arrogante, voire non respecteuse, le rend indésirable dans l'équipe. Il perturbe la cohésion de l'équipe.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous la guidance du tuteur et d'y retenir les sujets/matières/exercices étudiés au cours de la formation.**	- L'apprenti rédige deux rapports. Chaque rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le premier rapport, intitulé "Présentation de l'entreprise formatrice", l'apprenti décrit son entreprise formatrice (son histoire, son organisation, ses structures, ses secteurs d'activités, etc.). - Dans le second rapport, intitulé "La réception des marchandises (les marchandises)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o le déchargement et le tri des marchandises ainsi que le conditionnement des marchandises pour le transport vers l'entrepôt, o les moyens de transport utilisés pour l'acheminement des marchandises (poids, charge maximale, etc.), o les accessoires pour la réception des marchandises (systèmes informatiques internes, etc.), o le travail en équipe et/ou le contact avec les clients et/ou avec les fournisseurs ainsi que les exigences de l'entreprise, les principaux aspects de la communication, o (facultatif) le déroulement des procédures d'échange (palettes, conteneurs, etc.), o (facultatif) la manipulation des substances dangereuses.	6 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Approvisionnement 2 (APPRO2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Approvisionnement 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**APPRO2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de documenter des déteriorations de marchandises et, lors de livraisons erronées, de corriger en conséquence les documents de transport de façon complète et compréhensible. [DLV1, chap.6.4 et 6.5]**	- L'élève sait établir un rapport au sujet de marchandises détériorées. - L'élève connaît les règles concernant la correction de documents de transport et sait les appliquer en cas d'une livraison fautive.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler les marchandises livrées sous les aspects de l'identité, de la quantité et de l'aspect extérieur, d'évaluer le résultat et de documenter la réception. [DLV1, chap.7]**	L'élève connaît les procédures de réception, les bases légales ainsi que des indicateurs et des outils pour détecter des dégâts aux marchandises.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exposer des articles du Code des obligations selon le type de contrat. [DLV1, chap.5]**	- L'élève sait indiquer les droits et les obligations de l'acheteur ainsi que les droits et les obligations du vendeur. - L'élève sait clarifier la question de la responsabilité dans des situations d'achat, de vente ou de dépôt, et ce à l'aide des articles du Code des obligations.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier différents engins de transport, de commenter des organisations qui les gèrent et d'indiquer des critères d'échange. [DLV1, chap.10]**	- L'élève connaît différents engins de transport (ou supports de chargement). - L'élève connaît des organisations qui gèrent l'utilisation d'engins de transport. - L'élève connaît les prescriptions et critères règlant l'échange d'engins échangeables.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des instruments et des techniques pour déterminer des quantités, des longueurs, des volumes et des poids, et il sait appliquer des techniques de contrôle. [DLV1, chap.9 et 8]**	- L'élève sait résoudre des exercices de comptage, transformer des indications de quantité dans d'autres unités, utiliser des instruments de mesure et résoudre des exercices impliquant des poids. - L'élève sait reconnaître les situations justifiant un contrôle complet, et il sait appliquer des programmes pour un contrôle par sondage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Documents de livraison (DOLIV)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Documents de livraison**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DOLIV**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les documents de douane, de livraison et d'accompagnement sur base des dispositions prévues par la loi et des instructions propres à l'entreprise.**	- Il sait identifier les documents qui peuvent accompagner une livraison. - Il connaît la signification et l'importance de ces documents. - Il a recours à des sources d'information internes et externes pour vérifier le contenu de ces documents. - Il connaît les principes fondamentaux qui concernent une facture et il sait en établir. - Il connaît les principes fondamentaux qui concernent une note de crédit et il sait en établir.	- Il sait vérifier la complétude des documents concernant une livraison. - Il compare la commande, la livraison et les documents y afférents et il reconnaît les différences et erreurs éventuelles (les différences et erreurs doivent être reconnues à 80%). - Il est capable d'établir et/ou de contrôler une facture sur base du bon de livraison (les éléments doivent être inclus resp. contrôlés correctement à 80%). - A l'aide d'informations internes ou externes (bon de livraison, lettre de réclamation) il peut établir resp. contrôler entièrement une note de crédit (les éléments doivent être inclus resp. contrôlés correctement à 80%).
30 % (18 P)	**En cas de documents de douane, de livraison ou d'accompagnement incomplets ou erronés, l'apprenti est en mesure d'apporter les corrections nécessaires et d'établir des protocoles en conformité avec le règlement interne de l'entreprise.**	- Il connaît et applique les procédures internes qui concernent des documents fautifs ou incomplets. - Il est conscient des suites causées par des documents fautifs ou incomplets.	- En cas de documents incomplets ou erronés, il mène l'action prescrite par les procédures internes. - Il est capable de rédiger un protocole, simple mais compréhensible (dans la langue véhiculaire du module) et qui reprend toutes les réclamations.
20 % (12 P)	**Lors de la livraison de marchandises, l'apprenti est capable de constater des dommages, de les classifier et d'établir un protocole. Dans les cas de dommages ou d'erreurs sur la marchandise, l'apprenti sait communiquer le litige au fournisseur et sait prendre les mesures appropriées prévues par le règlement interne de l'entreprise. L'apprenti connaît les procédures internes en cas de marchandises endommagées et d'erreurs de livraison et sait appliquer ces procédures dans le cadre d'une discussion avec le livreur.**	- Il a recours à des sources d'information internes et externes pour vérifier le contenu des documents. - Il connaît et applique les procédures internes qui concernent des documents fautifs ou incomplets. - Il sait juger quand, comment et pourquoi il doit expliquer ses doléances au fournisseur (chauffeur, service après-vente). - Il effectue l'action requise (entretien, sommation).	- En cas de documents incomplets ou erronés, il sait comment et quand contacter le fournisseur. - Il est capable de rédiger un protocole, simple mais compréhensible (dans la langue véhiculaire du module) qui reprend toutes les réclamations, et il le transmet au fournisseur. - En tant que jeune professionnel, il sait mener une conversation (dans la langue véhiculaire du module) au cours de laquelle il expose clairement sa position. - Il ne se laisse pas divertir de sa position, mais s'impose et avance les arguments essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe et de s'intégrer dans un groupe.**	- Il est capable de s'intégrer au sein d'une équipe et il contribue activement à la réalisation des objectifs fixés au groupe. - Il est capable de coopérer avec les autres membres de son équipe et il n'est pas réticent aux contacts sociaux.	- Il a assumé une mission de manière ciblée, en interaction avec ses camarades. - Il participe activement aux travaux et il propose des solutions. - Il a évité les conflits au sein du groupe, respectivement il a contribué à les régler.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réception marchandises 2 (FORGL2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 1**

Titre du module:	**Réception marchandises 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler et d'encoder les réceptions dans le logiciel de l'entreprise. Il connaît les documents officiels (douaniers, traçabilité, CMR, …) et sait les contrôler et interpréter.**	- Il sait contrôler les livraisons (quantité, qualité, référence,...). - Il sait encoder les réceptions dans le logiciel de l'entreprise. - Il peut identifier les documents d'accompagnement.	entre 9 et 12 points : Il réalise les opérations de contrôle et de réception au moyen des outils informatiques à sa disposition, de manière autonome et fiable. Il connaît très bien les documents qui s'y rapportent. entre 6 et 8 pts : Il réalise ces mêmes tâches mais doit plus régulièrement demander de l'aide ou conseil afin d'assurer le travail demandé. Malgré quelques erreurs, son travail reste de qualité. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni necomprend ces opérations de réception. entre 0 et 2 pts : Malgré une aide et des conseils réguliers, il commet beaucoup d'erreurs et n'est pas fiable. Il connaît aussi très mal des documents officiels et leur rôle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer et de documenter les anomalies et litiges. Il sait prendre les mesures adéquates et s'expliquer avec le fournisseur à ce sujet. Il reconnaît les marchandises endommagées ou non conformes.**	- Il sait reconnaître les anomalies de livraison. - Il connaît les mesures qu'il doit prendre en cas d'anomalies.	entre 9 et 12 pts : Il gére tout litige ou problème quantité et qualité de manière autonome et adaptée. entre 6 et 8 pts : Il a encore besoin de conseil régulier dans le domaine. Il ne maîtrise pas totalement le sujet. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul au risque de conflits et acceptation de produits non conformes. entre 0 et 2 pts : Il n'est pas rigoureux et laisse passer beaucoup d'anomalies sans les documenter. Par ces manques, il génère des pertes à l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître et de gérer les produits et marchandises dangereuses. Il sait utiliser les moyens de transport adéquats et prendre les précautions qui s'imposent.**	- Il connaît les produits et marchandises dangereuses. - Il sait utiliser les moyens de transport. - Il connaît les procédures en place pour la manipulation des produits et marchandises dangereuses.	entre 5 et 6 pts : Il connaît toutes les marchandises dangereuses, gérées dans son entreprise et connaît les procédures et les moyens de transport à sa disposition. entre 3 et 4 pts : Il a une bonne connaissance des problématiques liées au marchandises dangereuses mais il ne peut opérer de manière totalement autonome. entre 0 et 2 pts : Il n'est pas compétent en la matière et doit travailler régulièrement ou en permanence sous la supervision de ses collègues ou supérieurs. Sa connaissance des procédures est limitée.

20 % (12 P)	**Il possède les compétences linguistiques nécessaires, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, afin de pouvoir communiquer avec les partenaires internes et externes. Ce qui signifie qu'il est capable de discuter en français ou en allemand avec des collègues de travail et des étrangers et de communiquer clairement par écrit en français ou en allemand. Il est également capable de suffisamment bien communiquer en anglais, de comprendre et d'interpréter des documents écrits en anglais et de rédiger clairement de brèves instructions en anglais.**	Il arrive à communiquer avec ses collègues de travail, clients ou fournisseurs dans la langue requise/dans les langues usuelles de l'entreprise (français, allemand ou anglais). Dans tous les cas, il témoigne de connaissances de base en anglais qui lui permettent de communiquer et de traiter les documents.	entre 9 et 12 pts : Il communique parfaitement avec ses collègues et responsables dans la langue usuelle de l'entreprise et même si ce n'est la langue utilisée dans l'entreprise, il montre des bases suffisantes en anglais dans le cadre de ses contacts externes (fournisseur, client,...). entre 6 et 8 pts : Il communique suffisamment bien dans la langue usuelle de l'entreprise ainsi qu'en anglais. entre 3 et 5 pts : Il communique suffisamment bien dans la langue usuelle de l'entreprise, mais son niveau d'anglais est trop faible. entre 0 et 2 pts : Il éprouve de grande difficulté car il ne maîtrise pas bien la langue utilisée dans son entreprise, et son niveau d'anglais ne permet pas de combler cette lacune.
10 % (6 P)	**L'apprenti accepte les critiques. Il est capable de gérer le stress lié à certaines situations de travail exceptionnelles et de maîtriser son comportement. Il reconnaîtra les situations de conflit et en fera part à son supérieur au besoin.**	- Il a les capacité d'accepter les critiques. - Il sait gérer le stress. - Il sait maîtriser son comportement dans des situations de stress. - Il est capable de reconnaître une situation de conflit et au besoin il contacte son supérieur.	6 pts : il est ouvert aux discussions constructives et accepte les critiques. Il fait face au stress de manière naturelle et sait se débrouiller dans les situations de conflit. entre 4 et 5 pts : Il accepte avec maturité les critiques, et s'il maîtrise dans la majorité des cas son stress, il perd parfois son calme. Il n'hésite pas à évoquer des problèmes ou conflits éventuels avec son responsable avant que la situation ne se dégrade. 3 pts : Il éprouve des difficultés à gérer le stress lié à son activité et reste parfois démuni devant des situations de conflit. Il accepte la critique mais éprouve des difficultés à mettre en oeuvre les recommandations. entre 1 et 2 pts : Il est un peu trop sûr de lui et ne prend pas toujours au sérieux les critiques qui lui sont adressées. En situation de stress, il a tendance à perdre son calme. 0 pt : Son comportement est inopportun et est source de conflit et de stress pour ses collègues ou responsables.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous la guidance du tuteur et d'y retenir les sujets/matières/exercices étudiés au cours de la formation.**	- L'apprenti rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "La réception des marchandises (les documents)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o la fixation des délais de livraison des marchandises avec des outils informatiques, o le contrôle des documents de douane, de livraison et d'accompagnement ainsi que la fonction des différents documents, o la procédure à suivre en cas de livraisons incomplètes ou détériorées, o le contrôle et l'enregistrement des marchandises livrées avec des programmes internes informatiques et administratifs, o les mesures à entreprendre en cas de détérioration de marchandises, o les règles de sécurité internes pour le transport de marchandises.	entre 10 et 12 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. entre 7 et 9 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 6 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. entre 3 et 5 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communication professionnelle 1 (COPRO1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail de la réception des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 40%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Outils de calcul 1 (OUTCA1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer resp. de calculer des grandeurs physiques.**	L'élève est capable de convertir et de calculer des grandeurs physiques.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des grandeurs géométriques bidimensionnelles.**	L'élève est capable de calculer des aires par écrit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer des grandeurs géométriques tridimensionnelles.**	L'élève est capable de calculer des volumes par écrit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Communication professionnelle 2 (COPRO2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail de la réception des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 40%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Outils de calcul 2 (OUTCA2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entrée marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer ses connaissances en physique concernant les forces, les moments de force et la loi du levier dans des situations concrètes.**	- L'élève sait calculer et représenter des forces, et déterminer la résultante de plusieurs forces. - L'élève sait calculer des moments de force, connaît la loi des leviers ainsi que différents leviers, et il sait les traiter dans des exercices de calcul.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer encore d'autres grandeurs physiques.**	- L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant: le plan incliné, des cales, des vis, des poulies, des palans. - L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant la puissance, le travail, l'énergie et le rendement.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de rapport.**	- L'élève connaît les proportionnalités directes et indirectes. - L'élève est capable de calculer des pourcentages.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Distribution1 (DISTR1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Distribution1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISTR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer différents systèmes de distribution ainsi que la logistique de distribution en se référant à des exemples concrets. [DLV3, chap.1.1 à 1.7]**	L'élève explique les bases de systèmes de distribution et de la logistique de distribution: - le terme "logistique de distribution"; - les grandeurs d'influence de la logistique de distribution; - les canaux de distribution.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer le traitement de la vente par correspondance ainsi que les envois de colis et peut décrire les services de courrier. [DLV3, chap.1.8 et 2]**	- L'élève décrit les procédures du commerce par correspondance. - L'élève désigne les services de courrier, d'envois express et de colis. - L'élève explique les envois de colis.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'emballer et de sécuriser les marchandises d'une manière compétente, règlementaire et conforme au mode de transport. [DLV3, chap.3]**	- L'élève connaît et désigne les termes professionnels concernant les emballages. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les emballages et il effectue sa sélection en conséquence.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer une commande et de sélectionner les moyens de transport, les matériaux d'emballage ainsi que les moyens d'échange requis. [DLV3, chap.4 et 5]**	- L'élève connaît et explique les deux notions de préparation de commande. - L'élève connaît les exigences auxquelles doivent répondre les emballages et il effectue sa sélection en conséquence.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Stock 1 (STOCK1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**STOCK1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti connaît les buts du stockage, et il est capable de distinguer les entrepôts selon leurs fonctions, formes, hauteurs, systèmes d'exploitation et principes de stockage.** **[GL3, chap.1,2.1,6,7.1 et 7.2]**	- L'apprenti sait expliquer les différents buts ou raisons du stockage. - L'apprenti sait décrire les facteurs influant sur la conception d'un entrepôt (architecture, hauteur, système d'exploitation) et faire un choix approprié selon les biens à stocker. - L'apprenti connaît différents principes de stockage et sait expliquer leurs avantages et inconvénients. - L'apprenti explique le flux des marchandises dans un entrepôt typique et décrit les activités principales.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'apprenti connaît et sait expliquer les différentes options pour aménager et équiper un entrepôt.** **[GL3, chap.2.2,3 à 5,7.3]**	- L'apprenti connaît les différents formes et équipements de stockage, en explique les différences ainsi que leurs avantages et désavantages. - L'apprenti sait proposer la façon (forme/équipement) de stockage la mieux adaptée à la marchandise en question. - L'apprenti connaît le principe FIFO et son application.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait effectuer des calculs simples, en relation avec l'exploitation d'un entrepôt.** **[L1, chap.1.3 à 1.7]**	- L'apprenti est capable de décrire les facteurs qui influent sur la charge au sol resp. sur la charge des rayonnages à palettes, et d'effectuer des calculs simples les concernant. - L'apprenti est capable d'expliquer les facteurs qui déterminent la capacité de stockage d'un entrepôt, et il calcule les degrés d'utilisation de surfaces et de volumes.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Commissionnement (COMMI)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Commissionnement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-ingénieur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève sait analyser et décrire correctement des situations de préparation de commandes. [L1, chap. 2.1 à 2.7]**	- L'élève connaît les termes spécifiques au domaine de la préparation de commandes. - L'élève connaît les définitions et les distinctions qui sont faites au niveau du flux des marchandises et du déplacement du préparateur de commandes. - L'élève connaît les principes de la préparation de commandes. - L'élève connaît les définitions et les distinctions qui sont faites au niveau du flux des données lors de la préparation de commandes. - L'élève connaît des techniques de préparation spéciales ainsi que des procédures de préparation modernes.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'apprenti sait analyser le temps de préparation de commandes. [L1, chap. 2.8 à 2.10]**	- L'élève connaît les différents temps distingués dans la préparation de commandes. - L'élève est capable de calculer ces temps (ainsi que d'autres résultats) dans des cas concrets. - L'élève est capable de faire des propositions concrètes pour réduire les temps liés à la préparation de commandes.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève sait analyser la préparation de commandes sous l'aspect ergonomique. [L1, chap. 2.11]**	- L'élève sait identifier des inconvénients causés par l'aménagement et l'équipement de l'entrepôt. - L'élève sait faire des propositions pour améliorer ergonomiquement une situation de travail.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Stock 3 (FORGL3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, lors de la mise en dépôt des produits réceptionnés, de tenir compte des mesures de sécurité inhérentes à ces produits et à leur lieu de stockage. Pour cela, il évalue correctement les surfaces, volumes, capacités, hauteurs, charges et types de moyen de stockage en fonction des quantités de produits à stocker.**	- Il est capable de trouver et de réserver, en se servant du logiciel informatique, l'emplacement de la marchandise. - Il connaît les formules servant à calculer les surfaces, les volumes, la charges et capacités pour définir le bon emplacement et le meilleur type de stockage. - Il connaît l'étiquettage de produits dangereux et est capable de les interpréter. Il connaît les procédures en place pour le stockage des produits et marchandises dangereux.	entre 9 et 12 points : Il organise parfaitement le stockage en tenant compte des contraintes des marchandises et de dépôt. Il utilise à bon escient les différentes formules de calcul tout en respectant les procédures. Il est autonome et ses erreurs très rares. entre 6 et 8 pts : Il réalise ces mêmes tâches mais doit régulièrement demander de l'aide ou conseil afin d'assurer le travail demandé. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni necomprend l'organisation du stockage. entre 0 et 2 pts : Par ses actes et prises d'initiative malheureuse, il perturbe sérieusement le bon fonctionnement du service.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de la rotation des stocks des produits pour en organiser le stockage de manière efficace. Il est conscient de l'importance de données de stock précises et correctes et est capable de prendre les mesures correctives éventuellement nécessaires.**	- Il peut calculer les taux de rotation des stocks, pour organiser le stockage efficace. - Il connaît l'importance de données de stock précises et correctes. - Il peut, en utilisant le logiciel informatique, trouver les fausses quantités, les expliquer et les corriger.	entre 9 et 12 pts : Il gère le stock au mieux sur base des recommandations internes. Il comprend l'importance d'un stock de qualité et fait tout en son pouvoir pour assurer cette qualité. Il est autonome et fiable. entre 6 et 8 pts : Même s'il utilise correctement les logiciels de l'entreprise, il ne comprend pas toujours les justifications de certaines opérations et commet parfois des erreurs qui n'ont pas de conséquences graves sur la gestion des stocks. entre 3 et 5 pts : On ne peut le laisser opérer seul car il ne maîtrise ni necomprend les données importantes liées au pilotage de stock. entre 0 et 2 pts : Par ses actes et prise d'initiative malheureuse, il rend les stocks non fiables et impose de nombreuses corrections à ses responsables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déplacer les marchandises en toute sécurité au moyen des outils de transport mis à sa disposition.**	- Il utilise les outils de transport, dans la mesure où il y est autorisé. - Il transporte et décharge les marchandises de manière compétente et en respectant les mesures de sécurité en place.	entre 5 et 6 pts : On peut lui faire totalement confiance. Il utilise les bons moyens de transport et respecte les mesures de sécurité en toute circonstance. entre 3 et 4 pts : Il évite les mauvaises manipulations mais doit régulièrement demander conseil. Il n'est pas sûr de lui. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire totalement confiance sans provoquer du danger. Il ne présente pas assez de maturité pour être autonome dans ces tâches délicates. On ne peut le laisser travailler dans surveillance.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de précéder à des inventaires et en connaît l'importance.**	- Il comprend l'utilité de l'opération. - Il est capable de compter les marchandises correctement et en respectant l'unité de l'article. - Il est capable de se rendre compte des écarts et de les corriger.	entre 9 et 12 pts : Il comprend l'importance d'un inventaire et est capable de s'organiser pour l'effectuer de manière optimale et d'apporter lui même les correctifs aux données de stock. Il juge aussi opportun de prévenir son responsable en cas d'anomalie importante. entre 6 et 8 pts : Il comprend l'utilité de l'inventaire et pour cela s'applique pour compter correctement les produits. Il prend cependant beaucoup de temps par son manque d'assurance. Il commet parfois l'une ou l'autre erreur sans trop de gravité. Il encode les différences lui-même. entre 3 et 5 pts : On peut le laisser opérer seul mais il faut contrôler son travail car il fait régulièrement des erreurs de comptage ou d'encodage. entre 0 et 2 pts : Il ne comprend pas l'importance d'un inventaire et en conséquence fait beaucoup d'erreurs. On ne peut lui confier cette tâche si ce n'est sur de simples contrôles ponctuels d'article.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser la mise au rebut de substances dangereuses (chimiques) ou non. Pour cela, il tient compte des règles de sécurité en vigeur et des bonnes pratiques concernant le respect de l'environnement.**	- Il est capable de consulter les dispositions nationales et internes en matière des substances et des produits chimiques. - Il applique ces dispositions légales et internes. - Il demande de l'aide si c'est nécessaire.	entre 5 et 6 pts : On peut lui faire totalement confiance. Il gère les rebuts correctement en fonction des risques liés à chaque marchandise. Quand il n'est pas sûr, il demande toujours avis à son responsable. entre 3 et 4 pts : Il est conscient de l'importance de la tâche mais n'est pas sûr de lui et doit souvent demander conseil et avis. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire confiance, il n'est pas sensibilisé à l'importance de la gestion des déchets. Son attitude en devient même dangereuse dans certains cas. Il effectue des opérations sans aucune assurance de respecter scrupuleusement les dispositions légales ou internes à l'entreprise.

20 % (12 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Stockage des marchandises" l'apprenti décrit au moins les points suivants: o stockage des marchandises à l'aide des outils informatiques internes en tenant compte des types de stockage, des hauteurs de stockage, de la charge maximale des étagères, des propriétés physiques et chimiques des marchandises et du taux de rotation des stocks, o explications concernant l'inventaire, réalisation de l'inventaire et, le cas échéant, application de mesures de corrections, o mise au rébut compétente en tenant compte des dispositions légales et internes en matière de protection de l'environnement et des consignes internes en matière de sécurité, o (facultatif) gestion des stocks avec des outils informatiques.	entre 10 et 12 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. entre 7 et 9 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 6 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. entre 3 et 5 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Distribution 2 (DISTR2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Distribution 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DISTR2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît le marquage des emballages et est capable de sécuriser les cargaisons de manière appropriée.** **[DLV3, chap.6 et 7]**	- L'élève connaît le marquage des emballages, et il manipule les marchandises de manière appropriée. - L'élève connaît les sécurisations des cargaisons (sur palettes), et il sélectionne la mesure de sécurisation appropriée.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les modes ainsi que les possibilités de distribution et de livraison en se référant à des exemples concrets.** **[DLV3, chap.8.1 et 8.2]**	L'élève connaît les différentes possibilités de distribution et de livraison, et il est capable de sélectionner un mode de distribution adapté au client en se référant à des exemples.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer correctement les documents concernant des réexpéditions ainsi que des envois retournés.** **[DLV3, chap.8.3 et 9]**	- L'élève connaît les différents documents de livraison, de douane, d'adressage et de marchandises retournées, et il est capable de les compléter et de les utiliser correctement. - L'élève est capable d'adresser correctement des courriers et des colis. - L'élève est capable d'expliquer la fonction des codes-barres en se référant à des exemples.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les dispositions légales concernant les envois.** **[DLV3, chap.11]**	- L'élève désigne les conséquences d'une réception de marchandises en infraction avec la législation, et il décrit la structure ainsi que la fonction d'une procuration. - L'élève désigne les causes et les conséquences de marchandises non distribuables de même que les mesures à entreprendre.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Stock 2 (STOCK2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**STOCK2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti sait juger l'aptitude au stockage de biens et décrire les facteurs déterminants à l'aide d'exemples.** **[GL2,chap.1,3,4,6.1 à 6.3]**	- L'apprenti connaît les caractéristiques qui influent sur l'aptitude de biens au stockage. - L'apprenti sait distinguer entre, ainsi qu'illustrer, l'altération par des influences spontanées et l'altération due au vieillissement. - L'apprenti sait décrire des techniques de conservation. - L'apprenti sait identifier et nommer les symboles courants de marquage de substances dangereuses.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'apprenti est conscient du risque d'incendie dans un entrepôt, il sait reconnaître des dangers potentiels et proposer des mesures préventives ainsi qu'en cas d'un incendie.** **[AP9, chap.5]**	- L'apprenti connaît les règles de base pour la prévention des incendies. - L'apprenti est en mesure de distinguer les différentes classes de feu. - L'apprenti sait choisir les agents d'extinction appropriés.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'apprenti sait décrire les différentes sortes et les usages des engins utilisés pour le transport de biens.** **[L1, chap.3 à 6]**	- L'apprenti connaît les différents engins de manutention et de levage ainsi que leurs usages respectifs. - L'apprenti connaît les différentes installations de transport verticales ainsi que leurs usages respectifs. - L'apprenti connaît les différents transporteurs continus ainsi que leurs usages respectifs. - L'apprenti connaît la loi des leviers et sait répondre à des questions théoriques liées aux engins de manutention et de levage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Stock 4 (FORGL4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 1**

Titre du module:	**Stock 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer une commande dans les délais grâce à la planification de son travail en fonction des priorités.**	-Il connaît les différentes étapes de la mission de préparation d'une commande. - Il sait optimiser les missions de préparation d'une commande. - Il sait calculer le temps de préparation nécessaire en fonction des priorités. - Il fait peu ou pas d'erreur et ne détériore rien.	entre 15 et 18 points : Il prépare toujours les commandes à temps. Son rendement de travail est similaire au meilleurs éléments de l'équipe. Il adapte l'organisation de son travail en fonction des impératifs de dernière minute. Il fait peu ou pas d'erreur. entre 12 et 14 pts : Son rendement doit encore s'améloirer mais il est fiable dans son travail. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreurs et détériore rarement de la marchandise mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Il est lent et ne prend pas d'initiative. Il perd du temps car il n'optimise pas son travail. Il se rend parfois responsable d'erreurs. entre 0 et 3 pts : Il fait beaucoup d'erreurs, occasionne des casses régulières et est lent. Il ne contribue aucunement au bon fonctionnement du service .
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner les commandes en tenant compte des principes ergonomiques élémentaires. Il utilise les supports et moyens d'arrimage adéquats afin de sécuriser la marchandise pour le transport en fonction des besoins du clients et de la nature des produits.**	- Il est capable de préparer une commande de manière autonome et en respectant les principes ergonomiques élémentaires. - Il connaît les matériaux d'emballage ainsi que les moyens d'échange à sa disposition, pour excécuter un emballage correctement. - Il sait sécuriser les marchandises pour le transport.	entre 5 et 6 pts : Il conditionne correctement les commandes pour assurer un transport en toute sécurité. Il utilise pour cela les matériaux d'emballage mis à sa disposition. Il est autonome. entre 3 et 4 pts : Il s'en sort correctement mais doit régulièrement demander avis et conseil à ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : Ses conditionnements ne sont pas fiables et font souvent l'objet d'un reconditionnement.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler l'exactitude de sa commande et de l'identifier au moyen des supports (bulletin de livraison, fiche palette,...) en usage dans l'entreprise et en utilisant les outils informatiques.**	- Il connaît le logiciel informatique pour préparer les moyens de support (bulletin de livraison, fiche de palette,...). - Sur base de ces support, il sait contrôler l'exactitude de la préparation de commande. - Il contrôle les marchandises assemblées de manière autonome.	entre 10 et 12 pts : Il assure les impressions des documents d'accompagnement des marchandises et vérifie le chargement avant l'envoi. On peut lui faire totale confiance et le laisser opérer de manière autonome. entre 7 et 9 pts : Il assure correctement ces tâches mais est encadré par l'équipe qui contrôle son travail en validation finale 6 pts : Il exécute les demandes de ses collègues ou responsables correctement mais n'est pas encore autorisé à travailler seul. entre 1 et 5 pts : Il est trop peu sûr de lui et ne peut qu'assister ses collègues dans ces tâches. Il doit encore apprendre à utiliser le logiciel correctement. 0 pt : on ne peut pas compter sur lui, et il ne sera visiblement pas possible de le laisser un jour assurer ces tâches
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser la marchandise dangereuse et d'apposer les indications adéquates sur les emballages. Il connaît la signification des pictogrammes en rapport avec ces marchandises. Il manipule les produits dangereux pour l'environnement de manière sûre et responsable. Il prend ses décisions en tenant compte des bonnes pratiques en termes de développement durable.**	- Il connaît les produits ou les emballages dangereux. - Il connaît les risques et sait adapter ses activités en fonction des circonstances. - Il sait sécuriser les marchandises dangereuses et sait les signaler correctement sur les emballages.	entre 5 et 6 pts : Il conditionne correctement les commandes pour assurer un transport en toute sécurité. Il est autonome. entre 3 et 4 pts : Il s'en sort correctement mais doit régulièrement demander avis et conseil à ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : Ses conditionnements ne sont pas fiables voire dangereux et obligent un reconditionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable et autorisé à conduire des chariots automoteurs de manutention.**	Il a suivi une formation reconnue et agréée par l'AAA (Association d'Assurance Accident).	6 pts : Il a réussi cette formation et est donc apte à la conduite de chariots automoteurs de manutention. 0 pt : Il n'a pas réussi cette formation ou n'est pas déclaré apte.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer sa progression professionnelle, il reconnnaît ses limites et demande assistance quand c'est nécessaire.**	- Il est capable de tirer des enseignements de circonstances nouvelles auxquelles il est confronté. - Il sait adopter une attitude pour améliorer la qualité de son travail. - Il connaît ses limites et demande de l'aide quand c'est nécessaire.	6 pts : il est humble et a soif d'apprendre. Il apprend de ses erreurs et comprend que son avis n'est pas toujours nécessairement le bon. Son comportement est irréprochable. entre 4 et 5 pts : Il assure correctement ces tâches mais est encadré par l'équipe qui contrôle son travail en validation finale. 3 pts : Il a du mal a apprendre de ses erreurs pour s'améliorer bien qu'il mette de la bonne volonté. Il manque de réactivité. entre 1 et 2 pts : Il est trop sûr de lui et donc a du mal à comprendre le bien-fondé des remarques qui lui sont faites. D'autant que de lui même il ne se rend pas compte de ses erreurs ou approximations. 0 pt : Il n'est ouvert à aucune discussion, n'est pas constructif et donc rend l'apprentissage difficile, voire impossible.
10 % (6 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Préparation de commande", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o explication des différentes étapes de la préparation d'une commande en tenant compte de l'optimisation, du temps requis et des principes ergonmiques o matériel d'emballage et d'échange, o accomplissement de la commande en tenant compte des mesures de sécurité et des besoins du client, o contrôle de l'intégralité et de l'exactitude de la commande, o (facultatif) explication de la répartition des tâches parmi les différents collaborateurs et du rôle assumé par l'apprenti.	6 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication professionnelle 3 (COPRO3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail du stockage des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 30%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Outils de calcul 3 (OUTCA3)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève sait effectuer des opérations simples, liées à des bases de données, en se servant d'un logiciel tableur. - L'élève sait structurer clairement une feuille de calcul. - L'élève sait appliquer des formules physiques dans une feuille de calcul. - L'élève sait ajuster le formatage des cellules selon les circonstances. - L'élève sait choisir le diagramme approprié.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel de traitement de texte.**	- L'élève sait créer une page de titre claire et cohérente. - L'élève sait formater des textes. - L'élève sait définir et appliquer des formats de style. - L'élève sait créer des en-têtes ainsi que des pieds de page avec une numérotation automatique des pages. - L'élève sait insérer des tableaux et des diagrammes extraits d'autres applications dans le document. - L'élève est capable de générer une table des matières à partir de formats de style.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer encore d'autres connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève est capable d'établir des formules complexes pour un logiciel tableur. - L'élève est capable de trier des tableaux et d'appliquer des fonctions de filtrage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Communication professionnelle 4 (COPRO4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine de travail du stockage des marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 30%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Outils de calcul 4 (OUTCA4)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage marchandises 2**

Titre du module:	**Outils de calcul 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTCA4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approfondir et appliquer des connaissances acquises en OUTCA3 dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève sait appliquer des fonctions basées sur un critère. - L'élève sait utiliser des fonctions de recherche. - L'élève est capable d'établir des formules imbriquées qui contiennent plusieurs fonctions.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer encore d'autres connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel tableur.**	- L'élève sait appliquer des fonctions de comptage. - L'élève sait appliquer des fonctions basées sur plusieurs critères. - L'élève sait établir des graphiques.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des connaissances acquises dans le maniement d'un logiciel de présentation.**	- L'élève est capable de créer des slides et d'en définir la disposition. - L'élève sait insérer des textes et des images. - L'élève sait insérer des tableaux et des graphiques. - L'élève sait ajouter des effets d'animation.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Transport 1 (TRANS1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Transport 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRANS1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les modes de transport et d'en décrire les possibilités, notamment au Luxembourg, de même que les avantages et les inconvénients. [GL04, chap.1]**	- L'élève connaît l'importance des différents modes de transport. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des transports par voies ferroviaire, routière, fluviale/maritime et aérienne de même que ceux de l'acheminement par pipeline. - L'élève connaît les données des infrastructures routière, ferroviaire et fluviale luxembourgeoises notamment (marge d'erreur: 10%). - L'élève connaît les options du transport combiné ainsi que les points d'intersection ou lieux de transbordement correspondants.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préciser des spécificités des différents modes de transport ainsi que du transport combiné. [GL04, chap.2 à 6]**	- L'élève connaît les dispositions et les prescriptions légales nationales et internationales réglant l'acheminement de marchandises par voie routière. - L'élève connaît l'acteur luxembourgeois principal dans le transport de marchandises par voie ferroviaire, ainsi que les prestations et le parc de wagons. - L'élève connaît des spécificités et des données du transport par voie fluviale/maritime. - L'élève connaît des spécificités du trafic aérien de marchandises. - L'élève connaît des particularités du transport combiné.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les exigences auxquelles doivent répondre les unités de transport, d'en décrire les principes et d'assurer la consolidation des marchandises d'une manière compétente, pour constituer des unités de transport. [AP07, chap.1 à 2]**	- L'élève connaît des règles de base pour la préparation de marchandises de détail et de cargaisons par palettes pour le transport. - L'élève connaît l'impact des forces dynamiques qui se produisent lors des transports routier, ferroviaire, aérien et fluvial/maritime.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Envoi 1 (VERSA1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERSA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner le mode de transport à affecter ainsi que le type de transport à mettre en œuvre pour acheminer les marchandises emballées à leur destination au sein de l'UE.**	- L'élève connaît l'ensemble des modes de transport envisageables et des types de transport respectifs. - L'élève connaît la fonction et l'importance des documents de transport et des documents d'accompagnement. - L'élève se réfère à des sources d'information internes et externes pour désigner une entreprise de transport optimale.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer aux dimensions des colis pour organiser le chargement de manière à ce que le compartiment de cargaison soit rempli de manière optimale et de déterminer la surface ainsi que le volume du compartiment de cargaison en tenant compte des propriétés spécifiques des différents transporteurs.**	- L'élève connaît les dimensions standard des colis internes de l'entreprise. - L'élève connaît les dimensions du volume de chargement disponible du transporteur.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances en matière d'Incoterms pour déterminer qui doit assumer les frais de transport resp. les risques générés.**	L'élève identifie la fonction et l'importance des Incoterms.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une déclaration Intrastat et de la transmettre au Statec.**	L'élève est capable d'interpréter et, le cas échéant, de consulter les indications de la fiche Statec-Intrastat.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et de comparer les tarifs appliqués par les différentes entreprises pour des transports routiers et ferroviaires.**	L'élève connaît les structures des tarifs de transport concernant les charges complètes, le groupage, la messagerie ainsi que les petits colis.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de consulter resp. d'interpréter les conditions mentionnées dans la lettre de transport routier (CMR) et dans la lettre de transport ferroviaire (CIM).**	L'élève dispose des documents concernant les conditions CMR et les conditions CIM.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Envoi 3 (FORGL5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer les commandes pour différents clients internes ou externes de l'entreprise. Il est capable de préparer l'expédition des produits et marchandises en utilisant au mieux son poste de travail et le matériel à sa disposition. Il assemble correctement les unités d'expédition et détermine l'emballage adéquat à utiliser. Il emballe correctement et de manière fiable et efficace les marchandises.**	- Il est capable de préparer correctement les commandes en limitant les erreurs au minimum selon les critères de l'entreprise. - Il utilise pour cela à bon escient tout le matériel qui est mis à sa disposition. - Une fois les commandes terminées, il les conditionne pour le transport de manière fiable et selon les recommandation de l'entreprise. - Au besoin, il assemble plusieurs lots d'une même commande pour permettre l'optimisation prochaine du chargement. - Il effectue son travail sans générer de casses et détériorations.	entre 15 et 18 points : Il organise et effectue parfaitement et rapidement les différentes tâches de préparation de commande et de conditonnement des marchandises. Il est autonome et apporte même des idées permettant d'améliorer le processus. entre 12 et 14 pts : Il organise et effectue ces tâches de manière autonome mais à un rythme normal. Il utilise à bon escient le matériel mis à sa disposition. Il est autonome, on peut lui faire confiance. entre 9 et 11 pts : Il réalise ces mêmes tâches avec la même qualité mais n'est pas totalement autonome. Il doit parfois faire appel à ses supérieurs ou collègues pour s'assurer de la bonne pratique. entre 4 et 8 pts : On ne peut le laisser opérer seul car dans ce cas il y a des erreurs et des utilisations inadéquates des emballages. Les clients ne seraient pas satisfaits. entre 0 et 3 pts : Il est impossible de le laisser assurer ces tâches par risque de détériorer les relations de confiance avec les clients. Le travail est baclé et non rigoureux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer l'échange des emballages et supports divers. Il connaît la documentation liée à ces échanges et sait l'utiliser correctement. Il respecte les directives internes de l'entreprise pour ce faire.**	- Il reconnaît et identifie chaque type d'emballage et de support. - Il connaît la valeur de chacun. - Il connaît les procédures d'échange liées à ces emballages. - Il utilise les bons documents qu'il complète correctement. - Il organise avec soin et ordre le tri et le stockage de ces emballages et supports.	entre 5 et 6 pts : Il organise correctement l'échange des emballages sans l'aide de personne. Il respecte les directives de l'entreprise et fait très peu d'erreur. entre 3 et 4 pts : Il assure correctement les tâches liés aux échanges des emballages et supports mais doit recourrir parfois à de l'aide et est plus lent dans l'accomplissement des tâches. Il est moins sûr de lui. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire totale confiance. Il ne réalise un travail acceptable qu'avec l'aide de ses collègues ou supérieurs. Il est plus lent que le reste de l'équipe.

30 % (18 P)	**L'apprenti connaît tous les documents nationaux et/ou internationaux liés aux expéditions de marchandises. Il connaît les dispostions nationales et internationnales.**	- Il reconnaît dans quel cas il doit utiliser quel type de document. - Il est conscient de l'importance des documents et des informations précises à y indiquer. - Il est capable de compléter les documents correctement et proprement. - Il connaît les exemplaires à garder ou à remettre au prestataire de transport ou au client.	entre 15 et 18 pts : Il connaît parfaitement les documents utilisés dans l'entreprise et les dresse rapidement avec précision et rigueur. Il fait très peu d'erreurs et on peut le laisser travailler seul en toute autonomie. Il est capable de traiter des cas particuliers en tenant compte de son expérience pour s'adapter au cas par cas. entre 12 et 14 pts : Il est autonome et travaille avec rigueur, cependant il ne connaît pas tous les documents utilisés et doit parfois faire appel à une aide pour les cas particuliers. entre 9 et 11 pts : Il réalise ces mêmes tâches avec la même qualité mais n'est pas totalement autonome. Il doit parfois faire appel à ses supérieurs ou collègues pour s'assurer de la bonne pratique. Par ce manque d'assurance, il est plus lent dans la réalisation de ses tâches. entre 4 et 8 pts : On ne peut le laisser opérer seul car dans ce cas il y a des erreurs et des utilisations inadéquates des documents. entre 0 et 3 pts : Il est impossible de le laisser assurer ces tâches car, même avec une assistance, son manque de rigueur et sérieux rend impossible un travail de qualité. Il égare des documents et ne semble pas conscient de l'importance de son travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter les subtances dangereuses et/ou nuisibles. Il en connaît les particularités et adopte toujours une attitude responsable dans leur manipulation.**	- Il reconnaît les différentes substances qu'il est amené à rencontrer dans le cadre de l'activité de son entreprise. - Il connaît les dangers liés à chaque substance pour lui, pour l'environnement et pour la sécurité au sein de l'entreprise. - Il est capable de déceler les mauvaises pratiques dans la manipulation ou l'élimination des substances dangereuses et veille à y rémédier.	entre 5 et 6 pts : Il connaît parfaitement chaque substance dangereuse traitée dans l'entreprise et sait ce qu'il doit faire pour les manipuler ou les éliminer en toute sécurité. Il signale à ses supérieurs toute pratique inadéquate et est concerné par les impacts néfastes de mauvaises pratiques. entre 3 et 4 pts : Il connaît les pratiques adéquates dans la manipulation et l'élimination de substances dangereuses même s'il doit parfois demander conseil à ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : On ne peut lui faire confiance, son comportement peut s'avérer dangereux pour lui, ses collègues et l'environnement. Il ne semble pas concerné par la problématique.

10 % (6 P)	**Dans toutes ses tâches liées à l'expédition des marchandises, l'apprenti est capable d'utiliser correctement les outils informatiques mis à sa disposition par l'entreprise.**	- Il est capable d'utiliser les outils informatiques qui lui permettent de préparer les expéditions. - Il encode correctement les différentes données. - Il sait rechercher dans le système les informations nécessaires à la préparation des commandes/expéditions.	entre 5 et 6 pts : Il est totalement autonome et manipule avec aisance les différentes fonctionnalités du système informatique mis à sa disposition. entre 3 et 4 pts : Il utilise correctement l'outil informatique mis à sa disposition mais manque d'assurance et doit régulièrement demander l'aide de ses collègues ou supérieurs. entre 0 et 2 pts : Son incompréhension des fonctionnalités ou son manque de rigueur ne permettent pas de lui donner accès à toutes les fonctionnalités utilisées dans le cadre des expéditions.
10 % (6 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Envoi de marchandises (la préparation)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o traitement et préparation de commandes d'expédition et contrôle des documents pour constater l'intégralité, respectivement les particularités (par exemple pour des produits dangereux), o assemblage des unités d'expédition et sélection des emballages en tenant compte des dispositions contractuelles et nationales, respectivement internationales, o préparation et remplissage des documents de douane, de livraison et d'accompagnement requis avec le matériel informatique interne, o (facultatif) gestion et demande de l'échange d'emballages à valeur ajoutée et préparation de la documentation correspondante.	6 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports de sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Transport 2 (TRANS2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Transport 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TRANS2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les contraintes à respecter lors du chargement de marchandises. [AP07, chap.3 à 4]**	L'élève connaît les différents principes et règles sur le chargement correct et sécurisé de marchandises dans des camions et des wagons de chemins de fer (y inclus la répartition et l'arrimage du chargement, le marquage des wagons).	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier un transport et un trajet idéal. [AP07, chap.5.1 à 5.4]**	- L'élève sait exploiter et organiser l'espace de chargement de façon optimale. - L'élève sait prendre en compte les exigences à respecter pour une planification optimale des trajets au service de l'entreprise et des clients. - L'élève connaît les bénéfices d'une optimisation des transports simple assistée par ordinateur.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les différents véhicules routiers. [AP07, chap.5.5]**	L'élève connaît les différences entre un véhicule articulé, un camion et une camionnette.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Envoi 2 (VERSA2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERSA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de vérifier les documents de douane, de livraison et d'accompagnement requis de manière autonome en se référant aux dispositions légales et internes.**	- L'élève connaît les documents d'accompagnement requis pour une livraison d'exportation. - L'élève connaît la fonction et l'importance des documents d'accompagnement. - L'élève se réfère à des sources d'information internes et externes pour vérifier le contenu des documents. - L'élève connaît les principes fondamentaux de la facturation et il est capable d'établir une facture. - L'élève connaît les principes fondamentaux d'une note de crédit et il est capable d'établir une note de crédit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conclure une assurance pour le transport maritime, respectivement pour le transport aérien.**	- L'élève connaît les détails requis d'un certificat d'assurance de transport. - L'élève connaît les règles fondamentales générales ainsi que la fonction et l'importance des documents d'assurance.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre à tout moment les étapes de l'envoi des marchandises (Track & Trace) et de garantir le flux d'informations (données) vers les différents acteurs impliqués dans le transport.**	L'élève connaît tous les acteurs impliqués dans l'import-export et leur transmet toutes les données et instructions liées à l'envoi.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les documents de commerce, de transport, de douane et de banque requis et de les transmettre en conséquence.**	- L'élève connaît pratiquement tous les documents existants ainsi que leur fonction et il est capable de les transmettre aux services compétents. - L'élève connaît les étapes douanières habituelles dans l'import-export de même que les conditions de transit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer les étapes des conditions de paiement: la remise documentaire ainsi que la lettre de crédit.**	L'élève connaît les étapes (procédures) ainsi que l'importance de la remise des documents bancaires et du traitement des lettres de crédit.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les structures tarifaires dans les domaines des transports maritime et aérien et il est capable de les évaluer.**	L'élève connaît la manière dont sont présentées les offres de transport des transporteurs, et il est capable de déterminer, de contrôler ou de comparer les frais de transport.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner les modes de transport requis ainsi que le type de transport à mettre en œuvre pour acheminer les marchandises emballées à leur destination en dehors de l'UE (pays tiers).**	- L'élève connaît l'ensemble des modes de transport envisageables et des types de transport respectifs. - L'élève connaît la fonction et l'importance des documents d'exportation et des documents d'accompagnement respectifs. - L'élève se réfère à des sources d'information internes et externes pour désigner une entreprise de transport optimale.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Recyclage (ENTSO)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Recyclage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTSO**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est conscient du problème des déchets, et il est capable de distinguer les déchets et de proposer des traitements adéquats, en se référant notamment aux options existant au Luxembourg. [GL06, chap.4]**	- L'élève connaît les différentes catégories de déchets. - L'élève connaît les options existant pour le traitement des déchets. - L'élève connaît les infrastructures de traitement des déchets au Luxembourg ainsi que les déchets qui y sont admis. - L'élève connaît les risques environnementaux de ces infrastructures.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66% (marge d'erreur de 10% pour des données chiffrées).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les options pour la valorisation de déchets, en se référant aussi aux possibilités existant au Luxembourg. [GL06, chap.5]**	- L'élève motive l'importance de la valorisation de déchets et en connaît les limites. - L'élève connaît les infrastructures de recyclage de matières valorisables au Luxembourg. - L'élève connaît les capacités ainsi que les modalités de réception de ces infrastructures de recyclage.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66% (marge d'erreur de 10% pour des données chiffrées).
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire des recommandations pour éviter, réduire, collecter et traiter des déchets. [GL06, chap.6 et 7]**	- L'élève connaît les idées directrices: prévention, tri et recyclage. - L'élève connaît les deux systèmes de collecte de déchets (dépose, enlèvement) et leurs particularités.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Envoi 4 (FORGL6)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 1**

Titre du module:	**Envoi 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGL6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser le chargement en fonction des contraintes de capacité. Il sait calculer des surfaces, volumes et poids en tenant compte des propriétés des équipements de transport. Il sait assembler les unités d'expédition de manière autonome en tenant compte des dispositions préconisées dans son entreprise.**	- Il est capable d'organiser un chargement en respectant les contraintes liées aux marchandises. - Il est capable d'assembler des unités de chargement en fonction des préconisations de l'entreprise. - Il sait organiser le chargement efficacement en utilisant au mieux les capacités disponibles. - Il connaît les divers moyens de transport rencontrés dans le cadre de l'activité de l'entreprise. - Il travaille en toute sécurité en respectant les directives internes.	entre 15 et 18 points : Il réalise toutes les tâches liées au chargement en optimisant celui-ci. Il est rapide, autonome tout en faisant peu de fausses manipulations. Il travaille en toute sécurité. entre 12 et 14 pts : Il est autonome mais son rendement doit encore s'améliorer. Il est fiable et réalise peu d'erreur. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreur mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Il est lent et ne prend pas d'initiative. Il perd du temps car il n'optimise pas son travail. Il se rend responsable parfois d'erreurs. entre 0 et 3 pts : Il fait beaucoup d'erreurs et il est lent. Il n'utilise pas de manière optimale les capacités de chargement et perd beaucoup de temps à manipuler plusieurs fois les mêmes unités de chargement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les engins de chargement de manière efficace et en toute sécurité. Il est également capable d'arrimer correctement son chargement en fonction des spécificités des produits (poids, fragilité, encombrement, dangerosité,...).**	- Il utilise correctement et en toute sécurité les moyens et engins de chargement. - Il sécurise la marchandise par un bon arrimage, avant de charger et une fois la marchandise chargée. - Il est conscient des caractéristiques de chaque marchandise et de leur impact sur le chargement et le type d'arrimage à mettre en place.	entre 15 et 18 pts : Il charge au moyen des engins mis à sa disposition en toute sécurité, rapidement. Il arrime parfaitement la marchandise. On ne rencontre que très rarement des problèmes avec les chargements de l'apprenti. Les réclamations des clients ou prestataires logistiques sont très rares. entre 12 et 14 pts : Il est autonome mais son rendement doit encore s'améliorer. Il est fiable et réalise peu d'erreur. entre 9 et 11 pts : Il fait peu d'erreur et détériore rarement de la marchandise mais son rythme de travail est relativement lent et en tout cas en dessous de la moyenne de l'équipe. entre 4 et 8 pts : Il est lent et son arrimage n'est pas toujours adéquat. Sans intervention de ses collègues ou supérieurs, des chargements seraient en péril. Il gaspille les capacités de chargement disponibles. entre 0 et 3 pts : Il est incapable de charger correctement car il ne sait pas utiliser tous les moyens mis à sa disposition et il occasionne des casses régulières. Son manque de savoir-faire rend son travail peu sûr et délicat. Il faut encore constamment être avec lui pour assurer les tâches.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec des interlocuteurs internes ou externes. Il sait gérer des réclamations. Il garde son sang froid en pensant aux intérêts de son entreprise.**	- Il est capable de discuter avec ses collègues et supérieurs calmement des éventuels problèmes rencontrés. - En cas de réclamation de clients, il les écoute et tente de leur donner une réponse satisfaisante. Il garde son calme en toute circonstance. - Il sait à partir de quand il est préférable d'en recourrir à son supérieur. - Il pense toujours à l'intérêt de son entreprise.	entre 9 et 12 pts : On peut lui faire confiance. Dans sa nature et ses relations avec ses collègues ou clients, il est calme et posé et donne une impression de professionnalisme. Son responsable peut compter sur lui et ne doit jamais intervenir dans un éventuel conflit. entre 6 et 8 pts : Il témoigne d'une attitude calme et professionnelle mais manque encore parfois d'assurance dans ses relations avec ses collègues ou clients. entre 3 et 5 pts : Il doit être assisté en permance car il manque trop d'assurance et d'expérience pour assurer un suivi sérieux et professionnel dans ses échanges avec les collègues mais surtout avec les clients. entre 0 et 2 pts : Son arrogance ou manque de remise en question rendent tout litige interne ou vis-à-vis des clients problématique. Il met par son comportement en péril la réputation de l'entreprise et génère des tensions dans son équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter son apparence et son comportement en fonction des exigences de son entreprise.**	- Il s'habille correctement et de manière adaptée en fonction des tâches qui lui sont confiées. - Si c'est nécessaire ou demandé par son entreprise, il adapte ses codes vestimentaires. Si demandé, il utilise les équipements vestimentaires préconisés et mis à dispositions par son entreprise. - Il suit pour cela les recommandations de son tuteur ou supérieur. - Son hygiène est irréprochable et répond au niveau d'exigence de son entreprise.	entre 5 et 6 pts : Il répond totalement aux exigences de son entreprise. entre 3 et 4 pts : Il fait des efforts mais n'est pas toujours en total respect de ce qui lui est demandé et des rappels à l'ordre son parfois nécessaires. entre 0 et 2 pts : Il ne suit pas les demandes de son entreprise, il ne les comprend pas. Ceci donne lieu à des litiges. Son hygiène est insuffisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti dresse un rapport écrit où il décrit et explique les tâches réalisées en rapport avec les compétences à acquérir lors de ce semestre.**	- Il rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points. - Dans le rapport, intitulé "Envoi de marchandises (le chargement)", l'apprenti décrit au moins les points suivants: o organisation du chargement de manière à ce que le compartiment de cargaison soit rempli de manière optimale et détermination de la surface et du volume en tenant compte des propriétés spécifiques des transporteurs, o organisation de la disposition des dispositifs de chargement, des techniques d'acheminement et des outils de sécurisation à utiliser, o utilisation des instruments de travail requis pour charger les moyens de transport respectifs, en tenant compte des mesures de sécurité de rigueur, o (facultatif) description d'un entretien de réclamation avec un partenaire externe.	6 pts : Les rapports sont clairs, structurés et ne comportent pas de faute d'orthographe. Ces rapports traitent bien des sujets demandés et éventuellement de sujet facultatifs. Les directives de rédaction sont respectées. 5 pts : Les rapports sont clairs et structurés mais comportent quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe. Cependant, les directives sont bien respectées. 4 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés mais traitent bien de tous les points demandés avec un nombre raisonnable de fautes d'orthographe. 3 pts : Les rapports sont difficiles à lire car mal structurés. De plus, la compréhension est rendue encore plus difficile par de nombreuses fautes d'orthographe. Les sujets demandés sont traités mais certaines directives ne sont pas respectées. entre 1 et 2 pts : Tous les sujets (sauf facultatifs) ne sont pas traités ou de manière tellement sommaire et légère qu'il est impossible de comprendre les opérations réalisées en entreprise. Le rapport est peu ou mal structuré. Le résultat est encore éventuellement agravé par de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. 0 pt : Les rapports ne sont pas réalisés ou ne sont pas remis dans les délais demandés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Sécurité au travail 1 (ASICH1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Sécurité au travail 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASICH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève a conscience de l'importance de l'hygiène personnelle et au sein de l'entreprise, et il assure la propreté ainsi que l'ordre en prenant des mesures appropriées.** **[DLV8, chap.1]**	- L'élève connaît les règles, les propriétés ainsi que les objectifs de l'hygiène sur le plan personnel et à l'échelle de l'entreprise. - L'élève connaît les causes et les conséquences d'une hygiène imparfaite.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève a conscience des risques et dangers en matière de sécurité personnelle au sein de l'entreprise, et il sait recommander des mesures de protection et de prévention de blessures et de maladies. [DLV8, chap.2]**	- L'élève est capable de décrire des accidents typiques, de désigner les risques et de décrire les conséquences pour les collaborateurs. - L'élève connaît l'importance de mesures de protection de la santé personnelle ainsi que les mesures préventives appropriées en faveur de la santé personnelle. - L'élève connaît les principes de l'ergonomie.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les principes et les règlements concernant la sécurité au travail.** **[DLV8, chap.3]**	- L'élève connaît les règles de sécurité et les mesures de protection pour les endroits critiques dans l'entreprise. - L'élève connaît la dangerosité des installations de l'entreprise et des instruments de travail.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Communication professionnelle 5 (COPRO5)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPRO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener un entretien professionnel avec un interlocuteur anglophone.**	- L'élève emploie les termes professionnels anglais du domaine de la logistique de manière ciblée. - L'élève mène l'entretien en formulant des phrases simples en anglais.	- L'élève a mené l'entretien dans un anglais compréhensible. - L'élève connaît la majorité des termes professionnels, il les a expliqués et il les a employés de manière ciblée. - L'élève a correctement structuré des phrases simples en anglais (sujet, verbe, complément).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer les termes professionnels du domaine d'activité de l'envoi de marchandises.**	L'élève emploie les termes professionnels au cours d'entretiens ainsi que dans le cadre d'exercices par écrit.	- L'élève a complété des textes concernant la logistique avec des termes professionnels (marge d'erreur: 25%). - L'élève a employé les termes professionnels essentiels au cours de l'entretien.
20 % (12 P)	**L'élève comprend des extraits de documents logistiques (compréhension à la lecture et à l'écoute).**	L'élève est capable de reproduire le contenu des documents en résumé à l'oral et à l'écrit.	L'élève a correctement reproduit l'essentiel du contenu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire à haute voix des textes et des termes concernant la logistique d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.**	L'élève lit des textes simples concernant la logistique à haute voix.	L'élève s'est exprimé d'une manière correcte sous l'aspect phonétique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de ce qu'il entend et d'écouter attentivement. L'élève est capable de faire preuve d'intérêt et d'engagement personnel.**	- L'élève manifeste de l'intérêt au travail. - L'élève est à l'écoute quand un autre intervenant prend la parole et il entretient un contact visuel. - L'élève apprécie le travail des autres intervenants. - L'élève laisse son interlocuteur terminer ses phrases. - L'élève assiste ses camarades qui éprouvent davantage de difficultés. - L'élève participe activement aux cours. - L'élève écoute les instructions de travail. - L'élève assume les tâches qui lui sont confiées sans tarder.	- L'élève s'est tourné vers son interlocuteur. - L'élève était en mesure de répéter ce qui a été dit. - L'élève n'a ni perturbé ni interrompu les interventions de ses camarades. - L'élève ne s'est pas moqué des erreurs de ses camarades, mais il les a rectifiées (dans la mesure du possible). - L'élève a manifesté son intérêt en participant aux cours et aux tâches à accomplir dans la mesure de ses possibilités. - L'élève a assumé les tâches qui lui étaient confiées d'une manière soignée et consciencieuse. - L'élève a suivi les instructions de travail. - L'élève a produit les résultats dans les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Outils informatiques 1 (OUTIN1)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Outils informatiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTIN1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer et d'évaluer des informations en se servant des outils informatiques.**	- L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant d'un logiciel de feuilles de calcul. - L'élève est capable de travailler avec plusieurs feuilles de calcul dans un ou plusieurs dossiers. - L'élève est capable de se servir de toutes les fonctions mentionnées dans les modules OUTCA1-4 conformément aux énoncés. - L'élève est capable de combiner des fonctions.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer et d'évaluer des dates et des chaînes de caractères en se servant des outils informatiques.**	L'élève est capable de se servir correctement des fonctions de texte et de gérer des informations de type date/heure.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer et d'évaluer, en se servant d'outils informatiques, des informations en utilisant des conditions combinées.**	L'élève est capable de combiner des conditions conformément à l'énoncé.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer et de mettre en relation des informations en se servant des outils informatiques.**	L'élève est capable d'établir des relations ciblées entre les tableaux à l'aide de fonctions.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Sécurité au travail 2 (ASICH2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Sécurité au travail 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASICH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend toutes les mesures requises en matière de prévention des incendies.** **[DLV8, chap.4]**	- L'élève connaît les causes d'incendie ainsi que les mesures de prévention des incendies. - L'élève connaît les règles comportementales à appliquer en cas d'incendie (dont la sélection de l'extincteur approprié).	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.
30 % (18 P)	**L'élève identifie les objectifs de la sécurité d'exploitation et de la protection des données, et il respecte consciencieusement les principes ainsi que les réglementations en la matière.** **[DLV8, chap.5]**	- L'élève connaît les formes ainsi que les mesures du droit d'accès et de la protection des données en faveur de la sécurité d'une entreprise. - L'élève connaît les consignes en matière de secrets professionnel, épistolaire et postal.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 66%.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les risques spécifiques des produits dangereux et il est en mesure de désigner les consignes importantes.** **[DLV8, chap.6]**	- L'élève connaît les symboles UE désignant des produits dangereux et il sait donner des exemples de tels produits. - L'élève connaît les règles concernant le stockage et l'élimination de produits chimiques.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 75%.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Outils informatiques 2 (OUTIN2)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Envoi marchandises 2**

Titre du module:	**Outils informatiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTIN2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre et de décrire le matériel et les logiciels d'un système informatique. Il comprend la manière dont les applications échangent des données.**	- L'élève comprend le fonctionnement d'un ordinateur et il est capable de l'expliquer. - L'élève est capable de classer les différents types de logiciels informatiques et d'en expliquer les affectations. - L'élève est capable d'expliquer la fonction d'un système d'exploitation.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 50%.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre et de décrire le fonctionnement d'un réseau d'ordinateurs.**	- L'élève est capable d'expliquer l'organisation ainsi que le fonctionnement d'un réseau d'ordinateurs. - L'élève connaît les différents types de réseaux d'ordinateurs. - L'élève comprend le concept du client-serveur et il est capable de l'appliquer à différents types de serveurs.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 50%.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le contexte de la sécurité et de la protection des données. Il a conscience de ses responsabilités en tant que logisticien et il connaît les mesures servant à protéger des données.**	- L'élève connaît les différents types de programmes malveillants ainsi que leur fonctionnement. - L'élève sait comment se protéger des programmes malveillants. - L'élève connaît les principaux droits des citoyens. - L'élève connaît les différents niveaux auxquels s'applique la protection des données.	Dans leur ensemble, les devoirs sont faits correctement à 50%.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de s'intégrer au sein d'un groupe.**	- L'élève est capable d'assumer un rôle qui lui est assigné au sein du groupe. - L'élève contribue au règlement d'un problème en discutant avec les autres membres du groupe. - L'élève est capable de prendre des initiatives pour orienter le groupe dans la bonne direction. - L'élève évite de perturber les autres groupes. - L'élève contribue au respect des délais disponibles pour résoudre un problème.	L'élève a convenablement respecté au moins trois des cinq indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GLF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des gestionnaires qualifiés en logistique - francophone - Gestionnaire qualifié en logistique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les consignes qui lui ont été communiquées à l'avance, et il est capable d'évaluer ses travaux effectués ainsi que leurs résultats.**	- L'apprenti dispose du matériel prescrit. - L'apprenti amène son carnet d'apprentissage, et celui-ci est conforme aux directives. - L'apprenti résume le déroulement de ses actions. - L'apprenti évalue ses forces et ses faiblesses.	- Il dispose d'une calculatrice, d'un bloc-notes et d'un stylo. - Son carnet d'apprentissage est complet et en ordre. - L'évaluation que l'apprenti fait de sa prestation est raisonnable. - L'entretien se déroule de façon constructive.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier lui-même les étapes nécessaires pour la réalisation des travaux.**	- L'apprenti choisit dans l'énoncé de l'exercice les bonnes informations pour attribuer des nouvelles places de stockage. - L'apprenti connaît la signalétique concernant la sécurité au travail et les symboles des classes de danger. - L'apprenti établit par écrit un planning des actions, tout en respectant les consignes. - L'apprenti remplit le document de transport international (CMR) en se basant sur le bon de livraison disponible.	- L'exercice d'optimisation est majoritairement résolu de façon correcte. - Les signalétiques concernant la sécurité au travail et les produits dangereux sont décrites correctement. - La planification est adéquate, chronologique et complète. - Le document de transport est rempli correctement et de façon complète.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à la réception de marchandises.** **L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à la mise en stock et à la gestion du stock.**	- L'apprenti contrôle la marchandise livrée sous différents aspects (identité, quantité et qualité). - L'apprenti traite les documents liés à la réception d'une livraison. - L'apprenti transporte et entrepose la marchandise. - L'apprenti fait l'inventaire des marchandises entreposées.	- L'entretien avec le fournisseur pendant la réception et avec le supérieur par la suite se déroule d'une façon convenable. - La marchandise est réceptionnée correctement, les documents de transport traités convenablement, le matériel d'échange (palettes) considéré. - La marchandise est transportée et mise en stock de façon adéquate. - L'inventaire est effectué de façon appropriée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à la préparation de commandes.**	L'apprenti prélève la marchandise commandée, la traite de façon appropriée, et il compare les documents disponibles (la commande, la liste de prélèvement).	- La marchandise est correctement prélevée (identité, quantité). - Les écarts sont notés, et les documents dûment corrigés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, de façon autonome et appropriée, tous les travaux liés à l'expédition d'une commande.**	- L'apprenti respecte les consignes données et compose les unités d'expédition en respectant les informations disponibles. - L'apprenti contrôle la marchandise à expédier à l'aide du bon de livraison y relatif.	- La marchandise est préparée pour l'envoi de façon adéquate et appropriée. - Le bon emballage ainsi que le moyen de transport correct sont choisis. - Les écarts concernant la marchandise à expédier sont notés sur le bon de livraison.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANGLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend des extraits simples d'articles à caractère commercial (à la lecture et à l'écoute).**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés (listening for gist).	L'élève peut identifier la moitié des points essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des textes courts et simples démontrant un niveau de vocabulaire approprié.**	L'élève décrit des situations quotidiennes de son domaine professionnel. L'élève écrit des phrases courtes et simples en utilisant le vocabulaire idiomatique.	Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes (niveau visé).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes connus à caractère commerciale à voix haute.**	L'élève lit des textes connus à voix haute d'une façon compréhensible et fluide.	Les textes lus par l'élève sont compréhensible dans la majorité des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ANGLA2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un dictionnaire pour compléter des textes à intérêt commercial.**	L'élève identifie les mots clés à l'aide du dictionnaire et les insère dans le texte.	L'élève peut identifier la moitié des solutions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions simples sur base d'un texte à caractère commercial.**	L'élève démontre qu'il a compris le contenu du texte (reading for detail). L'élève écrit des phrases entières et cohérentes dans le contexte donné.	L'élève répond correctement à la moitié des questions. Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes pour un lecteur informé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener une courte conversation simulée dans un contexte professionnel (répondre au téléphone).**	L'élève applique les formes linguistiques de la conversation professionnelle préparée au préalable.	L'élève s'exprime d'une façon cohérente et claire sans problème de communication majeur. L'élève utilise le vocabulaire vu en classe pour la plupart de la conversation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 3**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ANGLA3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur de langues (anglais)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations personnelles dans un contexte familier.**	L'élève connait le vocabulaire relatif à cette tâche.	L'élève est capable de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens.**	L'élève démontre qu'il comprend une écoute simple et adaptée à son contexte professionnel dans des exercices basiques.	La plupart des solutions données par l'élèves sont adéquates.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des demandes et de faire des offres dans son contexte professionnel sur base d'un modèle fourni.**	L'élève applique un modèle-type adéquate.	La moitié des solutions données par l'élève est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 4**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGLA4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques en relation avec son domaine professionnel.**	L'élève pose des questions claires et compréhensibles en relation avec un thème professionnel.	La moitié des questions posées est idiomatiquement correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours.**	L'élève montre qu'il a compris les conversations dans des tâches non-complexes.	La moitié des réponses sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie ou de sa formation.**	L'élève écrit des phrases courtes et simples aux sujets connus.	L'écrit de l'élève est compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communiquer par écrit en anglais dans des situations d'achat et de vente (ANGAV-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer par écrit en anglais dans des situations d'achat et de vente**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ANGAV-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans des situations d'achat et de vente.**		
40 % (24 P)	**L'élève adopte un comportement orienté vers le client.**		
20 % (12 P)	**L'élève réalise les tâches confiées avec soin et dans les délais impartis.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Communiquer par écrit en anglais dans des situations perturbées d'achat et de vente (ANGRE-F)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer par écrit en anglais dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ANGRE-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée par écrit dans des situations perturbées d'achat et de vente.**		
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée face au client dans des situations perturbées d'achat et de vente.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer objectivement la situation conflictuelle et de proposer une solution appropriée.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes) (DOCAV)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOCAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection déterminés et l'offre à retenir est choisie. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les notions sur la fiche de stocks sont connues et les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les données des offres retenues sont correctement inscrites dans le tableau, les prix correctement calculés et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété et les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier et le relevé de factures des clients sont complétés. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier et le relevé des factures sont corrects. - L'échéancier est correct et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments du bilan et du compte de profit et perte.**	- Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. - Les notions de charges, de produits et du compte de profit et perte sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de gestion est connue.	- Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. - Les comptes du bilan sont correctement recherchés. - Les éléments du compte de profit et pertes et sa structure sont corrects. - Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	- L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	- L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts. - Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Grand-Livre.**	- Le compte de résultat est établi. - Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T ». - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - L'établissement du compte de résultat est exact. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Journal.**	- Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 1 (NOTEC1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NOTEC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul et de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	- Les données sont saisies et mises en forme. - Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. - Les consignes en matière d'impression sont appliquées. - Le travail réalisé est sauvegardé. - Le travail réalisé est imprimé.	- Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul. - Les consignes sont respectées. - Les documents sont correctement sauvegardés. - L'impression des documents est complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base dans le tableur.**	- Les techniques de base sont connues et utilisées.	- Les techniques de base sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	- Les techniques avancées sont connues et utilisées.	- Les techniques avancées sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TRAIT)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRAIT**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de minimum 90 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. L'outil de correction est utilisé. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. L'outil de correction a été utilisé. La relecture a été faite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sur instructions, d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - S'intégrer dans la vie professionnelle active (VIPRO)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**S'intégrer dans la vie professionnelle active**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**VIPRO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes positions au sein d'une entreprise et de les relever dans une structure hiérarchique.**	Les structures et les activités (fonctions de base) des entreprises sont différenciées et déterminées à l'aide d'exemples (organigrammes). Les relations entre les départements respectifs sont connues et différenciées. Une affectation dans l'organigramme est effectuée.	Les affectations dans les structures sont correctes. Les relations entre les différents départements sont correctement identifiées. La position possible dans l'organigramme est correctement déterminée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer son profil et son dossier de candidature en français et/ou allemand.**	Les éléments constitutifs pour l'élaboration d'un dossier de candidature en langues allemande et française sont connus et sont pris en considération (annexes : diplômes, bulletins, certificats de formation continue, lettres de recommandations, CV européen /CV classique). Les règles pour la réalisation de lettres de motivation sont connues et sont prises en considération (manuscrite ou sur ordinateur).	es données mentionnées dans le CV sont exactes, correctes et précises. La demande est complète (toutes les annexes sont disponibles). Les documents de candidature dans les deux langues sont exempts d'erreur. Les règles pour la réalisation de lettres de motivation sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler le contenu de son dossier de candidature avant la remise /l'envoi.**	L'élève rassemble les pièces nécessaires à la constitution du dossier de candidature. Il identifie les exigences du monde du travail.	Le dossier est complet. Les documents sont relus et les erreurs éventuelles redressées. La présentation est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se comporter de façon appropriée lors d'un entretien d'embauche.**	Les principales données des entreprises, indispensables pour la préparation de l'entretien ont été rassemblées : • personne de contact • adresse, itinéraire • profil de société / activités • … Lors de l'entretien, les éléments essentiels sont expliqués et les techniques de communication sont mises en œuvre : • CV • raisons pour la candidature : motivation • questions éventuelles au recruteur • … L'apparence extérieure et la ponctualité sont prises en considération. Lors de la conversation, les langues officielles du pays (allemand, français, luxembourgeois) sont utilisées.	Les renseignements essentiels sur les sociétés sont disponibles. L'attitude à l'égard des interlocuteurs est polie et respectueuse. L'apparence extérieure et le comportement sont adaptés aux circonstances. Les réponses aux questions posées sont ciblées et correctes. L'attitude est avenante. La conversation en allemand, français, luxembourgeois est appropriée à la situation, compréhensible et fluide.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue écrite) (LANGU1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue écrite)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**LANGU1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur de français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées	La compétence est acquise si la moitié des items est correcte (pas de dépassement).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	ARGUMENTATION (6 pts) - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Développer une réflexion dialectique : - Introduction - Partie principale - Conclusion et avis personnel - Exemples illustrant les idées ANALYSE DE TEXTE (12 pts) - Répondre à des questions sur un texte	ARGUMENTATION (6 pts) La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte cohérent, - il formule un avis personnel structuré, - le texte est également présenté de manière soignée et comporte toutes les informations demandées, - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. ANALYSE DE TEXTE (12 pts) La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec le monde du travail. - Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte	- La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (ENVEN)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ENVEN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	- Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. - Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands - Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	- L'identification et la classification des besoins sont correctes. - L'identification et la classification des biens et services sont correctes. - Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	- Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. - Les liens sont retracés.	- Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	- Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. - Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs, • en tant que main d'oeuvre, • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. - Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	- Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. - La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée. - La composition du revenu disponible est correcte. - Le risque de surendettement est correctement retracé. - Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et d'identifier les facteurs de production.**	- Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. - Les critères de classification des entreprises sont connus: • formes juridiques, • secteurs d'activité, • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …), • … - Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	- Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. - La classification des entreprises est correcte. - Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation des prix sur un marché en concurrence parfaite.**	- Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés.	- Les principes de formation des prix sont correctement décrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base, d'établir les comptes annuels et d'expliquer les balances de vérification.**	- Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La notion des « Comptes annuels » est connue. - La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. - Le principe des balances de vérification par sommes et par soldes provisoire définitive est connu. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La différenciation est exacte. - Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. - Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. - L'explication de la fonction et de l'utilisation des balances est correcte. - Les calculs sont exacts. - Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - La détermination de la dette ou de la créance est correcte. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures nécessaires sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 2 (NOTEC2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NOTEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	- Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. - Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter un graphique selon les règles de disposition données.**	- Les règles de disposition de graphiques sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles de disposition de graphiques sont respectées. - Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	- Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles d'établissement de présentations sont respectées. - La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Contribuer à l'organisation administrative (ORGAD)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer à l'organisation administrative**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ORGAD**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs (individuels et en série) sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées. Les documents sont créés sur ordinateur. Les étapes nécessaires à la création de publipostages sont connues et peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une tâche administrative.	Les documents sont disponibles. Les instructions sont respectées. Les données nécessaires au publipostage sont correctement saisies et utilisées. La fusion réalisée est disponible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement proposés.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail simples sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace. Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont reconnues.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	La vérification des résultats se fait méthodiquement et de manière ciblée. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Contribuer aux processus de l'approvisionnement et de vente (communication) (EXPAP)

Formation

Code:	**CM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer aux processus de l'approvisionnement et de vente (communication)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**EXPAP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener des conversations dans le contexte de l'approvisionnement et de la vente dans les langues du pays.**	La structure de la communication verbale est connue et appliquée. La communication verbale dans le cadre d'une négociation commerciale est justifiée et structurée.	Dans le cadre d'une négociation commerciale, une conversation structurée est menée dans les langues du pays.
30 % (18 P)	**L'élève utilise, lors de l'accueil client, les expressions standards dans les langues du pays.**	Les expressions standards pour l'accueil client sont connues et appliquées dans les langues du pays.	L'accueil client se fait de manière compréhensible dans les langues du pays. Les expressions standards sont adaptées à la situation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire preuve d'une communication non verbale adaptée à la situation professionnelle.**	Les techniques de la communication non verbale sont connues. Dans la conversation, l'attitude personnelle, la gestuelle et la mimique sont adaptées à l'interlocuteur.	Les techniques de la communication non verbale sont correctement interprétées. L'attitude personnelle est adaptée à la situation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux généraux en français (accent sur la compétence langue verbale) (LANGU2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux généraux en français (accent sur la compétence langue verbale)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**LANGU2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur de français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées	La compétence est acquise si la moitié des items est correcte (pas de dépassement).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	VOCABULAIRE (6 pts) - Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. ANALYSE DE TEXTE (6 pts) - Répondre à des questions sur un texte COMMENTAIRE (6 pts) Développer une réflexion : - Introduction - Partie principale - Conclusion et avis personnel - Exemples illustrant les idées - Employer des connecteurs logiques simples (premièrement, deuxièmement, troisièmement, d'abord, ensuite, enfin, pour commencer, pour terminer, …). - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée.	VOCABULAIRE Dans les exercices fermés aucun dépassement ne sera appliqué. ANALYSE DE TEXTE La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. COMMENTAIRE La compétence est acquise si : - au moins 2 idées sont développées ; - les paragraphes sont structurés (idée, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - l'élève rédige un texte cohérent ; - il formule un avis personnel structuré ; - le texte est également présenté de manière soignée et comporte toutes les informations demandées ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale) Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	- La compétence est acquise si la moitié des items est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. - Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte	- La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1 (TRARH1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRARH1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principales fonctions des ressources humaines, le processus de recrutement et d'accomplir les tâches simples y relatives.**	Les principales fonctions d'un service des ressources humaines sont brièvement décrites : • Stratégie, • Planification des effectifs, • Recrutement/postes à pourvoir, • Gestion administrative, • Développement du personnel, • Droit du travail, droit social, représentations du personnel, conventions collectives. Les différentes formalités d'engagement sont connues et/ou complétées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée du salarié du secteur privé • fiche de retenue d'impôt d'un salarié • demande patronale pour le contrôle médical	Les explications sont fournies de façon correcte et compréhensible (planification des effectifs, recrutement, gestion administrative, gestion des rémunérations). Les formulaires administratifs sont établis de façon complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les différents types de contrats de travail et leurs composantes.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'apprentissage • le contrat d'initiation à l'emploi (CIE)	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrats est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés, ainsi que les jours fériés, et de les affecter correctement aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, accompagnées des justificatifs nécessaires (p.ex. certificat de mariage, acte de naissance, certificat de résidence, attestation de présence à une formation professionnelle, …) sont prises en considération. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont faits.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures et les notes de crédits, impliquant des réductions commerciales.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions commerciales sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions financières.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats (FODOC)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur et de manière autonome, des documents commerciaux et administratifs complexes.**	Des outils complexes tels que définis par le programme peuvent être utilisés en rapport avec les tâches à accomplir. La réalisation de ces documents se fait de manière autonome, conformément aux instructions et en respectant les règles de disposition nationales.	Le document complet est disponible. Les consignes et les directives ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais prescrits pour l'exécution de son travail.**	La tâche est répartie en différentes étapes de travail. Le temps imparti est géré et le résultat du travail est remis dans les délais.	Son propre timing a été respecté. Le travail est accompli dans les délais prescrits.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fournir systématiquement un document utilisable.**	L'outil de correction automatique est activé. Les productions sont contrôlées par rapport aux instructions de travail. D'éventuelles erreurs sont identifiées.	Le produit final est vérifié. Les productions correspondent aux instructions. D'éventuelles erreurs sont redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral) (FRCOR)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FRCOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire adéquat dans le cadre de la communication commerciale.**	La phraséologie commerciale (demande d'offre, offre, commande) est connue. Le vocabulaire approprié est employé à l'aide de la phraséologie commerciale. Les expressions sont complètes.	La phraséologie commerciale est utilisée correctement dans le cadre d'une conversation. L'entretien se déroule de manière structurée et fluide.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier le cas commercial et de réagir en conséquence.**	L'élève assimile l'état des choses, réagit de manière appropriée et veille au déroulement structuré de l'entretien.	L'opération commerciale est correctement conclue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée envers son interlocuteur.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie. Le comportement est orienté service.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève montre de la compréhension pour la situation de l'interlocuteur et propose des solutions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FORCM1)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORCM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer ses droits et obligations sur base des conditions légales et contractuelles en qualité d'apprenti, ainsi que ceux de son employeur.**	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. - Les droits et obligations propres à l'apprenti peuvent être formulés : • discrétion sur les affaires de l'entreprise • temps de travail dans le cadre de l'apprentissage • absences/congés de maladie • droit aux congés • convention collective • fréquentation des cours à l'école. - Les droits et obligations de l'employeur peuvent être formulés : • affiliation à la sécurité sociale • garantie de formation et encadrement pédagogique • contrôle et signature du carnet d'apprentissage • indemnité • fréquentation scolaire. - Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées.	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est correcte. - La discrétion est garantie. - Les temps de travail sont respectés. - Toutes absences sont signalées sans délai (par exemple : remise du certificat d'incapacité de travail). - Les certificats de fréquentation des cours signés par l'enseignant sont disponibles. - Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués. - Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. - La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer de manière appropriée dans la langue respective de ses interlocuteurs internes et externes, dans le respect des règles grammaticales.**	- La langue adéquate est utilisée lors de la communication avec des interlocuteurs internes et externes. - Les règles grammaticales sont prises en considération. - Les formules de politesse sont utilisées dans les contacts avec les interlocuteurs. - Il s'efforce, par un comportement approprié, (par exemple salutation aimable, attitude avenante) d'être à l'écoute de l'interlocuteur.	- La communication se déroule dans une langue adaptée aux interlocuteurs. - Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises. - La communication se déroule sans faute. - La conversation peut être restituée par analogie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer, sous guidance, le courrier entrant et sortant par voie postale, par fax ou par voie électronique.**	- Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur dans l'entreprise. - Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. - Le courrier sortant et entrant par voie électronique ou par fax est traité sous guidance.	- Le courrier entrant est réceptionné et distribué de manière appropriée. - Le courrier sortant est préparé, affranchi et envoyé de façon correcte. - Le courrier électronique est traité de façon adéquate. - Les fax entrant et sortant sont traités de manière appropriée.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser des systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents et de mettre à jour des bases de données.**	- Les systèmes de classement de documents (support papier, support électronique, …) en vigueur dans l'entreprise sont connus et utilisés. - Les documents courants (support papier et électronique) sont classés et archivés selon les systèmes en vigueur dans l'entreprise. - Les bases de données sont actualisées : • certificats d'incapacité de travail • demandes de congés, y compris documents et certificats • certificats de participation à des formations • - changements d'adresse, de comptes bancaire/postal • modifications de données diverses (no. tél., fax, adresse courriel...) - Le système de gestion du temps de travail est connu et appliqué. - Les données statistiques sont recherchées et déterminées.	- La structure des systèmes de classement en vigueur dans l'entreprise est correctement expliquée au supérieur hiérarchique. - Le classement et l'archivage des documents (support papier) sont cohérents. - Les documents sont archivés électroniquement de façon correcte. - Les bases de données sont actualisées et complètes. - Le système de gestion du temps de travail est convenablement utilisé. - Les données statistiques sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses tâches au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches exécutées sont documentées et, le cas échéant, incorporées dans le carnet d'apprentissage. - Les documents de travail sont collectés.	- Le carnet d'apprentissage est disponible. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement documentées. - Les rapports et les documents de travail sont inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître l'impact de son apparence et de l'adapter aux circonstances.**	- Les codes vestimentaires dans le travail au quotidien sont connus et l'apparence est adaptée aux circonstances.	L'apparence personnelle est soignée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer soigneusement et dans les délais impartis les tâches qui lui sont confiées.**	- Les étapes de travail des tâches attribuées sont planifiées. - Les étapes de travail planifiées sont exécutées. - Les délais requis sont respectés.	- Le plan de travail est disponible. - Les tâches sont exécutées avec soin. - Les tâches accomplies sont présentées dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2 (TRARH2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter les principaux documents inhérents à l'embauche.**	Les données relatives aux formalités d'engagement sont recherchées dans les différentes sources d'informations. Les différentes formalités d'engagement sont connues et différenciées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration d'entrée • contrôle médical	Toutes les données sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, pour les besoins du service des ressources humaines, d'utiliser professionnellement Internet comme outil de travail et de recherche d'informations.**	La méthodologie d'utilisation d'Internet est connue. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont fixées. Les recherches d'informations sont ciblées.	L'utilisation d'Internet est appropriée et de nature purement professionnelle. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont respectées. Les recherches d'informations sont pertinentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents types de contrats de travail et, le cas échéant, de les compléter.**	Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés: • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 4 (COMPT4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de faire les calculs nécessaires lors des opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est connu.	- Les différenciations sont exactes. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois (DIACO)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DIACO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer dans des situations conflictuelles les expressions adéquates en français et/ou luxembourgeois.**	Les expressions pertinentes en situations de conflits (contestations, retards de paiement) sont connues et correctement employées. L'entretien est structuré.	L'entretien se déroule de manière compréhensible en français et/ou en luxembourgeois. Les expressions standards sont appropriées et adaptées à la situation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de cerner la situation critique et de proposer des solutions adaptées.**	L'élève adopte une vue objective de la situation conflictuelle. Des solutions sont proposées.	La situation est analysée de manière logique. Des solutions appropriées ont été développées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se conduire poliment envers un tiers.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève fait preuve de compréhension pour la situation de l'interlocuteur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Communiquer dans la vie professionnelle (français) (CPROF)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Communiquer dans la vie professionnelle (français)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**CPROF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer à l'aide de phrases-types dans des situation d'achat et de vente (demande d'offre, offre, commande).**	Le cas commercial est connu. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse liées aux situations les plus courantes sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée.	Le cas commercial est correctement identifié et le message est adapté. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents adaptés à des situations commerciales diverses (lettre d'accompagnement, lettre de remerciements, note de service...).**	La situation professionnelle est connue. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse possibles sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée. La disposition des différents documents est connue.	La situation commerciale est analysée correctement. Les formulations utilisées correspondent. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct. La disposition est adaptée et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier les résultats de ses productions et, le cas échéant, de redresser les erreurs.**	Les différents éléments sont identifiés et intégrés. Les outils de correction sont utilisés.	Le travail est complet. Le document est exempt d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier au droit commercial (INDRO)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier au droit commercial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INDRO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques et de les expliquer.**	La notion de droit et son utilité sont connues. Les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie sont identifiées. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les règles du droit national et international, sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois et les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les différents droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats de vente et de location et d'expliquer leurs composantes.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FORCM2)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, lors de communications internes et externes, d'utiliser les moyens de communication électroniques usuels, dans le respect de la protection des données.**	- Les moyens de communication électroniques sont utilisés en fonction des tâches à réaliser : • téléphone • scanner • e-mail (Outlook). - La sécurité des données est respectée.	- Les moyens de communication électroniques sont correctement utilisés. - La sécurité des données est garantie
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	- Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : • presse / journaux quotidiens • internet • littérature spécialisée (législation) • médias (radio, télévision). - Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	- Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. - Le choix des sources d'informations est judicieux. - Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans l'exécution de tâches simples dans le domaine des ressources humaines.**	- Les autorités compétentes sont connues : • Service d'orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi (ADEM-OP) • Ministère de l'Education Nationale (MEN) • Chambres professionnelles • (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés) • Inspection du travail et des mines (ITM) • Administration des contributions • Administrations communales • Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).	L'autorité compétente est identifiée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compléter régulièrement son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est régulièrement mis à jour (par exemple avec des documents, des rapports etc.).	- Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques nécessaires à la poursuite de son travail.**	- Les résultats des travaux sont soumis au supérieur hiérarchique. - La méthode de travail et les résultats sont expliqués. - L'apprenti écoute son supérieur hiérarchique et défend son point de vue. - Les recommandations sont acceptées et prises en compte dans la poursuite du travail.	- Les résultats sont disponibles. - La méthode de travail est expliquée de façon compréhensible. - Les recommandations du supérieur hiérarchique sont implémentées. - Les erreurs d'exécution sont corrigées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les tâches, seul ou en équipe, soigneusement et dans les délais impartis.**	- Les tâches à réaliser sont comprises. - Les priorités sont définies et le temps à disposition est géré en conséquence. - Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement. - Le plan de travail est discuté et établi de manière coopérative.	- Les consignes de travail et les délais sont respectés. - Le travail fourni est soigné et structuré. - Le plan de travail est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer, sur le lieu de travail, les consignes de sécurité et de santé, ainsi que les règles d'hygiène de vie.**	Les conditions de travail sont connues. Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont identifiées. Les règles d'hygiène de vie sont connues: hygiène corporelle, etc	Les conditions de travail sont respectées. Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont respectées. Les règles d'hygiène de vie sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel (DOSEA)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOSEA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de présenter des données liées à la gestion du personnel conformément aux instructions reçues.**	L'élève détermine les données nécessaires à la présentation et les saisit. L'élève applique les formules de base d'un tableur informatisé (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à). L'élève détermine le type de graphique adéquat. L'élève réunit tous les éléments nécessaires à la réalisation du graphique.	Les données sont correctes et lisibles. Les formules de base (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à) sont correctement appliquées. Le choix du graphique est adapté. Le graphique réalisé est conforme aux instructions reçues. Le graphique est complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter des messages succincts reçus verbalement sous forme de mots-clés et de les reproduire sous forme écrite compréhensible.**	La technique de la prise de notes est connue. L'élève distingue les éléments importants d'un message. Il note les éléments de manière retraçable. Il transmet les informations reçues par écrit et/ou oralement.	La technique de la prise de notes est correctement appliquée. Les éléments importants du message sont identifiés. Ils sont notés et transmis par écrit et/ou oralement de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	L'élève identlfie les situations d'ordre administratif et privé (lettre d'accompagnement, demande/confirmation/changement de rendez-vous, félicitations, invitations, condoléances ...). Il applique les phrases-types appropriées aux différentes situations. L'élève rédige le courrier/courriel de manière soignée et dans les délais.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les formulations sont adaptées aux différentes situations. La réaction de l'élève est adéquate. Le courrier/courriel est établi avec soin et dans les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier dans la presse, sur internet, auprès de l'ADEM, les offres d'emploi convenant à son profil et de réaliser le dossier de candidature correspondant.**	Les sources de recherche pertinentes sont connues. Les annonces trouvées sont analysées en fonction du profil de l'élève. La lettre de motivation est rédigée en fonction du profil décrit dans l'annonce. Le CV est mis à jour. Les pièces constituantes du dossier de candidature sont connues.	Toutes les sources de recherche sont exploitées. Les annonces sélectionnées correspondent au profil de l'élève. La lettre de motivation est adaptée à l'annonce. Le CV est complet et correct. La lettre de motivation et le CV sont exempts d'erreurs. Le dossier de candidature est complet et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COMIN)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMIN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3 (TRARH3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRARH3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter les différents types de contrats de travail.**	Révision TRARH1/TRARH2 : Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les types de résiliation d'un contrat de travail en utilisant la terminologie appropriée et d'établir les documents y relatifs.**	- Les types de résiliation courants sont connus : • commun accord, • unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié), • effet immédiat, • collectifs. - Le processus de résiliation d'un contrat de travail est connu. - Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de résiliation d'un contrat sont connus : • convocation, le cas échéant, à l'entretien préalable au licenciement, • lettre de licenciement, • lettre de justification éventuelle des motifs, • reçu pour solde de tout compte, • certificat de travail, • déclaration de sortie.	- Les types de résiliation sont correctement expliqués. - Les explications relatives au processus de résiliation sont complètes et exactes. - La rédaction des différents documents et formulaires inhérents au processus de résiliation est cohérente et complète. - La terminologie adéquate est appliquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail et d'identifier les organismes y relatifs.**	- Les catégories de risques psychosociaux ainsi que les conséquences y relatives sont identifiées et succinctement décrites : • stress • harcèlement moral • harcèlement sexuel • violence au travail - Les consignes générales de base dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont connues. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont connus.	- L'identification des catégories de risques psychosociaux et la description succincte des conséquences possibles sont exactes. - Les consignes générales en vigueur dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont répertoriées. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont déterminés.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches complexes relatives à la gestion des rémunérations.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes de salaire et patronal sont complétés dans un tableur informatisé en tenant compte des éléments suivants : • cotisations sociales • mutualité • assurance dépendance • assurance accident • santé au travail • impôt sur le revenu • autres	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - La saisie des décomptes de salaire et patronal est correcte et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gérer la vie professionnelle au quotidien 1 (FORCM3)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer la vie professionnelle au quotidien 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCM3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 18					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités (produits / services) de l'entreprise formatrice dans ses grandes lignes.**	Les différents secteurs d'activités sont connus. Les principales activités ainsi que les produits / services de l'entreprise sont répertoriés.	Le secteur d'activité de l'entreprise formatrice est identifié. Les activités de l'entreprise ainsi que les produits / services sont correctement décrits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont connues : • consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité ….); • préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir….); • utilisation appropriée des formules de politesse.	Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. Les règles de communication (langage, courtoisie...) sont appliquées. Les consignes internes en vigueur sont respectées. Les annuaires téléphoniques interne et externe sont disponibles. Les informations saisies / fournies sont compréhensibles et exactes. Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir professionnellement tout visiteur.**	Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : • saluer le visiteur à l'arrivée, • interpréter correctement la démarche, • repérer l'interlocuteur/la personne de contact, • renseigner le visiteur ou le faire patienter, • orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, • saluer le visiteur au départ.	L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles. Le comportement individuel est approprié et valorise l'image de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière appropriée toutes sortes de messages reçus.**	Les procédures en vigueur et les démarches à entreprendre sont prises en considération. Les principaux critères d'exploitation des messages (provenance, interlocuteurs, compréhension, urgences, qualité, coûts…) sont identifiés.	Les procédures et les consignes en vigueur sont strictement respectées. Le choix des moyens disponibles mis en oeuvre est judicieux. L'interlocuteur est identifié et les coordonnées sont complètes et correctes. Les informations saisies / fournies sont compréhensibles, complètes et exactes. L'urgence est prise en considération. Les messages sont transmis à la personne / au service concerné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à jour son carnet d'apprentissage et de le soumettre régulièrement à son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés. Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur / au tuteur.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir en toutes circonstances avec respect.**	Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (loyauté, politesse, ponctualité...).	Les règles de vie en société sont appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations professionnelles.**	Les règles de discrétion et de confidentialité sont appliquées professionnellement au quotidien.	La discrétion est garantie en toutes circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gérer des dossiers d'achat et de vente (DOSAV)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer des dossiers d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DOSAV**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler une facture et/ou une NC, d'effectuer un paiement et de mettre à jour l'échéancier-fournisseur et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux achats.**	La facture et la note de crédit sont vérifiées sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture d'achat, note de crédit reçue, extrait de compte et acquisition d'immobilisations. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	Toute erreur sur une facture et note de crédit reçues est identifiée et redressée. Les formules du tableur informatisé sont correctement utilisées. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une facture et/ou une NC, de contrôler un paiement et de mettre à jour l'échéancier-client et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux ventes**	La facture et la note de crédit sont établies sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. Les relevés de factures sont établis et vérifiés sur base de données fournies. Une lettre de rappel est rédigée. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture de vente, note de crédit établie, extrait de compte. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	La facture est établie de manière correcte. La note de crédit est établie de manière correcte. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les relevés de factures sont correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter, sur base des documents fournis, un tableau d'amortissement à l'aide d'un tableur informatisé et d'effectuer la journalisation de l'amortissement.**	Les données sont saisies, sur base d'instructions et de documents fournis, dans le tableau d'amortissement linéaire. Le taux d'amortissement, la durée de l'amortissement, l'annuité au prorata temporis, etc sont calculés en appliquant les formules appropriées. La journalisation de l'amortissement est effectuée.	Les informations reçues sont correctement interprétées. Les formules sont correctes. Le tableau d'amortissement est complet et correct. La journalisation de l'amortissement est complète et correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et d'interpréter les prix d'achat et de vente à l'aide d'un tableur informatisé.**	À partir du prix d'achat brut le prix de vente brut et les différents taux sont calculés. Les différentes marges et coefficients sont calculés et interprétés.	Les calculs sont détaillés et corrects. Les interprétations sont compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise (DOSEC)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**DOSEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler différentes tâches complexes dans le cadre d'un cas commercial concret.**	L'élève analyse la mise en situation et identifie les tâches à exécuter. Il établit une planification des tâches à réaliser. Il définit les priorités. Il réalise les tâches demandées dans les délais impartis. Il contrôle le travail réalisé et le corrige le cas échéant.	La mise en situation et les tâches à exécuter sont correctement identifiées. La planification des tâches est disponible. Les priorités sont correctement définies. Les tâches demandées sont réalisées dans les délais impartis. Le travail est correct, soigné et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des processus d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est connue et appliquée. Les différentes situations commerciales sont connues. Les phrases-types sont connues et utilisées.	La structure de la communication commerciale relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est correctement appliquée . Les différentes situations commerciales sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des situations perturbées d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative aux situations perturbées est connue et appliquée. Les situations commerciales perturbées sont connues. Les phrases-types en français/allemand sont connues et utilisées.	La structure de la correspondance commerciale (lettre, courriel) relative aux situations commerciales perturbées est correctement appliquée. Les différentes situations commerciales perturbées sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur, des documents de promotion adaptés à la situation.**	Les règles relatives à la réalisation d'un document de promotion (affiche, ...) sont connues et appliquées. L'élève connaît les différents logiciels mis à disposition pour la réalisation de documents de promotion. L'élève détermine les informations indispensables au contenu du document en question.	Le document de promotion est réalisé dans le respect des règles. Le logiciel le mieux adapté a été choisi. Le document contient toutes les informations indispensables et est exempt d'erreur. Le document est conforme à la commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Gérer la vie professionnelle au quotidien 2 (FORCM4)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer la vie professionnelle au quotidien 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**FORCM4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 18					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de noter des messages, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions écrites et les données sont notées. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : • mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante • saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle.	Les informations notées sont correctes. La technique de prise de notes est appliquée. Les documents et les messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de finaliser son carnet d'apprentissage et de le faire signer par son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur / le tuteur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer convenablement et de façon continue.**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont cohérentes.	Les dialogues, conversations et communications sont assortis de phrases complètes. La communication avec autrui est appropriée, fluide et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche et faire des choix parmi des alternatives.**	- L'apprenti recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenti identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenti fait des choix en tenant compte de la mission.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté.
30 % (18 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenti compare son travail à la planification. - L'apprenti recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenti présente le diaporama demandé. - L'apprenti répond aux questions et justifie le contenu de son carnet d'apprentissage. - L'apprenti dispose de son carnet d'apprentissage.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Le diaporama est conforme aux instructions. - La présentation de l'apprenti est convaincante. - Les réponses et les justifications sur son carnet d'apprentissage sont cohérentes et pertinentes. - Le carnet d'apprentissage est disponible et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais 1 (ANGLA1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.

10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 2 (ANGLA2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.** **L'élève est capable de trouver et de comprendre l'information générale dont il a besoin dans des écrits quotidiens comme des lettres, dépliants, documents officiels. (s'il s'agit de sujets connus)**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Anglais 3 (ANGLA3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Production et interaction orale		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un bref exposé soigneusement préparé et simple sur un sujet connu sans recours excessif à la lecture de notes écrites. (Max. 5 minutes)**	L'élève parle librement, sans trop de référence à ses notes. L'élève fait des phrases simples, compréhensibles et cohérentes.	En général, l'exposé est compréhensible et cohérent. (à 50%) La plupart du temps, l'élève parle librement (à 50%)
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à un nombre limité de questions qui suivent son exposé.**	L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière assez fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la réponse est claire et compréhensible. L'élève a compris la question et fournit une réponse adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%) L'élève utilise des phrases assez correctes. (à 50%)
	Compréhension de l'oral		
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets connus (listening for detail).**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport) L'élève comprend les points essentiels d'émissions radios ou de matériel enregistré sur un sujet connu.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la plupart des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin après deux répétitions si nécessaire.
	Production écrite		
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'écrire un email privé donnant des informations sur une décision prise ou faisant une promesse.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. L'élève écrit une série de phrases cohérentes et correctes tout en respectant les consignes.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%)
	Compréhension de l'écrit		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
	Compétence sociale		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et de valoriser les différences d'opinion.**	L'élève écoute attentivement et de façon respectueuse les opinions des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe. L'élève accepte et respecte les opinions des autres.
	Compétence Portfolio		

10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises dans ce module.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais 4 (ANGLA4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Production et interaction écrite		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soigneusement décrire des activités vécues et des expériences personnelles.**	L'élève est capable d'écrire une description sur un événement vécu récemment (ou imaginé). L'élève écrit des phrases assez correctes, tout à fait compréhensibles et plutôt cohérentes en utilisant les future tenses.	Le texte écrit par l'élève est clair et compréhensible dans la plupart des cas. Les phrases sont cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer sur des événements futurs.**	L'élève est capable d'utiliser les structures grammaticales nécessaires.	L'élève utilise les formes du futur de façon assez correcte (à 50%).
	Compréhension de l'écrit		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre ce qui est écrit sur des sujets familiers.**	L'élève est capable de comprendre des textes inconnus, mais sur des sujets traités en classe.	Les réponses de l'élève aux questions sur ces textes sont adéquates dans la moitié des cas.
	Production et interaction orale		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner une petite présentation (entre 2 et 4 minutes) sur un des sujets traîtés en classe.**	L'élève construit des phrases courtes, simples et cohérentes. L'élève utilise les mots-clés pertinents.	Les phrases de l'élève sont compréhensible pour un public bienveillant dans la majorité des cas. L'élève présente assez librement.
	Compréhension de l'oral		
10 % (6 P)	**L'élève comprend des questions sur des écoutes simples et clairement énoncées et est capable d'en déduire les idées essentielles.**	L'élève montre qu'il comprend les idées essentielles des écoutes inconnues sur des sujets connus.	Les réponses de l'élève sont correctes dans la moitié des cas.
	Compétence sociale		
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.
	Compétence Portfolio		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises dans ce module.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	3		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Anglais 5 (ANGLA5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Production et interaction orale	L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

10 % (6 P)	**Compétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Anglais 6 (ANGLA6)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
	Production écrite		
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.**	L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité.	Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
	Compréhension de l'écrit		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.**	L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle.	La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre)
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
	Production et interaction orale		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
	Compréhension de l'oral		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
	Compétence Portfolio		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.

	Compétence Sociale		
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 1 (LUXCM1-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LUXCM1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	- Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 2 (LUXCM2-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LUXCM2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'e´le`ve est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	- L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	- Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 (LUXCM3-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LUXCM3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 (LUXCM4-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**LUXCM4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	-L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. -L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	- L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes) (DOCAV)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOCAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection déterminés et l'offre à retenir est choisie. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les notions sur la fiche de stocks sont connues et les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les données des offres retenues sont correctement inscrites dans le tableau, les prix correctement calculés et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété et les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier et le relevé de factures des clients sont complétés. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier et le relevé des factures sont corrects. - L'échéancier est correct et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments du bilan et du compte de profit et perte.**	- Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. - Les notions de charges, de produits et du compte de profit et perte sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de gestion est connue.	- Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. - Les comptes du bilan sont correctement recherchés. - Les éléments du compte de profit et pertes et sa structure sont corrects. - Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	- L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	- L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts. - Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Grand-Livre.**	- Le compte de résultat est établi. - Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T ». - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - L'établissement du compte de résultat est exact. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Journal.**	- Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 1 (NOTEC1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NOTEC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul et de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	- Les données sont saisies et mises en forme. - Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. - Les consignes en matière d'impression sont appliquées. - Le travail réalisé est sauvegardé. - Le travail réalisé est imprimé.	- Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul. - Les consignes sont respectées. - Les documents sont correctement sauvegardés. - L'impression des documents est complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base dans le tableur.**	- Les techniques de base sont connues et utilisées.	- Les techniques de base sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	- Les techniques avancées sont connues et utilisées.	- Les techniques avancées sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TRAIT)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRAIT**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de minimum 90 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. L'outil de correction est utilisé. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. L'outil de correction a été utilisé. La relecture a été faite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sur instructions, d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - S'intégrer dans la vie professionnelle active (VIPRO)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**S'intégrer dans la vie professionnelle active**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**VIPRO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes positions au sein d'une entreprise et de les relever dans une structure hiérarchique.**	Les structures et les activités (fonctions de base) des entreprises sont différenciées et déterminées à l'aide d'exemples (organigrammes). Les relations entre les départements respectifs sont connues et différenciées. Une affectation dans l'organigramme est effectuée.	Les affectations dans les structures sont correctes. Les relations entre les différents départements sont correctement identifiées. La position possible dans l'organigramme est correctement déterminée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer son profil et son dossier de candidature en français et/ou allemand.**	Les éléments constitutifs pour l'élaboration d'un dossier de candidature en langues allemande et française sont connus et sont pris en considération (annexes : diplômes, bulletins, certificats de formation continue, lettres de recommandations, CV européen /CV classique). Les règles pour la réalisation de lettres de motivation sont connues et sont prises en considération (manuscrite ou sur ordinateur).	es données mentionnées dans le CV sont exactes, correctes et précises. La demande est complète (toutes les annexes sont disponibles). Les documents de candidature dans les deux langues sont exempts d'erreur. Les règles pour la réalisation de lettres de motivation sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler le contenu de son dossier de candidature avant la remise /l'envoi.**	L'élève rassemble les pièces nécessaires à la constitution du dossier de candidature. Il identifie les exigences du monde du travail.	Le dossier est complet. Les documents sont relus et les erreurs éventuelles redressées. La présentation est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se comporter de façon appropriée lors d'un entretien d'embauche.**	Les principales données des entreprises, indispensables pour la préparation de l'entretien ont été rassemblées : • personne de contact • adresse, itinéraire • profil de société / activités • … Lors de l'entretien, les éléments essentiels sont expliqués et les techniques de communication sont mises en œuvre : • CV • raisons pour la candidature : motivation • questions éventuelles au recruteur • … L'apparence extérieure et la ponctualité sont prises en considération. Lors de la conversation, les langues officielles du pays (allemand, français, luxembourgeois) sont utilisées.	Les renseignements essentiels sur les sociétés sont disponibles. L'attitude à l'égard des interlocuteurs est polie et respectueuse. L'apparence extérieure et le comportement sont adaptés aux circonstances. Les réponses aux questions posées sont ciblées et correctes. L'attitude est avenante. La conversation en allemand, français, luxembourgeois est appropriée à la situation, compréhensible et fluide.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue écrite) (LANGU1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en français (accent sur la compétence langue écrite)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**LANGU1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur de français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Français professionnel**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées	La compétence est acquise si la moitié des items est correcte (pas de dépassement).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	ARGUMENTATION (6 pts) - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée. - Développer une réflexion dialectique : - Introduction - Partie principale - Conclusion et avis personnel - Exemples illustrant les idées ANALYSE DE TEXTE (12 pts) - Répondre à des questions sur un texte	ARGUMENTATION (6 pts) La compétence est acquise si : - l'élève rédige un texte cohérent, - il formule un avis personnel structuré, - le texte est également présenté de manière soignée et comporte toutes les informations demandées, - au moins 2 arguments en faveur et 2 arguments en défaveur sont développés ; - les paragraphes sont structurés (argument, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. ANALYSE DE TEXTE (12 pts) La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé. - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec le monde du travail. - Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte	- La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; - le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (ENVEN)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ENVEN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	- Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. - Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands - Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	- L'identification et la classification des besoins sont correctes. - L'identification et la classification des biens et services sont correctes. - Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	- Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. - Les liens sont retracés.	- Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	- Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. - Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs, • en tant que main d'oeuvre, • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. - Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	- Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. - La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée. - La composition du revenu disponible est correcte. - Le risque de surendettement est correctement retracé. - Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et d'identifier les facteurs de production.**	- Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. - Les critères de classification des entreprises sont connus: • formes juridiques, • secteurs d'activité, • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …), • … - Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	- Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. - La classification des entreprises est correcte. - Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation des prix sur un marché en concurrence parfaite.**	- Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés.	- Les principes de formation des prix sont correctement décrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base, d'établir les comptes annuels et d'expliquer les balances de vérification.**	- Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La notion des « Comptes annuels » est connue. - La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. - Le principe des balances de vérification par sommes et par soldes provisoire définitive est connu. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La différenciation est exacte. - Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. - Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. - L'explication de la fonction et de l'utilisation des balances est correcte. - Les calculs sont exacts. - Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - La détermination de la dette ou de la créance est correcte. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures nécessaires sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 2 (NOTEC2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NOTEC2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	- Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. - Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter un graphique selon les règles de disposition données.**	- Les règles de disposition de graphiques sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles de disposition de graphiques sont respectées. - Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	- Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles d'établissement de présentations sont respectées. - La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Contribuer à l'organisation administrative (ORGAD)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer à l'organisation administrative**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ORGAD**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs (individuels et en série) sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées. Les documents sont créés sur ordinateur. Les étapes nécessaires à la création de publipostages sont connues et peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une tâche administrative.	Les documents sont disponibles. Les instructions sont respectées. Les données nécessaires au publipostage sont correctement saisies et utilisées. La fusion réalisée est disponible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement proposés.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail simples sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace. Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont reconnues.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	La vérification des résultats se fait méthodiquement et de manière ciblée. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Contribuer aux processus de l'approvisionnement et de vente (communication) (EXPAP)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer aux processus de l'approvisionnement et de vente (communication)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**EXPAP**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat - Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener des conversations dans le contexte de l'approvisionnement et de la vente dans les langues du pays.**	La structure de la communication verbale est connue et appliquée. La communication verbale dans le cadre d'une négociation commerciale est justifiée et structurée.	Dans le cadre d'une négociation commerciale, une conversation structurée est menée dans les langues du pays.
30 % (18 P)	**L'élève utilise, lors de l'accueil client, les expressions standards dans les langues du pays.**	Les expressions standards pour l'accueil client sont connues et appliquées dans les langues du pays.	L'accueil client se fait de manière compréhensible dans les langues du pays. Les expressions standards sont adaptées à la situation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire preuve d'une communication non verbale adaptée à la situation professionnelle.**	Les techniques de la communication non verbale sont connues. Dans la conversation, l'attitude personnelle, la gestuelle et la mimique sont adaptées à l'interlocuteur.	Les techniques de la communication non verbale sont correctement interprétées. L'attitude personnelle est adaptée à la situation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux généraux en français (accent sur la compétence langue verbale) (LANGU2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux généraux en français (accent sur la compétence langue verbale)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**LANGU2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur de français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Français professionnel**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées	La compétence est acquise si la moitié des items est correcte (pas de dépassement).
30 % (18 P)	**Expression écrite**	VOCABULAIRE (6 pts) - Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias. - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. ANALYSE DE TEXTE (6 pts) - Répondre à des questions sur un texte COMMENTAIRE (6 pts) Développer une réflexion : - Introduction - Partie principale - Conclusion et avis personnel - Exemples illustrant les idées - Employer des connecteurs logiques simples (premièrement, deuxièmement, troisièmement, d'abord, ensuite, enfin, pour commencer, pour terminer, …). - Rédiger un texte fluide, cohérent et complet. - Présenter le texte de manière soignée.	VOCABULAIRE Dans les exercices fermés aucun dépassement ne sera appliqué. ANALYSE DE TEXTE La compétence est acquise si : - les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation) - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre. COMMENTAIRE La compétence est acquise si : - au moins 2 idées sont développées ; - les paragraphes sont structurés (idée, explication, exemple) ; - une introduction et une conclusion succinctes sont formulées ; - le vocabulaire adéquat et appris en cours est employé ; - l'élève rédige un texte cohérent ; - il formule un avis personnel structuré ; - le texte est également présenté de manière soignée et comporte toutes les informations demandées ; - les contenus vus en français professionnel écrit sont mis en œuvre.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale) Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet	- La compétence est acquise si la moitié des items est correcte.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec les médias. - Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante. - Comprendre le vocabulaire dans le contexte	- La compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte.

10 % (6 P)	**Travail en autonomie, relecture**	Participer en classe. Effectuer les devoirs à domicile. Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser ; le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile ; le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1 (TRARH1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principales fonctions des ressources humaines, le processus de recrutement et d'accomplir les tâches simples y relatives.**	Les principales fonctions d'un service des ressources humaines sont brièvement décrites : • Stratégie, • Planification des effectifs, • Recrutement/postes à pourvoir, • Gestion administrative, • Développement du personnel, • Droit du travail, droit social, représentations du personnel, conventions collectives. Les différentes formalités d'engagement sont connues et/ou complétées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée du salarié du secteur privé • fiche de retenue d'impôt d'un salarié • demande patronale pour le contrôle médical	Les explications sont fournies de façon correcte et compréhensible (planification des effectifs, recrutement, gestion administrative, gestion des rémunérations). Les formulaires administratifs sont établis de façon complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les différents types de contrats de travail et leurs composantes.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'apprentissage • le contrat d'initiation à l'emploi (CIE)	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrats est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés, ainsi que les jours fériés, et de les affecter correctement aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, accompagnées des justificatifs nécessaires (p.ex. certificat de mariage, acte de naissance, certificat de résidence, attestation de présence à une formation professionnelle, …) sont prises en considération. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont faits.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures et les notes de crédits, impliquant des réductions commerciales.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions commerciales sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions financières.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats (FODOC)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur et de manière autonome, des documents commerciaux et administratifs complexes.**	Des outils complexes tels que définis par le programme peuvent être utilisés en rapport avec les tâches à accomplir. La réalisation de ces documents se fait de manière autonome, conformément aux instructions et en respectant les règles de disposition nationales.	Le document complet est disponible. Les consignes et les directives ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais prescrits pour l'exécution de son travail.**	La tâche est répartie en différentes étapes de travail. Le temps imparti est géré et le résultat du travail est remis dans les délais.	Son propre timing a été respecté. Le travail est accompli dans les délais prescrits.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fournir systématiquement un document utilisable.**	L'outil de correction automatique est activé. Les productions sont contrôlées par rapport aux instructions de travail. D'éventuelles erreurs sont identifiées.	Le produit final est vérifié. Les productions correspondent aux instructions. D'éventuelles erreurs sont redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral) (FRCOR)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FRCOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire adéquat dans le cadre de la communication commerciale.**	La phraséologie commerciale (demande d'offre, offre, commande) est connue. Le vocabulaire approprié est employé à l'aide de la phraséologie commerciale. Les expressions sont complètes.	La phraséologie commerciale est utilisée correctement dans le cadre d'une conversation. L'entretien se déroule de manière structurée et fluide.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier le cas commercial et de réagir en conséquence.**	L'élève assimile l'état des choses, réagit de manière appropriée et veille au déroulement structuré de l'entretien.	L'opération commerciale est correctement conclue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée envers son interlocuteur.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie. Le comportement est orienté service.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève montre de la compréhension pour la situation de l'interlocuteur et propose des solutions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FORCM1)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORCM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer ses droits et obligations sur base des conditions légales et contractuelles en qualité d'apprenti, ainsi que ceux de son employeur.**	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. - Les droits et obligations propres à l'apprenti peuvent être formulés : • discrétion sur les affaires de l'entreprise • temps de travail dans le cadre de l'apprentissage • absences/congés de maladie • droit aux congés • convention collective • fréquentation des cours à l'école. - Les droits et obligations de l'employeur peuvent être formulés : • affiliation à la sécurité sociale • garantie de formation et encadrement pédagogique • contrôle et signature du carnet d'apprentissage • indemnité • fréquentation scolaire. - Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées.	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est correcte. - La discrétion est garantie. - Les temps de travail sont respectés. - Toutes absences sont signalées sans délai (par exemple : remise du certificat d'incapacité de travail). - Les certificats de fréquentation des cours signés par l'enseignant sont disponibles. - Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués. - Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. - La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer de manière appropriée dans la langue respective de ses interlocuteurs internes et externes, dans le respect des règles grammaticales.**	- La langue adéquate est utilisée lors de la communication avec des interlocuteurs internes et externes. - Les règles grammaticales sont prises en considération. - Les formules de politesse sont utilisées dans les contacts avec les interlocuteurs. - Il s'efforce, par un comportement approprié, (par exemple salutation aimable, attitude avenante) d'être à l'écoute de l'interlocuteur.	- La communication se déroule dans une langue adaptée aux interlocuteurs. - Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises. - La communication se déroule sans faute. - La conversation peut être restituée par analogie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer, sous guidance, le courrier entrant et sortant par voie postale, par fax ou par voie électronique.**	- Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur dans l'entreprise. - Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. - Le courrier sortant et entrant par voie électronique ou par fax est traité sous guidance.	- Le courrier entrant est réceptionné et distribué de manière appropriée. - Le courrier sortant est préparé, affranchi et envoyé de façon correcte. - Le courrier électronique est traité de façon adéquate. - Les fax entrant et sortant sont traités de manière appropriée.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser des systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents et de mettre à jour des bases de données.**	- Les systèmes de classement de documents (support papier, support électronique, …) en vigueur dans l'entreprise sont connus et utilisés. - Les documents courants (support papier et électronique) sont classés et archivés selon les systèmes en vigueur dans l'entreprise. - Les bases de données sont actualisées : • certificats d'incapacité de travail • demandes de congés, y compris documents et certificats • certificats de participation à des formations • - changements d'adresse, de comptes bancaire/postal • modifications de données diverses (no. tél., fax, adresse courriel...) - Le système de gestion du temps de travail est connu et appliqué. - Les données statistiques sont recherchées et déterminées.	- La structure des systèmes de classement en vigueur dans l'entreprise est correctement expliquée au supérieur hiérarchique. - Le classement et l'archivage des documents (support papier) sont cohérents. - Les documents sont archivés électroniquement de façon correcte. - Les bases de données sont actualisées et complètes. - Le système de gestion du temps de travail est convenablement utilisé. - Les données statistiques sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses tâches au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches exécutées sont documentées et, le cas échéant, incorporées dans le carnet d'apprentissage. - Les documents de travail sont collectés.	- Le carnet d'apprentissage est disponible. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement documentées. - Les rapports et les documents de travail sont inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître l'impact de son apparence et de l'adapter aux circonstances.**	- Les codes vestimentaires dans le travail au quotidien sont connus et l'apparence est adaptée aux circonstances.	L'apparence personnelle est soignée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer soigneusement et dans les délais impartis les tâches qui lui sont confiées.**	- Les étapes de travail des tâches attribuées sont planifiées. - Les étapes de travail planifiées sont exécutées. - Les délais requis sont respectés.	- Le plan de travail est disponible. - Les tâches sont exécutées avec soin. - Les tâches accomplies sont présentées dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2 (TRARH2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter les principaux documents inhérents à l'embauche.**	Les données relatives aux formalités d'engagement sont recherchées dans les différentes sources d'informations. Les différentes formalités d'engagement sont connues et différenciées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration d'entrée • contrôle médical	Toutes les données sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, pour les besoins du service des ressources humaines, d'utiliser professionnellement Internet comme outil de travail et de recherche d'informations.**	La méthodologie d'utilisation d'Internet est connue. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont fixées. Les recherches d'informations sont ciblées.	L'utilisation d'Internet est appropriée et de nature purement professionnelle. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont respectées. Les recherches d'informations sont pertinentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents types de contrats de travail et, le cas échéant, de les compléter.**	Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés: • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 4 (COMPT4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de faire les calculs nécessaires lors des opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est connu.	- Les différenciations sont exactes. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois (DIACO)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DIACO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer dans des situations conflictuelles les expressions adéquates en français et/ou luxembourgeois.**	Les expressions pertinentes en situations de conflits (contestations, retards de paiement) sont connues et correctement employées. L'entretien est structuré.	L'entretien se déroule de manière compréhensible en français et/ou en luxembourgeois. Les expressions standards sont appropriées et adaptées à la situation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de cerner la situation critique et de proposer des solutions adaptées.**	L'élève adopte une vue objective de la situation conflictuelle. Des solutions sont proposées.	La situation est analysée de manière logique. Des solutions appropriées ont été développées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se conduire poliment envers un tiers.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève fait preuve de compréhension pour la situation de l'interlocuteur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Communiquer dans la vie professionnelle (français) (CPROF)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Communiquer dans la vie professionnelle (français)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**CPROF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer à l'aide de phrases-types dans des situation d'achat et de vente (demande d'offre, offre, commande).**	Le cas commercial est connu. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse liées aux situations les plus courantes sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée.	Le cas commercial est correctement identifié et le message est adapté. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents adaptés à des situations commerciales diverses (lettre d'accompagnement, lettre de remerciements, note de service...).**	La situation professionnelle est connue. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse possibles sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée. La disposition des différents documents est connue.	La situation commerciale est analysée correctement. Les formulations utilisées correspondent. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct. La disposition est adaptée et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier les résultats de ses productions et, le cas échéant, de redresser les erreurs.**	Les différents éléments sont identifiés et intégrés. Les outils de correction sont utilisés.	Le travail est complet. Le document est exempt d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier au droit commercial (INDRO)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier au droit commercial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INDRO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques et de les expliquer.**	La notion de droit et son utilité sont connues. Les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie sont identifiées. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les règles du droit national et international, sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois et les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les différents droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats de vente et de location et d'expliquer leurs composantes.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FORCM2)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, lors de communications internes et externes, d'utiliser les moyens de communication électroniques usuels, dans le respect de la protection des données.**	- Les moyens de communication électroniques sont utilisés en fonction des tâches à réaliser : • téléphone • scanner • e-mail (Outlook). - La sécurité des données est respectée.	- Les moyens de communication électroniques sont correctement utilisés. - La sécurité des données est garantie
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	- Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : • presse / journaux quotidiens • internet • littérature spécialisée (législation) • médias (radio, télévision). - Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	- Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. - Le choix des sources d'informations est judicieux. - Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans l'exécution de tâches simples dans le domaine des ressources humaines.**	- Les autorités compétentes sont connues : • Service d'orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi (ADEM-OP) • Ministère de l'Education Nationale (MEN) • Chambres professionnelles • (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés) • Inspection du travail et des mines (ITM) • Administration des contributions • Administrations communales • Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).	L'autorité compétente est identifiée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compléter régulièrement son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est régulièrement mis à jour (par exemple avec des documents, des rapports etc.).	- Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques nécessaires à la poursuite de son travail.**	- Les résultats des travaux sont soumis au supérieur hiérarchique. - La méthode de travail et les résultats sont expliqués. - L'apprenti écoute son supérieur hiérarchique et défend son point de vue. - Les recommandations sont acceptées et prises en compte dans la poursuite du travail.	- Les résultats sont disponibles. - La méthode de travail est expliquée de façon compréhensible. - Les recommandations du supérieur hiérarchique sont implémentées. - Les erreurs d'exécution sont corrigées.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les tâches, seul ou en équipe, soigneusement et dans les délais impartis.**	- Les tâches à réaliser sont comprises. - Les priorités sont définies et le temps à disposition est géré en conséquence. - Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement. - Le plan de travail est discuté et établi de manière coopérative.	- Les consignes de travail et les délais sont respectés. - Le travail fourni est soigné et structuré. - Le plan de travail est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer, sur le lieu de travail, les consignes de sécurité et de santé, ainsi que les règles d'hygiène de vie.**	Les conditions de travail sont connues. Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont identifiées. Les règles d'hygiène de vie sont connues: hygiène corporelle, etc	Les conditions de travail sont respectées. Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont respectées. Les règles d'hygiène de vie sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel (DOSEA)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOSEA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de présenter des données liées à la gestion du personnel conformément aux instructions reçues.**	L'élève détermine les données nécessaires à la présentation et les saisit. L'élève applique les formules de base d'un tableur informatisé (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à). L'élève détermine le type de graphique adéquat. L'élève réunit tous les éléments nécessaires à la réalisation du graphique.	Les données sont correctes et lisibles. Les formules de base (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à) sont correctement appliquées. Le choix du graphique est adapté. Le graphique réalisé est conforme aux instructions reçues. Le graphique est complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter des messages succincts reçus verbalement sous forme de mots-clés et de les reproduire sous forme écrite compréhensible.**	La technique de la prise de notes est connue. L'élève distingue les éléments importants d'un message. Il note les éléments de manière retraçable. Il transmet les informations reçues par écrit et/ou oralement.	La technique de la prise de notes est correctement appliquée. Les éléments importants du message sont identifiés. Ils sont notés et transmis par écrit et/ou oralement de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	L'élève identlfie les situations d'ordre administratif et privé (lettre d'accompagnement, demande/confirmation/changement de rendez-vous, félicitations, invitations, condoléances ...). Il applique les phrases-types appropriées aux différentes situations. L'élève rédige le courrier/courriel de manière soignée et dans les délais.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les formulations sont adaptées aux différentes situations. La réaction de l'élève est adéquate. Le courrier/courriel est établi avec soin et dans les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier dans la presse, sur internet, auprès de l'ADEM, les offres d'emploi convenant à son profil et de réaliser le dossier de candidature correspondant.**	Les sources de recherche pertinentes sont connues. Les annonces trouvées sont analysées en fonction du profil de l'élève. La lettre de motivation est rédigée en fonction du profil décrit dans l'annonce. Le CV est mis à jour. Les pièces constituantes du dossier de candidature sont connues.	Toutes les sources de recherche sont exploitées. Les annonces sélectionnées correspondent au profil de l'élève. La lettre de motivation est adaptée à l'annonce. Le CV est complet et correct. La lettre de motivation et le CV sont exempts d'erreurs. Le dossier de candidature est complet et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COMIN)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMIN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3 (TRARH3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRARH3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter les différents types de contrats de travail.**	Révision TRARH1/TRARH2 : Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les types de résiliation d'un contrat de travail en utilisant la terminologie appropriée et d'établir les documents y relatifs.**	- Les types de résiliation courants sont connus : • commun accord, • unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié), • effet immédiat, • collectifs. - Le processus de résiliation d'un contrat de travail est connu. - Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de résiliation d'un contrat sont connus : • convocation, le cas échéant, à l'entretien préalable au licenciement, • lettre de licenciement, • lettre de justification éventuelle des motifs, • reçu pour solde de tout compte, • certificat de travail, • déclaration de sortie.	- Les types de résiliation sont correctement expliqués. - Les explications relatives au processus de résiliation sont complètes et exactes. - La rédaction des différents documents et formulaires inhérents au processus de résiliation est cohérente et complète. - La terminologie adéquate est appliquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail et d'identifier les organismes y relatifs.**	- Les catégories de risques psychosociaux ainsi que les conséquences y relatives sont identifiées et succinctement décrites : • stress • harcèlement moral • harcèlement sexuel • violence au travail - Les consignes générales de base dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont connues. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont connus.	- L'identification des catégories de risques psychosociaux et la description succincte des conséquences possibles sont exactes. - Les consignes générales en vigueur dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont répertoriées. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont déterminés.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches complexes relatives à la gestion des rémunérations.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes de salaire et patronal sont complétés dans un tableur informatisé en tenant compte des éléments suivants : • cotisations sociales • mutualité • assurance dépendance • assurance accident • santé au travail • impôt sur le revenu • autres	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - La saisie des décomptes de salaire et patronal est correcte et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gérer la vie professionnelle au quotidien 1 (FORCM3)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer la vie professionnelle au quotidien 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORCM3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 18					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités (produits / services) de l'entreprise formatrice dans ses grandes lignes.**	Les différents secteurs d'activités sont connus. Les principales activités ainsi que les produits / services de l'entreprise sont répertoriés.	Le secteur d'activité de l'entreprise formatrice est identifié. Les activités de l'entreprise ainsi que les produits / services sont correctement décrits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont connues : • consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité ….); • préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir….); • utilisation appropriée des formules de politesse.	Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. Les règles de communication (langage, courtoisie...) sont appliquées. Les consignes internes en vigueur sont respectées. Les annuaires téléphoniques interne et externe sont disponibles. Les informations saisies / fournies sont compréhensibles et exactes. Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir professionnellement tout visiteur.**	Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : • saluer le visiteur à l'arrivée, • interpréter correctement la démarche, • repérer l'interlocuteur/la personne de contact, • renseigner le visiteur ou le faire patienter, • orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, • saluer le visiteur au départ.	L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles. Le comportement individuel est approprié et valorise l'image de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière appropriée toutes sortes de messages reçus.**	Les procédures en vigueur et les démarches à entreprendre sont prises en considération. Les principaux critères d'exploitation des messages (provenance, interlocuteurs, compréhension, urgences, qualité, coûts…) sont identifiés.	Les procédures et les consignes en vigueur sont strictement respectées. Le choix des moyens disponibles mis en oeuvre est judicieux. L'interlocuteur est identifié et les coordonnées sont complètes et correctes. Les informations saisies / fournies sont compréhensibles, complètes et exactes. L'urgence est prise en considération. Les messages sont transmis à la personne / au service concerné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à jour son carnet d'apprentissage et de le soumettre régulièrement à son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés. Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur / au tuteur.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir en toutes circonstances avec respect.**	Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (loyauté, politesse, ponctualité...).	Les règles de vie en société sont appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations professionnelles.**	Les règles de discrétion et de confidentialité sont appliquées professionnellement au quotidien.	La discrétion est garantie en toutes circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gérer des dossiers d'achat et de vente (DOSAV)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer des dossiers d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DOSAV**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler une facture et/ou une NC, d'effectuer un paiement et de mettre à jour l'échéancier-fournisseur et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux achats.**	La facture et la note de crédit sont vérifiées sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture d'achat, note de crédit reçue, extrait de compte et acquisition d'immobilisations. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	Toute erreur sur une facture et note de crédit reçues est identifiée et redressée. Les formules du tableur informatisé sont correctement utilisées. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une facture et/ou une NC, de contrôler un paiement et de mettre à jour l'échéancier-client et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux ventes**	La facture et la note de crédit sont établies sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. Les relevés de factures sont établis et vérifiés sur base de données fournies. Une lettre de rappel est rédigée. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture de vente, note de crédit établie, extrait de compte. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	La facture est établie de manière correcte. La note de crédit est établie de manière correcte. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les relevés de factures sont correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter, sur base des documents fournis, un tableau d'amortissement à l'aide d'un tableur informatisé et d'effectuer la journalisation de l'amortissement.**	Les données sont saisies, sur base d'instructions et de documents fournis, dans le tableau d'amortissement linéaire. Le taux d'amortissement, la durée de l'amortissement, l'annuité au prorata temporis, etc sont calculés en appliquant les formules appropriées. La journalisation de l'amortissement est effectuée.	Les informations reçues sont correctement interprétées. Les formules sont correctes. Le tableau d'amortissement est complet et correct. La journalisation de l'amortissement est complète et correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et d'interpréter les prix d'achat et de vente à l'aide d'un tableur informatisé.**	À partir du prix d'achat brut le prix de vente brut et les différents taux sont calculés. Les différentes marges et coefficients sont calculés et interprétés.	Les calculs sont détaillés et corrects. Les interprétations sont compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise (DOSEC)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**DOSEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler différentes tâches complexes dans le cadre d'un cas commercial concret.**	L'élève analyse la mise en situation et identifie les tâches à exécuter. Il établit une planification des tâches à réaliser. Il définit les priorités. Il réalise les tâches demandées dans les délais impartis. Il contrôle le travail réalisé et le corrige le cas échéant.	La mise en situation et les tâches à exécuter sont correctement identifiées. La planification des tâches est disponible. Les priorités sont correctement définies. Les tâches demandées sont réalisées dans les délais impartis. Le travail est correct, soigné et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des processus d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est connue et appliquée. Les différentes situations commerciales sont connues. Les phrases-types sont connues et utilisées.	La structure de la communication commerciale relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est correctement appliquée . Les différentes situations commerciales sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des situations perturbées d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative aux situations perturbées est connue et appliquée. Les situations commerciales perturbées sont connues. Les phrases-types en français/allemand sont connues et utilisées.	La structure de la correspondance commerciale (lettre, courriel) relative aux situations commerciales perturbées est correctement appliquée. Les différentes situations commerciales perturbées sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur, des documents de promotion adaptés à la situation.**	Les règles relatives à la réalisation d'un document de promotion (affiche, ...) sont connues et appliquées. L'élève connaît les différents logiciels mis à disposition pour la réalisation de documents de promotion. L'élève détermine les informations indispensables au contenu du document en question.	Le document de promotion est réalisé dans le respect des règles. Le logiciel le mieux adapté a été choisi. Le document contient toutes les informations indispensables et est exempt d'erreur. Le document est conforme à la commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Gérer la vie professionnelle au quotidien 2 (FORCM4)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer la vie professionnelle au quotidien 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**FORCM4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 18					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de noter des messages, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions écrites et les données sont notées. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : • mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante • saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle.	Les informations notées sont correctes. La technique de prise de notes est appliquée. Les documents et les messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de finaliser son carnet d'apprentissage et de le faire signer par son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur / le tuteur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer convenablement et de façon continue.**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont cohérentes.	Les dialogues, conversations et communications sont assortis de phrases complètes. La communication avec autrui est appropriée, fluide et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - francophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche et faire des choix parmi des alternatives.**	- L'apprenti recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenti identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenti fait des choix en tenant compte de la mission.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté.
30 % (18 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenti compare son travail à la planification. - L'apprenti recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenti présente le diaporama demandé. - L'apprenti répond aux questions et justifie le contenu de son carnet d'apprentissage. - L'apprenti dispose de son carnet d'apprentissage.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Le diaporama est conforme aux instructions. - La présentation de l'apprenti est convaincante. - Les réponses et les justifications sur son carnet d'apprentissage sont cohérentes et pertinentes. - Le carnet d'apprentissage est disponible et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANGLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend des extraits simples d'articles à caractère commercial (à la lecture et à l'écoute).**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés (listening for gist).	L'élève peut identifier la moitié des points essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des textes courts et simples démontrant un niveau de vocabulaire approprié.**	L'élève décrit des situations quotidiennes de son domaine professionnel. L'élève écrit des phrases courtes et simples en utilisant le vocabulaire idiomatique.	Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes (niveau visé).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes connus à caractère commerciale à voix haute.**	L'élève lit des textes connus à voix haute d'une façon compréhensible et fluide.	Les textes lus par l'élève sont compréhensible dans la majorité des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ANGLA2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un dictionnaire pour compléter des textes à intérêt commercial.**	L'élève identifie les mots clés à l'aide du dictionnaire et les insère dans le texte.	L'élève peut identifier la moitié des solutions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions simples sur base d'un texte à caractère commercial.**	L'élève démontre qu'il a compris le contenu du texte (reading for detail). L'élève écrit des phrases entières et cohérentes dans le contexte donné.	L'élève répond correctement à la moitié des questions. Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes pour un lecteur informé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener une courte conversation simulée dans un contexte professionnel (répondre au téléphone).**	L'élève applique les formes linguistiques de la conversation professionnelle préparée au préalable.	L'élève s'exprime d'une façon cohérente et claire sans problème de communication majeur. L'élève utilise le vocabulaire vu en classe pour la plupart de la conversation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 3**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ANGLA3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur de langues (anglais)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations personnelles dans un contexte familier.**	L'élève connait le vocabulaire relatif à cette tâche.	L'élève est capable de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens.**	L'élève démontre qu'il comprend une écoute simple et adaptée à son contexte professionnel dans des exercices basiques.	La plupart des solutions données par l'élèves sont adéquates.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des demandes et de faire des offres dans son contexte professionnel sur base d'un modèle fourni.**	L'élève applique un modèle-type adéquate.	La moitié des solutions données par l'élève est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 4**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGLA4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques en relation avec son domaine professionnel.**	L'élève pose des questions claires et compréhensibles en relation avec un thème professionnel.	La moitié des questions posées est idiomatiquement correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours.**	L'élève montre qu'il a compris les conversations dans des tâches non-complexes.	La moitié des réponses sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie ou de sa formation.**	L'élève écrit des phrases courtes et simples aux sujets connus.	L'écrit de l'élève est compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communiquer par écrit en anglais dans des situations d'achat et de vente (ANGAV-F)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer par écrit en anglais dans des situations d'achat et de vente**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGAV-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans des situations d'achat et de vente.**		
40 % (24 P)	**L'élève adopte un comportement orienté vers le client.**		
20 % (12 P)	**L'élève réalise les tâches confiées avec soin et dans les délais impartis.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Communiquer par écrit en anglais dans des situations perturbées d'achat et de vente (ANGRE-F)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer par écrit en anglais dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ANGRE-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée par écrit dans des situations perturbées d'achat et de vente.**		
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée face au client dans des situations perturbées d'achat et de vente.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer objectivement la situation conflictuelle et de proposer une solution appropriée.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes) (DOCAV)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOCAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection déterminés et l'offre à retenir est choisie. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les notions sur la fiche de stocks sont connues et les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les données des offres retenues sont correctement inscrites dans le tableau, les prix correctement calculés et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété et les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier et le relevé de factures des clients sont complétés. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier et le relevé des factures sont corrects. - L'échéancier est correct et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments du bilan et du compte de profit et perte.**	- Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. - Les notions de charges, de produits et du compte de profit et perte sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de gestion est connue.	- Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. - Les comptes du bilan sont correctement recherchés. - Les éléments du compte de profit et pertes et sa structure sont corrects. - Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	- L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	- L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts. - Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Grand-Livre.**	- Le compte de résultat est établi. - Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T ». - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - L'établissement du compte de résultat est exact. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Journal.**	- Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration (NOTEC)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NOTEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Wirtschaftslehrer
Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul et de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les données sont saisies et mises en forme. Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul. Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base dans le tableur.**	Les techniques de base sont connues et utilisées.	Les techniques de base sont correctement appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TRAIT)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRAIT**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de minimum 90 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail.**	Les instructions sont comprises. L'outil de correction est utilisé. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. L'outil de correction a été utilisé. La relecture a été faite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sur instructions, d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Respecter les droits et obligations 1 (FOCMA1)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Respecter les droits et obligations 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire dans le rapport comment il a préparé son dossier de candidature pour son poste d'apprentissage et de motiver son choix de langue.**	Les éléments utilisés du dossier de candidature sont mentionnés et les annexes utilisées sont indiquées tels que diplômes, bulletins, certificats de formation continue, lettre de motivation, lettre de recommandation, CV européen/CV classique, etc. Dans ce contexte la lettre de motivation est décrite ainsi que sous quelle forme cette dernière a été soumise (manuscrite ou sur ordinateur).	Les éléments mentionnés et la langue utilisée correspondent aux exigences du dossier demandé par l'entreprise. Les annexes sont disponibles. La lettre de motivation correspond aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'illustrer dans son rapport le déroulement de son entretien d'embauche en tenant compte des éléments comme la préparation de l'entretien, ainsi que de l'entretien en soi.**	Les principales données de l'entreprise, indispensables pour la préparation de l'entretien ont été rassemblées : personne de contact, adresse, itinéraire, profil de l'entreprise. Son apparence et la ponctualité sont prises en considération. Lors de l'entretien, l'apprenti a su fournir les réponses adéquates aux questions posées.	Une description de l'entreprise est disponible. L'attitude correspond à un degré attendu de politesse et de respect. L'apparence est conforme aux circonstances. La description de l'entretien est disponible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rendre compte dans son rapport son expérience lors d'échanges professionnels internes dans l'entreprise.**	Le rapport rend compte de la façon de communiquer (verbale et non-verbale) dans ce contexte et ceci sur base d'exemples concrets.	Les éléments d'une communication (verbale et non-verbale) efficace sont décrits (objectif du message, langage utilisé, message clair etc.) à l'aide d'exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rendre compte dans son rapport de l'utilisation de la langue lors d'échanges professionnels externes à l'entreprise.**	La communication professionnelle (verbale et non-verbale) est connue et appliquée dans le cadre d'échanges avec l'externe.	L'échange se fait de manière simple et claire pour faire passer le message de l'entreprise. Le langage est adapté à la situation. Des exemples concrets sont décrits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accompagner la communication verbale de la communication non verbale adaptée à sa situation professionnelle.**	Les techniques de la communication non verbale, tels qu'éviter les signes de nervosité, maîtriser son attitude, adopter une gestuelle ouverte, maintenir le contact visuel etc. sont appliqués.	Dans le rapport, la capacité d'adapter sa communication non verbale à ses interlocuteurs et la situation est décrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (ENVEN)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ENVEN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	- Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. - Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands - Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	- L'identification et la classification des besoins sont correctes. - L'identification et la classification des biens et services sont correctes. - Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	- Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. - Les liens sont retracés.	- Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	- Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. - Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. - Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	- Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. - La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée. - La composition du revenu disponible est correcte. - Le risque de surendettement est correctement retracé. - Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer les entreprises selon différents critères.**	- Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	-- La classification des entreprises est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation des prix sur un marché en concurrence parfaite.**	- Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés.	- Les principes de formation des prix sont correctement décrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base, d'établir les comptes annuels et d'expliquer les balances de vérification.**	- Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La notion des « Comptes annuels » est connue. - La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. - Le principe des balances de vérification par sommes et par soldes provisoire définitive est connu. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La différenciation est exacte. - Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. - Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. - L'explication de la fonction et de l'utilisation des balances est correcte. - Les calculs sont exacts. - Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - La détermination de la dette ou de la créance est correcte. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures nécessaires sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Contribuer à l'organisation administrative (ORGAD)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer à l'organisation administrative**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ORGAD**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs (individuels et en série) sur ordinateur.**	es directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées. Les documents sont créés sur ordinateur. Les étapes nécessaires à la création de publipostages sont connues et peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une tâche administrative.	Les documents sont disponibles. Les instructions sont respectées. Les données nécessaires au publipostage sont correctement saisies et utilisées. La fusion réalisée est disponible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement proposés.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail simples sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace. Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont reconnues.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	La vérification des résultats se fait méthodiquement et de manière ciblée. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Respecter les droits et obligations 2 (FOCMA2)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Respecter les droits et obligations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCMA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer ses droits et obligations sur base des conditions légales et contractuelles en qualité d'apprenti, ainsi que ceux de son employeur.**	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. - Les droits et obligations propres à l'apprenti peuvent être formulés : • discrétion sur les affaires de l'entreprise • temps de travail dans le cadre de l'apprentissage • absences/congés de maladie • droit aux congés • convention collective • fréquentation des cours à l'école. - Les droits et obligations de l'employeur peuvent être formulés : • affiliation à la sécurité sociale • garantie de formation et encadrement pédagogique • contrôle et signature du carnet d'apprentissage • indemnité • fréquentation scolaire. - Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées.	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est correcte. - La discrétion est garantie. - Les temps de travail sont respectés. - Toutes absences sont signalées sans délai (par exemple : remise du certificat d'incapacité de travail). - Les certificats de fréquentation des cours signés par l'enseignant sont disponibles. - Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués. - Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. - La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer de manière appropriée dans la langue respective de ses interlocuteurs internes et externes, dans le respect des règles grammaticales.**	- La langue adéquate est utilisée lors de la communication avec des interlocuteurs internes et externes. - Les règles grammaticales sont prises en considération. - Les formules de politesse sont utilisées dans les contacts avec les interlocuteurs. - Il s'efforce, par un comportement approprié, (par exemple salutation aimable, attitude avenante) d'être à l'écoute de l'interlocuteur.	- La communication se déroule dans une langue adaptée aux interlocuteurs. - Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises. - La communication se déroule sans faute. - La conversation peut être restituée par analogie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer, sous guidance, le courrier entrant et sortant par voie postale ou par voie électronique.**	- Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur dans l'entreprise. - Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. - Le courrier sortant et entrant par voie élec-tronique ou par fax est traité sous guidance.	- Le courrier entrant est réceptionné et distribué de manière appropriée. - Le courrier sortant est préparé, affranchi et envoyé de façon correcte. - Le courrier électronique est traité de façon adéquate. - Les fax entrant et sortant sont traités de manière appropriée.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser des systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents et de mettre à jour des bases de données.**	- Les systèmes de classement de documents (support papier, support électronique, …) en vigueur dans l'entreprise sont connus et utilisés. - Les documents courants (support papier et électronique) sont classés et archivés selon les systèmes en vigueur dans l'entreprise. - Les bases de données sont actualisées : • certificats d'incapacité de travail • demandes de congés, y compris documents et certificats • certificats de participation à des formations • - changements d'adresse, de comptes bancaire/postal • modifications de données diverses (no. tél., fax, adresse courriel...) - Le système de gestion du temps de travail est connu et appliqué. - Les données statistiques sont recherchées et déterminées.	- La structure des systèmes de classement en vigueur dans l'entreprise est correctement expliquée au supérieur hiérarchique. - Le classement et l'archivage des documents (support papier) sont cohérents. - Les documents sont archivés électroniquement de façon correcte. - Les bases de données sont actualisées et complètes. - Le système de gestion du temps de travail est convenablement utilisé. - Les données statistiques sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses tâches au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches exécutées sont documentées et, le cas échéant, incorporées dans le carnet d'apprentissage. - Les documents de travail sont collectés.	- Le carnet d'apprentissage est disponible. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement documentées. - Les rapports et les do-cuments de travail sont inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître l'impact de son apparence et de l'adapter aux circonstances.**	- Les codes vestimentaires dans le travail au quotidien sont connus et l'apparence est adaptée aux circonstances.	- L'apparence personnelle est soignée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer soigneusement et dans les délais impartis les tâches qui lui sont confiées.**	- Les étapes de travail des tâches attribuées sont planifiées. - Les étapes de travail planifiées sont exécutées. - Les délais requis sont respectés.	- Le plan de travail est disponible. - Les tâches sont exécutées avec soin. - Les tâches accomplies sont présentées dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1 (TRARH1)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principales fonctions des ressources humaines, le processus de recrutement et d'accomplir les tâches simples y relatives.**	Les principales fonctions d'un service des ressources humaines sont brièvement décrites : • Stratégie, • Planification des effectifs, • Recrutement/postes à pourvoir, • Gestion administrative, • Développement du personnel, • Droit du travail, droit social, représentations du personnel, conventions collectives. Les différentes formalités d'engagement sont connues et/ou complétées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée du salarié du secteur privé • fiche de retenue d'impôt d'un salarié • demande patronale pour le contrôle médical	Les explications sont fournies de façon correcte et compréhensible (planification des effectifs, recrutement, gestion administrative, gestion des rémunérations). Les formulaires administratifs sont établis de façon complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les différents types de contrats de travail et leurs composantes.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'apprentissage • le contrat d'initiation à l'emploi (CIE)	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrats est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés, ainsi que les jours fériés, et de les affecter correctement aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, accompagnées des justificatifs nécessaires (p.ex. certificat de mariage, acte de naissance, certificat de résidence, attestation de présence à une formation professionnelle, …) sont prises en considération. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats (FODOC)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur et de manière autonome, des documents commerciaux et administratifs complexes.**	Des outils complexes tels que définis par le programme peuvent être utilisés en rapport avec les tâches à accomplir. La réalisation de ces documents se fait de manière autonome, conformément aux instructions et en respectant les règles de disposition nationales.	Le document complet est disponible. Les consignes et les directives ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais prescrits pour l'exécution de son travail.**	La tâche est répartie en différentes étapes de travail. Le temps imparti est géré et le résultat du travail est remis dans les délais.	Son propre timing a été respecté. Le travail est accompli dans les délais prescrits.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fournir systématiquement un document utilisable.**	L'outil de correction automatique est activé. Les productions sont contrôlées par rapport aux instructions de travail. D'éventuelles erreurs sont identifiées.	Le produit final est vérifié. Les productions correspondent aux instructions. D'éventuelles erreurs sont redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral) (FRCOR)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FRCOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire adéquat dans le cadre de la communication commerciale.**	La phraséologie commerciale (demande d'offre, offre, commande) est connue. Le vocabulaire approprié est employé à l'aide de la phraséologie commerciale. Les expressions sont complètes.	La phraséologie commerciale est utilisée correctement dans le cadre d'une conversation. L'entretien se déroule de manière structurée et fluide.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier le cas commercial et de réagir en conséquence.**	L'élève assimile l'état des choses, réagit de manière appropriée et veille au déroulement structuré de l'entretien.	L'opération commerciale est correctement conclue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée envers son interlocuteur.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie. Le comportement est orienté service.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève montre de la compréhension pour la situation de l'interlocuteur et propose des solutions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**COMPT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont faits.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures et les notes de crédits, impliquant des réductions commerciales.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions commerciales sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions financières.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FOCMA3)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOCMA3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, lors de communications internes et externes, d'utiliser les moyens de communication électroniques usuels, dans le respect de la protection des données.**	- Les moyens de com-munication électroniques sont utilisés en fonction des tâches à réaliser : • téléphone, • scanner, • e-mail (Outlook). - La sécurité des données est respectée.	- Les moyens de communication électroniques sont correctement utilisés. - La sécurité des données est garantie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	- Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : • presse / journaux quotidiens, • internet, • littérature spécialisée (législation), • médias (radio, télévision). - Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	- Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. - Le choix des sources d'informations est judicieux. - Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans l'exécution de tâches simples dans le domaine des ressources humaines.**	¿ Les autorités compétentes sont connues : • Service d'orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi (ADEM-OP) • Ministère de l'Education Nationale (MEN) • Chambres professionnelles • (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés) • Inspection du travail et des mines (ITM) • Administration des contributions • Administrations communales • Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).	- L'autorité compétente est identifiée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compléter régulièrement son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est régulièrement mis à jour (par exemple avec des documents, des rapports etc.).	- Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques nécessaires à la poursuite de son travail.**	- Les résultats des travaux sont soumis au supérieur hiérarchique. - La méthode de travail et les résultats sont expliqués. - L'apprenti écoute son supérieur hiérarchique et défend son point de vue. - Les recommandations sont acceptées et prises en compte dans la poursuite du travail.	- Les résultats sont disponibles. - La méthode de travail est expliquée de façon compréhensible. - Les recommandations du supérieur hiérarchique sont implémentées. - Les erreurs d'exécution sont corrigées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les tâches, seul ou en équipe, soigneusement et dans les délais impartis.**	- Les tâches à réaliser sont comprises. - Les priorités sont définies et le temps à disposition est géré en conséquence. - Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement. - Le plan de travail est discuté et établi de manière coopérative.	- Les consignes de travail et les délais sont respectés. - Le travail fourni est soigné et structuré. - Le plan de travail est disponible.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer, sur le lieu de travail, les consignes de sécurité et de santé, ainsi que les règles d'hygiène de vie.**	- Les conditions de travail sont connues. - Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont identifiées. - Les règles d'hygiène de vie sont connues : hygiène corporelle, etc.	- Les conditions de travail sont respectées. - Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont respectées. - Les règles d'hygiène de vie sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	- Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. - Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. - Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. - Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches…) sont mis en œuvre.	- Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. - Le travail est planifié. - Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. - Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2 (TRARH2)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter les principaux documents inhérents à l'embauche.**	Les données relatives aux formalités d'engagement sont recherchées dans les différentes sources d'informations. Les différentes formalités d'engagement sont connues et différenciées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration d'entrée • contrôle médical	Toutes les données sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, pour les besoins du service des ressources humaines, d'utiliser professionnellement Internet comme outil de travail et de recherche d'informations.**	La méthodologie d'utilisation d'Internet est connue. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont fixées. Les recherches d'informations sont ciblées.	L'utilisation d'Internet est appropriée et de nature purement professionnelle. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont respectées. Les recherches d'informations sont pertinentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents types de contrats de travail et, le cas échéant, de les compléter.**	Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés: • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 4 (COMPT4)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de faire les calculs nécessaires lors des opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est connu.	- Les différenciations sont exactes. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois (DIACO)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DIACO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer dans des situations conflictuelles les expressions adéquates en français et/ou luxembourgeois.**	Les expressions pertinentes en situations de conflits (contestations, retards de paiement) sont connues et correctement employées. L'entretien est structuré.	L'entretien se déroule de manière compréhensible en français et/ou en luxembourgeois. Les expressions standards sont appropriées et adaptées à la situation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de cerner la situation critique et de proposer des solutions adaptées.**	L'élève adopte une vue objective de la situation conflictuelle. Des solutions sont proposées.	La situation est analysée de manière logique. Des solutions appropriées ont été développées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se conduire poliment envers un tiers.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève fait preuve de compréhension pour la situation de l'interlocuteur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - S'initier au droit commercial (INDRO)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier au droit commercial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INDRO**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques et de les expliquer.**	La notion de droit et son utilité sont connues. Les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie sont identifiées. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les règles du droit national et international, sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois et les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les différents droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats de vente et de location et d'expliquer leurs composantes.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Communiquer dans la vie professionnelle (français) (CPROF)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Communiquer dans la vie professionnelle (français)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**CPROF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer à l'aide de phrases-types dans des situation d'achat et de vente (demande d'offre, offre, commande).**	Le cas commercial est connu. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse liées aux situations les plus courantes sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée.	Le cas commercial est correctement identifié et le message est adapté. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents adaptés à des situations commerciales diverses (lettre d'accompagnement, lettre de remerciements, note de service...).**	La situation professionnelle est connue. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse possibles sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée. La disposition des différents documents est connue.	La situation commerciale est analysée correctement. Les formulations utilisées correspondent. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct. La disposition est adaptée et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier les résultats de ses productions et, le cas échéant, de redresser les erreurs.**	Les différents éléments sont identifiés et intégrés. Les outils de correction sont utilisés.	Le travail est complet. Le document est exempt d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FOCMA4)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOCMA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités (produits / services) de l'entreprise formatrice dans ses grandes lignes.**	- Les différents secteurs d'activités sont connus. - Les principales activités ainsi que les produits / services de l'entreprise sont répertoriés.	- Le secteur d'activité de l'entreprise formatrice est identifié. - Les activités de l'entreprise ainsi que les produits / services sont correctement décrits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	- Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. - Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont connues : • consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité ….); • préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir….); • utilisation appropriée des formules de politesse.	- Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. - Les règles de communication (langage, courtoisie...) sont appliquées. - Les consignes internes en vigueur sont respectées. - Les annuaires téléphoniques interne et externe sont disponibles. - Les informations saisies / fournies sont compréhensibles et exactes. - Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir professionnellement tout visiteur.**	- Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : • saluer le visiteur à l'arrivée, • interpréter correctement la démarche, • repérer l'interlocuteur/la personne de contact, • renseigner le visiteur ou le faire patienter, • orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, • saluer le visiteur au départ.	- L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. - Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. - L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles. - Le comportement individuel est approprié et valorise l'image de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière appropriée toutes sortes de messages reçus.**	- Les procédures en vigueur et les démarches à entreprendre sont prises en considération. - Les principaux critères d'exploitation des messages (provenance, interlocuteurs, compréhension, urgences, qualité, coûts…) sont identifiés.	- Les procédures et les consignes en vigueur sont strictement respectées. - Le choix des moyens disponibles mis en œuvre est judicieux. - L'interlocuteur est identifié et les coordonnées sont complètes et correctes. - Les informations saisies / fournies sont compréhensibles, complètes et exactes. - L'urgence est prise en considération. - Les messages sont transmis à la personne / au service concerné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à jour son carnet d'apprentissage et de le soumettre régulièrement à son employeur / tuteur.**	- Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. - Les formulations sont compréhensibles. - La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. - Les documents collectés sont annexés. - Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur / au tuteur.	- Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. - Les formulations sont claires, nettes et précises. - Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. - Les annexes sont intégrées. - Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir en toutes circonstances avec respect.**	- Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (loyauté, politesse, ponctualité...).	- Les règles de vie en société sont appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations professionnelles.**	- Les règles de discrétion et de confidentialité sont appliquées professionnellement au quotidien.	- La discrétion est garantie en toutes circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel (DOSEA)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOSEA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de présenter des données liées à la gestion du personnel conformément aux instructions reçues.**	L'élève détermine les données nécessaires à la présentation et les saisit. L'élève applique les formules de base d'un tableur informatisé (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à). L'élève détermine le type de graphique adéquat. L'élève réunit tous les éléments nécessaires à la réalisation du graphique.	Les données sont correctes et lisibles. Les formules de base (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à) sont correctement appliquées. Le choix du graphique est adapté. Le graphique réalisé est conforme aux instructions reçues. Le graphique est complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter des messages succincts reçus verbalement sous forme de mots-clés et de les reproduire sous forme écrite compréhensible.**	La technique de la prise de notes est connue. L'élève distingue les éléments importants d'un message. Il note les éléments de manière retraçable. Il transmet les informations reçues par écrit et/ou oralement.	La technique de la prise de notes est correctement appliquée. Les éléments importants du message sont identifiés. Ils sont notés et transmis par écrit et/ou oralement de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	L'élève identlfie les situations d'ordre administratif et privé (lettre d'accompagnement, demande/confirmation/changement de rendez-vous, félicitations, invitations, condoléances ...). Il applique les phrases-types appropriées aux différentes situations. L'élève rédige le courrier/courriel de manière soignée et dans les délais.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les formulations sont adaptées aux différentes situations. La réaction de l'élève est adéquate. Le courrier/courriel est établi avec soin et dans les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier dans la presse, sur internet, auprès de l'ADEM, les offres d'emploi convenant à son profil et de réaliser le dossier de candidature correspondant.**	Les sources de recherche pertinentes sont connues. Les annonces trouvées sont analysées en fonction du profil de l'élève. La lettre de motivation est rédigée en fonction du profil décrit dans l'annonce. Le CV est mis à jour. Les pièces constituantes du dossier de candidature sont connues.	Toutes les sources de recherche sont exploitées. Les annonces sélectionnées correspondent au profil de l'élève. La lettre de motivation est adaptée à l'annonce. Le CV est complet et correct. La lettre de motivation et le CV sont exempts d'erreurs. Le dossier de candidature est complet et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COMIN)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMIN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal de contrôle.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3 (TRARH3)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRARH3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter les différents types de contrats de travail.**	Révision TRARH1/TRARH2 : Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les types de résiliation d'un contrat de travail en utilisant la terminologie appropriée et d'établir les documents y relatifs.**	- Les types de résiliation courants sont connus : • commun accord, • unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié), • effet immédiat, • collectifs. - Le processus de résiliation d'un contrat de travail est connu. - Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de résiliation d'un contrat sont connus : • convocation, le cas échéant, à l'entretien préalable au licenciement, • lettre de licenciement, • lettre de justification éventuelle des motifs, • reçu pour solde de tout compte, • certificat de travail, • déclaration de sortie.	- Les types de résiliation sont correctement expliqués. - Les explications relatives au processus de résiliation sont complètes et exactes. - La rédaction des différents documents et formulaires inhérents au processus de résiliation est cohérente et complète. - La terminologie adéquate est appliquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail et d'identifier les organismes y relatifs.**	- Les catégories de risques psychosociaux ainsi que les conséquences y relatives sont identifiées et succinctement décrites : • stress • harcèlement moral • harcèlement sexuel • violence au travail - Les consignes générales de base dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont connues. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont connus.	- L'identification des catégories de risques psychosociaux et la description succincte des conséquences possibles sont exactes. - Les consignes générales en vigueur dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont répertoriées. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont déterminés.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches complexes relatives à la gestion des rémunérations.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes de salaire et patronal sont complétés dans un tableur informatisé en tenant compte des éléments suivants : • cotisations sociales • mutualité • assurance dépendance • assurance accident • santé au travail • impôt sur le revenu • autres	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - La saisie des décomptes de salaire et patronal est correcte et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 5 (FOCMA5)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOCMA5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:	Semestre (1 - 8): 5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	Période (1 ou 2):	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier d'éventuels problèmes techniques (ordinateur, imprimantes, copieurs, logiciels, autre matériel, …) et de le résoudre.**	Le rapport reprend les problèmes techniques constatés et résolus.	Le cheminement et les moyens utilisés pour résoudre les problèmes techniques sont adéquats et appliqués.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier et d'expliquer les logiciels professionnels spécifiques utilisés au sein de l'entreprise formatrice.**	Les logiciels professionnels spécifiques sont identifiés.	Les logiciels et leur utilisation au sein de l'entreprise sont décrits dans le rapport.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire les étapes en vue de se préparer à l'ICDL.**	Les moyens à disposition sur le lieu de travail pour se préparer à l'ICDL sont identifiés. Les étapes et l'avancement de la préparation sont décrites.	Les moyens mis à disposition et les étapes de préparation sont documentés et disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre à jour son carnet d'apprentissage et de le soumettre régulièrement à son tuteur.**	Les rapports sont rédigés suivant le carnet d'apprentissage. Les formulations, l'orthographe et la grammaire sont vérifiées à l'aide d'outils disponibles. Les rapports sont complets et signés régulièrement par le tuteur.	Les rapports et les annexes sont disponibles et font partie du carnet d'apprentissage. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gérer des dossiers d'achat et de vente (DOSAV)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer des dossiers d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DOSAV**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler une facture et/ou une NC, d'effectuer un paiement et de mettre à jour l'échéancier-fournisseur et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux achats.**	La facture et la note de crédit sont vérifiées sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture d'achat, note de crédit reçue, extrait de compte et acquisition d'immobilisations. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	Toute erreur sur une facture et note de crédit reçues est identifiée et redressée. Les formules du tableur informatisé sont correctement utilisées. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une facture et/ou une NC, de contrôler un paiement et de mettre à jour l'échéancier-client et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux ventes**	La facture et la note de crédit sont établies sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. Les relevés de factures sont établis et vérifiés sur base de données fournies. Une lettre de rappel est rédigée. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture de vente, note de crédit établie, extrait de compte. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	La facture est établie de manière correcte. La note de crédit est établie de manière correcte. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les relevés de factures sont correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter, sur base des documents fournis, un tableau d'amortissement à l'aide d'un tableur informatisé et d'effectuer la journalisation de l'amortissement.**	Les données sont saisies, sur base d'instructions et de documents fournis, dans le tableau d'amortissement linéaire. Le taux d'amortissement, la durée de l'amortissement, l'annuité au prorata temporis, etc sont calculés en appliquant les formules appropriées. La journalisation de l'amortissement est effectuée.	Les informations reçues sont correctement interprétées. Les formules sont correctes. Le tableau d'amortissement est complet et correct. La journalisation de l'amortissement est complète et correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et d'interpréter les prix d'achat et de vente à l'aide d'un tableur informatisé.**	À partir du prix d'achat brut le prix de vente brut et les différents taux sont calculés. Les différentes marges et coefficients sont calculés et interprétés.	Les calculs sont détaillés et corrects. Les interprétations sont compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise (DOSEC)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**DOSEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler différentes tâches complexes dans le cadre d'un cas commercial concret.**	L'élève analyse la mise en situation et identifie les tâches à exécuter. Il établit une planification des tâches à réaliser. Il définit les priorités. Il réalise les tâches demandées dans les délais impartis. Il contrôle le travail réalisé et le corrige le cas échéant.	La mise en situation et les tâches à exécuter sont correctement identifiées. La planification des tâches est disponible. Les priorités sont correctement définies. Les tâches demandées sont réalisées dans les délais impartis. Le travail est correct, soigné et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des processus d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est connue et appliquée. Les différentes situations commerciales sont connues. Les phrases-types sont connues et utilisées.	La structure de la communication commerciale relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est correctement appliquée . Les différentes situations commerciales sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des situations perturbées d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative aux situations perturbées est connue et appliquée. Les situations commerciales perturbées sont connues. Les phrases-types en français/allemand sont connues et utilisées.	La structure de la correspondance commerciale (lettre, courriel) relative aux situations commerciales perturbées est correctement appliquée. Les différentes situations commerciales perturbées sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur, des documents de promotion adaptés à la situation.**	Les règles relatives à la réalisation d'un document de promotion (affiche, ...) sont connues et appliquées. L'élève connaît les différents logiciels mis à disposition pour la réalisation de documents de promotion. L'élève détermine les informations indispensables au contenu du document en question.	Le document de promotion est réalisé dans le respect des règles. Le logiciel le mieux adapté a été choisi. Le document contient toutes les informations indispensables et est exempt d'erreur. Le document est conforme à la commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se préparer en vue de l'obtention des modules BASE de l'attestation européenne / internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Les modules sont réussis si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 6 (FOCMA6)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FOCMA6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:	Semestre (1 - 8): 6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	Période (1 ou 2):	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de noter des messages, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions écrites et les données sont notées. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : • mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante ; • saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle.	Les informations notées sont correctes. La technique de prise de notes est appliquée. Les documents et les messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de finaliser son carnet d'apprentissage et de le faire signer par son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur / le tuteur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer convenablement et de façon continue.**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont cohérentes.	Les dialogues, conversations et communications sont assortis de phrases complètes. La communication avec autrui est appropriée, fluide et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche et faire des choix parmi des alternatives.**	- L'apprenti recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenti identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenti fait des choix en tenant compte de la mission.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté.
30 % (18 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenti compare son travail à la planification. - L'apprenti recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenti présente le diaporama demandé. - L'apprenti répond aux questions et justifie le contenu de son carnet d'apprentissage. - L'apprenti dispose de son carnet d'apprentissage.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Le diaporama est conforme aux instructions. - La présentation de l'apprenti est convaincante. - Les réponses et les justifications sur son carnet d'apprentissage sont cohérentes et pertinentes. - Le carnet d'apprentissage est disponible et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANGLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend des extraits simples d'articles à caractère commercial (à la lecture et à l'écoute).**	L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées clés (listening for gist).	L'élève peut identifier la moitié des points essentiels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des textes courts et simples démontrant un niveau de vocabulaire approprié.**	L'élève décrit des situations quotidiennes de son domaine professionnel. L'élève écrit des phrases courtes et simples en utilisant le vocabulaire idiomatique.	Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes (niveau visé).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes connus à caractère commerciale à voix haute.**	L'élève lit des textes connus à voix haute d'une façon compréhensible et fluide.	Les textes lus par l'élève sont compréhensible dans la majorité des cas.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ANGLA2-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser un dictionnaire pour compléter des textes à intérêt commercial.**	L'élève identifie les mots clés à l'aide du dictionnaire et les insère dans le texte.	L'élève peut identifier la moitié des solutions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des questions simples sur base d'un texte à caractère commercial.**	L'élève démontre qu'il a compris le contenu du texte (reading for detail). L'élève écrit des phrases entières et cohérentes dans le contexte donné.	L'élève répond correctement à la moitié des questions. Les phrases écrites par l'élève sont compréhensibles et cohérentes pour un lecteur informé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener une courte conversation simulée dans un contexte professionnel (répondre au téléphone).**	L'élève applique les formes linguistiques de la conversation professionnelle préparée au préalable.	L'élève s'exprime d'une façon cohérente et claire sans problème de communication majeur. L'élève utilise le vocabulaire vu en classe pour la plupart de la conversation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 3**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ANGLA3-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur de langues (anglais)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations personnelles dans un contexte familier.**	L'élève connait le vocabulaire relatif à cette tâche.	L'élève est capable de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens.**	L'élève démontre qu'il comprend une écoute simple et adaptée à son contexte professionnel dans des exercices basiques.	La plupart des solutions données par l'élèves sont adéquates.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des demandes et de faire des offres dans son contexte professionnel sur base d'un modèle fourni.**	L'élève applique un modèle-type adéquate.	La moitié des solutions données par l'élève est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais 4**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGLA4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques en relation avec son domaine professionnel.**	L'élève pose des questions claires et compréhensibles en relation avec un thème professionnel.	La moitié des questions posées est idiomatiquement correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours.**	L'élève montre qu'il a compris les conversations dans des tâches non-complexes.	La moitié des réponses sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie ou de sa formation.**	L'élève écrit des phrases courtes et simples aux sujets connus.	L'écrit de l'élève est compréhensible pour la plupart du temps.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec ses interlocuteurs.**	L'élève montre les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel.	L'élève applique les formes d'interactions polies respectives à son domaine professionnel dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communiquer par écrit en anglais dans des situations d'achat et de vente (ANGAV-F)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer par écrit en anglais dans des situations d'achat et de vente**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGAV-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon appropriée par écrit dans des situations d'achat et de vente.**		
40 % (24 P)	**L'élève adopte un comportement orienté vers le client.**		
20 % (12 P)	**L'élève réalise les tâches confiées avec soin et dans les délais impartis.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Communiquer par écrit en anglais dans des situations perturbées d'achat et de vente (ANGRE-F)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer par écrit en anglais dans des situations perturbées d'achat et de vente**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ANGRE-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer de manière appropriée par écrit dans des situations perturbées d'achat et de vente.**		
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée face au client dans des situations perturbées d'achat et de vente.**		
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer objectivement la situation conflictuelle et de proposer une solution appropriée.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes) (DOCAV)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOCAV**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection déterminés et l'offre à retenir est choisie. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les notions sur la fiche de stocks sont connues et les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les données des offres retenues sont correctement inscrites dans le tableau, les prix correctement calculés et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété et les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier et le relevé de factures des clients sont complétés. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier et le relevé des factures sont corrects. - L'échéancier est correct et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments du bilan et du compte de profit et perte.**	- Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. - Les notions de charges, de produits et du compte de profit et perte sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de gestion est connue.	- Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. - Les comptes du bilan sont correctement recherchés. - Les éléments du compte de profit et pertes et sa structure sont corrects. - Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	- L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	- L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts. - Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Grand-Livre.**	- Le compte de résultat est établi. - Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T ». - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - L'établissement du compte de résultat est exact. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Journal.**	- Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration (NOTEC)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**NOTEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Wirtschaftslehrer
Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul et de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	Les données sont saisies et mises en forme. Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. Les consignes en matière d'impression sont appliquées. Le travail réalisé est sauvegardé. Le travail réalisé est imprimé.	Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul. Les consignes sont respectées. Les documents sont correctement sauvegardés. L'impression des documents est complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base dans le tableur.**	Les techniques de base sont connues et utilisées.	Les techniques de base sont correctement appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. Le sujet est compris et mis en œuvre.	Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TRAIT)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRAIT**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de minimum 90 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail.**	Les instructions sont comprises. L'outil de correction est utilisé. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en œuvre. L'outil de correction a été utilisé. La relecture a été faite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sur instructions, d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Respecter les droits et obligations 1 (FOCMA1)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Respecter les droits et obligations 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCMA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire dans le rapport comment il a préparé son dossier de candidature pour son poste d'apprentissage et de motiver son choix de langue.**	Les éléments utilisés du dossier de candidature sont mentionnés et les annexes utilisées sont indiquées tels que diplômes, bulletins, certificats de formation continue, lettre de motivation, lettre de recommandation, CV européen/CV classique, etc. Dans ce contexte la lettre de motivation est décrite ainsi que sous quelle forme cette dernière a été soumise (manuscrite ou sur ordinateur).	Les éléments mentionnés et la langue utilisée correspondent aux exigences du dossier demandé par l'entreprise. Les annexes sont disponibles. La lettre de motivation correspond aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'illustrer dans son rapport le déroulement de son entretien d'embauche en tenant compte des éléments comme la préparation de l'entretien, ainsi que de l'entretien en soi.**	Les principales données de l'entreprise, indispensables pour la préparation de l'entretien ont été rassemblées : personne de contact, adresse, itinéraire, profil de l'entreprise. Son apparence et la ponctualité sont prises en considération. Lors de l'entretien, l'apprenti a su fournir les réponses adéquates aux questions posées.	Une description de l'entreprise est disponible. L'attitude correspond à un degré attendu de politesse et de respect. L'apparence est conforme aux circonstances. La description de l'entretien est disponible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rendre compte dans son rapport son expérience lors d'échanges professionnels internes dans l'entreprise.**	Le rapport rend compte de la façon de communiquer (verbale et non-verbale) dans ce contexte et ceci sur base d'exemples concrets.	Les éléments d'une communication (verbale et non-verbale) efficace sont décrits (objectif du message, langage utilisé, message clair etc.) à l'aide d'exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rendre compte dans son rapport de l'utilisation de la langue lors d'échanges professionnels externes à l'entreprise.**	La communication professionnelle (verbale et non-verbale) est connue et appliquée dans le cadre d'échanges avec l'externe.	L'échange se fait de manière simple et claire pour faire passer le message de l'entreprise. Le langage est adapté à la situation. Des exemples concrets sont décrits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accompagner la communication verbale de la communication non verbale adaptée à sa situation professionnelle.**	Les techniques de la communication non verbale, tels qu'éviter les signes de nervosité, maîtriser son attitude, adopter une gestuelle ouverte, maintenir le contact visuel etc. sont appliqués.	Dans le rapport, la capacité d'adapter sa communication non verbale à ses interlocuteurs et la situation est décrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (ENVEN)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ENVEN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	- Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. - Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands - Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	- L'identification et la classification des besoins sont correctes. - L'identification et la classification des biens et services sont correctes. - Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	- Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. - Les liens sont retracés.	- Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	- Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. - Les ménages et leurs rôles sont connus : • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits. - Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	- Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. - La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée. - La composition du revenu disponible est correcte. - Le risque de surendettement est correctement retracé. - Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de classer les entreprises selon différents critères.**	- Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • …	-- La classification des entreprises est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la formation des prix sur un marché en concurrence parfaite.**	- Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés.	- Les principes de formation des prix sont correctement décrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base, d'établir les comptes annuels et d'expliquer les balances de vérification.**	- Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La notion des « Comptes annuels » est connue. - La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. - Le principe des balances de vérification par sommes et par soldes provisoire définitive est connu. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La différenciation est exacte. - Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. - Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. - L'explication de la fonction et de l'utilisation des balances est correcte. - Les calculs sont exacts. - Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - La détermination de la dette ou de la créance est correcte. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures nécessaires sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Contribuer à l'organisation administrative (ORGAD)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer à l'organisation administrative**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ORGAD**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle informatique
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement technique (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs (individuels et en série) sur ordinateur.**	es directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées. Les documents sont créés sur ordinateur. Les étapes nécessaires à la création de publipostages sont connues et peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une tâche administrative.	Les documents sont disponibles. Les instructions sont respectées. Les données nécessaires au publipostage sont correctement saisies et utilisées. La fusion réalisée est disponible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement proposés.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail simples sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace. Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont reconnues.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	La vérification des résultats se fait méthodiquement et de manière ciblée. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Respecter les droits et obligations 2 (FOCMA2)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Respecter les droits et obligations 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCMA2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer ses droits et obligations sur base des conditions légales et contractuelles en qualité d'apprenti, ainsi que ceux de son employeur.**	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. - Les droits et obligations propres à l'apprenti peuvent être formulés : • discrétion sur les affaires de l'entreprise • temps de travail dans le cadre de l'apprentissage • absences/congés de maladie • droit aux congés • convention collective • fréquentation des cours à l'école. - Les droits et obligations de l'employeur peuvent être formulés : • affiliation à la sécurité sociale • garantie de formation et encadrement pédagogique • contrôle et signature du carnet d'apprentissage • indemnité • fréquentation scolaire. - Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées.	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est correcte. - La discrétion est garantie. - Les temps de travail sont respectés. - Toutes absences sont signalées sans délai (par exemple : remise du certificat d'incapacité de travail). - Les certificats de fréquentation des cours signés par l'enseignant sont disponibles. - Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués. - Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. - La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer de manière appropriée dans la langue respective de ses interlocuteurs internes et externes, dans le respect des règles grammaticales.**	- La langue adéquate est utilisée lors de la communication avec des interlocuteurs internes et externes. - Les règles grammaticales sont prises en considération. - Les formules de politesse sont utilisées dans les contacts avec les interlocuteurs. - Il s'efforce, par un comportement approprié, (par exemple salutation aimable, attitude avenante) d'être à l'écoute de l'interlocuteur.	- La communication se déroule dans une langue adaptée aux interlocuteurs. - Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises. - La communication se déroule sans faute. - La conversation peut être restituée par analogie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer, sous guidance, le courrier entrant et sortant par voie postale ou par voie électronique.**	- Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur dans l'entreprise. - Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. - Le courrier sortant et entrant par voie élec-tronique ou par fax est traité sous guidance.	- Le courrier entrant est réceptionné et distribué de manière appropriée. - Le courrier sortant est préparé, affranchi et envoyé de façon correcte. - Le courrier électronique est traité de façon adéquate. - Les fax entrant et sortant sont traités de manière appropriée.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser des systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents et de mettre à jour des bases de données.**	- Les systèmes de classement de documents (support papier, support électronique, …) en vigueur dans l'entreprise sont connus et utilisés. - Les documents courants (support papier et électronique) sont classés et archivés selon les systèmes en vigueur dans l'entreprise. - Les bases de données sont actualisées : • certificats d'incapacité de travail • demandes de congés, y compris documents et certificats • certificats de participation à des formations • - changements d'adresse, de comptes bancaire/postal • modifications de données diverses (no. tél., fax, adresse courriel...) - Le système de gestion du temps de travail est connu et appliqué. - Les données statistiques sont recherchées et déterminées.	- La structure des systèmes de classement en vigueur dans l'entreprise est correctement expliquée au supérieur hiérarchique. - Le classement et l'archivage des documents (support papier) sont cohérents. - Les documents sont archivés électroniquement de façon correcte. - Les bases de données sont actualisées et complètes. - Le système de gestion du temps de travail est convenablement utilisé. - Les données statistiques sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses tâches au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches exécutées sont documentées et, le cas échéant, incorporées dans le carnet d'apprentissage. - Les documents de travail sont collectés.	- Le carnet d'apprentissage est disponible. - Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement documentées. - Les rapports et les do-cuments de travail sont inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître l'impact de son apparence et de l'adapter aux circonstances.**	- Les codes vestimentaires dans le travail au quotidien sont connus et l'apparence est adaptée aux circonstances.	- L'apparence personnelle est soignée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer soigneusement et dans les délais impartis les tâches qui lui sont confiées.**	- Les étapes de travail des tâches attribuées sont planifiées. - Les étapes de travail planifiées sont exécutées. - Les délais requis sont respectés.	- Le plan de travail est disponible. - Les tâches sont exécutées avec soin. - Les tâches accomplies sont présentées dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1 (TRARH1)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRARH1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principales fonctions des ressources humaines, le processus de recrutement et d'accomplir les tâches simples y relatives.**	Les principales fonctions d'un service des ressources humaines sont brièvement décrites : • Stratégie, • Planification des effectifs, • Recrutement/postes à pourvoir, • Gestion administrative, • Développement du personnel, • Droit du travail, droit social, représentations du personnel, conventions collectives. Les différentes formalités d'engagement sont connues et/ou complétées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée du salarié du secteur privé • fiche de retenue d'impôt d'un salarié • demande patronale pour le contrôle médical	Les explications sont fournies de façon correcte et compréhensible (planification des effectifs, recrutement, gestion administrative, gestion des rémunérations). Les formulaires administratifs sont établis de façon complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les différents types de contrats de travail et leurs composantes.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'apprentissage • le contrat d'initiation à l'emploi (CIE)	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrats est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés, ainsi que les jours fériés, et de les affecter correctement aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, accompagnées des justificatifs nécessaires (p.ex. certificat de mariage, acte de naissance, certificat de résidence, attestation de présence à une formation professionnelle, …) sont prises en considération. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats (FODOC)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur et de manière autonome, des documents commerciaux et administratifs complexes.**	Des outils complexes tels que définis par le programme peuvent être utilisés en rapport avec les tâches à accomplir. La réalisation de ces documents se fait de manière autonome, conformément aux instructions et en respectant les règles de disposition nationales.	Le document complet est disponible. Les consignes et les directives ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais prescrits pour l'exécution de son travail.**	La tâche est répartie en différentes étapes de travail. Le temps imparti est géré et le résultat du travail est remis dans les délais.	Son propre timing a été respecté. Le travail est accompli dans les délais prescrits.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fournir systématiquement un document utilisable.**	L'outil de correction automatique est activé. Les productions sont contrôlées par rapport aux instructions de travail. D'éventuelles erreurs sont identifiées.	Le produit final est vérifié. Les productions correspondent aux instructions. D'éventuelles erreurs sont redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral) (FRCOR)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en français (accent sur l'oral)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FRCOR**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire adéquat dans le cadre de la communication commerciale.**	La phraséologie commerciale (demande d'offre, offre, commande) est connue. Le vocabulaire approprié est employé à l'aide de la phraséologie commerciale. Les expressions sont complètes.	La phraséologie commerciale est utilisée correctement dans le cadre d'une conversation. L'entretien se déroule de manière structurée et fluide.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier le cas commercial et de réagir en conséquence.**	L'élève assimile l'état des choses, réagit de manière appropriée et veille au déroulement structuré de l'entretien.	L'opération commerciale est correctement conclue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée envers son interlocuteur.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie. Le comportement est orienté service.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève montre de la compréhension pour la situation de l'interlocuteur et propose des solutions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**COMPT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont faits.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures et les notes de crédits, impliquant des réductions commerciales.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions commerciales sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions financières.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FOCMA3)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOCMA3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, lors de communications internes et externes, d'utiliser les moyens de communication électroniques usuels, dans le respect de la protection des données.**	- Les moyens de com-munication électroniques sont utilisés en fonction des tâches à réaliser : • téléphone, • scanner, • e-mail (Outlook). - La sécurité des données est respectée.	- Les moyens de communication électroniques sont correctement utilisés. - La sécurité des données est garantie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	- Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : • presse / journaux quotidiens, • internet, • littérature spécialisée (législation), • médias (radio, télévision). - Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	- Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. - Le choix des sources d'informations est judicieux. - Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans l'exécution de tâches simples dans le domaine des ressources humaines.**	¿ Les autorités compétentes sont connues : • Service d'orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi (ADEM-OP) • Ministère de l'Education Nationale (MEN) • Chambres professionnelles • (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés) • Inspection du travail et des mines (ITM) • Administration des contributions • Administrations communales • Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).	- L'autorité compétente est identifiée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compléter régulièrement son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est régulièrement mis à jour (par exemple avec des documents, des rapports etc.).	- Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques nécessaires à la poursuite de son travail.**	- Les résultats des travaux sont soumis au supérieur hiérarchique. - La méthode de travail et les résultats sont expliqués. - L'apprenti écoute son supérieur hiérarchique et défend son point de vue. - Les recommandations sont acceptées et prises en compte dans la poursuite du travail.	- Les résultats sont disponibles. - La méthode de travail est expliquée de façon compréhensible. - Les recommandations du supérieur hiérarchique sont implémentées. - Les erreurs d'exécution sont corrigées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les tâches, seul ou en équipe, soigneusement et dans les délais impartis.**	- Les tâches à réaliser sont comprises. - Les priorités sont définies et le temps à disposition est géré en conséquence. - Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement. - Le plan de travail est discuté et établi de manière coopérative.	- Les consignes de travail et les délais sont respectés. - Le travail fourni est soigné et structuré. - Le plan de travail est disponible.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer, sur le lieu de travail, les consignes de sécurité et de santé, ainsi que les règles d'hygiène de vie.**	- Les conditions de travail sont connues. - Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont identifiées. - Les règles d'hygiène de vie sont connues : hygiène corporelle, etc.	- Les conditions de travail sont respectées. - Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont respectées. - Les règles d'hygiène de vie sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	- Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. - Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. - Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. - Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches…) sont mis en œuvre.	- Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. - Le travail est planifié. - Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. - Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2 (TRARH2)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter les principaux documents inhérents à l'embauche.**	Les données relatives aux formalités d'engagement sont recherchées dans les différentes sources d'informations. Les différentes formalités d'engagement sont connues et différenciées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration d'entrée • contrôle médical	Toutes les données sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, pour les besoins du service des ressources humaines, d'utiliser professionnellement Internet comme outil de travail et de recherche d'informations.**	La méthodologie d'utilisation d'Internet est connue. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont fixées. Les recherches d'informations sont ciblées.	L'utilisation d'Internet est appropriée et de nature purement professionnelle. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont respectées. Les recherches d'informations sont pertinentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents types de contrats de travail et, le cas échéant, de les compléter.**	Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés: • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 4 (COMPT4)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de faire les calculs nécessaires lors des opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est connu.	- Les différenciations sont exactes. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois (DIACO)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DIACO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer dans des situations conflictuelles les expressions adéquates en français et/ou luxembourgeois.**	Les expressions pertinentes en situations de conflits (contestations, retards de paiement) sont connues et correctement employées. L'entretien est structuré.	L'entretien se déroule de manière compréhensible en français et/ou en luxembourgeois. Les expressions standards sont appropriées et adaptées à la situation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de cerner la situation critique et de proposer des solutions adaptées.**	L'élève adopte une vue objective de la situation conflictuelle. Des solutions sont proposées.	La situation est analysée de manière logique. Des solutions appropriées ont été développées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se conduire poliment envers un tiers.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève fait preuve de compréhension pour la situation de l'interlocuteur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - S'initier au droit commercial (INDRO)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier au droit commercial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INDRO**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques et de les expliquer.**	La notion de droit et son utilité sont connues. Les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie sont identifiées. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les règles du droit national et international, sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois et les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les différents droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats de vente et de location et d'expliquer leurs composantes.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Communiquer dans la vie professionnelle (français) (CPROF)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Communiquer dans la vie professionnelle (français)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**CPROF**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer à l'aide de phrases-types dans des situation d'achat et de vente (demande d'offre, offre, commande).**	Le cas commercial est connu. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse liées aux situations les plus courantes sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée.	Le cas commercial est correctement identifié et le message est adapté. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents adaptés à des situations commerciales diverses (lettre d'accompagnement, lettre de remerciements, note de service...).**	La situation professionnelle est connue. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse possibles sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée. La disposition des différents documents est connue.	La situation commerciale est analysée correctement. Les formulations utilisées correspondent. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct. La disposition est adaptée et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier les résultats de ses productions et, le cas échéant, de redresser les erreurs.**	Les différents éléments sont identifiés et intégrés. Les outils de correction sont utilisés.	Le travail est complet. Le document est exempt d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FOCMA4)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOCMA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités (produits / services) de l'entreprise formatrice dans ses grandes lignes.**	- Les différents secteurs d'activités sont connus. - Les principales activités ainsi que les produits / services de l'entreprise sont répertoriés.	- Le secteur d'activité de l'entreprise formatrice est identifié. - Les activités de l'entreprise ainsi que les produits / services sont correctement décrits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	- Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. - Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont connues : • consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité ….); • préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir….); • utilisation appropriée des formules de politesse.	- Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. - Les règles de communication (langage, courtoisie...) sont appliquées. - Les consignes internes en vigueur sont respectées. - Les annuaires téléphoniques interne et externe sont disponibles. - Les informations saisies / fournies sont compréhensibles et exactes. - Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir professionnellement tout visiteur.**	- Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : • saluer le visiteur à l'arrivée, • interpréter correctement la démarche, • repérer l'interlocuteur/la personne de contact, • renseigner le visiteur ou le faire patienter, • orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, • saluer le visiteur au départ.	- L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. - Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. - L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles. - Le comportement individuel est approprié et valorise l'image de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière appropriée toutes sortes de messages reçus.**	- Les procédures en vigueur et les démarches à entreprendre sont prises en considération. - Les principaux critères d'exploitation des messages (provenance, interlocuteurs, compréhension, urgences, qualité, coûts…) sont identifiés.	- Les procédures et les consignes en vigueur sont strictement respectées. - Le choix des moyens disponibles mis en œuvre est judicieux. - L'interlocuteur est identifié et les coordonnées sont complètes et correctes. - Les informations saisies / fournies sont compréhensibles, complètes et exactes. - L'urgence est prise en considération. - Les messages sont transmis à la personne / au service concerné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à jour son carnet d'apprentissage et de le soumettre régulièrement à son employeur / tuteur.**	- Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. - Les formulations sont compréhensibles. - La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. - Les documents collectés sont annexés. - Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur / au tuteur.	- Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. - Les formulations sont claires, nettes et précises. - Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. - Les annexes sont intégrées. - Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir en toutes circonstances avec respect.**	- Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (loyauté, politesse, ponctualité...).	- Les règles de vie en société sont appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations professionnelles.**	- Les règles de discrétion et de confidentialité sont appliquées professionnellement au quotidien.	- La discrétion est garantie en toutes circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel (DOSEA)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOSEA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de présenter des données liées à la gestion du personnel conformément aux instructions reçues.**	L'élève détermine les données nécessaires à la présentation et les saisit. L'élève applique les formules de base d'un tableur informatisé (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à). L'élève détermine le type de graphique adéquat. L'élève réunit tous les éléments nécessaires à la réalisation du graphique.	Les données sont correctes et lisibles. Les formules de base (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à) sont correctement appliquées. Le choix du graphique est adapté. Le graphique réalisé est conforme aux instructions reçues. Le graphique est complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter des messages succincts reçus verbalement sous forme de mots-clés et de les reproduire sous forme écrite compréhensible.**	La technique de la prise de notes est connue. L'élève distingue les éléments importants d'un message. Il note les éléments de manière retraçable. Il transmet les informations reçues par écrit et/ou oralement.	La technique de la prise de notes est correctement appliquée. Les éléments importants du message sont identifiés. Ils sont notés et transmis par écrit et/ou oralement de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	L'élève identlfie les situations d'ordre administratif et privé (lettre d'accompagnement, demande/confirmation/changement de rendez-vous, félicitations, invitations, condoléances ...). Il applique les phrases-types appropriées aux différentes situations. L'élève rédige le courrier/courriel de manière soignée et dans les délais.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les formulations sont adaptées aux différentes situations. La réaction de l'élève est adéquate. Le courrier/courriel est établi avec soin et dans les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier dans la presse, sur internet, auprès de l'ADEM, les offres d'emploi convenant à son profil et de réaliser le dossier de candidature correspondant.**	Les sources de recherche pertinentes sont connues. Les annonces trouvées sont analysées en fonction du profil de l'élève. La lettre de motivation est rédigée en fonction du profil décrit dans l'annonce. Le CV est mis à jour. Les pièces constituantes du dossier de candidature sont connues.	Toutes les sources de recherche sont exploitées. Les annonces sélectionnées correspondent au profil de l'élève. La lettre de motivation est adaptée à l'annonce. Le CV est complet et correct. La lettre de motivation et le CV sont exempts d'erreurs. Le dossier de candidature est complet et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COMIN)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMIN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal de contrôle.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3 (TRARH3)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRARH3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter les différents types de contrats de travail.**	Révision TRARH1/TRARH2 : Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les types de résiliation d'un contrat de travail en utilisant la terminologie appropriée et d'établir les documents y relatifs.**	- Les types de résiliation courants sont connus : • commun accord, • unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié), • effet immédiat, • collectifs. - Le processus de résiliation d'un contrat de travail est connu. - Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de résiliation d'un contrat sont connus : • convocation, le cas échéant, à l'entretien préalable au licenciement, • lettre de licenciement, • lettre de justification éventuelle des motifs, • reçu pour solde de tout compte, • certificat de travail, • déclaration de sortie.	- Les types de résiliation sont correctement expliqués. - Les explications relatives au processus de résiliation sont complètes et exactes. - La rédaction des différents documents et formulaires inhérents au processus de résiliation est cohérente et complète. - La terminologie adéquate est appliquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail et d'identifier les organismes y relatifs.**	- Les catégories de risques psychosociaux ainsi que les conséquences y relatives sont identifiées et succinctement décrites : • stress • harcèlement moral • harcèlement sexuel • violence au travail - Les consignes générales de base dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont connues. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont connus.	- L'identification des catégories de risques psychosociaux et la description succincte des conséquences possibles sont exactes. - Les consignes générales en vigueur dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont répertoriées. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont déterminés.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches complexes relatives à la gestion des rémunérations.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes de salaire et patronal sont complétés dans un tableur informatisé en tenant compte des éléments suivants : • cotisations sociales • mutualité • assurance dépendance • assurance accident • santé au travail • impôt sur le revenu • autres	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - La saisie des décomptes de salaire et patronal est correcte et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 5 (FOCMA5)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOCMA5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:	Semestre (1 - 8): 5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	Période (1 ou 2):	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier d'éventuels problèmes techniques (ordinateur, imprimantes, copieurs, logiciels, autre matériel, …) et de le résoudre.**	Le rapport reprend les problèmes techniques constatés et résolus.	Le cheminement et les moyens utilisés pour résoudre les problèmes techniques sont adéquats et appliqués.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier et d'expliquer les logiciels professionnels spécifiques utilisés au sein de l'entreprise formatrice.**	Les logiciels professionnels spécifiques sont identifiés.	Les logiciels et leur utilisation au sein de l'entreprise sont décrits dans le rapport.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire les étapes en vue de se préparer à l'ICDL.**	Les moyens à disposition sur le lieu de travail pour se préparer à l'ICDL sont identifiés. Les étapes et l'avancement de la préparation sont décrites.	Les moyens mis à disposition et les étapes de préparation sont documentés et disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre à jour son carnet d'apprentissage et de le soumettre régulièrement à son tuteur.**	Les rapports sont rédigés suivant le carnet d'apprentissage. Les formulations, l'orthographe et la grammaire sont vérifiées à l'aide d'outils disponibles. Les rapports sont complets et signés régulièrement par le tuteur.	Les rapports et les annexes sont disponibles et font partie du carnet d'apprentissage. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gérer des dossiers d'achat et de vente (DOSAV)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer des dossiers d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DOSAV**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler une facture et/ou une NC, d'effectuer un paiement et de mettre à jour l'échéancier-fournisseur et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux achats.**	La facture et la note de crédit sont vérifiées sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture d'achat, note de crédit reçue, extrait de compte et acquisition d'immobilisations. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	Toute erreur sur une facture et note de crédit reçues est identifiée et redressée. Les formules du tableur informatisé sont correctement utilisées. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une facture et/ou une NC, de contrôler un paiement et de mettre à jour l'échéancier-client et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux ventes**	La facture et la note de crédit sont établies sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. Les relevés de factures sont établis et vérifiés sur base de données fournies. Une lettre de rappel est rédigée. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture de vente, note de crédit établie, extrait de compte. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	La facture est établie de manière correcte. La note de crédit est établie de manière correcte. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les relevés de factures sont correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter, sur base des documents fournis, un tableau d'amortissement à l'aide d'un tableur informatisé et d'effectuer la journalisation de l'amortissement.**	Les données sont saisies, sur base d'instructions et de documents fournis, dans le tableau d'amortissement linéaire. Le taux d'amortissement, la durée de l'amortissement, l'annuité au prorata temporis, etc sont calculés en appliquant les formules appropriées. La journalisation de l'amortissement est effectuée.	Les informations reçues sont correctement interprétées. Les formules sont correctes. Le tableau d'amortissement est complet et correct. La journalisation de l'amortissement est complète et correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et d'interpréter les prix d'achat et de vente à l'aide d'un tableur informatisé.**	À partir du prix d'achat brut le prix de vente brut et les différents taux sont calculés. Les différentes marges et coefficients sont calculés et interprétés.	Les calculs sont détaillés et corrects. Les interprétations sont compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise (DOSEC)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**DOSEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler différentes tâches complexes dans le cadre d'un cas commercial concret.**	L'élève analyse la mise en situation et identifie les tâches à exécuter. Il établit une planification des tâches à réaliser. Il définit les priorités. Il réalise les tâches demandées dans les délais impartis. Il contrôle le travail réalisé et le corrige le cas échéant.	La mise en situation et les tâches à exécuter sont correctement identifiées. La planification des tâches est disponible. Les priorités sont correctement définies. Les tâches demandées sont réalisées dans les délais impartis. Le travail est correct, soigné et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des processus d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est connue et appliquée. Les différentes situations commerciales sont connues. Les phrases-types sont connues et utilisées.	La structure de la communication commerciale relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est correctement appliquée . Les différentes situations commerciales sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des situations perturbées d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative aux situations perturbées est connue et appliquée. Les situations commerciales perturbées sont connues. Les phrases-types en français/allemand sont connues et utilisées.	La structure de la correspondance commerciale (lettre, courriel) relative aux situations commerciales perturbées est correctement appliquée. Les différentes situations commerciales perturbées sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur, des documents de promotion adaptés à la situation.**	Les règles relatives à la réalisation d'un document de promotion (affiche, ...) sont connues et appliquées. L'élève connaît les différents logiciels mis à disposition pour la réalisation de documents de promotion. L'élève détermine les informations indispensables au contenu du document en question.	Le document de promotion est réalisé dans le respect des règles. Le logiciel le mieux adapté a été choisi. Le document contient toutes les informations indispensables et est exempt d'erreur. Le document est conforme à la commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se préparer en vue de l'obtention des modules BASE de l'attestation européenne / internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Les modules sont réussis si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 6 (FOCMA6)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FOCMA6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:	Semestre (1 - 8): 6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	Période (1 ou 2):	Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de noter des messages, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions écrites et les données sont notées. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : • mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante ; • saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle.	Les informations notées sont correctes. La technique de prise de notes est appliquée. Les documents et les messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de finaliser son carnet d'apprentissage et de le faire signer par son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur / le tuteur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer convenablement et de façon continue.**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont cohérentes.	Les dialogues, conversations et communications sont assortis de phrases complètes. La communication avec autrui est appropriée, fluide et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - adultes francophones - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche et faire des choix parmi des alternatives.**	- L'apprenti recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenti identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenti fait des choix en tenant compte de la mission.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté.
30 % (18 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenti compare son travail à la planification. - L'apprenti recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenti présente le diaporama demandé. - L'apprenti répond aux questions et justifie le contenu de son carnet d'apprentissage. - L'apprenti dispose de son carnet d'apprentissage.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Le diaporama est conforme aux instructions. - La présentation de l'apprenti est convaincante. - Les réponses et les justifications sur son carnet d'apprentissage sont cohérentes et pertinentes. - Le carnet d'apprentissage est disponible et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 1 (LUXCM1-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 1**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LUXCM1-F**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	- Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 2 (LUXCM2-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 2**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LUXCM2-F**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Englischlehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	- L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - L'élève est capable de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. - L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	- Tous les indicateurs sont traités.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	- 50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3 (LUXCM3-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 3**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LUXCM3-F**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	- L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4 (LUXCM4-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en luxembourgeois (oral) 4**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**LUXCM4-F**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	- L'e´le`ve est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. - L'e´le`ve est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'e´le`ve a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	- L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. - L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. - L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	-L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	- L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe. - L'élève est capable de parler librement (notes : seulement des mots-clés). - L'élève est capable de dialoguer sur des sujets traités en classe. - L'élève est capable d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet. - L'élève est capable de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible. - L'élève est capable de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. - L'élève est capable de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	- L'élève n'interrompt pas en classe. - L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. - L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). - L'élève utilise son matériel comme il faut. - L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p.ex. image et mot luxembourgeois) L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbe dans leur forme correcte). L'élève souligne des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. L'élève répond en courtes phrases à des questions sur des sujets connus.(Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets traités.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe . L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes) (DOCAV)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Traiter les documents d'approvisionnement et de vente (internes et externes)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOCAV**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de gérer les achats à partir d'une identification d'un besoin en matériel jusqu'à l'établissement et le suivi d'une commande fournisseur.**	- Le besoin en matériel est déterminé. - Les notions sur la fiche des stocks sont comprises et les fiches de stock sont complétées et mises à jour. - Les informations relatives à l'appel d'offre sont recherchées et l'appel d'offre est complété. - Un tableau de comparaison des offres est complété sur base de critères de sélection déterminés et l'offre à retenir est choisie. - La commande est complétée et suivie.	- Le besoin en matériel est correctement déterminé. - Les notions sur la fiche de stocks sont connues et les fiches de stocks sont disponibles et correctement complétées. - L'appel d'offre est correct. - Les données des offres retenues sont correctement inscrites dans le tableau, les prix correctement calculés et l'offre retenue est justifiée sur base des critères de sélection. - La commande est correcte et le suivi est fait.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, de réceptionner une livraison et de mettre à jour les fiches de stocks.**	- Le bon de livraison / réception est complété et les formalités de réception sont appliquées. - Les fiches de stocks sont mises à jour.	- Le bon de livraison / réception est correctement complété et réceptionné. - Les fiches de stocks sont complètes et correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des fournisseurs et d'effectuer les paiements.**	- L'échéancier des fournisseurs est complété et les paiements sont faits.	- Les formulaires de virement sont correctement complétés, les paiements sont faits et l'échéancier est correct et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer les ventes à partir d'une offre jusqu'à l'établissement de la facture / note de crédit.**	- L'offre est complétée sur base de documents fournis. - La confirmation de commande est complétée après vérification des stocks. - La commande est enregistrée et la fiche de stock complétée. - Le bon de livraison / de réception est complété. - Les formalités de réception d'une livraison sont appliquées. - La facture / note de crédit clients est complétée.	- L'offre est exacte et complète. - La confirmation de commande est correcte et le stock vérifié. - Le cahier des commandes et la fiche de stocks sont mises à jour. - Le bon de livraison / de réception est correct. - La livraison est effectuée correctement. - La facture / note de crédit clients est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer l'échéancier des clients et de suivre les paiements.**	- L'échéancier et le relevé de factures des clients sont complétés. - Les paiements reçus des clients sont vérifiés et l'échéancier mis à jour.	- L'échéancier et le relevé des factures sont corrects. - L'échéancier est correct et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 1 (NOTEC1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**NOTEC1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de structurer des données sur une feuille de calcul et de respecter les consignes données en matière de sauvegarde et d'impression.**	- Les données sont saisies et mises en forme. - Les consignes en matière de sauvegarde sont appliquées. - Les consignes en matière d'impression sont appliquées. - Le travail réalisé est sauvegardé. - Le travail réalisé est imprimé.	- Les données saisies sont structurées et reprises sur une feuille de calcul. - Les consignes sont respectées. - Les documents sont correctement sauvegardés. - L'impression des documents est complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	- Les techniques avancées sont connues et utilisées.	- Les techniques avancées sont correctement appliquées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques avancées dans le tableur.**	Les techniques avancées sont connues et utilisées.	Les techniques avancées sont correctement appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 1 (COMPT1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMPT1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les éléments du bilan et du compte de profit et perte.**	- Les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue. - Les notions de charges, de produits et du compte de profit et perte sont connues. - La structure du plan comptable des comptes de gestion est connue.	- Les éléments du bilan initial et sa structure sont corrects. - Les comptes du bilan sont correctement recherchés. - Les éléments du compte de profit et pertes et sa structure sont corrects. - Les comptes de gestion sont correctement recherchés et utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter l'ouverture des comptes et d'établir le bilan initial.**	- L'ouverture des comptes est faite et les principes de la comptabilité en partie double sont connus, l'écriture comptable est comptabilisée sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan initial en indiquant les grandes rubriques.	- L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts. - Le bilan initial en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Grand-Livre.**	- Le compte de résultat est établi. - Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T ». - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - L'établissement du compte de résultat est exact. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comptabiliser les opérations courantes de base dans le Journal.**	- Les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- La différenciation entre comptes de bilan et comptes de gestion est exacte. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer les bases du traitement de texte (TRAIT)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases du traitement de texte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TRAIT**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de saisir du texte à l'aveugle sur ordinateur.**	Le principe de frappe à l'aveugle est connu et appliqué.	Le texte est saisi à raison de minimum 90 frappes/minute. La tolérance d'erreur est définie par les normes nationales (0,5 % de taux d'erreur).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de reproduire à partir d'un modèle des documents simples sur ordinateur.**	L'écran de travail et la structure du réseau sont connus. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées.	Les icônes principales de l'écran de travail sont identifiées. Les fonctions de base du traitement de texte sont appliquées de façon correcte et exhaustive. Les documents sont réalisés selon le principe de frappe à dix doigts et à l'aveugle. Les documents sont disponibles dans les délais requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler son travail et de redresser d'éventuelles erreurs.**	Les instructions sont comprises. L'outil de correction est utilisé. Une relecture du travail à fournir a lieu avant l'impression.	Les instructions sont correctement mises en oeuvre. L'outil de correction a été utilisé. La relecture a été faite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sur instructions, d'enregistrer et de classer les fichiers informatisés en appliquant les règles de sauvegarde en vigueur.**	Les règles en matière de sauvegarde des données sont prises en considération. La structure des répertoires est créée en fonction des tâches à accomplir. Les fichiers sont enregistrés et classés selon les tâches spécifiques à accomplir.	Les règles en matière de sauvegarde des données sont respectées. La structure des répertoires est correcte. Les fichiers sont correctement sauvegardés et classés. Les fichiers sont retrouvés dans un délai raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - S'intégrer dans la vie professionnelle active (VIPRO)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**S'intégrer dans la vie professionnelle active**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**VIPRO**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes positions au sein d'une entreprise et de les relever dans une structure hiérarchique.**	Les structures et les activités (fonctions de base) des entreprises sont différenciées et déterminées à l'aide d'exemples (organigrammes). Les relations entre les départements respectifs sont connues et différenciées. Une affectation dans l'organigramme est effectuée.	Les affectations dans les structures sont correctes. Les relations entre les différents départements sont correctement identifiées. La position possible dans l'organigramme est correctement déterminée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer son profil et son dossier de candidature en français et/ou allemand.**	Les éléments constitutifs pour l'élaboration d'un dossier de candidature en langues allemande et française sont connus et sont pris en considération (annexes : diplômes, bulletins, certificats de formation continue, lettres de recommandations, CV européen /CV classique). Les règles pour la réalisation de lettres de motivation sont connues et sont prises en considération (manuscrite ou sur ordinateur).	Les données mentionnées dans le CV sont exactes, correctes et précises. La demande est complète (toutes les annexes sont disponibles). Les documents de candidature dans les deux langues sont exempts d'erreur. Les règles pour la réalisation de lettres de motivation sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler le contenu de son dossier de candidature avant la remise/l'envoi.**	L'élève rassemble les pièces nécessaires à la constitution du dossier de candidature. Il identifie les exigences du monde du travail.	Le dossier est complet. Les documents sont relus et les erreurs éventuelles redressées. La présentation est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se comporter de façon appropriée lors d'un entretien d'embauche.**	Les principales données des entreprises, indispensables pour la préparation de l'entretien ont été rassemblées : • personne de contact • adresse, itinéraire • profil de société / activités • … Lors de l'entretien, les éléments essentiels sont expliqués et les techniques de communication sont mises en oeuvre : • CV • raisons pour la candidature : motivation • questions éventuelles au recruteur • … L'apparence extérieure et la ponctualité sont prises en considération. Lors de la conversation, les langues officielles du pays (allemand, français, luxembourgeois) sont utilisées.	Les renseignements essentiels sur les sociétés sont disponibles. L'attitude à l'égard des interlocuteurs est polie et respectueuse. L'apparence extérieure et le comportement sont adaptés aux circonstances. Les réponses aux questions posées sont ciblées et correctes. L'attitude est avenante. La conversation en allemand, français, luxembourgeois est appropriée à la situation, compréhensible et fluide.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais (accent sur la compétence langue écrite) (LANGA1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux simples en anglais (accent sur la compétence langue écrite)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**LANGA1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents, des textes et des ouvrages simplifiés issus du domaine du commerce.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus l'aide du contexte • répondre à des questions générales • (« reading for gist ») • identifier les idées-clé • répondre à des questions précises • (« reading for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« reading for detail »).	Dans des écrits quotidiens issus du commerce, l'élève trouve et comprend les informations générales la plupart des informations précises la majorité du vocabulaire spécifique au contexte. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire un texte continu sur un sujet du domaine du commerce.**	L'élève est capable de: • utiliser le vocabulaire vu en classe • donner son opinion de façon structurée sur des sujets traîtés en classe • s'exprimer de façon grammaticalement correcte	En général, le contenu rédigé doit être intelligible et cohérent. Les consignes doivent être respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte • répondre à des questions générales (« listening for gist ») • résumer oralement le contenu • (« listening for gist ») • répondre à des questions précises • (« listening for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« listening for detail »).	Dans des extraits audio et/ou audio- L'élève identifie et comprend: • les points essentiels • les informations précises L'élève utilise un vocabulaire professionnel adéquat. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
20 % (12 P)	**L' élève est capable d'interagir oralement avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel.**	L'élève est capable de : • faire preuve d'une écoute active • poser des questions • répondre à des questions • prendre la parole pour participer à des discussions • prendre position lors d'une discussion • s'exprimer clairement dans le contexte d'une conversation téléphonique ou d'un entretien d'embauche.	Dans le cadre de ces exercices oraux, l'élève: • ne coupe pas la parole à ses interlocuteurs • pose des questions pertinentes • s'exprime de manière soutenue • veille l'utilisation d'un langage adéquat • identifie les différents points de vue

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise (ENVEN)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Identifier et présenter les structures (produits et services) et l'environnement de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ENVEN**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le principe général de l'activité économique.**	Les notions de besoins (économiques, primaires et secondaires) sont identifiées. Les notions de biens et services sont identifiées: • économiques / libres ; • matériels / immatériels ; • durables / non durables ; • individuels / collectifs ; • marchands / non marchands Le lien entre le problème de rareté, les différents besoins et la nécessité d'effectuer un choix entre les biens et services offerts est connu.	L'identification et la classification des besoins sont correctes. L'identification et la classification des biens et services sont correctes. Le principe économique est correctement expliqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les liens entre les différents agents économiques et leurs interactions.**	Les différents éléments du circuit économique (flux, acteurs, marchés) sont connus. Les liens sont retracés.	Le circuit économique simplifié est correctement établi.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retracer de manière spécifique les liens entre les ménages et les autres acteurs économiques, d'identifier leur rôle et leurs implications dans le circuit économique et de déterminer le revenu disponible.**	Les interactions des ménages avec les autres agents économiques dans le circuit économique sont connues. Les ménages et leurs rôles sont connus: • en tant que consommateurs • en tant que main d'oeuvre • en tant que bénéficiaires de revenus et de crédits Le calcul du revenu disponible est fait et interprété.	- Les interactions des ménages dans le circuit économique sont correctement expliquées. - La composition de la main d'oeuvre sur le marché de travail luxembourgeois est identifiée. - La composition du revenu disponible est correcte. - Le risque de surendettement est correctement retracé. - Le calcul du revenu disponible est correct et son interprétation cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation des entreprises, de les classer selon différents critères et d'identifier les facteurs de production.**	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont connus et établis. Les critères de classification des entreprises sont connus : • formes juridiques • secteurs d'activité • taille de l'entreprise (effectif, chiffre d'affaires …) • … Les facteurs de production (nature, travail, capital) et leur combinaison sont connus.	Les cycles d'exploitation (industriel / commercial) sont correctement présentés à partir d'exemples simples. La classification des entreprises est correcte. Les facteurs de production (nature, travail, capital) sont correctement identifiés et expliqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la formation des prix sur un marché en concurrence parfaite.**	Les mécanismes de formation des prix (en concurrence parfaite) à travers l'offre et la demande sont déterminés.	Les principes de formation des prix sont correctement décrits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 2 (NOTEC2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les nouvelles technologies d'information dans l'administration 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**NOTEC2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des graphiques sur un sujet déterminé.**	- Les règles d'établissement de graphiques sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles d'établissement de graphiques sont respectées. - Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter un graphique selon les règles de disposition données.**	- Les règles de disposition de graphiques sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles de disposition de graphiques sont respectées. - Le graphique réalisé est conforme au sujet déterminé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des présentations sur un sujet déterminé.**	- Les règles d'établissement de présentations sont connues et appliquées. - Le sujet est compris et mis en œuvre.	- Les règles d'établissement de présentations sont respectées. - La présentation est conforme au sujet déterminé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 2 (COMPT2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMPT2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base, d'établir les comptes annuels et d'expliquer les balances de vérification.**	- Les écritures courantes et les écritures de fin d'exercice peuvent être différenciées. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La notion des « Comptes annuels » est connue. - La notion de « Profits et Pertes », ainsi que ses grandes rubriques sont connues. - Le principe des balances de vérification par sommes et par soldes provisoire définitive est connu. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Les données sont inscrites dans le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques.	- La différenciation est exacte. - Les opérations de fin d'année sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les explications des « Comptes Annuels » est complète et exacte. - Les éléments du « Profits et Pertes » et sa structure sont corrects. - L'explication de la fonction et de l'utilisation des balances est correcte. - Les calculs sont exacts. - Le bilan final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes de marchandises, dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - La dette ou la créance envers l'Administration des Contribution est déterminée. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - La détermination de la dette ou de la créance est correcte. - Les calculs sont exacts.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures nécessaires sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Contribuer à l'organisation administrative (ORGAD)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer à l'organisation administrative**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ORGAD**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, sous guidance, des documents administratifs (individuels et en série) sur ordinateur.**	Les directives nationales en vigueur pour la création de documents sont connues et appliquées. Les documents sont créés sur ordinateur. Les étapes nécessaires à la création de publipostages sont connues et peuvent être mises en oeuvre dans le cadre d'une tâche administrative.	Les documents sont disponibles. Les instructions sont respectées. Les données nécessaires au publipostage sont correctement saisies et utilisées. La fusion réalisée est disponible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser, pour le classement de documents papier et de fichiers électroniques, les systèmes de classement proposés.**	Les normes de classement de documents et de stockage de fichiers sont connues et appliquées.	Tous les documents et fichiers sont classés selon les normes en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des agendas et plannings de travail simples sur support papier et sous forme électronique.**	La gestion de l'agenda et du planning de travail est effectuée de manière efficace. Les rendez-vous sont planifiés en fonction du temps et du lieu, ainsi que des directives de l'entreprise.	L'agenda et le planning de travail sont disponibles et, le cas échéant, retraçables par un tiers. Les priorités sont reconnues.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler les résultats du travail réalisé et de redresser d'éventuelles erreurs.**	La vérification des résultats se fait méthodiquement et de manière ciblée. Les erreurs sont repérées et, le cas échéant, corrigées.	Le travail fourni est correct. Les erreurs sont détectées et redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Contribuer aux processus de l'approvisionnement et de vente (communication) (EXPAP)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Contribuer aux processus de l'approvisionnement et de vente (communication)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**EXPAP**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener des conversations dans le contexte de l'approvisionnement et de la vente dans les langues du pays.**	La structure de la communication verbale est connue et appliquée. La communication verbale dans le cadre d'une négociation commerciale est justifiée et structurée.	Dans le cadre d'une négociation commerciale, une conversation structurée est menée dans les langues du pays.
30 % (18 P)	**L'élève utilise, lors de l'accueil client, les expressions standards dans les langues du pays.**	Les expressions standards pour l'accueil client sont connues et appliquées dans les langues du pays.	L'accueil client se fait de manière compréhensible dans les langues du pays. Les expressions standards sont adaptées à la situation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire preuve d'une communication non verbale adaptée à la situation professionnelle.**	Les techniques de la communication non verbale sont connues. Dans la conversation, l'attitude personnelle, la gestuelle et la mimique sont adaptées à l'interlocuteur.	Les techniques de la communication non verbale sont correctement interprétées. L'attitude personnelle est adaptée à la situation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux généraux en anglais (accent sur la compétence langue verbale) (LANGA2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 2**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux généraux en anglais (accent sur la compétence langue verbale)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**LANGA2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents, des textes et des ouvrages simplifiés issus du domaine du commerce.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus l'aide du contexte • répondre à des questions générales • (« reading for gist ») • identifier les idées-clé • répondre à des questions précises • (« reading for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« reading for detail »).	Dans des écrits quotidiens issus du commerce, l'élève trouve et comprend les informations générales la plupart des informations précises la majorité du vocabulaire spécifique au contexte. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire un texte continu sur un sujet du domaine du commerce.**	L'élève est capable de: • utiliser le vocabulaire vu en classe • donner son opinion de façon structurée sur des sujets traîtés en classe • s'exprimer de façon grammaticalement correcte	En général, le contenu rédigé doit être intelligible et cohérent. Les consignes doivent être respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de : • déduire le sens de mots inconnus à l'aide du contexte • répondre à des questions générales (« listening for gist ») • résumer oralement le contenu • (« listening for gist ») • répondre à des questions précises • (« listening for detail ») • identifier les expressions-clés dans un contexte connu général • (« listening for detail »).	Dans des extraits audio et/ou audio- L'élève identifie et comprend: • les points essentiels • les informations précises L'élève utilise un vocabulaire professionnel adéquat. Le résumé est généralement cohérent et contient les informations pertinentes.
20 % (12 P)	**L' élève est capable d'interagir oralement avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel.**	L'élève est capable de : • faire preuve d'une écoute active • poser des questions • répondre à des questions • prendre la parole pour participer à des discussions • prendre position lors d'une discussion • s'exprimer clairement dans le contexte d'une conversation téléphonique ou d'un entretien d'embauche.	Dans le cadre de ces exercices oraux, l'élève: • ne coupe pas la parole à ses interlocuteurs • pose des questions pertinentes • s'exprime de manière soutenue • veille l'utilisation d'un langage adéquat • identifie les différents points de vue

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1 (TRARH1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principales fonctions des ressources humaines, le processus de recrutement et d'accomplir les tâches simples y relatives.**	Les principales fonctions d'un service des ressources humaines sont brièvement décrites : • Stratégie, • Planification des effectifs, • Recrutement/postes à pourvoir, • Gestion administrative, • Développement du personnel, • Droit du travail, droit social, représentations du personnel, conventions collectives. Les différentes formalités d'engagement sont connues et/ou complétées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration de place vacante • déclaration d'entrée du salarié du secteur privé • fiche de retenue d'impôt d'un salarié • demande patronale pour le contrôle médical	Les explications sont fournies de façon correcte et compréhensible (planification des effectifs, recrutement, gestion administrative, gestion des rémunérations). Les formulaires administratifs sont établis de façon complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de différencier les différents types de contrats de travail et leurs composantes.**	Les principaux éléments des contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'apprentissage • le contrat d'initiation à l'emploi (CIE)	L'identification des principales composantes de différents contrats de travail est claire. La distinction entre les différents types de contrats est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de congés, ainsi que les jours fériés, et de les affecter correctement aux évènements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées. Les congés spéciaux, accompagnées des justificatifs nécessaires (p.ex. certificat de mariage, acte de naissance, certificat de résidence, attestation de présence à une formation professionnelle, …) sont prises en considération. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les catégories de congés est correcte. L'affectation des jours de congés correspond aux évènements spécifiques. L'ordre des jours fériés légaux est respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 3 (COMPT3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble simples.**	- Les écritures d'ouverture, les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont faits.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures et les notes de crédits, impliquant des réductions commerciales.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions commerciales sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Le virement pour solde des comptes des réductions commerciales est fait. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le virement pour solde est correctement opéré. - Les calculs sont exacts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions financières.**	- Les différences entre facture et note de crédit sont connues. - Les réductions financières sont connues. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les différenciations sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats (FODOC)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Créer des documents administratifs et commerciaux complexes à l'aide d'outils informatiques adéquats**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur et de manière autonome, des documents commerciaux et administratifs complexes.**	Des outils complexes tels que définis par le programme peuvent être utilisés en rapport avec les tâches à accomplir. La réalisation de ces documents se fait de manière autonome, conformément aux instructions et en respectant les règles de disposition nationales.	Le document complet est disponible. Les consignes et les directives ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais prescrits pour l'exécution de son travail.**	La tâche est répartie en différentes étapes de travail. Le temps imparti est géré et le résultat du travail est remis dans les délais.	Son propre timing a été respecté. Le travail est accompli dans les délais prescrits.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fournir systématiquement un document utilisable.**	L'outil de correction automatique est activé. Les productions sont contrôlées par rapport aux instructions de travail. D'éventuelles erreurs sont identifiées.	Le produit final est vérifié. Les productions correspondent aux instructions. D'éventuelles erreurs sont redressées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en anglais (accent sur l'oral) (ANCOR)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**Collaboration à l'organisation de processus commerciaux complexes en anglais (accent sur l'oral)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANCOR**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire adéquat dans le cadre de la communication commerciale.**	La phraséologie commerciale (demande d'offre, offre, commande) est connue. Le vocabulaire approprié est employé à l'aide de la phraséologie commerciale. Les expressions sont complètes.	La phraséologie commerciale est utilisée correctement dans le cadre d'une conversation. L'entretien se déroule de manière structurée et fluide.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier le cas commercial et de réagir en conséquence.**	L'élève assimile l'état des choses, réagit de manière appropriée et veille au déroulement structuré de l'entretien.	L'opération commerciale est correctement conclue.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir de manière appropriée envers son interlocuteur.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie. Le comportement est orienté service.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève montre de la compréhension pour la situation de l'interlocuteur et propose des solutions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1 (FOCMI1)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 1**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOCMI1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer ses droits et obligations sur base des conditions légales et contractuelles en qualité d'apprenti, ainsi que ceux de son employeur.**	La position de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée. - Les droits et obligations propres à l'apprenti peuvent être formulés : • discrétion sur les affaires de l'entreprise • temps de travail dans le cadre de l'apprentissage • absences/congés de maladie • droit aux congés • convention collective • fréquentation des cours à l'école. - Les droits et obligations de l'employeur peuvent être formulés : • affiliation à la sécurité sociale • garantie de formation et encadrement pédagogique • contrôle et signature du carnet d'apprentissage • indemnité • fréquentation scolaire. - Les composantes du contrat d'apprentissage et leur signification sont identifiées.	- La position de l'apprenti dans l'organigramme est correcte. - La discrétion est garantie. - Les temps de travail sont respectés. - Toutes absences sont signalées sans délai (par exemple : remise du certificat d'incapacité de travail). - Les certificats de fréquentation des cours signés par l'enseignant sont disponibles. - Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués. - Le contrat d'apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes. - La signification des différentes composantes du contrat d'apprentissage est correctement expliquée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de communiquer de manière appropriée dans la langue respective de ses interlocuteurs internes et externes, dans le respect des règles grammaticales.**	- La langue adéquate est utilisée lors de la communication avec des interlocuteurs internes et externes. - Les règles grammaticales sont prises en considération. - Les formules de politesse sont utilisées dans les contacts avec les interlocuteurs. - Il s'efforce, par un comportement approprié, (par exemple salutation aimable, attitude avenante) d'être à l'écoute de l'interlocuteur.	- La communication se déroule dans une langue adaptée aux interlocuteurs. - Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises. - La communication se déroule sans faute. - La conversation peut être restituée par analogie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de traiter et de distribuer, sous guidance, le courrier entrant et sortant par voie postale, par fax ou par voie électronique.**	Le courrier entrant, les colis et les envois postaux sont réceptionnés et transférés conformément aux règles en vigueur dans l'entreprise. Le courrier sortant, les colis et envois postaux sont préparés et affranchis. Le courrier sortant et entrant par voie électronique ou par fax est traité sous guidance.	Le courrier entrant est réceptionné et distribué de manière appropriée. Le courrier sortant est préparé, affranchi et envoyé de façon correcte. Le courrier électronique est traité de façon adéquate. Les fax entrant et sortant sont traités de manière appropriée.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser les systèmes appropriés de classement et d'archivage de documents et de mettre à jour des bases de données.**	Les systèmes de classement de documents (support papier, support électronique, …) en vigueur dans l'entreprise sont connus et utilisés. Les documents courants (support papier et électronique) sont classés et archivés selon les systèmes en vigueur dans l'entreprise. Les bases de données sont actualisées : • certificats d'incapacité de travail • demandes de congés, y compris documents et certificats • certificats de participation à des formations • changements d'adresse, de comptes bancaire/postal • modifications de données diverses (no. tél. , fax, adresse courriel...) Le système de gestion du temps de travail est connu et appliqué. Les données statistiques sont recherchées et déterminées.	La structure des systèmes de classement en vigueur dans l'entreprise est correctement expliquée au supérieur hiérarchique. Le classement et l'archivage des documents (support papier)sont cohérents. Les documents sont archivés électroniquement de façon correcte. Les bases de données sont actualisées et complètes. Le système de gestion du temps de travail est convenablement utilisé. Les données statistiques sont disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses activités au sein de l'entreprise, de collecter les documents relatifs à son travail et de les inclure dans son carnet d'apprentissage.**	Le carnet d'apprentissage est mis à disposition. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches exécutées sont documentées et, le cas échéant, incorporées dans le carnet d'apprentissage. Les documents de travail sont collectés.	Le carnet d'apprentissage est disponible. Les nouvelles connaissances acquises et les tâches effectuées sont régulièrement documentées. Les rapports et les documents de travail sont inclus dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître l'impact de son apparence et de l'adapter aux circonstances.**	Les codes vestimentaires dans le travail au quotidien sont connus et l'apparence est adaptée aux circonstances.	L'apparence personnelle est soignée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer soigneusement et dans les délais impartis les tâches qui lui sont confiées.**	Les étapes de travail des tâches attribuées sont planifiées. Les étapes de travail planifiées sont exécutées. Les délais requis sont respectés.	Le plan de travail est disponible. Les tâches sont exécutées avec soin. Les tâches accomplies sont présentées dans les délais impartis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2 (TRARH2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier aux tâches inhérantes au service des ressources humaines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRARH2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de compléter les principaux documents inhérents à l'embauche.**	Les données relatives aux formalités d'engagement sont recherchées dans les différentes sources d'informations. Les différentes formalités d'engagement sont connues et différenciées : • déclaration d'exploitation • carte d'assignation • déclaration d'entrée • contrôle médical	Toutes les données sont disponibles. Les formulaires administratifs sont correctement complétés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, pour les besoins du service des ressources humaines, d'utiliser professionnellement Internet comme outil de travail et de recherche d'informations.**	La méthodologie d'utilisation d'Internet est connue. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont fixées. Les recherches d'informations sont ciblées.	L'utilisation d'Internet est appropriée et de nature purement professionnelle. Les règles/modalités d'utilisation et de contrôle sont respectées. Les recherches d'informations sont pertinentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents types de contrats de travail et, le cas échéant, de les compléter.**	Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés: • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases de la comptabilité générale 4 (COMPT4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité générale 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMPT4**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de faire les calculs nécessaires lors des opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les différences entre immobilisations corporelles amortissables et non amortissables sont connues. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est connu.	- Les différenciations sont exactes. - Les calculs nécessaires sont réalisés. - Le tableau d'amortissement est correctement établi.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les opérations d'inventaire en relation avec les immobilisations corporelles amortissables et non amortissables.**	- Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan final et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques.	- Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan et le compte «Profits et Pertes» en indiquant les grandes rubriques sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des exercices d'ensemble complexes.**	- Les opérations courantes et les écritures de fin d'exercice sont faites. - Les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées sous forme de comptes en « T » et dans le journal. - Les données sont inscrites dans le bilan (initial / final), ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques. - Les calculs nécessaires sont réalisés.	- Les écritures sont correctes. - Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. - Le bilan initial et final, ainsi que le compte de « Profits et Pertes » en indiquant les grandes rubriques sont corrects. - Les calculs sont exacts.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les tâches de manière autonome et en respectant les délais prescrits.**	- Les travaux à réaliser sont répartis. - Les délais prescrits sont respectés. - L'élève sait travailler de façon autonome.	- Les travaux sont réalisés dans les délais prescrits. - La tâche a été effectuée de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois (DIACO)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Dialoguer dans le cadre de situations conflictuelles, pratique de l'oral français et/ou luxembourgeois**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DIACO**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'employer dans des situations conflictuelles les expressions adéquates en français et/ou luxembourgeois.**	Les expressions pertinentes en situations de conflits (contestations, retards de paiement) sont connues et correctement employées. L'entretien est structuré.	L'entretien se déroule de manière compréhensible en français et/ou en luxembourgeois. Les expressions standards sont appropriées et adaptées à la situation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de cerner la situation critique et de proposer des solutions adaptées.**	L'élève adopte une vue objective de la situation conflictuelle. Des solutions sont proposées.	La situation est analysée de manière logique. Des solutions appropriées ont été développées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se conduire poliment envers un tiers.**	Le ton de la conversation est aimable. L'attitude de l'élève est bienveillante et polie.	Le ton de la conversation est agréable. L'élève fait preuve de compréhension pour la situation de l'interlocuteur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Communiquer dans la vie professionnelle (anglais) (CPROF)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**Communiquer dans la vie professionnelle (anglais)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**CPROF**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Secrétariat
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer à l'aide de phrases-types dans des situation d'achat et de vente (demande d'offre, offre, commande).**	Le cas commercial est connu. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse liées aux situations les plus courantes sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée.	Le cas commercial est correctement identifié et le message est adapté. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des documents adaptés à des situations commerciales diverses (lettre d'accompagnement, lettre de remerciements, note de service...).**	La situation professionnelle est connue. La phraséologie, ainsi que les formules d'appel et de politesse possibles sont connues et peuvent être utilisées de manière appropriée. La disposition des différents documents est connue.	La situation commerciale est analysée correctement. Les formulations utilisées correspondent. Le message (la lettre) créé est exempt d'erreur et le contenu est correct. La disposition est adaptée et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier les résultats de ses productions et, le cas échéant, de redresser les erreurs.**	Les différents éléments sont identifiés et intégrés. Les outils de correction sont utilisés.	Le travail est complet. Le document est exempt d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - S'initier au droit commercial (INDRO)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'initier au droit commercial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INDRO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les bases juridiques et de les expliquer.**	La notion de droit et son utilité sont connues. Les sources du droit national et international, ainsi que leur hiérarchie sont identifiées. La différence entre droit privé et droit public est connue.	La notion de droit et son utilité, ainsi que les règles du droit national et international, sont correctement expliquées. Les trois pouvoirs de l'Etat luxembourgeois et les règles élaborées par chaque pouvoir sont correctement cités. La classification des règles selon leur importance est exacte. La différence entre droit privé et droit public dans des exemples concrets est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de distinguer les différentes preuves.**	Les critères de la charge de la preuve et les moyens de la preuve sont connus. Les objets de la preuve (fait ou acte juridique) sont pris en compte.	Dans des exemples concrets, la charge de preuve est attribuée. Dans des exemples concrets, les moyens de preuve et l'objet de la preuve sont correctement identifiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différences entre personnes morales et personnes physiques.**	Les critères d'identification de la personne physique et de la personne morale sont connus et expliqués. Les droits et obligations des personnes juridiques sont connus.	L'explication des critères d'identification est correcte. Les différents droits et obligations sont correctement différenciés et leurs caractéristiques spécifiques sont exposées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents contrats de vente et de location et d'expliquer leurs composantes.**	La distinction entre contrat de vente et contrat de location est faite. Les composantes des contrats sont connues: les parties contractantes, l'objet, la durée, les droits et obligations des deux parties, les conditions de validité, la liberté contractuelle, les conséquences en cas d'inexécution d'un contrat,...	Le contrat de vente et le contrat de location sont correctement identifiés. Les composantes des contrats sont correctement énumérées. Les droits et obligations des parties contractantes sont correctement argumentés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2 (FOCMI2)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Contribuer aux activités commerciales et administratives 2**

Titre du module:	**S'orienter dans la formation et la vie professionnelle 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOCMI2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, lors de communications internes et externes, d'utiliser les moyens de communication électroniques usuels, dans le respect de la protection des données.**	- Les moyens de communication électroniques sont utilisés en fonction des tâches à réaliser : • téléphone • scanner • e-mail (Outlook). - La sécurité des données est respectée.	- Les moyens de communication électroniques sont correctement utilisés. - La sécurité des données est garantie
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mener à bien des travaux de recherche d'informations en fonction de la demande et des sources d'informations disponibles dans l'entreprise formatrice.**	- Les sources d'informations sont recherchées et répertoriées : • presse / journaux quotidiens • internet • littérature spécialisée (législation) • médias (radio, télévision). - Le choix des sources d'informations adéquates est effectué en fonction de la tâche à réaliser.	- Les diverses sources de recherches sont exploitées et disponibles. - Le choix des sources d'informations est judicieux. - Les résultats des recherches peuvent être utilisés ultérieurement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les autorités compétentes dans l'exécution de tâches simples dans le domaine des ressources humaines.**	- Les autorités compétentes sont connues : • Service d'orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi (ADEM-OP) • Ministère de l'Education Nationale (MEN) • Chambres professionnelles • (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés) • Inspection du travail et des mines (ITM) • Administration des contributions • Administrations communales • Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).	L'autorité compétente est identifiée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compléter régulièrement son carnet d'apprentissage.**	- Le carnet d'apprentissage est régulièrement mis à jour (par exemple avec des documents, des rapports etc.).	- Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de discuter avec son supérieur hiérarchique des résultats de son travail et de mettre en œuvre les remarques nécessaires à la poursuite de son travail.**	- Les résultats des travaux sont soumis au supérieur hiérarchique. - La méthode de travail et les résultats sont expliqués. - L'apprenti écoute son supérieur hiérarchique et défend son point de vue. - Les recommandations sont acceptées et prises en compte dans la poursuite du travail.	- Les résultats sont disponibles. - La méthode de travail est expliquée de façon compréhensible. - Les recommandations du supérieur hiérarchique sont implémentées. - Les erreurs d'exécution sont corrigées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les tâches, seul ou en équipe, soigneusement et dans les délais impartis.**	- Les tâches à réaliser sont comprises. - Les priorités sont définies et le temps à disposition est géré en conséquence. - Les tâches attribuées sont effectuées méthodiquement. - Le plan de travail est discuté et établi de manière coopérative.	- Les consignes de travail et les délais sont respectés. - Le travail fourni est soigné et structuré. - Le plan de travail est disponible.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer, sur le lieu de travail, les consignes de sécurité et de santé, ainsi que les règles d'hygiène de vie.**	Les conditions de travail sont connues. Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont identifiées. Les règles d'hygiène de vie sont connues: hygiène corporelle, etc	Les conditions de travail sont respectées. Les consignes de sécurité et de santé en vigueur dans l'entreprise sont respectées. Les règles d'hygiène de vie sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel (DOSEA)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers relatifs à l'administration du personnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DOSEA**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer et de présenter des données liées à la gestion du personnel conformément aux instructions reçues.**	L'élève détermine les données nécessaires à la présentation et les saisit. L'élève applique les formules de base d'un tableur informatisé (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à). L'élève détermine le type de graphique adéquat. L'élève réunit tous les éléments nécessaires à la réalisation du graphique.	Les données sont correctes et lisibles. Les formules de base (somme, moyenne, pourcentage, multiplication, inférieur/supérieur à) sont correctement appliquées. Le choix du graphique est adapté. Le graphique réalisé est conforme aux instructions reçues. Le graphique est complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter des messages succincts reçus verbalement sous forme de mots-clés et de les reproduire sous forme écrite compréhensible.**	La technique de la prise de notes est connue. L'élève distingue les éléments importants d'un message. Il note les éléments de manière retraçable. Il transmet les informations reçues par écrit et/ou oralement.	La technique de la prise de notes est correctement appliquée. Les éléments importants du message sont identifiés. Ils sont notés et transmis par écrit et/ou oralement de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée dans le cadre de situations d'ordre administratif et privé.**	L'élève identlfie les situations d'ordre administratif et privé (lettre d'accompagnement, demande/confirmation/changement de rendez-vous, félicitations, invitations, condoléances ...). Il applique les phrases-types appropriées aux différentes situations. L'élève rédige le courrier/courriel de manière soignée et dans les délais.	L'élève identifie correctement les situations d'ordre administratif et privé. Les formulations sont adaptées aux différentes situations. La réaction de l'élève est adéquate. Le courrier/courriel est établi avec soin et dans les délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier dans la presse, sur internet, auprès de l'ADEM, les offres d'emploi convenant à son profil et de réaliser le dossier de candidature correspondant.**	Les sources de recherche pertinentes sont connues. Les annonces trouvées sont analysées en fonction du profil de l'élève. La lettre de motivation est rédigée en fonction du profil décrit dans l'annonce. Le CV est mis à jour. Les pièces constituantes du dossier de candidature sont connues.	Toutes les sources de recherche sont exploitées. Les annonces sélectionnées correspondent au profil de l'élève. La lettre de motivation est adaptée à l'annonce. Le CV est complet et correct. La lettre de motivation et le CV sont exempts d'erreurs. Le dossier de candidature est complet et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer les bases de la comptabilité informatisée (COMIN)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**		
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la comptabilité informatisée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMIN**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer, de rechercher et de modifier une société et des comptes.**	La société est créée. La modification d'une société est effectuée. Les comptes sont créés. Les comptes sont modifiés.	La création de la société est correcte. La modification d'une société est correcte. La création des comptes est correcte. Les modifications des comptes sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'encoder une ouverture des comptes, de modifier l'écriture et d'imprimer le journal.**	L'écriture d'ouverture des comptes est saisie. Les modifications de l'ouverture des comptes sont effectuées. La suppression est effectuée. Les documents demandés sont imprimés.	L'écriture d'ouverture des comptes est correcte. Les modifications demandées sont correctes. La suppression est correcte. Tous les documents demandés sont disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'encoder des factures et des notes de crédit internes, de modifier les écritures et d'imprimer le journal.**	Les factures internes et les notes de crédit internes sont saisies. Les modifications des écritures sont effectuées. Les documents demandés sont imprimés.	Les écritures de la facturation sont correctes. Les modifications des écritures sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'imprimer et d'analyser le Bilan final et le Compte de profits et pertes.**	Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	Tous les documents demandés sont imprimés. Les explications sont correctes et cohérentes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un exercice simple.**	Une nouvelle société et des comptes sont créées. L'ouverture des comptes et les opérations courantes simples sont saisies. Les documents demandés sont imprimés. Les explications demandées sont rédigées.	La création de la nouvelle société et des nouveaux comptes est correcte. L'ouverture des comptes et les écritures demandées sont correctes. Tous les documents demandés sont disponibles. Les explications sont correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3 (TRARH3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Exécuter des tâches complexes du service des ressources humaines 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TRARH3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter les différents types de contrats de travail.**	Révision TRARH1/TRARH2 : Les éléments des principaux contrats de travail sont connus et identifiés. Les contrats courants suivants sont complétés : • contrat à durée déterminée (CDD) • contrat à durée indéterminée (CDI) • contrat d'étudiants	Les principales composantes des différents contrats de travail sont correctes et complètes. Les différents contrats de travail sont complétés dans leur intégralité et le contrôle est effectué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de différencier les types de résiliation d'un contrat de travail en utilisant la terminologie appropriée et d'établir les documents y relatifs.**	- Les types de résiliation courants sont connus : • commun accord, • unilatérale avec préavis (à l'initiative de l'employeur ou du salarié), • effet immédiat, • collectifs. - Le processus de résiliation d'un contrat de travail est connu. - Les principaux documents et formulaires relatifs au processus de résiliation d'un contrat sont connus : • convocation, le cas échéant, à l'entretien préalable au licenciement, • lettre de licenciement, • lettre de justification éventuelle des motifs, • reçu pour solde de tout compte, • certificat de travail, • déclaration de sortie.	- Les types de résiliation sont correctement expliqués. - Les explications relatives au processus de résiliation sont complètes et exactes. - La rédaction des différents documents et formulaires inhérents au processus de résiliation est cohérente et complète. - La terminologie adéquate est appliquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes catégories de risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail et d'identifier les organismes y relatifs.**	- Les catégories de risques psychosociaux ainsi que les conséquences y relatives sont identifiées et succinctement décrites : • stress • harcèlement moral • harcèlement sexuel • violence au travail - Les consignes générales de base dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont connues. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont connus.	- L'identification des catégories de risques psychosociaux et la description succincte des conséquences possibles sont exactes. - Les consignes générales en vigueur dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail sont répertoriées. - Les organismes compétents d'aide aux salariés sont déterminés.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les tâches complexes relatives à la gestion des rémunérations.**	- Les données relatives à la gestion des rémunérations sont recherchées dans les sources d'informations appropriées. - Les décomptes de salaire et patronal sont complétés dans un tableur informatisé en tenant compte des éléments suivants : • cotisations sociales • mutualité • assurance dépendance • assurance accident • santé au travail • impôt sur le revenu • autres	- Toutes les données nécessaires sont disponibles. - La saisie des décomptes de salaire et patronal est correcte et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gérer la vie professionnelle au quotidien 1 (FOCMI3)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer la vie professionnelle au quotidien 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOCMI3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 18					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter les activités (produits / services) de l'entreprise formatrice dans ses grandes lignes.**	Les différents secteurs d'activités sont connus. Les principales activités ainsi que les produits / services de l'entreprise sont répertoriés.	Le secteur d'activité de l'entreprise formatrice est identifié. Les activités de l'entreprise ainsi que les produits / services sont correctement décrits.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les appels téléphoniques.**	Les fonctionnalités du standard téléphonique sont connues. Les règles de communication concernant la réception et l'émission des appels sont connues : • consignes en présence ou en l'absence de la personne demandée (filtrage, identification du service ou de la personne concernée, prise de notes des informations / messages, confidentialité ….); • préparation des informations et des sources d'informations (annuaires téléphoniques, renseignements/messages à fournir….); • utilisation appropriée des formules de politesse.	Le standard téléphonique est utilisé rationnellement et à bon escient. Les règles de communication (langage, courtoisie...) sont appliquées. Les consignes internes en vigueur sont respectées. Les annuaires téléphoniques interne et externe sont disponibles. Les informations saisies / fournies sont compréhensibles et exactes. Les salutations à l'accueil et au départ sont polies et courtoises.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accueillir professionnellement tout visiteur.**	Les principes de base de l'accueil d'un visiteur sont connus : • saluer le visiteur à l'arrivée, • interpréter correctement la démarche, • repérer l'interlocuteur/la personne de contact, • renseigner le visiteur ou le faire patienter, • orienter le visiteur ou décrire le chemin vers l'interlocuteur, • saluer le visiteur au départ.	L'accueil est conforme aux instructions reçues et aux règles de service. Les formules de politesses à l'accueil et au départ sont appropriées. L'organigramme et l'annuaire interne sont disponibles. Le comportement individuel est approprié et valorise l'image de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière appropriée toutes sortes de messages reçus.**	Les procédures en vigueur et les démarches à entreprendre sont prises en considération. Les principaux critères d'exploitation des messages (provenance, interlocuteurs, compréhension, urgences, qualité, coûts…) sont identifiés.	Les procédures et les consignes en vigueur sont strictement respectées. Le choix des moyens disponibles mis en œuvre est judicieux. L'interlocuteur est identifié et les coordonnées sont complètes et correctes. Les informations saisies / fournies sont compréhensibles, complètes et exactes. L'urgence est prise en considération. Les messages sont transmis à la personne / au service concerné.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à jour son carnet d'apprentissage et de le soumettre régulièrement à son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés. Le carnet d'apprentissage est présenté régulièrement à l'employeur / au tuteur.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est disponible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir en toutes circonstances avec respect.**	Les règles de vie en société sont connues : • Respect d'autrui (loyauté, politesse, ponctualité...).	Les règles de vie en société sont appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire preuve de discrétion dans le traitement des informations professionnelles.**	Les règles de discrétion et de confidentialité sont appliquées professionnellement au quotidien.	La discrétion est garantie en toutes circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Gérer des dossiers d'achat et de vente (DOSAV)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer des dossiers d'achat et de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DOSAV**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler une facture et/ou une NC, d'effectuer un paiement et de mettre à jour l'échéancier-fournisseur et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux achats.**	La facture et la note de crédit sont vérifiées sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture d'achat, note de crédit reçue, extrait de compte et acquisition d'immobilisations. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	Toute erreur sur une facture et note de crédit reçues est identifiée et redressée. Les formules du tableur informatisé sont correctement utilisées. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une facture et/ou une NC, de contrôler un paiement et de mettre à jour l'échéancier-client et d'effectuer la journalisation de pièces comptables liées aux ventes.**	La facture et la note de crédit sont établies sur base de données fournies. Les opérations figurant sur un extrait bancaire / postal sont contrôlées. L'échéancier est établi et vérifié sur base de données fournies. Les relevés de factures sont établis et vérifiés sur base de données fournies. Une lettre de rappel est rédigée. La journalisation des documents suivants est réalisée : facture de vente, note de crédit établie, extrait de compte. La journalisation du paiement de ces documents est effectuée.	La facture est établie de manière correcte. La note de crédit est établie de manière correcte. Toute erreur sur l'extrait bancaire/ postal est identifiée et redressée. L'échéancier est correctement mis à jour. Les relevés de factures sont correctement mis à jour. Les formules utilisées dans le tableur informatisé sont correctes. La journalisation des documents est complète et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter, sur base des documents fournis, un tableau d'amortissement à l'aide d'un tableur informatisé et d'effectuer la journalisation de l'amortissement.**	Les données sont saisies, sur base d'instructions et de documents fournis, dans le tableau d'amortissement linéaire. Le taux d'amortissement, la durée de l'amortissement, l'annuité au prorata temporis, etc sont calculés en appliquant les formules appropriées. La journalisation de l'amortissement est effectuée.	Les informations reçues sont correctement interprétées. Les formules sont correctes. Le tableau d'amortissement est complet et correct. La journalisation de l'amortissement est complète et correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer et d'interpréter les prix d'achat et de vente à l'aide d'un tableur informatisé.**	À partir du prix d'achat brut le prix de vente brut et les différents taux sont calculés. Les différentes marges et coefficients sont calculés et interprétés.	Les calculs sont détaillés et corrects. Les interprétations sont compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise (DOSEC)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer les dossiers liés à l'activité de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**DOSEC**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur d'enseignement technique / Secrétariat
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux (spécialité secrétariat)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier, d'exécuter et de contrôler différentes tâches complexes dans le cadre d'un cas commercial concret.**	L'élève analyse la mise en situation et identifie les tâches à exécuter. Il établit une planification des tâches à réaliser. Il définit les priorités. Il réalise les tâches demandées dans les délais impartis. Il contrôle le travail réalisé et le corrige le cas échéant.	La mise en situation et les tâches à exécuter sont correctement identifiées. La planification des tâches est disponible. Les priorités sont correctement définies. Les tâches demandées sont réalisées dans les délais impartis. Le travail est correct, soigné et complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des processus d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est connue et appliquée. Les différentes situations commerciales sont connues. Les phrases-types sont connues et utilisées.	La structure de la communication commerciale relative à la demande d'offre, l'offre et la commande est correctement appliquée . Les différentes situations commerciales sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit de manière appropriée en français/allemand dans des situations perturbées d'achat et de vente.**	La structure de la communication commerciale (lettre, courriel) relative aux situations perturbées est connue et appliquée. Les situations commerciales perturbées sont connues. Les phrases-types en français/allemand sont connues et utilisées.	La structure de la correspondance commerciale (lettre, courriel) relative aux situations commerciales perturbées est correctement appliquée. Les différentes situations commerciales perturbées sont correctement identifiées. Les phrases-types sont utilisées de manière adéquate. La présentation du message est soignée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser, sur ordinateur, des documents de promotion adaptés à la situation.**	Les règles relatives à la réalisation d'un document de promotion (affiche, ...) sont connues et appliquées. L'élève connaît les différents logiciels mis à disposition pour la réalisation de documents de promotion. L'élève détermine les informations indispensables au contenu du document en question.	Le document de promotion est réalisé dans le respect des règles. Le logiciel le mieux adapté a été choisi. Le document contient toutes les informations indispensables et est exempt d'erreur. Le document est conforme à la commande.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Gérer la vie professionnelle au quotidien 2 (FOCMI4)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Gérer la vie professionnelle au quotidien 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**FOCMI4**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 18					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Tolérance d'erreur suivant les directives nationales (voir programme de formation)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable, à partir d'instructions précises, de noter des messages, ainsi que de mettre en forme des documents divers.**	Les instructions écrites et les données sont notées. Les techniques de prises de note sont connues. Les éléments et documents de base fournis permettent de : • mettre au net une lettre individualisée, des notes administratives, des rapports, comptes rendus et des messages électroniques correspondant à une situation courante • saisir, mettre en forme et présenter tous documents de manière professionnelle.	Les informations notées sont correctes. La technique de prise de notes est appliquée. Les documents et les messages électroniques comportent des phrases complètes, courtes et lisibles (vocabulaire adapté). Les règles rédactionnelles et les techniques de présentation en vigueur sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail quotidien en tenant compte des tâches journalières régulières et, à partir d'instructions précises, de fixer les priorités.**	Les informations nécessaires aux activités régulières, objectifs et obligations du service sont connues. Les tâches attribuées, les périodes de travail, ainsi que les congés sont déterminés. Les délais prescrits sont pris en considération pour la détermination des priorités. Les outils de gestion adéquate du temps (calendrier, liste des tâches ….) sont mis en œuvre.	Toutes les informations significatives relatives aux activités régulières, aux objectifs et obligations du service sont disponibles. Le travail est planifié. Les plannings, les priorités et les délais impartis sont respectés. Les outils de gestion du temps sont exploités de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de finaliser son carnet d'apprentissage et de le faire signer par son employeur / tuteur.**	Les rapports sont rédigés conformément aux compétences retenues dans les modules patronaux. Les formulations sont compréhensibles. La grammaire et l'orthographe sont vérifiés à l'aide des moyens à disposition. Les documents collectés sont annexés.	Les rapports requis sont intégrés dans le carnet d'apprentissage. Les formulations sont claires, nettes et précises. Les règles grammaticales et orthographiques sont appliquées. Les annexes sont intégrées. Le carnet d'apprentissage est complet, disponible et dûment signé par l'employeur / le tuteur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer convenablement et de façon continue.**	Les formulations utilisées sont structurées. Les informations communiquées sont cohérentes.	Les dialogues, conversations et communications sont assortis de phrases complètes. La communication avec autrui est appropriée, fluide et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Module International Certification of Digital Literacy (MICDL)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assumer des tâches spécifiques liées à l'activité administrative et commerciale de l'entreprise**

Titre du module:	**Module International Certification of Digital Literacy**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**MICDL**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur l'ordinateur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur l'utilisation de l'ordinateur et la gestion des fichiers sont connus et appliqués (Windows).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « L'essentiel sur le Web et la Communication » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le Web et la Communication sont connus et appliqués (Outlook).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Traitement de texte » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le traitement de texte sont connus et appliqués (Word).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer en vue de l'obtention du module « Tableur » de la certification internationale ICDL (International Certification of Digital Literacy).**	Les principes de base des technologies d'information et de communication sur le tableur sont connus et appliqués (Excel).	Le module est réussi, si les standards minimums requis par les tests ICDL sont atteints.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CMI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents administratifs et commerciaux - anglophone - Agent administratif et commercial**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations, planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche et faire des choix parmi des alternatives.**	- L'apprenti recherche, sélectionne et réunit les informations dans le contexte de la mission. - L'apprenti identifie les étapes requises pour l'accomplissement de la mission par écrit. - L'apprenti fait des choix en tenant compte de la mission.	- Les informations nécessaires sont disponibles. - La planification est complète. - Le choix est adapté.
30 % (18 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de la gestion.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
40 % (24 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées dans le domaine de l'administration.**	- L'apprenti réalise les productions conformément aux missions. - L'apprenti imprime les productions demandées.	- Les productions correspondent aux instructions et sont correctes. - Les productions demandées sont disponibles.
20 % (12 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification, justifier et évaluer les résultats de son travail, ainsi que sa manière de procéder.**	- L'apprenti compare son travail à la planification. - L'apprenti recherche d'éventuelles erreurs et les redresse. - L'apprenti présente le diaporama demandé. - L'apprenti répond aux questions et justifie le contenu de son carnet d'apprentissage. - L'apprenti dispose de son carnet d'apprentissage.	- Le travail réalisé est en accord avec la planification. - Le travail remis est correct. - Le diaporama est conforme aux instructions. - La présentation de l'apprenti est convaincante. - Les réponses et les justifications sur son carnet d'apprentissage sont cohérentes et pertinentes. - Le carnet d'apprentissage est disponible et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Géographie dans le secteur du tourisme 1 (GEOTO1-F)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Géographie dans le secteur du tourisme 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GEOTO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur de sciences / Géographie
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé: Professeur en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les continents de la Terre.**	Les continents et les océans sont listés et repérés géographiquement.	Tous les continents et les océans sont mentionnés et correctement indiqués
20 % (12 P)	**L'apprenti est en capable d'appréhender et d'expliquer le temps.**	La différence entre le temps et le climat est expliquée. Les éléments météorologiques et leurs instruments de mesure sont énumérés et expliqués. Les différentes cartes météorologiques sont expliquées et évaluées.	La différence entre le temps et le climat est correctement expliquée. Les éléments météorologiques et les instruments de mesure sont correctement nommés. Les cartes météo sont correctement évaluées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en capable d'appréhender et d'expliquer le climat.**	La notion de zone climatique est clarifiée et les différentes zones climatiques sont attribuées géographiquement. L'origine des zones climatiques et l'influence des facteurs climatiques sont expliquées. Les diagrammes et tableaux climatiques sont enregistrés et analysés. Les principales périodes de voyage pour les destinations touristiques sont déterminées et clarifiées.	La notion de zone climatique est connue et les zones climatiques sont correctement attribuées géographiquement. L'origine des zones climatiques et des zones de végétation est correctement expliquée. Les différents facteurs climatiques sont connus et correctement expliqués. Les diagrammes et tableaux climatiques sont correctement établis et évalués. Les principales périodes de voyage par rapport aux destinations touristiques sont identifiées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'orienter dans le système des temps universels.**	Le système des temps universels est expliqué.	Les systèmes UTC et MEZ (CET) sont nommés et le calcul des fuseaux horaires est effectué correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'orienter sur la Terre.**	La création et la présentation de cartes sont montrées et expliquées. Les différents types de cartes sont présentés et expliqués. Différentes applications de plans de ville touristiques sont explorées. Différents exercices d'atlas et de cartes sont réalisés.	La création de la carte est décrite. Les caractéristiques de représentation Titre, Échelle, Légende, Flèche nord sont énumérées. Les différents types de cartes (physiques, thématiques, topographiques, urbaines) sont reconnus. Différentes applications de plans de ville touristiques sont connues. Les exercices relatifs aux atlas et aux cartes (recherche d'atlas, exercices sur les cordonnées géographiques, calculs d'échelle) sont correctement effectués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Géographie dans le secteur du tourisme 2 (GEOTO2-F)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Géographie dans le secteur du tourisme 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GEOTO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur de sciences / Géographie
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé: Professeur en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les formes de relief de la Terre.**	Les formes de relief importantes sont attribuées géographiquement.	Les formes de surface importantes sont attribuées géographiquement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'analyser les processus endogènes de la Terre en tant que système géophysique et géo-humain.**	Les différentes couches terrestres sont reconnues et enregistrées. La théorie de la dérive des continents et les mécanismes de la tectonique des plaques sont expliqués. Les conséquences de la tectonique des plaques (séismes, volcans) et l'impact sur l'habitat humain sont présentés et expliqués. La situation globale et l'origine des différents récifs coralliens et de leurs habitats sont étudiées.	La représentation de la structure en coquille de la Terre est correctement dessinée et expliquée. La théorie d'Alfred Wegener sur la dérive des continents est compréhensible et les mécanismes de la tectonique des plaques sont connus. Les causes, les processus de formation et les effets des volcans, des tremblements de terre peuvent être expliqués et décrits. La situation globale et l'origine des différents récifs coralliens et de leurs habitats sont comprises.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre la problématique du changement climatique.**	Le changement climatique est expliqué.	Le changement climatique peut être expliqué.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'expliquer le développement durable.**	Les notions d'écosystème et de durabilité sont expliquées. L'empreinte écologique est comprise. L'importance du tourisme durable est mise en évidence. Des études de cas de tourisme durable sont présentées et analysées.	Les notions d'écosystème et de durabilité sont correctement expliquées. L'empreinte écologique est comprise et recalculée à l'aide de l'ordinateur. L'importance du tourisme durable peut être appréhendée à travers l'analyse de différents cas d'étude.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Géographie dans le secteur du tourisme 3 (GEOTO3-F)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Géographie dans le secteur du tourisme 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GEOTO3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Géographie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé: Enseignant en économie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appréhender le tourisme en tant que facteur économique.**	L'importance du tourisme en tant que facteur économique est mise en évidence.	L'importance du tourisme en tant que facteur économique est mise en évidence et expliquée à l'aide d'un exemple concret.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appréhender et d'analyser le processus de mondialisation.**	La notion de mondialisation est expliquée. L'évolution historique de la mondialisation est présentée dans l'ordre chronologique et les moteurs décisifs sont expliqués. Les acteurs de la mondialisation sont présentés et expliqués.	La notion de mondialisation est expliquée. L'évolution historique de la mondialisation est présentée dans l'ordre chronologique. Les principaux moteurs de la mondialisation sont expliqués. Les acteurs économiques, politiques, culturels, sociaux et technologiques de la mondialisation sont présentés et expliqués : - acteurs économiques : MNU, institutions financières, OMC - acteurs politiques : États, organisations internationales, organisations régionales - acteurs culturels : entreprises de médias, entreprises Internet, organisations culturelles et éducatives internationales - acteurs sociaux : ONG, mouvements sociaux mondiaux - acteurs technologiques : groupes technologiques, centres d'innovation et startups.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les centres de pouvoir de la mondialisation et de comprendre leurs interactions.**	Les puissances mondiales actuelles et futures sont mentionnées et situées géographiquement. Les interactions économiques et politiques entre les puissances mondiales sont expliquées brièvement. Le terme « Global City » est expliqué. Les villes globales traditionnelles et nouvelles sont mentionnées et situées géographiquement. La genèse des villes globales est énumérée chronologiquement. L'évolution des villes asiatiques est expliquée. Les dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles des Global Cities sont saisies. Le tourisme est présenté comme partie intégrante de la dynamique économique et culturelle des villes globales et un exemple concret est expliqué.	Les puissances mondiales actuelles et futures sont mentionnées et situées géographiquement. Les interactions économiques et politiques entre les puissances mondiales sont brièvement expliquées. Le terme « Global City » est expliqué. Les villes globales traditionnelles et nouvelles sont mentionnées et situées géographiquement. La genèse des villes globales est énumérée chronologiquement. Le développement des villes asiatiques est expliqué et illustré par au moins deux exemple concrets. Les dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles des Global Cities sont saisies. Le tourisme est présenté comme partie intégrante de la dynamique économique et culturelle des villes globales et un exemple concret est expliqué.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appréhender et d'analyser le processus de mondialisation dans le contexte touristique international.**	L'interconnexion du tourisme au niveau mondial est présentée.	L'interconnexion du tourisme au niveau mondial est présentée.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le développement des pays.**	La notion de « développement » est expliquée. Le niveau de développement des pays est présenté et expliqué. Les indicateurs économiques, sociaux, politiques, environnementaux et technologiques utilisés pour mesurer le niveau de développement sont expliqués. Les niveaux de développement des différentes régions du monde sont répertoriés.	La notion de « développement » est expliquée. Le niveau de développement des pays est connu et expliqué. Les indicateurs économiques, sociaux, politiques, environnementaux et technologiques utilisés pour mesurer le niveau de développement sont expliqués. Les niveaux de développement des différentes régions du monde sont répertoriés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tâches administratives dans le domaine des ressources humaines (DOCRH-F)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tâches administratives dans le domaine des ressources humaines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DOCRH-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes étapes du recrutement et de l'embauche du personnel et de compléter les documents nécessaires.**	Les différentes étapes du recrutement et de l'embauche sont décrites. Les organisations collaboratrices telles que l'ADEM, la CCSS, ... sont connues et peuvent être attribuées. Les contrats de travail peuvent être distingués et complétés intégralement. La période d'essai est déterminée et expliquée.	Les différentes étapes du recrutement et de l'embauche sont correctement décrites. Les documents nécessaires sont correctement établis. Les contrats de travail sont complets et corrects. La période d'essai est correctement calculée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes formes de résiliation et de licenciement d'un contrat de travail et d'en expliquer les dispositions.**	Les différents types de licenciement et de démission et leurs procédures sont distinguées et expliquées. Les formulaires nécessaires peuvent être distingués et remplis intégralement.	Les règles relatives aux procédures de licenciement et de démission sont décrites de manière appropriée et complète.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la réglementation relative à l'incapacité de travail d'un salarié en cas de maladie, d'accident du travail ou d'accident de trajet et de remplir les formulaires correspondants.**	Les obligations et dispositions légales en cas d'incapacité de travail sont connues et expliquées. Les conditions légales d'un accident de travail ou de trajet sont connues et expliquées. Les organisations telles que STM, AAA, ITM... sont connues et peuvent être associées. Les formulaires nécessaires peuvent être différenciés et entièrement remplis.	Les informations relatives à l'incapacité de travail pour cause de maladie sont disponibles et correctement expliquées. Les informations relatives aux accidents du travail et de trajet sont disponibles et correctement expliquées. Les documents nécessaires sont correctement établis.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases du calcul pour les factures et les avoirs, de vérifier les paiements et d'effectuer des tâches simples dans l'administration de la paie.**	Les factures et les notes de crédit des clients et des fournisseurs sont établies et contrôlées. Les fiches de paie simples sont complétées en tenant compte du salaire brut, des taux de cotisation, de l'impôt sur le revenu, etc. Un tableur informatisé est utilisé.	Toutes les données nécessaires sont disponibles. Les calculs sont corrects et compréhensibles. Un tableur informatisé est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents types de congés et de jours fériés au Luxembourg et de les affecter à des événements spécifiques.**	Les catégories de congés sont identifiées et expliqués. Les informations quant aux différents congés peuvent être recherchées. Les jours fériés légaux sont connus.	La distinction entre les différentes catégories de congés est correcte. Les informations quant aux différents congés sont correctes. Les jours fériés légaux sont correctement énoncés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Voyage dans des destinations lointaines 1 (GLOBE1-F)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Voyage dans des destinations lointaines 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GLOBE1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de sciences / Géographie
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle informatique
1	0	

Type de formateur proposé: Ce module est à confier à un enseignant en géographie ou une personne ayant un profil équivalent.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de regrouper et d'expliquer des informations géographiques des différents pays et leurs destinations de voyage.**	La situation géographique des pays est décrite et les pays sont répérés géographiquement. La situation de la capitale est décrite et / ou repérée géographiquement. Le relief est décrit et expliqué et les principales montagnes peuvent être citées. La végétation est décrite. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et repérées géographiquement. Le climat régional est décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont citées et argumentées.	La situation géographique des pays est correctement décrite et les pays sont repérés géographiquement de manière correcte. La situation de la capitale est correctement décrite et / ou repérée géographiquement de manière correcte. Le relief est correctement décrit et expliqué et les montagnes importantes sont citées. La végétation est correctement décrite. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et repérées géographiquement de manière correcte. Le climat régional est correctement décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont correctement citées et argumentées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques de voyage nécessaires sur les pays et leurs destinations de voyage.**	Les conditions d'entrée et de sortie de territoire sont expliquées. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées. La devise est indiquée. Les langues parlées sont nommées. Les religions sont citées et les règles de comportement pour les touristes sont expliquées. Les zones horaires sont attribuées. Les précautions d'hygiène dans le cadre d'une mesure préventive sont expliquées.	Les explications des conditions d'entrée et de sortie de territoire (y compris les moyens d'acquisition des documents) sont exactes. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées de manière complète. La devise est correctement indiquée. Les langues parlées sont correctement nommées. Les religions sont correctement citées et les règles de comportement pour les touristes sont expliquées. Les zones horaires sont correctement attribuées. Les précautions d'hygiène dans le cadre d'une mesure préventive sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de définir les principales régions touristiques d'un pays et de citer et d'expliquer les principaux facteurs d'attractivité et attractions de ces destinations.**	Les villes importantes pour le tourisme et les régions touristiques sont nommées et repérées cartographiquement. Les principaux facteurs d'attractivité sont expliqués. Les principales attractions sont énumérées et décrites.	Les villes importantes pour le tourisme et les régions touristiques sont nommées et repérées cartographiquement de manière correcte. Les principaux facteurs d'attractivité sont correctement expliqués. Les principales attractions sont correctement énumérées et décrites.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de présenter oralement une destination de voyage.**	La présentation est faite sans lecture (contact visuel, sans pauses prolongées). Le temps disponible est pris en compte. La présentation est structurée (table des matières, numérotation des chapitres) Les médias utilisés et les contenus y résultant ont une mise en forme et une mise en page optimale. Les documents dans la présentation sont choisis et expliqués.	La présentation est faite sans lecture (contact visuel, sans pauses prolongées). Le temps disponible est respecté. La présentation est structurée de manière logique (table des matières, numérotation des chapitres) Les médias utilisés et les contenus y résultant ont une mise en forme et une mise en page optimale. Les documents dans la présentation sont choisis de manière optimale et correctement expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer l'élaboration de travaux dans les délais prévus.**	Les travaux sont remis. Les délais sont pris en compte.	Les travaux sont remis à l'échéance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Voyage dans des destinations lointaines 2 (GLOBE2-F)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Voyage dans des destinations lointaines 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GLOBE2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de sciences / Géographie
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Type de formateur proposé: Ce module est à confier à un enseignant en géographie ou une personne ayant un profil équivalent.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de regrouper et d'expliquer des informations géographiques des différents pays et leurs destinations de voyage.**	La situation géographique des pays est décrite et les pays sont repérés géographiquement. La situation de la capitale est décrite et / ou repérée géographiquement. Le relief est décrit et expliqué et les principales montagnes peuvent être citées. La végétation est décrite. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et répérées géographiquement. Le climat régional est décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont citées et argumentées.	La situation géographique des pays est correctement décrite et les pays sont repérés géographiquement de manière correcte. La situation de la capitale est correctement décrite et / ou repérée géographiquement de manière correcte. Le relief est correctement décrit et expliqué et les montagnes importantes sont citées. La végétation est correctement décrite. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et repérées géographiquement de manière correcte. Le climat régional est correctement décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont correctement citées et argumentées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques de voyage nécessaires sur les pays et leurs destinations de voyage.**	Les explications des conditions d'entrée et de sortie de territoire (y compris les moyens d'acquisition des documents) sont expliquées. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées. La devise est indiquée. Les langues parlées sont nommées. Les religions sont citées et les règles de comportement pour les touristes sont expliquées. Les zones horaires sont attribuées. Les précautions d'hygiène dans le cadre d'une mesure préventive sont expliquées.	Les explications des conditions d'entrée et de sortie de territoire (y compris les moyens d'acquisition des documents) sont exactes. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées de manière complète. La devise est correctement indiquée. Les langues parlées sont correctement nommées. Les religions sont correctement citées et les règles de comportement pour les touristes sont expliquées. Les zones horaires sont correctement attribuées. Les précautions d'hygiène dans le cadre d'une mesure préventive sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de définir les principales régions touristiques d'un pays et de citer et d'expliquer les principaux facteurs d'attractivité et attractions de ces destinations.**	Les villes importantes pour le tourisme et les régions touristiques sont nommées et repérées cartographiquement. Les principaux facteurs d'attractivité sont expliqués. Les principales attractions sont énumérées et décrites.	Les villes importantes pour le tourisme et les régions touristiques sont nommées et repérées cartographiquement de manière correcte. Les principaux facteurs d'attractivité sont correctement expliqués. Les principales attractions sont correctement énumérées et décrites.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de présenter oralement une destination de voyage.**	La présentation est faite sans lecture (contact visuel, sans pauses prolongées). Le temps disponible est pris en compte. La présentation est structurée (table des matières, numérotation des chapitres) Les médias utilisés et les contenus y résultant ont une mise en forme et une mise en page optimale. Les documents dans la présentation sont choisis et expliqués.	La présentation est faite sans lecture (contact visuel, sans pauses prolongées). Le temps disponible est respecté. La présentation est structurée de manière logique (table des matières, numérotation des chapitres) Les médias utilisés et les contenus y résultant ont une mise en forme et une mise en page optimale. Les documents dans la présentation sont choisis de manière optimale et correctement expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer l'élaboration de travaux dans les délais prévus.**	Les travaux sont remis. Les délais sont pris en compte.	Les travaux sont remis à l'échéance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Introduction à la géographie et aux facteurs touristiques des pays 1 (BAGEO1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Introduction à la géographie et aux facteurs touristiques des pays 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BAGEO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences / Géographie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations géographiques importantes des pays et de leurs destinations.**	La localisation des pays/régions de voyage est décrite et attribuée géographiquement. La capitale est nommée et sa localisation est décrite.	La localisation des pays/régions de voyage est correctement décrite et attribuée géographiquement. La nomination et la localisation de la capitale sont correctement expliquées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler et d'expliquer des informations sur les facteurs géographiques des pays et leurs destinations.**	La topographie est décrite et expliquée, et les principaux massifs montagneux sont mentionnés. La végétation est expliquée. Les principaux cours d'eau sont mentionnés et repérés géographiquement. Les zones climatiques sont mentionnées. Le climat est décrit et expliqué. Les meilleures périodes pour voyager sont mentionnées et expliquées.	Le relief est correctement décrit et expliqué et les principales montagnes sont mentionnées. Les zones de végétation sont correctement mentionnées et expliquées. Les principaux cours d'eau sont correctement mentionnés et repérés géographiquement. Les zones climatiques sont correctement mentionnées. Le climat est correctement décrit et expliqué. Les meilleures périodes pour voyager sont correctement mentionnées et expliquées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de déterminer et d'expliquer les principaux facteurs d'attractivité et les attractions des pays et de leurs destinations.**	Les principales destinations touristiques des pays sont nommées et repérées géographiquement. Les principaux facteurs d'attractivité sont expliqués. Les possibilités de tourisme actif font l'objet de recherches. Les principales attractions touristiques sont énumérées et décrites. Les formes de voyage et les types de voyage/groupes cibles appropriés sont déterminés.	Les principales destinations sont mentionnées et attribuées géographiquement aux différents pays. Les principaux facteurs d'attractivité sont correctement expliqués. Les possibilités de tourisme actif sont recherchées. Les principales attractions touristiques sont correctement énumérées et décrites. Les formes de voyage et les types de voyage/groupes cibles appropriés sont correctement déterminés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques nécessaires sur les pays et leurs destinations de voyage.**	Les conditions d'entrée et de sortie sont expliquées. Les éventuels conseils de sécurité sont mentionnés. La devise de la destination est mentionnée. Les langues parlées sont mentionnées. Les religions sont mentionnées. Les fuseaux horaires sont indiqués. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la région de destination sont connus et peuvent être expliqués.	L'explication des conditions actuelles d'entrée et de sortie (y compris l'obtention des documents) est correcte. Les éventuels conseils de sécurité sont mentionnés. La devise de la destination est correctement mentionnée. Les langues parlées sont correctement mentionnées. Les religions sont correctement mentionnées. Les fuseaux horaires sont correctement indiqués. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la région de destination sont connus et correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Introduction aux facteurs touristiques des villes 1 (URBAN1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Introduction aux facteurs touristiques des villes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**URBAN1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de sciences / Géographie
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Type de formateur proposé: Professeur en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le développement de la ville européenne.**	L'origine des villes européennes est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure des villes sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Les différentes possibilités de transport sont énumérées. Le processus de gentrification et la ségrégation sociale sont compris. Le multiculturalisme est reconnu.	L'origine des villes européennes est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure des villes sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Les différents moyens de transport sont énumérés. Le processus de gentrification et la ségrégation sociale sont compris. Le multiculturalisme est reconnu.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler et d'expliquer des informations sur les facteurs géographiques des villes.**	La localisation de la ville est décrite et repérée géographiquement. Les cours d'eau/mers pertinents sont mentionnés et repérés géographiquement. La zone climatique est mentionnée. Le climat est décrit et expliqué. Les meilleures périodes de voyage sont mentionnées et expliquées. Le nombre d'habitants est indiqué. La structure urbaine est décrite et les quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés.	La localisation de la ville est correctement décrite et repérée géographiquement. Les cours d'eau/mers pertinents sont correctement mentionnés et repérés géographiquement. La zone climatique est correctement mentionnée. Le climat est correctement décrit et expliqué. Les meilleures périodes de voyage sont correctement mentionnées et expliquées. Le nombre d'habitants est correctement indiqué. La structure urbaine est décrite et les quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques nécessaires sur les voyages urbains.**	Les conditions d'entrée et de sortie sont expliquées. Les éventuelles consignes de sécurité sont mentionnées. La devise de la ville est mentionnée. Les alternatives de change et de paiement possibles sont saisies. Les langues parlées sont mentionnées. Les religions sont mentionnées. Les comportements culturels pertinents sont saisis. Le fuseau horaire est attribué. Les différentes voies de circulation (voies terrestres, voies maritimes, voies aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre la ville (également : transport de l'aéroport au centre-ville) sont connus et peuvent être expliqués.	L'explication des conditions actuelles d'entrée et de sortie (y compris l'obtention des documents) est correcte. Les éventuelles consignes de sécurité sont mentionnées. La devise de la ville est correctement mentionnée. Les alternatives de change et de paiement possibles sont saisies. Les langues parlées sont correctement mentionnées. Les religions sont correctement mentionnées. Les comportements culturels pertinents sont saisis. Le fuseau horaire est correctement attribué. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre la ville (également : transport de l'aéroport au centre-ville) sont connus et correctement expliqués.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler des informations sur les possibilités de transport intra-urbain.**	Les différentes possibilités de transport intra-urbain sont mentionnées. Les avantages et les désavantages des moyens de transport à l'intérieur des quartiers touristiques sont mentionnés (prix, durée des trajets, fréquence des liaisons, possibilités - et coûts - de stationnement, ...). Les avantages éventuels d'un City-Pass sont expliqués (prix, ...). Les avantages éventuels d'un circuit touristique en bus (par ex. Hop-On-Hop-Off) sont expliqués.	Les différentes possibilités de transport intra-urbain sont mentionnées. Les avantages et les désavantages des moyens de transport à l'intérieur des quartiers touristiques sont mentionnés (prix, durée des trajets, fréquence des liaisons, possibilités - et coûts - de stationnement, ...). Les avantages éventuels d'un City-Pass sont expliqués (prix, ...). Les avantages éventuels d'un circuit touristique en bus (par ex. Hop-On-Hop-Off) sont expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les principaux facteurs d'attractivité et les attractions de la ville.**	Les facteurs d'attractivité pertinents sont mentionnés. Les attractions touristiques et les activités possibles sont structurées et mentionnées en fonction des intérêts thématiques. Les éventuelles possibilités de tourisme actif à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville sont mentionnées.	Les facteurs d'attractivité pertinents sont correctement mentionnés. Les attractions touristiques et les activités possibles sont structurées et mentionnées en fonction des intérêts thématiques. Les éventuelles possibilités de tourisme actif à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville sont mentionnées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances géographiques et touristiques des pays 2 (BAGEO2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Connaissances géographiques et touristiques des pays 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BAGEO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur de sciences / Géographie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Type de formateur proposé: Professeur en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations géographiques importantes des pays et de leurs destinations.**	La localisation des pays/régions de voyage est décrite et attribuée géographiquement. La capitale est nommée et sa localisation est décrite.	La localisation des pays/régions de voyage est correctement décrite et attribuée géographiquement. Le nom et la localisation de la capitale sont correctement expliqués.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler et d'expliquer des informations sur les facteurs géographiques des pays et leurs destinations.**	La topographie est décrite et expliquée, et les principaux massifs montagneux sont mentionnés. La végétation est expliquée. Les principaux cours d'eau sont mentionnés et repérés géographiquement. Les zones climatiques sont mentionnées. Le climat est décrit et expliqué. Les meilleures périodes pour voyager sont mentionnées et expliquées.	Le relief est correctement décrit et expliqué et les principales montagnes sont mentionnées. Les zones de végétation sont correctement mentionnées et expliquées. Les principaux cours d'eau sont correctement mentionnés et repérés géographiquement. Les zones climatiques sont correctement mentionnées. Le climat est correctement décrit et expliqué. Les meilleures périodes pour voyager sont correctement mentionnées et expliquées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de déterminer et d'expliquer les principaux facteurs d'attractivité et les attractions des pays et de leurs destinations**	Les principales destinations touristiques des pays sont nommées et classées géographiquement. Les principaux facteurs d'attractivité sont expliqués. Les principales attractions touristiques sont énumérées et décrites. Les formes de voyage et les types de voyage/groupes cibles appropriés sont déterminés.	Les principales destinations sont mentionnées et attribuées géographiquement aux différents pays. Les principaux facteurs d'attractivité sont correctement expliqués. Les possibilités de tourisme actif sont recherchées. Les principales attractions touristiques sont correctement énumérées et décrites. Les formes de voyage et les types de voyage/groupes cibles appropriés sont correctement déterminés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques nécessaires sur les pays et leurs destinations de voyage.**	Les conditions d'entrée et de sortie sont expliquées. Les éventuels conseils de sécurité sont mentionnés. La devise de la destination est mentionnée. Les langues parlées sont mentionnées. Les religions sont mentionnées. Les fuseaux horaires sont indiqués. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la région de destination sont connus et peuvent être expliqués.	L'explication des conditions actuelles d'entrée et de sortie (y compris l'obtention des documents) est correcte. Les éventuels conseils de sécurité sont mentionnés. La devise de la destination est correctement mentionnée. Les langues parlées sont correctement mentionnées. Les religions sont correctement mentionnées. Les fuseaux horaires sont correctement indiqués. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la région de destination sont connus et correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Facteurs touristiques des villes 2 (URBAN2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Facteurs touristiques des villes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**URBAN2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de sciences / Géographie
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Type de formateur proposé: Professeur en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le développement de la ville africaine.**	L'origine des villes africaines est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure de la ville sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Les différentes possibilités de transport sont énumérées. L'exode rural et la croissance urbaine qui en découle sont expliqués. Les problèmes d'infrastructure et les défis des bidonvilles sont reconnus. L'importance de l'économie informelle est comprise. Le multiculturalisme est reconnu. Le processus de gentrification et la ségrégation sociale sont compris	L'origine des villes africaines est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure des villes sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Les différents moyens de transport sont énumérés. L'exode rural et la croissance urbaine qui en découle sont expliqués. Les problèmes d'infrastructure et les défis des bidonvilles sont reconnus. L'importance de l'économie informelle est comprise. Le multiculturalisme est reconnu. Le processus de gentrification et la ségrégation sociale sont compris.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le développement de la ville orientale.**	L'origine des villes orientales est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure de la ville sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Les différents moyens de transport sont énumérés. L'exode rural et la croissance urbaine qui en découle sont expliqués. Les problèmes d'infrastructure et les défis des bidonvilles sont reconnus. L'importance de l'économie informelle est comprise. Le multiculturalisme est reconnu.	L'origine des villes orientales est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure des villes sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Les différents moyens de transport sont énumérés. L'exode rural et la croissance urbaine qui en découle sont expliqués. Les problèmes d'infrastructure et les défis des bidonvilles sont reconnus. L'importance de l'économie informelle est comprise. Le multiculturalisme est reconnu.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler et d'expliquer des informations sur les facteurs géographiques des villes.**	La localisation de la ville est décrite et repérée géographiquement. Les cours d'eau/mers pertinents sont mentionnés et repérés géographiquement. La zone climatique est mentionnée. Le climat est décrit et expliqué. Les meilleures périodes de voyage sont mentionnées et expliquées. Le nombre d'habitants est indiqué. La structure urbaine est décrite et les quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés.	La situation de la ville est correctement décrite et repérée géographiquement. Les cours d'eau/mers pertinents sont correctement mentionnés et repérés géographiquement. La zone climatique est correctement mentionnée. Le climat est correctement décrit et expliqué. Les meilleures périodes de voyage sont correctement mentionnées et expliquées. Le nombre d'habitants est correctement indiqué. La structure urbaine est décrite et les quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques nécessaires sur les voyages urbains.**	Les conditions d'entrée et de sortie sont expliquées. Les éventuelles consignes de sécurité sont mentionnées. La devise de la ville est mentionnée. Les alternatives de change et de paiement possibles sont saisies. Les langues parlées sont mentionnées. Les religions sont mentionnées. Les comportements pertinents liés à la culture sont saisis. Le fuseau horaire est attribué. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre la ville (également : transport de l'aéroport au centre-ville) sont connus et peuvent être expliqués.	L'explication des conditions actuelles d'entrée et de sortie (y compris l'obtention des documents) est correcte. Les éventuelles consignes de sécurité sont mentionnées. La devise de la ville est correctement mentionnée. Les alternatives de change et de paiement possibles sont saisies. Les langues parlées sont correctement mentionnées. Les religions sont correctement mentionnées. Les comportements pertinents liés à la culture sont saisis. Le fuseau horaire est correctement attribué. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre la ville (également : transport de l'aéroport au centre-ville) sont connus et correctement expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rassembler des informations sur les possibilités de transport intra-urbain.**	Les différentes possibilités de transport intra-urbain sont mentionnées. Les avantages et désavantages des moyens de transport à l'intérieur des quartiers touristiques sont mentionnés (prix, durée des trajets, fréquence des liaisons, possibilités - et coûts - de stationnement, ...). Les avantages éventuels d'un City-Pass sont expliqués (prix, ...). Les avantages éventuels d'un circuit touristique en bus (par exemple, Hop-On-Hop-Off) sont expliqués.	Les différentes possibilités de transport intra-urbain sont mentionnées. Les avantages et inconvénients des moyens de transport à l'intérieur des quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés (prix, durée des trajets, fréquence des liaisons, possibilités - et coûts - de stationnement, ...). Les avantages éventuels d'un City-Pass sont expliqués (prix, ...). Les avantages éventuels d'un circuit touristique en bus (par exemple, Hop-On-Hop-Off) sont expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais dans le secteur du tourisme 1 (ANGTO1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Anglais dans le secteur du tourisme 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur en anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'expliquer des textes simples en langue anglaise.**	L'apprenti résume correctement le contenu du texte. Les questions relatives au texte sont traitées. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	La restitution du texte est proche du contenu et compréhensible. Le contenu des réponses aux questions est correct et complet. Les règles grammaticales ont été respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des textes simples en langue anglaise et sous respect de consignes grammaticales.**	L'apprenti rédige des textes simples en anglais. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	Le contenu du texte est formulé de manière compréhensible. Les règles grammaticales ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir et d'utiliser un glossaire multilingue avec du vocabulaire professionnel.**	L'apprenti note les explications du vocabulaire professionnel. Les traductions du vocabulaire spécialisé sont consignées par écrit. Le vocabulaire professionnel est utilisé en fonction d'une mission donnée.	Les explications sont disponibles et correctement exprimées. Le vocabulaire professionnel est utilisé de manière adaptée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assimiler d'éventuelles suggestions lors de l'accomplissement de tâches.**	L'apprenti tient compte d'éventuelles suggestions lors de l'accomplissement de tâches.	L'apprenti accepte et intègre les suggestions lors de l'accomplissement de tâches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Communication avec les clients 1 (KUNDE1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Communication avec les clients 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KUNDE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Professeur de sciences / Géographie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques ou en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les logiciels habituels de traitement des données.**	Les logiciels de traitement de texte sont utilisés. Des productions simples sont créées. La sécurité des données est prise en compte.	Les modèles simples sont correctement édités avec des traitements de texte. Les productions simples sont créées correctement et sans erreurs. La sécurité des données est garantie et expliquée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer et d'appliquer diverses techniques de questionnement et règles de communication dans les conversations avec les clients.**	Les règles générales de la communication verbale et non verbale sont bien connues. Diverses techniques de questionnement sont connues et utilisées. L'entretien est structuré et orienté client.	L'importance de la communication verbale et non verbale est comprise. Les manières et les comportements sont orientés vers le client et appliqués de manière appropriée. Différentes techniques de questionnement sont utilisées de manière appropriée. Une structure est reconnaissable dans la conversation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'établir le profil du client et de rassembler les informations nécessaires dans le cadre d'une analyse des besoins.**	Les formes de voyage et les types de voyage et groupes cibles appropriés sont déterminés. Le profil du client est identifié. Les informations nécessaires dans le cadre de la définition des besoins sont déterminées	Les formes de voyage et les types de voyage et groupes cibles appropriés sont correctement déterminés. Toutes les informations nécessaires sur le profil du client sont résumées à l'aide de l'analyse des besoins.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer de manière adaptée les documents d'identité et leurs différences.**	Les différents documents d'identité sont reconnus. Les différents documents d'identité sont expliqués de manière adaptée au client.	Les explications des différents documents d'identité sont compréhensibles et correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Allemand et Français dans le secteur du tourisme 1 (LANGU1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Allemand et Français dans le secteur du tourisme 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LANGU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Français - Professeur de lettres / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur en Allemand ou Français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de lire, de comprendre et d'expliquer par écrit des textes spécialisés en allemand et en français.**	Le contenu du texte peut être reproduit par analogie. Les questions relatives au texte sont traitées. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	La restitution du texte est proche du contenu et compréhensible. Le contenu des réponses aux questions est correct et complet. Les règles grammaticales ont été respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de décrire par écrit, en allemand et en français, des régions de destination de manière professionnelle, en tenant compte des instructions grammaticales.**	Les instructions données pour la rédaction du texte sont connues et prises en compte. Des textes simples sont rédigés par écrit en allemand et en français. Les destinations de voyage sont décrites par écrit de manière professionnelle et orientée vers le client. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	Le contenu du texte est formulé de manière structurée et compréhensible. Le texte rédigé tient compte de toutes les exigences prescrites. Les règles grammaticales ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir et d'utiliser un vocabulaire spécialisé en français et en allemand dans le contexte des voyages en avion et de la location de voitures.**	Les explications du vocabulaire technique sont notées par écrit. Les traductions du vocabulaire spécialisé sont retenues par écrit. Le vocabulaire spécialisé est utilisé en fonction des tâches à accomplir.	Les explications sont correctement formulées. Le vocabulaire technique est utilisé en fonction des tâches.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'intégrer d'éventuelles suggestions dans l'accomplissement de ses tâches.**	Les suggestions liées à la mission sont prises en compte lors de l'exécution de la tâche.	Les suggestions sont acceptées et intégrées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Introduction dans la vie professionnelle (FORBV1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Introduction dans la vie professionnelle**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBV1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer oralement avec les collaborateurs, les clients et les fournisseurs de l'entreprise.**	Les règles de l'entreprise et les principes de base de la communication verbale et non verbale sont connus et appliqués. La communication est adaptée au destinataire et se fait dans les langues usuelles du pays. Les entretiens sont menés de manière professionnelle et ciblée.	Les règles de l'entreprise sont prises en compte. La communication dans les langues usuelles du pays se déroule de manière adaptée au destinataire et avec succès. L'entretien direct et les conversations téléphoniques sont menés de manière professionnelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de communiquer par écrit avec les collaborateurs, les clients et les fournisseurs de l'entreprise et d'utiliser les technologies modernes de manière professionnelle.**	Les moyens de communication de l'entreprise sont utilisés de manière professionnelle. Les règles de l'entreprise concernant l'utilisation des technologies modernes sont connues et prises en compte. La communication est adaptée au destinataire et se fait dans les langues usuelles du pays. L'exhaustivité et l'exactitude des productions sont vérifiées.	Toutes les réglementations de l'entreprise sont prises en compte. La communication dans les langues usuelles du pays se déroule de manière adaptée au destinataire et avec succès. Les productions sont complètes et correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de gérer de manière professionnelle les différents documents de l'entreprise, les catalogues et le courrier entrant et sortant.**	Les documents de voyage sont traités et classés conformément au système de classement de l'entreprise. Les documents sont classés et archivés conformément au système de classement de l'entreprise. Le courrier entrant et sortant est traité conformément aux règles de l'entreprise. Les catalogues sont classés conformément au système de classement de l'entreprise et, si nécessaire, commandés de manière appropriée.	Les documents de voyage sont classés de manière appropriée et leur exhaustivité est vérifiée. Les documents d'entreprise sont classés de manière appropriée. Le courrier entrant est distribué de manière appropriée. Le courrier sortant est préparé de manière appropriée. Les catalogues sont classés de manière appropriée. La commande de catalogues manquants est effectuée correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son contrat d'apprentissage et d'identifier les droits et obligations qui y sont liés.**	Les éléments de son propre contrat de travail sont expliqués. Les droits et obligations découlant du contrat de travail sont connus. Les mesures exigées en cas d'incapacité de travail sont connues. Les dispositions légales en matière de congés sont connues.	Les droits et obligations découlant du contrat de travail sont expliqués de manière appropriée. Les conséquences du non-respect des obligations sont expliquées de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais dans le secteur du tourisme 2 (ANGTO2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Anglais dans le secteur du tourisme 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTO2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur en anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'expliquer des documentations en langue anglaise qui sont en relation avec leur profession.**	Le contenu de la documentation est compris et peut être reproduit. Des réponses sont apportées aux questions relatives à la documentation. Les règles de grammaire et d'orthographe sont respectées.	Le résumé est compréhensible et reflète le contenu de la documentation. Les réponses aux questions sont correctes et complètes. Les règles de grammaire et d'orthographe ont été respectées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des textes en langue anglaise qui sont en relation avec leur profession.**	Les textes relatifs à la profession sont rédigés en anglais. Le vocabulaire professionnel est utilisé de manière ciblée. Les règles de grammaire et d'orthographe sont respectées.	Le texte et son contenu sont exprimés de manière compréhensible. Le texte complet est disponible. Les règles de grammaire et d'orthographe ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'approfondir ses connaissances linguistiques professionnelles de manière autonome et régulière.**	Les connaissances linguistiques manquantes sont déterminées de manière autonome. Le vocabulaire manquant est recherché et documenté.	Les connaissances linguistiques professionnelles reflètent les exigences données. Le vocabulaire manquant est documenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Communication avec les clients 2 (KUNDE2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Communication avec les clients 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KUNDE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de sciences économiques et sociales - Professeur de sciences / Géographie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur en sciences économiques ou en géographie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les différents documents relatifs aux modes de transport dans le transport aérien et aux voitures de location et de les expliquer de manière adaptée.**	Les différents documents de voyage, y compris les termes techniques thématiques, sont bien connus et sont expliqués de manière orientée client. Les différents documents de voyage seront revus et adaptés.	La signification des documents est expliquée de manière orientée client. Tous les termes techniques sont expliqués de manière adaptée. Les différents documents de voyage sont vérifiés et les erreurs sont corrigées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les différents documents relatifs aux hébergements et aux croisières et de les expliquer en fonction des clients.**	Les différents documents de voyage y compris les termes techniques liés au thème sont connus et expliqués de manière adaptée au client. Les différents documents de voyage sont vérifiés et adaptés.	La signification des documents est expliquée de manière orientée client. Tous les termes techniques sont expliqués de manière adaptée. Les différents documents de voyage sont vérifiés et les erreurs sont redressées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable, dans le cadre de la planification d'un voyage, de communiquer oralement dans les langues usuelles du pays et de transmettre des informations de manière professionnelle.**	La communication orale avec les interlocuteurs se fait en luxembourgeois, en français et en allemand. Les informations nécessaires sont recherchées et transmises. Les entretiens dans le cadre de la planification d'un voyage sont planifiés et réalisés en tenant compte d'une conduite professionnelle.	Toutes les informations nécessaires sont disponibles. L'entretien est ciblé et complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Allemand et Français dans le secteur du tourisme 2 (LANGU2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Allemand et Français dans le secteur du tourisme 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LANGU2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Français - Professeur de lettres / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Professeur en allemand ou français

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'expliquer des documentations professionnelles allemandes et françaises.**	Le contenu de la documentation est compris et peut être restitué. Les questions relatives à la documentation sont traitées. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	La restitution de la documentation est proche du contenu et compréhensible. Les réponses aux questions sont correctes et complètes quant au contenu. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire par écrit, en français et en allemand, des destinations de voyage et des hébergements en fonction des besoins des clients.**	Les destinations de voyage sont décrites par écrit et de manière professionnelle, en français et en allemand. Les possibilités d'hébergement sont décrites par écrit, en allemand et en français, en fonction des besoins du client. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées. Le vocabulaire spécialisé est utilisé de manière ciblée.	Le contenu du texte est structuré et formulé de manière compréhensible. Le texte rédigé tient compte de toutes les exigences prescrites et est présenté dans les délais. Le vocabulaire spécialisé est utilisé correctement. Les règles grammaticales sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger par écrit, en allemand et en français, des rapports de voyage et des offres.**	Les rapports de voyage et les offres liés à une commande sont rédigés par écrit, en allemand et en français. Les instructions données pour la rédaction du texte sont connues et prises en compte. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées. Le vocabulaire spécialisé est utilisé de manière ciblée.	Le texte rédigé tient compte de toutes les exigences prescrites et est remis dans les délais. Le vocabulaire spécialisé est utilisé correctement. Les règles grammaticales sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de créer et d'utiliser un vocabulaire spécialisé en français et en allemand dans le contexte des hébergements et des croisières.**	Les explications du vocabulaire technique sont notées par écrit. Les traductions du vocabulaire spécialisé sont retenues par écrit. Le vocabulaire technique est utilisé en fonction des tâches à accomplir.	Les explications sont correctement formulées et fournies dans les délais. Le vocabulaire technique est utilisé en fonction de la tâche définie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Recherche et explication des différentes conditions de réservation (FORBV2)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 1**

Titre du module:	**Recherche et explication des différentes conditions de réservation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBV2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de rechercher et d'expliquer les conditions de voyage de différents organisateurs ainsi que leurs conditions de modification et d'annulation en fonction d'une tâche définie.**	La situation est identifiée et la source d'information appropriée est utilisée. Les conditions de voyage des différents organisateurs sont recherchées et expliquées au client. Les conditions de changement de réservation des différents organisateurs sont recherchées et expliquées au client. Les conditions d'annulation des différents organisateurs sont recherchées et expliquées au client.	Les informations nécessaires sont recherchées de manière adaptée à la situation. Les conditions de voyage sont expliquées de manière correcte et adaptée au destinataire. Les conditions de modification de la réservation sont expliquées correctement et de manière adaptée au destinataire. Les conditions d'annulation sont expliquées correctement et de manière adaptée au destinataire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de rechercher et d'expliquer des informations sur les prestations supplémentaires de différents organisateurs en fonction d'une tâche définie.**	La tâche est identifiée et la source d'information appropriée est utilisée. Les prestations supplémentaires de différents organisateurs (voitures de location, billets d'entrée, transferts, assurances...) sont recherchées et l'exhaustivité des informations y relatives est vérifiée. Les prestations supplémentaires sont expliquées au client.	Les informations sur les prestations complémentaires sont correctes et complètes. Les informations sont expliquées de manière professionnelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir le carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner les sujets traités pendant la formation.**	L'apprenti inscrit régulièrement des données dans le carnet d'apprentissage et tient compte des délais de remise. Les rapports sont rédigés de manière structurée et ordonnée.	Le carnet d'apprentissage est tenu de manière ordonnée, claire et régulière. Les rapports demandés sont complets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaissances géographiques et touristiques des pays 3 (BAGEO3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Connaissances géographiques et touristiques des pays 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BAGEO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Géographie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations géographiques importantes des pays et de leurs destinations.**	Die Lage der Länder/Reiseregionen wird beschrieben und geographisch zugeordnet. Die Hauptstadt wird benannt und ihre Lage beschrieben.	Die Lage der Länder/Reiseregionen ist korrekt beschrieben und geographisch zugeordnet. Die Nennung und Lage der Hauptstadt ist korrekt erläutert.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler et d'expliquer des informations sur les facteurs géographiques des pays et leurs destinations.**	La topographie est décrite et expliquée, et les principaux massifs montagneux sont mentionnés. La végétation est expliquée. Les principaux cours d'eau sont mentionnés et repérés géographiquement. Les zones climatiques sont mentionnées. Le climat est décrit et expliqué. Les meilleures périodes pour voyager sont mentionnées et expliquées.	Le relief est correctement décrit et expliqué et les principales montagnes sont mentionnées. Les zones de végétation sont correctement mentionnées et expliquées. Les principaux cours d'eau sont correctement mentionnés et repérés géographiquement. Les zones climatiques sont correctement mentionnées. Le climat est correctement décrit et expliqué. Les meilleures périodes pour voyager sont correctement mentionnées et expliquées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de déterminer et d'expliquer les principaux facteurs d'attractivité et les attractions des pays et de leurs destinations.**	Les principales destinations touristiques des pays sont nommées et repérées géographiquement. Les principaux facteurs d'attractivité sont expliqués. Les possibilités de tourisme actif font l'objet de recherches. Les principales attractions touristiques sont énumérées et décrites. Les formes de voyage et les types de voyage/groupes cibles appropriés sont déterminés.	Les principales destinations sont mentionnées et attribuées géographiquement aux différents pays. Les principaux facteurs d'attractivité sont correctement expliqués. Les possibilités de tourisme actif sont recherchées. Les principales attractions touristiques sont correctement énumérées et décrites. Les formes de voyage et les types de voyage/groupes cibles appropriés sont correctement déterminés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques nécessaires sur les pays et leurs destinations de voyage.**	Les conditions d'entrée et de sortie sont expliquées. Les éventuels conseils de sécurité sont mentionnés. La devise de la destination est mentionnée. Les langues parlées sont mentionnées. Les religions sont mentionnées. Les fuseaux horaires sont indiqués. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la région de destination sont connus et peuvent être expliqués.	L'explication des conditions actuelles d'entrée et de sortie (y compris l'obtention des documents) est correcte. Les éventuels conseils de sécurité sont mentionnés. La devise de la destination est correctement mentionnée. Les langues parlées sont correctement mentionnées. Les religions sont correctement mentionnées. Les fuseaux horaires sont correctement indiqués. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la région de destination sont connus et correctement expliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Facteurs touristiques des villes 3 (URBAN3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Facteurs touristiques des villes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**URBAN3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Géographie
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le développement de la ville d'Amérique du Nord.**	L'origine des villes d'Amérique du Nord est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure de la ville sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Le processus de suburbanisation est expliqué. Les différentes possibilités de transport sont énumérées. Le multiculturalisme est reconnu. Le processus de gentrification et la ségrégation sociale sont compris.	L'origine des villes d'Amérique du Nord est décrite. La situation stratégique des villes est expliquée. L'aménagement et la structure des villes sont présentées. Les caractéristiques architecturales typiques sont mentionnées. Le processus de suburbanisation est expliqué. Les différents moyens de transport sont énumérés. Le multiculturalisme est reconnu. Le processus de gentrification et la ségrégation sociale sont compris.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler et d'expliquer des informations sur les facteurs géographiques des villes.**	La localisation de la ville est décrite et repérée géographiquement. Les cours d'eau/mers pertinents sont mentionnés et repérés géographiquement. La zone climatique est mentionnée. Le climat est décrit et expliqué. Les meilleures périodes de voyage sont mentionnées et expliquées. Le nombre d'habitants est indiqué. La structure urbaine est décrite et les quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés.	La situation de la ville est correctement décrite et repérée géographiquement. Les cours d'eau/mers pertinents sont correctement mentionnés et repérés géographiquement. La zone climatique est correctement mentionnée. Le climat est correctement décrit et expliqué. Les meilleures périodes de voyage sont correctement mentionnées et expliquées. Le nombre d'habitants est correctement indiqué. La structure urbaine est décrite et les quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques nécessaires sur les voyages urbains.**	Les conditions d'entrée et de sortie sont expliquées. Les éventuelles consignes de sécurité sont mentionnées. La devise de la ville est mentionnée. Les alternatives de change et de paiement possibles sont saisies. Les langues parlées sont mentionnées. Les religions sont mentionnées. Les comportements pertinents liés à la culture sont saisis. Le fuseau horaire est attribué. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre la ville (également : transport de l'aéroport au centre-ville) sont connus et peuvent être expliqués.	L'explication des conditions actuelles d'entrée et de sortie (y compris l'obtention des documents) est correcte. Les éventuelles consignes de sécurité sont mentionnées. La devise de la ville est correctement mentionnée. Les alternatives de change et de paiement possibles sont saisies. Les langues parlées sont correctement mentionnées. Les religions sont correctement mentionnées. Les comportements pertinents liés à la culture sont saisis. Le fuseau horaire est correctement attribué. Les différentes voies de circulation (terrestres, maritimes, aériennes) et les moyens de transport permettant d'atteindre la ville (également : transport de l'aéroport au centre-ville) sont connus et correctement expliqués.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler des informations sur les possibilités de transport intra-urbain.**	Les différentes possibilités de transport intra-urbain sont mentionnées. Les avantages et désavantages des moyens de transport à l'intérieur des quartiers touristiques sont mentionnés (prix, durée des trajets, fréquence des liaisons, possibilités - et coûts - de stationnement, ...). Les avantages éventuels d'un City-Pass sont expliqués (prix, ...). Les avantages éventuels d'un circuit touristique en bus (par exemple, Hop-On-Hop-Off) sont expliqués.	Les différentes possibilités de transport intra-urbain sont mentionnées. Les avantages et inconvénients des moyens de transport à l'intérieur des quartiers importants pour le tourisme sont mentionnés (prix, durée des trajets, fréquence des liaisons, possibilités - et coûts - de stationnement, ...). Les avantages éventuels d'un City-Pass sont expliqués (prix, ...). Les avantages éventuels d'un circuit touristique en bus (par exemple, Hop-On-Hop-Off) sont expliqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les principaux facteurs d'attractivité et les attractions de la ville.**	Les facteurs d'attractivité pertinents sont mentionnés. Les attractions et les activités possibles sont structurées et mentionnées en fonction des intérêts thématiques. D'éventuelles possibilités de tourisme actif à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville sont mentionnées.	Les facteurs d'attractivité pertinents sont correctement mentionnés. Les attractions et les activités possibles sont structurées et mentionnées en fonction des intérêts thématiques. D'éventuelles possibilités de tourisme actif à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville sont mentionnées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Préparation d'une offre d'un voyage forfaitaire (FORBV3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Préparation d'une offre d'un voyage forfaitaire**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBV3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une évaluation professionnelle des besoins dans le cadre d'une réservation de voyage à forfait.**	Les techniques de questionnement pour déterminer les besoins du client sont connues et appliquées. Les profils des clients sont connus et attribués. Les motifs de voyage sont connus et attribués. Les besoins du client sont déterminés de manière professionnelle.	Les besoins et les souhaits du client sont demandés de manière détaillée et professionnelle. Les différents profils de clients sont correctement attribués. Les différents motifs de voyage sont correctement attribués. Le souhait du client est déterminé de manière complète et correcte sur la base des informations disponibles.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comparer les offres, d'identifier les systèmes de réservation et de se procurer des informations à l'aide du masque de réservation.**	Les différentes offres de prestations sont connues et comparées. Les différents masques de réservation et leurs fonctions sont connus et utilisés de manière professionnelle. Les informations nécessaires sont déterminées de manière professionnelle.	La comparaison des différentes offres est correcte et complète. La disponibilité des offres de prestations est vérifiée de manière professionnelle dans les différents masques de réservation. Les informations requises sont complètes et correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler des informations en fonction de la commande et du groupe cible et de les présenter sous forme d'offre.**	L'offre est élaborée en fonction du groupe cible. L'exhaustivité de l'offre est vérifiée. L'offre est expliquée au client.	L'offre est établie en fonction des souhaits du client. L'offre contient tous les éléments essentiels. L'offre est présentée de manière adaptée au destinataire.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rechercher et d'expliquer les dispositions d'entrée et de sortie du territoire et les dispositions sanitaires liées à la mission.**	Les sources d'information pour l'obtention des dispositions d'entrée et de sortie sont connues. Les sources d'information pour l'obtention des dispositions sanitaires sont connues. Les dispositions d'entrée et de sortie ainsi que les dispositions sanitaires sont expliquées de manière adaptée au client. Toutes les dispositions légales relatives à la présentation de l'offre (directive sur les voyages à forfait) sont connues.	Les conditions d'entrée et de sortie sont correctement expliquées. Les conditions sanitaires sont correctement expliquées. Toutes les dispositions légales relatives à la présentation de l'offre (directive sur les voyages à forfait) ont été prises en compte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planification des circuits touristiques dans des pays lointains 1 (ROUND1)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Planification des circuits touristiques dans des pays lointains 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ROUND1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Géographie
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les caractéristiques de base des circuits touristiques.**	Les différents types de circuits en fonction de l'itinéraire sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les avantages et les inconvénients des types de circuits en fonction de l'itinéraire sont expliqués. Les différents moyens de transport sont connus. Les avantages et les inconvénients des différents moyens de transport sont expliqués. Les différents points thématiques sont exposés.	Les différents types de circuits en fonction de l'itinéraire sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les avantages et les inconvénients des types de circuits en fonction de l'itinéraire sont expliqués. Les différents moyens de transport sont connus. Les avantages et les inconvénients des différents moyens de transport sont expliqués. Les différents points thématiques sont exposés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre en évidence les caractéristiques de base des croisières.**	Les caractéristiques des croisières sont expliquées. Les différents types de croisières en fonction de l'itinéraire sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les différents types de croisières thématiques sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les destinations, les itinéraires et les ports d'escale fréquents sont nommés et situés géographiquement. Les caractéristiques des différents types et tailles de navires sont décrites. Les différents équipements du navire sont énumérés et expliqués quant à leur fonctionnalité. Les différentes catégories de cabines sont présentées et leurs équipements sont comparés. Les services d'hébergement et de restauration sont évalués en fonction des options proposées. Les offres de divertissement et de loisirs sont évaluées en termes de diversité et d'accessibilité.	Les caractéristiques des croisières sont expliquées. Les différents types de croisières en fonction de l'itinéraire sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les différents types de croisières thématiques sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les destinations, les itinéraires et les ports d'escale fréquents sont nommés et situés géographiquement. Les caractéristiques des différents types et tailles de navires sont décrites. Les différents équipements du navire sont énumérés et expliqués quant à leur fonctionnalité. Les différentes catégories de cabines sont présentées et leurs équipements sont comparés. Les services d'hébergement et de restauration sont évalués en fonction des options proposées. Les offres de divertissement et de loisirs sont évaluées en termes de diversité et d'accessibilité.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre en évidence les caractéristiques de base des circuits en train.**	Les caractéristiques des circuits en train sont expliquées. Les différents circuits en train en fonction de l'itinéraire sont énumérés et illustrés par des exemples. Les circuits en train à thème sont mentionnés.et illustrés par des exemples. Les trains et les itinéraires connus sont nommés et situés géographiquement. Les caractéristiques des différents trains sont décrites. Les différentes catégories de cabines sont présentées et leurs équipements sont comparés. Les services d'hébergement et de restauration sont évalués en fonction des options proposées. La planification de circuits en train individuel en Europe est expliquée, y compris les options de billets et les prix, le choix des itinéraires, les horaires, les cabines et l'hébergement ainsi que les repas à bord.	Les caractéristiques des circuits en train sont expliquées. Les différents circuits en train en fonction de l'itinéraire sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les circuits en train à thème sont mentionnés et illustrés par des exemples. Les trains et les itinéraires connus sont nommés et situés géographiquement. Les caractéristiques des différents trains sont décrites. Les différentes catégories de cabines sont présentées et leurs équipements sont comparés. Les services d'hébergement et de restauration sont évalués en fonction des options proposées. La planification de circuits en train individuel en Europe est expliquée, y compris les options de billets et les prix, le choix des itinéraires, les horaires, les cabines et l'hébergement ainsi que la restauration à bord.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable reconnaître et de comprendre la structure des circuits individuels en voiture.**	Les informations nécessaires à la planification d'un circuit sont expliquées : définition de la destination, choix de l'itinéraire, détermination des étapes, durée des séjours à chaque étape, organisation des excursions, vitesse de déplacement, mesures générales de sécurité, prise en charge et restitution de la voiture de location. Une illustration adaptée au client d'un circuit sous forme de tableaux et de cartes est réalisée. La conception de la mise en page de la présentation du circuit est expliquée.	Les informations nécessaires à la planification d'un circuit sont expliquées : définition de la destination, choix de l'itinéraire, détermination des étapes, durée des séjours à chaque étape, organisation des excursions, vitesse de déplacement, mesures générales de sécurité, prise en charge et restitution de la voiture de location. Un tableau de l'itinéraire du circuit est établi. Les nuitées sont clairement indiquées et bien coordonnées. Une carte du circuit est établie. La conception de la mise en page de la présentation du circuit est expliquée. Tout d'abord, le circuit est illustré à la fois sous forme de tableau et sur une carte. Ensuite, les différentes étapes sont expliquées précisément, en distinguant clairement les informations pratiques sur le voyage et les activités prévues.

40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un programme de circuit pour une destination.**	Un programme de circuit correspondant au profil du client est établi. Le programme du circuit est adapté à la durée du voyage disponible. Les étapes doivent être réalisables dans les délais prévus et le rapport entre les activités et le temps de transfert doit être équilibré et coordonné. Les nuitées sont indiquées et coordonnées. Les activités pour chaque étape sont expliquées Le circuit est présenté par écrit.	Un programme de circuit correspondant au profil du client est établi. Le programme du circuit est adapté à la durée du voyage disponible. Les étapes sont réalisables dans les délais prévus et le rapport entre les activités et le temps de transfert est équilibré et coordonné. Les nuitées sont clairement indiquées et coordonnées. Les activités pour chaque étape sont entièrement et correctement expliquées. Le circuit est présenté par écrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Géographie et facteurs touristiques des pays lointains (FEGEO)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Géographie et facteurs touristiques des pays lointains**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FEGEO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Géographie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'expliquer les facteurs géographiques naturels importants des voyages lointains et des circuits spécifiques aux pays.**	Les facteurs climatiques (saisons des pluies et des sécheresses, mousson, tempêtes tropicales, conditions de vent, courants marins, humidité élevée, altitude, températures extrêmes dans les déserts et les régions polaires, différences entre l'hémisphère sud et l'hémisphère nord) et les adaptations possibles aux voyages lointains sont compris et expliqués. Les facteurs topographiques (conditions de terrain, élévations, côtes et courants marins, conditions sous-marines et de plongée, désertification, tempêtes de sable) et les adaptations possibles aux voyages lointains sont compris et expliqués. Les habitats et les meilleures périodes de voyage pour l'observation de la faune et de la flore ainsi que d'autres phénomènes naturels (p. ex. les aurores boréales) sont compris et expliqués.	Les facteurs climatiques (saisons des pluies et des sécheresses, moussons, tempêtes tropicales, conditions de vent, courants marins, humidité élevée, altitude, températures extrêmes dans les déserts et les régions polaires, différences entre l'hémisphère sud et l'hémisphère nord) et les adaptations possibles aux voyages lointains ont été compris et expliqués. Les facteurs topographiques (conditions de terrain, élévations, côtes et courants marins, conditions sous-marines et de plongée, désertification, tempêtes de sable) et les adaptations possibles aux voyages lointains ont été compris et expliqués. Les habitats et les meilleures périodes de voyage pour l'observation de la faune et de la flore et d'autres phénomènes naturels (p. ex. les aurores boréales) ont été compris et expliqués.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'expliquer les réalités culturelles et religieuses importantes des voyages lointains et des circuits spécifiques aux pays, ainsi que les comportements et les exigences d'adaptation qui en découlent.**	Les différences culturelles (traditions et coutumes, style de communication, nourriture et habitudes alimentaires) et les adaptations qui en découlent sont comprises et expliquées. Le contexte religieux (pratiques religieuses et jours fériés, codes et exigences vestimentaires, lieux saints et rituels) et les comportements qui en découlent sont compris et expliqués. Les lois et les normes sociales (cadre juridique et comportements punissables, tabous et sensibilités) et les exigences comportementales qui en découlent sont compris et expliqués. La protection de l'environnement et le respect des peuples indigènes sont compris et peuvent être expliqués.	Les différences culturelles (traditions et coutumes, style de communication, nourriture et habitudes alimentaires) et les adaptations qui en découlent sont comprises et ont été expliquées. Le contexte religieux (pratiques religieuses et jours fériés, codes et exigences vestimentaires, lieux saints et rituels) et les comportements qui en découlent sont compris et ont été expliqués. Les lois et les normes sociales (cadre juridique et comportements punissables, tabous et sensibilités) et les exigences comportementales qui en découlent sont comprises et ont été expliquées. La protection de l'environnement et le respect des peuples indigènes sont compris et expliqués.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de saisir et de rassembler les bases pratiques nécessaires des voyages lointains et des circuits possibles.**	Les conditions d'entrée et de sortie spécifiques au pays sont expliquées. Les consignes de sécurité éventuelles sont mentionnées. Les conseils d'hygiène et de santé éventuels sont mentionnés. La devise des destinations lointaines est mentionnée et peut être calculée à l'aide d'applications de conversion de devises. Les langues parlées sont mentionnées. Les fuseaux horaires sont indiqués. Les voies de communication spécifiques au pays (voies terrestres, voies maritimes, voies aériennes) et les règles de circulation sont mentionnées. Les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la destination sont connus et peuvent être expliqués (y compris les documents nécessaires). Les conditions de communication et d'Internet spécifiques au pays (cartes SIM et roaming, accès à Internet, applications de traduction) sont connues et peuvent être expliquées. Un programme de circuit correspondant au profil du client est établi. Les étapes doivent être réalisables dans les délais prévus et le rapport entre les activités et le temps de transfert doit être équilibré et coordonné. Les nuitées sont indiquées et coordonnées. Les activités pour chaque étape sont expliquées.	Les explications spécifiques au pays concernant les dispositions actuelles d'entrée et de sortie (y compris l'obtention des documents et du visa) sont correctes. Les consignes de sécurité éventuelles sont mentionnées. Les conseils d'hygiène et de santé éventuels sont mentionnés. La devise des destinations lointaines est correctement mentionnée et peut être calculée à l'aide d'applications de conversion de devises. Les langues parlées sont mentionnées correctement. Les fuseaux horaires sont indiqués correctement. Les voies de communication spécifiques au pays (voies terrestres, voies maritimes, voies aériennes) et les règles de circulation sont mentionnées. Les moyens de transport permettant d'atteindre le pays/la destination sont connus et expliqués correctement (y compris les documents nécessaires). Les conditions de communication et d'Internet spécifiques au pays (cartes SIM et roaming, accès à Internet, applications de traduction) sont connues et expliquées correctement. Un programme de circuit correspondant au profil du client est établi. Les étapes sont réalisables dans les délais prévus et le rapport entre les activités et le temps de transfert est équilibré et coordonné. Les nuitées sont indiquées et coordonnées. Les activités pour chaque étape sont expliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Conseil et vente de voyages forfaitaires (FORBV4)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Acquis de connaissances en géographie et en tourisme 1**

Titre du module:	**Conseil et vente de voyages forfaitaires**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBV4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer de manière autonome une offre complète pour un voyage à forfait.**	Les différentes sources d'information sont utilisées. Les informations nécessaires sont demandées de manière professionnelle. Une sélection appropriée d'offres est choisie en fonction de la commande.	Les informations nécessaires sont correctes et complètes. L'offre établie est complète et correspond au profil du client. Les avantages du voyage à forfait sont soulignés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'intégrer la base de données clients et le système de réservation de manière professionnelle et en fonction de la commande.**	Les règles internes à l'entreprise concernant l'utilisation de la base de données clients sont connues. Les informations nécessaires à l'entretien de conseil sont enregistrées et saisies. Différentes informations sont déterminées à l'aide du système de réservation. Les règles internes concernant la loi sur la protection des données sont connues et appliquées.	L'utilisation de la base de données clients se fait de manière professionnelle. Les données nécessaires sont saisies de manière complète et correcte. L'utilisation du système de réservation se fait de manière professionnelle. Les informations sont complètes et correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de discuter, lors d'un entretien client, de tous les éléments pertinents de l'offre et de prendre les mesures appropriées.**	L'offre établie est examinée afin de vérifier si elle correspond aux souhaits du client et au rapport qualité-prix. Tous les éléments de l'offre sont discutés avec le client. Les techniques de vente sont connues et appliquées. La réaction du client est identifiée et les actions appropriées (option/pré-réservation, réservation, offre alternative) sont entreprises.	L'offre établie est conforme à la demande du client. Tous les éléments de l'offre sont expliqués de manière professionnelle. La réaction du client est correctement identifiée. L'action (option/pré-réservation, réservation, offre alternative) est adaptée à la réaction du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir son carnet d'apprentissage de manière ordonnée, claire et régulière et d'y consigner les sujets traités pendant la formation.**	L'apprenti prend régulièrement des notes sur les sujets traités pendant la formation. Les notes sont rédigées sans erreur. Les difficultés ou les problèmes rencontrés lors du traitement de l'exécution des tâches sont mis en évidence.	Le carnet d'apprentissage est ordonné, clair et complet. Les documents joints correspondent aux rapports. Les rapports demandés sont disponibles et sans erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Anglais dans le secteur du tourisme 3 (ANGTO3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 2**

Titre du module:	**Anglais dans le secteur du tourisme 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de lettres / Anglais
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et de résumer oralement des documentations en langue anglaise qui sont en relation avec leur profession.**	Le contenu de la documentation est compris et peut être reproduit. Les questions relatives à la documentation sont traitées. Les règles grammaticales sont respectées.	Le résumé est compréhensible et reflète le contenu de la documentation. Toutes les informations essentielles sont mentionnées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de rédiger par écrit, en anglais, la description d'une destination et des points touristiques.**	Les indications pour l'établissement d'une description sont connues et prises en compte. Les descriptions liées à la tâche donnée sont rédigées par écrit. Les termes techniques sont utilisés de manière ciblée et adaptée au client. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées. Les aides possibles à la traduction et à l'amélioration sont indiquées.	Le contenu de la production est structuré et formulé de manière compréhensible. La production réalisée tient compte de toutes les exigences prescrites et est livrée dans les délais. Le vocabulaire technique est correctement utilisé. Les règles grammaticales et orthographiques ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'expliquer la correspondance et les documents rédigés en anglais.**	Le contenu de la correspondance et des documents en anglais est compris et peut être reproduit dans son sens. Les questions relatives à la correspondance et aux documents en anglais sont traitées.	La restitution est proche du contenu et compréhensible. Le contenu des réponses aux questions est correct et complet.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger une correspondance en anglais en rapport avec ses tâches professionnelles.**	Le contenu de la correspondance correspond à la demande essentielle et est formulé en fonction du client. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées. Le vocabulaire spécialisé est utilisé de manière ciblée.	Le texte rédigé tient compte de toutes les exigences prescrites et est disponible dans les délais. Les formulations sont adaptées au client et compréhensibles. Les règles grammaticales et orthographiques ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Communication avec les clients 3 (KUNDE3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 2**

Titre du module:	**Communication avec les clients 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KUNDE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de sciences économiques et sociales / Sciences économiques et sociales - Enseignant / Géographie
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'analyser et d'expliquer les conditions générales et autres bases juridiques de sa propre entreprise et des entreprises partenaires.**	La validité des connaissances sur les bases juridiques relatives à l'agence de voyages, à la vente de vols et à la location de voitures est vérifiée et adaptée si nécessaire. Les conditions générales de vente et autres bases juridiques nécessaires pour une offre sont sélectionnées. Les aspects juridiques pertinents pour le client sont expliqués de manière adaptée au client. Les assurances proposées sont connues et expliquées. Les conséquences du non-respect des dispositions légales sont expliquées.	Toutes les bases juridiques nécessaires sont correctement sélectionnées et peuvent être illustrées à l'aide des documents appropriés. Les explications sont compréhensibles et correctement formulées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler des informations sur différents pays et leurs destinations touristiques sous forme d'une offre de voyage.**	Les tâches sont élaborées selon un calendrier et soumises dans les délais. Les informations sont collectées et documentées, puis assemblées dans la forme prescrite. L'offre de voyage est rédigée en fonction du client et sans erreur.	Toutes les informations traitées sont complètes et disponibles dans les délais. L'offre de voyage est orientée vers le client et répond aux exigences données. L'offre de voyage est exempte d'erreurs.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de transmettre une offre de voyage lors d'un entretien avec un client et de l'adapter si nécessaire.**	L'entretien avec le client est préparé. L'entretien avec le client est structuré et orienté vers le client. L'entretien avec le client fait l'objet d'une réflexion critique. L'offre est adaptée en fonction des besoins du client.	Toutes les informations traitées sont complètes et disponibles dans les délais. L'entretien avec le client est structuré et professionnel et le temps imparti est respecté. L'entretien avec le client fait l'objet d'une réflexion critique. L'offre finale correspond à la demande du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Allemand et Français dans le secteur du tourisme 3 (LANGU3)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 2**

Titre du module:	**Allemand et Français dans le secteur du tourisme 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LANGU3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de lettres
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable, sur la base de brèves notes, de traiter par écrit des offres de voyage et leurs différentes étapes en allemand et en français pour en faire une description orientée vers le client.**	Les conditions de rédaction du texte sont connues et prises en compte. Le groupe cible et le déroulement du voyage sont connus et pris en compte. Le texte est rédigé de manière professionnelle en allemand et en français. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	Le texte est complet et structuré. Le texte et les explications sont formulés de manière professionnelle et compréhensible. Les règles grammaticales et orthographiques ont été respectées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de décrire oralement, en français et en allemand, des destinations de voyage et des attractions touristiques de manière professionnelle et orientée vers le client.**	La description orale est préparée dans les délais et conformément aux indications. Les destinations et attractions touristiques sont décrites et expliquées oralement de manière professionnelle, en allemand et en français. Le vocabulaire spécialisé est utilisé de manière ciblée.	La préparation de la description est disponible dans les délais et de manière complète. La description orale tient compte de toutes les exigences prescrites. Le vocabulaire technique est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger en allemand et en français une correspondance liée à ses tâches.**	Le modèle de rédaction de la correspondance est connu et appliqué. Le contenu de la correspondance correspond à la demande essentielle. La correspondance est formulée de manière adaptée au client. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	Le contenu de la correspondance est ciblé et complet. Les formulations sont adaptées au client et compréhensibles. Les règles grammaticales et orthographiques ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter de manière autonome et régulière ses connaissances linguistiques spécifiques.**	Les compétences linguistiques manquantes sont déterminées de manière autonome. Le vocabulaire manquant est déterminé et documenté. Les aides possibles à la traduction et à l'amélioration sont indiquées.	Les connaissances linguistiques liées à la matière correspondent aux exigences données. Le vocabulaire manquant est documenté par écrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Anglais dans le secteur du tourisme 4 (ANGTO4)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 2**

Titre du module:	**Anglais dans le secteur du tourisme 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGTO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de lettres / Anglais
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de rédiger, dans un contexte donné, des offres de voyage en langue anglaise.**	Les indications pour l'établissement du document sont connues et prises en compte. Les offres de voyage liées à la commande sont rédigées par écrit en anglais. Les termes techniques sont utilisés de manière ciblée et adaptée au client.	L'offre de voyage est complète et structurée. L'offre de voyage est formulée de manière professionnelle et compréhensible. Les règles grammaticales et orthographiques ont été respectées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de préparer un entretien avec un client de manière consciencieuse et professionnelle.**	Le contenu de l'entretien est préparé. Les connaissances linguistiques manquantes sont identifiées et corrigées de manière autonome. Les règles de conduite d'un entretien adapté au client sont prises en compte.	Toutes les informations nécessaires sont disponibles. La planification de l'entretien est structurée et complète.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer une destination en anglais lors d'un entretien avec un client et de proposer une offre adaptée à ses besoins.**	La destination est expliquée de manière adaptée au client. Les souhaits des clients sont pris en compte. L'offre est expliquée de manière adaptée au client.	Les explications sont compréhensibles et correctement formulées. L'offre correspond à la demande du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Marketing digital dans le secteur du tourisme (DIGIT)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 2**

Titre du module:	**Marketing digital dans le secteur du tourisme**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIGIT**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de sciences économiques et sociales
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comprendre son environnement numérique ainsi que le paysage médiatique et d'y réfléchir de manière critique.**	Le paysage médiatique numérique est analysé et son influence sur le secteur est expliquée. Les différents moyens de communication numériques et leur utilisation dans la communication d'entreprise sont expliqués et évalués. Les avantages et les inconvénients des différents canaux de communication sont identifiés.	Le paysage médiatique numérique est décrit de manière critique. Les différents moyens de communication numériques sont connus et leurs avantages et inconvénients sont correctement expliqués.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des stratégies de marketing potentielles et d'expliquer les différents canaux de commercialisation numériques ainsi que les mesures de commercialisation.**	Les bases du marketing sont expliquées. Un aperçu des canaux de commercialisation numériques et de leurs plates-formes est établi. Les mesures de marketing courantes sont connues et expliquées.	Les canaux de commercialisation numériques sont correctement expliqués. Les mesures de vente, de publicité et de communication dans le marketing touristique sont correctement expliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre les bases de l'étude de marché dans le marketing touristique numérique et de choisir les canaux de commercialisation appropriés pour s'adresser à des groupes cibles définis.**	Les bases de l'étude de marché sont connues. La segmentation dans le marketing touristique numérique est comprise et expliquée. Les groupes cibles du marketing touristique sont définis. Les groupes cibles sont définis en fonction des tâches et attribués à différents canaux numériques.	Les groupes cibles et les canaux de commercialisation numériques appropriés sont correctement attribués et expliqués.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de développer des contenus numériques dans le cadre de tâches professionnelles, d'utiliser le marketing des médias sociaux de manière ciblée et d'utiliser les principes du marketing de contenu numérique afin de s'adresser efficacement aux groupes cibles.**	Les différents types de contenu et leurs objectifs sont identifiés. Un plan de contenu est élaboré en fonction d'un groupe cible spécifique. Le plan de contenu combine différents types de contenu afin de s'adresser à un groupe cible donné de manière variée et continue.	Le plan de contenu est disponible et tient compte des directives. Le plan prévoit une approche variée et continue du groupe cible mentionné. Le contenu numérique est correct et orienté vers le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Allemand et Français dans le secteur du tourisme 4 (LANGU4)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans l'agence de voyage 2**

Titre du module:	**Allemand et Français dans le secteur du tourisme 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LANGU4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur de lettres / Français - Professeur de lettres / Allemand
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de résumer à l'écrit et à l'oral des documentations, des reportages et des articles allemands et français spécialisés.**	Le contenu est compris et peut être restitué oralement et par écrit. Il est répondu aux questions. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	La restitution est proche du contenu et compréhensible. Le contenu des réponses aux questions est correct et complet. Les règles grammaticales et orthographiques ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire par écrit, en français et en allemand, une destination ou un voyage en fonction de la commande et en tenant compte d'un groupe cible donné.**	Les instructions données pour la rédaction du texte sont connues et prises en compte. Les descriptions de destinations et de voyages liées à la commande sont rédigées. Les termes techniques sont utilisés de manière ciblée et adaptée au client. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées.	La description de la destination ou du voyage est complète et présentée dans les délais. La description de la destination ou du voyage est orientée vers le client et formulée de manière compréhensible. Les règles grammaticales et orthographiques ont été respectées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de préparer par écrit des offres de voyage en allemand et en français liées à des commandes et de les présenter de manière professionnelle lors d'entretiens avec des clients.**	Les informations relatives à l'établissement et à la soumission de l'offre sont connues et prises en compte. Les offres de voyage liées à une commande sont établies ou adaptées par écrit. Les règles grammaticales et orthographiques sont respectées. L'offre est expliquée de manière professionnelle en allemand et en français. Les connaissances linguistiques manquantes sont identifiées et corrigées de manière autonome.	L'offre de voyage est complète et structurée. L'offre de voyage et les explications sont formulées de manière professionnelle et compréhensible. L'entretien se déroule de manière structurée et dans un langage approprié.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter de manière autonome et régulière ses connaissances linguistiques spécifiques.**	Les connaissances linguistiques manquantes sont déterminées de manière autonome. Le vocabulaire manquant est déterminé et documenté.	Les connaissances linguistiques liées à la matière correspondent aux exigences données. Le vocabulaire manquant est documenté par écrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Elaboration de dossiers concernant les destinations lointaines 1 (DOGEO5)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de voyages à la carte**

Titre du module:	**Elaboration de dossiers concernant les destinations lointaines 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DOGEO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur de sciences / Géographie
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle informatique
5	1	

Type de formateur proposé: Ce module est à confier à un enseignant en géographie ou une personne ayant un profil équivalent.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de regrouper et d'expliquer des informations géographiques des différents pays et leurs destinations de voyage.**	La situation géographique des pays est décrite et les pays sont repérés géographiquement. La situation de la capitale est décrite et / ou repérée géographiquement. Les principales destinations et villes des pays sont nommées et repérées géographiquement. Le relief est décrit et expliqué et les principales montagnes peuvent être citées. La végétation est expliquée. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et repérées géographiquement. Le climat régional est décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont citées et argumentées.	La situation géographique des pays est correctement décrite et les pays sont repérés géographiquement de manière correcte. La situation de la capitale est correctement décrite et / ou repérée géographiquement de manière correcte. Les principales destinations et villes sont correctement nommées et repérées géographiquement de manière correcte. Le relief est correctement décrit et expliqué et les montagnes importantes sont citées. Les zones de végétation sont correctement citées et expliquées. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et repérées géographiquement de manière correcte. Le climat régional est correctement décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont correctement citées et argumentées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques de voyage nécessaires sur les pays et leurs destinations de voyage.**	Les conditions d'entrée et de sortie de territoire sont expliquées. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées. La devise est indiquée. Les langues parlées sont nommées. Les religions sont citées et expliquées. Les zones horaires sont attribuées.	Les explications des conditions d'entrée et de sortie de territoire (y compris les moyens d'acquisition des documents) sont exactes. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées de manière correcte. La devise est correctement indiquée. Les langues parlées sont correctement nommées. Les religions sont correctement citées et expliquées. Les zones horaires sont correctement attribuées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un circuit et de regrouper les informations élaborées dans un dossier.**	Le circuit doit correspondre au profil du client. Les nuitées sont précisées et coordinées. Les différentes étapes sont réalisables dans le temps prévu et le rapport entre les activités et le temps de transfert est équilibré et coordiné. Les activités correspondant aux différentes étapes sont expliquées. Le programme du circuit est adapté au temps de séjour disponible.	Le circuit correspond au profil du client. Les nuitées sont clairement précisées et coordinées. Les différentes étapes sont réalisables dans le temps prévu et le rapport entre les activités et le temps de transfert est équilibré et coordiné. Les activités correspondant aux différentes étapes sont complètes et correctement expliquées. Le programme du circuit est adapté au temps de séjour disponible.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transmettre les informations importantes dans un entretien client.**	L'entretien est préparé avec soin. La détermination du profil est exhaustive au début de l'entretien. Des information pratiques de voyages sont communiquées. Le conseil client est adapté et correspond au profil du client. La confirmation de l'offre est faite de manière correcte. Les règles générales de la communication verbale et nonverbale, les règles de bonne conduite et les règles de comportement sont appliquées de manière adéquate et professionnelle. L'entretien client est structuré et organisé en fonction du temps disponible. L'entretien client est reflété de manière critique.	Les informations nécessaires à l'entretien client sont disponibles. Le profil du client est déterminé de manière complète. Des information pratiques de voyages sont communiquées. Le conseil client est adapté et correspond au profil du client. La confirmation de l'offre a eu lieu de manière correcte. Les règles générales de la communication verbale et nonverbale, les règles de bonne conduite et les règles de comportement sont appliquées de manière adéquate et professionnelle. L'entretien client est structuré et le temps prévu est respecté. L'entretien client est reflété de manière critique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer l'élaboration des travaux de manière complète et dans le temps prévu.**	Le dossier est remis dans les délais. Le dossier est composé de manière structurée.	Le dossier est complet et remis à l'échéance. Le dossier est structuré et élaboré de manière consciencieuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Conseil et vente de voyages à la carte (FORBV5)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de voyages à la carte**

Titre du module:	**Conseil et vente de voyages à la carte**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBV5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les souhaits du client en fonction de la situation et de vérifier la compatibilité avec les conditions géographiques et climatiques.**	L'apprenti connaît et applique les techniques de questionnement pour déterminer les besoins du client. L'apprenti connaît et détermine les profils des clients ainsi que les motifs de voyage. Les propres connaissances concernant la destination, la durée, la saison et le trajet du voyage sont comparées avec les besoins et idées du client. Le souhait du client est déterminé.	L'apprenti a utilisé avec succès sa technique de questionnement (questions ouvertes, fermées, alternatives). L'apprenti a correctement affecté les différents profils des clients. L'apprenti a correctement affecté les différents motifs de voyage. L'apprenti a correctement et complètement déterminé le souhait du client à partir des informations disponibles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de donner des explications détaillées sur les formalités nécessaires à l'entrée et la sortie de territoire des différentes destinations ainsi que les prescriptions sanitaires respectives et les échéances qui y sont liées.**	Les sources d'information relatives aux formalités nécessaires à l'entrée et la sortie de territoire ainsi qu'aux modalités d'hygiène et de vaccination sont connues. Les conditions d'entrée et de sortie de territoire ainsi que les modalités d'hygiène et de vaccination sont prises en compte et expliquées au client. Les formalités d'obtention de visa et les échéances relatives sont connues et expliquées au client.	Les informations relatives aux conditions d'entrée et de sortie de territoire, ainsi qu'aux modalités sanitaires et de vaccination sont disponibles, complètes et actuelles. Les conditions d'entrée et de sortie de territoire sont expliquées au client de manière complète et compréhensible. Les modalités d'hygiène et de vaccination sont expliquées au client de manière complète et compréhensible. Les mesures nécessaires au respect des échéances (demande de visa et vaccinations) ont été faites.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de développer de manière autonome une offre adaptée au client et de préparer les informations nécessaires relatives aux différents éléments du voyage.**	L'apprenti s'approprie à l'aide de différentes sources d'informations des connaissances à propos des destinations (par exemple de la conversion de monnaies, du climat, des régions visitées, des possibilités d'hébergement, zones horaires) et des thèmes de voyages. Les avantages et inconvénients des différents moyens et possibilités de voyage sont connus. Les différentes combinaisons de vols sont connues (p.ex.Airpass, vols transatlantiques, possibilités de stopover, vols avec escale...) Les conditions tarifaires des différents partenaires (proposant transports, logements, activités...) sont connues. Les prix des différents éléments de voyage sont calculés et comparés. Les informations sont regroupées de manière ciblée sous forme d'une offre.	Les informations recherchées de manière autonome à propos des destinations et des thèmes de voyages sont disponibles. Les informations recherchées sur les différents éléments de voyage sont ciblées, correctes et complètes. Les avantages et inconvénients des différents moyens et possibilités de voyage sont recherchés. Les prix et conditions des différents partenaires (proposant transports, logements, activités...) sont expliqués au client de manière correcte et complète. L'offre disponible est complète et correspond au besoin du client.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de proposer au client une offre complète dans le cadre d'un entretien professionnel, d'effectuer la réservation et d'émettre des documents y relatifs (tickets, bons,...).**	L'entretien et l'offre répondent aux exigences essentielles d'un entretien de conseil professionnel. Les prix des différentes prestations sont regroupés et offerts et expliqués au client sous forme d'un prix forfaitaire. Les différents éléments sont réservés dans leurs systèmes de réservation respectifs. Les assurances de voyage sont connues et expliquées au client. Les documents de voyage nécessaires sont connus et demandés respectivement émis.	L'entretien et l'offre correspondent aux exigences essentielles d'un entretien de conseil professionnel. L'offre est complète et correspond au besoin du client. Les systèmes de réservation sont correctement utilisés. D'éventuelles assurances de voyage sont expliquées de manière adaptée. Les documents de voyage sont complets et corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire le suivi régulier et autonome de son carnet d'apprentissage et d'y présenter en allemand ou français correct les thèmes traités dans le cadre de son apprentissage.**	L'apprenti note les thèmes traités dans son apprentissage et applique des formulations de manière compréhensible et dans un allemand ou français correct. Les notes sont rangées de manière structurée et contrôlées sur leur exactitude et exhaustivité. Le vocabulaire professionnel est appliqué. Le carnet d'apprentissage est complété par des documents liés aux thèmes traités.	Le carnet d'apprentissage est soigné, structuré et régulièrement mis à jour. Toutes les données essentielles relatives à un thème précis sont mentionnées. Les rapports sont écrits correctement en français ou allemand. Le vocabulaire professionnel est correctement appliqué. Les documents annexés sont en concordance avec les rapports traités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Elaboration de dossiers concernant les destinations lointaines 2 (DOGEO6)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de voyages à la carte**

Titre du module:	**Elaboration de dossiers concernant les destinations lointaines 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DOGEO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Professeur de sciences / Géographie
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle informatique
5	1	

Type de formateur proposé: Ce module est à confier à un enseignant en géographie ou une personne ayant un profil équivalent.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de regrouper et d'expliquer des informations géographiques des différents pays et leurs destinations de voyage.**	La situation géographique des pays est décrite et les pays sont repérés géographiquement. La situation de la capitale est décrite et / ou repérée géographiquement. Les principales destinations et villes des pays sont nommées et repérées géographiquement. Le relief est décrit et expliqué et les principales montagnes peuvent être citées. La végétation est expliquée. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et repérées géographiquement. Le climat régional est décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont citées et argumentées.	La situation géographique des pays est correctement décrite et les pays sont repérés géographiquement de manière correcte. La situation de la capitale est correctement décrite et / ou repérée géographiquement de manière correcte. Les principales destinations et villes sont correctement nommées et repérées géographiquement de manière correcte. Le relief est correctement décrit et expliqué et les montagnes importantes sont citées. Les zones de végétation sont correctement citées et expliquées. Les spécificités éventuelles (côtes, plages, eaux, parcs nationaux) sont nommées et repérées géographiquement de manière correcte. Le climat régional est correctement décrit et expliqué. Les meilleures saisons touristiques sont correctement citées et argumentées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rassembler les informations pratiques de voyage nécessaires sur les pays et leurs destinations de voyage.**	Les conditions d'entrée et de sortie de territoire sont expliquées. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées. La devise est indiquée. Les langues parlées sont nommées. Les religions sont citées et expliquées. Les zones horaires sont attribuées.	Les explications des conditions d'entrée et de sortie de territoire (y compris les moyens d'acquisition des documents) sont exactes. Des indications de sécurité éventuelles sont précisées de manière correcte. La devise est correctement indiquée. Les langues parlées sont correctement nommées. Les religions sont correctement citées et expliquées. Les zones horaires sont correctement attribuées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un circuit et de regrouper les informations élaborées dans un dossier.**	Le dossier est remis dans les délais. Le dossier est composé de manière structurée. Le circuit correspond au profil du client. Les nuitées sont précisées et coordinées. Les différentes étapes sont réalisables dans le temps prévu et le rapport entre les activités et le temps de transfert est équilibré et coordiné. Les activités correspondant aux différentes étapes sont expliquées. Le programme du circuit est adapté au temps de séjour disponible.	Le dossier est complet et remis à l'échéance. Le dossier est structuré et élaboré de manière consciencieuse. Le circuit correspond au profil du client. Les nuitées sont clairement précisées et coordinées. Les différentes étapes sont réalisables dans le temps prévu et le rapport entre les activités et le temps de transfert est équilibré et coordiné. Les activités correspondant aux différentes étapes sont complètes et correctement expliquées. Le programme du circuit est adapté au temps de séjour disponible.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transmettre les informations importantes dans un entretien client.**	L'entretien est préparé avec soin. La détermination du profil est exhaustive au début de l'entretien. Des information pratiques de voyages sont communiquées. Le conseil client est adapté et correspond au profil du client. La confirmation de l'offre est faite de manière correcte. Les règles générales de la communication verbale et nonverbale, les règles de bonne conduite et les règles de comportement sont appliquées de manière adéquate et professionnelle. L'entretien client est structuré et organisé en fonction du temps disponible. L'entretien client est reflété de manière critique.	Les informations nécessaires à l'entretien client sont disponibles. Le profil du client est déterminé de manière complète. Des information pratiques de voyages sont communiquées. Le conseil client est adapté et correspond au profil du client. La confirmation de l'offre a eu lieu de manière correcte. Les règles générales de la communication verbale et nonverbale, les règles de bonne conduite et les règles de comportement sont appliquées de manière adéquate et professionnelle. L'entretien client est structuré et le temps prévu est respecté. L'entretien client est reflété de manière critique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer l'élaboration des travaux de manière complète et dans le temps prévu.**	Le dossier est remis dans les délais. Le dossier est composé de manière structurée.	Le dossier est complet et remis à l'échéance. Le dossier est structuré et élaboré de manière consciencieuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Suivi du client pendant et après le voyage (FORBV6)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation de voyages à la carte**

Titre du module:	**Suivi du client pendant et après le voyage**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORBV6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client sur le droit de voyage européen et luxembourgeois.**	Les sources de droit de voyage européen et luxembourgeois sont connues et utilisées. Les informations de droit de voyage européen et luxembourgeois sont expliquées au client.	Les informations générales concernant le droit de voyage sont connues. Les informations générales concernant le droit de voyage sont expliquées de manière exhaustive et adaptée au client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des modifications de réservation et des annulations et de demander un remboursement.**	Les procédures de modification de réservation et d'annulation auprès des différents partenaires (proposant transport, assurances, logements...) sont connues et appliquées. Les procédures de la demande de remboursement auprès des différents partenaires (proposant transport, assurances, logements...) sont connues et appliquées.	La modification de réservation est exécutée sans fautes. L'annulation est exécutée sans fautes. La demande de remboursement est exécutée sans fautes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de porter de manière professionnelle conseil au client en cas de situation exceptionnelle (p.ex. catastrophe naturelle, grève, accident, perte de documents...)**	Les mesures à prendre en cas de situations exceptionnelles sont connues. Les responsables des opérateurs (entreprise de transport, guide, assurance…) sont connus et sont contactés si nécessaire. Les plans d'urgence de l'entreprise et des partenaires sont connus et peuvent être appliqués. Un suivi professionnel de la clientèle sera garanti.	La situation exceptionnelle est correctement identifiée. Les mesures concrètes à prendre sont connues et mises en œuvre immédiatement. Le contact responsable est connu. Les plans d'urgence sont connus et appliqués correctement. Le client est suivi de manière professionnelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réceptionner les réclamations de la clientèle et de les traiter de manière autonome et professionnelle.**	La réclamation du client est identifiée et réceptionnée de manière adaptée. Les techniques de communication respectives sont appliquées de manière appropriée. Les procédures internes dans le contexte de la réclamation et les responsabilités au sein de l'entreprise et auprès des partenaires sont connues et prises en compte. Les propres attributions et la responsabilité y relative sont connues et respectées. Les délais de réclamation sont connus et pris en compte. La nécessité de suivi d'une réclamation est connue et mise en œuvre.	L'apprenti écoute attentivement le client et sa mimique et ses gestes sont adaptées à la situation. Les partenaires responsables sont contactés de manière professionnelle. Les propres attributions et la responsabilité y relative ne sont pas dépassées. La réclamation du client est traitée dans les délais. Les partenaires sont contactés en cas de besoin. Le client est informé de manière adaptée de l'état de la réclamation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter en allemand ou français correct les thèmes traités dans le cadre de son apprentissage et de finaliser le carnet d'apprentissage complet à l'échéance.**	L'apprenti note les thèmes traités dans son apprentissage et applique des formulations de manière compréhensible et dans un allemand ou français correct. Les notes sont rangées de manière structurée et contrôlées sur leur exactitude et exhaustivité. Le vocabulaire professionnel est appliqué. Le carnet d'apprentissage est complété par des documents liés aux thèmes traités. Tous les éléments du carnet d'apprentissage ainsi que toutes les signatures nécessaires sont présentés à l'échéance.	Toutes les données essentielles relatives à un thème précis sont mentionnées. Les rapports sont écrits correctement en français ou allemand. Le vocabulaire professionnel est correctement appliqué. Les documents annexés sont en concordance avec les rapports traités. Le carnet d'apprentissage complet, avec tous les documents et signatures requis, est remis à la date convenue.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des agents de voyages - Agent de voyages**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Rechercher, sélectionner et constituer des informations** **L'apprenti est capable d'identifier le profil du client et la mission y liée et de collecter des informations y relatives.**	La tâche complète est analysée. Le profil du client est identifié. L'apprenti demande les renseignements nécessaires pour la définition des besoins du client. L'apprenti rassemble les informations relatives à la mission.	Toutes les informations importantes relatives à la définition du profil du client sont saisies.
20 % (12 P)	**Planifier les étapes nécessaires à l'exécution d'une tâche** **L'apprenti est capable de planifier le déroulement de l'entretien de vente en préparant un dossier.**	Le dossier nécessaire pour l'entretien est préparé. Les informations géographiques essentielles de la destination sont élaborées de manière structurée et peuvent être expliquées. Les informations pratiques essentielles de la destination sont recherchées. Un programme du circuit adapté au profil du client est planifié de manière complète et retenu sous forme écrite.	La situation générale est décrite de manière correcte. Le climat est décrit et expliqué de manière correcte. Les meilleures saisons sont citées et expliquées de manière correcte. Le paysage est décrit brièvement et de manière correcte. (Topographie, végétation, plages, parcs nationaux et réserves naturelles). Les formalités d'entrée sont décrites et expliquées de manière correcte. D'éventuelles consignes de sécurité sont précisées et expliquées de manière correcte et exhaustive. Les nuitées (nombre et localité) sont précisées de manière claire et précise et sont coordonnées. Les renseignements des distances à parcourir (en km et heures) par étape sont précisés de manière correcte. Les étapes sont réalisables dans le temps prévu et la relation entre activités et temps de transfert est équilibrée et coordonnée. Les activités des différentes étapes sont décrites et expliquées de manière complète et correcte.
10 % (6 P)	**Faire des choix parmi des alternatives** **L'apprenti est capable de choisir les alternatives les mieux adaptées au profil du client.**	Le parcours du circuit choisi tient compte du profil du client. Le choix des différentes étapes tient compte du profil du client. Les activités choisies tiennent compte du profil du client.	Le circuit retenu correspond au profil du client. Le choix des différentes étapes correspond au profil du client. Les activités choisies correspondent au profil du client.
20 % (12 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées** **L'apprenti est capable de présenter l'offre établie de manière convaincante et professionnelle dans le cadre d'un entretien avec le client.**	Les informations pratiques sont présentées au client. Le programme du circuit est expliqué. L'entretien avec le client se déroule de manière polie et orientée client. Les règles générales de la communication verbale et non verbale, les règles de conduite et de comportement sont appliquées de manière adaptée et orienté client. L'entretien respecte une certaine structure et a lieu endéans un temps prédéfini.	Les informations de voyage pratiques sont communiquées de manière correcte et complète. Le circuit est présenté de manière professionnelle et orientée client. L'apprenti mène la discussion. La posture, la mimique, les gestes et le contact visuel sont appropriés. L'apprenti s'est rassuré que le client a bien compris les explications et d'éventuelles questions ont été répondues. L'entretien est structuré. Le temps prévu est respecté.

20 % (12 P)	**Mettre en œuvre la planification et exécuter les tâches demandées** **L'apprenti est capable d'effectuer les réservations appropriées à l'aide des outils de réservation disponibles.**	Les vols appropriés sont recherchés et réservés à l'aide de l'outil de réservation. La voiture de location correspondant au profil du client est recherchée et réservée / demandée à l'aide de l'outil de réservation. Les informations importantes pour le client concernant la réservation sont recherchées (dates, horaires, prix, escales).	La réservation en option du vol choisi est effectuée de manière complète et correcte. La réservation / demande de la voiture de location est disponible et est complète et correcte. Les informations importantes pour le client concernant la réservation (dates, horaires, prix, escales) sont expliquées de manière professionnelle et adaptée au client.
10 % (6 P)	**Comparer le résultat obtenu avec la planification** **L'apprenti est capable de comparer l'entretien client réalisé et sa réservation avec sa planification.**	Un contrôle de cohérence entre l'offre écrite, l'entretien client et les réservations réalisées est réalisé.	Un contrôle de cohérence entre l'offre écrite, l'entretien client et les réservations réalisées a eu lieu.
10 % (6 P)	**Évaluer et justifier le processus** **L'apprenti est capable d'évaluer sa démarche effectuée et les résultats de travail obtenus.**	L'entretien avec le client est reflété. La manipulation du système de réservation est évaluée. Des améliorations éventuelles sont recherchées.	L'évaluation de la satisfaction du client est appropriée et argumentée. L'évaluation propre du travail est appropriée. La critique est considérée de manière adaptée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Bases en sciences 1 (BASCI1-F)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases en sciences 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BASCI1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs simples.**	L'élève maîtrise les quatre opérations arithmétiques de base. L'élève est capable d'appliquer la règle de trois. L'élève est capable de calculer des pourcentages. L'élève est capable de se servir d'une calculatrice.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des principes chimiques simples.**	L'élève comprend des contextes chimiques simples.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des bases biologiques simples.**	L'élève décrit des fondements de la biologie.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bases en sciences 2 (BASCI2-F)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases en sciences 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BASCI2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs simples.**	L'élève maîtrise les quatre opérations arithmétiques de base. L'élève est capable d'appliquer la règle de trois. L'élève est capable de calculer des pourcentages. L'élève maîtrise la conversion des unités de mesure indiquées.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des relations chimiques simples.**	L'élève comprend des contextes chimiques simples.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des bases biologiques simples.**	L'élève décrit des fondements de la biologie.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser un projet 1 (REPR1-F)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser un projet 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPR1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir, classer et évaluer des informations à propos d'un sujet professionnel.**	L'élève recherche des informations en consultant des sources habituelles (ouvrages de référence, presse spécialisée, Internet, etc.). L'élève justifie la pertinence d'informations importantes sous l'aspect professionnel dans le contexte d'un projet indiqué. L'élève évalue les informations en se référant à des critères.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un projet.**	L'élève esquisse les étapes d'un projet. L'élève décrit les conditions générales. La planification est compréhensible pour un intervenant externe. La planification est prête au moment indiqué pour la présentation.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer un vocabulaire professionnel.**	L'élève recherche des termes professionnels et il les explique.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte du droit d'auteur quand il se réfère à des sources.**	L'élève mentionne des sources. L'élève explique l'importance du droit d'auteur.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter oralement son analyse professionnelle.**	L'élève décrit les étapes ainsi que le résultat dans le cadre d'un bref exposé.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Conseiller des produits diététiques (DIETE-F)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conseiller des produits diététiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIETE-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes d'un mode de vie sain et équilibré ainsi que les principales maladies liées à l'alimentation.**	L'élève explique les principes d'un mode de vie équilibré ainsi que les principales maladies liées à l'alimentation.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les besoins alimentaires à différentes périodes de la vie.**	L'élève explique les particularités des besoins alimentaires aux différentes périodes de la vie.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les principaux types de régimes.**	L'élève justifie les différences entre les principaux types de régimes.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation à la vie professionnelle (VIPRO-F)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation à la vie professionnelle**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VIPRO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la législation en vigueur concernant l'exercice de sa profession.**	- L'élève connaît la législation générale concernant la délivrance de médicaments ainsi que la prise en charge des médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de délivrer une ordonnance médicale.**	- L'élève vérifie les indications sur l'ordonnance. - L'élève tient compte de la législation. - L'élève annote les produits avec les informations requises. - L'élève complète correctement la grille de dispensation. - L'élève considère l'ensemble des étapes requises pour une délivrance correcte.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer une vente avec des conseils concernant des produits en vente libre.**	- L'élève prend connaissance du souhait du client. - L'élève tient compte de la législation. - L'élève conseille correctement le client. - L'élève explique les particularités ainsi que la manipulation des produits étudiés à l'établissement scolaire dans le contexte de l'enseignement théorique. - L'élève opte pour le produit approprié.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Connaître et assurer les notions de sécurité (SECOU-F)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaître et assurer les notions de sécurité**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SECOU-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater et d'évaluer des risques au poste de travail.**	- L'élève connaît et considère les mesures de sécurité au travail servant à éviter les accidents du travail, les maladies professionnelles ainsi que les risques professionnels pour la santé.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des circonstances d'urgence à la pharmacie et de réagir convenablement.**	- L'élève connaît les comportements à adopter dans des circonstances d'urgence. - L'élève est capable d'appliquer des mesures correspondantes. - L'élève est capable de renseigner à propos de la prévention des risques et des accidents avec des groupes de personnes particulièrement vulnérables.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les institutions de la santé publique ainsi que leurs missions.**	- L'élève distingue les institutions de la santé publique aux échelles nationale et internationale et il connaît leurs missions.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stocker et commander les médicaments en officine (STOCO)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Commande et stockage des médicaments**

Titre du module:	**Stocker et commander les médicaments en officine**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**STOCO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1		- Laboratoire
1		- Salle informatique
1		- Salle spéciale
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève explique la suite des étapes ainsi que les éléments d'une commande.**	- L'élève explique les étapes ainsi que les composants d'une commande.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre les mesures requises pour la réception d'une livraison.**	- L'élève explique les mesures à prendre. - L'élève connaît les éléments à vérifier au moment d'une livraison. - L'élève explique les mesures à prendre en cas de contestation d'une livraison.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer le prix d'un produit.**	L'élève détermine le prix de marchandises importées. L'élève détermine le débit/le dosage. L'élève désigne les aspects économiques et écologiques et il est capable de justifier les différences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre la réglementation concernant le remboursement des médicaments en vigueur.**	L'élève explique l'admission des médicaments au remboursement.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les conditions de stockage des principaux produits.**	L'élève désigne les règles concernant le stockage de médicaments. L'élève justifie les conditions de stockage. L'élève désigne des risques pouvant résulter d'un mauvais stockage.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Médicaments en officine (MEDOF)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Médicaments en officine**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MEDOF**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Pharmacien
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	- Salle informatique
2	1	- Laboratoire
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de pharmacologie.**	L'élève explique les notions de médicaments, de pharmacocinétique et de pharmacodynamique.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de différencier les formes galéniques.**	L'élève désigne les différentes formes galéniques et explique la libération des principes actifs, la voie d'administration ainsi que la manipulation.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève connaît le profil professionnel de l'Assistant en Pharmacie.**	L'élève connaît son domaine de compétence à la pharmacie. L'élève connaît la signification de la sécurité des médicaments ainsi que les réglementations légales générales concernant la délivrance des médicaments. L'élève connaît les limites de ses compétences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Communiquer en officine (COMOF)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Communiquer en officine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMOF**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases de la communication.**	L'élève connaît des techniques de communication ainsi que des modèles de communication importants.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser les règles et techniques de communication. L'élève est capable de reconnaître les limites de ses compétences.**	L'élève explique l'importance de la communication à l'établissement scolaire et à la pharmacie. L'élève explique l'importance d'une apparence correcte à la pharmacie. L'élève explique les notions de discrétion et de secret professionnel ainsi que leurs significations. L'élève dispense des informations concernant les limites des compétences d'un assistant en pharmacie.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une vente dans les langues administratives du pays.**	L'élève est capable de décrire le déroulement ainsi que les objectifs d'un entretien avec un client à la pharmacie. L'élève mène des entretiens avec des clients dans les langues administratives du pays.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Expliquer les infections ORL (INORL)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Expliquer les infections ORL**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INORL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1.5	- Enseignant / Biologie - Enseignant / Pharmacien
3	1.5	- Enseignant - Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1.5	- Salle de classe - Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents groupes de médicaments et principes actifs servant à soigner des refroidissements.**	- L'élève désigne les groupes de médicaments essentiels ainsi que les principes actifs (de spécialités pharmaceutiques en vente libre) et il explique les différences.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conseiller un client dans le contexte de traitements de refroidissements avec des spécialités pharmaceutiques en vente libre.**	- L'élève explique les indications thérapeutiques des groupes de médicaments et des spécialités pharmaceutiques essentiels. - L'élève explique les particularités de l'utilisation des différents groupes de médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie, la physiologie ainsi que la pathophysiologie de l'appareil respiratoire.**	- L'élève décrit l'anatomie de l'appareil respiratoire. - L'élève décrit la physiologie ainsi que la pathophysiologie de l'appareil respiratoire. - L'élève explique les tableaux cliniques des maladies essentielles des voies respiratoires supérieures.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec le module.**	- L'élève effectue les calculs en relation avec le module. - La méthode de calcul est cohérente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre. - La méthode de calcul était cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Expliquer les mélanges de tisanes à base de plantes médicinales (PLAME)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Expliquer les mélanges de tisanes à base de plantes médicinales**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**PLAME**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les herbes pour tisanes et de les distinguer.**	- L'élève connaît les différentes parties des plantes. - L'élève identifie les propriétés essentielles des herbes pour tisanes. - L'élève constitue un herbier.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les herbes pour tisanes par leurs noms latins, allemands et français.**	- L'élève connaît les noms latins, allemands et français des herbes pour tisanes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les critères de qualité des herbes pour tisanes à la pharmacie et d'expliquer leurs affectations.**	- L'élève désigne les exigences auxquelles doivent répondre les herbes pour tisanes à la pharmacie. - L'élève connaît les différents modes d'utilisation des plantes médicinales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'action de plantes médicinales sélectionnées et de les attribuer à leur indication.**	- L'élève connaît les groupes de principes actifs des plantes médicinales. - L'élève attribue les principes actifs à leur action et à leur indication. - L'élève connaît l'action des plantes médicinales et il classe les plantes médicinales en fonction de leur indication.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un mélange simple d'herbes pour tisanes.**	- L'élève connaît la nomenclature du mélange d'herbes pour tisanes. - L'élève détermine la composition d'un mélange d'herbes pour tisanes. - L'élève effectue un mélange simple d'herbes pour tisanes. - L'élève identifie correctement le mélange d'herbes pour tisanes. - L'élève travaille d'une manière consciencieuse et responsable en respectant les consignes en matière d'hygiène. - L'élève explique l'application du mélange d'herbes pour tisanes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Vendre des accessoires médicaux (ACMED)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Vendre des accessoires médicaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACMED**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents dispositifs médicaux.**	L'élève désigne les dispositifs médicaux essentiels ainsi que leurs différences. L'élève emploie le vocabulaire professionnel dans une large mesure.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'attribuer les différents dispositifs médicaux à une affectation.**	L'élève attribue les dispositifs médicaux à leur affectation.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler correctement les différents dispositifs médicaux.**	L'élève connaît et explique les particularités de la manipulation des différents dispositifs médicaux.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Expliquer un mode de vie équilibré (MOVIE)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Expliquer un mode de vie équilibré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOVIE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Biologie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les dispositifs médicaux servant à soigner l'obésité ainsi que la malnutrition.**	L'élève désigne les dispositifs médicaux et spécialités pharmaceutiques essentiels, ainsi que leurs différences. L'élève est capable d'attribuer correctement les dispositifs médicaux à leurs groupes respectifs. L'élève explique les particularités de la manipulation des dispositifs médicaux L'élève connaît l'indication des dispositifs médicaux essentiels.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les ingrédients des aliments et les principes d'une nutrition saine et équilibrée.**	L'élève explique les principes d'une alimentation équilibrée. L'élève connaît la composition des aliments. L'élève connaît les formes de régimes les plus importantes. L'élève connaît les principes d'un mode de vie sain.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le tableau clinique de l'obésité et de la malnutrition.**	L'élève explique les tableaux cliniques de la malnutrition et de l'obésité.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en relation avec le module.**	L'élève effectue les calculs en relation avec le module. La méthode de calcul est cohérente.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre. La méthode était cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Expliquer les antalgiques non-opiacés et similaires (ANTAL)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Expliquer les antalgiques non-opiacés et similaires**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ANTAL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments servant à soigner les douleurs faibles ou modérées.**	L'élève désigne et décrit les groupes de médicaments et les principes actifs essentiels ainsi que leurs différences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la physiologie ainsi que la pathophysiologie du système musculaire-ligamentaire-tendineux, de la douleur et de l'inflammation.**	L'élève décrit les bases de la physiologie de la douleur et du processus inflammatoire. L'élève décrit la physiologie ainsi que la pathophysiologie du système musculaire-ligamentaire-tendineux.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conseiller le client sur les différents groupes de médicaments en vente libre servant à soigner les douleurs faibles jusqu'à modérées.**	L'élève explique les indications des groupes de médicaments et des spécialités pharmaceutiques essentiels. L'élève explique les particularités de la manipulation des différents groupes de médicaments.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en relation avec le module.**	L'élève effectue les calculs en relation avec le module. La méthode de calcul est cohérente.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Maîtriser les connaissances de base des produits vétérinaires (MEVET)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Maîtriser les connaissances de base des produits vétérinaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEVET**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie, la physiologie ainsi que les tableaux cliniques des maladies essentielles des animaux domestiques.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi la physiologie d'animaux domestiques. - L'élève décrit les tableaux cliniques des maladies essentielles des animaux domestiques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les produits essentiels pour la santé et les soins des animaux.**	- L'élève désigne et décrit des produits essentiels pour la santé et les soins des animaux et il désigne les différences.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de conseiller un client dans les contextes de la santé, de la détention et des soins d'un animal domestique dans les limites de ses compétences.**	- L'élève est capable d'assister et d'accompagner la thérapie vétérinaire en dispensant des conseils dans les limites de ses compétences. - L'élève opte pour des produits servant à la détention et aux soins d'animaux domestiques en fonction des besoins. - L'élève explique des particularités de la manipulation des produits.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règlementations légales essentielles concernant la manipulation de produits pharmaceutiques pour animaux.**	- L'élève explique les particularités légales essentielles concernant la manipulation de produits pharmaceutiques pour animaux.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Vendre des produits cosmétiques (VECOS)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Vendre des produits cosmétiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VECOS**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Pharmacien
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie de la peau et d'expliquer les problèmes d'ordre cosmétique**	L'élève décrit l'anatomie de la peau. L'élève explique les problèmes de peau d'ordre cosmétique les plus fréquents.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de conseiller un client concernant les produits cosmétiques.**	L'élève désigne les différences entre les produits cosmétiques essentiels et connaît leurs composants essentiels. L'élève opte pour des produits cosmétiques en fonction des besoins et il en explique la manipulation.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser une préparation simple à usage externe.**	L'élève réalise une préparation simple à usage externe. L'élève marque correctement la préparation. L'élève travaille d'une manière consciencieuse et responsable en respectant les consignes en matière d'hygiène.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**l'élève est capable de calculer correctement la composition d'une préparation à usage externe.**	L'élève détermine la composition d'une préparation simple à usage externe. La méthode est cohérente et correcte.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Expliquer les maladies du tractus digestif (TRADI)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Expliquer les maladies du tractus digestif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRADI**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien - Enseignant / Pharmacien
2	1	- Enseignant - Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle de classe
2	1	- Salle de classe - Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments servant à soigner les maladies gastro-intestinales.**	L'élève désigne et décrit les groupes de médicaments et les agents actifs essentiels ainsi que leurs différences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire anatomie, physiologie et pathophysiologie de l'appareil digestif.**	L'élève décrit les fondements de l'anatomie de l'appareil digestif. L'élève décrit la physiologie ainsi que la pathophysiologie des maladies gastro-intestinales traitées. L'élève explique les tableaux cliniques des maladies essentielles de l'appareil digestif.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de conseiller le client sur les différents groupes de médicaments en vente libre servant à soigner les maladies gastro-intestinales, ainsi que de donner des conseils généraux sur ce sujet.**	L'élève explique les indications des groupes de médicaments et des spécialités pharmaceutiques essentiels. L'élève explique les particularités de la manipulation des différents groupes de médicaments. L'élève dispense des conseils généraux en matière d'hygiène et d'alimentation dans le contexte de maladies gastro-intestinales inoffensives.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Connaître la législation luxembourgeoise (LEGIL)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple**

Titre du module:	**Connaître la législation luxembourgeoise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEGIL**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Pharmacie
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage das luxemburgische Apothekensystem zu erklären.**	Der Auszubildende kennt das lux. Apothekensystem im Allgemeinen (Nachtdienst, Großhändler). Er kennt die Unterschiede zwischen einer öffentlichen Apotheke, einer Krankenhausapotheke und einer Parapharmazie.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die momentanen gesetzlichen Richtlinien zur Ausübung seines Berufes zu erklären.**	Der Auszubildende kennt die allgemeinen gesetzlichen Richtlinien zur Medikamentenabgabe.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende kennt die Einrichtungen des öffentlichen Gesundheitswesens und deren Regelungen.**	Der Auszubildende unterscheidet die Einrichtungen des öffentlichen Gesundheitswesens und kennt deren Regelungen(tiers payant, titres de prise en charge).	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine ärztliche Verordnung abzugeben.**	Der Auszubildende prüft die Angaben auf dem Rezept. Der legale Rahmen ist berücksichtigt. Der Auszubildende beschriftet die Produkte mit den notwendigen Informationen. Der Auszubildende füllt die „grille de dispensation“ korrekt aus. Alle Schritte zur korrekten Ausführung der Abgabe sind berücksichtigt. Der Auszubildende führt die modulbezogenen Berechnungen durch.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Expliquez le système immunitaire et les médicaments contre les allergies (IMMUN)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Expliquez le système immunitaire et les médicaments contre les allergies**	**Module fondamental**	
Code du module:	**IMMUN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments à utiliser en cas d'allergie.**	L'élève désigne les groupes de médicaments essentiels ainsi que leurs différences. L'élève est capable de dispenser des informations à propos d'effets secondaires et d'interactions importants.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de conseiller les clients sur le thème de l'allergie.**	L'élève explique les particularités de la manipulation des médicaments. L'élève est capable d'assister la thérapie avec des conseils et des recommandations complémentaires.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la physiologie, la pathophysiologie et les fonctions du système immunitaire.**	L'élève est capable d'expliquer la physiologie, la pathophysiologie ainsi que les fonctions du système immunitaire.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Conseiller les clients francophones (CLIFR)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Conseiller les clients francophones**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CLIFR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'utiliser les termes professionnels en langue française.**	L'élève connaît le vocabulaire essentiel en français dans le contexte des formes galéniques, de la posologie et de l' application des médicaments. L'élève connaît le vocabulaire essentiel des tableaux cliniques fréquents en français.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un entretien en français.**	L'élève emploie les formules d'introduction et de conclusion d'entretiens ainsi que les formules de politesse habituelles. L'élève mène un entretien avec un client en français.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer un article de la pharmacie en français.**	L'élève présente un produit de la pharmacie en français.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Expliquer les médicaments des affections pulmonaires (AFFPU)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments des affections pulmonaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AFFPU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Pharmacien - Enseignant / Pharmacien
2	1	- Enseignant / Biologie
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	0.5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents groupes de médicaments servant à soigner des affections pulmonaires.**	L'élève désigne et décrit les groupes de médicaments et les principes actifs essentiels ainsi que leurs différences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie, la physiologie et la pathophysiologie du poumon.**	L'élève décrit l'anatomie, la physiologie ainsi que la pathophysiologie du poumon. L'élève explique les tableaux cliniques des maladies essentielles du poumon.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conseiller un client sur la therapie des maladies du poumon.**	L'élève connaît les indications des groupes de médicaments et des spécialités pharmaceutiques essentiels. L'élève explique la manipulation des médicaments.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en relation avec le module.**	L'élève effectue les calculs en relation avec le module.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Expliquer les médecines douces (MEDOU)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Expliquer les médecines douces**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDOU**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base de l'homéopathie, de l'aromathérapie, de la biochimie selon Dr.Schüssler, des fleurs de Bach, de la médecine anthroposophique et de la médecine chinoise traditionnelle.**	L'élève désigne les principes fondamentaux de l'homéopathie, de l'aromathérapie, de la biochimie d'après Dr.Schüssler, de la thérapie par les fleurs de Bach, de la médecine anthroposophique et de la médecine traditionnelle chinoise.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents produits pharmaceutiques en homéopathie, en aromathérapie, en biochimie selon Dr. Schüssler et en thérapie par les fleurs de Bach.**	L'élève désigne les produits essentiels et justifie les différences. L'élève explique les particularités de la manipulation des produits.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les formes galéniques, l'administration, l'origine et la dilution des médicaments homéopathiques et de les attribuer à une affectation.**	L'élève explique les formes galéniques, l'origine et les dilutions des médicaments homéopathiques et il les attribue à une affectation.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Expliquer les médicaments des maladies cardio-vasculaires 1 (MACAV1)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments des maladies cardio-vasculaires 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MACAV1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
1		- Salle informatique
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Medikamentengruppen bei Erkrankungen des Blutkreislauf-Systems zu unterscheiden.**	Der Auszubildende beschreibt die wesentlichen Medikamentengruppen. Der Auszubildende ordnet die Medikamente den Medikamentengruppen zu. Der Auszubildende kennt die Indikationen der wesentlichen Medikamente. Der Auszubildende kennt die wichtigsten Nebenwirkungen und Wechselwirkungen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die medikamentöse Therapie der kardiovaskulären Erkrankungen beratend zu begleiten und zu unterstützen.**	Der Auszubildende erklärt die Besonderheiten der Handhabung der Medikamente. Der Auszubildende kann die Therapie, im Rahmen seiner Kompetenzen, durch Zusatzempfehlungen und allgemeine Ratschläge unterstützen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Anatomie, die Physiologie und Pathophysiologie des Blutkreislauf-Systems zu beschreiben.**	Der Auszubildende beschreibt die Anatomie, Physiologie und Pathophysiologie des Blutkreislauf-Systems. Der Auszubildende erklärt das Krankheitsbild der wesentlichen Erkrankungen des Blutkreislaufsystems und des Blutes.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulbezogenen Berechnungen durchzuführen.**	Der Auszubildende führt die modulbezogenen Berechnungen durch.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt. Der Lösungsweg ist nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Communiquer en langue française (COFRA)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Communiquer en langue française**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COFRA**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de lire et d'étudier des articles de presse en langue français.**	- L'élève s'exprime en langue française à propos de sujets d'actualité.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'améliorer sa compréhension de l'écrit et de l'oral en lisant un texte et/ou en regardant une vidéo d'actualité en langue française, de comprendre les informations ainsi récoltées et de les mettre à profit.**	- L'élève comprend, en lisant un texte et/ou en regardant une vidéo en langue française, les informations y contenues et les met à profit.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter en langue française un sujet d'actualité en rapport avec sa profession.**	L'élève présente en langue française un sujet d'actualité en rapport avec sa profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Conseiller des produits à base de plantes (PAPLA)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Conseiller des produits à base de plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PAPLA**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de démonstration
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les produits pharmaceutiques en vente libre à base de plantes médicinales.**	- L'élève décrit les groupes de principes actifs et il attribue les plantes médicinales ainsi que les produits pharmaceutiques à leur indication thérapeutique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des plantes à forte action ainsi que des plantes psychoactives.**	- L'élève désigne et décrit les groupes de principes actifs et il attribue les plantes à forte action ainsi que les plantes psychoactives à leur indication thérapeutique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les plantes médicinales par leurs noms latins, allemands et français.**	- L'élève connaît les noms latins, allemands et français des plantes médicinales indiquées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des préparations simples à base de plantes médicinales.**	- L'élève évalue correctement a faisabilité d'une préparation sous guidance. - L'élève effectue les calculs requis pour la préparation. - L'élève effectue la préparation. - L'élève étiquette correctement la préparation. - L'élève travaille d'une manière consciencieuse et responsable en respectant les consignes en matière d'hygiène. - L'élève explique l'application de la préparation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec le module.**	- L'élève effectue les calculs en relation avec le module.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Conseiller les clients anglosaxons (CLIAN)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Conseiller les clients anglosaxons**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CLIAN**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Langues
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'utiliser les termes professionnels en langue anglaise.**	L'élève connaît le vocabulaire essentiel en anglais dans le contexte des formes galéniques, de la posologie et de l' application des médicaments. L'élève connaît le vocabulaire essentiel des tableaux cliniques fréquents en anglais.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un entretien en anglais.**	L'élève emploie les formules d'introduction et de conclusion d'entretiens ainsi que les formules de politesse habituelles. L'élève mène un entretien avec un client en anglais.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer un article de la pharmacie en anglais.**	L'élève présente un produit de la pharmacie en anglais.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Expliquer les médicaments du diabète (DIABE)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments du diabète**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIABE**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Biologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments servant à soigner le diabète.**	L'élève désigne et décrit les groupes de médicaments et les principes actifs essentiels ainsi que leurs différences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la physiologie ainsi que la pathophysiologie du pancréas dans le contexte du diabète.**	L'élève décrit la physiologie ainsi que la pathophysiologie du pancréas dans le contexte du diabète. L'élève explique les tableaux cliniques des maladies diabétiques essentielles ainsi que leurs conséquences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conseiller un client par rapport à la thérapie du diabète.**	L'élève explique les indications des groupes de médicaments et des spécialités pharmaceutiques essentiels. L'élève désigne les particularités de la manipulation des différents groupes de médicaments.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en relation avec le module.**	L'élève effectue les calculs en relation avec le module. La méthode de calcul est cohérente.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Réaliser une vente avec conseil spécifique (COSPE)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Réaliser une vente avec conseil spécifique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COSPE**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments à utiliser pendant les périodes de grossesse et d'allaitement.**	- L'élève désigne et décrit les groupes de médicaments ainsi que les spécialités pharmaceutiques essentiels et il explique leurs différences. - L'élève décrit les particularités de l'administration de médicaments pendant les périodes de grossesse et d'allaitement.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les troubles de la grossesse d'origine psychologique ainsi que le tableau clinique des principales affections de la grossesse et de l'allaitement.**	- L'élève décrit l'anatomie de l'appareil génital féminin ainsi que la physiologie de la grossesse et de l'allaitement. - L'élève décrit les symptômes des troubles liés à la grossesse. - L'élève décrit la pathophysiologie ainsi que le tableau clinique des principales maladies liées à la grossesse et à l'allaitement.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conseiller une cliente enceinte ou allaitante.**	- L'élève dispense des informations à la cliente à propos des propriétés, des avantages et des inconvénients de produits avant, pendant et après la grossesse ainsi que pendant l'allaitement.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conseiller une mère à propos de son nouveau-né.**	- L'élève dispense des informations à la cliente à propos de produits laitiers et de produits de soins pour son nouveau-né.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.11. - Expliquer les médicaments des maladies cardio-vasculaires 2 (MACAV2)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente simple avec conseil**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments des maladies cardio-vasculaires 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MACAV2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
1		- Salle informatique
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Medikamentengruppen bei Erkrankungen des Herz-Kreislauf-Systems zu unterscheiden.**	Der Auszubildende beschreibt die wesentlichen Medikamentengruppen. Der Auszubildende ordnet die Medikamente den Medikamentengruppen zu. Der Auszubildende kennt die Indikationen der wesentlichen Medikamente. Der Auszubildende kennt die wichtigsten Nebenwirkungen und Wechselwirkungen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die medikamentöse Therapie der kardiovaskulären Erkrankungen beratend zu begleiten und zu unterstützen.**	Der Auszubildende erklärt die Besonderheiten der Handhabung der Medikamente. Der Auszubildende kann die Therapie, im Rahmen seiner Kompetenzen, durch Zusatzempfehlungen und allgemeine Ratschläge unterstützen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Anatomie, die Physiologie und Pathophysiologie des Herz-Kreislauf-Systems zu beschreiben.**	Der Auszubildende beschreibt die Anatomie, Physiologie und Pathophysiologie des Herz-Kreislauf-Systems. Der Auszubildende erklärt das Krankheitsbild der wesentlichen Erkrankungen des Herz-Kreislauf-Systems.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die modulbezogenen Berechnungen durchzuführen.**	Der Auszubildende führt die modulbezogenen Berechnungen durch.	Die nebenstehenden Indikatoren werden größtenteils erfüllt. Der Lösungsweg ist nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Formation et apprentissage en Pharmacie 1 (FORAP1)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Apprentissage en pharmacie 1**

Titre du module:	**Formation et apprentissage en Pharmacie 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	8	- Maître de cours spéciaux / Pharmacien
16	8	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	8	- Atelier
16	8	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'accuser la réception d'une livraison de manière autonome.**	L'apprenti connaît les conditions internes en vigueur pour la preparation d'une commande. L'apprenti identifie les produits livrés. L'apprenti vérifie que la livraison des produits corresponde à la commande. L'apprenti constate les anomalies éventuelles par rapport à la commande ainsi que les défauts manifestes des marchandises livrées. L'apprenti est attentif aux dates de péremption. L'apprenti enregistre correctement l'ensemble des produits.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de stocker correctement et de manière autonome les produits à la pharmacie.**	L'apprenti considère les conditions de stockage individuelles ainsi que le système de stockage interne des produits respectifs. L'apprenti veille à appliquer correctement les techniques de manutension.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de travailler de manière responsable er motivée.**	L'apprenti adopte une attitude respectueuse et polie à l'égard des autres intervenants. L'apprenti se sert correctement des différents outils de communication. L'apprenti connaît les règles de la discrétion et du secret professionnel. L'apprenti informe sur les limites des compétences de l'assistant en pharmacie. L'apprenti demande de l'aide dans la mesure des besoins. L'apprenti remet son poste de travail en ordre. L'apprenti travaille soigneusement.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses expériences d'apprentissage.**	L'apprenti alimente régulièrement et soigneusement le carnet d'apprentissage.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation et apprentissage en Pharmacie 2 (FORAP2)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Apprentissage en pharmacie 1**

Titre du module:	**Formation et apprentissage en Pharmacie 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORAP2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	8	- Maître de cours spéciaux / Pharmacien
16	8	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	8	- Atelier
16	8	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de gérer correctement une commande sous guidance.**	L'apprenti connaît les conditions internes en vigueur pour la preparation d'une commande. L'apprenti gère sous guidance une commande dans les conditions internes en vigueur, à l'aide des outils d'assistance disponibles au sein de l'entreprise L'apprenti se sert des différents outils de communication (fax, Internet, téléphone). L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les médicaments. L'apprenti est capable de soumettre une réclamation de manière pertinente au fournisseur en cas de contestation.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assister le personnel de la pharmacie lors de la vente de produits pharmaceutiques en vente libre.**	L'apprenti comprend le souhait du client. L'apprenti est capable de comprendre le choix des produits. L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les produits. L'apprenti prend connaissance de la grande majorité des étapes requises pour la vente. L'apprenti respecte l'importance ainsi que la nécessité de la discrétion.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rechercher correctement les médicaments d'une ordonnance médicale.**	L'apprenti vérifie les indications de l'ordonnance. L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les produits. L'apprenti assemble correctement les produits et il les annote avec les informations requises. L'apprenti complète correctement la grille de dispensation. L'apprenti soumet l'ordonnance au pharmacien pour un contrôle.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une préparation magistrale simple.**	L'apprenti réalise une préparation magistrale simple. L'apprenti apprécie sous guidance l'applicabilité de la préparation magistrale. L'apprenti est capable d'effectuer un mélange à base de plantes médicinales L'apprenti rédige correctement l'étiquette de la préparation magistrale. L'apprenti se renseigne à propos de l'indication thérapeutique de la préparation magistrale. L'apprenti travaille d'une manière soignée et responsable. L'apprenti respecte les mesures d'hygiène.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses expériences d'apprentissage.**	L'apprenti alimente régulièrement et soigneusement le carnet d'apprentissage.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser les préparations magistrales et officinales simples (PRESI)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les opérations pharmaceutiques**

Titre du module:	**Réaliser les préparations magistrales et officinales simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PRESI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la nomenclature.**	L'élève désigne la nomenclature concernant des préparations. L'élève emploie le vocabulaire professionnel correspondant.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une préparation magistrale simple à usage externe.**	L'élève évalue correctement l'applicabilité d'une préparation sous guidance. L'élève confectionne une préparation simple à usage externe. L'élève marque correctement la préparation. L'élève travaille d'une manière consciencieuse et responsable en respectant les consignes en matière d'hygiène.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les démarches nécessaires pour l'élaboration des préparations magistrales et officinales simples.**	L'élève désigne les propriétés galéniques des composants d'une préparation. L'élève désigne les fondements théoriques servant à la confection de préparations simples. L'élève effectue les calculs importants pour la confection.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser les préparations et opérations pharmaceutiques (PREPA)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les opérations pharmaceutiques**

Titre du module:	**Réaliser les préparations et opérations pharmaceutiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PREPA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une préparation simple.**	L'élève évalue correctement l'applicabilité de la préparation sous guidance. L'élève confectionne une préparation simple. L'élève marque correctement la préparation. L'élève travaille d'une manière consciencieuse et responsable en respectant les consignes en matière d'hygiène.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'indication thérapeutique de la préparation.**	L'élève désigne l'indication thérapeutique de la préparation.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs en relation avec le module.**	L'élève effectue les calculs en relation avec le module. La méthode de calcul est cohérente.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Expliquer les médicaments des patients pédiatriques (PEDIA)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments des patients pédiatriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PEDIA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différences physiologiques entre les nourrissons, les enfants et les adultes.**	- L'élève décrit les différences physiologiques entre les nourrissons, les enfants et les adultes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les tableaux cliniques des maladies pédiatriques essentielles.**	- L'élève explique les tableaux cliniques des maladies essentielles en pédiatrie. - L'élève décrit les vaccins essentiels.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments, les principes actifs ainsi que les spécialités pharmaceutiques utilisés en pédiatrie.**	- L'élève désigne les groupes de médicaments, les principes actifs ainsi que les spécialités pharmaceutiques essentiels et il explique leurs différences. - L'élève explique les particularités de l'utilisation des médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents produits de soins et produits laitiers pour bébés.**	- L'élève désigne les produits de soins ainsi que les produits laitiers essentiels pour bébés et il explique leurs différences. - L'élève explique les particularités de l'utilisation des produits de soins et des produits laitiers pour bébés.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec le module.**	- L'élève effectue les calculs en relation avec le module.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Expliquer les médicaments des organes des sens (ORGSE)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments des organes des sens**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ORGSE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments servant à soigner les maladies des organes sensoriels.**	- L'élève désigne les groupes de médicaments essentiels ainsi que leurs différences. - L'élève explique des différences entre les principes actifs essentiels ainsi que les spécialités pharmaceutiques essentielles. - L'élève attribue correctement les agents principes ainsi que les spécialités pharmaceutiques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie, la physiologie ainsi que la pathophysiologie des organes sensoriels.**	- L'élève décrit l'anatomie, la physiologie ainsi que la pathophysiologie des organes sensoriels. - L'élève explique les tableaux cliniques des maladies essentielles des organes sensoriels.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de conseiller un client dans le contexte du traitement de maladies des organes sensoriels.**	- L'élève connaît les indications thérapeutiques concernant les médicaments essentiels. - L'élève explique l'utilisation des médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Expliquer les médicaments de l'appareil uro-génital (UROGE)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments de l'appareil uro-génital**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**UROGE**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents groupes de médicaments utilisés pour les maladies de l'appareil urogénital.**	- L'élève désigne les groupes de médicaments ainsi que les principes actifs essentiels et il explique leurs différences.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie et la physiologie de l'appareil urinaire ainsi que la pathophysiologie des voies urinaires inférieures.**	- L'élève décrit l'anatomie, la physiologie ainsi que la pathophysiologie du système urinaire. - L'élève explique les tableaux cliniques des maladies essentielles des voies urinaires inférieures.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie, la physiologie ainsi que la pathophysiologie de l'appareil génital.**	- L'élève décrit l'anatomie, la physiologie ainsi que la pathophysiologie de l'appareil génital. - L'élève explique les tableaux cliniques des principales maladies de l'appareil génital.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conseiller un client de la pharmacie dans le contexte du traitement de maladies de l'appareil urogénital.**	- L'élève explique la manipulation des préparations essentielles servant à soigner des maladies de l'appareil urogénital.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Expliquer les maladies infectieuses (MALIN)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les maladies infectieuses**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MALIN**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien - Enseignant / Biologie
2	1	- Enseignant / Biologie - Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle de classe
2	1	- Salle de classe - Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments servant à soigner les maladies infectieuses.**	- L'élève désigne et décrit les groupes de médicaments essentiels et il explique leurs différences. - L'élève attribue les différents médicaments aux groupes de médicaments correspondants. - L'élève attribue correctement les principes actifs ainsi que les spécialités pharmaceutiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel dans une large mesure.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les fondements de la microbiologie dans le contexte des maladies infectieuses.**	- L'élève décrit les fondements de la microbiologie. - L'élève explique les tableaux cliniques des maladies infectieuses essentielles.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de conseiller un client dans le contexte du traitement de maladies infectieuses.**	- L'élève connaît les indications thérapeutiques concernant les médicaments essentiels. - L'élève explique l'utilisation des médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Expliquer les maladies neurologiques et médicaments psychotropes (NEURO)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les maladies neurologiques et médicaments psychotropes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEURO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments psychotropes.**	L'élève cite et décrit les principaux groupes de médicaments et principes actifs et explique leurs différences.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer de manière simplifiée l'anatomie et la physiologie du système nerveux central.**	L'élève décrit la physiologie et l'anatomie du cerveau. L'élève décrit les principaux neurotransmetteurs et la transmission synaptique des impulsions nerveuses.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**Lélève est capable d'expliquer la physiopathologie des principaux maladies neurologiques et psychiques.**	L'élève explique la physiopathologie et le contexte pathologique des principales maladies neurologiques et psychiques.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser une vente exigeante et expliquer les principes du marketing (VENMA)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Réaliser une vente exigeante et expliquer les principes du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VENMA**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de vente exigeant dans des situations indiquées en employant les langues habituelles du pays dans le contexte de circonstances simulées.**	- L'élève applique les techniques de l'entretien de vente dans des circonstances exigeantes. - L'élève s'exprime dans les langues habituelles du pays.	- L'élève a mené l'entretien d'une manière ciblée dans une large mesure. - L'élève a employé les différentes langues d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener un entretien de vente critique dans des circonstances simulées.**	- L'élève identifie les critiques exprimées par le client. - L'élève réagit convenablement aux critiques.	- L'élève a identifié les critiques. - L'élève a mené l'entretien d'une manière ciblée dans une large mesure. - L'élève est resté pertinent dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les produits en appliquant les principes du marketing.**	- L'élève désigne les principes du marketing. - L'élève applique les principes du marketing.	- L'élève a appliqué les principes fondamentaux du marketing.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre son attitude à l'égard du client à une analyse critique en compagnie de l'enseignant et d'accepter des propositions d'amélioration.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève laisse ses interlocuteurs terminer leurs phrases. - L'élève décrit son attitude à l'égard du client. - L'élève commente des propositions d'amélioration avec d'autres intervenants. - L'élève met à profit des améliorations proposées.	- L'élève a adopté une attitude respectueuse à l'égard du personnel enseignant. - L'élève a défendu ses opinions d'une manière constructive et polie. - L'élève s'est appliqué à mettre à profit les améliorations proposées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Expliquer les médicaments en gériatrie (GERIA)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments en gériatrie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERIA**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments, les différents principes actifs ainsi que les différentes spécialités pharmaceutiques utilisés en gériatrie.**	- L'élève désigne les groupes de médicaments, les principes actifs ainsi que les spécialités pharmaceutiques essentiels et il explique leurs différences. - L'élève explique les particularités de l'utilisation des médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements biologiques et pharmacologiques de la pharmacie gériatrique.**	- L'élève décrit les fondements biologiques et pharmacologiques de la pharmacie gériatrique. - L'élève désigne les particularités des patients gériatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les contextes de la multimorbidité, de la polymédication et des interactions médicamenteuses chez les patients gériatriques.**	- L'élève explique les contextes de la multimorbidité, de la polymédication et des interactions médicamenteuses.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.8. - Expliquer les médicaments des maladies endocriniennes (ENDOC)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les médicaments des maladies endocriniennes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENDOC**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pharmacien
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments utilisés en endocrinologie.**	- L'élève désigne et décrit les groupes de médicaments essentiels ainsi que les principes actifs et il explique les différences.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie ainsi que la physiologie du système endocrinien et du système nerveux végétatif.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie du système endocrinien et du système nerveux végétatif. - L'élève connaît les hormones essentielles.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la pathophysiologie ainsi que les tableaux cliniques du système endocrinien.**	- L'élève décrit la pathophysiologie du système endocrinien. - L'élève comprend les tableaux cliniques des maladies endocriniennes essentielles/des troubles endocriniens essentiels.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conseiller un client d'une pharmacie à propos d'un traitement endocrinologique avec des préparations en vente libre.**	- L'élève explique les particularités de l'utilisation des différents groupes de médicaments. - L'élève dispense des conseils généraux concernant le mode de vie dans le contexte de troubles endocriniens.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec le module.**	- L'élève effectue les calculs en relation avec le module. - La méthode de calcul est cohérente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.9. - Expliquer les particularités des antalgiques opiacés (ANTOP)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vente spécialisée et marketing**

Titre du module:	**Expliquer les particularités des antalgiques opiacés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTOP**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pharmacien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents groupes de médicaments servant à soigner les fortes douleurs.**	L'élève décrit et distingue les différents groupes de médicaments et les principes actifs servant à soigner les fortes douleurs.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la pathophysiologie et les causes en relation avec des fortes douleurs.**	L'élève décrit la physiologie ainsi que la pathophysiologie des maladies neurologiques majeures, des tumeurs et des maladies chroniques.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs en relation avec le module.**	L'élève effectue les calculs en relation avec le module. La méthode de calcul est cohérente.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Formation et apprentissage en Pharmacie 3 (FORAP3)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Apprentissage en pharmacie 2**

Titre du module:	**Formation et apprentissage en Pharmacie 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24	12	- Maître de cours spéciaux / Pharmacien
24	12	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
24	12	- Atelier
24	12	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de gérer correctement une commande sous guidance.**	L'apprenti connaît les conditions internes en vigueur pour la preparation d'une commande. L'apprenti gère sous guidance une commande dans les conditions internes en vigueur, à l'aide des outils d'assistance disponibles au sein de l'entreprise L'apprenti se sert des différents outils de communication (fax, Internet, téléphone). L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les médicaments. L'apprenti est capable de soumettre une réclamation de manière pertinente au fournisseur en cas de contestation.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une vente de produits non soumis à la prescription.**	L'apprenti prend conaissance du souhait du client. L'apprenti respecte les dispositions légales. L'apprenti choisit le produit correspondant. L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les produits. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes de la vente. L'apprenti respecte les règles de la discrétion.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de délivrer une prescription médicale sous guidance.**	L'apprenti vérifie les indications sur l'ordonnance. L'apprenti respecte les dispositions légales. L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les produits. L'apprenti assemble correctement les produits et les annote avec les informations requises. L'apprenti complète correctement la grille de dispensation. L'apprenti est capable de conditionner et de préparer correctement les médicaments prescrits. L'apprenti soumet l'ordonnance au pharmacien pour un contrôle. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes de la vente.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une préparation magistrale simple.**	L'apprenti réalise une préparation magistrale simple. L'apprenti apprécie l'applicabilité de la préparation magistrale. - L'apprenti est capable d'effectuer un mélange à base de plantes médicinales L'apprenti rédige correctement l'étiquette de la préparation magistrale. L'apprenti se renseigne à propos de l'indication thérapeutique de la préparation magistrale. L'apprenti travaille d'une manière soignée et responsable. L'apprenti respecte les mesures d'hygiène.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses expériences d'apprentissage.**	L'apprenti alimente régulièrement et soigneusement le carnet d'apprentissage.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Formation et apprentissage en Pharmacie 4 (FORAP4)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Apprentissage en pharmacie 2**

Titre du module:	**Formation et apprentissage en Pharmacie 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAP4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24	12	- Maître de cours spéciaux / Pharmacien
24	12	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
24	12	- Atelier
24	12	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de gérer correctement une commande.**	L'apprenti connaît les dispositions internes en vigueur pour la préparation d'une commande. L'apprenti gère une commande dans les conditions internes en vigueur, à l'aide des outils d'assistance disponibles au sein de l'entreprise. L'apprenti se sert des différents outils de communication (fax, Internet, téléphone).	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une vente avec conseil de produits non soumis à la prescription.**	L'apprenti prend conaissance du souhait du client. L'apprenti respecte les dispositions légales. L'apprenti conseille correctement le client. L'apprenti explique globalement les particularités et la manipulation des produits traités au cours théoriques à l'école. L'apprenti choisit le produit correspondant. L'apprenti est capable de rechercher des informations concernant les produits. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes de la vente. L'apprenti respecte les règles de la discrétion.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de délivrer une prescription médicale.**	L'apprenti vérifie les indications sur l'ordonnance. L'apprenti respecte les dispositions légales. L'apprenti assemble correctement les produits et les annote avec les informations requises. L'apprenti complète correctement la grille de dispensation. L'apprenti est capable de conditionner et de préparer correctement les médicaments prescrits. L'apprenti soumet l'ordonnance au pharmacien pour un contrôle. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes d'une délivrance correcte. L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes de la vente.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter ses expériences d'apprentissage.**	L'apprenti alimente régulièrement et soigneusement le carnet d'apprentissage.	L'apprenti a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stocker les médicaments dans l'officine (STAGE1)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stocker les médicaments dans l'officine**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève tient compte des conditions de stockage des différents produits. L'élève utilise les différents outils de la communication professionnelle. L'élève connaît les règles de la discrétion. L'élève applique les règles de la manutention. L'élève demande une assistance en cas de besoin. L'élève aide à refaire les stocks et à mettre en place les produits nécessaires à la vente.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève attribue une livraison déterminée au fournisseur respectif. L'élève identifie les produits livrés. L'élève contrôle si la livraison correspond à la commande. L'élève reconnaît les écarts éventuels par rapport à la commande et constate les défauts manifestes de la marchandise livrée. L'élève tient compte des dates de péremption. L'élève utilise le système d'enregistrement interne sous guidance. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.

30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AP**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des assistants en pharmacie - Assistant en pharmacie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des produits indiqués et de la mission de travail et de réunir l'ensemble des informations requises.**	- L'élève prend connaissance de l'ordonnance: - il prend connaissance du contexte légal, - il identifie les produits, - il prend connaissance de la posologie. - L'élève prend connaissance des circonstances: - il applique une technique d'interrogation ciblée, - il identifie les problèmes.	- L'élève a correctement pris connaissance de l'ordonnance/des circonstances dans trois situations sur cinq.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer les produits en se référant à une ordonnance médicale.**	- L'élève opte pour des produits en considérant: - l'identité, - la quantité, - le dosage, - la forme d'administration galénique, - les dimensions de l'emballage. - L'élève établit un tableau de calcul de l'ordonnance: - il procède aux inscriptions.	- Le choix des produits était fondamentalement correct. - La majorité des calculs étaient corrects. - L'élève a procédé à l'ensemble des inscriptions requises.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit en fonction des circonstances et d'expliquer les propriétés ainsi que l'application du médicament, du dispositif médical et/ou du produit cosmétique.**	- L'élève dispose de connaissances de base à propos des produits à livrer ou à vendre. - L'élève dispense des conseils d'utilisation.	- L'élève disposait de connaissances de base à propos des propriétés essentielles des médicaments et des produits indiqués. - L'élève a opté pour un produit en fonction des circonstances. - L'élève connaît propriétés essentielles. - L'élève a poliment et correctement dispensé des conseils d'utilisation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul mental (CACUL-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul mental**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CACUL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Mathématiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de faire des calculs simples dans des simulations de gestion du dépôt.**	Connaissant le prix par unité, l' élève identifie les opérations de calcul adéquates : • Comptage des unités/colis d'une livraison. • Détermination de la quantité de pièces/colis à ranger dans un espace de stockage prédéfini. • Il calcule le prix d'un ensemble. L'apprenti différencie entre poids net,	Les résultats calculés sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'appliquer le calcul mental à différentes situations de rangement de stock.**	Il effectue l'opération sous forme de calcul mental, à savoir : • la moitié • le double • 50 % • 25 % • un tiers • un quart	Les résultats calculés sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de convertir des unités de mesure (longueur, superficie, volume, masse).**	Il connait les principales unités et sous-unités de mesure. Il s'entraîne à la conversion avec des exemples concrets : • contenu d'une bouteille • poids d'un produit • superficie d'une surface • volume d'un emballage	Les résultats calculés sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de vérifier le résultat obtenu à l'aide d'une calculatrice.**	Il maîtrise les principales fonctions de la calculatrice. Il fait des calculs et en fait le contrôle à l'aide de la calculatrice.	Les résultats obtenus sont corrects et vérifiés à l'aide de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Langage publicitaire (TEPUB-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage publicitaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEPUB-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assimiler les informations essentielles d'une publicité et de les exposer.**	L'apprenti s'informe sur le contenu d'une publicité donnée et indique: • le sujet • l'objectif et le public cible • le style • le genre de la publicité • la durée de l'offre • la limite de l'offre • la disponibilité de la marchandise • le prix de vente • le prix promotionnel	Les messages importants de la publicité sont assimilés et exposés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire différents types de publicité.**	L'élève énumère et explique les différents types de publicité de façon succincte : • Flyer • Presse • Médias audiovisuels • Mailings (Newsletter) • Internet • Sponsoring	Les différents types de publicité ont été décrits de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un prospectus.**	L'apprenti planifie les étapes nécessaires pour la réalisation d'un prospectus. Il respecte les consignes de l'enseignant. Il réalise les différentes étapes. Il contrôle la présentation et procède à d'éventuelles corrections.	Les différentes étapes sont exposées. Les consignes de l'enseignant sont respectées. Un prospectus est élaboré et présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accueil client (Anglais) (ANGL1-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accueil client (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'accueillir et de saluer poliment le client en anglais.**	L'apprenti utilise les formules anglaises appropriées lors de la salutation. L'apprenti veille à s'exprimer d'une manière polie et compréhensible.	Il a utilisé des formules anglaises globalement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en anglais.**	L'apprenti interroge le client d'une manière compréhensible au sujet de ses besoins Il utilise des formulations anglaises polies et claires. Il connaît et applique les formes interrogatives anglaises appropriées. Le cas échéant, Il pose des questions additionnelles en anglais.	Il a cerné les besoins du client d'une manière appropriée. Il utilise la langue anglaise d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de diriger le client vers le service compétent dans le respect du règlement interne et des consignes en vigueur.**	L'apprenti donne au client des informations en anglais au sujet du chemin à suivre pour s'orienter. Le cas échéant, il nomme les différents départements en anglais conformément aux instructions.	Il informe le client dans un anglais compréhensible. Il utilise le vocabulaire professionnel courant d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de discuter les méthodes appliquées et les expériences acquises au cours de l'entretien avec le client.**	L'apprenti décrit la mission et sa méthode de travail. Il expose ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	Il expose la méthode appliquée au cours de l'entretien avec le client d'une manière appropriée sur le plan linguistique. Il décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Participation à la vente 1 (Anglais) (ANGL2-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 1 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client en anglais et de l'interroger au sujet de ses souhaits/de sa motivation.**	- L'élève connaît et utilise correctement les formules anglaises courantes de la salutation. - L'élève comprend le client quand il s'adresse à lui en anglais et il est capable de réagir. - L'élève interroge le client au sujet de ses souhaits/de sa motivation en utilisant des formulations anglaises. - Le cas échéant, l'élève pose des questions complémentaires adaptées aux circonstances pour déterminer/pour préciser les souhaits/la motivation du client.	- L'élève a correctement utilisé les formules anglaises de la salutation. - L'élève a exprimé les souhaits/les motivations d'une manière appropriée en anglais et il a obtenu l'approbation du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exposer les données au sujet des dimensions et des modèles des marchandises présentées en anglais.**	- L'élève connaît les termes anglais courants pour les unités usuelles de longueur, de superficie, de volume et de poids et il les utilise au cours de l'entretien - L'élève compare les longueurs et les largeurs ("plus grand que", "plus petit que", "plus large que", "plus court que") en anglais.	- L'élève a produit des données correctes, d'une manière compréhensible pour le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dispenser au client des informations en anglais à propos des prix des marchandises présentées.**	- L'élève indique les prix en anglais. - L'élève fait la distinction entre les nombres ordinaux et les nombres cardinaux et il les applique correctement. - L'élève compare les prix ("plus cher que", "moins cher que") en anglais.	- L'élève a correctement indiqué les prix des marchandises présentées en anglais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des termes professionnels anglais pour des marchandises de base courantes.**	- L'élève connaît et reproduit les termes professionnels pour les marchandises de base courantes. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible.	- L'élève utilise en général les termes professionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de développer de manière autonome son vocabulaire technique en anglais.**	L'élève utilise des sources d'information spécialisées. L'élève effectue ses recherches de manière autonome. L'élève consigne les résultats obtenus par écrit.	L'élève a documenté et présenté à l'enseignant son vocabulaire professionnel élargi

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Participation à la vente 2 (Anglais) (ANGL3-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 2 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser différentes questions lors d'un entretien avec un client anglophone.**	L'élève utilise différentes questions au cours de l'entretien avec le client anglophone: • il demande des informations, • il propose des offres alternatives au client, • il pose des questions complémentaires, • il pose des questions de contrôle. L'élève vérifie la pertinence des interrogations utilisées et corrige ses erreurs sous guidance de l'enseignant. L'élève retient les expressions correctes par écrit.	L'élève utilise les interrogations correctes au cours de l'entretien avec le client anglophone. L'élève documente les expressions correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retenir et d'utiliser les expressions interrogatives anglaises courantes.**	L'élève retient les expressions interrogatives anglaises courantes par écrit. L'élève utilise ces expressions librement, sans avoir recours à un modèle écrit. L'élève utilise correctement ces expressions selon les circonstances.	L'élève connaît les expressions interrogatives courantes et il les utilise de manière correcte adaptée aux différentes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formules de politesse courantes au cours de l'entretien avec le client anglophone.**	L'élève connaît les formules de politesse anglaises courantes et il les utilise au cours de l'entretien avec le client. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a correctement utilisé les formules de politesse les plus courantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer sa façon de s'exprimer, d'accepter des suggestions à propos d'expressions mal utilisées et d'améliorer sa façon de s'exprimer.**	L'élève se livre à une réflexion sur les expressions mal utilisées et il comprend ses erreurs. L'élève accepte et applique les corrections. L'élève documente les expressions adéquates.	L'élève a compris ses erreurs et a appliqué les corrections y afférentes. L'élève a soigneusement documenté les expressions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Les bases de l'encaissement (Anglais) (ANGL4-F)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Les bases de l'encaissement (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de s'exprimer en anglais pour décrire les différentes étapes d'encaissement et pour indiquer le montant à régler.**	L'élève connait et utilise en anglais les termes techniques relatifs à l'encaissement. L'élève décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement. L'élève indique le montant à régler dans un anglais correct.	L'élève a correctement décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de signaler au client dans un anglais poli que sa carte de crédit a été refusée.**	L'élève connaît et utilise correctement les formules courantes anglaises pour signaler le refus de la carte de crédit. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a informé le client dans un anglais correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'élargir son vocabulaire anglais.**	L'élève prend note des nouveaux vocables et de nouvelles expressions anglaises dans le domaine de l'encaissement.	L'élève a noté les nouveaux vocables et les nouvelles expressions dans le domaine de l'encaissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stockage des marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Stockage des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des marchandises et il contrôle l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et les marchandises livrées de manière autonome.**	L'apprenti choisit le bon de commande correspondant à la livraison. Il contrôle l'exactitude de l'adresse de livraison. Il compare la marchandise livrée avec les positions du bon de livraison et du bon de commande et il constate les écarts éventuels.	Le bon de commande correspond au bon de livraison. L'apprenti a effectué une comparaison correcte et complète entre le bon de livraison, le bon de commande et la marchandise livrée Toutes les erreurs ont été constatées..
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégrité et la conformité des marchandises reçues, d'identifier les erreurs lors de la livraison et de rédiger un rapport de contrôle à propos de la réception des marchandises sur un support de données.**	L'apprenti vérifie l'intégrité et la conformité des dimensions, de la quantité, du poids et du volume de la marchandise livrée en effectuant les opérations de calcul requises. Il détecte/identifie et enregistre les erreurs qui se sont produites lors de la livraison (p.ex. DLC,DLV, température, dégâts éventuels, …). Il sélectionne un support approprié pour établir un rapport de contrôle et il y enregistre les données.	L'apprenti a correctement effectué les calculs, sans commettre d'erreur. Il a produit une liste complète et correcte des anomalies constatées. Il a sélectionné un support approprié et il a correctement enregistré l'ensemble des données dans le rapport de contrôle (de manière à le rendre disponible pour des travaux ultérieurs).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues/avec ses supérieurs au sujet de l'attitude à adopter en cas de défauts lors de la livraison de marchandises et d'inadéquations au niveau des stocks.**	L'apprenti constate les défauts et les inadéquations avec ses collègues/avec ses supérieurs. Il choisit une méthode pour gérer les défauts et les inadéquations en se concertant avec ses collègues et ses supérieurs.	- L'apprenti a respecté les procédures convenues pour gérer les défauts et les inadéquations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de l'emballage et de l'étiquetage des produits et applique les consignes en matière de stockage de groupes de marchandises particuliers (produits dangereux, denrées périssables, produits surgelés).**	L'apprenti connaît les emballages des produits et il sait attribuer les symboles désignant les produits dangereux. Il observe les mesures de précaution nécessaires lors de la manipulation de produits dangereux et de denrées périssables. Il connaît les mesures à prendre pour assurer le respect de la chaîne du froid, il les explique et les applique.	L'apprenti a correctement désigné et attribué les symboles pour les produits dangereux. Il a manipulé les marchandises particulières (produits dangereux, denrées périssables) avec précaution. Il a fourni des explications correctes et complètes à propos du respect de la chaîne du froid. Il a correctement appliqué les mesures pour le respect de la chaîne du froid.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion des stocks (GESTO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Gestion des stocks**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les marchandises de manière compétente et conformément aux règles en vigueur, en veillant à ce que l'étiquetage des marchandises soit visible et lisible et en utilisant le vocabulaire professionnel requis.**	L'apprenti se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage. Il organise et effectue les opérations d'étiquetage requises (en utilisant le vocabulaire professionnel). Il veille à ce que les étiquettes soient apposées d'une manière visible et lisible.	L'apprenti a correctement effectué l'étiquetage. Il a observé les étapes essentielles et il a correctement utilisé le vocabulaire professionnel. Il a apposé les étiquettes de manière visible et lisible sur les marchandises.
30 % (18 P)	**L'apprenti identifie et contrôle scrupuleusement les dates limites de vente et de consommation des marchandises en respectant les principes du FIFO (First In First Out).**	L'apprenti identifie et observe les dates de contrôle pour la vente et la consommation des marchandises. Il connaît les principes du FIFO, il sait les expliquer en utilisant le vocabulaire professionnel et il les applique.	L'apprenti a écarté les marchandises périmées et impropres à la vente/à la consommation. Il a strictement appliqué les principes du FIFO sans commettre d'erreur et il les a correctement reproduits en utilisant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti veille au strict respect des normes de stockage et de protection de la santé. Il est en mesure d'utiliser un plan d'inventaire et il enregistre méthodiquement les données actuelles concernant les stocks dans des fichiers informatiques ou dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti connaît et observe les normes en matière de stockage ainsi que la réglementation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Il maîtrise l'utilisation d'un plan d'inventaire et il se réfère au plan de stockage indiqué pour l'enregistrement des données (en tenant compte des termes professionnels). Il enregistre les données en utilisant le système informatique disponible ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il classe et enregistre les données dans les fichiers informatiques indiqués.	L'apprenti a correctement et intégralement respecté les règles/les consignes en matière de stockage et de protection de la santé. Il a correctement appliqué les différents programmes de gestion des stocks. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur et il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a manipulé l'ordinateur de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détecter les ruptures de stock et les pénuries de marchandises. Il élabore des solutions en cas de pénurie de marchandises pour se réapprovisionner avec les marchandises nécessaires (par exemple en passant des commandes express ou en contactant une autre filiale pour demander si les stocks y sont disponibles) et il désigne les pénuries en utilisant le vocabulaire professionnel.**	L'apprenti identifie et énumère les ruptures stock et les pénuries de marchandises en utilisant le vocabulaire professionnel correspondant. Il réunit les informations au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il prépare des solutions pour la situation donnée en se référant aux informations recueillies et, le cas échéant, en fait un rapport écrit. Il présente la solution à son supérieur.	L'apprenti a produit des informations correctes et complètes au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il a fait une proposition pour l'approvisionnement avec les marchandises requises. Il a proposé une solution adaptée aux circonstances. Il a utilisé l'ordinateur de manière adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Culture de service - Les activités dans le dépôt (FORVE1)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Culture de service - Les activités dans le dépôt**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'accuser la réception des marchandises livrées, de vérifier leur intégrité et leur conformité, de constater d'éventuelles irrégularités, de les documenter et de transmettre un rapport au service compétent/à la personne compétente.**	L'apprenti vérifie l'adresse du destinataire ainsi que l'adéquation des bons de commande et de livraison avec la marchandise livrée. Il détecte et désigne les irrégularités éventuelles. Il rédige une documentation au sujet des irrégularités.	L'adresse du destinataire est correcte. L'apprenti a correctement et soigneusement vérifié l'adéquation entre les marchandises commandées et livrées. Il a correctement détecté et désigné l'ensemble des irrégularités. Il a dressé et exposé une liste complète des irrégularités.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer et d'étiqueter correctement la marchandise livrée en appliquant les consignes internes.**	L'apprenti effectue des calculs en vue du stockage des marchandises. Il détermine la place requise pour le stockage. Il entrepose les marchandises conformément au règlement interne. Il identifie les marchandises susceptibles d'un stockage spécifique, il observe et il décrit les mesures de stockage particulières. Il identifie les marchandises et respecte la chaîne du froid. Il se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage. Il organise et effectue les opérations d'étiquetage nécessaires. Il assure un étiquetage visible et lisible.	L'apprenti a entreposé les marchandises correctement et conformément aux consignes internes. Il a correctement expliqué et appliqué les mesures pour le stockage de marchandises particulières. Il a correctement identifié les marchandises et scrupuleusement respecté la chaîne du froid. Il a correctement effectué l'étiquetage. Il a respecté les règles internes. Il a étiqueté les marchandises d'une manière visible et lisible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enregistrer méthodiquement les données des marchandises livrées dans les programmes/les fichiers informatiques internes correspondants ou d'enregistrer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti planifie soigneusement l'enregistrement des données. Il identifie et utilise les programmes/les fichiers internes correspondants. Il utilise le système informatique interne (en appliquant le vocabulaire professionnel) ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il vérifie les données enregistrées et, le cas échéant, il effectue des corrections.	L'apprenti a correctement utilisé les programmes/les fichiers internes correspondants. Il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a organisé les opérations. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer aux commandes de marchandises et d'effectuer une commande conformément aux consignes internes.**	L'apprenti comprend les procédures internes de commande de marchandises et il sait les expliquer à son supérieur/au formateur. Il identifie les consignes internes pour effectuer une commande. Il respecte les consignes internes. Il respecte les principaux critères de commande (fréquentation de clients, saisons, météo, etc.)	L'apprenti a suivi les instructions internes en matière de commandes de marchandises de manière ciblée et correcte. Il a effectué la procédure de commande d'une manière compétente et irréprochable. Les principaux critères de commande ont été pris en compte.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir, sous guidance, un carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner les sujets à traiter au cours de la formation.**	En vue de rédiger son carnet d'apprentissage, l'élevé accepte les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les met en œuvre et les reformule. L'élève consigne par écrit les sujets traités au cours de sa formation. Il rédige ses rapports de façon claire et régulière. Il se concerte avec son tuteur et fait les corrections qui s'imposent.	Lors de la rédaction de son carnet d'apprentissage, l'élevé a accepté les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les a mises en œuvre et reformulées. L'élève a tenu son carnet d'apprentissage de façon structurée, claire et régulière. Il a consigné toutes les données essentielles relatives aux sujets fixés pour les différentes étapes de formation. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Accueil client et initiation à l'entretien de vente (ACCVE)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Accueil client et initiation à l'entretien de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCVE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de saluer le client et d'entamer l'entretien de vente de manière adéquate ainsi que de guider le client vers la personne ou le service compétent(e).**	L'apprenti sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestuelle). Il établit le contact visuel avec le client pour lui signaler qu'il a perçu sa présence. Pour l'accueil et la prise de congé il s'adresse au client en luxembourgeois tout en utilisant les formulations adéquates. L'apprenti entame l'entretien de vente en évitant des questions fermées et en posant des questions appropriées. Il réagit à la demande du client en adoptant une attitude attentionnée et bienveillante. Il décrit les démarches à suivre et les règles à observer pour guider le client.	Le client est salué par l'apprenti qui pose des questions pertinentes. L'approche client est appropriée. L'entretien est ciblé et propice à la vente. Le client est guidé vers le département ou la personne compétent(e).
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les différents types de clients face auxquels il sait adapter son comportement lors de l'entretien de vente.**	L'apprenti nomme les types de clients les plus fréquents (client expert, critique, bavard, silencieux, indécis, …) et explique la meilleure façon de les approcher. L'apprenti adopte un comportement adéquat face aux différents types de clients.	Les différents types de clients sont énumérés et l'approche à adopter est expliquée. Le comportement adopté face aux différents types de clients est adéquat.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en interprétant les signaux verbaux et non verbaux et en posant des questions tout en pratiquant l'écoute active.**	L'apprenti se montre aimable et attentionné à l'égard du client. Il identifie les questions adaptées pour découvrir les besoins du client. Il explique la signification ainsi que l'utilisation des questions ouvertes. Il définit l'écoute active. Il sait décrire les signes montrant que le client se sent à l'aise ou mal à l'aise.	Le client est traité correctement et ses besoins sont cernés avec précision. La signification et l'utilisation des questions ouvertes sont adéquatement expliquées. L'attitude du client est bien interprétée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter une gamme de produits qui correspond à la demande du client.**	L'apprenti présente un choix de produits correspondant aux attentes du client. Il explique le choix proposé de façon cohérente en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand. Pour conclure la vente, l'apprenti pose une question fermée au bon moment.	Les articles proposés correspondent aux attentes du client. Les spécificités des articles proposés sont expliquées de façon compréhensible. L'utilisation de l'allemand et du français est globalement correcte (niveau B1). Les méthodes de conclusion de vente sont correctement décrites. L'offre est expliquée en luxembourgeois, en français ou en allemand.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer mentalement les réductions du prix affiché et de les communiquer au client.**	L'apprenti détermine par calcul mental le montant de la réduction ainsi que le prix réduit d'une marchandise. À partir d'exemples pratiques, il calcule mentalement des réductions de prix.	Les réductions de prix sont calculées correctement par calcul mental.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Situation du point de vente (POVEN)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Situation du point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POVEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de nommer différents types de commerces (détaillant, grossiste, commerce stationnaire ou ambulant, vente par correspondance, vente directe). Fort de ces connaissances, il est en mesure de décrire son entreprise formatrice.**	L'élève connaît les différents types de commerce (grand magasin, hypermarché, supermarché, magasin discount, magasin spécialisé, e-commerce, …) et les décrit. Il se sert de ses connaissances pour décrire sa propre entreprise formatrice.	Il a correctement cité les différences entre les divers types de commerces. Il a décrit sa propre entreprise formatrice de manière correcte en utilisant les termes techniques adéquats. L'entreprise formatrice est décrite de manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de reconnaître et de décrire les différentes méthodes de vente ainsi que leurs avantages et désavantages.**	L'élève connaît les différentes méthodes de vente (vente conseil traditionnelle, vente libre-service assisté, vente libre-service, vente par distributeurs automatiques,...) et les décrit. Il mentionne les avantages et les désavantages de chaque méthode de vente et les explique.	Les différentes méthodes de vente sont correctement expliquées. Les avantages ainsi que les désavantages des différentes méthodes de vente sont décrites de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les règles de base de la présentation des marchandises et est capable de différencier les zones vendeuses par rapport au sens de circulation ainsi qu'à la disposition des marchandises dans le rayon. Il distingue les zones à forte et à faible rotation ainsi que les zones promotionnelles et les évalue d'après leur pouvoir de vente.**	L'élève identifie les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation. Il explique les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon (blocs horizontaux, verticaux ou mixtes, hauteur de placement, etc.) Il différencie les zones à forte et à faible rotation et précise l'impact des zones promotionnelles.	Les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation sont correctement identifiées. Les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon sont expliquées de façon claire et précise. Les zones à forte et à faible rotation sont correctement différenciées et l'impact des zones promotionnelles est correctement décrit.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès d'un commerce de détail.**	L'élève connaît les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès du point de vente et les explique. Il analyse et décrit un point de vente donné du point de vue de la méthode de vente, de la spécialisation, des prix, de l'assortiment et du site.	Les principaux critères de succès commercial d'un point de vente donné sont expliqués de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**A partir d'informations données, l'élève est capable de comparer les contextes concurrentiels de l'entreprise formatrice et des commerces de la région et des zones frontalières en termes de spécialisation, de prix, d'assortiment et de site et les décrit.**	L'élève décrit la position de l'entreprise formatrice sous l'angle de la méthode de vente, de la spécialisation, de l'assortiment et du site. Il décrit la situation de l'entreprise formatrice de manière cohérente. Pour décrire le contexte concurrentiel de l'entreprise formatrice il exploite les informations données de manière systématique.	Le positionnement concurrentiel de l'entreprise formatrice est correctement interprété à partir d'informations données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Culture de service - Service dans le point de vente (FORVE2)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Culture de service - Service dans le point de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client de façon aimable et polie et d'en prendre congé en s'exprimant en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et allemand (également au téléphone) en fonction de la situation et en tenant compte des consignes internes.**	L'élève connaît et applique les règles internes en matière d'accueil/de prise de congé (également au téléphone). L'élève s'adresse au client de manière aimable et polie. L'élève adopte une attitude prévenante à l'égard du client. L'élève s'exprime dans la langue du client.	L'élève a accueilli le client et en a pris congé dans le respect des règles internes du client. L'élève a accueilli le client et en a pris congé en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et allemand (en face à face ou au téléphone).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance d'une attitude prévenante à l'égard du client, il est en mesure d'identifier l'état d'esprit du client et d'adapter sa propre attitude en conséquence.**	L'élève tient compte de l'état d'esprit du client. Il établit le contact visuel avec le client. Il connaît les signes qui permettent de déterminer l'état d'esprit du client. Il se montre compréhensif face à l'état d'esprit du client. Il connaît et applique les mesures à prendre pour réagir face à l'humeur du client. Il se montre aimable et compréhensif.	L'élève a expliqué à son supérieur l'importance d'une attitude prévenante à l'égard du client. Il a adopté une attitude adaptée aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réagir aux attentes du client au cours d'un entretien (en face à face ou au téléphone). Le cas échéant il de donne des informations simples adaptées aux circonstances en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'élève s'enquiert des besoins du client en face à face ou au téléphone. L'élève est à l'écoute du client, il comprend et reproduit correctement ses souhaits. L'élève donne des informations simples et adaptées aux circonstances en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.	L'élève a compris les besoins du client. L'élève a donné des informations en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes formes d'organisation, de méthodes de vente et de concepts de service dans le commerce de détail. Il est en mesure de déterminer les caractéristiques de son entreprise formatrice.**	L'élève connaît et sait désigner différentes formes d'organisation, méthodes de vente et différents concepts de service dans le commerce de détail. L'élève est en mesure de comparer ces données avec celles de son entreprise formatrice. L'élève sait expliquer les principales caractéristiques de son entreprise formatrice.	L'élève a désigné différentes formes d'organisation, méthodes de vente et concepts de service dans le commerce de détail. L'élève a expliqué les caractéristiques essentielles de son entreprise formatrice.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des tâches quotidiennes dans le point de vente, en particulier l'entretien des surfaces de vente, et ce de manière autonome et en concertation avec ses collègues. Il est capable de respecter le règlement interne et de manipuler les matériaux et les marchandises avec précaution.**	L'élève connaît les tâches à réaliser dans le point de vente et il sait les nommer. Il se concerte avec ses collègues de travail en vue des tâches à réaliser. Il effectue d'une manière autonome la totalité de ses tâches en respectant le règlement interne ainsi que les consignes de sécurité correspondantes. Il veille à la propreté des différentes zones du point de vente et des supports de marchandises (réfrigérateurs, congélateurs, vitrines, rayons, gondoles, etc.). L'élève manipule les matériaux et les marchandises avec précaution.	L'élève a réalisé les principales tâches de manière autonome et correcte. Il a effectué les tâches en concertation avec ses collègues. Il a cité les consignes internes. Il a manipulé avec précaution les matériaux et les marchandises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir, sous guidance, un carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner en allemand ou en français correct les sujets à traiter au cours de la formation.**	En vue de rédiger son carnet d'apprentissage, l'élevé accepte les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les met en œuvre et les reformule. L'élève consigne par écrit les sujets traités au cours de sa formation. Il rédige ses rapports de façon claire et régulière. Il veille à s'exprimer de façon compréhensible et à adopter une formulation correcte, aussi bien en allemand qu'en français. L'élève veille à ce que les rapports soient structurés, exacts et complets.	Lors de la rédaction de son carnet d'apprentissage, l'élevé a accepté les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les a mises en œuvre et reformulées. L'élève a tenu son carnet d'apprentissage de façon structurée, claire et régulière. Il a consigné toutes les données essentielles relatives aux sujets fixés pour les différentes étapes de formation. Il a rédigé ses rapports de façon correcte en français ou en allemand. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Bases du calcul commercial (CALCO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Bases du calcul commercial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions du calcul professionnel.**	- L'élève explique les notions suivantes: o le prix d'achat, le prix de vente, la marge bénéficiaire, o la remise de prix, le rabais sur le prix, l'escompte, o la taxe sur la valeur ajoutée, le prix de vente net, le prix de vente brut.	- L'élève a correctement expliqué des notions simples du calcul professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations suivantes: o il applique les quatre opérateurs arithmétiques de base, o il applique la règle de trois simple, o il détermine une moyenne, o il calcule des pourcentages.	- L'élève a correctement effectué des calculs arithmétiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs commerciaux fondamentaux.**	- L'élève effectue les calculs suivants: o il détermine une remise en pourcentage, o il ajoute/il déduit la taxe sur la valeur ajoutée (avec le coefficient multiplicateur).	- L'élève a correctement effectué les calculs commerciaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir d'une calculatrice.**	- L'élève se sert d'une calculatrice o pour effectuer des opérations arithmétiques de base (addition, soustraction, division, multiplication), o pour calculer des pourcentages.	- L'élève s'est correctement servi de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Traitement de réclamations (RECLA)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Traitement de réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'accepter une réclamation courante et de vérifier sa justification en appliquant la loi et le règlement interne.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la raison de la réclamation, analyse les défauts et vérifie la justification de la contestation. Il applique la loi ainsi que le règlement interne en matière de garantie.	Les marchandises retournées sont correctement réceptionnées. La justification de la réclamation est vérifiée. La procédure est correcte et les règles sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de traiter une réclamation courante.**	L'apprenti se concerte avec son enseignant pour définir les étapes du traitement de la réclamation. Il distinguer les options possibles (remboursement, échange, retouche, nouvelle livraison, dédommagement, rabais) et de les appliquer conforme à la situation. L'option retenue est argumentée face à l'enseignant.	Les étapes du traitement de la réclamation sont disponibles. L'exécution de l'activité est correctement organisée. L'option retenue est correctement appliquée et argumentée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de mener un entretien de réclamation de manière pertinente avec le client (également au téléphone).**	L'apprenti adopte une attitude professionnelle, aimable et attentive à l'égard du client. Il prend connaissance des réclamations du client en posant des questions pertinentes et en s'exprimant de manière appropriée. Il propose une solution au client, qui répond à sa doléance et, le cas échéant, il signifie un refus au client de manière pertinente.	La réclamation est correctement saisie. Sa décision est expliquée de manière compréhensible et appropriée au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'échanger concernant les expériences et résultats de son travail.**	L'apprenti décrit la tâche, les résultats de son travail et sa manière de procéder. Il décrit ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	L'exécution des tâches est expliquée de manière appropriée. La description des expériences est correctement présentée à l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter ses démarches.**	Il décrit ses démarches à l'aide de documents simples (questionnaires, modes d'emploi, etc.).	La description des démarches est complète et ne comporte pas d'erreur. Les documents établis sont classés soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Culture de service - Encadrement client (FORVE3)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Culture de service - Encadrement client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'observer les structures fondamentales de l'entreprise et d'appliquer les règles internes.**	L'apprenti connaît l'organigramme de son entreprise formatrice et il sait en décrire les principes. Il connaît et observe le règlement interne en matière: • de structure des travaux, • d'attribution des tâches, • de responsabilités, • de pouvoir d'instructions.	Il a correctement expliqué l'organigramme de son entreprise formatrice. Il a correctement répondu aux questions à propos des responsabilités.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'attitude à adopter à l'égard des différents types de clients et il est capable d'accorder dans ce contexte une attention adaptée au client lors de l'entretien de vente.**	L'apprenti applique différentes techniques au cours de l'entretien de vente. Il distingue les attitudes à adopter à l'égard de différents clients et il s'adapte en conséquence. Il adopte une attitude attentionnée et pose des questions adaptées aux circonstances pour répondre aux demandes du client. Il veille à ce que le client soit à l'aise au cours de l'entretien.	Il a mené l'entretien d'une manière ciblée et efficace. Il s'est adressé au client d'une manière appropriée. Il a utilisé les deux langues (le luxembourgeois et le français ou le luxembourgeois et l'allemand) d'une manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de proposer au client un choix de produits qui correspond à ses besoins et de donner des explications à propos des articles en luxembourgeois, en français ou en allemand.**	L'apprenti présente un choix d'articles correspondant à la demande du client. Il explique les différences des produits proposés d'une manière compréhensible en luxembourgeois, en français ou en allemand.	Il a présenté des articles correspondant aux souhaits du client. Il a expliqué les différences des produits proposés d'une manière compréhensible. Il s'est exprimé d'une manière correcte sur le plan linguistique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les caractéristiques d'un produit proposé et de les nommer.**	L'apprenti comprend et nomme les caractéristiques du produit. Il connaît les données concernant le produit et il les explique à ses supérieurs et aux clients: • le mode d'emploi, • les indications sur l'emballage, • les données techniques • la carte de garantie, • …	Il a correctement reproduit les caractéristiques fondamentales des produits. Il a décrit les conditions de garantie (légales et prolongées). Il a expliqué les caractéristiques spécifiques des produits d'une manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réceptionner une réclamation courante et d'en vérifier la justification en appliquant les règles en vigueur ainsi que les consignes internes.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe sur la raison qui pousse le client à soumettre une réclamation. Il visualise les défauts et vérifie si la réclamation est justifiée. Il connaît et applique les conditions de garantie ainsi que le règlement interne.	Il a vérifié la justification de la réclamation. Il a respecté les règlements en matière de garantie.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer au traitement de réclamations.**	L'apprenti est en mesure de distinguer et d'appliquer les différentes possibilités de dédommagement (retouches et réparations, échange, indemnisation, remise de prix, note de crédit). Il se concerte avec son supérieur en vue des différentes étapes du traitement de la réclamation. Il sélectionne un type de dédommagement et justifie son choix devant son supérieur.	Il a différencié et appliqué de façon correcte les différentes options de dédommagement. Il a sélectionné et justifié face à son supérieur hiérarchique le choix de dédommagement approprié. Il a effectué son travail avec professionnalisme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les consignes de sécurité internes en vigueur.**	En cas d'alerte ou d'urgence, l'apprenti respecte les consignes de sécurité avec le calme et les précautions de rigueur. Il est en mesure de décrire correctement les sorties de secours ainsi que les points de rassemblement. Il identifie correctement les sons des différentes alertes de même que les annonces internes spécifiques. Il applique les consignes de sécurité correspondantes.	Il a respecté l'ensemble des consignes de sécurité internes. Il a correctement décrit les sorties de secours ainsi que les points de rassemblement
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir, sous guidance, un carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner en allemand ou en français correct les sujets à traiter au cours de la formation.**	En vue de rédiger son carnet d'apprentissage, l'élevé accepte les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les met en œuvre et les reformule. Il consigne par écrit les sujets traités au cours de sa formation. Il rédige ses rapports de façon claire et régulière. Il veille à s'exprimer de façon compréhensible et à adopter une formulation correcte, aussi bien en allemand qu'en français. Il veille à ce que les rapports soient structurés, exacts et complets.	Lors de la rédaction de son carnet d'apprentissage, l'élevé a accepté les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les a mises en œuvre et reformulées. Il a tenu son carnet d'apprentissage de façon structurée, claire et régulière. Il a consigné toutes les données essentielles relatives aux sujets fixés pour les différentes étapes de formation. Il a rédigé ses rapports de façon correcte en français ou en allemand. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Présentation marchandise (PRESM)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Présentation marchandise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRESM**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire et il est en mesure de les expliquer.**	L'élève connaît les principes d'implantation des rayons (allées pénétrantes et transversales, disposition en diagonale, circulation dirigée ou libre) dans la salle de vente et il sait les expliquer. Il connaît la notion de champ de vision du client et décrit l'angle de vision. Il tient compte du niveau de prix des produits, du caractère saisonnier et des propriétés des marchandises lors de la mise en place. Il sait expliquer l'incidence de la présentation verticale ou horizontale de la marchandise dans le rayon ainsi que des niveaux de présentation : « chapeau», « yeux », « mains » et « pieds ».	Les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire sont expliqués de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de sélectionner des emplacements d'exposition en fonction de critères commerciaux.**	L'élève connaît les principales règles commerciales concernant la disposition des marchandises et il sait les expliquer. Il connaît l'incidence des zones à rendement faible (zone froide) et à rendement fort (zone chaude). Il sait distinguer et sélectionner des zones à rendement faible et à rendement fort. Il analyse et explique l'implantation d'une surface de vente ainsi que la structure d'un planogramme. Il consigne les résultats obtenus.	L'élève a expliqué les règles commerciales régissant la présentation de marchandises de manière satisfaisante et cohérente. Il a correctement distingué entre en zones à rendement faible et à rendement fort. Il a expliqué les caractéristiques essentielles de la présentation et de la disposition des marchandises de manière compréhensible. Les résultats obtenus sont correctement consignés.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'énumérer et de décrire les principaux aspects susceptibles de stimuler le client à acheter.**	L'élève connaît la signification du choix des couleurs, du segment de prix, de la provenance et de la cohérence de la gamme de produits. Il explique les motivations d'achat. Il décrit l'effet des éléments suivants • Apparence générale de la présentation marchandise • Vue de près et de loin • Capteur visuel d'attention • Aspect général de l'extérieur et de l'intérieur du point de vente Il distingue les achats spontanés ou impulsifs des achats planifiés.	Les aspects essentiels sont décrits de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer l'importance d'un éclairage adéquat dans la promotion des ventes.**	L'élève décrit les effets de l'éclairage adéquat (création d'ambiance, différenciation d'espace, mise en évidence, accroche-regard, guidance client, visibilité correcte, …	L'élève a correctement décrit les différents effets de l'éclairage.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'évaluer et de documenter les différentes étapes de son travail.**	L'élève décrit les étapes de son travail à l'aide de documents (questionnaires, guides, ...) Il note les étapes.	L'élève décrit les étapes de son travail de manière claire et précise. Il a classé les documents préparés de façon ordonnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases du marketing (PROMO)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROMO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'expliquer différents types de produits.**	Il distingue : • Articles de marque • Marques de fabricant • Marques de distributeur • Produits blancs • Produits phares • Produits exclusifs Il sait expliquer les différences de prix entre produits similaires.	Les différenciations sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différentes techniques d'implantation et de présentation des marchandises dans la surface de vente.**	L'élève explique les principes de l'implantation par famille de produits, de la double implantation et de l'exposition promotionnelle. Il connaît les possibilités d'utilisation de matériel de décoration, de supports de vente spéciaux ainsi que des différents moyens de mise en évidence et les décrit. Il explique les principes de la présentation de marchandises axée sur le marketing sensoriel (vidéos, présentations, dégustations, toucher,…).	Il a cité techniques courantes d'implantation et de présentation des marchandises dans l'espace de vente et il les a décrites de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de préparer, seul ou en équipe, une présentation de marchandises d'après les instructions et les règles d'implantation. Il la présente à l'aide du média approprié.**	L'élève analyse la tâche à réaliser. Il prépare la présentation de marchandise (seul ou en groupe) en se concertant, le cas échéant, avec ses collègues pour exécuter les différentes étapes. Il connaît l'utilisation de différents médias de présentation : • Tableau à feuilles mobiles • Panneau d'affichage • Vidéoprojecteur (Beamer) Il présente le texte oralement à l'aide de mots clés qu'il a notés au préalable.	La présentation est conforme à la tâche réalisée. L'apprenti a utilisé correctement au moins un média de présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la fonction des principaux moyens et supports publicitaires ainsi que de se documenter de manière autonome concernant les différents types de promotion des ventes.**	Il connaît les moyens et les supports publicitaires (annonces, brochures, dépliants, affiches, courrier publicitaire, spots radio et télé, internet, réseaux sociaux, applications mobiles, …) Il explique les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il se sert de médias différents pour trouver des informations. Il maîtrise l'utilisation d'un moteur de recherche (recherche d'informations). Il recherche et organise les informations. Il consigne les résultats.	Il a cité les principaux moyens et supports publicitaires. Il a convenablement expliqué les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il a documenté ses recherches, pour une consultation ultérieure

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des mesures qui contribuent à la fidélisation du client.**	Il désigner et distingue différentes démarches favorisant la fidélisation du client : • Accueil client • Service client • Traitement des réclamations • Echantillons • Remises en nature (x + n gratuit) • Remise en nature (acheter x, payer x - n), • Cartes de fidélité • … Il explique correctement la mise en œuvre des différentes démarches.	Il a expliqué de manière compétente différentes démarches favorisant la fidélisation du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Culture de service - Appliquer le merchandising (FORVE4)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Culture de service - Appliquer le merchandising**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter une gamme de produits de l'entreprise de manière efficace pour la vente et conformément aux critères internes.**	- L'élève tient compte du flux des clients (Tendance de tourner à droite, sens de la marche, croisements de couloirs, rythme) lors de la disposition des marchandises. - L'élève observe les stratégies de disposition (zones à faible rendement, zones à rendement intense). - L'élève tient compte de l'intensité de rendement différente des zones sur le plan du point de vente et des rayons, du niveau des prix des articles, du caractère saisonnier de la marchandise, des propriétés de la marchandise. - L'élève utilise les supports disponibles dans l'espace de vente (gondole, écran, mini-palette, table d'exposition, panier de promotion, espace publicitaire, vitrine, paroi de rayon) pour la présentation conformément au règlement interne de l'entreprise. - L'élève distingue les articles de marque, les marques commerciales, les marques propres, les produits blancs, les produits phares ainsi que les produits exclusifs et il sait les présenter conformément aux règles internes de l'entreprise. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a observé et appliqué soigneusement l'ensemble des critères internes lors de la présentation. - L'élève a produit une présentation conforme aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes dispositions spéciales des marchandises ainsi que leur impact commercial et de les appliquer conformément à la mission.**	- L'élève observe les principes de la disposition groupée, de la disposition secondaire et de la disposition promotionnelle. - L'élève connaît et distingue les différents types de dispositions spéciales des marchandises et il effectue les dispositions spéciales en fonction de la mission.	- L'élève a tenu compte des types de dispositions spéciales et il a correctement mis en place les dispositions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'aménager une zone de présentation d'une manière correspondant aux termes des contrats de fournisseurs en vigueur.**	- L'élève respecte les accords en vigueur avec les fournisseurs. - L'élève connaît les accords en matière de visualisation et de mise en évidence de produits définis. - L'élève observe les indications publicitaires fournies par le producteur. - L'élève utilise le matériel publicitaire dans le respect des règles. - L'élève présente les produits de différents producteurs conformément aux termes des contrats. - L'élève tient compte du budget disponible et des délais accordés.	- L'élève a intégralement respecté les termes du contrat lors de la présentation.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes émergeants, de les décrire d'une manière compréhensible et de les signaler.**	- L'élève détecte les défauts/les problèmes émergeants. - L'élève contrôle les causes éventuelles des problèmes. - L'élève signale les problèmes/les défauts à ses collègues/à ses supérieurs et il les décrit de manière cohérente.	- L'élève a détecté et signalé les problèmes/les défauts manifestes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer la propreté et l'ordre au point de vente et d'appliquer le règlement interne en matière d'hygiène.**	- L'élève participe aux travaux d'entretien quotidiens conformément aux accords. - L'élève assure la propreté et l'ordre au point de vente. - L'élève connaît et observe les consignes internes en matière d'ordre et d'hygiène. - L'élève écarte les objets qui n'ont pas leur place au sein du point de vente.	- Le point de vente est propre et rangé. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous la guidance du tuteur, d'y reprendre les sujets/les contenus/les problèmes traités au cours de la formation dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter ses rapports avec des termes professionnels, des images, des schémas et des arguments personnels.**	- L'élève consacre régulièrement des rapports aux sujets/aux contenus ainsi qu'aux problèmes traités dans le cadre de la formation, conformément aux instructions. - L'élève rédige ses rapports de manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. - L'élève utilise les termes professionnels adéquats. - L'élève agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec les sujets et avec les missions. - L'élève récapitule les difficultés/les problèmes qui se sont produits au cours du traitement des contenus/de l'exécution des missions et il les mentionne.	- L'élève a géré son carnet d'apprentissage d'une manière ordonnée, cohérente et régulière. - L'élève a mentionné l'ensemble des données essentielles à propos des sujets/des contenus/des problèmes traités dans les sections respectives de la formation. - L'élève a correctement utilisé les termes professionnels. - L'élève a produit des images et des schémas correspondant aux rapports. - L'élève a rédigé au moins cinq rapports par semestre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approvisionner le linéaire conformément aux règles de l'entreprise en mettant l'accent sur la vente.**	L'élève s'informe sur les règles de l'entreprise. Il applique les règles régissant l'approvisionnement du linéaire (exemple : niveau chapeau, yeux, mains, sol) Il réalise la mise en rayon d'après un plan ou un planogramme donnés. Il tient compte des différents types de présentation dans le rayon (bloc vertical, bloc horizontal, blocs croisés, etc.)	Le rayon a été approvisionné de façon attrayante selon les règles en vigueur dans l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer les calculs de prix (TEVEC)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les calculs de prix**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEVEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments de la structure des prix.**	L'élève connaît et explique les différents éléments de la structure/fixation des prix : • le prix catalogue (le prix d'achat brut), la remise accordée à l'acheteur, le prix d'achat net, l'escompte) • le prix d'achat (prix d'achat effectif, prix d'achat net net) • les frais d'achat, les frais de transport, • le coût d'achat (acquisition), • les frais de vente (frais généraux et de distribution), le prix de revient, • le bénéfice, le prix de vente HTVA, la TVA, le prix TTC.	Les principaux éléments de la structure des prix sont correctement distingués, désignés et expliqués. L'attribution des différents postes et coûts aux différents types de frais est correct. Les erreurs éventuelles sont corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de calcul abrégé et d'effectuer les opérations correspondantes.**	L'élève connaît et explique les termes suivants: • coefficient multiplicateur, • marge théorique, • marge commerciale. L'élève connaît et applique les formules de calcul abrégé. L'élève calcule le prix à payer en tenant compte des remises et des escomptes accordés au client. Il contrôle ses calculs.	Les calculs effectués sont corrects. Les formules du calcul abrégé sont correctement appliquées. Les remises et les escomptes accordées au client sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le pourcentage correspondant aux extras (bon d'achat, marchandises gratuites, remises en nature).**	Les étapes de calcul sont connues et appliquées de la manière suivante: • il détermine la valeur de base, • il calcule la valeur des extras, • il calcule le pourcentage. • Il contrôle ses calculs.	Les opérations de calcul sont correctement effectuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les taux de TVA en vigueur et de calculer correctement le montant de TVA pour un article donné.**	L'élève connaît les différents taux de TVA en vigueur au Luxembourg et il les attribue aux différents groupes de marchandises. L'élève calcule le prix de vente HTVA en tenant compte du prix de vente définitif et du taux de TVA. L'élève part du prix de vente HTVA et du prix de vente définitif pour calculer le taux de TVA. Il contrôle ses calculs.	La distinction entre les différents taux de TVA en fonction des groupes de marchandises est correcte. Les calculs sont corrects
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix (calcul du prix d'achat, calcul du coût d'achat, calcul du prix de vente) et d'effectuer les opérations nécessaires.**	L'élève comprend les principes du calcul des prix. L'élève explique les opérations de calcul en se référant au schéma de calcul donné.	Le schéma de calcul est expliqué de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Mener un entretien de vente complexe (ENVEC)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Mener un entretien de vente complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de citer et de décrire les principales étapes d'un entretien de vente complexe.**	L'apprenti cite et décrit les principales étapes d'un entretien de vente complexe : • Prise de contact, accueil • Découverte et analyse du besoin de client • Présentation du produit • Identification du produit • Argumentation • Réponse aux objections • Annonce du prix • Réalisation d'une vente alternative, complémentaire, additionnelle, • Conclusion de la vente • Prise de congé	Les étapes essentielles d'un entretien de vente complexe sont énumérées et expliquées de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le besoin du client de façon directe ou indirecte en posant les questions pertinentes et de cerner correctement la demande ainsi que la décision d'achat du client et d'y répondre de manière appropriée.**	Dans le cadre d'une simulation d'un entretien de vente l'élève pose des questions ouvertes pour obtenir un maximum d'informations de la part du client (détermination directe). Il propose une « offre d'essai » tout en observant la réaction, positive ou négative, du client. Il demande au client de préciser ce qui lui plaît, respectivement ce qui lui déplaît. Il donne la possibilité au client de goûter le produit, de le toucher, de l'essayer, etc. Lors d'un entretien de vente simulée l'élève est en mesure d'interpréter les indices qui permettent de reconnaitre le souhait d'achat du client et d'y donner suite. Il reconnait le moment où le client est prêt à prendre une décision d'achat et pose la question de conclusion de vente. Il consolide la décision du client par des arguments de vente pertinents.	Les besoins du client ont été déterminés de façon directe et indirecte moyennant des questions ouvertes et une offre d'essai adéquate. L'élève a obtenu des données suffisantes pour déterminer le besoin du client. Les signes verbaux et non verbaux sont interprétés de façon correcte et le moment de la décision d'achat du client est cerné. La question de conclusion de vente adéquate a été posée au bon moment.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles de la présentation du produit et est en mesure de les mettre en pratique lors de l'entretien de vente.**	Dans le cadre d'un entretien de vente simulé, il présente le produit au bon moment. Il présente le produit adéquat en nombre suffisant. Il propose des articles à différents prix et annonce le prix du produit choisi au bon moment. Le cas échéant il fait une offre alternative. Il propose au client des offres complémentaires et additionnelles.	Les règles de la présentation du produit sont connues et mises en pratique lors de la simulation de la vente simulée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des situations de vente particulières et de décrire l'attitude que doit adopter le vendeur dans chacune de ces situations ainsi que d'expliquer l'importance d'une activité de vente efficace tant au niveau du chiffre d'affaires, que du bénéfice et de la satisfaction du client.**	L'élève cite des circonstances de vente particulières : • grande affluence, • service simultané à plusieurs clients, • achat de cadeaux • achat spontané, • achat planifié, • rupture de stock. En cas de rupture de stock, l'élève réceptionne une commande client. Il explique l'attitude que le personnel de vente doit adopter lors des situations de vente décrites ci-dessus. Il connaît et explique l'impact d'une activité de vente efficace sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice. Il explique les conséquences de : • un service non professionnel, professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; • des conseils professionnels	• professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; des conseils professionnels
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les principales dispositions légales en vigueur dans le commerce et d'en expliquer les principes.**	L'élève s'informe sur les sujets suivants : • heures d'ouverture et de fermeture légales dans le commerce, • concurrence déloyale, • affichage des prix, • de la loi sur les poids et les mesures, • période des soldes, • traitement des réclamations, • conditions de garantie. L'élève explique les dispositions légales de base.	Les principales dispositions légales sont connues et expliquées de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Appliquer les techniques de vente complexes (FORVE5)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de vente complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'informer le client au sujet des prix et des propriétés de la marchandise, ainsi que des possibilités d'utilisation des articles.**	L'élève s'informe sur les critères de qualité, le prix, ainsi que sur les possibilités d'utilisation des marchandises concernées. Il comprend les indications et les explique correctement au client. Il explique le rapport qualité-prix. Il propose d'abord les articles de prix moyen et adapte l'assortiment proposé en fonction des souhaits du client. Il attire l'attention du client sur les effets de mode et des nouvelles tendances. Il donne des informations détaillées au client sur la qualité et la matière des articles présentés. Il attire l'attention du client sur les facilités d'entretien. Il donne des informations sur l'utilisation, l'affectation et la durée de vie du produit.	L'élève a fourni des informations appropriées sur la qualité, les différences de prix ainsi que l'utilisation des marchandises.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de cerner les motivations d'achat et les besoins des clients par l'observation, l'écoute active ainsi que par des questions adéquates.**	L'élève se tourne vers le client, il observe ses réactions et il l'écoute attentivement. Il détermine les motivations d'achat et les souhaits du client en posant des questions ouvertes et pertinentes. Il se sert des informations recueillies pour développer ses arguments. Il s'assure que le client l'a bien compris. Il confirme le client dans son choix. Il demande de manière discrète si le client a encore besoin d'autre chose.	L'élève a compris les motivations d'achat et les besoins du client de manière satisfaisante et il en a tenu compte au cours de l'entretien de vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'informer le client sur le droit de retour des articles, les solutions de reprise en interne et la mise au rebut écologique des marchandises.**	L'élève informe le client sur le droit de retour et les solutions de reprise en interne. Il informe le client sur la mise au rebut écologique des marchandises.	Le droit de retour, les solutions de reprise en interne et la mise au rebut écologique des marchandises ont été expliqués de manière compétente et claire au client.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de répondre aux arguments du client en employant des questions ciblées et des réponses pertinentes pour encourager la décision d'achat du client.**	L'élève connaît et utilise de manière ciblée les types de questions courantes: • Ouvertes, fermées • De contrôle • Alternatives • Suggestives, • … Il s'assure qu'il a bien compris les souhaits du client en posant des questions de contrôle. Il propose des alternatives. Il explique les avantages de l'article qui a retenu l'attention du client. Il mentionne les prestations offertes par l'entreprise au cours de l'entretien de vente. Il répond de manière appropriée aux objections et aux arguments du client: il adopte une attitude assurée, il s'exprime de manière claire et compréhensible. Il maintient le contact visuel.	L'élève a posé des questions ciblées et convaincantes favorisant la vente. Le client manifeste son intérêt pour l'achat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des alternatives au client, dans le but d'encourager sa décision d'achat et de conclure la vente.**	L'élève présente des articles d'autres marques de qualité identique ou supérieure. Il justifie les différences de prix. Il explique les différentes qualités de la marchandise. Il souligne les différences entre les marques de fabricant et les marques de distributeurs au cours de l'entretien de vente. Il explique les alternatives de manière prévenante et détaillée au client. Il demande l'avis du client au sujet des articles proposés.	L'élève a proposé des offres alternatives qui conviennent au client. Le client manifeste de l'intérêt.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer la réservation respectivement la commande de marchandises conformément aux consignes en vigueur.**	L'élève enregistre les données de l'article ainsi que les coordonnées du client. Il marque l'article comme réservé et l'entrepose dans l'endroit prévu. Il effectue la commande conformément aux consignes en vigueur.	L'élève a respecté les étapes requises en cas de réservation et de commande d'un article et il a effectué les opérations de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'inciter le client à un achat additionnel ainsi que de lui proposer des accessoires.**	L'élève se procure un aperçu de l'assortiment global d'une gamme de produits. Il conseille le client sur les applications et les caractéristiques techniques des accessoires. Il propose les accessoires sans trop insister. Il signale les nouveautés au client. Il se sert de ses connaissances de base des produits.	L'élève a incité le client à un achat additionnel et lui a proposé des accessoires de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente, d'y reprendre les sujets traités au cours de la formation dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter ses rapports avec des termes professionnels, des images, des schémas et des arguments personnels.**	L'élève complète régulièrement les rapports relatifs aux sujets traités dans le cadre de la formation, conformément aux instructions reçues. L'élève rédige ses rapports de manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. L'élève utilise les termes professionnels adéquats. L'élève agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec les sujets et avec ses missions. L'élève consulte des sources d'information spécialisées conformément aux instructions pour approfondir ses connaissances à propos des marchandises. Il réunit et documente les informations.	L'élève a géré son carnet d'apprentissage d'une manière ordonnée, cohérente et régulière. Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de sa formation. L'élève a correctement utilisé les termes techniques. L'élève a complété ses rapports avec des images et des schémas pertinents. L'élève a rédigé au moins cinq rapports par semestre. L'élève a effectué les recherches d'une manière organisée et ciblée. L'élève a consulté les principales sources d'information.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gestion de documents commerciaux (GEDOC)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Gestion de documents commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEDOC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève désigne les données requises à propos de la prestation (type, quantité, date, prix, Numéro de TVA,…), du paiement et du prestataire (société, adresse). Il établit un formulaire de facture et le remplit. Il tient compte d'un taux de rabais indiqué. Il indique le taux de TVA applicable ainsi que le montant résultant. Il tient compte des frais de transport, des acomptes, des emballages consignés, de la reprise des emballages. Il vérifie la facture établie.	L'élève a intégralement rempli le formulaire de facture. Il a intégralement saisi toutes les indications requises. Il a vérifié l'exactitude de la facture établie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une offre détaillée en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève prend en compte les données requises pour l'établissement d'une offre. L'élève connaît et sait expliquer les expressions couramment utilisées dans l'établissement d'offres. L'élève établit une offre et vérifie que les données sont complètes.	L'élève présente une offre correcte. L'élève a tenu compte de l'ensemble des indications de l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification et l'importance des justificatifs d'achat et de vente dans le commerce au détail et de les gérer de manière compétente et soignée.**	L'élève connaît et explique la signification et la portée des justificatifs d'achat et de vente. Il désigne les obligations résultant des contrats de vente et des conditions générales de vente. Il désigne et explique les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…). Il classe les justificatifs correctement et applique les modes de classement soit par ordre chronologique soit par alphabétique. Il connaît et vérifie les justificatifs d'achat et de vente. Il établit des justificatifs précis et complets conformément aux instructions.	L'élève a expliqué l'utilité et décrit l'importance des justificatifs d'achat et de vente de manière claire et précise. Il a correctement classé les documents, aussi bien par ordre chronologique que par ordre alphabétique. Les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…) sont nommées et expliquées de façon claire. Il a vérifié les justificatifs d'achat et de vente de manière compétente. Il a dûment établi et intégralement rempli les justificatifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter une tâche, de suivre les instructions de l'enseignant à la lettre et de corriger les erreurs éventuelles.**	L'élève accepte la tâche. Il s'informe au sujet de la tâche. Il structure les informations. Il pose des questions en cas de doute. Il planifie et note les opérations à effectuer. Il observe les instructions de l'enseignant. Il vérifie le résultat du travail. Il détecte et corrige les erreurs.	L'élève a réuni des informations ciblées au sujet de la tâche. Il a suivi les instructions. Il a corrigé les erreurs éventuelles. Il a correctement effectué la tâche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Apprendre les bases de l'encaissement (BASEN)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Apprendre les bases de l'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASEN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser un aperçu des différentes activités dans l'espace caisse et d'en décrire et expliquer l'utilité.**	L'élève connaît et décrit différents types et systèmes de caisse. Il se procure un aperçu des travaux à effectuer à la caisse (préparation de l'espace caisse, encaissement, aide à emballage, etc.) et il décrit ces activités. Il distingue entre paiement en espèces et par carte bancaire et il décrit les règles d'encaissement correspondantes. Il distingue entre ticket de caisse et quittance. Il établit le ticket de caisse conformément aux instructions. Il établit une quittance conformément aux instructions et il acquitte les justificatifs de paiement en bonne et due forme. Il explique l'importance des justificatifs de paiement en cas de réclamation.	L'élève a correctement décrit les différents types et systèmes de caisse. Il a décrit les tâches à effectuer à la caisse de manière compréhensible. Il a distingué et correctement décrit les règles d'encaissement en vigueur pour les différentes modes de paiement. Il a correctement établi les justificatifs d'encaissement
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le solde de caisse en effectuant un contrôle standard. Il est en mesure d'assurer la vérification du relevé de caisse et de participer à l'établissement du récapitulatif de ce dernier.**	L'élève connaît et effectue les différentes étapes de la détermination du solde de caisse: • saisie du fond de caisse initial • saisie des recettes, • saisie des prélèvements, • remplir la fiche de comptage • Faire le rapprochement entre le solde effectif et le solde théorique. Il connaît et effectue les étapes standards du contrôle de caisse. Il différencie entre comptage de fin de journée et contrôle inopiné de la caisse. Il vérifie le relevé de caisse conformément aux instructions et il participe à l'établissement du récapitulatif du relevé de caisse. Il effectue les tâches qui lui sont confiées avec soin et évalue sa façon de procéder.	L'élève a correctement déterminé le solde en caisse. Il a effectué un contrôle de caisse standard. Il a respecté les étapes requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les signes de sécurité visuels et tactiles pour vérifier l'authenticité des billets.**	L'élève connaît et désigne les différents billets et pièces en euro. Il vérifie les billets en se référant aux signes de sécurité.	L'élève a énuméré la valeur des différentes coupures. Il a correctement vérifié les billets en se référant aux signes de sécurité. Il a contrôlé avec soin au moins trois caractéristiques.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les éléments de base du paiement sans numéraire et d'en décrire sommairement le déroulement ; il est en mesure de décrire les opérations spécifiques lors de l'acceptation des paiements en numéraire.**	L'élève connaît les différents moyens de paiement sans numéraire et dénombre leurs caractéristiques distinctives. Il explique les étapes standard du paiement sans numéraire. L'élève connaît et décrit les différentes étapes du paiement en numéraire: • nommer la somme à payer • réceptionner l'argent du client, • vérifier le montant reçu, • rendre la monnaie • ranger l'argent dans la caisse Il explique quelles données doivent figurer sur la quittance délivrée au client à la fin de l'encaissement.	Les différents moyens de paiement sans numéraire ainsi que leurs caractéristiques distinctives sont énumérés de façon correcte. Les étapes standard du paiement sans numéraire sont expliquées de manière cohérente. L'élève connaît les différentes étapes du paiement en liquide et il les a correctement décrites.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire différentes mesures servant à la fidélisation des clients.**	L'élève connaît et désigne différentes mesures de fidélisation des clients: • carte client, (carte de fidélité, carte de bonus,…) • bons (bons d'achat, coupons de réduction, bons cadeaux,…) • carte cadeaux, chèques cadeaux • timbre-ristourne • … L'élève expose les aspects fondamentaux et les caractéristiques des différentes mesures.	L'élève a énuméré au moins quatre mesures de fidélisation et les décrit de façon pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Effectuer les tâches dans l'espace caisse (FORVE6)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les tâches dans l'espace caisse**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORVE6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assumer l'ensemble des tâches à effectuer pour préparer la caisse de manière autonome et responsable.**	L'apprenti contrôle la propreté de son poste de travail en début de service. Il prépare la caisse, il vérifie la monnaie dont il dispose et il suit les consignes. Il contrôle la disponibilité du petit matériel: • rouleaux de rechange pour l'imprimante de la caisse et l'imprimante SIX, • ciseaux, • ruban adhésif, • stylo à bille, • bloc-notes, calculatrice, • formulaires (quittances, bons d'achat, coupons de garantie). Il nettoie régulièrement les scanneurs et le tapis roulant. Il vérifie la disponibilité du matériel d'emballage en quantités suffisantes.	Le poste de travail est propre et rangé. Le petit matériel a été contrôlé. Le scanneur et le tapis roulant sont nettoyés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'encaissement de manière règlementaire, rapide, courtoise et fiable.**	L'apprenti salue le client. Il scanne les articles. Le cas échéant il saisit le code PLU (Product Look Up Code). Il indique clairement le montant à régler tout en regardant le client. Il accepte l'argent liquide, le contrôle, le dépose à l'endroit prévu à la vue du client, il saisit le montant reçu et nomme le montant à rendre. Il remet le ticket de caisse ainsi que la monnaie de retour au client (soit sur le comptoir, soit dans la main tendue). Une fois cette opération effectuée, il dépose les billets et la monnaie dans la caisse qu'il ferme. Il établit une garantie si nécessaire. Une fois l'opération de paiement effectuée et selon le désir du client, il établit une facture/une quittance qui indique le montant de la TVA. Il remercie le client pour son achat et prend congé.	L'apprenti a salué le client de façon courtoise. Il a scanné tous les articles de manière compétente. Il a clairement nommé le montant à régler. Il a effectué l'opération de paiement de manière réglementaire. Il a effectué les opérations rapidement et soigneusement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer les échanges et les réclamations correctement en tenant compte des consignes internes en matière de réductions de prix et d'acceptation de bons d'achat.**	L'apprenti tient compte des réductions et des bons d'achat lors de l'encaissement. Il gère les échanges et les réclamations avec compétence, il effectue les encodages correspondants.	Il a correctement accepté les bons d'achat. Il a observé et enregistré les réductions.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des modes de paiement habituels ainsi que d'appliquer les consignes internes en matière d'acceptation de monnaies étrangères.**	L'apprenti informe le client au sujet des modes de paiement courants (tickets-restaurant, chèques-cadeaux, etc.). À la demande du client il propose le mode de paiement électronique le plus avantageux pour l'entreprise. Il connaît et applique les consignes internes en matière d'acceptation de monnaies étrangères.	Il connaît les modalités des moyens de paiement courants et il les a expliquées au client de manière compréhensible. Il maîtrise l'utilisation des monnaies étrangères et il a respecté les consignes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer un aperçu des articles à enregistrer à la caisse en appliquant les procédures de contrôle en vigueur au sein de l'entreprise.**	L'apprenti connaît et applique les consignes de contrôle internes suivantes: Il s'assure que tous les articles sont présentés. Il vérifie que des clients (en particulier des enfants) ne tiennent pas d'articles dans les mains. Il contrôle les emballages ouverts. Il vérifie la conformité du contenu des emballages. Il vérifie que les éléments d'un ensemble sont bien assortis.	L'apprenti a entrepris les principales mesures de contrôle lors de l'enregistrement des articles. Aucun article n'a été omis. Il a vérifié l'adéquation des éléments formant un ensemble.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le solde de caisse à la fin de son service et de le clôturer dans le respect des consignes internes.**	L'apprenti fait le décompte de la caisse. Il établit un relevé de caisse conformément aux instructions. Il contrôle le relevé de caisse et il saisit les différences éventuelles.	Il a fait le décompte de la caisse conformément au règlement interne. Il a établi un rapport de caisse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'observer les mesures de sécurité à appliquer lors de l'acceptation de moyens de paiement en espèces ainsi que par cartes et de suivre discrètement les consignes internes en cas de divergences.**	L'apprenti connaît, explique et applique les mesures de sécurité requises à prendre lors de l'acceptation de paiement en espèces et par cartes. Il vérifie l'authenticité des billets (p.ex. détecteur de faux billets). Il connaît et applique les consignes internes en cas de problème. Il suit les instructions avec la discrétion requise.	L'apprenti applique les principales mesures de sécurité lors de l'acceptation de moyens de paiement. Il connaît les consignes internes et il est en mesure de les expliquer. Il a informé le client avec tact.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente, d'y reprendre les sujets traités au cours de la formation dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter ses rapports avec des termes professionnels, des illustrations, des schémas et des arguments personnels.**	L'apprenti complète régulièrement les rapports relatifs aux sujets traités dans le cadre de la formation, conformément aux instructions reçues. Il rédige ses rapports de manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. Il utilise les termes professionnels adéquats. Il agrémente ses rapports avec des illustrations et des schémas en relation avec les sujets traités et avec ses tâches.	Il a géré son carnet d'apprentissage de manière ordonnée, cohérente et régulière. Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de sa formation. Il a correctement utilisé les termes techniques. Il a complété ses rapports avec des illustrations et des schémas pertinents. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations concernant la tâche.**	L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations concernant la tâche.	L'apprenti analyse la tâche. L'apprenti réunit les informations concernant la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes en vue de la réalisation de la tâche.**	L'apprenti planifie les étapes d'un entretien de vente complexe et les documente en utilisant des mots clés. Il respecte les différentes étapes de la tâche. Il vérifie la cohérence et l'intégralité de la planification. Il réalise la tâche dans le temps imparti.	La planification est complète et conforme aux exigences. L'apprenti a correctement nommé les étapes essentielles à la réalisation de l'entretien de vente complexe. La planification a été vérifiée et d'éventuelles erreurs ont été redressées. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de choisir l'alternative la mieux adaptée.**	L'apprenti commente les alternatives proposées. Il justifie son choix.	Les alternatives ont été présentées de façon compréhensive. Les arguments avancés sont compréhensibles et probants.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche conformément à la planification.**	L'apprenti réalise un exercice théorique et/ou une application pratique. Il mène un entretien de vente complexe de manière autonome tout en respectant les étapes planifiées. Il respecte le temps imparti.	La tâche imposée a été effectuée de manière satisfaisante. L'entretien de vente complexe a été mené de manière autonome conformément aux étapes planifiées à l'avance. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier et de comparer l'exécution de la tâche avec la planification qu'il a établie à l'avance.**	L'apprenti vérifie dans quelle mesure il a respecté les étapes prévues pour l'entretien de vente complexe. Il tient compte des corrections nécessaires et effectue les changements qui s'imposent. Il justifie tout écart.	La comparaison entre la planification et l'exécution a été effectuée. Les écarts entre la planification et l'exécution ont été constatés et justifiés. Les corrections nécessaires ont été apportées après concertation avec l'évaluateur.
10 % (6 P)	**Pendant l'entretien professionnel, l'apprenti est capable d'évaluer sa façon de procéder et de la justifier.**	Pendant l'entretien professionnel l'apprenti évalue sa façon de procéder lors de la réalisation de la tâche imposée et de l'entretien de vente complexe. Il explique et justifie sa manière de procéder lors des différentes étapes. Il explique la mise en application de ses connaissances de base de produits. Il explique l'emploi pertinent de ses connaissances professionnelles. Il fait une auto-évaluation.	En général la description a été faite de manière compréhensible et pertinente. L'évaluation de la manière de procéder est claire, compréhensible et appropriée. Les connaissances de base de produits ont été expliquées dans le contexte et conformément aux attentes du client. Les connaissances professionnelles ont été expliquées de manière adéquate et appliquées dans des situations comparables. L'auto-évaluation a été faite de manière pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calcul mental (CACUL-F)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul mental**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CACUL-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Mathématiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de faire des calculs simples dans des simulations de gestion du dépôt.**	Connaissant le prix par unité, l' élève identifie les opérations de calcul adéquates : • Comptage des unités/colis d'une livraison. • Détermination de la quantité de pièces/colis à ranger dans un espace de stockage prédéfini. • Il calcule le prix d'un ensemble. L'apprenti différencie entre poids net,	Les résultats calculés sont corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'appliquer le calcul mental à différentes situations de rangement de stock.**	Il effectue l'opération sous forme de calcul mental, à savoir : • la moitié • le double • 50 % • 25 % • un tiers • un quart	Les résultats calculés sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de convertir des unités de mesure (longueur, superficie, volume, masse).**	Il connait les principales unités et sous-unités de mesure. Il s'entraîne à la conversion avec des exemples concrets : • contenu d'une bouteille • poids d'un produit • superficie d'une surface • volume d'un emballage	Les résultats calculés sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de vérifier le résultat obtenu à l'aide d'une calculatrice.**	Il maîtrise les principales fonctions de la calculatrice. Il fait des calculs et en fait le contrôle à l'aide de la calculatrice.	Les résultats obtenus sont corrects et vérifiés à l'aide de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Langage publicitaire (TEPUB-F)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Langage publicitaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEPUB-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assimiler les informations essentielles d'une publicité et de les exposer.**	L'apprenti s'informe sur le contenu d'une publicité donnée et indique: • le sujet • l'objectif et le public cible • le style • le genre de la publicité • la durée de l'offre • la limite de l'offre • la disponibilité de la marchandise • le prix de vente • le prix promotionnel	Les messages importants de la publicité sont assimilés et exposés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire différents types de publicité.**	L'élève énumère et explique les différents types de publicité de façon succincte : • Flyer • Presse • Médias audiovisuels • Mailings (Newsletter) • Internet • Sponsoring • ...	Les différents types de publicité ont été décrits de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer un prospectus.**	L'apprenti planifie les étapes nécessaires pour la réalisation d'un prospectus. Il respecte les consignes de l'enseignant. Il réalise les différentes étapes. Il contrôle la présentation et procède à d'éventuelles corrections.	Les différentes étapes sont exposées. Les consignes de l'enseignant sont respectées. Un prospectus est élaboré et présenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accueil client (Anglais) (ANGL1-F)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accueil client (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'accueillir et de saluer poliment le client en anglais.**	L'apprenti utilise les formules anglaises appropriées lors de la salutation. L'apprenti veille à s'exprimer d'une manière polie et compréhensible.	Il a utilisé des formules anglaises globalement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en anglais.**	L'apprenti interroge le client d'une manière compréhensible au sujet de ses besoins Il utilise des formulations anglaises polies et claires. Il connaît et applique les formes interrogatives anglaises appropriées. Le cas échéant, Il pose des questions additionnelles en anglais.	Il a cerné les besoins du client d'une manière appropriée. Il utilise la langue anglaise d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de diriger le client vers le service compétent dans le respect du règlement interne et des consignes en vigueur.**	L'apprenti donne au client des informations en anglais au sujet du chemin à suivre pour s'orienter. Le cas échéant, il nomme les différents départements en anglais conformément aux instructions.	Il informe le client dans un anglais compréhensible. Il utilise le vocabulaire professionnel courant d'une manière globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de discuter les méthodes appliquées et les expériences acquises au cours de l'entretien avec le client.**	L'apprenti décrit la mission et sa méthode de travail. Il expose ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	Il expose la méthode appliquée au cours de l'entretien avec le client d'une manière appropriée sur le plan linguistique. Il décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Participation à la vente 1 (Anglais) (ANGL2-F)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 1 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client en anglais et de l'interroger au sujet de ses souhaits/de sa motivation.**	- L'élève connaît et utilise correctement les formules anglaises courantes de la salutation. - L'élève comprend le client quand il s'adresse à lui en anglais et il est capable de réagir. - L'élève interroge le client au sujet de ses souhaits/de sa motivation en utilisant des formulations anglaises. - Le cas échéant, l'élève pose des questions complémentaires adaptées aux circonstances pour déterminer/pour préciser les souhaits/la motivation du client.	- L'élève a correctement utilisé les formules anglaises de la salutation. - L'élève a exprimé les souhaits/les motivations d'une manière appropriée en anglais et il a obtenu l'approbation du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exposer les données au sujet des dimensions et des modèles des marchandises présentées en anglais.**	- L'élève connaît les termes anglais courants pour les unités usuelles de longueur, de superficie, de volume et de poids et il les utilise au cours de l'entretien - L'élève compare les longueurs et les largeurs ("plus grand que", "plus petit que", "plus large que", "plus court que") en anglais.	- L'élève a produit des données correctes, d'une manière compréhensible pour le client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dispenser au client des informations en anglais à propos des prix des marchandises présentées.**	- L'élève indique les prix en anglais. - L'élève fait la distinction entre les nombres ordinaux et les nombres cardinaux et il les applique correctement. - L'élève compare les prix ("plus cher que", "moins cher que") en anglais.	- L'élève a correctement indiqué les prix des marchandises présentées en anglais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des termes professionnels anglais pour des marchandises de base courantes.**	- L'élève connaît et reproduit les termes professionnels pour les marchandises de base courantes. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible.	- L'élève utilise en général les termes professionnels.
10 % (6 P)	**L' élève est capable de s'approprier un vocabulaire professionnel anglais complémentaire de manière autonome.**	- L'élève se réfère à des sources d'information spécialisées. - L'élève effectue ses recherches de manière autonome. - L'élève retient les résultats par écrit.	- L'élève a documenté et présenté à l'enseignant son nouveau vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Participation à la vente 2 (Anglais) (ANGL3-F)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participation à la vente 2 (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser différentes questions lors d'un entretien avec un client anglophone.**	L'élève utilise différentes questions au cours de l'entretien avec le client anglophone: • il demande des informations, • il propose des offres alternatives au client, • il pose des questions complémentaires, • il pose des questions de contrôle. L'élève vérifie la pertinence des interrogations utilisées et corrige ses erreurs sous guidance de l'enseignant. L'élève retient les expressions correctes par écrit.	L'élève utilise les interrogations correctes au cours de l'entretien avec le client anglophone. L'élève documente les expressions correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de retenir et d'utiliser les expressions interrogatives anglaises courantes.**	L'élève retient les expressions interrogatives anglaises courantes par écrit. L'élève utilise ces expressions librement, sans avoir recours à un modèle écrit. L'élève utilise correctement ces expressions selon les circonstances.	L'élève connaît les expressions interrogatives courantes et il les utilise de manière correcte adaptée aux différentes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formules de politesse courantes au cours de l'entretien avec le client anglophone.**	L'élève connaît les formules de politesse anglaises courantes et il les utilise au cours de l'entretien avec le client. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a correctement utilisé les formules de politesse les plus courantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'améliorer sa façon de s'exprimer, d'accepter des suggestions à propos d'expressions mal utilisées et d'améliorer sa façon de s'exprimer.**	L'élève se livre à une réflexion sur les expressions mal utilisées et il comprend ses erreurs. L'élève accepte et applique les corrections. L'élève documente les expressions adéquates.	L'élève a compris ses erreurs et a appliqué les corrections y afférentes. L'élève a soigneusement documenté les expressions adéquates.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Les bases de l'encaissement (Anglais) (ANGL4-F)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Les bases de l'encaissement (Anglais)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Anglais
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de s'exprimer en anglais pour décrire les différentes étapes d'encaissement et pour indiquer le montant à régler.**	L'élève connait et utilise en anglais les termes techniques relatifs à l'encaissement. L'élève décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement. L'élève indique le montant à régler dans un anglais correct.	L'élève a correctement décrit en anglais les principales étapes de l'encaissement.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de signaler au client dans un anglais poli que sa carte de crédit a été refusée.**	L'élève connaît et utilise correctement les formules courantes anglaises pour signaler le refus de la carte de crédit. L'élève veille à s'exprimer poliment en anglais.	L'élève a informé le client dans un anglais correct.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'élargir son vocabulaire anglais.**	L'élève prend note des nouveaux vocables et de nouvelles expressions anglaises dans le domaine de l'encaissement.	L'élève a noté les nouveaux vocables et les nouvelles expressions dans le domaine de l'encaissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Stockage des marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Stockage des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des marchandises et il contrôle l'adéquation entre le bon de commande, le bon de livraison et les marchandises livrées de manière autonome.**	L'apprenti choisit le bon de commande correspondant à la livraison. Il contrôle l'exactitude de l'adresse de livraison. Il compare la marchandise livrée avec les positions du bon de livraison et du bon de commande et il constate les écarts éventuels.	Le bon de commande correspond au bon de livraison. L'apprenti a effectué une comparaison correcte et complète entre le bon de livraison, le bon de commande et la marchandise livrée Toutes les erreurs ont été constatées..
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégrité et la conformité des marchandises reçues, d'identifier les erreurs lors de la livraison et de rédiger un rapport de contrôle à propos de la réception des marchandises sur un support de données.**	L'apprenti vérifie l'intégrité et la conformité des dimensions, de la quantité, du poids et du volume de la marchandise livrée en effectuant les opérations de calcul requises. Il détecte/identifie et enregistre les erreurs qui se sont produites lors de la livraison (p.ex. DLC,DLV, température, dégâts éventuels, …). Il sélectionne un support approprié pour établir un rapport de contrôle et il y enregistre les données.	L'apprenti a correctement effectué les calculs, sans commettre d'erreur. Il a produit une liste complète et correcte des anomalies constatées. Il a sélectionné un support approprié et il a correctement enregistré l'ensemble des données dans le rapport de contrôle (de manière à le rendre disponible pour des travaux ultérieurs).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues/avec ses supérieurs au sujet de l'attitude à adopter en cas de défauts lors de la livraison de marchandises et d'inadéquations au niveau des stocks.**	L'apprenti constate les défauts et les inadéquations avec ses collègues/avec ses supérieurs. Il choisit une méthode pour gérer les défauts et les inadéquations en se concertant avec ses collègues et ses supérieurs.	- L'apprenti a respecté les procédures convenues pour gérer les défauts et les inadéquations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir compte de l'emballage et de l'étiquetage des produits et applique les consignes en matière de stockage de groupes de marchandises particuliers (produits dangereux, denrées périssables, produits surgelés).**	L'apprenti connaît les emballages des produits et il sait attribuer les symboles désignant les produits dangereux. Il observe les mesures de précaution nécessaires lors de la manipulation de produits dangereux et de denrées périssables. Il connaît les mesures à prendre pour assurer le respect de la chaîne du froid, il les explique et les applique.	L'apprenti a correctement désigné et attribué les symboles pour les produits dangereux. Il a manipulé les marchandises particulières (produits dangereux, denrées périssables) avec précaution. Il a fourni des explications correctes et complètes à propos du respect de la chaîne du froid. Il a correctement appliqué les mesures pour le respect de la chaîne du froid.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Gestion des stocks (GESTO)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Gestion des stocks**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GESTO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les marchandises de manière compétente et conformément aux règles en vigueur, en veillant à ce que l'étiquetage des marchandises soit visible et lisible et en utilisant le vocabulaire professionnel requis.**	L'apprenti se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage. Il organise et effectue les opérations d'étiquetage requises (en utilisant le vocabulaire professionnel). Il veille à ce que les étiquettes soient apposées d'une manière visible et lisible.	L'apprenti a correctement effectué l'étiquetage. Il a observé les étapes essentielles et il a correctement utilisé le vocabulaire professionnel. Il a apposé les étiquettes de manière visible et lisible sur les marchandises.
30 % (18 P)	**L'apprenti identifie et contrôle scrupuleusement les dates limites de vente et de consommation des marchandises en respectant les principes du FIFO (First In First Out).**	L'apprenti identifie et observe les dates de contrôle pour la vente et la consommation des marchandises. Il connaît les principes du FIFO, il sait les expliquer en utilisant le vocabulaire professionnel et il les applique.	L'apprenti a écarté les marchandises périmées et impropres à la vente/à la consommation. Il a strictement appliqué les principes du FIFO sans commettre d'erreur et il les a correctement reproduits en utilisant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti veille au strict respect des normes de stockage et de protection de la santé. Il est en mesure d'utiliser un plan d'inventaire et il enregistre méthodiquement les données actuelles concernant les stocks dans des fichiers informatiques ou dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti connaît et observe les normes en matière de stockage ainsi que la réglementation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Il maîtrise l'utilisation d'un plan d'inventaire et il se réfère au plan de stockage indiqué pour l'enregistrement des données (en tenant compte des termes professionnels). Il enregistre les données en utilisant le système informatique disponible ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il classe et enregistre les données dans les fichiers informatiques indiqués.	L'apprenti a correctement et intégralement respecté les règles/les consignes en matière de stockage et de protection de la santé. Il a correctement appliqué les différents programmes de gestion des stocks. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur et il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a manipulé l'ordinateur de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de détecter les ruptures de stock et les pénuries de marchandises. Il élabore des solutions en cas de pénurie de marchandises pour se réapprovisionner avec les marchandises nécessaires (par exemple en passant des commandes express ou en contactant une autre filiale pour demander si les stocks y sont disponibles) et il désigne les pénuries en utilisant le vocabulaire professionnel.**	L'apprenti identifie et énumère les ruptures stock et les pénuries de marchandises en utilisant le vocabulaire professionnel correspondant. Il réunit les informations au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il prépare des solutions pour la situation donnée en se référant aux informations recueillies et, le cas échéant, en fait un rapport écrit. Il présente la solution à son supérieur.	L'apprenti a produit des informations correctes et complètes au sujet des voies d'approvisionnement envisageables. Il a fait une proposition pour l'approvisionnement avec les marchandises requises. Il a proposé une solution adaptée aux circonstances. Il a utilisé l'ordinateur de manière adéquate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Culture de service - optimisation du dépôt (FOVEF1)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation des marchandises**

Titre du module:	**Culture de service - optimisation du dépôt**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOVEF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'accuser la réception des marchandises livrées, de vérifier leur intégrité et leur conformité, de constater d'éventuelles irrégularités, de les documenter et de transmettre un rapport au service compétent/à la personne compétente.**	L'apprenti vérifie l'adresse du destinataire ainsi que l'adéquation des bons de commande et de livraison avec la marchandise livrée. Il détecte et désigne les irrégularités éventuelles. Il rédige une documentation au sujet des irrégularités.	L'adresse du destinataire est correcte. L'apprenti a correctement et soigneusement vérifié l'adéquation entre les marchandises commandées et livrées. Il a correctement détecté et désigné l'ensemble des irrégularités. Il a dressé et exposé une liste complète des irrégularités.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer correctement la marchandise livrée en respectant les consignes internes en vigueur.**	L'apprenti effectue des calculs en vue du stockage des marchandises. Il détermine la place requise pour le stockage. Il entrepose les marchandises conformément au règlement interne. Il identifie les marchandises susceptibles d'un stockage spécifique, il observe et il décrit les mesures de stockage particulières. Il identifie les marchandises et respecte la chaîne du froid.	L'apprenti a entreposé les marchandises correctement et conformément aux consignes internes. Il a correctement expliqué et appliqué les mesures pour le stockage de marchandises particulières. Il a correctement identifié les marchandises et scrupuleusement respecté la chaîne du froid.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enregistrer méthodiquement les données des marchandises livrées dans les programmes/les fichiers informatiques internes correspondants ou d'enregistrer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.**	L'apprenti planifie soigneusement l'enregistrement des données. Il identifie et utilise les programmes/les fichiers internes correspondants. Il utilise le système informatique interne (en appliquant le vocabulaire professionnel) ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises. Il vérifie les données enregistrées et, le cas échéant, il effectue des corrections.	L'apprenti a correctement utilisé les programmes/les fichiers internes correspondants. Il a utilisé un vocabulaire professionnel correct. Il a organisé les opérations. Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer aux commandes de marchandises et d'effectuer une commande conformément aux consignes internes.**	L'apprenti comprend les procédures internes de commande de marchandises et il sait les expliquer à son supérieur/au formateur. Il identifie les consignes internes pour effectuer une commande. Il respecte les consignes internes. Il respecte les principaux critères de commande (fréquentation de clients, saisons, météo, etc.)	L'apprenti a suivi les instructions internes en matière de commandes de marchandises d'une manière ciblée et correcte. Il a effectué la procédure de commande d'une manière compétente et irréprochable. Les principaux critères de commande ont été pris en compte.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir, sous guidance, un carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner les sujets à traiter au cours de la formation.**	En vue de rédiger son carnet d'apprentissage, l'élevé accepte les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les met en œuvre et les reformule. L'élève consigne par écrit les sujets traités au cours de sa formation. Il rédige ses rapports de façon claire et régulière. Il se concerte avec son tuteur et fait les corrections qui s'imposent.	Lors de la rédaction de son carnet d'apprentissage, l'élevé a accepté les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les a mises en œuvre et reformulées. L'élève a tenu son carnet d'apprentissage de façon structurée, claire et régulière. Il a consigné toutes les données essentielles relatives aux sujets fixés pour les différentes étapes de formation. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Accueil client et initiation à l'entretien de vente (ACCVE)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Accueil client et initiation à l'entretien de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCVE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de saluer le client et d'entamer l'entretien de vente de manière adéquate ainsi que de guider le client vers la personne ou le service compétent(e).**	L'apprenti sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestuelle). Il établit le contact visuel avec le client pour lui signaler qu'il a perçu sa présence. Pour l'accueil et la prise de congé il s'adresse au client en luxembourgeois tout en utilisant les formulations adéquates. L'apprenti entame l'entretien de vente en évitant des questions fermées et en posant des questions appropriées. Il réagit à la demande du client en adoptant une attitude attentionnée et bienveillante. Il décrit les démarches à suivre et les règles à observer pour guider le client.	Le client est salué par l'apprenti qui pose des questions pertinentes. L'approche client est appropriée. L'entretien est ciblé et propice à la vente. Le client est guidé vers le département ou la personne compétent(e).
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les différents types de clients face auxquels il sait adapter son comportement lors de l'entretien de vente.**	L'apprenti nomme les types de clients les plus fréquents (client expert, critique, bavard, silencieux, indécis, …) et explique la meilleure façon de les approcher. L'apprenti adopte un comportement adéquat face aux différents types de clients.	Les différents types de clients sont énumérés et l'approche à adopter est expliquée. Le comportement adopté face aux différents types de clients est adéquat.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de cerner les besoins du client en interprétant les signaux verbaux et non verbaux et en posant des questions tout en pratiquant l'écoute active.**	L'apprenti se montre aimable et attentionné à l'égard du client. Il identifie les questions adaptées pour découvrir les besoins du client. Il explique la signification ainsi que l'utilisation des questions ouvertes. Il définit l'écoute active. Il sait décrire les signes montrant que le client se sent à l'aise ou mal à l'aise.	Le client est traité correctement et ses besoins sont cernés avec précision. La signification et l'utilisation des questions ouvertes sont adéquatement expliquées. L'attitude du client est bien interprétée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter une gamme de produits qui correspond à la demande du client.**	L'apprenti présente un choix de produits correspondant aux attentes du client. Il explique le choix proposé de façon cohérente en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand. Pour conclure la vente, l'apprenti pose une question fermée au bon moment.	Les articles proposés correspondent aux attentes du client. Les spécificités des articles proposés sont expliquées de façon compréhensible. L'utilisation de l'allemand et du français est globalement correcte (niveau B1). Les méthodes de conclusion de vente sont correctement décrites. L'offre est expliquée en luxembourgeois, en français ou en allemand.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer mentalement les réductions du prix affiché et de les communiquer au client.**	L'apprenti détermine par calcul mental le montant de la réduction ainsi que le prix réduit d'une marchandise. À partir d'exemples pratiques, il calcule mentalement des réductions de prix.	Les réductions de prix sont calculées correctement par calcul mental.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Situation du point de vente (POVEN)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Situation du point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POVEN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de nommer différents types de commerces (détaillant, grossiste, commerce stationnaire ou ambulant, vente par correspondance, vente directe). Fort de ces connaissances, il est en mesure de décrire son entreprise formatrice.**	L'élève connaît les différents types de commerce (grand magasin, hypermarché, supermarché, magasin discount, magasin spécialisé, e-commerce, …) et les décrit. Il se sert de ses connaissances pour décrire sa propre entreprise formatrice.	Il a correctement cité les différences entre les divers types de commerces. Il a décrit sa propre entreprise formatrice de manière correcte en utilisant les termes techniques adéquats. L'entreprise formatrice est décrite de manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de reconnaître et de décrire les différentes méthodes de vente ainsi que leurs avantages et désavantages.**	L'élève connaît les différentes méthodes de vente (vente conseil traditionnelle, vente libre-service assisté, vente libre-service, vente par distributeurs automatiques,...) et les décrit. Il mentionne les avantages et les désavantages de chaque méthode de vente et les explique.	Les différentes méthodes de vente sont correctement expliquées. Les avantages ainsi que les désavantages des différentes méthodes de vente sont décrites de façon satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les règles de base de la présentation des marchandises et est capable de différencier les zones vendeuses par rapport au sens de circulation ainsi qu'à la disposition des marchandises dans le rayon. Il distingue les zones à forte et à faible rotation ainsi que les zones promotionnelles et les évalue d'après leur pouvoir de vente.**	L'élève identifie les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation. Il explique les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon (blocs horizontaux, verticaux ou mixtes, hauteur de placement, etc.) Il différencie les zones à forte et à faible rotation et précise l'impact des zones promotionnelles.	Les zones à forte et à faible rotation en termes de sens de circulation sont correctement identifiées. Les règles de placement et d'organisation des marchandises dans le rayon sont expliquées de façon claire et précise. Les zones à forte et à faible rotation sont correctement différenciées et l'impact des zones promotionnelles est correctement décrit.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de décrire les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès d'un commerce de détail.**	L'élève connaît les influences du site, de la méthode de vente, de l'assortiment et du niveau des prix sur le succès du point de vente et les explique. Il analyse et décrit un point de vente donné du point de vue de la méthode de vente, de la spécialisation, des prix, de l'assortiment et du site.	Les principaux critères de succès commercial d'un point de vente donné sont expliqués de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**A partir d'informations données, l'élève est capable de comparer les contextes concurrentiels de l'entreprise formatrice et des commerces de la région et des zones frontalières en termes de spécialisation, de prix, d'assortiment et de site et les décrit.**	L'élève décrit la position de l'entreprise formatrice sous l'angle de la méthode de vente, de la spécialisation, de l'assortiment et du site. Il décrit la situation de l'entreprise formatrice de manière cohérente. Pour décrire le contexte concurrentiel de l'entreprise formatrice il exploite les informations données de manière systématique.	Le positionnement concurrentiel de l'entreprise formatrice est correctement interprété à partir d'informations données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Culture de service - Service dans le point de vente (FOVEF2)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 1**

Titre du module:	**Culture de service - Service dans le point de vente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOVEF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de saluer le client de façon aimable et polie et d'en prendre congé en s'exprimant en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et allemand (également au téléphone) en fonction de la situation et en tenant compte des consignes internes.**	L'élève connaît et applique les règles internes en matière d'accueil/de prise de congé (également au téléphone). L'élève s'adresse au client de manière aimable et polie. L'élève adopte une attitude prévenante à l'égard du client. L'élève s'exprime dans la langue du client.	L'élève a accueilli le client et en a pris congé dans le respect des règles internes du client. L'élève a accueilli le client et en a pris congé en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et allemand (en face à face ou au téléphone).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance d'une attitude prévenante à l'égard du client, il est en mesure d'identifier l'état d'esprit du client et d'adapter sa propre attitude en conséquence.**	L'élève tient compte de l'état d'esprit du client. Il établit le contact visuel avec le client. Il connaît les signes qui permettent de déterminer l'état d'esprit du client. Il se montre compréhensif face à l'état d'esprit du client. Il connaît et applique les mesures à prendre pour réagir face à l'humeur du client. Il se montre aimable et compréhensif.	L'élève a expliqué à son supérieur l'importance d'une attitude prévenante à l'égard du client. Il a adopté une attitude adaptée aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réagir aux attentes du client au cours d'un entretien (en face à face ou au téléphone). Le cas échéant il de donne des informations simples adaptées aux circonstances en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.**	L'élève s'enquiert des besoins du client en face à face ou au téléphone. L'élève est à l'écoute du client, il comprend et reproduit correctement ses souhaits. L'élève donne des informations simples et adaptées aux circonstances en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.	L'élève a compris les besoins du client. L'élève a donné des informations en luxembourgeois et en français ou en luxembourgeois et en allemand.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes formes d'organisation, de méthodes de vente et de concepts de service dans le commerce de détail. Il est en mesure de déterminer les caractéristiques de son entreprise formatrice.**	L'élève connaît et sait désigner différentes formes d'organisation, méthodes de vente et différents concepts de service dans le commerce de détail. L'élève est en mesure de comparer ces données avec celles de son entreprise formatrice. L'élève sait expliquer les principales caractéristiques de son entreprise formatrice.	L'élève a désigné différentes formes d'organisation, méthodes de vente et concepts de service dans le commerce de détail. L'élève a expliqué les caractéristiques essentielles de son entreprise formatrice.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des tâches quotidiennes dans le point de vente, en particulier l'entretien des surfaces de vente, et ce de manière autonome et en concertation avec ses collègues. Il est capable de respecter le règlement interne et de manipuler les matériaux et les marchandises avec précaution.**	L'élève connaît les tâches à réaliser dans le point de vente et il sait les nommer. Il se concerte avec ses collègues de travail en vue des tâches à réaliser. Il effectue d'une manière autonome la totalité de ses tâches en respectant le règlement interne ainsi que les consignes de sécurité correspondantes. Il veille à la propreté des différentes zones du point de vente et des supports de marchandises (réfrigérateurs, congélateurs, vitrines, rayons, gondoles, etc.). L'élève manipule les matériaux et les marchandises avec précaution.	L'élève a réalisé les principales tâches de manière autonome et correcte. Il a effectué les tâches en concertation avec ses collègues. Il a cité les consignes internes. Il a manipulé avec précaution les matériaux et les marchandises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir, sous guidance, un carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner en allemand ou en français correct les sujets à traiter au cours de la formation.**	En vue de rédiger son carnet d'apprentissage, l'élevé accepte les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les met en œuvre et les reformule. L'élève consigne par écrit les sujets traités au cours de sa formation. Il rédige ses rapports de façon claire et régulière. Il veille à s'exprimer de façon compréhensible et à adopter une formulation correcte, aussi bien en allemand qu'en français. L'élève veille à ce que les rapports soient structurés, exacts et complets.	Lors de la rédaction de son carnet d'apprentissage, l'élevé a accepté les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les a mises en œuvre et reformulées. L'élève a tenu son carnet d'apprentissage de façon structurée, claire et régulière. Il a consigné toutes les données essentielles relatives aux sujets fixés pour les différentes étapes de formation. Il a rédigé ses rapports de façon correcte en français ou en allemand. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Bases du calcul commercial (CALCO)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Bases du calcul commercial**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions du calcul professionnel.**	- L'élève explique les notions suivantes: o le prix d'achat, le prix de vente, la marge bénéficiaire, o la remise de prix, le rabais sur le prix, l'escompte, o la taxe sur la valeur ajoutée, le prix de vente net, le prix de vente brut.	- L'élève a correctement expliqué des notions simples du calcul professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations suivantes: o il applique les quatre opérateurs arithmétiques de base, o il applique la règle de trois simple, o il détermine une moyenne, o il calcule des pourcentages.	- L'élève a correctement effectué des calculs arithmétiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs commerciaux fondamentaux.**	- L'élève effectue les calculs suivants: o il détermine une remise en pourcentage, o il ajoute/il déduit la taxe sur la valeur ajoutée (avec le coefficient multiplicateur).	- L'élève a correctement effectué les calculs commerciaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir d'une calculatrice.**	- L'élève se sert d'une calculatrice o pour effectuer des opérations arithmétiques de base (addition, soustraction, division, multiplication), o pour calculer des pourcentages.	- L'élève s'est correctement servi de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Traitement des réclamations (RECLA)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Traitement des réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'accepter une réclamation courante et de vérifier sa justification en appliquant la loi et le règlement interne.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la raison de la réclamation, analyse les défauts et vérifie la justification de la contestation. Il applique la loi ainsi que le règlement interne en matière de garantie.	Les marchandises retournées sont correctement réceptionnées. La justification de la réclamation est vérifiée. La procédure est correcte et les règles sont respectées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de traiter une réclamation courante.**	L'apprenti se concerte avec son enseignant pour définir les étapes du traitement de la réclamation. Il distinguer les options possibles (remboursement, échange, retouche, nouvelle livraison, dédommagement, rabais) et de les appliquer conforme à la situation. L'option retenue est argumentée face à l'enseignant.	Les étapes du traitement de la réclamation sont disponibles. L'exécution de l'activité est correctement organisée. L'option retenue est correctement appliquée et argumentée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de mener un entretien de réclamation de manière pertinente avec le client (également au téléphone).**	L'apprenti adopte une attitude professionnelle, aimable et attentive à l'égard du client. Il prend connaissance des réclamations du client en posant des questions pertinentes et en s'exprimant de manière appropriée. Il propose une solution au client, qui répond à sa doléance et, le cas échéant, il signifie un refus au client de manière pertinente.	La réclamation est correctement saisie. Sa décision est expliquée de manière compréhensible et appropriée au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'échanger concernant les expériences et résultats de son travail.**	L'apprenti décrit la tâche, les résultats de son travail et sa manière de procéder. Il décrit ses expériences au cours d'un entretien avec l'enseignant.	L'exécution des tâches est expliquée de manière appropriée. La description des expériences est correctement présentée à l'enseignant.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter ses démarches.**	Il décrit ses démarches à l'aide de documents simples (questionnaires, modes d'emploi, etc.).	La description des démarches est complète et ne comporte pas d'erreur. Les documents établis sont classés soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Culture de service - Encadrement client (FOVEF3)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les processus élémentaires de vente 2**

Titre du module:	**Culture de service - Encadrement client**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOVEF3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	16				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'observer les structures fondamentales de l'entreprise et d'appliquer les règles internes.**	L'apprenti connaît l'organigramme de son entreprise formatrice et il sait en décrire les principes. Il connaît et observe le règlement interne en matière: • de structure des travaux, • d'attribution des tâches, • de responsabilités, • de pouvoir d'instructions.	Il a correctement expliqué l'organigramme de son entreprise formatrice. Il a correctement répondu aux questions à propos des responsabilités.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'attitude à adopter à l'égard des différents types de clients et il est capable d'accorder dans ce contexte une attention adaptée au client lors de l'entretien de vente.**	L'apprenti applique différentes techniques au cours de l'entretien de vente. Il distingue les attitudes à adopter à l'égard de différents clients et il s'adapte en conséquence. Il adopte une attitude attentionnée et pose des questions adaptées aux circonstances pour répondre aux demandes du client. Il veille à ce que le client soit à l'aise au cours de l'entretien.	Il a mené l'entretien d'une manière ciblée et efficace. Il s'est adressé au client d'une manière appropriée. Il a utilisé les deux langues (le luxembourgeois et le français ou le luxembourgeois et l'allemand) d'une manière correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de proposer au client un choix de produits qui correspond à ses besoins et de donner des explications à propos des articles en luxembourgeois, en français ou en allemand.**	L'apprenti présente un choix d'articles correspondant à la demande du client. Il explique les différences des produits proposés d'une manière compréhensible en luxembourgeois, en français ou en allemand.	Il a présenté des articles correspondant aux souhaits du client. Il a expliqué les différences des produits proposés d'une manière compréhensible. Il s'est exprimé d'une manière correcte sur le plan linguistique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les caractéristiques d'un produit proposé et de les nommer.**	L'apprenti comprend et nomme les caractéristiques du produit. Il connaît les données concernant le produit et il les explique à ses supérieurs et aux clients: • le mode d'emploi, • les indications sur l'emballage, • les données techniques • la carte de garantie, • …	Il a correctement reproduit les caractéristiques fondamentales des produits. Il a décrit les conditions de garantie (légales et prolongées). Il a expliqué les caractéristiques spécifiques des produits d'une manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réceptionner une réclamation courante et d'en vérifier la justification en appliquant les règles en vigueur ainsi que les consignes internes.**	L'apprenti réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe sur la raison qui pousse le client à soumettre une réclamation. Il visualise les défauts et vérifie si la réclamation est justifiée. Il connaît et applique les conditions de garantie ainsi que le règlement interne.	Il a vérifié la justification de la réclamation. Il a respecté les règlements en matière de garantie.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer au traitement de réclamations.**	L'apprenti est en mesure de distinguer et d'appliquer les différentes possibilités de dédommagement (retouches et réparations, échange, indemnisation, remise de prix, note de crédit). Il se concerte avec son supérieur en vue des différentes étapes du traitement de la réclamation. Il sélectionne un type de dédommagement et justifie son choix devant son supérieur.	Il a différencié et appliqué de façon correcte les différentes options de dédommagement. Il a sélectionné et justifié face à son supérieur hiérarchique le choix de dédommagement approprié. Il a effectué son travail avec professionnalisme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les consignes de sécurité internes en vigueur.**	En cas d'alerte ou d'urgence, l'apprenti respecte les consignes de sécurité avec le calme et les précautions de rigueur. Il est en mesure de décrire correctement les sorties de secours ainsi que les points de rassemblement. Il identifie correctement les sons des différentes alertes de même que les annonces internes spécifiques. Il applique les consignes de sécurité correspondantes.	Il a respecté l'ensemble des consignes de sécurité internes. Il a correctement décrit les sorties de secours ainsi que les points de rassemblement
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir, sous guidance, un carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner en allemand ou en français correct les sujets à traiter au cours de la formation.**	En vue de rédiger son carnet d'apprentissage, l'élevé accepte les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les met en œuvre et les reformule. Il consigne par écrit les sujets traités au cours de sa formation. Il rédige ses rapports de façon claire et régulière. Il veille à s'exprimer de façon compréhensible et à adopter une formulation correcte, aussi bien en allemand qu'en français. Il veille à ce que les rapports soient structurés, exacts et complets.	Lors de la rédaction de son carnet d'apprentissage, l'élevé a accepté les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les a mises en œuvre et reformulées. Il a tenu son carnet d'apprentissage de façon structurée, claire et régulière. Il a consigné toutes les données essentielles relatives aux sujets fixés pour les différentes étapes de formation. Il a rédigé ses rapports de façon correcte en français ou en allemand. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Présentation marchandise (PRESM)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Présentation marchandise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRESM**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire et il est en mesure de les expliquer.**	L'élève connaît les principes d'implantation des rayons (allées pénétrantes et transversales, disposition en diagonale, circulation dirigée ou libre) dans la salle de vente et il sait les expliquer. Il connaît la notion de champ de vision du client et décrit l'angle de vision. Il tient compte du niveau de prix des produits, du caractère saisonnier et des propriétés des marchandises lors de la mise en place. Il sait expliquer l'incidence de la présentation verticale ou horizontale de la marchandise dans le rayon ainsi que des niveaux de présentation : « chapeau», « yeux », « mains » et « pieds ».	Les principes d'implantation des rayons dans la surface de vente ainsi que de la disposition de la marchandise dans le linéaire sont expliqués de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de sélectionner des emplacements d'exposition en fonction de critères commerciaux.**	L'élève connaît les principales règles commerciales concernant la disposition des marchandises et il sait les expliquer. Il connaît l'incidence des zones à rendement faible (zone froide) et à rendement fort (zone chaude). Il sait distinguer et sélectionner des zones à rendement faible et à rendement fort. Il analyse et explique l'implantation d'une surface de vente ainsi que la structure d'un planogramme. Il consigne les résultats obtenus.	L'élève a expliqué les règles commerciales régissant la présentation de marchandises de manière satisfaisante et cohérente. Il a correctement distingué entre en zones à rendement faible et à rendement fort. Il a expliqué les caractéristiques essentielles de la présentation et de la disposition des marchandises de manière compréhensible. Les résultats obtenus sont correctement consignés.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'énumérer et de décrire les principaux aspects susceptibles de stimuler le client à acheter.**	L'élève connaît la signification du choix des couleurs, du segment de prix, de la provenance et de la cohérence de la gamme de produits. Il explique les motivations d'achat. Il décrit l'effet des éléments suivants • Apparence générale de la présentation marchandise • Vue de près et de loin • Capteur visuel d'attention • Aspect général de l'extérieur et de l'intérieur du point de vente Il distingue les achats spontanés ou impulsifs des achats planifiés.	Les aspects essentiels sont décrits de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer l'importance d'un éclairage adéquat dans la promotion des ventes.**	L'élève décrit les effets de l'éclairage adéquat (création d'ambiance, différenciation d'espace, mise en évidence, accroche-regard, guidance client, visibilité correcte, …	L'élève a correctement décrit les différents effets de l'éclairage.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'évaluer et de documenter les différentes étapes de son travail.**	L'élève décrit les étapes de son travail à l'aide de documents (questionnaires, guides, ...) Il note les étapes.	L'élève décrit les étapes de son travail de manière claire et précise. Il a classé les documents préparés de façon ordonnée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases du marketing (PROMO)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Appliquer les bases du marketing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROMO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'expliquer différents types de produits.**	Il distingue : • Articles de marque • Marques de fabricant • Marques de distributeur • Produits blancs • Produits phares • Produits exclusifs Il sait expliquer les différences de prix entre produits similaires.	Les différenciations sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différentes techniques d'implantation et de présentation des marchandises dans la surface de vente.**	L'élève explique les principes de l'implantation par famille de produits, de la double implantation et de l'exposition promotionnelle. Il connaît les possibilités d'utilisation de matériel de décoration, de supports de vente spéciaux ainsi que des différents moyens de mise en évidence et les décrit. Il explique les principes de la présentation de marchandises axée sur le marketing sensoriel (vidéos, présentations, dégustations, toucher,…).	Il a cité techniques courantes d'implantation et de présentation des marchandises dans l'espace de vente et il les a décrites de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier et de préparer, seul ou en équipe, une présentation de marchandises d'après les instructions et les règles d'implantation. Il la présente à l'aide du média approprié.**	L'élève analyse la tâche à réaliser. Il prépare la présentation de marchandise (seul ou en groupe) en se concertant, le cas échéant, avec ses collègues pour exécuter les différentes étapes. Il connaît l'utilisation de différents médias de présentation : • Tableau à feuilles mobiles • Panneau d'affichage • Vidéoprojecteur (Beamer) Il présente le texte oralement à l'aide de mots clés qu'il a notés au préalable.	La présentation est conforme à la tâche réalisée. L'apprenti a utilisé correctement au moins un média de présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer la fonction des principaux moyens et supports publicitaires ainsi que de se documenter de manière autonome concernant les différents types de promotion des ventes.**	Il connaît les moyens et les supports publicitaires (annonces, brochures, dépliants, affiches, courrier publicitaire, spots radio et télé, internet, réseaux sociaux, applications mobiles, …) Il explique les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il se sert de médias différents pour trouver des informations. Il maîtrise l'utilisation d'un moteur de recherche (recherche d'informations). Il recherche et organise les informations. Il consigne les résultats.	Il a cité les principaux moyens et supports publicitaires. Il a convenablement expliqué les avantages et les inconvénients de leur utilisation. Il a documenté ses recherches, pour une consultation ultérieure

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer des mesures qui contribuent à la fidélisation du client.**	Il désigne et distingue différentes démarches favorisant la fidélisation du client : • Accueil client • Service client • Traitement des réclamations • Echantillons • Remises en nature (x + n gratuit) • Remise en nature (acheter x, payer x - n), • Cartes de fidélité • … Il explique correctement la mise en œuvre des différentes démarches.	Il a expliqué de manière compétente différentes démarches favorisant la fidélisation du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Culture de service - Appliquer le merchandising (FOVEF4)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gérer l'activité commerciale**

Titre du module:	**Culture de service - Appliquer le merchandising**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOVEF4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	16				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter une gamme de produits de l'entreprise d'une manière efficace pour la vente et conformément aux critères internes.**	- L'élève tient compte du flux des clients (Tendance de tourner à droite, sens de la marche, croisements de couloirs, rythme) lors de la disposition des marchandises. - L'élève observe les stratégies de disposition (zones à faible rendement, zones à rendement intense). - L'élève tient compte de l'intensité de rendement différente des zones sur le plan du point de vente et des rayons, du niveau des prix des articles, du caractère saisonnier de la marchandise, des propriétés de la marchandise. - L'élève utilise les supports disponibles dans l'espace de vente (gondole, écran, mini-palette, table d'exposition, panier de promotion, espace publicitaire, vitrine, paroi de rayon) pour la présentation conformément au règlement interne de l'entreprise. - L'élève distingue les articles de marque, les marques commerciales, les marques propres, les produits blancs, les produits phares ainsi que les produits exclusifs et il sait les présenter conformément aux règles internes de l'entreprise. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a observé et appliqué soigneusement l'ensemble des critères internes lors de la présentation. - L'élève a produit une présentation conforme aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes dispositions spéciales des marchandises ainsi que leur impact commercial et de les appliquer conformément à la mission.**	- L'élève observe les principes de la disposition groupée, de la disposition secondaire et de la disposition promotionnelle. - L'élève connaît et distingue les différents types de dispositions spéciales des marchandises et il effectue les dispositions spéciales en fonction de la mission.	- L'élève a tenu compte des types de dispositions spéciales et il a correctement mis en place les dispositions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'aménager une zone de présentation d'une manière correspondant aux termes des contrats de fournisseurs en vigueur.**	- L'élève respecte les accords en vigueur avec les fournisseurs. - L'élève connaît les accords en matière de visualisation et de mise en évidence de produits définis. - L'élève observe les indications publicitaires fournies par le producteur. - L'élève utilise le matériel publicitaire dans le respect des règles. - L'élève présente les produits de différents producteurs conformément aux termes des contrats. - L'élève tient compte du budget disponible et des délais accordés.	- L'élève a intégralement respecté les termes du contrat lors de la présentation.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes émergeants, de les décrire d'une manière compréhensible et de les signaler.**	- L'élève détecte les défauts/les problèmes émergeants. - L'élève contrôle les causes éventuelles des problèmes. - L'élève signale les problèmes/les défauts à ses collègues/à ses supérieurs et il les décrit de manière cohérente.	- L'élève a détecté et signalé les problèmes/les défauts manifestes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer la propreté et l'ordre au point de vente et d'appliquer le règlement interne en matière d'hygiène.**	- L'élève participe aux travaux d'entretien quotidiens conformément aux accords. - L'élève assure la propreté et l'ordre au point de vente. - L'élève connaît et observe les consignes internes en matière d'ordre et d'hygiène. - L'élève écarte les objets qui n'ont pas leur place au sein du point de vente.	- Le point de vente est propre et rangé. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer un carnet d'apprentissage d'une manière régulière et cohérente sous la guidance du tuteur, d'y reprendre les sujets/les contenus/les problèmes traités au cours de la formation dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter ses rapports avec des termes professionnels, des images, des schémas et des arguments personnels.**	- L'élève consacre régulièrement des rapports aux sujets/aux contenus ainsi qu'aux problèmes traités dans le cadre de la formation, conformément aux instructions. - L'élève rédige ses rapports de manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. - L'élève utilise les termes professionnels adéquats. - L'élève agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec les sujets et avec les missions. - L'élève récapitule les difficultés/les problèmes qui se sont produits au cours du traitement des contenus/de l'exécution des missions et il les mentionne.	- L'élève a géré son carnet d'apprentissage d'une manière ordonnée, cohérente et régulière. - L'élève a mentionné l'ensemble des données essentielles à propos des sujets/des contenus/des problèmes traités dans les sections respectives de la formation. - L'élève a correctement utilisé les termes professionnels. - L'élève a produit des images et des schémas correspondant aux rapports. - L'élève a rédigé au moins cinq rapports par semestre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approvisionner le linéaire conformément aux règles de l'entreprise en mettant l'accent sur la vente.**	L'élève s'informe sur les règles de l'entreprise. Il applique les règles régissant l'approvisionnement du linéaire (exemple : niveau chapeau, yeux, mains, sol) Il réalise la mise en rayon d'après un plan ou un planogramme donnés. Il tient compte des différents types de présentation dans le rayon (bloc vertical, bloc horizontal, blocs croisés, etc.)	Le rayon a été approvisionné de façon attrayante selon les règles en vigueur dans l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer les calculs de prix (TEVEC)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les calculs de prix**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEVEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux éléments de la structure des prix.**	L'élève connaît et explique les différents éléments de la structure/fixation des prix : • le prix catalogue (le prix d'achat brut), la remise accordée à l'acheteur, le prix d'achat net, l'escompte) • le prix d'achat (prix d'achat effectif, prix d'achat net net) • les frais d'achat, les frais de transport, • le coût d'achat (acquisition), • les frais de vente (frais généraux et de distribution), le prix de revient, • le bénéfice, le prix de vente HTVA, la TVA, le prix TTC.	Les principaux éléments de la structure des prix sont correctement distingués, désignés et expliqués. L'attribution des différents postes et coûts aux différents types de frais est correct. Les erreurs éventuelles sont corrigées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de calcul abrégé et d'effectuer les opérations correspondantes.**	L'élève connaît et explique les termes suivants: • coefficient multiplicateur, • marge théorique, • marge commerciale. L'élève connaît et applique les formules de calcul abrégé. L'élève calcule le prix à payer en tenant compte des remises et des escomptes accordés au client. Il contrôle ses calculs.	Les calculs effectués sont corrects. Les formules du calcul abrégé sont correctement appliquées. Les remises et les escomptes accordées au client sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le pourcentage correspondant aux extras (bon d'achat, marchandises gratuites, remises en nature).**	Les étapes de calcul sont connues et appliquées de la manière suivante: • il détermine la valeur de base, • il calcule la valeur des extras, • il calcule le pourcentage. • Il contrôle ses calculs.	Les opérations de calcul sont correctement effectuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les taux de TVA en vigueur et de calculer correctement le montant de TVA pour un article donné.**	L'élève connaît les différents taux de TVA en vigueur au Luxembourg et il les attribue aux différents groupes de marchandises. L'élève calcule le prix de vente HTVA en tenant compte du prix de vente définitif et du taux de TVA. L'élève part du prix de vente HTVA et du prix de vente définitif pour calculer le taux de TVA. Il contrôle ses calculs.	La distinction entre les différents taux de TVA en fonction des groupes de marchandises est correcte. Les calculs sont corrects
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer un calcul de prix (calcul du prix d'achat, calcul du coût d'achat, calcul du prix de vente) et d'effectuer les opérations nécessaires.**	L'élève comprend les principes du calcul des prix. L'élève explique les opérations de calcul en se référant au schéma de calcul donné.	Le schéma de calcul est expliqué de façon compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Mener un entretien de vente complexe (ENVEC)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Mener un entretien de vente complexe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de citer et de décrire les principales étapes d'un entretien de vente complexe.**	L'apprenti cite et décrit les principales étapes d'un entretien de vente complexe : • Prise de contact, accueil • Découverte et analyse du besoin de client • Présentation du produit • Identification du produit • Argumentation • Réponse aux objections • Annonce du prix • Réalisation d'une vente alternative, complémentaire, additionnelle, • Conclusion de la vente • Prise de congé	Les étapes essentielles d'un entretien de vente complexe sont énumérées et expliquées de façon adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le besoin du client de façon directe ou indirecte en posant les questions pertinentes et de cerner correctement la demande ainsi que la décision d'achat du client et d'y répondre de manière appropriée.**	Dans le cadre d'une simulation d'un entretien de vente l'élève pose des questions ouvertes pour obtenir un maximum d'informations de la part du client (détermination directe). Il propose une « offre d'essai » tout en observant la réaction, positive ou négative, du client. Il demande au client de préciser ce qui lui plaît, respectivement ce qui lui déplaît. Il donne la possibilité au client de goûter le produit, de le toucher, de l'essayer, etc. Lors d'un entretien de vente simulée l'élève est en mesure d'interpréter les indices qui permettent de reconnaitre le souhait d'achat du client et d'y donner suite. Il reconnait le moment où le client est prêt à prendre une décision d'achat et pose la question de conclusion de vente. Il consolide la décision du client par des arguments de vente pertinents.	Les besoins du client ont été déterminés de façon directe et indirecte moyennant des questions ouvertes et une offre d'essai adéquate. L'élève a obtenu des données suffisantes pour déterminer le besoin du client. Les signes verbaux et non verbaux sont interprétés de façon correcte et le moment de la décision d'achat du client est cerné. La question de conclusion de vente adéquate a été posée au bon moment.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles de la présentation du produit et est en mesure de les mettre en pratique lors de l'entretien de vente.**	Dans le cadre d'un entretien de vente simulé, il présente le produit au bon moment. Il présente le produit adéquat en nombre suffisant. Il propose des articles à différents prix et annonce le prix du produit choisi au bon moment. Le cas échéant il fait une offre alternative. Il propose au client des offres complémentaires et additionnelles.	Les règles de la présentation du produit sont connues et mises en pratique lors de la simulation de la vente simulée.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des situations de vente particulières et de décrire l'attitude que doit adopter le vendeur dans chacune de ces situations ainsi que d'expliquer l'importance d'une activité de vente efficace tant au niveau du chiffre d'affaires, que du bénéfice et de la satisfaction du client.**	L'élève cite des circonstances de vente particulières : • grande affluence, • service simultané à plusieurs clients, • achat de cadeaux • achat spontané, • achat planifié, • rupture de stock. En cas de rupture de stock, l'élève réceptionne une commande client. Il explique l'attitude que le personnel de vente doit adopter lors des situations de vente décrites ci-dessus. Il connaît et explique l'impact d'une activité de vente efficace sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice. Il explique les conséquences de : • un service non professionnel, professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; • des conseils professionnels	• professionnel, insistant ; • une offre de services insuffisante ; • un service prévenant, • des conseils incompétents; des conseils professionnels
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les principales dispositions légales en vigueur dans le commerce et d'en expliquer les principes.**	L'élève s'informe sur les sujets suivants : • heures d'ouverture et de fermeture légales dans le commerce, • concurrence déloyale, • affichage des prix, • de la loi sur les poids et les mesures, • période des soldes, • traitement des réclamations, • conditions de garantie. L'élève explique les dispositions légales de base.	Les principales dispositions légales sont connues et expliquées de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Appliquer les techniques de vente complexes (FOVEF5)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de vente complexes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOVEF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'informer le client au sujet des prix et des propriétés de la marchandise, ainsi que des possibilités d'utilisation des articles.**	L'élève s'informe sur les critères de qualité, le prix, ainsi que sur les possibilités d'utilisation des marchandises concernées. Il comprend les indications et les explique correctement au client. Il explique le rapport qualité-prix. Il propose d'abord les articles de prix moyen et adapte l'assortiment proposé en fonction des souhaits du client. Il attire l'attention du client sur les effets de mode et des nouvelles tendances. Il donne des informations détaillées au client sur la qualité et la matière des articles présentés. Il attire l'attention du client sur les facilités d'entretien. Il donne des informations sur l'utilisation, l'affectation et la durée de vie du produit.	L'élève a fourni des informations appropriées sur la qualité, les différences de prix ainsi que l'utilisation des marchandises.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de cerner les motivations d'achat et les besoins des clients par l'observation, l'écoute active ainsi que par des questions adéquates.**	L'élève se tourne vers le client, il observe ses réactions et il l'écoute attentivement. Il détermine les motivations d'achat et les souhaits du client en posant des questions ouvertes et pertinentes. Il se sert des informations recueillies pour développer ses arguments. Il s'assure que le client l'a bien compris. Il confirme le client dans son choix. Il demande de manière discrète si le client a encore besoin d'autre chose.	L'élève a compris les motivations d'achat et les besoins du client de manière satisfaisante et il en a tenu compte au cours de l'entretien de vente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'informer le client sur le droit de retour des articles, les solutions de reprise en interne et la mise au rebut écologique des marchandises.**	L'élève informe le client sur le droit de retour et les solutions de reprise en interne. Il informe le client sur la mise au rebut écologique des marchandises.	Le droit de retour, les solutions de reprise en interne et la mise au rebut écologique des marchandises ont été expliqués de manière compétente et claire au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de répondre aux arguments du client en employant des questions ciblées et des réponses pertinentes pour encourager la décision d'achat du client.**	L'élève connaît et utilise de manière ciblée les types de questions courantes: • Ouvertes, fermées • De contrôle • Alternatives • Suggestives, • … Il s'assure qu'il a bien compris les souhaits du client en posant des questions de contrôle. Il propose des alternatives. Il explique les avantages de l'article qui a retenu l'attention du client.	L'élève a posé des questions ciblées et convaincantes favorisant la vente. Le client manifeste son intérêt pour l'achat.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des alternatives au client, dans le but d'encourager sa décision d'achat et de conclure la vente.**	L'élève présente des articles d'autres marques de qualité identique ou supérieure. Il justifie les différences de prix. Il explique les différentes qualités de la marchandise. Il souligne les différences entre les marques de fabricant et les marques de distributeurs au cours de l'entretien de vente. Il explique les alternatives de manière prévenante et détaillée au client. Il demande l'avis du client au sujet des articles proposés.	L'élève a proposé des offres alternatives qui conviennent au client. Le client manifeste de l'intérêt.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer la réservation respectivement la commande de marchandises conformément aux consignes en vigueur.**	L'élève enregistre les données de l'article ainsi que les coordonnées du client. Il marque l'article comme réservé et l'entrepose dans l'endroit prévu. Il effectue la commande conformément aux consignes en vigueur.	L'élève a respecté les étapes requises en cas de réservation et de commande d'un article et il a effectué les opérations de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'inciter le client à un achat additionnel ainsi que de lui proposer des accessoires.**	L'élève se procure un aperçu de l'assortiment global d'une gamme de produits. Il conseille le client sur les applications et les caractéristiques techniques des accessoires. Il propose les accessoires sans trop insister. Il signale les nouveautés au client. Il se sert de ses connaissances de base des produits.	L'élève a incité le client à un achat additionnel et lui a proposé des accessoires de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente, d'y reprendre les sujets traités au cours de la formation dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter ses rapports avec des termes professionnels, des images, des schémas et des arguments personnels.**	L'élève complète régulièrement les rapports relatifs aux sujets traités dans le cadre de la formation, conformément aux instructions reçues. L'élève rédige ses rapports de manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. L'élève utilise les termes professionnels adéquats. L'élève agrémente ses rapports avec des images et des schémas en relation avec les sujets et avec ses missions. L'élève consulte des sources d'information spécialisées conformément aux instructions pour approfondir ses connaissances à propos des marchandises. Il réunit et documente les informations.	L'élève a géré son carnet d'apprentissage d'une manière ordonnée, cohérente et régulière. Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de sa formation. L'élève a correctement utilisé les termes techniques. L'élève a complété ses rapports avec des images et des schémas pertinents. L'élève a rédigé au moins cinq rapports par semestre. L'élève a effectué les recherches d'une manière organisée et ciblée. L'élève a consulté les principales sources d'information.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Gestion de documents commerciaux (GEDOC)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Gestion de documents commerciaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEDOC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir et de vérifier une facture en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève désigne les données requises à propos de la prestation (type, quantité, date, prix, Numéro de TVA,…), du paiement et du prestataire (société, adresse). Il établit un formulaire de facture et le remplit. Il tient compte d'un taux de rabais indiqué. Il indique le taux de TVA applicable ainsi que le montant résultant. Il tient compte des frais de transport, des acomptes, des emballages consignés, de la reprise des emballages. Il vérifie la facture établie.	L'élève a intégralement rempli le formulaire de facture. Il a intégralement saisi toutes les indications requises. Il a vérifié l'exactitude de la facture établie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une offre détaillée en tenant compte de l'ensemble des indications fournies.**	L'élève prend en compte les données requises pour l'établissement d'une offre. L'élève connaît et sait expliquer les expressions couramment utilisées dans l'établissement d'offres. L'élève établit une offre et vérifie que les données sont complètes.	L'élève présente une offre correcte. L'élève a tenu compte de l'ensemble des indications de l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification et l'importance des justificatifs d'achat et de vente dans le commerce au détail et de les gérer de manière compétente et soignée.**	L'élève connaît et explique la signification et la portée des justificatifs d'achat et de vente. Il désigne les obligations résultant des contrats de vente et des conditions générales de vente. Il désigne et explique les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…). Il classe les justificatifs correctement et applique les modes de classement soit par ordre chronologique soit par alphabétique. Il connaît et vérifie les justificatifs d'achat et de vente. Il établit des justificatifs précis et complets conformément aux instructions.	L'élève a expliqué l'utilité et décrit l'importance des justificatifs d'achat et de vente de manière claire et précise. Il a correctement classé les documents, aussi bien par ordre chronologique que par ordre alphabétique. Les formules en français utilisées couramment au Luxembourg (« bon pour », « lu et approuvé »,…) sont nommées et expliquées de façon claire. Il a vérifié les justificatifs d'achat et de vente de manière compétente. Il a dûment établi et intégralement rempli les justificatifs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter une tâche, de suivre les instructions de l'enseignant à la lettre et de corriger les erreurs éventuelles.**	L'élève accepte la tâche. Il s'informe au sujet de la tâche. Il structure les informations. Il pose des questions en cas de doute. Il planifie et note les opérations à effectuer. Il observe les instructions de l'enseignant. Il vérifie le résultat du travail. Il détecte et corrige les erreurs.	L'élève a réuni des informations ciblées au sujet de la tâche. Il a suivi les instructions. Il a corrigé les erreurs éventuelles. Il a correctement effectué la tâche.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Apprendre les bases de l'encaissement (BASEN)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Apprendre les bases de l'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASEN**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dresser un aperçu des différentes activités dans l'espace caisse et d'en décrire et expliquer l'utilité.**	L'élève connaît et décrit différents types et systèmes de caisse. Il se procure un aperçu des travaux à effectuer à la caisse (préparation de l'espace caisse, encaissement, aide à emballage, etc.) et il décrit ces activités. Il distingue entre paiement en espèces et par carte bancaire et il décrit les règles d'encaissement correspondantes. Il distingue entre ticket de caisse et quittance. Il établit le ticket de caisse conformément aux instructions. Il établit une quittance conformément aux instructions et il acquitte les justificatifs de paiement en bonne et due forme. Il explique l'importance des justificatifs de paiement en cas de réclamation.	L'élève a correctement décrit les différents types et systèmes de caisse. Il a décrit les tâches à effectuer à la caisse de manière compréhensible. Il a distingué et correctement décrit les règles d'encaissement en vigueur pour les différentes modes de paiement. Il a correctement établi les justificatifs d'encaissement
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le solde de caisse en effectuant un contrôle standard. Il est en mesure d'assurer la vérification du relevé de caisse et de participer à l'établissement du récapitulatif de ce dernier.**	L'élève connaît et effectue les différentes étapes de la détermination du solde de caisse: • saisie du fond de caisse initial • saisie des recettes, • saisie des prélèvements, • remplir la fiche de comptage • Faire le rapprochement entre le solde effectif et le solde théorique. Il connaît et effectue les étapes standards du contrôle de caisse. Il différencie entre comptage de fin de journée et contrôle inopiné de la caisse. Il vérifie le relevé de caisse conformément aux instructions et il participe à l'établissement du récapitulatif du relevé de caisse. Il effectue les tâches qui lui sont confiées avec soin et évalue sa façon de procéder.	L'élève a correctement déterminé le solde en caisse. Il a effectué un contrôle de caisse standard. Il a respecté les étapes requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les signes de sécurité visuels et tactiles pour vérifier l'authenticité des billets.**	L'élève connaît et désigne les différents billets et pièces en euro. Il vérifie les billets en se référant aux signes de sécurité.	L'élève a énuméré la valeur des différentes coupures. Il a correctement vérifié les billets en se référant aux signes de sécurité. Il a contrôlé avec soin au moins trois caractéristiques.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les éléments de base du paiement sans numéraire et d'en décrire sommairement le déroulement ; il est en mesure de décrire les opérations spécifiques lors de l'acceptation des paiements en numéraire.**	L'élève connaît les différents moyens de paiement sans numéraire et dénombre leurs caractéristiques distinctives. Il explique les étapes standard du paiement sans numéraire. L'élève connaît et décrit les différentes étapes du paiement en numéraire: • nommer la somme à payer • réceptionner l'argent du client, • vérifier le montant reçu, • rendre la monnaie • ranger l'argent dans la caisse Il explique quelles données doivent figurer sur la quittance délivrée au client à la fin de l'encaissement.	Les différents moyens de paiement sans numéraire ainsi que leurs caractéristiques distinctives sont énumérés de façon correcte. Les étapes standard du paiement sans numéraire sont expliquées de manière cohérente. L'élève connaît les différentes étapes du paiement en liquide et il les a correctement décrites.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire différentes mesures servant à la fidélisation des clients.**	L'élève connaît et désigne différentes mesures de fidélisation des clients: • carte client, (carte de fidélité, carte de bonus,…) • bons (bons d'achat, coupons de réduction, bons cadeaux,…) • carte cadeaux, chèques cadeaux • timbre-ristourne • … L'élève expose les aspects fondamentaux et les caractéristiques des différentes mesures.	L'élève a énuméré au moins quatre mesures de fidélisation et les décrit de façon pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Effectuer les tâches dans l'espace caisse (FOVEF6)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**			
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Maîtriser les processus complexes de vente**

Titre du module:	**Effectuer les tâches dans l'espace caisse**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOVEF6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assumer l'ensemble des tâches à effectuer pour préparer la caisse de manière autonome et responsable.**	L'apprenti contrôle la propreté de son poste de travail en début de service. Il prépare la caisse, il vérifie la monnaie dont il dispose et il suit les consignes. Il contrôle la disponibilité du petit matériel: • rouleaux de rechange pour l'imprimante de la caisse et l'imprimante SIX, • ciseaux, • ruban adhésif,	Le poste de travail est propre et rangé. Le petit matériel a été contrôlé. Le scanneur et le tapis roulant sont nettoyés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'encaissement de manière règlementaire, rapide, courtoise et fiable.**	L'apprenti salue le client. Il scanne les articles. Le cas échéant il saisit le code PLU (Product Look Up Code). Il indique clairement le montant à régler tout en regardant le client. Il accepte l'argent liquide, le contrôle, le dépose à l'endroit prévu à la vue du client, il saisit le montant reçu et nomme le montant à rendre. Il remet le ticket de caisse ainsi que la monnaie de retour au client (soit sur le comptoir, soit dans la main tendue). Une fois cette opération effectuée, il dépose les billets et la monnaie dans la caisse qu'il ferme. Il établit une garantie si nécessaire. Une fois l'opération de paiement effectuée et selon le désir du client, il établit une facture/une quittance qui indique le montant de la TVA. Il remercie le client pour son achat et prend congé.	L'apprenti a salué le client de façon courtoise. Il a scanné tous les articles de manière compétente. Il a clairement nommé le montant à régler. Il a effectué l'opération de paiement de manière réglementaire. Il a effectué les opérations rapidement et soigneusement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer les échanges et les réclamations correctement en tenant compte des consignes internes en matière de réductions de prix et d'acceptation de bons d'achat.**	L'apprenti tient compte des réductions et des bons d'achat lors de l'encaissement. Il gère les échanges et les réclamations avec compétence, il effectue les encodages correspondants.	Il a correctement accepté les bons d'achat. Il a observé et enregistré les réductions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'informer le client au sujet des modes de paiement habituels ainsi que d'appliquer les consignes internes en matière d'acceptation de monnaies étrangères.**	L'apprenti informe le client au sujet des modes de paiement courants (tickets-restaurant, chèques-cadeaux, etc.). À la demande du client il propose le mode de paiement électronique le plus avantageux pour l'entreprise. Il connaît et applique les consignes internes en matière d'acceptation de monnaies étrangères.	Il connaît les modalités des moyens de paiement courants et il les a expliquées au client de manière compréhensible. Il maîtrise l'utilisation des monnaies étrangères et il a respecté les consignes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer un aperçu des articles à enregistrer à la caisse en appliquant les procédures de contrôle en vigueur au sein de l'entreprise.**	L'apprenti connaît et applique les consignes de contrôle internes suivantes: Il s'assure que tous les articles sont présentés. Il vérifie que des clients (en particulier des enfants) ne tiennent pas d'articles dans les mains. Il contrôle les emballages ouverts. Il vérifie la conformité du contenu des emballages. Il vérifie que les éléments d'un ensemble sont bien assortis.	L'apprenti a entrepris les principales mesures de contrôle lors de l'enregistrement des articles. Aucun article n'a été omis. Il a vérifié l'adéquation des éléments formant un ensemble.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le solde de caisse à la fin de son service et de le clôturer dans le respect des consignes internes.**	L'apprenti fait le décompte de la caisse. Il établit un relevé de caisse conformément aux instructions. Il contrôle le relevé de caisse et il saisit les différences éventuelles.	Il a fait le décompte de la caisse conformément au règlement interne. Il a établi un rapport de caisse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'observer les mesures de sécurité à appliquer lors de l'acceptation de moyens de paiement en espèces ainsi que par cartes et de suivre discrètement les consignes internes en cas de divergences.**	L'apprenti connaît, explique et applique les mesures de sécurité requises à prendre lors de l'acceptation de paiement en espèces et par cartes. Il vérifie l'authenticité des billets (p.ex. détecteur de faux billets). Il connaît et applique les consignes internes en cas de problème. Il suit les instructions avec la discrétion requise.	L'apprenti applique les principales mesures de sécurité lors de l'acceptation de moyens de paiement. Il connaît les consignes internes et il est en mesure de les expliquer. Il a informé le client avec tact.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer un carnet d'apprentissage de manière régulière et cohérente, d'y reprendre les sujets traités au cours de la formation dans un allemand ou dans un français corrects et d'agrémenter ses rapports avec des termes**	L'apprenti complète régulièrement les rapports relatifs aux sujets traités dans le cadre de la formation, conformément aux instructions reçues. Il rédige ses rapports de manière compréhensible et cohérente en allemand ou en français. Il utilise les termes professionnels adéquats. Il agrémente ses rapports avec des illustrations et des schémas en relation avec les sujets traités et avec ses tâches.	Il a géré son carnet d'apprentissage de manière ordonnée, cohérente et régulière. Il a saisi les données essentielles relatives aux activités exécutées lors des différentes étapes de sa formation. Il a correctement utilisé les termes techniques. Il a complété ses rapports avec des illustrations et des schémas pertinents. Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage commercial**				
Section / Métier / Profession:	**Section des conseillers en vente - francophone - Conseiller en vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations concernant la tâche.**	L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations concernant la tâche.	L'apprenti analyse la tâche. L'apprenti réunit les informations concernant la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes en vue de la réalisation de la tâche.**	L'apprenti planifie les étapes d'un entretien de vente complexe et les documente en utilisant des mots clés. Il respecte les différentes étapes de la tâche. Il vérifie la cohérence et l'intégralité de la planification. Il réalise la tâche dans le temps imparti.	La planification est complète et conforme aux exigences. L'apprenti a correctement nommé les étapes essentielles à la réalisation de l'entretien de vente complexe. La planification a été vérifiée et d'éventuelles erreurs ont été redressées. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de choisir l'alternative la mieux adaptée.**	L'apprenti commente les alternatives proposées. Il justifie son choix.	Les alternatives ont été présentées de façon compréhensive. Les arguments avancés sont compréhensibles et probants.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une tâche conformément à la planification.**	L'apprenti réalise un exercice théorique et/ou une application pratique. Il mène un entretien de vente complexe de manière autonome tout en respectant les étapes planifiées. Il respecte le temps imparti.	La tâche imposée a été effectuée de manière satisfaisante. L'entretien de vente complexe a été mené de manière autonome conformément aux étapes planifiées à l'avance. Le temps imparti a été respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier et de comparer l'exécution de la tâche avec la planification qu'il a établie à l'avance.**	L'apprenti vérifie dans quelle mesure il a respecté les étapes prévues pour l'entretien de vente complexe. Il tient compte des corrections nécessaires et effectue les changements qui s'imposent. Il justifie tout écart.	La comparaison entre la planification et l'exécution a été effectuée. Les écarts entre la planification et l'exécution ont été constatés et justifiés. Les corrections nécessaires ont été apportées après concertation avec l'évaluateur.
10 % (6 P)	**Pendant l'entretien professionnel, l'apprenti est capable d'évaluer sa façon de procéder et de la justifier.**	Pendant l'entretien professionnel l'apprenti évalue sa façon de procéder lors de la réalisation de la tâche imposée et de l'entretien de vente complexe. Il explique et justifie sa manière de procéder lors des différentes étapes. Il explique la mise en application de ses connaissances de base de produits. Il explique l'emploi pertinent de ses connaissances professionnelles. Il fait une auto-évaluation.	En général la description a été faite de manière compréhensible et pertinente. L'évaluation de la manière de procéder est claire, compréhensible et appropriée. Les connaissances de base de produits ont été expliquées dans le contexte et conformément aux attentes du client. Les connaissances professionnelles ont été expliquées de manière adéquate et appliquées dans des situations comparables. L'auto-évaluation a été faite de manière pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer l'informatique (INFOR-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer l'informatique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique - Enseignant / Chimie - Enseignant / Mathématiques - Enseignant / Informatique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé: Spécialités: Physique, chimie, mathématiques, informatique, santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de trouver et d'archiver des informations concernant des sujets professionnels indiqués sur Internet.**	- L'élève trouve et archive des informations concernant des sujets professionnels indiqués sur Internet. - L'élève dispose d'informations performantes. - L'élève archive les informations de manière structurée.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier la fiabilité des sources d'information.**	- L'élève vérifie la fiabilité des sources d'information.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et de gérer des documents de candidature en se servant d'un logiciel de traitement de texte.**	- L'élève établit des documents de candidature.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de feuilles de calcul pour gérer ses dépenses personnelles.**	- L'élève établit des tableaux de calcul. - L'élève établit des totaux de bilans comportant au moins huit postes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les procédures et les consignes de sécurité en vigueur.**	Il respecte les règles de la manipulation du matériel et des logiciels.	Il manipule le matériel avec soin. L'ordinateur n'est pas infecté par un virus.
10 % (6 P)	**L'élève montre de l'intérêt pour sa formation.**	Il fait ses devoirs à domicile. Il fait preuve de ponctualité. Il vient aux cours avec le matériel scolaire indispensable. Il participe aux cours.	Il est généralement préparé pour les cours. Il montre de l'intérêt pour les cours. Il est généralement ponctuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser un projet (REPRO-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser un projet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Spécialité: Toutes les spécialités

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler, de classer et d'exploiter des informations relatives à un sujet important sur le plan professionnel.**	Il assemble des informations relatives à un sujet important sur le plan professionnel et il les exploite de manière orientée.	Il respecte la structure imposée. Il dispose des principales informations.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'organiser la réalisation d'un projet.**	Il établit un plan écrit du projet.	Il s'applique à respecter le planning du projet.
20 % (12 P)	**L'élève respecte le droit d'auteur lorsqu'il utilise des sources.**	Il met en évidence les citations et il cite ses sources. Il utilise différentes sources d'information.	Il mentionne correctement ses sources.
10 % (6 P)	**L'élève gère son mot de passe ainsi que ses données personnelles de manière autonome.**	Il gère ses propres données.	Il protège ses données.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter son travail.**	Il formule son exposé de manière compréhensible.	Il transmet les connaissances techniques d'une manière adaptée à son interlocuteur.
10 % (6 P)	**L'élève montre de l'intérêt pour sa formation.**	Il participe aux cours.	Il est généralement préparé pour les cours. Il montre de l'intérêt pour les cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laboratoire de perfectionnement 1 (LAPER1-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Transmettre des habilités (FERTI-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Transmettre des habilités**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FERTI-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de conseiller et d'assister d'autres personnes au cours de l'apprentissage d'une activité utile.**	- L'élève explique des aspects fondamentaux de l'activité. - L'élève explique les règles. - L'élève fait une démonstration. - L'élève corrige les comportements inappropriés.	- Les explications sont globalement compréhensibles. - L'élève a corrigé les erreurs manifestes.
40 % (24 P)	**L'élève manifeste sa disposition à répondre aux souhaits, aux questions et aux besoins des autres personnes.**	- L'élève est à l'écoute. - L'élève réagit aux interventions de son interlocuteur.	- L'élève a fait preuve de patience.
20 % (12 P)	**L'élève montre de l'intérêt pour sa formation.**	Il participe aux cours.	Il est généralement préparé pour les cours. Il montre de l'intérêt pour les cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Laboratoire de perfectionnement 2 (LAPER2-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Psycho-hygiène (HYPSY-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Psycho-hygiène**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYPSY-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier ses propres facteurs de stress.**	- L'élève désigne des facteurs de stress. - L'élève désigne ses facteurs de stress personnels. - L'élève s'applique à identifier des facteurs de stress chez lui-même.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des signes d'inquiétude et de tension chez lui-même.**	- L'élève désigne les signes de stress. - L'élève explique la réaction au stress. - L'élève identifie les manifestations essentielles du stress. - L'élève explique les réactions au stress d'une manière fondamentalement correcte.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève applique des méthodes de décontraction appropriées.**	- L'élève participe à des méthodes de décontraction. - L'élève applique des méthodes de décontraction de manière autonome. - L'élève est disposé à participer à des méthodes de décontraction.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Laboratoire de perfectionnement 3 (LAPER3-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Laboratoire de perfectionnement 4 (LAPER4-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Laboratoire de perfectionnement 6 (LAPER6-F)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER6-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Apprendre à communiquer (APPCO)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Apprendre à communiquer**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APPCO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Sciences humaines, santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils = Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les structures physiologiques et pathologiques des organes sensoriels.**	- L'élève explique la fonction normale des organes sensoriels. - L'élève est capable de reproduire des définitions et de décrire des tableaux cliniques importants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte du besoin de communiquer et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie des ressources ainsi que des problèmes dans le contexte du besoin de communiquer. - L'élève propose des mesures de soins en conséquence à l'attention d'un bénéficiaire de soins malvoyant, respectivement malentendant.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des modèles de communication.**	- L'élève explique le modèle des quatre oreilles. - L'élève est capable d'énumérer les formes d'interrogation et de les distinguer. - L'élève distingue les messages à la première de ceux à la deuxième personne. - L'élève explique les zones de distance ainsi que leur importance dans les activités professionnelles et quotidiennes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Unterschied zwischen „Wahrnehmung“ und „Beobachtung in der Pflege“ zu erkennen.**	Er nennt die Schritte desWahrnehmungs- und Beobachtungsprozesses. Er kann Beobachtungsfehler klassifizieren. Er erklärt, wie eine systematische Beobachtung in der Pflege erfolgt.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Analyser les fondements du nursing (FONUR)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Analyser les fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FONUR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité:Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils=mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève décrit l'utilité ainsi que l'importance des modèles de soins et de la documentation des soins.**	- L'élève explique le modèle de soins de Virginia Henderson ainsi que la notion de globalité/de soins globaux. - L'élève identifie des informations concernant la biographie, la pathologie, la thérapie ainsi que les soins en se référant à des exemples et en considérant les quatorze besoins selon Virginia Henderson.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève distingue la santé et la maladie.**	- L'élève explique la conception de la santé de la salutogenèse. - L'élève décrit l'être humain en tant qu'être global. - L'élève distingue différents niveaux des soins de santé. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel spécifique ainsi que des types de maladies et de thérapies.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève connaît l'importance de la profession d'aide-soignant.**	- L'élève décrit des objectifs ainsi que des missions d'un aide-soignant. - L'élève connaît la mission d'un aide-soignant dans une équipe multidisciplinaire. - L'élève décrit le cadre légal de la profession d'aide-soignant. - L'élève reproduit les droits des patients. - L'élève reproduit les dispositions du secret professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Equilibrer activité et repos 1 (ACTRE1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Equilibrer activité et repos 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACTRE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur.**	- L'élève décrit la physiologie de l'appareil locomoteur. - L'élève décrit l'anatomie de l'appareil locomoteur. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**.**	Er erklärt das Krankheitsbild des Bandscheibenvorfalls sowie dessen Ursachen. Er schlägt präventive Maßnahmen zum Bandscheibenvorfall vor.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Techniken der rückenschonenden Arbeitsweise anzuwenden und kennt die Grundlagen verschiedener Lagerungen.**	Der Auszubildende führt die Techniken des rückenschonenden Arbeitens in einer simulierten Situation durch. Er beschreibt die Indikation und führt verschiedene Lagerungen durch.	Die Techniken und Kenntnisse sind größtenteils korrekt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Observer l'alimentation et l'élimination (ALIEL)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Observer l'alimentation et l'élimination**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALIEL**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la composition nutritionnelle des aliments.**	- L'élève explique la composition nutritionnelle des aliments. - L'élève explique les principes d'une alimentation équilibrée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestive. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes concernant les besoins de manger, de boire et d'éliminer et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève décrit les anomalies physiologiques et pathologiques de l'élimination urinaire et intestinale. - L'élève explique le risque de déshydratation et il propose des mesures prophylactiques en conséquence. - L'élève explique le risque de constipation et il propose des mesures prophylactiques adaptées. - L'élève explique le vomissement et il propose des mesures de soins. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 1 (HYCOR1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYCOR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
1	1	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'anatomie et la physiologie de la peau.**	- L'élève décrit la structure anatomique de la peau et des phanères. - L'élève désigne des critères d'observation de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des anomalies physiologiques et pathologiques de la peau et des phanères.**	- L'élève connaît des modifications de la peau et des phanères. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes au besoin d'être propre.**	- L'élève identifie des ressources dans le contexte du besoin d'être propre. - L'élève identifie des problèmes dans le contexte du besoin d'être propre. - L'élève constate l'importance des habitudes d'un bénéficiaire de soins dans le contexte de ce besoin. - L'élève décrit les soins de la peau ainsi que les produits de soins de la peau. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques concernant la propreté ainsi que l'habillage et le déshabillage dans des circonstances simulées.**	- L'élève est capable d'appliquer les techniques suivantes dans des circonstances simulées: - soins corporels partiels (sans hygiène intime), - habillage et déshabillage. - L'élève observe les règles du travail ergonomique au cours de l'application de ces techniques.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques dans des circonstances simulées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Observer les besoins psycho-sociaux (PSYCH)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Observer les besoins psycho-sociaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PSYCH**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Sciences humaines, santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soigner des bénéficiaires de soins avec des contextes socioculturels différents.**	- L'élève est capable d'attribuer différentes traditions ainsi que des activités de soins en fonction d'une religion. - L'élève décrit la nécessité de tenir compte de la biographie et du contexte de vie d'une personne dépendante. - L'élève explique la morale, les valeurs ainsi que l'éthique dans le contexte des soins et il analyse des problèmes d'éthique.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique dans le contexte de la reproduction.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques de base de l'appareil sexuel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les effets des différentes méthodes de contraception.**	- L'élève explique différentes méthodes de contraception. - L'élève explique l'application d'un préservatif et d'un contraceptif par voie orale.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes maladies sexuellement transmissibles.**	- L'élève explique les maladies sexuellement transmissibles les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Exercices des techniques de soins (EXTEC)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Exercices des techniques de soins**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EXTEC**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans des circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration d'une technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants: o le matériel nécessaire, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être du bénéficiaire de soins, o les règles ergonomiques, o le cadre horaire, o sa propre dextérité.	- L'élève a effectué la démonstration d'une manière correcte dans une large mesure en tenant compte des critères indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles en allemand, en luxembourgeois et en français.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer les mesures appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'application en fonction des circonstances et il est capable de proposer des adaptations.	- L'élève a identifié des points faibles d'une manière autonome dans une large mesure pendant et après l'application. - L'élève a proposé au moins une adaptation possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Equilibrer activité et repos 2 (ACTRE2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Equilibrer activité et repos 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACTRE2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
3	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les maladies dans le contexte de l'appareil locomoteur.**	- L'élève explique le tableau clinique de l'ostéoporose et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de l'arthrose et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de l'arthrite et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes au besoin de se déplacer.**	- L'élève constate des risques de chutes et il est capable de proposer des mesures prophylactiques. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes au besoin de repos et de sommeil.**	- L'élève explique les phases de sommeil. - L'élève explique des troubles du sommeil. - L'élève désigne les règles d'une bonne hygiène de sommeil. - L'élève désigne les risques des somnifères. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Pratiquer l'hygiène professionnelle (HYPRO)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer l'hygiène professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'hygiène dans le contexte de son travail de soignant.**	- L'élève décrit les signes d'inflammations et d'infections. - L'élève décrit les normes de l'OMS en matière d'hygiène. - L'élève explique les différentes voies de contamination. - L'élève explique les différences entre une désinfection et une stérilisation. - L'élève distingue différents produits de toilette et de désinfection. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la technique de l'hygiène correcte des mains.**	- L'élève applique la technique en tenant compte de la fiche technique.	- L'élève a appliqué la technique d'une manière majoritairement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner différentes maladies infectieuses.**	- L'élève explique les maladies infectieuses les plus fréquentes. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 2 (HYCOR2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYCOR2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer un risque de candidose et de parotidite et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique un risque de candidose et de parotidite. - L'élève désigne les causes respectives. - L'élève identifie les signes respectifs. - L'élève propose des mesures prophylactiques en conséquence. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes aux besoins de s'alimenter et de se désaltérer.**	- L'élève identifie des ressources dans le contexte des besoins de s'alimenter et de se désaltérer. - L'élève identifie des problèmes dans le contexte des besoins de s'alimenter et de se désaltérer. - L'élève explique un risque d'aspiration ainsi que les mesures prophylactiques correspondantes. - L'élève constate l'importance des habitudes d'un bénéficiaire de soins dans le contexte de ces besoins. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques dans des circonstances simulées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Observer les fonctions vitales (VITAL1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing en rapport avec les fonctions vitales**

Titre du module:	**Observer les fonctions vitales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VITAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie et la physiologie du système respiratoire ainsi que des anomalies physiologiques.**	- L'élève décrit la structure anatomique du système respiratoire. - L'élève désigne la physiologie du système respiratoire. - L'élève désigne les paramètres physiologiques pour la respiration. - L'élève désigne les critères d'observation de la respiration. - L'lève attribue des anomalies de la respiration à des causes physiologiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie et la physiologie du système cardio-vasculaire ainsi que des anomalies physiologiques.**	- L'élève décrit la structure anatomique du système cardio-vasculaire. - L'élève désigne la physiologie du système cardio-vasculaire. - L'élève désigne les paramètres physiologiques pour le système cardio-vasculaire. - L'élève désigne les critères d'observation du système cardio-vasculaire. - L'lève attribue des anomalies du système cardio-vasculaire à des causes physiologiques. - L'élève énumère les composants essentiels ainsi que les missions du sang. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la thermorégulation ainsi que des anomalies physiologiques.**	- L'élève désigne les mécanismes de la thermorégulation. - L'élève énumère les critères d'observation de la température. - L'élève désigne les paramètres physiologiques de la température corporelle. - L'élève attribue des anomalies de la température à des causes physiologiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Surveiller les fonctions vitales (VITAL2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing en rapport avec les fonctions vitales**

Titre du module:	**Surveiller les fonctions vitales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VITAL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Santé
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
8	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des anomalies pathologiques du système respiratoire et du système cardio-vasculaire.**	- L'élève énumère les critères d'observation du système respiratoire et du système cardio-vasculaire. - L'élève attribue des anomalies de la respiration et du système cardio-vasculaire à des causes pathologiques. - L'élève compare les anomalies de la respiration et du système cardio-vasculaire aux normes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des tableaux cliniques du système circulatoire veineux et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique le tableau clinique des varices et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de la thrombophlébite et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de la phlébothrombose et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de l'insuffisance veineuse chronique et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des anomalies pathologiques de la température corporelle et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des anomalies pathologiques ainsi que leurs causes. - L'élève décrit des phases fébriles. - L'élève décrit les mesures de soins requises pendant les phases fébriles. - L'élève décrit les différentes variétés de thermomètres ainsi que les endroits de mesurage. - L'élève attribue des applications du froid et de la chaleur à leurs indications et il en énumère les risques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Faire une démarche de soins (DEMSO)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Faire une démarche de soins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEMSO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations importantes concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les soins en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève distingue des informations concernant la situation biographique, psycho-sociale et médicale de bénéficiaires de soins dans des exemples indiqués. - L'élève identifie des informations concernant les quatorze besoins de Virginia Henderson et il est capable de distinguer s'il s'agit de ressources ou de problèmes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des mesures de soins adaptés et de planifier des soins nécessaires en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer les six étapes du processus de soins. - L'élève identifie des problèmes de soins d'actualité et potentiels. - L'élève formule des objectifs de soins adaptés au problème de soins respectif. - L'élève propose des mesures de soins adaptées au problème de soins respectif. - L'élève désigne l'utilité de l'évaluation des soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résumer des activités dans un plan de travail.**	- L'élève note des mesures de soins requises dans un plan de travail écrit et il justifie le déroulement des soins effectués.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Soigner dans le besoin d'éliminer (SOIEL)

Formation

Code:	**AS**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Soigner dans le besoin d'éliminer**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIEL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die physiologische Funktion sowie die pathologischen Veränderungen im Zusammenhang der Urinausscheidung zu verstehen, Ressourcen und Pflegeprobleme zu erkennen und dementsprechend zu handeln.**	Der Auszubildende erklärt die anatomischen und physiologischen Grundstrukturen des Harnapparates. Er erklärt die wesentlichen pathologischen Veränderungen des Harnapparates. Er erkennt die verschiedenen Urininkontinenzformen und schlägt entsprechende Pflegemaßnahmen vor. Er erkennt eine Zystitisgefahr und schlägt entsprechende vorbeugende Maßnahmen vor. Er verwendet die Fachsprache.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die pathologischen Veränderungen im Zusammenhang mit der Stuhlausscheidung zu verstehen, Ressourcen und Pflegeprobleme zu erkennen und dementsprechend zu handeln.**	Der Auszubildende erklärt die wesentlichen pathologischen Veränderungen des Verdauungsapparates. Er erklärt die Diarrhö und schlägt entsprechende Maßnahmen vor. Er erkennt eine Stuhlinkontinenz und schlägt entsprechende Pflegemaßnahmen vor. Er verwendet die Fachsprache.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Pflegetechnik anhand eines Fallbeispiels durchzuführen.**	Der Auszubildende demonstriert die Technik und berücksichtigt die «Fiche Technique» und relevante Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden. Geschicklichkeit). Er führt eine Selbstbewertung durch.	Die Durchführung ist größtenteils korrekt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Pratiquer toilette complète et manutention (TOIMA)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Pratiquer toilette complète et manutention**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TOIMA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des risques d'escarre et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie un risque d'escarre. - L'élève distingue les différents degrés d'une escarre. - L'élève propose des mesures de prévention des escarres. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des risques de contracture et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie un risque de contracture. - L'élève propose des mesures de prévention des contractures. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des risques d'intertrigo et de mycose et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie un risque d'intertrigo. - L'élève propose des mesures de prévention des intertrigos. - L'élève identifie un risque de mycose. - L'élève propose des mesures de prévention des mycoses. L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'exécution était majoritairement correcte dans des circonstances simulées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Ecouter activement (ECOAC)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Ecouter activement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOAC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé et sciences humaines

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de communication.**	- L'élève distingue les messages à la première personne des messages à la deuxième personne. - L'élève distingue les différentes formes de l'interrogation. - L'élève reformule les propos de son interlocuteur.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance de la communication non verbale dans le contexte des soins.**	- L'élève décrit les propriétés de la communication non verbale. - L'élève décrit une attitude congruente.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des sentiments dans le contexte des soins.**	- L'élève analyse les volets sentimental et émotionnel dans le contexte de ses activités de soins quotidiennes. - L'élève explique la notion d'empathie.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des facteurs favorables et défavorables dans la communication.**	- L'élève distingue des comportements communicationnels favorables et défavorables à un entretien.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Travailler en équipe (EQUIP)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Travailler en équipe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EQUIP**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialités: Santé, psychologie ou sciences humaines

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir la communication avec son entourage en observant les règles de la politesse et de la communication.**	- L'élève observe les règles de la politesse. - L'élève observe les règles générales de la communication. - L'élève est capable d'établir un contact avec d'autres intervenants. - L'élève est capable de faire des commentaires convenablement et poliment. - L'élève formule des questions d'une manière polie et correcte.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter l'organisation de son travail aux autres intervenants dans le cadre de travaux en groupes et d'assumer des responsabilités.**	- L'élève est capable de mettre à profit ses compétences de manière constructive. - L'élève manifeste sa disposition à contribuer activement à la réalisation du projet/de la mission. - L'élève fait des propositions adaptées à la solution du problème. - L'élève améliore sa collaboration avec les membres de l'équipe.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'auto-évaluer.**	- L'élève analyse ses conceptions ainsi que ses attitudes personnelles. - L'élève prend connaissance de ses points forts et faibles personnels.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Prévenir les complications corporelles de la dépendance (PROPH)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Prévenir les complications corporelles de la dépendance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**PROPH**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève identifie des risques importants dans le contexte des soins.**	- L'élève explique les risques potentiels avec une personne dépendante. - L'élève distingue les ressources et les problèmes de soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de proposer des mesures de soins adaptées aux risques importants dans le contexte des soins.**	- L'élève propose des mesures de soins correspondantes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Nursing cardio-respiratoire (NUCAR)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Nursing cardio-respiratoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUCAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des pathologies du système circulatoire artériel et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique l'hypertonie et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'artériosclérose et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'artériopathie oblitérante périphérique et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des maladies du cœur et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique le tableau clinique de la maladie coronarienne et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de la crise cardiaque et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'insuffisance cardiaque et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'arythmie cardiaque et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des maladies des voies respiratoires supérieures et inférieures et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique les différents tableaux cliniques de pathologies des voies respiratoires supérieures et il propose des mesures de soins en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de la bronchopneumopathie chronique obstructive et il propose des mesures de soins en conséquence. - L'élève explique l'asthme bronchique et il propose des mesures de soins en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de la pneumonie et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Pratiquer les premiers secours (PRSEC)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Pratiquer les premiers secours**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRSEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des situations d'urgence et d'expliquer des mesures de soins apropriées.**	- L'élève connaît les critères d'une situation d'urgence. - L'élève explique des mesures de soins dans des situations d'urgence fréquentes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de pratiquer les premiers secours dans des situations spécifiques.**	L'élève applique des mesures de premiers secours: - Massage cardiaque - Position latérale de sécurité - Positionnements - Bandages	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport.**	- L'élève complète un rapport de situation d'urgence. - L'élève désigne les restrictions légales du catalogue d'activités. - L'élève désigne des mesures qu'il est autorisé à appliquer.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Comprendre le vieillissement (GERON)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Comprendre le vieillissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERON**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le contexte de la personne âgée dans la société.**	- L'élève décrit l'image de la personne âgée dans la société. - L'élève décrit des modifications concernant la personne âgée dans la société. - L'élève connaît des structures destinées aux personnes âgées en bonne santé et malades.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des formes d'occupation adaptées à un bénéficiaire de soins âgé.**	- L'élève analyse des occupations adaptées ainsi que des offres d'activation des personnes âgées et il fait des propositions en se référant à des exemples du terrain des soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de percevoir des ressources ainsi que des problèmes individuels de la personne âgée.**	- L'élève décrit des altérations corporelles, psychiques et sociales essentielles résultant du vieillissement. - L'élève décrit la notion de multimorbidité en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève analyse le problème de la violence dans le secteur des soins des personnes âgées. - L'élève analyse la sexualité des personnes âgées.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Administrer des médicaments (MEDIC)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Administrer des médicaments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDIC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'administrer des médicaments en tenant compte de son domaine d'activité légal.**	- L'élève connaît et applique la règle des Six B. - L'élève connaît les différentes formes des médicaments. - L'élève désigne les règles d'hygiène à observer lors de la manipulation de médicaments. - L'élève désigne les réglementations en matière de stockage, d'administration et de mise au rebut. - L'élève fournit des explications généralement compréhensibles à propos de l'utilité et de l'action des médicaments. - L'élève explique les dispositions concernant l'administration de médicaments.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins déléguées.**	- L'élève applique les mesures de soins déléguées en tenant compte des aspects suivants: o le matériel de travail nécessaire, o la suite logique des étapes, o l'apparence personnelle, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'installation du bénéficiaire de soins, o les règles ergonomiques, o le cadre horaire, o sa propre dextérité.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances/il a correctement appliqué la majorité des mesures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la législation et des principes en vigueur de la déontologie.**	- L'élève explique les dispositions concernant l'exercice de la profession d'aide-soignant dans le contexte de l'administration de médicaments.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Nursing en neurologie aiguë (NEUAI)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Nursing en neurologie aiguë**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEUAI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie ainsi que la physiologie du système nerveux.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie du système nerveux. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le tableau clinique de l'apoplexie.**	- L'élève explique le tableau clinique de l'apoplexie. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève propose des mesures de soins à appliquer en cas d'apoplexie.**	- L'élève explique les mesures de soins ainsi que les concepts de soins essentiels pour un bénéficiaire de soins atteint d'apoplexie. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le tableau clinique de l'épilepsie.**	- L'élève explique le tableau clinique de l'épilepsie. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Nursing périopératoire (PEROP)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Nursing périopératoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PEROP**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de proposer des mesures de soins spécifiques pour les soins pré- et post-opératoires.**	- L'élève explique la préparation préopératoire d'un patient. - L'élève explique les soins post-opératoires d'un patient. - L'élève décrit le déroulement ainsi que les risques de la première sortie du lit. - L'élève distingue les domaines de responsabilité des infirmiers et des aides-soignants. - L'élève connaît ses missions dans les contextes de la surveillance des infusions et de l'enlèvement d'un cathéter veineux périphérique.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes fractures ainsi que leurs particularités spécifiques.**	- L'élève décrit l'attitude à l'égard de patients après des opérations de prothèses du genou et de la hanche. - L'élève décrit différents types de fractures.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des examens médicaux.**	- L'élève connaît les missions de l'aide-soignant dans le contexte des examens médicaux. - L'élève décrit les examens médicaux les plus fréquents.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Nursing en neurologie chronique (NEUCH)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Nursing en neurologie chronique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEUCH**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Santé
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies neurologiques chroniques.**	- L'élève explique les maladies neurologiques chroniques fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie neurologique chronique.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins pour les maladies neurologiques chroniques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'administration d'une alimentation entérale par sonde.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux de l'alimentation entérale par sonde. - L'élève décrit les soins par sonde.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Nursing en endocrinologie (ENDCR)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Nursing en endocrinologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENDCR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies endocrinologiques.**	- L'élève décrit des troubles endocrinologiques fréquents ainsi que les principes des soins à prodiguer. - L'élève connaît les critères d'observation de troubles endocrinologiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer le taux de glycémie quotidien et d'administrer de l'insuline.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en considérant la fiche technique ainsi que des critères importants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes de travail, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être du bénéficiaire de soins, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o sa propre dextérité.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter une situation diabétologique aiguë.**	- L'élève détecte une situation diabétologique aiguë. - L'élève réagit correctement par rapport à ses observations.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Différencier le secteur des aides et des soins (SECAS)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Différencier le secteur des aides et des soins**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SECAS**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Santé
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le service des soins à domicile.**	- L'élève désigne les objectifs et l'évolution des soins à domicile. - L'élève désigne des services de soins à domicile, des réseaux de soins ainsi que des aspects spécifiques de l'organisation de leurs travaux. - L'élève explique des différences entre les soins en institution et les soins ambulants. - L'élève décrit des activités à assumer dans le contexte des soins à domicile. - L'élève décrit son rôle en tant qu'invité au domicile du bénéficiaire de soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conseiller le bénéficiaire de soins pour demander l'octroi de l'assurance dépendance.**	- L'élève connaît les critères donnant droit aux prestations de l'assurance dépendance. - L'élève connaît les différentes prestations de l'assurance dépendance.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des soins de personnes avec un handicap.**	- L'élève désigne les objectifs ainsi que l'évolution des soins des personnes avec un handicap. - L'élève décrit son rôle/son domaine d'activité dans le contexte des soins des personnes avec un handicap.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le secteur des soins de longue durée.**	- L'élève désigne l'évolution des soins de longue durée au Luxembourg. - L'élève désigne des services de soins à domicile ainsi que des aspects spécifiques de l'organisation de leurs travaux. - L'élève désigne des institutions, par exemple la COPAS, des foyers de jour, des logements protégés ou des logements partagés. - L'élève décrit l'habitat des personnes âgées.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Nursing en psychiatrie (NUPSY)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Nursing en psychiatrie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPSY**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies psychiatriques.**	- L'élève décrit des troubles psychiatriques fréquents.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez des bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique. - L'élève connaît des ressources importantes dans le contexte des soins ainsi que des problèmes typiques de clients psychiatriques.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins atteint d'une maladie psychique.**	- L'élève décrit la communication utile à l'égard de personnes atteintes de troubles psychiatriques. - L'élève connaît les principes de la communication professionnelle avec des clients psychiatriques.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Nursing de la personne démente (NUDEM)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing de la personne démente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NUDEM**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant la maladie démentielle.**	- L'élève explique la notion de démence. - L'élève distingue les formes les plus fréquentes de la démence et il explique leur progression. - L'élève décrit les symptômes caractéristiques de la démence. - L'élève décrit différentes approches thérapeutiques. - L'élève utilise le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des problèmes ainsi que des ressources de bénéficiaires de soins souffrant d'une maladie démentielle et de proposer des soins correspondants.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins pour les maladies démentielles les plus fréquentes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie démentielle.**	- L'élève décrit la communication avec des bénéficiaires de soins déments.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances. - L'élève connaît les bases de la validation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Nursing en oncologie et hématologie (NUONC)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing en oncologie et hématologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUONC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Santé
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies oncologiques.**	- L'élève explique les maladies oncologiques fréquentes. - L'élève énumère les examens préventifs les plus importants ainsi que des mesures prophylactiques concernant les maladies oncologiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des problèmes ainsi que des ressources de bénéficiaires de soins souffrant d'une maladie oncologique et de prodiguer des soins adaptés aux circonstances.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies oncologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies hématologiques et de proposer des soins.**	- L'élève explique les maladies hématologiques fréquentes. - L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies hématologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Laboratoire de perfectionnement 5 (LAPER5)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAPER5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Nursing palliatif (NUPAL)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing palliatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPAL**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de prendre en compte les problèmes, les besoins et les ressources individuels du bénéficiaire de soins en fin de vie.**	- L'apprenti décrit les soins palliatifs. - L'apprenti explique les phases du processus de la mort. - L'apprenti est capable de décrire correctement les signes du décès qui s'annonce. - L'apprenti se livre à une réflexion sur le décès et la mort.	- L'apprenti connaît les principes des soins palliatifs. - L'apprenti distingue les phases du processus de la mort. - L'apprenti a correctement décrit les signes du décès imminent. - L'apprenti a fait des propositions concernant un accompagnement efficace dans le respect de la dignité de la personne mourante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte d'une situation de douleur chez le bénéficiaire de soins et d'en tenir compte au cours des soins.**	- L'apprenti désigne les facteurs essentiels qui ont une influence sur l'apparition de la douleur. - L'apprenti décrit les différentes expressions de la douleur. - L'apprenti décrit le traitement anti-douleur.	- L'apprenti connaît les facteurs essentiels qui influencent la douleur. - L'apprenti connaît les principales expressions de la douleur. - L'apprenti connaît les principes de la maîtrise de la douleur. - L'apprenti décrit des aspects importants du traitement anti-douleur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer aux démarches à prendre en cas de décès d'une personne**	- L'apprenti connaît les principales démarches spécifiques aux religions et aux cultures à entreprendre lors du décès d'une personne - L'apprenti explique les soins au défunt.	- L'apprenti décrit les démarches spécifiques aux religions et aux cultures en relation avec le décès et avec la mort.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de faire la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie.**	- L'apprenti fait la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie. - L'apprenti explique la signification d'un testament de vie. - L'apprenti connaît les missions des institutions de soins palliatifs luxembourgeoises.	- L'apprenti a fait la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie. - L'apprenti a désigné des services de soins palliatifs ainsi que leurs missions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Gérer les conflits (GERCO)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Gérer les conflits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERCO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter et de comprendre des conflits.**	- L'élève détecte des conflits. - L'élève analyse l'émergence de conflits ainsi que des attitudes adoptées dans ces contextes.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances conflictuelles dans le domaine des soins.**	- L'élève commente des circonstances vécues. - L'élève participe à l'analyse des circonstances.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener convenablement des entretiens dans des circonstances conflictuelles.**	- L'élève est capable d'adopter des attitudes correctes sous les aspects de l'expression et du comportement dans le contexte de conflits.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Respecter la législation professionnelle (LEGIS)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Respecter la législation professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEGIS**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de tenir compte du cadre légal de ses attributions.**	Il indique les actes de soins autorisées. Il décide si un acte de soin fait partie de son champ d'activité. Il justifie sa décision.	Les jugements sont corrects. Dans l'ensemble, les justifications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les lois concernant l'exercice de sa profession de santé.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits et les devoirs dans une profession de santé.	- Les explications étaient globalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre une candidature écrite pour un emploi.**	- L'élève rédige un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de candidature. - L'élève rédige une demande d'autorisation de l'exercice de la profession.	- Le curriculum vitae était complet et il n'accusait pas d'erreur. - La lettre de candidature n'accusait pas d'erreur et elle correspondait aux exigences habituelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se préparer à un entretien d'embauche.**	- L'élève analyse ses points forts et ses points faibles. - L'élève est capable d'expliquer l'attitude correcte à adopter au cours d'un entretien d'embauche. - L'élève distingue les questions autorisées et les questions non autorisées.	- L'élève a formulé ses points forts ainsi que ses points faibles d'une manière compréhensible et positive. - La majorité des explications étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses droits en tant qu'employé.**	- L'élève est capable de désigner des organisations chargées de défendre ses intérêts au sein de l'entreprise ainsi qu'à l'échelle nationale. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre une organisation professionnelle et un syndicat.	- L'élève a désigné les principales représentations. - L'élève a compris la différence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Laboratoire de perfectionnement 7 (LAPER7)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAPER7**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (ENSPR1)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé:
Tuteur en milieu professionnel: Professionnel de la santé
Tuteur scolaire: Enseignant avec autorisation d'exercer une profession de la santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage 2 (ENSPR2)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé:
Tuteur en milieu professionnel: Professionnel de la santé
Tuteur scolaire: Enseignant avec autorisation d'exercer une profession de la santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Stage 3 (ENSPR3)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé:
Tuteur en milieu professionnel: Professionnel de la santé
Tuteur scolaire: Enseignant avec autorisation d'exercer une profession de la santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**er Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich eigenständig vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant eigenständig und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt eigenständig einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt eigenständig das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert eigenständig alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet eigenständig dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann eigenständig seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse in einer standardisierten klinischen Pflegesituation in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Stage 4 (ENSPR4)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 4**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Stage 5 (ENSPR5)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 5**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Stage 6 (ENSPR6)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 6**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich eigenständig vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant eigenständig und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt eigenständig einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt eigenständig das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert eigenständig alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet eigenständig dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann eigenständig seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse in einer standardisierten klinischen Pflegesituation in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Stage 7 (ENSPR7)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 7**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR7**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich eigenständig vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant eigenständig und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt eigenständig einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt eigenständig das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert eigenständig alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet eigenständig dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann eigenständig seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse in einer standardisierten klinischen Pflegesituation in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AS**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations essentielles concernant les circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève décrit et explique des ressources ainsi que des problèmes de soins. - L'élève identifie des mesures de soins ainsi que des mesures prophylactiques requises. - L'élève présente les informations de manière structurée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en fonction des circonstances et il l'explique. - L'élève explique l'application des mesures de soins requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- Au cours de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins et de l'interaction avec lui, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'apparence personnelle de l'élève est adaptée. - L'élève veille à ce que son poste de travail soit propre et en ordre. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève évalue sa méthode.**	- L'élève se livre à une autoévaluation. o Il désigne sa méthode. o Il explique ses décisions. - L'élève répond aux questions à propos des pathologies désignées dans le contexte de l'exemple concret et des mesures de soins appliquées. - L'élève constate des points faibles au cours de l'exécution et de son évaluation des circonstances de soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable: -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable: -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable: -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: - de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable: -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Appliquer l'informatique (INFOR-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer l'informatique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Physique - Enseignant / Chimie - Enseignant / Mathématiques - Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Physique, chimie, mathématiques, informatique ou santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de trouver et d'archiver des informations concernant des sujets professionnels indiqués sur Internet.**	- L'élève trouve et archive des informations concernant des sujets professionnels indiqués sur Internet.	- L'élève disposait d'informations performantes. - L'élève a archivé les informations de manière structurée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier la fiabilité des sources d'information.**	- L'élève vérifie la fiabilité des sources d'information.	- L'élève disposait d'informations fiables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir et de gérer des documents de candidature en se servant d'un logiciel de traitement de texte.**	- L'élève établit des documents de candidature.	- L'élève a rédigé des lettres de candidature sous guidance sans commettre d'erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir d'un logiciel de feuilles de calcul pour gérer ses dépenses personnelles.**	- L'élève établit des tableaux de calcul.	- L'élève a établi des totaux de bilans comportant au moins huit postes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les consignes en matière de sécurité ainsi que les procédures en vigueur.**	- L'élève applique les règles quand il manipule du matériel informatique ainsi que des logiciels.	- L'élève a manifesté une manipulation prudente du matériel informatique. - L'ordinateur n'a pas été infecté par des virus.
10 % (6 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour la formation.**	- L'élève fait ses devoirs à domicile. - L'élève dispose du matériel scolaire requis. - L'élève participe aux cours. - L'élève se présente à l'heure pour le début des cours.	- L'élève était généralement préparé pour les cours. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour les activités en cours. - L'élève s'est généralement présenté à l'heure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser un projet (REPRO-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser un projet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**REPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Toutes les spécialités

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir et d'évaluer des informations concernant un sujet important sous l'aspect professionnel.**	- L'élève réunit des informations concernant un sujet important sous l'aspect professionnel et il les évalue de manière ciblée.	- L'élève a tenu compte de la structure indiquée. - L'élève disposait des informations essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un projet.**	- L'élève établit une planification écrite du projet.	- L'élève s'est appliqué à respecter la planification du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tenir compte du droit d'auteur et de mentionner des sources.**	- L'élève met en évidence des citations et il mentionne des sources. - L'élève se réfère à différentes sources d'information.	- L'élève a correctement mentionné ses sources.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de gérer son mot de passe ainsi que ses données personnelles de manière autonome.**	L'élève gère ses données personnelles.	- L'élève a protégé ses données.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter une analyse professionnelle.**	- L'élève formule son exposé de manière compréhensible.	- L'élève a transmis ses connaissances professionnelles d'une manière adaptée au public cible.
10 % (6 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour la formation.**	- L'élève fait ses devoirs à domicile. - L'élève dispose du matériel scolaire requis. - L'élève participe aux activités en cours. - L'élève se présente à l'heure pour le début des cours.	- L'élève était généralement préparé pour les cours. - L'élève a manifesté de l'intérêt pour les activités en cours. - L'élève s'est généralement présenté à l'heure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laboratoire de perfectionnement 1 (LAPER1-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Transmettre des habilités (FERTI-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Transmettre des habilités**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FERTI-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de conseiller et d'assister d'autres personnes au cours de l'apprentissage d'une activité utile.**	L'élève explique des aspects fondamentaux de l'activité. L'élève explique les règles. L'élève fait une démonstration. L'élève corrige les comportements inappropriés.	Les explications sont globalement compréhensibles. L'élève a corrigé les erreurs manifestes.
40 % (24 P)	**L'élève manifeste sa disposition à répondre aux souhaits, aux questions et aux besoins des autres personnes.**	L'élève est à l'écoute. L'élève réagit aux interventions de son interlocuteur.	L'élève a fait preuve de patience.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour sa formation.**	L'élève participe aux cours.	L'élève manifeste de l'intérêt pour les activités en cours.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Laboratoire de perfectionnement 2 (LAPER2-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Psycho-hygiène (HYPSY-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Psycho-hygiène**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYPSY-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier ses propres facteurs de stress.**	- L'élève désigne des facteurs de stress. - L'élève désigne ses facteurs de stress personnels. - L'élève s'applique à identifier des facteurs de stress chez lui-même.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des signes d'inquiétude et de tension chez lui-même.**	- L'élève désigne les signes de stress. - L'élève explique la réaction au stress. - L'élève identifie les manifestations essentielles du stress. - L'élève explique les réactions au stress d'une manière fondamentalement correcte.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève applique des méthodes de décontraction appropriées.**	- L'élève participe à des méthodes de décontraction. - L'élève applique des méthodes de décontraction de manière autonome. - L'élève est disposé à participer à des méthodes de décontraction.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Laboratoire de perfectionnement 3 (LAPER3-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER3-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Laboratoire de perfectionnement 4 (LAPER4-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Laboratoire de perfectionnement 6 (LAPER6-F)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPER6-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des techniques de soins appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Apprendre à communiquer (APPCO)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Apprendre à communiquer**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APPCO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé ou sciences humaines

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les structures physiologiques et pathologiques des organes sensoriels.**	- L'élève explique la fonction normale des organes sensoriels. - L'élève est capable de reproduire des définitions et de décrire des tableaux cliniques importants. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte du besoin de communiquer et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie des ressources ainsi que des problèmes dans le contexte du besoin de communiquer. - L'élève propose des mesures de soins en conséquence à l'attention d'un bénéficiaire de soins malvoyant, respectivement malentendant.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des modèles de communication.**	- L'élève explique le modèle des quatre oreilles. - L'élève est capable d'énumérer les formes d'interrogation et de les distinguer. - L'élève distingue les messages à la première de ceux à la deuxième personne. - L'élève explique les zones de distance ainsi que leur importance dans les activités professionnelles et quotidiennes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage den Unterschied zwischen „Wahrnehmung“ und„Beobachtung in der Pflege“ zu erkennen.**		- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Analyser les fondements du nursing (FONUR)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Analyser les fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FONUR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève décrit l'utilité ainsi que l'importance des modèles de soins et de la documentation des soins.**	- L'élève explique le modèle de soins de Virginia Henderson ainsi que la notion de globalité/de soins globaux. - L'élève identifie des informations concernant la biographie, la pathologie, la thérapie ainsi que les soins en se référant à des exemples et en considérant les quatorze besoins selon Virginia Henderson.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève distingue la santé de la maladie.**	- L'élève explique la conception de la santé de la salutogenèse. - L'élève décrit l'être humain en tant qu'être global. - L'élève distingue différents niveaux des soins de santé. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel spécifique ainsi que des types de maladies et de thérapies.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève connaît l'importance de la profession d'aide-soignant.**	- L'élève décrit des objectifs ainsi que des missions d'un aide-soignant. - L'élève connaît la mission d'un aide-soignant dans une équipe multidisciplinaire. - L'élève décrit le cadre légal de la profession d'aide-soignant. - L'élève reproduit les droits des patients. - L'élève reproduit les dispositions du secret professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Equilibrer activité et repos 1 (ACTRE1)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Equilibrer activité et repos 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACTRE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur.**	- L'élève décrit la physiologie de l'appareil locomoteur. - L'élève décrit l'anatomie de l'appareil locomoteur. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Bandscheibenvorfall zu erklären und präventive Maßnahmen vorzuschlagen.**	Er erklärt das Krankheitsbild des Bandscheibenvorfalls sowie dessen Ursachen. Er schlägt präventive Maßnahmen zum Bandscheibenvorfall vor.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Techniken der rückenschonenden Arbeitsweise anzuwenden und kennt die Grundlagen verschiedener Lagerungen.**		Die Techniken und die Kenntnisse sind größtenteils korrekt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Observer l'alimentation et l'élimination (ALIEL)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Observer l'alimentation et l'élimination**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ALIEL**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la composition nutritionnelle des aliments.**	- L'élève explique la composition nutritionnelle des aliments. - L'élève explique les principes d'une alimentation équilibrée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestive. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes concernant les besoins de manger, de boire et d'éliminer et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève décrit les anomalies physiologiques et pathologiques de l'élimination urinaire et intestinale. - L'élève explique le risque de déshydratation et il propose des mesures prophylactiques en conséquence. - L'élève explique le risque de constipation et il propose des mesures prophylactiques adaptées. - L'élève explique le vomissement et il propose des mesures de soins. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 1 (HYCOR1)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYCOR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
3	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'anatomie et la physiologie de la peau.**	- L'élève décrit la structure anatomique de la peau et des phanères. - L'élève désigne des critères d'observation de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des anomalies physiologiques et pathologiques de la peau et des phanères.**	- L'élève connaît des modifications de la peau et des phanères. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes au besoin d'être propre.**	- L'élève identifie des ressources dans le contexte du besoin d'être propre. - L'élève identifie des problèmes dans le contexte du besoin d'être propre. - L'élève constate l'importance des habitudes d'un bénéficiaire de soins dans le contexte de ce besoin. - L'élève décrit les soins de la peau ainsi que les produits de soins de la peau. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques concernant la propreté ainsi que l'habillage et le déshabillage dans des circonstances simulées.**	- L'élève est capable d'appliquer les techniques suivantes dans des circonstances simulées: - soins corporels partiels (sans hygiène intime), - habillage et déshabillage. - L'élève observe les règles du travail ergonomique au cours de l'application de ces techniques.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques dans des circonstances simulées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Observer les besoins psycho-sociaux (PSYCH)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Observer les besoins psycho-sociaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PSYCH**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	6,5
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé ou sciences humaines

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soigner des bénéficiaires de soins avec des contextes socioculturels différents.**	- L'élève est capable d'attribuer différentes traditions ainsi que des activités de soins en fonction d'une religion. - L'élève décrit la nécessité de tenir compte de la biographie et du contexte de vie d'une personne dépendante. - L'élève explique la morale, les valeurs ainsi que l'éthique dans le contexte des soins et il analyse des problèmes d'éthique.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique dans le contexte de la reproduction.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques de base de l'appareil sexuel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les effets des différentes méthodes de contraception.**	- L'élève explique différentes méthodes de contraception. - L'élève explique l'application d'un préservatif et d'un contraceptif par voie orale.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes maladies sexuellement transmissibles.**	- L'élève explique les maladies sexuellement transmissibles les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Exercices des techniques de soins (EXTEC)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Exercices des techniques de soins**	**Module fondamental**	
Code du module:	**EXTEC**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	6,5
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans des circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration d'une technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants: o le matériel nécessaire, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être du bénéficiaire de soins, o les règles ergonomiques, o le cadre horaire, o sa propre dextérité.	- L'élève effectué la démonstration d'une manière correcte dans une large mesure en tenant compte des critères indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles en allemand, en luxembourgeois et en français.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer les mesures appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'application en fonction des circonstances et il est capable de proposer des adaptations.	- L'élève a identifié des points faibles d'une manière autonome dans une large mesure pendant et après l'application. - L'élève a proposé au moins une adaptation possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Equilibrer activité et repos 2 (ACTRE2)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Equilibrer activité et repos 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACTRE2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
3	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les maladies dans le contexte de l'appareil locomoteur.**	- L'élève explique le tableau clinique de l'ostéoporose et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de l'arthrose et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de l'arthrite et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes au besoin de se déplacer.**	- L'élève constate des risques de chutes et il est capable de proposer des mesures prophylactiques. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes au besoin de repos et de sommeil.**	- L'élève explique les phases de sommeil. - L'élève explique des troubles du sommeil. - L'élève désigne les règles d'une bonne hygiène de sommeil. - L'élève désigne les risques des somnifères. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Pratiquer l'hygiène professionnelle (HYPRO)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer l'hygiène professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'hygiène dans le contexte de son travail de soignant.**	- L'élève décrit les signes d'inflammations et d'infections. - L'élève décrit les normes de l'OMS en matière d'hygiène. - L'élève explique les différentes voies de contamination. - L'élève explique les différences entre une désinfection et une stérilisation. - L'élève distingue différents produits de toilette et de désinfection. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer la technique de l'hygiène correcte des mains.**	- L'élève applique la technique en tenant compte de la fiche technique.	- L'élève a appliqué la technique d'une manière majoritairement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner différentes maladies infectieuses.**	- L'élève explique les maladies infectieuses les plus fréquentes. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 2 (HYCOR2)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYCOR2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer un risque de candidose et de parotidite et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique un risque de candidose et de parotidite. - L'élève désigne les causes respectives. - L'élève identifie les signes respectifs. - L'élève propose des mesures prophylactiques en conséquence. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'attribuer des ressources ainsi que des problèmes aux besoins de s'alimenter et de se désaltérer.**	- L'élève identifie des ressources dans le contexte des besoins de s'alimenter et de se désaltérer. - L'élève identifie des problèmes dans le contexte des besoins de s'alimenter et de se désaltérer. - L'élève explique un risque d'aspiration ainsi que les mesures prophylactiques correspondantes. - L'élève constate l'importance des habitudes d'un bénéficiaire de soins dans le contexte de ces besoins. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques dans des circonstances simulées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Observer les fonctions vitales (VITAL1)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing en rapport avec les fonctions vitales**

Titre du module:	**Observer les fonctions vitales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**VITAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie et la physiologie du système respiratoire ainsi que des anomalies physiologiques.**	- L'élève décrit la structure anatomique du système respiratoire. - L'élève désigne la physiologie du système respiratoire. - L'élève désigne les paramètres physiologiques pour la respiration. - L'élève désigne les critères d'observation de la respiration. - L'lève attribue des anomalies de la respiration à des causes physiologiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie et la physiologie du système cardio-vasculaire ainsi que des anomalies physiologiques.**	- L'élève décrit la structure anatomique du système cardio-vasculaire. - L'élève désigne la physiologie du système cardio-vasculaire. - L'élève désigne les paramètres physiologiques pour le système cardio-vasculaire. - L'élève désigne les critères d'observation du système cardio-vasculaire. - L'lève attribue des anomalies du système cardio-vasculaire à des causes physiologiques. - L'élève énumère les composants essentiels ainsi que les missions du sang. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la thermorégulation ainsi que des anomalies physiologiques.**	- L'élève désigne les mécanismes de la thermorégulation. - L'élève énumère les critères d'observation de la température. - L'élève désigne les paramètres physiologiques de la température corporelle. - L'élève attribue des anomalies de la température à des causes physiologiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Surveiller les fonctions vitales (VITAL2)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing en rapport avec les fonctions vitales**

Titre du module:	**Surveiller les fonctions vitales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VITAL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Enseignant / Santé
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
6	2	- Salle de classe
8	3	

Type de formateur proposé: Spécialité:

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des anomalies pathologiques du système respiratoire et du système cardio-vasculaire.**	- L'élève énumère les critères d'observation du système respiratoire et du système cardio-vasculaire. - L'élève attribue des anomalies de la respiration et du système cardio-vasculaire à des causes pathologiques. - L'élève compare les anomalies de la respiration et du système cardio-vasculaire aux normes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des tableaux cliniques du système circulatoire veineux et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique le tableau clinique des varices et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de la thrombophlébite et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de la phlébothrombose et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève explique le tableau clinique de l'insuffisance veineuse chronique et il propose des mesures de soins adaptées. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des anomalies pathologiques de la température corporelle et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des anomalies pathologiques ainsi que leurs causes. - L'élève décrit des phases fébriles. - L'élève décrit les mesures de soins requises pendant les phases fébriles. - L'élève décrit les différentes variétés de thermomètres ainsi que les endroits de mesurage. - L'élève attribue des applications du froid et de la chaleur à leurs indications et il en énumère les risques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Faire une démarche de soins (DEMSO)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Faire une démarche de soins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEMSO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations importantes concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les soins en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève distingue des informations concernant la situation biographique, psycho-sociale et médicale de bénéficiaires de soins dans des exemples indiqués. - L'élève identifie des informations concernant les quatorze besoins de Virginia Henderson et il est capable de distinguer s'il s'agit de ressources ou de problèmes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des mesures de soins adaptés et de planifier des soins nécessaires en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer les six étapes du processus de soins. - L'élève identifie des problèmes de soins d'actualité et potentiels. - L'élève formule des objectifs de soins adaptés au problème de soins respectif. - L'élève propose des mesures de soins adaptées au problème de soins respectif. - L'élève désigne l'utilité de l'évaluation des soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résumer des activités dans un plan de travail.**	- L'élève note des mesures de soins requises dans un plan de travail écrit et il justifie le déroulement des soins effectués.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Soigner dans le besoin d'éliminer (SOIEL)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Soigner dans le besoin d'éliminer**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIEL**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die physiologische Funktion sowie die pathologischen Veränderungen im Zusammenhang der Urinausscheidung zu verstehen, Ressourcen und Pflegeprobleme zu erkennen und dementsprechend zu handeln.**	Der Auszubildende erklärt die anatomischen und physiologischen Grundstrukturen des Harnapparates. Er erklärt die wesentlichen pathologischen Veränderungen des Harnapparates. Er erkennt die verschiedenen Urininkontinenzformen und schlägt entsprechende Pflegemaßnahmen vor. Er erkennt eine Zystitisgefahr und schlägt entsprechende vorbeugende Maßnahmen vor. Er verwendet die Fachsprache.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die pathologischen Veränderungen im Zusammenhang mit der Stuhlausscheidung zu verstehen, Ressourcen und Pflegeprobleme zu erkennen und dementsprechend zu handeln.**	Der Auszubildende erklärt die wesentlichen pathologischen Veränderungen des Verdauungsapparates. Er erklärt die Diarrhö und schlägt entsprechende Maßnahmen vor. Er erkennt eine Stuhlinkontinenz und schlägt entsprechende Pflegemaßnahmen vor. Er verwendet die Fachsprache.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Pflegetechnik anhand eines Fallbeispiels durchzuführen.**	Der Auszubildende demonstriert die Technik und berücksichtigt die «Fiche Technique» und relevante Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden. Geschicklichkeit). Er führt eine Selbstbewertung durch.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Pratiquer toilette complète et manutention (TOIMA)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Pratiquer toilette complète et manutention**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TOIMA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des risques d'escarre et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie un risque d'escarre. - L'élève distingue les différents degrés d'une escarre. - L'élève propose des mesures de prévention des escarres. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des risques de contracture et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie un risque de contracture. - L'élève propose des mesures de prévention des contractures. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des risques d'intertrigo et de mycose et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie un risque d'intertrigo. - L'élève propose des mesures de prévention des intertrigos. - L'élève identifie un risque de mycose. - L'élève propose des mesures de prévention des mycoses. L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'exécution était majoritairement correcte dans des circonstances simulées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Ecouter activement (ECOAC)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Ecouter activement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ECOAC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialités: Santé et sciences humaines

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de communication.**	- L'élève distingue les messages à la première personne des messages à la deuxième personne. - L'élève distingue les différentes formes de l'interrogation. - L'élève reformule les propos de son interlocuteur.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance de la communication non verbale dans le contexte des soins.**	- L'élève décrit les propriétés de la communication non verbale. - L'élève décrit une attitude congruente.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des sentiments dans le contexte des soins.**	- L'élève analyse les volets sentimental et émotionnel dans le contexte de ses activités de soins quotidiennes. - L'élève explique la notion d'empathie.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des facteurs favorables et défavorables dans la communication.**	- L'élève distingue des comportements communicationnels favorables et défavorables à un entretien.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Travailler en équipe (EQUIP)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Travailler en équipe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EQUIP**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialités: Santé, sciences humaines ou psychologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils = Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir la communication avec son entourage en observant les règles de la politesse et de la communication.**	- L'élève observe les règles de la politesse. - L'élève observe les règles générales de la communication. - L'élève est capable d'établir un contact avec d'autres intervenants. - L'élève est capable de répondre convenablement et poliment. - L'élève formule des questions d'une manière polie et correcte.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter l'organisation de son travail aux autres intervenants dans le cadre de travaux en groupes et d'assumer des responsabilités.**	- L'élève est capable de mettre à profit ses compétences de manière constructive. - L'élève manifeste sa disposition à contribuer activement à la réalisation du projet/de la mission. - L'élève fait des propositions adaptées à la solution du problème. - L'élève améliore sa collaboration avec les membres de l'équipe.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'auto-évaluer.**	- L'élève analyse ses conceptions ainsi que ses attitudes personnelles. - L'élève prend connaissance de ses points forts et faibles personnels.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Prévenir les complications corporelles de la dépendance (PROPH)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing général de la personne dépendante**

Titre du module:	**Prévenir les complications corporelles de la dépendance**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PROPH**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève identifie des problèmes importants dans le contexte des soins.**	- L'élève explique les problèmes de soins d'actualité et potentiels avec une personne dépendante. - L'élève distingue les ressources et les problèmes de soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de proposer des mesures de soins adaptées aux problèmes importants dans le contexte des soins.**	- L'élève propose des mesures de soins correspondantes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Nursing cardio-respiratoire (NUCAR)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Nursing cardio-respiratoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUCAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des pathologies du système circulatoire artériel et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique l'hypertonie et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'artériosclérose et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'artériopathie oblitérante périphérique et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des maladies du cœur et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique le tableau clinique de la maladie coronarienne et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de la crise cardiaque et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'insuffisance cardiaque et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de l'arythmie cardiaque et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des maladies des voies respiratoires supérieures et inférieures et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève explique les différents tableaux cliniques de pathologies des voies respiratoires supérieures et il propose des mesures de soins en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de la bronchopneumopathie chronique obstructive et il propose des mesures de soins en conséquence. - L'élève explique l'asthme bronchique et il propose des mesures de soins en conséquence. - L'élève explique le tableau clinique de la pneumonie et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, en conséquence. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Pratiquer les premiers secours (PRSEC)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Pratiquer les premiers secours**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRSEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des situations d'urgence.**	- L'élève connaît les critères d'une situation d'urgence. - L'élève identifie des situations d'urgence fréquentes. - L'élève décrit des mesures de premiers secours.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de pratiquer les premiers secours.**	- L'élève applique des mesures de premiers secours - L'élève est capable d'appliquer des mesures d'urgence dans des situations d'urgence fréquentes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport.**	- L'élève complète un rapport de situation d'urgence. - L'élève désigne les restrictions légales du catalogue d'activités. - L'élève désigne des mesures qu'il est autorisé à appliquer.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Comprendre le vieillissement (GERON)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Comprendre le vieillissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERON**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le contexte de la personne âgée dans la société.**	- L'élève décrit l'image de la personne âgée dans la société. - L'élève décrit des modifications concernant la personne âgée dans la société. - L'élève connaît des structures destinées aux personnes âgées en bonne santé et malades.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des formes d'occupation adaptées à un bénéficiaire de soins âgé.**	- L'élève analyse des occupations adaptées ainsi que des offres d'activation des personnes âgées et il fait des propositions en se référant à des exemples du terrain des soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de percevoir des ressources ainsi que des problèmes individuels de la personne âgée.**	- L'élève décrit des altérations corporelles, psychiques et sociales essentielles résultant du vieillissement. - L'élève décrit la notion de multimorbidité en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève analyse le problème de la violence dans le secteur des soins des personnes âgées. - L'élève analyse la sexualité des personnes âgées.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Administrer des médicaments (MEDIC)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Administrer des médicaments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MEDIC**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'administrer des médicaments en tenant compte de son domaine d'activité légal.**	- L'élève connaît et applique la règle des Six B. - L'élève connaît les différentes formes des médicaments. - L'élève désigne les règles d'hygiène à observer lors de la manipulation de médicaments. - L'élève désigne les réglementations en matière de stockage, d'administration et de mise au rebut. - L'élève fournit des explications généralement compréhensibles à propos de l'utilité et de l'action des médicaments. - L'élève explique les dispositions concernant l'administration de médicaments.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins déléguées.**	- L'élève applique les mesures de soins déléguées en tenant compte des aspects suivants: o le matériel nécessaire, o la suite logique des étapes, o l'apparence personnelle, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'installation du bénéficiaire de soins, o les règles ergonomiques, o le cadre horaire, o sa propre dextérité.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances/il a correctement appliqué la majorité des mesures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tenir compte de la législation et des principes en vigueur de la déontologie.**	- L'élève explique les dispositions concernant l'exercice de la profession d'aide-soignant dans le contexte de l'administration de médicaments.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Nursing en neurologie aiguë (NEUAI)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Nursing en neurologie aiguë**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEUAI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie ainsi que la physiologie du système nerveux.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie du système nerveux. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le tableau clinique de l'apoplexie.**	- L'élève explique le tableau clinique de l'apoplexie. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève propose des mesures de soins à appliquer en cas d'apoplexie.**	- L'élève explique les mesures de soins ainsi que les concepts de soins essentiels pour un bénéficiaire de soins atteint d'apoplexie. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le tableau clinique de l'épilepsie.**	- L'élève explique le tableau clinique de l'épilepsie. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Nursing périopératoire (PEROP)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Nursing périopératoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PEROP**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de proposer des mesures de soins spécifiques pour les soins pré- et post-opératoires.**	- L'élève explique la préparation préopératoire d'un patient. - L'élève explique les soins post-opératoires d'un patient. - L'élève décrit le déroulement ainsi que les risques de la première sortie du lit. - L'élève distingue les domaines de responsabilité des infirmiers et des aides-soignants. - L'élève connaît ses missions dans les contextes de la surveillance des infusions et de l'enlèvement d'un cathéter veineux périphérique.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer différentes fractures ainsi que leurs particularités spécifiques.**	- L'élève décrit l'attitude à l'égard de patients après des opérations de prothèses du genou et de la hanche. - L'élève décrit différents types de fractures.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des examens médicaux.**	- L'élève connaît les missions de l'aide-soignant dans le contexte des examens médicaux. - L'élève décrit les examens médicaux les plus fréquents.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Nursing en neurologie chronique (NEUCH)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Nursing en neurologie chronique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEUCH**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies neurologiques chroniques.**	- L'élève explique les maladies neurologiques chroniques fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie neurologique chronique.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins pour les maladies neurologiques chroniques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'administration d'une alimentation entérale par sonde.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux de l'alimentation entérale par sonde. - L'élève décrit les soins par sonde.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Nursing en endocrinologie (ENDCR)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Nursing en endocrinologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENDCR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
2	1	- Laboratoire
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies endocrinologiques.**	- L'élève décrit des troubles endocrinologiques fréquents ainsi que les principes des soins à prodiguer. - L'élève connaît les critères d'observation de troubles endocrinologiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer le taux de glycémie quotidien et d'administrer de l'insuline.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en considérant la fiche technique ainsi que des critères importants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes de travail, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être du bénéficiaire de soins, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o sa propre dextérité.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter une situation diabétologique aiguë.**	- L'élève détecte une situation diabétologique aiguë. - L'élève réagit correctement par rapport à ses observations.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Différencier le secteur des aides et des soins (SECAS)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Différencier le secteur des aides et des soins**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SECAS**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Santé
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le service des soins à domicile.**	- L'élève désigne les objectifs et l'évolution des soins à domicile. - L'élève désigne des services de soins à domicile, des réseaux de soins ainsi que des aspects spécifiques de l'organisation de leurs travaux. - L'élève explique des différences entre les soins en institution et les soins ambulants. - L'élève décrit des activités à assumer dans le contexte des soins à domicile. - L'élève décrit son rôle en tant qu'invité au domicile du bénéficiaire de soins.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conseiller le bénéficiaire de soins pour demander l'octroi de l'assurance dépendance.**	- L'élève connaît les critères donnant droit aux prestations de l'assurance dépendance. - L'élève connaît les différentes prestations de l'assurance dépendance.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les particularités des soins de personnes avec un handicap.**	- L'élève désigne les objectifs ainsi que l'évolution des soins des personnes avec un handicap. - L'élève décrit son rôle/son domaine d'activité dans le contexte des soins des personnes avec un handicap.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le secteur des soins de longue durée.**	- L'élève désigne l'évolution des soins de longue durée au Luxembourg. - L'élève désigne des services de soins à domicile ainsi que des aspects spécifiques de l'organisation de leurs travaux. - L'élève désigne des institutions, par exemple la COPAS, des foyers de jour, des logements protégés ou des logements partagés. - L'élève décrit l'habitat des personnes âgées.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Nursing en psychiatrie (NUPSY)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations chroniques**

Titre du module:	**Nursing en psychiatrie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPSY**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies psychiatriques.**	- L'élève décrit des troubles psychiatriques fréquents.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez des bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique. - L'élève connaît des ressources importantes dans le contexte des soins ainsi que des problèmes typiques de clients psychiatriques.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins atteint d'une maladie psychique.**	- L'élève décrit la communication utile à l'égard de personnes atteintes de troubles psychiatriques. - L'élève connaît les principes de la communication professionnelle avec des clients psychiatriques.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Nursing de la personne démente (NUDEM)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing de la personne démente**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NUDEM**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances concernant la maladie démentielle.**	- L'élève explique la notion de démence. - L'élève distingue les formes les plus fréquentes de la démence et il explique leur progression. - L'élève décrit les symptômes caractéristiques de la démence. - L'élève décrit différentes approches thérapeutiques. - L'élève utilise le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des problèmes ainsi que des ressources de bénéficiaires de soins souffrant d'une maladie démentielle et de proposer des soins correspondants.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins pour les maladies démentielles les plus fréquentes.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie démentielle.**	- L'élève est capable d'appliquer les règles de la communication. - L'élève connaît les bases de la validation.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Nursing en oncologie et hématologie (NUONC)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing en oncologie et hématologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUONC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Santé
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies oncologiques.**	- L'élève explique les maladies oncologiques fréquentes. - L'élève énumère les examens préventifs les plus importants ainsi que des mesures prophylactiques concernant les maladies oncologiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des problèmes ainsi que des ressources de bénéficiaires de soins souffrant d'une maladie oncologique et de prodiguer des soins adaptés aux circonstances.**	- L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies oncologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies hématologiques et de proposer des soins.**	- L'élève explique les maladies hématologiques fréquentes. - L'élève décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies hématologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Laboratoire de perfectionnement 5 (LAPER5)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAPER5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Nursing palliatif (NUPAL)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing palliatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPAL**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L^élève est capable de prendre en compte les problèmes, les besoins et les ressources individuels du bénéficiaire de soins en fin de vie.**	Il décrit les soins palliatifs. Il explique les phases du processus de la mort. Il est capable de décrire correctement les signes du décès qui s'annonce. Il se livre à une réflexion sur le décès et la mort.	Il connaît les principes des soins palliatifs. Il distingue les phases du processus de la mort. Il décrit demanière satisfaisante les signes du décès imminent. Il fait des propositions concernant un accompagnement efficace dans le respect de la dignité de la personne mourante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se rendre compte d'une situation de douleur chez le bénéficiaire de soins et d'en tenir compte au cours des soins.**	Il désigne les facteurs essentiels qui ont une influence sur l'apparition de la douleur. Il décrit les différentes expressions de la douleur. Il décrit le traitement antalgique.	Il connaît les facteurs essentiels qui influencent la douleur. Il connaît les principales signes de la douleur. Il connaît des principes de l'évaluation de la douleur. Il décrit des aspects importants du traitement antalgique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer aux démarches à prendre en cas de décès d'une personne**	Il connaît les principales démarches spécifiques aux religions et aux cultures à entreprendre lors du décès d'une personne Il explique les soins à prodiguer au défunt.	Il décrit des démarches spécifiques aux religions et aux cultures en relation avec le décès et avec la mort.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie.**	Il fait la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie. Il explique la valeur des directives anticipées d'un client. Il connaît les missions des institutions de soins palliatifs luxembourgeoises.	Il fait une distinction correcte entre les soins palliatifs et l'euthanasie. Il cite des services de soins palliatifs ainsi que leurs missions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Gérer les conflits (GERCO)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Gérer les conflits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERCO**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter et de comprendre des conflits.**	- L'élève détecte des conflits. - L'élève analyse l'émergence de conflits ainsi que des attitudes adoptées dans ces contextes.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances conflictuelles dans le domaine des soins.**	- L'élève commente des circonstances vécues. - L'élève participe à l'analyse des circonstances.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener convenablement des entretiens dans des circonstances conflictuelles.**	- L'élève est capable d'adopter des attitudes correctes sous les aspects de l'expression et du comportement dans le contexte de conflits.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Respecter la législation professionnelle (LEGIS)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Respecter la législation professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEGIS**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle de classe
6	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de tenir compte du cadre légal de ses attributions.**	Il indique les actes de soins autorisées. Il décide si un acte de soin fait partie de son champ d'activité. Il justifie sa décision.	Les jugements sont corrects. Dans l'ensemble, les justifications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les lois concernant l'exercice de sa profession de santé.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits et les devoirs dans une profession de santé.	- Les explications étaient globalement correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre une candidature écrite pour un emploi.**	- L'élève rédige un curriculum vitae. - L'élève rédige une lettre de candidature. - L'élève rédige une demande d'autorisation de l'exercice de la profession.	- Le curriculum vitae était complet et il n'accusait pas d'erreur. - La lettre de candidature n'accusait pas d'erreur et elle correspondait aux exigences habituelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se préparer à un entretien d'embauche.**	- L'élève analyse ses points forts et ses points faibles. - L'élève est capable d'expliquer l'attitude correcte à adopter au cours d'un entretien d'embauche. - L'élève distingue les questions autorisées et les questions non autorisées.	- L'élève a formulé ses points forts ainsi que ses points faibles d'une manière compréhensible et positive. - La majorité des explications étaient correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses droits en tant qu'employé.**	- L'élève est capable de désigner des organisations chargées de défendre ses intérêts au sein de l'entreprise ainsi qu'à l'échelle nationale. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre une organisation professionnelle et un syndicat.	- L'élève a désigné les principales représentations. - L'élève a compris la différence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.7. - Laboratoire de perfectionnement 7 (LAPER7)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Laboratoire de perfectionnement 7**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LAPER7**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse l'exécution. - L'élève identifie des points faibles de manière autonome au cours de l'exécution ou après. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (ENSPR1)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	13
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé:
Tuteur en milieu professionnel: Professionnel de la santé
Tuteur scolaire: Enseignant avec autorisation d'exercer une profession de la santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. •Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage 2 (ENSPR2)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé:
Tuteur en milieu professionnel: Professionnel de la santé
Tuteur scolaire: Enseignant avec autorisation d'exercer une profession de la santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. •Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Stage 3 (ENSPR3)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé:
Tuteur en milieu professionnel: Professionnel de la santé
Tuteur scolaire: Enseignant avec autorisation d'exercer une profession de la santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich eigenständig vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant eigenständig und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt eigenständig einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt eigenständig das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert eigenständig alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet eigenständig dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann eigenständig seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse in einer standardisierten klinischen Pflegesituation in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Stage 4 (ENSPR4)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 4**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. •Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Stage 5 (ENSPR5)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 5**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich unter Anleitung vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant unter Anleitung und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. •Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt unter Anleitung einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt unter Anleitung das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert unter Anleitung alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet unter Anleitung dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann unter Anleitung seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage in einer standardisierten klinischen Pflegesituation seine Kenntnisse in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Stage 6 (ENSPR6)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 6**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich eigenständig vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant eigenständig und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt eigenständig einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt eigenständig das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert eigenständig alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet eigenständig dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann eigenständig seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse in einer standardisierten klinischen Pflegesituation in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Stage 7 (ENSPR7)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 7**	**Module stage**	
Code du module:	**ENSPR7**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende informiert sich über seinen Praktikumsort und die ihm anvertrauten Pflegesituationen und passt sein Vorgehen an.**	Er besorgt sich eigenständig vor Pflegebeginn wesentliche Informationen über die Pflegesituation, Ressourcen, Erkrankungen, Pflegeprobleme, durchzuführende Pflegemaßnahmen und das benötigte Material. Er analysiert die Informationen und versteht die Zusammenhänge. Er benutzt Fachbegriffe. Er benutzt das hausinterne Dokumentationssystem und respektiert interne Arbeitsabläufe, Bestimmungen und Vorgaben. Er beachtet das Berufsgeheimnis und den Datenschutz. Er berücksichtigt den berufseigenen Tätigkeitskatalog.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage seine Pflege situationsangepasst zu planen, durchzuführen und zu bewerten.**	Er plant eigenständig und in Absprache mit dem Pflegeteam die Durchführung von Pflegemaßnahmen. Er kann eine erlernte Pflegetechniken korrekt am Pflegeempfänger ausführen. Bei der Durchführung achtet er auf: • Benötigtes Arbeitsmaterial. • Logischer Ablauf. • Hygiene. • Sicherheit. • Wohlbefinden des Pflegeempfängers. • Installation des Pflegeempfängers. • Wahrung der Intim- und Privatsphäre des Pflegeempfängers. • Ergonomische Richtlinien (rückenschonende Arbeitsweise). • Zeitlicher Rahmen. • Geschicklichkeit. Er achtet auf ein angepasstes persönliches Erscheinungsbild. Er hinterlässt eigenständig einen aufgeräumten und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt eigenständig das verwendete Material fachgerecht. Er dokumentiert eigenständig alle relevanten Informationen und Veränderungen zeitnah und korrekt. Er erstattet eigenständig dem Pflegeteam zeitnah einen mündlichen Bericht über die durchgeführten Pflegemaßnahmen und eventuelle Veränderungen. Er kann eigenständig seine Vorgehensweise reflektieren und begründen sowie gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge anbringen.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende kommuniziert angemessen und respektvoll mit dem Pflegeteam sowie den Pflegeempfängern.**	Er legt dem Pflegeteam und dem praktischen Begleiter seinen Lehrplan (Lerninhalte) für das praktische Modul vor. Er stellt sich den Pflegeempfängern und dem Pflegeteam korrekt vor, wann immer dies erforderlich ist. Er informiert den Pflegeempfänger situationsangepasst über die durchzuführenden Pflegeschritte. Er ist bereit Gespräche mit den Pflegeempfängern, deren Angehörigen und dem Pflegeteam aufzunehmen und sich in das multidisziplinäre Team zu integrieren. Er achtet während der Pflege auf Äußerungen der Pflegeempfänger und reagiert sowohl auf verbale als auch auf non-verbale Äußerungen. Er erfragt sich Feedback und ist bemüht Kritik anzunehmen und sich zu verbessern. Er reflektiert sein Praktikum zusammen mit dem praktischen Anleiter und dem Pflegeteam. Er aktualisiert sein „Carnet de stage“ und legt dieses in Eigeninitiative vor.	Die nebenstehenden Indikatoren werden dem Ausbildungsstand entsprechend größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Kenntnisse in einer standardisierten klinischen Pflegesituation in die Praxis umzusetzen (Lernort Schule).**	Der Auszubildende arbeitet situationsangepasst. Er führt eine Technik durch unter Berücksichtigung aller relevanten Kriterien (Material, Ablauf, Hygiene, Sicherheit, Ergonomie, Zeit, Wohlbefinden, Kommunikation, Geschicklichkeit). Er reflektiert sein Handeln und gibt gegebenenfalls Verbesserungsvorschläge an.	Der Pflegeablauf wird größtenteils korrekt ausgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ASF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations essentielles concernant les circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève décrit et explique des ressources ainsi que des problèmesde soins. - L'élève identifie des mesures de soins ainsi que des mesures prophylactiques requises. - L'élève présente les informations de manière structurée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en fonction des circonstances et il l'explique. - L'élève explique l'application des mesures de soins requises.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- Au cours de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins et de l'interaction avec lui, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'apparence personnelle de l'élève est adaptée. - L'élève veille à ce que son poste de travail soit propre et en ordre. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève évalue sa méthode.**	- L'élève se livre à une autoévaluation. o Il désigne sa méthode. o Il explique ses décisions. - L'élève répond aux questions à propos des pathologies désignées dans le contexte de l'exemple concret et des mesures de soins appliquées. - L'élève constate des points faibles au cours de l'exécution et de son évaluation des circonstances de soins.	L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Exercices pratiques 1 (EXPRA1-F)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Exercices pratiques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EXPRA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soins étudiée dans des circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique et il tient compte de la fiche technique et de critères importants (le matériel nécessaire, la suite logique des étapes, l'hygiène, la sécurité, le bien-être du bénéficiaire de soins, l'ergonomie, le cadre horaire, sa propre dextérité).	- L'élève a effectué la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la démonstration des différents positionnements et d'expliquer leurs indications.**	- L'élève connaît les positionnements ainsi que les outils de positionnement. - L'élève décrit l'indication et il applique différents positionnements.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de la manutention.**	- L'élève applique les techniques de la manutention dans des circonstances simulées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques. - L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Laboratoire des pratiques professionnelles 1 (LAPRA1-F)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laboratoire des pratiques professionnelles 2 (LAPRA2-F)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Laboratoire des pratiques professionnelles 3 (LAPRA3-F)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Laboratoire des pratiques professionnelles 4 (LAPRA4-F)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte de circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Laboratoire des pratiques professionnelles 5 (LAPRA5-F)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA5-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le sommeil ainsi que des anomalies du sommeil et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les phases de sommeil. - L'élève explique des troubles du sommeil. - L'élève désigne des règles d'une bonne hygiène de sommeil. - L'élève désigne les risques des somnifères.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de l'hygiène dans le cadre de son travail.**	- L'élève décrit les signes d'inflammations et d'infections. - L'élève tient compte des normes de l'OMS en matière d'hygiène. - L'élève explique les différentes voies de transmission de maladies. - L'élève distingue les tableaux cliniques de différentes maladies contagieuses. - L'élève explique les différences entre une désinfection et une stérilisation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
5	1	- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la composition nutritionnelle des aliments ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée.**	- L'élève distingue les nutriments et il est capable d'attribuer des aliments aux différents groupes. - L'élève désigne les principes d'une alimentation équilibrée.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins concernant les besoins de manger et de boire et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie des ressources. - L'élève distingue des problèmes d'actualité de problèmes potentiels comme l'aspiration, la déshydratation ou la malnutrition. - L'élève propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a décrit la position ainsi que la fonction des organes digestifs d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des tableaux cliniques de l'appareil locomoteur et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les tableaux cliniques de l'ostéoporose, de l'arthrose, de l'arthrite rhumatoïde et de la hernie discale et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes. - L'élève connaît les critères d'observation des mouvements. - L'élève identifie des ressources. - L'élève identifie des risques de chutes et de contractures et il est capable de proposer des mesures prophylactiques, respectivement des mesures de soins, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maîtriser les fondements du nursing 1 (FONUR1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FONUR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1,5	- Enseignant / Santé
2	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1,5	- Salle de classe
2	1,5	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève distingue la santé et la maladie.**	- L'élève définit les notions de santé et de maladie. - L'élève explique le concept de santé de la salutogenèse. - L'élève distingue différents niveaux des soins de santé. - L'élève décrit des objectifs ainsi que des missions de la profession d'aide-soignant (missions et objectifs curatifs, préventifs et palliatifs). - L'élève décrit l'être humain en tant qu'être global.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances concernant les différents indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève explique l'importance de la profession d'aide-soignant.**	- L'élève applique le cadre légal de la profession d'aide-soignant dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève identifie correctement les droits des patients dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève est capable de reproduire les dispositions du secret professionnel.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le vocabulaire professionnel spécifique ainsi que des types de maladies et de thérapies.**	- L'élève définit et explique: o le symptôme, le syndrome, l'étiologie, la pathologie, la maladie, le diagnostic, la thérapie. - L'élève distingue et explique: o les maladies héréditaires / génétiques, o les traitements conservateurs / chirurgicaux, o les maladies chroniques / aiguës / dégénératives, o les traitements causaux / symptomatiques.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparer la maîtrise des fondements du nursing (FODOC)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la maîtrise des fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0.5	- Enseignant / Santé
2	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît l'utilité de modèles de soins ainsi que l'importance des procédures et de la documentation des soins.**	- L'élève distingue et explique les informations concernant la situation biographique, psychosociale et médicale présentées dans des exemples concrets. - L'élève identifie des informations concernant les quatorze besoins de Virginia Henderson et il est capable de distinguer s'il s'agit de ressources ou de problèmes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins en se référant à des exemples concrets de planifier des soins adaptés.**	- L'élève explique les six étapes du processus de soins. - L'élève identifie des problèmes de soins d'actualité et potentiels. - L'élève formule des objectifs de soins adaptés au problème de soins respectif. - L'élève propose des mesures de soins adaptées au problème de soins respectif.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les soins planifiés et de les résumer dans un plan de travail.**	- L'élève explique l'utilité de l'évaluation des soins et il analyse les soins proposés ou observés sur le terrain. - L'élève note des mesures de soins requises dans un plan de travail écrit et il justifie la progression.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Formation pratique en institution de soins 1 (ENSPR1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: Tuteur professionnel en collaboration avec un tuteur scolaire (spécialité: santé)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente sous guidance.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes dans un délai convenable sous guidance. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE3)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1	1	- Laboratoire
5	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion urinaire.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de l'appareil urinaire. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil urinaire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion intestinale.**	- L'élève explique les structures physiologiques fondamentales de l'appareil digestif. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil digestif. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion urinaire et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît les différentes formes d'incontinence et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève identifie un risque de cystite et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion intestinale et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève propose des mesures de soins en cas de nausées et de diarrhée. - L'élève identifie un risque de constipation et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE4)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Santé
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner l'anatomie et la physiologie de la peau, des muqueuses, des phanères et des organes sexuels ainsi que des modifications physiologiques et pathologiques.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de la peau, des phanères, des muqueuses et de l'appareil sexuel. - L'élève désigne des critères d'observation de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève identifie des modifications de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins lors de la toilette et d'agir en conséquence.**	- L'élève identifie un risque d'escarre et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque d'intertrigo et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque de mycose et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie des risques de candidose et de parotidite et il désigne des mesures de prévention correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les modifications pathologiques dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.**	- L'élève désigne des voies de contamination ainsi que des mesures de prévention dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.	- Les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Exercices pratiques 2 (EXPRA2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Exercices pratiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins qui lui sont confiées d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève travaille d'une manière adaptée à la situation dans des circonstances simulées.	- L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins d'une manière adaptée aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des mesures appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'application d'une manière adaptée aux circonstances et il est capable de proposer des adaptations.	- L'élève a identifié des points faibles de manière autonome pendant ou après l'application. - L'élève a proposé au moins une adaptation possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle (PRAPP)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRAPP**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les structures psychologiques et pathologiques des organes sensoriels.**	- L'élève explique la fonction normale des organes sensoriels. - L'élève est capable de reproduire des définitions et de décrire des tableaux cliniques importants (symptômes, causes et thérapie).	- Les explications concernant la fonction des organes sensoriels étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement décrit la majorité des tableaux cliniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins d'actualité et potentiels dans le contexte de soins respectif et de proposer des mesures de soins adaptées dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève propose des mesures de soins correspondantes à l'attention d'un bénéficiaire de soins malvoyant, respectivement malentendant.	- L'élève a énuméré les principes les plus importants des soins de malvoyants ou de malentendants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soigner des bénéficiaires de soins avec des contextes socioculturels différents.**	- L'élève est capable d'attribuer différentes traditions ainsi que des activités de soins en fonction d'une religion. - L'élève décrit la nécessité de tenir compte de la biographie et du contexte de vie d'une personne dépendante. - L'élève explique des notions importantes dans le contexte des soins (la morale, les valeurs, l'éthique) et il analyse des problèmes d'éthique.	- L'élève a considéré la majorité des indicateurs ci-contre dans le contexte d'exemples indiqués ou d'exemples concrets sur le terrain.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Formation pratique en institution de soins 2 (ENSPR2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**ENSPR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes sous guidance et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Nursing en rapport avec les fonctions vitales (NUVIT1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en rapport avec les fonctions vitales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NUVIT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1	1	- Laboratoire
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies cardiovasculaires.**	- L'élève explique la fonction cardiovasculaire normale. - L'élève explique des maladies cardiovasculaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie des anomalies possibles de la fonction cardiovasculaire. - L'élève vérifie les paramètres cardiovasculaires et il les documente. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies pulmonaires.**	- L'élève explique la fonction respiratoire normale. - L'élève explique des maladies pulmonaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies pulmonaires. - L'élève désigne des anomalies possibles de la fonction respiratoire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève contrôle des paramètres respiratoires et il les documente.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie cardiovasculaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève décrit des aspects et des mesures de soins fondamentaux pour des maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie et justifie un risque de thrombose et il connaît les mesures prophylactiques requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Nursing de la personne âgée (NURPA1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NURPA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des dispositions légales particulières ainsi que des assistances proposées aux personnes âgées.**	- L'élève explique les fondements de l'assurance-dépendance. - L'élève décrit la spécificité des soins ambulants. - L'élève explique des services d'assistance et de soins spécifiques aux personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la situation spécifique des personnes âgées dans la société.**	- L'élève décrit la perception de la personne âgée dans la société. - L'élève désigne des rôles d'actualité et à venir des personnes âgées. - L'élève décrit des modifications sociétales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se rendre compte de ressources et de problèmes individuels des personnes âgées.**	- L'élève décrit des altérations corporelles, psychiques et sociales essentielles résultant du vieillissement. - L'élève décrit la notion de multimorbidité en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève analyse le problème de la violence dans le secteur des soins des personnes âgées. - L'élève analyse la sexualité des personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des formes d'occupation adaptées à un bénéficiaire de soins âgé.**	- L'élève analyse des occupations adaptées ainsi que des offres d'activation des personnes âgées et il fait des propositions en se référant à des exemples du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exercices pratiques 3 (EXPRA3)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Laboratoire
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Nursing périopératoire (NUROP)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing périopératoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUROP**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assister un infirmier au cours des phases pré- et post-opératoires en tenant compte de son catalogue d'activités.**	- L'élève explique la préparation préopératoire d'un patient. - L'élève explique des risques essentiels dans une situation post-opératoire ainsi que les mesures de surveillance correspondantes. - L'élève explique les missions d'assistance de l'aide-soignant dans le cadre des soins pré- et post-opératoires. - L'élève connaît les missions de l'aide-soignant dans le contexte des examens médicaux. - L'élève décrit les examens médicaux les plus fréquents.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins fiévreux et de proposer des soins en conséquence.**	- L'élève explique la régulation de la température du corps. - L'élève décrit des anomalies ainsi que leurs causes. - L'élève décrit les phases fébriles ainsi que les mesures de soins respectives requises. - L'élève explique des problèmes thermiques (hypothermie et hyperthermie) et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît les indications ainsi que les risques de l'utilisation du froid et de la chaleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des fractures fréquentes chez les personnes âgées ainsi que leurs méthodes de traitement.**	- L'élève décrit l'attitude à l'égard de patients après des opérations de prothèses du genou et de la hanche. - L'élève décrit différents types de fractures. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Nursing psychiatrique (NUPSY1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing psychiatrique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPSY1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies psychiques.**	- L'élève décrit et distingue des maladies psychiques fréquentes. - L'élève connaît les critères d'observation de troubles psychiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez des bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique. - L'élève connaît des ressources importantes dans le contexte des soins ainsi que des problèmes typiques de clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins atteint d'une maladie psychique.**	- L'élève décrit la communication utile à l'égard de personnes atteintes de troubles psychiatriques. - L'élève connaît les principes de la communication professionnelle avec des clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Apprendre la communication professionnelle (APPCO2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Apprendre la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**APPCO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des modèles de communication et de les appliquer dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève explique le modèle des quatre oreilles. - L'élève est capable d'énumérer les formes d'interrogation et de les distinguer. - L'élève est capable de distinguer les messages à la première de ceux à la deuxième personne et de convertir des messages à la deuxième personne en messages à la première personne. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de la proximité et de la distance dans les activités professionnelles.	- L'élève a appliqué le modèle des quatre oreilles d'une manière majoritairement correcte dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a correctement désigné la majorité des formes d'interrogation les plus importantes dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a constaté la différence entre les messages à la première et ceux à la deuxième personne. - Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier la différence entre la perception et l'observation dans le contexte des soins.**	- L'élève désigne des étapes des processus de perception et d'observation. - L'élève est capable de classer des erreurs d'observation. - L'élève explique la manière dont fonctionne une observation systématique dans le contexte des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre, il a constaté l'importance de l'observation systématique dans le contexte des soins et il l'a désignée en se référant à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins.**	- L'élève connaît les principes de l'écoute active.	- L'élève a appliqué correctement la majorité des techniques de l'écoute active dans le contexte d'exemples concrets.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung der Gefühle in der Pflege zu erkennen.**	Er reflektiert über eigene Emotionsarbeit und Gefühlsarbeit im Pflegealltag. Der Auszubildenden erklärt Empathie.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Formation pratique en institution de soins 3 (ENSPR3)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ENSPR3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Nursing en neurologie (NEURO1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en neurologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEURO1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies neurologiques.**	- L'élève explique les fondements anatomiques et physiologiques du système nerveux. - L'élève explique des maladies neurologiques fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie neurologique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève identifie des ressources ainsi que des problèmes de soins et il décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte d'un tableau clinique neurologique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier une situation neurologique ou cardio-respiratoire aiguë et de réagir en conséquence.**	- L'élève décrit une situation neurologique aiguë. - L'élève décrit une situation cardio-respiratoire aiguë. - L'élève propose des mesures d'urgence et il les applique. - L'élève respecte les dispositions légales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Nursing en endocrinologie (NUEND)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en endocrinologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUEND**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies endocrinologiques.**	- L'élève décrit des troubles endocrinologiques fréquents ainsi que les principes des soins à prodiguer. - L'élève connaît les critères d'observation des anomalies endocrinologiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel. - L'élève identifie une urgence diabétique et il est capable de proposer des mesures adaptées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer la glycémie et d'administrer de l'insuline.**	- L'élève explique l'application des techniques de l'administration d'insuline et du mesurage de la glycémie. - L'élève connaît la différence entre les différentes variétés d'insuline ainsi que leur manipulation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'administrer des médicaments en tenant compte du cadre légal de son domaine d'activité.**	- L'élève connaît et applique la règle des Six B. - L'élève connaît les différentes formes des médicaments. - L'élève désigne les règles d'hygiène à observer lors de la manipulation de médicaments. - L'élève désigne les consignes en matière de stockage, d'administration et de mise au rebut des médicaments. - L'élève produit des explications généralement compréhensibles à propos de l'utilité et de l'action des médicaments. - L'élève explique les dispositions concernant l'administration de médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Exercices pratiques 4 (EXPRA4)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Nursing de la personne âgée (NURPA2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NURPA2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies démentielles ainsi que les soins correspondants.**	- L'élève définit la maladie et il décrit les symptômes de la démence. - L'élève distingue les différentes formes de démence et il les explique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle en se référant à des exemples concrets et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève connaît des ressources importantes ainsi que des problèmes typiques de bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles. - L'élève analyse la gestion de comportements défiants en se référant à un exemple du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication en fonction d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.**	- L'élève connaît les principes de différents concepts de soins et de prise en charge de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève constate l'importance du travail biographique avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles et il décrit ces maladies en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève connaît les principes de la communication avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles (validation) et il les applique dans le contexte d'exemples concrets.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Formation pratique en institution de soins 4 (ENSPR4)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**12**
Code du module:	**ENSPR4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne de manière autonome à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Maîtriser les fondements du nursing 2 (FONUR2)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FONUR2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tenir compte du catalogue légal des activités.**	- L'élève désigne les activités autorisées. - L'élève décide si un acte de soin fait partie de son champ d'activité. - L'élève justifie sa décision.	- L'élève a correctement classé les activités. - L'élève a justifié ses décisions d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les lois concernant l'exercice de sa profession de santé.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits et les devoirs dans une profession de santé.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les droits du bénéficiaire de soins.**	- L'élève est capable de désigner les droits du bénéficiaire de soins.	- L'élève a correctement désigné la majorité des droits du bénéficiaire de soins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses droits ainsi que ses devoirs en tant qu'employé.**	- L'élève est capable de désigner des organisation chargées de défendre ses intérêts au sein de l'entrprise ainsi qu'à l'échelle nationale. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre une organisation professionnelle et un syndicat.	- L'élève a désigné les principales représentations. - L'élève a compris la différence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Gérer les conflits 1 (GERCO1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Gérer les conflits 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERCO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter et de comprendre des conflits.**	- L'élève détecte des conflits. - L'élève analyse l'émergence de conflits ainsi que des attitudes adoptées dans ces contextes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances conflictuelles dans le domaine des soins.**	- L'élève commente des circonstances vécues. - L'élève participe à l'analyse des circonstances.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener convenablement des entretiens dans des circonstances conflictuelles.**	- L'élève est capable d'adopter des attitudes correctes sous les aspects de l'expression et du comportement dans le contexte de conflits.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Exercices pratiques 5 (EXPRA5)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Exercices pratiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Laboratoire
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Formation pratique en institution de soins 5 (ENSPR5)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENSPR5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Nursing palliatif (NUPAL1)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing palliatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances en matière de maladies oncologiques et hématologiques.**	- L'élève explique les composants ainsi que les fonctions du sang. - L'élève explique les maladies oncologiques et hématologiques fréquentes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie oncologique ou hématologique et d'administrer les soins d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève décrit les aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies oncologiques et hématologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en compte les problèmes, les besoins et les ressources individuels du bénéficiaire de soins mourant.**	- L'élève décrit les soins palliatifs. - L'élève explique les phases du processus du décès. - L'élève est capable de décrire correctement les signes d'un décès qui s'annonce.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se rendre compte d'une situation de douleur chez un bénéficiaire de soins et d'en tenir compte au cours des soins.**	- L'élève désigne les facteurs qui ont un impact. - L'élève décrit les différentes expressions de la douleur. - L'élève décrit la thérapie contre la douleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie.**	- L'élève fait la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie. - L'élève explique la signification d'un testament de vie. - L'élève connaît les missions des institutions de soins palliatifs luxembourgeoises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exercices pratiques 6 (EXPRA6)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Exercices pratiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Formation pratique en institution de soins 6 (ENSPR6)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ENSPR6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ASE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations essentielles concernant les circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève décrit et explique des ressources ainsi que des problèmes de soins. - L'élève identifie des mesures de soins ainsi que des mesures prophylactiques requises. - L'élève présente les informations de manière structurée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en fonction des circonstances et il l'explique. - L'élève explique l'application des mesures de soins requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- Au cours de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins et de l'interaction avec lui, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'apparence personnelle de l'élève est adaptée. - L'élève veille à ce que son poste de travail soit propre et en ordre. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève évalue sa méthode.**	- L'élève se livre à une autoévaluation. o Il désigne sa méthode. o Il explique ses décisions. - L'élève répond aux questions à propos des pathologies désignées dans le contexte de l'exemple concret et des mesures de soins appliquées. - L'élève constate des points faibles au cours de l'exécution et de son évaluation des circonstances de soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable : -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Exercices pratiques 1 (EXPRA1-F)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Exercices pratiques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EXPRA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soins étudiée dans des circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique et il tient compte de la fiche technique et de critères importants (le matériel nécessaire, la suite logique des étapes, l'hygiène, la sécurité, le bien-être du bénéficiaire de soins, l'ergonomie, le cadre horaire, sa propre dextérité).	- L'élève a effectué la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la démonstration des différents positionnements et d'expliquer leurs indications.**	- L'élève connaît les positionnements ainsi que les outils de positionnement. - L'élève décrit l'indication et il applique différents positionnements.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de la manutention.**	- L'élève applique les techniques de la manutention dans des circonstances simulées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques. - L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Laboratoire des pratiques professionnelles 1 (LAPRA1-F)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laboratoire des pratiques professionnelles 2 (LAPRA2-F)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Laboratoire des pratiques professionnelles 3 (LAPRA3-F)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Laboratoire des pratiques professionnelles 4 (LAPRA4-F)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte de circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Laboratoire des pratiques professionnelles 5 (LAPRA5-F)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA5-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le sommeil ainsi que des anomalies du sommeil et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les phases de sommeil. - L'élève explique des troubles du sommeil. - L'élève désigne des règles d'une bonne hygiène de sommeil. - L'élève désigne les risques des somnifères.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de l'hygiène dans le cadre de son travail.**	- L'élève décrit les signes d'inflammations et d'infections. - L'élève tient compte des normes de l'OMS en matière d'hygiène. - L'élève explique les différentes voies de transmission de maladies. - L'élève distingue les tableaux cliniques de différentes maladies contagieuses. - L'élève explique les différences entre une désinfection et une stérilisation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE2)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
5	1	- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la composition nutritionnelle des aliments ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée.**	- L'élève distingue les nutriments et il est capable d'attribuer des aliments aux différents groupes. - L'élève désigne les principes d'une alimentation équilibrée.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins concernant les besoins de manger et de boire et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie des ressources. - L'élève distingue des problèmes d'actualité de problèmes potentiels comme l'aspiration, la déshydratation ou la malnutrition. - L'élève propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a décrit la position ainsi que la fonction des organes digestifs d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des tableaux cliniques de l'appareil locomoteur et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les tableaux cliniques de l'ostéoporose, de l'arthrose, de l'arthrite rhumatoïde et de la hernie discale et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes. - L'élève connaît les critères d'observation des mouvements. - L'élève identifie des ressources. - L'élève identifie des risques de chutes et de contractures et il est capable de proposer des mesures prophylactiques, respectivement des mesures de soins, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maîtriser les fondements du nursing (FONUR1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FONUR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève distingue la santé et la maladie.**	- L'élève définit les notions de santé et de maladie. - L'élève explique le concept de santé de la salutogenèse. - L'élève distingue différents niveaux des soins de santé. - L'élève décrit des objectifs ainsi que des missions de la profession d'aide-soignant (missions et objectifs curatifs, préventifs et palliatifs). - L'élève décrit l'être humain en tant qu'être global.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances concernant les différents indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève explique l'importance de la profession d'aide-soignant.**	- L'élève applique le cadre légal de la profession d'aide-soignant dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève identifie correctement les droits des patients dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève est capable de reproduire les dispositions du secret professionnel.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le vocabulaire professionnel spécifique ainsi que des types de maladies et de thérapies.**	- L'élève définit et explique: o le symptôme, le syndrome, l'étiologie, la pathologie, la maladie, le diagnostic, la thérapie. - L'élève distingue et explique: o les maladies héréditaires / génétiques, o les traitements conservateurs / chirurgicaux, o les maladies chroniques / aiguës / dégénératives, o les traitements causaux / symptomatiques.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparer la maîtrise des fondements du nursing (FODOC)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la maîtrise des fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît l'utilité de modèles de soins ainsi que l'importance des procédures et de la documentation des soins.**	- L'élève distingue et explique les informations concernant la situation biographique, psychosociale et médicale présentées dans des exemples concrets. - L'élève identifie des informations concernant les quatorze besoins de Virginia Henderson et il est capable de distinguer s'il s'agit de ressources ou de problèmes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins en se référant à des exemples concrets de planifier des soins adaptés.**	- L'élève explique les six étapes du processus de soins. - L'élève identifie des problèmes de soins d'actualité et potentiels. - L'élève formule des objectifs de soins adaptés au problème de soins respectif. - L'élève propose des mesures de soins adaptées au problème de soins respectif.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les soins planifiés et de les résumer dans un plan de travail.**	- L'élève explique l'utilité de l'évaluation des soins et il analyse les soins proposés ou observés sur le terrain. - L'élève note des mesures de soins requises dans un plan de travail écrit et il justifie la progression.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Formation pratique en institution de soins 1 (ENSPR1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Tuteur professionnel en collaboration avec un tuteur scolaire (spécialité: santé)				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente sous guidance.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes dans un délai convenable sous guidance. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE3)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Santé
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
5	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion urinaire.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de l'appareil urinaire. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil urinaire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion intestinale.**	- L'élève explique les structures physiologiques fondamentales de l'appareil digestif. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil digestif. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion urinaire et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît les différentes formes d'incontinence et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève identifie un risque de cystite et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion intestinale et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève propose des mesures de soins en cas de nausées et de diarrhée. - L'élève identifie un risque de constipation et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE4)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner l'anatomie et la physiologie de la peau, des muqueuses, des phanères et des organes sexuels ainsi que des modifications physiologiques et pathologiques.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de la peau, des phanères, des muqueuses et de l'appareil sexuel. - L'élève désigne des critères d'observation de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève identifie des modifications de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins lors de la toilette et d'agir en conséquence.**	- L'élève identifie un risque d'escarre et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque d'intertrigo et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque de mycose et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie des risques de candidose et de parotidite et il désigne des mesures de prévention correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les modifications pathologiques dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.**	- L'élève désigne des voies de contamination ainsi que des mesures de prévention dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.	- Les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Exercices pratiques 2 (EXPRA2)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Exercices pratiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins qui lui sont confiées d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève travaille d'une manière adaptée à la situation dans des circonstances simulées.	- L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins d'une manière adaptée aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des mesures appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'application d'une manière adaptée aux circonstances et il est capable de proposer des adaptations.	- L'élève a identifié des points faibles de manière autonome pendant ou après l'application. - L'élève a proposé au moins une adaptation possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle (PRAPP)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRAPP**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les structures psychologiques et pathologiques des organes sensoriels.**	- L'élève explique la fonction normale des organes sensoriels. - L'élève est capable de reproduire des définitions et de décrire des tableaux cliniques importants (symptômes, causes et thérapie).	- Les explications concernant la fonction des organes sensoriels étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement décrit la majorité des tableaux cliniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins d'actualité et potentiels dans le contexte de soins respectif et de proposer des mesures de soins adaptées dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève propose des mesures de soins correspondantes à l'attention d'un bénéficiaire de soins malvoyant, respectivement malentendant.	- L'élève a énuméré les principes les plus importants des soins de malvoyants ou de malentendants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soigner des bénéficiaires de soins avec des contextes socioculturels différents.**	- L'élève est capable d'attribuer différentes traditions ainsi que des activités de soins en fonction d'une religion. - L'élève décrit la nécessité de tenir compte de la biographie et du contexte de vie d'une personne dépendante. - L'élève explique des notions importantes dans le contexte des soins (la morale, les valeurs, l'éthique) et il analyse des problèmes d'éthique.	- L'élève a considéré la majorité des indicateurs ci-contre dans le contexte d'exemples indiqués ou d'exemples concrets sur le terrain.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Formation pratique en institution de soins 2 (ENSPR2)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes sous guidance et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Nursing en rapport avec les fonctions vitales (NUVIT1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en rapport avec les fonctions vitales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NUVIT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1	1	- Laboratoire
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies cardiovasculaires.**	- L'élève explique la fonction cardiovasculaire normale. - L'élève explique des maladies cardiovasculaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie des anomalies possibles de la fonction cardiovasculaire. - L'élève vérifie les paramètres cardiovasculaires et il les documente. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies pulmonaires.**	- L'élève explique la fonction respiratoire normale. - L'élève explique des maladies pulmonaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies pulmonaires. - L'élève désigne des anomalies possibles de la fonction respiratoire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève contrôle des paramètres respiratoires et il les documente.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie cardiovasculaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève décrit des aspects et des mesures de soins fondamentaux pour des maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie et justifie un risque de thrombose et il connaît les mesures prophylactiques requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Nursing de la personne âgée (NURPA1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NURPA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des dispositions légales particulières ainsi que des assistances proposées aux personnes âgées.**	- L'élève explique les fondements de l'assurance-dépendance. - L'élève décrit la spécificité des soins ambulants. - L'élève explique des services d'assistance et de soins spécifiques aux personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la situation spécifique des personnes âgées dans la société.**	- L'élève décrit la perception de la personne âgée dans la société. - L'élève désigne des rôles d'actualité et à venir des personnes âgées. - L'élève décrit des modifications sociétales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se rendre compte de ressources et de problèmes individuels des personnes âgées.**	- L'élève décrit des altérations corporelles, psychiques et sociales essentielles résultant du vieillissement. - L'élève décrit la notion de multimorbidité en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève analyse le problème de la violence dans le secteur des soins des personnes âgées. - L'élève analyse la sexualité des personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des formes d'occupation adaptées à un bénéficiaire de soins âgé.**	- L'élève analyse des occupations adaptées ainsi que des offres d'activation des personnes âgées et il fait des propositions en se référant à des exemples du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exercices pratiques 3 (EXPRA3)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Nursing périopératoire (NUROP)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing périopératoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUROP**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assister un infirmier au cours des phases pré- et post-opératoires en tenant compte de son catalogue d'activités.**	- L'élève explique la préparation préopératoire d'un patient. - L'élève explique des risques essentiels dans une situation post-opératoire ainsi que les mesures de surveillance correspondantes. - L'élève explique les missions d'assistance de l'aide-soignant dans le cadre des soins pré- et post-opératoires. - L'élève connaît les missions de l'aide-soignant dans le contexte des examens médicaux. - L'élève décrit les examens médicaux les plus fréquents.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins fiévreux et de proposer des soins en conséquence.**	- L'élève explique la régulation de la température du corps. - L'élève décrit des anomalies ainsi que leurs causes. - L'élève décrit les phases fébriles ainsi que les mesures de soins respectives requises. - L'élève explique des problèmes thermiques (hypothermie et hyperthermie) et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît les indications ainsi que les risques de l'utilisation du froid et de la chaleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des fractures fréquentes chez les personnes âgées ainsi que leurs méthodes de traitement.**	- L'élève décrit l'attitude à l'égard de patients après des opérations de prothèses du genou et de la hanche. - L'élève décrit différents types de fractures. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Nursing psychiatrique (NUPSY1)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing psychiatrique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPSY1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies psychiques.**	- L'élève décrit et distingue des maladies psychiques fréquentes. - L'élève connaît les critères d'observation de troubles psychiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez des bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique. - L'élève connaît des ressources importantes dans le contexte des soins ainsi que des problèmes typiques de clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins atteint d'une maladie psychique.**	- L'élève décrit la communication utile à l'égard de personnes atteintes de troubles psychiatriques. - L'élève connaît les principes de la communication professionnelle avec des clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Apprendre la communication professionnelle (APPCO2)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Apprendre la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**APPCO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des modèles de communication et de les appliquer dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève explique le modèle des quatre oreilles. - L'élève est capable d'énumérer les formes d'interrogation et de les distinguer. - L'élève est capable de distinguer les messages à la première de ceux à la deuxième personne et de convertir des messages à la deuxième personne en messages à la première personne. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de la proximité et de la distance dans les activités professionnelles.	- L'élève a appliqué le modèle des quatre oreilles d'une manière majoritairement correcte dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a correctement désigné la majorité des formes d'interrogation les plus importantes dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a constaté la différence entre les messages à la première et ceux à la deuxième personne. - Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier la différence entre la perception et l'observation dans le contexte des soins.**	- L'élève désigne des étapes des processus de perception et d'observation. - L'élève est capable de classer des erreurs d'observation. - L'élève explique la manière dont fonctionne une observation systématique dans le contexte des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre, il a constaté l'importance de l'observation systématique dans le contexte des soins et il l'a désignée en se référant à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins.**	- L'élève connaît les principes de l'écoute active.	- L'élève a appliqué correctement la majorité des techniques de l'écoute active dans le contexte d'exemples concrets.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung der Gefühle in der Pflege zu erkennen.**	Er reflektiert über eigene Emotionsarbeit und Gefühlsarbeit im Pflegealltag. Der Auszubildenden erklärt Empathie.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Formation pratique en institution de soins 3 (ENSPR3)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ENSPR3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Nursing en neurologie (NEURO1)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en neurologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEURO1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies neurologiques.**	- L'élève explique les fondements anatomiques et physiologiques du système nerveux. - L'élève explique des maladies neurologiques fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie neurologique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève identifie des ressources ainsi que des problèmes de soins et il décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte d'un tableau clinique neurologique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier une situation neurologique ou cardio-respiratoire aiguë et de réagir en conséquence.**	- L'élève décrit une situation neurologique aiguë. - L'élève décrit une situation cardio-respiratoire aiguë. - L'élève propose des mesures d'urgence et il les applique. - L'élève respecte les dispositions légales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Nursing en endocrinologie (NUEND)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en endocrinologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUEND**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies endocrinologiques.**	- L'élève décrit des troubles endocrinologiques fréquents ainsi que les principes des soins à prodiguer. - L'élève connaît les critères d'observation des anomalies endocrinologiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel. - L'élève identifie une urgence diabétique et il est capable de proposer des mesures adaptées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer la glycémie et d'administrer de l'insuline.**	- L'élève explique l'application des techniques de l'administration d'insuline et du mesurage de la glycémie. - L'élève connaît la différence entre les différentes variétés d'insuline ainsi que leur manipulation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'administrer des médicaments en tenant compte du cadre légal de son domaine d'activité.**	- L'élève connaît et applique la règle des Six B. - L'élève connaît les différentes formes des médicaments. - L'élève désigne les règles d'hygiène à observer lors de la manipulation de médicaments. - L'élève désigne les consignes en matière de stockage, d'administration et de mise au rebut des médicaments. - L'élève produit des explications généralement compréhensibles à propos de l'utilité et de l'action des médicaments. - L'élève explique les dispositions concernant l'administration de médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Exercices pratiques 4 (EXPRA4)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Nursing de la personne âgée (NURPA2)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NURPA2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies démentielles ainsi que les soins correspondants.**	- L'élève définit la maladie et il décrit les symptômes de la démence. - L'élève distingue les différentes formes de démence et il les explique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle en se référant à des exemples concrets et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève connaît des ressources importantes ainsi que des problèmes typiques de bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles. - L'élève analyse la gestion de comportements défiants en se référant à un exemple du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication en fonction d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.**	- L'élève connaît les principes de différents concepts de soins et de prise en charge de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève constate l'importance du travail biographique avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles et il décrit ces maladies en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève connaît les principes de la communication avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles (validation) et il les applique dans le contexte d'exemples concrets.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Formation pratique en institution de soins 4 (ENSPR4)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR4**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne de manière autonome à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Maîtriser les fondements du nursing 2 (FONUR2)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FONUR2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tenir compte du catalogue légal des activités.**	- L'élève désigne les activités autorisées. - L'élève décide si un acte de soin fait partie de son champ d'activité. - L'élève justifie sa décision.	- L'élève a correctement classé les activités. - L'élève a justifié ses décisions d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les lois concernant l'exercice de sa profession de santé.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits et les devoirs dans une profession de santé.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les droits du bénéficiaire de soins.**	- L'élève est capable de désigner les droits du bénéficiaire de soins.	- L'élève a correctement désigné la majorité des droits du bénéficiaire de soins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses droits ainsi que ses devoirs en tant qu'employé.**	- L'élève est capable de désigner des organisation chargées de défendre ses intérêts au sein de l'entrprise ainsi qu'à l'échelle nationale. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre une organisation professionnelle et un syndicat.	- L'élève a désigné les principales représentations. - L'élève a compris la différence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Gérer les conflits 1 (GERCO1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Gérer les conflits 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERCO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter et de comprendre des conflits.**	- L'élève détecte des conflits. - L'élève analyse l'émergence de conflits ainsi que des attitudes adoptées dans ces contextes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances conflictuelles dans le domaine des soins.**	- L'élève commente des circonstances vécues. - L'élève participe à l'analyse des circonstances.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener convenablement des entretiens dans des circonstances conflictuelles.**	- L'élève est capable d'adopter des attitudes correctes sous les aspects de l'expression et du comportement dans le contexte de conflits.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Exercices pratiques 5 (EXPRA5)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Exercices pratiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Massnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**	Der Auszubildende fertigt eine ausführliche Informationssammlung an. Der Auszubildende unterscheidet zwischen Gewohnheiten, Ressourcen und Problemen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Formation pratique en institution de soins (ENSPR5)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENSPR5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Nursing palliatif (NUPAL1)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing palliatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances en matière de maladies oncologiques et hématologiques.**	- L'élève explique les composants ainsi que les fonctions du sang. - L'élève explique les maladies oncologiques et hématologiques fréquentes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie oncologique ou hématologique et d'administrer les soins d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève décrit les aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies oncologiques et hématologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en compte les problèmes, les besoins et les ressources individuels du bénéficiaire de soins mourant.**	- L'élève décrit les soins palliatifs. - L'élève explique les phases du processus du décès. - L'élève est capable de décrire correctement les signes d'un décès qui s'annonce.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se rendre compte d'une situation de douleur chez un bénéficiaire de soins et d'en tenir compte au cours des soins.**	- L'élève désigne les facteurs qui ont un impact. - L'élève décrit les différentes expressions de la douleur. - L'élève décrit la thérapie contre la douleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie.**	- L'élève fait la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie. - L'élève explique la signification d'un testament de vie. - L'élève connaît les missions des institutions de soins palliatifs luxembourgeoises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exercices pratiques 6 (EXPRA6)

Formation

Code:	**ASEF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Exercices pratiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**	Der Auszubildende fertigt eine ausführliche Informationssammlung an. Der Auszubildende unterscheidet zwischen Gewohnheiten, Ressourcen und Problemen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Formation pratique en institution de soins (ENSPR6)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ENSPR6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ASEF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations essentielles concernant les circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève décrit et explique des ressources ainsi que des problèmes de soins. - L'élève identifie des mesures de soins ainsi que des mesures prophylactiques requises. - L'élève présente les informations de manière structurée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en fonction des circonstances et il l'explique. - L'élève explique l'application des mesures de soins requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- Au cours de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins et de l'interaction avec lui, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'apparence personnelle de l'élève est adaptée. - L'élève veille à ce que son poste de travail soit propre et en ordre. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève évalue sa méthode.**	- L'élève se livre à une autoévaluation. o Il désigne sa méthode. o Il explique ses décisions. - L'élève répond aux questions à propos des pathologies désignées dans le contexte de l'exemple concret et des mesures de soins appliquées. - L'élève constate des points faibles au cours de l'exécution et de son évaluation des circonstances de soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Exercices pratiques 1 (EXPRA1-F)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Exercices pratiques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EXPRA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soins étudiée dans des circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique et il tient compte de la fiche technique et de critères importants (le matériel nécessaire, la suite logique des étapes, l'hygiène, la sécurité, le bien-être du bénéficiaire de soins, l'ergonomie, le cadre horaire, sa propre dextérité).	- L'élève a effectué la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la démonstration des différents positionnements et d'expliquer leurs indications.**	- L'élève connaît les positionnements ainsi que les outils de positionnement. - L'élève décrit l'indication et il applique différents positionnements.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de la manutention.**	- L'élève applique les techniques de la manutention dans des circonstances simulées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques. - L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Laboratoire des pratiques professionnelles 1 (LAPRA1-F)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laboratoire des pratiques professionnelles 2 (LAPRA2-F)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Laboratoire des pratiques professionnelles 3 (LAPRA3-F)

Formation

Code:	**ASA** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Laboratoire des pratiques professionnelles 4 (LAPRA4-F)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte de circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Laboratoire des pratiques professionnelles 5 (LAPRA5-F)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA5-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le sommeil ainsi que des anomalies du sommeil et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les phases de sommeil. - L'élève explique des troubles du sommeil. - L'élève désigne des règles d'une bonne hygiène de sommeil. - L'élève désigne les risques des somnifères.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de l'hygiène dans le cadre de son travail.**	- L'élève décrit les signes d'inflammations et d'infections. - L'élève tient compte des normes de l'OMS en matière d'hygiène. - L'élève explique les différentes voies de transmission de maladies. - L'élève distingue les tableaux cliniques de différentes maladies contagieuses. - L'élève explique les différences entre une désinfection et une stérilisation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
5	1	- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la composition nutritionnelle des aliments ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée.**	- L'élève distingue les nutriments et il est capable d'attribuer des aliments aux différents groupes. - L'élève désigne les principes d'une alimentation équilibrée.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins concernant les besoins de manger et de boire et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie des ressources. - L'élève distingue des problèmes d'actualité de problèmes potentiels comme l'aspiration, la déshydratation ou la malnutrition. - L'élève propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a décrit la position ainsi que la fonction des organes digestifs d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des tableaux cliniques de l'appareil locomoteur et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les tableaux cliniques de l'ostéoporose, de l'arthrose, de l'arthrite rhumatoïde et de la hernie discale et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes. - L'élève connaît les critères d'observation des mouvements. - L'élève identifie des ressources. - L'élève identifie des risques de chutes et de contractures et il est capable de proposer des mesures prophylactiques, respectivement des mesures de soins, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maîtriser les fondements du nursing 1 (FONUR1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FONUR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1,5	- Enseignant / Santé
2	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1,5	- Salle de classe
2	1,5	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève distingue la santé et la maladie.**	- L'élève définit les notions de santé et de maladie. - L'élève explique le concept de santé de la salutogenèse. - L'élève distingue différents niveaux des soins de santé. - L'élève décrit des objectifs ainsi que des missions de la profession d'aide-soignant (missions et objectifs curatifs, préventifs et palliatifs). - L'élève décrit l'être humain en tant qu'être global.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances concernant les différents indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève explique l'importance de la profession d'aide-soignant.**	- L'élève applique le cadre légal de la profession d'aide-soignant dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève identifie correctement les droits des patients dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève est capable de reproduire les dispositions du secret professionnel.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le vocabulaire professionnel spécifique ainsi que des types de maladies et de thérapies.**	- L'élève définit et explique: o le symptôme, le syndrome, l'étiologie, la pathologie, la maladie, le diagnostic, la thérapie. - L'élève distingue et explique: o les maladies héréditaires / génétiques, o les traitements conservateurs / chirurgicaux, o les maladies chroniques / aiguës / dégénératives, o les traitements causaux / symptomatiques.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparer la maîtrise des fondements du nursing (FODOC)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la maîtrise des fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0.5	- Enseignant / Santé
2	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît l'utilité de modèles de soins ainsi que l'importance des procédures et de la documentation des soins.**	- L'élève distingue et explique les informations concernant la situation biographique, psychosociale et médicale présentées dans des exemples concrets. - L'élève identifie des informations concernant les quatorze besoins de Virginia Henderson et il est capable de distinguer s'il s'agit de ressources ou de problèmes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins en se référant à des exemples concrets de planifier des soins adaptés.**	- L'élève explique les six étapes du processus de soins. - L'élève identifie des problèmes de soins d'actualité et potentiels. - L'élève formule des objectifs de soins adaptés au problème de soins respectif. - L'élève propose des mesures de soins adaptées au problème de soins respectif.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les soins planifiés et de les résumer dans un plan de travail.**	- L'élève explique l'utilité de l'évaluation des soins et il analyse les soins proposés ou observés sur le terrain. - L'élève note des mesures de soins requises dans un plan de travail écrit et il justifie la progression.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Formation pratique en institution de soins 1 (ENSPR1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: Tuteur professionnel en collaboration avec un tuteur scolaire (spécialité: santé)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente sous guidance.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes dans un délai convenable sous guidance. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE3)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1	1	- Laboratoire
5	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion urinaire.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de l'appareil urinaire. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil urinaire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion intestinale.**	- L'élève explique les structures physiologiques fondamentales de l'appareil digestif. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil digestif. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion urinaire et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît les différentes formes d'incontinence et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève identifie un risque de cystite et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion intestinale et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève propose des mesures de soins en cas de nausées et de diarrhée. - L'élève identifie un risque de constipation et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE4)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Santé
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner l'anatomie et la physiologie de la peau, des muqueuses, des phanères et des organes sexuels ainsi que des modifications physiologiques et pathologiques.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de la peau, des phanères, des muqueuses et de l'appareil sexuel. - L'élève désigne des critères d'observation de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève identifie des modifications de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins lors de la toilette et d'agir en conséquence.**	- L'élève identifie un risque d'escarre et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque d'intertrigo et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque de mycose et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie des risques de candidose et de parotidite et il désigne des mesures de prévention correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les modifications pathologiques dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.**	- L'élève désigne des voies de contamination ainsi que des mesures de prévention dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.	- Les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Exercices pratiques 2 (EXPRA2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Exercices pratiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins qui lui sont confiées d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève travaille d'une manière adaptée à la situation dans des circonstances simulées.	- L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins d'une manière adaptée aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des mesures appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'application d'une manière adaptée aux circonstances et il est capable de proposer des adaptations.	- L'élève a identifié des points faibles de manière autonome pendant ou après l'application. - L'élève a proposé au moins une adaptation possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle (PRAPP)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRAPP**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les structures psychologiques et pathologiques des organes sensoriels.**	- L'élève explique la fonction normale des organes sensoriels. - L'élève est capable de reproduire des définitions et de décrire des tableaux cliniques importants (symptômes, causes et thérapie).	- Les explications concernant la fonction des organes sensoriels étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement décrit la majorité des tableaux cliniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins d'actualité et potentiels dans le contexte de soins respectif et de proposer des mesures de soins adaptées dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève propose des mesures de soins correspondantes à l'attention d'un bénéficiaire de soins malvoyant, respectivement malentendant.	- L'élève a énuméré les principes les plus importants des soins de malvoyants ou de malentendants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soigner des bénéficiaires de soins avec des contextes socioculturels différents.**	- L'élève est capable d'attribuer différentes traditions ainsi que des activités de soins en fonction d'une religion. - L'élève décrit la nécessité de tenir compte de la biographie et du contexte de vie d'une personne dépendante. - L'élève explique des notions importantes dans le contexte des soins (la morale, les valeurs, l'éthique) et il analyse des problèmes d'éthique.	- L'élève a considéré la majorité des indicateurs ci-contre dans le contexte d'exemples indiqués ou d'exemples concrets sur le terrain.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Formation pratique en institution de soins 2 (ENSPR2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes sous guidance et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Nursing en rapport avec les fonctions vitales (NUVIT1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en rapport avec les fonctions vitales**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**NUVIT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1	1	- Laboratoire
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies cardiovasculaires.**	- L'élève explique la fonction cardiovasculaire normale. - L'élève explique des maladies cardiovasculaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie des anomalies possibles de la fonction cardiovasculaire. - L'élève vérifie les paramètres cardiovasculaires et il les documente. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies pulmonaires.**	- L'élève explique la fonction respiratoire normale. - L'élève explique des maladies pulmonaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies pulmonaires. - L'élève désigne des anomalies possibles de la fonction respiratoire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève contrôle des paramètres respiratoires et il les documente.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie cardiovasculaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève décrit des aspects et des mesures de soins fondamentaux pour des maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie et justifie un risque de thrombose et il connaît les mesures prophylactiques requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Nursing de la personne âgée (NURPA1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NURPA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des dispositions légales particulières ainsi que des assistances proposées aux personnes âgées.**	- L'élève explique les fondements de l'assurance-dépendance. - L'élève décrit la spécificité des soins ambulants. - L'élève explique des services d'assistance et de soins spécifiques aux personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la situation spécifique des personnes âgées dans la société.**	- L'élève décrit la perception de la personne âgée dans la société. - L'élève désigne des rôles d'actualité et à venir des personnes âgées. - L'élève décrit des modifications sociétales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se rendre compte de ressources et de problèmes individuels des personnes âgées.**	- L'élève décrit des altérations corporelles, psychiques et sociales essentielles résultant du vieillissement. - L'élève décrit la notion de multimorbidité en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève analyse le problème de la violence dans le secteur des soins des personnes âgées. - L'élève analyse la sexualité des personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des formes d'occupation adaptées à un bénéficiaire de soins âgé.**	- L'élève analyse des occupations adaptées ainsi que des offres d'activation des personnes âgées et il fait des propositions en se référant à des exemples du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exercices pratiques 3 (EXPRA3)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Laboratoire
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Nursing périopératoire (NUROP)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing périopératoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUROP**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assister un infirmier au cours des phases pré- et post-opératoires en tenant compte de son catalogue d'activités.**	- L'élève explique la préparation préopératoire d'un patient. - L'élève explique des risques essentiels dans une situation post-opératoire ainsi que les mesures de surveillance correspondantes. - L'élève explique les missions d'assistance de l'aide-soignant dans le cadre des soins pré- et post-opératoires. - L'élève connaît les missions de l'aide-soignant dans le contexte des examens médicaux. - L'élève décrit les examens médicaux les plus fréquents.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins fiévreux et de proposer des soins en conséquence.**	- L'élève explique la régulation de la température du corps. - L'élève décrit des anomalies ainsi que leurs causes. - L'élève décrit les phases fébriles ainsi que les mesures de soins respectives requises. - L'élève explique des problèmes thermiques (hypothermie et hyperthermie) et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît les indications ainsi que les risques de l'utilisation du froid et de la chaleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des fractures fréquentes chez les personnes âgées ainsi que leurs méthodes de traitement.**	- L'élève décrit l'attitude à l'égard de patients après des opérations de prothèses du genou et de la hanche. - L'élève décrit différents types de fractures. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Nursing psychiatrique (NUPSY1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing psychiatrique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPSY1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies psychiques.**	- L'élève décrit et distingue des maladies psychiques fréquentes. - L'élève connaît les critères d'observation de troubles psychiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez des bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique. - L'élève connaît des ressources importantes dans le contexte des soins ainsi que des problèmes typiques de clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins atteint d'une maladie psychique.**	- L'élève décrit la communication utile à l'égard de personnes atteintes de troubles psychiatriques. - L'élève connaît les principes de la communication professionnelle avec des clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Apprendre la communication professionnelle (APPCO2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Apprendre la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**APPCO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des modèles de communication et de les appliquer dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève explique le modèle des quatre oreilles. - L'élève est capable d'énumérer les formes d'interrogation et de les distinguer. - L'élève est capable de distinguer les messages à la première de ceux à la deuxième personne et de convertir des messages à la deuxième personne en messages à la première personne. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de la proximité et de la distance dans les activités professionnelles.	- L'élève a appliqué le modèle des quatre oreilles d'une manière majoritairement correcte dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a correctement désigné la majorité des formes d'interrogation les plus importantes dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a constaté la différence entre les messages à la première et ceux à la deuxième personne. - Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier la différence entre la perception et l'observation dans le contexte des soins.**	- L'élève désigne des étapes des processus de perception et d'observation. - L'élève est capable de classer des erreurs d'observation. - L'élève explique la manière dont fonctionne une observation systématique dans le contexte des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre, il a constaté l'importance de l'observation systématique dans le contexte des soins et il l'a désignée en se référant à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins.**	- L'élève connaît les principes de l'écoute active.	- L'élève a appliqué correctement la majorité des techniques de l'écoute active dans le contexte d'exemples concrets.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung der Gefühle in der Pflege zu erkennen.**	Er reflektiert über eigene Emotionsarbeit und Gefühlsarbeit im Pflegealltag. Der Auszubildenden erklärt Empathie.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Formation pratique en institution de soins 3 (ENSPR3)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ENSPR3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Nursing en neurologie (NEURO1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en neurologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEURO1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies neurologiques.**	- L'élève explique les fondements anatomiques et physiologiques du système nerveux. - L'élève explique des maladies neurologiques fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie neurologique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève identifie des ressources ainsi que des problèmes de soins et il décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte d'un tableau clinique neurologique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier une situation neurologique ou cardio-respiratoire aiguë et de réagir en conséquence.**	- L'élève décrit une situation neurologique aiguë. - L'élève décrit une situation cardio-respiratoire aiguë. - L'élève propose des mesures d'urgence et il les applique. - L'élève respecte les dispositions légales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Nursing en endocrinologie (NUEND)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en endocrinologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUEND**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies endocrinologiques.**	- L'élève décrit des troubles endocrinologiques fréquents ainsi que les principes des soins à prodiguer. - L'élève connaît les critères d'observation des anomalies endocrinologiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel. - L'élève identifie une urgence diabétique et il est capable de proposer des mesures adaptées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer la glycémie et d'administrer de l'insuline.**	- L'élève explique l'application des techniques de l'administration d'insuline et du mesurage de la glycémie. - L'élève connaît la différence entre les différentes variétés d'insuline ainsi que leur manipulation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'administrer des médicaments en tenant compte du cadre légal de son domaine d'activité.**	- L'élève connaît et applique la règle des Six B. - L'élève connaît les différentes formes des médicaments. - L'élève désigne les règles d'hygiène à observer lors de la manipulation de médicaments. - L'élève désigne les consignes en matière de stockage, d'administration et de mise au rebut des médicaments. - L'élève produit des explications généralement compréhensibles à propos de l'utilité et de l'action des médicaments. - L'élève explique les dispositions concernant l'administration de médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Exercices pratiques 4 (EXPRA4)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Nursing de la personne âgée (NURPA2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NURPA2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies démentielles ainsi que les soins correspondants.**	- L'élève définit la maladie et il décrit les symptômes de la démence. - L'élève distingue les différentes formes de démence et il les explique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle en se référant à des exemples concrets et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève connaît des ressources importantes ainsi que des problèmes typiques de bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles. - L'élève analyse la gestion de comportements défiants en se référant à un exemple du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication en fonction d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.**	- L'élève connaît les principes de différents concepts de soins et de prise en charge de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève constate l'importance du travail biographique avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles et il décrit ces maladies en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève connaît les principes de la communication avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles (validation) et il les applique dans le contexte d'exemples concrets.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Formation pratique en institution de soins 4 (ENSPR4)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR4**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne de manière autonome à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Maîtriser les fondements du nursing 2 (FONUR2)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FONUR2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tenir compte du catalogue légal des activités.**	- L'élève désigne les activités autorisées. - L'élève décide si un acte de soin fait partie de son champ d'activité. - L'élève justifie sa décision.	- L'élève a correctement classé les activités. - L'élève a justifié ses décisions d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les lois concernant l'exercice de sa profession de santé.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits et les devoirs dans une profession de santé.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les droits du bénéficiaire de soins.**	- L'élève est capable de désigner les droits du bénéficiaire de soins.	- L'élève a correctement désigné la majorité des droits du bénéficiaire de soins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses droits ainsi que ses devoirs en tant qu'employé.**	- L'élève est capable de désigner des organisation chargées de défendre ses intérêts au sein de l'entrprise ainsi qu'à l'échelle nationale. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre une organisation professionnelle et un syndicat.	- L'élève a désigné les principales représentations. - L'élève a compris la différence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Gérer les conflits 1 (GERCO1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Gérer les conflits 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERCO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter et de comprendre des conflits.**	- L'élève détecte des conflits. - L'élève analyse l'émergence de conflits ainsi que des attitudes adoptées dans ces contextes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances conflictuelles dans le domaine des soins.**	- L'élève commente des circonstances vécues. - L'élève participe à l'analyse des circonstances.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener convenablement des entretiens dans des circonstances conflictuelles.**	- L'élève est capable d'adopter des attitudes correctes sous les aspects de l'expression et du comportement dans le contexte de conflits.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Exercices pratiques 5 (EXPRA5)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Exercices pratiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Laboratoire
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Formation pratique en institution de soins 5 (ENSPR5)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENSPR5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Nursing palliatif (NUPAL1)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing palliatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances en matière de maladies oncologiques et hématologiques.**	- L'élève explique les composants ainsi que les fonctions du sang. - L'élève explique les maladies oncologiques et hématologiques fréquentes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie oncologique ou hématologique et d'administrer les soins d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève décrit les aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies oncologiques et hématologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en compte les problèmes, les besoins et les ressources individuels du bénéficiaire de soins mourant.**	- L'élève décrit les soins palliatifs. - L'élève explique les phases du processus du décès. - L'élève est capable de décrire correctement les signes d'un décès qui s'annonce.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se rendre compte d'une situation de douleur chez un bénéficiaire de soins et d'en tenir compte au cours des soins.**	- L'élève désigne les facteurs qui ont un impact. - L'élève décrit les différentes expressions de la douleur. - L'élève décrit la thérapie contre la douleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie.**	- L'élève fait la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie. - L'élève explique la signification d'un testament de vie. - L'élève connaît les missions des institutions de soins palliatifs luxembourgeoises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exercices pratiques 6 (EXPRA6)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Exercices pratiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Formation pratique en institution de soins 6 (ENSPR6)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ASA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations essentielles concernant les circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève décrit et explique des ressources ainsi que des problèmes de soins. - L'élève identifie des mesures de soins ainsi que des mesures prophylactiques requises. - L'élève présente les informations de manière structurée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en fonction des circonstances et il l'explique. - L'élève explique l'application des mesures de soins requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- Au cours de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins et de l'interaction avec lui, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'apparence personnelle de l'élève est adaptée. - L'élève veille à ce que son poste de travail soit propre et en ordre. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève évalue sa méthode.**	- L'élève se livre à une autoévaluation. o Il désigne sa méthode. o Il explique ses décisions. - L'élève répond aux questions à propos des pathologies désignées dans le contexte de l'exemple concret et des mesures de soins appliquées. - L'élève constate des points faibles au cours de l'exécution et de son évaluation des circonstances de soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres:	4		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable : -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Exercices pratiques 1 (EXPRA1-F)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Exercices pratiques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EXPRA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soins étudiée dans des circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique et il tient compte de la fiche technique et de critères importants (le matériel nécessaire, la suite logique des étapes, l'hygiène, la sécurité, le bien-être du bénéficiaire de soins, l'ergonomie, le cadre horaire, sa propre dextérité).	- L'élève a effectué la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève s'approprie un vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la démonstration des différents positionnements et d'expliquer leurs indications.**	- L'élève connaît les positionnements ainsi que les outils de positionnement. - L'élève décrit l'indication et il applique différents positionnements.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de la manutention.**	- L'élève applique les techniques de la manutention dans des circonstances simulées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques. - L'élève disposait de la majorité des connaissances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Laboratoire des pratiques professionnelles 1 (LAPRA1-F)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Laboratoire des pratiques professionnelles 2 (LAPRA2-F)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Laboratoire des pratiques professionnelles 3 (LAPRA3-F)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Santé
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Laboratoire des pratiques professionnelles 4 (LAPRA4-F)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte de circonstances simulées.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Laboratoire des pratiques professionnelles 5 (LAPRA5-F)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Laboratoire des pratiques professionnelles 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LAPRA5-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Santé
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de soin étudiée dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève fait la démonstration de la technique en tenant compte de la fiche technique et de critères importants (matériel requis, suite logique des étapes, hygiène, sécurité, bien-être du bénéficiaire de soins, ergonomie, cadre horaire, dextérité).	- L'élève a fait la démonstration d'une manière majoritairement correcte en tenant compte des critères indiqués ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève dispose des informations essentielles concernant une technique de soin et/ou des circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève répond à des questions concernant la technique et/ou les circonstances exposées dans l'exemple concret. - L'élève emploie correctement la majorité du vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer la technique appliquée de manière autonome.**	- L'élève analyse la technique appliquée et il est capable de proposer des améliorations.	- L'élève a analysé l'application.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer le sommeil ainsi que des anomalies du sommeil et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les phases de sommeil. - L'élève explique des troubles du sommeil. - L'élève désigne des règles d'une bonne hygiène de sommeil. - L'élève désigne les risques des somnifères.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de l'hygiène dans le cadre de son travail.**	- L'élève décrit les signes d'inflammations et d'infections. - L'élève tient compte des normes de l'OMS en matière d'hygiène. - L'élève explique les différentes voies de transmission de maladies. - L'élève distingue les tableaux cliniques de différentes maladies contagieuses. - L'élève explique les différences entre une désinfection et une stérilisation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Santé
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Laboratoire
5	1	- Salle de classe
6	2	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la composition nutritionnelle des aliments ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée.**	- L'élève distingue les nutriments et il est capable d'attribuer des aliments aux différents groupes. - L'élève désigne les principes d'une alimentation équilibrée.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins concernant les besoins de manger et de boire et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève identifie des ressources. - L'élève distingue des problèmes d'actualité de problèmes potentiels comme l'aspiration, la déshydratation ou la malnutrition. - L'élève propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil digestif. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a décrit la position ainsi que la fonction des organes digestifs d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur.**	- L'élève décrit l'anatomie ainsi que la physiologie de l'appareil locomoteur. - L'élève emploie un vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des tableaux cliniques de l'appareil locomoteur et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les tableaux cliniques de l'ostéoporose, de l'arthrose, de l'arthrite rhumatoïde et de la hernie discale et il propose des mesures de soins, respectivement des mesures prophylactiques, correspondantes. - L'élève connaît les critères d'observation des mouvements. - L'élève identifie des ressources. - L'élève identifie des risques de chutes et de contractures et il est capable de proposer des mesures prophylactiques, respectivement des mesures de soins, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maîtriser les fondements du nursing (FONUR1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FONUR1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève distingue la santé et la maladie.**	- L'élève définit les notions de santé et de maladie. - L'élève explique le concept de santé de la salutogenèse. - L'élève distingue différents niveaux des soins de santé. - L'élève décrit des objectifs ainsi que des missions de la profession d'aide-soignant (missions et objectifs curatifs, préventifs et palliatifs). - L'élève décrit l'être humain en tant qu'être global.	- L'élève disposait de la majorité des connaissances concernant les différents indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève explique l'importance de la profession d'aide-soignant.**	- L'élève applique le cadre légal de la profession d'aide-soignant dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève identifie correctement les droits des patients dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève est capable de reproduire les dispositions du secret professionnel.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le vocabulaire professionnel spécifique ainsi que des types de maladies et de thérapies.**	- L'élève définit et explique: o le symptôme, le syndrome, l'étiologie, la pathologie, la maladie, le diagnostic, la thérapie. - L'élève distingue et explique: o les maladies héréditaires / génétiques, o les traitements conservateurs / chirurgicaux, o les maladies chroniques / aiguës / dégénératives, o les traitements causaux / symptomatiques.	- Les descriptions ainsi que les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparer la maîtrise des fondements du nursing (FODOC)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la maîtrise des fondements du nursing**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FODOC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît l'utilité de modèles de soins ainsi que l'importance des procédures et de la documentation des soins.**	- L'élève distingue et explique les informations concernant la situation biographique, psychosociale et médicale présentées dans des exemples concrets. - L'élève identifie des informations concernant les quatorze besoins de Virginia Henderson et il est capable de distinguer s'il s'agit de ressources ou de problèmes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins en se référant à des exemples concrets de planifier des soins adaptés.**	- L'élève explique les six étapes du processus de soins. - L'élève identifie des problèmes de soins d'actualité et potentiels. - L'élève formule des objectifs de soins adaptés au problème de soins respectif. - L'élève propose des mesures de soins adaptées au problème de soins respectif.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les soins planifiés et de les résumer dans un plan de travail.**	- L'élève explique l'utilité de l'évaluation des soins et il analyse les soins proposés ou observés sur le terrain. - L'élève note des mesures de soins requises dans un plan de travail écrit et il justifie la progression.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Formation pratique en institution de soins 1 (ENSPR1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: Tuteur professionnel en collaboration avec un tuteur scolaire (spécialité: santé)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente sous guidance.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes dans un délai convenable sous guidance. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Pratiquer les soins généraux (SOIGE3)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Pratiquer les soins généraux**	**Module fondamental**	
Code du module:	**SOIGE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Santé
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
5	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion urinaire.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de l'appareil urinaire. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil urinaire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la fonction physiologique ainsi que les modifications pathologiques dans le contexte de l'excrétion intestinale.**	- L'élève explique les structures physiologiques fondamentales de l'appareil digestif. - L'élève explique des modifications pathologiques essentielles de l'appareil digestif. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion urinaire et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît les différentes formes d'incontinence et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève identifie un risque de cystite et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins dans le contexte de l'excrétion intestinale et d'agir en conséquence.**	- L'élève connaît les critères d'observation de la fonction d'élimination. - L'élève connaît des anomalies essentielles. - L'élève propose des mesures de soins en cas de nausées et de diarrhée. - L'élève identifie un risque de constipation et il désigne des mesures de soins, respectivement des mesures de prévention, correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Préparer la pratique des soins généraux (SOIGE4)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer la pratique des soins généraux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOIGE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner l'anatomie et la physiologie de la peau, des muqueuses, des phanères et des organes sexuels ainsi que des modifications physiologiques et pathologiques.**	- L'élève explique les structures anatomiques et physiologiques fondamentales de la peau, des phanères, des muqueuses et de l'appareil sexuel. - L'élève désigne des critères d'observation de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève identifie des modifications de la peau, des muqueuses et des phanères. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins lors de la toilette et d'agir en conséquence.**	- L'élève identifie un risque d'escarre et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque d'intertrigo et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie un risque de mycose et il désigne des mesures de prévention correspondantes. - L'élève identifie des risques de candidose et de parotidite et il désigne des mesures de prévention correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les modifications pathologiques dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.**	- L'élève désigne des voies de contamination ainsi que des mesures de prévention dans le contexte de maladies transmissibles par voies hématogène et sexuelle.	- Les explications étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Exercices pratiques 2 (EXPRA2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Exercices pratiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins qui lui sont confiées d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève travaille d'une manière adaptée à la situation dans des circonstances simulées.	- L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins d'une manière adaptée aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève emploie le vocabulaire professionnel.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les notions essentielles par leurs noms allemand, luxembourgeois et français.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer des mesures appliquées de manière autonome.**	- L'élève analyse l'application d'une manière adaptée aux circonstances et il est capable de proposer des adaptations.	- L'élève a identifié des points faibles de manière autonome pendant ou après l'application. - L'élève a proposé au moins une adaptation possible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle (PRAPP)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRAPP**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les structures psychologiques et pathologiques des organes sensoriels.**	- L'élève explique la fonction normale des organes sensoriels. - L'élève est capable de reproduire des définitions et de décrire des tableaux cliniques importants (symptômes, causes et thérapie).	- Les explications concernant la fonction des organes sensoriels étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement décrit la majorité des tableaux cliniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins d'actualité et potentiels dans le contexte de soins respectif et de proposer des mesures de soins adaptées dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève propose des mesures de soins correspondantes à l'attention d'un bénéficiaire de soins malvoyant, respectivement malentendant.	- L'élève a énuméré les principes les plus importants des soins de malvoyants ou de malentendants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soigner des bénéficiaires de soins avec des contextes socioculturels différents.**	- L'élève est capable d'attribuer différentes traditions ainsi que des activités de soins en fonction d'une religion. - L'élève décrit la nécessité de tenir compte de la biographie et du contexte de vie d'une personne dépendante. - L'élève explique des notions importantes dans le contexte des soins (la morale, les valeurs, l'éthique) et il analyse des problèmes d'éthique.	- L'élève a considéré la majorité des indicateurs ci-contre dans le contexte d'exemples indiqués ou d'exemples concrets sur le terrain.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Formation pratique en institution de soins 2 (ENSPR2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de base**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés sous guidance avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente correctement l'ensemble des informations et des modifications importantes sous guidance et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Nursing en rapport avec les fonctions vitales (NUVIT1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en rapport avec les fonctions vitales**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NUVIT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
1	1	- Laboratoire
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies cardiovasculaires.**	- L'élève explique la fonction cardiovasculaire normale. - L'élève explique des maladies cardiovasculaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie des anomalies possibles de la fonction cardiovasculaire. - L'élève vérifie les paramètres cardiovasculaires et il les documente. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies pulmonaires.**	- L'élève explique la fonction respiratoire normale. - L'élève explique des maladies pulmonaires fréquentes. - L'élève décrit des mesures de prévention de maladies pulmonaires. - L'élève désigne des anomalies possibles de la fonction respiratoire. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève contrôle des paramètres respiratoires et il les documente.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie cardiovasculaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève décrit des aspects et des mesures de soins fondamentaux pour des maladies cardiovasculaires. - L'élève identifie et justifie un risque de thrombose et il connaît les mesures prophylactiques requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.**	- L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie pulmonaire et de proposer des mesures de soins correspondantes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Nursing de la personne âgée (NURPA1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NURPA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des dispositions légales particulières ainsi que des assistances proposées aux personnes âgées.**	- L'élève explique les fondements de l'assurance-dépendance. - L'élève décrit la spécificité des soins ambulants. - L'élève explique des services d'assistance et de soins spécifiques aux personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre la situation spécifique des personnes âgées dans la société.**	- L'élève décrit la perception de la personne âgée dans la société. - L'élève désigne des rôles d'actualité et à venir des personnes âgées. - L'élève décrit des modifications sociétales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se rendre compte de ressources et de problèmes individuels des personnes âgées.**	- L'élève décrit des altérations corporelles, psychiques et sociales essentielles résultant du vieillissement. - L'élève décrit la notion de multimorbidité en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève analyse le problème de la violence dans le secteur des soins des personnes âgées. - L'élève analyse la sexualité des personnes âgées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des formes d'occupation adaptées à un bénéficiaire de soins âgé.**	- L'élève analyse des occupations adaptées ainsi que des offres d'activation des personnes âgées et il fait des propositions en se référant à des exemples du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exercices pratiques 3 (EXPRA3)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Nursing périopératoire (NUROP)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing périopératoire**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUROP**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assister un infirmier au cours des phases pré- et post-opératoires en tenant compte de son catalogue d'activités.**	- L'élève explique la préparation préopératoire d'un patient. - L'élève explique des risques essentiels dans une situation post-opératoire ainsi que les mesures de surveillance correspondantes. - L'élève explique les missions d'assistance de l'aide-soignant dans le cadre des soins pré- et post-opératoires. - L'élève connaît les missions de l'aide-soignant dans le contexte des examens médicaux. - L'élève décrit les examens médicaux les plus fréquents.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins fiévreux et de proposer des soins en conséquence.**	- L'élève explique la régulation de la température du corps. - L'élève décrit des anomalies ainsi que leurs causes. - L'élève décrit les phases fébriles ainsi que les mesures de soins respectives requises. - L'élève explique des problèmes thermiques (hypothermie et hyperthermie) et il propose des mesures de soins correspondantes. - L'élève connaît les indications ainsi que les risques de l'utilisation du froid et de la chaleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des fractures fréquentes chez les personnes âgées ainsi que leurs méthodes de traitement.**	- L'élève décrit l'attitude à l'égard de patients après des opérations de prothèses du genou et de la hanche. - L'élève décrit différents types de fractures. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Nursing psychiatrique (NUPSY1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing psychiatrique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPSY1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Santé
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies psychiques.**	- L'élève décrit et distingue des maladies psychiques fréquentes. - L'élève connaît les critères d'observation de troubles psychiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez des bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de bénéficiaires de soins atteints d'une maladie psychique. - L'élève connaît des ressources importantes dans le contexte des soins ainsi que des problèmes typiques de clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins atteint d'une maladie psychique.**	- L'élève décrit la communication utile à l'égard de personnes atteintes de troubles psychiatriques. - L'élève connaît les principes de la communication professionnelle avec des clients psychiatriques.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Apprendre la communication professionnelle (APPCO2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Apprendre la communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APPCO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Spécialité: Santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des modèles de communication et de les appliquer dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève explique le modèle des quatre oreilles. - L'élève est capable d'énumérer les formes d'interrogation et de les distinguer. - L'élève est capable de distinguer les messages à la première de ceux à la deuxième personne et de convertir des messages à la deuxième personne en messages à la première personne. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de la proximité et de la distance dans les activités professionnelles.	- L'élève a appliqué le modèle des quatre oreilles d'une manière majoritairement correcte dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a correctement désigné la majorité des formes d'interrogation les plus importantes dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève a constaté la différence entre les messages à la première et ceux à la deuxième personne. - Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier la différence entre la perception et l'observation dans le contexte des soins.**	- L'élève désigne des étapes des processus de perception et d'observation. - L'élève est capable de classer des erreurs d'observation. - L'élève explique la manière dont fonctionne une observation systématique dans le contexte des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre, il a constaté l'importance de l'observation systématique dans le contexte des soins et il l'a désignée en se référant à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication au bénéficiaire de soins.**	- L'élève connaît les principes de l'écoute active.	- L'élève a appliqué correctement la majorité des techniques de l'écoute active dans le contexte d'exemples concrets.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung der Gefühle in der Pflege zu erkennen.**	Er reflektiert über eigene Emotionsarbeit und Gefühlsarbeit im Pflegealltag. Der Auszubildenden erklärt Empathie.	Die Kenntnisse sind größtenteils vorhanden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Formation pratique en institution de soins 3 (ENSPR3)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ENSPR3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Nursing en neurologie (NEURO1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en neurologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NEURO1**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Santé
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle de classe
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies neurologiques.**	- L'élève explique les fondements anatomiques et physiologiques du système nerveux. - L'élève explique des maladies neurologiques fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes de soins chez un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie neurologique dans le contexte d'exemples concrets et de proposer des mesures de soins en conséquence.**	- L'élève identifie des ressources ainsi que des problèmes de soins et il décrit des aspects fondamentaux des soins dans le contexte d'un tableau clinique neurologique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier une situation neurologique ou cardio-respiratoire aiguë et de réagir en conséquence.**	- L'élève décrit une situation neurologique aiguë. - L'élève décrit une situation cardio-respiratoire aiguë. - L'élève propose des mesures d'urgence et il les applique. - L'élève respecte les dispositions légales.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Nursing en endocrinologie (NUEND)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing en endocrinologie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUEND**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Santé
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
1		- Laboratoire
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances dans le domaine des maladies endocrinologiques.**	- L'élève décrit des troubles endocrinologiques fréquents ainsi que les principes des soins à prodiguer. - L'élève connaît les critères d'observation des anomalies endocrinologiques. - L'élève connaît le vocabulaire professionnel. - L'élève identifie une urgence diabétique et il est capable de proposer des mesures adaptées.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer la glycémie et d'administrer de l'insuline.**	- L'élève explique l'application des techniques de l'administration d'insuline et du mesurage de la glycémie. - L'élève connaît la différence entre les différentes variétés d'insuline ainsi que leur manipulation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'administrer des médicaments en tenant compte du cadre légal de son domaine d'activité.**	- L'élève connaît et applique la règle des Six B. - L'élève connaît les différentes formes des médicaments. - L'élève désigne les règles d'hygiène à observer lors de la manipulation de médicaments. - L'élève désigne les consignes en matière de stockage, d'administration et de mise au rebut des médicaments. - L'élève produit des explications généralement compréhensibles à propos de l'utilité et de l'action des médicaments. - L'élève explique les dispositions concernant l'administration de médicaments.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Exercices pratiques 4 (EXPRA4)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Exercices pratiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**		Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Nursing de la personne âgée (NURPA2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Nursing de la personne âgée**	**Module fondamental**	
Code du module:	**NURPA2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances concernant les maladies démentielles ainsi que les soins correspondants.**	- L'élève définit la maladie et il décrit les symptômes de la démence. - L'élève distingue les différentes formes de démence et il les explique.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle en se référant à des exemples concrets et de proposer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève décrit des principes de soins ainsi que des particularités des soins de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève connaît des ressources importantes ainsi que des problèmes typiques de bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles. - L'élève analyse la gestion de comportements défiants en se référant à un exemple du terrain des soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication en fonction d'un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.**	- L'élève connaît les principes de différents concepts de soins et de prise en charge de personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève constate l'importance du travail biographique avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles et il décrit ces maladies en se référant à un exemple concret du terrain des soins. - L'élève connaît les principes de la communication avec des bénéficiaires de soins atteints de maladies démentielles (validation) et il les applique dans le contexte d'exemples concrets.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Formation pratique en institution de soins 4 (ENSPR4)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing de la personne dépendante**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENSPR4**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Grösstenteils= Mindestens 50% wurden erreicht.

Remarque compétences:
Aus Gründen der einfacherern Lesbarkeit sind alle Bezeichnungen nur in der männlichen Form angegeben. Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermaßen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne de manière autonome à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Maîtriser les fondements du nursing 2 (FONUR2)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Maîtriser les fondements du nursing 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FONUR2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de tenir compte du catalogue légal des activités.**	- L'élève désigne les activités autorisées. - L'élève décide si un acte de soin fait partie de son champ d'activité. - L'élève justifie sa décision.	- L'élève a correctement classé les activités. - L'élève a justifié ses décisions d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les lois concernant l'exercice de sa profession de santé.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits et les devoirs dans une profession de santé.	- Les explications étaient fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter les droits du bénéficiaire de soins.**	- L'élève est capable de désigner les droits du bénéficiaire de soins.	- L'élève a correctement désigné la majorité des droits du bénéficiaire de soins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner ses droits ainsi que ses devoirs en tant qu'employé.**	- L'élève est capable de désigner des organisation chargées de défendre ses intérêts au sein de l'entrprise ainsi qu'à l'échelle nationale. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre une organisation professionnelle et un syndicat.	- L'élève a désigné les principales représentations. - L'élève a compris la différence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Gérer les conflits 1 (GERCO1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Gérer les conflits 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERCO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter et de comprendre des conflits.**	- L'élève détecte des conflits. - L'élève analyse l'émergence de conflits ainsi que des attitudes adoptées dans ces contextes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des circonstances conflictuelles dans le domaine des soins.**	- L'élève commente des circonstances vécues. - L'élève participe à l'analyse des circonstances.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener convenablement des entretiens dans des circonstances conflictuelles.**	- L'élève est capable d'adopter des attitudes correctes sous les aspects de l'expression et du comportement dans le contexte de conflits.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Exercices pratiques 5 (EXPRA5)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Exercices pratiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Massnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**	Der Auszubildende fertigt eine ausführliche Informationssammlung an. Der Auszubildende unterscheidet zwischen Gewohnheiten, Ressourcen und Problemen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Formation pratique en institution de soins (ENSPR5)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ENSPR5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies sous guidance. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Nursing palliatif (NUPAL1)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Nursing palliatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NUPAL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir continuellement ses connaissances en matière de maladies oncologiques et hématologiques.**	- L'élève explique les composants ainsi que les fonctions du sang. - L'élève explique les maladies oncologiques et hématologiques fréquentes.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des ressources ainsi que des problèmes chez un bénéficiaire de soins souffrant d'une maladie oncologique ou hématologique et d'administrer les soins d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève décrit les aspects fondamentaux des soins dans le contexte des maladies oncologiques et hématologiques les plus fréquentes. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre en compte les problèmes, les besoins et les ressources individuels du bénéficiaire de soins mourant.**	- L'élève décrit les soins palliatifs. - L'élève explique les phases du processus du décès. - L'élève est capable de décrire correctement les signes d'un décès qui s'annonce.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se rendre compte d'une situation de douleur chez un bénéficiaire de soins et d'en tenir compte au cours des soins.**	- L'élève désigne les facteurs qui ont un impact. - L'élève décrit les différentes expressions de la douleur. - L'élève décrit la thérapie contre la douleur.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie.**	- L'élève fait la distinction entre les soins palliatifs et l'euthanasie. - L'élève explique la signification d'un testament de vie. - L'élève connaît les missions des institutions de soins palliatifs luxembourgeoises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exercices pratiques 6 (EXPRA6)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Exercices pratiques 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXPRA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die biografische und medizinische Situation von Pflegeempfängern detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende fertigt eine Biografie für einen PE an. Der Auszubildende erklärt die medizinische Situation des PE. Therapeutischen Maßnahmen (medikamentös und nicht-medikamentös)	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu den Bedürfnissen eines Pflegeempfängers zu sammeln.**	Der Auszubildende fertigt eine ausführliche Informationssammlung an. Der Auszubildende unterscheidet zwischen Gewohnheiten, Ressourcen und Problemen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die geplante Pflege eines Pflegeempfängers detailliert zu beschreiben.**	Der Auszubildende erläutert die Pflege eines Pflegeempfängers im multiprofessionellen Team anhand einer Pflegeplanung/ Maßnahmenplanung (Interventionsplanung). Der Auszubildende erkennt aktuelle und potenzielle Pflegeprobleme und kann damit verbundene erforderliche Maßnahmen nennen.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die durchgeführten Pflegemaßnahmen zu bewerten.**	Der Auszubildende reflektiert die beschriebene Pflegesituation und die in der Pflegepraxis durchgeführten Pflegemaßnahmen beim PE. Der Auszubildende kann eventuelle Anpassungs- und/ oder Verbesserungsvorschläge unterbreiten. Der Auszubildende entwickelt einen professionellen Wortschatz Der schriftliche Bericht ist sauber präsentiert und korrekt formuliert.	Die nebenstehenden Indikatoren sind größtenteils erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Formation pratique en institution de soins (ENSPR6)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Nursing dans des situations complexes**

Titre du module:	**Formation pratique en institution de soins**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ENSPR6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer et de les présenter au formateur professionnel pour l'évaluation.**	- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles à propos des soins qu'il a planifiés en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins: - les circonstances des soins, - les ressources, - les maladies, - les problèmes de soins, - les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis, - les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées. - L'élève structure les informations réunies. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève se renseigne à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes de manière autonome et il respecte les indications. - L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données. - L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants. - L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain. - Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée. - L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.**	- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable. - L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles. - L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations. - L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter. - L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants. - L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.**	- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel. - L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire. - L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire. - L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations. - L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes. - L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales. - L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques pour progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

20 % (12 P)	**Le carnet d'apprentissage de l'élève à propos du stage répond aux exigences.**	- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies et il l'expose au formateur professionnel. - L'élève note des ressources du bénéficiaire de soins, des problèmes de soins ainsi que des risques existants par écrit et il est capable de les expliquer au formateur professionnel. - L'élève prend l'initiative de présenter son carnet d'apprentissage au formateur professionnel pour l'évaluation. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ASAF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Aus Gründen der einfacheren Lesbarkeit sind alle Bemerkungen nur in der männlichen Form angegeben.

Selbstverständlich sind aber beide Geschlechter gleichermassen angesprochen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des informations essentielles concernant les circonstances de soins dans le contexte d'un exemple concret.**	- L'élève décrit et explique des ressources ainsi que des problèmes de soins. - L'élève identifie des mesures de soins ainsi que des mesures prophylactiques requises. - L'élève présente les informations de manière structurée. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en fonction des circonstances et il l'explique. - L'élève explique l'application des mesures de soins requises.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.**	- Au cours de l'application d'une technique, l'élève tient compte: - du matériel de travail nécessaire, - de la suite logique des étapes, - de l'hygiène, - de la sécurité, - du bien-être du bénéficiaire de soins, - de l'installation du bénéficiaire de soins et de l'interaction avec lui, - du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins, - des règles ergonomiques (manutention), - du cadre horaire, - de sa propre dextérité. - L'apparence personnelle de l'élève est adaptée. - L'élève veille à ce que son poste de travail soit propre et en ordre. - L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
20 % (12 P)	**L'élève évalue sa méthode.**	- L'élève se livre à une autoévaluation. o Il désigne sa méthode. o Il explique ses décisions. - L'élève répond aux questions à propos des pathologies désignées dans le contexte de l'exemple concret et des mesures de soins appliquées. - L'élève constate des points faibles au cours de l'exécution et de son évaluation des circonstances de soins.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparation à la vie active (VIACT-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation à la vie active**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VIACT-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Communication
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Kommunikation, Lehrer für Erziehung, Lehrer für Gesundheitsberufe, Lehrer für Kommunikation, Lehrer für Sprachen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger une candidature et de motivation ainsi qu'un curriculum vitae pour un stage en appliquant les règles étudiées de manière autonome.**	- L'élève rédige les deux documents en français ou en allemand. - L'élève soigne la grammaire ainsi que l'orthographe. - L'élève indique la date exacte. - Le curriculum vitae mentionne les éléments suivants: o données personnelles, o photo conforme, o parcours scolaire, o indications concernant des stages éventuels, o certificats extrascolaires, o connaissances linguistiques, o loisirs. - La lettre de motivation mentionne les éléments suivants: o données personnelles, o indications concernant l'employeur (nom de l'institution, adresse, nom de l'interlocuteur), o objet du courrier clairement formulé, o description de la motivation personnelle concernant le stage dans l'institution en question, o mise en évidence des préférences personnelles concernant le stage, o conclusion avec une demande d'entretien de candidature.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des différents points pour rédiger un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de candidature. - Le curriculum vitae mentionnait en particulier l'intégralité des données personnelles et du parcours scolaire. - La lettre de motivation mentionnait en particulier les indications correctes concernant l'employeur, un objet clairement formulé ainsi qu'une conclusion avec la demande d'un entretien de candidature. - L'élève a rédigé le curriculum vitae ainsi que la lettre de candidature d'une manière majoritairement compréhensible sans guère commettre de faute d'orthographe ou de grammaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de la communication conformément aux circonstances dans le cadre de la candidature.**	- L'élève prépare l'entretien en réunissant l'ensemble des informations correspondantes (organisme responsable, groupe cible, champ d'activité, méthode de travail, etc.). - L'élève adopte une attitude polie à l'égard de ses interlocuteurs au cours d'un entretien d'embauche simulé. - L'élève s'exprime en employant des phrases entières et en évitant l'argot adolescent et il entretient un contact visuel. - L'élève pose des questions ciblées à propos de l'emploi, de l'environnement de travail et des destinataires. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi le poste en question l'intéresse. - L'élève est capable de répondre à une demande par e-mail d'une manière convenable sous l'aspect du contenu.	- L'élève connaissait l'organisme responsable ainsi que le groupe de destinataires. - L'élève a entretenu un contact visuel au cours de la majeure partie de l'entretien simulé. - L'élève a répondu à la majorité des questions en employant des phrases entières. - L'élève a manifesté son intérêt pour l'institution en posant des questions complémentaires concernant le stage demandé et il a expliqué sa motivation de manière compréhensible. - L'élève a formulé sa réponse à l'e-mail d'une manière compréhensible et correspondant à la demande.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concernant sa personnalité ainsi que ses motivations concernant le choix de sa formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses idées. o Qu'est-ce que j'attends de cette formation? o Comment est-ce que j'imagine les activités professionnelles quotidiennes ainsi que les tâches d'un auxiliaire de vie? o Quels sont mes souhaits concernant le premier stage? o Pourquoi est-ce que ce métier me convient? o Quels sont mes points forts? o Est-ce que je suis en mesure de constater mes points faibles personnels? - L'élève est capable d'illustrer ses idées avec des exemples dans la mesure des besoins.	- L'élève a analysé différentes questions et il s'est appliqué à trouver des réponses authentiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'appliquer les règles concernant l'apparence physique à adopter pendant son stage.**	- L'élève observe les points suivants au cours d'une simulation dans un milieu scolaire: o Il porte une tenue propre, correcte et convenant au poste de travail. o Ses ongles et ses cheveux sont dans un état soigné. o Il est capable d'expliquer que chaque institution détermine elle-même si le port de bijoux est autorisé.	- L'apparence physique de l'élève était convenable pour un entretien de candidature. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant le port de bijoux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Premiers secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Premiers secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître de cours spéciaux / Premier secours
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Instructeur en secourisme de l'administration des Services de Secours CGDIS et/ou Enseignant pour professions de santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter des circonstances d'urgence dans des exemples concrets et de proposer des mesures appropriées.**	- L'élève désigne des informations déterminantes dans des circonstances d'urgence (chaîne du sauvetage, appel de détresse, premiers soins). - L'élève décrit des altérations de la santé et du comportement d'une personne dans des circonstances d'urgence. - L'élève explique les mesures de sauvetage.	- L'élève a désigné les informations les plus importantes dans des circonstances d'urgence. - L'élève a constaté des altérations de l'état de santé et du comportement d'une personne dans des circonstances d'urgence en se référant à des exemples concrets. - L'élève a expliqué la majorité des premiers soins proposés d'une manière logique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des premiers secours ainsi que des mesures pour sauver la vie.**	- L'élève désigne les mesures de sauvetage à appliquer, dans quel ordre et dans quelles circonstances. - L'élève applique des mesures de premiers secours appropriées (traitement de plaies) dans des circonstances simulées. - L'élève installe une personne dans une position adaptée aux circonstances, entre autres en position latérale de sécurité et en position d'état de choc.	- L'élève a désigné les mesures de sauvetage appropriées dans des circonstances concrètes. - La suite des étapes ainsi que les explications correspondantes étaient cohérentes et en majorité correctes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures avec le mannequin d'exercice.
40 % (24 P)	**L'élève applique des mesures de réanimation avec un mannequin d'exercice et il se sert d'un défibrillateur.**	- L'élève désigne les mesures de réanimation pour sauver la vie (massage cardiaque et ventilation) et il les applique avec un mannequin d'exercice. - L'élève manipule correctement le défibrillateur.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures de réanimation étudiées en cours dans le contexte d'une simulation à l'établissement scolaire. - L'élève a correctement manipulé le défibrillateur sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Rhythmique (RHYTM-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Rhythmique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RHYTM-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Professeur d'éducation physique/ Sportlehrer/in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

1. Pflichttanz (Gruppentanz)
2. Freies Darstellen: Variation zu 1., gemeinsame eigene Choreographie

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir à un motif rhythmique.**	- L'élève est capable de suivre les mouvements d'un rythme indiqué.	- L'élève a suivi au moins deux mouvements différents correspondant à un motif rhythmique indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier un motif rhythmique et de suivre les mouvements en conséquence.**	- L'élève identifie un motif rhythmique, il le reproduit et il est capable d'en suivre les mouvements.	- L'élève a identifié au moins deux motifs rhythmiques, il les a reproduits et il en a suivi les mouvements.
30 % (18 P)	**L'élève présente des mouvements rhythmiques (danses) indiqués au sein d'un groupe.**	- L'élève est capable de présenter correctement des mouvements rhythmiques (danses) indiqués.	- L'élève a présenté au moins deux mouvements rhythmiques (danses) au sein d'un groupe.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de modifier un mouvement rhythmique indiqué.**	- L'élève est capable de modifier des mouvements rhythmiques (danses) indiqués.	- L'élève a présenté un mouvement rhythmique indiqué au sein d'un groupe et il l'a modifié en fonction des besoins des participants (enfants, adolescents, personnes âgées, handicapés).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Connaissances de base en Informatique (INFO-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissances de base en Informatique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFO-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Informatique - Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé:

Enseignant(e) en informatique
Enseignant(e) - Pédagogue
Éducateur/rice gradué(e)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir correctement du matériel informatique, du système d'exploitation et des logiciels d'application.**	- L'élève dispose de connaissances de base concernant la manipulation de matériel informatique (ordinateur, imprimante, espaces de sauvegarde), de systèmes d'exploitation (Windows, MacOs) et des logiciels de la suite Microsoft Office. - L'élève connaît la structure du logiciel de traitement de texte Microsoft Word et il est capable d'en manipuler les fonctions.	- L'élève s'est servi du matériel informatique, du système d'exploitation, des logiciels et du logiciel de traitement de texte d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter du texte correctement.**	- L'élève connaît le logiciel de traitement de texte. - L'élève est capable: o de saisir des textes dans le respect des normes, o d'opter pour une police, o d'appliquer des paragraphes cohérents, o de programmer des titres, o de mettre des notions professionnelles en évidence en les marquant en gras, o de corriger des textes correctement, o d'intégrer des en-têtes, des pieds de pages ainsi que des numéros de pages, o de traiter des textes, o de se servir de la fonction de correction, o de transférer des textes.	- L'élève disposait des connaissances de base essentielles et des compétences les plus importantes pour traiter des textes et il les a mises à profit d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a saisi et traité un texte d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sauvegarder correctement un document, de le consulter et de le transférer.**	- L'élève connaît la méthode ainsi que les étapes de la sauvegarde et il est capable de considérer des particularités dans ce contexte: o sauvegarde, o synchronisation, o variétés de mémoires. - L'élève produit des données, il les formate, il les sauvegarde et, le cas échéant, il les consulte. - L'élève est capable de transférer correctement un document par e-mail.	- L'élève a correctement sauvegardé les documents et il était en mesure des les consulter à tout moment. - L'élève a correctement transféré les documents par e-mail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre correctement des ressources numériques à profit pour des travaux de recherche sur Internet et il connaît des méthodes pour mentionner des sources correctement.**	- L'élève est capable d'effectuer correctement une recherche sur Internet concernant un travail, un texte ou une mission. - L'élève mentionne correctement les sources.	- L'élève s'est appliqué à produire des résultats avec une recherche numérique. - L'élève a correctement mentionné les sources.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Travaux manuels (TRMAN-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travaux manuels**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRMAN-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Couture - Travaux pratiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Professeur/Maitre d'enseignement technique couture ou ménage
Nählehrerin /Handarbeitslehrerin
Hauswirtschaftslehrer/in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les techniques de base du tricot.**	- L'élève est capable d'accrocher et de rabattre des mailles de manière autonome. - L'élève tricote des mailles à l'endroit et à l'envers.	- L'élève a accroché et rabattu des mailles sous guidance et il a tricoté des mailles à l'endroit et à l'envers.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les techniques de base du crochet.**	- L'élève crochète différentes mailles (mailles en l'air, chaînettes, brides, doubles brides).	- L'élève a crocheté les différentes mailles (mailles en l'air, chaînettes, brides, doubles brides) sous guidance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tricoter/de crocheter différents modèles en suivant un diagramme de tricot/un diagramme de crochet ainsi que des indications.**	- L'élève explique les indications ainsi que le diagramme de tricot. - L'élève tricote/crochète en suivant ces indications.	- L'élève a désigné les caractéristiques les plus importantes des indications et du diagramme de tricot/du diagramme de crochet. - L'élève a tricoté/crocheté en suivant les indications sous guidance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de tricot/de crochet.**	- L'élève planifie un travail de tricot/de crochet de manière autonome et il l'effectue. - L'élève manipule les outils ainsi que le matériel d'une manière convenable et consciencieuse.	- L'élève a planifié le travail de manière autonome et il l'a effectué sous guidance. - L'élève a manipulé le matériel d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Atelier créatif 2 (ATCRE2-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier créatif 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCRE2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Art - Travaux pratiques - Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) artistique
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue – Thérapeute

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des produits personnels hors du commun avec des matériaux naturels en utilisant les matériaux, les outils ainsi que les accessoires d'une manière ciblée et sereine.**	- L'élève connaît différents matériaux naturels. - L'élève adopte une attitude active et respectueuse de l'environnement. - L'élève utilise les matériaux, les outils requis ainsi que les accessoires d'une manière ciblée en tenant compte des mesures de sécurité.	- L'élève a désigné les différents matériaux naturels. - L'élève a décrit et mis en pratique la transformation des matériaux d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a utilisé les outils ainsi que les accessoires requis d'une manière fondamentalement correcte et il a manifesté une attitude fondamentalement respectueuse de l'environnement. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre aux besoins individuels des bénéficiaires en développant des idées créatives adaptées aux tranches d'âges et aux circonstances et en les mettant en pratique d'une manière ciblée et axée sur des méthodes.**	- L'élève connaît les besoins individuels des bénéficiaires ainsi que différentes techniques créatives, entre autres les techniques intuitives ou les méthodes visuelles. - L'élève propose des activités créatives envisageables en se référant aux intérêts, aux besoins et à l'âge des personnes à prendre en charge. - L'élève met les activités en pratique avec les bénéficiaires d'une manière axée sur les méthodes.	- L'élève a répondu aux besoins individuels des bénéficiaires en développant des idées créatives adaptées aux tranches d'âges et aux circonstances et il les a mises en pratique d'une matière ciblée et axée sur des méthodes. - L'élève connaît les besoins individuels des bénéficiaires ainsi que différentes techniques créatives, entre autres les techniques intuitives ou les méthodes visuelles. - L'élève a proposé des activités créatives envisageables en se référant aux intérêts, aux besoins et à l'âge des personnes à prendre en charge. - L'élève a mis les activités en pratique avec les bénéficiaires d'une manière axée sur les méthodes. - L'élève a désigné différentes techniques créatives. - L'élève a mis une activité créative en pratique d'une manière majoritairement correcte. - L'activité créative était adaptée à l'âge et à la majorité des besoins du bénéficiaire/des bénéficiaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier le bénéficiaire/les bénéficiaires dans le contexte d'un énoncé complexe.**	- L'élève accompagne le bénéficiaire/les bénéficiaires au cours du traitement d'un énoncé complexe d'une manière axée sur les ressources. - L'élève explique la méthode concrète/les méthodes concrètes servant à répondre à l'énoncé au bénéficiaire/aux bénéficiaires et il l'accompagne/les accompagne progressivement au cours du traitement de l'énoncé d'une manière correspondant au niveau de compréhension et au concept de l'institution.	- L'élève s'est appliqué à proposer une méthode utile pour répondre à un énoncé. - L'élève a expliqué les étapes les plus importantes pour répondre à un énoncé. - Les explications étaient en majorité correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Rédaction de textes en allemand (TEXT-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Rédaction de textes en allemand**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEXT-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Allemand
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Enseignant(e) de langues - Allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe, Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger un texte agréable à lire, il dispose d'un vocabulaire de base et détaillé approprié, il distingue les informations principales et les détails et il est capable d'avancer des arguments critiques par écrit.**	- L'élève emploie un vocabulaire convenable au cours d'une production écrite pour formuler une prise de position d'une manière compréhensible et critique concernant un sujet indiqué et pour avancer des arguments. - L'élève est capable de distinguer des informations principales et des détails indiqués dans un énoncé et de les intégrer correctement dans une production écrite. - L'élève rédige une production écrite correcte et compréhensible sous les aspects de la syntaxe et des matières.	- L'élève a rédigé un texte compréhensible de manière autonome en employant un allemand correct dans une large mesure. - L'élève a exprimé la majorité de ses arguments d'une manière compréhensible par écrit. - L'élève a correctement rédigé la grande majorité des aspects principaux et des idées du texte et il a correctement présenté la majorité des relations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger un texte compréhensible et il dispose des connaissances requises concernant la syntaxe, la grammaire et l'orthographe.**	- L'élève dispose des connaissances requises concernant l'emploi de majuscules et de minuscules, il maîtrise la conjugaison des verbes, il est capable de décliner correctement des adjectifs et il intègre correctement des propositions subordonnées dans sa prise de position.	- L'élève a rédigé un texte d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect de la grammaire. - La syntaxe, l'emploi des majuscules et des minuscules, les formes verbales ainsi que les déclinaisons étaient en majorité corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de placer correctement une citation dans un contexte, d'établir correctement une table des matières correspondant à un document et de mentionner correctement les sources consultées.**	- L'élève intègre correctement des citations dans une séquence de texte. - L'élève rédige une table des matières correcte et complète, correspondant à un document. - L'élève mentionne correctement les sources dans l'annexe du document.	- L'élève a correctement effectué la majorité des citations. - L'élève a rédigé une table des matières propre et complète dans une large mesure. - L'élève a mentionné la majorité des sources d'une manière soignée, complète et correcte dans l'annexe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Bewegung und Tanz (BETA-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bewegung und Tanz**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BETA-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle d'instruction
2	0	

Type de formateur proposé:
Bewegungs- und TanzpädagogIn
PädagogeIn
SportpädagogeIn

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des mouvements pour le développement global de l'être humain et d'attribuer les influences aux différents domaines du développement.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les mouvements sont importants pour le développement global d'enfants, d'adolescents, de personnes âgées et de personnes avec un handicap en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'attribuer les influences aux domaines suivants du développement: o le développement physique, o le développement psychique, o le développement cognitif, o le développement social, o le développement émotionnel.	- L'élève a approximativement décrit la notion de mouvement ainsi que son importance pour le développement global de l'être humain. - Les attributions de l'élève étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter des propositions d'exercices, de les adapter au niveau du développement, aux aptitudes ainsi qu'aux capacités du groupe de personnes à prendre en charge et de les mettre en pratique.**	- L'élève connaît des options d'exercices avec les caractéristiques suivantes et il les décrit: o exercices activants, o exercices relaxants, o exercices sans matériel, o exercices avec du matériel, o exercices sans accompagnement musical, o exercices avec un accompagnement musical. - L'élève choisit au moins deux options d'exercices pour un groupe de personnes défini et il les met correctement en pratique avec le groupe.	- L'élève expliqué la différence entre la majorité des options d'exercices d'une manière compréhensible. - L'élève a présenté une option d'exercice qui était majoritairement adaptée au groupe de personnes. - La mise en pratique était fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux activités de danse présentées.**	- L'élève participe activement aux activités de danse proposées: o danse avec un partenaire, o danse d'animation, o danse folklorique, o danse assise, o danse improvisée, o etc.	- L'élève s'est appliqué à participer activement aux formes de danses proposées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une chorégraphie pour la conception d'une danse sous guidance, qui correspond aux aptitudes des participants, et de la mettre en pratique avec eux.**	- L'élève est capable de produire une chorégraphie pour la danse qu'il a choisie. - L'élève connaît les aptitudes des participants à la danse et il adapte la chorégraphie en conséquence. - L'élève pratique correctement la danse en compagnie des participants.	- L'élève a produit une chorégraphie sous guidance d'une manière majoritairement correcte pour la danse qu'il a choisie. - L'élève connaissait la majorité des aptitudes des participants et il a adapté la chorégraphie en conséquence. - La mise en pratique de la danse correspondait majoritairement à la chorégraphie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Ecole du dos (ECDO-F)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Ecole du dos**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ECDO-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement physique/Sportlehrer
Entraîneur sportif/ Sporttrainer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève explique la structure et la fonction de la colonne vertébrale.**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la colonne vertébrale et des groupes de muscles les plus importants. - L'élève explique la signification d'un système musculaire performant pour la santé du dos.	- L'élève a désigné les composants les plus importants de la colonne vertébrale. - L'élève a approximativement désigné les groupes de muscles importants pour la santé du dos.
20 % (12 P)	**L'élève prend soin de son corps d'une manière responsable et respectueuse de sa santé.**	- L'élève est capable de constater des risques pour son dos à son poste de travail. - L'élève applique des techniques de soulèvement et de transport pour protéger sa santé. - L'élève connaît l'importance d'activités sportives pour son hygiène de vie personnelle et il en pratique.	- L'élève a désigné les contraintes que subit son dos au cours des activités professionnelles quotidiennes et il a réagi en fonction des circonstances. - L'élève a appliqué des techniques de soulèvement et de transport. - L'élève a désigné l'importance des exercices pour sa santé personnelle.
30 % (18 P)	**L'élève réagit convenablement aux signaux de son corps sous la contrainte et en phase de détente.**	- L'élève explique la relation entre les contraintes professionnelles et les effets de la détente. - L'élève est capable d'appliquer des techniques de détente sous la guidance de l'enseignant.	- L'élève a décrit les effets de la détente sur le corps. - L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de détente. - L'élève a commenté ses expériences.
30 % (18 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base en matière de gymnastique fonctionnelle.**	- L'élève est capable de pratiquer des exercices de gymnastique fonctionnelle sous la guidance de l'enseignant.	- L'élève a effectué les exercices. - L'élève a commenté ses expériences au cours des exercices.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Relaxation (RELAX-F)

Formation

Code: **AV** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**

Section / Métier / Profession: **Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module: **Relaxation** **Module facultatif national**

Code du module: **RELAX-F** Numéro du module: **10**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 0

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation physique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle d'instruction
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé:
Educatrice graduée
Sophrologue Caycédienne

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Arbeitsprobe/-aufgabe

Remarque compétences:
En salle de classe ou salle d'instruction

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser son bien-être personnel.**	- L'élève est capable d'analyser son bien-être psychique et physique en considérant les points suivants: o son état de stress du moment, o l'identification de ses points forts et de ses points faibles personnels, o la relation entre ses émotions et ses attitudes personnelles, o la relation entre le sommeil et le bien-être, o la relation entre des facteurs de protection et de risques et sa santé personnelle.	- L'élève a commenté sa santé psychique et physique du moment et il a désigné des stratégies possibles pour maintenir ou pour améliorer son bien-être.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement aux techniques de relaxation proposées.**	- L'élève participe aux techniques de relaxation proposées, par exemple o aux techniques essentielles de la sophrologie, o avec des méthodes de relaxation dynamiques, o avec l'activation physique par les exercices et les contacts en combinaison avec des exercices de respiration, o avec une respiration diaphragmatique et une respiration périodique, o à la technique de la relaxation musculaire progressive de Jacobson, o à des exercices de sophro-méditation, o à exercices de respiration, de relaxation et de concentration, o à des exercices de yoga, o avec des images mentales et des exercices servant à la visualisation.	- L'élève s'est appliqué à participer activement aux techniques de relaxation proposées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les techniques de relaxation proposées pour améliorer son bien-être personnel, d'opter pour la technique/les techniques la plus efficace/les plus efficaces pour lui et de l'expliquer/les expliquer.**	- L'élève analyse l'impact des techniques de relaxation sur son bien-être. - L'élève opte pour la technique/les techniques la plus efficace/les plus efficaces pour améliorer son bien-être personnel et il l'explique/il les explique.	- L'élève s'est appliqué à analyser l'impact des techniques de relaxation sur son bien-être. - L'élève a opté pour des techniques de relaxation adaptées, qui ont amélioré son bien-être. - Les explications étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Effectuer certains travaux dans l'entretien des textiles 1 (ENTT1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux dans l'entretien des textiles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ENTT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en sciences ménagères ou en couture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de tissus en fonction des propriétés des fibres textiles et d'en déduire les indications d'entretien correspondantes.**	- L'élève désigne les différentes fibres textiles. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes et il explique les indications d'entretien en se référant à l'étiquette d'entretien.	- Les désignations ainsi que les explications les plus importantes étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de l'entretien de textiles et de les appliquer conformément aux circonstances en se servant des appareils de manière compétente.**	- L'élève effectue les différents travaux de l'entretien de textiles: o le prétraitement, o le lavage, o le traitement ultérieur, o le séchage, o le repassage, o le pliage, o le rangement. - L'élève manipule les appareils de manière compétente. - L'élève applique les techniques en observant les règles d'hygiène et de sécurité et il travaille de manière ergonomique.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux d'entretien de textiles. - L'élève maîtrise la manipulation correcte des appareils. - L'élève a observé les règles d'hygiène les plus importantes et il a travaillé d'une manière majoritairement ergonomique. - L'élève a correctement observé la majorité des règles de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents produits servant à l'entretien de textiles et de les utiliser d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève lit les modes d'emploi des produits d'entretien et il les interprète correctement: o produits de prétraitement et de traitement ultérieur, o produits de lessive. - L'élève connaît les règles de l'entretien de textiles ainsi que la manipulation des produits d'entretien de textiles. - L'élève manipule les produits d'une manière consciencieuse et respectueuse de l'environnement.	- L'élève s'est correctement servi de la majorité des produits d'entretien de textiles et il a correctement expliqué la majorité des modes d'emploi. - L'élève a appliqué des méthodes de travail majoritairement respectueuses de l'environnement au cours de l'entretien de textiles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Effectuer certains travaux dans le logement 1 (ENTL1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux dans le logement 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENTL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en sciences ménagères / Hauswirtschaftslehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents produits de nettoyage, de les expliquer et de s'en servir de manière cohérente.**	- L'élève distingue les différents produits de nettoyage et il s'en sert de manière compétente. - L'élève constate correctement le degré de souillure d'un objet.	- L'élève disposait de connaissances de base concernant la manipulation des produits de nettoyage et il les a correctement mises à profit dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer consciencieusement et rapidement une hygiène correcte dans l'environnement de travail dans la mesure des besoins.**	- L'élève est capable d'opter pour des méthodes de nettoyage correspondant au matériel et aux souillures et d'accomplir le nettoyage consciencieusement selon les principes étudiés dans les circonstances suivantes: o nettoyage d'installations sanitaires utilisées par le destinataire (toilette, siège pot, lavabo), o nettoyage du revêtement d'un plancher, o nettoyage d'une table, o entretien de chaussures, o nettoyage de matériel accessoire d'un destinataire, o etc. - L'élève est capable d'utiliser des produits de nettoyage et d'appliquer des techniques correspondant au matériel. - L'élève respecte le cadre horaire.	- L'élève a opté pour des méthodes de nettoyage majoritairement adaptées et il a expliqué ses choix. - L'élève a appliqué la majorité des bases du nettoyage. - L'élève a opté pour des techniques correspondant au matériel. - L'élève a correctement effectué le travail dans des délais majoritairement convenables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de veiller à une sécurité au travail correspondant aux circonstances.**	- L'élève connaît les règles de sécurité et il les respecte consciencieusement. - L'élève observe les règles de l'hygiène et de l'ergonomie.	- L'élève connaît les règles de sécurité les plus importantes et il les a correctement appliquées dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des règles de l'hygiène et de l'ergonomie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Alimentation et techniques de base en cuisine 1 (ALIAT1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine**

Titre du module:	**Alimentation et techniques de base en cuisine 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ALIAT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Maître d'enseignement pratique cuisine ou ménage
Cuisinier
Lehrer für Küche /Hauswirtschaft
Koch

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les nutriments les plus importants et d'expliquer la composition nutritionnelle des aliments.**	- L'élève est capable de décrire les nutriments et d'attribuer les aliments aux différentes catégories de nutriments. - L'élève est capable d'expliquer les représentants les plus importants des groupes d'aliments et d'attribuer des nutriments aux groupes d'aliments. - L'élève est capable de désigner les conséquences d'une mauvaise alimentation pour la santé humaine et de déterminer les besoins énergétiques et nutritionnels de différents groupes de personnes.	- L'élève a distingué les catégories de nutriments les plus importantes et il les en a correctement attribué la majorité en se référant à un tableau nutritionnel. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles et correctes. - L'élève a correctement effectué la majorité des calculs faciles concernant les besoins énergétiques et nutritionnels humains.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine dans un délai convenable en se servant d'appareils spécifiques en cuisine.**	- L'élève est capable d'énumérer les ustensiles ainsi que les ingrédients requis avec une technique étudiée en cours. - L'élève est capable de désigner les différentes étapes d'une technique étudiée en cours. - L'élève est capable de désigner le matériel de cuisine ainsi que son utilisation. - L'élève est capable d'énumérer les consignes en matière d'hygiène et de sécurité et de les appliquer.	- L'élève a appliqué les techniques de base de manière autonome dans un délai convenable. - L'élève s'est servi du matériel de cuisine d'une manière majoritairement compétente. - L'élève connaît les consignes les plus importantes en matière d'hygiène et de sécurité et il les a appliquées d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier son travail en considérant les quantités requises ainsi que les offres saisonnières.**	- L'élève est capable de décrire une recette ou un mode d'emploi. - L'offre planifiée correspond à la saison. - L'élève est capable de désigner les saisons correspondantes pour les aliments de base.	- L'élève a décrit la recette (quantités, durée, etc.) d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a opté pour une recette adaptée à la saison. - L'élève a désigné des aliments de base correspondant en majorité aux saisons respectives.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la pyramide alimentaire ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée pour être en mesure de planifier une alimentation saine et équilibrée en mettant à profit les connaissances de base étudiées.**	- L'élève est capable de décrire les étages de la pyramide alimentaire ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée. - L'élève est capable d'établir un plan d'alimentation adapté et équilibré dans le contexte de plusieurs exemples concrets indiqués en cours.	- L'élève a correctement désigné la majorité des étages de la pyramide alimentaire. - L'élève a décrit une alimentation saine de manière cohérente. - L'élève a planifié un repas simple et équilibré ou un goûter simple en se référant à la pyramide alimentaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les contextes les plus importants de la digestion.**	- L'élève est capable de désigner les différents processus digestifs ainsi que leurs relations.	- Les explications étaient en majorité approximativement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Alimentation et techniques de base en cuisine 2 (ALIAT2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine**

Titre du module:	**Alimentation et techniques de base en cuisine 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ALIAT2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Maître d'enseignement pratique cuisine ou ménage
Cuisinier
Lehrer für Küche /Hauswirtschaft
Koch

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter une recette de cuisine en fonction d'un nombre de personnes défini et de considérer les quantités correctes requises au cours de la planification et de la préparation de plats.**	- L'élève est capable d'appliquer des règles de calcul élémentaires pour déterminer les recettes de cuisine indiquées en cours: o la règle de trois, o la multiplication, o la division, o l'addition, o la soustraction.	- L'élève a correctement adapté la majorité des quantités des ingrédients d'un plat simple en fonction du nombre de personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la valeur nutritionnelle des différents aliments en se référant à des tableaux nutritionnels et/ou à des étiquettes.**	- L'élève désigne les composants les plus importants des aliments et il détermine leur valeur nutritionnelle en se référant à des tableaux nutritionnels et/ou à des étiquettes fixées sur les aliments.	- L'élève a correctement désigné la majorité des composants/des valeurs nutritionnelles des aliments en se référant à des tableaux nutritionnels. - Les explications étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire la cuisine en tenant compte des mesures d'hygiène et de sécurité.**	- L'élève respecte les mesures d'hygiène et de sécurité au cours de la cuisine en environnement scolaire.	- L'élève a fondamentalement respecté les mesures d'hygiène et de sécurité les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements d'une alimentation durable et de les appliquer correctement au cours d'une planification.**	- L'élève explique la signification d'une alimentation durable de manière compétente et il adopte une attitude consciencieuse au cours de la planification: o produits régionaux et saisonniers, o produits bio, o utilisation limitée de viande, de poisson et de produits d'origine animale, o produits sans emballages, o produits frais.	- L'élève a désigné les règles les plus importantes concernant l'alimentation durable et il en a correctement appliqué la majorité au cours de la planification d'un plat.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de considérer les fondements d'une alimentation durable et de les appliquer correctement au cours du choix et de l'entreposage des aliments.**	- L'élève est capable d'assurer l'entreposage d'aliments de manière compétente. - L'élève connaît la chaîne du froid et il est capable d'expliquer la manipulation d'aliments délicats. - L'élève respecte la chaîne d'entreposage ainsi que la chaîne du froid. - L'élève est capable de désigner les principes de base d'un tri correct des déchets et d'effectuer un tri des déchets adapté aux circonstances.	- L'élève a suivi la majorité des règles de base au cours du choix et de l'entreposage d'aliments. - L'élève a entreposé les aliments de manière compétente et il a respecté la chaîne du froid. - L'élève a désigné les principes les plus importants du tri des déchets et il en a correctement appliqué la majorité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les règles générales d'une alimentation complète sous l'aspect de l'établissement d'un plan d'alimentation complet pour ses destinataires.**	- L'élève est capable de désigner les règles d'une alimentation complète d'après l'association allemande pour l'alimentation (DGE – Deutsche Gesellschaft für Ernährung) et d'expliquer leur importance dans le travail d'un auxiliaire de vie.	- L'élève a énuméré les règles les plus importantes de l'alimentation complète en se référant à un plan d'alimentation. - Les explications étaient cohérentes et en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Hygiène et soins 1 (HYSOI1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques des soins corporels**

Titre du module:	**Hygiène et soins 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYSOI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de démonstration
2	1	- Salle de classe
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant pour professions de santé
Infirmier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène et de les appliquer en fonction des circonstances en tenant compte des mesures de précaution générales, de l'hygiène personnelle au travail et de l'hygiène des mains.**	- L'élève explique les règles de l'hygiène ainsi que les mesures de précaution générales concernant les mains, le matériel et les surfaces. - L'élève explique les indications concernant le déroulement des mesures d'hygiène et il les applique correctement.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des règles d'hygiène.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les théories générales concernant les agents pathogènes infectieux et d'établir un contexte concernant la manière dont le corps humain développe une immunité contre différents agents pathogènes.**	- L'élève distingue les différents agents pathogènes infectieux (bactéries, virus, champignons) et il décrit leurs conditions de vie ainsi que leur reproduction. - L'élève décrit les manières dont le corps développe une immunité contre différents agents pathogènes et dont il réagit aux antibiotiques en employant ses mots personnels et en se référant aux fondements étudiés en cours. - L'élève connaît le principe de la vaccination et il l'explique.	- L'élève a décrit la majorité de ses connaissances théoriques essentielles concernant les agents pathogènes, l'immunité, les antibiotiques ainsi que la vaccination en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - Les explications étaient en majorité compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes des chaînes de contamination.**	- L'élève désigne les sources de contamination ainsi que les voies de transmission des agents pathogènes. - L'élève est capable d'attribuer les symptômes d'une infection et d'une inflammation. - L'élève désigne les signes généraux d'une infection et il explique la progression d'une maladie infectieuse. - L'élève désigne les observations ainsi que les mesures de soins adaptées aux circonstances.	- L'élève a désigné les sources de contamination les plus importantes ainsi que les voies de transmission les plus fréquentes et il les a décrites d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement attribué la majorité des symptômes. - L'élève a décrit la progression approximative d'une maladie infectieuse ainsi que ses symptômes d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les fonctions de la peau et des phanères et de désigner les caractéristiques des altérations de la peau et des phanères.**	- L'élève est capable de désigner et de décrire les structures ainsi que les fonctions d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève est capable d'observer des altérations importantes de la peau et des phanères et il désigne ses observations concernant: o des mycoses, par exemple la candidose, o les intertrigos, o les décubitus.	- L'élève connaît les structures de la peau et des phanères et il les a décrites de manière approximative. - L'élève a constaté des caractéristiques importantes d'une altération de la peau et il a expliqué la majorité de ses observations d'une manière correcte et compréhensible.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, d'organiser et d'appliquer des soins des mains et de la bouche en tenant compte des règles de l'hygiène.**	- L'élève fait la démonstration des deux techniques de soins en tenant compte de la sphère privée. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève considère les critères suivants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - L'espace de travail est en ordre après le départ de l'élève et les mesures d'hygiène sont appliquées.	- L'élève a appliqué les deux techniques de soins d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a considéré la majorité de ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève s'est référé à des critères importants. - L'espace de travail était dans un état majoritairement propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé le matériel et, le cas échéant, il l'a désinfecté avant de le ranger.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Hygiène et soins 2 (HYSOI2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques des soins corporels**

Titre du module:	**Hygiène et soins 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSOI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de démonstration
2	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant pour professions de santé
Infirmier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène et de les suivre en fonction des circonstances au cours des mesures de soins et de l'entretien des matériaux et des surfaces.**	- L'élève explique les règles d'hygiène concernant les mains, le matériel et les surfaces. - L'élève explique la différence entre une désinfection et une stérilisation. - L'élève explique la relation entre l'hygiène et une contamination. - L'élève explique des mesures d'hygiène adaptées aux circonstances et il est capable de les appliquer correctement.	- L'élève a expliqué la majorité des règles d'hygiène les plus importantes en employant ses mots personnels d'une manière compréhensible. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et correctes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des règles d'hygiène.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de soulèvement et de déplacement avec une personne couchée, respectivement assise.**	- L'élève est capable de décrire les gestes de la manutention/de l'ergonomie et de les effectuer d'une manière adaptée aux circonstances.	- Les descriptions étaient en majorité compréhensibles. - L'exécution correspondait aux circonstances dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, d'organiser et d'appliquer différentes techniques de soins en tenant compte des règles de l'hygiène.**	- L'élève fait la démonstration des techniques de soins et de l'entretien des matériaux en tenant compte de la sphère privée et de l'intimité du bénéficaire: o les soins du visage, o l'hygiène intime, o l'entretien du matériel d'assistance, par exemple de prothèses, d'appareils auditifs et de lunettes. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève considère les critères suivants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève et les mesures d'hygiène sont appliquées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de soins et il a assuré l'entretien du matériel. - L'élève a considéré la majorité de ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève s'est référé aux critères importants. - Le poste de travail était dans un état majoritairement propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé le matériel et, le cas échéant, il l'a désinfecté avant de le ranger.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'habiller et de déshabiller des nourrissons ainsi que des adultes et de changer des langes/du matériel d'incontinence en considérant les règles d'hygiène.**	- L'élève fait la démonstration des techniques de l'habillage, du déshabillage et du changement de langes/de matériel d'incontinence en respectant la sphère privée ainsi que l'intimité. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève considère les critères suivants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève et les mesures d'hygiène sont appliquées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de l'habillage, du déshabillage et du changement de langes/de matériel d'incontinence. - L'élève a produit des explications concernant les adaptations cohérentes et en majorité compréhensibles en se référant à ses observations personnelles. - L'élève s'est référé à la majorité des critères importants et il les a respectés. - Le poste de travail était dans un état majoritairement propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé le matériel et, le cas échéant, il l'a désinfecté avant de le ranger.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les besoins de sommeil et de repos ainsi que les troubles du sommeil, de proposer des soins correspondants et d'appliquer des techniques de réfection de lits appropriées.**	- L'élève décrit les rythmes du sommeil et de l'éveil. - L'élève explique les conditions requises pour un sommeil sain. - L'élève connaît les mesures servant à éviter les troubles du sommeil. - L'élève fait la démonstration d'une technique de réfection de lits et il considère les critères importants suivants en fonction des circonstances: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication, o la propreté, o l'ordre.	- L'élève disposait de connaissances concernant le besoin de repos et de sommeil et il a énuméré les mesures les plus importantes. - L'élève a désigné les conditions requises pour un sommeil sain. - L'élève a désigné les troubles du sommeil les plus fréquents ainsi que des mesures envisageables pour les éviter. - L'élève a appliqué des techniques adaptées de réfection de lits de manière autonome. - L'élève s'est référé à la majorité des critères importants et il les a respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication professionnelle (COMPR)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients**

Titre du module:	**Communication professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMPR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Communication - Enseignant / Allemand - Enseignant / Français
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé:
Enseignant en communication
Enseignant professions de santé et/ou socio-éducatives
Enseignant langues Allemand et Français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication en employant ses mots personnels.**	- L'élève connaît le processus de la communication s'établit et il est capable de l'expliquer en employant ses mots personnels. - L'élève connaît la signification des notions suivantes et il est capable de les expliquer à un interlocuteur et d'avancer des exemples: o la communication verbale, o la communication non verbale, o l'écoute active, o les commentaires.	- L'élève a expliqué le processus de la communication d'une manière compréhensible dans une large mesure en employant ses mots personnels. - Les explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève avait approximativement compris les notions. - L'élève a complété les explications avec des exemples pour confirmer une compréhension fondamentale.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer attentivement en appliquant les méthodes de communication étudiées en cours en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les bases d'une communication attentive et d'un langage adapté aux circonstances. - L'élève avance des exemples et il applique les bases: o l'empathie, o la patience, o la constitution d'un environnement positif et serein, o les formulations positives, o l'évitement des négations, o les compliments, o l'authenticité, o la répartie, o les rencontres sur un pied d'égalité, o la communication adaptée à l'âge, o etc.	- L'élève a employé ses mots personnels pour confirmer une compréhension fondamentale.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer en tournant son regard vers ses interlocuteurs et en appliquant les méthodes d'entretien étudiées en cours.**	- L'élève est capable de désigner la différence entre les messages à la première personne et les messages à la deuxième personne. - L'élève est capable d'expliquer la signification de l'écoute active en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles. - L'élève connaît des éléments perturbateurs de la communication et il est capable de désigner des mesures pour les éviter.	- L'élève a formulé des messages fondamentaux à la première personne et à la deuxième personne. - L'élève a convenablement appliqué l'écoute active dans des circonstances variées. - L'élève a distingué les questions ouvertes et fermées et il a réagi d'une manière approximativement convenable. - L'élève a désigné les éléments perturbateurs de la communication les plus importantes. - L'élève a désigné des méthodes approximativement adaptées pour éviter des perturbations de la communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer les notions professionnelles les plus habituelles du domaine socio-pédagogique dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions professionnelles les plus importantes dans le contexte de son travail dans le domaine socio-pédagogique et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions en employant ses mots personnels et il l'a mise en évidence en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève connaît la majorité des notions dans les trois langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Développement toutau long de la vie 1 (DEVIE1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients**

Titre du module:	**Développement toutau long de la vie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEVIE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement, de classer des destinataires en fonction de leur niveau de développement et de constater l'importance des facteurs d'influence et des domaines de développement pour la prise en charge socio-pédagogique des destinataires.**	- L'élève est capable de décrire la notion de développement dans le contexte du travail avec des enfants, des adolescents et des adultes en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'expliquer les bases suivantes du développement humain: o la définition, o les niveaux du développement ainsi que la structure, o les domaines du développement ainsi que leurs interactions, o les facteurs d'influence. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi les destinataires évoluent au cours de leur vie. - L'élève est capable d'identifier les différents niveaux du développement en se référant à des exemples concrets (séquences de films, textes, séquences audio ou similaires) en attribuant les destinataires aux niveaux de développement correspondants.	- L'élève a approximativement décrit les fondements du développement humain. - Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a désigné la majorité des niveaux identifiables du développement et il les a correctement attribués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept fondamental des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux et de constater leur importance pour le travail socio-pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.). - L'élève est capable d'attribuer des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux aux domaines correspondants.	- L'élève a correctement désigné et attribué la majorité des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des relations dans le contexte du travail socio-pédagogique avec les destinataires, de classer les destinataires en fonction de leurs liens d'attachement et de constater l'importance d'une attitude délicate pour l'établissement d'un lien sécurisant.**	- L'élève est capable d'expliquer les propriétés suivantes ainsi que leurs interactions dans le contexte des relations en employant ses mots personnels: o la définition, o le développement d'un lien, o les besoins, o les personnes de référence, o les liens d'attachement, o l'exploration, o la délicatesse. - L'élève constate les types d'attachement sécures et insécures d'un destinataire en se référant à des exemples concrets (séquences de films, textes, séquences audio ou similaires). - L'élève constate la délicatesse d'un professionnel du domaine socio-pédagogique en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes ou similaires). - L'élève désigne les propriétés d'une attitude délicate qu'il a observées.	- L'élève a approximativement expliqué les interactions entre les caractéristiques relationnelles en se référant à des exemples concrets. - L'élève a désigné des indicateurs déterminants d'un attachement sécure et insécure- - L'élève a identifié et désigné des indicateurs déterminants d'une attitude délicate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Apprendre à connaître le secteur professionnel (personnes à besoins spécifiques) (BESPE1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients**

Titre du module:	**Apprendre à connaître le secteur professionnel (personnes à besoins spécifiques)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**BESPE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes formes de déficiences et de leur attribuer les caractéristiques les plus importantes.**	- L'élève est capable d'expliquer les formes suivantes de déficiences: o les déficiences physiques, o les déficiences cognitives, o les déficiences sensorielles et perceptives, o les troubles du langage, o les troubles de l'apprentissage, o les troubles psychiques, o l'autisme, o etc. - L'élève attribue correctement les caractéristiques des différentes déficiences.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement attribué la majorité des caractéristiques les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des structures socio-pédagogiques de prise en charge de personnes avec différentes formes de déficiences.**	- L'élève connaît différentes structures de prise en charge et il décrit celles qui conviennent particulièrement aux formes de déficiences correspondantes.	- L'élève a correctement attribué la majorité des structures de prise en charge. - Les descriptions étaient en majorité correctes et compréhensibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des offres de prise en charge socio-pédagogiques ainsi que des méthodes de stimulation pour des personnes avec différentes formes de déficiences.**	- L'élève décrit les offres de prise en charge qui conviennent le mieux aux formes de déficiences correspondantes. - L'élève connaît différentes méthodes de stimulation et il est capable de les attribuer aux différentes formes de déficiences.	- L'élève a décrit la majorité des offres de prise en charge d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a correctement attribué la majorité des méthodes de stimulation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Développement tout au long de la vie 2 (DEVIE2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients**

Titre du module:	**Développement tout au long de la vie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEVIE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les phases du développement corporel et moteur du nourrisson jusqu'à l'âge adulte.**	- L'élève est capable de classer les phases du développement corporel et moteur sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'élève est capable de désigner des options adaptées pour lui permettre de soutenir quotidiennement le destinataire dans son développement corporel et moteur. - L'élève est capable d'expliquer que le développement corporel et moteur peut être individuel pour chaque destinataire.	- Les classements de l'élève étaient en majorité corrects. - Les réponses et les explications de l'élève étaient cohérentes. - L'élève a désigné au moins deux options correspondant à l'exemple concret indiqué. - Les explications étaient cohérentes et elles ont confirmé que l'élève avait fondamentalement compris le concept du développement individuel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance du jeu libre et du jeu guidé dans le contexte du travail socio-pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance des jeux pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre le jeu libre et le jeu guidé, d'avancer des exemples correspondants et/ou de les attribuer. - L'élève est capable d'expliquer que les jeux doivent occuper un espace fixe au quotidien et d'avancer des exemples dans l'institution où il a effectué son stage.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et majoritairement cohérentes. - L'élève a manifesté qu'il connaissait la différence entre les deux formes de jeux et il a correctement attribué la majorité des exemples. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a opté pour des exemples majoritairement adaptés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater l'importance ainsi que la signification des jeux pour le développement moteur des destinataires et d'accorder un espace convenable aux jeux dans le cadre du travail de prise en charge.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les jeux sont importants pour le développement moteur d'un enfant. - L'élève est capable de désigner du matériel approprié avec lequel les destinataires peuvent jouer afin de favoriser leur développement moteur. - L'élève est capable de distinguer les jeux convenant plutôt au développement de la motricité primaire et ceux convenant plutôt au développement de la motricité fine. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est possible d'intégrer des jeux dans le travail pédagogique avec des destinataires.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et majoritairement cohérentes. - L'élève a désigné du matériel qui correspondait en majorité aux niveaux de développement des destinataires. - L'élève a correctement attribué la majorité des jeux. - Les explications de l'élève étaient généralement compréhensibles et cohérentes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer les différentes formes de jeux à différents niveaux du développement moteur et de proposer des options correspondantes.**	- L'élève connaît les formes de jeux suivantes et il est capable de les présenter brièvement et d'avancer des exemples correspondants: o les jeux de fonctionnement, o les jeux d'exploration/les jeux de mobilité, o les jeux de construction, o les jeux de symboles/les jeux d'imagination/les jeux d'illusion, o les jeux de rôles, o les jeux avec des règles, o etc. - L'élève est capable d'identifier une forme de jeu en se référant à un exemple concret. - L'élève est capable d'attribuer la forme de jeu identifiée au niveau du développement moteur correspondant.	- Les présentations des formes de jeux étaient en majorité correctes sous l'aspect des matières et l'élève les a complétées de manière cohérente avec des exemples correspondants. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes par rapport aux exemples concrets.
		Er/sie kennt folgende Spielformen, kann sie kurz vorstellen und passende Beispiele geben: -Funktionsspiel -Explorationsspiel/ Bewegungsspiel -Konstruktionsspiel -Symbolspiel/ Imaginationsspiel/Als-Ob-Spiele -Rollenspiel -Regelspiel -Usw. Er/sie kann anhand von Fallbeispielen die Spielform erkennen. Er/sie kann die erkannte Spielform der passenden motorischen Entwicklungsstufe zuordnen.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Apprendre à connaître le secteur professionnel (personnes à besoins spécifiques) (BESPE2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients**

Titre du module:	**Apprendre à connaître le secteur professionnel (personnes à besoins spécifiques)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**BESPE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'observer les ressources de personnes de toutes les tranches d'âges atteintes de déficiences en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo) et de les noter sur une fiche d'observation.**	- L'élève note ses observations concernant les ressources de personnes de toutes les tranches d'âges atteintes de déficiences sur une fiche d'observation. - L'élève est capable de décrire ses observations en employant ses mots personnels.	- L'élève a noté les observations les plus importantes sur la fiche d'observation. - Les descriptions étaient en majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des options pour le maintien, respectivement pour l'amélioration, d'un mode de vie le plus autonome possible, correspondant aux différentes formes de déficiences.**	- L'élève est capable de proposer des options en considérant un mode de vie autonome, dans les contextes o de l'éducation, o de l'accompagnement, o de l'assistance, o du soutien, o de l'enseignement, o des conseils.	- Les propositions correspondaient en majorité aux différentes formes de déficiences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser une attitude adéquate à l'égard de personnes atteintes de déficiences et de gérer leurs particularités de manière professionnelle.**	- L'élève est capable de décrire sa mission de professionnel du secteur socio-pédagogique dans le contexte des contacts avec des personnes atteintes de déficiences. - L'élève décrit des attitudes convenables à l'égard de personnes atteintes de déficiences pour éviter des attitudes discriminantes. - L'élève analyse les perceptions de personnes atteintes de déficiences au cours de simulations en milieu scolaire.	- L'élève a approximativement expliqué la manière dont un professionnel du secteur socio-pédagogique pourrait travailler avec des personnes atteintes de déficiences. - L'élève a décrit l'attitude à adopter à l'égard de personnes atteintes de déficiences d'une manière compréhensible dans une large mesure. - L'élève a activement participé à des simulations en milieu scolaire et il s'est appliqué à décrire ses sensations de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Tâches éducatives (TACED)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients**

Titre du module:	**Tâches éducatives**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TACED**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pédagogie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant pour professions socio-éducatives
Educateur gradué ou intervenant social et éducatif.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'observer une personne cible en appliquant les méthodes étudiées en cours.**	- L'élève note les observations effectuées en cours sur une fiche d'observation. - L'élève est capable d'opter pour la fiche adaptée aux circonstances parmi différentes fiches d'observation présentées en cours. - L'élève est capable d'expliquer les différentes variétés de perceptions et d'observations en employant ses mots personnels.	- L'élève a opté pour une fiche d'observation qui correspondait fondamentalement aux circonstances. - Les explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève a approximativement compris les deux notions. - Le cas échéant, l'élève a mis en évidence les notions d'observation et de perception en avançant des exemples.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater que la procédure d'observation peut être perturbée par des erreurs d'observation et par la perception individuelle.**	- L'élève est capable d'expliquer ce que sont des erreurs d'observation et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure une observation subjective, intersubjective ou objective en se référant à des circonstances d'observation concrètes. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour mettre en évidence la différence entre les trois notions.	- Les explications ont confirmé que l'élève a fondamentalement compris ce que sont des erreurs d'observation. - Les explications étaient cohérentes et en majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés, qui ont considérablement confirmé qu'il a compris la différence entre les notions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer son premier stage en réunissant et en analysant des informations importantes au préalable.**	- L'élève réunit des informations concernant des institutions envisageables, en particulier les points suivants, et il est capable de les reproduire de manière structurée: o nom de l'institution, o emplacement, o organisme responsable, o population cible, o objectifs, o personnel. - L'élève explique le choix de son stage en se référant aux informations disponibles.	- L'élève a réuni des informations concernant des institutions envisageables, en particulier les points suivants, et il les a reproduites de manière structurée: o nom de l'institution, o emplacement, o organisme responsable, o population cible, o objectifs, o personnel. - L'élève a expliqué le choix de son stage en se référant aux informations disponibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser sa mission à venir dans l'institution où il effectuera son stage ainsi que les exigences auxquelles il devra répondre sur le terrain.**	- L'élève est capable de décrire sa mission au sein de l'institution ainsi que les exigences auxquelles il devra répondre.	- Les descriptions étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer certains travaux domestiques (TRADO1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques 2**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux domestiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRADO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) de travaux domestiques/manuels – Hauswirtschaftslehrer(in)
Maître d'enseignement d'économie domestique
Maître d'enseignement de couture – Nähmeister(in)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien du linge d'une manière correcte et respectueuse de l'environnement en se servant des appareils de manière compétente, il observe les règles de sécurité et il travaille d'une manière hygiénique et ergonomique.**	- L'élève effectue différents travaux d'entretien de textiles: o le tri correct du linge et la préparation des lessives, o l'entretien des textiles d'une manière respectueuse de l'environnement, o le repassage, o le pliage, o le rangement des textiles. - L'élève applique les techniques en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité et il travaille d'une manière ergonomique et respectueuse de l'environnement. - L'élève se sert des appareils de manière compétente.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux d'entretien des textiles. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène et de sécurité les plus importantes et il a généralement travaillé de manière ergonomique. - L'élève s'est appliqué à manipuler les appareils de manière compétente et à suivre une procédure de travail majoritairement durable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer de petits travaux de couture, il connaît le matériel de couture et il est capable de s'en servir correctement.**	- L'élève connaît le matériel de couture et il est capable de s'en servir correctement. - L'élève effectue correctement différents travaux de couture: o couture d'un bouton, o petits travaux de raccommodage, o travaux manuels.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux de couture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier les personnes à prendre en charge à l'entretien du linge et aux petits travaux de couture et il fait preuve d'un sens des responsabilités.**	- L'élève adopte une attitude responsable au cours de l'initiation des personnes à prendre en charge à l'entretien du linge: o le tri correct du linge et la préparation des lessives, o l'entretien des textiles d'une manière respectueuse de l'environnement, o le repassage, o le pliage, o le rangement des textiles, o les travaux de couture, o la couture d'un bouton, o les petits travaux de raccommodage, o les travaux manuels. - Les instructions sont compréhensibles.	- Les explications ainsi que les instructions étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Effectuer certains travaux dans le logement 2 (TRADO2)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques 2**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux dans le logement 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRADO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) de travaux domestiques/manuels – Hauswirtschaftslehrer(in)
Maître d'enseignement d'économie domestique
Maître d'enseignement de couture – Nähmeister(in)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir correctement un plan de nettoyage adapté et fonctionnel en considérant la protection de l'environnement ainsi qu'un cadre horaire approprié.**	- L'élève établit un plan de nettoyage fonctionnel et adapté aux circonstances: o ventilation, o chauffage, o rangement, o mise au rebut des déchets, o époussetage, o passage de l'aspirateur, o essuyage, o nettoyage de la salle de bains et des toilettes, o nettoyage des fenêtres, o arrosage des fleurs, o soins des animaux. - L'élève respecte l'environnement et il observe un cadre horaire approprié.	- L'élève a établi un plan de nettoyage fondamentalement fonctionnel sous guidance. - L'élève a respecté l'environnement et il a observé un cadre horaire approprié dans une large mesure au cours de la mise en pratique du plan de nettoyage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter l'aménagement intérieur aux personnes à prendre en charge et de produire une atmosphère ambiante agréable pour les personnes à prendre en charge.**	- L'élève connaît les besoins des personnes à prendre en charge, il en tient compte et il aménage un espace intérieur en conséquence en tenant compte de l'atmosphère ambiante: o éclairage, o utilisation des locaux, o confort des locaux, o possibilités de déplacements, o sécurité, o endroits permettant éventuellement de se retirer.	- L'élève a désigné et considéré les besoins les plus importants des personnes à prendre en charge, il a aménagé un espace intérieur adapté sous guidance et il a produit une atmosphère ambiante agréable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir correctement des plantes d'intérieur.**	- L'élève connaît les besoins des plantes: o besoins d'eau et de nutriments, o apports de lumière et de chaleur. - L'élève considère les besoins au cours de l'entretien des plantes d'intérieur.	- L'élève a désigné les règles de base les plus importantes de l'entretien de plantes d'intérieur et il les a appliquées d'une manière majoritairement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre soin d'animaux d'une manière respectueuse de leurs besoins spécifiques.**	- L'élève connaît les besoins des animaux et il considère: o l'alimentation et l'abreuvage en suivant un plan, o les quantités de nourriture, o les premiers secours pour les animaux, o la détention des animaux (par exemple les sorties ou le nettoyage de cages, respectivement d'enclos, o les petits soins. - L'élève adopte une attitude responsable pour prendre soin des animaux.	- L'élève a désigné les règles les plus importantes d'une détention d'animaux respectueuse des besoins spécifiques. - Les explications ainsi que les instructions étaient en majorité correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier les personnes à prendre en charge au nettoyage et à l'entretien du logement d'une manière compréhensible et correcte.**	- L'élève adopte une attitude responsable au cours de l'initiation des personnes à prendre en charge au nettoyage et à l'entretien du logement: o ventilation, o chauffage, o rangement, o mise au rebut des déchets, o époussetage, o passage de l'aspirateur, o essuyage, o nettoyage de la salle de bains et des toilettes, o nettoyage des fenêtres, o arrosage des fleurs, o soins des animaux. - Les instructions sont compréhensibles et correctes.	- Les explications ainsi que les instructions étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Acquérir et appliquer des connaissances an alimentation et techniques de base en cuisine 3 (ALICU3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 2**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances an alimentation et techniques de base en cuisine 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ALICU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter un repas à un nombre de personnes et d'appliquer les techniques de cuisine étudiées de manière compétente en tenant compte des principes d'une alimentation durable.**	- L'élève est capable de préparer un repas durable correspondant à un nombre de personnes indiqué. - L'élève applique les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.	- L'élève a adapté un repas à un nombre de personnes et il a appliqué les techniques de cuisine étudiées de manière compétente en tenant compte des principes d'une alimentation durable. - L'élève a préparé un repas durable correspondant à un nombre de personnes indiqué. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité. - L'élève a correctement adapté la majorité des quantités d'ingrédients d'un repas durable au nombre de personnes. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité les plus importantes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dresser convenablement une table à manger pour un groupe de personnes à prendre en charge, il adapte la décoration de la table aux circonstances et il est capable d'appliquer les règles de base du service.**	- L'élève adapte les règles du dressage d'une table à manger au groupe de personnes à prendre en charge. - L'élève est capable de produire une atmosphère agréable et de décorer une table d'une manière harmonieuse sous l'aspect optique. - L'élève prépare les plats de manière appétissante et il les sert correctement.	- L'élève a convenablement dressé la table et il a tenu du compte du groupe de personnes à prendre en charge dans une large mesure. - L'élève a convenablement décoré la table. - L'élève a appliqué la majorité des règles de base du service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'entreposage des aliments et de l'effectuer correctement en considérant les mesures d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité, il met les locaux en ordre de manière compétente et il les nettoie.**	- L'élève désigne les règles d'hygiène concernant la manipulation des aliments et il les applique correctement. - L'élève respecte la chaîne du froid et il est capable d'entreposer correctement les aliments. - L'élève applique les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité pour nettoyer les locaux de manière compétente.	- L'élève a respecté les règles de base de l'hygiène au cours de la manipulation d'aliments. - L'élève connaît la majorité des règles de base concernant l'entreposage ainsi que la réfrigération d'aliments et il les a respectées. - Les locaux étaient propres et en ordre. - L'élève a fondamentalement appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité les plus importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les maladies liées à l'alimentation les plus importantes et d'adapter l'alimentation, respectivement la préparation des aliments, à une personne à prendre en charge.**	- L'élève est capable d'expliquer les symptômes les plus importants ainsi que les causes les plus importantes des maladies les plus fréquentes liées à l'alimentation. - L'élève connaît les notions suivantes et il est capable de les expliquer: o hypersensibilité alimentaire, o intolérance alimentaire, o allergie alimentaire, o diabète, o goutte. - L'élève est capable d'adapter la préparation de recettes de cuisine aux personnes à prendre en charge.	- Les explications étaient en majorité correctes et compréhensibles. - L'élève a adapté l'alimentation aux personnes à prendre en charge sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine 4 (ALICU4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 2**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ALICU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Lehrkraft / Ausbilder (Vorschlag) Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter un repas à l'état de santé des personnes à prendre en charge en considérant les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.**	- L'élève est capable de préparer un repas adapté à l'état de santé des personnes à prendre en charge, quand elles sont atteintes o de surpoids, o de troubles alimentaires, o de constipation, o de diarrhées. - L'élève applique les techniques de cuisine étudiées en considérant les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.	- L'élève a adapté un repas d'une manière correcte dans une large mesure à l'état de santé des personnes à prendre en charge. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité les plus importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un repas adapté aux personnes à prendre en charge dans un délai convenable.**	- L'élève est capable de préparer un repas adapté aux personnes à prendre en charge dans un délai convenable.	- L'élève a respecté un délai convenable dans une large mesure pour la préparation d'un repas adapté.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter l'alimentation à un groupe de personnes à prendre en charge.**	- L'élève est capable d'adapter l'alimentation à un groupe de personnes à prendre en charge. - L'élève connaît les lignes directrices de l'alimentation des groupes de personnes à prendre en charge: o les nourrissons, o les bébés, o les jeunes enfants, o les enfants, o les adolescents, o les adultes, o les personnes âgées. - L'élève explique l'importance d'une alimentation adaptée au cours de la croissance ainsi qu'à un âge avancé et il est capable d'en tenir compte. - L'élève désigne les lignes directrices les plus importantes d'une alimentation adaptée à la croissance et à un âge avancé et il les applique correctement dans une large mesure. - Les explications de l'élève sont en majorité correctes et compréhensibles.	- L'élève a désigné les lignes directrices les plus importantes d'une alimentation adaptée à la croissance ainsi qu'à un âge avancé et il les a correctement appliquées dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Hygiène et soins généraux 3 (HYSO3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 2**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Enseignant / Biologie - Enseignant / Santé
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Salle de démonstration - Laboratoire - Salle de classe
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev.
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques des organes sensoriels et d'appliquer les mesures de soins adaptées.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales des organes sensoriels: o les yeux, o les oreilles, o le nez, o la langue, o la peau. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes: o la myopie, o l'hypermétropie, o le glaucome, o la cataracte, o la conjonctivite, o la déficience auditive, o la surdité, o les troubles de l'équilibre, o le coronavirus, o etc. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins des organes sensoriels et d'assurer l'entretien des outils d'assistance: o fermeture déficiente des paupières, o strabisme, o nettoyage des yeux, o nettoyage de lunettes, o nettoyage des oreilles, o appareil auditif, o lavage du nez. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions fondamentales des organes sensoriels ainsi que leurs altérations. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique et les anomalies pathologiques de l'appareil digestif et de la consommation d'aliments et de liquides et d'appliquer les mesures de soins concernant la consommation d'aliments et de liquides.**	- L'élève explique la structure anatomique ainsi que les fonctions fondamentales les plus importantes de l'appareil digestif. - L'élève explique les anomalies pathologiques les plus importantes ainsi que des problèmes de soins: o les caries, o la parodontite, o la candidose, o le diabète sucré, o la déshydratation, o les dysphagies, o l'obésité, o la malnutrition, o l'intolérance alimentaire, o les allergies alimentaires. - L'élève est capable d'appliquer des mesures de soins concernant la digestion ainsi que la consommation d'aliments et de liquides. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire.	- L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure. - L'élève a respecté l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques des organes d'élimination et d'appliquer les mesures de soins concernant l'élimination.**	- L'élève explique la structure anatomique ainsi que les fonctions fondamentales les plus importantes des organes d'élimination. - L'élève explique les anomalies pathologiques les plus importantes ainsi que des problèmes de soins: - L'élève est capable d'appliquer des mesures de soins concernant l'élimination. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire. - L'élève est capable de gérer des sensations de dégoût.	- L'élève a décrit la structure anatomique ainsi que les fonctions fondamentales des organes d'élimination. - L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure. - L'élève a respecté l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire dans une large mesure. - L'élève a correctement géré la majorité des sensations de dégoût.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Hygiène et soins généraux 4 (HYSO4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 2**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Enseignant / Santé - Enseignant / Biologie
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Salle de démonstration - Laboratoire - Salle de classe
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev.
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques des organes respiratoires et du système cardiovasculaire et d'appliquer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales des systèmes respiratoire et cardiovasculaire. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes dans ce contexte: o la bronchite, o la pneumonie, o la détresse respiratoire, o l'asthme, o l'aspiration, o l'hyperventilation, o l'artériosclérose, o l'insuffisance cardiaque, o la crise cardiaque, o la thrombose. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins correspondantes. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions fondamentales des systèmes respiratoire et cardiovasculaire ainsi que leurs altérations. - L'élève a désigné les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques de l'appareil locomoteur et d'appliquer les mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes dans ce contexte: o les fractures osseuses, o les hernies discales, o l'arthrose, o les rhumatismes, o ostéoporose. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins concernant l'appareil musculosquelettique et locomoteur. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire.	- L'élève a décrit les fonctions fondamentales du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique et les anomalies pathologiques des organes génitaux ainsi que leurs maladies.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales des organes génitaux. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes dans ce contexte: o le VIH, o le papillomavirus humain (VPH) o etc.	- L'élève a décrit les fonctions fondamentales des organes génitaux. - L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Communication professionnelle et activités éducatives 3 (COMAC3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAC3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Communication
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle de classe
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique. - L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il est capable de les expliquer. - L'élève est capable d'expliquer quelles informations sont à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des bénéficiaires et de leurs proches (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord ou des dossiers de clients). - L'élève désigne des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève explique des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé) et il les illustre en avançant des exemples concrets. - L'élève est capable d'expliquer les notions de secret professionnel et de protection de données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève est capable de classer des informations comme données confidentielles de manière cohérente. - L'élève désigne au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - Les explications sont cohérentes et l'élève opte pour des exemples correspondants.	- L'élève a identifié les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et il a expliqué leur importance dans le travail pédagogique. - L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il les a expliquées. - L'élève a expliqué quelles informations étaient à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des bénéficiaires et de leurs proches (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord ou des dossiers de clients). - L'élève a désigné des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève a expliqué des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé) et il les a illustrées en avançant des exemples concrets. - L'élève a expliqué les notions de secret professionnel et de protection des données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a classé des informations comme données confidentielles de manière cohérente. - L'élève a désigné au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a opté pour des exemples correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et d'évaluer les défis dans ce contexte au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique.**	- L'élève explique les notions de proximité et de distance. - L'élève explique les dimensions de la proximité et de la distance. - L'élève est capable de se référer à un exemple vécu pour expliquer des manières de maintenir une distance professionnelle. - L'élève est capable d'expliquer des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles.	- L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance dans une relation professionnelle et il a évalué les défis dans ce contexte au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique. - L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance. - L'élève a expliqué les dimensions de la proximité et de la distance. - L'élève s'est référé à un exemple vécu pour expliquer des manières de maintenir une distance professionnelle. - L'élève a expliqué des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles. - L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a expliqué les dimensions de la distance de manière cohérente en employant ses mots personnels. - Les explications étaient logiques et compréhensibles. - L'élève a désigné des facteurs d'influence majoritairement cohérents ainsi que des conséquences possibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la collaboration en équipe et il analyse l'importance du travail en équipe dans le domaine pédagogique.**	- L'élève explique les bases de la collaboration en équipe: o la différence entre un groupe et une équipe, o les avantages du travail en équipe, o un travail en équipe efficace.	- L'élève a expliqué les notions de groupe et d'équipe en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois avantages cohérents du travail en équipe. - L'élève a désigné au moins quatre facteurs cohérents, qui favorisent un travail en équipe efficace.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des informations concernant son institution ainsi que son concept de manière ciblée en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève décrit le concept de l'institution en répondant aux questions suivantes et en se référant à des exemples concrets. o Quels sont les concepts (d'action) pédagogiques en fonction desquels l'institution s'oriente? o Quels sont les objectifs principaux de l'institution? o De quelle manière est-ce que l'institution poursuit ces objectifs? o Quelles sont les valeurs en vigueur au sein de l'institution? (Qu'est-ce qui est important au contact avec les bénéficiaires et dans le cadre du travail en équipe? - Les informations concernant les points indiqués dans le modèle sont aussi objectives et aussi cohérentes que possible. - L'élève analyse les différentes questions en produisant des réponses compréhensibles et cohérentes et en se référant à chaque fois à un exemple concret pour la description.	- Les informations concernant les points indiqués dans le modèle étaient aussi objectives et aussi cohérentes que possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant un groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire un bénéficiaire en particulier.**	- L'élève se procure les informations requises concernant le groupe de bénéficiaires: o le nom du groupe cible, o le nombre de bénéficiaires, o l'âge des bénéficiaires, o les déficiences éventuelles. - L'élève décrit le bénéficiaire sélectionné dans le contexte des domaines suivants: o le contexte culturel et linguistique, o la phase de vie, o les intérêts, o les observations concernant ses ressources, ses aptitudes, etc. o les besoins observés, o les particularités personnelles. - L'élève produit au moins une information importante et cohérente pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle. - L'élève s'applique à réunir des informations pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle et de produire une description aussi objective que possible.	- L'élève a produit au moins une information importante et cohérente pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle. - L'élève s'est appliqué à réunir des informations pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle et à produire une description aussi objective que possible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs pédagogiques simples et d'analyser leur cohérence avec les concepts de l'institution et avec l'activité pédagogique planifiée.**	- L'élève formule des objectifs pédagogiques simples, axés autour des champs d'activité d'un auxiliaire de vie, respectivement des concepts pédagogiques de l'institution. - L'élève formule des objectifs en suivant les indications du deuxième modèle: o objectifs généraux de l'activité planifiée, o objectif d'activité vérifiable en fonction du modèle SMART pour le bénéficiaire décrit. - L'élève explique dans quelle mesure les objectifs désignés correspondent à l'activité.	- Les objectifs formulés étaient cohérents et ils correspondaient à l'offre proposée et au bénéficiaire/aux bénéficiaires. - L'élève a à chaque fois formulé un objectif cohérent, correspondant aux indications. - La moitié des objectifs désignés correspondait aux indications du deuxième modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 3 (PEBS3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PEBS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les habitudes quotidiennes et de constater dans quelle mesure elles influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des moments déterminants d'une journée. - L'élève est capable de décrire et d'analyser plusieurs exemples de la structuration d'habitudes quotidiennes pour différents groupes de bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer l'importance d'une journée structurée en se référant à la satisfaction des besoins du groupe cible ainsi qu'à des exemples concrets. - L'élève explique la manière dont un professionnel du domaine pédagogique assure l'organisation des journées d'un groupe cible indiqué en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins trois moments déterminants. - L'élève a présenté une journée typique dans le contexte d'un groupe de bénéficiaires spécifique. - Les explications de deux exemples concrets étaient en majorité correctes. - L'élève a avancé au moins deux exemples compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de rituels et de constater dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève désigne des rituels des bénéficiaires dans différents domaines (loisirs, famille, école, foyer, foyer de jour ou foyer d'accueil extrascolaire). - L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques d'un rituel. - L'élève analyse l'importance de rituels ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des points importants à observer au cours de l'introduction et de la mise en pratique d'un rituel.	- L'élève a désigné au moins trois rituels d'un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève a désigné au moins trois caractéristiques d'un rituel. - L'élève a désigné trois significations ainsi que trois actions de rituels de manière cohérente. - L'élève a désigné deux points essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de changements d'activités, d'espaces et de personnes (micro-transitions) ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les mettre en pratique.**	- L'élève constate l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins au cours de transitions et il est capable de l'expliquer en se référant à un exemple. - L'élève est capable d'expliquer ce que sont des micro-transitions. - L'élève est capable d'avancer des exemples de micro-transitions. - L'élève analyse l'importance de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève analyse les aspects positifs et stimulants de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des conditions favorables à la réussite d'une micro-transition.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a avancé deux exemples concrets. - L'élève a désigné deux significations possibles. - L'élève a désigné au moins un aspect positif ainsi qu'un aspect stimulant. - L'élève a désigné deux conditions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les sept systèmes sensoriels, d'analyser la perception de bénéficiaires et d'évaluer l'évolution de la perception de bénéficiaires.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les sept systèmes sensoriels. - L'élève explique le développement par tranches d'âges des différents systèmes sensoriels en se référant à des exemples pratiques. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer l'importance de la perception pour le développement. - L'élève est capable d'élaborer des options d'un accompagnement ciblé du développement de la perception et d'avancer des arguments pour les expliquer. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer différentes causes de troubles de la perception.	- L'élève a désigné les sept systèmes sensoriels et il en a expliqué trois en employant ses mots personnels. - L'élève désigné la phase de la vie pendant laquelle les sept systèmes sensoriels devraient être pleinement en état de fonctionnement. - L'élève a décrit la manière dont la perception influence au moins deux domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a proposé une option d'accompagnement du développement de la perception pour chaque système sensoriel. - L'élève a avancé trois exemples de causes de troubles de la perception. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement cognitif des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement cognitif en se référant à des exemples concrets ou à des séquences films et en utilisant une fiche d'observation. - L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et à la fiche d'observation pour évaluer si le développement cognitif est conforme à l'âge et pour avancer des arguments. - L'élève connaît les facteurs qui influencent le développement cognitif et il est capable d'expliquer cet impact en se référant à des exemples. - L'élève est capable de désigner des propositions convenant à un accompagnement optimal du développement cognitif. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer plusieurs causes de troubles du développement cognitif.	- L'élève a noté les caractéristiques les plus manifestes du développement cognitif en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement cognitif en se référant à un exemple pratique de manière cohérente. - L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur d'influence. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées. - L'élève a avancé trois exemples de causes de troubles du développement cognitif. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement du langage des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement du langage en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et à la fiche d'observation pour évaluer si le développement du langage est conforme à l'âge et pour avancer des arguments. - L'élève est capable d'expliquer les facteurs qui influencent le développement du langage en se référant à l'arbre de Wolfgang Wendlandt (Sprachbaum). - L'élève est capable de désigner des propositions ainsi que des techniques servant à un accompagnement optimal du développement du langage. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer plusieurs causes de troubles du développement du langage.	- L'élève a noté les caractéristiques les plus manifestes du développement du langage en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement du langage de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur qui influence le développement du langage. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées. - L'élève a avancé trois exemples de causes de troubles du développement du langage. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Bases soins/éducation (FORAV3)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Bases soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40	0	- Enseignant / Santé - Enseignant / Pédagogie
40	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
40	0	- Atelier
40	0	

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé:

Tuteur/Tutor :
Infirmier / Educateur, Pédagogue,Agent socio-éducatif
Krankenpflege / /Erzieher Sozialpädagoge

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser l'importance des lignes directrices internes de l'institution socio-pédagogique et de les respecter.**	- L'apprenti connaît les lignes directrices internes de l'institution et il les respecte.	- L'apprenti connaît la majorité des lignes directrices internes et il les a respectées dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de considérer l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et de gérer les défis dans ce contexte au cours du travail socio-pédagogique.**	- L'apprenti est capable de gérer correctement la proximité ainsi que la distance au cours de ses relations avec les bénéficiaires et d'adopter une attitude professionnelle. - L'apprenti est capable d'évaluer correctement ses activités sous les aspects de la proximité et de la distance et il demande une assistance dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a correctement géré la proximité ainsi que la distance dans une large mesure. - L'évaluation de l'apprenti correspondait à la majorité des exigences. - L'apprenti a demandé une assistance dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser sa mission au sein de l'équipe et il participe activement à l'organisation du travail pédagogique.**	- L'apprenti identifie sa mission au sein de l'équipe et dans des circonstances différentes et, le cas échéant, il adapte sa mission aux circonstances. - L'apprenti constate s'importance de sa mission d'exemplarité personnelle et il l'intègre au cours de son travail pédagogique.	- L'apprenti s'est appliqué à adapter sa mission au sein de l'équipe et dans des circonstances différentes et à respecter sa mission d'exemplarité dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les rituels, les habitudes quotidiennes ainsi que les micro-transitions du groupe de bénéficiaires au cours de son travail pédagogique.**	- L'apprenti décrit le groupe de bénéficiaires. - L'apprenti identifie des rituels, des habitudes quotidiennes ainsi que des micro-transitions du groupe de bénéficiaires et il les note dans son carnet d'apprentissage en se référant à des exemples concrets. - L'apprenti intègre les exemples concrets dans des offres pédagogiques.	- L'apprenti a décrit le groupe de bénéficiaires d'une manière cohérente et compréhensible dans une large mesure. - L'apprenti a opté pour des exemples majoritairement appropriés et il les a décrits de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de formuler des objectifs pédagogiques correspondant à l'institution, à ses concepts ainsi qu'aux bénéficiaires et de les intégrer dans des offres pédagogiques.**	- L'apprenti formule des objectifs pédagogiques, le cas échéant en se référant aux indications du deuxième modèle, et il planifie des offres pédagogiques basées sur les objectifs. - L'apprenti considère les concepts de l'institution ainsi que les besoins des bénéficiaires au cours de la planification. - L'apprenti met les offres planifiées en pratique sous guidance.	- L'apprenti a formulé des objectifs cohérents, qui correspondaient aux offres planifiées. - L'apprenti a considéré la majorité des concepts de l'institution ainsi que la majorité des besoins des bénéficiaires. - L'apprenti a correctement mis en pratique la majorité des offres planifiées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle au cours du travail quotidien au sein d'une institution socio-pédagogique.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des bénéficiaires et il agit avec empathie. - L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses coéquipiers, de son supérieur et des bénéficiaires et il s'exprime poliment et convenablement. - L'apprenti note des exemples de son attitude professionnelle dans son carnet d'apprentissage et il les analyse.	- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse dans une large mesure à l'égard des bénéficiaires, de ses coéquipiers et de ses supérieurs. - L'attitude ainsi que la communication de l'apprenti étaient convenables dans une large mesure. - L'apprenti a décrit des exemples appropriés et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Communication professionnelle et activités éducatives 4 (COMAC4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**COMAC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Communication
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle informatique - Salle de classe
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de considérer les conflits comme des éléments du développement social au cours du travail pédagogique et de les analyser.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le conflit, o les symptômes d'un conflit, o les causes d'un conflit, o les types de conflits, o la dégénération d'un conflit, o les conséquences de conflits, o les options de règlements de conflits, o la prévention de conflits, o l'aptitude à gérer des conflits.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser la mission d'un professionnel du domaine socio-éducatif au cours de la gestion e conflits et d'élaborer des attitudes appropriées.**	- L'élève explique l'importance de l'observation de circonstances conflictuelles émergentes ou existantes. - L'élève se réfère à l'exemple concret d'une circonstance conflictuelle pour considérer et pour suivre les étapes suivantes de manière systématique: o identification et désignation du conflit, o définition du conflit, o réunion de propositions de règlement, o détermination d'une méthode de règlement, o détermination des contributions des intervenants au règlement, o évaluation du règlement. - L'élève désigne des options de règlement appropriées en se référant à des exemples concrets.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les options de règlement étaient en majorité cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des cas de harcèlement au cours du travail pédagogique et de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le harcèlement, o l'origine du harcèlement, o les formes de harcèlement, o le cyberharcèlement, o les conséquences du harcèlement. - L'élève désigne des mesures de sensibilisation et de prévention envisageables. - L'élève identifie des différences entre le harcèlement et les conflits en se référant à des exemples concrets. - L'élève désigne des stratégies envisageables pour réagir convenablement au harcèlement. - L'élève analyse sa méthode. - L'élève connaît des services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois mesures cohérentes. - L'élève a avancé des arguments compréhensibles et cohérents. - L'élève a désigné des stratégies compréhensibles et cohérentes. - L'analyse de l'élève était cohérente. - L'élève a désigné au moins deux services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires, d'analyser leur dynamique de groupe et de proposer d'autres options d'action pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.**	- L'élève décrit les propriétés suivantes du groupe: o la désignation du groupe cible, o la taille du groupe, o la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance), o intérêts, o aptitudes, o particularités (évolution générale dans les différents secteurs du développement, circonstances/besoins particuliers ou spécifiques, déficiences ou troubles du développement éventuels à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.). - L'élève décrit la dynamique du groupe (par exemple l'ambiance au sein du groupe, les rôles au sein du groupe, les sous-groupes, les conflits existants, etc.). - L'élève propose des stratégies/des méthodes d'action appropriées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes. - Les descriptions étaient en majorité objectives et cohérentes. - L'élève a proposé au moins une stratégie/une méthode d'action appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité pédagogique en considérant les principes du concept de l'institution ainsi que le groupe de bénéficiaires.**	- L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'élève planifie une activité pédagogique correspondant au concept décrit et au groupe de bénéficiaires décrit. - L'élève décrit et explique d'autres options d'actions correspondantes et utiles pour chaque phase.	- Les descriptions étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'activité pédagogique planifiée correspondait au concept et au groupe de bénéficiaires décrit dans une large mesure. - L'élève a décrit au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer ses expériences personnelles au cours de la formation actuelle et d'analyser son évolution personnelle.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment se sont passées les premières semaines de ma formation? o Quels moments étaient déterminants? o Comment est-ce que je me sens au cours de la formation? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise au contact avec ce groupe d'âge? o Quels commentaires est-ce que j'ai reçus jusqu'ici? Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Quelles stratégies est-ce que j'applique dans des circonstances difficiles/conflictuelles? o Quels sont mes points forts? Quel est mon potentiel? Quelles sont mes limites et mes points faibles? o Comment est-ce que je me comporte au cours de mes activités professionnelles? Quelle est ma mission au sein de l'équipe? Quelle est mon attitude à l'égard du groupe de bénéficiaires? o Quels objectifs de développement est-ce que je vais me fixer? Qu'est-ce que j'aimerais améliorer?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 4 (PEBS4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**PEBS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.** **(Consulter le programme pour davantage de détails)**	- L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une transition. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une acclimatation et pourquoi elle est importante pour des bénéficiaires. - L'élève est capable de décrire des caractéristiques centrales de deux modèles d'acclimatation. - L'élève est capable d'évoquer des transitions avec des bénéficiaires en employant un langage convenable et adapté à leur âge.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a désigné deux raisons pourquoi une phase d'acclimatation est importante. - L'élève a désigné deux modèles d'acclimatation et il a décrit les phases principales de leur déroulement. - L'élève a désigné des méthodes qu'il appliquerait pour expliquer des transitions à des bénéficiaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'analyser des méthodes adaptées pour soutenir le processus d'apprentissage.**	- L'élève est capable d'avancer un exemple concernant des options d'éducation: o dans des circonstances quotidiennes, o dans des environnements différents (zones intérieures et extérieures), o dans des circonstances de soins, o au cours d'interactions sociales, o au cours d'interactions dans un groupe. - L'élève est capable d'avancer des exemples de méthodes d'apprentissage adaptées: o la visualisation, o les discours et les discussions, o les répétitions, o l'apprentissage avec un modèle (imitation), o les expérimentations, o une suite d'étapes adaptée, o la structuration, o l'apprentissage sans pression, o etc.	- L'élève a avancé un exemple correspondant pour au moins trois options d'éducation. - L'élève a avancé un exemple correspondant pour au moins quatre méthodes d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien pour accompagner le développement de leur autonomie.** **(Consulter le programme pour davantage de détails)**	- L'élève est capable d'expliquer les notions d'autonomie et d'actions autonomes et de désigner le rapport avec le concept de la participation. - L'élève est capable d'expliquer le besoin d'autonomie des bénéficiaires au cours de différentes phases de leur vie et en fonction du niveau de leur développement. - L'élève est capable de désigner l'importance de l'attachement à des personnes de référence au cours du développement de l'autonomie des bénéficiaires et d'avancer des exemples concrets.	- L'élève a décrit les notions indiquées de manière cohérente en employant ses mots personnels et il a analysé les rapports de manière approximative. - Les explications étaient cohérentes et convenables. - Les explications étaient aussi cohérentes que possible et l'élève s'est référé à au moins un exemple concret.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le niveau du développement émotionnel de bénéficiaires et il propose des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève est capable de décrire les huit aptitudes de la compétence émotionnelle selon Saami et de les illustrer en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève est capable de distinguer des émotions en mettant à profit les connaissances de base requises et d'analyser sa compétence émotionnelle personnelle dans le contexte de circonstances concrètes. - L'élève établit une fiche d'observation à partir des composants du développement émotionnel et il est capable de s'en servir pour évaluer le niveau du développement émotionnel des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets. - L'élève avance des exemples de causes de troubles du développement émotionnel. - L'élève désigne des options d'un accompagnement optimal des aptitudes émotionnelles des bénéficiaires.	- L'élève a décrit au moins quatre des huit aptitudes de la compétence émotionnelle ou il les a identifiées en se référant aux exemples concrets ou aux séquences de films. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes. - L'élève a noté deux expressions des sensations émotionnelles du bénéficiaire en se référant aux séquences de films ou aux exemples concrets. - L'élève a attribué une émotion de manière cohérente. - L'élève a mis en évidence les caractéristiques les plus manifestes du développement émotionnel en se référant à l'exemple concret. - L'élève a avancé au moins trois exemples de causes de troubles du développement émotionnel. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le développement social de bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base et il formule des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève explique les aptitudes ainsi que les caractéristiques de la compétence sociale en employant ses mots personnels: o une bonne appréciation de circonstances sociales, o des connaissances concernant l'appartenance à un groupe ainsi que la signification émotionnelle, o la régulation des émotions. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de la compétence sociale pour le développement humain en se référant à des exemples. - L'élève est capable de décrire des attitudes appropriées en se référant à des exemples concrets et il désigne des options d'actions pour accompagner les bénéficiaires d'une manière optimale.	- L'élève a avancé un exemple concret pour chaque aptitude. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles. - L'élève a décrit de quelle manière une compétence sociale influence au moins deux autres domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné une attitude adaptée aux circonstances décrites. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Bases pratiques soins/éducation (FORAV4)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Bases pratiques soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40	0	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Santé
40	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
40	0	- Atelier
40	0	

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé:

Tuteur/Tutor :
Infirmier / Educateur, Pédagogue,Agent socio-éducatif
Krankenpflege / /Erzieher Sozialpädagoge

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des émotions des bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base acquises à l'établissement scolaire, de les distinguer et de réagir en fonction des circonstances.**	- L'apprenti attribue les différentes émotions des bénéficiaires aux expressions correspondantes. - L'apprenti réagit en fonction des circonstances et il propose des options d'action potentielles/correspondantes aux bénéficiaires. - L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active.	- Les analyses de l'apprenti étaient cohérentes et il a agi d'une manière adaptée aux circonstances dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les compétences des bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base acquises à l'établissement scolaire et de proposer d'autres options d'actions appropriées.**	- L'apprenti est capable d'observer le comportement social des bénéficiaires et de le documenter. - L'apprenti est capable d'évaluer si le comportement des bénéficiaires observés est adapté aux circonstances sociales, de leur proposer d'autres options d'actions éventuelles/nécessaires et, le cas échéant, de les mettre en pratique. - L'apprenti met à profit des options pour encourager et pour accompagner le développement social des bénéficiaires de manière optimale.	- Les analyses de l'apprenti étaient cohérentes et il a proposé d'autres options d'actions cohérentes et réalisables. - L'apprenti a évalué les compétences sociales des bénéficiaires de manière cohérente et il a identifié les caractéristiques les plus manifestes du développement social. - L'apprenti a proposé d'autres options d'actions cohérentes et adaptées. - L'apprenti a mis en pratique des options compréhensibles et adaptées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de la gestion de conflits et de proposer des attitudes appropriées.**	- L'apprenti considère les étapes suivantes au cours de la gestion d'une circonstance conflictuelle: o l'identification et la désignation du conflit, o la définition du conflit, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement. - L'apprenti propose des options de règlement appropriées.	- L'apprenti a opté pour des étapes adaptées et cohérentes au cours de la gestion de la circonstance conflictuelle. - L'apprenti a proposé des options de règlement majoritairement adaptées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser des transitions ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les accompagner.**	- L'apprenti analyse les missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'acclimatation, d'un changement de groupe ou d'activité et d'un départ. - L'apprenti agit d'une manière adaptée aux circonstances.	- L'apprenti a à chaque fois désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique à l'égard des tuteurs légaux et de partenaires coopérants externes dans les contextes de l'acclimatation, d'un changement de groupe et d'un départ. - Les actions de l'apprenti étaient en majorité adaptées aux circonstances.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire au cours de son processus d'apprentissage d'une manière adaptée à son âge.**	- L'apprenti constate que les intérêts, la curiosité ainsi que la fascination des bénéficiaires constituent un processus d'apprentissage potentiel. - L'apprenti est capable d'accompagner son groupe cible au cours de processus d'apprentissage qui se déroulent au quotidien. - L'apprenti est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage à partir des points suivants. o l'observation d'expériences d'apprentissage des bénéficiaires, o la perception de progrès des bénéficiaires, o l'observation et la verbalisation d'actions des bénéficiaires, o la perception et la reconnaissance de succès des bénéficiaires, o l'analyse de son rôle de co-constructeur.	- L'apprenti a décrit les circonstances initiales de processus d'apprentissage en employant ses mots personnels. - L'apprenti a accompagné le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière adaptée aux circonstances dans une large mesure. - L'apprenti a accompagné son groupe cible d'une manière adaptée aux circonstances au cours de son/ses processus d'apprentissage et il a à chaque fois intégré au moins trois des options d'accompagnement et de soutien indiquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et de les accompagner au cours du développement de leur autonomie.**	- L'apprenti comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et il encourage leur autonomie en considérant les aspects suivants: o l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement, o la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations, o la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des bénéficiaires, o la proposition de méthodes de soutien adaptées, o le choix d'espaces et de matériel adaptés.	- Les étapes des actions de l'apprenti servant à l'encouragement des actions autonomes des bénéficiaires étaient en majorité adaptées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer ses actions au cours d'une activité planifiée d'une manière correspondant aux principes du concept de l'institution et au groupe de bénéficiaires décrit.**	- L'apprenti décrit le déroulement de l'activité planifiée et se référant à trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'apprenti avance des arguments en employant ses mots personnels avec des exemples concrets concernant la mesure dans laquelle l'activité planifiée correspond au concept et au groupe de bénéficiaires décrits. - L'apprenti développe et explique d'autres options d'actions utiles correspondant aux phases respectives.	- Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'apprenti a avancé un argument cohérent ainsi qu'un exemple concret correspondant au concept et au groupe de bénéficiaires. - L'apprenti a développé au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 5 (ALICU5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 3**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ALICU5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant(e) en biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Remarque compétences:
22 élèves avec un maximum de 12 élèves par atelier cuisine
22 Lernende mit einem max. von 12 Lernenden in einem Kochatelier

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des maladies en relation avec un comportement alimentaire perturbé.**	- L'élève décrit les symptômes de maladies en relation avec un comportement alimentaire perturbé, par exemple o la boulimie, o l'anorexie, o l'obésité.	- L'élève a correctement décrit la majorité des symptômes les plus importants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de trier les déchets correctement.**	- L'élève explique un tri correct des déchets et il le met correctement en pratique.	- L'élève a correctement mis au rebut la grande majorité des déchets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de préparer les aliments d'un nourrisson.**	- L'élève est capable de préparer un biberon en considérant les règles de sécurité et d'hygiène. - L'élève dispose de connaissances concernant les aliments pour nourrissons provenant d'une production industrielle: o préparations pour nourrissons, o préparations de suite. - L'élève est capable d'opter de manière compétente pour le matériel et pour les ustensiles requis pour la préparation d'un repas pour nourrissons, de les désinfecter et de les stériliser en suivant les indications en matière d'hygiène. - L'élève est capable de préparer une bouille d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- La préparation était en grande majorité correcte sous les aspects de la composition, de la consistance et de la température. - Les indications dans ce contexte étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement suivi et mis en pratique la grande majorité des indications. - La bouille était dans une large mesure adaptée aux besoins du bénéficiaire.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer un plat adapté à un âge indiqué.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les aliments destinés aux enfants, aux adolescents et aux personnes âgées. - L'élève prend connaissance de plats variés et adaptés aux bénéficiaires et il les prépare en considérant les besoins nutritionnels ainsi que les problèmes de consommation d'aliments: des purées, des compotes, etc.	- L'élève a adapté les aliments à l'âge de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée. - L'élève a préparé un plat simple, adapté au bénéficiaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter des plats de manière appétissante.**	- L'élève désigne des options pour ouvrir l'appétit et donner de la saveur. - L'élève présente les plats préparés sous une forme appétissante.	- L'élève a affiné un plat pour inciter le client à la consommation (couleurs, présentation, herbes aromatiques, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 6 (ALICU6)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 3**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ALICU6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Atelier
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant en biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Remarque compétences:
22 élèves avec un maximum de 12 élèves par atelier cuisine
22 Lernende mit einem max. von 12 Lernenden in einem Kochatelier

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles générales d'une alimentation complète d'après l'association allemande pour l'alimentation (DGE – Deutsche Gesellschaft für Ernährung).**	- L'élève désigne les règles générales d'une alimentation complète.	- L'élève a correctement désigné la majorité des règles d'une alimentation complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients d'une alimentation régionale et saisonnière et il prépare un plat avec des produits saisonniers et régionaux.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'une alimentation régionale et saisonnière et il prépare un plat régional et saisonnier adapté.	- L'élève a désigné les avantages ainsi que les inconvénients les plus importants d'une alimentation saisonnière et régionale et il a préparé un plat simple avec des produits saisonniers et régionaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer un menu simple d'une manière logique pour un nombre indiqué de personnes et pour une occasion particulière.**	- L'élève effectue les différentes préparations pour un menu simple destiné à un nombre indiqué de personnes en appliquant une suite logique des étapes.	- L'élève a préparé un menu simple pour au moins deux personnes sans excéder un délai indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève applique différentes techniques de base pour préparer un plat en considérant les règles de d'hygiène et de l'ergonomie.**	- L'élève combine plusieurs techniques de base pour préparer un plat. - L'élève considère les règles de l'hygiène et de l'ergonomie.	- L'élève a préparé un plat en appliquant correctement la majorité des techniques étudiées et en respectant la majorité des règles d'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Communication professionnelle et activités éducatives 5 (COMAC5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMAC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la collaboration avec différents partenaires et experts professionnels/externes du domaine de l'éducation au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève est capable d'énumérer différents partenaires et experts professionnels/externes du domaine socio-éducatif et de désigner leur domaine de compétence. - L'élève explique l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle. - L'élève explique dans quelle mesure il peut s'impliquer de manière constructive dans des équipes interdisciplinaires en tant qu'auxiliaire de vie pour trouver des solutions optimales, respectivement pour planifier des projets, en se référant o à des observations objectives, o à des actions transparentes, o à une écoute active, o à sa réceptivité/à sa flexibilité. - L'élève identifie sa mission d'auxiliaire de vie au sein d'équipes interdisciplinaires et il explique o les exigences auxquelles il doit répondre dans le contexte de la collaboration interdisciplinaire (règlement d'ordre intérieur, profil professionnel), o les moments où une concertation est de rigueur, o les méthodes d'entretenir des échanges avec d'autres professionnels d'une manière ciblée dans la mesure des besoins.	- Les explications concernant le domaine de compétence correspondant étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a expliqué l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle en se référant à des exemples cohérents. - L'élève a expliqué l'implication personnelle d'un auxiliaire de vie en se référant à des exemples cohérents. - Les explications étaient adaptées et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la collaboration avec des parents, des familles et/ou des tuteurs légaux ainsi qu'avec d'autres personnes de référence au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève désigne les compétences de parents, de familles, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence. - L'élève a conscience de l'attitude fondamentale au cours de la communication avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence et il explique les règles de la conduite d'un entretien. - L'élève explique différentes formes et différents objectifs de la collaboration avec des parents, des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence, qui contribuent à un climat global respectueux et positif au sein de l'institution. - L'élève est capable d'expliquer les circonstances dans lesquelles des entretiens formels sont menés ainsi que les circonstances dans lesquelles des entretiens informels sont utiles.	- L'élève a désigné les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a convenablement intégré l'attitude fondamentale ainsi que les règles de la conduite d'entretiens avec des parents, des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence dans des jeux de rôles. - L'élève a expliqué des manières dont la collaboration avec des parents, des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence peut bien fonctionner et dont les objectifs peuvent être atteints en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a mis en pratique une conduite d'entretiens adaptée aux circonstances au cours de jeux de rôles.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des critères de la sécurité quand il côtoie des personnes externes, de les analyser et d'adopter des attitudes correctes.**	- L'élève a conscience du devoir de surveillance en tant que professionnel du domaine pédagogique, de la prise en charge et de la gestion correcte de la transmission de données à caractère personnel et il est capable d'expliquer la manière dont il veille à la sécurité. - L'élève désigne des critères éventuels d'une communication sécurisée en se référant à des exemples concrets ainsi qu'à des expériences éventuelles au cours de sa formation et il les explique, quand ils concernent par exemple o des entretiens téléphoniques, o des e-mails, des courriers d'information, o l'accueil/les admissions, o la prise de congé, o des circonstances à l'extérieur de la structure. - L'élève explique les moments auxquels une concertation est de rigueur.	- L'élève a expliqué une attitude correspondant aux circonstances à l'égard de personnes externes une manière compréhensible. - Les explications étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a illustré ses explications en avançant des exemples correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des déclarations des bénéficiaires concernant le sujet de la sexualité et il identifie l'attitude professionnelle qu'il convient d'adopter.**	- L'élève est capable d'expliquer le contexte d'une déclaration concernant le sujet de la sexualité, par exemple o un besoin d'informations, o la curiosité, o un désir de développement, o un besoin de sexualité, o un besoin d'éducation sexuelle, o des insultes sexistes, o l'emploi de mots dont la personne prise en charge ne connaît pas la signification, o l'emploi d'expressions vulgaires dont la personne prise en charge connaît la signification. - L'élève est capable de réagir de manière professionnelle à des déclarations à caractère sexuel et il explique des stratégies pour agir convenablement en fonction du contexte de la déclaration, par exemple o avec une réaction ou une intervention immédiate, o avec un signalement rapide à l'attention du formateur, o avec une prise de connaissance et une concertation en équipe, o avec des observations ciblées, o avec une concertation en équipe pour planifier une action professionnelle. - L'élève connaît des points de contact pour évoquer la sexualité ainsi que les violences sexuelles.	- Les explications étaient compréhensibles et l'élève les a illustrées en avançant des exemples correspondants. - L'élève a expliqué des stratégies éventuelles correspondant aux circonstances d'une manière compréhensible. - L'élève connaît au moins un point de contact pour évoquer les sujets de la sexualité et des violences sexuelles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des facteurs de stress de manière préventive et de prendre connaissance de stratégies de gestion du stress.**	- L'élève note la manière dont le stress se manifeste pour lui. - L'élève fait la distinction entre l'eustress (le stress positif) et le distress (le stress négatif). - L'élève prend connaissance de stratégies adaptées pour gérer le stress afin de pouvoir contrôler convenablement son niveau de stress et maintenir l'équilibre entre sa vie privée et sa vie professionnelle. - L'élève analyse quelles personnes peuvent constituer une ressource en cas de stress et de quelle manière ainsi qu'à quels moments il pourrait/il devrait les consulter.	- Les caractéristiques désignées étaient cohérentes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a pris connaissance d'au moins deux stratégies adaptées de gestion du stress. - L'élève a désigné au moins une personne fiable et il a expliqué à quel moment il compte la contacter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un sujet pour une séquence de trois propositions indiquées, de le décrire brièvement, d'analyser le rapport, d'expliquer pourquoi il a opté pour ces propositions et de formuler un objectif global adapté.**	- L'élève présente le sujet pour lequel il a opté de manière structurée. - L'élève avance des arguments pour expliquer son choix en se basant o sur le concept, o sur la description du groupe cible, o sur la description du bénéficiaire. - L'élève attribue le sujet à un ou à un plusieurs champs d'action. - L'élève formule l'objectif global du sujet pour lequel il a opté. - L'élève explique le rapport entre les propositions pour lesquelles il a opté, l'objectif et le sujet. - L'élève décrit les propositions concernant le sujet pour lequel il a opté et il explique son choix en désignant à chaque fois les objectifs des trois propositions. - L'élève explique le choix de la proposition en se référant aux intérêts et aux besoins des bénéficiaires.	- L'élève a présenté le sujet pour lequel il a opté d'une manière majoritairement compréhensible. - Les argumentations étaient en grande majorité correctes et cohérentes. - Les attributions étaient en grande majorité cohérentes. - L'élève a formulé la grande majorité des objectifs d'une manière cohérente. - L'élève a établi un rapport majoritairement logique entre les propositions pour lesquelles il a opté, l'objectif et le sujet. - Les descriptions ainsi que les explications étaient correctes, cohérentes et en majorité compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 5 (PEBS5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PEBS5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les droits des bénéficiaires et d'identifier dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits suivants en se référant à des exemples axés sur la pratique: o les droits des enfants (loi sur la protection de l'enfance et de la jeunesse), o la convention européenne des droits de l'homme, o les droits des personnes avec des handicaps.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inclusion dans des circonstances habituelles et d'analyser l'importance d'une attitude fondamentale convenable.**	- L'élève est capable de mettre en évidence les concepts de l'exclusion, de la ségrégation, de l'intégration et de l'inclusion avec des présentations graphiques et de les expliquer de manière autonome. - L'élève désigne et explique des caractéristiques importantes d'une attitude fondamentale convenable en avançant des exemples concrets: o l'estime personnelle, o l'aide à l'auto-assistance, o les attitudes participatives, o la prévention de l'exclusion, o la collaboration avec des partenaires.	- L'élève a présenté les notions graphiquement et les explications étaient en majorité cohérentes. - Les explications étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les concepts principaux du développement de l'identité ainsi que leur importance pour le développement des bénéficiaires et de décrire des actions ou des propositions qui soutiennent l'identité de manière positive.**	- L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité en employant ses mots personnels et d'avancer un exemple à chaque fois: o le concept de soi, o l'estime personnelle, o le sentiment d'efficacité personnelle. - L'élève désigne des critères observables qui indiquent un développement adapté à l'âge du concept de soi, une estime personnelle positive ainsi qu'un sentiment positif d'efficacité personnelle. - L'élève mentionne les cinq sources d'information qu'un bénéficiaire peut consulter pour développer son identité et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève est capable de désigner des actions ou des propositions adaptées à un accompagnement optimal du développement de l'identité.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève a désigné les critères d'observation de manière compréhensible et il les a attribués de manière cohérente. - L'élève a désigné au moins trois sources d'information. - L'élève a décrit au moins une action compréhensible et cohérente pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le sujet de la sexualité de personnes à besoins spécifiques (enfants, adultes, personnes âgées) et d'analyser une attitude pédagogique favorable au sujet de la sexualité.**	- L'élève est capable d'expliquer le sujet de la sexualité en employant ses mots personnels: o l'éducation sexuelle, o l'identité sexuelle, o l'orientation sexuelle, o le développement de l'identité sexuelle, o l'assistance de personnes prises en charge dans le contexte de sa sexualité et de leurs besoins sexuels, o l'importance de la sexualité pour les enfants et les adolescents, o l'importance de la sexualité pour les personnes avec des handicaps, o l'importance de la sexualité pour les personnes âgées, o les options d'assistance. - L'élève connaît les missions d'un auxiliaire de vie dans le contexte de l'éducation sexuelle et il désigne des options d'assistance d'un développement sexuel adapté à l'âge et correspondant aux connaissances individuelles ainsi qu'au niveau du développement du bénéficiaire. - L'élève connaît les caractéristiques d'agressions sexuelles et il explique la mission d'un auxiliaire de vie de protéger les bénéficiaires des agressions sexuelles au cours des activités pédagogiques. - L'élève analyse son attitude professionnelle personnelle par rapport au sujet de la sexualité des bénéficiaires pris en charge.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et détaillées. - L'élève a désigné cinq missions d'un auxiliaire de vie concernant l'éducation sexuelle. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève a expliqué au moins trois caractéristiques d'agressions sexuelles en employant ses mots personnels et il a proposé des mesures de protection cohérentes. - Les réflexions étaient en majorité cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Activités soins/éducation (FORAV5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Activités soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé: Tutor (Krankenpfleger-Erzieher/Pädagoge)
Tuteur:Infirmier-Educateur/Pédagogue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe
Fachgespräch
Arbeitsprobe/-aufgabe
Betrieblicher Auftrag
Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de collaborer avec des experts/des professionnels internes et externes au cours de ses activités professionnelles et il adapte sa communication aux circonstances.**	- L'apprenti mène les échanges avec les autres professionnels de manière ciblée. - L'apprenti adapte sa communication aux circonstances. - L'apprenti utilise les canaux d'information prévus au sein de l'entreprise. - L'apprenti documente et/ou il partage des informations résultant du contact avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en suivant les indications internes.	- L'apprenti a convenablement mené la majorité des échanges avec d'autres professionnels. - L'apprenti a adapté sa communication à la majorité des circonstances. - L'apprenti a correctement utilisé la majorité des canaux d'information prévus et/ou il a demandé une assistance. - L'apprenti a correctement documenté et/ou partagé la majorité des informations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de collaborer avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence au cours de ses activités professionnelles et il adapte sa communication aux circonstances.**	- L'apprenti mène les échanges avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence de manière ciblée. - L'apprenti adapte sa communication aux circonstances. - L'apprenti utilise les canaux d'information prévus au sein de l'entreprise. - L'apprenti documente et/ou il partage des informations résultant du contact avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en suivant les indications internes.	- L'apprenti a convenablement mené la majorité des échanges avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence. - L'apprenti a adapté sa communication à la majorité des circonstances. - L'apprenti a correctement utilisé la majorité des canaux d'information prévus et/ou il a demandé une assistance. - L'apprenti a correctement documenté et/ou partagé la majorité des informations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de répondre à des critères de sécurité quand il côtoie des personnes externes et d'adopter une attitude correcte et adaptée aux circonstances.**	- L'apprenti transmet des informations en suivant des indications internes et en considérant la sphère privée des personnes prises en charge. - L'apprenti manifeste une attitude adaptée aux circonstances et respectueuse de la sécurité.	- Les informations transmises correspondaient fondamentalement aux indications internes. - La sécurité des bénéficiaires était assurée dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle correcte quand il est confronté à des déclarations concernant le sujet de la sexualité.**	- L'apprenti adopte une attitude convenable quand il est confronté à des déclarations concernant le sujet de la sexualité: o prise de connaissance attentive des déclarations, o réaction délicate et prise au sérieux des déclarations, o information immédiate des collaborateurs en cas de déclarations inappropriées et/ou sexistes ainsi qu'en cas de soupçon d'agressions sexuelles. - L'apprenti analyse son attitude professionnelle quand il est confronté à des déclarations des personnes prises en charge concernant le sujet de la sexualité.	- L'attitude de l'apprenti était convenable dans une large mesure. - Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer le stress.**	- L'apprenti met en pratique différentes stratégies de gestion du stress. - L'apprenti analyse les effets positifs qui pourraient en résulter pour les bénéficiaires et pour ses collaborateurs.	- L'apprenti a mis en pratique au moins deux exemples de stratégies de gestion du stress. - Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.
30 % (18 P)	**L'apprenti planifie une proposition en mesure d'améliorer l'estime personnelle d'un bénéficiaire en considérant les principes du concept de l'institution ainsi que le bénéficiaire décrit et il la met en pratique.**	- L'apprenti planifie une proposition en se référant aux trois phases et en considérant le bénéficiaire: o âge, o contexte culturel et linguistique, o centres d'intérêt et loisirs, o particularités, o niveau du développement, o ressources, o problèmes/points faibles et besoins. - L'apprenti planifie une proposition en se référant aux trois phases et en considérant l'institution: o activités quotidiennes, o concept, o champs d'action. - L'apprenti formule un objectif correspondant en se référant au modèle SMART. - L'apprenti prend connaissance d'autres options d'action utiles et correspondant à la phase respective et il les explique. - L'apprenti considère l'estime personnelle du bénéficiaire/des bénéficiaires au cours de la mise en pratique de la proposition.	- La planification de la proposition était cohérente dans une large mesure. - La formulation des objectifs était cohérente et réaliste dans une large mesure. - L'apprenti a pris connaissance d'au moins une autre option d'action cohérente dans chacune des phases. - L'apprenti a considéré l'estime personnelle du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le sujet d'une séquence de trois propositions en concertation avec ses formateurs et il opte pour les propositions en considérant les champs d'action et le concept de l'institution ainsi que le groupe de bénéficiaires.**	- L'apprenti opte pour le sujet de la séquence en concertation avec le formateur. - L'apprenti décrit les propositions pour lesquelles il a opté. - L'apprenti analyse la mesure dans laquelle la séquence correspond aux champs d'action et au concept de de l'institution ainsi qu'aux bénéficiaires.	- Le choix du sujet de la séquence était cohérent dans une large mesure. - L'apprenti a décrit les propositions pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible. - Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Communication professionnelle et activités éducatives 6 (COMAC6)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**COMAC6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle de classe
8	0	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie ainsi qu'aux angoisses particulières des bénéficiaires, d'analyser des hypothèses correspondantes en équipe et de réagir adéquatement aux besoins des bénéficiaires.**	- L'élève explique des conditions de vie éventuellement particulières des bénéficiaires, par exemple o le décès d'un proche, o la mort d'un animal domestique, o une séparation, o la naissance d'un petit frère/d'une petite sœur, o le nouveau compagnon d'un parent, o un déménagement, o etc. - L'élève explique des angoisses possibles, par exemple o la peur d'une séparation, o la phobie scolaire, la peur des examens, o l'angoisse sociale, o l'angoisse généralisée, o les peurs existentielles, o etc. - L'élève identifie les émotions qui pourraient être déclenchées dans différentes conditions de vie et il constate les besoins des bénéficiaires. - L'élève explique différentes options d'actions pour aider les bénéficiaires à gérer des changements ainsi que des angoisses dans leur existence en se référant à des exemples concrets. - L'élève applique des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires dans des conditions de vie particulières et face à des angoisses. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève connaît au moins trois conditions de vie particulières et il les a expliquées d'une manière majoritairement cohérente. - L'élève connaît au moins deux angoisses et il les a expliquées d'une manière majoritairement cohérente. - L'élève a désigné des émotions correspondantes ainsi que des besoins éventuels en avançant des exemples et en employant ses mots personnels. - L'élève s'est référé à un exemple concret pour désigner une option d'action adaptée dans une large mesure. - L'élève a expliqué sa communication personnelle en réaction aux conditions de vie particulières des bénéficiaires ainsi qu'à leurs angoisses. - L'élève a désigné des hypothèses possibles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires.**	- L'élève est capable d'expliquer des méthodes de communication au cours de la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses/interprétations sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève a convenablement présenté sa communication personnelle au cours de jeux de rôles concernant la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève a désigné des hypothèses/des interprétations possibles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des options d'utilisation d'aides alternatives à la communication et il explique dans quelle mesure elles permettent et/ou facilitent la communication entre un utilisateur et son entourage.**	- L'élève opte pour une aide alternative à la communication, par exemple o des pictogrammes, o la langue des signes, o le braille, o les aides électroniques à la communication, o etc. - L'élève présente son choix devant la classe et il évoque les points suivants: o une brève description de l'aide à la communication, o l'affectation de l'aide à la communication, o la mesure dans laquelle l'aide à la communication favorise l'inclusion.	- L'élève a présenté les points à désigner concernant les aides à la communication pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la séquence de deux des trois propositions pour lesquelles il a opté d'une manière correspondant au bénéficiaire décrit ainsi qu'au groupe de bénéficiaires, il formule des objectifs pour les deux premières propositions de la séquence et il établit un rapport entre ces propositions, les champs d'action et le concept de l'institution.**	- L'élève analyse le sujet de la séquence ainsi que les propositions pour lesquelles il a opté et il les adapte dans la mesure des besoins. - L'élève planifie la progression de la séquence de trois propositions pour lesquelles il a opté en considérant les champs d'action ainsi que le concept de l'institution. - L'élève décrit un bénéficiaire indiqué en se référant aux critères étudiés. - L'élève se réfère aux caractéristiques du bénéficiaire décrit (besoins, ressources, stades du développement, intérêts, particularités) pour formuler un objectif d'action pour chaque proposition en appliquant la méthode SMART ou la méthode des cinq W et il désigne des manières d'atteindre ces objectifs. - L'élève explique pour chaque proposition dans quelle mesure il est possible de soutenir/d'accompagner le développement des autres participants. - L'élève décrit les points suivants: o le matériel requis, o le choix et l'aménagement de l'espace, o l'organisation/la concertation en équipe, o la dynamique de groupe, o les stratégies d'action/les méthodes. - L'élève décrit la progression des deux propositions planifiées en se référant à trois phases: o l'initiation, o la phase principale, o la conclusion.	- Les analyses ainsi que les adaptations éventuelles étaient cohérentes. - La progression de la séquence considérait la majorité des champs d'action ainsi que le concept de l'institution. - La description du bénéficiaire était complète dans une large mesure. - Les objectifs d'action correspondants étaient adaptés et en majorité cohérents. - Les explications étaient en majorité adaptées et cohérentes. - Les descriptions étaient en majorité complètes. - L'élève a décrit les trois phases de la progression de chacune des propositions planifiées d'une manière majoritairement compréhensible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses actions professionnelles ainsi que son rôle d'auxiliaire de vie et de mener des réflexions concernant des interrogations importantes concernant les propositions mises en pratique.**	- L'élève explique pourquoi il importe d'analyser son travail pédagogique personnel. - L'élève est capable de soumettre ses actions professionnelles avec les méthodes proposées à une analyse critique. - L'élève note l'ensemble des interrogations importantes qu'il souhaite étudier après la mise en pratique de propositions pour analyser son travail personnel.	- L'es explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève s'est appliqué à soumettre ses actions professionnelles à une analyse critique. - Les interrogations étaient en majorité cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.5. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 6 (PEBS6)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PEBS6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de considérer l'aménagement d'un espace comme une activité pédagogique et de proposer un aménagement d'espace adapté.**	- L'élève est capable de désigner différents concepts d'aménagements d'espaces. - L'élève explique la relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement d'espaces au sein de l'institution. - L'élève analyse l'utilisation de l'espace en se référant à des exemples concrets et il identifie la corrélation entre l'aménagement d'espaces et les besoins et les centres d'intérêt des bénéficiaires. - L'élève est capable d'analyser l'aménagement d'un espace correspondant aux besoins et aux centres d'intérêt des bénéficiaires, d'illustrer ces réflexions et de formuler des adaptations possibles.	- L'élève a décrit différents concepts d'aménagements d'espaces en se référant à des exemples. - L'élève a expliqué la relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement d'espaces de manière compréhensible en employant ses mots personnels. - L'élève a expliqué la corrélation entre l'aménagement d'espaces et les besoins et les centres d'intérêt des bénéficiaires de manière compréhensibles en se référant à des exemples concrets et en employant ses mots personnels. - L'élève a analysé au moins deux besoins et centres d'intérêt et il désigne au moins une option d'adaptation cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les deux formes de comportements défiants, de les comparer et d'analyser les fonctions d'un comportement défiant.**	- L'élève explique les deux formes de comportements défiants et il est capable de les comparer: o les comportements externalisants, o les comportements internalisants. - L'élève présente la fonction de comportements défiants en se référant à des exemples concrets: o un comportement fonctionnel, o un comportement lié à l'entourage, o un comportement appris.	- L'élève a approximativement expliqué les différentes formes de comportements défiants. - La présentation de l'élève était cohérente dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets, il identifie des objectifs éventuels d'une mauvaise conduite en se référant à des exemples concrets, il les explique et il propose des options d'action adaptées.**	- L'élève explique la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires et il avance à chaque fois des exemples correspondants axés sur la pratique. - L'élève identifie les quatre objectifs d'une mauvaise conduite (attention, pouvoir, vengeance et démonstration d'une incapacité) en se référant à des exemples concrets et en avançant des arguments. - L'élève analyse les émotions que la mauvaise conduite des bénéficiaires dans l'exemple concret pourrait déclencher chez le professionnel. - L'élève propose des options d'action en se référant à des exemples concrets pour gérer une mauvaise conduite, réorienter le comportement des bénéficiaires de manière constructive et développer des objectifs comportementaux positifs.	- L'élève a expliqué la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en employant ses mots personnels et il a à chaque fois avancé un exemple correspondant axé sur la pratique. - L'élève a désigné les quatre objectifs de la mauvaise conduite et ses arguments étaient en majorité cohérents. - L'élève a désigné une émotion cohérente. - L'élève a désigné les options d'action généralement adaptées pour chaque objectif.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des comportements défiants de personnes à besoins spécifiques, de rechercher des mesures d'assistance pour organiser les activités quotidiennes et de les analyser.**	- L'élève réunit des informations de manière ciblée au sujet de mesures d'assistance éventuelles de personnes atteintes par exemple o d'un trouble d'hyperactivité avec déficit d'attention (THADA), o du syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF), o d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA), o de trisomie 21, o d'un handicap physique, o de déficiences sensorielles, o de déficiences cognitives, o de troubles du langage, o de troubles de l'apprentissage, o etc. - L'élève analyse l'importance de l'attitude fondamentale professionnelle au cours des activités pédagogiques. - L'élève présente les mesures pour lesquelles il a opté devant la classe.	- Les informations réunies étaient complètes dans une large mesure. - Les réflexions étaient en majorité cohérentes. - L'élève a opté pour des mesures en majorité adaptées et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.6. - Activités soins/éducation (FORAV6)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Activités soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé: Tutor (Erzieher-Pädagoge-Krankenpfleger)
Tuteur: Educateur/Pédagogue-Infirmier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe
Fachgespräch
Arbeitsprobe/-aufgabe
Betrieblicher Auftrag
Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie particulières des bénéficiaires, d'analyser des hypothèses correspondantes en équipe et de réagir adéquatement aux besoins des bénéficiaires.**	- L'apprenti se montre réceptif à plusieurs autres hypothèses possibles, commentées au cours de discussions en équipe, et il communique d'une manière convenable et adaptée aux conditions de vie particulières des bénéficiaires: o décès et deuil, o séparations, o nouveau compagnon d'un parent, o naissance de frères et sœurs, o déménagement, o etc.	- L'apprenti s'est montré réceptif à la majorité des autres hypothèses. - La communication de l'apprenti était adaptée aux bénéficiaires et aux circonstances dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle et de réagir convenablement quand il est confronté aux angoisses des bénéficiaires.**	- L'apprenti distingue des angoisses éventuelles, par exemple o la peur d'une séparation, o l'angoisse sociale, o l'angoisse généralisée, o les peurs existentielles, o etc. - L'apprenti propose des options d'actions adéquates. - L'apprenti applique les méthodes étudiées de la communication et du soutien des bénéficiaires confrontés à des angoisses. - L'apprenti se montre réceptif à plusieurs hypothèses/interprétations au cours des discussions correspondantes pendant les concertations en équipe.	- L'apprenti a identifié les angoisses éventuelles des bénéficiaires. - L'apprenti a proposé des options d'actions majoritairement adaptées. - L'apprenti a opté pour une méthode de communication cohérente dans une large mesure. - L'apprenti a réagi d'une manière réceptive dans une large mesure aux autres contributions aux discussions concernant des hypothèses ainsi que des interprétations.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constater des comportements compromettant sa sécurité personnelle et la sécurité d'autrui et de réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires et il assure la protection de bénéficiaires/de personnes avec des déficiences, celle d'autres intervenants ainsi que sa propre sécurité dans des circonstances de compromission imminente de sa sécurité personnelle et de la sécurité d'autrui.**	- L'apprenti distingue les différents troubles du comportement, par exemple o les cris excessifs, o la violence, o les obscénités, o le larmoiement, o l'obstination, o l'absence de volonté, o la désinhibition, o les comportements égocentriques et malicieux, o etc. - L'apprenti emploie une communication adéquate au cours de la prise en charge de bénéficiaires accusant o des attitudes défiantes, o une mauvaise conduite, o des comportements perturbateurs. - L'apprenti applique des méthodes d'action pour intervenir d'une manière préventive et apaisante dans des circonstances où sa sécurité personnelle ainsi que la sécurité d'autrui sont compromises. - L'apprenti est réceptif à plusieurs hypothèses/interprétations au cours de discussions en équipe.	- L'apprenti a correctement distingué la majorité des différents troubles du comportement. - L'apprenti a employé une communication adaptée dans une large mesure. - Les méthodes d'action appliquées étaient en majorité cohérentes. - L'apprenti a réagi d'une manière réceptive dans une large mesure aux autres contributions aux discussions concernant des hypothèses ainsi que des interprétations.

40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de définir le déroulement de sa séquence et des propositions pour lesquelles il a opté en considérant le cadre horaire ainsi que la date éventuelle d'une épreuve, de planifier les deux premières propositions de la séquence pour laquelle il a opté par écrit, de les mettre en pratique, de définir les objectifs d'action pour la séquence pour laquelle il a opté et pour les deux premières propositions et d'en tenir compte au cours de la planification des propositions.**	- L'apprenti planifie le déroulement de la séquence pour laquelle il a opté et il tient compte de la date éventuelle d'une épreuve et du cadre horaire. - L'apprenti planifie et met en pratique les deux premières propositions de la séquence en se référant aux trois phases et en considérant o le bénéficiaire, o les activités quotidiennes de l'institution, o le concept, o les champs d'action. - L'apprenti tient compte du matériel requis pour les deux propositions. - L'apprenti considère les aspects suivants au cours de la préparation et de la mise en pratique: o l'aménagement de l'espace, o l'ergonomie, o la sécurité de tous les intervenants, o les règles d'hygiène. - L'apprenti assume la mission d'un professionnel avec une manière d'agir méthodique. - L'apprenti analyse les objectifs définis.	- La planification du déroulement de la séquence était logique dans une large mesure. - L'apprenti a respecté le cadre horaire. - La planification de la séquence et des deux propositions pour lesquelles l'apprenti a opté étaient cohérentes dans une large mesure. - L'apprenti a mis les deux propositions en pratique d'une manière logique et chronologique dans une large mesure. - Le matériel était convenable, disponible et complet dans une large mesure. - L'attribution était cohérente. - L'apprenti a correctement considéré la majorité des aspects au cours de la préparation des propositions. - Les actions professionnelles ainsi que l'attitude de l'apprenti étaient convenables. - Les réflexions étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Hygiène et soins généraux 5 (HYSO5)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 3**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYSO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Biologie
6	2	- Enseignant / Santé
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev. Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les structures anatomiques, les fonctions physiologiques du système nerveux ainsi que les pathologies neurologiques les plus fréquentes du système nerveux (accident vasculaire cérébral, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, épilepsie).**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales du système nerveux. - L'élève est capable d'expliquer les altérations neurologiques les plus importantes en cas d'accident vasculaire cérébral, de maladie de Parkinson, d'épilepsie et de sclérose en plaques et il explique leur progression.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions fondamentales du système nerveux. - L'élève a approximativement expliqué les caractéristiques des pathologies neurologiques et il a identifié les altérations neurologiques les plus importantes en cas d'accident vasculaire cérébral, de maladie de Parkinson, d'épilepsie et de sclérose en plaques. - L'élève a correctement décrit la progression de la majorité des pathologies neurologiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des maladies démentielles, il décrit les principes de base du contact et de la communication avec des personnes atteintes de maladies démentielles et il est capable d'adapter son attitude ainsi que sa communication à un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.**	- L'élève est capable de décrire des maladies démentielles. - L'élève décrit les principes de base du contact et de la communication avec des personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève est capable d'adapter son attitude ainsi que sa communication à un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.	- L'élève a décrit la notion de démence d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a expliqué les caractéristiques les plus importantes d'une démence primaire et d'une démence secondaire ainsi que les formes de démences et leur origine. - L'élève a correctement désigné une grande majorité d'étapes simples, mais adaptées, pour soutenir une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève connaît les aspects essentiels de la communication avec des personnes atteintes de maladies démentielles et il a communiqué d'une manière adaptée à la majorité des circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir les informations importantes concernant une personne atteinte d'une maladie démentielle en constatant des problèmes ainsi que des ressources du bénéficiaire de soins et de proposer une option adéquate et adaptée aux circonstances.**	- L'élève réunit les informations importantes concernant les besoins, les problèmes ainsi que les ressources d'une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève est capable de proposer une option adéquate et adaptée aux circonstances et de l'expliquer: o travail biographique, o stimulation cognitive, o activation de 10 minutes, o thérapie artistique et musicothérapie, o thérapie par le milieu de vie, o entraînement à l'orientation dans la réalité, o snoezelen, o stimulation basale, o etc. - L'élève considère des informations concernant la situation médicale ainsi que les circonstances des soins d'une personne atteinte d'une maladie démentielle.	- L'élève a énuméré les informations les plus importantes concernant une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève a proposé des étapes majoritairement simples, mais adaptées, pour soutenir une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève a considéré la majorité des conditions psychosociales et médicales ainsi que la majorité des circonstances des soins d'une personne atteinte d'une maladie démentielle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Hygiène et soins généraux 6 (HYSO6)

Formation

Code:	**AV**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 3**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Biologie
6	0	- Enseignant / Santé
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Laboratoire
6	0	- Salle de classe
8	0	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev.
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer à un entretien professionnel après la mise en pratique d'une activité d'accompagnement, il se livre à une autoanalyse, il est capable de proposer d'autres options d'actions et de répondre correctement à des questions concernant l'option proposée.**	- L'élève propose une activité d'accompagnement adaptée aux circonstances et il l'explique. - L'élève analyse l'activité pour laquelle il a opté d'une manière critique au cours d'un entretien professionnel et il est capable de l'expliquer en employant un vocabulaire professionnel correct et de proposer d'autres options d'actions éventuelles. - L'élève est capable de se référer à ses connaissances théoriques pour répondre aux questions d'une manière compétente et correcte. - L'élève adopte une attitude fondamentale respectueuse pour communiquer au cours de l'entretien professionnel et il accepte les critiques constructives.	- L'élève a proposé une forme simple et adaptée de l'accompagnement et il l'a expliquée d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève s'est exprimé de manière compréhensible au cours de l'entretien professionnel, il a analysé le choix de son activité d'une manière cohérente dans une large mesure et, le cas échéant, il a proposé d'autres options d'actions adaptées. - L'élève a répondu à la majorité des questions de la commission d'évaluation d'une manière correcte et compréhensible. - L'attitude ainsi que la communication de l'élève étaient adaptées dans une large mesure au cours de l'entretien professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les sujets de la mort et du décès de manière critique, de distinguer l'euthanasie et les sois palliatifs, de décrire les mesures les plus importantes après un décès et il comprend les aspects les plus importants de l'accompagnement du deuil.**	- L'élève analyse ses expériences personnelles concernant les sujets de la mort et du décès. - L'élève distingue les soins palliatifs et l'euthanasie et il explique la signification des notions de testament de vie et de dispositions de fin de vie. - L'élève explique les mesures les plus importantes après un décès et il désigne des options pour assister des personnes en deuil au cours de l'application de ces mesures. - L'élève distingue les différentes phases du deuil et il est capable de proposer un accompagnement du deuil adapté.	- L'élève a approximativement analysé ses expériences personnelles concernant les sujets de la mort et du décès. - L'élève a distingué les soins palliatifs et l'euthanasie et il a désigné les aspects essentiels d'un testament de vie et de dispositions de fin de vie. - L'élève a désigné les mesures les plus importantes après un décès et il a correctement désigné des étapes simples, mais adaptées, de l'assistance et de l'accompagnement d'un entourage en deuil.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques servant au bien-être et à la stimulation et de les appliquer à l'atelier.**	- L'élève explique les différentes techniques servant au bien-être et à la stimulation, par exemple o les massages, o les techniques de détente, o la stimulation basale, o etc. - L'élève participe activement aux techniques de détente à l'atelier et, le cas échéant, il en fait la démonstration avec un camarade. - L'élève considère o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o les mesures d'hygiène et de sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire.	- L'élève a correctement décrit la majorité des techniques servant au bien-être et à la stimulation. - L'élève connaît les aspects essentiels du bien-être et de la stimulation et il a appliqué une technique facile adaptée aux circonstances avec un camarade à l'atelier d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'observation d'un destinataire en se référant aux critères étudiés en cours dans des circonstances concrètes.**	- L'élève décide d'observer un destinataire indiqué dans des circonstances concrètes: o observation dans le contexte du développement moteur et physique, o observation dans le contexte de la communication des destinataires/avec les destinataires. - L'élève est capable d'expliquer sa décision. - L'élève opte pour la fiche d'observation la plus rentable dans les circonstances correspondantes. - L'élève note l'ensemble des points importants sur la fiche d'observation.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a opté pour une fiche d'observation qui correspondait aux circonstances sous l'aspect des points les plus importants. - L'élève s'est appliqué à noter les points les plus importants et il a expliqué sa méthode après y avoir été invité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter son attitude au contexte professionnel en s'orientant en fonction des principes étudiés et en s'appliquant à les suivre.**	- L'élève se renseigne à propos des règles de l'institution concernant l'apparence physique et il les respecte. - L'élève a conscience de sa mission en tant que stagiaire et il adopte une attitude professionnelle à l'égard des destinataires et de ses collaborateurs. o L'élève s'exprime convenablement. o L'élève maintient une distance professionnelle à l'égard des destinataires. o L'élève s'applique à s'intégrer dans le groupe des collaborateurs. - L'élève connaît les principes du secret professionnel et il est capable de les suivre et de les expliquer.	- L'élève connaît les règles et il s'est appliqué à les respecter. - L'élève s'est appliqué à répondre convenablement aux différents aspects. - L'élève a respecté les règles fondamentales du secret professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter son hygiène corporelle en fonction des exigences du travail avec les destinataires en s'orientant en fonction des principes étudiés et en s'appliquant à les suivre.**	- L'élève porte une tenue propre et adaptée au contexte professionnel tous les jours. - L'élève distingue la tenue de travail et la tenue en civil. - L'élève prend une douche/il se lave tous les jours et il soigne ses cheveux ainsi que ses mains. - L'élève surveille son odeur corporelle/son haleine à son poste de travail. - L'élève respecte constamment les règles de l'hygiène des mains.	- La tenue de l'élève était propre et adaptée au contexte professionnel. - L'élève a respecté les règles de l'hygiène corporelle et il a évité une odeur corporelle/une haleine trop forte au poste de travail. - L'élève a respecté les règles de l'hygiène des mains o au contact avec des aliments/au cours de la préparation de repas, o avant la consommation d'aliments, o après les passages aux toilettes (les siens ou ceux des destinataires), o après les pauses, o avant et après des activités, o dans la majorité des circonstances où c'était indiqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AV**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé:

Minimum deux évaluateurs membres de la commission d'évaluation dont:
- Enseignant(e) pour professions de santé et/ou
- Enseignant(e) pour professions socio-éducatives et/ou
- Éducateur/rice diplômé(e) / gradué(e)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Arbeitsprobe/-aufgabe, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière ciblée à propos du concept, des champs d'action, du groupe cible et de ses activités quotidiennes, de les désigner et de mettre le bénéficiaire indiqué/les bénéficiaires indiqués en relation avec une option d'accompagnement adaptée et il explique l'option qu'il a proposée.**	- L'élève décrit o le concept de l'institution, o les champs d'action de l'institution, o le groupe cible, o les activités quotidiennes du groupe cible. - L'élève réunit les informations importantes et il décrit le bénéficiaire indiqué/les bénéficiaires indiqués sous les aspects suivants: o âge, o contexte culturel et linguistique, o situation familiale, o centres d'intérêt et loisirs, o particularités, o niveau du développement, o ressources, o problèmes/points faibles et besoins. - L'élève désigne la séquence planifiée, il établit une relation avec le concept et avec les champs d'action de l'institution et il explique la proposition pour laquelle il a opté.	- Les descriptions étaient cohérentes et compréhensibles. - L'élève a énuméré les informations les plus importantes concernant le bénéficiaire indiqué/les bénéficiaires indiqués. - L'élève a établi une relation entre les informations et la proposition. - Les explications étaient cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer correctement son projet.**	- L'élève prépare correctement le matériel requis pour l'activité. - L'élève considère les aspects suivants au cours de la préparation de l'activité: o l'aménagement de l'espace, o l'ergonomie, o la sécurité de tous les participants, o les règles de l'hygiène.	- L'élève a convenablement opté pour le matériel et les matériaux étaient en majorité intégralement disponibles. - Le classement des matériaux était cohérent. - L'élève a correctement considéré la majorité des aspects au cours de la préparation de l'activité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en pratique une option d'accompagnement adéquate et adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable de mettre en pratique une activité adéquate et adaptée aux circonstances en considérant les points suivants: o une hygiène de travail personnelle correcte, o la considération de la sécurité tout au long de la mise en pratique, o la considération des règles de l'ergonomie, o une attitude fondamentale respectueuse au cours des interactions, o la considération du niveau du développement, des ressources, des problèmes/des points faibles et des besoins du bénéficiaire/des bénéficiaires, o une méthode logique et chronologique, o un poste de travail propre et en ordre, o le cadre horaire.	- L'élève a mis en pratique une activité facile, mais adaptée aux circonstances, d'une manière majoritairement correcte en considérant les points suivants: o le respect des règles les plus importantes de l'hygiène, o la considération des règles les plus importantes de la sécurité tout au long de la mise en pratique, o la considération correcte de la majorité des règles de l'ergonomie, o une communication respectueuse et adaptée aux circonstances, o une considération conséquente du niveau du développement, des ressources, des problèmes/des points faibles et des besoins du bénéficiaire/des bénéficiaires, o une méthode logique et chronologique dans une large mesure, o un poste de travail propre et en ordre, o le respect de la majeure partie du cadre horaire indiqué.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de se livrer à une analyse personnelle au cours d'un entretien professionnel, de proposer d'autres options d'actions et de répondre correctement à des questions concernant l'activité planifiée et mise en pratique.**	- L'élève est capable de soumettre ses actions professionnelles à une analyse critique au cours d'un entretien professionnel sous l'aspect des méthodes proposées et appliquées et de proposer d'autres options d'actions dans la mesure des besoins. - L'élève répond aux questions de la commission d'évaluation d'une manière correcte et compétente. - L'élève adopte une attitude fondamentale respectueuse sur le plan de la communication au cours de l'entretien professionnel et il accepte les critiques constructives.	- L'élève a analysé sa méthode d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien professionnel. - L'élève a proposé d'autres options envisageables et cohérentes. - L'élève a répondu à la majorité des questions de la commission d'évaluation d'une manière correcte et compréhensible. - L'attitude ainsi que la communication de l'élève étaient majoritairement adaptées au cours de l'entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Expression orale** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable de s'exprimer convenablement en utilisant un vocabulaire approprié à l'occasion et à l'intention communicative** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable de respecter les règles et normes de politesse et de bienséance** **- Dans des contextes similaires, l'élève est capable d'observer les modalités de la communication non-verbale lors d'exposés et de discussions**	- Formuler des questions correctement¿ - Poser des questions adaptées au contexte, se renseigner en cas de problèmes de compréhension¿ - Répondre de façon précise et détaillée aux questions - Décrire sa motivation, ses choix et souhaits - Saluer - Prendre congé¿ - Demander et remercier - Faire preuve de respect - Se positionner et se tenir correctement Regarder son interlocuteur	- L'élève se manifeste en cas de problème de compréhension et sait demander poliment à son interlocuteur de reformuler sa question . - L'élève décrit les raisons personnelles qui l'ont poussé à choisir l'entreprise en question pour son stage . - Dans des petits jeux de rôle, l'élève montre qu'il maîtrise les règles de politesse élémentaire . . - L'élève se positionne devant son interlocuteur et maintient le contact visuel
40 % (24 P)	**Expression écrite** **- Dans des contextes nouveaux, l'élève est capable de présenter une production écrite sous une forme favorable à la lecture et à la compréhension** **- Dans des contextes nouveaux, l'élève est capable de respecter les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe**	- Maîtriser, au niveau de la forme (mise en page) la demande de stage et le curriculum vitae - Maîtriser, au niveau du contenu la demande de stage et le curriculum vitae - Ecrire des phrases complètes et compréhensibles - Ecrire un texte cohérent - Ecrire un texte compréhensible	- L'élève rédige une demande de stage que l'enseignant corrige. Il est capable, à livre ouvert, de rédiger une nouvelle demande et de l'adapter à l'entreprise visée ¿ - L'élève met à jour son cv corrigé au préalable par l'enseignant . - L'élève écrit des phrases courtes et compréhensibles . - Les formules de politesse et autres expressions administratives peuvent être recherchées et recopiées par l'élève (en ligne, cahier...)
10 % (6 P)	**Compétence linguistique :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre une « unité linguistique », de réaliser des « exercices pratiques » de grammaire en contexte de manière autonome et responsable et de mettre en œuvre les notions grammaticales de base particulièrement sollicitées par les productions écrites exigées par le module M1**	. - Comprendre les principales règles de grammaire (unités linguistiques) . - Réaliser les exercices de grammaire du manuel au programme « Grammaire progressive du français (niveau avancé) » - Respecter la date limite de remise du portfolio reprenant les différentes leçons de grammaire - Corriger les fautes à l'aide des corrigés (joints au manuel) - Mettre en œuvre et mobiliser, lors d'évaluations (formatives et sommatives), dans des tâches fermées et ouvertes les connaissances grammaticales acquises au cours du module	- Au moins 90 % des exercices des chapitres indiqués par le descriptif du programme ont été traités par l'élève. - Les corrections sont visibles pour la plupart des exercices. - L'élève a remis son portfolio au plus tard dans la semaine suivant la date limite de remise. - Le corrigé est respecté dans son ensemble. Le portfolio portant sur la grammaire doit refléter la volonté de l'élève de s'autocorriger. C'est-à-dire que, dans l'ensemble, les corrections ne sont pas faites à l'aveugle et l'élève décèle au moins 80% de ses erreurs. L'élève ne se contente pas de simplement recopier le corrigé. (Il faudra accorder le bénéfice du doute si cela ne concerne que quelques exercices parsemés)

20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre et reconnaître les éléments portant sur des textes en rapport avec le monde du travail**	- Répondre correctement aux questions sur le texte	- L'élève répond correctement à au moins 50% des questions sur des textes. (Ex. texte niveau A2 du CECR du DELF Pro en rapport avec le monde du travail)
10 % (6 P)	**Compétence sociale :** **- L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	- L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. - L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. - L'élève se comporte de façon positive en classe.	- L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. - L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. - L'élève fait des efforts pour contribuer à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Expression écrite :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre et d'employer le vocabulaire technique en relation avec sa formation et son apprentissage.** **- Dans un contexte restreint et connu – l'élève est capable de structurer et de retravailler ses productions en fonction du type de texte exigé.** **- De façon routinière – écrire de façon compréhensible tant au niveau du contenu qu'au niveau linguistique :**	- Employer et varier le vocabulaire nécessaire pour s'exprimer sur les médias - Employer et varier le vocabulaire pour exprimer son avis personnel. - Respecter les différentes parties du commentaire personnel (introduction, partie principale, conclusion et avis personnel, exemples illustrant les idées) - Subdiviser ses productions en parties logiques, faire des paragraphes, employer et varier les connecteurs logiques - Faire des phrases complètes - Rédiger un texte compréhensible et cohérent - Maîtriser la conjugaison des verbes courants - Conjuguer les verbes aux modes et aux temps appropriés	- La production écrite contient plusieurs expressions spécifiques en relation avec les médias. - La production écrite doit au moins comprendre une introduction, une partie centrale et une conclusion. La partie centrale comprend des arguments en faveur et des arguments contre le sujet imposé. - La production est en relation avec le sujet imposé. -L'élève a fait l'effort d'utiliser les connecteurs logiques même si certains ne sont pas pertinents. - La production écrite doit être compréhensible et cohérente dans son ensemble. - 50 % des verbes sont accordés avec le sujet. - 50 % des verbes sont conjugués aux modes et aux temps appropriés.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- Dans des contextes inconnus – reconnaître les principaux points de vue : actions, personnes, thèmes (lecture globale) :** **- Dans des contextes inconnus – relever, structurer et mettre en rapport les informations globales et détaillées de texte d'actualité, de texte narratifs et de textes en rapport avec la profession :**	- reconnaître les messages principaux d'un texte court (par exemple d'un article de journal simple) en rapport avec un sujet courant (ici les médias) - comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré et en langue courante.	- Dans l'ensemble (c'est-à-dire en additionnant les items de tous les tests CE), l'élève doit avoir répondu correctement à 50 % des questions.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral:** **- De façon routinière – comprendre les contenus essentiels d'émissions de radio et de télévision sur des sujets concrets ou abstraits en relation avec l'actualité politique, sociale et professionnelle ainsi que sur des sujets qui intéressent l'élève à titre personnel:** **- Dans des contextes similaires – comprendre des informations détaillées d'émissions de radio et de télévision sur des sujets concrets ou abstraits en relation avec l'actualité politique, sociale et professionnelle ainsi que sur des sujets qui intéressent l'élève à titre personnel :**	- comprendre les informations essentielles de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale) - comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet - comprendre et distinguer les faits, explications et exemples - comprendre et distinguer les opinions, sentiments et attitudes	- Dans l'ensemble (c'est-à-dire en additionnant les items de tous les tests de CO), l'élève doit avoir répondu correctement à 50% des questions.
10 % (6 P)	**Compétence linguistique :** **- Dans un contexte restreint et connu, l'élève est capable de comprendre une « unité linguistique », de réaliser des « exercices pratiques » de grammaire en contexte de manière autonome et responsable et de mettre en œuvre les notions grammaticales de base particulièrement sollicitées par les productions écrites exigées par le module**	. - Comprendre les principales règles de grammaire (unités linguistiques) . - Réaliser les exercices de grammaire du manuel au programme « Grammaire progressive du français (niveau avancé) » - Respecter la date limite de remise du portfolio reprenant les différentes leçons de grammaire - Corriger les fautes à l'aide des corrigés (joints au manuel) - Mettre en œuvre et mobiliser, lors d'évaluations (formatives et sommatives), dans des tâches fermées et ouvertes les connaissances grammaticales acquises au cours du module	- Au moins 90 % des exercices des chapitres indiqués par le descriptif du programme ont été traités par l'élève. - Les corrections sont visibles pour la plupart des exercices. - L'élève a remis son portfolio au plus tard dans la semaine suivant la date limite de remise. - Le corrigé est respecté dans son ensemble. Le portfolio portant sur la grammaire doit refléter la volonté de l'élève de s'autocorriger. C'est-à-dire que, dans l'ensemble, les corrections ne sont pas faites à l'aveugle et l'élève décèle au moins 80% de ses erreurs. L'élève ne se contente pas de simplement recopier le corrigé. (Il faudra accorder le bénéfice du doute si cela ne concerne que quelques exercices parsemés)
10 % (6 P)	**Compétence sociale :** **- L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	- L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. - L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. - L'élève se comporte de façon positive en classe.	- L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. - L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. - L'élève fait des efforts pour contribuer à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Ergonomie & Ecole du dos (ERGO-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Ergonomie & Ecole du dos**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERGO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base en matière de gymnastique fonctionnelle.**	- L'élève pratique correctement les exercices de gymnastique fonctionnelle indiqués.	- L'élève a correctement effectué la majorité des exercices de gymnastique fonctionnelle indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève applique des techniques de soulèvement et de manutention manuelle de charges en se référant aux règles de l'ergonomie étudiées et il comprend le rapport avec ses activités professionnelles.**	- L'élève distingue les bonnes et les mauvaises techniques de soulèvement et de manutention manuelle de charges. - L'élève applique sciemment les techniques correctes de soulèvement et de manutention manuelle de charges. - L'élève connaît les contraintes que subit son corps au cours de ses activités professionnelles et il se déplace correctement sous l'aspect ergonomique.	- L'élève a identifié la majorité des différences entre les bonnes et les mauvaises techniques de soulèvement et de manutention manuelle de charges. - L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques. - L'élève a avancé des exemples majoritairement corrects d'étapes de travail ergonomiques en se référant à ses activités professionnelles.
20 % (12 P)	**L'élève a conscience de l'importance des méthodes de détente et il est capable d'appliquer correctement différentes techniques de détente.**	- L'élève applique correctement des techniques de détente indiquées. - L'élève connaît les effets positifs des méthodes de détente pour son corps.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de détente sous guidance. - L'élève a désigné des exemples cohérents des effets pour son propre corps.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Atelier créatif et artistique (ATCRE-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier créatif et artistique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCRE-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève dispose de connaissances concernant le traitement ainsi que la façonnage de matériaux et il utilise les matériaux, les outils ainsi que les accessoires d'une manière ciblée et sereine.**	- L'élève connaît différents matériaux ainsi que leur constitution: o leur transparence, o leur plasticité, o leur couleur, o leur élasticité. - L'élève décrit la base du traitement des matériaux. - L'élève se sert des matériaux, des outils requis et des accessoires de manière ciblée en appliquant les mesures de sécurité.	- L'élève a désigné les différents matériaux ainsi que leurs propriétés. - L'élève a correctement décrit le traitement de la majorité des matériaux et il l'a effectuée. - L'élève s'est servi des outils et des accessoires requis d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève élabore des idées conceptuelles correspondant aux circonstances et il les met à profit d'une manière ciblée et axée sur des méthodes.**	- L'élève connaît les différentes techniques créatives. - L'élève élabore une offre créative adaptée à l'environnement de travail à partir de nouvelles idées utiles.	- L'élève a désigné différentes techniques créatives. - L'élève a élaboré une offre créative d'une manière majoritairement correcte. - L'offre créative était majoritairement adaptée à l'environnement de travail.
30 % (18 P)	**L'élève se sert de matériaux, d'outils et d'accessoires avec précaution et d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève manifeste une attitude active et respectueuse de l'environnement et il utilise les matériaux, les outils ainsi que les accessoires avec précaution.	- L'élève a approximativement manifesté une attitude responsable et respectueuse de l'environnement. - L'élève a utilisé la majorité des matériaux avec précaution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Premiers secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Premiers secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître de cours spéciaux / Premier secours
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Instructeur en secourisme de l'administration des Services de Secours CGDIS et/ou Enseignant pour professions de santé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter des circonstances d'urgence dans des exemples concrets et de proposer des mesures appropriées.**	- L'élève désigne des informations déterminantes dans des circonstances d'urgence (chaîne du sauvetage, appel de détresse, premiers soins). - L'élève décrit des altérations de la santé et du comportement d'une personne dans des circonstances d'urgence. - L'élève explique les mesures de sauvetage.	- L'élève a désigné les informations les plus importantes dans des circonstances d'urgence. - L'élève a constaté des altérations de l'état de santé et du comportement d'une personne dans des circonstances d'urgence en se référant à des exemples concrets. - L'élève a expliqué la majorité des premiers soins proposés d'une manière logique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des premiers secours ainsi que des mesures pour sauver la vie.**	- L'élève désigne les mesures de sauvetage à appliquer, dans quel ordre et dans quelles circonstances. - L'élève applique des mesures de premiers secours appropriées (traitement de plaies) dans des circonstances simulées. - L'élève installe une personne dans une position adaptée aux circonstances, entre autres en position latérale de sécurité et en position d'état de choc.	- L'élève a désigné les mesures de sauvetage appropriées dans des circonstances concrètes. - La suite des étapes ainsi que les explications correspondantes étaient cohérentes et en majorité correctes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures avec le mannequin d'exercice.
40 % (24 P)	**L'élève applique des mesures de réanimation avec un mannequin d'exercice et il se sert d'un défibrillateur.**	- L'élève désigne les mesures de réanimation pour sauver la vie (massage cardiaque et ventilation) et il les applique avec un mannequin d'exercice. - L'élève manipule correctement le défibrillateur.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures de réanimation étudiées en cours dans le contexte d'une simulation à l'établissement scolaire. - L'élève a correctement manipulé le défibrillateur sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Rhythmique (RHYTM-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Rhythmique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RHYTM-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Professeur d'éducation physique/ Sportlehrer/in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

1. Pflichttanz (Gruppentanz)
2. Freies Darstellen: Variation zu 1., gemeinsame eigene Choreographie

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir à un motif rhythmique.**	- L'élève est capable de suivre les mouvements d'un rythme indiqué.	- L'élève a suivi au moins deux mouvements différents correspondant à un motif rhythmique indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier un motif rhythmique et de suivre les mouvements en conséquence.**	- L'élève identifie un motif rhythmique, il le reproduit et il est capable d'en suivre les mouvements.	- L'élève a identifié au moins deux motifs rhythmiques, il les a reproduits et il en a suivi les mouvements.
30 % (18 P)	**L'élève présente des mouvements rhythmiques (danses) indiqués au sein d'un groupe.**	- L'élève est capable de présenter correctement des mouvements rhythmiques (danses) indiqués.	- L'élève a présenté au moins deux mouvements rhythmiques (danses) au sein d'un groupe.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de modifier un mouvement rhythmique indiqué.**	- L'élève est capable de modifier des mouvements rhythmiques (danses) indiqués.	- L'élève a présenté un mouvement rhythmique indiqué au sein d'un groupe et il l'a modifié en fonction des besoins des participants (enfants, adolescents, personnes âgées, handicapés).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en Informatique (INFO-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissances de base en Informatique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFO-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Informatique - Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Type de formateur proposé:

Enseignant(e) en informatique
Enseignant(e) - Pédagogue
Éducateur/rice gradué(e)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir correctement du matériel informatique, du système d'exploitation et des logiciels d'application.**	- L'élève dispose de connaissances de base concernant la manipulation de matériel informatique (ordinateur, imprimante, espaces de sauvegarde), de systèmes d'exploitation (Windows, MacOs) et des logiciels de la suite Microsoft Office. - L'élève connaît la structure du logiciel de traitement de texte Microsoft Word et il est capable d'en manipuler les fonctions.	- L'élève s'est servi du matériel informatique, du système d'exploitation, des logiciels et du logiciel de traitement de texte d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de traiter du texte correctement.**	- L'élève connaît le logiciel de traitement de texte. - L'élève est capable: o de saisir des textes dans le respect des normes, o d'opter pour une police, o d'appliquer des paragraphes cohérents, o de programmer des titres, o de mettre des notions professionnelles en évidence en les marquant en gras, o de corriger des textes correctement, o d'intégrer des en-têtes, des pieds de pages ainsi que des numéros de pages, o de traiter des textes, o de se servir de la fonction de correction, o de transférer des textes.	- L'élève disposait des connaissances de base essentielles et des compétences les plus importantes pour traiter des textes et il les a mises à profit d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a saisi et traité un texte d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de sauvegarder correctement un document, de le consulter et de le transférer.**	- L'élève connaît la méthode ainsi que les étapes de la sauvegarde et il est capable de considérer des particularités dans ce contexte: o sauvegarde, o synchronisation, o variétés de mémoires. - L'élève produit des données, il les formate, il les sauvegarde et, le cas échéant, il les consulte. - L'élève est capable de transférer correctement un document par e-mail.	- L'élève a correctement sauvegardé les documents et il était en mesure des les consulter à tout moment. - L'élève a correctement transféré les documents par e-mail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre correctement des ressources numériques à profit pour des travaux de recherche sur Internet et il connaît des méthodes pour mentionner des sources correctement.**	- L'élève est capable d'effectuer correctement une recherche sur Internet concernant un travail, un texte ou une mission. - L'élève mentionne correctement les sources.	- L'élève s'est appliqué à produire des résultats avec une recherche numérique. - L'élève a correctement mentionné les sources.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Travaux manuels (TRMAN-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Travaux manuels**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRMAN-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Couture - Travaux pratiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Professeur/Maitre d'enseignement technique couture ou ménage
Nählehrerin /Handarbeitslehrerin
Hauswirtschaftslehrer/in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les techniques de base du tricot.**	- L'élève est capable d'accrocher et de rabattre des mailles de manière autonome. - L'élève tricote des mailles à l'endroit et à l'envers.	- L'élève a accroché et rabattu des mailles sous guidance et il a tricoté des mailles à l'endroit et à l'envers.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les techniques de base du crochet.**	- L'élève crochète différentes mailles (mailles en l'air, chaînettes, brides, doubles brides).	- L'élève a crocheté les différentes mailles (mailles en l'air, chaînettes, brides, doubles brides) sous guidance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tricoter/de crocheter différents modèles en suivant un diagramme de tricot/un diagramme de crochet ainsi que des indications.**	- L'élève explique les indications ainsi que le diagramme de tricot. - L'élève tricote/crochète en suivant ces indications.	- L'élève a désigné les caractéristiques les plus importantes des indications et du diagramme de tricot/du diagramme de crochet. - L'élève a tricoté/crocheté en suivant les indications sous guidance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un travail de tricot/de crochet.**	- L'élève planifie un travail de tricot/de crochet de manière autonome et il l'effectue. - L'élève manipule les outils ainsi que le matériel d'une manière convenable et consciencieuse.	- L'élève a planifié le travail de manière autonome et il l'a effectué sous guidance. - L'élève a manipulé le matériel d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Atelier créatif 2 (ATCRE2-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Atelier créatif 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCRE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Art - Travaux pratiques - Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) artistique
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue – Thérapeute

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des produits personnels hors du commun avec des matériaux naturels en utilisant les matériaux, les outils ainsi que les accessoires d'une manière ciblée et sereine.**	- L'élève connaît différents matériaux naturels. - L'élève adopte une attitude active et respectueuse de l'environnement. - L'élève utilise les matériaux, les outils requis ainsi que les accessoires d'une manière ciblée en tenant compte des mesures de sécurité.	- L'élève a désigné les différents matériaux naturels. - L'élève a décrit et mis en pratique la transformation des matériaux d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a utilisé les outils ainsi que les accessoires requis d'une manière fondamentalement correcte et il a manifesté une attitude fondamentalement respectueuse de l'environnement. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre aux besoins individuels des bénéficiaires en développant des idées créatives adaptées aux tranches d'âges et aux circonstances et en les mettant en pratique d'une manière ciblée et axée sur des méthodes.**	- L'élève connaît les besoins individuels des bénéficiaires ainsi que différentes techniques créatives, entre autres les techniques intuitives ou les méthodes visuelles. - L'élève propose des activités créatives envisageables en se référant aux intérêts, aux besoins et à l'âge des personnes à prendre en charge. - L'élève met les activités en pratique avec les bénéficiaires d'une manière axée sur les méthodes.	- L'élève a répondu aux besoins individuels des bénéficiaires en développant des idées créatives adaptées aux tranches d'âges et aux circonstances et il les a mises en pratique d'une matière ciblée et axée sur des méthodes. - L'élève connaît les besoins individuels des bénéficiaires ainsi que différentes techniques créatives, entre autres les techniques intuitives ou les méthodes visuelles. - L'élève a proposé des activités créatives envisageables en se référant aux intérêts, aux besoins et à l'âge des personnes à prendre en charge. - L'élève a mis les activités en pratique avec les bénéficiaires d'une manière axée sur les méthodes. - L'élève a désigné différentes techniques créatives. - L'élève a mis une activité créative en pratique d'une manière majoritairement correcte. - L'activité créative était adaptée à l'âge et à la majorité des besoins du bénéficiaire/des bénéficiaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier le bénéficiaire/les bénéficiaires dans le contexte d'un énoncé complexe.**	- L'élève accompagne le bénéficiaire/les bénéficiaires au cours du traitement d'un énoncé complexe d'une manière axée sur les ressources. - L'élève explique la méthode concrète/les méthodes concrètes servant à répondre à l'énoncé au bénéficiaire/aux bénéficiaires et il l'accompagne/les accompagne progressivement au cours du traitement de l'énoncé d'une manière correspondant au niveau de compréhension et au concept de l'institution.	- L'élève s'est appliqué à proposer une méthode utile pour répondre à un énoncé. - L'élève a expliqué les étapes les plus importantes pour répondre à un énoncé. - Les explications étaient en majorité correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Rédaction de textes en allemand (TEXT-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Rédaction de textes en allemand**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEXT-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger un texte agréable à lire, il dispose d'un vocabulaire de base et détaillé approprié, il distingue les informations principales et les détails et il est capable d'avancer des arguments critiques par écrit.**	- L'élève emploie un vocabulaire convenable au cours d'une production écrite pour formuler une prise de position d'une manière compréhensible et critique concernant un sujet indiqué et pour avancer des arguments. - L'élève est capable de distinguer des informations principales et des détails indiqués dans un énoncé et de les intégrer correctement dans une production écrite. - L'élève rédige une production écrite correcte et compréhensible sous les aspects de la syntaxe et des matières.	- L'élève a rédigé un texte compréhensible de manière autonome en employant un allemand correct dans une large mesure. - L'élève a exprimé la majorité de ses arguments d'une manière compréhensible par écrit. - L'élève a correctement rédigé la grande majorité des aspects principaux et des idées du texte et il a correctement présenté la majorité des relations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger un texte compréhensible et il dispose des connaissances requises concernant la syntaxe, la grammaire et l'orthographe.**	- L'élève dispose des connaissances requises concernant l'emploi de majuscules et de minuscules, il maîtrise la conjugaison des verbes, il est capable de décliner correctement des adjectifs et il intègre correctement des propositions subordonnées dans sa prise de position.	- L'élève a rédigé un texte d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect de la grammaire. - La syntaxe, l'emploi des majuscules et des minuscules, les formes verbales ainsi que les déclinaisons étaient en majorité corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de placer correctement une citation dans un contexte, d'établir correctement une table des matières correspondant à un document et de mentionner correctement les sources consultées.**	- L'élève intègre correctement des citations dans une séquence de texte. - L'élève rédige une table des matières correcte et complète, correspondant à un document. - L'élève mentionne correctement les sources dans l'annexe du document.	- L'élève a correctement effectué la majorité des citations. - L'élève a rédigé une table des matières propre et complète dans une large mesure. - L'élève a mentionné la majorité des sources d'une manière soignée, complète et correcte dans l'annexe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Bewegung und Tanz (BETA-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bewegung und Tanz**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BETA-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Type de formateur proposé:
Bewegungs- und TanzpädagogIn
PädagogeIn
SportpädagogeIn

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des mouvements pour le développement global de l'être humain et d'attribuer les influences aux différents domaines du développement.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les mouvements sont importants pour le développement global d'enfants, d'adolescents, de personnes âgées et de personnes avec un handicap en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'attribuer les influences aux domaines suivants du développement: o le développement physique, o le développement psychique, o le développement cognitif, o le développement social, o le développement émotionnel.	- L'élève a approximativement décrit la notion de mouvement ainsi que son importance pour le développement global de l'être humain. - Les attributions de l'élève étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter des propositions d'exercices, de les adapter au niveau du développement, aux aptitudes ainsi qu'aux capacités du groupe de personnes à prendre en charge et de les mettre en pratique.**	- L'élève connaît des options d'exercices avec les caractéristiques suivantes et il les décrit: o exercices activants, o exercices relaxants, o exercices sans matériel, o exercices avec du matériel, o exercices sans accompagnement musical, o exercices avec un accompagnement musical. - L'élève choisit au moins deux options d'exercices pour un groupe de personnes défini et il les met correctement en pratique avec le groupe.	- L'élève expliqué la différence entre la majorité des options d'exercices d'une manière compréhensible. - L'élève a présenté une option d'exercice qui était majoritairement adaptée au groupe de personnes. - La mise en pratique était fondamentalement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux activités de danse présentées.**	- L'élève participe activement aux activités de danse proposées: o danse avec un partenaire, o danse d'animation, o danse folklorique, o danse assise, o danse improvisée, o etc.	- L'élève s'est appliqué à participer activement aux formes de danses proposées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une chorégraphie pour la conception d'une danse sous guidance, qui correspond aux aptitudes des participants, et de la mettre en pratique avec eux.**	- L'élève est capable de produire une chorégraphie pour la danse qu'il a choisie. - L'élève connaît les aptitudes des participants à la danse et il adapte la chorégraphie en conséquence. - L'élève pratique correctement la danse en compagnie des participants.	- L'élève a produit une chorégraphie sous guidance d'une manière majoritairement correcte pour la danse qu'il a choisie. - L'élève connaissait la majorité des aptitudes des participants et il a adapté la chorégraphie en conséquence. - La mise en pratique de la danse correspondait majoritairement à la chorégraphie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Ecole du dos (ECDO-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Ecole du dos**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ECDO-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 0

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Professeur d'enseignement physique/Sportlehrer
Entraîneur sportif/ Sporttrainer

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe/-aufgabe
Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève explique la structure et la fonction de la colonne vertébrale.**	- L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement de la colonne vertébrale et des groupes de muscles les plus importants. - L'élève explique la signification d'un système musculaire performant pour la santé du dos.	- L'élève a désigné les composants les plus importants de la colonne vertébrale. - L'élève a approximativement désigné les groupes de muscles importants pour la santé du dos.
20 % (12 P)	**L'élève prend soin de son corps d'une manière responsable et respectueuse de sa santé.**	- L'élève est capable de constater des risques pour son dos à son poste de travail. - L'élève applique des techniques de soulèvement et de transport pour protéger sa santé. - L'élève connaît l'importance d'activités sportives pour son hygiène de vie personnelle et il en pratique.	- L'élève a désigné les contraintes que subit son dos au cours des activités professionnelles quotidiennes et il a réagi en fonction des circonstances. - L'élève a appliqué des techniques de soulèvement et de transport. - L'élève a désigné l'importance des exercices pour sa santé personnelle.
30 % (18 P)	**L'élève réagit convenablement aux signaux de son corps sous la contrainte et en phase de détente.**	- L'élève explique la relation entre les contraintes professionnelles et les effets de la détente. - L'élève est capable d'appliquer des techniques de détente sous la guidance de l'enseignant.	- L'élève a décrit les effets de la détente sur le corps. - L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de détente. - L'élève a commenté ses expériences.
30 % (18 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base en matière de gymnastique fonctionnelle.**	- L'élève est capable de pratiquer des exercices de gymnastique fonctionnelle sous la guidance de l'enseignant.	- L'élève a effectué les exercices. - L'élève a commenté ses expériences au cours des exercices.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Relaxation (RELAX-F)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Relaxation**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RELAX-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique - Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Educatrice graduée
Sophrologue Caycédienne

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser son bien-être personnel.**	- L'élève est capable d'analyser son bien-être psychique et physique en considérant les points suivants: o son état de stress du moment, o l'identification de ses points forts et de ses points faibles personnels, o la relation entre ses émotions et ses attitudes personnelles, o la relation entre le sommeil et le bien-être, o la relation entre des facteurs de protection et de risques et sa santé personnelle.	- L'élève a commenté sa santé psychique et physique du moment et il a désigné des stratégies possibles pour maintenir ou pour améliorer son bien-être.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement aux techniques de relaxation proposées.**	- L'élève participe aux techniques de relaxation proposées, par exemple o aux techniques essentielles de la sophrologie, o avec des méthodes de relaxation dynamiques, o avec l'activation physique par les exercices et les contacts en combinaison avec des exercices de respiration, o avec une respiration diaphragmatique et une respiration périodique, o à la technique de la relaxation musculaire progressive de Jacobson, o à des exercices de sophro-méditation, o à exercices de respiration, de relaxation et de concentration, o à des exercices de yoga, o avec des images mentales et des exercices servant à la visualisation.	- L'élève s'est appliqué à participer activement aux techniques de relaxation proposées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les techniques de relaxation proposées pour améliorer son bien-être personnel, d'opter pour la technique/les techniques la plus efficace/les plus efficaces pour lui et de l'expliquer/les expliquer.**	- L'élève analyse l'impact des techniques de relaxation sur son bien-être. - L'élève opte pour la technique/les techniques la plus efficace/les plus efficaces pour améliorer son bien-être personnel et il l'explique/il les explique.	- L'élève s'est appliqué à analyser l'impact des techniques de relaxation sur son bien-être. - L'élève a opté pour des techniques de relaxation adaptées, qui ont amélioré son bien-être. - Les explications étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Effectuer certains travaux dans le logement 1 (ENTL1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques 1**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux dans le logement 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ENTL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Enseignement ménager - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en sciences ménagères / Hauswirtschaftslehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différents produits de nettoyage, de les expliquer et de s'en servir de manière cohérente.**	- L'élève distingue les différents produits de nettoyage et il s'en sert de manière compétente. - L'élève constate correctement le degré de souillure d'un objet.	- L'élève disposait de connaissances de base concernant la manipulation des produits de nettoyage et il les a correctement mises à profit dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer consciencieusement et rapidement une hygiène correcte dans l'environnement de travail dans la mesure des besoins.**	- L'élève est capable d'opter pour des méthodes de nettoyage correspondant au matériel et aux souillures et d'accomplir le nettoyage consciencieusement selon les principes étudiés dans les circonstances suivantes: o nettoyage d'installations sanitaires utilisées par le destinataire (toilette, siège pot, lavabo), o nettoyage du revêtement d'un plancher, o nettoyage d'une table, o entretien de chaussures, o nettoyage de matériel accessoire d'un destinataire, o etc. - L'élève est capable d'utiliser des produits de nettoyage et d'appliquer des techniques correspondant au matériel. - L'élève respecte le cadre horaire.	- L'élève a opté pour des méthodes de nettoyage majoritairement adaptées et il a expliqué ses choix. - L'élève a appliqué la majorité des bases du nettoyage. - L'élève a opté pour des techniques correspondant au matériel. - L'élève a correctement effectué le travail dans des délais majoritairement convenables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de veiller à une sécurité au travail correspondant aux circonstances.**	- L'élève connaît les règles de sécurité et il les respecte consciencieusement. - L'élève observe les règles de l'hygiène et de l'ergonomie.	- L'élève connaît les règles de sécurité les plus importantes et il les a correctement appliquées dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des règles de l'hygiène et de l'ergonomie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Effectuer certains travaux dans l'entretien des textiles 1 (ENTT1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques 1**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux dans l'entretien des textiles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENTT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Enseignement ménager - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Enseignant en sciences ménagères ou en couture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de tissus en fonction des propriétés des fibres textiles et d'en déduire les indications d'entretien correspondantes.**	- L'élève désigne les différentes fibres textiles. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes et il explique les indications d'entretien en se référant à l'étiquette d'entretien.	- Les désignations ainsi que les explications les plus importantes étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes techniques de l'entretien de textiles et de les appliquer conformément aux circonstances en se servant des appareils de manière compétente.**	- L'élève effectue les différents travaux de l'entretien de textiles: o le prétraitement, o le lavage, o le traitement ultérieur, o le séchage, o le repassage, o le pliage, o le rangement. - L'élève manipule les appareils de manière compétente. - L'élève applique les techniques en observant les règles d'hygiène et de sécurité et il travaille de manière ergonomique.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux d'entretien de textiles. - L'élève maîtrise la manipulation correcte des appareils. - L'élève a observé les règles d'hygiène les plus importantes et il a travaillé d'une manière majoritairement ergonomique. - L'élève a correctement observé la majorité des règles de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents produits servant à l'entretien de textiles et de les utiliser d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève lit les modes d'emploi des produits d'entretien et il les interprète correctement: o produits de prétraitement et de traitement ultérieur, o produits de lessive. - L'élève connaît les règles de l'entretien de textiles ainsi que la manipulation des produits d'entretien de textiles. - L'élève manipule les produits d'une manière consciencieuse et respectueuse de l'environnement.	- L'élève s'est correctement servi de la majorité des produits d'entretien de textiles et il a correctement expliqué la majorité des modes d'emploi. - L'élève a appliqué des méthodes de travail majoritairement respectueuses de l'environnement au cours de l'entretien de textiles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine1 (ALICU1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 1**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ALICU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les nutriments les plus importants et d'expliquer la composition nutritionnelle des aliments.**	- L'élève est capable de décrire les nutriments et d'attribuer les aliments aux différentes catégories de nutriments.	- L'élève a distingué les catégories de nutriments les plus importantes et il en a correctement attribué la majorité en se référant à un tableau nutritionnel. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles et correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la pyramide alimentaire ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée pour être en mesure de planifier une alimentation saine et équilibrée en mettant à profit les connaissances de base étudiées.**	- L'élève est capable de décrire les étages de la pyramide alimentaire ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée. - L'élève est capable d'établir un plan d'alimentation adapté et équilibré dans le contexte de plusieurs exemples concrets indiqués en cours.	- L'élève a correctement désigné la majorité des étages de la pyramide alimentaire et il a décrit une alimentation saine. - Les explications étaient en majorité correctes et compréhensibles. - L'élève a planifié un repas simple et équilibré ou un goûter simple en se référant à la pyramide alimentaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base d'une cuisine durable et de les appliquer correctement au cours d'une planification.**	- L'élève explique la signification d'une cuisine durable de manière compétente et il adopte une attitude consciencieuse au cours de la planification: o produits régionaux et saisonniers, o produits bio, o consommation limitée de viande, de poisson et de produits d'origine animale, o produits sans emballages, o produits frais.	- L'élève a désigné les règles les plus importantes concernant la cuisine durable et il en a correctement appliqué la majorité au cours de la planification d'un plat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de l'entreposage des aliments et de les appliquer correctement.**	- L'élève est capable d'expliquer l'entreposage d'aliments de manière compétente. - L'élève connaît la chaîne du froid et il est capable d'expliquer la manipulation adéquate d'aliments délicats. - L'élève respecte la chaîne d'entreposage ainsi que la chaîne du froid.	- L'élève connaît la majorité des règles de base de l'entreposage des aliments. - L'élève a entreposé les aliments de manière compétente et il a respecté la chaîne du froid.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine de manière compétente en se servant de matériel de cuisine spécifique adapté.**	- L'élève est capable de distinguer les ustensiles ainsi que les ingrédients requis pour des techniques de cuisine indiquées en cours. - L'élève désigne les différentes étapes des techniques et il les applique de manière autonome dans un délai convenable. - L'élève connaît les critères de l'utilisation du matériel spécifique en cuisine et il est capable de s'en servir de manière compétente quand il fait la cuisine. - L'élève est capable d'énumérer les consignes en matière d'hygiène et de sécurité et de les appliquer.	- L'élève a correctement désigné la majorité des ustensiles et des ingrédients requis. - L'élève a désigné les étapes importantes des techniques de cuisine. - L'élève a appliqué la majorité des techniques d'une manière autonome et compétente et il s'est appliqué à respecter un délai convenable. - L'élève connaît les consignes les plus importantes en matière d'hygiène et de sécurité et il les a appliquées d'une manière majoritairement correcte.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de base d'un tri correct des déchets et de les appliquer correctement.**	- L'élève désigne les principes de base d'un tri correct des déchets et il est capable d'effectuer un tri des déchets adapté aux circonstances.	- L'élève a désigné les principes les plus importants du tri des déchets et il les a correctement appliqués en majorité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine 2 (ALICU2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 1**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ALICU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter une recette de cuisine en fonction d'un nombre de personnes et de considérer les quantités correctes requises au cours de la planification et de la préparation de plats.**	- L'élève est capable d'appliquer des règles de calcul élémentaires pour déterminer les recettes de cuisine indiquées en cours: o la règle de trois, o la multiplication, o la division, o l'addition, o la soustraction.	- L'élève a correctement adapté la majorité des quantités des ingrédients d'un plat simple en fonction du nombre de personnes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner l'origine des différents aliments au cours de la planification par écrit d'un plat, de l'attribuer et de déterminer si les aliments sont régionaux et/ou saisonniers.**	- L'élève désigne l'origine des aliments les plus importants et il est capable de distinguer les aliments régionaux et saisonniers. - L'élève note une planification et il utilise des aliments saisonniers et, le cas échéant, régionaux pour préparer un plat.	- L'élève a correctement déterminé l'origine de la majorité des aliments. - L'élève a noté une planification majoritairement correcte pour un plat simple et il a utilisé des aliments saisonniers.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les allergènes les plus importants ainsi que leurs effets et de mettre à profit ses connaissances pour adapter une recette de cuisine, il connaît la différence entre les hypersensibilités, les intolérances et les allergies alimentaires et il est capable de décrire des réactions physiques provoquées.**	- L'élève est capable d'énumérer les allergènes les plus importants. - L'élève connaît les notions suivantes et il est capable d'expliquer ce qui les distingue: o les hypersensibilités alimentaires, o les intolérances alimentaires, o les allergies alimentaires. - L'élève est capable d'expliquer des réactions physiques éventuelles. - L'élève est capable d'établir une recette de cuisine adaptée en considérant des hypersensibilités, des intolérances ainsi que des allergies alimentaires éventuelles.	- Les explications étaient en majorité correctes et l'élève les a décrites en employant ses mots personnels. - L'élève a établi une recette de cuisine adaptée à un exemple concret sous guidance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire la cuisine en tenant compte des mesures d'hygiène et de sécurité.**	- L'élève applique les mesures d'hygiène et de sécurité quand il fait la cuisine en milieu scolaire.	- L'élève a fondamentalement appliqué les mesures d'hygiène et de sécurité les plus importantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Hygiène et soins généraux 1 (HYSO1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques des soins corporels 1**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYSO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Enseignant / Santé
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les théories générales concernant les agents pathogènes infectieux et d'établir un contexte concernant la manière dont le corps humain développe une immunité contre différents agents pathogènes.**	- L'élève distingue les différents agents pathogènes infectieux (bactéries, virus, champignons, organismes unicellulaires) et il décrit leurs conditions de vie ainsi que leur reproduction. - L'élève décrit les manières dont le corps humain développe une immunité contre différents agents pathogènes et dont il réagit aux antibiotiques en employant ses mots personnels et en se référant aux fondements étudiés en cours. - L'élève connaît le principe de la vaccination et il l'explique.	- L'élève a décrit la majorité de ses connaissances théoriques essentielles concernant les agents pathogènes, l'immunité, les antibiotiques ainsi que la vaccination en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - Les explications étaient en majorité compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que les fonctions de la peau et des phanères et de désigner les caractéristiques des altérations de la peau et des phanères.**	- L'élève est capable de désigner et de décrire les structures ainsi que les fonctions d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève est capable d'observer des altérations importantes de la peau et des phanères et il désigne ses observations concernant: o des mycoses, par exemple la candidose, o les intertrigos, o les décubitus.	- L'élève connaît les structures de la peau et des phanères et il les a décrites de manière approximative. - L'élève a constaté des caractéristiques importantes d'une altération de la peau et il a expliqué la majorité de ses observations d'une manière correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes des chaînes de contamination en décrivant la différence entre une infection et une inflammation et en se référant aux fondements étudiés en cours concernant les infections.**	- L'élève désigne les sources de contamination ainsi que les voies de transmission des agents pathogènes. - L'élève est capable d'attribuer les symptômes d'une infection et d'une inflammation. - L'élève désigne les signes généraux d'une infection et il explique la progression d'une maladie infectieuse. - L'élève désigne les observations ainsi que les mesures de soins adaptées aux circonstances.	- L'élève a désigné les sources de contamination les plus importantes ainsi que les voies de transmission les plus fréquentes et il les a décrites d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement attribué la majorité des symptômes. - L'élève a décrit la progression approximative d'une maladie infectieuse ainsi que ses symptômes d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer la température et il connaît des mesures contre la fièvre.**	- L'élève connaît les notions d'hyperthermie et d'hypothermie et il est capable de les expliquer. - L'élève désigne les observations ainsi que des mesures de soins adaptées aux circonstances.	- L'élève connaît les notions d'hyperthermie et d'hypothermie et il les a approximativement décrites en employant ses mots personnels. - L'élève a confirmé qu'il connaît les observations ainsi que les mesures les plus importantes en employant ses mots personnels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène et de les appliquer en fonction des circonstances en tenant compte des mesures de précaution générales, de l'hygiène personnelle au travail et de l'hygiène des mains.**	- L'élève explique les règles de l'hygiène ainsi que les mesures de précaution générales concernant les mains, le matériel et les surfaces. - L'élève explique les indications concernant le déroulement des mesures d'hygiène et il les applique correctement.	- L'élève a produit des explications approximatives et il a appliqué les mesures. - L'élève a correctement appliqué la majorité des règles d'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Hygiène et soins généraux 2 (HYSO2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques des soins corporels 1**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Enseignant
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène et de les suivre en fonction des circonstances au cours des mesures de soins et de l'entretien des matériaux et des surfaces.**	- L'élève explique les règles d'hygiène concernant les mains, le matériel et les surfaces. - L'élève explique la différence entre une désinfection et une stérilisation. - L'élève explique la relation entre l'hygiène et une contamination. - L'élève explique la notion d'infection nosocomiale. - L'élève explique des mesures d'hygiène adaptées aux circonstances et il est capable de les appliquer correctement.	- L'élève a expliqué la majorité des règles d'hygiène les plus importantes en employant ses mots personnels d'une manière compréhensible. - Les explications étaient compréhensibles et correctes. - L'élève a correctement appliqué les mesures d'hygiène.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes des soins d'un nourrisson de manière autonome.**	- L'élève fait la démonstration de la technique des soins d'un nourrisson. - L'élève est capable de présenter une planification ainsi qu'une organisation. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève considère les critères importants suivants au cours de la simulation à l'établissement scolaire: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - Le poste de travail est propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève nettoie le matériel et, le cas échéant, il le désinfecte avant de le ranger.	- L'élève a appliqué la technique de manière autonome. - L'élève a produit des explications concernant les adaptations cohérentes et en majorité compréhensibles en se référant à ses observations personnelles. - L'élève s'est référé à la majorité des critères importants et il les a correctement respectés. - Le poste de travail était dans un état majoritairement propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé le matériel et, le cas échéant, il l'a désinfecté avant de le ranger.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, d'organiser et d'appliquer différentes techniques de soins en tenant compte des règles de l'hygiène.**	- L'élève fait la démonstration des techniques de soins et de l'entretien des matériaux en tenant compte de la sphère privée et de l'intimité: o l'hygiène des mains, o l'hygiène buccale, o l'hygiène intime, o l'entretien du matériel d'assistance, par exemple de prothèses, d'appareils auditifs et de lunettes. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève considère les critères suivants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - Le poste de travail est en ordre après le départ de l'élève et les mesures d'hygiène sont appliquées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de soins et il a assuré l'entretien du matériel. - L'élève a considéré la majorité de ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève s'est référé aux critères importants. - Le poste de travail était dans un état majoritairement propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé le matériel et, le cas échéant, il l'a désinfecté avant de le ranger.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'habiller et de déshabiller des nourrissons ainsi que des adultes et de changer des langes/du matériel d'incontinence en considérant les règles d'hygiène.**	- L'élève fait la démonstration des techniques de l'habillage, du déshabillage et du changement de langes/de matériel d'incontinence en respectant la sphère privée ainsi que l'intimité. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation d'une manière cohérente et compréhensible pour d'autres intervenants. - L'élève considère les critères suivants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - Le poste de travail est en ordre après le départ de l'élève et les mesures d'hygiène sont appliquées.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de l'habillage, du déshabillage et du changement de langes/de matériel d'incontinence. - L'élève a produit des explications concernant les adaptations cohérentes et en majorité compréhensibles en se référant à ses observations personnelles. - L'élève s'est référé à la majorité des critères importants et il les a respectés. - Le poste de travail était dans un état majoritairement propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé le matériel et, le cas échéant, il l'a désinfecté avant de le ranger.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les besoins de sommeil et de repos ainsi que les troubles du sommeil, de proposer des soins correspondants et d'appliquer des techniques de réfection de lits appropriées.**	- L'élève décrit les rythmes du sommeil et de l'éveil. - L'élève explique les conditions requises pour un sommeil sain. - L'élève connaît les mesures servant à éviter les troubles du sommeil. - L'élève fait la démonstration d'une technique de réfection de lits et il considère les critères importants suivants: o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication, o la propreté, o l'ordre.	- L'élève disposait de connaissances concernant les besoins de repos et de sommeil et il a énuméré les mesures les plus importantes. - L'élève a désigné les conditions requises pour un sommeil sain. - L'élève a désigné les troubles du sommeil les plus fréquents ainsi que des mesures envisageables pour les éviter. - L'élève a appliqué la technique de réfection de lits de manière autonome. - L'élève s'est référé à la majorité des critères importants et il les a correctement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 1 (PEBS1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge de clients 1**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PEBS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement, de classer des destinataires en fonction de ces niveaux de développement et de constater l'importance des facteurs d'influence et des domaines de développement pour la prise en charge socio-pédagogique des destinataires.**	- L'élève est capable de désigner la signification de la notion de développement dans le contexte du travail avec des enfants, des adolescents et des adultes en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'expliquer les bases suivantes du développement humain: o la définition, o les niveaux du développement ainsi que la structure, o les domaines du développement ainsi que leurs interactions, o les facteurs d'influence. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi les destinataires évoluent au cours de leur vie. - L'élève est capable d'identifier les différents niveaux du développement en se référant à des exemples concrets (séquences de films, textes, séquences audio ou similaires) en attribuant les destinataires aux niveaux de développement correspondants.	- L'élève a approximativement décrit les fondements du développement humain. - Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a désigné la majorité des niveaux identifiables du développement et il les a attribués d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept fondamental des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux et de constater leur importance pour le travail socio-pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.). - L'élève est capable d'attribuer des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux aux domaines correspondants.	- L'élève a correctement désigné et attribué la majorité des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes formes de déficiences et de leur attribuer les caractéristiques les plus importantes.**	- L'élève est capable d'expliquer les formes suivantes de déficiences: o les déficiences physiques, o les déficiences cognitives, o les déficiences sensorielles et perceptives, o les troubles du langage, o les troubles de l'apprentissage, o les troubles psychiques, o l'autisme, o etc. - L'élève attribue correctement les caractéristiques des différentes déficiences.	- L'élève a correctement attribué les formes de déficiences ainsi que les caractéristiques essentielles. - Les explications étaient en majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des offres de prise en charge socio-pédagogiques ainsi que des méthodes de stimulation pour des personnes atteintes de différentes formes de déficiences.**	- L'élève propose des offres de prise en charge adaptées à des personnes atteintes de différentes formes de déficiences. - L'élève connaît différentes méthodes de stimulation et il est capable de les attribuer aux différentes formes de déficiences.	- L'élève a désigné des offres de prise en charge ainsi que des mesures de stimulation adaptées aux différentes situations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Communication professionnelle et activités éducatives 1 (COMAC1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge de clients 1**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMAC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication en employant ses mots personnels.**	- L'élève connaît le processus de la communication et il est capable d'expliquer cet établissement en employant ses mots personnels. - L'élève connaît la signification des notions suivantes de la théorie de la communication et il est capable de les expliquer à un interlocuteur et d'avancer des exemples: o la communication verbale, o la communication non verbale, o l'écoute active, o les commentaires, o les messages à la première personne/les messages à la deuxième personne. - L'élève comprend l'importance d'une communication adaptée et il est capable d'en appliquer les aspects suivants: o le vocabulaire, o le placement de la voix, o la considération, o le pied d'égalité.	- L'élève a expliqué le processus de la communication d'une manière compréhensible dans une large mesure en employant ses mots personnels. - Les explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève avait approximativement compris les notions de la théorie de la communication. - L'élève a complété les explications avec des exemples pour confirmer une compréhension fondamentale. - L'élève a approximativement expliqué l'importance d'une communication adaptée en indiquant correctement au moins trois des caractéristiques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les règles indiquées concernant l'attitude professionnelle au poste de travail et de les respecter.**	- L'élève observe les points suivants d'une attitude professionnelle au cours d'une simulation à l'établissement scolaire: o les règles de la politesse, o la salutation, o les remerciements, o la prise de congé, o les salutations formelles. - L'élève est capable de distinguer les langages quotidien et professionnel. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du secret professionnel et d'avancer des exemples. - L'élève connaît les notions du secret professionnel et de la protection des données et il est capable de les expliquer.	- L'élève a décrit les règles essentielles de la communication. - L'élève a correctement appliqué les règles de la politesse. - L'élève a expliqué la différence entre les langages quotidien et professionnel en employant ses mots personnels. - L'élève a répondu aux questions concernant le secret professionnel ainsi que la protection des données d'une manière correcte sous l'aspect des matières. - L'élève a complété la description avec des exemples dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève décrit l'institution où il accomplit sa formation professionnelle.**	- L'élève présente l'institution. - L'élève est capable d'expliquer que chaque institution a sa propre règlementation interne, qui doit être observée par les collaborateurs. - L'élève est capable d'expliquer que chaque institution détermine librement si elle impose des règles concernant l'apparence physique en interne et lesquelles: o une tenue correcte et convenable, o des ongles et des cheveux soignés, o le port de bijoux autorisé ou non.	- L'élève a décrit l'institution d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a suivi la majorité des indications. - L'élève a produit les explications concernant l'institution ainsi que le règlement interne en employant ses mots personnels de manière compréhensible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser sa mission au sein de son institution ainsi que les attentes auxquelles il doit répondre sur le terrain.**	- L'élève connaît sa mission au sein de l'institution ainsi que les attentes auxquelles in doit répondre et il est capable de les expliquer. - L'élève constate l'importance de sa mission au sein de l'institution.	- L'élève a approximativement expliqué l'importance de sa mission au sein de son institution. - L'élève a expliqué sa mission au sein de son institution en employant ses mots personnels de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations importantes concernant la population cible en appliquant les méthodes étudiées en cours.**	- L'élève est capable de distinguer des informations importantes ou non concernant la population cible et de les désigner. - L'élève est capable d'expliquer la composition du groupe cible en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a distingué la majorité des informations importantes ou non concernant la population cible. - L'élève a expliqué les informations importantes d'une manière fondamentalement compréhensible. - L'élève a présenté la population cible de son institution de manière cohérente en employant ses mots personnels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 2 (PEBS2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge de clients 1**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PEBS2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer le niveau du développement corporel et moteur d'un nourrisson, d'un enfant en bas âge, d'un adolescent et d'un adulte et de constater d'éventuels troubles du développement.**	- L'élève est capable de classer le niveau du développement corporel et moteur sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'élève est capable de décrire des troubles du développement.	- Les classements de l'élève étaient en majorité corrects. - Les réponses et les explications de l'élève étaient cohérentes. - Les descriptions étaient cohérentes et elles ont confirmé que l'élève a fondamentalement constaté d'éventuels troubles du développement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'observer les ressources de personnes de toutes les tranches d'âges atteintes de déficiences dans leur environnement, de les décrire et de noter ses observations sur une fiche d'observation appropriée.**	- L'élève note ses observations concernant les ressources de personnes de toutes les tranches d'âges atteintes de déficiences dans leur environnement sur une fiche d'observation. - L'élève est capable de décrire ses observations en employant ses mots personnels.	- L'élève a correctement noté les observations les plus importantes concernant des personnes atteintes de déficiences dans leur environnement sur la fiche d'observation. - Les descriptions étaient cohérentes et en majorité correctes et compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des options pour le maintien, respectivement pour l'amélioration, d'un mode vie aussi autonome que possible, correspondant aux différentes formes de déficiences.**	- L'élève est capable de proposer des options en considérant un mode de vie autonome, dans les contextes o de l'éducation, o de l'accompagnement, o de l'assistance, o du soutien, o de l'enseignement, o des conseils.	- L'élève a expliqué la majorité des options pour maintenir, respectivement pour stimuler, l'autonomie de personnes atteintes de déficiences d'une manière compréhensible et correcte. - Les propositions correspondaient en majorité aux différentes formes de déficiences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une attitude adéquate à l'égard de personnes atteintes de déficiences et de gérer leurs particularités de manière professionnelle.**	- L'élève est capable de décrire sa mission de professionnel du secteur socio-pédagogique dans le contexte des contacts avec des personnes atteintes de déficiences. - L'élève décrit des attitudes convenables à l'égard de personnes atteintes de différentes formes de déficiences pour éviter des attitudes discriminantes. - L'élève analyse les perceptions de personnes atteintes de déficiences au cours de simulations en milieu scolaire.	- L'élève a approximativement expliqué l'attitude convenable d'un professionnel du secteur socio-pédagogique au contact de personnes atteintes de déficiences. - L'élève connaît des attitudes convenables à adopter à l'égard de personnes atteintes de déficiences et il les a décrites d'une manière majoritairement compréhensible. - L'élève a activement participé à des simulations en milieu scolaire et il s'est appliqué à décrire les sensations de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Communication professionnelle et activités éducatives 2 (COMAC2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge de clients 1**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**COMAC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les composants de la forme de perception et d'observation, de constater qu'il est possible que la procédure d'observation soit perturbée par des erreurs d'observation et par la perception individuelle et d'observer une personne cible/un groupe cible en appliquant les méthodes étudiées en cours.**	- L'élève note les observations sur une fiche d'observation et il est capable d'expliquer les différentes formes de perception et d'observation, la communication verbale et non verbale ainsi que le travail en équipe en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'expliquer si une appréciation est subjective, intersubjective ou objective en se référant à une situation d'observation concrète. - L'élève résume les résultats de son observation réflexive concernant une personne cible/un groupe cible.	- L'élève a expliqué des connaissances théoriques essentielles concernant les notions suivantes en employant ses mots personnels d'une manière majoritairement compréhensible: o la perception, o l'observation, o la communication verbale et non verbale, o le travail en équipe. - L'élève a mis en évidence les notions de l'observation en avançant des exemples. - Les explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève a correctement compris les observations et qu'il a approximativement compris la perception. - Les explications ont confirmé que l'élève a fondamentalement compris ce que sont des erreurs d'observation.
30 % (18 P)	**L'élève connaît la structure écrite d'une activité socio-pédagogique, il est capable de noter une activité socio-pédagogique en se référant à un exemple concret et il applique les bases étudiées en cours.**	- L'élève connaît les bases étudiées en cours concernant la structure logique d'une activité écrite et il est capable de les expliquer. - L'élève désigne les informations les plus importantes concernant l'activité et les participants et il est capable d'établir une description correcte d'une personne. - L'élève décrit ses préparations ainsi que ses méthodes pour la planification de l'activité. - L'élève distingue les différentes zones cibles ainsi que les niveaux souhaités sous les aspects o de l'hygiène, o des rapports sociaux, o des émotions, o de la motricité, o de la créativité, o des soins. - L'élève est capable de soumettre son activité à une analyse critique.	- L'élève a approximativement structuré une activité écrite. - L'élève a décrit la majorité des informations les plus importantes concernant la personne ainsi que l'activité d'une manière compréhensible. - L'élève a distingué la majorité des différentes zones cibles et des différents niveaux souhaités et il a approximativement formulé des objectifs particuliers. - L'élève a manifesté une compréhension fondamentale. - L'élève a approximativement décrit son travail personnel et il a soumis la majorité de ses idées à une analyse critique. - Les explications étaient en majorité correctes et compréhensibles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer attentivement en appliquant les méthodes de communication étudiées en cours en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les bases d'une communication attentive et d'un langage adapté aux circonstances. - L'élève avance des exemples et il applique les bases: o l'empathie, o la patience, o la constitution d'un environnement positif et serein, o les formulations positives, o l'évitement des négations, o les compliments, o l'authenticité, o les rencontres sur un pied d'égalité, o la communication adaptée à l'âge, o etc.	- L'élève a employé ses mots personnels pour confirmer une compréhension fondamentale.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer en tournant son regard vers ses interlocuteurs et en appliquant les méthodes d'entretien étudiées en cours.**	- L'élève est capable de désigner la différence entre les messages à la première personne et les messages à la deuxième personne. - L'élève est capable d'expliquer la signification de l'écoute active en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles. - L'élève connaît des éléments de perturbation de la communication et il capable de désigner des options pour les éviter.	- L'élève a formulé des messages fondamentaux à la première personne et à la deuxième personne. - L'élève a convenablement appliqué l'écoute active dans des circonstances variées. - L'élève a distingué les questions ouvertes et fermées et il a réagi d'une manière approximativement convenable. - L'élève a désigné les éléments perturbateurs de la communication les plus importants. - L'élève a désigné des méthodes approximativement adaptées pour éviter des perturbations de la communication.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les notions professionnelles les plus habituelles du domaine socio-pédagogique dans les trois langues du pays en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les notions professionnelles les plus importantes dans le contexte du travail dans le domaine socio-pédagogique et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions en employant ses mots personnels et il l'a mise en évidence en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Base pratique professionnelle 1 (FOAVA1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge de clients 1**

Titre du module:	**Base pratique professionnelle 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOAVA1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 1

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
?	0	- Atelier
0	0	

Type de formateur proposé:

Tuteur/rice Tutor/in:
Educateur/ Educatrice Erzieher/in
Infirmier/ère Krankenpfleger/in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner au sujet de l'institution et de son concept interne sous les aspects de son domaine d'activité personnel spécifique de manière à être en mesure de les respecter.**	- L'apprenti est capable de décrire la structure ainsi que le concept interne de l'établissement sous l'aspect de son domaine d'activité personnel. - L'apprenti est capable de décrire l'application du concept et d'avancer des exemples concernant la manière dont il exerce ses activités professionnelles quotidiennes.	- L'apprenti a correctement décrit la majorité des informations importantes concernant l'institution ainsi que le concept interne sous l'aspect de son domaine d'activité personnel. - Les exemples avancés étaient cohérents.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner au sujet des règles internes de l'établissement de manière à être en mesure de les respecter et il agit d'une manière responsable sous les aspects de la déontologie et de l'éthique.**	- L'apprenti considère les règles internes de l'établissement. - L'apprenti considère des consignes en matière de déontologie et d'éthique.	- L'apprenti a respecté la majorité des règles. - L'apprenti a respecté la protection des données ainsi que la confidentialité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes en se référant aux critères étudiés en cours.**	- L'apprenti décide d'observer un bénéficiaire indiqué dans des circonstances concrètes. - L'apprenti est capable d'expliquer sa décision. - L'apprenti opte pour la fiche d'observation la plus rentable dans les circonstances correspondantes. - L'apprenti note l'ensemble des points importants sur la fiche d'observation et il mentionne les sources correspondantes.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'apprenti a opté pour une fiche d'observation correspondant aux circonstances sous l'aspect des points les plus importants. - L'apprenti s'est appliqué à noter les points les plus importants et il a produit des explications concernant ses méthodes ainsi que les sources quand il y a été invité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance de sa mission au sein de l'institution et de la désigner correctement, afin de s'intégrer dans une équipe.**	- L'apprenti décrit sa mission au sein de l'institution. - L'apprenti est capable d'expliquer ses droits ainsi que ses devoirs, il les observe et il respecte ses domaines d'activité. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse, discrète et polie à l'égard des bénéficiaires, de l'équipe et de ses supérieurs.	- L'apprenti connaît ses droits et ses devoirs essentiels ainsi que son domaine d'activité et il les a respectés dans une large mesure. - L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude respectueuse, discrète et polie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux qu'il a effectués sous guidance.**	- L'apprenti est capable de documenter les activités qu'il a exercées d'une manière brève, précise et objective sous guidance.	- L'apprenti a établi la documentation sous guidance d'une manière compréhensible et objective dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti accepte des critiques constructives exprimées par le bénéficiaire, par l'équipe et par son supérieur et il est capable de rectifier ses méthodes.**	- L'apprenti est capable d'accepter des critiques constructives et il s'applique à modifier son attitude. - L'apprenti est capable de constater des erreurs et il s'applique à les rectifier. - L'apprenti adapte son attitude en fonction des circonstances correspondantes.	- L'apprenti a convenablement réagi à la majorité des critiques constructives. - L'apprenti a constaté des erreurs manifestes et il a proposé des améliorations. - L'apprenti a rectifié la majorité de ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Base pratique professionnelle 2 (FOAVA2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge de clients 1**

Titre du module:	**Base pratique professionnelle 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOAVA2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 1

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
?	0	- Atelier
0	0	

Type de formateur proposé:

Tuteur/ice Tutor/in:
Infirmier/ère/Krankenpfleger/in
Educateur/Educatrice Erzieher/in

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'observer un petit groupe de bénéficiaires dans des circonstances concrètes en se référant aux critères étudiés en cours et à se renseigner en consultant des sources complémentaires éventuelles.**	- L'apprenti décide d'observer un groupe de bénéficiaires indiqué dans des circonstances concrètes et il indique des informations résultant de l'observation en optant pour la fiche d'observation correspondante. - L'apprenti décrit le groupe de bénéficiaires par écrit, il mentionne ses sources et il est capable d'expliquer sa décision.	- L'apprenti a désigné des caractéristiques personnelles essentielles de ses bénéficiaires. - Les descriptions des bénéficiaires étaient en majorité correctes. - L'apprenti a opté pour des fiches d'observation correspondant aux points les plus importants des circonstances. - Les explications étaient en majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une offre socio-pédagogique sous guidance en considérant le concept interne de l'établissement ainsi que la méthode de travail socio-pédagogique.**	-- L'apprenti est capable de noter plusieurs étapes de travail planifiées sous guidance en considérant le concept interne ainsi que la méthode pédagogique de l'institution. - L'apprenti est capable d'expliquer la planification ainsi que l'organisation. - L'apprenti informe les bénéficiaires ainsi que l'équipe à propos de la planification. - L'apprenti est capable de prévoir le matériel, les locaux ainsi que les horaires de l'activité de manière autonome et de les mettre à profit.	- L'apprenti a noté les activités/les étapes de travail indiquées de manière approximative par écrit. - L'apprenti a considéré le concept internet de l'institution ainsi que la méthode de travail pédagogique dans une large mesure au cours de la planification. - Les matières étaient en majorité correctes. - L'apprenti a établi la documentation de manière compréhensible sous guidance.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux qu'il a effectués d'une manière brève et précise.**	- L'apprenti est capable de documenter les activités qu'il a exercées d'une manière brève, précise et objective.	- L'apprenti a documenté la majorité des activités qu'il a exercées d'une manière compréhensible et objective sous guidance.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'interagir convenablement avec les bénéficiaires et avec l'équipe.**	- L'apprenti applique une communication respectueuse et il est capable d'écouter activement. - L'apprenti réagit convenablement aux réactions des bénéficiaires, de l'équipe et de son supérieur.	- L'apprenti a fait preuve d'initiatives pour établir le contact. - L'apprenti a convenablement réagi à la majorité des réactions de ses interlocuteurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques constructives concernant son travail exprimées par des bénéficiaires, par l'équipe et par ses supérieurs et il adapte son travail en conséquence.**	- L'apprenti réagit convenablement aux critiques constructives et il s'applique à adapter son attitude en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de constater des erreurs et il désigne des options pour les rectifier.	- L'apprenti a convenablement réagi à la majorité des critiques constructives. - L'apprenti a constaté des erreurs manifestes et il s'est appliqué à adapter son attitude en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'agir de manière responsable sous l'aspect de son travail sous guidance.**	- L'apprenti est capable de prendre des initiatives sous guidance afin de travailler d'une manière soignée et responsable. - L'apprenti est capable d'expliquer les consignes de l'institution en matière sécurité ainsi que des directives déontologiques et éthiques et de les observer sous guidance.	- L'apprenti a travaillé sous guidance d'une manière soignée et précise dans une large mesure. - L'apprenti a veillé à ne compromettre ni sa propre sécurité ni celle des bénéficiaires sous guidance. - L'apprenti a respecté la confidentialité ainsi que la protection des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Effectuer certains travaux domestiques (TRADO1)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques 2**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux domestiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRADO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) de travaux domestiques/manuels – Hauswirtschaftslehrer(in)
Maître d'enseignement d'économie domestique
Maître d'enseignement de couture – Nähmeister(in)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien du linge d'une manière correcte et respectueuse de l'environnement en se servant des appareils de manière compétente, il observe les règles de sécurité et il travaille d'une manière hygiénique et ergonomique.**	- L'élève effectue différents travaux d'entretien de textiles: o le tri correct du linge et la préparation des lessives, o l'entretien des textiles d'une manière respectueuse de l'environnement, o le repassage, o le pliage, o le rangement des textiles. - L'élève applique les techniques en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité et il travaille d'une manière ergonomique et respectueuse de l'environnement. - L'élève se sert des appareils de manière compétente.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux d'entretien des textiles. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène et de sécurité les plus importantes et il a généralement travaillé de manière ergonomique. - L'élève s'est appliqué à manipuler les appareils de manière compétente et à suivre une procédure de travail majoritairement durable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer de petits travaux de couture, il connaît le matériel de couture et il est capable de s'en servir correctement.**	- L'élève connaît le matériel de couture et il est capable de s'en servir correctement. - L'élève effectue correctement différents travaux de couture: o couture d'un bouton, o petits travaux de raccommodage, o travaux manuels.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux de couture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier les personnes à prendre en charge à l'entretien du linge et aux petits travaux de couture et il fait preuve d'un sens des responsabilités.**	- L'élève adopte une attitude responsable au cours de l'initiation des personnes à prendre en charge à l'entretien du linge: o le tri correct du linge et la préparation des lessives, o l'entretien des textiles d'une manière respectueuse de l'environnement, o le repassage, o le pliage, o le rangement des textiles, o les travaux de couture, o la couture d'un bouton, o les petits travaux de raccommodage, o les travaux manuels. - Les instructions sont compréhensibles.	- Les explications ainsi que les instructions étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Effectuer certains travaux dans le logement 2 (TRADO2)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer certains travaux domestiques 2**

Titre du module:	**Effectuer certains travaux dans le logement 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TRADO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) de travaux domestiques/manuels – Hauswirtschaftslehrer(in)
Maître d'enseignement d'économie domestique
Maître d'enseignement de couture – Nähmeister(in)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir correctement un plan de nettoyage adapté et fonctionnel en considérant la protection de l'environnement ainsi qu'un cadre horaire approprié.**	- L'élève établit un plan de nettoyage fonctionnel et adapté aux circonstances: o ventilation, o chauffage, o rangement, o mise au rebut des déchets, o époussetage, o passage de l'aspirateur, o essuyage, o nettoyage de la salle de bains et des toilettes, o nettoyage des fenêtres, o arrosage des fleurs, o soins des animaux. - L'élève respecte l'environnement et il observe un cadre horaire approprié.	- L'élève a établi un plan de nettoyage fondamentalement fonctionnel sous guidance. - L'élève a respecté l'environnement et il a observé un cadre horaire approprié dans une large mesure au cours de la mise en pratique du plan de nettoyage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter l'aménagement intérieur aux personnes à prendre en charge et de produire une atmosphère ambiante agréable pour les personnes à prendre en charge.**	- L'élève connaît les besoins des personnes à prendre en charge, il en tient compte et il aménage un espace intérieur en conséquence en tenant compte de l'atmosphère ambiante: o éclairage, o utilisation des locaux, o confort des locaux, o possibilités de déplacements, o sécurité, o endroits permettant éventuellement de se retirer.	- L'élève a désigné et considéré les besoins les plus importants des personnes à prendre en charge, il a aménagé un espace intérieur adapté sous guidance et il a produit une atmosphère ambiante agréable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir correctement des plantes d'intérieur.**	- L'élève connaît les besoins des plantes: o besoins d'eau et de nutriments, o apports de lumière et de chaleur. - L'élève considère les besoins au cours de l'entretien des plantes d'intérieur.	- L'élève a désigné les règles de base les plus importantes de l'entretien de plantes d'intérieur et il les a appliquées d'une manière majoritairement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre soin d'animaux d'une manière respectueuse de leurs besoins spécifiques.**	- L'élève connaît les besoins des animaux et il considère: o l'alimentation et l'abreuvage en suivant un plan, o les quantités de nourriture, o les premiers secours pour les animaux, o la détention des animaux (par exemple les sorties ou le nettoyage de cages, respectivement d'enclos, o les petits soins. - L'élève adopte une attitude responsable pour prendre soin des animaux.	- L'élève a désigné les règles les plus importantes d'une détention d'animaux respectueuse des besoins spécifiques. - Les explications ainsi que les instructions étaient en majorité correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'initier les personnes à prendre en charge au nettoyage et à l'entretien du logement d'une manière compréhensible et correcte.**	- L'élève adopte une attitude responsable au cours de l'initiation des personnes à prendre en charge au nettoyage et à l'entretien du logement: o ventilation, o chauffage, o rangement, o mise au rebut des déchets, o époussetage, o passage de l'aspirateur, o essuyage, o nettoyage de la salle de bains et des toilettes, o nettoyage des fenêtres, o arrosage des fleurs, o soins des animaux. - Les instructions sont compréhensibles et correctes.	- Les explications ainsi que les instructions étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Acquérir et appliquer des connaissances an alimentation et techniques de base en cuisine 3 (ALICU3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 2**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances an alimentation et techniques de base en cuisine 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ALICU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter un repas à un nombre de personnes et d'appliquer les techniques de cuisine étudiées de manière compétente en tenant compte des principes d'une alimentation durable.**	- L'élève est capable de préparer un repas durable correspondant à un nombre de personnes indiqué. - L'élève applique les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.	- L'élève a adapté un repas à un nombre de personnes et il a appliqué les techniques de cuisine étudiées de manière compétente en tenant compte des principes d'une alimentation durable. - L'élève a préparé un repas durable correspondant à un nombre de personnes indiqué. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité. - L'élève a correctement adapté la majorité des quantités d'ingrédients d'un repas durable au nombre de personnes. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité les plus importantes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dresser convenablement une table à manger pour un groupe de personnes à prendre en charge, il adapte la décoration de la table aux circonstances et il est capable d'appliquer les règles de base du service.**	- L'élève adapte les règles du dressage d'une table à manger au groupe de personnes à prendre en charge. - L'élève est capable de produire une atmosphère agréable et de décorer une table d'une manière harmonieuse sous l'aspect optique. - L'élève prépare les plats de manière appétissante et il les sert correctement.	- L'élève a convenablement dressé la table et il a tenu du compte du groupe de personnes à prendre en charge dans une large mesure. - L'élève a convenablement décoré la table. - L'élève a appliqué la majorité des règles de base du service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'entreposage des aliments et de l'effectuer correctement en considérant les mesures d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité, il met les locaux en ordre de manière compétente et il les nettoie.**	- L'élève désigne les règles d'hygiène concernant la manipulation des aliments et il les applique correctement. - L'élève respecte la chaîne du froid et il est capable d'entreposer correctement les aliments. - L'élève applique les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité pour nettoyer les locaux de manière compétente.	- L'élève a respecté les règles de base de l'hygiène au cours de la manipulation d'aliments. - L'élève connaît la majorité des règles de base concernant l'entreposage ainsi que la réfrigération d'aliments et il les a respectées. - Les locaux étaient propres et en ordre. - L'élève a fondamentalement appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité les plus importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les maladies liées à l'alimentation les plus importantes et d'adapter l'alimentation, respectivement la préparation des aliments, à une personne à prendre en charge.**	- L'élève est capable d'expliquer les symptômes les plus importants ainsi que les causes les plus importantes des maladies les plus fréquentes liées à l'alimentation. - L'élève connaît les notions suivantes et il est capable de les expliquer: o hypersensibilité alimentaire, o intolérance alimentaire, o allergie alimentaire, o diabète, o goutte. - L'élève est capable d'adapter la préparation de recettes de cuisine aux personnes à prendre en charge.	- Les explications étaient en majorité correctes et compréhensibles. - L'élève a adapté l'alimentation aux personnes à prendre en charge sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine 4 (ALICU4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 2**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques de base en cuisine 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ALICU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Lehrkraft / Ausbilder (Vorschlag) Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter un repas à l'état de santé des personnes à prendre en charge en considérant les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.**	- L'élève est capable de préparer un repas adapté à l'état de santé des personnes à prendre en charge, quand elles sont atteintes o de surpoids, o de troubles alimentaires, o de constipation, o de diarrhées. - L'élève applique les techniques de cuisine étudiées en considérant les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité.	- L'élève a adapté un repas d'une manière correcte dans une large mesure à l'état de santé des personnes à prendre en charge. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité les plus importantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un repas adapté aux personnes à prendre en charge dans un délai convenable.**	- L'élève est capable de préparer un repas adapté aux personnes à prendre en charge dans un délai convenable.	- L'élève a respecté un délai convenable dans une large mesure pour la préparation d'un repas adapté.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adapter l'alimentation à un groupe de personnes à prendre en charge.**	- L'élève est capable d'adapter l'alimentation à un groupe de personnes à prendre en charge. - L'élève connaît les lignes directrices de l'alimentation des groupes de personnes à prendre en charge: o les nourrissons, o les bébés, o les jeunes enfants, o les enfants, o les adolescents, o les adultes, o les personnes âgées. - L'élève explique l'importance d'une alimentation adaptée au cours de la croissance ainsi qu'à un âge avancé et il est capable d'en tenir compte. - L'élève désigne les lignes directrices les plus importantes d'une alimentation adaptée à la croissance et à un âge avancé et il les applique correctement dans une large mesure. - Les explications de l'élève sont en majorité correctes et compréhensibles.	- L'élève a désigné les lignes directrices les plus importantes d'une alimentation adaptée à la croissance ainsi qu'à un âge avancé et il les a correctement appliquées dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Hygiène et soins généraux 3 (HYSO3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 2**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Enseignant / Biologie - Enseignant / Santé
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Salle de démonstration - Laboratoire - Salle de classe
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev.
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques des organes sensoriels et d'appliquer les mesures de soins adaptées.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales des organes sensoriels: o les yeux, o les oreilles, o le nez, o la langue, o la peau. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes: o la myopie, o l'hypermétropie, o le glaucome, o la cataracte, o la conjonctivite, o la déficience auditive, o la surdité, o les troubles de l'équilibre, o le coronavirus, o etc. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins des organes sensoriels et d'assurer l'entretien des outils d'assistance: o fermeture déficiente des paupières, o strabisme, o nettoyage des yeux, o nettoyage de lunettes, o nettoyage des oreilles, o appareil auditif, o lavage du nez. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions fondamentales des organes sensoriels ainsi que leurs altérations. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique et les anomalies pathologiques de l'appareil digestif et de la consommation d'aliments et de liquides et d'appliquer les mesures de soins concernant la consommation d'aliments et de liquides.**	- L'élève explique la structure anatomique ainsi que les fonctions fondamentales les plus importantes de l'appareil digestif. - L'élève explique les anomalies pathologiques les plus importantes ainsi que des problèmes de soins: o les caries, o la parodontite, o la candidose, o le diabète sucré, o la déshydratation, o les dysphagies, o l'obésité, o la malnutrition, o l'intolérance alimentaire, o les allergies alimentaires. - L'élève est capable d'appliquer des mesures de soins concernant la digestion ainsi que la consommation d'aliments et de liquides. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire.	- L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure. - L'élève a respecté l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques des organes d'élimination et d'appliquer les mesures de soins concernant l'élimination.**	- L'élève explique la structure anatomique ainsi que les fonctions fondamentales les plus importantes des organes d'élimination. - L'élève explique les anomalies pathologiques les plus importantes ainsi que des problèmes de soins: - L'élève est capable d'appliquer des mesures de soins concernant l'élimination. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire. - L'élève est capable de gérer des sensations de dégoût.	- L'élève a décrit la structure anatomique ainsi que les fonctions fondamentales des organes d'élimination. - L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure. - L'élève a respecté l'intimité ainsi que le bien-être du bénéficiaire dans une large mesure. - L'élève a correctement géré la majorité des sensations de dégoût.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Hygiène et soins généraux 4 (HYSO4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 2**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	4	- Enseignant / Santé - Enseignant / Biologie
6	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	4	- Salle de démonstration - Laboratoire - Salle de classe
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev.
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques des organes respiratoires et du système cardiovasculaire et d'appliquer des mesures de soins adaptées.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales des systèmes respiratoire et cardiovasculaire. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes dans ce contexte: o la bronchite, o la pneumonie, o la détresse respiratoire, o l'asthme, o l'aspiration, o l'hyperventilation, o l'artériosclérose, o l'insuffisance cardiaque, o la crise cardiaque, o la thrombose. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins correspondantes. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions fondamentales des systèmes respiratoire et cardiovasculaire ainsi que leurs altérations. - L'élève a désigné les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique ainsi que les anomalies pathologiques de l'appareil locomoteur et d'appliquer les mesures de soins correspondantes.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes dans ce contexte: o les fractures osseuses, o les hernies discales, o l'arthrose, o les rhumatismes, o ostéoporose. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins concernant l'appareil musculosquelettique et locomoteur. - L'élève considère des informations à propos des situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire.	- L'élève a décrit les fonctions fondamentales du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins. - L'élève a appliqué des mesures en grande majorité faciles, mais adaptées pour aider le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a considéré les situations psychosociale, médicale et thérapeutique du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la fonction physiologique et les anomalies pathologiques des organes génitaux ainsi que leurs maladies.**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales des organes génitaux. - L'élève est capable d'expliquer les anomalies pathologiques les plus importantes dans ce contexte: o le VIH, o le papillomavirus humain (VPH) o etc.	- L'élève a décrit les fonctions fondamentales des organes génitaux. - L'élève a expliqué les symptômes essentiels des anomalies pathologiques ainsi que les problèmes de soins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Communication professionnelle et activités éducatives 3 (COMAC3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAC3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Communication
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle de classe
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique. - L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il est capable de les expliquer. - L'élève est capable d'expliquer quelles informations sont à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des bénéficiaires et de leurs proches (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord ou des dossiers de clients). - L'élève désigne des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève explique des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé) et il les illustre en avançant des exemples concrets. - L'élève est capable d'expliquer les notions de secret professionnel et de protection de données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève est capable de classer des informations comme données confidentielles de manière cohérente. - L'élève désigne au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - Les explications sont cohérentes et l'élève opte pour des exemples correspondants.	- L'élève a identifié les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et il a expliqué leur importance dans le travail pédagogique. - L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il les a expliquées. - L'élève a expliqué quelles informations étaient à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des bénéficiaires et de leurs proches (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord ou des dossiers de clients). - L'élève a désigné des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève a expliqué des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé) et il les a illustrées en avançant des exemples concrets. - L'élève a expliqué les notions de secret professionnel et de protection des données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a classé des informations comme données confidentielles de manière cohérente. - L'élève a désigné au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a opté pour des exemples correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et d'évaluer les défis dans ce contexte au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique.**	- L'élève explique les notions de proximité et de distance. - L'élève explique les dimensions de la proximité et de la distance. - L'élève est capable de se référer à un exemple vécu pour expliquer des manières de maintenir une distance professionnelle. - L'élève est capable d'expliquer des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles.	- L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance dans une relation professionnelle et il a évalué les défis dans ce contexte au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique. - L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance. - L'élève a expliqué les dimensions de la proximité et de la distance. - L'élève s'est référé à un exemple vécu pour expliquer des manières de maintenir une distance professionnelle. - L'élève a expliqué des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles. - L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a expliqué les dimensions de la distance de manière cohérente en employant ses mots personnels. - Les explications étaient logiques et compréhensibles. - L'élève a désigné des facteurs d'influence majoritairement cohérents ainsi que des conséquences possibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la collaboration en équipe et il analyse l'importance du travail en équipe dans le domaine pédagogique.**	- L'élève explique les bases de la collaboration en équipe: o la différence entre un groupe et une équipe, o les avantages du travail en équipe, o un travail en équipe efficace.	- L'élève a expliqué les notions de groupe et d'équipe en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois avantages cohérents du travail en équipe. - L'élève a désigné au moins quatre facteurs cohérents, qui favorisent un travail en équipe efficace.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des informations concernant son institution ainsi que son concept de manière ciblée en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève décrit le concept de l'institution en répondant aux questions suivantes et en se référant à des exemples concrets. o Quels sont les concepts (d'action) pédagogiques en fonction desquels l'institution s'oriente? o Quels sont les objectifs principaux de l'institution? o De quelle manière est-ce que l'institution poursuit ces objectifs? o Quelles sont les valeurs en vigueur au sein de l'institution? (Qu'est-ce qui est important au contact avec les bénéficiaires et dans le cadre du travail en équipe? - Les informations concernant les points indiqués dans le modèle sont aussi objectives et aussi cohérentes que possible. - L'élève analyse les différentes questions en produisant des réponses compréhensibles et cohérentes et en se référant à chaque fois à un exemple concret pour la description.	- Les informations concernant les points indiqués dans le modèle étaient aussi objectives et aussi cohérentes que possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant un groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire un bénéficiaire en particulier.**	- L'élève se procure les informations requises concernant le groupe de bénéficiaires: o le nom du groupe cible, o le nombre de bénéficiaires, o l'âge des bénéficiaires, o les déficiences éventuelles. - L'élève décrit le bénéficiaire sélectionné dans le contexte des domaines suivants: o le contexte culturel et linguistique, o la phase de vie, o les intérêts, o les observations concernant ses ressources, ses aptitudes, etc. o les besoins observés, o les particularités personnelles. - L'élève produit au moins une information importante et cohérente pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle. - L'élève s'applique à réunir des informations pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle et de produire une description aussi objective que possible.	- L'élève a produit au moins une information importante et cohérente pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle. - L'élève s'est appliqué à réunir des informations pour chacun des points indiqués dans le deuxième modèle et à produire une description aussi objective que possible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs pédagogiques simples et d'analyser leur cohérence avec les concepts de l'institution et avec l'activité pédagogique planifiée.**	- L'élève formule des objectifs pédagogiques simples, axés autour des champs d'activité d'un auxiliaire de vie, respectivement des concepts pédagogiques de l'institution. - L'élève formule des objectifs en suivant les indications du deuxième modèle: o objectifs généraux de l'activité planifiée, o objectif d'activité vérifiable en fonction du modèle SMART pour le bénéficiaire décrit. - L'élève explique dans quelle mesure les objectifs désignés correspondent à l'activité.	- Les objectifs formulés étaient cohérents et ils correspondaient à l'offre proposée et au bénéficiaire/aux bénéficiaires. - L'élève a à chaque fois formulé un objectif cohérent, correspondant aux indications. - La moitié des objectifs désignés correspondait aux indications du deuxième modèle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 3 (PEBS3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PEBS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les habitudes quotidiennes et de constater dans quelle mesure elles influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des moments déterminants d'une journée. - L'élève est capable de décrire et d'analyser plusieurs exemples de la structuration d'habitudes quotidiennes pour différents groupes de bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer l'importance d'une journée structurée en se référant à la satisfaction des besoins du groupe cible ainsi qu'à des exemples concrets. - L'élève explique la manière dont un professionnel du domaine pédagogique assure l'organisation des journées d'un groupe cible indiqué en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins trois moments déterminants. - L'élève a présenté une journée typique dans le contexte d'un groupe de bénéficiaires spécifique. - Les explications de deux exemples concrets étaient en majorité correctes. - L'élève a avancé au moins deux exemples compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de rituels et de constater dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève désigne des rituels des bénéficiaires dans différents domaines (loisirs, famille, école, foyer, foyer de jour ou foyer d'accueil extrascolaire). - L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques d'un rituel. - L'élève analyse l'importance de rituels ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des points importants à observer au cours de l'introduction et de la mise en pratique d'un rituel.	- L'élève a désigné au moins trois rituels d'un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève a désigné au moins trois caractéristiques d'un rituel. - L'élève a désigné trois significations ainsi que trois actions de rituels de manière cohérente. - L'élève a désigné deux points essentiels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de changements d'activités, d'espaces et de personnes (micro-transitions) ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les mettre en pratique.**	- L'élève constate l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins au cours de transitions et il est capable de l'expliquer en se référant à un exemple. - L'élève est capable d'expliquer ce que sont des micro-transitions. - L'élève est capable d'avancer des exemples de micro-transitions. - L'élève analyse l'importance de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève analyse les aspects positifs et stimulants de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des conditions favorables à la réussite d'une micro-transition.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a avancé deux exemples concrets. - L'élève a désigné deux significations possibles. - L'élève a désigné au moins un aspect positif ainsi qu'un aspect stimulant. - L'élève a désigné deux conditions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les sept systèmes sensoriels, d'analyser la perception de bénéficiaires et d'évaluer l'évolution de la perception de bénéficiaires.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les sept systèmes sensoriels. - L'élève explique le développement par tranches d'âges des différents systèmes sensoriels en se référant à des exemples pratiques. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer l'importance de la perception pour le développement. - L'élève est capable d'élaborer des options d'un accompagnement ciblé du développement de la perception et d'avancer des arguments pour les expliquer. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer différentes causes de troubles de la perception.	- L'élève a désigné les sept systèmes sensoriels et il en a expliqué trois en employant ses mots personnels. - L'élève désigné la phase de la vie pendant laquelle les sept systèmes sensoriels devraient être pleinement en état de fonctionnement. - L'élève a décrit la manière dont la perception influence au moins deux domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a proposé une option d'accompagnement du développement de la perception pour chaque système sensoriel. - L'élève a avancé trois exemples de causes de troubles de la perception. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement cognitif des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement cognitif en se référant à des exemples concrets ou à des séquences films et en utilisant une fiche d'observation. - L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et à la fiche d'observation pour évaluer si le développement cognitif est conforme à l'âge et pour avancer des arguments. - L'élève connaît les facteurs qui influencent le développement cognitif et il est capable d'expliquer cet impact en se référant à des exemples. - L'élève est capable de désigner des propositions convenant à un accompagnement optimal du développement cognitif. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer plusieurs causes de troubles du développement cognitif.	- L'élève a noté les caractéristiques les plus manifestes du développement cognitif en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement cognitif en se référant à un exemple pratique de manière cohérente. - L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur d'influence. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées. - L'élève a avancé trois exemples de causes de troubles du développement cognitif. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement du langage des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement du langage en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et à la fiche d'observation pour évaluer si le développement du langage est conforme à l'âge et pour avancer des arguments. - L'élève est capable d'expliquer les facteurs qui influencent le développement du langage en se référant à l'arbre de Wolfgang Wendlandt (Sprachbaum). - L'élève est capable de désigner des propositions ainsi que des techniques servant à un accompagnement optimal du développement du langage. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer plusieurs causes de troubles du développement du langage.	- L'élève a noté les caractéristiques les plus manifestes du développement du langage en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement du langage de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur qui influence le développement du langage. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées. - L'élève a avancé trois exemples de causes de troubles du développement du langage. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Bases soins/éducation (FORAV3)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Bases soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40	0	- Enseignant / Santé - Enseignant / Pédagogie
40	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
40	0	- Atelier
40	0	

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé:

Tuteur/Tutor :
Infirmier / Educateur, Pédagogue,Agent socio-éducatif
Krankenpflege / /Erzieher Sozialpädagoge

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser l'importance des lignes directrices internes de l'institution socio-pédagogique et de les respecter.**	- L'apprenti connaît les lignes directrices internes de l'institution et il les respecte.	- L'apprenti connaît la majorité des lignes directrices internes et il les a respectées dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de considérer l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et de gérer les défis dans ce contexte au cours du travail socio-pédagogique.**	- L'apprenti est capable de gérer correctement la proximité ainsi que la distance au cours de ses relations avec les bénéficiaires et d'adopter une attitude professionnelle. - L'apprenti est capable d'évaluer correctement ses activités sous les aspects de la proximité et de la distance et il demande une assistance dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a correctement géré la proximité ainsi que la distance dans une large mesure. - L'évaluation de l'apprenti correspondait à la majorité des exigences. - L'apprenti a demandé une assistance dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser sa mission au sein de l'équipe et il participe activement à l'organisation du travail pédagogique.**	- L'apprenti identifie sa mission au sein de l'équipe et dans des circonstances différentes et, le cas échéant, il adapte sa mission aux circonstances. - L'apprenti constate s'importance de sa mission d'exemplarité personnelle et il l'intègre au cours de son travail pédagogique.	- L'apprenti s'est appliqué à adapter sa mission au sein de l'équipe et dans des circonstances différentes et à respecter sa mission d'exemplarité dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les rituels, les habitudes quotidiennes ainsi que les micro-transitions du groupe de bénéficiaires au cours de son travail pédagogique.**	- L'apprenti décrit le groupe de bénéficiaires. - L'apprenti identifie des rituels, des habitudes quotidiennes ainsi que des micro-transitions du groupe de bénéficiaires et il les note dans son carnet d'apprentissage en se référant à des exemples concrets. - L'apprenti intègre les exemples concrets dans des offres pédagogiques.	- L'apprenti a décrit le groupe de bénéficiaires d'une manière cohérente et compréhensible dans une large mesure. - L'apprenti a opté pour des exemples majoritairement appropriés et il les a décrits de manière compréhensible.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de formuler des objectifs pédagogiques correspondant à l'institution, à ses concepts ainsi qu'aux bénéficiaires et de les intégrer dans des offres pédagogiques.**	- L'apprenti formule des objectifs pédagogiques, le cas échéant en se référant aux indications du deuxième modèle, et il planifie des offres pédagogiques basées sur les objectifs. - L'apprenti considère les concepts de l'institution ainsi que les besoins des bénéficiaires au cours de la planification. - L'apprenti met les offres planifiées en pratique sous guidance.	- L'apprenti a formulé des objectifs cohérents, qui correspondaient aux offres planifiées. - L'apprenti a considéré la majorité des concepts de l'institution ainsi que la majorité des besoins des bénéficiaires. - L'apprenti a correctement mis en pratique la majorité des offres planifiées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle au cours du travail quotidien au sein d'une institution socio-pédagogique.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des bénéficiaires et il agit avec empathie. - L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses coéquipiers, de son supérieur et des bénéficiaires et il s'exprime poliment et convenablement. - L'apprenti note des exemples de son attitude professionnelle dans son carnet d'apprentissage et il les analyse.	- L'apprenti a adopté une attitude respectueuse dans une large mesure à l'égard des bénéficiaires, de ses coéquipiers et de ses supérieurs. - L'attitude ainsi que la communication de l'apprenti étaient convenables dans une large mesure. - L'apprenti a décrit des exemples appropriés et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Communication professionnelle et activités éducatives 4 (COMAC4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**COMAC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Communication
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Salle informatique - Salle de classe
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de considérer les conflits comme des éléments du développement social au cours du travail pédagogique et de les analyser.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le conflit, o les symptômes d'un conflit, o les causes d'un conflit, o les types de conflits, o la dégénération d'un conflit, o les conséquences de conflits, o les options de règlements de conflits, o la prévention de conflits, o l'aptitude à gérer des conflits.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser la mission d'un professionnel du domaine socio-éducatif au cours de la gestion e conflits et d'élaborer des attitudes appropriées.**	- L'élève explique l'importance de l'observation de circonstances conflictuelles émergentes ou existantes. - L'élève se réfère à l'exemple concret d'une circonstance conflictuelle pour considérer et pour suivre les étapes suivantes de manière systématique: o identification et désignation du conflit, o définition du conflit, o réunion de propositions de règlement, o détermination d'une méthode de règlement, o détermination des contributions des intervenants au règlement, o évaluation du règlement. - L'élève désigne des options de règlement appropriées en se référant à des exemples concrets.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les options de règlement étaient en majorité cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des cas de harcèlement au cours du travail pédagogique et de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le harcèlement, o l'origine du harcèlement, o les formes de harcèlement, o le cyberharcèlement, o les conséquences du harcèlement. - L'élève désigne des mesures de sensibilisation et de prévention envisageables. - L'élève identifie des différences entre le harcèlement et les conflits en se référant à des exemples concrets. - L'élève désigne des stratégies envisageables pour réagir convenablement au harcèlement. - L'élève analyse sa méthode. - L'élève connaît des services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois mesures cohérentes. - L'élève a avancé des arguments compréhensibles et cohérents. - L'élève a désigné des stratégies compréhensibles et cohérentes. - L'analyse de l'élève était cohérente. - L'élève a désigné au moins deux services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires, d'analyser leur dynamique de groupe et de proposer d'autres options d'action pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.**	- L'élève décrit les propriétés suivantes du groupe: o la désignation du groupe cible, o la taille du groupe, o la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance), o intérêts, o aptitudes, o particularités (évolution générale dans les différents secteurs du développement, circonstances/besoins particuliers ou spécifiques, déficiences ou troubles du développement éventuels à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.). - L'élève décrit la dynamique du groupe (par exemple l'ambiance au sein du groupe, les rôles au sein du groupe, les sous-groupes, les conflits existants, etc.). - L'élève propose des stratégies/des méthodes d'action appropriées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes. - Les descriptions étaient en majorité objectives et cohérentes. - L'élève a proposé au moins une stratégie/une méthode d'action appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité pédagogique en considérant les principes du concept de l'institution ainsi que le groupe de bénéficiaires.**	- L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'élève planifie une activité pédagogique correspondant au concept décrit et au groupe de bénéficiaires décrit. - L'élève décrit et explique d'autres options d'actions correspondantes et utiles pour chaque phase.	- Les descriptions étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'activité pédagogique planifiée correspondait au concept et au groupe de bénéficiaires décrit dans une large mesure. - L'élève a décrit au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer ses expériences personnelles au cours de la formation actuelle et d'analyser son évolution personnelle.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment se sont passées les premières semaines de ma formation? o Quels moments étaient déterminants? o Comment est-ce que je me sens au cours de la formation? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise au contact avec ce groupe d'âge? o Quels commentaires est-ce que j'ai reçus jusqu'ici? Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Quelles stratégies est-ce que j'applique dans des circonstances difficiles/conflictuelles? o Quels sont mes points forts? Quel est mon potentiel? Quelles sont mes limites et mes points faibles? o Comment est-ce que je me comporte au cours de mes activités professionnelles? Quelle est ma mission au sein de l'équipe? Quelle est mon attitude à l'égard du groupe de bénéficiaires? o Quels objectifs de développement est-ce que je vais me fixer? Qu'est-ce que j'aimerais améliorer?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 4 (PEBS4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**PEBS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6		- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
6		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle de classe
6		

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.** **(Consulter le programme pour davantage de détails)**	- L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une transition. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une acclimatation et pourquoi elle est importante pour des bénéficiaires. - L'élève est capable de décrire des caractéristiques centrales de deux modèles d'acclimatation. - L'élève est capable d'évoquer des transitions avec des bénéficiaires en employant un langage convenable et adapté à leur âge.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a désigné deux raisons pourquoi une phase d'acclimatation est importante. - L'élève a désigné deux modèles d'acclimatation et il a décrit les phases principales de leur déroulement. - L'élève a désigné des méthodes qu'il appliquerait pour expliquer des transitions à des bénéficiaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'analyser des méthodes adaptées pour soutenir le processus d'apprentissage.**	- L'élève est capable d'avancer un exemple concernant des options d'éducation: o dans des circonstances quotidiennes, o dans des environnements différents (zones intérieures et extérieures), o dans des circonstances de soins, o au cours d'interactions sociales, o au cours d'interactions dans un groupe. - L'élève est capable d'avancer des exemples de méthodes d'apprentissage adaptées: o la visualisation, o les discours et les discussions, o les répétitions, o l'apprentissage avec un modèle (imitation), o les expérimentations, o une suite d'étapes adaptée, o la structuration, o l'apprentissage sans pression, o etc.	- L'élève a avancé un exemple correspondant pour au moins trois options d'éducation. - L'élève a avancé un exemple correspondant pour au moins quatre méthodes d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien pour accompagner le développement de leur autonomie.** **(Consulter le programme pour davantage de détails)**	- L'élève est capable d'expliquer les notions d'autonomie et d'actions autonomes et de désigner le rapport avec le concept de la participation. - L'élève est capable d'expliquer le besoin d'autonomie des bénéficiaires au cours de différentes phases de leur vie et en fonction du niveau de leur développement. - L'élève est capable de désigner l'importance de l'attachement à des personnes de référence au cours du développement de l'autonomie des bénéficiaires et d'avancer des exemples concrets.	- L'élève a décrit les notions indiquées de manière cohérente en employant ses mots personnels et il a analysé les rapports de manière approximative. - Les explications étaient cohérentes et convenables. - Les explications étaient aussi cohérentes que possible et l'élève s'est référé à au moins un exemple concret.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le niveau du développement émotionnel de bénéficiaires et il propose des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève est capable de décrire les huit aptitudes de la compétence émotionnelle selon Saami et de les illustrer en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève est capable de distinguer des émotions en mettant à profit les connaissances de base requises et d'analyser sa compétence émotionnelle personnelle dans le contexte de circonstances concrètes. - L'élève établit une fiche d'observation à partir des composants du développement émotionnel et il est capable de s'en servir pour évaluer le niveau du développement émotionnel des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets. - L'élève avance des exemples de causes de troubles du développement émotionnel. - L'élève désigne des options d'un accompagnement optimal des aptitudes émotionnelles des bénéficiaires.	- L'élève a décrit au moins quatre des huit aptitudes de la compétence émotionnelle ou il les a identifiées en se référant aux exemples concrets ou aux séquences de films. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes. - L'élève a noté deux expressions des sensations émotionnelles du bénéficiaire en se référant aux séquences de films ou aux exemples concrets. - L'élève a attribué une émotion de manière cohérente. - L'élève a mis en évidence les caractéristiques les plus manifestes du développement émotionnel en se référant à l'exemple concret. - L'élève a avancé au moins trois exemples de causes de troubles du développement émotionnel. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser le développement social de bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base et il formule des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève explique les aptitudes ainsi que les caractéristiques de la compétence sociale en employant ses mots personnels: o une bonne appréciation de circonstances sociales, o des connaissances concernant l'appartenance à un groupe ainsi que la signification émotionnelle, o la régulation des émotions. - L'élève est capable d'expliquer l'importance de la compétence sociale pour le développement humain en se référant à des exemples. - L'élève est capable de décrire des attitudes appropriées en se référant à des exemples concrets et il désigne des options d'actions pour accompagner les bénéficiaires d'une manière optimale.	- L'élève a avancé un exemple concret pour chaque aptitude. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles. - L'élève a décrit de quelle manière une compétence sociale influence au moins deux autres domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné une attitude adaptée aux circonstances décrites. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Bases pratiques soins/éducation (FORAV4)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 2**

Titre du module:	**Bases pratiques soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40	0	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Santé
40	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
40	0	- Atelier
40	0	

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé:

Tuteur/Tutor :
Infirmier / Educateur, Pédagogue,Agent socio-éducatif
Krankenpflege / /Erzieher Sozialpädagoge

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des émotions des bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base acquises à l'établissement scolaire, de les distinguer et de réagir en fonction des circonstances.**	- L'apprenti attribue les différentes émotions des bénéficiaires aux expressions correspondantes. - L'apprenti réagit en fonction des circonstances et il propose des options d'action potentielles/correspondantes aux bénéficiaires. - L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active.	- Les analyses de l'apprenti étaient cohérentes et il a agi d'une manière adaptée aux circonstances dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les compétences des bénéficiaires en mettant à profit ses connaissances de base acquises à l'établissement scolaire et de proposer d'autres options d'actions appropriées.**	- L'apprenti est capable d'observer le comportement social des bénéficiaires et de le documenter. - L'apprenti est capable d'évaluer si le comportement des bénéficiaires observés est adapté aux circonstances sociales, de leur proposer d'autres options d'actions éventuelles/nécessaires et, le cas échéant, de les mettre en pratique. - L'apprenti met à profit des options pour encourager et pour accompagner le développement social des bénéficiaires de manière optimale.	- Les analyses de l'apprenti étaient cohérentes et il a proposé d'autres options d'actions cohérentes et réalisables. - L'apprenti a évalué les compétences sociales des bénéficiaires de manière cohérente et il a identifié les caractéristiques les plus manifestes du développement social. - L'apprenti a proposé d'autres options d'actions cohérentes et adaptées. - L'apprenti a mis en pratique des options compréhensibles et adaptées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de la gestion de conflits et de proposer des attitudes appropriées.**	- L'apprenti considère les étapes suivantes au cours de la gestion d'une circonstance conflictuelle: o l'identification et la désignation du conflit, o la définition du conflit, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement. - L'apprenti propose des options de règlement appropriées.	- L'apprenti a opté pour des étapes adaptées et cohérentes au cours de la gestion de la circonstance conflictuelle. - L'apprenti a proposé des options de règlement majoritairement adaptées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser des transitions ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les accompagner.**	- L'apprenti analyse les missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'acclimatation, d'un changement de groupe ou d'activité et d'un départ. - L'apprenti agit d'une manière adaptée aux circonstances.	- L'apprenti a à chaque fois désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique à l'égard des tuteurs légaux et de partenaires coopérants externes dans les contextes de l'acclimatation, d'un changement de groupe et d'un départ. - Les actions de l'apprenti étaient en majorité adaptées aux circonstances.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire au cours de son processus d'apprentissage d'une manière adaptée à son âge.**	- L'apprenti constate que les intérêts, la curiosité ainsi que la fascination des bénéficiaires constituent un processus d'apprentissage potentiel. - L'apprenti est capable d'accompagner son groupe cible au cours de processus d'apprentissage qui se déroulent au quotidien. - L'apprenti est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage à partir des points suivants. o l'observation d'expériences d'apprentissage des bénéficiaires, o la perception de progrès des bénéficiaires, o l'observation et la verbalisation d'actions des bénéficiaires, o la perception et la reconnaissance de succès des bénéficiaires, o l'analyse de son rôle de co-constructeur.	- L'apprenti a décrit les circonstances initiales de processus d'apprentissage en employant ses mots personnels. - L'apprenti a accompagné le bénéficiaire/les bénéficiaires d'une manière adaptée aux circonstances dans une large mesure. - L'apprenti a accompagné son groupe cible d'une manière adaptée aux circonstances au cours de son/ses processus d'apprentissage et il a à chaque fois intégré au moins trois des options d'accompagnement et de soutien indiquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et de les accompagner au cours du développement de leur autonomie.**	- L'apprenti comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et il encourage leur autonomie en considérant les aspects suivants: o l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement, o la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations, o la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des bénéficiaires, o la proposition de méthodes de soutien adaptées, o le choix d'espaces et de matériel adaptés.	- Les étapes des actions de l'apprenti servant à l'encouragement des actions autonomes des bénéficiaires étaient en majorité adaptées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer ses actions au cours d'une activité planifiée d'une manière correspondant aux principes du concept de l'institution et au groupe de bénéficiaires décrit.**	- L'apprenti décrit le déroulement de l'activité planifiée et se référant à trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'apprenti avance des arguments en employant ses mots personnels avec des exemples concrets concernant la mesure dans laquelle l'activité planifiée correspond au concept et au groupe de bénéficiaires décrits. - L'apprenti développe et explique d'autres options d'actions utiles correspondant aux phases respectives.	- Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'apprenti a avancé un argument cohérent ainsi qu'un exemple concret correspondant au concept et au groupe de bénéficiaires. - L'apprenti a développé au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 5 (ALICU5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 3**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ALICU5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant(e) en biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Remarque compétences:
22 élèves avec un maximum de 12 élèves par atelier cuisine
22 Lernende mit einem max. von 12 Lernenden in einem Kochatelier

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des maladies en relation avec un comportement alimentaire perturbé.**	- L'élève décrit les symptômes de maladies en relation avec un comportement alimentaire perturbé, par exemple o la boulimie, o l'anorexie, o l'obésité.	- L'élève a correctement décrit la majorité des symptômes les plus importants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de trier les déchets correctement.**	- L'élève explique un tri correct des déchets et il le met correctement en pratique.	- L'élève a correctement mis au rebut la grande majorité des déchets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de préparer les aliments d'un nourrisson.**	- L'élève est capable de préparer un biberon en considérant les règles de sécurité et d'hygiène. - L'élève dispose de connaissances concernant les aliments pour nourrissons provenant d'une production industrielle: o préparations pour nourrissons, o préparations de suite. - L'élève est capable d'opter de manière compétente pour le matériel et pour les ustensiles requis pour la préparation d'un repas pour nourrissons, de les désinfecter et de les stériliser en suivant les indications en matière d'hygiène. - L'élève est capable de préparer une bouille d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- La préparation était en grande majorité correcte sous les aspects de la composition, de la consistance et de la température. - Les indications dans ce contexte étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement suivi et mis en pratique la grande majorité des indications. - La bouille était dans une large mesure adaptée aux besoins du bénéficiaire.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer un plat adapté à un âge indiqué.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les aliments destinés aux enfants, aux adolescents et aux personnes âgées. - L'élève prend connaissance de plats variés et adaptés aux bénéficiaires et il les prépare en considérant les besoins nutritionnels ainsi que les problèmes de consommation d'aliments: des purées, des compotes, etc.	- L'élève a adapté les aliments à l'âge de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée. - L'élève a préparé un plat simple, adapté au bénéficiaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter des plats de manière appétissante.**	- L'élève désigne des options pour ouvrir l'appétit et donner de la saveur. - L'élève présente les plats préparés sous une forme appétissante.	- L'élève a affiné un plat pour inciter le client à la consommation (couleurs, présentation, herbes aromatiques, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 6 (ALICU6)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de base en cuisine 3**

Titre du module:	**Acquérir et appliquer des connaissances en alimentation et techniques en cuisine 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ALICU6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Atelier
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) cuisine
Maître d'enseignement cuisine
Enseignant(e) d'économie domestique
Enseignant en biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Remarque compétences:
22 élèves avec un maximum de 12 élèves par atelier cuisine
22 Lernende mit einem max. von 12 Lernenden in einem Kochatelier

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les règles générales d'une alimentation complète d'après l'association allemande pour l'alimentation (DGE – Deutsche Gesellschaft für Ernährung).**	- L'élève désigne les règles générales d'une alimentation complète.	- L'élève a correctement désigné la majorité des règles d'une alimentation complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients d'une alimentation régionale et saisonnière et il prépare un plat avec des produits saisonniers et régionaux.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'une alimentation régionale et saisonnière et il prépare un plat régional et saisonnier adapté.	- L'élève a désigné les avantages ainsi que les inconvénients les plus importants d'une alimentation saisonnière et régionale et il a préparé un plat simple avec des produits saisonniers et régionaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer un menu simple d'une manière logique pour un nombre indiqué de personnes et pour une occasion particulière.**	- L'élève effectue les différentes préparations pour un menu simple destiné à un nombre indiqué de personnes en appliquant une suite logique des étapes.	- L'élève a préparé un menu simple pour au moins deux personnes sans excéder un délai indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève applique différentes techniques de base pour préparer un plat en considérant les règles de d'hygiène et de l'ergonomie.**	- L'élève combine plusieurs techniques de base pour préparer un plat. - L'élève considère les règles de l'hygiène et de l'ergonomie.	- L'élève a préparé un plat en appliquant correctement la majorité des techniques étudiées et en respectant la majorité des règles d'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Communication professionnelle et activités éducatives 5 (COMAC5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMAC5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la collaboration avec différents partenaires et experts professionnels/externes du domaine de l'éducation au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève est capable d'énumérer différents partenaires et experts professionnels/externes du domaine socio-éducatif et de désigner leur domaine de compétence. - L'élève explique l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle. - L'élève explique dans quelle mesure il peut s'impliquer de manière constructive dans des équipes interdisciplinaires en tant qu'auxiliaire de vie pour trouver des solutions optimales, respectivement pour planifier des projets, en se référant o à des observations objectives, o à des actions transparentes, o à une écoute active, o à sa réceptivité/à sa flexibilité. - L'élève identifie sa mission d'auxiliaire de vie au sein d'équipes interdisciplinaires et il explique o les exigences auxquelles il doit répondre dans le contexte de la collaboration interdisciplinaire (règlement d'ordre intérieur, profil professionnel), o les moments où une concertation est de rigueur, o les méthodes d'entretenir des échanges avec d'autres professionnels d'une manière ciblée dans la mesure des besoins.	- Les explications concernant le domaine de compétence correspondant étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a expliqué l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle en se référant à des exemples cohérents. - L'élève a expliqué l'implication personnelle d'un auxiliaire de vie en se référant à des exemples cohérents. - Les explications étaient adaptées et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la collaboration avec des parents, des familles et/ou des tuteurs légaux ainsi qu'avec d'autres personnes de référence au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève désigne les compétences de parents, de familles, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence. - L'élève a conscience de l'attitude fondamentale au cours de la communication avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence et il explique les règles de la conduite d'un entretien. - L'élève explique différentes formes et différents objectifs de la collaboration avec des parents, des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence, qui contribuent à un climat global respectueux et positif au sein de l'institution. - L'élève est capable d'expliquer les circonstances dans lesquelles des entretiens formels sont menés ainsi que les circonstances dans lesquelles des entretiens informels sont utiles.	- L'élève a désigné les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a convenablement intégré l'attitude fondamentale ainsi que les règles de la conduite d'entretiens avec des parents, des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence dans des jeux de rôles. - L'élève a expliqué des manières dont la collaboration avec des parents, des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence peut bien fonctionner et dont les objectifs peuvent être atteints en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a mis en pratique une conduite d'entretiens adaptée aux circonstances au cours de jeux de rôles.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des critères de la sécurité quand il côtoie des personnes externes, de les analyser et d'adopter des attitudes correctes.**	- L'élève a conscience du devoir de surveillance en tant que professionnel du domaine pédagogique, de la prise en charge et de la gestion correcte de la transmission de données à caractère personnel et il est capable d'expliquer la manière dont il veille à la sécurité. - L'élève désigne des critères éventuels d'une communication sécurisée en se référant à des exemples concrets ainsi qu'à des expériences éventuelles au cours de sa formation et il les explique, quand ils concernent par exemple o des entretiens téléphoniques, o des e-mails, des courriers d'information, o l'accueil/les admissions, o la prise de congé, o des circonstances à l'extérieur de la structure. - L'élève explique les moments auxquels une concertation est de rigueur.	- L'élève a expliqué une attitude correspondant aux circonstances à l'égard de personnes externes une manière compréhensible. - Les explications étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a illustré ses explications en avançant des exemples correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser des déclarations des bénéficiaires concernant le sujet de la sexualité et il identifie l'attitude professionnelle qu'il convient d'adopter.**	- L'élève est capable d'expliquer le contexte d'une déclaration concernant le sujet de la sexualité, par exemple o un besoin d'informations, o la curiosité, o un désir de développement, o un besoin de sexualité, o un besoin d'éducation sexuelle, o des insultes sexistes, o l'emploi de mots dont la personne prise en charge ne connaît pas la signification, o l'emploi d'expressions vulgaires dont la personne prise en charge connaît la signification. - L'élève est capable de réagir de manière professionnelle à des déclarations à caractère sexuel et il explique des stratégies pour agir convenablement en fonction du contexte de la déclaration, par exemple o avec une réaction ou une intervention immédiate, o avec un signalement rapide à l'attention du formateur, o avec une prise de connaissance et une concertation en équipe, o avec des observations ciblées, o avec une concertation en équipe pour planifier une action professionnelle. - L'élève connaît des points de contact pour évoquer la sexualité ainsi que les violences sexuelles.	- Les explications étaient compréhensibles et l'élève les a illustrées en avançant des exemples correspondants. - L'élève a expliqué des stratégies éventuelles correspondant aux circonstances d'une manière compréhensible. - L'élève connaît au moins un point de contact pour évoquer les sujets de la sexualité et des violences sexuelles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des facteurs de stress de manière préventive et de prendre connaissance de stratégies de gestion du stress.**	- L'élève note la manière dont le stress se manifeste pour lui. - L'élève fait la distinction entre l'eustress (le stress positif) et le distress (le stress négatif). - L'élève prend connaissance de stratégies adaptées pour gérer le stress afin de pouvoir contrôler convenablement son niveau de stress et maintenir l'équilibre entre sa vie privée et sa vie professionnelle. - L'élève analyse quelles personnes peuvent constituer une ressource en cas de stress et de quelle manière ainsi qu'à quels moments il pourrait/il devrait les consulter.	- Les caractéristiques désignées étaient cohérentes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a pris connaissance d'au moins deux stratégies adaptées de gestion du stress. - L'élève a désigné au moins une personne fiable et il a expliqué à quel moment il compte la contacter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un sujet pour une séquence de trois propositions indiquées, de le décrire brièvement, d'analyser le rapport, d'expliquer pourquoi il a opté pour ces propositions et de formuler un objectif global adapté.**	- L'élève présente le sujet pour lequel il a opté de manière structurée. - L'élève avance des arguments pour expliquer son choix en se basant o sur le concept, o sur la description du groupe cible, o sur la description du bénéficiaire. - L'élève attribue le sujet à un ou à un plusieurs champs d'action. - L'élève formule l'objectif global du sujet pour lequel il a opté. - L'élève explique le rapport entre les propositions pour lesquelles il a opté, l'objectif et le sujet. - L'élève décrit les propositions concernant le sujet pour lequel il a opté et il explique son choix en désignant à chaque fois les objectifs des trois propositions. - L'élève explique le choix de la proposition en se référant aux intérêts et aux besoins des bénéficiaires.	- L'élève a présenté le sujet pour lequel il a opté d'une manière majoritairement compréhensible. - Les argumentations étaient en grande majorité correctes et cohérentes. - Les attributions étaient en grande majorité cohérentes. - L'élève a formulé la grande majorité des objectifs d'une manière cohérente. - L'élève a établi un rapport majoritairement logique entre les propositions pour lesquelles il a opté, l'objectif et le sujet. - Les descriptions ainsi que les explications étaient correctes, cohérentes et en majorité compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 5 (PEBS5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PEBS5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les droits des bénéficiaires et d'identifier dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer les droits suivants en se référant à des exemples axés sur la pratique: o les droits des enfants (loi sur la protection de l'enfance et de la jeunesse), o la convention européenne des droits de l'homme, o les droits des personnes avec des handicaps.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'inclusion dans des circonstances habituelles et d'analyser l'importance d'une attitude fondamentale convenable.**	- L'élève est capable de mettre en évidence les concepts de l'exclusion, de la ségrégation, de l'intégration et de l'inclusion avec des présentations graphiques et de les expliquer de manière autonome. - L'élève désigne et explique des caractéristiques importantes d'une attitude fondamentale convenable en avançant des exemples concrets: o l'estime personnelle, o l'aide à l'auto-assistance, o les attitudes participatives, o la prévention de l'exclusion, o la collaboration avec des partenaires.	- L'élève a présenté les notions graphiquement et les explications étaient en majorité cohérentes. - Les explications étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les concepts principaux du développement de l'identité ainsi que leur importance pour le développement des bénéficiaires et de décrire des actions ou des propositions qui soutiennent l'identité de manière positive.**	- L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité en employant ses mots personnels et d'avancer un exemple à chaque fois: o le concept de soi, o l'estime personnelle, o le sentiment d'efficacité personnelle. - L'élève désigne des critères observables qui indiquent un développement adapté à l'âge du concept de soi, une estime personnelle positive ainsi qu'un sentiment positif d'efficacité personnelle. - L'élève mentionne les cinq sources d'information qu'un bénéficiaire peut consulter pour développer son identité et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève est capable de désigner des actions ou des propositions adaptées à un accompagnement optimal du développement de l'identité.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève a désigné les critères d'observation de manière compréhensible et il les a attribués de manière cohérente. - L'élève a désigné au moins trois sources d'information. - L'élève a décrit au moins une action compréhensible et cohérente pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le sujet de la sexualité de personnes à besoins spécifiques (enfants, adultes, personnes âgées) et d'analyser une attitude pédagogique favorable au sujet de la sexualité.**	- L'élève est capable d'expliquer le sujet de la sexualité en employant ses mots personnels: o l'éducation sexuelle, o l'identité sexuelle, o l'orientation sexuelle, o le développement de l'identité sexuelle, o l'assistance de personnes prises en charge dans le contexte de sa sexualité et de leurs besoins sexuels, o l'importance de la sexualité pour les enfants et les adolescents, o l'importance de la sexualité pour les personnes avec des handicaps, o l'importance de la sexualité pour les personnes âgées, o les options d'assistance. - L'élève connaît les missions d'un auxiliaire de vie dans le contexte de l'éducation sexuelle et il désigne des options d'assistance d'un développement sexuel adapté à l'âge et correspondant aux connaissances individuelles ainsi qu'au niveau du développement du bénéficiaire. - L'élève connaît les caractéristiques d'agressions sexuelles et il explique la mission d'un auxiliaire de vie de protéger les bénéficiaires des agressions sexuelles au cours des activités pédagogiques. - L'élève analyse son attitude professionnelle personnelle par rapport au sujet de la sexualité des bénéficiaires pris en charge.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et détaillées. - L'élève a désigné cinq missions d'un auxiliaire de vie concernant l'éducation sexuelle. - Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève a expliqué au moins trois caractéristiques d'agressions sexuelles en employant ses mots personnels et il a proposé des mesures de protection cohérentes. - Les réflexions étaient en majorité cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Activités soins/éducation (FORAV5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Activités soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé: Tutor (Krankenpfleger-Erzieher/Pädagoge)
Tuteur:Infirmier-Educateur/Pédagogue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe
Fachgespräch
Arbeitsprobe/-aufgabe
Betrieblicher Auftrag
Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de collaborer avec des experts/des professionnels internes et externes au cours de ses activités professionnelles et il adapte sa communication aux circonstances.**	- L'apprenti mène les échanges avec les autres professionnels de manière ciblée. - L'apprenti adapte sa communication aux circonstances. - L'apprenti utilise les canaux d'information prévus au sein de l'entreprise. - L'apprenti documente et/ou il partage des informations résultant du contact avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en suivant les indications internes.	- L'apprenti a convenablement mené la majorité des échanges avec d'autres professionnels. - L'apprenti a adapté sa communication à la majorité des circonstances. - L'apprenti a correctement utilisé la majorité des canaux d'information prévus et/ou il a demandé une assistance. - L'apprenti a correctement documenté et/ou partagé la majorité des informations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de collaborer avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence au cours de ses activités professionnelles et il adapte sa communication aux circonstances.**	- L'apprenti mène les échanges avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence de manière ciblée. - L'apprenti adapte sa communication aux circonstances. - L'apprenti utilise les canaux d'information prévus au sein de l'entreprise. - L'apprenti documente et/ou il partage des informations résultant du contact avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en suivant les indications internes.	- L'apprenti a convenablement mené la majorité des échanges avec des parents/des familles, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence. - L'apprenti a adapté sa communication à la majorité des circonstances. - L'apprenti a correctement utilisé la majorité des canaux d'information prévus et/ou il a demandé une assistance. - L'apprenti a correctement documenté et/ou partagé la majorité des informations.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de répondre à des critères de sécurité quand il côtoie des personnes externes et d'adopter une attitude correcte et adaptée aux circonstances.**	- L'apprenti transmet des informations en suivant des indications internes et en considérant la sphère privée des personnes prises en charge. - L'apprenti manifeste une attitude adaptée aux circonstances et respectueuse de la sécurité.	- Les informations transmises correspondaient fondamentalement aux indications internes. - La sécurité des bénéficiaires était assurée dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle correcte quand il est confronté à des déclarations concernant le sujet de la sexualité.**	- L'apprenti adopte une attitude convenable quand il est confronté à des déclarations concernant le sujet de la sexualité: o prise de connaissance attentive des déclarations, o réaction délicate et prise au sérieux des déclarations, o information immédiate des collaborateurs en cas de déclarations inappropriées et/ou sexistes ainsi qu'en cas de soupçon d'agressions sexuelles. - L'apprenti analyse son attitude professionnelle quand il est confronté à des déclarations des personnes prises en charge concernant le sujet de la sexualité.	- L'attitude de l'apprenti était convenable dans une large mesure. - Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer le stress.**	- L'apprenti met en pratique différentes stratégies de gestion du stress. - L'apprenti analyse les effets positifs qui pourraient en résulter pour les bénéficiaires et pour ses collaborateurs.	- L'apprenti a mis en pratique au moins deux exemples de stratégies de gestion du stress. - Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.
30 % (18 P)	**L'apprenti planifie une proposition en mesure d'améliorer l'estime personnelle d'un bénéficiaire en considérant les principes du concept de l'institution ainsi que le bénéficiaire décrit et il la met en pratique.**	- L'apprenti planifie une proposition en se référant aux trois phases et en considérant le bénéficiaire: o âge, o contexte culturel et linguistique, o centres d'intérêt et loisirs, o particularités, o niveau du développement, o ressources, o problèmes/points faibles et besoins. - L'apprenti planifie une proposition en se référant aux trois phases et en considérant l'institution: o activités quotidiennes, o concept, o champs d'action. - L'apprenti formule un objectif correspondant en se référant au modèle SMART. - L'apprenti prend connaissance d'autres options d'action utiles et correspondant à la phase respective et il les explique. - L'apprenti considère l'estime personnelle du bénéficiaire/des bénéficiaires au cours de la mise en pratique de la proposition.	- La planification de la proposition était cohérente dans une large mesure. - La formulation des objectifs était cohérente et réaliste dans une large mesure. - L'apprenti a pris connaissance d'au moins une autre option d'action cohérente dans chacune des phases. - L'apprenti a considéré l'estime personnelle du bénéficiaire/des bénéficiaires dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le sujet d'une séquence de trois propositions en concertation avec ses formateurs et il opte pour les propositions en considérant les champs d'action et le concept de l'institution ainsi que le groupe de bénéficiaires.**	- L'apprenti opte pour le sujet de la séquence en concertation avec le formateur. - L'apprenti décrit les propositions pour lesquelles il a opté. - L'apprenti analyse la mesure dans laquelle la séquence correspond aux champs d'action et au concept de de l'institution ainsi qu'aux bénéficiaires.	- Le choix du sujet de la séquence était cohérent dans une large mesure. - L'apprenti a décrit les propositions pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible. - Les réflexions de l'apprenti étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.4. - Communication professionnelle et activités éducatives 6 (COMAC6)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Communication professionnelle et activités éducatives 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMAC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	0	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	0	- Salle de classe
8	0	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Pädagogik, Lehrkraft mit Schwerpunkt Sprachen, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe , Portfolio , Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie ainsi qu'aux angoisses particulières des bénéficiaires, d'analyser des hypothèses correspondantes en équipe et de réagir adéquatement aux besoins des bénéficiaires.**	- L'élève explique des conditions de vie éventuellement particulières des bénéficiaires, par exemple o le décès d'un proche, o la mort d'un animal domestique, o une séparation, o la naissance d'un petit frère/d'une petite sœur, o le nouveau compagnon d'un parent, o un déménagement, o etc. - L'élève explique des angoisses possibles, par exemple o la peur d'une séparation, o la phobie scolaire, la peur des examens, o l'angoisse sociale, o l'angoisse généralisée, o les peurs existentielles, o etc. - L'élève identifie les émotions qui pourraient être déclenchées dans différentes conditions de vie et il constate les besoins des bénéficiaires. - L'élève explique différentes options d'actions pour aider les bénéficiaires à gérer des changements ainsi que des angoisses dans leur existence en se référant à des exemples concrets. - L'élève applique des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires dans des conditions de vie particulières et face à des angoisses. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève connaît au moins trois conditions de vie particulières et il les a expliquées d'une manière majoritairement cohérente. - L'élève connaît au moins deux angoisses et il les a expliquées d'une manière majoritairement cohérente. - L'élève a désigné des émotions correspondantes ainsi que des besoins éventuels en avançant des exemples et en employant ses mots personnels. - L'élève s'est référé à un exemple concret pour désigner une option d'action adaptée dans une large mesure. - L'élève a expliqué sa communication personnelle en réaction aux conditions de vie particulières des bénéficiaires ainsi qu'à leurs angoisses. - L'élève a désigné des hypothèses possibles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires.**	- L'élève est capable d'expliquer des méthodes de communication au cours de la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses/interprétations sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève a convenablement présenté sa communication personnelle au cours de jeux de rôles concernant la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève a désigné des hypothèses/des interprétations possibles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des options d'utilisation d'aides alternatives à la communication et il explique dans quelle mesure elles permettent et/ou facilitent la communication entre un utilisateur et son entourage.**	- L'élève opte pour une aide alternative à la communication, par exemple o des pictogrammes, o la langue des signes, o le braille, o les aides électroniques à la communication, o etc. - L'élève présente son choix devant la classe et il évoque les points suivants: o une brève description de l'aide à la communication, o l'affectation de l'aide à la communication, o la mesure dans laquelle l'aide à la communication favorise l'inclusion.	- L'élève a présenté les points à désigner concernant les aides à la communication pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la séquence de deux des trois propositions pour lesquelles il a opté d'une manière correspondant au bénéficiaire décrit ainsi qu'au groupe de bénéficiaires, il formule des objectifs pour les deux premières propositions de la séquence et il établit un rapport entre ces propositions, les champs d'action et le concept de l'institution.**	- L'élève analyse le sujet de la séquence ainsi que les propositions pour lesquelles il a opté et il les adapte dans la mesure des besoins. - L'élève planifie la progression de la séquence de trois propositions pour lesquelles il a opté en considérant les champs d'action ainsi que le concept de l'institution. - L'élève décrit un bénéficiaire indiqué en se référant aux critères étudiés. - L'élève se réfère aux caractéristiques du bénéficiaire décrit (besoins, ressources, stades du développement, intérêts, particularités) pour formuler un objectif d'action pour chaque proposition en appliquant la méthode SMART ou la méthode des cinq W et il désigne des manières d'atteindre ces objectifs. - L'élève explique pour chaque proposition dans quelle mesure il est possible de soutenir/d'accompagner le développement des autres participants. - L'élève décrit les points suivants: o le matériel requis, o le choix et l'aménagement de l'espace, o l'organisation/la concertation en équipe, o la dynamique de groupe, o les stratégies d'action/les méthodes. - L'élève décrit la progression des deux propositions planifiées en se référant à trois phases: o l'initiation, o la phase principale, o la conclusion.	- Les analyses ainsi que les adaptations éventuelles étaient cohérentes. - La progression de la séquence considérait la majorité des champs d'action ainsi que le concept de l'institution. - La description du bénéficiaire était complète dans une large mesure. - Les objectifs d'action correspondants étaient adaptés et en majorité cohérents. - Les explications étaient en majorité adaptées et cohérentes. - Les descriptions étaient en majorité complètes. - L'élève a décrit les trois phases de la progression de chacune des propositions planifiées d'une manière majoritairement compréhensible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser ses actions professionnelles ainsi que son rôle d'auxiliaire de vie et de mener des réflexions concernant des interrogations importantes concernant les propositions mises en pratique.**	- L'élève explique pourquoi il importe d'analyser son travail pédagogique personnel. - L'élève est capable de soumettre ses actions professionnelles avec les méthodes proposées à une analyse critique. - L'élève note l'ensemble des interrogations importantes qu'il souhaite étudier après la mise en pratique de propositions pour analyser son travail personnel.	- L'es explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève s'est appliqué à soumettre ses actions professionnelles à une analyse critique. - Les interrogations étaient en majorité cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.5. - Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 6 (PEBS6)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Apprendre à connaître l'être humain et ses besoins spécifiques 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PEBS6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé:
Enseignant(e) pour professions de santé
Enseignant(e) pour professions socio-éducatives
Éducateur/rice gradué(e)
Pédagogue - Psychologue

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de considérer l'aménagement d'un espace comme une activité pédagogique et de proposer un aménagement d'espace adapté.**	- L'élève est capable de désigner différents concepts d'aménagements d'espaces. - L'élève explique la relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement d'espaces au sein de l'institution. - L'élève analyse l'utilisation de l'espace en se référant à des exemples concrets et il identifie la corrélation entre l'aménagement d'espaces et les besoins et les centres d'intérêt des bénéficiaires. - L'élève est capable d'analyser l'aménagement d'un espace correspondant aux besoins et aux centres d'intérêt des bénéficiaires, d'illustrer ces réflexions et de formuler des adaptations possibles.	- L'élève a décrit différents concepts d'aménagements d'espaces en se référant à des exemples. - L'élève a expliqué la relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement d'espaces de manière compréhensible en employant ses mots personnels. - L'élève a expliqué la corrélation entre l'aménagement d'espaces et les besoins et les centres d'intérêt des bénéficiaires de manière compréhensibles en se référant à des exemples concrets et en employant ses mots personnels. - L'élève a analysé au moins deux besoins et centres d'intérêt et il désigne au moins une option d'adaptation cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les deux formes de comportements défiants, de les comparer et d'analyser les fonctions d'un comportement défiant.**	- L'élève explique les deux formes de comportements défiants et il est capable de les comparer: o les comportements externalisants, o les comportements internalisants. - L'élève présente la fonction de comportements défiants en se référant à des exemples concrets: o un comportement fonctionnel, o un comportement lié à l'entourage, o un comportement appris.	- L'élève a approximativement expliqué les différentes formes de comportements défiants. - La présentation de l'élève était cohérente dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets, il identifie des objectifs éventuels d'une mauvaise conduite en se référant à des exemples concrets, il les explique et il propose des options d'action adaptées.**	- L'élève explique la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires et il avance à chaque fois des exemples correspondants axés sur la pratique. - L'élève identifie les quatre objectifs d'une mauvaise conduite (attention, pouvoir, vengeance et démonstration d'une incapacité) en se référant à des exemples concrets et en avançant des arguments. - L'élève analyse les émotions que la mauvaise conduite des bénéficiaires dans l'exemple concret pourrait déclencher chez le professionnel. - L'élève propose des options d'action en se référant à des exemples concrets pour gérer une mauvaise conduite, réorienter le comportement des bénéficiaires de manière constructive et développer des objectifs comportementaux positifs.	- L'élève a expliqué la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en employant ses mots personnels et il a à chaque fois avancé un exemple correspondant axé sur la pratique. - L'élève a désigné les quatre objectifs de la mauvaise conduite et ses arguments étaient en majorité cohérents. - L'élève a désigné une émotion cohérente. - L'élève a désigné les options d'action généralement adaptées pour chaque objectif.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des comportements défiants de personnes à besoins spécifiques, de rechercher des mesures d'assistance pour organiser les activités quotidiennes et de les analyser.**	- L'élève réunit des informations de manière ciblée au sujet de mesures d'assistance éventuelles de personnes atteintes par exemple o d'un trouble d'hyperactivité avec déficit d'attention (THADA), o du syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF), o d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA), o de trisomie 21, o d'un handicap physique, o de déficiences sensorielles, o de déficiences cognitives, o de troubles du langage, o de troubles de l'apprentissage, o etc. - L'élève analyse l'importance de l'attitude fondamentale professionnelle au cours des activités pédagogiques. - L'élève présente les mesures pour lesquelles il a opté devant la classe.	- Les informations réunies étaient complètes dans une large mesure. - Les réflexions étaient en majorité cohérentes. - L'élève a opté pour des mesures en majorité adaptées et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.6. - Activités soins/éducation (FORAV6)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prise en charge et stimulation de clients 3**

Titre du module:	**Activités soins/éducation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAV6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé: Tutor (Erzieher-Pädagoge-Krankenpfleger)
Tuteur: Educateur/Pédagogue-Infirmier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe
Fachgespräch
Arbeitsprobe/-aufgabe
Betrieblicher Auftrag
Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie particulières des bénéficiaires, d'analyser des hypothèses correspondantes en équipe et de réagir adéquatement aux besoins des bénéficiaires.**	- L'apprenti se montre réceptif à plusieurs autres hypothèses possibles, commentées au cours de discussions en équipe, et il communique d'une manière convenable et adaptée aux conditions de vie particulières des bénéficiaires: o décès et deuil, o séparations, o nouveau compagnon d'un parent, o naissance de frères et sœurs, o déménagement, o etc.	- L'apprenti s'est montré réceptif à la majorité des autres hypothèses. - La communication de l'apprenti était adaptée aux bénéficiaires et aux circonstances dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude professionnelle et de réagir convenablement quand il est confronté aux angoisses des bénéficiaires.**	- L'apprenti distingue des angoisses éventuelles, par exemple o la peur d'une séparation, o l'angoisse sociale, o l'angoisse généralisée, o les peurs existentielles, o etc. - L'apprenti propose des options d'actions adéquates. - L'apprenti applique les méthodes étudiées de la communication et du soutien des bénéficiaires confrontés à des angoisses. - L'apprenti se montre réceptif à plusieurs hypothèses/interprétations au cours des discussions correspondantes pendant les concertations en équipe.	- L'apprenti a identifié les angoisses éventuelles des bénéficiaires. - L'apprenti a proposé des options d'actions majoritairement adaptées. - L'apprenti a opté pour une méthode de communication cohérente dans une large mesure. - L'apprenti a réagi d'une manière réceptive dans une large mesure aux autres contributions aux discussions concernant des hypothèses ainsi que des interprétations.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constater des comportements compromettant sa sécurité personnelle et la sécurité d'autrui et de réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires et il assure la protection de bénéficiaires/de personnes avec des déficiences, celle d'autres intervenants ainsi que sa propre sécurité dans des circonstances de compromission imminente de sa sécurité personnelle et de la sécurité d'autrui.**	- L'apprenti distingue les différents troubles du comportement, par exemple o les cris excessifs, o la violence, o les obscénités, o le larmoiement, o l'obstination, o l'absence de volonté, o la désinhibition, o les comportements égocentriques et malicieux, o etc. - L'apprenti emploie une communication adéquate au cours de la prise en charge de bénéficiaires accusant o des attitudes défiantes, o une mauvaise conduite, o des comportements perturbateurs. - L'apprenti applique des méthodes d'action pour intervenir d'une manière préventive et apaisante dans des circonstances où sa sécurité personnelle ainsi que la sécurité d'autrui sont compromises. - L'apprenti est réceptif à plusieurs hypothèses/interprétations au cours de discussions en équipe.	- L'apprenti a correctement distingué la majorité des différents troubles du comportement. - L'apprenti a employé une communication adaptée dans une large mesure. - Les méthodes d'action appliquées étaient en majorité cohérentes. - L'apprenti a réagi d'une manière réceptive dans une large mesure aux autres contributions aux discussions concernant des hypothèses ainsi que des interprétations.

40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de définir le déroulement de sa séquence et des propositions pour lesquelles il a opté en considérant le cadre horaire ainsi que la date éventuelle d'une épreuve, de planifier les deux premières propositions de la séquence pour laquelle il a opté par écrit, de les mettre en pratique, de définir les objectifs d'action pour la séquence pour laquelle il a opté et pour les deux premières propositions et d'en tenir compte au cours de la planification des propositions.**	- L'apprenti planifie le déroulement de la séquence pour laquelle il a opté et il tient compte de la date éventuelle d'une épreuve et du cadre horaire. - L'apprenti planifie et met en pratique les deux premières propositions de la séquence en se référant aux trois phases et en considérant o le bénéficiaire, o les activités quotidiennes de l'institution, o le concept, o les champs d'action. - L'apprenti tient compte du matériel requis pour les deux propositions. - L'apprenti considère les aspects suivants au cours de la préparation et de la mise en pratique: o l'aménagement de l'espace, o l'ergonomie, o la sécurité de tous les intervenants, o les règles d'hygiène. - L'apprenti assume la mission d'un professionnel avec une manière d'agir méthodique. - L'apprenti analyse les objectifs définis.	- La planification du déroulement de la séquence était logique dans une large mesure. - L'apprenti a respecté le cadre horaire. - La planification de la séquence et des deux propositions pour lesquelles l'apprenti a opté étaient cohérentes dans une large mesure. - L'apprenti a mis les deux propositions en pratique d'une manière logique et chronologique dans une large mesure. - Le matériel était convenable, disponible et complet dans une large mesure. - L'attribution était cohérente. - L'apprenti a correctement considéré la majorité des aspects au cours de la préparation des propositions. - Les actions professionnelles ainsi que l'attitude de l'apprenti étaient convenables. - Les réflexions étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Hygiène et soins généraux 5 (HYSO5)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 3**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HYSO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Biologie
6	2	- Enseignant / Santé
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle de classe
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev. Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les structures anatomiques, les fonctions physiologiques du système nerveux ainsi que les pathologies neurologiques les plus fréquentes du système nerveux (accident vasculaire cérébral, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, épilepsie).**	- L'élève explique les fonctions anatomiques et physiologiques fondamentales du système nerveux. - L'élève est capable d'expliquer les altérations neurologiques les plus importantes en cas d'accident vasculaire cérébral, de maladie de Parkinson, d'épilepsie et de sclérose en plaques et il explique leur progression.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions fondamentales du système nerveux. - L'élève a approximativement expliqué les caractéristiques des pathologies neurologiques et il a identifié les altérations neurologiques les plus importantes en cas d'accident vasculaire cérébral, de maladie de Parkinson, d'épilepsie et de sclérose en plaques. - L'élève a correctement décrit la progression de la majorité des pathologies neurologiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des maladies démentielles, il décrit les principes de base du contact et de la communication avec des personnes atteintes de maladies démentielles et il est capable d'adapter son attitude ainsi que sa communication à un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.**	- L'élève est capable de décrire des maladies démentielles. - L'élève décrit les principes de base du contact et de la communication avec des personnes atteintes de maladies démentielles. - L'élève est capable d'adapter son attitude ainsi que sa communication à un bénéficiaire de soins atteint d'une maladie démentielle.	- L'élève a décrit la notion de démence d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a expliqué les caractéristiques les plus importantes d'une démence primaire et d'une démence secondaire ainsi que les formes de démences et leur origine. - L'élève a correctement désigné une grande majorité d'étapes simples, mais adaptées, pour soutenir une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève connaît les aspects essentiels de la communication avec des personnes atteintes de maladies démentielles et il a communiqué d'une manière adaptée à la majorité des circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir les informations importantes concernant une personne atteinte d'une maladie démentielle en constatant des problèmes ainsi que des ressources du bénéficiaire de soins et de proposer une option adéquate et adaptée aux circonstances.**	- L'élève réunit les informations importantes concernant les besoins, les problèmes ainsi que les ressources d'une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève est capable de proposer une option adéquate et adaptée aux circonstances et de l'expliquer: o travail biographique, o stimulation cognitive, o activation de 10 minutes, o thérapie artistique et musicothérapie, o thérapie par le milieu de vie, o entraînement à l'orientation dans la réalité, o snoezelen, o stimulation basale, o etc. - L'élève considère des informations concernant la situation médicale ainsi que les circonstances des soins d'une personne atteinte d'une maladie démentielle.	- L'élève a énuméré les informations les plus importantes concernant une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève a proposé des étapes majoritairement simples, mais adaptées, pour soutenir une personne atteinte d'une maladie démentielle. - L'élève a considéré la majorité des conditions psychosociales et médicales ainsi que la majorité des circonstances des soins d'une personne atteinte d'une maladie démentielle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Hygiène et soins généraux 6 (HYSO6)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les techniques de soins corporels 3**

Titre du module:	**Hygiène et soins généraux 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYSO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Biologie
6	0	- Enseignant / Santé
8	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Laboratoire
6	0	- Salle de classe
8	0	

Nombre maximum d'élèves: 22

Type de formateur proposé: Enseignant(e) pour professions de santé et ev.
Enseignant(e) biologie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Gesprächssimulation, Arbeitsprobe/-aufgabe, Portfolio, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer à un entretien professionnel après la mise en pratique d'une activité d'accompagnement, il se livre à une autoanalyse, il est capable de proposer d'autres options d'actions et de répondre correctement à des questions concernant l'option proposée.**	- L'élève propose une activité d'accompagnement adaptée aux circonstances et il l'explique. - L'élève analyse l'activité pour laquelle il a opté d'une manière critique au cours d'un entretien professionnel et il est capable de l'expliquer en employant un vocabulaire professionnel correct et de proposer d'autres options d'actions éventuelles. - L'élève est capable de se référer à ses connaissances théoriques pour répondre aux questions d'une manière compétente et correcte. - L'élève adopte une attitude fondamentale respectueuse pour communiquer au cours de l'entretien professionnel et il accepte les critiques constructives.	- L'élève a proposé une forme simple et adaptée de l'accompagnement et il l'a expliquée d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève s'est exprimé de manière compréhensible au cours de l'entretien professionnel, il a analysé le choix de son activité d'une manière cohérente dans une large mesure et, le cas échéant, il a proposé d'autres options d'actions adaptées. - L'élève a répondu à la majorité des questions de la commission d'évaluation d'une manière correcte et compréhensible. - L'attitude ainsi que la communication de l'élève étaient adaptées dans une large mesure au cours de l'entretien professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les sujets de la mort et du décès de manière critique, de distinguer l'euthanasie et les sois palliatifs, de décrire les mesures les plus importantes après un décès et il comprend les aspects les plus importants de l'accompagnement du deuil.**	- L'élève analyse ses expériences personnelles concernant les sujets de la mort et du décès. - L'élève distingue les soins palliatifs et l'euthanasie et il explique la signification des notions de testament de vie et de dispositions de fin de vie. - L'élève explique les mesures les plus importantes après un décès et il désigne des options pour assister des personnes en deuil au cours de l'application de ces mesures. - L'élève distingue les différentes phases du deuil et il est capable de proposer un accompagnement du deuil adapté.	- L'élève a approximativement analysé ses expériences personnelles concernant les sujets de la mort et du décès. - L'élève a distingué les soins palliatifs et l'euthanasie et il a désigné les aspects essentiels d'un testament de vie et de dispositions de fin de vie. - L'élève a désigné les mesures les plus importantes après un décès et il a correctement désigné des étapes simples, mais adaptées, de l'assistance et de l'accompagnement d'un entourage en deuil.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques servant au bien-être et à la stimulation et de les appliquer à l'atelier.**	- L'élève explique les différentes techniques servant au bien-être et à la stimulation, par exemple o les massages, o les techniques de détente, o la stimulation basale, o etc. - L'élève participe activement aux techniques de détente à l'atelier et, le cas échéant, il en fait la démonstration avec un camarade. - L'élève considère o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o les mesures d'hygiène et de sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire.	- L'élève a correctement décrit la majorité des techniques servant au bien-être et à la stimulation. - L'élève connaît les aspects essentiels du bien-être et de la stimulation et il a appliqué une technique facile adaptée aux circonstances avec un camarade à l'atelier d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AVA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des auxiliaires de vie - adultes - Auxiliaire de vie**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:	Semestre (1 - 8): 6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires: X	Période (1 ou 2):	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:			

Nombre maximum d'élèves: 1

Type de formateur proposé:

Minimum deux évaluateurs membres de la commission d'évaluation dont:
- Enseignant(e) pour professions de santé et/ou
- Enseignant(e) pour professions socio-éducatives et/ou
- Éducateur/rice diplômé(e) / gradué(e)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgabe , Präsentation, Fachgespräch, Arbeitsprobe/-aufgabe, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière ciblée à propos du concept, des champs d'action, du groupe cible et de ses activités quotidiennes, de les désigner et de mettre le bénéficiaire indiqué/les bénéficiaires indiqués en relation avec une option d'accompagnement adaptée et il explique l'option qu'il a proposée.**	- L'élève décrit o le concept de l'institution, o les champs d'action de l'institution, o le groupe cible, o les activités quotidiennes du groupe cible. - L'élève réunit les informations importantes et il décrit le bénéficiaire indiqué/les bénéficiaires indiqués sous les aspects suivants: o âge, o contexte culturel et linguistique, o situation familiale, o centres d'intérêt et loisirs, o particularités, o niveau du développement, o ressources, o problèmes/points faibles et besoins. - L'élève désigne la séquence planifiée, il établit une relation avec le concept et avec les champs d'action de l'institution et il explique la proposition pour laquelle il a opté.	- Les descriptions étaient cohérentes et compréhensibles. - L'élève a énuméré les informations les plus importantes concernant le bénéficiaire indiqué/les bénéficiaires indiqués. - L'élève a établi une relation entre les informations et la proposition. - Les explications étaient cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer correctement son projet.**	- L'élève prépare correctement le matériel requis pour l'activité. - L'élève considère les aspects suivants au cours de la préparation de l'activité: o l'aménagement de l'espace, o l'ergonomie, o la sécurité de tous les participants, o les règles de l'hygiène.	- L'élève a convenablement opté pour le matériel et les matériaux étaient en majorité intégralement disponibles. - Le classement des matériaux était cohérent. - L'élève a correctement considéré la majorité des aspects au cours de la préparation de l'activité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en pratique une option d'accompagnement adéquate et adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable de mettre en pratique une activité adéquate et adaptée aux circonstances en considérant les points suivants: o une hygiène de travail personnelle correcte, o la considération de la sécurité tout au long de la mise en pratique, o la considération des règles de l'ergonomie, o une attitude fondamentale respectueuse au cours des interactions, o la considération du niveau du développement, des ressources, des problèmes/des points faibles et des besoins du bénéficiaire/des bénéficiaires, o une méthode logique et chronologique, o un poste de travail propre et en ordre, o le cadre horaire.	- L'élève a mis en pratique une activité facile, mais adaptée aux circonstances, d'une manière majoritairement correcte en considérant les points suivants: o le respect des règles les plus importantes de l'hygiène, o la considération des règles les plus importantes de la sécurité tout au long de la mise en pratique, o la considération correcte de la majorité des règles de l'ergonomie, o une communication respectueuse et adaptée aux circonstances, o une considération conséquente du niveau du développement, des ressources, des problèmes/des points faibles et des besoins du bénéficiaire/des bénéficiaires, o une méthode logique et chronologique dans une large mesure, o un poste de travail propre et en ordre, o le respect de la majeure partie du cadre horaire indiqué.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de se livrer à une analyse personnelle au cours d'un entretien professionnel, de proposer d'autres options d'actions et de répondre correctement à des questions concernant l'activité planifiée et mise en pratique.**	- L'élève est capable de soumettre ses actions professionnelles à une analyse critique au cours d'un entretien professionnel sous l'aspect des méthodes proposées et appliquées et de proposer d'autres options d'actions dans la mesure des besoins. - L'élève répond aux questions de la commission d'évaluation d'une manière correcte et compétente. - L'élève adopte une attitude fondamentale respectueuse sur le plan de la communication au cours de l'entretien professionnel et il accepte les critiques constructives.	- L'élève a analysé sa méthode d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien professionnel. - L'élève a proposé d'autres options envisageables et cohérentes. - L'élève a répondu à la majorité des questions de la commission d'évaluation d'une manière correcte et compréhensible. - L'attitude ainsi que la communication de l'élève étaient majoritairement adaptées au cours de l'entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Premiers Secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Premiers Secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Instrukteur CGDIS oder Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des circonstances de détresse dans des exemples concrets et de proposer des mesures appropriées.**	- L'élève est capable de décrire des informations déterminantes dans des circonstances de détresse: o chaîne de sauvetage, o appel de détresse, o premiers soins. - L'élève est capable de décrire des altérations de la santé et du comportement d'une personne dans des circonstances de détresse en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de proposer des premiers soins au cours de mesures de sauvetage et d'expliquer sa proposition.	- L'élève a désigné les informations les plus importantes dans des circonstances de détresse. - L'élève a correctement décrit la majorité des altérations. - L'élève a expliqué les premiers soins proposés d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de pratiquer les premiers secours et, le cas échéant, d'appliquer des mesures de première urgence.**	- L'élève est capable d'indiquer les mesures de sauvetage ainsi que leur suite dans des circonstances indiquées en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours adaptées dans des circonstances simulées. - L'élève est capable de placer une personne dans une position couchée convenant aux circonstances.	- L'élève a désigné des mesures de sauvetage correspondant à l'exemple concret. - La suite des mesures ainsi que les explications correspondantes étaient correctes et majoritairement cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures. - La position couchée convenait aux circonstances et l'élève l'a correctement appliquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de réanimation de manière compétente sous guidance avec un mannequin.**	- L'élève est capable de décrire les mesures de réanimation d'urgence présentées en cours et de les appliquer de manière compétente avec un mannequin. - L'élève est capable d'expliquer la manipulation d'un défibrillateur et de s'en servir correctement.	- Les descriptions étaient en grande majorité correctes. - L'élève a respecté la majorité des critères étudiés en cours au cours de l'application des mesures de réanimation. - L'élève a correctement manipulé le défibrillateur sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours (KUESA-F)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KUESA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques fondamentales du bricolage et du façonnage d'une manière autonome et compétente.**	- L'élève est capable de manipuler les outils suivants de manière compétente: o les ciseaux, o le cutter, o l'aiguille de piqûre, o plusieurs variétés de feutres et de pinceaux, o plusieurs variétés de colorants, o etc. - L'élève est capable d'obtenir de petits produits en appliquant différentes techniques.	- L'élève a manipulé la majorité des matériaux de manière compétente. - L'élève s'est appliqué à obtenir au moins trois produits en appliquant des techniques différentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matériaux habituels dans des activités créatives.**	- L'élève décrit les affectations d'objets habituels comme les cartons, les boîtes, les bouteilles, etc. et il est capable de les intégrer dans ses travaux. - L'utilisation des objets habituels apporte une plus-value aux produits créatifs.	- Les descriptions étaient cohérentes. - L'élève a convenablement intégré la majorité des objets utilisés dans ses travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des risques concernant l'hygiène au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de l'hygiène.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels concernant l'hygiène et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de l'hygiène. - L'élève prépare convenablement son poste de travail. - L'élève range le matériel et il nettoie son poste de travail.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de l'hygiène. - L'élève a préparé le poste de travail d'une manière convenable dans une large mesure. - L'élève a convenablement remis en ordre et nettoyé le poste de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des projets avec un intérêt particulier accordé au surcyclage et de considérer le développement durable en conséquence.**	- L'élève est capable d'expliquer le concept du surcyclage et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève considère le développement durable au cours de ses projets. - L'élève produit l'objet dans le respect des délais indiqués.	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a opté pour la majorité des matériaux et des techniques de travail en considérant le développement durable. - L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Créations manuelles et bricolage (CREA-F)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations manuelles et bricolage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit oder ggfs. Werken und Gestalten

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner différents matériaux de bricolage et d'attribuer leurs caractéristiques à une affectation créative.**	- L'élève décrit les différents matériaux de bricolage présentés en cours ainsi que leurs caractéristiques. - L'élève constitue un dossier avec des idées concernant des projets avec les différents matériaux.	- L'élève a désigné les différents matériaux de bricolage et il a correctement décrit la majorité de leurs caractéristiques. - Le dossier mentionnait de premières idées concernant les matériaux de bricolage les plus habituels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des outils ainsi que des accessoires servant au bricolage et à la création avec différents matériaux et de les manipuler.**	- L'élève décrit les affectations des outils et des accessoires dans le contexte de la production d'une pièce de travail. - L'élève manipule correctement les outils ainsi que les accessoires.	- Les descriptions étaient cohérentes et elles correspondaient aux pièces de travail choisies. - L'élève a correctement manipulé la majorité des outils et des accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'outils et d'accessoires et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire un objet ou un objet de décoration en se servant d'un matériau de bricolage indiqué et en suivant les indications.**	- L'élève travaille d'une manière soignée, propre et précise. - L'élève veille au maintien de l'ordre et de la propreté à son poste de travail. - L'élève produit l'objet en respectant un cadre horaire indiqué.	- L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Activités sportives 1 (ACTIF1-F)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'idée de base de l'application (LTAD) et de la mettre à profit au cours du travail dans le domaine pédagogique avec des enfants et avec des adolescents.**	- L'élève est capable o de télécharger l'application, o de l'ouvrir, o de la mettre à profit, o de trouver des informations et de les trier, o de mettre à profit d'autres fonctions.	- L'élève a trouvé un jeu indiqué au préalable/une activité dans l'application.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les informations, les visuels ainsi que les méthodes qui se trouvent dans l'application, de les décrire de manière cohérente et de les mettre à profit.**	- L'élève trouve le jeu indiqué dans l'application. - L'élève trouve les visuels à sa disposition et il les met à profit. - L'élève comprend les règles du jeu indiquées.	- L'élève a trouvé le jeu indiqué par l'enseignant dans l'application et il l'a décrit en employant ses mots personnels (la version la plus facile du jeu, sans variations).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan horaire, respectivement un plan horaire d'activités, dans le contexte d'un groupe cible indiqué/de circonstances indiquées.**	- L'élève est capable de définir/de décrire/de planifier le déroulement d'une activité au préalable. - L'élève se sert du formulaire indiqué dans ce contexte. - L'élève est capable de formuler le déroulement prévu de manière à ce que le plan horaire soit bien compréhensible. - L'élève est capable d'indiquer d'autres options envisageables ainsi que des compléments aux règles du jeu prévu.	- L'élève a planifié le déroulement d'une activité au préalable et il l'a indiqué par écrit sous forme de notes et néanmoins de manière compréhensible sur le formulaire prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les paramètres de manière utile et de manifester clairement sa présence devant le groupe.**	- L'élève est capable de s'exprimer d'une manière claire et compréhensible devant le groupe et d'adapter sa puissance vocale en fonction des circonstances. - L'élève est capable de se positionner bien en évidence devant le groupe, de manière à ce que tout le monde puisse le voir et que lui puisse voir le groupe. - L'élève est capable d'expliquer les règles du jeu de manière compréhensible, sans commettre d'erreur.	- L'élève s'est positionné (sereinement dans une large mesure) devant un groupe et il a expliqué les règles d'un jeu (sur deux) d'une manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intervenir en cas d'irrégularités au cours d'un jeu et d'exprimer des commentaires constructifs.**	- L'élève est capable de constater des erreurs au cours de l'activité. - L'élève est capable d'interrompre le jeu, de décrire les erreurs constatées, de les commenter et de proposer des options. - L'élève est capable de commenter un déroulement du jeu règlementaire et de manifester sa présence. - L'élève est capable de motiver le groupe avec des encouragements.	- L'élève a dirigé le jeu, le cas échéant il a constaté des erreurs, il est intervenu et il les a majoritairement rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler et d'accepter une évaluation personnelle ainsi qu'une évaluation externe à propos de l'activité effectuée.**	- L'élève est capable de s'autoévaluer de manière critique après le déroulement d'une activité.	- L'élève a complété un formulaire de commentaires préimprimé d'une manière honnête. - L'élève connaît les règles générales concernant les commentaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Activités sportives 2 (ACTIF2-F)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener une recherche personnelle (Internet, ENEPS, applications, livres, etc.) pour planifier un cadre horaire correspondant à des paramètres indiqués et de se référer à la consultation de sources pour établir un cadre horaire, respectivement le plan du déroulement d'une activité, dans le contexte d'un groupe cible indiqué/de circonstances indiquées.**	- L'élève décrit oralement les règles ainsi que les objectifs du jeu sélectionné devant l'enseignant. - L'élève est capable de présenter une explication par écrit, respectivement de représenter/d'expliquer l'activité en se référant à une esquisse. - L'élève est capable de définir/de décrire/de planifier le déroulement d'une activité au préalable. - L'élève se sert du formulaire indiqué dans ce contexte. - L'élève est capable de formuler le déroulement prévu de manière à ce que le plan horaire soit bien compréhensible. - L'élève est capable d'indiquer d'autres options envisageables ainsi que des compléments aux règles du jeu prévu.	- L'élève a trouvé une activité correspondant dans une large mesure à un groupe d'âge indiqué en considérant l'ensemble des aspects sécuritaires de rigueur. - L'élève a planifié le déroulement d'une activité au préalable et il l'a indiqué par écrit sous forme de notes et néanmoins de manière compréhensible sur le formulaire prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les paramètres de manière utile et de manifester clairement sa présence devant le groupe.**	- L'élève est capable de s'exprimer d'une manière claire et compréhensible devant le groupe et d'adapter sa puissance vocale en fonction des circonstances. - L'élève est capable de se positionner bien en évidence devant le groupe, de manière à ce que tout le monde puisse le voir et que lui puisse voir le groupe. - L'élève est capable d'expliquer les règles du jeu de manière compréhensible, sans commettre d'erreur.	- L'élève s'est positionné (sereinement dans une large mesure) devant un groupe et il a expliqué les règles d'un jeu (sur deux) d'une manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intervenir en cas d'irrégularités au cours d'un jeu et d'exprimer des commentaires constructifs.**	- L'élève est capable de constater des erreurs au cours de l'activité. - L'élève est capable d'interrompre le jeu, de décrire les erreurs constatées, de les commenter et de proposer des options. - L'élève est capable de commenter un déroulement du jeu règlementaire et de manifester sa présence. - L'élève est capable de motiver le groupe avec des encouragements.	- L'élève a dirigé le jeu tout seul dans une large mesure, le cas échéant il a constaté des erreurs, il est intervenu et il les a majoritairement rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler et d'accepter une évaluation personnelle ainsi qu'une évaluation externe à propos de l'activité effectuée.**	- L'élève est capable de s'autoévaluer de manière critique après le déroulement d'une activité. - L'élève est capable de formuler les commentaires de manière constructive et d'accepter les règles des commentaires. - L'élève accepte l'évaluation des autres membres du groupe et il respecte leur opinion.	- L'élève a complété un formulaire de commentaires préimprimé d'une manière honnête dans une large mesure. - L'élève connaît les règles générales concernant les commentaires et il s'est appliqué à les respecter dans une large mesure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les aspects sécuritaires de rigueur au cours de l'activité, de les considérer et, le cas échéant, de les adapter.**	- L'élève est capable de vérifier avant le déroulement d'une activité que le matériel utilisé et les locaux correspondent aux aspects sécuritaires de rigueur. - L'élève est capable d'atténuer/d'éliminer les obstacles au préalable.	- L'élève s'est appliqué à vérifier l'ensemble des aspects sécuritaires de rigueur avant le déroulement d'une activité et, le cas échéant, à éliminer/à atténuer les sources de risques éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Activités sportives 3 (ACTIF3-F)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Literaturrecherche (Internet, INAPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben. Ziel der Recherche ist die Erstellung einer Bewegungslandschaft bzw. einzelner Bewegungsstationen oder eine Spielform mit größerem Material für eine im Vorfeld festgelegte Zielgruppe. Die geplante Aktivität muss detailliert in einem Stundenverlaufsplan festgehalten werden.**	Er/sie kann - Informationen finden und einsortieren - eine für die Gruppe altersgerechte Aktivität aussuchen - eine an die Größe der Gruppe angepasste Aktivität finden. - die gefundenen Informationen mit dem vorhandenen Material zusammensetzen - sich so organisieren, dass Auf- und Abbau, Ablauf der Aktivität, und die Bewegungszeit der Kinder, in der geplanten Zeitdauer durchgeführt werden können - das dafür vorgesehene Formblatt (Stundenverlaufsplan) nutzen. - den Verlaufsplan so formulieren, dass er verständlich ist Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zur geplanten Aktivität mit aufführen. Beim Aufbau die Gefahren berücksichtigen und während der Aktivität die Sicherheit gewährleisten	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden, welche alle nötigen Sicherheitsaspekte berücksichtigt. Er/Sie kann im Vorfeld den Verlauf einer Aktivität planen, sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die diversen Geräte richtig zu manipulieren, zu bewegen und zu installieren. (z.B. wie viele Kinder/ Erwachsene benötigt man, um eine Weichbodenmatte zu transportieren?).**	Er/sie findet die diversen Geräte und ist in der Lage sein für die Aktivität benötigtes Material aufzubauen und richtig zu manipulieren.	Er/sie findet die diversen Geräte und ist in der Lage sein für die Aktivität benötigtes Material aufzubauen und richtig zu manipulieren.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine geplante Bewegungslandschaft nach den vorgestellten Sicherheitsstandards zu gestalten und aufzubauen (mit Kindern, mit anderen Erziehern).**	Er/sie erkennt mögliche Gefahren und minimiert weitestgehend das Risiko durch beispielsweise die richtige Platzierung geeigneter Weichbodenmatten. Er/sie erkennt in welcher Situation eine Hilfestellung benötigt wird, um Unfälle zu vermeiden. Er/sie erkennt potentielle Gefahrensituationen und handelt situationsbedingt schnell und entschlossen.	Er/sie erkundigt sich in der Planungsphase über potentielle Gefahren und versucht Sicherheitsaspekte zu berücksichtigen und umzusetzen.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage selbstbewusst vor der Gruppe aufzutreten.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitestgehend selbstsicher vor einer Gruppe positionieren, sowie klar und deutlich die Aktivität erklären.

20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Er/sie kann während der Aktivität Fehler erkennen. Er/Sie positioniert sich so, dass eine gute Sicht auf alle Geräte gewährleistet ist und alle Sicherheitsaspekte eingehalten werden können. Er/sie kann das Spiel unterbrechen, festgestellte Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Er/sie kann auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Er/sie kann die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Er/sie kann das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen, sowie diese weitgehend korrigieren. Er/Sie gewahrt alle Sicherheitsaspekte während der Aktivität.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen ehrlich ausfüllen. Außerdem kennt er/sie die allgemeinen Feedbackregeln.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende zeigt eine exemplarische, positive und engagierte Einstellung/Haltung (attitude positive et engagée).**	Er/sie ist gut vorbereitet, zeigt sich motiviert und nimmt engagiert an allen Aktivitäten teil.	Er/sie nimmt motiviert an jeder Stunde teil.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Activités sportives 4 (ACTIF4-F)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
/		- Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Literaturrecherche (Internet, INAPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben. Ziel der Recherche ist die Erstellung einer Outdoor-Aktivität für eine im Vorfeld festgelegte Zielgruppe. Die geplante Aktivität muss detailliert in einem Stundenverlaufsplan festgehalten werden.**	Er/sie kann - Informationen finden und einsortieren - eine für die Gruppe altersgerechte Aktivität aussuchen - eine an die Größe der Gruppe angepasste Aktivität finden - die gefundenen Informationen mit dem vorhandenen Material zusammensetzen und in dem vorhandenen Bereich ausführen - sich so organisieren, dass der Ablauf der Aktivität, und die Bewegungszeit der Kinder, in der geplanten Zeitdauer durchgeführt werden kann - das dafür vorgesehene Formblatt (Stundenverlaufsplan) nutzen - den Verlaufsplan so formulieren, dass er verständlich ist. Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zur geplanten Aktivität mit aufführen.	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden. Er/Sie kann im Vorfeld den Verlauf einer Aktivität planen, sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, im Zweierteam, die geplante Outdoor-Aktivität nach den vorgestellten Sicherheitsstandards zu gestalten.**	Sie erkennen mögliche Gefahren und minimieren weitestgehend das Risiko. Sie erkennen potenzielle Gefahrensituationen und handeln situationsbedingt schnell und entschlossen.	Sie erkundigen sich in der Planungsphase über potenzielle Gefahren und versuchen Sicherheitsaspekte zu berücksichtigen und umzusetzen.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage selbstbewusst vor der Gruppe aufzutreten.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitestgehend selbstsicher vor einer Gruppe positionieren, sowie klar und deutlich die Aktivität erklären.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Sie können während der Aktivität Fehler erkennen. Sie positionieren sich so, dass alle Sicherheitsaspekte eingehalten werden können. Sie können das Spiel unterbrechen, festgestellte Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Sie können auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Sie können die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Sie können das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen, sowie diese weitgehend korrigieren. Sie gewahren alle Sicherheitsaspekte während der Aktivität.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und zu akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen ehrlich ausfüllen und darüber reflektieren.

10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende zeigt eine exemplarische, positive und engagierte Einstellung/Haltung (attitude positive et engagée).**	Er/sie ist gut vorbereitet, zeigt sich motiviert und nimmt engagiert an allen Aktivitäten teil.	Er/sie nimmt motiviert an jeder Stunde teil.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Accompagnement, éducation et encadrement 1 (BEBIB1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIB1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification de la notion d'observation ainsi que son importance dans le contexte du travail avec les enfants et avec les adolescents.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi il convient d'effectuer des observations au cours du travail avec les enfants et avec les adolescents. - Les explications de l'élève confirment qu'il a compris l'utilité de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes situations. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre des observations axées sur les bénéficiaires et axées sur des sujets.	- Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a confirmé qu'il était en mesure de désigner au moins deux objectifs. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé des exemples utiles pour consolider ses déclarations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une observation dans des circonstances concrètes indiquées et il décrit ce qu'il a vu.**	- La description mentionne des informations à propos de ce qui a été vu sans que l'observation ne soit interprétée. - Le langage est neutre, c'est-à-dire sans appréciation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes situations. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre des observations axées sur les bénéficiaires et axées sur des sujets.	- L'élève a décrit son observation et il a évité les interprétations dans une très large mesure. - Le langage était fondamentalement neutre. - L'élève a expliqué dans une très large mesure pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - Les distinctions de l'élève étaient en grande majorité cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater que la procédure d'observation peut être perturbée par des erreurs d'observation et par la perception individuelle.**	- L'élève est capable d'expliquer ce que sont les erreurs d'observation et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève est capable d'expliquer quand est-ce qu'une appréciation est subjective, intersubjective ou objective dans le contexte de circonstances d'observation concrètes. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour mettre en évidence la différence entre les trois notions.	- Les explications de l'élève ont confirmé qu'il a fondamentalement compris ce que sont des erreurs d'observation. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés, qui ont considérablement confirmé qu'il connaissait la différence entre les notions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser différentes fiches d'observation d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'opter pour la fiche d'observation appropriée pour effectuer une observation parmi différentes fiches présentées en cours. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il a opté pour la fiche d'observation en question.	- L'élève a opté pour une fiche d'observation qui convenait fondamentalement aux circonstances. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser consciencieusement sa méthode d'observation sous guidance dans des circonstances d'observation concrètes.**	- L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru facile au cours de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru plutôt difficile. - L'élève est capable d'évaluer si la fiche d'observation qu'il a choisie convenait aux circonstances de l'observation. - L'élève est capable d'évaluer si les critères d'observation étaient adaptés. - L'élève est capable d'indiquer les expériences les plus importantes qu'il a réalisées au cours de l'observation. - L'élève est capable d'indiquer les moments qu'il considère comme les plus importants de l'observation.	- L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru faciles au cours de la procédure d'observation. - L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru difficiles. - Les appréciations de l'élève étaient cohérentes et elles ont confirmé qu'il s'est livré à une analyse. - L'estimation était cohérente. - L'élève a désigné au moins une expérience. - L'élève a désigné au moins un moment qui lui a paru important.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer à des jeux de groupes et à contribuer activement à leur organisation.**	- L'élève participe activement à différents jeux proposés (jeux de mouvements, jeux de société, etc.). - L'élève est capable de proposer un jeu aux autres participants et de les inciter à participer. - L'élève est capable d'introduire un jeu et de le pratiquer en classe. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables pour des jeux concrets.	- L'élève a participé aux différents jeux proposés et il s'est engagé aussi activement que possible. - L'élève a proposé un jeu aux autres participants et il s'est appliqué à trouver une méthode pour les inciter à participer. - L'élève a présenté le jeu sélectionné en classe et il s'est appliqué à le pratiquer avec ses camarades. - L'élève a proposé des adaptations ou des variations appropriées après la pratique du jeu proposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 1 (ENKIJ1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKIJ1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement, de classer des bénéficiaires en fonction du niveau de leur développement et de constater l'importance des facteurs d'influence et des domaines du développement pour l'accompagnement pédagogique des bénéficiaires.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la notion de développement dans le contexte du travail avec des enfants et avec des adolescents en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'expliquer les bases suivantes du développement humain: o la définition, o les niveaux du développement et leur chronologie, o les domaines du développement et leurs interactions, o les facteurs d'influence. - L'élève est capable d'analyser pourquoi un assistant socio-pédagogique a besoin de connaissances professionnelles concernant le développement du bénéficiaire pour l'accompagnement pédagogique. - L'élève est capable d'identifier les différents niveaux du développement dans des exemples concrets (séquences de films, textes, séquences audio ou similaires) en associant les bénéficiaires aux niveaux correspondants du développement.	- L'élève a approximativement décrit les fondements du développement humain (la définition, les niveaux du développement et leur chronologie, les domaines du développement et leurs interactions, les facteurs d'influence). - L'analyse était cohérente dans une large mesure. - L'élève a identifié et désigné la majorité des niveaux observables du développement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept fondamental des besoins et de constater leur importance pour le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.). - L'élève est capable d'attribuer des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux aux domaines correspondants. - L'élève est capable de distinguer les sept besoins fondamentaux des bénéficiaires selon Brazelton et Greenspan en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.).	- L'élève a correctement désigné et attribué la majorité des besoins.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'attachement pédagogique dans le contexte du travail avec les bénéficiaires, de classer les bénéficiaires en fonction de leurs liens d'attachement et de constater l'importance d'une attitude délicate contribuant à établir un lien sécurisant.**	- L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques suivantes de l'attachement ainsi que leurs interactions en employant ses mots personnels: o la définition, o l'établissement, o les besoins, o les personnes de référence, o l'attitude relationnelle, o l'exploration, o les types d'attachement, o la sensibilité. - L'élève évalue les types d'attachement sécures ou insécures des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets (séquence de film, texte, séquence audio ou similaire) et il désigne les caractéristiques du type d'attachement qu'il a observées. - L'élève constate la sensibilité d'un professionnel du domaine pédagogique en se référant à des exemples concrets (séquence vidéo, séquence audio, texte ou similaire). - L'élève désigne les caractéristiques de la sensibilité professionnelle observés.	- L'élève a approximativement expliqué les caractéristiques d'un attachement et des liens qui en résultent en se référant à des exemples. - L'élève a désigné des indicateurs déterminants d'un attachement sécure et insécure. - L'élève a identifié et désigné des indicateurs déterminants de la sensibilité professionnelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 1 (HANBE1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HANBE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Santé
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction - Salle spéciale
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die persönliche Hygiene wurde in Semester 2 verlegt, da im KOMGE schon über das allgemeine Auftreten gesprochen wird. Die Gewichtung der Säuglingspflege ist so auf 30% erhöht.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène des mains et de les appliquer soigneusement.**	- L'élève est capable d'expliquer la différence entre un lavage et une désinfection des mains. - L'élève est capable d'expliquer dans quelles circonstances un lavage et/ou une désinfection est requis. - L'élève respecte les règles de l'hygiène des mains et de la sécurité sur le plan des ongles, qui sont coupés courts, sans vernis ni gel. - L'élève effectue le lavage des mains en suivant la suite correcte des étapes: o lavage des mains pendant trente secondes avec la quantité de savon appropriée et séchage, o une paume posée sur l'autre, o d'abord la paume droite au-dessus du dos de la main gauche, puis la paume gauche sur le dos de la main droite, o paume contre paume avec les doigts entrelacés, o l'extérieur des doigts placé sur la paume opposée avec les doigts entrelacés, o rinçage avec un mouvement circulaire du pouce droit placé dans la paume gauche fermée et inversement, o rinçage avec un mouvement circulaire des bouts des doigts fermés de la main droite dans la paume gauche et inversement, o séchage des mains et fermeture du robinet avec une serviette en papier. - L'élève effectue la désinfection des mains en suivant la suite correcte des étapes: o frottage des mains pendant trente secondes avec la quantité de désinfectant appropriée, o une paume posée sur l'autre, o d'abord la paume droite au-dessus du dos de la main gauche, puis la paume gauche sur le dos de la main droite, o paume contre paume avec les doigts entrelacés, o l'extérieur des doigts placé sur la paume opposée avec les doigts entrelacés, o rinçage avec un mouvement circulaire du pouce droit placé dans la paume gauche fermée et inversement, o rinçage avec un mouvement circulaire des bouts des doigts fermés de la main droite dans la paume gauche et inversement, o frottage jusqu'aux poignets.	- L'élève a démontré qu'il connaissait la différence entre les deux techniques et qu'il l'a comprise de manière fondamentale. - Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a appliqué l'ensemble des règles. - La suite des étapes du lavage des mains semblait logique. - L'élève a opté pour le produit et pour la quantité corrects. - L'élève a respecté la durée de trente secondes. - L'élève a correctement accompli l'ensemble des étapes. - La suite des étapes de la désinfection des mains semblait logique. - L'élève a respecté la durée de trente secondes. - L'élève a opté pour le produit et pour la quantité corrects. - L'élève a correctement accompli l'ensemble des étapes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes des soins d'un nourrisson de manière autonome.**	- L'élève habille et déshabille soigneusement un mannequin correspondant à un nourrisson en appliquant la suite correcte des étapes, de manière que l'enfant soit à l'aise sans prendre froid (avec des filles et avec des garçons). - L'élève observe les points suivants au cours du changement des langes: o il réunit des informations, o il se procure le matériel, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du nourrisson, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité du nourrisson sur la table à langer, ¿ qu'il évite l'hypothermie, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il observe correctement la peau, ¿ qu'il adapte ses actions, le cas échéant, o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte le cadre horaire indiqué, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie. - L'élève observe les points suivants au cours du bain d'un nourrisson: o il se procure le matériel requis, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du nourrisson, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité sur la table à langer et dans la baignoire, ¿ qu'il évite l'hypothermie, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il assure une température correcte de l'eau. o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte la durée du bain indiquée, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie.	- L'élève a habillé et déshabillé le mannequin en appliquant une suite logique des étapes. - L'élève a considéré le bien-être du nourrisson au cours de ses explications. - L'élève a recherché et réuni des informations importantes. - L'élève a préparé le matériel le plus important pour le changement des langes ou il se l'est procuré. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - Le cadre horaire était adapté aux circonstances. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a préparé le matériel le plus important pour le bain du nourrisson ou il se l'est procuré. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - La durée du bain était adaptée aux circonstances. - L'élève a expliqué pourquoi le nourrisson ne devait pas rester dans l'eau trop longtemps. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.

20 % (12 P)	**L'élève observe les règles de l'hygiène concernant la préparation de repas et il travaille en considérant les règles d'hygiène appropriées.**	- L'élève désigne les lignes directrices en matière d'hygiène, il les explique et il les suit correctement. - Parmi les lignes directrices, il y a o l'hygiène personnelle, o l'hygiène alimentaire, o l'hygiène au poste de travail, o le nettoyage correct de la vaisselle, o l'aménagement du poste de travail, o la suite des étapes de travail, o les dispositions légales ainsi que les règlementations en collectivité, o les normes HACCP, o le tri des déchets.	- L'élève a respecté les règles de base de l'hygiène au cours de la manipulation d'aliments. - L'élève a respecté les règles de l'hygiène personnelle. - L'élève a appliqué la technique étudiée du nettoyage de la vaisselle d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a compris l'importance élémentaire des règles d'hygiène et il les a correctement appliquées au cours du travail sur le terrain. - L'élève a correctement trié la grande majorité des déchets. - Le poste de travail était propre et en ordre après le départ de l'élève.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine et de préparer des plats pour le petit déjeuner et pour des repas intermédiaires pour et avec le bénéficiaire.**	- L'élève applique correctement de petites recettes pour le petit déjeuneur et des repas intermédiaires. - L'élève suit les instructions concernant la préparation de fruits et de légumes ainsi que les techniques de découpe correspondantes. - L'élève connaît les étapes de la préparation correcte et il applique les techniques correspondantes. - L'élève connaît le matériel, il le désigne et il s'en sert correctement. - L'élève indique les tâches qu'il peut confier à ses bénéficiaires.	- L'élève a préparé des petits plats de manière autonome, en respectant des délais convenables et en suivant les indications des recettes. - L'élève a appliqué une technique qui correspondait aux instructions. - L'élève a correctement préparé des fruits et des légumes et il a correctement appliqué les techniques de découpe. - Les étapes étaient en majorité correctes et l'élève a opté pour une technique adaptée. - L'élève a correctement désigné et utilisé le matériel. - Les tâches attribuées étaient en majorité adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 2 (BEBIB2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIB2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater que le cadre éducatif de référence constitue la base du travail pédagogique dans le domaine des services d'éducation et d'accueil et de l'expliquer en avançant des exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance du cadre éducatif de référence pour le travail d'un agent socio-pédagogique dans le domaine des services d'éducation et d'accueil et d'avancer des exemples concrets dans ce contexte. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets concernant l'accomplissement d'une mission éducative dans le domaine des services d'éducation et d'accueil en se référant aux expériences qu'il a réalisées au cours des deux stages.	- Les explications étaient en majorité cohérentes et l'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève a opté pour des exemples correspondant à deux des aspects découverts en cours.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les concepts pédagogiques les plus habituels et d'attribuer le concept correct à l'institution où il effectue son stage.**	- L'élève est capable de décrire les idées fondamentales des concepts présentés en cours. - L'élève est capable d'expliquer les similitudes ainsi que les différences entre les différents concepts. - L'élève est capable d'avancer des exemples d'application de concepts pédagogiques au sein de l'institution où il effectue son stage.	- L'élève a décrit les idées fondamentales de deux des concepts présentés en cours en employant ses mots personnels. - L'élève a fondamentalement constaté les similitudes les plus importantes ainsi que les différences fondamentales entre les différents concepts. - L'élève a avancé au moins deux exemples correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève comprend la conception de l'enfant compétent et il est capable d'établir des relations avec des expériences réalisées au cours de son stage.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la conception de l'enfant compétent. - L'élève est capable d'identifier la conception de l'enfant compétent dans le concept ainsi que dans des exemples concrets axés sur la pratique et de la décrire en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer des exemples concernant la mise en pratique de la conception de l'enfant compétent au cours de ses activités à son ancien poste de stage.	- Les descriptions de l'enfant compétent étaient en majorité cohérentes. - Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a avancé au moins un exemple significatif.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités qui mettent en évidence le développement moteur pour être en mesure de planifier des activités personnelles et de les mettre en pratique.**	- L'élève analyse des jeux à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que leur influence sur le développement de la motricité. - L'élève analyse activement des activités de motricité globale et fine et il est capable d'expliquer pourquoi ces activités peuvent favoriser le développement de la motricité globale et fine.	- L'élève a participé aux jeux et il a partagé ses expériences. - L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué de quelle manière elles peuvent favoriser le développement de la motricité globale et fine.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 2 (ENKIJ2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKIJ2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les phases des développements physique et moteur de nourrissons, d'enfants et d'adolescents.**	- L'élève explique les fondements du développement physique et moteur en employant ses mots personnels: o le développement physique, o les phases du développement physique, o la motricité globale et fine, o les phases du développement moteur. - L'élève est capable de classer les phases des développements physique et moteur en se référant à des exemples concrets et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'élève est capable de proposer des options adaptées pour favoriser les développements physique et moteur des bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer que le développement physique et moteur est individuel pour chaque bénéficiaire.	- Les explications étaient en grande majorité cohérentes. - Les classements de l'élève étaient en majorité corrects. - Les réponses ainsi que les explications de l'élève étaient cohérentes. - L'élève a proposé au moins deux options pour chaque domaine du développement. - Les explications étaient cohérentes et elles ont confirmé que l'élève a fondamentalement compris le concept du développement individuel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater l'importance du jeu libre et du jeu guidé pour le travail dans le contexte pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance des jeux pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre le jeu libre et le jeu guidé, de proposer des exemples correspondants et/ou de les attribuer aux formes de jeux. - L'élève est capable d'expliquer qu'il convient que les jeux occupent un espace fixe au quotidien et d'avancer des exemples de l'institution où il a effectué son stage.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Il était manifeste que l'élève connaissait la différence entre les deux formes de jeux et il a correctement attribué la majorité des exemples. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a opté pour des exemples en majorité correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance ainsi que la signification des jeux dans le contexte du développement moteur des bénéficiaires et de concéder une place convenable aux jeux dans le travail d'accompagnement.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les jeux sont importants pour le développement moteur d'un enfant. - L'élève est capable de désigner des matériaux appropriés avec lesquels les bénéficiaires peuvent jouer pour favoriser leur développement moteur. - L'élève est capable de distinguer les jeux convenant plutôt au développement de la motricité globale ou au développement de la motricité fine.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Les matériaux désignés étaient en majorité adaptés aux niveaux du développement des bénéficiaires. - L'élève a convenablement attribué la majorité des jeux.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'associer les différentes formes de jeux à différents niveaux du développement moteur et de proposer des options correspondantes.**	- L'élève connaît les formes de jeux suivantes et il est capable de les présenter brièvement et d'avancer des exemples correspondants: o les jeux de fonctions, o les jeux d'exploration/les jeux de mouvement, o les jeux de construction, o les jeux de symboles/les jeux d'imagination/les jeux à faire semblant, o les jeux de rôles, o les jeux avec des règles, o etc. - L'élève est capable d'identifier des formes de jeux en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'attribuer une forme de jeu identifiée au niveau correspondant du développement moteur.	- Les présentations des formes de jeux étaient en majorité correctes sous l'aspect des matières et l'élève les a complétées de manière cohérente avec des exemples correspondants. - Les explications étaient en majorité cohérentes, compréhensibles et en relation avec les exemples concrets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 2 (HANBE2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HANBE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe - Salle spéciale
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Jeweils die Hälfte der Lernenden nimmt an einem der beiden Schwerpunkte teil, die zur gleichen Zeit angeboten werden. (Wechsel nach sechs Wochen oder abwechselnd wöchentlich)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de changement de langes avec de jeunes enfants et d'associer les bénéficiaires à la méthode en fonction de leur niveau de développement.**	- L'élève est capable d'expliquer différentes techniques du changement de langes, particulièrement adaptées au changement des langes de jeunes enfants. - L'élève observe les points suivants au cours du changement des langes: o il réunit des informations, o il se procure le matériel, o il encourage l'autonomie du bénéficiaire, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du bénéficiaire, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité du jeune enfant sur la table à langer, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il observe correctement la peau, ¿ qu'il adapte ses actions, le cas échéant, o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte le cadre horaire indiqué, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie.	- L'élève a recherché et réuni les informations les plus importantes concernant le changement de langes. - L'élève a préparé le matériel le plus important ou il se l'est procuré. - L'élève s'est dans une large mesure appliqué à considérer l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - Le cadre horaire était adapté aux circonstances. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'hygiène dentaire en fonction de l'âge et du niveau de développement des bénéficiaires, de les accompagner ou de les initier en appliquant les principes étudiés.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'hygiène dentaire. - L'élève est capable d'appliquer la technique de l'hygiène dentaire dans la pratique. - L'élève est capable de proposer une assistance adaptée aux circonstances pour l'hygiène dentaire. - L'élève est capable d'encourager l'autonomie des bénéficiaires et d'avancer des exemples d'une initiation adaptée aux tranches d'âges. - L'élève est capable de préparer correctement son poste de travail et de le remettre en ordre (le cas échéant avec les bénéficiaires).	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a accompli les étapes les plus importantes. - L'élève a proposé une assistance adaptée dans une large mesure. - L'élève s'est dans une large mesure appliqué à considérer l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève a avancé des exemples cohérents. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.
10 % (6 P)	**L'élève comprend l'importance de la toilette et de l'hygiène du corps personnelles et il est capable de la respecter en conséquence.**	- L'élève connaît le déroulement des soins suivants et il est capable d'expliquer leur utilité et de les appliquer correctement: o les soins des cheveux, o les soins de la peau, o les douches/les bains/les lavages au gant de toilette, o l'hygiène dentaire, o le changement de vêtements.	- L'élève a désigné les points les plus importants des différents soins et il a expliqué leur utilité. - L'élève a effectué au moins trois soins d'une manière correcte dans une large mesure, dont obligatoirement l'hygiène dentaire ainsi que la douche/le bain/le lavage.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de l'hygiène concernant la préparation de plats ainsi que l'entreposage des aliments.**	- L'élève explique l'entreposage compétent des différents aliments et il est capable de l'effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève explique la manipulation d'aliments délicats ainsi que la signification et l'importance de la chaîne du froid. - L'élève respecte les règles de base de l'hygiène au cours de l'entreposage d'aliments. - L'élève manipule des aliments délicats (œufs, viande, poisson, salades, etc.) de manière compétente. - L'élève respecte la chaîne du froid. - L'élève connaît les documents requis pour consulter les consignes en vigueur.	- L'élève a manipulé des aliments délicats (œufs, viande, poisson, salades, etc.) de manière compétente. - L'élève a respecté les règles de base les plus importantes de l'hygiène. - L'élève a toujours respecté la chaîne du froid. - L'élève a correctement indiqué la majorité des options concernant les recherches d'informations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer des produits finis et semi-finis (convenience food) et de les adapter de manière individuelle en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les différentes catégories de produits finis. - L'élève est capable de gérer tous les produits finis de manière individuelle. - L'élève connaît les options pour s'adapter aux circonstances. - L'élève est capable de présenter différentes formes de préparation aux bénéficiaires et de leur indiquer des options pour la préparation.	- L'élève a mis à profit la majorité des différentes catégories de produits finis d'une manière créative. - L'élève a correctement mis à profit la majorité des méthodes qu'il a trouvées. - L'élève a correctement mis à profit la majorité des options.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine et de préparer des petits plats sains pour les bénéficiaires et avec eux en fonction de leur âge et leurs aptitudes.**	- L'élève applique correctement de petites recettes. - L'élève connaît les étapes de la préparation correcte, il applique les techniques correspondantes et il se sert du matériel adapté. - L'élève indique les tâches qu'il peut confier à ses bénéficiaires. - L'élève est capable de préparer une salle pour un repas et de la remettre en ordre. - L'élève opte pour un service, pour des sièges et pour des couverts adaptés au bénéficiaire.	- L'élève a préparé des petits plats de manière autonome, en respectant un délai convenable et en suivant les indications des recettes. - La technique correspondait à la majorité des indications. - L'élève a correctement désigné et utilisé la majorité du matériel. - L'élève a correctement évalué la majorité des aptitudes des bénéficiaires. - L'élève a correctement préparé la salle dans une large mesure. - L'élève a correctement dressé la table (couteaux à droite, fourchettes à gauche, verres à droite, etc.). - L'élève a opté pour la majorité des ustensiles requis et ils étaient adaptés aux bénéficiaires.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser l'alimentation d'un nourrisson.**	- L'élève est capable de préparer un biberon en observant les règles de sécurité et d'hygiène. - L'élève dispose de connaissances concernant les aliments pour nourrissons produits de manière industrielle: o formule infantile, o laits de suite, o alimentation hypoallergénique. - L'élève est capable d'opter de manière compétente pour le matériel et pour les ustensiles requis pour la préparation d'un repas pour un nourrisson, de les désinfecter et de les stériliser en suivant les indications en matière d'hygiène. - L'élève connaît les indications concernant l'utilisation du lait maternel. - L'élève est capable de préparer une bouillie d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- La préparation était majoritairement correcte sous les aspects de la composition, de la consistance et de la température. - Les indications étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement suivi la majorité des indications. - La bouillie convenait à la majorité des besoins du bénéficiaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communication et conception des relations professionnelles 1 (KOMGE1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOMGE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder Schwerpunkt Sprachen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae de manière autonome pour un poste de stage en respectant les règles étudiées.**	- L'élève rédige les deux documents en français ou en allemand. - L'élève respecte les règles de la grammaire et de l'orthographe. - L'élève indique la date exacte. - Le curriculum vitae mentionne les éléments suivants: o des données personnelles, o une photo adaptée, o le parcours scolaire, o des indications concernant des stages éventuels, o des certificats extrascolaires, o les connaissances linguistiques, o les loisirs. - La lettre de motivation mentionne les éléments suivants: o des données personnelles, o l'indication de l'employeur (nom de l'institution, adresse, nom de l'interlocuteur), o un objet clairement formulé, o une description de la motivation personnelle concernant le stage au sein de l'institution en question, o une mise en évidence des préférences personnelles concernant le stage, o une conclusion avec la demande d'un entretien de recrutement.	- L'élève a correctement suivi la majorité des différents points de l'établissement d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. - Le curriculum vitae mentionnait en particulier les données personnelles ainsi que l'intégralité du parcours scolaire. - La lettre de motivation mentionnait en particulier des données correctes concernant l'employeur, l'objet était formulé sans ambiguïté et un entretien de recrutement était demandé en conclusion. - Le curriculum vitae et la lettre de motivation n'accusaient guère de faute et ils étaient rédigés de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de la communication d'une manière adaptée aux circonstances au cours d'un entretien de recrutement.**	- L'élève prépare l'entretien en réunissant l'ensemble des informations appropriées (organisme responsable, groupe cible, champ d'activité, méthode de travail, etc.). - L'élève adopte une attitude polie à l'égard de ses interlocuteurs au cours d'un entretien de recrutement simulé. - L'élève termine ses phrases, il évite l'argot d'adolescents et il entretient un contact visuel. - L'élève pose des questions ciblées concernant le poste de travail, l'environnement professionnel ainsi que les bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer son intérêt pour le poste de travail en question. - L'élève est capable de répondre à une demande par e-mail d'une manière convenable sous l'aspect des matières.	- L'élève connaît l'organisme responsable ainsi que le groupe de bénéficiaires pris en charge. - L'élève a entretenu un contact visuel pendant la majeure partie de la simulation. - L'élève a répondu à la grande majorité des questions en terminant ses phrases. - L'élève a manifesté son intérêt pour l'institution en posant des questions complémentaires concernant le poste de stage envisagé et il a expliqué la motivation de sa candidature de manière compréhensible. - L'élève a formulé la réponse à l'e-mail d'une manière compréhensible et correspondant à la demande.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'appliquer les règles indiquées concernant l'attitude professionnelle au poste de stage.**	- L'élève observe les points suivants au cours d'une simulation à l'établissement scolaire. o Il soigne son apparence physique. ¿ Il porte une tenue propre, correcte et adaptée au poste de travail. ¿ Il soigne ses ongles et ses cheveux. - L'élève est capable d'expliquer que chaque institution détermine si le port de bijoux est autorisé. - L'élève adopte une attitude professionnelle. o Il connaît les règles de la politesse (salutation, remerciements, prise de congé) et il les applique. - L'élève est capable d'admettre que chaque institution a une règlementation interne que les collaborateurs sont obligés de considérer. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du secret professionnel et d'avancer des exemples. - L'élève connaît la notion de protection des données et il est capable de l'expliquer.	- L'élève a adapté son apparence physique aux circonstances d'un entretien de recrutement. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions complémentaires concernant le port de bijoux. - L'élève a correctement appliqué les règles de la politesse. - L'élève connaît la notion de règlement interne et il l'a approximativement décrite en employant ses mots personnels. - L'élève a répondu à la question concernant le secret professionnel d'une manière correcte sous l'aspect des matières. - L'élève a complété la description avec des exemples dans la mesure des besoins.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la communication en employant ses mots personnels.**	- L'élève connaît la manière dont s'établit une communication et il est capable de l'expliquer en employant ses mots personnels. - L'élève connaît la signification des notions suivantes et il est capable de les expliquer à un interlocuteur et d'avancer des exemples: o la communication verbale, o la communication non verbale, o l'écoute active, o les commentaires. - L'élève comprend l'importance d'une communication adaptée aux enfants (vocabulaire, tonalité, considération, pied d'égalité) et il est capable de communiquer en conséquence.	- L'élève a expliqué la manière dont s'établit une communication d'une manière majoritairement compréhensible en employant ses mots personnels. - Les quatre explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève a approximativement compris les notions. - L'élève a complété les explications avec un exemple pour mettre en évidence sa compréhension fondamentale. - L'élève a approximativement expliqué l'importance d'une communication adaptée aux enfants en désignant au moins trois caractéristiques correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Pratique réflexive 1 (PRARE1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Pratique réflexive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son premier stage en réunissant des informations importantes au préalable et en les analysant.**	- L'élève réunit des informations concernant des institutions envisageables et il est capable d'indiquer les points suivants de manière structurée: o le nom de l'institution, o l'emplacement, o l'organisme responsable, o la population cible, o les objectifs, o le personnel. - L'élève explique le choix de son stage en se référant aux informations disponibles.	- L'élève a noté des informations importantes concernant l'institution de manière structurée. - Les explications de l'élève étaient cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser sa mission dans le contexte professionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure il est un exemple pour les bénéficiaires à partir du premier stage en avançant des exemples. - L'élève est capable de décrire des exemples d'une communication appropriée et inappropriée dans le contexte professionnel. - L'élève explique la signification de la distance professionnelle entre un professionnel du domaine pédagogique et un bénéficiaire. - L'élève est capable de désigner des caractéristiques d'une attitude professionnelle, par exemple o le langage corporel, o la tenue, o l'hygiène, o etc.	- Les explications étaient cohérentes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des expériences réalisées au cours de son premier stage.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment s'est passé le premier stage? Quels étaient les moments déterminants? o Comment est-ce que je me suis senti au cours de mon premier stage? Est-ce que ces sensations ont évolué au cours du stage? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise au contact de cette tranche d'âge? o Dans quelle mesure est-ce que mes expériences correspondaient à mes attentes? Faut-il revoir des missions? o Dans quelle mesure est-ce que mes évaluations se sont confirmées à propos de mes points forts et de mes points faibles éventuels? o Quels étaient les commentaires exprimés pendant ou après le stage? Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Quels sont les nouveaux constats que j'ai réunis? o Comment est-ce que j'évalue ma motivation? o Quels sont les objectifs personnels que je vais me fixer? o Qu'est-ce qui me faisait défaut? Qu'est-ce que j'aurais souhaité de plus?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concernant sa personnalité ainsi que ses motivations concernant le choix de sa formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Qu'est-ce que j'attends de cette formation? o Quelles sont mes conceptions concernant le quotidien professionnel ainsi que les missions d'un agent socio-pédagogique? o Pourquoi est-ce que je veux travailler avec des enfants et avec des adolescents? o Quelles sont mes attentes concernant le premier stage? o Pourquoi est-ce que cette profession me convient? o Quels sont mes points forts? o Est-ce que je suis en mesure de constater mes points faibles personnels? o Etc. - L'élève est capable d'illustrer ses réflexions avec des exemples dans la mesure des besoins.	- L'élève a analysé les différentes questions et il s'est appliqué à trouver des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Communication et conception des relations professionnelles 2 (KOMGE2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMGE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer attentivement en appliquant les bases étudiées en cours d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication non violente et du langage adapté aux enfants, d'avancer des exemples et de les appliquer: o empathie, o patience, o constitution d'un environnement positif et serein, o formulations positives, o évitement des phrases qui ne veulent rien dire, o compliments, o authenticité, o repartie, o recherche d'un pied d'égalité, o etc.	- L'élève a confirmé sa compréhension fondamentale en employant ses mots personnels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer en se tournant vers ses interlocuteurs et en appliquant les méthodes de conduite d'entretiens étudiées en cours.**	- L'élève est capable de désigner la différence entre les messages à la première personne et les messages à la deuxième personne. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets pour expliquer la signification de la notion d'écoute active. - L'élève est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles. - L'élève connaît des éléments de perturbation de la communication et il est capable de désigner des options pour les éviter.	- L'élève a formulé des messages à la première personne ainsi que des messages à la deuxième personne fondamentaux. - L'élève a appliqué l'écoute active à plusieurs reprises d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève a distingué les questions ouvertes et fermées et il a réagi d'une manière approximativement convenable. - L'élève a désigné les éléments de perturbation de la communication les plus importants. - L'élève a désigné des options approximativement adaptées pour éviter des éléments perturbateurs de la communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel habituel du domaine socio-pédagogique d'une manière adaptée aux circonstances dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions terminologiques professionnelles les plus importantes concernant le travail dans le domaine socio-pédagogique et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions du vocabulaire élémentaire étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots personnels et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève connaît la majorité des notions terminologiques dans les trois langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Pratique réflexive 2 (PRARE2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Pratique réflexive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les exigences auxquelles doit répondre un agent socio-pédagogique sur le terrain.**	- L'élève est capable de désigner des exigences concrètes auxquelles les personnes suivantes pourraient souhaiter qu'il réponde au cours du stage: o l'employeur, o ses collaborateurs, o les bénéficiaires.	- Les explications de l'élève étaient cohérentes et elles correspondaient aux groupes de personnes indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une observation et de formuler des objectifs de stimulation et de développement adaptés.**	- L'élève est capable d'analyser ses observations en identifiant des moments déterminants. - L'élève est capable d'identifier des besoins des bénéficiaires. - L'élève est capable d'attribuer ces besoins aux domaines du développement. - L'élève détermine des objectifs de stimulation et de développement adaptés et il les formule.	- L'élève a désigné des moments déterminants. - L'élève a désigné des besoins majoritairement adaptés au contexte. - Les domaines du développement étaient en majorité adaptés. - Les objectifs de développement étaient compréhensibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions de jeux et d'activités pédagogiques adaptées aux objectifs de développement définis et d'effectuer une simulation avec ses camarades de classe.**	- L'élève est capable d'établir une planification pour une proposition de jeux pédagogiques. - L'élève opte pour une proposition de jeux adaptée aux objectifs de développement. - L'élève pratique l'activité planifiée avec ses camarades. - L'élève analyse la planification ainsi que l'exécution et, le cas échéant, il formule des propositions d'amélioration.	- La planification était structurée et basée sur le modèle étudié en cours. - Les jeux proposés correspondaient en grande majorité aux objectifs de développement. - L'élève a présenté le jeu sélectionné à ses camarades et il s'est appliqué à le pratiquer avec eux. - La réflexion était cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève analyse ses sensations ainsi que ses actions dans le contexte de la simulation planifiée et effectuée avec ses camarades de classe.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment est-ce que j'ai perçu la planification ainsi que l'exécution de la simulation? Est-ce que j'ai manifesté de l'intérêt? Est-ce que j'étais motivé? o Quels étaient les moments déterminants? o Qu'est-ce qui m'a paru facile? Où est-ce que je constate mes points forts? o Qu'est-ce qui m'a paru difficile? Où est-ce que j'ai encore éprouvé des difficultés? Sous quels aspects est-ce que je constate un potentiel de progression? o Quels étaient les commentaires exprimés à propos de ma performance? Comment est-ce que j'ai géré ces commentaires? o Quels sont les objectifs personnels que je vais me fixer? o Quels sont les constats nouveaux que j'ai réunis? o Quelles sont les informations qui me manquaient?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Accompagnement, éducation et encadrement 3 (BEBIB3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIB3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des habitudes quotidiennes et de constater dans quelle mesure elles influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des moments déterminants d'une journée. - L'élève est capable de décrire et d'analyser plusieurs exemples de la structuration d'habitudes quotidiennes pour différents groupes de bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer l'importance d'une journée structurée en se référant à la satisfaction des besoins du groupe cible ainsi qu'à des exemples concrets. - L'élève explique la manière dont un professionnel du domaine pédagogique assure l'organisation des journées d'un groupe cible indiqué en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins trois moments déterminants. - L'élève a présenté une journée typique dans le contexte d'un groupe de bénéficiaires spécifique. - Les explications de deux exemples concrets étaient en majorité correctes. - L'élève a avancé au moins deux exemples compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de rituels et de constater dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève désigne des rituels des bénéficiaires dans différents domaines (loisirs, famille, école). - L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques d'un rituel. - L'élève analyse l'importance de rituels ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des points importants qu'il doit observer au cours de l'introduction et de la mise en pratique d'un rituel.	- L'élève a désigné au moins trois rituels d'un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève a désigné au moins trois caractéristiques d'un rituel. - L'élève a désigné trois significations ainsi que trois actions de rituels de manière cohérente. - L'élève a désigné deux points essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de changements d'activités, d'espaces et de personnes (micro-transitions) ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les mettre en pratique.**	- L'élève constate l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins au cours de transitions. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une micro-transition. - L'élève analyse l'importance de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève identifie des micro-transitions au cours d'activités pédagogiques quotidiennes et il est capable d'avancer des exemples d'une organisation axée sur les besoins. - L'élève analyse les aspects positifs et stimulants de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des conditions favorables à la réussite d'une micro-transition.	- L'élève a décrit l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé des exemples concrets pour décrire une micro-transition. - L'élève a décrit deux significations possibles. - L'élève a avancé deux exemples cohérents. - L'élève a désigné au moins un aspect positif ainsi qu'un aspect stimulant. - L'élève a désigné deux conditions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater et d'analyser des rituels, des habitudes ainsi que des mini-transitions personnels en classe.**	- L'élève est capable de documenter ses habitudes personnelles, de les analyser et de les commenter au sein du groupe. - L'élève est capable de documenter ses rituels personnels, de les analyser et de les commenter au sein du groupe. - L'élève est capable de documenter des mini-transitions qu'il a vécues, de les analyser et de les commenter au sein du groupe. - L'élève planifie et organise une journée idéale pour la classe au sein du groupe. - L'élève planifie un rituel susceptible de contribuer au bien-être et il le met en pratique avec ses camarades de classe.	- L'élève a documenté une journée authentique et ses analyses, c'est-à-dire ses commentaires, étaient en majorité cohérentes. - L'élève a documenté un rituel authentique et ses analyses, c'est-à-dire ses commentaires, étaient en majorité cohérentes. - L'élève a documenté une mini-transition vécue et ses analyses, c'est-à-dire ses commentaires, étaient en majorité cohérentes. - L'élève a activement contribué à une planification structurée. - L'élève a activement contribué à une planification structurée et il a activement participé à la mise en pratique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 3 (ENKIJ3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKIJ3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les sept systèmes sensoriels, d'observer la perception des bénéficiaires, de l'analyser, d'évaluer le développement de la perception des bénéficiaires et de l'accompagner de manière optimale.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les sept systèmes sensoriels. - L'élève explique le développement par tranches d'âges des différents systèmes sensoriels. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer l'importance de la perception pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable de proposer des options pour un accompagnement ciblé du développement de la perception et d'avancer des arguments.	- L'élève a désigné les sept systèmes sensoriels et il en a expliqué trois en employant ses mots personnels. - L'élève désigné la phase de la vie pendant laquelle les sept systèmes sensoriels sont pleinement en état de fonctionnement. - L'élève a décrit la manière dont la perception influence au moins deux domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné deux propositions d'accompagnement du développement de la perception pour chaque système sensoriel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement cognitif des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève désigne les aptitudes cognitives de l'être humain et il les explique en avançant des exemples. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement cognitif en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable d'évaluer si le développement cognitif correspond à l'âge en se référant aux caractéristiques observées ainsi qu'à la fiche d'observation et d'avancer des arguments. - L'élève connaît les facteurs qui influencent le développement cognitif et il est capable d'expliquer cet impact en se référant à des exemples. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement cognitif pour le développement d'un enfant en avançant des exemples. - L'élève est capable de désigner des activités adaptées pour un accompagnement optimal du développement cognitif.	- L'élève a désigné au moins quatre aptitudes cognitives et il a à chaque fois avancé un exemple correspondant. - L'élève a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement cognitif en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement cognitif de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a avancé un exemple approprié pour chaque facteur d'influence. - L'élève a avancé des exemples pour décrire la manière dont le développement cognitif influence au moins deux domaines du développement. - L'élève a désigné au moins deux propositions compréhensibles et adaptées.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement du langage des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable d'expliquer les facteurs qui influencent le développement du langage en se référant à l'arbre de Wolfgang Wendlandt (Sprachbaum). - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement du langage pour le développement d'un enfant en avançant des exemples. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement du langage en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable d'évaluer si le développement du langage correspond à l'âge en se référant aux caractéristiques observées ainsi qu'à la fiche d'observation et d'avancer des arguments. - L'élève est capable de désigner des propositions ainsi que des techniques adaptées servant à un accompagnement optimal du développement du langage.	- L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur qui influence le développement du langage. - L'élève a avancé des exemples pour décrire la manière dont le développement du langage influence au moins deux domaines du développement. - L'élève a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement du langage en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement du langage de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées.
20 % (12 P)	**L'élève a conscience des conditions résultant du plurilinguisme national dans le travail pédagogique et il est capable d'analyser son rôle ainsi que ses missions dans ce contexte.**	- L'élève prend connaissance du plurilinguisme national en réunissant des données importantes dans ce contexte. - L'élève analyse les opportunités ainsi que les obstacles d'un développement en plusieurs langues en expliquant les différences entre un développement monolingue et plurilingue. - L'élève décrit la mission d'un professionnel du domaine pédagogique pour produire des options de communication optimales dans le contexte du plurilinguisme national. - L'élève est capable de proposer des options adaptées pour un accompagnement optimal dans plusieurs langues.	- L'élève a décrit le plurilinguisme national en employant ses mots personnels. - L'élève a désigné au moins une opportunité et un obstacle d'un développement en plusieurs langues. - L'élève a décrit au moins deux options d'actions appropriées au quotidien. - L'élève a désigné au moins deux propositions compréhensibles et adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 3 (HANBE3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**HANBE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater si un bénéficiaire est malade ou en bonne santé au cours de son travail et de signaler l'altération.**	- L'élève explique les notions de o santé (d'après l'OMS), o maladie. - L'élève explique la signification des expressions suivantes dans le contexte de la notion de maladie: o la durée d'une maladie et sa progression (aiguë, chronique et récidivante), o les causes de maladies (causes externes et internes), o la résistance aux agents pathogènes (immunité acquise et innée), o les symptômes de maladies et la prise de connaissance systématique avec des questions. - L'élève est capable d'avancer des exemples concernant l'impact qu'une maladie peut avoir sur la prise en charge d'un bénéficiaire.	- Les explications ainsi que les énumérations étaient en grande majorité correctes, logiques et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes qui apparaissent avec différentes maladies habituelles et de signaler l'altération.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants d'une maladie: o la fièvre, o la douleur, o les gonflements, o le rhume, o la toux, o la détresse respiratoire, o les altérations de la conscience, o les nausées et les vomissements, o la diarrhée, o la constipation, o les rougeurs de la peau, o les démangeaisons. - L'élève a conscience des besoins de l'enfant malade et il est capable de les désigner: o l'intimité, o le bien-être de l'enfant, o l'hygiène et la sécurité, o la communication (verbale et non verbale). - L'élève est capable d'informer le bénéficiaire malade au sujet des étapes de travail requises en conséquence et de l'accompagner. - L'élève connaît les mesures requises pour soigner les symptômes d'une maladie désignés précédemment et il est capable de les décrire. - L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les mesures de soins correspondantes d'une manière adaptée à un enfant.	- L'élève a correctement énuméré la majorité des symptômes. - L'élève a décrit les mesures de soins, la communication ainsi que la majorité des besoins d'une manière correcte et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des anomalies pathologiques fondamentales dans le contexte de tableaux cliniques de maladies habituelles des voies respiratoires, des organes digestifs et de la peau, d'agir adéquatement et de veiller à ce que l'enfant soit à l'aise.**	- L'élève identifie les symptômes fondamentaux des maladies suivantes et il est capable d'indiquer des mesures adaptées: o les maladies des voies respiratoires (infections grippales, bronchite, pneumonie, grippe, otite), o les maladies des organes digestifs (coliques du nourrisson, infections gastro-intestinales, constipation et flatulences), o les maladies de la peau (dermatite de couche, intertrigo de la peau, coup de soleil, poux, gale).	- L'élève a désigné au moins deux symptômes de maladies ainsi que deux mesures correspondantes pour prendre en charge un enfant atteint o d'une maladie des voies respiratoires, o d'une maladie des organes digestifs, o d'une maladie de la peau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail conformément à la mission et d'expliquer sa méthode de manière compréhensible.**	- En fonction de la mission, o l'élève recherche un poste de travail correct (en respectant l'ergonomie dans la mesure du possible), o l'élève nettoie et désinfecte le poste de travail ainsi que le matériel de manière compétente dans la mesure des besoins, o l'élève opte pour l'intégralité du matériel et il le prépare en appliquant les règles étudiées concernant l'aménagement d'un poste de travail. - L'élève est capable d'expliquer la méthode de manière cohérente et de répondre à des questions complémentaires.	- L'élève a opté pour un poste de travail répondant à la majorité des exigences concernant l'activité. - L'élève a expliqué son choix. - L'élève a effectué le nettoyage ainsi que la désinfection de manière compétente. - Le matériel était majoritairement complet et l'aménagement du poste de travail semblait logique. - Les explications concernant la méthode étaient en majorité cohérentes. - L'élève a répondu à des questions complémentaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre le poste de travail en ordre correctement, de ranger le matériel de manière compétente, de nettoyer le poste de travail et, le cas échéant, de le désinfecter.**	- Après la fin du travail, o l'élève met le matériel au rebut de manière compétente, o l'élève désinfecte le poste de travail, o le poste de travail est dans un état propre après le départ de l'élève, o l'élève range le matériel aux endroits indiqués. - L'élève est capable d'expliquer la méthode de manière cohérente et de répondre à des questions complémentaires.	- L'élève s'est appliqué à mettre le matériel au rebut de manière compétente et il a expliqué sa méthode. - L'élève a désinfecté le poste de travail de manière compétente. - Le poste de travail était dans un état propre après le départ de l'élève. - L'élève a rangé la majeure partie du matériel aux endroits indiqués. - Les explications concernant la méthode étaient en majorité cohérentes. - L'élève a répondu à des questions complémentaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour la mesure d'hygiène correcte dans le contexte de la maladie des bénéficiaires et de l'appliquer.**	- L'élève connaît les mesures servant à sa protection personnelle ainsi qu'à la protection des bénéficiaires et il est capable de les appliquer de manière hygiénique. - L'élève est capable de désigner et d'appliquer des mesures ainsi que des stratégies pour gérer des sensations de dégoût.	- L'élève a décrit la majorité des mesures d'hygiène concernant les maladies correspondantes d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des mesures d'hygiène. - L'élève a désigné les mesures les plus importantes pour gérer les sensations de dégoût et il les a appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 4 (BEBIB4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIB4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une transition. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une acclimatation et pourquoi elle est importante pour un enfant. - L'élève est capable de décrire des caractéristiques centrales de deux modèles d'acclimatation. - L'élève analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'acclimatation. - L'élève analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un changement de groupe. - L'élève analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un départ. - L'élève est capable d'évoquer des transitions avec des enfants en employant un langage adapté à leur âge.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a désigné deux raisons pourquoi une phase d'acclimatation est importante. - L'élève a désigné deux modèles d'acclimatation et il a décrit les phases principales de leur déroulement. - L'élève a désigné au moins trois missions d'un professionnel du domaine pédagogique à l'égard des tuteurs légaux et de partenaires coopérants externes dans le contexte d'une acclimatation. - L'élève a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un changement de groupe. - L'élève a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un départ. - L'élève a présenté la manière dont il expliquerait des transitions à des enfants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire d'une manière adaptée à son âge au cours de son processus d'apprentissage.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève constate que les intérêts, la curiosité ainsi que la fascination des bénéficiaires constituent un processus d'apprentissage potentiel. - L'élève est capable de d'illustrer des processus d'apprentissage pour les différents groupes d'âges, qui peuvent se dérouler au quotidien, en avançant des exemples. - L'élève est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage d'une manière adaptée à la tranche d'âge en appliquant les mesures suivantes: o la tolérance des expériences d'apprentissage des enfants, o la perception de progrès des bénéficiaires, o la formulation d'actions du bénéficiaire observées, o la perception et la reconnaissance de succès des bénéficiaires, o l'analyse de son rôle de co-constructeur.	- L'élève a décrit le point de départ des processus d'apprentissage en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé au moins un exemple pour chaque groupe d'âge. - L'élève a avancé au moins un exemple concret de processus d'apprentissage pour chaque groupe d'âge et il a à chaque fois intégré au moins trois des options d'accompagnement et de soutien indiquées. - L'élève a avancé un exemple correspondant à au moins trois options d'éducation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et d'accompagner le développement de leur autonomie.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève est capable d'expliquer les notions d'autonomie et d'actions autonomes et de désigner le rapport avec le concept de la participation. - L'élève est capable d'expliquer le besoin d'autonomie des bénéficiaires au cours de différentes phases de leur vie. - L'élève est capable de désigner l'importance de l'attachement à des personnes de référence au cours du développement de l'autonomie et d'avancer des exemples concrets. - L'élève comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et il est capable d'avancer des exemples concrets pour chaque groupe d'âge (jeunes enfants, enfants en âge scolaire et adolescents) dans les domaines suivants: o l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement, o la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations, o la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des enfants, o la proposition d'espaces et de matériel adaptés.	- L'élève a décrit les notions indiquées de manière cohérente en employant ses mots personnels et il a analysé les rapports de manière approximative. - Les explications étaient cohérentes et elles correspondaient à au moins deux phases d'une vie. - Les explications étaient aussi cohérentes que possible et l'élève s'est référé à au moins un exemple concret extrait de la pratique. - L'élève a avancé au moins deux exemples concrets pour chaque groupe d'âge.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer à des activités mettant en évidence les systèmes sensoriels/les jeux cognitifs et de proposer des adaptations ainsi que des options personnelles.**	- L'élève analyse des activités concernant la perception ainsi que leur impact sur les systèmes sensoriels. - L'élève analyse activement des activités cognitives et il est capable d'expliquer pourquoi elles peuvent contribuer au développement cognitif.	- L'élève a activement participé aux jeux et il a commenté ses expériences. - L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué comment elles peuvent contribuer au développement cognitif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 4 (ENKIJ4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKIJ4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des émotions en mettant à profit ses connaissances de base et d'analyser sa compétence émotionnelle personnelle.**	- L'élève explique les notions de base du développement émotionnel en employant ses mots personnels: o définition, o émotions primaires et secondaires, o compréhension des émotions, o régulation adaptée des émotions. - L'élève identifie les émotions en se référant au langage ou aux circonstances et en avançant des arguments pour expliquer son évaluation personnelle de manière cohérente. - L'élève est capable de décrire les huit aptitudes de la compétence émotionnelle selon Saami en employant ses mots personnels et de les illustrer en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève analyse sa compétence émotionnelle personnelle en se référant à des circonstances concrètes et il identifie des options d'actions potentielles.	- L'élève a avancé un exemple concret pour chaque notion de base. - La relation entre les expressions ou les circonstances et les émotions était cohérente. - L'élève a décrit au moins quatre des huit aptitudes de la compétence émotionnelle en employant ses mots personnels ou il les a identifiées en se référant aux exemples concrets ou aux séquences de films. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé au moins deux options d'actions cohérentes et réalisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer le développement émotionnel des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève est capable d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de bénéficiaires en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève se réfère à une fiche d'observation établie ou à un tableau du développement établi en classe pour apprécier le niveau du développement émotionnel des bénéficiaires dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève est capable de réagir avec empathie aux sensations émotionnelles de bénéficiaires dans le contexte d'exemples concrets en appliquant la méthode de l'écoute active (répétition du module KOMGE1). - L'élève désigne des options d'actions pour un accompagnement optimal des aptitudes émotionnelles des bénéficiaires.	- L'élève a noté deux expressions des sensations émotionnelles du bénéficiaire en se référant aux séquences de films ou aux exemples concrets. - L'élève a attribué une émotion de manière cohérente. - L'élève a mis en évidence les caractéristiques les plus manifestes du développement émotionnel en se référant à l'exemple concret. - L'appréciation était cohérente. - L'élève a respecté les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et il les a correctement suivies. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser sa compétence sociale personnelle en mettant à profit ses connaissances de base et de formuler des attitudes correspondantes.**	- L'élève explique les aptitudes ainsi que les caractéristiques de la compétence sociale en employant ses mots personnels: o une bonne appréciation de circonstances sociales (répétition de la mise en pratique de la sensibilité), o des connaissances concernant l'appartenance à un groupe ainsi que la signification émotionnelle, o la régulation des émotions. - L'élève est capable de décrire des attitudes adaptées sous l'aspect social en se référant à des exemples concrets. - L'élève analyse sa compétence sociale personnelle en se référant à des exemples personnels (qui peuvent être partagés en cours avec ses camarades pendant des discussions qui bénéficient à la compétence émotionnelle de l'élève et des camarades – messages à la première personne; écoute active) (module PRARE et communication) et il prend connaissance d'options d'actions potentielles.	- L'élève a avancé un exemple concret pour chaque aptitude. - L'élève a décrit au moins une attitude socialement adaptée. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé des options d'actions cohérentes et réalisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer le développement social des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève est capable de présenter la progression du développement social en se référant à une chronologie. - L'élève est capable d'observer et de documenter le comportement social de bénéficiaires en se référant à des séquences de films ou à des exemples concrets (et d'évoquer également des interactions positives). - L'élève est capable d'évaluer si le comportement observé est adapté aux circonstances sociales et il prend connaissance d'options d'actions potentielles dans la mesure des besoins. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement social pour le développement d'un enfant en se référant à des exemples. - L'élève désigne des options d'actions pour un accompagnement optimal du développement social des bénéficiaires.	- L'élève a respecté la chronologie avec au moins trois données correctement indiquées. - L'élève a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement social en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué la compétence sociale de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique et il a pris connaissance d'options d'actions envisageables et utiles. - L'élève a décrit de quelle manière la compétence sociale influence au moins deux autres domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 4 (HANBE4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HANBE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes qui apparaissent avec différentes maladies infectieuses et infantiles et de les signaler.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants des différentes maladies infectieuses et infantiles: o la scarlatine, o les oreillons, o la rougeole, o la varicelle, o la rubéole, o le rotavirus, o la conjonctivite, o l'impétigo, o le syndrome pieds-mains-bouche. - L'élève est capable o de percevoir les besoins du bénéficiaire dans le contexte des symptômes, o de désigner les mesures de soins les plus importantes et d'informer le bénéficiaire à ce sujet d'une manière adaptée à son âge, o d'expliquer les risques ainsi que les conséquences qui résultent de l'apparition de maladies infectieuses au poste de travail, o de désigner les mesures d'hygiène requises pour se protéger lui-même ainsi que le bénéficiaire. - L'élève est capable de réagir convenablement aux symptômes afin de maintenir ou de rétablir son bien-être et son hygiène personnels de même que le bien-être et l'hygiène du bénéficiaire.	- L'élève a désigné au moins deux symptômes. - L'élève connaît les besoins les plus importants du bénéficiaire, les mesures de soins qui en résultent, les risques ainsi que les mesures d'hygiène. - Les explications étaient en grande majorité correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes ainsi que les altérations affectant le bénéficiaire, de les signaler et d'agir en conséquence.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants des maladies suivantes: o la névrodermite, o les convulsions fébriles, o le diabète, o l'épilepsie, o les allergies, o les intolérances. - L'élève est capable o de percevoir les besoins du bénéficiaire dans le contexte des symptômes, o de désigner les mesures de soins les plus importantes et d'informer le bénéficiaire à ce sujet d'une manière adaptée à son âge, o de désigner les symptômes ainsi que les altérations qui peuvent apparaître en cas d'urgence.	- L'élève a désigné au moins trois symptômes. - L'élève connaît les besoins les plus importants du bénéficiaire ainsi que les mesures de soins les plus importantes qui en résultent. - L'élève connaît les symptômes les plus importants qui peuvent apparaître en cas d'urgence.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les matières ainsi que la méthode du PAI (projet d'accompagnement individuel) dans le contexte de la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques et il est capable de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de fournir des explications concernant o les matières du PAI, o les conditions pour une assistance du bénéficiaire, o les actions requises en cas d'urgence, o les médicaments à administrer, o le plan d'urgence existant, o les mesures de premiers secours, o sa mission personnelle en cas d'urgence.	- Les explications étaient en grande majorité correctes et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le maintien constant de l'hygiène dans l'environnement de travail dans la mesure des besoins.**	- L'élève est capable d'opter pour des méthodes de nettoyage adaptées au matériel et au degré de souillure et d'effectuer consciencieusement et intégralement le nettoyage en suivant les principes étudiés dans les circonstances suivantes: o nettoyage des sanitaires après leur utilisation par les bénéficiaires (toilettes, petit pot, lavabo), o entretien des chaussures (après des excursions avec des bénéficiaires), o nettoyage du revêtement du sol, o nettoyage d'une table. - L'élève est capable d'appliquer des techniques adaptées au matériel.	- L'élève a opté pour des méthodes de nettoyage majoritairement adaptées et il a expliqué son choix. - L'élève a appliqué la majorité des principes du nettoyage. - L'élève a opté pour des techniques adaptées au matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maintenir la sécurité au travail d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève connaît les règles de sécurité et il les applique consciencieusement. - L'élève connaît les règles concernant la manipulation de produits de nettoyage et d'entretien et il s'en sert consciencieusement. - L'élève observe les règles de l'ergonomie.	- L'élève connaît les règles de sécurité et il s'est appliqué à les observer dans la mesure du possible. - L'élève connaît les règles concernant la manipulation des produits de nettoyage et d'entretien. - L'élève s'est appliqué à observer les règles dans la mesure du possible. - L'élève a appliqué la majorité des règles de l'ergonomie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication et conception des relations professionnelles 3 (KOMGE3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique.**	- L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il est capable de les expliquer. - L'élève est capable d'expliquer quelles informations sont à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des enfants et de leurs parents (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord). - L'élève désigne des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève explique des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé).	- L'élève a expliqué les notions de secret professionnel et de protection des données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a considéré des informations comme des données confidentielles de manière cohérente: - L'élève a désigné au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève a expliqué au moins deux exceptions possibles en se référant à des exemples.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et d'évaluer les défis dans ce contexte au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique.**	- L'élève explique les notions de proximité et de distance en employant ses mots personnels dans le contexte du travail avec des bénéficiaires. - L'élève explique les dimensions de la proximité et de la distance en employant ses mots personnels. - L'élève est capable de se référer à des exemples concrets pour expliquer des manières de maintenir une distance professionnelle. - L'élève est capable d'expliquer des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles en employant ses mots personnels.	- L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance d'une manière compréhensible dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des dimensions de la distance de manière cohérente. - Les explications étaient logiques et compréhensibles. - Les explications étaient cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la collaboration en équipe et il analyse l'importance de lignes directrices internes dans des institutions socio-pédagogiques.**	- L'élève explique les bases de la collaboration en équipe: o la différence entre un groupe et une équipe, o les avantages du travail en équipe, o un travail en équipe efficace. - L'élève explique des lignes directrices générales internes des institutions.	- L'élève a expliqué les notions de groupe et d'équipe en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois avantages cohérents du travail en équipe. - L'élève a désigné au moins quatre facteurs cohérents, qui favorisent un travail en équipe efficace. - Les lignes directrices décrites étaient en majorité cohérentes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel élémentaire concernant les formations continues d'un professionnel du domaine socio-pédagogique dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions professionnelles de la deuxième partie du vocabulaire élémentaire concernant le travail avec des enfants et des adolescents et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots personnels et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Pratique réflexive 3 (PRARE3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Pratique réflexive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité pédagogique de manière structurée et de décrire le déroulement de l'activité.**	- L'élève décrit les différentes matières de la planification: o les informations générales, o l'institution, o le groupe cible, o les champs d'action, o la description de l'activité. - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - Les descriptions étaient aussi cohérentes et compréhensibles que possible. - Les trois phases du déroulement étaient identifiables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs cohérents et d'analyser l'adéquation entre les objectifs et l'activité pédagogique planifiée.**	- L'élève formule des objectifs cohérents, axés autour des champs d'activité d'un professionnel du domaine pédagogique. - L'élève formule des objectifs en suivant les indications du deuxième modèle: o objectifs généraux de l'activité planifiée, o objectif d'une action vérifiable en fonction du modèle SMART pour le bénéficiaire décrit. - L'élève explique dans quelle mesure les objectifs correspondent à l'activité.	- Les objectifs formulés étaient cohérents et ils correspondaient à l'activité proposée. - L'élève a à chaque fois formulé un objectif cohérent, correspondant aux indications. - L'élève a décrit la moitié des objectifs d'une manière plus spécifique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire un bénéficiaire en détail.**	- L'élève se procure les informations requises concernant le groupe de bénéficiaires: o la désignation du groupe cible, o le nombre de bénéficiaires, o l'âge des bénéficiaires. - L'élève décrit le bénéficiaire sélectionné sous différents aspects: o l'âge, o le contexte culturel et linguistique, o la phase de la vie, o les intérêts, o les observations concernant le bénéficiaire (ressources, aptitudes), o les besoins observés, o les particularités du bénéficiaire.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - L'élève s'est appliqué à réunir des informations pour chaque point du modèle et à les décrire d'une manière aussi objective que possible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des expériences réalisées au cours du premier et du deuxième stage, de les comparer et d'analyser son évolution personnelle.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment s'est passé le deuxième stage? o Quels moments étaient déterminants? o Comment est-ce que je me suis senti au cours du deuxième stage? Est-ce que mes sensations ont changé au cours du stage? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise au contact avec ce groupe d'âge? o Quels commentaires est-ce que j'ai reçus pendant ou après le stage? Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Est-ce que j'ai réussi à atteindre les objectifs du premier stage? Si oui, comment est-ce que je m'y suis pris précisément? Si non, pourquoi pas? o Quels sont les éléments concrets qui me permettent de constater une évolution par rapport au premier stage (sous les aspects de ma mission, de mes points forts, de mon attitude professionnelle, de mes connaissances, de mon attitude à l'égard du nouveau groupe de bénéficiaires)? o Quels nouveaux objectifs de développement est-ce que je vais me fixer? Qu'est-ce que j'aimerais améliorer?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Communication et conception des relations professionnelles 4 (KOMGE4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMGE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de considérer les conflits comme des éléments du développement social au cours du travail pédagogique et de les analyser.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le conflit, o les symptômes d'un conflit, o les causes d'un conflit, o les types de conflits, o la dégénération d'un conflit, o les conséquences de conflits, o les options de règlements de conflits, o la prévention de conflits, o l'aptitude à gérer des conflits.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de la gestion de conflits et de proposer des attitudes appropriées.**	- L'élève explique l'importance de l'observation de circonstances conflictuelles émergeantes ou existantes. - L'élève procède de manière systématique en se référant à l'exemple concret d'une circonstance conflictuelle, en considérant et en suivant les étapes suivantes: o l'identification et la désignation du conflit, o la définition du conflit, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement. - L'élève propose des options de règlement appropriées en se référant à des exemples concrets.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les options de règlement étaient en majorité cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des cas de harcèlement au cours du travail pédagogique et de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le harcèlement, o l'origine du harcèlement, o les formes de harcèlement, o le cyberharcèlement, o les conséquences du harcèlement. - L'élève désigne des mesures de sensibilisation et de prévention envisageables. - L'élève identifie des différences entre le harcèlement et les conflits en se référant à des exemples concrets. - L'élève désigne des stratégies envisageables pour réagir convenablement au harcèlement. - L'élève analyse sa méthode. - L'élève connaît des services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois mesures cohérentes. - L'élève a avancé des arguments compréhensibles et cohérents. - L'élève a désigné des stratégies compréhensibles et cohérentes. - L'analyse de l'élève était cohérente. - L'élève a désigné au moins deux services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Pratique réflexive 4 (PRARE4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Pratique réflexive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter et d'analyser des informations concernant les circonstances du stage précédent et de son concept de manière ciblée en se référant à des exemples concrets.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève présente les informations requises concernant les points suivants d'une manière compréhensible et structurée: o le nom de l'institution, o l'organisme responsable, o l'emplacement, o l'histoire du développement, o le personnel, o le groupe cible, o la structure et l'organisation de l'institution (offres pédagogiques et sociales, services, locaux et fonctions, etc.). - L'élève décrit le concept de l'institution en répondant aux questions suivantes et en avançant des exemples concrets. o Quels sont les concepts (d'action) pédagogiques autour desquels l'institution s'oriente? o Quels sont les objectifs principaux de l'institution? Comment est-ce que l'institution s'applique à les atteindre? o Quelles sont les valeurs en vigueur au sein de l'institution? (Qu'est-ce qui est important sous les aspects de l'attitude à l'égard des bénéficiaires et du travail en équipe?	- Les informations concernant les points indiqués dans le modèle étaient aussi objectives et cohérentes que possible. - L'élève a analysé les différentes questions en recherchant des réponses compréhensibles et cohérentes et en avançant à chaque fois un exemple concret.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires précédent, d'analyser la dynamique de groupe des bénéficiaires et de proposer d'autres options d'actions pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève décrit les propriétés suivantes du groupe: o la désignation du groupe cible, o la taille du groupe, o la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance), o les centre d'intérêt du groupe, o les aptitudes du groupe, o les particularités du groupe (évolution générale dans les différents secteurs du développement (ENKIJ), les circonstances/les besoins particuliers ou spécifiques à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.). - L'élève décrit la dynamique du groupe (par exemple l'ambiance au sein du groupe, les rôles au sein du groupe, les sous-groupes, les conflits existants, etc.). - L'élève propose des stratégies/des méthodes d'action appropriées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes. - Les descriptions étaient cohérentes et utiles. - L'élève a proposé au moins une attitude appropriée.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer ses actions au cours d'une activité prévue d'une manière correspondant aux principes du concept de l'institution ainsi qu'au groupe de bénéficiaires décrits. (cf. compétences 1 et 2)**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'élève avance des arguments ainsi que des exemples concrets en employant ses mots personnels pour expliquer la mesure dans laquelle l'activité planifiée correspond au concept et au groupe de bénéficiaires décrits. - L'élève recherche et explique d'autres options d'actions correspondantes et utiles pour chaque phase.	- Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'activité a avancé un argument cohérent ainsi qu'un exemple concret concernant autant le concept que le groupe de bénéficiaires. - L'élève a proposé au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à l'analyse, aux objectifs qu'il s'est fixés après le deuxième stage ainsi qu'au troisième carnet de stage pour préparer le troisième stage.**	- L'élève connaît les missions qu'il est chargé d'accomplir au cours du troisième stage et il est capable de les désigner en employant ses mots personnels et, le cas échéant, de demander des précisions. - L'élève est capable d'identifier les compétences professionnelles acquises en cours dans les énoncés des missions à accomplir. - L'élève est capable de désigner les objectifs qu'il s'est fixés après le deuxième stage et de prendre connaissance d'options d'actions pour atteindre les objectifs.	- Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a établi la relation entre les missions à accomplir et les compétences acquises. - L'élève a indiqué au moins une option d'action.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Accompagnement, éducation et encadrement 5 (BEBIB5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIB5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: - Enseignant / Pédagogie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les droits des enfants et d'identifier dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer quels sont les huit domaines thématiques du plan d'action national pour les droits des enfants en se référant à des exemples axés sur la pratique.	- L'élève a désigné au moins deux domaines thématiques et il les a approximativement expliqués en se référant à des exemples axés sur la pratique. - L'élève a produit deux explications cohérentes dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier l'inclusion dans des circonstances habituelles et d'adopter une attitude fondamentale adaptée, respectivement d'appliquer des mesures adaptées, pour accompagner les bénéficiaires.**	- L'élève est capable de mettre en évidence les concepts de l'exclusion, de la ségrégation, de l'intégration et de l'inclusion avec des présentations graphiques et de les expliquer de manière autonome. - L'élève désigne et explique des caractéristiques importantes d'une attitude fondamentale adaptée en avançant des exemples concrets: o l'estime personnelle, o l'aide à l'auto-assistance, o les attitudes participatives, o la prévention de l'exclusion, o la collaboration avec des partenaires. - L'élève désigne des mesures adaptées et il les explique en se référant à des exemples concrets: o les conditions générales, o l'association de professionnels spécialisés, o les outils d'assistance techniques, o les mesures réintégratives.	- L'élève a présenté les notions graphiquement et les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a produit des explications majoritairement cohérentes pour au moins trois attitudes fondamentales. - L'élève désigné au moins deux mesures en se référant à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière autonome au sujet de l'inclusion au quotidien en relation avec une forme de déficience spécifique (physique, cognitive, comportementale), d'indiquer des exemples correspondants axés sur la pratique, de les mettre en forme et de les présenter.**	- L'élève est capable d'indiquer une définition, des causes, des conséquences ainsi que des exemples concrets pour l'une des formes de déficience suivantes: o un trouble déficitaire de l'attention, o un trouble d'hyperactivité avec déficit d'attention (THADA), o le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF), o l'autisme, o la trisomie 21, o un handicap physique, o une déficience sensorielle. - L'élève est capable d'expliquer les principes, les besoins individuels ainsi que les besoins collectifs observés pour les bénéficiaires en se référant à des exemples. - L'élève est capable de désigner des mesures qui favorisent l'inclusion avec des enfants atteints de la déficience indiquée et de les expliquer en se référant à des exemples. - L'élève est capable de mettre en forme les résultats de ses recherches et de les présenter.	- L'élève a formulé la grande majorité des indications de manière cohérente. - L'élève a avancé au moins deux exemples cohérents concernant les besoins individuels et collectifs. - L'élève a indiqué au moins deux mesures. - La présentation affichait un fil conducteur et l'élève a transmis la majorité des matières de manière compréhensible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités qui mettent en évidence la musique sous le concept de la participation pour être en mesure de planifier, de mettre en pratique et d'analyser des activités personnelles.**	- L'élève se réfère au deuxième modèle pour planifier une activité qui met en évidence la musique et il la met en pratique en classe. - L'élève participe à des activités concernant la musique et il analyse des options d'une conception participative. - L'élève est capable de proposer des adaptations possibles de l'activité mise en pratique.	- L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué comment elles pouvaient favoriser la participation. - L'élève a participé aux activités et il a partagé ses expériences/ses réflexions concernant la conception participative. - L'élève a proposé au moins deux adaptations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 5 (ENKIJ5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKIJ5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Quelle zu Kompetenz 4: Sexualerziehung in Kitas von Silke Hubrig

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité.**	- L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité en employant ses mots personnels et d'avancer un exemple à chaque fois: o le concept de soi, o l'estime personnelle, o le sentiment d'efficacité personnelle. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le concept de soi, l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films.	- L'élève a attribué les déclarations de bénéficiaires au concept principal correspondant (concept de soi, estime personnelle, sentiment d'efficacité personnelle). - L'élève a noté les critères d'observation les plus manifestes du concept de soi, de l'estime personnelle et du sentiment d'efficacité personnelle en se référant à l'exemple pratique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer/d'analyser le développement des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets et de décrire des actions ou des activités pour favoriser le développement de l'identité.**	- L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et/ou à la fiche d'observation pour évaluer et pour expliquer si le développement du concept de soi correspond à l'âge et si l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle sont développés d'une manière positive. - L'élève est capable de désigner les cinq sources d'information qu'un enfant consulte pour développer son identité et d'avancer des exemples. - L'élève est capable de désigner des actions ou des activités adaptées pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.	- L'élève a évalué le développement de l'identité de manière cohérente en se référant à l'exemple concret et il a avancé des arguments cohérents. - L'élève a désigné au moins trois sources d'information. - L'élève a décrit au moins une action compréhensible et adaptée pour chaque concept (concept de soi, estime personnelle, sentiment d'efficacité personnelle) pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques de la sexualité des enfants.**	- L'élève est capable de décrire les différences entre la sexualité des enfants et celle des adultes en employant ses mots personnels. - L'élève est capable de documenter des observations concernant la sexualité des enfants (identité sexuelle, connaissances de la sexualité et expériences sexuelles) sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films.	- L'élève a désigné au moins trois caractéristiques de la sexualité des enfants. - L'élève a noté les critères d'observation les plus manifestes de la sexualité des enfants en se référant à l'exemple concret.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer le développement psychosexuel des bénéficiaires et il adopte une attitude pédagogique respectueuse de la sexualité.**	- L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et/ou à la fiche d'observation pour évaluer et pour expliquer si le développement de la sexualité correspond à l'âge. - L'élève analyse son attitude professionnelle à l'égard de la sexualité des enfants. - L'élève connaît les missions d'un professionnel du domaine pédagogique en matière d'éducation sexuelle et il est capable de favoriser le développement de la sexualité d'une manière adaptée à l'âge. - L'élève connaît les caractéristiques d'agressions sexuelles et il explique la mission d'un professionnel du domaine pédagogique de protéger les enfants contre les agressions sexuelles au cours d'activités pédagogiques.	- L'élève a évalué le développement d'un enfant de manière cohérente en se référant à l'exemple concret et il a avancé des arguments cohérents. - L'élève a décrit son attitude à l'égard de la sexualité des enfants de manière compréhensible. - L'élève a désigné cinq missions d'un professionnel du domaine pédagogique en matière d'éducation sexuelle et il a expliqué qu'une éducation sexuelle adaptée aux enfants s'orientait en fonction des connaissances individuelles et du niveau du développement de chaque enfant. - L'élève a expliqué au moins trois caractéristiques d'agressions sexuelles en employant ses mots personnels et il a expliqué qu'il devait les signaler sans tarder à son équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 5 (HANBE5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HANBE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege und Hauswirtschaftler

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures de mobilisation et de sécurité avec des enfants à besoins spécifiques en employant ses mots personnels et de les appliquer. - L'élève s'oriente en fonction des principes suivants: o le travail ergonomique, o l'assistance pour quitter un fauteuil roulant/un canapé/une chaise, o les transferts d'une chaise vers une toilette ou d'un fauteuil roulant vers une toilette. - L'élève applique à chaque fois les règles de sécurité correspondantes. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des mesures suivantes en employant ses mots personnels et d'appliquer les mesures: o l'assistance au cours de l'habillage et du déshabillage dans un fauteuil roulant/sur une chaise/lors d'un passage aux toilettes, o la mise en place et le retrait de lunettes, o la mise en place et le retrait d'écouteurs, o la mise en place et le retrait d'appareils auditifs. - L'élève applique les mesures d'une manière compétente et axée sur les ressources et il respecte à chaque fois les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique à chaque fois les règles de l'ergonomie en vigueur. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'assistance ainsi que les techniques de soins dans le domaine de l'élimination avec des enfants et des adolescents à besoins spécifiques et d'observer l'élimination normale.**	- L'élève est capable de décrire l'élimination normale (urines, selles et menstruation) sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de l'apparence, de la fréquence et des altérations. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins dans le domaine de l'élimination (urines, selles et menstruation): o l'accompagnement aux toilettes, o l'assistance en cas de nausées, o l'application de soins intimes, o le changement de matériel d'incontinence et de poches de protection en positions couchée et debout. - L'élève tient compte des informations concernant les situations psychosociales et médicales des enfants et des adolescents. - L'élève s'applique à respecter l'hygiène. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. - L'élève est capable de gérer des sensations de dégout. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'ordre et la propreté avec des enfants et avec des adolescents en observant les règles générales et spécifiques, de mettre en évidence l'importance de l'ordre et de la propreté en assumant sa mission d'exemplarité et de renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des enfants et des adolescents.**	- L'élève manifeste une attitude correcte par rapport aux travaux à effectuer et il comprend leur importance de manière à être en mesure de les expliquer correctement et poliment. - L'élève aborde les sujets suivants: o le changement des draps d'un lit, o le linge requis au quotidien, o le lavage, le séchage, le repassage, le pliage et le rangement du linge, o le nettoyage des sanitaires, o le tri des déchets, o le rangement et l'utilisation d'un lave-vaisselle, o la remise de salles et de postes de travail dans un état propre, o le nettoyage de sols, o l'ordre général dans des cartables, des casiers et des armoires, o l'entretien et les soins des plantes et des animaux. - L'élève connaît les étapes de travail et les réflexions requises au cours des travaux concernant les sujets évoqués, les mesures d'hygiène et de sécurité correspondantes, l'utilisation compétente des appareils ainsi que les procédures d'un travail durable. - L'élève travaille de manière ergonomique.	- L'attitude personnelle de l'élève par rapport aux travaux à effectuer était positive et respectueuse. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - Les explications et les indications étaient en majorité correctes. - L'élève a observé la majorité des règles de la politesse. - L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène et de sécurité les plus importantes et il a travaillé d'une manière ergonomique dans une large mesure. - L'élève s'est appliqué à utiliser les appareils de manière compétente et à suivre des procédures de travail en majorité durables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les risques pour la sécurité d'enfants et d'adolescents, d'initier des mesures en conséquence, d'éviter les risques et de favoriser l'autonomie des enfants et des enfants dans ces domaines.**	- L'élève connaît les risques pour la sécurité des enfants et des adolescents en relation avec les matériaux et les circonstances suivants: o les cigarettes (tabagisme passif et mégots), o les aliments (allergies alimentaires, aliments accessibles, boissons énergétiques, etc.), o les produits de nettoyage, de soins et de désinfection, o les médicaments, o les animaux, o les options d'escalade, o les outils tranchants et les matériaux aigus, o les objets chauds (bougies, pistolets à colle chaude, cuisinière, four, etc.), o les appareils électriques et les prises, o les fenêtres, o les jouets défectueux, o l'eau, o la circulation automobile, o l'attitude à l'égard des inconnus. - L'élève est capable de constater des circonstances dangereuses au quotidien (au cours d'activités en plein air, d'activités quotidiennes, d'activités de bricolage, etc.) et de réagir correctement. - L'élève est capable d'indiquer comment il pourrait signaler des dangers aux enfants et aux adolescents en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a correctement désigné les règles de sécurité pour les circonstances correspondantes. - L'élève a manifesté sa compréhension des relations entre les risques pour la sécurité, les matériaux et les circonstances. - Les réflexions étaient cohérentes de même que les options proposées pour éviter des circonstances dangereuses au quotidien. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 6 (BEBIB6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIB6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie, Pädagogik oder aus einem ähnlichen Fachbereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Referenz: Heft “Pädagogische Prinzipien”: Pädagogische Praxis in den Räumen der non-formalen Bildung
Journal de Bord: Kriterien Raum
Buch Ermöglichen von Autonomie s:100
SNJ- Partizipation von Beginn an
https://www.enfancejeunesse.lu/wp-content/uploads/2021/07/Partizipation-von-Beginn-an.pdf

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les aménagements d'espaces/les locaux pour les activités/le domaine éducatif/les zones de repos et les domaines thématiques (champs d'action) ainsi que les matériaux adaptés correspondants sous l'aspect des besoins et des intérêts des bénéficiaires, d'expliquer ces réflexions et de formuler des options d'adaptations.**	- L'élève est capable de distinguer différents aménagements d'espaces/différents locaux en se référant à des exemples. - L'élève identifie une relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement des espaces au sein de l'institution. - L'élève décrit la manière dont l'espace est mis à profit au cours de jeux libres ainsi que la relation entre cette mise à profit et les besoins et les intérêts des enfants en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins quatre aménagements d'espaces/locaux et il a fourni des débuts d'explications en majorité cohérents. - L'élève a mis en évidence la relation en se référant à au moins deux caractéristiques. - L'élève a tiré au moins deux conclusions majoritairement cohérentes à partir de ses observations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les émotions ainsi que les besoins des bénéficiaires dans des conditions de vie particulières.**	- L'élève explique des conditions de vie éventuellement particulières des bénéficiaires, par exemple o le décès d'un proche, o la mort d'un animal domestique, o une séparation, o la naissance d'un petit frère/d'une petite sœur, o le nouveau compagnon d'un parent, o un déménagement, o un accident, o une transition, o etc. - L'élève identifie les émotions qui peuvent être déclenchées dans différentes conditions de vie et il constate les besoins des bénéficiaires.	- L'élève a désigné au moins trois conditions de vie particulières et il les a expliquées d'une manière majoritairement cohérente. - L'élève a désigné des émotions correspondantes ainsi que des besoins éventuels en avançant des exemples et en employant ses mots personnels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités qui mettent en évidence le bricolage et le façonnage sous le concept de la participation pour être en mesure de planifier, de mettre en pratique et d'analyser des activités personnelles.**	- L'élève se réfère au deuxième modèle pour planifier une activité qui met en évidence le bricolage et le façonnage et il la met en pratique en classe. - L'élève participe à des activités concernant le bricolage et le façonnage et il analyse des options d'une conception participative. - L'élève est capable de proposer des adaptations possibles de l'activité mise en pratique.	- L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué comment elles pouvaient favoriser la participation. - L'élève a participé aux activités et il a partagé ses expériences/ses réflexions concernant la conception participative. - L'élève a proposé au moins deux adaptations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 6 (ENKIJ6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKIJ6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit le modèle du développement biopsychosocial pour analyser des problèmes comportementaux des bénéficiaires et il analyse dans quelle mesure il peut partager ces connaissances avec son équipe sur le terrain.**	- L'élève est capable d'expliquer le modèle biopsychosocial (basé sur le modèle intégré du développement biopsychosocial de Fröhlich-Gildhoff – 2013) adapté dans le programme de formation en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'appliquer le modèle à un exemple concret et d'expliquer les contextes des différents concepts du modèle. - L'élève analyse dans quelle mesure il est possible de mettre à profit le modèle ainsi que les observations correspondantes en équipe pour établir des hypothèses et pour déterminer des options d'actions servant à accompagner le développement sain du bénéficiaire (sachant qu'il n'est pas autorisé à établir un diagnostic).	- L'élève a désigné les caractéristiques principales du modèle et il a expliqué chaque caractéristique principale en se référant à un exemple. - L'élève a lu l'exemple concret, il a identifié les informations importantes et il a expliqué la situation du bénéficiaire décrit en se référant au modèle indiqué. - L'analyse était compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer des exemples correspondants axés sur la pratique pour chacune des catégories désignées précédemment.	- L'élève a expliqué que chaque comportement perçu comme perturbateur ne peut pas être qualifié de mauvaise conduite. - L'élève a attribué le comportement des bénéficiaires aux deux catégories désignées précédemment en se référant à des exemples concrets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des objectifs d'une mauvaise conduite en se référant à des exemples concrets, de les expliquer et de prendre connaissance d'options d'actions adaptées.**	- L'élève identifie les quatre objectifs d'une mauvaise conduite (attention, pouvoir, vengeance et démonstration d'une incapacité) en se référant à des exemples concrets et en avançant des arguments. - L'élève analyse les émotions que la mauvaise conduite des bénéficiaires dans l'exemple concret pourrait déclencher chez le professionnel. - L'élève propose des options d'actions en se référant à des exemples concrets pour gérer une mauvaise conduite, réorienter le comportement des bénéficiaires de manière constructive et développer des objectifs comportementaux positifs.	- L'élève a désigné les quatre objectifs de la mauvaise conduite et ses arguments étaient en grande majorité cohérents. - L'élève a désigné une émotion compréhensible. - L'élève a désigné les options d'actions généralement adaptées pour chaque objectif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 6 (HANBE6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HANBE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege und Hauswirtschaftler

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des enfants à besoins spécifiques en employant ses mots personnels et de les appliquer. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur en cas de difficultés à avaler. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du sommeil et de la détente pour le bien-être et pour le développement d'enfants et d'adolescents, de l'expliquer, d'aider les bénéficiaires à trouver le sommeil de manière compétente au sein de l'institution et de favoriser la détente.**	- L'élève connaît et il explique en employant ses mots personnels o les besoins de sommeil des enfants et des adolescents ainsi que le déroulement normal des phases de sommeil, o l'importance du sommeil pour le développement et pour la maturation d'un enfant, o l'importance de routines et de rituels pour trouver le sommeil, o les mesures pour accompagner l'endormissement, respectivement les phases de détente et de repos, au sein de l'institution, o l'importance du sommeil pour le bien-être physique et mental. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement et aux circonstances avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents. - L'élève analyse sa gestion personnelle du sommeil. - L'élève est capable de désigner des facteurs éventuels qui ont une influence néfaste sur le sommeil. - L'élève prend connaissance de critères d'une bonne hygiène du sommeil.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enseigner suffisamment de connaissances et d'aptitudes aux activités quotidiennes aux enfants et aux adolescents pour qu'ils soient en mesure d'assurer l'ordre et la propreté de manière autonome au sein des espaces partagés ainsi qu'au sein de leur espace privé.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure l'ordre et la propreté peuvent avoir une influence positive ou négative sur la vie en communauté. - L'élève st capable de distinguer un espace partagé et un espace privé. - L'élève connaît des méthodes pour motiver des enfants et des adolescents à assurer l'ordre et la propreté de manière autonome dans des espaces partagés et dans leur espace privé: o l'identification en commun du domaine de responsabilité, o la planification en commun d'activités quotidiennes et hebdomadaires, o la planification de moments de commentaires. - L'élève se réfère à des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre l'importance de ces travaux aux enfants et aux adolescents et pour les initier au travail autonome. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre la conscience de l'ordre et de la propreté à des enfants et à des adolescents.	- Les explications étaient cohérentes et l'élève les a illustrées avec des exemples. - L'élève a désigné des options de motivation. - L'élève a désigné des méthodes cohérentes et adaptées. - L'élève a désigné des propositions et des raisons cohérentes pour maintenir la propreté et l'ordre. - L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a avancé des exemples cohérents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux besoins d'appartenance, d'estime personnelle, d'efficacité personnelle, de structure et de sécurité des enfants et des adolescents en les faisant participer à des activités du quotidien.**	- L'élève est capable de se référer à des exemples d'expériences vécues au cours de ses stages précédents pour déterminer s'il peut proposer une assistance le cas échéant et dans quelle mesure la participation des enfants et des adolescents à des activités du quotidien peut être utile pour répondre aux besoins suivants: o l'appartenance, o le sentiment d'efficacité personnelle, o l'estime personnelle, o la sécurité, o la structure.	- L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a désigné des circonstances réalistes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Communication et conception des relations professionnelles 5 (KOMGE5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOMGE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la collaboration avec différents partenaires professionnels du domaine de l'éducation au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève est capable d'énumérer différents partenaires professionnels impliqués et de désigner leur domaine de compétence. - L'élève explique l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle. - L'élève explique dans quelle mesure il peut s'impliquer de manière constructive dans des équipes interdisciplinaires en tant que professionnel pour trouver des solutions optimales, respectivement pour planifier des projets, en commun en se référant o à des observations objectives, o à des actions transparentes, o à une écoute active, o à sa réceptivité/à sa flexibilité. - L'élève identifie sa mission de professionnel du domaine pédagogique au sein d'équipes interdisciplinaires et il explique o les exigences auxquelles il doit répondre dans le contexte de la collaboration interdisciplinaire (règlement d'ordre intérieur, profil professionnel), o les moments où une concertation est de rigueur, o les méthodes d'entretenir des échanges avec d'autres professionnels d'une manière ciblée dans la mesure des besoins.	- Les explications concernant le domaine de compétence correspondant étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a expliqué l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle en se référant à des exemples cohérents. - L'élève a expliqué l'implication personnelle et constructive d'un professionnel en se référant à des exemples cohérents. - Les explications étaient adaptées et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la collaboration avec des parents et/ou des tuteurs légaux ainsi qu'avec d'autres personnes de référence au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève désigne les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence. - L'élève a conscience de l'attitude fondamentale au cours de la communication avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence et il explique les règles de la conduite d'un entretien. - L'élève explique différentes formes de la collaboration avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence, qui contribuent à un climat global respectueux et positif au sein de l'institution. - L'élève est capable d'expliquer les circonstances dans lesquelles des entretiens formels sont menés ainsi que les circonstances dans lesquelles des entretiens informels sont utiles.	- L'élève a désigné les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a convenablement intégré l'attitude fondamentale ainsi que les règles de la conduite d'entretiens avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence dans des jeux de rôles. - L'élève a expliqué des manières dont la collaboration avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence peut bien fonctionner en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a mis en pratique une conduite d'entretiens adaptée aux circonstances au cours de jeux de rôles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des critères de la sécurité quand il côtoie des personnes externes, de les analyser et d'adopter des attitudes correctes.**	- L'élève a conscience du devoir de surveillance en tant que professionnel du domaine pédagogique et de la gestion correcte de la transmission de données et il est capable d'expliquer la manière dont il veille à la sécurité. - L'élève désigne des critères éventuels d'une communication sécurisée en se référant à des jeux de rôles ainsi qu'à des expériences éventuelles au cours des stages et il les explique, quand ils concernent par exemple o des entretiens téléphoniques, o des e-mails, des courriers d'information, o l'accueil/les admissions, o la prise de congé, o des circonstances à l'extérieur de la structure. - L'élève explique les moments auxquels une concertation est de rigueur.	- L'élève a expliqué son attitude correspondant aux circonstances à l'égard de personnes externes au cours de jeux de rôles. - Les explications étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a illustré ses explications en avançant des exemples correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des déclarations des bénéficiaires concernant le sujet de la sexualité et d'adopter des attitudes professionnelles.**	- L'élève est capable d'expliquer le contexte d'une déclaration concernant le sujet de la sexualité, par exemple o un besoin d'informations, o la curiosité, o un désir de développement, o un besoin d'éducation sexuelle, o des insultes sexistes, o l'emploi de mots dont l'enfant ne connaît pas la signification, o l'emploi d'expressions vulgaires dont l'enfant connaît la signification. - L'élève est capable de réagir de manière professionnelle à des déclarations à caractère sexuel et il explique des stratégies pour agir convenablement en fonction du contexte de la déclaration, par exemple o avec une réaction ou une intervention immédiate, o avec une prise de connaissance et une concertation en équipe, o avec des observations ciblées, o avec une concertation en équipe pour planifier une action professionnelle. - L'élève désigne des points de contact pour évoquer le sujet de la sexualité.	- Les explications étaient compréhensibles et l'élève les a illustrées en avançant des exemples correspondants. - L'élève a présenté des stratégies éventuelles correspondant aux circonstances au cours de jeux de rôles. - L'élève a désigné au moins un point de contact pour évoquer le sujet de la sexualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Pratique réflexive 5 (PRARE5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Pratique réflexive 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PRARE5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie, Pädagogik oder aus einem ähnlichen Fachbereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître les délais des missions de travail de la dernière année de sa formation, de s'organiser de manière optimale et de planifier des étapes d'actions pour être en mesure de réussir cette année de formation.**	- L'élève se renseigne à propos des délais des missions de travail (REPIF, STAGE, PIF) et il note ses réflexions dans ce contexte par écrit. o Est-ce que j'ai noté/constaté l'ensemble des délais? o Est-ce que je suis capable d'expliquer les missions de travail en employant mes mots personnels? o Quelles missions de travail est-ce que je n'ai pas comprises? o Quelles sont mes ressources ou à qui m'adresser quand j'ai des questions à poser? o Quelles missions de travail seront faciles pour moi? o Quelles missions de travail risquent d'être plus difficiles? - L'élève planifie le temps qu'il lui faudra pour chaque mission de travail. - L'élève analyse la priorité des différentes missions de travail de manière autonome et il adapte sa planification en conséquence. - L'élève analyse des risques éventuels qui pourraient compromettre la planification et il prend connaissance de mesures pour éviter ces risques ou pour les compenser. - L'élève formule un objectif personnel pour être en mesure de réussir la dernière année de sa formation.	- L'élève a noté l'ensemble des délais et il a répondu de manière cohérente à toutes les questions. - L'élève a évalué le temps d'une manière réaliste dans une large mesure. - L'élève a intégré les priorités dans la planification sous guidance. - L'élève a identifié au moins un risque ainsi qu'une mesure adaptée. - L'élève a formulé un objectif réaliste et cohérent.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des facteurs de stress de manière préventive et de prendre connaissance de stratégies de gestion du stress.**	- L'élève note la manière dont le stress se manifeste pour lui. - L'élève fait la distinction entre l'eustress (le stress positif) et le distress (le stress négatif). - L'élève prend connaissance de stratégies adaptées pour gérer le stress afin de pouvoir contrôler convenablement son niveau de stress et maintenir un équilibre convenable entre sa vie privée et sa vie professionnelle. - L'élève analyse la mesure dans laquelle il est possible de mettre en pratique les stratégies de gestion du stress au cours des activités pratiques avec les bénéficiaires ainsi que les effets positifs qu'elles peuvent avoir sur les bénéficiaires. - L'élève analyse quelles personnes peuvent constituer une ressource en cas de stress et de quelle manière ainsi qu'à quels moments il pourrait/il devrait les consulter. - L'élève analyse si des adaptations de la planification établie précédemment sont requises en se référant à ses réflexions concernant la gestion du stress.	- Les caractéristiques désignées étaient cohérentes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a pris connaissance d'au moins deux stratégies adaptées de gestion du stress. - L'élève a avancé au moins deux exemples qui montrent dans quelle mesure les bénéficiaires pourraient profiter de stratégies de gestion du stress. - L'élève a désigné au moins une personne à qui il pourrait s'adresser et il a expliqué dans quelles circonstances il comptait la contacter. - L'analyse était cohérente dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes d'une analyse et il analyse leur utilité pour le travail pédagogique.**	- L'élève désigne les matériaux importants qu'il lui faut pour analyser l'activité mise en pratique. - L'élève désigne les étapes du modèle de l'action complète et il explique dans quelle mesure il peut mettre ce modèle à profit pour structure son analyse. - L'élève note des interrogations importantes pour chaque étape du modèle de l'action complète, qui correspondent à l'analyse de l'activité. - L'élève analyse dans quelle mesure des adaptations de la structure et des interrogations de l'analyse sont requises si cette analyse concerne plusieurs activités. - L'élève avance des arguments pour expliquer pourquoi l'analyse est un composant important de son travail pédagogique personnel.	- L'élève a désigné des matériaux utiles et adaptés. - L'élève a désigné les six étapes et il les a expliquées approximativement. - Les interrogations réunies étaient utiles et adaptées. - L'élève a désigné au moins deux adaptations importantes. - L'argumentation a permis de constater que l'élève a compris l'importance de l'analyse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Communication et conception des relations professionnelles 6 (KOMGE6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMGE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie particulières des bénéficiaires, d'analyser des hypothèses correspondantes en équipe et de réagir adéquatement aux besoins des bénéficiaires.**	- L'élève explique différentes options d'actions pour aider les bénéficiaires à gérer des changements dans leur existence en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires dans des conditions de vie particulières. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève s'est référé à un exemple concret pour désigner une option d'action adaptée dans une large mesure. - L'élève a présenté sa communication personnelle en réaction aux conditions de vie particulières des bénéficiaires d'une manière adaptée au cours de jeux de rôles. - L'élève a désigné des hypothèses possibles au cours de jeux de rôles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude professionnelle et de réagir adéquatement aux angoisses des bénéficiaires.**	- L'élève explique des angoisses possibles, par exemple o la peur d'une séparation, o la phobie scolaire, la peur des examens, o l'angoisse sociale, o l'angoisse généralisée. - L'élève explique différentes options d'actions pour réagir aux angoisses des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires confrontés à des angoisses. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève a expliqué au moins deux angoisses d'une manière cohérente dans une large mesure. - L'élève s'est référé à un exemple concret pour désigner une option d'action adaptée dans une large mesure. - L'élève a présenté sa communication personnelle pour soutenir des bénéficiaires confrontés à des angoisses d'une manière adaptée au cours de jeux de rôles. - L'élève a désigné des hypothèses possibles au cours de jeux de rôles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires.**	- L'élève explique des attitudes défiantes auxquelles il risque d'être confronté, par exemple o des cris excessifs, o de la violence, o une attitude d'opposition, o une fuite, o un comportement autodestructeur, o etc. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes de communication au cours de la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève a expliqué au moins un trouble du comportement d'une manière cohérente en employant ses mots personnels. - L'élève a convenablement présenté sa communication personnelle au cours de jeux de rôles concernant la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève a désigné des hypothèses possibles au cours de jeux de rôles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des options de mise à profit d'autres outils de communication et il explique dans quelle mesure ils permettent et/ou facilitent la communication entre un utilisateur et son entourage.**	- L'élève opte pour une autre méthode de communication, par exemple o des pictogrammes, o la langue des signes, o le braille, o les outils de communication électroniques, o etc. - L'élève présente son choix devant la classe et il évoque les points suivants: o une brève description de la méthode de communication, o l'affectation de la méthode de communication, o la mesure dans laquelle la méthode de communication favorise l'inclusion.	- L'élève a présenté les points à désigner concernant les méthodes de communication pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Pratique réflexive 6 (PRARE6)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Pratique réflexive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie, Pädagogik oder aus einem ähnlichen Fachbereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser son rôle au sein de l'équipe et de constater l'importance du partage régulier de ses observations.**	- L'élève analyse son rôle personnel au sein de l'équipe ainsi que ses missions concernant ses observations personnelles, ses interprétations, ses hypothèses et ses options d'actions. - L'élève avance des arguments en employant ses mots personnels pour expliquer l'importance du partage de ses observations, de ses interprétations, de ses hypothèses et de ses options d'actions au sein de l'équipe. - L'élève désigne des risques potentiels quand il n'y a pas eu d'échange ou quand il n'a pas assumé les responsabilités de sa mission. - L'élève explique pourquoi il est important d'analyser son travail pédagogique personnel.	- L'élève a expliqué qu'il ne convenait pas qu'il agisse de manière individuelle et qu'il devait partager des interprétations personnelles au sein de l'équipe. - L'élève a désigné deux avantages des échanges au sein d'une équipe. - L'élève a désigné deux risques potentiels qui résultent de l'absence d'échanges au sein de l'équipe. - L'élève a désigné l'utilité des facultés d'analyse pour le travail pédagogique en se référant à des exemples concrets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire son développement professionnel personnel au cours des années de sa formation, de les analyser, d'identifier des éléments éventuellement déterminants et de les désigner.**	- L'élève décrit les circonstances antérieures (compétences et attitude au début de la formation). - L'élève décrit les circonstances actuelles (compétences et attitude au moment actuel). - L'élève compare les circonstances antérieures et les circonstances actuelles et il désigne des différences importantes qui permettent de constater qu'il y a eu une évolution. - L'élève identifie trois moments déterminants et il explique dans quelle mesure elles ont influencé son développement professionnel personnel. - L'élève analyse et désigne des ressources éventuelles (des personnes) qui ont influencé son développement professionnel personnel.	- L'élève a décrit des circonstances antérieures qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a décrit des circonstances actuelles qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a identifié le développement et les différences étaient utiles pour le constater. - L'élève a identifié au moins un moment déterminant et il l'a expliqué de manière cohérente. - L'analyse était cohérente et compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser son développement personnel et de planifier une perspective potentielle.**	- L'élève décrit des circonstances personnelles idéales et il avance des arguments en se référant à des analyses antérieures et à des stages. - L'élève formule et explique des objectifs professionnels réalistes, qu'il compte rechercher après sa formation. - L'élève formule une perspective réaliste en analysant les questions suivantes. o Avec quelle population cible est-ce que je préférerais travailler plus tard? o Quel est le concept avec lequel je m'identifie le plus? Expliquer.	- L'élève a décrit des circonstances souhaitées qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a formulé des objectifs réalistes et adaptés. - L'analyse était cohérente dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Fokus liegt in diesem ersten Praktikum auf der Beobachtung und der Dokumentierung der Erfahrungen des Praktikanten sowie dem Austausch mit der Praktikumsbegleitung und den Mitarbeitenden. Die Praktikanten sollen von diesem ersten Praktikum profitieren, um Erfahrungen in dem sozio-edukativen Bereich zu sammeln und zu reflektieren, ob sie sich in diesem Bereich auf Lange Dauer wohlfühlen. Außerdem sollen sie Informationen sammeln, die in einer zweiten Phase im Unterricht genutzt werden, um die theoretischen Kenntnisse der Lernenden zu unterstützen und um ihre reflexiven Fähigkeiten weiter auszubauen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes en se référant aux critères étudiés en cours.**	- L'élève observe un bénéficiaire déterminé dans deux circonstances concrètes différentes: o repas, o jeu, o soins, o départ. - L'élève se sert de la fiche d'observation étudiée au cours du module BEBIB1. - L'élève documente le comportement observé du bénéficiaire indiqué de manière objective, sans évaluation. - Les observations prennent au moins cinq minutes. - L'élève interprète le comportement observé. - L'élève demande un commentaire concernant les deux observations à son tuteur de stage et il les note dans le carnet de stage. - L'élève vérifie que le commentaire a été signé par le tuteur de stage.	- L'élève a effectué les deux observations. - L'élève a noté des observations neutres dans la colonne de gauche et des interprétations cohérentes dans la colonne de droite. - Les deux observations ont pris chacune exactement cinq minutes. - L'élève a mené un entretien pour obtenir un commentaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assumer sa mission de stagiaire dans une institution socio-éducative en adaptant son attitude professionnelle aux circonstances correspondantes.**	- L'élève se renseigne à propos des règles de l'institution concernant l'apparence physique et il les applique. - L'élève a conscience de sa mission en tant que stagiaire et il adopte une attitude professionnelle à l'égard des bénéficiaires et de ses collaborateurs: o il emploie un langage convenable, o il observe une distance professionnelle avec les bénéficiaires, o il s'applique à s'intégrer dans le groupe des collaborateurs. - L'élève connaît les principes du secret professionnel et il est capable de les expliquer et de les appliquer. - L'élève consulte ses collaborateurs pour prendre connaissance d'options d'une communication adaptée aux enfants et il note les idées dans le carnet de stage.	- L'élève connaît les règles de l'institution concernant l'apparence physique et il s'est appliqué à les respecter. - L'élève s'est appliqué à répondre convenablement aux différents aspects. - L'élève a respecté les règles du secret professionnel. - L'élève a réuni des informations concernant une communication adaptée aux enfants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du premier stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le premier carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant le sujet des sens humains, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant les sens humains en se référant au modèle correspondant (modèle d'activité) avec l'accord du tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue sous la guidance du tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique par écrit en se référant au modèle correspondant. - L'élève présente son analyse personnelle oralement au tuteur de stage et il complète son analyse écrite en se référent aux commentaires du tuteur de stage.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction à au moins un moment de l'activité. - L'élève a répondu à au moins quatre des sept questions directrices du modèle concernant l'analyse d'une manière compréhensible et cohérente. - L'élève a mené un entretien concernant son analyse personnelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'observer le développement du langage des bénéficiaires ainsi que le contexte du plurilinguisme de l'institution et de les documenter en se référant à des questions directrices.**	- L'élève documente la biographie linguistique d'un bénéficiaire: o première langue, o deuxième langue, o langue de la famille, o langues étrangères, o etc. - L'élève documente le développement du langage d'un bénéficiaire en se référant à une fiche d'observation correspondante. - L'élève analyse le développement du langage du bénéficiaire en se référant au tableau du développement établi en cours. - L'élève documente la première langue/les premières langues de ses collaborateurs et des bénéficiaires. - L'élève désigne les langues employées au sein de l'institution en se référant aux différentes circonstances (repas, soins, jeux, entretiens avec les parents, etc.).	- L'élève a documenté au moins trois indicateurs concernant le niveau du développement du langage du bénéficiaire. - L'élève a documenté la première langue/les premières langues de la moitié des collaborateurs et des bénéficiaires. - Les explications étaient compréhensibles et l'élève les a illustrées en mentionnant au moins une circonstance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater et d'analyser le rôle occupé par l'image de l'enfant du concept de l'éducation informelle dans le concept d'action de l'institution où il effectue son stage.**	- L'élève décrit le concept d'action de l'institution. - L'élève identifie et documente la manière dont le concept d'action pédagogique est mis en pratique au sein de l'institution où il effectue son stage. - L'élève analyse dans quelle mesure l'image de l'enfant est respectée au cours de la mise en pratique du concept d'action pédagogique.	- Les descriptions étaient en grande majorité cohérentes et compréhensibles. - La documentation mentionnait au moins deux exemples pratiques correspondants et formulés de manière cohérente. - L'analyse était cohérente et elle mentionnait au moins deux exemples pratiques correspondants et formulés de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude professionnelle au cours de son travail quotidien au sein d'une institution socio-pédagogique.**	- L'élève est capable d'évaluer correctement ses actions sous les aspects de la proximité et de la distance et il demande une assistance dans la mesure des besoins. - L'élève est capable d'identifier des informations concernées par le secret professionnel et par la protection des données et il respecte les règles correspondantes.	- L'évaluation de l'élève répondait à la majorité des exigences. - L'élève a demandé une assistance dans la mesure des besoins. - L'élève a respecté les règles du secret professionnel et de la protection des données.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du deuxième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le deuxième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant les sujets du développement du langage et du plurilinguisme, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant le développement du langage et le plurilinguisme en se référant au deuxième modèle (PRARE3) sous la guidance de son tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue en présence de son tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique en se référant au deuxième modèle (PRARE3).	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du deuxième modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction à au moins un moment de l'activité. - L'élève a répondu à au moins quatre des sept questions directrices du deuxième modèle (PRARE3) concernant les réflexions d'une manière compréhensible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les habitudes du groupe cible au cours de son stage, d'identifier des rituels ainsi que des micro-transitions existantes et d'analyser dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève décrit les étapes d'une journée du groupe cible par ordre chronologique et il identifie des moments déterminants. - L'élève identifie et désigne des rituels ainsi que des micro-transitions au cours des étapes d'une journée décrites. - L'élève explique les effets d'une journée structurée, des rituels et des micro-transitions sur les bénéficiaires et il désigne leur utilité pour répondre à différents besoins du groupe cible en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a structuré les étapes décrites par ordre chronologique et il a mentionné au moins deux moments déterminants par étape (matin, midi, après-midi). - Les explications concernant au moins deux rituels ainsi que deux micro-transitions étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les explications concernant deux exemples concrets étaient en majorité correctes et elles mentionnaient les besoins auxquels il s'agit de répondre dans ce contexte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des conflits, de les désigner, de les définir et d'analyser des étapes de la gestion de conflits par écrit.**	- L'élève identifie des circonstances conflictuelles réelles, il les désigne et il les définit, respectivement il explique pourquoi il n'a pas observé de conflit. - L'élève considère les étapes suivantes au cours de la gestion de circonstances conflictuelles réelles ou à venir: o la désignation du conflit à gérer, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement, o la proposition d'autres options de règlement appropriées.	- La désignation ainsi que la définition des circonstances conflictuelles, respectivement les explications, étaient en grande majorité cohérentes. - L'élève a opté pour des étapes appropriées et cohérentes au cours de la gestion des circonstances conflictuelles. - L'élève a opté pour des méthodes de règlement en majorité adaptées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du troisième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le troisième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Stage 4 (STAGE4)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 4**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant les sujets des émotions ou du comportement social, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant les sujets des émotions ou du comportement social en se référant au deuxième modèle sous la guidance de son tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue en présence de son tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique en se référant au deuxième modèle et il formule des conclusions pour l'activité au cours du cinquième stage.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du deuxième modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction au cours de la majeure partie de l'activité. - L'élève a répondu à cinq des sept questions directrices du deuxième modèle concernant l'analyse d'une manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'autonomie des bénéficiaires, de l'analyser et de prendre connaissance d'attitudes adaptées pour accompagner convenablement le développement de leur autonomie en analysant dans quelle mesure l'autonomie personnelle influence les actions pédagogiques.**	- L'élève documente différentes actions habituelles autonomes des bénéficiaires et il avance des arguments concernant la compatibilité de ces actions avec le développement. - L'élève analyse son autonomie personnelle en identifiant des actions autonomes ainsi que des circonstances non autonomes au cours de son stage. - L'élève identifie des facteurs personnels permettant des actions autonomes et il analyse dans quelle mesure il existe des similitudes avec le développement de l'autonomie des bénéficiaires. - L'élève prend connaissance d'activités et/ou d'options d'actions pour accompagner le développement de l'autonomie des bénéficiaires et il les explique. - L'élève analyse ses conclusions personnelles en compagnie de son tuteur de stage et il présente les constats au cours d'un entretien.	- Les actions habituelles notées concernaient des sujets en relation avec l'autonomie. - Les évaluations étaient en grande majorité cohérentes. - Les actions habituelles notées concernaient des sujets en relation avec l'autonomie. - Les circonstances désignées étaient utiles pour l'analyse ultérieure. - Les réflexions étaient en grande majorité cohérentes et significatives. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions qui favorisent le développement. - L'élève a organisé un entretien d'analyse et ses constats au cours de l'entretien étaient cohérents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations importantes concernant l'institution où il effectue son stage, le concept d'action ainsi que le groupe cible pour être en mesure de préparer les activités pédagogiques au cours du cinquième stage de manière compétente.**	- L'élève réunit l'ensemble des informations concernant l'institution où il effectue son stage et il les documente consciencieusement dans le carnet de stage sous les aspects des points suivants: o le nom de l'institution où il effectue son stage, o l'organisme responsable, o le concept de l'institution, o les infrastructures. - L'élève réunit l'ensemble des informations concernant le groupe cible et il les documente consciencieusement dans le carnet de stage. - L'élève analyse les informations réunies précédemment en formulant un objectif général adapté pour les activités pédagogiques au cours du cinquième stage et il avance des arguments.	- L'élève a documenté les informations importantes concernant l'institution où il effectue son stage. - L'élève a documenté les informations importantes concernant le groupe cible. - L'élève a identifié le champ d'action adéquat et il s'est appliqué à formuler un objectif adapté. - Les arguments étaient cohérents.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du quatrième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le quatrième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Stage 5 (STAGE5)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 5**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant les sujets du développement du langage et du plurilinguisme, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant le développement du langage et le plurilinguisme en se référant au deuxième modèle (PRARE3) sous la guidance de son tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue en présence de son tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique en se référant au deuxième modèle (PRARE3).	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du deuxième modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction à au moins un moment de l'activité. - L'élève a répondu à au moins quatre des sept questions directrices du deuxième modèle (PRARE3) concernant les réflexions d'une manière compréhensible et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les habitudes du groupe cible au cours de son stage, d'identifier des rituels ainsi que des micro-transitions existantes et d'analyser dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève décrit les étapes d'une journée du groupe cible par ordre chronologique et il identifie des moments déterminants. - L'élève identifie et désigne des rituels ainsi que des micro-transitions au cours des étapes d'une journée décrites. - L'élève explique les effets d'une journée structurée, des rituels et des micro-transitions sur les bénéficiaires et il désigne leur utilité pour répondre à différents besoins du groupe cible en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a structuré les étapes décrites par ordre chronologique et il a mentionné au moins deux moments déterminants par étape (matin, midi, après-midi). - Les explications concernant au moins deux rituels ainsi que deux micro-transitions étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les explications concernant deux exemples concrets étaient en majorité correctes et elles mentionnaient les besoins auxquels il s'agit de répondre dans ce contexte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des conflits, de les désigner, de les définir et d'analyser des étapes de la gestion de conflits par écrit.**	- L'élève identifie des circonstances conflictuelles réelles, il les désigne et il les définit, respectivement il explique pourquoi il n'a pas observé de conflit. - L'élève considère les étapes suivantes au cours de la gestion de circonstances conflictuelles réelles ou à venir: o la désignation du conflit à gérer, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement, o la proposition d'autres options de règlement appropriées.	- La désignation ainsi que la définition des circonstances conflictuelles, respectivement les explications, étaient en grande majorité cohérentes. - L'élève a opté pour des étapes appropriées et cohérentes au cours de la gestion des circonstances conflictuelles. - L'élève a opté pour des méthodes de règlement en majorité adaptées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du troisième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le troisième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die eigene professionelle Rolle mithilfe der im dritten Praktikumsheft gestellten Aufgaben zu dokumentieren und zu reflektieren.**	Die verschiedenen Aufgaben werden wöchentlich gewissenhaft mit dem Praktikumsbegleiter diskutiert und dann vom/von der Auszubildenen durchgeführt und reflektiert.¿ ¿¿ Die Treffen mit dem Vertrauenslehrer werden im Vorfeld vorbereitet und die Ergebnisse schriftlich festgehalten.¿ ¿¿ Die Aufgaben im Praktikumsheft werden gewissenhaft schriftlich beantwortet.¿ ¿¿ Er/Sie drückt sich sprachlich und inhaltlich verständlich und mit angepasstem Fachvokabular aus.¿ ¿ Er/Sie fertigt eine Kopie des Praktikumsheftes an, um im REPIF damit arbeiten zu können.	Die gestellten Aufgaben werden vorbereitet, durchgeführt und reflektiert.¿¿ ¿¿ Die Treffen mit dem Vertrauenslehrer sind weitgehend vorbereitet und zumindest die Ziele für die folgende Woche werden schriftlich festgehalten.¿ ¿¿ Die Arbeitsaufträge werden schriftlich gelöst und ergeben Sinn.¿¿ ¿¿ Er/Sie drückt sich weitestgehend verständlich aus und verwendet ein angepasstes Vokabular.¿ ¿ Eine Kopie des ausgefüllten Praktikumshefts wurde erstellt.¿

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Mise en place du projet intégré final 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Mise en place du projet intégré final 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé:	Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und PRARE sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter des informations importantes réunies au cours du quatrième stage dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final dans le respect des délais pour planifier le projet intégré final.**	- L'élève documente chaque mission de travail de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. o Il décrit l'institution. o Il décrit le concept d'action. o Il décrit le groupe cible. o Il décrit un bénéficiaire. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail. - L'élève présente les résultats en classe et il commente les présentations de ses camarades.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais. - Les échanges étaient respectueux, sans jugement et en grande majorité enrichissants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un sujet adapté à la séquence à planifier et d'analyser dans quelle mesure il correspond à l'objectif global convenu au préalable avec le tuteur de stage.**	- L'élève documente la mission de travail dans le respect des délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève présente l'objectif déterminé au cours du quatrième stage par écrit. - L'élève présente le sujet pour lequel il a opté d'une manière structurée par écrit. - L'élève attribue le sujet à un ou à plusieurs champs d'action. - L'élève explique la relation entre l'objectif et le sujet. - L'élève avance des arguments pour expliquer son choix en se référant o au concept, o à la description du groupe cible, o à la description du bénéficiaire. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire brièvement trois activités qui correspondent au sujet pour lequel il a opté ainsi qu'à l'objectif global et d'expliquer son choix.**	- L'élève documente la mission de travail dans le respect des délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève documente une brève description des activités correspondant au sujet pour lequel il a opté dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève explique son choix en désignant à chaque fois les objectifs/les motivations des trois activités.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire du projet à un jury et, le cas échéant, de répondre à des questions.**	- L'élève présente l'ensemble des points préparés oralement de manière à ce qu'il soit possible de comprendre les raisons de l'orientation de sa planification. - L'élève établit sa présentation personnelle d'une manière compréhensible et cohérente. - L'élève est capable de répondre à des questions concernant la présentation.	- Les points présentés étaient en majorité cohérents. - L'élève a produit une présentation majoritairement compréhensible. - L'élève a répondu aux questions de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Mise en place du projet intégré final 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Mise en place du projet intégré final 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Pédagogie
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé:	Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und PRARE sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des adaptations éventuelles concernant les activités pour lesquelles il a opté au cours du module REPIF1, d'avancer des arguments adaptés pour les expliquer et de les noter dans le respect délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final.**	- L'élève contacte l'institution où il effectue son stage pour déterminer si la planification correspond toujours à la séquence ou si des adaptations sont requises. - L'élève documente les adaptations effectuées en détail dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève explique les différentes adaptations ainsi que la manière prévue pour les effectuer. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a contacté l'institution où il effectuait son stage dans le respect des délais. - L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs correspondant au bénéficiaire décrit et au groupe de bénéficiaires dans le respect des délais pour chacune des trois activités dans le carnet d'apprentissage et de commenter les champs d'action.**	- L'élève documente les formulations des objectifs en détail dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. o Il se réfère aux caractéristiques du bénéficiaire décrit (besoins, phases du développement, intérêts) pour formuler un objectif d'action pour chaque activité en appliquant la méthode SMART ou la méthode des cinq W. o Il décrit les objectifs de chaque activité planifiée pour le groupe de bénéficiaires décrit en évoquant les champs d'action indiqués et il explique des manières d'atteindre ces objectifs. o L'élève explique pour chaque activité dans quelle mesure il est possible de soutenir/d'accompagner le développement des autres participants. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a formulé la grande majorité des objectifs d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais. - L'élève a établi une relation cohérente avec le champ d'action.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les trois activités par écrit et de les décrire en suivant les indications du troisième modèle dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final.**	- L'élève accomplit les missions indiquées dans le troisième modèle concernant la planification ainsi que la description des trois activités pour lesquelles il a opté et qu'il a adaptées: o le choix de l'activité, o la présentation écrite de l'activité, o le matériel requis, o le choix et l'aménagement de l'espace, o l'organisation en équipe, o la progression de l'activité planifiée avec la référence aux trois phases (le début, la phase principale, la fin), o les réflexions concernant l'accomplissement de l'activité. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- Les planifications étaient complètes et il était possible de les mettre en pratique au cours du cinquième stage. - L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die konkreten Planung seines Projektes einer Jury vorzustellen und ggf. auf Fragen zu antworten.**	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ED**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Planung der Sequenz von drei Angeboten vorzustellen im Kontext der Arbeit in der Institution von Praktikum 4 und 5.**	- L'élève expose oralement les informations qui l'ont amené à opter pour le sujet de la séquence ainsi que les trois activités planifiées. - L'élève évoque les points suivants, qu'il a notés auparavant par écrit dans le carnet d'apprentissage des modules REPIF1 et REPIF2: o la description de l'institution, o le concept d'action, o l'application du concept au cours du travail quotidien, o les bénéficiaires ainsi que le groupe de bénéficiaires.	- La présentation orale a permis de constater que l'élève a opté pour un sujet et que le sujet pour lequel il a opté ainsi que les trois activités planifiées correspondaient à la majorité des points suivants: o l'institution, o le concept d'action, o l'application du concept au cours du travail quotidien, o les bénéficiaires ainsi que le groupe de bénéficiaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter la mise en pratique des trois activités en détail et d'en exposer la progression.**	- L'élève présente la séquence mise en pratique et il expose chacune des trois activités. - L'élève expose la mise en pratique avec les bénéficiaires pour chaque activité. - L'élève utilise différents supports et il applique différentes techniques de présentation pour produire des informations concernant le travail effectué (descriptions, photos, résultats/produit de l'activité, etc.). - L'élève explique si des adaptations éventuelles étaient requises et, le cas échéant, la manière dont elles ont été effectuées.	- La présentation de la séquence mise en pratique concernait les trois activités. - Il était possible de constater dans une large mesure de quelle manière chacune des activités a été mise en pratique. - Les supports ainsi que les techniques de présentation ont produit des informations concernant la mise en pratique d'au moins deux des trois activités. - Les explications concernant des adaptations éventuelles étaient compréhensibles et en grande majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exposer l'analyse correspondante après la mise en pratique des trois activités et d'expliquer les constats qu'il en a tirés pour son travail pédagogique personnel ultérieur.**	- L'élève expose les questions d'analyse les plus importantes qui ont été posées après la mise en pratique de chacune des activités ainsi que les réponses correspondantes qui ont été trouvées. - L'élève se réfère aux questions d'analyse dans le carnet d'apprentissage du module REPIF2 pour s'orienter. - L'élève est capable d'expliquer l'utilité de ces questions d'analyse. - L'élève est capable d'expliquer les effets que l'analyse des trois activités pourrait avoir sur son travail pédagogique personnel ultérieur.	- L'élève a présenté au moins deux questions d'analyse cohérentes ainsi que les réponses correspondantes concernant chacune des activités. - Les questions d'analyse étaient axées autour des missions du carnet d'apprentissage du module REPIF2. - Les explications concernant le choix des questions d'analyse étaient en grande majorité compréhensibles et cohérentes. - Les explications concernant les effets de l'analyse étaient en grande majorité compréhensibles et elles ont permis de constater que l'élève a mené des réflexions concernant le travail pédagogique ultérieur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre de manière compétente à des questions concernant la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse pour produire des informations approfondies à propos de la méthode.**	- L'élève répond à des questions professionnelles concernant o la préparation de la séquence, o la mise en pratique de la séquence, o sa mission de professionnel du domaine pédagogique au cours de la séquence, o l'analyse de son travail personnel, o l'analyse de ses réflexions, o etc.	- L'élève a répondu à des questions professionnelles concernant les différentes étapes du projet intégré final et les réponses étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.**	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable: -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable: -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LUXEM6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Luxembourgeois - Professeur de lettres / Allemand
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable: -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable: - de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté (qcm ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable: -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Premiers Secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Premiers Secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des circonstances de détresse dans des exemples concrets et de proposer des mesures appropriées.**	- L'élève est capable de décrire des informations déterminantes dans des circonstances de détresse: o chaîne de sauvetage, o appel de détresse, o premiers soins. - L'élève est capable de décrire des altérations de la santé et du comportement d'une personne dans des circonstances de détresse en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de proposer des premiers soins au cours de mesures de sauvetage et d'expliquer sa proposition.	- L'élève a désigné les informations les plus importantes dans des circonstances de détresse. - L'élève a correctement décrit la majorité des altérations. - L'élève a expliqué les premiers soins proposés d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de pratiquer les premiers secours et, le cas échéant, d'appliquer des mesures de première urgence.**	- L'élève est capable d'indiquer les mesures de sauvetage ainsi que leur suite dans des circonstances indiquées en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours adaptées dans des circonstances simulées. - L'élève est capable de placer une personne dans une position couchée convenant aux circonstances.	- L'élève a désigné des mesures de sauvetage correspondant à l'exemple concret. - La suite des mesures ainsi que les explications correspondantes étaient correctes et majoritairement cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures. - La position couchée convenait aux circonstances et l'élève l'a correctement appliquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de réanimation de manière compétente sous guidance avec un mannequin.**	- L'élève est capable de décrire les mesures de réanimation d'urgence présentées en cours et de les appliquer de manière compétente avec un mannequin. - L'élève est capable d'expliquer la manipulation d'un défibrillateur et de s'en servir correctement.	- Les descriptions étaient en grande majorité correctes. - L'élève a respecté la majorité des critères étudiés en cours au cours de l'application des mesures de réanimation. - L'élève a correctement manipulé le défibrillateur sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours (KUESA-F)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KUESA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques fondamentales du bricolage et du façonnage d'une manière autonome et compétente.**	- L'élève est capable de manipuler les outils suivants de manière compétente: o les ciseaux, o le cutter, o l'aiguille de piqûre, o plusieurs variétés de feutres et de pinceaux, o plusieurs variétés de colorants, o etc. - L'élève est capable d'obtenir de petits produits en appliquant différentes techniques.	- L'élève a manipulé la majorité des matériaux de manière compétente. - L'élève s'est appliqué à obtenir au moins trois produits en appliquant des techniques différentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matériaux habituels dans des activités créatives.**	- L'élève décrit les affectations d'objets habituels comme les cartons, les boîtes, les bouteilles, etc. et il est capable de les intégrer dans ses travaux. - L'utilisation des objets habituels apporte une plus-value aux produits créatifs.	- Les descriptions étaient cohérentes. - L'élève a convenablement intégré la majorité des objets utilisés dans ses travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des risques concernant l'hygiène au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de l'hygiène.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels concernant l'hygiène et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de l'hygiène. - L'élève prépare convenablement son poste de travail. - L'élève range le matériel et il nettoie son poste de travail.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de l'hygiène. - L'élève a préparé le poste de travail d'une manière convenable dans une large mesure. - L'élève a convenablement remis en ordre et nettoyé le poste de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des projets avec un intérêt particulier accordé au surcyclage et de considérer le développement durable en conséquence.**	- L'élève est capable d'expliquer le concept du surcyclage et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève considère le développement durable au cours de ses projets. - L'élève produit l'objet dans le respect des délais indiqués.	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a opté pour la majorité des matériaux et des techniques de travail en considérant le développement durable. - L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Créations manuelles et bricolage (CREA-F)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations manuelles et bricolage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**'élève est capable de désigner différents matériaux de bricolage et d'attribuer leurs caractéristiques à une affectation créative.**	- L'élève décrit les différents matériaux de bricolage présentés en cours ainsi que leurs caractéristiques. - L'élève constitue un dossier avec des idées concernant des projets avec les différents matériaux.	- L'élève a désigné les différents matériaux de bricolage et il a correctement décrit la majorité de leurs caractéristiques. - Le dossier mentionnait de premières idées concernant les matériaux de bricolage les plus habituels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des outils ainsi que des accessoires servant au bricolage et à la création avec différents matériaux et de les manipuler**	- L'élève décrit les affectations des outils et des accessoires dans le contexte de la production d'une pièce de travail. - L'élève manipule correctement les outils ainsi que les accessoires.	- Les descriptions étaient cohérentes et elles correspondaient aux pièces de travail choisies. - L'élève a correctement manipulé la majorité des outils et des accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'outils et d'accessoires et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire un objet ou un objet de décoration en se servant d'un matériau de bricolage indiqué et en suivant les indications.**	- L'élève travaille d'une manière soignée, propre et précise. - L'élève veille au maintien de l'ordre et de la propreté à son poste de travail. - L'élève produit l'objet en respectant un cadre horaire indiqué.	- L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Activités sportives 1 (ACTIF1-F)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Grundidee der App (LTAD) zu erkennen sowie diese im pädagogischen Bereich in der Arbeit mit Kindern und Jugendlichen zu nutzen.**	Er/sie kann - Die App herunterladen - Sie öffnen - damit umgehen - Informationen finden und einsortieren - Weitere Funktionen nutzen	Er/sie kann ein im Vorfeld festgelegtes Spiel / eine Aktivität in der App finden.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die in der App befindlichen Informationen, Bilder und Methoden zu verstehen und diese sinngemäß wiederzugeben und zu nutzen.**	Er/sie - findet in der App das vorgegebene Spiel - findet und nutzt die ihm zu Verfügung stehenden Bilder - versteht die vorgegebenen Spielanleitung.	Er/sie findet in der App das vom Lehrer vorgegebene Spiel und kann es seinen Worten wiedergeben (ohne Spielvariationen – die einfachste Version des Spiels).
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage einen Stundenverlaufsplan bzw. ein Aktivitätenverlaufsplan in Bezug auf eine festgelegte Zielgruppe/festgelegte Situation zu erstellen.**	Er/sie kann im Vorfeld einer Aktivität den Verlauf definieren/beschreiben/planen. Er/sie nutzt das dafür vorgesehenen Formblatt. Er/sie kann den Verlaufsplan so formulieren, dass der Stundenverlauf klar verständlich ist. Er/sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zum geplanten Spiel mit aufführen.	Er/sie kann im Vorfeld einer Aktivität den Verlauf planen sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Rahmenbedingungen des Settings förderlich zu gestalten sowie seine/ihre eigene Präsenz vor der Gruppe deutlich zu zeigen.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitgehend (selbstsicher) vor einer Gruppe positionieren sowie klar und deutlich die Spielregeln eines (der beiden) Spiele erklären.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Er/sie kann während der Aktivität Fehler erkennen . Er/sie kann das Spiel unterbrechen und die erkannten Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Er/sie kann auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Er/sie kann die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Er/sie kann das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen sowie diese weitgehend eingreifen (korrigieren).
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen ehrlich ausfüllen. Außerdem kennt er/sie die allgemeinen Feedbackregeln.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Activités sportives 2 (ACTIF2-F)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Recherche (Internet, ENEPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben, um einen Stundenverlauf für ein bestimmtes Setting zu planen. Weiterhin ist der/die Auszubildende in der Lage auf der Grundlage einer Literaturrecherche, einen Stundenverlaufsplan bzw. einen Aktivitätenverlaufsplan in Bezug auf eine festgelegte Zielgruppe/Situation zu erstellen.**	Er/Sie beschreibt der Lehrkraft in mündlicher Form die Regeln sowie die Zielstellung des gewählten Spiels. Er/Sie kann eine Erklärung in schriftlicher Form abgeben bzw. Mithilfe einer Skizze die Aktivität darstellen / erklären. Er/Sie kann im Vorfeld einer Aktivität den Verlauf definieren/beschreiben/planen. Er/Sie nutzt das dafür vorgesehene Formblatt. Er/Sie kann den Verlaufsplan so formulieren, dass der Stundenverlauf klar verständlich ist. Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zum geplanten Spiel mit aufführen.	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden, welche alle nötigen Sicherheitsaspekte berücksichtigt. Er/Sie kann im Vorfeld einer Aktivität sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Rahmenbedingungen des Settings förderlich zu gestalten sowie seine/ihre eigene Präsenz vor der Gruppe deutlich zu zeigen.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitgehend (selbstsicher) vor einer Gruppe positionieren sowie klar und deutlich die Spielregeln eines (der beiden) Spiele erklären.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Er/sie kann während der Aktivität Fehler erkennen. Er/sie kann das Spiel unterbrechen und die erkannten Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Er/sie kann auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Er/sie kann die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Er/sie kann weitgehend alleine das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen sowie eingreifen (korrigieren).
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen. Er/sie kann das Feedback konstruktiv formulieren sowie die Feedbackregeln akzeptieren. Er/sie akzeptiert die Einschätzung der weiteren Gruppenmittglieder und respektiert deren Meinung.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen weitgehend ehrlich ausfüllen. Außerdem kennt er/sie die allgemeinen Feedbackregeln und versucht sie weitgehend umzusetzen.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die erforderlichen Sicherheitsaspekte während der Aktivität zu erkennen, sie zu berücksichtigen und gegebenenfalls anzupassen.**	Er/sie kann im Vorfeld der Aktivität prüfen ob sowohl das genutzte Material als auch die Räumlichkeiten den erforderlichen Sicherheitsaspekten entsprechen. Er/sie ist in der Lage störende Hindernisse im Vorfeld einzudämmen/wegzuräumen.	Er/sie versucht vor der Aktivität alle erforderlichen Sicherheitsaspekte zu prüfen und gegebenenfalls mögliche Risikoquellen aufzuheben / einzuschränken.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Activités sportives 3 (ACTIF3-F)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle spéciale
3		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Literaturrecherche (Internet, INAPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben. Ziel der Recherche ist die Erstellung einer Bewegungslandschaft bzw. einzelner Bewegungsstationen oder eine Spielform mit größerem Material für eine im Vorfeld festgelegte Zielgruppe. Die geplante Aktivität muss detailliert in einem Stundenverlaufsplan festgehalten werden.**	Er/sie kann - Informationen finden und einsortieren - eine für die Gruppe altersgerechte Aktivität aussuchen - eine an die Größe der Gruppe angepasste Aktivität finden. - die gefundenen Informationen mit dem vorhandenen Material zusammensetzen - sich so organisieren, dass Auf- und Abbau, Ablauf der Aktivität, und die Bewegungszeit der Kinder, in der geplanten Zeitdauer durchgeführt werden können - das dafür vorgesehene Formblatt (Stundenverlaufsplan) nutzen. - den Verlaufsplan so formulieren, dass er verständlich ist Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zur geplanten Aktivität mit aufführen. Beim Aufbau die Gefahren berücksichtigen und während der Aktivität die Sicherheit gewährleisten	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden, welche alle nötigen Sicherheitsaspekte berücksichtigt. Er/Sie kann im Vorfeld den Verlauf einer Aktivität planen, sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die diversen Geräte richtig zu manipulieren, zu bewegen und zu installieren. (z.B. wie viele Kinder/ Erwachsene benötigt man, um eine Weichbodenmatte zu transportieren?).**	Er/sie findet die diversen Geräte und ist in der Lage sein für die Aktivität benötigtes Material aufzubauen und richtig zu manipulieren.	Er/sie findet die diversen Geräte und ist in der Lage sein für die Aktivität benötigtes Material aufzubauen und richtig zu manipulieren.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine geplante Bewegungslandschaft nach den vorgestellten Sicherheitsstandards zu gestalten und aufzubauen (mit Kindern, mit anderen Erziehern).**	Er/sie erkennt mögliche Gefahren und minimiert weitestgehend das Risiko durch beispielsweise die richtige Platzierung geeigneter Weichbodenmatten. Er/sie erkennt in welcher Situation eine Hilfestellung benötigt wird, um Unfälle zu vermeiden. Er/sie erkennt potentielle Gefahrensituationen und handelt situationsbedingt schnell und entschlossen.	Er/sie erkundigt sich in der Planungsphase über potentielle Gefahren und versucht Sicherheitsaspekte zu berücksichtigen und umzusetzen.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage selbstbewusst vor der Gruppe aufzutreten.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitestgehend selbstsicher vor einer Gruppe positionieren, sowie klar und deutlich die Aktivität erklären.

20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Er/sie kann während der Aktivität Fehler erkennen. Er/Sie positioniert sich so, dass eine gute Sicht auf alle Geräte gewährleistet ist und alle Sicherheitsaspekte eingehalten werden können. Er/sie kann das Spiel unterbrechen, festgestellte Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Er/sie kann auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Er/sie kann die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Er/sie kann das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen, sowie diese weitgehend korrigieren. Er/Sie gewahrt alle Sicherheitsaspekte während der Aktivität.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen ehrlich ausfüllen. Außerdem kennt er/sie die allgemeinen Feedbackregeln.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende zeigt eine exemplarische, positive und engagierte Einstellung/Haltung (attitude positive et engagée).**	Er/sie ist gut vorbereitet, zeigt sich motiviert und nimmt engagiert an allen Aktivitäten teil.	Er/sie nimmt motiviert an jeder Stunde teil.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Activités sportives 4 (ACTIF4-F)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
/		- Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Literaturrecherche (Internet, INAPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben. Ziel der Recherche ist die Erstellung einer Outdoor-Aktivität für eine im Vorfeld festgelegte Zielgruppe. Die geplante Aktivität muss detailliert in einem Stundenverlaufsplan festgehalten werden.**	Er/sie kann - Informationen finden und einsortieren - eine für die Gruppe altersgerechte Aktivität aussuchen - eine an die Größe der Gruppe angepasste Aktivität finden - die gefundenen Informationen mit dem vorhandenen Material zusammensetzen und in dem vorhandenen Bereich ausführen - sich so organisieren, dass der Ablauf der Aktivität, und die Bewegungszeit der Kinder, in der geplanten Zeitdauer durchgeführt werden kann - das dafür vorgesehene Formblatt (Stundenverlaufsplan) nutzen - den Verlaufsplan so formulieren, dass er verständlich ist. Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zur geplanten Aktivität mit aufführen.	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden. Er/Sie kann im Vorfeld den Verlauf einer Aktivität planen, sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, im Zweierteam, die geplante Outdoor-Aktivität nach den vorgestellten Sicherheitsstandards zu gestalten.**	Sie erkennen mögliche Gefahren und minimieren weitestgehend das Risiko. Sie erkennen potenzielle Gefahrensituationen und handeln situationsbedingt schnell und entschlossen.	Sie erkundigen sich in der Planungsphase über potenzielle Gefahren und versuchen Sicherheitsaspekte zu berücksichtigen und umzusetzen.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage selbstbewusst vor der Gruppe aufzutreten.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitestgehend selbstsicher vor einer Gruppe positionieren, sowie klar und deutlich die Aktivität erklären.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Sie können während der Aktivität Fehler erkennen. Sie positionieren sich so, dass alle Sicherheitsaspekte eingehalten werden können. Sie können das Spiel unterbrechen, festgestellte Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Sie können auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Sie können die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Sie können das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen, sowie diese weitgehend korrigieren. Sie gewahren alle Sicherheitsaspekte während der Aktivität.

10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und zu akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen ehrlich ausfüllen und darüber reflektieren.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende zeigt eine exemplarische, positive und engagierte Einstellung/Haltung (attitude positive et engagée).**	Er/sie ist gut vorbereitet, zeigt sich motiviert und nimmt engagiert an allen Aktivitäten teil.	Er/sie nimmt motiviert an jeder Stunde teil.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Accompagnement, éducation et encadrement 1 (BEBIB1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIB1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification de la notion d'observation ainsi que son importance dans le contexte du travail avec les enfants et avec les adolescents.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi il convient d'effectuer des observations au cours du travail avec les enfants et avec les adolescents. - Les explications de l'élève confirment qu'il a compris l'utilité de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes situations. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre des observations axées sur les bénéficiaires et axées sur des sujets.	- Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a confirmé qu'il était en mesure de désigner au moins deux objectifs. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé des exemples utiles pour consolider ses déclarations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une observation dans des circonstances concrètes indiquées et il décrit ce qu'il a vu.**	- La description mentionne des informations à propos de ce qui a été vu sans que l'observation ne soit interprétée. - Le langage est neutre, c'est-à-dire sans appréciation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes situations. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre des observations axées sur les bénéficiaires et axées sur des sujets.	- L'élève a décrit son observation et il a évité les interprétations dans une très large mesure. - Le langage était fondamentalement neutre. - L'élève a expliqué dans une très large mesure pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - Les distinctions de l'élève étaient en grande majorité cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater que la procédure d'observation peut être perturbée par des erreurs d'observation et par la perception individuelle.**	- L'élève est capable d'expliquer ce que sont les erreurs d'observation et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève est capable d'expliquer quand est-ce qu'une appréciation est subjective, intersubjective ou objective dans le contexte de circonstances d'observation concrètes. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour mettre en évidence la différence entre les trois notions.	- Les explications de l'élève ont confirmé qu'il a fondamentalement compris ce que sont des erreurs d'observation. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés, qui ont considérablement confirmé qu'il connaissait la différence entre les notions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser différentes fiches d'observation d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'opter pour la fiche d'observation appropriée pour effectuer une observation parmi différentes fiches présentées en cours. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il a opté pour la fiche d'observation en question.	- L'élève a opté pour une fiche d'observation qui convenait fondamentalement aux circonstances. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser consciencieusement sa méthode d'observation sous guidance dans des circonstances d'observation concrètes.**	- L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru facile au cours de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru plutôt difficile. - L'élève est capable d'évaluer si la fiche d'observation qu'il a choisie convenait aux circonstances de l'observation. - L'élève est capable d'évaluer si les critères d'observation étaient adaptés. - L'élève est capable d'indiquer les expériences les plus importantes qu'il a réalisées au cours de l'observation. - L'élève est capable d'indiquer les moments qu'il considère comme les plus importants de l'observation.	- L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru faciles au cours de la procédure d'observation. - L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru difficiles. - Les appréciations de l'élève étaient cohérentes et elles ont confirmé qu'il s'est livré à une analyse. - L'estimation était cohérente. - L'élève a désigné au moins une expérience. - L'élève a désigné au moins un moment qui lui a paru important.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer à des jeux de groupes et à contribuer activement à leur organisation.**	- L'élève participe activement à différents jeux proposés (jeux de mouvements, jeux de société, etc.). - L'élève est capable de proposer un jeu aux autres participants et de les inciter à participer. - L'élève est capable d'introduire un jeu et de le pratiquer en classe. - L'élève est capable de proposer des adaptations envisageables pour des jeux concrets.	- L'élève a participé aux différents jeux proposés et il s'est engagé aussi activement que possible. - L'élève a proposé un jeu aux autres participants et il s'est appliqué à trouver une méthode pour les inciter à participer. - L'élève a présenté le jeu sélectionné en classe et il s'est appliqué à le pratiquer avec ses camarades. - L'élève a proposé des adaptations ou des variations appropriées après la pratique du jeu proposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 1 (ENKIJ1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKIJ1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement, de classer des bénéficiaires en fonction du niveau de leur développement et de constater l'importance des facteurs d'influence et des domaines du développement pour l'accompagnement pédagogique des bénéficiaires.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la notion de développement dans le contexte du travail avec des enfants et avec des adolescents en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'expliquer les bases suivantes du développement humain: o la définition, o les niveaux du développement et leur chronologie, o les domaines du développement et leurs interactions, o les facteurs d'influence. - L'élève est capable d'analyser pourquoi un assistant socio-pédagogique a besoin de connaissances professionnelles concernant le développement du bénéficiaire pour l'accompagnement pédagogique. - L'élève est capable d'identifier les différents niveaux du développement dans des exemples concrets (séquences de films, textes, séquences audio ou similaires) en associant les bénéficiaires aux niveaux correspondants du développement.	- L'élève a approximativement décrit les fondements du développement humain (la définition, les niveaux du développement et leur chronologie, les domaines du développement et leurs interactions, les facteurs d'influence). - L'analyse était cohérente dans une large mesure. - L'élève a identifié et désigné la majorité des niveaux observables du développement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept fondamental des besoins et de constater leur importance pour le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.). - L'élève est capable d'attribuer des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux aux domaines correspondants. - L'élève est capable de distinguer les sept besoins fondamentaux des bénéficiaires selon Brazelton et Greenspan en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.).	- L'élève a correctement désigné et attribué la majorité des besoins.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'attachement pédagogique dans le contexte du travail avec les bénéficiaires, de classer les bénéficiaires en fonction de leurs liens d'attachement et de constater l'importance d'une attitude délicate contribuant à établir un lien sécurisant.**	- L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques suivantes de l'attachement ainsi que leurs interactions en employant ses mots personnels: o la définition, o l'établissement, o les besoins, o les personnes de référence, o l'attitude relationnelle, o l'exploration, o les types d'attachement, o la sensibilité. - L'élève évalue les types d'attachement sécures ou insécures des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets (séquence de film, texte, séquence audio ou similaire) et il désigne les caractéristiques du type d'attachement qu'il a observées. - L'élève constate la sensibilité d'un professionnel du domaine pédagogique en se référant à des exemples concrets (séquence vidéo, séquence audio, texte ou similaire). - L'élève désigne les caractéristiques de la sensibilité professionnelle observés.	- L'élève a approximativement expliqué les caractéristiques d'un attachement et des liens qui en résultent en se référant à des exemples. - L'élève a désigné des indicateurs déterminants d'un attachement sécure et insécure. - L'élève a identifié et désigné des indicateurs déterminants de la sensibilité professionnelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 1 (HANBE1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HANBE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Santé
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène des mains et de les appliquer soigneusement.**	- L'élève est capable d'expliquer la différence entre un lavage et une désinfection des mains. - L'élève est capable d'expliquer dans quelles circonstances un lavage et/ou une désinfection est requis. - L'élève respecte les règles de l'hygiène des mains et de la sécurité sur le plan des ongles, qui sont coupés courts, sans vernis ni gel. - L'élève effectue le lavage des mains en suivant la suite correcte des étapes: o lavage des mains pendant trente secondes avec la quantité de savon appropriée et séchage, o une paume posée sur l'autre, o d'abord la paume droite au-dessus du dos de la main gauche, puis la paume gauche sur le dos de la main droite, o paume contre paume avec les doigts entrelacés, o l'extérieur des doigts placé sur la paume opposée avec les doigts entrelacés, o rinçage avec un mouvement circulaire du pouce droit placé dans la paume gauche fermée et inversement, o rinçage avec un mouvement circulaire des bouts des doigts fermés de la main droite dans la paume gauche et inversement, o séchage des mains et fermeture du robinet avec une serviette en papier. - L'élève effectue la désinfection des mains en suivant la suite correcte des étapes: o frottage des mains pendant trente secondes avec la quantité de désinfectant appropriée, o une paume posée sur l'autre, o d'abord la paume droite au-dessus du dos de la main gauche, puis la paume gauche sur le dos de la main droite, o paume contre paume avec les doigts entrelacés, o l'extérieur des doigts placé sur la paume opposée avec les doigts entrelacés, o rinçage avec un mouvement circulaire du pouce droit placé dans la paume gauche fermée et inversement, o rinçage avec un mouvement circulaire des bouts des doigts fermés de la main droite dans la paume gauche et inversement, o frottage jusqu'aux poignets.	- L'élève a démontré qu'il connaissait la différence entre les deux techniques et qu'il l'a comprise de manière fondamentale. - Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a appliqué l'ensemble des règles. - La suite des étapes du lavage des mains semblait logique. - L'élève a opté pour le produit et pour la quantité corrects. - L'élève a respecté la durée de trente secondes. - L'élève a correctement accompli l'ensemble des étapes. - La suite des étapes de la désinfection des mains semblait logique. - L'élève a respecté la durée de trente secondes. - L'élève a opté pour le produit et pour la quantité corrects. - L'élève a correctement accompli l'ensemble des étapes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes des soins d'un nourrisson de manière autonome.**	- L'élève habille et déshabille soigneusement un mannequin correspondant à un nourrisson en appliquant la suite correcte des étapes, de manière que l'enfant soit à l'aise sans prendre froid (avec des filles et avec des garçons). - L'élève observe les points suivants au cours du changement des langes: o il réunit des informations, o il se procure le matériel, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du nourrisson, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité du nourrisson sur la table à langer, ¿ qu'il évite l'hypothermie, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il observe correctement la peau, ¿ qu'il adapte ses actions, le cas échéant, o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte le cadre horaire indiqué, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie. - L'élève observe les points suivants au cours du bain d'un nourrisson: o il se procure le matériel requis, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du nourrisson, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité sur la table à langer et dans la baignoire, ¿ qu'il évite l'hypothermie, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il assure une température correcte de l'eau. o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte la durée du bain indiquée, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie.	- L'élève a habillé et déshabillé le mannequin en appliquant une suite logique des étapes. - L'élève a considéré le bien-être du nourrisson au cours de ses explications. - L'élève a recherché et réuni des informations importantes. - L'élève a préparé le matériel le plus important pour le changement des langes ou il se l'est procuré. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - Le cadre horaire était adapté aux circonstances. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a préparé le matériel le plus important pour le bain du nourrisson ou il se l'est procuré. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - La durée du bain était adaptée aux circonstances. - L'élève a expliqué pourquoi le nourrisson ne devait pas rester dans l'eau trop longtemps. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.

20 % (12 P)	**L'élève observe les règles de l'hygiène concernant la préparation de repas et il travaille en considérant les règles d'hygiène appropriées.**	- L'élève désigne les lignes directrices en matière d'hygiène, il les explique et il les suit correctement. - Parmi les lignes directrices, il y a o l'hygiène personnelle, o l'hygiène alimentaire, o l'hygiène au poste de travail, o le nettoyage correct de la vaisselle, o l'aménagement du poste de travail, o la suite des étapes de travail, o les dispositions légales ainsi que les règlementations en collectivité, o les normes HACCP, o le tri des déchets.	- L'élève a respecté les règles de base de l'hygiène au cours de la manipulation d'aliments. - L'élève a respecté les règles de l'hygiène personnelle. - L'élève a appliqué la technique étudiée du nettoyage de la vaisselle d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a compris l'importance élémentaire des règles d'hygiène et il les a correctement appliquées au cours du travail sur le terrain. - L'élève a correctement trié la grande majorité des déchets. - Le poste de travail était propre et en ordre après le départ de l'élève.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine et de préparer des plats pour le petit déjeuner et pour des repas intermédiaires pour et avec le bénéficiaire.**	- L'élève applique correctement de petites recettes pour le petit déjeuneur et des repas intermédiaires. - L'élève suit les instructions concernant la préparation de fruits et de légumes ainsi que les techniques de découpe correspondantes. - L'élève connaît les étapes de la préparation correcte et il applique les techniques correspondantes. - L'élève connaît le matériel, il le désigne et il s'en sert correctement. - L'élève indique les tâches qu'il peut confier à ses bénéficiaires.	- L'élève a préparé des petits plats de manière autonome, en respectant des délais convenables et en suivant les indications des recettes. - L'élève a appliqué une technique qui correspondait aux instructions. - L'élève a correctement préparé des fruits et des légumes et il a correctement appliqué les techniques de découpe. - Les étapes étaient en majorité correctes et l'élève a opté pour une technique adaptée. - L'élève a correctement désigné et utilisé le matériel. - Les tâches attribuées étaient en majorité adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 2 (BEBIB2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIB2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater que le cadre éducatif de référence constitue la base du travail pédagogique dans le domaine des services d'éducation et d'accueil et de l'expliquer en avançant des exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance du cadre éducatif de référence pour le travail d'un agent socio-pédagogique dans le domaine des services d'éducation et d'accueil et d'avancer des exemples concrets dans ce contexte. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets concernant l'accomplissement d'une mission éducative dans le domaine des services d'éducation et d'accueil en se référant aux expériences qu'il a réalisées au cours des deux stages.	- Les explications étaient en majorité cohérentes et l'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève a opté pour des exemples correspondant à deux des aspects découverts en cours.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les concepts pédagogiques les plus habituels et d'attribuer le concept correct à l'institution où il effectue son stage.**	- L'élève est capable de décrire les idées fondamentales des concepts présentés en cours. - L'élève est capable d'expliquer les similitudes ainsi que les différences entre les différents concepts. - L'élève est capable d'avancer des exemples d'application de concepts pédagogiques au sein de l'institution où il effectue son stage.	- L'élève a décrit les idées fondamentales de deux des concepts présentés en cours en employant ses mots personnels. - L'élève a fondamentalement constaté les similitudes les plus importantes ainsi que les différences fondamentales entre les différents concepts. - L'élève a avancé au moins deux exemples correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève comprend la conception de l'enfant compétent et il est capable d'établir des relations avec des expériences réalisées au cours de son stage.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la conception de l'enfant compétent. - L'élève est capable d'identifier la conception de l'enfant compétent dans le concept ainsi que dans des exemples concrets axés sur la pratique et de la décrire en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer des exemples concernant la mise en pratique de la conception de l'enfant compétent au cours de ses activités à son ancien poste de stage.	- Les descriptions de l'enfant compétent étaient en majorité cohérentes. - Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a avancé au moins un exemple significatif.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités qui mettent en évidence le développement moteur pour être en mesure de planifier des activités personnelles et de les mettre en pratique.**	- L'élève analyse des jeux à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que leur influence sur le développement de la motricité. - L'élève analyse activement des activités de motricité globale et fine et il est capable d'expliquer pourquoi ces activités peuvent favoriser le développement de la motricité globale et fine.	- L'élève a participé aux jeux et il a partagé ses expériences. - L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué de quelle manière elles peuvent favoriser le développement de la motricité globale et fine.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 2 (ENKIJ2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKIJ2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les phases des développements physique et moteur de nourrissons, d'enfants et d'adolescents.**	- L'élève explique les fondements du développement physique et moteur en employant ses mots personnels: o le développement physique, o les phases du développement physique, o la motricité globale et fine, o les phases du développement moteur. - L'élève est capable de classer les phases des développements physique et moteur en se référant à des exemples concrets et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'élève est capable de proposer des options adaptées pour favoriser les développements physique et moteur des bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer que le développement physique et moteur est individuel pour chaque bénéficiaire.	- Les explications étaient en grande majorité cohérentes. - Les classements de l'élève étaient en majorité corrects. - Les réponses ainsi que les explications de l'élève étaient cohérentes. - L'élève a proposé au moins deux options pour chaque domaine du développement. - Les explications étaient cohérentes et elles ont confirmé que l'élève a fondamentalement compris le concept du développement individuel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater l'importance du jeu libre et du jeu guidé pour le travail dans le contexte pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance des jeux pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre le jeu libre et le jeu guidé, de proposer des exemples correspondants et/ou de les attribuer aux formes de jeux. - L'élève est capable d'expliquer qu'il convient que les jeux occupent un espace fixe au quotidien et d'avancer des exemples de l'institution où il a effectué son stage.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Il était manifeste que l'élève connaissait la différence entre les deux formes de jeux et il a correctement attribué la majorité des exemples. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a opté pour des exemples en majorité correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance ainsi que la signification des jeux dans le contexte du développement moteur des bénéficiaires et de concéder une place convenable aux jeux dans le travail d'accompagnement.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les jeux sont importants pour le développement moteur d'un enfant. - L'élève est capable de désigner des matériaux appropriés avec lesquels les bénéficiaires peuvent jouer pour favoriser leur développement moteur. - L'élève est capable de distinguer les jeux convenant plutôt au développement de la motricité globale ou au développement de la motricité fine.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Les matériaux désignés étaient en majorité adaptés aux niveaux du développement des bénéficiaires. - L'élève a convenablement attribué la majorité des jeux.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'associer les différentes formes de jeux à différents niveaux du développement moteur et de proposer des options correspondantes.**	- L'élève connaît les formes de jeux suivantes et il est capable de les présenter brièvement et d'avancer des exemples correspondants: o les jeux de fonctions, o les jeux d'exploration/les jeux de mouvement, o les jeux de construction, o les jeux de symboles/les jeux d'imagination/les jeux à faire semblant, o les jeux de rôles, o les jeux avec des règles, o etc. - L'élève est capable d'identifier des formes de jeux en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'attribuer une forme de jeu identifiée au niveau correspondant du développement moteur.	- Les présentations des formes de jeux étaient en majorité correctes sous l'aspect des matières et l'élève les a complétées de manière cohérente avec des exemples correspondants. - Les explications étaient en majorité cohérentes, compréhensibles et en relation avec les exemples concrets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 2 (HANBE2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HANBE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de changement de langes avec de jeunes enfants et d'associer les bénéficiaires à la méthode en fonction de leur niveau de développement.**	- L'élève est capable d'expliquer différentes techniques du changement de langes, particulièrement adaptées au changement des langes de jeunes enfants. - L'élève observe les points suivants au cours du changement des langes: o il réunit des informations, o il se procure le matériel, o il encourage l'autonomie du bénéficiaire, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du bénéficiaire, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité du jeune enfant sur la table à langer, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il observe correctement la peau, ¿ qu'il adapte ses actions, le cas échéant, o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte le cadre horaire indiqué, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie.	- L'élève a recherché et réuni les informations les plus importantes concernant le changement de langes. - L'élève a préparé le matériel le plus important ou il se l'est procuré. - L'élève s'est dans une large mesure appliqué à considérer l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - Le cadre horaire était adapté aux circonstances. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'hygiène dentaire en fonction de l'âge et du niveau de développement des bénéficiaires, de les accompagner ou de les initier en appliquant les principes étudiés.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'hygiène dentaire. - L'élève est capable d'appliquer la technique de l'hygiène dentaire dans la pratique. - L'élève est capable de proposer une assistance adaptée aux circonstances pour l'hygiène dentaire. - L'élève est capable d'encourager l'autonomie des bénéficiaires et d'avancer des exemples d'une initiation adaptée aux tranches d'âges. - L'élève est capable de préparer correctement son poste de travail et de le remettre en ordre (le cas échéant avec les bénéficiaires).	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a accompli les étapes les plus importantes. - L'élève a proposé une assistance adaptée dans une large mesure. - L'élève s'est dans une large mesure appliqué à considérer l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève a avancé des exemples cohérents. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.
10 % (6 P)	**L'élève comprend l'importance de la toilette et de l'hygiène du corps personnelles et il est capable de la respecter en conséquence.**	- L'élève connaît le déroulement des soins suivants et il est capable d'expliquer leur utilité et de les appliquer correctement: o les soins des cheveux, o les soins de la peau, o les douches/les bains/les lavages au gant de toilette, o l'hygiène dentaire, o le changement de vêtements.	- L'élève a désigné les points les plus importants des différents soins et il a expliqué leur utilité. - L'élève a effectué au moins trois soins d'une manière correcte dans une large mesure, dont obligatoirement l'hygiène dentaire ainsi que la douche/le bain/le lavage.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de l'hygiène concernant la préparation de plats ainsi que l'entreposage des aliments.**	- L'élève explique l'entreposage compétent des différents aliments et il est capable de l'effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève explique la manipulation d'aliments délicats ainsi que la signification et l'importance de la chaîne du froid. - L'élève respecte les règles de base de l'hygiène au cours de l'entreposage d'aliments. - L'élève manipule des aliments délicats (œufs, viande, poisson, salades, etc.) de manière compétente. - L'élève respecte la chaîne du froid. - L'élève connaît les documents requis pour consulter les consignes en vigueur.	- L'élève a manipulé des aliments délicats (œufs, viande, poisson, salades, etc.) de manière compétente. - L'élève a respecté les règles de base les plus importantes de l'hygiène. - L'élève a toujours respecté la chaîne du froid. - L'élève a correctement indiqué la majorité des options concernant les recherches d'informations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer des produits finis et semi-finis (convenience food) et de les adapter de manière individuelle en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les différentes catégories de produits finis. - L'élève est capable de gérer tous les produits finis de manière individuelle. - L'élève connaît les options pour s'adapter aux circonstances. - L'élève est capable de présenter différentes formes de préparation aux bénéficiaires et de leur indiquer des options pour la préparation.	- L'élève a mis à profit la majorité des différentes catégories de produits finis d'une manière créative. - L'élève a correctement mis à profit la majorité des méthodes qu'il a trouvées. - L'élève a correctement mis à profit la majorité des options.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine et de préparer des petits plats sains pour les bénéficiaires et avec eux en fonction de leur âge et leurs aptitudes.**	- L'élève applique correctement de petites recettes. - L'élève connaît les étapes de la préparation correcte, il applique les techniques correspondantes et il se sert du matériel adapté. - L'élève indique les tâches qu'il peut confier à ses bénéficiaires. - L'élève est capable de préparer une salle pour un repas et de la remettre en ordre. - L'élève opte pour un service, pour des sièges et pour des couverts adaptés au bénéficiaire.	- L'élève a préparé des petits plats de manière autonome, en respectant un délai convenable et en suivant les indications des recettes. - La technique correspondait à la majorité des indications. - L'élève a correctement désigné et utilisé la majorité du matériel. - L'élève a correctement évalué la majorité des aptitudes des bénéficiaires. - L'élève a correctement préparé la salle dans une large mesure. - L'élève a correctement dressé la table (couteaux à droite, fourchettes à gauche, verres à droite, etc.). - L'élève a opté pour la majorité des ustensiles requis et ils étaient adaptés aux bénéficiaires.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser l'alimentation d'un nourrisson.**	- L'élève est capable de préparer un biberon en observant les règles de sécurité et d'hygiène. - L'élève dispose de connaissances concernant les aliments pour nourrissons produits de manière industrielle: o formule infantile, o laits de suite, o alimentation hypoallergénique. - L'élève est capable d'opter de manière compétente pour le matériel et pour les ustensiles requis pour la préparation d'un repas pour un nourrisson, de les désinfecter et de les stériliser en suivant les indications en matière d'hygiène. - L'élève connaît les indications concernant l'utilisation du lait maternel. - L'élève est capable de préparer une bouillie d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- La préparation était majoritairement correcte sous les aspects de la composition, de la consistance et de la température. - Les indications étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement suivi la majorité des indications. - La bouillie convenait à la majorité des besoins du bénéficiaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communication et conception des relations professionnelles 1 (KOMGE1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOMGE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder Schwerpunkt Sprachen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae de manière autonome pour un poste de stage en respectant les règles étudiées.**	- L'élève rédige les deux documents en français ou en allemand. - L'élève respecte les règles de la grammaire et de l'orthographe. - L'élève indique la date exacte. - Le curriculum vitae mentionne les éléments suivants: o des données personnelles, o une photo adaptée, o le parcours scolaire, o des indications concernant des stages éventuels, o des certificats extrascolaires, o les connaissances linguistiques, o les loisirs. - La lettre de motivation mentionne les éléments suivants: o des données personnelles, o l'indication de l'employeur (nom de l'institution, adresse, nom de l'interlocuteur), o un objet clairement formulé, o une description de la motivation personnelle concernant le stage au sein de l'institution en question, o une mise en évidence des préférences personnelles concernant le stage, o une conclusion avec la demande d'un entretien de recrutement.	- L'élève a correctement suivi la majorité des différents points de l'établissement d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. - Le curriculum vitae mentionnait en particulier les données personnelles ainsi que l'intégralité du parcours scolaire. - La lettre de motivation mentionnait en particulier des données correctes concernant l'employeur, l'objet était formulé sans ambiguïté et un entretien de recrutement était demandé en conclusion. - Le curriculum vitae et la lettre de motivation n'accusaient guère de faute et ils étaient rédigés de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de la communication d'une manière adaptée aux circonstances au cours d'un entretien de recrutement.**	- L'élève prépare l'entretien en réunissant l'ensemble des informations appropriées (organisme responsable, groupe cible, champ d'activité, méthode de travail, etc.). - L'élève adopte une attitude polie à l'égard de ses interlocuteurs au cours d'un entretien de recrutement simulé. - L'élève termine ses phrases, il évite l'argot d'adolescents et il entretient un contact visuel. - L'élève pose des questions ciblées concernant le poste de travail, l'environnement professionnel ainsi que les bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer son intérêt pour le poste de travail en question. - L'élève est capable de répondre à une demande par e-mail d'une manière convenable sous l'aspect des matières.	- L'élève connaît l'organisme responsable ainsi que le groupe de bénéficiaires pris en charge. - L'élève a entretenu un contact visuel pendant la majeure partie de la simulation. - L'élève a répondu à la grande majorité des questions en terminant ses phrases. - L'élève a manifesté son intérêt pour l'institution en posant des questions complémentaires concernant le poste de stage envisagé et il a expliqué la motivation de sa candidature de manière compréhensible. - L'élève a formulé la réponse à l'e-mail d'une manière compréhensible et correspondant à la demande.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'appliquer les règles indiquées concernant l'attitude professionnelle au poste de stage.**	- L'élève observe les points suivants au cours d'une simulation à l'établissement scolaire. o Il soigne son apparence physique. ¿ Il porte une tenue propre, correcte et adaptée au poste de travail. ¿ Il soigne ses ongles et ses cheveux. - L'élève est capable d'expliquer que chaque institution détermine si le port de bijoux est autorisé. - L'élève adopte une attitude professionnelle. o Il connaît les règles de la politesse (salutation, remerciements, prise de congé) et il les applique. - L'élève est capable d'admettre que chaque institution a une règlementation interne que les collaborateurs sont obligés de considérer. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du secret professionnel et d'avancer des exemples. - L'élève connaît la notion de protection des données et il est capable de l'expliquer.	- L'élève a adapté son apparence physique aux circonstances d'un entretien de recrutement. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions complémentaires concernant le port de bijoux. - L'élève a correctement appliqué les règles de la politesse. - L'élève connaît la notion de règlement interne et il l'a approximativement décrite en employant ses mots personnels. - L'élève a répondu à la question concernant le secret professionnel d'une manière correcte sous l'aspect des matières. - L'élève a complété la description avec des exemples dans la mesure des besoins.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la communication en employant ses mots personnels.**	- L'élève connaît la manière dont s'établit une communication et il est capable de l'expliquer en employant ses mots personnels. - L'élève connaît la signification des notions suivantes et il est capable de les expliquer à un interlocuteur et d'avancer des exemples: o la communication verbale, o la communication non verbale, o l'écoute active, o les commentaires. - L'élève comprend l'importance d'une communication adaptée aux enfants (vocabulaire, tonalité, considération, pied d'égalité) et il est capable de communiquer en conséquence.	- L'élève a expliqué la manière dont s'établit une communication d'une manière majoritairement compréhensible en employant ses mots personnels. - Les quatre explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève a approximativement compris les notions. - L'élève a complété les explications avec un exemple pour mettre en évidence sa compréhension fondamentale. - L'élève a approximativement expliqué l'importance d'une communication adaptée aux enfants en désignant au moins trois caractéristiques correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Pratique réflexive 1 (PRARE1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Pratique réflexive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son premier stage en réunissant des informations importantes au préalable et en les analysant.**	- L'élève réunit des informations concernant des institutions envisageables et il est capable d'indiquer les points suivants de manière structurée: o le nom de l'institution, o l'emplacement, o l'organisme responsable, o la population cible, o les objectifs, o le personnel. - L'élève explique le choix de son stage en se référant aux informations disponibles.	- L'élève a noté des informations importantes concernant l'institution de manière structurée. - Les explications de l'élève étaient cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser sa mission dans le contexte professionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure il est un exemple pour les bénéficiaires à partir du premier stage en avançant des exemples. - L'élève est capable de décrire des exemples d'une communication appropriée et inappropriée dans le contexte professionnel. - L'élève explique la signification de la distance professionnelle entre un professionnel du domaine pédagogique et un bénéficiaire. - L'élève est capable de désigner des caractéristiques d'une attitude professionnelle, par exemple o le langage corporel, o la tenue, o l'hygiène, o etc.	- Les explications étaient cohérentes.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des expériences réalisées au cours de son premier stage.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment s'est passé le premier stage? Quels étaient les moments déterminants? o Comment est-ce que je me suis senti au cours de mon premier stage? Est-ce que ces sensations ont évolué au cours du stage? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise au contact de cette tranche d'âge? o Dans quelle mesure est-ce que mes expériences correspondaient à mes attentes? Faut-il revoir des missions? o Dans quelle mesure est-ce que mes évaluations se sont confirmées à propos de mes points forts et de mes points faibles éventuels? o Quels étaient les commentaires exprimés pendant ou après le stage? Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Quels sont les nouveaux constats que j'ai réunis? o Comment est-ce que j'évalue ma motivation? o Quels sont les objectifs personnels que je vais me fixer? o Qu'est-ce qui me faisait défaut? Qu'est-ce que j'aurais souhaité de plus?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concernant sa personnalité ainsi que ses motivations concernant le choix de sa formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Qu'est-ce que j'attends de cette formation? o Quelles sont mes conceptions concernant le quotidien professionnel ainsi que les missions d'un agent socio-pédagogique? o Pourquoi est-ce que je veux travailler avec des enfants et avec des adolescents? o Quelles sont mes attentes concernant le premier stage? o Pourquoi est-ce que cette profession me convient? o Quels sont mes points forts? o Est-ce que je suis en mesure de constater mes points faibles personnels? o Etc. - L'élève est capable d'illustrer ses réflexions avec des exemples dans la mesure des besoins.	- L'élève a analysé les différentes questions et il s'est appliqué à trouver des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Communication et conception des relations professionnelles 2 (KOMGE2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**KOMGE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer attentivement en appliquant les bases étudiées en cours d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication non violente et du langage adapté aux enfants, d'avancer des exemples et de les appliquer: o empathie, o patience, o constitution d'un environnement positif et serein, o formulations positives, o évitement des phrases qui ne veulent rien dire, o compliments, o authenticité, o repartie, o recherche d'un pied d'égalité, o etc.	- L'élève a confirmé sa compréhension fondamentale en employant ses mots personnels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer en se tournant vers ses interlocuteurs et en appliquant les méthodes de conduite d'entretiens étudiées en cours.**	- L'élève est capable de désigner la différence entre les messages à la première personne et les messages à la deuxième personne. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets pour expliquer la signification de la notion d'écoute active. - L'élève est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles. - L'élève connaît des éléments de perturbation de la communication et il est capable de désigner des options pour les éviter.	- L'élève a formulé des messages à la première personne ainsi que des messages à la deuxième personne fondamentaux. - L'élève a appliqué l'écoute active à plusieurs reprises d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève a distingué les questions ouvertes et fermées et il a réagi d'une manière approximativement convenable. - L'élève a désigné les éléments de perturbation de la communication les plus importants. - L'élève a désigné des options approximativement adaptées pour éviter des éléments perturbateurs de la communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel habituel du domaine socio-pédagogique d'une manière adaptée aux circonstances dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions terminologiques professionnelles les plus importantes concernant le travail dans le domaine socio-pédagogique et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions du vocabulaire élémentaire étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots personnels et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève connaît la majorité des notions terminologiques dans les trois langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Pratique réflexive 2 (PRARE2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Pratique réflexive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser les exigences auxquelles doit répondre un agent socio-pédagogique sur le terrain.**	- L'élève est capable de désigner des exigences concrètes auxquelles les personnes suivantes pourraient souhaiter qu'il réponde au cours du stage: o l'employeur, o ses collaborateurs, o les bénéficiaires.	- Les explications de l'élève étaient cohérentes et elles correspondaient aux groupes de personnes indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une observation et de formuler des objectifs de stimulation et de développement adaptés.**	- L'élève est capable d'analyser ses observations en identifiant des moments déterminants. - L'élève est capable d'identifier des besoins des bénéficiaires. - L'élève est capable d'attribuer ces besoins aux domaines du développement. - L'élève détermine des objectifs de stimulation et de développement adaptés et il les formule.	- L'élève a désigné des moments déterminants. - L'élève a désigné des besoins majoritairement adaptés au contexte. - Les domaines du développement étaient en majorité adaptés. - Les objectifs de développement étaient compréhensibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions de jeux et d'activités pédagogiques adaptées aux objectifs de développement définis et d'effectuer une simulation avec ses camarades de classe.**	- L'élève est capable d'établir une planification pour une proposition de jeux pédagogiques. - L'élève opte pour une proposition de jeux adaptée aux objectifs de développement. - L'élève pratique l'activité planifiée avec ses camarades. - L'élève analyse la planification ainsi que l'exécution et, le cas échéant, il formule des propositions d'amélioration.	- La planification était structurée et basée sur le modèle étudié en cours. - Les jeux proposés correspondaient en grande majorité aux objectifs de développement. - L'élève a présenté le jeu sélectionné à ses camarades et il s'est appliqué à le pratiquer avec eux. - La réflexion était cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève analyse ses sensations ainsi que ses actions dans le contexte de la simulation planifiée et effectuée avec ses camarades de classe.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment est-ce que j'ai perçu la planification ainsi que l'exécution de la simulation? Est-ce que j'ai manifesté de l'intérêt? Est-ce que j'étais motivé? o Quels étaient les moments déterminants? o Qu'est-ce qui m'a paru facile? Où est-ce que je constate mes points forts? o Qu'est-ce qui m'a paru difficile? Où est-ce que j'ai encore éprouvé des difficultés? Sous quels aspects est-ce que je constate un potentiel de progression? o Quels étaient les commentaires exprimés à propos de ma performance? Comment est-ce que j'ai géré ces commentaires? o Quels sont les objectifs personnels que je vais me fixer? o Quels sont les constats nouveaux que j'ai réunis? o Quelles sont les informations qui me manquaient?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Accompagnement, éducation et encadrement 3 (BEBIB3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIB3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des habitudes quotidiennes et de constater dans quelle mesure elles influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des moments déterminants d'une journée. - L'élève est capable de décrire et d'analyser plusieurs exemples de la structuration d'habitudes quotidiennes pour différents groupes de bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer l'importance d'une journée structurée en se référant à la satisfaction des besoins du groupe cible ainsi qu'à des exemples concrets. - L'élève explique la manière dont un professionnel du domaine pédagogique assure l'organisation des journées d'un groupe cible indiqué en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins trois moments déterminants. - L'élève a présenté une journée typique dans le contexte d'un groupe de bénéficiaires spécifique. - Les explications de deux exemples concrets étaient en majorité correctes. - L'élève a avancé au moins deux exemples compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de rituels et de constater dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève désigne des rituels des bénéficiaires dans différents domaines (loisirs, famille, école). - L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques d'un rituel. - L'élève analyse l'importance de rituels ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des points importants qu'il doit observer au cours de l'introduction et de la mise en pratique d'un rituel.	- L'élève a désigné au moins trois rituels d'un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève a désigné au moins trois caractéristiques d'un rituel. - L'élève a désigné trois significations ainsi que trois actions de rituels de manière cohérente. - L'élève a désigné deux points essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de changements d'activités, d'espaces et de personnes (micro-transitions) ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les mettre en pratique.**	- L'élève constate l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins au cours de transitions. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une micro-transition. - L'élève analyse l'importance de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève identifie des micro-transitions au cours d'activités pédagogiques quotidiennes et il est capable d'avancer des exemples d'une organisation axée sur les besoins. - L'élève analyse les aspects positifs et stimulants de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des conditions favorables à la réussite d'une micro-transition.	- L'élève a décrit l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé des exemples concrets pour décrire une micro-transition. - L'élève a décrit deux significations possibles. - L'élève a avancé deux exemples cohérents. - L'élève a désigné au moins un aspect positif ainsi qu'un aspect stimulant. - L'élève a désigné deux conditions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater et d'analyser des rituels, des habitudes ainsi que des mini-transitions personnels en classe.**	- L'élève est capable de documenter ses habitudes personnelles, de les analyser et de les commenter au sein du groupe. - L'élève est capable de documenter ses rituels personnels, de les analyser et de les commenter au sein du groupe. - L'élève est capable de documenter des mini-transitions qu'il a vécues, de les analyser et de les commenter au sein du groupe. - L'élève planifie et organise une journée idéale pour la classe au sein du groupe. - L'élève planifie un rituel susceptible de contribuer au bien-être et il le met en pratique avec ses camarades de classe.	- L'élève a documenté une journée authentique et ses analyses, c'est-à-dire ses commentaires, étaient en majorité cohérentes. - L'élève a documenté un rituel authentique et ses analyses, c'est-à-dire ses commentaires, étaient en majorité cohérentes. - L'élève a documenté une mini-transition vécue et ses analyses, c'est-à-dire ses commentaires, étaient en majorité cohérentes. - L'élève a activement contribué à une planification structurée. - L'élève a activement contribué à une planification structurée et il a activement participé à la mise en pratique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 3 (ENKIJ3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKIJ3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les sept systèmes sensoriels, d'observer la perception des bénéficiaires, de l'analyser, d'évaluer le développement de la perception des bénéficiaires et de l'accompagner de manière optimale.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les sept systèmes sensoriels. - L'élève explique le développement par tranches d'âges des différents systèmes sensoriels. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer l'importance de la perception pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable de proposer des options pour un accompagnement ciblé du développement de la perception et d'avancer des arguments.	- L'élève a désigné les sept systèmes sensoriels et il en a expliqué trois en employant ses mots personnels. - L'élève désigné la phase de la vie pendant laquelle les sept systèmes sensoriels sont pleinement en état de fonctionnement. - L'élève a décrit la manière dont la perception influence au moins deux domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné deux propositions d'accompagnement du développement de la perception pour chaque système sensoriel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement cognitif des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève désigne les aptitudes cognitives de l'être humain et il les explique en avançant des exemples. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement cognitif en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable d'évaluer si le développement cognitif correspond à l'âge en se référant aux caractéristiques observées ainsi qu'à la fiche d'observation et d'avancer des arguments. - L'élève connaît les facteurs qui influencent le développement cognitif et il est capable d'expliquer cet impact en se référant à des exemples. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement cognitif pour le développement d'un enfant en avançant des exemples. - L'élève est capable de désigner des activités adaptées pour un accompagnement optimal du développement cognitif.	- L'élève a désigné au moins quatre aptitudes cognitives et il a à chaque fois avancé un exemple correspondant. - L'élève a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement cognitif en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement cognitif de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a avancé un exemple approprié pour chaque facteur d'influence. - L'élève a avancé des exemples pour décrire la manière dont le développement cognitif influence au moins deux domaines du développement. - L'élève a désigné au moins deux propositions compréhensibles et adaptées.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement du langage des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable d'expliquer les facteurs qui influencent le développement du langage en se référant à l'arbre de Wolfgang Wendlandt (Sprachbaum). - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement du langage pour le développement d'un enfant en avançant des exemples. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement du langage en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable d'évaluer si le développement du langage correspond à l'âge en se référant aux caractéristiques observées ainsi qu'à la fiche d'observation et d'avancer des arguments. - L'élève est capable de désigner des propositions ainsi que des techniques adaptées servant à un accompagnement optimal du développement du langage.	- L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur qui influence le développement du langage. - L'élève a avancé des exemples pour décrire la manière dont le développement du langage influence au moins deux domaines du développement. - L'élève a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement du langage en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué le niveau du développement du langage de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées.
20 % (12 P)	**L'élève a conscience des conditions résultant du plurilinguisme national dans le travail pédagogique et il est capable d'analyser son rôle ainsi que ses missions dans ce contexte.**	- L'élève prend connaissance du plurilinguisme national en réunissant des données importantes dans ce contexte. - L'élève analyse les opportunités ainsi que les obstacles d'un développement en plusieurs langues en expliquant les différences entre un développement monolingue et plurilingue. - L'élève décrit la mission d'un professionnel du domaine pédagogique pour produire des options de communication optimales dans le contexte du plurilinguisme national. - L'élève est capable de proposer des options adaptées pour un accompagnement optimal dans plusieurs langues.	- L'élève a décrit le plurilinguisme national en employant ses mots personnels. - L'élève a désigné au moins une opportunité et un obstacle d'un développement en plusieurs langues. - L'élève a décrit au moins deux options d'actions appropriées au quotidien. - L'élève a désigné au moins deux propositions compréhensibles et adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 3 (HANBE3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HANBE3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater si un bénéficiaire est malade ou en bonne santé au cours de son travail et de signaler l'altération.**	- L'élève explique les notions de o santé (d'après l'OMS), o maladie. - L'élève explique la signification des expressions suivantes dans le contexte de la notion de maladie: o la durée d'une maladie et sa progression (aiguë, chronique et récidivante), o les causes de maladies (causes externes et internes), o la résistance aux agents pathogènes (immunité acquise et innée), o les symptômes de maladies et la prise de connaissance systématique avec des questions. - L'élève est capable d'avancer des exemples concernant l'impact qu'une maladie peut avoir sur la prise en charge d'un bénéficiaire.	- Les explications ainsi que les énumérations étaient en grande majorité correctes, logiques et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes qui apparaissent avec différentes maladies habituelles et de signaler l'altération.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants d'une maladie: o la fièvre, o la douleur, o les gonflements, o le rhume, o la toux, o la détresse respiratoire, o les altérations de la conscience, o les nausées et les vomissements, o la diarrhée, o la constipation, o les rougeurs de la peau, o les démangeaisons. - L'élève a conscience des besoins de l'enfant malade et il est capable de les désigner: o l'intimité, o le bien-être de l'enfant, o l'hygiène et la sécurité, o la communication (verbale et non verbale). - L'élève est capable d'informer le bénéficiaire malade au sujet des étapes de travail requises en conséquence et de l'accompagner. - L'élève connaît les mesures requises pour soigner les symptômes d'une maladie désignés précédemment et il est capable de les décrire. - L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les mesures de soins correspondantes d'une manière adaptée à un enfant.	- L'élève a correctement énuméré la majorité des symptômes. - L'élève a décrit les mesures de soins, la communication ainsi que la majorité des besoins d'une manière correcte et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des anomalies pathologiques fondamentales dans le contexte de tableaux cliniques de maladies habituelles des voies respiratoires, des organes digestifs et de la peau, d'agir adéquatement et de veiller à ce que l'enfant soit à l'aise.**	- L'élève identifie les symptômes fondamentaux des maladies suivantes et il est capable d'indiquer des mesures adaptées: o les maladies des voies respiratoires (infections grippales, bronchite, pneumonie, grippe, otite), o les maladies des organes digestifs (coliques du nourrisson, infections gastro-intestinales, constipation et flatulences), o les maladies de la peau (dermatite de couche, intertrigo de la peau, coup de soleil, poux, gale).	- L'élève a désigné au moins deux symptômes de maladies ainsi que deux mesures correspondantes pour prendre en charge un enfant atteint o d'une maladie des voies respiratoires, o d'une maladie des organes digestifs, o d'une maladie de la peau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail conformément à la mission et d'expliquer sa méthode de manière compréhensible.**	- En fonction de la mission, o l'élève recherche un poste de travail correct (en respectant l'ergonomie dans la mesure du possible), o l'élève nettoie et désinfecte le poste de travail ainsi que le matériel de manière compétente dans la mesure des besoins, o l'élève opte pour l'intégralité du matériel et il le prépare en appliquant les règles étudiées concernant l'aménagement d'un poste de travail. - L'élève est capable d'expliquer la méthode de manière cohérente et de répondre à des questions complémentaires.	- L'élève a opté pour un poste de travail répondant à la majorité des exigences concernant l'activité. - L'élève a expliqué son choix. - L'élève a effectué le nettoyage ainsi que la désinfection de manière compétente. - Le matériel était majoritairement complet et l'aménagement du poste de travail semblait logique. - Les explications concernant la méthode étaient en majorité cohérentes. - L'élève a répondu à des questions complémentaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre le poste de travail en ordre correctement, de ranger le matériel de manière compétente, de nettoyer le poste de travail et, le cas échéant, de le désinfecter.**	- Après la fin du travail, o l'élève met le matériel au rebut de manière compétente, o l'élève désinfecte le poste de travail, o le poste de travail est dans un état propre après le départ de l'élève, o l'élève range le matériel aux endroits indiqués. - L'élève est capable d'expliquer la méthode de manière cohérente et de répondre à des questions complémentaires.	- L'élève s'est appliqué à mettre le matériel au rebut de manière compétente et il a expliqué sa méthode. - L'élève a désinfecté le poste de travail de manière compétente. - Le poste de travail était dans un état propre après le départ de l'élève. - L'élève a rangé la majeure partie du matériel aux endroits indiqués. - Les explications concernant la méthode étaient en majorité cohérentes. - L'élève a répondu à des questions complémentaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour la mesure d'hygiène correcte dans le contexte de la maladie des bénéficiaires et de l'appliquer.**	- L'élève connaît les mesures servant à sa protection personnelle ainsi qu'à la protection des bénéficiaires et il est capable de les appliquer de manière hygiénique. - L'élève est capable de désigner et d'appliquer des mesures ainsi que des stratégies pour gérer des sensations de dégoût.	- L'élève a décrit la majorité des mesures d'hygiène concernant les maladies correspondantes d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des mesures d'hygiène. - L'élève a désigné les mesures les plus importantes pour gérer les sensations de dégoût et il les a appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 4 (BEBIB4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIB4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une transition. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une acclimatation et pourquoi elle est importante pour un enfant. - L'élève est capable de décrire des caractéristiques centrales de deux modèles d'acclimatation. - L'élève analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'acclimatation. - L'élève analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un changement de groupe. - L'élève analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un départ. - L'élève est capable d'évoquer des transitions avec des enfants en employant un langage adapté à leur âge.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a désigné deux raisons pourquoi une phase d'acclimatation est importante. - L'élève a désigné deux modèles d'acclimatation et il a décrit les phases principales de leur déroulement. - L'élève a désigné au moins trois missions d'un professionnel du domaine pédagogique à l'égard des tuteurs légaux et de partenaires coopérants externes dans le contexte d'une acclimatation. - L'élève a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un changement de groupe. - L'élève a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un départ. - L'élève a présenté la manière dont il expliquerait des transitions à des enfants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire d'une manière adaptée à son âge au cours de son processus d'apprentissage.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève constate que les intérêts, la curiosité ainsi que la fascination des bénéficiaires constituent un processus d'apprentissage potentiel. - L'élève est capable de d'illustrer des processus d'apprentissage pour les différents groupes d'âges, qui peuvent se dérouler au quotidien, en avançant des exemples. - L'élève est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage d'une manière adaptée à la tranche d'âge en appliquant les mesures suivantes: o la tolérance des expériences d'apprentissage des enfants, o la perception de progrès des bénéficiaires, o la formulation d'actions du bénéficiaire observées, o la perception et la reconnaissance de succès des bénéficiaires, o l'analyse de son rôle de co-constructeur.	- L'élève a décrit le point de départ des processus d'apprentissage en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé au moins un exemple pour chaque groupe d'âge. - L'élève a avancé au moins un exemple concret de processus d'apprentissage pour chaque groupe d'âge et il a à chaque fois intégré au moins trois des options d'accompagnement et de soutien indiquées. - L'élève a avancé un exemple correspondant à au moins trois options d'éducation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et d'accompagner le développement de leur autonomie.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève est capable d'expliquer les notions d'autonomie et d'actions autonomes et de désigner le rapport avec le concept de la participation. - L'élève est capable d'expliquer le besoin d'autonomie des bénéficiaires au cours de différentes phases de leur vie. - L'élève est capable de désigner l'importance de l'attachement à des personnes de référence au cours du développement de l'autonomie et d'avancer des exemples concrets. - L'élève comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et il est capable d'avancer des exemples concrets pour chaque groupe d'âge (jeunes enfants, enfants en âge scolaire et adolescents) dans les domaines suivants: o l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement, o la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations, o la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des enfants, o la proposition d'espaces et de matériel adaptés.	- L'élève a décrit les notions indiquées de manière cohérente en employant ses mots personnels et il a analysé les rapports de manière approximative. - Les explications étaient cohérentes et elles correspondaient à au moins deux phases d'une vie. - Les explications étaient aussi cohérentes que possible et l'élève s'est référé à au moins un exemple concret extrait de la pratique. - L'élève a avancé au moins deux exemples concrets pour chaque groupe d'âge.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer à des activités mettant en évidence les systèmes sensoriels/les jeux cognitifs et de proposer des adaptations ainsi que des options personnelles.**	- L'élève analyse des activités concernant la perception ainsi que leur impact sur les systèmes sensoriels. - L'élève analyse activement des activités cognitives et il est capable d'expliquer pourquoi elles peuvent contribuer au développement cognitif.	- L'élève a activement participé aux jeux et il a commenté ses expériences. - L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué comment elles peuvent contribuer au développement cognitif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 4 (ENKIJ4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKIJ4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des émotions en mettant à profit ses connaissances de base et d'analyser sa compétence émotionnelle personnelle.**	- L'élève explique les notions de base du développement émotionnel en employant ses mots personnels: o définition, o émotions primaires et secondaires, o compréhension des émotions, o régulation adaptée des émotions. - L'élève identifie les émotions en se référant au langage ou aux circonstances et en avançant des arguments pour expliquer son évaluation personnelle de manière cohérente. - L'élève est capable de décrire les huit aptitudes de la compétence émotionnelle selon Saami en employant ses mots personnels et de les illustrer en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève analyse sa compétence émotionnelle personnelle en se référant à des circonstances concrètes et il identifie des options d'actions potentielles.	- L'élève a avancé un exemple concret pour chaque notion de base. - La relation entre les expressions ou les circonstances et les émotions était cohérente. - L'élève a décrit au moins quatre des huit aptitudes de la compétence émotionnelle en employant ses mots personnels ou il les a identifiées en se référant aux exemples concrets ou aux séquences de films. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé au moins deux options d'actions cohérentes et réalisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer le développement émotionnel des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève est capable d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de bénéficiaires en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève se réfère à une fiche d'observation établie ou à un tableau du développement établi en classe pour apprécier le niveau du développement émotionnel des bénéficiaires dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève est capable de réagir avec empathie aux sensations émotionnelles de bénéficiaires dans le contexte d'exemples concrets en appliquant la méthode de l'écoute active (répétition du module KOMGE1). - L'élève désigne des options d'actions pour un accompagnement optimal des aptitudes émotionnelles des bénéficiaires.	- L'élève a noté deux expressions des sensations émotionnelles du bénéficiaire en se référant aux séquences de films ou aux exemples concrets. - L'élève a attribué une émotion de manière cohérente. - L'élève a mis en évidence les caractéristiques les plus manifestes du développement émotionnel en se référant à l'exemple concret. - L'appréciation était cohérente. - L'élève a respecté les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et il les a correctement suivies. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser sa compétence sociale personnelle en mettant à profit ses connaissances de base et de formuler des attitudes correspondantes.**	- L'élève explique les aptitudes ainsi que les caractéristiques de la compétence sociale en employant ses mots personnels: o une bonne appréciation de circonstances sociales (répétition de la mise en pratique de la sensibilité), o des connaissances concernant l'appartenance à un groupe ainsi que la signification émotionnelle, o la régulation des émotions. - L'élève est capable de décrire des attitudes adaptées sous l'aspect social en se référant à des exemples concrets. - L'élève analyse sa compétence sociale personnelle en se référant à des exemples personnels (qui peuvent être partagés en cours avec ses camarades pendant des discussions qui bénéficient à la compétence émotionnelle de l'élève et des camarades – messages à la première personne; écoute active) (module PRARE et communication) et il prend connaissance d'options d'actions potentielles.	- L'élève a avancé un exemple concret pour chaque aptitude. - L'élève a décrit au moins une attitude socialement adaptée. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé des options d'actions cohérentes et réalisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer le développement social des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève est capable de présenter la progression du développement social en se référant à une chronologie. - L'élève est capable d'observer et de documenter le comportement social de bénéficiaires en se référant à des séquences de films ou à des exemples concrets (et d'évoquer également des interactions positives). - L'élève est capable d'évaluer si le comportement observé est adapté aux circonstances sociales et il prend connaissance d'options d'actions potentielles dans la mesure des besoins. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement social pour le développement d'un enfant en se référant à des exemples. - L'élève désigne des options d'actions pour un accompagnement optimal du développement social des bénéficiaires.	- L'élève a respecté la chronologie avec au moins trois données correctement indiquées. - L'élève a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement social en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a évalué la compétence sociale de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique et il a pris connaissance d'options d'actions envisageables et utiles. - L'élève a décrit de quelle manière la compétence sociale influence au moins deux autres domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 4 (HANBE4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HANBE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction - Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes qui apparaissent avec différentes maladies infectieuses et infantiles et de les signaler.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants des différentes maladies infectieuses et infantiles: o la scarlatine, o les oreillons, o la rougeole, o la varicelle, o la rubéole, o le rotavirus, o la conjonctivite, o l'impétigo, o le syndrome pieds-mains-bouche. - L'élève est capable o de percevoir les besoins du bénéficiaire dans le contexte des symptômes, o de désigner les mesures de soins les plus importantes et d'informer le bénéficiaire à ce sujet d'une manière adaptée à son âge, o d'expliquer les risques ainsi que les conséquences qui résultent de l'apparition de maladies infectieuses au poste de travail, o de désigner les mesures d'hygiène requises pour se protéger lui-même ainsi que le bénéficiaire. - L'élève est capable de réagir convenablement aux symptômes afin de maintenir ou de rétablir son bien-être et son hygiène personnels de même que le bien-être et l'hygiène du bénéficiaire.	- L'élève a désigné au moins deux symptômes. - L'élève connaît les besoins les plus importants du bénéficiaire, les mesures de soins qui en résultent, les risques ainsi que les mesures d'hygiène. - Les explications étaient en grande majorité correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes ainsi que les altérations affectant le bénéficiaire, de les signaler et d'agir en conséquence.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants des maladies suivantes: o la névrodermite, o les convulsions fébriles, o le diabète, o l'épilepsie, o les allergies, o les intolérances. - L'élève est capable o de percevoir les besoins du bénéficiaire dans le contexte des symptômes, o de désigner les mesures de soins les plus importantes et d'informer le bénéficiaire à ce sujet d'une manière adaptée à son âge, o de désigner les symptômes ainsi que les altérations qui peuvent apparaître en cas d'urgence.	- L'élève a désigné au moins trois symptômes. - L'élève connaît les besoins les plus importants du bénéficiaire ainsi que les mesures de soins les plus importantes qui en résultent. - L'élève connaît les symptômes les plus importants qui peuvent apparaître en cas d'urgence.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les matières ainsi que la méthode du PAI (projet d'accompagnement individuel) dans le contexte de la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques et il est capable de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de fournir des explications concernant o les matières du PAI, o les conditions pour une assistance du bénéficiaire, o les actions requises en cas d'urgence, o les médicaments à administrer, o le plan d'urgence existant, o les mesures de premiers secours, o sa mission personnelle en cas d'urgence.	- Les explications étaient en grande majorité correctes et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le maintien constant de l'hygiène dans l'environnement de travail dans la mesure des besoins.**	- L'élève est capable d'opter pour des méthodes de nettoyage adaptées au matériel et au degré de souillure et d'effectuer consciencieusement et intégralement le nettoyage en suivant les principes étudiés dans les circonstances suivantes: o nettoyage des sanitaires après leur utilisation par les bénéficiaires (toilettes, petit pot, lavabo), o entretien des chaussures (après des excursions avec des bénéficiaires), o nettoyage du revêtement du sol, o nettoyage d'une table. - L'élève est capable d'appliquer des techniques adaptées au matériel.	- L'élève a opté pour des méthodes de nettoyage majoritairement adaptées et il a expliqué son choix. - L'élève a appliqué la majorité des principes du nettoyage. - L'élève a opté pour des techniques adaptées au matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maintenir la sécurité au travail d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève connaît les règles de sécurité et il les applique consciencieusement. - L'élève connaît les règles concernant la manipulation de produits de nettoyage et d'entretien et il s'en sert consciencieusement. - L'élève observe les règles de l'ergonomie.	- L'élève connaît les règles de sécurité et il s'est appliqué à les observer dans la mesure du possible. - L'élève connaît les règles concernant la manipulation des produits de nettoyage et d'entretien. - L'élève s'est appliqué à observer les règles dans la mesure du possible. - L'élève a appliqué la majorité des règles de l'ergonomie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication et conception des relations professionnelles 3 (KOMGE3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique.**	- L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il est capable de les expliquer. - L'élève est capable d'expliquer quelles informations sont à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des enfants et de leurs parents (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord). - L'élève désigne des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève explique des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé).	- L'élève a expliqué les notions de secret professionnel et de protection des données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a considéré des informations comme des données confidentielles de manière cohérente: - L'élève a désigné au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève a expliqué au moins deux exceptions possibles en se référant à des exemples.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et d'évaluer les défis dans ce contexte au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique.**	- L'élève explique les notions de proximité et de distance en employant ses mots personnels dans le contexte du travail avec des bénéficiaires. - L'élève explique les dimensions de la proximité et de la distance en employant ses mots personnels. - L'élève est capable de se référer à des exemples concrets pour expliquer des manières de maintenir une distance professionnelle. - L'élève est capable d'expliquer des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles en employant ses mots personnels.	- L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance d'une manière compréhensible dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des dimensions de la distance de manière cohérente. - Les explications étaient logiques et compréhensibles. - Les explications étaient cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la collaboration en équipe et il analyse l'importance de lignes directrices internes dans des institutions socio-pédagogiques.**	- L'élève explique les bases de la collaboration en équipe: o la différence entre un groupe et une équipe, o les avantages du travail en équipe, o un travail en équipe efficace. - L'élève explique des lignes directrices générales internes des institutions.	- L'élève a expliqué les notions de groupe et d'équipe en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois avantages cohérents du travail en équipe. - L'élève a désigné au moins quatre facteurs cohérents, qui favorisent un travail en équipe efficace. - Les lignes directrices décrites étaient en majorité cohérentes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel élémentaire concernant les formations continues d'un professionnel du domaine socio-pédagogique dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions professionnelles de la deuxième partie du vocabulaire élémentaire concernant le travail avec des enfants et des adolescents et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots personnels et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Pratique réflexive 3 (PRARE3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Pratique réflexive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité pédagogique de manière structurée et de décrire le déroulement de l'activité.**	- L'élève décrit les différentes matières de la planification: o les informations générales, o l'institution, o le groupe cible, o les champs d'action, o la description de l'activité. - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - Les descriptions étaient aussi cohérentes et compréhensibles que possible. - Les trois phases du déroulement étaient identifiables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs cohérents et d'analyser l'adéquation entre les objectifs et l'activité pédagogique planifiée.**	- L'élève formule des objectifs cohérents, axés autour des champs d'activité d'un professionnel du domaine pédagogique. - L'élève formule des objectifs en suivant les indications du deuxième modèle: o objectifs généraux de l'activité planifiée, o objectif d'une action vérifiable en fonction du modèle SMART pour le bénéficiaire décrit. - L'élève explique dans quelle mesure les objectifs correspondent à l'activité.	- Les objectifs formulés étaient cohérents et ils correspondaient à l'activité proposée. - L'élève a à chaque fois formulé un objectif cohérent, correspondant aux indications. - L'élève a décrit la moitié des objectifs d'une manière plus spécifique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire un bénéficiaire en détail.**	- L'élève se procure les informations requises concernant le groupe de bénéficiaires: o la désignation du groupe cible, o le nombre de bénéficiaires, o l'âge des bénéficiaires. - L'élève décrit le bénéficiaire sélectionné sous différents aspects: o l'âge, o le contexte culturel et linguistique, o la phase de la vie, o les intérêts, o les observations concernant le bénéficiaire (ressources, aptitudes), o les besoins observés, o les particularités du bénéficiaire.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - L'élève s'est appliqué à réunir des informations pour chaque point du modèle et à les décrire d'une manière aussi objective que possible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des expériences réalisées au cours du premier et du deuxième stage, de les comparer et d'analyser son évolution personnelle.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment s'est passé le deuxième stage? o Quels moments étaient déterminants? o Comment est-ce que je me suis senti au cours du deuxième stage? Est-ce que mes sensations ont changé au cours du stage? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise au contact avec ce groupe d'âge? o Quels commentaires est-ce que j'ai reçus pendant ou après le stage? Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Est-ce que j'ai réussi à atteindre les objectifs du premier stage? Si oui, comment est-ce que je m'y suis pris précisément? Si non, pourquoi pas? o Quels sont les éléments concrets qui me permettent de constater une évolution par rapport au premier stage (sous les aspects de ma mission, de mes points forts, de mon attitude professionnelle, de mes connaissances, de mon attitude à l'égard du nouveau groupe de bénéficiaires)? o Quels nouveaux objectifs de développement est-ce que je vais me fixer? Qu'est-ce que j'aimerais améliorer?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Communication et conception des relations professionnelles 4 (KOMGE4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMGE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de considérer les conflits comme des éléments du développement social au cours du travail pédagogique et de les analyser.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le conflit, o les symptômes d'un conflit, o les causes d'un conflit, o les types de conflits, o la dégénération d'un conflit, o les conséquences de conflits, o les options de règlements de conflits, o la prévention de conflits, o l'aptitude à gérer des conflits.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de la gestion de conflits et de proposer des attitudes appropriées.**	- L'élève explique l'importance de l'observation de circonstances conflictuelles émergeantes ou existantes. - L'élève procède de manière systématique en se référant à l'exemple concret d'une circonstance conflictuelle, en considérant et en suivant les étapes suivantes: o l'identification et la désignation du conflit, o la définition du conflit, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement. - L'élève propose des options de règlement appropriées en se référant à des exemples concrets.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les options de règlement étaient en majorité cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des cas de harcèlement au cours du travail pédagogique et de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le harcèlement, o l'origine du harcèlement, o les formes de harcèlement, o le cyberharcèlement, o les conséquences du harcèlement. - L'élève désigne des mesures de sensibilisation et de prévention envisageables. - L'élève identifie des différences entre le harcèlement et les conflits en se référant à des exemples concrets. - L'élève désigne des stratégies envisageables pour réagir convenablement au harcèlement. - L'élève analyse sa méthode. - L'élève connaît des services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois mesures cohérentes. - L'élève a avancé des arguments compréhensibles et cohérents. - L'élève a désigné des stratégies compréhensibles et cohérentes. - L'analyse de l'élève était cohérente. - L'élève a désigné au moins deux services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Pratique réflexive 4 (PRARE4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Pratique réflexive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter et d'analyser des informations concernant les circonstances du stage précédent et de son concept de manière ciblée en se référant à des exemples concrets.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève présente les informations requises concernant les points suivants d'une manière compréhensible et structurée: o le nom de l'institution, o l'organisme responsable, o l'emplacement, o l'histoire du développement, o le personnel, o le groupe cible, o la structure et l'organisation de l'institution (offres pédagogiques et sociales, services, locaux et fonctions, etc.). - L'élève décrit le concept de l'institution en répondant aux questions suivantes et en avançant des exemples concrets. o Quels sont les concepts (d'action) pédagogiques autour desquels l'institution s'oriente? o Quels sont les objectifs principaux de l'institution? Comment est-ce que l'institution s'applique à les atteindre? o Quelles sont les valeurs en vigueur au sein de l'institution? (Qu'est-ce qui est important sous les aspects de l'attitude à l'égard des bénéficiaires et du travail en équipe?	- Les informations concernant les points indiqués dans le modèle étaient aussi objectives et cohérentes que possible. - L'élève a analysé les différentes questions en recherchant des réponses compréhensibles et cohérentes et en avançant à chaque fois un exemple concret.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires précédent, d'analyser la dynamique de groupe des bénéficiaires et de proposer d'autres options d'actions pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève décrit les propriétés suivantes du groupe: o la désignation du groupe cible, o la taille du groupe, o la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance), o les centre d'intérêt du groupe, o les aptitudes du groupe, o les particularités du groupe (évolution générale dans les différents secteurs du développement (ENKIJ), les circonstances/les besoins particuliers ou spécifiques à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.). - L'élève décrit la dynamique du groupe (par exemple l'ambiance au sein du groupe, les rôles au sein du groupe, les sous-groupes, les conflits existants, etc.). - L'élève propose des stratégies/des méthodes d'action appropriées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe aussi bien que possible.	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes. - Les descriptions étaient cohérentes et utiles. - L'élève a proposé au moins une attitude appropriée.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer ses actions au cours d'une activité prévue d'une manière correspondant aux principes du concept de l'institution ainsi qu'au groupe de bénéficiaires décrits. (cf. compétences 1 et 2)**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'élève avance des arguments ainsi que des exemples concrets en employant ses mots personnels pour expliquer la mesure dans laquelle l'activité planifiée correspond au concept et au groupe de bénéficiaires décrits. - L'élève recherche et explique d'autres options d'actions correspondantes et utiles pour chaque phase.	- Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'activité a avancé un argument cohérent ainsi qu'un exemple concret concernant autant le concept que le groupe de bénéficiaires. - L'élève a proposé au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à l'analyse, aux objectifs qu'il s'est fixés après le deuxième stage ainsi qu'au troisième carnet de stage pour préparer le troisième stage.**	- L'élève connaît les missions qu'il est chargé d'accomplir au cours du troisième stage et il est capable de les désigner en employant ses mots personnels et, le cas échéant, de demander des précisions. - L'élève est capable d'identifier les compétences professionnelles acquises en cours dans les énoncés des missions à accomplir. - L'élève est capable de désigner les objectifs qu'il s'est fixés après le deuxième stage et de prendre connaissance d'options d'actions pour atteindre les objectifs.	- Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a établi la relation entre les missions à accomplir et les compétences acquises. - L'élève a indiqué au moins une option d'action.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Accompagnement, éducation et encadrement 5 (BEBIB5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des siutations spécifiques**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIB5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Pédagogie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: - Enseignant / Pédagogie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les droits des enfants et d'identifier dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer quels sont les huit domaines thématiques du plan d'action national pour les droits des enfants en se référant à des exemples axés sur la pratique.	- L'élève a désigné au moins deux domaines thématiques et il les a approximativement expliqués en se référant à des exemples axés sur la pratique. - L'élève a produit deux explications cohérentes dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier l'inclusion dans des circonstances habituelles et d'adopter une attitude fondamentale adaptée, respectivement d'appliquer des mesures adaptées, pour accompagner les bénéficiaires.**	- L'élève est capable de mettre en évidence les concepts de l'exclusion, de la ségrégation, de l'intégration et de l'inclusion avec des présentations graphiques et de les expliquer de manière autonome. - L'élève désigne et explique des caractéristiques importantes d'une attitude fondamentale adaptée en avançant des exemples concrets: o l'estime personnelle, o l'aide à l'auto-assistance, o les attitudes participatives, o la prévention de l'exclusion, o la collaboration avec des partenaires. - L'élève désigne des mesures adaptées et il les explique en se référant à des exemples concrets: o les conditions générales, o l'association de professionnels spécialisés, o les outils d'assistance techniques, o les mesures réintégratives.	- L'élève a présenté les notions graphiquement et les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a produit des explications majoritairement cohérentes pour au moins trois attitudes fondamentales. - L'élève désigné au moins deux mesures en se référant à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière autonome au sujet de l'inclusion au quotidien en relation avec une forme de déficience spécifique (physique, cognitive, comportementale), d'indiquer des exemples correspondants axés sur la pratique, de les mettre en forme et de les présenter.**	- L'élève est capable d'indiquer une définition, des causes, des conséquences ainsi que des exemples concrets pour l'une des formes de déficience suivantes: o un trouble déficitaire de l'attention, o un trouble d'hyperactivité avec déficit d'attention (THADA), o le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF), o l'autisme, o la trisomie 21, o un handicap physique, o une déficience sensorielle. - L'élève est capable d'expliquer les principes, les besoins individuels ainsi que les besoins collectifs observés pour les bénéficiaires en se référant à des exemples. - L'élève est capable de désigner des mesures qui favorisent l'inclusion avec des enfants atteints de la déficience indiquée et de les expliquer en se référant à des exemples. - L'élève est capable de mettre en forme les résultats de ses recherches et de les présenter.	- L'élève a formulé la grande majorité des indications de manière cohérente. - L'élève a avancé au moins deux exemples cohérents concernant les besoins individuels et collectifs. - L'élève a indiqué au moins deux mesures. - La présentation affichait un fil conducteur et l'élève a transmis la majorité des matières de manière compréhensible.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités qui mettent en évidence la musique sous le concept de la participation pour être en mesure de planifier, de mettre en pratique et d'analyser des activités personnelles.**	- L'élève se réfère au deuxième modèle pour planifier une activité qui met en évidence la musique et il la met en pratique en classe. - L'élève participe à des activités concernant la musique et il analyse des options d'une conception participative. - L'élève est capable de proposer des adaptations possibles de l'activité mise en pratique.	- L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué comment elles pouvaient favoriser la participation. - L'élève a participé aux activités et il a partagé ses expériences/ses réflexions concernant la conception participative. - L'élève a proposé au moins deux adaptations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 5 (ENKIJ5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des siutations spécifiques**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKIJ5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:
Quelle zu Kompetenz 4: Sexualerziehung in Kitas von Silke Hubrig

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité.**	- L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité en employant ses mots personnels et d'avancer un exemple à chaque fois: o le concept de soi, o l'estime personnelle, o le sentiment d'efficacité personnelle. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le concept de soi, l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films.	- L'élève a attribué les déclarations de bénéficiaires au concept principal correspondant (concept de soi, estime personnelle, sentiment d'efficacité personnelle). - L'élève a noté les critères d'observation les plus manifestes du concept de soi, de l'estime personnelle et du sentiment d'efficacité personnelle en se référant à l'exemple pratique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer/d'analyser le développement des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets et de décrire des actions ou des activités pour favoriser le développement de l'identité.**	- L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et/ou à la fiche d'observation pour évaluer et pour expliquer si le développement du concept de soi correspond à l'âge et si l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle sont développés d'une manière positive. - L'élève est capable de désigner les cinq sources d'information qu'un enfant consulte pour développer son identité et d'avancer des exemples. - L'élève est capable de désigner des actions ou des activités adaptées pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.	- L'élève a évalué le développement de l'identité de manière cohérente en se référant à l'exemple concret et il a avancé des arguments cohérents. - L'élève a désigné au moins trois sources d'information. - L'élève a décrit au moins une action compréhensible et adaptée pour chaque concept (concept de soi, estime personnelle, sentiment d'efficacité personnelle) pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques de la sexualité des enfants.**	- L'élève est capable de décrire les différences entre la sexualité des enfants et celle des adultes en employant ses mots personnels. - L'élève est capable de documenter des observations concernant la sexualité des enfants (identité sexuelle, connaissances de la sexualité et expériences sexuelles) sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films.	- L'élève a désigné au moins trois caractéristiques de la sexualité des enfants. - L'élève a noté les critères d'observation les plus manifestes de la sexualité des enfants en se référant à l'exemple concret.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer le développement psychosexuel des bénéficiaires et il adopte une attitude pédagogique respectueuse de la sexualité.**	- L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et/ou à la fiche d'observation pour évaluer et pour expliquer si le développement de la sexualité correspond à l'âge. - L'élève analyse son attitude professionnelle à l'égard de la sexualité des enfants. - L'élève connaît les missions d'un professionnel du domaine pédagogique en matière d'éducation sexuelle et il est capable de favoriser le développement de la sexualité d'une manière adaptée à l'âge. - L'élève connaît les caractéristiques d'agressions sexuelles et il explique la mission d'un professionnel du domaine pédagogique de protéger les enfants contre les agressions sexuelles au cours d'activités pédagogiques.	- L'élève a évalué le développement d'un enfant de manière cohérente en se référant à l'exemple concret et il a avancé des arguments cohérents. - L'élève a décrit son attitude à l'égard de la sexualité des enfants de manière compréhensible. - L'élève a désigné cinq missions d'un professionnel du domaine pédagogique en matière d'éducation sexuelle et il a expliqué qu'une éducation sexuelle adaptée aux enfants s'orientait en fonction des connaissances individuelles et du niveau du développement de chaque enfant. - L'élève a expliqué au moins trois caractéristiques d'agressions sexuelles en employant ses mots personnels et il a expliqué qu'il devait les signaler sans tarder à son équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 5 (HANBE5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des siutations spécifiques**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HANBE5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege und Hauswirtschaftler

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures de mobilisation et de sécurité avec des enfants à besoins spécifiques en employant ses mots personnels et de les appliquer. - L'élève s'oriente en fonction des principes suivants: o le travail ergonomique, o l'assistance pour quitter un fauteuil roulant/un canapé/une chaise, o les transferts d'une chaise vers une toilette ou d'un fauteuil roulant vers une toilette. - L'élève applique à chaque fois les règles de sécurité correspondantes. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des mesures suivantes en employant ses mots personnels et d'appliquer les mesures: o l'assistance au cours de l'habillage et du déshabillage dans un fauteuil roulant/sur une chaise/lors d'un passage aux toilettes, o la mise en place et le retrait de lunettes, o la mise en place et le retrait d'écouteurs, o la mise en place et le retrait d'appareils auditifs. - L'élève applique les mesures d'une manière compétente et axée sur les ressources et il respecte à chaque fois les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique à chaque fois les règles de l'ergonomie en vigueur. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'assistance ainsi que les techniques de soins dans le domaine de l'élimination avec des enfants et des adolescents à besoins spécifiques et d'observer l'élimination normale.**	- L'élève est capable de décrire l'élimination normale (urines, selles et menstruation) sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de l'apparence, de la fréquence et des altérations. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins dans le domaine de l'élimination (urines, selles et menstruation): o l'accompagnement aux toilettes, o l'assistance en cas de nausées, o l'application de soins intimes, o le changement de matériel d'incontinence et de poches de protection en positions couchée et debout. - L'élève tient compte des informations concernant les situations psychosociales et médicales des enfants et des adolescents. - L'élève s'applique à respecter l'hygiène. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. - L'élève est capable de gérer des sensations de dégout. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'ordre et la propreté avec des enfants et avec des adolescents en observant les règles générales et spécifiques, de mettre en évidence l'importance de l'ordre et de la propreté en assumant sa mission d'exemplarité et de renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des enfants et des adolescents.**	- L'élève manifeste une attitude correcte par rapport aux travaux à effectuer et il comprend leur importance de manière à être en mesure de les expliquer correctement et poliment. - L'élève aborde les sujets suivants: o le changement des draps d'un lit, o le linge requis au quotidien, o le lavage, le séchage, le repassage, le pliage et le rangement du linge, o le nettoyage des sanitaires, o le tri des déchets, o le rangement et l'utilisation d'un lave-vaisselle, o la remise de salles et de postes de travail dans un état propre, o le nettoyage de sols, o l'ordre général dans des cartables, des casiers et des armoires, o l'entretien et les soins des plantes et des animaux. - L'élève connaît les étapes de travail et les réflexions requises au cours des travaux concernant les sujets évoqués, les mesures d'hygiène et de sécurité correspondantes, l'utilisation compétente des appareils ainsi que les procédures d'un travail durable. - L'élève travaille de manière ergonomique.	- L'attitude personnelle de l'élève par rapport aux travaux à effectuer était positive et respectueuse. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - Les explications et les indications étaient en majorité correctes. - L'élève a observé la majorité des règles de la politesse. - L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène et de sécurité les plus importantes et il a travaillé d'une manière ergonomique dans une large mesure. - L'élève s'est appliqué à utiliser les appareils de manière compétente et à suivre des procédures de travail en majorité durables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les risques pour la sécurité d'enfants et d'adolescents, d'initier des mesures en conséquence, d'éviter les risques et de favoriser l'autonomie des enfants et des enfants dans ces domaines.**	- L'élève connaît les risques pour la sécurité des enfants et des adolescents en relation avec les matériaux et les circonstances suivants: o les cigarettes (tabagisme passif et mégots), o les aliments (allergies alimentaires, aliments accessibles, boissons énergétiques, etc.), o les produits de nettoyage, de soins et de désinfection, o les médicaments, o les animaux, o les options d'escalade, o les outils tranchants et les matériaux aigus, o les objets chauds (bougies, pistolets à colle chaude, cuisinière, four, etc.), o les appareils électriques et les prises, o les fenêtres, o les jouets défectueux, o l'eau, o la circulation automobile, o l'attitude à l'égard des inconnus. - L'élève est capable de constater des circonstances dangereuses au quotidien (au cours d'activités en plein air, d'activités quotidiennes, d'activités de bricolage, etc.) et de réagir correctement. - L'élève est capable d'indiquer comment il pourrait signaler des dangers aux enfants et aux adolescents en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a correctement désigné les règles de sécurité pour les circonstances correspondantes. - L'élève a manifesté sa compréhension des relations entre les risques pour la sécurité, les matériaux et les circonstances. - Les réflexions étaient cohérentes de même que les options proposées pour éviter des circonstances dangereuses au quotidien. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 6 (BEBIB6)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des siutations spécifiques**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIB6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	1	- Enseignant / Psychologie
8	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	1	- Salle de classe
8	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie, Pädagogik oder aus einem ähnlichen Fachbereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les aménagements d'espaces/les locaux pour les activités/le domaine éducatif/les zones de repos et les domaines thématiques (champs d'action) ainsi que les matériaux adaptés correspondants sous l'aspect des besoins et des intérêts des bénéficiaires, d'expliquer ces réflexions et de formuler des options d'adaptations.**	- L'élève est capable de distinguer différents aménagements d'espaces/différents locaux en se référant à des exemples. - L'élève identifie une relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement des espaces au sein de l'institution. - L'élève décrit la manière dont l'espace est mis à profit au cours de jeux libres ainsi que la relation entre cette mise à profit et les besoins et les intérêts des enfants en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins quatre aménagements d'espaces/locaux et il a fourni des débuts d'explications en majorité cohérents. - L'élève a mis en évidence la relation en se référant à au moins deux caractéristiques. - L'élève a tiré au moins deux conclusions majoritairement cohérentes à partir de ses observations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les émotions ainsi que les besoins des bénéficiaires dans des conditions de vie particulières.**	- L'élève explique des conditions de vie éventuellement particulières des bénéficiaires, par exemple o le décès d'un proche, o la mort d'un animal domestique, o une séparation, o la naissance d'un petit frère/d'une petite sœur, o le nouveau compagnon d'un parent, o un déménagement, o un accident, o une transition, o etc. - L'élève identifie les émotions qui peuvent être déclenchées dans différentes conditions de vie et il constate les besoins des bénéficiaires.	- L'élève a désigné au moins trois conditions de vie particulières et il les a expliquées d'une manière majoritairement cohérente. - L'élève a désigné des émotions correspondantes ainsi que des besoins éventuels en avançant des exemples et en employant ses mots personnels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités qui mettent en évidence le bricolage et le façonnage sous le concept de la participation pour être en mesure de planifier, de mettre en pratique et d'analyser des activités personnelles.**	- L'élève se réfère au deuxième modèle pour planifier une activité qui met en évidence le bricolage et le façonnage et il la met en pratique en classe. - L'élève participe à des activités concernant le bricolage et le façonnage et il analyse des options d'une conception participative. - L'élève est capable de proposer des adaptations possibles de l'activité mise en pratique.	- L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué comment elles pouvaient favoriser la participation. - L'élève a participé aux activités et il a partagé ses expériences/ses réflexions concernant la conception participative. - L'élève a proposé au moins deux adaptations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent 6 (ENKIJ6)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des siutations spécifiques**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENKIJ6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Psychologie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit le modèle du développement biopsychosocial pour analyser des problèmes comportementaux des bénéficiaires et il analyse dans quelle mesure il peut partager ces connaissances avec son équipe sur le terrain.**	- L'élève est capable d'expliquer le modèle biopsychosocial (basé sur le modèle intégré du développement biopsychosocial de Fröhlich-Gildhoff – 2013) adapté dans le programme de formation en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'appliquer le modèle à un exemple concret et d'expliquer les contextes des différents concepts du modèle. - L'élève analyse dans quelle mesure il est possible de mettre à profit le modèle ainsi que les observations correspondantes en équipe pour établir des hypothèses et pour déterminer des options d'actions servant à accompagner le développement sain du bénéficiaire (sachant qu'il n'est pas autorisé à établir un diagnostic).	- L'élève a désigné les caractéristiques principales du modèle et il a expliqué chaque caractéristique principale en se référant à un exemple. - L'élève a lu l'exemple concret, il a identifié les informations importantes et il a expliqué la situation du bénéficiaire décrit en se référant au modèle indiqué. - L'analyse était compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer des exemples correspondants axés sur la pratique pour chacune des catégories désignées précédemment.	- L'élève a expliqué que chaque comportement perçu comme perturbateur ne peut pas être qualifié de mauvaise conduite. - L'élève a attribué le comportement des bénéficiaires aux deux catégories désignées précédemment en se référant à des exemples concrets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des objectifs d'une mauvaise conduite en se référant à des exemples concrets, de les expliquer et de prendre connaissance d'options d'actions adaptées.**	- L'élève identifie les quatre objectifs d'une mauvaise conduite (attention, pouvoir, vengeance et démonstration d'une incapacité) en se référant à des exemples concrets et en avançant des arguments. - L'élève analyse les émotions que la mauvaise conduite des bénéficiaires dans l'exemple concret pourrait déclencher chez le professionnel. - L'élève propose des options d'actions en se référant à des exemples concrets pour gérer une mauvaise conduite, réorienter le comportement des bénéficiaires de manière constructive et développer des objectifs comportementaux positifs.	- L'élève a désigné les quatre objectifs de la mauvaise conduite et ses arguments étaient en grande majorité cohérents. - L'élève a désigné une émotion compréhensible. - L'élève a désigné les options d'actions généralement adaptées pour chaque objectif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 6 (HANBE6)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des siutations spécifiques**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HANBE6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege und Hauswirtschaftler

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des enfants à besoins spécifiques en employant ses mots personnels et de les appliquer. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur en cas de difficultés à avaler. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du sommeil et de la détente pour le bien-être et pour le développement d'enfants et d'adolescents, de l'expliquer, d'aider les bénéficiaires à trouver le sommeil de manière compétente au sein de l'institution et de favoriser la détente.**	- L'élève connaît et il explique en employant ses mots personnels o les besoins de sommeil des enfants et des adolescents ainsi que le déroulement normal des phases de sommeil, o l'importance du sommeil pour le développement et pour la maturation d'un enfant, o l'importance de routines et de rituels pour trouver le sommeil, o les mesures pour accompagner l'endormissement, respectivement les phases de détente et de repos, au sein de l'institution, o l'importance du sommeil pour le bien-être physique et mental. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement et aux circonstances avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents. - L'élève analyse sa gestion personnelle du sommeil. - L'élève est capable de désigner des facteurs éventuels qui ont une influence néfaste sur le sommeil. - L'élève prend connaissance de critères d'une bonne hygiène du sommeil.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enseigner suffisamment de connaissances et d'aptitudes aux activités quotidiennes aux enfants et aux adolescents pour qu'ils soient en mesure d'assurer l'ordre et la propreté de manière autonome au sein des espaces partagés ainsi qu'au sein de leur espace privé.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure l'ordre et la propreté peuvent avoir une influence positive ou négative sur la vie en communauté. - L'élève st capable de distinguer un espace partagé et un espace privé. - L'élève connaît des méthodes pour motiver des enfants et des adolescents à assurer l'ordre et la propreté de manière autonome dans des espaces partagés et dans leur espace privé: o l'identification en commun du domaine de responsabilité, o la planification en commun d'activités quotidiennes et hebdomadaires, o la planification de moments de commentaires. - L'élève se réfère à des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre l'importance de ces travaux aux enfants et aux adolescents et pour les initier au travail autonome. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre la conscience de l'ordre et de la propreté à des enfants et à des adolescents.	- Les explications étaient cohérentes et l'élève les a illustrées avec des exemples. - L'élève a désigné des options de motivation. - L'élève a désigné des méthodes cohérentes et adaptées. - L'élève a désigné des propositions et des raisons cohérentes pour maintenir la propreté et l'ordre. - L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a avancé des exemples cohérents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux besoins d'appartenance, d'estime personnelle, d'efficacité personnelle, de structure et de sécurité des enfants et des adolescents en les faisant participer à des activités du quotidien.**	- L'élève est capable de se référer à des exemples d'expériences vécues au cours de ses stages précédents pour déterminer s'il peut proposer une assistance le cas échéant et dans quelle mesure la participation des enfants et des adolescents à des activités du quotidien peut être utile pour répondre aux besoins suivants: o l'appartenance, o le sentiment d'efficacité personnelle, o l'estime personnelle, o la sécurité, o la structure.	- L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a désigné des circonstances réalistes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Communication et conception des relations professionnelles 5 (KOMGE5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOMGE5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la collaboration avec différents partenaires professionnels du domaine de l'éducation au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève est capable d'énumérer différents partenaires professionnels impliqués et de désigner leur domaine de compétence. - L'élève explique l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle. - L'élève explique dans quelle mesure il peut s'impliquer de manière constructive dans des équipes interdisciplinaires en tant que professionnel pour trouver des solutions optimales, respectivement pour planifier des projets, en commun en se référant o à des observations objectives, o à des actions transparentes, o à une écoute active, o à sa réceptivité/à sa flexibilité. - L'élève identifie sa mission de professionnel du domaine pédagogique au sein d'équipes interdisciplinaires et il explique o les exigences auxquelles il doit répondre dans le contexte de la collaboration interdisciplinaire (règlement d'ordre intérieur, profil professionnel), o les moments où une concertation est de rigueur, o les méthodes d'entretenir des échanges avec d'autres professionnels d'une manière ciblée dans la mesure des besoins.	- Les explications concernant le domaine de compétence correspondant étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a expliqué l'utilité de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle en se référant à des exemples cohérents. - L'élève a expliqué l'implication personnelle et constructive d'un professionnel en se référant à des exemples cohérents. - Les explications étaient adaptées et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la collaboration avec des parents et/ou des tuteurs légaux ainsi qu'avec d'autres personnes de référence au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève désigne les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence. - L'élève a conscience de l'attitude fondamentale au cours de la communication avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence et il explique les règles de la conduite d'un entretien. - L'élève explique différentes formes de la collaboration avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence, qui contribuent à un climat global respectueux et positif au sein de l'institution. - L'élève est capable d'expliquer les circonstances dans lesquelles des entretiens formels sont menés ainsi que les circonstances dans lesquelles des entretiens informels sont utiles.	- L'élève a désigné les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a convenablement intégré l'attitude fondamentale ainsi que les règles de la conduite d'entretiens avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence dans des jeux de rôles. - L'élève a expliqué des manières dont la collaboration avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence peut bien fonctionner en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a mis en pratique une conduite d'entretiens adaptée aux circonstances au cours de jeux de rôles.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des critères de la sécurité quand il côtoie des personnes externes, de les analyser et d'adopter des attitudes correctes.**	- L'élève a conscience du devoir de surveillance en tant que professionnel du domaine pédagogique et de la gestion correcte de la transmission de données et il est capable d'expliquer la manière dont il veille à la sécurité. - L'élève désigne des critères éventuels d'une communication sécurisée en se référant à des jeux de rôles ainsi qu'à des expériences éventuelles au cours des stages et il les explique, quand ils concernent par exemple o des entretiens téléphoniques, o des e-mails, des courriers d'information, o l'accueil/les admissions, o la prise de congé, o des circonstances à l'extérieur de la structure. - L'élève explique les moments auxquels une concertation est de rigueur.	- L'élève a expliqué son attitude correspondant aux circonstances à l'égard de personnes externes au cours de jeux de rôles. - Les explications étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a illustré ses explications en avançant des exemples correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des déclarations des bénéficiaires concernant le sujet de la sexualité et d'adopter des attitudes professionnelles.**	- L'élève est capable d'expliquer le contexte d'une déclaration concernant le sujet de la sexualité, par exemple o un besoin d'informations, o la curiosité, o un désir de développement, o un besoin d'éducation sexuelle, o des insultes sexistes, o l'emploi de mots dont l'enfant ne connaît pas la signification, o l'emploi d'expressions vulgaires dont l'enfant connaît la signification. - L'élève est capable de réagir de manière professionnelle à des déclarations à caractère sexuel et il explique des stratégies pour agir convenablement en fonction du contexte de la déclaration, par exemple o avec une réaction ou une intervention immédiate, o avec une prise de connaissance et une concertation en équipe, o avec des observations ciblées, o avec une concertation en équipe pour planifier une action professionnelle. - L'élève désigne des points de contact pour évoquer le sujet de la sexualité.	- Les explications étaient compréhensibles et l'élève les a illustrées en avançant des exemples correspondants. - L'élève a présenté des stratégies éventuelles correspondant aux circonstances au cours de jeux de rôles. - L'élève a désigné au moins un point de contact pour évoquer le sujet de la sexualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Pratique réflexive 5 (PRARE5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Pratique réflexive 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PRARE5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie, Pädagogik oder aus einem ähnlichen Fachbereich

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître les délais des missions de travail de la dernière année de sa formation, de s'organiser de manière optimale et de planifier des étapes d'actions pour être en mesure de réussir cette année de formation.**	- L'élève se renseigne à propos des délais des missions de travail (REPIF, STAGE, PIF) et il note ses réflexions dans ce contexte par écrit. o Est-ce que j'ai noté/constaté l'ensemble des délais? o Est-ce que je suis capable d'expliquer les missions de travail en employant mes mots personnels? o Quelles missions de travail est-ce que je n'ai pas comprises? o Quelles sont mes ressources ou à qui m'adresser quand j'ai des questions à poser? o Quelles missions de travail seront faciles pour moi? o Quelles missions de travail risquent d'être plus difficiles? - L'élève planifie le temps qu'il lui faudra pour chaque mission de travail. - L'élève analyse la priorité des différentes missions de travail de manière autonome et il adapte sa planification en conséquence. - L'élève analyse des risques éventuels qui pourraient compromettre la planification et il prend connaissance de mesures pour éviter ces risques ou pour les compenser. - L'élève formule un objectif personnel pour être en mesure de réussir la dernière année de sa formation.	- L'élève a noté l'ensemble des délais et il a répondu de manière cohérente à toutes les questions. - L'élève a évalué le temps d'une manière réaliste dans une large mesure. - L'élève a intégré les priorités dans la planification sous guidance. - L'élève a identifié au moins un risque ainsi qu'une mesure adaptée. - L'élève a formulé un objectif réaliste et cohérent.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des facteurs de stress de manière préventive et de prendre connaissance de stratégies de gestion du stress.**	- L'élève note la manière dont le stress se manifeste pour lui. - L'élève fait la distinction entre l'eustress (le stress positif) et le distress (le stress négatif). - L'élève prend connaissance de stratégies adaptées pour gérer le stress afin de pouvoir contrôler convenablement son niveau de stress et maintenir un équilibre convenable entre sa vie privée et sa vie professionnelle. - L'élève analyse la mesure dans laquelle il est possible de mettre en pratique les stratégies de gestion du stress au cours des activités pratiques avec les bénéficiaires ainsi que les effets positifs qu'elles peuvent avoir sur les bénéficiaires. - L'élève analyse quelles personnes peuvent constituer une ressource en cas de stress et de quelle manière ainsi qu'à quels moments il pourrait/il devrait les consulter. - L'élève analyse si des adaptations de la planification établie précédemment sont requises en se référant à ses réflexions concernant la gestion du stress.	- Les caractéristiques désignées étaient cohérentes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a pris connaissance d'au moins deux stratégies adaptées de gestion du stress. - L'élève a avancé au moins deux exemples qui montrent dans quelle mesure les bénéficiaires pourraient profiter de stratégies de gestion du stress. - L'élève a désigné au moins une personne à qui il pourrait s'adresser et il a expliqué dans quelles circonstances il comptait la contacter. - L'analyse était cohérente dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes d'une analyse et il analyse leur utilité pour le travail pédagogique.**	- L'élève désigne les matériaux importants qu'il lui faut pour analyser l'activité mise en pratique. - L'élève désigne les étapes du modèle de l'action complète et il explique dans quelle mesure il peut mettre ce modèle à profit pour structure son analyse. - L'élève note des interrogations importantes pour chaque étape du modèle de l'action complète, qui correspondent à l'analyse de l'activité. - L'élève analyse dans quelle mesure des adaptations de la structure et des interrogations de l'analyse sont requises si cette analyse concerne plusieurs activités. - L'élève avance des arguments pour expliquer pourquoi l'analyse est un composant important de son travail pédagogique personnel.	- L'élève a désigné des matériaux utiles et adaptés. - L'élève a désigné les six étapes et il les a expliquées approximativement. - Les interrogations réunies étaient utiles et adaptées. - L'élève a désigné au moins deux adaptations importantes. - L'argumentation a permis de constater que l'élève a compris l'importance de l'analyse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Communication et conception des relations professionnelles 6 (KOMGE6)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et conception des relations professionnelles 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMGE6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie particulières des bénéficiaires, d'analyser des hypothèses correspondantes en équipe et de réagir adéquatement aux besoins des bénéficiaires.**	- L'élève explique différentes options d'actions pour aider les bénéficiaires à gérer des changements dans leur existence en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires dans des conditions de vie particulières. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève s'est référé à un exemple concret pour désigner une option d'action adaptée dans une large mesure. - L'élève a présenté sa communication personnelle en réaction aux conditions de vie particulières des bénéficiaires d'une manière adaptée au cours de jeux de rôles. - L'élève a désigné des hypothèses possibles au cours de jeux de rôles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude professionnelle et de réagir adéquatement aux angoisses des bénéficiaires.**	- L'élève explique des angoisses possibles, par exemple o la peur d'une séparation, o la phobie scolaire, la peur des examens, o l'angoisse sociale, o l'angoisse généralisée. - L'élève explique différentes options d'actions pour réagir aux angoisses des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires confrontés à des angoisses. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève a expliqué au moins deux angoisses d'une manière cohérente dans une large mesure. - L'élève s'est référé à un exemple concret pour désigner une option d'action adaptée dans une large mesure. - L'élève a présenté sa communication personnelle pour soutenir des bénéficiaires confrontés à des angoisses d'une manière adaptée au cours de jeux de rôles. - L'élève a désigné des hypothèses possibles au cours de jeux de rôles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires.**	- L'élève explique des attitudes défiantes auxquelles il risque d'être confronté, par exemple o des cris excessifs, o de la violence, o une attitude d'opposition, o une fuite, o un comportement autodestructeur, o etc. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes de communication au cours de la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève est capable d'employer ses mots personnels pour expliquer que plusieurs hypothèses sont possibles et qu'il convient qu'il soit réceptif quand elles sont commentées au cours de discussions en équipe.	- L'élève a expliqué au moins un trouble du comportement d'une manière cohérente en employant ses mots personnels. - L'élève a convenablement présenté sa communication personnelle au cours de jeux de rôles concernant la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève a désigné des hypothèses possibles au cours de jeux de rôles et il a réagi de manière réceptive à la majorité des autres contributions à la discussion.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des options de mise à profit d'autres outils de communication et il explique dans quelle mesure ils permettent et/ou facilitent la communication entre un utilisateur et son entourage.**	- L'élève opte pour une autre méthode de communication, par exemple o des pictogrammes, o la langue des signes, o le braille, o les outils de communication électroniques, o etc. - L'élève présente son choix devant la classe et il évoque les points suivants: o une brève description de la méthode de communication, o l'affectation de la méthode de communication, o la mesure dans laquelle la méthode de communication favorise l'inclusion.	- L'élève a présenté les points à désigner concernant les méthodes de communication pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Pratique réflexive 6 (PRARE6)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Pratique réflexive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRARE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser son rôle au sein de l'équipe et de constater l'importance du partage régulier de ses observations.**	- L'élève analyse son rôle personnel au sein de l'équipe ainsi que ses missions concernant ses observations personnelles, ses interprétations, ses hypothèses et ses options d'actions. - L'élève avance des arguments en employant ses mots personnels pour expliquer l'importance du partage de ses observations, de ses interprétations, de ses hypothèses et de ses options d'actions au sein de l'équipe. - L'élève désigne des risques potentiels quand il n'y a pas eu d'échange ou quand il n'a pas assumé les responsabilités de sa mission. - L'élève explique pourquoi il est important d'analyser son travail pédagogique personnel.	- L'élève a expliqué qu'il ne convenait pas qu'il agisse de manière individuelle et qu'il devait partager des interprétations personnelles au sein de l'équipe. - L'élève a désigné deux avantages des échanges au sein d'une équipe. - L'élève a désigné deux risques potentiels qui résultent de l'absence d'échanges au sein de l'équipe. - L'élève a désigné l'utilité des facultés d'analyse pour le travail pédagogique en se référant à des exemples concrets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire son développement professionnel personnel au cours des années de sa formation, de les analyser, d'identifier des éléments éventuellement déterminants et de les désigner.**	- L'élève décrit les circonstances antérieures (compétences et attitude au début de la formation). - L'élève décrit les circonstances actuelles (compétences et attitude au moment actuel). - L'élève compare les circonstances antérieures et les circonstances actuelles et il désigne des différences importantes qui permettent de constater qu'il y a eu une évolution. - L'élève identifie trois moments déterminants et il explique dans quelle mesure elles ont influencé son développement professionnel personnel. - L'élève analyse et désigne des ressources éventuelles (des personnes) qui ont influencé son développement professionnel personnel.	- L'élève a décrit des circonstances antérieures qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a décrit des circonstances actuelles qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a identifié le développement et les différences étaient utiles pour le constater. - L'élève a identifié au moins un moment déterminant et il l'a expliqué de manière cohérente. - L'analyse était cohérente et compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser son développement personnel et de planifier une perspective potentielle.**	- L'élève décrit des circonstances personnelles idéales et il avance des arguments en se référant à des analyses antérieures et à des stages. - L'élève formule et explique des objectifs professionnels réalistes, qu'il compte rechercher après sa formation. - L'élève formule une perspective réaliste en analysant les questions suivantes. o Avec quelle population cible est-ce que je préférerais travailler plus tard? o Quel est le concept avec lequel je m'identifie le plus? Expliquer.	- L'élève a décrit des circonstances souhaitées qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a formulé des objectifs réalistes et adaptés. - L'analyse était cohérente dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé: Pädagogische Fachkraft (Erzieher, Sozialpädagoge, o.ä.)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Fokus liegt in diesem ersten Praktikum auf der Beobachtung und der Dokumentierung der Erfahrungen des Praktikanten sowie dem Austausch mit der Praktikumsbegleitung und den Mitarbeitenden. Die Praktikanten sollen von diesem ersten Praktikum profitieren, um Erfahrungen im sozio-edukativen Bereich zu sammeln und zu reflektieren, ob sie sich in diesem Bereich auf lange Dauer wohlfühlen. Außerdem sollen sie Informationen sammeln, die in einer zweiten Phase im Unterricht genutzt werden, um die theoretischen Kenntnisse der Lernenden zu unterstützen und um ihre reflexiven Fähigkeiten weiter auszubauen.
Die Bewertung der vierten Kompetenz durch den Vertrauenslehrer erfolgt bei der Abgabe des Praktikumsheftes an das Office des Stages.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes en se référant aux critères étudiés en cours.**	- L'élève observe un bénéficiaire déterminé dans deux circonstances concrètes différentes: o repas, o jeu, o soins, o départ. - L'élève se sert de la fiche d'observation étudiée au cours du module BEBIB1. - L'élève documente le comportement observé du bénéficiaire indiqué de manière objective, sans évaluation. - Les observations prennent au moins cinq minutes. - L'élève interprète le comportement observé. - L'élève demande un commentaire concernant les deux observations à son tuteur de stage et il les note dans le carnet de stage. - L'élève vérifie que le commentaire a été signé par le tuteur de stage.	- L'élève a effectué les deux observations. - L'élève a noté des observations neutres dans la colonne de gauche et des interprétations cohérentes dans la colonne de droite. - Les deux observations ont pris chacune exactement cinq minutes. - L'élève a mené un entretien pour obtenir un commentaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assumer sa mission de stagiaire dans une institution socio-éducative en adaptant son attitude professionnelle aux circonstances correspondantes.**	- L'élève se renseigne à propos des règles de l'institution concernant l'apparence physique et il les applique. - L'élève a conscience de sa mission en tant que stagiaire et il adopte une attitude professionnelle à l'égard des bénéficiaires et de ses collaborateurs: o il emploie un langage convenable, o il observe une distance professionnelle avec les bénéficiaires, o il s'applique à s'intégrer dans le groupe des collaborateurs. - L'élève connaît les principes du secret professionnel et il est capable de les expliquer et de les appliquer. - L'élève consulte ses collaborateurs pour prendre connaissance d'options d'une communication adaptée aux enfants et il note les idées dans le carnet de stage.	- L'élève connaît les règles de l'institution concernant l'apparence physique et il s'est appliqué à les respecter. - L'élève s'est appliqué à répondre convenablement aux différents aspects. - L'élève a respecté les règles du secret professionnel. - L'élève a réuni des informations concernant une communication adaptée aux enfants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du premier stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le premier carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant le sujet des sens humains, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant les sens humains en se référant au modèle correspondant (modèle d'activité) avec l'accord du tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue sous la guidance du tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique par écrit en se référant au modèle correspondant. - L'élève présente son analyse personnelle oralement au tuteur de stage et il complète son analyse écrite en se référent aux commentaires du tuteur de stage.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction à au moins un moment de l'activité. - L'élève a répondu à au moins quatre des sept questions directrices du modèle concernant l'analyse d'une manière compréhensible et cohérente. - L'élève a mené un entretien concernant son analyse personnelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'observer le développement du langage des bénéficiaires ainsi que le contexte du plurilinguisme de l'institution et de les documenter en se référant à des questions directrices.**	- L'élève documente la biographie linguistique d'un bénéficiaire: o première langue, o deuxième langue, o langue de la famille, o langues étrangères, o etc. - L'élève documente le développement du langage d'un bénéficiaire en se référant à une fiche d'observation correspondante. - L'élève analyse le développement du langage du bénéficiaire en se référant au tableau du développement établi en cours. - L'élève documente la première langue/les premières langues de ses collaborateurs et des bénéficiaires. - L'élève désigne les langues employées au sein de l'institution en se référant aux différentes circonstances (repas, soins, jeux, entretiens avec les parents, etc.).	- L'élève a documenté au moins trois indicateurs concernant le niveau du développement du langage du bénéficiaire. - L'élève a documenté la première langue/les premières langues de la moitié des collaborateurs et des bénéficiaires. - Les explications étaient compréhensibles et l'élève les a illustrées en mentionnant au moins une circonstance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater et d'analyser le rôle occupé par l'image de l'enfant du concept de l'éducation informelle dans le concept d'action de l'institution où il effectue son stage.**	- L'élève décrit le concept d'action de l'institution. - L'élève identifie et documente la manière dont le concept d'action pédagogique est mis en pratique au sein de l'institution où il effectue son stage. - L'élève analyse dans quelle mesure l'image de l'enfant est respectée au cours de la mise en pratique du concept d'action pédagogique.	- Les descriptions étaient en grande majorité cohérentes et compréhensibles. - La documentation mentionnait au moins deux exemples pratiques correspondants et formulés de manière cohérente. - L'analyse était cohérente et elle mentionnait au moins deux exemples pratiques correspondants et formulés de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude professionnelle au cours de son travail quotidien au sein d'une institution socio-pédagogique.**	- L'élève est capable d'évaluer correctement ses actions sous les aspects de la proximité et de la distance et il demande une assistance dans la mesure des besoins. - L'élève est capable d'identifier des informations concernées par le secret professionnel et par la protection des données et il respecte les règles correspondantes.	- L'évaluation de l'élève répondait à la majorité des exigences. - L'élève a demandé une assistance dans la mesure des besoins. - L'élève a respecté les règles du secret professionnel et de la protection des données.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du deuxième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le deuxième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant les sujets du développement du langage et du plurilinguisme, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant le développement du langage et le plurilinguisme en se référant au deuxième modèle (PRARE3) sous la guidance de son tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue en présence de son tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique en se référant au deuxième modèle (PRARE3).	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du deuxième modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction à au moins un moment de l'activité. - L'élève a répondu à au moins quatre des sept questions directrices du deuxième modèle (PRARE3) concernant les réflexions d'une manière compréhensible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les habitudes du groupe cible au cours de son stage, d'identifier des rituels ainsi que des micro-transitions existantes et d'analyser dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève décrit les étapes d'une journée du groupe cible par ordre chronologique et il identifie des moments déterminants. - L'élève identifie et désigne des rituels ainsi que des micro-transitions au cours des étapes d'une journée décrites. - L'élève explique les effets d'une journée structurée, des rituels et des micro-transitions sur les bénéficiaires et il désigne leur utilité pour répondre à différents besoins du groupe cible en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a structuré les étapes décrites par ordre chronologique et il a mentionné au moins deux moments déterminants par étape (matin, midi, après-midi). - Les explications concernant au moins deux rituels ainsi que deux micro-transitions étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les explications concernant deux exemples concrets étaient en majorité correctes et elles mentionnaient les besoins auxquels il s'agit de répondre dans ce contexte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des conflits, de les désigner, de les définir et d'analyser des étapes de la gestion de conflits par écrit.**	- L'élève identifie des circonstances conflictuelles réelles, il les désigne et il les définit, respectivement il explique pourquoi il n'a pas observé de conflit. - L'élève considère les étapes suivantes au cours de la gestion de circonstances conflictuelles réelles ou à venir: o la désignation du conflit à gérer, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement, o la proposition d'autres options de règlement appropriées.	- La désignation ainsi que la définition des circonstances conflictuelles, respectivement les explications, étaient en grande majorité cohérentes. - L'élève a opté pour des étapes appropriées et cohérentes au cours de la gestion des circonstances conflictuelles. - L'élève a opté pour des méthodes de règlement en majorité adaptées.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du troisième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le troisième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Stage 4 (STAGE4)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 4**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé: Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant les sujets des émotions ou du comportement social, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant les sujets des émotions ou du comportement social en se référant au deuxième modèle sous la guidance de son tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue en présence de son tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique en se référant au deuxième modèle et il formule des conclusions pour l'activité au cours du cinquième stage.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du deuxième modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction au cours de la majeure partie de l'activité. - L'élève a répondu à cinq des sept questions directrices du deuxième modèle concernant l'analyse d'une manière compréhensible et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'autonomie des bénéficiaires, de l'analyser et de prendre connaissance d'attitudes adaptées pour accompagner convenablement le développement de leur autonomie en analysant dans quelle mesure l'autonomie personnelle influence les actions pédagogiques.**	- L'élève documente différentes actions habituelles autonomes des bénéficiaires et il avance des arguments concernant la compatibilité de ces actions avec le développement. - L'élève analyse son autonomie personnelle en identifiant des actions autonomes ainsi que des circonstances non autonomes au cours de son stage. - L'élève identifie des facteurs personnels permettant des actions autonomes et il analyse dans quelle mesure il existe des similitudes avec le développement de l'autonomie des bénéficiaires. - L'élève prend connaissance d'activités et/ou d'options d'actions pour accompagner le développement de l'autonomie des bénéficiaires et il les explique. - L'élève analyse ses conclusions personnelles en compagnie de son tuteur de stage et il présente les constats au cours d'un entretien.	- Les actions habituelles notées concernaient des sujets en relation avec l'autonomie. - Les évaluations étaient en grande majorité cohérentes. - Les actions habituelles notées concernaient des sujets en relation avec l'autonomie. - Les circonstances désignées étaient utiles pour l'analyse ultérieure. - Les réflexions étaient en grande majorité cohérentes et significatives. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions qui favorisent le développement. - L'élève a organisé un entretien d'analyse et ses constats au cours de l'entretien étaient cohérents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations importantes concernant l'institution où il effectue son stage, le concept d'action ainsi que le groupe cible pour être en mesure de préparer les activités pédagogiques au cours du cinquième stage de manière compétente.**	- L'élève réunit l'ensemble des informations concernant l'institution où il effectue son stage et il les documente consciencieusement dans le carnet de stage sous les aspects des points suivants: o le nom de l'institution où il effectue son stage, o l'organisme responsable, o le concept de l'institution, o les infrastructures. - L'élève réunit l'ensemble des informations concernant le groupe cible et il les documente consciencieusement dans le carnet de stage. - L'élève analyse les informations réunies précédemment en formulant un objectif général adapté pour les activités pédagogiques au cours du cinquième stage et il avance des arguments.	- L'élève a documenté les informations importantes concernant l'institution où il effectue son stage. - L'élève a documenté les informations importantes concernant le groupe cible. - L'élève a identifié le champ d'action adéquat et il s'est appliqué à formuler un objectif adapté. - Les arguments étaient cohérents.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du quatrième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le quatrième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Stage 5 (STAGE5)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 5**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé: Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier une activité concernant les sujets du développement du langage et du plurilinguisme, de la mettre en pratique et de l'analyser.**	- L'élève planifie une activité concernant le développement du langage et le plurilinguisme en se référant au deuxième modèle (PRARE3) sous la guidance de son tuteur de stage. - L'élève met en pratique l'activité prévue en présence de son tuteur de stage avec un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève analyse l'activité mise en pratique en se référant au deuxième modèle (PRARE3).	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chaque point du deuxième modèle. - L'activité s'est déroulée en présence du tuteur de stage et l'élève a assumé la direction à au moins un moment de l'activité. - L'élève a répondu à au moins quatre des sept questions directrices du deuxième modèle (PRARE3) concernant les réflexions d'une manière compréhensible et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les habitudes du groupe cible au cours de son stage, d'identifier des rituels ainsi que des micro-transitions existantes et d'analyser dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève décrit les étapes d'une journée du groupe cible par ordre chronologique et il identifie des moments déterminants. - L'élève identifie et désigne des rituels ainsi que des micro-transitions au cours des étapes d'une journée décrites. - L'élève explique les effets d'une journée structurée, des rituels et des micro-transitions sur les bénéficiaires et il désigne leur utilité pour répondre à différents besoins du groupe cible en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a structuré les étapes décrites par ordre chronologique et il a mentionné au moins deux moments déterminants par étape (matin, midi, après-midi). - Les explications concernant au moins deux rituels ainsi que deux micro-transitions étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les explications concernant deux exemples concrets étaient en majorité correctes et elles mentionnaient les besoins auxquels il s'agit de répondre dans ce contexte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des conflits, de les désigner, de les définir et d'analyser des étapes de la gestion de conflits par écrit.**	- L'élève identifie des circonstances conflictuelles réelles, il les désigne et il les définit, respectivement il explique pourquoi il n'a pas observé de conflit. - L'élève considère les étapes suivantes au cours de la gestion de circonstances conflictuelles réelles ou à venir: o la désignation du conflit à gérer, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement, o la proposition d'autres options de règlement appropriées.	- La désignation ainsi que la définition des circonstances conflictuelles, respectivement les explications, étaient en grande majorité cohérentes. - L'élève a opté pour des étapes appropriées et cohérentes au cours de la gestion des circonstances conflictuelles. - L'élève a opté pour des méthodes de règlement en majorité adaptées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance des compétences transversales et il analyse activement leur progression au cours du troisième stage.**	- L'élève sélectionne une compétence sociale ou personnelle dans la liste, qu'il prévoit d'améliorer au cours du stage, en concertation avec le tuteur de stage pour chaque semaine du stage. - L'élève opte pour des compétences sociales et pour des compétences personnelles. - L'élève propose des options chaque semaine du stage pour améliorer la compétence sélectionnée et pour documenter des progrès. - L'élève documente des moments d'observation concernant la compétence sociale ou personnelle sélectionnée au cours de la semaine du stage correspondante. - L'analyse de la compétence sélectionnée est évoquée chaque semaine au cours de l'entretien avec le tuteur de stage. - Les trois compétences sélectionnées sont évaluées en commun à la fin du stage et elles sont documentées dans le tableau des compétences transversales.	- L'élève a opté pour trois compétences sociales ou personnelles. - Les propositions de l'élève étaient cohérentes et il s'est appliqué à les mettre en pratique chaque semaine. - L'élève a documenté la majorité des progrès. - Une évaluation a été effectuée en commun et la documentation était cohérente dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter et d'analyser sa mission professionnelle personnelle en se référant aux énoncés indiqués dans le troisième carnet de stage.**	- L'élève commente consciencieusement les différentes missions une fois par semaine avec le tuteur de stage avant de les accomplir et de les analyser. - L'élève prépare ses rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels au préalable et il note les résultats par écrit. - L'élève répond consciencieusement aux énoncés par écrit dans le carnet de stage. - L'élève s'exprime de manière compréhensible sous les aspects du langage et des matières en employant un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève produit une copie du carnet de stage complété afin de pouvoir s'en servir comme document de cours.	- L'élève a préparé, accompli et analysé les missions indiquées. - L'élève a préparé la majorité des rencontres avec l'enseignant chargé des problèmes relationnels et il a au moins noté les objectifs pour la semaine suivante par écrit. - L'élève a répondu aux énoncés des missions de travail d'une manière cohérente par écrit. - L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible dans une large mesure et il a employé un vocabulaire professionnel approprié. - L'élève a produit une copie du carnet de stage complété.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die eigene professionelle Rolle mithilfe der im dritten Praktikumsheft gestellten Aufgaben zu dokumentieren und zu reflektieren.**	Die verschiedenen Aufgaben werden wöchentlich gewissenhaft mit dem Praktikumsbegleiter diskutiert und dann vom/von der Auszubildenen durchgeführt und reflektiert.¿ ¿¿ Die Treffen mit dem Vertrauenslehrer werden im Vorfeld vorbereitet und die Ergebnisse schriftlich festgehalten.¿ ¿¿ Die Aufgaben im Praktikumsheft werden gewissenhaft schriftlich beantwortet.¿ ¿¿ Er/Sie drückt sich sprachlich und inhaltlich verständlich und mit angepasstem Fachvokabular aus.¿ ¿ Er/Sie fertigt eine Kopie des Praktikumsheftes an, um im REPIF damit arbeiten zu können.	Die gestellten Aufgaben werden vorbereitet, durchgeführt und reflektiert. Die Treffen mit dem Vertrauenslehrer sind weitgehend vorbereitet und zumindest die Ziele für die folgende Woche werden schriftlich festgehalten. Die Arbeitsaufträge werden schriftlich gelöst und ergeben Sinn. Er/Sie drückt sich weitestgehend verständlich aus und verwendet ein angepasstes Vokabular. Eine Kopie des ausgefüllten Praktikumshefts wurde erstellt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.6. - Mise en place du projet intégré final 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Mise en place du projet intégré final 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé:

Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife
Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und PRARE sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter des informations importantes réunies au cours du quatrième stage dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final dans le respect des délais pour planifier le projet intégré final.**	- L'élève documente chaque mission de travail de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. o Il décrit l'institution. o Il décrit le concept d'action. o Il décrit le groupe cible. o Il décrit un bénéficiaire. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail. - L'élève présente les résultats en classe et il commente les présentations de ses camarades.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais. - Les échanges étaient respectueux, sans jugement et en grande majorité enrichissants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un sujet adapté à la séquence à planifier et d'analyser dans quelle mesure il correspond à l'objectif global convenu au préalable avec le tuteur de stage.**	- L'élève documente la mission de travail dans le respect des délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève présente l'objectif déterminé au cours du quatrième stage par écrit. - L'élève présente le sujet pour lequel il a opté d'une manière structurée par écrit. - L'élève attribue le sujet à un ou à plusieurs champs d'action. - L'élève explique la relation entre l'objectif et le sujet. - L'élève avance des arguments pour expliquer son choix en se référant o au concept, o à la description du groupe cible, o à la description du bénéficiaire. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire brièvement trois activités qui correspondent au sujet pour lequel il a opté ainsi qu'à l'objectif global et d'expliquer son choix.**	- L'élève documente la mission de travail dans le respect des délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève documente une brève description des activités correspondant au sujet pour lequel il a opté dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève explique son choix en désignant à chaque fois les objectifs/les motivations des trois activités.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire du projet à un jury et, le cas échéant, de répondre à des questions.**	- L'élève présente l'ensemble des points préparés oralement de manière à ce qu'il soit possible de comprendre les raisons de l'orientation de sa planification. - L'élève établit sa présentation personnelle d'une manière compréhensible et cohérente. - L'élève est capable de répondre à des questions concernant la présentation.	- Les points présentés étaient en majorité cohérents. - L'élève a produit une présentation majoritairement compréhensible. - L'élève a répondu aux questions de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.7. - Mise en place du projet intégré final 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Mise en place du projet intégré final 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Pédagogie
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	o	- Salle informatique
2	0	

Type de formateur proposé:

Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife
Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und PRARE sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des adaptations éventuelles concernant les activités pour lesquelles il a opté au cours du module REPIF1, d'avancer des arguments adaptés pour les expliquer et de les noter dans le respect délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final.**	- L'élève contacte l'institution où il effectue son stage pour déterminer si la planification correspond toujours à la séquence ou si des adaptations sont requises. - L'élève documente les adaptations effectuées en détail dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève explique les différentes adaptations ainsi que la manière prévue pour les effectuer. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a contacté l'institution où il effectuait son stage dans le respect des délais. - L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs correspondant au bénéficiaire décrit et au groupe de bénéficiaires dans le respect des délais pour chacune des trois activités dans le carnet d'apprentissage et de commenter les champs d'action.**	- L'élève documente les formulations des objectifs en détail dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. o Il se réfère aux caractéristiques du bénéficiaire décrit (besoins, phases du développement, intérêts) pour formuler un objectif d'action pour chaque activité en appliquant la méthode SMART ou la méthode des cinq W. o Il décrit les objectifs de chaque activité planifiée pour le groupe de bénéficiaires décrit en évoquant les champs d'action indiqués et il explique des manières d'atteindre ces objectifs. o L'élève explique pour chaque activité dans quelle mesure il est possible de soutenir/d'accompagner le développement des autres participants. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a formulé la grande majorité des objectifs d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais. - L'élève a établi une relation cohérente avec le champ d'action.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les trois activités par écrit et de les décrire en suivant les indications du troisième modèle dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final.**	- L'élève accomplit les missions indiquées dans le troisième modèle concernant la planification ainsi que la description des trois activités pour lesquelles il a opté et qu'il a adaptées: o le choix de l'activité, o la présentation écrite de l'activité, o le matériel requis, o le choix et l'aménagement de l'espace, o l'organisation en équipe, o la progression de l'activité planifiée avec la référence aux trois phases (le début, la phase principale, la fin), o les réflexions concernant l'accomplissement de l'activité. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- Les planifications étaient complètes et il était possible de les mettre en pratique au cours du cinquième stage. - L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die konkreten Planung seines Projektes einer Jury vorzustellen und ggf. auf Fragen zu antworten.**	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.8. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EDF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - francophone - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter la planification de la séquence de trois activités dans le contexte du travail au sein de l'institution au cours du quatrième et du cinquième stages.**	- L'élève expose oralement les informations qui l'ont amené à opter pour le sujet de la séquence ainsi que les trois activités planifiées. - L'élève évoque les points suivants, qu'il a notés auparavant par écrit dans le carnet d'apprentissage des modules REPIF1 et REPIF2: o la description de l'institution, o le concept d'action, o l'application du concept au cours du travail quotidien, o les bénéficiaires ainsi que le groupe de bénéficiaires.	- La présentation orale a permis de constater que l'élève a opté pour un sujet et que le sujet pour lequel il a opté ainsi que les trois activités planifiées correspondaient à la majorité des points suivants: o l'institution, o le concept d'action, o l'application du concept au cours du travail quotidien, o les bénéficiaires ainsi que le groupe de bénéficiaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter la mise en pratique des trois activités en détail et d'en exposer la progression.**	- L'élève présente la séquence mise en pratique et il expose chacune des trois activités. - L'élève expose la mise en pratique avec les bénéficiaires pour chaque activité. - L'élève utilise différents supports et il applique différentes techniques de présentation pour produire des informations concernant le travail effectué (descriptions, photos, résultats/produit de l'activité, etc.). - L'élève explique si des adaptations éventuelles étaient requises et, le cas échéant, la manière dont elles ont été effectuées.	- La présentation de la séquence mise en pratique concernait les trois activités. - Il était possible de constater dans une large mesure de quelle manière chacune des activités a été mise en pratique. - Les supports ainsi que les techniques de présentation ont produit des informations concernant la mise en pratique d'au moins deux des trois activités. - Les explications concernant des adaptations éventuelles étaient compréhensibles et en grande majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exposer l'analyse correspondante après la mise en pratique des trois activités et d'expliquer les constats qu'il en a tirés pour son travail pédagogique personnel ultérieur.**	- L'élève expose les questions d'analyse les plus importantes qui ont été posées après la mise en pratique de chacune des activités ainsi que les réponses correspondantes qui ont été trouvées. - L'élève se réfère aux questions d'analyse dans le carnet d'apprentissage du module REPIF2 pour s'orienter. - L'élève est capable d'expliquer l'utilité de ces questions d'analyse. - L'élève est capable d'expliquer les effets que l'analyse des trois activités pourrait avoir sur son travail pédagogique personnel ultérieur.	- L'élève a présenté au moins deux questions d'analyse cohérentes ainsi que les réponses correspondantes concernant chacune des activités. - Les questions d'analyse étaient axées autour des missions du carnet d'apprentissage du module REPIF2. - Les explications concernant le choix des questions d'analyse étaient en grande majorité compréhensibles et cohérentes. - Les explications concernant les effets de l'analyse étaient en grande majorité compréhensibles et elles ont permis de constater que l'élève a mené des réflexions concernant le travail pédagogique ultérieur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre de manière compétente à des questions concernant la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse pour produire des informations approfondies à propos de la méthode.**	- L'élève répond à des questions professionnelles concernant o la préparation de la séquence, o la mise en pratique de la séquence, o sa mission de professionnel du domaine pédagogique au cours de la séquence, o l'analyse de son travail personnel, o l'analyse de ses réflexions, o etc.	- L'élève a répondu à des questions professionnelles concernant les différentes étapes du projet intégré final et les réponses étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Premiers Secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Premiers Secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Instrukteur CGDIS oder Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des circonstances de détresse dans des exemples concrets et de proposer des mesures appropriées.**	- L'élève est capable de décrire des informations déterminantes dans des circonstances de détresse: o chaîne de sauvetage, o appel de détresse, o premiers soins. - L'élève est capable de décrire des altérations de la santé et du comportement d'une personne dans des circonstances de détresse en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de proposer des premiers soins au cours de mesures de sauvetage et d'expliquer sa proposition.	- L'élève a désigné les informations les plus importantes dans des circonstances de détresse. - L'élève a correctement décrit la majorité des altérations. - L'élève a expliqué les premiers soins proposés d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de pratiquer les premiers secours et, le cas échéant, d'appliquer des mesures de première urgence.**	- L'élève est capable d'indiquer les mesures de sauvetage ainsi que leur suite dans des circonstances indiquées en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours adaptées dans des circonstances simulées. - L'élève est capable de placer une personne dans une position couchée convenant aux circonstances.	- L'élève a désigné des mesures de sauvetage correspondant à l'exemple concret. - La suite des mesures ainsi que les explications correspondantes étaient correctes et majoritairement cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures. - La position couchée convenait aux circonstances et l'élève l'a correctement appliquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de réanimation de manière compétente sous guidance avec un mannequin.**	- L'élève est capable de décrire les mesures de réanimation d'urgence présentées en cours et de les appliquer de manière compétente avec un mannequin. - L'élève est capable d'expliquer la manipulation d'un défibrillateur et de s'en servir correctement.	- Les descriptions étaient en grande majorité correctes. - L'élève a respecté la majorité des critères étudiés en cours au cours de l'application des mesures de réanimation. - L'élève a correctement manipulé le défibrillateur sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours (KUESA-F)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KUESA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques fondamentales du bricolage et du façonnage d'une manière autonome et compétente.**	- L'élève est capable de manipuler les outils suivants de manière compétente: o les ciseaux, o le cutter, o l'aiguille de piqûre, o plusieurs variétés de feutres et de pinceaux, o plusieurs variétés de colorants, o etc. - L'élève est capable d'obtenir de petits produits en appliquant différentes techniques.	- L'élève a manipulé la majorité des matériaux de manière compétente. - L'élève s'est appliqué à obtenir au moins trois produits en appliquant des techniques différentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matériaux habituels dans des activités créatives.**	- L'élève décrit les affectations d'objets habituels comme les cartons, les boîtes, les bouteilles, etc. et il est capable de les intégrer dans ses travaux. - L'utilisation des objets habituels apporte une plus-value aux produits créatifs.	- Les descriptions étaient cohérentes. - L'élève a convenablement intégré la majorité des objets utilisés dans ses travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des risques concernant l'hygiène au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de l'hygiène.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels concernant l'hygiène et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de l'hygiène. - L'élève prépare convenablement son poste de travail. - L'élève range le matériel et il nettoie son poste de travail.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de l'hygiène. - L'élève a préparé le poste de travail d'une manière convenable dans une large mesure. - L'élève a convenablement remis en ordre et nettoyé le poste de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des projets avec un intérêt particulier accordé au surcyclage et de considérer le développement durable en conséquence.**	- L'élève est capable d'expliquer le concept du surcyclage et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève considère le développement durable au cours de ses projets. - L'élève produit l'objet dans le respect des délais indiqués.	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a opté pour la majorité des matériaux et des techniques de travail en considérant le développement durable. - L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Créations manuelles et bricolage (CREA-F)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations manuelles et bricolage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit oder ggfs. Werken und Gestalten

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner différents matériaux de bricolage et d'attribuer leurs caractéristiques à une affectation créative.**	- L'élève décrit les différents matériaux de bricolage présentés en cours ainsi que leurs caractéristiques. - L'élève constitue un dossier avec des idées concernant des projets avec les différents matériaux.	- L'élève a désigné les différents matériaux de bricolage et il a correctement décrit la majorité de leurs caractéristiques. - Le dossier mentionnait de premières idées concernant les matériaux de bricolage les plus habituels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des outils ainsi que des accessoires servant au bricolage et à la création avec différents matériaux et de les manipuler.**	- L'élève décrit les affectations des outils et des accessoires dans le contexte de la production d'une pièce de travail. - L'élève manipule correctement les outils ainsi que les accessoires.	- Les descriptions étaient cohérentes et elles correspondaient aux pièces de travail choisies. - L'élève a correctement manipulé la majorité des outils et des accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'outils et d'accessoires et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire un objet ou un objet de décoration en se servant d'un matériau de bricolage indiqué et en suivant les indications.**	- L'élève travaille d'une manière soignée, propre et précise. - L'élève veille au maintien de l'ordre et de la propreté à son poste de travail. - L'élève produit l'objet en respectant un cadre horaire indiqué.	- L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Activités sportives 1 (ACTIF1-F)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'idée de base de l'application (LTAD) et de la mettre à profit au cours du travail dans le domaine pédagogique avec des enfants et avec des adolescents.**	- L'élève est capable o de télécharger l'application, o de l'ouvrir, o de la mettre à profit, o de trouver des informations et de les trier, o de mettre à profit d'autres fonctions.	- L'élève a trouvé un jeu indiqué au préalable/une activité dans l'application.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les informations, les visuels ainsi que les méthodes qui se trouvent dans l'application, de les décrire de manière cohérente et de les mettre à profit.**	- L'élève trouve le jeu indiqué dans l'application. - L'élève trouve les visuels à sa disposition et il les met à profit. - L'élève comprend les règles du jeu indiquées.	- L'élève a trouvé le jeu indiqué par l'enseignant dans l'application et il l'a décrit en employant ses mots personnels (la version la plus facile du jeu, sans variations).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan horaire, respectivement un plan horaire d'activités, dans le contexte d'un groupe cible indiqué/de circonstances indiquées.**	- L'élève est capable de définir/de décrire/de planifier le déroulement d'une activité au préalable. - L'élève se sert du formulaire indiqué dans ce contexte. - L'élève est capable de formuler le déroulement prévu de manière à ce que le plan horaire soit bien compréhensible. - L'élève est capable d'indiquer d'autres options envisageables ainsi que des compléments aux règles du jeu prévu.	- L'élève a planifié le déroulement d'une activité au préalable et il l'a indiqué par écrit sous forme de notes et néanmoins de manière compréhensible sur le formulaire prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les paramètres de manière utile et de manifester clairement sa présence devant le groupe.**	- L'élève est capable de s'exprimer d'une manière claire et compréhensible devant le groupe et d'adapter sa puissance vocale en fonction des circonstances. - L'élève est capable de se positionner bien en évidence devant le groupe, de manière à ce que tout le monde puisse le voir et que lui puisse voir le groupe. - L'élève est capable d'expliquer les règles du jeu de manière compréhensible, sans commettre d'erreur.	- L'élève s'est positionné (sereinement dans une large mesure) devant un groupe et il a expliqué les règles d'un jeu (sur deux) d'une manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intervenir en cas d'irrégularités au cours d'un jeu et d'exprimer des commentaires constructifs.**	- L'élève est capable de constater des erreurs au cours de l'activité. - L'élève est capable d'interrompre le jeu, de décrire les erreurs constatées, de les commenter et de proposer des options. - L'élève est capable de commenter un déroulement du jeu règlementaire et de manifester sa présence. - L'élève est capable de motiver le groupe avec des encouragements.	- L'élève a dirigé le jeu, le cas échéant il a constaté des erreurs, il est intervenu et il les a majoritairement rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler et d'accepter une évaluation personnelle ainsi qu'une évaluation externe à propos de l'activité effectuée.**	- L'élève est capable de s'autoévaluer de manière critique après le déroulement d'une activité.	- L'élève a complété un formulaire de commentaires préimprimé d'une manière honnête. - L'élève connaît les règles générales concernant les commentaires.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Activités sportives 2 (ACTIF2-F)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener une recherche personnelle (Internet, ENEPS, applications, livres, etc.) pour planifier un cadre horaire correspondant à des paramètres indiqués et de se référer à la consultation de sources pour établir un cadre horaire, respectivement le plan du déroulement d'une activité, dans le contexte d'un groupe cible indiqué/de circonstances indiquées.**	- L'élève décrit oralement les règles ainsi que les objectifs du jeu sélectionné devant l'enseignant. - L'élève est capable de présenter une explication par écrit, respectivement de représenter/d'expliquer l'activité en se référant à une esquisse. - L'élève est capable de définir/de décrire/de planifier le déroulement d'une activité au préalable. - L'élève se sert du formulaire indiqué dans ce contexte. - L'élève est capable de formuler le déroulement prévu de manière à ce que le plan horaire soit bien compréhensible. - L'élève est capable d'indiquer d'autres options envisageables ainsi que des compléments aux règles du jeu prévu.	- L'élève a trouvé une activité correspondant dans une large mesure à un groupe d'âge indiqué en considérant l'ensemble des aspects sécuritaires de rigueur. - L'élève a planifié le déroulement d'une activité au préalable et il l'a indiqué par écrit sous forme de notes et néanmoins de manière compréhensible sur le formulaire prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les paramètres de manière utile et de manifester clairement sa présence devant le groupe.**	- L'élève est capable de s'exprimer d'une manière claire et compréhensible devant le groupe et d'adapter sa puissance vocale en fonction des circonstances. - L'élève est capable de se positionner bien en évidence devant le groupe, de manière à ce que tout le monde puisse le voir et que lui puisse voir le groupe. - L'élève est capable d'expliquer les règles du jeu de manière compréhensible, sans commettre d'erreur.	- L'élève s'est positionné (sereinement dans une large mesure) devant un groupe et il a expliqué les règles d'un jeu (sur deux) d'une manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intervenir en cas d'irrégularités au cours d'un jeu et d'exprimer des commentaires constructifs.**	- L'élève est capable de constater des erreurs au cours de l'activité. - L'élève est capable d'interrompre le jeu, de décrire les erreurs constatées, de les commenter et de proposer des options. - L'élève est capable de commenter un déroulement du jeu règlementaire et de manifester sa présence. - L'élève est capable de motiver le groupe avec des encouragements.	- L'élève a dirigé le jeu tout seul dans une large mesure, le cas échéant il a constaté des erreurs, il est intervenu et il les a majoritairement rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler et d'accepter une évaluation personnelle ainsi qu'une évaluation externe à propos de l'activité effectuée.**	- L'élève est capable de s'autoévaluer de manière critique après le déroulement d'une activité. - L'élève est capable de formuler les commentaires de manière constructive et d'accepter les règles des commentaires. - L'élève accepte l'évaluation des autres membres du groupe et il respecte leur opinion.	- L'élève a complété un formulaire de commentaires préimprimé d'une manière honnête dans une large mesure. - L'élève connaît les règles générales concernant les commentaires et il s'est appliqué à les respecter dans une large mesure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les aspects sécuritaires de rigueur au cours de l'activité, de les considérer et, le cas échéant, de les adapter.**	- L'élève est capable de vérifier avant le déroulement d'une activité que le matériel utilisé et les locaux correspondent aux aspects sécuritaires de rigueur. - L'élève est capable d'atténuer/d'éliminer les obstacles au préalable.	- L'élève s'est appliqué à vérifier l'ensemble des aspects sécuritaires de rigueur avant le déroulement d'une activité et, le cas échéant, à éliminer/à atténuer les sources de risques éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Activités sportives 3 (ACTIF3-F)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Literaturrecherche (Internet, INAPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben. Ziel der Recherche ist die Erstellung einer Bewegungslandschaft bzw. einzelner Bewegungsstationen oder eine Spielform mit größerem Material für eine im Vorfeld festgelegte Zielgruppe. Die geplante Aktivität muss detailliert in einem Stundenverlaufsplan festgehalten werden.**	Er/sie kann - Informationen finden und einsortieren - eine für die Gruppe altersgerechte Aktivität aussuchen - eine an die Größe der Gruppe angepasste Aktivität finden. - die gefundenen Informationen mit dem vorhandenen Material zusammensetzen - sich so organisieren, dass Auf- und Abbau, Ablauf der Aktivität, und die Bewegungszeit der Kinder, in der geplanten Zeitdauer durchgeführt werden können - das dafür vorgesehene Formblatt (Stundenverlaufsplan) nutzen. - den Verlaufsplan so formulieren, dass er verständlich ist Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zur geplanten Aktivität mit aufführen. Beim Aufbau die Gefahren berücksichtigen und während der Aktivität die Sicherheit gewährleisten	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden, welche alle nötigen Sicherheitsaspekte berücksichtigt. Er/Sie kann im Vorfeld den Verlauf einer Aktivität planen, sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die diversen Geräte richtig zu manipulieren, zu bewegen und zu installieren. (z.B. wie viele Kinder/ Erwachsene benötigt man, um eine Weichbodenmatte zu transportieren?).**	Er/sie findet die diversen Geräte und ist in der Lage sein für die Aktivität benötigtes Material aufzubauen und richtig zu manipulieren.	Er/sie findet die diversen Geräte und ist in der Lage sein für die Aktivität benötigtes Material aufzubauen und richtig zu manipulieren.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine geplante Bewegungslandschaft nach den vorgestellten Sicherheitsstandards zu gestalten und aufzubauen (mit Kindern, mit anderen Erziehern).**	Er/sie erkennt mögliche Gefahren und minimiert weitestgehend das Risiko durch beispielsweise die richtige Platzierung geeigneter Weichbodenmatten. Er/sie erkennt in welcher Situation eine Hilfestellung benötigt wird, um Unfälle zu vermeiden. Er/sie erkennt potentielle Gefahrensituationen und handelt situationsbedingt schnell und entschlossen.	Er/sie erkundigt sich in der Planungsphase über potentielle Gefahren und versucht Sicherheitsaspekte zu berücksichtigen und umzusetzen.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage selbstbewusst vor der Gruppe aufzutreten.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitestgehend selbstsicher vor einer Gruppe positionieren, sowie klar und deutlich die Aktivität erklären.

20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Er/sie kann während der Aktivität Fehler erkennen. Er/Sie positioniert sich so, dass eine gute Sicht auf alle Geräte gewährleistet ist und alle Sicherheitsaspekte eingehalten werden können. Er/sie kann das Spiel unterbrechen, festgestellte Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Er/sie kann auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Er/sie kann die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Er/sie kann das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen, sowie diese weitgehend korrigieren. Er/Sie gewahrt alle Sicherheitsaspekte während der Aktivität.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen ehrlich ausfüllen. Außerdem kennt er/sie die allgemeinen Feedbackregeln.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende zeigt eine exemplarische, positive und engagierte Einstellung/Haltung (attitude positive et engagée).**	Er/sie ist gut vorbereitet, zeigt sich motiviert und nimmt engagiert an allen Aktivitäten teil.	Er/sie nimmt motiviert an jeder Stunde teil.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Activités sportives 4 (ACTIF4-F)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIF4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
/		- Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Literaturrecherche (Internet, INAPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben. Ziel der Recherche ist die Erstellung einer Outdoor-Aktivität für eine im Vorfeld festgelegte Zielgruppe. Die geplante Aktivität muss detailliert in einem Stundenverlaufsplan festgehalten werden.**	Er/sie kann - Informationen finden und einsortieren - eine für die Gruppe altersgerechte Aktivität aussuchen - eine an die Größe der Gruppe angepasste Aktivität finden - die gefundenen Informationen mit dem vorhandenen Material zusammensetzen und in dem vorhandenen Bereich ausführen - sich so organisieren, dass der Ablauf der Aktivität, und die Bewegungszeit der Kinder, in der geplanten Zeitdauer durchgeführt werden kann - das dafür vorgesehene Formblatt (Stundenverlaufsplan) nutzen - den Verlaufsplan so formulieren, dass er verständlich ist. Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zur geplanten Aktivität mit aufführen.	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden. Er/Sie kann im Vorfeld den Verlauf einer Aktivität planen, sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, im Zweierteam, die geplante Outdoor-Aktivität nach den vorgestellten Sicherheitsstandards zu gestalten.**	Sie erkennen mögliche Gefahren und minimieren weitestgehend das Risiko. Sie erkennen potenzielle Gefahrensituationen und handeln situationsbedingt schnell und entschlossen.	Sie erkundigen sich in der Planungsphase über potenzielle Gefahren und versuchen Sicherheitsaspekte zu berücksichtigen und umzusetzen.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage selbstbewusst vor der Gruppe aufzutreten.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitestgehend selbstsicher vor einer Gruppe positionieren, sowie klar und deutlich die Aktivität erklären.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Sie können während der Aktivität Fehler erkennen. Sie positionieren sich so, dass alle Sicherheitsaspekte eingehalten werden können. Sie können das Spiel unterbrechen, festgestellte Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Sie können auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Sie können die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Sie können das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen, sowie diese weitgehend korrigieren. Sie gewahren alle Sicherheitsaspekte während der Aktivität.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und zu akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen ehrlich ausfüllen und darüber reflektieren.

10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende zeigt eine exemplarische, positive und engagierte Einstellung/Haltung (attitude positive et engagée).**	Er/sie ist gut vorbereitet, zeigt sich motiviert und nimmt engagiert an allen Aktivitäten teil.	Er/sie nimmt motiviert an jeder Stunde teil.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Accompagnement, éducation et encadrement - Adulte 1 (BEBIL1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement - Adulte 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification de la notion d'observation et de se référer à différentes fiches d'observation pour considérer son importance dans le contexte du travail avec les enfants et avec les adolescents.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi il convient d'effectuer des observations au cours du travail avec les enfants et avec les adolescents. - Les explications de l'élève confirment qu'il a compris l'utilité de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes situations. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre des observations axées sur les bénéficiaires et axées sur des sujets. - L'élève est capable de désigner différentes fiches d'observation et d'expliquer leur utilité dans des circonstances adaptées.	- Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a confirmé qu'il était en mesure de désigner au moins deux objectifs. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé des exemples utiles pour consolider ses déclarations. - L'élève a désigné au moins deux fiches d'observation différentes et il a expliqué leur utilisation en se référant à un exemple concret.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater que la procédure d'observation peut être perturbée par des erreurs d'observation et par la perception individuelle.**	- L'élève est capable d'expliquer ce que sont les erreurs d'observation et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève est capable d'expliquer quand est-ce qu'une appréciation est subjective, intersubjective ou objective dans le contexte de circonstances d'observation concrètes. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour mettre en évidence la différence entre les trois notions.	- Les explications de l'élève ont confirmé qu'il a fondamentalement compris ce que sont des erreurs d'observation. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés, qui ont considérablement confirmé qu'il connaissait la différence entre les notions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser consciencieusement sa méthode d'observation sous guidance dans des circonstances d'observation concrètes.**	- L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru facile au cours de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru plutôt difficile. - L'élève est capable d'évaluer si la fiche d'observation qu'il a choisie convenait aux circonstances de l'observation. - L'élève est capable d'évaluer si les critères d'observation étaient adaptés. - L'élève est capable d'indiquer les expériences les plus importantes qu'il a réalisées au cours de l'observation. - L'élève est capable d'indiquer les moments qu'il considère comme les plus importants au cours de l'observation.	- L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru faciles au cours de la procédure d'observation. - L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru difficiles. - Les appréciations de l'élève étaient cohérentes et elles ont confirmé qu'il s'est livré à une analyse. - L'appréciation était cohérente. - L'élève a désigné au moins une expérience. - L'élève a désigné au moins un moment qui lui a paru important.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent - Adulte 1 (ENKJA1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent - Adulte 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKJA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement et de constater l'importance des niveaux du développement, des facteurs d'influence et des domaines du développement pour l'accompagnement pédagogique des bénéficiaires.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la notion de développement dans le contexte du travail avec des enfants et avec des adolescents en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'expliquer les bases suivantes du développement humain: o la définition, o les niveaux du développement et la structure, o les domaines du développement et leurs interactions, o les facteurs d'influence. - L'élève est capable d'analyser pourquoi un agent socio-pédagogique a besoin de connaissances professionnelles concernant le développement du bénéficiaire pour l'accompagnement pédagogique.	- L'élève a approximativement décrit les fondements du développement humain (la définition, les niveaux du développement et ls structure, les domaines du développement et leurs interactions, les facteurs d'influence). - L'analyse était cohérente dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept fondamental des besoins et de constater leur importance pour le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'identifier et de distinguer les sept besoins fondamentaux des bénéficiaires selon Brazelton et Greenspan en se référant à des exemples concrets (exemples pratiques, séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.). - L'élève est capable de classer les besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux fondamentaux observés.	- L'élève a correctement identifié, distingué et classé la majorité des besoins.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des options d'actions pour adopter une attitude délicate, de classer des bénéficiaires en fonction de leurs liens d'attachement et d'analyser l'importance de l'attachement pédagogique et de la sensibilité dans le contexte du travail avec les bénéficiaires.**	- L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques suivantes de l'attachement ainsi que leurs interactions en employant ses mots personnels: o la définition, o les personnes de référence, o l'attitude relationnelle, o l'exploration, o les types d'attachement, o la sensibilité. - L'élève est capable de désigner les caractéristiques de types d'attachement sécures ou insécures et de se référer à des exemples concrets (exemple pratique, séquence de film, texte, séquence audio ou similaire) pour constater un type d'attachement sécure ou insécure des bénéficiaires. - L'élève constate la sensibilité d'un professionnel du domaine pédagogique en se référant à des exemples concrets (exemple pratique, séquence vidéo, séquence audio, texte ou similaire). - L'élève désigne les caractéristiques d'une attitude délicate observées.	- L'élève a approximativement expliqué les caractéristiques d'un attachement et des interactions qui en résultent en se référant à des exemples. - L'élève a désigné des indicateurs déterminants d'un attachement sécure et insécure. - L'élève a identifié et désigné les indicateurs déterminants d'une attitude délicate.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques - Adulte 1 (HASBE1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques - Adulte 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HASBE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe - Salle spéciale
3		

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène des mains et de les appliquer soigneusement.**	- L'élève est capable d'expliquer la différence entre un lavage et une désinfection des mains. - L'élève est capable d'expliquer dans quelles circonstances un lavage et/ou une désinfection est requis. - L'élève respecte les règles de l'hygiène des mains et de la sécurité sur le plan des ongles, qui sont coupés courts, sans vernis ni gel. - L'élève effectue le lavage des mains en suivant la suite correcte des étapes: o lavage des mains pendant trente secondes avec la quantité de savon appropriée et séchage, o une paume posée sur l'autre, o d'abord la paume droite au-dessus du dos de la main gauche, puis la paume gauche sur le dos de la main droite, o paume contre paume avec les doigts entrelacés, o l'extérieur des doigts placé sur la paume opposée avec les doigts entrelacés, o rinçage avec un mouvement circulaire du pouce droit placé dans la paume gauche fermée et inversement, o rinçage avec un mouvement circulaire des bouts des doigts fermés de la main droite dans la paume gauche et inversement, o séchage des mains et fermeture du robinet avec une serviette en papier. - L'élève effectue la désinfection des mains en suivant la suite correcte des étapes: o frottage des mains pendant trente secondes avec la quantité de désinfectant appropriée, o une paume posée sur l'autre, o d'abord la paume droite au-dessus du dos de la main gauche, puis la paume gauche sur le dos de la main droite, o paume contre paume avec les doigts entrelacés, o l'extérieur des doigts placé sur la paume opposée avec les doigts entrelacés, o rinçage avec un mouvement circulaire du pouce droit placé dans la paume gauche fermée et inversement, o rinçage avec un mouvement circulaire des bouts des doigts fermés de la main droite dans la paume gauche et inversement, o frottage jusqu'aux poignets.	- L'élève a démontré qu'il connaissait la différence entre les deux techniques et qu'il l'a comprise de manière fondamentale. - Les explications étaient en majorité correctes. - L'élève a appliqué l'ensemble des règles. - La suite des étapes du lavage des mains semblait logique. - L'élève a opté pour le produit et pour la quantité corrects. - L'élève a respecté la durée de trente secondes. - L'élève a correctement accompli l'ensemble des étapes. - La suite des étapes de la désinfection des mains semblait logique. - L'élève a respecté la durée de trente secondes. - L'élève a opté pour le produit et pour la quantité corrects. - L'élève a correctement accompli l'ensemble des étapes.

20 % (12 P)	**L'élève comprend l'importance de la toilette et de l'hygiène du corps personnelles et il est capable de la respecter en conséquence.**	- L'élève connaît le déroulement des soins suivants et il est capable d'expliquer leur utilité et de les appliquer correctement: o les soins des cheveux, o les soins de la peau, o les douches/les bains/les lavages au gant de toilette, o l'hygiène dentaire, o le changement de vêtements.	- L'élève a désigné les points les plus importants des différents soins et il a expliqué leur utilité. - L'élève a effectué au moins trois soins d'une manière correcte dans une large mesure, dont obligatoirement l'hygiène dentaire ainsi que la douche/le bain/le lavage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes des soins d'un nourrisson de manière autonome.**	- L'élève habille et déshabille soigneusement un mannequin correspondant à un nourrisson en appliquant la suite correcte des étapes, de manière que l'enfant soit à l'aise sans prendre froid (avec des filles et avec des garçons). - L'élève observe les points suivants au cours du changement des langes: o il réunit des informations, o il se procure le matériel, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du nourrisson, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité du nourrisson sur la table à langer, ¿ qu'il évite l'hypothermie, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il observe correctement la peau, ¿ qu'il adapte ses actions, le cas échéant, o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte le cadre horaire indiqué, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie. - L'élève observe les points suivants au cours du bain d'un nourrisson: o il se procure le matériel requis, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du nourrisson, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité sur la table à langer et dans la baignoire, ¿ qu'il évite l'hypothermie, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il assure une température correcte de l'eau. o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte la durée du bain indiquée, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie.	- L'élève a habillé et déshabillé le mannequin en appliquant une suite logique des étapes. - L'élève a considéré le bien-être du nourrisson au cours de ses explications. - L'élève a recherché et réuni des informations importantes. - L'élève a préparé le matériel le plus important pour le changement des langes ou il se l'est procuré. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - Le cadre horaire était adapté aux circonstances. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a préparé le matériel le plus important pour le bain du nourrisson ou il se l'est procuré. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - La durée du bain était adaptée aux circonstances. - L'élève a expliqué pourquoi le nourrisson ne devait pas rester dans l'eau trop longtemps. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.

20 % (12 P)	**L'élève observe les règles de l'hygiène concernant la préparation de repas et il travaille en considérant les règles d'hygiène appropriées.**	- L'élève désigne les lignes directrices en matière d'hygiène, il les explique et il les suit correctement. - Parmi les lignes directrices, il y a o l'hygiène personnelle, o l'hygiène alimentaire, o l'hygiène au poste de travail, o le nettoyage correct de la vaisselle, o l'aménagement du poste de travail, o la suite des étapes de travail, o les dispositions légales ainsi que les règlementations en collectivité, o les normes HACCP, o le tri des déchets.	- L'élève a respecté les règles de base de l'hygiène au cours de la manipulation d'aliments. - L'élève a respecté les règles de l'hygiène personnelle. - L'élève a appliqué la technique étudiée du nettoyage de la vaisselle d'une manière majoritairement correcte. - L'élève a compris l'importance élémentaire des règles d'hygiène et il les a correctement appliquées au cours du travail sur le terrain. - L'élève a correctement trié la grande majorité des déchets. - Le poste de travail était propre et en ordre après le départ de l'élève.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine et de préparer des plats équilibrés pour le petit déjeuner et pour des repas intermédiaires pour et avec le bénéficiaire.**	- L'élève applique correctement de petites recettes pour le petit déjeuneur et des repas intermédiaires. - L'élève suit les instructions concernant la préparation de fruits et de légumes ainsi que les techniques de découpe correspondantes. - L'élève connaît les étapes de la préparation correcte et il applique les techniques correspondantes. - L'élève connaît le matériel, il le désigne et il s'en sert correctement. - L'élève indique les tâches qu'il peut confier à ses bénéficiaires.	- L'élève a préparé des petits plats de manière autonome, en respectant des délais convenables et en suivant les indications des recettes. - L'élève a appliqué une technique qui correspondait aux instructions. - L'élève a correctement préparé des fruits et des légumes et il a correctement appliqué les techniques de découpe. - Les étapes étaient en majorité correctes et l'élève a opté pour une technique adaptée. - L'élève a correctement désigné et utilisé le matériel. - Les tâches attribuées étaient en majorité adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Accompagnement, éducation et Encadrement - Adulte 2 (BEBIL 2) (BEBIL2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et Encadrement - Adulte 2 (BEBIL 2)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater que le cadre éducatif de référence constitue la base du travail pédagogique dans le domaine des services d'éducation et d'accueil.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance du cadre éducatif de référence pour le travail d'un agent socio-pédagogique dans le domaine des services d'éducation et d'accueil et d'avancer des exemples concrets dans ce contexte. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets concernant l'accomplissement d'une mission éducative dans le domaine des services d'éducation et d'accueil en se référant aux expériences qu'il a réalisées au cours de stages/au cours de ses activités au sein de l'institution où il effectue sa formation.	- Les explications étaient en majorité cohérentes et l'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève a opté pour des exemples correspondant à deux des aspects découverts en cours.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les concepts pédagogiques les plus habituels et d'attribuer le concept correct à l'institution où il effectue sa formation.**	- L'élève est capable de décrire les idées fondamentales des concepts présentés en cours. - L'élève est capable d'expliquer les similitudes ainsi que les différences entre les différents concepts. - L'élève est capable d'avancer des exemples d'application de concepts pédagogiques au sein de l'institution où il effectue sa formation.	- L'élève a décrit les idées fondamentales de deux des concepts présentés en cours en employant ses mots personnels. - L'élève a fondamentalement constaté les similitudes les plus importantes ainsi que les différences fondamentales entre les différents concepts. - L'élève a avancé au moins deux exemples correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève comprend la conception de l'enfant compétent et il est capable d'établir des relations avec l'institution où il effectue sa formation.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la conception de l'enfant compétent. - L'élève est capable d'identifier la conception de l'enfant compétent dans le concept de l'institution où il effectue sa formation et de la décrire en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer des exemples concernant la mise en pratique de la conception de l'enfant compétent à son poste de formation.	- Les descriptions de l'enfant compétent étaient en majorité cohérentes. - Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a avancé au moins un exemple significatif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent - Adulte 2 (ENKJA2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent - Adulte 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKJA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements du développement moteur, de désigner des propositions d'assistance adaptées et d'analyser l'individualité des développements moteur et physique.**	- L'élève est capable d'expliquer les fondements du développement moteur en employant ses mots personnels: o les réflexes, o la motricité globale, o la motricité fine. - L'élève établit une fiche d'observation basée sur les progrès déterminants du développement moteur ou il analyse la qualité d'une fiche d'observation existante. - L'élève est capable d'expliquer que les développements physique et moteur peuvent être individuels pour chaque bénéficiaire.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et correctes. - Les indicateurs utilisés concernaient le développement moteur et ils comprenaient au moins un indicateur pour chaque niveau du développement. - L'élève a expliqué son opinion en avançant au moins deux arguments. - Les explications étaient cohérentes et elles ont confirmé que l'élève a fondamentalement compris le concept du développement individuel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater l'importance du jeu libre et du jeu guidé pour le travail dans le contexte pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance des jeux pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre le jeu libre et le jeu guidé, de proposer des exemples correspondants et/ou de les attribuer aux formes de jeux.	- L'élève a expliqué l'importance des jeux pour le développement d'un enfant en se référant à des exemples. - Il était manifeste que l'élève connaissait la différence entre les deux formes de jeux et il a correctement attribué la majorité des exemples.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater l'importance ainsi que la signification des jeux pour le développement moteur des bénéficiaires et d'analyser les différents jeux de même que leurs différentes formes.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les jeux sont importants pour le développement moteur d'un enfant. - L'élève connaît les formes de jeux suivantes et il est capable de les présenter brièvement et d'avancer des exemples correspondants: o les jeux de fonctions, o les jeux d'exploration/les jeux de mouvement, o les jeux de construction, o les jeux de symboles/les jeux d'imagination/les jeux à faire semblant, o les jeux de rôles, o les jeux avec des règles, o etc. - L'élève est capable de distinguer les jeux convenant plutôt au développement de la motricité globale ou au développement de la motricité fine.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Les présentations des formes de jeux étaient en majorité correctes sous l'aspect des matières et l'élève les a complétées de manière cohérente avec des exemples correspondants. - L'élève a convenablement attribué la majorité des jeux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques – Adulte 2 (HASBE2)

Formation

Code:	**EDA** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique avec les enfants et adolescents**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques – Adulte 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HASBE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe - Salle spéciale
3	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de changement de langes avec de jeunes enfants et d'associer les bénéficiaires à la méthode en fonction de leur niveau de développement.**	- L'élève est capable d'expliquer différentes techniques du changement de langes, particulièrement adaptées au changement des langes de jeunes enfants. - L'élève observe les points suivants au cours du changement des langes: o il réunit des informations, o il se procure le matériel, o il encourage l'autonomie du bénéficiaire, o il applique une suite logique des étapes, o il ne compromet pas la sécurité du bénéficiaire, c'est-à-dire ¿ qu'il veille à la sécurité du jeune enfant sur la table à langer, ¿ qu'il effectue les manipulations correctement, ¿ qu'il observe correctement la peau, ¿ qu'il adapte ses actions, le cas échéant, o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte le cadre horaire indiqué, o il communique verbalement ainsi qu'avec des gestes et avec des mimiques, o il remet le poste de travail en ordre et il le nettoie.	- L'élève a recherché et réuni les informations les plus importantes concernant le changement de langes. - L'élève a préparé le matériel le plus important ou il se l'est procuré. - L'élève s'est dans une large mesure appliqué à considérer l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - Le cadre horaire était adapté aux circonstances. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée à un enfant. - L'élève a expliqué sa méthode. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'hygiène dentaire en fonction de l'âge et du niveau de développement des bénéficiaires, de les accompagner ou de les initier en appliquant les principes étudiés.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'hygiène dentaire. - L'élève est capable d'appliquer la technique de l'hygiène dentaire dans la pratique. - L'élève est capable de proposer une assistance adaptée aux circonstances pour l'hygiène dentaire. - L'élève est capable d'encourager l'autonomie des bénéficiaires et d'avancer des exemples d'une initiation adaptée aux tranches d'âges. - L'élève est capable de préparer correctement son poste de travail et de le remettre en ordre (le cas échéant avec les bénéficiaires).	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a accompli les étapes les plus importantes. - L'élève a proposé une assistance adaptée dans une large mesure. - L'élève s'est dans une large mesure appliqué à considérer l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève a avancé des exemples cohérents. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de l'hygiène concernant la préparation de plats ainsi que l'entreposage des aliments.**	- L'élève explique l'entreposage compétent des différents aliments et il est capable de l'effectuer d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève explique la manipulation d'aliments délicats ainsi que la signification et l'importance de la chaîne du froid. - L'élève respecte les règles de base de l'hygiène au cours de l'entreposage d'aliments. - L'élève manipule des aliments délicats (œufs, viande, poisson, salades, etc.) de manière compétente. - L'élève respecte la chaîne du froid. - L'élève connaît les documents requis pour consulter les consignes en vigueur.	- L'élève a manipulé des aliments délicats (œufs, viande, poisson, salades, etc.) de manière compétente. - L'élève a respecté les règles de base les plus importantes de l'hygiène. - L'élève a toujours respecté la chaîne du froid. - L'élève a correctement indiqué la majorité des options concernant les recherches d'informations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer des produits finis et semi-finis (convenience food) et de les adapter de manière individuelle en fonction des circonstances.**	- L'élève connaît les différentes catégories de produits finis. - L'élève est capable de gérer tous les produits finis de manière individuelle. - L'élève connaît les options pour s'adapter aux circonstances. - L'élève est capable de présenter différentes formes de préparation aux bénéficiaires et de leur indiquer des options pour la préparation.	- L'élève a mis à profit la majorité des différentes catégories de produits finis d'une manière créative. - L'élève a correctement mis à profit la majorité des méthodes qu'il a trouvées. - L'élève a correctement mis à profit la majorité des options.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de base de la cuisine et de préparer des petits plats pour les bénéficiaires et avec eux en fonction de leur âge et leurs aptitudes.**	- L'élève applique correctement de petites recettes. - L'élève connaît les étapes de la préparation correcte, il applique les techniques correspondantes et il se sert du matériel adapté. - L'élève indique les tâches qu'il peut confier à ses bénéficiaires. - L'élève est capable de préparer une salle pour un repas et de la remettre en ordre. - L'élève opte pour un service, pour des sièges et pour des couverts adaptés au bénéficiaire.	- L'élève a préparé des petits plats de manière autonome, en respectant un délai convenable et en suivant les indications des recettes. - La technique correspondait à la majorité des indications. - L'élève a correctement désigné et utilisé la majorité du matériel. - L'élève a correctement évalué la majorité des aptitudes des bénéficiaires. - L'élève a correctement préparé la salle dans une large mesure. - L'élève a correctement dressé la table (couteaux à droite, fourchettes à gauche, verres à droite, etc.). - L'élève a opté pour la majorité des ustensiles requis et ils étaient adaptés aux bénéficiaires.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser l'alimentation d'un nourrisson.**	- L'élève est capable de préparer un biberon en observant les règles de sécurité et d'hygiène. - L'élève dispose de connaissances concernant les aliments pour nourrissons produits de manière industrielle: o formule infantile, o laits de suite, o alimentation hypoallergénique. - L'élève est capable d'opter de manière compétente pour le matériel et pour les ustensiles requis pour la préparation d'un repas pour un nourrisson, de les désinfecter et de les stériliser en suivant les indications en matière d'hygiène. - L'élève connaît les indications concernant l'utilisation du lait maternel. - L'élève est capable de préparer une bouillie d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- La préparation était majoritairement correcte sous les aspects de la composition, de la consistance et de la température. - Les indications étaient en majorité correctes. - L'élève a correctement suivi la majorité des indications. - La bouillie convenait à la majorité des besoins du bénéficiaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel - Adulte 1 (KOMRE1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel - Adulte 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMRE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Psychologie, Kommunikation oder Sprachen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concernant sa personnalité ainsi que ses motivations concernant le choix de sa formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Qu'est-ce que j'attends de cette formation? o Quelles sont mes conceptions concernant le quotidien professionnel ainsi que les missions d'un agent socio-pédagogique? o Pourquoi est-ce que je veux travailler avec des enfants et avec des adolescents? o Quelles sont mes attentes concernant le premier stage? o Pourquoi est-ce que cette profession me convient? o Quels sont mes points forts? o Est-ce que je suis en mesure de constater mes points faibles personnels? o Etc. - L'élève est capable d'illustrer ses réflexions avec des exemples dans la mesure des besoins.	- L'élève a analysé les différentes questions et il s'est appliqué à trouver des réponses authentiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des fondements de la communication en employant ses mots personnels.**	- L'élève connaît la manière dont s'établit une communication et il est capable de l'expliquer en employant ses mots personnels. - L'élève connaît la signification des notions suivantes et il est capable de les expliquer à un interlocuteur et d'avancer des exemples: o la communication verbale, o la communication non verbale, o l'écoute active, o les commentaires. - L'élève comprend l'importance d'une communication adaptée aux enfants (vocabulaire, tonalité, considération, pied d'égalité).	- L'élève a expliqué la manière dont s'établit une communication d'une manière majoritairement compréhensible en employant ses mots personnels. - Les quatre explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève a approximativement compris les notions. - L'élève a complété les explications avec un exemple pour mettre en évidence sa compréhension fondamentale. - L'élève a approximativement expliqué l'importance d'une communication adaptée aux enfants en désignant au moins trois caractéristiques correctement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser sa mission dans le contexte professionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure il assume une mission d'accompagnement pédagogique ou une fonction d'exemplarité pour les bénéficiaires. - L'élève explique la signification de la distance professionnelle entre un professionnel du domaine pédagogique et un bénéficiaire. - L'élève est capable de désigner des caractéristiques d'une attitude professionnelle, par exemple o le langage corporel, o la tenue, o l'hygiène, o etc. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du secret professionnel et d'avancer des exemples. - L'élève connaît la notion de protection des données et il est capable de l'expliquer.	- Les explications étaient en majorité cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les exigences auxquelles doit répondre un agent socio-pédagogique sur le terrain.**	- L'élève est capable de désigner des exigences concrètes auxquelles les personnes suivantes pourraient souhaiter qu'il réponde au cours du stage: o l'employeur, o ses collaborateurs, o les bénéficiaires.	- Les explications de l'élève étaient en majorité cohérentes et elles correspondaient aux groupes de personnes indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes 1 (FOEDA1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOEDA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24		- Enseignant
24		

Type de formateur proposé: Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une observation et de décrire ce qu'il a vu dans des circonstances concrètes indiquées en se servant d'une fiche d'observation appropriée.**	- La description est structurée de manière logique et elle mentionne des données concernant les observations (suite chronologique des circonstances et des actions) sans interprétation. - Le langage est neutre, c'est-à-dire sans jugement de valeur. - L'apprenti est capable d'opter pour la mieux adaptée aux circonstances parmi les différentes fiches d'observation utilisées au sein de l'institution ou présentées en cours pour effectuer une observation. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il a opté pour la fiche d'observation en question.	- La description de l'observation était cohérente et structurée de manière chronologique dans la mesure du possible. - L'apprenti a évité les interprétations dans une large mesure. - Le langage était fondamentalement neutre. - L'apprenti a opté pour une fiche d'observation qui correspondait fondamentalement aux circonstances. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'employer une communication adaptée aux enfants.**	- L'apprenti adapte son vocabulaire ainsi que le ton de sa voix au bénéficiaire. - L'apprenti communique d'une manière respectueuse et sur un pied d'égalité.	- Le langage était dans une large mesure adapté à l'âge et à la personnalité du bénéficiaire sous les aspects du vocabulaire et du ton de la voix.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'appliquer les règles indiquées concernant l'attitude professionnelle au poste de travail.**	- L'apprenti se renseigne à propos des règles indiquées concernant l'attitude professionnelle. - L'apprenti prend connaissance de la règlementation interne. - L'apprenti observe les points suivants. o Il soigne son apparence physique. ¿ Il porte une tenue propre, correcte et adaptée au poste de travail. ¿ Il soigne ses ongles et ses cheveux. ¿ Il connaît les règles concernant le port de bijoux et il les applique. - L'apprenti adopte une attitude professionnelle. o Il applique les règles de la politesse (salutation, remerciements, prise de congé). - L'apprenti respecte le secret professionnel ainsi que les lignes directrices de la protection des données.	- L'apprenti a adapté son apparence physique à la majorité des règles indiquées. - L'apprenti a correctement appliqué la majorité des règles de la politesse.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'agir avec délicatesse en constatant et en évaluant correctement le niveau du développement, les besoins ainsi que le type d'attachement de ses bénéficiaires.**	- L'apprenti est capable de constater le niveau du développement de ses bénéficiaires, de le désigner et de l'expliquer en employant ses mots personnels. - L'apprenti est capable d'identifier les besoins des bénéficiaires et de les attribuer à la catégorie de besoins correspondante. - L'apprenti agit avec délicatesse en réagissant correctement aux besoins des bénéficiaires. - L'apprenti est capable d'identifier le type d'attachement sécure ou insécure d'un bénéficiaire et d'expliquer le classement en employant ses mots personnels.	- L'apprenti a désigné le niveau du développement du bénéficiaire et il l'a expliqué en avançant deux arguments. - L'apprenti a désigné au moins deux besoins d'au moins deux bénéficiaires et le classement était cohérent. - L'apprenti a décrit au moins deux circonstances dans lesquelles il a convenablement réagi aux besoins des bénéficiaires. - L'évaluation était cohérente et l'apprenti l'a expliquée en se référant à au moins deux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter son évolution professionnelle en répondant aux énoncés et aux questions du premier carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés et des questions par écrit dans le premier carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a correctement répondu à la majorité des questions et des énoncés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel - Adulte (KOMRE2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel - Adulte**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMRE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer attentivement en appliquant les bases étudiées en cours d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication non violente et du langage adapté aux enfants, d'avancer des exemples et de les appliquer: o empathie, o patience, o constitution d'un environnement positif et serein, o formulations positives, o évitement des phrases qui ne veulent rien dire, o compliments, o authenticité, o repartie, o recherche d'un pied d'égalité, o etc. - L'élève connaît des troubles de la communication et il est capable de désigner des options permettant de les éviter.	- L'élève a confirmé sa compréhension fondamentale en employant ses mots personnels. - L'élève a désigné les troubles de la communication les plus importants. - L'élève a désigné des options approximativement appropriées pour éviter des troubles de la communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel habituel du domaine socio-pédagogique d'une manière adaptée aux circonstances dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions terminologiques professionnelles les plus importantes concernant le travail dans le domaine socio-pédagogique et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots personnels et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève connaît la majorité des notions terminologiques dans les trois langues du pays.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs de développement correspondant à une observation concrète, de planifier des propositions de jeux adaptées et de les analyser.**	- L'élève est capable d'attribuer des besoins définis aux secteurs du développement en se référant à une observation. - L'élève détermine et formule des objectifs adaptés. - L'élève est capable d'établir une planification pour une proposition de jeu pédagogique. - L'élève est capable de soumettre une proposition de jeu mise en pratique sur le terrain professionnel à une analyse critique. - L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment est-ce que j'ai perçu la planification ainsi que la mise en pratique de la simulation? Est-ce que j'ai manifesté de l'intérêt? Est-ce que j'étais motivé? o Quels étaient les moments déterminants? o Qu'est-ce qui m'a paru facile? Où est-ce que je constate mes points forts? o Qu'est-ce qui m'a paru difficile? Où est-ce que j'ai encore éprouvé des difficultés? Sous quels aspects est-ce que je constate un potentiel de progression? o Quels étaient les commentaires exprimés à propos de ma performance? Comment est-ce que j'ai géré ces commentaires?	- Les secteurs du développement étaient en majorité appropriés. - Les objectifs de développement étaient compréhensibles et cohérents. - La planification était structurée et basée sur le modèle étudié en cours. - L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques. - L'analyse était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concrètes concernant son poste de formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable de formuler ses réflexions. o Comment est-ce que je me sens à mon poste de travail? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise avec cette tranche d'âge? o Dans quelle mesure est-ce que mes attentes correspondent à mes missions? o Dans quelle mesure est-ce que mes points forts et mes points faibles influencent mon travail/mon attitude? o Quels sont les commentaires exprimés à mon sujet par ¿ mes collègues de travail, ¿ les bénéficiaires, ¿ mes supérieurs? o Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Qu'est-ce qui influence ma motivation? o Quels sont les objectifs personnels et professionnels que je vais me fixer?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes 2 (FOEDA2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion**

Titre du module:	**Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOEDA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
24		- Enseignant
24		

Type de formateur proposé: Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement moteur de ses bénéficiaires en se référant à une fiche d'observation, d'analyser la forme des jeux de ses bénéficiaires et d'indiquer des propositions d'assistance correspondantes.**	- L'apprenti est capable de documenter les indicateurs du développement moteur d'un bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation et d'évaluer le niveau du développement. - L'apprenti est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'apprenti est capable d'identifier la forme des jeux du bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes et de l'expliquer en se référant à des indicateurs d'observation. - L'apprenti est capable de désigner des propositions ou des jeux adaptés à l'âge, permettant de soutenir le développement moteur de ses bénéficiaires au quotidien. - L'apprenti décrit les matériaux utilisés.	- L'apprenti a documenté au moins deux observations concernant le développement moteur. - Les classements de l'apprenti étaient en majorité corrects. - Les réponses ainsi que les explications de l'apprenti étaient cohérentes. - Le classement de l'apprenti était cohérent et il l'a expliqué en se référant à au moins deux indicateurs correspondants. - L'apprenti a désigné au moins trois propositions et trois jeux appropriés et adaptés à l'âge. - L'apprenti a convenablement opté pour des matériaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de communiquer d'une manière attentive et correspondant aux circonstances en se tournant vers ses interlocuteurs.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les bases de la communication non violente. - L'apprenti emploie un langage adapté aux enfants. - L'apprenti est capable d'adresser sciemment des messages à la première et à la deuxième personne. - L'apprenti est capable d'écouter activement. - L'apprenti est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles.	- L'apprenti a communiqué sur un pied d'égalité. - L'apprenti a régulièrement félicité le bénéficiaire. - L'apprenti a attentivement écouté le bénéficiaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser une observation concrète et il note ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'analyser ses observations en identifiant des moments déterminants. - L'apprenti est capable d'identifier des besoins des bénéficiaires. - L'apprenti répond aux questions correspondantes dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a désigné des moments déterminants. - L'apprenti a désigné des besoins correspondant en majorité au contexte. - L'apprenti a correctement répondu à la majorité des questions.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier et de mettre en pratique des propositions de jeux pédagogiques d'une manière adaptée aux enfants et correspondant aux objectifs de développement définis avec une mise en évidence des développements physique et moteur en considérant les concepts pédagogiques de l'institution.**	- L'apprenti est capable d'établir une planification pour une proposition de jeu. - L'apprenti opte pour une proposition de jeu correspondant aux objectifs de développement. - L'apprenti est capable d'expliquer dans quelle mesure la proposition de jeu est axée sur les concepts pédagogiques de l'institution. - L'apprenti met l'activité planifiée en pratique avec les bénéficiaires. - L'apprenti analyse la planification ainsi que la mise en pratique dans la foulée et, le cas échéant, il propose des améliorations. - L'apprenti explique dans quelle mesure l'offre pédagogique correspond à l'approche du cadre éducatif de référence national en se référant à des exemples concrets. - L'apprenti explique dans quelle mesure l'offre pédagogique correspond au concept de l'enfant compétent en se référant à des exemples concrets. - L'apprenti est capable de concevoir l'offre pédagogique en fonction de l'approche du cadre éducatif de référence national pour l'éducation informelle et en particulier du concept de l'enfant compétent. (Consulter les énoncés et les questions dans le carnet d'apprentissage)	- La planification était cohérente et structurée dans une large mesure. - La proposition de jeu correspondait à la grande majorité des objectifs de développement. - Les explications étaient en grande majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti a présenté le jeu sélectionné aux bénéficiaires et il l'a mis en pratique avec eux. - L'analyse était cohérente. - L'apprenti a avancé au moins un exemple correspondant et cohérent. - L'apprenti a organisé l'activité d'une manière adaptée dans une large mesure à l'approche du cadre éducatif de référence national pour l'éducation informelle ainsi qu'au concept de l'enfant compétent.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter son évolution professionnelle en répondant de manière compétente à des questions concernant ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti formule des réponses détaillées à l'ensemble des points requis. - L'apprenti analyse les questions posées en classe.	- L'apprenti a répondu aux points de manière cohérente. - L'apprenti a participé aux discussions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Accompagnement, éducation et encadrement – Adulte 3 (BEBIL3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement – Adulte 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des habitudes quotidiennes et de constater dans quelle mesure elles influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des moments déterminants d'une journée. - L'élève est capable de décrire et d'analyser plusieurs exemples de la structuration d'habitudes quotidiennes pour différents groupes de bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer l'utilité d'une journée structurée pour répondre aux besoins du groupe cible en se référant à des exemples concrets. - L'élève explique la manière dont un professionnel du domaine pédagogique assure l'organisation des journées d'un groupe cible indiqué en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins trois éléments déterminants. - L'élève a présenté une journée typique dans le contexte d'un groupe de bénéficiaires spécifique. - Les explications de deux exemples concrets étaient en majorité correctes. - L'élève a avancé au moins deux exemples compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de rituels et de constater dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève désigne des rituels des bénéficiaires dans différents domaines (loisirs, famille, école). - L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques d'un rituel. - L'élève analyse l'importance de rituels ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.	- L'élève a désigné au moins trois rituels d'un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève a désigné au moins trois caractéristiques d'un rituel. - L'élève a désigné trois significations ainsi que trois actions de rituels de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de changements d'activités, d'espaces et de personnes (micro-transitions) ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les mettre en pratique.**	- L'élève constate l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins au cours de transitions. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une micro-transition. - L'élève analyse l'importance de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève identifie des micro-transitions au cours d'activités pédagogiques quotidiennes et il est capable d'avancer des exemples d'une organisation axée sur les besoins.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a avancé des exemples concrets pour décrire une micro-transition. - L'élève a décrit deux significations possibles. - L'élève a avancé deux exemples cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent – Adulte 3 (ENKJA3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent – Adulte 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKJA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les sept systèmes sensoriels, d'observer la perception des bénéficiaires, de l'analyser, d'évaluer le développement de la perception des bénéficiaires et de l'accompagner de manière optimale.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les sept systèmes sensoriels. - L'élève explique le développement par tranches d'âges des différents systèmes sensoriels en se référant à des exemples pratiques. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer l'importance de la perception pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable de proposer des options pour un accompagnement ciblé du développement de la perception et d'avancer des arguments.	- L'élève a désigné les sept systèmes sensoriels et il en a expliqué trois en employant ses mots personnels. - L'élève désigné la phase de la vie pendant laquelle les sept systèmes sensoriels sont pleinement performants. - L'élève a décrit la manière dont la perception influence au moins deux domaines du développement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné deux propositions d'accompagnement du développement de la perception pour chaque système sensoriel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement cognitif des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève établit une fiche d'observation basée sur des étapes importantes du développement cognitif ou il analyse la qualité d'une fiche d'observation existante. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement cognitif en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation et d'évaluer si le développement cognitif correspond à l'âge. - L'élève connaît les facteurs qui influencent le développement cognitif et il est capable d'expliquer cet impact en se référant à des exemples. - L'élève désigne des activités ainsi que du matériel convenant à une tranche d'âge pour un accompagnement du développement cognitif des enfants.	- L'élève s'est référé à des indicateurs concernant le développement cognitif et à au moins un indicateur pour chaque niveau du développement. - L'élève a expliqué son opinion en avançant au moins deux arguments. - L'élève a évalué le niveau du développement cognitif de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a avancé un exemple approprié pour chaque facteur d'influence. - L'élève a désigné au moins deux activités/deux matériaux compréhensibles et adaptés à l'âge pour chaque niveau du développement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement du langage des bénéficiaires et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève établit une fiche d'observation basée sur des étapes importantes du développement du langage ou il analyse la qualité d'une fiche d'observation existante. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement du langage en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films et en se servant d'une fiche d'observation et d'évaluer si le développement du langage correspond à l'âge. - L'élève est capable d'expliquer les facteurs qui influencent le développement du langage en se référant à l'arbre de Wolfgang Wendlandt (Sprachbaum). - L'élève est capable de désigner des activités ainsi que des techniques adaptées servant à un accompagnement optimal du développement du langage.	- L'élève s'est référé à des indicateurs concernant le développement du langage et à au moins un indicateur pour chaque niveau du développement. - L'élève a évalué le niveau du développement du langage de manière cohérente en se référant à l'exemple pratique. - L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur qui influence le développement du langage. - L'élève a proposé au moins deux activités compréhensibles et adaptées.

20 % (12 P)	**L'élève a conscience des opportunités et des obstacles résultant du plurilinguisme dans le travail pédagogique et il est capable d'analyser son rôle ainsi que ses missions dans ce contexte.**	- L'élève analyse les opportunités ainsi que les obstacles d'un développement en plusieurs langues en expliquant les différences entre un développement monolingue et plurilingue. - L'élève décrit la mission d'un professionnel du domaine pédagogique pour produire des options de communication optimales dans le contexte du plurilinguisme national.	- L'élève a désigné au moins une opportunité et un obstacle d'un développement en plusieurs langues. - L'élève a décrit au moins deux options d'actions appropriées au quotidien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques - Adulte 3 (HASBE3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques - Adulte 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HASBE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle d'instruction
3		

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater si un bénéficiaire est malade ou en bonne santé au cours de son travail et de signaler l'altération.**	- L'élève explique les notions de o santé (d'après l'OMS), o maladie. - L'élève explique la signification des expressions suivantes dans le contexte de la notion de maladie: o la durée d'une maladie et sa progression (aiguë, chronique et récidivante), o les causes de maladies (causes externes et internes), o la résistance aux agents pathogènes (immunité acquise et innée), o les symptômes de maladies et la prise de connaissance systématique avec des questions. - L'élève est capable d'avancer des exemples concernant l'impact qu'une maladie peut avoir sur la prise en charge d'un bénéficiaire.	- Les explications ainsi que les énumérations étaient en grande majorité correctes, logiques et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes qui apparaissent avec différentes maladies habituelles et de signaler l'altération.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants d'une maladie: o la fièvre, o la douleur, o les gonflements, o le rhume, o la toux, o la détresse respiratoire, o les altérations de la conscience, o les nausées et les vomissements, o la diarrhée, o la constipation, o les rougeurs de la peau, o les démangeaisons. - L'élève a conscience des besoins de l'enfant malade et il est capable de les désigner: o l'intimité, o le bien-être de l'enfant, o l'hygiène et la sécurité, o la communication (verbale et non verbale). - L'élève est capable d'informer le bénéficiaire malade au sujet des étapes de travail requises en conséquence et de l'accompagner. - L'élève connaît les mesures requises pour soigner les symptômes d'une maladie désignés précédemment et il est capable de les décrire. - L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les mesures de soins correspondantes d'une manière adaptée à un enfant.	- L'élève a correctement énuméré la majorité des symptômes. - L'élève a décrit la majorité des mesures de soins, la communication ainsi que la majorité des besoins d'une manière correcte et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des anomalies pathologiques fondamentales dans le contexte de tableaux cliniques de maladies habituelles des voies respiratoires, des organes digestifs et de la peau, d'agir adéquatement et de veiller à ce que l'enfant soit à l'aise.**	- L'élève identifie les symptômes fondamentaux des maladies suivantes et il est capable d'indiquer des mesures adaptées: o les maladies des voies respiratoires (infections grippales, bronchite, pneumonie, grippe, otite), o les maladies des organes digestifs (coliques du nourrisson, infections gastro-intestinales, constipation et flatulences), o les maladies de la peau (dermatite de couche, intertrigo de la peau, coup de soleil, poux, gale).	- L'élève a désigné au moins deux symptômes de maladies ainsi que deux mesures correspondantes pour prendre en charge un enfant atteint o d'une maladie des voies respiratoires, o d'une maladie des organes digestifs, o d'une maladie de la peau.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail conformément à la mission et d'expliquer sa méthode de manière compréhensible.**	- En fonction de la mission, o l'élève recherche un poste de travail correct (en respectant l'ergonomie dans la mesure du possible), o l'élève nettoie et désinfecte le poste de travail ainsi que le matériel de manière compétente dans la mesure des besoins, o l'élève opte pour l'intégralité du matériel et il le prépare en appliquant les règles étudiées concernant l'aménagement d'un poste de travail. - L'élève est capable d'expliquer la méthode de manière cohérente et de répondre à des questions complémentaires.	- L'élève a opté pour un poste de travail répondant à la majorité des exigences concernant l'activité. - L'élève a expliqué son choix. - L'élève a effectué le nettoyage ainsi que la désinfection de manière compétente. - Le matériel était majoritairement complet et l'aménagement du poste de travail semblait logique. - Les explications concernant la méthode étaient en majorité cohérentes. - L'élève a répondu à des questions complémentaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre le poste de travail en ordre correctement, de ranger le matériel de manière compétente, de nettoyer le poste de travail et, le cas échéant, de le désinfecter.**	- Après la fin du travail, o l'élève met le matériel au rebut de manière compétente, o l'élève désinfecte le poste de travail, o le poste de travail est dans un état propre après le départ de l'élève, o l'élève range le matériel aux endroits indiqués. - L'élève est capable d'expliquer la méthode de manière cohérente et de répondre à des questions complémentaires.	- L'élève s'est appliqué à mettre le matériel au rebut de manière compétente et il a expliqué sa méthode. - L'élève a désinfecté le poste de travail de manière compétente. - Le poste de travail était dans un état propre après le départ de l'élève. - L'élève a rangé la majeure partie du matériel aux endroits indiqués. - Les explications concernant la méthode étaient en majorité cohérentes. - L'élève a répondu à des questions complémentaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour la mesure d'hygiène correcte dans le contexte de la maladie des bénéficiaires et de l'appliquer.**	- L'élève connaît les mesures servant à sa protection personnelle ainsi qu'à la protection des bénéficiaires et il est capable de les appliquer de manière hygiénique. - L'élève est capable de désigner et d'appliquer des mesures ainsi que des stratégies pour gérer des sensations de dégoût.	- L'élève a décrit la majorité des mesures d'hygiène concernant les maladies correspondantes d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des mesures d'hygiène. - L'élève a désigné les mesures les plus importantes pour gérer les sensations de dégoût et il les a appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - ccompagnement, éducation et encadrement - Adulte 4 (BEBIL4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**ccompagnement, éducation et encadrement - Adulte 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIL4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une transition. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une acclimatation et pourquoi elle est importante pour un enfant. - L'élève est capable de décrire des caractéristiques centrales de deux modèles d'acclimatation.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a désigné deux raisons pourquoi une phase d'acclimatation est importante. - L'élève a désigné deux modèles d'acclimatation et il a décrit les phases principales de leur déroulement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire d'une manière adaptée à son âge au cours de son processus d'apprentissage et du développement de son autonomie.**	- L'élève constate que les intérêts, la curiosité ainsi que la fascination des bénéficiaires constituent un processus d'apprentissage potentiel. - L'élève est capable de d'illustrer des processus d'apprentissage pour les différents groupes d'âges, qui peuvent se dérouler au quotidien, en avançant des exemples. - L'élève est capable de désigner les caractéristiques du processus d'apprentissage: o la tolérance des expériences d'apprentissage des enfants, o la perception de progrès des bénéficiaires, o la formulation d'actions du bénéficiaire observées, o la perception et la reconnaissance de réussites du bénéficiaire, o l'analyse de son rôle de co-constructeur.	- L'élève a décrit le point de départ des processus d'apprentissage en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé au moins un exemple pour chaque groupe d'âge. - L'élève a expliqué au moins trois caractéristiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et d'accompagner le développement de leur autonomie.**	- L'élève est capable d'expliquer les notions d'autonomie et d'actions autonomes et de désigner le rapport avec le concept de la participation. - L'élève est capable d'expliquer le besoin d'autonomie des bénéficiaires au cours de différentes phases de leur vie. - L'élève est capable de désigner l'importance de l'attachement à des personnes de référence au cours du développement de l'autonomie des bénéficiaires et d'avancer des exemples concrets.	- L'élève a décrit les notions indiquées de manière cohérente en employant ses mots personnels et il a analysé les rapports de manière approximative. - Les explications étaient en majorité cohérentes et elles correspondaient à au moins deux phases d'une vie. - Les explications étaient en grande majorité cohérentes et l'élève s'est référé à au moins un exemple concret extrait de la pratique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent - Adulte 4 (ENKJA4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent - Adulte 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKJA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer le développement émotionnel des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions pour un accompagnement optimal.**	- L'élève est capable d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de bénéficiaires en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève se réfère à une fiche d'observation établie ou à un tableau du développement établi en classe pour apprécier le niveau du développement émotionnel des bénéficiaires dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève est capable de décrire un comportement empathique en se référant aux sensations émotionnelles des bénéficiaires dans le contexte d'exemples concrets. - L'élève désigne des options d'actions pour un accompagnement optimal des aptitudes émotionnelles des bénéficiaires.	- L'élève a noté deux expressions des sensations émotionnelles du bénéficiaire en se référant aux séquences de films ou aux exemples concrets. - L'élève a attribué une émotion de manière cohérente. - L'élève a mis en évidence les caractéristiques les plus manifestes du développement émotionnel en se référant à l'exemple concret. - L'appréciation était cohérente. - La description a permis de constater que l'élève a compris le concept de l'empathie. - L'élève a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser sa compétence émotionnelle personnelle en se référant aux huit aptitudes selon Saami et de prendre connaissance d'options d'actions envisageables.**	- L'élève est capable de décrire les huit aptitudes de la compétence émotionnelle selon Saami en employant ses mots personnels et de les illustrer en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève analyse sa compétence émotionnelle personnelle en se référant aux huit aptitudes selon Saami et il l'illustre en se référant à des circonstances concrètes et personnelles. - L'élève prend connaissance d'options d'actions potentielles en se référant à son analyse.	- L'élève a décrit au moins quatre des huit aptitudes de la compétence émotionnelle ou il les a identifiées en se référant aux exemples concrets ou aux séquences de films. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé au moins deux options d'actions cohérentes et réalisables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier les connaissances de base concernant le développement social et il les met à profit pour analyser sa compétence sociale personnelle et pour formuler des attitudes adaptées.**	- L'élève présente la progression du développement social en se référant à une chronologie. - L'élève explique les aptitudes ainsi que les caractéristiques de la compétence sociale en employant ses mots personnels: o une bonne appréciation de circonstances sociales (1), o des connaissances concernant l'appartenance à un groupe ainsi que la signification émotionnelle, o la régulation des émotions. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement social pour le développement d'un enfant en se référant à des exemples. - L'élève analyse sa compétence sociale personnelle en se référant à des exemples personnels et il identifie des options d'actions potentielles. (1) Répétition: mise à profit de la sensibilité	- L'élève a respecté la chronologie avec au moins trois données correctement indiquées. - L'élève a avancé un exemple concret pour chaque aptitude. - L'élève a décrit de quelle manière la compétence sociale influence au moins deux autres domaines du développement en se référant à des exemples. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé des options d'actions cohérentes et réalisables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques - Adulte 4 (HASBE4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les enfants et adolescents au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques - Adulte 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HASBE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle d'instruction
3		

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes qui apparaissent avec différentes maladies infectieuses et infantiles et de les signaler.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants des différentes maladies infectieuses et infantiles: o la scarlatine, o les oreillons, o la rougeole, o la varicelle, o la rubéole, o le rotavirus, o la conjonctivite, o l'impétigo, o le syndrome pieds-mains-bouche. - L'élève est capable o de percevoir les besoins du bénéficiaire dans le contexte des symptômes, o de désigner les mesures de soins les plus importantes et d'informer le bénéficiaire à ce sujet d'une manière adaptée à son âge, o d'expliquer les risques ainsi que les conséquences qui résultent de l'apparition de maladies infectieuses au poste de travail, o de désigner les mesures d'hygiène requises pour se protéger lui-même ainsi que le bénéficiaire. - L'élève est capable de réagir convenablement aux symptômes afin de maintenir ou de rétablir son bien-être et son hygiène personnels de même que le bien-être et l'hygiène du bénéficiaire.	- L'élève a désigné au moins deux symptômes. - L'élève connaît les besoins les plus importants du bénéficiaire, les mesures de soins qui en résultent, les risques ainsi que les mesures d'hygiène. - Les explications étaient en grande majorité correctes et cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les symptômes ainsi que les altérations affectant le bénéficiaire, de les signaler et d'agir en conséquence.**	- L'élève est capable d'énumérer les symptômes les plus importants des maladies suivantes: o la névrodermite, o les convulsions fébriles, o le diabète, o l'épilepsie, o les allergies, o les intolérances. - L'élève est capable o de percevoir les besoins du bénéficiaire dans le contexte des symptômes, o de désigner les mesures de soins les plus importantes et d'informer le bénéficiaire à ce sujet d'une manière adaptée à son âge, o de désigner les symptômes ainsi que les altérations qui peuvent apparaître en cas d'urgence.	- L'élève a désigné au moins trois symptômes. - L'élève connaît les besoins les plus importants du bénéficiaire ainsi que les mesures de soins les plus importantes qui en résultent. - L'élève connaît les symptômes les plus importants qui peuvent apparaître en cas d'urgence.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les matières ainsi que la méthode du PAI (projet d'accompagnement individuel) dans le contexte de la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques et il est capable de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de fournir des explications concernant o les matières du PAI, o les conditions pour une assistance du bénéficiaire, o les actions requises en cas d'urgence, o les médicaments à administrer, o le plan d'urgence existant, o les mesures de premiers secours, o sa mission personnelle en cas d'urgence.	- Les explications étaient en grande majorité correctes et cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le maintien constant de l'hygiène dans l'environnement de travail dans la mesure des besoins.**	- L'élève est capable d'opter pour des méthodes de nettoyage adaptées au matériel et au degré de souillure et d'effectuer consciencieusement et intégralement le nettoyage en suivant les principes étudiés dans les circonstances suivantes: o nettoyage des sanitaires après leur utilisation par les bénéficiaires (toilettes, petit pot, lavabo), o entretien des chaussures (après des excursions avec des bénéficiaires), o nettoyage du revêtement du sol, o nettoyage d'une table. - L'élève est capable d'appliquer des techniques adaptées au matériel.	- L'élève a opté pour des méthodes de nettoyage majoritairement adaptées et il a expliqué son choix. - L'élève a appliqué la majorité des principes du nettoyage. - L'élève a opté pour des techniques adaptées au matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maintenir la sécurité au travail d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève connaît les règles de sécurité et il les applique consciencieusement. - L'élève connaît les règles concernant la manipulation de produits de nettoyage et d'entretien et il s'en sert consciencieusement. - L'élève observe les règles de l'ergonomie.	- L'élève connaît les règles de sécurité et il s'est appliqué à les observer dans la mesure du possible. - L'élève connaît les règles concernant la manipulation des produits de nettoyage et d'entretien. - L'élève s'est appliqué à observer les règles dans la mesure du possible. - L'élève a appliqué la majorité des règles de l'ergonomie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 3 (KOMRE3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOMRE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique.**	- L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il est capable de les expliquer. - L'élève est capable d'expliquer quelles informations sont à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des enfants et de leurs parents (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord). - L'élève désigne des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève explique des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé).	- L'élève a expliqué les notions de secret professionnel et de protection des données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a considéré des informations comme des données confidentielles de manière cohérente: - L'élève a désigné au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève a expliqué au moins deux exceptions possibles en se référant à des exemples.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel élémentaire concernant les formations continues d'un professionnel du domaine socio-pédagogique dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions professionnelles de la deuxième partie du vocabulaire élémentaire concernant le travail avec des enfants et des adolescents et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots personnels et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle et d'évaluer les défis dans ce contexte au cours du travail d'un professionnel du domaine socio-pédagogique.**	- L'élève explique les notions de proximité et de distance en employant ses mots personnels dans le contexte du travail avec des bénéficiaires et il est capable d'analyser une relation professionnelle (proximité et distance) en se référant à des exemples concrets. - L'élève explique les dimensions de la proximité et de la distance en employant ses mots personnels et il identifie des défis potentiels dans ce contexte.	- L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance d'une manière compréhensible dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des dimensions de la distance de manière cohérente.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité pédagogique d'une durée d'au moins trente minutes de manière structurée et de décrire le déroulement de l'activité.**	- L'élève décrit les différentes matières de la planification: o les informations générales, o l'institution, o le groupe cible, o les champs d'action, o la description de l'activité. - L'élève formule des objectifs cohérents, axés autour des champs d'action d'un professionnel du domaine pédagogique. - L'élève formule des objectifs en suivant les indications du deuxième modèle: o objectifs généraux de l'activité planifiée, o objectif d'activité vérifiable en fonction du modèle SMART pour le bénéficiaire décrit. - L'élève explique dans quelle mesure les objectifs correspondent à l'activité. - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - Les objectifs formulés étaient cohérents et ils correspondaient à l'offre proposée. - L'élève a à chaque fois formulé un objectif cohérent, correspondant aux indications. - L'élève a décrit la moitié des objectifs d'une manière plus spécifique. - L'explication était cohérente. - Les descriptions étaient aussi cohérentes et compréhensibles que possible. - Les trois phases du déroulement étaient identifiables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la collaboration en équipe ainsi que leur importance dans le travail socio-pédagogique.**	- L'élève explique les bases de la collaboration en équipe: o la différence entre un groupe et une équipe, o les avantages du travail en équipe, o un travail en équipe efficace.	- L'élève a expliqué les notions de groupe et d'équipe en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois avantages cohérents du travail en équipe. - L'élève a désigné au moins quatre facteurs cohérents, qui favorisent un travail en équipe efficace.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser une activité pédagogique d'une durée d'au moins trente minutes, effectuée au poste de formation.**	- L'élève est capable de soumettre une activité pédagogique effectuée sur le terrain professionnel à une analyse critique. - L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment est-ce que j'ai perçu la planification ainsi que la mise en pratique de l'activité? Est-ce que j'ai manifesté de l'intérêt? Est-ce que j'étais motivé? o Qu'est-ce qui m'a paru facile? Où est-ce que je constate mes points forts? o Qu'est-ce qui m'a paru difficile? Où est-ce que j'ai encore éprouvé des difficultés? Sous quels aspects est-ce que je constate un potentiel de progression? o Quels étaient les commentaires exprimés à propos de ma performance? Comment est-ce que j'ai géré ces commentaires? o Est-ce que les objectifs formulés sont cohérents? o Est-ce que les objectifs formulés correspondent à la proposition sélectionnée? o Est-ce que les trois phases du déroulement étaient identifiables et cohérentes?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes - Adulte 3 (FOEDA3)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes - Adulte 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOEDA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement cognitif des bénéficiaires en se référant à une fiche d'observation, de l'analyser et d'indiquer des propositions d'assistance adaptées.**	- L'apprenti est capable de documenter les indicateurs du développement cognitif d'un bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation et d'évaluer le niveau du développement. - L'apprenti est capable d'expliquer son évaluation et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'apprenti recommande et met en pratique des propositions ou des jeux adaptés à l'âge, permettant de soutenir le développement cognitif de ses bénéficiaires observés au quotidien.	- L'apprenti a intégralement documenté au moins deux observations. - La documentation de l'apprenti était en majorité complète et son évaluation était cohérente. - L'apprenti a désigné au moins deux propositions et deux jeux appropriés et adaptés à l'âge et il en a mis au moins un en pratique.
10 % (6 P)	**L'apprenti réunit des informations concernant le plurilinguisme dans son institution et parmi ses bénéficiaires, il est capable d'évaluer le développement du langage d'un bénéficiaire et de désigner des propositions adaptées pour être en mesure d'accompagner le bénéficiaire de manière optimale.**	- L'apprenti prend connaissance du plurilinguisme dans son institution en réunissant des données importantes dans ce contexte: o les nationalités des professionnels et des bénéficiaires, o les langues maternelles des professionnels et des bénéficiaires. - L'apprenti réunit des informations concernant le développement du langage d'un bénéficiaire en se référant entre autres à une fiche d'observation et il est capable d'évaluer le niveau du développement du langage du bénéficiaire. - L'apprenti est capable de préparer et d'expliquer des propositions appropriées pour accompagner le développement plurilingue du bénéficiaire en question de manière optimale.	- Les descriptions ont produit un aperçu approximatif du plurilinguisme dans l'institution. - La documentation de l'apprenti était complète dans une large mesure et son évaluation était cohérente. - L'apprenti a désigné au moins deux propositions appropriées et adaptées à l'âge.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle en se référant à des exemples concrets.**	- L'apprenti est capable de maintenir une distance professionnelle dans des circonstances concrètes. - L'apprenti est capable d'identifier des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles.	- L'apprenti a maintenu une distance professionnelle dans la majorité des circonstances concrètes. - L'apprenti a identifié des facteurs d'influence majoritairement cohérents ainsi que leurs conséquences éventuelles.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réunir des informations concernant le groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire un bénéficiaire en détail.**	- L'apprenti établit des descriptions de personnes dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti se procure les informations requises à propos du groupe de bénéficiaires: o la désignation du groupe cible, o le nombre, o l'âge. - L'apprenti décrit le bénéficiaire sélectionné sous plusieurs aspects: o son âge, o ses origines culturelles et linguistiques, o la phase de sa vie, o ses intérêts, o des observations concernant le bénéficiaire (ressources, aptitudes), o des besoins observés, o des particularités du bénéficiaire. - L'apprenti identifie des données confidentielles: o les données personnelles de l'enfant et de ses parents (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions en équipe, à propos de collègues de travail, extraites d'un journal de bord).	- Au moins deux descriptions de personnes étaient intégralement disponibles. - L'apprenti a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - L'apprenti s'est appliqué à réunir des informations pour chacun des points du modèle et à les décrire aussi objectivement que possible. - L'apprenti a considéré des données comme confidentielles de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les principes de la collaboration en équipe et il analyse l'importance de lignes directrices internes dans des institutions socio-pédagogiques.**	- L'apprenti participe activement au travail en équipe. - L'apprenti explique des lignes directrices générales internes de l'institution.	- L'élève a manifesté son application à participer activement au travail en équipe. - Les lignes directrices décrites étaient en grande majorité cohérentes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en pratique une activité pédagogique concernant la cognition et/ou la perception avec une durée adaptée à l'âge ainsi qu'aux besoins et de l'analyser dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti effectue une activité pédagogique planifiée en cours avec un groupe de bénéficiaires. - L'apprenti analyse la planification ainsi que la mise en pratique dans la foulée et, le cas échéant, il propose des améliorations dans le carnet d'apprentissage.	- La mise en pratique correspondait dans une large mesure à la planification. - L'analyse était cohérente.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de constater l'importance de rituels et de micro-transitions, de les mettre en pratique, de les analyser et de constater dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'apprenti est capable d'expliquer des points importants à observer au cours de l'introduction et de la mise en pratique d'un rituel. - L'apprenti est capable de désigner des exemples concrets de rituels au poste de travail et d'analyser leur importance. - L'élève est capable de mettre en pratique des rituels existants de manière autonome au sein de l'institution. - L'apprenti identifie des micro-transitions au cours des activités pédagogiques quotidiennes. - L'apprenti analyse les aspects positifs et stimulants de micro-transitions pour les bénéficiaires dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de désigner des conditions utiles à la réussite d'une micro-transition. - L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires de manière autonome au cours d'une micro-transition au sein de l'institution.	- L'apprenti a désigné/énuméré deux points essentiels. - L'apprenti a avancé deux exemples cohérents de rituels. - La mise en pratique de la majorité des rituels était adaptée. - L'apprenti a désigné deux exemples cohérents de micro-transitions. - L'apprenti a désigné au moins un aspect positif ainsi qu'un aspect stimulant. - L'apprenti a désigné deux conditions de micro-transitions. - L'apprenti a accompagné les bénéficiaires d'une manière adaptée dans une large mesure au cours d'une micro-transition.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter une analyse de son développement professionnel en répondant aux différents énoncés dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre.**	- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés par écrit pour documenter son développement professionnel.	- L'apprenti a intégralement répondu à la majorité des énoncés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 4 (KOMRE4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMRE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Communication
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de considérer les conflits comme des éléments du développement social au cours du travail pédagogique et de les analyser.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le conflit, o les symptômes d'un conflit, o les causes d'un conflit, o les types de conflits, o la dégénération d'un conflit, o les conséquences de conflits, o les options de règlements de conflits, o la prévention de conflits, o l'aptitude à gérer des conflits.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de la gestion de conflits et de proposer des attitudes appropriées.**	- L'élève explique l'importance de l'observation de circonstances conflictuelles émergeantes ou existantes. - L'élève procède de manière systématique en se référant à l'exemple concret d'une circonstance conflictuelle, en considérant et en suivant les étapes suivantes: o l'identification et la désignation du conflit, o la définition du conflit, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement. - L'élève propose des options de règlement appropriées en se référant à des exemples concrets.	- Les explications étaient en majorité cohérentes. - Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les options de règlement étaient en majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des cas de harcèlement au cours du travail pédagogique et de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le harcèlement, o l'origine du harcèlement, o les formes de harcèlement, o le cyberharcèlement, o les conséquences du harcèlement. - L'élève désigne des mesures de sensibilisation et de prévention envisageables. - L'élève identifie des différences entre le harcèlement et les conflits en se référant à des exemples concrets. - L'élève désigne des stratégies envisageables pour réagir convenablement au harcèlement. - L'élève analyse sa méthode. - L'élève connaît des services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois mesures cohérentes. - L'élève a avancé des arguments compréhensibles et cohérents. - L'élève a désigné des stratégies compréhensibles et cohérentes. - L'analyse de l'élève était cohérente. - L'élève a désigné au moins deux services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer ses actions au cours d'une activité pédagogique en adéquation avec les principes du concept de l'institution et le groupe de bénéficiaires décrits.**	(Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'élève avance des arguments ainsi que des exemples concrets en employant ses mots personnels pour expliquer dans quelle mesure l'activité planifiée correspond au concept et au groupe de bénéficiaires décrit. - L'élève propose et explique d'autres options d'actions correspondantes et utiles pour chaque phase.	- Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève a avancé un argument cohérent ainsi qu'un exemple concret concernant le concept de même que le groupe de bénéficiaires. - L'élève a proposé au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes - Adute 4 (FOEDA4)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement**

Titre du module:	**Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes - Adute 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOEDA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réagir avec empathie à son groupe de bénéficiaires, d'observer le développement émotionnel d'un bénéficiaire, de l'analyser et de proposer des options d'actions permettant un accompagnement optimal.**	- L'apprenti est capable d'observer, d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de ses bénéficiaires en se référant à leurs expressions ou aux circonstances. - L'apprenti est capable de documenter les indicateurs du développement émotionnel d'un bénéficiaire dans trois circonstances habituelles en se référant à une fiche d'observation ou à un tableau du développement et d'évaluer si le comportement observé correspond au niveau du développement. - L'apprenti est capable d'expliquer son évaluation et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'apprenti désigne des options pour accompagner les aptitudes émotionnelles du bénéficiaire décrit de manière optimale. - L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de ses bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active.	- L'apprenti a identifié des émotions compréhensibles et il les a désignées. - L'apprenti a intégralement documenté au moins deux observations. - La documentation de l'apprenti était complète dans une large mesure et son évaluation était cohérente. - L'apprenti a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées. - L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'observer le développement social des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.**	- L'apprenti documente et observe le comportement social d'un bénéficiaire au cours d'une interaction. - L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles pour évaluer si le comportement observé était adapté aux circonstances sociales. - L'apprenti désigne des options d'actions pour accompagner le développement social des bénéficiaires de manière optimale.	- L'apprenti a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement social du bénéficiaire. - L'apprenti a évalué la compétence sociale de manière cohérente en se référant à un exemple concret. - L'apprenti a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accompagner son groupe cible au cours de la gestion de conflits et de mettre en pratique des attitudes appropriées.**	- L'apprenti procède de manière systématique en se référant à une circonstance conflictuelle vécue et il décrit les étapes suivantes ultérieurement: o l'identification et la désignation du conflit, o la définition du conflit, o les propositions de règlement considérées, o la méthode de règlement pour laquelle il a opté, o la mesure dans laquelle les intervenants ont contribué au règlement, o l'évaluation du règlement. - L'apprenti analyse son accompagnement au cours de la gestion du conflit.	- Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - L'analyse était majoritairement cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires, d'analyser leur dynamique de groupe et de proposer d'autres options d'actions pour accompagner le groupe du mieux possible.**	(Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'apprenti décrit les propriétés suivantes du groupe: o la désignation du groupe cible, o la taille du groupe, o la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance), o les intérêts du groupe, o les aptitudes du groupe, o les particularités du groupe (évolution générale dans les différents secteurs du développement (ENKJA), circonstances/besoins particuliers ou spécifiques à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.). - L'apprenti décrit la dynamique du groupe (par exemple l'ambiance générale, les rôles au sein du groupe, les sous-groupes, les conflits existants, etc.). - L'apprenti propose des stratégies/des méthodes d'action appropriées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible.	- L'apprenti a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes. - Les descriptions étaient cohérentes et utiles. - L'apprenti a proposé au moins une attitude appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.**	- L'apprenti analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'acclimatation. - L'apprenti analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un changement de groupe. - L'apprenti analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un départ. - L'apprenti est capable d'évoquer des transitions avec des enfants en employant un langage adapté à leur âge.	- L'apprenti a désigné au moins trois missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'une acclimatation. - L'apprenti a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un changement de groupe. - L'apprenti a désigné au moins deux missions d'un professionnel du domaine pédagogique dans le contexte d'un départ. - L'apprenti a présenté la manière dont il expliquerait des transitions à des enfants.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire au cours de son processus d'apprentissage et du développement de son autonomie d'une manière adaptée à son âge.**	- L'apprenti est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage adaptés à l'âge à partir des options suivantes. o la tolérance des expériences d'apprentissage des enfants, o la perception de progrès des bénéficiaires, o la verbalisation d'actions du bénéficiaire observées, o la perception et la reconnaissance de succès du bénéficiaire, o l'analyse de son rôle de co-constructeur. - L'apprenti est capable d'avancer au moins deux exemples concrets d'un processus d'apprentissage pour chaque groupe d'âge et il intègre à chaque fois au moins trois des options d'accompagnement et de soutien désignées qui favorisent l'autonomie. - L'apprenti est capable d'avancer un exemple correspondant pour au moins trois options d'éducation.	- L'apprenti a accompagné et soutenu les bénéficiaires en mettant correctement à profit la grande majorité des options indiquées. - L'apprenti a avancé au moins deux exemples majoritairement appropriés. - L'apprenti a avancé au moins trois exemples majoritairement appropriés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et de les accompagner au cours du développement de leur autonomie.**	- L'apprenti comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et il est capable d'avancer des exemples concrets pour un groupe d'âge correspondant (jeunes enfants, enfants en âge scolaire et adolescents) dans les domaines suivants: o l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement, o la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations, o la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des enfants, o la proposition d'espaces et de matériel adaptés.	- Les explications étaient en majorité cohérentes et elles concernaient le groupe d'âge des bénéficiaires ainsi que deux des domaines indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son développement professionnel en répondant aux différents énoncés du carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés par écrit pour documenter son développement professionnel.	- L'apprenti a intégralement répondu à la majorité des énoncés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Accompagnement, éducation et encadrement – Adulte 5 (BEBIL5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement – Adulte 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEBIL5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: - Enseignant / Pédagogie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre les droits des enfants et d'identifier dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer quels sont les huit domaines thématiques du plan d'action national pour les droits des enfants en se référant à des exemples axés sur la pratique.	- L'élève a désigné au moins deux domaines thématiques et il les a approximativement expliqués en se référant à des exemples axés sur la pratique. - L'élève a produit deux explications cohérentes dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier l'inclusion dans des circonstances habituelles et d'adopter une attitude fondamentale adaptée, respectivement d'appliquer des mesures adaptées, pour accompagner les bénéficiaires.**	- L'élève est capable de mettre en évidence les concepts de l'exclusion, de la ségrégation, de l'intégration et de l'inclusion avec des présentations graphiques et de les expliquer de manière autonome. - L'élève désigne et explique des caractéristiques importantes d'une attitude fondamentale adaptée en avançant des exemples concrets: o l'estime personnelle, o l'aide à l'auto-assistance, o les attitudes participatives, o la prévention de l'exclusion, o la collaboration avec des partenaires. - L'élève désigne des mesures adaptées et il les explique en se référant à des exemples concrets: o les conditions générales, o l'association de professionnels spécialisés, o les outils d'assistance techniques, o les mesures de réintégration.	- L'élève a présenté les notions graphiquement et les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a produit des explications majoritairement cohérentes pour au moins trois attitudes fondamentales. - L'élève désigné au moins deux mesures en se référant à des exemples concrets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière autonome au sujet de l'inclusion au quotidien en relation avec une forme de déficience spécifique (physique, cognitive, comportementale), d'indiquer des exemples correspondants axés sur la pratique, de les mettre en forme et de les présenter.**	- L'élève est capable d'indiquer une définition, des causes, des conséquences ainsi que des exemples concrets pour l'une des formes de déficience suivantes: o un trouble déficitaire de l'attention, o un trouble d'hyperactivité avec déficit d'attention (THADA), o le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF), o l'autisme, o la trisomie 21, o un handicap physique, o une déficience sensorielle. - L'élève est capable d'expliquer les principes, les besoins individuels ainsi que les besoins collectifs observés pour les bénéficiaires en se référant à des exemples. - L'élève est capable de désigner des mesures qui favorisent l'inclusion avec des enfants atteints de la déficience indiquée et de les expliquer en se référant à des exemples. - L'élève est capable de mettre en forme les résultats de ses recherches et de les présenter.	- L'élève a formulé la grande majorité des indications de manière cohérente. - L'élève a avancé au moins deux exemples cohérents concernant les besoins individuels et collectifs. - L'élève a indiqué au moins deux mesures. - La présentation affichait un fil conducteur et l'élève a transmis la majorité des matières de manière compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Développement de l'enfant et de l'adolescent – Adulte 5 (ENKJA5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent – Adulte 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ENKJA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité.**	- L'élève est capable d'expliquer les concepts principaux du développement de l'identité en employant ses mots personnels et d'avancer un exemple à chaque fois: o le concept de soi, o l'estime personnelle, o le sentiment d'efficacité personnelle. - L'élève est capable de documenter des observations concernant le concept de soi, l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films.	- L'élève a attribué les déclarations de bénéficiaires au concept principal correspondant (concept de soi, estime personnelle, sentiment d'efficacité personnelle). - L'élève a noté les critères d'observation les plus manifestes du concept de soi, de l'estime personnelle et du sentiment d'efficacité personnelle en se référant à l'exemple pratique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer/d'analyser le développement des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets et de décrire des actions ou des activités pour favoriser le développement de l'identité.**	- L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et/ou à la fiche d'observation pour évaluer et pour expliquer si le développement du concept de soi correspond à l'âge et si l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle sont développés d'une manière positive. - L'élève désigne les cinq sources d'information qu'un enfant consulte pour développer son identité et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève est capable de désigner des actions ou des activités adaptées pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.	- L'élève a évalué le développement de l'identité de manière cohérente en se référant à l'exemple concret et il a avancé des arguments cohérents. - L'élève a désigné au moins trois sources d'information. - L'élève a décrit au moins une action compréhensible et adaptée pour chaque concept (concept de soi, estime personnelle, sentiment d'efficacité personnelle) pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques de la sexualité des enfants.**	- L'élève est capable de décrire les différences entre la sexualité des enfants et celle des adultes en employant ses mots personnels. - L'élève est capable de documenter des observations concernant la sexualité des enfants (identité sexuelle, connaissances de la sexualité et expériences sexuelles) sur une fiche d'observation en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films.	- L'élève a désigné au moins trois caractéristiques de la sexualité des enfants. - L'élève a noté les critères d'observation les plus manifestes de la sexualité des enfants en se référant à l'exemple concret.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer le développement psychosexuel des bénéficiaires et il adopte une attitude pédagogique respectueuse de la sexualité. (1)** **(1) Sexualerziehung in Kitas de Silke Hubrig**	- L'élève est capable de se référer aux critères d'observation et/ou à la fiche d'observation pour évaluer et pour expliquer si le développement de la sexualité correspond à l'âge (le cas échéant avec la mention d'exemples du poste de formation). - L'élève analyse son attitude professionnelle à l'égard de la sexualité des enfants. - L'élève connaît les missions d'un professionnel du domaine pédagogique en matière d'éducation sexuelle et il est capable de favoriser le développement de la sexualité d'une manière adaptée à l'âge. - L'élève connaît les caractéristiques d'agressions sexuelles et il explique la mission d'un professionnel du domaine pédagogique de protéger les enfants contre les agressions sexuelles au cours d'activités pédagogiques.	- L'élève a évalué le développement d'un enfant de manière cohérente en se référant à l'exemple concret et il a avancé des arguments cohérents. - L'élève a décrit son attitude à l'égard de la sexualité des enfants de manière compréhensible. - L'élève a désigné cinq missions d'un professionnel du domaine pédagogique en matière d'éducation sexuelle et il a expliqué qu'une éducation sexuelle adaptée aux enfants s'oriente en fonction des connaissances individuelles et du niveau du développement de chaque enfant. - L'élève a expliqué au moins trois caractéristiques d'agressions sexuelles en employant ses mots personnels et il a expliqué qu'il devait les signaler sans tarder à son équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques – Adulte 5 (HASBE5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques – Adulte 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**HASBE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle d'instruction - Salle de classe - Salle de classe - Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege und Hauswirtschaftler

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures de mobilisation et de sécurité avec des enfants à besoins spécifiques en employant ses mots personnels et de les appliquer. - L'élève s'oriente en fonction des principes suivants: o le travail ergonomique, o l'assistance pour quitter un fauteuil roulant/un canapé/une chaise, o les transferts d'une chaise vers une toilette ou d'un fauteuil roulant vers une toilette. - L'élève applique à chaque fois les règles de sécurité correspondantes. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des mesures suivantes en employant ses mots personnels et d'appliquer les mesures: o l'assistance au cours de l'habillage et du déshabillage dans un fauteuil roulant/sur une chaise/lors d'un passage aux toilettes, o la mise en place et le retrait de lunettes, o la mise en place et le retrait d'écouteurs, o la mise en place et le retrait d'appareils auditifs. - L'élève applique les mesures d'une manière compétente et axée sur les ressources et il respecte à chaque fois les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique à chaque fois les règles de l'ergonomie en vigueur. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'assistance ainsi que les techniques de soins dans le domaine de l'élimination avec des enfants et des adolescents à besoins spécifiques et d'observer l'élimination normale.**	- L'élève est capable de décrire l'élimination normale (urines, selles et menstruation) sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de l'apparence, de la fréquence et des altérations. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins dans le domaine de l'élimination (urines, selles, menstruation, vomissements): o l'accompagnement aux toilettes, o l'assistance en cas de nausées, o l'application de soins intimes, o le changement de matériel d'incontinence et de poches de protection en positions couchée et debout. - L'élève tient compte des informations concernant les situations psychosociales et médicales des enfants et des adolescents. - L'élève s'applique à respecter l'hygiène. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. - L'élève est capable de gérer des sensations de dégout. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'ordre et la propreté avec des enfants et avec des adolescents en observant les règles générales et spécifiques, de mettre en évidence l'importance de l'ordre et de la propreté en assumant sa mission d'exemplarité et de renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des enfants et des adolescents.**	- L'élève manifeste une attitude correcte par rapport aux travaux à effectuer et il comprend leur importance de manière à être en mesure de les expliquer correctement et poliment. - L'élève aborde les sujets suivants: o le changement des draps d'un lit, o le linge requis au quotidien, o le lavage, le séchage, le repassage, le pliage et le rangement du linge, o le nettoyage des sanitaires, o le tri des déchets, o le rangement et l'utilisation d'un lave-vaisselle, o la remise de salles et de postes de travail dans un état propre, o le nettoyage de sols, o l'ordre général dans des cartables, des casiers et des armoires, o l'entretien et les soins des plantes et des animaux. - L'élève connaît les étapes de travail et les réflexions requises au cours des travaux concernant les sujets évoqués, les mesures d'hygiène et de sécurité correspondantes, l'utilisation compétente des appareils ainsi que les procédures d'un travail durable. - L'élève travaille de manière ergonomique.	- L'attitude personnelle de l'élève par rapport aux travaux à effectuer était positive et respectueuse. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - Les explications et les indications étaient en majorité correctes. - L'élève a observé la majorité des règles de la politesse. - L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les risques pour la sécurité d'enfants et d'adolescents, d'initier des mesures en conséquence, d'éviter les risques et de favoriser l'autonomie des enfants et des adolescents dans ces domaines.**	- L'élève connaît les risques pour la sécurité des enfants et des adolescents en relation avec les matériaux et les circonstances suivants: o les cigarettes (tabagisme passif et mégots), o les aliments (allergies alimentaires, aliments accessibles, boissons énergétiques, etc.), o les produits de nettoyage, de soins et de désinfection, o les médicaments, o les animaux, o les options d'escalade, o les outils tranchants et les matériaux aigus, o les objets chauds (bougies, pistolets à colle chaude, cuisinière, four, etc.), o les appareils électriques et les prises, o les fenêtres, o les jouets défectueux, o l'eau, o la circulation automobile, o l'attitude à l'égard des inconnus. - L'élève est capable de constater des circonstances dangereuses au quotidien (au cours d'activités en plein air, d'activités quotidiennes, d'activités de bricolage, etc.) et de réagir correctement. - L'élève est capable d'indiquer comment il pourrait signaler des dangers aux enfants et aux adolescents en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a correctement désigné les règles de sécurité pour les circonstances correspondantes. - L'élève a manifesté sa compréhension des relations entre les risques pour la sécurité, les matériaux et les circonstances. - Les réflexions étaient cohérentes de même que les options proposées pour éviter des circonstances dangereuses au quotidien. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Accompagnement, éducation et encadrement – Adulte 6 (BEBIL6)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement – Adulte 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEBIL6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: - Enseignant / Pédagogie

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les aménagements d'espaces/les locaux pour les activités/le domaine éducatif/les zones de repos et les domaines thématiques (champs d'action) ainsi que les matériaux adaptés correspondants sous l'aspect des besoins et des intérêts des bénéficiaires, d'expliquer ces réflexions et de formuler des options d'adaptations.**	- L'élève est capable de distinguer différents aménagements d'espaces/différents locaux en se référant à des exemples. - L'élève identifie une relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement des espaces au sein de l'institution. - L'élève décrit la manière dont l'espace est mis à profit au cours de jeux libres ainsi que la relation entre cette mise à profit et les besoins et les intérêts des enfants en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins quatre aménagements d'espaces/locaux et il a fourni des débuts d'explications en majorité cohérents. - L'élève a mis en évidence la relation en se référant à au moins deux caractéristiques. - L'élève a tiré au moins deux conclusions majoritairement cohérentes à partir de ses observations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les émotions ainsi que les besoins des bénéficiaires dans des conditions de vie particulières.**	- L'élève explique des conditions de vie éventuellement particulières des bénéficiaires, par exemple o le décès d'un proche, o la mort d'un animal domestique, o une séparation, o la naissance d'un petit frère/d'une petite sœur, o le nouveau compagnon d'un parent, o un déménagement, o un accident, o une transition, o etc. - L'élève identifie les émotions qui peuvent être déclenchées dans différentes conditions de vie et il constate les besoins des bénéficiaires.	- L'élève a désigné au moins trois conditions de vie particulières et il les a expliquées d'une manière majoritairement cohérente. - L'élève a désigné des émotions correspondantes ainsi que des besoins éventuels en avançant des exemples et en employant ses mots personnels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités sous le concept de la participation pour être en mesure de planifier, de mettre en pratique et d'analyser des activités personnelles.**	- L'élève se réfère au deuxième modèle pour planifier une activité qui met en évidence la participation et il la met en pratique en classe. - L'élève participe à des activités et il analyse des options d'une conception participative. - L'élève est capable de proposer des adaptations possibles de l'activité mise en pratique.	- L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué comment elles pouvaient favoriser la participation. - L'élève a participé aux activités et il a partagé ses expériences/ses réflexions concernant la conception participative. - L'élève a proposé au moins deux adaptations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Développement de l'enfant et de l'adolescent – Adulte 6 (ENKJA6)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Développement de l'enfant et de l'adolescent – Adulte 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ENKJA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit le modèle du développement biopsychosocial pour analyser des problèmes comportementaux des bénéficiaires et il analyse dans quelle mesure il peut partager ces connaissances avec son équipe sur le terrain.**	- L'élève est capable d'expliquer le modèle biopsychosocial (basé sur le modèle intégré du développement biopsychosocial de Fröhlich-Gildhoff – 2013) adapté dans le programme de formation en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'appliquer le modèle à un exemple concret et d'expliquer les contextes des différents concepts du modèle. - L'élève analyse dans quelle mesure il est possible de mettre à profit le modèle ainsi que les observations correspondantes en équipe pour établir des hypothèses et pour déterminer des options d'actions servant à accompagner le développement sain du bénéficiaire (sachant qu'un agent socio-pédagogique n'est pas autorisé à établir un diagnostic).	- L'élève a désigné les caractéristiques principales du modèle et il a expliqué chaque caractéristique principale en se référant à un exemple. - L'élève a lu l'exemple concret, il a identifié les informations importantes et il a expliqué la situation du bénéficiaire décrit en se référant au modèle indiqué. - L'analyse était compréhensible et cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer la différence entre une mauvaise conduite et un comportement perturbateur des bénéficiaires en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer un exemple correspondant axé sur la pratique pour chacune des catégories désignées précédemment.	- L'élève a expliqué que chaque comportement perçu comme perturbateur ne peut pas être qualifié de mauvaise conduite. - L'élève a attribué le comportement des bénéficiaires aux deux catégories désignées précédemment en se référant à des exemples concrets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des objectifs d'une mauvaise conduite en se référant à des exemples concrets, de les expliquer et de prendre connaissance d'options d'actions adaptées.**	- L'élève identifie les quatre objectifs d'une mauvaise conduite (attention, pouvoir, vengeance et démonstration d'une incapacité) en se référant à des exemples concrets et en avançant des arguments. - L'élève propose des options d'actions en se référant à des exemples concrets pour gérer une mauvaise conduite, réorienter le comportement des bénéficiaires de manière constructive et développer des objectifs comportementaux positifs.	- L'élève a désigné les quatre objectifs de la mauvaise conduite et ses arguments étaient en grande majorité cohérents. - L'élève a désigné les options d'actions généralement adaptées pour chaque objectif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques – Adulte 6 (HASBE6)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des enfants et adolescents dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'accompagnement spécifiques – Adulte 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**HASBE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege und Hauswirtschaftler

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des enfants à besoins spécifiques en employant ses mots personnels et de les appliquer. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur en cas de difficultés à avaler. - L'élève considère les ressources de l'enfant/de l'adolescent. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins de l'enfant/de l'adolescent et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement et aux circonstances avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du sommeil et de la détente pour le bien-être et pour le développement d'enfants et d'adolescents, de l'expliquer, d'aider les bénéficiaires à trouver le sommeil de manière compétente au sein de l'institution et de favoriser la détente.**	- L'élève connaît et il explique en employant ses mots personnels o les besoins de sommeil des enfants et des adolescents ainsi que le déroulement normal des phases de sommeil, o l'importance du sommeil pour le développement et pour la maturation d'un enfant, o l'importance de routines et de rituels pour trouver le sommeil, o les mesures pour accompagner l'endormissement, respectivement les phases de détente et de repos, au sein de l'institution, o l'importance du sommeil pour le bien-être physique et mental. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement et aux circonstances avec les enfants et avec les adolescents (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents. - L'élève analyse sa gestion personnelle du sommeil. - L'élève est capable de désigner des facteurs éventuels qui ont une influence néfaste sur le sommeil. - L'élève prend connaissance de critères d'une bonne hygiène du sommeil.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux enfants.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enseigner suffisamment de connaissances et d'aptitudes aux activités quotidiennes aux enfants et aux adolescents pour qu'ils soient en mesure d'assurer l'ordre et la propreté de manière autonome au sein des espaces partagés ainsi qu'au sein de leur espace privé.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure l'ordre et la propreté peuvent avoir une influence positive ou négative sur la vie en communauté. - L'élève st capable de distinguer un espace partagé et un espace privé. - L'élève connaît des méthodes pour motiver des enfants et des adolescents à assurer l'ordre et la propreté de manière autonome dans des espaces partagés et dans leur espace privé: o l'identification en commun du domaine de responsabilité, o la planification en commun d'activités quotidiennes et hebdomadaires, o la planification de moments de commentaires. - L'élève se réfère à des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre l'importance de ces travaux aux enfants et aux adolescents et pour les initier au travail autonome. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre la conscience de l'ordre et de la propreté à des enfants et à des adolescents.	- Les explications étaient cohérentes et l'élève les a illustrées avec des exemples. - L'élève a désigné des options de motivation. - L'élève a désigné des méthodes cohérentes et adaptées. - L'élève a désigné des propositions et des raisons cohérentes pour maintenir la propreté et l'ordre. - L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a avancé des exemples cohérents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux besoins d'appartenance, d'estime personnelle, d'efficacité personnelle, de structure et de sécurité des enfants et des adolescents en les faisant participer à des activités du quotidien.**	- L'élève est capable de se référer à des exemples d'expériences vécues au cours de ses stages précédents pour déterminer s'il peut proposer une assistance le cas échéant et dans quelle mesure la participation des enfants et des adolescents à des activités du quotidien peut être utile pour répondre aux besoins suivants: o l'appartenance, o le sentiment d'efficacité personnelle, o l'estime personnelle, o la sécurité, o la structure.	- L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a désigné des circonstances réalistes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel - Adulte 5 (KOMRE5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel - Adulte 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOMRE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la collaboration avec des parents et/ou des tuteurs légaux ainsi qu'avec d'autres personnes de référence au cours des activités socio-pédagogiques et il constate comment il doit adapter sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'élève désigne les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence. - L'élève a conscience de l'attitude fondamentale au cours de la communication avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence et il explique les règles de la conduite d'un entretien. - L'élève est capable d'expliquer les circonstances dans lesquelles des entretiens formels sont menés ainsi que les circonstances dans lesquelles des entretiens informels sont utiles.	- L'élève a désigné les compétences de parents, de tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en se référant à des exemples adaptés. - L'élève a convenablement intégré l'attitude fondamentale ainsi que les règles de la conduite d'entretiens avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence dans des exemples concrets. - L'élève a désigné une conduite d'entretiens adaptée aux circonstances dans des exemples concrets de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des critères de la sécurité quand il côtoie des personnes externes, de les analyser et d'adopter des attitudes correctes.**	- L'élève a conscience du devoir de surveillance en tant que professionnel du domaine pédagogique et de la gestion correcte de la transmission de données et il est capable d'expliquer la manière dont il veille à la sécurité. - L'élève désigne des critères potentiels d'une communication sécurisée en se référant à des exemples concrets ainsi qu'à des expériences éventuelles au cours de sa formation et il les explique, quand ils concernent par exemple o des entretiens téléphoniques, o des e-mails, des courriers d'information, o l'accueil/les admissions, o la prise de congé, o des circonstances à l'extérieur de la structure. - L'élève explique les moments auxquels une concertation est de rigueur.	- L'élève a expliqué son attitude correspondant aux circonstances à l'égard de personnes externes dans des exemples concrets. - Les explications étaient adaptées et cohérentes. - L'élève a illustré ses explications en avançant des exemples correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des déclarations des bénéficiaires concernant le sujet de la sexualité et d'adopter des attitudes professionnelles.**	- L'élève est capable d'expliquer le contexte d'une déclaration concernant le sujet de la sexualité, par exemple o un besoin d'informations, o la curiosité, o un désir de développement, o un besoin d'éducation sexuelle, o des insultes sexistes, o l'emploi de mots dont l'enfant ne connaît pas la signification, o l'emploi d'expressions vulgaires dont l'enfant connaît la signification. - L'élève explique des stratégies possibles pour agir convenablement en fonction du contexte de la déclaration, par exemple o avec une réaction ou une intervention immédiate, o avec une prise de connaissance et une concertation en équipe, o avec des observations ciblées, o avec une concertation en équipe pour planifier une action professionnelle. - L'élève désigne des points de contact pour évoquer le sujet de la sexualité.	- Les explications étaient compréhensibles et l'élève les a illustrées en avançant des exemples correspondants. - L'élève a présenté des stratégies possibles correspondant aux circonstances dans des exemples concrets en employant ses mots personnels. - L'élève a désigné au moins un point de contact pour évoquer le sujet de la sexualité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des facteurs de stress de manière préventive et de prendre connaissance de stratégies de gestion du stress.**	- L'élève analyse et note la manière dont le stress se manifeste pour lui. - L'élève fait la distinction entre l'eustress (le stress positif) et le distress (le stress négatif). - L'élève prend connaissance de stratégies adaptées pour gérer le stress afin de pouvoir contrôler convenablement son niveau de stress et maintenir un équilibre convenable entre sa vie privée et sa vie professionnelle. - L'élève analyse la mesure dans laquelle il est possible de mettre en pratique les stratégies de gestion du stress au cours des activités pratiques avec les bénéficiaires ainsi que les effets positifs qu'elles peuvent avoir sur les bénéficiaires. - L'élève analyse quelles personnes peuvent constituer une ressource en cas de stress et de quelle manière ainsi qu'à quels moments il pourrait/il devrait les consulter. - L'élève analyse si des adaptations de la planification établie précédemment sont requises en se référant à ses réflexions concernant la gestion du stress.	- Les caractéristiques désignées étaient cohérentes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots personnels. - L'élève a pris connaissance d'au moins deux stratégies adaptées de gestion du stress. - L'élève a avancé au moins deux exemples qui montrent dans quelle mesure les bénéficiaires pourraient profiter de stratégies de gestion du stress. - L'élève a désigné au moins une personne à qui il pourrait s'adresser et il a expliqué dans quelles circonstances il comptait la contacter. - L'analyse était cohérente dans une large mesure.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes d'une analyse et il analyse leur utilité pour le travail pédagogique.**	- L'élève désigne les matériaux importants qu'il lui faut pour analyser l'activité mise en pratique. - L'élève désigne les étapes du modèle de l'action complète et il explique dans quelle mesure il peut mettre ce modèle à profit pour structurer son analyse. - L'élève note des interrogations importantes pour chaque étape du modèle de l'action complète, qui correspondent à l'analyse de l'activité. - L'élève analyse dans quelle mesure des adaptations de la structure et des interrogations de l'analyse sont requises si cette analyse concerne plusieurs activités. - L'élève avance des arguments pour expliquer pourquoi l'analyse est un composant important du travail pédagogique.	- L'élève a désigné des matériaux utiles et adaptés. - L'élève a désigné les trois éléments et il les a expliqués approximativement. - Les interrogations réunies étaient utiles et adaptées. - L'élève a désigné au moins deux adaptations importantes. - L'argumentation a permis de constater que l'élève a compris l'importance de l'analyse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes 5 (FOEDA5)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOEDA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des observations concernant le développement de l'identité d'un bénéficiaire, de planifier une activité adaptée au sujet du concept de soi, de la mettre en pratique et de mener des actions adaptées pour accompagner le développement de l'identité de manière optimale.**	- L'apprenti est capable de documenter des observations concernant le concept de soi, l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle d'un bénéficiaire au sein de l'institution. - L'apprenti est capable de planifier une activité concernant le sujet du concept de soi en se référant au deuxième modèle, de la mettre en pratique et de l'analyser. - Les actions de l'apprenti au cours de l'activité favorisent l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle des bénéficiaires.	- L'apprenti a noté des caractéristiques observées les plus manifestes du concept de soi, de l'estime personnelle et du sentiment d'efficacité personnelle. - L'apprenti a planifié une activité qui concernait le sujet du concept de soi, la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse étaient cohérentes et l'apprenti les a convenablement effectuées. - L'apprenti s'est appliqué à favoriser l'estime personnelle ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle des bénéficiaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de collaborer avec différents partenaires professionnels du domaine de l'éducation au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'apprenti est capable d'énumérer différents partenaires professionnels du domaine de l'éducation de l'institution impliqués et de désigner leur domaine de compétence. - L'apprenti identifie sa mission de professionnel du domaine pédagogique au sein d'équipes interdisciplinaires et il explique o les exigences auxquelles il doit répondre dans le contexte de la collaboration interdisciplinaire (règlement d'ordre intérieur, profil professionnel), o les moments où une concertation est de rigueur, o les méthodes d'entretenir des échanges avec d'autres professionnels d'une manière ciblée dans la mesure des besoins. - L'implication personnelle de l'apprenti en tant que professionnel constructif est basée sur les critères suivants: o des observations objectives, o des actions transparentes, o une écoute active, o sa réceptivité/à sa flexibilité.	- Les explications concernant le domaine de compétence correspondant étaient adaptées et cohérentes. - Les explications étaient adaptées et cohérentes. - L'apprenti a considéré la majorité des critères indiqués.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de collaborer avec des parents, avec des tuteurs légaux ainsi qu'avec d'autres personnes de référence au cours des activités socio-pédagogiques et il adapte sa communication d'une manière correspondant aux circonstances.**	- L'apprenti manifeste une attitude fondamentale correcte au cours de la communication avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence et il applique les règles de la conduite d'un entretien. - L'apprenti décrit les différentes formes de la collaboration avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence, qui contribuent à un climat global respectueux et positif au sein de l'institution. - L'apprenti décrit les circonstances dans lesquelles des entretiens formels sont menés ainsi que les circonstances dans lesquelles des entretiens informels sont utiles.	- L'attitude fondamentale ainsi que la conduite des entretiens étaient adaptées dans une large mesure. - L'apprenti a décrit la collaboration avec des parents, des tuteurs légaux et d'autres personnes de référence en se référant à des exemples adaptés. - L'apprenti a proposé une conduite d'entretiens adaptée aux circonstances correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la sécurité quand il côtoie des personnes externes et d'adopter une attitude correcte.**	- L'apprenti a conscience du devoir de surveillance en tant que professionnel du domaine pédagogique et de la gestion correcte de la transmission de données et ses actions contribuent à la sécurité, par exemple o au cours d'entretiens téléphoniques, o avec des e-mails, des courriers d'information, o au cours l'accueil/des admissions, o au cours de la prise de congé, o dans des circonstances à l'extérieur de la structure. - L'apprenti transfère des informations en suivant des instructions internes et en considérant la sphère privée des intervenants.	- La sécurité des bénéficiaires n'était guère compromise. - Les informations transférées considéraient les instructions essentielles de l'institution ainsi que la sphère privée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre les droits des enfants et d'identifier dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique à son poste de formation.**	- L'apprenti est capable d'expliquer quels sont les huit domaines thématiques du plan d'action national pour les droits des enfants en se référant à des exemples axés sur la pratique de ses activités quotidiennes. - L'apprenti est capable de se référer à des exemples concrets à son poste de formation pour expliquer dans quelle mesure les droits des enfants influencent son travail pédagogique.	- L'apprenti a désigné au moins deux domaines thématiques et il les a approximativement expliqués en se référant à des exemples axés sur la pratique. - L'apprenti a produit deux explications cohérentes dans une large mesure.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître les délais des missions de travail de la dernière année de sa formation, de s'organiser de manière optimale et de planifier des étapes d'actions pour être en mesure de réussir cette année de formation.**	- L'apprenti se renseigne à propos des délais des missions de travail (REPIF, STAGE, PIF) et il note ses réflexions dans ce contexte par écrit. o Est-ce que j'ai noté/constaté l'ensemble des délais? o Est-ce que je suis capable d'expliquer les missions de travail en employant mes mots personnels? o Quelles missions de travail est-ce que je n'ai pas comprises? o Quelles sont mes ressources ou à qui m'adresser quand j'ai des questions à poser? o Quelles missions de travail seront faciles pour moi? o Quelles missions de travail risquent d'être plus difficiles? - L'apprenti planifie le temps qu'il lui faudra pour chaque mission de travail. - L'apprenti analyse la priorité des différentes missions de travail de manière autonome et il adapte sa planification en conséquence. - L'apprenti analyse des risques éventuels qui pourraient compromettre la planification et il prend connaissance de mesures pour éviter ces risques ou pour les compenser. - L'apprenti formule un objectif personnel pour être en mesure de réussir la dernière année de sa formation.	- L'apprenti a noté l'ensemble des délais et il a répondu de manière cohérente à toutes les questions. - L'apprenti a évalué le temps d'une manière réaliste dans une large mesure. - L'apprenti a intégré les priorités dans la planification sous guidance. - L'apprenti a identifié au moins un risque ainsi qu'une mesure adaptée. - L'apprenti a formulé un objectif réaliste et cohérent.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 6 (KOMRE6)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KOMRE6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes angoisses et d'analyser son attitude professionnelle personnelle dans ce contexte.**	- L'élève explique des angoisses possibles, par exemple o la peur d'une séparation, o la phobie scolaire, la peur des examens, o l'angoisse sociale, o l'angoisse généralisée. - L'élève explique différentes options d'actions pour réagir aux angoisses des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de proposer des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires confrontés à des angoisses.	- L'élève a expliqué au moins deux angoisses d'une manière cohérente dans une large mesure. - L'élève s'est référé à un exemple concret pour désigner une option d'action adaptée dans une large mesure. - L'élève a convenablement désigné la majorité des méthodes de communication étudiées adaptées pour soutenir les bénéficiaires confrontés à des angoisses dans un exemple concret.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser son attitude professionnelle personnelle quand il est confronté à des attitudes défiantes.**	- L'élève explique des attitudes défiantes auxquelles il risque d'être confronté, par exemple o des cris excessifs, o de la violence, o une attitude d'opposition, o une fuite, o un comportement autodestructeur, o etc. - L'élève est capable d'expliquer des méthodes de communication au cours de la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève explique différentes options d'actions pour réagir à des troubles du comportement des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a expliqué au moins une attitude défiante d'une manière cohérente dans une large mesure en employant ses mots personnels. - L'élève a présenté sa communication personnelle d'une manière majoritairement convenable dans un exemple concret concernant la gestion o d'attitudes défiantes, o de mauvaise conduite, o de comportements perturbateurs. - L'élève a désigné une option d'action adaptée dans une large mesure en se référant à un exemple concret.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des options de mise à profit d'autres outils de communication et il explique dans quelle mesure ils permettent et/ou facilitent la communication entre un utilisateur et son entourage.**	- L'élève opte pour une autre méthode de communication, par exemple o des pictogrammes, o la langue des signes, o le braille, o les outils de communication électroniques, o etc. - L'élève présente son choix devant la classe et il évoque les points suivants: o une brève description de la méthode de communication, o l'affectation de la méthode de communication, o la mesure dans laquelle la méthode de communication favorise l'inclusion.	- L'élève a présenté les points à désigner concernant les méthodes de communication pour lesquelles il a opté d'une manière compréhensible et cohérente.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire son développement professionnel personnel au cours des années de sa formation, de les analyser, d'identifier des éléments éventuellement déterminants et de les désigner.**	- L'élève décrit les circonstances antérieures (compétences et attitude au début de la formation). - L'élève décrit les circonstances actuelles (compétences et attitude au moment actuel). - L'élève compare les circonstances antérieures et les circonstances actuelles et il désigne des différences importantes qui permettent de constater qu'il y a eu une évolution. - L'élève identifie trois moments déterminants et il explique dans quelle mesure elles ont influencé son développement professionnel personnel. - L'élève analyse et désigne des ressources éventuelles (des personnes) qui ont influencé son développement professionnel personnel.	- L'élève a décrit des circonstances antérieures qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a décrit des circonstances actuelles qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a identifié le développement et les différences étaient utiles pour le constater. - L'élève a identifié au moins un moment déterminant et il l'a expliqué de manière cohérente. - L'analyse était cohérente et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser son développement personnel et de planifier une perspective potentielle.**	- L'élève décrit des circonstances personnelles idéales et il avance des arguments en se référant à des analyses antérieures et à des stages. - L'élève formule et explique des objectifs professionnels réalistes, qu'il compte rechercher après sa formation. - L'élève formule une perspective réaliste en analysant les questions suivantes. o Avec quelle population cible est-ce que je préférerais travailler plus tard? o Pourquoi? o Quel est le concept avec lequel je m'identifie le plus? Expliquer.	- L'élève a décrit des circonstances souhaitées qui ont permis d'établir une perception de soi cohérente et réaliste. - L'élève a formulé des objectifs réalistes et adaptés. - L'analyse était cohérente dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes (FOEDA6)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOEDA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit le modèle du développement biopsychosocial pour analyser la mauvaise conduite d'un bénéficiaire et pour partager ces connaissances avec son équipe.**	- L'apprenti documente la mauvaise conduite d'un bénéficiaire et il avance des arguments pour expliquer pourquoi le comportement décrit est une mauvaise conduite. - L'apprenti est capable d'appliquer à un bénéficiaire le modèle biopsychosocial (basé sur le modèle intégré du développement biopsychosocial de Fröhlich-Gildhoff – 2013) adapté dans le programme de formation et de décrire les contextes des différents concepts de ce modèle. - L'apprenti identifie l'objectifs de la mauvaise conduite décrite (attention, pouvoir, vengeance et démonstration d'une incapacité) en avançant des arguments pour expliquer sa réponse. - L'apprenti analyse les émotions que la mauvaise conduite du bénéficiaire a déclenché chez lui, en tant que professionnel. - L'apprenti propose des options d'actions en se référant à l'analyse pour gérer une mauvaise conduite, réorienter le comportement du bénéficiaire de manière constructive et développer des objectifs comportementaux positifs. - L'apprenti présente les connaissances réunies à l'équipe.	- Le bénéficiaire indiqué a manifesté une mauvaise conduite et l'apprenti a documenté les moments les plus manifestes de la mauvaise conduite. - L'apprenti a noté des informations pour chaque élément du modèle et les descriptions étaient cohérentes. - L'objectif indiqué était cohérent. - L'apprenti a désigné une émotion compréhensible. - L'apprenti a expliqué au moins une option d'action adaptée. - L'apprenti a au moins informé son tuteur et les informations étaient utiles pour l'équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter convenablement sa communication personnelle aux conditions de vie particulières des bénéficiaires et il participe activement aux échanges au sein de l'équipe pour réagir aux besoins correspondants.**	- L'apprenti est capable d'appliquer des méthodes de communication étudiées pour soutenir les bénéficiaires dans des conditions de vie particulières. - L'apprenti est capable de commenter des hypothèses possibles au cours de discussions en équipe et de s'impliquer activement. - L'apprenti est capable de proposer différentes options d'actions pour aider les bénéficiaires à gérer des changements dans leur existence et de les mettre en pratique.	- L'apprenti a appliqué une communication adéquate et adaptée à la grande majorité des circonstances. - L'apprenti s'est impliqué d'une manière active et cohérente au cours de la majorité des discussions en équipe. - L'apprenti a proposé des options d'actions majoritairement adaptées et il les a mises en pratique.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réagir convenablement à des attitudes défiantes des bénéficiaires.**	- L'apprenti est capable d'encadrer adéquatement les bénéficiaires qui accusent des troubles éventuels du comportement. - L'apprenti est capable de commenter des hypothèses possibles au cours de discussions en équipe et de s'impliquer activement. - L'apprenti est capable de proposer différentes options d'actions pour encadrer des bénéficiaires qui accusent des troubles éventuels du comportement et de les mettre en pratique.	- L'apprenti s'est appliqué à encadrer adéquatement les bénéficiaires qui accusaient des troubles éventuels du comportement et, le cas échéant, il a demandé une assistance au sein de l'équipe. - L'apprenti s'est impliqué d'une manière active et cohérente au cours de la majorité des discussions en équipe. - L'apprenti a proposé des options d'actions majoritairement adaptées et il les a mises en pratique.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'analyser les aménagements d'espaces/les locaux de l'institution pour les activités/le domaine éducatif/les zones de repos et les domaines thématiques (champs d'action) ainsi que les matériaux adaptés correspondants sous l'aspect des besoins et des intérêts des bénéficiaires de son groupe, d'expliquer ces réflexions et de formuler des options d'adaptations.**	- L'apprenti est capable de distinguer différents aménagements d'espaces/différents locaux en se référant à des exemples dans son institution. - L'apprenti identifie une relation entre des concepts pédagogiques et l'aménagement des espaces au sein de l'institution où il suit sa formation. - L'apprenti décrit la manière dont l'espace est mis à profit au cours de jeux libres ainsi que la relation entre cette mise à profit et les besoins et les intérêts des enfants de son groupe de bénéficiaires en se référant à des exemples pratiques.	- L'apprenti a désigné au moins quatre aménagements d'espaces/locaux et il a fourni des débuts d'explications en majorité cohérents. - L'apprenti a mis en évidence la relation en se référant à au moins deux caractéristiques. - L'apprenti a tiré au moins deux conclusions majoritairement cohérentes à partir de ses observations.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son rôle au sein de l'équipe et de constater l'importance du partage régulier de ses observations.**	- L'apprenti analyse son rôle au sein de l'équipe ainsi que ses missions concernant ses observations, ses interprétations, ses hypothèses et ses options d'actions. - L'apprenti avance des arguments en employant ses mots personnels pour expliquer l'importance du partage de ses observations, de ses interprétations, de ses hypothèses et de ses options d'actions au sein de l'équipe. - L'apprenti désigne des risques potentiels quand il n'y a pas d'échange ou quand il n'assume les responsabilités de sa mission. - L'apprenti explique pourquoi il est important d'analyser son travail pédagogique personnel.	- L'apprenti a expliqué qu'il ne convenait pas qu'il agisse de manière individuelle et qu'il devait partager des interprétations personnelles au sein de l'équipe. - L'apprenti a désigné deux avantages des échanges au sein d'une équipe. - L'apprenti a désigné deux risques potentiels qui résultent de l'absence d'échanges au sein de l'équipe. - L'apprenti a désigné l'utilité des facultés d'analyse pour le travail pédagogique en se référant à des exemples concrets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Mise en place du projet intégré final 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Mise en place du projet intégré final 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Pédagogie
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Type de formateur proposé:

Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife.
Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und PRARE sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter des informations importantes réunies au cours du cinquième semestre au poste de formation dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final dans le respect des délais pour planifier le projet intégré final.**	- L'élève documente chaque mission de travail de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. o Il décrit l'institution. o Il décrit le concept d'action. o Il décrit le groupe cible. o Il décrit un bénéficiaire. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail. - L'élève présente les résultats en classe et il commente les présentations de ses camarades.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais. - Les échanges étaient respectueux, sans jugement et en grande majorité enrichissants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour un sujet adapté à la séquence à planifier et d'analyser dans quelle mesure il correspond à l'objectif global convenu au préalable avec le tuteur.**	- L'élève documente la mission de travail dans le respect des délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève présente l'objectif déterminé au cours du quatrième stage par écrit. - L'élève présente le sujet pour lequel il a opté d'une manière structurée par écrit. - L'élève attribue le sujet à un ou à plusieurs champs d'action. - L'élève explique la relation entre l'objectif et le sujet. - L'élève avance des arguments pour expliquer son choix en se référant o au concept, o à la description du groupe cible, o à la description du bénéficiaire. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire brièvement trois activités qui correspondent au sujet pour lequel il a opté ainsi qu'à l'objectif global et d'expliquer son choix.**	- L'élève documente la mission de travail dans le respect des délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève documente une brève description des activités correspondant au sujet pour lequel il a opté dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève explique son choix en désignant à chaque fois les objectifs/les motivations des trois activités.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire du projet à un jury et, le cas échéant, de répondre à des questions.**	- L'élève présente l'ensemble des points préparés oralement de manière à ce qu'il soit possible de comprendre les raisons de l'orientation de sa planification. - L'élève prépare sa présentation personnelle d'une manière compréhensible et cohérente. - L'élève est capable de répondre à des questions concernant la présentation.	- Les points présentés étaient en majorité cohérents. - L'élève a produit une présentation majoritairement compréhensible. - L'élève a répondu aux questions de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Mise en place du projet intégré final 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Mise en place du projet intégré final 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Enseignant / Pédagogie
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle informatique - Salle de classe - Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé:

Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife.
Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und PRARE sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des adaptations éventuelles concernant les activités pour lesquelles il a opté au cours du module REPIF1, d'avancer des arguments adaptés pour les expliquer et de les noter dans le respect des délais dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final.**	- L'élève documente la concertation avec le tuteur pour déterminer si la planification correspond toujours à la séquence ou si des adaptations sont requises. - L'élève documente les adaptations effectuées en détail dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. - L'élève explique les différentes adaptations ainsi que la manière prévue pour les effectuer. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- La concertation a eu lieu dans le respect des délais et l'élève l'a documentée. - L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs correspondant au bénéficiaire décrit et au groupe de bénéficiaires dans le respect des délais pour chacune des trois activités dans le carnet d'apprentissage et de commenter les champs d'action.**	- L'élève documente les formulations des objectifs en détail dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final. o Il se réfère aux caractéristiques du bénéficiaire décrit (besoins, phases du développement, intérêts) pour formuler un objectif d'action pour chaque activité en appliquant la méthode SMART ou la méthode des cinq W. o Il décrit les objectifs de chaque activité planifiée pour le groupe de bénéficiaires décrit en évoquant les champs d'action indiqués et il explique des manières d'atteindre ces objectifs. o L'élève explique pour chaque activité dans quelle mesure il est possible de soutenir/d'accompagner le développement des autres participants. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- L'élève a formulé la grande majorité des objectifs d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais. - L'élève a établi une relation cohérente avec les champs d'action.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les trois activités par écrit et de les décrire en suivant les indications du troisième modèle dans le carnet d'apprentissage du projet intégré final.**	- L'élève accomplit les missions indiquées dans le troisième modèle concernant la planification ainsi que la description des trois activités pour lesquelles il a opté et qu'il a adaptées: o le choix de l'activité, o la présentation écrite de l'activité, o le matériel requis, o le choix et l'aménagement de l'espace, o l'organisation en équipe, o la progression de l'activité planifiée avec la référence aux trois phases (le début, la phase principale, la fin), o les réflexions concernant l'accomplissement de l'activité. - L'élève respecte les délais indiqués pour les présentations intermédiaires de chaque mission de travail.	- Les planifications étaient complètes et il était possible de les mettre en pratique au cours du cinquième stage. - L'élève a accompli la grande majorité des missions de travail d'une manière intégrale et compréhensible, dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die konkreten Planung seines Projektes einer Jury vorzustellen und ggf. auf Fragen zu antworten.**	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Projet intégré (PROFI)

Formation

Code:	**EDA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section éducation - adulte - Agent socio-pédagogique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet intégré**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter la planification de la séquence de trois activités dans le contexte du travail au sein de l'institution au cours du quatrième et du cinquième stages.**	- L'élève expose oralement les informations qui l'ont amené à opter pour le sujet de la séquence ainsi que les trois activités planifiées. - L'élève évoque les points suivants, qu'il a notés auparavant par écrit dans le carnet d'apprentissage des modules REPIF1 et REPIF2: o la description de l'institution, o le concept d'action, o l'application du concept au cours du travail quotidien, o les bénéficiaires ainsi que le groupe de bénéficiaires.	- La présentation orale a permis de constater que l'élève a opté pour un sujet et que le sujet pour lequel il a opté ainsi que les trois activités planifiées correspondaient à la majorité des points suivants: o l'institution, o le concept d'action, o l'application du concept au cours du travail quotidien, o les bénéficiaires ainsi que le groupe de bénéficiaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter la mise en pratique des trois activités en détail et d'en exposer la progression.**	- L'élève présente la séquence mise en pratique et il expose chacune des trois activités. - L'élève expose la mise en pratique avec les bénéficiaires pour chaque activité. - L'élève utilise différents supports et il applique différentes techniques de présentation pour produire des informations concernant le travail effectué (descriptions, photos, résultats/produit de l'activité, etc.). - L'élève explique si des adaptations éventuelles étaient requises et, le cas échéant, la manière dont elles ont été effectuées.	- La présentation de la séquence mise en pratique concernait les trois activités. - Il était possible de constater dans une large mesure de quelle manière chacune des activités a été mise en pratique. - Les supports ainsi que les techniques de présentation ont produit des informations concernant la mise en pratique d'au moins deux des trois activités. - Les explications concernant des adaptations éventuelles étaient compréhensibles et en grande majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exposer l'analyse correspondante après la mise en pratique des trois activités et d'expliquer les constats qu'il en a tirés pour son travail pédagogique personnel ultérieur.**	- L'élève expose les questions d'analyse les plus importantes qui ont été posées après la mise en pratique de chacune des activités ainsi que les réponses correspondantes qui ont été trouvées. - L'élève se réfère aux questions d'analyse dans le carnet d'apprentissage du module REPIF2 pour s'orienter. - L'élève est capable d'expliquer l'utilité de ces questions d'analyse. - L'élève est capable d'expliquer les effets que l'analyse des trois activités pourrait avoir sur son travail pédagogique personnel ultérieur.	- L'élève a présenté au moins deux questions d'analyse cohérentes ainsi que les réponses correspondantes concernant chacune des activités. - Les questions d'analyse étaient axées autour des missions du carnet d'apprentissage du module REPIF2. - Les explications concernant le choix des questions d'analyse étaient en grande majorité compréhensibles et cohérentes. - Les explications concernant les effets de l'analyse étaient en grande majorité compréhensibles et elles ont permis de constater que l'élève a mené des réflexions concernant le travail pédagogique ultérieur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre de manière compétente à des questions concernant la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse pour produire des informations approfondies à propos de la méthode.**	- L'élève répond à des questions professionnelles concernant o la préparation de la séquence, o la mise en pratique de la séquence, o sa mission de professionnel du domaine pédagogique au cours de la séquence, o l'analyse de son travail personnel, o l'analyse de ses réflexions, o etc.	- L'élève a répondu à des questions professionnelles concernant les différentes étapes du projet intégré final et les réponses étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Le monde du travail au laboratoire dentaire (BERUF-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Le monde du travail au laboratoire dentaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BERUF-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les droits et les devoirs d'un apprenti.**	- L'élève désigne les droits ainsi que les devoirs d'un apprenti.	- L'élève a énuméré des droits et des devoirs essentiels.
40 % (24 P)	**L'élève alimente un carnet d'apprentissage.**	- L'élève connaît la structure du carnet d'apprentissage. - L'élève est capable d'expliquer les différentes rubriques.	- Les explications étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le profil professionnel d'un prothésiste dentaire.**	- L'élève est capable de décrire le champ d'activité.	- Les descriptions étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Approfondir les compétences acquises (TEVE1-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondir les compétences acquises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVE1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'affiner sa technique de travail.**	- L'élève connaît les points faibles du travail qu'il a effectué. - L'élève applique des consignes servant à l'amélioration.	- L'élève a amélioré sa technique de travail.
30 % (18 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève agit de manière responsable o au cours de la désinfection, o au cours de la taille des modèles, o concernant le respect des mesures d'hygiène, o concernant le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un produit dentaire.**	- L'élève accomplit une mission en technique dentaire: o ajustage, o indications, o exécution professionnelle.	- L'exécution des travaux correspondait majoritairement aux exigences professionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Approfondir les compétences acquises (TEVE2-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondir les compétences acquises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVE2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'affiner sa technique de travail.**	- L'élève connaît les points faibles du travail qu'il a effectué. - L'élève applique des consignes servant à l'amélioration.	- L'élève a amélioré sa technique de travail.
30 % (18 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève agit de manière responsable o au cours de la désinfection, o au cours de la taille des modèles, o concernant le respect des mesures d'hygiène, o concernant le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un produit dentaire.**	- L'élève accomplit une mission en technique dentaire: o ajustage, o indications, o exécution professionnelle.	- L'exécution des travaux correspondait majoritairement aux exigences professionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Approfondir les compétences acquises (TEVE3-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondir les compétences acquises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVE3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'affiner sa technique de travail.**	- L'élève connaît les points faibles du travail qu'il a effectué. - L'élève applique des consignes servant à l'amélioration.	- L'élève a amélioré sa technique de travail.
30 % (18 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève agit de manière responsable o au cours de la désinfection, o au cours de la taille des modèles, o concernant le respect des mesures d'hygiène, o concernant le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un produit dentaire.**	- L'élève accomplit une mission en technique dentaire: o ajustage, o indications, o exécution professionnelle.	- L'exécution des travaux correspondait majoritairement aux exigences professionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Approfondir les compétences acquises (TEVE4-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondir les compétences acquises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVE4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'affiner sa technique de travail.**	- L'élève connaît les points faibles du travail qu'il a effectué. - L'élève applique des consignes servant à l'amélioration.	- L'élève a amélioré sa technique de travail.
30 % (18 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève agit de manière responsable o au cours de la désinfection, o au cours de la taille des modèles, o concernant le respect des mesures d'hygiène, o concernant le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un produit dentaire.**	- L'élève accomplit une mission en technique dentaire: o ajustage, o indications, o exécution professionnelle.	- L'exécution des travaux correspondait majoritairement aux exigences professionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Approfondir les compétences acquises (TEVE5-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondir les compétences acquises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVE5-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'affiner sa technique de travail.**	- L'élève connaît les points faibles du travail qu'il a effectué. - L'élève applique des consignes servant à l'amélioration.	- L'élève a amélioré sa technique de travail.
30 % (18 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève agit de manière responsable o au cours de la désinfection, o au cours de la taille des modèles, o concernant le respect des mesures d'hygiène, o concernant le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un produit dentaire.**	- L'élève accomplit une mission en technique dentaire: o ajustage, o indications, o exécution professionnelle.	- L'exécution des travaux correspondait majoritairement aux exigences professionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Approfondir les compétences acquises (TEVE6-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondir les compétences acquises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVE6-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'affiner sa technique de travail.**	- L'élève connaît les points faibles du travail qu'il a effectué. - L'élève applique des consignes servant à l'amélioration.	- L'élève a amélioré sa technique de travail.
30 % (18 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève agit de manière responsable o au cours de la désinfection, o au cours de la taille des modèles, o concernant le respect des mesures d'hygiène, o concernant le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un produit dentaire.**	- L'élève accomplit une tâche en technique dentaire: o ajustage, o indications, o exécution professionnelle.	- L'exécution des travaux correspondait majoritairement aux exigences professionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Approfondir les compétences acquises (TEVE7-F)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Approfondir les compétences acquises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TEVE7-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'affiner sa technique de travail.**	- L'élève connaît les points faibles du travail qu'il a effectué. - L'élève applique des consignes servant à l'amélioration.	- L'élève a amélioré sa technique de travail.
30 % (18 P)	**L'élève agit de manière responsable.**	- L'élève agit de manière responsable o au cours de la désinfection, o au cours de la taille des modèles, o concernant le respect des mesures d'hygiène, o concernant le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un produit dentaire.**	- L'élève accomplit une tâche en technique dentaire: o ajustage, o indications, o exécution professionnelle.	- L'exécution des travaux correspondait majoritairement aux exigences professionnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Couler de modèles (GIPMO)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base pour conception de prothèses**

Titre du module:	**Couler de modèles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GIPMO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken des Gipses eigenständig einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt: - die Eigenschaften der verschiedenen Modellmaterialien. - die Verarbeitungstechniken. Das Mischungsverhältnis (Gips/Wasser) stimmt. Der Auszubildende ordnet Eigenschaften und Verarbeitungstechniken dem Auftrag entsprechend zu. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind größtenteils bekannt . Das Mischungsverhältnis ist weitgehend korrekt. Fachbegriffe in Bezug auf Gips und Modelle und Grundbegriffe der Morphologie werden größtenteils angewendet.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und ein positives Modell zu planen und nach einem Abdruck genau, desinfiziert, blasenfrei und unversehrt herzustellen.**	Der Auszubildende erstellt das Modell: - Arbeitsablauf - Materialspezifische Beschreibung verstehen Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Reinigen, desinfizieren Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Das Modell ist weitgehend genau und blasenfrei. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und das Gipsmodell aus dem Abdruck zu entfernen und formgerecht zu beschleifen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von : - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Der Auszubildende erstellt das Modell: - Arbeitsablauf - Materialspezifische Beschreibung verstehen Reinigen, desinfizieren von Abdrücken Entscheiden der Auswahl Gips je nach Auftrag Zutaten abwiegen Ausgießen (ohne Blasen) Entfernen aus dem Abdruck (ohne Bruch) Beschleifen Ergebnis der Arbeit : Der Auszubildende führt die Kontrollen durch. Er beurteilt die Arbeit. Er stellt Mängel fest. Er entscheidet über die Verwendbarkeit. Er behebt Mängel.	Das Modell ist weitgehend genau, blasenfrei und unversehrt. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben. Das Modell ist formgerecht ausgearbeitet und beschliffen. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Produire de cires d'occlusions, porte d'empreintes (BISLO)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base pour conception de prothéses**

Titre du module:	**Produire de cires d'occlusions, porte d'empreintes**	**Module fondamental**	
Code du module:	**BISLO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und einen Löffel herzustellen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Der Auszubildende erstellt einen Löffel: - Begrenzungen erkennen und exakt anzeichnen - Aussparungen festlegen nachanatomischen Gesichtspunkten - Isolieren und ausblocken - abdecken für Platzhalter - Kunststoff auflegen und andrücken unter Berücksichtigung einer gleichmäßigen Schichtstärke - Polymerisieren nach Zeitschema - Ausarbeiten: Ränder abrunden und Randlängengestaltung beachten. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Material und Geräteauswahl ist stimmig. Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Begrenzungen und Randlängen wurden eingehalten. Begrenzungen und Passgenauigkeit wurden weitgehend respektiert. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Die Arbeit ist verwendbar. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und eine Bissplatte (Bissregistrat) herzustellen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Der Auszubildende erstellt eine Bissplatte (Bissregistrat): - Begrenzungen, Kieferkammmitte und Modellanalysepunkte erkennen und exakt anzeichnen - Aussparungen festlegen nach anatomischen Gesichtspunkten - Gipsmodell isolieren - Thermoplast (Wachs und Schellack) am Bunsenbrenner erhitzen bis Arbeitsplastizität erreicht ist bzw. polymerisieren von Photopolymerisat oder Autoplast - Auf Gipsmodell anpassen und andrücken - Angezeichnete Längen berücksichtigen -Anbringen des Bisswall an der Kieferkammmitte - Flächendeckend mit Wachs zuschwemmen - Ausarbeiten: Ränder abrunden, Flächen glätten - Randlängengestaltung beachten Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt . Begrenzungen und Randlängen wurden eingehalten. Begrenzungen und Passgenauigkeit wurden weitgehend respektiert. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Die Arbeit ist verwendbar. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und Modelle nach Bissregistraten ein zu artikulieren.**	Der Auszubildende artikuliert Modelle nach Bissregistraten ein: - Meistermodelle und Bissschablonen fixieren - Modelle isolieren - Einartikulieren der Modelle mit ihren Bissplatten im Artikulator unter Berücksichtigung der Modellanalysepunkte - Gipsanhärtzeiten berücksichtigen - Passgenauigkeit Der Auszubildende handelt verantwortungsbewusst: - Desinfektion - Verhalten beim Trimmen - Hygienevorschriften - Unfallverhütungsvorschriften - Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Der Auszubildende führt die Kontrollen aus: - Er beurteilt die Arbeit. - Er stellt Mängel fest. - Er entscheidet über die Verwendbarkeit. - Er behebt Mängel. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt . Das Einartikulieren ist okklusionsgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtegt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mise en articulation (EINAR)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base pour conception de prothèses**

Titre du module:	**Mise en articulation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EINAR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und Modelle miteinander zu befestigen.**	Der Auszubildende ordnet Eigenschaften und Verarbeitungstechniken dem Auftrag entsprechend zu. Die Modelle sind miteinander fixiert. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Modelle sind miteinander fixiert. Das Mischungsverhältnis ist weitgehend korrekt. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Modelle okklusionsgerecht und sauber einzuartikulieren.**	- Einartikulieren der Modelle mit ihren Bissplatten im Artikulator unter Berücksichtigung der Modellanalysepunkte - Gipsabbindezeiten berücksichtigen - Passgenauigkeit - Respektieren der Okklusionsebene Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Einartikulieren ist Okklusionsgerecht. Das Modell ist sauber einartikuliert. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtegt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Couler de modèles, produire de cires d'occlusions et de porte d'empreintes, mise en articulation au laboratoire patronal (FORMD1)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Base pour conception de prothéses**

Titre du module:	**Couler de modèles, produire de cires d'occlusions et de porte d'empreintes, mise en articulation au laboratoire patronal**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMD1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich eigenständig über Eigenschaften und Verarbeitungstechniken des Gipses, der verschiedenen Kunststoffe und Wachse zu informieren und sie einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt - die Eigenschaften der verschiedenen Modellmaterialien. - die Verarbeitungstechniken das Mischungsverhältnis (Gips/Wasser) Er benutzt Fachbegriffe und kann diese erklären.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind größtenteils bekannt Das Mischungsverhältnis ist weitgehend korrekt Fachbegriffe in Bezug auf Gips und Modelle und Grundbegriffe der Morphologie werden größtenteils angewendet.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein positives Modell zu planen und nach einem Abdruck genau, blasenfrei und unversehrt herzustellen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Der Auszubildende erstellt das Modell: - Arbeitsablauf Materialspezifische Beschreibung verstehen Reinigen, desinfizieren von Abdrücken entscheiden Auswahl Gips je nach Auftrag Zutaten abwiegen Ausgießen (ohne Blasen) Entfernen aus dem Abdruck (ohne Bruch) Beschleifen - Ergebnis der Arbeit Der Auszubildende führt die Kontrollen aus. Er beurteilt die Arbeit. Er stellt Mängel fest. Er entscheidet über die Verwendbarkeit. Er behebt Mängel.	Material und Geräteauswahl ist stimmig Zeitrahmen von 5 Minuten ist gegeben . Das Modell ist weitgehend genau, blasenfrei und unversehrt. Der Arbeitsablauf ist vollständig. Die Arbeit ist verwendbar. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben.

40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Löffel und eine Bissplatte (Bissregistrat) herzustellen und Modelle nach Bissregistraten ein artikulieren.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Der Auszubildende erstellt einen Löffel: - Begrenzungen erkennen und exakt anzeichnen - Aussparungen festlegen nach anatomischen Gesichtspunkten - Isolieren und ausblocken, - abdecken für Platzhalter - Kunststoff auflegen und andrücken unter - Berücksichtigung einer gleichmäßigen Schichtstärke - Polymerisieren nach Zeitschema - Ausarbeiten: Ränder abrunden und Randlängengestaltung beachten Der Auszubildende erstellt eine Bissplatte (Bissregistrat): - Begrenzungen, Kieferkammmitte und Modellanalysepunkte erkennen und exakt anzeichnen - Aussparungen festlegen nach anatomischen Gesichtspunkten, - Gipsmodell isolieren - Thermoplast (Wachs und Schellack) am Bunsenbrenner erhitzen bis Arbeitsplastizität erreicht ist bzw. polymerisieren von Photopolymerisat oder Autoplast - Auf Gipsmodell anpassen und andrücken, Angezeichnete Längen berücksichtigen - anbringen des Bisswall an der Kieferkammmitte, - flächendeckend mit Wachs zu schwemmen - Ausarbeiten: Ränder abrunden, Flächen glätten Randlängengestaltung beachten Der Auszubildende artikuliert Modelle nach Bissregistraten ein: - Meistermodelle und Bissschablonen fixieren • Modelle isolieren • Einartikulieren der Modelle mit ihren Bissplatten im Artikulator unter Berücksichtigung der Modellanalysepunkte • Gipsanhärtzeiten berücksichtigen • Passgenauigkeit Der Auszubildende handelt verantwortungsbewusst: - Desinfektion - Verhalten beim Trimmen - Hygienevorschriften - Unfallverhütungsvorschriften - Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Der Auszubildende führt die Kontrollen aus. Er beurteilt die Arbeit. Er stellt Mängel fest. Er entscheidet über die	Material und Geräteauswahl ist stimmig Zeitrahmen von 5 Minuten ist gegeben . Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt . Begrenzungen und Randlängen wurden eingehalten. Begrenzungen und Passgenauigkeit wurden weitgehend respektiert. Das Einartikulieren ist Okklusionsgerecht. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Die Arbeit ist verwendbar. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben.

		Verwendbarkeit. Er behebt Mängel.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Couleur de modèles pour réparation, adjonction et rebasage (MODRE)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation de prothèses**

Titre du module:	**Couleur de modèles pour réparation, adjonction et rebasage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MODRE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und ein positives Modell zu planen und nach einem Abdruck genau, desinfiziert, blasenfrei und unversehrt herzustellen.**	Der Auszubildende erstellt das Modell: - Arbeitsablauf - Materialspezifische Beschreibung verstehen Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Reinigen, desinfizieren. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Das Modell ist weitgehend genau und blasenfrei. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und das Gipsmodell aus dem Abdruck zu entfernen und formgerecht zu beschleifen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Der Auszubildende beschleift das Modell formgerecht. Der Auszubildende führt die Kontrollen durch. Er beurteilt die Arbeit. Er stellt Mängel fest. Er entscheidet über die Verwendbarkeit. Er behebt Mängel. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Modell ist weitgehend genau, blasenfrei und unversehrt. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben. Das Modell ist formgerecht ausgearbeitet und beschliffen. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réparation, adjonction et rebasage de prothèses (PRORE)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation de prothèses**

Titre du module:	**Réparation, adjonction et rebasage de prothèses**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PRORE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Prothese zu reparieren und zu erweitern.**	Desinfektion und Reinigung Prothese reparieren: - Vorgehensweise erklären - Vollständiges Entfernen des Abdruckmaterials - Prothesen anrauen und entfetten - Kunststoff anrühren, korrekte Mischung nach Herstellerangaben - blasenfreies Auffüllen und Polymerisieren - Ausarbeiten und polieren Prothese erweitern: - Prothese reinigen unter Berücksichtigung der Hygienevorschriften - Prothese provisorisch exakt zusammenkleben - Gipsmodell oder Hartsilikonmodell mit Vorwall herstellen - Bruchränder aufbereiten, vorbereiten und mit altpolymerisat auffüllen - Mengenverhältnisse berücksichtigen und Sicherheitsbestimmungen berücksichtigen - Schleifen und polieren Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Arbeitszeit ist stimmig. Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Begrenzungen und Passgenauigkeit wurden weitgehend respektiert. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.

40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Prothese zu unterfüttern und zu erweitern.**	Desinfektion und Reinigung Prothese unterfüttern: - Gipsmodell der neuen Mundsituation herstellen - Einstellen des Modells in das Unterfütterungsgerät - Vorgehensweise erklären - Vollständiges Entfernen des Abdruckmaterials - Prothesen anrauen und entfetten - Kunststoff anrühren, korrekte Mischung nach Herstellerangaben - blasenfreies Auffüllen und polymerisieren - Ausarbeiten und polieren Prothese erweitern: - Prothese reinigen unter Berücksichtigung der Hygienevorschriften - Prothese provisorisch exakt zusammenkleben - Gipsmodell oder Hartsilikonmodell mit Vorwall herstellen - Bruchränder aufbereiten, vorbereiten und mit altpolymerisat auffüllen - Mengenverhältniss berücksichtigen - Sicherheitsbestimmungen berücksichtigen - Schleifen und polieren Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Arbeitszeit ist stimmig. Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Begrenzungen und Passgenauigkeit wurden weitgehend respektiert. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Production d'une gouttière (HERAB)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation de prothèses**

Titre du module:	**Production d'une gouttière**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HERAB**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken eigenständig einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt: - die Eigenschaften der verschiedenen Modellmaterialien. - die Verarbeitungstechniken Der Auszubildende ordnet Eigenschaften und Verarbeitungstechniken dem Auftrag entsprechend zu. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind dem Auftrag entsprechend zugeordnet. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Aufbisschiene herzustellen, tiefzuziehen oder zu drucken.**	Die Qualität und Dimensionen entsprechen dem Auftrag. Die Aufbisschiene ist passgenau. Die Aufbisschiene ist dem Antagonisten angepasst. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Qualität und Dimensionen entsprechen dem Auftrag. Die Aufbisschiene ist passgenau. Die Aufbisschiene ist dem Antagonisten angepasst. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réparation, adjonction et rebasage de prothèses et production d'une gouttière en laboratoire patronal (FORMD2)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation de prothèses**

Titre du module:	**Réparation, adjonction et rebasage de prothèses et production d'une gouttière en laboratoire patronal**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMD2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich eigenständig über Eigenschaften und Verarbeitungstechniken der verschiedenen Werkstoffe welche im Betrieb angewendet werden, zu informieren und sie einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt - die Eigenschaften der verschiedenen Werkstoffe. - die Verarbeitungstechniken - Er benutzt Fachbegriffe und kann diese erklären.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind größtenteils bekannt. Fachbegriffe in Bezug auf Werkstoff und Modelle werden größtenteils angewendet
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein positives Modell nach einem Abdruck genau, blasenfrei und unversehrt herzustellen.**	Arbeitsablauf - Materialspezifische Beschreibung Verstehen - Reinigen, desinfizieren von Abdrücken - entscheiden der Auswahl Gips je nach Auftrag - Zutaten abwiegen - Ausgießen (ohne Blasen) - Entfernen aus dem Abdruck (ohne Bruch) - Beschleifen Ergebnis der Arbeit Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf.	Sicherheit ist gewährleistet . Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber . Die Werkzeuge und Geräte sind sauber .

40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Kunststoffprothesen zu reparieren und sie einer veränderten Anatomie durch Erweitern und durch Unterfüttern anzupassen.**	Der Auszubildende plant seine Arbeitszeit Prothese erweitern: Prothese reinigen unter Berücksichtigung der Hygienevorschriften Prothese provisorisch exakt zusammenkleben Gipsmodell oder Hartsilikonmodell mit Vorwall herstellen Bruchränder aufbereiten , vorbereiten und mit Kaltpolymerisat auffüllen, Mengenverhältnisse berücksichtigen und Sicherheitsbestimmungen berücksichtigen Schleifen und polieren Prothese unterfüttern: Gipsmodell der neuen Mundsituation herstellen Einstellen des Modells in das Unterfütterungsgerät, Vorgehensweise erklären Vollständiges Entfernen des Abdruckmaterials Prothesen anrauen und entfetten Kunststoff anrühren, korrekte Mischung nach Herstellerangaben blasenfreies auffüllen und polymerisieren Ausarbeiten und polieren Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Er führt eine Beurteilung der Arbeit aus . Er erkennt Mängel	Die Arbeitszeit ist stimmig . Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt Begrenzungen und Passgenauigkeit wurden weitgehend respektiert . Sicherheit ist gewährleistet Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber Die Werkzeuge und Geräte sind sauber . offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben .

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Couleur de modèles pour prothéses partielles (MODKP)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Couleur de modèles pour prothéses partielles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MODKP**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und ein positives Modell zu planen und nach einem Abdruck genau, desinfiziert, blasenfrei und unversehrt herzustellen.**	Der Auszubildende erstellt das Modell: - Arbeitsablauf - Materialspezifische Beschreibung verstehen Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Reinigen, desinfizieren Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Das Modell ist weitgehend genau und blasenfrei. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und das Gipsmodell aus dem Abdruck zu entfernen und formgerecht zu beschleifen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Der Auszubildende beschleift das Modell formgerecht. Der Auszubildende führt die Kontrollen durch. Er beurteilt die Arbeit. Er stellt Mängel fest. Er entscheidet über die Verwendbarkeit. Er behebt Mängel. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Modell ist weitgehend genau, blasenfrei und unversehrt. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben. Das Modell ist formgerecht ausgearbeitet und beschliffen. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Façonnage de crochets et montage de dents (KLAUF)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Façonnage de crochets et montage de dents**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**KLAUF**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und eigenständig Klammern dem Auftrag entsprechend zu vermessen und zu biegen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von Material und Geräteauswahl Der Auszubildende vermisst die Klammern dem Arbeitsauftrag entsprechend Der Auszubildende biegt die Klammern dem Arbeitsauftrag entsprechend passgenau. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Klammern sind größtenteils passgenau und sind okklusionsgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und eigenständig Zähne dem Auftrag entsprechend auszusuchen und aufzustellen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von Material und Geräteauswahl Der Auszubildende wählt dem Arbeitsauftrag entsprechend die passenden Zähne in Punkto Farbe und Größe. Der Auszubildende stellt die Zähne fachgerecht auf. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Zähne sind größtenteils fachgerecht aufgestellt und sind okklusionsgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Mise en articulation (ARTKP)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Mise en articulation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ARTKP**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und Modelle miteinander zu befestigen.**	Der Auszubildende ordnet Eigenschaften und Verarbeitungstechniken dem Auftrag entsprechend zu. Die Modelle sind miteinander fixiert. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Modelle sind miteinander fixiert. Das Mischungsverhältnis ist weitgehend korrekt. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Modelle okklusionsgerecht und sauber einzuartikulieren.**	Einartikulieren der Modelle mit ihren Bissplatten im Artikulator unter Berücksichtigung der Modellanalysepunkte Gipsanhärtzeiten berücksichtigen Passgenauigkeit Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Einartikulieren ist okklusionsgerecht. Das Modell ist sauber einartikuliert. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Façonnage de crochets et montage de dents au laboratoire patronal (FORMD3)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Façonnage de crochets et montage de dents au laboratoire patronal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMD3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich eigenständig über Eigenschaften und Verarbeitungstechniken des Materials welches im Betrieb angewendet wird zu informieren und sie einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt - die Eigenschaften der verschiedenen Werkstoffe. - die Verarbeitungstechniken - Er benutzt Fachbegriffe und kann diese erklären.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind größtenteils bekannt. Fachbegriffe in Bezug auf Werkstoff und Modelle werden größtenteils angewendet. Die Lösungen sind größtenteils korrekt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein positives Modell nach einem Abdruck genau, blasenfrei und unversehrt herzustellen und die Bisse am Modell anzupassen und zu fixieren und das fertige Modell einzuartikulieren.**	Arbeitsablauf - Materialspezifische Beschreibung Verstehen - Reinigen, desinfizieren von Abdrücken - entscheiden Auswahl Gips je nach Auftrag - Zutaten abwiegen - Ausgießen (ohne Blasen) - Entfernen aus dem Abdruck (ohne Bruch) - Beschleifen Ergebnis der Arbeit Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. - Anpassen der Bisse - Fixieren der Bisse - Einartikulieren der Modelle mit Bisse Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf.	Der Arbeitsablauf ist vollständig. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine partielle oder totale (14er) Kunststoffprothese nach natürlichem Vorbild herzustellen.**	Der Auszubildende plant seine Arbeitszeit. Der Auszubildende erstellt eine partielle oder totale (14er) Kunststoffprothese: Gipsdmodelle herstellen und einartikulieren Zähne aufstellen, Zahnform, Zahnfarbe Esthetik berücksichtigen Einkalkulieren, dass weitere Zähne ausfallen können Biegen der Halteelemente nach Technik,Vermessen und ausblocken der Modelle (wo kann Klammer halten) in Wachsaufstellen, Zahnstellung berücksichtigen. Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Er führt eine Beurteilung der Arbeit aus. Er erkennt Mängel.	Die Arbeitszeit ist stimmig. Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Sicherheit ist gewährleistet Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Mise en moufle (EINKP)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Mise en moufle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EINKP**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und Prothesen eigenständig dem Auftrag entsprechend einzubetten oder mit Gips – bzw. Silikonschlüssel fertigzustellen.**	Der Auszubildende arbeitet eigenständig. Der Auszubildende bettet die Prothesen dem Auftrag entsprechend ein bzw. stellt die Prothese mit Gips – oder Silikonschlüssel fertig. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Küvetten schließen fachgerecht. Die Gips- und Silikonschlüssel sind passgenau. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Zähne zu entfetten, anzurauen und den Gips zu isolieren.**	Der Auszubildende entfettet die Zähne. Der Auszubildende raut die Zähne an. Der Auszubildende isoliert den Gips. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Zähne sind entfettet. Die Zähne sind fachgerecht angeraut. Die Gipsmodelle sind fachgerecht isoliert. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Finition de prothèses en résine (FERKP)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Finition de prothèses en résine**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FERKP**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Prothesen auszubetten.**	Der Auszubildende bettet die Prothesen sorgfältig und fachgerecht aus. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Ausbettung erfolgt ohne größere Schäden an den Modellen sowie Prothesen. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Prothesen zu reokkludieren und fertigzustellen.**	Der Auszubildende schleift die Zähne sorgfältig und okklusionsgerecht. Der Auszubildende berücksichtigt die Randlängen und Wandstärke und legt Lippen- und Wangenbändchen frei. Der Auszubildende arbeitet die Prothese fachgerecht aus. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Prothese ist basal frei von Gipsresten. Die Prothese ist fachgerecht reokkludiert und ausgearbeitet. Prothese ist nicht basal beschliffen. Die Lippen- und Wangenbändchen stören nicht. Die Klammern verbleiben größtenteils passgenau und okklusionsgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Polissage de prothèse en résine (POLKP)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Polissage de prothèse en résine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**POLKP**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Oberfläche der Prothese fachgerecht zu schmirgeln und zu gummieren.**	Der Auszubildende schmirgelt die Oberfläche der Prothese gleichmäßig und eben. Der Auszubildende gummiert die Prothese gleichmäßig und eben. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Oberfläche der Prothese ist gleichmäßig und eben. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Prothese sowie die Klammern mit Bimsstein und Hochglanzpolitur fachgerecht zu polieren.**	Der Auszubildende poliert die Oberfläche der Prothese sowie der Klammern gleichmäßig und schlierenfrei. Der Auszubildende poliert die Prothese ohne Oberflächenabtrag der Zähne. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Oberfläche der Prothese und der Klammern ist poliert und schlierenfrei. Die Zähne sind unversehrt. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Mise en moufle et finition de prothèses en résine au laboratoire patronal (FORMD4)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses partielles en résine**

Titre du module:	**Mise en moufle et finition de prothèses en résine au laboratoire patronal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMD4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich eigenständig über Eigenschaften und Verarbeitungstechniken des Materials welches im Betrieb angewendet wird zu informieren und sie einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt - die Eigenschaften der Verschiedenen Werkstoffe. - die Verarbeitungstechniken Er benutzt Fachbegriffe und kann diese erklären.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind größtenteils bekannt. Fachbegriffe in Bezug auf Werkstoff und Modelle werden größtenteils angewendet. Die Lösungen sind größtenteils korrekt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, das Modell zu reokkludieren und die Kontaktpunkte einzuschleifen.**	- Er reokkludiert das Modell fachgerecht. - Er schleift die Kontaktpunkte fachgerecht ein. Ergebnis der Arbeit Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf.	Der Arbeitsablauf ist vollständig Sicherheit ist gewährleistet Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine partielle oder totale (14er) Kunststoffprothese nach natürlichem Vorbild fertigzustellen.**	Der Auszubildende plant seine Arbeitszeit Der Auszubildende stellt eine partielle oder totale (14er) Kunststoffprothese fertig: einbetten ausarbeiten reokkludieren polieren Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Er führt eine Beurteilung der Arbeit aus. Er erkennt Mängel.	Die Arbeitszeit ist stimmig. Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Sicherheit ist gewährleistet Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Couleur de modèles sectionnés avec "die" (MODKB)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Couleur de modèles sectionnés avec "die"**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MODKB**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und ein Sägemodell herzustellen.**	Arbeitsablauf: -Materialspezifische Beschreibung verstehen - Reinigen, desinfizieren von Abdrücken - entscheiden Auswahl Modellmaterial je nach Auftrag und Gegebenheit - Ausgießen (ohne Blasen) - Entfernen aus dem Abdruck (ohne Bruch) - Beschleifen Ergebnis der Arbeit: - Der Auszubildende hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. - Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Modell ist weitgehend genau, blasenfrei und unversehrt. Der Arbeitsablauf ist vollständig. Die Auswahl des Materials ist korrekt. Sicherheit ist gewährleistet Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Modelle okklusionsgerecht und sauber einzuartikulieren.**	Einartikulieren der Modelle mit ihren Bissplatten im Artikulator unter Berücksichtigung der Modellanalysepunkte Gipsanhärtzeiten berücksichtigen Passgenauigkeit. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Einartikulieren ist okklusionsgerecht. Das Modell ist sauber einartikuliert. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Conception de couronnes "bridges", inlay et inlaycore (KROBR)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Conception de couronnes "bridges", inlay et inlaycore**	**Module fondamental**	
Code du module:	**KROBR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und Kronen, Stiftaufbauten, Inlay, Onlay und Brücken zu modellieren unter Berücksichtigung der Präparationsgrenzen und der anatomisch-physiologischen Vorgaben.**	Der Auszubildende modelliert Kronen, Stiftaufbauten, Inlay, Onlay und Brücken: - Wachsmodulation oder Kunststoffmodulation - Einbetten Die Arbeiten können manuell oder digital erfolgen (CAD). Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Die anatomisch-physiologischen Vorgaben sind berücksichtigt. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und Kronen, Stiftaufbauten, Inlay, Onlay und Brücke unter Berücksichtigung der Präparationsgrenzen und der anatomisch-physiologischen Vorgaben fertigzustellen.**	Der Auszubildende stellt Kronen, Stiftaufbauten, Inlay, Onlay und Brücken fertig: - Wachsmodulation oder Kunststoffmodulation - Gießen und Ausbetten - Ausarbeiten Die Arbeiten können manuell oder digital erfolgen (CAM). Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Die anatomisch-physiologischen Vorgaben sind berücksichtigt. Randspalt ist passgenau und fachgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Incrustations résine et céramique (VERKB)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Incrustations résine et céramique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERKB**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und das Kronengerüst chemisch sowie mechanisch für die Verblendung vorzubereiten.**	Der Auszubildende bereitet die Oberfläche fachgerecht vor: - Ausarbeiten - Abstrahlen - Entfetten - Silanisieren - Bonder - Primer Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Oberfläche ist fachgerecht vorbereitet. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Verblendung in Form und Farbe fachgerecht vorzunehmen.**	Der Auszubildende führt die Verblendung fachgerecht aus: - Verblendung und Formgebung sind morphologie- und okklusionsgerecht - Farbgebung dem Auftrag entsprechend - Ggf. patientenorientierte Individualisierung Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die anatomisch-physiologischen Vorgaben sind berücksichtigt. Die Farbgebung entspricht größtenteils dem Auftrag. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Conception de couronnes et inlaycore au laboratoire patronal (FORMD5)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Conception de couronnes et inlaycore au laboratoire patronal**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMD5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner de manière autonome au sujet des propriétés et des techniques de transformation du matériel utilisé au sein de l'entreprise et de classer les informations conformément à la mission.**	- L'apprenti connaît o les propriétés des différents matériaux, o les techniques de transformation. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel et il est capable d'expliquer les notions.	- L'apprenti connaît la majorité des propriétés et des techniques de transformation. - L'apprenti a employé la majorité du vocabulaire professionnel concernant le matériau ainsi que les modèles. - Les réponses étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer un modèle fractionné.**	- L'apprenti suit les étapes de travail. - L'apprenti comprend la description spécifique du matériel. - L'apprenti nettoie et désinfecte les empreintes. - L'apprenti sélectionne le matériel pour le modèle en fonction de la mission et des circonstances. - L'apprenti effectue la coulée (sans bulles). - L'apprenti enlève le matériel de l'empreinte (sans provoquer de cassure). - L'apprenti assure le polissage. - L'apprenti évalue le résultat du travail. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'apprenti nettoie son poste de travail et il le remet en ordre.	- Le modèle était précis dans une large mesure et il n'accusait ni bulles ni détérioration. - L'apprenti a suivi l'intégralité des étapes de travail. - L'apprenti a correctement opté pour du matériel. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes, des superstructures, des inlays, des onlays et des bridges en tenant compte des limites de préparation et des indications anato-physiologiques.**	- L'apprenti planifie son temps de travail. - L'apprenti confectionne des couronnes, des superstructures, des inlays, des onlays et des bridges. - L'apprenti maîtrise la modélisation à la cire ou la modélisation synthétique. - L'apprenti maîtrise le moulage, la coulée et la mise en forme dans le métal. - L'apprenti détermine des alliages et des acides. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'apprenti nettoie son poste de travail et il le remet en ordre. - L'apprenti évalue le travail. - L'apprenti constate des défauts.	- Le temps de travail était correct. - L'apprenti a accompli toutes les étapes de travail. - L'apprenti a suivi les indications anato-physiologiques. - Les résultats des calculs étaient en majorité corrects. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres. - L'apprenti a constaté des défauts manifestes et il les a rectifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Couleur de modèles et bourelet d'occlusion pour prothèse 28er et mise en articulation (MOD28)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Couleur de modèles et bourelet d'occlusion pour prothèse 28er et mise en articulation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MOD28**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und ein positives Modell für totale Ober- sowie Unterkieferprothese (28er) zu planen und nach einem Abdruck genau, desinfiziert, blasenfrei und unversehrt herzustellen.**	Der Auszubildende erstellt das Modell: - Arbeitsablauf - Materialspezifische Beschreibung verstehen Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von: - Material und Geräteauswahl - Zeitrahmen Reinigen, desinfizieren Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Das Modell und die Randgestaltung sind weitgehend genau. Das Modell ist formgerecht ausgearbeitet und beschliffen. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und Modelle miteinander zu befestigen sowie okklusionsgerecht und sauber einzuartikulieren.**	Der Auszubildende ordnet Eigenschaften und Verarbeitungstechniken dem Auftrag entsprechend zu. Die Modelle sind miteinander fixiert. Einartikulieren der Modelle mit ihren Bissplatten im Artikulator unter Berücksichtigung der Modellanalysepunkte Gipsanhärtzeiten berücksichtigen Passgenauigkeit Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Modelle sind miteinander fixiert. Das Mischungsverhältnis ist weitgehend korrekt. Das Einartikulieren ist okklusionsgerecht. Das Modell ist sauber einartikuliert. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Montage complet haut et bas 28er (AUF28)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Montage complet haut et bas 28er**	**Module fondamental**	
Code du module:	**AUF28**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Maître de cours spéciaux
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Laboratoire
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und eigenständig Zähne dem Auftrag entsprechend auszusuchen.**	Der Auszubildende plant und vermesst die Arbeitsmodelle Der Auszubildende wählt dem Arbeitsauftrag entsprechend die passenden Zähne in Punkto Farbe und Größe. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Auswahl der Zähne ist größtenteils fachgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und eigenständig Zähne dem Auftrag entsprechend aufzustellen.**	Der Auszubildende stellt die Zähne unter Berücksichtigung des angebrachten Aufstellungsprinzips (Gysi, Gerber, APF, etc.) fachgerecht auf. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Zähne sind größtenteils fachgerecht aufgestellt und sind okklusionsgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Finition prothèse 28 (FER28)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Finition prothèse 28**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FER28**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Prothesen auszubetten.**	Der Auszubildende bettet die Prothesen sorgfältig und fachgerecht aus. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Ausbettung erfolgt ohne größere Schäden an den Modellen sowie Prothesen. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Prothesen zu reokkludieren und fertigzustellen.**	Der Auszubildende schleift die Zähne sorgfältig und okklusionsgerecht. Der Auszubildende berücksichtigt die Randlängen, Umschlagfalten und Wandstärke und legt Lippen- und Wangenbändchen frei. Der Auszubildende arbeitet die Prothese fachgerecht aus. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Prothese ist basal frei von Gipsresten. Die Prothese ist fachgerecht reokkludiert und ausgearbeitet. Prothese ist nicht basal beschliffen. Die Lippen- und Wangenbändchen stören nicht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Conception de bridges avec incrustation résines et céramiques et montage complet haut et bas au laboratoire patronal (FORMD6)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception de prothèses fixes**

Titre du module:	**Conception de bridges avec incrustation résines et céramiques et montage complet haut et bas au laboratoire patronal**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMD6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner de manière autonome au sujet des propriétés et des techniques de transformation du matériel utilisé au sein de l'entreprise et de classer les informations conformément à la mission.**	- L'apprenti connaît o les propriétés des différents matériaux, o les techniques de transformation. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel et il est capable d'expliquer les notions.	- L'apprenti connaît la majorité des propriétés et des techniques de transformation. - L'apprenti a employé la majorité du vocabulaire professionnel concernant le matériau ainsi que les modèles. - Les réponses étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bridges en résine et en céramique en tenant compte des limites de préparation et des indications anato-physiologiques.**	- L'apprenti planifie son temps de travail. - L'apprenti établit un modèle: o suite des étapes de travail, o résultat du travail. - L'apprenti confectionne des bridges en résine et en céramique. - L'apprenti suit les étapes de travail: o modélisation de la cire, o confection d'une structure métallique, o montage d'une structure métallique, o ajustement, o couleur des dents conforme aux indications, o calculs. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'apprenti nettoie son poste de travail et il le remet en ordre. - L'apprenti évalue le travail. - L'apprenti constate des défauts.	- Le temps de travail était correct. - L'apprenti a accompli toutes les étapes de travail. - L'apprenti a suivi les indications. - La couleur des dents correspondait aux indications. - L'apprenti a tenu compte de l'occlusion et de la statique. - Les résultats des calculs étaient en majorité corrects. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une prothèse totale (haut et bas).**	- L'apprenti établit un modèle: o suite des étapes de travail, o résultat du travail. - L'apprenti planifie son temps de travail. - L'apprenti confectionne une prothèse totale (haut et bas): o modélisation de la cire ou de la résine, o moulage et mise en forme, o ajustement de l'occlusion. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'apprenti nettoie son poste de travail et il le remet en ordre. - L'apprenti évalue le travail. - L'apprenti constate des défauts.	- Le modèle était précis dans une large mesure et il n'accusait ni bulles ni détérioration. - L'apprenti a suivi l'intégralité des étapes de travail. - L'apprenti a suivi les indications anato-physiologiques. - L'apprenti a tenu compte de l'occlusion et de la statique. - Les résultats des calculs étaient en majorité corrects. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils et les appareils étaient propres. - L'apprenti a constaté des défauts manifestes et il les a rectifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mesure et planification d'appareils d'orthodontie (PLKFO)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Mesure et planification d'appareils d'orthodontie**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLKFO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und kieferorthopädische Modelle zu planen und zu vermessen.**	Der Auszubildende plant kieferorthopädische Modelle: - Der Auszubildende informiert sich selbstständig zu Einzelheiten des Arbeitsauftrags - Vermessung	Die Planung entspricht dem Arbeitsauftrag. Die Modelle sind fachgerecht vermessen.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und fachgerechte Modellanzeichnungen für Halte - und Federelemente sowie Dehnschrauben etc. vorzunehmen.**	Der Auszubildende nimmt auf Basis der gelernten Theorie fachgerecht Modellanzeichnungen vor. Halte-und Federelemente sowie Dehnschrauben werden berücksichtigt und korrekt angezeichnet.	Die Anzeichnungen entsprechen dem Arbeitsauftrag und den Therapiebedürfnissen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Façonnage de l'arc labial, des crochets et ressorts (BIKFO)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Façonnage de l'arc labial, des crochets et ressorts**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**BIKFO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und eine fachgerechte Auswahl von Draht- sowie Zangenmaterial vorzunehmen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von Material und Geräteauswahl. Der Auszubildende wählt dem Arbeitsauftrag entsprechend das angebrachte Draht- sowie Zangenmaterial aus. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Draht- sowie Zangenmaterial entspricht dem Arbeitsauftrag. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und eigenständig Klammern, Labialbogen und Federelemente dem Auftrag entsprechend zu vermessen und zu biegen.**	Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von Material und Geräteauswahl. Der Auszubildende vermisst die Klammern, Labialbogen und Federelemente dem Arbeitsauftrag entsprechend Der Auszubildende biegt die Klammern, Labialbogen und Federelemente dem Arbeitsauftrag entsprechend passgenau. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Klammern, Labialbogen und Federelemente sind größtenteils passgenau und sind okklusionsgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Finition d'appareils d'orthodontie (FEKFO)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Finition d'appareils d'orthodontie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FEKFO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und KFO zeitgerecht im Streutechniksystem unter Berücksichtigung der korrekten Schichtdicke herzustellen. Der Auszubildende Auszubildende ist in der Lage, unter sich gehende Stellen auszublocken, und die KFO zu isolieren, zu stopfen und zu polymerisieren.**	Der Auszubildende beherrscht die Nutzung des Streutechniksystems. Der Auszubildende arbeitet innerhalb der materialspezifischen Zeitbeschränklungen. Der Auszubildende schätzt die angebrachte Schichtdicke ein. Der Auszubildende blockt unter sich gehende Stellen fachgerecht aus und isoliert, stopft und polymerisiert die KFO. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Ausführung ist fachgerecht. Die materialspezifischen Zeitbeschränkungen wurden respektiert. Die Klammern, Federelemente sowie Labialbogen sind im KFO-Kunststoff dimensionsgerecht fixiert. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die KFO fachgerecht auszuarbeiten und zu polieren.**	Der Auszubildende berücksichtigt die vorgegebenen Apparatur - Randlängen und dessen Wandstärke und legt Lippen- und Wangenbändchen frei. Der Auszubildende legt unter sich gehende Bereiche frei. Der Auszubildende poliert die KFO fachgerecht. Der Auszubildende arbeitet die KFO-Apparatur fachgerecht aus. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die KFO ist basal frei von Gipsresten. Die KFO ist fachgerecht reokkludiert und ausgearbeitet. Die KFO ist nicht basal beschliffen. Die Passung ist fachgerecht. Die Lippen- und Wangenbändchen stören nicht. Die Klammern, Federelemente sowie Labialbogen verbleiben größtenteils passgenau und okklusionsgerecht. Die KFO ist fachgerecht poliert. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Conception d'appareils d'orthodontie (FORMD7)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Conception d'appareils d'orthodontie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMD7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich eigenständig über Eigenschaften und Verarbeitungstechniken der verschiedenen Werkstoffe zu informieren und sie einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt - die Eigenschaften der Verschiedenen Werkstoffe. - die Verarbeitungstechniken. Er benutzt Fachbegriffe und kann diese erklären.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind größtenteils bekannt. Fachbegriffe in Bezug auf Werkstoff und Modelle werden größtenteils angewendet. Die Lösungen sind größtenteils korrekt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein KFO Modell herzustellen.**	Der Auszubildende plant seine Arbeitszeit. Der Auszubildende erstellt ein Modell: Arbeitsablauf Ergebnis der Arbeit Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Er führt eine Beurteilung der Arbeit aus. Er erkennt Mängel.	Die Arbeitszeit ist stimmig. Das Modell ist weitgehend genau, blasenfrei und unversehrt. Der Arbeitsablauf ist vollständig. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, kieferorthopädische Apparate herzustellen.**	Der Auszubildende plant seine Arbeitszeit. Der Auszubildende erstellt einen kieferorthopädischen Apparat: Arbeitsschritte Klammern biegen Haltelemente Labialbogen Fertigstellung der Kieferorthopädischen Geräte Passgenauigkeit Arbeitstechniken Berechnen von Legierungen und Säuren. Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Er führt eine Beurteilung der Arbeit aus. Er erkennt Mängel.	Die Arbeitszeit ist stimmig. Alle Arbeitsschritte wurden ausgeführt. Arbeitstechniken sind angepasst. Passgenauigkeit ist gegeben. Die Berechnungen sind größtenteils korrekt. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Mesure et planification de prothèses squelettiques (PLMOG)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Mesure et planification de prothèses squelettiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**PLMOG**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und den Modellguss zu planen.**	Der Auszubildende plant den Modellguss: - Der Auszubildende informiert sich selbstständig zu Einzelheiten des Arbeitsauftrags - Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von Material und Geräteauswahl Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Planung entspricht dem Arbeitsauftrag. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Klammerzähne zu vermessen und die Basisbegrenzung festzulegen.**	Vermessung der Klammerzähne Festlegung der Basisbegrenzung Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Der Modellguss ist fachgerecht vermessen. Die Basisbegrenzung entspricht dem Arbeitsauftrag. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Modellation prothèses squelettiques (MOMOG)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Modellation prothèses squelettiques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**MOMOG**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Laboratoire
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und unter sich gehende Stellen auszublocken und ein Modellduplikat aus Einbettmasse herzustellen.**	Der Auszubildende blockt unter sich gehende Stellen fachgerecht aus. Der Auszubildende stellt ein Modellduplikat her. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Das Modellduplikat ist blasenfrei. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und die Wachsmodellation der Modellgussprothese vorzunehmen und diese einzubetten.**	Der Auszubildende nimmt die Wachsmodellation der Modellgussprothese fachgerecht vor. Der Auszubildende bettet die Wachsmodellation der Modellgussprothese fachgerecht ein. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Wachsmodellation der Modellgussprothese ist größtenteils fachgerecht. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Finition métallique de prothèses squelettiques (FEMOG)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Finition métallique de prothèses squelettiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**FEMOG**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Prothésiste dentaire
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Laboratoire
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und unter Berücksichtigung der Vorwärmezeit, Temperatur und der Gussverzugszeit den Modellguss fachgerecht zu gießen und auszuarbeiten.**	Der Auszubildende respektiert die Angaben der Vorwärmezeit, Temperatur und Gussverzugszeit. Der Auszubildende gießt den Modellguss fachgerecht. Der Auszubildende arbeitet den Modellguss fachgerecht aus. Der Auszubildende stellt Mängel im Mischungsverhältnis fest. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Alle Elemente der Modellgussprothese sind sauber und lunkerfrei. Die Passgenauigkeit ist gegeben. Mängel werden behoben. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Theorie in Praxis umzusetzen und den Modellguss fachgerecht zu glänzen, zu schmirgeln, zu gummieren und zu polieren.**	Der Auszubildende glänzt den Modellguss elektrolytisch unter Berücksichtigung der Zeitbeschränkungen. Der Auszubildende schmirgelt und gummiert den Modelguss fachgerecht ohne Schäden an den Klammern. Der Auszubildende poliert den Modellguss fachgerecht ohne Schäden an den Klammern. Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut.	Die Modellgussprothese ist fachgerecht geglänzt, geschmirgelt, gummiert und poliert. Die Modellgussprothese sowie die Klammern weisen keine Passungsänderungen auf. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal in vier Dimensionen zu zeichnen.**	Der Auszubildende zeichnet die Zähne von vestibulär, oral, approximal und okklusal nach Vorgaben in vier Dimensionen zu und berücksichtigt: - Form - Formumrisse - Schattierung - Ausführung der Arbeit	Die Basisform ist gegeben. Die Arbeit ist sauber durchgeführt. Die Übergänge sind erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Conception de prothèses squelettiques au laboratoire patronal et montage de prothèses complet haut et bas au laboratoire patronal (FORMD8)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Conception d'appareils d'orthodontie et de prothèses squelettiques**

Titre du module:	**Conception de prothèses squelettiques au laboratoire patronal et montage de prothèses complet haut et bas au laboratoire patronal**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORMD8**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich eigenständig über Eigenschaften und Verarbeitungstechniken der verschiedenen Werkstoffe zu informieren und sie einem Auftrag entsprechend zuzuordnen.**	Der Auszubildende kennt - die Eigenschaften der verschiedenen Werkstoffe. - die Verarbeitungstechniken. Er benutzt Fachbegriffe und kann diese erklären.	Die Eigenschaften und Verarbeitungstechniken sind größtenteils bekannt. Fachbegriffe in Bezug auf Werkstoff und Modelle werden größtenteils angewendet. Die Lösungen sind größtenteils korrekt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein Modell für eine Modellgussprothese herzustellen und dieses zu vermessen und zu duplizieren.**	Der Auszubildende plant seine Arbeitszeit. Der Auszubildende erstellt ein Modell. Er vermisst und dupliziert das Modell. Ergebnis der Arbeit Er hält die Hygienevorschriften und Unfallverhütungsvorschriften ein. Er reinigt und räumt sein Arbeitsumfeld auf. Er führt eine Beurteilung der Arbeit aus. Er erkennt Mängel.	Die Arbeitszeit ist stimmig. Das Modell ist weitgehend genau, blasenfrei und nversehrt. Der Arbeitsablauf ist vollständig. Sicherheit ist gewährleistet. Der Arbeitsplatz ist geräumt und sauber. Die Werkzeuge und Geräte sind sauber. Offensichtliche Mängel werden erkannt und behoben.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Modellgussprothesen herzustellen.**	Der Auszubildende plant den Modellguss: - Der Auszubildende informiert sich selbstständig zu Einzelheiten des Arbeitsauftrags - Der Auszubildende plant den Arbeitsablauf unter Berücksichtigung von Material und Geräteauswahl - Vermessung der Klammerzähne - Festlegung der Basisbegrenzung Der Auszubildende ist mit der kompetenzbezogenen Fachsprache vertraut. Er plant seine Arbeitszeit.	Die Planung entspricht dem Arbeitsauftrag. Der Auszubildende ist mit dem Großteil der Fachbegriffe vertraut. Der Modellguss ist fachgerecht vermessen. Die Basisbegrenzung entspricht dem Arbeitsauftrag. Die Arbeitszeit ist stimmig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MD**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des prothésistes dentaires - Prothésiste dentaire**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner de manière autonome au sujet des propriétés et des techniques de transformation du matériel utilisé au sein de l'entreprise et de classer les informations conformément à la tâche.**	- L'élève connaît et est capable d'expliquer o les propriétés des différents matériaux, o les options de transformation, o les techniques de transformation.	- L'élève connaît la majorité des propriétés, des options de transformation et des techniques de transformation. - Les explications étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer ses contraintes horaires et de coordonner les travaux.**	- L'élève planifie une suite logique des étapes de travail.	- La planification, l'exécution ainsi que le temps de travail étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances théoriques concernant les techniques de transformation sur le terrain d'une manière convenable et conforme aux spécificités des produits.**	- L'élève met à profit ses connaissances théoriques sur le terrain. - L'élève opte pour du matériel et il le prépare correctement. - L'élève affecte correctement le matériel. - L'élève manipule correctement les appareils.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter l'ensemble des travaux servant à la production d'une prothèse, à l'accomplissement d'une tâche d'orthodontie ainsi qu'à la fabrication d'une prothèse dentaire stable.**	- L'élève exécute les travaux indiqués: o la planification des étapes de travail, o l'exécution, o l'évaluation du résultat du travail, o le respect des consignes en matière d'hygiène, o le respect des consignes en matière de prévention des accidents, o le respect d'une durée adaptée. - L'élève nettoie son environnement de travail et il le remet en ordre.	- L'élève a exécuté la majorité des travaux de manière compétente. - La sécurité n'était pas compromise. - Le poste de travail était propre et en ordre. - Les outils ainsi que les appareils étaient propres. - L'élève a accompli les travaux dans un délai convenable.
10 % (6 P)	**L'élève évalue l'exécution des travaux sous guidance en se référant aux notes de sa documentation.**	- L'élève décrit sa méthode au cours d'un entretien professionnel. - L'élève se livre à une évaluation. - L'élève constate des défauts.	- L'élève a décrit sa méthode. - L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible. - L'élève a constaté des défauts manifestes et il les a rectifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Premiers Secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules Facultatifs**

Titre du module:	**Premiers Secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Instrukteur CGDIS oder Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des circonstances de détresse dans des exemples concrets et de proposer des mesures appropriées.**	- L'élève est capable de décrire des informations déterminantes dans des circonstances de détresse: o chaîne de sauvetage, o appel de détresse, o premiers soins. - L'élève est capable de décrire des altérations de la santé et du comportement d'une personne dans des circonstances de détresse en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de proposer des premiers soins au cours de mesures de sauvetage et d'expliquer sa proposition.	- L'élève a désigné les informations les plus importantes dans des circonstances de détresse. - L'élève a correctement décrit la majorité des altérations. - L'élève a expliqué les premiers soins proposés d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de pratiquer les premiers secours et, le cas échéant, d'appliquer des mesures de première urgence.**	- L'élève est capable d'indiquer les mesures de sauvetage ainsi que leur suite dans des circonstances indiquées en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours adaptées dans des circonstances simulées. - L'élève est capable de placer une personne dans une position couchée convenant aux circonstances.	- L'élève a désigné des mesures de sauvetage correspondant à l'exemple concret. - La suite des mesures ainsi que les explications correspondantes étaient correctes et majoritairement cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures. - La position couchée convenait aux circonstances et l'élève l'a correctement appliquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de réanimation de manière compétente sous guidance avec un mannequin.**	- L'élève est capable de décrire les mesures de réanimation d'urgence présentées en cours et de les appliquer de manière compétente avec un mannequin. - L'élève est capable d'expliquer la manipulation d'un défibrillateur et de s'en servir correctement.	- Les descriptions étaient en grande majorité correctes. - L'élève a respecté la majorité des critères étudiés en cours au cours de l'application des mesures de réanimation. - L'élève a correctement manipulé le défibrillateur sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours (KUESA-F)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules Facultatifs**

Titre du module:	**Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KUESA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik oder ggfs. Werken und Gestalten

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques fondamentales du bricolage et du façonnage d'une manière autonome et compétente.**	- L'élève est capable de manipuler les outils suivants de manière compétente: o les ciseaux, o le cutter, o l'aiguille de piqûre, o plusieurs variétés de feutres et de pinceaux, o plusieurs variétés de colorants, o etc. - L'élève est capable d'obtenir de petits produits en appliquant différentes techniques.	- L'élève a manipulé la majorité des matériaux de manière compétente. - L'élève s'est appliqué à obtenir au moins trois produits en appliquant des techniques différentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matériaux habituels dans des activités créatives.**	- L'élève décrit les affectations d'objets habituels comme les cartons, les boîtes, les bouteilles, etc. et il est capable de les intégrer dans ses travaux. - L'utilisation des objets habituels apporte une plus-value aux produits créatifs.	- Les descriptions étaient cohérentes. - L'élève a convenablement intégré la majorité des objets utilisés dans ses travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des risques concernant l'hygiène au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de l'hygiène.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels concernant l'hygiène et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de l'hygiène. - L'élève prépare convenablement son poste de travail. - L'élève range le matériel et il nettoie son poste de travail.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de l'hygiène. - L'élève a préparé le poste de travail d'une manière convenable dans une large mesure. - L'élève a convenablement remis en ordre et nettoyé le poste de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des projets avec un intérêt particulier accordé au surcyclage et de considérer le développement durable en conséquence.**	- L'élève est capable d'expliquer le concept du surcyclage et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève considère le développement durable au cours de ses projets. - L'élève produit l'objet dans le respect des délais indiqués.	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a opté pour la majorité des matériaux et des techniques de travail en considérant le développement durable. - L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Créations manuelles et bricolage (CREAT-F)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules Facultatifs**

Titre du module:	**Créations manuelles et bricolage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREAT-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik oder ggfs. Werken und Gestalten

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner différents matériaux de bricolage et d'attribuer leurs caractéristiques à une affectation créative.**	- L'élève décrit les différents matériaux de bricolage présentés en cours ainsi que leurs caractéristiques. - L'élève constitue un dossier avec des idées concernant des projets avec les différents matériaux.	- L'élève a désigné les différents matériaux de bricolage et il a correctement décrit la majorité de leurs caractéristiques. - Le dossier mentionnait de premières idées concernant les matériaux de bricolage les plus habituels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des outils ainsi que des accessoires servant au bricolage et à la création avec différents matériaux et de les manipuler.**	- L'élève décrit les affectations des outils et des accessoires dans le contexte de la production d'une pièce de travail. - L'élève manipule correctement les outils ainsi que les accessoires.	- Les descriptions étaient cohérentes et elles correspondaient aux pièces de travail choisies. - L'élève a correctement manipulé la majorité des outils et des accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'outils et d'accessoires et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire un objet ou un objet de décoration en se servant d'un matériau de bricolage indiqué et en suivant les indications.**	- L'élève travaille d'une manière soignée, propre et précise. - L'élève veille au maintien de l'ordre et de la propreté à son poste de travail. - L'élève produit l'objet en respectant un cadre horaire indiqué.	- L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 1 (ACTI1-F)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules Facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTI1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier l'idée de base de l'application (LTAD) et de la mettre à profit au cours du travail dans le domaine pédagogique avec des personnes à besoins spécifiques.**	- L'élève est capable o de télécharger l'application, o de l'ouvrir, o de la mettre à profit, o de trouver des informations et de les trier, o de mettre à profit d'autres fonctions.	- L'élève a trouvé un jeu indiqué au préalable/une activité dans l'application.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les informations, les visuels ainsi que les méthodes qui se trouvent dans l'application, de les décrire de manière cohérente et de les mettre à profit.**	- L'élève trouve le jeu indiqué dans l'application. - L'élève trouve les visuels à sa disposition et il les met à profit. - L'élève comprend les règles du jeu indiquées.	- L'élève a trouvé le jeu indiqué par l'enseignant dans l'application et il l'a décrit en employant ses mots personnels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan horaire, respectivement un plan horaire d'activités, dans le contexte d'un groupe cible indiqué/de circonstances indiquées.**	- L'élève est capable de définir/de décrire/de planifier le déroulement d'une activité au préalable. - L'élève se sert du formulaire indiqué dans ce contexte. - L'élève est capable de formuler le déroulement prévu de manière à ce que le plan horaire soit bien compréhensible. - L'élève est capable d'indiquer d'autres options envisageables ainsi que des compléments aux règles du jeu prévu pur répondre aux besoins spécifiques correspondants.	- L'élève a planifié le déroulement d'une activité en utilisant le formulaire prévu d'une manière majoritairement autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les paramètres de manière utile et de manifester clairement sa présence devant le groupe.**	- L'élève est capable de s'exprimer d'une manière claire et compréhensible devant le groupe et d'adapter sa puissance vocale en fonction des circonstances. - L'élève est capable de se positionner bien en évidence devant le groupe, de manière à ce que tout le monde puisse le voir et que lui puisse voir le groupe. - L'élève est capable d'expliquer les règles du jeu de manière compréhensible, sans commettre d'erreur.	- L'élève s'est positionné (sereinement dans une large mesure) devant un groupe et il a expliqué les règles d'un jeu (sur deux) d'une manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intervenir en cas d'irrégularités au cours d'un jeu et d'exprimer des commentaires constructifs.**	- L'élève est capable de constater des erreurs au cours de l'activité. - L'élève est capable d'interrompre le jeu, de décrire les erreurs constatées, de les commenter et de proposer des options. - L'élève est capable de commenter un déroulement du jeu règlementaire et de manifester sa présence. - L'élève est capable de motiver le groupe avec des encouragements.	- L'élève a dirigé le jeu, le cas échéant il a constaté des erreurs, il est intervenu et il les a majoritairement rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler et d'accepter une évaluation personnelle ainsi qu'une évaluation externe à propos de l'activité effectuée.**	- L'élève est capable de s'autoévaluer de manière critique après le déroulement d'une activité.	- L'élève a complété le formulaire de commentaires indiqué d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 2 (ACTIN2-F)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules Facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIN2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe - Salle spéciale
1		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mener une recherche personnelle (Internet, ENEPS, applications, livres, etc.) pour planifier un cadre horaire correspondant à des paramètres indiqués et de se référer à la consultation de sources pour établir un cadre horaire, respectivement le plan du déroulement d'une activité, dans le contexte d'un groupe cible indiqué/de circonstances indiquées.**	- L'élève décrit oralement les règles ainsi que les objectifs du jeu sélectionné devant l'enseignant. - L'élève est capable de présenter une explication par écrit, respectivement de représenter/d'expliquer l'activité en se référant à une esquisse. - L'élève est capable de définir/de décrire/de planifier le déroulement d'une activité au préalable. - L'élève se sert du formulaire indiqué dans ce contexte. - L'élève est capable de formuler le déroulement prévu de manière à ce que le plan horaire soit bien compréhensible. - L'élève est capable d'indiquer d'autres options envisageables ainsi que des compléments aux règles du jeu prévu avec une considération des besoins spécifiques éventuels correspondants.	- L'élève a trouvé une activité correspondant dans une large mesure à un groupe d'âge indiqué en considérant l'ensemble des aspects sécuritaires de rigueur. - L'élève a planifié le déroulement d'une activité au préalable et il l'a indiqué par écrit sous forme de notes et néanmoins de manière compréhensible dans le formulaire prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser les paramètres de manière utile et de manifester clairement sa présence devant le groupe.**	- L'élève est capable de s'exprimer d'une manière claire et compréhensible devant le groupe et d'adapter sa puissance vocale en fonction des circonstances. - L'élève est capable de se positionner bien en évidence devant le groupe, de manière à ce que tout le monde puisse le voir et que lui puisse voir le groupe. - L'élève est capable d'expliquer les règles du jeu de manière compréhensible, sans commettre d'erreur.	- L'élève s'est positionné (sereinement dans une large mesure) devant un groupe et il a expliqué les règles d'un jeu (sur deux) d'une manière claire et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intervenir en cas d'irrégularités au cours d'un jeu et d'exprimer des commentaires constructifs.**	- L'élève est capable de constater des erreurs au cours de l'activité. - L'élève est capable d'interrompre le jeu, de décrire les erreurs constatées, de les commenter et de proposer des options. - L'élève est capable de commenter un déroulement du jeu règlementaire et de manifester sa présence. - L'élève est capable de motiver le groupe avec des encouragements.	- L'élève a dirigé le jeu tout seul dans une large mesure, le cas échéant il a constaté des erreurs, il est intervenu et il les a majoritairement rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler et d'accepter une évaluation personnelle ainsi qu'une évaluation externe à propos de l'activité effectuée.**	- L'élève est capable de s'autoévaluer de manière critique après le déroulement d'une activité. - L'élève est capable de formuler les commentaires de manière constructive et d'accepter les règles des commentaires. - L'élève accepte l'évaluation des autres membres du groupe et il respecte leur opinion.	- L'élève a complété un formulaire de commentaires préimprimé d'une manière honnête dans une large mesure. - L'élève connaît les règles générales concernant les commentaires et il s'est appliqué à les respecter dans une large mesure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les aspects sécuritaires de rigueur au cours de l'activité, de les considérer et, le cas échéant, de les adapter en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires.**	- L'élève est capable de vérifier avant le déroulement d'une activité que le matériel utilisé et les locaux correspondent aux aspects sécuritaires de rigueur. - L'élève est capable d'atténuer/d'éliminer les obstacles au préalable. - L'élève est capable d'adapter l'activité en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires.	- L'élève s'est appliqué à vérifier l'ensemble des aspects sécuritaires de rigueur avant le déroulement d'une activité et, le cas échéant, à éliminer/à atténuer les sources de risques éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 3 (ACTIN3-F)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules Facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIN3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 4 (ACTIN4-F)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules Facultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIN4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Accompagnement pédagogique et encadrement 1 (BEGBE1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEGBE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une observation dans des circonstances concrètes indiquées et il décrit ce qu'il a vu.**	- La description mentionne des informations à propos de ce qui a été vu sans que l'observation ne soit interprétée. - Le langage est neutre, c'est-à-dire sans appréciation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes situations concrètes. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre des observations axées sur les bénéficiaires et axées sur des sujets.	- L'élève a noté les données essentielles et il s'est appliqué à ne rien interpréter. - L'élève s'est appliqué à formuler l'observation d'une manière neutre dans une large mesure. - Les explications de l'élève étaient compréhensibles sous aspect des matières et elles étaient majoritairement cohérentes. - Les explications de l'élève étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles ont confirmé qu'il a compris la différence.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater que la procédure d'observation peut être perturbée par des erreurs d'observation et par la perception individuelle.**	- L'élève est capable d'expliquer ce que sont les erreurs d'observation et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève est capable d'expliquer quand est-ce qu'une appréciation est subjective, intersubjective ou objective dans le contexte de circonstances d'observation concrètes. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour mettre en évidence la différence entre les trois notions.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et il a avancé au moins deux exemples correspondants. - Les explications de l'élève étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles ont confirmé qu'il a compris la différence entre les trois variétés d'observations dans une large mesure. - L'élève a avancé au moins un exemple correspondant pour chaque variété d'observation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser différentes fiches d'observation d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'opter pour la fiche d'observation la mieux adaptée aux circonstances et au bénéficiaire pour effectuer une observation parmi différentes fiches présentées en cours. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il a opté pour la fiche d'observation en question.	- L'élève a opté pour une fiche d'observation qui convenait dans une large mesure aux circonstance et/ou au bénéficiaire. - Les explications de l'élève étaient compréhensibles sous aspect des matières et elles étaient majoritairement cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser consciencieusement sa méthode d'observation sous guidance dans des circonstances d'observation concrètes.**	- L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru facile au cours de l'observation. - L'élève indique plusieurs points. - L'élève indique ce qui lui a paru plutôt difficile. - L'élève est capable d'évaluer si la fiche d'observation qu'il a choisie convenait aux circonstances de l'observation et/ou au bénéficiaire. - L'élève est capable d'indiquer les expériences personnelles les plus importantes qu'il a réalisées au cours de l'observation. - L'élève est capable d'indiquer les moments qu'il considère comme les plus importants au cours de l'observation. - L'élève est capable de désigner les constats qu'il considère comme les plus importants au cours de l'observation.	- L'élève a désigné au moins deux points. - L'élève a désigné au moins un point. - L'élève s'est appliqué à expliquer le choix d'une fiche d'observation et il a avancé au moins un argument cohérent. - L'élève a désigné au moins une expérience. - L'élève a désigné au moins un moment important. - L'élève a désigné au moins un constat important.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Développement de l'humain 1 (ENTME1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Développement de l'humain 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTME1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik und Heilpädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement, de classer des bénéficiaires en fonction de leur niveau de développement et de constater l'importance des facteurs d'influence et des domaines du développement pour l'accompagnement pédagogique des bénéficiaires.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la notion de développement dans le contexte du travail avec des bénéficiaires de plusieurs groupes d'âges en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'expliquer les bases suivantes du développement humain: o la définition, o les niveaux du développement et leur chronologie, o les domaines du développement et leurs interactions, o les facteurs d'influence. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi un agent d'inclusion doit connaître le développement d'un être humain "neurotypique" afin d'être en mesure de constater et de comprendre des anomalies éventuelles. - L'élève est capable d'identifier les différents niveaux du développement dans des exemples concrets (séquences de films, textes, séquences audio ou similaires) en associant les bénéficiaires aux niveaux correspondants du développement.	- Les descriptions de l'élève étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles ont confirmé qu'il a fondamentalement compris la signification de la notion de développement dans le contexte du travail d'un agent d'inclusion. - Les explications de l'élève concernant les différents points étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient majoritairement cohérentes. - Les explications de l'élève étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient majoritairement cohérentes. - L'élève a correctement attribué au moins deux exemples concrets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept fondamental des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux et de constater leur importance pour le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.). - L'élève est capable d'attribuer des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux aux domaines correspondants. - L'élève présente les résultats en classe et il les commente avec ses camarades.	- L'élève a correctement désigné au moins deux variétés de besoins et les explications correspondantes étaient cohérentes. - Les classements étaient en majorité corrects.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'attachement pédagogique dans le contexte du travail avec les bénéficiaires, de classer les bénéficiaires en fonction de leurs liens d'attachement et de constater l'importance d'une attitude délicate et respectueuse pour établir un lien sécurisant.**	- L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques suivantes de l'attachement ainsi que leurs interactions en employant ses mots personnels: o la définition, o l'établissement, o les besoins, o les personnes de référence, o les types d'attachement, o l'exploration. - L'élève identifie les types d'attachement sécures ou insécures des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets (séquence de film, texte, séquence audio ou similaire). - L'élève constate et explique l'attitude délicate et respectueuse d'un agent d'inclusion en se référant à des exemples concrets.	- Les explications de l'élève concernant les différents points étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient majoritairement cohérentes. - L'élève a désigné au moins une caractéristique significative d'un attachement sécure et d'un attachement insécure. - L'élève a désigné au moins une caractéristique significative d'une attitude délicate et respectueuse et il l'a expliquée d'une manière cohérente dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 1 (SPEBE1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SPEBE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe - Laboratoire - Atelier - Salle de projet
6	2	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Techniken der allgemeinen Hygieneregeln zu erklären und sorgfältig durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende erklärt die hygienischen Regeln in Bezug auf die Individualhygiene: • Persönliche Körperhygiene • Hautpflege • Haarpflege und die Arbeitshygiene: • Haare • Fingernägel • Schmuck • Kleidung vs. Berufskleidung / Bereichskleidung • Schuhe • Tragen von Handschuhen Der/Die Auszubildende erklärt die Anweisungen zu den unterschiedlichen Hygieneregeln und wendet diese korrekt an. Er/Sie kennt den Unterschied zwischen Händewaschen und Desinfektion und kann erklären wann Händewaschen und/oder Händedesinfektion durchgeführt werden soll. Er/Sie führt die Händehygiene korrekt und unter Berücksichtigung der richtigen Reihenfolge durch. (siehe Programm)	Der/Die Auszubildende kann weitgehend verständlich in eigenen Wörtern die wichtigsten Hygieneregeln erklären und beachten. Er/Sie ist in der Lage die wichtigsten Punkte zu den verschiedenen Hygienemaßnahmen nennen und deren Sinn und Zweck erklären. Die Erklärungen sind verständlich und korrekt. Er/sie führt die hygienischen Maßnahmen korrekt durch .

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Umsetzung der Maßnahmen im Bereich des „An- und Ausziehen“ bei Menschen mit spezifischen Bedürfnissen fachgerecht durchzuführen.**	Der/die Auszubildende kann den Ablauf folgender Maßnahmen durchführen: • Hilfestellung beim An- und Ausziehen; • Hilfestellung beim An- und Ausziehen im Rollstuhl / Stuhl / beim Toilettengang • Sehhilfen an- und ausziehen; • Hörapparate und Kopfhörer an- und ausziehen. Er/Sie führt die Maßnahmen fachgerecht und ressourcenorientiert durch und hält die jeweils geltenden Hygiene- und Sicherheitsregeln ein. Er/Sie hält sich bei der Durchführung an die Regeln der Ergonomie. Er/Sie berücksichtigt die Ressourcen des Adressaten. Die Unterstützung richtet sich nach dem Grad der Abhängigkeit, den Bedürfnissen des Adressaten und seinen täglichen Gewohnheiten. Eigene Beobachtungen werden in der Planung und Organisation berücksichtigt und sind für eine außenstehende Person verständlich und nachvollziehbar. Relevante Kriterien sind: • Benötigtes Material • Logischer Ablauf • Hygiene • Sicherheit • Wohlbefinden • Intimsphäre berücksichtigt • Ergonomie • Zeitlicher Rahmen • Geschick	Der/Die Auszubildende führt die Technik des An- und Auskleidens ressourcenorientiert und weitgehend korrekt durch. Die Erklärungen zu den Adaptionen anhand der eigenen Beobachtungen sind inhaltlich verständlich, nachvollziehbar und ergeben weitgehend Sinn. Er/sie achtet dabei auf die relevanten Kriterien und hält diese weitgehend unter Berücksichtigung der Privat- und Intimsphäre des Adressaten ein. Der/die Auszubildende hinterlässt einen weitgehenden ordentlichen und sauberen Arbeitsplatz. Das Material wird vor dem Wegräumen gesäubert und ggf. desinfiziert.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Regeln der Mobilisation bei Menschen mit spezifischen Bedürfnissen fachgerecht durchzuführen**	Der/die Auszubildende kann die Maßnahmen der Mobilisation und Sicherheit bei Menschen mit spezifischen Bedürfnissen in seinen eigenen Wörtern erklären und demonstriert die unterschiedlichen Techniken unter Berücksichtigung der Sicherheits- und Ergonomieregeln. Er/Sie orientiert sich an folgenden Grundsätzen: - Rückenschonende Arbeitsweise - Hilfestellung beim Aufstehen aus dem Rollstuhl / Sofa / Stuhl / Bett - Transfert aus dem Stuhl – toilette / Rollstuhl – Toilette - Lagerungen / Umlagerungen Er/Sie hält die jeweils geltenden Sicherheitsregeln ein. Er/Sie berücksichtigt die Ressourcen des Adressaten. Die Unterstützung richtet sich nach dem Grad der Abhängigkeit, den Bedürfnissen des Menschen mit spezifischen Bedürfnissen und dessen täglichen Gewohnheiten.	Die Erklärungen sind inhaltlich verständlich und ergeben weitgehend einen Sinn. Der/die Auszubildende führt die Techniken weitgehend korrekt und ressourcenorientiert durch. Er/sie achtet dabei auf die relevanten Kriterien.

30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung der allgemeinen und spezifischen Regeln, gemeinsam mit Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen für Ordnung und Sauberkeit zu sorgen, die Wichtigkeit dieser, durch seine Vorbildrolle, zu bestärken und die Selbstwirksamkeit Adressaten zu stärken.**	Der/Die Auszubildenden zeigt die korrekte Einstellung zu den auszuführenden Arbeiten und versteht deren Wichtigkeit so, dass er sie korrekt und höflich vermitteln kann. Mögliche behandelnde Themen: • Wechsel der Bettwäsche • Wäsche des täglichen Bedarfs: Waschen, trocknen, bügeln, falten, aufräumen • Badreinigung • Mülltrennung • Ein- Ausräumen und Nutzung der Spülmaschine • Sauberes Hinterlassen von Räumen und Arbeitsplätzen • Bodenreinigung • Allgemeine Ordnung in Schulranzen, Kästchen und Schränken • Unterhalt und Pflege von Pflanzen und Tieren Der/Die Auszubildende kennt die Arbeitsabläufe und Überlegungen, die bei den Arbeiten für die zu behandelnden Themen notwendig sind, sowie die dazugehörigen Hygiene- und Sicherheitsmaßnahem, die fachgerechte Nutzung der Geräte, nachhaltige Arbeitsprozesse. • Er/Sie arbeitet rückenschonend.	Die eigene Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die Erklärungen und Anweisungen sind mehrheitlich korrekt. Die Regeln der Höflichkeit werden weitgehend berücksichtigt Die Arbeitsabläufe werden weitgehend korrekt ausgeführt. Er/sie wendet die wichtigsten Hygiene- und Sicherheitsmaßnahem an und arbeitet größtenteils rückenschonend. Er/sie achtet auf eine fachgerechte Nutzung der Geräte und einen weitgehenden nachhaltigen Arbeitsprozess.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Sicherheitsrisiken für Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen, zu erkennen und kann entsprechende Schritte einleiten, diese zu vermeiden und die Adressaten zur Autonomie in diesen Bereichen zu unterstützen.**	Der/Die Auszubildende kennt die Sicherheitsrisiken für Adressaten zum Beispiel im Zusammenhang mit folgenden Materialien und Situationen: • Zigaretten (Passivrauchen, Zigaretten und -stummel) • Lebensmittel (Lebensmittelallergien, zugängliche Lebensmittel, Energy Drinks, …) • Reinigungs-, Pflege- und Desinfektionsmittel • Medikamente • Tiere • Klettermöglichkeiten • Schneidewerkzeuge und scharfe Materialien • Heiße Gegenstände (Kerzen, Heißklebepistolen, Herd, Ofen, …) • Elektrogeräte und Steckdosen • Fenster • Defektes Spielmaterial • Wasser • Straßenverkehr • Umgang mit fremden Personen Der/Die Auszubildende ist in der Lage Gefahrensituationen im Alltag (während Outdooraktivitäten, Alltagsaktivitäten, Bastelaktivitäten, ...) zu erkennen und kann korrekt darauf reagieren. Er/Sie kann anhand von Fallbeispielen angeben, wie er/sie die Adressaten auf diese Gefahren hinweisen könnte.	Die Sicherheitsregeln für die jeweiligen Situationen werden korrekt benannt. Das Verständnis für die Zusammenhänge zwischen Sicherheitsrisiken und den Materialien und Situationen ist eindeutig. Die Überlegungen sind nachvollziehbar und die vorgeschlagenen Lösungen zur Vermeidung von Gefahrensituationen im Alltag sind sinnvoll. Die Erklärungen sind weitgehend verständlich, nachvollziehbar und sinnvoll.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Accompagnement pédagogique et encadrement 2 (BEGBE2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEGBE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater qu'un cadre éducatif de référence constitue la base du travail pédagogique dans le domaine de l'éducation informelle avec des enfants et des adolescents.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance du cadre éducatif de référence pour le travail d'un agent d'inclusion dans le domaine de l'éducation informelle avec des enfants et avec des adolescents à besoins spécifiques et d'avancer des exemples concrets dans ce contexte. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets concernant l'accomplissement d'une mission éducative dans le domaine des services d'éducation et d'accueil et de se référer, le cas échéant, aux expériences qu'il a réalisées au cours du stage/des deux stages.	- Les explications étaient en majorité cohérentes et l'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève a opté pour des exemples cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les concepts pédagogiques les plus habituels au cours du travail avec des enfants et des adolescents dans le domaine de l'éducation informelle et d'avancer des exemples concernant leur mise en pratique.**	- L'élève est capable de décrire les idées fondamentales des concepts présentés en cours. (Consulter le programme du module) - L'élève est capable d'expliquer les similitudes ainsi que les différences entre les différents concepts.	- L'élève a décrit les idées fondamentales de la moitié des concepts présentés en cours en employant ses mots personnels. - L'élève a fondamentalement constaté les similitudes les plus importantes ainsi que les différences fondamentales entre les différents concepts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations au sujet du concept pédagogique de l'institution où il effectue son stage et de les présenter en classe en avançant des exemples.**	- L'élève est capable d'indiquer à ses camarades dans quelle institution il a effectué le stage et quel était le groupe cible avec lequel il a travaillé dans ce contexte. - L'élève est capable de présenter oralement les informations réunies d'une manière brève et compréhensible. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets concernant la manière dont le concept pédagogique est mis en pratique quotidiennement au cours du travail avec les bénéficiaires.	- Il était manifeste dans une large mesure où l'élève a effectué son stage et avec quel groupe cible il a travaillé dans ce contexte. - Les explications concernant les informations étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - Les exemples étaient compréhensibles et cohérents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des activités qui mettent en évidence les développements physique et moteur pour être en mesure de planifier et de mettre en pratique des propositions appropriées.**	- L'élève analyse des jeux et des activités à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que leurs effets sur le développement de la motricité. - L'élève analyse activement des activités de motricité fine et il est capable d'expliquer pourquoi ces activités peuvent favoriser le développement de la motricité fine.	- L'élève a participé aux jeux ou aux activités et il a partagé ses expériences. - L'élève a activement participé aux activités proposées et il a approximativement expliqué de quelle manière elles peuvent favoriser le développement de la motricité fine.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Développement de l'humain 2 (ENTME2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Développement de l'humain 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTME2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Pédagogie - Enseignant / Psychologie
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les étapes des développements physique et moteur de l'être humain et d'adapter son travail pédagogique.**	- L'élève est capable de classer les phases des développements physique et moteur en se référant à des exemples concrets et en se servant d'une fiche d'observation. - L'élève est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions approfondies. - L'élève est capable de faire des propositions adaptées pour favoriser les développements physique et moteur du bénéficiaire au quotidien. - L'élève est capable d'expliquer que les développements physique et moteur sont individuels pour chaque bénéficiaire.	- Les classements de l'élève étaient en majorité corrects. - Les réponses ainsi que les explications de l'élève étaient cohérentes. - L'élève a fait au moins deux propositions correspondant à l'exemple concret indiqué. - Les explications étaient cohérentes et elles ont confirmé que l'élève a fondamentalement compris le concept du développement individuel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des informations au sujet des différentes formes de déficiences qui peuvent avoir un impact sur les développements physique et moteur.**	- L'élève se renseigne au sujet des différentes déficiences physiques dans le contexte du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève se réfère à des supports variés pour trouver des informations importantes et d'actualité: o matériel de cours, o livres spécialisés, o sites spécialisés sur Internet, o consultations de fédérations professionnelles ou d'institutions, o etc. - L'élève mentionne les sources. - L'élève présente les résultats en classe et il les commente avec ses camarades.	- L'élève s'est appliqué à trouver des informations importantes concernant une variété de déficiences dans le contexte du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève s'est servi d'au moins deux supports pour ses recherches. - Il était possible de constater les sources des informations. - La présentation a permis de retracer la majorité des recherches de l'élève et elle a confirmé qu'il a étudié le sujet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance du jeu libre et du jeu guidé dans le contexte de travaux pédagogiques.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance des jeux pour le développement d'un être humain. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre le jeu libre et le jeu guidé, respectivement de l'activité de loisir, d'avancer des exemples correspondants et/ou de les attribuer. - L'élève est capable d'expliquer qu'il convient que les jeux ainsi que les activités de loisirs occupent un espace fixe au quotidien et, le cas échéant, d'avancer des exemples de l'institution où il a effectué son stage.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Il était manifeste que l'élève connaissait la différence entre les deux formes de jeux/d'activités et il a correctement attribué la majorité des exemples. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a opté pour des exemples en majorité correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance ainsi que la signification des jeux et des activités de loisirs dans le contexte du développement moteur des bénéficiaires et de leur concéder une place convenable dans le travail d'accompagnement.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les jeux ainsi que les activités de loisirs sont importants pour le développement moteur d'un être humain. - L'élève est capable de désigner des matériaux appropriés avec lesquels les bénéficiaires peuvent jouer/être actifs pour favoriser leur développement moteur. - L'élève est capable de distinguer les jeux ainsi que les activités de loisirs convenant plutôt au développement de la motricité globale ou au développement de la motricité fine. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il convient que les jeux ainsi que les activités de loisirs soient intégrés dans le travail pédagogique avec des bénéficiaires.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Les matériaux désignés étaient en majorité adaptés aux niveaux du développement et, le cas échéant, à l'âge des bénéficiaires. - L'élève a convenablement attribué la majorité des jeux et des activités de loisirs. Les explications de l'élève étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'associer les différentes formes de jeux à différents niveaux du développement moteur et de proposer des options correspondantes.**	- L'élève connaît les formes de jeux suivantes et il est capable de les présenter brièvement et d'avancer des exemples correspondants: o les jeux de fonctions, o les jeux d'exploration/les jeux de mouvement, o les jeux de construction, o les jeux de symboles/les jeux d'imagination/les jeux à faire semblant, o les jeux de rôles, o les jeux avec des règles, o etc. - L'élève est capable d'identifier des formes de jeux en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'attribuer une forme de jeu identifiée au niveau correspondant du développement moteur.	- Les présentations des formes de jeux étaient en majorité correctes sous l'aspect des matières et l'élève les a complétées de manière cohérente avec des exemples correspondants. - Les explications étaient en majorité cohérentes, compréhensibles et en relation avec les exemples concrets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 2 (SPEBE2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**SPEBE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe - Salle d'instruction - Salle de classe
3		- Salle d'instruction - Salle de classe - Laboratoire
6		

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Etappen der Säuglingspflege eigenständig durchzuführen.**	Der/Die Auszubildende führt die Technik der Säuglingspflege an einer Übungspuppe im Alter eines Säuglings sorgfältig, in passender Reihenfolge und unter Berücksichtigung der Hygiene-, Sicherheits- und Ergonomie-Regeln durch. Das Kind fühlt sich während der Pflege wohl und seine Intimsphäre wird respektiert. Bei dem Säuglingsbad und dem Windelwechsel werden folgende Punkte beachtet und umgesetzt: - Informationssammlung; - Benötigtes Material; - Logischer Ablauf; - Hygiene; - Sicherheit am Wickeltisch; - Wohlbefinden des Adressaten; - Richtiges Handling; - Korrekte Hautbeobachtung; - Ggfs. Angepasstes handeln; - Ergonomie; - Zeitlicher Rahmen; - Angepasste Kommunikation (Sprache, Gestik und Mimik). Er/Sie hinterlässt einen ordentlichen Arbeitsplatz unter Berücksichtigung der Hygieneregeln.	Die Übungspuppe wird in logischer Reihenfolge an- und ausgezogen, gebadet und gewickelt. Er/Sie geht in seinen/ihren Erklärungen auf das Wohlbefinden des Säuglings ein. Die relevanten Informationen wurden zusammengebracht. Das wichtigste Material ist vorhanden. Der gewählte Ablauf erscheint logisch. Alle Regeln der Sicherheit werden beachtet. Er/Sie bemüht sich die Regeln der Ergonomie umzusetzen. Der zeitliche Rahmen ist an die Situation angepasst. Die Erklärungen warum der Säugling nicht zu lange im Wasser bleiben soll sind verständlich und nachvollziehbar. Er/Sie ist bemüht um eine angepasste Kommunikationsform. Er/Sie hinterlässt einen sauberen und größtenteils aufgeräumten Arbeitsplatz.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage je nach Alter und Entwicklungsstand der Adressaten Maßnahmen der Zahnpflege nach den gelernten Grundsätzen durchzuführen, zu begleiten oder anzuleiten.**	Der/Die Auszubildende kann die Wichtigkeit der Zahnpflege erklären. Er/Sie kann die Techniken der Zahnpflege praktisch durchführen Er/Sie kann situationsangepasst Hilfestellung geben und dabei die Autonomie des Adressaten unterstützen. Beispiele einer Altersangepassten Anleitung werden gegeben. Eigene Beobachtungen werden in der Planung und Organisation berücksichtigt und sind für eine außenstehende Person verständlich und nachvollziehbar. Relevante Kriterien sind: - Benötigtes Material - Logischer Ablauf - Hygiene - Sicherheit - Wohlbefinden - Ergonomie - Zeitlicher Rahmen - Geschicklichkeit - Kommunikation Er/Sie hinterlässt einen ordentlichen Arbeitsplatz unter Berücksichtigung der Hygienemaßnahmen.	Die Erklärungen ergeben Sinn und sind nachvollziehbar. Der/Die Auszubildende führt die Zahnpflege weitgehend korrekt durch. Die Hilfestellung ist weitestgehend angepasst. Er/Sie versucht weitgehend die Autonomie des Adressaten zu berücksichtigen. Die angeführte Beispiele ergeben Sinn. Eigene Beobachtungen werden größtenteils in der Planung und Organisation berücksichtigt und sind für eine außenstehende Person verständlich und nachvollziehbar. Er/Sie achtet dabei auf die relevanten Kriterien.

40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage den Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen so viel lebenspraktisches Wissen und Fähigkeiten zu vermitteln, dass diese fähig sind selbstständig für Ordnung und Sauberkeit im Gemeinwesen und in ihrem privaten Lebensraum zu sorgen.**	Er/Sie kann erläutern inwiefern Ordnung und Sauberkeit das Gemeinschaftsleben positiv und negativ beeinflussen kann. Er/Sie kann zwischen Gemeinschaftsraum und privaten Lebensraum differenzieren. Der/Die Auszubildende kennt Methoden die Adressaten zu motivieren selbstständig für Ordnung und Sauberkeit im Gemeinwesen und in ihrem privaten Lebensraum zu sorgen. - Gemeinsames Identifizieren des Verantwortungsbereichs - Gemeinsames Planen von täglichen und wöchentlichen Tätigkeiten - Planen von Feedbackmomenten Er/Sie erklärt anhand von Beispielen, wie er/sie durch Vorleben die Wichtigkeit dieser Arbeiten, den Adressaten vermitteln kann und diese zum autonomen Arbeiten anleiten kann. Er/Sie kann Beispiele geben, wie er/sie das Bewusstsein von Ordnung und Sauberkeit bei den Adressaten durch Vorleben vermitteln kann.	Die Erläuterungen können anhand von Beispielen illustriert werden und ergeben Sinn. Möglichkeiten zur Motivation werden benannt. Die ernannten Methoden sind sinnvoll und passend Vorgeschlagene Anregungen und Gründe zum Einhalten von Sauberkeit und Ordnung ergeben Sinn. Die Erklärungen zur eigenen Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll und wird durch Vorbildrolle und souveränen Umgang damit vorgelebt. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die genannten Beispiele ergeben Sinn
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage auf das Bedürfnis von Zugehörigkeit, Selbstwert und Selbstwirksamkeit, Struktur und Sicherheit der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen durch Partizipation an Aktivitäten des alltäglichen Lebens zu unterstützen.**	Er/Sie kann anhand von Beispielen der vorherigen Praktika erläutern, inwiefern er die Adressaten durch Partizipation an den Aktivitäten des alltäglichen Lebens in ihrem Bedürfnis nach: - Zugehörigkeit - Selbstwirksamkeit - Selbstwertgefühl - Selbstwirksamkeit - Sicherheit - Struktur begleiten und ggf. Hilfestellung anbieten kann.	Die eigene Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll und wird durch Vorbildrolle und souveränen Umgang damit vorgelebt. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die genannten Situationen ergeben Sinn, sind realistisch und nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Pratiquer la communication professionnelle 1 (KOMPR1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Pratiquer la communication professionnelle 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOMPR1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae de manière autonome pour un poste de stage en respectant les règles étudiées.**	- L'élève rédige les deux documents en français ou en allemand. - L'élève respecte les règles de la grammaire et de l'orthographe. - L'élève indique la date exacte. - Le curriculum vitae mentionne les éléments suivants: o des données personnelles, o une photo adaptée, o le parcours scolaire, o des indications concernant des stages éventuels, o des certificats extrascolaires, o les connaissances linguistiques, o les loisirs. - La lettre de motivation mentionne les éléments suivants: o des données personnelles, o des données concernant l'employeur (nom de l'institution, adresse, nom de l'interlocuteur), o un objet clairement formulé, o une description de la motivation personnelle concernant le stage au sein de l'institution en question, o une mise en évidence des préférences personnelles concernant le stage, o une conclusion avec la demande d'un entretien de recrutement, o une signature.	- L'élève a correctement suivi les différents points de l'établissement d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. - Le curriculum vitae mentionnait en particulier les données personnelles ainsi que l'intégralité du parcours scolaire. - La lettre de motivation mentionnait en particulier des données correctes concernant l'employeur, l'objet était formulé sans ambiguïté et un entretien de recrutement était demandé en conclusion. - Le curriculum vitae et la lettre de motivation n'accusaient guère de faute et ils étaient rédigés de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements de la communication en employant ses mots personnels et de les mettre en pratique dans le contexte d'exemples concrets.**	- L'élève est capable d'expliquer l'établissement d'une communication en employant ses mots personnels. - L'élève connaît la signification des notions suivantes et il est capable de les expliquer et d'avancer des exemples: o la communication verbale, o la communication non verbale, o l'écoute active, o les commentaires. - L'élève comprend l'importance d'une communication adaptée aux bénéficiaires (vocabulaire, tonalité, considération, pied d'égalité, etc.) et il est capable de communiquer en conséquence.	- L'élève a expliqué la manière dont s'établit une communication d'une manière majoritairement compréhensible en employant ses mots personnels. - Les quatre explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles ont confirmé que l'élève a approximativement compris les notions. - L'élève a complété les explications avec à chaque fois un exemple pour mettre en évidence sa compréhension fondamentale. - L'élève a approximativement expliqué l'importance d'une communication adaptée aux bénéficiaires en désignant au moins trois caractéristiques correctement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des règles de la communication d'une manière adaptée aux circonstances au cours d'un entretien de recrutement.**	- L'élève prépare l'entretien en réunissant l'ensemble des informations concernant l'institution (organisme responsable, groupe cible, champ d'activité, méthode de travail, etc.). - L'élève adopte une attitude polie à l'égard de ses interlocuteurs au cours d'un entretien de recrutement simulé. - L'élève termine ses phrases et il évite l'argot d'adolescents. - L'élève entretient un contact visuel et il s'applique à adopter un langage du corps adapté. - L'élève pose des questions ciblées concernant le poste de stage, l'environnement professionnel ainsi que les bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer son intérêt pour le poste en question. - L'élève est capable de répondre à une demande par e-mail d'une manière convenable sous l'aspect des matières.	- L'élève a désigné quelques informations de base concernant l'institution. - L'élève a majoritairement employé des formules de politesse générales. - L'élève s'est exprimé d'une manière a adaptée à la majorité des circonstances, il a généralement entretenu un contact visuel et il s'est appliqué à surveiller son langage du corps. - L'élève a posé au moins deux questions cohérentes concernant le poste de stage envisagé. - L'élève a désigné au moins un facteur de motivation cohérent, qui mettait en évidence son intérêt. - L'élève a formulé la réponse à l'e-mail d'une manière compréhensible et correspondant dans une large mesure à la demande.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre et d'appliquer les règles indiquées concernant l'attitude professionnelle au poste de stage.**	- L'élève observe les points suivants au cours d'une simulation à l'établissement scolaire. o Il soigne son apparence physique. ¿ Il porte une tenue propre, correcte et adaptée au poste de travail. ¿ Il soigne ses ongles et ses cheveux. - L'élève est capable d'expliquer que chaque institution détermine si le port de bijoux est autorisé. - L'élève adopte une attitude professionnelle. o Il connaît les règles de la politesse (salutation, remerciements, prise de congé) et il les applique. - L'élève est capable d'admettre que chaque institution a une règlementation interne que les collaborateurs sont obligés de considérer. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du secret professionnel et de la protection des données et d'avancer des exemples.	- L'élève a adapté son apparence physique dans une large mesure. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant le port de bijoux. - L'élève a correctement appliqué la majorité des règles de la politesse. - L'élève connaît la notion de règlement interne et il l'a approximativement décrite en employant ses mots personnels. - L'élève a répondu à la question concernant le secret professionnel ainsi que la protection des données d'une manière correcte sous l'aspect de la majorité des matières et il a expliqué sa réponse en se référant à un exemple.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Développer la pratique et la réflexion professionnelle 1 (PROHA1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Développer la pratique et la réflexion professionnelle 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PROHA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik, Heilpädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concernant sa personnalité ainsi que ses motivations concernant le choix de sa formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Qu'est-ce que j'attends de cette formation? o Quelles sont mes conceptions concernant le quotidien professionnel ainsi que les missions d'un agent d'inclusion? o Pourquoi est-ce que je veux travailler avec des personnes à besoins spécifiques? o Quelles sont mes attentes concernant le premier stage? o Pourquoi est-ce que cette profession me convient? o Quels sont mes points forts? o Est-ce que je suis en mesure de constater mes points faibles personnels? - L'élève est capable d'illustrer ses réflexions avec des exemples dans la mesure des besoins.	- L'élève a analysé les différentes questions et il s'est appliqué à trouver des réponses authentiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser sa mission dans le contexte professionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure il est un exemple pour les bénéficiaires à partir du premier stage en avançant des exemples. - L'élève est capable de décrire des exemples d'une communication appropriée et inappropriée dans le contexte professionnel. - L'élève explique la signification de la distance professionnelle entre un professionnel de la pédagogie et un bénéficiaire. - L'élève est capable de désigner des caractéristiques d'une attitude professionnelle, par exemple o le langage corporel, o la tenue, o l'hygiène, o etc.	- Les explications étaient cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les exigences auxquelles doit répondre un agent d'inclusion sur le terrain.**	- L'élève est capable de désigner des exigences concrètes auxquelles les personnes suivantes pourraient souhaiter qu'il réponde au cours du stage: o l'employeur, o ses collaborateurs, o les bénéficiaires.	- Les explications de l'élève étaient cohérentes et elles correspondaient aux groupes de personnes indiqués.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son premier stage en réunissant des informations importantes au préalable et en les analysant.**	- L'élève réunit des informations concernant des institutions envisageables et il est capable d'indiquer les points suivants de manière structurée: o le nom de l'institution, o l'emplacement, o l'organisme responsable, o la population cible, o les objectifs, o le personnel. - L'élève explique le choix de son stage en se référant aux informations disponibles.	- L'élève a reproduit des informations importantes concernant l'institution de manière structurée. - Les explications de l'élève étaient cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Pratiquer la communication professionnelle 2 (KOMPR2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Pratiquer la communication professionnelle 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOMPR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer attentivement en appliquant les bases étudiées en cours d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication non violente et du langage adapté aux bénéficiaires, d'avancer des exemples et de les appliquer: o empathie, o patience, o constitution d'un environnement positif et serein, o formulations positives, o évitement des phrases qui ne veulent rien dire, o compliments, o authenticité, o repartie, o recherche d'un pied d'égalité, o etc.	- L'élève a confirmé sa compréhension fondamentale en employant ses mots personnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer en se tournant vers ses interlocuteurs et en appliquant les méthodes de conduite d'entretiens étudiées en cours.**	- L'élève est capable de désigner la différence entre les messages à la première personne et les messages à la deuxième personne et de les mettre en pratique. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets pour expliquer la signification de la notion d'écoute active. - L'élève est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles. - L'élève connaît des éléments généraux de perturbation de la communication et il est capable de désigner des options pour les éviter.	- L'élève a formulé des messages à la première personne ainsi que des messages à la deuxième personne fondamentaux. - L'élève a appliqué l'écoute active à plusieurs reprises d'une manière adaptée aux circonstances. - L'élève a distingué les questions ouvertes et fermées et il a réagi d'une manière approximativement convenable. - L'élève a désigné les éléments de perturbation de la communication les plus importants. - L'élève a désigné des options approximativement adaptées pour éviter des éléments perturbateurs de la communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre à profit la communication non verbale pour compléter la communication verbale quand c'est nécessaire pour être en mesure de s'exprimer plus facilement au cours d'entretiens.**	- L'élève analyse les principes des formes les plus habituelles de la communication non verbale et il est capable de les décrire au cours de simulations et en se référant à des exemples. (cf. programme du module)	- L'élève s'est exprimé au cours d'au moins deux simulations faciles/en se référant à au moins deux exemples simples, respectivement il a compris ce qu'il s'agissait de lui communiquer.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel habituel du domaine socio-pédagogique d'une manière adaptée aux circonstances dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions terminologiques professionnelles les plus importantes concernant le travail dans le domaine de l'éducation informelle et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots personnels et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève connaît la majorité des notions terminologiques dans les trois langues du pays.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Développer la pratique et la réflexion professionnelle 2 (PROHA2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Développer la pratique et la réflexion professionnelle 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**PROHA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder mit Schwerpunkt Pädagogik,Heilpädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser l'observation précise d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes et de définir des objectifs adaptés aux besoins respectifs/individuels des bénéficiaires.**	- L'élève est capable d'analyser ses observations en identifiant des moments déterminants. - L'élève est capable d'identifier des besoins des bénéficiaires. - L'élève est capable d'attribuer ces besoins aux domaines de développement. - L'élève détermine des objectifs d'encouragement et de développement adaptés et il les formule.	- L'élève a désigné des moments déterminants. - L'élève a désigné des besoins majoritairement adaptés au contexte. - Les domaines de développement étaient en majorité adaptés. - Les objectifs de développement étaient compréhensibles et cohérents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions de jeux et d'activités pédagogiques adaptées aux objectifs définis et d'effectuer une simulation avec ses camarades de classe.**	- L'élève est capable d'établir une planification pour une proposition de jeux ou d'activités pédagogiques. - L'élève opte pour une proposition de jeux ou d'activités adaptée aux objectifs de développement. - L'élève pratique l'activité planifiée avec ses camarades. - L'élève analyse la planification ainsi que la mise en pratique et, le cas échéant, il formule des propositions d'amélioration.	- La planification était structurée et basée sur le modèle étudié en cours. - Les jeux ou les activités proposés correspondaient en grande majorité aux objectifs de développement. - L'élève a présenté le jeu ou l'activité sélectionné à ses camarades et il s'est appliqué à le pratiquer avec eux. - La réflexion était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève analyse ses sensations ainsi que ses actions dans le contexte de la simulation planifiée et effectuée avec ses camarades de classe.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment est-ce que j'ai perçu la planification ainsi que l'exécution de la simulation? o Quels étaient les moments que j'ai considérés comme déterminants? o Qu'est-ce qui m'a paru facile? Où est-ce que je constate mes points forts? o Où est-ce que j'ai encore éprouvé des difficultés? o Sous quels aspects est-ce que je constate un potentiel de progression? o Comment est-ce que j'ai géré les commentaires exprimés? o Quels sont les objectifs personnels que je vais me fixer? o Quels sont les constats nouveaux que j'ai réunis? o Quelles sont les informations qui me manquaient?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des expériences réalisées au cours de son premier stage.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment s'est passé le premier stage? Quels étaient les moments déterminants? o Qu'est-ce que j'ai éprouvé au cours de mon premier stage? Est-ce que ces sensations ont évolué au cours du stage? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise au contact de cette tranche d'âge et/ou ce groupe cible? o Dans quelle mesure est-ce que mes expériences correspondaient à mes attentes? o Dans quelle mesure est-ce que mes évaluations se sont confirmées à propos de mes points forts et de mes points faibles éventuels? o Quels étaient les commentaires exprimés pendant ou après le stage? Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Quels sont les nouveaux constats que j'ai réunis? Quelles nouvelles expériences est-ce que j'ai faites? o Quels sont les objectifs professionnels que je vais me fixer? o Qu'est-ce qui me faisait défaut? Qu'est-ce que j'aurais souhaité de plus?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser le champ d'activité dans lequel il aimerait suivre sa formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Dans quel domaine est-ce que j'aimerais suivre ma formation? Pourquoi? o Quelles sont les expériences réalisées au cours de mes stages qui m'ont aidé à constater avec quels groupes cibles j'aimerais bien/moins travailler? o Au sujet de quel champ d'activité est-ce que j'aimerais avoir davantage d'informations? Pourquoi?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Accompagnement pédagogique et encadrement 3 (BEGBE3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires aux besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEGBE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des habitudes quotidiennes dans des institutions pour personnes à besoins spécifiques et de constater dans quelle mesure elles influencent le travail pédagogique.**	- L'élève est capable de désigner des moments déterminants d'une journée. - L'élève est capable de décrire et d'analyser plusieurs exemples de la structuration d'habitudes quotidiennes pour différents groupes de bénéficiaires. - L'élève est capable d'expliquer l'importance d'une journée structurée pour répondre à des besoins du groupe cible en se référant à des exemples concrets. - L'élève explique la manière dont un professionnel du domaine pédagogique assure l'organisation des journées d'un groupe cible indiqué en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a désigné au moins trois moments déterminants. - L'élève a présenté une journée typique dans le contexte d'un groupe de bénéficiaires spécifique. - Les explications de deux exemples concrets étaient en majorité correctes. - L'élève a avancé au moins deux exemples compréhensibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de rituels et de constater dans quelle mesure ils influencent le travail pédagogique.**	- L'élève désigne des rituels des bénéficiaires dans différents domaines (loisirs, famille, école, foyer de jour, structure de logement, travail). - L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques d'un rituel. - L'élève est capable de désigner des points importants qu'il doit observer au cours de l'introduction et de la mise en pratique d'un rituel. - L'élève analyse l'importance de rituels ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.	- L'élève a désigné au moins trois rituels d'un groupe de bénéficiaires indiqué. - L'élève a désigné au moins trois caractéristiques d'un rituel. - L'élève a désigné deux points essentiels. - L'élève a désigné trois significations ainsi que trois effets de rituels de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de changements d'activités, d'espaces et de personnes (micro-transitions) ainsi que leur effet sur les bénéficiaires et de les mettre en pratique.**	- L'élève constate l'importance d'un accompagnement axé sur les besoins au cours de transitions. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une micro-transition. - L'élève est capable d'avancer des exemples de micro-transitions. - L'élève analyse l'importance de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève analyse les aspects positifs et stimulants de micro-transitions pour les bénéficiaires. - L'élève est capable de désigner des conditions favorables à la réussite d'une micro-transition.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a avancé deux exemples concrets. - L'élève a décrit deux significations possibles. - L'élève a désigné au moins un aspect positif ainsi qu'un aspect stimulant. - L'élève a désigné deux conditions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Développement de l'humain 3 (ENTME3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires aux besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'humain 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTME3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les sept systèmes sensoriels, d'observer la perception des bénéficiaires à besoins spécifiques, de l'analyser, d'évaluer le développement de la perception des bénéficiaires et de l'accompagner de manière optimale.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les sept systèmes sensoriels. - L'élève explique le développement par tranches d'âges des différents systèmes sensoriels en se référant à des exemples pratiques. - L'élève est capable d'expliquer que le développement des différents systèmes sensoriels se produit d'une manière individuelle et non pas d'une manière spécifique à une tranche d'âge chez certaines personnes à besoins spécifiques. - L'élève est capable de consolider les explications en avançant au moins trois exemples concrets. (Consulter le programme ainsi que la situation d'apprentissage concernant les troubles de la perception.) - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer l'importance de la perception pour le développement d'un être humain.	- L'élève a désigné les sept systèmes sensoriels et il en a expliqué trois en employant ses mots personnels. - L'élève a désigné la phase de la vie pendant laquelle les sept systèmes sensoriels sont pleinement en état de fonctionnement. - Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a avancé deux exemples concrets. - L'élève a décrit la manière dont la perception influence au moins deux domaines du développement en se référant à des exemples.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement cognitif des bénéficiaires à besoins spécifiques et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement cognitif en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films ou de les noter sur une fiche d'observation. - L'élève est capable d'évaluer si le développement cognitif individuel correspond à l'âge en se référant aux caractéristiques observées ainsi qu'à la fiche d'observation et d'avancer des arguments. - L'élève connaît les facteurs qui influencent le développement cognitif et il est capable d'expliquer cet impact en se référant à des exemples et en considérant des besoins spécifiques éventuels. - L'élève présente des activités ainsi que du matériel adaptés à un accompagnement du développement cognitif des bénéficiaires à besoins spécifiques.	- L'élève a documenté les observations les plus importantes. - L'évaluation était correcte dans une large mesure et l'argumentation était cohérente. - L'élève s'est référé à des indicateurs qui concernent le développement cognitif et au moins à un indicateur pour chaque niveau du développement. - L'élève a expliqué son opinion en avançant au moins deux arguments. - L'élève a avancé un exemple approprié pour chaque facteur d'influence. - L'élève a désigné au moins deux activités/deux matériaux adaptés à chaque niveau du développement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'observer et d'analyser le développement du langage des bénéficiaires à besoins spécifiques et il propose des options d'actions pour l'accompagner d'une manière optimale.**	- L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement du langage en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films ou de les noter sur une fiche d'observation. - L'élève est capable d'expliquer les facteurs qui influencent le développement du langage en se référant à l'arbre de Wolfgang Wendlandt (Sprachbaum) et en considérant des besoins spécifiques éventuels. - L'élève est capable de désigner des activités ainsi que des techniques adaptées servant à un accompagnement optimal du développement du langage.	- L'élève a documenté les observations les plus importantes. - L'élève a avancé un exemple correspondant à chaque facteur qui influence le développement du langage. - L'élève a proposé au moins deux options compréhensibles et adaptées.
20 % (12 P)	**L'élève a conscience des opportunités et des obstacles résultant du plurilinguisme national dans le travail pédagogique et il est capable d'analyser son rôle ainsi que ses missions dans ce contexte.**	- L'élève analyse les opportunités ainsi que les obstacles d'un développement en plusieurs langues en expliquant les différences entre un développement monolingue et plurilingue et en considérant les situations de bénéficiaires à besoins spécifiques. - L'élève décrit la mission d'un professionnel du domaine pédagogique pour produire des options de communication optimales dans le contexte du plurilinguisme national.	- L'élève a désigné au moins une opportunité et un obstacle d'un développement en plusieurs langues. - L'élève a décrit au moins deux options d'actions appropriées au quotidien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - CO - Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 3 (SPEBE3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires aux besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**CO - Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SPEBE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier - Enseignant / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant / Santé et Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité avec des bénéficiaires à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	Er/sie kann die wichtigsten Maßnahmen der Mobilisation und Sicherheit bei Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen in seinen eigenen Worten erklären und demonstriert die unterschiedlichen Techniken unter Berücksichtigung der Sicherheits- und Ergonomieregeln. Er/sie orientiert sich an folgenden Grundsätzen: - Rückenschonendes Arbeiten - Hilfestellung beim Aufstehen aus /Rollstuhl/Sofa/Stuhl/ - Transfer Stuhl/Toilette/Rollstuhl/Toilette -Lagerungen/Umlagerungen Er/sie hält die jeweils geltenden Sicherheitsregeln ein. Er/sie berücksichtigt die Ressourcen des Adressaten. Die Unterstützung richtet sich nach dem Grad der Abhängigkeit, den Bedürfnissen des Adressaten und seinen täglichen Gewohnheiten. Er/sie achtet auf eine entwicklungsgerechte Kommunikation mit den Adressaten (Sprache, Gestik und Mimik). Er/sie erkennt die Wichtigkeit der Zusammenarbeit mit den rechtlich Betreuenden.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des techniques en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux bénéficiaires.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage avec des bénéficiaires à besoins spécifiques et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des mesures suivantes en employant ses mots personnels et d'appliquer les mesures: o l'assistance au cours de l'habillage et du déshabillage dans un fauteuil roulant/sur une chaise/lors d'un passage aux toilettes, o la mise en place et le retrait de lunettes, o la mise en place et le retrait d'écouteurs, o la mise en place et le retrait d'appareils auditifs. - L'élève applique les mesures d'une manière compétente et axée sur les ressources et il respecte à chaque fois les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique à chaque fois les règles de l'ergonomie en vigueur. - L'élève considère les ressources du bénéficiaire. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins du bénéficiaire et de ses habitudes quotidiennes. - La communication est adaptée au bénéficiaire. - L'élève remet le poste de travail en ordre avant son départ en appliquant les mesures d'hygiène.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux bénéficiaires.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'assistance ainsi que les techniques de soins dans le domaine de l'élimination avec des bénéficiaires à besoins spécifiques et d'observer l'élimination normale.**	- L'élève est capable de décrire l'élimination normale (urines, selles et menstruation) sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de l'apparence, de la fréquence et des altérations. - L'élève est capable d'appliquer les mesures de soins dans le domaine de l'élimination (urines, selles et menstruation): o l'accompagnement aux toilettes, o l'assistance en cas de nausées, o l'application de soins intimes, o le changement de matériel d'incontinence et de poches de protection en positions couchée et debout. - L'élève tient compte des informations concernant les situations psychosociales et médicales des bénéficiaires. - L'élève s'applique à respecter l'hygiène. - L'élève respecte l'intimité ainsi que le bien-être des bénéficiaires. - L'élève est capable de gérer des sensations de dégout. - L'élève considère les ressources du bénéficiaire. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins du bénéficiaire et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les bénéficiaires (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents et avec les tuteurs.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux bénéficiaires.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'ordre et la propreté avec des bénéficiaires à besoins spécifiques en observant les règles générales et spécifiques, de mettre en évidence l'importance de l'ordre et de la propreté en assumant sa mission d'exemplarité et de renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des bénéficiaires.**	- L'élève manifeste une attitude correcte par rapport aux travaux à effectuer et il comprend leur importance de manière à être en mesure de les expliquer correctement et poliment. - L'élève aborde les sujets suivants: o le changement des draps d'un lit, o le linge requis au quotidien, o le lavage, le séchage, le repassage, le pliage et le rangement du linge, o le nettoyage des sanitaires, o le tri des déchets, o le rangement et l'utilisation d'un lave-vaisselle, o la remise de salles et de postes de travail dans un état propre, o le nettoyage de sols, o l'ordre général dans des cartables, des casiers et des armoires, o l'entretien et les soins des plantes et des animaux. - L'élève connaît les étapes de travail et les réflexions requises au cours des travaux concernant les sujets évoqués, les mesures d'hygiène et de sécurité correspondantes, l'utilisation compétente des appareils ainsi que les procédures d'un travail durable. - L'élève travaille de manière ergonomique.	- L'attitude personnelle de l'élève par rapport aux travaux à effectuer était positive et respectueuse. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - Les explications et les indications étaient en majorité correctes. - L'élève a observé la majorité des règles de la politesse. - L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail. - L'élève a appliqué les mesures d'hygiène et de sécurité les plus importantes et il a travaillé d'une manière ergonomique dans une large mesure. - L'élève s'est appliqué à utiliser les appareils de manière compétente et à suivre des procédures de travail en majorité durables.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les risques pour la sécurité de bénéficiaires à besoins spécifiques, d'initier des mesures en conséquence, d'éviter les risques et de favoriser l'autonomie des bénéficiaires dans ces domaines.**	- L'élève connaît les risques pour la sécurité des bénéficiaires en relation avec les matériaux et les circonstances suivants: o les cigarettes (tabagisme passif et mégots), o les aliments (allergies alimentaires, aliments accessibles, boissons énergétiques, etc.), o les produits de nettoyage, de soins et de désinfection, o les médicaments, o les animaux, o les options d'escalade, o les outils tranchants et les matériaux aigus, o les objets chauds (bougies, pistolets à colle chaude, cuisinière, four, etc.), o les appareils électriques et les prises, o les fenêtres, o les jouets défectueux, o l'eau, o la circulation automobile, o l'attitude à l'égard des inconnus. - L'élève est capable de constater des circonstances dangereuses au quotidien (au cours d'activités en plein air, d'activités quotidiennes, d'activités de bricolage, etc.) et de réagir correctement. - L'élève est capable d'indiquer comment il pourrait signaler des dangers aux bénéficiaires en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a correctement désigné les règles de sécurité pour les circonstances correspondantes. - L'élève a manifesté sa compréhension des relations entre les risques pour la sécurité, les matériaux et les circonstances. - Les réflexions étaient cohérentes de même que les options proposées pour éviter des circonstances dangereuses au quotidien. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 4 (BEGBE4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires aux besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEGBE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires à besoins spécifiques.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une transition. - L'élève est capable d'expliquer ce qu'est une acclimatation et pourquoi elle est importante pour un bénéficiaire à besoins spécifiques. - L'élève est capable de décrire des caractéristiques centrales de deux modèles d'acclimatation. - L'élève est capable d'évoquer des transitions avec des bénéficiaires en employant un langage adapté aux destinataires. - L'élève est capable de désigner la relation entre des transitions et les besoins spécifiques individuels d'un bénéficiaire et d'avancer des exemples correspondants.	- L'élève a expliqué la notion de manière compréhensible. - L'élève a désigné deux raisons pourquoi une phase d'acclimatation est importante. - L'élève a désigné deux modèles d'acclimatation et il a décrit les phases principales de leur déroulement. - L'élève a présenté la manière dont il expliquerait des transitions à des bénéficiaires. - Les explications étaient cohérentes. - L'élève a avancé au moins un exemple correspondant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire d'une manière adaptée à son âge au cours de son processus d'apprentissage et du développement de son autonomie.**	- L'élève constate que les intérêts, la curiosité ainsi que la fascination des bénéficiaires constituent un processus d'apprentissage potentiel. - L'élève est capable de d'illustrer des processus d'apprentissage pour les différents groupes d'âges/les différents groupes cibles, qui peuvent se dérouler au quotidien, en avançant des exemples. (Consulter des exemples dans le programme) - L'élève est capable de désigner les caractéristiques des processus d'apprentissage: o la tolérance des expériences d'apprentissage des bénéficiaires à besoins spécifiques, o la perception de progrès des bénéficiaires, o la formulation d'actions du bénéficiaire observées, o la perception et la reconnaissance de succès des bénéficiaires, o l'analyse de son rôle de co-constructeur.	- L'élève a décrit le point de départ de processus d'apprentissage en employant ses mots personnels. - L'élève a avancé au moins un exemple pour chaque groupe d'âge/groupe cible. - L'élève a avancé un exemple correspondant à au moins trois caractéristiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires à besoins spécifiques au quotidien et d'accompagner le développement de leur autonomie.**	- L'élève est capable d'expliquer les notions d'autonomie et d'actions autonomes et de désigner le rapport avec le concept de la participation. - L'élève est capable d'expliquer le besoin d'autonomie des bénéficiaires à besoins spécifiques en considérant les différentes phases de leur vie ainsi que le développement individuel correspondant. - L'élève est capable de désigner l'importance de l'attachement à des personnes de référence au cours du développement de l'autonomie et d'avancer des exemples concrets.	- L'élève a décrit les notions indiquées de manière cohérente en employant ses mots personnels et il a analysé les rapports de manière approximative. - Les explications étaient cohérentes, elles correspondaient à au moins deux phases d'une vie et elles considéraient le développement individuel. - Les explications étaient aussi cohérentes que possible et l'élève s'est référé à au moins un exemple concret extrait de la pratique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Développement de l'humain 4 (ENTME4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires aux besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'humain 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENTME4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Psychologie - Enseignant / Pédagogie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des émotions en mettant à profit ses connaissances de base et de structurer le développement émotionnel de l'être humain en se référant à une fiche d'observation.**	- L'élève est capable de documenter des observations concernant le développement émotionnel en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films ou de les noter sur une fiche d'observation. - L'élève est capable d'évaluer si le développement émotionnel individuel correspond à l'âge en se référant aux caractéristiques observées ainsi qu'à la fiche d'observation et d'avancer des arguments. - L'élève est capable d'expliquer que, le cas échéant, le développement émotionnel peut progresser différemment à cause des besoins spécifiques des bénéficiaires.	- L'élève a documenté les observations les plus importantes. - L'évaluation était correcte dans une large mesure et l'argumentation était cohérente. - Les explications étaient en majorité cohérentes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser sa compétence émotionnelle personnelle en se référant aux huit aptitudes selon Saami et de prendre connaissance d'options d'actions envisageables.**	- L'élève est capable de décrire les huit aptitudes de la compétence émotionnelle selon Saami en employant ses mots personnels et de les illustrer en se référant à des exemples concrets ou à des séquences de films. - L'élève analyse sa compétence émotionnelle personnelle en se référant à des circonstances concrètes et il identifie des options d'actions potentielles.	- L'élève a décrit au moins quatre des huit aptitudes de la compétence émotionnelle ou il les a identifiées en se référant aux exemples concrets ou aux séquences de films. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé au moins deux options d'actions cohérentes et réalisables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser le développement de la compétence sociale personnelle en mettant à profit ses connaissances de base et de formuler des attitudes correspondantes.**	- L'élève est capable de présenter la progression du développement social en se référant à une chronologie. - L'élève explique les aptitudes ainsi que les caractéristiques de la compétence sociale en employant ses mots personnels: o une bonne appréciation de circonstances sociales, o des connaissances concernant l'appartenance à un groupe ainsi que la signification émotionnelle, o la régulation des émotions. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du développement social pour le développement d'un être humain en se référant à des exemples. - L'élève analyse sa compétence sociale personnelle en se référant à des exemples personnels et il identifie des options d'actions potentielles.	- L'élève a respecté la chronologie avec au moins trois données correctement indiquées. - L'élève a avancé un exemple concret pour chaque aptitude. - L'élève a décrit de quelle manière la compétence sociale influence au moins deux autres domaines du développement en se référant à des exemples. - Les analyses de l'élève étaient cohérentes et il a proposé des options d'actions cohérentes et réalisables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 4 (SPEBE4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires aux besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**SPEBE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier - Enseignant / Cuisinier - Traiteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe - Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Enseignant / Santé et Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des bénéficiaires à besoins spécifiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons avec des enfants à besoins spécifiques en employant ses mots personnels et de les appliquer. - L'élève applique les règles de sécurité de rigueur en cas de difficultés à avaler. - L'élève considère les ressources du bénéficiaire. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins du bénéficiaire et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement avec les bénéficiaires (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les parents et avec les tuteurs.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux bénéficiaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du sommeil et de la détente pour le bien-être et pour le développement de l'être humain et de l'expliquer pour être en mesure d'aider les bénéficiaires à trouver le sommeil de manière compétente au sein de l'institution et de favoriser la détente.**	- L'élève connaît et il explique en employant ses mots personnels o les besoins de sommeil des bénéficiaires ainsi que le déroulement normal des phases de sommeil, o l'importance du sommeil pour le développement et pour la maturation d'un être humain, o l'importance de routines et de rituels pour trouver le sommeil, o les mesures pour accompagner l'endormissement, respectivement les phases de détente et de repos, au sein de l'institution, o l'importance du sommeil pour le bien-être physique et mental. - L'élève s'applique à communiquer d'une manière adaptée au développement et aux circonstances avec les bénéficiaires (langage, gestes, mimique). - L'élève constate l'importance de la collaboration avec les tuteurs légaux. - L'élève analyse sa gestion personnelle du sommeil. - L'élève est capable de désigner des facteurs éventuels qui ont une influence néfaste sur le sommeil. - L'élève prend connaissance de critères d'une bonne hygiène du sommeil.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a appliqué la majorité des mesures de soins en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée aux bénéficiaires.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'enseigner suffisamment de connaissances et d'aptitudes aux activités quotidiennes aux bénéficiaires à besoins spécifiques pour qu'ils soient en mesure d'assurer l'ordre et la propreté de manière autonome au sein des espaces partagés ainsi qu'au sein de leur espace privé.**	- L'élève est capable d'expliquer dans quelle mesure l'ordre et la propreté peuvent avoir une influence positive ou négative sur la vie en communauté. - L'élève est capable de distinguer un espace partagé et un espace privé. - L'élève connaît des méthodes pour motiver des bénéficiaires à assurer l'ordre et la propreté de manière autonome dans des espaces partagés et dans leur espace privé: o l'identification en commun du domaine de responsabilité, o la planification en commun d'activités quotidiennes et hebdomadaires, o la planification de moments de commentaires. - L'élève se réfère à des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre l'importance de ces travaux aux bénéficiaires et pour les initier au travail autonome. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour expliquer comment il peut servir de modèle pour transmettre la conscience de l'ordre et de la propreté aux bénéficiaires.	- Les explications étaient cohérentes et l'élève les a illustrées avec des exemples. - L'élève a désigné des options de motivation. - L'élève a désigné des méthodes cohérentes et adaptées. - L'élève a désigné des propositions et des raisons cohérentes pour maintenir la propreté et l'ordre. - L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a avancé des exemples cohérents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux besoins d'appartenance, d'estime personnelle, d'efficacité personnelle, de structure et de sécurité des bénéficiaires à besoins spécifiques en les faisant participer à des activités du quotidien.**	- L'élève est capable de se référer à des exemples d'expériences vécues au cours de ses stages précédents pour déterminer s'il peut proposer une assistance le cas échéant et dans quelle mesure la participation des bénéficiaires à des activités du quotidien peut être utile pour répondre aux besoins suivants: o l'appartenance, o le sentiment d'efficacité personnelle, o l'estime personnelle, o la sécurité, o la structure.	- L'élève a adopté une attitude personnelle positive et respectueuse par rapport aux travaux à effectuer, il a assumé sa mission d'exemplarité et il a manifesté sa maîtrise de l'activité. - L'élève a convenablement expliqué l'importance. - L'élève a désigné des circonstances réalistes et cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 1 (REPRO1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**REPRO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les idées fondamentales du secret professionnel et de la protection des données et d'expliquer leur importance dans le travail pédagogique.**	- L'élève connaît les notions de secret professionnel et de protection des données et il est capable de les expliquer. - L'élève désigne des conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève est capable d'expliquer quelles informations sont à considérer comme des données confidentielles: o les données personnelles des bénéficiaires et de leurs familles (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord et des dossiers des bénéficiaires). - L'élève explique des exceptions possibles (par exemple le secret professionnel partagé).	- L'élève a expliqué les notions de secret professionnel et de protection des données en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins deux conséquences possibles d'infractions au secret professionnel et à la protection des données. - L'élève connaît les informations à considérer comme des données confidentielles: - L'élève a expliqué au moins deux exceptions possibles en se référant à des exemples.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire un bénéficiaire en détail en cours.**	- L'élève se procure les informations requises concernant le groupe de bénéficiaires: o la désignation du groupe cible, o le nombre de bénéficiaires, o l'âge des bénéficiaires. - L'élève décrit le bénéficiaire sélectionné sous différents aspects: o l'âge, o le contexte culturel et linguistique, o la phase de la vie, o les centres d'intérêt, o les observations concernant le bénéficiaire (ressources, aptitudes), o les besoins observés, o les particularités du bénéficiaire. - L'élève identifie des données confidentielles: o les données personnelles du bénéficiaire et, le cas échéant, de ses parents, de sa famille et/ou de son tuteur légal (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions d'équipes, concernant des collègues de travail, extraites du journal de bord).	- Au moins deux descriptions de personnes étaient intégralement disponibles. - L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - L'élève s'est appliqué à réunir des informations pour chaque point du modèle et à les décrire d'une manière aussi objective que possible. - L'élève a classé des informations comme données confidentielles de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases de la collaboration en équipe et de les analyser.**	- L'élève est capable d'expliquer et d'appliquer les bases de la collaboration en équipe dans des circonstances pratiques: o la différence entre un groupe et une équipe, o les avantages du travail en équipe, o les inconvénients du travail en équipe, o un travail en équipe efficace.	- L'élève a expliqué la majorité des bases de manière cohérente et il les a correctement appliquées dans la majorité des circonstances. - L'élève a désigné au moins trois avantages cohérents du travail en équipe ainsi qu'au moins un inconvénient. - L'élève a désigné au moins quatre facteurs cohérents qui favorisent un travail en équipe efficace.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier une activité pédagogique d'une durée d'au moins 30 minutes de manière structurée et de décrire le déroulement de l'activité.**	- L'élève décrit les différentes matières de la planification: o les informations générales, o l'institution, o le groupe cible, o les champs d'action, o la description de l'activité. - L'élève formule des objectifs cohérents, adaptés au concept d'action de l'institution correspondante. - L'élève formule des objectifs en suivant les indications du deuxième modèle: o objectifs généraux de l'activité planifiée, o objectif d'une action vérifiable en fonction du modèle SMART pour le bénéficiaire décrit. - L'élève explique dans quelle mesure les objectifs correspondent à l'activité. - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin.	- L'élève a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - Les objectifs formulés étaient cohérents et ils correspondaient à l'activité proposée. - L'élève a à chaque fois formulé un objectif cohérent, correspondant aux indications. - L'élève a décrit la moitié des objectifs d'une manière plus spécifique. - L'explication était cohérente. - Les descriptions étaient aussi cohérentes et compréhensibles que possible. - Les trois phases du déroulement étaient identifiables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle en cours en se référant à des exemples pratiques.**	- L'élève connaît les notions de proximité et de distance dans le contexte du travail avec des bénéficiaires à besoins spécifiques. - L'élève connaît les dimensions de la proximité et de la distance. - L'élève est capable de maintenir une distance professionnelle dans des circonstances pratiques. - L'élève est capable d'expliquer des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles.	- L'élève a expliqué les notions de proximité et de distance en employant ses mots personnels d'une manière compréhensible. - L'élève connaît la majorité des dimensions de la distance. - L'élève a maintenu une distance professionnelle dans la majorité des circonstances pratiques. - L'élève a identifié des facteurs d'influence en majorité cohérents ainsi que leurs conséquences éventuelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 1 (FORIC1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORIC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement cognitif des bénéficiaires en se référant à une fiche d'observation et de l'analyser pour être en mesure d'indiquer des propositions d'assistance adaptées.**	- L'apprenti effectue trois observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de documenter les indicateurs du développement cognitif d'un bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation et d'évaluer le niveau du développement. - L'apprenti est capable d'expliquer son évaluation et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'apprenti recommande ou il met en pratique des activités ou des jeux adaptés à l'âge, permettant de soutenir le développement cognitif de ses bénéficiaires au quotidien. - L'apprenti explique les matériaux utilisés et il détermine l'organe sensoriel correspondant.	- L'apprenti a intégralement documenté au moins deux observations. - La documentation de l'apprenti était en majorité complète et son évaluation était cohérente. - L'apprenti a désigné au moins deux activités et deux jeux appropriés et adaptés à l'âge. - L'apprenti a convenablement opté pour des matériaux et il a attribué les matériaux de manière cohérente à un organe sensoriel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de désigner l'importance de la proximité et de la distance dans une relation professionnelle en se référant à des exemples concrets mis en pratique au sein de l'institution formatrice.**	- L'apprenti est capable de maintenir une distance professionnelle dans des circonstances concrètes et d'expliquer pourquoi cette attitude est de rigueur. - L'apprenti est capable d'identifier des facteurs qui influencent l'équilibre entre la proximité et la distance au cours du travail d'un professionnel du domaine pédagogique ainsi que leurs conséquences éventuelles.	- L'apprenti a maintenu une distance professionnelle dans la majorité des circonstances concrètes. - Les explications produites par l'apprenti dans ce contexte étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti a identifié des facteurs d'influence majoritairement cohérents ainsi que leurs conséquences éventuelles.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réunir des informations concernant le groupe de bénéficiaires de manière ciblée et de décrire un bénéficiaire en détail.**	- L'apprenti établit trois descriptions de personnes dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti se procure les informations requises à propos du groupe de bénéficiaires: o la désignation du groupe cible, o le nombre, o l'âge. - L'apprenti décrit le bénéficiaire sélectionné sous plusieurs aspects: o son âge, o ses origines culturelles et linguistiques, o la phase de sa vie, o ses intérêts, o des observations concernant le bénéficiaire (ressources, aptitudes), o des besoins observés, o des particularités du bénéficiaire. - L'apprenti identifie des données confidentielles: o les données personnelles de l'enfant et de ses parents (nom, adresse, numéro de téléphone, état de santé, employeur), o les informations internes (résultant de réunions en équipe, à propos de collègues de travail, extraites d'un journal de bord).	- Au moins deux descriptions de personnes étaient intégralement disponibles. - L'apprenti a indiqué au moins une information importante et cohérente pour chacun des points du modèle. - L'apprenti s'est appliqué à réunir des informations pour chacun des points du modèle et à les décrire aussi objectivement que possible. - L'apprenti a considéré des données comme confidentielles de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les principes de la collaboration en équipe.**	- L'apprenti est capable de désigner les principes de la collaboration en équipe et de les suivre dans des circonstances concrètes. - L'apprenti participe activement au travail en équipe.	- L'apprenti a expliqué la majorité des principes de manière cohérente et il les a correctement suivis dans la majorité des circonstances. - L'apprenti s'est appliqué de participer régulièrement et activement au travail en équipe.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une activité pédagogique d'une durée adaptée aux bénéficiaires et de l'analyser dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti effectue l'activité pédagogique planifiée en cours avec un groupe de bénéficiaires. - L'apprenti analyse la planification ainsi que la mise en pratique et, le cas échéant, il propose des améliorations dans le carnet d'apprentissage.	- La mise en pratique correspondait dans une large mesure à la planification. - L'analyse était cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 2 (REPRO2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**REPRO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de considérer les conflits comme des éléments du développement social au cours du travail pédagogique, de les analyser et de prendre connaissance d'attitudes appropriées.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le conflit, o les symptômes d'un conflit, o les causes d'un conflit, o les types de conflits, o la dégénération d'un conflit, o les conséquences de conflits, o les options de règlements de conflits, o la prévention de conflits, o l'aptitude à gérer des conflits. - L'élève procède de manière systématique en se référant à l'exemple concret d'une circonstance conflictuelle, en considérant les étapes suivantes et en les suivant avec les bénéficiaires: o l'identification et la désignation du conflit, o la définition du conflit, o la réunion de propositions de règlement, o le choix d'une méthode de règlement, o la détermination des contributions des intervenants au règlement, o l'évaluation du règlement. - L'élève propose des options de règlement appropriées aux bénéficiaires en se référant aux circonstances conflictuelles observées et il les incite à tenter l'expérience.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles. - Les options de règlement étaient en majorité cohérentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des cas de harcèlement au cours du travail pédagogique et de réagir convenablement.**	- L'élève est capable de désigner et d'expliquer les notions suivantes: o le harcèlement, o l'origine du harcèlement, o les formes de harcèlement, o le cyberharcèlement, o les conséquences du harcèlement. - L'élève désigne des mesures de sensibilisation et de prévention envisageables. - L'élève identifie des différences entre le harcèlement et les conflits en se référant à des exemples concrets. - L'élève connaît des interlocuteurs à qui il peut s'adresser dans des circonstances de harcèlement. - L'élève analyse sa méthode. - L'élève connaît des services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.	- L'élève a expliqué les notions en employant ses mots personnels de manière compréhensible. - L'élève a désigné au moins trois mesures cohérentes. - L'élève a avancé des arguments compréhensibles et cohérents. - L'analyse de l'élève était cohérente. - L'élève a désigné au moins deux services proposant un travail de prévention et d'assistance contre le harcèlement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer ses actions au cours d'une activité prévue d'une manière correspondant aux principes du concept de l'institution décrite ainsi qu'au groupe de bénéficiaires décrit.**	(Consulter le programme pour davantage de détails) - L'élève décrit le déroulement de l'activité prévue au cours de trois phases: o le début, o la phase principale, o la fin. - L'élève avance des arguments ainsi que des exemples concrets en employant ses mots personnels pour expliquer la mesure dans laquelle l'activité planifiée correspond au concept et au groupe de bénéficiaires décrits. - L'élève recherche et explique d'autres options d'actions adaptées et utiles pour chaque phase.	- Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'activité a avancé un argument cohérent ainsi qu'un exemple concret correspondant autant au concept qu'au groupe de bénéficiaires. - L'élève a proposé au moins une autre option d'action cohérente pour chaque phase.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser une activité pédagogique planifiée et mise en pratique d'une durée d'au moins 30 minutes.**	- L'élève est capable de soumettre une activité pédagogique planifiée et mise en pratique dans le champ de travail à une analyse critique. - L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Comment est-ce que j'ai perçu la planification ainsi que la mise en pratique de l'activité? Est-ce que j'ai manifesté de l'intérêt? Est-ce que j'étais motivé? o Qu'est-ce qui m'a paru facile? Où est-ce que je constate mes points forts? o Qu'est-ce qui m'a paru difficile? Où est-ce que j'ai encore éprouvé des difficultés? Sous quels aspects est-ce que je constate un potentiel de progression? o Quels étaient les commentaires exprimés à propos de ma performance? Comment est-ce que j'ai géré ces commentaires? o Est-ce que les objectifs formulés étaient cohérents? o Est-ce que les objectifs formulés étaient cohérents pour l'activité choisie? o Est-ce que les trois phases du déroulement étaient identifiables et cohérentes?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 2 (FORIC2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORIC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'observer le développement émotionnel des bénéficiaires à besoins spécifiques et de l'analyser et il propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.**	- L'apprenti effectue trois observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de ses bénéficiaires. - L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de ses bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active. - L'apprenti est capable de se référer à une fiche d'observation adaptée pour documenter l'état émotionnel d'un bénéficiaire et pour l'évaluer. - L'apprenti désigne des options pour accompagner les aptitudes émotionnelles du bénéficiaire décrit de manière optimale. - L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.	- Au moins deux observations étaient intégralement disponibles. - L'apprenti a désigné l'émotion de deux bénéficiaires en se référant à leur expression émotionnelle. - L'émotion attribuée était cohérente. - L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée. - La documentation de l'apprenti était complète dans une large mesure et son évaluation était cohérente. - L'apprenti a désigné au moins deux propositions compréhensibles et adaptées. - L'apprenti a répondu à la majorité des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'observer le développement social des bénéficiaires à besoins spécifiques et de l'analyser et il propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.**	- L'apprenti documente et observe le comportement social d'un bénéficiaire à besoins spécifiques au cours d'une interaction avec un autre bénéficiaire. - L'apprenti est capable d'évaluer si le comportement observé était adapté aux circonstances sociales et quelles options d'actions auraient été utiles. - L'apprenti désigne des options pour accompagner les aptitudes sociales des bénéficiaires de manière optimale. - L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement social du bénéficiaire. - L'apprenti a évalué la compétence sociale de manière cohérente en se référant à un exemple concret. - L'apprenti a désigné au moins deux propositions compréhensibles et appropriées. - L'apprenti a répondu à la majorité des questions.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires, d'analyser la composition du groupe et de proposer d'autres options d'actions pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible.**	(Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'apprenti décrit les caractéristiques suivantes du groupe: o la désignation du groupe cible, o la taille du groupe, o la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance), o les centres d'intérêt du groupe, o les aptitudes du groupe, o les particularités du groupe (évolution générale dans les différents secteurs du développement (ENTME), circonstances/besoins particuliers ou spécifiques à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.). - L'apprenti propose des stratégies/des méthodes d'action adaptées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible. - L'apprenti répond aux questions ainsi qu'à l'énoncé correspondants dans le quatrième carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes. - Les descriptions étaient cohérentes et utiles. - L'apprenti a proposé au moins une attitude appropriée. - L'apprenti a répondu à la majorité des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser l'importance des transitions ainsi que leur effet sur les bénéficiaires.**	- L'apprenti documente trois transitions qui ont été accomplies de manière autonome dans des circonstances habituelles. - L'apprenti analyse ses missions personnelles dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours de l'arrivée/de l'acclimatation et/ou d'un changement de groupe et/ou de circonstances d'un départ (ou dans des circonstances similaires). - L'apprenti est capable d'annoncer convenablement des transitions.	- L'apprenti a documenté trois transitions accomplies dans le carnet d'apprentissage d'une manière compréhensible dans une large mesure. - L'apprenti a désigné à chaque fois deux missions d'un agent d'inclusion au cours de transitions dans des circonstances habituelles. - La communication était adaptée dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires à besoins spécifiques au quotidien et de les accompagner au cours du développement de leur autonomie.**	- L'apprenti comprend la mission d'un agent d'inclusion au cours de l'accompagnement des actions autonomes des bénéficiaires à besoins spécifiques au quotidien et il est capable d'avancer des exemples concrets: o l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement, o la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations, o la perception et l'intégration de souhaits et d'intérêts des bénéficiaires, o la proposition d'espaces et de matériel adaptés. - L'apprenti documente les exemples dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a avancé au moins deux exemples concrets pour son groupe cible.

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Wichtigkeit der transversalen Kompetenzen zu erkennen und setzt sich aktiv im vierten Semester mit deren Entwicklung auseinander.**	Der/Die Auszubildende wählt zusammen mit der Ausbildungsbegleitung mindestens drei Sozial- oder Selbstkompetenzen aus der Liste, an denen im Laufe des Semesters gearbeitet werden soll. Es werden sowohl Sozial- wie Selbstkompetenzen gewählt. Er/Sie macht Vorschläge, wie an der ausgewählten Kompetenz gearbeitet werden soll und wie Fortschritte dokumentiert werden können. Er/Sie dokumentiert im Laufe des betreffenden Semesters Beobachtungsmomente bezüglich der ausgewählten Sozial- oder Selbstkompetenz. Die Auseinandersetzung mit der gewählten Kompetenz wird im Gespräch mit der Praktikumsbegleitung thematisiert. Am Ende des Semesters findet eine gemeinsame Einschätzung der drei gewählten Kompetenzen statt und wird in der Tabelle der transversalen Kompetenzen dokumentiert.	Drei Sozial- oder Selbstkompetenzen werden ausgewählt. Die Vorschläge ergeben Sinn und es wird versucht sie regelmässig umzusetzen. Die Fortschritte sind weitgehend dokumentiert. Die gemeinsame Einschätzung findet statt und die Dokumentation ist weitgehend nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Accompagnement, éducation et encadrement 5 (BEGBE5)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des personnes avec besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEGBE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrende mit Schwerpunkt Pädagogik oder soziale Arbeit (Educateur gradué / Diplompädagoge/o.ä.)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Wichtigkeit der Menschen- und Kinderrechte zu verstehen und zu erkennen, inwiefern diese die pädagogische Arbeit beeinflussen.**	Er/Sie kann an praxisbezogenen Beispielen erklären, was die verschiedenen Themenbereiche des Nationalen Aktionsplans für Kinderrechte sind sowie der Menschenrechte sind. Er/Sie kann an Beispielen erklären, inwiefern die Kinderrechte die pädagogische Arbeit mit Kindern mit spezifischen Bedürfnissen beeinflussen. Er/sie kann Beispiele geben, wie die Menschen- und Kinderrechte auch für weitere Altersgruppen mit spezifischen Bedürfnissen von Bedeutung sind.	Er/Sie nennt mindestens zwei Themenbereiche und kann diese anhand von praxisbezogenen Beispielen ansatzweise erklären. Er/Sie gibt zwei weitgehend korrekte Erklärungen geben. Er/Sie gibt zwei weitgehend nachvollziehbare Erklärungen.
40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Inklusion in Alltagssituationen zu erkennen und die Adressaten mit einer angepassten Grundhaltung respektiv angepassten Maßnahmen zu begleiten.**	Ist in der Lage, die Konzepte der Exklusion, Segregation, Integration und Inklusion durch grafische Darstellungen zu verdeutlichen und diese eigenständig zu erläutern. Er/Sie nennt und erklärt relevante Merkmale einer angepassten Grundhaltung an konkreten Beispielen von der Ausbildungsstelle: - Wertschätzung, - Hilfe zur Selbsthilfe, - Partizipative Haltung, - Ausgrenzung vorbeugen, - Zusammenarbeit mit Partnern. Er/Sie nennt angepasste Maßnahmen und erklärt diese anhand von Fallbeispielen: - Rahmenbedingungen, - Miteinbeziehen spezialisierter Fachkräfte, - Technische Hilfsmittel, - Re-integrative Maßnahmen.	Er/Sie stellt die Begriffe grafisch dar und die Erklärungen sind weitgehend sinnvoll. Er/Sie gibt für mindestens drei Grundhaltungen größtenteils nachvollziehbare Erklärungen. Er/Sie kann anhand von Fallbeispielen mindestens zwei Maßnahmen weitestgehend erläutern.

30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage eigenständig Informationen zum Thema Inklusion im Alltag im Zusammenhang mit einem spezifischen Bedürfnis (körperlich, kognitiv, verhaltensbasiert) zu recherchieren, passende Praxisbeispiele anzugeben, diese gestalterisch aufzubereiten und zu präsentieren.**	Er/Sie kann für eine der untenstehenden Beeinträchtigungsformen eine Definition, Ursachen, Auswirkungen und Fallbeispiele angeben. - ADS - ADHS - Fötaler Alkoholsyndrom - Autismus - Downsyndrom - Körperliche Einschränkung - Sinneseinschränkung Er/Sie kann anhand von Beispielen aus der Praxis erklären, welche Prinzipien, welche individuellen Bedürfnisse und welche Gruppenbedürfnisse für die Adressaten beachtet werden. Er/Sie kann Maßnahmen zum Gelingen von Inklusion in Bezug auf Adressaten mit der gewählten Beeinträchtigung nennen und anhand von konkreten Beispielen erklären. Er/Sie kann seine Recherchen gestalterisch aufbereiten und präsentieren.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Développement de l'humain 5 (ENTME5)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des personnes avec besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Développement de l'humain 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTME5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Psychologie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage sich mit den Hauptkonzepten der Identitätsentwicklung auseinanderzusetzen und ihre Bedeutung für die Arbeit im Inklusionsbereich zu erkennen.**	Der/die Auszubildende kann die Hauptkonzepte der Identitätsentwicklung: • Selbstkonzept, • Selbstwertgefühl • Selbstwirksamkeit in eigenen Worten erklären und jeweils ein Beispiel nennen. Der/die Auszubildende kann Beobachtungen bezüglich des Selbstkonzepts, des Selbstwertgefühls und der Selbstwirksamkeit mit Hilfe von Fallbeispielen oder Filmsequenzen anhand eines Beobachtungsbogen dokumentieren. Er/sie kann erklären, warum die Identitätsentwicklung auch im Inklusionsbereich von großer Bedeutung ist und kann praktische Beispiele geben, wie die Fachkraft für Inklusion die Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen dabei unterstützen kann.	Der/die Auszubildende kann die Aussagen von Adressaten dem passenden Hauptkonzept (Selbstkonzept, Selbstwertgefühl, Selbstwirksamkeit) zuordnen. Er/sie notiert basierend auf dem praktischen Beispiel die offensichtlichsten Beobachtungsmerkale des Selbstkonzepts, des Selbstwertgefühls und der Selbstwirksamkeit. Die Erklärungen sind weitgehend verständlich und es werden mindestens zwei passende Beispiele gegeben.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Entwicklung der Adressaten anhand von Fallbeispielen einzuschätzen/ zu analysieren und Handlungen oder Angebote zu beschreiben, um die Entwicklung der Identität positiv zu unterstützen.**	Der/die Auszubildende kann bei einem Fallbeispiel mit Hilfe von Beobachtungsmerkmalen und/oder dem Beobachtungsbogen einschätzen und argumentieren, ob die Entwicklung des Selbstkonzepts alters- gerecht ist und das Selbstwertgefühl und die Selbstwirksamkeit positiv entwickelt sind. Der/die Auszubildende nennt die fünf Informationsquellen, auf die der Mensch zurückgreift, um seine Identität zu entwickeln und kann Beispiele geben. Der/die Auszubildende kann passende Handlungen oder Angebote nennen, um die Identitätsentwicklung im Inklusionsbereich optimal zu begleiten.	Die Einschätzung der Identitätsentwicklung mithilfe des praktischen Beispiels ist nachvollziehbar. Die Argumentation ist sinnvoll. Er/sie nennt mindestens 3 Informationsquellen. Er/Sie beschreibt pro Konzept (Selbstkonzept, Selbstwertgefühl und die Selbstwirksamkeit) mindestens eine verständliche und passende Handlung um die Identitätsentwicklung im Inklusionsbereich optimal zu begleiten.

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage sich mit den den Merkmalen der kindlichen sowie der erwachsenen Sexualität auseinanderzusetzen und die Wichtigkeit für die eigene Arbeit im Inklusionsbereich zu erkennen.**	Der/die Auszubildende kann die Unterschiede zwischen der kindlichen und der erwachsenen Sexualität in eignen Worten beschreiben. Der/die Auszubildende setzt sich mit der Bedeutung von Sexualität auch für Menschen mit spezifischen Bedürfnissen auseinander und recherchiert Beispiele, welche Adaptationsmöglichkeiten es gibt bei verschiedenen Formen von spezifischen Bedürfnissen. (siehe Programm des Moduls)	Der/die Auszubildende kann mindestens 3 Merkmale der kindlichen Sexualität sowie der erwachsenen Sexualität nennen. Die Bedeutung von Sexualität auch für Menschen mit spezifischen Bedürfnissen wird weitgehend verständlich erklärt. Mindestens zwei passende Beispiele können angeführt werden.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Entwicklung der psychosexuellen Entwicklung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu erkennen und eine sexualfreundliche pädagogische Haltung zu entwickeln.**	Der/die Auszubildende kann mit Hilfe der erlernten Beobachtungsmerkmalen und/oder dem Beobachtungsbogen einschätzen und argumentieren, wie die Sexualität im Bezug zum biologischen Akter entwickelt ist. (ggf Beispiele von der Ausbildungsstelle mitbringen) Der/die Auszubildende reflektiert die eigenen professionelle Haltung zur Sexualität von Menschen mit spezifischen Bedürfnissen. Der/die Auszubildende kennt die Aufgaben der pädagogischen Fachkraft bezüglich der Sexualentwicklung und kann die sexuelle Entwicklung adressatengerecht unterstützen. Der/die Auszubildende kennt die Merkmale von sexuellen Übergriffen, und erklärt die Aufgabe der pädagogischen Fachkraft, die darin besteht, die Adressaten vor sexuellen Übergriffen im pädagogischen Alltag zu schützen.	Die Einschätzung der sexuellen Entwicklung mithilfe des praktischen Beispiels ist nachvollziehbar. Die Argumentation ist sinnvoll. Er/sie kann seine Haltung gegenüber der sexuellen Entwicklung auf eine verständliche Weise ausdrücken. Er/sie nennt 5 Aufgaben der pädagogischen Fachkraft bezüglich der Sexualentwicklung und kann erklären, dass adressatengerechte Aufklärung sich an den individuellen Kenntnissen und dem Entwicklungsstand eines jedes Adressaten orientiert. Er/sie erklärt mindestens drei Merkmale von sexuellen Übergriffen in seinen/ihren eigenen Worten und er erklärt, dass er/sie diesen umgehend seinem Team mitteilen muss.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 5 (SPEBE5)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des personnes avec besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SPEBE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage während seiner Arbeit zu erkennen, wann der Adressat mit spezifischen Bedürfnissen gesund oder krank ist und die Veränderung mitzuteilen.**	Der / die Auszubildende erklärt die Begriffe • Gesundheit (nach WHO) • Krankheit Er/sie erklärt im Zusammenhang mit dem Begriff Krankheit die Bedeutung von: • Krankheitsdauer und Verlauf (akut, chronisch und rezidivierend) • Die Ursachen von Erkrankungen (äußere und innere Ursachen) • Die Abwehr von Krankheitserregern (erworbene und angeborene Immunität) • Krankheitssymptome und deren systematische Erfassung durch Befragung. Er/sie kann Beispiele anführen, welche Auswirkung eine Krankheit auf die Betreuung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen haben kann.	Die Erklärungen und Aufzählungen sind weitestgehend korrekt und logisch nachvollziehbar.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Symptome, die bei verschiedenen alltäglichen Krankheiten auftreten zu erkennen, und die Veränderung mitzuteilen.**	Der/ die Auszubildende kann die wichtigsten Krankheit Symptome aufzählen: • Fieber • Schmerz • Schwellung • Schnupfen • Husten • Atemnot • Bewusstseinsveränderungen • Übelkeit und Erbrechen • Durchfall • Obstipation • Rötungen der Haut • Juckreiz Er/sie nimmt die Bedürfnisse des kranken Adressaten wahr und kann sie benennen • die Intimität • das Wohlbefinden des Adressaten. • die Hygiene und Sicherheit • die Kommunikation (verbal und nonverbal) Er/Sie kann den kranken Adressaten über den daraus erfolgenden Arbeitsschritten informieren und begleiten. Er/sie kennt die Pflegemaßnahmen, die für den Umgang mit den zuvor genannten Krankheitssymptome notwendig sind und kann sie beschreiben. Er/sie kann die passenden Pflegemaßnahmen adressatengerecht erklären und umsetzen.	Er/sie zählt die Symptome größtenteils richtig auf Der/die Auszubildende beschreibt die Pflegemaßnahmen, die Kommunikation und die Bedürfnisse weitgehend korrekt und verständlich.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage grundlegenden pathologischen Abweichungen in Bezug auf gängige Krankheitsbilder der Atemwege, der Verdauungsorgane sowie der Haut zu erkennen und kann adäquat handeln und für das Wohl des Adressaten sorgen.**	Der/ die Auszubildende erkennt die grundlegenden Krankheitszeichen der folgenden Krankheiten und kann angepasste Handlungsmaßnahmen geben bei: • Erkrankungen der Atemwege (grippaler Infekt, Bronchitis, Pneumonie, Grippe, Mittelohrentzündung) • Erkrankungen der Verdauungsorgane (Dreimonatskoliken, Magen-Darm-Infektionen, Verstopfung und Blähungen) • Hauterkrankungen (Windeldermatitis, Intertrigo der Haut, Sonnenbrand, Befall der Haut durch Läuse und Krätze)	Er/sie nennt mindestens 2 Krankheitszeichen und 2 entsprechende Handlungsmaßnahmen bei der Betreuung eines Adressaten mit: • Erkrankungen der Atemwege, • der Verdauungsorgane • und der Haut

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage seinen Arbeitsplatz passend zum Arbeitsauftrag vorzubereiten und kann sein/ihr Vorgehen verständlich erklären.**	Passend zum Arbeitsauftrag: -Korrekter Arbeitsplatz wird gesucht (wenn möglich wird die Ergonomie beachtet). -Arbeitsplatz und Material werden bei Bedarf fachgerecht gesäubert und desinfiziert. -Das Material wird vollständig rausgesucht und nach den erlernten Regeln zur Gestaltung eines Arbeitsplatzes zurechtgelegt. Er/sie kann das Vorgehen sinnvoll erklären und auf Nachfragen antworten.	Der gewählte Arbeitsplatz entspricht den meisten Ansprüchen der Aktivität. Er/sie kann seine/ihre Wahl erklären. Die Reinigung und Desinfektion werden fachgerecht durchgeführt. Das Material ist weitestgehend vollständig und die Gestaltung des Arbeitsplatzes erscheint logisch. Die Erklärungen zum Vorgehen sind größtenteils nachvollziehbar. Er/sie kann auf Nachfragen antworten.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage den Arbeitsplatz korrekt aufzuräumen, das Material fachgerecht zu verräumen. Der Arbeitsplatz ist sauber und ggfs. desinfiziert.**	Nach der Beendigung der Arbeit: -Entsorgt er/sie das Material fachgerecht. -Desinfiziert den Arbeitsplatz. -Hinterlässt den Arbeitsort sauber. -Räumt das Material an den richtigen Ort zurück Er/sie kann das Vorgehen sinnvoll erklären und auf Nachfragen antworten.	Er/sie bemüht sich das Material fachgerecht zu entsorgen und kann das Vorgehen erklären. Der Arbeitsplatz wird fachgerecht desinfiziert. Der Arbeitsplatz wird sauber hinterlassen. Der größte Teil des Materials wird an den richtigen Ort zurückgebracht. Die Erklärungen zum Vorgehen sind größtenteils nachvollziehbar. Er/sie kann auf Nachfragen antworten.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die korrekte hygienische Maßnahme in Bezug auf die Erkrankung der Adressaten auszuwählen und umzusetzen.**	Er/Sie kennt die Maßnahmen zum Selbstschutz und zum Schutz der Adressaten und kann sie hygienisch korrekt durchführen. Er/sie kann Maßnahmen und Strategien im Umgang mit Ekelgefühlen benennen und umsetzen.	Der/die Auszubildende beschreibt die hygienischen Maßnahmen zu den jeweiligen Krankheiten weitgehend korrekt und verständlich. Die hygienischen Maßnahmen werden weitestgehend korrekt umgesetzt. Er/sie benennt die wichtigsten Verhaltensweisen im Umgang mit Ekelgefühlen und kann sie umsetzen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Accompagnement, éducation et encadrement 6 (BEGBE6)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des personnes avec besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Accompagnement, éducation et encadrement 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEGBE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrende mit Schwerpunkt Pädagogik oder soziale Arbeit (Educateur gradué / Diplompädagoge/o.ä.)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Raumgestaltungen/Räumlichkeiten für pädagogische Angebote sowie die jeweils geeigneten Materialien, im Sinne der spezifischen Bedürfnisse und Interessen der Adressaten zu reflektieren, diese Überlegungen zu veranschaulichen und Anpassungsmöglichkeiten zu formulieren.**	Der/Die Auszubildende kann verschiedene Raumgestaltungen/Räumlichkeiten anhand von Beispielen unterscheiden. Der/Die Auszubildende erkennt einen Zusammenhang zwischen pädagogischen Konzepten, der Raumgestaltung in der Institution sowie der Anpassung an die spezifischen Bedürfnisse der Adressaten Der Auszubildende beschreibt anhand von Fallbeispielen, wie der Raum bei der pädagogischen Arbeit mit Menschen mit spezifischen Bedürfnissen genutzt wird und wie diese Nutzung mit den Bedürfnissen und Interessen der Adressaten im Zusammenhang steht.	Er/Sie nennt mindestens vier Raumgestaltungen/Räumlichkeiten und liefert größtenteils kohärente Erklärungsansätze. Er/Sie kann anhand mindestens zwei Merkmalen den Zusammenhang verdeutlichen. Er/Sie zieht mindestens zwei größtenteils zusammenhängende Schlussfolgerungen aus den Beobachtungen.
40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Emotionen und Bedürfnisse der Adressaten im Inklusionsbereich bei besonderen Lebensumständen zu erkennen und zu erklären.**	Er/Sie nennt und erklärt mögliche besondere Lebensumstände der Adressaten, z.B.: - Tod eines Familienmitglieds - Tod des Haustieres - Trennung - Geburt eines Geschwisterchens - Neuer Partner eines Elternteiles - Umzug - Unfall - Übergang - usw. Er/Sie erkennt welche Emotionen bei verschiedenen Lebensumständen ausgelöst werden können und gibt Beispiele, wie diese Emotionen bei den eignen Adressaten erkannt werden könnte. Er/Sie kann erklären, inwiefern der Umgang mit besonderen Lebensumständen für verschiedene Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen eine besonders große Herausforderung darstellen kann. (siehe Programm)	Er/Sie nennt mindestens 3 besondere Lebensumstände und kann sie weitgehend sinnvoll erklären. Er/Sie nennt passende Emotionen und kann mögliche Bedürfnisse anhand von Beispielen in eigenen Worten erläutern. Die Erklärungen sind weitgehend nachvollziehbar und ergeben Sinn.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage sich mit Aktivitäten unter dem Konzept der Partizipation im Inklusionsbereich auseinander zu setzen, um eigene pädagogische Angebote planen, umsetzen und reflektieren zu können.**	Er/Sie plant anhand des Template 2 ein Angebot auf der Ausbildungsstelle zum Schwerpunkt Partizipation, das in der Klasse vorgestellt oder praktisch durchgeführt wird. Er/Sie nimmt an Angeboten teil und reflektiert, wie diese partizipativ gestaltet werden können. Er/Sie kann möglich Adaptationsvorschläge für das durchgeführte Angebot geben.	Das geplante Angebot wird vorgestellt und ggfs. weitgehend selbstständig praktisch durchgeführt. Er/Sie nimmt aktiv an den Angeboten teil und kann ansatzweise erklären, wie diese die Partizipation unterstützen können. Er/Sie macht mindestens zwei Adaptationsvorschläge.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Développement de l'humain 6 (ENTME6)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des personnes avec besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Développement de l'humain 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTME6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Psychologie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage das bio-psycho-soziale Entwicklungsmodell zu nutzen, um verhaltensauffälliges Verhalten bei einem Menschen zu analysieren und reflektiert, inwiefern dieses Wissen in die inklusive pädagogische Praxis integrieren kann.**	Er/sie kann das, im Lehrplan angepasste bio-psycho-soziale Modell (angelehnt an das integrierte bio-psycho-soziale Entwicklungsmodell von Fröhlich-Gildhoff (2013)) in eigenen Worten erklären. Er/sie kann das Modell auf ein Fallbeispiel anwenden und die Zusammenhänge der verschiedenen Konzepte des Modells erklären. Er/sie reflektiert, inwiefern das Modell und die entsprechenden Beobachtungen im Team genutzt werden können, um Vermutungen aufzustellen und Handlungsmöglichkeiten auszuarbeiten, um die bestmögliche Entwicklung der Adressaten mit spezifischen zu begleiten.	Er/sie benennt die Hauptmerkmale des Modells und kann jedes Hauptmerkmal anhand eines Beispiels erklären. Er/sie liest das Fallbeispiel und kann die relevanten Informationen des Fallbeispiels identifizieren und die Situation des beschriebenen Adressaten mithilfe des vorliegenden Modells erklären. Die Reflexion ist verständlich und sinnvoll.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage den Unterschied zwischen Fehlverhalten und stören empfundenes Verhalten bei den Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen anhand von Fallbeispielen zu erkennen und Wege für den Umgang in der inklusiven pädagogischen Praxis zu suchen.**	Er/sie kann den Unterschied zwischen Fehlverhalten und störend empfundenes Verhalten bei Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen in eigenen Worten erklären. Er/sie reflektiert, inwiefern das störend empfundene Verhalten Teil eins spezifischen Bedürfnisses sein kann und gibt Beispiele, wie in der pädagogischen Praxis angepasst damit umgegangen werden kann.	Er/sie erklärt, dass nicht jedes Verhalten, das wir als störend empfinden, als Fehlverhalten eingestuft werden kann. Die Ergebnisse der Reflektion ergeben weitgehend Sinn und es werden mindestens zwei passende Beispiele gegeben.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildenden ist in der Lage anhand von Fallbeispielen die Ziele des Fehlverhaltens zu identifizieren, zu argumentieren und passende Handlungsmöglichkeiten zu erarbeiten.**	Er/sie identifiziert die vier Ziele des Fehlverhaltens (Aufmerksamkeit, Macht, Rache und Beweis der Unfähigkeit) anhand von Fallbeispielen und argumentiert seine/ihre Antwort. Er/sie erarbeitet, basierend auf Fallbeispielen, Handlungsmöglichkeiten, wie mit Fehlverhalten umgegangen werden soll, um das Verhalten der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen konstruktiv umzulenken und positive Verhaltensziele zu entwickeln.	Er/sie benennt die vier Ziele des Fehlverhaltens und die Argumentation ist weitgehendst sinnvoll. Er/sie nennt die allgemein angepassten Handlungsmöglichkeiten pro Ziel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 6 (SPEBE6)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des personnes avec besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Accompagner dans des situations d'encadrement spécifiques 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**SPEBE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé:

Schwerpunkt Gesundheit: Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege
Schwerpunkt Hauswirtschaft: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Symptome, die bei verschiedenen Infektionskrankheiten auftreten zu erkennen, diese mitzuteilen.**	Der/ die Auszubildende kann die wichtigsten Krankheitsymptome der verschiedenen Infektionskrankheiten nachsuchen und dann aufzählen: • Scharlach • Mumps • Masern • Windpocken • Röteln • Rotavirus • Bindehautentzündung • Impetigo • Hand-Fuß Krankheit Er/Sie kann für mindestens zwei der Infektionskrankheiten: • die Bedürfnisse des Adressaten im Zusammenhang mit der Symptomatik wahrnehmen, • die wichtigsten Pflegemaßnahmen benennen und den Adressaten darüber altersentsprechend informieren. • Die Risiken und Auswirkungen erklären, die mit dem Auftreten von Infektionskrankheiten am Arbeitsplatz einhergehen • Die hygienischen Maßnahmen benennen, die notwendig sind, um den Adressaten und sich selbst zu schützen. Er/sie ist in der Lage auf die Symptome angemessen zu reagieren, um das Wohlbefinden und die Hygiene des Adressaten und von sich selbst zu erhalten oder wieder herzustellen.	Er/ sie nennt mindestens zwei Krankheitszeichen. Der/die Auszubildende kennt die wichtigsten Bedürfnisse des Adressaten, die daraus resultierenden Pflegemaßnahmen, sowie die Risiken und hygienischen Maßnahmen. Die Erklärungen sind weitestgehend korrekt und nachvollziehbar.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Symptome, und Veränderungen beim Adressaten zu erkennen, diese mitzuteilen und angemessen zu handeln.**	Der/ die Auszubildende kann die wichtigsten Symptome folgender Erkrankungen nachsuchen und dann aufzählen: - Neurodermitis - Fieberkrämpfe - Diabetes - Epilepsie - Allergie - Intoleranzen Er/Sie kann für mindestens zwei der Erkrankungen • die Bedürfnisse des Adressaten im Zusammenhang mit der Symptomatik wahrnehmen, • Die wichtigsten Pflegemaßnahmen benennen und den Adressaten altersentsprechend informieren • Die Symptome und Veränderungen benennen, die im Notfall auftreten können	Der Auszubildende kann mindestes drei Symptome aufzählen. Der/die Auszubildende kennt die wichtigsten Bedürfnisse des Adressaten und die daraus wichtigsten resultierenden Pflegemaßnahmen. Er kennt die wichtigsten Symptome, die im Notfall auftreten können.

10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende kennt die Inhalte und die Vorgehensweise des PAI (Individuelles Betreuungsprojekt) bei der Betreuung von Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen und kann angemessen reagieren.**	Der/ die Auszubildende kann Erläuterungen geben zu: • Den Inhalten des PAI • Den Bedingungen für die Unterstützung des Adressaten • Was im Notfall zu tun ist • Den zu verabreichenden Medikamenten • Dem bestehenden Notfallplan • Den erste-Hilfe Maßnahmen • Seiner/ihrer eigenen Rolle während eines Notfalls.	Die Erläuterungen sind weitestgehend korrekt und nachvollziehbar
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage bei Bedarf dafür zu sorgen, dass die Hygiene im Arbeitsumfeld immer gewährleistet ist.**	Er/sie kann in folgenden Situationen dem Material und der Verschmutzung angepasste Reinigungsmethoden auswählen und die Reinigung gewissenhaft nach den erlernten Grundlagen bis zum Ende ausführen: Reinigung der sanitären Anlagen nach der Benutzung durch die Adressaten (Toilette, Töpfchen, Waschbecken) Schuhpflege (nach Ausflügen mit Adressaten) Bodenbelag reinigen Tisch abwaschen Er/sie kann dem Material angepasste Techniken anwenden.	Er/sie wählt mehrheitlich passende Reinigungsmethoden aus und kann seine/ihre Wahl erklären. Die Grundlagen der Reinigung werden größtenteils umgesetzt. Die gewählten Techniken passen zum Material.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage situationsangepasst Arbeitssicherheit zu gewährleisten.**	Er/sie kennt die Sicherheitsregeln und setzt sie gewissenhaft um. Er/sie kennt die Regeln im Umgang mit Reinigungs- und Pflegemitteln und geht gewissenhaft damit um. Er/sie achtet auf die Richtlinien der korrekten Ergonomie.	Er/sie kennt die Sicherheitsregeln und versucht sie so gut wie möglich umzusetzen. Er/sie kennt die Regeln im Umgang mit Reinigungs- und Pflegemitteln. Er/sie versucht die Regeln so gut wie möglich umzusetzen Korrekte Ergonomie wird weitgehend eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 3 (REPRO3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**REPRO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Einsatzmöglichkeiten einfacher alternativer Kommunikationshilfen zu recherchieren und erklärt inwiefern diese die Kommunikation zwischen dem Nutzer und seinem Umfeld ermöglicht und/oder vereinfacht.**	Er/Sie wählt eine einfach alternative Kommunikationshilfe aus. (siehe Programm) Er/Sie präsentiert seine/ihre Wahl im Plenum und erläutert folgende Punkte: - Kurze Beschreibung der Kommunikationshilfe,Einsatzbereich der Kommunikationshilfe - Anwendung der Kommunikationshilfe - Inwiefern unterstützt die Kommunikationshilfe die Inklusion	Die zu erläuternde Punkte der ausgewählten Kommunikationshilfe werden verständlich und sinnvoll präsentiert.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, die Wichtigkeit der Zusammenarbeit mit den Angehörigen sowie weiteren Bezugspersonen im sozialpädagogischen Alltag zu erklären und erkennt wie die eigene Kommunikation situationsgerecht angepasst werden soll.**	Er/Sie erläutert die Zuständigkeit von Angehörigen und weiteren Bezugspersonen bei Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen unterschiedlichen Alters. (siehe Programm) Er/Sie ist sich der Grundhaltung in der Kommunikation mit Angehörigen und weiteren Bezugspersonen bewusst und kann die Regeln der Gesprächsführung anhand von Fallbeispielen erklären und umsetzen. Er/Sie kann anhand von Fallbeispielen erklären, in welchen Situationen formelle Gespräche geführt werden und in welchen Situationen informelle Gespräche sinnvoll sind.	Die Zuständigkeit von Angehörigen und weiteren Bezugspersonen wird anhand von passenden Beispielen erläutert. Er/Sie kann die Grundhaltung und die Regeln der Gesprächsführung mit Angehörigen und weiteren Bezugspersonen in Fallbeispielen passend einbringen. Er/Sie kann je nach Situation eine passende Gesprächsführung in Fallbeispielen nachvollziehbar erläutern.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, Kriterien der Sicherheit im Umgang mit außenstehenden Personen zu erkennen und zu reflektieren sowie korrekte Verhaltensweisen zu gewährleisten.**	Er/Sie ist sich der Aufsichtspflicht und dem richtigen Umgang mit der Datenweitergabe als pädagogische Fachkraft bewusst und kann erklären, wie er/sie die Sicherheit gewährleistet. Ausgehend von den Fallbeispielen und möglichen Erfahrungen während der Ausbildung, erarbeitet er/sie mögliche Kriterien einer sicherheitsgewährenden Kommunikation und erklärt diese, z.B.: - bei Telefongesprächen - bei E-Mail, Infobriefen… - beim Empfang / Einlass - beim Abschied - außerhalb der Struktur Er/Sie erklärt, wann er/sie Rücksprache halten soll.	Er/Sie kann seinen/ihren Umgang mit außenstehenden Personen, passend, je nach Situation in Fallbeispielen erläutern. Die Erklärungen sind passend und nachvollziehbar. Die Erklärungen werden anhand von passenden Beispielen belegt.

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, Äußerungen der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zum Thema Sexualität zu reflektieren und professionelle Verhaltensweisen zu gewährleisten.**	Er/Sie kann erklären welcher Natur die Äußerung zum Thema Sexualität ist: z.B. - Informationsbedarf - Neugierde - Entwicklungsbedürfnis - Aufklärungsbedürfnis - Sexistische Beleidigungen - Gebrauch von Wörtern deren Bedeutung der Adressat nicht kennt - Gebrauch von vulgären Ausdrücken deren Bedeutung der Adressat kennt Er/Sie erklärt mögliche Strategien zum angemessenen Handeln je nach Natur der Äußerung: z.B. - sofort reagieren und eingreifen und/oder - zur Kenntnis nehmen und im Team besprechen und/oder - gezielte Beobachtungen durchführen und/oder - sich in einer Teambesprechung einbringen, um eine professionelle Handlungsmaßnahme zu planen Er/Sie nennt Anlaufstellen zum Thema Sexualität.	Die Erklärungen sind verständlich und anhand von passenden Beispielen belegt. Er/Sie kann in eigenen Worten mögliche Strategien in Fallbeispielen erläutern. Er/Sie nennt mindestens eine Anlaufstelle zum Thema Sexualität.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Stressfaktoren präventiv zu identifizieren und Stressbewältigungsstrategien zu erarbeiten.**	Er/Sie überlegt und erklärt wie sich Stress bei ihm/ihr ausdrückt. Er/Sie unterscheidet Eustress (positiver Stress) und Distress (negativer Stress). Er/Sie erarbeitet passende Stressbewältigungsstrategien um seinen/ihren Stresspegel angepasst zu kontrollieren und eine gesunde Work-Life-Balance aufrechtzuhalten. Er/Sie reflektiert, inwiefern die gesammelten Stressbewältigungsstrategien in der Praxis mit den Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen umgesetzt werden können und welche positiven Auswirkungen dies auf die Adressaten haben kann. Er/Sie reflektiert, welche Personen eine Ressource im Falle von Stress sein können, und wie und wann er/sie auf diese zurückgreifen kann/soll. Basierend auf diesen Reflexionen über die Stressbewältigung, reflektiert der/die Auszubildende, ob die vorherangefertigte Planung eines Angebotes angepasst werden muss.	Die genannten Merkmale sind nachvollziehbar. Er/Sie kann den Unterschied in eigenen Worten erklären. Es werden mindestens zwei passende Stressbewältigungsstrategien erarbeitet. Er/Sie kann mindestens zwei Beispiele nennen, die aufzeigen, inwiefern die Adressaten von Stressbewältigungsstrategien profitieren könnten. Er/Sie nennt mindestens eine für ihn/sie ansprechbare Person und erklärt, in welchen Situationen er/sie diese kontaktieren wird. Die Reflexion ist weitestgehend sinnvoll und nachvollziehbar.

30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Reflexionsschritte zu planen und reflektiert deren Sinn für die pädagogische Arbeit.**	Er/Sie nennt die relevanten Materialien, die für die Reflexion des durchgeführten Angebots gebraucht werden. Er/Sie nennt die Etappen des Modells der vollständigen Handlung und erklärt inwiefern er/sie das Modell nutzen kann um seine/ihre Reflexion zu strukturieren. Er/Sie hält pro Etappe des Modells der vollständigen Handlung relevante Fragestellungen fest, die zu der Reflexion des Angebots passen. Er/Sie reflektiert inwiefern die Struktur und Fragestellung der Reflexion angepasst werden muss, wenn die Reflexion sich über mehrere Angebote streckt. Er/Sie argumentiert, wieso die Reflexion ein wichtiger Bestandteil der pädagogischen Arbeit ist.	Die genannten Materialien sind nützlich und passend. Er/Sie benennt die drei Elemente und kann sie in groben Zügen erklären. Die gesammelten Fragen sind nützlich und passend. Es werden mindestens zwei relevante Anpassungen genannt. Die Argumentation lässt erkennen, dass die Bedeutung der Reflexion verstanden wurde.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 3 (FORIC3)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORIC3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Beobachtungen bezüglich der Identitätsentwicklung eines Adressaten zu dokumentieren, ein passendes Angebot zum Thema "Selbstkonzept" zu planen und durchzuführen und angepasste Handlungen zur optimalen Begleitung der Identitätsentwicklung anzuwenden.**	Der/die Auszubildende kann zwei Beobachtungen bezüglich des Selbstkonzepts, des Selbstwertgefühls und der Selbstwirksamkeit eines Adressaten in der Institution dokumentieren. Der/die Auszubildende kann ein Angebot mit Hilfe des Template 2 zum Thema „Selbstkonzept" planen, durchführen und reflektieren. Seine Handlungen während des Angebotes unterstützen das Selbstwertgefühl und die Selbstwirksamkeit der Adressaten optimal.	Er/sie notiert die offensichtlichsten Beobachtungsmerkale des Selbstkonzepts, des Selbstwertgefühls und der Selbstwirksamkeit. Das geplante Angebot behandelt das Thema "Selbstkonzept" und sowohl die Planung, die Durchführung und die Reflexion ergeben Sinn und sind zufriedenstellend ausgeführt. Er/sie bemüht sich das Selbstwertgefühl und die Selbstwirksamkeit der Adressaten zu unterstützen.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage mit unterschiedlichen professionellen Bildungspartnern im sozialpädagogischen Alltag zusammen zu arbeiten und passt die eigene Kommunikation situationsgerecht an.**	Er/Sie kann unterschiedliche involvierte professionelle Bildungspartner der Institution aufzählen und ihren Zuständigkeitsbereich erläutern. Er/Sie erkennt die eigne Rolle als Fachkraft für Inklusion in interdisziplinären Teams und erklärt: - welche Erwartungen bezüglich der interdisziplinären Zusammenarbeit an ihn/sie gestellt werden (ROI, Berufsprofil) - wann er/sie Rücksprache halten soll - wie der Austausch mit anderen Fachpersonen gezielt und nach Bedarf ausgeführt wird Das persönliche Einbringen als konstruktive Fachkraft basiert auf folgenden Kriterien: - objektiven Beobachtungen, - transparentem Handeln, - aktivem Zuhören, - Offenheit/ Flexibilität	Die Erklärungen zum jeweiligen Zuständigkeitsbereich sind passend und ergeben Sinn. Die Erklärungen sind passend und ergeben Sinn. Die genannten Kriterien sind weitgehend berücksichtigt.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage mit Angehörigen und weiteren Bezugspersonen im sozialpädagogischen Alltag zusammen zu arbeiten und passt seine/ihre Kommunikation situationsgerecht an.**	Er/Sie zeigt eine korrekte Grundhaltung in der Kommunikation mit Angehörigen und weiteren Bezugspersonen und wendet die Regeln der Gesprächsführung an. Er/Sie gibt Beispiele aus der Praxis für Formen der Zusammenarbeit mit Angehörigen und weiteren Bezugspersonen, die zu einem wertschätzenden und positiven Gesamtklima der Institution beitragen. Er/Sie beschreibt, in welchen Situationen formelle Gespräche geführt werden und in welchen Situationen informelle Gespräche sinnvoll sind.	Die Grundhaltung und die Gesprächsführung sind weitgehend passend. Er/Sie beschreibt die Zusammenarbeit mit Eltern, Erziehungsberechtigten und weiteren Bezugspersonen anhand von passenden Beispielen. Er/Sie kann je nach Situation eine passende Gesprächsführung vorschlagen.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, die Sicherheit im Umgang mit außenstehenden Personen zu gewährleisten und eine korrekte Verhaltensweise einzunehmen.**	Er/Sie ist sich der Aufsichtspflicht und dem richtigen Umgang mit der Datenweitergabe als pädagogische Fachkraft bewusst z.B.: - bei Telefongesprächen - bei E-Mail, Infobriefen… - beim Empfang / Einlass - beim Abschied - außerhalb der Struktur und sein Handeln trägt zur Sicherheit bei. Er/Sie leitet Informationen nach internen Vorgaben und unter Berücksichtigung der Privatsphäre der beteiligten Personen weiter.	Die Sicherheit der Adressaten ist weitgehend gewährleistet. Die weitergeleiteten Informationen berücksichtigen im Wesentlichen die Vorgaben der Institution und die Privatsphäre.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage zu verstehen, wie die Menschen- und Kinderrechte die pädagogische Arbeit auf seiner Ausbildungsstelle beeinflussen.**	Er/Sie kann an konkreten Beispielen von der eignen Ausbildungsstelle erklären, inwiefern die Menschen- und Kinderrechte die eigene pädagogische Arbeit beeinflussen.	Er/Sie gibt zwei weitgehend korrekte Erklärungen geben.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Fristen der Arbeitsaufträge des letztes Ausbildungsjahres zu kennen, sich optimal zu organisieren und Handlungsschritte zu planen, um dieses Ausbildungsjahr erfolgreich abschließen zu können.**	Er/Sie informiert sich über die Fristen der Arbeitsaufträge (REPIF,PIF) und hält seine Überlegungen diesbezüglich schriftlich fest: · Habe ich alle Fristen notiert/wahrgenommen? · Kann ich die Arbeitsaufträge in meinen eigenen Worten erklären? · Welche Arbeitsaufträge habe ich nicht verstanden? · Wer oder was sind meine Ressourcen, wenn ich Fragen habe? · Welche Arbeitsaufträge werden mir leichtfallen? · Welche Arbeitsaufträge könnten schwieriger sein? Er/Sie plant ein, wieviel Zeit er/sie pro Arbeitsauftrag benötigt. Er/Sie reflektiert selbstständig die Priorität der verschiedenen Arbeitsaufträge und passt diesbezüglich seine Planung an. Er/Sie reflektiert mögliche Risiken, die die Planung gefährden könnten und erarbeitet Handlungsschritte, um dies zu vermeiden oder zu kompensieren. Er/Sie formuliert ein persönliches Ziel, um das letzte Ausbildungsjahr erfolgreich abschließen zu können.	Alle Fristen wurden notiert und alle Fragen wurden sinnvoll beantwortet. Die Zeiteinschätzung ist weitgehend realistisch. Die Prioritäten werden mit Unterstützung in die Planung miteingebaut. Es wird mindestens ein Risiko und ein passender Handlungsschritt identifiziert. Das formulierte Ziel ist realistisch und nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 4 (REPRO4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**REPRO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage verschiedene Ängste zu unterscheiden und die eigene professionelle Haltung diesbezüglich zu reflektieren.**	Er/Sie erklärt mögliche Ängste, z.B.: - Trennungsangst - Schul-, Prüfungsangst - Soziale Angst - Generalisierte Angst Er/Sie erklärt verschiedene Handlungsmöglichkeiten bei Ängsten der Adressaten anhand von Fallbeispielen. Er/Sie kann erlernte Methoden der Kommunikation bei der Unterstützung der Adressaten mit Ängsten vorschlagen.	Er/Sie erklärt mindestens 2 Ängste weitgehend sinnvoll. Er/Sie kann anhand von einem Fallbeispiel eine weitgehend passende Handlungsmöglichkeit erläutern. Er/Sie kann erlernte Methoden der Kommunikation bei der Unterstützung der Adressaten mit Ängsten in einem Fallbeispiel weitgehend passend erläutern.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die eigene professionelle Haltung bezüglich herausfordernder Verhaltsweisen bei Menschen mit spezifischen Bedürfnissen zu reflektieren.**	Er/Sie erklärt welches mögliches herausforderndes Verhalten auftreten kann z.B.: - exzessives Schreien, - Gewalt, - Oppositionelles Verhalten - Wegrennen - Selbstschädigendes Verhalten - usw … Er/Sie kann erlernte Methoden der Kommunikation bei der Begleitung von Menschen mit spezifischen Bedürfnissen bei : - Herausforderndem Verhalten - Fehlverhalten - Störendem Verhalten erläutern. Er/Sie erklärt verschiedene Handlungsmöglichkeiten bei Verhaltensauffälligkeiten der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen anhand von Fallbeispielen.	Mindestens ein herausforderndes Verhalten kann weitgehend sinnvoll und in eigenen Worten erklärt werden. Er/Sie kann die eigene Kommunikation bei der Begleitung von: - Herausforderndem Verhalten - Fehlverhalten - Störendem Verhalten in einem Fallbeispiel weitgehend passend erläutern. Er/Sie kann anhand von einem Fallbeispiel eine weitgehend passende Handlungsmöglichkeit erläutern.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Einsatzmöglichkeiten komplexerer alternativer Kommunikationshilfen zu recherchieren und erklärt inwiefern diese die Kommunikation zwischen dem Nutzer und seinem Umfeld ermöglicht und/oder vereinfacht.**	Er/Sie wählt eine komplexere alternative Kommunikationshilfe aus. (siehe Programm) Er/Sie präsentiert seine/ihre Wahl im Plenum und erläutert folgende Punkte: - Kurze Beschreibung der Kommunikationshilfe, Einsatzbereich der Kommunikationshilfe - Anwendung der Kommunikationshilfe - Inwiefern unterstützt die Kommunikationshilfe die Inklusion	Die zu erläuternde Punkte der ausgewählten Kommunikationshilfe werden verständlich und sinnvoll präsentiert.

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die eigene professionelle Entwicklung während der Ausbildungsjahre zu beschreiben, zu analysieren sowie mögliche Schlüsselelemente zu identifizieren und zu erläutern.**	Er/Sie beschreibt den War-Zustand (Kompetenzen und Haltung am Anfang der Ausbildung). Er/Sie beschreibt den Ist-Zustand (Kompetenzen und Haltung zum aktuellen Zeitpunkt). Er/Sie vergleicht den War-Zustand und den Ist-Zustand und nennt relevante Unterschiede, die bezeugen, dass eine Entwicklung stattgefunden hat. Er/Sie identifiziert drei Schlüsselmomente und erläutert, inwiefern diese die eigene professionelle Entwicklung geprägt haben. Er/Sie reflektiert und erläutert mögliche Ressourcen (Personen), die die eigene professionelle Entwicklung geprägt haben.	Der beschriebene War-Zustand ermöglicht ein nachvollziehbares und realistisches Selbstbild. Der beschriebene Ist-Zustand ermöglicht ein nachvollziehbares und realistisches Selbstbild. Die Entwicklung wird erkannt und die Unterschiede sind nützlich, um diese zu bezeugen. Mindestens ein Schlüsselmoment wird identifiziert und nachvollziehbar erläutert. Die Reflexion ist sinnvoll und verständlich.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die eigene Weiterentwicklung zu analysieren, zu reflektieren und einen potenziellen Ausblick zu planen.**	Der/die Auszubildende beschreibt und argumentiert den eigenen idealen Soll-Zustand basierend auf den vergangenen Reflexionen und Praktika. Er/Sie formuliert und argumentiert realistische und professionelle Ziele, die nach der Ausbildung verfolgt werden sollen. Er/Sie formuliert einen realistischen Ausblick, indem er/sie folgende Fragen reflektiert: · Mit welcher Zielpopulation möchte ich später am liebsten arbeiten? Wieso? · Mit welchem Konzept identifiziere ich mich am Meisten? Begründe.	Der beschriebene Soll-Zustand ermöglicht ein nachvollziehbares und realistisches Selbstbild. Die formulierten Ziele sind realistisch und passend. Die Reflexion ergibt weitestgehend Sinn.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 4 (FORIC4)

Formation

Code:	**IC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORIC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die eigene Kommunikation adäquat an die besonderen Lebensumstände der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen anzupassen, und beteiligt sich aktiv am Austausch im Team um auf die jeweiligen Bedürfnisse einzugehen.**	Er/Sie kann erlernte Methoden der Kommunikation bei der Unterstützung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen in besonderen Lebensumständen anwenden. Er/Sie kann mögliche Hypothesen in Teambesprechungen diskutieren und sich aktiv miteinbringen. Er/Sie kann verschiedene Handlungsmöglichkeiten bei der Unterstützung der Bewältigung von Veränderungen im Leben der Adressaten vorschlagen und umsetzen.	Die angewandte Kommunikation ist weitestgehend adäquat und an die Situation angepasst. Er/Sie kann sich weitgehend aktiv und sinnvoll in Teambesprechungen einbringen. Er/Sie kann weitgehend passende Handlungsmöglichkeiten vorschlagen und umsetzen.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage adäquat auf herausforderndes Verhalten der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu reagieren.**	Er/Sie kann die Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen bei möglichen Verhaltensauffälligkeiten adäquat begleiten. Er/Sie kann mögliche Hypothesen in Teambesprechungen diskutieren und sich aktiv miteinbringen. Er/Sie kann verschiedene Handlungsmöglichkeiten bei der Unterstützung der Adressaten mit möglichen Verhaltensauffälligkeiten vorschlagen und umsetzen.	Er/Sie bemüht sich die Adressaten bei möglichen Verhaltensauffälligkeiten adäquat zu begleiten oder sucht gegebenenfalls Unterstützung im Team. Er/Sie kann sich weitgehend aktiv und sinnvoll in Teambesprechungen einbringen. Er/Sie kann weitgehend passende Handlungsmöglichkeiten vorschlagen und umsetzen.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Raumgestaltungen/Räumlichkeiten der Institution für pädagogische Angebote sowie die jeweils geeigneten Materialien, im Sinne der Bedürfnisse und Interessen der Adressaten seiner/ihre Gruppe zu reflektieren, diese Überlegungen zu veranschaulichen und Anpassungsmöglichkeiten zu formulieren.**	Der/Die Auszubildende erkennt einen Zusammenhang zwischen pädagogischen Konzepten und der Raumgestaltung in der Ausbildungsinstitution. Der Auszubildende beschreibt anhand von praktischen Beispielen, wie der Raum bei der pädagogischen Arbeit genutzt wird und wie diese Nutzung mit den Bedürfnissen und Interessen der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen seiner/ihrer Gruppe im Zusammenhang steht.	Er/Sie kann anhand mindestens zwei Merkmalen den Zusammenhang verdeutlichen. Er/Sie zieht mindestens zwei größtenteils zusammenhängende Schlussfolgerungen aus den Beobachtungen.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage seine/ihre Rolle im Team zu reflektieren und die Wichtigkeit des regelmäßigen Austauschs seiner/ihrer Beobachtungen zu erkennen.**	Der/Die Auszubildende reflektiert seine Rolle im Team und seine Aufgaben bezüglich seiner/ihrer Beobachtungen, Interpretationen, Hypothesen und Handlungsmöglichkeiten. Er/Sie argumentiert in eigenen Worten, die Wichtigkeit des Austauschs im Team bezüglich seiner/ihrer Beobachtungen, Interpretationen, Hypothesen und Handlungsmöglichkeiten. Er/Sie nennt potenzielle Risiken, wenn dieser Austausch nicht stattfindet oder der/die Auszubildende die Verantwortung seiner/ihrer Rolle nicht respektiert. Er/Sie legt dar, warum es wichtig ist, die eigene pädagogische Arbeit zu reflektieren.	Der/die Auszubildende erklärt, dass er/sie nicht autonom handeln und persönliche Interpretationen im Team austauschen sollte. Er/Sie nennt zwei Vorteile des Austauschs im Team. Er/Sie nennt zwei potenzielle Risiken, wenn der Austausch im Team nicht stattfindet. Der Nutzen der reflektiven Fähigkeiten für die pädagogische Arbeit wird anhand von konkreten Beispielen erläutert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage (STAGE)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Stage**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes et de mettre à profit les expériences réalisées au cours du premier stage.**	- L'élève décide d'observer un bénéficiaire indiqué dans des circonstances concrètes: o observation concernant le développement (cf. ENTME1), o observation concernant l'attachement (cf. ENTME1), o observation concernant l'hygiène corporelle (cf. SPEBE1), o observation concernant la communication du bénéficiaire/avec le bénéficiaire (cf. KOMPRO1) o observation concernant les développements physique et moteur (cf. ENTME2), - L'élève effectue au moins deux observations avec des mises en évidence différentes. - L'élève est capable d'expliquer sa décision. - L'élève opte pour la fiche d'observation la plus rentable dans les circonstances correspondantes en se référant aux fiches d'observation dont il a pris connaissance en cours ou qui sont, le cas échéant, utilisées au sein de l'institution où il a effectué son stage. - L'élève note l'ensemble des points importants sur la fiche d'observation.	- L'élève a effectué au moins deux observations avec deux mises en évidence différentes et il les a intégralement documentées dans le carnet de stage. - Les explications étaient en majorité cohérentes. - L'élève a opté pour une fiche d'observation correspondant aux points les plus importants des circonstances. - L'élève s'est appliqué à noter les points les plus importants et il a répondu à des questions complémentaires concernant sa méthode.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de son attitude professionnelle qu'il doit adapter à l'environnement du deuxième stage.**	- L'élève analyse les points suivants dans le contexte de l'institution où il effectue son deuxième stage. o Il adopte une attitude professionnelle. o Il emploie un langage convenable. o Il observe une distance professionnelle par rapport aux bénéficiaires. o Il s'intègre dans le groupe des collaborateurs. o Il respecte le secret professionnel. (Consulter les questions de réflexion dans le deuxième carnet de stage.)	- Les réflexions de l'élève concernant les différents points étaient cohérentes. - L'élève a respecté la protection des données ainsi que le secret professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter les communication verbale et non verbale aux bénéficiaires et d'analyser la méthode.**	- L'élève adapte sa communication aux bénéficiaires. - L'élève met en évidence des déclarations du bénéficiaire et il réagit convenablement. - L'élève analyse la manière dont il doit adapter la communication aux différents bénéficiaires.	- L'élève s'est appliqué à adapter la communication aux différents bénéficiaires.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant le concept d'action ainsi que les formes du travail pédagogique de l'institution où il effectue son stage.**	- L'élève est capable de réunir les informations demandées en se référant à une fiche de travail et de mentionner les sources correspondantes. - L'élève est capable d'avancer des exemples de l'application d'au moins une forme de travail pédagogique.	- L'élève a réuni la grande majorité des informations et il a répondu aux questions complémentaires concernant les sources. - L'élève a opté pour un exemple qui correspondait à la réalité de l'institution où il a effectué son stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet de fin d'études 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Type de formateur proposé:

Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife
Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und REPRO sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, zur Planung des integrierten Abschlussprojektes, relevante Informationen, die im fünften Semester auf der Ausbildungsstelle gesammelt wurden, fristgerecht im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes festzuhalten.**	Er/Sie dokumentiert ausführlich jeden Arbeitsauftrag im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes: - Er/Sie beschreibt die Institution. - Er/Sie beschreibt das Handlungskonzept. - Er/Sie beschreibt die Zielgruppe. - Er/Sie beschreibt einen Adressaten. Er/Sie respektiert die festgelegten Fristen der Zwischenabgaben für jeden Arbeitsauftrag. Er/Sie stellt die Resultate im Plenum vor und gibt seinen Mitschüler Feedback zu deren Präsentationen.	Die Arbeitsaufträge werden weitestgehend vollständig, verständlich und fristgerecht erledigt. Der Austausch ist respektvoll, bewertungsfrei und weitestgehend gehaltvoll.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage ein passendes Thema für die zu planende Sequenz zu wählen und zu reflektieren, inwiefern dieses zum übergreifenden Ziel passt, das im Vorfeld mit der Ausbildungsbegleitung abgesprochen wurde.**	Er/Sie dokumentiert den Arbeitsauftrag fristgerecht im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes. Er/Sie stellt das im Praktikum 4 erarbeitete Ziel schriftlich vor. Er/Sie stellt das gewählte Thema strukturiert schriftlich vor. Er/Sie erklärt den Zusammenhang zwischen dem Ziel und dem Thema. Er/Sie argumentiert die Auswahl basierend auf: - Dem Konzept - Der Zielgruppenbeschreibung - Der Adressatenbeschreibung Er/Sie respektiert die festgelegten Fristen der Zwischenabgaben für jeden Arbeitsauftrag.	Die Arbeitsaufträge werden weitestgehend vollständig, verständlich und fristgerecht erledigt.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage drei Angebote, die zum gewählten Thema und zum übergreifenden Ziel passen, kurz zu beschreiben und die Auswahl zu begründen.**	Er/Sie dokumentiert den Arbeitsauftrag fristgerecht im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes Er/Sie dokumentiert im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes eine kurze Beschreibung der Angebote zum gewählten Thema. Er/Sie begründet die Auswahl, indem er/sie jeweils die Absichten/Motive der drei Angebote erläutert.	Die Arbeitsaufträge werden weitestgehend vollständig, verständlich und fristgerecht erledigt.
40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage den Zwischenstand des Projektes einer Jury vorzustellen und ggf. auf Fragen zu antworten.**	Er/Sie stellt alle erarbeiteten Punkte mündlich vor, sodass ersichtlich wird warum er/sie in diese Richtung plant. Er/Sie gestaltet den eigenen Vortrag verständlich und nachvollziehbar. Er/Sie kann auf Fragen bezüglich des Vortrages antworten.	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Projet de fin d'études 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe - Salle informatique
1		

Type de formateur proposé:

Erzieher, Sozialpädagoge oder anderer Mitarbeiter mit einer ähnlichen pädagogischen Qualifikation auf mindestens dem Niveau der Hochschulreife
Um ein effektives Resultat zu erhalten ist es notwendig, dass REPIF und REPRO sich ergänzen und in Zusammenarbeit stattfinden. Daher sollte es entweder die gleiche Lehrkraft sein oder ein optimales Teamteaching.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage eventuelle Anpassungen bezüglich der im REPIF1 ausgewählten Angeboten vorzunehmen, mit passenden Argumenten zu begründen und fristgerecht im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes festzuhalten.**	Er/Sie dokumentiert seine Absprache mit der Ausbildungsbegleitung, ob die Planung der Sequenz noch immer passend ist oder ob Anpassungen vorgenommen werden müssen. Er/Sie dokumentiert die vorgenommenen Anpassungen ausführlich im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes. Er/Sie begründet die einzelnen Anpassungen und erklärt, wie diese Anpassungen umsetzen werden sollen. Er/Sie respektiert die festgelegten Fristen der Zwischenabgaben für jeden Arbeitsauftrag.	Die Absprache findet fristgerecht statt und wird dokumentiert. Die Arbeitsaufträge werden weitestgehend vollständig, verständlich und fristgerecht erledigt.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, für jedes der drei Angebote, fristgerecht Ziele, passend zum beschriebenen Adressaten und der Adressatengruppe im Arbeitsheft des integriertes Abschlussprojektes zu formulieren und Bezug zu den Handlungsfeldern zu nehmen.**	Er/Sie dokumentiert die Zielformulierungen ausführlich im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojektes: • Basierend auf den beobachteten Merkmalen des beschriebenen Adressaten (Bedürfnisse, Entwicklungsphasen, Interessen) formuliert der/die Auszubildende pro Angebot ein Handlungsziel nach der „SMART-Methode“ oder nach der „Methode der 5 W“. • Pro Angebot beschreibt der/die Auszubildende die Ziele des geplanten Angebots für die beschriebene Adressatengruppe, indem er/sie erklärt, wie diese Ziele erreicht werden sollen. • Pro Angebot erklärt der/die Auszubildende inwiefern die anderen Teilnehmer in ihrer Entwicklung unterstützt /begleitet werden können. Er/Sie respektiert die festgelegten Fristen der Zwischenabgaben für jeden Arbeitsauftrag.	Die Zielformulierung wird weitestgehend vollständig, verständlich und fristgerecht erledigt. Ein Bezug zu den Handlungsfeld ist vorhanden und ergibt Sinn.

30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die drei Angebote nach den, im Arbeitsheft des integrierten Abschlussprojekts, vorgesehenen Angaben des Templates 3 schriftlich zu planen und zu beschreiben.**	Er/Sie erledigt die im Template 3 angeführten Aufträge zur Planung und Beschreibung der drei ausgewählten und angepassten Angebote. - Auswahl des Angebots - Schriftliche Präsentation des Angebots - Benötigtes Material - Auswahl und Gestaltung des Raums - Organisation im Team - Schrittweiser Verlauf des geplanten Angebots anhand von drei Phasen (Einstieg, Hauptphase, Abschluss) - Reflexionen vor der Durchführung des Angebots Er/Sie respektiert die festgelegten Fristen der Zwischenabgaben für jeden Arbeitsauftrag.	Die Planungen sind vollständig und können im Praktikum 5 praktisch umgesetzt werden. Die Arbeitsaufträge werden weitestgehend vollständig, verständlich und fristgerecht erledigt.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die konkreten Planung seines Projektes einer Jury vorzustellen und ggf. auf Fragen zu antworten.**	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.	Die vorgestellten Punkte ergeben Sinn und sind weitgehend nachvollziehbar. Der Vortrag ist weitgehend verständlich gestaltet. Die Fragen werden nachvollziehbar beantwortet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**IC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:	Semestre (1 - 8): 6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	Période (1 ou 2):	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Premiers Secours (PRESE-F)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Premiers Secours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Instrukteur CGDIS oder Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des circonstances de détresse dans des exemples concrets et de proposer des mesures appropriées.**	- L'élève est capable de décrire des informations déterminantes dans des circonstances de détresse: o chaîne de sauvetage, o appel de détresse, o premiers soins. - L'élève est capable de décrire des altérations de la santé et du comportement d'une personne dans des circonstances de détresse en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable de proposer des premiers soins au cours de mesures de sauvetage et d'expliquer sa proposition.	- L'élève a désigné les informations les plus importantes dans des circonstances de détresse. - L'élève a correctement décrit la majorité des altérations. - L'élève a expliqué les premiers soins proposés d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de pratiquer les premiers secours et, le cas échéant, d'appliquer des mesures de première urgence.**	- L'élève est capable d'indiquer les mesures de sauvetage ainsi que leur suite dans des circonstances indiquées en se référant à des exemples concrets. - L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours adaptées dans des circonstances simulées. - L'élève est capable de placer une personne dans une position couchée convenant aux circonstances.	- L'élève a désigné des mesures de sauvetage correspondant à l'exemple concret. - La suite des mesures ainsi que les explications correspondantes étaient correctes et majoritairement cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures. - La position couchée convenait aux circonstances et l'élève l'a correctement appliquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de réanimation de manière compétente sous guidance avec un mannequin.**	- L'élève est capable de décrire les mesures de réanimation d'urgence présentées en cours et de les appliquer de manière compétente avec un mannequin. - L'élève est capable d'expliquer la manipulation d'un défibrillateur et de s'en servir correctement.	- Les descriptions étaient en grande majorité correctes. - L'élève a respecté la majorité des critères étudiés en cours au cours de l'application des mesures de réanimation. - L'élève a correctement manipulé le défibrillateur sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours (KUESA-F)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Créations artistiques avec des matériaux de tous les jours**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KUESA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: 2Lehrkraft mit Interesse an kreativen Aktivitäten. Das Modul kann im normalen Klassenzimmer angeboten werden.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques fondamentales du bricolage et du façonnage d'une manière autonome et compétente.**	- L'élève est capable de manipuler les outils suivants de manière compétente: o les ciseaux, o le cutter, o l'aiguille de piqûre, o plusieurs variétés de feutres et de pinceaux, o plusieurs variétés de colorants, o etc. - L'élève est capable d'obtenir de petits produits en appliquant différentes techniques.	- L'élève a manipulé la majorité des matériaux de manière compétente. - L'élève s'est appliqué à obtenir au moins trois produits en appliquant des techniques différentes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des matériaux habituels dans des activités créatives.**	- L'élève décrit les affectations d'objets habituels comme les cartons, les boîtes, les bouteilles, etc. et il est capable de les intégrer dans ses travaux. - L'utilisation des objets habituels apporte une plus-value aux produits créatifs.	- Les descriptions étaient cohérentes. - L'élève a convenablement intégré la majorité des objets utilisés dans ses travaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater des risques concernant l'hygiène au cours de l'utilisation d'objets habituels et de respecter consciencieusement les règles de l'hygiène.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels concernant l'hygiène et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de l'hygiène. - L'élève prépare convenablement son poste de travail. - L'élève range le matériel et il nettoie son poste de travail.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de l'hygiène. - L'élève a préparé le poste de travail d'une manière convenable dans une large mesure. - L'élève a convenablement remis en ordre et nettoyé le poste de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mener des projets avec un intérêt particulier accordé au surcyclage et de considérer le développement durable en conséquence.**	- L'élève est capable d'expliquer le concept du surcyclage et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève considère le développement durable au cours de ses projets. - L'élève produit l'objet dans le respect des délais indiqués.	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a opté pour la majorité des matériaux et des techniques de travail en considérant le développement durable. - L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Créations manuelles et bricolage (CREAT-F)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Créations manuelles et bricolage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREAT-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit oder ggfs. Werken und Gestalten

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner différents matériaux de bricolage et d'attribuer leurs caractéristiques à une affectation créative.**	- L'élève décrit les différents matériaux de bricolage présentés en cours ainsi que leurs caractéristiques. - L'élève constitue un dossier avec des idées concernant des projets avec les différents matériaux.	- L'élève a désigné les différents matériaux de bricolage et il a correctement décrit la majorité de leurs caractéristiques. - Le dossier mentionnait de premières idées concernant les matériaux de bricolage les plus habituels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des outils ainsi que des accessoires servant au bricolage et à la création avec différents matériaux et de les manipuler.**	- L'élève décrit les affectations des outils et des accessoires dans le contexte de la production d'une pièce de travail. - L'élève manipule correctement les outils ainsi que les accessoires.	- Les descriptions étaient cohérentes et elles correspondaient aux pièces de travail choisies. - L'élève a correctement manipulé la grande majorité des outils et des accessoires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des risques au cours de l'utilisation d'outils et d'accessoires et de respecter consciencieusement les règles de sécurité.**	- L'élève décrit les sources de risques éventuels et il est capable d'avancer des exemples. - L'élève exécute son travail en observant les règles de sécurité.	- Les descriptions étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève s'est appliqué à respecter la majorité des règles de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire un objet ou un objet de décoration en se servant d'un matériau de bricolage indiqué et en suivant les indications.**	- L'élève travaille d'une manière soignée, propre et précise. - L'élève veille au maintien de l'ordre et de la propreté à son poste de travail. - L'élève produit l'objet en respectant un cadre horaire indiqué.	- L'élève a suivi la majorité des indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 1 (ACTIN1-F)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIN1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Grundidee der App (LTAD) zu erkennen sowie diese im pädagogischen Bereich in der Arbeit mit Menschen mit spezifischen Bedürfnissen zu nutzen.**	Er/sie kann - Die App herunterladen - Sie öffnen - damit umgehen - Informationen finden und einsortieren - Weitere Funktionen nutzen	Er/sie kann ein im Vorfeld festgelegtes Spiel / eine Aktivität in der App finden.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die in der App befindlichen Informationen, Bilder und Methoden zu verstehen und diese sinngemäß wiederzugeben und zu nutzen.**	Er/sie - findet in der App das vorgegebene Spiel - findet und nutzt die ihm zu Verfügung stehenden Bilder - versteht die vorgegebenen Spielanleitung	Er/sie findet in der App das vom Lehrer vorgegebene Spiel und kann es seinen Worten wiedergeben.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage einen Stundenverlaufsplan bzw. ein Aktivitätenverlaufsplan in Bezug auf eine festgelegte Zielgruppe/festgelegte Situation zu erstellen.**	Er/sie kann im Vorfeld einer Aktivität den Verlauf definieren/beschreiben/planen. Er/sie nutzt das dafür vorgesehenen Formblatt. Er/sie kann den Verlaufsplan so formulieren, dass der Stundenverlauf klar verständlich ist. Er/sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zum geplanten Spiel mit aufführen, um den jeweiligen spezifischen Bedürfnissen gerecht zu werden.	Er/sie kann einen Verlauf mit dem vorgegebenen Formblatt grösstenteils selbstständig planen.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Rahmenbedingungen des Settings förderlich zu gestalten sowie seine/ihre eigene Präsenz vor der Gruppe deutlich zu zeigen.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitgehend (selbstsicher) vor einer Gruppe positionieren sowie klar und deutlich die Spielregeln eines (der beiden) Spiele erklären.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Er/sie kann während der Aktivität Fehler erkennen. Er/sie kann das Spiel unterbrechen und die erkannten Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Er/sie kann auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Er/sie kann die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Er/sie kann das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen sowie diese weitgehend eingreifen (korrigieren).

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen.	Er/sie füllt den vorgegeben Feedbackbogen mehrheitlich korrekt aus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 2 (ACTIN2-F)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIN2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine eigene Recherche (Internet, ENEPS, APPS, Bücher, etc.) zu betreiben, um einen Stundenverlauf für ein bestimmtes Setting zu planen. Weiterhin ist der/die Auszubildende in der Lage auf der Grundlage einer Literaturrecherche, einen Stundenverlaufsplan bzw. einen Aktivitätenverlaufsplan in Bezug auf eine festgelegte Zielgruppe/Situation zu erstellen.**	Er/Sie beschreibt der Lehrkraft in mündlicher Form die Regeln sowie die Zielstellung des gewählten Spiels. Er/Sie kann eine Erklärung in schriftlicher Form abgeben bzw. Mithilfe einer Skizze die Aktivität darstellen / erklären. Er/Sie kann im Vorfeld einer Aktivität den Verlauf definieren/beschreiben/planen. Er/Sie nutzt das dafür vorgesehene Formblatt. Er/Sie kann den Verlaufsplan so formulieren, dass der Stundenverlauf klar verständlich ist. Er/Sie kann mögliche Alternativen und Regelergänzungen zum geplanten Spiel mit aufführen, bei denen eventuelle spezifische Bedürfnisse berücksichtigt werden.	Er/Sie ist in der Lage eine weitgehend angemessene Aktivität für eine gegebene Altersgruppe zu finden, welche alle nötigen Sicherheitsaspekte berücksichtigt. Er/Sie kann im Vorfeld einer Aktivität sowie diesen schriftlich auf dem dafür vorgesehenen Formblatt stichwortartig, aber trotzdem verständlich festhalten.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Rahmenbedingungen des Settings förderlich zu gestalten sowie seine/ihre eigene Präsenz vor der Gruppe deutlich zu zeigen.**	Er/sie kann sich vor der Gruppe klar und deutlich ausdrücken sowie die Lautstärke der Stimme den Gegebenheiten anpassen. Er/sie kann sich gut sichtbar vor der Gruppe positionieren – jeder sieht ihn/sie und er sieht die Gruppe. Er/sie kann die Spielregeln verständlich und fehlerfrei erklären.	Er/sie kann sich weitgehend (selbstsicher) vor einer Gruppe positionieren sowie klar und deutlich die Spielregeln eines (der beiden) Spiele erklären.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage bei einem nicht ordnungsgemäßen Spielverlauf einzugreifen und konstruktiv Feedback zu geben.**	Er/sie kann während der Aktivität Fehler erkennen. Er/sie kann das Spiel unterbrechen und die erkannten Fehler beschreiben, kommentieren und Lösungswege anbieten. Er/sie kann auch bei ordnungsgemäßem Spielverlauf Feedback geben und Präsenz zeigen. Er/sie kann die Gruppe durch positive Zurufe motivieren.	Er/sie kann weitgehend alleine das Spiel durchführen, leiten und ggf. Fehler erkennen sowie eingreifen (korrigieren).

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage eine Selbst- und Fremdeinschätzung über die gehaltene Aktivität zu formulieren und akzeptieren.**	Er/sie kann sich nach einer durchgeführten Aktivität kritisch selbst einschätzen Er/sie kann das Feedback konstruktiv formulieren sowie die Feedbackregeln akzeptieren Er/sie akzeptiert die Einschätzung der weiteren Gruppenmittglieder und respektiert deren Meinung.	Er/sie kann einen vorgefertigten Feedbackbogen weitgehend ehrlich ausfüllen. Außerdem kennt er/sie die allgemeinen Feedbackregeln und versucht sie weitgehend umzusetzen.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die erforderlichen Sicherheitsaspekte während der Aktivität zu erkennen, sie zu berücksichtigen und gegebenenfalls an die spezifischen Bedürfnisse der Adressaten anzupassen**	Er/sie kann im Vorfeld der Aktivität prüfen ob sowohl das genutzte Material als auch die Räumlichkeiten den erforderlichen Sicherheitsaspekten entsprechen. Er/sie ist in der Lage störende Hindernisse im Vorfeld einzudämmen/wegzuräumen. Er/sie kann die Aktivität an die spezifischen Bedürfnisse der Adressaten anpassen.	Er/sie versucht vor der Aktivität alle erforderlichen Sicherheitsaspekte zu prüfen und gegebenenfalls mögliche Risikoquellen aufzuheben / einzuschränken.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 3 (ACTIN3-F)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIN3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Activités sportives dans le domaine de l'inclusion (ACTIN4-F)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules factultatifs**

Titre du module:	**Activités sportives dans le domaine de l'inclusion**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACTIN4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Accompagnement pédagogique et encadrement 1 (BEGLE1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEGLE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la signification de la notion d'observation et de se référer à différentes fiches d'observation pour considérer son importance dans le contexte du travail avec les bénéficiaires à besoins spécifiques.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi il convient d'effectuer des observations au cours du travail avec des bénéficiaires à besoins spécifiques ainsi que la mission qu'un agent d'inclusion doit accomplir dans ce contexte. - Les explications de l'élève confirment qu'il a compris l'utilité de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes situations. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre des observations axées sur les bénéficiaires et axées sur des sujets. - L'élève est capable de désigner différentes fiches d'observation et d'expliquer leur utilité dans des circonstances adaptées.	- Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a confirmé qu'il était en mesure de désigner au moins deux objectifs. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a expliqué la différence en employant ses mots propres. - L'élève a avancé des exemples utiles pour consolider ses déclarations. - L'élève a désigné au moins deux fiches d'observation différentes et il a expliqué leur utilisation en se référant à un exemple concret.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater que la procédure d'observation peut être perturbée par des erreurs d'observation et par la perception individuelle.**	- L'élève est capable d'expliquer ce que sont les erreurs d'observation et à quel point la perception personnelle est individuelle et d'avancer des exemples correspondants. - L'élève est capable d'expliquer quand est-ce qu'une appréciation est subjective, intersubjective ou objective dans le contexte de circonstances d'observation concrètes. - L'élève est capable d'avancer des exemples pour mettre en évidence la différence entre les trois notions.	- Les explications de l'élève ont confirmé qu'il a fondamentalement compris ce que sont des erreurs d'observation. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes. - L'élève a opté pour des exemples appropriés, qui ont considérablement confirmé qu'il connaissait la différence entre les notions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser consciencieusement sa méthode d'observation sous guidance dans des circonstances d'observation concrètes.**	- L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru facile au cours de l'observation. - L'élève est capable d'expliquer ce qui lui a paru plutôt difficile. - L'élève est capable d'évaluer si la fiche d'observation qu'il a choisie convenait aux circonstances de l'observation. - L'élève est capable d'évaluer si les critères d'observation étaient adaptés. - L'élève est capable d'indiquer les expériences les plus importantes qu'il a réalisées au cours de l'observation. - L'élève est capable d'indiquer les moments qu'il considère comme les plus importants au cours de l'observation.	- L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru faciles au cours de la procédure d'observation. - L'élève a désigné plusieurs points qui lui ont paru difficiles. - Les appréciations de l'élève étaient cohérentes et elles ont confirmé qu'il s'est livré à une analyse. - L'appréciation était cohérente. - L'élève a désigné au moins une expérience. - L'élève a désigné au moins un moment qui lui a paru important.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Développement de l'humain 1 (ENTWI1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Développement de l'humain 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTWI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept du développement et de constater l'importance des niveaux du développement, des facteurs d'influence et des domaines du développement pour l'accompagnement pédagogique des bénéficiaires.**	- L'élève est capable de décrire la signification de la notion de développement dans le contexte du travail avec des bénéficiaires à besoins spécifiques en employant ses mots propres. - L'élève est capable d'expliquer les bases suivantes du développement humain: o la définition, o les niveaux du développement et la structure, o les domaines du développement et leurs interactions, o les facteurs d'influence. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi un agent d'inclusion a besoin de savoir que les bénéficiaires se développement au cours de leur vie. - L'élève est capable d'identifier les différents niveaux du développement dans des exemples concrets (séquences de films, textes, séquences audio ou similaires) en associant les bénéficiaires aux niveaux correspondants du développement.	- L'élève a approximativement décrit les fondements du développement humain (la définition, les niveaux du développement et la structure, les domaines du développement et leurs interactions, les facteurs d'influence) en désignant la majorité des niveaux du développement et en les classant correctement. - La description était cohérente dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept fondamental des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux et de constater l'importance d'une attitude délicate pour le travail pédagogique d'un agent d'inclusion.**	- L'élève est capable de désigner des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux en se référant à des exemples concrets (séquences vidéo, séquences audio, textes, etc.). - L'élève est capable d'attribuer des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux aux domaines correspondants. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il convient qu'un agent d'inclusion connaisse les différents besoins de ses bénéficiaires en se référant au concept de la sensibilité.	- L'élève a correctement désigné et classé la majorité des besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux. - L'élève a identifié et désigné des indicateurs significatifs d'une attitude délicate.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'attachement pédagogique et des différents types d'attachement dans le contexte du travail avec les bénéficiaires à besoins spécifiques.**	- L'élève est capable d'expliquer les caractéristiques suivantes de l'attachement ainsi que leurs interactions en employant ses mots propres: o la définition, o l'établissement, o les personnes de référence, o l'exploration. - L'élève est capable de désigner les caractéristiques d'un type d'attachement sécure et insécure et d'identifier le type d'attachement sécure ou insécure des bénéficiaires en se référant à des exemples concrets (séquence de film, texte, séquence audio ou similaire).	- L'élève a approximativement expliqué la relation entre les caractéristiques d'un attachement en se référant à des exemples. - L'élève a désigné des indicateurs significatifs d'un attachement sécure et insécure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 1 (SPEZI1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SPEZI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé:

Dieses Modul wird immer zweigeteilt, so dass die Hälfte der Klasse im Fachbereich „Pflege“ und die andere Hälfte im Fachbereich „Hauswirtschaft“ ist. In der Hälfte des Semesters wird gewechselt.

Lehrkraft mit Schwerpunkt Gesundheit und Pflege

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les techniques de l'hygiène générale et de les appliquer soigneusement.**	- L'élève explique les règles de l'hygiène sous l'aspect de l'hygiène individuelle: o l'hygiène corporelle personnelle, o les soins de la peau, o les soins des cheveux. - L'élève explique les règles de l'hygiène sous l'aspect de l'hygiène professionnelle: o les cheveux, o les ongles, o les bijoux, o les vêtements en relation avec la tenue de travail/les tenues spécifiques, o les chaussures, o le port de gants. - L'élève explique les instructions concernant les différentes règles de l'hygiène et il les suit correctement. - L'élève connaît la différence entre un lavage des mains et une désinfection des mains et il est capable d'expliquer dans quelles circonstances un lavage des mains et/ou une désinfection des mains est de rigueur. - L'élève applique correctement l'hygiène des mains en tenant compte de la suite correcte des étapes. (Consulter le programme)	- L'élève a expliqué la majorité des règles les plus importantes de l'hygiène en employant ses mots propres de manière compréhensible et il les a observées. - L'élève a désigné les points les plus importants concernant les différentes mesures d'hygiène et il en a expliqué l'utilité. - Les explications étaient compréhensibles et correctes. - L'élève a correctement appliqué les mesures d'hygiène.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage de manière compétente avec des personnes à besoins spécifiques.**	- L'élève est capable d'appliquer la suite des étapes des mesures suivantes: o l'assistance au cours de l'habillage et du déshabillage, o l'assistance au cours de l'habillage et du déshabillage dans un fauteuil roulant/sur une chaise/lors d'un passage aux toilettes, o la mise en place et le retrait de lunettes, o la mise en place et le retrait d'appareils auditifs et d'écouteurs. - L'élève applique les mesures d'une manière compétente et axée sur les ressources et il respecte à chaque fois les règles de l'hygiène et de la sécurité en vigueur. - L'élève respecte les règles de l'ergonomie au cours de l'exécution. - L'élève considère les ressources du bénéficiaire. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins du bénéficiaire et de ses habitudes quotidiennes. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation et ces observations sont compréhensibles et cohérentes pour une personne externe. - Les critères importants sont o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o la considération de l'intimité, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - L'élève remet le poste de travail en ordre avant son départ en appliquant les mesures d'hygiène.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de l'habillage et du déshabillage en considérant les ressources. - Les explications concernant les adaptations étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes avec les observations personnelles de l'élève. - L'élève a considéré les critères importants et il les a majoritairement observés en considérant les sphères privée et intime du bénéficiaire. - Le poste de travail était majoritairement propre et en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé et, le cas échéant, désinfecté le matériel avant de le ranger.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de la mobilisation de manière compétente avec des personnes à besoins spécifiques.**	- L'élève est capable d'expliquer les mesures de mobilisation et de sécurité avec des personnes à besoins spécifiques en employant ses mots propres et il fait la démonstration des différentes techniques en considérant les règles de la sécurité et de l'ergonomie. - L'élève s'oriente en fonction des principes suivants: o le travail ergonomique, o l'assistance pour quitter un fauteuil roulant/un canapé/une chaise/un lit, o les transferts d'une chaise vers une toilette ou d'un fauteuil roulant vers une toilette, o les positionnements/les changements de positions. - L'élève applique à chaque fois les règles de sécurité en vigueur. - L'élève considère les ressources du bénéficiaire. - L'élève oriente son assistance en fonction du degré de dépendance, des besoins du bénéficiaire et de ses habitudes quotidiennes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques en s'orientant en fonction des ressources. - L'élève a considéré les critères importants. - L'élève s'est appliqué à respecter les règles les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'hygiène dentaire en fonction de l'âge et du niveau de développement des bénéficiaires, de les accompagner ou de les initier en appliquant les principes étudiés.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance de l'hygiène dentaire. - L'élève est capable d'appliquer les techniques de l'hygiène dentaire dans la pratique. - L'élève est capable de proposer une assistance adaptée aux circonstances en encourageant l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève avance des exemples d'une initiation adaptée aux tranches d'âges. - L'élève considère ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation et ces observations sont compréhensibles et cohérentes pour une personne externe. - Les critères importants sont o le matériel requis, o la suite logique des étapes, o l'hygiène, o la sécurité, o le bien-être, o l'ergonomie, o le cadre horaire, o la dextérité personnelle, o la communication. - L'élève remet le poste de travail en ordre avant son départ en appliquant les mesures d'hygiène.	- Les explications étaient cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des techniques de l'hygiène dentaire. - L'élève a proposé une assistance adaptée dans une large mesure. - L'élève s'est dans une large mesure appliqué à considérer l'autonomie du bénéficiaire. - L'élève a avancé des exemples cohérents. - L'élève a considéré la majorité de ses observations personnelles au cours de la planification et de l'organisation et ces observations étaient compréhensibles et cohérentes pour une personne externe. - L'élève a observé les critères importants. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève. - L'élève a nettoyé et, le cas échéant, désinfecté le matériel avant de le ranger.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes des soins d'un nourrisson de manière autonome.**	- L'élève applique soigneusement les techniques des soins d'un nourrisson avec un mannequin correspondant à un nourrisson en appliquant la suite correcte des étapes et en considérant les règles de l'hygiène, de la sécurité et de l'ergonomie. - L'enfant est à l'aise au cours des soins et l'élève respecte son intimité. - L'élève observe les points suivants et il les met en pratique au cours du bain d'un nourrisson et du changement des langes: o il réunit des informations, o il se procure le matériel requis, o il applique une suite logique des étapes, o il respecte l'hygiène, o il ne compromet pas la sécurité du nourrisson sur la table à langer, o il veille à ce que le bénéficiaire soit à l'aise, o il effectue les manipulations correctement, o il observe correctement la peau, o le cas échéant, il adapte ses actions, o il applique les règles de l'ergonomie, o il respecte le cadre horaire indiqué, o il adapte sa communication (langage, gestes et mimiques). - L'élève remet le poste de travail en ordre avant son départ en appliquant les règles de l'hygiène.	- L'élève a habillé et déshabillé le mannequin, il lui a fait prendre un bain et il a changé ses langes en appliquant une suite logique des étapes. - L'élève a considéré le bien-être du nourrisson au cours de ses explications. - L'élève a réuni les informations importantes. - L'élève disposait du matériel le plus important. - L'élève a opté pour une suite des étapes qui paraissait logique. - L'élève a observé l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève s'est appliqué à suivre les règles de l'ergonomie. - Le cadre horaire était adapté aux circonstances. - L'élève a expliqué d'une manière compréhensible et cohérente pourquoi le nourrisson ne devait pas rester dans l'eau trop longtemps. - L'élève s'est appliqué à communiquer d'une manière adaptée. - Le poste de travail était propre et majoritairement en ordre après le départ de l'élève.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Accompagnement pédagogique et encadrement 2 (BEGLE2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEGLE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater que le cadre éducatif de référence constitue la base du travail pédagogique dans le domaine des services d'éducation et d'accueil.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance du cadre éducatif de référence pour le travail dans le domaine des services d'éducation et d'accueil et de se référer à des exemples concrets. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets concernant l'accomplissement d'une mission éducative dans le domaine des services d'éducation et d'accueil en se référant aux expériences qu'il a réalisées au cours de ses activités au sein de l'établissement où il effectue sa formation.	- Les explications étaient en majorité cohérentes et l'élève a opté pour des exemples appropriés. - L'élève a opté pour des exemples correspondant à deux des aspects découverts en cours.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer les concepts pédagogiques les plus habituels et d'attribuer le concept correct à l'établissement où il effectue sa formation.**	- L'élève est capable de décrire les idées fondamentales des concepts présentés en cours: o les concepts concernant le travail dans le domaine de l'éducation informelle, o les concepts concernant le travail dans le domaine de l'éducation formelle, o les concepts concernant le travail dans des structures de jour pour personnes à besoins spécifiques, o les concepts concernant le travail dans des structures de logement pour personnes à besoins spécifiques. - L'élève est capable d'expliquer les similitudes ainsi que les différences entre les différents concepts. - L'élève est capable d'attribuer à un concept le travail au sein de l'établissement où il effectue sa formation et de se référer à des exemples concrets pour donner des explications.	- L'élève a décrit les idées fondamentales de deux des concepts présentés en cours en employant ses mots propres. - L'élève a fondamentalement constaté les similitudes les plus importantes ainsi que les différences fondamentales entre les différents concepts. - L'élève a avancé au moins deux exemples correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater la manière dont est appliqué le concept pédagogique de l'établissement où il suit sa formation et de se référer à des exemples pour présenter ses constats en classe.**	- L'élève est capable d'indiquer à ses camarades dans quelle établissement il a effectué sa formation et quel était le groupe cible avec lequel il a travaillé dans ce contexte. - L'élève est capable de présenter oralement les informations réunies d'une manière brève et compréhensible. - L'élève est capable d'avancer des exemples concrets concernant la manière dont le concept pédagogique est mis en pratique quotidiennement au cours du travail avec les bénéficiaires.	- Il était manifeste dans une large mesure où l'élève a effectué sa formation et avec quel groupe cible il a travaillé dans ce contexte. - Les explications concernant les informations étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - Les exemples étaient compréhensibles et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Développement de l'humain 2 (ENTWI2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Développement de l'humain 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTWI2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Psychologie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements des développements moteur et physique, de désigner des propositions d'assistance adaptées et d'analyser l'individualité du développement moteur.**	- L'élève est capable d'expliquer les fondements des développements moteur et physique en employant ses mots propres: o les réflexes, o la motricité globale, o la motricité fine. - L'élève est capable de documenter les phases du niveau des développements physique et moteur en se référant à des exemples concrets après une observation ou de les classer et en se référant à une fiche d'observation. - L'élève est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'élève est capable d'expliquer que les développements physique et moteur peuvent être individuels pour chaque bénéficiaire.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et correctes. - Les indicateurs utilisés concernaient le développement moteur et ils comprenaient au moins un indicateur pour chaque niveau du développement. - L'élève a expliqué son opinion en avançant au moins deux arguments. - Les explications étaient cohérentes et elles ont confirmé que l'élève a fondamentalement compris le concept du développement individuel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des différentes formes de déficiences qui peuvent influencer les développements physique et moteur.**	- L'élève se renseigne au sujet des différentes déficiences physiques dans le contexte du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève se réfère à des supports variés pour trouver des informations importantes et d'actualité: o matériel de cours, o livres spécialisés, o sites spécialisés sur Internet, o consultations de fédérations professionnelles ou d'établissements, o etc. - L'élève mentionne les sources. - L'élève présente les résultats en classe et il les commente avec ses camarades.	- L'élève s'est appliqué à trouver des informations importantes concernant une variété de déficiences dans le contexte du système musculosquelettique et locomoteur. - L'élève s'est servi d'au moins deux supports pour ses recherches. - Il était possible de constater les sources des informations. - La présentation a permis de retracer la majorité des recherches de l'élève et elle a confirmé qu'il a étudié le sujet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance du jeu libre et du jeu guidé pour le travail dans le contexte pédagogique.**	- L'élève est capable d'expliquer l'importance des jeux pour le développement d'un enfant. - L'élève est capable d'expliquer la différence entre le jeu libre et le jeu guidé, de proposer des exemples correspondants et/ou de les attribuer aux formes de jeux. - L'élève est capable d'expliquer qu'il convient que les jeux occupent un espace fixe au quotidien et d'avancer des exemples de l'établissement où il a effectué son stage.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et majoritairement cohérentes - Il était manifeste que l'élève connaissait la différence entre les deux formes de jeux et il a correctement attribué la majorité des exemples. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a opté pour des exemples en majorité correspondants.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de constater l'importance ainsi que la signification des jeux pour le développement moteur des bénéficiaires et d'analyser les différents jeux de même que leurs différentes formes.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi les jeux sont importants pour le développement moteur d'un enfant. - L'élève connaît les formes de jeux suivantes et il est capable de les présenter brièvement et d'avancer des exemples correspondants: o les jeux de fonction, o les jeux d'exploration/les jeux de mouvement, o les jeux de construction, o les jeux de symboles/les jeux d'imagination/les jeux à faire semblant, o les jeux de rôle, o les jeux avec des règles, o etc. - L'élève est capable de distinguer les jeux convenant plutôt au développement de la motricité globale ou au développement de la motricité fine.	- Les explications de l'élève étaient compréhensibles et en majorité cohérentes. - Les présentations des formes de jeux étaient en majorité correctes sous l'aspect des matières et l'élève les a complétées de manière cohérente avec des exemples correspondants. - L'élève a convenablement attribué la majorité des jeux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 2 (SPEZI2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction au travail pédagogique dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**SPEZI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Type de formateur proposé: Max. 12 Schüler in einem Küchenatelier. Ggf. werden die Schüler in 2 Gruppen aufgeteilt. Die Hälfte der Schüler nimmt am theoretischen Kurs teil während die andere Hälfte am praktischen Kurs teilnimmt.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft / Koch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung der allgemeinen und spezifischen Regeln, gemeinsam mit Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen für Ordnung und Sauberkeit zu sorgen, die Wichtigkeit dieser, durch seine Vorbildrolle, zu bestärken und die Selbstwirksamkeit Adressaten zu stärken.**	Der/Die Auszubildenden zeigt die korrekte Einstellung zu den auszuführenden Arbeiten und versteht deren Wichtigkeit so, dass er sie korrekt und höflich vermitteln kann. Zu behandelnde Themen: • Wechsel der Bettwäsche • Wäsche des täglichen Bedarfs: Waschen, trocknen, bügeln, falten, aufräumen • Badreinigung • Mülltrennung • Ein- Ausräumen und Nutzung der Spülmaschine • Sauberes Hinterlassen von Räumen und Arbeitsplätzen • Bodenreinigung • Allgemeine Ordnung in Schulranzen, Kästchen und Schränken • Unterhalt und Pflege von Pflanzen und Tieren Der/Die Auszubildende kennt die Arbeitsabläufe und Überlegungen, die bei den Arbeiten für die zu behandelnden Themen notwendig sind, sowie die dazugehörigen Hygiene- und Sicherheitsmaßnahem, die fachgerechte Nutzung der Geräte, nachhaltige Arbeitsprozesse. Er/Sie arbeitet rückenschonend.	Die eigene Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die Erklärungen und Anweisungen sind mehrheitlich korrekt. Die Regeln der Höflichkeit werden weitgehend berücksichtigt Die Arbeitsabläufe werden weitgehend korrekt ausgeführt. Er/sie wendet die wichtigsten Hygiene- und Sicherheitsmaßnahem an und arbeitet größtenteils rückenschonend. Er/sie achtet auf eine fachgerechte Nutzung der Geräte und einen weitgehenden nachhaltigen Arbeitsprozess.

40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Sicherheitsrisiken für Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen, zu erkennen und kann entsprechende Schritte einleiten, diese zu vermeiden und die Adressaten zur Autonomie in diesen Bereichen zu unterstützen.**	Der/Die Auszubildende kennt die Sicherheitsrisiken für Adressaten im Zusammenhang mit folgenden Materialien und Situationen: • Zigaretten (Passivrauchen, Zigaretten und -stummel) • Lebensmittel (Lebensmittelallergien, zugängliche Lebensmittel, Energy Drinks, …) • Reinigungs-, Pflege- und Desinfektionsmittel • Medikamente • Tiere • Klettermöglichkeiten • Schneidewerkzeuge und scharfe Materialien • Heiße Gegenstände (Kerzen, Heißklebepistolen, Herd, Ofen, …) • Elektrogeräte und Steckdosen • Fenster • Defektes Spielmaterial • Wasser • Straßenverkehr • Umgang mit fremden Personen Der/Die Auszubildende ist in der Lage Gefahrensituationen im Alltag (während Outdooraktivitäten, Alltagsaktivitäten, Bastelaktivitäten, ...) zu erkennen und kann korrekt darauf reagieren. Er/Sie kann anhand von Fallbeispielen angeben, wie er/sie die Adressaten auf diese Gefahren hinweisen könnte	Die Sicherheitsregeln für die jeweiligen Situationen werden korrekt benannt. Das Verständnis für die Zusammenhänge zwischen Sicherheitsrisiken und den Materialien und Situationen ist eindeutig.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage den Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen so viel lebenspraktisches Wissen und Fähigkeiten zu vermitteln, dass diese fähig sind selbstständig für Ordnung und Sauberkeit im Gemeinwesen und in ihrem privaten Lebensraum zu sorgen.**	Er/Sie kann erläutern inwiefern Ordnung und Sauberkeit das Gemeinschaftsleben positiv und negativ beeinflussen kann. Er/Sie kann zwischen Gemeinschaftsraum und privaten Lebensraum differenzieren. Der/Die Auszubildende kennt Methoden die Adressaten zu motivieren selbstständig für Ordnung und Sauberkeit im Gemeinwesen und in ihrem privaten Lebensraum zu sorgen. - Gemeinsames Identifizieren des Verantwortungsbereichs - Gemeinsames Planen von täglichen und wöchentlichen Tätigkeiten - Planen von Feedbackmomenten Er/Sie erklärt anhand von Beispielen, wie er/sie durch Vorleben die Wichtigkeit dieser Arbeiten, den Adressaten vermitteln kann und diese zum autonomen Arbeiten anleiten kann. Er/Sie kann Beispiele geben, wie er/sie das Bewusstsein von Ordnung und Sauberkeit bei den Adressaten durch Vorleben vermitteln kann.	Die Erläuterungen können anhand von Beispielen illustriert werden und ergeben Sinn. Möglichkeiten zur Motivation werden benannt. Die ernannten Methoden sind sinnvoll und passend Vorgeschlagene Anregungen und Gründe zum Einhalten von Sauberkeit und Ordnung ergeben Sinn. Die Erklärungen zur eigenen Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll und wird durch Vorbildrolle und souveränen Umgang damit vorgelebt. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die genannten Beispiele ergeben Sinn

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage auf das Bedürfnis von Zugehörigkeit, Selbstwert und Selbstwirksamkeit, Struktur und Sicherheit der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen durch Partizipation an Aktivitäten des alltäglichen Lebens zu unterstützen.**	Er/Sie kann anhand von Beispielen der vorherigen Praktika erläutern, inwiefern er die Adressaten durch Partizipation an den Aktivitäten des alltäglichen Lebens in ihrem Bedürfnis nach: - Zugehörigkeit - Selbstwirksamkeit - Selbstwertgefühl - Selbstwirksamkeit - Sicherheit - Struktur begleiten und ggf. Hilfestellung anbieten kann.	Die eigene Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll und wird durch Vorbildrolle und souveränen Umgang damit vorgelebt. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die genannten Situationen ergeben Sinn, sind realistisch und nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 1 (KORFE1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KORFE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Pédagogie
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Psychologie, Kommunikation oder Sprachen

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concernant sa personnalité ainsi que ses motivations concernant le choix de sa formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions dans ce contexte. o Qu'est-ce que j'attends de cette formation? o Quelles sont mes conceptions concernant le quotidien professionnel ainsi que les missions d'un agent d'inclusion? o Pourquoi est-ce que je veux travailler avec des personnes à besoins spécifiques? o Quelles sont mes attentes concernant ma formation pratique? o Pourquoi est-ce que cette profession me convient? o Quels sont mes points forts? o Est-ce que je suis en mesure de constater mes points faibles personnels? o Etc. - L'élève est capable d'illustrer ses réflexions avec des exemples dans la mesure des besoins.	- L'élève a analysé les différentes questions et il s'est appliqué à trouver des réponses authentiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer des fondements de la communication en employant ses mots propres.**	- L'élève connaît la manière dont s'établit une communication et il est capable de l'expliquer en employant ses mots propres. - L'élève connaît la signification des notions suivantes et il est capable de les expliquer à un interlocuteur et d'avancer des exemples: o la communication verbale, o la communication non verbale, o l'écoute active, o les commentaires. - L'élève comprend l'importance d'une communication adaptée aux bénéficiaires (vocabulaire, tonalité, considération, pied d'égalité).	- L'élève a expliqué la manière dont s'établit une communication d'une manière majoritairement compréhensible en employant ses mots propres. - Les quatre explications étaient compréhensibles et elles ont confirmé que l'élève a approximativement compris les notions. - L'élève a complété les explications avec un exemple pour mettre en évidence sa compréhension fondamentale. - L'élève a approximativement expliqué l'importance d'une communication adaptée aux bénéficiaires en désignant au moins trois caractéristiques correctement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser sa mission dans le contexte professionnel.**	- L'élève est capable de se référer à des exemples pour expliquer dans quelle mesure il assume une mission d'accompagnement ou une fonction d'exemplarité pour les bénéficiaires. - L'élève explique la signification de la distance professionnelle entre un professionnel du domaine pédagogique et un bénéficiaire. - L'élève est capable de désigner des caractéristiques d'une attitude professionnelle, par exemple o le langage corporel, o une tenue vestimentaire adaptée, o l'hygiène personnelle, o etc. - L'élève est capable d'expliquer l'importance du secret professionnel et d'avancer des exemples. - L'élève connaît la notion de protection des données et il est capable de l'expliquer.	- Les explications étaient en majorité cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les exigences auxquelles doit répondre un agent d'inclusion sur le terrain.**	- L'élève est capable de désigner des exigences concrètes auxquelles les personnes suivantes pourraient souhaiter qu'il réponde à son poste de formation: o l'employeur, o ses collaborateurs, o les bénéficiaires.	- Les explications de l'élève étaient en majorité cohérentes et elles correspondaient aux groupes de personnes indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 1 (FOICA1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOICA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une observation et de décrire ce qu'il a vu dans des circonstances concrètes indiquées en se servant d'une fiche d'observation appropriée.**	- L'apprenti effectue trois observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage. - La description est structurée de manière logique et elle mentionne des données concernant les observations (suite chronologique des circonstances et des actions) sans interprétation. - Le langage est neutre, c'est-à-dire sans jugement de valeur. - L'apprenti est capable d'opter pour la mieux adaptée aux circonstances parmi les différentes fiches d'observation utilisées au sein de l'établissement ou présentées en cours pour effectuer une observation. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il a opté pour la fiche d'observation en question.	- Au moins deux observations étaient intégralement disponibles. - La description de l'observation était cohérente et structurée de manière chronologique dans la mesure du possible. - L'apprenti a évité les interprétations dans une large mesure. - Le langage était fondamentalement neutre. - L'apprenti a opté pour une fiche d'observation qui correspondait fondamentalement aux circonstances. - Les explications étaient cohérentes et en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'employer une communication adaptée aux bénéficiaires.**	- L'apprenti adapte son vocabulaire ainsi que le ton de sa voix au bénéficiaire. - L'apprenti communique d'une manière respectueuse et sur un pied d'égalité.	- Le langage était dans une large mesure adapté à l'âge et à la personnalité du bénéficiaire sous les aspects du vocabulaire et du ton de la voix.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre et d'appliquer les règles indiquées concernant l'attitude professionnelle au poste de travail.**	- L'apprenti se renseigne à propos des règles indiquées concernant l'attitude professionnelle. - L'apprenti prend connaissance de la règlementation interne. - L'apprenti observe les points suivants. o Il adapte son apparence physique (tenue, ongles, cheveux, bijoux, etc.) au règlement interne de l'établissement. o L'apprenti adopte une attitude professionnelle. ¿ Il applique les règles de la politesse (salutation, remerciements, prise de congé). o L'apprenti respecte le secret professionnel ainsi que les lignes directrices de la protection des données. - L'apprenti documente l'application des règles indiquées dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a adapté son apparence physique à la majorité des règles indiquées. - L'apprenti a correctement appliqué la majorité des règles de la politesse. - La documentation était complète dans une large mesure.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'agir avec délicatesse en constatant et en évaluant correctement le niveau du développement, les besoins ainsi que le type d'attachement de ses bénéficiaires.**	- L'apprenti est capable de constater le niveau du développement de ses bénéficiaires, de le désigner et de l'expliquer en employant ses mots propres. - L'apprenti est capable d'identifier les besoins des bénéficiaires et de les attribuer à la catégorie de besoins correspondante (besoins physiologiques, cognitifs, émotionnels et sociaux). - L'apprenti agit avec délicatesse en réagissant correctement aux besoins des bénéficiaires. - L'apprenti est capable d'identifier le type d'attachement sécure ou insécure d'un bénéficiaire et d'expliquer le classement en employant ses mots propres.	- L'apprenti a désigné le niveau du développement du bénéficiaire et il l'a expliqué en avançant deux arguments. - L'apprenti a désigné au moins deux besoins d'au moins deux bénéficiaires et le classement était cohérent. - L'apprenti a décrit au moins deux circonstances dans lesquelles il a convenablement réagi aux besoins des bénéficiaires. - L'évaluation était cohérente et l'apprenti l'a expliquée en se référant à au moins deux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 2 (KORFE2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KORFE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Communication
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer attentivement en appliquant les bases étudiées en cours d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève est capable d'expliquer les bases de la communication non violente et du langage adapté aux bénéficiaires, d'avancer des exemples et de les appliquer: o empathie, o patience, o constitution d'un environnement positif et serein, o formulations positives, o évitement des phrases qui ne veulent rien dire, o compliments, o authenticité, o répartie, o recherche d'un pied d'égalité, o etc. - L'élève connaît des troubles de la communication et il est capable de désigner des options permettant de les éviter.	- L'élève a confirmé sa compréhension fondamentale en employant ses mots propres. - L'élève a désigné les troubles de la communication les plus importants. - L'élève a désigné des options approximativement appropriées pour éviter des troubles de la communication.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel habituel du domaine socio-pédagogique d'une manière adaptée aux circonstances dans les trois langues du pays.**	- L'élève connaît les notions terminologiques professionnelles les plus importantes concernant le travail dans le domaine de l'inclusion et il est capable d'expliquer leur signification. - L'élève est capable d'employer les notions étudiées en cours dans les trois langues du pays.	- L'élève a expliqué la signification des différentes notions terminologiques en employant ses mots propres et il les a illustrées en avançant des exemples. - Les explications étaient en majorité correctes et cohérentes. - L'élève connaît la majorité des notions terminologiques dans les trois langues du pays.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler des objectifs correspondant à une observation concrète, de planifier des activités pédagogiques adaptées et de les analyser.**	(Les modèles dans le programme servent d'orientation pour cette compétence.) - L'élève est capable d'attribuer des besoins définis aux secteurs du développement en se référant à une observation. - L'élève détermine et formule des objectifs adaptés. - L'élève est capable d'établir une planification pour une activité pédagogique. - L'élève est capable de soumettre une activité pédagogique mise en pratique sur le terrain professionnel à une analyse critique. - L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable d'exprimer ses réflexions personnelles dans ce contexte. o Comment est-ce que j'ai perçu la planification ainsi que la mise en pratique de la simulation? Est-ce que j'ai manifesté de l'intérêt? Est-ce que j'étais motivé? o Quels étaient les moments déterminants? o Qu'est-ce qui m'a paru facile? Où est-ce que je constate mes points forts? o Qu'est-ce qui m'a paru difficile? Où est-ce que j'ai encore éprouvé des difficultés? Sous quels aspects est-ce que je constate un potentiel de progression? o Quels étaient les commentaires exprimés à propos de ma performance? Comment est-ce que j'ai géré ces commentaires?	- Les secteurs du développement étaient en majorité appropriés. - L'élève a formulé les objectifs d'une manière compréhensible et ils étaient cohérents. - La planification était structurée et basée sur le modèle étudié en cours. - L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques. - L'analyse était cohérente.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser des questions concrètes concernant son poste de formation.**	- L'élève recherche des réponses aux questions suivantes et il est capable de formuler ses réflexions. o Comment est-ce que je me sens à mon poste de travail? o Dans quelle mesure est-ce que je suis à l'aise avec cette tranche d'âge? o Dans quelle mesure est-ce que mes attentes correspondent à mes missions? o Dans quelle mesure est-ce que mes points forts et mes points faibles influencent mon travail/mon attitude? o Quels sont les commentaires exprimés à mon sujet par ¿ mes collègues de travail, ¿ les bénéficiaires, ¿ mes supérieurs? o Comment est-ce que je gère les critiques constructives? o Qu'est-ce qui influence ma motivation? o Quels sont les objectifs personnels et professionnels que je vais me fixer? o Où et comment est-ce que je peux trouver une assistance dans la mesure des besoins?	- L'élève a analysé les différentes questions en trouvant et en expliquant des réponses authentiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 2 (FOICA2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Notions de base de la communication et de la réflexion dans le domaine de l'inclusion**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOICA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement moteur de ses bénéficiaires en se référant à une fiche d'observation et d'indiquer des propositions d'assistance correspondantes.**	- L'apprenti effectue trois observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de documenter les indicateurs des développements physique et moteur d'un bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation et d'évaluer le niveau du développement. - L'apprenti est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'apprenti est capable de désigner des activités ou des jeux adaptés, permettant de soutenir les développements physique et moteur de ses bénéficiaires au quotidien. - L'apprenti décrit les matériaux utilisés. - L'apprenti documente ses observations dans le carnet d'apprentissage.	- Au moins deux observations étaient intégralement disponibles. - Les classements de l'apprenti étaient en majorité corrects. - Les réponses ainsi que les explications de l'apprenti étaient cohérentes. - L'apprenti a désigné au moins trois activités et trois jeux appropriés et adaptés à l'âge. - L'apprenti a convenablement opté pour des matériaux. - L'apprenti a noté les observations dans le carnet d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de communiquer d'une manière attentive et correspondant aux circonstances en se tournant vers ses interlocuteurs.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les bases de la communication non violente. - L'apprenti emploie un langage adapté aux bénéficiaires. - L'apprenti est capable d'adresser sciemment des messages à la première et à la deuxième personne. - L'apprenti est capable d'écouter activement. - L'apprenti est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles.	- L'apprenti a communiqué sur un pied d'égalité. - L'apprenti a régulièrement félicité le bénéficiaire. - L'apprenti a attentivement écouté le bénéficiaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser une observation concrète au cours des activités professionnelles quotidiennes et il note ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'analyser ses observations en identifiant des moments déterminants. - L'apprenti est capable d'identifier des besoins des bénéficiaires. - L'apprenti répond aux questions correspondantes dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a désigné des moments déterminants. - L'apprenti a désigné des besoins correspondant en majorité au contexte. - L'apprenti a correctement répondu à la majorité des questions.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier et de mettre en pratique des activités pédagogiques d'une durée adaptée aux circonstances avec une mise en évidence des développements physique et moteur en considérant les concepts pédagogiques de l'établissement.**	- L'apprenti établit une planification et il la documente dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable d'établir une planification pour une activité pédagogique. - L'apprenti est capable d'expliquer dans quelle mesure l'activité est axée sur les concepts pédagogiques de l'établissement. - L'apprenti met l'activité planifiée en pratique avec les bénéficiaires. - L'apprenti analyse la planification ainsi que la mise en pratique dans la foulée et, le cas échéant, il propose des améliorations.	- L'apprenti a intégralement documenté la majeure partie de la planification et il l'a structurée de manière cohérente. - L'activité correspondait à la grande majorité des objectifs de développement. - Les explications étaient en grande majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti a présenté l'activité sélectionnée aux bénéficiaires et il l'a mise en pratique avec eux. - L'analyse était cohérente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter son évolution professionnelle en répondant de manière compétente aux questions concernant ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti formule des réponses détaillées à l'ensemble des points requis.	- L'apprenti a répondu aux points de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Accompagnement pédagogique et encadrement 3 (BEGLE3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires au besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEGLE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Tagesabläufe in Institutionen für Menschen mit spezifischen Bedürfnissen zu reflektieren und zu erkennen, inwiefern diese die pädagogische Arbeit beeinflussen.**	Er/sie kann wichtige Schlüsselelemente eines Tagesablaufs nennen. Er/sie kann verschiedene Beispiele der Strukturierung von Tagesabläufen für verschiedene Adressatengruppen beschreiben und reflektieren. Er/sie kann den Nutzen eines strukturierten Tagesablaufs zur Befriedigung der Bedürfnisse der Zielgruppe anhand von konkreten Beispielen erklären. Er/sie erklärt anhand von konkreten Beispielen, wie die pädagogische Fachkraft die Alltagsgestaltung für eine bestimmte Zielgruppe gewährleistet.	Er/sie nennt mindestens 3 Schlüsselelemente. Er/sie kann einen typischen Tagesablauf in Bezug auf eine spezifische Adressatengruppe präsentieren. Die Erklärungen von 2 konkreten Beispielen sind weitestgehend korrekt. Er/sie gibt mindestens zwei verständliche Beispiele.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung von Ritualen zu reflektieren und zu erkennen, inwiefern diese die pädagogische Arbeit beeinflussen.**	Er/sie erläutert Rituale der Adressaten in den verschiedenen Bereichen (Freizeit, Familie, Schule, Tages- oder Wohnstruktur, Arbeit). Er/sie kann die Merkmale eines Rituals erklären. Er/sie kann wichtige Punkte nennen, worauf er/sie bei der Einfu¨hrung und Durchfu¨hrung eines Rituals zu achten hat. Er/sie reflektiert die Bedeutung von Ritualen und deren Wirkung auf die Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen. Er/sie kann Beispiele aus der Praxis geben, wie Rituale an die verschiedenen Formen von spezifischen Bedürfnissen angepasst werden müssen.	Der/die Auszubildende nennt mindestens 3 Rituale eines bestimmten Adressaten. Er/Sie kann wenigstens 3 Merkmale eines Rituals nennen Er/sie kann 2 wesentliche Punkte nennen. Er/sie gibt 3 verschiedene Bedeutungen und Wirkungen von Ritualen nachvollziehbar wieder. Mindestens zwei passende Beispiele werden gegeben.

30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung von Wechsel zwischen den Aktivitäten, Räumen und Personen (Mikrotransitionen) und deren Wirkung auf die Adressaten im Inklusionsbereich zu reflektieren und kann sie umsetzen.**	Er/sie erkennt die Wichtigkeit einer bedürfnisorientierten Begleitung bei Übergängen im Inklusionsbereich. Er/sie kann erklären, was eine Mikrotransition ist. Er/sie kann Beispiele für Mikrotransitionen geben. Er/sie reflektiert die Bedeutung von Mikrotransitionen auf die Adressaten. Er/sie reflektiert die positiven und herausfordernden Aspekte von Mikrotransitionen auf die Adressaten. Er/sie kann Bedingungen nennen, die helfen damit eine Mikrotransition gelingt. Er/sie kann Beispiele aus der Praxis geben, wie Mikrotransitionen an die verschiedenen Formen von spezifischen Bedürfnissen angepasst werden müssen.	Er/sie gibt eine verständliche Erklärung des Begriffes. Er/sie kann zwei konkrete Beispiele geben. Er/sie kann zwei mögliche Bedeutungen umschreiben. Er/sie kann mindestens einen positiven und einen herausfordernden Aspekt nennen. Er/sie kann zwei Bedingungen nennen. Mindestens zwei passende Beispiele werden gegeben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Développement de l'humain 3 (ENTWI3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires au besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'humain 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTWI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Psychologie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Psychologie oder ggfs. Pädagogik

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die sieben Sinnessysteme zu unterscheiden und die Wahrnehmung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu beobachten und zu analysieren. Er/Sie kann die Entwicklung der Wahrnehmung der Adressaten einschätzen und optimal begleiten.**	Der/die Auszubildende kann die sieben Sinnessysteme benennen und erklären. Der/die Auszubildende erklärt anhand von praktischen Beispielen die altersspezifische Entwicklung der verschiedenen Sinnessysteme. Er/sie kann erklären, dass die Entwicklung der verschiedenen Sinnesorgane bei einigen Menschen mit spezifischen Bedürfnissen individuell und nicht altersspezifisch verläuft. Er/sie kann die Erklärungen an mindestens 3 konkreten Beispielen festmachen. (Siehe Programm: Lernsituation zu Wahrnehmungsstörungen). Der/die Auszubildende kann anhand von Beispielen die Bedeutung der Wahrnehmung für die menschliche Entwicklung erklären.	Er/sie kann die sieben Sinnessysteme nennen und drei davon in eigenen Worten erklären. Er/sie kann die Lebensphase, in der die sieben Sinnensysteme voll funktionsfähig sind, benennen. Die Erklärungen sind nachvollziehbar und ergeben mehrheitlich einen Sinn. 2 konkrete Beispiele werden gegeben. Er/sie kann anhand von Beispielen beschreiben, wie die Wahrnehmung mindestens zwei Entwicklungsbereiche beeinflusst.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die kognitive Entwicklung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu beobachten, zu analysieren und bietet Handlungsmöglichkeiten an, diese optimal zu begleiten.**	Er/sie kann Beobachtungen bezüglich der kognitiven Entwicklung mit Hilfe von Fallbeispielen oder Filmsequenzen dokumentieren oder in einem Beobachtungsbogen festhalten. Er/sie kann mit Hilfe dieser Beobachtungsmerkmale und des Beobachtungsbogens einschätzen und argumentieren, ob die individuelle kognitive Entwicklung altersgerecht entwickelt ist. Der/die Auszubildende kennt die Einflussfaktoren auf die kognitive Entwicklung und kann diese Verknüpfung anhand von Beispielen erklären. Hierbei berücksichtigt er/sie eventuelle spezifische Bedürfnisse. (verschiedene Formen von kognitiven Einschränkungen) Der/die Auszubildende stellt angepasste Angebote und Materialien vor, die die kognitive Entwicklung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen unterstützen.	Die wichtigsten Beobachtungen werden dokumentiert. Die Einschätzung ist weitgehend korrekt und die Argumentation ergibt Sinn. Die benutzten Indikatoren behandeln die kognitive Entwicklung und beinhalten mindestens ein Indikator pro Entwicklungsstufe. Der/die Auszubildende begründet seine Meinung mit Hilfe von mindestens zwei Argumenten Er/sie nennt pro Einflussfaktor ein passendes Beispiel. Er/Sie nennt mindestens zwei verständliche und angepasste Angebote/Materialien pro Entwicklungsstufe.

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die sprachliche Entwicklung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu beobachten, zu analysieren und bietet Handlungsmöglichkeiten an, diese optimal zu begleiten.**	Er/sie kann Beobachtungen bezüglich der sprachlichen Entwicklung mit Hilfe von Fallbeispielen oder Filmsequenzen dokumentieren oder in einem Beobachtungsbogen festhalten. Der/die Auszubildende kann mithilfe des Sprachbaums die Einflussfaktoren auf die sprachliche Entwicklung erklären und berücksichtigt hierbei eventuelle spezifische Bedürfnisse. (verschiedene Formen von Beeinträchtigungen im Bereich der Sprache) Der/die Auszubildende kann passende Angebote und Techniken nennen, um die sprachliche Entwicklung optimal zu begleiten.	Die wichtigsten Beobachtungen werden dokumentiert. Er/sie nennt jeweils ein passendes Beispiel pro Einflussfaktor auf die sprachliche Entwicklung. Er/Sie nennt mindestens zwei verständliche und passende Angebote.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist sich der Chancen und Hürden der Mehrsprachigkeits-situation in der inklusiven pädagogischen Arbeit bewusst und ist in der Lage, seine/ihre Rolle und seine/ihre Aufgaben diesbezüglich zu reflektieren.**	Der/die Auszubildende reflektiert die Chancen und Hürden einer mehrsprachigen Entwicklung, indem er/sie die Unterschiede zwischen der monolingualen und mehrsprachigen Entwicklung erklärt. Hierbei berücksichtigt er/sie die Situation von Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen. Der/die Auszubildende beschreibt die Rolle der pädagogischen Fachkraft, um optimale Kommunikationsmöglichkeiten im Rahmen der nationalen Mehrsprachigkeitssituation zu schaffen.	Er/sie kann mindestens eine Chance und eine Hürde der mehrsprachigen Entwicklung benennen. Er/sie kann mindestens zwei passende alltägliche Handlungsmöglichkeiten beschreiben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 3 (SPEZI3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires au besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SPEZI3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier - Enseignant / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant / Santé et Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	Der/die Auszubildende ist in der Lage die Maßnahmen im Bereich "Essen und Trinken" bei Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu erklären und fachgerecht durchzuführen.	Er/sie kann die Maßnahmen beim Essen und Trinken bei Kindern mit spezifischen Bedürfnissen in eigenen Worten erklären und durchführen. Er/sie hält die jeweils geltenden Sicherheitsregeln ein bei Schluckstörungen. Er/sie berücksichtigt die Ressourcen des Adressaten. Die Unterstützung richtet sich nach dem Grad der Abhängigkeit, den Bedürfnissen des Adressaten und seinen täglichen Gewohnheiten. Er/sie achtet auf eine entwicklungsgerechte und situationsangepasste Kommunikation mit den Adressaten (Sprache, Gestik und Mimik). Er/sie erkennt die Wichtigkeit der Zusammenarbeit mit den Eltern und Betreuenden.	Die Erklärungen sind inhaltlich verständlich und ergeben weitgehend Sinn. Die Pflegemaßnahmen werden größtenteils ressourcenorientiert durchgeführt Die wichtigsten Regeln werden eingehalten. Er/sie bemüht sich um eine adressatengerechte Kommunikation.

	Der/ die Auszubildende ist in der Lage, die Bedeutung von Schlaf und Entspannung für das Wohlbefinden und die Entwicklung des Menschen zu verstehen und zu erklären, um in der Lage zu sein, das Einschlafen der Adressaten in der Institution fachgerecht zu begleiten sowie für Entspannung zu sorgen.	Er/sie kennt: • den Schlafbedarf des Adressaten, sowie den normalen Ablauf der Schlafphasen. • die Bedeutung des Schlafes für die Entwicklung und Reifung des Menschen • die Bedeutung von Routinen und Ritualen beim Einschlafen • die Maßnahmen, um das Einschlafen bzw. die Phasen der Entspannung und Ruhe in der Institution zu begleiten. • Die Bedeutung des Schlafes für das körperliche und mentale Wohlbefinden und kann dies mit eigenen Worten erklären. Er/sie achtet auf eine entwicklungsgerechte und situationsangepasste Kommunikation mit den Adressaten (Sprache, Gestik und Mimik). Er/sie erkennt die Wichtigkeit der Zusammenarbeit mit den rechtlich Betreuenden. Der/die Auszubildende reflektiert sein eigenes Schlafverhalten. Er/sie kann mögliche Faktoren benennen, die den Schlaf ungünstig beeinflussen. Er/sie entwickelt Kriterien für eine gute Schlafhygiene.	Die Erklärungen sind inhaltlich verständlich und ergeben weitgehend Sinn. Die Pflegemaßnahmen werden größtenteils ressourcenorientiert durchgeführt Die wichtigsten Regeln werden eingehalten. Er/sie bemüht sich um eine adressatengerechte Kommunikation.

	Der/ die Auszubildende ist in der Lage die Hilfestellungen und Pflegetechniken der Ausscheidung Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen durchzuführen und kann die normale Ausscheidung beobachten.	Er/sie kann die normale Ausscheidung (Urin, Stuhlgang und Menstruation) im Hinblick auf Farbe, Geruch, Aussehen und Häufigkeit und Veränderungen beschreiben. Er/sie ist in der Lage, die Pflegemaßnahmen bei der Ausscheidung (Urin, Stuhlgang, Menstruation, Erbrechen) durchzuführen • Hilfestellung beim Toilettengang und Erbrechen • Durchführung der Intimpflege • Wechseln von Inkontinenzmaterial und Vorlagen im Liegen und im Stehen. Er/sie berücksichtigt die Informationen zur psychosozialen und medizinischen Situation der Adressaten. Er/ sie berücksichtigt die Einhaltung der Hygiene. Er/Sie respektiert die Intimsphäre und das Wohlbefinden der Adressaten. Er/sie kann mit Ekelgefühlen umgehen. Er/sie berücksichtigt die Ressourcen des Adressaten. Die Unterstützung richtet sich nach dem Grad der Abhängigkeit, den Bedürfnissen des Adressaten und dessen täglichen Gewohnheiten. Er/sie achtet auf eine entwicklungsgerechte Kommunikation mit den Adressaten (Sprache, Gestik und Mimik). Er/sie erkennt die Wichtigkeit der Zusammenarbeit mit den Eltern und Betreuenden.	Die Erklärungen sind inhaltlich verständlich und ergeben weitgehend Sinn. Die Maßnahmen werden größtenteils ressourcenorientiert durchgeführt. Die wichtigsten Regeln werden eingehalten. Er/sie bemüht sich um eine adressatengerechte Kommunikation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Accompagnement pédagogique et encadrement 4 (BEGLE4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires au besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEGLE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung von Transitionen und deren Wirkung auf die Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu reflektieren.**	(Für nähere Details siehe Programm) Er/sie kann erklären, was eine Transition ist. Er/sie kann erklären, was eine Eingewöhnung ist und warum diese wichtig ist für einen Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen. Er/Sie kann zentrale Merkmale von 2 Eingewöhnungsmodellen beschreiben. Er/sie kann Transitionen mit Adressaten in einer adressatengerechten, angepassten Sprache thematisieren. Er/sie kann den Zusammenhang von Transitionen mit den individuellen spezifischen Bedürfnissen eines Adressaten geben und passende Beispiele nennen.	Er/sie gibt eine verständliche Erklärung des Begriffes. Er/sie gibt eine verständliche Erklärung des Begriffes. Er/Sie nennt 2 Gründe, warum eine Eingewöhnungsphase wichtig ist. Er/Sie nennt 2 Eingewöhnungsmodelle und beschreibt die Hauptphasen von deren Ablauf. Er/sie kann vorzeigen wie er/sie Adressaten Übergänge erklären würde. Die Erklärungen sind nachvollziehbar und ergeben Sinn. Mindestens ein passendes Beispiel wird gegeben.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage non-formale Bildungsgelegenheiten in Alltagssituationen zu erkennen und den Adressaten im Inklusionsbereich beim eigenen Lernprozess und der Entwicklung der Autonomie altersgerecht und angepasst zu begleiten.**	Er/Sie erkennt die Interessen, die Neugier und die Begeisterung der Adressaten als potenzieller Bildungsprozess. Er/Sie kann für die verschiedenen Altersgruppen/Zielgruppen Bildungsprozesse, die im Alltag stattfinden können, anhand von Beispielen illustrieren. (Beispiele siehe Programm) Er/Sie kann die Merkmale der Bildungsprozesse erläutern. - Lernerfahrungen der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen aushalten - Fortschritte der Adressaten wahrnehmen - Beobachtete Handlung des Adressaten verbalisieren - Erfolge des Adressaten wahrnehmen und anerkennen - Seine Rolle als Ko-Konstrukteur reflektieren.	Er/Sie beschreibt in eigenen Worten die Ausgangslage für Bildungsprozesse. Er/Sie kann für jede Altersgruppe/Zielgruppen mindestens ein Beispiel geben. Er/Sie kann zu mindestens drei Merkmalen ein passendes Beispiel geben.

40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Relevanz des autonomen Handelns der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen im Alltag zu verstehen und sie in der Entwicklung ihrer Autonomie zu begleiten.**	Er / Sie kann den Begriff “Autonomie” und "autonomes Handeln” erklären und seinen Zusammenhang mit dem Konzept der Partizipation erläutern. Er/Sie kann das Bedürfnis der Selbstständigkeit der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen erklären und berücksichtigt hierbei sowohl die verschiedenen Altersphasen wie auch die jeweilige individuelle Entwicklung. Er/Sie kann die Bedeutung der Bindung zu Bezugspersonen in der Entwicklung der Autonomie der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen erläutern und kann konkrete Beispiele geben.	Er/Sie beschreibt in nachvollziehbarer Weise die genannten Begriffe in eigenen Worten und geht annähernd auf die Zusammenhänge ein. Die Erklärungen sind kohärent, beziehen sich auf mindestens zwei Altersphasen und berücksichtigen auch die individuelle Entwicklung Die Erklärungen sind möglichst kohärent und mit mindestens einem konkreten Beispiel aus der Praxis unterlegt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Développement de l'humain 4 (ENTWI4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires au besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Développement de l'humain 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ENTWI4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant / Psychologie
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit einem Hochschulabschluss mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, anhand des nötigen Basiswissens, Emotionen zu unterscheiden und die die emotionale Entwicklung des Menschen anhand eines Beobachtungsbogens zu strukturieren.**	Er/sie kann Beobachtungen bezüglich der emotionalen Entwicklung mit Hilfe von Fallbeispielen oder Filmsequenzen dokumentieren oder in einem Beobachtungsbogen festhalten. Er/sie kann mit Hilfe dieser Beobachtungsmerkmale und des Beobachtungsbogens einschätzen und argumentieren, ob die individuelle emotionale Entwicklung altersgerecht entwickelt ist. Er/sie kann erklären, dass die emotionale Entwicklung durch die spezifischen Bedürfnisse der Adressaten ggfs. anders verlaufen kann. (Beeinträchtigungen, die eine Auswirkung auch die emotionale Entwicklung haben können.)	Die wichtigsten Beobachtungen werden dokumentiert. Die Einschätzung ist weitgehend korrekt und die Argumentation ergibt Sinn. Die Erklärungen sind mehrheitlich nachvollziehbar und ergeben Sinn.
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, seine/ihre eigene emotionale Kompetenz anhand der acht Fertigkeiten nach Saarni zu reflektieren und mögliche Handlungsmöglichkeiten zu erarbeiten.**	Der/die Auszubildende kann die acht Fertigkeiten der emotionalen Kompetenz nach Saarni beschreiben und mit Hilfe von Fallbeispielen oder Filmsequenzen illustrieren. Der/die Auszubildende reflektiert die eigene emotionale Kompetenz basierend auf konkreten Situationen und erkennt potenzielle Handlungsmöglichkeiten.	Er/sie kann mindestens vier der acht Fertigkeiten der emotionalen Kompetenz beschreiben oder anhand der Fallbeispiele oder Filmsequenzen erkennen. Seine/ihre Reflexionen sind nachvollziehbar und er nennt mindestens zwei kohärente und umsetzbare Handlungsmöglichkeiten.
40 % (24 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, anhand des nötigen Basiswissens, die Entwicklung der Sozialkompetenz zu reflektieren und passende Verhaltensweisen zu erarbeiten.**	Er/Sie kann den Verlauf der Sozialentwicklung anhand einer Zeitleiste darstellen. Der/die Auszubildende erklärt die Fähigkeiten und Eigenschaften der Sozialkompetenz in seinen Worten: 1. Gute Einschätzung sozialer Situationen 2. Wissen über Gruppenzugehörigkeit und der emotionalen Bedeutung 3. Emotionsregulation Der/die Auszubildende kann anhand von Beispielen die Bedeutung der Sozialentwicklung für die menschliche Entwicklung erklären. Er/sie kann erklären, dass die Entwicklung der Sozialkompetenz durch die spezifischen Bedürfnisse der Adressaten ggfs. anders verlaufen kann. (Beeinträchtigungen, die eine Auswirkung auch die Sozialentwicklung haben können.) Der/die Auszubildende reflektiert die eigene Sozialkompetenz anhand von persönlichen Beispielen und erkennt mögliche Handlungsmöglichkeiten.	Die Chronologie von mindestens 3 korrekt angegebenen Angaben wird respektiert. Er/Sie nennt pro Fähigkeit ein konkretes Beispiel. Er/sie kann anhand von Beispielen beschreiben, wie die Sozialkompetenz mindestens zwei andere Entwicklungsbereiche beeinflusst Die Erklärungen sind mehrheitlich nachvollziehbar und ergeben Sinn. Seine/ihre Reflexionen sind nachvollziehbar und seine/ihre Handlungsmöglichkeiten kohärent und umsetzbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 4 (SPEZI4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accompagner les destinataires au besoins spécifiques au quotidien**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**SPEZI4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier - Enseignant / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Laboratoire
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant / Santé et Enseignant / Cuisine - Travaux pratiques

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung der allgemeinen und spezifischen Regeln, gemeinsam mit Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen für Ordnung und Sauberkeit zu sorgen, die Wichtigkeit dieser, durch seine Vorbildrolle, zu bestärken und die Selbstwirksamkeit Adressaten zu stärken.**	Der/Die Auszubildenden zeigt die korrekte Einstellung zu den auszuführenden Arbeiten und versteht deren Wichtigkeit so, dass er sie korrekt und höflich vermitteln kann. Zu behandelnde Themen: • Wechsel der Bettwäsche • Wäsche des täglichen Bedarfs: Waschen, trocknen, bügeln, falten, aufräumen • Badreinigung • Mülltrennung • Ein- Ausräumen und Nutzung der Spülmaschine • Sauberes Hinterlassen von Räumen und Arbeitsplätzen • Bodenreinigung • Allgemeine Ordnung in Schulranzen, Kästchen und Schränken • Unterhalt und Pflege von Pflanzen und Tieren Der/Die Auszubildende kennt die Arbeitsabläufe und Überlegungen, die bei den Arbeiten für die zu behandelnden Themen notwendig sind, sowie die dazugehörigen Hygiene- und Sicherheitsmaßnahem, die fachgerechte Nutzung der Geräte, nachhaltige Arbeitsprozesse. Er/Sie arbeitet rückenschonend.	Die eigene Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die Erklärungen und Anweisungen sind mehrheitlich korrekt. Die Regeln der Höflichkeit werden weitgehend berücksichtigt Die Arbeitsabläufe werden weitgehend korrekt ausgeführt. Er/sie wendet die wichtigsten Hygiene- und Sicherheitsmaßnahem an und arbeitet größtenteils rückenschonend. Er/sie achtet auf eine fachgerechte Nutzung der Geräte und einen weitgehenden nachhaltigen Arbeitsprozess.

40 % (24 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Sicherheitsrisiken für Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen, zu erkennen und kann entsprechende Schritte einleiten, diese zu vermeiden und die Adressaten zur Autonomie in diesen Bereichen zu unterstützen.**	Der/Die Auszubildende kennt die Sicherheitsrisiken für Adressaten im Zusammenhang mit folgenden Materialien und Situationen: • Zigaretten (Passivrauchen, Zigaretten und -stummel)¿ • Lebensmittel (Lebensmittelallergien, zugängliche Lebensmittel, Energy Drinks, …) • Reinigungs-, Pflege- und Desinfektionsmittel • Medikamente • Tiere • Klettermöglichkeiten • Schneidewerkzeuge und scharfe Materialien • Heiße Gegenstände (Kerzen, Heißklebepistolen, Herd, Ofen, …) • Elektrogeräte und Steckdosen • Fenster • Defektes Spielmaterial • Wasser • Straßenverkehr • Umgang mit fremden Personen Der/Die Auszubildende ist in der Lage Gefahrensituationen im Alltag (während Outdooraktivitäten, Alltagsaktivitäten, Bastelaktivitäten, ...) zu erkennen und kann korrekt darauf reagieren. Er/Sie kann anhand von Fallbeispielen angeben, wie er/sie die Adressaten auf diese Gefahren hinweisen könnte.	Die Sicherheitsregeln für die jeweiligen Situationen werden korrekt benannt. Das Verständnis für die Zusammenhänge zwischen Sicherheitsrisiken und den Materialien und Situationen ist eindeutig.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage den Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen so viel lebenspraktisches Wissen und Fähigkeiten zu vermitteln, dass diese fähig sind selbstständig für Ordnung und Sauberkeit im Gemeinwesen und in ihrem privaten Lebensraum zu sorgen.**	Er/Sie kann erläutern inwiefern Ordnung und Sauberkeit das Gemeinschaftsleben positiv und negativ beeinflussen kann. Er/Sie kann zwischen Gemeinschaftsraum und privaten Lebensraum differenzieren. Der/Die Auszubildende kennt Methoden die Adressaten zu motivieren selbstständig für Ordnung und Sauberkeit im Gemeinwesen und in ihrem privaten Lebensraum zu sorgen. - Gemeinsames Identifizieren des Verantwortungsbereichs - Gemeinsames Planen von täglichen und wöchentlichen Tätigkeiten - Planen von Feedbackmomenten Er/Sie erklärt anhand von Beispielen, wie er/sie durch Vorleben die Wichtigkeit dieser Arbeiten, den Adressaten vermitteln kann und diese zum autonomen Arbeiten anleiten kann. Er/Sie kann Beispiele geben, wie er/sie das Bewusstsein von Ordnung und Sauberkeit bei den Adressaten durch Vorleben vermitteln kann.	Die Erläuterungen können anhand von Beispielen illustriert werden und ergeben Sinn. Möglichkeiten zur Motivation werden benannt. Die ernannten Methoden sind sinnvoll und passend Vorgeschlagene Anregungen und Gründe zum Einhalten von Sauberkeit und Ordnung ergeben Sinn. Die Erklärungen zur eigenen Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll und wird durch Vorbildrolle und souveränen Umgang damit vorgelebt. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die genannten Beispiele ergeben Sinn

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage auf das Bedürfnis von Zugehörigkeit, Selbstwert und Selbstwirksamkeit, Struktur und Sicherheit der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen durch Partizipation an Aktivitäten des alltäglichen Lebens zu unterstützen.**	Er/Sie kann anhand von Beispielen der vorherigen Praktika erläutern, inwiefern er die Adressaten durch Partizipation an den Aktivitäten des alltäglichen Lebens in ihrem Bedürfnis nach: - Zugehörigkeit - Selbstwirksamkeit - Selbstwertgefühl - Selbstwirksamkeit - Sicherheit - Struktur begleiten und ggf. Hilfestellung anbieten kann.	Die eigene Einstellung zu den anfallenden Arbeiten ist positiv und respektvoll und wird durch Vorbildrolle und souveränen Umgang damit vorgelebt. Die Wichtigkeit wird angemessen vermittelt. Die genannten Situationen ergeben Sinn, sind realistisch und nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 3 (KOREF3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel – Adulte 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOREF3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Communication
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Grundideen der Schweigepflicht und des Datenschutzes zu erkennen und deren Wichtigkeit in der inklusiven pädagogischen Arbeit zu erklären.**	Er/Sie kennt die Begriffe "Schweigepflicht" und „Datenschutz" und kann sie erklären. Er/Sie nennt mögliche Konsequenzen bei Nicht-Einhaltung der Schweigepflicht und des Datenschutzes. Er/Sie kann erklären welche Informationen als vertrauliche Daten zuzuordnen sind: - persönliche Daten von den Adressaten und von den Angehörigen: Name, Anschrift, Telefonnummer, Gesundheitslage, Arbeitgeber - interne Informationen: aus Teamversammlungen, über Arbeitskollegen, Logbuch und Adressatenakte Er/Sie erklärt mögliche Ausnahmen (zB. secret professionel partagé).	Er/Sie kann die Begriffe "Schweigepflicht" und „Datenschutz" in eigenen Wörtern verständlich erklären. Er/Sie nennt mindestens 2 mögliche Konsequenzen bei Nicht-Einhaltung der Schweigepflicht und des Datenschutzes. Er/Sie weiß welche Informationen als vertrauliche Daten zuzuordnen ist. Er/Sie erklärt mindestens 2 mögliche Ausnahmen mit Hilfe von Beispielen.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage gezielt Informationen zur Adressatengruppe zu sammeln und im Unterricht einen Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen ausführlich zu beschreiben.**	Er/Sie beschafft sich die nötigen Informationen zur Adressatengruppe: - Name der Zielgruppe - Anzahl - Alter Er beschreibt den ausgewählten Adressaten in den verschiedenen Bereichen: - Alter - Kultureller & sprachlicher Hintergrund - Lebensphase - Interessen - Beobachtungen bezüglich des Adressaten (Ressourcen, Fähigkeiten) - Beobachtete Bedürfnisse - Besonderheiten des Adressaten Er/Sie kennzeichnet vertrauliche Daten als solche: - persönliche Daten vom Adressaten und ggfs. den Eltern, Angehörigen und/oder rechtlich Betreuenden: Name, Anschrift, Telefonnummer, Gesundheitslage, Arbeitgeber - interne Informationen: aus Teamversammlungen, über Arbeitskollegen, Logbuch	Mindestens zwei Personenbeschreibungen sind vollständig vorhanden. Zu jedem im Template angeführten Punkt steht mindestens eine relevante und sinnvolle Information. Er/Sie bemüht sich zu jedem im Template angeführten Punkt Informationen zu sammeln und möglichst objektiv zu beschreiben. Er/Sie kann Informationen als vertrauliche Daten nachvollziehbar zuordnen.

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Grundlagen der Zusammenarbeit im Team zu erklären und zu reflektieren.**	Er/Sie kann in Praxissituationen die Grundlagen der Zusammenarbeit im Team, benennen und anwenden: - Unterschied zwischen Gruppe und Team. - Vorteile von Teamarbeit -Nachteile von Teamarbeit - Effektive Teamarbeit.	Die Grundlagen werden weitgehend sinnvoll erklärt und weitgehend situativ richtig angewendet. Er/Sie nennt mindestens 3 nachvollziehbare Vorteile von Teamarbeit und mindestens einen Nachteil. Er/Sie erkennt mindestens 4 nachvollziehbare Faktoren, die eine effektive Teamarbeit begünstigen.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage ein pädagogisches Angebot mit einer an die Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen angepassten Dauer zu planen und den Verlauf der Aktivität zu beschreiben.**	Er/Sie beschreibt die verschiedenen Inhalte der Planung: - Allgemeine Informationen - Institution - Zielgruppe - Handlungsfelder - Beschreibung der Aktivität - Er/Sie formuliert kohärente Ziele die zum Handlungskonzept der jeweiligen Institution passen. Er/Sie formuliert Ziele nach den angeführten Vorgaben im Template 2: - Allgemeine Ziele der geplanten Aktivität - Überprüfbares Handlungsziel nach dem SMART-Modell oder dem 5W-Modell für den beschrieben Adressaten Er/Sie begründet inwiefern die Ziele und die Aktivität zueinander passen und den spezifischen Bedürfnissen des Adressaten Rechnung tragen. Er/Sie beschreibt den Verlauf der geplanten Aktivität anhand von drei Phasen: - Einstieg - Hauptphase - Abschluss	Zu jedem im Template angeführten Punkt steht mindestens eine relevante und sinnvolle Information. Die formulierten Ziele machen Sinn und sind kohärent zum gewählten Angebot. Er/Sie formuliert jeweils ein sinnvolles und den Vorgaben entsprechendes Ziel. Die Hälfte der Ziele sind spezifischer beschrieben Die Begründung ist nachvollziehbar. Die Beschreibungen sind möglichst sinnvoll und verständlich. Die drei Phasen des Verlaufs sind erkennbar.
30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung von Nähe und Distanz in der professionellen Beziehung anhand von Praxisbeispielen im Unterricht zu erläutern.**	Er/Sie kennt die Begriffe „Nähe“ und „Distanz” im Kontext der Arbeit mit Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen. Er/Sie kennt die Dimensionen von Nähe und Distanz. Er/Sie kann in Praxissituationen professionelle Distanz einhalten. Er/Sie kann Einflussfaktoren auf die Balance von Nähe und Distanz in der Arbeit als Fachkraft für Inklusion und deren möglichen Folgen erkennen.	Er/Sie kann die Begriffe „Nähe“ und „Distanz“ in eigenen Wörtern verständlich erklären. Er/Sie kennt größtenteils die Dimensionen von Distanz. Er/Sie kann in den meisten Praxissituationen professionelle Distanz einhalten. Er/Sie kann mehrheitlich nachvollziehbare Einflussfaktoren und mögliche Folgen erkennen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 3 (FOICA3)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOICA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die kognitive Entwicklungsstufe der Adressaten mit Hilfe eines Beobachtungsbogens zu erfassen und zu analysieren, um passende Unterstützungsangebote angeben zu können.**	Drei Beobachtungen werden durchgeführt und im Ausbildungsheft dokumentiert. Er/Sie kann in einer konkreten Alltagssituation die Indikatoren der kognitiven Entwicklung eines Adressaten anhand eines Beobachtungsbogen dokumentieren und den Entwicklungsstand einschätzen. Er/Sie kann seine Einschätzung erklären und/oder auf Nachfragen antworten. Er/Sie empfiehlt und wendet angepasste Angebote oder Spiele an, mit Hilfe welcher Er/Sie die kognitive Entwicklung der Adressaten im Alltag unterstützen kann. Er/Sie begründet die verwendeten Materialien und bestimmt das dazugehörige Sinnesorgan.	Mindestens zwei Beobachtungen sind vollständig dokumentiert Seine/ihre Dokumentation ist größtenteils komplett und seine Einschätzung ist nachvollziehbar. Der/Die Auszubildende nennt mindestens 2 angepasste und altersgerechte Angebote, und Spiele. Die Auswahl der Materialien ist angemessen und die Zuordnung zwischen Materialien und Sinnesorgan ist nachvollziehbar.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung von Nähe und Distanz in der professionellen Beziehung anhand von konkreten Praxisbeispielen aus dem Ausbildungsbetrieb zu erläutern.**	Er/Sie kann in Praxissituationen professionelle Distanz einhalten und erklären, warum hier so vorgegangen werden muss. Er/Sie kann Einflussfaktoren auf die Balance von Nähe und Distanz in der Arbeit als pädagogische Fachkraft und deren möglichen Folgen erkennen.	Er/Sie kann in den meisten Praxissituationen professionelle Distanz einhalten. Die hierzu gegebenen Erklärungen sind weitgehend verständlich und nachvollziehbar. Er/Sie kann mehrheitlich nachvollziehbare Einflussfaktoren und mögliche Folgen erkennen.

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage gezielt Informationen zur Adressatengruppe zu sammeln und einen Adressaten ausführlich zu beschreiben.**	Drei Personenbeschreibungen werden im Ausbildungsheft angefertigt. Er/Sie beschafft sich die nötigen Informationen zur Adressatengruppe: - Name der Zielgruppe - Anzahl - Alter Er beschreibt den ausgewählten Adressaten in den verschiedenen Bereichen: - Alter - Kultureller & sprachlicher Hintergrund - Lebensphase - Interessen - Beobachtungen bezüglich des Adressaten (Ressourcen, Fähigkeiten) - Beobachtete Bedürfnisse - Besonderheiten des Adressaten Er/Sie kennzeichnet vertrauliche Daten als solche: - persönliche Daten vom Kind und von den Eltern: Name, Anschrift, Telefonnummer, Gesundheitslage, Arbeitgeber - interne Informationen: aus Teamversammlungen, über Arbeitskollegen, Logbuch	Mindestens zwei Personenbeschreibungen sind vollständig vorhanden. Zu jedem im Template angeführten Punkt steht mindestens eine relevante und sinnvolle Information. Er/Sie bemüht sich zu jedem im Template angeführten Punkt Informationen zu sammeln und möglichst objektiv zu beschreiben. Er/Sie kann Informationen als vertrauliche Daten nachvollziehbar zuordnen.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Grundlagen der Zusammenarbeit im Team zu befolgen.**	Er/Sie kann in Praxissituationen die Grundlagen der Zusammenarbeit im Team, benennen und anwenden. Er/Sie beteiligt sich aktiv an der Teamarbeit.	Die Grundlagen werden weitgehend sinnvoll erklärt und weitgehend situativ richtig angewendet. Er/sie versucht sich regelmäßig aktiv in der Teamarbeit einzubringen.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage eine pädagogische Aktivität einer an die Adressaten angepassten Dauer durchzuführen und im Berichtsheft zu reflektieren.**	Er/Sie führt die im Unterricht geplante pädagogische Aktivität mit einer Adressatengruppe durch. Er/Sie reflektiert anschließend die Planung und die Umsetzung und formuliert ggf. Verbesserungsvorschläge im Ausbildungsheft.	Die Durchführung stimmt weitgehend mit der Planung überein. Die Reflexion ergibt Sinn und ist nachvollziehbar.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage eigene Rituale, Tagesabläufe und Minitransitionen auf dem Arbeitsplatz zu erleben und zu durch die Aufgaben im Berichtsheft reflektieren.**	Er/Sie kann wichtige Punkte erklären, worauf Er/Sie bei der Einführung und Durchführung eines Rituals zu achten hat. Er/Sie reflektiert die positiven und herausfordernden Aspekte von Mikrotransitionen auf die Adressaten im Ausbildungsheft. Anhand der vorherigen Reflexionen, plant und gestaltet einen idealen Tagesauflauf für die Adressatengruppe. Er/Sie plant ein Ritual, das zum Wohlbefinden beitragen kann, und führt dieses mit der Adressatengruppe durch. Er/Sie reflektiert das Vorgehen nach den Angaben im Ausbildungsheft.	Die Erklärungen sind mehrheitlich verständlich und ergeben Sinn. Er/Sie trägt aktiv zu einer strukturierten Planung bei. Er/Sie trägt aktiv zu einer strukturierten Planung bei und nimmt aktiv an der Durchführung teil. Er/Sie hält seine Erfahrungen im Ausbildungsheft fest.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage eine Reflexion seiner/ihrer professionellen Entwicklung zu dokumentieren, indem er/sie die verschiedenen Aufgabenstellungen im Ausbildungsheft des dritten Semesters bearbeitet.**	Er/Sie bearbeitet alle Aufgaben schriftlich, um seine/ihre professionelle Entwicklung zu dokumentieren.	Die Aufgaben werden alle weitgehend vollständig bearbeitet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 4 (KOREF4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOREF4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3		- Enseignant / Communication
3		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
3		

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Kommunikation oder ggfs. Schwerpunkt Sprachen, Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Konflikte als Teil der sozialen Entwicklung in der inklusiven pädagogischen Arbeit wahrzunehmen, zu reflektieren und passende Verhaltensweisen kennenzulernen.**	Er/Sie kann folgende Begriffe nennen und erklären: - Konflikt - Konfliktsymptome - Konfliktursachen - Konfliktarten. - Konflikteskalation, - Wirkungen von Konflikten - Möglichkeiten der Konfliktlösung - Konfliktprävention - Konfliktfähigkeit Er/Sie geht anhand einer Beobachtung eines Fallbeispiels von einer Konfliktsituation systematisch vor, indem Er/Sie folgende Schritte berücksichtigt und mit den Adressaten anwendet: 1.Erkennen und benennen des Konflikts 2.Definieren des Konflikts 3.Sammeln von Lösungsvorschlägen 4.Entscheiden für einen Lösungsweg 5.Festlegen der Beiträge der Beteiligten zur Lösung 6.Bewerten der Lösung Er/Sie erläutert den Adressaten passende Lösungsvarianten für die beobachtete Konfliktsituation und regt an, diese auszutesten. Hierbei werden verschiedene Formen von spezifischen Bedürfnissen beachtet und eventuellen Adaptation Rechnung getragen.	Er/Sie kann die Begriffe in eigenen Wörtern verständlich erklären. Die Erklärungen zu den 6 Schritten sind größtenteils nachvollziehbar und verständlich. Die Lösungsvarianten sind mehrheitlich nachvollziehbar.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage Mobbing in der pädagogischen Arbeit zu erkennen und angemessen zu reagieren.**	Er/Sie kann folgende Begriffe nennen und erklären: - Mobbing - Ursachen von Mobbing - Formen von Mobbing - Cybermobbing - Auswirkungen von Mobbing Er/Sie nennt mögliche Maßnahmen der Sensibilisierung und der Prävention. Er/Sie erkennt anhand von Fallbeispielen Unterschiede zwischen Mobbing und Konflikten. Er/Sie weiß an wen sich in Mobbingsituationen gewendet werden kann. Er/Sie reflektiert seine/ihre Vorgehensweise. Er/Sie kennt Anlaufstellen für Präventionsarbeit und Hilfe gegen Mobbing.	Er/Sie kann die Begriffe in eigenen Wörtern verständlich erklären. Er/Sie nennt wenigstens 3 nachvollziehbare Maßnahmen. Die genannten Argumente sind verständlich und ergeben Sinn. Seine/ihre Reflexion ist nachvollziehbar. Er/Sie nennt mindestens zwei Anlaufstellen für Präventionsarbeit und Hilfe gegen Mobbing.

30 % (18 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage sein Handeln in einer geplanten Aktivität kohärent mit den Prinzipien des Konzepts der beschriebenen Institution und der beschriebenen Adressatengruppe zu begründen.**	(Für nähere Informationen sowie dem Template 2 siehe Programm.) Er/Sie beschreibt den Verlauf der geplanten Aktivität anhand von drei Phasen: - Einstieg - Hauptphase - Abschluss Er/Sie argumentiert in seinen Worten und mit konkreten Beispielen, inwiefern die geplante Aktivität zu dem beschriebenen Konzept und der beschriebenen Adressatengruppe passt. Er/Sie erarbeitet und begründet zu jeder Phase passende und hilfreiche Handlungsalternativen.	Die Erklärungen sind weitestgehend korrekt und ergeben Sinn. Er/Sie nennt sowohl für das Konzept als auch für die Adressatengruppe, ein sinnvolles Argument und ein konkretes Beispiel. Er/Sie erarbeitet zu jeder Phase mindestens eine sinnvolle Handlungsalternative.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage ein geplantes und durchgeführtes pädagogisches Angebot einer den Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen angepassten Dauer zu reflektieren.**	Er/Sie kann eine geplante und im Arbeitsfeld durchgeführte pädagogische Aktivität kritisch reflektieren: Er/Sie sucht Antworten auf folgende Fragen und kann seine Gedanken dazu mitteilen: - Wie habe ich die Planung und Durchführung der Aktivität empfunden? War ich interessiert? War ich motiviert? - Was ist mir leichtgefallen? Wo erkenne ich meine Stärken? - Was ist mir schwergefallen? Womit hatte ich noch Schwierigkeiten? Wo erkenne ich Verbesserungspotenzial? - Welches Feedback habe ich bezüglich meiner Leistung erhalten? Wie bin ich mit diesem Feedback umgegangen? - Machten die formulierten Ziele Sinn? -Sind die formulierten Ziele kohärent zum gewählten Angebot? -Waren die 3 Phasen des Verlaufs erkennbar und sinnvoll?	Er/Sie setzt sich mit den verschiedenen Fragen auseinander, indem Er/Sie authentische Antworten findet und begründet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 4 (FOICA4)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement inclusifs**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOICA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Erzieher/ Sozialpädagoge/ Fachkraft mit Bachelor in Sozial- und Erziehungswissenschaft oder ähnliche Qualifikation				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die emotionale Entwicklung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu beobachten, zu analysieren und bietet Handlungsmöglichkeiten an, diese optimal zu begleiten.**	Drei Beobachtungen werden durchgeführt und im Ausbildungsheft dokumentiert. Der/Die Auszubildende kann das emotionale Empfinden seiner Adressaten identifizieren und benennen. Der/Die Auszubildende kann empathisch auf das emotionale Empfinden seiner Adressaten eingehen, indem Er/Sie die Methode des aktiven Zuhörens anwendet. Der/Die Auszubildende kann einen passenden Beobachtungsbogen nutzen, um den emotionalen Entwicklungsstand eines Adressaten zu dokumentieren und einzuschätzen. Der/Die Auszubildende nennt Möglichkeiten, um die emotionalen Fertigkeiten des beschriebenen Adressaten optimal zu begleiten. Er/Sie beantwortet die dazu passenden Fragen und Aufgabe im vierten Berichtsheft.	Mindestens zwei Beobachtungen sind vollständig vorhanden. Er/Sie benennt die Emotion von zwei Adressaten basierend auf deren emotionaler Ausdrucksweise. Die zugeordnete Emotion ist nachvollziehbar. Die Etappen des aktiven Zuhörens werden in Bezug zu der emotionalen Entwicklung respektiert und die Umsetzung ist passend. Seine/ihre Dokumentation ist größtenteils komplett und seine Einschätzung ist nachvollziehbar. Er/Sie nennt mindestens zwei verständliche und passende Angebote. Die Fragen werden weitgehend beantwortet.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Sozialentwicklung der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen zu beobachten, zu analysieren und bietet Handlungsmöglichkeiten an, diese optimal zu begleiten.**	Der/Die Auszubildende dokumentiert und beobachtet das soziale Verhalten eines Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen während einer Interaktion mit einem anderen. Der/Die Auszubildende kann einschätzen, ob das beobachtete Verhalten an die soziale Situation angepasst ist und welche Handlungsinitiativen nützlich gewesen wären. Der/Die Auszubildende nennt Möglichkeiten, um die Sozialentwicklung des Adressaten optimal zu begleiten. Er/Sie beantwortet die dazu passenden Fragen und Aufgabe im vierten Ausbildungsheft.	Er/Sie notiert die offensichtlichsten Beobachtungsmerkale der Sozialentwicklung des Adressaten. Die Einschätzung der Sozialkompetenz mithilfe des praktischen Beispiels ist nachvollziehbar. Er/Sie nennt mindestens zwei verständliche und passende Angebote. Die Fragen werden weitgehend beantwortet.

20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage Informationen über seine/ihre Adressatengruppe zu sammeln, die Gruppenzusammensetzung zu reflektieren und Handlungsalternativen zu erarbeiten, um die Gruppe bestmöglich begleiten zu können.**	(Für nähere Informationen, siehe Programm/ Template 2) Er/Sie beschreibt folgende Eigenschaften der Gruppe: - Name der Zielgruppe - Gruppengröße - Gruppenzusammensetzung (Alter, Geschlecht, Nationalitäten und Muttersprachen, wie lange kennen sich die einzelnen Gruppenmitglieder) - Interessen der Gruppe - Fähigkeiten der Gruppe - Besonderheiten der Gruppe (allgemeine Entwicklung in den verschiedenen Entwicklungsbereichen (ENTME/ENTWI), besondere oder spezifische Situation/Bedürfnisse, die bei der Planung und Durchführung einer Aktivität beachtet werden sollen, …) Er/Sie schlägt passende und hilfreiche Handlungsstrategien/Methoden vor, um die Gruppe bestmöglich begleiten zu können. Er/Sie beantwortet die dazu passenden Fragen und Aufgabe im vierten Ausbildungsheft.	Er/Sie setzt sich mit den verschiedenen Fragen auseinander, indem Er/Sie authentische Antworten findet und anhand von konkreten Beobachtungsmomenten begründet. Die Beschreibungen sind sinnvoll und nützlich. Er/Sie schlägt mindestens eine passende Umgangsform vor. Die Fragen werden weitgehend beantwortet.
20 % (12 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Bedeutung von Transitionen und deren Wirkung auf die Adressaten zu reflektieren.**	Er/sie dokumentiert drei Transitionen, die in alltäglichen Situationen selbstständig durchgeführt wurden. Er/Sie reflektiert die eigenen Aufgaben in Bezug auf die Zusammenarbeit mit den rechtlichen Betreuenden und weiteren Kooperationspartnern bei dem Ankommen/ der Eingewöhnung und/oder beim Gruppenwechsel, und/oder in Abschiedssituationen. (oder anderen ähnlichen Situationen). Er/Sie kann die Transitionen angemessen kommunizieren.	Drei durchgeführte Transitionen werden im Berichtsheft weitgehend verständlich dokumentiert. Er/Sie benennt jeweils 2 Aufgaben, die eine Fachkraft für Inklusion bei Transitionen in alltäglichen Situationen hat. Die Kommunikation ist weitgehend angepasst.

10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Relevanz des autonomen Handelns der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen im Alltag zu verstehen und sie in der Entwicklung ihrer Autonomie zu begleiten.**	Er/Sie versteht die Rolle der Fachkraft für Inklusion in der Unterstützung des autonomen Handelns der Adressaten mit spezifischen Bedürfnissen im Alltag und kann konkrete Beispiele geben: - Beobachten, Vertrauen & Begleiten - Vielfältige Angebote zum Selbstentdecken, Spielen und Experimentieren bieten. - Wünsche und Interessen der Adressaten wahrnehmen und einbinden. - Angepasste Räume und Material bieten. Die Beispiele werden im Ausbildungsheft dokumentiert.	Er/Sie nennt mindestens zwei konkrete Beispiele für seine/ihre Zielgruppe.
10 % (6 P)	**Der/Die Auszubildende ist in der Lage die Wichtigkeit der transversalen Kompetenzen zu erkennen und setzt sich aktiv im vierten Semester mit deren Entwicklung auseinander.**	Der/Die Auszubildende wählt zusammen mit der Ausbildungsbegleitung mindestens drei Sozial- oder Selbstkompetenzen aus der Liste, an denen im Laufe des Semesters gearbeitet werden soll. Es werden sowohl Sozial- wie Selbstkompetenzen gewählt. Er/Sie macht Vorschläge, wie an der ausgewählten Kompetenz gearbeitet werden soll und wie Fortschritte dokumentiert werden können. Er/Sie dokumentiert im Laufe des betreffenden Semesters Beobachtungsmomente bezüglich der ausgewählten Sozial- oder Selbstkompetenz. Die Auseinandersetzung mit der gewählten Kompetenz wird im Gespräch mit der Praktikumsbegleitung thematisiert. Am Ende des Semesters findet eine gemeinsame Einschätzung der drei gewählten Kompetenzen statt und wird in der Tabelle der transversalen Kompetenzen dokumentiert.	Drei Sozial- oder Selbstkompetenzen werden ausgewählt. Die Vorschläge ergeben Sinn und es wird versucht sie regelmäßig umzusetzen. Die Fortschritte sind weitgehend dokumentiert. Die gemeinsame Einschätzung findet statt und die Dokumentation ist weitgehend nachvollziehbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Accompagnement pédagogique et encadrement 5 (BEGLE5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des destinataires au besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**BEGLE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Développement de l'humain 5 (ENTWI5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des destinataires au besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Développement de l'humain 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTWI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 5 (SPEZI5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des destinataires au besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SPEZI5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Accompagnement pédagogique et encadrement 6 (BEGLE6)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des destinataires au besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Accompagnement pédagogique et encadrement 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**BEGLE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Développement de l'humain 6 (ENTWI6)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des destinataires au besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Développement de l'humain 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTWI6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 6 (SPEZI6)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge des destinataires au besoins spécifiques dans des situations complexes**

Titre du module:	**Agir dans des situations d'encadrement spécifiques 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**SPEZI6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 5 (KOREF5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**KOREF5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 5 (FOICA5)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**		
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 5**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FOICA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Communication et réflexion dans le contexte professionnel 6 (KOREF6)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Communication et réflexion dans le contexte professionnel 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**KOREF6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 6 (FOICA6)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**				
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communiquer dans des situations d'encadrement complexes et réfléchir à l'intervention type**

Titre du module:	**Formation pratique dans le domaine de l'inclusion 6**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOICA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet de fin d'études 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: Lehrkraft aus dem Modul PRARE

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet de fin d'études 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet de fin d'études 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Projet intégré final (PROST)

Formation

Code:	**ICA**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**			
Section / Métier / Profession:	**Section des Agent d'inclusion - adulte - Agent d'inclusion**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROST**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Français
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Travaux pratiques mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Application des bases en informatique (INFOB-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Application des bases en informatique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOB-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique - Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser, organiser et sauvegarder des données sur son ordinateur.**	- explique les bases du fonctionnement d'un ordinateur - applique selon instruction les manipulations d'un ordinateur - utilise les moyens de sauvegarde des données et organise son ordinateur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de rédiger et formater des pages et des textes avec le programme WORD.**	- utilise les bases du programme WORD et démontre la structure du programme - utilise le tabulateur, les bulles, la numération et les types de caractères	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'insérer et de télécharger des photos.**	- utilise le "TEXT BOX" dans un fichier WORD - fait la mise en page selon les besoins et sait accéder à des fichiers	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'établir une fiche de calcul simple.**	- utilise les bases du programme EXCEL et démontre la structure du programme - comprend la notion du tableau - inscrit correctement les données dans une grille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait analyser, évaluer et améliorer son comportement et ses résultats.**	- organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Cuisine appliquée 1 (CUAP1-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des pommes de terre.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des légumes.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer les masses à croquettes et les dérivées.**	- comprend la fiche technique - applique les méthodes de cuisson adaptées - vérifie le gout	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat simple salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'accepter la critique de la part de ses supérieurs et respecte leurs consignes, conseils et instructions.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Cuisine appliquée 2 (CUAP2-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Atelier
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des poissons/ crustacés et coquillages.**	- réalise les préparations préliminaires : écailler, dépouiller, désarêter - coupe en filet - sait faire les différents pliages des soles - réalise une farce de poisson - réalise des préparations préliminaires des crustacés et coquillages : nettoyer, ouvrir à cru, décortiquer, - réalise des cuissons appropriées - réalise un fumet - respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'exécuter les préparations préliminaires des volailles.**	- réalise les préparations préliminaires : flamber, vider, brider, découper, désosser - réalise une farce de volaille - réalise une marinade pour rôtir - réalise un fond de volaille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat de difficulté moyenne salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Traitement informatique en cuisine (INFOC-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOC-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle informatique
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire des recherches sur Internet autour de sujets professionnels donnés et d'archiver les informations qu'il a trouvées.**	- trouve des informations sur Internet à propos de sujets professionnels donnés et les archive par la suite	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de vérifier la fiabilité des sources d'information.**	- vérifie la fiabilité des sources d'information	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de traitement de texte pour la rédaction et la gestion de documents.**	- établit un dossier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de feuilles de calcul pour gérer ses dépenses personnelles.**	- établit des fiches de calcul	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de respecter les procédures et les consignes de sécurité en vigueur.**	- respecte les règles de la manipulation du matériel et des logiciels	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour sa formation.**	- participe activement aux cours	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Initiation dans l'étude des vins dans la restauration (VINRE-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation dans l'étude des vins dans la restauration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VINRE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle de classe - Salle d'instruction
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer la classification des vins et les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- énumère et connaît les différents cépages blancs et rouges luxembourgeois - explique le fonctionnement de la marque nationale - explique le système de classification des vins luxembourgeois - énumère les différents acteurs du milieu viti-vinicole	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la vinification en blanc et les étapes de la vinification en rouge.**	- énumère les différentes étapes de la vinification par ordre chronologique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la production du crémant/champagne.**	- énumère les étapes principales de la fabrication du crémant - énumère les producteurs principaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de lire une étiquette de vin.**	- énumère les différentes dénominations sur une étiquette	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître des régions viticoles en Europe et il est capable d'énumérer quelques domaines, châteaux, caves.**	- connaît des régions viticoles en Europe	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de déboucher et de servir du vin blanc, du vin rouge et du crémant/champagne.**	- débouche correctement les vins - choisit les verres adéquats - connaît les différentes t° de service du vin	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications sur les dangers dus à l'abus de la consommation de boissons alcoolisées.**	- connaît les conséquences	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Cuisine appliquée 3 (CUAP3-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des viandes.**	- réalise les préparations préliminaires : désosser, parer, dégraisser, découper, ficeler - réalise une farce de viande - réalise une marinade - réalise un fond de veau/gibier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les cuissons des abats.**	- réalise les préparations préliminaires : dégorger, parer, dégraisser, désosser, découper, ficeler - réalise la méthode cuisson adaptée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat complexe salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des préparations végétariennes (ovo-lacto) et véganes.**	- réalise un bouillon de légumes - réalise un plat végétarien(ovo-lacto) - réalise un plat végétal (végan) - se concentre sur le dosage et la cuisson - organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Organisation du poste de travail en cuisine 1 (HYPRO1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Organisation du poste de travail en cuisine 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène personnelle.**	- connaît l'hygiène corporelle - les voies potentiels de contaminations - connaît les exigences vestimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène du poste de travail.**	- connaît l'hygiène du poste de travail - connaît l'entretien des ustensiles et machines de cuisine - connaît le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la détérioration des aliments par les microorganismes et agents pathogènes.**	- connaît les agents microbiens et bactériens - connaît les voies de contaminations - connaît leurs conditions de développement - connaît leur prévention	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les méthodes de conservation.**	- énumère les méthodes de conservation - connaît les effets des méthodes de conservation sur les micro-organismes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Production d'un menu simple 1 (ATPRA1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production d'un menu simple 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu simple (Liste de recettes 1).**	- établit un plan de travail - utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu simple en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert simple en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 1).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite correctement les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Technologie de cuisine 1A (TECU1A)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le matériel, les appareils de cuisine et leurs utilisations.**	- connaît les différents couteaux et leurs utilisations - connaît le matériel de cuisine et leur utilisation - connaît le fonctionnement et l'utilisation des appareils de cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les termes de cuisine selon la liste 1.**	- connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents potages à base de légumes et pommes de terre.**	- connaît les techniques de préparation des potages taillés et potages passés à base de légumes - connaît le vocabulaire spécifique des potages	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la classification des méthodes de cuisson et les phénomènes des cuissons.**	- sait énumérer les méthodes de cuisson sèches, humides, mixtes et les finitions (gratiner, glacer) - comprend les phénomènes des cuissons - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologie de cuisine 1B (TECU1B)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le déroulement de la réception et du contrôle d'une livraison de marchandises.**	- cite les différents documents pour la réception des marchandises - énumère les 5 points de contrôle à la livraison - connaît les seuils de températures des marchandises à la livraison - cites les abréviations en relation avec les aliments (FIFO, DLC, DLUO...)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les légumes et les légumineuses.**	- connaît la classification des légumes et légumineuses - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité - connaît les règles d'achat, la réception et le stockage - connaît les règles de nettoyage et d'épluchages des légumes, - connaît les techniques des découpes classiques et leurs tailles - connaît les possibilités d'utilisation des légumes de façon efficiente contre le gaspillage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents fruits.**	- connaît la classification des fruits - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité - connaît les règles d'achat, la réception et le stockage - cite l'utilisation des fruits en cuisine et en pâtisserie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les herbes et épices.**	- connaît la classification des herbes et épices - connaît la composition des mélanges d'herbes et mélanges d'épices - connaît les règles d'achat, la réception et le stockage - sait expliquer l'utilisation des herbes et épices	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Offre de menus et calcul de plats 1 (CALCU1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations de base pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- connaît les opérations de base - utilise les opérations de base - utilise le calcul des fractions - identifie les principales unités de mesure - mesure correctement en utilisant l'outil adéquat - convertit en fraction et en nombres décimaux - comprend le principe d'une mesure fondamentale	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de convertir des fiches techniques selon le nombre de personnes en utilisant le calcul des proportions.**	- applique le calcul des proportions - applique des calculs en utilisant la règle des trois	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de comprendre l'évolution de la cuisine gastronomique.**	- apprend l'histoire de la cuisine - il connait quelques grands cuisiniers - connait quelques inventions Culinaires - connaît des appellation culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer l'ordonnance des menus.**	- comprend l'ordonnance des menus et du plat - connait la différence entre un menu et une carte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Techniques de gestion - comptabilité 1 (TECGE1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir et interpréter le document commercial : le bon de commande.**	- définie le bon de commande - comprend la nécessité d'un bon de commande - cite les mentions obligatoires à faire figurer sur le bon de commande	Les indicateurs sont majoritairement corrects
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bon de commande simple.**	- établie un exemple d'un bon de commande simple d'après les besoins de l'entreprise.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir et interpréter les documents commerciaux : le bon de livraison et le bon de retour.**	- définie le bon de livraison et le bon de retour - comprend le nécessité d'un bon de livraison et d'un bon de retour - cite les mentions obligatoires à faire figurer sur le bon de livraison	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bon de livraison simple.**	- établie un exemple d'un bon de livraison simple d'après les besoins de l'entreprise.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réceptionner et de contrôler les marchandises.**	- contrôle au regard du bon de commande et du bon de livraison, les quantités, la qualité, si nécessaire la date limite de consommation du produit etc. - indique les anomalies éventuelles en présence du livreur - le cas échéant, retourne la marchandise - signe le bon de livraison - rempli un bon de retour ou un formulaire de réclamation - range la marchandise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Production de mets simples 1 (FORCU1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production de mets simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCU1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplômé (m/f)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser des potages simples.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant sait reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes simples.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes simples.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes simples selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes simples, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - respecte les règles de sécurité en vigueur - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil si nécessaire - pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	La coopération fonctionne sans heurts majeurs.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'acquérir de nouvelles connaissances et de se documenter.**	- veille à la bonne présentation de ses dossiers	Il est bien documenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mise en oeuvre de la marche en avant 2 (HYPRO2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Mise en oeuvre de la marche en avant 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître le principe de la marche en avant.**	- connaît la définition de la marche en avant - connaît les étapes de la livraison à la production des produits - connaît les conditions de stockage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les bases de l'hygiène des locaux.**	- connaît l'hygiène des différents locaux - connaît l'entretien des locaux - connaît le schéma de la cuisine en appliquant le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mesures de sécurité au travail.**	- connaît les types d'accidents au travail - connaît la prévention des accidents de travail - connaît les précautions de sécurité des machines en cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les gestes essentiels de premier secours.**	- connaît le type de blessure - connaît les mesures de premier secours élémentaires - savoir s'informer des connaissances approfondies	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Production d'un menu simple 2 (ATPRA2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production d'un menu simple 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 15

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Salle de classe
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu simple (Liste de recettes 1).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu simple en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert simple en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 1).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite correctement les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- identifie son propre rôle - analyse une situation problème - développe son esprit critique et d'analyse - s'adapte à la culture d'entreprise - respecte chaque membre : sa place, son identité, son travail - réalise sa part de travail - respecte les contraintes liées à sa place, son poste de travail, son appartenance... - fait preuve de solidarité, de souplesse et de tolérance - gère son stress, ses émotions, son agressivité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Technologie de cuisine 2A (TECU2A)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents corps gras.**	- connaît la classification des corps gras d'origine animale et végétale - connaît les critères d'achat, de réception et de stockage - connaît les températures de décomposition des corps gras - connaît les caractéristiques d'utilisation des corps gras	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les beurres composés et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les différentes familles de beurre composés - connaît les ingrédients nécessaires pour la préparation des beurres composés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les entrées et leurs utilisations culinaires.**	- connaît des entrées froides et leurs préparations - connaît des entrées chaudes et leurs préparations	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les termes culinaires avancés selon la liste des termes 2.**	- connaît les termes avancés - sait expliquer les termes avancés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître la réalisation des fonds blancs et des fonds bruns de base.**	- connaît la technique de la mise en place pour les fonds - connaît la technique de préparation pour les fonds	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Technologie de cuisine 2B (TECU2B)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les condiments.**	- énumère les différents groupes de condiments - connaît l'utilité des condiments en cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le lait et les produits laitiers.**	- connaît les origines du lait - connaît les différents types de lait - sait expliquer les différents produits laitiers - cite des préparations en cuisine avec des produits laitiers	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de fromages.**	- connaît les étapes de la fabrication du fromage - cite les types de fromages - connaît quelques exemples de fromage par type, pays et origine animale	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents œufs.**	- énumère les signes de fraîcheur d'un œuf - cite les œufs les plus courants utilisés en cuisine - explique l'estampillage qui se trouve sur les œufs - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage - sait expliquer la préparation de mets aux œufs	Les indicateurs sont majoritairement corrects

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Offre de menus et calcul de plats 2 (CALCU2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU2**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations du calcul du pourcentage simple pour déterminer les pertes en cuisine et les poids net.**	- utilise le calcul des pourcentages - détermine la valeur de base - détermine la valeur de pourcentage - détermine le taux de pourcentage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de déterminer les quantités et de calculer les coûts de marchandises pour un menu simple.**	- calcul par le coefficient - calcul les proportions (règle des trois) - calcul les quantités nécessaires - différencie le poids brut du poids ne - converti les recettes mentalement - note les poids - réalise une fiche technique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de différencier les différents types de menu.**	- différencie les types de menu par des exemples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- apprend les règles de base pour la composition du menu - connait des appellations simples - connait ses plats cuisinés - comprend l'orthographe des menus	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Techniques de gestion - comptabilité 2 (TECGE2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE2**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les étapes à suivre depuis la passation de la commande jusqu'au paiement de la facture.**	- énumère dans un ordre chronologique les différentes étapes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'avoir des notions sur la gestion du stock.**	- définie la gestion du stock - explique le but d'une gestion optimale du stock - FiFo - explique des pratiques pour une bonne gestion des stocks en entreprise - explique les différents niveaux de stock : stock maximum, stock minimum, stock de sécurité, stock d'alerte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de déterminer le stock minimum, le stock de sécurité et le stock d'alerte à base d'un exemple de calcul concret.**	- calcule le stock minimum - calcule le stock de sécurité - calcule le stock d'alerte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir le document commercial : la facture.**	- définie le document commercial : la facture	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les informations fournies par la facture.**	- cite les informations - cite et explique les mentions obligatoires et facultatives	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le terme « note de crédit ».**	- définit le terme « note de crédit » - comprend l'utilité d'une note de crédit	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Production de mets simples 2 (FORCU2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production de mets simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCU2**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplômé (m/f)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser et dresser des plats principaux simples.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts simples.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts simples.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des plats chauds et desserts simples, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des plats chauds et desserts simples, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - il tient compte des conseils - a une attitude positive par rapport aux critiques	Il accepte les conseils et les critiques.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un livre de recettes.**	- recherche de recettes - classe les recettes existantes selon un modèle donné - veille à la bonne présentation	Il tient son livre de recettes à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme (HYPRO3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants alimentaires.**	- cite les éléments alimentaire énergétiques (lipides, glucides, protides) et non-énergétiques (eau, minéraux, vitamines, fibres alimentaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants énergétiques animales et végétales des aliments (lipides, protides, glucides).**	- connaît les propriétés, les origines et les rôles des éléments alimentaires énergétiques animales et végétales.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants non-énergétiques des aliments.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires non-énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 14 allergènes et sait faire le lien avec les préparations culinaires.**	- cite les 14 allergènes - reconnaît les allergènes dans des préparations simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Production d'un menu à difficulté moyenne (ATPRA3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPRA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6		- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant fait preuve d'initiative et prend la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - prend des initiatives - exécute sa tâche d'une manière réfléchie - travaille autonome	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Technologie de cuisine 3A (TECU3A)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître la classification des sauces émulsionnées et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît la particularité des émulsions stables et non stables - connaît la particularité des émulsions froides et chaudes - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des graisses et huiles - il connaît le vocabulaire spécifique - il sait expliquer les techniques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer et appliquer les méthodes de cuisson humides (blanchir, pocher, bouillir, à la vapeur).**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les sauces de bases chaudes et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les sauces brunes et dérivées - connaît les sauces blanches et dérivées - connaît les sauces et coulis à base de légumes -connait les utilisations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologie de cuisine 3B (TECU3B)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les pommes de terre et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- explique la différence des 3 types de pommes de terre - cite l'utilisation des différents types de pommes de terre - connaît les découpes des pommes de terre - connaît les techniques de préparation des mets de pommes de terre	Les indicateurs sont majoritairement corrects
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des céréales et du riz et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les différentes sortes de riz et céréales - connaît les caractéristiques de qualité et les valeurs nutritionnelles - connaît la fabrication de la farine - sait expliquer les mets au riz et indique le riz adéquat à la préparation - connaît les produits à base d'amidon et leur utilisation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des farinages (pâtes fraîches, gnocchi) et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît la classification - explique la préparation des pâtes fraîches - explique la préparation des différentes sortes de gnocchi	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les champignons.**	- cite les champignons des bois les plus courants en cuisine - cite les champignons d'élevage les plus courants en cuisine - explique les méthodes de conservation des champignons - connaît la technique de préparation des champignons	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Offre de menu, calcul du prix de revient 3 (CALCU3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la valeur énergique d'un mets.**	- recherche, à l'aide de tables de composition, la valeur nutritionnelle de chaque aliment et calcul la valeur d'un mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix d'achat pour des mets/plats.**	- calcule le pourcentage de déchets d'un produit, le pourcentage de restes (net/brut) pour pouvoir évaluer les quantités à prévoir ou à commander. - applique les calculs de base (conversions, mélanges, règle de trois, pourcentages) - connaît les définitions - applique le système « brut – net – perte » - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les proportions pour X personnes. - calcule les quantités à prévoir et à commander.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de revient.**	- connaît les définitions - présente les calculs d'après les schémas enseignés - raisonne et calcule le prix de production et le prix de revient, d'un menu, d'une portion.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus - soigne la présentation -il applique la terminologie et les principales appellations classiques - il connaît le vocabulaire spécifique (termes culinaire, appellations culinaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Techniques de gestion - comptabilité 3 (TECGE3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur ou autres

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les termes réductions commerciales et financières.**	- explique les différentes réductions commerciales et financières - calcule réductions commerciales et financières sur base d'une facture	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement du système de la TVA luxembourgeoise.**	- explique le terme TVA applique les différents taux de TVA - différencie TVA sur achat et TVA sur vente	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la TVA sur base d'une facture donnée.**	- applique les différents taux de TVA - calcule la TVA - calcule les prix H.T. - calcule les prix TTC	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une facture selon un schéma donné.**	- établie le schéma - inscrit les données - réalise les calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'analyser une facture donnée.**	- vérifie les différentes données de la facture - rectifie d'éventuels erreurs de calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler avec précision.**	- soigne sa documentation - applique les formules - rédige ses calculs proprement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Production de mets de difficulté moyenne 1 (FORCU3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCU3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets de difficultés moyens.
Réaliser des desserts de difficultés moyens.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte. Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Il avise oralement son supérieur. Pas de rupture de stock.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse selon les directives de l'entreprise - il assume ses décisions	Il montre de la responsabilité dans ses actes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme (HYPRO4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**HYPRO4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement cellulaire et sait expliquez l'énergie.**	- connaît la différence entre cellules humaines/animales et végétales - connaît la définition de l'énergie et la génération de la synthèse de l'énergie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les besoins de la ration alimentaire journalière**	- connaît les besoins journaliers quantitatifs - connaît les besoins en valeurs énergétiques - défini le IMC/BMI d'une personne	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les substances de régulations.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires régulateurs de l'organisme	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la digestion.**	- connaît le principe, la dégradation et l'assimilation des éléments énergétiques - énumère les étapes de la digestion	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Production d'un menu à difficulté moyenne 4 (ATPRA4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATPRA4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6		- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de communiquer de manière adéquate en situation professionnelle.**	- utilise le vocabulaire approprié - exprime clairement un message - interprète la communication non-verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur - utilise les règles de bienséance et de politesse adéquates - prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Technologie de cuisine 4A (TECU4A)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - il connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixtes et les cuissons de finitions.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mousses, farces, pâtés, terrines et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les règles d'hygiène correspondantes aux préparations des farces - connait la classification des farces et mousses - sait préparer des terrines à base de farces diverses - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de viande de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie - connaît la différence entre la qualité d'une viande et les catégories de viande	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Technologie de cuisine 4B (TECU4B)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents poissons d'eau de mer et d'eau douce.**	- connaît la classification des poissons - indique les caractéristiques de fraîcheur d'un poisson - explique le stockage et la conservation des poissons - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes préparations culinaires des poissons.**	- connaît l'habillage des poissons - connaît les découpes - connaît les possibilités d'utilisation culinaires - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents crustacés.**	- connaît la définition des crustacés - connaît la classification des crustacés - explique les caractéristiques de qualité et de fraîcheur des crustacés - connaît les possibilités d'utilisation culinaires - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents coquillages et mollusques.**	- connaît la classification des coquillages et mollusques - indique les caractéristiques de fraîcheur et de qualité des coquillages et mollusques - explique les modes d'élevage des coquillages - connaît les possibilités d'utilisation culinaires - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Offre de menu, calcul du prix de revient 4 (CALCU4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU4**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les quantités correctes en tenant compte des taux de déchets/pertes.**	- connaît les proportions requises pour une personne - connaît les taux de déchets - applique les règles relatives aux calculs des pourcentages - utilise les formules de base	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'adapter les recettes et de calculer le prix de revient.**	- adapte les quantités aux recettes - connaît les définitions - applique le calcul des pertes - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les frais des marchandises - calcule le prix de revient	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.13. - Techniques de gestion - comptabilité 4 (TECGE4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE4**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la sélection des fournisseurs.**	- énumère dans un ordre chronologique les étapes de sélection des fournisseurs - cite les différents critères de choix d'un fournisseur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comparer les différentes offres.**	- fait des recherches pour trouver la meilleure offre - propose un choix	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les bases du fonctionnement de la comptabilité.**	- explique le mécanisme de base du fonctionnement d'une entreprise - définit le terme comptabilité - différencie comptabilité en partie simple et en partie double - explique l'importance de la comptabilité - indique le délai de conservation des documents comptables	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'acquérir de nouvelles connaissances.**	- participe aux cours - montre de l'intérêt - fait les devoirs à domicile	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.14. - Production de mets de difficulté moyenne 2 (FORCU4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCU4**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets de difficultés moyens.
Réaliser des desserts de difficultés moyens.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plats chauds de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des desserts de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des plats chauds de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des desserts de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe à l'organisation de son travail.**	- organise sa mise en place (matériel, marchandises, dressage)	Il contribue au bon déroulement du service.
10 % (6 P)	**L'apprenti est flexible et s'adapte à des changements requis par l'entreprise.**	- réagit aux besoins de l'entreprise	Il satisfait aux demandes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaissances des formes d'alimentation (HYPRO5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances des formes d'alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le métabolisme de base.**	- connaît les activités biochimiques de base de la dégradation des éléments énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires sains.**	- sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (valeur intégrale, équilibré)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires en cas de pathologies spécifiques.**	-sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (diabète, obésité, alimentation cardio-vasculaires) -sait la différence entre les troubles alimentaires tel que l'anorexie et la boulimie.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les modifications physiques et chimiques des aliments en cas de conservation.**	-connaît les actions de la chaleur sur les aliments -connaît les actions du froid sur les aliments -connaît l'action de la valeur ph	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production d'un menu complexe 5 (ATPRA5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adopter un comportement professionnel.**	- adopte un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail) - respecte le matériel mis à disposition - va jusqu'au bout du travail commencé - s'approprie le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter - respecte les délais - adopte une tenue professionnelle adéquate	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Technologie de cuisine 5A (TECU5A)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 5A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU5A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des volailles, du lapin et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les généralités des préparations préliminaires - connaît les règles d'hygiène - connaît les règles d'achat et de stockage - connaît les possibilités d'utilisations culinaires - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la méthode de cuisson sous-vide et la cuisson à basse température.**	- connait les techniques - connait les avantages et désavantages - connait les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les processus « cook and chill » et « cook and hold » (liaison froide et liaison chaude).**	- connaît les techniques - connaît les avantages et désavantages - connaît les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Technologie de cuisine 5B (TECU5B)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 5B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU5B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître l'espèce bovine et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les critères qui influencent la qualité de la viande de bœuf et de veau - connaît les races principales - connaît les catégories des morceaux de viande et indique les morceaux (découpes) - connaît les différentes méthodes de cuisson et mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître l'espèce porcine et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les différents types de l'espèce porcine - connaît les découpes usuelles de la viande - connaît les différentes méthodes de cuisson et mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître l'espèce ovine et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les différents types de la famille des ovins - connaît les découpes usuelles de la viande - connaît les différentes méthodes de cuisson et mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des abats de viandes de boucherie et des abatis.**	- connaît la classification - connaît le stockage et la conservation - connaît les préparations préliminaires - indique quelques préparations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Offre de menu, calcul du prix de vente 5 (CALCU5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de vente 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer une remise sur le prix d'achat.**	- connait le rabais, la remise, l'escompte - applique une remise sur un prix - retrouve un prix avant la remise - retrouve le taux de pourcentage de la remise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente pour des mets complexes.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - calcule les majorations - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le coût des marchandises à partir du prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises à partir du prix de vente - calcule les marges - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu complexe en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Techniques de gestion - comptabilité 5 (TECGE5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les postes du bilan.**	- définit le terme bilan - définit les différents groupes de comptes et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bilan.**	- fait un bilan sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir les différents postes du compte de résultat.**	- définit le terme compte de résultat - connait les différents postes du compte de résultat et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'établir un compte de résultat.**	- fait un compte de résultat sur base d'une liste de données - détermine le bénéfice ou la perte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Production de mets complexes 1 (FORCU5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCU5**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser des potages de difficultés complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Il avise oralement son supérieur. Pas de rupture de stock.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse - il assume ses décisions	Il montre de la responsabilité dans ses actes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de demander des renseignements supplémentaires en cas de doute.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	Les renseignements recherchés sont profitables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire (HYPRO6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**HYPRO6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les règles d'affichage des 14 allergènes.**	- sait reconnaître les 14 allergènes retenus - capable d'afficher un tableau informatif reprenant la présence éventuelle de substances provoquant des troubles	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le principe la règlementation des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire.**	- connaît la présence et la mise en vigueur de la législation de la sécurité et de la traçabilité alimentaire (HACCP)	Le tableau d'affichage des 14 allergènes est établi de façon correcte et lisible.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 7 principes du HACCP.**	- sait expliquez les 7 principes du HACCP	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir des fiches de contrôles.**	- capable d'établir des fiches de contrôle	Les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Production d'un menu complexe 6 (ATPRA6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA6**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe à 3 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connait les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser et planifier son travail.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas gastronomique (soirée, buffet à thème, réception, porte-ouverte) - prend des initiatives - recherche de proposition de recettes - gère son temps de travail - évalue son travail - réalise un planning - met des priorités - respecte les obligations et impératifs auxquels il doit faire face - fait preuve de rigueur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Technologie de cuisine 6A (TECU6A)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 6A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU6A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes marinades crues et cuites.**	- connaît les différentes marinades - connaît les différentes utilisations - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir un plan de travail.**	- utilise les termes culinaires - respecte les horaires - écrit dans un ordre logique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les étapes et les particularités de la préparation de la gelée.**	- connaît les généralités des préparations des gelées - connaît les dérivées les plus courantes - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les spécialités luxembourgeoises.**	- connaît les préparations - connaît les noms en langue luxembourgeoise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les potages spéciaux et leurs dérivés.**	- connaît les techniques de préparation - connaît les veloutés, bisques, consommées, oxtail et potages à base de poissons, …. - connaît la clarification - connaît le vocabulaire spécifique des potages	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.11. - Technologie de cuisine 6B (TECU6B)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 6B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU6B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents gibiers à poil et leurs utilisations culinaires.**	- décrit les différents gibiers à poil - renseigne sur les préparations préliminaires et les méthodes de cuisson du gibier à poil	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents gibiers à plume et leurs utilisations culinaires.**	- décrit les différents gibiers à plume - renseigne sur les préparations préliminaires et les méthodes de cuisson du gibier à plume	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître différents produits semi-élaborés.**	- cite la définition des produits semi-élaborés - connaît les différentes gammes et leur stockage - connaît l'avantage et les limites de l'utilisation des produits semi-élabores	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître différents produits nobles.**	- cite les différents produits nobles et leurs possibilités culinaires (caviar, truffe, foie gras, …) - connaît des critères de qualité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.12. - Offre de menu, calcul du prix de vente 6 (CALCU6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de vente 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU6**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les différentes méthodes de calcul pour déterminer le prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer la tva, le bénéfice ou la perte en relation avec le calcul du prix de vente.**	- calcule les marges, les rendements bruts - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la planification et au déroulement d'un banquet ou d'événements.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas (soirée, buffet à thème, réception, porte ouverte) - prend des initiatives - recherche des propositions de recettes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu en tenant compte des différents besoins nutritionnels.**	- connait les différents nutriments - compose un menu équilibré	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.13. - Techniques de gestion - comptabilité 6 (TECGE6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE6**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d' enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de contrats de travail.**	- cite les mentions d'un contrat de travail - différencie entre le contrat de travail : CDI, CDD, CTT, CTP, contrat d'apprentissage - cite les avantages et inconvénients	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir le terme « journal comptable » et sait établir un « journal comptable ».**	- définit le terme « journal comptable » - explique l'importance d'un « Journal comptable » - établi un « journal comptable » sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le document « registre des congés ».**	- définit le terme « registre des congés » - cite les éléments d'un registre des congés - explique l'importance d'un « registre des congés »	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les principaux éléments d'une fiche de salaire et de faire un calcul de salaire simple.**	- différencie entre salaire brut et salaire net - explique les principaux éléments d'une fiche de salaire - calcule un salaire simple	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.14. - Production de mets complexes 2 (FORCU6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORCU6**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser des plats principaux de difficultés complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plats chauds complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des desserts complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des plats chauds complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des desserts complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer - range le matériel à sa place - respecte les règles d'hygiène	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti accepte les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - il tient compte des conseils - a une attitude positive par rapport aux critiques	Il accepte les conseils et les critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter et commenter son carnet d'apprentissage.**	- présente son carnet dûment rempli	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de planifier, de composer et de rédiger un menu complexe à 3 plats (potage/entrée, plat principal, dessert) et de présenter son travail correctement.**	- compose le menu en se basant sur les recettes apprises - présente son menu correctement - utilise les marchandises disponibles - complète les fiches techniques en se basant sur son menu. - utilise les noms et les termes corrects relatifs au menu choisi - présente les recettes pour le menu à réaliser - établit un plan d'organisation de travail - établi un plan de menu selon des critères donnés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente d'un menu.**	- rédige un bon d'économat basé sur les fiches techniques - calcule les proportions - compare la qualité, les modes de livraison, modes de paiement - calcule les frais/coût de marchandises - calcule le prix de vente - respecte le budget	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de préparer son menu choisi.**	- équipe son poste de travail - choisit les marchandises nécessaires pour préparer son menu. - choisit le matériel approprié - choisit et utilise les bons ustensiles. - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - réalise les découpes appropriées au menu - fait les désossages de base des viandes et des volailles - réalise les étapes de l'habillage des poissons - évite le gaspillage, trie les déchets - respecte la progression du plan de travail - utilise les techniques de cuisson correctes - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les plats correctement pour l'envoi - respecte minutieusement les quantités nécessaires pour le dessert - respecte les goûts et les couleurs - utilise des décorations saisonnières - dresse les desserts et les décorations de manière propre et hygiénique - respecte la chaîne du froid - respecte les règles d'hygiène - utilise les énergies de manière responsable (eau, gaz et électricité) - entretient le matériel - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de maitriser les règles fondamentales de dressage.**	- susciter l'envie chez un client - réaliser des décors et dressages de qualité gastronomique pour ses et entrées, plats et desserts	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique - Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Français
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Travaux pratiques mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Application des bases en informatique (INFOB-F)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Application des bases en informatique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOB-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique - Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser, organiser et sauvegarder des données sur son ordinateur.**	- explique les bases du fonctionnement d'un ordinateur - applique selon instruction les manipulations d'un ordinateur - utilise les moyens de sauvegarde des données et organise son ordinateur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de rédiger et formater des pages et des textes avec le programme WORD.**	- utilise les bases du programme WORD et démontre la structure du programme - utilise le tabulateur, les bulles, la numération et les types de caractères	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'insérer et de télécharger des photos.**	- utilise le "TEXT BOX" dans un fichier WORD - fait la mise en page selon les besoins et sait accéder à des fichiers	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'établir une fiche de calcul simple.**	- utilise les bases du programme EXCEL et démontre la structure du programme - comprend la notion du tableau - inscrit correctement les données dans une grille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait analyser, évaluer et améliorer son comportement et ses résultats.**	- organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Cuisine appliquée 1 (CUAP1-F)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des pommes de terre.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les découpes et les cuissons des légumes.**	- taille de façon régulière - applique les méthodes de cuisson adaptées	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer les masses à croquettes et les dérivées.**	- comprend la fiche technique - applique les méthodes de cuisson adaptées - vérifie le gout	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat simple salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'accepter la critique de la part de ses supérieurs et respecte leurs consignes, conseils et instructions.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Cuisine appliquée 2 (CUAP2-F)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des poissons/ crustacés et coquillages.**	- réalise les préparations préliminaires : écailler, dépouiller, désarêter - coupe en filet - sait faire les différents pliages des soles - réalise une farce de poisson - réalise des préparations préliminaires des crustacés et coquillages : nettoyer, ouvrir à cru, décortiquer, - réalise des cuissons appropriées - réalise un fumet - respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'exécuter les préparations préliminaires des volailles.**	- réalise les préparations préliminaires : flamber, vider, brider, découper, désosser - réalise une farce de volaille - réalise une marinade pour rôtir - réalise un fond de volaille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat de difficulté moyenne salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Traitement informatique en cuisine (INFOC-F)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement informatique en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOC-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire des recherches sur Internet autour de sujets professionnels donnés et d'archiver les informations qu'il a trouvées.**	- trouve des informations sur Internet à propos de sujets professionnels donnés et les archive par la suite	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de vérifier la fiabilité des sources d'information.**	- vérifie la fiabilité des sources d'information	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de traitement de texte pour la rédaction et la gestion de documents.**	- établit un dossier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser un programme de feuilles de calcul pour gérer ses dépenses personnelles.**	- établit des fiches de calcul	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de respecter les procédures et les consignes de sécurité en vigueur.**	- respecte les règles de la manipulation du matériel et des logiciels	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour sa formation.**	- participe activement aux cours	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Initiation dans l'étude des vins dans la restauration (VINRE-F)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation dans l'étude des vins dans la restauration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VINRE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe - Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou chargé de cours spécialité Cuisinier/Traiteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer la classification des vins et les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- énumère et connaît les différents cépages blancs et rouges luxembourgeois - explique le fonctionnement de la marque nationale - explique le système de classification des vins luxembourgeois - énumère les différents acteurs du milieu viti-vinicole	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la vinification en blanc et les étapes de la vinification en rouge.**	- énumère les différentes étapes de la vinification par ordre chronologique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les étapes de la production du crémant/champagne.**	- énumère les étapes principales de la fabrication du crémant - énumère les producteurs principaux	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de lire une étiquette de vin.**	- énumère les différentes dénominations sur une étiquette	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître des régions viticoles en Europe et il est capable d'énumérer quelques domaines, châteaux, caves.**	- connaît des régions viticoles en Europe	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de déboucher et de servir du vin blanc, du vin rouge et du crémant/champagne.**	- débouche correctement les vins - choisit les verres adéquats - connaît les différentes t° de service du vin	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications sur les dangers dus à l'abus de la consommation de boissons alcoolisées.**	- connaît les conséquences	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Cuisine appliquée 3 (CUAP3-F)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Cuisine appliquée 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CUAP3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les préparations préliminaires des viandes.**	- réalise les préparations préliminaires : désosser, parer, dégraisser, découper, ficeler - réalise une farce de viande - réalise une marinade - réalise un fond de veau/gibier	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les cuissons des abats.**	- réalise les préparations préliminaires : dégorger, parer, dégraisser, désosser, découper, ficeler - réalise la méthode cuisson adaptée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un plat complexe salé/sucré.**	- comprend la fiche technique - utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - fait la mise en place - suit le bon raisonnement - prépare le plat - applique une décoration appropriée - contrôle le gout - fait preuve d'imagination et de créativité - analyse son plat - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des préparations végétariennes (ovo-lacto) et véganes.**	- réalise un bouillon de légumes - réalise un plat végétarien(ovo-lacto) - réalise un plat végétal (végan) - se concentre sur le dosage et la cuisson - organise son travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Organisation du poste de travail en cuisine 1 (HYPRO1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Organisation du poste de travail en cuisine 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène personnelle.**	- connaît l'hygiène corporelle - les voies potentiels de contaminations - connaît les exigences vestimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène du poste de travail.**	- connaît l'hygiène du poste de travail - connaît l'entretien des ustensiles et machines de cuisine - connaît le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la détérioration des aliments par les microorganismes et agents pathogènes.**	- connaît les agents microbiens et bactériens - connaît les voies de contaminations - connaît leurs conditions de développement - connaît leur prévention	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les méthodes de conservation.**	- énumère les méthodes de conservation - connaît les effets des méthodes de conservation sur les micro-organismes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Production d'un menu simple 1 (ATPRA1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production d'un menu simple 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Atelier
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu simple (Liste de recettes 1).**	- établit un plan de travail - utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu simple en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert simple en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 1).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite correctement les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Technologie de cuisine 1A (TECU1A)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle d'instruction
2	1	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le matériel, les appareils de cuisine et leurs utilisations.**	- connaît les différents couteaux et leurs utilisations - connaît le matériel de cuisine et leur utilisation - connaît le fonctionnement et l'utilisation des appareils de cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les termes de cuisine selon la liste 1.**	- connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents potages à base de légumes et pommes de terre.**	- connaît les techniques de préparation des potages taillés et potages passés à base de légumes - connaît le vocabulaire spécifique des potages	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la classification des méthodes de cuisson et les phénomènes des cuissons.**	- sait énumérer les méthodes de cuisson sèches, humides, mixtes et les finitions (gratiner, glacer) - comprend les phénomènes des cuissons - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologie de cuisine 1B (TECU1B)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 1B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le déroulement de la réception et du contrôle d'une livraison de marchandises.**	- cite les différents documents pour la réception des marchandises - énumère les 5 points de contrôle à la livraison - connaît les seuils de températures des marchandises à la livraison - cites les abréviations en relation avec les aliments (FIFO, DLC, DLUO...)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les légumes et les légumineuses.**	- connaît la classification des légumes et légumineuses - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité - connaît les règles d'achat, la réception et le stockage - connaît les règles de nettoyage et d'épluchages des légumes, - connaît les techniques des découpes classiques et leurs tailles - connaît les possibilités d'utilisation des légumes de façon efficiente contre le gaspillage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents fruits.**	- connaît la classification des fruits - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité - connaît les règles d'achat, la réception et le stockage - cite l'utilisation des fruits en cuisine et en pâtisserie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les herbes et épices.**	- connaît la classification des herbes et épices - connaît la composition des mélanges d'herbes et mélanges d'épices - connaît les règles d'achat, la réception et le stockage - sait expliquer l'utilisation des herbes et épices	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Offre de menus et calcul de plats 1 (CALCU1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations de base pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- connaît les opérations de base - utilise les opérations de base - utilise le calcul des fractions - identifie les principales unités de mesure - mesure correctement en utilisant l'outil adéquat - convertit en fraction et en nombres décimaux - comprend le principe d'une mesure fondamentale	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de convertir des fiches techniques selon le nombre de personnes en utilisant le calcul des proportions.**	- applique le calcul des proportions - applique des calculs en utilisant la règle des trois	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de comprendre l'évolution de la cuisine gastronomique.**	- apprend l'histoire de la cuisine - il connaît quelques grands cuisiniers - connaît quelques inventions Culinaires - connaît des appellation culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer l'ordonnance des menus.**	- comprend l'ordonnance des menus et du plat - connaît la différence entre un menu et une carte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Techniques de gestion - comptabilité 1 (TECGE1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir et interpréter le document commercial : le bon de commande.**	- définie le bon de commande - comprend la nécessité d'un bon de commande - cite les mentions obligatoires à faire figurer sur le bon de commande	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bon de commande simple.**	- établie un exemple d'un bon de commande simple d'après les besoins de l'entreprise.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir et interpréter les documents commerciaux : le bon de livraison et le bon de retour.**	- définie le bon de livraison et le bon de retour - comprend le nécessité d'un bon de livraison et d'un bon de retour - cite les mentions obligatoires à faire figurer sur le bon de livraison	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bon de livraison simple.**	- établie un exemple d'un bon de livraison simple d'après les besoins de l'entreprise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réceptionner et de contrôler les marchandises.**	- contrôle au regard du bon de commande et du bon de livraison, les quantités, la qualité, si nécessaire la date limite de consommation du produit etc. - indique les anomalies éventuelles en présence du livreur - le cas échéant, retourne la marchandise - signe le bon de livraison - rempli un bon de retour ou un formulaire de réclamation - range la marchandise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Production de mets simples 1 (FOCUF1)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production de mets simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCUF1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplômé (m/f)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser des potages simples.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes simples.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes simples.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes simples selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes simples, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - respecte les règles de sécurité en vigueur - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil si nécessaire - pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	La coopération fonctionne sans heurts majeurs.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'acquérir de nouvelles connaissances et de se documenter.**	- veille à la bonne présentation de ses dossiers	Il est bien documenté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mise en oeuvre de la marche en avant 2 (HYPRO2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Mise en oeuvre de la marche en avant 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYPRO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître le principe de la marche en avant.**	- connaît la définition de la marche en avant - connaît les étapes de la livraison à la production des produits - connaît les conditions de stockage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les bases de l'hygiène des locaux.**	- connaît l'hygiène des différents locaux - connaît l'entretien des locaux - connaît le schéma de la cuisine en appliquant le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mesures de sécurité au travail.**	- connaît les types d'accidents au travail - connaît la prévention des accidents de travail - connaît les précautions de sécurité des machines en cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les gestes essentiels de premier secours.**	- connaît le type de blessure - connaît les mesures de premier secours élémentaires - savoir s'informer des connaissances approfondies	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Production d'un menu simple 2 (ATPRA2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production d'un menu simple 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Salle de classe
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu simple (Liste de recettes 1).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu simple en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu simple à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 1).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert simple en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 1).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite correctement les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- identifie son propre rôle - analyse une situation problème - développe son esprit critique et d'analyse - s'adapte à la culture d'entreprise - respecte chaque membre : sa place, son identité, son travail - réalise sa part de travail - respecte les contraintes liées à sa place, son poste de travail, son appartenance... - fait preuve de solidarité, de souplesse et de tolérance - gère son stress, ses émotions, son agressivité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Technologie de cuisine 2A (TECU2A)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2		- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents corps gras.**	- connaît la classification des corps gras d'origine animale et végétale - connaît les critères d'achat, de réception et de stockage - connaît les températures de décomposition des corps gras - connaît les caractéristiques d'utilisation des corps gras	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les beurres composés et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les différentes familles de beurre composés - connaît les ingrédients nécessaires pour la préparation des beurres composés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les entrées et leurs utilisations culinaires.**	- connaît des entrées froides et leurs préparations - connaît des entrées chaudes et leurs préparations	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les termes culinaires avancés selon la liste des termes 2.**	- connaît les termes avancés - sait expliquer les termes avancés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître la réalisation des fonds blancs et des fonds bruns de base.**	- connaît la technique de la mise en place pour les fonds - connaît la technique de préparation pour les fonds	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Technologie de cuisine 2B (TECU2B)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 2B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU2B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les condiments.**	- énumère les différents groupes de condiments - connaît l'utilité des condiments en cuisine	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le lait et les produits laitiers.**	- connaît les origines du lait - connaît les différents types de lait - sait expliquer les différents produits laitiers - cite des préparations en cuisine avec des produits laitiers	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de fromages.**	- connaît les étapes de la fabrication du fromage - cite les types de fromages - connaît quelques exemples de fromage par type, pays et origine animale	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents œufs.**	- énumère les signes de fraîcheur d'un œuf - cite les œufs les plus courants utilisés en cuisine - explique l'estampillage qui se trouve sur les œufs - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage - sait expliquer la préparation de mets aux œufs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Offre de menus et calcul de plats 2 (CALCU2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Offre de menus et calcul de plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU2**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les opérations du calcul du pourcentage simple pour déterminer les pertes en cuisine et les poids net.**	- utilise le calcul des pourcentages - détermine la valeur de base - détermine la valeur de pourcentage - détermine le taux de pourcentage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de déterminer les quantités et de calculer les coûts de marchandises pour un menu simple.**	- calcul par le coefficient - calcul les proportions (règle des trois) - calcul les quantités nécessaires - différencie le poids brut du poids ne - converti les recettes mentalement - note les poids - réalise une fiche technique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de différencier les différents types de menu.**	- différencie les types de menu par des exemples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- apprend les règles de base pour la composition du menu - connaît des appellations simples - connaît ses plats cuisinés - comprend l'orthographe des menus	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Techniques de gestion - comptabilité 2 (TECGE2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE2**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les étapes à suivre depuis la passation de la commande jusqu'au paiement de la facture.**	- énumère dans un ordre chronologique les différentes étapes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'avoir des notions sur la gestion du stock.**	- définie la gestion du stock - explique le but d'une gestion optimale du stock - FiFo - explique des pratiques pour une bonne gestion des stocks en entreprise - explique les différents niveaux de stock : stock maximum, stock minimum, stock de sécurité, stock d'alerte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de déterminer le stock minimum, le stock de sécurité et le stock d'alerte à base d'un exemple de calcul concret.**	- calcule le stock minimum - calcule le stock de sécurité - calcule le stock d'alerte	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir le document commercial : la facture.**	- définie le document commercial : la facture	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les informations fournies par la facture.**	- cite les informations - cite et explique les mentions obligatoires et facultatives	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le terme « note de crédit ».**	- définit le terme « note de crédit » - comprend l'utilité d'une note de crédit	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Production de mets simples 2 (FOCUF2)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats simples**

Titre du module:	**Production de mets simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCUF2**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplômé (m/f)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser et dresser des plats principaux simples.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts simples.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts simples.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer des desserts simples selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des plats chauds et desserts simples, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des plats chauds et desserts simples, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - il tient compte des conseils - a une attitude positive par rapport aux critiques	Il accepte les conseils et les critiques.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un livre de recettes.**	- recherche de recettes - classe les recettes existantes selon un modèle donné - veille à la bonne présentation	Il tient son livre de recettes à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme (HYPRO3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants alimentaires.**	- cite les éléments alimentaire énergétiques (lipides, glucides, protides) et non-énergétiques (eau, minéraux, vitamines, fibres alimentaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants énergétiques animales et végétales des aliments (lipides, protides, glucides).**	- connaît les propriétés, les origines et les rôles des éléments alimentaires énergétiques animales et végétales	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les composants non-énergétiques des aliments.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires non-énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 14 allergènes et sait faire le lien avec les préparations culinaires.**	- cite les 14 allergènes - reconnaît les allergènes dans des préparations simples	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Production d'un menu à difficulté moyenne (ATPRA3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPRA3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6		- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant fait preuve d'initiative et prend la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - prend des initiatives - exécute sa tâche d'une manière réfléchie - travaille autonome	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Technologie de cuisine 3A (TECU3A)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle d'instruction
2	1	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître la classification des sauces émulsionnées et leur possibilité d'utilisation culinaire.**	- connaît la particularité des émulsions stables et non stables - connaît la particularité des émulsions froides et chaudes - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des graisses et huiles - connaît le vocabulaire spécifique - sait expliquer les techniques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer et appliquer les méthodes de cuisson humides (blanchir, pocher, bouillir, à la vapeur).**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les sauces de bases chaudes et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les sauces brunes et dérivées - connaît les sauces blanches et dérivées - connaît les sauces et coulis à base de légumes -connaît les utilisations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Technologie de cuisine 3B (TECU3B)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 3B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU3B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les pommes de terre et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- explique la différence des 3 types de pommes de terre - cite l'utilisation des différents types de pommes de terre - connaît les découpes des pommes de terre - connaît les techniques de préparation des mets de pommes de terre	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des céréales et du riz et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît les différentes sortes de riz et céréales - connaît les caractéristiques de qualité et les valeurs nutritionnelles - connaît la fabrication de la farine - sait expliquer les mets au riz et indique le riz adéquat à la préparation - connaît les produits à base d'amidon et leur utilisation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des farinages (pâtes fraîches, gnocchi) et les possibilités d'utilisation culinaire.**	- connaît la classification - explique la préparation des pâtes fraîches - explique la préparation des différentes sortes de gnocchi	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les champignons.**	- cite les champignons des bois les plus courants en cuisine - cite les champignons d'élevage les plus courants en cuisine - explique les méthodes de conservation des champignons - connaît la technique de préparation des champignons	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Offre de menu, calcul du prix de revient 3 (CALCU3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la valeur énergique d'un mets.**	- recherche, à l'aide de tables de composition, la valeur nutritionnelle de chaque aliment et calcul la valeur d'un mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix d'achat pour des mets/plats.**	- calcule le pourcentage de déchets d'un produit, le pourcentage de restes (net/brut) pour pouvoir évaluer les quantités à prévoir ou à commander. - applique les calculs de base (conversions, mélanges, règle de trois, pourcentages) - connaît les définitions - applique le système « brut – net – perte » - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les proportions pour X personnes. - calcule les quantités à prévoir et à commander.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de revient.**	- connaît les définitions - présente les calculs d'après les schémas enseignés - raisonne et calcule le prix de production et le prix de revient, d'un menu, d'une portion.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu simple en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus - soigne la présentation -il applique la terminologie et les principales appellations classiques - il connaît le vocabulaire spécifique (termes culinaire, appellations culinaires)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Techniques de gestion - comptabilité 3 (TECGE3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les termes réductions commerciales et financières.**	- explique les différentes réductions commerciales et financières - calcule réductions commerciales et financières sur base d'une facture	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement du système de la TVA luxembourgeoise.**	- explique le terme TVA applique les différents taux de TVA - différencie TVA sur achat et TVA sur vente	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer la TVA sur base d'une facture donnée.**	- applique les différents taux de TVA - calcule la TVA - calcule les prix H.T. - calcule les prix TTC	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une facture selon un schéma donné.**	- établie le schéma - inscrit les données - réalise les calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'analyser une facture donnée.**	- vérifie les différentes données de la facture - rectifie d'éventuels erreurs de calculs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler avec précision.**	- soigne sa documentation - applique les formules - rédige ses calculs proprement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Production de mets de difficulté moyenne 1 (FOCUF3)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCUF3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets de difficultés moyens.
Réaliser des desserts de difficultés moyens.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée - choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte. Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes de difficultés moyennes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Il avise oralement son supérieur. Pas de rupture de stock.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse selon les directives de l'entreprise - il assume ses décisions	Il montre de la responsabilité dans ses actes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme (HYPRO4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Connaissances de base de la nutrition et du métabolisme**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**HYPRO4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître le fonctionnement cellulaire et sait expliquez l'énergie.**	- connaît la différence entre cellules humaines/animales et végétales - connaît la définition de l'énergie et la génération de la synthèse de l'énergie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les besoins de la ration alimentaire journalière.**	- connaît les besoins journaliers quantitatifs - connaît les besoins en valeurs énergétiques - défini le IMC/BMI d'une personne	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les substances de régulations.**	- connaît les propriétés et les rôles des éléments alimentaires régulateurs de l'organisme	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comprendre la digestion.**	- connaît le principe, la dégradation et l'assimilation des éléments énergétiques - énumère les étapes de la digestion	Les indicateurs sont majoritairement corrects

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Production d'un menu à difficulté moyenne 4 (ATPRA4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production d'un menu à difficulté moyenne 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**ATPRA4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6		- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu de difficulté moyenne (Liste de recettes 2).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu de difficulté moyenne en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu de difficulté moyenne à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 2).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert de difficulté moyenne (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes 2).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de communiquer de manière adéquate en situation professionnelle.**	- utilise le vocabulaire approprié - exprime clairement un message - interprète la communication non-verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur - utilise les règles de bienséance et de politesse adéquates - prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Technologie de cuisine 4A (TECU4A)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle d'instruction
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson sèches.**	- sait expliquer la technique - comprend les phénomènes physiques et chimiques - il connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les méthodes de cuisson mixtes et les cuissons de finitions.**	- sait expliquer les techniques - comprend les phénomènes physiques et chimiques - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les mousses, farces, pâtés, terrines et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les règles d'hygiène correspondantes aux préparations des farces - connaît la classification des farces et mousses - sait préparer des terrines à base de farces diverses - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de viande de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie - connaît la différence entre la qualité d'une viande et les catégories de viande	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Technologie de cuisine 4B (TECU4B)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 4B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU4B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents poissons d'eau de mer et d'eau douce.**	- connaît la classification des poissons - indique les caractéristiques de fraîcheur d'un poisson - explique le stockage et la conservation des poissons - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes préparations culinaires des poissons.**	- connaît l'habillage des poissons - connaît les découpes - connaît les possibilités d'utilisation culinaires - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents crustacés**	- connaît la définition des crustacés - connaît la classification des crustacés - explique les caractéristiques de qualité et de fraîcheur des crustacés - connaît les possibilités d'utilisation culinaires - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents coquillages et mollusques.**	- connaît la classification des coquillages et mollusques - indique les caractéristiques de fraîcheur et de qualité des coquillages et mollusques - explique les modes d'élevage des coquillages - connaît les possibilités d'utilisation culinaires - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Offre de menu, calcul du prix de revient 4 (CALCU4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de revient 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU4**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les quantités correctes en tenant compte des taux de déchets/pertes.**	- connaît les proportions requises pour une personne - connaît les taux de déchets - applique les règles relatives aux calculs des pourcentages - utilise les formules de base	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'adapter les recettes et de calculer le prix de revient.**	- adapte les quantités aux recettes - connaît les définitions - applique le calcul des pertes - présente les calculs d'après les schémas enseignés - calcule les frais des marchandises - calcule le prix de revient	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu à 3 plats en langue française selon les règles culinaires.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.13. - Techniques de gestion - comptabilité 4 (TECGE4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE4**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la sélection des fournisseurs.**	- énumère dans un ordre chronologique les étapes de sélection des fournisseurs - cite les différents critères de choix d'un fournisseur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comparer les différentes offres.**	- fait des recherches pour trouver la meilleure offre - propose un choix	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les bases du fonctionnement de la comptabilité.**	- explique le mécanisme de base du fonctionnement d'une entreprise - définit le terme comptabilité - différencie comptabilité en partie simple et en partie double - explique l'importance de la comptabilité - indique le délai de conservation des documents comptables	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'acquérir de nouvelles connaissances.**	- participe aux cours - montre de l'intérêt - fait les devoirs à domicile	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.14. - Production de mets de difficulté moyenne 2 (FOCUF4)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats de difficulté moyenne**

Titre du module:	**Production de mets de difficulté moyenne 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**14**
Code du module:	**FOCUF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets de difficultés moyens.
Réaliser des desserts de difficultés moyens.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts de difficulté moyenne.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plats chauds de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des desserts de difficulté moyenne selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des plats chauds de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des desserts de difficulté moyenne, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe à l'organisation de son travail.**	- organise sa mise en place (matériel, marchandises, dressage)	Il contribue au bon déroulement du service.
10 % (6 P)	**L'apprenti est flexible et s'adapte à des changements requis par l'entreprise.**	- réagit aux besoins de l'entreprise	Il satisfait aux demandes de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Connaissances des formes d'alimentation (HYPRO5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances des formes d'alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HYPRO5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le métabolisme de base.**	- connaît les activités biochimiques de base de la dégradation des éléments énergétiques	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires sains.**	- sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (valeur intégrale, équilibré)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes variétés de régimes alimentaires en cas de pathologies spécifiques.**	-sait expliquer les spécifications des différentes formes d'alimentation (diabète, obésité, alimentation cardio-vasculaires) -sait la différence entre les troubles alimentaires tel que l'anorexie et la boulimie.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les modifications physiques et chimiques des aliments en cas de conservation.**	-connaît les actions de la chaleur sur les aliments -connaît les actions du froid sur les aliments -connaît l'action de la valeur ph	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production d'un menu complexe 5 (ATPRA5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRA5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adopter un comportement professionnel.**	- adopte un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail) - respecte le matériel mis à disposition - va jusqu'au bout du travail commencé - s'approprie le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter - respecte les délais - adopte une tenue professionnelle adéquate	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Technologie de cuisine 5A (TECU5A)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 5A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU5A**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle d'instruction - Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des volailles, du lapin et leurs possibilités d'utilisations culinaires.**	- connaît les généralités des préparations préliminaires - connaît les règles d'hygiène - connaît les règles d'achat et de stockage - connaît les possibilités d'utilisations culinaires - connaît le vocabulaire spécifique - connaît la classification des volailles	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la méthode de cuisson sous-vide et la cuisson à basse température.**	- connaît les techniques - connaît les avantages et désavantages - connaît les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les processus « cook and chill » et « cook and hold » (liaison froide et liaison chaude).**	- connaît les techniques - connaît les avantages et désavantages - connaît les règles à respecter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Technologie de cuisine 5B (TECU5B)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 5B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU5B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître l'espèce bovine et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les critères qui influencent la qualité de la viande de bœuf et de veau - connaît les races principales - connaît les catégories des morceaux de viande et indique les morceaux (découpes) - connaît les différentes méthodes de cuisson et mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître l'espèce porcine et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les différents types de l'espèce porcine - connaît les découpes usuelles de la viande - connaît les différentes méthodes de cuisson et mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître l'espèce ovine et leurs utilisations culinaires.**	- connaît les différents types de la famille des ovins - connaît les découpes usuelles de la viande - connaît les différentes méthodes de cuisson et mets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les caractéristiques des abats de viandes de boucherie et des abatis.**	- connaît la classification - connaît le stockage et la conservation - connaît les préparations préliminaires - indique quelques préparations culinaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Offre de menu, calcul du prix de vente 5 (CALCU5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de vente 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer une remise sur le prix d'achat.**	- connaît le rabais, la remise, l'escompte - applique une remise sur un prix - retrouve un prix avant la remise - retrouve le taux de pourcentage de la remise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente pour des mets complexes.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - calcule les majorations - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le coût des marchandises à partir du prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises à partir du prix de vente - calcule les marges - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu complexe en respectant les règles alimentaires et professionnelles.**	- respecte l'orthographe - applique l'ordonnance des menus - applique les règles de base de l'étude des menus : composition, clientèle, saison, santé, type de menu - soigne la présentation -applique la terminologie et les principales appellations classiques - calcule la valeur énergétique d'un plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Techniques de gestion - comptabilité 5 (TECGE5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisinier - Traiteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les postes du bilan.**	- définit le terme bilan - définit les différents groupes de comptes et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir un bilan.**	- fait un bilan sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir les différents postes du compte de résultat.**	- définit le terme compte de résultat - connaît les différents postes du compte de résultat et leur affectation	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'établir un compte de résultat.**	- fait un compte de résultat sur base d'une liste de données - détermine le bénéfice ou la perte	Les indicateurs sont majoritairement corrects

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Production de mets complexes 1 (FOCUF5)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCUF5**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser des potages de difficultés complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des potages, entrées froides et chaudes complexes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des potages, entrées froides et chaudes complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aviser oralement son supérieur des besoins en marchandises.**	- constate un manque de marchandises.	Il avise oralement son supérieur. Pas de rupture de stock.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre la responsabilité pour les tâches qui lui ont été confiées.**	- il travaille de manière consciencieuse - il assume ses décisions	Il montre de la responsabilité dans ses actes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de demander des renseignements supplémentaires en cas de doute.**	- pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	Les renseignements recherchés sont profitables.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire (HYPRO6)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Connaissances de la structure des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**HYPRO6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle d'instruction
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les règles d'affichage des 14 allergènes.**	- sait reconnaître les 14 allergènes retenus - capable d'afficher un tableau informatif reprenant la présence éventuelle de substances provoquant des troubles	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le principe la règlementation des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire.**	- connaît la présence et la mise en vigueur de la législation de la sécurité et de la traçabilité alimentaire (HACCP)	Le tableau d'affichage des 14 allergènes est établi de façon correcte et lisible.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les 7 principes du HACCP.**	- sait expliquez les 7 principes du HACCP	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir des fiches de contrôles.**	- capable d'établir des fiches de contrôle	Les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Production d'un menu complexe 6 (ATPRA6)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production d'un menu complexe 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATPRA6**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
11	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	5	- Atelier
6	x	- Atelier
11	5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser les marchandises et le matériel de travail pour réaliser un menu complexe (Liste de recettes 3).**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - s'inquiète de la qualité du produit - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - organise l'entre-stockage suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour un menu complexe à 3 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de précuisson correcte - termine ses tâches dans un délai raisonnable. - produit en quantité suffisante	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer des mets salés selon des recettes existantes pour un menu complexe à 2 plats en atelier cuisine (Liste des recettes 3).**	- respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - utilise les découpes appropriées aux mets cuits - dresse les plats correctement avec la température correcte pour l'envoi - termine ses tâches dans un délai raisonnable - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un dessert complexe en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel (Liste des recettes3).**	- organise son poste de travail - pèse correctement les ingrédients - comprend et respecte les progressions et le plan de travail - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- évalue la fraîcheur - respecte les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises - traite les aliments préparés correctement - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements ou des irrégularités - trie et évacue les déchets	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- applique les normes de l'ergonomie - gère son espace de travail - lave dans un ordre logique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer p.ex.) - rince, essuie, range - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser et planifier son travail.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas gastronomique (soirée, buffet à thème, réception, porte-ouverte) - prend des initiatives - recherche de proposition de recettes - gère son temps de travail - évalue son travail - réalise un planning - met des priorités - respecte les obligations et impératifs auxquels il doit faire face - fait preuve de rigueur	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Technologie de cuisine 6A (TECU6A)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 6A**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU6A**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle d'instruction - Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes marinades crues et cuites.**	- connaît les différentes marinades - connaît les différentes utilisations - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir un plan de travail.**	- utilise les termes culinaires - respecte les horaires - écrit dans un ordre logique	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les étapes et les particularités de la préparation de la gelée.**	- connaît les généralités des préparations des gelées - connaît les dérivées les plus courantes - connaît le vocabulaire spécifique	Tous les indicateurs doivent être respectés et les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les spécialités luxembourgeoises.**	- connaît les préparations - connaît les noms en langue luxembourgeoise	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les potages spéciaux et leurs dérivés.**	- connaît les techniques de préparation - connaît les veloutés, bisques, consommées, oxtail et potages à base de poissons, …. - connaît la clarification - connaît le vocabulaire spécifique des potages	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.11. - Technologie de cuisine 6B (TECU6B)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Technologie de cuisine 6B**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECU6B**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents gibiers à poil et leurs utilisations culinaires.**	- décrit les différents gibiers à poil - renseigne sur les préparations préliminaires et les méthodes de cuisson du gibier à poil	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents gibiers à plume et leurs utilisations culinaires.**	- décrit les différents gibiers à plume - renseigne sur les préparations préliminaires et les méthodes de cuisson du gibier à plume	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître différents produits semi-élaborés.**	- cite la définition des produits semi-élaborés - connaît les différentes gammes et leur stockage - connaît l'avantage et les limites de l'utilisation des produits semi-élabores	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître différents produits nobles.**	- cite les différents produits nobles et leurs possibilités culinaires (caviar, truffe, foie gras, …) - connaît des critères de qualité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.12. - Offre de menu, calcul du prix de vente 6 (CALCU6)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Offre de menu, calcul du prix de vente 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU6**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les différentes méthodes de calcul pour déterminer le prix de vente.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente brut - présente les calculs d'après les schémas enseignés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer la tva, le bénéfice ou la perte en relation avec le calcul du prix de vente.**	- calcule les marges, les rendements bruts - calcule la tva - calcule le bénéfice / perte d'un menu / plat	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la planification et au déroulement d'un banquet ou d'événements.**	- participe à la planification et l'organisation d'un repas (soirée, buffet à thème, réception, porte ouverte) - prend des initiatives - recherche des propositions de recettes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de composer un menu en tenant compte des différents besoins nutritionnels.**	- connaît les différents nutriments - compose un menu équilibré	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.13. - Techniques de gestion - comptabilité 6 (TECGE6)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Techniques de gestion - comptabilité 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECGE6**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique ou enseignant sciences professionnelles

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents types de contrats de travail.**	- cite les mentions d'un contrat de travail - différencie entre le contrat de travail : CDI, CDD, CTT, CTP, contrat d'apprentissage - cite les avantages et inconvénients	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir le terme « journal comptable » et sait établir un « journal comptable ».**	- définit le terme « journal comptable » - explique l'importance d'un « Journal comptable » - établi un « journal comptable » sur base d'une liste de données	Les indicateurs sont majoritairement corrects
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le document « registre des congés ».**	- définit le terme « registre des congés » - cite les éléments d'un registre des congés - explique l'importance d'un « registre des congés »	Les indicateurs sont majoritairement corrects
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les principaux éléments d'une fiche de salaire et de faire un calcul de salaire simple.**	- différencie entre salaire brut et salaire net - explique les principaux éléments d'une fiche de salaire - calcule un salaire simple	Les indicateurs sont majoritairement corrects

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.14. - Production de mets complexes 2 (FOCUF6)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets et de plats complexes**

Titre du module:	**Production de mets complexes 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOCUF6**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Réaliser des plats principaux de difficultés complexes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître les marchandises nécessaires et la meilleure qualité pour la réalisation de plats chauds et desserts complexes.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées. La marchandise choisie est correcte.
10 % (6 P)	**Il est capable d'équiper son poste de travail pour la réalisation de plats chauds et desserts complexes.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Le matériel choisi est correct. L'ustensile choisi est correct. Le poste est correctement équipé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des plats chauds complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des desserts complexes selon des recettes existantes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques culinaires correctes - respecte les températures - respecte les règles d'hygiène	Il applique la progression de la recette selon un ordre chronologique. Les règles d'hygiène ont été respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des plats chauds complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de procéder à la finition des desserts complexes, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- contrôle le goût et la consistance - rectifie l'assaisonnement - utilise la vaisselle correcte - avant l'envoi, contrôle la température	La finition et la présentation sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Il range les marchandises dans les locaux prévus à cet effet. Il choisit la bonne méthode de conservation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer - range le matériel à sa place - respecte les règles d'hygiène	Le matériel et le poste de travail sont propres et rangés. Le matériel électrique est toujours débranché.
10 % (6 P)	**L'apprenti accepte les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - il tient compte des conseils - a une attitude positive par rapport aux critiques	Il accepte les conseils et les critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CUF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fc) - francophone - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter et commenter son carnet d'apprentissage.**	- présente son carnet dûment rempli	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de planifier, de composer et de rédiger un menu complexe à 3 plats (potage/entrée, plat principal, dessert) et de présenter son travail correctement.**	- compose le menu en se basant sur les recettes apprises - présente son menu correctement - utilise les marchandises disponibles - complète les fiches techniques en se basant sur son menu. - utilise les noms et les termes corrects relatifs au menu choisi - présente les recettes pour le menu à réaliser - établit un plan d'organisation de travail - établi un plan de menu selon des critères donnés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente d'un menu.**	- rédige un bon d'économat basé sur les fiches techniques - calcule les proportions - compare la qualité, les modes de livraison, modes de paiement - calcule les frais/coût de marchandises - calcule le prix de vente - respecte le budget	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de préparer son menu choisi.**	- équipe son poste de travail - choisit les marchandises nécessaires pour préparer son menu. - choisit le matériel approprié - choisit et utilise les bons ustensiles. - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - réalise les découpes appropriées au menu - fait les désossages de base des viandes et des volailles - réalise les étapes de l'habillage des poissons - évite le gaspillage, trie les déchets - respecte la progression du plan de travail - utilise les techniques de cuisson correctes - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les plats correctement pour l'envoi - respecte minutieusement les quantités nécessaires pour le dessert - respecte les goûts et les couleurs - utilise des décorations saisonnières - dresse les desserts et les décorations de manière propre et hygiénique - respecte la chaîne du froid - respecte les règles d'hygiène - utilise les énergies de manière responsable (eau, gaz et électricité) - entretient le matériel - travaille à l'économie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de maitriser les règles fondamentales de dressage.**	- susciter l'envie chez un client - réaliser des décors et dressages de qualité gastronomique pour ses et entrées, plats et desserts	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais de restauration 1 (ANGRE1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais de restauration 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGRE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple/continuous past simple/continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les "quantifiers".**	- utilise correctement: much/many, some/any, a few/ a little/ a lot of	Les "quantifiers" sont correctement utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utilser la voix passive au present simple.**	- utilise la voix passive au present simple dans des phrases affirmatives, négatives, interrogatives	La voix passive est correctement utilisée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer un plat au client.**	- utilise les formules standard - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter les connaissances acquises.**	- fait preuve de rigueur dans la conservation des données - tient un dossier	Le dossier est complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais de restauration 2 (ANGRE2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais de restauration 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGRE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les temps de base.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple (actif/passif), present continuous, past simple/continuous, present perfect simple	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs - utilise correctement la forme "as...as"	Les comparaisons sont formulées correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les connaissances acquises.**	- fait preuve de rigueur dans la conservation des données - tient un dossier	Le dossier est complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais de restauration 3 (ANGRE3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais de restauration 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGRE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions aux temps du présent, passé et futur.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous, future simple	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les verb-patterns de base.**	- utilise les verb-patterns avec l'infinitif - utilise les verb-patterns avec gérondif	Les verb-patterns sont correctement utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les «quantifiers ».**	- utilise correctement : much/many some/any (et "compounds") a few/ a - little/ a lot of	Les "quantifiers" sont correctement utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève sait expliquer un plat au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais de restauration 4 (ANGRE4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais de restauration 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGRE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait utiliser les temps de base.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous et future simple	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
30 % (18 P)	**L'élève sait utiliser les verb-patterns.**	- utilise les verb patterns avec l'infinitif - utilise les verb patterns avec gérondif	Les verb patterns sont correctement utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs - utilise correctement la forme "as...as"	Les comparaisons sont formulés de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais de restauration 5 (ANGRE5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais de restauration 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGRE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- utilise le zero conditional - utilise le first conditional - utilise le second conditional	Les 3 temps du conditionnel sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer entre « present perfect » et « past simple ».**	- distingue entre will future et going to future - distingue entre present perfect et past simple	Les temps sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et les services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire précis - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Anglais de restauration 6 (ANGRE6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais de restauration 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGRE6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser des questions en utilisant les temps du passé, du présent et du futur.**	- questionne en uilisant correctement les temps du passé, du présent et du futur	Les questions sont posées de façon claire et prévenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise des formules standards	Le message venu du client est compris. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont correctement formulées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre par écrit et à l'oral en utilisant le « reported speech ».**	- utilise correctement le « reported speech » - rédige des notes précises, appliquant un vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement et peut être relayée (quant au fond et à la forme).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire un menu complexe.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner des précisions sur des boissons courantes.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des plats chauds et froids simples 1 (PLACF1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Enseignant / Cuisinier - Traiteur - Maître de cours spéciaux / Cuisinier - Traiteur
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Type de formateur proposé: MET/ enseignant E7/5/ maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 1).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par rôtissage et par ébullition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson par rôtissage et par ébullition.**	- utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Produire un menu simple en brigade 1 (ATBRI1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu simple en brigade 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
5	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des préparations sucrées simples 1 (ATPAT1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des préparations sucrées simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer, peser et mesurer les quantités exactes pour réaliser des préparations sucrées simples.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - respecte les taux de déchet	Toutes les quantités sont correctement calculées, pesées et mesurées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations de base en appliquant les méthodes de cuisson exigées et le dressage adéquat (liste 1).**	- utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - abaisse et détaille les pâtes correctement - dresse les crèmes correctement - applique une décoration appropriée	Le poste est correctement équipé. Les progressions sont correctes, des petites insuffisances au niveau du goût sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. Les pâtes sont de forme et d'épaisseur régulière. Les crèmes sont dressées de façon assez régulière et propre. La décoration est adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles d'hygiène, d'entretenir et de ranger le matériel de pâtisserie ainsi de respecter les règles de sécurité.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisant les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité - range les matières premières et le matériel correctement	Les règles d'hygiène sont appliquées. Les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés. Les matières premières sont rangées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues-demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. La critique est mise en œuvre d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service.**	-annonce et réclame les plats -suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie -sert du bon côté -utilise les couverts de service appropriés avec dextérité -débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage -range le matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart du temps correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	-se concerte avec ces collègues -respecte les accords -arrive à son travail à l'heure prévue -est attentif quand l'enseignant lui fait une critique -demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et technologie culinaire 1 (CBASE1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et technologie culinaire 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**CBASE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les proportions pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - détermine le poids brut - détermine le poids net - convertit les poids et mesures - utilise les unités de mesure correctes - applique la règle de trois - commande le nombre d'emballages corrects	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base, liste 1.**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes.**	- connaît les origines et procédés d'élaborations des boissons non-alcooliques - sait préparer les différentes boissons froides et chaudes - explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des plats chauds et froids simples 2 (PLACF2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 2).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Produire un menu simple en brigade 2 (ATBRI2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu simple en brigade 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser des préparations sucrées simples 2 (ATPAT2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des préparations sucrées simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAT2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer, peser et mesurer les quantités exactes pour réaliser des préparations sucrées simples.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - respecte les taux de déchet	Toutes les quantités sont correctement calculées, pesées et mesurées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations de base en appliquant les méthodes de cuisson exigées et le dressage adéquat (liste 2).**	- utilise le matériel et les ustensilesappropriés - respecte les progressions- utilise les méthodes de cuisson correctes - abaisse et détaille les pâtes correctement - dresse les crèmes correctement - applique une décoration appropriée	Le poste est correctement équipé. Les progressions sont correctes, des petites insuffisances au niveau du goût sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. Les pâtes sont de forme et d'épaisseur régulière. Les crèmes sont dressées de façon assez régulière et propre. La décoration est adéquate.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles d'hygiène, d'entretenir et de ranger le matériel de pâtisserie ainsi de respecter les règles de sécurité.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisant les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité - range les matières premières et le matériel correctement	Les règles d'hygiène sont appliquées. Les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés. Les matières premières sont rangées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. La critique est mise en œuvre d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une commande des mets et des boissons et de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service(assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions donnés.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédige les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2 (CBASE2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**CBASE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer le coût d'un plat/menu simple.**	- applique les bons termes - utilise les formules correctes	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base, liste 2.**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1 (ATMIP1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 1), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail.**	- applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 1 (ATGAR1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Produire un menu en collectivité 1 (MENCO1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu en collectivité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENCO1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les techniques de découpes manuelles et à l'aide de machines relatives au menu et réaliser les recettes de menus moyens (liste 1) en appliquant les différentes méthodes de cuisson.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - réalise les découpes de base pour un nombre élevé de convives - utilise les machines pour réaliser une grande quantité de légumes - applique les recettes de base pour réaliser un menu moyen - applique les techniques de cuisson de base en cuisine collective - respecte les règles d'hygiène	Le poste de travail est correctement équipé. Les découpes sont réalisées correctement. Les machines sont utilisées correctement. Le travail attribué et les progressions sont exécutés sans faute grave.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à la finition des mets en collectivité, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- organise l'envoi en cuisine collective - applique les techniques de finitions requises - réalise un dressage correct - respecte les règles d'hygiène	Les plats sont correctement préparés et présentés. Les plats sont envoyés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments.**	- applique les règles de la marche en avant - respecte la chaîne du froid et la chaîne du chaud - applique les méthodes de conservation nécessaires - veille au rangement des frigos et réserves - respecte les règles d'hygiène	Les aliments sont correctement stockés. La chaîne du froid et la chaîne du chaud sont respectées. Les aliments sont correctement conservés.
20 % (12 P)	**L'élève sait expliquer les bases des préparations culinaires (liste 1).**	- décrit les ingrédients - décrit les proportions - décrit les progressions	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève assume la responsabilité pour le travail qui lui a été confié et respecte les directives de l'enseignant.**	- réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant	Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Produire des desserts à une ou plusieurs composantes 1 (ATPAT3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**		
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire des desserts à une ou plusieurs composantes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAT3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des préparations sucrées simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - connaît et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des desserts simples (liste 1) avec leurs décorations et de rédiger des fiches techniques de desserts.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) - adapte les quantités des recettes au besoin réelles - calcule le coût de revient en respectant les pourcentages de perte - établit un plan de travail et un croquis - range les fiches dans un portfolio	Les fiches techniques sont complètes et ne présentent pas de fautes majeures. Les quantités et le coût de revient sont calculés exactement. Le plan de travail est logique. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1).**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert	Le poste est correctement équipé, toutes les quantités sont exactement calculées, pesées et mesurées. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles d'hygiène, d'entretenir et de ranger le matériel de pâtisserie ainsi de respecter les règles de sécurité.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son - respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisant les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité - range les matières premières et le matériel correctement	Les règles d'hygiène sont appliquées. Les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés. Les matières premières sont rangées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- s'informe de la planification et du déroulement du travail - se concerte avec ses collègues - se comporte et communique de façon adéquate (verbale et non verbale) avec ses collègues et ses supérieurs hiérarchiques - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation et de planification qui auraient une influence négative sur le produit fini. La critique est mise en œuvre d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3 (CBASE3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
1	0,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
1	0,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de commander les quantités correctes en tenant compte des taux de déchets.**	- connaît les proportions requises pour une personne - connaît les taux de déchets - applique les règles relatives au calcul des pourcentages - utilise les formules de base	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la valeur nutritionnelle des différents aliments.**	- explique la composition des aliments principaux	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les apéritifs et les digestifs.**	- connaît les origines et les produits de base des différentes familles des apéritifs - connaît les bons dosages - sait choisir la verrerie et garnitures adéquates - sait nuancer les différents types de digestifs et leurs méthodes de fabrication - connaît les bons dosages - sait choisir la verrerie adéquate	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2 (ATMIP2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 1), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Le portfolio est complet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail.**	- applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente.
10 % (6 P)	**élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 2 (ATGAR2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Produire un menu en collectivité 2 (MENCO2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu en collectivité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENCO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
6	3	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les techniques de découpes manuelles et à l'aide de machines relatives au menu et réaliser les recettes de menus moyens (liste 2) en appliquant les différentes méthodes de cuisson.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - réalise les découpes de base pour un nombre élevé de convives - utilise les machines pour réaliser une grande quantité de légumes - applique les recettes de base pour réaliser un menu moyen - applique les techniques de cuisson de base en cuisine collective - respecte les règles d'hygiène	Le poste de travail est correctement équipé. Les découpes sont réalisées correctement. Les machines sont utilisées correctement. Le travail attribué et les progressions sont exécutés sans faute grave.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à la finition des mets en collectivité, d'organiser le dressage et l'envoi.**	- organise l'envoi en cuisine collective - applique les techniques de finitions requises - réalise un dressage correct - respecte les règles d'hygiène	Les plats sont correctement préparés et présentés. Les plats sont envoyés dans un délai raisonnable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments.**	- applique les règles de la marche en avant - respecte la chaîne du froid et la chaîne du chaud - applique les méthodes de conservation nécessaires - veille au rangement des frigos et réserves - respecte les règles d'hygiène	Les aliments sont correctement stockés. La chaîne du froid et la chaîne du chaud sont respectées. Les aliments sont correctement conservés.
20 % (12 P)	**L'élève sait expliquer les bases des préparations culinaires (liste 2).**	- décrit les ingrédients - décrit les proportions - décrit les progressions	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève assume la responsabilité pour le travail qui lui a été confié et respecte les directives de l'enseignant.**	- réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant	Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Produire des desserts à une ou plusieurs composantes 2 (ATPAT4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**		
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire des desserts à une ou plusieurs composantes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAT4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des préparations sucrées simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - connaît et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes..
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 2) et de rédiger des fiches techniques de desserts.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future (thèmes prédéterminés) - adapte les quantités des recettes aux besoins réels - calcule le coût de revient en respectant les pourcentages de perte - établit un plan de travail et un croquis - range les fiches dans un portfolio	Les fiches techniques sont complètes et ne présentent pas de fautes majeures. Les quantités et le coût de revient sont calculés exactement. Le plan de travail est logique. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2).**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert	Le poste est correctement équipé, toutes les quantités sont exactement calculées, pesées et mesurées. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles d'hygiène, d'entretenir et de ranger le matériel de pâtisserie ainsi de respecter les règles de sécurité.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisant les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité - range les matières premières et le matériel correctement	Les règles d'hygiène sont appliquées. Les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés. Les matières premières sont rangées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- s'informe de la planification et du déroulement du travail - se concerte avec ses collègues - se comporte et communique de façon adéquate (verbale et non verbale) avec ses collègues et ses supérieurs hiérarchiques - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation et de planification qui auraient une influence négative sur le produit fini. La critique est mise en œuvre d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Connaissances de base en calcul de restaurations, boissons et nutrition 4 (CBASE4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restaurations, boissons et nutrition 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
1	0,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
1	0,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève sait calculer le prix de vente d'un plat.**	- utilise les différents multiplicateurs majorants - calcule le prix de revient - calcule le prix hors TVA - calcule le prix de vente TTC - calcule des rapports en pourcentage	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de guider le choix vers une alimentation équilibrée (si le client l'exige) et est capable de composer des menus équilibrés.**	- connait la composition des aliments - propose des menus adaptés aux différents types de client	Les réponses sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications de base sur les vins de France.**	- connaît les grandes régions viticoles de France et leurs principales appellations mentionnées.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une carte des vins de France en suivant les consignes.**	-crée une carte des vins de France en utilisant les appellations -donne des explications de base sur les grandes régions viticoles	Les appellations sont correctes et les explications cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 3 (ATMIP3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 1) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 3 (MENHO3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 1) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, et en respectant.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement. - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - veille au bon déroulement du service différé	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe en service différé, en travaillant autonome et en utilisant les techniques de cuissons adéquates.**	- travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement	Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments.**	- applique les règles de la marche en avant - respecte la chaîne du froid et la chaîne du chaud - applique les méthodes de conservation nécessaires - veille au rangement des frigos et réserves - respecte les règles d'hygiène	Les aliments sont correctement stockés. La chaîne du froid et la chaîne du chaud sont respectées. Les aliments sont correctement conservés. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 3 (ATGAR3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
5	2,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Produire des assiettes de desserts 5 (ATPAT5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Produire des assiettes de desserts 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAT5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 1).**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) - adapte les quantités des recettes aux besoins réels - calcule le coût de revient en respectant les pourcentages de perte- établit un plan de travail et un croquis - range les fiches dans un portfolio	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Les quantités et le coût de revient sont calculés exactement. Le plan de travail est logique. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de dessert à plusieurs composantes (liste 1).**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert	Le poste est correctement équipé, toutes les quantités sont exactement calculées, pesées et mesurées. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles d'hygiène, d'entretenir et de ranger le matériel de pâtisserie ainsi de respecter les règles de sécurité.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisent les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité - range les matières premières et le matériel correctement	Les règles d'hygiène sont appliquées. Les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés. Les matières premières sont rangées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre la responsabilité pour les tâches lui confiées et de les accomplir consciencieusement.**	- s'informe sur les tâches qui lui sont attribuées - effectue les tâches avec concentration - se concerte avec ses collègues	Les tâches sont accomplies sans fautes graves. Les travaux se déroulent sans incidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 1 (MANSP1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MANSP1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire des recherches en vue de l'organisation d'une manifestation spéciale. (liste à thèmes 1)**	- choisit les bonnes sources pour s'informer - fait la recherche dans un délai raisonnable - analyse les besoins et les désirs du client - prend des notes	Des propositions écrites sont remises dans un délais raisonnable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger une fiche technique en se basant sur les recettes choisies.**	- adapte les quantités des recettes aux besoins réels - calcule le coût de revient en respectant les pourcentages de pertes - établit un plan de travail	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes graves. Les quantités et le coût de revient sont calculés exactement. Le plan de travail est logique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les plats salés/sucrés pour la manifestation spéciale.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - respecte les proportions des desserts et la composition des goûts et couleurs - dresse les plats correctement pour l'envoi	Les méthodes de cuisson sont adaptées aux plats choisis. La composition des goûts et des couleurs et les proportions des desserts sont corrects. Le dressage est correct et soigné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rassembler les documents nécessaires pour calculer le « food-cost »**	- contrôle le bon de livraison - range les documents - calcule le « food-cost »	Les documents sont correctement gardés et le « food-cost » est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Connaissance de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 5 (CBASE5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Connaissance de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sur base de documents, l'élève est capable de rédiger tous les documents en allant de la commande jusqu'à la facture.**	- rédige le bon de commande en respectant les conditions de la commande - réceptionne la marchandise en la comparant au bon de commande ou à la facture - émet une facture en respectant les mentions prescrites par le droit commercial et fiscal - décrit les différents moyens de paiement	Le bon de commande est correct. Le bon de livraison est correct. La facture est correcte. Des erreurs sont admises dans la mesure où le sens du message n'est pas altéré de façon à le rendre incompréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les différentes méthodes vinifications - connaît les différentes régions vite-vinicoles françaises et autres régions étrangères sélectionnées	Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de proposer des menus équilibrés et adaptés aux besoins (enfants, personnes âgées, végétariens, sportifs,…). En plus, il sait adapter les menus aux allergies et aux intolérances alimentaires.**	- connaît les besoins spécifiques de chaque groupe - sait adapter l'alimentation aux besoins spécifiques des clients	Les explications sont valables et ne contiennent pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Ein individuelles, personalisiertes und komplexes 2-Gänge-Menü herstellen 4 (ATMIP4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Ein individuelles, personalisiertes und komplexes 2-Gänge-Menü herstellen 4**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ATMIP4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 2) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon es règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 4 (MENHO4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 1) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, et en respectant.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement. - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - veille au bon déroulement du service différé	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe en service différé, en travaillant autonome et en utilisant les techniques de cuissons adéquates.**	- travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement	Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments.**	- applique les règles de la marche en avant - respecte la chaîne du froid et la chaîne du chaud - applique les méthodes de conservation nécessaires - veille au rangement des frigos et réserves - respecte les règles d'hygiène	Les aliments sont correctement stockés. La chaîne du froid et la chaîne du chaud sont respectées. Les aliments sont correctement conservés. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 4 (ATGAR4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
5	2,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Produire des assiettes de desserts 6 (ATPAT6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Produire des assiettes de desserts 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPAT6**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 2).**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) - adapte les quantités des recettes au besoin réelles - calcule le coût de revient en respectant les pourcentages de perte - établit un plan de travail et un croquis - range les fiches dans un portfolio	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Les quantités et le coût de revient sont calculés exactement. Le plan de travail est logique. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de dessert à plusieurs composantes (liste 2).**	- organise son poste de travail, - pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert	Le poste est correctement équipé, toutes les quantités sont exactement calculées, pesées et mesurées. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles d'hygiène, d'entretenir et de ranger le matériel de pâtisserie ainsi de respecter les règles de sécurité.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisent les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité - range les matières premières et le matériel correctement	Les règles d'hygiène sont appliquées. Les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés. Les matières premières sont rangées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre la responsabilité pour les tâches lui confiées et de les accomplir consciencieusement.**	- s'informe sur les tâches qui lui sont attribuées - effectue les tâches avec concentration - se concerte avec ses collègues	Les tâches sont accomplies sans fautes graves. Les travaux se déroulent sans incidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.11. - Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 2 (MANSP2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MANSP2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire des recherches en vue de l'organisation d'une manifestation spéciale. (liste à thèmes 2)**	- choisit les bonnes sources pour s'informer - fait la recherche dans un délai raisonnable - analyse les besoins et les désirs du client - prend des notes	Des propositions écrites sont remises dans un délais raisonnable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger une fiche technique en se basant sur les recettes choisies.**	- adapte les quantités des recettes aux besoins réels - calcule le coût de revient en respectant les pourcentages de pertes - établit un plan de travail	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes graves. Les quantités et le coût de revient sont calculés exactement. Le plan de travail est logique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les plats salés/sucrés pour la manifestation spéciale.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - respecte les proportions des desserts et la composition des goûts et couleurs - dresse les plats correctement pour l'envoi	Les méthodes de cuisson sont adaptées aux plats choisis. La composition des goûts et des couleurs et les proportions des desserts sont corrects. Le dressage est correct et soigné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rassembler les documents nécessaires pour calculer le « food-cost »**	- contrôle le bon de livraison - range les documents - calcule le « food-cost »	Les documents sont correctement gardés et le « food-cost » est correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.12. - Connaissance de base en calcul de restauration, boissons et nutrition (CBASE6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de mets complexes**

Titre du module:	**Connaissance de base en calcul de restauration, boissons et nutrition**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE6**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les intérêts en rapport avec le paiement.**	- calcule les intérêts simples ainsi que la valeur acquise	Les calculs sont effectués correctement.
10 % (6 P)	**L'élève sait calculer le prix de vente d'un menu.**	- utilise les différents multiplicateurs majorants - connaît les différents terms et sait les calculer	L'élève sait calculer le prix de vente d'un menu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les différentes méthodes vinifications - connaît les différentes régions vite-vinicoles françaises et autres régions étrangères sélectionnées	Les principaux vignobles, cépages et appellations sont connues.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter les menus pour les personnes diabétiques et pour la prévention des maladies cardio-vasculaires. En plus, l'élève connaît les principes de l'alimentation sans sel, sans résidus.**	- sait expliquer les points importants du régime - sait adapter les menus aux différentes demandes	Il n'y a pas de fautes graves dans la composition des menus. Les explications ne contiennent pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Stage en cuisine 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en cuisine 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Type de formateur proposé: cuisinier diplômé

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Stage en cuisine 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en cuisine 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires des différents aliments.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu^	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Stage en cuisine 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en cuisine 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des cuisiniers (fp) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier, composer et rédiger un menu complexe à 3 plats (potage/entrée, plat principal, dessert) et de le présenter correctement.**	- compose le menu en se basant surles recettes apprises - utilise les marchandises disponibles - présente son menu correctement-complète les fiches techniques en se basant sur son menu - utilise les noms et les termes corrects relatifs au menu choisi - présente les recettes pour le menu à réaliser - présente un plan d'organisation de travail - établit un plan de menu selon les critères donnés	Le menu est composé correctement. Les marchandises disponibles sont utilisées. Le menu est présenté sans fautes graves. Le language culinaire correct est utilisé. La fiche technique correspond au menu choisi. Le plan de menu est équilibré et varié.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer le prix de vente d'un menu.**	- rédige un bon d'économat basé sur les fiches techniques - calcule les proportions - calcule les frais/coût des marchandises - respecte le budget - calcule le prix de vente	Le bon d'économat correspond aux quantités. (nombre de couverts). Les formules sont correctement appliquées. Le raisonnement est bon. Les proportions calculées sont raisonnables. Les poids et mesures sont correctement convertis. Le budget n'est pas dépassé. Le prix de vente est correctement calculé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer son menu choisi.**	- choisit les marcahndises nécessaires pour préparer son menu - choisit le matériel approprié - choisit et utilise les bons ustensiles - utilise les technqiues de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - réalise les découpes appropriées au menu - fait les désossages de base des viandes et volailles - réalise les étapes de l'habillage des poissons - évite le gaspillage - respecte la progression du plan detravail - utilise les technqiues de cuisson correctes - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les plats correctement pourl'envoi - respecte minutieusement les quantités nécessaires pour le dessert - respecte les goûts et les couleurs - utilise des décorations saisonnières - dresse les desserts et les décorations de manière propre et hygiénique - respecte les règles d'hygiène	Le choix, la qualité et la quantité des marchandises choisies sont correctes. Le poste est correctement équipé. Les préparations préliminaires sont exécutées correctement. Les marchandises sont correctementtaillées en vue de leur utilisation ultérieure. La chaîne du froid est respectée. Il y a un minimum de chutes. Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et dressés. Les règles d'hygiène sont respectées. Les préparations de base sont réalisées correctement. L'assemblage des différents composants est correct. Le dressage et la décoration sont exécutés sans fautes graves. Le goût est correct.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser, d'évaluer et de commenter ses résultats.**	- analyse son résultat - évalue son résultat - exprime clairement son avis personnel	La critique est acceptée et comprise. Il est respectueux envers son entourage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-être.**	- prend soin de sa présentation personnelle - adopte les bonnes attitudes	Les règles de savoir-être sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de politesse.**	- applique les règles de politesse et de civilité en toute circonstances - fait preuve de prévenance - sait se présenter et être courtois et respectueux envers une tiers personne - montre de l'intérêt pour les différentes cultures	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont appliquées en toutes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre.**	- sait-vivre ensemble - met en action les valeurs humaines - porte de l'attention et de la gentillesse aux autres - sait faire des concessions au travail - emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur de la gastronomie et de l'hospitalité	Les règles de savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et son apparence.**	- respecte et applique les règles d'hygiène corporelle - soigne son apparence au quotidien - suit le dress-code recommandé - adopte son allure aux circonstances	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les bonnes manières à table.**	- emploie les règles de bonnes manières à table - se tient corrrectement à table	Les bonnes manières à table sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les codes de l'élégance.**	- adopte et suit le code de l'élégance vestimentaire - applique le dress-code des tenues vestimentaire lors de diverses occasions	Le code de l'élégance vestimentaire est respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'être respectueux.**	- différencie et applique le respect de soi, mutuel et d'autrui	Les différents socles de respect sont appliqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales(«soft skills).**	- adapte et fait évoluer son travail - développe sa créativité et positivité - est ouvert aux changements - révise son opinion - remet en question ses connaissances et ses croyances - sait observer et écouter	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise son émotivité.**	- ose s'exprimer dans un groupe - est à l'aise en contexte professionnel - sait parler en public	Les premiers pas de la maîtrise de l'émotivité sont conquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	- adapte les messages aux autres - parle le même langage que son interlocuteur - parle pour être mieux écouté, compris et retenu	Le langage utilisé est compréhensible et correct.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation.**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets - montre sa flexibilité et polyvalence	Les clés de la motivation sont mises en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	- prépare et réussi son entretien professionnel - adopte les postures et attitudes professionnelles	L'entretien professionnel est présenté correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Hygiène alimentaire et sante 1 (HYGSA1-F)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de stockage et de manipulation des denrées, et les techniques de conservation.**	- L'élève connait les règles de stockage et de manipulation des denrées alimentaires et les différentes techniques de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer La traçabilité et l'étiquetage des denrées alimentaires.**	-l'élève connait L'importance de la traçabilité dans la sécurité alimentaire - l'élève connait les informations obligatoires sur les emballages alimentaires	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pratiques d'hygiène pour la prévention des contaminations.**	- L'élève connait les principaux aliments à risque, et les bonnes pratiques de manipulation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre les allergènes/allergies alimentaires, les symptômes et les réactions averses.**	-L'élève comprend et identifie un cas d'allergie alimentaire -l'élève connait les 14 allergènes alimentaires	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les techniques de préparation pour éviter la contamination croisée avec les allergènes. L'élève a des notions sur les régimes alimentaires spécifiques.**	-L'élève est capable d'appliquer quelque technique de préparation pour des clients à besoin alimentaire spécifique.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connait les obligations légales sur la communication des allergènes présents dans les plats**	- L'élève est capable de gérer les allergènes alimentaires dans la restauration	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Hygiène alimentaire et sante 2 (HYGSA2-F)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation de la cuisine pour garantir l'hygiène des aliments.**	- L'élève connait l'organisation de la cuisine - L'élève connait l'utilisation correcte des ustensiles de cuisine	Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles d'hygiène en cuisine, les différentes sources de contamination en cuisine et d'expliquer comment protéger les aliments contre les contaminations.**	- l'élève connait la définition de la contamination croisée - l'élève connait les règles de manipulation des aliments crus et cuits - l'élève connait les températures de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'intoxication et toxi-infection alimentaire.**	- L'élève connait la différence entre l'intoxication et toxi-infection alimentaire. - l'élève connait les risques associés à une mauvaise alimentation	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les groupes d'aliments et de connaitre l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé.**	-L'élève comprend l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et comprendre le contenu d'une étiquette d'emballage alimentaire.**	-L'élève est capable de faire un choix alimentaire sain et responsable au supermarché	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Hygiène alimentaire et sante 3 (HYGSA3-F)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de stockage et de manipulation des denrées, et les techniques de conservation.**	- L'élève connait les règles de stockage et de manipulation des denrées alimentaires et les différentes techniques de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer La traçabilité et l'étiquetage des denrées alimentaires.**	-l'élève connait L'importance de la traçabilité dans la sécurité alimentaire - l'élève connait les informations obligatoires sur les emballages alimentaires	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pratiques d'hygiène pour la prévention des contaminations.**	- L'élève connait les principaux aliments à risque, et les bonnes pratiques de manipulation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre les allergènes/allergies alimentaires, les symptômes et les réactions averses.**	-L'élève comprend et identifie un cas d'allergie alimentaire -l'élève connait les 14 allergènes alimentaires	Les définitions sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les techniques de préparation pour éviter la contamination croisée avec les allergènes. L'élève a des notions sur les régimes alimentaires spécifiques.**	-L'élève est capable d'appliquer quelque technique de préparation pour des clients à besoin alimentaire spécifique.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connait les obligations légales sur la communication des allergènes présents dans les plats.**	- L'élève est capable de gérer les allergènes alimentaires dans la restauration.	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Hygiène alimentaire et sante 4 (HYGSA4-F)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du suivi et de l'enregistrement des données relatives à l'hygiène alimentaire.**	- L'élève connait les principes de base de l'HACCP - L'élève sait effectuer les autocontrôles et les enregistrements	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les non-conformités et d'interpréter les résultats des contrôles en prenant les mesures correctives.**	- l'élève est capable de mettre en pratique des connaissances acquises.	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes d'hygiène et de sécurité alimentaire.**	- L'élève est capable d'analyser un cas réel pour résoudre des problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité alimentaire	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pathologies liées à la malnutrition et comprend les effets d'une alimentation déséquilibrée sur la santé.**	-L'élève connait la définition des pathologies liées à l'alimentation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de composer des repas équilibrés et à contribuer à la promotion de la santé dans la collectivité.**	-L'élève comprend l'importance de promouvoir la santé et de sensibiliser les autres à ces enjeux	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des plats chauds et froids simples 1 (PLACF1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/ maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par rôtissage et par ébullition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson par rôtissage et par ébullition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATSER1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	2	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service**	- annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - sert du bon côté - utilise les couverts de service appropriés avec dextérité - débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage - range les matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1 (ATBRI1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais de restauration débutants 1 (ANGDE1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ANGDE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les affirmations, négations et questions aux temps du présent.**	- sait utiliser des phrases affirmatives, négatives - sait conjuguer verbes de base	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler correctement les wh-questions.**	- connait les pronoms interrogatifs de façon appropriée	Les pronoms sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les nombres, le vocabulaire du calendrier et de donner l'heure.**	- sait lire les nombres et l'heure correctement. - sait comprendre une conversation téléphonique	La compréhension est correcte. La réservation est notée correctement. Les combinaisons entre nombres ordinaux et jours, mois, années sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement le vocabulaire de la mise en place.**	- connait le vocabulaire de la mise en place	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais de restauration avancés 1 (ANGAV1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les affirmations, négations et questions aux temps du présent.**	- sait utiliser des phrases affirmatives, négatives - sait conjuguer tous les verbes	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler correctement les wh-questions.**	- connaît les pronoms interrogatifs de façon appropriée	Les pronoms sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des réservations et de mener une conversation téléphonique simple.**	- utilise le vocabulaire téléphonique approprié - sait prendre notes des messages oraux	La réservation est notée correctement. L'élève sait mener une conversation téléphonique suite à une réservation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement le vocabulaire de la mise en place.**	- sait utiliser correctement le vocabulaire	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 1 (BASIR1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait assembler des menus et cartes de mets en utilisant des bases de données existantes ou en se basant sur des recherches internet.**	- manipule correctement un interface graphique - utilise un programme de traitement de texte - fait une recherche d'après les critères - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoin	Les menus/ cartes sont adaptés au produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des listes à présenter au client et d'y inclure des graphiques/photos.**	- utilise un programme de traitement de texte - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins - traite correctement les graphiques/photos	La présentation est lisible et d'un aspect agréable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des chevalets de table ou autres supports de promotion.**	- choisit le bon support (prospectus, carte de viste, affiche, suggestions) - configure l'imprimante d'après les documents choisis	La présentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les documents selon un système de classement afin de pouvoir les réutiliser.**	- crée des sous-fichiers - classe les fichiers et sous-fichiers	Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper des données chiffrées dans un tableau synoptique.**	- comprend la notion de tableau - établit la grille - inscrit correctement les données dans une grille - fait la mise en page	Les données se retrouvent au bon endroit dans le tableau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1 (CBASE1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**CBASE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les proportions pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - détermine le poids brut - détermine le poids net - convertit les poids et mesures - utilise les unités de mesure correctes - applique la règle de trois - commande le nombre d'emballages corrects	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base (liste 1).**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes.**	-connaît les origines et procédés d'élaborations des boissons non-alcooliques -sait préparer les différentes boissons froides et chaudes -explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser des plats chauds et froids simples 2 (PLACF2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 2).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une commande des mets et des boissons et de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service (assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions données.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2 (ATBRI2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais de restauration débutants 2 (ANGDE2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au past simple/continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base lié à son domaine.**	- fruits et légumes - matériel en cuisine - couteaux et couverts	Le vocabulaire est utilisé correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les quantifiers. Mesures de quantités**	- utilise correctement: much/many, some/any, a few/ a little/ a lot of, few/little	Les quantifiers sont correctement utilisés

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Anglais de restauration avancés 2 (ANGAV2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV2**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au past simple/continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base lié à son domaine.**	- fruits et légumes - matériel en cuisine - couteaux et couverts	Le vocabulaire est utilisé correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les quantifiers. Mesures de quantités**	- utilise correctement: much/many, some/any, a few/ a little/ a lot of, few/little	Les quantifiers sont correctement utilisés

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 2 (BASIR2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR2**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir/corriger/adapter correctement des donnés dans un tableur pour ainsi réaliser une feuille de calcul.**	- connaît et applique les fonctions de base: MIN, MAX, AVERAGE, SUM, ROUND - sait différencier entre plusieurs feuilles de calcul à l'intérieur d'un seul fichier - sait copier et déplacer des feuilles de calcul - connaît les opérateurs à utiliser dans un tableur - réalise des formules de calculs simples - sait distinguer entre référence relative et référence absolue	Le résultat est correct et convenable. Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une/des condition(s) donnée(s).**	- connaît le fonctionnement logique des opérateurs "True" et "False" - applique l'opérateur "IF" à une ou plusieurs conditions	L'application de la formule sur des exemples donnés fournit des résultats corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des calculs de pourcentage dans un tableur.**	- connaît le fonctionnement du bouton % - applique le calcul d'augmentation ou de réduction d'un taux de pourcentage sur un montant donné - sait effectuer le calcul d'une variation en pourcentage	L'application du calcul de pourcentage sur des exemples donnés fournit des résultats plausibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des éléments de formatage.**	- connaît les attributs de formats courants s'appliquant sur le contenu des cellules, la hauteur des lignes, la largeur des colonnes - sait lier des formats multiples à des conditions spécifiques du contenu de la cellule	Les formats présentés sur des exemples donnés correspondent aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le calcul d'une recette de cuisine.**	- introduit correctement les ingrédients dans la feuille de calcul y compris leur quantité, l'unité de mesurage et le prix par unité - sait adapter une recette de cuisine standardisée sur des nombres différents de clients	La présentation de la recette adaptée au nombre de personnes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2 (CBASE2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**14**
Code du module:	**CBASE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer le coût d'un plat/menu simple.**	- applique les bons termes - utilise les formules correctes	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base, liste 2.**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1 (ATMIP1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 1), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Servir un menu et des boissons 3 (ATSER3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait établir une carte des saisonnalités, les tendances culinaires, exigences culturelles et environnementales et sait prendre et rédiger une commande.**	- respecte l'ordonnance des mets - crée une carte des mets en se basant sur les tendances et habitudes et respectant les exigences culturelles et environnementales - respecte les critères de présentation d'une carte des mets - explique les différentes gammes de plats - explique les origines géographiques et historiques - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande - sait différencier les types de bons	La carte est établie en respectant les indicateurs sans faire de faute grave. La présentation correspond aux normes et instructions données par l'enseignant. Le bon de commande est lisible et compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet d'un menu (liste 1) et des boissons en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service.**	- accueille le client correctement - maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service de base - suit l'ordre de service d'un menu à plusieurs plats - applique les règles de service à la russe et banquet - communique avec le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Le service des vins et boissons est correct. Le travail en équipe se fait sans problèmes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique -demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	-rédige les rapports hebdomadaires -recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3 (CBASE3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les intérêts en rapport avec le paiement d'une facture et le placement de l'argent.**	- calcule les intérêts simples ainsi que la valeur acquise - calcule les intérêts composés	Les calculs sont effectués correctement.
30 % (18 P)	**L'e´le`ve est capable d'effectuer sa mise en place pour les diffe´rentes techniques de pre´paration en salle et de pre´parer et de vendre son produit en salle.**	-applique les gestes et techniques des diffe´rentes me´thodes de pre´paration -utilise le mate´riel de service ade´quat -fait preuve d'adresse et de gestuelle -mobilise un comportement oriente´ client et de la communication avec le client	La mise en place est effectue´e de manie`re correcte. Les pre´sentations en salle sont re´alise´es avec soin.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les apéritifs et les digestifs.**	-connaît les origines et les produits de base des différentes familles des apéritifs -connaît les bons dosages -sait choisir la verrerie et garnitures adéquates -sait nuancer les différents types de digestifs et leurs méthodes de fabrication	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude, en faisant preuve de discrétion et respecte les délais imposés.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute ses tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé. La présentation des travaux réalisés est soignée et tous les supports en papier sont dûment classés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 1 (MENHO1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
5	2,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie d'un menu d'hôte (liste 1, en respectant le temps, les techniques de cuisson, les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les noms corrects - reconnaît la marchandise appropriée - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - respecte les temps de cuisson des différents mets - suit un plan de travail logique - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - suit le déroulement du service avec attention - dresse le plat correctement pour l'envoi - respecte les règles de conservation - contrôle la DLC de tous les produits	La partie est correctement équipée. Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et présentés. Le service se déroule dans des délais raisonnables. Les plats des menus d'hôte sont correctement dressés. Les aliments sont correctement stockés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	- explique les termes relatifs aux menus moyens - explique les principes de préparation des fonds, des liaisons et des sauces de base - explique les principes de préparation des beurres composés - explique les principes de préparation des potages	Les explications sont correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 1) en appliquant les 4règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les progressions des préparations en pâtisserie.**	- explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions de base - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base - explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues et assume la responsabilité de son travail.**	- se concerte avec ses collègues pour résoudre des problèmes - s'informe des travaux à faire - s'applique à réaliser la partie du travail qui lui a été confiée - se comporte de manière collégiale - réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant - analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2 (ATMIP2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 2), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Servir un menu et des boissons 4 (ATSER4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait présenter les produits et conseiller un client dans le choix d'un met en appliquant les techniques d'une argumentation commerciale et en adaptant son comportement et son langage à la diversité des clients.**	- sait décrire les produits (origine et pays de provenance) - sait expliquer les préparations simples - utilise un langage compréhensible au client - adapte, recommande et sait convaincre le client d'accepter ses conseils - sait décrire les différents types de clients	La description du produit est correcte et les explications données au client sont compréhensibles et convaincants. Les types de clients sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève sait effectuer un service complet d'un menu (liste 2), en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service pour les mets et boissons.**	- accueille le client correctement - maitrise les gestes de la communication verbale et non verbale - communique avec le client - applique les règles de service de base, du service à la russe et du banquet - suit l'ordre de service - identifie un problème, cherche une solution adéquate et réagit de manière rapide - fait preuve de flexibilité - le cas échéant présenté ses excuses et rassure le client - le cas échéant présenté ses excuses et rassure le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement d'un service à plusieurs plats et vins et boissons s'effectue correctement. Les déroulements du service à la russe et du banquet s'effectuent de manière efficace. La coopération avec les collègues fonctionne bien et le problème est résolu à la satisfaction du client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- complète les rapports - recherche des éléments culinaires pour documenter ces explications	Les rapports sont complets, propre et actualisés.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les horaires de travail, les consignes, conseils et instructions de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- aucun retard n'est accepté sans excuse valable - est attentif à une critique positive de l'enseignant	La tenue de travail est propre, repassée et complète. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. L'assiduité est de mise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4 (CBASE4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fixer un prix tout compris à partir d'un coût hors taxe.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le bénéfice/la perte - calcule le prix de vente hors taxe - calcule la TVA - calcule le prix tout compris - calcule le multiplicateur majorant	Les calculs sont effectués correctement..
30 % (18 P)	**L'e´le`ve est capable d'effectuer sa mise en place pour les diffe´rentes techniques de pre´paration en salle et de pre´parer et de vendre son produit en salle.**	-applique les gestes et techniques des diffe´rentes me´thodes de pre´paration -utilise le mate´riel de service ade´quat -fait preuve d'adresse et de gestuelle -mobilise un comportement oriente´ client et de la communication avec le client	La mise en place est effectue´e de manie`re correcte. Les pre´sentations en salle sont re´alise´es avec soin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications de base sur les vins de France.**	-connaît les grandes régions viticoles de France et leurs principales appellations mentionnées.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une carte des vins de France en suivant les consignes.**	-crée une carte des vins de France en utilisant les appellations -donne des explications de base sur les grandes régions viticoles	Les appellations sont correctes et les explications cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude, en faisant preuve de discrétion et respecte les délais imposés.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute ses tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé. La présentation des travaux réalisés est soignée et tous les supports en papier sont dûment classés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 2 (MENHO2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
5	2,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie d'un menu d'hôte (liste 2), en respectant le temps, les techniques de cuisson, les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les noms corrects - reconnaît la marchandise appropriée - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - respecte les temps de cuisson des différents mets - suit un plan de travail logique - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - suit le déroulement du service avec attention - dresse le plat correctement pour l'envoi - respecte les règles de conservation - contrôle la DLC de tous les produits	La partie est correctement équipée. Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et présentés. Le service se déroule dans des délais raisonnables. Les plats des menus d'hôte sont correctement dressés. Les aliments sont correctement stockés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	- explique les termes relatifs aux menus moyens - explique les principes de préparation des fonds, des liaisons et des sauces de base - explique les principes de préparation des beurres composés - explique les principes de préparation des potages	Les explications sont correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les progressions des préparations en pâtisserie.**	- explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions de base - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base - explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues et assume la responsabilité de son travail.**	- se concerte avec ses collègues pour résoudre des problèmes - s'informe des travaux à faire - s'applique à réaliser la partie du travail qui lui a été confiée - se comporte de manière collégiale - réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant - analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Comptabilité et gestion 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan.**	- les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues - la structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue - les calculs nécessaires sont réalisés - les données sont inscrites dans le bilan en indiquant les grandes rubriques	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	- applique le système de la comptabilité en partie double - enregistre des opérations courantes simples - les notions de Charges et de Produits sont connues - la structure du plan comptable des comptes de gestion est connue - les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés - le compte de résultat est établi - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - respecte les dispositions légale	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement la balance de vérification, ainsi que les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) - calcule les soldes des comptes de bilan - dresse la balance de vérification après inventaire - établit les comptes annuels "Bilan" et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. La balance de vérification est dressée correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du tableau. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel. Le Profits et pertes est établi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Anglais de restauration débutants 3 (ANGDE3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions et wh-questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous.	Les temps sont utilisés correctement du point de vue forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser et distinguer les adjectifs et les adverbes.**	- utilise les adjectifs correctement - utilise les adverbes correctement	Les adjectifs et adverbes sont correctement utilisés.
40 % (24 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les instructions sont formulées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Anglais de restauration avancés 3 (ANGAV3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions wh-questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous.	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser et distinguer les adjectifs et les adverbes.**	- utilise les adjectifs correctement - utilise les adverbes correctement - sait distinguer adverbes et adjectifs	Les adjectifs et adverbes sont correctement utilisés.
40 % (24 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct - sait traduire le menu spontanément du français vers l'anglais	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct - sait traduire le menu spontanément du français vers l'anglais
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire correct et précis	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions clients en plusieurs langues 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions clients en plusieurs langues 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**COMMU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des lettres en respectant les règles de disposition pour lettres en français.**	- respecte les règles de dispositions concernant l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, la ligne de référence, la date du jour, l'objet, l'appellation et le corps de la lettre, la formule de politesse, le bloc des signatures, les annexes respecte les marges horizontales et verticales, respecte les alinéas nécessaires à une structure facilitant la compréhension	Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de correspondre avec les fournisseurs, banques et institutions en utilisant les phrases types de références en français.**	- recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - utilise la phraséologie correcte - utilise des expressions, tournures et formes convenues en français - rédige une lettre structurée	La lettre traite le sujet et la structure est logique. Les phrases-types sont correctement utilisées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer une entête de lettre.**	- utilise le bon logiciel	L'entête est lisible et compréhensible et elle reflète le caractère de l'entreprise à représenter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en utilisant les nouvelles technologies de l'information (courriel).**	- respecte les règles spécifiques de disposition - véhicule l'image de marque - interprète les abréviations et autres procédés info- graphiques liés aux outils de communication (A:,Cc:, Bcc:, etc.) - applique les procédures d'envoi et de réception - fait la sauvegarde - respecte les règles de syntaxe	Les règles de disposition sont respectées et correspondent aux besoins de la communication. Les dispositions de confidentialité et l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Comptabilité et gestion 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Anglais de restauration débutants 4 (ANGDE4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait créer un menu à trois services et en faire une présentation écrite et orale.**	- gère la mise en page - fait une présentation - emploie un vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et le guider vers sa table.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs	Les comparaisons sont formulées de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait traiter les différents types de paiements.**	- connait les différents types de paiement - emploie le vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Anglais de restauration avancés 3 (ANGAV4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait créer un menu à trois services et en faire une présentation écrite et orale.**	- gère la mise en page - fait une présentation - emploie un vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide.
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et le guider vers sa table.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide.
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs	Les comparaisons sont formulées et distinguer de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait traiter les différents types de paiements.**	- connait les différents types de paiement - emploie le vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues (COMMU2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire les lettres clients standards.**	- respecte les règles de disposition - utilise la phraséologie correcte - recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - rédige une lettre structurée - utilise les expressions, tournures et formes convenues en français	Les règles de disposition sont respectées. Le contenu de la lettre est pertinent. Des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer avec le client par téléphone.**	- s'annonce correctement - respecte les règles du savoir-vivre - choisit la langue adaptée si possible - réagit aux demandes du client de manière pertinente	Les règles sont respectées. Il n'y a pas de faute grave.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser le besoin du client et de le conseiller dans son choix.**	- est attentif aux informations reçues du client - fait la synthèse des besoins du client - fait une proposition avec différentes alternatives	Les conseils donnés sont utiles et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 1 (ATMIP3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 1) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 1 (MENHO3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
5	2,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 1) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, en utilisant les techniques de cuissons adéquates et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement - veille au bon déroulement du service différé - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes marchandises utilisées en cuisine.**	- explique les différentes provenances des aliments - explique les différentes découpes de viande, volaille, gibier, poisson et fruits de mer	Les réponses sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées, l'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Assurer un service complet 1 (ATSER5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Assurer un service complet 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Atelier
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approvisionner et d'organiser un service complet.**	- choisit les boissons à servir avec le menu à thèmes - établit la carte du menu - accueille et installe les clients luxembourgeois et étrangers - organise le service selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement	Le service est organisé de façon logique et sans accros majeurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer un service complet des mets, vins et boissons.**	- assure le service des mets, vins et boissons - conseille et guide les clients - synchronise le service de plusieurs tables - assure les préparations, découpes et flambages en salle devant le client - veille au débarrassage et renouvellement des couverts - présente et encaisse une addition - applique les règles de la vie sociale et professionnelle - respecte les règles d'hygiène et de tenue professionnelle	Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de commercialiser des produits.**	- respecte la commercialisation des produits - connaît les produits et les cartes - prend la commande en émettant des suggestions et en valorisant les produits - gère les réclamations éventuelles correctement	La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches et de gérer les situations de stress éventuelles qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 2 (ATMIP4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 2) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 2 (MENHO4)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
5	2,5	- Atelier
7	3,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 2) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, en utilisant les techniques de cuissons adéquates et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement - veille au bon déroulement du service différé - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes marchandises utilisées en cuisine.**	- explique les différentes provenances des aliments - explique les différentes découpes de viande, volaille, gibier, poisson et fruits de mer	Les réponses sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées, l'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Assurer un service complet 2 (ATSER6)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Assurer un service complet 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Atelier
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approvisionner et d'organiser un service complet.**	- choisit les boissons à servir avec le menu à thèmes - établit la carte du menu - accueille et installe les clients luxembourgeois et étrangers - organise le service selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement	Le service est organisé de façon logique et sans accros majeurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer un service complet des mets, vins et boissons.**	- assure le service des mets, vins et boissons - conseille et guide les clients - synchronise le service de plusieurs tables - assure les préparations, découpes et flambages en salle devant le client - veille au débarrassage et renouvellement des couverts - présente et encaisse une addition - applique les règles de la vie sociale et professionnelle - respecte les règles d'hygiène et de tenue professionnelle	Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenu professionnelle sont toujours respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de commercialiser des produits.**	- respecte la commercialisation des produits - connaît les produits et les cartes - prend la commande en émettant des suggestions et en valorisant les produits - gère les réclamations éventuelles correctement	La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches et de gérer les situations de stress éventuelles qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose -respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Comptabilité et gestion 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	- les achats et ventes de marchandises sont comptabilisés - les calculs nécessaires sont réalisés - la TVA est comptabilisée (TVA en amont, TVA en aval, TVA due, TVA à recevoir) - la dette / créance envers l'Administration de l'enregistrement est inscrite au bilan - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois.	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le décompte TVA est correctement inscrit au Bilan. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues - les différences entre réductions commerciales et financières sont connues - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - les calculs nécessaires sont réalisés - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois.	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir la balance de vérification définitive, ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes.**	- les écritures d'inventaire en relation avec les stocks de marchandises sont comptabilisées - les tableaux d'amortissement des immobilisations corporelles sont établis d'après la méthode linéaire - les écritures d'amortissement pour dépréciation des immobilisations corporelles sont enregistrées - le résultat de l'exercice est déterminé au grand-livre et les soldes des comptes de bilan sont calculés - la balance de vérification définitive (« après inventaire ») est dressée - les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont établis en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés des comptes du grand-livre	Les tableaux d'amortissement sont correctement établis. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont dressés correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles de la comptabilité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Connaissances de base en marketing 1 (MARKT1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	- identifie le comportement d'achat du consommateur - décrit le processus d'achat de l'individu - décrit l'expérience de consommation du consommateur	L'importance de l'orientation vers le client est correctement compris.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché.**	- identifie les éléments ainsi que la mise en œuvre de la veille mercatique - écrit l'étude, ainsi que l'enquête par sondage	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	- les termes clés sont définis - l'intérêt du plan de marketing est reconnu.	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan de marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Anglais de restauration débutants 5 (ANGDE5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- utilise le first conditional - utilise le second conditional	Les deux temps du conditionnel sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- utilise du vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise der formules standard	L'élève comprend le message du client. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont correctement formulées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Anglais de restauration avancés 5 (ANGAV5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- utilise le first conditional - utilise le second conditional	Les deux temps du conditionnel sont utilisés et distinguer correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- utilise du vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise der formules standard	L'élève comprend le message du client. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont formulées correctement. L'élève trouve une solution au problème.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat. - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Connaissances de base en boissons et nutrition 5 (CBASE5)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les méthodes de vinifications - connaît les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères	Les explications sont cohérentes et ne contiennent pas de fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- connaît le vocabulaire de base de dégustation - applique les différentes techniques de base de la dégustation - s'assure de la concordance des mets et vins	Les principaux termes et techniques de la dégustation sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des menus équilibrés et adaptés aux besoins (enfants, personnes âgées, végétariens, sportifs, ..). En plus, il sait adapter les menus aux allergies et aux intolérances alimentaires.**	- connaît les besoins spécifiques de chaque groupe - sait adapter l'alimentation au aux besoins spécifiques des clients	Les explications sont valables et ne contiennent pas de fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les points importants du régime amaigrissant.**	- connaît les points importants du régime	La composition des menus ne contient pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Connaissances de base en marketing 2 (MARKT2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 1).**	- identifie les composantes de l'offre - décrit la stylique et le conditionnement du produit - identifie les fonctions, la signalétique et les qualités de la marque - reconnaît les signes de qualité qui valorisent la marque	Les notions de la politique de produit (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 2).**	- reconnaît les éléments constitutifs de l'image de marque ainsi que son intérêt - fait la distinction entre bien et service - identifie l'offre globale - décrit la gamme du produit - décrit la politique de marque	Les notions de la politique de produit (partie 2) sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 1).**	- identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - gestion des capacités - prix forfaitaire - gratuité	Les notions de la politique de prix (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 2).**	- décrit la fixation du prix par rapport à la demande - décrit et calcule la fixation du prix à partir des coûts	Les notions de la politique de prix (partie 2) sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Administrer et gérer le personnel (ADPER)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Enseignant - sciences économiques et sociales

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Lors des épreuves d'évaluation, les élèves ont le droit de consulter la partie théorie des notes de cours sur support papier.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les principaux droits et obligations qui découlent du contrat de travail et d'en reconnaître l'importance dans le cadre de son activité professionnelle.**	- les types classiques de contrats de travail sont connus et rattachés à des situations précises - les principales clauses obligatoires et la clause d'essai sont connues - les motifs de rupture d'un contrat de travail ainsi que les principales formalités et procédures prévues par la loi sont connus (en particulier, le licenciement et la démission)	Les principaux droits et obligations découlant d'un contrat de travail sont décrits correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de travail en relation avec le calcul des salaires en respectant les obligations légales en vigueur dans le secteur HORECA.**	- les notions de base du droit du travail en relation avec le calcul des salaires sont identifiées et décrites (SSM, indexation automatique des salaires, durée de travail dans le secteur HORECA, congés et jours fériés) - le salaire brut total est calculé sur base d'un schéma de calcul fourni	Les éléments de base du droit de travail indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Le calcul du salaire brut total est exact. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de la sécurité sociale en relation avec le calcul des salaires.**	- les principales obligations de l'employeur sont identifiées et décrites - les différents types de cotisations sociales et les prestations sociales y afférentes sont identifiées et décrites - les cotisations sociales sont calculées - le coût salarial pour l'employeur est calculé	Les éléments de base du droit de la sécurité sociale indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Le calcul des cotisations est exact. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit fiscal en relation avec le calcul des salaires.**	- la différence entre imposition par voie de retenue à la source et imposition par voie d'assiette est connue - les instructions fiscales figurant sur la fiche de retenue d'impôt sont identifiées et décrites (classe d'impôts, déductions fiscales, crédit d'impôts,..) - le montant des impôts retenus à la source est calculé sur base d'un schéma fourni - le décompte salarial est établi (brut / net) sur base d'un schéma fourni.	Les éléments de base du droit fiscal indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. L'impôt retenu à la source est déterminé correctement et le décompte salarial est exact. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Anglais de restauration débutants 6 (ANGDE6)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance des différents types d'alimentation et cuisine : végétale, végétarienne, etc.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre.**	- utilise correctement le « reported speech » - rédige des notes précises, appliquant le vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable faire une recherche sur la cuisine dans le monde et d'en créer une présentation à l'écrit (dossier, support visuel) et à l'oral.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Anglais de restauration avancés 6 (ANGAV6)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV6**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance des différents types d'alimentation et cuisine : végétale, végétarienne, etc.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide et spontané.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre.**	- utilise correctement le « reported speech » - rédige des notes précises, appliquant le vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement et peut être relayée (quant au fond et à la forme).
40 % (24 P)	**L'élève est capable faire une recherche sur la cuisine dans le monde et d'en créer une présentation à l'écrit (dossier, support visuel) et à l'oral.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement. Le langage est fluide et spontané.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.10. - Connaissances de base en boissons et nutrition 6 (CBASE6)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE6**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les régions viti-vinicoles françaises et étrangères - connaît les différentes méthodes de vinifications	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- a un vocabulaire de base de la dégustation - s'assure de la concordance entre les mets et vins	Le vocabulaire de la dégustation et les accords mets et vins sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter les menus pour les personnes diabétiques et pour la prévention des maladies cardio-vasculaires. En plus, l'élève connaît les principes de l'alimentation sans sel, sans résidus.**	- sait expliquer les points importants du régime - sait adapter les menus aux différentes demandes	Il n'y a pas de fautes graves dans la composition des menus. Les explications ne contiennent pas de fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude, en faisant preuve de discrétion et respecte les délais imposés.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute ses tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé. La présentation des travaux réalisés est soignée et tous les supports en papier sont dûment classés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Stage en service (STAGE1)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en service**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en cuisine (STAGE2)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en cuisine**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage en cuisine 2 (STAGE31)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en cuisine 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE31**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Stage en service 2 (STAGE32)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en service 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE32**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**RE**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux administratifs et commercials dans son restaurant.**	- fait une promotion pour le menu - calcule un salaire et recherche les informations dans la le´gislation en vigueur - enregistre des e´critures simples, dresse un tableau d'amortissement et e´labore un pertes et profits et un bilan final	La proce´dure pour organiser une promotion est respecte´e. Les supports de promotion sont correctement re´alise´s. Le plan de travail pour une e´quipe assure un de´roulement optimal des travaux a` faire et respecte la le´gislation. Le salaire est calculé´ et interpre´te´ correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure ou` elles ne re´sultent pas d'un de´ficit majeur de compre´hension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la réalisation et le service d'un menu complexe. (amuse-bouche, entrée, suite, dessert)**	- compose un menu en se basant sur un panier de marchandises- choisit des recettes re´alisables avec les marchandises disponibles - convertit les poids et mesures- calcule les quantite´s ne´cessaires pour remplir les fiches techniques - calcule le cou^t de revient du menu - calcule et fixe le prix de vente du menu - re´dige les progressions des plats choisis - remplit un bon d'e´conomat - e´tablit un plan de travail personnel - expliquer les diffe´rentes techniques, me´thodes de cuisson et marchandises utilise´es en cuisine et pa^tisserie	La liste des marchandises est respecte´e. Les poids et mesures sont correctement convertis. Les quantite´s calcule´es sont raisonnables. Le calcul du cou^t de revient ne comporte pas de fautes graves. La liste e´tablie correspond au nombre de clients et au menu. La carte du menu est pre´sente´e et re´dige´e correctement. L'e´le`ve est capable d'expliquer les diffe´rentes matie`res premie`res, me´thodes de cuisson et techniques utiliser en cuisine et pa^tisserie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer le menu complexe (amuse-bouche, entrée, plat, dessert) et d'en assurer le service.**	- e´quipe son poste en mate´riel- utilise les techniques de nettoyage et d'e´pluchage des diffe´rents le´gumes- re´alise les de´coupes approprie´es au menu - respecte les progressions des plats - respecte les progressions des desserts - respecte les proportions du dessert - utilise les techniques de cuisson ade´quates- contro^le et rectifie l'assaisonnement des plats - respecte les gou^ts et les couleurs des desserts - utilise les de´corations saisonnie`res - dresse les plats correctement pour l'envoi - dresse les desserts et les de´corations de manie`re propre et hygie´nique - respecte les re`gles d'hygie`ne	Le poste est e´quipe´ correctement. Les pre´parations pre´liminaires sont exe´cute´es correctement. Les de´coupes correspondent a` la recette et sont re´alise´es de manie`re correcte avec un minimum de chutes. Les techniques de cuisson sont respecte´es et les plats et desserts sont correctement pre´pare´s et dresse´s. L'assemblage des diffe´rents composants du dessert est correct

20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable d'exe´cuter les travaux en service et expliquer les menus, les boissons et techniques utilise´es en service.**	- re´pond aux questions d'une manie`re directe - donne des explications - parle sur un ton poli - fait la mise en place pour le service correctement - fait l'accueil des clients - pre´sente et sert une se´lection d'ape´ritifs et de cocktails - annonce et explique le menu - prend la commande des boissons - propose et de´crit diffe´rents vins - fait le service des ape´ritifs et boissons - fait le service des mets ade´quat (selon le menu) - exe´cute une pre´paration en salle - fait le de´barrassage selon les re`gles e´tablies - pre´sente et sert une se´lection de fromage	L'argumentation est cohe´rente. L'e´le`ve est capable d'approvisionner et d'organiser un service complet. L'e´le`ve est capable d'assurer un service complet des mets, vins et boissons. L'e´le`ve est capable de communiquer et de commercialiser les produits. L'e´le`ve est capable de s'adapter a` une varie´te´ de ta^ches et de ge´rer les situations de stress e´ventuelles qui peuvent en de´couler. Le menu est annonce´ et explique´ correctement. La se´lection de fromage est pre´sente´e et servie correctement. L'accord de vin et met et correcte Le service au bar est re´alise´ de fac¸on correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-être.**	- prend soin de sa présentation personnelle - adopte les bonnes attitudes	Les règles de savoir-être sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de politesse.**	- applique les règles de politesse et de civilité en toute circonstances - fait preuve de prévenance - sait se présenter et être courtois et respectueux envers une tiers personne - montre de l'intérêt pour les différentes cultures	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont appliquées en toutes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre.**	- sait-vivre ensemble - met en action les valeurs humaines - porte de l'attention et de la gentillesse aux autres - sait faire des concessions au travail - emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur de la gastronomie et de l'hospitalité	Les règles de savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et son apparence.**	- respecte et applique les règles d'hygiène corporelle - soigne son apparence au quotidien - suit le dress-code recommandé - adopte son allure aux circonstances	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les bonnes manières à table.**	- emploie les règles de bonnes manières à table - se tient corrrectement à table	Les bonnes manières à table sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les codes de l'élégance.**	- adopte et suit le code de l'élégance vestimentaire - applique le dress-code des tenues vestimentaire lors de diverses occasions	Le code de l'élégance vestimentaire est respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'être respectueux.**	- différencie et applique le respect de soi, mutuel et d'autrui	Les différents socles de respect sont appliqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales(«soft skills).**	- adapte et fait évoluer son travail - développe sa créativité et positivité - est ouvert aux changements - révise son opinion - remet en question ses connaissances et ses croyances - sait observer et écouter	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise son émotivité.**	- ose s'exprimer dans un groupe - est à l'aise en contexte professionnel - sait parler en public	Les premiers pas de la maîtrise de l'émotivité sont conquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	- adapte les messages aux autres - parle le même langage que son interlocuteur - parle pour être mieux écouté, compris et retenu	Le langage utilisé est compréhensible et correct.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation.**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets - montre sa flexibilité et polyvalence	Les clés de la motivation sont mises en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	- prépare et réussi son entretien professionnel - adopte les postures et attitudes professionnelles	L'entretien professionnel est présenté correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Hygiène alimentaire et santé 1 (HYGSA1-F)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et santé 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base de l'hygiène et de la sécurité alimentaire.**	- L'élève connait les risques de contamination alimentaire - connait les dangers liés à une mauvaise hygiène alimentaire	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes d'hygiène à adopter lors de la manipulation des aliments.**	- L'élève connait les bonnes pratiques d'hygiène personnelles	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes procédures de nettoyage et désinfection**	- L'élève connait les procédures de nettoyage et désinfection - L'élève connait les bonnes pratiques d'hygiène des locaux et du matériel.	Les explications sont correctes
10 % (6 P)	**L'élève est capable de caractériser quelques tissus, organes, appareils.**	- L'élève connait le corps humain et les différents organes vitaux	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principaux concepts et enjeux liés à la santé, tels que l'alimentation, l'activité physique, l'hygiène et la prévention des maladies.**	-l'élève connait l'importance de l'activité physique pour la santé - L'élève connait et applique les mesures de prévention - L'élève connait les nutriments essentiels	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Hygiène alimentaire et santé 2 (HYGSA2-F)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et santé 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation de la cuisine pour garantir l'hygiène des aliments.**	- L'élève connait l'organisation de la cuisine - L'élève connait l'utilisation correcte des ustensiles de cuisine	Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles d'hygiène en cuisine, les différentes sources de contamination en cuisine et d'expliquer comment protéger les aliments contre les contaminations.**	- l'élève connait la définition de la contamination croisée - l'élève connait les règles de manipulation des aliments crus et cuits - l'élève connait les températures de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'intoxication et toxi-infection alimentaire.**	- L'élève connait la différence entre l'intoxication et toxi-infection alimentaire. - l'élève connait les risques associés à une mauvaise alimentation	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les groupes d'aliments et de connaitre l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé.**	-L'élève comprend l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et comprendre le contenu d'une étiquette d'emballage alimentaire.**	-L'élève est capable de faire un choix alimentaire sain et responsable au supermarché	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Hygiène alimentaire et santé 3 (HYGSA3-F)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et santé 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de stockage et de manipulation des denrées, et les techniques de conservation.**	- L'élève connait les règles de stockage et de manipulation des denrées alimentaires et les différentes techniques de conservation	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer La traçabilité et l'étiquetage des denrées alimentaires.**	-l'élève connait L'importance de la traçabilité dans la sécurité alimentaire - l'élève connait les informations obligatoires sur les emballages alimentaires	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pratiques d'hygiène pour la prévention des contaminations.**	- L'élève connait les principaux aliments à risque, et les bonnes pratiques de manipulation	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre les allergènes/allergies alimentaires, les symptômes et les réactions averses.**	-L'élève comprend et identifie un cas d'allergie alimentaire -l'élève connait les 14 allergènes alimentaires	Les définitions sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les techniques de préparation pour éviter la contamination croisée avec les allergènes. L'élève a des notions sur les régimes alimentaires spécifiques.**	-L'élève est capable d'appliquer quelque technique de préparation pour des clients à besoin alimentaire spécifique.	Les explications sont correctes
10 % (6 P)	**L'élève connait les obligations légales sur la communication des allergènes présents dans les plats.**	- L'élève est capable de gérer les allergènes alimentaires dans la restauration.	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Hygiène alimentaire et santé 4 (HYGSA4-F)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et santé 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du suivi et de l'enregistrement des données relatives à l'hygiène alimentaire.**	- L'élève connait les principes de base de l'HACCP - L'élève sait effectuer les autocontrôles et les enregistrements	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les non-conformités et d'interpréter les résultats des contrôles en prenant les mesures correctives.**	- l'élève est capable de mettre en pratique des connaissances acquises.	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes d'hygiène et de sécurité alimentaire.**	- L'élève est capable d'analyser un cas réel pour résoudre des problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité alimentaire	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pathologies liées à la malnutrition et comprend les effets d'une alimentation déséquilibrée sur la santé**	-L'élève connait la définition des pathologies liées à l'alimentation	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de composer des repas équilibrés et à contribuer à la promotion de la santé dans la collectivité.**	-L'élève comprend l'importance de promouvoir la santé et de sensibiliser les autres à ces enjeux	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des plats chauds et froids simples 1 (PLACF1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLACF1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/ maître de cours spéicaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par rôtissage et par ébullition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson par rôtissage et par ébullition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1 (ATBRI1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATSER1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	2	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service**	- annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - sert du bon côté - utilise les couverts de service appropriés avec dextérité - débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage - range les matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Français de restauration 1 (FRARE1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Français de restauration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRARE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire son lieu de travail.**	- le vocabulaire utilisé est correct - la syntaxe est correcte	Le lieu de travail est décrit de façon globalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives aux temps du présent et du passé composé	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire la mise en place et le débarrassage des tables.**	- il utilise correctement le vocabulaire y afférent	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire correctement l'accueil du client.**	- il utilise correctement le vocabulaire y afférent en utilisant correctement les formules de politesse	Le vocabulaire et les formules de politesse sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le déroulement d'un service simple complet.**	- il utilise correctement le vocabulaire pour : - proposer un apéritif - proposer la carte - prendre la commande - annoncer les plats - présenter la note	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter les connaissances acquises.**	- fait preuve de rigueur dans la conservation des données - tient un dossier	Le dossier est complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1 (CBASE1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**CBASE1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les proportions pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - détermine le poids brut - détermine le poids net - convertit les poids et mesures - utilise les unités de mesure correctes - applique la règle de trois - commande le nombre d'emballages corrects	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base (liste 1).**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes.**	-connaît les origines et procédés d'élaborations des boissons non-alcooliques -sait préparer les différentes boissons froides et chaudes -explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 1 (BASIR1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait assembler des menus et cartes de mets en utilisant des bases de données existantes ou en se basant sur des recherches internet.**	- manipule correctement un interface graphique - utilise un programme de traitement de texte - fait une recherche d'après les critères - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoin	Les menus/ cartes sont adaptés au produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des listes à présenter au client et d'y inclure des graphiques/photos.**	- utilise un programme de traitement de texte - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins - traite correctement les graphiques/photos	La présentation est lisible et d'un aspect agréable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des chevalets de table ou autres supports de promotion.**	- choisit le bon support (prospectus, carte de viste, affiche, suggestions) - configure l'imprimante d'après les documents choisis	La présentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les documents selon un système de classement afin de pouvoir les réutiliser.**	- crée des sous-fichiers - classe les fichiers et sous-fichiers	Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper des données chiffrées dans un tableau synoptique.**	- comprend la notion de tableau - établit la grille - inscrit correctement les données dans une grille - fait la mise en page	Les données se retrouvent au bon endroit dans le tableau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réaliser des plats chauds et froids simples 2 (PLACF2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**PLACF2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 2).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2 (ATBRI2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	2	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une commande des mets et des boissons et de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service (assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions données.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Français de restauration 2 (FRARE2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Français de restauration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRARE2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'indicatif du présent au passif.**	- utilise correctement l'indicatif du présent au passif	Le passif de l'indicatif présent est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base relatif à l'explication de soupes et potages.**	- utilise le vocabulaire correctement	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base relatif à l'explication de plats de viande.**	- utilise le vocabulaire correctement	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base relatif à l'explication de plats de poisson et crustacés.**	- utilise le vocabulaire correctement	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base relatif à l'explication des accompagnements.**	- utilise le vocabulaire correctement	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2 (CBASE2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**11**
Code du module:	**CBASE2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer le coût d'un plat/menu simple.**	- applique les bons termes - utilise les formules correctes	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base, liste 2.**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 2 (BASIR2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR2**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir/corriger/adapter correctement des donnés dans un tableur pour ainsi réaliser une feuille de calcul.**	- connaît et applique les fonctions de base: MIN, MAX, AVERAGE, SUM, ROUND - sait différencier entre plusieurs feuilles de calcul à l'intérieur d'un seul fichier - sait copier et déplacer des feuilles de calcul - connaît les opérateurs à utiliser dans un tableur - réalise des formules de calculs simples - sait distinguer entre référence relative et référence absolue	Le résultat est correct et convenable. Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une/des condition(s) donnée(s).**	- connaît le fonctionnement logique des opérateurs "True" et "False" - applique l'opérateur "IF" à une ou plusieurs conditions	L'application de la formule sur des exemples donnés fournit des résultats corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des calculs de pourcentage dans un tableur.**	- connaît le fonctionnement du bouton % - applique le calcul d'augmentation ou de réduction d'un taux de pourcentage sur un montant donné - sait effectuer le calcul d'une variation en pourcentage	L'application du calcul de pourcentage sur des exemples donnés fournit des résultats plausibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des éléments de formatage.**	- connaît les attributs de formats courants s'appliquant sur le contenu des cellules, la hauteur des lignes, la largeur des colonnes - sait lier des formats multiples à des conditions spécifiques du contenu de la cellule	Les formats présentés sur des exemples donnés correspondent aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le calcul d'une recette de cuisine.**	- introduit correctement les ingrédients dans la feuille de calcul y compris leur quantité, l'unité de mesurage et le prix par unité - sait adapter une recette de cuisine standardisée sur des nombres différents de clients	La présentation de la recette adaptée au nombre de personnes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1 (ATMIP1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 1), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Servir un menu et des boissons 3 (ATSER3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	2	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait établir une carte des saisonnalités, les tendances culinaires, exigences culturelles et environnementales et sait prendre et rédiger une commande.**	- respecte l'ordonnance des mets - crée une carte des mets en se basant sur les tendances et habitudes et respectant les exigences culturelles et environnementales - respecte les critères de présentation d'une carte des mets - explique les différentes gammes de plats - explique les origines géographiques et historiques - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande - sait différencier les types de bons	La carte est établie en respectant les indicateurs sans faire de faute grave. La présentation correspond aux normes et instructions données par l'enseignant. Le bon de commande est lisible et compréhensible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet d'un menu (liste 1) et des boissons en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service.**	- accueille le client correctement - maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service de base - suit l'ordre de service d'un menu à plusieurs plats - applique les règles de service à la russe et banquet - communique avec le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Le service des vins et boissons est correct. Le travail en équipe se fait sans problèmes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique -demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	-rédige les rapports hebdomadaires -recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3 (CBASE3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les intérêts en rapport avec le paiement d'une facture et le placement de l'argent.**	- calcule les intérêts simples ainsi que la valeur acquise - calcule les intérêts composés	Les calculs sont effectués correctement.
30 % (18 P)	**L'e´le`ve est capable d'effectuer sa mise en place pour les diffe´rentes techniques de pre´paration en salle et de pre´parer et de vendre son produit en salle.**	-applique les gestes et techniques des diffe´rentes me´thodes de pre´paration -utilise le mate´riel de service ade´quat -fait preuve d'adresse et de gestuelle -mobilise un comportement oriente´ client et de la communication avec le client	La mise en place est effectue´e de manie`re correcte. Les pre´sentations en salle sont re´alise´es avec soin.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les apéritifs et les digestifs.**	-connaît les origines et les produits de base des différentes familles des apéritifs -connaît les bons dosages -sait choisir la verrerie et garnitures adéquates -sait nuancer les différents types de digestifs et leurs méthodes de fabrication	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude, en faisant preuve de discrétion et respecte les délais imposés.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute ses tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé. La présentation des travaux réalisés est soignée et tous les supports en papier sont dûment classés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 1 (MENHO1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
5	2,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie d'un menu d'hôte (liste 1, en respectant le temps, les techniques de cuisson, les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les noms corrects - reconnaît la marchandise appropriée - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - respecte les temps de cuisson des différents mets - suit un plan de travail logique - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - suit le déroulement du service avec attention - dresse le plat correctement pour l'envoi - respecte les règles de conservation - contrôle la DLC de tous les produits	La partie est correctement équipée. Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et présentés. Le service se déroule dans des délais raisonnables. Les plats des menus d'hôte sont correctement dressés. Les aliments sont correctement stockés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	- explique les termes relatifs aux menus moyens - explique les principes de préparation des fonds, des liaisons et des sauces de base - explique les principes de préparation des beurres composés - explique les principes de préparation des potages	Les explications sont correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 1) en appliquant les 4règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les progressions des préparations en pâtisserie.**	- explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions de base - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base - explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues et assume la responsabilité de son travail.**	- se concerte avec ses collègues pour résoudre des problèmes - s'informe des travaux à faire - s'applique à réaliser la partie du travail qui lui a été confiée - se comporte de manière collégiale - réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant - analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2 (ATMIP2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 2), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Servir un menu et des boissons 4 (ATSER4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	2	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait présenter les produits et conseiller un client dans le choix d'un met en appliquant les techniques d'une argumentation commerciale et en adaptant son comportement et son langage à la diversité des clients.**	- sait décrire les produits (origine et pays de provenance) - sait expliquer les préparations simples - utilise un langage compréhensible au client - adapte, recommande et sait convaincre le client d'accepter ses conseils - sait décrire les différents types de clients	La description du produit est correcte et les explications données au client sont compréhensibles et convaincants. Les types de clients sont correctement identifiés.
40 % (24 P)	**L'élève sait effectuer un service complet d'un menu (liste 2), en respectant les règles de l'accueil et en utilisant les différentes méthodes de service pour les mets et boissons.**	- accueille le client correctement - maitrise les gestes de la communication verbale et non verbale - communique avec le client - applique les règles de service de base, du service à la russe et du banquet - suit l'ordre de service - identifie un problème, cherche une solution adéquate et réagit de manière rapide - fait preuve de flexibilité - le cas échéant présenté ses excuses et rassure le client - le cas échéant présenté ses excuses et rassure le client	L'accueil des clients est effectué d'une manière professionnelle. Le déroulement d'un service à plusieurs plats et vins et boissons s'effectue correctement. Les déroulements du service à la russe et du banquet s'effectuent de manière efficace. La coopération avec les collègues fonctionne bien et le problème est résolu à la satisfaction du client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- complète les rapports - recherche des éléments culinaires pour documenter ces explications	Les rapports sont complets, propre et actualisés.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les horaires de travail, les consignes, conseils et instructions de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- aucun retard n'est accepté sans excuse valable - est attentif à une critique positive de l'enseignant	La tenue de travail est propre, repassée et complète. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. L'assiduité est de mise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4 (CBASE4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et nutrition 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fixer un prix tout compris à partir d'un coût hors taxe.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le bénéfice/la perte - calcule le prix de vente hors taxe - calcule la TVA - calcule le prix tout compris - calcule le multiplicateur majorant	Les calculs sont effectués correctement..
30 % (18 P)	**L'e´le`ve est capable d'effectuer sa mise en place pour les diffe´rentes techniques de pre´paration en salle et de pre´parer et de vendre son produit en salle.**	-applique les gestes et techniques des diffe´rentes me´thodes de pre´paration -utilise le mate´riel de service ade´quat -fait preuve d'adresse et de gestuelle -mobilise un comportement oriente´ client et de la communication avec le client	La mise en place est effectue´e de manie`re correcte. Les pre´sentations en salle sont re´alise´es avec soin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications de base sur les vins de France.**	-connaît les grandes régions viticoles de France et leurs principales appellations mentionnées.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une carte des vins de France en suivant les consignes.**	-crée une carte des vins de France en utilisant les appellations -donne des explications de base sur les grandes régions viticoles	Les appellations sont correctes et les explications cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude, en faisant preuve de discrétion et respecte les délais imposés.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute ses tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé. La présentation des travaux réalisés est soignée et tous les supports en papier sont dûment classés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 2 (MENHO2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
5	2,5	- Atelier
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie d'un menu d'hôte (liste 2), en respectant le temps, les techniques de cuisson, les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les noms corrects - reconnaît la marchandise appropriée - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - respecte les temps de cuisson des différents mets - suit un plan de travail logique - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - suit le déroulement du service avec attention - dresse le plat correctement pour l'envoi - respecte les règles de conservation - contrôle la DLC de tous les produits	La partie est correctement équipée. Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et présentés. Le service se déroule dans des délais raisonnables. Les plats des menus d'hôte sont correctement dressés. Les aliments sont correctement stockés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	- explique les termes relatifs aux menus moyens - explique les principes de préparation des fonds, des liaisons et des sauces de base - explique les principes de préparation des beurres composés - explique les principes de préparation des potages	Les explications sont correctes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les progressions des préparations en pâtisserie.**	- explique les caractéristiques des différentes préparations - explique les progressions de base - explique les méthodes de conservation des différentes préparations - explique les utilisations des préparations de base - explique comment redresser une situation fautive	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues et assume la responsabilité de son travail.**	- se concerte avec ses collègues pour résoudre des problèmes - s'informe des travaux à faire - s'applique à réaliser la partie du travail qui lui a été confiée - se comporte de manière collégiale - réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant - analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Comptabilité et gestion 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan.**	- les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues - la structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue - les calculs nécessaires sont réalisés - les données sont inscrites dans le bilan en indiquant les grandes rubriques	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	- applique le système de la comptabilité en partie double - enregistre des opérations courantes simples - les notions de Charges et de Produits sont connues - la structure du plan comptable des comptes de gestion est connue - les comptes de bilan et les comptes de gestion peuvent être différenciés - le compte de résultat est établi - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - respecte les dispositions légale	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement la balance de vérification, ainsi que les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) - calcule les soldes des comptes de bilan - dresse la balance de vérification après inventaire - établit les comptes annuels "Bilan" et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. La balance de vérification est dressée correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du tableau. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel. Le Profits et pertes est établi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Français de restauration 3 (FRARE3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Français de restauration 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRARE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions aux temps du présent, passé et futur.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au présent, passé et futur.	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les modes personnels et impersonnels.**	- utilise les modes : indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif - utilise les modes : infinitif, participe et gérondif	Les verbes sont correctement conjugués en situation.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les quantificateurs (nominal et adverbial)**	- utilise correctement les quantificateurs usuels et courants en HoReCa.	Les quantificateurs sont correctement utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève sait expliquer un plat au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions clients en plusieurs langues 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, banques et institutions clients en plusieurs langues 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**COMMU1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de formuler une demande par voie écrite (demande de stage ou autre).**	- respecte les règles de disposition - utilise la phraséologie correcte - recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - rédige un corps de message structuré - utilise les expressions, tournures et formes convenues en français	Les règles de disposition sont respectées. Le contenu du message est pertinent. Des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer oralement avec le client en face à face ou en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication.**	- s'annonce correctement - respecte les règles du savoir-vivre - choisit la langue adaptée si possible - réagit aux demandes du client de manière pertinente	Les règles sont respectées. Il n'y a pas de faute grave.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser le besoin du client et de le conseiller dans son choix.**	- est attentif aux informations reçues du client - fait la synthèse des besoins du client - fait une proposition avec différentes alternatives	Les conseils donnés sont utiles et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Comptabilité et gestion 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Français de restauration 4 (FRARE4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Français de restauration 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRARE4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait utiliser les temps de base.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme
30 % (18 P)	**L'élève sait utiliser les modes personnels et impersonnels.**	- utilise les modes : indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif - utilise les modes : infinitif, participe et gérondif	Les verbes sont correctement conjugués en situation
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs	Les comparaisons sont formulées de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues (COMMU2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 1**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMMU2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maître de cours spéciaux ou enseignant E5/7

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des courriels et/ou des lettres en respectant les règles de disposition en français.**	- respecte les règles de dispositions concernant l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, la ligne de référence, la date du jour, l'objet, l'appellation et le corps de la lettre, la formule de politesse, le bloc des signatures, les annexes respecte les marges horizontales et verticales, respecte les alinéas nécessaires à une structure facilitant la compréhension	Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de communiquer avec le client par voie écrite, en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication.**	- recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - utilise la phraséologie correcte - utilise des expressions, tournures et formes convenues en français - rédige une lettre structurée	Le sujet est traité et la structure est logique. Les phrases-types sont correctement utilisées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer un entête de courriel et/ou de lettre.**	- utilise le bon logiciel	L'entête est lisible et compréhensible et elle reflète le caractère de l'entreprise à représenter.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 1 (ATMIP3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 1) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 1 (MENHO3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
2	1	- Salle de classe
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 1) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, en utilisant les techniques de cuissons adéquates et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement - veille au bon déroulement du service différé - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes marchandises utilisées en cuisine.**	- explique les différentes provenances des aliments - explique les différentes découpes de viande, volaille, gibier, poisson et fruits de mer	Les réponses sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées, l'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Assurer un service complet 1 (ATSER5)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Assurer un service complet 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Atelier
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approvisionner et d'organiser un service complet.**	- choisit les boissons à servir avec le menu à thèmes - établit la carte du menu - accueille et installe les clients luxembourgeois et étrangers - organise le service selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement	Le service est organisé de façon logique et sans accros majeurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer un service complet des mets, vins et boissons.**	- assure le service des mets, vins et boissons - conseille et guide les clients - synchronise le service de plusieurs tables - assure les préparations, découpes et flambages en salle devant le client - veille au débarrassage et renouvellement des couverts - présente et encaisse une addition - applique les règles de la vie sociale et professionnelle - respecte les règles d'hygiène et de tenue professionnelle	Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenue professionnelle sont toujours respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de commercialiser des produits.**	- respecte la commercialisation des produits - connaît les produits et les cartes - prend la commande en émettant des suggestions et en valorisant les produits - gère les réclamations éventuelles correctement	La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches et de gérer les situations de stress éventuelles qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 2 (ATMIP4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 2) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 2 (MENHO4)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte complexe à 3 plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
2	1	- Salle de classe
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 2) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, en utilisant les techniques de cuissons adéquates et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement - veille au bon déroulement du service différé - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes marchandises utilisées en cuisine.**	- explique les différentes provenances des aliments - explique les différentes découpes de viande, volaille, gibier, poisson et fruits de mer	Les réponses sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées, l'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Assurer un service complet 2 (ATSER6)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Assurer un service complet 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	3	- Atelier
4	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'approvisionner et d'organiser un service complet.**	- choisit les boissons à servir avec le menu à thèmes - établit la carte du menu - accueille et installe les clients luxembourgeois et étrangers - organise le service selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement	Le service est organisé de façon logique et sans accros majeurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer un service complet des mets, vins et boissons.**	- assure le service des mets, vins et boissons - conseille et guide les clients - synchronise le service de plusieurs tables - assure les préparations, découpes et flambages en salle devant le client - veille au débarrassage et renouvellement des couverts - présente et encaisse une addition - applique les règles de la vie sociale et professionnelle - respecte les règles d'hygiène et de tenue professionnelle	Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenu professionnelle sont toujours respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer et de commercialiser des produits.**	- respecte la commercialisation des produits - connaît les produits et les cartes - prend la commande en émettant des suggestions et en valorisant les produits - gère les réclamations éventuelles correctement	La valorisation et la vente des produits se font de manière efficace. Les conseils donnés prennent en compte les besoins des clients et ceux de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches et de gérer les situations de stress éventuelles qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose -respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Comptabilité et gestion 3 (COMGE3)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Comptabilité et gestion 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter les factures d'achats et de ventes dans le respect des obligations en relation avec la TVA.**	- les achats et ventes de marchandises sont comptabilisés - les calculs nécessaires sont réalisés - la TVA est comptabilisée (TVA en amont, TVA en aval, TVA due, TVA à recevoir) - la dette / créance envers l'Administration de l'enregistrement est inscrite au bilan - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois.	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le décompte TVA est correctement inscrit au Bilan. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer toutes les opérations en relation avec les factures de doit, les notes de crédits et leur paiement, impliquant des réductions commerciales et financières.**	- les différences entre facture de doit et note de crédit sont connues - les différences entre réductions commerciales et financières sont connues - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au grand-livre et dans le journal - les calculs nécessaires sont réalisés - toutes les opérations d'achats et de ventes se déroulent sur le territoire luxembourgeois.	Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des calculs, respectivement des mécanismes comptables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter les écritures de fin d'année de base et d'établir la balance de vérification définitive, ainsi que les comptes annuels Bilan et Profits et Pertes.**	- les écritures d'inventaire en relation avec les stocks de marchandises sont comptabilisées - les tableaux d'amortissement des immobilisations corporelles sont établis d'après la méthode linéaire - les écritures d'amortissement pour dépréciation des immobilisations corporelles sont enregistrées - le résultat de l'exercice est déterminé au grand-livre et les soldes des comptes de bilan sont calculés - la balance de vérification définitive (« après inventaire ») est dressée - les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont établis en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés des comptes du grand-livre	Les tableaux d'amortissement sont correctement établis. Les opérations comptables sont correctement affectées, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. La balance de vérification est dressée correctement. Les comptes annuels « Bilan » et « Profits et Pertes » sont dressés correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles de la comptabilité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Connaissances de base en marketing 1 (MARKT1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	- identifie le comportement d'achat du consommateur - décrit le processus d'achat de l'individu - décrit l'expérience de consommation du consommateur	L'importance de l'orientation vers le client est correctement compris.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché.**	- identifie les éléments ainsi que la mise en œuvre de la veille mercatique - écrit l'étude, ainsi que l'enquête par sondage	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	- les termes clés sont définis - l'intérêt du plan de marketing est reconnu.	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan de marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Connaissances de base en boissons et nutrition 5 (CBASE5)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les méthodes de vinifications - connaît les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères	Les explications sont cohérentes et ne contiennent pas de fautes graves.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- connaît le vocabulaire de base de dégustation - applique les différentes techniques de base de la dégustation - s'assure de la concordance des mets et vins	Les principaux termes et techniques de la dégustation sont connues.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de proposer des menus équilibrés et adaptés aux besoins (enfants, personnes âgées, végétariens, sportifs, ..). En plus, il sait adapter les menus aux allergies et aux intolérances alimentaires.**	- connaît les besoins spécifiques de chaque groupe - sait adapter l'alimentation au aux besoins spécifiques des clients	Les explications sont valables et ne contiennent pas de fautes graves.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les points importants du régime amaigrissant.**	- connaît les points importants du régime	La composition des menus ne contient pas de fautes graves.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Français de restauration 5 (FRARE5)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Français de restauration 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRARE5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- exprime un souhait, une hypothèse ou une possibilité. - exprime la politesse.	Les formes du conditionnel sont appliquées selon les situations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer entre « imparfait » et « passé composé ».**	- utilise l'imparfait dans les situations de description, de durée imprécise, de répétition, de simultanéité ou tenant compte de l'aspect duratif. - Utilise le passé composé dans les situations d'une action ou fait ponctuel, d'une durée précise et limitée, un fait unique et ponctuel, une succession ou à l'introduction d'un changement.	Les deux temps sont appliqués dans les situations précises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat. - utilise les verbes et temps adéquats.	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et les services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire précis - utilise les verbes et temps adéquats.	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards.	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Connaissances de base en marketing 2 (MARKT2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 1).**	- identifie les composantes de l'offre - décrit la stylique et le conditionnement du produit - identifie les fonctions, la signalétique et les qualités de la marque - reconnaît les signes de qualité qui valorisent la marque	Les notions de la politique de produit (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 2).**	- reconnaît les éléments constitutifs de l'image de marque ainsi que son intérêt - fait la distinction entre bien et service - identifie l'offre globale - décrit la gamme du produit - décrit la politique de marque	Les notions de la politique de produit (partie 2) sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 1).**	- identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - gestion des capacités - prix forfaitaire - gratuité	Les notions de la politique de prix (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 2).**	- décrit la fixation du prix par rapport à la demande - décrit et calcule la fixation du prix à partir des coûts	Les notions de la politique de prix (partie 2) sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Administrer et gérer le personnel (ADPER)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les principaux droits et obligations qui découlent du contrat de travail et d'en reconnaître l'importance dans le cadre de son activité professionnelle.**	- les types classiques de contrats de travail sont connus et rattachés à des situations précises - les principales clauses obligatoires et la clause d'essai sont connues - les motifs de rupture d'un contrat de travail ainsi que les principales formalités et procédures prévues par la loi sont connus (en particulier, le licenciement et la démission)	Les principaux droits et obligations découlant d'un contrat de travail sont décrits correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de travail en relation avec le calcul des salaires en respectant les obligations légales en vigueur dans le secteur HORECA.**	- les notions de base du droit du travail en relation avec le calcul des salaires sont identifiées et décrites (SSM, indexation automatique des salaires, durée de travail dans le secteur HORECA, congés et jours fériés) - le salaire brut total est calculé sur base d'un schéma de calcul fourni	Les éléments de base du droit de travail indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Le calcul du salaire brut total est exact. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit de la sécurité sociale en relation avec le calcul des salaires.**	- les principales obligations de l'employeur sont identifiées et décrites - les différents types de cotisations sociales et les prestations sociales y afférentes sont identifiées et décrites - les cotisations sociales sont calculées - le coût salarial pour l'employeur est calculé	Les éléments de base du droit de la sécurité sociale indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. Le calcul des cotisations est exact. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'appliquer les règles essentielles du droit fiscal en relation avec le calcul des salaires.**	- la différence entre imposition par voie de retenue à la source et imposition par voie d'assiette est connue - les instructions fiscales figurant sur la fiche de retenue d'impôt sont identifiées et décrites (classe d'impôts, déductions fiscales, crédit d'impôts,..) - le montant des impôts retenus à la source est calculé sur base d'un schéma fourni - le décompte salarial est établi (brut / net) sur base d'un schéma fourni.	Les éléments de base du droit fiscal indispensables au calcul des salaires sont correctement décrits. L'impôt retenu à la source est déterminé correctement et le décompte salarial est exact. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de la compréhension des règles juridiques qui sont à la base des schémas de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Connaissances de base en boissons et nutrition 6 (CBASE6)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et nutrition 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les régions viti-vinicoles françaises et étrangères - connaît les différentes méthodes de vinifications	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les accords mets et vins.**	- a un vocabulaire de base de la dégustation - s'assure de la concordance entre les mets et vins	Le vocabulaire de la dégustation et les accords mets et vins sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter les menus pour les personnes diabétiques et pour la prévention des maladies cardio-vasculaires. En plus, l'élève connaît les principes de l'alimentation sans sel, sans résidus.**	- sait expliquer les points importants du régime - sait adapter les menus aux différentes demandes	Il n'y a pas de fautes graves dans la composition des menus. Les explications ne contiennent pas de fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève exécute son travail avec soin, fiabilité et exactitude, en faisant preuve de discrétion et respecte les délais imposés.**	- s'informe sur les tâches à accomplir - exécute ses tâches avec soin, fiabilité et exactitude - respecte les contraintes horaires	Les différentes tâches sont correctement exécutées dans le délai imposé. La présentation des travaux réalisés est soignée et tous les supports en papier sont dûment classés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Français de restauration 6 (FRARE6)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et Organisation 2**

Titre du module:	**Français de restauration 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRARE6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - français

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de poser des questions en utilisant les temps du passé, du présent et du futur.**	- questionne en utilisant correctement les temps du passé, du présent et du futur.	Les questions sont posées de façon claire et prévenante.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise des formules standards.	Le message venu du client est compris. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont correctement formulées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre par écrit et à l'oral en utilisant le discours rapporté.**	- rapporte une affirmation avec que/qu' - rapporte une question simple avec si/s' (devant il ou ils) - rapporte une question avec un interrogatif - rapporte une ordre avec " de/d' " et l'infinitif -rapporte une question : que, qu'est-ce que/qui : ce que, ce qui - rédige les notes précises, appliquant un vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement et peut être relayée (quant au fond et à la forme). La concordance des temps est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire un menu complexe.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat.	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de donner des précisions sur des boissons courantes.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat.	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Stage en service (STAGE1)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en service**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Stage en cuisine (STAGE2)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en cuisine**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Stage en cuisine 2 (STAGE31)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en cuisine 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE31**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Stage en service 2 (STAGE32)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en service 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE32**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**REI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - anglophone - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux administratifs et commercials dans son restaurant.**	- fait une promotion pour le menu - calcule un salaire et recherche les informations dans la le´gislation en vigueur - enregistre des e´critures simples, dresse un tableau d'amortissement et e´labore un pertes et profits et un bilan final	La proce´dure pour organiser une promotion est respecte´e. Les supports de promotion sont correctement re´alise´s. Le plan de travail pour une e´quipe assure un de´roulement optimal des travaux a` faire et respecte la le´gislation. Le salaire est calculé´ et interpre´te´ correctement. Des erreurs sont admises dans la mesure ou` elles ne re´sultent pas d'un de´ficit majeur de compre´hension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la réalisation et le service d'un menu complexe. (amuse-bouche, entrée, suite, dessert)**	- compose un menu en se basant sur un panier de marchandises- choisit des recettes re´alisables avec les marchandises disponibles - convertit les poids et mesures- calcule les quantite´s ne´cessaires pour remplir les fiches techniques - calcule le cou^t de revient du menu - calcule et fixe le prix de vente du menu - re´dige les progressions des plats choisis - remplit un bon d'e´conomat - e´tablit un plan de travail personnel - expliquer les diffe´rentes techniques, me´thodes de cuisson et marchandises utilise´es en cuisine et pa^tisserie	La liste des marchandises est respecte´e. Les poids et mesures sont correctement convertis. Les quantite´s calcule´es sont raisonnables. Le calcul du cou^t de revient ne comporte pas de fautes graves. La liste e´tablie correspond au nombre de clients et au menu. La carte du menu est pre´sente´e et re´dige´e correctement. L'e´le`ve est capable d'expliquer les diffe´rentes matie`res premie`res, me´thodes de cuisson et techniques utiliser en cuisine et pa^tisserie.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer le menu complexe (amuse-bouche, entrée, plat, dessert) et d'en assurer le service.**	- e´quipe son poste en mate´riel- utilise les techniques de nettoyage et d'e´pluchage des diffe´rents le´gumes- re´alise les de´coupes approprie´es au menu - respecte les progressions des plats - respecte les progressions des desserts - respecte les proportions du dessert - utilise les techniques de cuisson ade´quates- contro^le et rectifie l'assaisonnement des plats - respecte les gou^ts et les couleurs des desserts - utilise les de´corations saisonnie`res - dresse les plats correctement pour l'envoi - dresse les desserts et les de´corations de manie`re propre et hygie´nique - respecte les re`gles d'hygie`ne	Le poste est e´quipe´ correctement. Les pre´parations pre´liminaires sont exe´cute´es correctement. Les de´coupes correspondent a` la recette et sont re´alise´es de manie`re correcte avec un minimum de chutes. Les techniques de cuisson sont respecte´es et les plats et desserts sont correctement pre´pare´s et dresse´s. L'assemblage des diffe´rents composants du dessert est correct

20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable d'exe´cuter les travaux en service et expliquer les menus, les boissons et techniques utilise´es en service.**	- re´pond aux questions d'une manie`re directe - donne des explications - parle sur un ton poli - fait la mise en place pour le service correctement - fait l'accueil des clients - pre´sente et sert une se´lection d'ape´ritifs et de cocktails - annonce et explique le menu - prend la commande des boissons - propose et de´crit diffe´rents vins - fait le service des ape´ritifs et boissons - fait le service des mets ade´quat (selon le menu) - exe´cute une pre´paration en salle - fait le de´barrassage selon les re`gles e´tablies - pre´sente et sert une se´lection de fromage	L'argumentation est cohe´rente. L'e´le`ve est capable d'approvisionner et d'organiser un service complet. L'e´le`ve est capable d'assurer un service complet des mets, vins et boissons. L'e´le`ve est capable de communiquer et de commercialiser les produits. L'e´le`ve est capable de s'adapter a` une varie´te´ de ta^ches et de ge´rer les situations de stress e´ventuelles qui peuvent en de´couler. Le menu est annonce´ et explique´ correctement. La se´lection de fromage est pre´sente´e et servie correctement. L'accord de vin et met et correcte Le service au bar est re´alise´ de fac¸on correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-être.**	- prend soin de sa présentation personnelle - adopte les bonnes attitudes	Les règles de savoir-être sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de politesse.**	- applique les règles de politesse et de civilité en toute circonstances - fait preuve de prévenance - sait se présenter et être courtois et respectueux envers une tiers personne - montre de l'intérêt pour les différentes cultures	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont appliquées en toutes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre.**	- sait-vivre ensemble - met en action les valeurs humaines - porte de l'attention et de la gentillesse aux autres - sait faire des concessions au travail - emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur de la gastronomie et de l'hospitalité	Les règles de savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et son apparence.**	- respecte et applique les règles d'hygiène corporelle - soigne son apparence au quotidien - suit le dress-code recommandé - adopte son allure aux circonstances	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les bonnes manières à table.**	- emploie les règles de bonnes manières à table - se tient corrrectement à table	Les bonnes manières à table sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les codes de l'élégance.**	- adopte et suit le code de l'élégance vestimentaire - applique le dress-code des tenues vestimentaire lors de diverses occasions	Le code de l'élégance vestimentaire est respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'être respectueux.**	- différencie et applique le respect de soi, mutuel et d'autrui	Les différents socles de respect sont appliqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales(«soft skills).**	- adapte et fait évoluer son travail - développe sa créativité et positivité - est ouvert aux changements - révise son opinion - remet en question ses connaissances et ses croyances - sait observer et écouter	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise son émotivité.**	- ose s'exprimer dans un groupe - est à l'aise en contexte professionnel - sait parler en public	Les premiers pas de la maîtrise de l'émotivité sont conquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	- adapte les messages aux autres - parle le même langage que son interlocuteur - parle pour être mieux écouté, compris et retenu	Le langage utilisé est compréhensible et correct.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation.**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets - montre sa flexibilité et polyvalence	Les clés de la motivation sont mises en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	- prépare et réussi son entretien professionnel - adopte les postures et attitudes professionnelles	L'entretien professionnel est présenté correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Hygiène alimentaire et sante 1 (HYGSA1-F)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de stockage et de manipulation des denrées, et les techniques de conservation.**	- L'élève connait les règles de stockage et de manipulation des denrées alimentaires et les différentes techniques de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer La traçabilité et l'étiquetage des denrées alimentaires.**	-l'élève connait L'importance de la traçabilité dans la sécurité alimentaire - l'élève connait les informations obligatoires sur les emballages alimentaires	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pratiques d'hygiène pour la prévention des contaminations.**	- L'élève connait les principaux aliments à risque, et les bonnes pratiques de manipulation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre les allergènes/allergies alimentaires, les symptômes et les réactions averses.**	-L'élève comprend et identifie un cas d'allergie alimentaire -l'élève connait les 14 allergènes alimentaires	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les techniques de préparation pour éviter la contamination croisée avec les allergènes. L'élève a des notions sur les régimes alimentaires spécifiques.**	-L'élève est capable d'appliquer quelque technique de préparation pour des clients à besoin alimentaire spécifique.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connait les obligations légales sur la communication des allergènes présents dans les plats**	- L'élève est capable de gérer les allergènes alimentaires dans la restauration	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Hygiène alimentaire et sante 2 (HYGSA2-F)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation de la cuisine pour garantir l'hygiène des aliments.**	- L'élève connait l'organisation de la cuisine - L'élève connait l'utilisation correcte des ustensiles de cuisine	Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles d'hygiène en cuisine, les différentes sources de contamination en cuisine et d'expliquer comment protéger les aliments contre les contaminations.**	- l'élève connait la définition de la contamination croisée - l'élève connait les règles de manipulation des aliments crus et cuits - l'élève connait les températures de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'intoxication et toxi-infection alimentaire.**	- L'élève connait la différence entre l'intoxication et toxi-infection alimentaire. - l'élève connait les risques associés à une mauvaise alimentation	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les groupes d'aliments et de connaitre l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé.**	-L'élève comprend l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et comprendre le contenu d'une étiquette d'emballage alimentaire.**	-L'élève est capable de faire un choix alimentaire sain et responsable au supermarché	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Hygiène alimentaire et sante 3 (HYGSA3-F)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de stockage et de manipulation des denrées, et les techniques de conservation.**	- L'élève connait les règles de stockage et de manipulation des denrées alimentaires et les différentes techniques de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer La traçabilité et l'étiquetage des denrées alimentaires.**	-l'élève connait L'importance de la traçabilité dans la sécurité alimentaire - l'élève connait les informations obligatoires sur les emballages alimentaires	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pratiques d'hygiène pour la prévention des contaminations.**	- L'élève connait les principaux aliments à risque, et les bonnes pratiques de manipulation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre les allergènes/allergies alimentaires, les symptômes et les réactions averses.**	-L'élève comprend et identifie un cas d'allergie alimentaire -l'élève connait les 14 allergènes alimentaires	Les définitions sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les techniques de préparation pour éviter la contamination croisée avec les allergènes. L'élève a des notions sur les régimes alimentaires spécifiques.**	-L'élève est capable d'appliquer quelque technique de préparation pour des clients à besoin alimentaire spécifique.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connait les obligations légales sur la communication des allergènes présents dans les plats.**	- L'élève est capable de gérer les allergènes alimentaires dans la restauration.	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Hygiène alimentaire et sante 4 (HYGSA4-F)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du suivi et de l'enregistrement des données relatives à l'hygiène alimentaire.**	- L'élève connait les principes de base de l'HACCP - L'élève sait effectuer les autocontrôles et les enregistrements	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les non-conformités et d'interpréter les résultats des contrôles en prenant les mesures correctives.**	- l'élève est capable de mettre en pratique des connaissances acquises.	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes d'hygiène et de sécurité alimentaire.**	- L'élève est capable d'analyser un cas réel pour résoudre des problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité alimentaire	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pathologies liées à la malnutrition et comprend les effets d'une alimentation déséquilibrée sur la santé.**	-L'élève connait la définition des pathologies liées à l'alimentation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de composer des repas équilibrés et à contribuer à la promotion de la santé dans la collectivité.**	-L'élève comprend l'importance de promouvoir la santé et de sensibiliser les autres à ces enjeux	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des plats chauds et froids simples 1 (PLACF1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/ maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par rôtissage et par ébullition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson par rôtissage et par ébullition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATSER1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	2	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service**	- annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - sert du bon côté - utilise les couverts de service appropriés avec dextérité - débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage - range les matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1 (ATBRI1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais de restauration débutants 1 (ANGDE1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ANGDE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les affirmations, négations et questions aux temps du présent.**	- sait utiliser des phrases affirmatives, négatives - sait conjuguer verbes de base	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler correctement les wh-questions.**	- connait les pronoms interrogatifs de façon appropriée	Les pronoms sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les nombres, le vocabulaire du calendrier et de donner l'heure.**	- sait lire les nombres et l'heure correctement. - sait comprendre une conversation téléphonique	La compréhension est correcte. La réservation est notée correctement. Les combinaisons entre nombres ordinaux et jours, mois, années sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement le vocabulaire de la mise en place.**	- connait le vocabulaire de la mise en place	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais de restauration avancés 1 (ANGAV1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les affirmations, négations et questions aux temps du présent.**	- sait utiliser des phrases affirmatives, négatives - sait conjuguer tous les verbes	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler correctement les wh-questions.**	- connaît les pronoms interrogatifs de façon appropriée	Les pronoms sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des réservations et de mener une conversation téléphonique simple.**	- utilise le vocabulaire téléphonique approprié - sait prendre notes des messages oraux	La réservation est notée correctement. L'élève sait mener une conversation téléphonique suite à une réservation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement le vocabulaire de la mise en place.**	- sait utiliser correctement le vocabulaire	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 1 (BASIR1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait assembler des menus et cartes de mets en utilisant des bases de données existantes ou en se basant sur des recherches internet.**	- manipule correctement un interface graphique - utilise un programme de traitement de texte - fait une recherche d'après les critères - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoin	Les menus/ cartes sont adaptés au produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des listes à présenter au client et d'y inclure des graphiques/photos.**	- utilise un programme de traitement de texte - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins - traite correctement les graphiques/photos	La présentation est lisible et d'un aspect agréable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des chevalets de table ou autres supports de promotion.**	- choisit le bon support (prospectus, carte de viste, affiche, suggestions) - configure l'imprimante d'après les documents choisis	La présentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les documents selon un système de classement afin de pouvoir les réutiliser.**	- crée des sous-fichiers - classe les fichiers et sous-fichiers	Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper des données chiffrées dans un tableau synoptique.**	- comprend la notion de tableau - établit la grille - inscrit correctement les données dans une grille - fait la mise en page	Les données se retrouvent au bon endroit dans le tableau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1 (CBASE1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**CBASE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les proportions pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - détermine le poids brut - détermine le poids net - convertit les poids et mesures - utilise les unités de mesure correctes - applique la règle de trois - commande le nombre d'emballages corrects	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base (liste 1).**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes.**	-connaît les origines et procédés d'élaborations des boissons non-alcooliques -sait préparer les différentes boissons froides et chaudes -explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser des plats chauds et froids simples 2 (PLACF2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 2).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une commande des mets et des boissons et de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service (assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions données.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2 (ATBRI2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais de restauration débutants 2 (ANGDE2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au past simple/continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base lié à son domaine.**	- fruits et légumes - matériel en cuisine - couteaux et couverts	Le vocabulaire est utilisé correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les quantifiers. Mesures de quantités**	- utilise correctement: much/many, some/any, a few/ a little/ a lot of, few/little	Les quantifiers sont correctement utilisés

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Anglais de restauration avancés 2 (ANGAV2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV2**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au past simple/continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base lié à son domaine.**	- fruits et légumes - matériel en cuisine - couteaux et couverts	Le vocabulaire est utilisé correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les quantifiers. Mesures de quantités**	- utilise correctement: much/many, some/any, a few/ a little/ a lot of, few/little	Les quantifiers sont correctement utilisés

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 2 (BASIR2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR2**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir/corriger/adapter correctement des donnés dans un tableur pour ainsi réaliser une feuille de calcul.**	- connaît et applique les fonctions de base: MIN, MAX, AVERAGE, SUM, ROUND - sait différencier entre plusieurs feuilles de calcul à l'intérieur d'un seul fichier - sait copier et déplacer des feuilles de calcul - connaît les opérateurs à utiliser dans un tableur - réalise des formules de calculs simples - sait distinguer entre référence relative et référence absolue	Le résultat est correct et convenable. Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une/des condition(s) donnée(s).**	- connaît le fonctionnement logique des opérateurs "True" et "False" - applique l'opérateur "IF" à une ou plusieurs conditions	L'application de la formule sur des exemples donnés fournit des résultats corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des calculs de pourcentage dans un tableur.**	- connaît le fonctionnement du bouton % - applique le calcul d'augmentation ou de réduction d'un taux de pourcentage sur un montant donné - sait effectuer le calcul d'une variation en pourcentage	L'application du calcul de pourcentage sur des exemples donnés fournit des résultats plausibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des éléments de formatage.**	- connaît les attributs de formats courants s'appliquant sur le contenu des cellules, la hauteur des lignes, la largeur des colonnes - sait lier des formats multiples à des conditions spécifiques du contenu de la cellule	Les formats présentés sur des exemples donnés correspondent aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le calcul d'une recette de cuisine.**	- introduit correctement les ingrédients dans la feuille de calcul y compris leur quantité, l'unité de mesurage et le prix par unité - sait adapter une recette de cuisine standardisée sur des nombres différents de clients	La présentation de la recette adaptée au nombre de personnes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2 (CBASE2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**14**
Code du module:	**CBASE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer le coût d'un plat/menu simple.**	- applique les bons termes - utilise les formules correctes	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base, liste 2.**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1 (ATMIP1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 1), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 1 (MENHO1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3.5	- Maître d'enseignement technique
6	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3.5	- Atelier
6	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie d'un menu d'hôte (liste 1, en respectant le temps, les techniques de cuisson, les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les noms corrects - reconnaît la marchandise appropriée - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - respecte les temps de cuisson des différents mets - suit un plan de travail logique - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - suit le déroulement du service avec attention - dresse le plat correctement pour l'envoi - respecte les règles de conservation - contrôle la DLC de tous les produits	La partie est correctement équipée. Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et présentés. Le service se déroule dans des délais raisonnables. Les plats des menus d'hôte sont correctement dressés. Les aliments sont correctement stockés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 1) en appliquant les 4règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité ; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues et assume la responsabilité de son travail.**	- se concerte avec ses collègues pour résoudre des problèmes - s'informe des travaux à faire - s'applique à réaliser la partie du travail qui lui a été confiée - se comporte de manière collégiale - réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant - analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Connaissances de base en boissons et service 3 (CBASE3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et service 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1.5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	-explique les principes de préparation des corps gras, des fonds, bouillon, fumet, des liaisons, des sauces de base, potages, œufs. -explique les principes de préparation des beurres composés, farces, marinades, pâtes fraîches et farinages -explique les principes d' habillage de poisson et de volaille. -explique les principes de découpage d'ovin et de gibier. -explique les différentes provenances des aliments	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes marchandises utilisées en cuisine.**	-explique les différentes provenances de aliments. -explique les différentes découpes de viande, volaille, gibier et poisson.	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations et les différentes matières premières nécessaires à la production des préparations sucrées simples. (liste2).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - connaît et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Spécialisation pratique en cuisine et pâtisserie 1 (SPPRA1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Spécialisation pratique en cuisine et pâtisserie 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**SPPRA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise**	-explique les principes de préparation de fromage en cuisine. -explique les principes d'anti-gaspillage. -explique le principe de la nouvelle méthode de cuisson "sous-vide".	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter ses documentations**	-connaît les produits de base des différentes familles des alcools en cuisine -sait nuancer les différents méthodes de fabrication	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	-explique les caractéristiques des différentes préparations -explique les progressions de base -explique les utilisations des préparations de base -explique comment redresser une situation fautive	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de curiosité.**	-a le sens de l'observation -fait preuve de curiosité par rapport à l'ensemble de l'activité en cuisine -porte attention à tout ce qui peut devenir apprentissage	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 1 (ATGAR1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	- Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. - Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. - L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. - Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2 (ATMIP2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Planifier, préparer et produire un menu individuel personnalisé moyen 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître les marchandises dont il a besoin pour réaliser un menu.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandise fraîche et marchandise pourrie - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille et la qualité appropriée	La marchandise choisie est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'équiper son poste en matériel pour réaliser un menu.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	La partie est correctement équipée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques à base d'un panier défini (liste 2), de réaliser un menu moyen en respectant les horaires de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique.**	- complète les fiches techniques en se basant sur le cours de recettes - choisit des recettes réalisables - calcule les proportions en appliquant les pourcentages de perte - applique la règle de trois - calcule le coût de revient d'un plat - remet régulièrement les fiches techniques lisibles - établit un plan de travail - applique les découpes appropriées - explique et applique les méthodes de cuissons correctes - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les mets correctement pour l'envoi - respecte la chaine du froid - envoie dans l'ordre demandé - envoie dans des délais raisonnables	La liste des marchandises est respectée. La progression de la recette est correcte. Les proportions de la recette et le coût de revient sont corrects. Les fiches techniques sont remises dans les délais prévus. Les méthodes de cuisson sont correctement appliquées et les plats sont correctement préparés et présentés. La mise en place et le service sont réalisés de façon cohérente. Le portfolio est complet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 2 (MENHO2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3,5	- Maître d'enseignement technique
6	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3,5	- Atelier
6	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie d'un menu d'hôte (liste 1, en respectant le temps, les techniques de cuisson, les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les noms corrects - reconnaît la marchandise appropriée - élimine la marchandise avariée - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - respecte les temps de cuisson des différents mets - suit un plan de travail logique - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - suit le déroulement du service avec attention - dresse le plat correctement pour l'envoi - respecte les règles de conservation - contrôle la DLC de tous les produits	- La partie est correctement équipée. - Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. - Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. - Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et présentés. - Le service se déroule dans des délais raisonnables. - Les plats des menus d'hôte sont correctement dressés. - Les aliments sont correctement stockés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts (liste 1) en appliquant les 4règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en se basant sur l'expérience pratique et théorique (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité ; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. La décoration et le dressage des assiettes sont corrects et soignés. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues et assume la responsabilité de son travail.**	- se concerte avec ses collègues pour résoudre des problèmes - s'informe des travaux à faire - s'applique à réaliser la partie du travail qui lui a été confiée - se comporte de manière collégiale - réalise le travail d'une manière réfléchie - exécute les ordres de l'enseignant - analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini. Le travail est fait soigneusement et les ordres sont exécutés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Connaissances de base en boissons et service 4 (CBASE4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et service 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	-explique les principes de préparation de fromage en cuisine. -explique les principes d'anti-gaspillage. -explique le principe de la nouvelle méthode de cuisson "sous-vide".	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les alcools utilisés en cuisine (liste2).**	-connaît les produits de base des différentes familles des alcools en cuisine. -sait nuancer les différents méthodes de fabrication.	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations et les différentes matières premières nécessaires à la production des préparations sucrées simples. (liste2).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - connaît et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Spécialisation pratique en cuisine et pâtisserie 2 (SPPRA2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Spécialisation pratique en cuisine et pâtisserie 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**SPPRA2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise**	explique les principes des différents gélifiants explique la préparation des différentes mousses et gelées explique les différentes préparations à base de chocolat explique les différentes préparations de glaces et sorbets	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter ses documentations**	connaît la production et préparation des différentes pâtes utilisées en pâtisserie	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations en pâtisserie (liste1).**	explique les caractéristiques des différentes préparations explique les progressions de base explique les utilisations des préparations de base	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de curiosité.**	a le sens de l'observation fait preuve de curiosité par rapport à l'ensemble de l'activité en cuisine porte attention à tout ce qui peut devenir apprentissage	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 2 (ATGAR2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets moyens**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Comptabilité et Gestion 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Comptabilité et Gestion 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan.**	- les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues - la structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue - les calculs nécessaires sont réalisés - les données sont inscrites dans le bilan en indiquant les grandes rubriques	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	- applique le système de la comptabilité en partie double - enregistre des opérations courantes simples - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - respecte les dispositions légales	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- calcule les soldes des comptes de bilan - établit les comptes annuels "Bilan" et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes ainsi que le Profit et Pertes. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction des comptes annuels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMMU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des lettres en respectant les règles de disposition pour lettres en français.**	- respecte les règles de dispositions concernant l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, la ligne de référence, la date du jour, l'objet, l'appellation et le corps de la lettre, la formule de politesse, le bloc des signatures, les annexes respecte les marges horizontales et verticales, respecte les alinéas nécessaires à une structure facilitant la compréhension	Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de correspondre avec les fournisseurs, banques et institutions en utilisant les phrases types de références en français.**	- recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - utilise la phraséologie correcte - utilise des expressions, tournures et formes convenues en français - rédige une lettre structurée	La lettre traite le sujet et la structure est logique. Les phrases-types sont correctement utilisées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer une entête de lettre.**	- utilise le bon logiciel	L'entête est lisible et compréhensible et elle reflète le caractère de l'entreprise à représenter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en utilisant les nouvelles technologies de l'information (courriel).**	- respecte les règles spécifiques de disposition - véhicule l'image de marque - interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:,Cc:, Bcc:, etc.) - applique les procédures d'envoi et de réception - fait la sauvegarde - respecte les règles de syntaxe	Les règles de disposition sont respectées et correspondent aux besoins de la communication. Les dispositions de confidentialité et l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Anglais de restauration débutants 3 (ANGDE3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions et wh-questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous.	Les temps sont utilisés correctement du point de vue forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser et distinguer les adjectifs et les adverbes.**	- utilise les adjectifs correctement - utilise les adverbes correctement	Les adjectifs et adverbes sont correctement utilisés.
40 % (24 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les instructions sont formulées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Anglais de restauration avancés 3 (ANGAV3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres - Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions wh-questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous.	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser et distinguer les adjectifs et les adverbes.**	- utilise les adjectifs correctement - utilise les adverbes correctement - sait distinguer adverbes et adjectifs	Les adjectifs et adverbes sont correctement utilisés.
40 % (24 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct - sait traduire le menu spontanément du français vers l'anglais	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire correct et précis	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Comptabilité et Gestion 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Comptabilité et Gestion 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 2 (COMMU2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**COMMU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire les lettres clients standards.**	- respecte les règles de disposition - utilise la phraséologie correcte - recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - rédige une lettre structurée - utilise les expressions, tournures et formes convenues en français	Les règles de disposition sont respectées. Le contenu de la lettre est pertinent. Des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer avec le client par téléphone.**	- s'annonce correctement - respecte les règles du savoir-vivre - choisit la langue adaptée si possible - réagit aux demandes du client de manière pertinente	Les règles sont respectées. Il n'y a pas de faute grave.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser le besoin du client et de le conseiller dans son choix.**	- est attentif aux informations reçues du client - fait la synthèse des besoins du client - fait une proposition avec différentes alternatives	Les conseils donnés sont utiles et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Anglais de restauration débutants 4 (ANGDE4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait créer un menu à trois services et en faire une présentation écrite et orale.**	- gère la mise en page - fait une présentation - emploie un vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et le guider vers sa table.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs	Les comparaisons sont formulées de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait traiter les différents types de paiements.**	- connait les différents types de paiement - emploie le vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Anglais de restauration avancés 4 (ANGAV4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait créer un menu à trois services et en faire une présentation écrite et orale.**	- gère la mise en page - fait une présentation - emploie un vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide.
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et le guider vers sa table.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide.
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs	Les comparaisons sont formulées et distinguer de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait traiter les différents types de paiements.**	- connait les différents types de paiement - emploie le vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 1 (ATMIP3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 1) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats (MENHO3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3,5	- Maître d'enseignement technique
6	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3,5	- Atelier
6	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 1) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, en utilisant les techniques de cuissons adéquates et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement - veille au bon déroulement du service différé - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées, l'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Connaissances de base en boissons et service 5 (CBASE5)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et service 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	- explique les principes de préparation de poisson, crustacés, coquillages, mollusques, gibiers à poils, gibiers à plume et la fermentation. - explique les différentes découpes de poisson, crustacés, coquillages, mollusques, gibiers à poils, gibiers à plume - explique les différentes provenances des aliments.	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes. (liste 2)**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer un projet final sur les bases des préparations culinaires (liste1).**	capable de présenter ses documentations	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation.**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets	L'élève fait preuve de motivation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 1 (MANSP1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MANSP1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire des recherches en vue de l'organisation d'une manifestation spéciale.**	- choisit les bonnes sources pour s'informer - fait la recherche dans un délai raisonnable - analyse les besoins et les désirs du client - prend des notes	Des propositions écrites sont remises dans un délais raisonnable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les plats salés pour la manifestation spéciale.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - respecte les proportions des plats et la composition des goûts et couleurs - dresse les plats correctement pour l'envoi	Les méthodes de cuisson sont adaptées aux plats choisis. La composition des goûts et des couleurs et les proportions des plats sont corrects. Le dressage est correct et soigné.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les plats sucrés pour la manifestation spéciale.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - respecte les proportions des desserts et la composition des goûts et couleurs - dresse les plats correctement pour l'envoi	Les méthodes de cuisson sont adaptées aux plats choisis. La composition des goûts et des couleurs et les proportions des desserts sont corrects. Le dressage est correct et soigné.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 3 (ATGAR3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATGAR3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 2 (ATMIP4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu individuel personnalisé complexe à 2 plats 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMIP4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger le menu en respectant les consignes données.**	- respecte les consignes - utilise uniquement des marchandises du bon d'économat - propose un menu d'un niveau adapté - respecte les règles d'une présentation correcte	La carte de menu est correctement rédigée et présentée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des fiches techniques, de compléter un bon d'économat, d'établir un plan de travail et de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- effectue la règle de tri pour les proportions - calcule le coût de revient - inscrit la quantité totale nécessaire pour chaque ingrédient - énonce les travaux à faire dans une suite logique - remet les fiches techniques	Les quantités calculées sont raisonnables. Le plan de travail est réaliste et respecte le déroulement logique des travaux. Le portfolio est complet.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser son menu complexe en utilisant les marchandises du panier défini (liste 2) et en respectant les horaires de travail.**	- sélectionne les bonnes marchandises - élimine la marchandise avariée - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - respecte son menu - respecte son plan de travail - maîtrise les techniques de cuisson	Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Le menu complexe a été réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conditionner et de régénérer les aliments.**	- travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser et d'évaluer ses résultats.**	- se demande si les résultats sont raisonnables et correspondent aux attentes du client	L'analyse et l'évaluation sont honnêtes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 4 (MENHO4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Produire un menu d'hôte moyen à 3 plats 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MENHO4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3,5	- Maître d'enseignement technique
6	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3,5	- Atelier
6	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un menu d'hôte complexe (liste 2) en service différé, en faisant les préparations préliminaires nécessaires, en utilisant les techniques de cuissons adéquates et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - choisit la marchandise correcte - organise les travaux - respecte les règles d'hygiène - travaille de manière économe - réalise les désossages correctement - habille correctement le poisson et la volaille - prépare les légumes correctement à la cuisson - travaille de manière autonome - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - contrôle et rectifie l'assaisonnement avant l'envoi - dresse les plats correctement - veille au bon déroulement du service différé - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les règles de conservation	La partie est correctement équipée. Les travaux sont bien répartis. Les préparations préliminaires sont réalisées correctement. Les techniques de cuisson sont respectées. Les plats sont préparés et présentés correctement. Le service se déroule sans incident majeur. Les aliments sont correctement conditionnés. Les aliments sont régénérés selon les règles HACCP.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, réaliser et d'assembler dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'une assiette de desserts à plusieurs composantes (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- établit des fiches techniques en vue d'une production future d'une assiette complexe (thèmes prédéterminés) et les range dans un portfolio - organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, utilise les méthodes de cuisson adéquates et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations choisies - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Les fiches techniques ne présentent pas de fautes majeures. Le portfolio est complet. Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés et cuits sans fautes graves, le goût et les proportions sont respectés et le montage du dessert est effectué correctement. Le choix de la décoration est adapté au dessert et le dressage des assiettes est soigné. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées, l'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération avec les collègues fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Connaissances de base en boissons et service 6 (CBASE6)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Connaissances de base en boissons et service 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CBASE6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des préparations culinaires (liste1).**	- explique les principes de préparation des viandes de boucherie, des bovins, des ovins, des porcins, des caprines des chevalins, des volailles et des abats. - explique les principes de découpage des viandes de boucherie, des bovins, des ovins, des porcins, des caprines des chevalins, des volailles et des abats. - explique les différentes provenances des aliments	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes. (liste 2)**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des produits - explique leurs utilisations - explique et tient compte des influences des matières premières sur les produits finis	L'élève est capable d'expliquer les différentes matières premières nécessaires à la production des assiettes de dessert à plusieurs composantes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de créer un projet final sur les bases des préparations culinaires (liste1).**	capable de présenter ses documentations	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation.**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets	L'élève fait preuve de motivation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 2 (MANSP2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Planifier, organiser et réaliser des manifestations spéciales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MANSP2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire des recherches en vue de l'organisation d'une manifestation spéciale.**	- choisit les bonnes sources pour s'informer - fait la recherche dans un délai raisonnable - analyse les besoins et les désirs du client - prend des notes	Des propositions écrites sont remises dans un délais raisonnable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les plats salés pour la manifestation spéciale.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - respecte les proportions des plats et la composition des goûts et couleurs - dresse les plats correctement pour l'envoi	Les méthodes de cuisson sont adaptées aux plats choisis. La composition des goûts et des couleurs et les proportions des plats sont corrects. Le dressage est correct et soigné.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les plats sucrés pour la manifestation spéciale.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid - choisit les méthodes de cuisson correctes - réalise les méthodes de cuisson correctement - respecte les proportions des desserts et la composition des goûts et couleurs - dresse les plats correctement pour l'envoi	Les méthodes de cuisson sont adaptées aux plats choisis. La composition des goûts et des couleurs et les proportions des desserts sont corrects. Le dressage est correct et soigné.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de résoudre des problèmes en coopérant avec ses collègues.**	- analyse le problème de façon objective - parle sur un ton correct - se comporte de manière respectueuse - propose une solution raisonnable	La coopération fonctionne sans heurts majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.10. - Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 4 (ATGAR4)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets complexes**

Titre du module:	**Réaliser les préparations préliminaires au garde-manger 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATGAR4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Atelier
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser les préparations préliminaires au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différents légumes - utilise les techniques de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - effectue les découpes de base nécessaires	Les préparations préliminaires des légumes sont réalisées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève sait réaliser les habillages et les découpes au garde-manger (liste 1).**	- reconnaît les différentes viandes de boucherie et les volailles - fait les désossages de base des viandes et des volailles - fait les découpes de base des viandes et des volailles - respecte les règles d'hygiène - reconnaît les différentes sortes de poissons - réalise les étapes de l'habillage des poissons - effectue les gestes professionnels nécessaires pour la conservation	Les désossages, les découpes des viandes et volailles sont réalisées sans fautes graves. Les méthodes de conservation sont appliquées correctement. L'habillage des différents poissons est réalisé correctement. Les méthodes de conservation du poisson sont appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait réaliser des préparations au garde-manger (liste 1).**	- effectue les préparations correctement	Les préparations sont effectuées correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à une variété de tâches.**	- est attentif - réagit avec flexibilité - exécute les tâches dans le bon ordre	Le travail est effectué de manière efficace.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Comptabilité et Gestion 1 (COMGE3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Comptabilité et Gestion 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.** **L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).** **L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - enregistre des opérations courantes simples - effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) - calcule les soldes des comptes de bilan - établit les comptes annuels "Bilan" et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées. Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes ainsi que le Profit et Pertes. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves - sait savoir distinguer les différents documents officiels : bon de commande, bon de livraison, note de crédit et facture	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement. Les documents officiels sont correctement identifiés et interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Connaissances de base en marketing 1 (MARKT1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	- identifie le comportement d'achat du consommateur - décrit le processus d'achat de l'individu - décrit l'expérience de consommation du consommateur	L'importance de l'orientation vers le client est correctement compris.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché.**	- identifie les éléments ainsi que la mise en œuvre de la veille mercatique - écrit l'étude, ainsi que l'enquête par sondage	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	- les termes clés sont définis - l'intérêt du plan de marketing est reconnu.	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan de marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Anglais de restauration débutants 5 (ANGDE5)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- utilise le first conditional - utilise le second conditional	Les deux temps du conditionnel sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- utilise du vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise der formules standard	L'élève comprend le message du client. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont correctement formulées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Anglais de restauration avancés 5 (ANGAV5)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- utilise le first conditional - utilise le second conditional	Les deux temps du conditionnel sont utilisés et distinguer correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- utilise du vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise der formules standard	L'élève comprend le message du client. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont formulées correctement. L'élève trouve une solution au problème.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat. - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Administrer et gérer le personnel (ADPER)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable de distinguer les types classiques de contrats de travail et d'en expliquer les clauses essentielles.**	Le contrat de travail est de´fini et ses e´le´ments constitutifs sont analyse´s. Les types classiques de contrats de travail sont e´nume´re´s (CDD, CDI) et rattache´s a` des situations pre´cises. Les clauses essentielles (clauses le´gales et clause de pe´riode d'essai) sont connues.	Les diffe´rents types de contrats sont correctement identifie´s et rattache´s a` des situations pre´cises. Les principales clauses obligatoires sont de´crites de fac¸on cohe´rente. La clause de pe´riode d'essai est de´crite de fac¸on cohe´rente.
20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable d'expliquer les dispositions le´gales essentielles en matie`re de dure´e du travail, de repos, de conge´ et de jours fe´rie´s.**	Les dispositions le´gales essentielles en matie`re de dure´e du travail, de repos, de conge´s et de jours fe´rie´s le´gaux sont connues.	Les principales dispositions le´gales en matie`re de dure´e du travail, de repos, de conge´s et de jours fe´rie´s le´gaux sont de´crites de fac¸on cohe´rente.
20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable de distinguer et de de´crire les diffe´rents modes de rupture du contrat du travail.**	Les diffe´rents modes de rupture d'un contrat de travail sont connus: licenciement, de´mission, cessation du contrat de plein droit et re´siliation d'un commun accord.	Les diffe´rents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifie´s et de´crits de fac¸on cohe´rente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer et d'expliquer des décomptes de salaires simples.**	Les notions de base du droit en relation avec le calcul des salaires sont connues (salaire social minimum, indexation des salaires, cotisations sociales obligatoires, classes d'impôts, etc.). Sur base de schémas fournis, le calcul du salaire brut vers le salaire net est connu (calculs sur base de cas simples sans supplément). Les cotisations sociales patronales sont calculées. Le coût salarial pour l'employeur est calculé.	Les notions juridiques essentielles en relation avec le calcul des salaires sont expliquées de façon cohérente. Les décomptes salariaux et patronaux sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure ou` elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles juridiques qui sont a` la base des schémas de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Connaissances de base en marketing 2 (MARKT2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 1).**	- identifie les composantes de l'offre - décrit la stylique et le conditionnement du produit - identifie les fonctions, la signalétique et les qualités de la marque - reconnaît les signes de qualité qui valorisent la marque	Les notions de la politique de produit (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 2).**	- reconnaît les éléments constitutifs de l'image de marque ainsi que son intérêt - fait la distinction entre bien et service - identifie l'offre globale - décrit la gamme du produit - décrit la politique de marque	Les notions de la politique de produit (partie 2) sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 1).**	- identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - gestion des capacités - prix forfaitaire - gratuité	Les notions de la politique de prix (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 2).**	- décrit la fixation du prix par rapport à la demande - décrit et calcule la fixation du prix à partir des coûts	Les notions de la politique de prix (partie 2) sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Anglais de restauration débutants 6 (ANGDE6)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance des différents types d'alimentation et cuisine : végétale, végétarienne, etc.**	utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre.**	- utilise correctement le « reported speech » - rédige des notes précises, appliquant le vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable faire une recherche sur la cuisine dans le monde et d'en créer une présentation à l'écrit (dossier, support visuel) et à l'oral.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Anglais de restauration avancés 6 (ANGAV6)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 2**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance des différents types d'alimentation et cuisine : végétale, végétarienne, etc.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide et spontané.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre.**	- utilise correctement le « reported speech » - rédige des notes précises, appliquant le vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement et peut être relayée (quant au fond et à la forme).
40 % (24 P)	**L'élève est capable faire une recherche sur la cuisine dans le monde et d'en créer une présentation à l'écrit (dossier, support visuel) et à l'oral.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement. Le langage est fluide et spontané.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Stage en service (STAGE1)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en service**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en cuisine 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en cuisine 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage en cuisine 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en cuisine 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en cuisine.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**REC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - cuisine - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les travaux administratifs et commerciaux dans son restaurant.**	- sait expliquer une promotion pour le menu - sait expliquer le calcule d'un salaire et la recherche des informations dans la législation en vigueur - sait expliquer comment enregistrer des écritures simples, dresser un tableau d'amortissement, e´labore un compte de profits et perte et un bilan final	La proce´dure pour organiser une promotion est expliquée. Les supports de promotion sont correctement expliqués. Le plan de travail pour une e´quipe assure un de´roulement optimal des travaux a` faire et explique la législation. Le calcul de salaire est expliqué et interprète´ correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier, composer et rédiger un menu complexe à 4 plats (amuse-bouche,potage/entrée,plat principal, dessert) et de le présenter correctement.**	- compose le menu en se basant surles recettes apprises - utilise les marchandises disponibles - présente son menu correctement-complète les fiches techniques en se basant sur les demandes - utilise les noms et les termes corrects relatifs au menu choisi - présente les recettes pour le menu à réaliser - présente un plan d'organisation de travail - établit un plan de menu selon les critères donnés	Le menu est composé correctement. Les marchandises disponibles sont utilisées. Le menu est présenté sans fautes graves. Le language culinaire correct est utilisé. La fiche technique correspond au menu choisi. Le plan de menu est équilibré et varié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer le prix de vente d'un menu et d'exécuter les travaux administratifs et commercials dans son restaurant.**	- rédige un bon d'économat basé sur les fiches techniques - calcule les proportions - calcule les frais/coût des marchandises - respecte le budget - calcule le prix de vente	Le bon d'économat correspond aux quantités. (nombre de couverts). Les formules sont correctement appliquées. Le raisonnement est bon. Les proportions calculées sont raisonnables. Les poids et mesures sont correctement convertis. Le budget n'est pas dépassé. Le prix de vente est correctement calculé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de reconnaitre les différents aliments et boissons utilisés en cuisine et en pâtisserie.**	- explique les différentes provenances des aliments utilisés en cuisine et pâtisserie - explique les différentes découpes de viande, volaille, gibier, poisson et fruits de mer - explique les termes relatifs aux menus moyens - explique les principes de préparation des fonds, des liaisons et des sauces de base - explique les principes de préparation des beurres composés - explique les principes de préparation des potages -connait et reconnait les différents aliments utilisés en cuisine et pâtisserie.	Les réponses sont correctes.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer son menu choisi.**	- choisit les marchandises nécessaires pour préparer son menu - choisit le matériel approprié - choisit et utilise les bons ustensiles - utilise les technqiues de nettoyage et d'épluchage des différents légumes - réalise les découpes appropriées au menu - fait les désossages de base des viandes et volailles - réalise les étapes de l'habillage des poissons - évite le gaspillage - respecte la progression du plan detravail - utilise les techniques de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse les plats correctement pourl'envoi - respecte minutieusement les quantités nécessaires pour le dessert - respecte les goûts et les couleurs - utilise des décorations saisonnières - dresse les desserts et les décorations de manière propre et hygiénique - respecte les règles d'hygiène	Le choix, la qualité et la quantité des marchandises choisies sont correctes. Le poste est correctement équipé. Les préparations préliminaires sont exécutées correctement. Les marchandises sont correctementtaillées en vue de leur utilisation ultérieure. La chaîne du froid est respectée. Il y a un minimum de chutes. Les techniques de cuisson sont respectées et les plats sont correctement préparés et dressés. Les règles d'hygiène sont respectées. Les préparations de base sont réalisées correctement. L'assemblage des différents composants est correct. Le dressage et la décoration sont exécutés sans fautes graves. Le goût est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Savoir-vivre et politesse 1 (SAVPO1-F)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-être.**	- prend soin de sa présentation personnelle - adopte les bonnes attitudes	Les règles de savoir-être sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de politesse.**	- applique les règles de politesse et de civilité en toute circonstances - fait preuve de prévenance - sait se présenter et être courtois et respectueux envers une tiers personne - montre de l'intérêt pour les différentes cultures	Les règles de politesse, de civilité et de culture sont appliquées en toutes circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et respecte les règles de savoir-vivre.**	- sait-vivre ensemble - met en action les valeurs humaines - porte de l'attention et de la gentillesse aux autres - sait faire des concessions au travail - emploie les règles de savoir-vivre dans le secteur de la gastronomie et de l'hospitalité	Les règles de savoir-vivre sont respectées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et son apparence.**	- respecte et applique les règles d'hygiène corporelle - soigne son apparence au quotidien - suit le dress-code recommandé - adopte son allure aux circonstances	Les règles d'hygiène corporelle et son apparence sont appliquées au quotidien.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les bonnes manières à table.**	- emploie les règles de bonnes manières à table - se tient corrrectement à table	Les bonnes manières à table sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les codes de l'élégance.**	- adopte et suit le code de l'élégance vestimentaire - applique le dress-code des tenues vestimentaire lors de diverses occasions	Le code de l'élégance vestimentaire est respectée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Savoir-vivre et politesse 2 (SAVPO2-F)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Savoir-vivre et politesse 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAVPO2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'être respectueux.**	- différencie et applique le respect de soi, mutuel et d'autrui	Les différents socles de respect sont appliqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les compétences relationnelles et comportementales(«soft skills).**	- adapte et fait évoluer son travail - développe sa créativité et positivité - est ouvert aux changements - révise son opinion - remet en question ses connaissances et ses croyances - sait observer et écouter	Le volet relationnel et comportemental est appliqué et respecté.
10 % (6 P)	**L'élève maîtrise son émotivité.**	- ose s'exprimer dans un groupe - est à l'aise en contexte professionnel - sait parler en public	Les premiers pas de la maîtrise de l'émotivité sont conquis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser un langage compréhensible.**	- adapte les messages aux autres - parle le même langage que son interlocuteur - parle pour être mieux écouté, compris et retenu	Le langage utilisé est compréhensible et correct.
10 % (6 P)	**L'élève fait preuve de motivation.**	- implique sa motivation et participe activement aux différents projets - montre sa flexibilité et polyvalence	Les clés de la motivation sont mises en place.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter lors d'un entretien professionnel.**	- prépare et réussi son entretien professionnel - adopte les postures et attitudes professionnelles	L'entretien professionnel est présenté correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Hygiène alimentaire et sante 1 (HYGSA1-F)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de stockage et de manipulation des denrées, et les techniques de conservation.**	- L'élève connait les règles de stockage et de manipulation des denrées alimentaires et les différentes techniques de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer La traçabilité et l'étiquetage des denrées alimentaires.**	-l'élève connait L'importance de la traçabilité dans la sécurité alimentaire - l'élève connait les informations obligatoires sur les emballages alimentaires	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pratiques d'hygiène pour la prévention des contaminations.**	- L'élève connait les principaux aliments à risque, et les bonnes pratiques de manipulation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre les allergènes/allergies alimentaires, les symptômes et les réactions averses.**	-L'élève comprend et identifie un cas d'allergie alimentaire -l'élève connait les 14 allergènes alimentaires	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les techniques de préparation pour éviter la contamination croisée avec les allergènes. L'élève a des notions sur les régimes alimentaires spécifiques.**	-L'élève est capable d'appliquer quelque technique de préparation pour des clients à besoin alimentaire spécifique.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connait les obligations légales sur la communication des allergènes présents dans les plats**	- L'élève est capable de gérer les allergènes alimentaires dans la restauration	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Hygiène alimentaire et sante 2 (HYGSA2-F)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'organisation de la cuisine pour garantir l'hygiène des aliments.**	- L'élève connait l'organisation de la cuisine - L'élève connait l'utilisation correcte des ustensiles de cuisine	Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles d'hygiène en cuisine, les différentes sources de contamination en cuisine et d'expliquer comment protéger les aliments contre les contaminations.**	- l'élève connait la définition de la contamination croisée - l'élève connait les règles de manipulation des aliments crus et cuits - l'élève connait les températures de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'intoxication et toxi-infection alimentaire.**	- L'élève connait la différence entre l'intoxication et toxi-infection alimentaire. - l'élève connait les risques associés à une mauvaise alimentation	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les groupes d'aliments et de connaitre l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé.**	-L'élève comprend l'importance d'une alimentation équilibrée pour la santé	Les explications sont correctes
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et comprendre le contenu d'une étiquette d'emballage alimentaire.**	-L'élève est capable de faire un choix alimentaire sain et responsable au supermarché	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Hygiène alimentaire et sante 3 (HYGSA3-F)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de stockage et de manipulation des denrées, et les techniques de conservation.**	- L'élève connait les règles de stockage et de manipulation des denrées alimentaires et les différentes techniques de conservation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer La traçabilité et l'étiquetage des denrées alimentaires.**	-l'élève connait L'importance de la traçabilité dans la sécurité alimentaire - l'élève connait les informations obligatoires sur les emballages alimentaires	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pratiques d'hygiène pour la prévention des contaminations.**	- L'élève connait les principaux aliments à risque, et les bonnes pratiques de manipulation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaitre les allergènes/allergies alimentaires, les symptômes et les réactions averses.**	-L'élève comprend et identifie un cas d'allergie alimentaire -l'élève connait les 14 allergènes alimentaires	Les définitions sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les techniques de préparation pour éviter la contamination croisée avec les allergènes. L'élève a des notions sur les régimes alimentaires spécifiques.**	-L'élève est capable d'appliquer quelque technique de préparation pour des clients à besoin alimentaire spécifique.	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève connait les obligations légales sur la communication des allergènes présents dans les plats.**	- L'élève est capable de gérer les allergènes alimentaires dans la restauration.	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Hygiène alimentaire et sante 4 (HYGSA4-F)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Hygiène alimentaire et sante 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGSA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre l'importance du suivi et de l'enregistrement des données relatives à l'hygiène alimentaire.**	- L'élève connait les principes de base de l'HACCP - L'élève sait effectuer les autocontrôles et les enregistrements	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de gérer les non-conformités et d'interpréter les résultats des contrôles en prenant les mesures correctives.**	- l'élève est capable de mettre en pratique des connaissances acquises.	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes d'hygiène et de sécurité alimentaire.**	- L'élève est capable d'analyser un cas réel pour résoudre des problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité alimentaire	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les pathologies liées à la malnutrition et comprend les effets d'une alimentation déséquilibrée sur la santé.**	-L'élève connait la définition des pathologies liées à l'alimentation	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de composer des repas équilibrés et à contribuer à la promotion de la santé dans la collectivité.**	-L'élève comprend l'importance de promouvoir la santé et de sensibiliser les autres à ces enjeux	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des plats chauds et froids simples 1 (PLACF1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/ maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples.**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par rôtissage et par ébullition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson par rôtissage et par ébullition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Servir un menu et des boissons simples 1 (ATSER1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATSER1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
4	2	- Atelier
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une mise en place correcte.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - aligne correctement les chaises et les tables - applique le plan de la salle - contrôle et choisit la vaisselle, la verrerie, les couverts et le linge de la table - fait la mise en place selon les critères de base - met la décoration selon les consignes - contrôle sa mise en place	La mise en place est correcte
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service d'un menu et des boissons en utilisant les différentes méthodes de service**	- annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - sert du bon côté - utilise les couverts de service appropriés avec dextérité - débarrasse du bon côté, au bon moment et applique les gestes techniques de débarrassage - range les matériel débarrassé	Le service sur assiette est dans la plupart correctement appliqué. L'élève est capable de porter 3 assiettes standard et de débarrasser une table de 4 personnes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La certitude est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1 (ATBRI1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 1) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 1) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Le cahier de recettes est complet et dans un bon état. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais de restauration débutants 1 (ANGDE1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ANGDE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les affirmations, négations et questions aux temps du présent.**	- sait utiliser des phrases affirmatives, négatives - sait conjuguer verbes de base	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler correctement les wh-questions.**	- connait les pronoms interrogatifs de façon appropriée	Les pronoms sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement les nombres, le vocabulaire du calendrier et de donner l'heure.**	- sait lire les nombres et l'heure correctement. - sait comprendre une conversation téléphonique	La compréhension est correcte. La réservation est notée correctement. Les combinaisons entre nombres ordinaux et jours, mois, années sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement le vocabulaire de la mise en place.**	- connait le vocabulaire de la mise en place	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais de restauration avancés 1 (ANGAV1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser les affirmations, négations et questions aux temps du présent.**	- sait utiliser des phrases affirmatives, négatives - sait conjuguer tous les verbes	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de formuler correctement les wh-questions.**	- connaît les pronoms interrogatifs de façon appropriée	Les pronoms sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des réservations et de mener une conversation téléphonique simple.**	- utilise le vocabulaire téléphonique approprié - sait prendre notes des messages oraux	La réservation est notée correctement. L'élève sait mener une conversation téléphonique suite à une réservation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser correctement le vocabulaire de la mise en place.**	- sait utiliser correctement le vocabulaire	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons les plus courantes.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 1 (BASIR1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait assembler des menus et cartes de mets en utilisant des bases de données existantes ou en se basant sur des recherches internet.**	- manipule correctement un interface graphique - utilise un programme de traitement de texte - fait une recherche d'après les critères - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoin	Les menus/ cartes sont adaptés au produit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser des listes à présenter au client et d'y inclure des graphiques/photos.**	- utilise un programme de traitement de texte - sait accéder à des fichiers - fait la mise en page selon les besoins - traite correctement les graphiques/photos	La présentation est lisible et d'un aspect agréable.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des chevalets de table ou autres supports de promotion.**	- choisit le bon support (prospectus, carte de viste, affiche, suggestions) - configure l'imprimante d'après les documents choisis	La présentation est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder les documents selon un système de classement afin de pouvoir les réutiliser.**	- crée des sous-fichiers - classe les fichiers et sous-fichiers	Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de regrouper des données chiffrées dans un tableau synoptique.**	- comprend la notion de tableau - établit la grille - inscrit correctement les données dans une grille - fait la mise en page	Les données se retrouvent au bon endroit dans le tableau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1 (CBASE1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**CBASE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer les proportions pour réaliser un nombre défini de portions et les quantités à commander.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - détermine le poids brut - détermine le poids net - convertit les poids et mesures - utilise les unités de mesure correctes - applique la règle de trois - commande le nombre d'emballages corrects	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base (liste 1).**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les boissons froides et chaudes.**	-connaît les origines et procédés d'élaborations des boissons non-alcooliques -sait préparer les différentes boissons froides et chaudes -explique aux clients les boissons	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réaliser des plats chauds et froids simples 2 (PLACF2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Réaliser des plats chauds et froids simples 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**PLACF2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
1	0,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
9	4,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
9	4,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: MET/maître de cours spéciaux

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aliments de base nécessaires à la production de mets simples (liste 2).**	- utilise les noms corrects - informe sur l'origine des aliments	Les explications sont correctes
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer pour réaliser des plats simples par cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- choisit les bonnes marchandises - utilise les noms corrects - reconnaît le bon degré de maturité - choisit la taille appropriée - se présente en tenue correcte - respecte les règles d'hygiène - choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles	Il reconnaît les marchandises qui lui sont présentées et la marchandise choisie est correcte. La tenue est propre et complète.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de faire les différentes découpes et de réaliser les techniques de cuisson mixte et les méthodes de finition.**	- utilise les bons ustensiles - connaît et explique les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - explique les techniques de cuisson - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi	Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Les techniques de cuisson sont expliquées et appliquées correctement. Les plats sont correctement préparés et présentés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de ranger le matériel de cuisine en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène de base exigées.**	- utilise les produits de nettoyage adaptés au matériel - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - range le matériel à sa place - respecte le plan d'hygiène	Le matériel est propre et a été rangé. Les appareils électriques sont toujours débranchés. La mallette à outils de l'élève est complète et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Servir un menu et des boissons simples 2 (ATSER2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Servir un menu et des boissons simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSER2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
5	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	3	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de faire une commande des mets et des boissons et de faire le service du menu en appliquant les différentes méthodes de service.**	- annonce le menu - note correctement la commande - annonce et réclame les plats - suit l'ordre de service d'après l'étiquette établie - applique les règles de service et les gestes techniques de débarrassage	La commande est correctement notée. Les règles de service et de débarrassage sont correctes. Les méthodes de service (assiette et anglaise) sont correctement effectuées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer le service des boissons suivantes : apéritifs, boissons froides et chaudes, ainsi que du service des vins selon les instructions données.**	- choisit les bons produits et la verrerie adaptée - applique les dosages et garnitures selon les règles du bar - sert les vins en versant la bonne quantité	Les apéritifs sont correctement préparés et servis. Le service du vin et des boissons est correctement effectué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	- rédiger les rapports hebdomadaires - recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2 (ATBRI2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Produire un menu et un dessert de restauration simples en brigade 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATBRI2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2,5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
5	2,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2,5	- Atelier
5	2,5	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser les techniques de découpes manuelles relatives au menu simple (liste 2) et d'appliquer les différentes méthodes de cuisson de base en cuisine brigade.**	- choisit le matériel approprié - choisit les bons ustensiles - utilise les bons ustensiles - respecte les règles d'hygiène - utilise les découpes appropriées aux plats et préparations prévus - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte la progression - utilise la méthode de cuisson correcte - contrôle et rectifie l'assaisonnement - dresse le plat correctement pour l'envoi - concerte son travail avec ses collègues	Le poste est correctement équipé. Les marchandises sont correctement taillées en vue de leur utilisation ultérieure. Le travail attribué et la recette sont exécutés sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser une partie de la production pour un nombre élevé de convives dans les délais prévus.**	- termine ses tâches dans un délai raisonnable - produit en quantité suffisante	Le menu est envoyé dans un délai prévu.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser et de dresser dans le temps lui imparti les différentes préparations et décorations d'un dessert simple (liste 2) en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de l'entretien du matériel.**	- organise son poste de travail, pèse correctement et note les explications techniques supplémentaires dans son cahier de recettes - prépare les progressions correctement et dans un ordre logique, et assemble correctement le dessert en veillant aux bonnes proportions - utilise les méthodes de cuisson correctes - utilise les techniques de finition et dresse soigneusement sur assiette les desserts ainsi que les décorations - respecte le temps de réalisation des différents éléments du dessert - respecte les règles d'hygiène, la chaîne du froid et les consignes de sécurité; range et respecte le matériel	Le poste est correctement équipé, les pesées sont exactes. Les différents composants du dessert sont préparés sans fautes graves, des petites insuffisances au niveau du goût et du montage sont possibles. Les méthodes de cuisson sont respectées sans faute majeure. La décoration et le dressage des assiettes sont soignés, des petites insuffisances sont possibles. Les travaux sont exécutés dans les délais prévus. Les règles d'hygiène sont appliquées et les consignes de sécurité au travail sont respectées. L'équipement et le matériel sont propres et rangés ainsi que les matières premières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et demande conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise.**	- note les explications techniques et les conseils donnés dans un cahier	Le cahier est complet et propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais de restauration débutants 2 (ANGDE2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE2**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au past simple/continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base lié à son domaine.**	- fruits et légumes - matériel en cuisine - couteaux et couverts	Le vocabulaire est utilisé correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les quantifiers. Mesures de quantités**	- utilise correctement: much/many, some/any, a few/ a little/ a lot of, few/little	Les quantifiers sont correctement utilisés

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Anglais de restauration avancés 2 (ANGAV2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV2**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manier les affirmations, négations et questions aux temps du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au past simple/continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'utiliser le vocabulaire de base lié à son domaine.**	- fruits et légumes - matériel en cuisine - couteaux et couverts	Le vocabulaire est utilisé correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser les quantifiers. Mesures de quantités**	- utilise correctement: much/many, some/any, a few/ a little/ a lot of, few/little	Les quantifiers sont correctement utilisés

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Utiliser les bases d'informatique en restauration 2 (BASIR2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Utiliser les bases d'informatique en restauration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASIR2**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Type de formateur proposé: enseignant d'informatique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saisir/corriger/adapter correctement des donnés dans un tableur pour ainsi réaliser une feuille de calcul.**	- connaît et applique les fonctions de base: MIN, MAX, AVERAGE, SUM, ROUND - sait différencier entre plusieurs feuilles de calcul à l'intérieur d'un seul fichier - sait copier et déplacer des feuilles de calcul - connaît les opérateurs à utiliser dans un tableur - réalise des formules de calculs simples - sait distinguer entre référence relative et référence absolue	Le résultat est correct et convenable. Les documents sont correctement sauvegardés et peuvent être consultés à tout moment.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer une/des condition(s) donnée(s).**	- connaît le fonctionnement logique des opérateurs "True" et "False" - applique l'opérateur "IF" à une ou plusieurs conditions	L'application de la formule sur des exemples donnés fournit des résultats corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des calculs de pourcentage dans un tableur.**	- connaît le fonctionnement du bouton % - applique le calcul d'augmentation ou de réduction d'un taux de pourcentage sur un montant donné - sait effectuer le calcul d'une variation en pourcentage	L'application du calcul de pourcentage sur des exemples donnés fournit des résultats plausibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des éléments de formatage.**	- connaît les attributs de formats courants s'appliquant sur le contenu des cellules, la hauteur des lignes, la largeur des colonnes - sait lier des formats multiples à des conditions spécifiques du contenu de la cellule	Les formats présentés sur des exemples donnés correspondent aux exigences de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser le calcul d'une recette de cuisine.**	- introduit correctement les ingrédients dans la feuille de calcul y compris leur quantité, l'unité de mesurage et le prix par unité - sait adapter une recette de cuisine standardisée sur des nombres différents de clients	La présentation de la recette adaptée au nombre de personnes est correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2 (CBASE2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production et service de mets simples**

Titre du module:	**Connaissances de base en calcul de restauration, boissons et terminologie culinaire 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**14**
Code du module:	**CBASE2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer le coût d'un plat/menu simple.**	- applique les bons termes - utilise les formules correctes	Les résultats sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève sait expliquer les termes culinaires de base, liste 2.**	- explique les termes relatifs aux marchandises - explique les termes relatifs aux préparations culinaires	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les bières et les vins luxembourgeois.**	- renseigne les clients sur les différents types de bières et leurs fabrications - renseigne les clients sur les vins luxembourgeois et leur situation géographique - explique les cépages, les lieux-dits et les appellations	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Service en salle 3 (ATSER3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Service en salle 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATSER3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
8	4	- Atelier
10	5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève sait établir une carte des mets.**	- respecte l'ordonnance des mets - crée une carte des mets en se basant sur les tendances et habitudes et respectant les exigences culturelles et environnementales - respecte les critères de présentation d'une carte des mets - explique les différentes gammes de plats	La carte est établie en respectant les indicateurs sans faire de faute grave. La présentation correspond aux normes et instructions données par l'enseignant.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet d'un menu et des boissons en respectant les règles de service et en appliquant les règles de l'argumentation commerciale et de la vente. Il sait prendre et rédiger les commandes.**	- maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service de base - suit l'ordre de service d'un menu à plusieurs plats - applique les règles de service à la russe et banquet - communique avec le client - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande	Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Le service des vins et des boissons est correct. Le travail en équipe se fait sans problèmes. Le bon de commande est lisible et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait distinguer les différents postes au restaurant.**	- connaît les noms des postes - connaît les différents organigrammes selon les types d'établissements - connaît les fonctions de chaque poste - connaît les profils recherchés selon leurs fonctions au restaurant	Les postes et leurs fonctions sont correctement décrits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de commercialiser les fromages.**	- connaît les noms des fromages, leur origine et leurs familles - sait identifier les fromages - sait choisir les formages à l'achat - sait manipuler correctement les fromages - sait commercialiser et servir les fromages	Les explications et conseils sont corrects, la manipulation et la commercialisation du fromage sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer les intérêts en rapport avec le paiement d'une facture et le placement de l'argent.**	- calcule les intérêts simples ainsi que la valeur acquise - calcule les intérêts composés	Les calculs sont effectués correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique -demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	-rédige les rapports hebdomadaires -recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaissances vins et alcools 1 (CONVA1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Connaissances vins et alcools 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONVA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
5	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications et de conseiller le client sur les vins luxembourgeois et français.**	- connaît les étapes des différentes vinifications - connaît les cépages, les lieux-dits, les producteurs et les appellations luxembourgeoises - connaît les principales régions viti-vinicoles françaises avec leurs cépages, leurs appellations et leurs particularités - sait conseiller les vins aux clients en accord avec les mets	Les méthodes de service du vin sont correctement utilisées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de servir le vin selon différentes méthodes.**	- utilise les bonnes techniques d'ouvertures des bouteilles de vins - sert le vin à la bonne température - sait utiliser les décanteurs et les carafes à vins - sait utiliser les bons verres par rapport aux vins servis	Les méthodes de service du vin sont correctement utilisées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier, d'expliquer, et de conseiller les clients sur les alcools et les préparations des boissons au bar.**	-connait les processus de la fermentation et de la distillation des alcools -connait l'origine, l'élaboration et la classification des alcools utilisé au bar -sait citer les caractéristiques gustatives des alcools -connait les producteurs d'alcools -sait conseiller les cocktails aux clients -connait les responsabilités du barman et sait adapter un comportement professionnel -connait la législation sur le débit des boissons alcooliques	Les explications et conseils sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mise en place du bar et de réaliser les différentes préparations des boissons.**	-sait faire la mise en place au bar -sait ranger et nettoyer le bar -applique les règles d'hygiènes -connait et utilise le matériel du bar -utilise les bonnes techniques de préparation des cocktails -sait préparer et manipuler les décorations des cocktails	Les méthodes de préparations et les réalisations sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Connaissances de service 1 (CONSE1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Connaissances de service 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONSE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer sa mise en place pour les différentes techniques de préparations, découpes et flambages proposés.**	- applique les gestes et techniques des différentes méthodes de préparation - utilise le matériel de service adéquat	La mise en place des différentes techniques de préparations, découpes et flambages est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de vendre son produit en salle.**	- fait preuve d'adresse et applique les gestes techniques avec dextérité - adopte un langage correct - développe une bonne mémoire professionnelle	La préparation en salle et la vente sont réussies.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les produits régionaux luxembourgeois et français aux clients.**	- connaît les régions gastronomiques françaises - identifie les régions sur une carte - connaît les produits des différentes saisons - connaît les produits des différentes régions françaises - connaît les produits luxembourgeois -sait rédiger des fiches techniques sur les produits	L'identification des produits, les explications et les conseils sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de conseiller les clients sur les plats et les appellations régionaux de la France et du Luxembourg.**	- connaît les appellations et les plats régionaux de la France et du Luxembourg - sait conseiller le client sur le choix à prendre	Les explications et conseils sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer aux clients les origines de la restauration et de la gastronomie française.**	- connaît les origines de la restauration - connaît l'histoire de la gastronomie - connaît les gastronomes et chefs qui ont marqué la gastronomie - connaît les plats emblématiques des grands chefs de cuisine	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Apprentissage langue espagnol 1 (ESPAG1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Apprentissage langue espagnol 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ESPAG1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en espagnol

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend de simples conversations en espagnol.**	L'élève comprend ce qu'on lui dit. Réagit de façon correcte.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève comprend de simples textes en espagnol.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes écrits.	Il n'y a pas de fautes graves de compréhension.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer correctement.**	L'élève respecte les règles de la prononciation.	Il n'y a pas de fautes de prononciation qui rendent les mots/phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer oralement de façon simple.**	L'élève respecte les règles de la prononciation. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Il n'y a pas de fautes qui rendent les phrases incompréhensibles.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des phrases simples.**	L'élève respecte la grammaire et respecte l'orthographe.	Il n'y a pas de fautes graves qui rendent les phrases incompréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations de base sur l'Espagne et ses spécificités.**	L'élève donne des informations concernant les fêtes et coutumes espagnoles.	Les informations sont cohérentes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil.**	L'élève demande conseil d'une manière autonome si nécessaire.	La nécessité de demander conseil est reconnue dans la plupart des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Service en salle 4 (ATSER4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Service en salle 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATSER4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
8	4	- Atelier
10	5	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accueillir les clients.**	- connait les règles de l'accueil et de placement - connait les différents types de clients	L'accueil se déroule d'une manière professionnelle et correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet d'un menu et des boissons en respectant les règles de service et en appliquant les règles de l'argumentation commerciale et de la vente. Il sait prendre et rédiger les commandes.**	- maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service - suit l'ordre de service d'un menu à plusieurs plats - réalise des préparations en salle - communique avec le client - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande	Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Les préparations en salle sont correctement réalisées. Le service des vins et des boissons est correct. Le langage commercial est adapté aux différentes situations. Le bon de commande est correctement rédigé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser un banquet.**	- connait les différents types de banquets - sait établir une fiche de réservation de banquet - sait conseiller le client sur ses choix - sait rédiger une fiche technique banquet - sait établir un plan de travail	Les documents pour l'organisation du banquet sont établis correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fixer un prix tout compris à partir d'un coût hors taxe.**	- calcule le coût des marchandises - calcule le prix de revient - calcule le bénéfice/la perte - calcule le prix de vente hors taxe - calcule la TVA - calcule le prix tout compris - calcule le multiplicateur majorant	Les calculs sont effectués correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail et de compléter les rapports hebdomadaires.**	-rédige les rapports hebdomadaires -recherche des éléments pour documenter les explications culinaires	Les rapports sont complets, propres et actualisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Connaissances de service 2 (CONSE2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Connaissances de service 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONSE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer sa mise en place pour les différentes techniques de préparations, découpes et flambages proposés.**	- applique les gestes et techniques des différentes méthodes de préparation - utilise le matériel de service adéquat	La mise en place des différentes techniques de préparations, découpes et flambages est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de vendre son produit en salle.**	- fait preuve d'adresse et applique les gestes techniques avec dextérité - adopte un langage correct - développe une bonne mémoire professionnelle	La préparation en salle et la vente sont réussies.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les prescriptions et coutumes alimentaires des différents cultes religieux.**	- connaît les prescriptions et coutumes alimentaires du christianisme, de l'islam, du judaïsme et de l'hindouisme	Les explications et les conseils sont corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les différents régimes alimentaires.**	- connaît les différents régimes - sait identifier les produits qui entrent dans les différents régimes - connaît les conséquences en cas de non respect du régime	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conseiller le client dans son choix des plats en respectant les contraintes spécifiques du régime.**	- sait conseiller dans son choix - sait élaborer un menu selon les contraintes d'un régime spécifique	Les conseils sont corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Connaissances vins et alcools 2 (CONVA2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Connaissances vins et alcools 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONVA2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Maître d'enseignement technique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
5	2	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications et de conseiller le client sur les vins italiens et espagnols.**	- connaît les principales régions viti-vinicoles italiennes avec leurs cépages, leurs appellations et leurs particularités - connaît les principales régions viti-vinicoles espagnoles avec leurs cépages, leurs appellations et leurs particularités - sait conseiller les vins aux clients en accord avec les mets	Les explications et conseils sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de servir le vin selon différentes méthodes.**	- utilise les diverses techniques de service - applique les différentes techniques de dégustation	Les méthodes de service du vin sont correctement utilisées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier, d'expliquer, et de conseiller les clients sur les cocktails.**	-connait les différents types de cocktails -connait les recettes des cocktails -connait les ingrédients des recettes -sait conseiller les cocktails aux clients -sait élaborer des nouvelles recettes	Les explications et conseils sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de servir les cocktails en utilisant différentes techniques.**	-applique les techniques de préparation -sait utiliser le matériel du bar -applique les techniques de service spécifique aux cocktails	Les méthodes de préparations et de service sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Apprentissage langue espagnol 2 (ESPAG2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 1**

Titre du module:	**Apprentissage langue espagnol 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ESPAG2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en espagnol

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend des conversations en espagnol.**	L'élève comprend des conversations plus longues et réagit de façon adaptée.	La compréhension orale est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève comprend des textes en espagnol.**	L'élève répond correctement à des questions simples sur des textes.	La compréhension de l'écrit est correcte.
10 % (6 P)	**L'élève sait prononcer plus correctement.**	L'élève respecte toujours plus les règles de la prononciation.	La prononciation est correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève sait répondre à des questions simples.**	L'élève répond correctement aux questions simples. L'élève fait des phrases. L'élève respecte les règles de la syntaxe.	Les réponses répondent aux questions.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer correctement par écrit sur un niveau simple.**	L'élève respecte la grammaire et l'orthographe.	La production écrite est correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève sait donner des informations générales sur l'Espagne et ses spécificités.**	L'élève donne des informations générales sur l'Espagne.	Les informations fournies sur une multitude de sujets espagnols sont cohérentes et compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	L'élève utilise une documentation variée espagnole.	Les informations recueillies sont comprises et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Comptabilité et Gestion 1 (COMGE1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Comptabilité et Gestion 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un bilan.**	- les notions d'Actif, de Passif et de bilan, ainsi que les grandes rubriques du bilan sont connues - la structure du plan comptable des comptes de l'Actif et du Passif est connue - les calculs nécessaires sont réalisés - les données sont inscrites dans le bilan en indiquant les grandes rubriques	Les éléments du bilan et sa structure sont corrects. Les comptes de bilan sont correctement recherchés et utilisés. L'opération comptable est correctement affectée, les règles de la comptabilité générale en partie double sont appliquées. Les calculs sont exacts. Le bilan en indiquant les grandes rubriques est correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.**	- applique le système de la comptabilité en partie double - enregistre des opérations courantes simples - les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - respecte les dispositions légales	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir manuellement les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- calcule les soldes des comptes de bilan - établit les comptes annuels "Bilan" et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes ainsi que le Profit et Pertes. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction des comptes annuels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 1 (COMMU1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**COMMU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'écrire des lettres en respectant les règles de disposition pour lettres en français.**	- respecte les règles de dispositions concernant l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, la ligne de référence, la date du jour, l'objet, l'appellation et le corps de la lettre, la formule de politesse, le bloc des signatures, les annexes respecte les marges horizontales et verticales, respecte les alinéas nécessaires à une structure facilitant la compréhension	Le fond prévaut sur la forme, et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de correspondre avec les fournisseurs, banques et institutions en utilisant les phrases types de références en français.**	- recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - utilise la phraséologie correcte - utilise des expressions, tournures et formes convenues en français - rédige une lettre structurée	La lettre traite le sujet et la structure est logique. Les phrases-types sont correctement utilisées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de créer une entête de lettre.**	- utilise le bon logiciel	L'entête est lisible et compréhensible et elle reflète le caractère de l'entreprise à représenter.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer par écrit en utilisant les nouvelles technologies de l'information (courriel).**	- respecte les règles spécifiques de disposition - véhicule l'image de marque - interprète les abréviations et autres procédés infographiques liés aux outils de communication (A:,Cc:, Bcc:, etc.) - applique les procédures d'envoi et de réception - fait la sauvegarde - respecte les règles de syntaxe	Les règles de disposition sont respectées et correspondent aux besoins de la communication. Les dispositions de confidentialité et l'arborescence de sauvegarde sont respectées. Le fond prévaut sur la forme et des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Anglais de restauration débutants 3 (ANGDE3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions et wh-questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous	Les temps sont utilisés correctement du point de vue forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser et distinguer les adjectifs et les adverbes.**	- utilise les adjectifs correctement - utilise les adverbes correctement	Les adjectifs et adverbes sont correctement utilisés.
40 % (24 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire correct	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les instructions sont formulées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Anglais de restauration avancés 3 (ANGAV3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - Anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sait manier les affirmations, négations et questions wh-questions aux temps du présent et du passé.**	- sait formuler des phrases affirmatives, négatives et interrogatives au present simple, present continuous, past simple, past continuous.	Les temps sont utilisés correctement du point de vue emploi et forme.
20 % (12 P)	**L'élève sait utiliser et distinguer les adjectifs et les adverbes.**	- utilise les adjectifs correctement - utilise les adverbes correctement - sait distinguer adverbes et adjectifs	Les adjectifs et adverbes sont correctement utilisés.
40 % (24 P)	**L'élève sait expliquer un menu au client.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct - sait traduire le menu spontanément du français vers l'anglais	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les installations et services proposés par l'établissement.**	- connait les installations et services - utilise du vocabulaire correct et précis	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Comptabilité et Gestion 2 (COMGE2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Comptabilité et Gestion 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 2 (COMMU2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Communiquer avec les fournisseurs, les banques, les institutions clients en plusieurs langues 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**COMMU2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues, communication

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'écrire les lettres clients standards.**	- respecte les règles de disposition - utilise la phraséologie correcte - recherche les informations nécessaires en relation avec le sujet - rédige une lettre structurée - utilise les expressions, tournures et formes convenues en français	Les règles de disposition sont respectées. Le contenu de la lettre est pertinent. Des fautes de syntaxe mineures sont admissibles si elles n'altèrent pas le sens du message.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer avec le client par téléphone.**	- s'annonce correctement - respecte les règles du savoir-vivre - choisit la langue adaptée si possible - réagit aux demandes du client de manière pertinente	Les règles sont respectées. Il n'y a pas de faute grave.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser le besoin du client et de le conseiller dans son choix.**	- est attentif aux informations reçues du client - fait la synthèse des besoins du client - fait une proposition avec différentes alternatives	Les conseils donnés sont utiles et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Anglais de restauration débutants 4 (ANGDE4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait créer un menu à trois services et en faire une présentation écrite et orale.**	- gère la mise en page - fait une présentation - emploie un vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et le guider vers sa table.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement.
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs	Les comparaisons sont formulées de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait traiter les différents types de paiements.**	- connait les différents types de paiement - emploie le vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Anglais de restauration avancés 4 (ANGAV4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait créer un menu à trois services et en faire une présentation écrite et orale.**	- gère la mise en page - fait une présentation - emploie un vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide.
30 % (18 P)	**L'élève sait accueillir un client et le guider vers sa table.**	- utilise les formules standards - utilise un vocabulaire correct	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide.
20 % (12 P)	**L'élève sait faire des comparaisons.**	- utilise correctement les comparatifs et superlatifs	Les comparaisons sont formulées et distinguer de manière correcte.
20 % (12 P)	**L'élève sait traiter les différents types de paiements.**	- connait les différents types de paiement - emploie le vocabulaire adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Service en salle 5 (ATSER5)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Service en salle 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATSER5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
3		- Salle de classe
11		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un complet briefing avec sa brigade avant le service et d'expliquer les différents plats qui composent la carte et détails utiles pour un service complet.**	- connaît les détails des différents plats de la carte et leurs compositions en communiquant avec le chef de cuisine. - communique les suggestions et propositions à vendre à sa brigade. - explique de manière exacte et conséquente les différents plats. -communique tous les détails nécessaires sur l'organisation et le bon déroulement du service en salle	Le briefing avec le chef de cuisine est fait et les plats et leurs compositions sont comprises et claires pour les communiquer de manière cohérente à sa brigade. La communication avec la brigade est succincte et complète pour assurer un parfait déroulement de service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de guider le client dans ses choix en appliquant les règles de l'argumentation commerciale et de la vente.**	-communique avec les clients - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande - sait différencier les types de clients et les guider dans leurs choix respectifs	Les explications culinaires et de service sont données de manière professionnelle et correcte. La communication avec les clients est efficace et conduit à la satisfaction du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet à la carte, vins et boissons en respectant les règles de service.**	- maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service de base - suit l'ordre de service des vins boissons et des plats à la carte - applique les différentes règles de service à la carte - synchronise le service de plusieurs tables -applique les règles de la vie sociale et professionnelle -présente et encaisse une addition	Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Le service des vins et boissons est correct. La synchronisation est bien orchestrée. Les règles de la vie sociale et professionnelle sont appliquées et correctes. L'addition est correcte et présenter au client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les différentes préparations, découpes et flambages en salle annoncé sur la carte et donne les explications nécessaires et utiles aux clients.**	- connaît les différentes techniques à utiliser pour chaque préparation, découpe et flambage. -guide son commis de salle à préparer tous les ingrédients nécessaires à la réalisation et finition du met proposer en salle. -donne des explications aux clients sur les diverses préparations en salle pendant la préparation réalisée devant les clients.	Les techniques utilisées aux préparations, découpes et flambages sont correctes. Les explications concernant les plats pendant leurs réalisations sont manipulées avec soin et exécuter correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique -demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Connaissances de service 3 (CONSE3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Connaissances de service 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONSE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer sa mise en place pour les différentes techniques de préparations, découpes et flambages proposés**	-applique les gestes et techniques des différentes méthodes de préparation. -utilise le matériel de service adéquat	La mise en place des différentes techniques de préparations, découpes et flambages est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de vendre son produit en salle.**	-fait preuve d'adresse et applique les gestes techniques avec dextérité -adopte un langage correct -développe une bonne mémoire professionnelle	La préparation en salle et la vente sont réussies.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les produits régionaux européens aux clients.**	- connaît les régions gastronomiques européennes - identifie les régions sur une carte - connaît les produits des différentes saisons - connaît les produits des différentes régions européennes - connaît les produits d'Europe -sait rédiger des fiches techniques sur les produits	L'identification des produits, les explications et les conseils sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de conseiller les clients sur les plats et les appellations régionaux des différents pays européens.**	- connaît les appellations et les plats régionaux d'Europe - sait conseiller le client sur le choix à prendre	Les explications et conseils sont correctes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer aux clients les origines de la restauration et de la gastronomie européenne.**	- connaît les origines de la restauration - connaît l'histoire de la gastronomie - connaît les gastronomes et chefs qui ont marqué la gastronomie - connaît les plats emblématiques des grands chefs de cuisine	Les explications sont correctes

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Connaissances vins et alcools 3 (CONVA3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Connaissances vins et alcools 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONVA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
1		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications et de conseiller le client sur les vins européens.**	-connaît les différentes régions viticoles des pays d'Europe sélectionnées - connaît les cépages, les appellations et l'hiérarchie des crus des différents pays européens sélectionnés	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déguster différents vins et faire un accord met/vin, il est capable de servir le vin selon différentes méthodes.**	d'ouvertures des bouteilles de vins - sert le vin à la bonne température - sait utiliser les décanteurs et les carafes de vins -sait appliquer les bases des techniques de dégustation - sait conseiller les vins aux clients en accord avec les mets	Les méthodes de service du vin, les techniques de dégustation et les conseils des accords sont correctement appliqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier, d'expliquer, et de conseiller les clients sur les alcools et les préparations des boissons au bar.**	-connait les processus de la fermentation et de la distillation des alcools -connait l'origine, l'élaboration et la classification des alcools utilisé au bar -sait citer les caractéristiques gustatives des alcools -connait les producteurs d'alcools -sait appliquer les bases de la mixologie	Les explications et base de la mixologie sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mise en place du bar et de réaliser les différentes préparations en utilisant les techniques avancées de la mixologie.**	-sait faire la mise en place au bar -utilise les bonnes techniques de préparation des cocktails -sait appliquer et préparer des cocktails selon les techniques avancées de la mixologie.	Les méthodes de préparations sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Apprentissage langue espagnol 3 (ESPAG3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Apprentissage langue espagnol 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ESPAG3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

L'espagnol est une parmi 4 langues que les élèves peuvent choisir (autres choix: italien, néerlandais, portugais). Comme la formation s'appelle 'Tourisme et Communication' la communication orale et écrite est fortement encouragée notamment aussi dans tout ce qui fait partie du monde du tourisme et de la communication en général.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève comprend l'espagnol oral et écrit.**	L'élève réagit de manière adaptée en conversations et répond correctement à des questions sur un texte inconnu.	La compréhension orale et écrite est acquise.
30 % (18 P)	**L'élève prononce comme un/e espagnol/e et sait converser.**	L'élève connaît les règles de la prononciation et sait entretenir une conversation.	La prononciation ne pose pas de problèmes et la conversation est fluide et engagée.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer par écrit et oralement dans un contexte professionnel.**	L'élève connaît la terminologie adaptée.	L'écrit et l'oral sont professionnellement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner par écrit ou oralement des informations sur l'Espagne ou son pays d'origine.**	L'élève communique des informations spécifiques sur le pays choisi par écrit dans une documentation ou oralement dans une présentation.	Les informations recueillies et fournies sont correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Service en salle 6 (ATSER6)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Service en salle 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATSER6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	5	- Maître d'enseignement technique
11	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle de classe
8		- Atelier
11		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un complet briefing avec sa brigade avant le service et d'expliquer les différents plats qui composent la carte et détails utiles pour un service complet.**	- connaît les détails des différents plats de la carte et leurs compositions en communiquant avec le chef de cuisine. - communique les suggestions et propositions à vendre à sa brigade. - explique de manière exacte et conséquente les différents plats. -communique tous les détails nécessaires sur l'organisation et le bon déroulement du service en salle	Le briefing avec le chef de cuisine est fait et les plats et leurs compositions sont comprises et claires pour les communiquer de manière cohérente à sa brigade. La communication avec la brigade est succincte et complète pour assurer un parfait déroulement de service.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de guider le client dans ses choix en appliquant les règles de l'argumentation commerciale et de la vente.**	-communique avec les clients - donne des explications sur les recettes en utilisant un vocabulaire compréhensible - respecte les règles d'une prise de commande - sait différencier les types de clients et les guider dans leurs choix respectifs	Les explications culinaires et de service sont données de manière professionnelle et correcte. La communication avec les clients est efficace et conduit à la satisfaction du client.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service complet à la carte, vins et boissons en respectant les règles de service et de guider sa brigade en salle.**	- maîtrise les gestes de communication verbale et non-verbale - applique les règles de service de base - suit l'ordre de service des vins, boissons et des plats à la carte - applique les différentes règles de service à la carte - synchronise le service de plusieurs tables -applique les règles de la vie sociale et professionnelle -guide sa brigade en salle et fait le lien entre les clients et la cuisine -présente et encaisse une addition -prend soin du départ des clients	Le déroulement du service s'effectue de manière efficace. Le service des vins et boissons est correct. La synchronisation est bien orchestrée. La brigade de salle en vue d'un bon déroulement de service. Les règles de la vie sociale et professionnelle sont appliquées et correctes. L'addition présentée aux clients est correcte et le départ des clients est fait avec soin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les différentes préparations, découpes et flambages en salle annoncé sur la carte et donne les explications nécessaires et utiles aux clients.**	- connaît les différentes techniques à utiliser pour chaque préparation, découpe et flambages. -guide son commis de salle à préparer tous les ingrédients nécessaires à la réalisation et finition du mets proposé en salle. -donne des explications aux clients sur les diverses préparations en salle pendant la préparation réalisée devant les clients.	Les techniques utilisées aux préparations, découpes et flambages sont correctes. Les explications concernant les plats pendant leurs réalisations sont manipulées avec soin et exécuter correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et respecte les horaires de travail, les consignes et conseils de ses enseignants concernant l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire et l'apparence.**	- se concerte avec ces collègues - respecte les accords - arrive à son travail à l'heure prévue - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique -demande conseil en cas de problèmes imprévus	La coopération fonctionne sans heurts majeurs. La tenue de travail est propre. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a pas de retard sans excuse valable. La critique est prise en compte d'une manière réfléchie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Connaissances de service 4 (CONSE4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Connaissances de service 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONSE4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		- Atelier
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer sa mise ne place pour les différentes techniques de préparations, découpes et flambages proposés.**	-applique les gestes et echniques des différentes méthodes de préparation -utilise le matériel de service adéquat	La mise en place des différentes techniques de préparations, découpes et flambages est correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et d'expliquer les produits régionaux internationaux.**	-connaît les produits alimentaires internationaux pour chaque saison -apprend et reconnaît les régions gastronomiques du monde -connaît les produits alimentaires internationaux -rédige ses fiches techniques des produits selon les instructions données par son enseignant	L'identification et les explications sur les produits régionaux sont correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer et de conseiller les clients sur la sélection de plats du monde et de ses appellations internationales.**	-apprend et reconnaît les appellations et plats de la gastronomie modiale. -sait conseiller le client sur le choix à prendre	Les appellations, les plats et les conseils sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer aux clients les origines de la restauration et de la gastronomie.**	- apprend les origines de la gastronomie mondiale - connaît l'histoire de la restauration - connaît les gastronomes et chefs de cuisine qui ont marqué la gastronomie internationale	Les explications sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Connaissances vins et alcools 4 (CONVA4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Connaissances vins et alcools 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONVA4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
1		- Atelier
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des explications et de conseiller le client sur les vins du Monde.**	-connaît les différentes régions viticoles internationales sélectionnées - connaît les cépages, les appellations et l'hiérarchie des crus des différents pays internationaux sélectionnés	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déguster différents vins définis sur une carte des vins et d'appliquer les différentes méthodes des accords vins et mets sur une carte des vins.**	-sait utiliser les différentes techniques de dégustation - sait conseiller les vins aux clients en accord avec les mets -sait élaborer une carte des vins avec des références internationales	Les techniques de dégustation et les conseils des accords sont correctement appliqués et la carte des vins est réalisée et correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier, d'expliquer, et de conseiller les clients sur les cocktails nouvelle tendance en appliquant les règles de la mixologie avancée.**	-connait l'origine, l'élaboration et la classification des alcools utilisé au bar -sait citer les caractéristiques gustatives des alcools et cocktails nouvelle tendance -sait appliquer les techniques de la mixologie avancée	Les explications sur les caractéristiques des cocktails nouvelle tendance et les techniques de la mixologie sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer et de réaliser les différentes sortes de cocktails en appliquant les techniques avancées de la mixologie.**	-utilise les bonnes techniques de préparation des cocktails -sait appliquer et préparer des cocktails selon les techniques avancées de la mixologie.	Les méthodes de préparations et techniques appliqués sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Apprentissage langue espagnol 4 (ESPAG4)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances des métiers de la salle 2**

Titre du module:	**Apprentissage langue espagnol 4**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ESPAG4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur de lettres / Espagnol
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève comprend l'espagnol oral et écrit.**	L'élève réagit de manière adaptée en conversations et répond correctement à des questions sur un texte inconnu.	La compréhension orale et écrite est acquise.
30 % (18 P)	**L'élève prononce comme un/e espagnol/e et sait converser.**	L'élève connaît les règles de la prononciation et sait entretenir une conversation.	La prononciation ne pose pas de problèmes et la conversation est fluide et engagée.
20 % (12 P)	**L'élève sait s'exprimer par écrit et oralement dans un contexte professionnel.**	L'élève connaît la terminologie adaptée.	L'écrit et l'oral sont professionnellement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève sait donner par écrit ou oralement des informations sur l'Espagne ou son pays d'origine.**	L'élève communique des informations spécifiques sur le pays choisi par écrit dans une documentation ou oralement dans une présentation.	Les informations recueillies et fournies sont correctes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Comptabilité et Gestion (COMGE3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Comptabilité et Gestion**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMGE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comptabiliser manuellement des opérations courantes simples en relation avec les tiers, le personnel et la trésorerie en appliquant les règles de la technique comptable en partie double.** **L'élève est capable de clôturer les comptes, dresser des situations périodiques et établir les comptes annuels (Bilans et Pertes et Profits).**	- les principes de la comptabilité en partie double sont connus, les écritures comptables sont comptabilisées au Grand-Livre et dans le journal - enregistre des opérations courantes simples - effectue le virement pour solde des comptes de charges et des comptes de produits (pour clôturer les comptes du grand-livre) - calcule les soldes des comptes de bilan - établit les comptes annuels "Bilan" et "Profits et Pertes" en y inscrivant, à titre de simplification, les intitulés du grand-livre	Une majorité d'opérations est comptabilisée correctement et les dispositions légales sont respectées. Les calculs liés à l'établissement des situations périodiques sont exacts. L'écriture de virement pour solde des comptes de charge et de produits est exacte. Le bilan est établi en distinguant les grandes masses actif immobilisé, actif circulant, capitaux propres et dettes ainsi que le Profit et Pertes. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension du contenu et de la fonction du compte annuel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter une commande sur base d'instructions précises.**	- connaît les termes techniques (unité de vente, prix unitaire, RRR, escompte, TVA, franco port, port dû, etc.) - connaît la valeur juridique de la commande - décrit les informations figurant sur un bon / bulletin de commande - calcule le coût d'une commande - complète un bon / bulletin de commande - complète un tableau de suivi des commandes	Les termes techniques sont définis correctement. Le coût de la commande est calculé correctement. Le bon de commande / bulletin de commande est complété correctement. Le tableau de suivi des commandes est complété correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comparer différentes offres et de choisir la meilleure sur base de critères fournis.**	- lit les offres et identifie les conditions de prix, de livraison et de paiement - effectue les calculs nécessaires - complète un tableau de comparaison des offres - détecte la meilleure offre sur base de critères fournis	Les calculs de comparaison des prix sont corrects. Le tableau de comparaison est complété correctement. Les critères de prise de décision sont appliqués correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réceptionner les marchandises suivant les instructions reçues et à l'aide de documents y relatifs.**	- décrit les informations figurant sur un bon de livraison / bon de réception - décrit la procédure de contrôle de la livraison - compare le bon de livraison / réception à la commande - complète le bon de livraison / réception en formulant d'éventuelles réserves - sait savoir distinguer les différents documents officiels : bon de commande, bon de livraison, note de crédit et facture	La procédure de contrôle est décrite correctement. Les informations figurant sur le bon de commande / de réception sont décrites correctement. Le bon de livraison / réception est complété correctement. Les documents officiels sont correctement identifiés et interprétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Connaissances de base en marketing 1 (MARKT1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance d'orienter l'entreprise et ses produits vers le client afin de garantir un succès commercial.**	- identifie le comportement d'achat du consommateur - décrit le processus d'achat de l'individu - décrit l'expérience de consommation du consommateur	L'importance de l'orientation vers le client est correctement compris.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance de la veille mercatique pour détecter les tendances du marché.**	- identifie les éléments ainsi que la mise en œuvre de la veille mercatique - écrit l'étude, ainsi que l'enquête par sondage	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes étapes de la démarche marketing.**	- les termes clés sont définis - l'intérêt du plan de marketing est reconnu.	Les définitions sont exactes. Les composantes du plan de marketing sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Anglais de restauration débutants 5 (ANGDE5)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- utilise le first conditional - utilise le second conditional	Les deux temps du conditionnel sont utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- utilise du vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise der formules standard	L'élève comprend le message du client. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont correctement formulées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Anglais de restauration avancés avancés 5 (ANGAV5)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés avancés 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ANGAV5**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser les formes du conditionnel.**	- utilise le first conditional - utilise le second conditional	Les deux temps du conditionnel sont utilisés et distinguer correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accepter les réclamations des clients et de réagir au téléphone et en situation de face à face.**	- utilise du vocabulaire positif et non-conflictuel - utilise der formules standard	L'élève comprend le message du client. Le vocabulaire de la réponse est adéquat. Les excuses sont formulées correctement. L'élève trouve une solution au problème.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des informations précises concernant des activités culturelles dans les environs.**	- utilise le vocabulaire adéquat. - utilise les verbes et temps adéquats	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de donner des instructions et des ordres concernant les aspects liés à la sécurité dans l'enceinte de l'établissement.**	- fait preuve de rigueur - les explications sont claires et correctes - utilise des formules standards	Le vocabulaire utilisé est adéquat. Les informations sont précises. Les instructions sont formulées clairement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Administrer et gérer le personnel (ADPER)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Administrer et gérer le personnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ADPER**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Lors des épreuves d'évaluation, les élèves ont le droit de consulter la partie théorie des notes de cours sur support papier.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable de distinguer les types classiques de contrats de travail et d'en expliquer les clauses essentielles.**	Le contrat de travail est de´fini et ses e´le´ments constitutifs sont analyse´s. Les types classiques de contrats de travail sont e´nume´re´s (CDD, CDI) et rattache´s a` des situations pre´cises. Les clauses essentielles (clauses le´gales et clause de pe´riode d'essai) sont connues.	Les diffe´rents types de contrats sont correctement identifie´s et rattache´s a` des situations pre´cises. Les principales clauses obligatoires sont de´crites de fac¸on cohe´rente. La clause de pe´riode d'essai est de´crite de fac¸on cohe´rente.
20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable d'expliquer les dispositions le´gales essentielles en matie`re de dure´e du travail, de repos, de conge´ et de jours fe´rie´s.**	Les dispositions le´gales essentielles en matie`re de dure´e du travail, de repos, de conge´s et de jours fe´rie´s le´gaux sont connues.	Les principales dispositions le´gales en matie`re de dure´e du travail, de repos, de conge´s et de jours fe´rie´s le´gaux sont de´crites de fac¸on cohe´rente.
20 % (12 P)	**L'e´le`ve est capable de distinguer et de de´crire les diffe´rents modes de rupture du contrat du travail.**	Les diffe´rents modes de rupture d'un contrat de travail sont connus: licenciement, de´mission, cessation du contrat de plein droit et re´siliation d'un commun accord.	Les diffe´rents modes de rupture d'un contrat de travail sont identifie´s et de´crits de fac¸on cohe´rente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de calculer et d'expliquer des décomptes de salaires simples.**	Les notions de base du droit en relation avec le calcul des salaires sont connues (salaire social minimum, indexation des salaires, cotisations sociales obligatoires, classes d'impôts, etc.). Sur base de schémas fournis, le calcul du salaire brut vers le salaire net est connu (calculs sur base de cas simples sans supplément). Les cotisations sociales patronales sont calculées. Le coût salarial pour l'employeur est calculé.	Les notions juridiques essentielles en relation avec le calcul des salaires sont expliquées de façon cohérente. Les décomptes salariaux et patronaux sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure ou` elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des règles juridiques qui sont a` la base des schémas de calcul.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Connaissances de base en marketing 2 (MARKT2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 1).**	- identifie les composantes de l'offre - décrit la stylique et le conditionnement du produit - identifie les fonctions, la signalétique et les qualités de la marque - reconnaît les signes de qualité qui valorisent la marque	Les notions de la politique de produit (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de produit (partie 2).**	- reconnaît les éléments constitutifs de l'image de marque ainsi que son intérêt - fait la distinction entre bien et service - identifie l'offre globale - décrit la gamme du produit - décrit la politique de marque	Les notions de la politique de produit (partie 2) sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 1).**	- identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - gestion des capacités - prix forfaitaire - gratuité	Les notions de la politique de prix (partie 1) sont décrites de façon cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix (partie 2).**	- décrit la fixation du prix par rapport à la demande - décrit et calcule la fixation du prix à partir des coûts	Les notions de la politique de prix (partie 2) sont décrites de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Anglais de restauration débutants 6 (ANGDE6)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration débutants 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGDE6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance des différents types d'alimentation et cuisine : végétale, végétarienne, etc.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre.**	- utilise correctement le « reported speech » - rédige des notes précises, appliquant le vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable faire une recherche sur la cuisine dans le monde et d'en créer une présentation à l'écrit (dossier, support visuel) et à l'oral.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Anglais de restauration avancés 6 (ANGAV6)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion et organisation 1**

Titre du module:	**Anglais de restauration avancés 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANGAV6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Communication - Professeur de lettres
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Enseignant en langues - anglais

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance des différents types d'alimentation et cuisine : végétale, végétarienne, etc.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire est utilisé correctement. Le langage est fluide et spontané.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre note de messages oraux et de les transmettre.**	- utilise correctement le « reported speech » - rédige des notes précises, appliquant le vocabulaire et les temps adéquats	L'information retenue est formulée correctement et peut être relayée (quant au fond et à la forme).
40 % (24 P)	**L'élève est capable faire une recherche sur la cuisine dans le monde et d'en créer une présentation à l'écrit (dossier, support visuel) et à l'oral.**	- utilise des formules standards - le vocabulaire est adéquat	Le vocabulaire et les temps sont utilisés correctement. Le langage est fluide et spontané

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Stage en service (STAGE1)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 1**

Titre du module:	**Stage en service**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage en service 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en service 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage en service 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage en service 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en service.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu.	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**RES**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des restaurateurs - service - Restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer les travaux administratifs et commerciaux dans son restaurant.**	- sait expliquer une promotion pour le menu - sait expliquer le calcule d'un salaire et la recherche des informations dans la législation en vigueur - sait expliquer comment enregistrer des écritures simples, dresser un tableau d'amortissement et élaborer un pertes et profits et un bilan final	La proce´dure pour organiser une promotion est expliquée. Les supports de promotion sont correctement expliqués. Le plan de travail pour une e´quipe assure un de´roulement optimal des travaux a` faire et explique la législation. Le calcul de salaire est expliqué et interprète´ correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'approvisionner et d'organiser un service complet.**	- choisit les boissons à servir avec le menu imposé - établit la carte du menu - accueille et installe les clients - organise le service selon les thèmes choisis et fait preuve d'aptitudes au commandement	Le service est organisé de façon logique et sans accros majeurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications sur les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères.**	- connaît les méthodes de vinifications - connaît les différentes régions viti-vinicoles françaises et étrangères	Les explications sont cohérentes et ne contiennent pas de fautes graves.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer un service complet des mets, vins et boissons.**	- assure le service des mets, vins et boissons - conseille et guide les clients - synchronise le service de plusieurs tables - assure les préparations, découpes et flambages en salle devant le client - veille au débarrassage et renouvellement des couverts - présente et encaisse une addition - applique les règles de la vie sociale et professionnelle - respecte les règles d'hygiène et de tenue professionnelle	Le service est assuré sans fautes graves. Les règles d'hygiène et de tenu professionnelle sont toujours respectées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer une animation en atelier, sait expliquer et décrire une sélection de vin, de boissons et de fromages.**	-donne des explications commerciales lors de ces pre´parations -valorise les produits et leur qualité´ -applique les gestes et techniques des diffe´rentes me´thodes de pre´paration -utilise le mate´riel de service ade´quat -fait preuve d'adresse et de gestuelle -mobilise un comportement oriente´ client et de la communication avec le client -adopte un langage correct -parle sur un ton poli -est attentif a` son public -de´veloppe une bonne me´moire professionnelle - pre´sente et sert une se´lection de fromage.	Les explications commerciales sont correctes La mise en place est effectue´e de manie`re correcte. Les pre´sentations en salle sont re´alise´es avec soin. Les exigences formule´es sont respecte´es. La communication est claire, pre´cise et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Technologie de réception 1 (TEREC1)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception**

Titre du module:	**Technologie de réception 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TEREC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes structures hôtelières, les réseaux commerciaux et de reconnaître leur rôle.**	- classe les hôtels selon leur type, leur niveau de service et leur mode de gestion - lit et analyse un organigramme - identifie les différents réseaux commerciaux - identifie et regroupe les différentes clientèles dans des segments	Le classement est cohérent. La représentation graphique de la structure hôtelière est cohérente. Les différents réseaux commerciaux sont décrits de façon cohérente. Les critères de segmentation sont appliqués correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recueillir des informations et d'analyser le fonctionnement du département réception.**	- identifie les différents postes du service réception et comprend leur importance. - explique les différentes fonctions du département réception.	Les différents postes du service réception ainsi que leur importance sont caractérisées. Les différentes fonctions du département réception d'un hôtel sont relayées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre une réservation.**	- caractérise le mode d'organisation de la fonction - tient, met à jour et contrôle le planning de réservation - applique la procédure de réservation pour la clientèle individuelle /de groupe (fiche de réservation, acomptes, fiche de modification…) - classe et met à jour les réservations - utilise, en situation de face à face, un logiciel d'hôtellerie pour effectuer une réservation	La réservation est prise correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil du client.**	- réalise les travaux préparatoires à l'arrivée et identifie les documents y relatifs - assure l'accueil d'un client individuel et un groupe de clients et remplit les documents supports de l'arrivée - sait faire face aux cas particuliers qui peuvent se présenter lors de l'accueil -utilise, en situation de face à face, un logiciel d'hôtellerie pour assurer l'accueil d'un client.	L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. Les données sont saisies correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Organiser les tâches du housekeeping 1 (HOUSE1)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception**

Titre du module:	**Organiser les tâches du housekeeping 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HOUSE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de projet
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de recueillir des informations et d'analyser le fonctionnement du département housekeeping.**	- identifie les différents postes du service du housekeeping et comprend leur importance - explique les différents modes d'organisation du département ainsi que ses relations avec les autres départements	Les différents postes du service du housekeeping ainsi que leur importance sont caractérisées. Les différents modes d'organisation du département ainsi que ses relations avec les autres départements d'un hôtel sont relayées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les travaux à effectuer pour assurer l'entretien quotidien d'une chambre.**	- caractérise les différents états d'une chambre - décrit les différentes procédures pour entretenir une chambre en respectant les règles d'hygiène et de sécurité - décrit la procédure pour assurer le service de la couverture - décrit comment organiser et aménager rationnellement l'office d'étage - décrit les différentes procédures pour le blanchissage, le prêt d'articles, les objets trouvés	L'entretien quotidien des chambres ainsi que l'office des étages est assuré en respectant les procédures d'entretien ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les travaux à effectuer pour assurer l'entretien de la salle de bain.**	- décrit les différentes procédures pour entretenir la salle de bain en respectant les règles d'hygiène et de sécurité	L'entretien de la salle de bain est assuré en respectant les procédures d'entretien ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles (partie 1).**	- se présente clairement en situation de face à face (salutation, prise de contact, accueil, prise de congé …) - respecte les règles du savoir-vivre (zones de distance, contact visuel, langage corporel, code vestimentaire, hygiène du corps …) - s'annonce correctement au téléphone - écoute son interlocuteur, identifie et choisit la langue de communication et entretient un dialogue pertinent en appliquant les formules standard - fournit les informations demandées	La tenue vestimentaire correspond aux exigences formulées par le titulaire en fonction du jeu de rôle. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. Les règles du savoir-vivre sont respectées. Les informations fournies sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues 1 (COMM1)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Enseignant / Langues
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3,5	- Salle de classe
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capabale de fournir des informations au client concernant le fonctionnement de l'hôtel (infrastructures et services) en allemand/ français.**	- utilise les termes techniques décrivant les infrastructures et services de l'hôtel - applique la syntaxe et le vocabulaire nécessaire à la description de l'hôtel	Les explications fournies sont formulées de façon compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir des informations au client concernant le fonctionnement de l'hôtel (infrastructures et services) en anglais.**	- utilise les termes techniques décrivant les infrastructures et services de l'hôtel - applique la syntaxe et le vocabulaire nécessaire à la description de l'hôtel	Les explications fournies sont formulées de façon compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir des informations au client concernant l'environnement de l'hôtel (vie quotidienne et activités touristiques) en allemand/français.**	- utilise les termes techniques appropriés - applique la syntaxe et le vocabulaire nécessaire à la description de l'environnement	Les explications fournies sont formulées de façon compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fournir des informations au client concernant l'environnement de l'hôtel (vie quotidienne et activités touristiques) en anglais.**	- utilise les termes techniques appliqués - applique la syntaxe et le vocabulaire nécessaire à la description de l'environnment	Les explications fournies sont formulées de façon compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se documenter de façon autonome.**	- fait des recherches sur internet de manière autonome	La documentation est pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Technologie de réception 2 (TEREC2)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception**

Titre du module:	**Technologie de réception 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEREC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'encadrer le client pendant son séjour.**	- fournit les informations demandées en relation avec la clientèle en gardant une trace écrite (moyens de transports, services d'urgence, prise de message, réservation de tickets de théâtre…) - l'élève utilise un logiciel d'hôtellerie pour garder une trace écrite de l'information demandée	Les informations demandées en relation avec la clientèle sont cohérentes et la trace écrite est remplie correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer le départ du client.**	- applique les procédures de départ. - suit les encaissements et sait tenir la caisse. - effectue les opérations de change et de dépôt. - identifie et effectue le suivi des clients débiteurs. -effectue les opérations de fin de journée - l'élève utilise un logiciel d'hôtellerie pour assurer le check out du client	La procédure de départ est respectée. Les encaissements et la tenue de caisse sont corrects. Les opérations de change et de dépôt sont assurées. Le suivi des clients débiteurs est assuré. Les opérations de fin de journée sont correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de traiter la (les) réclamation(s) des clients.**	.- sait faire face aux réclamations des clients en argumentant et en répondant aux objections.	Les principes de résolution de conflit sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Organsier les tâches du housekeeping 2 (HOUSE2)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception**

Titre du module:	**Organsier les tâches du housekeeping 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HOUSE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de projet
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les étapes pour assurer le contrôle quotidien des chambres et d'expliquer les procédures de l'inspection annuelle.**	- identifie les différentes étapes pour vérifier la cellule chambre en vue de sa location immédiate à un client - explique la différence entre un contrôle quotidien de la chambre et l'inspection annuelle - identifie les buts et les procédures d'une inspection	Le contrôle de la chambre est assuré suivant les standards fixés dans la procédure. L'inspection annuelle est expliquée de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire les différents types de machines et de matériel de nettoyage.**	- identifie les différents types de machines et le matériel de nettoyage - identifie et décrit les différents types de produits d'entretien - reconnaît les symboles d'alerte sur les étiquettes	Les différents types de machines et de matériel de nettoyage sont identifiés et expliqués en respectant les règles de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire le linge et son mouvement et d'en décrire sa gestion.**	- identifie les différents textiles - détermine les besoins en linge - identifie les différentes possibilités pour entretenir le linge - cite les étapes de traitement de linge	Le linge ainsi que sa gestion sont expliqués de manière cohérente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de communiquer de façon professionnelle en allemand, anglais et français dans des situations non conflictuelles (partie 2).**	- s'annonce correctement au téléphone et prend une réservation - se présente clairement en situation de face à face et assure l'accueil du client en respectant les 4 P. (Prise de contact, Prise en charge, Proposition, Prise de congé)	La prise de réservation par téléphone est correcte. L'accueil est assuré de façon professionnelle et les informations demandées sont fournies au client de façon cohérente. Les informations diverses fournies au client sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Communiquer avec les clients en plusieurs langues (COMM2)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réception**

Titre du module:	**Communiquer avec les clients en plusieurs langues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMM2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3,5	- Enseignant / Langues
7	3,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3,5	- Salle de classe
7	3,5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des demandes de réservations en alllemand/français.**	- accepte des réservations par téléphone - propose des solutions de rechange	Les demandes de réservation sont correctement gérées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des demandes de réservations en anglais.**	- accepte des réservations par téléphone - propose des solutions de rechange	Les demandes de réservation sont correctement gérées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir correctement aux demandes du client en allemand/français.**	- identifie la demande - gère la demande avec politesse	Les demandes sont correctement gérées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réagir correctement aux demandes du client en anglais.**	- identifie la demande - gère la demande avec politesse	Les demandes sont correctement gérées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances de base en marketing 3 (MARKT3)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de prix.**	- identifie les différentes notions de prix : - prix unique - prix différenciés - prix forfaitaire - gestion des capacités - gratuité - décrit les coûts, les marges - décrit la notion de seuil de rentabilité	Les notions de la politique de prix sont décrites de façon cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la politique de distribution.**	- identifie la notion de canal de distribution - décrit la stratégie de distribution - décrit la distribution multicanal, les unités commerciales physiques et virtuelles	Les notions de la politique de distribution sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les relations producteur – distributeur.**	- découvre la notion de « l'efficient consumer response » - décrit les apports de la coopération entre producteur et distributeur - identifie les sources de conflit entre producteur et distributeur	Les notions des relations producteur - distributeur sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication commerciale.**	- identifie les objectifs et les objets de la communication - décrit la cible de la communication commerciale - décrit la publicité, les médias et les supports - découvre les notions de message publicitaire et la promesse	Les notions de la communication commerciale sont décrites correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication relationnelle et événementielle.**	- décrit la mercatique directe - identifie la promotion des ventes - analyse le parrainage, le mécénat et l'événementiel - assimile la notion de communication relayée	Les notions de la communication relationnelle et événementielle sont décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Organiser les maintenances des équipements et installations d'un hôtel (TECHO1)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Organiser les maintenances des équipements et installations d'un hôtel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECHO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire le bâtiment et les différentes zones permettant l'exploitation d'un hôtel en respectant toutes les normes en vigueur concernant la structure, les extérieurs.**	- décrit la forme, la structure et le style du bâtiment - identifie les différentes zones d'un hôtel : chambres, circulations et accès, sanitaires et vestiaires, hall de réception, salle à manger, cuisine, buanderie.	- Les différents critères du bâtiment sont décrits correctement . - Les différentes zones de l'hôtel sont situées et décrites correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes installations ainsi que les équipements nécessaires à l'exploitation des différentes zones d'un hôtel en tenant compte des normes en vigueur (partie 1)**	- décrit les systèmes suivants : • la production, la distribution, l'adoucissement et le traitement des eaux ; • la ventilation et le chauffage ; • l'acoustique ;	- les différents systèmes et leur fonctionnement sont décrits d'une manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes installations ainsi que les équipements nécessaires à l'exploitation des différentes zones d'un hôtel en tenant compte des normes en vigueur (partie 2)**	- décrit les systèmes suivants : • le système électrique ; • l'éclairage ; • l'équipement de buanderie.	- les différents systèmes et leur fonctionnement sont décrits d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Créer et gérer une entreprise 1 (CREGE1)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Créer et gérer une entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREGE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire les démarches pour créer une entreprise HORECA.**	- connaît la différence entre personne physique et personne morale - connaît les statuts juridiques les plus fréquents au Luxembourg (SA, SARL et entreprise individuelle) ainsi que et leurs principales caractéristiques juridiques - décrit les démarches et formalités administratives à effectuer pour créer une entreprise HORECA	Les personnes morales et les personnes physiques sont correctement identifiées et distinguées. Les caractéristiques des formes juridiques d'entreprises sont expliquées de façon cohérente. Les démarches et formalités administratives à effectuer pour créer une entreprise HORECA sont expliquées de façon cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire différentes sources de financement des investissements d'une entreprise HORECA.**	- classe les investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières (définition comptable) - connaît les différents sens du terme « fonds de commerce » (langage courant, juridique et comptable) - décrit les différentes sources de financement des investissements (fonds propres, emprunt indivis, crédit-bail, aides à l'investissement)	L'actif immobilisé est correctement divisé en immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Le fonds de commerce est correctement défini en distinguant entre langage courant, juridique et comptable. Les différentes sources de financement de l'investissement sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la gestion journalière d'une entreprise.**	- évalue la valeur des stocks de matières en appliquant les méthodes du « coût moyen unitaire pondéré » et du « premier entré, premier sortie » - calcule des ratios de la gestion des stocks (rotation des stocks, durée moyenne de stockage) et commente les résultats obtenus - définit et calcule la marge brute - applique la méthode des coefficients multiplicateurs pour fixer un prix de vente - applique la méthode des coûts cibles pour fixer un prix de vente - analyse les ventes en calculant et en interprétant différents indicateurs statistiques usuels en restauration et en hôtellerie	Les méthodes de valorisations des stocks sont correctement employées. Les ratios de la gestion des stocks sont correctement calculés et commentés succinctement. Les prix de vente sont correctement fixés. Les indicateurs statistiques sont correctement calculés et interprétés de façon cohérente. Des erreurs de calcul sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des notions théoriques.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de maîtriser les principales techniques du contrôle de gestion.**	- distingue les différentes techniques de contrôle des consommations de matières - calcule sur base de fiches techniques les écarts entre les consommations réelles et les consommations prévues (écart global, écart sur coût, écart sur quantité) - complète un tableau de bord financier en effectuant les calculs nécessaires - analyse et commente les données du tableau de bord financier - distingue les charges fixes des charges variables et établit le compte d'exploitation différentiel - connaît la notion du seuil de rentabilité - calcule arithmétiquement le seuil de rentabilité (en valeur et en quantité)	Les écarts entre consommations réelles et consommations prévues sont calculés correctement. Le tableau de bord financier est complété correctement. Les données du tableau de bord sont correctement analysées et commentées de façon cohérente. Le compte d'exploitation différentiel est correctement établi. Le seuil de rentabilité est correctement défini et calculé. Des erreurs de calcul sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension des notions théoriques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Ateliers professionnels (cuisine, pâtisserie, service) 1 (ATPRO1)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Ateliers professionnels (cuisine, pâtisserie, service) 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait élaborer un plan d'organisation pour faire fonctionner un restaurant saisonnier.**	- compose une carte de menu et de vins - crée des fiches techniques - détecte les besoins en main d'œuvre - définit les tâches à exécuter - rédige un horaire de travail - détecte les besoins en marchandises et en boissons	Le plan d'organisation est correct et la carte est adaptée à la saison.
30 % (18 P)	**L'élève sait gérer les achats et prépare les documents pour la comptabilité.**	- s'informe sur les coûts - identifie les charges fixes - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente - établit des factures - classe les documents	La gestion des achats est correcte. Les documents sont correctement classés pour la comptabilité.
30 % (18 P)	**L'élève veille au bon déroulement des travaux au restaurant.**	- effectue les commandes - contrôle et stock et les livraisons - prend des réservations - confirme les réservations par téléphone - gère les travaux en cuisine, en pâtisserie et en salle - effectue la mise en place correctement - accueille le client correctement - répond aux besoins des clients	Les travaux au restaurant se déroulent sans problèmes majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève sait gérer l'entretien de l'équipement, l'application des règles de sécurité et de recyclage.**	- entretien l'équipement et le matériel - utilise les dispositifs de sécurité - veille à l'hygiène tout au long de la production - effectue le recyclage correctement	L'équipement est correctement entretenu. Les règles d'hygiène et de recyclage sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Connaissances de base en marketing 4 (MARKT4)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Connaissances de base en marketing 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARKT4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la communication virale.**	- décrit le bouche-à-oreille et le buzz - identifie la mercatique virale - décrit la communication de crise	Les notions de la communication virale sont décrites correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la fidélisation des clients à travers le marketing.**	- identifie les enjeux des stratégies de fidélisation -décrit la fidélité comportementale et attitudinale -identifie les facteurs de fidélité - découvre les notions de mercatique transactionnelle et relationnelle -identifie les cibles des stratégies de fidélisation -décrit les stratégies et programmes de fidélisation -découvre les notions d'attrition, de rétention et de valeur à vie du client	Les différentes notions sont décrites de façon cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la mercatique durable.**	- identifie les notions d'éco-consommateur, de marketing durable - découvre les notions d'éco-blanchiment et d'économie de la fonctionnalité - décrit la valeur étendue du produit, l'éco-conception et les labels	La notion de marketing durable est décrite de façon cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Organiser les démarches de sécurité dans un hôtel (TECHO2)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Organiser les démarches de sécurité dans un hôtel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECHO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents domaines concernés par la sécurité dans un hôtel.**	- identifie les textes réglementaires concernant les domaines suivants : • incendie et feu • sécurité dans les lieux publics : chambres et salles de bains, antivol et contrôle clés, …	Les directives concernant la réglementation sur la sécurité sont énumérées et interprétées correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire la notion d'économie circulaire.**	- identifie les différentes notions - intègre ces notions dans un établissement d'hébergement.	La notion d'économie circulaire est décrite de façon cohérente.
20 % (12 P)	**Sur base d'études de cas, l'élève est capable d'expliquer les plans d'évacuation et les plans de contrôle.**	- analyse la prévention feu et le combat anti-feu dans des cas concrets - explique les plans d'évacuation, les instructions au personnel et les systèmes de contrôle - décrit le système d'affichage et de fléchage	Les explications sont sans erreurs majeures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Créer et gérer une entreprise 2 (CREGE2)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Créer et gérer une entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREGE2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la rédaction d'un budget d'exploitation.**	- connait la notion de budget d'exploitation - calcule les charges et produits prévisionnels, respectivement le résultat d'exploitation prévisionnel - calcule le seuil de rentabilité sur base de données prévisionnelles - complète un tableau des statistiques sur base de données prévisionnelles (voir formules de calcul, module CREGE1)	Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer à la rédaction d'un budget de trésorerie.**	- connait la notion de budget de trésorerie - fait les calculs nécessaires et complète un budget de trésorerie sur base d'instructions précises	Les calculs sont exacts. Des erreurs sont admises dans la mesure où elles ne résultent pas d'un déficit majeur de compréhension.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à la gestion de l'administration d'une entreprise en tenant compte de la législation en vigueur.**	- consulte ses notes de cours et décrit les notions juridiques en relation avec les contrats usuels en hôtellerie-restauration: contrat de vente, de bail (commercial Horeca), d'assurance, … - consulte ses notes de cours et décrit différentes possibilités de fin d'activité d'une entreprise (faillite, liquidation, cession)	Les composantes essentielles des contrats sont énumérées correctement. Les droits et obligations des parties contractantes sont décrits correctement. Les différentes possibilités de fin d'activité sont distinguées et décrites correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Ateliers professionnels (cuisine, pâtisserie, service) 2 (ATPRO2)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion hôtelière**

Titre du module:	**Ateliers professionnels (cuisine, pâtisserie, service) 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATPRO2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève sait élaborer un plan d'organisation pour faire fonctionner un restaurant saisonnier.**	- compose une carte de menu et de vins - crée des fiches techniques - détecte les besoins en main d'œuvre - définit les tâches à exécuter - rédige un horaire de travail - détecte les besoins en marchandises et en boissons	Le plan d'organisation est correct et la carte est adaptée à la saison.
30 % (18 P)	**L'élève sait gérer les achats et prépare les documents pour la comptabilité.**	- s'informe sur les coûts - identifie les charges fixes - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente - établit des factures - classe les documents	La gestion des achats est correcte. Les documents sont correctement classés pour la comptabilité.
30 % (18 P)	**L'élève veille au bon déroulement des travaux au restaurant.**	- effectue les commandes - contrôle et stock et les livraisons - prend des réservations - confirme les réservations par téléphone - gère les travaux en cuisine, en pâtisserie et en salle - effectue la mise en place correctement - accueille le client correctement - répond aux besoins des clients	Les travaux au restaurant se déroulent sans problèmes majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève sait gérer l'entretien de l'équipement, l'application des règles de sécurité et de recyclage.**	- entretien l'équipement et le matériel - utilise les dispositifs de sécurité - veille à l'hygiène tout au long de la production - effectue le recyclage correctement	L'équipement est correctement entretenu. Les règles d'hygiène et de recyclage sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 1 (ORGHO1)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser une manifestation culinaire**

Titre du module:	**Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORGHO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
1	0,5	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir une offre pour un client sur base d'un cas réel, d'élaborer un budget et de réaliser la correspondance avec le client afin de recevoir une commande.**	- accueille et analyse les besoins et désirs du client - envoie une offre avec un budget - reçoit une commande - confirme la commande au client - dresse des plans de table	Le client reçoit une offre écrite cohérente. Les changements éventuels sont respectés et une confirmation écrite est envoyée. Lors de la manifestation le client est assisté et conseillé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'exécution et de passer les commandes écrites internes et externes.**	- établit une planification - envoie par écrit les commandes nécessaires - assure la distribution des informations	Les commandes écrites sont correctes et faites à temps. Les personnes concernées sont informées à temps.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser l'exécution de la manifestation.**	- organise la gestion d'une équipe - exécuté les travaux lors de la manifestation - garantit un échange d'information nécessaire au bon déroulement	Un plan des tâches et un horaire sont dressés et toutes les personnes concernées sont informées. Le déroulement ne connaît pas de heurts majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir une comptabilité simple, d'élaborer un décompte global et de dresser une facture finale au client.**	- tient une compatibilité simple - prépare et fait les décomptes en Excel - dresse une facture finale - calcule la rentabilité de l'opération	La facture finale est correcte et accepté par le client. Un décompte final est élaboré correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problème imprévus.**	- se concerte avec ses collègues et respecte leurs avis - respecte les décisions du groupe - demande conseil en cas de besoin	Les interventions des collègues ne sont pas dérangées ou interrompues intempestivement. La coopération fonctionne sans heurts majeurs et il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le résultat final du banquet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 2 (ORGHO2)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organiser une manifestation culinaire**

Titre du module:	**Négocier, planifier, organiser et réaliser une manifestation culinaire 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORGHO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 18

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle spéciale
1	0,5	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir une offre pour un client sur base d'un cas réel, d'élaborer un budget et de réaliser la correspondance avec le client afin de recevoir une commande.**	- accueille et analyse les besoins et désirs du client - envoie une offre avec un budget - reçoit une commande - confirme la commande au client - dresse des plans de table	Le client reçoit une offre écrite cohérente. Les changements éventuels sont respectés et une confirmation écrite est envoyée. Lors de la manifestation le client est assisté et conseillé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'exécution et de passer les commandes écrites internes et externes.**	- établit une planification - envoie par écrit les commandes nécessaires - assure la distribution des informations	Les commandes écrites sont correctes et faites à temps. Les personnes concernées sont informées à temps.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser l'exécution de la manifestation.**	- organise la gestion d'une équipe - exécuté les travaux lors de la manifestation - garantit un échange d'information nécessaire au bon déroulement	Un plan des tâches et un horaire sont dressés et toutes les personnes concernées sont informées. Le déroulement ne connaît pas de heurts majeurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir une comptabilité simple, d'élaborer un décompte global et de dresser une facture finale au client.**	- tient une compatibilité simple - prépare et fait les décomptes en Excel - dresse une facture finale - calcule la rentabilité de l'opération	La facture finale est correcte et accepté par le client. Un décompte final est élaboré correctement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'adapter à la variété des tâches et de gérer les situations de stress qui peuvent en découler.**	- réagit de manière flexible quand un problème se pose - respecte un ordre logique dans l'exécution des tâches - parle au client sur un ton poli même en situation de stress	L'exécution des tâches se fait de manière réfléchie.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues et respecte leur avis, - respecte les décisions du groupe, - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin	Les interventions des collègues ne sont pas dérangées ou interrompues intempestivement. La coopération fonctionne sans heurts majeurs et il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le résultat final du banquet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Stage en département hôtel (STAGE)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage en département hôtel**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer les tâches qui lui sont confiées en département hôtellerie.**	- prend note des tâches que son supérieur lui confie - exécute les tâches avec soin et rapidité	Les tâches sont exécutées sans fautes graves.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes, conseils et instructions de ses supérieurs, travaille en équipe en se conformant aux délais et horaires.**	- est attentif quand le maître de stage lui fait une critique - demande conseil d'une manière autonome en cas de besoin - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions - se concerte avec ses collègues et respecte leur avis - respecte les décisions du groupe - arrive à son travail à l'heure prévu - ne quitte pas son poste avant l'heure prévu	La critique est prise en compte d'une manière réfléchie. La coopération fonctionne sans heurts majeurs ; il n'y a pas de problèmes de concertation qui auraient une influence négative sur le travail à accomplir. Les horaires de travail sont respectés. Il n'y a ni retard ni d'absence sans excuse valable.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter l'expérience pratique et théorique acquise dans l'entreprise.**	- rédige un carnet de stage	Le carnet de stage est complet, soigné et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève remet le carnet de stage en bonne et due forme et dans les délais prévus.**	- remet le carnet de stage en bonne et due forme	Le carnet de stage est complété et les activités y ont été dûment documentées. Un carnet de stage a été remis et les exigences formulées (standards) ont été respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**RH**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des hôteliers-restaurateurs - Hôtelier-restaurateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'accueil du client à partir de la réservation jusqu'au départ et de décrire le fonctionnement du département housekeeping.**	- applique la procédure de réservation et assure l'accueil des clients individuels et de groupe - utilise en situation de face à face un logiciel d'hôtellerie pour prendre une réservation et assurer l'arrivée d'un client - accueille le client en respectant les procédures usuelles - fournit les informations demandées en relation avec la clientèle en gardant une trace écrite et applique les procédures de départ -décrit les différents modes d'organisation du département housekeeping ainsi que les différentes procédures pour entretenir une cellule chambre. Les règles d'hygiène et de sécurité sont expliquées. - décrit les étapes pour assurer le contrôle quotidien et l'inspection annuelle d'une chambre - décrit les différents types de machines, de matériel de nettoyage, de linge ainsi que leur gestion	Les différentes fonctions des départements réception et housekeeping sont correctement caractérisées. Toutes les procédures de l'accueil jusqu'au départ sont correctement appliquées. La réservation et l'accueil en face à face est assurée et les informations demandées sont fournies de façon cohérente. Le contrôle quotidien et annuel de la cellule chambre ainsi que les procédures d'hygiène et de sécurité de celle-ci sont correctement décrits. La gestion du matériel de nettoyage et du linge est assurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux administratifs dans son hôtel.**	- assure la gestion des tâches administratives aux termes de la législation en vigueur - assure la gestion journalière et applique les principales techniques du contrôle de gestion - analyse les données fournies et établit un budget d'exploitation et un budget de trésorerie	La gestion des tâches administratives aux termes de la législation en vigueur est assurée de façon cohérente. La gestion journalière et les principales techniques du contrôle de gestion sont connues. Le budget d'exploitation et le budget de trésorerie sont corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer des travaux de gestion dans son hôtel.**	- identifie et décrit les stratégies en termes de distribution et commercialisation - identifie et décrit la fidélisation des clients à travers le marketing - identifie les notions de marketing durable - identifie les dérives du marketing et les mesures pour protéger le consommateur - identifie et décrit le fonctionnement et les coûts des différentes installations techniques en respectant les normes de sécurité	Les stratégies en termes de distribution et commercialisation sont identifiées et décrites de façon cohérente. La fidélisation des clients est décrite de façon cohérente. Les notions de marketing durable, les dérives du marketing et les mesures pour protéger le consommateur sont correctement décrites. Le fonctionnement et les coûts des différentes installations techniques sont identifiés et décrits de façon cohérente en respectant les normes de sécurité.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer l'organisation d'un évènement dans son hôtel.**	- envoie une offre au client - confirme la commande au client - rédige les commandes internes à l'aide d'une fiche technique - remplit le bon de linge - rédige le plan de travail sur base de la liste du personnel - dresse la facture en tenant compte du décompte	L'offre et la confirmation de commande sont établies de façon cohérente. Les commandes internes sont correctes. Le bon de linge est rempli correctement. Le plan de travail est dressé de façon cohérente La facture est dressée correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Français
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Travaux pratiques mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Décoration pour manifestations (DECMA-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décoration pour manifestations**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECMA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle d'instruction
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît différents pliages de serviettes et peut les appliquer.**	- réalise 6 pliages	Les 6 pliages sont correctement réalisés.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît différentes décorations pour manifestations.**	- explique les décorations adaptées aux manifestations (Pâques, Noël, communion, mariage et anniversaire)	La décoration correspond à la manifestation.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la décoration florale pour la table selon les saisons.**	- nomme les différentes fleurs de saisons - adapte la taille de la décoration florale à la table - adapte la couleur des fleurs - choisit des fleurs au parfum discret - montre une certaine créativité	La décoration correspond à la table du client et à la saison. La décoration réalisée montre une certaine créativité.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de créer un porte-menu à thème.**	- crée un porte-menu correspondant au thème choisi - montre une certaine créativité	Le porte-menu correspond au thème choisi.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer à son professeur sa façon de faire**	- présente son travail - explique sa façon de faire	Ses explications sont cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visites d'entreprises (VISEN-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites d'entreprises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISEN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle d'instruction
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer différentes formules de restauration.**	- cite différentes formules de restauration - explique différentes formules de restauration - cite les méthodes de service adaptées aux différentes formules de restauration	Les formules de restauration sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents types d'hébergement.**	- cite différents types d'hébergement - différencie les types d'hébergement - fait une recherche sur les différents types d'hébergement au Luxembourg	Les différents types d'hébergement sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant participe à une visite en entreprise.**	- participe activement à la visite - écoute les explications données - prend notes des explications - rédige et présente un rapport - suit les indications sur la tenue vestimentaire	Les indicateurs sont respectés.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de présenter son entreprise formatrice.**	- prépare la présentation - présente l'entreprise - parle une voix claire et compréhensible	Toutes les informations nécessaires de l'entreprise sont inclues dans la présentation et la présentation est bien faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Préparation, décoration et service de cocktails (PRDEC-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation, décoration et service de cocktails**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRDEC-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2		- Salle de classe
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de nommer le matériel du bar et la verrerie.**	- nomme le matériel et leur utilisation - nomme les différents verres utilisés pour le cocktail	Le matériel du bar, la verrerie et leur utilisation sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de citer les ingrédients pour préparer les cocktails.**	- cite les différents groupes d'ingrédients : • Alcools • Sirops • Jus • Limonades • Produits laitiers • Fruits/légumes • Condiments • Autres : glaçons, garnitures…	Les ingrédients sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer quelques cocktails classiques et les 4 méthodes de préparation des cocktails.**	- cite quelques cocktails classiques et leurs ingrédients - prépare quelques cocktails classiques selon les différentes méthodes	Les cocktails classiques sont connus et les 4 méthodes sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser différentes décorations.**	- utilise le matériel nécessaire - réalise les décorations - place la décoration	La décoration est bien réalisée.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les règles d'hygiène.**	- contrôle la propreté du matériel avant son utilisation - suit les règles d'hygiène	Le travail est réalisé proprement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Flambage en salle (FLASA-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Flambage en salle**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FLASA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Atelier
2		- Salle de classe
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît le matériel de flambage.**	- nomme le matériel de flambage et cite leur utilisation	Le matériel est connu.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les plats et les alcools à flamber.**	- cite les plats à flamber et les alcools associés	Les plats et les alcools associés sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un flambage de crêpes.**	- cite la recette - fait la mise en place - réalise la préparation - dresse l'assiette - nettoie et range le matériel	Le flambage de crêpes est correctement exécuté.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage et un flambage de fruits.**	- fait la mise en place - découpe et flambe différents fruits - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette - nettoie et range le matériel	Le découpage et le flambage de fruits sont réalisés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les consignes de sécurité.**	- respecte les consignes de sécurité	La sécurité est assurée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Vente au restaurant (VENRE-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vente au restaurant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VENRE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle de classe - Atelier
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents types de clientèle.**	- identifie et explique les types de clientèle - analyse le profil psychologique et le comportement du client - reconnaît les besoins du client	Les différents types de clientèle sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les prérequis pour une bonne vente au restaurant.**	- cite et explique les prérequis : • Apparence • Attitude • Bonnes connaissances du produit • Langage de la vente : verbal et non-verbal • Vocabulaire adapté • ...	Les prérequis sont connus
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le déroulement d'une vente au restaurant.**	- énumère et explique le déroulement : • Présentation • Écoute • Proposition • Argument commercial • Conclusion/ valorisation	Le déroulement d'une vente au restaurant est connu.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la vente additionnelle au restaurant.**	- explique la vente additionnelle - applique les différentes méthodes de la vente additionnelle	La vente additionnelle est appliquée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différentes méthodes de communication.**	- Par bouche-à-l'oreille - Par réseaux sociaux - Par Email - Par publipostage - Par SMS - Par site internet...	Les méthodes de communication sont connues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Sécurité au restaurant (SECRE-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité au restaurant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SECRE-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 14

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Atelier
2	/	- Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer quelques gestes de premiers secours.**	- explique la procédure à prendre lors d'un malaise - cite le numéro d'urgence et les informations à communiquer - situe la voie d'évacuation la plus proche - explique quelques gestes de premiers secours simples	Les gestes de premiers secours sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les mesures à prendre lors d'un incendie au restaurant.**	- cite le numéro d'urgence et les informations à communiquer - énumère les consignes de sécurité - situe les sorties de secours - cite les consignes d'évacuation - nomme les différents types d'extincteurs et situe les extincteurs les plus proches - explique la manipulation d'un extincteur	Les mesures sont bien expliquées.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les mesures à prendre lors d'un accident dans l'entreprise.**	- cite les accidents courants : coupure, brûlure, chute, électrisation - cite le numéro d'urgence et les informations à communiquer - énumère les consignes de sécurité - situe l'armoire de premiers secours et nomme son contenu - cite les mesures à prendre pour chaque accident	Les mesures sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les mesures de prévention d'un accident dans l'entreprise.**	- cite les mesures de prévention : • connaît les produits de nettoyage et leur utilisation • met la signalisation: sol glissant, nettoyage ou réparation en cours... • utilise le matériel de protection: gants, masque, lunettes... • porte tenue et chaussures de travail correctes...	Les mesures de prévention sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt à la matière enseignée.**	- est attentif - pose des questions - réagit	L'intérêt est bien perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Service pratique en salle 1 (SEPRA1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Service pratique en salle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de dresser la table**	- détermine le matériel à utiliser - polit les couverts et les verres - choisit le linge de table - nettoie les chaises - nappe la table et aligne les chaises - dresse les couverts et les verres selon les consignes données - place la décoration et les ménages	La table est dressée correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de dresser la table de service.**	- détermine le matériel - fait la mise en place	La table de service est dressée correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de contrôler l'état de la mise en place et de la salle.**	- contrôle la propreté et la symétrie de la mise en place - remplace le matériel endommagé - s'assure de la mise en ordre des lieux	La propreté et la symétrie sont respectées et le matériel endommagé est remplacé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'accueillir le client.**	- va au devant et accueille le client poliment - prend le vestiaire - se renseigne sur une éventuelle réservation - accompagne et installe le client à table - utilise un vocabulaire adapté - s'exprime clairement	L'accueil du client est réalisé professionnellement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer le menu du jour au client.**	- annonce le menu du jour - explique le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer, préparer et servir les boissons sans alcool.**	- cite les boissons sans alcool et leurs goûts - choisit la verrerie et porcelaine appropriées - cite les températures de service - choisit les garnitures correctes - prépare les boissons - sert les boissons - débarrasse les boissons - trie les vidanges, range la porcelaine et la verrerie sales à l'office	Les boissons sont correctement servies et débarrassées et les températures de service sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de servir le menu du jour.**	- sert les plats - débarrasse la table	Le service du menu se déroule sans incidents majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Technologie de restaurant 1 (TECRE1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de répondre au téléphone.**	- applique les règles de politesse - utilise le vocabulaire adapté - applique les règles de communication structurée - prend une réservation en respectant les désirs du client	L'accueil au téléphone est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de noter un message téléphonique et de le transmettre à la personne concernée.**	- écoute le message - note le message - transmet le message	Le message est noté et transmis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les règles de l'accueil au restaurant.**	- maîtrise le vocabulaire - respecte les règles de politesse	Les règles de l'accueil sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire.**	- apprend les règles de l'hygiène corporelle et vestimentaire - applique correctement ces règles	Les règles sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de respecter les règles d'hygiène du matériel et des locaux.**	- apprend les règles d'hygiène du matériel et des locaux - applique correctement ces règles - connaît le plan de nettoyage	Les règles sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les principaux facteurs pouvant mener à une intoxication alimentaire.**	- apprend à éviter la prolifération des micro-organismes - connaît les sources de contamination	Les principaux facteurs sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances culinaires 1 (CONCU1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 1.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait annoncer et expliquer le menu du jour.**	- annonce le menu du jour - explique le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu du jour est annoncé et expliqué correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de rédiger un menu simple à base de produits saisonniers.**	- applique les règles de base pour la composition d'un menu simple - connaît des terminologies simples - connaît les produits de saisons - classe les fiches/menus reçues proprement	Le menu est rédigé correctement en respectant les critères.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse - accepte les conseils et critiques	L'attitude est appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les besoins en produits et en matériel.**	- applique les règles de calcul mental de base - calcule les besoins en produits et en matériel * tous les calculs se font mentalement	Les calculs des besoins sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de choisir et de calculer les besoins en produits et en matériel pour un banquet servi sur assiette.**	- choisit le matériel correct - calcule les besoins en produits et en matériel * tous les calculs se font mentalement	Le matériel choisi et les calculs sont corrects
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les coûts de produits et du matériel.**	- calcule les coûts d'achat de produits - calcule les coûts d'achat du matériel * tous les calculs se font mentalement	Les calculs des coûts sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler soigneusement.**	- rédige ses calculs proprement - présente un travail soigné	Le travail réalisé est méticuleux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Boissons au restaurant 1 (BOISS1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les boissons froides et les sirops.**	- énumère les différentes boissons froides (limonade, eaux et jus) - cite différents sirops - cite les principaux composants et goûts - différencie les différents jus de fruits	Les boissons froides sont connues.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les boissons chaudes.**	- cite les principales boissons chaudes (café, thé, infusion...) - cite l'origine, les variétés et les dénominations - explique les différentes étapes de production de café et de thé - explique les différentes préparations	Les boissons chaudes sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de rédiger une carte de boissons sans alcool.**	- rédige une carte de boissons sans alcool - utilise la terminologie correcte - respecte l'orthographe et la mise en page - écrit lisiblement - présente la carte de boissons	La carte de boissons est correctement rédigée et présentée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est prêt à acquérir de nouvelles connaissances.**	- montre de l'intérêt - prend des notes et suit activement le cours	La participation de l'apprenant est active.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Initiation au service des mets et boissons, préparation et remise en ordre de la salle (FORGR1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Initiation au service des mets et boissons, préparation et remise en ordre de la salle**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORGR1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire l'entretien des lieux et du mobilier.**	- choisit et utilise les bons produits de nettoyage - entretient les lieux (salle, office, bar, réserve…) - assure la propreté du mobilier	Les lieux et le mobilier sont propres.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer le matériel pour la mise en place.**	- polit les couverts, porcelaine, verres - contrôle les accessoires et le petit matériel	Le matériel est prêt pour la mise en place.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la carcasse de la salle.**	- aménage la salle selon les ordres reçus	La carcasse de la salle est faite correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer la remise en ordre de la salle après le service.**	- remet la salle en ordre - contrôle le lieu et nettoie en cas de besoin	La remise en ordre de la salle est respectée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de nettoyer les installations et les machines en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- respecte les règles de sécurité - respecte les règles d'hygiène - nettoie les machines selon les consignes reçues - remet en ordre le bar et l'office	Les installations et les machines sont propres.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer au service des mets et boissons.**	- sert les boissons et mets selon les instructions - débarrasse les tables	Le service des mets et des boissons est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les horaires de travail de l'entreprise.**	- se présente et quitte son poste de travail a` l'heure définie	Les horaires de travail sont respectés.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits au tuteur	La documentation est à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Service pratique en salle 2 (SEPRA2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Service pratique en salle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte les assiettes - sert du bon côté - annonce le plat - respecte l'ordre de service	Le service sur assiette est fait selon les critères définis.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement et délicatement les assiettes	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour le service des vins luxembourgeois.**	- rassemble le matériel - fait la mise place - respecte la température de service - respecte l'hygiène et propreté	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir le crémant et les vins luxembourgeois.**	- présente la bouteille et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille - fait goûter le vin - sert le vin en respectant l'ordre de service	Le crémant et les vins sont servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter son travail aux différentes situations.**	- est flexible - s'adapte aux changements	L'apprenant est réactif aux changements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Technologie de restaurant 2 (TECRE2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît la liste des allergènes.**	- cite la liste des allergènes - reconnait les allergènes dans un plat	La liste des allergènes est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les principales intolérances/allergies alimentaires et est capable de les différencier.**	- différencie l'allergie et l'intolérance - définie l'intolérance et/ou l'allergie - suggère une alternative	Les principales intolérances et allergies sont connues.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît le principe de l'alimentation végétarienne.**	- différencie : • végétalien • lacto-végétarien • ovo-végétarien • ovo-lacto-végétarien • pesci-végétarien - suggère un menu	L'alimentation végétarienne est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire une carte de menu simple.**	- cite les règles de la mise en page et du contenu d'une carte de menu simple - réalise la carte de menu	La carte correspond aux critères.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la préséance à table.**	- explique les différents placements à table : • le placement selon type de repas (familial, d'affaire, banquet) • le placement de la (des) personne(s) invitante(s)	La préséance à table est connue.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de se documenter.**	- fait des recherches - rédige proprement et lisiblement la documentation - fait preuve de créativité	La documentation est propre et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Connaissances culinaires 2 (CONCU2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 2.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer le menu du jour.**	- annonce le menu du jour - explique le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le plat du jour est annoncé et expliqué correctement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de créer un menu simple à base d'un sujet donné.**	- apprend les différents critères d'un menu à thème (ex. printemps = asperges, automne = gibier…) - apprend les règles de base pour la composition d'un menu simple - connait des appellations simples - utilise des produits saisonniers	Le menu correspond au sujet donné.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse - accepte les conseils et critiques	L'attitude est appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les règles des fractions et conversions.**	- convertit des fractions en chiffres décimaux - simplifie les fractions - additionne les fractions - soustrait les fractions - multiplie les fractions - divise les fractions - applique les fractions * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les opérations des fractions sont correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les masses et volumes.**	- convertit les unités de masses et de volumes - applique les conversions * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les calculs sont corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de travailler soigneusement.**	- rédige ses calculs proprement - présente un travail soigné - participe activement en classe	Le travail réalisé est méticuleux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Boissons au restaurant 2 (BOISS2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer et d'expliquer les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- cite les cépages les plus importants: • Elbling • Rivaner • Riesling • Pinot blanc • Pinot gris • Auxerrois • Gewürztraminer • Chardonnay • Pinot noir • Saint-Laurent - décrit les principales caractéristiques des différents cépages	Les cépages sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la classification des vins luxembourgeois.**	- explique l'AOP - nomme et différencie la classification: • Lieu-dit • Coteaux de • Côte de - cite et explique les vins de qualité • Vin de charte (Vin Charta) • Grand premier cru • Premier cru	La classification est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le crémant du Luxembourg.**	- cite les principales règles de production - cite les différents types de crémants - cite quelques producteurs	Le crémant du Luxembourg est connu.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les spécialités du vignoble luxembourgeois.**	- cite et explique les spécialités : • Vendanges tardives • Vin de paille • Vin de glace • Fiederwaissen	Les spécialités sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire l'accord mets et vins luxembourgeois.**	- applique les règles de base des accords mets et vins - propose des vins luxembourgeois avec certains plats	Les accords mets et vins sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la vinification de base.**	- explique la vinification de base des vins tranquilles (blanc, rosé et rouge) - explique la méthode traditionnelle.	La vinification est connue.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Service sur assiette et service des vins luxembourgeois (FORGR2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Service sur assiette et service des vins luxembourgeois**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGR2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte les assiettes - sert du bon côté - annonce le plat - respecte l'ordre de service	Le service sur assiette est fait correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile délicatement et correctement les assiettes	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour le service des vins luxembourgeois.**	- rassemble le matériel - fait la mise place - respecte la température de service - respecte l'hygiène et propreté	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir le crémant et les vins luxembourgeois.**	- présente la bouteille et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille - fait goûter le vin - sert le vin en respectant l'ordre de service	Le crémant et les vins sont servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre dans l'équipe - communique avec l'équipe	Le travail d'équipe est respecté. L'intégration dans l'équipe est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Service pratique en salle 3 (SEPRA3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Service pratique en salle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12		- Atelier
12		

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte 2 assiettes sur la main gauche et une 3e assiette dans la main droite - respecte le sens de la marche - respecte la préséance - sert du bon côté *pour un gaucher, inverser la technique	Le service sur assiette est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle nécessaire au chaud (assiette, plateau, légumier…) - prépare le matériel nécessaire au service (pince, sous-assiette, louche…)	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service à l'anglaise.**	- dépose les garnitures - dépose la vaisselle devant le client - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - sert le client du bon côté - respecte la préséance - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client *pour un gaucher, inverser la technique	Le service a` l'anglaise est exécuté correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour un service à la russe.**	- fait la mise en place sur un guéridon/table de service : pince, liteau, assiette de débarrassage, louche… - fait la mise en place à l'office : • allumer les plaques chauffantes • mettre la vaisselle nécessaire au chaud • préparer les sous-assiettes…	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service à la russe.**	- présente et annonce le plat - se tient correctement derrière son guéridon - travaille avec rigueur - dresse proprement les assiettes - pose correctement l'assiette devant le client - range le guéridon après le service	Le service à la russe est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est à l'écoute des clients**	- est poli - est respectueux - répond aux désirs des clients	Les désirs des clients sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Technologie de restaurant 3 (TECRE3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents nutriments.**	- nomme les différents nutriments - explique leurs : origine, rôle, besoins, insuffisances et excès de consommation	Les nutriments sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'alimentation équilibrée.**	- explique la pyramide alimentaire - applique la composition d'une assiette équilibrée - crée un menu équilibré, créatif et varié	L'alimentation équilibrée est connue.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'alimentation hypo-calorique.**	- explique le principe d'un régime hypo-calorique - cite les aliments à favoriser et les aliments à éviter - crée un menu hypo-calorique créatif et varié	L'alimentation hypo-calorique est connue.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les besoins énergétiques d'un adulte.**	- cite les unités des mesures en valeur énergétique - cite la moyenne énergétique journalière	Les besoins énergétiques sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissances culinaires 3 (CONCU3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 3.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et expliquer les plats choisis par enseignant.**	- annonce le plat choisi - explique le plat choisi - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le plat choisi est annoncé et expliqué clairement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de réaliser une carte de menu avec mets et boissons définis.**	- connaît les règles de base pour la création d'une carte de menu avec boissons - crée une carte de menu avec boissons - respecte l'orthographe - montre une certaine créativité	La carte de menu est bien réalisée et correspond aux critères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Calcul professionnel 3 (CAPRO3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît le fonctionnement de la règle de trois pour résoudre les calculs de proportionnalité.**	- applique la règle de trois par version directe et indirecte pour : • le calcul de prix de marchandises • le calcul des besoins en marchandises • le calcul des besoins en personnel	Les règles de trois sont appliquées et les calculs sont corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît le fonctionnement du calcul de pourcentage.**	- applique les règles de pourcentage pour le calcul des besoins en marchandises et matériel	Les règles de pourcentage sont appliquées et les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les schémas de calcul.**	- applique les schémas et formules de calcul. - rédige ses calculs proprement - présente un travail détaillé et complet	Le calcul réalisé est méticuleux.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les consignes de l'enseignant.**	- fait le travail à domicile - apporte son matériel scolaire - utilise le matériel scolaire adéquat	Les consignes sont bien respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Boissons au restaurant 3 (BOISS3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents apéritifs.**	- cite les différentes familles d'apéritifs : • Apéritifs à base de vins • Apéritifs à base d'alcool • Apéritifs sans alcool - énumère l'origine et les principaux composants - cite quelques marques commerciales connues	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différentes eaux-de-vie.**	- explique le principe de la distillation - différencie eaux-de-vie claires et ambrées - cite les différentes familles avec leurs principaux composants et donne quelques exemples • Eaux-de-vie à base de grains • Eaux-de-vie à base de plantes • Eaux-de-vie à base de fruits • Eaux-de-vie à base de vin - cite quelques marques commerciales connues et leurs origines	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les liqueurs et les crèmes.**	- explique les principaux composants - cite les liqueurs et les crèmes courantes avec leurs origines - cite les différences entre les liqueurs et les crèmes	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les apéritifs et digestifs produits au Luxembourg.**	- cite les apéritifs produits au Luxembourg - énumère les digestifs produits au Luxembourg	Les apéritifs et digestifs luxembourgeois sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger une carte de boissons (apéritifs, cocktails et digestifs).**	- énumère les règles de mise en page d'une carte de boissons - varie le choix des familles d'alcool - présente la carte - montre certaine créativité	La carte de boissons correspond aux critères.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour la matière enseignée.**	- se documente - participe activement en cours - est ouvert à la matière enseignée	L'intérêt de l'apprenant est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Différentes méthodes de service (FORGR3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Différentes méthodes de service**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGR3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte 2 assiettes sur la main gauche et une 3e assiette dans la main droite (pour un gaucher, inverser la technique) - respecte le sens de la marche - respecte la préséance - sert du bon côté	Le service sur assiette est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes - range la vaisselle	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle de service, le matériel nécessaire (assiette, plateau, légumier…) au chaud - prépare le matériel nécessaire - prépare le matériel nécessaire au service (pince, sous-assiette, louche…) - allume les plaques chauffantes	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service à l'anglaise.**	- dépose les garnitures - dépose la vaisselle devant le client - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - utilise la pince de service - sert le client du bon côté - respecte la préséance - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client *pour un gaucher, inverser la technique	Le service a` l'anglaise est exécuté correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre des notes de service.**	- prend et classe les consignes de service - connaît le menu et la composition des plats	Les notes de service sont bien prises et correctement classées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer au service d'un banquet.**	- fait la mise en place - participe au service banquet - respecte l'ordre du service - montre l'initiative - remet en ordre la salle après le service	La participation au service banquet est active.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
10 % (6 P)	**L'apprenant est à l'écoute des clients et s'adapte à l'environnement de travail.**	- est poli - est respectueux - répond aux désirs des clients - applique les règles internes	Les désirs des clients et les règles sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Service pratique en salle 4 (SEPRA4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Service pratique en salle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour les apéritifs.**	- choisit les différents apéritifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer, préparer et servir des apéritifs classiques.**	- présente les apéritifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - choisit les garnitures correctes - prépare les apéritifs en respectant le dosage et la température de service - sert et débarrasse les apéritifs - trie les vidanges, range les accessoires et la verrerie sales à l'office	Les apéritifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour les digestifs.**	- choisit les différents digestifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer, préparer et servir des digestifs classiques.**	- présente les digestifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - prépare les digestifs en respectant le dosage et la température de service - sert et débarrasse les digestifs - range les accessoires et la verrerie sales à l'office	Les digestifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger une carte d'apéritifs et de digestifs.**	- réalise une carte d'apéritifs et de digestifs - utilise la terminologie correcte - respecte l'orthographe et la mise en page - écrit lisiblement - montre une certaine créativité - présente la carte	La carte d'apéritifs et de digestifs est correctement rédigée et présentée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de dresser une petite table ronde pour un nombre varié de clients. (2/3/4)**	-prépare la table et les couverts - place les chaises - dresse la table	La table ronde est correctement dressée.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte les conseils et instructions de l'enseignant et s'adapte aux souhaits du client.**	- écoute et accepte les conseils - répond aux désirs du client - s'exprime clairement et poliment	Les conseils et les désirs sont respectés et exécutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Technologie de restaurant 4 (TECRE4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les différents endroits de stockage des boissons.**	- cite les endroits de stockage et leurs températures adéquates - nomme les conditions de stockage	Les endroits de stockage sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les principaux critères du stockage des vins.**	- différencie les principaux critères entre la cave centrale et la cave du jour - énumère les principaux critères d'une cave à vins - cite les règles prédéfinies de stockage des vins	Les critères sont respectés.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la réception de marchandises.**	-cite les étapes de la réception de marchandises - énumère les critères de contrôle à respecter	La réception de marchandises est correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les règles de stockage.**	- cite les règles de rangement (FIFO, HACCP) - comprend l'utilité de l'inventaire	Les règles de stockage sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de vérifier la facture.**	- explique les informations fournies - vérifie la facture et la corrige le cas échéant - calcule les réductions de prix	La facture est expliquée et contrôlée correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant travaille consciencieusement.**	- est méticuleux - est ordonné	Le travail est réalisé méticuleusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Connaissances culinaires 4 (CONCU4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 4.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer les plats choisis par l'enseignant.**	- annonce le plat choisi - explique le plat choisi - informe les clients sur les allergènes éventuels - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le plat choisi est annoncé et expliqué clairement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de créer un menu gastronomique de base.**	-apprend le contenu d'un menu gastronomique de base (amuse-bouche, entrée, poisson, trou normand, viande, dessert) - utilise de produits saisonniers et locaux	Le menu gastronomique de base correspond aux critères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Calcul professionnel 4 (CAPRO4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation, chargé de cours

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le fonctionnement du système de la TVA.**	- cite les différents taux de TVA - différencie TVA en aval et TVA en amont - comprend la déclaration de TVA	Le fonctionnement du système de la TVA est expliqué correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire les différentes opérations de TVA.**	- calcule les taux - calcule les montants nets - calcule les montants bruts	Les différents calculs sont corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir et interpréter les différents bons (commande, livraison et retour).**	- définit les différents bons - comprend leur nécessité	Les différents bons sont définis et interprétés correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'établir les différents bons (commande, livraison et retour).**	- établit les bons selon les besoins de l'entreprise - soigne la présentation	Les différents bons sont correctement établis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Boissons au restaurant 4 (BOISS4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les régions viti-vinicoles de France.**	- nomme les principales régions viti-vinicoles de France - situe les principales régions viti-vinicoles de France	Les régions sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît la classification des vins français.**	- explique le principe de l'AOC - cite la classification des vins français	La classification est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'étiquette de vin français.**	- cite les mentions obligatoires et facultatives	L'étiquette est connue.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales d'Alsace.**	- cite les principaux cépages - cite les appellations d'origine contrôlée - cite les vins d'assemblage - explique les vendanges tardives et sélection des grains nobles (SGN)	Les vins d'Alsace sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Gestion du bar et service des apéritifs et digestifs (FORGR4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Gestion du bar et service des apéritifs et digestifs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGR4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer et servir les apéritifs classiques.**	- choisit les verres appropriés - prépare les garnitures - respecte les doses et la température de service - fait le service	Les apéritifs classiques sont servis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer et de servir les digestifs classiques.**	- choisit les verres appropriés - prépare les garnitures - respecte les doses et la température de service - fait le service	Les digestifs classiques sont servis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les bières.**	- choisit les verres appropriés - respecte les températures de service - tire la bière a` pression - sert la bière en bouteille	Les différentes bières sont servies correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place du bar.**	- contrôle l'inventaire des boissons du bar - réapprovisionne les boissons du bar - respecte les modalités de stockage	La mise en place du bar est bien réalisée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire le contrôle de la cave du jour.**	- vérifie le stock - réapprovisionne la cave du jour - respecte les modalités de stockage	La mise en place de la cave du jour est correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre des initiatives.**	- organise son poste de travail - anticipe les éventuelles ruptures de stocks	L'autonomie au travail est assurée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Service pratique en salle 5 (SEPRA5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Service pratique en salle 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de dresser une grande table ronde pour un nombre pair de clients.**	- prépare la table et positionne les chaises - prépare le matériel - dresse la table	La table est correctement dressée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser et de servir les préparations froides en salle.**	- réalise le cocktail de crevettes et le tartare • cite les ingrédients • fait la mise en place • réalise la recette en donnant des explications • fait goûter au client • dresse avec la garniture adéquate • soigne la présentation • sert les préparations	Le cocktail de crevettes et le tartare sont réalisés et servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un tranchage de poissons fumés.**	- fait la mise en place - réalise le tranchage - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le tranchage de poissons fumés est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage d'entremets.**	- fait la mise en place - réalise le découpage (tarte, gâteau, quiche) - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le découpage de l'entremets est réalisé correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer et servir les fromages.**	- fait la mise en place du chariot - présente le chariot - réalise les découpes - dresse l'assiette en respectant la quantité et la règle de dégustation des fromages - propose les garnitures - sert l'assiette - propose un accord vins et fromages	Les explications et le service des fromages sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir les vins français.**	- fait la mise en place en respectant les températures de service - présente les vins (appellation, millésime, classification et domaine) - ouvre les vins - fait goûter au client - sert les vins en respectant les règles de préséance	Le service des vins français est bien effectué.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'interagir avec le client.**	- se renseigne sur les désirs du client - répond à la demande du client	Les désirs du client sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Technologie de restaurant 5 (TECRE5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'élaboration d'une carte de menu.**	- cite l'importance de la carte de menu (outil de vente, de promotion, image de restaurant, …) - énumère et explique le contenu d'une carte de menu (menu du jour, menu dégustation, menu découvert, menu de saison, menu du marché, menu enfant, suggestions, à la carte…) - cite les critères d'élaboration d'une carte de menu • Terminologie • Obligations réglementaires (allergènes…) • Type de carte : 1/2/3 volets, • Mise en page : format, police de caractères, couleurs, photos, sens de lecture… • Équilibre alimentaire, variété, originalité, particularité, innovation… • Fréquence de renouvellement des propositions • Diversité de la clientèle	L'explication est correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la prise de commande au restaurant.**	- connaît l'importance d'une bonne prise de commande (service fluide, satisfaction du client…) - cite les règles d'une prise de commande : • Connaissance de plats/boissons, de disponibilité et de temps de préparations des produits, des recommandations/spécialités du restaurant • Personnel : apparence, posture, communication, attitude… • Matériel de prise de commande • Respect des demandes spéciales du client (temps de repas limité, intolérances, cuissons…) - énumère les étapes de la prise de commande	L'explication de la prise de commande est cohérente.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de remplir un bon de commande au restaurant (plats et boissons).**	- cite les différents modes de prise de commande au restaurant et leurs avantages/désavantages (à l'ancienne/bloc papier, logiciel de caisse enregistreuse, tablette…) - explique le contenu d'un bon de commande - énumère et explique les types de bon de commande au restaurant • Bon de bar • Bon de cave • Bon de cave « suite » • Bon de suite • Bon de passage • Bon de retour • Bon d'annulation - établit un bon de commande de boissons et de plats	Le bon de commande est correctement rempli.

10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt à la matière enseignée.**	- fait des recherches - participe au cours - fait ses devoirs à domicile	L'intérêt est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Connaissances culinaires 5 (CONCU5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 5.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer un menu choisi par l'enseignant.**	- annonce le menu choisi - explique le menu choisi - informe les clients sur les allergènes éventuels - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu choisi est annoncé et expliqué clairement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une carte de menu en se basant sur les plats appris (liste 1 à 5).**	- établit une carte de menu • A la carte : 6 entrées, 8 plats, 6 desserts en respectant le type de restaurant (classique, végétarien…) • de saison/à thème : automne, Noël, mariage… - respecte l'orthographe et la mise en page - soigne la présentation	La carte de menu est bien rédigée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les fromages.**	- énumère les principales familles de fromage et nomme 2 fromages par familles - explique la fabrication du fromage - explique une étiquette de fromage - cite des fromages régionaux	Les fromages sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Calcul professionnel 5 (CAPRO5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Calcul professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les majorations en euro et en pourcentage.**	- définit les différentes majorations - calcule les majorations : • les frais de cuisine • les frais généraux • le bénéfice • les frais de service • la TVA - présente les calculs	Les calculs sont corrects et le schéma est appliqué.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer la majoration brute.**	- définit la majoration brute - calcule la majoration brute en pourcentage - calcule la majoration brute en euro - calcule le prix tout compris à partir de la majoration donnée - calcule les frais de matériel à partir de la majoration donnée - présente les calculs	Les calculs sont corrects et le schéma est appliqué.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer avec le coefficient multiplicateur.**	- définit le coefficient multiplicateur - calcule le coefficient multiplicateur - calcule le prix tout compris à partir du coefficient multiplicateur - présente les calculs	Les calculs sont corrects et le schéma est appliqué.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un travail soigné.**	- soigne la présentation des calculs : • respecte les consignes de calcul • applique le schéma et les formules	La présentation est soignée et le schéma est appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Boissons au restaurant 5 (BOISS5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Champagne.**	- cite les principaux cépages - cite les appellations régionales - différencie Champagne Grand Cru et Champagne Premier Cru - différencie les types de Champagne - cite quelques maisons de Champagne connues - cite les températures de service et quelques accords vins de Champagne et mets	Les vins de Champagne sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Bourgogne.**	- cite les principaux cépages - énumère les régions de production (sous-région) - cite les appellations régionales - cite certaines appellations communales - explique la classification des vins de Bourgogne - explique une étiquette - cite les températures de service et quelques accords vins de Bourgogne et mets	Les vins de Bourgogne sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Beaujolais.**	- cite les principaux cépages - cite les appellations régionales - cite les appellations communales - explique le « Beaujolais Nouveau »	Les vins de Beaujolais sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de la Vallée du Rhône.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - cite et explique les VDN - explique une étiquette - cite les températures de service et quelques accords vins de la Vallée du Rhône et mets	Les vins de la Vallée du Rhône sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Service des vins français et aide à la gestion des stocks (FORGR5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Service des vins français et aide à la gestion des stocks**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGR5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'informer le client sur la carte des vins du restaurant.**	- est familiarisé avec l'organisation de la carte - décrit la typicité des principaux vins sur la carte	La carte des vins du restaurant est connue.
10 % (6 P)	**L'apprenant est en mesure de conseiller le client sur l'accord « vins et mets ».**	- cite les règles de base de l'accord « vins et mets » - fait des suggestions	L'accord « vins et mets » est connu.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir les vins français.**	- fait la mise en place - présente la bouteille de vin et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille de vin - respecte la température et l'ordre de service	Le vin est servi correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer une commande de marchandises et d'assister à passer la commande.**	- contrôle le stock et définit les besoins - prépare un bon de commande - aide à passer la commande	La commande de marchandises est bien préparée et l'assistance est présente.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réceptionner les marchandises.**	- réceptionne et contrôle les marchandises a` l'aide du bon de commande, du bon de livraison et de la facture - réagit en cas de non-conformité - range les marchandises	La réception des marchandises est correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Service pratique en salle 6 (SEPRA6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Service pratique en salle 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de dresser une grande table ronde pour un nombre impair de clients.**	- prépare la table et positionne les chaises - prépare le matériel - dresse la table	La table est soigneusement et correctement dressée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser la carcasse de la salle en fonction des réservations.**	- connaît la liste des réservations - prépare la carcasse	La carcasse correspond aux réservations.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser et de servir le steak au poivre.**	- cite les ingrédients - fait la mise en place - réalise la recette en respectant les souhaits du client et en donnant des explications - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert le steak	Le steak au poivre est réalisé et servi correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser le filetage de poissons.**	- fait la mise en place - réalise le filetage - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert le poisson	Le filetage de poissons est réalisé et servi correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un tranchage de jambon à la griffe.**	- fait la mise en place - réalise le tranchage - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le tranchage de jambon à la griffe est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage de volaille.**	- fait la mise en place - découpe la volaille - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert la volaille	Le découpage de volaille est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage de viande.**	- fait la mise en place - réalise le découpage (par exemple : carré d'agneau, côte à l'os, châteaubriand, ballotine…) - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le découpage de la viande est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire le carafage et le décantage de vins.**	- explique et différencie le carafage et le décantage - cite le matériel - fait la mise en place - énumère les étapes de carafage et de décantage - réalise le carafage et le décantage de vin	Le carafage et le décantage de vin sont bien réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Technologie de restaurant 6 (TECRE6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'organisation d'un banquet au restaurant.**	- énumère les différents types de banquet : • Professionnels : repas d'affaire, soirée d'entreprise, lancement de produits, convention… • Privé : mariage, anniversaire, réunion de famille, baptême… - cite les règles d'une organisation d'un banquet • Communication avec le client : proposition menu/boissons, budget, souhaits particuliers… • Établissement d'un contrat de vente • Communication interne : avec la cuisine pour le menu, avec l'équipe de salle pour la mise en place, les méthodes de service, le personnel, les décorations… • Communication externe : fourniture matériel, fourniture décorations et divertissements…	L'explication de l'organisation d'un banquet est cohérente.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir une organisation d'un banquet donné par l'enseignant.**	- étudie la demande de banquet : thème, nombre de clients, souhaits particuliers. - établie les étapes de l'organisation : • Proposition du menu • Proposition du service • Mise en place : lieu, carcasse… • Personnel • Décoration, divertissements… • Déroulement du banquet	L'organisation du banquet est cohérente.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réagir en cas de réclamations au restaurant.**	- énumère les types de réclamations : retard du service, erreur de commande, mauvaise qualité, hygiène, installation… - identifie les profils de clients difficiles : client critique, client impatient, client indécis, client maître-chanteur, client ivre, client bruyant… - explique les étapes à adopter en cas de réclamations : • être à l'écoute • prendre du recul • présenter des excuses • faire preuve d'assertivité • prendre des décisions • proposer des solutions • réaliser un suivi	Les attitudes sont adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Connaissances culinaires 6 (CONCU6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 6.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait annoncer et expliquer un menu gastronomique choisi par l'enseignant.**	- annonce le menu choisi - explique le menu choisi - informe les clients sur les allergènes éventuels - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu gastronomique choisi est annoncé et expliqué clairement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer des recherches et d'établir un menu gastronomique.**	- cite la composition d'un menu gastronomique (amuse-bouche, hors-d'oeuvre, potage, entrée, poisson, trou normand, viande, fromage, dessert, mignardise/petit-four) - choisit les produits de saison - établit un menu gastronomique - respecte l'orthographe - soigne la présentation	La rédaction du menu gastronomique correspond aux critères donnés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Calcul professionnel 6 (CAPRO6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Calcul professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente de plats par le calcul par ajoute.**	- calcule les frais de matériel - calcule le prix de cuisine - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente provisoire - calcule le prix de vente net - calcule le prix tout compris	Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente de boissons par le calcul par ajoute.**	- calcule les frais de matériel - calcule le prix de cuisine - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente provisoire - calcule le prix de vente net - calcule le prix tout compris	Les calculs sont corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer les frais de matériel par le calcul inverse.**	- calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente provisoire - calcule le prix de revient - calcule le prix de cuisine - calcule les frais de matériel	Les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un travail soigné.**	- soigne la présentation des calculs : • respecte les consignes de calcul • applique le schéma et les formules	La présentation est soignée et le schéma est appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Boissons au restaurant 6 (BOISS6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Provence.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - cite les températures de service et quelques accords vins de Provence et mets	Les vins de Provence sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales du Languedoc-Roussillon.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations IGP - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - énumère et explique les vins doux naturels - cite les températures de service et quelques accords vins de Languedoc-Roussillon et mets	Les vins du Languedoc-Roussillon sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Bordeaux.**	- cite les principaux cépages - énumère les régions de production (sous-région) - cite les appellations régionales - cite certaines appellations communales - énumère les classements de vins de Bordeaux - explique une étiquette - cite les températures de service et quelques accords vins de Bordeaux et mets	Les vins de Bordeaux sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de la Loire.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - cite les températures de service et quelques accords vins de la Loire et mets	Les vins de la Loire sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une carte des vins français en respectant le nombre de vins demandé par l'enseignant.**	- effectue des recherches - choisit les vins - établit la carte - respecte les mentions obligatoires - respecte l'orthographe - montre certaine créativité - présente la carte	La carte des vins français est bien établie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Coordination et réalisation d'un service complet (FORGR6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Coordination et réalisation d'un service complet**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORGR6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de coordonner et d'organiser un service.**	- vérifie les réservations - distribue les tables - communique avec le chef de cuisine pour les changements éventuels, les suggestions… - contrôle la mise en place	Le service est bien coordonné et organisé.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'assurer le service de son rang.**	- accueille et installe les clients - propose les suggestions - prend les commandes - envoie les commandes - fait le service - prépare et présente l'addition - prend soin du départ des clients	Le bon déroulement du service est assuré.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'assurer le rangement à la fin du service.**	- remet en ordre les locaux - contrôle le rangement	Le rangement à la fin du service est assuré.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de s'affirmer.**	- montre de l'assurance - réagit - prend des décisions	La confiance en soi est visible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser une carte de menu et de boissons (apéritifs, vins et digestifs).**	- choisit les plats et les boissons - rédige la carte proprement - présente la carte	La carte est bien rédigée et présentée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un carnet d'apprentissage complet.**	- soigne la mise en page - présente son carnet complet, signé par le tuteur	Le carnet d'apprentissage est complet et bien présenté.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente TTC, les majorations et le coefficient multiplicateur d'une boisson et/ou d'un plat.**	- calcule le prix TTC - calcule les majorations - calcule le coefficient multiplicateur - applique le schéma et les formules - soigne la présentation	Les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents régimes et proposer un menu adéquat.**	- cite les caractéristiques des différents régimes - propose un menu	Les différents régimes sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications culinaires sur le programme des semestres 4, 5 et 6.**	- donne des explications culinaires - soigne l'écriture et la présentation	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications sur le vignoble français.**	- situe les régions viticoles - cite certaines appellations - explique une étiquette - cite certains cépages - différencie des différents vins (VDN, VND, SGN…)	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les travaux de préparation au service pour un nombre de clients défini.**	- fait la mise en place d'une table ronde pour maximum 8 clients, de l'office, de la table de service - fait la mise en place du comptoir (apéritif, cocktail, café, thé) - fait la mise en place du service des vins - fait la mise en place d'un chariot de digestifs	Les préparations sont réalisées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des travaux pratiques (découpage et/ou tranchage et/ou flambage et/ou préparations froides et/ou chariot de fromages).**	- réalise la mise en place et les travaux pratiques	Les travaux pratiques sont bien faits.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire le service des mets et boissons pour un nombre de clients défini.**	- fait un service : • accueille les clients et présente le menu • fait le service des boissons (apéritif, cocktail, eau, vin, café, the´ et digestif) • fait le service des mets • fait le débarrassage de la table • prend soin du départ des clients • remet en ordre les locaux	Le bon déroulement du service est assuré.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique - Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Français
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe - Salle informatique
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Enseignant / Travaux pratiques mécanique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	3	- Salle de classe
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Décoration pour manifestations (DECMA-F)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décoration pour manifestations**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECMA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle d'instruction
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît différents pliages de serviettes et peut les appliquer.**	- réalise 6 pliages	Les 6 pliages sont correctement réalisés.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît différentes décorations pour manifestations.**	- explique les décorations adaptées aux manifestations (Pâques, Noël, communion, mariage et anniversaire)	La décoration correspond à la manifestation.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la décoration florale pour la table selon les saisons.**	- nomme les différentes fleurs de saisons - adapte la taille de la décoration florale à la table - adapte la couleur des fleurs - choisit des fleurs au parfum discret - montre une certaine créativité	La décoration correspond à la table du client et à la saison. La décoration réalisée montre une certaine créativité.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de créer un porte-menu à thème.**	- crée un porte-menu correspondant au thème choisi - montre une certaine créativité	Le porte-menu correspond au thème choisi.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer à son professeur sa façon de faire**	- présente son travail - explique sa façon de faire	Ses explications sont cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visites d'entreprises (VISEN-F)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites d'entreprises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISEN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle d'instruction
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer différentes formules de restauration.**	- cite différentes formules de restauration - explique différentes formules de restauration - cite les méthodes de service adaptées aux différentes formules de restauration	Les formules de restauration sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents types d'hébergement.**	- cite différents types d'hébergement - différencie les types d'hébergement - fait une recherche sur les différents types d'hébergement au Luxembourg	Les différents types d'hébergement sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant participe à une visite en entreprise.**	- participe activement à la visite - écoute les explications données - prend notes des explications - rédige et présente un rapport - suit les indications sur la tenue vestimentaire	Les indicateurs sont respectés.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de présenter son entreprise formatrice.**	- prépare la présentation - présente l'entreprise - parle une voix claire et compréhensible	Toutes les informations nécessaires de l'entreprise sont inclues dans la présentation et la présentation est bien faite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Préparation, décoration et service de cocktails (PRDEC-F)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation, décoration et service de cocktails**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRDEC-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2		- Salle de classe
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de nommer le matériel du bar et la verrerie.**	- nomme le matériel et leur utilisation - nomme les différents verres utilisés pour le cocktail	Le matériel du bar, la verrerie et leur utilisation sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de citer les ingrédients pour préparer les cocktails.**	- cite les différents groupes d'ingrédients : • Alcools • Sirops • Jus • Limonades • Produits laitiers • Fruits/légumes • Condiments • Autres : glaçons, garnitures…	Les ingrédients sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer quelques cocktails classiques et les 4 méthodes de préparation des cocktails.**	- cite quelques cocktails classiques et leurs ingrédients - prépare quelques cocktails classiques selon les différentes méthodes	Les cocktails classiques sont connus et les 4 méthodes sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser différentes décorations.**	- utilise le matériel nécessaire - réalise les décorations - place la décoration	La décoration est bien réalisée.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les règles d'hygiène.**	- contrôle la propreté du matériel avant son utilisation - suit les règles d'hygiène	Le travail est réalisé proprement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Flambage en salle (FLASA-F)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Flambage en salle**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FLASA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Atelier
2		- Salle de classe
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît le matériel de flambage.**	- nomme le matériel de flambage et cite leur utilisation	Le matériel est connu.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les plats et les alcools à flamber.**	- cite les plats à flamber et les alcools associés	Les plats et les alcools associés sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un flambage de crêpes.**	- cite la recette - fait la mise en place - réalise la préparation - dresse l'assiette - nettoie et range le matériel	Le flambage de crêpes est correctement exécuté.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage et un flambage de fruits.**	- fait la mise en place - découpe et flambe différents fruits - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette - nettoie et range le matériel	Le découpage et le flambage de fruits sont réalisés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les consignes de sécurité.**	- respecte les consignes de sécurité	La sécurité est assurée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Vente au restaurant (VENRE-F)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Vente au restaurant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VENRE-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	/	- Salle de classe - Atelier
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents types de clientèle.**	- identifie et explique les types de clientèle - analyse le profil psychologique et le comportement du client - reconnaît les besoins du client	Les différents types de clientèle sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les prérequis pour une bonne vente au restaurant.**	- cite et explique les prérequis : • Apparence • Attitude • Bonnes connaissances du produit • Langage de la vente : verbal et non-verbal • Vocabulaire adapté • ...	Les prérequis sont connus
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le déroulement d'une vente au restaurant.**	- énumère et explique le déroulement : • Présentation • Écoute • Proposition • Argument commercial • Conclusion/ valorisation	Le déroulement d'une vente au restaurant est connu.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la vente additionnelle au restaurant.**	- explique la vente additionnelle - applique les différentes méthodes de la vente additionnelle	La vente additionnelle est appliquée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différentes méthodes de communication.**	- Par bouche-à-l'oreille - Par réseaux sociaux - Par Email - Par publipostage - Par SMS - Par site internet...	Les méthodes de communication sont connues.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Sécurité au restaurant (SECRE-F)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité au restaurant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SECRE-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	/	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 14

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Atelier
2	/	- Salle de classe
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer quelques gestes de premiers secours.**	- explique la procédure à prendre lors d'un malaise - cite le numéro d'urgence et les informations à communiquer - situe la voie d'évacuation la plus proche - explique quelques gestes de premiers secours simples	Les gestes de premiers secours sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les mesures à prendre lors d'un incendie au restaurant.**	- cite le numéro d'urgence et les informations à communiquer - énumère les consignes de sécurité - situe les sorties de secours - cite les consignes d'évacuation - nomme les différents types d'extincteurs et situe les extincteurs les plus proches - explique la manipulation d'un extincteur	Les mesures sont bien expliquées.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les mesures à prendre lors d'un accident dans l'entreprise.**	- cite les accidents courants : coupure, brûlure, chute, électrisation - cite le numéro d'urgence et les informations à communiquer - énumère les consignes de sécurité - situe l'armoire de premiers secours et nomme son contenu - cite les mesures à prendre pour chaque accident	Les mesures sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les mesures de prévention d'un accident dans l'entreprise.**	- cite les mesures de prévention : • connaît les produits de nettoyage et leur utilisation • met la signalisation: sol glissant, nettoyage ou réparation en cours... • utilise le matériel de protection: gants, masque, lunettes... • porte tenue et chaussures de travail correctes...	Les mesures de prévention sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt à la matière enseignée.**	- est attentif - pose des questions - réagit	L'intérêt est bien perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Service pratique en salle 1 (SEPRA1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Service pratique en salle 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de dresser la table**	- détermine le matériel à utiliser - polit les couverts et les verres - choisit le linge de table - nettoie les chaises - nappe la table et aligne les chaises - dresse les couverts et les verres selon les consignes données - place la décoration et les ménages	La table est dressée correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de dresser la table de service.**	- détermine le matériel - fait la mise en place	La table de service est dressée correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de contrôler l'état de la mise en place et de la salle.**	- contrôle la propreté et la symétrie de la mise en place - remplace le matériel endommagé - s'assure de la mise en ordre des lieux	La propreté et la symétrie sont respectées et le matériel endommagé est remplacé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'accueillir le client.**	- va au devant et accueille le client poliment - prend le vestiaire - se renseigne sur une éventuelle réservation - accompagne et installe le client à table - utilise un vocabulaire adapté - s'exprime clairement	L'accueil du client est réalisé professionnellement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer le menu du jour au client.**	- annonce le menu du jour - explique le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Les explications sont correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer, préparer et servir les boissons sans alcool.**	- cite les boissons sans alcool et leurs goûts - choisit la verrerie et porcelaine appropriées - cite les températures de service - choisit les garnitures correctes - prépare les boissons - sert les boissons - débarrasse les boissons - trie les vidanges, range la porcelaine et la verrerie sales à l'office	Les boissons sont correctement servies et débarrassées et les températures de service sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de servir le menu du jour.**	- sert les plats - débarrasse la table	Le service du menu se déroule sans incidents majeurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Technologie de restaurant 1 (TECRE1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de répondre au téléphone.**	- applique les règles de politesse - utilise le vocabulaire adapté - applique les règles de communication structurée - prend une réservation en respectant les désirs du client	L'accueil au téléphone est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de noter un message téléphonique et de le transmettre à la personne concernée.**	- écoute le message - note le message - transmet le message	Le message est noté et transmis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les règles de l'accueil au restaurant.**	- maîtrise le vocabulaire - respecte les règles de politesse	Les règles de l'accueil sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de respecter les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire.**	- apprend les règles de l'hygiène corporelle et vestimentaire - applique correctement ces règles	Les règles sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de respecter les règles d'hygiène du matériel et des locaux.**	- apprend les règles d'hygiène du matériel et des locaux - applique correctement ces règles - connaît le plan de nettoyage	Les règles sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les principaux facteurs pouvant mener à une intoxication alimentaire.**	- apprend à éviter la prolifération des micro-organismes - connaît les sources de contamination	Les principaux facteurs sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances culinaires 1 (CONCU1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 1.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait annoncer et expliquer le menu du jour.**	- annonce le menu du jour - explique le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu du jour est annoncé et expliqué correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de rédiger un menu simple à base de produits saisonniers.**	- applique les règles de base pour la composition d'un menu simple - connaît des terminologies simples - connaît les produits de saisons - classe les fiches/menus reçues proprement	Le menu est rédigé correctement en respectant les critères.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse - accepte les conseils et critiques	L'attitude est appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les besoins en produits et en matériel.**	- applique les règles de calcul mental de base - calcule les besoins en produits et en matériel * tous les calculs se font mentalement	Les calculs des besoins sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de choisir et de calculer les besoins en produits et en matériel pour un banquet servi sur assiette.**	- choisit le matériel correct - calcule les besoins en produits et en matériel * tous les calculs se font mentalement	Le matériel choisi et les calculs sont corrects
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les coûts de produits et du matériel.**	- calcule les coûts d'achat de produits - calcule les coûts d'achat du matériel * tous les calculs se font mentalement	Les calculs des coûts sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler soigneusement.**	- rédige ses calculs proprement - présente un travail soigné	Le travail réalisé est méticuleux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Boissons au restaurant 1 (BOISS1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les boissons froides et les sirops.**	- énumère les différentes boissons froides (limonade, eaux et jus) - cite différents sirops - cite les principaux composants et goûts - différencie les différents jus de fruits	Les boissons froides sont connues.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les boissons chaudes.**	- cite les principales boissons chaudes (café, thé, infusion...) - cite l'origine, les variétés et les dénominations - explique les différentes étapes de production de café et de thé - explique les différentes préparations	Les boissons chaudes sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de rédiger une carte de boissons sans alcool.**	- rédige une carte de boissons sans alcool - utilise la terminologie correcte - respecte l'orthographe et la mise en page - écrit lisiblement - présente la carte de boissons	La carte de boissons est correctement rédigée et présentée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est prêt à acquérir de nouvelles connaissances.**	- montre de l'intérêt - prend des notes et suit activement le cours	La participation de l'apprenant est active.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Initiation au service des mets et boissons, préparation et remise en ordre de la salle (FOGRF1)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 1**

Titre du module:	**Initiation au service des mets et boissons, préparation et remise en ordre de la salle**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOGRF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire l'entretien des lieux et du mobilier.**	- choisit et utilise les bons produits de nettoyage - entretient les lieux (salle, office, bar, réserve…) - assure la propreté du mobilier	Les lieux et le mobilier sont propres.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer le matériel pour la mise en place.**	- polit les couverts, porcelaine, verres - contrôle les accessoires et le petit matériel	Le matériel est prêt pour la mise en place.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la carcasse de la salle.**	- aménage la salle selon les ordres reçus	La carcasse de la salle est faite correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer la remise en ordre de la salle après le service.**	- remet la salle en ordre - contrôle le lieu et nettoie en cas de besoin	La remise en ordre de la salle est respectée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de nettoyer les installations et les machines en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.**	- respecte les règles de sécurité - respecte les règles d'hygiène - nettoie les machines selon les consignes reçues - remet en ordre le bar et l'office	Les installations et les machines sont propres.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer au service des mets et boissons.**	- sert les boissons et mets selon les instructions - débarrasse les tables	Le service des mets et des boissons est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les horaires de travail de l'entreprise.**	- se présente et quitte son poste de travail a` l'heure définie	Les horaires de travail sont respectés.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits au tuteur	La documentation est à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Service pratique en salle 2 (SEPRA2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Service pratique en salle 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte les assiettes - sert du bon côté - annonce le plat - respecte l'ordre de service	Le service sur assiette est fait selon les critères définis.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement et délicatement les assiettes	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour le service des vins luxembourgeois.**	- rassemble le matériel - fait la mise place - respecte la température de service - respecte l'hygiène et propreté	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir le crémant et les vins luxembourgeois.**	- présente la bouteille et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille - fait goûter le vin - sert le vin en respectant l'ordre de service	Le crémant et les vins sont servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter son travail aux différentes situations.**	- est flexible - s'adapte aux changements	L'apprenant est réactif aux changements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Technologie de restaurant 2 (TECRE2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît la liste des allergènes.**	- cite la liste des allergènes - reconnait les allergènes dans un plat	La liste des allergènes est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les principales intolérances/allergies alimentaires et est capable de les différencier.**	- différencie l'allergie et l'intolérance - définie l'intolérance et/ou l'allergie - suggère une alternative	Les principales intolérances et allergies sont connues.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît le principe de l'alimentation végétarienne.**	- différencie : • végétalien • lacto-végétarien • ovo-végétarien • ovo-lacto-végétarien • pesci-végétarien - suggère un menu	L'alimentation végétarienne est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire une carte de menu simple.**	- cite les règles de la mise en page et du contenu d'une carte de menu simple - réalise la carte de menu	La carte correspond aux critères.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la préséance à table.**	- explique les différents placements à table : • le placement selon type de repas (familial, d'affaire, banquet) • le placement de la (des) personne(s) invitante(s)	La préséance à table est connue.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de se documenter.**	- fait des recherches - rédige proprement et lisiblement la documentation - fait preuve de créativité	La documentation est propre et complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Connaissances culinaires 2 (CONCU2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 2.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer le menu du jour.**	- annonce le menu du jour - explique le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le plat du jour est annoncé et expliqué correctement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de créer un menu simple à base d'un sujet donné.**	- apprend les différents critères d'un menu à thème (ex. printemps = asperges, automne = gibier…) - apprend les règles de base pour la composition d'un menu simple - connait des appellations simples - utilise des produits saisonniers	Le menu correspond au sujet donné.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse - accepte les conseils et critiques	L'attitude est appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les règles des fractions et conversions.**	- convertit des fractions en chiffres décimaux - simplifie les fractions - additionne les fractions - soustrait les fractions - multiplie les fractions - divise les fractions - applique les fractions * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les opérations des fractions sont correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les masses et volumes.**	- convertit les unités de masses et de volumes - applique les conversions * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les calculs sont corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de travailler soigneusement.**	- rédige ses calculs proprement - présente un travail soigné - participe activement en classe	Le travail réalisé est méticuleux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Boissons au restaurant 2 (BOISS2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer et d'expliquer les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- cite les cépages les plus importants: • Elbling • Rivaner • Riesling • Pinot blanc • Pinot gris • Auxerrois • Gewürztraminer • Chardonnay • Pinot noir • Saint-Laurent - décrit les principales caractéristiques des différents cépages	Les cépages sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la classification des vins luxembourgeois.**	- explique l'AOP - nomme et différencie la classification: • Lieu-dit • Coteaux de • Côte de - cite et explique les vins de qualité • Vin de charte (Vin Charta) • Grand premier cru • Premier cru	La classification est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le crémant du Luxembourg.**	- cite les principales règles de production - cite les différents types de crémants - cite quelques producteurs	Le crémant du Luxembourg est connu.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les spécialités du vignoble luxembourgeois.**	- cite et explique les spécialités : • Vendanges tardives • Vin de paille • Vin de glace • Fiederwaissen	Les spécialités sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire l'accord mets et vins luxembourgeois.**	- applique les règles de base des accords mets et vins - propose des vins luxembourgeois avec certains plats	Les accords mets et vins sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la vinification de base.**	- explique la vinification de base des vins tranquilles (blanc, rosé et rouge) - explique la méthode traditionnelle.	La vinification est connue.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Service sur assiette et service des vins luxembourgeois (FOGRF2)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 2**

Titre du module:	**Service sur assiette et service des vins luxembourgeois**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGRF2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte les assiettes - sert du bon côté - annonce le plat - respecte l'ordre de service	Le service sur assiette est fait correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile délicatement et correctement les assiettes	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour le service des vins luxembourgeois.**	- rassemble le matériel - fait la mise place - respecte la température de service - respecte l'hygiène et propreté	La mise en place est correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir le crémant et les vins luxembourgeois.**	- présente la bouteille et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille - fait goûter le vin - sert le vin en respectant l'ordre de service	Le crémant et les vins sont servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre dans l'équipe - communique avec l'équipe	Le travail d'équipe est respecté. L'intégration dans l'équipe est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Service pratique en salle 3 (SEPRA3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Service pratique en salle 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12		- Atelier
12		

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte 2 assiettes sur la main gauche et une 3e assiette dans la main droite - respecte le sens de la marche - respecte la préséance - sert du bon côté *pour un gaucher, inverser la technique	Le service sur assiette est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle nécessaire au chaud (assiette, plateau, légumier…) - prépare le matériel nécessaire au service (pince, sous-assiette, louche…)	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service à l'anglaise.**	- dépose les garnitures - dépose la vaisselle devant le client - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - sert le client du bon côté - respecte la préséance - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client *pour un gaucher, inverser la technique	Le service a` l'anglaise est exécuté correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour un service à la russe.**	- fait la mise en place sur un guéridon/table de service : pince, liteau, assiette de débarrassage, louche… - fait la mise en place à l'office : • allumer les plaques chauffantes • mettre la vaisselle nécessaire au chaud • préparer les sous-assiettes…	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service à la russe.**	- présente et annonce le plat - se tient correctement derrière son guéridon - travaille avec rigueur - dresse proprement les assiettes - pose correctement l'assiette devant le client - range le guéridon après le service	Le service à la russe est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est à l'écoute des clients**	- est poli - est respectueux - répond aux désirs des clients	Les désirs des clients sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Technologie de restaurant 3 (TECRE3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents nutriments.**	- nomme les différents nutriments - explique leurs : origine, rôle, besoins, insuffisances et excès de consommation	Les nutriments sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'alimentation équilibrée.**	- explique la pyramide alimentaire - applique la composition d'une assiette équilibrée - crée un menu équilibré, créatif et varié	L'alimentation équilibrée est connue.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'alimentation hypo-calorique.**	- explique le principe d'un régime hypo-calorique - cite les aliments à favoriser et les aliments à éviter - crée un menu hypo-calorique créatif et varié	L'alimentation hypo-calorique est connue.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de définir les besoins énergétiques d'un adulte.**	- cite les unités des mesures en valeur énergétique - cite la moyenne énergétique journalière	Les besoins énergétiques sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissances culinaires 3 (CONCU3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 3.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et expliquer les plats choisis par enseignant.**	- annonce le plat choisi - explique le plat choisi - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le plat choisi est annoncé et expliqué clairement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de réaliser une carte de menu avec mets et boissons définis.**	- connaît les règles de base pour la création d'une carte de menu avec boissons - crée une carte de menu avec boissons - respecte l'orthographe - montre une certaine créativité	La carte de menu est bien réalisée et correspond aux critères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Calcul professionnel 3 (CAPRO3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît le fonctionnement de la règle de trois pour résoudre les calculs de proportionnalité.**	- applique la règle de trois par version directe et indirecte pour : • le calcul de prix de marchandises • le calcul des besoins en marchandises • le calcul des besoins en personnel	Les règles de trois sont appliquées et les calculs sont corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît le fonctionnement du calcul de pourcentage.**	- applique les règles de pourcentage pour le calcul des besoins en marchandises et matériel	Les règles de pourcentage sont appliquées et les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les schémas de calcul.**	- applique les schémas et formules de calcul. - rédige ses calculs proprement - présente un travail détaillé et complet	Le calcul réalisé est méticuleux.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les consignes de l'enseignant.**	- fait le travail à domicile - apporte son matériel scolaire - utilise le matériel scolaire adéquat	Les consignes sont bien respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Boissons au restaurant 3 (BOISS3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents apéritifs.**	- cite les différentes familles d'apéritifs : • Apéritifs à base de vins • Apéritifs à base d'alcool • Apéritifs sans alcool - énumère l'origine et les principaux composants - cite quelques marques commerciales connues	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différentes eaux-de-vie.**	- explique le principe de la distillation - différencie eaux-de-vie claires et ambrées - cite les différentes familles avec leurs principaux composants et donne quelques exemples • Eaux-de-vie à base de grains • Eaux-de-vie à base de plantes • Eaux-de-vie à base de fruits • Eaux-de-vie à base de vin - cite quelques marques commerciales connues et leurs origines	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les liqueurs et les crèmes.**	- explique les principaux composants - cite les liqueurs et les crèmes courantes avec leurs origines - cite les différences entre les liqueurs et les crèmes	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les apéritifs et digestifs produits au Luxembourg.**	- cite les apéritifs produits au Luxembourg - énumère les digestifs produits au Luxembourg	Les apéritifs et digestifs luxembourgeois sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger une carte de boissons (apéritifs, cocktails et digestifs).**	- énumère les règles de mise en page d'une carte de boissons - varie le choix des familles d'alcool - présente la carte - montre certaine créativité	La carte de boissons correspond aux critères.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour la matière enseignée.**	- se documente - participe activement en cours - est ouvert à la matière enseignée	L'intérêt de l'apprenant est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Différentes méthodes de service (FOGRF3)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 3**

Titre du module:	**Différentes méthodes de service**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGRF3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte 2 assiettes sur la main gauche et une 3e assiette dans la main droite (pour un gaucher, inverser la technique) - respecte le sens de la marche - respecte la préséance - sert du bon côté	Le service sur assiette est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes - range la vaisselle	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle de service, le matériel nécessaire (assiette, plateau, légumier…) au chaud - prépare le matériel nécessaire - prépare le matériel nécessaire au service (pince, sous-assiette, louche…) - allume les plaques chauffantes	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service à l'anglaise.**	- dépose les garnitures - dépose la vaisselle devant le client - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - utilise la pince de service - sert le client du bon côté - respecte la préséance - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client *pour un gaucher, inverser la technique	Le service a` l'anglaise est exécuté correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre des notes de service.**	- prend et classe les consignes de service - connaît le menu et la composition des plats	Les notes de service sont bien prises et correctement classées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer au service d'un banquet.**	- fait la mise en place - participe au service banquet - respecte l'ordre du service - montre l'initiative - remet en ordre la salle après le service	La participation au service banquet est active.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
10 % (6 P)	**L'apprenant est à l'écoute des clients et s'adapte à l'environnement de travail.**	- est poli - est respectueux - répond aux désirs des clients - applique les règles internes	Les désirs des clients et les règles sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Service pratique en salle 4 (SEPRA4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Service pratique en salle 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour les apéritifs.**	- choisit les différents apéritifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer, préparer et servir des apéritifs classiques.**	- présente les apéritifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - choisit les garnitures correctes - prépare les apéritifs en respectant le dosage et la température de service - sert et débarrasse les apéritifs - trie les vidanges, range les accessoires et la verrerie sales à l'office	Les apéritifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour les digestifs.**	- choisit les différents digestifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer, préparer et servir des digestifs classiques.**	- présente les digestifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - prépare les digestifs en respectant le dosage et la température de service - sert et débarrasse les digestifs - range les accessoires et la verrerie sales à l'office	Les digestifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger une carte d'apéritifs et de digestifs.**	- réalise une carte d'apéritifs et de digestifs - utilise la terminologie correcte - respecte l'orthographe et la mise en page - écrit lisiblement - montre une certaine créativité - présente la carte	La carte d'apéritifs et de digestifs est correctement rédigée et présentée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de dresser une petite table ronde pour un nombre varié de clients. (2/3/4)**	-prépare la table et les couverts - place les chaises - dresse la table	La table ronde est correctement dressée.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte les conseils et instructions de l'enseignant et s'adapte aux souhaits du client.**	- écoute et accepte les conseils - répond aux désirs du client - s'exprime clairement et poliment	Les conseils et les désirs sont respectés et exécutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Technologie de restaurant 4 (TECRE4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de citer les différents endroits de stockage des boissons.**	- cite les endroits de stockage et leurs températures adéquates - nomme les conditions de stockage	Les endroits de stockage sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les principaux critères du stockage des vins.**	- différencie les principaux critères entre la cave centrale et la cave du jour - énumère les principaux critères d'une cave à vins - cite les règles prédéfinies de stockage des vins	Les critères sont respectés.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la réception de marchandises.**	-cite les étapes de la réception de marchandises - énumère les critères de contrôle à respecter	La réception de marchandises est correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les règles de stockage.**	- cite les règles de rangement (FIFO, HACCP) - comprend l'utilité de l'inventaire	Les règles de stockage sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de vérifier la facture.**	- explique les informations fournies - vérifie la facture et la corrige le cas échéant - calcule les réductions de prix	La facture est expliquée et contrôlée correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant travaille consciencieusement.**	- est méticuleux - est ordonné	Le travail est réalisé méticuleusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Connaissances culinaires 4 (CONCU4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 4.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer les plats choisis par l'enseignant.**	- annonce le plat choisi - explique le plat choisi - informe les clients sur les allergènes éventuels - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le plat choisi est annoncé et expliqué clairement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de créer un menu gastronomique de base.**	-apprend le contenu d'un menu gastronomique de base (amuse-bouche, entrée, poisson, trou normand, viande, dessert) - utilise de produits saisonniers et locaux	Le menu gastronomique de base correspond aux critères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Calcul professionnel 4 (CAPRO4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation, chargé de cours

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le fonctionnement du système de la TVA.**	- cite les différents taux de TVA - différencie TVA en aval et TVA en amont - comprend la déclaration de TVA	Le fonctionnement du système de la TVA est expliqué correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire les différentes opérations de TVA.**	- calcule les taux - calcule les montants nets - calcule les montants bruts	Les différents calculs sont corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de définir et interpréter les différents bons (commande, livraison et retour).**	- définit les différents bons - comprend leur nécessité	Les différents bons sont définis et interprétés correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'établir les différents bons (commande, livraison et retour).**	- établit les bons selon les besoins de l'entreprise - soigne la présentation	Les différents bons sont correctement établis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Boissons au restaurant 4 (BOISS4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Type de formateur proposé: MET, chargé d'éducation

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les régions viti-vinicoles de France.**	- nomme les principales régions viti-vinicoles de France - situe les principales régions viti-vinicoles de France	Les régions sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît la classification des vins français.**	- explique le principe de l'AOC - cite la classification des vins français	La classification est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'étiquette de vin français.**	- cite les mentions obligatoires et facultatives	L'étiquette est connue.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales d'Alsace.**	- cite les principaux cépages - cite les appellations d'origine contrôlée - cite les vins d'assemblage - explique les vendanges tardives et sélection des grains nobles (SGN)	Les vins d'Alsace sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Gestion du bar et service des apéritifs et digestifs (FOGRF4)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 4**

Titre du module:	**Gestion du bar et service des apéritifs et digestifs**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGRF4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer et servir les apéritifs classiques.**	- choisit les verres appropriés - prépare les garnitures - respecte les doses et la température de service - fait le service	Les apéritifs classiques sont servis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de préparer et de servir les digestifs classiques.**	- choisit les verres appropriés - prépare les garnitures - respecte les doses et la température de service - fait le service	Les digestifs classiques sont servis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les bières.**	- choisit les verres appropriés - respecte les températures de service - tire la bière a` pression - sert la bière en bouteille	Les différentes bières sont servies correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place du bar.**	- contrôle l'inventaire des boissons du bar - réapprovisionne les boissons du bar - respecte les modalités de stockage	La mise en place du bar est bien réalisée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire le contrôle de la cave du jour.**	- vérifie le stock - réapprovisionne la cave du jour - respecte les modalités de stockage	La mise en place de la cave du jour est correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de prendre des initiatives.**	- organise son poste de travail - anticipe les éventuelles ruptures de stocks	L'autonomie au travail est assurée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Service pratique en salle 5 (SEPRA5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Service pratique en salle 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de dresser une grande table ronde pour un nombre pair de clients.**	- prépare la table et positionne les chaises - prépare le matériel - dresse la table	La table est correctement dressée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser et de servir les préparations froides en salle.**	- réalise le cocktail de crevettes et le tartare • cite les ingrédients • fait la mise en place • réalise la recette en donnant des explications • fait goûter au client • dresse avec la garniture adéquate • soigne la présentation • sert les préparations	Le cocktail de crevettes et le tartare sont réalisés et servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un tranchage de poissons fumés.**	- fait la mise en place - réalise le tranchage - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le tranchage de poissons fumés est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage d'entremets.**	- fait la mise en place - réalise le découpage (tarte, gâteau, quiche) - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le découpage de l'entremets est réalisé correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer et servir les fromages.**	- fait la mise en place du chariot - présente le chariot - réalise les découpes - dresse l'assiette en respectant la quantité et la règle de dégustation des fromages - propose les garnitures - sert l'assiette - propose un accord vins et fromages	Les explications et le service des fromages sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir les vins français.**	- fait la mise en place en respectant les températures de service - présente les vins (appellation, millésime, classification et domaine) - ouvre les vins - fait goûter au client - sert les vins en respectant les règles de préséance	Le service des vins français est bien effectué.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'interagir avec le client.**	- se renseigne sur les désirs du client - répond à la demande du client	Les désirs du client sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Technologie de restaurant 5 (TECRE5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'élaboration d'une carte de menu.**	- cite l'importance de la carte de menu (outil de vente, de promotion, image de restaurant, …) - énumère et explique le contenu d'une carte de menu (menu du jour, menu dégustation, menu découvert, menu de saison, menu du marché, menu enfant, suggestions, à la carte…) - cite les critères d'élaboration d'une carte de menu • Terminologie • Obligations réglementaires (allergènes…) • Type de carte : 1/2/3 volets, • Mise en page : format, police de caractères, couleurs, photos, sens de lecture… • Équilibre alimentaire, variété, originalité, particularité, innovation… • Fréquence de renouvellement des propositions • Diversité de la clientèle	L'explication est correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer la prise de commande au restaurant.**	- connaît l'importance d'une bonne prise de commande (service fluide, satisfaction du client…) - cite les règles d'une prise de commande : • Connaissance de plats/boissons, de disponibilité et de temps de préparations des produits, des recommandations/spécialités du restaurant • Personnel : apparence, posture, communication, attitude… • Matériel de prise de commande • Respect des demandes spéciales du client (temps de repas limité, intolérances, cuissons…) - énumère les étapes de la prise de commande	L'explication de la prise de commande est cohérente.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de remplir un bon de commande au restaurant (plats et boissons).**	- cite les différents modes de prise de commande au restaurant et leurs avantages/désavantages (à l'ancienne/bloc papier, logiciel de caisse enregistreuse, tablette…) - explique le contenu d'un bon de commande - énumère et explique les types de bon de commande au restaurant • Bon de bar • Bon de cave • Bon de cave « suite » • Bon de suite • Bon de passage • Bon de retour • Bon d'annulation - établit un bon de commande de boissons et de plats	Le bon de commande est correctement rempli.

10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt à la matière enseignée.**	- fait des recherches - participe au cours - fait ses devoirs à domicile	L'intérêt est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Connaissances culinaires 5 (CONCU5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 5.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'annoncer et d'expliquer un menu choisi par l'enseignant.**	- annonce le menu choisi - explique le menu choisi - informe les clients sur les allergènes éventuels - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu choisi est annoncé et expliqué clairement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une carte de menu en se basant sur les plats appris (liste 1 à 5).**	- établit une carte de menu • A la carte : 6 entrées, 8 plats, 6 desserts en respectant le type de restaurant (classique, végétarien…) • de saison/à thème : automne, Noël, mariage… - respecte l'orthographe et la mise en page - soigne la présentation	La carte de menu est bien rédigée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les fromages.**	- énumère les principales familles de fromage et nomme 2 fromages par familles - explique la fabrication du fromage - explique une étiquette de fromage - cite des fromages régionaux	Les fromages sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Calcul professionnel 5 (CAPRO5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Calcul professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les majorations en euro et en pourcentage.**	- définit les différentes majorations - calcule les majorations : • les frais de cuisine • les frais généraux • le bénéfice • les frais de service • la TVA - présente les calculs	Les calculs sont corrects et le schéma est appliqué.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer la majoration brute.**	- définit la majoration brute - calcule la majoration brute en pourcentage - calcule la majoration brute en euro - calcule le prix tout compris à partir de la majoration donnée - calcule les frais de matériel à partir de la majoration donnée - présente les calculs	Les calculs sont corrects et le schéma est appliqué.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer avec le coefficient multiplicateur.**	- définit le coefficient multiplicateur - calcule le coefficient multiplicateur - calcule le prix tout compris à partir du coefficient multiplicateur - présente les calculs	Les calculs sont corrects et le schéma est appliqué.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un travail soigné.**	- soigne la présentation des calculs : • respecte les consignes de calcul • applique le schéma et les formules	La présentation est soignée et le schéma est appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Boissons au restaurant 5 (BOISS5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Champagne.**	- cite les principaux cépages - cite les appellations régionales - différencie Champagne Grand Cru et Champagne Premier Cru - différencie les types de Champagne - cite quelques maisons de Champagne connues - cite les températures de service et quelques accords vins de Champagne et mets	Les vins de Champagne sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Bourgogne.**	- cite les principaux cépages - énumère les régions de production (sous-région) - cite les appellations régionales - cite certaines appellations communales - explique la classification des vins de Bourgogne - explique une étiquette - cite les températures de service et quelques accords vins de Bourgogne et mets	Les vins de Bourgogne sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Beaujolais.**	- cite les principaux cépages - cite les appellations régionales - cite les appellations communales - explique le « Beaujolais Nouveau »	Les vins de Beaujolais sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de la Vallée du Rhône.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - cite et explique les VDN - explique une étiquette - cite les températures de service et quelques accords vins de la Vallée du Rhône et mets	Les vins de la Vallée du Rhône sont connus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Service des vins français et aide à la gestion des stocks (FOGRF5)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 5**

Titre du module:	**Service des vins français et aide à la gestion des stocks**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGRF5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenant est capable d'informer le client sur la carte des vins du restaurant.	- est familiarisé avec l'organisation de la carte - décrit la typicité des principaux vins sur la carte	La carte des vins du restaurant est connue.
	L'apprenant est en mesure de conseiller le client sur l'accord « vins et mets ».	- cite les règles de base de l'accord « vins et mets » - fait des suggestions	L'accord « vins et mets » est connu.
	L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir les vins français.	- fait la mise en place - présente la bouteille de vin et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille de vin - respecte la température et l'ordre de service	Le vin est servi correctement.
	L'apprenant est capable de préparer une commande de marchandises et d'assister à passer la commande.	- contrôle le stock et définit les besoins - prépare un bon de commande - aide à passer la commande	La commande de marchandises est bien préparée et l'assistance est présente.
	L'apprenant est capable de réceptionner les marchandises.	- réceptionne et contrôle les marchandises a` l'aide du bon de commande, du bon de livraison et de la facture - réagit en cas de non-conformité - range les marchandises	La réception des marchandises est correcte.
	L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Service pratique en salle 6 (SEPRA6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Service pratique en salle 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEPRA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de dresser une grande table ronde pour un nombre impair de clients.**	- prépare la table et positionne les chaises - prépare le matériel - dresse la table	La table est soigneusement et correctement dressée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'organiser la carcasse de la salle en fonction des réservations.**	- connaît la liste des réservations - prépare la carcasse	La carcasse correspond aux réservations.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser et de servir le steak au poivre.**	- cite les ingrédients - fait la mise en place - réalise la recette en respectant les souhaits du client et en donnant des explications - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert le steak	Le steak au poivre est réalisé et servi correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser le filetage de poissons.**	- fait la mise en place - réalise le filetage - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert le poisson	Le filetage de poissons est réalisé et servi correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un tranchage de jambon à la griffe.**	- fait la mise en place - réalise le tranchage - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le tranchage de jambon à la griffe est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage de volaille.**	- fait la mise en place - découpe la volaille - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert la volaille	Le découpage de volaille est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser un découpage de viande.**	- fait la mise en place - réalise le découpage (par exemple : carré d'agneau, côte à l'os, châteaubriand, ballotine…) - dresse l'assiette - soigne la présentation - sert l'assiette	Le découpage de la viande est réalisé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire le carafage et le décantage de vins.**	- explique et différencie le carafage et le décantage - cite le matériel - fait la mise en place - énumère les étapes de carafage et de décantage - réalise le carafage et le décantage de vin	Le carafage et le décantage de vin sont bien réalisés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Technologie de restaurant 6 (TECRE6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Technologie de restaurant 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECRE6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer l'organisation d'un banquet au restaurant.**	- énumère les différents types de banquet : • Professionnels : repas d'affaire, soirée d'entreprise, lancement de produits, convention… • Privé : mariage, anniversaire, réunion de famille, baptême… - cite les règles d'une organisation d'un banquet • Communication avec le client : proposition menu/boissons, budget, souhaits particuliers… • Établissement d'un contrat de vente • Communication interne : avec la cuisine pour le menu, avec l'équipe de salle pour la mise en place, les méthodes de service, le personnel, les décorations… • Communication externe : fourniture matériel, fourniture décorations et divertissements…	L'explication de l'organisation d'un banquet est cohérente.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'établir une organisation d'un banquet donné par l'enseignant.**	- étudie la demande de banquet : thème, nombre de clients, souhaits particuliers. - établie les étapes de l'organisation : • Proposition du menu • Proposition du service • Mise en place : lieu, carcasse… • Personnel • Décoration, divertissements… • Déroulement du banquet	L'organisation du banquet est cohérente.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réagir en cas de réclamations au restaurant.**	- énumère les types de réclamations : retard du service, erreur de commande, mauvaise qualité, hygiène, installation… - identifie les profils de clients difficiles : client critique, client impatient, client indécis, client maître-chanteur, client ivre, client bruyant… - explique les étapes à adopter en cas de réclamations : • être à l'écoute • prendre du recul • présenter des excuses • faire preuve d'assertivité • prendre des décisions • proposer des solutions • réaliser un suivi	Les attitudes sont adaptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Connaissances culinaires 6 (CONCU6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CONCU6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 6.**	- explique correctement la composition et la préparation des plats - rédige lisiblement les explications culinaires	Les explications sont correctes et lisibles.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait annoncer et expliquer un menu gastronomique choisi par l'enseignant.**	- annonce le menu choisi - explique le menu choisi - informe les clients sur les allergènes éventuels - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu gastronomique choisi est annoncé et expliqué clairement.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer des recherches et d'établir un menu gastronomique.**	- cite la composition d'un menu gastronomique (amuse-bouche, hors-d'oeuvre, potage, entrée, poisson, trou normand, viande, fromage, dessert, mignardise/petit-four) - choisit les produits de saison - établit un menu gastronomique - respecte l'orthographe - soigne la présentation	La rédaction du menu gastronomique correspond aux critères donnés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Calcul professionnel 6 (CAPRO6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Calcul professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Sciences professionnelles
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente de plats par le calcul par ajoute.**	- calcule les frais de matériel - calcule le prix de cuisine - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente provisoire - calcule le prix de vente net - calcule le prix tout compris	Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente de boissons par le calcul par ajoute.**	- calcule les frais de matériel - calcule le prix de cuisine - calcule le prix de revient - calcule le prix de vente provisoire - calcule le prix de vente net - calcule le prix tout compris	Les calculs sont corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de calculer les frais de matériel par le calcul inverse.**	- calcule le prix de vente net - calcule le prix de vente provisoire - calcule le prix de revient - calcule le prix de cuisine - calcule les frais de matériel	Les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un travail soigné.**	- soigne la présentation des calculs : • respecte les consignes de calcul • applique le schéma et les formules	La présentation est soignée et le schéma est appliqué.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Boissons au restaurant 6 (BOISS6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**			
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Boissons au restaurant 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BOISS6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Provence.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - cite les températures de service et quelques accords vins de Provence et mets	Les vins de Provence sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales du Languedoc-Roussillon.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations IGP - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - énumère et explique les vins doux naturels - cite les températures de service et quelques accords vins de Languedoc-Roussillon et mets	Les vins du Languedoc-Roussillon sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de Bordeaux.**	- cite les principaux cépages - énumère les régions de production (sous-région) - cite les appellations régionales - cite certaines appellations communales - énumère les classements de vins de Bordeaux - explique une étiquette - cite les températures de service et quelques accords vins de Bordeaux et mets	Les vins de Bordeaux sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les appellations principales de la Loire.**	- cite les principaux cépages - cite certaines appellations régionales - cite certaines appellations communales - cite les températures de service et quelques accords vins de la Loire et mets	Les vins de la Loire sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'établir une carte des vins français en respectant le nombre de vins demandé par l'enseignant.**	- effectue des recherches - choisit les vins - établit la carte - respecte les mentions obligatoires - respecte l'orthographe - montre certaine créativité - présente la carte	La carte des vins français est bien établie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Coordination et réalisation d'un service complet (FOGRF6)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et des boissons 6**

Titre du module:	**Coordination et réalisation d'un service complet**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOGRF6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
	L'apprenant est capable de coordonner et d'organiser un service.	- vérifie les réservations - distribue les tables - communique avec le chef de cuisine pour les changements éventuels, les suggestions… - contrôle la mise en place	Le service est bien coordonné et organisé.
	L'apprenant est capable d'assurer le service de son rang.	- accueille et installe les clients - propose les suggestions - prend les commandes - envoie les commandes - fait le service - prépare et présente l'addition - prend soin du départ des clients	Le bon déroulement du service est assuré.
	L'apprenant est capable d'assurer le rangement à la fin du service.	- remet en ordre les locaux - contrôle le rangement	Le rangement à la fin du service est assuré.
	L'apprenant est capable de rédiger les rapports d'apprentissage.	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits	La documentation est à jour.
	L'apprenant est capable de s'affirmer.	- montre de l'assurance - réagit - prend des décisions	La confiance en soi est visible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GRF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage hôtelier et touristique**				
Section / Métier / Profession:	**Section des serveurs de restaurant - francophone - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser une carte de menu et de boissons (apéritifs, vins et digestifs).**	- choisit les plats et les boissons - rédige la carte proprement - présente la carte	La carte est bien rédigée et présentée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un carnet d'apprentissage complet.**	- soigne la mise en page - présente son carnet complet, signé par le tuteur	Le carnet d'apprentissage est complet et bien présenté.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de calculer le prix de vente TTC, les majorations et le coefficient multiplicateur d'une boisson et/ou d'un plat.**	- calcule le prix TTC - calcule les majorations - calcule le coefficient multiplicateur - applique le schéma et les formules - soigne la présentation	Les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents régimes et proposer un menu adéquat.**	- cite les caractéristiques des différents régimes - propose un menu	Les différents régimes sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications culinaires sur le programme des semestres 4, 5 et 6.**	- donne des explications culinaires - soigne l'écriture et la présentation	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de donner des explications sur le vignoble français.**	- situe les régions viticoles - cite certaines appellations - explique une étiquette - cite certains cépages - différencie des différents vins (VDN, VND, SGN…)	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les travaux de préparation au service pour un nombre de clients défini.**	- fait la mise en place d'une table ronde pour maximum 8 clients, de l'office, de la table de service - fait la mise en place du comptoir (apéritif, cocktail, café, thé) - fait la mise en place du service des vins - fait la mise en place d'un chariot de digestifs	Les préparations sont réalisées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des travaux pratiques (découpage et/ou tranchage et/ou flambage et/ou préparations froides et/ou chariot de fromages).**	- réalise la mise en place et les travaux pratiques	Les travaux pratiques sont bien faits.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire le service des mets et boissons pour un nombre de clients défini.**	- fait un service : • accueille les clients et présente le menu • fait le service des boissons (apéritif, cocktail, eau, vin, café, the´ et digestif) • fait le service des mets • fait le débarrassage de la table • prend soin du départ des clients • remet en ordre les locaux	Le bon déroulement du service est assuré.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur un poste à souder.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la grande majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Initiation aux techniques de base (ORMO1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation aux techniques de base**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ORMO1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 2
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier - Salle spéciale
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de l'énergie pneumatique, il identifie la structure fondamentale d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève participe aux cours. - L'élève répond à des questions concernant la fonction ainsi que l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie la relation entre la commande de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève participe activement en posant des questions et en formulant des commentaires constructifs. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des tableaux d'outils dans le logiciel de simulation d'une commande numérique, d'installer de nouveaux programmes, de programmer des cycles simples et d'y accéder et il manipule le matériel informatique ainsi que les logiciels de postes de programmation avec précaution.**	- L'élève installe des programmes en se servant d'un logiciel. - L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée. - L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire. - L'élève manipule correctement les logiciels.	- Les programmes installés étaient en grande majorité corrects. - L'élève a correctement appliqué des cycles de traitement. - L'élève a agi d'une manière structurée et méthodique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage, d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc et d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications. - L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée. - L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement. - La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées. - L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à un dessin ou à une mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le limage, le perçage, l'alésage, le fraisage conique et le filetage (tolérances de fabrication de IT10 à IT12).** **L'élève participe convenablement aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne la méthode de travail, les machines ainsi que les outils pour lesquels il a opté dans un rapport de travail. - L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève répartit les étapes de travail de manière autonome et il forme des groupes avec ses camarades pour nettoyer l'atelier et pour le préparer à l'attention des collègues suivants. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils désignés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève a convenablement participé aux travaux de nettoyage et de remise en ordre en équipe. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents à la main en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le sciage, le cisaillement et le pliage (tolérances de fabrication de IT13 à IT15).**	- L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément aux dessins indiqués. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de base de la technique de mesurage en se servant de différents instruments de mesure et d'appliquer les dimensions à la pièce de travail.**	- L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à des contrôles au cours des travaux avec un pied à coulisse et avec une règle de mesure en acier et il établit un rapport de mesurage.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux dimensions réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève applique les méthodes de travail complémentaires suivantes: le tournage de plongée et le tournage intérieur.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de fabrication manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer manuellement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève est capable d'assembler des composants pour constituer des ensembles de composants, d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève décompose une unité technique disponible et il la monte.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles correspondantes de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail mentionne les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils pour lesquels l'élève a opté. - L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et au dessin et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève assemble les différents composants conformément au dessin. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - Il convient que l'élève soit initié à la technique de montage.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les combinaisons décrites dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - Il était possible de constituer l'ensemble de composants à partir des différents composants. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Cette compétence partielle n'est pas évaluée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises à partir d'une pièce de travail disponible.** **L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesurage. - L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle au cours de la fabrication en se servant d'un pied à coulisse, d'une règle de mesure en acier, d'un micromètre et d'une jauge de profondeur et il établit un rapport de mesurage.	- Les dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant. - Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance et des constructeurs métalliques - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance / constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundbausteine eines hydraulischen Systems zu benennen und zu beschreiben.**	Anhand von Unterlagen und Modellen benennen und beschreiben die Berufsanfänger die hydraulischen Grundbausteine.	Die Zuordnungen und Erklärungen sind fachlich korrekt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende erkennt den prinzipiellen Aufbau eines hydraulischen Systems und ist in der Lage, ihn zu beschreiben.**	Die Berufsanfänger erhalten einen Schaltplan eines hydraulischen Systems: - Fragen zur Funktion und Nutzen des hydraulischen Systems werden beantwortet. - Sie beschreiben den Druckaufbau. - Zusammenspiel der einzelnen Hydraulikkomponenten erkennen und verstehen. - Sie beschreiben den Zusammenhang zwischen dem Schalten von Ventilen sowie den Bewegungen von Zylindern oder Hydromotoren.	Funktion und Anwendung des hydraulischen Systems werden erklärt. Der überwiegende Teil der Antworten ist fachlich korrekt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die physikalischen Grundlagen eines hydraulischen Systems zu beschreiben sowie dessen Druck, Kraft und Volumenstrom zu berechnen.**	Die Berufsanfänger erhalten schriftliche Problemstellungen. - Sie benutzen die Formeln fachgerecht. - Sie berechnen Drücke, Kräfte und Volumenströme.	Die Formeln werden fachgerecht angewandt. Drücke, Kräfte und Volumenströme werden überwiegend korrekt berechnet.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine saubere Arbeitsmappe zu erstellen.**	Die Berufsanfänger füllen die Arbeitsblätter vollständig und leserlich aus und haben die Arbeitsmappe bei Hand.	Die Berufsanfänger erstellen eine überwiegend übersichtliche, vollständige und saubere Arbeitsmappe.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich mit den Grundelementen der Automatisierungstechnik auseinanderzusetzen.**	Die Berufsanfänger beteiligen sich am Unterricht.	Es wird aktiv durch Fragen und konstruktive Einwände mitgearbeitet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire une pièce représentée spatialement.**	- L'élève est capable d'attribuer les vues indiquées à un objet représenté spatialement.	- L'élève a correctement attribué les vues à une grande majorité des objets représentés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail simple et d'établir un dessin.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation spatiale ou d'une pièce disponible.	- Le dessin était propre et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte (dimensions, disposition des vues et épaisseur des lignes).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail simples et de les dimensionner.**	- L'élève établit les vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin était propre, l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte et il a indiqué la grande majorité des dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de l'ensemble des outils de travail requis et il s'applique à les maintenir dans un état irréprochable.**	- L'élève dispose d'une liste indiquant l'ensemble des outils de travail requis et il est capable de présenter les outils de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève disposait de l'ensemble des outils de travail dans 75% des circonstances et ils étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la sélection des matériaux d'une pièce de travail en mettant à profit ses connaissances technologiques concernant les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés des matériaux.**	- L'élève est capable d'expliquer la relation entre l'utilisation, les contraintes et les quantités de matériau requises.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les affectations ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter les valeurs caractéristiques de matériaux en se référant aux essais de traction et de résilience.**	- L'élève désigne les propriétés des matériaux en se référant aux désignations abrégées des normes et il explique sa réponse.	- L'élève a expliqué les désignations des matériaux ferreux correspondant à leurs affectations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de production.**	- L'élève détermine les longueurs, les longueurs étirées, les surfaces, les volumes ainsi que les masses de pièces de travail simples.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'inverser des formules.**	- L'élève inverse la formule en fonction de la grandeur recherchée.	- L'élève a correctement inversé des formules importantes au cours du module.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FORMG1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMG1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FORMG2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMG2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît l'entreprise, son organisation et ses cycles de production (départements de la production, de la maintenance et de l'administration, services sociaux et personnel) ainsi que les consignes et règlements internes et il est capable de les classer.**	- L'apprenti est capable de diriger une visite guidée de l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production exposés. - L'apprenti est capable d'expliquer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- Les explications étaient correctes. - Les commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des consignes internes en matière de sécurité et des mesures de sécurité requises dans ce contexte et de les appliquer.**	- L'apprenti décrit les consignes en matière de sécurité ainsi que les mesures de sécurité générales et spécifiques de l'entreprise. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail indiqué sous les aspects de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de travail indiqué sous les aspects de la sécurité.	- Les descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti est resté pertinent en cas de problème.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours d'activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte des commentaires pour adapter sa manière de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'ensembles de composants simples et de leurs pièces en se référant à un dessin complet et de compléter la liste de pièces.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement de l'ensemble de composants ainsi que la mission de pièces détachées. - L'élève complète intégralement la liste de pièces. - L'élève détermine les désignations des normes de vis, d'écrous et de disques en se référant à un livre de formules.	- Les explications étaient en majorité correctes. - Les indications requises dans la liste de pièces étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce détachée en se référant à des dessins complets ou à d'autres documents.**	- L'élève établit un dessin d'une pièces fraisée simple avec des trous taraudés et des réductions dans le respect des normes avec un dimensionnement et une vue en coupe.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et correct dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les tolérances requises ainsi que la constitution de surfaces.**	- L'élève indique les tolérances ainsi que la constitution des surfaces sur le dessin dans le respect des normes.	- L'élève a proprement complété les indications et elles étaient en majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de l'ensemble des outils de travail requis et il s'applique à les maintenir dans un état irréprochable.**	- L'élève dispose d'une liste indiquant l'ensemble des outils de travail requis et il est capable de présenter les outils de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève disposait de l'ensemble des outils de travail dans 75% des circonstances et ils étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les propriétés des différentes pièces standardisées et des différents éléments mécaniques et il opte pour des pièces et pour des éléments en fonction des informations disponibles.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces standardisées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces standardisées et pour des éléments mécaniques et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les dimensions de position d'éléments ajustés de manière autonome et d'appliquer des formules géométriques simples.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail, respectivement des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les dimensions des machines requises pour la production mécanique de pièces.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FORMG3)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMG3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelle qu'il a apprises en se référant à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites permettent de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du module 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours.**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'élève dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de fabrication manuelle étudiées en se référant à une mission de travail.**	- L'élève dispose d'un schéma. - L'élève explique les tâches partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'élève a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer manuellement des composants en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10), d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les composants en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du point 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- Les composants respectaient les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents composants a permis de constituer l'ensemble de composants. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'élève écoute attentivement les explications de ses collègues et de son supérieur.	- L'élève a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de son supérieur, sans perturber le déroulement du cours.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure pour le début des cours.**	- L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'élève a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FORMG4)

Formation

Code:	**MG**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Sections des mécaniciens d'usinage / industriels et de maintenance - Mécanicien d'usinage / industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMG4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance du vocabulaire professionnel et des formules de politesse typiques au sein des entreprises et de les employer.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable de décrire un entretien professionnel à un autre intervenant.	- L'apprenti a compris et reproduit le contenu d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des conditions des opérations et d'observer les cycles de l'entreprise dans les domaines de la production et de la maintenance.**	- L'apprenti décrit le cycle des opérations appliqué au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable de décrire un plan de maintenance ainsi que la suite de ses étapes.	- L'apprenti a correctement décrit le cycle des opérations. - L'apprenti a correctement décrit un plan de maintenance ainsi que la suite de ses étapes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire une activité qui lui est confiée.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique qui lui a été confiée.	- La description de l'activité était convenable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collègues à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des missions de travail.**	L'apprenti est capable de se servir d'une fiche des étapes de travail ou d'appliquer une suite logique à plusieurs étapes de travail.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Réalisation d'un projet professionnel 5 (PROJET5-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJET5-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Réalisation d'un projet professionnel 6 (PROJET6-F)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJET6-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Créer, dessiner et réaliser des pièces en 3D (TEC3D1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples**

Titre du module:	**Créer, dessiner et réaliser des pièces en 3D**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TEC3D1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève interprète la représentation d'un composant visualisé dans l'espace.**	- L'élève attribue les vues habituelles dans des dessins techniques à des modèles dans l'espace: la vue de face, la vue latérale et la vue plongeante. - L'élève s'exerce à la vision dans l'espace et à l'observation de différents côtés. - L'élève désigne les règles de la représentation d'un modèle dans l'espace en trois vues.	- L'élève a correctement attribué la grande majorité des objets représentés ainsi que les vues correspondantes.
30 % (18 P)	**L'élève produit une pièce sous forme de modèle en trois dimensions et il génère le dessin technique pour l'atelier.**	- L'élève se sert d'un logiciel simple pour la conception de composants en trois dimensions. - Des éléments d'un ensemble de composants provenant de l'atelier servent de modèles. - L'élève établit le modèle en trois dimensions ainsi que les dessins techniques. - L'élève imprime le composant avec une imprimante trois dimensions et il le compare aux exigences indiquées.	- Les dessins établis répondaient en grande majorité aux exigences et l'élève les a établis dans un délai convenable.
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques en suivant des indications descriptives.**	- Les vues requises sont disponibles. - L'élève applique les règles importantes de la représentation normalisée de pièces dans des composants techniques, entre autres o la représentation des lignes, o les trous et les filetages, o l'échelle, o le matériau, o le dimensionnement. - L'élève établit les dessins avec un logiciel ou à la main.	- Les dessins établis répondaient en majorité aux exigences et aux normes professionnelles.
30 % (18 P)	**L'élève lit des dessins techniques et il détecte des erreurs dans la représentation.**	- L'élève recherche des erreurs dans la représentation, concernant entre autres les éléments suivants d'un dessin technique: o la représentation des lignes, o les trous et les filetages, o l'échelle, o le matériau, o le dimensionnement. - L'élève est capable d'analyser la fonction des composants dans le contexte de ces missions.	- L'élève a détecté la grande majorité des erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Analyse fonctionnelle des éléments de machine (ELMAC1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples**

Titre du module:	**Analyse fonctionnelle des éléments de machine**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELMAC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève décrit des machines, des outils ainsi que des dispositifs.**	- L'élève présente les grands domaines de la technique de fabrication de manière cohérente: les formes d'origine, l'assemblage, la séparation, la transformation. - L'élève désigne les domaines d'affectation, les avantages ainsi que les inconvénients de variétés de machines habituelles dans sa formation en se référant à des composants concrets concernant entre autres le sciage, le perçage, le tournage, le fraisage, le ponçage et la fabrication additive.	- L'élève a identifié les différences entre les techniques de fabrication et il a correctement attribué des méthodes.
40 % (24 P)	**L'élève décrit les fonctions d'éléments de machines normalisés.**	- L'élève mentionne les fonctions suivantes, respectivement les éléments de machines suivants: o les connexions, o les éléments de sécurisation, o les variétés de supports, o l'isolation, o les commandes, o les entraînements.	- L'élève a correctement désigné la grande majorité des éléments de machines et il les a décrits d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève détermine des grandeurs simples pour définir des éléments de machines typiques.**	- L'élève s'applique à comprendre les principes suivants: o la force et le contrepoids, o les tensions dans des composants, o la loi des leviers, o la force d'appui. - L'élève effectue des calculs très faciles concernant entre autres les sujets suivants: o la contrainte de traction, o les leviers simples.	- L'élève a correctement attribué les causes et les effets du comportement physique d'une force et de son action. - Les valeurs déterminées étaient en grande majorité correctes.
10 % (6 P)	**L'élève interprète des documents en plusieurs langues concernant des éléments de machines.**	- L'élève prend connaissance du vocabulaire professionnel essentiel et d'affirmations professionnelles. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en allemand, en français et en anglais. - L'élève maîtrise la communication technique générale dans le contexte d'un atelier.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant les matières d'instructions écrites et de documents dans les langues habituelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Technologie des matériaux et gestion en circuit fermé (MATER1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples**

Titre du module:	**Technologie des matériaux et gestion en circuit fermé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATER1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève décrit les familles de matériaux ainsi que leurs affectations privilégiées.**	- L'élève présente les grandes familles de matériaux de manière cohérente: o les métaux ferreux, o les métaux non ferreux, o les non métaux.	- L'élève a correctement attribué des métaux ainsi que leurs affectations privilégiées. - L'élève a correctement décrit la grande majorité des propriétés des familles de matériaux.
30 % (18 P)	**L'élève décrit les propriétés des métaux ainsi que les méthodes servant à leur modification.**	- L'élève prend connaissance des propriétés des aciers sans alliage, faiblement alliés et fortement alliés. - L'élève présente le traitement thermique des aciers ainsi que les altérations des propriétés.	- L'élève a correctement décrit la grande majorité des propriétés des aciers ainsi que leurs traitements thermiques envisageables.
40 % (24 P)	**L'élève calcule des grandeurs physiques pour déterminer des objets.**	- L'élève répète les opérations arithmétiques de base. - L'élève prend connaissance des unités physiques. - L'élève détermine des surfaces, des volumes, des masses ainsi que des poids d'objets simples. - L'élève détermine d'autres grandeurs comme le temps et la vitesse. - L'élève s'exerce à la consultation de livres de formules.	- Les valeurs calculées étaient en grande majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève interprète des documents concernant des matériaux dans plusieurs langues.**	- L'élève prend connaissance du vocabulaire professionnel essentiel et d'affirmations professionnelles. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en allemand, en français et en anglais. - L'élève maîtrise la communication technique générale dans le contexte d'un atelier.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant les matières d'instructions écrites et de documents dans les langues habituelles.
10 % (6 P)	**L'élève décrit la nécessité du recyclage de matériaux.**	- L'élève désigne le caractère limité des ressources. - L'élève commente l'équation déchets égal ressources. - L'élève désigne les options existantes du recyclage.	- L'élève a expliqué la nécessité du recyclage de manière convaincante. - L'élève a décrit le passage des matériaux de la production au recyclage de manière compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces simples à l'aide d'outillage et d'outils à la main (ATMET1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces simples à l'aide d'outillage et d'outils à la main**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMET1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève planifie sa mission de travail.**	- L'élève dispose des documents techniques et il les commente. - L'élève consulte des détails ainsi que des valeurs techniques dans un livre de formules, respectivement il les détermine. - L'élève pose des questions concernant la mission et il les commente.	- Les informations consultées ou déterminées étaient en majorité correctes et l'élève les a notées par écrit.
20 % (12 P)	**L'élève utilise des outils techniques servant à la fabrication et au contrôle des pièces de manière compétente.**	- L'élève désigne l'entreposage ainsi que la manipulation des outils et des instruments de contrôle. - L'élève met en évidence la protection contre les dégradations.	- L'élève a manipulé les outils ainsi que les instruments de contrôle d'une manière sereine et compétente.
30 % (18 P)	**L'élève fabrique des pièces ainsi que des ensembles de composants en se servant d'outils manuels et de machines guidées à la main.**	- L'élève fabrique des pièces simples en métal et en matières synthétiques en suivant les indications. - L'élève assemble les pièces détachées pour constituer un ensemble de composants et il soumet leur fonction à un contrôle. - Les méthodes les plus habituelles sont le sciage, le perçage et le limage. - L'élève met en évidence les traitements différents du métal et des matières synthétiques.	- L'élève a fabriqué les pièces de travail de manière autonome et elles correspondaient en grande majorité aux exigences concernant la précision, la qualité des surfaces ainsi que la fonction.
20 % (12 P)	**L'élève soumet des pièces ainsi que des ensembles de composants à des contrôles.**	- L'élève désigne les méthodes ainsi que les instruments de contrôle. - L'élève dispose du modèle d'un rapport de contrôle.	- L'élève a manipulé les instruments de mesure d'une manière compétente et soignée. - L'élève a correctement complété le rapport de contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène.**	- L'élève explique les règles en vigueur à l'atelier et aux vestiaires. - L'élève explique les aspects concernant la sécurité ainsi que la santé au cours du soulèvement et du transport de charges. - L'élève porte un équipement de protection individuel (gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection).	- L'élève a observé les règles ainsi que les consignes de manière autonome. - L'élève portait la tenue de travail ainsi que l'équipement de protection individuel sans y avoir été invité à plusieurs reprises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Fabriquer des pièces simples à l'aide de machines d'usinage conventionnelles (ATMET2)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces simples à l'aide de machines d'usinage conventionnelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMET2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 6					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève planifie sa mission de travail.**	- L'élève dispose des documents techniques et il les commente. - L'élève consulte des détails ainsi que des valeurs techniques dans un livre de formules, respectivement il les détermine. - L'élève pose des questions concernant la mission et il les commente.	- Les informations consultées ou déterminées étaient en grande majorité correctes et l'élève les a notées par écrit.
10 % (6 P)	**L'élève utilise des tours ainsi que des fraiseuses servant à la fabrication des pièces de manière compétente.**	- L'élève explique les travaux avec des fraiseuses et avec des tours conventionnels d'une manière soignée et répétée. - L'élève met en évidence la protection contre les dégradations. - L'élève attire l'attention sur les risques au cours des travaux avec des fraiseuses et avec des tours conventionnels d'une manière soignée et répétée. - L'élève met en évidence l'importance de petits travaux de maintenance (par exemple le graissage et le nettoyage).	- L'élève a manipulé les machines d'une manière responsable et prévoyante. - L'élève a maintenu les machines ainsi que le poste de travail dans un état propre de manière autonome. - L'élève a manipulé les outils ainsi que les instruments de contrôle d'une manière soignée et compétente.
40 % (24 P)	**L'élève fabrique des pièces ainsi que des ensembles de composants en se servant de fraiseuses et de tours conventionnels.**	- L'élève détermine les valeurs de réglage requises ou il les consulte dans un livre de formules. - L'élève fabrique des pièces simples en métal et en matières synthétiques en suivant les indications. - L'élève assemble les pièces détachées pour constituer un ensemble de composants et il soumet leur fonction à un contrôle. - L'élève met en évidence les traitements différents du métal et des matières synthétiques.	- Les pièces de travail fabriquées sans assistance outre mesure correspondaient en majorité aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève soumet les pièces ainsi que les ensembles de composants fabriqués à des contrôles.**	- L'élève désigne les méthodes ainsi que les instruments de contrôle. - L'élève dispose du modèle d'un rapport de contrôle. - L'élève dispose des instruments de contrôle requis dans un état convenable.	- L'élève a suivi les instructions de contrôle avec précision. - L'élève a manipulé les instruments de mesure d'une manière compétente et soignée. - L'élève a correctement complété le rapport de contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève suit les indications spécifiques concernant la sécurité au cours des travaux avec des machines d'usinage conventionnelles.**	- L'élève explique la prévention des accidents au cours du tournage et du fraisage dans une large mesure. - L'élève désigne la relation entre les (mauvais) paramètres de travail et leurs conséquences.	- L'élève a suivi les indications techniques concernant la prévention des accidents d'une manière autonome et rigoureuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Connaître l'organisation de l'entreprise (FORFM1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples**

Titre du module:	**Connaître l'organisation de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti s'intègre dans la structure existante.**	L'apprenti suit un programme pour connaître l'entreprise.	L'apprenti connaît la structure de l'entreprise et les services importants pour lui. Il connaît les personnes et leur fonction dans son environnement direct.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de sécurité de l'entreprise.**	Les consignes de propreté, de sécurité et d'hygiène sont expliquées. Les horaires de travail et les conséquences en cas de non-respect sont communiqués.	Il porte son équipement de protection personnel, qui est en bon état. Il est ponctuel. Son poste de travail et son armoire de vestiaire sont propres.
40 % (24 P)	**L'apprenti exécute différentes étapes dans la production de pièces finies ou de composants.**	Il assiste à la production de pièces en grande série et réalise des travaux simples. Des pièces simples réalisées avec des méthodes manuelles sont disponibles.	Les instructions sont effectuées de façon satisfaisante et dans une durée appropriée. Les pièces produites manuellement correspondent majoritairement aux exigences.
20 % (12 P)	**L'apprenti contrôle les pièces produites en suivant une gamme de contrôle définie.**	Il assiste au contrôle des pièces produites. Une introduction dans la gamme de contrôle a été faite. L'apprenti contrôle des critères simples.	Les instructions sont effectuées de façon satisfaisante et dans une durée appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti évalue les pièces produites à l'aide des résultats de contrôle.**	Les exigences en provenance des plans et du cahier des charges sont expliquées. Les décisions possibles et autres mesures sont montrées.	L'apprenti peut suivre le raisonnement de décision et répond de façon correcte à des questions y relatives.
10 % (6 P)	**L'apprenti documente ses connaissances pratiques.**	Il tient son carnet de stage et documente ses activités. Il respecte les consignes de protection des données de l'entreprise. Le carnet de stage est tenu sur papier ou en version digitale.	Le carnet de stage est propre, complet et structuré. Les tournures sont compréhensibles. Le nombre de fautes dans les textes est raisonnable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Initiation dans les techniques de commande des machines de production de l'industrie 4.0 (COMMA1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples en matières plastiques**

Titre du module:	**Initiation dans les techniques de commande des machines de production de l'industrie 4.0**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**COMMA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève répond à des questions concernant des composants pneumatiques simples ainsi que des circuits.**	- L'élève s'approprie des connaissances fondamentales concernant les options, les applications ainsi que les fonctions de systèmes pneumatiques. - L'élève établit des circuits simples avec des composants de base et il les monte.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions et des composants. - Les circuits ont accompli les fonctions requises.
40 % (24 P)	**L'élève répond à des questions concernant des composants hydrauliques simples ainsi que des circuits.**	- L'élève s'approprie des connaissances fondamentales concernant les options, les applications ainsi que les fonctions de systèmes hydrauliques. - L'élève établit des circuits simples avec des composants de base et il les monte.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions et des composants. - Les circuits ont accompli les fonctions requises.
20 % (12 P)	**L'élève répond à des questions concernant des composants électrotechniques simples ainsi que des circuits.**	- L'élève s'approprie des connaissances fondamentales concernant les options, les applications ainsi que les fonctions des systèmes électrotechniques de machines. - L'élève met en évidence les risques du courant et de la tension et il commente les mesures de protection individuelle ainsi que les mesures de sécurité à appliquer avec les machines. - L'élève prend connaissance de la logique d'un circuit électrique simple.	- L'élève a correctement décrit la majorité des fonctions et des composants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Propriétés, application et recyclage des matières plastiques (MATPL1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples en matières plastiques**

Titre du module:	**Propriétés, application et recyclage des matières plastiques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MATPL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3.5	2	- Salle de classe
0.5	0	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève décrit les bases ainsi que la structure des matières synthétiques.**	- L'élève prend connaissance des bases chimiques en appliquant une méthode facile. - L'élève désigne la subdivision des matières synthétiques en fonction de leur comportement thermique.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant les bases des matières synthétiques en se référant à des diagrammes et à des tableaux.
30 % (18 P)	**L'élève désigne les propriétés de matières synthétiques ainsi que leurs applications.**	- L'élève étudie les groupes de matières synthétiques suivants en appliquant une méthode facile: o les matières thermoplastiques, o les élastomères, o les élastomères thermoplastiques, o les matières thermodurcissables, o les bioplastiques.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des diagrammes ainsi que des tableaux contenant des informations techniques à propos des matières synthétiques. - L'élève a correctement attribué des matières synthétiques ainsi que leurs affectations privilégiées.
10 % (6 P)	**L'élève décrit les méthodes de contrôle des matériaux servant à identifier des matières synthétiques.**	- L'élève commente les méthodes de contrôle des matériaux servant à identifier des matières synthétiques et il en fait la démonstration dans la mesure du possible.	- L'élève a attribué des propriétés ainsi que leurs méthodes de contrôle et il a correctement complété la grande majorité des fiches de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'élève effectue des calculs simples pour déterminer des grandeurs spécifiques aux matières synthétiques.**	- L'élève effectue des calculs simples concernant o la densité, la température et l'humidité, o les pourcentages et les proportions, o les volumes et les masses, o etc.	- Les valeurs calculées étaient en grande majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève interprète des documents techniques concernant des matières synthétiques en plusieurs langues.**	- L'élève s'approprie le vocabulaire professionnel essentiel et il prend connaissance d'affirmations professionnelles concernant des matières synthétiques. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel en allemand, en français et en anglais dans le contexte de travaux à l'atelier.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant les matières d'instructions écrites et de documents dans les langues habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève décrit l'organisation ainsi que les méthodes du recyclage de matières synthétiques.**	- L'élève désigne les exigences auxquelles doit répondre un système de recyclage de matières synthétiques en état de fonctionnement. - L'élève présente les applications du recyclat ainsi que les limites du recyclage.	- L'élève a convenablement répondu à des questions concernant l'organisation du recyclage de matières synthétiques ainsi que ses limites.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Théorie professionnelle des procédés de fabrication d'éléments de construction en matières plastiques (MATPL2)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples en matières plastiques**

Titre du module:	**Théorie professionnelle des procédés de fabrication d'éléments de construction en matières plastiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MATPL2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève décrit les méthodes de la préparation de la matière synthétique pour la fabrication de pièces.**	- L'élève prend connaissance des applications, des avantages et des inconvénients des différentes méthodes: o le broyage, le mélange, la plastification, la granulation, le séchage.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant les méthodes.
40 % (24 P)	**L'élève décrit les méthodes de fabrication en série de pièces en matières synthétiques.**	- L'élève prend connaissance des applications, des avantages et des inconvénients des différentes méthodes de fabrication en série: o le moulage par injection, l'extrusion, le moulage par soufflage, le moussage, le pressage.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant les méthodes.
40 % (24 P)	**L'élève décrit les méthodes de fabrication de composants avec une transformation de produits semi-finis.**	- L'élève prend connaissance des applications, des avantages et des inconvénients des différentes méthodes: o la transformation, le soudage, le collage, les connexions mécaniques. - L'élève dispose de données concernant des paramètres technologiques servant aux connexions et à une conception des composants convenant à la fabrication.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant les méthodes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des pièces simples en matière plastiques à l'aide d'outillage et de machines simples 1 (ATPLA1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples en matières plastiques**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces simples en matière plastiques à l'aide d'outillage et de machines simples 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATPLA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève planifie la fabrication de pièces en matières synthétiques.**	- L'élève dispose des documents techniques et il les commente. - L'élève désigne des propriétés des matières synthétiques à transformer. - L'élève consulte des valeurs techniques ainsi que des paramètres dans un livre de formules.	- Les informations consultées ou déterminées étaient en grande majorité correctes et l'élève les a notées par écrit. - L'élève a compris les difficultés au cours de la transformation de matières synthétiques et il les a expliquées.
20 % (12 P)	**L'élève fabrique des pièces en matières synthétiques en se servant d'outils manuels et de machines simples.**	- L'élève fabrique des pièces simples en matières synthétiques et en caoutchoucs de construction habituels en suivant les indications. - Les méthodes les plus habituelles sont le sciage, le perçage, le découpage (aussi au laser) et le taraudage. Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que la qualité des surfaces répondaient en grande majorité aux exigences.
30 % (18 P)	**L'élève assemble des pièces en matières synthétiques en appliquant des méthodes de connexion par engagement positif et par engagement de matière.**	- L'élève fabrique des pièces simples en matières synthétiques et en caoutchoucs de construction habituels en suivant les indications. - Les méthodes les plus habituelles sont le soudage, le collage, le vissage et le rivetage. Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que la qualité des surfaces répondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève soumet les pièces ainsi que les ensembles de composants fabriqués en matières synthétiques à des contrôles.**	- L'élève désigne des méthodes ainsi que des instruments de contrôle. - L'élève dispose du modèle d'un rapport de contrôle. - L'élève dispose des instruments de contrôle requis dans un état convenable.	- L'élève a suivi les instructions concernant les contrôles avec rigueur. - L'élève a complété le rapport de contrôle avec précision.
10 % (6 P)	**L'élève attribue des matières premières de matières synthétiques ainsi que des pièces défectueuses à un recyclage compétent.**	- L'élève distingue les différentes variétés de matières synthétiques. - L'élève désigne l'utilité du recyclage et de la protection de l'environnement et il présente le système existant.	- L'élève a attribué les pièces à mettre au rebut aux récipients correspondants de manière autonome.

10 % (6 P)	**L'élève respecte les indications spécifiques en matière de sécurité concernant la transformation de matières synthétiques ainsi que l'utilisation des outils requis.**	- L'élève désigne des processus ainsi que des réactions chimiques. - L'élève indique des risques résultant du contact avec des colles et de l'inhalation de vapeurs. - L'élève attire l'attention sur des risques résultant de températures plus élevées au cours du soudage. - L'élève dispose de vêtements de protection spécifiques (masque respiratoire, gants). - L'élève indique la nécessité de l'aspiration, respectivement de la ventilation.	- L'élève a suivi les indications techniques spécifiques aux produits pour travailler en sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Connaître les moyens et processus spécifiques à l'entreprise (FORFM2)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces simples en matières plastiques**

Titre du module:	**Connaître les moyens et processus spécifiques à l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFM2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti interprète le cahier des charges de la commande et en déduit les prochaines étapes.**	Le cahier des charges est expliqué par l'instructeur/le tuteur. L'apprenti demande les renseignements nécessaires auprès de son supérieur ou consulte les documents techniques en question.	L'apprenti interprète le contenu du cahier des charges de façon largement correct. Il se procure les informations qui lui manquent au bon endroit.
20 % (12 P)	**L'apprenti règle des machines-outils et des machines de production.**	Il assiste à la préparation / le réglage de machines choisies. Il exécute des tâches simples sous surveillance. Les consignes de sécurité spécifiques sont communiquées.	Les instructions sont effectuées de façon satisfaisante. Les consignes de sécurité sont suivies méticuleusement.
30 % (18 P)	**L'apprenti exécute différentes étapes dans la production de pièces finies ou de composants.**	Il assiste à la production de pièces en grande série et réalise des travaux simples. Des pièces simples réalisées avec des méthodes manuelles sont disponibles. L'apprenti augmente son autonomie dans toutes ses activités.	Les instructions sont effectuées de façon satisfaisante et dans une durée appropriée. Les pièces produites manuellement correspondent majoritairement aux exigences.
20 % (12 P)	**L'apprenti contrôle des composants et des pièces finies.**	Les contrôles sont réalisés sous surveillance. Les instructions et les équipements de contrôle sont disponibles.	Les instructions sont effectuées de façon satisfaisante et dans une durée appropriée. La documentation nécessaire est réalisée exactement.
10 % (6 P)	**L'apprenti communique avec tous les membres du groupe.**	Il est ouvert et fait la conversation avec toutes les personnes dans son environnement direct.	Il comprend les instructions et élimine des imprécisions en dialoguant. Il se comporte gentiment vis-à-vis de ses collègues et de ses supérieurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti documente ses connaissances pratiques.**	Il tient son carnet de stage et documente ses activités. Il respecte les consignes de protection des données de l'entreprise. Le carnet de stage est tenu sur papier ou en version digitale. Il présente l'entreprise formatrice et ses connaissances dans un bref exposé.	Le carnet de stage est propre, complet et structuré. Les tournures sont compréhensibles. Le nombre de fautes dans les textes est raisonnable. La présentation respecte les règles fondamentales d'un exposé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabriquer des pièces moulées en thermoplastiques sur presses d'injection 1 (ATPLA2)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 1**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces moulées en thermoplastiques sur presses d'injection 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATPLA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Fabriquer des pièces simples en matières plastiques à l'aide d'outillage et de machines simples 2 (ATPLA3)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 1**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces simples en matières plastiques à l'aide d'outillage et de machines simples 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATPLA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Maintennance des machines de production et de leur périphérie (MAINT1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 1**

Titre du module:	**Maintennance des machines de production et de leur périphérie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MAINT1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Théorie professionnelle de la fabrication de pièces moulées sur presses d'injection (MATPL3)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 1**

Titre du module:	**Théorie professionnelle de la fabrication de pièces moulées sur presses d'injection**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**MATPL3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Théorie professionnelle de la fabrication de pièces par extrusion et soufflage (MATPL4)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 1**

Titre du module:	**Théorie professionnelle de la fabrication de pièces par extrusion et soufflage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATPL4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Participer à différentes étapes des processus de fabrication (FORFM3)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 1**

Titre du module:	**Participer à différentes étapes des processus de fabrication**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFM3**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Théorie professionnelle de la fabrication de composants en composites (MATPL5)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 2**

Titre du module:	**Théorie professionnelle de la fabrication de composants en composites**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATPL5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Théorie professionnelle de la fabrication de composants en caoutchouc (MATPL6)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 2**

Titre du module:	**Théorie professionnelle de la fabrication de composants en caoutchouc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATPL6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser des pièces moulées en thermoplastiques sur presses d'injection 2 (ATPLA4)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 2**

Titre du module:	**Réaliser des pièces moulées en thermoplastiques sur presses d'injection 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATPLA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Exécuter différentes étapes des processus de fabrication (FORFM4)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces moulées 2**

Titre du module:	**Exécuter différentes étapes des processus de fabrication**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFM4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Évaluer la durabilité et le recyclage des matières premières, des produits et des processus (RECYC1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière platiques 1**

Titre du module:	**Évaluer la durabilité et le recyclage des matières premières, des produits et des processus**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**RECYC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Théorie professionnelle des traitements préalables et ultérieurs des matières et pièces (TRAIT1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière platiques 1**

Titre du module:	**Théorie professionnelle des traitements préalables et ultérieurs des matières et pièces**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TRAIT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Assurer la qualité et surveiller les processus de production en grande série (AQUAL1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**					
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**					

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière platiques 1**

Titre du module:	**Assurer la qualité et surveiller les processus de production en grande série**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AQUAL1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Développer, gérer et entretenir des moules et des gabarits (OUTIL1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière platiques 1**

Titre du module:	**Développer, gérer et entretenir des moules et des gabarits**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**OUTIL1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Exécuter un ordre de fabrication partiel (FORFM5)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière platiques 1**

Titre du module:	**Exécuter un ordre de fabrication partiel**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFM5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des pièces simples avec les méthodes de fabrication additive (FABAD1)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière plastiques 2**

Titre du module:	**Réaliser des pièces simples avec les méthodes de fabrication additive**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FABAD1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Préparation Projet intégré (PIF)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière plastiques 2**

Titre du module:	**Préparation Projet intégré**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PIF**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Exécuter un ordre de fabrication (FORFM6)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication industrielle de pièces en matière plastiques 2**

Titre du module:	**Exécuter un ordre de fabrication**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORFM6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**FM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Smart materials**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur un poste à souder.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la grande majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Initiation aux techniques de base (ORMO1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation aux techniques de base**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ORMO1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier - Salle spéciale
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de l'énergie pneumatique, il identifie la structure fondamentale d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève participe aux cours. - L'élève répond à des questions concernant la fonction ainsi que l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie la relation entre la commande de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève participe activement en posant des questions et en formulant des commentaires constructifs. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des tableaux d'outils dans le logiciel de simulation d'une commande numérique, d'installer de nouveaux programmes, de programmer des cycles simples et d'y accéder et il manipule le matériel informatique ainsi que les logiciels de postes de programmation avec précaution.**	- L'élève installe des programmes en se servant d'un logiciel. - L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée. - L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire. - L'élève manipule correctement les logiciels.	- Les programmes installés étaient en grande majorité corrects. - L'élève a correctement appliqué des cycles de traitement. - L'élève a agi d'une manière structurée et méthodique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage, d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc et d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications. - L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée. - L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement. - La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées. - L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Professeur d'éducation artistique - Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Type de formateur proposé:	Professeur d'artistique, professeur-ingénieur, maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Initiation à la transformation de matières plastiques (ATPLA1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Initiation à la transformation de matières plastiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATPLA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Métal

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève assemble des pièces en matières synthétiques en appliquant une méthode d'assemblage thermique et en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit des composants simples en matières synthétiques habituelles pour des structures en suivant les indications. - Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions collées avec des matières synthétiques habituelles et il connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit des connexions collées avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes et il les soumet à des contrôles.	- Les connexions collées répondaient aux exigences minimales sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des pièces simples en matières synthétiques habituelles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes.	- La précision ainsi que la qualité des pièces produites correspondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des structures simples en matières synthétiques différentes.**	- L'élève assemble des composants simples en matières synthétiques habituelles pour constituer une structure en suivant les indications.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Laboratoire
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 6

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Dessin à main levée de composants techniques 2 (SKIZZ2-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur – ingénieur / Métal

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des ensembles de composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée dans différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter des plans de construction.**	- L'élève s'oriente en se référant aux plans d'un bâtiment. - L'élève identifie des installations techniques dans les plans.	- L'élève a identifié les éléments essentiels d'un bâtiment dans un plan de construction.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins conceptuels à main levée.**	- L'élève établit des croquis de dimensions brutes en se référant à des missions de construction spécifiques.	- L'élève a dessiné les croquis d'une manière propre et compréhensible. - Les dimensions requises étaient en grande majorité disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	- L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)
10 % (6 P)	**Compétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Réalisation d'un projet professionnel 5 (PROJE5-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal - Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de travail. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.13. - Réaliser des raccordements par collage (ATCOL-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des raccordements par collage**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ATCOL-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des assemblages collés avec des matériaux habituels dans le domaine de la construction métallique.**	- L'élève prépare les pièces de manière à répondre aux exigences de la méthode sous les aspects des dimensions et des surfaces. - L'élève opte pour des colles en fonction des matériaux de base.	- L'élève a opté pour une préparation des surfaces collées d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement concernant les colles.**	- L'élève dispose des fiches concernant les différentes variétés de colles et il les consulte.	- L'élève a considéré la grande majorité des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des assemblages collés avec des matériaux habituels dans le domaine de la construction métallique.**	- L'élève produit des assemblages collés avec des modèles ou avec des pièces simples en matériaux différents et il les soumet à des contrôles.	- Les assemblages collés répondaient aux exigences minimales sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.14. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.15. - Réalisation d'un projet professionnel 6 (PROJE6-F)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique - Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de travail. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à un dessin ou à une mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le limage, le perçage, l'alésage, le fraisage conique et le filetage (tolérances de fabrication de IT10 à IT12).** **L'élève participe convenablement aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne la méthode de travail, les machines ainsi que les outils pour lesquels il a opté dans un rapport de travail. - L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève répartit les étapes de travail de manière autonome et il forme des groupes avec ses camarades pour nettoyer l'atelier et pour le préparer à l'attention des collègues suivants. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils désignés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève a convenablement participé aux travaux de nettoyage et de remise en ordre en équipe. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents à la main en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le sciage, le cisaillement et le pliage (tolérances de fabrication de IT13 à IT15).**	- L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément aux dessins indiqués. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de base de la technique de mesurage en se servant de différents instruments de mesure et d'appliquer les dimensions à la pièce de travail.**	- L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à des contrôles au cours des travaux avec un pied à coulisse et avec une règle de mesure en acier et il établit un rapport de mesurage.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux dimensions réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève applique les méthodes de travail complémentaires suivantes: le tournage de plongée et le tournage intérieur.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de fabrication manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer manuellement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève est capable d'assembler des composants pour constituer des ensembles de composants, d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève décompose une unité technique disponible et il la monte.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles correspondantes de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail mentionne les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils pour lesquels l'élève a opté. - L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et au dessin et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève assemble les différents composants conformément au dessin. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - Il convient que l'élève soit initié à la technique de montage.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les combinaisons décrites dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - Il était possible de constituer l'ensemble de composants à partir des différents composants. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Cette compétence partielle n'est pas évaluée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises à partir d'une pièce de travail disponible.** **L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesurage. - L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle au cours de la fabrication en se servant d'un pied à coulisse, d'une règle de mesure en acier, d'un micromètre et d'une jauge de profondeur et il établit un rapport de mesurage.	- Les dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant. - Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des joints et des composants par soudure à l'arc et par procédés oxy-acéthylénique (ATSOU1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en tôle d'acier**

Titre du module:	**Réaliser des joints et des composants par soudure à l'arc et par procédés oxy-acéthylénique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATSOU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	11	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
11	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
11	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
11	4	- Atelier
11	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Métal

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces simples en acier de construction général par soudage oxyacéthylénique en suivant les indications et en observant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents, de soumettre les pièces à des contrôles sous l'aspect du maintien de la qualité exigée pendant, respectivement après, la fabrication et de les évaluer.**	- L'élève détermine les paramètres de réglage et il les règle. - L'élève produit les soudures d'essai servant au contrôle des paramètres réglés et il les évalue. - L'élève rectifie les paramètres réglés dans la mesure des besoins. - L'élève prépare les pièces détachées de manière compétente et il les assemble en appliquant la méthode du soudage oxyacéthylénique. - L'élève contrôle la qualité de la soudure. - L'élève compare les résultats de son travail aux indications pour effectuer une évaluation. - L'élève prend soin de ses outils de travail, de son équipement de protection individuelle et de sa tenue de travail et il considère les exigences concernant les mesures de prévention des accidents à l'atelier.	- L'élève a opté pour des valeurs de paramétrage qui n'excédaient pas la tolérance indiquée. - L'élève a produit peu de soudures d'essai et il a effectué les rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a positionné les plaques en tôle, respectivement les pièces détachées, de manière compétente et, le cas échéant, il les a pointées de manière à produire une soudure sans défaut. - L'élève a intégralement suivi les indications concernant le matériau, le métal d'apport ainsi que la position de soudage. - L'épaisseur de la soudure correspondait à la tolérance indiquée. - L'élève a constaté la qualité de la soudure de manière autonome sous les aspects visuel et dimensionnel et il l'a évaluée de manière objective. - La qualité de la soudure convenait à des composants statiques. - L'élève a constaté les défauts extérieurs importants et il a désigné des causes éventuelles. - La finition des pièces était propre. - L'élève connaît l'ensemble des consignes spécifiques en matière de sécurité et il les a observées. - L'équipement de protection individuelle était dans un état convenable. - L'élève a rectifié des défauts de moindre envergure de manière autonome. - L'élève a constaté des défauts d'équipements de fonctionnement et il les a signalés de manière autonome.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces simples en acier de construction général par brasage à la flamme en suivant les indications et en observant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents, de soumettre les pièces à des contrôles sous l'aspect du maintien de la qualité exigée pendant, respectivement après, la fabrication et de les évaluer.**	- L'élève détermine les paramètres de réglage et il les règle. - L'élève produit les brasures d'essai servant au contrôle des paramètres réglés et il les évalue. - L'élève rectifie les paramètres réglés dans la mesure des besoins. - L'élève prépare les pièces détachées de manière compétente et il les assemble en appliquant la méthode du brasage à la flamme. - L'élève contrôle la qualité de la brasure. - L'élève compare les résultats de son travail aux indications pour effectuer une évaluation. - L'élève prend soin de ses outils de travail, de son équipement de protection individuelle et de sa tenue de travail et il considère les exigences concernant les mesures de prévention des accidents à l'atelier.	- L'élève a opté pour des valeurs de paramétrage qui n'excédaient pas la tolérance indiquée. - L'élève a produit peu de brasures d'essai et il a effectué les rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a positionné les plaques en tôle, respectivement les pièces détachées, de manière compétente et il était possible de produire une connexion brasée sans défaut. - L'élève a intégralement suivi les indications concernant le matériau, la structure de brasage, le fil à plomb ainsi que le flux de brasage. - La brasure était continue et la solidité de la connexion était convenable. - Les dimensions des pièces correspondaient aux tolérances indiquées. - L'élève a constaté la qualité de la connexion brasée de manière autonome sous les aspects visuel et dimensionnel et il l'a évaluée de manière objective. - L'élève a constaté les défauts extérieurs importants et il a désigné des causes éventuelles. - La finition des pièces était propre. - L'élève connaît l'ensemble des consignes spécifiques en matière de sécurité et il les a observées. - L'équipement de protection individuelle était dans un état convenable. - L'élève a rectifié des défauts de moindre envergure de manière autonome. - L'élève a constaté des défauts d'équipements de fonctionnement et il les a signalés de manière autonome.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de séparer des pièces simples en acier de construction général d'une plaque en tôle par oxycoupage autogène en suivant les indications et en observant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents, de soumettre les pièces à des contrôles sous l'aspect du maintien de la qualité exigée pendant, respectivement après, la fabrication et de les évaluer.**	- L'élève détermine les paramètres de réglage et il les règle. - L'élève produit les jets de coupe servant au contrôle des paramètres réglés et il les évalue. - L'élève rectifie les paramètres réglés dans la mesure des besoins. - L'élève prépare les pièces détachées de manière compétente et il les produit en appliquant la méthode de l'oxycoupage autogène. - L'élève contrôle la qualité du jet de coupe. - L'élève compare les résultats de son travail aux indications pour effectuer une évaluation. - L'élève prend soin de ses outils de travail, de son équipement de protection individuelle et de sa tenue de travail et il considère les exigences concernant les mesures de prévention des accidents à l'atelier.	- L'élève a opté pour des valeurs de paramétrage qui n'excédaient pas la tolérance indiquée et il les a réglées de manière compétente. - L'élève a produit peu de jets de coupe d'essai et il a effectué les rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - Les dimensions des pièces correspondaient aux tolérances indiquées. - L'élève a constaté la qualité des jets de coupe de manière autonome sous les aspects visuel et dimensionnel et il l'a évaluée de manière objective. - L'élève a constaté les défauts extérieurs importants et il a désigné des causes éventuelles. - La finition des pièces était propre. - L'élève connaît l'ensemble des consignes spécifiques en matière de sécurité et il les a observées. - L'équipement de protection individuelle était dans un état convenable. - L'élève a rectifié des défauts de moindre envergure de manière autonome. - L'élève a constaté des défauts d'équipements de fonctionnement et il les a signalés de manière autonome.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces simples en acier de construction général par soudage manuel à l'arc en suivant les indications et en observant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents, de soumettre les pièces à des contrôles sous l'aspect du maintien de la qualité exigée pendant, respectivement après, la fabrication et de les évaluer.**	- L'élève détermine les paramètres de réglage et il les règle. - L'élève produit les soudures d'essai servant au contrôle des paramètres réglés et il les évalue. - L'élève rectifie les paramètres réglés dans la mesure des besoins. - L'élève prépare les pièces détachées de manière compétente et il les assemble en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc. - L'élève suit les indications concernant la variété de soudure, l'électrode de soudage, l'épaisseur de la soudure, la position de soudage ainsi que la qualité de la soudure. - L'élève contrôle la qualité de la soudure. - L'élève compare les résultats de son travail aux indications pour effectuer une évaluation. - L'élève prend soin de ses outils de travail, de son équipement de protection individuelle et de sa tenue de travail et il considère les exigences concernant les mesures de prévention des accidents à l'atelier.	- L'élève a opté pour des valeurs de paramétrage qui n'excédaient pas la tolérance indiquée et il les a réglées de manière compétente. - L'élève a produit peu de soudures d'essai et il a effectué les rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a positionné les plaques en tôle, respectivement les pièces détachées, de manière compétente et, le cas échéant, il les a pointées de manière à produire une soudure sans erreur. - L'élève a intégralement suivi les indications concernant le matériau, le métal d'apport ainsi que la position de soudage. - L'épaisseur de la soudure correspondait à la tolérance indiquée. - L'élève a constaté la qualité de la soudure de manière autonome sous les aspects visuel et dimensionnel et il l'a évaluée de manière objective. - La qualité de la soudure convenait à des composants statiques. - L'élève a constaté les défauts extérieurs importants et il a désigné des causes éventuelles. - La finition des pièces était propre. - L'élève connaît l'ensemble des consignes spécifiques en matière de sécurité et il les a observées. - L'équipement de protection individuelle était dans un état convenable. - L'élève a rectifié des défauts de moindre envergure de manière autonome. - L'élève a constaté des défauts d'équipements de fonctionnement et il les a signalés de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des assemblages en tôles (ATCON1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en tôle d'acier**

Titre du module:	**Réaliser des assemblages en tôles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCON1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement pratique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes habituelles de séparation de tôles, de monter les machines correspondantes de manière compétente en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents, de les programmer et d'effectuer des calculs pour déterminer les paramètres requis.**	- L'élève monte les machines ainsi que les outils du groupe des méthodes de séparation mécaniques comme les cisailles à leviers, les cisailles guillotines ou les poinçons en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les manipule de manière compétente. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules). - L'élève produit des pièces d'essai pour contrôler les paramètres réglés et il les évalue. - L'élève ajuste les paramètres dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les calculs de manière autonome. - L'élève a effectué le réglage ainsi que la programmation des machines d'une manière compétente et rapide sans assistance complémentaire. - L'élève a eu besoin de peu de pièces d'essai pour régler les machines correctement. - L'élève a effectué la grande majorité des rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a produit les pièces dans le respect des dimensions. - L'élève a observé les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes habituelles de transformation de tôles, de monter les machines correspondantes de manière compétente en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents, de les programmer et d'effectuer des calculs pour déterminer les paramètres requis.**	- L'élève monte les machines ainsi que les outils du groupe des méthodes de transformation mécaniques comme les rouleaux, les plieuses ou les cintreuses en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les manipule de manière compétente. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules). - L'élève produit des pièces d'essai pour contrôler les paramètres réglés et il les évalue. - L'élève ajuste les paramètres dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les calculs de manière autonome. - L'élève a effectué le réglage ainsi que la programmation des machines d'une manière compétente et rapide sans assistance complémentaire. - L'élève a eu besoin de peu de pièces d'essai pour régler les machines correctement. - L'élève a effectué la grande majorité des rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a produit les pièces dans le respect des dimensions. - L'élève a observé les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes habituelles d'assemblage mécanique de tôles, de monter les machines correspondantes de manière compétente en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents, de les programmer et d'effectuer des calculs pour déterminer les paramètres requis.**	- L'élève monte les machines ainsi que les outils du groupe des méthodes d'assemblage mécaniques comme les perceuses ou les pinces à riveter en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les manipule de manière compétente. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules). - L'élève produit des pièces d'essai pour contrôler les paramètres réglés et il les évalue. - L'élève ajuste les paramètres dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les calculs de manière autonome. - L'élève a effectué le réglage ainsi que la programmation des machines d'une manière compétente et rapide sans assistance complémentaire. - L'élève a eu besoin de peu de pièces d'essai pour régler les machines correctement. - L'élève a effectué la grande majorité des rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a produit les pièces dans le respect des dimensions. - L'élève a observé les consignes en matière de prévention des accidents.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des ensembles de composants constitués en grande majorité de pièces en tôle en suivant les indications de dessins techniques et de nomenclatures dans un cadre horaire plus important, en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et en appliquant les mesures de protection de l'environnement et de les soumettre à des contrôles visuels et dimensionnels pour constater le maintien de la qualité requise au cours de la fabrication.**	- L'élève assemble les pièces détachées produites au préalable en appliquant des méthodes d'assemblage mécaniques et thermiques pour constituer des ensembles de composants et en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les soumet à des contrôles de qualité au cours de la fabrication (en se servant entre autres de mètres rubans, de pieds à coulisses, de rapporteurs et de niveaux à eau). - L'élève prend soin de ses outils de travail, de son équipement de protection individuelle et de sa tenue de travail.	- L'élève a produit et évalué des pièces d'essai de manière autonome avant le début de la fabrication. - L'élève a effectué des rectifications de manière autonome. - L'élève a respecté la grande majorité des étapes de travail ainsi que la suite des étapes planifiées. - L'élève a produit les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants sans excéder le temps dont il disposait. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants répondaient aux exigences essentielles sous l'aspect de la qualité. - L'élève connaît la variété ainsi que l'envergure acceptable de la grande majorité des erreurs à constater visuellement et il a effectué les contrôles visuels et dimensionnels requis d'une manière autonome et compétente. - Les instruments de mesure étaient dans un état propre. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines, des outils et des substances auxiliaires utilisés et il les a observées d'une manière irréprochable et autonome. - L'élève connaît les règlementations concernant la manipulation correcte sous l'aspect professionnel de substances dangereuses et il les a respectées d'une manière irréprochable et autonome. - L'équipement de protection individuelle était dans un état convenable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail requises en considérant les machines, les outils et les accessoires disponibles ainsi que les indications horaires et techniques et de documenter sa méthode, les résultats obtenus et les paramètres de réglage.**	- L'élève produit une planification approximative par écrit pour chaque pièce et pour chaque ensemble de composants. - L'élève note la méthode ainsi que les résultats obtenus par écrit et il les documente de manière compétente.	- L'élève a constaté la grande majorité des difficultés concernant la fabrication et des exigences concernant la qualité de manière autonome. - L'élève a établi la suite des étapes de travail et il a opté pour la grande majorité des machines et des outils d'une manière autonome et cohérente sous l'aspect professionnel. - L'élève a réglé les ambiguïtés avant le début du travail. - L'élève a établi des rapports d'atelier ainsi que des rapports de mesurage en allemand pour documenter convenablement le travail pratique. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel de manière cohérente. - L'élève a présenté le rapport d'une manière propre et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Acquérir les bases théoriques des procédés mécaniques de découpe, d'assemblage et de mise en forme de tôles d'acier (CAMAT3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en tôle d'acier**

Titre du module:	**Acquérir les bases théoriques des procédés mécaniques de découpe, d'assemblage et de mise en forme de tôles d'acier**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Type de formateur proposé: Professeur – ingénieur / Métal

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases théoriques des méthodes de séparation de tôles habituelles ainsi que le fonctionnement et les domaines d'affectation des machines correspondantes.**	- L'élève décrit des outils de séparation mécaniques comme les cisailles à leviers, les cisailles guillotines ou les poinçons et il considère la sécurité au travail pour la séparation de tôles. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules).	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a opté pour la grande majorité des différentes méthodes de manière cohérente dans différentes circonstances. - L'élève connaît des paramètres de travail importants et il les a définis en grande majorité en se référant à des documents techniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases théoriques des méthodes de transformation de tôles habituelles ainsi que le fonctionnement et les domaines d'affectation des machines correspondantes.**	- L'élève décrit des méthodes de transformation mécaniques comme le pliage, le cintrage ou le roulage et il considère la sécurité au travail. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules).	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a opté pour la grande majorité des différentes méthodes de manière cohérente dans différentes circonstances. - L'élève connaît des paramètres de travail importants et il les a définis en grande majorité en se référant à des documents techniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases théoriques des méthodes d'assemblage de tôles ainsi que le fonctionnement et les domaines d'affectation des machines correspondantes.**	- L'élève décrit des méthodes d'assemblage par friction et par engagement positif comme le pliage, le rivetage ou le vissage et il considère la sécurité au travail. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules).	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a opté pour la grande majorité des différentes méthodes de manière cohérente dans différentes circonstances. - L'élève connaît des paramètres de travail importants et il les a définis en grande majorité en se référant à des documents techniques.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les matériaux habituels ainsi que les formes de livraison de tôles et d'aciers plats pour les structures en métal et il est capable de mettre ces informations à profit de manière compétente.**	- L'élève désigne des propriétés ainsi que la composition approximative des différents matériaux comme l'acier ou l'acier inoxydable. - L'élève opte pour des matériaux et pour des formes de livraison correspondant à des missions indiquées.	- L'élève connaît la grande majorité des propriétés des différents matériaux ainsi que leurs formes de livraison pour des structures en métal. - L'élève a compris la grande majorité des informations extraites de documents techniques. - L'élève a opté pour la grande majorité des matériaux de composants simples de manière compétente.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs de composants en tôle importantes pour la préparation du travail ou pour la fabrication.**	- L'élève détermine les surfaces, les volumes ainsi que les masses de composants typiques en tôle. - L'élève se réfère également au théorème de Pythagore et aux fonctions trigonométriques pour les calculs.	- L'élève connaît les formules essentielles concernant les objets habituels. - L'élève a effectué la grande majorité des calculs d'une manière correcte et autonome et il les a présentés d'une manière propre et structurée. - L'élève a correctement et rapidement converti la grande majorité des unités. - L'élève a manipulé la calculatrice avec aisance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Planification du travail pour la réalisation d'assemblages en tôles d'acier (DESIN3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en tôle d'acier**

Titre du module:	**Planification du travail pour la réalisation d'assemblages en tôles d'acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les produits semi-finis, les pièces standardisées ainsi que les matériaux habituels pour les tôles et les aciers plats dans le domaine de la construction métallique en se référant à des documents techniques et de les indiquer dans nomenclatures.**	- L'élève détermine des matériaux, des produits semi-finis ainsi que des pièces standardisées correspondant aux propriétés indiquées en se référant à des livres de formules, à des catalogues ou à des documents similaires, il les sélectionne et il les indique dans les nomenclatures.	- L'élève a trouvé la majorité des informations concernant les indicateurs et il les a indiquées dans des nomenclatures.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des croquis ainsi que des dessins techniques de composants en tôle de manière compétente.**	- L'élève établit des croquis ainsi que des dessins techniques manuellement ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur en se référant à des indications (par exemple à des modèles ou à des schémas d'assemblage).	- Les croquis étaient compréhensibles, les proportions étaient en grande majorité correctes et ils n'accusaient pas d'erreur graphique ou structurelle d'envergure. - Les dessins techniques répondaient aux normes essentielles en vigueur sous les aspects de la représentation des vues et du dimensionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'indiquer les méthodes d'assemblage requises dans des schémas d'assemblage.**	- L'élève représente les méthodes d'assemblage habituelles comme le vissage, le rivetage, le soudage ou le brasage avec des symboles dans des schémas d'assemblage.	- L'élève a représenté les méthodes d'assemblage essentielles avec des symboles dans le respect des normes et d'une manière correspondant à la fabrication dans des schémas d'assemblage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour les pièces afin d'optimiser l'utilisation du matériel de départ en effectuant des calculs correspondant aux besoins avec des composants simples.**	- L'élève effectue les calculs requis pour déterminer des masses, des longueurs étirées ainsi que les quantités de matériel requises et pour préparer une commande de matériel en conséquence.	- L'élève a présenté la grande majorité des calculs d'une manière correcte, propre et structurée. - L'élève a présenté une préparation utile pour une commande de matériel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Acquérir les bases théoriques des procédés thermiques de découpe et d'assemblage 1 (SOUDA1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en tôle d'acier**

Titre du module:	**Acquérir les bases théoriques des procédés thermiques de découpe et d'assemblage 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SOUDA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur-Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les principes ainsi que les domaines d'affectation des méthodes du soudage au gaz, du soudage manuel à l'arc, du brasage, de l'oxycoupage et de la découpe par fusion et de déterminer les paramètres de travail essentiels, il maîtrise le vocabulaire professionnel le plus important concernant les méthodes thermiques de séparation et d'assemblage et il l'emploie de manière cohérente au cours de la communication avec ses enseignants et avec ses camarades.**	- L'élève décrit les méthodes d'assemblage et de séparation thermiques indiquées. - L'élève détermine les paramètres de travail en se référant à des documents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours de la communication écrite et orale.	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a opté pour les différentes méthodes de manière cohérente pour accomplir différentes missions. - L'élève a déterminé la grande majorité des paramètres de travail essentiels de manière autonome. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel important de manière cohérente au cours de la communication écrite et orale. - L'élève a correctement écrit, respectivement exprimé, la grande majorité des notions professionnelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps ainsi que les quantités de métaux d'apport et de substances auxiliaires requis pour la fabrication de composants simples.**	- L'élève se réfère aux paramètres de travail pour déterminer le temps requis pour la séparation/pour l'assemblage ainsi que la consommation de métaux d'apport et de gaz avec des composants simples.	- L'élève a accompli la grande majorité des missions de manière autonome. - L'élève a correctement effectué la grande majorité des calculs. - L'élève a présenté la méthode de calcul d'une manière structurée et propre. - L'élève a obtenu des résultats correspondant aux exigences du terrain.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects théoriques des risques spécifiques des méthodes de soudage ainsi que les consignes correspondantes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les risques ainsi que les consignes en matière de prévention des accidents et il les décrit.	- L'élève a intégralement décrit la grande majorité des risques essentiels pour les personnes et pour l'environnement ainsi que les consignes correspondantes en matière de prévention des accidents d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des joints par procédés de soudage à l'arc sous atmosphère gazeuse (ATSOU2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en acier profilé**

Titre du module:	**Réaliser des joints par procédés de soudage à l'arc sous atmosphère gazeuse**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATSOU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement pratique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces simples en acier de construction général en appliquant la méthode du soudage MAG et en suivant les indications.**	- L'élève détermine les paramètres de réglage et il les règle. - L'élève produit les soudures d'essai servant au contrôle des paramètres réglés dans la mesure des besoins et il les évalue. - L'élève prépare les pièces détachées de manière compétente et il les assemble en appliquant la méthode du soudage MAG. - L'élève suit les indications concernant la variété de soudure, l'électrode, l'épaisseur de la soudure, la position de soudage ainsi que la qualité de la soudure.	- L'élève a intégralement suivi les indications concernant le matériau, le métal d'apport ainsi que la position de soudage. - L'épaisseur de la soudure correspondait à la tolérance indiquée. - L'élève a constaté la qualité de la soudure sous l'aspect visuel et elle convenait à des composants statiques. - La finition des pièces était propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre les pièces à des contrôles sous l'aspect du maintien de la qualité exigée pendant, respectivement après, la fabrication et de les évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de la soudure à un contrôle visuel pour constater l'absence d'erreurs extérieures. - L'élève compare les résultats de son travail aux indications pour effectuer une évaluation.	- L'élève a constaté les défauts extérieurs importants des soudures d'essai et il a désigné des causes éventuelles. - L'élève a correctement évalué la grande majorité des erreurs tolérables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des actions en observant scrupuleusement les consignes en vigueur pour le soudage sous gaz protecteur en matière de prévention des accidents.**	- L'élève prend soin de son équipement de protection individuelle et de sa tenue de travail. - L'élève considère les exigences concernant son attitude à l'atelier. - L'élève assure la maintenance des sources de courant de soudage et des outils.	- L'élève connaît l'ensemble des consignes spécifiques en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il les a observées sans y avoir été incité outre mesure. - L'équipement de protection individuelle ainsi que les outils de travail étaient dans un état convenable. - L'élève a constaté des défauts éventuels, il les a signalés et il les a rectifiés de manière autonome dans la mesure du possible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter sa méthode ainsi que les résultats de son travail.**	- L'élève note la méthode, les paramètres de réglage ainsi que les résultats du travail par écrit.	- L'élève a rédigé un rapport d'atelier de manière autonome, qui documentait convenablement le travail sur le terrain. - L'élève a employé la majorité du vocabulaire professionnel de manière cohérente. - La présentation du rapport était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réaliser des assemblages en aciers profilés (ATCON2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en acier profilé**

Titre du module:	**Réaliser des assemblages en aciers profilés**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATCON2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	4	- Atelier
12	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes habituelles de séparation de profilés, de monter les machines correspondantes de manière compétente en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents, de les programmer et d'effectuer des calculs pour déterminer les paramètres requis des machines dans la mesure des besoins.**	- L'élève monte les machines ainsi que les outils en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les manipule de manière compétente. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un recueil de formules). - L'élève produit des pièces d'essai pour contrôler les paramètres réglés et il les évalue. - L'élève rectifie les paramètres réglés dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les calculs de manière autonome. - L'élève a effectué le réglage et/ou la programmation des machines d'une manière compétente et rapide sans assistance complémentaire. - L'élève a eu besoin de peu de pièces d'essai pour régler les machines correctement. - L'élève a effectué la grande majorité des rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a observé les consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes habituelles de transformation de profilés, de monter les machines correspondantes de manière compétente en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents, de les programmer et d'effectuer des calculs pour déterminer les paramètres requis des machines dans la mesure des besoins.**	- L'élève monte les machines ainsi que les outils du groupe des méthodes de transformation mécaniques en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les manipule de manière compétente. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un recueil de formules). - L'élève produit des pièces d'essai pour contrôler les paramètres réglés et il les évalue. - L'élève rectifie les paramètres réglés dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les calculs de manière autonome. - L'élève a effectué le réglage ainsi que la programmation des machines d'une manière compétente et rapide sans assistance complémentaire. - L'élève a eu besoin de peu de pièces d'essai pour régler les machines correctement. - L'élève a effectué la grande majorité des rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a observé les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes habituelles de l'usinage de profilés, de monter les machines correspondantes de manière compétente en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents, de les programmer et d'effectuer des calculs pour déterminer les paramètres requis des machines dans la mesure des besoins.**	- L'élève monte les machines ainsi que les outils du groupe des méthodes d'usinage comme le perçage, le fraisage, le limage, le ponçage ou le taraudage en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les manipule de manière compétente. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un recueil de formules). - L'élève produit des pièces d'essai pour contrôler les paramètres réglés et il les évalue. - L'élève rectifie les paramètres réglés dans la mesure des besoins.	- L'élève a effectué les calculs de manière autonome. - L'élève a effectué le réglage et/ou la programmation des machines d'une manière compétente et rapide sans assistance complémentaire. - L'élève a eu besoin de peu de pièces d'essai pour régler les machines correctement. - L'élève a effectué la grande majorité des rectifications requises des paramètres réglés de manière autonome. - L'élève a observé les consignes en matière de prévention des accidents.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser différents moyens de transport, différents engins de levage et différents dispositifs d'arrimage pour des structures en acier de construction et de manipuler les machines correspondantes de manière compétente en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il effectue des calculs pour déterminer les paramètres requis des machines dans la mesure des besoins.**	- L'élève prépare les moyens de transport, les engins de levage ainsi que les dispositifs d'arrimage en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les manipule de manière compétente. - L'élève identifie les risques au cours du levage et du transport de charges ainsi que les mesures pour éviter les accidents.	- L'élève a opté pour le moyen de transport, pour l'engin de levage et pour le dispositif d'arrimage le mieux approprié de manière autonome. - L'élève connaît les risques essentiels ainsi que les causes d'accidents les plus fréquentes et il a appliqué des mesures appropriées pour éviter les accidents. - L'élève a manipulé les machines ainsi que les appareils de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces détachées ainsi que des ensembles de composants constitués d'éléments en tôle et en profilés en suivant les indications de dessins et de nomenclatures dans un cadre horaire plus important, en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et en appliquant les mesures de protection de l'environnement et de les soumettre à des contrôles visuels et dimensionnels pour constater le maintien de la qualité requise au cours de la fabrication.**	- L'élève assemble les pièces détachées produites au préalable en appliquant des méthodes d'assemblage mécaniques et thermiques pour constituer des ensembles de composants et en tenant compte des consignes générales et spécifiques en matière de prévention des accidents et il les soumet à des contrôles de qualité au cours de la fabrication (en se servant entre autres de mètres rubans, de pieds à coulisses, de rapporteurs et de niveaux à eau). - L'élève prend soin de ses outils de travail, de son équipement de protection individuelle et de sa tenue de travail.	- L'élève a produit et évalué des pièces d'essai de manière autonome avant le début de la fabrication. - L'élève a effectué des rectifications de manière autonome. - L'élève a respecté la grande majorité des étapes de travail ainsi que la suite des étapes planifiées. - L'élève a produit les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants sans excéder le temps dont il disposait. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants répondaient aux exigences essentielles sous l'aspect de la qualité. - L'élève connaît la variété ainsi que l'envergure acceptable de la grande majorité des erreurs à constater visuellement et il a effectué les contrôles visuels et dimensionnels requis d'une manière autonome et compétente. - Les instruments de mesure étaient dans un état propre. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des machines, des outils et des substances auxiliaires et il les a observées d'une manière irréprochable et autonome. - L'élève connaît les règlementations concernant la manipulation correcte sous l'aspect professionnel de substances dangereuses et il les a respectées d'une manière irréprochable et autonome. - L'équipement de protection individuelle était dans un état convenable.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail requises en considérant les machines, les outils et les accessoires disponibles ainsi que les indications horaires et techniques et de documenter sa méthode, les résultats obtenus et les paramètres de réglage.**	- L'élève produit une planification approximative par écrit pour chaque pièce et pour chaque ensemble de composants. - L'élève note la méthode ainsi que les résultats obtenus par écrit et il les documente de manière compétente.	- L'élève a constaté la grande majorité des difficultés concernant la fabrication et des exigences concernant la qualité de manière autonome. - L'élève a établi la suite des étapes de travail et il a opté pour la grande majorité des machines et des outils d'une manière autonome et cohérente sous l'aspect professionnel. - L'élève a réglé les ambiguïtés avant le début du travail. - L'élève a établi des rapports d'atelier ainsi que des rapports de mesurage en allemand pour documenter convenablement le travail pratique. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel de manière cohérente. - L'élève a présenté le rapport d'une manière propre et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Acquérir les bases théoriques des procédés mécaniques de découpe, d'assemblage et de mise en forme en acier profilé (CAMAT4)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en acier profilé**

Titre du module:	**Acquérir les bases théoriques des procédés mécaniques de découpe, d'assemblage et de mise en forme en acier profilé**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases théoriques des méthodes de séparation de profilés habituelles ainsi que le fonctionnement et les domaines d'affectation des machines correspondantes.**	- L'élève décrit les méthodes de séparation mécaniques et il considère la sécurité au travail pour la séparation de profilés. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules).	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a opté pour les différentes méthodes de manière cohérente dans différentes circonstances. - L'élève connaît la grande majorité des paramètres de travail importants et il les a définis de manière autonome en se référant à des documents techniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les bases théoriques des méthodes de transformation de profilés habituelles ainsi que le fonctionnement et les domaines d'affectation des machines correspondantes.**	- L'élève décrit les méthodes de transformation mécaniques et il considère la sécurité au travail. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules).	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a opté pour les différentes méthodes de manière cohérente dans différentes circonstances. - L'élève connaît la grande majorité des paramètres de travail importants et il les a définis de manière autonome en se référant à des documents techniques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les bases théoriques des outils d'usinage habituels.**	- L'élève décrit les méthodes d'usinage comme le perçage, le fraisage ou le taraudage et il considère la sécurité au travail pour l'usinage de matériaux en acier. - L'élève détermine des paramètres de travail essentiels (en se référant par exemple à un livre de formules).	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève connaît la grande majorité des paramètres de travail importants et il les a définis de manière autonome en se référant à des documents techniques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les différents moyens de transport, les différents engins de levage et les différents accessoires d'élingage pour des structures en acier de construction et de désigner des mesures pour éviter les risques au cours du levage et du transport de charges.**	- L'élève décrit les moyens de transport, les engins de levage ainsi que les accessoires d'élingage en se référant à des documents techniques. - L'élève identifie les risques au cours du levage et du transport de charges ainsi que les mesures pour éviter les accidents sous l'aspect théorique.	- L'élève a complété les descriptions avec des croquis et elles étaient en grande majorité complètes et correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève connaît les risques essentiels ainsi que les causes d'accidents les plus fréquentes et il a désigné des mesures appropriées pour éviter les accidents.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les grandeurs importantes pour la préparation du travail, pour la fabrication, pour l'entreposage ou pour le transport de composants en tôles et en profilés.**	- L'élève représente des forces sur leurs lignes d'action. - L'élève détermine des forces ainsi que des forces partielles résultantes. - L'élève représente graphiquement des forces exercées. - L'élève détermine les surfaces, les volumes ainsi que les masses de composants typiques.	- La représentation graphique des forces était propre et l'élève a déterminé des valeurs correctes en grande majorité. - L'élève a correctement appliqué les formules essentielles servant à déterminer des objets habituels. - L'élève a représenté la grande majorité des calculs d'une manière correcte, structurée et propre. - L'élève a constaté des résultats incohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planification du travail pour la réalisation d'assemblages en acier profilé (DESIN4)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en acier profilé**

Titre du module:	**Planification du travail pour la réalisation d'assemblages en acier profilé**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les produits semi-finis, les pièces standardisées ainsi que les matériaux habituels pour les profilés dans le domaine de la construction métallique en se référant à des documents techniques et de les indiquer dans des nomenclatures.**	- L'élève détermine des matériaux, des produits semi-finis ainsi que des pièces standardisées correspondant aux propriétés indiquées en se référant à des recueils de formules, à des catalogues ou à des documents similaires, il les sélectionne et il les indique dans les nomenclatures.	- L'élève a trouvé la majorité des informations concernant les indicateurs et il les a indiquées dans des nomenclatures.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des suites d'étapes de travail pour la fabrication d'un ensemble de composants.**	- L'élève établit les étapes de travail, le plan de montage, le plan de soudage et, le cas échéant, le plan des étapes de soudage en se référant à un schéma d'assemblage disponible.	- Les étapes de travail, le plan de montage, le plan de soudage et, le cas échéant, le plan des étapes de soudage étaient cohérents et, en majorité, utiles pour la fabrication de l'ensemble de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de pièces détachées et d'ensembles de composants simples.**	- L'élève établit des dessins techniques pour l'atelier et des schémas d'assemblage dans le respect des normes manuellement ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Les dessins techniques répondaient aux normes essentielles en vigueur sous les aspects de la représentation, de la méthode d'assemblage, du dimensionnement et de la nomenclature.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des configurations de perçages ainsi que des intervalles entre les baguettes.**	- L'élève effectue les calculs requis pour déterminer des distances au bord, des espacements axiaux, des intervalles entre les perçages et, le cas échéant, des diamètres internes.	- L'élève a représenté la grande majorité des calculs d'une manière correcte, structurée et propre. - L'élève a présenté une préparation utile pour la fabrication du composant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Acquérir les bases théoriques des procédés thermiques de découpe et d'assemblages 2 et acquérir les bases théoriques des méthodes de protéger les constructions contre la corrosion (SOUDA2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions métalliques en acier profilé**

Titre du module:	**Acquérir les bases théoriques des procédés thermiques de découpe et d'assemblages 2 et acquérir les bases théoriques des méthodes de protéger les constructions contre la corrosion**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**SOUDA2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les principes ainsi que les domaines d'affectation des méthodes habituelles de soudage de métaux sous gaz de protection et de déterminer les paramètres de travail essentiels, il maîtrise le vocabulaire professionnel important et il l'emploie de manière cohérente au cours de la communication avec ses enseignants et avec ses camarades.**	- L'élève décrit les méthodes d'assemblage thermiques indiquées. - L'élève détermine les paramètres de travail en se référant à des documents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours de la communication écrite (par exemple avec des textes ou des esquisses) et orale.	- L'élève a établi la grande majorité des descriptions d'une manière autonome, complète et correcte sous l'aspect professionnel et il les a complétées avec des croquis. - L'élève a déterminé la grande majorité des paramètres de travail essentiels de manière autonome en se référant à des documents techniques. - L'élève s'est généralement exprimé d'une manière claire, compréhensible et cohérente sous l'aspect professionnel. - L'élève a correctement écrit, respectivement exprimé, la majorité des notions professionnelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps ainsi que les quantités de métaux d'apport et de gaz requis pour la fabrication de composants.**	- L'élève se réfère aux paramètres de travail pour déterminer le temps requis pour la séparation/pour l'assemblage ainsi que la consommation de métaux d'apport et de gaz pour la production de composants.	- L'élève a effectué la grande majorité des calculs d'une manière correcte et autonome et il les a représentés d'une manière propre et structurée. - L'élève a présenté la méthode de calcul d'une manière propre et structurée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les principes des méthodes habituelles de la protection contre la corrosion, il maîtrise le vocabulaire professionnel important et il l'emploie de manière cohérente au cours de la communication avec ses enseignants et avec ses camarades.**	- L'élève décrit les méthodes de protection contre la corrosion étudiées en cours. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours de la communication écrite et orale (par exemple avec des textes ou des croquis).	- L'élève a établi la grande majorité des descriptions d'une manière autonome, complète et correcte sous l'aspect professionnel et il les a complétées avec des croquis. - L'élève s'est généralement exprimé d'une manière claire, compréhensible et cohérente sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Fabrication de constructions mécano-soudées 1 (ATCON3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 1**

Titre du module:	**Fabrication de constructions mécano-soudées 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATCON3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la fabrication de structures soudées contraignantes des domaines de la mécanique et de la construction métallique.**	- L'élève désigne les fonctions des ensembles de composants et des pièces détachées. - L'élève détermine les machines ainsi que les outils requis. - L'élève détermine la suite des étapes de travail.	- L'élève a opté pour les outils et pour les machines d'une manière cohérente sous l'aspect technologique. - La suite des étapes de travail était correcte sous l'aspect professionnel. - La planification a permis de respecter les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des structures soudées contraignantes des domaines de la mécanique et de la construction métallique.**	- L'élève monte les machines requises. - L'élève fabrique les pièces détachées et il les assemble pour constituer des ensembles de composants. - L'élève effectue le soudage en positions horizontale et verticale. - L'élève produit des soudures bout à bout ainsi que des soudures d'angles.	- L'élève a fabriqué des structures qui répondaient aux exigences essentielles indiquées sous l'aspect de la qualité. - L'élève a respecté la grande majorité des délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des structures soudées complexes des domaines de la mécanique et de la construction métallique à des contrôles et de les évaluer.**	- L'élève détermine les méthodes de contrôle ainsi que les instruments de mesure. - L'élève documente les résultats des contrôles. - L'élève évalue la méthode ainsi que la qualité de la structure.	- L'élève a opté pour des méthodes de contrôle et pour des instruments de mesure qui étaient grande en majorité corrects sous l'aspect professionnel. - L'élève a proprement et intégralement complété la majeure partie du rapport de contrôle. - L'élève a effectué les contrôles d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - Les résultats mesurés n'accusaient que des écarts négligeables par rapport aux valeurs réelles. - L'élève a évalué sa performance personnelle de manière réaliste.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'intégrer dans des groupes de travail et de coopérer avec ses camarades pour fabriquer des structures soudées contraignantes.**	- Les travaux sont répartis de manière concertée au sein de l'équipe et ils sont documentés. - Chaque membre de l'équipe assume une partie équivalente du travail.	- La collaboration s'est déroulée d'une manière en grande partie harmonieuse et ciblée au sein de l'équipe. - La performance personnelle de l'élève a contribué dans une large mesure à la réussite de la fabrication de la structure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Planification du travail pour la fabrication de constructions mécano-soudées 1 (DESIN5)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 1**

Titre du module:	**Planification du travail pour la fabrication de constructions mécano-soudées 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins ainsi que les nomenclatures de portes et de portails métalliques simples, de les compléter et de les établir.**	- L'élève désigne les fonctions de pièces détachées et d'ensembles de composants. - L'élève prépare les nomenclatures ainsi que les dessins indiqués. - L'élève établit les nomenclatures ainsi que les dessins à la main ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Les explications concernant les fonctions des ensembles de composants essentiels étaient en majorité correctes sous l'aspect professionnel. - L'élève a établi des nomenclatures ainsi que des dessins qui étaient en grande majorité complets et corrects sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de dessins ainsi que des nomenclatures d'unités simples des domaines de la mécanique et de la construction métallique.**	- L'élève présente les dessins avec les vues requises pour la compréhension de la structure. - Les dessins mentionnent des données concernant les matériaux et les produits semi-finis à utiliser ainsi que les méthodes d'assemblage à appliquer. - L'élève établit les dessins à la main ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des nomenclatures ainsi que des dessins qui étaient en grande majorité complets et corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins techniques des pièces correspondait à la grande majorité des normes à respecter.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces détachées d'une structure soudée convenant à la fabrication.**	- L'élève établit les dessins techniques pour l'atelier d'un ensemble de composants de manière à assurer l'assemblage théorique ainsi que la fonction de l'ensemble de composants. - L'élève établit les dessins à la main ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des plans des pièces détachées de manière à permettre un assemblage et à assurer la grande majorité des fonctions indiquées de l'ensemble de composants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail d'une structure soudée simple en métal.**	- L'élève détermine les machines, les installations ainsi que les outils requis. - L'élève détermine la suite des étapes de travail. - Le cas échéant, l'élève établit le plan des étapes de soudage.	- L'élève a opté pour des machines, pour des installations et pour des outils cohérents et corrects sous l'aspect professionnel. - La suite de étapes de travail a permis une fabrication logique et cohérente sous l'aspect technologique. - Le plan des étapes de soudage mentionnait les données technologiques essentielles pour une fabrication adaptée au soudage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser des joints par procédés de soudage à l'arc sous atmosphère gazeuse (MIG/WIG) (ATSOU3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 1**

Titre du module:	**Réaliser des joints par procédés de soudage à l'arc sous atmosphère gazeuse (MIG/WIG)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATSOU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants simples en métal léger habituel par soudage.**	- L'élève assemble des pièces détachées en appliquant les méthodes de soudage TIG et MIG en position à plat et en position horizontale.	- Les composants répondaient aux exigences essentielles indiquées sous l'aspect de la qualité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants en acier et métal léger par soudage.**	- L'élève assemble des pièces détachées en appliquant les méthodes de soudage TIG et MIG en position forcée (position de soudage: tombante, montante et oblique).	- Les composants répondaient aux exigences essentielles indiquées sous l'aspect de la qualité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants simples en métal fortement allié habituel par soudage.**	- L'élève assemble des pièces détachées en appliquant les méthodes de soudage TIG et MIG en position à plat et en position horizontale.	- Les composants répondaient aux exigences essentielles indiquées sous l'aspect de la qualité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Concevoir et calculer des constructions mécano-soudées 1 (CAMAT5)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 1**

Titre du module:	**Concevoir et calculer des constructions mécano-soudées 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMAT5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces d'appui dans des structures simples en appliquant des méthodes de calcul.**	- L'élève représente les forces exercées de manière graphique. - L'élève détermine des forces d'appui.	- Les valeurs déterminées étaient en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des composants simples en se référant à des calculs structurels.**	- L'élève dimensionne les composants qui subissent des contraintes de pression, de traction ou de cisaillement. - L'élève détermine les sections, les tensions admissibles ainsi que d'autres grandeurs en se référant à un livre de formules.	- Les valeurs déterminées étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les principes fondamentaux de la calorimétrie et d'effectuer des calculs faciles dans ce contexte.**	- L'élève décrit le transfert de chaleur. - L'élève décrit l'action de la chaleur dans des composants. - L'élève effectue des calculs faciles de manière autonome.	- L'élève a convenablement présenté ses connaissances concernant la calorimétrie. - L'élève a correctement effectué la grande majorité des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Acquérir les bases techniques des procédés thermiques de découpage et d'assemblage (MiG/WiG) 3 (SOUDA3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 1**

Titre du module:	**Acquérir les bases techniques des procédés thermiques de découpage et d'assemblage (MiG/WiG) 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**SOUDA3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les principes ainsi que les domaines d'affectation des méthodes étudiées de soudage sous gaz de protection, de soudage et de découpe au plasma et de déterminer les paramètres de travail correspondants.**	- L'élève décrit les méthodes d'assemblage et de séparation thermiques étudiées. - L'élève détermine les paramètres de travail en se référant à des documents.	- L'élève a établi la grande majorité des descriptions d'une manière autonome, complète et correcte sous l'aspect professionnel et il les a complétées avec des croquis. - L'élève a déterminé la grande majorité des paramètres de travail essentiels de manière autonome en se référant à des documents techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer le temps ainsi que les quantités de métaux d'apport et de gaz requis pour la fabrication de composants.**	- L'élève se réfère aux paramètres de travail pour déterminer le temps requis pour la séparation/pour l'assemblage ainsi que la consommation de métaux d'apport et de gaz pour la fabrication de composants.	- L'élève a effectué la grande majorité des calculs d'une manière correcte et autonome et il les a représentés d'une manière propre et structurée. - L'élève a constaté des résultats incohérents. - L'élève a manipulé la calculatrice avec aisance.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les aspects théoriques des risques spécifiques des méthodes de soudage et des consignes correspondantes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève identifie les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement et il les décrit.	- L'élève a décrit la grande majorité des risques réels pour les personnes et pour l'environnement d'une manière complète et correcte sous l'aspect professionnel et il les a attribués aux différentes méthodes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les principes ainsi que les domaines d'affectation des méthodes de soudage par pression étudiées.**	- L'élève décrit les méthodes de soudage par pression étudiées.	- L'élève a établi la grande majorité des descriptions d'une manière autonome, complète et correcte sous l'aspect professionnel et il les a complétées avec des croquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Fabrication de constructions mécano-soudées 2 (ATCON4)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 2**

Titre du module:	**Fabrication de constructions mécano-soudées 2**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATCON4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	4	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
20	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	4	- Atelier
20	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier la fabrication ainsi que l'assemblage de structures métalliques.**	- L'élève identifie la fonction, la conception ainsi que les dimensions des composants. - L'élève détermine les quantités de matériel requises. - L'élève établit une liste des machines et des outils requis. - L'élève détermine les étapes de travail requises.	- La planification était cohérente sous l'aspect professionnel et elle considérait les possibilités techniques. - La planification a permis de fabriquer la structure métallique sans excéder le cadre horaire indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées de structures métalliques et de les assembler pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève fabrique les pièces détachées et il les soumet à des contrôles. - L'élève assemble les pièces détachées pour constituer un ensemble de composants.	- L'élève a respecté l'intégralité des consignes en matière de sécurité de manière autonome au cours de la fabrication. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants répondaient en grande majorité aux exigences indiquées sous l'aspect de la qualité. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les pièces détachées fabriquées, les ensembles de composants ainsi que sa méthode à des contrôles au cours des travaux, de les évaluer et de trouver des options d'optimisation dans la mesure des besoins.**	- L'élève établit des rapports de contrôles et il évalue les résultats de ses travaux personnels. - L'élève constate des défauts de sa méthode. - L'élève propose des options d'amélioration.	- L'élève a effectué les contrôles d'une manière autonome et correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a évalué les résultats de ses travaux de manière réaliste. - L'élève a constaté les défauts essentiels de sa méthode de manière autonome au cours de la fabrication. - L'élève a proposé des améliorations cohérentes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de protéger des composants simples contre la corrosion en appliquant des méthodes habituelles à l'atelier.**	- L'élève prépare les surfaces des composants pour la protection contre la corrosion. - L'élève applique les produits de protection contre la corrosion.	- L'élève a intégralement respecté les consignes spécifiques en matière de sécurité et il a appliqué les mesures de protection de l'environnement de manière autonome. - L'élève a soigneusement appliqué les produits de protection contre la corrosion sur l'intégralité de la surface.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Montage et fixation de constructions métalliques (ATMONT)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 2**

Titre du module:	**Montage et fixation de constructions métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATMONT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des ensembles de composants soudés et vissés.**	- L'élève démonte et monte des ensembles de composants en appliquant des méthodes de soudage et de vissage sur le chantier.	- L'élève a monté des ensembles de composants de manière fonctionnelle et ils répondaient aux exigences essentielles indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des pièces complémentaires sur des structures existantes.**	- L'élève monte des pièces complémentaires sur des structures en acier.	- Les fonctions des ensembles de composants combinés aux composants montés répondaient aux exigences essentielles indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des ensembles de composants ainsi que des pièces complémentaires en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement.**	- L'élève installe des échafaudages servant au montage en altitude. - L'élève se sert des équipements de protection individuelle pour le montage en altitude.	- L'élève a respecté la grande majorité des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transporter des charges avec des engins de levage.**	- L'élève se sert des engins de levage habituels et il applique des techniques habituelles pour attacher des charges. - L'élève utilise les signes de la main entre les accrocheurs et les grutiers. - L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a sereinement transporté et déposé les composants. - L'élève a respecté la grande majorité des consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Planification de montage et fixation de constructions métalliques (MONT)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 2**

Titre du module:	**Planification de montage et fixation de constructions métalliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MONT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les techniques de fixation habituelles dans le domaine de la construction métallique, d'opter pour la méthode la mieux adaptée/pour les méthodes les mieux adaptées à une mission indiquée et d'expliquer son choix.**	- L'élève opte pour les techniques de fixation de manière cohérente en tenant compte des circonstances du chantier, des conditions climatiques, d'aspects importants pour la sécurité et de dispositions légales.	- L'élève a expliqué la technique/les techniques de fixation pour laquelle/pour lesquelles il a opté d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel et il a répondu aux exigences essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire le montage compétent de ferrures de fermeture, de ferrures de déplacement et de ferrures complémentaires indiquées.**	- L'élève établit une liste des différentes étapes du montage en appliquant la suite chronologique correcte et en suivant des directives spécialisées, respectivement des indications de fabricants, et il les décrit.	- Les étapes essentielles du montage répondaient aux exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter à chaque fois pour la méthode la mieux adaptée pour une mission indiquée parmi plusieurs méthodes de transport de charges indiquées et, le cas échéant, d'effectuer des calculs élémentaires importants pour la sécurité dans ce contexte.**	- L'élève opte pour les méthodes de transport de charges de manière cohérente et il effectue les calculs requis.	- L'élève a correctement opté pour une méthode et les calculs étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Planification du travail pour la fabrication de constructions mécano-soudées 2 (DESIN6)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 2**

Titre du module:	**Planification du travail pour la fabrication de constructions mécano-soudées 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DESIN6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle informatique
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques ainsi que des nomenclatures d'escaliers.**	- L'élève présente des nomenclatures ainsi que des dessins. - L'élève établit les nomenclatures ainsi que les dessins à la main ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Les dessins et les nomenclatures étaient en grande majorité complets. - Les dessins et les nomenclatures correspondaient aux directives et aux normes techniques essentielles à appliquer.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir de dessins techniques ainsi que des nomenclatures de rampes.**	- L'élève présente des nomenclatures ainsi que des dessins. - L'élève établit les nomenclatures ainsi que les dessins à la main ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Les dessins et les nomenclatures étaient en grande majorité complets. - Les dessins et les nomenclatures correspondaient aux directives et aux normes techniques essentielles à appliquer.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir de dessins techniques de structures en acier et en métal.**	- L'élève présente entre autres des nomenclatures ainsi que des dessins de structures à profilés. - L'élève établit des dessins détaillés ainsi que des dessins d'atelier. - L'élève établit les dessins à la main ou avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Les dessins étaient en grande majorité complets. - Les dessins détaillés ainsi que les dessins d'atelier étaient fondamentalement réalisables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter des plans de construction.**	- L'élève s'oriente en fonction des plans d'un bâtiment. - L'élève identifie des installations techniques dans les plans.	- L'élève a identifié les éléments essentiels d'un bâtiment dans un plan de construction.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Concevoir et calculer des constructions mécano-soudées 2 (CAMAT6)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des constructions soudées 2**

Titre du module:	**Concevoir et calculer des constructions mécano-soudées 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMAT6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de concevoir les aspects techniques d'un escalier avec une rampe.**	- L'élève détermine le type d'escalier. - L'élève détermine le type de marches ainsi que les dimensions des paliers. - L'élève détermine l'espace requis pour l'escalier. - L'élève dimensionne la rampe et il la subdivise.	- La conception de l'escalier était cohérente sous l'aspect professionnel et elle répondait à la grande majorité des exigences indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises pour la production d'un escalier avec une rampe.**	- L'élève détermine les formes ainsi que les longueurs de produits semi-finis. - L'élève dispose des outils requis pour l'assemblage et pour la fixation.	- Les quantités de matériel déterminées ont permis une production irréprochable de l'escalier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter des méthodes de protection de structures en métal contre la corrosion.**	- L'élève explique les causes de la corrosion, les méthodes de préparation des surfaces ainsi que les méthodes de protection contre la corrosion et il les décrit.	- L'élève a opté pour des méthodes cohérentes sous l'aspect technologique et il les a intégralement décrites.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Type de formateur proposé: Tuteur en entreprise

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	x	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie. L'élève respecte les règles de sécurité lorsqu'il manipule des outils, des appareils ou des machines. L'élève manipule les outils, appareils et machines selon les règles de l'art.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**SC**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des constructeurs métalliques - Constructeur métallique**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	12
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- Les informations requises sont disponibles.	- Les informations sélectionnées étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail et de prendre des décisions parmi plusieurs options.**	- Les paramètres de travail technologiques sont disponibles pour les méthodes de fabrication à appliquer. - L'élève effectue des calculs (par exemple pour déterminer des longueurs de pliage, des quantités de matériel requises ou des éléments similaires). - L'élève planifie les étapes de travail requises. - Les dessins techniques sont disponibles.	- Les résultats des missions de planification accomplies étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre à l'énoncé de sa mission de manière à ce que la fonction de la pièce fabriquée soit assurée.**	- Les caractéristiques importantes pour la fonction sont assurées.	- Les caractéristiques étaient en grande majorité assurées.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification, d'accomplir sa mission et de soumettre les résultats de son travail à des contrôles.**	- L'élève suit la planification. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils. - L'élève manipule et affecte des outils ainsi que des machines de manière compétente. - L'élève observe les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève assemble les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants en suivant des indications technologiques. - Le cas échéant, l'élève constate des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie.	- Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants essentiels répondaient aux exigences techniques et fonctionnelles. - L'élève a respecté le cadre horaire indiqué dans une très large mesure. - L'élève effectué et documenté les contrôles de manière compétente. - L'élève a constaté les différences fondamentales entre les résultats et les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'expliquer sa méthode.**	- L'élève répond à des questions concernant son travail au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a répondu aux questions concernant sa méthode ainsi que le résultat du travail d'une manière cohérente et compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - DAO : Avancé (CADAV-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**DAO : Avancé**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CADAV-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer plusieurs éléments (types de lignes, blocs, attributs, etc.) et de les appliquer de manière cohérente dans des dessins.**	- L'élève constitue les différents éléments. - L'élève affecte les éléments.	- L'élève a constitué les éléments de manière compétente. - L'élève a affecté les éléments constitués d'une manière cohérente et compétente dans le dessin.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'insérer des images tramées ainsi que des références externes dans des dessins vectoriels.**	- L'élève importe des images tramées ainsi que des références externes. - L'élève affecte et adapte les images tramées importées ainsi que les références externes.	- L'élève a effectué l'importation d'une manière adaptée à l'affectation. - L'élève a affecté et adapté les éléments importés d'une manière correspondant au dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accélérer les étapes du dessin en se servant de préréglages.**	- L'élève applique des préréglages au logiciel, respectivement au dessin.	- L'élève connaît les principaux préréglages du logiciel, respectivement du dessin, et il les a modifiés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Après avoir réalisé un dessin à main levée, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visites de chantiers / bâtiments / expositions 1 (DBVIS1-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers / bâtiments / expositions 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DBVIS1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève participe aux visites.**	- L'élève participe aux visites.	- L'élève a participé à la majorité (environ à 80%) des visites ou il a produit une excuse justifiée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport d'une visite.**	- L'élève présente un rapport. - Le rapport fait état des informations requises.	- L'élève a présenté un rapport. - Le rapport faisait état des informations requises.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure et il est poli.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli.	- L'élève s'est présenté à l'heure indiquée à l'endroit indiqué. - L'élève s'est adressé à l'ensemble des intervenants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour les explications dispensées au cours de la visite.**	- L'élève manifeste de l'intérêt.	- L'élève a attentivement écouté les explications de l'intervenant (du guide de la visite).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin à main levée à niveau avancé 2db (DESMA2-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée à niveau avancé 2db**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESMA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-architecte - Professeur d'éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Prof. Arch. / Prof. (artistique)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung)

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe :
Erstellen von einfachen Drauf- und/oder Ansichten (von Bauwerken oder Bauteilen oder Räumen) im Innern eines Bauwerkes oder im Außenbereich.

Epreuves écrites (dessin)

Exemple d'une épreuve d'évaluation envisageable
L'élève est chargé d'établir des vues plongeantes et/ou des vues de face (d'édifices, de composants ou de pièces) à l'intérieur d'un bâtiment ou dans la zone extérieure.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'esquisser des vues plongeantes et/ou des vues de face d'édifices simples, respectivement de composants d'édifices, à main levée en maintenant les proportions.**	- Les vues plongeantes et/ou les vues de face d'édifices simples, respectivement de composants d'édifices, sont correctes. - L'élève trace des lignes. - Les proportions sont correctes. - L'élève dispose le dessin sur la feuille.	- L'élève a correctement représenté des édifices simples (avec des bords visibles et dissimulés), respectivement des composants d'édifices (à bords droits). - Le tracé des linges était cohérent et continu (sans application de traits partiels aux lignes). - Les proportions étaient correctes en fonction des objets sous l'aspect visuel. - La disposition des différentes représentations sur la feuille de dessin a produit un aspect agréable du dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire proprement et lisiblement les esquisses.**	- L'élève applique une marge. - L'élève insère un champ de texte.	- La marge était régulière et conforme aux indications. - L'élève a établi un champ de texte qui comprenait l'ensemble des informations requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière propre, précise et cohérente.**	- L'élève soigne la propreté. - L'élève veille à la précision. - L'élève assure la cohérence.	- L'élève a présenté le dessin à main levée sous un aspect propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni fissures, ni plis, ni entailles) au format de feuille indiqué. - La précision était conforme aux indications, respectivement à la méthode de mesurage indiquée. - La représentation des différentes vues, respectivement des esquisses partielles, était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le dessin à main levée réalisé, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève complète son portfolio avec des dessins récents.**	- L'élève complète le portfolio.	- L'élève a complété son portfolio personnel avec les dessins qu'il a réalisés.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visites de chantiers / bâtiments / expositions 2 (DBVIS2-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers / bâtiments / expositions 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DBVIS2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Besichtigung und entsprechender Bericht.

Visite et rapport correspondant

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève participe aux visites.**	- L'élève participe aux visites.	- L'élève a participé à la majorité (environ à 80%) des visites ou il a produit une excuse justifiée.
10 % (6 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour les explications dispensées au cours de la visite.**	- L'élève manifeste de l'intérêt.	- L'élève a attentivement écouté l'intervenant (le guide de la visite).
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure indiquée à l'endroit indiqué et il s'adresse à l'ensemble des intervenants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli.	- L'élève s'est présenté à l'heure indiquée à l'endroit indiqué. - L'élève s'est adressé à l'ensemble des intervenants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport d'une visite.**	- L'élève présente un rapport. - Le rapport fait état des informations requises.	- La présentation était propre. - Les matières reproduites dans le rapport correspondaient aux explications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Visites de chantiers / bâtiments / expositions 3 (DBVIS3-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers / bâtiments / expositions 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DBVIS3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Bericht der Besichtigung.

Rapport de la visite

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève participe aux visites.**	- L'élève participe aux visites.	- L'élève a participé à la majorité (environ à 80%) des visites ou il a produit une excuse justifiée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport d'une visite.**	- L'élève présente un rapport. - Le rapport fait état des informations requises.	- La présentation était propre. - Les matières reproduites dans le rapport correspondaient aux explications.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure et il est poli.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli.	- L'élève s'est présenté à l'heure indiquée à l'endroit indiqué. - L'élève s'est adressé à l'ensemble des intervenants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour les explications dispensées au cours de la visite.**	- L'élève manifeste de l'intérêt.	- L'élève a attentivement écouté l'intervenant (le guide de la visite).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visites de chantiers / bâtiments / expositions 4 (DBVIS4-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers / bâtiments / expositions 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DBVIS4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Bericht der Besichtigung.

Rapport de visite

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève participe aux visites.**	- L'élève participe aux visites.	- L'élève a participé à la majorité (environ à 80%) des visites ou il a produit une excuse justifiée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport d'une visite.**	- L'élève présente un rapport. - Le rapport fait état des informations requises.	- L'élève présente un rapport. - Le rapport fait état des informations requises.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure et il est poli.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli.	- L'élève s'est présenté à l'heure indiquée à l'endroit indiqué. - L'élève s'est adressé à l'ensemble des intervenants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour les explications dispensées au cours de la visite.**	- L'élève manifeste de l'intérêt.	- L'élève a attentivement écouté les explications de l'intervenant (du guide de la visite).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Visites de chantiers / bâtiments / expositions 5 (DBVIS5-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers / bâtiments / expositions 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DBVIS5-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Bericht der Besichtigung.

Rapport de la visite

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève participe aux visites.**	- L'élève participe aux visites.	- L'élève a participé à la majorité (environ à 80%) des visites ou il a produit une excuse justifiée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport d'une visite.**	- La présentation était propre. - Les informations reproduites dans le rapport correspondaient aux explications.	- La présentation était propre. - Les informations reproduites dans le rapport correspondaient aux explications.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure et il est poli.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli.	- L'élève s'est présenté à l'heure indiquée à l'endroit indiqué. - L'élève s'est adressé à l'ensemble des intervenants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour les explications dispensées au cours de la visite.**	- L'élève manifeste de l'intérêt.	- L'élève a attentivement écouté les explications de l'intervenant (du guide de la visite).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Analyse de plans : Lire et analyser des plans simples (ANPLA)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans**

Titre du module:	**Analyse de plans : Lire et analyser des plans simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ANPLA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève identifie les types de plans ainsi que les informations qu'ils contiennent.**	- L'élève comprend le contenu du champ de texte, par exemple la désignation et l'échelle, et il distingue les plans de génie civil et les plans de bâtiment ainsi que les plans d'ensemble, les plans de conception, les plans d'exécution et les plans détaillés. - L'élève connaît les principaux symboles ainsi que les principales informations (abréviations) contenus dans les plans de génie civil et de bâtiment. - L'élève connaît les formes de représentation des principaux matériaux et des principales matières du génie civil et du bâtiment.	- L'élève a sereinement identifié le type de plan dans la majorité (environ dans 90%) des circonstances. - L'élève a expliqué la signification des symboles et des abréviations dans la majorité (environ dans 90%) des circonstances. - L'élève a attribué les matériaux et les matières qui les composent aux éléments représentés en se servant de hachures ou d'autres outils graphiques dans la majorité (environ dans 90%) des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer l'échelle et de déduire les dimensions du plan.**	- L'élève est capable de déterminer l'échelle d'un dessin en se référant aux dimensions et aux composants qui leur sont attribués. - L'élève est capable de déterminer les longueurs réelles sans se servir d'une règle à échelle.	- L'élève a attribué une échelle cohérente en fonction de la matière aux dimensions déterminées dans des plans aux dimensions d'origine. - L'élève a identifié les conversions de plans réduits, respectivement agrandis, à loisir et il a déterminé une échelle avec la précision de rigueur au type de plan. - L'élève a déterminé les longueurs avec la précision de rigueur, conformément au type de plan et à l'affectation.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des nombres de pièces et de calculer des longueurs ainsi que des surfaces et des volumes simples et composés en se référant à des plans.**	- L'élève détermine les nombres de pièces d'une manière correcte et organisée. - L'élève connaît les formes de base des surfaces (carré, rectangle, triangle (uniquement des triangles rectangles dans le contexte de la détermination de surfaces), trapèze, losange, parallélogramme, cercle et polygones) et il est capable d'en déterminer les surfaces. - L'élève connaît les formes de base des objets (cube, prisme, cylindre, cône, pyramide et sphère) et il est capable d'en déterminer les volumes. - L'élève détermine des surfaces ainsi que des volumes composés simples extraits de plans de génie civil. - L'élève se sert des accessoires. - L'élève convertit des unités de mesure.	- L'élève a déterminé les nombres de pièces avec précision (correctement à 95%). - L'élève a identifié les surfaces et il les a désignées d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève connaît les formules servant à déterminer les surfaces (sans se référer au livre de formules) et il les a correctement appliquées. - L'élève a correctement déterminé les surfaces (dimensions réelles) en se référant à l'échelle et il a soumis le résultat à un contrôle sous l'aspect de sa pertinence. - L'élève a identifié les volumes et il les a désignés d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève connaît les formules servant à déterminer les volumes (sans se référer au livre de formules) et il les a correctement appliquées. - L'élève a correctement déterminé les volumes (dimensions réelles) en se référant à l'échelle et il a soumis le résultat à un contrôle sous l'aspect de sa pertinence. - L'élève a décomposé les surfaces et les volumes en formes de base, il a correctement déterminé la surface, respectivement le volume, et il a soumis le résultat à un contrôle sous l'aspect de sa pertinence. - L'élève s'est correctement servi des accessoires (ordinateur). - L'élève a correctement converti les unités (longueurs, surfaces, volumes).
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des perspectives parallèles d'objets simples, respectivement d'ensembles d'objets, au crayon en se référant à des plans.**	- L'élève établit des perspectives parallèles (indication des angles) avec des bords visibles et dissimulés en se référant à des projections orthogonales. - L'élève rédige les légendes des plans. - L'élève présente les plans.	- L'élève a identifié des composants simples ou des ensembles d'objets (composés de formes de base, de prismes et de pyramides) sous l'aspect spatial et il les a représentés en perspective parallèle d'une manière compétente (types de lignes, épaisseur des lignes), propre (au crayon) et correcte (avec des lignes tracées, respectivement omises, correctes à 85%, une représentation des lignes visible, respectivement dissimulée, correcte à 85%, une épaisseur des lignes correcte à 85% et une somme de l'ensemble des éléments précités correcte à 95%). - L'élève a rédigé des légendes propres et complètes. - L'élève a présenté les plans au format de feuille indiqué d'une manière propre et ordonnée (sans taches, ni fissures, ni plis, ni entailles).

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maquettes digitales (MADIG1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans**

Titre du module:	**Maquettes digitales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MADIG1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se référer à un modèle pour établir des projections orthogonales et des coupes de composants simples, respectivement d'ensembles d'objets, en employant les éléments de base de la conception assistée par ordinateur (lignes, cercles, arcs, polygones), des calques, des épaisseurs de lignes, des types de lignes et des hachures de manière compétente.**	- L'élève se sert des éléments de base de la conception assistée par ordinateur (lignes, cercles, arcs, polygones). - L'élève se sert de calques. - L'élève applique des épaisseurs de lignes. - L'élève applique des types de lignes. - L'élève applique des hachures. - L'élève dessine les composants. - L'élève modifie les pièces détachées.	- L'élève a établi et sauvegardé les éléments de base de la conception assistée par ordinateur (lignes, cercles, arcs, polygones) avec plusieurs combinaisons de données. - L'élève a établi des calques, il les a dénommés de manière cohérente et il les a affectés. - L'élève a correctement réglé les épaisseurs des lignes sur les calques et il les a appliquées de manière compétente. - L'élève a téléchargé des types de lignes, il les a correctement réglés sur les calques et il les a appliqués de manière compétente. - L'élève a téléchargé des épaisseurs de traits, il les a correctement réglés sur les calques et il les a appliqués de manière compétente. - L'élève a identifié des composants simples ou des ensembles d'objets (composés de formes de base, de prismes, de pyramides et de plans inclinés) sous l'aspect spatial, il les a représentés d'une manière compétente (types de lignes et épaisseur des lignes), propre et correcte (lignes présentes, respectivement lignes manquantes, correctes à 85%, représentation des lignes visibles, respectivement dissimulées, correcte à 85%, épaisseur des lignes correcte à 85%, hachures présentes, respectivement hachures manquantes, correctes à 85%, somme de l'ensemble des éléments précités correcte à 95%) et il les a imprimés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer une mise en page agréable sur la feuille de dessin, avec une marge, un cartouche et une disposition des différents dessins sur la feuille, et d'imprimer convenablement les dessins.**	- L'élève applique une marge. - L'élève insère un cartouche. - L'élève dispose les différents dessins sur la feuille. - L'élève imprime les dessins.	- La marge était régulière et conforme aux indications, respectivement aux réglages professionnels typiques. - L'élève a établi un cartouche qui comprenait l'ensemble des informations requises et typiques des dessins. - La disposition des différents dessins sur la feuille de dessin a produit un aspect agréable de l'ensemble de la feuille de dessin. - L'impression a reproduit une représentation compétente (épaisseurs des lignes, types de lignes, hachures, couleurs, respectivement nuances du gris).

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un répertoire adapté au module et de sauvegarder les dessins avec des noms de fichiers cohérents.**	- L'élève établit un répertoire. - L'élève dénomme les fichiers.	- L'élève a établi un répertoire avec des indications cohérentes sur le support de données. - L'élève a sauvegardé les dessins sous un nom cohérent et récupérable sur le support de données.
10 % (6 P)	**L'élève complète son portfolio avec des propres dessins récents.**	- L'élève complète le portfolio.	- L'élève a complété le portfolio personnel avec les dessins établis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il l'a rectifié.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement de l'établissement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin à main levée 1 (DESMA1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans**

Titre du module:	**Dessin à main levée 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESMA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-architecte
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Prof. Arch.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung)

Epreuves écrites (dessin)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'esquisser des vues plongeantes et/ou des vues de face d'édifices simples, respectivement de éléments d'édifices, à main levée en maintenant les proportions.**	- Les vues plongeantes et/ou les vues de face d'objets simples sont correctes. - L'élève trace des lignes. - Les proportions sont correctes. - L'élève dispose le dessin sur la feuille.	- L'élève a correctement représenté des objets ou des éléments d'édifices simples, composés de corps de base prismatiques (avec des bords visibles et dissimulés). - Le tracé des linges était cohérent et continu (sans application de traits partiels aux lignes). - Les proportions étaient correctes en fonction des objets sous l'aspect visuel. - La disposition des différentes représentations sur la feuille de dessin a produit un aspect agréable du dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire proprement et lisiblement les esquisses.**	- L'élève applique une marge. - L'élève insère un champ de texte.	- La marge était régulière et conforme aux indications. - L'élève a établi un champ de texte qui comprenait l'ensemble des informations requises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière propre, précise et cohérente.**	- L'élève soigne la propreté. - L'élève veille à la précision. - L'élève assure la cohérence.	- L'élève a présenté le dessin à main levée sous un aspect propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonné (sans taches, ni fissures, ni plis, ni entailles) au format de feuille indiqué. - La précision était conforme aux indications, respectivement à la méthode de mesurage indiquée. - La représentation des différentes vues, respectivement des esquisses partielles, était cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le dessin à main levée réalisé, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève complète son portfolio avec des dessins récents.**	- L'élève complète le portfolio.	- L'élève a complété son portfolio personnel avec les dessins qu'il a réalisés.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Vues en plan et coupes de bâtiments simples (FORDB1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans**

Titre du module:	**Vues en plan et coupes de bâtiments simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:	Prof. Ing. / Prof. Arch.				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung) die während der Ausbildung erstellt werden.
Portfolio für das Berichtsheft und die erstellten Zeichnungen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des vues plongeantes et/ou des coupes horizontales de bâtiments simples ou d'éléments de bâtiments sous guidance et conformément aux instructions en se servant des logiciels et du matériel informatique couramment utilisés au sein de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti réalise des vues plongeantes et/ou des coupes horizontales correctes. - L'apprenti règle les logiciels conformément aux indications internes.	- L'apprenti a produit des plans corrects, conformes aux indications du formateur. - L'apprenti a appliqué les règlages exigés au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des dessins et/ou des esquisses à la main, pour autant que ce soit prévu au sein de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti applique des proportions correctes. - L'apprenti dispose le dessin sur la feuille de manière appropriée.	- Les proportions étaient manifestement correctes par rapport à l'objet. - La disposition des différentes représentations sur la feuille a produit une apparence esthétique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger les légendes des dessins sous guidance.**	- L'apprenti rédige des textes corrects sur le plan du contenu. - L'apprenti positionne et présente les textes d'une manière appropriée.	- La majeure partie du contenu du texte était correcte et correspondait aux exigences du plan. - La disposition et la présentation des textes étaient conformes aux exigences internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enregistrer les dessins conformément aux indications de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti enregistre le dessin sur l'ordinateur ou sur le serveur.	- L'apprenti a enregistré le dessin d'une manière claire, cohérente et conforme aux exigences internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'imprimer les dessins sous guidance.**	- L'apprenti veille à la qualité de l'impression. - L'apprenti choisit un format de feuille approprié.	- La qualité de l'impression était conforme aux indications du formateur. - Le format de la feuille était conforme aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports hebdomadaires (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) à propos des tâches effectuées.**	- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire faisant état des missions effectivement accomplies. - L'apprenti soigne la présentation.	- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées. - L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc. - L'apprenti a joint les plans dessinés. - La représentation était propre et cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure.**	- L'apprenti se présente à l'heure prévue pour la prise de service et il respecte le nombre d'heures de travail quotidien et hebdomadaire.	- L'apprenti a respecté les indicateurs conformément aux exigences internes dans 95% des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Maçonnerie (MURSO)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros oeuvre**

Titre du module:	**Maçonnerie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MURSO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des parois selon leur fonction (porteuses et non porteuses), les matériaux qui les composent (propriétés des matériaux) ainsi que leur structure (mortier, appareils) et de faire des propositions pour un composant indiqué, respectivement pour un édifice.**	- L'élève connaît la fonction d'une paroi. - L'élève désigne les matériaux. - L'élève connaît les propriétés des matériaux. - L'élève connaît la fonction des matériaux.	- L'élève a identifié la fonction de la paroi sans ambiguïté et il a attribué les épaisseurs de parois respectives ainsi que les matériaux. - L'élève a désigné les différents matériaux servant à la fabrication de parois en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît les propriétés essentielles des matériaux servant à la fabrication de parois et il les a désignées. - L'élève connaît les fonctions essentielles des matériaux servant à la fabrication de parois et il les a désignées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dimensionner des édifices, respectivement des composants, en appliquant les principes fondamentaux du dimensionnement en génie civil, dans le respect de la norme DIN**	- L'élève connaît les principes fondamentaux. - L'élève procède au dimensionnement. - L'élève établit des plans.	- L'élève connaît les principes fondamentaux du dimensionnement en génie civil (dans le respect de la norme DIN) et il les a désignés. - L'élève a dimensionné des coupes horizontales ainsi que des composants en vue plongeante en appliquant les règles du dimensionnement en génie civil (dans le respect de la norme DIN). - L'élève a tenu compte des hauteurs de couches des différents formats de briques dans les coupes et dans les vues, dans la mesure des besoins. - L'élève a représenté les plans précités de manière compétente, il a proprement et soigneusement rédigé les légendes et il a indiqué les dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités (par exemple le volume, le nombre de pierres de taille, la quantité de mortier, etc.).**	- L'élève détermine les quantités.	- L'élève a correctement déterminé les quantités des différents matériaux pour des édifices ou pour des éléments d'édifices indiqués. - L'élève a appliqué des unités (par exemple des volumes, des surfaces ou des poids) ou des unités d'emballage (par exemple des sacs ou des palettes) en fonction de l'énoncé. - L'élève a fait des propositions cohérentes concernant les types de coffrage avec leurs sous-structures pour un composant indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité dans le domaine de la maçonnerie et il est capable d'en tenir compte lors de la planification.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité. - L'élève tient compte des consignes de sécurité lors de la planification.	- L'élève connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité (AAA), respectivement il les a consultées après avoir effectué des recherches (sur Internet). - L'élève a tenu compte des consignes en vigueur en matière de sécurité de manière cohérente lors de la planification.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail sous les aspects des tâches partielles et du résultat global à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève complète son portfolio avec des dessins et des énoncés récents.**	- L'élève complète le portfolio.	- L'élève a complété son portfolio personnel avec des énoncés et avec les dessins qu'il a réalisés.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Constructions en béton armé (BETON)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros oeuvre**

Titre du module:	**Constructions en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BETON**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les propriétés ainsi que les fonctions des différents matériaux et additifs servant à la production de béton et de béton armé.**	- L'élève connaît les matériaux ainsi que les additifs. - L'élève connaît les propriétés. - L'élève connaît les fonctions. - L'élève connaît les étapes du durcissement du béton. - L'élève connaît la production du béton. - L'élève connaît le transport du béton ainsi que sa pose. - L'élève connaît le traitement ultérieur du béton.	- L'élève a désigné les matériaux ainsi que les additifs utilisés pour la production de béton et de béton armé par leurs noms professionnels. - L'élève connaît les propriétés essentielles des matériaux et des additifs désignés précédemment et il les a expliquées. - L'élève connaît les fonctions essentielles des matériaux et des additifs du béton, respectivement du béton armé, et il les a désignées. - L'élève connaît les étapes du durcissement du béton et il les a désignées. - L'élève a expliqué la production du béton. - L'élève a expliqué le transport du béton ainsi que la pose de béton frais. - L'élève a expliqué le traitement ultérieur du béton ainsi que ses effets.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de coffrage et d'armature (nattes et barres d'acier) de plafonds simples en béton armé et de poutres en suivant les indications et d'établir des listes de pièces d'armatures.**	- L'élève établit des plans de coffrage. - L'élève établit des plans d'armature. - L'élève dessine des composants. - L'élève respecte le plan. - L'élève établit des listes de pièces d'armatures.	- L'élève a proprement et soigneusement établi des plans de coffrage de structures simples (plafonds en béton armé et poutres) avec une présentation, des annotations et un dimensionnement compétents. - L'élève a proprement et soigneusement établi des plans d'armature de structures simples (plafonds en béton armé et poutres) avec une présentation, des annotations et un dimensionnement compétents. - L'élève a identifié des composants complexes plans ou des ensembles d'objets sous l'aspect spatial, il les a représentés d'une manière compétente (types de lignes et épaisseur des lignes), propre et correcte (lignes présentes, respectivement lignes manquantes, correctes à 85%, représentation des lignes visibles, respectivement dissimulées, correcte à 85%, épaisseur des lignes correcte à 85%, hachures présentes, respectivement hachures manquantes, correctes à 85%, somme de l'ensemble des éléments désignés précédemment correcte à 95%) et il les a imprimés à l'échelle. - L'élève a proprement et soigneusement établi les plans de pliage des plans d'armature désignés précédemment avec une présentation, des annotations et un dimensionnement compétents. - L'élève a proprement, soigneusement et intégralement établi les listes de pièces d'armature des plans d'armature désignés précédemment avec une présentation et des annotations compétentes.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes essentielles en matière de sécurité dans le domaine des constructions en béton armé et il est capable de les considérer au cours de la planification.**	- L'élève connaît les consignes en matière de sécurité. - L'élève considère les consignes en matière de sécurité au cours de la planification.	- L'élève connaît les consignes essentielles en matière de sécurité (celles de l'association d'assurance accident), respectivement il a réussi à en prendre connaissance (sur Internet). - L'élève a intégré les consignes essentielles en matière de sécurité de manière compétente dans la planification.
10 % (6 P)	**L'élève complète son portfolio avec des dessins récents.**	- L'élève complète son portfolio.	- L'élève a complété son portfolio personnel avec les dessins établis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son travail personnel à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il l'a rectifié.

10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement de l'établissement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Vues en plan et coupes de bâtiments (FORDB2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gros oeuvre**

Titre du module:	**Vues en plan et coupes de bâtiments**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung) die während der Ausbildung erstellt werden.
Portfolio für das Berichtsheft und die erstellten Zeichnungen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des vues plongeantes et/ou des coupes horizontales de bâtiments ou d'éléments de bâtiments sous guidance, en tenant compte des informations à différents niveaux (par exemple au sujet des éléments se trouvant aux étages inférieurs ou supérieurs) et en se servant des logiciels et du matériel informatique couramment utilisés au sein de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti réalise des vues plongeantes et/ou des coupes horizontales correctes. - L'apprenti règle les logiciels conformément aux indications internes.	- L'apprenti a produit des plans corrects, conformes aux indications du formateur. - L'apprenti a pris en compte les informations à différents niveaux et il les a correctement appliquées dans les plans réalisés. - L'apprenti a appliqué les règlages exigés au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des dessins et/ou des esquisses à la main, pour autant que ce soit prévu au sein de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti applique des proportions correctes. - L'apprenti dispose le dessin sur la feuille de manière appropriée.	- Les proportions étaient manifestement correctes par rapport à l'objet. - La disposition des différentes représentations sur la feuille a produit une apparence esthétique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les dessins et de rédiger des légendes sous guidance.**	- L'apprenti rédige des textes corrects sur le plan du contenu. - L'apprenti positionne et présente les textes d'une manière appropriée. - L'apprenti dimensionne correctement les dessins.	- La majeure partie du contenu du texte était correcte et correspondait aux besoins du plan. - La disposition et la présentation des textes étaient conformes aux exigences internes. - La majeure partie du dimensionnement des coupes et des plans était correcte et correspondait aux exigences du plan.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enregistrer les dessins conformément aux exigences de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti enregistre le dessin sur l'ordinateur ou sur le serveur.	- L'apprenti a enregistré le dessin d'une manière claire, cohérente et conforme aux exigences internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'imprimer les dessins à l'échelle après vérification.**	- L'apprenti veille à la qualité de l'impression. - L'apprenti veille à ce que le format de la feuille soit approprié. - L'apprenti veille à ce que les dessins soient à l'échelle.	- La qualité de l'impression était conforme aux indications du formateur. - Le format de la feuille était conforme aux indications du formateur. - L'échelle était conforme aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports hebdomadaires sous forme de notes à propos des tâches effectuées.**	- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire faisant état des missions effectivement accomplies. - L'apprenti soigne la présentation. - L'apprenti assemble un portfolio.	- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées. - L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc. - L'apprenti a joint les plans dessinés. - La représentation était propre et cohérente. - Le portfolio était propre et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans de la première année de la formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure.**	- L'apprenti se présente à l'heure prévue pour la prise de service. - L'apprenti accomplit le nombre d'heures de travail quotidien. - L'apprenti accomplit le nombre d'heures de travail hebdomadaire.	- L'apprenti a respecté les indicateurs conformément aux exigences internes dans 95% des cas.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Enveloppe du bâtiment (ENVBA)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Clos et couvert**

Titre du module:	**Enveloppe du bâtiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENVBA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Prof. Ing. / Prof. Arch.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben und Zeichnungen.
Modul begleitende Evaluation.

Beispiel 1 einer möglichen Evaluationsaufgabe:
Gegeben sei ein Plan:
- Fenster und Türen werden erkannt.
- Symbole der Bewegungsrichtung werden erkannt und ihre Bedeutung kann erklärt werden.
- Bestelllisten werden erstellt.

Beispiel 2 einer möglichen Evaluationsaufgabe:
Anhand bestehender Pläne werden sollen die Außenhautkonstruktionen, Schichten und ihre Funktionen erkannt und/oder bestimmt.

Beispiel 2 einer möglichen Evaluationsaufgabe :
Erstellen von Skizzen bzw. Zeichnungen von Außenwandkonstruktionen und Details.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des portes et des fenêtres (dans les zones extérieure et intérieure) en fonction de leurs propriétés, de leurs matériaux et de leurs fonctions, de les sélectionner, de les intégrer de manière compétente dans les plans et d'établir des listes de commande.**	- L'élève connaît les différents matériaux ainsi que leurs propriétés et il est capable de les sélectionner en fonction des besoins. - L'élève connaît les différentes ferrures ainsi que leurs propriétés et il est capable de les sélectionner en fonction des besoins. - L'élève est capable d'intégrer les portes et les fenêtres de manière compétente dans les plans en fonction de leur direction de mouvement. - L'élève établit une liste de commande.	- L'élève connaît les principaux matériaux (environ 90%) utilisés au Luxembourg. - L'élève connaît les principales ferrures (environ 90%) utilisées au Luxembourg. - L'élève a correctement intégré les portes et les fenêtres dans la majorité (environ 90%) des circonstances. - La liste de commande était correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève connaît des structures d'enveloppes extérieures (toit ou paroi) monocoques, bicoques non ventilées et bicoques ventilées ainsi que les fonctions des différentes couches et il est capable d'évaluer leur utilité respective, de proposer des structures d'enveloppes extérieures et/ou des matériaux de construction en fonction de l'affectation du bâtiment, respectivement de l'espace, et de les évaluer.**	- L'élève connaît les différentes structures. - L'élève connaît les fonctions des différentes couches. - L'élève connaît les matériaux de construction.	- L'élève connaît les principales structures d'enveloppes extérieures (environ 90%) des types de construction appliqués au Luxembourg. - L'élève a expliqué les fonctions des différentes couches des structures de manière compétente. - L'élève a opté pour des matériaux de construction (utilisés au Luxembourg) et il a justifié ses choix (par exemple en se référant à des listes).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'esquisser la structure ainsi que les détails de raccordements importants de structures d'enveloppes extérieures et de sous-structures.**	- L'élève adapte la structure et les détails aux circonstances indiquées en se référant à des exemples de modèles. - L'élève rédige les légendes des plans/des esquisses. - L'élève présente les plans/les esquisses.	- L'élève a opté pour un modèle de référence dans la plupart des circonstances (par exemple en se référant à des livres ou à des recueils d'exemples) et il l'a adapté en fonction des circonstances indiquées. - Les légendes étaient propres et complètes. - L'élève a présenté des plans propres et ordonnées (sans taches, ni fissures, ni plis, ni entailles) au format de feuille indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève prend connaissance du rendement énergique des bâtiments en fonction de la structure de l'enveloppe extérieure/de l'enveloppe thermique et il tient compte des réglementations en vigueur au Luxembourg.**	- L'élève identifie les composants de l'enveloppe extérieure/de l'enveloppe thermique. - L'élève identifie les éléments/les valeurs requis.	- L'élève a identifié les composants de référence, il les a attribués et il a déterminé les dimensions. - L'élève a opté pour les principaux éléments/les principales valeurs, respectivement il les a déterminés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève complète son portfolio avec des dessins et des missions récents.**	- L'élève complète le portfolio.	- L'élève a complété son portfolio personnel avec des missions et avec les dessins qu'il a réalisés.

10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Maquettes digitales 3D (MADIG2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Clos et couvert**

Titre du module:	**Maquettes digitales 3D**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MADIG2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un modèle numérique en trois dimensions, de le retoucher et de configurer ses composants (parois, plafonds, structure d'une toiture, etc.).**	- L'élève définit les étages et les hauteurs corrects ainsi que leurs plans de coupes et de vues. - L'élève configure les composants. - L'élève retouche les composants.	- L'élève a déterminé les différents étages pour un projet. - L'élève a défini les plans de coupes et de vues. - L'élève a reconfiguré des composants (parois, plafonds, structure d'une toiture, etc.), il les a sauvegardés et il les a intégrés dans le modèle en trois dimensions. - L'élève a retouché et adapté des composants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner correctement un modèle numérique en trois dimensions.**	- L'élève connaît les principes structurels d'un bâtiment. - L'élève est capable d'annoter correctement les différentes pièces.	- L'élève a correctement dessiné le modèle en trois dimensions, les raccordements aux plafonds, les raccordements aux parois ainsi que les raccordements aux murs des fondations. - L'élève a annoté des pièces et il a exporté une liste de pièces.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des "familles" et de les intégrer dans un plan.**	- L'élève est capable de distinguer des "familles" "fixes" et "variables". - L'élève est capable de retoucher les "familles" et de les sauvegarder. - L'élève est capable de configurer les "familles" de manière à ce qu'elles soient intégrées au niveau correct.	- L'élève a distingué les "familles" "fixes" et "variables" essentielles. - L'élève a retouché et sauvegardé des "familles" essentielles. - L'élève a configuré les "familles" essentielles de manière à ce qu'elles soient intégrées au niveau correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un répertoire adapté au module et de sauvegarder les dessins avec des noms de fichiers cohérents.**	- L'élève établit un répertoire. - L'élève dénomme les fichiers.	- L'élève a établi un répertoire avec des indications cohérentes sur le support de données. - L'élève a sauvegardé les dessins sous un nom cohérent et récupérable sur le support de données.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son travail personnel à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il l'a rectifié.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement de l'établissement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Façades, vues en plan et coupes de bâtiments (FORDB3)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Clos et couvert**

Titre du module:	**Façades, vues en plan et coupes de bâtiments**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				
Type de formateur proposé:	Ausbilder im Betrieb				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung) die während der Ausbildung erstellt werden.
Fachgespräch.
Portfolio für das Berichtsheft und die erstellten Zeichnungen.
Modul begleitende Evaluation.

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe :
Erstellen von Schnitten, Drauf- und/oder Ansichten von Bauteilen oder Räumen im Innern eines Bauwerkes oder Außenansichten von Bauwerken bzw. Bauwerksteilen mit begleitendem Fachgespräch falls dies erforderlich ist.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des coupes horizontales et verticales ainsi que des vues de face et des vues plongeantes de bâtiments simples ou d'éléments de bâtiments conformément aux instructions, en tenant compte des informations à différents niveaux (vertical et horizontal) et en se servant des logiciels et du matériel informatique couramment utilisés au sein de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti réalise des vues plongeantes, des coupes et des vues de face correctes. - L'apprenti règle les logiciels conformément aux indications internes.	- L'apprenti a produit des plans corrects, conformes aux indications. - L'apprenti a pris en compte les informations à différents niveaux et il les a correctement appliquées dans les plans réalisés. - L'apprenti a appliqué les règlages exigés au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les dessins et de rédiger des légendes.**	- L'apprenti rédige des textes corrects sur le plan du contenu. - L'apprenti positionne et présente le texte d'une manière appropriée. - L'apprenti dimensionne correctement les dessins.	- La majeure partie du contenu du texte était correcte et correspondait aux besoins du plan. - La disposition et la présentation des textes étaient conformes aux exigences internes. - La majeure partie du dimensionnement des coupes et des plans était correcte et correspondait aux exigences du plan.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des dessins et/ou des esquisses exigeantes à la main, pour autant que ce soit prévu au sein de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti applique des proportions correctes. - L'apprenti dispose le dessin sur la feuille de manière appropriée.	- Les proportions étaient manifestement correctes par rapport à l'objet. - La disposition des différentes représentations sur la feuille a produit une apparence esthétique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enregistrer les dessins et, après vérification, de les imprimer à l'échelle, conformément aux exigences de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti enregistre le dessin sur l'ordinateur ou sur le serveur. - L'apprenti veille à la qualité de l'impression. - L'apprenti veille à ce que le format de la feuille et l'échelle soient appropriés.	- L'apprenti a enregistré le dessin d'une manière claire, cohérente et conforme aux exigences internes. - La qualité de l'impression était conforme aux exigences internes. - Le format de la feuille et l'échelle répondaient aux besoins de leur affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports hebdomadaires sous forme de notes (avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) à propos des tâches effectuées et, une fois par semaine, de rédiger un rapport détaillé à propos d'une activité.**	- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire faisant état des missions effectivement accomplies. - L'apprenti soigne la présentation. - L'apprenti assemble un portfolio. - L'apprenti rédige un rapport détaillé.	- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées. - L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc. - L'apprenti a joint les plans dessinés. - La représentation était propre et cohérente. - Le portfolio était propre et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première et deuxième années de la formation. - Le rapport décrit une activité exercée pendant la semaine d'une manière détaillée et manifeste, en faisant état de l'utilité de l'activité, de la recherche d'informations et des conclusions.

10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'apprenti fait preuve de ponctualité au sein de l'entreprise. - L'apprenti respecte les règles de la politesse au sein de l'entreprise. - L'apprenti accepte les critiques exprimées au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté l'heure de prise de service ainsi que le nombre d'heures de travail quotidien et hebdomadaire conformément aux exigences internes dans 95% des cas. - L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression. - L'apprenti a adopté une attitude constructive lorsque des erreurs lui ont été signalées et il a manifesté sa disposition à éviter ces erreurs à l'avenir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes de manière autonome auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.**	- L'apprenti se procure les informations manquantes.	- L'apprenti a pris l'initiative de se procurer les informations manquantes auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti développe un souci de la qualité.**	- L'apprenti respecte les exigences internes sur le plan de la qualité.	- L'apprenti a manifesté un souci du travail exigeant sur le plan de la qualité.
10 % (6 P)	**L'apprenti communique et coopère d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti s'exprime d'une manière appropriée. - L'apprenti coopère avec le formateur et avec ses collègues de travail d'une manière appropriée.	- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression. - L'apprenti a observé la hiérarchie interne. - L'apprenti s'est exprimé dans la langue usuelle au sein de l'entreprise. - L'apprenti a coopéré avec ses collaborateurs ainsi qu'avec son supérieur au cours des travaux quotidiens internes. - L'apprenti a participé aux manifestations, respectivement aux activités, non professionnelles, mais organisées par l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Parachèvement (PARBA)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second œuvre**

Titre du module:	**Parachèvement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PARBA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	- Salle informatique
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Prof. Ing. / Prof. Arch.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben zur Bewertung der theoretischen Kenntnisse sowie technische Zeichnung(en).
Die technische Zeichnung kann aus einer oder mehreren Teilzeichnungen bestehen und längere Zeit beanspruchen. Die Zeichnungen sind grundsätzlich nur in der Schule anzufertigen.

Beispiel 1 einer möglichen Evaluationsaufgabe :
In gegebenen Rohbaugrundrissen und Schnitten sollen Trockenbaukonstruktionen (Wand und Decke) eingezeichnet werden mit Angaben von Wandstärken, Ausführung und Materialien.

Beispiel 2 einer möglichen Evaluationsaufgabe :
Erstellen von Detailzeichnungen (Trockenbaukonstruktionen, Wand und Decke) mit Angaben von Maßen, Ausführung und Materialien.

Beispiel 3 einer möglichen Evaluationsaufgabe :
Bestehende Räume sind aufzuessen und die entsprechenden Grundrisse und Schnitte sind zu erstellen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner (DAO) et d'esquisser des structures à sec (paroi, plafond) conformément aux indications et il détermine les matériaux à utiliser.**	- L'élève connaît la fonction d'une paroi. - L'élève désigne les matériaux. - L'élève connaît les propriétés des matériaux. - L'élève connaît la fonction des matériaux.	- L'élève a identifié la fonction de la paroi sans ambiguïté et il a attribué les épaisseurs de parois respectives ainsi que les matériaux. - L'élève a désigné les différents matériaux servant à la fabrication de parois en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève connaît les propriétés essentielles des matériaux servant à la fabrication de parois et il les a désignées. - L'élève connaît les fonctions essentielles des matériaux servant à la fabrication de parois et il les a désignées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des dessins de parachèvements intérieurs ainsi que des coupes détaillées de structures de planchers et de parois selon les fonctions de la pièce et du revêtement de la surface et il détermine les matériaux à utiliser.**	- L'élève réalise des dessins de parachèvements intérieurs. - L'élève produit des détails.	- L'élève a représenté les dessins des parachèvements intérieurs d'édifices simples de manière compétente. - L'élève a produit les détails de structures simples de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner l'intérieur de pièces, respectivement de parties de bâtiments, existantes (en se servant d'une règle graduée, d'un mètre ruban et d'un métré), de déterminer les dénivellations (nivellement avec calculs) et d'établir les plans.**	- L'élève établit une coupe horizontale. - L'élève réalise un dessin dimensionné.	- L'élève a dimensionné des édifices ou des parties d'édifices existants avec la précision de rigueur. - L'élève a représenté les plans de manière compétente avec un dimensionnement. - L'élève a déterminé les hauteurs avec la précision de rigueur en se servant d'un instrument de nivellement (détermination des hauteurs à partir d'une seule position).
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a procédé à des améliorations.
10 % (6 P)	**L'élève complète son portfolio avec des dessins et des énoncés récents.**	- L'élève complète le portfolio.	- L'élève a complété son portfolio personnel avec des énoncés et avec les dessins qu'il a réalisés.
10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère convenablement avec le formateur et avec ses camarades de classe.**	- L'élève communique avec les autres intervenants. - L'élève coopère avec les autres intervenants.	- L'élève s'est adressé au formateur, à ses camarades de classe et à tous les autres intervenants avec la politesse de rigueur en fonction des circonstances et d'une manière convenable sous l'aspect de l'expression. - L'élève s'est exprimé dans la langue habituellement employée au sein de l'établissement scolaire. - L'élève a coopéré avec ses camarades de classe et avec le formateur au cours des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Installations techniques du bâtiment (TECBA)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second œuvre**

Titre du module:	**Installations techniques du bâtiment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECBA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Prof. Ing. / Prof. Arch.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben zur Bewertung der theoretischen Kenntnisse sowie technische Zeichnung(en).
Die technische Zeichnung kann aus einer oder mehreren Teilzeichnungen bestehen und längere Zeit beanspruchen. Die Zeichnungen sind grundsätzlich nur in der Schule anzufertigen.

Möglichen Evaluationsaufgaben
Beispiel 1 :
In gegebenen Rohbaugrundrissen und Schnitten mit zusätzlichen Angaben bezüglich der Raumnutzung und Raumausstattung sollen Heizsysteme, Warm- und Kaltwasserversorgungs-, Abwassersysteme sowie die Elektroeinrichtung eingezeichnet werden. Die unterschiedlichen technischen Einrichtungen sind in unterschiedlichen Plänen darzustellen, sollen jedoch aufeinander abgestimmt sein.

Beispiel 2:
Darstellung der Anschlüsse der unterschiedlichen technischen Anlagen in den jeweiligen Räumen.

Beispiel 3:
Mit modulbegleitenden (an den Zeichnungen orientierten) Gesprächen bzw. schriftlichen Abfragen sind Funktionen und Materialen der unterschiedlichen technischen Anlagen evaluierbar.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés des différents systèmes de chauffage ainsi que leurs éléments (y compris les cheminées) et leurs fonctions et il est capable d'intégrer ces éléments dans des plans disponibles et de les annoter conformément aux indications.**	- L'élève connaît les systèmes de chauffage. - L'élève intègre les éléments des systèmes de chauffage dans les plans. - L'élève représente les éléments et il les annote.	- L'élève connaît les principaux systèmes de chauffage utilisés au Luxembourg et il a correctement désigné la grande majorité de leurs éléments les plus importants ainsi que la grande majorité des propriétés (des matériaux) de ces éléments. - L'élève a correctement intégré la grande majorité des éléments (sans les soupapes, etc.) et des tuyaux (conduite générale) de ces systèmes de chauffage dans des plans disponibles. - L'élève a correctement présenté et annoté la grande majorité des éléments.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés des différents systèmes de ventilation et d'aération ainsi que leurs éléments et leurs fonctions et il est capable d'intégrer ces éléments dans des plans disponibles et de les annoter conformément aux indications.**	- L'élève connaît les systèmes de ventilation et d'aération. - L'élève intègre les éléments des systèmes de ventilation et d'aération dans les plans. - L'élève représente les éléments et il les annote.	- L'élève connaît les principaux systèmes d'aération et de ventilation utilisés au Luxembourg et il a correctement désigné la grande majorité de leurs éléments les plus importants ainsi que la grande majorité des propriétés (des matériaux) de ces éléments. - L'élève a correctement intégré la grande majorité des éléments (de manière schématique, sans les soupapes, etc.) et des tuyaux/des conduites de ces systèmes d'aération et de ventilation dans des plans disponibles. - L'élève a correctement présenté et annoté la grande majorité des éléments.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les éléments des systèmes d'alimentation en eau chaude et froide ainsi que leurs fonctions et il est capable d'intégrer ces éléments dans des plans disponibles et de les annoter conformément aux indications.**	- L'élève connaît les systèmes d'alimentation en eau chaude et froide. - L'élève intègre les éléments des systèmes d'alimentation en eau chaude et froide dans les plans. - L'élève représente les éléments et il les annote.	L'élève connaît les éléments des systèmes d'évacuation des eaux (systèmes d'évacuation des eaux usées, de l'eau de pluie, de drainage, de mélange et de tri) ainsi que leurs fonctions et il est capable d'intégrer ces éléments dans des plans disponibles et de les annoter conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les éléments des systèmes d'évacuation des eaux (systèmes d'évacuation des eaux usées, de l'eau de pluie, de drainage, de mélange et de tri) ainsi que leurs fonctions et il est capable d'intégrer ces éléments dans des plans disponibles et de les annoter conformément aux indications.**	- L'élève connaît les équipements électriques. - L'élève intègre les éléments des équipements électriques dans les plans. - L'élève représente les éléments et il les annote	- L'élève connaît les principaux systèmes électriques utilisés au Luxembourg et il a correctement désigné grande la majorité de leurs éléments les plus importants ainsi que la grande majorité des propriétés (des matériaux) de ces éléments. - L'élève a correctement intégré la grande majorité des éléments (sans le tracé des conduites ni les circuits) dans des plans disponibles (à partir du raccordement au bâtiment). - L'élève a correctement présenté et annoté la grande majorité des éléments.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les éléments d'une installation au gaz ainsi que leurs fonctions et il est capable d'intégrer ces éléments dans des plans disponibles et de les annoter conformément aux indications.**	- L'élève connaît les installations au gaz. - L'élève intègre les éléments d'une installation au gaz dans les plans. - L'élève représente les éléments et il les annote.	- L'élève connaît les principaux éléments des installations au gaz utilisées au Luxembourg et il a correctement désigné la grande majorité des propriétés (des matériaux) de ces éléments. - L'élève a correctement intégré la grande majorité des éléments (de manière schématique) dans des plans disponibles (à partir du raccordement au bâtiment). - L'élève a correctement présenté et annoté la grande majorité des éléments.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les éléments d'une installation électrique ainsi que leurs fonctions et il est capable d'intégrer ces éléments dans des plans disponibles et de les annoter conformément aux indications.**	- L'élève connaît les installations électriques. - L'élève intègre les éléments d'une installation électrique dans les plans. - L'élève représente les éléments et les annote.	- L'élève connaît les principaux systèmes électriques utilisés au Luxembourg et il a correctement désigné grande la majorité de leurs éléments les plus importants ainsi que la grande majorité des propriétés (des matériaux) de ces éléments. - L'élève a correctement intégré la grande majorité des éléments (sans le tracé des conduites ni les circuits) dans des plans disponibles (à partir du raccordement au bâtiment). - L'élève a correctement présenté et annoté la grande majorité des éléments.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son travail personnel à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève soumet la qualité de son travail à un contrôle et à une évaluation.	- Une fois le travail effectué, l'élève a soumis le produit final à une détection de lacunes, il l'a évalué et, le cas échéant, il a l'a rectifié.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter son portfolio avec des dessins et des énoncés récents.**	- L'élève complète le portfolio.	- L'élève a complété son portfolio personnel avec des missions accomplies et avec les dessins établis.
10 % (6 P)	**L'élève se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'élève se présente à l'heure. - L'élève est poli. - L'élève accepte les critiques.	- L'élève a respecté le règlement de l'établissement scolaire (le règlement interne) dans 95% des circonstances. - L'élève s'est adressé à ses camarades, à ses supérieurs et aux enseignants d'une manière polie et convenable sous l'aspect de l'expression, en fonction des circonstances. - Quand une erreur lui a été signalée, l'élève a manifesté une attitude constructive ainsi que sa disposition à éviter la même erreur à l'avenir.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Installations techniques et/ou parachèvement (FORDB4)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Second œuvre**

Titre du module:	**Installations techniques et/ou parachèvement**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung) die während der Ausbildung erstellt werden.
Portfolio für das Berichtsheft und die erstellten Zeichnungen.

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe :
Erstellen von Plänen technischer Einrichtungen sowie modulbegleitende Gespräche.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des plans des équipements techniques (installations de chauffage, d'aération et d'électricité, systèmes d'eau chaude, d'eau froide et d'eaux usées) de bâtiments et/ou des aménagements intérieurs (structures des parois et des plafonds) dans les bâtiments.**	- L'apprenti réalise des plans des équipements techniques. - L'apprenti règle les logiciels (indications internes).	- L'apprenti a produit des plans corrects, conformes aux indications. - L'apprenti a appliqué les règlages exigés au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les dessins et de rédiger des légendes.**	- L'apprenti rédige des textes corrects sur le plan du contenu. - L'apprenti positionne et présente le texte d'une manière appropriée. - L'apprenti dimensionne correctement les dessins.	- La majeure partie du contenu du texte était correcte et correspondait aux besoins du plan. - La disposition et la présentation des textes étaient conformes aux exigences internes. - La majeure partie du dimensionnement des coupes et des plans était correcte et correspondait aux exigences du plan.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'enregistrer les dessins et, après vérification, de les imprimer à l'échelle, conformément aux exigences de l'entreprise formatrice.**	- L'apprenti enregistre le dessin sur l'ordinateur ou sur le serveur. - L'apprenti veille à la qualité de l'impression. - L'apprenti veille à ce que le format de la feuille et l'échelle soient appropriés.	- L'apprenti a enregistré le dessin d'une manière claire, cohérente et conforme aux exigences internes. - La qualité de l'impression était conforme aux exigences internes. - Le format de la feuille et l'échelle répondaient aux besoins de leur affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger des rapports hebdomadaires sous forme de notes (avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) à propos des tâches effectuées et de rédiger, une fois par semaine, un rapport détaillé à propos d'une activité.**	- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire faisant état des missions effectivement accomplies. - L'apprenti soigne la présentation. - L'apprenti assemble un portfolio. - L'apprenti rédige un rapport détaillé.	- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées. - L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc. - L'apprenti a joint les plans dessinés. - La représentation était propre et cohérente. - Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première et deuxième années de la formation. - Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti a expliqué l'utilité de l'activité en question, il a décrit la recherche des informations et il a tiré des conclusions.

10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure, il est poli et il accepte les critiques.**	- L'apprenti fait preuve de ponctualité au sein de l'entreprise. - L'apprenti respecte les règles de la politesse au sein de l'entreprise. - L'apprenti accepte les critiques exprimées au sein de l'entreprise.	- L'apprenti a respecté l'heure de prise de service, le nombre d'heures de travail quotidien et hebdomadaire conformément aux exigences internes dans 95% des cas. - L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression. - L'apprenti a adopté une attitude constructive lorsque des erreurs lui ont été signalées et il a manifesté sa disposition à éviter ces erreurs à l'avenir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes de manière autonome auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.**	- L'apprenti se procure les informations manquantes.	- L'apprenti a pris l'initiative de se procurer les informations manquantes auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti développe un souci de la qualité.**	- L'apprenti respecte les exigences internes sur le plan de la qualité.	- L'apprenti a manifesté le souci d'un travail exigeant sur le plan de la qualité.
10 % (6 P)	**L'apprenti communique et coopère d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'apprenti s'exprime d'une manière appropriée. - L'apprenti coopère avec le formateur et avec ses collègues de travail d'une manière appropriée.	- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression. - L'apprenti a observé la hiérarchie interne. - L'apprenti s'est exprimé dans la langue usuelle au sein de l'entreprise. - L'apprenti a coopéré avec ses collaborateurs ainsi qu'avec son supérieur au cours des travaux quotidiens internes. - L'apprenti a participé aux manifestations, respectivement aux activités, non professionnelles, mais organisées par l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Escaliers et rampes (ESCRA)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Escaliers et installations extérieures**

Titre du module:	**Escaliers et rampes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ESCRA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les escaliers en fonction de leur forme et de désigner correctement les différents éléments des escaliers.**	- L'élève connaît les différentes formes d'escaliers. - L'élève connaît les composants d'un escalier.	- L'élève a identifié la forme d'un escalier et il l'a correctement désignée dans une large mesure. - L'élève a identifié les différents composants d'un escalier et en a correctement désigné la majorité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de concevoir des escaliers dans les zones intérieure et extérieure de manière compétente en tenant compte des consignes en vigueur et des dispositions locales.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur concernant les escaliers. - L'élève connaît les trois règles appliquées aux escaliers (dimensions des marches, sécurité, confort) et il est capable de les suivre. - L'élève est capable de tracer un escalier en appliquant des méthodes graphiques et de calcul.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des consignes. - L'élève a noté les formules des trois règles. - L'élève connaît les notions des règles. - L'élève a appliqué les règles et il a déterminé les dimensions d'un escalier. - L'élève maîtrise la structure graphique correspondant à la forme des escaliers. - L'élève maîtrise la méthode de calcul servant à tracer un escalier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de concevoir des rampes de manière compétente en tenant compte des consignes en vigueur et des dispositions locales.**	- L'élève connaît les consignes en vigueur concernant les rampes.	- L'élève a correctement appliqué la majorité des consignes. - L'élève a déterminé les dimensions de rampes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans d'escaliers et de rampes dans les zones intérieure et extérieure.**	- L'élève est capable de représenter des escaliers ainsi que des rampes de manière compétente en vue plongeante, en vue de face et en coupe. - L'élève dimensionne correctement les escaliers et les rampes. - L'élève produit des légendes des plans et des différents composants.	- L'élève a tenu compte des épaisseurs des traits et des types de lignes (correctement à 85%). - L'élève a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales requises ainsi que les hauteurs dans les plans d'une manière correcte dans une large mesure. - Les légendes des plans étaient conformes aux règles habituelles en général (et correctes à 85%).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des matériaux de construction et des types de structures aux escaliers dans les zones intérieure et extérieure et d'établir des dessins détaillés.**	- L'élève connaît les types de structures habituels des escaliers et il est capable de les appliquer. - L'élève connaît les matériaux de construction habituels des escaliers dans les zones intérieure et extérieure. - L'élève est capable d'établir des dessins détaillés.	- L'élève connaît les types de structures habituelles et il a fait une proposition cohérente. - L'élève connaît les matériaux de construction habituels ainsi que leurs propriétés et il a fait une proposition cohérente. - L'élève a établi des dessins détaillés des escaliers en tenant compte des matériaux de construction utilisés et des structures appliquées.

10 % (6 P)	**L'élève sait agir de manière respectueux et autonome.**	- L'élève effectue ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève participe activement à l'enseignement. - Lélève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe. - L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.	- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève a participé activement à l'enseignement. - Lélève s'est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe. - L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Installations extérieures (INEXT)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Escaliers et installations extérieures**

Titre du module:	**Installations extérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INEXT**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder au relevé simple d'un terrain.**	- L'élève est capable de tracer une ligne droite avec des jalons. - L'élève est capable de mesurer des longueurs sur un terrain (en se servant d'un mètre-ruban). - L'élève est capable de jalonner des lignes droites en angle droit en appliquant la méthode de l'angle droit (en se servant d'un prisme angulaire). - L'élève esquisse le relevé du terrain.	- La précision de la ligne jalonnée était conforme aux indications. - L'élève a correctement mesuré les longueurs et il a respecté les marges d'erreur. - L'élève s'est correctement servi du prisme angulaire. - L'esquisse était propre et elle faisait état de l'ensemble des dimensions et des indications requises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des altitudes et des dénivellements.**	- L'élève est capable de se servir d'un instrument de nivellement. - L'élève est capable de déterminer le dénivellement ainsi que l'altitude de points différents, visibles à partir d'une position déterminée.	- L'élève a correctement disposé l'instrument. - L'élève a lu les valeurs mesurées avec la précision de rigueur. - L'élève a déterminé la dénivellation ainsi que l'altitude avec la précision de rigueur (en se servant d'une mire de nivellement).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de situation avec des courbes de niveaux.**	- L'élève est capable d'établir un plan de situation. - L'élève est capable de déterminer et de représenter des courbes de niveaux en se référant à des altitudes indiquées.	- L'élève a établi un plan de situation en se référant au relevé d'un terrain, respectivement à d'autres données, et en appliquant les épaisseurs et les types de traits corrects (à 85%). - L'élève a déterminé les points intermédiaires des courbes de niveaux requis et il a tracé les courbes de niveaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des plans d'installations extérieures.**	- L'élève est capable d'établir des plans de situation d'installations extérieures avec des courbes de niveaux. - L'élève est capable d'établir des coupes ainsi que des plans détaillés d'installations extérieures.	- L'élève a établi un plan de situation des installations extérieures en appliquant les épaisseurs et les types de traits corrects (à 85%). - L'élève a établi des coupes et des plans détaillés des installations extérieures en appliquant les épaisseurs et les types de traits corrects. - L'élève a attribué les matériaux aux composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les plans et de déterminer les dimensions.**	- L'élève est capable de déterminer des surfaces en se référant à des plans de situation et à des coupes disponibles. - L'élève est capable de déterminer les volumes de composants étalés en se référant à des plans de situation et à des coupes disponibles.	- L'élève a correctement déterminé 80% des surfaces. - L'élève a correctement déterminé 80% des volumes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité de son propre travail à un contrôle et de l'évaluer.**	- L'élève effectue ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève participe activement à l'enseignement. - Lélève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe. - L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.	- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève a participé activement à l'enseignement. - Lélève s'est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe. - L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Escaliers et/ou installations extérieures (FORDB5)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Escaliers et installations extérieures**

Titre du module:	**Escaliers et/ou installations extérieures**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des plans d'escaliers à l'intérieur et/ou à l'extérieur.**	- L'apprenti sait représenter les escaliers de manière compétente en vue plongeante, en vue de face et en vue de coupe. - L'apprenti dimensionne correctement les escaliers et les rampes. - L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.	- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes. - L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte. - L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un relevé de terrain simple et d'établir un plan de situation.**	- L'apprenti sait effectuer un relevé du terrain. - L'apprenti dresse une esquisse du relevé du terrain. - L'apprenti sait établir un plan de situation.	- L'apprenti a effectué le relevé d'un terrain sous guidance en appliquant les méthodes utilisées au sein de l'entreprise. - L'apprenti a dressé une esquisse propre, qui fait état de l'ensemble des dimensions et des indications requises. - L'apprenti a établi un plan de situation en se référant à des relevés de terrain, respectivement à d'autres indications, et en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des hauteurs et des dénivelés sous guidance.**	- L'apprenti sait manipuler l'instrument de nivelage. - L'apprenti sait déterminer le dénivelé entre différents points observables à partir d'une position indiquée.	- L'apprenti a correctement installé l'instrument. - L'apprenti a lu les valeurs mesurées avec la précision de rigueur. - L'apprenti a déterminé le dénivelé et les hauteurs sous guidance.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des plans d'installations extérieures.**	- L'apprenti sait établir des plans de situation des installations extérieures terminées avec des courbes de niveaux. - L'apprenti sait établir des coupes et des plans détaillés des installations extérieures. - L'apprenti sait attribuer les matériaux.	- L'apprenti a établi un plan de situation des installations extérieures en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects. - L'apprenti a établi des coupes et des plans détaillés des installations extérieures en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects. - L'apprenti a correctement attribué la majorité des matériaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des dimensions.**	- L'apprenti sait déduire les surfaces à partir de plans (escaliers et/ou installations extérieures, respectivement plan de situation) et de coupes existants. - L'apprenti sait déduire les volumes à partir de plans (escaliers et/ou installations extérieures, respectivement plan de situation) et de coupes existants.	- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des surfaces. - L'apprenti a correctement déterminé la majorité des volumes.

30 % (18 P)	**L'apprenti rédige des rapports hebdomadaires à propos des tâches effectuées et, une fois par semaine, il rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.**	- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) faisant état des missions effectivement accomplies. - L'apprenti assemble un portfolio conformément aux indications. - L'apprenti rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.	- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées dans le rapport. - L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc. - L'apprenti a joint les plans dessinés. - La représentation était propre et cohérente. - Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première, deuxième et troisième années de la formation. - Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti ayant expliqué l'utilité de l'activité en question, décrit la recherche des informations et tiré des conclusions.
10 % (6 P)	**L'élève sait agir de manière respectueux et autonome.**	- L'élève effectue ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève participe activement à l'enseignement. - Lélève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe. - L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.	- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève a participé activement à l'enseignement. - Lélève s'est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe. - L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Infrastructures, réseaux urbains (INREU)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux publics et infrastructures**

Titre du module:	**Infrastructures, réseaux urbains**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INREU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les types et les méthodes de production, de conditionnement et de distribution d'eau potable.**	- L'élève connaît les critères auxquels doit répondre l'eau potable. - L'élève connaît les types et les méthodes de production d'eau potable. - L'élève connaît les éléments (les infrastructures) d'un réseau d'eau potable.	- L'élève connaît les principaux critères auxquels doit répondre l'eau potable et il les a désignés de manière compétente. - L'élève connaît les principales méthodes de production d'eau potable au Luxembourg et il les a évaluées. - L'élève connaît les principaux éléments (les principales infrastructures) d'un réseau d'eau potable habituel au Luxembourg.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les types, les méthodes ainsi que les infrastructures des réseaux d'évacuation des eaux usées et de l'eau de pluie.**	- L'élève connaît les critères auxquels doivent répondre l'évacuation des eaux usées et de l'eau de pluie ainsi que le traitement des eaux usées. - L'élève connaît les systèmes d'évacuation des eaux usées. - L'élève connaît les éléments (les infrastructures) des réseaux d'évacuation des eaux usées.	- L'élève connaît les principaux critères auxquels doivent répondre l'évacuation des usées et de l'eau de pluie ainsi que le traitement des eaux usées au Luxembourg et il les a désignés de manière compétente. - L'élève connaît les principaux systèmes d'évacuation des eaux usées au Luxembourg et il les a évalués. - L'élève connaît les principaux éléments (les principales infrastructures) d'un réseau d'évacuation des eaux usées habituel au Luxembourg.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des plans de génie civil et de bâtiment et de déterminer des dimensions.**	- L'élève est capable de déterminer les surfaces d'objets indéfinis en se référant à des plans disponibles. - L'élève est capable de déterminer les volumes d'objets indéfinis en se référant à des plans disponibles.	- L'élève a correctement déterminé 80% des surfaces d'objets angulaires. - L'élève a correctement déterminé 65% des surfaces d'objets à rotation. - L'élève a correctement déterminé 80% des volumes. - L'élève a correctement déterminé 65% des volumes d'objets à rotation.
10 % (6 P)	**L'élève sait agir de manière respectueux et autonome.**	- L'élève effectue ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève participe activement à l'enseignement. - Lélève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe. - L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.	- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève a participé activement à l'enseignement. - Lélève s'est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe. - L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Voies de circulation (VOICI)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux publics et infrastructures**

Titre du module:	**Voies de circulation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VOICI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Génie civil - Professeur-architecte
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	- Salle de classe
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de subdiviser des voies de circulation en fonction de leur affectation et de leur attribuer des coupes transversales standard.**	- L'élève connaît les différents types de voies de circulation. - L'élève est capable d'attribuer des coupes transversales standard avec des variations aux différentes voies de circulation.	- L'élève a décrit les différents types de voies de circulation en employant le vocabulaire correct. - L'élève a indiqué les coupes transversales standard, respectivement des variations, en se référant à des documents et il a correctement désigné les différents éléments.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les éléments principaux du contour de voies de circulation dans le plan de situation et dans la coupe longitudinale et il est capable d'en désigner les fonctions.**	- L'élève est capable d'identifier les principaux éléments du contour dans le plan de situation et de déduire les informations requises du plan. - L'élève est capable d'identifier les principaux éléments du contour dans la coupe longitudinale et de déduire les informations requises du plan.	- L'élève a déduit des informations de plans disponibles et il a désigné l'utilité de ces éléments dans le contexte du contour.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le plan de situation, la coupe longitudinale ainsi que la coupe transversale de voies de circulation.**	- L'élève est capable d'établir le plan de situation de voies de circulation conformément aux indications de l'ensemble des éléments principaux. - L'élève est capable d'établir la coupe longitudinale de voies de circulation conformément aux indications de l'ensemble des éléments principaux. - L'élève est capable d'établir des coupes transversales de voies de circulation (et des terrains latéraux) conformément aux indications de l'ensemble des éléments principaux.	- Le plan de situation (d'une section) ainsi que les coupes longitudinale et transversale faisaient état de l'ensemble des éléments essentiels et la majorité des légendes étaient correctes (à 85%). - L'élève a tenu compte des épaisseurs des traits et des types de lignes. - L'élève a intégré l'ensemble des dimensions horizontales et verticales requises ainsi que les hauteurs dans les plans d'une manière correcte dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des plans de courbes de niveau de voies de circulation et du terrain latéral.**	- L'élève détermine les courbes de niveau et il les intègre. - L'élève détermine les bords de terrains et il les intègre.	- L'élève a correctement déterminé la majorité des courbes de niveau d'un terrain, de voies de circulation et de talus à pente régulière ainsi que la majorité des bords de terrain et il les a intégrés de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des courbes de niveau de terrains, de voies de circulation et de talus à pente naturelle ainsi que la majorité des bords de terrain et il les a intégrés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des plans détaillés de voies de circulation conformément aux indications.**	- L'élève connaît les détails habituels des voies de circulation. - L'élève connaît les matériaux de construction habituellement utilisés pour les voies de circulation.	- L'élève a établi des dessins détaillés des voies de circulation en tenant compte des matériaux de construction et des structures utilisés. - L'élève connaît les matériaux de construction habituels ainsi que leurs propriétés et il a fait une proposition cohérente.

10 % (6 P)	**L'élève sait agir de manière respectueux et autonome.**	- L'élève effectue ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève participe activement à l'enseignement. - Lélève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe. - L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.	- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève a participé activement à l'enseignement. - Lélève s'est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe. - L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Voies de circulation et/ou infrastructures et installations extérieures (FORDB6)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux publics et infrastructures**

Titre du module:	**Voies de circulation et/ou infrastructures et installations extérieures**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des plans d'infrastructures et/ou de voies de circulation à l'extérieur de manière compétente.**	- L'apprenti sait représenter des infrastructures, des installations et des voies de circulation à l'extérieur de manière compétente en vue plongeante et/ou en vue de coupe. - L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.	- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes. - L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte. - L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des plans d'espaces verts et/ou d'installations extérieures de manière compétente.**	- L'apprenti sait représenter des espaces verts et/ou des installations extérieures de manière compétente en vue plongeante et/ou en vue de coupe. - L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction.	- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes. - L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte. - L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des plans détaillés de voies de circulation et/ou d'infrastructures et d'installations à l'extérieur de manière compétente.**	- L'apprenti sait représenter des voies de circulation et/ou des infrastructures et des installations extérieures de manière compétente dans des plans détaillés. - L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction. - L'apprenti sait attribuer les matériaux.	- L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes. - L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte. - L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise. - L'apprenti a correctement attribué la majorité des matériaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des dimensions.**	- L'apprenti sait déduire les dimensions à partir de plans (voies de circulation et/ou infrastructures et installations extérieures) et de coupes existants.	- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des dimensions.

30 % (18 P)	**L'apprenti rédige des rapports hebdomadaires à propos des tâches effectuées et, une fois par semaine, il rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.**	- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) faisant état des missions effectivement accomplies. - L'apprenti assemble un portfolio conformément aux indications. - L'apprenti rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.	- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées dans le rapport. - L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc. - L'apprenti a joint les plans dessinés. - La représentation était propre et cohérente. - Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première, deuxième et troisième années de la formation. - Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti ayant expliqué l'utilité de l'activité en question, décrit la recherche des informations et tiré des conclusions.
10 % (6 P)	**L'élève sait agir de manière respectueux et autonome.**	- L'élève effectue ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève participe activement à l'enseignement. - Lélève se comporte avec respect et se tient aux règlements de l'école et de la classe. - L'élève respecte tous les dates en relation avec l'école.	- L'élève a effectué la majorité de ces tâches complétement et compréhensablement. - L'élève a participé activement à l'enseignement. - Lélève s'est comporté avec respect et se tient aux règlement de l'école et de la classe. - L'élève a en général respecté tous les dates en relation avec l'école.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Teil 1 - Schriftlich
Kompetenzen SA1 bis SA6

Teil 1 - Mündlich
Kompetenzen SA7 bis SA9

Teil 2 - Schriftlich
Kompetenzen SA10 bis SA11

1re partie – Ecrit
Compétences ME1 à ME6

1re partie – Oral
Compétences ME7 à ME9

2e partie – Ecrit
Compétences ME10 et ME11

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève établit les plans requis dimensionnés de manière compétente.**	- L'élève applique les types de traits. - L'élève applique les épaisseurs de traits. - Le champ de texte fait état de l'ensemble des informations requises. - L'élève effectue le dimensionnement.	- L'élève a appliqué la majorité des types de traits de manière compétente (85% des types de traits étaient corrects, au moins une erreur étant tolérable). - L'élève a appliqué la majorité des épaisseurs de traits de manière compétente (85% des épaisseurs de traits étaient correctes, au moins une erreur étant tolérable). - L'élève a considéré les lignes manquantes comme des erreurs dans les deux cas. - L'élève a appliqué les symboles déterminants et il les a correctement disposés. - L'ensemble des matières requises étaient indiquées (au moins l'échelle, le nom du dessinateur et le nom du dessin). - L'élève a représenté le champ de texte de manière compétente. - L'élève a correctement disposé les indications des dimensions. - L'élève a proprement disposé les lignes de mesure. - L'élève a correctement et proprement disposé les hauteurs. - L'élève a correctement et proprement disposé les indications concernant la mise en œuvre.
40 % (24 P)	**L'élève détermine correctement les prix finaux et le documente.**	- L'élève détermine la quantité, les mètres courants, les surfaces et les volumes. - L'élève détermine correctement les prix finaux. - L'élève documente les calculs de manière complète, propre et compréhensible.	- L'élève a correctement déterminé la majorité des quantités (les valeurs ainsi que les valeurs intermédiaires étaient correctes à 85%, au moins une valeur, respectivement une valeur intermédiaire, incorrecte étant tolérable). - L'élève a correctement déterminé la majorité des prix finaux. - L'élève a documenté les calculs de manière complète, propre et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève désigne la suite chronologique des étapes sur le chantier.**	- L'élève décrit les corps de métiers requis pour l'exécution des travaux. - L'élève est capable de décrire les missions ainsi que les domaines d'activité des différents corps de métiers et de désigner la suite des différentes étapes de travail.	- L'élève connaît les corps de métiers requis. - L'élève a utilisé les noms corrects. - L'élève a correctement décrit la majorité des domaines d'activité des différents corps de métiers. - L'élève a représenté la suite chronologique des interventions des différents corps de métiers ainsi que des variations d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Soft Skills (SOSKI-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Soft Skills**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOSKI-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Professeur-architecte
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage klar, präzise, professionell schriftlich und mündlich zu kommunizieren.**	Die Auszubildenden können gemäß den Vorgaben mündlich und schriftlich kommunizieren. Sie zeigen einen sicheren Umgang mit digitalen Kommunikationsmitteln und haben gemäß den Vorgaben die Dokumentationskompetenz erweitert.	Die Indikatoren bezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage grundlegende Kenntnisse zu verschiedenen administrativen Handlungen anzuwenden.**	Die Auszubildenden können gemäß den Vorgaben administrative Vorgänge durchführen.	Die Indikatoren bezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.
30 % (18 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage ein verantwortungsbewusstes Verhalten und Denken bezügliche dem nachhaltigen Umgang mit Baustoffen aufzubauen.**	Die Auszubildenden besichtigen mit der Klasse das Circular Innovation Hub und erfüllen dort alle gegebenen Aufgaben sorgfältig und korrekt.	Die Indikatoren bezogenen typischen Aufgabenstellungen sind zufriedenstellend gelöst.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin à main levée à niveau avancé 1 (DESMA1-F)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée à niveau avancé 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESMA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, Draufsichten und/oder Ansichten einfacher Bauwerke bzw. Bauwerksteile, unter Beibehaltung der Proportionen, freihändig zu skizzieren.**	Drauf- und/oder die Ansichten einfacher Bauwerke bzw. Bauwerksteile sind korrekt. Linienführung Proportionen stimmen Anordnung der Zeichnung auf dem Blatt	Einfache Bauwerke bzw. Bauwerksteile (mit geraden Kanten) werden korrekt (sichtbare und verdeckte Kanten) dargestellt. Die Linienführung ist einheitlich und durchgängig (kein Ansetzen von Teilstrichen zu Linien). Die Proportionen sind objektbezogen augenscheinlich korrekt. Die Anordnung der einzelnen Darstellungen auf dem Zeichenblatt ergibt ein gefälliges Aussehen der Zeichnung.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, die Skizzen sauber und leserlich zu beschriften.**	Rand Schriftfeld	Der Randabstand ist gleichmäßig und entspricht den Angaben. Das Schriftfeld wird erstellt und enthält die notwendigen Informationen.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, seine Dokumente sauber, präzise und übersichtlich zu erstellen.**	Sauberkeit Präzision Übersichtlichkeit	Die Freihandzeichnung werden zur Abgabe sauber (frei von Bleistiftrückständen auf dem Zeichenblatt) und ordentlich (ohne Flecken, Risse, Falten und Einkerbungen) im geforderten Blattformat präsentiert. Die Präzision entspricht den Vorgaben bzw. dem vorgegebenen Messverfahren. Die Darstellung der einzelnen Ansichten bzw. Teilskizzen ist übersichtlich und nachvollziehbar.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden ergänzen Ihr Portfolio mit aktuellen Zeichnungen.**	Portfolio wird ergänzt	Das persönliche Portfolio wird mit den erstellten Zeichnungen ergänzt.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, die Qualität der eigenen Arbeit zu kontrollieren und zu evaluieren.**	Kontrollieren und evaluieren	Nach der Fertigstellung wird das Endprodukt bewusst auf Mängel kontrolliert, evaluiert und gegebenenfalls ausgebessert.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind pünktlich, höflich und kritikfähig.**	Pünktlichkeit Höflichkeit Kritikfähig	In 95% der Fälle wird die Schulordnung (Hausordnung) respektiert. Mitschüler, Vorgesetzte und Lehrer werden der Situation entsprechend höflich und sprachlich angemessen angesprochen. Auf Fehler angesprochen ist eine konstruktive, den Fehler in Zukunft vermeidbare Haltung erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Dessin digital 1 (DEDIG1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base**

Titre du module:	**Dessin digital 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**DEDIG1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur
6	2	- Professeur-architecte
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle informatique
6		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist nach Vorlage in der Lage, 3-Tafelprojektionen und Schnitte einfacher Baukörper bzw. Körpergruppen, unter fachgerechter Verwendung der Grundelemente (im Bezug auf das Bauwesen) des Zeichnens zu erstellen.**	Der Auszubildende setzt Aufgaben zum räumlichen Denken fachgerecht um, indem er folgende Elemente zeichnet und die dazugehörigen Funktionen in der CAD-Software nutzt. - Zeicheneinheit - Layerstruktur und Layereinstellungen - Line, Polyline, Spline, Arc, Circle - Hatch - Text - Snap Funktion - Ortho Funktion Der Auszubildende zeichnet (75% der Zeichnungen, siehe Programm) fachgerecht eine 3 Tafelprojektion und setzt die Grundelemente des Zeichnens (100% der Zeichnungen siehe Programm) richtig um: - Projektionsebenen - Positionierung der Texte - Erkennen der Schnittpunkte - Einsetzen der Linienstärken - Nutzen der richtigen Linienarten Der Auszubildene achtet auf die Lesbarkeit der erstellten Zeichnungen, indem er unter anderem auf die Proportionen (siehe Programm) achtet: - Maßstab - Schnittgrößen - Skalierung der Linienarten - Größenverhältnisse (Text, Schnittangaben,	Die Linienarten sind größtenteils richtig umgesetzt und er setzt Strichdicken und Schraffuren unter Anleitung des Lehrenden, im CAD, um. Die vorgesehenen Aufgaben sind mit Hilfe der erlernten Funktionen und Elemente in einleitenden Aufgaben umzusetzen: Die 3 Tafelprojektionen einfacher Baukörper (75% der Zeichnungen, siehe Programm) sind richtig umgesetzt und er bemüht sich, 3 Tafelprojektionen schwierigerer Baukörper unter Anleitung anzufertigen (100% der Zeichnungen, siehe Programm) Weiterführende Aufgaben: (siehe Programm) Die Proportionen werden beachtet und gegeben falls angepasst. Die fertig gestellten Zeichnungen werden größtenteils eigenständig überprüft und gegebenenfalls unter der Anleitung des Lehrenden angepasst.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende hat den Plan im richtigen Format gelayoutet, den Maßstab respektiert, das Schriftfeld korrekt ausgefüllt und er ist in der Lage den Plan fachgerecht, mit richtigem Dateinamen, als PDF und Zeichnungsdatei in einem Verzeichnis (lokal und in einer Cloud) abzulegen und zu teilen.**	Der Auszubildende erstellt einen fachgerechten Plan und druckt diesen Plan im richtigen DIN Format aus. Im Vorfeld achtet er auf ein fachgerechtes Layout mit allen nötigen Inhalten: - Blattrand - Schriftfeld (mit Attributen) - richtigem Maßstab - richtige Darstellung der Linienarten - Anordnung der Zeichnungen - Beschriftung Der ausgedruckte Plan ist normgerecht gefaltet. Der Auszubildende speichert die Zeichnung (DWG- und PDF-Datei) unter einen nachvollziehbaren Dateinamen ab, welcher folgende Inhalte haben muss: - Datum - Name - Klasse - Zeichnungsname Ein Umsetzungsbespiel befindet sich im Programm des Moduls. Der Auszubildenden kann lokal gespeicherte Dateien in einer Cloud ablegen. Ebenso soll er einzelne Dokumente und Dateien mit anderen Personen teilen können. Die jeweiligen Zugriffsrechte müssen korrekt zugeordnet sein.	
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann weiterführende Funktionen in der CAD-Software in seine Zeichnungen integrieren.**	Der Auszubildende kennt folgende weiterführende Funktionen innerhalb der CAD-Software und kann diese in seinen Zeichnungen norm und fachgerecht anwenden: - Attribute - einfach Blocks - Bemaßung - Streckenteilung - Array - Match Propreties	Der Auszubildenden bemüht sich die weiterführenden Elemente im CAD größtenteils umzusetzen. Der Auszubildenden vertieft seine Fähigkeiten in der CAD-Software und wendet die weiterführenden Funktionen in all seine Zeichnungen an. Unter Anleitung des Lehrenden werden diese weiterführende CAD-Elemente in allen Zeichnungen fachgerecht angewendet.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann komplexere geometrische Baukörper zeichnerisch fachgerecht darstellen.**	Der Auszubildende erkennt wie sich geometrische Körper oder Bauelemente mit einer höheren räumlichen Komplexität (z. B. Rohre, Träger oder Wände) in ihrer räumlichen Beziehung durchdringen. Der Auszubildende kann die Schnittebene von durchdringenden Körpern korrekt darstellen. Er beherrscht die korrekte Darstellung der Linienführungen	Die vermittelten Fertigkeiten sind auf konkrete Aufgaben aus der Bau- und Architekturpraxis ausgerichtet, z. B. Erstellung von Dachentwürfen, Anpassung von Bauteilen oder Montagezeichnungen.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Technologie 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base**

Titre du module:	**Technologie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-architecte
3	1	- Professeur-ingénieur
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Salle informatique
3		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Grundlagen** **Der Auszubildende kennt die wesentlichen Begriffe des Bauwesens, einschließlich der Bauberufe, Bauweisen, Bausysteme und Planungsphasen.**	Fachbegriffe verstehen und anwenden Der Auszubildende erkennt und definiert die wichtigsten Begriffe des Bauwesens. Er kann diese Fachbegriffe korrekt und zielgerichtet bei der Bearbeitung von Aufgaben anrwenden. Typische Aufgaben den Bauphasen / Bauberufen zuordnen Der Auszubildende kann unterschiedliche Aufgabenbereiche den jeweiligen Bauberufen sowie den unterschiedlichen Bauphasen eines Bauprojekts zuordnen. Er kann Zusammenhänge, Abhängigkeiten und Schnittstellen zwischen Bauberufen, Bauweisen und Bausystemen erkennen und erklären.	Der Auszubildende kann die wesentlichen Begriffe des Bauwesens, wie Bauberufe, Bauweisen, Bausysteme und Planungsphasen, korrekt definieren. (siehe Programm) Er versteht, welche Aufgaben in den verschiedenen Phasen eines Bauprojekts (z. B. Entwurf, Planung, Ausführung) anfallen und kann diese den entsprechenden Bauberufen und Bauweisen zuordnen.
20 % (12 P)	**Baustellenvorbereitung und -ablauf** **Der Auszubildende versteht die Grundlagen der Baustelleneinrichtung und der Sicherheitsvorkehrungen und kann diese zielgerichtet anwenden.**	Baustelleneinrichtung Der Auszubildende kann die wichtigsten Elemente der Baustelleneinrichtung (z. B. Materiallager, Baustellenzugänge, Arbeitsbereiche) korrekt identifizieren und eine funktionale Anordnung auf einer Baustelle in einem Plan skizzieren / zeichnen. Sicherheitsvorkehrungen Der Auszubildende kann die grundlegenden Sicherheitsvorkehrungen auf der Baustelle, wie den Einsatz von Schutzausrüstung, die richtige Handhabung von Maschinen und die Sicherheitsbeschilderung, benennen. Reaktion auf Sicherheitsvorfälle Der Auszubildende ist in der Lage, Sicherheitsvorfälle zu dokumentieren, die entsprechenden Maßnahmen, wie beispielsweise bei Unfällen oder Erste-Hilfe-Maßnahmen, korrekt zu bewerten und den Vorfall an die zuständigen Personen weiterzuleiten.	Der Auszubildende versteht die grundlegenden Anforderungen für die Baustelleneinrichtung, einschließlich der Anordnung von Baustellenflächen und der Bereitstellung notwendiger Ressourcen. Er kann die Abläufe einer Baustelle in einem Plan darstellen insbesondere bezüglich der Abfolge der Arbeiten und der Materiallogistik. Er kennt die grundlegenden Sicherheitsvorkehrungen auf der Baustelle und ist in der Lage, diese anhand einer Zeichnung darzustellen zwecks Gewährleistung einer sicheren Arbeitsumgebung.

20 % (12 P)	**Baugrube und Gründungen** **Der Auszubildende kennt die Techniken und Materialien für die Herstellung von Baugruben und Flachgründungen sowie deren Verarbeitung.**	Kenntnis der Techniken für Baugruben und Gründungen Der Auszubildende kann die grundlegenden Techniken zur Herstellung von Baugruben und Gründungen einschließlich des Aushebens von Gruben, der Auswahl und Verarbeitung von Gründungsmaterialien sowie des Einsatzes geeigneter Baustellenmaschinen beschreiben. Auswahl der geeigneten Materialien Der Auszubildende kann die gängigen Materialien für Baugruben benennen und die jeweiligen Eigenschaften dieser Materialien im Hinblick auf ihre Anwendung erklären.	Der Auszubildende kann die technisch einwandfreie Ausführung einer Baugrube erklären. Er kennt grundlegenden Techniken zur Vorbereitung einer Baugrube. Er kann die Gründungsarten Flachgründung (Streifen-fundament,Bodenplatte) und Tiefengründung unterscheiden. Der Auszubildende kann die Herstellung einer Gründung erklären. (Materialien, Bauweise) Er kennt die wesentlichen Material- und Verarbeitungshinweise für eine stabile und sichere Gründung und kann diese zielführend zeichnerisch umsetzen.
10 % (6 P)	**Kanalisation** **Der Auszubildende versteht, wie Wasser auf einem Grundstück gesammelt und abgeleitet wird, um eine ordnungsgemäße Entwässerung sicherzustellen.**	Verständnis der Wasserableitung Der Auszubildende kann den Ablauf des Regenwassers und Abwassers auf einem Grundstück erklären, einschließlich der Funktionsweise von Entwässerungssystemen wie Grabenkanälen, Rohrleitungen und Regenrückhaltebecken. Kenntnis der Entwässerungsanlagen Der Auszubildende kann Entwässerungsanlagen benennen und deren Funktionen sowie Einsatzgebiete erläutern. Installation und Wartung von Entwässerungssystemen Der Auszubildende kann die Installation von Entwässerungssystemen beschreiben und erläutert Wartungsmaßnahmen zur Sicherstellung der ordnungsgemäßen Funktion der Entwässerungssysteme. Anwendung von Umweltschutzmaßnahmen Der Schüler erklärt umweltfreundliche Entwässerungssysteme, wie Regenwasserversickerung oder die Trennung von Regen- und Abwasser, unter Berücksichtigung des lokalen Wasserhaushalts.	Der Auszubildende versteht die grundlegenden Prinzipien der Entwässerung auf einem Grundstück, einschließlich der Sammlung und Ableitung von Regenwasser und Abwasser. (Trennsystem/ Mischsystem) Er kann die verschiedenen Systeme zur Kanalisation (z. B. Regenwasserkanalisation, Abwassersysteme, Versickerungsanlagen) unterscheiden. Unter Anleitung kann der Auszubildende geeignete technische Lösungen zur Wasserabführung planen und zeichnerisch umsetzen, um eine ordnungsgemäße Ent-wässerung zu gewährleisten.

10 % (6 P)	**Kommunikation und Dokumentation** **Der Auszubildende kann effektiv mit den verschiedenen Beteiligten eines Bauprojekts kommunizieren und nutzt dabei sowohl mündliche,schriftliche als auch digitale Mittel.**	Mündliche Kommunikation mit Beteiligten Der Auszubildende kann in Besprechungen durch Verwendung von technischen Fachbegriffen Informationen klar austauschen. Schriftliche Kommunikation Der Auszubildende kann präzise und strukturierte schriftliche technische Informationen, Berichte, Protokolle oder E-Mails verfassen, um Informationen an alle Projektbeteiligten zu übermitteln, Fortschritte zu dokumentieren oder Entscheidungen festzuhalten. Nutzung digitaler Kommunikationsmittel Der Auszubildende nutzt digitale Tools (z. B. E-Mail, Projektmanagement-Software, digitale Dokumentation) effektiv, um Informationen zu übermitteln und den Projektfortschritt zu dokumentieren.	Der Auszubildende kann mit den verschiedenen Akteuren eines Bauprojekts (Handwerker,Bauleiter, Architekten, Ingenieure,…) klar und zielgerichtet kommunizieren, (Probleme ansprechen und Lösungen vorschlagen) sowohl mündlich als auch schriftlich. Der Auszubildende gewährleistet eine vollständige Dokumentation des Bauprozesses unter Verwendung digitaler Tools.

20 % (12 P)	**Baustoffe und Bauprodukte** **Der Auszubildende ist in der Lage, Baustoffe und Bauprodukte anhand ihrer Eigenschaften zu bewerten, die passenden Materialien für spezifische Anforderungen auszuwählen und fachgerecht anzuwenden. Er verfügt über fundiertes Wissen zu den relevanten Normen, Vorschriften und Verarbeitungsmethoden und kennt die typischen Einsatzgebiete der gängigen Werkstoffe.**	Materialauswahl anhand von Bauanforderungen Der Auszubildende wählt Materialien aus, indem er die physikalischen und chemischen Eigenschaften von Baustoffen (wie Festigkeit, Dichte, Wärmeleitfähigkeit und Wasseraufnahmeverhalten) im Hinblick auf spezifische Bauanforderungen wie Tragfähigkeit und Feuchtigkeitsschutz analysiert. Er bewertet die Vor- und Nachteile der Materialien und kann deren Eignung für verschiedene Bauvorhaben präzise einschätzen. Erläuterung von Verarbeitungsmethoden Der Auszubildende beschreibt fachgerecht und detailliert die Verarbeitungsmethoden für Baustoffe und Bauprodukte. Dabei berücksichtigt er die Bedeutung der Materialqualität, die durch Baustoffprüfungen und Normen bestimmt wird, um die Stabilität, Langlebigkeit und Umweltverträglichkeit des Bauwerks sicherzustellen. Nachhaltige Materialauswahl Der Auszubildende legt bei der Auswahl und Anwendung von Baustoffen besonderen Wert auf deren Umweltverträglichkeit und setzt bevorzugt auf umweltfreundliche sowie ressourcenschonende Materialien, um die Nachhaltigkeit des Bauvorhabens zu fördern. Einhaltung von Normen und Vorschriften Der Auszubildende kann die allgemein geltenden Normen, Vorschriften und Verarbeitungsrichtlinien von Baustoffen und Bauprodukten (z. B. DIN-Normen, EU-Vorgaben) aus Produktdatenblätter ableiten und zielgerichtet anwenden.	Der Auszubildende kann sich über grundlegende bauphysikalische Eigenschaften von Baustoffen informieren. Der Auszubildende wählt Baustoffe entsprechend ihrer technischen Eigenschaften aus und berücksichtigt bei der Auswahl ökologische und wirtschaftliche Kriterien als auch Anforderungen an die Nachhaltigkeit. Der Auszubildende versteht die grundlegenden Normen, Vorschriften und Verarbeitungsrichtlinien für Baustoffe und kann diese fachgerecht umsetzen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Calculs appliqués 1 (CALCA1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base**

Titre du module:	**Calculs appliqués 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Professeur-architecte
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage selbständig verschiedene Rechenoperationen durchzuführen sowie Maßeinheiten umzuwandeln.**	Der Auszubildende beherrscht die grundlegenden Rechenarten sicher und kann diese selbständig und korrekt im fachspezifischen Kontext anwenden. Er kann die Maßeinheit richtig umwandeln.	Der Auszubildende hat die grundlegenden Rechenarten gemäß den Vorgaben des Programms im fachspezifischen Kontext sicher und korrekt angewendet. Er arbeitet eigenständig und engagiert und er legt Wert auf eine strukturierte und übersichtliche Bearbeitung der Aufgaben. Er bemüht sich, wenn erforderlich, die Maßeinheiten überwiegend richtig umzuwandeln.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage einfache Zeitpläne für die Arbeitsabläufe einer Baustelle zu erstellen.**	Der Auszubildende kann auf Basis der grundlegenden Prinzipien des Bauwesens einen strukturierten Zeitplan erstellen, der die Organisation und Abfolge der Arbeitsabläufe auf der Baustelle sinnvoll abbildet. Er kann den Bauzeitenplan mit Hilfe von digitalen Tools strukturiert und übersichtlich darstellen.	Der Auszubildenen hat vorgegebene Bauabschnitte mit deren jeweiligen Zeitdauer in eine sinnvolle Reihenfolge gebracht und diese in einem strukturierten Bauzeitplan dargestellt. Er hat die gesamte Bauzeit ermittelt und Ansätze gezeigt den kritischen Pfad des Bauablaufs zu identifizieren. Zusätzlich hat er sich bemüht, den Bauzeitenplan unter Anleitung mit Hilfe eines digitalen Tabellentools übersichtlich und systematisch aufzubereiten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Grundlagen der Verhältnisrechnungen zu verstehen und im bautechnischen Kontext fachgerecht und nachvollziehbar anzuwenden.**	Der Auszubildende kennt die Grundlagen der Verhältnisrechnungen wie rechnen mit Proportionen, Maßstäbe und Prozentrechnungen und kann diese fachgerecht anwenden. Der Auszubildende kann die Berechnungen von Neigungen, Gefälle und Steigungen korrekt im bautechnischen Kontext anwenden. Er beherrscht die mathematische Umsetzung für verschiedene praxisrelevante Bereiche, darunter: • Neigungen von Böschungen (Baugruben) • Geländeböschung • Steigung von Straßen • Gefälle von Kanalleitungen • Gefälle von Flächen wie Straßen, Außenflächen oder Estrichfußboden Er kann die entsprechenden Formeln sicher einsetzen und die Berechnungsergebnisse präzise auf die bautechnischen Gegebenheiten übertragen.	Der Auszubildende ist mit den gängigen Maßstäben für Bauzeichnungen, einschließlich Übersichtsplänen, Grundrissen, Ansichten, Schnitten und Detailzeichnungen, vertraut. Er interpretiert Maßstäbe korrekt und setzt diese fachgerecht um, indem er reale Abmessungen in zeichnerische Darstellungen überträgt und umgekehrt. Zudem beherrscht er die Grundlagen der Prozentrechnung im Bauwesen und kann entsprechende Berechnungen sicher und korrekt durchführen. Er bemüht sich zudem Proportionen abzuschätzen. Der Abzubildende kennt die Formeln zur Berechnung von Neigungen, Steigung und Gefälle und kann diese anwenden. Er bemüht sich die Formeln situationsgerecht anzuwenden. Falls erforderlich, gibt er die Berechnungen in Prozent oder als Verhältnis an.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Seitenlängen in rechtwinkligen Dreiecken präzise zu berechnen, indem er den Lehrsatz des Pythagoras sicher und fachgerecht anwendet.**	Der Auszubildenden kann den Lehrsatz des Pythagoras korrekt formulieren und kann die Formel umstellen. Er erkennt, wann der Satz des Pythagoras angewendet werden kann. Er berechnet die fehlenden Längen korrekt und fachgerecht und kann des Satz des Pythagoras für bautechnische Aufgaben Nutze um zum Beispiel Berechnungen von Höhen, Abständen oder Diagonalen zu ermitteln	Der Auszubildende hat den Lehrsatz des Pythagoras fachgerecht formuliert und hat erkannt, wann der Satz des Pythagoras angewendet werden kann. Er hat die jeweils fehlenden Längen des rechtwinkligen Dreiecks fachgerecht und korrekt berechnet und auf Plausibilität überprüft. Er bemüht sich den Satz des Pythagoras für bautechnische Aufgaben gemäß dem Programm anzuwenden und auf praktische Problemstellungen wie Treppenkonstruktionen oder Grundrisse fachgerecht anzuwenden. Wer hat die Berechnungen sauber und strukturiert dokumentiert und jeweils eine fachgerechte Zeichnung erstellt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Flächen- und Umfangberechnungen von einfachen geometrischen Formen zu ermitteln.**	Der Auszubildende kann Flächen- und Umfangsberechnungen für einfache geometrische Formen wie Dreiecke, Vierecke, Trapeze und Kreise durchführen. Er kann die entsprechenden Formeln eigenständig anwenden und korrekt auf bautechnische Aufgaben übertragen.	Der Auszubildende hat im Kontext der Bautechnik Umfang- und Flächenberechnungen von einfachen geometrischen Formen wie Dreiecke, Vierecke, Trapeze und Kreise erfolgreich ermittelt. Er wendet die entsprechenden Formeln fachgerecht an und nimmt bei Bedarf die erforderlichen Einheitenumwandlungen vor. Er hat sich bemüht die ihm zugeteilte Aufgaben termingerecht abzugeben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Dessin à main levée 1 (DESMA1)

Formation

Code: **DB** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage industriel**

Section / Métier / Profession: **Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Connaissances de base**

Titre du module: **Dessin à main levée 1** **Module complémentaire**

Code du module: **DESMA1**

Numéro du module: **4**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 1
- leçons de rattrapage: 0.5

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-architecte
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Prof. Arch.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung)

Epreuves écrites (dessin)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, Draufsichten und/oder Ansichten einfacher Bauwerke bzw. Bauwerksteile, unter Beibehaltung der Proportionen, freihändig zu skizzieren.**	Drauf- und/oder die Ansichten einfacher Objekte sind korrekt. Linienführung Proportionen stimmen Anordnung der Zeichnung auf dem Blatt	Einfache aus prismatischen Grundkörpern aufgebaute einfache Baukörper oder Bauteile werden korrekt (sichtbare und verdeckte Kanten) dargestellt. Die Linienführung ist einheitlich und durchgängig (kein Ansetzen von Teilstrichen zu Linien). Die Proportionen sind objektbezogen augenscheinlich korrekt. Die Anordnung der einzelnen Darstellungen auf dem Zeichenblatt ergibt ein gefälliges Aussehen der Zeichnung.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, die Skizzen sauber und leserlich zu beschreiben.**		Der Randabstand ist gleichmäßig und entspricht den Angaben. Das Schriftfeld wird erstellt und enthält die notwendigen Informationen.
20 % (12 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, seine Dokumente sauber, präzise und übersichtlich zu erstellen.**		Die Freihandzeichnung werden zur Abgabe sauber (frei von Bleistiftrückständen auf dem Zeichenblatt) und ordentlich (ohne Flecken, Risse, Falten und Einkerbungen) im geforderten Blattformat präsentiert. Die Präzision entspricht den Vorgaben bzw. dem vorgegebenen Messverfahren. Die Darstellung der einzelnen Ansichten bzw. Teilskizzen ist übersichtlich und nachvollziehbar.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, die Qualität der eigenen Arbeit zu kontrollieren und zu evaluieren.**	Kontrollieren und Evaluieren	Nach der Fertigstellung der Freihandzeichnung wird das Endprodukt bewusst auf Mängel kontrolliert, evaluiert und gegebenenfalls ausgebessert.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden ergänzen ihr Portfolio mit aktuellen Zeichnungen.**	Portfolio wird ergänzt	Das persönliche Portfolio wird mit den erstellten Zeichnungen ergänzt.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind pünktlich, höflich und kritikfähig.**		In 95% der Fälle wird die Schulordnung (Hausordnung) respektiert. Mitschüler, Vorgesetzte und Lehrer werden der Situation entsprechend höflich und sprachlich angemessen angesprochen. Auf Fehler angesprochen ist eine konstruktive, den Fehler in Zukunft vermeidbare Haltung erkennbar.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Vues en plan et coupes de bâtiments simples (FORDB1)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances de base**

Titre du module:	**Vues en plan et coupes de bâtiments simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				
Type de formateur proposé:		Prof. Ing. / Prof. Arch.			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung) die während der Ausbildung erstellt werden.
Portfolio für das Berichtsheft und die erstellten Zeichnungen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Die Auszubildenden sind unter Aufsicht und unter Vorgabe in der Lage, Draufsichten und/oder horizontale Schnitte von einfachen Bauwerken bzw. Bauwerksteilen mit der im Ausbildungsbetriebe gängigen Soft- und Hardware zu erstellen.**	Draufsichten und/oder horizontale Schnitte sind korrekt. Software-Einstellungen (betriebliche Vorgaben)	
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, Zeichnungen und/oder Skizzen manuell zu erstellen falls dies im Ausbildungsbetrieb vorgesehen ist.**	Proportionen stimmen Anordnung der Zeichnung auf dem Blatt	
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind ist unter Aufsicht in der Lage, die Zeichnungen zu beschriften.**		
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, die Zeichnungen entsprechend den Vorgaben des Ausbildungsbetriebs zu sichern.**	Sicherung der Zeichnung auf dem PC oder dem Server.	Die Sicherung der Zeichnung ist eindeutig und nachvollziehbar und entspricht den betrieblichen Vorgaben.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind unter Aufsicht in der Lage, die Zeichnungen auszudrucken.**		
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, stichwortartig Wochenberichte (Tätigkeit, Uhrzeit und Datum sowie Dauer) der ausgeführten Aufgaben zu erstellen.**	Entspricht der Wochenbericht den geleisteten Aufgaben. Darstellung	

10 % (6 P)	**Die Auszubildenden können verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	Erscheinen pünktlich zum Arbeitsbeginn, halten die täglichen und die wöchentliche Arbeitszeit ein. Höflichkeit im Betrieb Kritikfähigkeit im Betrieb Kommunikation Kooperation Täglicher Auftritt und Reaktionen	In 95% der Fälle werden die Indikatoren entsprechend den betrieblichen Vorgaben eingehalten. Vorgesetzte, Mitarbeiter und alle weiteren Personen werden der Situation entsprechend höflich und sprachlich angemessen angesprochen. Auf Fehler angesprochen ist eine konstruktive, den Fehler in Zukunft vermeidbare Haltung erkennbar. "Vorgesetzte, Mitarbeiter und alle weiteren Personen werden der Situation entsprechend höflich und sprachlich angemessen angesprochen Die betriebliche Hierarchie wird berücksichtigt. Die im Betrieb übliche Sprache wird verwendet. Kooperation bei der täglichen betrieblichen Arbeit mit den anderen Mitarbeitern sowie mir seinen Vorgesetzten. Beteiligung an nichtbetrieblichen aber vom Betrieb organisierten Veranstaltungen bzw. Tätigkeiten. Positive Reaktion auf neue bzw. noch nicht in der Form bekannten Aufgaben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Dessin digital 2 (DEDIG2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approches constructives et dessin digital**

Titre du module:	**Dessin digital 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DEDIG2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur
6	2	- Professeur-architecte
12	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle informatique
6		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kann weiterführende Funktionen in der CAD-Software in seinen Zeichnungen anwenden.**	Der Auszubildende kennt folgende weiterführende Funktionen innerhalb der CAD-Software und kann diese in seinen Zeichnungen anwenden: - Attribute - einfache Blöcke / Gruppen - Bemaßungsstyle - Streckenteilung - Array - Spline - Eigenschaften anpassen - … Der Auszubildende kann seine Zeichnungsdatei als Template vorbereiten. Er kann in der Zeichenebene alle Layer schriftlich und zeichnerisch darstellen. Außerdem erstellt er eine Sammlung der am meisten verwendeten Schraffuren. Er skaliert die Linien und Schraffuren dem Maßstab entsprechend. Der Auszubildende zeichnet und skaliert die benötigten Bemaßungsstyle.	Der Auszubildenden bemüht sich die weiterführenden Elemente im CAD umzusetzen. Der Auszubildenden vertieft seine Fähigkeiten in der CAD-Software und wendet die weiterführenden Funktionen größtenteils in all seine Zeichnungen an. Unter Anleitung des Lehrenden werden diese weiterführende CAD-Elemente in allen Zeichnungen fachgerecht angewendet.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage dynamische Blöcke in der CAD-Software zu erstellen, diese gegeben falls zu verändern und anzupassen, um sie richtig in Zeichnungen verwenden zu können.**	Der Auszubildenden kann Blöcke mit ihren spezifischen Eigenschaften konfigurieren, mit dem richtigen Namen abspeichern und in einem Ordner ablegen. Der Auszubildenden kann folgende Blöcke erstellen: · Schriftfeld mit Attributen · Höhenangabe mit Attributen · Höhenangabe mit Attributen und 0 Punkt · Raumstempel mit Attributen · Raumstempel mit verknüpften Attributen · Fenster in allen Darstellungen (Grundriss, Schnitt und Fassade) mit parametrischer Eingabe. · Tür in allen Darstellungen (Grundriss, Schnitt und Fassade) mit parametrischer Eingabe. · Einrichtungsgegenstände als „normalen Block“ und mit dynamischen Parametern. · Weitere Blöcke, welche beim Zeichnen von Plänen als sinnvoll empfunden werden. - Der Auszubildende kann die einfachen Blöcke (nur mit Attributen) fachgerecht erstellen, Blöcke mit parametrischen Werten kann der Auszubildende, unter Anleitung des Lehrenden, fachgerecht erstellen. - Der Auszubildende kann die erstellten Blöcke in seinen Zeichnungen (Grundriss, Schnitt und Fassade) korrekt anwenden, konfigurieren und gegeben falls anpassen.	- Der Auszubildende kann, unter Anleitung des Lehrenden, dynamische Blöcke mit Attributen versehen und parametrische Werte einsetzen. Diese Werte können sich auf geometrische Elemente beziehen oder auf Koordinaten, um Messwerte zu automatisieren. - Der Auszubildende kann die erstellten dynamischen größtenteils Blöcke in einer Bibliothek abspeichern und bei Bedarf richtig einsetzen - Der Auszubildende kann, unter Anleitung des Lehrenden, einen vollständigen Plan mit Hilfe der erstellten Blöcke zeichnen. Fehlende Elemente kann der Auszubildende mit konventionellen (ohne Blöcke) Zeichenmethoden fachgerecht erstellen.

30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die erstellten Blöcke in seinen Zeichnungen (Grundriss, Schnitt und Ansichten) korrekt anwenden, konfigurieren und gegeben falls anpassen.**	- Der Auszubildende ist in der Lage Grundrisse zu zeichnen, er kann die erstellten Blöcke fachgerecht in die Zeichnung integrieren und gegeben falls anpassen. - Der Auszubildende ist in der Lage Schnitte zu zeichnen, er kann die erstellten Blöcke fachgerecht in die Zeichnung integrieren und gegeben falls anpassen. - Der Auszubildende ist in der Lage Ansichten zu zeichnen, er kann die erstellten Blöcke fachgerecht in die Zeichnung integrieren und gegeben falls anpassen. - Der Auszubildende erstellt einen Zeitplan für seine Zwischenabgaben und definitiven Abgaben des Projektes. Er hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende ist in der Lage, technische Zeichnungen gemäß den geltenden Normen und fachlichen Anforderungen präzise zu erstellen. Dabei werden folgende Kompetenzen nachgewiesen: Er kann Grundrisse professionell zeichnen, Blöcke fachgerecht in die Zeichnung integrieren und bei Bedarf anpassen. Er ist in der Lage, Schnitte korrekt zu erstellen und die dazugehörigen Bauelemente und Symbole ordnungsgemäß zu platzieren. Er kann Ansichten entsprechend den technischen Vorgaben zeichnen und dabei maßstabsgerecht sowie detailgetreu arbeiten. Er verwendet CAD-Software (z. B. AutoCAD, Revit, SketchUp) sachgerecht und setzt Blöcke effizient ein. Der Auszubildende kann vordefinierte und selbst erstellte Blöcke in seine Zeichnungen integrieren. Er ist in der Lage, Blöcke an verschiedene Maßstäbe und Darstellungen anzupassen. Die Verwendung der Blöcke erfolgt normgerecht und verbessert die Übersichtlichkeit der Zeichnung. Der Auszubildende plant seine Arbeitsschritte strukturiert und erstellt einen realistischen Zeitplan für Zwischen- und Endabgaben. Er hält alle schulischen und projektbezogenen Fristen ein. Die Organisation seiner Arbeitsabläufe erfolgt eigenverantwortlich und effizient.

10 % (6 P)	**-Der Auszubildende ist in der Lage, ein einfaches 3D-Modell eines Gebäuderohbau-in einer 3D CAD Software zu erstellen. Dabei berücksichtigt er grundlegende baukonstruktive Prinzipien, wie statische Anforderungen, Materialstärken und Verbindungen. Er wendet die relevanten Werkzeuge in der CAD Software korrekt an, um ein maßstabsgerechtes und konstruktiv sinnvolles Modell zu erstellen.**	Der Auszubildende respektiert die wichtigsten Parameter der Modellierung eines Rohbau Gebäudemodels in einer 3D-Software - Maßstabsgerechte Modellierung: Alle Bauteile sind in realistischen Dimensionen gemäß üblichen Bauvorschriften und Materialien - Einhaltung baukonstruktiver Prinzipien: Tragende und nicht tragende Elemente sind korrekt unterschieden - Logische Verbindung der Bauteile: Wände, Decken und Stützen sind konstruktiv korrekt verbunden - Berücksichtigung der Statik: Tragwerke sind plausibel - Der Auszubildende verwendet saubere Modellierungstechniken und nutzt die richtigen Werkzeuge innerhalb der 3D-Software - Strukturierte Modellierung: Verwendung von Gruppen und Komponenten, um eine saubere und anpassbare Modellstruktur zu gewährleisten. Genaue Eingabe von Maßen: Nutzung der Eingabezeile zur exakten Modellierung anstelle von freihändig gezeichneten Elementen. Saubere Geometrie: Keine überflüssigen Linien, keine unsauberen oder überlappenden Flächen. Logische Layer-/Tag-Struktur: Falls erforderlich, Verwendung von Ebenen zur besseren Organisation des Verständliche Darstellung: Alle wichtigen Bauteile sind gut sichtbar und strukturiert modelliert.	- Der Auszubildende modelliert in der 3D CAD Software ein einfaches Rohbauelement (z. B. eine tragende Wand mit Öffnungen, ein Fundament oder eine Decke) unter Einhaltung baukonstruktiver Prinzipien. Dabei achtet er auf korrekte Wandstärken gemäß Materialwahl (z. B. 24 cm für Mauerwerk, 20 cm für Stahlbeton), realistische Stützweiten und fachgerechte Verbindungen (z. B. Überlagerung von Mauerwerk an Ecken oder Deckenauflager). Das Modell ist maßstabsgetreu, logisch aufgebaut und entspricht den grundlegenden Anforderungen an den Rohbau.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**	- Der Auszubildende löst seine Aufgaben vollständig und nachvollziehbar. - Der Auszubildende beteiligt sich aktiv am Unterricht. - Der Auszubildende verhält sich respektvoll und hält sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft. - Der Auszubildende hält alle schulrelevanten Termine ein.	- Der Auszubildende hat seine Aufgaben in der Regel vollständig und nachvollziehbar gelöst. - Der Auszubildende hat sich im Allgemeinen aktiv am Unterricht beteiligt und mitgearbeitet. - In der Regel ist der Auszubildende respektvoll mit anderen Menschen umgegangen und hat sich an die Regeln der Schul- und Klassengemeinschaft gehalten. - Der Auszubildende hat in der Regel alle schulrelevanten Termine eingehalten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Technologie 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approches constructives et dessin digital**

Titre du module:	**Technologie 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-architecte
4	1	- Professeur-ingénieur
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle informatique
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Gründungen und Bodenmechanik Der Auszubildende erkennt grundlegende Bodenarten, deren Eigenschaften und weiß wie Gründungsarten und Baugrubensicherungen fachgerecht umgesetzt werden.**	Bodenarten und Bodenmechanik: Der Auszubildende kann den Baugrund anhand geotechnischer Kriterien wie Korngröße, Tragfähigkeit und weiteren Parametern (z. B. Konsolidierung, Wassergehalt) klassifizieren und die Eignung des Bodens für Bauvorhaben nach relevanten Normen (z. B. DIN 4022, Eurocode 7) beurteilen. Er ist in der Lage, verschiedene Bodenarten (z. B. Sand, Lehm, Ton, Kies) anhand ihrer Merkmale korrekt zu identifizieren und zu benennen. Zudem kann er grundlegende physikalische Eigenschaften wie Tragfähigkeit und Verdichtbarkeit beschreiben und deren Einfluss auf die Wahl der Gründungsart und Baugrubensicherung erklären. Die Klassifizierung erfolgt nach Bodenrichtlinien, die den Boden anhand der Kornzusammensetzung und Struktur in verschiedene Kategorien wie Sand-, Kies- oder Tonböden einteilen, sowie nach der Bodenfestigkeit in sehr feste, mittelfeste oder weiche Böden. Maßnahmen zur Bodenverbesserung Der Auszubildende kann verschiedene Techniken zur Bodenverbesserung (Verdichtung, Injektionen, Bodenstabilisierung) aufzählen und deren Einsatzgebiete je nach Bodenart und Anforderungen des Bauvorhabens beschreiben. Auswahl geeigneter Gründungsarten Der Auszubildende ist in der Lage, die passende Gründungsart für ein Bauvorhaben in Abhängigkeit der Bodenklassifikation korrekt auszuwählen. Anwendung von Baugrubensicherungen Der Auszubildende kann geeignete Maßnahmen zur Sicherung von Baugruben erläutern und deren Anwendung in Abhängigkeit von den Bodenverhältnissen und der Gründungstechnik erklären.	Bodenarten und Bodenmechanik: Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Bodenarten anhand ihrer Merkmale korrekt zu identifizieren und zu benennen. Er versteht die Klassifikation des Baugrunds anhand seiner Eigenschaften (Bodenrichtlinie, DIN 4022, Eurocode 7, Bodenklasse, Bodenkennwerte) und kann deren Einfluss auf die Wahl der Gründungsart und der Baugrubensicherung erklären. Gründungsarten: Der Auszubildende ist mit den verschiedenen Gründungsarten (Flachgründung, Bodenplatte, Tiefgründung) vertraut und kann deren Eignung in Bezug auf die Bodenverhältnisse und die Anforderungen des Bauwerks beurteilen. Sicherheitsvorkehrungen bei Gründungsarbeiten Der Auszubildende kann relevante Sicherheitsvorkehrungen, wie das Absichern von Baugruben und das Verwenden geeigneter Arbeitsgeräte und -methoden erklären.

30 % (18 P)	**Bauelemente** **Der Auszubildende versteht den Zusammenhang zwischen Gründungen, Bauweisen und baulichen Elementen. Er kann die Ausführung von Maurer-, Beton- und Stahlbetonarbeiten nach den anerkannten Regeln der Technik beurteilen.**	Bauelemente: Zusammenhang zwischen Gründungen, Bauweisen und baulichen Elementen: Der Auszubildende kann den Zusammenhang zwischen verschiedenen Gründungs-arten, Bauweisen und baulichen Elementen erfassen. Kenntnis der Bauweisen: Der Auszubildende kann die Vor- und Nachteile der jeweiligen Bauweise in Bezug auf Eignung, Stabilität, Kosten und Bau-geschwindigkeit bewerten. Der Auszubildende versteht die grundlegenden Techniken und Arbeitsschritte sowohl bei Maurerarbeiten als auch bei Beton- und Stahlbetonarbeiten. Er kann grundlegende Materialeigenschaften und Verarbeitungsvorschriften erklären. (Auswahl der Stahlbewehrung, Mischungs-verhältnisse, Verarbeitung und Aushärtung.) Er kann die Bedeutung der Bewehrung für die Tragfähigkeit und Stabilität des Bauwerks erklären. Anwendung der anerkannten Regeln der Technik: Der Auszubildende kennt die Bedeutung der „anerkannten Regeln der Technik“ (a. R. d. T.). Er kann unter Anleitung einen inhaltlichen Bezug zum Bauprozess herstellen, um eine hohe bauliche Sicherheit und Qualität zu gewährleisten.	Der Auszubildende kann die Zusammenhänge zwischen Gründungsarten und Bauweisen beschreiben. Er erklärt die Rolle baulicher Elemente wie Wände, Stützen, Decken und Fundamente sowie deren Kombination in spezifischen Bauweisen. Zudem kennt er grundlegende Techniken und Materialien für Maurerarbeiten und deren Anwendung gemäß den anerkannten Regeln der Technik. Er versteht die Herstellung und Verarbeitung von Beton und Stahlbeton. Der Auszubildende beschreibt auch Maßnahmen zur Qualitätskontrolle bei Beton- und Stahlbetonarbeiten.

30 % (18 P)	**Tragwerksplanung** **Der Auszubildende kann verschiedene Konstruktionsverfahren im Bauwesen unterscheiden und erläutern. Er ist in der Lage, Planungsregeln der Tragwerksplanung zu erklären und die Vorteile der Industrialisierung im Bauwesen darzustellen.**	Der Auszubildende kann grundlegende Konstruktionsweisen - Massivbau - Skelettbau - Montagebau - Fertigteilbau unterscheiden. Er kann die Unterschiede in Materialwahl, Bauweise, Einsatzgebiet, Tragstruktur und Kosten erläutern. Zudem ist er in der Lage, die wesentlichen Planungsregeln für Bauteile wie Träger, Wände und Decken zu beschreiben und deren praktische Anwendung darzulegen. Er erklärt die statische Tragfähigkeit der Bauteilfügung und kann sicherheitstechnische Anforderungen in diesem Zusammenhang erläutern. Dabei erkennt er den Zusammenhang grund-legender Tragelemente wie Wände, Decken, Treppen und Aufzüge sowie die statischen Bezüge von Bauteilen wie Auflager, Aussteifungen und Ober- und Untergurte. Er erläutert die Vor- und Nachteile von Massivbau, Skelettbau und Montagebau in Bezug auf Flexibilität, Baustellenzeit, Kosten und Nachhaltigkeit. Der Auszubildende versteht die Vorteile einer industrialisierten Bauweise. wie z. B. wie modulare Bauweise und Fertigteilmontage und weiß um deren Vorteile wie kürzere Bauzeiten, höhere Präzision, geringere Arbeitskosten und höhere Materialqualität durch Vorfertigung, modulare Bauweise und computergestützte Planung und Fertigung.	Kenntnis grundlegender Konstruktionsverfahren: Der Auszubildende versteht die grundlegenden Konstruktionsweisen im Bauwesen und kann Vor- und Nachteile erklären. Verständnis der Planungsregeln von Bauteilen: Der Auszubildende versteht die Zusammensetzung der Bauelemente (Bauteilfügung) nach den grundlegenden Planungs- und Konstruktionsregeln der Tragwerksplanung. Verständnis der Vorteile der Industrialisierung im Bauwesen: Der Auszubildende versteht die Vorteile der Industrialisierung im Bauwesen. Er kann die Auswirkungen auf den Bauprozess durch Steigerung der Effizienz, der Kostenreduzierung und der Zeitersparnis durch den Einsatz vorgefertigter Bauteile und standardisierter Bauverfahren erklären.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende versteht die grundlegenden Prinzipien der Bauphysik und kann sie zielgerichtet anwenden. Er kennt die Phänomene des Wärme- und Feuchtigkeits-transports und weiß um die Bedeutung von Wärmedämmung und Wärmeschutz. Zudem verfügt er über Basiswissen in der Bauakustik.**	Wärmeschutz une Energieeffizienz Der Auszubildende versteht die physikalischen Prozesse des Wärmetransports in Gebäuden und kann deren Einfluss auf die Gebäudehülle, das Raumklima sowie den Energieverbrauch erläutern, um eine komfortable und langlebige Bauweise zu gewährleisten. Er kann zwischen Wärmeleitung (Konduktion), Wärmestrahlung und Konvektion unterscheiden. Er kann kann den Zusammenhang zwischen von Wärmebrücken und Feuchteschutz erklären und den Einfluss auf die Bausubstanz bewerten. Er analysiert, unter Anleitung, den Wärmedurchgang durch Wände, Fenster, Decken und Böden, um Wärmeverluste zu erfassen. Er ist in der Lage, Wärme-brücken zu identifizieren und geeignete Lösungen vorzuschlagen, dies um den Wärmeverlust zu minimieren und die Energieeffizienz zu steigern. Der Auszubildende kann Materialien hinsichtlich ihrer bauphysikalischen Eigenschaften auswählen. Hierzu gehört auch ein Verständnis von Dämmwirkung, Wärmeleitfähigkeit und Wärmespeicherfähigkeit der Baustoffe, um die thermische Behaglichkeit im Innenraum zu beurteilen. Feuchteschutz: Der Auszubildende kennt die Ursachen für Feuchtigkeitsprobleme in Gebäuden, wie aufsteigende Feuchtigkeit, Kondensation und Kapillarwirkung. Er kann geeignete Feuchteschutz-maßnahmen vorschlagen, um Schimmelbildung und Bauschäden zu verhindern. Er kann Vorschläge für eine optimierte Luftzirkulation und ein ausgewogenes Feuchtigkeitsmanagement in Gebäuden machen, um ein gesundes Raumklima zu fördern.Hierbei berücksichtigt er relevante Vorschriften wie beispielsweise die EnEV oder die DIN 410. Grundlagen der Bauakustik Der Auszubildende kann die Grundlagen der Bauakustik erklären, insbesondere die Konzepte von Schallschutz, Schallabsorption und Schallübertragung. Er versteht den Unterschied zwischen Luft-, Körper- und Trittschall. Er kann sinnvolle Vorschläge zur Vermeidung der Schallausbreitung und zur Schalldämmung unterbreiten und deren Bedeutung für Raumgestaltung und Wohnkomfort	Bauphysikalische Grundlagen Der Auszubildende ist in der Lage, die grundsätzlichen physikalischen Prozesse der Bauphysik zu verstehen und deren Einfluss auf die Gebäudehülle, das Raumklima sowie die energetische Effizienz von Bauwerken zu erklären. Wärmeschutz und Energieeffizienz: Der Auszubildende kann beschreiben, wie Wärme in einem Gebäude übertragen wird und versteht die grundlegenden Maßnahmen zur Dämmung von Gebäuden, um Wärmeverluste zu reduzieren. Er ist in der Lage, geeignete Wärmedämmmaterialien nach ihrem thermischen Verhalten auszuwählen . Feuchteschutz Der Schüler ist befähigt, zwischen unterschiedlichen Formen des Feuchtigkeitstransportes zu unterscheiden. Er kann geeignete Schutzmaßnahmen gegen Feuchteschäden vorschlagen. Luftqualität und Lüftung: Der Auszubildende versteht den Zusammenhang zwischen Lüftung und Luftqualität. Er kann die Auswirkungen zwischen unzureichender Belüftung, schlechter Luftqualität und Feuchtigkeits-problemen erklären und Vorschläge zur Optimierung des Raumklimas machen. Grundlagen der Bauakustik: Der Auszubildende versteht die Ausbreitung des Schalls und kann zwischen Luftschall, Körperschall und Trittschall unterscheiden. Zudem kann er die Vorteile der Schallisolierung formulieren.

		erläutern.	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Calculs appliqués 2 (CALCA2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approches constructives et dessin digital**

Titre du module:	**Calculs appliqués 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur
2	1	- Professeur-architecte
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildene ist in der Lage die trigonometrischen Grundfunktionen wie Sinus, Kosinus und Tangens sicher anzuwenden, um einfache Winkle- und Längenberechnungen im rechtwinkligen Dreieck fachgerecht durchzuführen.**	Der Auszubildende hat ein Verständnis der trigonometrischen Grundfunktionen und kann diese eigenständig in praktischen Aufgaben anwenden. Er überträgt zudem auf den bautechnischen Kontext. Er zeigt einen sicheren Umgang mit dem Taschenrechner.	Der Auszubildende kennt die Definition von Sinus, Kosinus und Tangens im rechtwinkligen Dreieck und kann die entsprechende Formel sicher und korrekt widergeben. Er löst eigenständig Aufgaben unbekannter Seiten oder Winkel im rechtwinkligen Dreieck. Zudem bemüht er sich die trigonometrischen Berechnungen sicher im bautechnischen Zusammenhang anzuwenden, wie die Bestimmung von Neigungswinkel oder Höhen und Abstände auf Baustellen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig zusammengesetzte Flächen korrekt, fachgerecht und strukturiert zu ermitteln.**	Der Auszubildende kann eigenständig einfache zusammengesetzte Flächen korrekt und fachgerecht ermitteln. Er strukturiert seine Aufgaben und kann diese durch fachgerechte Zeichnungen ergänzen. Er kann zudem weiterführende und komplexere Aufgaben mit zusammengesetzten Flächen im bautechnischen Kontext korrekt und fachgerecht lösen.	Der Auszubildende hat eigenständig Aufgaben zu einfachen zusammengesetzten Flächen gemäß den Vorgaben im Programm fachgerecht ermittelt und bemüht sich, diese strukturiert darzustellen sowie durch Zeichnungen zu ergänzen. Zudem hat er sich engagiert, weiterführende und komplexere Aufgaben zu zusammengesetzten Flächen korrekt und fachgerecht zu bearbeiten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildenden ist in der Lage das Volumen von einfachen geometrischen Formen fachgerecht und korrekt zu ermitteln.**	Der Auszubildende kann eigenständig Volumen von einfachen geometrischen Formen korrekt und fachgerecht ermitteln. Er kann diese mithilfe von adäquaten Tools digital darstellen und er erstellt eine digitale Tabelle mit automatischer Berechnung der Volumina.	Der Auszubildende kann eigenständig das Volumen einfacher geometrischer Formen wie im Programm beschrieben korrekt und fachgerecht berechnen. Zudem setzt er sich engagiert damit auseinander, Aufgaben im bautechnischen Kontext gemäß den Vorgaben des Programms präzise und fachgerecht zu bearbeiten. Unter Anleitung hat er verschiedene Volumen digital in 3D modelliert und termingerecht abgegeben. Außerdem hat er die berechneten Volumen unter Anleitung mithilfe einer Tabellenkalkulation überprüft.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, das Volumen von Baugruben unter Anwendung geometrischer Grundlagen fachgerecht zu berechnen und im bautechnischen Kontext anzuwenden.**	Der Auszubildende kann das Volumen von Prismen wie Pyramiden, Kegel und Pyramidenstumpf richtig formulieren und kann die Formeln fachgerecht anwenden. Er erkennt die geometrischen Formen der Baugrube und wendet die passen Volumenformel zur Berechnung korrekt und fachgerecht an. Er kann das Volumen der Baugruben anhand von CAD angefertigten Zeichnungen ermitteln und kann dazu Tabellenkalkulationen nutzen, um Berechnungen durchzuführen und zu dokumentieren.	Der Auszubildende hat das Volumen der Prismen, wie im Programm beschrieben richtig formuliert und hat die Formeln fachgerecht und korrekt angewendet. Er erkennt die geometrischen Formen von einfachen Baugruben und hat die passende Volumenformel zur Berechnung fachgerecht und richtig angewendet. Zudem bemüht er sich für komplexer Baugruben die geometrischen Formen zu erkennen und die passende Volumenformel anzuwenden. Er hat die Baugruben mit digitalen Hilfsmittel visualisiert und hat unter Anleitung die Tabellenkalkulation genutzt, um die Berechnungen durchzuführen und strukturiert und sauber zu dokumentieren.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Vues en plan et coupes de bâtiments (FORDB2)

Formation

Code:	**DB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des dessinateurs en bâtiment - Dessinateur en bâtiment**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approches constructives et dessin digital**

Titre du module:	**Vues en plan et coupes de bâtiments**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORDB2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Schriftliche Aufgaben (Zeichnung) die während der Ausbildung erstellt werden.
Portfolio für das Berichtsheft und die erstellten Zeichnungen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Die Auszubildenden sind unter Aufsicht in der Lage, Draufsichten und/oder horizontale Schnitte von Bauwerken bzw. Bauwerksteilen unter Berücksichtigung der Informationen mehrerer Ebenen (z.B. Elemente in darunter oder darüber liegenden Stockwerken sind zu berücksichtigen) mit der im Ausbildungsbetriebe gängigen Soft- und Hardware zu erstellen.**		Die Pläne wurden den Angaben des Ausbilders entsprechend korrekt erstellt. Die Informationen mehrere Ebenen werden erfasst und korrekt in den erstellten Plänen umgesetzt. Die vom Betrieb vorgeschriebenen Einstellungen Wurden verwendet.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, anspruchsvolle Zeichnungen und/oder Skizzen manuell zu erstellen, falls dies im Ausbildungsbetrieb vorgesehen ist.**		Die Proportionen sind objektbezogen augenscheinlich korrekt. Die Anordnung der einzelnen Darstellungen auf dem Zeichenblatt ergibt ein gefälliges Aussehen der Zeichnung.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind unter Anleitung in der Lage, die Zeichnungen zu bemaßen und zu beschriften.**	Inhalt der Texte Anordnung und Darstellung der Texte Bemaßung	Der Inhalt der Texte ist überwiegend korrekt und entspricht den Erfordernissen des Plans. Die Anordnung und Darstellung der Texte entspricht den Betrieblichen Vorgaben. Die Bemaßung ist überwiegend korrekt und entspricht den Erfordernissen des Plans.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, die Zeichnungen entsprechend den Vorgaben des Ausbildungsbetriebs zu sichern.**	Sicherung der Zeichnung auf dem PC oder dem Server.	Die Sicherung der Zeichnung ist eindeutig und nachvollziehbar und entspricht den betrieblichen Vorgaben.
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, die Zeichnungen, nach Kontrolle, maßstäblich auszudrucken.**		
10 % (6 P)	**Die Auszubildenden sind in der Lage, stichwortartige Wochenberichte zu den ausgeführten Arbeiten zu erstellen.**	Entspricht der Wochenbericht den geleisteten Aufgaben Darstellung Portfolio	Die aufgeführten Aufgaben/Tätigkeiten sind verrichtet worden. Die Bezeichnungen und Angaben wie Datum, Uhrzeit usw. sind korrekt. Die gezeichneten Pläne liegen bei. Die Darstellung ist sauber und übersichtlich. Das Portfolio ist geordnet und übersichtlich. Es enthält alle Berichte und Pläne des 1ten Ausbildungsjahres.

10 % (6 P)	**Die Auszubildenden können verantwortungsvoll und selbstständig handeln.**		In 95% der Fälle werden die Indikatoren entsprechend den betrieblichen Vorgaben eingehalten. Vorgesetzte, Mitarbeiter und alle weiteren Personen werden der Situation entsprechend höflich und sprachlich angemessen angesprochen. Auf Fehler angesprochen ist eine konstruktive, den Fehler in Zukunft vermeidbare Haltung erkennbar. "Vorgesetzte, Mitarbeiter und alle weiteren Personen werden der Situation entsprechend höflich und sprachlich angemessen angesprochen Die betriebliche Hierarchie wird berücksichtigt. Die im Betrieb übliche Sprache wird verwendet. Kooperation bei der täglichen betrieblichen Arbeit mit den anderen Mitarbeitern sowie mir seinen Vorgesetzten. Beteiligung an nichtbetrieblichen aber vom Betrieb organisierten Veranstaltungen bzw. Tätigkeiten. Positive Reaktion auf neue bzw. noch nicht in der Form bekannten Aufgaben.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 29

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Calculs techniques (CALTE-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Moduls facultatifs**

Titre du module:	**Calculs techniques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CALTE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die verwendeten Aufgaben sollen im Themengebiet Informatik angesiedelt sein. Es wird dazu geraten, die Inhalte mit anderen Fächern abzustimmen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des périmètres, des surfaces ainsi que des volumes de formes géométriques simples dans le contexte de l'informatique.**	- L'élève effectue correctement des calculs requis dans le domaine de l'informatique.	- Les calculs étaient en grande majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de calculer des pourcentages ainsi que des fractions requis dans le domaine de l'informatique.**	- L'élève applique des opérations arithmétiques de base dans le domaine du calcul des fractions. - L'élève évalue correctement des ordres de grandeurs en calculant des pourcentages. - L'élève détermine correctement des marges d'erreurs.	- Les calculs étaient en grande majorité corrects. - L'élève a correctement exprimé des paires de valeurs indiquées en pourcentages.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'utiliser des grandeurs ainsi que des unités dans le domaine de l'informatique.**	- L'élève distingue des valeurs de nano à péta et il les convertit. - L'élève distingue des bytes ou des bits ainsi que des préfixes binaires et le système international d'unités et il les convertit. - L'élève convertit des grandeurs physiques (par exemple la fréquence et la durée des périodes). - L'élève connaît des ordres de grandeurs habituels de grandeurs informatiques importantes.	- L'élève a converti des grandeurs informatiques ainsi que des unités habituelles sans commettre d'erreur et il les a appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des paramètres recherchés en résolvant des équations.**	- L'élève inverse et résout correctement des équations.	- L'élève a correctement résolu des équations du premier degré.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des diagrammes et de les évaluer.**	- L'élève intitule des diagrammes. - L'élève annote des axes. - L'élève indique des unités dans des diagrammes en respectant l'échelle. - L'élève détermine des valeurs.	- L'élève a déduit l'ensemble des informations importantes d'un diagramme existant. - L'élève a établi un diagramme à abscisses et à ordonnées avec des données indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engageant en manifestant son plaisir à assumer de nouvelles missions de travail sans se laisser démotiver par les échecs. - L'élève soumet les résultats à des contrôles systématiques en vérifiant la pertinence des résultats des calculs et en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation à la physique (PHYSI-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Moduls facultatifs**

Titre du module:	**Initiation à la physique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PHYSI-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Physique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des contextes physiques dans le domaine d'activité d'un technicien en informatique.**	- L'élève identifie des opérations ainsi que des influences physiques dans le domaine informatique. - L'élève identifie des grandeurs physiques importantes. - L'élève évite le mélange de grandeurs différentes. - L'élève décrit les conséquences du dépassement de valeurs limites.	- L'élève a désigné des contextes qualitatifs importants (en particulier la chaleur, les forces mécaniques, le magnétisme, etc.) de manière compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève distingue les notions de grandeur physique et d'unité. - L'élève détermine des grandeurs inconnues. - L'élève convertit des unités. - L'élève distingue des unités du système international ainsi que des unités dérivées. - L'élève attribue des unités aux grandeurs physiques correspondantes. - L'élève connaît des ordres de grandeurs ainsi que des multiples d'unités. - L'élève établit des équations et il les résout. - L'élève soumet des formules à des contrôles en se servant d'unités.	- L'élève connaît des unités importantes du système international. - L'élève a correctement converti des multiples d'unités. - L'élève a établi et résolu des équations de rapports proportionnels.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesurages et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève opte pour des instruments et pour des domaines de mesure adaptés. - L'élève constate des erreurs de mesurage et il les rectifie. - L'élève interprète des données mesurées et il soumet leur pertinence à un contrôle. - L'élève tient compte des unités.	- Les valeurs mesurées étaient correctes. - L'élève a constaté des valeurs contestables de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire des contextes physiques en se référant à des tableaux et à des diagrammes.**	- L'élève représente la proportionnalité entre deux grandeurs sous forme de ligne droite dans un diagramme à abscisses et à ordonnées. - L'élève déduit des parties de valeurs ou des grandeurs recherchées de tableaux ou de diagrammes dans des contextes non linéaires. - L'élève distingue des dépendances dans le même sens ou en sens opposé en se référant à des diagrammes.	- L'élève a correctement décrit des contextes en se servant de diagrammes. - L'élève a déduit des valeurs recherchées de tableaux ou de diagrammes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'étudier des énoncés de manière autonome.**	- L'élève se réfère à des sources d'information. - L'élève établit une vue d'ensemble composée d'informations partielles. - L'élève identifie les problèmes qui se posent. - L'élève demande une assistance dans la mesure des besoins. - L'élève soumet des hypothèses à des contrôles. - L'élève présente des résultats de manière compréhensible.	- L'élève a subdivisé l'énoncé en étapes partielles cohérentes et il a obtenu un résultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de collaborer avec des collègues.**	- L'élève participe activement à l'accomplissement des missions indiquées. - L'élève se concerte avec ses collègues au sujet de sa méthode. - L'élève travaille d'une manière soignée et consciencieuse et il respecte les délais convenus. - L'élève évite les conflits ou il les gère de manière constructive.	- L'élève a organisé des missions en concertation avec ses collègues (par exemple sous les aspects des horaires, de la répartition du travail ou des responsabilités). - L'élève s'est appliqué à désamorcer des conflits naissants et à rechercher une solution constructive.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Atelier en automates programmables 1 (ATAPO1-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Moduls facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en automates programmables 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATAPO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les documents techniques d'une petite commande programmable en mémoire.**	- L'élève lit et interprète soigneusement les documents. - L'élève connaît le fonctionnement.	- L'élève a expliqué le fonctionnement à un autre intervenant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de raccorder les entrées ainsi que les sorties d'une petite commande programmable en mémoire de manière compétente.**	- L'élève effectue correctement le câblage d'entrées et de sorties numériques. - L'élève détecte des erreurs de câblage et il les rectifie.	- Les composants aux entrées et aux sorties étaient en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des combinaisons logiques en se servant d'une petite commande programmable en mémoire et d'en soumettre le fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève répond à des énoncés en appliquant des combinaisons logiques.	- L'élève a expliqué les différentes combinaisons logiques dans le contexte de l'énoncé de la mission à accomplir.
10 % (6 P)	**L'élève travaille consciencieusement.**	- L'élève soumet les résultats de son travail à des contrôles et il rectifie les erreurs apparues. - L'élève commente les informations ainsi que les résultats du travail avec l'enseignant.	- Le résultat n'accusait pas d'erreur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Atelier en automates programmables 2 (ATAPO2-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Moduls facultatifs**

Titre du module:	**Atelier en automates programmables 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATAPO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier un projet avec une petite commande programmable en mémoire.**	- L'élève est capable de lire et d'interpréter un schéma technologique. - L'élève est capable d'évaluer le cadre horaire du projet. - L'élève est capable de décomposer une mission de travail en étapes individuelles.	- L'élève a désigné l'énoncé de la mission. - L'élève a correctement subdivisé l'énoncé en étapes individuelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet avec une petite commande programmable en mémoire.**	- L'élève effectue le câblage de la petite commande. - L'élève établit le programme et il le transpose.	- L'élève a correctement installé le système. - Le système fonctionnait conformément au schéma technologique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tester un programme pour une petite commande.**	- L'élève établit une série d'essais avec les paramètres nominaux correspondants. - L'élève effectue une série d'essais établie. - L'élève documente des anomalies constatées par rapport aux paramètres nominaux.	- La série d'essais correspondait à l'énoncé. - L'élève a accompli la série d'essais. - L'élève a signalé les anomalies éventuelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser la présentation de son travail d'une manière claire et compréhensible sous l'aspect des matières.**	- L'élève établit une présentation électronique et il l'expose. - L'élève présente des explications de manière compréhensible.	- La présentation était claire et compréhensible. - La présentation faisait état de la fonction et de l'utilisation du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assumer des missions et de se concerter avec son équipe.**	- L'élève échange des informations au sein de l'équipe. - Les tâches sont réparties au sein de l'équipe.	- L'élève a accompli la mission en concertation avec ses co-équipiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Client Side Scripting 1 (CLISS1-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Moduls facultatifs**

Titre du module:	**Client Side Scripting 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CLISS1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des concepts fondamentaux du langage JavaScript pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève intègre un code JavaScript au cours de l'établissement de pages HTML. - L'élève applique des éléments fondamentaux du langage (variables, types, opérateurs, etc.). - L'élève applique des fonctions prédéfinies servant à l'indication de données et à l'édition. - L'élève applique des éléments préfinis extraits de la bibliothèque Math. - L'élève se sert d'outils de débogage pour rectifier des erreurs.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu des problèmes simples sans structure de contrôle avec le langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a constaté des erreurs (avec les outils de logiciels) et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'améliorer la fonctionnalité de pages Web dynamiques avec des objets et des fonctions simples.**	- L'élève accède à des éléments du DOM et il modifie leur valeur (EN: value) ou leur code HTML (EN: innerHTML). - L'élève évalue des événements en se servant de fonctions simples personnalisées et sans paramètres. - L'élève modifie des propriétés du langage CSS avec le langage JavaScript.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes avec des objets et avec des fonctions simples en se servant du langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué les éléments de langage utilisés. - L'élève rectifié la grande majorité des erreurs apparues. - L'élève a désigné les méthodes de l'analyse des erreurs et de la rectification des erreurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer d'autres options ainsi que des objets JavaScript prédéfinis pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève applique d'autres options. - L'élève se sert d'objets JavaScript prédéfinis. - L'élève se sert d'outils de débogage pour rectifier des erreurs. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes avec d'autres options en se servant du langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué les éléments de langage utilisés. - L'élève a rectifié la grande majorité des erreurs apparues. - L'élève a désigné les méthodes de l'analyse des erreurs et de la rectification des erreurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect délais, - en affirmant son engagement ciblé pour répondre à un énoncé axé sur des problèmes, - en documentant des informations recherchées, en les vérifiant et en les évaluant d'une manière correcte, utile et complète avec les indications des sources de référence, - en intégrant des options de manière ciblée dans ses programmes. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en manifestant son plaisir à assumer de nouvelles missions de travail, - en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Client Side Scripting 2 (CLISS2-F)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Moduls facultatifs**

Titre du module:	**Client Side Scripting 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CLISS2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle informatique
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

(*) Die Syntax von eindimensionalen Feldern (EN: Arrays) soll ausschließlich anhand visueller Listen behandelt werden. Die Optionen der Listen sind komplett in HTML zu erstellen. Weder das Generieren von Optionen anhand von JavaScript, noch das direkte Erstellen von Feldern in JavaScript sind in diesem Modul zu behandeln. Weiterhin sind mehrdimensionale Felder nicht Gegenstand dieses Moduls.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des structures de contrôle ainsi que des objets JavaScript prédéfinis pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève applique des structures de contrôle élémentaires (autres options et boucles) sans imbrication des boucles. - L'élève se sert d'outils de débogage pour rectifier des erreurs. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript et il l'a correctement appliquée. - L'élève a résolu la grande majorité des problèmes avec des structures de contrôle en se servant du langage JavaScript. - L'élève a désigné ses options. - L'élève a expliqué les éléments de langage utilisés. - L'élève rectifié la grande majorité des erreurs apparues. - L'élève a désigné les méthodes de l'analyse des erreurs et de la rectification des erreurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un code source modulaire et de l'intégrer dans des pages Web.**	- L'élève modularise un code source disponible. - L'élève établit des fonctions simples personnalisées avec un ou plusieurs paramètres, avec ou sans valeur de retour. - L'élève intègre des fonctions dans la page Web. - L'élève constate différentes variétés d'erreurs (syntaxe, logique, sémantique, période, etc.) et il les rectifie.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript servant à établir et à consulter des fonctions et il l'a correctement appliquée. - L'élève a établi la grande majorité des fonctions en suivant les indications avec le langage JavaScript et il les a correctement appliquées. - L'élève a constaté la grande majorité des erreurs de programmation apparues et il les a rectifiées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'utiliser des listes visuelles pour développer des pages Web dynamiques.**	- L'élève accède à des listes visuelles définies dans le langage HTML (EN: select box) en se servant du langage JavaScript et il les consulte.	- L'élève connaît la syntaxe du langage JavaScript servant à la consultation de listes visuelles et il l'a correctement appliquée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance, de performance et d'engagement - en supportant les inconvénients et en relevant des défis, - en continuant à travailler sans se décourager, même quand il n'a pas atteint un objectif. - L'élève démontre qu'il est capable de gérer les critiques - en réagissant de manière positive aux critiques exprimées. - L'élève démontre son aptitude/sa disposition à coopérer - en transmettant des connaissances professionnelles. - L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité - en documentant des informations recherchées, en les vérifiant et en les évaluant d'une manière correcte, utile et complète avec les indications des sources de référence, - en intégrant des options de manière ciblée dans ses programmes.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Installation de systèmes d'exploitation (SYSEX1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les systèmes d'exploitation 1**

Titre du module:	**Installation de systèmes d'exploitation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SYSEX1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des systèmes d'exploitation sous Windows et sous Linux.**	- L'élève procède de manière systématique au cours de l'installation. - L'élève opte pour des options et pour des paramètres adaptés. - L'élève se sert des aides à la documentation. - L'élève soumet l'installation à un contrôle.	- L'élève a correctement installé le système d'exploitation en suivant les indications. - L'élève a conscience du contexte des licences. - L'élève a conscience des différences essentielles entre plusieurs systèmes d'exploitation. - L'élève a correctement installé le système d'exploitation en appliquant plusieurs variations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de maintenir à jour des systèmes d'exploitation sous Windows et sous Linux.**	- L'élève identifie les mises à jour requises. - L'élève opte pour les techniques adaptées pour la mise à jour. - L'élève effectue la mise à jour.	- Le système était mis à jour et toujours en état de fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer et de gérer des comptes d'utilisateurs locaux dans des systèmes d'exploitation sous Windows et sous Linux.**	- L'élève installe des comptes d'utilisateurs indiqués. - L'élève soumet des comptes d'utilisateurs à des contrôles pour vérifier l'exactitude de la configuration. - L'élève effectue les modifications indiquées des réglages d'un compte d'utilisateur.	- L'élève a désigné l'utilité d'une gestion des utilisateurs. - Les utilisateurs étaient en mesure de s'inscrire. - L'élève a effectué l'ensemble des modifications du compte d'utilisateur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder et de restaurer des systèmes d'exploitation sous Windows et sous Linux.**	- L'élève effectue la sauvegarde du système d'exploitation de manière systématique. - L'élève effectue la restauration du système d'exploitation de manière systématique.	- L'élève a compris la stratégie de sauvegarde indiquée et il l'a correctement désignée. - L'élève a restauré le système d'exploitation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, en travaillant de manière autonome et avec endurance, en respectant les délais, en affichant un engagement ciblé pour répondre à des énoncés axés sur des problèmes et en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Organisation de l'entreprise 1 (FORIF1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les systèmes d'exploitation 1**

Titre du module:	**Organisation de l'entreprise 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.**	- L'apprenti installe des ordinateurs de postes de travail ainsi que des appareils périphériques en suivant les indications spécifiques de l'entreprise. - L'apprenti installe et configure des systèmes d'exploitation en suivant les indications spécifiques de l'entreprise. - L'apprenti installe des applications en suivant les indications spécifiques de l'entreprise. - L'apprenti commande du matériel manquant, il réceptionne la livraison et il la soumet à un contrôle. - L'apprenti réunit les livraisons des clients et il les soumet à un contrôle.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.** **L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.**	- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible. - L'apprenti applique les règles du traitement de texte. - L'apprenti se sert des outils de correction automatique.	- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible. - L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que le règlement de l'entreprise. - L'apprenti s'implique de manière constructive au sein d'un groupe de travail et il contribue à une bonne ambiance au sein de l'entreprise. - L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs dans le cadre de leur collaboration. - L'apprenti travaille consciencieusement et il respecte les délais.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Configuration de systèmes d'exploitation 1 (SYSEX2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les systèmes d'exploitation 1**

Titre du module:	**Configuration de systèmes d'exploitation 1**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SYSEX2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer des systèmes d'exploitation sous Windows et sous Linux en suivant les indications.**	- L'élève effectue la configuration de manière systématique. - L'élève installe et il supprime des logiciels. - L'élève opte pour des options et pour des paramètres adaptés. - L'élève se sert des aides à la documentation. - L'élève soumet la configuration à un contrôle.	- L'élève a correctement configuré le système d'exploitation en suivant les indications. - L'élève a décrit l'utilité des options et des paramètres.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de maintenir à jour les logiciels installés.**	- L'élève identifie les mises à jour requises des logiciels installés. - L'élève opte pour les techniques adaptées pour la mise à jour des logiciels. - L'élève effectue la mise à jour.	- Les logiciels étaient mis à jour et toujours en état de fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de protéger des attaques des systèmes d'exploitation sous Windows et sous Linux.**	- L'élève connaît des risques auxquels un système est exposé. - L'élève installe des logiciels de protection (pare-feu, antivirus ou similaires), il les configure et il les active.	- L'élève a désigné l'utilité ainsi que l'utilisation de logiciels de protection. - L'élève a correctement installé, configuré et activé des logiciels de protection indiqués (pare-feu, antivirus ou similaire).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder des données d'utilisateurs et de les restaurer dans des systèmes d'exploitation sous Windows et sous Linux.**	- L'élève se sert correctement des logiciels de sauvegarde et de restauration indiqués. - L'élève identifie les données d'utilisateurs à sauvegarder. - L'élève effectue la sauvegarde des données d'utilisateurs de manière systématique. - L'élève effectue la restauration des données d'utilisateurs de manière systématique.	- L'élève s'est correctement servi des logiciels de sauvegarde et de restauration indiqués. - L'élève a réuni les données essentielles des utilisateurs. - L'élève a désigné la stratégie de sauvegarde. - L'élève a copié les données essentielles des utilisateurs. - L'élève a restauré les données essentielles des utilisateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité en effectuant les travaux qui lui sont confiés, en optant pour une méthode de manière autonome, en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, en travaillant de manière autonome et avec endurance, en respectant les délais et en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Création de documentations (CREDO)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les outils de l'informatique**

Titre du module:	**Création de documentations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CREDO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les ressources mises à sa disposition d'une manière cohérente/ciblée pour se familiariser avec un sujet indiqué.**	- L'élève indique ses sources d'information. - L'élève met à profit les ressources mises à sa disposition de manière ciblée et il résume les informations qu'elles contiennent d'une manière correcte sous l'aspect du contenu.	- Le document établi faisait état des informations requises pour l'utilisateur. - Le document établi mettait en évidence les aspects essentiels du sujet indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter une documentation d'une manière claire et compréhensible sous l'aspect des matières.**	- La documentation est clairement structurée et elle est cohérente pour l'utilisateur sous l'aspect de la structure de la présentation. - La documentation n'emploie pas de vocabulaire professionnel incompréhensible pour l'utilisateur. - La documentation contient des exemples favorisant la compréhension. - La documentation met à profit les options de la visualisation avec des illustrations (par exemple des graphiques, des diagrammes ou des captures d'écrans) améliorant la compréhension des descriptions textuelles.	- L'élève a exposé les matières dans le document d'une manière adaptée au groupe cible. - Le public cible n'a guère éprouvé de difficultés de compréhension au cours de la lecture.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter une documentation d'une manière agréable sous l'aspect de la forme.**	- L'élève présente les textes d'une manière convenable sous l'aspect de la forme en se servant de modèles de formatage (par exemple pour le formatage des titres, du corps de texte et des tableaux). - Les en-têtes et pieds de pages font état des informations essentielles (par exemple le titre du document, le nom de l'auteur ou la numérotation des pages). - L'élève effectue les applications graphiques requises (par exemple le rétrécissement, la rotation, l'annotation, le marquage des zones principales d'un visuel ou la technique des couches).	- L'élève a appliqué les normes formelles habituelles lors de la présentation des matières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail, de l'améliorer et d'établir une documentation dans le respect des délais.**	- L'élève détecte des erreurs de manière autonome dans les documentations constituées. - L'élève réagit de manière constructive aux recommandations et il en tient compte au cours des versions ultérieures d'un document. - L'élève établit la documentation finale et il accomplit les étapes intermédiaires requises dans le respect des délais.	- L'élève a justifié la structure de la documentation ainsi que le choix de la forme de présentation utilisée. - L'élève a respecté l'ensemble des délais.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à communiquer en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible. - L'élève manifeste son aptitude à gérer les critiques en analysant ses actions, en constatant les aspects positifs des critiques et en réagissant aux critiques de manière positive.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travail en atelier mécanique (ATINF1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les outils de l'informatique**

Titre du module:	**Travail en atelier mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux fondamentaux dans le domaine du traitement mécanique des matériaux en tenant compte de la sécurité au travail.**	- L'élève gère des unités ainsi que des grandeurs du traitement des métaux. - L'élève distingue les différents matériaux. - L'élève applique les techniques de base du traitement des métaux de manière compétente en tenant compte de la sécurité au travail. - L'élève transforme les matériaux sans excéder les tolérances indiquées. - L'élève veille à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses camarades. - L'élève opte pour différents instruments de mesure et pour différents outils. - Les instruments de mesure ainsi que les outils sont rangés au poste de travail et l'élève s'en sert avec précaution et de manière responsable. - L'élève consulte correctement les valeurs mesurées indiquées sur l'instrument de mesure en fonction de la précision de l'instrument de mesure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre des dessins techniques simples et de les établir.**	- L'élève établit des dessins techniques simples de pièces mécaniques avec différentes formes de représentation en respectant les règles ainsi que les normes fondamentales du dessin technique. - L'élève comprend le dessin technique.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer une pièce de travail indiquée de manière autonome.**	- L'élève fabrique une pièce travail de manière autonome en fonction d'un dessin technique. - L'élève effectue les travaux fondamentaux du traitement mécanique des matériaux de manière compétente. - L'élève considère les règles de la sécurité au travail. - L'élève produit la pièce de travail sans excéder les tolérances dimensionnelles indiquées.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes de travail et de les accomplir dans le respect des délais.**	- L'élève prépare son travail et il le subdivise de manière cohérente. - L'élève suit les étapes de travail de manière chronologique en consultant les documents de travail. - L'élève travaille de manière concentrée et il ne se laisse pas distraire par ses camarades. - L'élève connaît les indications horaires. - L'élève s'organise de manière à respecter les indications horaires.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour transformer des métaux. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant la transformation de métaux de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Dimensionnement de composants (DIMCO)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les outils de l'informatique**

Titre du module:	**Dimensionnement de composants**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIMCO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des composants d'actualité d'un ordinateur et d'en expliquer la fonction.**	- L'élève identifie des composants, des interfaces ainsi que des prises et il les attribue. - L'élève explique les missions de composants d'actualité d'un ordinateur. - L'élève désigne la relation ainsi que l'interaction de composants.	- L'élève a identifié les composants essentiels de manière fiable. - L'élève a décrit la mission des composants essentiels des ordinateurs de manière compréhensible. - L'élève a désigné l'interaction entre plusieurs composants de manière compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner le fonctionnement fondamental de composants d'un ordinateur.**	- L'élève désigne le fonctionnement de composants d'actualité d'un ordinateur. - L'élève explique des opérations techniques fondamentales dans des composants. - L'élève connaît et comprend des limites techniques résultant du fonctionnement.	- L'élève a convenablement décrit le fonctionnement de composants d'ordinateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs dans le domaine des composants d'ordinateurs.**	- L'élève connaît les unités utilisées et il les convertit. - L'élève connaît des ordres de grandeurs. - L'élève détermine le rapport entre différentes grandeurs.	- L'élève connaît les unités correspondant aux grandeurs essentielles. - Les valeurs calculées correspondaient à l'ordre de grandeur indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer de manière constructive à une analyse des besoins et d'opter pour des technologies adaptées.**	- L'élève détermine des besoins ainsi qu'un domaine d'affectation. - L'élève désigne les avantages, les inconvénients ainsi que les domaines d'affectation spécifiques de technologies envisageables. - L'élève répartit un budget indiqué de manière cohérente entre des composants.	- L'élève a convenablement justifié des caractéristiques de performance de composants en fonction des besoins. - L'élève a opté pour des technologies en fonction de leurs avantages dans le domaine d'affectation respectif et il les a justifiées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève soumet ses résultats à des contrôles systématiques en vérifiant la pertinence des résultats des calculs, en effectuant des tests ciblés et en isolant la cause des erreurs de manière systématique.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Câblage d'un réseau (ATINF2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les outils de l'informatique**

Titre du module:	**Câblage d'un réseau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants électroniques pour constituer un ensemble de composants en état de fonctionnement.**	- L'élève brase les composants de manière compétente. - L'élève assemble des composants pour constituer un ensemble de composants. - L'ensemble de composants accomplit la fonction indiquée.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer une installation de réseau existante ainsi qu'un câble patch en se servant d'un instrument de mesurage de réseaux locaux et de soumettre la fonction à un contrôle.**	- L'élève effectue le test du fonctionnement de l'installation en réseau en se servant d'un instrument de mesure correspondant (instrument de mesurage de réseaux locaux/testeur de continuité de réseaux locaux). - L'élève effectue le test du fonctionnement du câble patch en se servant d'un instrument de mesure correspondant (instrument de mesurage de réseaux locaux/testeur de continuité de réseaux locaux). - L'élève établit un rapport de mesurage avec les résultats corrects.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une installation de réseau en suivant les indications, de confectionner un câble patch dans le respect des normes et de les mettre en service.**	- L'élève pose les conduites du réseau en appliquant les consignes spécifiques et en observant les indications des fabricants. - L'élève est capable de désigner les normes de raccordement habituelles. - L'élève opte pour les outils et pour les matériaux corrects. - L'élève considère les différentes étapes du montage et il tient compte de l'importance du blindage. - L'élève raccorde les prises réseau ainsi que le panneau de brassage en respectant la norme indiquée et en observant les indications des fabricants. - Le réseau fonctionne. - L'élève produit un câble patch de manière compétente, dans le respect des normes et en suivant les indications. - Le câble patch fonctionne.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour le câblage de réseaux d'ordinateurs. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant le câblage d'ordinateurs de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Organisation de l'entreprise 2 (FORIF2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les outils de l'informatique**

Titre du module:	**Organisation de l'entreprise 2**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.**	- L'apprenti installe des ordinateurs de postes de travail, des appareils périphériques, des systèmes d'exploitation ainsi que des applications en suivant des indications spécifiques de l'entreprise. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel habituel au cours des entretiens. - L'apprenti intègre des composants de réseau dans un réseau existant.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.**	- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible. - L'apprenti applique les règles du traitement de texte. - L'apprenti se sert des outils de correction automatique.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs. - L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible. - L'élève a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise. - L'apprenti connaît des bases du droit du travail et il les considère. - L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration. - L'apprenti travaille consciencieusement et il respecte les délais. - L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Développement de pages internet statiques (HTSTA)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les systèmes d'exploitation 2**

Titre du module:	**Développement de pages internet statiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HTSTA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir la structure ainsi que les matières d'une présentation sur Internet et d'en assurer la maintenance de manière compétente.**	- L'élève applique le langage HTML pour constituer une présentation fonctionnelle indiquée sur Internet. - L'élève établit le code source HTML de la présentation sur Internat en fonction des normes d'actualité. - La structure et les matières de la présentation sur Internet correspondent à une structure logique indiquée. - Les fichiers sont sauvegardés en fonction d'une structure de répertoire indiquée. - L'élève met à jour les matières ainsi que le code source en suivant les indications.	- L'élève a convenablement constitué la présentation sur Internet en suivant les indications et en se servant d'un éditeur de texte ou d'un éditeur WYSIWYG. - L'élève a respecté les normes HTML en vigueur et le code source des pages était correct sous l'aspect sémantique. - L'élève a respecté la structure logique indiquée. - L'élève a respecté la structure physique indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le design d'une présentation sur Internet et d'en assurer la maintenance de manière compétente.**	- L'élève organise la présentation sur Internet d'une manière agréable en appliquant le langage CSS. - L'élève établit le code source CSS de la présentation sur Internet en fonction des normes d'actualité. - Le design de la présentation sur Internet correspond aux indications.	- L'élève a convenablement effectué les formatages en se servant d'un éditeur de texte ou d'un éditeur WYSIWYG. - Le code source CSS des pages était correct sous l'aspect sémantique. - L'élève a respecté le design indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mettre en service une présentation sur Internet de manière compétente.**	- L'élève télécharge la présentation sur Internet et elle est accessible. - L'élève établit la structure du répertoire sur le serveur.	- La présentation sur Internet était intégralement accessible par un réseau.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de créativité en exprimant ses idées personnelles dans des circonstances de travail ouvertes, en les développant et en les appliquant. - L'élève fait preuve d'empathie en se mettant à la place d'autres intervenants et en s'appliquant à comprendre la motivation ainsi que l'attitude de son interlocuteur. - L'élève fait preuve de motivation et de force de persuasion en présentant ses idées, ses plans ainsi que ses conceptions personnelles de manière convaincante.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Configuration des services réseau d'un poste de travail (COSER)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les systèmes d'exploitation 2**

Titre du module:	**Configuration des services réseau d'un poste de travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COSER**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer la configuration en réseau d'un poste de travail.**	- L'élève explique les paramètres essentiels du réseau et il les configure. (Consulter les remarques générales)	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des clients sur un ordinateur de poste de travail en suivant les indications pour des services de réseaux et de les soumettre à des contrôles.**	- L'élève installe des applications clients et il les configure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'installer un environnement de serveur basé sur une interface graphique, de le configurer en suivant les indications et de vérifier qu'il fonctionne correctement.**	- L'élève installe l'environnement de serveur et il le configure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste son aptitude à communiquer en formulant des messages d'une manière claire et compréhensible. - L'élève documente des procédures de travail dans le respect de la forme en appliquant correctement les techniques de documentation étudiées, en établissant des rapports de travail complets et en établissant des instructions utiles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Configuration de systèmes d'exploitation 2 (SYSEX3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les systèmes d'exploitation 2**

Titre du module:	**Configuration de systèmes d'exploitation 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SYSEX3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sämtliche Indikatoren beziehen sich direkt auf die Spalte des Lehrplans mit den Aufgaben und Lernsituationen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les concepts de base d'un système d'exploitation sous Linux dans un environnement basé sur une interface en ligne de commande.**	- L'élève applique des ordres de lignes de commandes élémentaires. - L'élève gère des utilisateurs, des groupes ainsi que des autorisations dans une interface en ligne de commande. - L'élève gère des logiciels dans une interface en ligne de commande. (Consulter les remarques générales)	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer les services d'un serveur en ligne dans un système d'exploitation sous Linux.**	- L'élève installe l'environnement d'un serveur en ligne basé sur une interface en ligne de commande et il le configure.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sauvegarder périodiquement les données d'un serveur Linux et de les restaurer.**	- L'élève automatise la sauvegarde des données du système d'exploitation du serveur avec une interface en ligne de commande. - L'élève restaure les données du système d'exploitation du serveur avec une interface en ligne de commande.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/d'initiatives personnelles/de responsabilité en effectuant les travaux qui lui sont confiés, en optant pour une méthode de manière autonome, en se familiarisant de manière autonome avec des domaines thématiques indiqués, en travaillant de manière autonome et avec endurance et en rédigeant un mode d'emploi compréhensible/cohérent.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Assemblage d'un ordinateur (ATINF3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage d'ordinateurs**

Titre du module:	**Assemblage d'un ordinateur**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATINF3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un support avec un système de ventilation d'ordinateur contrôlé.**	- L'élève produit une pièce de travail de manière autonome en fonction d'un dessin technique. - L'élève effectue les travaux fondamentaux de la transformation mécanique de matériaux de manière compétente. - L'élève brase les composants de manière compétente. - L'élève observe les règles de la sécurité au travail. - La fonction du composant produit correspond aux indications.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler un ordinateur de poste de travail en suivant les indications et de le soumettre à des essais.**	- L'élève désigne les différents composants d'un ordinateur d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes au cours de l'assemblage. - L'élève vérifie que l'ordinateur démarre sans erreur. - L'élève vérifie que le système d'exploitation démarre sans erreur. - L'élève opte pour les réglages corrects au cours de l'installation.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des systèmes informatiques à des recherches systématiques d'erreurs de matériel et de rectifier ces erreurs.**	- L'élève détermine les défauts du matériel. - L'élève opte pour le matériel à remplacer. - L'élève rectifie les défauts du matériel dans la mesure du possible.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour du matériel complémentaire adapté et de l'installer.**	- L'élève intègre correctement les composants. - L'élève installe les pilotes requis. - L'élève effectue un test de fonctionnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour l'assemblage d'un ordinateur. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant l'assemblage d'un ordinateur de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Organisation d'entreprise 3 (FORIF3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage d'ordinateurs**

Titre du module:	**Organisation d'entreprise 3**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIF3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.**	- L'apprenti effectue l'assemblage des composants pour constituer un ordinateur de poste de travail en état de fonctionnement en tenant compte des indications spécifiques à l'entreprise, respectivement au client. - L'apprenti connecte des appareils périphériques à des ordinateurs de postes de travail existants. - L'apprenti sauvegarde le système d'exploitation ainsi que les données des utilisateurs en suivant les indications. - L'apprenti installe et configure les paramètres de sécurité de base sur l'ordinateur de poste de travail en suivant les indications spécifiques de l'entreprise.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.**	- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible. - L'apprenti applique les règles du traitement de texte. - L'apprenti se sert des outils de correction automatique.	- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible. - L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail. - L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration. - L'apprenti s'implique de manière constructive au sein du groupe de travail et il contribue à une ambiance positive au sein de l'entreprise. - L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Travail en atelier électrique (ATINF4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage d'ordinateurs**

Titre du module:	**Travail en atelier électrique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATINF4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Atelier
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire la conduite de raccordement d'un ordinateur de manière compétente.**	- L'élève maîtrise différentes techniques de dénudement. - L'élève n'endommage aucune isolation de conduite. - L'élève se sert des embouts de fils correspondants. - L'élève veille à ce que les connecteurs soient correctement assemblés. - L'élève veille à la sécurité au travail au cours de la manipulation des outils. - L'élève produit une conduite de raccordement d'appareils en état de fonctionnement.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes de travail du montage d'une installation simple de manière compétente.**	- L'élève prépare son travail. - L'élève subdivise la progression requise du travail en étapes de travail cohérentes. - L'élève prépare l'ensemble des documents de travail requis.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une installation électrique simple et de la mettre en service.**	- L'élève respecte les normes ainsi que les consignes importantes sous l'aspect technique. - L'élève accomplit les étapes d'installation planifiées de manière compétente. - L'élève maintient le poste de travail en ordre, il opte pour des matériaux et pour des outils et il les entrepose de manière compétente. - L'élève observe les règles de travail ainsi que les consignes en matière de sécurité au cours du contrôle du fonctionnement. - L'élève mesure les différentes tensions sur le réseau. - L'élève détecte des erreurs survenues. - L'élève constate des risques existants et il en a conscience. - L'élève décrit l'affectation cohérente des instruments servant à la protection des conduites et des personnes.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des grandeurs électriques.**	- L'élève opte pour l'instrument de mesure approprié. - L'élève effectue un test du fonctionnement en se servant d'un testeur de continuité. - L'élève effectue un test du fonctionnement en se servant d'un détecteur de tension. - L'élève évalue correctement les valeurs mesurées. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du mesurage. - L'élève documente les mesurages dans un rapport de contrôle indiqué.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de responsabilité o en manipulant son matériel de travail avec précaution, par exemple les outils ou les instruments de mesure, o en utilisant le matériel de travail de manière compétente pour le travail à l'atelier d'électricité. - L'élève fait preuve d'autonomie o en classant l'ensemble des documents de travail concernant le travail à l'atelier d'électricité de manière cohérente et en les maintenant constamment à portée de main, o en se référant aux documents de travail pour répondre aux énoncés.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Technologie 1 (TECNO1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie**

Titre du module:	**Technologie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des dangers de l'électricité et de les éviter.**	- L'élève désigne l'essence et l'action du courant électrique ainsi que les dangers qui en résultent pour le corps humain. - L'élève connaît des valeurs limites dangereuses, respectivement il les évalue. - L'élève comprend le principe des mesures de protection. - L'élève évite de compromettre sa propre sécurité, de même que celle d'autres intervenants.	- L'élève connaît les consignes les plus importantes en matière de sécurité concernant les circuits, les dispositifs expérimentaux ainsi que les composants et il les a respectées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter des valeurs de courant, de tension et de puissance indiquées et de comprendre le rôle de l'énergie dans le domaine technique.**	- L'élève considère la tension électrique comme une cause et le courant comme un rendement. - L'élève mesure des grandeurs électriques. - L'élève détermine la puissance résultant du courant et de la tension. - L'élève comprend la relation entre la puissance et l'énergie. - L'élève compare l'énergie électrique et d'autres formes d'énergie. - L'élève détermine les coûts de l'énergie.	- L'élève a convenablement interprété et attribué les indications concernant les conduites ainsi que le courant. - L'élève a déterminé l'énergie en se référant au courant, à la tension et à la puissance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'éviter les surcharges de composants d'ordinateurs ou de l'infrastructure.**	- L'élève considère la puissance électrique comme une grandeur limite et il détermine des valeurs convenables. - L'élève dimensionne correctement des composants en fonction de la puissance.	- Les dimensionnements essentiels étaient corrects et l'élève les a justifiés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement en se concentrant, en relevant des défis et en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'atteint pas un objectif. - L'élève fait preuve de motivation et d'engagement en assumant de nouvelles missions de travail avec plaisir. - L'élève fait preuve de responsabilité en appliquant l'ensemble des règles de sécurité afin de ne compromettre ni sa propre sécurité, ni celle des autres intervenants, entre autres en évitant les risques inutiles, en agissant de manière réfléchie, en appliquant des mesures de précaution, en soumettant l'ensemble des réglages à des contrôles soignés avant la mise en service et en considérant des imprévus.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Technologie 2 (TECNO2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie**

Titre du module:	**Technologie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique / Électronique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les avantages, les inconvénients ainsi que les limites de différentes technologies appliquées dans des composants d'ordinateurs et il est dès lors capable d'évaluer les points forts et les points faibles de composants.**	- L'élève opte pour des composants électriques, électroniques ou optiques en fonction de leurs avantages spécifiques.	- L'élève a opté pour une technologie et il l'a justifiée pour chaque affectation.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les perturbations risquant d'influencer des composants d'ordinateurs et il est capable d'y remédier.**	- L'élève désigne des influences thermiques, magnétiques et électrostatiques sous l'aspect qualitatif et il connaît des mesures pour réagir. - L'élève connaît l'extension ainsi que l'effet de vagues électromagnétiques.	- L'élève a convenablement prévu des influences thermiques, magnétiques et électrostatiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler les accumulateurs utilisés dans la technologie des ordinateurs.**	- L'élève explique l'action du circuit série ou du montage en parallèle d'accumulateurs. - L'élève comprend les principes physiques de l'emmagasinement d'énergie. - L'élève connaît différents accumulateurs avec leurs propriétés spécifiques. - L'élève connaît d'autres options de l'emmagasinement d'énergie.	- L'élève a désigné l'emmagasinement technique de l'énergie ainsi que l'utilisation d'accumulateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en manifestant du plaisir à assumer de nouvelles missions de travail, en travaillant d'une manière ambitieuse et ciblée, en manifestant sa motivation avec des résultats de travail meilleurs et plus rentables et en ne se laissant pas démotiver par des échecs.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (deux sur quatre).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Conception de réseaux informatiques 1 (CORE1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques 1**

Titre du module:	**Conception de réseaux informatiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CORE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des réseaux locaux, de les décrire et de les configurer.**	- L'élève décrit les fonctions principales de la couche physique. - L'élève décrit la structure d'adresses MAC. - L'élève décrit la structure d'adresses IPv4. - L'élève configure des adresses IPv4 statiques et dynamiques. - L'élève décrit et analyse des ARP. - L'élève décrit et analyse le fonctionnement de hubs et de switches. - L'élève effectue une détection d'erreurs systématique dans des réseaux locaux.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser les concepts servant à la connexion de différents réseaux locaux, de les décrire et de les configurer.**	- L'élève analyse et décrit le fonctionnement de routeurs. - L'élève analyse, décrit et configure un routage statique. - L'élève est capable de décrire la différence entre des protocoles de passerelles extérieures et intérieures. - L'élève analyse, décrit et configure un routage dynamique. - L'élève effectue une détection systématique des erreurs des configurations du routage.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des concepts approfondis, de les décrire et, le cas échéant, de les configurer.**	- L'élève analyse un protocole TCP dans l'analyseur Wireshark. - L'élève compare des TCP et des UDP. - L'élève analyse, décrit et configure des listes de contrôle d'accès. - L'élève analyse et configure une technique NAT/PAT statique et dynamique. - L'élève effectue une recherche systématique d'erreurs des configurations.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques correspondant aux indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement en restant concentré, en relevant les défis et en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement en ne se laissant pas démotiver par les échecs. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer en écoutant activement, en comprenant les mimiques, les gestes ainsi que les postures et en réagissant convenablement. - L'élève documente consciencieusement des étapes de configuration de réseaux.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Organisation d'entreprise 4 (FORIF4)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques 1**

Titre du module:	**Organisation d'entreprise 4**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.**	- L'apprenti constate des dysfonctionnements du matériel, du système d'exploitation et des applications des logiciels et il les rectifie. - L'apprenti intègre un ordinateur de poste de travail dans un réseau existant. - L'apprenti gère des utilisateurs ainsi que des autorisations d'utilisation à l'échelle du poste de travail. - L'apprenti restaure le système d'exploitation ainsi que les données d'utilisateurs en suivant les indications.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.** **L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.**	- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible. - L'apprenti applique les règles du traitement de texte. - L'apprenti se sert des outils de la correction automatique.	- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible. - L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail. - L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration. - L'apprenti transmet ses connaissances techniques ainsi que les attitudes à adopter à un client. - L'apprenti monte du matériel informatique de manière compétente en tenant compte d'aspects ergonomiques et il le raccorde. - L'apprenti recherche des informations de manière autonome.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Conception de réseaux informatiques 2 (CORE2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques 2**

Titre du module:	**Conception de réseaux informatiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CORE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire et d'analyser des protocoles d'application dans la couche d'application.**	- L'élève décrit la couche d'application et il l'analyse.	- L'élève a correctement employé les notions spécifiques concernant les couches. - L'élève a analysé les opérations spécifiques concernant les couches et il les a convenablement décrites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer des sous-réseaux ainsi que des sur-réseaux IPv4.**	- L'élève configure des sous-réseaux ainsi que des sur-réseaux IPv4. - L'élève effectue une détection systématique des erreurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les sujets. - L'élève a constaté des erreurs dans les sous-réseaux et dans les sur-réseaux et il a rectifié les erreurs en conséquence.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des réseaux VLAN et de les configurer.**	- L'élève planifie l'utilisation d'un sous-réseau VLAN dans un réseau. - L'élève configure convenablement le réseau VLAN. - L'élève effectue une détection systématique des erreurs.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel spécifique concernant les sujets. - L'élève a planifié l'intégration d'un sous-réseau VLAN de manière cohérente et il l'a convenablement configuré. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans le réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement - en restant concentré et en relevant les défis, - en continuant à travailler avec engagement, même s'il n'a pas atteint un objectif. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en réalisant et en désignant de meilleurs résultats de travail avec un meilleur rendement, - en documentant consciencieusement des étapes de la configuration de réseaux. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer - en formulant ses messages d'une manière claire et compréhensible, - en écoutant activement.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Organisation de l'entreprise 5 (FORIF5)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques 2**

Titre du module:	**Organisation de l'entreprise 5**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIF5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles acquises à l'école dans un contexte professionnel.**	- L'apprenti constitue un réseau (LAN/WLAN) en suivant les indications. - L'apprenti gère les autorisations ainsi que les droits d'accès dans le réseau en suivant les indications. - L'apprenti installe des appareils périphériques d'un réseau et il les configure en suivant les indications. - L'apprenti assure des missions d'assistance approfondies.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.**	- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible. - L'apprenti applique les règles du traitement de texte. - L'apprenti se sert des outils de la correction automatique.	- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible. - L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail. - L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration et au cours des contacts par écrit et en personne. - L'apprenti transmet ses connaissances techniques ainsi que les attitudes à adopter à un client. - L'apprenti reste pertinent en cas de divergences d'opinions. - L'apprenti recherche des informations de manière autonome en consultant des sources des plus variées (par exemple des collègues de travail, des périodiques, des ouvrages de référence, Internet, etc.).	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Conception de réseaux informatiques 3 (CORE3)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réseaux informatiques 2**

Titre du module:	**Conception de réseaux informatiques 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CORE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'utiliser l'adressage IPv6.**	- L'élève connaît la structure des adresses IPv6. - L'élève distingue les variétés d'adresses IPv6. - L'élève est capable de configurer des terminaux ainsi que des routeurs avec des adresses IPv6. - L'élève effectue une détection systématique des erreurs.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques concernant les sujets. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des réseaux WLAN et de les configurer.**	- L'élève planifie l'utilisation de technologies WLAN. - L'élève configure convenablement des technologies WLAN. - L'élève effectue une détection systématique des erreurs.	- L'élève a correctement employé le vocabulaire professionnel spécifique concernant les sujets. - L'élève a planifié l'intégration de technologies WLAN de manière cohérente et il les a convenablement configurées. - L'élève a détecté la majorité des erreurs dans un réseau analysé et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de protection contre des variétés d'attaques habituelles.**	- L'élève décrit une variété d'attaque. - L'élève applique des mesures de protection possibles.	- L'élève a convenablement décrit la variété d'attaque. - L'élève a appliqué la mesure de protection appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve de résistance/de disponibilité et d'engagement - en restant concentré et en relevant les défis, - en gérant des circonstances professionnelles contraignantes sans se décourager. - L'élève fait preuve de motivation/d'engagement - en ne se laissant pas décourager par les échecs, - en documentant consciencieusement des étapes de la configuration de réseaux. - L'élève manifeste son aptitude à communiquer - en formulant ses messages d'une manière claire et compréhensible, - en écoutant activement.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Sécurité du matériel (SECMA)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sécurité**

Titre du module:	**Sécurité du matériel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SECMA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de configurer un pare-feu.**	- L'élève distingue les méthodes des listes noires et des listes blanches. - L'élève décrit les différentes variétés de pare-feu. - L'élève établit des règlementations de pare-feu sous Windows et sous Linux. - L'élève soumet l'efficacité des règles du pare-feu à des essais. - L'élève décrit le fonctionnement d'un système de détection d'intrusions.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible. - L'élève a configuré le pare-feu en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de surveiller le trafic sur un réseau et de l'évaluer.**	- L'élève produit des enregistrements du trafic sur un réseau. - L'élève recherche des informations de manière ciblée dans l'en-tête d'un paquet. - L'élève explique les informations essentielles de l'en-tête. - L'élève décrit la progression de l'échange de données.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sécuriser les composants d'un réseau.**	- L'élève décrit la triade CIA. - L'élève fait la distinction entre la sécurité organisationnelle, législative et technique. - L'élève comprend et établit des règles de sécurité. - L'élève configure les paramètres de sécurité d'un réseau WLAN, de points d'accès, de commutateurs ou de routeurs.	- L'élève a sécurisé les composants d'un réseau.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures de prévention d'une panne de matériel et de les configurer.**	- L'élève décrit les options de la redondance sur un serveur, sur un réseau, dans un local de serveurs et dans un bâtiment. - L'élève configure des systèmes redondants basés sur des logiciels et sur du matériel informatique.	- L'élève a décrit et expliqué les éléments essentiels d'une manière correcte et compréhensible.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, o en appliquant les règles du traitement de texte, o en expliquant les étapes de travail essentielles de manière compréhensible, o en documentant les informations recherchées d'une manière correcte, utile et complète avec la mention des sources de référence, en les vérifiant et en les évaluant, o en prenant des notes de manière ciblée au cours de la visite d'un centre de données, o en posant des questions ciblées servant à une meilleure compréhension au cours des visites.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Sécurité des données (SECDO)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Sécurité**

Titre du module:	**Sécurité des données**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SECDO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle informatique
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une technique de codage adaptée aux circonstances et de transférer des données de manière sécurisée.**	- L'élève installe des logiciels servant au codage et au décodage d'e-mails, il les configure et il s'en sert. - L'élève se sert de logiciels servant au codage et au décodage de fichiers. - L'élève se sert de protocoles de transfert sécurisés.	- L'élève a codé et décodé des e-mails. - L'élève a codé et décodé des fichiers. - L'élève a transféré des informations de manière sécurisée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures pour réagir aux logiciels malveillants.**	- L'élève décrit plusieurs variétés de logiciels malveillants. - L'élève décrit des mesures efficaces pour réagir.	- L'élève a désigné et décrit des variétés essentielles de logiciels malveillants. - L'élève a opté pour des mesures de réaction adaptées aux circonstances, il les a installées et il les a appliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vérifier l'intégrité des données ainsi que l'authenticité de personnes et de serveurs.**	- L'élève compare des signatures de fichiers, des sommes de contrôle ainsi que des hachages téléchargés et déterminés. - L'élève établit des signatures, des sommes de contrôle ainsi que des hachages pour ses fichiers personnels et il les soumet à des essais. - L'élève se renseigne à propos de certificats publics et de leurs émetteurs.	- L'élève a vérifié l'intégrité des données. - La preuve de l'authenticité était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les règles ainsi que les attitudes à adopter au cours de la gestion de données personnelles.**	- L'élève identifie des données personnelles. - L'élève connaît les principes fondamentaux de la législation en vigueur en matière de protection des données. - L'élève connaît les règlementations dans des circonstances simples. - L'élève désigne des conséquences éventuelles en cas d'infraction. - L'élève est capable d'effacer sereinement des données et de mettre des supports de données au rebut de manière compétente.	- Les actions essentielles étaient correctes.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste ses aptitudes communicationnelles o en associant ses camarades aux entretiens (sans chercher à les surclasser), o en formulant ses messages d'une manière claire et compréhensible, o en écoutant activement. - L'élève fait preuve d'autonomie, il prend des initiatives personnelles et il assume des responsabilités o en notant/en documentant les étapes de travail de manière cohérente, o en appliquant les règles du traitement de texte, o en expliquant les étapes de travail essentielles de manière compréhensible.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Installation et configuration de serveurs Windows 1 (ISEWI1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs**

Titre du module:	**Installation et configuration de serveurs Windows 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ISEWI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'installation d'un serveur Windows.**	- L'élève opte pour les réglages indiqués au cours de l'installation.	- L'élève a installé le système d'exploitation en suivant les indications et il l'a soumis à des essais.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer des autorisations ainsi que des privilèges d'accès dans le système d'exploitation d'un serveur Windows.**	- L'élève planifie la structure d'un répertoire. - L'élève établit des groupes d'utilisateurs, des comptes d'utilisateurs, des accès au répertoire ainsi que des privilèges d'accès, il les configure et il les soumet à des essais. - L'élève recherche des logs de manière ciblée pour trouver des informations concernant un problème indiqué. - L'élève constate des problèmes et il documente des options pour les résoudre.	- L'élève a établi les utilisateurs ainsi que les groupes d'utilisateurs requis. - L'élève a établi la structure requise d'un répertoire. - L'élève a configuré les autorisations requises. - L'élève libéré l'accès aux répertoires en suivant les indications.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de configurer un service de répertoire dans le système d'exploitation d'un serveur Windows.**	- L'élève installe un service de répertoire. - L'élève établit des profils d'utilisateurs (profils locaux et itinérants). - L'élève établit des unités organisationnelles. - L'élève configure les règles de groupes. - L'élève observe la hiérarchie des règles de groupes. - L'élève recherche des logs de manière ciblée pour trouver des informations concernant un problème indiqué. - L'élève constate des problèmes et il documente des options pour les résoudre.	- L'élève a établi des profils qui étaient en état de fonctionnement. - L'élève a établi les unités organisationnelles requises. - L'élève a établi les règles de groupes. - L'élève a observé la hiérarchie des règes de groupes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en exécutant des travaux qui lui sont confiés et en optant personnellement pour ses méthodes, o en se familiarisant de manière autonome avec des matières indiquées, o en travaillant de manière autonome, avec endurance et dans le respect des délais, o en manifestant un engagement ciblé pour accomplir des missions axées sur des problèmes, o en transmettant ses connaissances professionnelles, o en soumettant les configurations de systèmes à des essais de manière conséquente.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Organisation de l'entreprise 6 (FORIF6)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs**

Titre du module:	**Organisation de l'entreprise 6**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORIF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles acquises à l'école dans un contexte professionnel.**	- L'apprenti raccorde des terminaux (par exemple des smartphones/des tablettes) à un réseau et il les configure en suivant les indications. - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité pour un réseau en suivant les indications. - L'apprenti décrit le câblage de base ainsi que l'utilité des différents appareils actifs dans un local de serveurs. - L'apprenti décrit les consignes en matière de sécurité pour un serveur et pour un local de serveurs.	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.**	- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible. - L'apprenti applique les règles du traitement de texte. - L'apprenti se sert des outils de la correction automatique.	- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible. - L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail. - L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration et au cours des contacts par écrit et en personne. - L'apprenti s'implique de manière constructive au sein du groupe de travail et il contribue à entretenir une ambiance de travail positive. - L'apprenti gère les commentaires de manière constructive. - L'apprenti reste pertinent en cas de divergences d'opinions. - L'apprenti recherche des informations de manière autonome en consultant des sources des plus variées (par exemple des collègues de travail, des périodiques, des ouvrages de référence, Internet, etc.).	- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Installation et configuration de serveurs Windows 2 (ISEWI2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Serveurs**

Titre du module:	**Installation et configuration de serveurs Windows 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ISEWI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Informatique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle informatique
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des configurations approfondies d'un service de répertoire dans le système d'exploitation d'un serveur Windows.**	- L'élève est capable d'effectuer des configurations approfondies d'un service de répertoire et de les soumettre à des essais: profils d'utilisateurs (profils obligatoires), règles de groupes approfondies (logiciels, installation, exécution de scripts, accès au répertoire). - L'élève effectue la maintenance d'un serveur à distance. - L'élève recherche des logs de manière ciblée pour trouver des informations concernant un problème indiqué. - L'élève constate des problèmes et il documente des options pour les résoudre.	- L'élève a installé et configuré le service de répertoire. - L'accès aux données correspondait aux exigences. - Les configurations approfondies du service de répertoire correspondaient aux indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer et de configurer un serveur DHCP dans le système d'exploitation d'un serveur Windows.**	- L'élève configure un serveur DHCP servant à l'attribution d'adresses IP dans le domaine et il le soumet à des essais. - L'élève autorise le serveur DHCP à attribuer des adresses IP dans le domaine. - L'élève recherche des logs de manière ciblée pour trouver des informations concernant un problème indiqué.	- L'élève a installé et configuré le serveur DHCP.
30 % (18 P)	**L'élève connaît des mécanismes ainsi que des procédures servant à sauvegarder le système d'exploitation d'un serveur Windows et à le restaurer et il est capable de les appliquer.**	- L'élève désigne les conséquences ainsi que les risques d'une sauvegarde et de l'absence de sauvegarde. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients de différents supports de sauvegarde dans le contexte des scénarios de sauvegarde. - L'élève compare différentes stratégies. - L'élève désigne le déroulement ainsi que les conséquences d'une restauration. - L'élève sauvegarde le système d'exploitation du serveur ainsi que les données d'utilisateurs disponibles. - L'élève soumet la restauration des données d'utilisateurs sauvegardées et du système d'exploitation sauvegardé à des essais. - L'élève recherche des logs de manière ciblée pour trouver des informations concernant un problème indiqué. - L'élève constate des problèmes et il documente des options pour les résoudre.	- L'élève a désigné la sélection des produits et des stratégies adaptés à un scénario indiqué. - L'élève a sauvegardé le système d'exploitation du serveur. - L'élève a sauvegardé les données d'utilisateurs. - L'élève a soumis une restauration requise en fonction des circonstances à des essais et il l'a documentée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'installation d'un serveur Windows.**	- L'élève explique les différences avec des licences de logiciels. - L'élève considère les avantages ainsi que les inconvénients de la virtualisation au cours de la planification. - L'élève établit une facturation des coûts pour une entreprise modèle.	- La planification était dans une large mesure adaptée au scénario et cohérente. - La planification considérait le contexte des licences de logiciels choisies ou indiquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève fait preuve d'autonomie/de responsabilité et il prend des initiatives personnelles o en exécutant des travaux qui lui sont confiés et en optant personnellement pour ses méthodes, o en se familiarisant de manière autonome avec des matières indiquées, o en soumettant les configurations de systèmes à des essais de manière conséquente, o en effectuant des essais de manière ciblée, o en isolant les causes d'erreurs de manière systématique. - L'élève fait preuve d'aptitude à coopérer/d'une disposition à coopérer o en transmettant ses connaissances professionnelles.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Communication professionnelle et éléments de l'entreprise 1 (COMEL1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication en entreprise**

Titre du module:	**Communication professionnelle et éléments de l'entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMEL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des structures économiques.**	- L'élève considère les critères suivants en employant plusieurs langues au cours de la distinction des structures économiques: o les secteurs, les domaines et les types de production, o les tailles des entreprises, o les formes juridiques (les sociétés anonymes, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés en nom collectif, les entreprises individuelles). - L'élève se familiarise avec le concept de la philosophie d'une entreprise.	- La présentation était correcte. - La distinction était correcte. - L'élève a désigné les différences. - L'élève connaît les désignations des différentes formes juridiques en plusieurs langues.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les interactions entre les acteurs économiques.**	- L'élève analyse les notions ainsi que les indicateurs de l'économie au Luxembourg, respectivement en Europe, en se référant aux critères suivants: o le marché de l'emploi, les salaires et le droit du travail (congés, licenciements et contrats de travail), o la conjoncture et la performance économique, o les interactions avec d'autres acteurs, o le rôle de l'Etat, o les marchés et les prix. - L'élève classe les données essentielles de son entreprise formatrice dans le contexte économique.	- L'élève a présenté le contexte économique au Luxembourg, respectivement en Europe. - Les explications étaient correctes et compréhensibles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les structures organisationnelles ainsi que les services de l'entreprise et de classer des collaborateurs de son entreprise formatrice.**	- L'élève désigne les acteurs de l'entreprise: o les fournisseurs et les clients, o les employeurs et les employés, o les partenaires sociaux. - L'élève distingue les structures organisationnelles et opérationnelles essentielles: o la hiérarchie (l'organigramme), o les compétences, o les objectifs. - L'élève décrit la philosophie de son entreprise formatrice. - L'élève distingue les produits et les services. - L'élève comprend la facturation d'une mission de travail.	- L'élève a correctement identifié les acteurs. - L'élève a identifié sa position dans la structure organisationnelle. - L'élève a correctement établi et interprété des organigrammes. - L'élève a indiqué des interactions entre la philosophie de l'entreprise formatrice et les structures organisationnelles. - L'élève a présenté les chaînes de valeurs essentielles en se référant à des exemples simples. - L'élève a désigné des facturations.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste ses aptitudes communicationnelles o en associant ses camarades aux entretiens, o en formulant ses messages d'une manière claire et compréhensible, o en écoutant activement, o en optant pour des interlocuteurs de manière ciblée en fonction des questions, o en réunissant des sujets cohérents ainsi que des questions utiles pour préparer un entretien, o en constatant des informations manquantes et en menant des entretiens de manière respectueuse.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Communication professionnelle et éléments de l'entreprise 2 (COMEL2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Communication en entreprise**

Titre du module:	**Communication professionnelle et éléments de l'entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMEL2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir son profil ainsi que les documents de sa candidature en allemand, en français ou en anglais.**	- L'élève connaît les éléments servant à la constitution d'un dossier de candidature en allemand et en français et il en tient compte (annexes: diplômes, certificats, certificats de formation continue, lettres de recommandation, etc.). - L'élève présente un curriculum vitae actualisé. - L'élève connaît les règles concernant les candidatures spontanées et il les observe au cours de la rédaction de lettres de motivation dans ce contexte (à la main ou à l'ordinateur).	- Les données indiquées dans le curriculum vitae étaient correctes et précises. - La lettre de candidature répondait aux exigences en vigueur. - La candidature était complète (les annexes étaient intégralement disponibles). - Les documents de candidature n'accusaient pas d'erreur dans deux langues.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de rédiger des lettres de candidatures pour répondre convenablement à des offres d'emplois dans la presse, sur Internet, à l'agence pour l'emploi, etc.**	- L'élève connaît les sources de recherches importantes (cercle de connaissances, médias, etc.) et il les consulte régulièrement. - L'élève opte pour une offre correspondant à son profil (niveau de formation, compétences, points forts et points faibles individuels, etc.) en se référant à des postes disponibles. - L'élève opte pour des offres d'emploi correspondantes et il les analyse sous l'aspect de son profil personnel. - L'élève opte pour des entreprises convenant à des candidatures spontanées. - L'élève rédige une lettre de candidature pour répondre à une offre d'emploi spécifique. - L'élève constitue soigneusement son dossier de candidature et il l'expédie dans le respect des délais.	- L'élève a mentionné l'ensemble des sources de recherches consultées. - L'élève a opté pour des offres d'emplois appropriées. - Les documents de candidature répondaient aux exigences et l'élève les a présentées dans le respect des délais.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se préparer rigoureusement à un entretien d'embauche et de se comporter convenablement.**	- L'élève se procure les données de l'entreprise requises pour la préparation de l'entretien: la personne de contact, l'adresse, l'itinéraire, le profil de l'entreprise, ses activités, la philosophie de l'entreprise. - L'élève soigne son apparence et il veille à se présenter à l'heure. - L'élève est capable de désigner les aspects les plus importants au cours de l'entretien. - L'élève évite des erreurs habituelles au cours de l'entretien d'embauche. - L'élève adopte une posture réceptive (contact visuel). - L'élève emploie les langues officielles du pays (le luxembourgeois, le français et l'allemand) au cours de l'entretien.	- L'élève disposait des informations essentielles concernant les entreprises. - L'élève a adopté une apparence et une attitude correspondant aux circonstances. - L'élève a répondu d'une manière ciblée et correcte aux questions qui lui étaient posées. - L'élève a posé des questions concrètes et utiles concernant l'employeur/l'entreprise, respectivement ses activités. - La communication en plusieurs langues correspondait aux circonstances et elle était compréhensible et fluide.

10 % (6 P)	**L'élève est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.**	- L'élève manifeste ses aptitudes communicationnelles o en associant ses camarades aux entretiens, o en formulant ses messages d'une manière claire et compréhensible, o en écoutant activement, o en analysant son attitude personnelle et en respectant les bonnes manières (discrétion, tact, etc.) au cours de la communication et au contact avec d'autres intervenants, o en réunissant des sujets cohérents ainsi que des questions utiles pour préparer un entretien, o en constatant des informations manquantes et en menant des entretiens de manière respectueuse.	- L'élève a répondu à 50% des indicateurs (trois sur six).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Réalisation du projet intégré final partie 1 (REPIF1)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation du projet intégré final partie 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier - Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre la planification indiquée d'un projet.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais. - L'élève suit les indications concernant les délais, les présentations ainsi que les documents à établir.	- La méthode était claire et structurée. - L'élève a mis en pratique les options d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève n'a pas gaspillé le temps dont il disposait au laboratoire et à l'atelier. - L'élève disposait du matériel de travail requis. - L'élève a respecté les délais pour les présentations. - L'élève a correctement présenté les documents indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet pour une ou plusieurs sections.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire de son projet devant un public.**	- L'élève informe le public de manière cohérente à propos des résultats obtenus au moment indiqué. - L'élève indique des perspectives concernant les options d'amélioration de la méthode de travail et des résultats ultérieurs. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La dernière version de la documentation du projet respectait les normes indiquées concernant les formes et les matières. - La présentation mentionnait les informations requises. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.3. - Réalisation du projet intégré final partie 2 (REPIF2)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Réalisation du projet intégré final partie 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIF2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electrotechnique - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Informatique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier - Salle informatique
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre la planification indiquée d'un projet.**	- L'élève prend connaissance des indications de l'énoncé. - L'élève se renseigne à propos des options. - L'élève suit les étapes de travail des options. - L'élève soumet les fonctionnalités de son produit à des essais. - L'élève suit les indications concernant les délais, les présentations ainsi que les documents à établir.	- La méthode était claire et structurée. - L'élève a mis en pratique les options d'une manière ambitieuse et ciblée. - L'élève n'a pas gaspillé le temps dont il disposait au laboratoire et à l'atelier. - L'élève disposait du matériel de travail requis. - L'élève a respecté les délais pour les présentations. - L'élève a correctement présenté les documents indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir la planification d'un projet pour une ou plusieurs sections.**	- L'élève détermine les contraintes ainsi que les priorités pour chaque section. - L'élève établit la planification d'un projet et, le cas échéant, il l'adapte. - L'élève explique ses décisions concernant la planification.	- La planification documentée correspondait aux indications. - L'élève a convenablement documenté des adaptations requises de la planification.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter l'état intermédiaire de son projet devant un public.**	- L'élève informe le public de manière cohérente à propos des résultats obtenus au moment indiqué. - L'élève indique des perspectives concernant les options d'amélioration de la méthode de travail et des résultats ultérieurs. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La dernière version de la documentation du projet respectait les normes indiquées concernant les formes et les matières. - La présentation mentionnait les informations requises. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**IF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des informaticiens qualifiés - Informaticien qualifié**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de défendre son produit en présentant l'application de fonctionnalités de base à établir devant un public.**	- L'élève présente et commente les fonctionnalités de base de son produit au cours d'un entretien professionnel. - L'élève suit les étapes de travail de la planification du projet de fonctionnalités de base indiquées. - L'élève soumet les fonctionnalités de base de son produit à des essais approfondis.	- L'élève a démontré qu'il a analysé l'application des fonctionnalités de base de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - L'élève a convenablement appliqué les fonctionnalités de base indiquées avec la notion "must" dans les sections de l'énoncé.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de défendre son produit informatique en présentant la documentation des fonctionnalités de base à établir devant un public.**	- L'élève commente la documentation des fonctionnalités de base de son produit au cours d'un entretien professionnel. - L'élève mentionne des sources de référence. - Les informations réunies étaient complètes et correctes sous l'aspect des matières. - L'élève rédige la documentation en employant un langage adapté à la maintenance. - L'élève établit des présentations textuelles avec une forme convenable en se référant à des formats indiqués (par exemple le formatage de titres, du corps du texte et de tableaux). - Les en-têtes et les pieds de pages mentionnent les informations essentielles (par exemple le titre du document, l'auteur et la numération des pages).	- L'élève a démontré qu'il a analysé l'établissement de la documentation concernant les fonctionnalités de base de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - La documentation respectait les indications de la mission de travail. - Le document établi mentionnait les informations requises pour la maintenance technique du produit. - Les matières étaient adaptées à une documentation technique et axées sur un groupe cible avec des connaissances convenables en informatique. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation des matières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les matières de son produit dans le contexte d'un exposé.**	- L'élève se présente en tant qu'expert concernant son produit et il expose sereinement les différentes fonctionnalités. - L'élève informe le public au sujet des fonctionnalités de base de son produit. - L'élève prépare les matières d'une présentation. - L'élève subdivise la présentation en fonction des sujets et il adapte les matières aux besoins du public. - L'élève prépare une présentation assistée par ordinateur d'une manière agréable sous l'aspect de la forme. - L'élève effectue la présentation de manière agréable.	- La présentation mentionnait les informations requises des fonctionnalités de base spécifiques au produit. - La présentation était proprement structurée et elle affichait un fil conducteur identifiable. - L'élève a respecté les normes habituelles concernant la forme au cours de la présentation. - L'élève a respecté les règles de la communication verbale et non verbale. - L'élève disposait du matériel requis et il a assuré son fonctionnement irréprochable. - L'élève a convenablement répondu à des questions critiques.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de défendre son produit en présentant l'application de fonctionnalités complémentaires indiquées, respectivement proposées personnellement, devant un public.**	- L'élève présente les fonctionnalités complémentaires de son produit et il les commente au cours d'un entretien professionnel. - L'élève opte pour des fonctionnalités complémentaires appropriées, indiquées dans les sections de l'énoncé et identifiées par les notions "should" ou "could", respectivement imaginées personnellement. - L'élève présente les fonctionnalités complémentaires sélectionnées à l'enseignant pour obtenir l'autorisation de les appliquer. - L'élève applique les fonctionnalités complémentaires sélectionnées après l'obtention de l'autorisation. - L'élève soumet les fonctionnalités complémentaires de son produit à des essais approfondis. - L'élève ajoute un ou plusieurs chapitres consacrés aux fonctionnalités complémentaires à sa documentation. - L'élève ajoute des informations concernant les fonctionnalités complémentaires à sa présentation.	- L'élève a démontré qu'il a analysé la sélection ainsi que l'application des fonctionnalités complémentaires de manière approfondie en présentant les matières et en répondant à des questions critiques dans ce contexte. - L'élève a convenablement appliqué les fonctionnalités complémentaires sélectionnées et autorisées par l'enseignant. - Les contraintes de travail pour appliquer les fonctionnalités complémentaires sélectionnées étaient convenables. - La présentation mentionnait les informations requises concernant l'application des fonctionnalités complémentaires. - Le document établi mentionnait les informations requises pour la maintenance technique des fonctionnalités complémentaires du produit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève applique les formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des forces de pistons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 6

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	6		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des textes techniques en allemand, respectivement en français (à l'écrit et à l'oral).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des instructions techniques simples en anglais.**	- L'élève rédige des instructions techniques de manière structurée.	- L'élève a correctement formulé la grande majorité des instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a proprement trié les documents par ordre chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	5		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FORAT1B)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORAT1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FORAT1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORAT1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la société, son organisation et ses cycles de production (département de la production, service de la maintenance, département administratif, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est capable d'établir une hiérarchie.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite guidée à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable d'exposer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les consignes internes en matière de sécurité et d'appliquer les mesures de sécurité requises.**	- L'apprenti décrit les consignes et les mesures générales et internes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail sélectionné sur le plan de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de production sélectionné sur le plan de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte à 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti ne s'est pas emporté quand un problème s'est produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti réagit aux commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail disponible.**	- L'élève dispose d'une pièce et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes opérations de production manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des opérations de production, des machines et des outils sélectionnés.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les opérations de production ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de produire la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces en se référant à des esquisses et à des dessins dans les limites de la tolérance de fabrication IT10 et d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève produit les pièces indiquées en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées (surfaçage, chariotage, fraisage, taillage) et il assemble les différentes pièces conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différentes pièces ont permis d'assembler l'ensemble de pièces. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des outils, des appareils et des machines requises de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues, il planifie la suite des étapes de travail de manière à éviter les conflits avec ses collègues et il se présente à l'heure en cours.**	- L'élève écoute attentivement les explications d'un collègue ou d'un supérieur. - L'élève planifie ses travaux au sein du groupe de manière à ce qu'il soit possible d'utiliser les machines-outils en continu. - L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève a attentivement écouté les explications d'un collègue ou d'un supérieur sans perturber le déroulement des cours. - L'élève a produit les pièces à fabriquer dans le respect des délais. - L'élève était toujours à l'heure. - L'élève a expliqué ses retards de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FORAT2B)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORAT2B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- Les dimensions indiquées correspondent aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelles qu'il a apprises en se référant à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites permettent de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du module 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction en respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours.**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FORAT2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORAT2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'employer le vocabulaire professionnel ainsi que les formules de politesse typiques au sein des entreprises.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable de relater un entretien professionnel à un autre intervenant.	- L'apprenti a compris les matières au cours d'un entretien professionnel et il les a reproduites.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des conditions techniques et de suivre les cycles de production et de maintenance de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit le cycle appliqué dans son entreprise. - L'apprenti est capable de désigner un plan de maintenance ainsi que son déroulement.	- L'apprenti a décrit un cycle correct. - L'apprenti a désigné un plan de maintenance correct ainsi que son déroulement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire une activité qui lui est confiée.**	- L'apprenti décrit une activité interne spécifique qui lui est confiée.	- La description de l'activité était convenable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses supérieurs et avec ses collègues à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des missions de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'une fiche d'étapes de travail ou d'accomplir différentes de travail en appliquant une suite logique.	- Le cycle de travail était identique aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte d'une manière ciblée et sans ambiguïté avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable d'indiquer des aspects indispensables concernant la sécurité au cours de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il se sert des machines et des outils avec précaution.**	- Dans le contexte d'un travail indiqué (pratique ou théorique), l'apprenti manipule des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement en respectant les règlementations en vigueur. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule des outils ainsi que des machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité de travail. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement en respectant les règlementations en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter par écrit des activités professionnelles spécifiques qu'il a effectuées.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit l'intégralité des activités de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils (CAMAT3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les grandeurs géométriques générales de la procédure de l'enlèvement de copeaux, les variétés de copeaux ainsi que les deux opérations de transformation (l'ébauchage et la finition) et il détermine des vitesses de coupe et les vitesses de rotation correspondantes.**	- L'élève désigne les grandeurs géométriques importantes pour la procédure d'enlèvement de copeaux du bord tranchant, il les esquisse et il décrit leur impact sur la procédure d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des vitesses de coupes, il les détermine en se référant à des valeurs indiquées dans des tableaux et il détermine des vitesses de rotation. - L'élève identifie les différentes variétés de copeaux et il les décrit. - L'élève décrit l'ébauchage ainsi que la finition.	- Les descriptions, les esquisses ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux de coupe et pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à une mission spécifique d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève identifie des matériaux de coupe et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des matériaux de coupe adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des lubrifiants réfrigérants et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux.	- Les descriptions ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a opté pour les matériaux d'une manière fondamentalement correcte et il a expliqué ses choix de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure du tour, la géométrie, la structure de l'outil de tournage ainsi que son utilisation correcte, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de la procédure de l'enlèvement de copaux et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les structures ainsi que les composants du tour. - L'élève désigne les surfaces ainsi que les angles de l'outil de tournage et il décrit l'impact de ces grandeurs sur la procédure d'enlèvement des copeaux. - L'élève opte pour un outil de tournage correct, le cas échéant avec une plaquette de coupe adaptée, et il explique son choix. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la géométrie, les domaines d'affectation ainsi que l'utilisation correcte des variétés de fraiseuses les plus importantes, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de procédures de fraisage habituelles et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation des variétés de fraiseuses les plus importantes et il les explique. - L'élève décrit les méthodes de fraisage les plus importantes et il les explique. - L'élève détermine le diamètre d'une fraiseuse ainsi que sa position par rapport à la pièce de travail. - L'élève décrit les problèmes au cours du fraisage et il explique des mesures pour réagir. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les forces ainsi que les couples qui se produisent au cours de la procédure d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève représente correctement les forces ainsi que les couples. - L'élève applique (graphiquement) la méthode du parallélogramme ou du polygone des forces. - L'élève applique une méthode systématique pour le dégagement, le plan de situation et le polygone des forces. - L'élève détermine des couples. - L'élève applique la loi des leviers et il détermine des forces d'appui (avec des lignes d'action parallèles).	- Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC (DESIN3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend les dessins de fabrication et d'assemblage de pièces tournées et fraisées compliquées et il est capable de déduire les informations requises, comme les dimensions, les ajustements ainsi que les tolérances concernant la forme et la position, respectivement de les compléter.**	- L'élève décrit correctement des tolérances dimensionnelles ainsi que des tolérances générales (dimensions nominales, écarts, etc.). - L'élève détermine correctement les éléments d'une cotation fonctionnelle. - L'élève est capable d'interpréter correctement des variétés ainsi que des systèmes d'ajustements et de les décrire. - L'élève complète des dessins avec des tolérances de formes et de positions, des indications concernant la dureté, des identifications de surfaces ainsi que des indications concernant l'état des bords et il les décrit correctement. - L'élève est capable de représenter des filetages ainsi que des moletages de manières détaillée et simplifiée.	- La majorité des informations déduites des dessins disponibles et des livres de formules servant à la réalisation des pièces de travail étaient complètes et l'élève n'a guère demandé d'assistance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces de travail cylindriques et prismatiques pleines et creuses avec des ouvertures, des rainures et des perçages dans le respect des normes.**	- L'élève identifie des éléments de formes (méplats, rainures, etc.) dans le dessin présenté et il les désigne. - L'élève structure correctement des éléments de formes dans la représentation orthographique à trois vues (vue de face, vue de dessus, vue de gauche). - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- Les dessins établis des pièces tournées et fraisées décrites n'accusaient pas d'erreur grossière.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les commandes habituelles d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur de manière méthodique. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.	- L'élève a appliqué une méthode correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des commandes simples et habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève n'a guère demandé d'assistance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (ATIWW3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f ainsi que les tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'élève prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'élève jauge les outils. - L'élève décale les points d'origine zéro. - L'élève applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'élève a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'élève respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'élève utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'élève a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (FORAT3B)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORAT3B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF3B bzw. FORAT3B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF3 bzw. FORAT3 weiterzuentwickeln.

• FORMF3B bzw. FORAT3B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW3 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'apprenti prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'apprenti jauge des outils. - L'apprenti décale des points zéro. - L'apprenti applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (FORAT3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF3B bzw. FORAT3B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW3 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur et en se servant de tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des ouvertures, des forures, des rainures et des cercles trous en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les résultats sur les pièces de travail fabriquées et d'estimer si les critères requis ont été respectés.**	- L'apprenti évalue les résultats du travail. - L'apprenti dispose des documents et des listes de contrôle requis.	- L'apprenti a soigneusement fait état de l'évaluation dans les documents et dans les documentations habituels en interne.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Programmation de pièces simples (PRCNC1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance et d'effectuer des essais ainsi que des rectifications.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié et établi un programme CNC. - L'élève a procédé à des essais et à des rectifications dans un programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des logiciels du fabricant de la commande d'une manière adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève manipule convenablement les logiciels.	- L'élève maîtrisait les fonctions de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des programmes de pièces de manière autonome et de programmer des pièces de travail avec un degré de difficulté similaire.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- Les programmes de pièces établis n'ont requis que des corrections de faible envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques (THCNC1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THCNC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le système de coordonnées, la position des axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence et de déterminer les coordonnées de contours simples.**	- L'élève décrit et explique le système de coordonnées, les axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence. - L'élève détermine les coordonnées.	- L'élève a décrit et expliqué le système des coordonnées d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a dessiné les axes des machines dans le respect des normes. - L'élève a décrit l'utilité ainsi que la position des points zéro avec précision. - Les résultats du calcul des coordonnées étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés d'une machine CNC par rapport à une machine conventionnelle et il connaît les avantages d'une commande CNC ainsi que les particularités des entraînements.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les particularités des différentes machines.	- L'élève a décrit les propriétés ainsi que les particularités essentielles de la machine CNC d'une manière correcte dans une large mesure et il les a justifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de dimensionnement des outils et d'ajustement des outils lors du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le dimensionnement des outils, les ajustements des outils ainsi que la trajectoire des outils	- L'élève a décrit les différentes méthodes de dimensionnement des outils, il en a désigné les avantages ainsi que les inconvénients et il les a justifiés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a décrit les ajustements des outils ainsi que les trajectoires des outils et il en a justifié la nécessité sans commettre d'erreur d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation de pièces de travail simples.**	- L'élève effectue des simulations	- Les simulations effectuées étaient en majorité correctes. - L'élève a détecté des erreurs de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de perçage, de fraisage et de tournage les plus importants.**	- L'élève décrit les cycles les plus importants.	- L'élève a désigné les paramètres des cycles les plus importants ainsi que leur affectation et il les a décrits d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Programmation de pièces compliquées (PRCNC2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces compliquées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter la liste d'outillage.**	- L'élève présente une liste d'outillage.	- L'élève a adapté la liste d'outillage en fonction des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de pièces de travail fraisées avec un degré de difficulté élevé de manière autonome.**	- L'élève établit un programme de manière méthodique. - L'élève établit un programme de pièces. - L'élève est autorisé à consulter des programmes de pièces de travail similaires, qui n'accusent pas d'erreur.	- L'élève n'a guère eu besoin de l'assistance de l'enseignant au cours de la correction des erreurs lors de la simulation, ni pour obtenir un programme qui n'accusait plus d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des pièces tournées simples sous guidance, de les soumettre à des essais et de les rectifier.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié le programme à commande numérique, il l'a établi, il l'a soumis à des essais et il a effectué des rectifications dans le programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des programmes CNC de pièces simples (THCNC2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Réaliser des programmes CNC de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCNC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les options du système de conception assistée par ordinateur, de manière à être en mesure de décrire également des contours plus compliqués d'une manière irréprochable et intégrale sous l'aspect géométrique en vue d'une programmation ultérieure.**	- L'élève est capable de représenter les contours en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et de déduire les coordonnées importantes en conséquence.	- Les coordonnées déduites étaient correctes. - La méthode de l'élève était structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les cycles d'usinage les plus importants.**	- L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire.	- L'élève a correctement appliqué les cycles d'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation.**	- L'élève développe des programmes.	- Les programmes développés étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils (CAMAT4)

Formation

Code: **AT** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage artisanal**

Section / Métier / Profession: **Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module: **Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils**

Module complémentaire

Numéro du module: **1**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Code du module: **CAMAT4**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 4

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'usinabilité de différents matériaux comme les aciers, le cuivre ou les alliages cuivre-zinc et cuivre-étain ainsi que celle des principales matières synthétiques.**	- L'élève décrit les matériaux désignés ainsi que leurs affectations et leurs réactions à l'usinage.	- La description était globalement correcte et l'élève a correctement désigné une affectation possible ainsi que les réactions à l'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la géométrie des roues dentées ainsi que les rapports de transmission simples et multiples résultant de la vitesse de rotation, du nombre de dents, du diamètre et du couple.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le rapport de transmission.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des énoncés concernant le rapport de transmission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des machines-outils et de leurs composants importants, comme les systèmes de guidage, les dispositifs d'entraînement, les embrayages, les roulements ou les entraînements linéaires mécaniques.**	- L'élève décrit les machines-outils avec leurs différents composants ainsi que leurs fonctions.	- L'élève a décrit les principaux composants du tour et de la fraiseuse ainsi que les fonctions des différents composants d'une manière quasiment correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils (DESIN4)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les dessins d'une mission d'usinage composée de pièces tournées et fraisées compliquées.**	- L'élève est capable d'appliquer le système de coordonnées cartésien ainsi que le système de coordonnées polaires pour effectuer un dimensionnement dans le respect des normes. - L'élève complète des éléments de formes manquants dans les dessins en se référant à un livre de formules. - L'élève désigne des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des dessins et il décrit leurs fonctions. - L'élève complète des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des listes de pièces.	- Les informations déduites ainsi que les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces.**	- L'élève établit correctement des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces détachées. - L'élève tient compte des normes importantes.	- Les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions et de les dimensionner d'une manière conforme à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour établir des dessins en deux dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- En grande majorité, les dessins réalisés avec un logiciel de conception assistée par ordinateur n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a effectué le dimensionnement de manière compétente. - L'élève a corrigé les erreurs constatées sans guère demander d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions de pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions et il les dimensionne d'une manière adaptée à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour concevoir des modèles en trois dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève représente correctement des pièces de travail dans des logiciels de conceptions assistée par ordinateur à trois dimensions sous formes de modèles en trois dimensions. - L'élève établit un dessin technique convenant à la fabrication à partir du modèle en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des modèles en trois dimensions correspondant aux indications. - L'élève a dimensionné le dessin technique correspondant d'une manière adaptée à la fabrication en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage) (ATIWW4)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage)**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'élève établit la suite des étapes de travail. - L'élève établit les indications horaires. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'élève a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'élève applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'élève documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'élève a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'élève soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'élève procède au contrôle final. - L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a produit le rapport de mesure. - L'élève a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, il remplace les plaquettes de coupe amovibles ou il aiguise les forets hélicoïdaux.**	- L'élève soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant à la sélection des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le jaugeage des outils et il est capable de décrire les ajustements correspondants.	- L'élève a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage) (FORAT4B)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage)**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORAT4B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF4B bzw. FORAT4B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF4 bzw. FORAT4 weiterzuentwickeln.

• FORMF4B bzw. FORAT4B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW4 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaquettes de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'apprenti est capable de décrire le jaugeage des outils ainsi que les ajustements correspondants.	- L'apprenti a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage) (FORAT4)

Formation

Code:	**AT**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORAT4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF4B bzw. FORAT4B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW4 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaques de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Créer des plans techniques à la main et par CAD (DESIN5)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Créer des plans techniques à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des coupes des composants cylindriques de même que des filetages et des connexions vissées.**	- L'élève complète les vues manquantes (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets coniques avec des ouvertures et des percées et de les représenter leur représentation en coupe.**	- L'élève représente les objets en trois vues (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des forces sur différents composants (décomposition de forces, isolement de composants, friction).**	- L'élève identifie des interactions. - L'élève dessine des plans avec les pièces isolées d'une manière quasiment correcte. - L'élève répond correctement à la majorité des énoncés de calcul.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des moments de force sur différents composants.**	- L'élève répond correctement à la majorité des énoncés concernant la détermination de moments de force.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de déterminer les grandeurs physiques dans des machines-outils (forces de coupe, performance de coupe, vitesse de coupe, moment de coupe principal).**	- L'élève identifié et détermine correctement la majorité des grandeurs de réglage et des paramètres de coupe ainsi que leurs interactions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Technologie des machines 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de coupe adaptés.**	- L'élève considère la géométrie des bords tranchants, le matériau de coupe ainsi que le matériau à transformer.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de tournage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (tournage conique, filetage, tournage de plongée, tournage de profils, usinage intérieur, moletage, tournage dur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de fraisage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (fraisage dur, fraisage à grande vitesse, fraisage à haute performance, perçage, fraisage de filets, fraisage d'engrenages, fraisage de moletages).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (ATIWW5)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATIWW5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier ses choix.**	- L'élève se réfère à des tableaux ainsi qu'à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines à commande numérique.**	- L'élève détermine des étapes de travail, il sélectionne des points zéro, il développe des programmes CNC, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des composants coniques en se servant d'un tour.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes.	- L'élève a produit un boulon conique ainsi qu'une manche conique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la machine en respectant les exigences de l'outillage.**	- L'élève utilise des lunettes, des mandrins de serrage universels, des mandrins à expansion, des meneurs frontaux ainsi que des têtes de fraisage angulaires en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement préparé la machine en fonction des propriétés de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les appareils ainsi que les outils avec précaution et de manière rentable.**	- L'élève se sert de matériaux et d'accessoires.	- L'élève a manipulé les machines ainsi que les appareils sans occasionner de critiques outre mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (FORAT5B)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORAT5B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF7B bzw. FORAT7B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF7 bzw. FORAT7 weiterzuentwickeln.

• FORMF7B bzw. FORAT7B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW5 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique (FORAT5)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORAT5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT7B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW5 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer des programmes CNC (PRCNC3)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer des programmes CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la programmation CNC de tours et de fraiseuses.**	- L'élève se sert des systèmes de coordonnées, de points zéro et de contours simples lors du tournage et du fraisage CNC.	- L'élève a décrit les principaux composants de la programmation CNC lors du tournage et du fraisage d'une manière quasiment complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'interpréter des programmes CNC de pièces.**	- L'élève décrit les principales informations de commande ainsi que les données technologiques au cours du tournage et du fraisage.	- L'élève a identifié des informations de méthodes et de commandes de contours de tournage et de fraisage simples et il les a correctement décrites dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats du travail à un contrôle et de les évaluer.**	- L'élève soumet la forme ainsi que les marges d'erreur à un contrôle et il les évalue.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Créer et vérifier des ordres de fabrication (PRCNC4)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer et vérifier des ordres de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC de pièces d'un degré de difficulté plus élevé.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des aides à la programmation au cours du tournage et du fraisage.**	- L'élève décrit des sous-programmes et des cycles ainsi que leur affectation correcte.	- L'élève s'est servi des sous-programmes et des cycles et il les a paramétrés d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils d'exploitation et d'assistance requis.**	- L'élève opte pour des outils d'assistance et il les décrit de même que les pièces de travail avec les ajustements respectifs. - L'élève transfère des programmes CNC vers les machines correspondantes.	- L'élève a mis à profit les informations complémentaires ainsi que les informations de commande dans le programme CNC d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les étapes de travail et de les évaluer.**	- L'élève contrôle la performance des programmes développés sur les machines CNC correspondantes et il les optimise.	- La majorité des pièces de travail fabriquées étaient conformes aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède de manière méthodique.	- L'élève a appliqué les stratégies étudiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (contraintes de traction et de pression) à des composants de machines.**	- L'élève effectue des calculs de résistance mécanique avec des contraintes de traction et de pression.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (pression superficielle et cisaillement) à des composants de machines.**	- L'élève répond aux énoncés concernant la pression superficielle ainsi que le cisaillement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève résout les problèmes de calcul de manière structurée.**	- L'élève applique une méthode de calcul.	- L'élève a respecté la structure des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Technologie des machines 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage les plus importantes.**	- L'élève décrit les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage de longueurs, de filetages, de cônes, de surfaces et de dimensions de formes et de positionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de ponçage ainsi que la structure des outils de ponçage.**	- L'élève décrit des outils de ponçage ainsi que des méthodes de ponçage (avec leurs grandeurs d'influence).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de finition.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes (pierrage, rodage, affûtage, polissage, tournage dur, galetage) par écrit.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD (DESIN6)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces détachées d'ensembles de composants mécaniques complexes (sans excéder les tolérances).**	- L'élève accomplit des missions de dessin.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins d'ensembles de composants mécaniques.**	- L'élève lit des dessins techniques et il décrit des modes de fonctionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (ATIWW6)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATIWW6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des raccords filetés.**	- L'élève est capable de décrire sa méthode.	- L'élève a produit des boulons filetés ainsi que les écrous filetés correspondants en appliquant une méthode mécanique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'élève est capable d'effectuer des rectifications de programmes. - L'élève est capable d'optimiser la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'élève a fabriqué un composant excentré simple sur un tour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler une machine à commande numérique, de démarrer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'élève manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'élève a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine à commande numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'élève détermine des points d'orientation.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FORAT6B)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORAT6B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF8B bzw. FORAT8B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF8 bzw. FORAT8 weiterzuentwickeln.

• FORMF8B bzw. FORAT8B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW6 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser la fabrication.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire des éléments excentrés sur des composants par tournage.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FORAT6)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FORAT6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT8B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW6 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser la fabrication.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire des éléments excentrés sur des composants par tournage.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AT**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins utiles pour la production.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, de répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses.**	- L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de tournage à commande numérique pour des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de fraisage à commande numérique pour des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels ou à commande numérique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail. - L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a effectué et documenté les mesurages de manière compétente. - L'élève a généralement détecté les anomalies essentielles des résultats par rapport aux indications et il les a rectifiées dans la mesure du possible. - L'élève a formulé la description ainsi que l'argumentation d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève applique les formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des forces de pistons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 6

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des textes techniques en allemand, respectivement en français (à l'écrit et à l'oral).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des instructions techniques simples en anglais.**	- L'élève rédige des instructions techniques de manière structurée.	- L'élève a correctement formulé la grande majorité des instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a proprement trié les documents par ordre chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire une pièce représentée spatialement.**	- L'élève est capable d'attribuer les vues indiquées à un objet représenté spatialement.	- L'élève a correctement attribué les vues à une grande majorité des objets représentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail simple et d'établir un dessin.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation spatiale ou d'une pièce disponible.	- Le dessin était propre et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte (dimensions, disposition des vues et épaisseur des lignes).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail simples et de les dimensionner.**	- L'élève établit les vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin était propre, l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte et il a indiqué la grande majorité des dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de l'ensemble des outils de travail requis et il s'applique à les maintenir dans un état irréprochable.**	- L'élève dispose d'une liste indiquant l'ensemble des outils de travail requis et il est capable de présenter les outils de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève disposait de l'ensemble des outils de travail dans 75% des circonstances et ils étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FOATF1B)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FOATF1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FOATF1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOATF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la société, son organisation et ses cycles de production (département de la production, service de la maintenance, département administratif, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est capable d'établir une hiérarchie.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite guidée à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable d'exposer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les consignes internes en matière de sécurité et d'appliquer les mesures de sécurité requises.**	- L'apprenti décrit les consignes et les mesures générales et internes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail sélectionné sur le plan de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de production sélectionné sur le plan de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte à 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti ne s'est pas emporté quand un problème s'est produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti réagit aux commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail disponible.**	- L'élève dispose d'une pièce et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes opérations de production manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des opérations de production, des machines et des outils sélectionnés.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les opérations de production ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de produire la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces en se référant à des esquisses et à des dessins dans les limites de la tolérance de fabrication IT10 et d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève produit les pièces indiquées en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées (surfaçage, chariotage, fraisage, taillage) et il assemble les différentes pièces conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différentes pièces ont permis d'assembler l'ensemble de pièces. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des outils, des appareils et des machines requises de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues, il planifie la suite des étapes de travail de manière à éviter les conflits avec ses collègues et il se présente à l'heure en cours.**	- L'élève écoute attentivement les explications d'un collègue ou d'un supérieur. - L'élève planifie ses travaux au sein du groupe de manière à ce qu'il soit possible d'utiliser les machines-outils en continu. - L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève a attentivement écouté les explications d'un collègue ou d'un supérieur sans perturber le déroulement des cours. - L'élève a produit les pièces à fabriquer dans le respect des délais. - L'élève était toujours à l'heure. - L'élève a expliqué ses retards de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FOATF2B)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOATF2B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- Les dimensions indiquées correspondent aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelles qu'il a apprises en se référant à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites permettent de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du module 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction en respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours.**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FOATF2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOATF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'employer le vocabulaire professionnel ainsi que les formules de politesse typiques au sein des entreprises.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable de relater un entretien professionnel à un autre intervenant.	- L'apprenti a compris les matières au cours d'un entretien professionnel et il les a reproduites.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des conditions techniques et de suivre les cycles de production et de maintenance de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit le cycle appliqué dans son entreprise. - L'apprenti est capable de désigner un plan de maintenance ainsi que son déroulement.	- L'apprenti a décrit un cycle correct. - L'apprenti a désigné un plan de maintenance correct ainsi que son déroulement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire une activité qui lui est confiée.**	- L'apprenti décrit une activité interne spécifique qui lui est confiée.	- La description de l'activité était convenable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses supérieurs et avec ses collègues à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des missions de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'une fiche d'étapes de travail ou d'accomplir différentes de travail en appliquant une suite logique.	- Le cycle de travail était identique aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte d'une manière ciblée et sans ambiguïté avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable d'indiquer des aspects indispensables concernant la sécurité au cours de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il se sert des machines et des outils avec précaution.**	- Dans le contexte d'un travail indiqué (pratique ou théorique), l'apprenti manipule des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement en respectant les règlementations en vigueur. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule des outils ainsi que des machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité de travail. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement en respectant les règlementations en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter par écrit des activités professionnelles spécifiques qu'il a effectuées.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit l'intégralité des activités de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils (CAMAT3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les grandeurs géométriques générales de la procédure de l'enlèvement de copeaux, les variétés de copeaux ainsi que les deux opérations de transformation (l'ébauchage et la finition) et il détermine des vitesses de coupe et les vitesses de rotation correspondantes.**	- L'élève désigne les grandeurs géométriques importantes pour la procédure d'enlèvement de copeaux du bord tranchant, il les esquisse et il décrit leur impact sur la procédure d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des vitesses de coupes, il les détermine en se référant à des valeurs indiquées dans des tableaux et il détermine des vitesses de rotation. - L'élève identifie les différentes variétés de copeaux et il les décrit. - L'élève décrit l'ébauchage ainsi que la finition.	- Les descriptions, les esquisses ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux de coupe et pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à une mission spécifique d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève identifie des matériaux de coupe et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des matériaux de coupe adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des lubrifiants réfrigérants et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux.	- Les descriptions ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a opté pour les matériaux d'une manière fondamentalement correcte et il a expliqué ses choix de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure du tour, la géométrie, la structure de l'outil de tournage ainsi que son utilisation correcte, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de la procédure de l'enlèvement de copaux et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les structures ainsi que les composants du tour. - L'élève désigne les surfaces ainsi que les angles de l'outil de tournage et il décrit l'impact de ces grandeurs sur la procédure d'enlèvement des copeaux. - L'élève opte pour un outil de tournage correct, le cas échéant avec une plaquette de coupe adaptée, et il explique son choix. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la géométrie, les domaines d'affectation ainsi que l'utilisation correcte des variétés de fraiseuses les plus importantes, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de procédures de fraisage habituelles et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation des variétés de fraiseuses les plus importantes et il les explique. - L'élève décrit les méthodes de fraisage les plus importantes et il les explique. - L'élève détermine le diamètre d'une fraiseuse ainsi que sa position par rapport à la pièce de travail. - L'élève décrit les problèmes au cours du fraisage et il explique des mesures pour réagir. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les forces ainsi que les couples qui se produisent au cours de la procédure d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève représente correctement les forces ainsi que les couples. - L'élève applique (graphiquement) la méthode du parallélogramme ou du polygone des forces. - L'élève applique une méthode systématique pour le dégagement, le plan de situation et le polygone des forces. - L'élève détermine des couples. - L'élève applique la loi des leviers et il détermine des forces d'appui (avec des lignes d'action parallèles).	- Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC (DESIN3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend les dessins de fabrication et d'assemblage de pièces tournées et fraisées compliquées et il est capable de déduire les informations requises, comme les dimensions, les ajustements ainsi que les tolérances concernant la forme et la position, respectivement de les compléter.**	- L'élève décrit correctement des tolérances dimensionnelles ainsi que des tolérances générales (dimensions nominales, écarts, etc.). - L'élève détermine correctement les éléments d'une cotation fonctionnelle. - L'élève est capable d'interpréter correctement des variétés ainsi que des systèmes d'ajustements et de les décrire. - L'élève complète des dessins avec des tolérances de formes et de positions, des indications concernant la dureté, des identifications de surfaces ainsi que des indications concernant l'état des bords et il les décrit correctement. - L'élève est capable de représenter des filetages ainsi que des moletages de manières détaillée et simplifiée.	- La majorité des informations déduites des dessins disponibles et des livres de formules servant à la réalisation des pièces de travail étaient complètes et l'élève n'a guère demandé d'assistance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces de travail cylindriques et prismatiques pleines et creuses avec des ouvertures, des rainures et des perçages dans le respect des normes.**	- L'élève identifie des éléments de formes (méplats, rainures, etc.) dans le dessin présenté et il les désigne. - L'élève structure correctement des éléments de formes dans la représentation orthographique à trois vues (vue de face, vue de dessus, vue de gauche). - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- Les dessins établis des pièces tournées et fraisées décrites n'accusaient pas d'erreur grossière.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les commandes habituelles d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur de manière méthodique. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.	- L'élève a appliqué une méthode correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des commandes simples et habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève n'a guère demandé d'assistance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (ATIWW3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'élève documente les étapes de travail par écrit.	- L'élève a établi les étapes de travail d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f ainsi que les tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'élève prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'élève jauge les outils. - L'élève décale les points d'origine zéro. - L'élève applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'élève a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'élève respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'élève utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'élève a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (FOATF3B)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOATF3B**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF3B bzw. FORAT3B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF3 bzw. FORAT3 weiterzuentwickeln.

• FORMF3B bzw. FORAT3B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW3 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'apprenti prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'apprenti jauge des outils. - L'apprenti décale des points zéro. - L'apprenti applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (FOATF3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOATF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF3B bzw. FORAT3B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW3 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur et en se servant de tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des ouvertures, des forures, des rainures et des cercles trous en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les résultats sur les pièces de travail fabriquées et d'estimer si les critères requis ont été respectés.**	- L'apprenti évalue les résultats du travail. - L'apprenti dispose des documents et des listes de contrôle requis.	- L'apprenti a soigneusement fait état de l'évaluation dans les documents et dans les documentations habituels en interne.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Programmation de pièces simples (PRCNC1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance et d'effectuer des essais ainsi que des rectifications.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié et établi un programme CNC. - L'élève a procédé à des essais et à des rectifications dans un programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des logiciels du fabricant de la commande d'une manière adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève manipule convenablement les logiciels.	- L'élève maîtrisait les fonctions de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des programmes de pièces de manière autonome et de programmer des pièces de travail avec un degré de difficulté similaire.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- Les programmes de pièces établis n'ont requis que des corrections de faible envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques (THCNC1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THCNC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le système de coordonnées, la position des axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence et de déterminer les coordonnées de contours simples.**	- L'élève décrit et explique le système de coordonnées, les axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence. - L'élève détermine les coordonnées.	- L'élève a décrit et expliqué le système des coordonnées d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a dessiné les axes des machines dans le respect des normes. - L'élève a décrit l'utilité ainsi que la position des points zéro avec précision. - Les résultats du calcul des coordonnées étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés d'une machine CNC par rapport à une machine conventionnelle et il connaît les avantages d'une commande CNC ainsi que les particularités des entraînements.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les particularités des différentes machines.	- L'élève a décrit les propriétés ainsi que les particularités essentielles de la machine CNC d'une manière correcte dans une large mesure et il les a justifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de dimensionnement des outils et d'ajustement des outils lors du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le dimensionnement des outils, les ajustements des outils ainsi que la trajectoire des outils	- L'élève a décrit les différentes méthodes de dimensionnement des outils, il en a désigné les avantages ainsi que les inconvénients et il les a justifiés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a décrit les ajustements des outils ainsi que les trajectoires des outils et il en a justifié la nécessité sans commettre d'erreur d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation de pièces de travail simples.**	- L'élève effectue des simulations	- Les simulations effectuées étaient en majorité correctes. - L'élève a détecté des erreurs de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de perçage, de fraisage et de tournage les plus importants.**	- L'élève décrit les cycles les plus importants.	- L'élève a désigné les paramètres des cycles les plus importants ainsi que leur affectation et il les a décrits d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Programmation de pièces compliquées (PRCNC2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces compliquées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter la liste d'outillage.**	- L'élève présente une liste d'outillage.	- L'élève a adapté la liste d'outillage en fonction des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de pièces de travail fraisées avec un degré de difficulté élevé de manière autonome.**	- L'élève établit un programme de manière méthodique. - L'élève établit un programme de pièces. - L'élève est autorisé à consulter des programmes de pièces de travail similaires, qui n'accusent pas d'erreur.	- L'élève n'a guère eu besoin de l'assistance de l'enseignant au cours de la correction des erreurs lors de la simulation, ni pour obtenir un programme qui n'accusait plus d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des pièces tournées simples sous guidance, de les soumettre à des essais et de les rectifier.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié le programme à commande numérique, il l'a établi, il l'a soumis à des essais et il a effectué des rectifications dans le programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des programmes CNC de pièces simples (THCNC2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Réaliser des programmes CNC de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCNC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les options du système de conception assistée par ordinateur, de manière à être en mesure de décrire également des contours plus compliqués d'une manière irréprochable et intégrale sous l'aspect géométrique en vue d'une programmation ultérieure.**	- L'élève est capable de représenter les contours en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et de déduire les coordonnées importantes en conséquence.	- Les coordonnées déduites étaient correctes. - La méthode de l'élève était structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les cycles d'usinage les plus importants.**	- L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire.	- L'élève a correctement appliqué les cycles d'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation.**	- L'élève développe des programmes.	- Les programmes développés étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils (CAMAT4)

Formation

Code: **ATF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage artisanal**

Section / Métier / Profession: **Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module: **Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils**

Module complémentaire

Numéro du module: **1**

Langue véhiculaire: **Français**

Code du module: **CAMAT4**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 4

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'usinabilité de différents matériaux comme les aciers, le cuivre ou les alliages cuivre-zinc et cuivre-étain ainsi que celle des principales matières synthétiques.**	- L'élève décrit les matériaux désignés ainsi que leurs affectations et leurs réactions à l'usinage.	- La description était globalement correcte et l'élève a correctement désigné une affectation possible ainsi que les réactions à l'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la géométrie des roues dentées ainsi que les rapports de transmission simples et multiples résultant de la vitesse de rotation, du nombre de dents, du diamètre et du couple.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le rapport de transmission.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des énoncés concernant le rapport de transmission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des machines-outils et de leurs composants importants, comme les systèmes de guidage, les dispositifs d'entraînement, les embrayages, les roulements ou les entraînements linéaires mécaniques.**	- L'élève décrit les machines-outils avec leurs différents composants ainsi que leurs fonctions.	- L'élève a décrit les principaux composants du tour et de la fraiseuse ainsi que les fonctions des différents composants d'une manière quasiment correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils (DESIN4)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les dessins d'une mission d'usinage composée de pièces tournées et fraisées compliquées.**	- L'élève est capable d'appliquer le système de coordonnées cartésien ainsi que le système de coordonnées polaires pour effectuer un dimensionnement dans le respect des normes. - L'élève complète des éléments de formes manquants dans les dessins en se référant à un livre de formules. - L'élève désigne des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des dessins et il décrit leurs fonctions. - L'élève complète des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des listes de pièces.	- Les informations déduites ainsi que les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces.**	- L'élève établit correctement des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces détachées. - L'élève tient compte des normes importantes.	- Les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions et de les dimensionner d'une manière conforme à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour établir des dessins en deux dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- En grande majorité, les dessins réalisés avec un logiciel de conception assistée par ordinateur n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a effectué le dimensionnement de manière compétente. - L'élève a corrigé les erreurs constatées sans guère demander d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions de pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions et il les dimensionne d'une manière adaptée à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour concevoir des modèles en trois dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève représente correctement des pièces de travail dans des logiciels de conceptions assistée par ordinateur à trois dimensions sous formes de modèles en trois dimensions. - L'élève établit un dessin technique convenant à la fabrication à partir du modèle en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des modèles en trois dimensions correspondant aux indications. - L'élève a dimensionné le dessin technique correspondant d'une manière adaptée à la fabrication en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage) (ATIWW4)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage)**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève détermine les dimensions ainsi que les données machines manquantes. - L'élève établit la suite des étapes de travail. - L'élève établit les indications horaires. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'élève a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'élève applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'élève documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'élève a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'élève soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'élève procède au contrôle final. - L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a produit le rapport de mesure. - L'élève a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, il remplace les plaquettes de coupe amovibles ou il aiguise les forets hélicoïdaux.**	- L'élève soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant à la sélection des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le jaugeage des outils et il est capable de décrire les ajustements correspondants.	- L'élève a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage) (FOATF4B)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage)**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOATF4B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF4B bzw. FORAT4B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF4 bzw. FORAT4 weiterzuentwickeln.

• FORMF4B bzw. FORAT4B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW4 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaquettes de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'apprenti est capable de décrire le jaugeage des outils ainsi que les ajustements correspondants.	- L'apprenti a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage) (FOATF4)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOATF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF6B bzw. FORAT6B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW4 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaques de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Créer des plans techniques à la main et par CAD (DESIN5)

Formation

Code:	**ATF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Créer des plans techniques à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des coupes des composants cylindriques de même que des filetages et des connexions vissées.**	- L'élève complète les vues manquantes (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets coniques avec des ouvertures et des percées et de les représenter leur représentation en coupe.**	- L'élève représente les objets en trois vues (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des forces sur différents composants (décomposition de forces, isolement de composants, friction).**	- L'élève identifie des interactions. - L'élève dessine des plans avec les pièces isolées d'une manière quasiment correcte. - L'élève répond correctement à la majorité des énoncés de calcul.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des moments de force sur différents composants.**	- L'élève répond correctement à la majorité des énoncés concernant la détermination de moments de force.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de déterminer les grandeurs physiques dans des machines-outils (forces de coupe, performance de coupe, vitesse de coupe, moment de coupe principal).**	- L'élève identifié et détermine correctement la majorité des grandeurs de réglage et des paramètres de coupe ainsi que leurs interactions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Technologie des machines 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de coupe adaptés.**	- L'élève considère la géométrie des bords tranchants, le matériau de coupe ainsi que le matériau à transformer.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de tournage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (tournage conique, filetage, tournage de plongée, tournage de profils, usinage intérieur, moletage, tournage dur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de fraisage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (fraisage dur, fraisage à grande vitesse, fraisage à haute performance, perçage, fraisage de filets, fraisage d'engrenages, fraisage de moletages).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (ATIWW5)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATIWW5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier ses choix.**	- L'élève se réfère à des tableaux ainsi qu'à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines à commande numérique.**	- L'élève détermine des étapes de travail, il sélectionne des points zéro, il développe des programmes CNC, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des composants coniques en se servant d'un tour.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes.	- L'élève a produit un boulon conique ainsi qu'une manche conique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la machine en respectant les exigences de l'outillage.**	- L'élève utilise des lunettes, des mandrins de serrage universels, des mandrins à expansion, des meneurs frontaux ainsi que des têtes de fraisage angulaires en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement préparé la machine en fonction des propriétés de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les appareils ainsi que les outils avec précaution et de manière rentable.**	- L'élève se sert de matériaux et d'accessoires.	- L'élève a manipulé les machines ainsi que les appareils sans occasionner de critiques outre mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (FOATF5B)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOATF5B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF7B bzw. FORAT7B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF7 bzw. FORAT7 weiterzuentwickeln.

• FORMF7B bzw. FORAT7B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW5 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique (FOATF5)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOATF5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT7B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW5 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer des programmes CNC (PRCNC3)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer des programmes CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la programmation CNC de tours et de fraiseuses.**	- L'élève se sert des systèmes de coordonnées, de points zéro et de contours simples lors du tournage et du fraisage CNC.	- L'élève a décrit les principaux composants de la programmation CNC lors du tournage et du fraisage d'une manière quasiment complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'interpréter des programmes CNC de pièces.**	- L'élève décrit les principales informations de commande ainsi que les données technologiques au cours du tournage et du fraisage.	- L'élève a identifié des informations de méthodes et de commandes de contours de tournage et de fraisage simples et il les a correctement décrites dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats du travail à un contrôle et de les évaluer.**	- L'élève soumet la forme ainsi que les marges d'erreur à un contrôle et il les évalue.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Créer et vérifier des ordres de fabrication (PRCNC4)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer et vérifier des ordres de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC de pièces d'un degré de difficulté plus élevé.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des aides à la programmation au cours du tournage et du fraisage.**	- L'élève décrit des sous-programmes et des cycles ainsi que leur affectation correcte.	- L'élève s'est servi des sous-programmes et des cycles et il les a paramétrés d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils d'exploitation et d'assistance requis.**	- L'élève opte pour des outils d'assistance et il les décrit de même que les pièces de travail avec les ajustements respectifs. - L'élève transfère des programmes CNC vers les machines correspondantes.	- L'élève a mis à profit les informations complémentaires ainsi que les informations de commande dans le programme CNC d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les étapes de travail et de les évaluer.**	- L'élève contrôle la performance des programmes développés sur les machines CNC correspondantes et il les optimise.	- La majorité des pièces de travail fabriquées étaient conformes aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède de manière méthodique.	- L'élève a appliqué les stratégies étudiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (contraintes de traction et de pression) à des composants de machines.**	- L'élève effectue des calculs de résistance mécanique avec des contraintes de traction et de pression.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (pression superficielle et cisaillement) à des composants de machines.**	- L'élève répond aux énoncés concernant la pression superficielle ainsi que le cisaillement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève résout les problèmes de calcul de manière structurée.**	- L'élève applique une méthode de calcul.	- L'élève a respecté la structure des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Technologie des machines 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage les plus importantes.**	- L'élève décrit les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage de longueurs, de filetages, de cônes, de surfaces et de dimensions de formes et de positionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de ponçage ainsi que la structure des outils de ponçage.**	- L'élève décrit des outils de ponçage ainsi que des méthodes de ponçage (avec leurs grandeurs d'influence).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de finition.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes (pierrage, rodage, affûtage, polissage, tournage dur, galetage) par écrit.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD (DESIN6)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces détachées d'ensembles de composants mécaniques complexes (sans excéder les tolérances).**	- L'élève accomplit des missions de dessin.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins d'ensembles de composants mécaniques.**	- L'élève lit des dessins techniques et il décrit des modes de fonctionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (ATIWW6)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des raccords filetés.**	- L'élève est capable de décrire sa méthode.	- L'élève a produit des boulons filetés ainsi que les écrous filetés correspondants en appliquant une méthode mécanique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'élève est capable d'effectuer des rectifications de programmes. - L'élève est capable d'optimiser la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'élève a fabriqué un composant excentré simple sur un tour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler une machine à commande numérique, de démarrer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'élève manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'élève a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine à commande numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'élève détermine des points d'orientation.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FOATF6B)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOATF6B**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF8B bzw. FORAT8B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF8 bzw. FORAT8 weiterzuentwickeln.

• FORMF8B bzw. FORAT8B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW6 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser la fabrication.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire des éléments excentrés sur des composants par tournage.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FOATF6)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOATF6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT8B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW6 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser la fabrication.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire des éléments excentrés sur des composants par tournage.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ATF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage artisanal**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens de mécanique générale - francophone - Mécanicien de mécanique générale**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins utiles pour la production.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, de répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses.**	- L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de tournage à commande numérique pour des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de fraisage à commande numérique pour des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels ou à commande numérique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail. - L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a effectué et documenté les mesurages de manière compétente. - L'élève a généralement détecté les anomalies essentielles des résultats par rapport aux indications et il les a rectifiées dans la mesure du possible. - L'élève a formulé la description ainsi que l'argumentation d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif lycée**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ELECM1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 6

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des textes techniques en allemand, respectivement en français (à l'écrit et à l'oral).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des instructions techniques simples en anglais.**	- L'élève rédige des instructions techniques de manière structurée.	- L'élève a correctement formulé la grande majorité des instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a proprement trié les documents par ordre chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FORMF1B)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORMF1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail. (4.3a)**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage. (4.4a)**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.5a)**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail. (4.5b)**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée. (SZ1)**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution. (SE3)**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FORMF1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMF1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la société, son organisation et ses cycles de production (département de la production, service de la maintenance, département administratif, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est capable d'établir une hiérarchie.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite guidée à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable d'exposer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les consignes internes en matière de sécurité et d'appliquer les mesures de sécurité requises.**	- L'apprenti décrit les consignes et les mesures générales et internes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail sélectionné sur le plan de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de production sélectionné sur le plan de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte à 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti ne s'est pas emporté quand un problème s'est produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti réagit aux commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail disponible.**	- L'élève dispose d'une pièce et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes opérations de production manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des opérations de production, des machines et des outils sélectionnés.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les opérations de production ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de produire la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces en se référant à des esquisses et à des dessins dans les limites de la tolérance de fabrication IT10 et d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève produit les pièces indiquées en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées (surfaçage, chariotage, fraisage, taillage) et il assemble les différentes pièces conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différentes pièces ont permis d'assembler l'ensemble de pièces. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des outils, des appareils et des machines requises de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues, il planifie la suite des étapes de travail de manière à éviter les conflits avec ses collègues et il se présente à l'heure en cours.**	- L'élève écoute attentivement les explications d'un collègue ou d'un supérieur. - L'élève planifie ses travaux au sein du groupe de manière à ce qu'il soit possible d'utiliser les machines-outils en continu. - L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève a attentivement écouté les explications d'un collègue ou d'un supérieur sans perturber le déroulement des cours. - L'élève a produit les pièces à fabriquer dans le respect des délais. - L'élève était toujours à l'heure. - L'élève a expliqué ses retards de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FORMF2B)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMF2B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante. (4.1b)**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelle qu'il a apprises en se référant à une mission de travail. (4.3c)**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites permettent de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.4d)**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du module 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration. (SCP3)**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours. (SE7)**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FORMF2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les expressions professionnelles ainsi qu'avec les règles comportementales typiques dans les entreprises et de les appliquer au travail.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable d'expliquer le contenu d'un entretien professionnel à un tiers.	- L'apprenti a compris et reproduit 60% du contenu d'un entretien prrofessionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les contextes procéduraux et d'observer les procédures de production et d'entretien de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit les procédures appliquées au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable d'expliquer un plan d'entretien ainsi que la procédure à suivre pour le mettre en œuvre.	- L'apprenti a décrit une procédure d'une manière correcte à au moins 60%. - L'apprenti a expliqué un plan d'entretien de même que sa mise en œuvre d'une manière correcte à au moins 60%.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité dont il est chargé.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique, dont il a été chargé.	- L'apprenti a décrit l'activité d'une manière correcte à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues et avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour assumer les tâches de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'un plan des étapes de travail ou de suivre différentes étapes de travail d'une manière logique.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes en matière de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects importants sur le plan de la sécurité au cours de la phase préparatoire d'un travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils et les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit dans au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils (CAMAT3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les grandeurs géométriques générales de la procédure de l'enlèvement de copeaux, les variétés de copeaux ainsi que les deux opérations de transformation (l'ébauchage et la finition) et il détermine des vitesses de coupe et les vitesses de rotation correspondantes.**	- L'élève désigne les grandeurs géométriques importantes pour la procédure d'enlèvement de copeaux du bord tranchant, il les esquisse et il décrit leur impact sur la procédure d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des vitesses de coupes, il les détermine en se référant à des valeurs indiquées dans des tableaux et il détermine des vitesses de rotation. - L'élève identifie les différentes variétés de copeaux et il les décrit. - L'élève décrit l'ébauchage ainsi que la finition.	- Les descriptions, les esquisses ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux de coupe et pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à une mission spécifique d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève identifie des matériaux de coupe et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des matériaux de coupe adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des lubrifiants réfrigérants et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux.	- Les descriptions ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a opté pour les matériaux d'une manière fondamentalement correcte et il a expliqué ses choix de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure du tour, la géométrie, la structure de l'outil de tournage ainsi que son utilisation correcte, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de la procédure de l'enlèvement de copaux et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les structures ainsi que les composants du tour. - L'élève désigne les surfaces ainsi que les angles de l'outil de tournage et il décrit l'impact de ces grandeurs sur la procédure d'enlèvement des copeaux. - L'élève opte pour un outil de tournage correct, le cas échéant avec une plaquette de coupe adaptée, et il explique son choix. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la géométrie, les domaines d'affectation ainsi que l'utilisation correcte des variétés de fraiseuses les plus importantes, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de procédures de fraisage habituelles et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation des variétés de fraiseuses les plus importantes et il les explique. - L'élève décrit les méthodes de fraisage les plus importantes et il les explique. - L'élève détermine le diamètre d'une fraiseuse ainsi que sa position par rapport à la pièce de travail. - L'élève décrit les problèmes au cours du fraisage et il explique des mesures pour réagir. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les forces ainsi que les couples qui se produisent au cours de la procédure d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève représente correctement les forces ainsi que les couples. - L'élève applique (graphiquement) la méthode du parallélogramme ou du polygone des forces. - L'élève applique une méthode systématique pour le dégagement, le plan de situation et le polygone des forces. - L'élève détermine des couples. - L'élève applique la loi des leviers et il détermine des forces d'appui (avec des lignes d'action parallèles).	- Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC (DESIN3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend les dessins de fabrication et d'assemblage de pièces tournées et fraisées compliquées et il est capable de déduire les informations requises, comme les dimensions, les ajustements ainsi que les tolérances concernant la forme et la position, respectivement de les compléter.**	- L'élève décrit correctement des tolérances dimensionnelles ainsi que des tolérances générales (dimensions nominales, écarts, etc.). - L'élève détermine correctement les éléments d'une cotation fonctionnelle. - L'élève est capable d'interpréter correctement des variétés ainsi que des systèmes d'ajustements et de les décrire. - L'élève complète des dessins avec des tolérances de formes et de positions, des indications concernant la dureté, des identifications de surfaces ainsi que des indications concernant l'état des bords et il les décrit correctement. - L'élève est capable de représenter des filetages ainsi que des moletages de manières détaillée et simplifiée.	- La majorité des informations déduites des dessins disponibles et des livres de formules servant à la réalisation des pièces de travail étaient complètes et l'élève n'a guère demandé d'assistance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces de travail cylindriques et prismatiques pleines et creuses avec des ouvertures, des rainures et des perçages dans le respect des normes.**	- L'élève identifie des éléments de formes (méplats, rainures, etc.) dans le dessin présenté et il les désigne. - L'élève structure correctement des éléments de formes dans la représentation orthographique à trois vues (vue de face, vue de dessus, vue de gauche). - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- Les dessins établis des pièces tournées et fraisées décrites n'accusaient pas d'erreur grossière.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les commandes habituelles d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur de manière méthodique. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.	- L'élève a appliqué une méthode correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des commandes simples et habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève n'a guère demandé d'assistance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (ATIWW3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f ainsi que les tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'élève prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'élève jauge les outils. - L'élève décale les points d'origine zéro. - L'élève applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'élève a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'élève respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'élève utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'élève a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (FORMF3B)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMF3B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître de cours spéciaux / Mécanique
8		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

FORMF3B bzw. FORAT3B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt: Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF3 bzw. FORAT3 weiterzuentwickeln.
FORMF3B bzw. FORAT3B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW3 in der Schulwerkstatt angeboten: Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'apprenti prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'apprenti jauge des outils. - L'apprenti décale des points zéro. - L'apprenti applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (FORMF3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF3B bzw. FORAT3B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW3 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur et en se servant de tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des ouvertures, des forures, des rainures et des cercles trous en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les résultats sur les pièces de travail fabriquées et d'estimer si les critères requis ont été respectés.**	- L'apprenti évalue les résultats du travail. - L'apprenti dispose des documents et des listes de contrôle requis.	- L'apprenti a soigneusement fait état de l'évaluation dans les documents et dans les documentations habituels en interne.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Programmation de pièces simples (PRCNC1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance et d'effectuer des essais ainsi que des rectifications.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié et établi un programme CNC. - L'élève a procédé à des essais et à des rectifications dans un programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des logiciels du fabricant de la commande d'une manière adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève manipule convenablement les logiciels.	- L'élève maîtrisait les fonctions de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des programmes de pièces de manière autonome et de programmer des pièces de travail avec un degré de difficulté similaire.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- Les programmes de pièces établis n'ont requis que des corrections de faible envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques (THCNC1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THCNC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le système de coordonnées, la position des axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence et de déterminer les coordonnées de contours simples.**	- L'élève décrit et explique le système de coordonnées, les axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence. - L'élève détermine les coordonnées.	- L'élève a décrit et expliqué le système des coordonnées d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a dessiné les axes des machines dans le respect des normes. - L'élève a décrit l'utilité ainsi que la position des points zéro avec précision. - Les résultats du calcul des coordonnées étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés d'une machine CNC par rapport à une machine conventionnelle et il connaît les avantages d'une commande CNC ainsi que les particularités des entraînements.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les particularités des différentes machines.	- L'élève a décrit les propriétés ainsi que les particularités essentielles de la machine CNC d'une manière correcte dans une large mesure et il les a justifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de dimensionnement des outils et d'ajustement des outils lors du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le dimensionnement des outils, les ajustements des outils ainsi que la trajectoire des outils	- L'élève a décrit les différentes méthodes de dimensionnement des outils, il en a désigné les avantages ainsi que les inconvénients et il les a justifiés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a décrit les ajustements des outils ainsi que les trajectoires des outils et il en a justifié la nécessité sans commettre d'erreur d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation de pièces de travail simples.**	- L'élève effectue des simulations	- Les simulations effectuées étaient en majorité correctes. - L'élève a détecté des erreurs de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de perçage, de fraisage et de tournage les plus importants.**	- L'élève décrit les cycles les plus importants.	- L'élève a désigné les paramètres des cycles les plus importants ainsi que leur affectation et il les a décrits d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Programmation de pièces compliquées (PRCNC2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces compliquées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter la liste d'outillage.**	- L'élève présente une liste d'outillage.	- L'élève a adapté la liste d'outillage en fonction des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de pièces de travail fraisées avec un degré de difficulté élevé de manière autonome.**	- L'élève établit un programme de manière méthodique. - L'élève établit un programme de pièces. - L'élève est autorisé à consulter des programmes de pièces de travail similaires, qui n'accusent pas d'erreur.	- L'élève n'a guère eu besoin de l'assistance de l'enseignant au cours de la correction des erreurs lors de la simulation, ni pour obtenir un programme qui n'accusait plus d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des pièces tournées simples sous guidance, de les soumettre à des essais et de les rectifier.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié le programme à commande numérique, il l'a établi, il l'a soumis à des essais et il a effectué des rectifications dans le programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des programmes CNC de pièces simples (THCNC2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Réaliser des programmes CNC de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCNC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les options du système de conception assistée par ordinateur, de manière à être en mesure de décrire également des contours plus compliqués d'une manière irréprochable et intégrale sous l'aspect géométrique en vue d'une programmation ultérieure.**	- L'élève est capable de représenter les contours en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et de déduire les coordonnées importantes en conséquence.	- Les coordonnées déduites étaient correctes. - La méthode de l'élève était structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les cycles d'usinage les plus importants.**	- L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire.	- L'élève a correctement appliqué les cycles d'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation.**	- L'élève développe des programmes.	- Les programmes développés étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils (CAMAT4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'usinabilité de différents matériaux comme les aciers, le cuivre ou les alliages cuivre-zinc et cuivre-étain ainsi que celle des principales matières synthétiques.**	- L'élève décrit les matériaux désignés ainsi que leurs affectations et leurs réactions à l'usinage.	- La description était globalement correcte et l'élève a correctement désigné une affectation possible ainsi que les réactions à l'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la géométrie des roues dentées ainsi que les rapports de transmission simples et multiples résultant de la vitesse de rotation, du nombre de dents, du diamètre et du couple.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le rapport de transmission.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des énoncés concernant le rapport de transmission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des machines-outils et de leurs composants importants, comme les systèmes de guidage, les dispositifs d'entraînement, les embrayages, les roulements ou les entraînements linéaires mécaniques.**	- L'élève décrit les machines-outils avec leurs différents composants ainsi que leurs fonctions.	- L'élève a décrit les principaux composants du tour et de la fraiseuse ainsi que les fonctions des différents composants d'une manière quasiment correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils (DESIN4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les dessins d'une mission d'usinage composée de pièces tournées et fraisées compliquées.**	- L'élève est capable d'appliquer le système de coordonnées cartésien ainsi que le système de coordonnées polaires pour effectuer un dimensionnement dans le respect des normes. - L'élève complète des éléments de formes manquants dans les dessins en se référant à un livre de formules. - L'élève désigne des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des dessins et il décrit leurs fonctions. - L'élève complète des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des listes de pièces.	- Les informations déduites ainsi que les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces.**	- L'élève établit correctement des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces détachées. - L'élève tient compte des normes importantes.	- Les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions et de les dimensionner d'une manière conforme à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour établir des dessins en deux dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- En grande majorité, les dessins réalisés avec un logiciel de conception assistée par ordinateur n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a effectué le dimensionnement de manière compétente. - L'élève a corrigé les erreurs constatées sans guère demander d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions de pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions et il les dimensionne d'une manière adaptée à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour concevoir des modèles en trois dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève représente correctement des pièces de travail dans des logiciels de conceptions assistée par ordinateur à trois dimensions sous formes de modèles en trois dimensions. - L'élève établit un dessin technique convenant à la fabrication à partir du modèle en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des modèles en trois dimensions correspondant aux indications. - L'élève a dimensionné le dessin technique correspondant d'une manière adaptée à la fabrication en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage) (ATIWW4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage)**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'élève établit la suite des étapes de travail. - L'élève établit les indications horaires. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'élève a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'élève applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'élève documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'élève a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'élève soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'élève procède au contrôle final. - L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a produit le rapport de mesure. - L'élève a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, il remplace les plaquettes de coupe amovibles ou il aiguise les forets hélicoïdaux.**	- L'élève soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant à la sélection des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le jaugeage des outils et il est capable de décrire les ajustements correspondants.	- L'élève a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage). (FORMF4B)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage).**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMF4B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Métal
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

FORMF4B bzw. FORAT4B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt: Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF4 bzw. FORAT4 weiterzuentwickeln.
FORMF4B bzw. FORAT4B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW4 in der Schulwerkstatt angeboten: Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaquettes de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'apprenti est capable de décrire le jaugeage des outils ainsi que les ajustements correspondants.	- L'apprenti a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage) (FORMF4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMF4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître de cours spéciaux / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF4B bzw. FORAT4B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW4 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaques de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des forces sur différents composants (décomposition de forces, isolement de composants, friction).**	- L'élève identifie des interactions. - L'élève dessine des plans avec les pièces isolées d'une manière quasiment correcte. - L'élève répond correctement à la majorité des énoncés de calcul.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des moments de force sur différents composants.**	- L'élève répond correctement à la majorité des énoncés concernant la détermination de moments de force.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de déterminer les grandeurs physiques dans des machines-outils (forces de coupe, performance de coupe, vitesse de coupe, moment de coupe principal).**	- L'élève identifié et détermine correctement la majorité des grandeurs de réglage et des paramètres de coupe ainsi que leurs interactions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Technologie des machines 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de coupe adaptés.**	- L'élève considère la géométrie des bords tranchants, le matériau de coupe ainsi que le matériau à transformer.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de tournage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (tournage conique, filetage, tournage de plongée, tournage de profils, usinage intérieur, moletage, tournage dur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de fraisage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (fraisage dur, fraisage à grande vitesse, fraisage à haute performance, perçage, fraisage de filets, fraisage d'engrenages, fraisage de moletages).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Créer des plans techniques à la main et par CAD (DESIN5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Créer des plans techniques à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des coupes des composants cylindriques de même que des filetages et des connexions vissées.**	- L'élève complète les vues manquantes (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets coniques avec des ouvertures et des percées et de les représenter leur représentation en coupe.**	- L'élève représente les objets en trois vues (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (ATIWW5)

Formation

Code: **MF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage industriel**

Section / Métier / Profession: **Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module: **Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Module complémentaire au choix

Numéro du module: **4**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Code du module: **ATIWW5**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 8
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 5

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier ses choix.**	- L'élève se réfère à des tableaux ainsi qu'à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines à commande numérique.**	- L'élève détermine des étapes de travail, il sélectionne des points zéro, il développe des programmes CNC, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des composants coniques en se servant d'un tour.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes.	- L'élève a produit un boulon conique ainsi qu'une manche conique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la machine en respectant les exigences de l'outillage.**	- L'élève utilise des lunettes, des mandrins de serrage universels, des mandrins à expansion, des meneurs frontaux ainsi que des têtes de fraisage angulaires en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement préparé la machine en fonction des propriétés de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les appareils ainsi que les outils avec précaution et de manière rentable.**	- L'élève se sert de matériaux et d'accessoires.	- L'élève a manipulé les machines ainsi que les appareils sans occasionner de critiques outre mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (FORMF5B)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMF5B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF7B bzw. FORAT7B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF7 bzw. FORAT7 weiterzuentwickeln.

• FORMF7B bzw. FORAT7B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW5 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique (FORMF5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT7B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW5 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer des programmes CNC (PRCNC3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer des programmes CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la programmation CNC de tours et de fraiseuses.**	- L'élève se sert des systèmes de coordonnées, de points zéro et de contours simples lors du tournage et du fraisage CNC.	- L'élève a décrit les principaux composants de la programmation CNC lors du tournage et du fraisage d'une manière quasiment complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'interpréter des programmes CNC de pièces.**	- L'élève décrit les principales informations de commande ainsi que les données technologiques au cours du tournage et du fraisage.	- L'élève a identifié des informations de méthodes et de commandes de contours de tournage et de fraisage simples et il les a correctement décrites dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats du travail à un contrôle et de les évaluer.**	- L'élève soumet la forme ainsi que les marges d'erreur à un contrôle et il les évalue.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Créer et vérifier des ordres de fabrication (PRCNC4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer et vérifier des ordres de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC de pièces d'un degré de difficulté plus élevé.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des aides à la programmation au cours du tournage et du fraisage.**	- L'élève décrit des sous-programmes et des cycles ainsi que leur affectation correcte.	- L'élève s'est servi des sous-programmes et des cycles et il les a paramétrés d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils d'exploitation et d'assistance requis.**	- L'élève opte pour des outils d'assistance et il les décrit de même que les pièces de travail avec les ajustements respectifs. - L'élève transfère des programmes CNC vers les machines correspondantes.	- L'élève a mis à profit les informations complémentaires ainsi que les informations de commande dans le programme CNC d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les étapes de travail et de les évaluer.**	- L'élève contrôle la performance des programmes développés sur les machines CNC correspondantes et il les optimise.	- La majorité des pièces de travail fabriquées étaient conformes aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède de manière méthodique.	- L'élève a appliqué les stratégies étudiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Technologie des machines 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage les plus importantes.**	- L'élève décrit les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage de longueurs, de filetages, de cônes, de surfaces et de dimensions de formes et de positionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de ponçage ainsi que la structure des outils de ponçage.**	- L'élève décrit des outils de ponçage ainsi que des méthodes de ponçage (avec leurs grandeurs d'influence).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de finition.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes (pierrage, rodage, affûtage, polissage, tournage dur, galetage) par écrit.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (contraintes de traction et de pression) à des composants de machines.**	- L'élève effectue des calculs de résistance mécanique avec des contraintes de traction et de pression.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (pression superficielle et cisaillement) à des composants de machines.**	- L'élève répond aux énoncés concernant la pression superficielle ainsi que le cisaillement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève résout les problèmes de calcul de manière structurée.**	- L'élève applique une méthode de calcul.	- L'élève a respecté la structure des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD (DESIN6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces détachées d'ensembles de composants mécaniques complexes (sans excéder les tolérances).**	- L'élève accomplit des missions de dessin.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins d'ensembles de composants mécaniques.**	- L'élève lit des dessins techniques et il décrit des modes de fonctionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (ATIWW6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des raccords filetés.**	- L'élève est capable de décrire sa méthode.	- L'élève a produit des boulons filetés ainsi que les écrous filetés correspondants en appliquant une méthode mécanique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'élève est capable d'effectuer des rectifications de programmes. - L'élève est capable d'optimiser la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'élève a fabriqué un composant excentré simple sur un tour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler une machine à commande numérique, de démarrer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'élève manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'élève a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine à commande numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'élève détermine des points d'orientation.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FORMF6B)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMF6B**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF8B bzw. FORAT8B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF8 bzw. FORAT8 weiterzuentwickeln.

• FORMF8B bzw. FORAT8B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW6 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser le traitement.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FORMF6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT8B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW6 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser le traitement.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:	Maitre d' enseignement technique / Professeur ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins utiles pour la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, de répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses.**	- L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de tournage et de fraisage à commandes numériques avec des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels et à commandes numériques, de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève accomplit les étapes de travail. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail. - L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie. - L'élève établit un rapport de mesure. - L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève applique les formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des forces de pistons.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 6

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des textes techniques en allemand, respectivement en français (à l'écrit et à l'oral).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des instructions techniques simples en anglais.**	- L'élève rédige des instructions techniques de manière structurée.	- L'élève a correctement formulé la grande majorité des instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a proprement trié les documents par ordre chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ein räumlich dargestelltes Teil zu beschreiben.**	Einem räumlich dargestellten Körper können die vorgegebenen Ansichten zugeordnet werden.	Dem überwiegenden Teil der dargestellten Körper sind die Ansichten korrekt zugeordnet worden.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die erforderlichen Maße an einem einfachen Werkstück abzugreifen und eine Zeichnung anzufertigen.**	Die erforderlichen Ansichten können ausgehend von einer räumlichen Darstellung oder eines vorhandenen Teil erstellt werden.	Die Zeichnung ist sauber, und das Teil ist nahezu korrekt (Maßstab, Anordnung der Ansichten und Linienbreite) dargestellt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einfache Werkstücke zu zeichnen und zu bemaßen.**	Die erforderlichen Ansichten sind vorhanden und die Maße wurden fertigungsgerecht eingetragen.	Die Zeichnung ist sauber, das Teil ist nahezu korrekt dargestellt, und der überwiegende Teil der Maße wurden eingetragen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende hat alle erforderlichen Arbeitsmittel bei Hand und achtet auf ihren einwandfreien Zustand.**	Der Auszubildende erhält eine Liste aller erforderlichen Arbeitsmittel und kann die Arbeitsmittel bei Bedarf vorweisen.	In mindestens 75% der Fälle sind alle Arbeitsmittel vorhanden und in einwandfreiem Zustand.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FOMFF1B)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FOMFF1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail. (4.3a)**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage. (4.4a)**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.5a)**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail. (4.5b)**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée. (SZ1)**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution. (SE3)**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FOMFF1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOMFF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la société, son organisation et ses cycles de production (département de la production, service de la maintenance, département administratif, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est capable d'établir une hiérarchie.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite guidée à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable d'exposer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les consignes internes en matière de sécurité et d'appliquer les mesures de sécurité requises.**	- L'apprenti décrit les consignes et les mesures générales et internes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail sélectionné sur le plan de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de production sélectionné sur le plan de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte à 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti ne s'est pas emporté quand un problème s'est produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti réagit aux commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail disponible.**	- L'élève dispose d'une pièce et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes opérations de production manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des opérations de production, des machines et des outils sélectionnés.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les opérations de production ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de produire la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces en se référant à des esquisses et à des dessins dans les limites de la tolérance de fabrication IT10 et d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève produit les pièces indiquées en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées (surfaçage, chariotage, fraisage, taillage) et il assemble les différentes pièces conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différentes pièces ont permis d'assembler l'ensemble de pièces. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des outils, des appareils et des machines requises de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues, il planifie la suite des étapes de travail de manière à éviter les conflits avec ses collègues et il se présente à l'heure en cours.**	- L'élève écoute attentivement les explications d'un collègue ou d'un supérieur. - L'élève planifie ses travaux au sein du groupe de manière à ce qu'il soit possible d'utiliser les machines-outils en continu. - L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève a attentivement écouté les explications d'un collègue ou d'un supérieur sans perturber le déroulement des cours. - L'élève a produit les pièces à fabriquer dans le respect des délais. - L'élève était toujours à l'heure. - L'élève a expliqué ses retards de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FOMFF2B)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOMFF2B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante. (4.1b)**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelle qu'il a apprises en se référant à une mission de travail. (4.3c)**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites permettent de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.4d)**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du module 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration. (SCP3)**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours. (SE7)**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FOMFF2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMFF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les expressions professionnelles ainsi qu'avec les règles comportementales typiques dans les entreprises et de les appliquer au travail.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable d'expliquer le contenu d'un entretien professionnel à un tiers.	- L'apprenti a compris et reproduit 60% du contenu d'un entretien prrofessionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les contextes procéduraux et d'observer les procédures de production et d'entretien de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit les procédures appliquées au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable d'expliquer un plan d'entretien ainsi que la procédure à suivre pour le mettre en œuvre.	- L'apprenti a décrit une procédure d'une manière correcte à au moins 60%. - L'apprenti a expliqué un plan d'entretien de même que sa mise en œuvre d'une manière correcte à au moins 60%.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité dont il est chargé.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique, dont il a été chargé.	- L'apprenti a décrit l'activité d'une manière correcte à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues et avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour assumer les tâches de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'un plan des étapes de travail ou de suivre différentes étapes de travail d'une manière logique.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes en matière de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects importants sur le plan de la sécurité au cours de la phase préparatoire d'un travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils et les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit dans au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC (DESIN3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend les dessins de fabrication et d'assemblage de pièces tournées et fraisées compliquées et il est capable de déduire les informations requises, comme les dimensions, les ajustements ainsi que les tolérances concernant la forme et la position, respectivement de les compléter.**	- L'élève décrit correctement des tolérances dimensionnelles ainsi que des tolérances générales (dimensions nominales, écarts, etc.). - L'élève détermine correctement les éléments d'une cotation fonctionnelle. - L'élève est capable d'interpréter correctement des variétés ainsi que des systèmes d'ajustements et de les décrire. - L'élève complète des dessins avec des tolérances de formes et de positions, des indications concernant la dureté, des identifications de surfaces ainsi que des indications concernant l'état des bords et il les décrit correctement. - L'élève est capable de représenter des filetages ainsi que des moletages de manières détaillée et simplifiée.	- La majorité des informations déduites des dessins disponibles et des livres de formules servant à la réalisation des pièces de travail étaient complètes et l'élève n'a guère demandé d'assistance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces de travail cylindriques et prismatiques pleines et creuses avec des ouvertures, des rainures et des perçages dans le respect des normes.**	- L'élève identifie des éléments de formes (méplats, rainures, etc.) dans le dessin présenté et il les désigne. - L'élève structure correctement des éléments de formes dans la représentation orthographique à trois vues (vue de face, vue de dessus, vue de gauche). - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- Les dessins établis des pièces tournées et fraisées décrites n'accusaient pas d'erreur grossière.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les commandes habituelles d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur de manière méthodique. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.	- L'élève a appliqué une méthode correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des commandes simples et habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève n'a guère demandé d'assistance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils (CAMAT3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît les grandeurs géométriques générales de la procédure de l'enlèvement de copeaux, les variétés de copeaux ainsi que les deux opérations de transformation (l'ébauchage et la finition) et il détermine des vitesses de coupe et les vitesses de rotation correspondantes.**	- L'élève désigne les grandeurs géométriques importantes pour la procédure d'enlèvement de copeaux du bord tranchant, il les esquisse et il décrit leur impact sur la procédure d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des vitesses de coupes, il les détermine en se référant à des valeurs indiquées dans des tableaux et il détermine des vitesses de rotation. - L'élève identifie les différentes variétés de copeaux et il les décrit. - L'élève décrit l'ébauchage ainsi que la finition.	- Les descriptions, les esquisses ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux de coupe et pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à une mission spécifique d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève identifie des matériaux de coupe et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des matériaux de coupe adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des lubrifiants réfrigérants et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux.	- Les descriptions ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a opté pour les matériaux d'une manière fondamentalement correcte et il a expliqué ses choix de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure du tour, la géométrie, la structure de l'outil de tournage ainsi que son utilisation correcte, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de la procédure de l'enlèvement de copaux et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les structures ainsi que les composants du tour. - L'élève désigne les surfaces ainsi que les angles de l'outil de tournage et il décrit l'impact de ces grandeurs sur la procédure d'enlèvement des copeaux. - L'élève opte pour un outil de tournage correct, le cas échéant avec une plaquette de coupe adaptée, et il explique son choix. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la géométrie, les domaines d'affectation ainsi que l'utilisation correcte des variétés de fraiseuses les plus importantes, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de procédures de fraisage habituelles et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation des variétés de fraiseuses les plus importantes et il les explique. - L'élève décrit les méthodes de fraisage les plus importantes et il les explique. - L'élève détermine le diamètre d'une fraiseuse ainsi que sa position par rapport à la pièce de travail. - L'élève décrit les problèmes au cours du fraisage et il explique des mesures pour réagir. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les forces ainsi que les couples qui se produisent au cours de la procédure d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève représente correctement les forces ainsi que les couples. - L'élève applique (graphiquement) la méthode du parallélogramme ou du polygone des forces. - L'élève applique une méthode systématique pour le dégagement, le plan de situation et le polygone des forces. - L'élève détermine des couples. - L'élève applique la loi des leviers et il détermine des forces d'appui (avec des lignes d'action parallèles).	- Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (ATIWW3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'élève documente les étapes de travail par écrit.	- L'élève a établi les étapes de travail d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f ainsi que les tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'élève prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'élève jauge les outils. - L'élève décale les points d'origine zéro. - L'élève applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'élève a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'élève respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'élève utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'élève a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (FOMFF3B)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOMFF3B**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'apprenti prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'apprenti jauge des outils. - L'apprenti décale des points zéro. - L'apprenti applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (FOMFF3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMFF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF3B bzw. FORAT3B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW3 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur et en se servant de tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des ouvertures, des forures, des rainures et des cercles trous en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les résultats sur les pièces de travail fabriquées et d'estimer si les critères requis ont été respectés.**	- L'apprenti évalue les résultats du travail. - L'apprenti dispose des documents et des listes de contrôle requis.	- L'apprenti a soigneusement fait état de l'évaluation dans les documents et dans les documentations habituels en interne.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Programmation de pièces simples (PRCNC1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance et d'effectuer des essais ainsi que des rectifications.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié et établi un programme CNC. - L'élève a procédé à des essais et à des rectifications dans un programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des logiciels du fabricant de la commande d'une manière adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève manipule convenablement les logiciels.	- L'élève maîtrisait les fonctions de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des programmes de pièces de manière autonome et de programmer des pièces de travail avec un degré de difficulté similaire.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- Les programmes de pièces établis n'ont requis que des corrections de faible envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques (THCNC1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THCNC1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le système de coordonnées, la position des axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence et de déterminer les coordonnées de contours simples.**	- L'élève décrit et explique le système de coordonnées, les axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence. - L'élève détermine les coordonnées.	- L'élève a décrit et expliqué le système des coordonnées d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a dessiné les axes des machines dans le respect des normes. - L'élève a décrit l'utilité ainsi que la position des points zéro avec précision. - Les résultats du calcul des coordonnées étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés d'une machine CNC par rapport à une machine conventionnelle et il connaît les avantages d'une commande CNC ainsi que les particularités des entraînements.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les particularités des différentes machines.	- L'élève a décrit les propriétés ainsi que les particularités essentielles de la machine CNC d'une manière correcte dans une large mesure et il les a justifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de dimensionnement des outils et d'ajustement des outils lors du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le dimensionnement des outils, les ajustements des outils ainsi que la trajectoire des outils	- L'élève a décrit les différentes méthodes de dimensionnement des outils, il en a désigné les avantages ainsi que les inconvénients et il les a justifiés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a décrit les ajustements des outils ainsi que les trajectoires des outils et il en a justifié la nécessité sans commettre d'erreur d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation de pièces de travail simples.**	- L'élève effectue des simulations	- Les simulations effectuées étaient en majorité correctes. - L'élève a détecté des erreurs de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de perçage, de fraisage et de tournage les plus importants.**	- L'élève décrit les cycles les plus importants.	- L'élève a désigné les paramètres des cycles les plus importants ainsi que leur affectation et il les a décrits d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Programmation de pièces compliquées (PRCNC2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces compliquées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter la liste d'outillage.**	- L'élève présente une liste d'outillage.	- L'élève a adapté la liste d'outillage en fonction des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de pièces de travail fraisées avec un degré de difficulté élevé de manière autonome.**	- L'élève établit un programme de manière méthodique. - L'élève établit un programme de pièces. - L'élève est autorisé à consulter des programmes de pièces de travail similaires, qui n'accusent pas d'erreur.	- L'élève n'a guère eu besoin de l'assistance de l'enseignant au cours de la correction des erreurs lors de la simulation, ni pour obtenir un programme qui n'accusait plus d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des pièces tournées simples sous guidance, de les soumettre à des essais et de les rectifier.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié le programme à commande numérique, il l'a établi, il l'a soumis à des essais et il a effectué des rectifications dans le programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des programmes CNC de pièces simples (THCNC2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Réaliser des programmes CNC de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCNC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les options du système de conception assistée par ordinateur, de manière à être en mesure de décrire également des contours plus compliqués d'une manière irréprochable et intégrale sous l'aspect géométrique en vue d'une programmation ultérieure.**	- L'élève est capable de représenter les contours en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et de déduire les coordonnées importantes en conséquence.	- Les coordonnées déduites étaient correctes. - La méthode de l'élève était structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les cycles d'usinage les plus importants.**	- L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire.	- L'élève a correctement appliqué les cycles d'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation.**	- L'élève développe des programmes.	- Les programmes développés étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils (DESIN4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les dessins d'une mission d'usinage composée de pièces tournées et fraisées compliquées.**	- L'élève est capable d'appliquer le système de coordonnées cartésien ainsi que le système de coordonnées polaires pour effectuer un dimensionnement dans le respect des normes. - L'élève complète des éléments de formes manquants dans les dessins en se référant à un livre de formules. - L'élève désigne des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des dessins et il décrit leurs fonctions. - L'élève complète des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des listes de pièces.	- Les informations déduites ainsi que les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces.**	- L'élève établit correctement des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces détachées. - L'élève tient compte des normes importantes.	- Les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions et de les dimensionner d'une manière conforme à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour établir des dessins en deux dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- En grande majorité, les dessins réalisés avec un logiciel de conception assistée par ordinateur n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a effectué le dimensionnement de manière compétente. - L'élève a corrigé les erreurs constatées sans guère demander d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions de pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions et il les dimensionne d'une manière adaptée à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour concevoir des modèles en trois dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève représente correctement des pièces de travail dans des logiciels de conceptions assistée par ordinateur à trois dimensions sous formes de modèles en trois dimensions. - L'élève établit un dessin technique convenant à la fabrication à partir du modèle en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des modèles en trois dimensions correspondant aux indications. - L'élève a dimensionné le dessin technique correspondant d'une manière adaptée à la fabrication en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils (CAMAT4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'usinabilité de différents matériaux comme les aciers, le cuivre ou les alliages cuivre-zinc et cuivre-étain ainsi que celle des principales matières synthétiques.**	- L'élève décrit les matériaux désignés ainsi que leurs affectations et leurs réactions à l'usinage.	- La description était globalement correcte et l'élève a correctement désigné une affectation possible ainsi que les réactions à l'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la géométrie des roues dentées ainsi que les rapports de transmission simples et multiples résultant de la vitesse de rotation, du nombre de dents, du diamètre et du couple.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le rapport de transmission.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des énoncés concernant le rapport de transmission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des machines-outils et de leurs composants importants, comme les systèmes de guidage, les dispositifs d'entraînement, les embrayages, les roulements ou les entraînements linéaires mécaniques.**	- L'élève décrit les machines-outils avec leurs différents composants ainsi que leurs fonctions.	- L'élève a décrit les principaux composants du tour et de la fraiseuse ainsi que les fonctions des différents composants d'une manière quasiment correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage) (ATIWW4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage)**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève détermine les dimensions ainsi que les données machines manquantes. - L'élève établit la suite des étapes de travail. - L'élève établit les indications horaires. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'élève a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'élève applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'élève documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'élève a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'élève soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'élève procède au contrôle final. - L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a produit le rapport de mesure. - L'élève a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, il remplace les plaquettes de coupe amovibles ou il aiguise les forets hélicoïdaux.**	- L'élève soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant à la sélection des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le jaugeage des outils et il est capable de décrire les ajustements correspondants.	- L'élève a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage). (FOMFF4B)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage).**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOMFF4B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaquettes de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'apprenti est capable de décrire le jaugeage des outils ainsi que les ajustements correspondants.	- L'apprenti a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage) (FOMFF4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOMFF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF6B bzw. FORAT6B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW4 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaques de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des forces sur différents composants (décomposition de forces, isolement de composants, friction).**	- L'élève identifie des interactions. - L'élève dessine des plans avec les pièces isolées d'une manière quasiment correcte. - L'élève répond correctement à la majorité des énoncés de calcul.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des moments de force sur différents composants.**	- L'élève répond correctement à la majorité des énoncés concernant la détermination de moments de force.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de déterminer les grandeurs physiques dans des machines-outils (forces de coupe, performance de coupe, vitesse de coupe, moment de coupe principal).**	- L'élève identifié et détermine correctement la majorité des grandeurs de réglage et des paramètres de coupe ainsi que leurs interactions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Technologie des machines 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de coupe adaptés.**	- L'élève considère la géométrie des bords tranchants, le matériau de coupe ainsi que le matériau à transformer.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de tournage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (tournage conique, filetage, tournage de plongée, tournage de profils, usinage intérieur, moletage, tournage dur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de fraisage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (fraisage dur, fraisage à grande vitesse, fraisage à haute performance, perçage, fraisage de filets, fraisage d'engrenages, fraisage de moletages).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Créer des plans techniques à la main et par CAD (DESIN5)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Créer des plans techniques à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des coupes des composants cylindriques de même que des filetages et des connexions vissées.**	- L'élève complète les vues manquantes (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets coniques avec des ouvertures et des percées et de les représenter leur représentation en coupe.**	- L'élève représente les objets en trois vues (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (ATIWW5)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATIWW5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier ses choix.**	- L'élève se réfère à des tableaux ainsi qu'à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines à commande numérique.**	- L'élève détermine des étapes de travail, il sélectionne des points zéro, il développe des programmes CNC, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des composants coniques en se servant d'un tour.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes.	- L'élève a produit un boulon conique ainsi qu'une manche conique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la machine en respectant les exigences de l'outillage.**	- L'élève utilise des lunettes, des mandrins de serrage universels, des mandrins à expansion, des meneurs frontaux ainsi que des têtes de fraisage angulaires en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement préparé la machine en fonction des propriétés de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les appareils ainsi que les outils avec précaution et de manière rentable.**	- L'élève se sert de matériaux et d'accessoires.	- L'élève a manipulé les machines ainsi que les appareils sans occasionner de critiques outre mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (FOMFF5B)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOMFF5B**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF7B bzw. FORAT7B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF7 bzw. FORAT7 weiterzuentwickeln.

• FORMF7B bzw. FORAT7B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW5 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique (FOMFF5)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOMFF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT7B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW5 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer des programmes CNC (PRCNC3)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer des programmes CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la programmation CNC de tours et de fraiseuses.**	- L'élève se sert des systèmes de coordonnées, de points zéro et de contours simples lors du tournage et du fraisage CNC.	- L'élève a décrit les principaux composants de la programmation CNC lors du tournage et du fraisage d'une manière quasiment complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'interpréter des programmes CNC de pièces.**	- L'élève décrit les principales informations de commande ainsi que les données technologiques au cours du tournage et du fraisage.	- L'élève a identifié des informations de méthodes et de commandes de contours de tournage et de fraisage simples et il les a correctement décrites dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats du travail à un contrôle et de les évaluer.**	- L'élève soumet la forme ainsi que les marges d'erreur à un contrôle et il les évalue.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Créer et vérifier des ordres de fabrication (PRCNC4)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer et vérifier des ordres de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC de pièces d'un degré de difficulté plus élevé.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des aides à la programmation au cours du tournage et du fraisage.**	- L'élève décrit des sous-programmes et des cycles ainsi que leur affectation correcte.	- L'élève s'est servi des sous-programmes et des cycles et il les a paramétrés d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils d'exploitation et d'assistance requis.**	- L'élève opte pour des outils d'assistance et il les décrit de même que les pièces de travail avec les ajustements respectifs. - L'élève transfère des programmes CNC vers les machines correspondantes.	- L'élève a mis à profit les informations complémentaires ainsi que les informations de commande dans le programme CNC d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les étapes de travail et de les évaluer.**	- L'élève contrôle la performance des programmes développés sur les machines CNC correspondantes et il les optimise.	- La majorité des pièces de travail fabriquées étaient conformes aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède de manière méthodique.	- L'élève a appliqué les stratégies étudiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Technologie des machines 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage les plus importantes.**	- L'élève décrit les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage de longueurs, de filetages, de cônes, de surfaces et de dimensions de formes et de positionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de ponçage ainsi que la structure des outils de ponçage.**	- L'élève décrit des outils de ponçage ainsi que des méthodes de ponçage (avec leurs grandeurs d'influence).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de finition.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes (pierrage, rodage, affûtage, polissage, tournage dur, galetage) par écrit.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (contraintes de traction et de pression) à des composants de machines.**	- L'élève effectue des calculs de résistance mécanique avec des contraintes de traction et de pression.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (pression superficielle et cisaillement) à des composants de machines.**	- L'élève répond aux énoncés concernant la pression superficielle ainsi que le cisaillement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève résout les problèmes de calcul de manière structurée.**	- L'élève applique une méthode de calcul.	- L'élève a respecté la structure des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD (DESIN6)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces détachées d'ensembles de composants mécaniques complexes (sans excéder les tolérances).**	- L'élève accomplit des missions de dessin.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins d'ensembles de composants mécaniques.**	- L'élève lit des dessins techniques et il décrit des modes de fonctionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (ATIWW6)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des raccords filetés.**	- L'élève est capable de décrire sa méthode.	- L'élève a produit des boulons filetés ainsi que les écrous filetés correspondants en appliquant une méthode mécanique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'élève est capable d'effectuer des rectifications de programmes. - L'élève est capable d'optimiser la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'élève a fabriqué un composant excentré simple sur un tour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler une machine à commande numérique, de démarrer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'élève manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'élève a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine à commande numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'élève détermine des points d'orientation.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FOMFF6B)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOMFF6B**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF8B bzw. FORAT8B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF8 bzw. FORAT8 weiterzuentwickeln.

• FORMF8B bzw. FORAT8B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW6 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser le traitement.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FOMFF6)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**FOMFF6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT8B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW6 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser le traitement.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MFF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) - francophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Type de formateur proposé: Maitre d' enseignement technique / Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins utiles pour la production.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, de répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses.**	- L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de tournage à commande numérique avec des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de fraisage à commande numérique avec des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels ou à commande numérique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail. - L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie.	- Le candidat a obtenu la moitié du nombre de points possibles à condition d'avoir correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.	- L'élève a effectué et documenté les mesurages de manière compétente. - L'élève a généralement détecté les anomalies essentielles des résultats par rapport aux indications et il les a rectifiées dans la mesure du possible. - L'élève a formulé la description ainsi que l'argumentation d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur un poste à souder.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la grande majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Initiation aux techniques de base (ORMO1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation aux techniques de base**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ORMO1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier - Salle spéciale
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de l'énergie pneumatique, il identifie la structure fondamentale d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève participe aux cours. - L'élève répond à des questions concernant la fonction ainsi que l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie la relation entre la commande de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève participe activement en posant des questions et en formulant des commentaires constructifs. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des tableaux d'outils dans le logiciel de simulation d'une commande numérique, d'installer de nouveaux programmes, de programmer des cycles simples et d'y accéder et il manipule le matériel informatique ainsi que les logiciels de postes de programmation avec précaution.**	- L'élève installe des programmes en se servant d'un logiciel. - L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée. - L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire. - L'élève manipule correctement les logiciels.	- Les programmes installés étaient en grande majorité corrects. - L'élève a correctement appliqué des cycles de traitement. - L'élève a agi d'une manière structurée et méthodique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage, d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc et d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications. - L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée. - L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement. - La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées. - L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur - Professeur d'éducation artistique - Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Type de formateur proposé: Professeur d'artistique, professeur-ingénieur, maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Initiation à la transformation de matières plastiques (ATPLA1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Initiation à la transformation de matières plastiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATPLA1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Métal

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève assemble des pièces en matières synthétiques en appliquant une méthode d'assemblage thermique et en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit des composants simples en matières synthétiques habituelles pour des structures en suivant les indications. - Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions collées avec des matières synthétiques habituelles et il connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit des connexions collées avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes et il les soumet à des contrôles.	- Les connexions collées répondaient aux exigences minimales sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des pièces simples en matières synthétiques habituelles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes.	- La précision ainsi que la qualité des pièces produites correspondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des structures simples en matières synthétiques différentes.**	- L'élève assemble des composants simples en matières synthétiques habituelles pour constituer une structure en suivant les indications.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises. L'élève est apte à indiquer le chemin et fixer des rendez-vous oralement. (par exemple faire du “small	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte à comprendre la description orale d'habits, de lieux géographiques, de continents et de mesures. L'élève est apte à comprendre des instructions de travail.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte à rédiger des phrases simples en utilisant les verbes auxiliaires "be, have (got), can, have to".L'élève est apte à rédiger des phrases simples et des histoires courtes au "present simple" et "present continuous".L'élève est apte à rédiger des phrases simples sur des événements futurs au "futur simple". L'élève est apte à comparer des adjectifs.L'élève est apte à écrire des dialogues simples pour fixer un rendez-vous ou laisser un message téléphonique.L'élève est apte à écrire des e-mails courts. L'élève est apte à rédiger des phrases simples sur des évènements passés au "past simple". L'élève est apte à écrire des déroulements de travail simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte à comprendre des textes simples écrits au "present simple, present continuous" et "past simple". L'élève est apte à comprendre des instructions courtes et précises (manuels).	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Réalisation d'un projet professionnel 5 (PROJE5-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet par son engagement personnel sans y avoir été incité outre mesure par l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Spécialisation CNC1 (SPCNC1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Spécialisation CNC1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPCNC1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des programmes CNC à un contrôle et, le cas échéant, de les corriger.**	- L'élève soumet les différentes étapes du programme CNC à un contrôle en se référant au dessin industriel.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du dessin industriel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sur une machine CNC (tournage ou fraisage).**	- L'élève développe les programmes et il installe les machines CNC.	- La pièce de travail correspondait à la majorité des indications du dessin industriel.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède d'une manière structurée et méthodique.	- L'élève a appliqué la grande majorité des méthodes étudiées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des textes techniques en allemand, respectivement en français (à l'écrit et à l'oral).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des instructions techniques simples en anglais.**	- L'élève rédige des instructions techniques de manière structurée.	- L'élève a correctement formulé la grande majorité des instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a proprement trié les documents par ordre chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.13. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.14. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est apte à parler du week-end passé. L'élève est apte à faire une conversation avec "will".	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte à comprendre la description orale d'endroits en ville et en campagne, de pays et de personnes connues. L'élève est apte à comprendre la description orale d'instructions techniques et d'explications techniques.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte à rédiger des phrases simples sur des événements passés au "past simple". L'élève est apte à écrire des e-mails courts. L'élève est apte à écrire des déroulements de travail structurés.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte à comprendre les textes dans le livre "Solutions Elementary".L'élève est apte à comprendre des instructions structurés ainsi que des descriptions écrites techniques.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.15. - Réalisation d'un projet professionnel 6 (PROJE6-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué l'ensemble des travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet par son engagement personnel sans y avoir été incité outre mesure par l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.16. - Spécialisation CNC2 (SPCNC2-F)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Spécialisation CNC2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPCNC2-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des programmes CNC à un contrôle et, le cas échéant, de les optimiser.**	- L'élève soumet les différentes étapes du programme CNC à un contrôle en se référant au dessin industriel.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du dessin industriel avec une optimisation complémentaire de la durée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de fabrication sur une machine CNC (tournage ou fraisage).**	- L'élève développe les programmes et il installe les machines CNC.	- La pièce de travail correspondait à la majorité des indications du dessin industriel.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède d'une manière structurée et méthodique.	- L'élève a appliqué la grande majorité des méthodes étudiées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à un dessin ou à une mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le limage, le perçage, l'alésage, le fraisage conique et le filetage (tolérances de fabrication de IT10 à IT12).** **L'élève participe convenablement aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne la méthode de travail, les machines ainsi que les outils pour lesquels il a opté dans un rapport de travail. - L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève répartit les étapes de travail de manière autonome et il forme des groupes avec ses camarades pour nettoyer l'atelier et pour le préparer à l'attention des collègues suivants. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils désignés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève a convenablement participé aux travaux de nettoyage et de remise en ordre en équipe. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents à la main en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le sciage, le cisaillement et le pliage (tolérances de fabrication de IT13 à IT15).**	- L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément aux dessins indiqués. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de base de la technique de mesurage en se servant de différents instruments de mesure et d'appliquer les dimensions à la pièce de travail.**	- L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à des contrôles au cours des travaux avec un pied à coulisse et avec une règle de mesure en acier et il établit un rapport de mesurage.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux dimensions réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève applique les méthodes de travail complémentaires suivantes: le tournage de plongée et le tournage intérieur.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de fabrication manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer manuellement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève est capable d'assembler des composants pour constituer des ensembles de composants, d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève décompose une unité technique disponible et il la monte.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles correspondantes de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail mentionne les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils pour lesquels l'élève a opté. - L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et au dessin et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève assemble les différents composants conformément au dessin. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - Il convient que l'élève soit initié à la technique de montage.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les combinaisons décrites dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - Il était possible de constituer l'ensemble de composants à partir des différents composants. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Cette compétence partielle n'est pas évaluée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises à partir d'une pièce de travail disponible.** **L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesurage. - L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle au cours de la fabrication en se servant d'un pied à coulisse, d'une règle de mesure en acier, d'un micromètre et d'une jauge de profondeur et il établit un rapport de mesurage.	- Les dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant. - Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (ATME3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATME3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Arbeitsstufen für die Fertigung komplizierter Teile unter Berücksichtigung der vorhandenen Maschinen, Geräte, Hilfsmittel und Werkzeuge festzulegen.**	Schriftliche Dokumentation der Arbeitsstufen (Arbeitsablauf).	Die festgelegten Arbeitsstufen sind im Wesentlichen korrekt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Drehwerkstücke mit zylindrischen Passungen, Nuten, Radien durch Außen- und Innenbearbeitung mittels Drehmaschinen zu fertigen. Einzelne Masse bedürfen entsprechend ihrer Funktion am gefertigten Werkstück der Allgemeintoleranz ISO 2768-f, Fertigungstoleranz IT7 bis IT10.**	Zustand der gefertigten Drehteile. Ablauf der Fertigung.	Die ohne wesentliche Hilfestellung durch den Ausbilder hergestellten Teile sind weitestgehend brauchbar.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, prismatische Teile mit Aussparungen, Bohrungen, Nuten, Lochkreisen mittels Fräsmaschinen in der Allgemeintoleranz ISO 2768-f, Fertigungstoleranz IT7 bis IT10 zu fertigen.**	Zustand der gefertigten Frästeile. Ablauf der Fertigung	Die ohne wesentliche Hilfestellung durch den Ausbilder hergestellten Teile sind weitestgehend brauchbar.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist unter Aufsicht in der Lage, die numerisch gesteuerten Dreh- und Fräsmaschinen einzurichten und das Werkstück zu fertigen. Er kontrolliert das erstellte Werkstück.**	Einrichten der Maschine und Durchführung. Qualität des Werkstückes. Werkzeugvermessung Nullpunktverschiebung Vorgehensweise bei der Bedienung der Maschine.	Das Einrichten und Durchführen bedarf nur geringer Hilfestellung des Ausbilders.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende beachtet die Vorschriften hinsichtlich der Sicherheit, Sauberkeit und Hygiene am Arbeitsplatz.**	Beachten der betriebsüblichen, sowie der in Frage kommenden Vorschriften des Gesetzgebers. Sicherheitsmittel werden vorschriftsmäßig benutzt.	Es sind keine groben und wiederholten Verstöße gegen die Sicherheitsregeln festzustellen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils (CAMAT3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les grandeurs géométriques générales de la procédure de l'enlèvement de copeaux, les variétés de copeaux ainsi que les deux opérations de transformation (l'ébauchage et la finition) et il détermine des vitesses de coupe et les vitesses de rotation correspondantes.**	- L'élève désigne les grandeurs géométriques importantes pour la procédure d'enlèvement de copeaux du bord tranchant, il les esquisse et il décrit leur impact sur la procédure d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des vitesses de coupes, il les détermine en se référant à des valeurs indiquées dans des tableaux et il détermine des vitesses de rotation. - L'élève identifie les différentes variétés de copeaux et il les décrit. - L'élève décrit l'ébauchage ainsi que la finition.	- Les descriptions, les esquisses ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux de coupe et pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à une mission spécifique d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève identifie des matériaux de coupe et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des matériaux de coupe adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des lubrifiants réfrigérants et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux.	- Les descriptions ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a opté pour les matériaux d'une manière fondamentalement correcte et il a expliqué ses choix de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure du tour, la géométrie, la structure de l'outil de tournage ainsi que son utilisation correcte, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de la procédure de l'enlèvement de copaux et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les structures ainsi que les composants du tour. - L'élève désigne les surfaces ainsi que les angles de l'outil de tournage et il décrit l'impact de ces grandeurs sur la procédure d'enlèvement des copeaux. - L'élève opte pour un outil de tournage correct, le cas échéant avec une plaquette de coupe adaptée, et il explique son choix. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la géométrie, les domaines d'affectation ainsi que l'utilisation correcte des variétés de fraiseuses les plus importantes, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de procédures de fraisage habituelles et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation des variétés de fraiseuses les plus importantes et il les explique. - L'élève décrit les méthodes de fraisage les plus importantes et il les explique. - L'élève détermine le diamètre d'une fraiseuse ainsi que sa position par rapport à la pièce de travail. - L'élève décrit les problèmes au cours du fraisage et il explique des mesures pour réagir. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les forces ainsi que les couples qui se produisent au cours de la procédure d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève représente correctement les forces ainsi que les couples. - L'élève applique (graphiquement) la méthode du parallélogramme ou du polygone des forces. - L'élève applique une méthode systématique pour le dégagement, le plan de situation et le polygone des forces. - L'élève détermine des couples. - L'élève applique la loi des leviers et il détermine des forces d'appui (avec des lignes d'action parallèles).	- Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC (DESIN3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP	☒ DAP	☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend les dessins de fabrication et d'assemblage de pièces tournées et fraisées compliquées et il est capable de déduire les informations requises, comme les dimensions, les ajustements ainsi que les tolérances concernant la forme et la position, respectivement de les compléter.**	- L'élève décrit correctement des tolérances dimensionnelles ainsi que des tolérances générales (dimensions nominales, écarts, etc.). - L'élève détermine correctement les éléments d'une cotation fonctionnelle. - L'élève est capable d'interpréter correctement des variétés ainsi que des systèmes d'ajustements et de les décrire. - L'élève complète des dessins avec des tolérances de formes et de positions, des indications concernant la dureté, des identifications de surfaces ainsi que des indications concernant l'état des bords et il les décrit correctement. - L'élève est capable de représenter des filetages ainsi que des moletages de manières détaillée et simplifiée.	- La majorité des informations déduites des dessins disponibles et des livres de formules servant à la réalisation des pièces de travail étaient complètes et l'élève n'a guère demandé d'assistance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces de travail cylindriques et prismatiques pleines et creuses avec des ouvertures, des rainures et des perçages dans le respect des normes.**	- L'élève identifie des éléments de formes (méplats, rainures, etc.) dans le dessin présenté et il les désigne. - L'élève structure correctement des éléments de formes dans la représentation orthographique à trois vues (vue de face, vue de dessus, vue de gauche). - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- Les dessins établis des pièces tournées et fraisées décrites n'accusaient pas d'erreur grossière.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les commandes habituelles d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur de manière méthodique. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.	- L'élève a appliqué une méthode correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des commandes simples et habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève n'a guère demandé d'assistance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Programmation de pièces simples (PRCNC1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance et d'effectuer des essais ainsi que des rectifications.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié et établi un programme CNC. - L'élève a procédé à des essais et à des rectifications dans un programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des logiciels du fabricant de la commande d'une manière adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève manipule convenablement les logiciels.	- L'élève maîtrisait les fonctions de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des programmes de pièces de manière autonome et de programmer des pièces de travail avec un degré de difficulté similaire.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- Les programmes de pièces établis n'ont requis que des corrections de faible envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques (THCNC1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THCNC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le système de coordonnées, la position des axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence et de déterminer les coordonnées de contours simples.**	- L'élève décrit et explique le système de coordonnées, les axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence. - L'élève détermine les coordonnées.	- L'élève a décrit et expliqué le système des coordonnées d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a dessiné les axes des machines dans le respect des normes. - L'élève a décrit l'utilité ainsi que la position des points zéro avec précision. - Les résultats du calcul des coordonnées étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés d'une machine CNC par rapport à une machine conventionnelle et il connaît les avantages d'une commande CNC ainsi que les particularités des entraînements.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les particularités des différentes machines.	- L'élève a décrit les propriétés ainsi que les particularités essentielles de la machine CNC d'une manière correcte dans une large mesure et il les a justifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de dimensionnement des outils et d'ajustement des outils lors du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le dimensionnement des outils, les ajustements des outils ainsi que la trajectoire des outils	- L'élève a décrit les différentes méthodes de dimensionnement des outils, il en a désigné les avantages ainsi que les inconvénients et il les a justifiés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a décrit les ajustements des outils ainsi que les trajectoires des outils et il en a justifié la nécessité sans commettre d'erreur d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation de pièces de travail simples.**	- L'élève effectue des simulations	- Les simulations effectuées étaient en majorité correctes. - L'élève a détecté des erreurs de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de perçage, de fraisage et de tournage les plus importants.**	- L'élève décrit les cycles les plus importants.	- L'élève a désigné les paramètres des cycles les plus importants ainsi que leur affectation et il les a décrits d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Programmation de pièces compliquées (PRCNC2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces compliquées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter la liste d'outillage.**	- L'élève présente une liste d'outillage.	- L'élève a adapté la liste d'outillage en fonction des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de pièces de travail fraisées avec un degré de difficulté élevé de manière autonome.**	- L'élève établit un programme de manière méthodique. - L'élève établit un programme de pièces. - L'élève est autorisé à consulter des programmes de pièces de travail similaires, qui n'accusent pas d'erreur.	- L'élève n'a guère eu besoin de l'assistance de l'enseignant au cours de la correction des erreurs lors de la simulation, ni pour obtenir un programme qui n'accusait plus d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des pièces tournées simples sous guidance, de les soumettre à des essais et de les rectifier.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié le programme à commande numérique, il l'a établi, il l'a soumis à des essais et il a effectué des rectifications dans le programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des programmes CNC de pièces simples (THCNC2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Réaliser des programmes CNC de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCNC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les options du système de conception assistée par ordinateur, de manière à être en mesure de décrire également des contours plus compliqués d'une manière irréprochable et intégrale sous l'aspect géométrique en vue d'une programmation ultérieure.**	- L'élève est capable de représenter les contours en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et de déduire les coordonnées importantes en conséquence.	- Les coordonnées déduites étaient correctes. - La méthode de l'élève était structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les cycles d'usinage les plus importants.**	- L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire.	- L'élève a correctement appliqué les cycles d'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation.**	- L'élève développe des programmes.	- Les programmes développés étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage) (ATME4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATME4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'élève établit la suite des étapes de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'élève a correctement organisé les différentes étapes de travail. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'élève soumet sa méthode à un contrôle. - L'élève documente la manipulation des machines et des outils. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité. - L'élève documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'élève a produit des pièces de travail qui répondaient aux indications. - Cinq points servant à atteindre l'objectif ont été notés. - Les valeurs mesurées vérifiées ont été indiquées et notées dans une liste de corrections. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de les ajuster le cas échéant.**	- L'élève soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'élève procède au contrôle final. - L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement. - L'élève a évalué le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils, il prépare les outils et, le cas échéant, il les remplace.**	- L'élève soumet sa méthode d'assemblage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant à la sélection des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes du dimensionnement des outils et de la rectification des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que sa rectification.**	- L'élève est capable de décrire le dimensionnement des outils ainsi que les rectifications correspondantes.	- L'élève a dimensionné des outils et il les a rectifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils (CAMAT4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'usinabilité de différents matériaux comme les aciers, le cuivre ou les alliages cuivre-zinc et cuivre-étain ainsi que celle des principales matières synthétiques.**	- L'élève décrit les matériaux désignés ainsi que leurs affectations et leurs réactions à l'usinage.	- La description était globalement correcte et l'élève a correctement désigné une affectation possible ainsi que les réactions à l'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la géométrie des roues dentées ainsi que les rapports de transmission simples et multiples résultant de la vitesse de rotation, du nombre de dents, du diamètre et du couple.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le rapport de transmission.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des énoncés concernant le rapport de transmission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des machines-outils et de leurs composants importants, comme les systèmes de guidage, les dispositifs d'entraînement, les embrayages, les roulements ou les entraînements linéaires mécaniques.**	- L'élève décrit les machines-outils avec leurs différents composants ainsi que leurs fonctions.	- L'élève a décrit les principaux composants du tour et de la fraiseuse ainsi que les fonctions des différents composants d'une manière quasiment correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils (DESIN4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les dessins d'une mission d'usinage composée de pièces tournées et fraisées compliquées.**	- L'élève est capable d'appliquer le système de coordonnées cartésien ainsi que le système de coordonnées polaires pour effectuer un dimensionnement dans le respect des normes. - L'élève complète des éléments de formes manquants dans les dessins en se référant à un livre de formules. - L'élève désigne des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des dessins et il décrit leurs fonctions. - L'élève complète des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des listes de pièces.	- Les informations déduites ainsi que les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces.**	- L'élève établit correctement des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces détachées. - L'élève tient compte des normes importantes.	- Les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions et de les dimensionner d'une manière conforme à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour établir des dessins en deux dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- En grande majorité, les dessins réalisés avec un logiciel de conception assistée par ordinateur n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a effectué le dimensionnement de manière compétente. - L'élève a corrigé les erreurs constatées sans guère demander d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions de pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions et il les dimensionne d'une manière adaptée à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour concevoir des modèles en trois dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève représente correctement des pièces de travail dans des logiciels de conceptions assistée par ordinateur à trois dimensions sous formes de modèles en trois dimensions. - L'élève établit un dessin technique convenant à la fabrication à partir du modèle en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des modèles en trois dimensions correspondant aux indications. - L'élève a dimensionné le dessin technique correspondant d'une manière adaptée à la fabrication en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique (ATMEG7)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMEG7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die passenden Fräs- und Drehwerkzeuge auszuwählen und seine Wahl zu begründen.**	Benutzen von Tabellen und Werkzeugkatalogen.	Die Kompetenz ist bestanden (Hälfte der erreichbaren Punktzahl) wenn der Kandidat 60% der Aufgaben / Fragen richtig gelöst / beantwortet hat.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, CNC-Maschinen einzurichten.**	Arbeitsschritte festlegen, Nullpunkte wählen, CNC-Programme erstellen, Simulation, Korrekturen.	Die Kompetenz ist bestanden (Hälfte der erreichbaren Punktzahl) wenn der Kandidat 60% der Aufgaben / Fragen richtig gelöst / beantwortet hat.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, kegelige Bauteile an der Drehmaschine herzustellen.**	Er kann unterschiedliche Methoden beschreiben.	Er ist in der Lage ein Kegelbolzen sowie eine Kegelhülse zu fertigen.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Maschine entsprechend den Werkzeuganforderungen einzurichten.**	Universalspanndorn, Spreizdorn, werden situationsgebunden angewandt.	Die Maschine wird entsprechend den Werkstückeigenschaften richtig eingerichtet.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende geht umsichtig und wirtschaftlich mit Geräten und Werkzeugen um.**	Verwendung von Materialien und Hilfsstoffen.	Der Umgang mit den Maschinen und Geräten gibt keinen wesentlichen Grund zur Kritik.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des forces sur différents composants (décomposition de forces, isolement de composants, friction).**	- L'élève identifie des interactions. - L'élève dessine des plans avec les pièces isolées d'une manière quasiment correcte. - L'élève répond correctement à la majorité des énoncés de calcul.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des moments de force sur différents composants.**	- L'élève répond correctement à la majorité des énoncés concernant la détermination de moments de force.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de déterminer les grandeurs physiques dans des machines-outils (forces de coupe, performance de coupe, vitesse de coupe, moment de coupe principal).**	- L'élève identifié et détermine correctement la majorité des grandeurs de réglage et des paramètres de coupe ainsi que leurs interactions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Technologie des machines 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de coupe adaptés.**	- L'élève considère la géométrie des bords tranchants, le matériau de coupe ainsi que le matériau à transformer.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de tournage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (tournage conique, filetage, tournage de plongée, tournage de profils, usinage intérieur, moletage, tournage dur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de fraisage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (fraisage dur, fraisage à grande vitesse, fraisage à haute performance, perçage, fraisage de filets, fraisage d'engrenages, fraisage de moletages).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Créer des plans techniques à la main et par CAD (DESIN5)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Créer des plans techniques à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des coupes des composants cylindriques de même que des filetages et des connexions vissées.**	- L'élève complète les vues manquantes (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets coniques avec des ouvertures et des percées et de les représenter leur représentation en coupe.**	- L'élève représente les objets en trois vues (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer des programmes CNC (PRCNC3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer des programmes CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la programmation CNC de tours et de fraiseuses.**	- L'élève se sert des systèmes de coordonnées, de points zéro et de contours simples lors du tournage et du fraisage CNC.	- L'élève a décrit les principaux composants de la programmation CNC lors du tournage et du fraisage d'une manière quasiment complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'interpréter des programmes CNC de pièces.**	- L'élève décrit les principales informations de commande ainsi que les données technologiques au cours du tournage et du fraisage.	- L'élève a identifié des informations de méthodes et de commandes de contours de tournage et de fraisage simples et il les a correctement décrites dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats du travail à un contrôle et de les évaluer.**	- L'élève soumet la forme ainsi que les marges d'erreur à un contrôle et il les évalue.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Créer et vérifier des ordres de fabrication (PRCNC4)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer et vérifier des ordres de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC de pièces d'un degré de difficulté plus élevé.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des aides à la programmation au cours du tournage et du fraisage.**	- L'élève décrit des sous-programmes et des cycles ainsi que leur affectation correcte.	- L'élève s'est servi des sous-programmes et des cycles et il les a paramétrés d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils d'exploitation et d'assistance requis.**	- L'élève opte pour des outils d'assistance et il les décrit de même que les pièces de travail avec les ajustements respectifs. - L'élève transfère des programmes CNC vers les machines correspondantes.	- L'élève a mis à profit les informations complémentaires ainsi que les informations de commande dans le programme CNC d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les étapes de travail et de les évaluer.**	- L'élève contrôle la performance des programmes développés sur les machines CNC correspondantes et il les optimise.	- La majorité des pièces de travail fabriquées étaient conformes aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède de manière méthodique.	- L'élève a appliqué les stratégies étudiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Réaliser un ordre de fabication à l'aide de machines CNC (ATMEG8)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un ordre de fabication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMEG8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'élève est capable de décrire sa méthode.	- L'élève a fabriqué mécaniquement un boulon fileté ainsi que l'écrou taraudé correspondant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'élève est capable de rectifier des programmes. - L'élève est capable d'optimiser la fabrication.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tourner des composants qui ont des éléments excentrés.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, plan du disque).	- L'élève a fabriqué un composant excentré simple sur un tour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler une machine à commande numérique, de démarrer des programmes et de surveiller la procédure.**	- L'élève manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'élève a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine à commande numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'élève identifie des points de support.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Technologie des machines 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage les plus importantes.**	- L'élève décrit les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage de longueurs, de filetages, de cônes, de surfaces et de dimensions de formes et de positionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de ponçage ainsi que la structure des outils de ponçage.**	- L'élève décrit des outils de ponçage ainsi que des méthodes de ponçage (avec leurs grandeurs d'influence).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de finition.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes (pierrage, rodage, affûtage, polissage, tournage dur, galetage) par écrit.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (contraintes de traction et de pression) à des composants de machines.**	- L'élève effectue des calculs de résistance mécanique avec des contraintes de traction et de pression.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (pression superficielle et cisaillement) à des composants de machines.**	- L'élève répond aux énoncés concernant la pression superficielle ainsi que le cisaillement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève résout les problèmes de calcul de manière structurée.**	- L'élève applique une méthode de calcul.	- L'élève a respecté la structure des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD (DESIN6)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces détachées d'ensembles de composants mécaniques complexes (sans excéder les tolérances).**	- L'élève accomplit des missions de dessin.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins d'ensembles de composants mécaniques.**	- L'élève lit des dessins techniques et il décrit des modes de fonctionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Type de formateur proposé: Responsable en entreprise/Tuteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:	Maitre d' enseignement technique / Professeur ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins utiles pour la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, de répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses.**	- L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de tournage et de fraisage à commandes numériques avec des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels et à commandes numériques, de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève accomplit les étapes de travail. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail. - L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie. - L'élève établit un rapport de mesure. - L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**		**Module complémentaire au choix**
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable : - de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. - de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il 'essaie de dire. - d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur un poste à souder.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la grande majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève est capable de remplir un texte à trous (p.ex. verbes mis au choix).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève est capable de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.**	L'élève est capable : de présenter un sujet traité en classe de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement de dialoguer de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Initiation aux techniques de base (ORMO1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation aux techniques de base**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ORMO1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier - Salle spéciale
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de l'énergie pneumatique, il identifie la structure fondamentale d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève participe aux cours. - L'élève répond à des questions concernant la fonction ainsi que l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie la relation entre la commande de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève participe activement en posant des questions et en formulant des commentaires constructifs. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des tableaux d'outils dans le logiciel de simulation d'une commande numérique, d'installer de nouveaux programmes, de programmer des cycles simples et d'y accéder et il manipule le matériel informatique ainsi que les logiciels de postes de programmation avec précaution.**	- L'élève installe des programmes en se servant d'un logiciel. - L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée. - L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire. - L'élève manipule correctement les logiciels.	- Les programmes installés étaient en grande majorité corrects. - L'élève a correctement appliqué des cycles de traitement. - L'élève a agi d'une manière structurée et méthodique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage, d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc et d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications. - L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée. - L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement. - La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées. - L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM3-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable : de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur - Professeur d'éducation artistique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Serre/Alentours
2	1	

Type de formateur proposé: Professeur d'artistique, professeur-ingénieur, maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM4-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.**	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.**	L'élève est capable : de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.18. - Initiation à la transformation de matières plastiques (ATPLA1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation à la transformation de matières plastiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATPLA1-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève assemble des pièces en matières synthétiques en appliquant une méthode d'assemblage thermique et en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit des composants simples en matières synthétiques habituelles pour des structures en suivant les indications. - Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions collées avec des matières synthétiques habituelles et il connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit des connexions collées avec des modèles ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes et il les soumet à des contrôles.	- Les connexions collées répondaient aux exigences minimales sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des pièces simples en matières synthétiques habituelles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes.	- La précision ainsi que la qualité des pièces produites correspondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des structures simples en matières synthétiques différentes.**	- L'élève assemble des composants simples en matières synthétiques habituelles pour constituer une structure en suivant les indications.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.19. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM5-F**	Numéro du module:	**19**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.20. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**20**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à rédiger des phrases simples en utilisant les verbes auxiliaires "be, have (got), can, have to". - à rédiger des phrases simples et des histoires courtes au "present simple" et "present continuous". - à rédiger des phrases simples sur des événements futurs au "present continuous". - à comparer des adjectifs. - à écrire des dialogues simples pour fixer un rendez-vous ou laisser un message téléphonique. - à écrire des e-mails courts. - à rédiger des phrases simples sur des évènements passés au "past simple". - à écrire des déroulements de travail simples.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre des textes simples écrits au "present simple, present continuous" et "past simple". - à comprendre des instructions courtes et précises (manuels)	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est apte à indiquer le chemin et fixer des rendez-vous oralement.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'habits, de lieux géographiques, de continents et de mesures. - à comprendre des instructions de travail.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.21. - Réalisation d'un projet professionnel 5 (PROJE5-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**21**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet par son engagement personnel sans y avoir été incité outre mesure par l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.22. - Spécialisation CNC1 (SPCNC1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Spécialisation CNC1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPCNC1-F**	Numéro du module:	**22**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des programmes CNC à un contrôle et, le cas échéant, de les corriger.**	- L'élève soumet les différentes étapes du programme CNC à un contrôle en se référant au dessin industriel.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du dessin industriel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sur une machine CNC (tournage ou fraisage).**	- L'élève développe les programmes et il installe les machines CNC.	- La pièce de travail correspondait à la majorité des indications du dessin industriel.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède d'une manière structurée et méthodique.	- L'élève a appliqué la grande majorité des méthodes étudiées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.23. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**23**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.24. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**24**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.25. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**25**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des textes techniques en allemand, respectivement en français (à l'écrit et à l'oral).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des instructions techniques simples en anglais.**	- L'élève rédige des instructions techniques de manière structurée.	- L'élève a correctement formulé la grande majorité des instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a proprement trié les documents par ordre chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.26. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**26**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.27. - Réalisation d'un projet professionnel 6 (PROJE6-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**27**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué l'ensemble des travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet par son engagement personnel sans y avoir été incité outre mesure par l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.28. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Luxembourgeois 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LUXEM6-F**	Numéro du module:	**28**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.**	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.**	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent êtres similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	**L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.**	L'élève est capable -de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	**L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.**	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.

10 % (6 P)	**L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.**	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.29. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**29**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à écrire des messages téléphoniques. - à rédiger des phrases simples sur des événements passés au "past simple". - à écrire des e-mails courts. - à écrire des déroulements de travail structurés.	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre les textes dans le livre "Solutions Elementary". - à comprendre des instructions structurés ainsi que des descriptions écrites techniques.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est apte - à parler du weekend passé. - à faire une conversation avec "will".	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'endroits en ville et en campagne, de pays et de personnes connues - à comprendre la description orale d'instructions techniques, d'explication technique.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.30. - Spécialisation CNC2 (SPCNC2-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Spécialisation CNC2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPCNC2-F**	Numéro du module:	**30**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des programmes CNC à un contrôle et, le cas échéant, de les optimiser.**	- L'élève soumet les différentes étapes du programme CNC à un contrôle en se référant au dessin industriel.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du dessin industriel avec une optimisation complémentaire de la durée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de fabrication sur une machine CNC (tournage ou fraisage).**	- L'élève développe les programmes et il installe les machines CNC.	- La pièce de travail correspondait à la majorité des indications du dessin industriel.
20 % (12 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède d'une manière structurée et méthodique.	- L'élève a appliqué la grande majorité des méthodes étudiées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**- Der Auszubildende ist in der Lage, auf Grundlage einer Zeichnung oder eines Arbeitsauftrags ein angepasstes Herstellungsverfahren auszuwählen.** **- Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstücke aus verschiedenen Werkstoffen anhand von Skizzen und Zeichnungen, unter Verwendung folgender Arbeitsverfahren: Feilen, Bohren, Reiben, Senken und Gewindebohren. (Fertigungstoleranz IT10 bis IT12) anzufertigen.** **- Der Auszubildende beteiligt sich angemessen an anfallenden Aufräum- und Säuberungsarbeiten.** **- Der Auszubildende ist in der Lage, benötigte Werkzeuge, Apparate und Maschinen eigenständig, fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften auszuwählen,aufzurüsten, einzustellen und zu bedienen.** **- Der Auszubildende handelt beim Umgang mit Materialien und Werkstoffen umweltschonend und geht sorgfältig mit Maschinen und Werkzeug um.**	- Der Auszubildende erhält eine Zeichnung. In einem Arbeitsbericht erläutert er das gewählte Herstellungsverfahren, die gewählten Maschinen und Werkzeuge. - Der Auszubildende verwendet die (in dem vom Lehrer verbesserten Arbeitsbericht) aufgelisteten Werkzeuge und fertigt das Werkstück gemäß der vorliegenden Zeichnung an. -Bei Arbeitsschluss teilen sich die Auszubildenden eigenständig in Gruppen auf, um die Werkstatt zu säubern und für die nächsten Kollegen vorzubereiten. -Der Auszubildende wendet die benötigten Werkzeuge fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften an. -Der Auszubildende stellt an den Werkzeugmaschinen die erforderlichen Kennwerte ein.-Der Auszubildende rüstet die Werkzeugmaschine korrekt auf und stellt die Arbeitsmittel richtig ein. -Der Auszubildende entsorgt die verschiedenen Materialien und Werkstoffe ordnungsgemäß. -Der Auszubildende wartet die Maschinen und Werkzeuge nach Plan.	-Der angefertigte Arbeitsbericht soll sauber sein. -Die im Arbeitsbericht aufgelisteten Herstellungsverfahren, Maschinen und Werkzeuge Erlauben ein fachgerechtes Herstellen des Werkstücks. -Das angefertigte Werkstück entspricht der Zeichnung und den geforderten Toleranzen. - An den gemeinsamen Putz und Aufräumarbeiten hat sich der Auszubildende angemessen beteiligt. - Während den Arbeiten muss der Auszubildende die Werkzeuge fachgerecht einsetzen. -Die Kennwerte müssen mit den Tabellen und/oder Formeln übereinstimmen. -Die Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften werden eingehalten. - Der Auszubildende trägt seine persönliche Schutzausrüstung. Die Arbeiten werden gemäß der Anweisung erledigt.
10 % (6 P)	**- Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstücke aus verschiedenen Werkstoffen anhand von Skizzen und Zeichnungen, unter Verwendung folgender Arbeitsverfahren: Sägen, Scheren, Biegen (Fertigungstoleranz IT13 bis IT15), manuell anzufertigen.**	- Der Auszubildende verwendet die (in dem vom Lehrer verbesserten Arbeitsbericht) aufgelisteten Werkzeuge und fertigen das Werkstück gemäß der vorliegenden Zeichnung an.	- Das angefertigte Werkstück entspricht der Zeichnung und den geforderten Toleranzen.

20 % (12 P)	**-Der Auszubildende ist in der Lage, eigenständig einfache Werkstücke aus verschiedenen Werkstoffen maschinell innerhalb der geforderten Fertigungstoleranz IT10 bis IT12 anzufertigen.** **-Der Auszubildende wendet folgende Arbeitsverfahren an: Plandrehen, Längsdrehen.** **-Der Auszubildende ist in der Lage, benötigte Werkzeuge, Apparate und Maschinen eigenständig,fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften auszuwählen, aufzurüsten, einzustellen und zu bedienen.** **Der Auszubildende handelt beim Umgang mit Materialien und Werkstoffen umweltschonend und geht sorgfältig mit Maschinen und Werkzeug um.**	-Der Auszubildende verwendet die (in dem vom Lehrer verbesserten Arbeitsbericht) aufgelisteten Werkzeuge und Maschinen. -Der Auszubildende fertigt anschließend das Werkstück gemäß der vorliegenden Zeichnung. -Der Auszubildende stellt an den Werkzeugmaschinen die erforderlichen Kennwerte ein. -Der Auszubildende wendet die benötigten Werkzeuge fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften an. -Der Auszubildende entsorgt die verschiedenen Materialien und Werkstoffe ordnungsgemäß. -Der Auszubildende rüstet die Werkzeugmaschine korrekt auf und stellt die Arbeitsmittel richtig ein. -Der Auszubildende wartet die Maschinen und Werkzeuge nach Plan.	-Das angefertigte Werkstück entspricht der Zeichnung und den geforderten Toleranzen. -Die Kennwerte müssen mit den Tabellen und/oder Formeln übereinstimmen -Der Auszubildende trägt seine persönliche Schutzausrüstung. Die Arbeiten werden gemäß der Anweisung erledigt. Die Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften werden eingehalten.
20 % (12 P)	**-Der Auszubildende ist in der Lage, eigenständig einfache Werkstücke aus verschiedenen Werkstoffen maschinell innerhalb der geforderten Fertigungstoleranz IT10 bis IT12 anzufertigen.** **-Der Auszubildende wendet folgende Arbeitsverfahren an: Planfräsen, Längsfräsen.** **-Der Auszubildende ist in der Lage, benötigte Werkzeuge, Apparate und Maschinen eigenständig, fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften auszuwählen, aufzurüsten, einzustellen und zu bedienen.** **-Der Auszubildende handelt beim Umgang mit Materialien und Werkstoffen umweltschonend und geht sorgfältig mit Maschinen und Werkzeug um.**	-Der Auszubildende verwendet die (in dem vom Lehrer verbesserten Arbeitsbericht) aufgelisteten Werkzeuge und Maschinen. -Der Auszubildende fertigt anschließend das Werkstück gemäß der vorliegenden Zeichnungen. -Der Auszubildende stellt an den Werkzeugmaschinen die erforderlichen Kennwerte ein. -Der Auszubildende wendet die benötigten Werkzeuge fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften an. -Der Auszubildende rüstet die Werkzeugmaschine korrekt auf und stellt die Arbeitsmittel richtig ein. -Der Auszubildende entsorgt die verschiedenen Materialien und Werkstoffe ordnungsgemäß. -Der Auszubildende wartet die Maschinen und Werkzeuge nach Plan.	-Das angefertigte Werkstück entspricht der Zeichnung und den geforderten Toleranzen. -Während den Arbeiten muss der Auszubildende die Werkzeuge fachgerecht einsetzen. -Die Kennwerte müssen mit den Tabellen und/oder Formeln übereinstimmen. -Der Auszubildende trägt seine persönliche Schutzausrüstung. Die Arbeiten werden gemäß der Anweisung erledigt. Die Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften werden eingehalten.
10 % (6 P)	**- Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundregeln der Messtechnik mittels verschiedener Messwerkzeuge anzuwenden, und die Maße auf das Werkstück zu übertragen.**	-Der Auszubildende überträgt die Maße aus der Zeichnung mittels Reißnadel, Winkel und Parallelanreißwerkzeug auf das Werkstück. -Der Auszubildende kontrolliert das Werkstück während der Bearbeitung mittels Messschieber und Stahlmaßstab und fertigt einen Messbericht an.	-Die eingetragenen Werte im Messbericht müssen mit den Ist-maßen des Werkstückes übereinstimmen.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**- Der Auszubildende kann Bauelemente anhand von Skizzen und Zeichnungen innerhalb der Fertigungstoleranz IT10 maschinell anfertigen.** **- Der Auszubildende wendet zusätzlich folgende Arbeitsverfahren an: Einstechdrehen, Innendrehen.** **- Der Auszubildende ist in der Lage die hierfür benötigten Werkzeuge, Apparate und Maschinen fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschrifte n auszuwählen, aufzurüsten, einzustellen und zu bedienen.**	- Auf Grundlage des Arbeitsberichtes fertigt der Auszubildende die geforderten Bauelemente mittels der erlernten Verfahren. -Der Auszubildende rüstet die Werkzeugmaschine korrekt auf und stellt die Arbeitsmittel richtig ein.	- Die Bauelemente befinden sich innerhalb der geforderten Fertigungstoleranz. - Der Auszubildende trägt seine persönliche Schutzausrüstung. Die Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann Bauelemente anhand von Skizzen und Zeichnungen innerhalb der Fertigungstoleranz IT10 maschinell anfertigen.** **- Der Auszubildende wendet zusätzlich folgende Arbeitsverfahren an: Nutenfräsen.** **- Der Auszubildende ist in der Lage die hierfür benötigten Werkzeuge, Apparate und Maschinen fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschrifte n auszuwählen, aufzurüsten, einzustellen und zu bedienen.**	- Auf Grundlage des Arbeitsberichtes fertigt der Auszubildende die geforderten Bauelemente mittels der erlernten Verfahren an. -Der Auszubildende rüstet die Werkzeugmaschine korrekt auf und stellt die Arbeitsmittel richtig ein.	- Die Bauelemente befinden sich innerhalb der geforderten Fertigungstoleranz. -Der Auszubildende trägt seine persönliche Schutzausrüstung. Die Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften werden eingehalten.
30 % (18 P)	**- Der Auszubildende ist in der Lage, auf Grundlage des Arbeitsauftrages die verschiedenen erlernten manuellen Herstellungsverfahren miteinander zu verknüpfen.** **- Der Auszubildende ist in der Lage, Bauelemente anhand von Skizzen und Zeichnungen innerhalb der Fertigungstoleranz IT10 manuell anzufertigen.** **- Der Auszubildende kann diese Bauelemente zu Baugruppen zusammenfügen und die hierfür benötigten Werkzeuge, Apparate und Maschinen fachgerecht und unter Einhaltung der Sicherheits- und Umweltschutzvorschrifte n auszuwählen, aufzurüsten, einzustellen und zu bedienen.** **- Der Auszubildende zerlegt und montiert eine vorhandene technische Einheit.**	- Der Auszubildende erhält eine Zeichnung. In einem Arbeitsbericht erläutert er die jeweiligen Teilschritte des Arbeitsauftrages. Der Arbeitsbericht enthält die gewählten Herstellungsverfahren, Maschinen und Werkzeuge. - Auf Grundlage des Arbeitsberichtes und der Zeichnung fertigt der Auszubildende die geforderten Bauelemente mittels der erlernten Verfahren an. - Der Auszubildende fügt die einzelnen Bauelemente nach Zeichnung zusammen. - Der Auszubildende rüstet die Werkzeugmaschine korrekt auf und stellt die Arbeitsmittel richtig ein. - Der Auszubildende soll einen Einblick in die Montagetechnik erhalten.	- Der angefertigte Arbeitsbericht soll sauber sein. Die im Arbeitsbericht beschriebenen Herstellungsverfahren und Verknüpfungen erlauben ein fachgerechtes Herstellen des Werkstücks. - Die Bauelemente befinden sich innerhalb der geforderten Fertigungstoleranz. - Die Baugruppe muss sich aus den einzelnen Bauelementen zusammenfügen lassen. Falls eine Funktion vorhanden ist, muss diese gewährleistet sein. - Der Auszubildende trägt seine persönliche Schutzausrüstung. Die Sicherheits- und Umweltschutzvorschriften werden eingehalten. Diese Teilkompetenz wird nicht bewertet.

10 % (6 P)	**- Der Auszubildende ist in der Lage, die erforderlichen Maße an einem vorhandenen Werkstück abzugreifen.** **- Der Auszubildende geht fachgerecht mit Messwerkzeugen um.**	- Der Auszubildende erhält ein Bauelement und muss die mit dem Messschieber und der Bügelmessschraube abgegriffenen Maße in einen Meßbericht eintragen. - Der Auszubildende überträgt die Maße aus der Zeichnung mittels Reißnadel, Winkel und Parallelanreißwerkzeug auf das Werkstück. - Der Auszubildende kontrolliert das Werkstück während der Bearbeitung mittels: Messschieber Stahlmaßstab Messschraube, Tiefen-messschieber und fertigt einen Messbericht an.	-Die eingetragenen Maße müssen mit den Istmaßen des Bauelementes übereinstimmen. -Die eingetragenen Werte im Messbericht müssen mit den Istmaßen des Werkstückes übereinstimmen

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (ATME3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATME3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'élève documente les étapes de travail par écrit.	- L'élève a établi les étapes de travail d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur et en se servant de tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des ouvertures, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler des machines à commandes numériques sous guidance, de fabriquer la pièce de travail et de soumettre la pièce de travail fabriquée à un contrôle.**	- L'élève règle la machine et il exécute le travail. - L'élève soumet la qualité de la pièce de travail à un contrôle. - L'élève dimensionne les outils. - L'élève décale le point de référence. - L'élève applique une méthode convenable pour manipuler la machine.	- L'élève a effectué le montage et il a exécuté le travail sans avoir besoin d'une assistance outre mesure de la part du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'élève respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'élève utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- Aucune infraction grave ou répétée aux règles de sécurité n'a été constatée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils (CAMAT3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les grandeurs géométriques générales de la procédure de l'enlèvement de copeaux, les variétés de copeaux ainsi que les deux opérations de transformation (l'ébauchage et la finition) et il détermine des vitesses de coupe et les vitesses de rotation correspondantes.**	- L'élève désigne les grandeurs géométriques importantes pour la procédure d'enlèvement de copeaux du bord tranchant, il les esquisse et il décrit leur impact sur la procédure d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des vitesses de coupes, il les détermine en se référant à des valeurs indiquées dans des tableaux et il détermine des vitesses de rotation. - L'élève identifie les différentes variétés de copeaux et il les décrit. - L'élève décrit l'ébauchage ainsi que la finition.	- Les descriptions, les esquisses ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux de coupe et pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à une mission spécifique d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève identifie des matériaux de coupe et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des matériaux de coupe adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des lubrifiants réfrigérants et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux.	- Les descriptions ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a opté pour les matériaux d'une manière fondamentalement correcte et il a expliqué ses choix de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure du tour, la géométrie, la structure de l'outil de tournage ainsi que son utilisation correcte, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de la procédure de l'enlèvement de copaux et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les structures ainsi que les composants du tour. - L'élève désigne les surfaces ainsi que les angles de l'outil de tournage et il décrit l'impact de ces grandeurs sur la procédure d'enlèvement des copeaux. - L'élève opte pour un outil de tournage correct, le cas échéant avec une plaquette de coupe adaptée, et il explique son choix. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la géométrie, les domaines d'affectation ainsi que l'utilisation correcte des variétés de fraiseuses les plus importantes, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de procédures de fraisage habituelles et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation des variétés de fraiseuses les plus importantes et il les explique. - L'élève décrit les méthodes de fraisage les plus importantes et il les explique. - L'élève détermine le diamètre d'une fraiseuse ainsi que sa position par rapport à la pièce de travail. - L'élève décrit les problèmes au cours du fraisage et il explique des mesures pour réagir. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les forces ainsi que les couples qui se produisent au cours de la procédure d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève représente correctement les forces ainsi que les couples. - L'élève applique (graphiquement) la méthode du parallélogramme ou du polygone des forces. - L'élève applique une méthode systématique pour le dégagement, le plan de situation et le polygone des forces. - L'élève détermine des couples. - L'élève applique la loi des leviers et il détermine des forces d'appui (avec des lignes d'action parallèles).	- Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC (DESIN3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend les dessins de fabrication et d'assemblage de pièces tournées et fraisées compliquées et il est capable de déduire les informations requises, comme les dimensions, les ajustements ainsi que les tolérances concernant la forme et la position, respectivement de les compléter.**	- L'élève décrit correctement des tolérances dimensionnelles ainsi que des tolérances générales (dimensions nominales, écarts, etc.). - L'élève détermine correctement les éléments d'une cotation fonctionnelle. - L'élève est capable d'interpréter correctement des variétés ainsi que des systèmes d'ajustements et de les décrire. - L'élève complète des dessins avec des tolérances de formes et de positions, des indications concernant la dureté, des identifications de surfaces ainsi que des indications concernant l'état des bords et il les décrit correctement. - L'élève est capable de représenter des filetages ainsi que des moletages de manières détaillée et simplifiée.	- La majorité des informations déduites des dessins disponibles et des livres de formules servant à la réalisation des pièces de travail étaient complètes et l'élève n'a guère demandé d'assistance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces de travail cylindriques et prismatiques pleines et creuses avec des ouvertures, des rainures et des perçages dans le respect des normes.**	- L'élève identifie des éléments de formes (méplats, rainures, etc.) dans le dessin présenté et il les désigne. - L'élève structure correctement des éléments de formes dans la représentation orthographique à trois vues (vue de face, vue de dessus, vue de gauche). - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- Les dessins établis des pièces tournées et fraisées décrites n'accusaient pas d'erreur grossière.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les commandes habituelles d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur de manière méthodique. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.	- L'élève a appliqué une méthode correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des commandes simples et habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève n'a guère demandé d'assistance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Programmation de pièces simples (PRCNC1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal - Professeur-ingénieur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance et d'effectuer des essais ainsi que des rectifications.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié et établi un programme CNC. - L'élève a procédé à des essais et à des rectifications dans un programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des logiciels du fabricant de la commande d'une manière adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève manipule convenablement les logiciels.	- L'élève maîtrisait les fonctions de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des programmes de pièces de manière autonome et de programmer des pièces de travail avec un degré de difficulté similaire.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- Les programmes de pièces établis n'ont requis que des corrections de faible envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques (THCNC1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THCNC1**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le système de coordonnées, la position des axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence et de déterminer les coordonnées de contours simples.**	- L'élève décrit et explique le système de coordonnées, les axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence. - L'élève détermine les coordonnées.	- L'élève a décrit et expliqué le système des coordonnées d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a dessiné les axes des machines dans le respect des normes. - L'élève a décrit l'utilité ainsi que la position des points zéro avec précision. - Les résultats du calcul des coordonnées étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés d'une machine CNC par rapport à une machine conventionnelle et il connaît les avantages d'une commande CNC ainsi que les particularités des entraînements.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les particularités des différentes machines.	- L'élève a décrit les propriétés ainsi que les particularités essentielles de la machine CNC d'une manière correcte dans une large mesure et il les a justifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de dimensionnement des outils et d'ajustement des outils lors du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le dimensionnement des outils, les ajustements des outils ainsi que la trajectoire des outils	- L'élève a décrit les différentes méthodes de dimensionnement des outils, il en a désigné les avantages ainsi que les inconvénients et il les a justifiés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a décrit les ajustements des outils ainsi que les trajectoires des outils et il en a justifié la nécessité sans commettre d'erreur d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation de pièces de travail simples.**	- L'élève effectue des simulations	- Les simulations effectuées étaient en majorité correctes. - L'élève a détecté des erreurs de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de perçage, de fraisage et de tournage les plus importants.**	- L'élève décrit les cycles les plus importants.	- L'élève a désigné les paramètres des cycles les plus importants ainsi que leur affectation et il les a décrits d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Programmation de pièces compliquées (PRCNC2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces compliquées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal - Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter la liste d'outillage.**	- L'élève présente une liste d'outillage.	- L'élève a adapté la liste d'outillage en fonction des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de pièces de travail fraisées avec un degré de difficulté élevé de manière autonome.**	- L'élève établit un programme de manière méthodique. - L'élève établit un programme de pièces. - L'élève est autorisé à consulter des programmes de pièces de travail similaires, qui n'accusent pas d'erreur.	- L'élève n'a guère eu besoin de l'assistance de l'enseignant au cours de la correction des erreurs lors de la simulation, ni pour obtenir un programme qui n'accusait plus d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des pièces tournées simples sous guidance, de les soumettre à des essais et de les rectifier.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié le programme à commande numérique, il l'a établi, il l'a soumis à des essais et il a effectué des rectifications dans le programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des programmes CNC de pièces simples (THCNC2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Réaliser des programmes CNC de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCNC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les options du système de conception assistée par ordinateur, de manière à être en mesure de décrire également des contours plus compliqués d'une manière irréprochable et intégrale sous l'aspect géométrique en vue d'une programmation ultérieure.**	- L'élève est capable de représenter les contours en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et de déduire les coordonnées importantes en conséquence.	- Les coordonnées déduites étaient correctes. - La méthode de l'élève était structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les cycles d'usinage les plus importants.**	- L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire.	- L'élève a correctement appliqué les cycles d'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation.**	- L'élève développe des programmes.	- Les programmes développés étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage) (ATME4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATME4**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'élève établit la suite des étapes de travail. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'élève a correctement organisé les différentes étapes de travail. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'élève soumet sa méthode à un contrôle. - L'élève documente la manipulation des machines et des outils. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité. - L'élève documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'élève a produit des pièces de travail qui répondaient aux indications. - Cinq points servant à atteindre l'objectif ont été notés. - Les valeurs mesurées vérifiées ont été indiquées et notées dans une liste de corrections. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de les ajuster le cas échéant.**	- L'élève soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'élève procède au contrôle final. - L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement. - L'élève a évalué le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils, il prépare les outils et, le cas échéant, il les remplace.**	- L'élève soumet sa méthode d'assemblage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant à la sélection des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes du dimensionnement des outils et de la rectification des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que sa rectification.**	- L'élève est capable de décrire le dimensionnement des outils ainsi que les rectifications correspondantes.	- L'élève a dimensionné des outils et il les a rectifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils (CAMAT4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'usinabilité de différents matériaux comme les aciers, le cuivre ou les alliages cuivre-zinc et cuivre-étain ainsi que celle des principales matières synthétiques.**	- L'élève décrit les matériaux désignés ainsi que leurs affectations et leurs réactions à l'usinage.	- La description était globalement correcte et l'élève a correctement désigné une affectation possible ainsi que les réactions à l'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la géométrie des roues dentées ainsi que les rapports de transmission simples et multiples résultant de la vitesse de rotation, du nombre de dents, du diamètre et du couple.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le rapport de transmission.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des énoncés concernant le rapport de transmission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des machines-outils et de leurs composants importants, comme les systèmes de guidage, les dispositifs d'entraînement, les embrayages, les roulements ou les entraînements linéaires mécaniques.**	- L'élève décrit les machines-outils avec leurs différents composants ainsi que leurs fonctions.	- L'élève a décrit les principaux composants du tour et de la fraiseuse ainsi que les fonctions des différents composants d'une manière quasiment correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils (DESIN4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les dessins d'une mission d'usinage composée de pièces tournées et fraisées compliquées.**	- L'élève est capable d'appliquer le système de coordonnées cartésien ainsi que le système de coordonnées polaires pour effectuer un dimensionnement dans le respect des normes. - L'élève complète des éléments de formes manquants dans les dessins en se référant à un livre de formules. - L'élève désigne des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des dessins et il décrit leurs fonctions. - L'élève complète des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des listes de pièces.	- Les informations déduites ainsi que les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces.**	- L'élève établit correctement des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces détachées. - L'élève tient compte des normes importantes.	- Les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions et de les dimensionner d'une manière conforme à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour établir des dessins en deux dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- En grande majorité, les dessins réalisés avec un logiciel de conception assistée par ordinateur n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a effectué le dimensionnement de manière compétente. - L'élève a corrigé les erreurs constatées sans guère demander d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions de pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions et il les dimensionne d'une manière adaptée à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour concevoir des modèles en trois dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève représente correctement des pièces de travail dans des logiciels de conceptions assistée par ordinateur à trois dimensions sous formes de modèles en trois dimensions. - L'élève établit un dessin technique convenant à la fabrication à partir du modèle en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des modèles en trois dimensions correspondant aux indications. - L'élève a dimensionné le dessin technique correspondant d'une manière adaptée à la fabrication en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique (ATMEG7)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des piècesà l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMEG7**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils de de tournage et de fraisage appropriés et d'expliquer son choix.**	- L'élève se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler des machines à commandes numériques.**	- L'élève établit des étapes de travail, il opte pour des points de référence, il développe des programmes CNC, il effectue des simulations et il procède à des rectifications.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants coniques sur le tour.**	- L'élève est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'élève a produit des boulons ainsi que des douilles coniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter la machine en fonction des exigences de l'outillage.**	- L'élève utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement monté la machine, conformément aux propriétés de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les appareils ainsi que les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'élève utilise des matériaux ainsi que des produits accessoires.	- L'élève a manipulé les machines ainsi que les appareils sans occasionner de critique fondamentale.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des piècesà l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des forces sur différents composants (décomposition de forces, isolement de composants, friction).**	- L'élève identifie des interactions. - L'élève dessine des plans avec les pièces isolées d'une manière quasiment correcte. - L'élève répond correctement à la majorité des énoncés de calcul.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des moments de force sur différents composants.**	- L'élève répond correctement à la majorité des énoncés concernant la détermination de moments de force.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de déterminer les grandeurs physiques dans des machines-outils (forces de coupe, performance de coupe, vitesse de coupe, moment de coupe principal).**	- L'élève identifié et détermine correctement la majorité des grandeurs de réglage et des paramètres de coupe ainsi que leurs interactions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Technologie des machines 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des piècesà l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de coupe adaptés.**	- L'élève considère la géométrie des bords tranchants, le matériau de coupe ainsi que le matériau à transformer.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de tournage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (tournage conique, filetage, tournage de plongée, tournage de profils, usinage intérieur, moletage, tournage dur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de fraisage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (fraisage dur, fraisage à grande vitesse, fraisage à haute performance, perçage, fraisage de filets, fraisage d'engrenages, fraisage de moletages).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Créer des plans techniques à la main et par CAD (DESIN5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des piècesà l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Créer des plans techniques à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des coupes des composants cylindriques de même que des filetages et des connexions vissées.**	- L'élève complète les vues manquantes (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets coniques avec des ouvertures et des percées et de les représenter leur représentation en coupe.**	- L'élève représente les objets en trois vues (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer des programmes CNC (PRCNC3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer des programmes CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la programmation CNC de tours et de fraiseuses.**	- L'élève se sert des systèmes de coordonnées, de points zéro et de contours simples lors du tournage et du fraisage CNC.	- L'élève a décrit les principaux composants de la programmation CNC lors du tournage et du fraisage d'une manière quasiment complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'interpréter des programmes CNC de pièces.**	- L'élève décrit les principales informations de commande ainsi que les données technologiques au cours du tournage et du fraisage.	- L'élève a identifié des informations de méthodes et de commandes de contours de tournage et de fraisage simples et il les a correctement décrites dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats du travail à un contrôle et de les évaluer.**	- L'élève soumet la forme ainsi que les marges d'erreur à un contrôle et il les évalue.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Créer et vérifier des ordres de fabrication (PRCNC4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer et vérifier des ordres de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC de pièces d'un degré de difficulté plus élevé.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des aides à la programmation au cours du tournage et du fraisage.**	- L'élève décrit des sous-programmes et des cycles ainsi que leur affectation correcte.	- L'élève s'est servi des sous-programmes et des cycles et il les a paramétrés d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils d'exploitation et d'assistance requis.**	- L'élève opte pour des outils d'assistance et il les décrit de même que les pièces de travail avec les ajustements respectifs. - L'élève transfère des programmes CNC vers les machines correspondantes.	- L'élève a mis à profit les informations complémentaires ainsi que les informations de commande dans le programme CNC d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les étapes de travail et de les évaluer.**	- L'élève contrôle la performance des programmes développés sur les machines CNC correspondantes et il les optimise.	- La majorité des pièces de travail fabriquées étaient conformes aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède de manière méthodique.	- L'élève a appliqué les stratégies étudiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Réaliser un ordre de fabication à l'aide de machines CNC (ATMEG8)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un ordre de fabication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMEG8**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14	4	- Atelier
14	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'élève est capable de décrire sa méthode.	- L'élève a fabriqué mécaniquement un boulon fileté ainsi que l'écrou taraudé correspondant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'élève est capable de rectifier des programmes. - L'élève est capable d'optimiser la fabrication.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tourner des composants qui ont des éléments excentrés.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, plan du disque).	- L'élève a fabriqué un composant excentré simple sur un tour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler une machine à commande numérique, de démarrer des programmes et de surveiller la procédure.**	- L'élève manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'élève a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine à commande numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'élève identifie des points de support.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Technologie des machines 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage les plus importantes.**	- L'élève décrit les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage de longueurs, de filetages, de cônes, de surfaces et de dimensions de formes et de positionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de ponçage ainsi que la structure des outils de ponçage.**	- L'élève décrit des outils de ponçage ainsi que des méthodes de ponçage (avec leurs grandeurs d'influence).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de finition.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes (pierrage, rodage, affûtage, polissage, tournage dur, galetage) par écrit.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (contraintes de traction et de pression) à des composants de machines.**	- L'élève effectue des calculs de résistance mécanique avec des contraintes de traction et de pression.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (pression superficielle et cisaillement) à des composants de machines.**	- L'élève répond aux énoncés concernant la pression superficielle ainsi que le cisaillement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève résout les problèmes de calcul de manière structurée.**	- L'élève applique une méthode de calcul.	- L'élève a respecté la structure des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD (DESIN6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DESIN6**	Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces détachées d'ensembles de composants mécaniques complexes (sans excéder les tolérances).**	- L'élève accomplit des missions de dessin.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins d'ensembles de composants mécaniques.**	- L'élève lit des dessins techniques et il décrit des modes de fonctionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Type de formateur proposé: Responsable en entreprise/Tuteur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.3. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.4. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fp) - anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Type de formateur proposé: Maitre d' enseignement technique / Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins utiles pour la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, de répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses.**	- L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de tournage et de fraisage à commandes numériques avec des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels et à commandes numériques, de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève accomplit les étapes de travail. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail. - L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie. - L'élève établit un rapport de mesure. - L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
3	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Electrotechnique - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 6

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève désigne les identifications des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Éducation artistique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des questions concernant des textes techniques en allemand, respectivement en français (à l'écrit et à l'oral).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger des instructions techniques simples en anglais.**	- L'élève rédige des instructions techniques de manière structurée.	- L'élève a correctement formulé la grande majorité des instructions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter des missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation. - L'élève a proprement trié les documents par ordre chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FORMF1B)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORMF1B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail. (4.3a)**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage. (4.4a)**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.5a)**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail. (4.5b)**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée. (SZ1)**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution. (SE3)**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FORMF1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMF1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la société, son organisation et ses cycles de production (département de la production, service de la maintenance, département administratif, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est capable d'établir une hiérarchie.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite guidée à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable d'exposer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les consignes internes en matière de sécurité et d'appliquer les mesures de sécurité requises.**	- L'apprenti décrit les consignes et les mesures générales et internes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail sélectionné sur le plan de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de production sélectionné sur le plan de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte à 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti ne s'est pas emporté quand un problème s'est produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti réagit aux commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail disponible.**	- L'élève dispose d'une pièce et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes opérations de production manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des opérations de production, des machines et des outils sélectionnés.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les opérations de production ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de produire la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des pièces en se référant à des esquisses et à des dessins dans les limites de la tolérance de fabrication IT10 et d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève produit les pièces indiquées en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées (surfaçage, chariotage, fraisage, taillage) et il assemble les différentes pièces conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différentes pièces ont permis d'assembler l'ensemble de pièces. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des outils, des appareils et des machines requises de manière compétente dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les pièces fabriquées n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues, il planifie la suite des étapes de travail de manière à éviter les conflits avec ses collègues et il se présente à l'heure en cours.**	- L'élève écoute attentivement les explications d'un collègue ou d'un supérieur. - L'élève planifie ses travaux au sein du groupe de manière à ce qu'il soit possible d'utiliser les machines-outils en continu. - L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève a attentivement écouté les explications d'un collègue ou d'un supérieur sans perturber le déroulement des cours. - L'élève a produit les pièces à fabriquer dans le respect des délais. - L'élève était toujours à l'heure. - L'élève a expliqué ses retards de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FORMF2B)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMF2B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante. (4.1b)**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelle qu'il a apprises en se référant à une mission de travail. (4.3c)**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites permettent de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.4d)**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée dans le cadre du module 4.4a et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration. (SCP3)**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours. (SE7)**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FORMF2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les expressions professionnelles ainsi qu'avec les règles comportementales typiques dans les entreprises et de les appliquer au travail.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable d'expliquer le contenu d'un entretien professionnel à un tiers.	- L'apprenti a compris et reproduit 60% du contenu d'un entretien prrofessionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les contextes procéduraux et d'observer les procédures de production et d'entretien de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit les procédures appliquées au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable d'expliquer un plan d'entretien ainsi que la procédure à suivre pour le mettre en œuvre.	- L'apprenti a décrit une procédure d'une manière correcte à au moins 60%. - L'apprenti a expliqué un plan d'entretien de même que sa mise en œuvre d'une manière correcte à au moins 60%.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité dont il est chargé.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique, dont il a été chargé.	- L'apprenti a décrit l'activité d'une manière correcte à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues et avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour assumer les tâches de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'un plan des étapes de travail ou de suivre différentes étapes de travail d'une manière logique.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti définit les consignes en matière de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects importants sur le plan de la sécurité au cours de la phase préparatoire d'un travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et manipule les appareils et les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit dans au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils (CAMAT3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules nécessaires à la réalisation sur des machines-outils**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingenieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les grandeurs géométriques générales de la procédure de l'enlèvement de copeaux, les variétés de copeaux ainsi que les deux opérations de transformation (l'ébauchage et la finition) et il détermine des vitesses de coupe et les vitesses de rotation correspondantes.**	- L'élève désigne les grandeurs géométriques importantes pour la procédure d'enlèvement de copeaux du bord tranchant, il les esquisse et il décrit leur impact sur la procédure d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des vitesses de coupes, il les détermine en se référant à des valeurs indiquées dans des tableaux et il détermine des vitesses de rotation. - L'élève identifie les différentes variétés de copeaux et il les décrit. - L'élève décrit l'ébauchage ainsi que la finition.	- Les descriptions, les esquisses ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des matériaux de coupe et pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à une mission spécifique d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève identifie des matériaux de coupe et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des matériaux de coupe adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux. - L'élève identifie des lubrifiants réfrigérants et il les attribue aux domaines d'affectation correspondants. - L'élève opte pour des lubrifiants réfrigérants adaptés à la mission d'enlèvement de copeaux.	- Les descriptions ainsi que les explications essentielles étaient correctes. - L'élève a opté pour les matériaux d'une manière fondamentalement correcte et il a expliqué ses choix de manière cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure du tour, la géométrie, la structure de l'outil de tournage ainsi que son utilisation correcte, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de la procédure de l'enlèvement de copaux et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève dispose de connaissances concernant les structures ainsi que les composants du tour. - L'élève désigne les surfaces ainsi que les angles de l'outil de tournage et il décrit l'impact de ces grandeurs sur la procédure d'enlèvement des copeaux. - L'élève opte pour un outil de tournage correct, le cas échéant avec une plaquette de coupe adaptée, et il explique son choix. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer la géométrie, les domaines d'affectation ainsi que l'utilisation correcte des variétés de fraiseuses les plus importantes, d'expliquer des mesures éventuelles pour réagir aux problèmes au cours de procédures de fraisage habituelles et d'opter pour des systèmes de serrage appropriés.**	- L'élève décrit les domaines d'affectation des variétés de fraiseuses les plus importantes et il les explique. - L'élève décrit les méthodes de fraisage les plus importantes et il les explique. - L'élève détermine le diamètre d'une fraiseuse ainsi que sa position par rapport à la pièce de travail. - L'élève décrit les problèmes au cours du fraisage et il explique des mesures pour réagir. - L'élève décrit différentes variétés d'usure et il explique des mesures de prévention éventuelles. - L'élève opte pour différents porte-outils, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles. - L'élève opte pour différents systèmes de serrage de pièces de travail, il les décrit et il désigne leurs affectations possibles.	- Les descriptions essentielles étaient correctes et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et de déterminer les forces ainsi que les couples qui se produisent au cours de la procédure d'enlèvement de copeaux.**	- L'élève représente correctement les forces ainsi que les couples. - L'élève applique (graphiquement) la méthode du parallélogramme ou du polygone des forces. - L'élève applique une méthode systématique pour le dégagement, le plan de situation et le polygone des forces. - L'élève détermine des couples. - L'élève applique la loi des leviers et il détermine des forces d'appui (avec des lignes d'action parallèles).	- Les résultats obtenus étaient en majorité corrects. - La méthode de calcul était structurée et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC (DESIN3)

Formation

Code: **MFI** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Division de l'apprentissage industriel**

Section / Métier / Profession: **Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module: **Réaliser des pièces compliquées en dessin technique en vue d'une réalisation sur des machines CNC**

Code du module: **DESIN3**

Module complémentaire

Numéro du module: **2**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage: 2

Semestre (1 - 8): 3

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend les dessins de fabrication et d'assemblage de pièces tournées et fraisées compliquées et il est capable de déduire les informations requises, comme les dimensions, les ajustements ainsi que les tolérances concernant la forme et la position, respectivement de les compléter.**	- L'élève décrit correctement des tolérances dimensionnelles ainsi que des tolérances générales (dimensions nominales, écarts, etc.). - L'élève détermine correctement les éléments d'une cotation fonctionnelle. - L'élève est capable d'interpréter correctement des variétés ainsi que des systèmes d'ajustements et de les décrire. - L'élève complète des dessins avec des tolérances de formes et de positions, des indications concernant la dureté, des identifications de surfaces ainsi que des indications concernant l'état des bords et il les décrit correctement. - L'élève est capable de représenter des filetages ainsi que des moletages de manières détaillée et simplifiée.	- La majorité des informations déduites des dessins disponibles et des livres de formules servant à la réalisation des pièces de travail étaient complètes et l'élève n'a guère demandé d'assistance.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de pièces de travail cylindriques et prismatiques pleines et creuses avec des ouvertures, des rainures et des perçages dans le respect des normes.**	- L'élève identifie des éléments de formes (méplats, rainures, etc.) dans le dessin présenté et il les désigne. - L'élève structure correctement des éléments de formes dans la représentation orthographique à trois vues (vue de face, vue de dessus, vue de gauche). - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- Les dessins établis des pièces tournées et fraisées décrites n'accusaient pas d'erreur grossière.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les commandes habituelles d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève établit des dessins en deux dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur de manière méthodique. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.	- L'élève a appliqué une méthode correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement appliqué la grande majorité des commandes simples et habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève n'a guère demandé d'assistance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (ATIWW3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f ainsi que les tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'élève respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'élève prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'élève jauge les outils. - L'élève décale les points d'origine zéro. - L'élève applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'élève a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'élève respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'élève utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'élève a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées (FORMF3B)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Connaissances fondamentales pour le tournage et le fraisage de pièces compliquées**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMF3B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître de cours spéciaux / Mécanique
8		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

FORMF3B bzw. FORAT3B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt: Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF3 bzw. FORAT3 weiterzuentwickeln.
FORMF3B bzw. FORAT3B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW3 in der Schulwerkstatt angeboten: Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur avec des tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des encoches, des perçages, des rainures et des poches circulaires en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines à commandes numériques sous guidance et de fabriquer la pièce de travail et il soumet la pièce de travail produite à un contrôle.**	- L'apprenti prépare la machine, il effectue la fabrication et il veille à la qualité de la pièce de travail. - L'apprenti jauge des outils. - L'apprenti décale des points zéro. - L'apprenti applique une méthode pour manipuler la machine.	- L'apprenti a effectué la préparation ainsi que la fabrication sans demander d'assistance outre mesure au formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (FORMF3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage**

Titre du module:	**Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF3B bzw. FORAT3B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW3 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW3 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.**	- L'apprenti documente les étapes de travail par écrit.	- L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur et en se servant de tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.**	- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des ouvertures, des forures, des rainures et des cercles trous en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.**	- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable. - L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.	- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les résultats sur les pièces de travail fabriquées et d'estimer si les critères requis ont été respectés.**	- L'apprenti évalue les résultats du travail. - L'apprenti dispose des documents et des listes de contrôle requis.	- L'apprenti a soigneusement fait état de l'évaluation dans les documents et dans les documentations habituels en interne.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.**	- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière. - L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Programmation de pièces simples (PRCNC1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance et d'effectuer des essais ainsi que des rectifications.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié et établi un programme CNC. - L'élève a procédé à des essais et à des rectifications dans un programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir des logiciels du fabricant de la commande d'une manière adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève manipule convenablement les logiciels.	- L'élève maîtrisait les fonctions de base.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de développer des programmes de pièces de manière autonome et de programmer des pièces de travail avec un degré de difficulté similaire.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- Les programmes de pièces établis n'ont requis que des corrections de faible envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques (THCNC1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Analyser des caractéristiques des machines CNC en vue d'une programmation de pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**THCNC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire le système de coordonnées, la position des axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence et de déterminer les coordonnées de contours simples.**	- L'élève décrit et explique le système de coordonnées, les axes des machines, les points zéro ainsi que les points de référence. - L'élève détermine les coordonnées.	- L'élève a décrit et expliqué le système des coordonnées d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a dessiné les axes des machines dans le respect des normes. - L'élève a décrit l'utilité ainsi que la position des points zéro avec précision. - Les résultats du calcul des coordonnées étaient en grande majorité corrects.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés d'une machine CNC par rapport à une machine conventionnelle et il connaît les avantages d'une commande CNC ainsi que les particularités des entraînements.**	- L'élève décrit les propriétés ainsi que les particularités des différentes machines.	- L'élève a décrit les propriétés ainsi que les particularités essentielles de la machine CNC d'une manière correcte dans une large mesure et il les a justifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes méthodes de dimensionnement des outils et d'ajustement des outils lors du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le dimensionnement des outils, les ajustements des outils ainsi que la trajectoire des outils	- L'élève a décrit les différentes méthodes de dimensionnement des outils, il en a désigné les avantages ainsi que les inconvénients et il les a justifiés d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a décrit les ajustements des outils ainsi que les trajectoires des outils et il en a justifié la nécessité sans commettre d'erreur d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation de pièces de travail simples.**	- L'élève effectue des simulations	- Les simulations effectuées étaient en majorité correctes. - L'élève a détecté des erreurs de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les cycles de perçage, de fraisage et de tournage les plus importants.**	- L'élève décrit les cycles les plus importants.	- L'élève a désigné les paramètres des cycles les plus importants ainsi que leur affectation et il les a décrits d'une manière correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Programmation de pièces compliquées (PRCNC2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Programmation de pièces compliquées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adapter la liste d'outillage.**	- L'élève présente une liste d'outillage.	- L'élève a adapté la liste d'outillage en fonction des exigences.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de pièces de travail fraisées avec un degré de difficulté élevé de manière autonome.**	- L'élève établit un programme de manière méthodique. - L'élève établit un programme de pièces. - L'élève est autorisé à consulter des programmes de pièces de travail similaires, qui n'accusent pas d'erreur.	- L'élève n'a guère eu besoin de l'assistance de l'enseignant au cours de la correction des erreurs lors de la simulation, ni pour obtenir un programme qui n'accusait plus d'erreur.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de programmer des pièces tournées simples sous guidance, de les soumettre à des essais et de les rectifier.**	- L'élève établit des programmes de pièces.	- L'élève a planifié le programme à commande numérique, il l'a établi, il l'a soumis à des essais et il a effectué des rectifications dans le programme de simulation. - L'élève a établi un programme de pièces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des programmes CNC de pièces simples (THCNC2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Initiation aux machines CNC**

Titre du module:	**Réaliser des programmes CNC de pièces simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THCNC2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les options du système de conception assistée par ordinateur, de manière à être en mesure de décrire également des contours plus compliqués d'une manière irréprochable et intégrale sous l'aspect géométrique en vue d'une programmation ultérieure.**	- L'élève est capable de représenter les contours en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur et de déduire les coordonnées importantes en conséquence.	- Les coordonnées déduites étaient correctes. - La méthode de l'élève était structurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les cycles d'usinage les plus importants.**	- L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire.	- L'élève a correctement appliqué les cycles d'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir du logiciel de simulation pour la programmation.**	- L'élève développe des programmes.	- Les programmes développés étaient en grande majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils (CAMAT4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Analyser et effectuer des calculs des modules mécaniques nécessaires à la réalisation d' un ordre de fabrication sur les machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'usinabilité de différents matériaux comme les aciers, le cuivre ou les alliages cuivre-zinc et cuivre-étain ainsi que celle des principales matières synthétiques.**	- L'élève décrit les matériaux désignés ainsi que leurs affectations et leurs réactions à l'usinage.	- La description était globalement correcte et l'élève a correctement désigné une affectation possible ainsi que les réactions à l'usinage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer la géométrie des roues dentées ainsi que les rapports de transmission simples et multiples résultant de la vitesse de rotation, du nombre de dents, du diamètre et du couple.**	- L'élève répond à des énoncés concernant le rapport de transmission.	- L'élève a correctement répondu à la majorité des énoncés concernant le rapport de transmission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la structure des machines-outils et de leurs composants importants, comme les systèmes de guidage, les dispositifs d'entraînement, les embrayages, les roulements ou les entraînements linéaires mécaniques.**	- L'élève décrit les machines-outils avec leurs différents composants ainsi que leurs fonctions.	- L'élève a décrit les principaux composants du tour et de la fraiseuse ainsi que les fonctions des différents composants d'une manière quasiment correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils (DESIN4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Réaliser des dessins techniques de pièces mécaniques compliquées en vue d'une réalisation sur machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les dessins d'une mission d'usinage composée de pièces tournées et fraisées compliquées.**	- L'élève est capable d'appliquer le système de coordonnées cartésien ainsi que le système de coordonnées polaires pour effectuer un dimensionnement dans le respect des normes. - L'élève complète des éléments de formes manquants dans les dessins en se référant à un livre de formules. - L'élève désigne des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des dessins et il décrit leurs fonctions. - L'élève complète des éléments de machines ainsi que des pièces normées dans des listes de pièces.	- Les informations déduites ainsi que les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces.**	- L'élève établit correctement des esquisses complémentaires ainsi que des dessins de pièces détachées. - L'élève tient compte des normes importantes.	- Les dessins réalisés ont permis l'usinage sans qu'un complément démesuré d'informations ne soit requis.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions et de les dimensionner d'une manière conforme à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour établir des dessins en deux dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève transpose correctement des pièces de travail dans le logiciel de conception assistée par ordinateur à deux dimensions. - L'élève effectue un dimensionnement convenant à la fabrication.	- En grande majorité, les dessins réalisés avec un logiciel de conception assistée par ordinateur n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a effectué le dimensionnement de manière compétente. - L'élève a corrigé les erreurs constatées sans guère demander d'assistance.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des modèles en trois dimensions de pièces de travail en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions et il les dimensionne d'une manière adaptée à la fabrication.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour concevoir des modèles en trois dimensions en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur. - L'élève représente correctement des pièces de travail dans des logiciels de conceptions assistée par ordinateur à trois dimensions sous formes de modèles en trois dimensions. - L'élève établit un dessin technique convenant à la fabrication à partir du modèle en trois dimensions en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a établi des modèles en trois dimensions correspondant aux indications. - L'élève a dimensionné le dessin technique correspondant d'une manière adaptée à la fabrication en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage) (ATIWW4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage)**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'élève établit la suite des étapes de travail. - L'élève établit les indications horaires. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'élève a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'élève applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'élève documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'élève a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'élève a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'élève soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'élève procède au contrôle final. - L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a produit le rapport de mesure. - L'élève a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, il remplace les plaquettes de coupe amovibles ou il aiguise les forets hélicoïdaux.**	- L'élève soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant à la sélection des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'élève décrit le jaugeage des outils et il est capable de décrire les ajustements correspondants.	- L'élève a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage). (FORMF4B)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication (tournage et fraisage).**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMF4B**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Métal
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

FORMF4B bzw. FORAT4B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt: Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF4 bzw. FORAT4 weiterzuentwickeln.
FORMF4B bzw. FORAT4B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW4 in der Schulwerkstatt angeboten: Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome et d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée. - L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaquettes de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de jaugeage des outils et d'ajustement des outils au cours du tournage et du fraisage et de décrire la trajectoire des outils ainsi que son ajustement.**	- L'apprenti est capable de décrire le jaugeage des outils ainsi que les ajustements correspondants.	- L'apprenti a jaugé des outils et il a effectué des ajustements.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage) (FORMF4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication de pièces compliquées**

Titre du module:	**Préparer, réaliser et assembler un ordre de fabrication dans un temps alloué (tournage et fraisage)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMF4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître de cours spéciaux / Métal
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF4B bzw. FORAT4B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW4 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW4 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail de manière chronologique en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'apprenti détermine les dimensions ainsi que les données des machines manquantes. - L'apprenti établit la suite des étapes de travail. - L'apprenti établit les indications horaires. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'apprenti a contrôlé et évalué les valeurs manquantes. - L'apprenti a correctement organisé les différentes étapes. - Le cadre horaire était réaliste. - Les indications considéraient les consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail d'un degré de difficulté convenable de manière autonome.**	- L'apprenti applique une méthode convenable et il manipule les machines ainsi que les outils de manière appropriée.	- L'apprenti a produit des pièces de travail répondant aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'organiser le temps dont il dispose en fonction des délais indiqués pour la fabrication.**	- L'apprenti documente la durée des différentes étapes de travail.	- L'apprenti a respecté les délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces fabriquées conformément au plan et aux indications et de soumettre les dimensions à un contrôle.**	- L'apprenti soumet l'état ainsi que le fonctionnement des éléments assemblés à un contrôle. - L'apprenti procède au contrôle final. - L'apprenti établit un rapport de mesure.	- L'apprenti a produit le rapport de mesure. - L'apprenti a effectué l'assemblage en respectant le plan et les indications dans une large mesure. - Les éléments assemblés étaient en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les plaquettes de coupe ainsi que les porte-outils et, le cas échéant, de remplacer les plaques de coupe amovibles ou d'aiguiser les forets hélicoïdaux.**	- L'apprenti soumet sa méthode d'aiguisage et de remplacement d'outils à un contrôle. - Les critères servant au réglage des plaquettes de coupe convenaient aux propriétés des matériaux.	- Les outils remis en état étaient en état de fonctionnement (sélection, montage et pouvoir tranchant).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module fondamental**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des forces sur différents composants (décomposition de forces, isolement de composants, friction).**	- L'élève identifie des interactions. - L'élève dessine des plans avec les pièces isolées d'une manière quasiment correcte. - L'élève répond correctement à la majorité des énoncés de calcul.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer l'impact des moments de force sur différents composants.**	- L'élève répond correctement à la majorité des énoncés concernant la détermination de moments de force.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de déterminer les grandeurs physiques dans des machines-outils (forces de coupe, performance de coupe, vitesse de coupe, moment de coupe principal).**	- L'élève identifié et détermine correctement la majorité des grandeurs de réglage et des paramètres de coupe ainsi que leurs interactions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Technologie des machines 1 (TECMA1)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de coupe adaptés.**	- L'élève considère la géométrie des bords tranchants, le matériau de coupe ainsi que le matériau à transformer.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de tournage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (tournage conique, filetage, tournage de plongée, tournage de profils, usinage intérieur, moletage, tournage dur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de fraisage et il en connaît les grandeurs d'influence.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes par écrit (fraisage dur, fraisage à grande vitesse, fraisage à haute performance, perçage, fraisage de filets, fraisage d'engrenages, fraisage de moletages).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Créer des plans techniques à la main et par CAD (DESIN5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Créer des plans techniques à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des coupes des composants cylindriques de même que des filetages et des connexions vissées.**	- L'élève complète les vues manquantes (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets coniques avec des ouvertures et des percées et de les représenter leur représentation en coupe.**	- L'élève représente les objets en trois vues (à la main et par conception assistée par ordinateur).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (ATIWW5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATIWW5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier ses choix.**	- L'élève se réfère à des tableaux ainsi qu'à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des machines à commande numérique.**	- L'élève détermine des étapes de travail, il sélectionne des points zéro, il développe des programmes CNC, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des composants coniques en se servant d'un tour.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes.	- L'élève a produit un boulon conique ainsi qu'une manche conique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la machine en respectant les exigences de l'outillage.**	- L'élève utilise des lunettes, des mandrins de serrage universels, des mandrins à expansion, des meneurs frontaux ainsi que des têtes de fraisage angulaires en fonction des circonstances.	- L'élève a correctement préparé la machine en fonction des propriétés de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les appareils ainsi que les outils avec précaution et de manière rentable.**	- L'élève se sert de matériaux et d'accessoires.	- L'élève a manipulé les machines ainsi que les appareils sans occasionner de critiques outre mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique (FORMF5B)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMF5B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF7B bzw. FORAT7B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF7 bzw. FORAT7 weiterzuentwickeln.

• FORMF7B bzw. FORAT7B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW5 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique (FORMF5)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser des pièces à l'aide de machines à commande numérique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 8					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT7B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW5 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW5 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des outils de fraisage et de tournage appropriés et de justifier son choix.**	- L'apprenti se réfère à des tableaux et à des catalogues d'outillage.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'installer des machines à commande numérique.**	- L'apprenti établit des étapes de travail, il opte pour des points zéro, il installe des programmes à commande numérique, il procède à des simulations et il effectue des corrections.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a accompli 60% des missions / a répondu correctement à 60% des questions.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des composants coniques sur le tour.**	- L'apprenti est capable de décrire des méthodes différentes.	- L'apprenti a produit un boulon ainsi qu'une douille coniques.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'équiper la machine conformément aux exigences de l'outillage.**	- L'apprenti utilise la lunette, le mandrin de serrage universel, le mandrin extensible, le chalutier ainsi que la tête de fraisage en angle en fonction des circonstances.	- L'apprenti a correctement équipé la machine, conformément aux propriétés de l'outillage.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les appareils et les outils avec précaution et de manière économique.**	- L'apprenti utilise les matériaux et les accessoires.	- L'apprenti a manipulé les machines et les appareils d'une manière globalement irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Créer des programmes CNC (PRCNC3)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer des programmes CNC**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases de la programmation CNC de tours et de fraiseuses.**	- L'élève se sert des systèmes de coordonnées, de points zéro et de contours simples lors du tournage et du fraisage CNC.	- L'élève a décrit les principaux composants de la programmation CNC lors du tournage et du fraisage d'une manière quasiment complète.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'interpréter des programmes CNC de pièces.**	- L'élève décrit les principales informations de commande ainsi que les données technologiques au cours du tournage et du fraisage.	- L'élève a identifié des informations de méthodes et de commandes de contours de tournage et de fraisage simples et il les a correctement décrites dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre les résultats du travail à un contrôle et de les évaluer.**	- L'élève soumet la forme ainsi que les marges d'erreur à un contrôle et il les évalue.	- La majorité des programmes étaient conformes aux indications du formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Créer et vérifier des ordres de fabrication (PRCNC4)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Programmation de machines CNC**

Titre du module:	**Créer et vérifier des ordres de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRCNC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle informatique
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de développer des programmes CNC de pièces d'un degré de difficulté plus élevé.**	- L'élève développe des programmes, il les soumet à un contrôle en effectuant une simulation et il les corrige.	- Les programmes étaient corrects en grande majorité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des aides à la programmation au cours du tournage et du fraisage.**	- L'élève décrit des sous-programmes et des cycles ainsi que leur affectation correcte.	- L'élève s'est servi des sous-programmes et des cycles et il les a paramétrés d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils d'exploitation et d'assistance requis.**	- L'élève opte pour des outils d'assistance et il les décrit de même que les pièces de travail avec les ajustements respectifs. - L'élève transfère des programmes CNC vers les machines correspondantes.	- L'élève a mis à profit les informations complémentaires ainsi que les informations de commande dans le programme CNC d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de surveiller les étapes de travail et de les évaluer.**	- L'élève contrôle la performance des programmes développés sur les machines CNC correspondantes et il les optimise.	- La majorité des pièces de travail fabriquées étaient conformes aux indications du formateur.
10 % (6 P)	**L'élève travaille de manière autonome.**	- L'élève procède de manière méthodique.	- L'élève a appliqué les stratégies étudiées d'une manière autonome dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Technologie des machines 2 (TECMA2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Technologie des machines 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECMA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage les plus importantes.**	- L'élève décrit les options de contrôle ainsi que les méthodes de mesurage de longueurs, de filetages, de cônes, de surfaces et de dimensions de formes et de positionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de ponçage ainsi que la structure des outils de ponçage.**	- L'élève décrit des outils de ponçage ainsi que des méthodes de ponçage (avec leurs grandeurs d'influence).	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de finition.**	- L'élève décrit les méthodes les plus importantes (pierrage, rodage, affûtage, polissage, tournage dur, galetage) par écrit.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (contraintes de traction et de pression) à des composants de machines.**	- L'élève effectue des calculs de résistance mécanique avec des contraintes de traction et de pression.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des calculs de résistance mécanique (pression superficielle et cisaillement) à des composants de machines.**	- L'élève répond aux énoncés concernant la pression superficielle ainsi que le cisaillement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève résout les problèmes de calcul de manière structurée.**	- L'élève applique une méthode de calcul.	- L'élève a respecté la structure des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD (DESIN6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un dessin technique d'un ordre de fabrication à la main et par CAD**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle informatique
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces détachées d'ensembles de composants mécaniques complexes (sans excéder les tolérances).**	- L'élève accomplit des missions de dessin.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter les dessins d'ensembles de composants mécaniques.**	- L'élève lit des dessins techniques et il décrit des modes de fonctionnement.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées de manière autonome et dans le respect des délais.**	- L'élève établit des délais convenus avec d'autres intervenants.	- L'élève respecte les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.4. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (ATIWW6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schülerspezifisch sollte der Schwerpunkt auf die Kompetenzen gelegt werden, die je nach Infrastruktur der Ausbildungsbetriebe nicht oder nicht vollständig behandelt werden können.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des raccords filetés.**	- L'élève est capable de décrire sa méthode.	- L'élève a produit des boulons filetés ainsi que les écrous filetés correspondants en appliquant une méthode mécanique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines à commandes numériques.**	- L'élève est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'élève est capable d'effectuer des rectifications de programmes. - L'élève est capable d'optimiser la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'élève est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'élève a fabriqué un composant excentré simple sur un tour.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler une machine à commande numérique, de démarrer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'élève manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'élève a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine à commande numérique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire des transitions de rayons par tournage.**	- L'élève détermine des points d'orientation.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.5. - Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FORMF6B)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Préparer et réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMF6B**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

• FORMF8B bzw. FORAT8B wir im Ausbildungsbetrieb durchgeführt:
Die Kompetenzen sind ergänzend zum Modul FORMF8 bzw. FORAT8 weiterzuentwickeln.

• FORMF8B bzw. FORAT8B wird (je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes) im Rahmen des Moduls ATIWW6 in der Schulwerkstatt angeboten:
Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser le traitement.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.6. - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC (FORMF6)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines à commande numérique**

Titre du module:	**Réaliser un ordre de fabrication à l'aide de machines CNC**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMF6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Atelier
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMF/AT8B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW6 absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzuklären, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW6 der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des raccords filetés.**	- L'apprenti est capable de décrire sa méthode.	- L'apprenti a fabriqué mécaniquement le boulon fileté ainsi que l'écrou fileté correspondant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail en se servant de machines CNC.**	- L'apprenti est capable de déterminer et d'ajuster des paramètres technologiques. - L'apprenti est capable de procéder à des corrections de programmes. - L'apprenti est capable d'optimiser le traitement.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des éléments excentrés sur des composants.**	- L'apprenti est capable de décrire différentes méthodes (entre les pointes, disque plan).	- L'apprenti a fabriqué un composant excentré simple en se servant d'un tour.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de régler une machine CNC, de lancer des programmes et de surveiller le processus.**	- L'apprenti manipule correctement la machine et il connaît les étapes de travail.	- L'apprenti a intégralement accompli une mission de travail en se servant d'une machine CNC.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de tourner des transitions de rayons.**	- L'apprenti identifie les points auxiliaires.	- La compétence est acquise (la moitié du nombre de points maximal) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MFI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens d'usinage (fc) – anglophone - Mécanicien d'usinage**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:	Maitre d' enseignement technique / Professeur ingénieur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins techniques et d'établir de nouveaux dessins de manière autonome dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins utiles pour la production.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des dimensions technologiques de machines ainsi que des contraintes mécaniques, de répondre à des questions importantes sous l'aspect professionnel et d'expliquer ses réponses.**	- L'élève documente la méthode de calcul. - L'élève répond à des questions.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des programmes de tournage et de fraisage à commandes numériques avec des géométries complexes.**	- L'élève établit des programmes avec des logiciels de simulation ou sur la machine.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des composants en se servant de tours et de fraiseuses conventionnels et à commandes numériques, de soumettre ses méthodes à une analyse critique, de les évaluer et de les décrire d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.**	- L'élève accomplit les étapes de travail. - L'élève opte correctement pour des instruments et pour des outils de travail. - L'élève manipule et affecte les outils ainsi que les machines de manière compétente. - L'élève se sert d'instruments de mesure et de contrôle de manière compétente. - Le cas échéant, l'élève détecte des erreurs ainsi que des anomalies et il les rectifie. - L'élève établit un rapport de mesure. - L'élève produit une description et il avance des arguments au cours d'un entretien professionnel.	- La compétence est acquise (moitié du nombre de points possibles) quand le candidat a correctement répondu à 60% des énoncés/des questions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide de centres d'usinage (ATCNC1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide de centres d'usinage**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATCNC1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance, de la soumettre à un essai et de la rectifier en se servant des logiciels du fabricant de la commande adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée.	- L'élève a développé un programme qui a permis de fabriquer la pièce indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer la pièce de travail programmée sous guidance et de régler un tour ou une fraiseuse.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève jauge la pièce de travail et il détermine le point zéro de la pièce de travail. - L'élève soumet la pièce de travail fabriquée à un contrôle.	- La pièce de travail fabriquée était conforme au dessin. - Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les structures et de suivre les consignes avec précision pour une fabrication avec une machine à commande numérique.**	- L'élève manipule la machine à commande numérique en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a respecté les consignes en vigueur au cours de la production de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne les applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie les raccordements électriques des machines dans un atelier et il est capable de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève identifie les représentations des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Initiation à la transformation de matières plastiques (ATPLA1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Initiation à la transformation de matières plastiques**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATPLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Métal

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève assemble des pièces en matières synthétiques en appliquant une méthode d'assemblage thermique et en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit des composants simples en matières synthétiques habituelles pour des structures en suivant les indications. - Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions collées avec des matières synthétiques habituelles et il connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit des connexions collées avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes et il les soumet à des contrôles.	- Les connexions collées répondaient aux exigences minimales sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des pièces simples en matières synthétiques habituelles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes.	- La précision ainsi que la qualité des pièces produites correspondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des structures simples en matières synthétiques différentes.**	- L'élève assemble des composants simples en matières synthétiques habituelles pour constituer une structure en suivant les indications.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique - Professeur d'éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction (SOUD2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUD2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences demandées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte des défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie des défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Dessin à main levée de composants techniques 2 (SKIZZ2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des ensembles de composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée dans différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter des plans de construction.**	- L'élève s'oriente en se référant aux plans d'un bâtiment. - L'élève identifie des installations techniques dans les plans.	- L'élève a identifié les éléments essentiels d'un bâtiment dans un plan de construction.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins conceptuels à main levée.**	- L'élève établit des croquis de dimensions brutes en se référant à des missions de construction spécifiques.	- L'élève a dessiné les croquis d'une manière propre et compréhensible. - Les dimensions requises étaient en grande majorité disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu par écrit en allemand, respectivement en français, à 50% des questions concernant des textes techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'approprier un vocabulaire technique.**	- L'élève est capable d'étudier un vocabulaire technique. - L'élève répond à des questions dans les deux sens.	- L'élève a correctement répondu à 50% des questions de vocabulaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation.**	- L'élève est capable de préparer une présentation concernant un sujet technique.	- L'élève a établi la présentation d'une manière compréhensible et structurée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation et il a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	6		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.13. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à rédiger des phrases simples en utilisant les verbes auxiliaires "be, have (got), can, have to". - à rédiger des phrases simples et des histoires courtes au "present simple" et "present continuous". - à rédiger des phrases simples sur des événements futurs au "present continuous". - à comparer des adjectifs. - à écrire des dialogues simples pour fixer un rendez-vous ou laisser un message téléphonique. - à écrire des e-mails courts. - à rédiger des phrases simples sur des évènements passés au "past simple". - à écrire des déroulements de travail simples.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre des textes simples écrits au "present simple, present continuous" et "past simple". - à comprendre des instructions courtes et précises (manuels)	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est apte à indiquer le chemin et fixer des rendez-vous oralement.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'habits, de lieux géographiques, de continents et de mesures. - à comprendre des instructions de travail.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.14. - Machines motrices (MAMOT-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Machines motrices**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAMOT-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):
Autres semestres: 6

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de moteurs à essence, des moteurs diesel, de moteurs à deux temps et de moteurs à quatre temps et il est capable d'attribuer les agrégats ainsi que les composants principaux des moteurs dans une représentation et de décrire leur mission.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de base d'une turbine à gaz et il est capable d'expliquer le fonctionnement d'un turbocompresseur de gaz d'échappement.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne correctement différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de base de moteurs électriques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne correctement différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.15. - Notions de base CNC et applications (ATCNC2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Notions de base CNC et applications**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCNC2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Testlauf kann wiederholt werden um vorhandene Fehler zu verbessern.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des machines-outils à commandes numériques de manière autonome à la transformation de pièces de travail cylindriques et prismatiques.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour pouvoir préparer les machines-outils.	- Les machines-outils préparées ont permis la fabrication compétente des pièces de travail, conformément aux indications du dessin technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir les programmes requis pour la production des pièces de travail de manière autonome.**	- L'élève prépare les machines-outils de manière autonome. - Une fois la préparation accomplie, l'élève procède à un essai sous guidance.	- L'essai s'est déroulé sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les machines-outils conformément aux instructions indiquées par l'enseignant.**	- L'élève produit les pièces de travail de manière compétente. - L'élève se réfère aux instructions d'utilisation générales des machines-outils.	- L'élève a fabriqué des pièces de travail conformes aux indications des documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.16. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	5		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.17. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à écrire des messages téléphoniques. - à rédiger des phrases simples sur des événements passés au "past simple". - à écrire des e-mails courts. - à écrire des déroulements de travail structurés.	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre les textes dans le livre "Solutions Elementary". - à comprendre des instructions structurés ainsi que des descriptions écrites techniques.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est apte - à parler du weekend passé. - à faire une conversation avec "will".	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'endroits en ville et en campagne, de pays et de personnes connues - à comprendre la description orale d'instructions techniques, d'explication technique.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.18. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FORMM1B)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORMM1B**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FORMM1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît l'entreprise, son organisation et ses cycles de production (départements de la production, de la maintenance et de l'administration, services sociaux et personnel) ainsi que les consignes et règlements internes et il est capable de les classer.**	- L'apprenti est capable de diriger une visite guidée de l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production exposés. - L'apprenti est capable d'expliquer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- Les explications étaient correctes. - Les commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des consignes internes en matière de sécurité et des mesures de sécurité requises dans ce contexte et de les appliquer.**	- L'apprenti décrit les consignes en matière de sécurité ainsi que les mesures de sécurité générales et spécifiques de l'entreprise. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail indiqué sous les aspects de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de travail indiqué sous les aspects de la sécurité.	- Les descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti est resté pertinent en cas de problème ou de divergence d'opinions.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours d'activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte des commentaires pour adapter sa manière de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FORMM2B)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FORMM2B**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelle qu'il a apprises en se référant à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail permettaient de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration et il planifie la suite des étapes de travail de manière à éviter les conflits avec ses collègues.**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs. - L'apprenti s'organise au sein de son groupe de manière à ce qu'il soit possible de travailler en continu avec les machines-outils.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours. - L'apprenti a produit les pièces à fabriquer dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours.**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail disponible.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de production manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des méthodes de production, des machines et des outils sélectionnés.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de production ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de produire la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des composants à la main en se référant à des esquisses et à des dessins dans les limites de la tolérance de fabrication IT10 et d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les composants n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des outils, des appareils et des machines requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les composants n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues, il planifie les étapes de travail de manière à éviter des conflits avec ses collègues et il se présente en cours à l'heure.**	- L'élève écoute attentivement les explications d'un collègue ou du supérieur. - L'élève s'organise au sein de son groupe de manière à ce qu'il soit possible de travailler en continu avec les machines-outils. - L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève a attentivement écouté les explications d'un collègue ou d'un supérieur sans perturber le déroulement des cours. - L'élève a présenté les pièces à produire dans le respect des délais. - L'élève était toujours à l'heure. - L'élève a justifié ses retards de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FORMM2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMM2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance du vocabulaire professionnel et des formules de politesse typiques au sein des entreprises et de les employer.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable de décrire un entretien professionnel à un autre intervenant.	- L'apprenti a compris et reproduit le contenu d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des conditions des opérations et d'observer les cycles de l'entreprise dans les domaines de la production et de la maintenance.**	- L'apprenti décrit le cycle des opérations appliqué au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable de décrire un plan de maintenance ainsi que la suite de ses étapes.	- L'apprenti a correctement décrit le cycle des opérations. - L'apprenti a correctement décrit un plan de maintenance ainsi que la suite de ses étapes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité qui lui est confiée.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique qui lui a été confiée.	- La description de l'activité était convenable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collègues à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des missions de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'une fiche des étapes de travail ou d'appliquer une suite logique à plusieurs étapes de travail.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Comprendre la structure et le fonctionnement d'une boîte de transmission (CAMAT3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Comprendre la structure et le fonctionnement d'une boîte de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève détermine des forces de paliers pour des arbres en se référant à la loi des leviers et il opte pour les paliers requis à partir des informations disponibles.**	- L'élève désigne des contraintes éventuelles auxquelles sont soumis des composants et il indique les tensions qui en résultent dans le composant. - L'élève connaît les trois circonstances de contrainte, il décrit correctement la courbe tension-temps et avance des exemples pour la circonstance de contrainte correspondante. - L'élève connaît les différences entre des essieux, des boulons et des arbres et il a conscience qu'un positionnement correct est requis pour accomplir la mission. - L'élève connaît la subdivision des variétés de paliers et il les désigne correctement (paliers coulissants, paliers à roulements, paliers radiaux, paliers axiaux). - L'élève détermine des forces d'appui en se référant à la loi des leviers.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions. - L'élève a opté pour des solutions cohérentes sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des différentes variétés de paliers, de planifier le montage et de déterminer la pression de surface qui se produit.**	- L'élève connaît les trois états de friction avec des paliers et il avance à chaque fois des exemples d'application correspondants. - L'élève distingue correctement des paliers à lubrification hydrodynamique et hydrostatique et il avance des exemples d'application. - L'élève détermine la pression de surface dans un palier en se référant à la contrainte indiquée et il la compare à la pression de surface maximale admissible. - L'élève est capable d'expliquer la mission du jeu de palier pour le fonctionnement irréprochable du palier. - L'élève décrit correctement le montage de paliers.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier le montage ainsi que le démontage de paliers à roulements et d'expliquer sa méthode en se référant à la structure et au fonctionnement.**	- L'élève connaît la structure d'un palier à roulement, il désigne correctement différents paliers à roulements et il est capable d'expliquer la désignation d'un palier à roulement correspondant à la norme DIN 623-1. (L'élève peut consulter des catalogues de paliers à roulements ainsi que des livres de formules dans ce contexte.) - L'élève identifie des paliers à roulements dans des dessins techniques. - L'élève distingue les trois variétés de la disposition de paliers à roulements, il les décrit correctement et il avance des exemples d'application. - L'élève connaît les quatre conditions de rotation importantes sur le terrain, il connaît celle qui est importante pour les transmissions et il la décrit correctement (circonstance de contrainte, type d'ajustement). - L'élève connaît et explique les deux options de lubrification (lubrification à l'huile et lubrification à la graisse). - L'élève connaît plusieurs options de montage et de démontage de paliers à roulements et il est capable de les décrire. - L'élève considère des consignes particulières en matière de sécurité.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des transmissions en fonction de leur structure et de leur fonction et d'effectuer des calculs concernant des transmissions par engrenages.**	- L'élève désigne correctement les missions générales de transmissions. - L'élève désigne plusieurs variétés de transmissions et il est capable de décrire leur fonctionnement en se référant à des illustrations. - L'élève détermine correctement les grandeurs définies de transmissions par engrenages. - L'élève détermine correctement les grandeurs définies d'engrenages.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des énoncés et les modèles de transmissions étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Lire et interpréter des documentations techniques et dessiner des pièces de tournage et de fraisage (DESIN3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques et dessiner des pièces de tournage et de fraisage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un ensemble de composants d'envergure en se référant à un dessin complet.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un ensemble de composants similaire à celui d'une transmission ainsi que la mission des différents éléments.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin complet avec une liste de pièces.**	- L'élève établit intégralement la liste de pièces ainsi que le dessin complet. - L'élève détermine les désignations de normes ainsi que les dimensions des pièces requises en se référant à un livre de formules ou à d'autres documents.	- L'élève a établi et complété la liste de pièces ainsi que le dessin complet d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce détachée en se référant à des dessins complets ou à d'autres documents.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements et les vues en coupes requises de pièces tournées et fraisées avec des transformations pour des éléments de formage normés.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des ajustements de manière cohérente et de déterminer des tolérances ainsi que des états de surfaces qui en résultent.**	- L'élève est capable d'expliquer son choix d'un ajustement. - L'élève indique les tolérances de dimensions, de formes et de positions ainsi que les états de surfaces dans le dessin en respectant les normes.	- L'élève a expliqué son choix d'un ajustement d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect technique. - L'élève a proprement et correctement indiqué la majorité des données complétées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1 (ATIWW3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer lors des travaux de brasage tendre/fort, de soudage autogène et de soudage TIG en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types d'assemblage par complémentarité de forme, de force et de matière. Il est initié au soudage TIG. Il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage tendre/fort, soudage au gaz, assemblages par vis, assemblages rivées, assemblages par goupilles et assemblages par goujons. Le cas échéant, l'élève est capable de retoucher les pièces requises manuellement à la meuleuse d'angle et en appliquant les méthodes de travail étudiées.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes indiquées. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'élève apprend les méthodes du soudage au gaz et du soudage tendre/fort à titre d'introduction, puis la méthode du soudage TIG. - L'élève produit des assemblages par vis, des assemblages rivées et des assemblages par goujons.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les assemblages par vis, les assemblages rivées et les assemblages par goujons répondaient majoritairement aux exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents éléments du montage de paliers de roulement et de rédiger un protocole de mesure, en se livrant à une analyse soignée des documents techniques et à une sélection des informations requises.** **L'élève se familiarise avec les principes des paliers de roulement et des paliers de glissement ainsi qu'avec le montage et le démontage réglementaires des paliers de roulement (théorie et pratique).**	- L'élève rédige un protocole de mesure pour les éléments à contrôler. - L'élève utilise les documents disponibles. - L'élève dispose d'une documentation technique à propos des principes des paliers de roulement et de glissement. - L'élève s'entraîne au montage et au démontage des paliers de roulement décrits dans la documentation.	- Les valeurs mentionnées dans le protocole de mesure correspondaient à 70% aux dimensions réelles des éléments. - Les tolérances sélectionnées correspondaient à 70% aux valeurs prescrites dans les documents. - L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a compris 60% des principes théoriques de la technique des paliers de roulement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces de travail compliquées en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et en appliquant les techniques de travail suivantes: cordonnage, travail avec l'appareil diviseur, brochage de rainures, confection de connexions à clavette. Il est capable de constituer des ensembles de composants avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. L'élève est capable de déterminer les données de coupe ou de les extraire d'un tableau et de les régler correctement.**	- L'élève utilise les outils et les appareils repris dans la liste, puis il fabrique la pièce de travail conformément au schéma indiqué et dans les limites des tolérances. - L'élève observe les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents. - L'élève détermine les données de coupe requises en se référant aux outils et aux matériaux utilisés.	- L'élève a fabriqué une pièce de travail qui correspondait en majorité au schéma et qui se situait à 60% dans les limites des dimensions tolérées et de la profondeur de rugosité indiquée. - Les réglages appliqués à l'appareil correspondaient en majorité aux valeurs déterminées ou extraites des tableaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'apprécier si un schéma est nécessaire et de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'élève contrôle la pièce au cours du façonnage en utilisant les outils suivants: o un pied à coulisse, o un micromètre, o un pied à coulisse de profondeur, o des cadrans. - L'élève note les valeurs mesurées dans un protocole de mesure.	- Les valeurs indiquées dans le protocole de mesure correspondaient en majorité aux mesures réelles de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire une sélection parmi différentes méthodes de fabrication mécaniques et manuelles en se référant à la mission de travail et d'établir des interactions entre les différentes méthodes.**	- L'élève dispose d'un schéma. - L'élève explique la méthode sélectionnée ainsi que les appareils et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'élève a produit un rapport propre. - Les méthodes de fabrication, les appareils et les outils mentionnés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1 (FORMM3B)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMM3B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer lors des travaux de brasage tendre/fort, de soudage autogène et de soudage TIG en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types d'assemblage par complémentarité de forme, de force et de matière. Il est initié au soudage TIG. Il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage tendre/fort, soudage au gaz, assemblages par vis, assemblages rivées, assemblages par goupilles et assemblages par goujons. Le cas échéant, l'élève est capable de retoucher les pièces requises manuellement à la meuleuse d'angle et en appliquant les méthodes de travail étudiées.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes indiquées. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'élève apprend les méthodes du soudage au gaz et du soudage tendre/fort à titre d'introduction, puis la méthode du soudage TIG. - L'élève produit des assemblages par vis, des assemblages rivées et des assemblages par goujons.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les assemblages par vis, les assemblages rivées et les assemblages par goujons répondaient majoritairement aux exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents éléments du montage de paliers de roulement et de rédiger un protocole de mesure, en se livrant à une analyse soignée des documents techniques et à une sélection des informations requises.** **L'élève se familiarise avec les principes des paliers de roulement et des paliers de glissement ainsi qu'avec le montage et le démontage réglementaires des paliers de roulement (théorie et pratique).**	- L'élève rédige un protocole de mesure pour les éléments à contrôler. - L'élève utilise les documents disponibles. - L'élève dispose d'une documentation technique à propos des principes des paliers de roulement et de glissement. - L'élève s'entraîne au montage et au démontage des paliers de roulement décrits dans la documentation.	- Les valeurs mentionnées dans le protocole de mesure correspondaient à 70% aux dimensions réelles des éléments. - Les tolérances sélectionnées correspondaient à 70% aux valeurs prescrites dans les documents. - L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a compris 60% des principes théoriques de la technique des paliers de roulement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces de travail compliquées en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et en appliquant les techniques de travail suivantes: cordonnage, travail avec l'appareil diviseur, brochage de rainures, confection de connexions à clavette. Il est capable de constituer des ensembles de composants avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. L'élève est capable de déterminer les données de coupe ou de les extraire d'un tableau et de les régler correctement.**	- L'élève utilise les outils et les appareils repris dans la liste, puis il fabrique la pièce de travail conformément au schéma indiqué et dans les limites des tolérances. - L'élève observe les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents. - L'élève détermine les données de coupe requises en se référant aux outils et aux matériaux utilisés.	- L'élève a fabriqué une pièce de travail qui correspondait en majorité au schéma et qui se situait à 60% dans les limites des dimensions tolérées et de la profondeur de rugosité indiquée. - Les réglages appliqués à l'appareil correspondaient en majorité aux valeurs déterminées ou extraites des tableaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'apprécier si un schéma est nécessaire et de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'élève contrôle la pièce au cours du façonnage en utilisant les outils suivants: o un pied à coulisse, o un micromètre, o un pied à coulisse de profondeur, o des cadrans. - L'élève note les valeurs mesurées dans un protocole de mesure.	- Les valeurs indiquées dans le protocole de mesure correspondaient en majorité aux mesures réelles de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire une sélection parmi différentes méthodes de fabrication mécaniques et manuelles en se référant à la mission de travail et d'établir des interactions entre les différentes méthodes.**	- L'élève dispose d'un schéma. - L'élève explique la méthode sélectionnée ainsi que les appareils et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'élève a produit un rapport propre. - Les méthodes de fabrication, les appareils et les outils mentionnés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des ordres de fabrication simples sous guidance (FORMM3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication simples sous guidance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMM3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se servir des outils spécifiques à l'entreprise de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'identifier l'état d'outils spécifiques à la profession et à l'entreprise sous les aspects techniques. - L'apprenti est capable d'opter pour des outils spécifiques à la profession et à l'entreprise en fonction de leur manipulation et de leur affectation.	- L'apprenti a correctement identifié l'état des outils. - L'apprenti a correctement attribué les outils à leur domaine d'affectation.
30 % (18 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les machines ainsi que les outils avec précaution.	- L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti a décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les machines de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti se concerte sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours de travaux en équipe.	- L'apprenti est resté pertinent en cas de divergence d'opinions au cours du travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces simples (DESIN4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce fraisée en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements et des vues en coupes requises de pièces fraisées simples avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce tournée en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements et des vues en coupes éventuellement requises de pièces tournées simples avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des données supplémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève indique les données supplémentaires dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur d'une manière cohérente et dans le respect des normes. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier dans le dossier indiqué de manière règlementaire.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Déterminer le métal pour différentes applications et sélectionner le traitement thermique nécessaire pour un acier (CAMAT4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Déterminer le métal pour différentes applications et sélectionner le traitement thermique nécessaire pour un acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève explique les propriétés ainsi que les réactions de métaux purs en se référant à leur structure interne.**	- L'élève sait ce qu'est une liaison métallique et il explique sa formation. - L'élève connaît et explique l'impact de la structure cristalline des métaux purs sur leurs propriétés (par exemple la conductivité, la formabilité, etc.). - L'élève esquisse correctement la courbe de refroidissement d'un métal pur et il explique la signification du point de rétention. - L'élève connaît les trois variétés de réseaux cristallins typiques de métaux purs et il avance des exemples. - L'élève identifie des erreurs de réseaux dans des illustrations schématiques et il les désigne correctement. - L'élève explique correctement l'impact sur les propriétés des matériaux.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
20 % (12 P)	**L'élève explique les propriétés ainsi que les réactions d'alliages métalliques en se référant à leur structure interne.**	- L'élève décrit correctement la formation d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins en se référant aux courbes de refroidissement typiques. - L'élève établit des diagrammes de phases en se référant aux courbes de refroidissement d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins. - L'élève désigne correctement les différentes propriétés d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
20 % (12 P)	**L'élève explique la formation ainsi que la structure interne d'un acier en se référant au diagramme de phase fer-carbone.**	- L'élève esquisse et annote correctement la courbe de refroidissement du fer pur. - L'élève décrit la formation de la structure de l'acier (pas de la fonte) depuis la fusion jusqu'à la température ambiante avec des teneurs en carbone variables. - L'élève identifie et décrit les structures de l'acier en se référant à plusieurs graphiques de structures.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.

20 % (12 P)	**L'élève opte pour la méthode de traitement thermique adaptée à l'affectation correspondante et il explique sa décision.**	- L'élève désigne la différence entre le durcissement et le recuit. - L'élève est capable de situer les différentes méthodes de recuit sur le diagramme de phases fer-carbone. - L'élève connaît l'objectif ainsi que la progression approximative des différentes méthodes de recuit. - L'élève connaît l'objectif ainsi que la progression approximative du durcissement et il explique l'importance particulière du trempage. - L'élève connaît les objectifs ainsi que la progression approximative de plusieurs méthodes de durcissement de la zone périphérique.	- L'élève a opté pour des méthodes de traitement thermique qui correspondaient en majorité à l'affectation et il les a décrites. - L'élève a expliqué la majorité des modifications des propriétés au cours du traitement thermique en se référant à la structure du métal.
20 % (12 P)	**L'élève opte pour le métal adapté (acier, métaux non ferreux et alliages) à différentes affectations et il explique sa décision.**	- L'élève connaît les différences entre un métal ferreux et un métal non ferreux ainsi qu'entre un métal lourd et un métal léger. - L'élève désigne et décrit les grandeurs physiques servant à décrire les propriétés physiques, chimiques, mécaniques, thermiques et technologiques de matériaux. - L'élève caractérise l'acier, l'aluminium et le cuivre ainsi que des alliages habituels d'aluminium et de cuivre. - L'élève recherche des propriétés de ces matériaux ainsi que des indicateurs dans un livre de formules.	- L'élève a opté de manière cohérente pour la majorité des matériaux et il a justifié la grande majorité des explications correspondantes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2 (ATIWW4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**ATIWW4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer au cours des travaux de soudage TIG et de découpage thermique en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexions par complémentarité de matière et il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage TIG et découpage thermique.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises après concertation pour les méthodes sélectionnées. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'élève réalise les soudures suivantes en appliquant la méthode du soudage TIG: soudure d'angle Pa, Pb (Pf) et soudure de tuyau Pf. - L'élève découpe des tôles de 3 à 10 mm.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les tôles séparées respectaient les tolérances imposées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire et de connecter des raccords de tuyaux hydrauliques.**	- L'élève réalise les raccords de tuyaux requis conformément au schéma.	- Les connexions établies correspondaient à 60% aux dimensions et aux angles demandés. - Les tuyaux produits n'accusaient ni copeau ni bavure et ils n'ont pas subi de détérioration.
20 % (12 P)	**L'élève effectue les travaux de montage de manière réglementaire (palier à deux points).** **L'élève suit les instructions du plan de démontage et/ou de montage et il est capable d'effectuer l'ensemble des mesurages requis et d'établir un rapport de mesure.**	- L'élève répète les exercices de montage et de démontage des paliers de roulement étudiés. - L'élève monte un palier à deux points supplémentaires sur des arbres passants et différenciés. - L'élève dispose d'un plan de montage et de démontage et il établit un rapport de mesure pour les positions des paliers.	- L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a effectué les travaux conformément au plan de montage et de démontage, sans commettre d'erreur grossière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter des unités techniques sous guidance (par exemple des compresseurs à air) et de remplacer les pièces requises de manière réglementaire.**	- L'élève démonte et monte des unités techniques.	- Une fois les pièces remplacées, les unités techniques étaient à nouveau en état de fonctionnement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail compliquées mécaniquement (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et manuellement (tolérances de fabrication IT10 et IT11) en se référant à des esquisses et à des dessins dans le respect des délais et d'appliquer les techniques de travail suivantes: tournage conique et filetage. L'élève est initié à la technique des commandes numériques et au réglage d'une machine (simulation).** **L'élève est capable de constituer des groupes de construction avec les éléments fabriqués mécaniquement et manuellement.** **L'élève effectue les travaux en suivant le plan de démontage et de montage sans commettre d'erreur grossière.** **L'élève est capable de manipuler et d'entretenir les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique la pièce de travail dans le respect des délais et dans les limites des tolérances, conformément au schéma indiqué. - L'élève est capable d'installer la machine à commande numérique.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées étaient à 60% conformes aux tolérances indiquées dans le schéma et à la profondeur de rugosité indiquée. - L'élève a manipulé la machine à commande numérique avec les réglages appliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2 (FORMM4B)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**FORMM4B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer lors des travaux de soudage TIG et de découpage thermique en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'apprenti est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexions par complémentarité de matière et il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage TIG et découpage thermique.**	- L'apprenti applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises après concertation pour les méthodes sélectionnées. - L'apprenti règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'apprenti réalise les soudures suivantes en appliquant la méthode du soudage TIG: soudure d'angle Pa, Pb (Pf) et soudure de tuyau Pf. - L'apprenti découpe des tôles de 3 à 10 mm.	- L'apprenti a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'apprenti a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les tôles séparées respectaient les tolérances imposées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire et de connecter des raccords de tuyaux hydrauliques.**	- L'apprenti réalise les raccords de tuyaux requis conformément au schéma.	- Les connexions établies correspondaient à 60% aux dimensions et aux angles demandés. - Les tuyaux produits n'accusaient ni copeau ni bavure et ils n'ont pas subi de détérioration.
20 % (12 P)	**L'apprenti effectue les travaux de montage de manière réglementaire (palier à deux points).** **L'apprenti suit les instructions du plan de démontage et/ou de montage et il est capable d'effectuer l'ensemble des mesurages requis et de rédiger un protocole de mesure.**	- L'apprenti répète les exercices de montage et de démontage des paliers de roulement étudiés. - L'apprenti monte un palier à deux points supplémentaire sur des arbres passants et différenciés. - L'apprenti dispose d'un plan de montage et de démontage et il rédige un protocole de mesure pour les positions des paliers.	- L'apprenti a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'apprenti a effectué les travaux conformément au plan de montage et de démontage, sans commettre d'erreur grossière.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de démonter et de monter des unités techniques sous guidance (par exemple des compresseurs à air) et de remplacer les pièces requises de manière réglementaire.**	- L'apprenti démonte et monte des unités techniques.	- Une fois les pièces remplacées, les unités techniques étaient à nouveau opérationnelles.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail compliquées mécaniquement (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et manuellement (tolérances de fabrication IT10 et IT11) en se référant à des esquisses et à des dessins dans le respect des délais et d'appliquer les techniques de travail suivantes: tournage conique et filetage. L'apprenti est en outre initié à la technique CNC et à l'installation de l'appareil (simulation). Il est capable de constituer des groupes de construction avec les éléments fabriqués mécaniquement et manuellement. Il est capable de manipuler et d'entretenir les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti fabrique la pièce de travail dans le respect des délais et dans les limites des tolérances, conformément au schéma indiqué. - L'apprenti est capable d'installer la machine CNC.	- L'apprenti a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées étaient à 60% conformes aux tolérances fixées dans le schéma et à la profondeur de rugosité indiquée. - L'apprenti a manipulé la machine CNC avec les réglages appliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Réaliser des ordres de fabrication sous guidance (FORMM4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication sous guidance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**FORMM4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'apprenti opte pour les documents importants pour l'accomplissement de la mission (par exemple une mission d'installation ou une mission de montage) de manière autonome. - L'apprenti sélectionne les informations concernant le projet (en triant ce qui est important de ce qui l'est moins) et, le cas échéant, il propose plusieurs options.	- La sélection était convenable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier les étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'apprenti explique les étapes requises pour l'accomplissement des missions à l'examinateur. - L'apprenti note les matériaux, les instruments, les machines, les outils, les accessoires, etc., requis par écrit et il les réunit.	- La planification était convenable et complète. - Les listes de matériel et d'outillage étaient complètes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre une planification et de produire un résultat.**	- L'apprenti accomplit les étapes de travail planifiées de manière autonome en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti effectue les travaux d'une manière compétente et propre.	- L'apprenti a accompli les étapes de travail dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'examinateur a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat à la planification et de le soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti effectue un test de fonctionnement et il le documente. - L'apprenti constate les rectifications de rigueur et il initie les modifications.	- L'apprenti a produit la documentation du test de fonctionnement. - L'apprenti a corrigé l'ensemble des erreurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	- L'apprenti décrit et justifie la méthode appliquée au cours des différentes étapes en se référant aux planifications/aux données de planification. - L'apprenti évalue ses méthodes de travail ainsi que ses résultats.	- L'apprenti a décrit et justifié sa méthode d'une manière cohérente, correcte sous l'aspect du contenu et convenable. - L'évaluation était claire, compréhensible et convenable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Construire, comprendre et calculer des circuits de base (hyd. et pneum.) (ASSER1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre des circuits en service**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits de base (hyd. et pneum.)**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schaltpläne zu zeichnen bedeutet, dass der Auszubildende sowohl in der Lage ist Schaltpläne als Handzeichnung anzufertigen, als auch Schaltpläne mit Hilfe eines Simulationsprogrammes zu erstellen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit de base.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit de base ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant la pression, la force ainsi que la loi générale des gaz.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit de base, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire, comprendre et calculer des circuits simples (hyd., pneum. et électro-pneum.) (ASSER2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre des circuits en service**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits simples (hyd., pneum. et électro-pneum.)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schaltpläne zu zeichnen bedeutet, dass der Auszubildende sowohl in der Lage ist Schaltpläne als Handzeichnung anzufertigen, als auch Schaltpläne mit Hilfe eines Simulationsprogrammes zu erstellen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit simple.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit simple ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant le débit volumique, les vitesses, les temps de trajet ainsi que la loi d'Ohm.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Science des matériaux et examens des matériaux avancés et protection anti-corrosion (CAMAT5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Science des matériaux et examens des matériaux avancés et protection anti-corrosion**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés de matériaux non métalliques, de matières frittées et d'autres matériaux composites et il est capable d'opter pour un matériau adapté à différentes affectations.**	- L'élève décrit les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés de matériaux non métalliques, de matières frittées et d'autres matériaux composites. - L'élève est capable d'expliquer sa décision.	- L'élève a opté pour la majorité des matériaux de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité justifiables sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour une mesure anticorrosion adaptée à l'affectation correspondante.**	- L'élève décrit les causes de la corrosion. - L'élève est capable d'opter pour des mesures anticorrosion pour des matériaux indiqués et dans des circonstances d'affectation indiquées.	- L'élève a opté pour la majorité des mesures anticorrosion de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité justifiables sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter les indications concernant la dureté et de les comparer.**	- L'élève décrit les méthodes de contrôle de la dureté et il est capable de déterminer la dureté d'échantillons de manière autonome. - L'élève est capable de convertir des indications concernant la dureté d'une méthode de contrôle vers une autre.	- L'élève a expliqué la grande majorité des indications concernant la dureté d'une manière cohérente sous l'aspect technique et il les a converties d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces complexes (DESIN5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce fraisée complexe en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements, les tolérances et les vues en coupes requises de pièces fraisées complexes avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce tournée complexe en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements, les tolérances et éventuellement les vues en coupes requises de pièces tournées complexes avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les états des surfaces ainsi que d'autres données requises et de les indiquer dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève indique l'ensemble des données requises pour la fabrication de la pièce dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur dans le respect des normes.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1 (ATIWW5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation. - L'élève règle les paramètres requis.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis une réalisation compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces en utilisant des procédés de combinaison de matière.**	- L'élève assemble des épaisseurs de tôle différentes en appliquant le procédé du soudage manuel à l'arc.	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures réalisées n'accusaient pas d'erreurs de soudage extérieures d'envergure.
10 % (6 P)	**L'élève organise et se procure les outils de travail requis de manière autonome en fonction de la méthode d'assemblage sélectionnée.**	- L'élève sélectionne les outils de travail requis pour la mission de travail. - L'élève note les outils de travail dans une liste.	- L'élève a établi une liste des outils de travail requis de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et de connecter des raccordements tubulaires hydrauliques dans les délais, de confectionner des composants et des ensembles de composants, de les disposer de manière appropriée au cours du montage et de les raccorder.**	- L'élève réalise les raccordements tubulaires requis dans les délais, conformément au dessin industriel.	- Les raccordements réalisés correspondaient à 60% aux mesures et aux angles demandés. - Les tubes réalisés n'accusaient ni copeaux, ni arêtes, ni détérioration. - L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève effectue les travaux de montage de manière réglementaire (support à quatre points, disposition des arbres, embrayages).**	- L'élève dispose de documentations techniques. - L'élève s'exerce au montage et au démontage des machines et des composants décrits dans les documentations.	- L'élève a effectué 60% des travaux de montage et de démontage d'une manière correcte sur le plan professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel d'éléments de machines défectueux dans le respect des délais indiqués et de fabriquer, le cas échéant, de nouveaux éléments dans le respect des délais indiqués en se servant des machines et des appareils correspondants de manière compétente.**	- L'élève est confronté à un composant défectueux (chapeau d'engrenage, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau dans le respect des délais indiqués ou il assure le post-usinage. - L'élève sélectionne la méthode de fabrication appropriée.	- Le composant fabriqué ou post-usiné était utilisable.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles en se référant à des esquisses et à des dessins industriels, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10. L'élève est capable d'assurer un traitement complémentaire de ces composants des projets avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler les composants.**	- L'élève fabrique les composants requis en se référant au projet. - L'élève répète les méthodes de fabrication étudiées précédemment.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquées dans le dessin industriel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1 (FORMM5B)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORMM5B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'apprenti est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour la méthode du soudage manuel à l'arc après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation. - L'apprenti règle les paramètres requis.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis une réalisation compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en utilisant des procédés d'assemblage.**	- L'apprenti assemble des épaisseurs de tôle différentes en appliquant le procédé du soudage manuel à l'arc.	- L'apprenti a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures réalisées n'accusaient pas d'erreurs de soudage extérieures d'envergure.
10 % (6 P)	**L'apprenti planifie et se procure les outils de travail requis de manière autonome en fonction de la méthode d'assemblage sélectionnée.**	- L'apprenti sélectionne les outils de travail requis pour la mission de travail. - L'apprenti note les outils de travail dans une liste.	- L'apprenti a établi une liste des outils de travail requis de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser et de connecter des raccordements tubulaires hydrauliques dans les délais, de confectionner des composants et des ensembles de composants, de les disposer de manière appropriée au cours du montage et de les raccorder.**	- L'apprenti réalise les raccordements tubulaires requis dans les délais, conformément au dessin industriel.	- Les raccordements réalisés correspondaient à 60% aux dimensions et aux angles demandés. - Les tubes réalisés n'accusaient ni copeaux, ni bavures, ni détérioration. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue les travaux de montage de manière réglementaire (support à quatre points, disposition des arbres, embrayages).**	- L'apprenti dispose de documentations techniques. - L'apprenti s'exerce au montage et au démontage des machines et des pièces standardisées décrites dans les documentations.	- L'apprenti a effectué les travaux de montage et de démontage d'une manière à 60% correcte sur le plan professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel d'éléments de machines défectueux et de fabriquer, le cas échéant, de nouvelles pièces en se servant des machines et des appareils correspondants de manière compétente.**	- L'apprenti est confronté à un composant défectueux (chapeau d'engrenage, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau ou il assure le post-usinage. - L'apprenti sélectionne la méthode de fabrication appropriée.	- Le composant fabriqué ou post-usiné était utilisable.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles en se référant à des esquisses et à des dessins, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10, d'assurer un traitement complémentaire de ces composants des projets avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et de les assembler.**	- L'apprenti fabrique les composants requis en se référant au projet. - L'apprenti répète les méthodes de fabrication étudiées au préalable.	- L'apprenti a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquée dans le dessin industriel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réaliser des ordres de fabrication complexes sous guidance (FORMM5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication complexes sous guidance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORMM5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le travail qui lui a été confié sous guidance en tenant compte des instructions écrites.**	- L'apprenti effectue les travaux spécifiques à l'entreprise ou à la profession en suivant les indications ainsi que les instructions écrites.	- L'apprenti a correctement effectué le travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les instructions du plan d'inspection, de sécuriser le poste de travail de manière compétente et d'effectuer l'ensemble des mesurages requis.**	- L'apprenti suit les instructions du plan d'inspection spécifique à l'entreprise ou à la profession respectif. - L'apprenti sécurise le poste de travail en suivant les consignes internes respectives. - L'apprenti effectue l'ensemble des mesurages requis.	- L'apprenti a sécurisé le poste de travail dans le respect des consignes internes spécifiques. - L'apprenti a effectué les mesurages requis de manière compétente et il les a correctement notés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les différentes étapes de travail à un contrôle en se référant aux règles techniques, d'en évaluer la qualité et d'initier l'autorisation de l'étape de travail suivante.**	- L'apprenti est capable de suivre les règles techniques ainsi que les consignes, de soumettre la qualité à un contrôle et d'initier l'autorisation des étapes de travail suivantes.	- L'apprenti a correctement suivi les règles techniques ainsi que les consignes servant au contrôle de la qualité des étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire un justificatif de travaux effectués.**	- L'apprenti est capable de documenter les résultats de son travail et, le cas échéant, de les défendre en avançant des arguments.	- Les travaux effectués étaient documentés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre son propre comportement à un examen critique, de tirer des enseignements de ses expériences et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues au cours de leur collaboration.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique au cours d'un entretien et de faire des propositions pour améliorer son attitude à l'avenir. - L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problèmes au cours d'un travail en équipe.	- L'apprenti a proposé des améliorations pour les points évoqués. - L'apprenti est resté pertinent en cas de problème ou de divergence d'opinion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Machines motrices et machines à travail (CAMAT6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Machines motrices et machines à travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMAT6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer le travail à effectuer, la puissance, l'énergie ainsi que le rendement de machines motrices et de machines à travail et d'expliquer les notions.**	- L'élève comprend les notions de travail, de puissance, d'énergie et de rendement avec les grandeurs correspondantes. - L'élève répond à des énoncés de calcul faciles concernant ces sujets.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique. - Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les couples ainsi que les forces qui se produisent au cours de l'utilisation de transmissions.**	- L'élève est capable de déterminer les rapports de transmission, les couples ainsi que les forces périphériques avec des transmissions à engrenages, des entraînements par courroies et des transmissions par chaînes.	- Les valeurs déterminées, respectivement calculées, étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de machines motrices et de machines à travail.**	- L'élève est capable de répondre à des questions concernant la structure et le fonctionnement de machines motrices et de machines à travail.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Éléments de machines avancées (DESIN6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Éléments de machines avancées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre le plan de disposition, le dessin complet ainsi que la liste des pièces d'un ensemble de composants.**	- L'élève identifie les numéros des positions dans le dessin complet et dans le plan de disposition en se référant à la liste des pièces.	- L'élève a quasiment indiqué l'intégralité des numéros des positions dans les dessins d'une manière correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter la liste des pièces d'un ensemble de composants.**	- La liste des pièces est complète. - L'élève détermine les désignations des normes ainsi que les dimensions des pièces requises en se référant à un livre de formules ou à d'autres documents.	- L'élève a établi ou complété la liste des pièces d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer la représentation graphique d'un ensemble de composants sous un aspect fonctionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer les missions de plusieurs éléments fonctionnels.	- Les explications étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'indiquer les transformations requises de pièces détachées servant à l'intégration d'éléments de formage et d'éléments fonctionnels dans un dessin.**	- L'élève établit ou il complète les vues requises. - L'élève indique les dimensionnements ainsi que les tolérances requis de manière règlementaire.	- Le dessin établi était propre et majoritairement correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2 (ATIWW6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**ATIWW6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour la méthode du soudage MAG et pour les connexions collées après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable de fabriquer les composants du projet en appliquant les méthodes d'assemblage ainsi que les procédés de séparation étudiés précédemment, dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour le soudage MAG et pour le collage après concertation. - L'élève réalise le projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réalisé le projet sans dépasser le temps dont il disposait. - Les soudures réalisées étaient conformes à la qualité demandée. - Les dimensions et les angles demandés étaient à 60% conformes aux indications du dessin industriel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner et de combiner différentes méthodes d'assemblage et différents procédés de séparation en se référant à une mission de travail.**	- L'élève accomplit la mission de travail en appliquant la méthode du soudage MAG conformément au dessin industriel et dans les limites des tolérances. - L'élève accomplit la mission de travail en appliquant différentes méthodes de collage.	- L'élève a soumis les soudures réalisées à un contrôle visuel. - L'élève a soumis les connexions collées réalisées à un contrôle mécanique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux de montage ou de réparation de manière réglementaire et dans le respect des délais (par exemple sur des engrenages à pignons droits, des roulements coniques, des pompes centrifuges, des composants hydrauliques et pneumatiques, etc.).**	- L'élève dispose de documentations techniques. - L'élève dispose d'un énoncé et il accomplit la tâche dans les délais indiqués.	- L'élève a accompli la tâche indiquée d'une manière correcte à 60% sur le plan professionnel et dans le respect des délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler le fonctionnement d'une installation et de procéder à un essai avec ses collègues.**	- Une installation est contrôlée et mise en service dans le cadre d'un travail en groupe.	- L'élève et ses collègues ont réussi à procéder à un essai.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel d'éléments de machines défectueux dans le respect des délais indiqués et de fabriquer, le cas échéant, de nouveaux éléments dans le respect des délais indiqués en se servant des machines et des appareils correspondants de manière compétente.**	- L'élève est confronté à un composant défectueux (chapeau d'engrenage, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau dans le respect des délais indiqués ou il assure le post-usinage. - L'élève sélectionne la méthode de fabrication appropriée.	- Le composant fabriqué ou post-usiné était utilisable. - L'élève a respecté les délais indiqués.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents composants des projets sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles ou avec des machines à commande CNC en se référant à des esquisses et à des dessins industriels, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10 et dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève fabrique les composants du projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquées dans le dessin industriel. - L'élève a fabriqué les composants sans dépasser le temps dont il disposait.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer un traitement complémentaire de ces composants des projets avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler les composants dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève fabrique et assemble les composants du projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquées dans le dessin industriel. - L'élève a effectué le montage conformément au dessin industriel et le fonctionnement était assuré. - L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève manipule les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a utilisé et manipulé les outils ainsi que les machines-outils sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2 (FORMM6B)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**FORMM6B**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer la méthode du soudage à l'arc sous protection des gaz actifs avec métal d'apport (MAG), de réaliser des connexions collées après concertation avec ses collaborateurs en appliquant les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'apprenti est capable de fabriquer les composants du projet en appliquant les procédés d'assemblage et les procédés de séparation étudiés précédemment, dans le respect des délais indiqués.**	- L'apprenti applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour le soudage à l'arc sous protection des gaz actifs avec métal d'apport (MAG) et pour le collage après concertation. - L'apprenti fabrique les composants du projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti a réalisé le projet dans le respect des délais. - Les soudures réalisées étaient conformes à la qualité demandée. - Les dimensions et les angles demandés étaient à 60% conformes aux indications du dessin industriel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de combiner différentes procédés d'assemblage et différents procédés de séparation en se référant à un ordre de fabrication.**	- L'apprenti accomplit l'ordre de fabrication en appliquant la méthode du soudage MAG conformément au dessin industriel et dans les limites des tolérances. - L'apprenti accomplit l'ordre de fabrication en appliquant différentes procédés de collage.	- L'apprenti a soumis les soudures réalisées à un contrôle visuel. - L'apprenti a soumis les connexions collées réalisées à un contrôle mécanique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux de montage ou de réparation de manière réglementaire et dans le respect des délais (par exemple sur des engrenages droits, des roulements à galets coniques, des pompes centrifuges, des composants hydrauliques et pneumatiques, etc.).**	- L'apprenti dispose de documentations techniques. - L'apprenti dispose d'un énoncé et il accomplit la tâche dans les délais indiqués.	- L'apprenti a accompli la tâche indiquée d'une manière correcte à 60% sur le plan professionnel et dans le respect des délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler le fonctionnement d'une installation et de procéder à un cycle d'essai avec ses collègues.**	- Une installation est contrôlée et mise en service dans le cadre d'un travail en groupe.	- L'apprenti et ses collègues ont réussi à procéder à un cycle d'essai.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel de pièces défectueuses dans le respect des délais indiqués et de fabriquer, le cas échéant, de nouvelles pièces dans le respect des délais indiqués en se servant des machines et des appareils appropriés de manière compétente.**	- L'apprenti reçoit un composant défectueux (couvercle de boîte, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau dans le respect des délais indiqués ou il effectue le post-usinage. - L'apprenti sélectionne le procédé de fabrication approprié.	- La pièce fabriquée ou post-usinée était utilisable. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer différentes pièces d'un projet sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles ou avec des machines à commande CNC en se référant à des esquisses et à des dessins industriels, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10 et dans le respect des délais indiqués.**	- L'apprenti fabrique les pièces d'un projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'apprenti a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de de la profondeur de rugosité indiquée dans le dessin industriel. - L'apprenti a fabriqué les pièces dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer un traitement complémentaire aux pièces d'un projet avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler les pièces dans le respect des délais indiqués.**	- L'apprenti fabrique et assemble les pièces d'un projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- Les pièces fabriquées se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquée dans le dessin industriel. - L'apprenti a effectué le montage conformément au dessin industriel et le fonctionnement était assuré. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'apprenti a utilisé les outils ainsi que les machines-outils sans commettre d'erreur grave. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.10. - Réaliser des ordres de fabrication complexes (FORMM6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication complexes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**FORMM6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une détection d'erreurs compétente en se servant d'instruments de diagnostic et de contrôle spécifiques à l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de distinguer les différents instruments de diagnostic et de contrôle et de s'en servir de manière compétente. - L'apprenti est capable de circonscrire et d'extrapoler des erreurs éventuelles dans une installation spécifique de manière compétente.	- L'apprenti a correctement manipulé les instruments. - L'apprenti a réussi à localiser les erreurs et à les éliminer.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser des anomalies éventuelles de manière autonome, de les documenter et d'initier les mesures requises.**	- L'apprenti documente les anomalies correctement. - L'apprenti est capable d'entreprendre des mesures de rectification, de manière à ce que la machine/l'installation soit à nouveau en état de fonctionnement.	- L'apprenti a correctement documenté les anomalies. - L'apprenti a initié les mesures de rigueur.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des missions de travail.**	- L'apprenti est capable de subdiviser un travail indiqué en étapes de travail logiques et d'expliquer la suite de ces étapes.	- L'apprenti a identifié les étapes de travail et il les a subdivisées de manière logique.
20 % (12 P)	**L'apprenti assume des responsabilités au sein de l'équipe et il est capable d'évaluer son propre comportement de manière critique.**	- L'apprenti est capable de contribuer à la recherche d'une solution de manière structurée en cas de problèmes au cours d'un travail en équipe et de jouer les intermédiaires entre ses collaborateurs dans la mesure des besoins. - L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique au cours d'un entretien et de faire des propositions pour améliorer son comportement à l'avenir.	- L'apprenti a évoqué les problèmes au cours d'un travail en équipe de manière pertinente et il a accepté la solution retenue. - L'apprenti a proposé des améliorations pour les points discutés.
10 % (6 P)	**L'apprenti tire des enseignements de ses expériences et il gère les commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'évaluer des commentaires de manière constructive et d'en tenir compte au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte des indications et il a adapté sa manière de travailler en conséquence.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Construire, comprendre et calculer des circuits plus avancés (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.) (ASSER3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits plus avancés (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSER3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit plus avancé.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit plus avancé ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant des forces, des vitesses ainsi que des temps d'entrée et de sortie.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit plus avancé, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Construire, entretenir, comprendre et calculer des circuits d'application (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.) (ASSER4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Construire, entretenir, comprendre et calculer des circuits d'application (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit d'application.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit d'application ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit. - L'élève est capable d'indiquer des sources d'erreurs éventuelles en se référant au schéma complet d'un circuit et à un dysfonctionnement indiqué.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant la puissance, le rendement, des forces de pistons ainsi que des durées de pistons.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit d'application, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués, une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stages**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations manquantes, d'établir des dessins ou de les compléter.**	- L'élève détermine les informations. - L'élève complète le jeu de dessins.	- L'élève a opté pour des informations qui étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel. - Le dessin était propre et l'élève a correctement présenté la majorité des vues requises. - L'élève a indiqué la majorité des dimensions requises pour la production de la pièce de travail. - L'élève a indiqué des tolérances ainsi que des indications concernant la surface et elles étaient en partie correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de compléter le schéma du circuit d'une installation, de l'expliquer, de déterminer des grandeurs physiques, de monter le circuit en se référant au schéma complet et de le mettre en service.**	- L'élève complète le schéma du circuit en suivant les indications et en respectant les normes. - L'élève explique le fonctionnement de l'installation en se référant au schéma du circuit. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités. - L'élève opte pour des composants, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des symboles dans le schéma du circuit dans le respect des normes. - Les explications étaient en majorité correctes. - Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente. - L'élève a monté le circuit en suivant les indications du schéma et il l'a mis en service en respectant les délais indiqués. - Les valeurs réglées correspondaient aux indications.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail de manière autonome en se référant à des dessins indiqués et en considérant les règles de sécurité, de les assembler le cas échéant et d'appliquer des travaux requis aux installations en suivant les indications.**	- L'élève lit les dessins, il détermine des données de coupes manquantes et il planifie les étapes de travail. - L'élève opte pour le matériel brut et il manipule les machines-outils de manière règlementaire. - L'élève fabrique des pièces détachées en se référant à des dessins complets. - L'élève assemble les pièces d'une installation en suivant les indications.	- L'élève a produit les pièces de travail en respectant les règles de sécurité en vigueur et elles correspondaient en majorité aux indications. - L'installation assemblée était en état de fonctionnement et elle correspondait à la majorité des indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le travail terminé à un contrôle, d'établir un rapport et d'analyser sa méthode de travail de manière critique.**	- L'élève effectue correctement les mesurages et il note les résultats dans un rapport de mesure préimprimé. - L'élève est capable d'expliquer sa méthode de travail et il emploie le vocabulaire professionnel de rigueur.	- L'élève s'est servi des instruments de mesure corrects et les valeurs réelles indiquées correspondaient en majorité aux valeurs réelles de la pièce de travail produite. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a généralement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in dreien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens dreien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle informatique
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 2
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MMF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 1**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 2
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide de centres d'usinage (ATCNC1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide de centres d'usinage**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATCNC1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance, de la soumettre à un essai et de la rectifier en se servant des logiciels du fabricant de la commande adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée.	- L'élève a développé un programme qui a permis de fabriquer la pièce indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer la pièce de travail programmée sous guidance et de régler un tour ou une fraiseuse.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève jauge la pièce de travail et il détermine le point zéro de la pièce de travail. - L'élève soumet la pièce de travail fabriquée à un contrôle.	- La pièce de travail fabriquée était conforme au dessin. - Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les structures et de suivre les consignes avec précision pour une fabrication avec une machine à commande numérique.**	- L'élève manipule la machine à commande numérique en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a respecté les consignes en vigueur au cours de la production de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne les applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie les raccordements électriques des machines dans un atelier et il est capable de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève identifie les représentations des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction (SOUD2-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUD2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences demandées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte des défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie des défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la grande majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la grande majorité des règles du dessin en perspective.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée dans différentes vues.**	- L'élève dessine des composants professionnels typiques simples à main levée en suivant les indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation professionnelle typique. - L'élève a établi les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient approximativement à l'échelle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée en perspective.**	- L'élève dessine des composants professionnels typiques simples à main levée en suivant les indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation professionnelle typique. - L'élève a établi les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient approximativement à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Initiation à la transformation de matières plastiques (ATPLA1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Initiation à la transformation de matières plastiques**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**ATPLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève assemble des pièces en matières synthétiques en appliquant une méthode d'assemblage thermique et en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit des composants simples en matières synthétiques habituelles pour des structures en suivant les indications. - Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions collées avec des matières synthétiques habituelles et il connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit des connexions collées avec des modèles ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes et il les soumet à des contrôles.	- Les connexions collées répondaient aux exigences minimales sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des pièces simples en matières synthétiques habituelles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes.	- La précision ainsi que la qualité des pièces produites correspondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des structures simples en matières synthétiques différentes.**	- L'élève assemble des composants simples en matières synthétiques habituelles pour constituer une structure en suivant les indications.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu par écrit en allemand, respectivement en français, à 50% des questions concernant des textes techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'approprier un vocabulaire technique.**	- L'élève est capable d'étudier un vocabulaire technique. - L'élève répond à des questions dans les deux sens.	- L'élève a correctement répondu à 50% des questions de vocabulaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation.**	- L'élève est capable de préparer une présentation concernant un sujet technique.	- L'élève a établi la présentation d'une manière compréhensible et structurée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation et il a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à rédiger des phrases simples en utilisant les verbes auxiliaires "be, have (got), can, have to". - à rédiger des phrases simples et des histoires courtes au "present simple" et "present continuous". - à rédiger des phrases simples sur des événements futurs au "present continuous". - à comparer des adjectifs. - à écrire des dialogues simples pour fixer un rendez-vous ou laisser un message téléphonique. - à écrire des e-mails courts. - à rédiger des phrases simples sur des évènements passés au "past simple". - à écrire des déroulements de travail simples.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre des textes simples écrits au "present simple, present continuous" et "past simple". - à comprendre des instructions courtes et précises (manuels)	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est apte à indiquer le chemin et fixer des rendez-vous oralement.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'habits, de lieux géographiques, de continents et de mesures. - à comprendre des instructions de travail.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.13. - Machines motrices (MAMOT-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Machines motrices**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAMOT-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de moteurs à essence, des moteurs diesel, de moteurs à deux temps et de moteurs à quatre temps et il est capable d'attribuer les agrégats ainsi que les composants principaux des moteurs dans une représentation et de décrire leur mission.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de base d'une turbine à gaz et il est capable d'expliquer le fonctionnement d'un turbocompresseur de gaz d'échappement.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne correctement différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de base de moteurs électriques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne correctement différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.14. - Notions de base CNC et applications (ATCNC2-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Notions de base CNC et applications**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCNC2-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Testlauf kann wiederholt werden um vorhandene Fehler zu verbessern.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des machines-outils à commandes numériques de manière autonome à la transformation de pièces de travail cylindriques et prismatiques.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour pouvoir préparer les machines-outils.	- Les machines-outils préparées ont permis la fabrication compétente des pièces de travail, conformément aux indications du dessin technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir les programmes requis pour la production des pièces de travail de manière autonome.**	- L'élève prépare les machines-outils de manière autonome. - Une fois la préparation accomplie, l'élève procède à un essai sous guidance.	- L'essai s'est déroulé sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les machines-outils conformément aux instructions indiquées par l'enseignant.**	- L'élève produit les pièces de travail de manière compétente. - L'élève se réfère aux instructions d'utilisation générales des machines-outils.	- L'élève a fabriqué des pièces de travail conformes aux indications des documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.15. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.16. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à écrire des messages téléphoniques. - à rédiger des phrases simples sur des événements passés au "past simple". - à écrire des e-mails courts. - à écrire des déroulements de travail structurés.	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre les textes dans le livre "Solutions Elementary". - à comprendre des instructions structurés ainsi que des descriptions écrites techniques.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est apte - à parler du weekend passé. - à faire une conversation avec "will".	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'endroits en ville et en campagne, de pays et de personnes connues - à comprendre la description orale d'instructions techniques, d'explication technique.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.17. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire une pièce représentée spatialement.**	- L'élève est capable d'attribuer les vues indiquées à un objet représenté spatialement.	- L'élève a correctement attribué les vues à une grande majorité des objets représentés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail simple et d'établir un dessin.**	- L'élève est capable d'établir les vues requises à partir d'une représentation spatiale ou d'une pièce disponible.	- Le dessin était propre et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte (dimensions, disposition des vues et épaisseur des lignes).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des pièces de travail simples et de les dimensionner.**	- L'élève établit les vues requises et il indique les dimensions d'une manière adaptée à la production.	- Le dessin était propre, l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte et il a indiqué la grande majorité des dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de l'ensemble des outils de travail requis et il s'applique à les maintenir dans un état irréprochable.**	- L'élève dispose d'une liste indiquant l'ensemble des outils de travail requis et il est capable de présenter les outils de travail dans la mesure des besoins.	- L'élève disposait de l'ensemble des outils de travail dans 75% des circonstances et ils étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (FOMMF1B)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FOMMF1B**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ATIWW1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à des esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage.**	- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.	- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.	- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux. - Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail.**	- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier. - L'apprenti rédige un rapport de mesure.	- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée.**	- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.	- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière règlementaire. - L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.	- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité (FOMMF1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurité**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOMMF1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît l'entreprise, son organisation et ses cycles de production (départements de la production, de la maintenance et de l'administration, services sociaux et personnel) ainsi que les consignes et règlements internes et il est capable de les classer.**	- L'apprenti est capable de diriger une visite guidée de l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production exposés. - L'apprenti est capable d'expliquer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- Les explications étaient correctes. - Les commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des consignes internes en matière de sécurité et des mesures de sécurité requises dans ce contexte et de les appliquer.**	- L'apprenti décrit les consignes en matière de sécurité ainsi que les mesures de sécurité générales et spécifiques de l'entreprise. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail indiqué sous les aspects de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de travail indiqué sous les aspects de la sécurité.	- Les descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti est resté pertinent en cas de problème ou de divergence d'opinions.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti gère les commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours d'activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte des commentaires pour adapter sa manière de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les propriétés des différentes pièces standardisées et des différents éléments mécaniques et il opte pour des pièces et pour des éléments en fonction des informations disponibles.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces standardisées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces standardisées et pour des éléments mécaniques et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les dimensions de position d'éléments ajustés de manière autonome et d'appliquer des formules géométriques simples.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail, respectivement des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les dimensions des machines requises pour la production mécanique de pièces.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (FOMMF2B)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**FOMMF2B**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'apprenti dispose d'un élément de construction et il est chargé d'indiquer les dimensions, qu'il a déduites à l'aide d'un pied à coulisse et d'un micromètre, dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles des éléments de construction.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir des relations entre les différentes méthodes de fabrication manuelle qu'il a apprises en se référant à une mission de travail.**	- L'apprenti dispose d'un schéma. - L'apprenti explique les tâches partielles respectives dans un rapport de travail. - L'apprenti rédige un rapport de travail faisant état des méthodes de fabrication, des machines et des outils.	- L'apprenti a produit un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail permettaient de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des éléments de construction en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérance de fabrication IT10) et de constituer des groupes de construction avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti se réfère au rapport de travail ainsi qu'au schéma pour fabriquer les éléments de construction en appliquant la méthode étudiée et il assemble les différents éléments conformément au schéma.	- L'apprenti a produit des éléments de construction respectant les limites des tolérances de fabrication. - L'assemblage des différents éléments de construction a permis de constituer le groupe de construction. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration et il planifie la suite des étapes de travail de manière à éviter les conflits avec ses collègues.**	- L'apprenti écoute attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs. - L'apprenti s'organise au sein de son groupe de manière à ce qu'il soit possible de travailler en continu avec les machines-outils.	- L'apprenti a écouté attentivement les explications de ses collègues ou de ses supérieurs, sans perturber le déroulement du cours. - L'apprenti a produit les pièces à fabriquer dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'apprenti se présente à l'heure pour les cours.**	- L'apprenti se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'apprenti était toujours à l'heure. - Le cas échéant, l'apprenti a justifié ses retards d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main (ATIWW2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main**	**Module fondamental au choix**	
Code du module:	**ATIWW2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Je nach Infrastruktur des Ausbildungsbetriebes kann auf dessen Wunsch das Modul FORMM/MF/AT(1-6)B in der Schulwerkstatt im Rahmen des Moduls ATIWW(1-6) absolviert werden. Hierbei ist mit dem Werkstattleiter der Schule (LTB // Tel:403945-224) abzukl ren, auf welche Kompetenzen im Modul ATIWW(1-6) der Schwerpunkt zu legen ist.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises avec une pièce de travail disponible.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesure.	- 75% des dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de production manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles respectives de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail fait état des méthodes de production, des machines et des outils sélectionnés.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de production ainsi que les interactions décrites dans le rapport de travail ont permis de produire la pièce de travail de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des composants à la main en se référant à des esquisses et à des dessins dans les limites de la tolérance de fabrication IT10 et d'assembler ces composants pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les composants n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des outils, des appareils et des machines requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit les composants indiqués en se référant au rapport de travail ainsi qu'au dessin et en appliquant les méthodes étudiées et il assemble les différents composants conformément au dessin.	- Les composants n'excédaient pas les limites de la tolérance de fabrication indiquée. - Les différents composants ont permis de constituer l'ensemble de composants. - Si une fonction était indiquée, elle devait être assurée à 100%.
10 % (6 P)	**L'élève adopte une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues, il planifie les étapes de travail de manière à éviter des conflits avec ses collègues et il se présente en cours à l'heure.**	- L'élève écoute attentivement les explications d'un collègue ou du supérieur. - L'élève s'organise au sein de son groupe de manière à ce qu'il soit possible de travailler en continu avec les machines-outils. - L'élève se présente à son poste de travail aux horaires indiqués.	- L'élève a attentivement écouté les explications d'un collègue ou d'un supérieur sans perturber le déroulement des cours. - L'élève a présenté les pièces à produire dans le respect des délais. - L'élève était toujours à l'heure. - L'élève a justifié ses retards de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FOMMF2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FOMMF2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance du vocabulaire professionnel et des formules de politesse typiques au sein des entreprises et de les employer.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable de décrire un entretien professionnel à un autre intervenant.	- L'apprenti a compris et reproduit le contenu d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des conditions des opérations et d'observer les cycles de l'entreprise dans les domaines de la production et de la maintenance.**	- L'apprenti décrit le cycle des opérations appliqué au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable de décrire un plan de maintenance ainsi que la suite de ses étapes.	- L'apprenti a correctement décrit le cycle des opérations. - L'apprenti a correctement décrit un plan de maintenance ainsi que la suite de ses étapes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité qui lui est confiée.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique qui lui a été confiée.	- La description de l'activité était convenable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses supérieurs ainsi qu'avec ses collègues à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des missions de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'une fiche des étapes de travail ou d'appliquer une suite logique à plusieurs étapes de travail.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines de manière compétente.	- Aucun incident nuisible à l'environnement ne s'est produit au cours de l'activité. - L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur. - Les outils ainsi que les machines étaient dans un état irréprochable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Comprendre la structure et le fonctionnement d'une boîte de transmission (CAMAT3)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Comprendre la structure et le fonctionnement d'une boîte de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève détermine des forces de paliers pour des arbres en se référant à la loi des leviers et il opte pour les paliers requis à partir des informations disponibles.**	- L'élève désigne des contraintes éventuelles auxquelles sont soumis des composants et il indique les tensions qui en résultent dans le composant. - L'élève connaît les trois circonstances de contrainte, il décrit correctement la courbe tension-temps et avance des exemples pour la circonstance de contrainte correspondante. - L'élève connaît les différences entre des essieux, des boulons et des arbres et il a conscience qu'un positionnement correct est requis pour accomplir la mission. - L'élève connaît la subdivision des variétés de paliers et il les désigne correctement (paliers coulissants, paliers à roulements, paliers radiaux, paliers axiaux). - L'élève détermine des forces d'appui en se référant à la loi des leviers.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions. - L'élève a opté pour des solutions cohérentes sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des différentes variétés de paliers, de planifier le montage et de déterminer la pression de surface qui se produit.**	- L'élève connaît les trois états de friction avec des paliers et il avance à chaque fois des exemples d'application correspondants. - L'élève distingue correctement des paliers à lubrification hydrodynamique et hydrostatique et il avance des exemples d'application. - L'élève détermine la pression de surface dans un palier en se référant à la contrainte indiquée et il la compare à la pression de surface maximale admissible. - L'élève est capable d'expliquer la mission du jeu de palier pour le fonctionnement irréprochable du palier. - L'élève décrit correctement le montage de paliers.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier le montage ainsi que le démontage de paliers à roulements et d'expliquer sa méthode en se référant à la structure et au fonctionnement.**	- L'élève connaît la structure d'un palier à roulement, il désigne correctement différents paliers à roulements et il est capable d'expliquer la désignation d'un palier à roulement correspondant à la norme DIN 623-1. (L'élève peut consulter des catalogues de paliers à roulements ainsi que des livres de formules dans ce contexte.) - L'élève identifie des paliers à roulements dans des dessins techniques. - L'élève distingue les trois variétés de la disposition de paliers à roulements, il les décrit correctement et il avance des exemples d'application. - L'élève connaît les quatre conditions de rotation importantes sur le terrain, il connaît celle qui est importante pour les transmissions et il la décrit correctement (circonstance de contrainte, type d'ajustement). - L'élève connaît et explique les deux options de lubrification (lubrification à l'huile et lubrification à la graisse). - L'élève connaît plusieurs options de montage et de démontage de paliers à roulements et il est capable de les décrire. - L'élève considère des consignes particulières en matière de sécurité.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des transmissions en fonction de leur structure et de leur fonction et d'effectuer des calculs concernant des transmissions par engrenages.**	- L'élève désigne correctement les missions générales de transmissions. - L'élève désigne plusieurs variétés de transmissions et il est capable de décrire leur fonctionnement en se référant à des illustrations. - L'élève détermine correctement les grandeurs définies de transmissions par engrenages. - L'élève détermine correctement les grandeurs définies d'engrenages.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des énoncés et les modèles de transmissions étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Lire et interpréter des documentations techniques et dessiner des pièces de tournage et de fraisage (DESIN3)

Formation

Code:	**MMF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques et dessiner des pièces de tournage et de fraisage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un ensemble de composants d'envergure en se référant à un dessin complet.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement d'un ensemble de composants similaire à celui d'une transmission ainsi que la mission des différents éléments.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin complet avec une liste de pièces.**	- L'élève établit intégralement la liste de pièces ainsi que le dessin complet. - L'élève détermine les désignations de normes ainsi que les dimensions des pièces requises en se référant à un livre de formules ou à d'autres documents.	- L'élève a établi et complété la liste de pièces ainsi que le dessin complet d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce détachée en se référant à des dessins complets ou à d'autres documents.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements et les vues en coupes requises de pièces tournées et fraisées avec des transformations pour des éléments de formage normés.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des ajustements de manière cohérente et de déterminer des tolérances ainsi que des états de surfaces qui en résultent.**	- L'élève est capable d'expliquer son choix d'un ajustement. - L'élève indique les tolérances de dimensions, de formes et de positions ainsi que les états de surfaces dans le dessin en respectant les normes.	- L'élève a expliqué son choix d'un ajustement d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect technique. - L'élève a proprement et correctement indiqué la majorité des données complétées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1 (ATIWW3)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer lors des travaux de brasage tendre/fort, de soudage autogène et de soudage TIG en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types d'assemblage par complémentarité de forme, de force et de matière. Il est initié au soudage TIG. Il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage tendre/fort, soudage au gaz, assemblages par vis, assemblages rivées, assemblages par goupilles et assemblages par goujons. Le cas échéant, l'élève est capable de retoucher les pièces requises manuellement à la meuleuse d'angle et en appliquant les méthodes de travail étudiées.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes indiquées. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'élève apprend les méthodes du soudage au gaz et du soudage tendre/fort à titre d'introduction, puis la méthode du soudage TIG. - L'élève produit des assemblages par vis, des assemblages rivées et des assemblages par goujons.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les assemblages par vis, les assemblages rivées et les assemblages par goujons répondaient majoritairement aux exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents éléments du montage de paliers de roulement et de rédiger un protocole de mesure, en se livrant à une analyse soignée des documents techniques et à une sélection des informations requises.** **L'élève se familiarise avec les principes des paliers de roulement et des paliers de glissement ainsi qu'avec le montage et le démontage réglementaires des paliers de roulement (théorie et pratique).**	- L'élève rédige un protocole de mesure pour les éléments à contrôler. - L'élève utilise les documents disponibles. - L'élève dispose d'une documentation technique à propos des principes des paliers de roulement et de glissement. - L'élève s'entraîne au montage et au démontage des paliers de roulement décrits dans la documentation.	- Les valeurs mentionnées dans le protocole de mesure correspondaient à 70% aux dimensions réelles des éléments. - Les tolérances sélectionnées correspondaient à 70% aux valeurs prescrites dans les documents. - L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a compris 60% des principes théoriques de la technique des paliers de roulement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces de travail compliquées en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et en appliquant les techniques de travail suivantes: cordonnage, travail avec l'appareil diviseur, brochage de rainures, confection de connexions à clavette. Il est capable de constituer des ensembles de composants avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. L'élève est capable de déterminer les données de coupe ou de les extraire d'un tableau et de les régler correctement.**	- L'élève utilise les outils et les appareils repris dans la liste, puis il fabrique la pièce de travail conformément au schéma indiqué et dans les limites des tolérances. - L'élève observe les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents. - L'élève détermine les données de coupe requises en se référant aux outils et aux matériaux utilisés.	- L'élève a fabriqué une pièce de travail qui correspondait en majorité au schéma et qui se situait à 60% dans les limites des dimensions tolérées et de la profondeur de rugosité indiquée. - Les réglages appliqués à l'appareil correspondaient en majorité aux valeurs déterminées ou extraites des tableaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'apprécier si un schéma est nécessaire et de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'élève contrôle la pièce au cours du façonnage en utilisant les outils suivants: o un pied à coulisse, o un micromètre, o un pied à coulisse de profondeur, o des cadrans. - L'élève note les valeurs mesurées dans un protocole de mesure.	- Les valeurs indiquées dans le protocole de mesure correspondaient en majorité aux mesures réelles de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire une sélection parmi différentes méthodes de fabrication mécaniques et manuelles en se référant à la mission de travail et d'établir des interactions entre les différentes méthodes.**	- L'élève dispose d'un schéma. - L'élève explique la méthode sélectionnée ainsi que les appareils et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'élève a produit un rapport propre. - Les méthodes de fabrication, les appareils et les outils mentionnés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1 (FOMMF3B)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOMMF3B**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer lors des travaux de brasage tendre/fort, de soudage autogène et de soudage TIG en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types d'assemblage par complémentarité de forme, de force et de matière. Il est initié au soudage TIG. Il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage tendre/fort, soudage au gaz, assemblages par vis, assemblages rivées, assemblages par goupilles et assemblages par goujons. Le cas échéant, l'élève est capable de retoucher les pièces requises manuellement à la meuleuse d'angle et en appliquant les méthodes de travail étudiées.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes indiquées. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'élève apprend les méthodes du soudage au gaz et du soudage tendre/fort à titre d'introduction, puis la méthode du soudage TIG. - L'élève produit des assemblages par vis, des assemblages rivées et des assemblages par goujons.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les assemblages par vis, les assemblages rivées et les assemblages par goujons répondaient majoritairement aux exigences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents éléments du montage de paliers de roulement et de rédiger un protocole de mesure, en se livrant à une analyse soignée des documents techniques et à une sélection des informations requises.** **L'élève se familiarise avec les principes des paliers de roulement et des paliers de glissement ainsi qu'avec le montage et le démontage réglementaires des paliers de roulement (théorie et pratique).**	- L'élève rédige un protocole de mesure pour les éléments à contrôler. - L'élève utilise les documents disponibles. - L'élève dispose d'une documentation technique à propos des principes des paliers de roulement et de glissement. - L'élève s'entraîne au montage et au démontage des paliers de roulement décrits dans la documentation.	- Les valeurs mentionnées dans le protocole de mesure correspondaient à 70% aux dimensions réelles des éléments. - Les tolérances sélectionnées correspondaient à 70% aux valeurs prescrites dans les documents. - L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a compris 60% des principes théoriques de la technique des paliers de roulement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces de travail compliquées en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et en appliquant les techniques de travail suivantes: cordonnage, travail avec l'appareil diviseur, brochage de rainures, confection de connexions à clavette. Il est capable de constituer des ensembles de composants avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. L'élève est capable de déterminer les données de coupe ou de les extraire d'un tableau et de les régler correctement.**	- L'élève utilise les outils et les appareils repris dans la liste, puis il fabrique la pièce de travail conformément au schéma indiqué et dans les limites des tolérances. - L'élève observe les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents. - L'élève détermine les données de coupe requises en se référant aux outils et aux matériaux utilisés.	- L'élève a fabriqué une pièce de travail qui correspondait en majorité au schéma et qui se situait à 60% dans les limites des dimensions tolérées et de la profondeur de rugosité indiquée. - Les réglages appliqués à l'appareil correspondaient en majorité aux valeurs déterminées ou extraites des tableaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'apprécier si un schéma est nécessaire et de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail existante.**	- L'élève contrôle la pièce au cours du façonnage en utilisant les outils suivants: o un pied à coulisse, o un micromètre, o un pied à coulisse de profondeur, o des cadrans. - L'élève note les valeurs mesurées dans un protocole de mesure.	- Les valeurs indiquées dans le protocole de mesure correspondaient en majorité aux mesures réelles de la pièce de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de faire une sélection parmi différentes méthodes de fabrication mécaniques et manuelles en se référant à la mission de travail et d'établir des interactions entre les différentes méthodes.**	- L'élève dispose d'un schéma. - L'élève explique la méthode sélectionnée ainsi que les appareils et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	- L'élève a produit un rapport propre. - Les méthodes de fabrication, les appareils et les outils mentionnés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des ordres de fabrication simples sous guidance (FOMMF3)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication simples sous guidance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOMMF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se servir des outils spécifiques à l'entreprise de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'identifier l'état d'outils spécifiques à la profession et à l'entreprise sous les aspects techniques. - L'apprenti est capable d'opter pour des outils spécifiques à la profession et à l'entreprise en fonction de leur manipulation et de leur affectation.	- L'apprenti a correctement identifié l'état des outils. - L'apprenti a correctement attribué les outils à leur domaine d'affectation.
30 % (18 P)	**L'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution.**	- L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les machines ainsi que les outils avec précaution.	- L'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et dans le respect des consignes en vigueur au cours d'un travail (pratique ou théorique) indiqué. - L'apprenti a décrit le fonctionnement d'outils et de machines. - L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les machines de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti se concerte sans ambiguïté et de manière ciblée avec ses collaborateurs à propos des consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects de rigueur de la sécurité au travail dans le cadre de la préparation d'un travail.	- Les indications étaient convenables.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues dans le cadre de leur collaboration.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments de manière pertinente lorsque des problèmes se présentent au cours de travaux en équipe.	- L'apprenti est resté pertinent en cas de divergence d'opinions au cours du travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces simples (DESIN4)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce fraisée en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements et des vues en coupes requises de pièces fraisées simples avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce tournée en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements et des vues en coupes éventuellement requises de pièces tournées simples avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des données supplémentaires ainsi qu'un cartouche indiqué dans un dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur et de sauvegarder les fichiers de manière règlementaire.**	- L'élève indique les données supplémentaires dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur d'une manière cohérente et dans le respect des normes. - L'élève complète le cartouche. - L'élève sauvegarde le fichier dans le dossier indiqué de manière règlementaire.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données. - L'élève a indiqué les informations les plus importantes dans le cartouche. - L'élève a sauvegardé les fichiers dans les dossiers indiqués et il les a désignés de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Déterminer le métal pour différentes applications et sélectionner le traitement thermique nécessaire pour un acier (CAMAT4)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Déterminer le métal pour différentes applications et sélectionner le traitement thermique nécessaire pour un acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève explique les propriétés ainsi que les réactions de métaux purs en se référant à leur structure interne.**	- L'élève sait ce qu'est une liaison métallique et il explique sa formation. - L'élève connaît et explique l'impact de la structure cristalline des métaux purs sur leurs propriétés (par exemple la conductivité, la formabilité, etc.). - L'élève esquisse correctement la courbe de refroidissement d'un métal pur et il explique la signification du point de rétention. - L'élève connaît les trois variétés de réseaux cristallins typiques de métaux purs et il avance des exemples. - L'élève identifie des erreurs de réseaux dans des illustrations schématiques et il les désigne correctement. - L'élève explique correctement l'impact sur les propriétés des matériaux.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
20 % (12 P)	**L'élève explique les propriétés ainsi que les réactions d'alliages métalliques en se référant à leur structure interne.**	- L'élève décrit correctement la formation d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins en se référant aux courbes de refroidissement typiques. - L'élève établit des diagrammes de phases en se référant aux courbes de refroidissement d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins. - L'élève désigne correctement les différentes propriétés d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
20 % (12 P)	**L'élève explique la formation ainsi que la structure interne d'un acier en se référant au diagramme de phase fer-carbone.**	- L'élève esquisse et annote correctement la courbe de refroidissement du fer pur. - L'élève décrit la formation de la structure de l'acier (pas de la fonte) depuis la fusion jusqu'à la température ambiante avec des teneurs en carbone variables. - L'élève identifie et décrit les structures de l'acier en se référant à plusieurs graphiques de structures.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.

20 % (12 P)	**L'élève opte pour la méthode de traitement thermique adaptée à l'affectation correspondante et il explique sa décision.**	- L'élève désigne la différence entre le durcissement et le recuit. - L'élève est capable de situer les différentes méthodes de recuit sur le diagramme de phases fer-carbone. - L'élève connaît l'objectif ainsi que la progression approximative des différentes méthodes de recuit. - L'élève connaît l'objectif ainsi que la progression approximative du durcissement et il explique l'importance particulière du trempage. - L'élève connaît les objectifs ainsi que la progression approximative de plusieurs méthodes de durcissement de la zone périphérique.	- L'élève a opté pour des méthodes de traitement thermique qui correspondaient en majorité à l'affectation et il les a décrites. - L'élève a expliqué la majorité des modifications des propriétés au cours du traitement thermique en se référant à la structure du métal.
20 % (12 P)	**L'élève opte pour le métal adapté (acier, métaux non ferreux et alliages) à différentes affectations et il explique sa décision.**	- L'élève connaît les différences entre un métal ferreux et un métal non ferreux ainsi qu'entre un métal lourd et un métal léger. - L'élève désigne et décrit les grandeurs physiques servant à décrire les propriétés physiques, chimiques, mécaniques, thermiques et technologiques de matériaux. - L'élève caractérise l'acier, l'aluminium et le cuivre ainsi que des alliages habituels d'aluminium et de cuivre. - L'élève recherche des propriétés de ces matériaux ainsi que des indicateurs dans un livre de formules.	- L'élève a opté de manière cohérente pour la majorité des matériaux et il a justifié la grande majorité des explications correspondantes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2 (ATIWW4)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**ATIWW4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer au cours des travaux de soudage TIG et de découpage thermique en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexions par complémentarité de matière et il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage TIG et découpage thermique.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises après concertation pour les méthodes sélectionnées. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'élève réalise les soudures suivantes en appliquant la méthode du soudage TIG: soudure d'angle Pa, Pb (Pf) et soudure de tuyau Pf. - L'élève découpe des tôles de 3 à 10 mm.	- L'élève a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les tôles séparées respectaient les tolérances imposées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire et de connecter des raccords de tuyaux hydrauliques.**	- L'élève réalise les raccords de tuyaux requis conformément au schéma.	- Les connexions établies correspondaient à 60% aux dimensions et aux angles demandés. - Les tuyaux produits n'accusaient ni copeau ni bavure et ils n'ont pas subi de détérioration.
20 % (12 P)	**L'élève effectue les travaux de montage de manière réglementaire (palier à deux points).** **L'élève suit les instructions du plan de démontage et/ou de montage et il est capable d'effectuer l'ensemble des mesurages requis et d'établir un rapport de mesure.**	- L'élève répète les exercices de montage et de démontage des paliers de roulement étudiés. - L'élève monte un palier à deux points supplémentaires sur des arbres passants et différenciés. - L'élève dispose d'un plan de montage et de démontage et il établit un rapport de mesure pour les positions des paliers.	- L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a effectué les travaux conformément au plan de montage et de démontage, sans commettre d'erreur grossière.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter des unités techniques sous guidance (par exemple des compresseurs à air) et de remplacer les pièces requises de manière réglementaire.**	- L'élève démonte et monte des unités techniques.	- Une fois les pièces remplacées, les unités techniques étaient à nouveau en état de fonctionnement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail compliquées mécaniquement (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et manuellement (tolérances de fabrication IT10 et IT11) en se référant à des esquisses et à des dessins dans le respect des délais et d'appliquer les techniques de travail suivantes: tournage conique et filetage. L'élève est initié à la technique des commandes numériques et au réglage d'une machine (simulation).** **L'élève est capable de constituer des groupes de construction avec les éléments fabriqués mécaniquement et manuellement.** **L'élève effectue les travaux en suivant le plan de démontage et de montage sans commettre d'erreur grossière.** **L'élève est capable de manipuler et d'entretenir les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique la pièce de travail dans le respect des délais et dans les limites des tolérances, conformément au schéma indiqué. - L'élève est capable d'installer la machine à commande numérique.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées étaient à 60% conformes aux tolérances indiquées dans le schéma et à la profondeur de rugosité indiquée. - L'élève a manipulé la machine à commande numérique avec les réglages appliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2 (FOMMF4B)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**FOMMF4B**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer lors des travaux de soudage TIG et de découpage thermique en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'apprenti est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexions par complémentarité de matière et il est capable d'appliquer les méthodes d'assemblage suivantes: soudage TIG et découpage thermique.**	- L'apprenti applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises après concertation pour les méthodes sélectionnées. - L'apprenti règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées. - L'apprenti réalise les soudures suivantes en appliquant la méthode du soudage TIG: soudure d'angle Pa, Pb (Pf) et soudure de tuyau Pf. - L'apprenti découpe des tôles de 3 à 10 mm.	- L'apprenti a appliqué les mesures en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer la méthode sélectionnée de manière compétente. - L'apprenti a soumis les soudures à un contrôle visuel et les soudures réalisées n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure. - Les tôles séparées respectaient les tolérances imposées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de produire et de connecter des raccords de tuyaux hydrauliques.**	- L'apprenti réalise les raccords de tuyaux requis conformément au schéma.	- Les connexions établies correspondaient à 60% aux dimensions et aux angles demandés. - Les tuyaux produits n'accusaient ni copeau ni bavure et ils n'ont pas subi de détérioration.
20 % (12 P)	**L'apprenti effectue les travaux de montage de manière réglementaire (palier à deux points).** **L'apprenti suit les instructions du plan de démontage et/ou de montage et il est capable d'effectuer l'ensemble des mesurages requis et de rédiger un protocole de mesure.**	- L'apprenti répète les exercices de montage et de démontage des paliers de roulement étudiés. - L'apprenti monte un palier à deux points supplémentaire sur des arbres passants et différenciés. - L'apprenti dispose d'un plan de montage et de démontage et il rédige un protocole de mesure pour les positions des paliers.	- L'apprenti a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'apprenti a effectué les travaux conformément au plan de montage et de démontage, sans commettre d'erreur grossière.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de démonter et de monter des unités techniques sous guidance (par exemple des compresseurs à air) et de remplacer les pièces requises de manière réglementaire.**	- L'apprenti démonte et monte des unités techniques.	- Une fois les pièces remplacées, les unités techniques étaient à nouveau opérationnelles.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail compliquées mécaniquement (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et manuellement (tolérances de fabrication IT10 et IT11) en se référant à des esquisses et à des dessins dans le respect des délais et d'appliquer les techniques de travail suivantes: tournage conique et filetage. L'apprenti est en outre initié à la technique CNC et à l'installation de l'appareil (simulation). Il est capable de constituer des groupes de construction avec les éléments fabriqués mécaniquement et manuellement. Il est capable de manipuler et d'entretenir les outils, les appareils et les machines requis à cet effet d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti fabrique la pièce de travail dans le respect des délais et dans les limites des tolérances, conformément au schéma indiqué. - L'apprenti est capable d'installer la machine CNC.	- L'apprenti a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées étaient à 60% conformes aux tolérances fixées dans le schéma et à la profondeur de rugosité indiquée. - L'apprenti a manipulé la machine CNC avec les réglages appliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Réaliser des ordres de fabrication sous guidance (FOMMF4)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l'aide de machines-outils, et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication sous guidance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**FOMMF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'apprenti opte pour les documents importants pour l'accomplissement de la mission (par exemple une mission d'installation ou une mission de montage) de manière autonome. - L'apprenti sélectionne les informations concernant le projet (en triant ce qui est important de ce qui l'est moins) et, le cas échéant, il propose plusieurs options.	- La sélection était convenable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier les étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'apprenti explique les étapes requises pour l'accomplissement des missions à l'examinateur. - L'apprenti note les matériaux, les instruments, les machines, les outils, les accessoires, etc., requis par écrit et il les réunit.	- La planification était convenable et complète. - Les listes de matériel et d'outillage étaient complètes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre une planification et de produire un résultat.**	- L'apprenti accomplit les étapes de travail planifiées de manière autonome en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti effectue les travaux d'une manière compétente et propre.	- L'apprenti a accompli les étapes de travail dans le respect des délais indiqués. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'examinateur a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat à la planification et de le soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti effectue un test de fonctionnement et il le documente. - L'apprenti constate les rectifications de rigueur et il initie les modifications.	- L'apprenti a produit la documentation du test de fonctionnement. - L'apprenti a corrigé l'ensemble des erreurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	- L'apprenti décrit et justifie la méthode appliquée au cours des différentes étapes en se référant aux planifications/aux données de planification. - L'apprenti évalue ses méthodes de travail ainsi que ses résultats.	- L'apprenti a décrit et justifié sa méthode d'une manière cohérente, correcte sous l'aspect du contenu et convenable. - L'évaluation était claire, compréhensible et convenable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Construire, comprendre et calculer des circuits de base (hyd. et pneum.) (ASSER1)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre des circuits en service**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits de base (hyd. et pneum.)**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schaltpläne zu zeichnen bedeutet, dass der Auszubildende sowohl in der Lage ist Schaltpläne als Handzeichnung anzufertigen, als auch Schaltpläne mit Hilfe eines Simulationsprogrammes zu erstellen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit de base.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit de base ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant la pression, la force ainsi que la loi générale des gaz.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit de base, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire, comprendre et calculer des circuits simples (hyd., pneum. et électro-pneum.) (ASSER2)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre des circuits en service**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits simples (hyd., pneum. et électro-pneum.)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schaltpläne zu zeichnen bedeutet, dass der Auszubildende sowohl in der Lage ist Schaltpläne als Handzeichnung anzufertigen, als auch Schaltpläne mit Hilfe eines Simulationsprogrammes zu erstellen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit simple.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit simple ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant le débit volumique, les vitesses, les temps de trajet ainsi que la loi d'Ohm.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Science des matériaux et examens des matériaux avancés et protection anti-corrosion (CAMAT5)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Science des matériaux et examens des matériaux avancés et protection anti-corrosion**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés de matériaux non métalliques, de matières frittées et d'autres matériaux composites et il est capable d'opter pour un matériau adapté à différentes affectations.**	- L'élève décrit les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés de matériaux non métalliques, de matières frittées et d'autres matériaux composites. - L'élève est capable d'expliquer sa décision.	- L'élève a opté pour la majorité des matériaux de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité justifiables sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour une mesure anticorrosion adaptée à l'affectation correspondante.**	- L'élève décrit les causes de la corrosion. - L'élève est capable d'opter pour des mesures anticorrosion pour des matériaux indiqués et dans des circonstances d'affectation indiquées.	- L'élève a opté pour la majorité des mesures anticorrosion de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité justifiables sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter les indications concernant la dureté et de les comparer.**	- L'élève décrit les méthodes de contrôle de la dureté et il est capable de déterminer la dureté d'échantillons de manière autonome. - L'élève est capable de convertir des indications concernant la dureté d'une méthode de contrôle vers une autre.	- L'élève a expliqué la grande majorité des indications concernant la dureté d'une manière cohérente sous l'aspect technique et il les a converties d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces complexes (DESIN5)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce fraisée complexe en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements, les tolérances et les vues en coupes requises de pièces fraisées complexes avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce tournée complexe en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements, les tolérances et éventuellement les vues en coupes requises de pièces tournées complexes avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était propre et majoritairement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les états des surfaces ainsi que d'autres données requises et de les indiquer dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève indique l'ensemble des données requises pour la fabrication de la pièce dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur dans le respect des normes.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1 (ATIWW5)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATIWW5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation. - L'élève règle les paramètres requis.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis une réalisation compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces en utilisant des procédés de combinaison de matière.**	- L'élève assemble des épaisseurs de tôle différentes en appliquant le procédé du soudage manuel à l'arc.	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures réalisées n'accusaient pas d'erreurs de soudage extérieures d'envergure.
10 % (6 P)	**L'élève organise et se procure les outils de travail requis de manière autonome en fonction de la méthode d'assemblage sélectionnée.**	- L'élève sélectionne les outils de travail requis pour la mission de travail. - L'élève note les outils de travail dans une liste.	- L'élève a établi une liste des outils de travail requis de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser et de connecter des raccordements tubulaires hydrauliques dans les délais, de confectionner des composants et des ensembles de composants, de les disposer de manière appropriée au cours du montage et de les raccorder.**	- L'élève réalise les raccordements tubulaires requis dans les délais, conformément au dessin industriel.	- Les raccordements réalisés correspondaient à 60% aux mesures et aux angles demandés. - Les tubes réalisés n'accusaient ni copeaux, ni arêtes, ni détérioration. - L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève effectue les travaux de montage de manière réglementaire (support à quatre points, disposition des arbres, embrayages).**	- L'élève dispose de documentations techniques. - L'élève s'exerce au montage et au démontage des machines et des composants décrits dans les documentations.	- L'élève a effectué 60% des travaux de montage et de démontage d'une manière correcte sur le plan professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel d'éléments de machines défectueux dans le respect des délais indiqués et de fabriquer, le cas échéant, de nouveaux éléments dans le respect des délais indiqués en se servant des machines et des appareils correspondants de manière compétente.**	- L'élève est confronté à un composant défectueux (chapeau d'engrenage, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau dans le respect des délais indiqués ou il assure le post-usinage. - L'élève sélectionne la méthode de fabrication appropriée.	- Le composant fabriqué ou post-usiné était utilisable.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles en se référant à des esquisses et à des dessins industriels, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10. L'élève est capable d'assurer un traitement complémentaire de ces composants des projets avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler les composants.**	- L'élève fabrique les composants requis en se référant au projet. - L'élève répète les méthodes de fabrication étudiées précédemment.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquées dans le dessin industriel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1 (FOMMF5B)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 1**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FOMMF5B**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'apprenti est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour la méthode du soudage manuel à l'arc après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation. - L'apprenti règle les paramètres requis.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les paramètres réglés ont permis une réalisation compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en utilisant des procédés d'assemblage.**	- L'apprenti assemble des épaisseurs de tôle différentes en appliquant le procédé du soudage manuel à l'arc.	- L'apprenti a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures réalisées n'accusaient pas d'erreurs de soudage extérieures d'envergure.
10 % (6 P)	**L'apprenti planifie et se procure les outils de travail requis de manière autonome en fonction de la méthode d'assemblage sélectionnée.**	- L'apprenti sélectionne les outils de travail requis pour la mission de travail. - L'apprenti note les outils de travail dans une liste.	- L'apprenti a établi une liste des outils de travail requis de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser et de connecter des raccordements tubulaires hydrauliques dans les délais, de confectionner des composants et des ensembles de composants, de les disposer de manière appropriée au cours du montage et de les raccorder.**	- L'apprenti réalise les raccordements tubulaires requis dans les délais, conformément au dessin industriel.	- Les raccordements réalisés correspondaient à 60% aux dimensions et aux angles demandés. - Les tubes réalisés n'accusaient ni copeaux, ni bavures, ni détérioration. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue les travaux de montage de manière réglementaire (support à quatre points, disposition des arbres, embrayages).**	- L'apprenti dispose de documentations techniques. - L'apprenti s'exerce au montage et au démontage des machines et des pièces standardisées décrites dans les documentations.	- L'apprenti a effectué les travaux de montage et de démontage d'une manière à 60% correcte sur le plan professionnel.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel d'éléments de machines défectueux et de fabriquer, le cas échéant, de nouvelles pièces en se servant des machines et des appareils correspondants de manière compétente.**	- L'apprenti est confronté à un composant défectueux (chapeau d'engrenage, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau ou il assure le post-usinage. - L'apprenti sélectionne la méthode de fabrication appropriée.	- Le composant fabriqué ou post-usiné était utilisable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles en se référant à des esquisses et à des dessins, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10, d'assurer un traitement complémentaire de ces composants des projets avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et de les assembler.**	- L'apprenti fabrique les composants requis en se référant au projet. - L'apprenti répète les méthodes de fabrication étudiées au préalable.	- L'apprenti a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquée dans le dessin industriel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Réaliser des ordres de fabrication complexes sous guidance (FOMMF5)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication complexes sous guidance**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FOMMF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le travail qui lui a été confié sous guidance en tenant compte des instructions écrites.**	- L'apprenti effectue les travaux spécifiques à l'entreprise ou à la profession en suivant les indications ainsi que les instructions écrites.	- L'apprenti a correctement effectué le travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les instructions du plan d'inspection, de sécuriser le poste de travail de manière compétente et d'effectuer l'ensemble des mesurages requis.**	- L'apprenti suit les instructions du plan d'inspection spécifique à l'entreprise ou à la profession respectif. - L'apprenti sécurise le poste de travail en suivant les consignes internes respectives. - L'apprenti effectue l'ensemble des mesurages requis.	- L'apprenti a sécurisé le poste de travail dans le respect des consignes internes spécifiques. - L'apprenti a effectué les mesurages requis de manière compétente et il les a correctement notés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les différentes étapes de travail à un contrôle en se référant aux règles techniques, d'en évaluer la qualité et d'initier l'autorisation de l'étape de travail suivante.**	- L'apprenti est capable de suivre les règles techniques ainsi que les consignes, de soumettre la qualité à un contrôle et d'initier l'autorisation des étapes de travail suivantes.	- L'apprenti a correctement suivi les règles techniques ainsi que les consignes servant au contrôle de la qualité des étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire un justificatif de travaux effectués.**	- L'apprenti est capable de documenter les résultats de son travail et, le cas échéant, de les défendre en avançant des arguments.	- Les travaux effectués étaient documentés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre son propre comportement à un examen critique, de tirer des enseignements de ses expériences et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues au cours de leur collaboration.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique au cours d'un entretien et de faire des propositions pour améliorer son attitude à l'avenir. - L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problèmes au cours d'un travail en équipe.	- L'apprenti a proposé des améliorations pour les points évoqués. - L'apprenti est resté pertinent en cas de problème ou de divergence d'opinion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Machines motrices et machines à travail (CAMAT6)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Machines motrices et machines à travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMAT6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer le travail à effectuer, la puissance, l'énergie ainsi que le rendement de machines motrices et de machines à travail et d'expliquer les notions.**	- L'élève comprend les notions de travail, de puissance, d'énergie et de rendement avec les grandeurs correspondantes. - L'élève répond à des énoncés de calcul faciles concernant ces sujets.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique. - Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les couples ainsi que les forces qui se produisent au cours de l'utilisation de transmissions.**	- L'élève est capable de déterminer les rapports de transmission, les couples ainsi que les forces périphériques avec des transmissions à engrenages, des entraînements par courroies et des transmissions par chaînes.	- Les valeurs déterminées, respectivement calculées, étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de machines motrices et de machines à travail.**	- L'élève est capable de répondre à des questions concernant la structure et le fonctionnement de machines motrices et de machines à travail.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Éléments de machines avancées (DESIN6)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Éléments de machines avancées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre le plan de disposition, le dessin complet ainsi que la liste des pièces d'un ensemble de composants.**	- L'élève identifie les numéros des positions dans le dessin complet et dans le plan de disposition en se référant à la liste des pièces.	- L'élève a quasiment indiqué l'intégralité des numéros des positions dans les dessins d'une manière correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter la liste des pièces d'un ensemble de composants.**	- La liste des pièces est complète. - L'élève détermine les désignations des normes ainsi que les dimensions des pièces requises en se référant à un livre de formules ou à d'autres documents.	- L'élève a établi ou complété la liste des pièces d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer la représentation graphique d'un ensemble de composants sous un aspect fonctionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer les missions de plusieurs éléments fonctionnels.	- Les explications étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'indiquer les transformations requises de pièces détachées servant à l'intégration d'éléments de formage et d'éléments fonctionnels dans un dessin.**	- L'élève établit ou il complète les vues requises. - L'élève indique les dimensionnements ainsi que les tolérances requis de manière règlementaire.	- Le dessin établi était propre et majoritairement correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2 (ATIWW6)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**ATIWW6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour la méthode du soudage MAG et pour les connexions collées après concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève est capable de fabriquer les composants du projet en appliquant les méthodes d'assemblage ainsi que les procédés de séparation étudiés précédemment, dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour le soudage MAG et pour le collage après concertation. - L'élève réalise le projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réalisé le projet sans dépasser le temps dont il disposait. - Les soudures réalisées étaient conformes à la qualité demandée. - Les dimensions et les angles demandés étaient à 60% conformes aux indications du dessin industriel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de sélectionner et de combiner différentes méthodes d'assemblage et différents procédés de séparation en se référant à une mission de travail.**	- L'élève accomplit la mission de travail en appliquant la méthode du soudage MAG conformément au dessin industriel et dans les limites des tolérances. - L'élève accomplit la mission de travail en appliquant différentes méthodes de collage.	- L'élève a soumis les soudures réalisées à un contrôle visuel. - L'élève a soumis les connexions collées réalisées à un contrôle mécanique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux de montage ou de réparation de manière réglementaire et dans le respect des délais (par exemple sur des engrenages à pignons droits, des roulements coniques, des pompes centrifuges, des composants hydrauliques et pneumatiques, etc.).**	- L'élève dispose de documentations techniques. - L'élève dispose d'un énoncé et il accomplit la tâche dans les délais indiqués.	- L'élève a accompli la tâche indiquée d'une manière correcte à 60% sur le plan professionnel et dans le respect des délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de contrôler le fonctionnement d'une installation et de procéder à un essai avec ses collègues.**	- Une installation est contrôlée et mise en service dans le cadre d'un travail en groupe.	- L'élève et ses collègues ont réussi à procéder à un essai.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel d'éléments de machines défectueux dans le respect des délais indiqués et de fabriquer, le cas échéant, de nouveaux éléments dans le respect des délais indiqués en se servant des machines et des appareils correspondants de manière compétente.**	- L'élève est confronté à un composant défectueux (chapeau d'engrenage, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau dans le respect des délais indiqués ou il assure le post-usinage. - L'élève sélectionne la méthode de fabrication appropriée.	- Le composant fabriqué ou post-usiné était utilisable. - L'élève a respecté les délais indiqués.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents composants des projets sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles ou avec des machines à commande CNC en se référant à des esquisses et à des dessins industriels, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10 et dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève fabrique les composants du projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquées dans le dessin industriel. - L'élève a fabriqué les composants sans dépasser le temps dont il disposait.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assurer un traitement complémentaire de ces composants des projets avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler les composants dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève fabrique et assemble les composants du projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- Les composants fabriqués se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquées dans le dessin industriel. - L'élève a effectué le montage conformément au dessin industriel et le fonctionnement était assuré. - L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève manipule les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a utilisé et manipulé les outils ainsi que les machines-outils sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2 (FOMMF6B)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer et réaliser des assemblages mécaniques complexes 2**	**Module fondamental au choix**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**FOMMF6B**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer la méthode du soudage à l'arc sous protection des gaz actifs avec métal d'apport (MAG), de réaliser des connexions collées après concertation avec ses collaborateurs en appliquant les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'apprenti est capable de fabriquer les composants du projet en appliquant les procédés d'assemblage et les procédés de séparation étudiés précédemment, dans le respect des délais indiqués.**	- L'apprenti applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour le soudage à l'arc sous protection des gaz actifs avec métal d'apport (MAG) et pour le collage après concertation. - L'apprenti fabrique les composants du projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti a réalisé le projet dans le respect des délais. - Les soudures réalisées étaient conformes à la qualité demandée. - Les dimensions et les angles demandés étaient à 60% conformes aux indications du dessin industriel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sélectionner et de combiner différentes procédés d'assemblage et différents procédés de séparation en se référant à un ordre de fabrication.**	- L'apprenti accomplit l'ordre de fabrication en appliquant la méthode du soudage MAG conformément au dessin industriel et dans les limites des tolérances. - L'apprenti accomplit l'ordre de fabrication en appliquant différentes procédés de collage.	- L'apprenti a soumis les soudures réalisées à un contrôle visuel. - L'apprenti a soumis les connexions collées réalisées à un contrôle mécanique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux de montage ou de réparation de manière réglementaire et dans le respect des délais (par exemple sur des engrenages droits, des roulements à galets coniques, des pompes centrifuges, des composants hydrauliques et pneumatiques, etc.).**	- L'apprenti dispose de documentations techniques. - L'apprenti dispose d'un énoncé et il accomplit la tâche dans les délais indiqués.	- L'apprenti a accompli la tâche indiquée d'une manière correcte à 60% sur le plan professionnel et dans le respect des délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler le fonctionnement d'une installation et de procéder à un cycle d'essai avec ses collègues.**	- Une installation est contrôlée et mise en service dans le cadre d'un travail en groupe.	- L'apprenti et ses collègues ont réussi à procéder à un cycle d'essai.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel de pièces défectueuses dans le respect des délais indiqués et de fabriquer, le cas échéant, de nouvelles pièces dans le respect des délais indiqués en se servant des machines et des appareils appropriés de manière compétente.**	- L'apprenti reçoit un composant défectueux (couvercle de boîte, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau dans le respect des délais indiqués ou il effectue le post-usinage. - L'apprenti sélectionne le procédé de fabrication approprié.	- La pièce fabriquée ou post-usinée était utilisable. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer différentes pièces d'un projet sur des tours et sur des fraiseuses conventionnelles ou avec des machines à commande CNC en se référant à des esquisses et à des dessins industriels, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10 et dans le respect des délais indiqués.**	- L'apprenti fabrique les pièces d'un projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- L'apprenti a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de de la profondeur de rugosité indiquée dans le dessin industriel. - L'apprenti a fabriqué les pièces dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer un traitement complémentaire aux pièces d'un projet avec des outils manuels dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler les pièces dans le respect des délais indiqués.**	- L'apprenti fabrique et assemble les pièces d'un projet dans le respect des délais indiqués, dans les limites des tolérances et conformément au dessin industriel.	- Les pièces fabriquées se situaient à 60% dans les limites des tolérances et de la profondeur de rugosité indiquée dans le dessin industriel. - L'apprenti a effectué le montage conformément au dessin industriel et le fonctionnement était assuré. - L'apprenti a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'apprenti utilise les outils, les appareils et les machines requis de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'apprenti a utilisé les outils ainsi que les machines-outils sans commettre d'erreur grave. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.10. - Réaliser des ordres de fabrication complexes (FOMMF6)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réaliser des ordres de fabrication complexes**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**FOMMF6**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une détection d'erreurs compétente en se servant d'instruments de diagnostic et de contrôle spécifiques à l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de distinguer les différents instruments de diagnostic et de contrôle et de s'en servir de manière compétente. - L'apprenti est capable de circonscrire et d'extrapoler des erreurs éventuelles dans une installation spécifique de manière compétente.	- L'apprenti a correctement manipulé les instruments. - L'apprenti a réussi à localiser les erreurs et à les éliminer.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser des anomalies éventuelles de manière autonome, de les documenter et d'initier les mesures requises.**	- L'apprenti documente les anomalies correctement. - L'apprenti est capable d'entreprendre des mesures de rectification, de manière à ce que la machine/l'installation soit à nouveau en état de fonctionnement.	- L'apprenti a correctement documenté les anomalies. - L'apprenti a initié les mesures de rigueur.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail requises pour l'accomplissement des missions de travail.**	- L'apprenti est capable de subdiviser un travail indiqué en étapes de travail logiques et d'expliquer la suite de ces étapes.	- L'apprenti a identifié les étapes de travail et il les a subdivisées de manière logique.
20 % (12 P)	**L'apprenti assume des responsabilités au sein de l'équipe et il est capable d'évaluer son propre comportement de manière critique.**	- L'apprenti est capable de contribuer à la recherche d'une solution de manière structurée en cas de problèmes au cours d'un travail en équipe et de jouer les intermédiaires entre ses collaborateurs dans la mesure des besoins. - L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique au cours d'un entretien et de faire des propositions pour améliorer son comportement à l'avenir.	- L'apprenti a évoqué les problèmes au cours d'un travail en équipe de manière pertinente et il a accepté la solution retenue. - L'apprenti a proposé des améliorations pour les points discutés.
10 % (6 P)	**L'apprenti tire des enseignements de ses expériences et il gère les commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'évaluer des commentaires de manière constructive et d'en tenir compte au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte des indications et il a adapté sa manière de travailler en conséquence.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter des activités professionnelles spécifiques effectuées par écrit.**	- L'apprenti documente trois activités de manière détaillée dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit les activités d'une manière complète et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Construire, comprendre et calculer des circuits plus avancés (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.) (ASSER3)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits plus avancés (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSER3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit plus avancé.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit plus avancé ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant des forces, des vitesses ainsi que des temps d'entrée et de sortie.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit plus avancé, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Construire, entretenir, comprendre et calculer des circuits d'application (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.) (ASSER4)

Formation

Code:	**MMF** **Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Construire, entretenir, comprendre et calculer des circuits d'application (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit d'application.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit d'application ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit. - L'élève est capable d'indiquer des sources d'erreurs éventuelles en se référant au schéma complet d'un circuit et à un dysfonctionnement indiqué.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant la puissance, le rendement, des forces de pistons ainsi que des durées de pistons.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit d'application, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués, une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MMF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fc) - francophone - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stages**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations manquantes, d'établir des dessins ou de les compléter.**	- L'élève détermine les informations. - L'élève complète le jeu de dessins.	- L'élève a opté pour des informations qui étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel. - Le dessin était propre et l'élève a correctement présenté la majorité des vues requises. - L'élève a indiqué la majorité des dimensions requises pour la production de la pièce de travail. - L'élève a indiqué des tolérances ainsi que des indications concernant la surface et elles étaient en partie correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de compléter le schéma du circuit d'une installation, de l'expliquer, de déterminer des grandeurs physiques, de monter le circuit en se référant au schéma complet et de le mettre en service.**	- L'élève complète le schéma du circuit en suivant les indications et en respectant les normes. - L'élève explique le fonctionnement de l'installation en se référant au schéma du circuit. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités. - L'élève opte pour des composants, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des symboles dans le schéma du circuit dans le respect des normes. - Les explications étaient en majorité correctes. - Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente. - L'élève a monté le circuit en suivant les indications du schéma et il l'a mis en service en respectant les délais indiqués. - Les valeurs réglées correspondaient aux indications.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail de manière autonome en se référant à des dessins indiqués et en considérant les règles de sécurité, de les assembler le cas échéant et d'appliquer des travaux requis aux installations en suivant les indications.**	- L'élève lit les dessins, il détermine des données de coupes manquantes et il planifie les étapes de travail. - L'élève opte pour le matériel brut et il manipule les machines-outils de manière règlementaire. - L'élève fabrique des pièces détachées en se référant à des dessins complets. - L'élève assemble les pièces d'une installation en suivant les indications.	- L'élève a produit les pièces de travail en respectant les règles de sécurité en vigueur et elles correspondaient en majorité aux indications. - L'installation assemblée était en état de fonctionnement et elle correspondait à la majorité des indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le travail terminé à un contrôle, d'établir un rapport et d'analyser sa méthode de travail de manière critique.**	- L'élève effectue correctement les mesurages et il note les résultats dans un rapport de mesure préimprimé. - L'élève est capable d'expliquer sa méthode de travail et il emploie le vocabulaire professionnel de rigueur.	- L'élève s'est servi des instruments de mesure corrects et les valeurs réelles indiquées correspondaient en majorité aux valeurs réelles de la pièce de travail produite. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a généralement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Anglais pour débutants 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité,… - se décrire en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple des descriptions, des cartes postales,… - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - d'épeler. - d'utiliser les nombres de 0 à 100. - de communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises par exemple conversations téléphoniques, au restaurant,... - de poser et de répondre à des questions sur des sujets connus par exemple informations personnelles, prix,... - de lire l'heure. - de participer dans des échanges quotidiens simples. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre les chiffres, les prix et l'heure ainsi que les lettres de l'alphabète. - de comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - de suivre ce qui est dit à débit très lent, avec une diction soignée et de longues pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et est capable de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Maîtriser les bases de l'automatisation 1 (AUTOM1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 1
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système hydraulique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants hydrauliques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système hydraulique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose du plan d'un circuit d'un système hydraulique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système hydraulique. - L'élève décrit la mise sous pression. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants hydrauliques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres ou d'hydromoteurs.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système hydraulique. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système hydraulique et d'en déterminer la pression, la puissance ainsi que le débit volumique.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève applique des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, des forces ainsi que des débits volumiques.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des pressions, des forces et des débits volumiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève a constitué un portfolio globalement cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en exprimant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'un projet professionnel 1 (PROJE1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais pour débutants 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais pour débutants 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une carte postale ou une petite lettre informelle. - d'écrire de petits dialogues (conversation au téléphone, dans un magasin, ...) - de demander et d'indiquer le chemin à quelqu'un. - de poser des questions avec les "question words" what, when, what time, where, who, whose, why, how (much/many), which. - d'exprimer des idées et opinions simples de manière compréhensible.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de suivre les idées principales d'un livre d'une collection Easy Reader (p.ex. Oxford Bookworms, niveau 1-3). - de comprendre le vocabulaire de base sur les outils utilisés dans les ateliers respectifs.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de raconter un événement simple au passé. - de raconter ses projets futurs de manière simple. - de poser des questions avec les "questions words"	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de parler de ses activités passées. - de parler de ses préférences. - de faire des comparaisons. - de faire des conversations téléphoniques de base. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction (SOUDA-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des joints par "soudage manuel à l'électrode" - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUDA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Métal
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur un poste à souder.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte les défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie les défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la grande majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Maîtriser les bases de l'automatisation 2 (AUTOM2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maîtriser les bases de l'automatisation 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**AUTOM2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 2
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle spéciale
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner et de décrire les composants de base d'un système pneumatique.**	- L'élève désigne et de décrit les composants pneumatiques de base en se référant à des documents et à des maquettes.	- Les attributions ainsi que les explications étaient correctes sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie la structure de base d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève dispose d'un plan de circuit d'un système pneumatique. - L'élève répond aux questions concernant la fonction et l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie et comprend l'interaction des différents composants pneumatiques. - L'élève décrit la relation entre l'activation de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève a expliqué la fonction ainsi que l'application du système pneumatique. - La majorité des réponses étaient correctes sous l'aspect professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les bases physiques d'un système pneumatique et d'en décrire la pression ainsi que la puissance.**	- L'élève dispose d'énoncés écrits. - L'élève connaît les propriétés de l'air. - L'élève se sert des formules de manière compétente. - L'élève détermine des pressions, ainsi que des forces.	- L'élève a appliqué les formules de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé la majorité des pressions, des forces et des surfaces de piston.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constituer un portfolio propre.**	- L'élève complète les fiches de travail d'une manière intégrale et lisible et il dispose d'un portfolio.	- L'élève s'est appliqué à constituer un portfolio cohérent, complet et propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de la technique d'automatisation.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a activement participé aux cours en posant des questions et en faisant des commentaires constructifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réalisation d'un projet professionnel 2 (PROJE2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé de la mission. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de la procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe à des discussions, il propose des options et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet avec son engagement personnel sans y avoir été invité outre mesure.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la mission qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Initiation aux techniques de base (ORMO1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation aux techniques de base**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ORMO1-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier - Salle spéciale
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser les éléments de base de l'énergie pneumatique, il identifie la structure fondamentale d'un système pneumatique et il est capable de la décrire.**	- L'élève participe aux cours. - L'élève répond à des questions concernant la fonction ainsi que l'utilité du système pneumatique. - L'élève identifie la relation entre la commande de soupapes et les mouvements de cylindres.	- L'élève participe activement en posant des questions et en formulant des commentaires constructifs. - Les réponses étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de gérer des tableaux d'outils dans le logiciel de simulation d'une commande numérique, d'installer de nouveaux programmes, de programmer des cycles simples et d'y accéder et il manipule le matériel informatique ainsi que les logiciels de postes de programmation avec précaution.**	- L'élève installe des programmes en se servant d'un logiciel. - L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée. - L'élève connaît la structure des cycles et il est capable de les décrire. - L'élève manipule correctement les logiciels.	- Les programmes installés étaient en grande majorité corrects. - L'élève a correctement appliqué des cycles de traitement. - L'élève a agi d'une manière structurée et méthodique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage, d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc et d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications. - L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée. - L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement. - La soudure correspondait fondamentalement aux exigences indiquées. - L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide de centres d'usinage (ATCNC1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Programmation et réalisation de pièces simples à l'aide de centres d'usinage**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATCNC1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier et de programmer la fabrication d'une pièce de travail simple en forme de plaque sous guidance, de la soumettre à un essai et de la rectifier en se servant des logiciels du fabricant de la commande adaptée aux machines utilisées à l'atelier.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour programmer la pièce indiquée.	- L'élève a développé un programme qui a permis de fabriquer la pièce indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer la pièce de travail programmée sous guidance et de régler un tour ou une fraiseuse.**	- L'élève est capable de mettre les machines en service. - L'élève jauge la pièce de travail et il détermine le point zéro de la pièce de travail. - L'élève soumet la pièce de travail fabriquée à un contrôle.	- La pièce de travail fabriquée était conforme au dessin. - Les valeurs réglées correspondaient aux outils sélectionnés. - Le point zéro correspondait au point zéro indiqué dans le programme de la commande numérique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les structures et de suivre les consignes avec précision pour une fabrication avec une machine à commande numérique.**	- L'élève manipule la machine à commande numérique en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a respecté les consignes en vigueur au cours de la production de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne les composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les principaux composants d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des principaux composants d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne les applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève identifie les raccordements électriques des machines dans un atelier et il est capable de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève identifie les représentations des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît les principales mesures de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation d'un projet professionnel 3 (PROJE3-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 17
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Initiation à la transformation de matières plastiques (ATPLA1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Initiation à la transformation de matières plastiques**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATPLA1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 17
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Métal

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève assemble des pièces en matières synthétiques en appliquant une méthode d'assemblage thermique et en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève produit des composants simples en matières synthétiques habituelles pour des structures en suivant les indications. - Les matières synthétiques habituelles sont entre autres: le polypropylène, le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle et le polyméthacrylate de méthyle.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions collées avec des matières synthétiques habituelles et il connaît les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève établit des connexions collées avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes et il les soumet à des contrôles.	- Les connexions collées répondaient aux exigences minimales sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des pièces simples en matières synthétiques habituelles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente avec des échantillons ou avec des pièces simples en matières synthétiques différentes.	- La précision ainsi que la qualité des pièces produites correspondaient en grande majorité aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des structures simples en matières synthétiques différentes.**	- L'élève assemble des composants simples en matières synthétiques habituelles pour constituer une structure en suivant les indications.	- La précision ainsi que les fonctions de l'ensemble de composants répondaient en grande majorité aux exigences.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique - Professeur d'éducation artistique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe - Serre/Alentours
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, en perspective.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Réalisation d'un projet professionnel 4 (PROJE4-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction (SOUD2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Réaliser des joints par soudage manuel à l'électrode - Introduction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SOUD2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage indiqués sur une source de courant de soudage.**	- L'élève règle les paramètres de soudage sur la source de courant de soudage conformément aux indications.	- Les paramètres réglés ont permis d'accomplir les travaux de soudage correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler des tôles d'acier de construction général conformément aux indications (type de soudure, électrodes de soudage, cordon de soudure, position de soudage, qualité de la soudure) en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève assemble les pièces détachées en appliquant la méthode de soudage indiquée.	- La soudure correspondait fondamentalement aux exigences demandées.
20 % (12 P)	**L'élève détecte des défauts de soudure grossiers typiques sur les soudures réalisées.**	- L'élève identifie des défauts de soudure typiques.	- L'élève a identifié la majorité des défauts de soudure de manière autonome.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter l'ensemble des actions en respectant scrupuleusement les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les consignes en matière de sécurité sous les aspects de l'équipement de protection individuelle et des appareils.	- L'élève a intégralement appliqué les consignes de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Dessin à main levée de composants techniques 2 (SKIZZ2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ2-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des ensembles de composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée dans différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'interpréter des plans de construction.**	- L'élève s'oriente en se référant aux plans d'un bâtiment. - L'élève identifie des installations techniques dans les plans.	- L'élève a identifié les éléments essentiels d'un bâtiment dans un plan de construction.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins conceptuels à main levée.**	- L'élève établit des croquis de dimensions brutes en se référant à des missions de construction spécifiques.	- L'élève a dessiné les croquis d'une manière propre et compréhensible. - Les dimensions requises étaient en grande majorité disponibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.11. - Anglais technique pour les métiers métallurgiques (ANGTE-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais technique pour les métiers métallurgiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGTE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des textes techniques à caractère professionnel.**	- L'élève est capable d'interpréter des descriptions techniques ainsi que des modes d'emploi et de les expliquer dans sa langue maternelle.	- L'élève a correctement répondu par écrit en allemand, respectivement en français, à 50% des questions concernant des textes techniques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'approprier un vocabulaire technique.**	- L'élève est capable d'étudier un vocabulaire technique. - L'élève répond à des questions dans les deux sens.	- L'élève a correctement répondu à 50% des questions de vocabulaire.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer une présentation.**	- L'élève est capable de préparer une présentation concernant un sujet technique.	- L'élève a établi la présentation d'une manière compréhensible et structurée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter les missions dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la présentation des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la présentation et il a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.12. - Commande d'un pont roulant (PONTR1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Commande d'un pont roulant**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PONTR1-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	6		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux, les règles de circulation et de fonctionnement, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation, les techniques d'appui ainsi que les outils de chargement.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît les mouvements de l'engin ainsi que les mouvements de commande. - L'élève connaît différents mécanismes (dispositifs de levage, de conduite et de direction). - L'élève connaît différents dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, protection contre les surcharges, protection contre les collisions, interrupteur de fin de course, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, etc.). - L'élève vérifie l'état de fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des éléments de commande, maintenance et entreposage des outils d'appui, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève connaît les règles concernant le fonctionnement et la manipulation. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		- L'élève connaît des signes servant aux instructions. - L'élève connaît les consignes servant au soulèvement de charges (méthode des trois étapes). - L'élève connaît les principaux risques au cours de la manipulation de l'engin (chute de la charge, écrasement, basculement, impact, etc.). - L'élève constate des risques essentiels résultant de l'environnement de travail (vent, gel, brouillard, conduites électriques, circulation, obstacles, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui risquent d'altérer la stabilité (vent, outils d'appui inconvenablement installés, dispositifs de chargement inappropriés, mouvements d'oscillation au cours du transport de charges, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît différentes variétés d'outils d'appui et de dispositifs de chargement. - L'élève interprète l'identification sur des étiquettes, respectivement sur les affichages d'outils d'appui. - L'élève connaît les critères servant à déterminer le moment de la mise au rebut d'outils d'appui. - L'élève connaît des risques résultant d'angles d'inclinaison au moment de l'appui de charges. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève connaît des techniques d'appui de charges. - L'élève protège les outils d'appui des bords tranchants.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité d'un engin, il suit les instructions au poste de commande, il est capable d'atténuer des mouvements d'oscillation et il connaît le fonctionnement ainsi que la manipulation au sol/dans la cabine.**	- L'élève opte pour un engin correspondant aux travaux à effectuer (capacité de levage, environnement de travail, choix de dispositifs de chargement adaptés en considération des charges à déplacer, hauteurs de portée et de travail, etc.). - L'élève connaît les réactions de l'engin (temps de réaction, temps de mise à l'arrêt). - L'élève connaît le fonctionnement des dispositifs de commande. - L'élève atténue des mouvements d'oscillation avec différents mouvements de travail (conduite, direction, pivotement). - L'élève connaît le fonctionnement de l'engin. - L'élève soulève des charges en appliquant la méthode des trois étapes. - L'élève est capable d'appuyer différentes charges. - L'élève exécute des mouvements simples et combinés. - L'élève positionne des charges avec beaucoup de précision et de manière bien visible. - L'élève communique avec des signes au cours des travaux quand la visibilité est insuffisante. - L'élève déplace des charges délicatement et avec précision.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les documents disponibles dans le véhicule (certificat des contrôles généraux réguliers, mode d'emploi du fabricant, plaque du constructeur). - L'élève effectue un contrôle pour constater des perturbations ainsi que des défauts éventuels (structure de grue, corde, crochet, chariot roulant, poulie d'équilibrage, etc.). - L'élève soumet le fonctionnement des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité (chariot roulant, mécanisme de levage, protection contre les surcharges, interrupteur de fin de course, protection de crochet, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence) à des contrôles. - L'élève met l'engin hors service (emplacement, relèvement de la poulie d'équilibrage jusqu'aux trois quarts de la hauteur). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (nettoyage de la cabine du conducteur et des dispositifs de commande). - L'élève signale des dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.13. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 17
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à rédiger des phrases simples en utilisant les verbes auxiliaires "be, have (got), can, have to". - à rédiger des phrases simples et des histoires courtes au "present simple" et "present continuous". - à rédiger des phrases simples sur des événements futurs au "present continuous". - à comparer des adjectifs. - à écrire des dialogues simples pour fixer un rendez-vous ou laisser un message téléphonique. - à écrire des e-mails courts. - à rédiger des phrases simples sur des évènements passés au "past simple". - à écrire des déroulements de travail simples.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre des textes simples écrits au "present simple, present continuous" et "past simple". - à comprendre des instructions courtes et précises (manuels)	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est apte à indiquer le chemin et fixer des rendez-vous oralement.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'habits, de lieux géographiques, de continents et de mesures. - à comprendre des instructions de travail.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.14. - Machines motrices (MAMOT-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Machines motrices**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAMOT-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de moteurs à essence, des moteurs diesel, de moteurs à deux temps et de moteurs à quatre temps et il est capable d'attribuer les agrégats ainsi que les composants principaux des moteurs dans une représentation et de décrire leur mission.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de base d'une turbine à gaz et il est capable d'expliquer le fonctionnement d'un turbocompresseur de gaz d'échappement.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne correctement différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement de base de moteurs électriques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations et/ou d'énoncés écrits. - L'élève désigne correctement différents composants et il décrit leur mission. - L'élève explique le fonctionnement de base correspondant.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.15. - Notions de base CNC et applications (ATCNC2-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Notions de base CNC et applications**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATCNC2-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 6			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maitre d'enseignement technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Der Testlauf kann wiederholt werden um vorhandene Fehler zu verbessern.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des machines-outils à commandes numériques de manière autonome à la transformation de pièces de travail cylindriques et prismatiques.**	- L'élève dispose de l'ensemble des informations requises pour pouvoir préparer les machines-outils.	- Les machines-outils préparées ont permis la fabrication compétente des pièces de travail, conformément aux indications du dessin technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir les programmes requis pour la production des pièces de travail de manière autonome.**	- L'élève prépare les machines-outils de manière autonome. - Une fois la préparation accomplie, l'élève procède à un essai sous guidance.	- L'essai s'est déroulé sans erreur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de manipuler les machines-outils conformément aux instructions indiquées par l'enseignant.**	- L'élève produit les pièces de travail de manière compétente. - L'élève se réfère aux instructions d'utilisation générales des machines-outils.	- L'élève a fabriqué des pièces de travail conformes aux indications des documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.16. - Conduire un chariot élévateur frontal (CHAEL1-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Conduire un chariot élévateur frontal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CHAEL1-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres:	5		

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Alle Angaben und Vorgaben wurden aus den Unterlagen „Sicherer Umgang mit Arbeitsmaschinen“ Fassung 08/2015 von der AAA übernommen.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la législation, la technologie et les propriétés des engins, la fonction des dispositifs de commande et des dispositifs de sécurité, les règles de circulation, de fonctionnement et de stabilité, les risques principaux au cours de l'utilisation de l'engin, l'identification de substances dangereuses, les indications de manipulation ainsi que la signalisation.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre le personnel de service. - L'élève connaît les obligations des employeurs et des employés. - L'élève connaît des acteurs importants dans le domaine de la prévention des accidents: l'association d'assurance accident, l'inspection du travail et des mines, les services de médecine du travail, la police grand-ducale ainsi que l'administration des douanes. - L'élève connaît la législation concernant la sécurité et la santé au poste de travail, la réglementation de l'inspection du travail et des mines ainsi que les recommandations concernant la prévention des accidents de l'association d'assurance accident. - L'élève connaît les équipements de protection individuelle. - L'élève connaît le registre de contrôle, la maintenance ainsi que les contrôles des engins. - L'élève connaît différentes variétés d'engins ainsi que leur description. - L'élève connaît les composants principaux ainsi que les mécanismes. - L'élève connaît des engins de montage. - L'élève connaît le fonctionnement du circuit hydraulique. - L'élève connaît les entraînements hydrauliques, électriques et mécaniques. - L'élève connaît les dispositifs de sécurité ainsi que leurs fonctions (dispositif de verrouillage ou clé, dispositif d'homme mort, dispositif d'alerte acoustique, fonction d'arrêt d'urgence, clapet antiretour, mouvements de l'engin et mouvements de commande). - L'élève connaît les règles de circulation et de fonctionnement ainsi que les consignes concernant la mise hors service de l'engin. - L'élève connaît des manipulations dangereuses et inadmissibles. - L'élève connaît les consignes concernant le transport de charges, l'entreposage, le montage et le démontage de piles ainsi que le chargement de remorques. - L'élève détermine des densités massiques ainsi que leurs points de gravité. - L'élève établit un diagramme de charge/un triangle de stabilité. - L'élève connaît des risques au cours de la manipulation de l'engin	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

		(vitesse, négligence, inattention, mauvais écart entre les fourches, charge inconvenable, conduite avec une charge trop soulevée, etc.). - L'élève connaît des risques en relation avec l'alimentation de l'engin en énergie (courant, gaz, diesel). - L'élève connaît des risques sur un parcours (risques d'écrasement, de collision, de basculement, de perte de la charge, etc.). - L'élève connaît des risques de réduction de la stabilité, de basculement ou de retournement de l'engin (marche avant sur des parcours en pente, changements de trajectoires sur des parcours inclinés, vitesse élevée dans des virages, etc.). - L'élève connaît des facteurs qui influencent les distances de freinage de l'engin (surface, charges lourdes, vitesse, pluie, etc.). - L'élève interprète des symboles de dangers et de manipulation. - L'élève connaît la signification des panneaux de signalisation et des signaux de sécurité.	

40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilité de l'engin, il suit les instructions au poste de commande et il connaît le mode de conduite ainsi que le soulèvement de charges.**	- L'élève est capable d'expliquer l'engin en fonction des travaux à effectuer (hauteur de levage, capacité de levage, choix d'un chariot à entraînement thermique ou électrique, pneus, etc.). - L'élève comprend le fonctionnement de l'engin, en fonction des dimensions, du fonctionnement et des éléments de commande correspondants. - L'élève est capable de conduire en ligne droite, de prendre des virages et de conduire en marches avant et arrière. - L'élève est capable de conduire en marches avant et arrière sur une surface en pente. - L'élève est capable de démarrer en pente. - L'élève est capable de charger et de décharger un chargement au sol. - L'élève est capable de monter et de démonter des fourches et d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayon. - L'élève est capable d'effectuer des empilages et des déchargements dans un rayonnage à palettes sur plusieurs niveaux. - L'élève positionne systématiquement l'engin en marche à vide au cours d'un chargement et d'un déchargement. - L'élève charge et décharge des camions ou des remorques en position latérale au niveau du sol. - L'élève est capable de charger, de transporter et de décharger des charges longues ou volumineuses.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.
10 % (6 P)	**L'élève comprend une plaque de capacité de charge.**	- L'élève désigne les différentes plaques de capacité de charge. - L'élève analyse les indications de la plaque de capacité de charge et il effectue des exercices de compréhension.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions.

10 % (6 P)	**L'élève connaît les mesures à appliquer au début et à la fin des travaux.**	- L'élève vérifie les dispositifs de commande ainsi que les dispositifs de sécurité. - L'élève met l'engin hors service. - L'élève connaît les travaux d'entretien et de maintenance règlementaires (nettoyage, vérification du niveau d'huile, vérification de l'état des pneus, graissage, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés. - L'élève positionne l'engin à son emplacement (il abaisse la fourche au sol et il retire les clés). - L'élève effectue des travaux d'entretien et de maintenance (graissage, vérification du niveau d'huile, chargement de la batterie, nettoyage de la cabine du conducteur, etc.). - L'élève signale les dysfonctionnements constatés au cours du travail.	- L'élève a correctement répondu à 70% des questions. - L'élève a obtenu 70% des points possibles au cours de l'examen de conduite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.17. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est apte - à écrire des messages téléphoniques. - à rédiger des phrases simples sur des événements passés au "past simple". - à écrire des e-mails courts. - à écrire des déroulements de travail structurés.	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est apte - à comprendre les textes dans le livre "Solutions Elementary". - à comprendre des instructions structurés ainsi que des descriptions écrites techniques.	50% des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est apte - à parler du weekend passé. - à faire une conversation avec "will".	50% des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est apte - à comprendre la description orale d'endroits en ville et en campagne, de pays et de personnes connues - à comprendre la description orale d'instructions techniques, d'explication technique.	50% des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.18. - Construire à l'aide de logiciels 3D CAD (COCAD-F)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs 2**

Titre du module:	**Construire à l'aide de logiciels 3D CAD**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**18**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève constitue la majorité des composants de manière autonome.	- L'élève a correctement construit les composants constitués conformément aux dimensions indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des ensembles de composants simples dans un logiciel 3D CAD.**	- L'élève établit la majorité des combinaisons au sein des ensembles de composants de manière autonome.	- L'élève a correctement constitué les combinaisons au sein des ensembles de composants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer des dessins techniques simples dans un logiciel 3D CAD.**	- Les dessins techniques respectent les normes.	- L'élève a constitué le dessin technique de manière autonome et l'a dimensionné d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remettre les devoirs dont il est chargé dans un état soigné et dans le respect des délais.**	- L'élève respecte les délais pour la remise des devoirs à domicile et des projets. - La documentation est structurée.	- L'élève a respecté les délais indiqués pour la remise. - L'élève a proprement trié les documents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples (DESIN1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques simples et créer des dessins techniques simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DESIN1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève établit des dessins techniques de composants plats simples dans le respect des normes à partir de dessins/d'esquisses indiqués en appliquant des structures de base géométriques.**	- L'élève connaît ses outils de travail, il s'en sert de manière cohérente en cours et il les manipule correctement et proprement. - L'élève prépare la feuille de dessin dans le respect des normes. - L'élève opte correctement pour une variété de trait et pour une largeur de trait (lignes auxiliaires, bords d'objets, etc.). - L'élève complète correctement le cartouche avec une police normée. - L'élève positionne le dessin de manière cohérente sur la feuille. - L'élève applique correctement des structures géométriques de base. - L'ensemble du dessin présente un aspect propre. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées et l'élève a représenté la pièce d'une manière quasiment correcte.
20 % (12 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant plat dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec un épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - Le cas échéant, l'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

40 % (24 P)	**L'élève maîtrise la projection à trois panneaux d'une pièce de travail à partir de la représentation spatiale d'un objet simple, respectivement d'une pièce de travail indiquée avec une forme simple.**	- L'élève constate les dimensions requises d'une pièce de travail. - L'élève constate correctement les dimensions requises en vues dimétrique et isométrique. - L'élève positionne le cadrage ainsi que les vues correspondantes de manière cohérente sur la feuille de dessin et il structure les vues dans le respect des normes. - Le cas échéant, l'élève détermine correctement la vue principale (vue de face). - L'élève dispose les vues dans le respect des normes. - L'élève établit correctement les vues en appliquant la méthode des rayons de projection (tracé de lignes parallèles, exécution propre, etc.). - L'élève dispose correctement l'axe de symétrie (ligne de 45 degrés) pour les lignes de projection. - L'élève dessine d'abord une étape de transformation ou un élément de formage spécifique dans la vue qui permet le mieux de l'identifier et il effectue ensuite la transposition dans d'autres vues. - Le dessin affiche des degrés de propreté et de précision élevés. - L'élève tient compte de l'échelle.	- Le dessin était propre, les lignes auxiliaires étaient presque intégralement indiquées dans la mesure des besoins et l'élève a représenté la pièce d'une manière majoritairement correcte (échelle, disposition des vues et largeur des traits).
10 % (6 P)	**L'élève dimensionne correctement un composant simple représenté en plusieurs vues dans le respect des normes.**	- L'élève respecte les règles de base du dimensionnement. - L'élève établit l'ensemble des lignes de mesure, des lignes auxiliaires et des lignes de délimitation avec une épaisseur de trait correcte. - L'élève dispose correctement les valeurs de mesure et il les indique avec une police normée et une taille adaptée. - L'élève dessine un élément de formage dans la vue qui permet le mieux de l'identifier. - L'élève tient compte de l'échelle.	- L'élève a proprement indiqué la grande majorité des dimensions dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples (CAMAT1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Acquérir les connaissances de base dans les sciences des matériaux et effectuer des calculs techniques simples**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève maîtrise les opérations arithmétiques de base et il inverse correctement des formules en fonction de la grandeur recherchée.**	- L'élève connaît les opérations arithmétiques de base et il répond correctement à des énoncés d'exercices correspondants. - L'élève inverse correctement une formule en fonction de la grandeur recherchée en respectant les règles de base correspondantes.	- Les calculs étaient en majorité corrects. - L'élève a correctement inversé la majorité des formules.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des longueurs étirées, des surfaces, des volumes ainsi que des masses de pièces de travail et il documente sa méthode de calcul de manière cohérente.**	- La documentation des méthodes de calcul est complète, structurée et cohérente. - L'élève connaît les unités de grandeurs physiques, il les convertit correctement et il les considère en conséquence au cours des calculs. - L'élève connaît des formules typiques servant à déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des masses et il les applique correctement. - L'élève subdivise des surfaces composées en surfaces individuelles d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève subdivise des volumes composés en volumes individuels d'une manière autonome et cohérente et il les détermine correctement. - L'élève connaît la relation entre la masse, le volume et la densité d'un objet et il est capable de la reproduire en appliquant des formules.	- Les valeurs déterminées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les propriétés les plus importantes, des opérations de fabrication ainsi que des méthodes de contrôle d'aciers.**	- L'élève connaît la relation entre l'affectation, les contraintes et les propriétés requises des matériaux d'une pièce de travail.	- L'élève a répondu à la majorité des questions concernant les applications ainsi que les matériaux utilisés d'une manière cohérente sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le système de désignation des aciers et il déduit les informations respectives concernant le matériau à partir de l'abréviation.**	- L'élève désigne les propriétés technologiques, respectivement la composition des matériaux, en se référant à l'abréviation d'une norme et il explique ses déclarations. - L'élève est capable de déduire des dimensions ainsi que d'autres informations concernant des produits semi-finis en se référant à l'abréviation d'une norme ainsi qu'à un livre de formules.	- Les explications des abréviations des normes étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces détachées simples**

Titre du module:	**Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode de fabrication adaptée en se référant à un dessin ou à une mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le limage, le perçage, l'alésage, le fraisage conique et le filetage (tolérances de fabrication de IT10 à IT12).** **L'élève participe convenablement aux travaux de remise en ordre et de nettoyage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne la méthode de travail, les machines ainsi que les outils pour lesquels il a opté dans un rapport de travail. - L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève répartit les étapes de travail de manière autonome et il forme des groupes avec ses camarades pour nettoyer l'atelier et pour le préparer à l'attention des collègues suivants. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils désignés dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève a convenablement participé aux travaux de nettoyage et de remise en ordre en équipe. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail en matériaux différents à la main en se référant à des esquisses et à des dessins et en appliquant les méthodes de travail suivantes: le sciage, le cisaillement et le pliage (tolérances de fabrication de IT13 à IT15).**	- L'élève se sert des outils désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément au dessin indiqué. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail simples en matériaux différents de manière autonome en appliquant une méthode mécanique sans excéder les tolérances de fabrication indiquées, de IT10 à IT12.** **L'élève applique les méthodes de travail suivantes: le surfaçage et le chariotage.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis d'une manière autonome et compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement ainsi que les machines et les outils avec précaution.**	- L'élève se sert des outils et des machines désignés (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant). - L'élève fabrique la pièce de travail conformément aux dessins indiqués. - L'élève règle les paramètres requis sur les machines à outils. - L'élève se sert des outils requis de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - L'élève met les différents matériaux au rebut de manière réglementaire. - L'élève assure la maintenance des machines et des outils en suivant le plan.	- La pièce de travail fabriquée correspondait au dessin et aux tolérances indiquées. - L'élève s'est servi des outils de manière compétente au cours des travaux. - Les paramètres correspondaient aux tableaux et/ou aux formules. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a exécuté les travaux en suivant les instructions. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles de base de la technique de mesurage en se servant de différents instruments de mesure et d'appliquer les dimensions à la pièce de travail.**	- L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à des contrôles au cours des travaux avec un pied à coulisse et avec une règle de mesure en acier et il établit un rapport de mesurage.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux dimensions réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées (DESIN2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Élaborer des plans de fabrication et des pièces normalisées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ergänzt technische Zeichnungen mit Schnittdarstellungen nach Vorgabe und bemaßt diese normgerecht.**	- Zylindrische Hohlkörper werden im Vollschnitt bzw. Halbschnitt korrekt dargestellt - Darstellungen von Bohrungen, Stiftverbindungen, Passfederverbindungen etc. werden durch Teilschnitte korrekt ergänzt - Darstellungen einfacher Frästeile mit Bohrungen und Senkungen werden mit einer Schnittdarstellung nach Schnittangaben korrekt ergänzt	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende stellt Gewinde und Gewindeverbindungen in technischen Zeichnungen in den Ansichten sowie im Schnitt korrekt dar und bemaßt diese normgerecht.**	- Gewinde werden korrekt nach Norm in Ansichten- sowie Schnittdarstellungen dargestellt. - Gewindefreistiche werden korrekt in der Ansichtendarstellung sowie in der Schnittdarstellung dargestellt und bemaßt. - Die Bemaßung von Gewinden (Außen- und Innengewinde) erfolgt nach Norm. - Gewindeverbindungen werden im Schnitt korrekt dargestellt und bemaßt. - Sechskantschrauben werden je nach Anforderung genau oder vereinfacht dargestellt. - Senkungen werden in der Ansichten- und in der Schnittdarstellung normgerecht dargestellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Theorie zu Toleranzangaben in Zeichnungen und ermittelt erforderliche Angaben korrekt. Technische Zeichnungen werden mit Symbolen zur Oberflächenkennzeichnung nach Vorgabe korrekt ergänzt.**	- Der Zweck von Toleranzangaben ist bekannt. - Fachbegriffe und Definitionen sind bekannt und können erläutert bzw. formuliert werden. - Die Möglichkeiten der Toleranzangaben in Zeichnungen sind bekannt (Allgemeintoleranzen, Abmaße, Grenzmaße, Toleranzklassen); geforderte Maße werden korrekt ermittelt/berechnet. -Der Auszubildende kennt die Symbole zur Angabe der Oberflächenkennzeichnung in technischen Zeichnungen, kann sie den jeweiligen Eigenschaften korrekt zuordnen und eine technische Zeichnung entsprechend ergänzen.	- Die Fachbegriffe können größtenteils erklärt werden. Die berechneten Maße sind größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende wertet einfache Gesamtzeichnungen und Teilzeichnungen korrekt aus und ergänzt diese ggf. korrekt.**	Für Teilzeichnungen: - Aus der Darstellung werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. - Aus dem Schriftfeld werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen Für Gesamtzeichnungen: - Aus der Darstellung werden die notwendigen Informationen zu Form, Lage, Funktion, Zusammenwirken und Montage korrekt entnommen - Aus dem Schriftfeld und der Stückliste werden alle erforderlichen Informationen korrekt entnommen. Ergänzungen in Teil- und Gesamtzeichnungen: Positionsnummern, Mengenangaben, Benennungen sowie Normkurzbezeichnungen werden korrekt ergänzt; das Schriftfeld wird komplettiert. Normbezeichnungen (Muttern, Schrauben, Scheiben etc.) werden dem Tabellenbuch entnommen.	- Die entnommenen Informationen sind größtenteils korrekt und können erklärt werden - Geforderte Ergänzungen und Angaben sind größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage (CAMAT2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Connaître les propriétés des éléments normalisés et calculer des paramètres d'usinage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**CAMAT2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève connaît la désignation correcte, l'affectation, la représentation ainsi que les options d'utilisation de plusieurs pièces normées et de plusieurs éléments mécaniques.**	- L'élève dispose de dessins, d'illustrations de pièces normées/d'éléments mécaniques et/ou d'énoncés écrits. - L'élève décrit les propriétés ainsi que la fonction des pièces normées et des éléments mécaniques requis, respectivement indiqués. - L'élève opte pour des pièces normées et pour des éléments mécaniques en se référant au livre de formules et il est capable d'expliquer ses choix.	- Les réponses étaient en grande majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des grandeurs de référence entre des éléments de formes et il documente correctement ses calculs.**	- L'élève détermine des dimensions manquantes de pièces de travail ainsi que des dimensions requises pour une affectation ultérieure. - L'élève se réfère entre autres au théorème de Pythagore ainsi qu'aux fonctions trigonométriques dans ce contexte (triangles rectangle et oblique).	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les données des machines requises pour la production mécanique de pièces de travail avec enlèvement de copeaux de manière autonome.**	- L'élève détermine des dimensions de machines comme la vitesse de coupe, la vitesse d'avance et la vitesse de rotation de manière autonome. - L'élève détermine les vitesses de coupe admissibles en se référant à des tableaux.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils. (ATME2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des composants mécaniques**

Titre du module:	**Fabriquer des composants mécaniques à l'aide d'outils guidés à la main et de machines à outils.**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATME2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	14	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
14	4	- Maître d'enseignement technique
14	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
14		- Atelier
14		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève applique les méthodes de travail complémentaires suivantes: le tournage de plongée et le tournage intérieur.** **L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.**	- L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils.	- Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de combiner les différentes méthodes de fabrication manuelles étudiées en se référant à la mission de travail.** **L'élève est capable de fabriquer manuellement des composants en se référant à des esquisses et à des dessins sans excéder la tolérance de fabrication IT10.** **L'élève est capable d'assembler des composants pour constituer des ensembles de composants, d'opter pour les outils, pour les appareils et pour les machines requis de manière compétente, de les équiper, de les régler et de les manipuler dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.** **L'élève décompose une unité technique disponible et il la monte.**	- L'élève dispose d'un dessin. - L'élève désigne les étapes partielles correspondantes de la mission de travail dans un rapport de travail. - Le rapport de travail mentionne les méthodes de fabrication, les machines ainsi que les outils pour lesquels l'élève a opté. - L'élève fabrique les composants indiqués en se référant au rapport de travail et au dessin et en appliquant les méthodes étudiées. - L'élève assemble les différents composants conformément au dessin. - L'élève équipe correctement la machine à outils et il règle correctement les outils. - Il convient que l'élève soit initié à la technique de montage.	- L'élève a établi un rapport de travail propre. - Les méthodes de fabrication ainsi que les combinaisons décrites dans le rapport de travail ont permis de fabriquer la pièce de travail de manière compétente. - Les composants n'excédaient pas la tolérance de fabrication indiquée. - Il était possible de constituer l'ensemble de composants à partir des différents composants. - Au cas où une fonction était indiquée, elle était assurée. - L'élève portait un équipement de protection individuelle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Cette compétence partielle n'est pas évaluée.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des dimensions requises à partir d'une pièce de travail disponible.** **L'élève manipule les instruments de mesure de manière compétente.**	- L'élève dispose d'un composant et il est chargé d'indiquer les dimensions constatées avec un pied à coulisse et avec un micromètre dans un rapport de mesurage. - L'élève applique les dimensions du dessin à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle au cours de la fabrication en se servant d'un pied à coulisse, d'une règle de mesure en acier, d'un micromètre et d'une jauge de profondeur et il établit un rapport de mesurage.	- Les dimensions indiquées correspondaient aux dimensions réelles du composant. - Les valeurs indiquées dans le rapport de mesurage correspondaient aux valeurs réelles de la pièce de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Comprendre la structure et le fonctionnement d'une boîte de transmission (CAMAT3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Comprendre la structure et le fonctionnement d'une boîte de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CAMAT3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève détermine des forces de paliers pour des arbres en se référant à la loi des leviers et il opte pour les paliers requis à partir des informations disponibles.**	- L'élève désigne des contraintes éventuelles auxquelles sont soumis des composants et il indique les tensions qui en résultent dans le composant. - L'élève connaît les trois circonstances de contrainte, il décrit correctement la courbe tension-temps et il avance des exemples pour la circonstance de contrainte correspondante. - L'élève connaît les différences entre des essieux, des boulons et des arbres et il a conscience qu'un positionnement correct est requis pour accomplir la mission. - L'élève connaît la subdivision des variétés de paliers et il les désigne correctement (paliers coulissants, paliers à roulements, paliers radiaux, paliers axiaux). - L'élève détermine des forces d'appui en se référant à la loi des leviers.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions. - L'élève a opté pour des solutions cohérentes sous l'aspect technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des différentes variétés de paliers, de planifier le montage et de déterminer la pression de surface qui se produit.**	- L'élève connaît les trois états de friction avec des paliers et il avance à chaque fois des exemples d'application correspondants. - L'élève distingue correctement des paliers à lubrification hydrodynamique et hydrostatique et il avance des exemples d'application. - L'élève détermine la pression de surface dans un palier en se référant à la contrainte indiquée et il la compare à la pression de surface maximale admissible. - L'élève est capable d'expliquer la mission du jeu de palier pour le fonctionnement irréprochable du palier. - L'élève décrit correctement le montage de paliers.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier le montage ainsi que le démontage de paliers à roulements et d'expliquer sa méthode en se référant à la structure et au fonctionnement.**	- L'élève connaît la structure d'un palier à roulement, il désigne correctement différents paliers à roulements et il est capable d'expliquer la désignation d'un palier à roulement correspondant à la norme DIN 623-1. (L'élève peut consulter des catalogues de paliers à roulements ainsi que des livres de formules dans ce contexte.) - L'élève identifie des paliers à roulements dans des dessins techniques. - L'élève distingue les trois variétés de la disposition de paliers à roulements, il les décrit correctement et il avance des exemples d'application. - L'élève connaît les quatre conditions de rotation importantes sur le terrain, il connaît celle qui est importante pour les transmissions et il la décrit correctement (circonstance de contrainte, type d'ajustement). - L'élève connaît et explique les deux options de lubrification (lubrification à l'huile et lubrification à la graisse). - L'élève connaît plusieurs options de montage et de démontage de paliers à roulements et il est capable de les décrire. - L'élève considère des consignes particulières en matière de sécurité.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer des transmissions en fonction de leur structure et de leur fonction et d'effectuer des calculs concernant des transmissions par engrenages.**	- L'élève désigne correctement les missions générales de transmissions. - L'élève désigne plusieurs variétés de transmissions et il est capable de décrire leur fonctionnement en se référant à des illustrations. - L'élève détermine correctement les grandeurs définies de transmissions par engrenages. - L'élève détermine correctement les grandeurs définies d'engrenages.	- L'élève a correctement répondu à la grande majorité des énoncés concernant les missions ainsi que les modèles de transmissions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Déterminer le métal pour différentes applications et sélectionner le traitement thermique nécessaire pour un acier (CAMAT4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Déterminer le métal pour différentes applications et sélectionner le traitement thermique nécessaire pour un acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**CAMAT4**		

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage: 1

Semestre (1 - 8): 4
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 16
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève explique les propriétés ainsi que les réactions de métaux purs en se référant à leur structure interne.**	- L'élève sait ce qu'est une liaison métallique et il explique sa formation. - L'élève connaît et explique l'impact de la structure cristalline des métaux purs sur leurs propriétés (la conductivité électrique, la formabilité, etc.). - L'élève esquisse correctement la courbe de refroidissement d'un métal pur et il explique la signification du point de rétention. - L'élève connaît les trois variétés de réseaux cristallins typiques de métaux purs et il avance des exemples correspondants. - L'élève identifie des erreurs de réseaux dans des illustrations schématiques et il les désigne correctement. - L'élève explique correctement l'impact sur les propriétés des matériaux.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
20 % (12 P)	**L'élève explique les propriétés ainsi que les réactions d'alliages métalliques en se référant à leur structure interne.**	- L'élève décrit correctement la formation d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins en se référant aux courbes de refroidissement typiques. - L'élève établit des diagrammes de phases en se référant aux courbes de refroidissement d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins. - L'élève désigne correctement les différentes propriétés d'alliages avec des cristaux mixtes et d'alliages avec des mélanges cristallins.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.
20 % (12 P)	**L'élève explique la formation ainsi que la structure interne d'un acier en se référant au diagramme de phase fer-carbone.**	- L'élève esquisse et annote correctement la courbe de refroidissement du fer pur. - L'élève décrit la formation de la structure de l'acier (pas de la fonte) depuis la fusion jusqu'à la température ambiante avec des teneurs en carbone variables. - L'élève identifie et décrit les structures de l'acier en se référant à plusieurs graphiques de structures.	- L'élève a correctement accompli la grande majorité des missions.

20 % (12 P)	**L'élève opte pour la méthode de traitement thermique adaptée à l'affectation correspondante et il explique sa décision.**	- L'élève désigne la différence entre le durcissement et le recuit. - L'élève est capable de situer les différentes méthodes de recuit sur le diagramme de phases fer-carbone. - L'élève connaît l'objectif ainsi que la progression approximative des différentes méthodes de recuit. - L'élève connaît l'objectif ainsi que la progression approximative du durcissement et il explique l'importance particulière du trempage. - L'élève connaît les objectifs ainsi que la progression approximative de plusieurs méthodes de durcissement de la zone périphérique.	- L'élève a opté pour des méthodes de traitement thermique qui correspondaient en majorité à l'affectation et il les a décrites. - L'élève a expliqué la majorité des modifications des propriétés au cours du traitement thermique en se référant à la structure du métal.
20 % (12 P)	**L'élève opte pour le métal adapté (acier, métaux non ferreux et alliages) à différentes affectations et il explique sa décision.**	- L'élève connaît les différences entre un métal ferreux et un métal non ferreux ainsi qu'entre un métal lourd et un métal léger. - L'élève désigne et décrit les grandeurs physiques servant à décrire les propriétés physiques, chimiques, mécaniques, thermiques et technologiques de matériaux. - L'élève caractérise l'acier, l'aluminium et le cuivre ainsi que des alliages habituels d'aluminium et de cuivre. - L'élève recherche des propriétés de ces matériaux ainsi que des indicateurs dans un livre de formules.	- L'élève a opté de manière cohérente pour la majorité des matériaux et il a justifié la grande majorité des explications correspondantes sous l'aspect professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Lire et interpréter des documentations techniques et dessiner des pièces de tournage et de fraisage (DESIN3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Lire et interpréter des documentations techniques et dessiner des pièces de tournage et de fraisage**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESIN3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktionsweise einer größeren Baugruppe, anhand einer Gesamtzeichnung zu erklären.**	Die Funktionsweise einer Baugruppe, wie die eines Getriebes sowie die Aufgabe einzelner Teile kann erklärt werden.	Die Erklärungen sind größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Gesamtzeichnung mit Stückliste fertigzustellen.**	Die Stückliste und die Gesamtzeichnung sind vollständig. Normbezeichnungen und Abmessungen von den benötigten Teilen wurden anhand des Tabellenbuches oder sonstiger Unterlagen ermittelt.	Die Stückliste sowie die Gesamtzeichnung sind größtenteils richtig erstellt oder ergänzt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mit Hilfe von Gesamtzeichnungen oder sonstiger Dokumente, eine Zeichnung eines Einzelteils zu erstellen.**	Von Dreh- und Frästeilen, welche Bearbeitungen für genormte Formelemente enthalten, wurden normgerechte Zeichnungen mit Bemaßung und erforderlichen Schnittdarstellungen erstellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist sauber und größtenteils richtig.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Passungen sinnvoll auszuwählen und daraus resultierende erforderliche Toleranzen und Oberflächenbeschaffenheiten zu ermitteln.**	- Die Auswahl der Passung kann begründet werden. - Die Maß-, Form- und Lagetoleranzen sowie die Oberflächenbeschaffenheiten sind normgerecht in der Zeichnung eingetragen.	- Die Begründung für die Passungsauswahl ist technisch größtenteils korrekt. - Die ergänzten Angaben sind sauber eingetragen und größtenteils richtig.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces simples (DESIN4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**DESIN4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine CAD-Zeichnung von einem Frästeil zu erstellen.**	Von einfachen Frästeilen, welche Bearbeitungen für genormte Formelemente enthalten, wurden normgerechte CAD-Zeichnungen mit Bemaßung und erforderlichen Schnittdarstellungen erstellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist größtenteils richtig.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine CAD-Zeichnung von einem Drehteil zu erstellen.**	Von einfachen Drehteilen, welche Bearbeitungen für genormte Formelemente enthalten, wurden normgerechte CAD-Zeichnungen mit Bemaßung und eventuell erforderlichen Schnittdarstellungen erstellt.	Die fertiggestellte beziehungsweise ergänzte Zeichnung ist größtenteils richtig.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Zusatzangaben sowie ein vorgegebenes Schriftfeld in einer CAD-Zeichnung auszufüllen und die Dateien ordnungsgemäß abzuspeichern.**	- Die Zusatzangaben sind sinnvoll und normgerecht in der CAD-Zeichnung eingetragen. - Das Schriftfeld ist ausgefüllt. - Die Datei ist ordnungsgemäß im vorgesehenen Ordner abgespeichert.	- Die meisten Angaben sind eingetragen und größtenteils richtig. - Die wichtigsten Informationen sind im Schriftfeld ausgefüllt. - Die Dateien sind in den vorgesehenen Ordnern abgespeichert und sinnvoll benannt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils (ATMUS1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATMUS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
7	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	4	- Atelier
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d' enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les données de coupe ou de les extraire d'un tableau et de les régler correctement.**	- L'élève détermine les données de coupe requises en se référant aux outils et aux matériaux utilisés.	- Les réglages appliqués à la machine correspondaient en majorité aux valeurs déterminées ou extraites des tableaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'apprécier si un schéma est nécessaire et de déduire les dimensions requises à partir d'une pièce de travail disponible.**	- L'élève soumet la pièce à un contrôle au cours du façonnage en utilisant les outils suivants: o un pied à coulisse, o un micromètre, o un pied à coulisse de profondeur, o des cadrans. - L'élève note les valeurs mesurées dans un rapport de mesure.	- Les valeurs indiquées dans le rapport de mesure correspondaient en majorité aux dimensions réelles de la pièce.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces de travail compliquées en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et en appliquant les techniques de travail suivantes: cordonnage, tournage conique et tournage intérieur.**	- L'élève utilise les outils et les machines repris dans la liste, puis il fabrique la pièce de travail conformément au schéma indiqué et dans les limites des tolérances. - L'élève observe les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- L'élève a fabriqué une pièce de travail qui correspondait en majorité au schéma, aux limites des dimensions tolérées ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des pièces de travail compliquées en se référant à des esquisses et à des schémas (tolérances de fabrication IT8 à IT10) et en appliquant les techniques de travail suivantes: travail avec l'appareil diviseur et production de connexions à clavettes. Il est capable de constituer des ensembles de composants avec ces éléments en utilisant les outils, les appareils et les machines requis d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève utilise les outils et les machines repris dans la liste, puis il fabrique la pièce de travail conformément au schéma indiqué et dans les limites des tolérances. - L'élève observe les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.	- L'élève a fabriqué une pièce de travail qui correspondait en majorité au schéma, aux limites des dimensions tolérées ainsi qu'à la qualité des surfaces indiquée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils dans le calendrier (ATMUS2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils dans le calendrier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATMUS2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
7	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	4	- Atelier
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail compliquées mécaniquement (tolérances de fabrication IT8 à IT10) dans le respect des délais en se référant à des esquisses et à des schémas et d'appliquer les techniques de travail suivantes: tournage conique et filetage. Il est capable d'assembler des ensembles de composants avec les éléments fabriqués mécaniquement, de manipuler et d'entretenir les outils, les appareils et les machines requis d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique la pièce de travail dans le respect des délais et dans les limites des tolérances, conformément au schéma indiqué.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées correspondaient aux tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail compliquées mécaniquement (tolérances de fabrication IT8 à IT10) dans le respect des délais en se référant à des esquisses et à des schémas et d'appliquer les techniques de travail suivantes: fraisage et tournage de rainures. Il est capable d'assembler des ensembles de composants avec les éléments fabriqués mécaniquement, de manipuler et d'entretenir les outils, les appareils et les machines requis d'une manière compétente et dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève fabrique la pièce de travail dans le respect des délais et dans les limites des tolérances, conformément au schéma indiqué.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées correspondaient aux tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma.
10 % (6 P)	**L'élève est initié à la technique des commandes numériques et à l'installation de la machine (simulation ou mise en pratique).**	- L'élève est capable d'installer la machine à commande numérique.	- L'élève a manipulé la machine à commande numérique avec les réglages appliqués.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail compliquées manuellement (tolérances de fabrication IT10 et IT11) en se référant à des esquisses et à des schémas et d'assembler des ensembles de composants.**	- L'élève fabrique la pièce de travail dans le respect des délais et dans les limites des tolérances, conformément au schéma indiqué.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les pièces fabriquées correspondaient aux tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages 1 (ATSOU1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**ATSOU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer au cours des travaux de brasage tendre/fort et de soudage autogène en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes sélectionnées après concertation. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexion par complémentarité de matière. Les méthodes d'assemblage suivantes sont à évaluer: le brasage tendre/fort et le soudage au gaz.**	- L'élève prend connaissance des méthodes du soudage au gaz et du brasage tendre/fort.	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures produites n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexion par complémentarité de forme et de force. Les méthodes d'assemblage suivantes sont à évaluer: les connexions à vis, les connexions rivées, les connexions à tiges et les connexions à boulons.**	- L'élève produit des connexions à vis, des connexions rivées et des connexions à boulons.	- Les connexions à vis, les connexions rivées et les connexions à boulons répondaient à la majorité des exigences.
20 % (12 P)	**Le cas échéant, l'élève est capable de préparer et de retoucher les pièces de travail requises manuellement à la meuleuse d'angle en appliquant les méthodes de travail étudiées précédemment.**	- L'élève apprend à manipuler une meuleuse d'angle.	- L'élève a retouché les pièces de travail en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages, et les procédés de séparation thermique (ATSOU2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblages, et les procédés de séparation thermique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**ATSOU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de définir les mesures de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer au cours des travaux de soudage TIG et de découpage thermique en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour les méthodes sélectionnées après concertation. - L'élève règle les paramètres requis pour les méthodes sélectionnées.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir appliquer les méthodes sélectionnées de manière compétente. - Le poste de travail était dans un état propre après les travaux et les outils se trouvaient tous aux endroits indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexion par complémentarité de matière. Les méthodes d'assemblage suivantes sont à évaluer: le soudage TIG.**	- L'élève produit les soudures suivantes en appliquant la méthode du soudage TIG: soudure d'angle Pa, Pb (Pf) et soudure de tuyau Pf.	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures produites n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de séparer différentes matières ainsi que différentes pièces de travail en appliquant la méthode du découpage thermique.**	- L'élève découpe des tôles de 3 à 10 mm.	- Les tôles séparées respectaient les tolérances indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir des missions de soudage en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc.**	- L'élève est initié au soudage manuel à l'arc.	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures produites n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Acquérir des connaissances de base du montage des sous-systèmes techniques (ATMEC1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Acquérir des connaissances de base du montage des sous-systèmes techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**9**
Code du module:	**ATMEC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de contrôler les différents éléments du montage de paliers de roulement et d'établir un rapport de mesure, en effectuant une analyse soignée des documents techniques et en recherchant les informations requises.**	- L'élève établit un rapport de mesure pour les éléments à contrôler. - L'élève utilise les documents disponibles.	- Les valeurs mentionnées dans le rapport de mesure correspondaient aux dimensions réelles des éléments. - Les tolérances sélectionnées correspondaient aux valeurs indiquées dans les documents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement en vue des travaux de montage à effectuer et de définir les mesures requises après concertation avec ses formateurs.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur après concertation avec le formateur en vue des travaux de montage à effectuer.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement, de manière à pouvoir effectuer le montage en sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les étapes de travail requises dans l'ordre indiqué sous guidance et de planifier les outils de travail requis pour les travaux de montage d'une manière soignée et compétente.**	- L'élève planifie et documente les étapes de travail requises en collaboration avec son formateur. - L'élève dispose d'instructions à propos de la manipulation correcte des instruments et des outils de travail requis pour le montage et pour le démontage.	- L'élève a effectué les travaux indiqués sans commettre d'erreur grossière en suivant les étapes de travail indiquées. - L'élève s'est servi des outils de travail de manière compétente, ils étaient dans un état propre après les travaux de montage et de démontage, ils n'avaient pas subi de détérioration et ils étaient rangés à l'endroit indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance des principes des paliers de roulement et des paliers de glissement, du montage et du démontage réglementaires des paliers de roulement (théorie et pratique).**	- L'élève dispose d'une documentation technique à propos des principes des paliers de roulement et de glissement. - L'élève s'exerce au montage et au démontage des paliers de roulement indiqués dans la documentation.	- L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière. - L'élève a compris les principes théoriques de la technique des paliers de roulement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Apprendre l´assemblage des sous-systèmes techniques (ATMEC2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des pièces compliquées à l´aide des machines-outils et effectuer le montage des pièces produites**

Titre du module:	**Apprendre l´assemblage des sous-systèmes techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**10**
Code du module:	**ATMEC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'informer au sujet des travaux hydrauliques à effectuer dans la pratique en étudiant soigneusement les documents techniques et en sélectionnant les informations requises.**	- L'élève se sert des documents disponibles.	- Les valeurs sélectionnées correspondaient aux valeurs indiquées dans les documents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement en vue des travaux de montage à effectuer et de définir les mesures requises après concertation avec ses collègues et il assume des responsabilités sur le plan de la planification et de l'utilisation réglementaire des outils de travail.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur après concertation avec ses collègues en vue des travaux de montage à effectuer. - L'élève utilise les outils de travail disponibles de manière responsable.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - Les outils utilisés n'ont pas subi de détérioration et ils étaient rangés aux endroits indiqués, une fois les travaux effectués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire et de connecter des raccords de tuyaux hydrauliques.**	- L'élève établit les rapports de mesure requis. - L'élève produit les raccords de tuyaux requis conformément au schéma.	- Les valeurs mentionnées dans les rapports de mesure correspondaient aux valeurs calculées et mesurées. - Les raccords produits correspondaient aux dimensions et aux angles indiqués. - Les tuyaux produits n'accusaient ni copeau ni bavure et ils n'ont pas subi de détérioration.
20 % (12 P)	**L'élève effectue les travaux de montage de manière réglementaire (palier à deux points).**	- L'élève répète le montage et de démontage des paliers de roulement étudiés au cours du module ATMEC1. - L'élève monte un palier à deux points supplémentaire sur des arbres passants et différenciés.	- L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage sans commettre d'erreur grossière.
10 % (6 P)	**L'élève suit les instructions du plan de démontage et/ou de montage et il est capable d'effectuer l'ensemble des mesurages requis et d'établir un rapport de mesure.**	- L'élève dispose d'un plan de montage et de démontage. - L'élève établit un rapport de mesure pour les positions des paliers.	- L'élève a effectué les travaux conformément au plan de montage et de démontage, sans commettre d'erreur grossière. - Les valeurs mentionnées dans les rapports de mesure correspondaient aux valeurs sélectionnées, calculées et mesurées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter des unités techniques sous guidance (par exemple des compresseurs à air) et de remplacer les pièces requises de manière réglementaire.**	- L'élève démonte et monte des unités techniques.	- Une fois les pièces remplacées, les unités techniques étaient à nouveau en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Construire, comprendre et calculer des circuits de base (hyd. et pneum.) (ASSER1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre des circuits en service**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits de base (hyd. et pneum.)**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schaltpläne zu zeichnen bedeutet, dass der Auszubildende sowohl in der Lage ist Schaltpläne als Handzeichnung anzufertigen, als auch Schaltpläne mit Hilfe eines Simulationsprogrammes zu erstellen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit de base.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit de base ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant la pression, la force ainsi que la loi générale des gaz.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit de base, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Construire, comprendre et calculer des circuits simples (hyd., pneum. et électro-pneum.) (ASSER2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre des circuits en service**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits simples (hyd., pneum. et électro-pneum.)**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur / Mécanique
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Schaltpläne zu zeichnen bedeutet, dass der Auszubildende sowohl in der Lage ist Schaltpläne als Handzeichnung anzufertigen, als auch Schaltpläne mit Hilfe eines Simulationsprogrammes zu erstellen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit simple.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit simple ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant le débit volumique, les vitesses, les temps de trajet ainsi que la loi d'Ohm.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des projets manuellement ou à l'aide de machines-outils (ATMUS3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réaliser des projets manuellement ou à l'aide de machines-outils**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMUS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
7	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	4	- Atelier
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement technique.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer le post-usinage mécanique ou manuel d'éléments de machines défectueux et de fabriquer, le cas échéant, de nouveaux éléments en se servant des machines et des appareils correspondants de manière compétente.**	- L'élève est confronté à un composant défectueux (chapeau d'engrenage, arbre, joint, etc.), il se réfère à cet élément pour en fabriquer un nouveau ou il assure le post-usinage. - L'élève opte pour la méthode de fabrication appropriée.	- Le composant fabriqué ou post-usiné était utilisable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des fraiseuses conventionnelles en se référant à des esquisses et à des schémas, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10.**	- L'élève fabrique les composants requis en se référant au projet. - L'élève répète les méthodes de fabrication étudiées au cours des modules ATMUS1 et ATMUS2.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués correspondaient aux limites des tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des tours conventionnels en se référant à des esquisses et à des schémas, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10.**	- L'élève fabrique les composants requis en se référant au projet. - L'élève répète les méthodes de fabrication étudiées au cours des modules ATMUS1 et ATMUS2.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués correspondaient aux limites des tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer l'usinage complémentaire de ces composants des projets avec des outils guidés à la main dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler ces composants.**	- L'élève monte les composants fabriqués du projet en respectant les délais et le plan indiqués. - L'élève répète les méthodes de fabrication étudiées au cours des modules ATMUS1 et ATMUS2.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants montés et fabriqués correspondaient à la fonction, aux limites des tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblage 3 (ATSOU3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Apprendre et appliquer des méthodes d´assemblage 3**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATSOU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur au cours des travaux de soudage manuel à l'arc en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage manuel à l'arc après concertation. - L'élève règle les paramètres requis.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement. - L'élève a réglé les paramètres de manière à pouvoir exécuter les travaux de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assembler différents matériaux et différentes pièces de travail en appliquant des types de connexions par complémentarité de matière.**	- L'élève assemble des épaisseurs de tôle différentes en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc. - Missions de soudage: position Pa, soudure d'angle, positions Pa, Pb, Pf - Exercices axés sur la pratique: soudures d'angles appliquées à des raccords profilés et à des tuyaux	- L'élève a soumis les soudures à un contrôle visuel. - Les soudures produites n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure.
40 % (24 P)	**L'élève produit une structure soudée en appliquant des types de connexions par complémentarité de matière et en utilisant différentes matières.**	- L'élève produit une structure soudée en appliquant la méthode du soudage manuel à l'arc. - L'élève rectifie les retraits de soudage en se servant d'une presse d'atelier et en appliquant la méthode du redressage à la flamme. - L'élève effectue une démonstration avec une pince de soudage par points et en appliquant la méthode du soudage par points et par résistance.	- L'élève a soumis les soudures ainsi que les angles à un contrôle visuel. - Les soudures produites n'accusaient aucune erreur de soudure extérieure d'envergure.
10 % (6 P)	**L'élève planifie et se procure les outils de travail requis de manière autonome en fonction de la méthode d'assemblage sélectionnée.**	- L'élève opte pour les outils de travail requis pour la mission de travail. - L'élève note les outils de travail dans une liste.	- L'élève a établi une liste des outils de travail requis de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Apprendre le montage et l'alignement de modules techniques (ATMEC3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Apprendre le montage et l'alignement de modules techniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'interpréter correctement les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement en vue du montage à effectuer et de l'élingage des charges et de déterminer les mesures requises après concertation avec ses collègues.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur pour les travaux à effectuer après concertation.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire et de connecter des raccordements tubulaires hydrauliques dans les délais, d'ajuster des composants et des ensembles de composants, de les orienter conformément à leur fonction au cours du montage et de les raccorder.**	- L'élève produit les raccordements tubulaires requis en respectant le plan et les délais indiqués.	- Les raccordements produits correspondaient aux mesures et aux angles indiqués. - Les tubes produits n'accusaient ni copeaux, ni arêtes, ni détérioration. - L'élève a respecté les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève opte pour les paliers, pour les roues dentées, pour les embrayages, pour les différents outils de travail et pour les pièces normées requis en se référant aux informations disponibles et il effectue les travaux de montage de manière réglementaire (support à quatre points, orientation des arbres et des embrayages avec une règle et au laser).**	- L'élève dispose de documentations techniques. - L'élève opte pour les éléments requis en se référant aux documents disponibles. - L'élève s'exerce au montage et au démontage des machines et des pièces normées évoquées dans les documentations.	- Les éléments sélectionnés correspondaient aux pièces normées et aux composants requis. - L'élève a effectué les travaux de montage et de démontage d'une manière correcte sur le plan professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les composants, les outils ainsi que les matériaux avec précaution et d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève manipule les outils de travail à sa disposition avec précaution.	- Les outils de travail utilisés n'accusaient pas de détérioration et ils étaient rangés à l'endroit indiqué, une fois les travaux effectués. - L'élève a mis toutes les matières au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réaliser des projets manuellement ou à l'aide de machines-outils dans le calendrier (ATMUS4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Réaliser des projets manuellement ou à l'aide de machines-outils dans le calendrier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATMUS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	4	- Maître d'enseignement technique / Métal
7	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	4	- Atelier
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des tours conventionnels ou avec des machines à commandes numériques en se référant à des esquisses et à des schémas, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10 et dans le respect des délais.**	- L'élève fabrique les composants du projet requis en respectant les délais, le schéma ainsi que les tolérances indiqués. - L'élève est capable de déterminer des points de référence sur une machine à commande numérique et de déterminer les outils dans la mémoire d'outils.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma. - L'élève a fabriqué les composants sans dépasser le temps disponible. - L'élève a déterminé des points de référence qui ont permis de fabriquer correctement les composants. - L'élève a déterminé des outils qui ont permis de respecter les dimensions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement différents composants des projets sur des fraiseuses conventionnelles ou avec des machines à commandes numériques en se référant à des esquisses et à des schémas, dans les limites des tolérances de fabrication IT8-IT10 et dans le respect des délais.**	- L'élève fabrique les composants du projet requis en respectant les délais, le schéma ainsi que les tolérances indiqués. - L'élève est capable de déterminer des points de référence sur une machine à commande numérique et de déterminer les outils dans la mémoire d'outils.	- L'élève a manipulé les outils, les appareils et les machines de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma. - L'élève a fabriqué les composants sans dépasser le temps disponible. - L'élève a déterminé des points de référence qui ont permis de fabriquer correctement les composants. - L'élève a déterminé des outils qui ont permis de respecter les dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assurer l'usinage complémentaire de ces composants des projets avec des outils guidés à la main dans les limites des tolérances de fabrication IT9-IT10 et d'assembler ces composants dans le respect des délais.**	- L'élève fabrique les composants du projet et il les assemble en respectant les délais, le schéma ainsi que les tolérances indiqués.	- Les composants fabriqués correspondaient aux tolérances et à la qualité des surfaces indiquées dans le schéma. - Les composants montés correspondaient au schéma et la fonction de l'assemblage était assurée. - L'élève a respecté les délais indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Appliquer les méthodes d´assemblage et les procédés de séparation thermique apprises pour réaliser des projets dans le calendrier (ATSOU4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Appliquer les méthodes d´assemblage et les procédés de séparation thermique apprises pour réaliser des projets dans le calendrier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATSOU4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement de rigueur au cours des travaux de soudage MAG et de connexions collées en concertation avec ses collaborateurs et de manipuler les outils, les appareils ainsi que les machines requis à cet effet de manière compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.**	- L'élève applique les mesures de sécurité et de protection de l'environnement requises pour le soudage MAG et pour le collage après concertation.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer les composants d'un projet en appliquant les méthodes d'assemblage ainsi que les procédés de séparation étudiés précédemment, dans le respect des délais indiqués.**	- L'élève réalise le projet dans le respect des délais, des tolérances et du schéma indiqués.	- L'élève a réalisé le projet sans dépasser le temps dont il disposait. - Les soudures produites correspondaient à la qualité indiquée. - Les dimensions et les angles indiqués correspondaient aux indications du schéma.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de combiner le soudage MAG et les méthodes de soudage et de séparation étudiées précédemment en se référant à une mission de travail.**	- L'élève accomplit la mission de travail en appliquant la méthode du soudage MAG dans le respect des tolérances et du schéma indiqués.	- L'élève a soumis les soudures produites à un contrôle visuel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de combiner des méthodes de collage et les méthodes de soudage et de séparation étudiées précédemment en se référant à une mission de travail.**	- L'élève accomplit la mission de travail en appliquant différentes méthodes de collage dans le respect des tolérances et du schéma indiqués.	- L'élève a soumis les connexions collées produites à un contrôle mécanique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Montage et démontage d'unités techniques (ATMEC4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Montage et démontage d'unités techniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATMEC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Métal
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux de montage ou de réparation de manière réglementaire et dans le respect des délais (transmissions / roulement conique / transmission par chaîne / transmission à courroie trapézoïdale / transmission à courroie dentée).**	- L'élève dispose de documentations techniques. - L'élève dispose de l'énoncé d'une mission et il accomplit la mission dans les délais indiqués.	- L'élève a accompli la mission indiquée d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des délais indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux de montage ou de réparation de manière réglementaire et dans le respect des délais (pompes centrifuges / composants hydrauliques ou pneumatiques).**	- L'élève dispose de documentations techniques. - L'élève dispose de l'énoncé d'une mission et il accomplit la mission dans les délais indiqués.	- L'élève a accompli la mission indiquée d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des délais indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève constate des anomalies (différences entre la valeur réelle et la valeur recherchée) ainsi que des erreurs et, le cas échéant, il est capable de les rectifier.**	- L'élève établit un rapport de mesure.	- L'élève a correctement évalué le rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement d'une installation à un contrôle et de procéder à un essai avec ses collègues.**	- Une installation est contrôlée et mise en service au cours d'un travail en groupe.	- L'élève et ses collègues ont réussi à procéder à un essai.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Science des matériaux et examens des matériaux avancés et protection anti-corrosion (CAMAT5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Science des matériaux et examens des matériaux avancés et protection anti-corrosion**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**CAMAT5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés de matériaux non métalliques, de matières frittées et d'autres matériaux composites et il est capable d'opter pour un matériau adapté à différentes affectations.**	- L'élève décrit les méthodes de fabrication ainsi que les propriétés de matériaux non métalliques, de matières frittées et d'autres matériaux composites. - L'élève est capable d'expliquer sa décision.	- L'élève a opté pour la majorité des matériaux de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité justifiables sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour une mesure anticorrosion adaptée à l'affectation correspondante.**	- L'élève décrit les causes de la corrosion. - L'élève est capable d'opter pour des mesures anticorrosion pour des matériaux indiqués et dans des circonstances d'affectation indiquées.	- L'élève a opté pour la majorité des mesures anticorrosion de manière cohérente et les explications correspondantes étaient en grande majorité justifiables sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interpréter les indications concernant la dureté et de les comparer.**	- L'élève décrit les méthodes de contrôle de la dureté et il est capable de déterminer la dureté d'échantillons de manière autonome. - L'élève est capable de convertir des indications concernant la dureté d'une méthode de contrôle vers une autre.	- L'élève a expliqué la grande majorité des indications concernant la dureté d'une manière cohérente sous l'aspect technique et il les a converties d'une manière majoritairement correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces complexes (DESIN5)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Appliquer et utiliser des logiciels de dessin pour dessiner des pièces complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**DESIN5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce fraisée complexe en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements, les tolérances et les vues en coupes requises de pièces fraisées complexes avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était majoritairement correct.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir le dessin d'une pièce tournée complexe en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève établit des dessins correspondant aux normes avec des dimensionnements, les tolérances et éventuellement les vues en coupes requises de pièces tournées complexes avec des transformations pour des éléments de formage normés en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- Le dessin établi, respectivement complété, était majoritairement correct.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les états des surfaces ainsi que d'autres données requises et de les indiquer dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève indique l'ensemble des données requises pour la fabrication de la pièce dans le dessin établi avec un logiciel de conception assistée par ordinateur dans le respect des normes.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Machines motrices et machines à travail (CAMAT6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Machines motrices et machines à travail**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAMAT6**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer le travail à effectuer, la puissance, l'énergie ainsi que le rendement de machines motrices et de machines à travail et d'expliquer les notions.**	- L'élève comprend les notions de travail, de puissance, d'énergie et de rendement avec les grandeurs correspondantes. - L'élève répond à des énoncés de calcul faciles concernant ces sujets.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique. - Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les couples ainsi que les forces qui se produisent au cours de l'utilisation de transmissions.**	- L'élève est capable de déterminer les rapports de transmission, les couples ainsi que les forces périphériques avec des transmissions à engrenages, des entraînements par courroies et des transmissions par chaînes.	- Les valeurs déterminées, respectivement calculées, étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de machines motrices et de machines à travail.**	- L'élève est capable de répondre à des questions concernant la structure et le fonctionnement de machines motrices et de machines à travail.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.10. - Éléments de machines avancées (DESIN6)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Montage et mise en service de sous-ensembles**

Titre du module:	**Éléments de machines avancées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESIN6**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les relations entre le plan de disposition, le dessin complet ainsi que la liste des pièces d'un ensemble de composants.**	- L'élève identifie les numéros des positions dans le dessin complet et dans le plan de disposition en se référant à la liste des pièces.	- L'élève a quasiment indiqué l'intégralité des numéros des positions dans les dessins d'une manière correcte et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter la liste des pièces d'un ensemble de composants.**	- La liste des pièces est complète. - L'élève détermine les désignations des normes ainsi que les dimensions des pièces requises en se référant à un livre de formules ou à d'autres documents.	- L'élève a établi ou complété la liste des pièces d'une manière majoritairement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'observer la représentation graphique d'un ensemble de composants sous un aspect fonctionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer les missions de plusieurs éléments fonctionnels.	- Les explications étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'indiquer les transformations requises de pièces détachées servant à l'intégration d'éléments de formage et d'éléments fonctionnels dans un dessin.**	- L'élève établit ou il complète les vues requises. - L'élève indique les dimensionnements ainsi que les tolérances requis de manière règlementaire.	- Le dessin établi était propre et majoritairement correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Construire, comprendre et calculer des circuits plus avancés (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.) (ASSER3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Construire, comprendre et calculer des circuits plus avancés (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSER3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	17
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit plus avancé.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit plus avancé ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant des forces, des vitesses ainsi que des temps d'entrée et de sortie.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit plus avancé, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Construire, entretenir, comprendre et calculer des circuits d'application (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.) (ASSER4)

Formation

Code:	**MM**	**Type:** ☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**		
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service et maintenir des circuits industriels**

Titre du module:	**Construire, entretenir, comprendre et calculer des circuits d'application (hyd., pneum., électro-pneum. et électro-hyd.)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ASSER4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Professeur-ingénieur / Mécanique
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle spéciale
6	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit d'application.**	- L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit, respectivement de le compléter, en se référant à un énoncé.	- Le schéma du circuit ainsi que les symboles utilisés étaient en majorité corrects et cohérents sous l'aspect technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer le schéma d'un circuit d'application ainsi que les composants utilisés.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des composants, respectivement le circuit, en se référant au schéma complet d'un circuit. - L'élève est capable d'indiquer des sources d'erreurs éventuelles en se référant au schéma complet d'un circuit et à un dysfonctionnement indiqué.	- Les réponses concernant le circuit ainsi que les composants étaient en majorité cohérentes sous l'aspect technique et l'élève les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des grandeurs manquantes concernant la puissance, le rendement, des forces de pistons ainsi que des durées de pistons.**	- L'élève dispose d'un énoncé et il détermine les valeurs requises.	- Les valeurs déterminées et calculées étaient en majorité correctes. - La méthode de calcul était cohérente sous l'aspect technique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit d'application, de le régler, de l'expliquer et de le mettre en service.**	- L'élève opte pour les composants en se référant au schéma d'un circuit, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service. - L'élève effectue le démontage de manière règlementaire et il nettoie le poste de travail.	- Le circuit monté a fonctionné dans les délais indiqués, une fois que l'élève avait rectifié des erreurs de raccordement éventuelles de manière autonome après s'être concerté avec l'examinateur. - Les explications concernant le circuit étaient en majorité correctes. - Les composants étaient dépressurisés après le démontage, ils se trouvaient aux endroits indiqués et le poste de travail était propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage 1 (STAGE1)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s)**

Titre du module:	**Stage 1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Stage 2 (STAGE2)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage 2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Stage 3 (STAGE3)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s) 2**

Titre du module:	**Stage 3**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable de mentionner les règles de sécurité ainsi que les procédures internes de l'entreprise de formation et de les appliquer sous guidance.**	L'élève mentionne les règles et les mesures générales et spécifiques concernant la sécurité (ex : prévention des accidents, protection des données) ainsi que les procédures internes à l'entreprise de formation. L'élève respecte les consignes de sécurité.	Les consignes et procédures sont respectées. Les consignes et les mesures élémentaires de sécurité sont mentionnées dans les grandes lignes.
40 % (24 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel. L'élève est capable d'exécuter les tâches professionnelles qui lui sont confiées.**	L'élève accomplit les tâches qui lui sont confiées selon les règles de l'art. L'élève respecte les consignes de sécurité. L'élève manipule les matériaux selon les consignes et en respectant les dispositions relatives à la protection de l'environnement. Son lieu de travail reste propre et ordonné. L'élève travaille avec soin. L'élève respecte les règles de la courtoisie.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les missions relatives aux indicateurs.
30 % (18 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu scolaire: L'élève est capable de documenter son stage.**	L'élève documente son stage en respectant les directives.	La documentation a été remise dans les délais. La documentation est structurée et rédigée avec soin. Les consignes de la documentation sont respectées dans les grandes lignes La documentation est rédigée de manière compréhensible et est essentiellement exempte d'erreurs.
20 % (12 P)	**Compétence à évaluer par le tuteur en milieu professionnel: L'élève est capable de mener les entretiens avec pertinence, d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses supérieurs/collègues/clients, de gérer leur feedback de manière constructive et d'autoévaluer son travail de manière critique.**	L'élève écoute ses interlocuteurs avec attention et respect. L'élève présente ses arguments de manière pertinente et sur un ton approprié. L'élève analyse son comportement de manière critique et évite de reproduire des erreurs constatées. L'élève s'applique à exécuter les tâches avec soin. L'élève agit en tenant compte de ses apprentissages antérieurs.	L'élève a mené l'entretien de manière pertinente et sur un ton respectueux. Les erreurs constatées n'ont pas été répétées. L'intérêt pour un travail soigné est présent. Les expériences d'apprentissage et le comportement d'apprentissage ont été échangés de manière satisfaisante avec les responsables du stage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MM**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécaniciens industriels et de maintenance (fp) - Mécanicien industriel et de maintenance**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projets intégrés et stage(s) 2**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	16
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations manquantes, d'établir des dessins ou de les compléter.**	- L'élève détermine les informations. - L'élève complète le jeu de dessins.	- L'élève a opté pour des informations qui étaient en grande majorité correctes sous l'aspect professionnel. - Le dessin était propre et l'élève a correctement présenté la majorité des vues requises. - L'élève a indiqué la majorité des dimensions requises pour la production de la pièce de travail. - L'élève a indiqué des tolérances ainsi que des indications concernant la surface et elles étaient en partie correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de compléter le schéma du circuit d'une installation, de l'expliquer, de déterminer des grandeurs physiques, de monter le circuit en se référant au schéma complet et de le mettre en service.**	- L'élève complète le schéma du circuit en suivant les indications et en respectant les normes. - L'élève explique le fonctionnement de l'installation en se référant au schéma du circuit. - L'élève effectue les calculs requis et il indique les unités. - L'élève opte pour des composants, il les raccorde de manière compétente et il met le circuit en service.	- L'élève a correctement indiqué la majorité des symboles dans le schéma du circuit dans le respect des normes. - Les explications étaient en majorité correctes. - Les grandeurs déterminées étaient en majorité correctes et la méthode de calcul était cohérente. - L'élève a monté le circuit en suivant les indications du schéma et il l'a mis en service en respectant les délais indiqués. - Les valeurs réglées correspondaient aux indications.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des pièces de travail de manière autonome en se référant à des dessins indiqués et en considérant les règles de sécurité, de les assembler le cas échéant et d'appliquer des travaux requis aux installations en suivant les indications.**	- L'élève lit les dessins, il détermine des données de coupes manquantes et il planifie les étapes de travail. - L'élève opte pour le matériel brut et il manipule les machines-outils de manière règlementaire. - L'élève fabrique des pièces détachées en se référant à des dessins complets. - L'élève assemble les pièces d'une installation en suivant les indications.	- L'élève a produit les pièces de travail en respectant les règles de sécurité en vigueur et elles correspondaient en majorité aux indications. - L'installation assemblée était en état de fonctionnement et elle correspondait à la majorité des indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le travail terminé à un contrôle, d'établir un rapport et d'analyser sa méthode de travail de manière critique.**	- L'élève effectue correctement les mesurages et il note les résultats dans un rapport de mesure préimprimé. - L'élève est capable d'expliquer sa méthode de travail et il emploie le vocabulaire professionnel de rigueur.	- L'élève s'est servi des instruments de mesure corrects et les valeurs réelles indiquées correspondaient en majorité aux valeurs réelles de la pièce de travail produite. - Les explications étaient cohérentes et l'élève a généralement employé le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Maître d'enseignement technique / Éducation à la santé
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Sciences économiques et sociales
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education physique (EDUPH1-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Education physique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDUPH1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des préjudices physiques qui résultent de mauvaises techniques de levage et de transport de charges.**	- L'élève connaît la structure de la colonne vertébrale. - L'élève évalue des actions de levage et de transport.	- L'élève a correctement répondu à des questions concernant la structure de la colonne vertébrale. - L'élève a expliqué de mauvaises actions de levage et de transport et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assimiler les règles de techniques correctes de levage et de transport de charges.**	- L'élève établit des règles servant au levage et au transport corrects.	- L'élève a classé les règles établies d'une manière propre et cohérente dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de techniques correctes de levage et de transport de charges.**	- L'élève exécute personnellement des actions de levage et de transport et il les évalue.	- L'élève a correctement évalué ses actions de levage et de transport personnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Communication anglaise 1 (COMAN1-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMAN1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents anglais simples et de les traduire en allemand.**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend des extraits simples d'articles techniques (lecture et compréhension auditive).**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des textes du domaine technique en substance en employant un vocabulaire ainsi que des termes adéquats.**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes ainsi que des expressions techniques simples avec une prononciation correcte sous l'aspect phonétique.**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAPRO2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour dimensionner des composants mécaniques.**	- Surfaces composées - Volumes - Masse, densité	- L'élève a correctement effectué les calculs.
40 % (24 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour le réglage de machines.**	- Mouvement homogène - Mouvement rectiligne - Vitesse de progression - Vitesse périphérique - Vitesse de rotation - Mouvement circulaire - Vitesse de coupe	- L'élève a correctement effectué les calculs.
20 % (12 P)	**L'élève effectue des calculs mécaniques approfondis.**	- Puissance - Travail mécanique et énergie - Puissance mécanique et rendement	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive (EDUPH2-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Education sportive**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDUPH2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des préjudices physiques qui résultent de mauvaises techniques de levage et de transport de charges.**	- L'élève connaît la structure de la colonne vertébrale. - L'élève évalue des actions de levage et de transport. - L'élève connaît des méthodes sans contraintes dorsales.	- L'élève a correctement répondu à des questions concernant la structure de la colonne vertébrale. - L'élève a expliqué de mauvaises actions de levage et de transport et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assimiler les règles de méthodes sans contraintes dorsales.**	- L'élève établit des règles servant au levage et au transport corrects.	- L'élève a classé les règles établies d'une manière propre et cohérente dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de méthodes sans contraintes dorsales.**	- L'élève exécute personnellement des actions de levage et de transport et il les évalue.	- L'élève a correctement évalué ses actions de levage et de transport personnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communication anglaise-2 (COMAN2-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise-2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMAN2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents anglais simples et de les traduire en allemand.**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend des extraits simples d'articles techniques (lecture et compréhension auditive).**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des textes du domaine technique en substance en employant un vocabulaire ainsi que des termes adéquats.**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes ainsi que des expressions techniques simples avec une prononciation correcte sous l'aspect phonétique.**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Modules logiques (ATLOG-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modules logiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATLOG-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les connexions logiques avec un petit automate et d'en soumettre le fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève répond aux énoncés avec des connexions logiques.	- L'élève a expliqué plusieurs fonctions de l'automate.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un projet en équipe.**	- L'élève établit un schéma technologique. - L'élève monte et programme l'installation.	- L'installation fonctionnait conformément au schéma technologique établi par l'élève.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une présentation d'une manière agréable et compréhensible sous l'aspect du contenu.**	- L'élève établit une présentation au format électronique.	- La présentation était agréable et compréhensible. - La présentation faisait état de la mission et de l'application du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assumer des missions et de se concerter en équipe.**	- Les différentes missions sont réparties au sein de l'équipe.	- L'élève a accompli la mission qui lui était confiée en collaboration avec ses co-équipiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Dessin technique 3D-1 (DESIN1-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin technique 3D-1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESIN1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Bewertung kann nach Punkten vorgenommen werden.
30-40 P = compétence réussi / 40-50 P = bien / 50-60 = trés bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a correctement établi le dessin.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces détachées pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a correctement établi le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève applique une structure indiquée par l'enseignant aux dossiers et aux fichiers et il désigne l'ensemble des documents par un nom cohérent.**	- L'élève intègre les informations concernant les pièces ainsi que les extraits de dessins dans les propriétés du fichier. - L'élève désigne des esquisses ainsi que des fonctionnalités. - L'élève désigne la structure des dossiers pour les fonctionnalités et pour les esquisses en fonction de formes de corps et d'usinage. - L'élève désigne les pièces, les extraits de dessins ainsi que les dossiers par des noms en relation avec une fonction.	- L'élève a correctement établi le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Dessin technique 3D-2 (DESIN2-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin technique 3D-2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESIN2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Bewertung kann nach Punkten vorgenommen werden.
30-40 P = compétence réussi / 40-50 P = bien / 50-60 = trés bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées usinées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève établit des dessins de fabrication servant à la production de pièces tournées et fraisées en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - Le dessin fait état de l'ensemble des informations servant à la fabrication de la pièce de travail: désignation des normes des éléments ajustés, classes de tolérance avec tableau des dimensions, tolérances de forme et de position, finition des surfaces, bords des pièces de travail, etc.	- L'élève a constitué la pièce et il a établi un dimensionnement adapté à l'usinage. - Les dessins d'usinage respectaient les normes, ils étaient cohérents et ils permettaient une fabrication sans erreur, par exemple des pièces détachées du projet "Moteur à piston pneumatique", respectivement de l'engrenage hélicoïdal Westermann. - L'élève a correctement établi le dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer correctement la forme ainsi que la mission de pièces détachées en se référant à un plan d'assemblage, d'analyser les informations d'ensembles de composants techniques et de les mettre à profit dans un dessin en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève détermine des ajustements, des normes d'éléments ajustés, des éléments façonnés, des classes de tolérances, des tolérances de forme et de position ainsi que des finitions de surfaces en se référant à la forme ainsi qu'à la fonction d'un ensemble de composants, par exemple celui du projet "Moteur à piston pneumatique". - L'élève déduit l'ensemble des informations concernant le dimensionnement d'une pièce détachée en état de fonctionnement et réalisable d'ensembles de dessins, de livres de référence, de catalogues de pièces et/ou d'exemples extraits d'ouvrages spécialisés. - L'élève répond aux questions concernant les missions de composants.	- L'élève a correctement établi le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève applique la structure indiquée par l'enseignant aux dossiers et aux fichiers et il désigne l'ensemble des documents par un nom cohérent.**	- L'élève intègre les informations concernant les pièces ainsi que le dimensionnement dans les propriétés du fichier. - L'élève désigne des esquisses ainsi que des fonctionnalités. - L'élève désigne la structure des dossiers pour les fonctionnalités et pour les esquisses en fonction de formes de corps et d'usinage. - L'élève désigne les pièces, les dimensionnements ainsi que les dossiers par des noms en relation avec une fonction.	- L'élève a correctement établi le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Hydraulique proportionnelle (LTAM) (PROPHA-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hydraulique proportionnelle (LTAM)**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROPHA-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs hydrauliques proportionnels.**	- Aimant proportionnel - Courbe caractéristique de ressort - Réglage de la position - Soupape de limitation de pression proportionnelle - Soupape de détente proportionnelle - Soupape directionnelle proportionnelle - Courbes caractéristiques, hystérésis - Courbes caractéristiques, couverture - Compensation de zones mortes	- L'élève a correctement expliqué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève dessine un schéma de circuit hydraulique proportionnel avec un actionneur en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine le schéma de circuit conformément à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a dessiné le schéma de circuit (symboles des composants, conduites) dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la mise en service de circuits simples avec un actionneur de manière autonome et, le cas échéant, de les représenter en se servant d'un logiciel de simulation.**	- L'élève met le circuit en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence des mouvements à un contrôle. - L'élève soumet le réglage des soupapes à un contrôle.	- L'élève a suivi les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire les valeurs mesurées ainsi que les paramètres et d'établir les rapports de mesure et de contrôle réglementaires pour des circuits hydrauliques proportionnels simples.**	- Le rapport de mesure fait état de l'ensemble des valeurs et des données importantes.	- Le rapport de mesure était complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Informatique appliquée (INFAP1-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Informatique appliquée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFAP1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du traitement de texte utilisées pour la rédaction de rapports d'activité.**	- L'élève se sert des représentations rédactionnelles en suivant les indications (par exemple du formatage du texte et des tableaux, de la subdivision en paragraphes ou du choix de la police). - Les en-têtes ainsi que les pieds de pages font état d'informations essentielles, comme par exemple du titre du document, du nom de l'auteur, de la date ou de la numérotation des pages.	- Le document établi faisait état des informations requises pour les destinataires. - L'élève a suivi les indications lors de la représentation des contenus rédactionnels. - La documentation était clairement structurée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions des feuilles de calcul utilisées pour la rédaction de rapports d'activité.**	- L'élève se sert de formules. - L'élève traite les ensembles de données d'une manière cohérente et conforme aux indications dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage). - Les variétés de diagrammes ainsi que leurs légendes sont cohérentes (par exemple des histogrammes, des diagrammes circulaires ou des diagrammes linéaires).	- L'élève a correctement appliqué les formules. - L'élève a suivi les indications lors du traitement et de la représentation des données. - La représentation des ensembles de données était cohérente dans les diagrammes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un dessin simple en se servant d'un logiciel de dessin (graphiques vectoriels).**	- Epaisseur des traits, variété des traits, flèches - Grille, dimensions - Inversion et réflexion des formes de base - Centrage	- L'élève a dessiné des graphiques vectoriels simples et il les a intégrés dans un document de texte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière ciblée sur Internet.**	- Moteurs de recherche - Droits d'auteur	- L'élève a appliqué une méthode systématique pour rechercher des informations sur Internet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Installation de réseaux informatiques (ATINF-F)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Installation de réseaux informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATINF-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de l'installation d'un réseau de manière compétente en suivant les indications.**	- L'élève note la suite des étapes de travail requises. - L'élève opte pour les matériaux et pour les outils appropriés.	- La planification correspondait à la suite des étapes de travail requises. - L'élève a préparé les documents servant à l'exécution des travaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer un réseau et de le mettre en service en suivant les indications.**	- L'élève pose les conduites du réseau. - L'élève raccorde les prises réseau, les prises de courant de sécurité ainsi que les panneaux de brassage dans le respect de la norme indiquée. - L'élève procède à un test de fonctionnement du réseau en se servant d'un instrument de mesure approprié.	- L'élève a posé l'ensemble des conduites de manière compétente. - L'élève a raccordé l'ensemble des fils de manière compétente. - L'élève a produit un rapport de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de confectionner un câble de raccordement dans le respect des normes.**	- L'élève connaît les différentes normes de raccordement. - L'élève confectionne le câble de raccordement dans le respect de la norme indiquée.	- L'élève a proprement confectionné le câble de raccordement dans le respect de la norme indiquée. - Le câble de raccordement était en état de fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à une détection systématique des erreurs dans des réseaux et de rectifier les erreurs détectées.**	- L'élève rectifie les erreurs qui se présentent. - L'élève connaît un instrument de mesure servant à rectifier les erreurs.	- Le circuit d'installation n'accusait pas d'erreur non rectifiée. - L'élève a manipulé l'instrument de mesure de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Montage d'un circuit électrique à courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Montage d'un circuit électrique à courant continu**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
2	2	- Salle d'instruction
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple à courant continu et de mesurer les courants ainsi que les tensions de manière compétente.**	- L'élève monte le circuit électrique conformément au schéma de circuit indiqué. - L'élève raccorde et règle les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève consulte correctement l'instrument de mesure analogique.	- Le circuit électrique monté était fermé et n'accusait pas de court-circuit. - L'élève a correctement réglé les zones de mesurage et il a raccordé les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a correctement interprété la valeur mesurée représentée de manière analogique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner une résistance intermédiaire en fonction de l'énoncé et d'opter pour le composant correspondant en fonction de la série E et de la puissance absorbée.**	- L'élève applique la loi d'Ohm. - L'élève décrit le comportement de la résistance, de l'intensité et de la tension dans le circuit série. - L'élève détermine des pertes de puissance au niveau de la résistance intermédiaire.	- L'élève a correctement dessiné le circuit. - Les équations servant à déterminer la résistance intermédiaire étaient correctes. - L'élève a correctement opté pour une valeur appropriée de la série E 12 (valeur arrondie vers le haut). - L'élève a correctement calculé la puissance absorbée de la résistance intermédiaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des tensions, des intensités de courant ainsi que des puissances dans des montages en parallèle.**	- L'élève détermine l'allure du courant dans un montage en parallèle. - L'élève détermine l'allure de la tension dans un montage en parallèle. - L'élève détermine l'allure de la résistance dans un montage en parallèle.	- L'élève a correctement déterminé les grandeurs manquantes dans le montage en parallèle à trois récepteurs. - L'élève a intégralement appliqué une méthode cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer le courant ainsi que la tension dans un circuit mixte avec trois récepteurs.**	- L'élève monte le circuit en fonction du modèle. - L'élève raccorde les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève lit correctement les valeurs mesurées.	- Le circuit monté correspondait au circuit indiqué et il n'accusait pas d'erreur compromettant la sécurité. - L'élève a correctement raccordé et réglé l'ampèremètre ainsi que le voltmètre. - L'élève a correctement interprété la valeur affichée par l'instrument de mesure analogique.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'impact de la résistance du conducteur sur la perte de tension dans la conduite et il est capable d'opter pour des conduites appropriées en se référant à un livre de référence.**	- L'élève connaît l'impact de la longueur du conducteur et de la section du conducteur sur la résistance du conducteur. - L'élève connaît l'impact de l'intensité du courant et de la résistance du conducteur sur la perte de tension. - L'élève détermine la section du conducteur en se référant à un livre de référence.	- L'élève connaît les causes de la perte de tension ainsi que les mesures à appliquer en conséquence.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les principales méthodes de conversion servant à la production d'énergie électrique.**	- L'élève introduit les notions de travail, d'énergie et de rendement dans le contexte de la production d'énergie électrique. - L'élève décrit les méthodes de conversion d'énergie en se référant à une centrale thermique.	- L'élève a correctement effectué des calculs simples servant à déterminer le rendement. - L'élève a correctement décrit les méthodes de conversion habituelles dans la production d'énergie électrique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève convertit des unités.**	- L'élève convertit des unités.	- L'élève a correctement effectué les calculs.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des opérateurs arithmétiques de base.**	- L'élève inverse des équations des domaines de la mécanique et de l'électrotechnique. - L'élève effectue des multiplications et des divisions.	- L'élève a correctement effectué les calculs.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs simples servant à dimensionner des composants simples.**	- Longueur rectiligne - Circonférences et divisions circulaires - Longueur étirée - Surfaces limitées en ligne droite - Surfaces limitées en circonférence	- L'élève a correctement effectué les calculs.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour le dimensionnement de composants mécaniques.**	- Surfaces composées - Surface	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessiner et dimensionner des composants mécaniques (TECNO1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Dessiner et dimensionner des composants mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TECNO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des formes d'usinage simples appliquées à des composants de base prismatiques en trois vues et de les dimensionner.**	- L'élève établit des dessins techniques/des esquisses de composants prismatiques usinés en trois vues. - L'élève produit une vue en coupe. - L'élève effectue le dimensionnement.	- L'élève a établi trois vues des dessins avec les usinages et les dimensions correspondants. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des percées ainsi que des filetages dans le respect des normes et de les dimensionner.**	- L'élève représente des percées ainsi que des filetages dans des composants prismatiques en trois vues. - L'élève indique les dimensions, les bords ainsi que les lignes accessoires dans le dessin/dans l'esquisse.	- L'élève a correctement représenté des percées ainsi que des filetages avec les dimensions correspondantes. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés de matériaux et de distinguer des matériaux.**	- L'élève détermine les propriétés physiques et mécaniques-technologiques des matériaux. - L'élève opte pour un matériau et il justifie son choix en se référant aux propriétés du matériau ainsi qu'à son affectation.	- L'élève a déterminé les propriétés. - L'élève a subdivisé les matériaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs simples sans fonctions trigonométriques servant à fabriquer des composants mécaniques simples.**	- L'élève détermine les valeurs géométriques du composant requises. - L'élève applique les formules/les inversions de formules requises.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats des calculs étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Installer des composants électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Installer des composants électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève manipule sereinement les outils ainsi que les instruments requis.**	- L'élève opte pour les outils manuels et pour les instruments de l'électrotechnique en fonction de leur affectation. - L'élève veille à manipuler correctement les instruments. - L'élève désigne les outils ainsi que les instruments de manière compétente.	- L'élève s'est servi des outils manuels de l'électrotechnique d'une manière conforme à leur affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des conduites isolées en fonction de leurs propriétés.**	- L'élève distingue les conduites utilisées en se référant à leur identification. - L'élève attribue les conduites à leurs propriétés.	- L'élève a désigné les variétés de conduites et de conducteurs correctes en se référant à un livre de référence.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un circuit d'installation classique sous guidance.**	- L'élève complète un schéma de circuit électrique conformément à l'énoncé. - L'élève effectue le montage en respectant la suite des étapes indiquée. - L'élève effectue le câblage du circuit de manière compétente. - L'élève respecte les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) quand il soumet le circuit à des essais.	- Le schéma de circuit était utilisable pour la suite des travaux. - L'élève a effectué le montage de manière compétente. - L'élève a soumis le fonctionnement du circuit à un contrôle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans un circuit d'installation.**	- L'élève constate les erreurs de câblage et de raccordement qui se présentent et il les isole de manière systématique. - L'élève rectifie les erreurs qui se présentent et il rétablit un état de fonctionnement.	- L'élève a constaté les erreurs qui se sont présentées après avoir procédé à une détection d'erreurs et il les a rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter les documents indiqués.**	- L'élève documente les étapes de travail les plus importantes dans un rapport d'activité. - L'élève complète le rapport de contrôle. - L'élève établit une liste de matériel et d'instruments.	- Le supérieur était en mesure d'utiliser les documents complétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Fabriquer manuellement des composants mécaniques (ATMEC1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer manuellement des composants mécaniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATMEC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9		- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
9		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transposer les dimensions d'un dessin normalisé sur une pièce de travail.**	- L'élève transpose les dimensions du dessin sur la pièce de travail en appliquant les méthodes du traçage, du grainage et du marquage. - L'élève compare l'esquisse et la pièce de travail en se servant d'instruments de mesure.	- L'élève a transposé les dimensions sur la pièce de travail en tenant compte des marges d'erreur générales et il a vérifié l'exactitude. - L'élève a produit des pièces de travail conformes aux dessins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner manuellement des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du limage et du sciage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au limage et au sciage. - L'élève lime les pièces de travail jusqu'à l'obtention des dimensions et de la finition de la surface indiquées. - L'élève applique le sciage manuel et mécanique aux pièces de travail.	- L'élève a limé et scié les pièces de travail en tenant compte des marges d'erreur générales.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du perçage, du lamage et de l'alésage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève détermine des vitesses de coupe ainsi que des fréquences de rotation. - L'élève produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève applique le perçage manuel ainsi que le frottement mécanique. - L'élève produit des lamages cylindriques et coniques.	- L'élève connaît les méthodes, les outils ainsi que les machines servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève a déterminé les vitesses de coupe ainsi que les fréquences de rotation. - L'élève a produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève a produit des percées par perçage manuel et par frottement mécanique. - L'élève a produit des lamages cylindriques et coniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler et de mesurer des pièces de travail en tenant compte des règles en matière de manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se familiarise avec les instruments de contrôle. - L'élève prend connaissance des notions de base de la technique de mesurage. - L'élève prend connaissance des règles en matière de manipulation d'instruments de mesure.	- L'élève s'est servi d'instruments de mesure et de jauges pour les mesurages. - L'élève a appliqué des systèmes de mesurages de longueurs et d'angles. - L'élève connaît la différence entre le mesurage et le calibrage. - L'élève a appliqué des règles de contrôle générales pour les mesurages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de former des filetages et d'établir des connexions amovibles.**	- L'élève se familiarise avec la structure des filetages et il apprend à distinguer les variétés de filetages. - L'élève se familiarise avec les outils servant au taraudage et au filetage. - L'élève se familiarise avec les variétés de vis. - L'élève établit des connexions vissées et il les sécurise contre les déblocages. - L'élève établit des connexions à rivetage aveugle.	- L'élève a produit manuellement des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente. - L'élève a établi des connexions vissées conformes au dessin. - L'élève a établi des connexions à rivetage aveugle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des tours et de fabriquer des pièces tournées simples par chariotage ou par surfaçage.**	- L'élève installe des tours. - L'élève opte pour des porte-burin à changement rapide, des mandrins à mâchoires, des contre-poupées et des burins de tournage. - L'élève oriente et positionne des outils ainsi que des pièces de travail: - centrage dans des mandrins à trois et à quatre mâchoires, entre les pointes, dans des serreurs d'outils et des mandrins de perçage. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le tournage et il effectue le- réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève tourne des pièces de travail cylindriques: - chariotage et surfaçage.	- L'élève a installé des tours et produit des pièces tournées simples par chariotage et par surfaçage. (Préparation au deuxième semestre)
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des fraiseuses et de fabriquer des pièces fraisées simples.**	- L'élève opte pour des outils de fraisage (acier rapide, métal dur). - L'élève positionne les outils de fraisage. - L'élève positionne et oriente des outils dans l'étau de la machine. - L'élève distingue le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le fraisage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe.	- L'élève a installé des fraiseuses et il a produit des pièces fraisées simples. (Préparation au deuxième semestre)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Dessiner et déterminer des pièces mécaniques pour former des sous-ensembles (TECNO2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Dessiner et déterminer des pièces mécaniques pour former des sous-ensembles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECNO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin de composants prismatiques et cylindriques usinés avec une connexion vissée dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins techniques/des esquisses de composants prismatiques et cylindriques usinés en trois vues. - L'élève produit une vue en coupe. - L'élève effectue le dimensionnement. - L'élève tient compte des marges d'erreur et des ajustements. - L'élève représente les connexions vissées.	- L'élève a correctement établi trois vues des dessins avec les usinages et les dimensions correspondants. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des méthodes d'assemblage en fonction de la structure et de l'affectation.**	- L'élève distingue les différentes méthodes d'assemblage: par adhérence, par ajustement des formes, par adhésion des matières, connexions solides et amovibles.	- L'élève a expliqué les différentes méthodes d'assemblage ainsi que leurs propriétés en se référant à des dessins techniques et à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des unités fonctionnelles de machines ainsi que des unités fonctionnelles servant au raccordement.**	- L'élève distingue les unités fonctionnelles des machines et des appareils (structure intérieure des machines). - L'élève distingue les unités fonctionnelles servant au raccordement: filetages, connexions vissées, connexions goupillées, connexions rivetées, connexions arbres-moyeux. - L'élève détermine les propriétés de pièces standardisées comme les vis, les goupilles ou les clavettes. (Approfondissement au module TECNO3) - L'élève tient compte des marges d'erreur et des ajustements. - L'élève opte pour des pièces standardisées en se référant à un livre de référence.	- L'élève a expliqué les différentes pièces standardisées avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant en se référant à un livre de référence. - La détermination ainsi que la représentation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour fabriquer des composants mécaniques simples.**	- L'élève détermine les valeurs géométriques du composant requises. - L'élève applique les formules/les inversions de formules requises.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats des calculs étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Usiner et assembler des pièces mécaniques en sous- ensembles (ATMEC2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Usiner et assembler des pièces mécaniques en sous- ensembles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées mécaniques en matériaux variés sur des tours conventionnels en se référant à des esquisses et à des dessins et en tenant compte des consignes en matière de sécurité.**	- L'élève distingue les outils de tournage: - acier rapide, métal dur - L'élève installe des tours. - L'élève oriente et il positionne des outils ainsi que des pièces de travail. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le tournage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève tourne des pièces de travail cylindriques: - chariotage, surfaçage, perçage de centrage, perçage, lamage, frottement, tournage transversal en plongée, tronçonnage.	- L'élève a distingué les outils en acier rapide et en métal dur. - L'élève a installé les tours de manière compétente. - L'élève a opté pour des burins de tournage en fonction de la méthode d'usinage et il les a orientés. - L'élève a sereinement positionné et orienté les outils ainsi que les pièces de travail. - L'élève a déterminé les données de fabrication requises pour le tournage en se référant à un livre de référence. - L'élève a fabriqué des pièces de travail cylindriques conformes au dessin. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées mécaniques en matériaux variés sur des fraiseuses conventionnelles en se référant à des esquisses et à des dessins et en tenant compte des consignes en matière de sécurité.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes, avec les fraiseuses ainsi qu'avec les outils de fraisage: - L'élève opte pour des outils de fraisage (acier rapide, métal dur). - L'élève positionne les outils de fraisage. - L'élève positionne et oriente des outils dans l'étau de la machine. - L'élève distingue le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le fraisage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève fraise des pièces de travail: - surfaces planes, saillies, chanfreins, trous oblongs, rainures, courbures.	- L'élève a opté pour des outils de fraisage et il les a positionnés. - L'élève a opté pour des outils de fraisage en acier rapide et en métal dur. - L'élève a positionné et orienté des pièces de travail dans l'étau de la machine. - L'élève a distingué le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève a déterminé les données de fabrication requises pour le fraisage en se référant à un livre de référence. - L'élève a fraisé des pièces de travail conformes au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des pièces détachées mécaniques pour constituer des ensembles de composants en se référant à des dessins techniques, il analyse l'assemblage de manière critique en cas de problème, il est capable d'assurer le post-usinage des pièces détachées et, le cas échéant, de proposer des améliorations, et il se sert des outils, des machines, des équipements et des accessoires réglementaires et requis conformément à leur affectation.**	- L'élève assemble les pièces détachées usinées pour constituer un ensemble de composants conforme au dessin global. - L'élève établit des connexions mécaniques par adhérence pou par combinaison de formes.	- L'élève a assemblé l'ensemble de composants conformément au dessin. - L'élève a expliqué les différentes connexions mécaniques avec leurs applications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurite (FORMI1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurite**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FORMI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la société, son organisation et ses cycles de production (département de la production, service de la maintenance, département administratif, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est capable d'établir une hiérarchie.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite guidée à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable d'exposer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les consignes internes en matière de sécurité et d'appliquer les mesures de sécurité requises.**	- L'apprenti décrit les consignes et les mesures générales et internes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail sélectionné sur le plan de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de production sélectionné sur le plan de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte à 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de définir les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti ne s'est pas emporté quand un problème s'est produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Dimensionner et mettre en service des circuits pneumatiques (PNEUM1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Dimensionner et mettre en service des circuits pneumatiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PNEUM1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'équipements simples de la technique de distribution d'énergie pneumatique et d'actionneurs mécaniques et pneumatiques.**	- Principes physiques de la pneumatique (pression, unités de pression, température, unités de volume) - Lois de l'air (loi de Boyle-Mariotte avec des exemples de calcul très simples) - Compresseur - Réservoir, unité de traitement - Symboles de base, schéma de circuit pneumatique de base - Eléments de travail d'un circuit pneumatique (moteurs, cylindres) - Eléments de commande d'un circuit pneumatique (soupapes directionnelles) - Soupapes logiques - Soupape d'étranglement - Soupape d'échappement rapide - Soupape de réglage de la pression	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement. - L'élève a correctement effectué les calculs.
40 % (24 P)	**L'élève opte pour les composants corrects, il les raccorde en suivant un schéma de circuit indiqué, il met le circuit en service, il constate des sources d'erreurs éventuelles en procédant à une détection d'erreurs de manière ciblée et il veille à ne pas compromettre la sécurité.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale de l'actionneur ainsi que les séquences de mouvements à un contrôle. - L'élève règle les soupapes de pression ainsi que les valves de débit. - L'élève commente les séquences de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- Toutes les conduites étaient solidement fixées. - L'élève a correctement opté pour les composants et il les a raccordés. - L'élève a réglé les valeurs en suivant les indications. - La position initiale ainsi que les séquences de mouvements étaient correctes. (En cas d'anomalie, l'élève a procédé à une détection d'erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit pneumatique avec un ou plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine un schéma de circuit pneumatique conforme à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Technologie des capteurs (SENSO)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Technologie des capteurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SENSO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de capteurs simples et il est capable de les mettre en service de manière autonome en se référant à une fiche de données.**	- L'élève raccorde des capteurs à deux et à trois fils. - L'élève détermine les paramètres les plus importants de capteurs en se référant à des fiches de données. - L'élève distingue les capteurs à sortie numérique des capteurs à sortie analogique. - L'élève distingue les capteurs actifs et passifs. - L'élève monte les capteurs et il les met en service de manière compétente. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle en procédant à un mesurage.	- L'élève a correctement déterminé la tension d'alimentation, la distance de commutation ainsi que la résistance des capteurs en se référant à la fiche de données. - L'élève a correctement effectué le câblage du capteur. - L'élève a procédé à un recâblage en conséquence en cas d'erreur de câblage. - L'élève a opté pour les équipements et il les a raccordés de manière à éviter l'apparition d'erreurs compromettant la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder un capteur passif à un transmetteur et de régler le transmetteur en fonction de l'énoncé.**	- L'élève effectue le raccordement d'un thermocouple et d'un capteur PT100. - L'élève effectue le paramétrage d'un transmetteur (plage de température, signal de sortie, etc.).	- L'élève a correctement raccordé le capteur PT100 au transmetteur. - L'élève a effectué le paramétrage du transmetteur conformément à l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une jauge de contrainte.**	- L'élève se sert d'une jauge de contrainte pour un circuit en pont.	- L'élève a déterminé la tension à la sortie de pont en fonction de la dilatation.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des différents capteurs optiques.**	- L'élève distingue les barrières lumineuses, les capteurs de lumière ainsi que les fonctions claires et obscures.	- L'élève a opté pour le capteur optique correct en fonction de l'énoncé et il l'a raccordé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mise en service de composants électriques (ELETE2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Mise en service de composants électriques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ELETE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
2	2	- Salle de démonstration
6	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les principaux paramètres des batteries ainsi que le comportement des sources de tension dans les circuits série et dans les montages en parallèle.**	- Capacité, densité énergétique - Structure d'un élément galvanique - Distinction entre un élément primaire et un élément secondaire - Manipulation de batteries - Chargement d'accumulateurs - Augmentation de la tension avec un circuit série - Augmentation de l'intensité du courant global avec un montage en parallèle de batteries	- L'élève a correctement déterminé la durée de fonctionnement d'un récepteur en se référant à des valeurs caractéristiques indiquées. - L'élève connaît la structure fondamentale d'un élément galvanique. - L'élève connaît la différence entre un élément primaire et un élément secondaire. - L'élève connaît les mesures de sécurité les plus importantes à appliquer lors du chargement d'accumulateurs. - L'élève connaît l'utilité d'un circuit série et d'un montage en parallèle de sources de tension.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de relais, de contacteurs et de moteurs à courant continu.**	- Aimant permanent - Electro-aimant - Contact Reed - Isolation galvanique des circuits électriques d'un relais - Symboles, raccordements - Valeurs caractéristiques de relais et de contacteurs - Règle du démarreur (règle de la main droite) - Règle de Lenz - Induction du repos - Diode de roue libre - Règle du générateur (règle de la main gauche) - Commutation - Identification des bornes, sens de rotation - Commande de la vitesse de rotation d'un moteur à courant continu à aimant permanent	- L'élève connaît l'utilité de l'isolation galvanique du relais. - L'élève a dessiné un circuit de relais simple dans le respect des normes. - L'élève a expliqué l'utilité d'une diode en roue libre en se référant à la loi d'induction. - L'élève connaît la structure d'un moteur à courant continu à aimant permanent et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a dessiné et expliqué le circuit servant au fonctionnement d'un moteur à courant continu dans les deux sens de rotation (pont en H).
10 % (6 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un capteur inductif et il est capable de le raccorder et de le régler.**	- Structure et fonctionnement fondamental d'un capteur inductif - Câblage du capteur - Impact de matériaux variés sur la distance de commutation	- L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données. - L'élève a dessiné, raccordé et réglé un circuit de capteur simple avec un capteur inductif en fonction de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un transformateur.**	- Structure et fonctionnement du transformateur monophasé - Transmissions de tension et de courant - Comportement en courant continu et en courant alternatif	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement du transformateur. - L'élève a effectué des calculs simples concernant les transmissions de courant et de tension.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un condensateur en courant continu.**	- Champ électrique - Blindage de champs électriques (cage de Faraday) - Structure d'un condensateur - Détermination de la capacité - Circuit série et montage en parallèle de condensateurs - Structure et fonctionnement fondamental du capteur capacitif - Courbe de remplissage et de vidage du condensateur	- L'élève connaît l'impact du diélectrique, de l'écart entre les plaques et de la surface des plaques sur la capacité du condensateur. - L'élève a déterminé la capacité d'un condensateur à plaques. - L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Dimensionner et mettre en service des circuits hydrauliques (HYDRA1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Dimensionner et mettre en service des circuits hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**HYDRA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'équipements simples de la technique de distribution d'énergie hydraulique et d'actionneurs mécaniques et hydrauliques.**	- Principes physiques de l'hydraulique (unités de pression, extension de la pression, force des pistons) - Dispositif d'entraînement - Symboles de base, schéma de circuit hydraulique de base - Eléments de travail d'un circuit hydraulique (moteurs, cylindres) - Eléments de commande d'un circuit hydraulique (soupapes directionnelles) - Courbe caractéristique de la pompe - Soupape de surpression - Soupapes d'entraînement et vannes à diaphragme - Clapet anti-retour avec étranglement	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit hydraulique avec un actionneur en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine un schéma de circuit hydraulique conforme à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a établi le schéma de circuit dans le respect des normes.
30 % (18 P)	**L'élève opte pour les composants corrects, il les monte en suivant un schéma de circuit indiqué, il met le circuit en service, il complète le rapport de mesure et de contrôle, il constate des sources d'erreurs éventuelles en procédant à une détection d'erreurs de manière ciblée et il veille à ne pas compromettre la sécurité.**	- L'élève opte pour des composants et il les monte sur la plaque de montage. - L'élève soumet les raccordements des conduites d'huile sous pression du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale de l'actionneur ainsi que les séquences de mouvements à un contrôle. - L'élève règle les soupapes de pression ainsi que les valves de débit. - L'élève commente les séquences de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a correctement opté pour l'ensemble des composants, il les a raccordés et il a rectifié les erreurs éventuelles. - L'élève a tenu compte des mesures de sécurité (pas de raccordements desserrés). - Toutes les soupapes étaient ouvertes. - La position initiale ainsi que les séquences de mouvements étaient correctes. (En cas d'anomalie, l'élève a procédé à une détection d'erreurs.) - Le rapport de mesure faisait était de l'ensemble des valeurs et des données importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs servant au dimensionnement d'installations hydrauliques et à la détermination des paramètres de réglage des actionneurs.**	- Pression, unités de pression, extension de la pression - Force des pistons - Transmission de la puissance - Hydrodynamique (approfondissement au module HYDRA2) - Vitesse du piston et de l'écoulement - Formes de courant	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Installer des équipements électriques (ATELE2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Installer des équipements électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die schriftilche Aufgabe soll die Installationsvorschriften in Niederspannungsanlagen abfragen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits de base de la technique VPS dans le respect des normes.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes.	- Les schémas de circuits complétés étaient utilisables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des circuits à contacteurs simples.**	- L'élève opte pour les équipements requis. - L'élève monte le circuit à contacteur d'une manière compétente et conforme à la documentation technique et il effectue le câblage dans le respect des normes en vigueur.	- L'élève a monté l'installation conformément au schéma de circuit indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer et de régler des capteurs simples en tenant compte de la suite des étapes.**	- L'élève opte pour les capteurs correspondants servant à l'identification des différents matériaux (métal, matières synthétiques).	- L'élève a correctement effectué le câblage des capteurs. - En cas d'erreur, l'élève a procédé à un recâblage en conséquence.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un circuit à contacteur simple et de compléter un rapport de mise en service pré-imprimé.**	- L'élève complète un rapport de mise en service. - L'élève soumet le circuit à un contrôle en se servant d'un testeur de continuité et d'un voltmètre.	- L'élève a soumis le fonctionnement du circuit à un contrôle. - L'élève a rectifié les erreurs qui se sont présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FORMI2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les expressions professionnelles ainsi qu'avec les règles comportementales typiques au sein des entreprises et de les appliquer au travail.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable d'expliquer le contenu d'un entretien professionnel à un tiers.	- L'apprenti a compris et reproduit 60% du contenu d'un entretien prrofessionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les contextes procéduraux et d'observer les procédures de production et d'entretien de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit les procédures appliquées au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable d'expliquer un plan d'entretien ainsi que la procédure à suivre pour le mettre en œuvre.	- L'apprenti a décrit une procédure d'une manière correcte à au moins 60%. - L'apprenti a expliqué un plan d'entretien de même que sa mise en œuvre d'une manière correcte à au moins 60%.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité dont il est chargé.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique, dont il a été chargé.	- L'apprenti a décrit l'activité d'une manière correcte à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues et avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour assumer les tâches de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'un plan des étapes de travail ou de suivre différentes étapes de travail d'une manière logique.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de définir les consignes en matière de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects importants sur le plan de la sécurité au cours de la phase préparatoire d'un travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Assembler des pièces mécaniques (TECNO3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Assembler des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des plans d'ensembles, de les évaluer, de les compléter et de les modifier.**	- L'élève lit et comprend des jeux de plans (plans partiels, plans mixtes, plans d'ensembles). - L'élève décrit une fonction (flux de puissance). - L'élève établit une liste de pièces ainsi qu'un aperçu de la structure. - L'élève désigne des composants fonctionnels ainsi que des pièces standardisées.	- L'élève a compris les informations d'un plan d'ensemble, il les a évaluées et il les a expliquées à son enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les unités fonctionnelles servant à l'assemblage et de désigner les pièces standardisées requises.**	- L'élève explique la structure, les variétés, les abréviations ainsi que les domaines d'affectation de connexions vissées, de connexions goupillées, de connexions rivetées et de raccords arbres-moyeux. - L'élève se réfère à des dessins techniques et à des tableaux.	- L'élève a expliqué les différentes unités fonctionnelles avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les unités de support et les unités porteuses.**	- L'élève désigne les propriétés, la structure, les variétés ainsi que les affectations de paliers lisses, de roulements mécaniques et de supports guidés. - L'élève se réfère à des dessins techniques et à des tableaux.	- L'élève a expliqué les propriétés et il a opté pour des roulements.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec l'assemblage par raccord de compression.**	- L'élève connaît les méthodes d'assemblage ainsi que les raccords de compression par rétrécissement, refroidissement et compression en longueur. - L'élève connaît les méthodes de montage des roulements et il dispose d'indications concernant des ajustements.	- L'élève a distingué les différents raccords de compression.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des pièces standardisées et pour des valeurs comparatives de manière compétente dans un livre de référence.**	- L'élève détermine les propriétés de pièces standardisées comme les vis, les goupilles et les clavettes. - L'élève opte pour des pièces standardisées dans un livre de référence. (Répétition et approfondissement du module TECNO2)	- L'élève a expliqué les différentes pièces standardisées avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant en se référant à un livre de référence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Installer des composants mécaniques (ATMEC3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Installer des composants mécaniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des raccordements tubulaires.**	- L'élève incline des tubes hydrauliques conformément au dessin en se référant à des esquisses. - L'élève établit des connexions à bagues coupantes.	- L'élève a fabriqué des tubes hydrauliques conformes au dessin, respectivement à l'esquisse. - L'élève a établi les connexions à bagues coupantes de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des roulements mécaniques de manière compétente.**	- L'élève établit les conditions permettant le montage irréprochable de roulements mécaniques. - L'élève monte et développe des roulements mécaniques en se servant de différents dispositifs. - L'élève soumet ses connaissances à un contrôle.	- L'élève a produit un rapport de mesure faisant état des valeurs catalogue d'arbres de transmission, de paliers, de roulements mécaniques et d'accessoires. - L'élève a effectué le montage ainsi que le développement sans commettre d'erreur professionnelle grossière. - L'élève a soumis ses connaissances à un contrôle sous guidance dans le contexte des différents exercices.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des composants de machines, de les orienter et de les démonter.**	- L'élève oriente des paliers verticaux ainsi que des ponts de paliers. - Les arbres de transmission sont équipés de paliers à deux points de fixation. - L'élève positionne correctement les moteurs électriques ainsi que les entraînements. - L'élève connecte les composants des machines dans l'axe avec différents raccordements. - L'élève prépare les composants en se référant à des documentations techniques. - L'élève planifie les travaux. - L'élève soumet les composants à des contrôles. - L'élève opte pour des outils. - L'élève monte et démonte les composants en se référant à des documentations techniques. - L'élève effectue des travaux de réglage. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle.	- L'élève a orienté les paliers verticaux, les ponts de paliers ainsi que les paliers à deux points de fixation conformément aux indications. - L'élève a correctement positionné les moteurs électriques ainsi que les entraînements. - L'élève a connecté les composants de machines dans l'axe avec différents raccordements. - L'élève a préparé les composants en se référant à des documentations techniques. - L'élève a produit une planification écrite. - L'élève a soumis les composants à un contrôle. - L'élève a opté pour les outils appropriés pour le montage et le démontage. - L'élève a effectué le montage ainsi que le démontage des composants de manière compétente en se référant à des documentations techniques. - L'élève a effectué les travaux de réglage des composants de machines. - L'élève a soumis le fonctionnement à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des méthodes de collage et de se servir de colles.**	- L'élève se familiarise avec le fonctionnement et avec les affectations. - L'élève affecte les outils ainsi que les instruments de manière compétente. - L'élève se familiarise avec les colles et avec les accessoires.	- L'élève a connecté des matières synthétiques par collage. - L'élève a étanché des surfaces avec de la colle. - L'élève a stabilisé des connexions vissées avec de la colle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un projet mécatronique.**	- L'élève planifie et réalise un projet mécatronique.	- L'élève a réalisé le projet mécatronique conformément à la planification.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Savoir utiliser l'outillage spécifique (FORMI3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Savoir utiliser l'outillage spécifique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les outils spécifiques de l'entreprise de manière compétente.**	- L'apprenti identifie l'état technique des outils spécifiques à la profession et à l'entreprise. - L'apprenti sait sélectionner les outils spécifiques à la profession et à l'entreprise en fonction de leur manipulation et de leur affectation.	- L'apprenti a correctement identifié l'état des outils dans au moins 60% des cas. - L'apprenti a correctement attribué 60% des outils à leur domaine d'affectation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti a décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti a manipulé les outils et les appareils de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de définir les consignes en matière de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects importants sur le plan de la sécurité au cours de la phase préparatoire d'un travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti reste pertinent en cas de divergence d'opinion au cours des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Technologie des matériaux (TECNO4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Technologie des matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Funktionsweise von Getrieben zu erklären.**	Anhand von Praxisbeispielen wird die Funktion von Getrieben erklärt.	Die Erklärungen zu Getrieben sind technisch sinnvoll.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Bauteile in SolidWorks zu erstellen.**	Anhand von technischen Zeichnungen werden die Bauteile ausgelegt.	Die Dateien sind vollständig definiert und sinnvoll benannt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Metalle und Sinterwerkstoffe wegen ihrer besonderen Bedeutung sowie ihrer Eigenschaften und Einsatzgebiete auszuwählen.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden geeignete NE-Metalle oder Sintermetalle ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von den Werkstoff-eigenschaften begründet.	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Werkstoffe werden technisch sinnvoll erklärt

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Monter et assembler des pièces mécaniques en sous-ensembles (ATSOU)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Monter et assembler des pièces mécaniques en sous-ensembles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSOU**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und Werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de séparer thermiquement des pièces de travail et d'établir des connexions par soudage oxyacétylénique et par brasage fort.**	- L'élève se familiarise avec l'installation de soudage au gaz: - structure, - outils et instruments, - utilité des différents instruments, - domaines d'affectation, - mise en et hors service, - consignes en matière de sécurité. - L'élève établit des connexions par soudage oxyacétylénique: - fusion, - soudage à superposition, - soudure bout à bout à plat/en position verticale montante - soudure en angle à plat. - L'élève sépare manuellement des pièces de travail par oxycoupage. - L'élève assemble des pièces de travail en métaux ferreux et non ferreux par brasage fort: - soudure à recouvrement, - tube sur plaque.	- L'élève a produit des pièces de travail d'exercice simples ne requérant pas d'homologation dont l'épaisseur de paroi n'excédait pas les deux millimètres pour les soumettre à un essai de charge.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions par soudage manuel à l'arc.**	- L'élève se familiarise avec les installations de soudage: - structure, - utilité des différents instruments, - mise en et hors service, - consignes en matière de sécurité. - L'élève règle les paramètres de soudage: - soudage à superposition à plat, - soudure bout à bout sur tôle à plat - soudure en angle plat d'un joint en T, - soudures en angle aux raccordements profilés et sur les tubes.	- L'élève a effectué des travaux de soudage simples ne requérant pas d'homologation sur des tôles, des profilés et des tubes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions par soudage au gaz de protection.**	- L'élève se familiarise avec l'installation de soudage: - structure, - utilité des différents instruments, - mise en et hors service, - consignes en matière de sécurité. - L'élève règle les paramètres de soudage: - soudage à superposition sur tôle à plat, - soudure bout à bout sur tôle et soudure en angle à plat sur profilé.	- L'élève a effectué des travaux de soudage concrets ne requérant pas d'homologation sur des tôles minces dont l'épaisseur de paroi n'excédait pas les trois millimètres.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Monter et installer des récepteurs à courant alternatif (ELETE3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Monter et installer des récepteurs à courant alternatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Laboratoire
5	2	- Salle de démonstration
7	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure d'un alternateur et il est capable d'expliquer la formation d'une tension alternative sinusoïdale.**	- L'élève détermine les paramètres de tensions alternatives et de courants alternatifs (fréquence, amplitude, périodes).	- L'élève a déterminé l'amplitude ainsi que la fréquence d'une tension alternative sinusoïdale en se référant à un oscillogramme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des instruments de mesure servant à la détermination du courant et de la tension dans le réseau de courant alternatif, de les raccorder correctement et d'interpréter correctement les résultats mesurés.**	- L'élève détermine la valeur effective d'une grandeur sinusoïdale. - L'élève détermine la puissance électrique. - L'élève se sert d'un instrument de mesure à valeur RMS vraie. - L'élève se sert d'un oscilloscope pour les mesurages.	- L'élève a monté un circuit à courant alternatif simple et il a mesuré les courants, les tensions ainsi que la fréquence.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'allure des composants idéaux (résistance, inductance et capacité électrique) dans le réseau de courant alternatif et il est capable d'effectuer des calculs simples.**	- Décalage de phases entre le courant et la tension dans le contexte de la résistance, de l'inductance et de la capacité électrique - Relation entre un diagramme à lignes et un diagramme vectoriel - Observation de la progression du courant et de la tension avec un oscilloscope à deux canaux	- L'élève a déduit les décalages de phases de diagrammes à lignes et il les a attribués aux composants correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la résistance d'une bobine réelle raccordée au réseau de courant continu et au réseau de courant alternatif et d'expliquer les différences.**	- Résistance effective, réactance, résistance apparente - Allure des tensions dans un circuit série raccordé au réseau de courant alternatif - Addition géométrique des tensions - Puissance apparente, puissance réactive, puissance active - Facteur de puissance active cos phi	- L'élève a calculé et mesuré la consommation de courant d'une bobine avec des fréquences variables. - L'élève a mesuré et calculé l'absorption de puissance (puissances active, réactive et apparente) d'une bobine réelle.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'allure des composants (résistance, inductance et capacité électrique) raccordés au réseau de courant alternatif et il est capable d'effectuer des calculs simples en se référant au livre de formules.**	- Circuit résonnant - Compensation	- L'élève connaît l'utilité de la compensation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures ainsi que des calculs concernant des récepteurs à courant triphasé symétriques.**	- Structure de l'alternateur - Raccordement des conducteurs externes - Tension de ligne, tension par phase - Mesurage et détermination de la puissance apparente et de la puissance active - Allure de la tension et du courant dans un circuit en étoile - Allure de la tension et du courant dans un circuit en triangle - Allure de la tension et du courant en cas de défaillance d'un récepteur - Allure de la tension et du courant en cas de court-circuit d'un récepteur	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs ainsi que la relation entre les tensions de ligne et par phase. - L'élève a mis en service un récepteur à courant triphasé symétrique dans un circuit en étoile et dans un circuit en triangle. - L'élève a déterminé l'ensemble des courants et des tensions et il les a soumis à un contrôle métrologique. - L'élève connaît l'impact de la défaillance, respectivement du court-circuit, d'un récepteur sur les courants et sur les tensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Machines électriques 1 (ELEMA1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Machines électriques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEMA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît la structure de la machine à courant continu et il est capable de la mettre en service.**	- Structure et fonctionnement d'un moteur à courant continu - Plaque signalétique - Moment de rotation - Sens de rotation - Propriétés et domaines d'affectation d'un moteur série, d'un moteur en dérivation et d'un moteur à courant continu à excitation séparée - Plaque à bornes - Etapes de désactivation pour un moteur à courant continu à excitation séparée	- L'élève a mis un moteur à courant continu en service en rotation à droite. - L'élève a modifié le sens de rotation du moteur. - L'élève a tenu compte de l'ensemble des mesures importantes pour la sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact des grandeurs électriques sur les grandeurs mécaniques et inversement.**	- Régulation de la vitesse de rotation par modification de la tension d'induit - Régulation de la vitesse de rotation par modification du courant d'excitation - Impact de la charge sur la vitesse de rotation et sur la puissance du courant d'induit	- L'élève connaît l'impact de la tension d'induit et du courant d'excitation sur la vitesse de rotation de la machine. - L'élève connaît le comportement du moteur à courant continu à excitation séparée en cas de charge variable.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'utilité des mesures de sécurité habituelles ainsi que les travaux de maintenance à effectuer à titre préventif.**	- Mise à la terre - Protection contre les contacts directs et indirects - Protection contre les courts-circuits - Protection contre les surcharges - Usure des balais de charbon - Usure des roulements	- L'élève connaît les différentes mesures de protection et il les a correctement appliquées. - L'élève connaît les mesures de maintenance préventives.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les principales propriétés à considérer lors de la sélection d'un entraînement.**	- Type de courant, vitesse de rotation, puissance, type de protection, type d'exploitation, forme de construction	- L'élève a opté pour un entraînement en fonction des conditions de fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les erreurs habituelles affectant les commandes des machines.**	- Assemblage par contact de contacteurs - Rupture de câblage - Court-circuit	- L'élève a effectué la détection d'erreurs de manière systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Mise en service de circuits pneumatiques et électropneumatiques à commande séquentielle (PNEUM2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mise en service de circuits pneumatiques et électropneumatiques à commande séquentielle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PNEUM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs mécaniques, pneumatiques, électromécaniques et électropneumatiques.**	- Soupapes directionnelles pneumatiques - Soupapes directionnelles électropneumatiques - Actionneurs pneumatiques - Actionneurs électriques	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit pneumatique avec plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé.**	- Commande séquentielle - Diagramme fonctionnel - Chevauchement de signaux	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit électropneumatique avec deux actionneurs en se référant à un énoncé.**	- Commande séquentielle - Diagramme fonctionnel - Chevauchement de signaux	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit pneumatique indiqué avec plusieurs actionneurs et de le mettre en service.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence de mouvements à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs. - L'élève commente la séquence de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électropneumatique avec deux actionneurs et de le mettre en service.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé et des conduites électriques du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence de mouvements à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs. - L'élève commente la séquence de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement ainsi que le câblage des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mise en route des moteurs électriques (ATELE3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mise en route des moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raccorder des moteurs asynchrones à courant triphasé avec un commutateur à cames.**	- L'élève mesure le commutateur à cames et il établit un diagramme de connexion ainsi qu'un plan de raccordement. - L'élève met un circuit étoile-triangle avec un commutateur à cames en service.	- L'élève a produit un diagramme de connexion complet. - L'élève a correctement raccordé le commutateur à cames.
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cage à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits indiqués.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes d'un circuit d'inversion étoile-triangle automatique. - L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève modifie le circuit d'inversion étoile-triangle automatique avec un démarreur progressif.	- Les schémas de circuits complétés étaient utilisables en interne. - L'élève a monté et installé le circuit d'inversion étoile-triangle dans le respect des normes en vigueur. - L'installation fonctionnait conformément aux schémas de circuits indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les commandes de différents moteurs asynchrones à courant triphasé et il est capable d'éliminer des dysfonctionnements qui les affectent.**	- L'élève dessine le circuit de commande de différents moteurs asynchrones à courant triphasé et il en complète le plan de bornes d'un rotor bobiné à bagues ou Dahlander). - L'élève opte pour les dispositifs en se référant aux identifiants du moteur. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève détecte l'erreur introduite et il est capable de l'éliminer.	- L'élève a produit les dessins des différents circuits de commande. - L'élève a correctement dimensionné et installé les dispositifs dans l'installation. - L'élève a distingué différents moteurs asynchrones. - L'élève a détecté l'erreur introduite et il l'a éliminée.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes de freinage d'entraînements avec des moteurs asynchrones à courant triphasé.**	- L'élève dessine le schéma électrique et il complète le plan des bornes d'une commande de freinage d'un moteur asynchrone à courant triphasé à l'énergie électrique. - L'élève installe le circuit de freinage d'un moteur asynchrone à courant triphasé en se servant d'un démarreur de moteur hybride.	- L'élève a produit un schéma électrique complet. - Le dispositif de freinage fonctionnait conformément aux indications. - L'élève a détecté les erreurs qui se sont présentées en effectuant une détection d'erreurs et il les a éliminées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Machines électriques 2 (ELEMA2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Machines électriques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure du moteur asynchrone et il est capable d'en expliquer le fonctionnement.**	- Structure du moteur asynchrone (rotor à cage, nombre de paires de pôles, vitesse de rotation du champ tournant, glissement) - Fonctionnement du moteur à rotor à cage - Sens de rotation	- L'élève connaît la structure d'une machine asynchrone. - L'élève a déterminé le nombre de paires de pôles ainsi que le glissement en se référant à la plaque signalétique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre le moteur asynchrone en service dans les deux sens de rotation, en circuit en étoile et en circuit en triangle.**	- Plaque signalétique - Circuit en étoile - Circuit en triangle - Comportement de la consommation de courant - Modification de la charge - Impact du circuit statorique (circuit en étoile, circuit en triangle) sur la puissance de sortie maximale, sur la consommation de courant et sur le moment de rotation de la machine.	- L'élève a mis en service un moteur asynchrone en circuit en étoile et en circuit en triangle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les méthodes de démarrage habituelles de moteurs à courant triphasé et il est capable de les appliquer.**	- Démarrage en étoile/en triangle - Démarreur progressif - Convertisseur de fréquence	- L'élève a raccordé le moteur à courant triphasé et il l'a mis en service en se servant des différents circuits de démarrage.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement du moteur Dahlander et il est capable de le mettre en service.**	- Symboles et désignation des bornes - Mise en service avec une vitesse de rotation faible/élevée	- L'élève a mis le moteur Dahlander en service avec des vitesses de rotation faibles et élevées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commander le moteur à courant triphasé avec un dispositif de commande de démarrage en se servant d'une commande programmable par mémoire.**	- Protection du moteur, arrêt d'urgence, etc. - Verrouillage pour un circuit réversible - Mémoires SR et RS	- L'élève a mis le moteur à courant triphasé en service dans les deux sens de rotation en se servant d'une commande programmable par mémoire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Contrôler un système mécatronique à l'aide d'un automate programmable (AUTOM1)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Contrôler un système mécatronique à l'aide d'un automate programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
3	1	- Salle de démonstration
7	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure d'une commande programmable par mémoire et il est capable de raccorder les entrées ainsi que les sorties de manière compétente.**	- Commande compacte programmable par mémoire/commande modulaire programmable par mémoire - Circuit à entrée numérique - Transistor en tant qu'interrupteur - Circuit à sortie numérique - Adressage direct	- L'élève a raccordé des capteurs à sortie numérique ainsi que des actionneurs à une commande programmable par mémoire et il a soumis l'adressage à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des fonctions logiques avec une commande programmable par mémoire et d'en soumettre le fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève configure le matériel. - L'élève connaît les fonctions logiques ET, OU et NON. - L'élève répond à des énoncés en se servant des fonctions logiques (table de vérité). - L'élève observe/commande un mode en ligne/des variables. - L'élève établit un adressage symbolique.	- L'élève a raccordé les entrées ainsi que les sorties conformément à un énoncé, il a correctement programmé la commande et il a soumis le fonctionnement à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'affecter correctement des modules de mémoire lors de la programmation.**	- Mémoire RS - Mémoire SR - Programmation protégée contre les ruptures de câblage - Combinaison mode continu/mode pas à pas	- L'élève a répondu à un énoncé avec deux capteurs (métal/non-métal). - L'élève a effectué le câblage de l'installation sans commettre d'erreur. - Tous les capteurs se trouvaient aux adresses indiquées. - L'élève a accompli la mission sans commettre d'erreur d'envergure.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les modules de temporisation ainsi que les compteurs utilisés dans une commande programmable par mémoire et il est capable de les affecter en fonction de l'énoncé.**	- Temporisation de l'activation - Temporisation de la désactivation - Impulsion - Compteur général - Compteur à rebours - Compteur direct	- L'élève a correctement affecté les modules de temporisation ainsi que les compteurs les plus importants en fonction de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève applique une méthode systématique pour le montage de l'installation et pour la détection d'erreurs.**	- L'élève configure correctement le matériel. - L'élève raccorde correctement les entrées ainsi que les sorties.	- L'élève a détecté les sources d'erreurs éventuelles et il a appliqué une méthode systématique pour détecter les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Mise en service de circuits hydrauliques complexes (HYDRA2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mise en service de circuits hydrauliques complexes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**7**
Code du module:	**HYDRA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs mécaniques et hydrauliques.**	- Soupape de régulation de débit - Soupape de régulation de pression - Commande différentielle - Régulateur d'alimentation - Circuit du moteur	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit hydraulique avec un actionneur en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine un schéma de circuit hydraulique conforme à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a établi le schéma de circuit dans le respect des normes.
30 % (18 P)	**L'élève opte pour les composants corrects, il les monte en suivant un schéma de circuit indiqué, il met le circuit en service, il complète le rapport de mesure et de contrôle, il constate des sources d'erreurs éventuelles en procédant à une détection d'erreurs de manière ciblée et il veille à ne pas compromettre la sécurité.**	- L'élève opte pour des composants et il les monte sur la plaque de montage. - L'élève soumet les raccordements des conduites d'huile sous pression du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale de l'actionneur ainsi que les séquences de mouvements à un contrôle. - L'élève règle les soupapes de pression ainsi que les valves de débit. - L'élève commente les séquences de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a correctement opté pour l'ensemble des composants, il les a raccordés et il a rectifié les erreurs éventuelles. - L'élève a tenu compte des mesures de sécurité (pas de raccordements desserrés). - Toutes les soupapes étaient ouvertes. - La position initiale ainsi que les séquences de mouvements étaient correctes. (En cas d'anomalie, l'élève a procédé à une analyse des erreurs.) - Le rapport de mesure faisait état de l'ensemble des valeurs et des données importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs servant au dimensionnement d'installations hydrauliques et à la détermination des paramètres de réglage des actionneurs.**	- Force des pistons - Transmission de la puissance et de la pression - Hydrodynamique - Vitesse du piston et de l'écoulement - Formes de courant	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques simples (ATELE4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder un ensemble de composants mécatronique et d'en effectuer le câblage sous guidance en tenant compte des conditions générales (créneau horaire).**	- L'élève se renseigne au sujet de la mission à accomplir. - L'élève vérifie l'intégralité de l'ensemble de composants monté en se référant aux dessins requis. - L'élève raccorde des composants électropneumatiques déjà montés. - L'élève effectue le câblage des composants électriques déjà montés.	- L'élève a produit un plan de travail. - L'élève a soumis le montage de l'ensemble de composants à un contrôle. - L'élève a établi les raccordements en suivant les plans indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de l'ensemble de composants et il est capable de le mettre en service en se référant à sa description fonctionnelle et en se servant d'un automate programmable.**	- L'élève se renseigne au sujet du fonctionnement de l'automate programmable. - L'élève complète des schémas de circuits et il établit un plan de bornes. - L'élève est capable d'opter pour une unité d'alimentation. - L'élève raccorde l'ensemble de composants au tableau de commande et à l'automate programmable. - L'élève soumet les entrées ainsi que les sorties à des contrôles. - L'élève élabore un programme et il le transpose dans l'automate programmable. - L'élève met l'ensemble de composants en service et il complète le rapport de contrôle.	- L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - Les schémas de circuits ainsi que les plans de bornes complétés étaient utilisables en interne. - L'élève a correctement réglé l'air comprimé ainsi que la source de tension. - L'élève a soumis les entrées ainsi que les sorties à des contrôles. - L'élève a circonscrit et éliminé les erreurs de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales et l'élève a complété le rapport de contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder un rotor en court-circuit à courant triphasé en se servant d'un automate programmable.**	- L'élève élabore un programme et il le transpose dans l'automate programmable. - L'élève met la commande du moteur en service et il complète le rapport de contrôle. - L'élève tient compte des mesures de sécurité requises au moment de la mise en service. - L'élève complète les documentations des circuits.	- L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a circonscrit et éliminé les erreurs fonctionnelles de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Etudier et appliquer les principes de la métrologie (FORMI4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Etudier et appliquer les principes de la métrologie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations.**	- L'apprenti sélectionne les documents importants pour l'accomplissement des tâches (par exemple d'une mission d'installation) de manière autonome. - L'apprenti sélectionne les informations en relation avec le projet (il distingue ce qui est important de ce qui l'est moins) et, le cas échéant, il propose plusieurs alternatives.	- L'apprenti a sélectionné les documents importants pour l'accomplissement des tâches (par exemple d'une mission d'installation) de manière autonome. - L'apprenti a sélectionnné les informations en relation avec le projet (il a distingé ce qui est important de ce qui l'est moins) et, le cas échéant, il a proposé plusieurs alternatives.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'apprenti explique les étapes requises pour l'accomplissement des tâches à l'examinateur. - L'apprenti retient les matériaux, les instruments, les appareils, les outils, les produits accessoires, etc. par écrit et il les assemble.	- L'organisation est appropriée et complète. - La liste de matériel et d'outillage est complète.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre le plan et de procéder à la résolution des problèmes.**	- L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière autonome, en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti effectue les travaux d'une manière compétente et propre.	- L'apprenti a suivi les étapes de travail dans les délais indiqués. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'examinateur a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comparer et de contrôler la solution des problèmes par rapport au plan.**	- L'apprenti effectue et documente un test de fonctionnement. - L'apprenti détecte les corrections requises et il prépare les modifications.	- L'apprenti a produit une documentation du test de fonctionnement. - Toutes les erreurs ont été corrigées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	- L'apprenti explique et justifie la méthode appliquée au cours des différentes étapes en se référant aux plans/aux données du plan. - L'apprenti évalue ses méthodes de travail et les résultats de son travail.	- L'apprenti a exposé et justifié sa méthode d'une manière cohérente, pertinente sur le plan du contenu et appropriée. - L'évaluation était claire, compréhensible et pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mettre en service des circuits électropneumatiques à commande séquentielle (PNEUM3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mettre en service des circuits électropneumatiques à commande séquentielle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PNEUM3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs électromécaniques et électropneumatiques.**	- Soupapes directionnelles électropneumatiques - Actionneurs électriques	- L'élève a correctement expliqué et décrit le fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit électropneumatique avec plusieurs actionneurs en fonction d'un énoncé.**	- Commande séquentielle électropneumatique avec soupapes à impulsions - Commande séquentielle électropneumatique avec soupapes électromagnétiques avec rappel par ressort - Chevauchement de signaux - Diagramme fonctionnel	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles des composants, conduites) dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électropneumatique avec plusieurs actionneurs et de le mettre en service.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé et des conduites électriques du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence de mouvements à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs. - L'élève commente la séquence de mouvement. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement ainsi que le câblage des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient corrects. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fabriquer et monter des systèmes mécatroniques (ATMEC4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Fabriquer et monter des systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATMEC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
9	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	2	- Atelier
9	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail sous guidance en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle.	- L'élève a planifié les étapes de travail. - L'élève a opté pour des pièces brutes et il les a découpées. - L'élève a fabriqué des pièces détachées conformes au dessin. - L'élève a tenu compte des marges d'erreur générales de la norme DIN ISO 2768-f.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage.	- L'élève a planifié les étapes de travail. - L'élève a opté pour des pièces brutes et il les a découpées. - L'élève a installé le tour. - L'élève a opté pour les paramètres de la machine en se référant à un livre de référence et il les a réglés. - L'élève a effectué des ajustements.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage.	- L'élève a planifié les étapes de travail. - L'élève a opté pour des outils. - L'élève a installé la faiseuse. - L'élève a opté pour les paramètres de la machine en se référant à un livre de référence et il les a réglés. - L'élève a effectué des ajustements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décomposer des entraînements, de les jauger et de les assembler.**	- L'élève opte pour des instruments de contrôle. - L'élève emploie le vocabulaire de base de la technique de mesurage. - L'élève respecte les règles de la manipulation des instruments de contrôle.	- L'élève a opté pour des instruments de contrôle adaptés. - L'élève a employé le vocabulaire de base de la technique de mesurage. - L'élève a respecté les règles de la manipulation d'étalons de mesure, de pieds à coulisse, de micromètres, de comparateurs à cadrans, de rapporteurs, de jauges, de cales, de palpeurs, etc.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Commander des systèmes mécatroniques à l'aide des automates programmables industriels (AUTOM2)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Commander des systèmes mécatroniques à l'aide des automates programmables industriels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Laboratoire
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un convertisseur analogique-numérique, respectivement d'un convertisseur numérique-analogique et il est capable de visualiser des valeurs analogiques dans la commande programmable par mémoire et d'émettre des valeurs analogiques extraites de la commande programmable par mémoire.**	- L'élève configure le matériel: - résolution d'un convertisseur analogique-numérique/numérique-analogique. - L'élève établit la relation entre une valeur analogique et une valeur numérisée. - L'élève se sert d'un comparateur. - L'élève détermine des zones de tension.	- L'élève a visualisé, respectivement extrait les valeurs analogiques indiquées dans l'énoncé.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le principe de la programmation structurée et il est capable de programmer une succession d'étapes.**	- L'élève effectue une programmation structurée (fonctions, blocs fonctionnels, etc.). - L'élève procède à une détection systématique des erreurs en se servant de données de référence et de tableaux de variables. - L'élève programme une succession d'étapes.	- L'élève a modifié un programme structuré. - L'élève a détecté des erreurs de manière systématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer un panneau tactile dans la commande.**	- L'élève commande le processus en se servant d'un panneau tactile. - L'élève visualise les données du processus sur le panneau tactile (analogique et numérique).	- L'élève a initié le démarrage ainsi que l'arrêt par le panneau tactile. - L'élève a visualisé des valeurs analogiques (par exemple la température, la vitesse de rotation, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des actionneurs ainsi que des capteurs AS-i dans une commande.**	- L'élève attribue des adresses. - L'élève applique la topologie en bus. - L'élève visualise et extrait les données esclaves.	- Le programme de contrôle a identifié les données esclaves. - L'élève a correctement visualisé les signaux des intervenants AS-i. - L'élève a commandé une lampe AS-i.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Commander des entraînements électriques (ELETE4)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Commander des entraînements électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	- Salle de démonstration
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension continue réglable à partir du réseau à courant alternatif en se servant d'un circuit redresseur.**	- L'élève dessine un circuit B2C. - L'élève explique le fonctionnement. - L'élève monte un circuit B2C et il le met en service. - L'élève mesure les courbes du courant et de la tension. - L'élève détermine la tension de sortie.	- L'élève connaît l'utilité d'un circuit B2C et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a monté et mis en service un circuit B2C sur charge ohmique. - L'élève a mesuré la courbe temporelle du courant et de la tension en tenant compte de l'ensemble des mesures requises en matière de sécurité. - L'élève a déterminé la tension de sortie en fonction d'un angle de commande indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension continue réglable à partir du réseau à courant triphasé en se servant d'un circuit redresseur.**	- L'élève dessine un circuit M3C. - L'élève explique le fonctionnement. - L'élève monte un circuit M3C et il le met en service. - L'élève mesure les courbes du courant et de la tension. - L'élève détermine la tension de sortie.	- L'élève connaît l'utilité d'un circuit M3C et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a monté et mis en service un circuit M3C sur charge ohmique. - L'élève a mesuré la courbe temporelle du courant et de la tension en tenant compte de l'ensemble des mesures requises en matière de sécurité. - L'élève a déterminé la tension de sortie en fonction d'un angle de commande indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer l'allure de la vitesse de rotation d'un moteur à courant continu en fonction d'un angle de commande dans le cadre d'une expérience.**	- L'élève monte le dispositif expérimental. - L'élève met le circuit en service. - L'élève dessine la courbe caractéristique n=f(alpha).	- L'élève a monté le circuit expérimental indiqué. - L'élève a mis le circuit expérimental en service en tenant compte de l'ensemble des mesures requises en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner un entraînement électrique.**	- L'élève détermine les couples. - L'élève détermine la puissance. - L'élève détermine la vitesse de rotation.	- L'élève a dimensionné un enchaînement électrique en fonction de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension continue réglable à partir d'une tension continue constante.**	- L'élève utilise un transistor comme interrupteur. - L'élève utilise un transistor bipolaire à grille isolée. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement du régulateur de courant continu. - L'élève détermine le rapport cyclique.	- L'élève a dessiné et expliqué un circuit à modulation de largeur d'impulsions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Mettre en service des sytèmes mécatroniques (ATELE5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mettre en service des sytèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATELE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service des ensembles de composants mécatroniques avec une commande programmable par mémoire en se référant à la description fonctionnelle.**	- L'élève se renseigne à propos de la mission à accomplir. - L'élève complète les schémas des circuits, les plans des bornes ainsi que le diagramme des phases (diagramme fonctionnel). - L'élève établit un programme de commande programmable par mémoire. - L'élève met l'ensemble de composants en service. - L'élève remet l'ensemble de composants à l'enseignant d'atelier.	- L'élève a produit un plan de travail. - L'élève a complété les schémas de circuits, les plans de bornes ainsi que le diagramme fonctionnel. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a rectifié les dysfonctionnements. - L'élève a complété le rapport de mise en service. - L'élève a correctement remis l'installation à l'enseignant d'atelier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un moteur d'entraînement avec un convertisseur de fréquence.**	- L'élève se renseigne à propos de la fonction du convertisseur de fréquence. - L'élève effectue le paramétrage du convertisseur de fréquence en se servant du panneau de commande (BOP) et/ou d'un logiciel (démarreur). - L'élève met l'installation en service et il complète les documentations techniques requises. - L'élève se renseigne à propos du vocabulaire.	- L'élève a correctement adapté le convertisseur de fréquence aux identifiants du moteur. - L'installation fonctionnait conformément aux indications. - L'élève a rectifié les erreurs qui se sont produites. - Les documentations étaient utilisables pour une mise en service ultérieure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement des composants installés de la sécurité des machines à un contrôle.**	- L'élève se renseigne à propos des notions de l'évaluation des risques (EN ISO 14121) et du niveau de sécurité (EN ISO 13849). - L'élève comprend les différences entre plusieurs catégories de sécurité. - L'élève est capable de raccorder différents relais de sécurité en suivant les indications.	- L'élève a correctement déterminé le niveau de sécurité (niveau de performance) indiqué. - L'élève a opté pour le relais de sécurité correspondant au schéma du circuit. - Le dispositif de protection raccordé fonctionnait correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Organisme de formation (FORMI5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Organisme de formation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes des tâches qui lui sont confiées sous guidance, en tenant compte des indications écrites.**	- L'apprenti effectue une tâche spécifique à l'entreprise ou à la profession conformément aux instructions et aux indications écrites.	- L'apprenti a correctement accompli au moins 60% des étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de suivre les indications du plan d'inspection, de sécuriser le poste de travail de manière compétente et de prendre toutes les mesures requises.**	- L'apprenti suit les indications du plan d'inspection respectif spécifique à l'entreprise ou à la profession. - L'apprenti sécurise le poste de travail conformément aux consignes internes respectives. - L'apprenti effectue l'ensemble des mesurages requis.	- L'apprenti a sécurisé au moins 60% du poste de travail conformément au règlement interne. - L'apprenti a effectué 60% des mesurages de manière compétente et il les a correctement notés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler les différentes étapes de travail en se référant aux règles techniques, d'évaluer leur qualité et d'autoriser l'étape de travail suivante.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les règles et les consignes d'ordre technique, de procéder à un contrôle de la qualité et d'autoriser l'étape de travail suivante.	- L'apprenti a correctement appliqué au moins 60% des règles et des consignes techniques concernant le contrôle qualitatif des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prouver que les travaux ont été effectués.**	- L'apprenti est capable de documenter les résultats de son travail et, le cas échéant, de les justifier.	- L'apprenti a documenté au moins 60% des travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer son comportement de manière critique et de tirer des enseignements de ses expériences.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique dans le cadre d'une discussion et de faire des propositions pour améliorer ses activités ultérieures.	- L'apprenti a fait des propositions d'amélioration pour au moins 60% des points discutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Asservissements et boucles de régulation (ASSER)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Asservissements et boucles de régulation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de différentes soupapes en hydraulique proportionnelle et il en explique la fonction ainsi que les propriétés, le cas échéant dans un circuit d'utilisation.**	- Aimant proportionnel - Courbe caractéristique du ressort - Réglage de la position - Soupape de surpression proportionnelle - Soupape de détente proportionnelle - Soupape directionnelle proportionnelle - Courbes caractéristiques, hystérésis - Courbes caractéristiques, couverture - Compensation de zones mortes	- L'élève a correctement expliqué et décrit le fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de pompes variables et il en explique l'impact ainsi que l'utilité dans le contexte de plusieurs énoncés techniques.**	- L'élève explique le fonctionnement en se référant au schéma d'un circuit et à un circuit d'utilisation.	- L'élève a correctement expliqué et décrit le fonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service un circuit électropneumatique complexe indiqué avec plusieurs actionneurs.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé et des conduites électriques du circuit monté à des contrôles. - L'élève applique les mesures de sécurité de rigueur. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que leur séquence de mouvement à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement ainsi que le câblage des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvement étaient corrects. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base en technique de commande et de régulation et il est capable de dessiner des plans d'impact de régulation.**	- L'élève distingue les commandes ainsi que les régulateurs en se référant à des exemples concrets. - L'élève esquisse des plans d'impact et il en rédige les légendes en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a correctement expliqué et décrit le plan d'impact.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la structure fondamentale d'une boucle de régulation ainsi que les propriétés des différents composants de la boucle de régulation et il analyse l'impact de plusieurs régulateurs individuels sur l'allure de la boucle de régulation.**	- L'élève comprend la structure des composants d'une boucle de régulation et il est capable d'en décrire les propriétés et de les esquisser. - L'élève dispose d'un énoncé pratique, il effectue le montage de manière autonome et il analyse l'allure du circuit en se référant à des réglages indiqués.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement. - L'élève a effectué les mesurages avec précision. - Les évaluations ainsi que les esquisses étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Commander et régler des systèmes mécatroniques (ELETE5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Commander et régler des systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE5**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	- Salle de démonstration
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension alternative réglable à partir d'une tension alternative constante.**	- L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement du régulateur de courant alternatif.	- L'élève a dessiné et expliqué le circuit d'un régulateur de courant alternatif.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un moteur à courant triphasé en se servant d'un convertisseur de fréquence.**	- L'élève connaît la structure d'un convertisseur de fréquence. - L'élève met le convertisseur de fréquence en service.	- L'élève connaît les différents composants d'un convertisseur de fréquence et il en a expliqué la fonction.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure d'un servomoteur et il est capable de le mettre en service.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'un servomoteur. - L'élève explique la commande d'un servomoteur.	- L'élève connaît la structure fondamentale d'un servomoteur et il en a expliqué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer une régulation et un asservissement et il connaît le comportement de différents régulateurs et systèmes asservis.**	- L'élève connaît la différence entre une régulation et un asservissement: - systèmes de type PTn, - régulateurs à action proportionnelle, - régulateurs à action intégrale, - régulateurs à action dérivée.	- L'élève a correctement décrit la différence entre un asservissement et une régulation. - L'élève a attribué la détermination correcte à différents systèmes. - L'élève connaît les propriétés des différents régulateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un entraînement à courant continu à vitesse de rotation régulée en suivant les indications, de le mettre en service et de l'expliquer.**	- L'élève monte une boucle de régulation. - L'élève règle les paramètres de régulation. - L'élève détermine les grandeurs perturbatrices.	- L'élève a monté l'entraînement et il a soumis le fonctionnement de la régulation à un contrôle. - L'élève connaît l'impact des différents paramètres de régulation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Mise en réseau de systèmes mécatroniques (AUTOM3)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mise en réseau de systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM3**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Laboratoire
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commander un entraînement à courant triphasé par un convertisseur de fréquence en se servant d'une commande programmable par mémoire.**	- L'élève adapte le convertisseur de fréquence au moteur. - L'élève adapte le paramétrage du convertisseur de fréquence à la commande par l'intermédiaire d'un panneau de commande. - L'élève adapte le paramétrage du convertisseur de fréquence à la commande par des entrées numériques. - L'élève commande le convertisseur de fréquence par des entrées numériques de la commande programmable par mémoire.	- L'élève a mis en service un entraînement en se servant d'un convertisseur de fréquence et en tenant compte des indications concernant les temps de montée et de descente de la rampe, la vitesse ainsi que le sens de rotation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un convertisseur de fréquence, respectivement un servovariateur, dans un réseau industriel (Profibus/Profinet).**	- L'élève intègre un convertisseur de fréquence dans le gestionnaire de matériel. - L'élève adapte le paramétrage d'un convertisseur de fréquence à la commande par Profibus/Profinet. - L'élève commande l'entraînement à courant triphasé par la commande programmable par mémoire.	- L'élève a configuré un réseau industriel (Profibus/Profinet). - L'élève a correctement réglé le paramétrage du convertisseur de fréquence. - L'élève a mis le moteur à courant triphasé en et hors service et il a modifié les directions ainsi que les vitesses de rotation par le réseau industriel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en réseau plusieurs modules ET200.**	- L'élève installe des modules périphériques d'entrée et de sortie décentralisés. - L'élève configure le matériel. - L'élève met la commande en service.	- L'élève a intégré une unité périphérique numérique dans la commande.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet mécatronique.**	- Travail en équipe - Entraînement par deux courroies (éventuellement pour des moteurs à courant continu et à courant alternatif) - Ensemble de composants mécatroniques (pneumatique) - Mise en réseau (ET200 ou AS-i) - Intégration d'un panneau tactile	- L'élève a travaillé en équipe et il a coordonné le projet mécatronique avec ses partenaires. - L'élève a structuré le projet de manière systématique et il a effectué la mise en service.
20 % (12 P)	**L'élève assume des responsabilités au sein d'une équipe.**	- L'élève échange des informations avec ses camarades.	- L'élève a échangé des informations avec ses camarades d'une manière pertinente et respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Analyse de plans techniques (TECNO5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Analyse de plans techniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Kunststoffe und faserverstärkte Kunststoffe wegen ihrer besonderen Bedeutung sowie ihrer Eigenschaften und Einsatzgebiete auszuwählen.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden geeignete Kunststoffe oder faserverstärkte Kunststoffe ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von den Werkstoffeigenschaften begründet.	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Werkstoffe werden technisch sinnvoll erklärt
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Bauteile in SolidWorks zu erstellen.**	Anhand von technischen Zeichnungen werden die Bauteile ausgelegt.	Die Dateien sind vollständig definiert und sinnvoll benannt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Baugruppen in SolidWorks zu erstellen**	Anhand von technischen Zeichnungen werden die Baugruppen erstellt.	Die Verknüpfungen der Bauteile sind korrekt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Einsatzgebiete der Schmierstoffe zu erkennen. Die Anforderungen werden in der Praxis erkannt.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden Schmierstoffe ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von der Reibungsart begründet	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Schmierstoffe werden technisch sinnvoll erklärt

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Maintenance et entretien (ATMEC5)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Maintenance et entretien**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
9	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	2	- Atelier
9	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a assemblé la pièce du projet de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décomposer des entraînements, de les jauger et de les assembler.**	- L'élève lit et comprend des dessins techniques. - L'élève effectue des exercices de dimensionnement et il jauge des pièces. - L'élève se familiarise avec des pièces détachées et avec des ensembles de composants. - L'élève planifie les étapes du montage. - L'élève se sert d'outils de montage et de dispositifs. - L'élève effectue des réparations et il assure la maintenance.	- L'élève a décomposé une machine ainsi qu'un entraînement de manière compétente et dans le respect du plan. - L'élève a soumis le fonctionnement à un contrôle après le montage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Transmission d'énergie mécanique (TECNO6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Transmission d'énergie mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Kupplungen und Bremsen anhand ihrer Eigenschaften und Einsatzgebiete auszuwählen.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden geeignete Kupplungen und Bremssysteme ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von den Eigenschaften begründet.	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Kupplungen und Bremsen werden technisch sinnvoll erklärt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende unterscheidet Antriebseinheiten zur Energieübertragung.**	Der Auszubildende kann Getriebe unterscheiden (schaltbare Getriebe, Getriebe ohne Schaltung, …) und seinem Lehrer die Eigenschaften und Anwendungen erklären. Er kann einfache Berechnungen von Übersetzungen, Drehzahl, Leistung und Wirkungsgrad durchführen.	Die Fragen sind richtig beantwortet und die Berechnungen sind richtig ausgeführt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Korrosionsarten zu unterscheiden.**	Der Auszubildende versteht die Ursachen der Korrosion, die Korrosionsarten und ihr Erscheinungsbild sowie die Korrosionsschutz-Maßnahmen	Der Auszubildende kann seinem Lehrer die verschiedenen Korrosionsarten erklären und Fragen fachgerecht beantworten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Optimisation et détection de pannes dans des systèmes mécatroniques (ATELE6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Optimisation et détection de pannes dans des systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre l'assemblage de cubes à une analyse générale.**	- L'élève note les unités essentielles de l'assemblage de cubes. - L'élève complète un schéma technologique ainsi qu'un plan de bornes.	- L'élève a correctement indiqué les unités essentielles. - L'élève a correctement complété le schéma technologique ainsi que le plan de bornes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter une erreur en mesurant la résistance, en observant la courbe de tension et/ou en se servant d'instruments de diagnostic à commande programmable par mémoire et de la rectifier.**	- L'élève se renseigne à propos de la méthode systématique de la détection d'erreurs dans des systèmes mécatroniques. - L'élève détecte des dysfonctionnements de machines électriques et de systèmes mécatroniques en se servant d'un multimètre et d'instruments de diagnostic à commande programmable par mémoire. - L'élève élimine le dysfonctionnement, il met le système en service et il complète le rapport de dysfonctionnement.	- L'élève a identifié les données de référence les plus importantes. - L'élève a diagnostiqué les dysfonctionnements après une détection d'erreurs systématique effectuée d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a éliminé le dysfonctionnement et il a complété un rapport de dysfonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de modifier les déroulements de processus.**	- L'élève se renseigne au sujet des problèmes qui affectent le système. - L'élève optimise le système avec des modifications (du matériel/des logiciels). - L'élève complète la documentation technique requise.	- L'élève a identifié et noté les problèmes affectant le système. - L'élève a étendu le système avec un dispositif et le système fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a modifié le logiciel à commande programmable en mémoire et le système fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a noté l'ensemble des modifications dans une documentation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Organisme de formation (FORMI6)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Organisme de formation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de procéder à une détection d'erreurs compétente en utilisant des instruments de diagnostic et de contrôle spécifiques à l'entreprise.**	- L'apprenti sait distinguer les différents instruments de diagnostic et de contrôle et les manipuler de manière compétente. - L'apprenti sait isoler ou extrapoler des erreurs éventuelles de manière compétente dans une installation spécifique.	- L'apprenti a correctement manipulé 60% des instruments. - L'apprenti a réussi à localiser et à corriger 60% des erreurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser des imperfections éventuelles de manière autonome, de les documenter et d'entreprendre les mesures de rigueur.**	- L'apprenti documente correctement les imperfections. - L'apprenti sait entreprendre des mesures correctives pour permettre à la machine/à l'installation de retrouver sa fonctionnalité.	- L'apprenti a correctement documenté 60% des imperfections. - L'apprenti a initié 60% des mesures à appliquer.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour accomplir les missions de travail.**	- L'apprenti est capable de subdiviser une tâche indiquée en étapes de travail logiques et d'expliquer la suite des étapes.	- L'apprenti a identifié au moins 60% des étapes de travail et il leur a appliqué une structure logique.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des responsabilités au sein d'une équipe.**	- En cas de problème dans le cadre d'un travail en équipe, l'apprenti est capable de contribuer à trouver une solution de manière structurée et, le cas échéant, d'assumer un rôle de modérateur entre ses collaborateurs.	- L'apprenti a discuté des problèmes de manière pertinente dans le cadre d'un travail en équipe et la solution retenue a été acceptée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer des commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'évaluer des commentaires de manière constructive et d'adapter son comportement ultérieur en conséquence.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des indications pour adapter son comportement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MI**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner des informations, de les représenter de manière compétente et de les réunir en fonction de la planification.**	- L'élève consulte des fiches de données. - L'élève consulte le livre de formules. - L'élève représente les informations sous forme de dessin d'atelier en trois vues. - L'élève établit une suite chronologique des étapes de travail. - L'élève complète les fiches de rapports.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées et de les assembler en fonction du projet pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève fabrique les pièces détachées sur des machines-outils conformément au dessin. - L'élève assemble les pièces détachées pour constituer des ensembles de composants. - L'élève monte les composants conformément au plan de montage. - L'élève met les composants mécaniques en service.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter ou de modifier un système partiel mécatronique, d'en assurer la maintenance et de le mettre en service.**	- L'élève monte un système partiel en respectant la documentation. - L'élève effectue le montage ainsi que le câblage du circuit électrique dans le respect des normes. - L'élève complète un rapport de contrôle. - L'élève effectue la mise en service conformément à l'énoncé de la mission. - L'élève soumet le système mécatronique à une détection d'erreurs. - L'élève applique les mesures de sécurité requises.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reprogrammer l'installation mécatronique.**	- L'élève modifie et complète le programme en suivant les indications.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe - Salle informatique
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 3 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien vier- bis fünfminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 400 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entspricht dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von 5-10 Minuten Länge aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
20 % (12 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5	Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation à la santé
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa: Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 200 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿ - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach dem BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens zweimal in die Diskussion einbringen.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 2 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0,5	- Enseignant / Éducation civique et sociale
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Français
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0.5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0.5	- Enseignant / Allemand
1	,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0.5	- Salle de classe
1	,5	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in den beiden genannten Themenbereichen.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in zumindest zweien der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education physique (EDUPH1-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Education physique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDUPH1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des préjudices physiques qui résultent de mauvaises techniques de levage et de transport de charges.**	- L'élève connaît la structure de la colonne vertébrale. - L'élève évalue des actions de levage et de transport.	- L'élève a correctement répondu à des questions concernant la structure de la colonne vertébrale. - L'élève a expliqué de mauvaises actions de levage et de transport et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assimiler les règles de techniques correctes de levage et de transport de charges.**	- L'élève établit des règles servant au levage et au transport corrects.	- L'élève a classé les règles établies d'une manière propre et cohérente dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de techniques correctes de levage et de transport de charges.**	- L'élève exécute personnellement des actions de levage et de transport et il les évalue.	- L'élève a correctement évalué ses actions de levage et de transport personnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Communication anglaise 1 (COMAN1-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMAN1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents anglais simples et de les traduire en allemand.**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend des extraits simples d'articles techniques (lecture et compréhension auditive).**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des textes du domaine technique en substance en employant un vocabulaire ainsi que des termes adéquats.**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes ainsi que des expressions techniques simples avec une prononciation correcte sous l'aspect phonétique.**	- Unit 1: The new job - Unit 2: Office work - Unit 3: Mechanical engineering	- Les réponses étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CAPRO2-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour dimensionner des composants mécaniques.**	- Surfaces composées - Volumes - Masse, densité	- L'élève a correctement effectué les calculs.
40 % (24 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour le réglage de machines.**	- Mouvement homogène - Mouvement rectiligne - Vitesse de progression - Vitesse périphérique - Vitesse de rotation - Mouvement circulaire - Vitesse de coupe	- L'élève a correctement effectué les calculs.
20 % (12 P)	**L'élève effectue des calculs mécaniques approfondis.**	- Puissance - Travail mécanique et énergie - Puissance mécanique et rendement	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive (EDUPH2-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Education sportive**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EDUPH2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Éducation physique et sportive
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des préjudices physiques qui résultent de mauvaises techniques de levage et de transport de charges.**	- L'élève connaît la structure de la colonne vertébrale. - L'élève évalue des actions de levage et de transport. - L'élève connaît des méthodes sans contraintes dorsales.	- L'élève a correctement répondu à des questions concernant la structure de la colonne vertébrale. - L'élève a expliqué de mauvaises actions de levage et de transport et il les a rectifiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assimiler les règles de méthodes sans contraintes dorsales.**	- L'élève établit des règles servant au levage et au transport corrects.	- L'élève a classé les règles établies d'une manière propre et cohérente dans un dossier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles de méthodes sans contraintes dorsales.**	- L'élève exécute personnellement des actions de levage et de transport et il les évalue.	- L'élève a correctement évalué ses actions de levage et de transport personnelles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Communication anglaise-2 (COMAN2-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communication anglaise-2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMAN2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 28

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre des documents anglais simples et de les traduire en allemand.**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend des extraits simples d'articles techniques (lecture et compréhension auditive).**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter des textes du domaine technique en substance en employant un vocabulaire ainsi que des termes adéquats.**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des textes ainsi que des expressions techniques simples avec une prononciation correcte sous l'aspect phonétique.**	- Unit 3: Information technologies - Unit 5: Troubleshooting, maintenance and warranties - Unit 6: Electrical engineering	- Les réponses étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Modules logiques (ATLOG-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modules logiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATLOG-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir les connexions logiques avec un petit automate et d'en soumettre le fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève répond aux énoncés avec des connexions logiques.	- L'élève a expliqué plusieurs fonctions de l'automate.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un projet en équipe.**	- L'élève établit un schéma technologique. - L'élève monte et programme l'installation.	- L'installation fonctionnait conformément au schéma technologique établi par l'élève.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir une présentation d'une manière agréable et compréhensible sous l'aspect du contenu.**	- L'élève établit une présentation au format électronique.	- La présentation était agréable et compréhensible. - La présentation faisait état de la mission et de l'application du projet.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assumer des missions et de se concerter en équipe.**	- Les différentes missions sont réparties au sein de l'équipe.	- L'élève a accompli la mission qui lui était confiée en collaboration avec ses co-équipiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Dessin technique 3D-1 (DESIN1-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin technique 3D-1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESIN1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Bewertung kann nach Punkten vorgenommen werden.
30-40 P = compétence réussi / 40-50 P = bien / 50-60 = trés bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a correctement établi le dessin.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assembler des pièces détachées pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a correctement établi le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève applique une structure indiquée par l'enseignant aux dossiers et aux fichiers et il désigne l'ensemble des documents par un nom cohérent.**	- L'élève intègre les informations concernant les pièces ainsi que les extraits de dessins dans les propriétés du fichier. - L'élève désigne des esquisses ainsi que des fonctionnalités. - L'élève désigne la structure des dossiers pour les fonctionnalités et pour les esquisses en fonction de formes de corps et d'usinage. - L'élève désigne les pièces, les extraits de dessins ainsi que les dossiers par des noms en relation avec une fonction.	- L'élève a correctement établi le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Dessin technique 3D-2 (DESIN2-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin technique 3D-2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESIN2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Mécanique - Professeur-ingénieur / Mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die Bewertung kann nach Punkten vorgenommen werden.
30-40 P = compétence réussi / 40-50 P = bien / 50-60 = trés bien

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des esquisses ainsi que des dessins de pièces détachées usinées en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève dispose d'un modèle et il établit le dessin en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève établit des dessins de fabrication servant à la production de pièces tournées et fraisées en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur. - Le dessin fait état de l'ensemble des informations servant à la fabrication de la pièce de travail: désignation des normes des éléments ajustés, classes de tolérance avec tableau des dimensions, tolérances de forme et de position, finition des surfaces, bords des pièces de travail, etc.	- L'élève a constitué la pièce et il a établi un dimensionnement adapté à l'usinage. - Les dessins d'usinage respectaient les normes, ils étaient cohérents et ils permettaient une fabrication sans erreur, par exemple des pièces détachées du projet "Moteur à piston pneumatique", respectivement de l'engrenage hélicoïdal Westermann. - L'élève a correctement établi le dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer correctement la forme ainsi que la mission de pièces détachées en se référant à un plan d'assemblage, d'analyser les informations d'ensembles de composants techniques et de les mettre à profit dans un dessin en se servant d'un ordinateur.**	- L'élève détermine des ajustements, des normes d'éléments ajustés, des éléments façonnés, des classes de tolérances, des tolérances de forme et de position ainsi que des finitions de surfaces en se référant à la forme ainsi qu'à la fonction d'un ensemble de composants, par exemple celui du projet "Moteur à piston pneumatique". - L'élève déduit l'ensemble des informations concernant le dimensionnement d'une pièce détachée en état de fonctionnement et réalisable d'ensembles de dessins, de livres de référence, de catalogues de pièces et/ou d'exemples extraits d'ouvrages spécialisés. - L'élève répond aux questions concernant les missions de composants.	- L'élève a correctement établi le dessin.
40 % (24 P)	**L'élève applique la structure indiquée par l'enseignant aux dossiers et aux fichiers et il désigne l'ensemble des documents par un nom cohérent.**	- L'élève intègre les informations concernant les pièces ainsi que le dimensionnement dans les propriétés du fichier. - L'élève désigne des esquisses ainsi que des fonctionnalités. - L'élève désigne la structure des dossiers pour les fonctionnalités et pour les esquisses en fonction de formes de corps et d'usinage. - L'élève désigne les pièces, les dimensionnements ainsi que les dossiers par des noms en relation avec une fonction.	- L'élève a correctement établi le dessin.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Hydraulique proportionnelle (LTAM) (PROPHA-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Hydraulique proportionnelle (LTAM)**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**PROPHA-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs hydrauliques proportionnels.**	- Aimant proportionnel - Courbe caractéristique de ressort - Réglage de la position - Soupape de limitation de pression proportionnelle - Soupape de détente proportionnelle - Soupape directionnelle proportionnelle - Courbes caractéristiques, hystérésis - Courbes caractéristiques, couverture - Compensation de zones mortes	- L'élève a correctement expliqué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève dessine un schéma de circuit hydraulique proportionnel avec un actionneur en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine le schéma de circuit conformément à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a dessiné le schéma de circuit (symboles des composants, conduites) dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la mise en service de circuits simples avec un actionneur de manière autonome et, le cas échéant, de les représenter en se servant d'un logiciel de simulation.**	- L'élève met le circuit en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence des mouvements à un contrôle. - L'élève soumet le réglage des soupapes à un contrôle.	- L'élève a suivi les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire les valeurs mesurées ainsi que les paramètres et d'établir les rapports de mesure et de contrôle réglementaires pour des circuits hydrauliques proportionnels simples.**	- Le rapport de mesure fait état de l'ensemble des valeurs et des données importantes.	- Le rapport de mesure était complet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Informatique appliquée (INFAP1-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Informatique appliquée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFAP1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions du traitement de texte utilisées pour la rédaction de rapports d'activité.**	- L'élève se sert des représentations rédactionnelles en suivant les indications (par exemple du formatage du texte et des tableaux, de la subdivision en paragraphes ou du choix de la police). - Les en-têtes ainsi que les pieds de pages font état d'informations essentielles, comme par exemple du titre du document, du nom de l'auteur, de la date ou de la numérotation des pages.	- Le document établi faisait état des informations requises pour les destinataires. - L'élève a suivi les indications lors de la représentation des contenus rédactionnels. - La documentation était clairement structurée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se servir des fonctions des feuilles de calcul utilisées pour la rédaction de rapports d'activité.**	- L'élève se sert de formules. - L'élève traite les ensembles de données d'une manière cohérente et conforme aux indications dans les feuilles de calcul (séparation des données et des formules, types d'adressage). - Les variétés de diagrammes ainsi que leurs légendes sont cohérentes (par exemple des histogrammes, des diagrammes circulaires ou des diagrammes linéaires).	- L'élève a correctement appliqué les formules. - L'élève a suivi les indications lors du traitement et de la représentation des données. - La représentation des ensembles de données était cohérente dans les diagrammes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un dessin simple en se servant d'un logiciel de dessin (graphiques vectoriels).**	- Epaisseur des traits, variété des traits, flèches - Grille, dimensions - Inversion et réflexion des formes de base - Centrage	- L'élève a dessiné des graphiques vectoriels simples et il les a intégrés dans un document de texte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations de manière ciblée sur Internet.**	- Moteurs de recherche - Droits d'auteur	- L'élève a appliqué une méthode systématique pour rechercher des informations sur Internet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Installation de réseaux informatiques (ATINF-F)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Installation de réseaux informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATINF-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les différentes étapes de travail de l'installation d'un réseau de manière compétente en suivant les indications.**	- L'élève note la suite des étapes de travail requises. - L'élève opte pour les matériaux et pour les outils appropriés.	- La planification correspondait à la suite des étapes de travail requises. - L'élève a préparé les documents servant à l'exécution des travaux.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer un réseau et de le mettre en service en suivant les indications.**	- L'élève pose les conduites du réseau. - L'élève raccorde les prises réseau, les prises de courant de sécurité ainsi que les panneaux de brassage dans le respect de la norme indiquée. - L'élève procède à un test de fonctionnement du réseau en se servant d'un instrument de mesure approprié.	- L'élève a posé l'ensemble des conduites de manière compétente. - L'élève a raccordé l'ensemble des fils de manière compétente. - L'élève a produit un rapport de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de confectionner un câble de raccordement dans le respect des normes.**	- L'élève connaît les différentes normes de raccordement. - L'élève confectionne le câble de raccordement dans le respect de la norme indiquée.	- L'élève a proprement confectionné le câble de raccordement dans le respect de la norme indiquée. - Le câble de raccordement était en état de fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder à une détection systématique des erreurs dans des réseaux et de rectifier les erreurs détectées.**	- L'élève rectifie les erreurs qui se présentent. - L'élève connaît un instrument de mesure servant à rectifier les erreurs.	- Le circuit d'installation n'accusait pas d'erreur non rectifiée. - L'élève a manipulé l'instrument de mesure de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Montage d'un circuit électrique à courant continu (ELETE1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Montage d'un circuit électrique à courant continu**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ELETE1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Laboratoire
2	1	- Salle d'instruction
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit simple à courant continu et de mesurer les courants ainsi que les tensions de manière compétente.**	- L'élève monte le circuit électrique conformément au schéma de circuit indiqué. - L'élève raccorde et règle les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève consulte correctement l'instrument de mesure analogique.	- Le circuit électrique monté était fermé et n'accusait pas de court-circuit. - L'élève a correctement réglé les zones de mesurage et il a raccordé les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève a correctement interprété la valeur mesurée représentée de manière analogique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner une résistance intermédiaire en fonction de l'énoncé et d'opter pour le composant correspondant en fonction de la série E et de la puissance absorbée.**	- L'élève applique la loi d'Ohm. - L'élève décrit le comportement de la résistance, de l'intensité et de la tension dans le circuit série. - L'élève détermine des pertes de puissance au niveau de la résistance intermédiaire.	- L'élève a correctement dessiné le circuit. - Les équations servant à déterminer la résistance intermédiaire étaient correctes. - L'élève a correctement opté pour une valeur appropriée de la série E 12 (valeur arrondie vers le haut). - L'élève a correctement calculé la puissance absorbée de la résistance intermédiaire.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des tensions, des intensités de courant ainsi que des puissances dans des montages en parallèle.**	- L'élève détermine l'allure du courant dans un montage en parallèle. - L'élève détermine l'allure de la tension dans un montage en parallèle. - L'élève détermine l'allure de la résistance dans un montage en parallèle.	- L'élève a correctement déterminé les grandeurs manquantes dans le montage en parallèle à trois récepteurs. - L'élève a intégralement appliqué une méthode cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer le courant ainsi que la tension dans un circuit mixte avec trois récepteurs.**	- L'élève monte le circuit en fonction du modèle. - L'élève raccorde les instruments de mesure de manière compétente. - L'élève lit correctement les valeurs mesurées.	- Le circuit monté correspondait au circuit indiqué et il n'accusait pas d'erreur compromettant la sécurité. - L'élève a correctement raccordé et réglé l'ampèremètre ainsi que le voltmètre. - L'élève a correctement interprété la valeur affichée par l'instrument de mesure analogique.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'impact de la résistance du conducteur sur la perte de tension dans la conduite et il est capable d'opter pour des conduites appropriées en se référant à un livre de référence.**	- L'élève connaît l'impact de la longueur du conducteur et de la section du conducteur sur la résistance du conducteur. - L'élève connaît l'impact de l'intensité du courant et de la résistance du conducteur sur la perte de tension. - L'élève détermine la section du conducteur en se référant à un livre de référence.	- L'élève connaît les causes de la perte de tension ainsi que les mesures à appliquer en conséquence.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les principales méthodes de conversion servant à la production d'énergie électrique.**	- L'élève introduit les notions de travail, d'énergie et de rendement dans le contexte de la production d'énergie électrique. - L'élève décrit les méthodes de conversion d'énergie en se référant à une centrale thermique.	- L'élève a correctement effectué des calculs simples servant à déterminer le rendement. - L'élève a correctement décrit les méthodes de conversion habituelles dans la production d'énergie électrique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève convertit des unités.**	- L'élève convertit des unités.	- L'élève a correctement effectué les calculs.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des opérateurs arithmétiques de base.**	- L'élève inverse des équations des domaines de la mécanique et de l'électrotechnique. - L'élève effectue des multiplications et des divisions.	- L'élève a correctement effectué les calculs.
30 % (18 P)	**L'élève effectue des calculs simples servant à dimensionner des composants simples.**	- Longueur rectiligne - Circonférences et divisions circulaires - Longueur étirée - Surfaces limitées en ligne droite - Surfaces limitées en circonférence	- L'élève a correctement effectué les calculs.
30 % (18 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour le dimensionnement de composants mécaniques.**	- Surfaces composées - Surface	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessiner et dimensionner des composants mécaniques (TECNO1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Dessiner et dimensionner des composants mécaniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TECNO1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des formes d'usinage simples appliquées à des composants de base prismatiques en trois vues et de les dimensionner.**	- L'élève établit des dessins techniques/des esquisses de composants prismatiques usinés en trois vues. - L'élève produit une vue en coupe. - L'élève effectue le dimensionnement.	- L'élève a établi trois vues des dessins avec les usinages et les dimensions correspondants. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des percées ainsi que des filetages dans le respect des normes et de les dimensionner.**	- L'élève représente des percées ainsi que des filetages dans des composants prismatiques en trois vues. - L'élève indique les dimensions, les bords ainsi que les lignes accessoires dans le dessin/dans l'esquisse.	- L'élève a correctement représenté des percées ainsi que des filetages avec les dimensions correspondantes. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés de matériaux et de distinguer des matériaux.**	- L'élève détermine les propriétés physiques et mécaniques-technologiques des matériaux. - L'élève opte pour un matériau et il justifie son choix en se référant aux propriétés du matériau ainsi qu'à son affectation.	- L'élève a déterminé les propriétés. - L'élève a subdivisé les matériaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs simples sans fonctions trigonométriques servant à fabriquer des composants mécaniques simples.**	- L'élève détermine les valeurs géométriques du composant requises. - L'élève applique les formules/les inversions de formules requises.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats des calculs étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Installer des composants électriques (ATELE1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Installer des composants électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève manipule sereinement les outils ainsi que les instruments requis.**	- L'élève opte pour les outils manuels et pour les instruments de l'électrotechnique en fonction de leur affectation. - L'élève veille à manipuler correctement les instruments. - L'élève désigne les outils ainsi que les instruments de manière compétente.	- L'élève s'est servi des outils manuels de l'électrotechnique d'une manière conforme à leur affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des conduites isolées en fonction de leurs propriétés.**	- L'élève distingue les conduites utilisées en se référant à leur identification. - L'élève attribue les conduites à leurs propriétés.	- L'élève a désigné les variétés de conduites et de conducteurs correctes en se référant à un livre de référence.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un circuit d'installation classique sous guidance.**	- L'élève complète un schéma de circuit électrique conformément à l'énoncé. - L'élève effectue le montage en respectant la suite des étapes indiquée. - L'élève effectue le câblage du circuit de manière compétente. - L'élève respecte les cinq règles de sécurité (dans ce cas, les trois premières) quand il soumet le circuit à des essais.	- Le schéma de circuit était utilisable pour la suite des travaux. - L'élève a effectué le montage de manière compétente. - L'élève a soumis le fonctionnement du circuit à un contrôle. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de détecter des erreurs dans un circuit d'installation.**	- L'élève constate les erreurs de câblage et de raccordement qui se présentent et il les isole de manière systématique. - L'élève rectifie les erreurs qui se présentent et il rétablit un état de fonctionnement.	- L'élève a constaté les erreurs qui se sont présentées après avoir procédé à une détection d'erreurs et il les a rectifiées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de compléter les documents indiqués.**	- L'élève documente les étapes de travail les plus importantes dans un rapport d'activité. - L'élève complète le rapport de contrôle. - L'élève établit une liste de matériel et d'instruments.	- Le supérieur était en mesure d'utiliser les documents complétés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Fabriquer manuellement des composants mécaniques (ATMEC1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Fabriquer manuellement des composants mécaniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMEC1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9		- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
9		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transposer les dimensions d'un dessin normalisé sur une pièce de travail.**	- L'élève transpose les dimensions du dessin sur la pièce de travail en appliquant les méthodes du traçage, du grainage et du marquage. - L'élève compare l'esquisse et la pièce de travail en se servant d'instruments de mesure.	- L'élève a transposé les dimensions sur la pièce de travail en tenant compte des marges d'erreur générales et il a vérifié l'exactitude. - L'élève a produit des pièces de travail conformes aux dessins.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'usiner manuellement des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du limage et du sciage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au limage et au sciage. - L'élève lime les pièces de travail jusqu'à l'obtention des dimensions et de la finition de la surface indiquées. - L'élève applique le sciage manuel et mécanique aux pièces de travail.	- L'élève a limé et scié les pièces de travail en tenant compte des marges d'erreur générales.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces détachées mécaniques en matériaux différents en appliquant les méthodes du perçage, du lamage et de l'alésage et en se référant à des esquisses et à des dessins.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes ainsi qu'avec les outils servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève détermine des vitesses de coupe ainsi que des fréquences de rotation. - L'élève produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève applique le perçage manuel ainsi que le frottement mécanique. - L'élève produit des lamages cylindriques et coniques.	- L'élève connaît les méthodes, les outils ainsi que les machines servant au perçage, au lamage et à l'alésage. - L'élève a déterminé les vitesses de coupe ainsi que les fréquences de rotation. - L'élève a produit des trous traversant ainsi que des trous borgnes en se servant de perceuses à établis et à colonnes. - L'élève a produit des percées par perçage manuel et par frottement mécanique. - L'élève a produit des lamages cylindriques et coniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de contrôler et de mesurer des pièces de travail en tenant compte des règles en matière de manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se familiarise avec les instruments de contrôle. - L'élève prend connaissance des notions de base de la technique de mesurage. - L'élève prend connaissance des règles en matière de manipulation d'instruments de mesure.	- L'élève s'est servi d'instruments de mesure et de jauges pour les mesurages. - L'élève a appliqué des systèmes de mesurages de longueurs et d'angles. - L'élève connaît la différence entre le mesurage et le calibrage. - L'élève a appliqué des règles de contrôle générales pour les mesurages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de former des filetages et d'établir des connexions amovibles.**	- L'élève se familiarise avec la structure des filetages et il apprend à distinguer les variétés de filetages. - L'élève se familiarise avec les outils servant au taraudage et au filetage. - L'élève se familiarise avec les variétés de vis. - L'élève établit des connexions vissées et il les sécurise contre les déblocages. - L'élève établit des connexions à rivetage aveugle.	- L'élève a produit manuellement des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente. - L'élève a établi des connexions vissées conformes au dessin. - L'élève a établi des connexions à rivetage aveugle.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des tours et de fabriquer des pièces tournées simples par chariotage ou par surfaçage.**	- L'élève installe des tours. - L'élève opte pour des porte-burin à changement rapide, des mandrins à mâchoires, des contre-poupées et des burins de tournage. - L'élève oriente et positionne des outils ainsi que des pièces de travail: - centrage dans des mandrins à trois et à quatre mâchoires, entre les pointes, dans des serreurs d'outils et des mandrins de perçage. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le tournage et il effectue le- réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève tourne des pièces de travail cylindriques: - chariotage et surfaçage.	- L'élève a installé des tours et produit des pièces tournées simples par chariotage et par surfaçage. (Préparation au deuxième semestre)
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des fraiseuses et de fabriquer des pièces fraisées simples.**	- L'élève opte pour des outils de fraisage (acier rapide, métal dur). - L'élève positionne les outils de fraisage. - L'élève positionne et oriente des outils dans l'étau de la machine. - L'élève distingue le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le fraisage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe.	- L'élève a installé des fraiseuses et il a produit des pièces fraisées simples. (Préparation au deuxième semestre)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Dessiner et déterminer des pièces mécaniques pour former des sous-ensembles (TECNO2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Dessiner et déterminer des pièces mécaniques pour former des sous-ensembles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**TECNO2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin de composants prismatiques et cylindriques usinés avec une connexion vissée dans le respect des normes.**	- L'élève établit des dessins techniques/des esquisses de composants prismatiques et cylindriques usinés en trois vues. - L'élève produit une vue en coupe. - L'élève effectue le dimensionnement. - L'élève tient compte des marges d'erreur et des ajustements. - L'élève représente les connexions vissées.	- L'élève a correctement établi trois vues des dessins avec les usinages et les dimensions correspondants. - La propreté ainsi que l'exactitude ont été évaluées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des méthodes d'assemblage en fonction de la structure et de l'affectation.**	- L'élève distingue les différentes méthodes d'assemblage: par adhérence, par ajustement des formes, par adhésion des matières, connexions solides et amovibles.	- L'élève a expliqué les différentes méthodes d'assemblage ainsi que leurs propriétés en se référant à des dessins techniques et à des exemples concrets.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des unités fonctionnelles de machines ainsi que des unités fonctionnelles servant au raccordement.**	- L'élève distingue les unités fonctionnelles des machines et des appareils (structure intérieure des machines). - L'élève distingue les unités fonctionnelles servant au raccordement: filetages, connexions vissées, connexions goupillées, connexions rivetées, connexions arbres-moyeux. - L'élève détermine les propriétés de pièces standardisées comme les vis, les goupilles ou les clavettes. (Approfondissement au module TECNO3) - L'élève tient compte des marges d'erreur et des ajustements. - L'élève opte pour des pièces standardisées en se référant à un livre de référence.	- L'élève a expliqué les différentes pièces standardisées avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant en se référant à un livre de référence. - La détermination ainsi que la représentation étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève effectue les calculs requis pour fabriquer des composants mécaniques simples.**	- L'élève détermine les valeurs géométriques du composant requises. - L'élève applique les formules/les inversions de formules requises.	- La méthode de calcul était correcte. - Les résultats des calculs étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Usiner et assembler des pièces mécaniques en sous- ensembles (ATMEC2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Usiner et assembler des pièces mécaniques en sous- ensembles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées mécaniques en matériaux variés sur des tours conventionnels en se référant à des esquisses et à des dessins et en tenant compte des consignes en matière de sécurité.**	- L'élève distingue les outils de tournage: - acier rapide, métal dur - L'élève installe des tours. - L'élève oriente et il positionne des outils ainsi que des pièces de travail. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le tournage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève tourne des pièces de travail cylindriques: - chariotage, surfaçage, perçage de centrage, perçage, lamage, frottement, tournage transversal en plongée, tronçonnage.	- L'élève a distingué les outils en acier rapide et en métal dur. - L'élève a installé les tours de manière compétente. - L'élève a opté pour des burins de tournage en fonction de la méthode d'usinage et il les a orientés. - L'élève a sereinement positionné et orienté les outils ainsi que les pièces de travail. - L'élève a déterminé les données de fabrication requises pour le tournage en se référant à un livre de référence. - L'élève a fabriqué des pièces de travail cylindriques conformes au dessin. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées mécaniques en matériaux variés sur des fraiseuses conventionnelles en se référant à des esquisses et à des dessins et en tenant compte des consignes en matière de sécurité.**	- L'élève se familiarise avec les méthodes, avec les fraiseuses ainsi qu'avec les outils de fraisage: - L'élève opte pour des outils de fraisage (acier rapide, métal dur). - L'élève positionne les outils de fraisage. - L'élève positionne et oriente des outils dans l'étau de la machine. - L'élève distingue le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève détermine les données de fabrication requises pour le fraisage et il effectue le réglage de la vitesse de coupe, de la fréquence de rotation, de la progression et de la profondeur de coupe. - L'élève fraise des pièces de travail: - surfaces planes, saillies, chanfreins, trous oblongs, rainures, courbures.	- L'élève a opté pour des outils de fraisage et il les a positionnés. - L'élève a opté pour des outils de fraisage en acier rapide et en métal dur. - L'élève a positionné et orienté des pièces de travail dans l'étau de la machine. - L'élève a distingué le fraisage en avalant et le fraisage en opposition. - L'élève a déterminé les données de fabrication requises pour le fraisage en se référant à un livre de référence. - L'élève a fraisé des pièces de travail conformes au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève assemble des pièces détachées mécaniques pour constituer des ensembles de composants en se référant à des dessins techniques, il analyse l'assemblage de manière critique en cas de problème, il est capable d'assurer le post-usinage des pièces détachées et, le cas échéant, de proposer des améliorations, et il se sert des outils, des machines, des équipements et des accessoires réglementaires et requis conformément à leur affectation.**	- L'élève assemble les pièces détachées usinées pour constituer un ensemble de composants conforme au dessin global. - L'élève établit des connexions mécaniques par adhérence pou par combinaison de formes.	- L'élève a assemblé l'ensemble de composants conformément au dessin. - L'élève a expliqué les différentes connexions mécaniques avec leurs applications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurite (FORMI1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer manuellement des pièces mécaniques et les monter en sous- ensembles**

Titre du module:	**Connaître la structure de la société, les flux de production et les consignes de sécurite**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**FORMI1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la société, son organisation et ses cycles de production (département de la production, service de la maintenance, département administratif, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est capable d'établir une hiérarchie.**	- L'apprenti est capable de conduire une visite guidée à travers l'entreprise et de dispenser des explications à propos de l'organisation et des cycles de production présentés. - L'apprenti est capable d'exposer les règles de présence en vigueur au sein de son entreprise formatrice.	- 60% des explications étaient correctes. - 60% des commentaires étaient corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les consignes internes en matière de sécurité et d'appliquer les mesures de sécurité requises.**	- L'apprenti décrit les consignes et les mesures générales et internes en matière de sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un poste de travail sélectionné sur le plan de la sécurité. - L'apprenti est capable d'évaluer un cycle de production sélectionné sur le plan de la sécurité.	- 60% des descriptions étaient correctes. - L'évaluation était correcte à 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de définir les consignes de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects nécessaires sur le plan de la sécurité au cours de la préparation du travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti ne s'est pas emporté quand un problème s'est produit.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique et de tenir compte des commentaires au cours de ses activités ultérieures.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des commentaires pour adapter sa façon de travailler en conséquence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Dimensionner et mettre en service des circuits pneumatiques (PNEUM1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Dimensionner et mettre en service des circuits pneumatiques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PNEUM1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'équipements simples de la technique de distribution d'énergie pneumatique et d'actionneurs mécaniques et pneumatiques.**	- Principes physiques de la pneumatique (pression, unités de pression, température, unités de volume) - Lois de l'air (loi de Boyle-Mariotte avec des exemples de calcul très simples) - Compresseur - Réservoir, unité de traitement - Symboles de base, schéma de circuit pneumatique de base - Eléments de travail d'un circuit pneumatique (moteurs, cylindres) - Eléments de commande d'un circuit pneumatique (soupapes directionnelles) - Soupapes logiques - Soupape d'étranglement - Soupape d'échappement rapide - Soupape de réglage de la pression	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement. - L'élève a correctement effectué les calculs.
40 % (24 P)	**L'élève opte pour les composants corrects, il les raccorde en suivant un schéma de circuit indiqué, il met le circuit en service, il constate des sources d'erreurs éventuelles en procédant à une détection d'erreurs de manière ciblée et il veille à ne pas compromettre la sécurité.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale de l'actionneur ainsi que les séquences de mouvements à un contrôle. - L'élève règle les soupapes de pression ainsi que les valves de débit. - L'élève commente les séquences de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- Toutes les conduites étaient solidement fixées. - L'élève a correctement opté pour les composants et il les a raccordés. - L'élève a réglé les valeurs en suivant les indications. - La position initiale ainsi que les séquences de mouvements étaient correctes. (En cas d'anomalie, l'élève a procédé à une détection d'erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit pneumatique avec un ou plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine un schéma de circuit pneumatique conforme à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Technologie des capteurs (SENSO)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Technologie des capteurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SENSO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Laboratoire
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de capteurs simples et il est capable de les mettre en service de manière autonome en se référant à une fiche de données.**	- L'élève raccorde des capteurs à deux et à trois fils. - L'élève détermine les paramètres les plus importants de capteurs en se référant à des fiches de données. - L'élève distingue les capteurs à sortie numérique des capteurs à sortie analogique. - L'élève distingue les capteurs actifs et passifs. - L'élève monte les capteurs et il les met en service de manière compétente. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle en procédant à un mesurage.	- L'élève a correctement déterminé la tension d'alimentation, la distance de commutation ainsi que la résistance des capteurs en se référant à la fiche de données. - L'élève a correctement effectué le câblage du capteur. - L'élève a procédé à un recâblage en conséquence en cas d'erreur de câblage. - L'élève a opté pour les équipements et il les a raccordés de manière à éviter l'apparition d'erreurs compromettant la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder un capteur passif à un transmetteur et de régler le transmetteur en fonction de l'énoncé.**	- L'élève effectue le raccordement d'un thermocouple et d'un capteur PT100. - L'élève effectue le paramétrage d'un transmetteur (plage de température, signal de sortie, etc.).	- L'élève a correctement raccordé le capteur PT100 au transmetteur. - L'élève a effectué le paramétrage du transmetteur conformément à l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une jauge de contrainte.**	- L'élève se sert d'une jauge de contrainte pour un circuit en pont.	- L'élève a déterminé la tension à la sortie de pont en fonction de la dilatation.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des différents capteurs optiques.**	- L'élève distingue les barrières lumineuses, les capteurs de lumière ainsi que les fonctions claires et obscures.	- L'élève a opté pour le capteur optique correct en fonction de l'énoncé et il l'a raccordé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mise en service de composants électriques (ELETE2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Mise en service de composants électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Laboratoire
2	1	- Salle de démonstration
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les principaux paramètres des batteries ainsi que le comportement des sources de tension dans les circuits série et dans les montages en parallèle.**	- Capacité, densité énergétique - Structure d'un élément galvanique - Distinction entre un élément primaire et un élément secondaire - Manipulation de batteries - Chargement d'accumulateurs - Augmentation de la tension avec un circuit série - Augmentation de l'intensité du courant global avec un montage en parallèle de batteries	- L'élève a correctement déterminé la durée de fonctionnement d'un récepteur en se référant à des valeurs caractéristiques indiquées. - L'élève connaît la structure fondamentale d'un élément galvanique. - L'élève connaît la différence entre un élément primaire et un élément secondaire. - L'élève connaît les mesures de sécurité les plus importantes à appliquer lors du chargement d'accumulateurs. - L'élève connaît l'utilité d'un circuit série et d'un montage en parallèle de sources de tension.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer la structure ainsi que le fonctionnement de relais, de contacteurs et de moteurs à courant continu.**	- Aimant permanent - Electro-aimant - Contact Reed - Isolation galvanique des circuits électriques d'un relais - Symboles, raccordements - Valeurs caractéristiques de relais et de contacteurs - Règle du démarreur (règle de la main droite) - Règle de Lenz - Induction du repos - Diode de roue libre - Règle du générateur (règle de la main gauche) - Commutation - Identification des bornes, sens de rotation - Commande de la vitesse de rotation d'un moteur à courant continu à aimant permanent	- L'élève connaît l'utilité de l'isolation galvanique du relais. - L'élève a dessiné un circuit de relais simple dans le respect des normes. - L'élève a expliqué l'utilité d'une diode en roue libre en se référant à la loi d'induction. - L'élève connaît la structure d'un moteur à courant continu à aimant permanent et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a dessiné et expliqué le circuit servant au fonctionnement d'un moteur à courant continu dans les deux sens de rotation (pont en H).
10 % (6 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un capteur inductif et il est capable de le raccorder et de le régler.**	- Structure et fonctionnement fondamental d'un capteur inductif - Câblage du capteur - Impact de matériaux variés sur la distance de commutation	- L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données. - L'élève a dessiné, raccordé et réglé un circuit de capteur simple avec un capteur inductif en fonction de l'énoncé.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un transformateur.**	- Structure et fonctionnement du transformateur monophasé - Transmissions de tension et de courant - Comportement en courant continu et en courant alternatif	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement du transformateur. - L'élève a effectué des calculs simples concernant les transmissions de courant et de tension.

20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le comportement d'un condensateur en courant continu.**	- Champ électrique - Blindage de champs électriques (cage de Faraday) - Structure d'un condensateur - Détermination de la capacité - Circuit série et montage en parallèle de condensateurs - Structure et fonctionnement fondamental du capteur capacitif - Courbe de remplissage et de vidage du condensateur	- L'élève connaît l'impact du diélectrique, de l'écart entre les plaques et de la surface des plaques sur la capacité du condensateur. - L'élève a déterminé la capacité d'un condensateur à plaques. - L'élève a déduit les principales valeurs caractéristiques ainsi que les principales limites de la fiche de données.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Dimensionner et mettre en service des circuits hydrauliques (HYDRA1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Dimensionner et mettre en service des circuits hydrauliques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**HYDRA1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Laboratoire
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'équipements simples de la technique de distribution d'énergie hydraulique et d'actionneurs mécaniques et hydrauliques.**	- Principes physiques de l'hydraulique (unités de pression, extension de la pression, force des pistons) - Dispositif d'entraînement - Symboles de base, schéma de circuit hydraulique de base - Eléments de travail d'un circuit hydraulique (moteurs, cylindres) - Eléments de commande d'un circuit hydraulique (soupapes directionnelles) - Courbe caractéristique de la pompe - Soupape de surpression - Soupapes d'entraînement et vannes à diaphragme - Clapet anti-retour avec étranglement	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit hydraulique avec un actionneur en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine un schéma de circuit hydraulique conforme à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a établi le schéma de circuit dans le respect des normes.
30 % (18 P)	**L'élève opte pour les composants corrects, il les monte en suivant un schéma de circuit indiqué, il met le circuit en service, il complète le rapport de mesure et de contrôle, il constate des sources d'erreurs éventuelles en procédant à une détection d'erreurs de manière ciblée et il veille à ne pas compromettre la sécurité.**	- L'élève opte pour des composants et il les monte sur la plaque de montage. - L'élève soumet les raccordements des conduites d'huile sous pression du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale de l'actionneur ainsi que les séquences de mouvements à un contrôle. - L'élève règle les soupapes de pression ainsi que les valves de débit. - L'élève commente les séquences de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a correctement opté pour l'ensemble des composants, il les a raccordés et il a rectifié les erreurs éventuelles. - L'élève a tenu compte des mesures de sécurité (pas de raccordements desserrés). - Toutes les soupapes étaient ouvertes. - La position initiale ainsi que les séquences de mouvements étaient correctes. (En cas d'anomalie, l'élève a procédé à une détection d'erreurs.) - Le rapport de mesure faisait était de l'ensemble des valeurs et des données importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs servant au dimensionnement d'installations hydrauliques et à la détermination des paramètres de réglage des actionneurs.**	- Pression, unités de pression, extension de la pression - Force des pistons - Transmission de la puissance - Hydrodynamique (approfondissement au module HYDRA2) - Vitesse du piston et de l'écoulement - Formes de courant	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Installer des équipements électriques (ATELE2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Installer des équipements électriques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Die schriftilche Aufgabe soll die Installationsvorschriften in Niederspannungsanlagen abfragen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner des circuits de base de la technique VPS dans le respect des normes.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes.	- Les schémas de circuits complétés étaient utilisables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des circuits à contacteurs simples.**	- L'élève opte pour les équipements requis. - L'élève monte le circuit à contacteur d'une manière compétente et conforme à la documentation technique et il effectue le câblage dans le respect des normes en vigueur.	- L'élève a monté l'installation conformément au schéma de circuit indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer et de régler des capteurs simples en tenant compte de la suite des étapes.**	- L'élève opte pour les capteurs correspondants servant à l'identification des différents matériaux (métal, matières synthétiques).	- L'élève a correctement effectué le câblage des capteurs. - En cas d'erreur, l'élève a procédé à un recâblage en conséquence.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un circuit à contacteur simple et de compléter un rapport de mise en service pré-imprimé.**	- L'élève complète un rapport de mise en service. - L'élève soumet le circuit à un contrôle en se servant d'un testeur de continuité et d'un voltmètre.	- L'élève a soumis le fonctionnement du circuit à un contrôle. - L'élève a rectifié les erreurs qui se sont présentées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise (FORMI2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mettre en service des circuits électriques, pneumatiques et hydrauliques**

Titre du module:	**Apprendre le vocabulaire spécifique de l'entreprise**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les expressions professionnelles ainsi qu'avec les règles comportementales typiques au sein des entreprises et de les appliquer au travail.**	- L'apprenti est capable de suivre un entretien professionnel. - L'apprenti est capable d'expliquer le contenu d'un entretien professionnel à un tiers.	- L'apprenti a compris et reproduit 60% du contenu d'un entretien prrofessionnel.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les contextes procéduraux et d'observer les procédures de production et d'entretien de l'entreprise.**	- L'apprenti décrit les procédures appliquées au sein de son entreprise. - L'apprenti est capable d'expliquer un plan d'entretien ainsi que la procédure à suivre pour le mettre en œuvre.	- L'apprenti a décrit une procédure d'une manière correcte à au moins 60%. - L'apprenti a expliqué un plan d'entretien de même que sa mise en œuvre d'une manière correcte à au moins 60%.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire l'activité dont il est chargé.**	- L'apprenti décrit une activité professionnelle spécifique, dont il a été chargé.	- L'apprenti a décrit l'activité d'une manière correcte à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues et avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour assumer les tâches de travail.**	- L'apprenti est capable de se servir d'un plan des étapes de travail ou de suivre différentes étapes de travail d'une manière logique.	- La suite des étapes de travail était identique aux indications à au moins 60%.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de définir les consignes en matière de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects importants sur le plan de la sécurité au cours de la phase préparatoire d'un travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti manipule les outils et les appareils de manière compétente.	- Aucun incident dangereux pour l'environnement ne s'est produit au cours d'au moins 60% des activités. - L'apprenti a manipulé au moins 60% des matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et conforme aux consignes en vigueur. - Au moins 60% des outils et des appareils étaient dans un état irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Assembler des pièces mécaniques (TECNO3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Assembler des pièces mécaniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des plans d'ensembles, de les évaluer, de les compléter et de les modifier.**	- L'élève lit et comprend des jeux de plans (plans partiels, plans mixtes, plans d'ensembles). - L'élève décrit une fonction (flux de puissance). - L'élève établit une liste de pièces ainsi qu'un aperçu de la structure. - L'élève désigne des composants fonctionnels ainsi que des pièces standardisées.	- L'élève a compris les informations d'un plan d'ensemble, il les a évaluées et il les a expliquées à son enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les unités fonctionnelles servant à l'assemblage et de désigner les pièces standardisées requises.**	- L'élève explique la structure, les variétés, les abréviations ainsi que les domaines d'affectation de connexions vissées, de connexions goupillées, de connexions rivetées et de raccords arbres-moyeux. - L'élève se réfère à des dessins techniques et à des tableaux.	- L'élève a expliqué les différentes unités fonctionnelles avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les unités de support et les unités porteuses.**	- L'élève désigne les propriétés, la structure, les variétés ainsi que les affectations de paliers lisses, de roulements mécaniques et de supports guidés. - L'élève se réfère à des dessins techniques et à des tableaux.	- L'élève a expliqué les propriétés et il a opté pour des roulements.
20 % (12 P)	**L'élève se familiarise avec l'assemblage par raccord de compression.**	- L'élève connaît les méthodes d'assemblage ainsi que les raccords de compression par rétrécissement, refroidissement et compression en longueur. - L'élève connaît les méthodes de montage des roulements et il dispose d'indications concernant des ajustements.	- L'élève a distingué les différents raccords de compression.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des pièces standardisées et pour des valeurs comparatives de manière compétente dans un livre de référence.**	- L'élève détermine les propriétés de pièces standardisées comme les vis, les goupilles et les clavettes. - L'élève opte pour des pièces standardisées dans un livre de référence. (Répétition et approfondissement du module TECNO2)	- L'élève a expliqué les différentes pièces standardisées avec leurs propriétés et leurs affectations à son enseignant en se référant à un livre de référence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Installer des composants mécaniques (ATMEC3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Installer des composants mécaniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATMEC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	4	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
8	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des raccordements tubulaires.**	- L'élève incline des tubes hydrauliques conformément au dessin en se référant à des esquisses. - L'élève établit des connexions à bagues coupantes.	- L'élève a fabriqué des tubes hydrauliques conformes au dessin, respectivement à l'esquisse. - L'élève a établi les connexions à bagues coupantes de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des roulements mécaniques de manière compétente.**	- L'élève établit les conditions permettant le montage irréprochable de roulements mécaniques. - L'élève monte et développe des roulements mécaniques en se servant de différents dispositifs. - L'élève soumet ses connaissances à un contrôle.	- L'élève a produit un rapport de mesure faisant état des valeurs catalogue d'arbres de transmission, de paliers, de roulements mécaniques et d'accessoires. - L'élève a effectué le montage ainsi que le développement sans commettre d'erreur professionnelle grossière. - L'élève a soumis ses connaissances à un contrôle sous guidance dans le contexte des différents exercices.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des composants de machines, de les orienter et de les démonter.**	- L'élève oriente des paliers verticaux ainsi que des ponts de paliers. - Les arbres de transmission sont équipés de paliers à deux points de fixation. - L'élève positionne correctement les moteurs électriques ainsi que les entraînements. - L'élève connecte les composants des machines dans l'axe avec différents raccordements. - L'élève prépare les composants en se référant à des documentations techniques. - L'élève planifie les travaux. - L'élève soumet les composants à des contrôles. - L'élève opte pour des outils. - L'élève monte et démonte les composants en se référant à des documentations techniques. - L'élève effectue des travaux de réglage. - L'élève soumet le fonctionnement à un contrôle.	- L'élève a orienté les paliers verticaux, les ponts de paliers ainsi que les paliers à deux points de fixation conformément aux indications. - L'élève a correctement positionné les moteurs électriques ainsi que les entraînements. - L'élève a connecté les composants de machines dans l'axe avec différents raccordements. - L'élève a préparé les composants en se référant à des documentations techniques. - L'élève a produit une planification écrite. - L'élève a soumis les composants à un contrôle. - L'élève a opté pour les outils appropriés pour le montage et le démontage. - L'élève a effectué le montage ainsi que le démontage des composants de manière compétente en se référant à des documentations techniques. - L'élève a effectué les travaux de réglage des composants de machines. - L'élève a soumis le fonctionnement à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des méthodes de collage et de se servir de colles.**	- L'élève se familiarise avec le fonctionnement et avec les affectations. - L'élève affecte les outils ainsi que les instruments de manière compétente. - L'élève se familiarise avec les colles et avec les accessoires.	- L'élève a connecté des matières synthétiques par collage. - L'élève a étanché des surfaces avec de la colle. - L'élève a stabilisé des connexions vissées avec de la colle.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et de réaliser un projet mécatronique.**	- L'élève planifie et réalise un projet mécatronique.	- L'élève a réalisé le projet mécatronique conformément à la planification.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Savoir utiliser l'outillage spécifique (FORMI3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Savoir utiliser l'outillage spécifique**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser les outils spécifiques de l'entreprise de manière compétente.**	- L'apprenti identifie l'état technique des outils spécifiques à la profession et à l'entreprise. - L'apprenti sait sélectionner les outils spécifiques à la profession et à l'entreprise en fonction de leur manipulation et de leur affectation.	- L'apprenti a correctement identifié l'état des outils dans au moins 60% des cas. - L'apprenti a correctement attribué 60% des outils à leur domaine d'affectation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.**	- L'apprenti est capable de manipuler les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement et de manipuler les appareils ainsi que les outils avec soin.	- Dans le cadre d'un travail indiqué (pratique ou théorique): o l'apprenti a manipulé les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement, dans le respect des consignes en vigueur, o l'apprenti a décrit la fonction des outils et des appareils, o l'apprenti a manipulé les outils et les appareils de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de définir les consignes en matière de sécurité d'une manière claire et ciblée avec ses collaborateurs.**	- L'apprenti est capable de signaler les aspects importants sur le plan de la sécurité au cours de la phase préparatoire d'un travail.	- 60% des indications étaient appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours de la collaboration avec ses collègues.**	- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problème au cours des travaux en équipe.	- L'apprenti reste pertinent en cas de divergence d'opinion au cours des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Technologie des matériaux (TECNO4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Technologie des matériaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Funktionsweise von Getrieben zu erklären.**	Anhand von Praxisbeispielen wird die Funktion von Getrieben erklärt.	Die Erklärungen zu Getrieben sind technisch sinnvoll.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Bauteile in SolidWorks zu erstellen.**	Anhand von technischen Zeichnungen werden die Bauteile ausgelegt.	Die Dateien sind vollständig definiert und sinnvoll benannt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Metalle und Sinterwerkstoffe wegen ihrer besonderen Bedeutung sowie ihrer Eigenschaften und Einsatzgebiete auszuwählen.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden geeignete NE-Metalle oder Sintermetalle ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von den Werkstoff-eigenschaften begründet.	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Werkstoffe werden technisch sinnvoll erklärt

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Monter et assembler des pièces mécaniques en sous-ensembles (ATSOU)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabriquer des pièces mécaniques et les monter en sous-ensembles**

Titre du module:	**Monter et assembler des pièces mécaniques en sous-ensembles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATSOU**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	4	- Atelier
8	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Sicherheitsvorschriften werden bei den jeweiligen Arbeitsverfahren eingehalten. Beim Umgnag mit Materialien handelt der Auszubildende Umweltschonend und geht sorfältig mit Maschinen und werkzeugen um.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de séparer thermiquement des pièces de travail et d'établir des connexions par soudage oxyacétylénique et par brasage fort.**	- L'élève se familiarise avec l'installation de soudage au gaz: - structure, - outils et instruments, - utilité des différents instruments, - domaines d'affectation, - mise en et hors service, - consignes en matière de sécurité. - L'élève établit des connexions par soudage oxyacétylénique: - fusion, - soudage à superposition, - soudure bout à bout à plat/en position verticale montante - soudure en angle à plat. - L'élève sépare manuellement des pièces de travail par oxycoupage. - L'élève assemble des pièces de travail en métaux ferreux et non ferreux par brasage fort: - soudure à recouvrement, - tube sur plaque.	- L'élève a produit des pièces de travail d'exercice simples ne requérant pas d'homologation dont l'épaisseur de paroi n'excédait pas les deux millimètres pour les soumettre à un essai de charge.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions par soudage manuel à l'arc.**	- L'élève se familiarise avec les installations de soudage: - structure, - utilité des différents instruments, - mise en et hors service, - consignes en matière de sécurité. - L'élève règle les paramètres de soudage: - soudage à superposition à plat, - soudure bout à bout sur tôle à plat - soudure en angle plat d'un joint en T, - soudures en angle aux raccordements profilés et sur les tubes.	- L'élève a effectué des travaux de soudage simples ne requérant pas d'homologation sur des tôles, des profilés et des tubes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions par soudage au gaz de protection.**	- L'élève se familiarise avec l'installation de soudage: - structure, - utilité des différents instruments, - mise en et hors service, - consignes en matière de sécurité. - L'élève règle les paramètres de soudage: - soudage à superposition sur tôle à plat, - soudure bout à bout sur tôle et soudure en angle à plat sur profilé.	- L'élève a effectué des travaux de soudage concrets ne requérant pas d'homologation sur des tôles minces dont l'épaisseur de paroi n'excédait pas les trois millimètres.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Monter et installer des récepteurs à courant alternatif (ELETE3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Monter et installer des récepteurs à courant alternatif**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
5	2	- Salle de démonstration
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure d'un alternateur et il est capable d'expliquer la formation d'une tension alternative sinusoïdale.**	- L'élève détermine les paramètres de tensions alternatives et de courants alternatifs (fréquence, amplitude, périodes).	- L'élève a déterminé l'amplitude ainsi que la fréquence d'une tension alternative sinusoïdale en se référant à un oscillogramme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des instruments de mesure servant à la détermination du courant et de la tension dans le réseau de courant alternatif, de les raccorder correctement et d'interpréter correctement les résultats mesurés.**	- L'élève détermine la valeur effective d'une grandeur sinusoïdale. - L'élève détermine la puissance électrique. - L'élève se sert d'un instrument de mesure à valeur RMS vraie. - L'élève se sert d'un oscilloscope pour les mesurages.	- L'élève a monté un circuit à courant alternatif simple et il a mesuré les courants, les tensions ainsi que la fréquence.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'allure des composants idéaux (résistance, inductance et capacité électrique) dans le réseau de courant alternatif et il est capable d'effectuer des calculs simples.**	- Décalage de phases entre le courant et la tension dans le contexte de la résistance, de l'inductance et de la capacité électrique - Relation entre un diagramme à lignes et un diagramme vectoriel - Observation de la progression du courant et de la tension avec un oscilloscope à deux canaux	- L'élève a déduit les décalages de phases de diagrammes à lignes et il les a attribués aux composants correspondants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la résistance d'une bobine réelle raccordée au réseau de courant continu et au réseau de courant alternatif et d'expliquer les différences.**	- Résistance effective, réactance, résistance apparente - Allure des tensions dans un circuit série raccordé au réseau de courant alternatif - Addition géométrique des tensions - Puissance apparente, puissance réactive, puissance active - Facteur de puissance active cos phi	- L'élève a calculé et mesuré la consommation de courant d'une bobine avec des fréquences variables. - L'élève a mesuré et calculé l'absorption de puissance (puissances active, réactive et apparente) d'une bobine réelle.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'allure des composants (résistance, inductance et capacité électrique) raccordés au réseau de courant alternatif et il est capable d'effectuer des calculs simples en se référant au livre de formules.**	- Circuit résonnant - Compensation	- L'élève connaît l'utilité de la compensation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mesures ainsi que des calculs concernant des récepteurs à courant triphasé symétriques.**	- Structure de l'alternateur - Raccordement des conducteurs externes - Tension de ligne, tension par phase - Mesurage et détermination de la puissance apparente et de la puissance active - Allure de la tension et du courant dans un circuit en étoile - Allure de la tension et du courant dans un circuit en triangle - Allure de la tension et du courant en cas de défaillance d'un récepteur - Allure de la tension et du courant en cas de court-circuit d'un récepteur	- L'élève connaît la structure d'un alternateur et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève connaît l'utilité du raccordement des conducteurs ainsi que la relation entre les tensions de ligne et par phase. - L'élève a mis en service un récepteur à courant triphasé symétrique dans un circuit en étoile et dans un circuit en triangle. - L'élève a déterminé l'ensemble des courants et des tensions et il les a soumis à un contrôle métrologique. - L'élève connaît l'impact de la défaillance, respectivement du court-circuit, d'un récepteur sur les courants et sur les tensions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Machines électriques 1 (ELEMA1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Machines électriques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEMA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît la structure de la machine à courant continu et il est capable de la mettre en service.**	- Structure et fonctionnement d'un moteur à courant continu - Plaque signalétique - Moment de rotation - Sens de rotation - Propriétés et domaines d'affectation d'un moteur série, d'un moteur en dérivation et d'un moteur à courant continu à excitation séparée - Plaque à bornes - Etapes de désactivation pour un moteur à courant continu à excitation séparée.	- L'élève a mis un moteur à courant continu en service en rotation à droite. - L'élève a modifié le sens de rotation du moteur. - L'élève a tenu compte de l'ensemble des mesures importantes pour la sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact des grandeurs électriques sur les grandeurs mécaniques et inversement.**	- Régulation de la vitesse de rotation par modification de la tension d'induit - Régulation de la vitesse de rotation par modification du courant d'excitation - Impact de la charge sur la vitesse de rotation et sur la puissance du courant d'induit	- L'élève connaît l'impact de la tension d'induit et du courant d'excitation sur la vitesse de rotation de la machine. - L'élève connaît le comportement du moteur à courant continu à excitation séparée en cas de charge variable.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'utilité des mesures de sécurité habituelles ainsi que les travaux de maintenance à effectuer à titre préventif.**	- Mise à la terre - Protection contre les contacts directs et indirects - Protection contre les courts-circuits - Protection contre les surcharges - Usure des balais de charbon - Usure des roulements	- L'élève connaît les différentes mesures de protection et il les a correctement appliquées. - L'élève connaît les mesures de maintenance préventives.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les principales propriétés à considérer lors de la sélection d'un entraînement.**	- Type de courant, vitesse de rotation, puissance, type de protection, type d'exploitation, forme de construction	- L'élève a opté pour un entraînement en fonction des conditions de fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les erreurs habituelles affectant les commandes des machines.**	- Assemblage par contact de contacteurs - Rupture de câblage - Court-circuit	- L'élève a effectué la détection d'erreurs de manière systématique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Mise en service de circuits pneumatiques et électropneumatiques à commande séquentielle (PNEUM2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mise en service de circuits pneumatiques et électropneumatiques à commande séquentielle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**PNEUM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs mécaniques, pneumatiques, électromécaniques et électropneumatiques.**	- Soupapes directionnelles pneumatiques - Soupapes directionnelles électropneumatiques - Actionneurs pneumatiques - Actionneurs électriques	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit pneumatique avec plusieurs actionneurs en se référant à un énoncé.**	- Commande séquentielle - Diagramme fonctionnel - Chevauchement de signaux	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit électropneumatique avec deux actionneurs en se référant à un énoncé.**	- Commande séquentielle - Diagramme fonctionnel - Chevauchement de signaux	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles de composants, conduites) dans le respect des normes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un circuit pneumatique indiqué avec plusieurs actionneurs et de le mettre en service.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence de mouvements à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs. - L'élève commente la séquence de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électropneumatique avec deux actionneurs et de le mettre en service.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé et des conduites électriques du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence de mouvements à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs. - L'élève commente la séquence de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement ainsi que le câblage des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient correctes. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Mise en route des moteurs électriques (ATELE3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mise en route des moteurs électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de raccorder des moteurs asynchrones à courant triphasé avec un commutateur à cames.**	- L'élève mesure le commutateur à cames et il établit un diagramme de connexion ainsi qu'un plan de raccordement. - L'élève met un circuit étoile-triangle avec un commutateur à cames en service.	- L'élève a produit un diagramme de connexion complet. - L'élève a correctement raccordé le commutateur à cames.
40 % (24 P)	**L'élève connaît le fonctionnement des circuits de démarrage de moteurs à cage à courant triphasé et il est capable de les installer en fonction de schémas de circuits indiqués.**	- L'élève dessine le schéma électrique en se référant aux indications et il complète le plan des bornes d'un circuit d'inversion étoile-triangle automatique. - L'élève comprend le fonctionnement des dispositifs requis et il opte pour les dispositifs manquants. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève modifie le circuit d'inversion étoile-triangle automatique avec un démarreur progressif.	- Les schémas de circuits complétés étaient utilisables en interne. - L'élève a monté et installé le circuit d'inversion étoile-triangle dans le respect des normes en vigueur. - L'installation fonctionnait conformément aux schémas de circuits indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les commandes de différents moteurs asynchrones à courant triphasé et il est capable d'éliminer des dysfonctionnements qui les affectent.**	- L'élève dessine le circuit de commande de différents moteurs asynchrones à courant triphasé et il en complète le plan de bornes d'un rotor bobiné à bagues ou Dahlander). - L'élève opte pour les dispositifs en se référant aux identifiants du moteur. - L'élève établit un rapport de mise en service. - L'élève détecte l'erreur introduite et il est capable de l'éliminer.	- L'élève a produit les dessins des différents circuits de commande. - L'élève a correctement dimensionné et installé les dispositifs dans l'installation. - L'élève a distingué différents moteurs asynchrones. - L'élève a détecté l'erreur introduite et il l'a éliminée.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les méthodes de freinage d'entraînements avec des moteurs asynchrones à courant triphasé.**	- L'élève dessine le schéma électrique et il complète le plan des bornes d'une commande de freinage d'un moteur asynchrone à courant triphasé à l'énergie électrique. - L'élève installe le circuit de freinage d'un moteur asynchrone à courant triphasé en se servant d'un démarreur de moteur hybride.	- L'élève a produit un schéma électrique complet. - Le dispositif de freinage fonctionnait conformément aux indications. - L'élève a détecté les erreurs qui se sont présentées en effectuant une détection d'erreurs et il les a éliminées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Machines électriques 2 (ELEMA2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Machines électriques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEMA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure du moteur asynchrone et il est capable d'en expliquer le fonctionnement.**	- Structure du moteur asynchrone (rotor à cage, nombre de paires de pôles, vitesse de rotation du champ tournant, glissement) - Fonctionnement du moteur à rotor à cage - Sens de rotation	- L'élève connaît la structure d'une machine asynchrone. - L'élève a déterminé le nombre de paires de pôles ainsi que le glissement en se référant à la plaque signalétique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre le moteur asynchrone en service dans les deux sens de rotation, en circuit en étoile et en circuit en triangle.**	- Plaque signalétique - Circuit en étoile - Circuit en triangle - Comportement de la consommation de courant - Modification de la charge - Impact du circuit statorique (circuit en étoile, circuit en triangle) sur la puissance de sortie maximale, sur la consommation de courant et sur le moment de rotation de la machine.	- L'élève a mis en service un moteur asynchrone en circuit en étoile et en circuit en triangle.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les méthodes de démarrage habituelles de moteurs à courant triphasé et il est capable de les appliquer.**	- Démarrage en étoile/en triangle - Démarreur progressif - Convertisseur de fréquence	- L'élève a raccordé le moteur à courant triphasé et il l'a mis en service en se servant des différents circuits de démarrage.
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement du moteur Dahlander et il est capable de le mettre en service.**	- Symboles et désignation des bornes - Mise en service avec une vitesse de rotation faible/élevée	- L'élève a mis le moteur Dahlander en service avec des vitesses de rotation faibles et élevées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commander le moteur à courant triphasé avec un dispositif de commande de démarrage en se servant d'une commande programmable par mémoire.**	- Protection du moteur, arrêt d'urgence, etc. - Verrouillage pour un circuit réversible - Mémoires SR et RS	- L'élève a mis le moteur à courant triphasé en service dans les deux sens de rotation en se servant d'une commande programmable par mémoire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Contrôler un système mécatronique à l'aide d'un automate programmable (AUTOM1)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Contrôler un système mécatronique à l'aide d'un automate programmable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	3	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
7	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Laboratoire
3	1	- Salle de démonstration
7	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît la structure d'une commande programmable par mémoire et il est capable de raccorder les entrées ainsi que les sorties de manière compétente.**	- Commande compacte programmable par mémoire/commande modulaire programmable par mémoire - Circuit à entrée numérique - Transistor en tant qu'interrupteur - Circuit à sortie numérique - Adressage direct	- L'élève a raccordé des capteurs à sortie numérique ainsi que des actionneurs à une commande programmable par mémoire et il a soumis l'adressage à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des fonctions logiques avec une commande programmable par mémoire et d'en soumettre le fonctionnement à un contrôle.**	- L'élève configure le matériel. - L'élève connaît les fonctions logiques ET, OU et NON. - L'élève répond à des énoncés en se servant des fonctions logiques (table de vérité). - L'élève observe/commande un mode en ligne/des variables. - L'élève établit un adressage symbolique.	- L'élève a raccordé les entrées ainsi que les sorties conformément à un énoncé, il a correctement programmé la commande et il a soumis le fonctionnement à un contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'affecter correctement des modules de mémoire lors de la programmation.**	- Mémoire RS - Mémoire SR - Programmation protégée contre les ruptures de câblage - Combinaison mode continu/mode pas à pas	- L'élève a répondu à un énoncé avec deux capteurs (métal/non-métal). - L'élève a effectué le câblage de l'installation sans commettre d'erreur. - Tous les capteurs se trouvaient aux adresses indiquées. - L'élève a accompli la mission sans commettre d'erreur d'envergure.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les modules de temporisation ainsi que les compteurs utilisés dans une commande programmable par mémoire et il est capable de les affecter en fonction de l'énoncé.**	- Temporisation de l'activation - Temporisation de la désactivation - Impulsion - Compteur général - Compteur à rebours - Compteur direct	- L'élève a correctement affecté les modules de temporisation ainsi que les compteurs les plus importants en fonction de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève applique une méthode systématique pour le montage de l'installation et pour la détection d'erreurs.**	- L'élève configure correctement le matériel. - L'élève raccorde correctement les entrées ainsi que les sorties.	- L'élève a détecté les sources d'erreurs éventuelles et il a appliqué une méthode systématique pour détecter les erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.7. - Mise en service de circuits hydrauliques complexes (HYDRA2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Mise en service de circuits hydrauliques complexes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HYDRA2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Laboratoire
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs mécaniques et hydrauliques.**	- Soupape de régulation de débit - Soupape de régulation de pression - Commande différentielle - Régulateur d'alimentation - Circuit du moteur	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner un schéma de circuit hydraulique avec un actionneur en se référant à un énoncé.**	- L'élève dessine un schéma de circuit hydraulique conforme à l'énoncé et il en vérifie l'exactitude.	- L'élève a établi le schéma de circuit dans le respect des normes.
30 % (18 P)	**L'élève opte pour les composants corrects, il les monte en suivant un schéma de circuit indiqué, il met le circuit en service, il complète le rapport de mesure et de contrôle, il constate des sources d'erreurs éventuelles en procédant à une détection d'erreurs de manière ciblée et il veille à ne pas compromettre la sécurité.**	- L'élève opte pour des composants et il les monte sur la plaque de montage. - L'élève soumet les raccordements des conduites d'huile sous pression du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale de l'actionneur ainsi que les séquences de mouvements à un contrôle. - L'élève règle les soupapes de pression ainsi que les valves de débit. - L'élève commente les séquences de mouvements. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a correctement opté pour l'ensemble des composants, il les a raccordés et il a rectifié les erreurs éventuelles. - L'élève a tenu compte des mesures de sécurité (pas de raccordements desserrés). - Toutes les soupapes étaient ouvertes. - La position initiale ainsi que les séquences de mouvements étaient correctes. (En cas d'anomalie, l'élève a procédé à une analyse des erreurs.) - Le rapport de mesure faisait état de l'ensemble des valeurs et des données importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs servant au dimensionnement d'installations hydrauliques et à la détermination des paramètres de réglage des actionneurs.**	- Force des pistons - Transmission de la puissance et de la pression - Hydrodynamique - Vitesse du piston et de l'écoulement - Formes de courant	- L'élève a correctement effectué les calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.8. - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques simples (ATELE4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques simples**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATELE4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder un ensemble de composants mécatronique et d'en effectuer le câblage sous guidance en tenant compte des conditions générales (créneau horaire).**	- L'élève se renseigne au sujet de la mission à accomplir. - L'élève vérifie l'intégralité de l'ensemble de composants monté en se référant aux dessins requis. - L'élève raccorde des composants électropneumatiques déjà montés. - L'élève effectue le câblage des composants électriques déjà montés.	- L'élève a produit un plan de travail. - L'élève a soumis le montage de l'ensemble de composants à un contrôle. - L'élève a établi les raccordements en suivant les plans indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de l'ensemble de composants et il est capable de le mettre en service en se référant à sa description fonctionnelle et en se servant d'un automate programmable.**	- L'élève se renseigne au sujet du fonctionnement de l'automate programmable. - L'élève complète des schémas de circuits et il établit un plan de bornes. - L'élève est capable d'opter pour une unité d'alimentation. - L'élève raccorde l'ensemble de composants au tableau de commande et à l'automate programmable. - L'élève soumet les entrées ainsi que les sorties à des contrôles. - L'élève élabore un programme et il le transpose dans l'automate programmable. - L'élève met l'ensemble de composants en service et il complète le rapport de contrôle.	- L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - Les schémas de circuits ainsi que les plans de bornes complétés étaient utilisables en interne. - L'élève a correctement réglé l'air comprimé ainsi que la source de tension. - L'élève a soumis les entrées ainsi que les sorties à des contrôles. - L'élève a circonscrit et éliminé les erreurs de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales et l'élève a complété le rapport de contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder un rotor en court-circuit à courant triphasé en se servant d'un automate programmable.**	- L'élève élabore un programme et il le transpose dans l'automate programmable. - L'élève met la commande du moteur en service et il complète le rapport de contrôle. - L'élève tient compte des mesures de sécurité requises au moment de la mise en service. - L'élève complète les documentations des circuits.	- L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a complété le rapport de contrôle. - L'élève a circonscrit et éliminé les erreurs fonctionnelles de la programmation. - L'élève a produit une documentation complète.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.9. - Etudier et appliquer les principes de la métrologie (FORMI4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Etudier et appliquer les principes de la métrologie**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations.**	- L'apprenti sélectionne les documents importants pour l'accomplissement des tâches (par exemple d'une mission d'installation) de manière autonome. - L'apprenti sélectionne les informations en relation avec le projet (il distingue ce qui est important de ce qui l'est moins) et, le cas échéant, il propose plusieurs alternatives.	- L'apprenti a sélectionné les documents importants pour l'accomplissement des tâches (par exemple d'une mission d'installation) de manière autonome. - L'apprenti a sélectionnné les informations en relation avec le projet (il a distingé ce qui est important de ce qui l'est moins) et, le cas échéant, il a proposé plusieurs alternatives.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'apprenti explique les étapes requises pour l'accomplissement des tâches à l'examinateur. - L'apprenti retient les matériaux, les instruments, les appareils, les outils, les produits accessoires, etc. par écrit et il les assemble.	- L'organisation est appropriée et complète. - La liste de matériel et d'outillage est complète.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre le plan et de procéder à la résolution des problèmes.**	- L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière autonome, en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'apprenti effectue les travaux d'une manière compétente et propre.	- L'apprenti a suivi les étapes de travail dans les délais indiqués. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. - L'examinateur a accepté le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comparer et de contrôler la solution des problèmes par rapport au plan.**	- L'apprenti effectue et documente un test de fonctionnement. - L'apprenti détecte les corrections requises et il prépare les modifications.	- L'apprenti a produit une documentation du test de fonctionnement. - Toutes les erreurs ont été corrigées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	- L'apprenti explique et justifie la méthode appliquée au cours des différentes étapes en se référant aux plans/aux données du plan. - L'apprenti évalue ses méthodes de travail et les résultats de son travail.	- L'apprenti a exposé et justifié sa méthode d'une manière cohérente, pertinente sur le plan du contenu et appropriée. - L'évaluation était claire, compréhensible et pertinente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Mettre en service des circuits électropneumatiques à commande séquentielle (PNEUM3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mettre en service des circuits électropneumatiques à commande séquentielle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PNEUM3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement d'actionneurs électromécaniques et électropneumatiques.**	- Soupapes directionnelles électropneumatiques - Actionneurs électriques	- L'élève a correctement expliqué et décrit le fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner le schéma d'un circuit électropneumatique avec plusieurs actionneurs en fonction d'un énoncé.**	- Commande séquentielle électropneumatique avec soupapes à impulsions - Commande séquentielle électropneumatique avec soupapes électromagnétiques avec rappel par ressort - Chevauchement de signaux - Diagramme fonctionnel	- L'élève a établi le schéma de circuit (symboles des composants, conduites) dans le respect des normes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter un circuit électropneumatique avec plusieurs actionneurs et de le mettre en service.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé et des conduites électriques du circuit monté à un contrôle. - L'élève applique les mesures de sécurité requises. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que la séquence de mouvements à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs. - L'élève commente la séquence de mouvement. - L'élève tient compte des délais indiqués.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement ainsi que le câblage des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvements étaient corrects. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fabriquer et monter des systèmes mécatroniques (ATMEC4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Fabriquer et monter des systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
9	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	2	- Atelier
9	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail sous guidance en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle.	- L'élève a planifié les étapes de travail. - L'élève a opté pour des pièces brutes et il les a découpées. - L'élève a fabriqué des pièces détachées conformes au dessin. - L'élève a tenu compte des marges d'erreur générales de la norme DIN ISO 2768-f.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage.	- L'élève a planifié les étapes de travail. - L'élève a opté pour des pièces brutes et il les a découpées. - L'élève a installé le tour. - L'élève a opté pour les paramètres de la machine en se référant à un livre de référence et il les a réglés. - L'élève a effectué des ajustements.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail sous guidance en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage.	- L'élève a planifié les étapes de travail. - L'élève a opté pour des outils. - L'élève a installé la faiseuse. - L'élève a opté pour les paramètres de la machine en se référant à un livre de référence et il les a réglés. - L'élève a effectué des ajustements.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décomposer des entraînements, de les jauger et de les assembler.**	- L'élève opte pour des instruments de contrôle. - L'élève emploie le vocabulaire de base de la technique de mesurage. - L'élève respecte les règles de la manipulation des instruments de contrôle.	- L'élève a opté pour des instruments de contrôle adaptés. - L'élève a employé le vocabulaire de base de la technique de mesurage. - L'élève a respecté les règles de la manipulation d'étalons de mesure, de pieds à coulisse, de micromètres, de comparateurs à cadrans, de rapporteurs, de jauges, de cales, de palpeurs, etc.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Commander des systèmes mécatroniques à l'aide des automates programmables industriels (AUTOM2)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Commander des systèmes mécatroniques à l'aide des automates programmables industriels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**AUTOM2**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Laboratoire
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît le fonctionnement d'un convertisseur analogique-numérique, respectivement d'un convertisseur numérique-analogique et il est capable de visualiser des valeurs analogiques dans la commande programmable par mémoire et d'émettre des valeurs analogiques extraites de la commande programmable par mémoire.**	- L'élève configure le matériel: - résolution d'un convertisseur analogique-numérique/numérique-analogique. - L'élève établit la relation entre une valeur analogique et une valeur numérisée. - L'élève se sert d'un comparateur. - L'élève détermine des zones de tension.	- L'élève a visualisé, respectivement extrait les valeurs analogiques indiquées dans l'énoncé.
30 % (18 P)	**L'élève connaît le principe de la programmation structurée et il est capable de programmer une succession d'étapes.**	- L'élève effectue une programmation structurée (fonctions, blocs fonctionnels, etc.). - L'élève procède à une détection systématique des erreurs en se servant de données de référence et de tableaux de variables. - L'élève programme une succession d'étapes.	- L'élève a modifié un programme structuré. - L'élève a détecté des erreurs de manière systématique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer un panneau tactile dans la commande.**	- L'élève commande le processus en se servant d'un panneau tactile. - L'élève visualise les données du processus sur le panneau tactile (analogique et numérique).	- L'élève a initié le démarrage ainsi que l'arrêt par le panneau tactile. - L'élève a visualisé des valeurs analogiques (par exemple la température, la vitesse de rotation, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'intégrer des actionneurs ainsi que des capteurs AS-i dans une commande.**	- L'élève attribue des adresses. - L'élève applique la topologie en bus. - L'élève visualise et extrait les données esclaves.	- Le programme de contrôle a identifié les données esclaves. - L'élève a correctement visualisé les signaux des intervenants AS-i. - L'élève a commandé une lampe AS-i.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Commander des entraînements électriques (ELETE4)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Commander des entraînements électriques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	- Salle de démonstration
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension continue réglable à partir du réseau à courant alternatif en se servant d'un circuit redresseur.**	- L'élève dessine un circuit B2C. - L'élève explique le fonctionnement. - L'élève monte un circuit B2C et il le met en service. - L'élève mesure les courbes du courant et de la tension. - L'élève détermine la tension de sortie.	- L'élève connaît l'utilité d'un circuit B2C et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a monté et mis en service un circuit B2C sur charge ohmique. - L'élève a mesuré la courbe temporelle du courant et de la tension en tenant compte de l'ensemble des mesures requises en matière de sécurité. - L'élève a déterminé la tension de sortie en fonction d'un angle de commande indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension continue réglable à partir du réseau à courant triphasé en se servant d'un circuit redresseur.**	- L'élève dessine un circuit M3C. - L'élève explique le fonctionnement. - L'élève monte un circuit M3C et il le met en service. - L'élève mesure les courbes du courant et de la tension. - L'élève détermine la tension de sortie.	- L'élève connaît l'utilité d'un circuit M3C et il en a expliqué le fonctionnement. - L'élève a monté et mis en service un circuit M3C sur charge ohmique. - L'élève a mesuré la courbe temporelle du courant et de la tension en tenant compte de l'ensemble des mesures requises en matière de sécurité. - L'élève a déterminé la tension de sortie en fonction d'un angle de commande indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer l'allure de la vitesse de rotation d'un moteur à courant continu en fonction d'un angle de commande dans le cadre d'une expérience.**	- L'élève monte le dispositif expérimental. - L'élève met le circuit en service. - L'élève dessine la courbe caractéristique n=f(alpha).	- L'élève a monté le circuit expérimental indiqué. - L'élève a mis le circuit expérimental en service en tenant compte de l'ensemble des mesures requises en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dimensionner un entraînement électrique.**	- L'élève détermine les couples. - L'élève détermine la puissance. - L'élève détermine la vitesse de rotation.	- L'élève a dimensionné un enchaînement électrique en fonction de l'énoncé.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension continue réglable à partir d'une tension continue constante.**	- L'élève utilise un transistor comme interrupteur. - L'élève utilise un transistor bipolaire à grille isolée. - L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement du régulateur de courant continu. - L'élève détermine le rapport cyclique.	- L'élève a dessiné et expliqué un circuit à modulation de largeur d'impulsions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Mettre en service des sytèmes mécatroniques (ATELE5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mettre en service des sytèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATELE5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre en service des ensembles de composants mécatroniques avec une commande programmable par mémoire en se référant à la description fonctionnelle.**	- L'élève se renseigne à propos de la mission à accomplir. - L'élève complète les schémas des circuits, les plans des bornes ainsi que le diagramme des phases (diagramme fonctionnel). - L'élève établit un programme de commande programmable par mémoire. - L'élève met l'ensemble de composants en service. - L'élève remet l'ensemble de composants à l'enseignant d'atelier.	- L'élève a produit un plan de travail. - L'élève a complété les schémas de circuits, les plans de bornes ainsi que le diagramme fonctionnel. - L'installation fonctionnait conformément aux conditions générales indiquées. - L'élève a rectifié les dysfonctionnements. - L'élève a complété le rapport de mise en service. - L'élève a correctement remis l'installation à l'enseignant d'atelier.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en service un moteur d'entraînement avec un convertisseur de fréquence.**	- L'élève se renseigne à propos de la fonction du convertisseur de fréquence. - L'élève effectue le paramétrage du convertisseur de fréquence en se servant du panneau de commande (BOP) et/ou d'un logiciel (démarreur). - L'élève met l'installation en service et il complète les documentations techniques requises. - L'élève se renseigne à propos du vocabulaire.	- L'élève a correctement adapté le convertisseur de fréquence aux identifiants du moteur. - L'installation fonctionnait conformément aux indications. - L'élève a rectifié les erreurs qui se sont produites. - Les documentations étaient utilisables pour une mise en service ultérieure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement des composants installés de la sécurité des machines à un contrôle.**	- L'élève se renseigne à propos des notions de l'évaluation des risques (EN ISO 14121) et du niveau de sécurité (EN ISO 13849). - L'élève comprend les différences entre plusieurs catégories de sécurité. - L'élève est capable de raccorder différents relais de sécurité en suivant les indications.	- L'élève a correctement déterminé le niveau de sécurité (niveau de performance) indiqué. - L'élève a opté pour le relais de sécurité correspondant au schéma du circuit. - Le dispositif de protection raccordé fonctionnait correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Organisme de formation (FORMI5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Organisme de formation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI5**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes des tâches qui lui sont confiées sous guidance, en tenant compte des indications écrites.**	- L'apprenti effectue une tâche spécifique à l'entreprise ou à la profession conformément aux instructions et aux indications écrites.	- L'apprenti a correctement accompli au moins 60% des étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de suivre les indications du plan d'inspection, de sécuriser le poste de travail de manière compétente et de prendre toutes les mesures requises.**	- L'apprenti suit les indications du plan d'inspection respectif spécifique à l'entreprise ou à la profession. - L'apprenti sécurise le poste de travail conformément aux consignes internes respectives. - L'apprenti effectue l'ensemble des mesurages requis.	- L'apprenti a sécurisé au moins 60% du poste de travail conformément au règlement interne. - L'apprenti a effectué 60% des mesurages de manière compétente et il les a correctement notés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de contrôler les différentes étapes de travail en se référant aux règles techniques, d'évaluer leur qualité et d'autoriser l'étape de travail suivante.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les règles et les consignes d'ordre technique, de procéder à un contrôle de la qualité et d'autoriser l'étape de travail suivante.	- L'apprenti a correctement appliqué au moins 60% des règles et des consignes techniques concernant le contrôle qualitatif des étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prouver que les travaux ont été effectués.**	- L'apprenti est capable de documenter les résultats de son travail et, le cas échéant, de les justifier.	- L'apprenti a documenté au moins 60% des travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer son comportement de manière critique et de tirer des enseignements de ses expériences.**	- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique dans le cadre d'une discussion et de faire des propositions pour améliorer ses activités ultérieures.	- L'apprenti a fait des propositions d'amélioration pour au moins 60% des points discutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Asservissements et boucles de régulation (ASSER)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Asservissements et boucles de régulation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSER**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de différentes soupapes en hydraulique proportionnelle et il en explique la fonction ainsi que les propriétés, le cas échéant dans un circuit d'utilisation.**	- Aimant proportionnel - Courbe caractéristique du ressort - Réglage de la position - Soupape de surpression proportionnelle - Soupape de détente proportionnelle - Soupape directionnelle proportionnelle - Courbes caractéristiques, hystérésis - Courbes caractéristiques, couverture - Compensation de zones mortes	- L'élève a correctement expliqué et décrit le fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend le fonctionnement de pompes variables et il en explique l'impact ainsi que l'utilité dans le contexte de plusieurs énoncés techniques.**	- L'élève explique le fonctionnement en se référant au schéma d'un circuit et à un circuit d'utilisation.	- L'élève a correctement expliqué et décrit le fonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de mettre en service un circuit électropneumatique complexe indiqué avec plusieurs actionneurs.**	- L'élève soumet les raccordements des conduites d'air comprimé et des conduites électriques du circuit monté à des contrôles. - L'élève applique les mesures de sécurité de rigueur. - L'élève met le circuit monté en service. - L'élève soumet la position initiale des actionneurs ainsi que leur séquence de mouvement à un contrôle. - L'élève monte et aligne correctement les actionneurs.	- L'élève a solidement fixé l'ensemble des conduites. - L'élève a correctement assuré le raccordement ainsi que le câblage des composants. - La position initiale ainsi que la séquence de mouvement étaient corrects. (Dans le cas contraire, l'élève a analysé les erreurs.) - L'élève a nettoyé les installations ainsi que le poste de travail. - L'élève a veillé à ne pas compromettre la sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base en technique de commande et de régulation et il est capable de dessiner des plans d'impact de régulation.**	- L'élève distingue les commandes ainsi que les régulateurs en se référant à des exemples concrets. - L'élève esquisse des plans d'impact et il en rédige les légendes en se référant à des exemples concrets.	- L'élève a correctement expliqué et décrit le plan d'impact.
20 % (12 P)	**L'élève comprend la structure fondamentale d'une boucle de régulation ainsi que les propriétés des différents composants de la boucle de régulation et il analyse l'impact de plusieurs régulateurs individuels sur l'allure de la boucle de régulation.**	- L'élève comprend la structure des composants d'une boucle de régulation et il est capable d'en décrire les propriétés et de les esquisser. - L'élève dispose d'un énoncé pratique, il effectue le montage de manière autonome et il analyse l'allure du circuit en se référant à des réglages indiqués.	- L'élève a correctement décrit le fonctionnement. - L'élève a effectué les mesurages avec précision. - Les évaluations ainsi que les esquisses étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.8. - Commander et régler des systèmes mécatroniques (ELETE5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Commander et régler des systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELETE5**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Laboratoire
2	1	- Salle de démonstration
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une tension alternative réglable à partir d'une tension alternative constante.**	- L'élève explique la structure ainsi que le fonctionnement du régulateur de courant alternatif.	- L'élève a dessiné et expliqué le circuit d'un régulateur de courant alternatif.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un moteur à courant triphasé en se servant d'un convertisseur de fréquence.**	- L'élève connaît la structure d'un convertisseur de fréquence. - L'élève met le convertisseur de fréquence en service.	- L'élève connaît les différents composants d'un convertisseur de fréquence et il en a expliqué la fonction.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure d'un servomoteur et il est capable de le mettre en service.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'un servomoteur. - L'élève explique la commande d'un servomoteur.	- L'élève connaît la structure fondamentale d'un servomoteur et il en a expliqué le fonctionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer une régulation et un asservissement et il connaît le comportement de différents régulateurs et systèmes asservis.**	- L'élève connaît la différence entre une régulation et un asservissement: - systèmes de type PTn, - régulateurs à action proportionnelle, - régulateurs à action intégrale, - régulateurs à action dérivée.	- L'élève a correctement décrit la différence entre un asservissement et une régulation. - L'élève a attribué la détermination correcte à différents systèmes. - L'élève connaît les propriétés des différents régulateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un entraînement à courant continu à vitesse de rotation régulée en suivant les indications, de le mettre en service et de l'expliquer.**	- L'élève monte une boucle de régulation. - L'élève règle les paramètres de régulation. - L'élève détermine les grandeurs perturbatrices.	- L'élève a monté l'entraînement et il a soumis le fonctionnement de la régulation à un contrôle. - L'élève connaît l'impact des différents paramètres de régulation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.9. - Mise en réseau de systèmes mécatroniques (AUTOM3)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Monter et mettre en service des systèmes mécatroniques complexes**

Titre du module:	**Mise en réseau de systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUTOM3**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Laboratoire
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de commander un entraînement à courant triphasé par un convertisseur de fréquence en se servant d'une commande programmable par mémoire.**	- L'élève adapte le convertisseur de fréquence au moteur. - L'élève adapte le paramétrage du convertisseur de fréquence à la commande par l'intermédiaire d'un panneau de commande. - L'élève adapte le paramétrage du convertisseur de fréquence à la commande par des entrées numériques. - L'élève commande le convertisseur de fréquence par des entrées numériques de la commande programmable par mémoire.	- L'élève a mis en service un entraînement en se servant d'un convertisseur de fréquence et en tenant compte des indications concernant les temps de montée et de descente de la rampe, la vitesse ainsi que le sens de rotation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en service un convertisseur de fréquence, respectivement un servovariateur, dans un réseau industriel (Profibus/Profinet).**	- L'élève intègre un convertisseur de fréquence dans le gestionnaire de matériel. - L'élève adapte le paramétrage d'un convertisseur de fréquence à la commande par Profibus/Profinet. - L'élève commande l'entraînement à courant triphasé par la commande programmable par mémoire.	- L'élève a configuré un réseau industriel (Profibus/Profinet). - L'élève a correctement réglé le paramétrage du convertisseur de fréquence. - L'élève a mis le moteur à courant triphasé en et hors service et il a modifié les directions ainsi que les vitesses de rotation par le réseau industriel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre en réseau plusieurs modules ET200.**	- L'élève installe des modules périphériques d'entrée et de sortie décentralisés. - L'élève configure le matériel. - L'élève met la commande en service.	- L'élève a intégré une unité périphérique numérique dans la commande.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réaliser un projet mécatronique.**	- Travail en équipe - Entraînement par deux courroies (éventuellement pour des moteurs à courant continu et à courant alternatif) - Ensemble de composants mécatroniques (pneumatique) - Mise en réseau (ET200 ou AS-i) - Intégration d'un panneau tactile	- L'élève a travaillé en équipe et il a coordonné le projet mécatronique avec ses partenaires. - L'élève a structuré le projet de manière systématique et il a effectué la mise en service.
20 % (12 P)	**L'élève assume des responsabilités au sein d'une équipe.**	- L'élève échange des informations avec ses camarades.	- L'élève a échangé des informations avec ses camarades d'une manière pertinente et respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Analyse de plans techniques (TECNO5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Analyse de plans techniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Kunststoffe und faserverstärkte Kunststoffe wegen ihrer besonderen Bedeutung sowie ihrer Eigenschaften und Einsatzgebiete auszuwählen.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden geeignete Kunststoffe oder faserverstärkte Kunststoffe ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von den Werkstoffeigenschaften begründet.	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Werkstoffe werden technisch sinnvoll erklärt
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Bauteile in SolidWorks zu erstellen.**	Anhand von technischen Zeichnungen werden die Bauteile ausgelegt.	Die Dateien sind vollständig definiert und sinnvoll benannt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Baugruppen in SolidWorks zu erstellen**	Anhand von technischen Zeichnungen werden die Baugruppen erstellt.	Die Verknüpfungen der Bauteile sind korrekt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Einsatzgebiete der Schmierstoffe zu erkennen. Die Anforderungen werden in der Praxis erkannt.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden Schmierstoffe ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von der Reibungsart begründet	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Schmierstoffe werden technisch sinnvoll erklärt

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Maintenance et entretien (ATMEC5)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Maintenance et entretien**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATMEC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Maître d'enseignement technique / Entrepreneur constructions métalliques / Mécanique générale
9	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	2	- Atelier
9	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'usiner des pièces de travail de manière autonome en appliquant des méthodes manuelles.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet sur un établi et sur des machines à commande manuelle. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces détachées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de tours conventionnels.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par tournage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces tournées conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de travail de manière autonome en se servant de fraiseuses.**	- L'élève fabrique les pièces détachées d'un projet par fraisage. - L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux.	- L'élève a fabriqué les pièces fraisées conformément au dessin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des pièces de travail à des contrôles et de les mesurer en tenant compte des règles de la manipulation d'instruments de contrôle et de mesure.**	- L'élève se renseigne. - L'élève planifie les étapes. - L'élève prend des décisions. - L'élève exécute les travaux. - L'élève procède à des contrôles. - L'élève procède à des évaluations.	- L'élève a soumis les pièces détachées à des contrôles. - L'élève a établi un rapport de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des connexions de manière autonome.**	- Connexions vissées - Connexions goupillées - Connexions boulonnées - Connexions clavetées	- L'élève a assemblé la pièce du projet de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décomposer des entraînements, de les jauger et de les assembler.**	- L'élève lit et comprend des dessins techniques. - L'élève effectue des exercices de dimensionnement et il jauge des pièces. - L'élève se familiarise avec des pièces détachées et avec des ensembles de composants. - L'élève planifie les étapes du montage. - L'élève se sert d'outils de montage et de dispositifs. - L'élève effectue des réparations et il assure la maintenance.	- L'élève a décomposé une machine ainsi qu'un entraînement de manière compétente et dans le respect du plan. - L'élève a soumis le fonctionnement à un contrôle après le montage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Transmission d'énergie mécanique (TECNO6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Transmission d'énergie mécanique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECNO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en mécanique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage Kupplungen und Bremsen anhand ihrer Eigenschaften und Einsatzgebiete auszuwählen.**	Für vorgegebene Anwendungsfälle werden geeignete Kupplungen und Bremssysteme ausgewählt. Die Wahl wird jeweils ausgehend von den Eigenschaften begründet.	Die Eigenschaften und Besonderheiten der Kupplungen und Bremsen werden technisch sinnvoll erklärt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende unterscheidet Antriebseinheiten zur Energieübertragung.**	Der Auszubildende kann Getriebe unterscheiden (schaltbare Getriebe, Getriebe ohne Schaltung, …) und seinem Lehrer die Eigenschaften und Anwendungen erklären. Er kann einfache Berechnungen von Übersetzungen, Drehzahl, Leistung und Wirkungsgrad durchführen.	Die Fragen sind richtig beantwortet und die Berechnungen sind richtig ausgeführt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Korrosionsarten zu unterscheiden.**	Der Auszubildende versteht die Ursachen der Korrosion, die Korrosionsarten und ihr Erscheinungsbild sowie die Korrosionsschutz-Maßnahmen	Der Auszubildende kann seinem Lehrer die verschiedenen Korrosionsarten erklären und Fragen fachgerecht beantworten.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Optimisation et détection de pannes dans des systèmes mécatroniques (ATELE6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Optimisation et détection de pannes dans des systèmes mécatroniques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Atelier
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre l'assemblage de cubes à une analyse générale.**	- L'élève note les unités essentielles de l'assemblage de cubes. - L'élève complète un schéma technologique ainsi qu'un plan de bornes.	- L'élève a correctement indiqué les unités essentielles. - L'élève a correctement complété le schéma technologique ainsi que le plan de bornes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de détecter une erreur en mesurant la résistance, en observant la courbe de tension et/ou en se servant d'instruments de diagnostic à commande programmable par mémoire et de la rectifier.**	- L'élève se renseigne à propos de la méthode systématique de la détection d'erreurs dans des systèmes mécatroniques. - L'élève détecte des dysfonctionnements de machines électriques et de systèmes mécatroniques en se servant d'un multimètre et d'instruments de diagnostic à commande programmable par mémoire. - L'élève élimine le dysfonctionnement, il met le système en service et il complète le rapport de dysfonctionnement.	- L'élève a identifié les données de référence les plus importantes. - L'élève a diagnostiqué les dysfonctionnements après une détection d'erreurs systématique effectuée d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a éliminé le dysfonctionnement et il a complété un rapport de dysfonctionnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de modifier les déroulements de processus.**	- L'élève se renseigne au sujet des problèmes qui affectent le système. - L'élève optimise le système avec des modifications (du matériel/des logiciels). - L'élève complète la documentation technique requise.	- L'élève a identifié et noté les problèmes affectant le système. - L'élève a étendu le système avec un dispositif et le système fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a modifié le logiciel à commande programmable en mémoire et le système fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a noté l'ensemble des modifications dans une documentation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Organisme de formation (FORMI6)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir des systèmes mécatroniques**

Titre du module:	**Organisme de formation**	**Module fondamental**	
Code du module:	**FORMI6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	40	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de procéder à une détection d'erreurs compétente en utilisant des instruments de diagnostic et de contrôle spécifiques à l'entreprise.**	- L'apprenti sait distinguer les différents instruments de diagnostic et de contrôle et les manipuler de manière compétente. - L'apprenti sait isoler ou extrapoler des erreurs éventuelles de manière compétente dans une installation spécifique.	- L'apprenti a correctement manipulé 60% des instruments. - L'apprenti a réussi à localiser et à corriger 60% des erreurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'analyser des imperfections éventuelles de manière autonome, de les documenter et d'entreprendre les mesures de rigueur.**	- L'apprenti documente correctement les imperfections. - L'apprenti sait entreprendre des mesures correctives pour permettre à la machine/à l'installation de retrouver sa fonctionnalité.	- L'apprenti a correctement documenté 60% des imperfections. - L'apprenti a initié 60% des mesures à appliquer.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues ainsi qu'avec ses supérieurs à propos des étapes de travail à suivre pour accomplir les missions de travail.**	- L'apprenti est capable de subdiviser une tâche indiquée en étapes de travail logiques et d'expliquer la suite des étapes.	- L'apprenti a identifié au moins 60% des étapes de travail et il leur a appliqué une structure logique.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des responsabilités au sein d'une équipe.**	- En cas de problème dans le cadre d'un travail en équipe, l'apprenti est capable de contribuer à trouver une solution de manière structurée et, le cas échéant, d'assumer un rôle de modérateur entre ses collaborateurs.	- L'apprenti a discuté des problèmes de manière pertinente dans le cadre d'un travail en équipe et la solution retenue a été acceptée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de gérer des commentaires de manière constructive.**	- L'apprenti est capable d'évaluer des commentaires de manière constructive et d'adapter son comportement ultérieur en conséquence.	- L'apprenti a tenu compte d'au moins 60% des indications pour adapter son comportement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MIF**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des mécatroniciens - francophone - Mécatronicien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de sélectionner des informations, de les représenter de manière compétente et de les réunir en fonction de la planification.**	- L'élève consulte des fiches de données. - L'élève consulte le livre de formules. - L'élève représente les informations sous forme de dessin d'atelier en trois vues. - L'élève établit une suite chronologique des étapes de travail. - L'élève complète les fiches de rapports.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces détachées et de les assembler en fonction du projet pour constituer des ensembles de composants.**	- L'élève fabrique les pièces détachées sur des machines-outils conformément au dessin. - L'élève assemble les pièces détachées pour constituer des ensembles de composants. - L'élève monte les composants conformément au plan de montage. - L'élève met les composants mécaniques en service.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter ou de modifier un système partiel mécatronique, d'en assurer la maintenance et de le mettre en service.**	- L'élève monte un système partiel en respectant la documentation. - L'élève effectue le montage ainsi que le câblage du circuit électrique dans le respect des normes. - L'élève complète un rapport de contrôle. - L'élève effectue la mise en service conformément à l'énoncé de la mission. - L'élève soumet le système mécatronique à une détection d'erreurs. - L'élève applique les mesures de sécurité requises.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reprogrammer l'installation mécatronique.**	- L'élève modifie et complète le programme en suivant les indications.	- L'élève a convenablement répondu aux énoncés typiques dans le contexte des indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Français 1 (FRANC1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral**	Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Allemand 1 (ALLEM1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lehrperson sollte mit den Vollzeitklassen das gleiche Programm wie mit Teilzeitklassen behandeln, wobei die behandelten Texte nach Abschluss des Basisprogramms einen höheren Komplexitätsgrad aufweisen sollten.
Die Lernenden sollen in diesem Modul dazu befähigt werden, sich selbständig mithilfe von Texten Informationen zu einem Thema zu erschließen, damit sie im zweiten Modul ihre Recherche für die mündliche Präsentation durchführen können. Modul 2 baut auf Modul 1 auf, da hier die grundlegenden Methoden zur Texterschließung, Textverkürzung und eigenen Textproduktion erlernt werden.
Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erkennen die wesentlichen Informationen des Textes. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Landeskunde". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Texte, um Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden nutzen diskontinuierliche Texte, um sie in eine kontinuierliche Form umzuwandeln. - Die Lernenden exzerpieren Informationen, um diskontinuierliche Textformen herzustellen. - Die Lernenden wiederholen die Grundregeln der Groß- und Kleinschreibung (Nomen, Nominalisierung, geografische Eigennamen). - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die Lernenden können auf Basis eines Textes Mindmaps, Flowcharts o. ä. erstellen. - Die Lernenden können die im Unterricht besprochene Methode der Diagrammanalyse anwenden. - Die Lernenden können zu einem Thema oder einer Fragestellung kurze Fließtexte produzieren. - Die Lernenden bringen ihre Texte in eine ansprechende Form.
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Hörbeiträge mit einer Länge von bis zu 10 Minuten. - Die Lernenden erfassen nach einmaligem Hören grobe Zusammenhänge. - Die Lernenden lösen hörbegleitende Aufgaben zu Detailinformationen nach mehrmaligem Hören.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de trois des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins trois des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Education sportive 1 (EDUPH1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education sportive 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Français 2 (FRANC2)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Français 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter ; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 2 (ALLEM2)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle informatique - Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Mindestens 6 Stunden des Moduls sollten in einem Informatikraum stattfinden, da die Lernenden Zeit brauchen, um sowohl ihre Präsentation als auch ihre Verschriftlichung am Computer anfertigen zu können. Alle Produkte der Lernenden sollten zumindest ein Mal durch die Lehrperson auf grobe sprachliche und inhaltliche Fehler mittels eines formativen Kommentars überprüft werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien; beispielsweise Microsoft Power Point. - Die Lernenden informieren in einem freien sieben- bis achtminütigen Kurzvortrag zu einem landeskundlichen Thema und achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden setzen die im Unterricht gelernten nonverbalen Verhaltensweisen während ihres Vortrags um. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrages.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 7 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Zwei der 4 Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fügen ein Inhaltsverzeichnis und Quellennachweise in ihre Präsentation ein. - Die Präsentation enthält nur Stichworte. - Die Lernenden fertigen ein sprachlich korrektes Handout an. - Die Lernenden verschriftlichen ihr Referat am Computer in Form eines mindestens 500 Wörter umfassenden Dossiers. - Die Lernenden wenden die im Kurs behandelten Kapitel zur Sprache an. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht. - Die Lernenden zitieren bei Bedarf korrekt. - Die Lernenden strukturieren eigene Texte mithilfe von Konnektoren.	- Die durch die Lehrperson vorgeschlagenen Korrekturen wurden umgesetzt und der Text ggf. ergänzt. - Das Dossier wird in einer leserfreundlichen und ansprechenden Form abgegeben. - Der Text entsprich dem vorgegebenen Umfang und ist selbständig verfasst worden. - Die Lernenden begehen kein Plagiat. - Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den im Laufe des Moduls wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik keine systematischen Fehler.
20 % (12 P)	**Textverstehen**	- Die Lernenden wiederholen die Methoden zur Texterschließung.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle, o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Education sportive 2 (EDUPH2)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education sportive 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Français 3 (FRANC3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Français 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.1
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.1
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Allemand 3 (ALLEM3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die Reportagen und Dokumentationen anzusehen bzw. anzuhören. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 600 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo. - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien". - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen. - Die Lernenden strukturieren den Text mithilfe von Markierungen und Zwischenüberschriften. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eigenständig Ergebnisprotokolle zu den unterschiedlichen Unterrichtsstunden. - Das Ergebnisprotokoll entspricht den formalen Richtlinien. - Im Kopfteil werden Stichworte verwendet, während im Hauptteil des Protokolls ganze Sätze verwendet werden. - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Die Lernenden geben mindestens 2 Protokolle ab. - Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach der Überarbeitung. (Sprache) - Das Protokoll ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Das Protokoll beinhaltet die wesentlichen Informationen der jeweiligen Unterrichtsstunde. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen und Dokumentationen von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichwörter zum Inhalt der Reportagen und Dokumentationen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Education sportive 3 (EDUPH3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education sportive 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Français 4 (FRANC4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Français 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.1.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Allemand 4 (ALLEM4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Lernenden müssen Zugang zu einem Computer, Tablet oder Smartphone haben, um sich die unterrichtsbegleitenden Materialien wie etwa Reportagen und Dokumentationen ansehen bzw. anhören zu können. Es sollte demnach vorgesehen werden, dass in Schulen, die die Handynutzung einschränken, die Lernenden in einem Informatikraum unterrichtet werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verfassen eine persönliche Stellungnahme von mindestens 250 Wörtern zu einem der behandelten Themen. - Die Lernenden verwenden in ihrer Produktion einen Wortschatz, der weitgehend dem Niveau B1 entspricht.	- Der Text ist verständlich und enthält insbesondere in den bereits wiederholten Bereichen der Rechtschreibung und Grammatik aus den Modulen 1-4 wenig Fehler. - Der Text enthält argumentative Redewendungen. - Der Text ist mithilfe von Konnektoren strukturiert. - Der Text ist in einem sachlichen Stil geschrieben. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden beteiligen sich an Gesprächen in der Klasse und beachten dabei gängige Konversationsregeln. - Die Lernenden argumentieren mündlich während einer bewerteten Diskussionsrunde. Die Redebeiträge sollen dabei nicht spontan stattfinden, sondern von den Lernenden vorbereitet werden.	- Die Diskussionsteilnehmer werden nicht unterbrochen, ihre Redebeiträge werden gewürdigt und aufgegriffen. - Die Meinung wird logisch begründet und folgt dem Argumentaufbau nach den BBB-Schema (Behauptung, Begründung, Beispiel). - Der Lernende muss sich mindestens dreimal in die Diskussion einbringen.
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden lesen einen knapp 450 Wörter umfassenden Text still in angemessenem Tempo.¿ - Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus Texten im Zusammenhang mit „Medien“ und der Argumentation. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an.¿¿ - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen.¿	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes.¿ - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen.¿ - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren.¿ - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.¿	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Education sportive 4 (EDUPH4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	**Education sportive 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Français 5 (FRANC5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Français 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de diffculté A2.2
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté A2.2
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit**	- Comprendre le sens et l'intention d'un tel texte. - Comprendre des informations isolées importantes et les conclusions d'un texte argumentatif, structuré. - Répondre à des questions sur un texte. - Reconnaître les messages principaux d'un texte court. - Rédiger un texte cohérent. - Présenter le texte de façon soignée et en soignant la mise en forme.	La compétence est acquise si : - l'élève informe sur le sujet ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève emploie le vocabulaire approprié à son sujet. Niveau de difficulté A2.2
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Allemand 5 (ALLEM5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Allemand 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% richtig gelöst.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden verarbeiten die behandelten Texte, indem sie mindestens 3 verschiedene Texterschließungsaufgaben formulieren. (Z.B. Inhaltsangabe, Charakterisierung, Innerer Monolog, Gespräch mit einer Figur, etc.) - Die Lernenden wenden die Regeln der Kommasetzung korrekt an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen im Präsens korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text passt zum Ausgangstext und knüpft inhaltlich klar an diesen an. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Hörverstehen**	- Die Lernenden verfolgen Reportagen, Dokumentationen und Interviews von einer Länge bis 15 Minuten aufmerksam. - Die Lernenden notieren sich Stichworte zum Inhalt der Hörtexte. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Hörverstehen.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Nutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Education sportive 5 (EDUPH5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	**Education sportive 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Français 6 (FRANC6)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Français 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FRANC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Français
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire**	Les notions de base au niveau de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe sont appliquées.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral**	- Comprendre les informations essentielles et détaillées de reportages audio et audiovisuels en rapport avec le sujet des médias (compréhension globale). - Comprendre les mots et expressions en rapport avec le sujet.	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes. Ne pas prévoir de dépassement. Niveau de difficulté : A2.2.
30 % (18 P)	**Expression orale**	- Informer de façon précise sur le sujet. - Structurer l'exposé (phrase introductive, par¬tie principale, conclusion personnelle). - Rapporter et expliquer de façon compréhensible et cohérente les informations trouvées. - Répondre aux questions. - S'organiser dans ses notes pour présenter un exposé fluide et cohérent. - Se positionner devant la classe. - Regarder les autres élèves.	La compétence est acquise si : - l'élève informe de façon précise sur le sujet ; - il présente un exposé structuré ; - il rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées ; - l'élève fait son exposé à l'aide d'une fiche qu'il pourra consulter; - il est capable de répondre aux questions basiques sur le contenu de son exposé.
10 % (6 P)	**Compétence sociale**	- Participer en classe. - Effectuer les devoirs à domicile régulièrement et de manière consciencieuse. - Retravailler ses productions en tenant compte des observations.	L'enseignant attribuera 0 à 6 points en prenant en considération : - La participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser. - Le soin et la régularité apportés aux devoirs à domicile. - Le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils (manuels de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Allemand 6 (ALLEM6)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Allemand 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**ALLEM6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Allemand
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören**	- Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand geeigneter Medien. - Die Lernenden verarbeiten ein ihnen zugeteiltes Thema zu einem 4-5-minütigen Vortrag. - Die Lernenden achten beim Vortrag auf eine verbal korrekte und verständliche Ausdrucksweise. - Die Lernenden zeigen geeignete nonverbale Verhaltensweisen während ihres Vortrags. - Die Lernenden achten auf einen kohärenten inhaltlichen Aufbau ihres Vortrags.	- Der Vortrag darf nicht kürzer als 4 Minuten sein. - Der Vortrag darf keine groben Fehlinformationen enthalten. - Die gesetzten Fristen werden eingehalten.
30 % (18 P)	**Schreiben**	- Die Lernenden fertigen ein adäquates Handout zu ihrem Vortrag an. - Die Lernenden formulieren das Handout in Stichworten und gliedern es sinnvoll. - Die Lernenden geben die genutzten Quellen im Handout an.	- Das Format muss nach Überarbeitung den Richtlinien der Textart genügen. (Form) - Nach Überarbeitung sind 90% der Groß- und Kleinschreibung sowie 90% der Verbformen korrekt. Es gibt keine bis kaum Kommafehler nach Überarbeitung. (Sprache) - Der Text ist auf Anhieb verständlich und in eigenen Worten verfasst. (Ausdruck) - Der Text spiegelt den Inhalt und Verlauf des Vortrags wider. (Inhalt)
20 % (12 P)	**Leseverstehen**	- Die Lernenden erfassen Haupt- und Detailinformationen aus literarischen und Sachtexten im Zusammenhang mit „Lebenserfahrungen des 20. Jahrhunderts“ und können dies in geschlossenen Formaten nachweisen. - Die Lernenden lösen einfach strukturierte, offene Aufgaben zum allgemeinen und selektiven Textverstehen und formulieren dazu ganze Sätze. - Die Lernenden wenden die im Unterricht behandelten Methoden der Texterschließung an. - Die Lernenden nutzen mehrere Medien und Textarten, um übergreifende Fragestellungen zu beantworten.	- Die Lernenden lösen mindestens 50% der Aufgaben richtig.
10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf eine konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Zwei der drei Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden begehen kein Plagiat.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation civique et sociale
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte des deux domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins deux des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Education sportive 6 (EDUPH6)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	**Education sportive 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUPH6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Éducation physique et sportive
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**„ATTITUDE POSITVE ET ENGAGEE“** **L'élève adopte une attitude positive dans une large mesure et il fait preuve d'engagement.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution différentes dispositions et aptitudes personnelles (sens des responsabilités, engagement, sensibilisation aux problèmes de sécurité, volonté de faire des efforts, volonté de performance, etc.).	- L'élève a manifesté une attitude positive et engagée dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„INTERAGIR ET COOPERER"** **L'élève s'applique à coopérer dans une large mesure avec les autres élèves et son interaction avec les autres intervenants est appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives avec d'autres intervenants : - en coopérant avec les autres intervenants (coopération, esprit d'équipe, capacité de communication , aptitude à gérer les conflits, etc.). - en adoptant une attitude appropriée à l'égard des autres intervenants (fairplay, empathie, aptitude à gérer les critiques, prise de responsabilité, tolérance, respect à l'égard des autres, reconnaissance, etc.).	- L'élève a réussi à interagir et à coopérer dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.
30 % (18 P)	**„AGIR“** **L'élève effectue les différentes activités physiques et sportives de manière satisfaisante en considération de son niveau de performance individuel et il améliore son niveau de performance de façon appropriée.**	- L'élève réussit à accomplir différentes activités physiques et sportives en mettant à contribution des aptitudes et des habiletés coordinatives, motrices, intellectuelles et cognitives et il améliore son niveau de performance individuelle.	- L'élève a réussi ses actions dans le contexte de différentes activités physiques et sportives.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réalisation et documentation d'échantillons (DOCEC-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation et documentation d'échantillons**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DOCEC-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		- Salle d'instruction
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Präsentation (40%) mit Fachgespräch (20%), modulbegleitende Kompetenzfeststellung (40%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se référer à des ouvrages spécialisés, à des livres de formules ainsi qu'à des médias électroniques pour se procurer des informations à propos des propriétés et des données techniques du bois et des matériaux en bois.**	- L'élève extrait les informations correspondantes du matériel dont il dispose.	- L'élève a structuré la documentation de manière systématique et il l'a soigneusement présentée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assembler des échantillons de bois, de matériaux en bois et de contreplaqués et d'effectuer le formatage ainsi que le catalogage.**	- L'élève constitue un assemblage d'échantillons individuel et facile à utiliser.	- L'élève a façonné les échantillons sur mesure et il les a classés de manière méthodique.
40 % (24 P)	**L'élève distingue différents bois ainsi que différents matériaux en bois.**	- L'élève distingue les échantillons de l'assemblage sous les aspects de la couleur, de l'odeur, de la dureté, de la densité et de la texture.	- L'élève a distingué les variétés de bois européennes habituelles en fonction de critères.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais 1 (ANGLA1-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Anglais
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'il aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.** **L'élève est capable de répondre aux questions qui suivent si elles sont faciles et à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider pour formuler une réponse.**	L'élève utilise le present simple et continuous. L'élève a une notion des verb patterns et des past tenses nécessaires à compléter cette tâche. L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, personality adjectives and physical appearance). L'élève prend la parole et répond à des questions d'une manière spontanée. L'élève parle de manière fluide, cohérente et compréhensible. L'élève démontre dans sa réponse qu'il a compris la question. L'élève respecte les formes de politesse et le langage corporel adéquat à la situation.	En général, la description ou la présentation est compréhensible et cohérente. (à 50%) La majorité des consignes sont respectées. (à 50%) En général, la réponse est claire et compréhensible, L'élève a compris la question et fournit une réponse assez adéquate tout en gardant le contact visuel avec son interlocuteur. (à 50%)
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre de manière générale des enregistrements courts et simples qui traitent de sujets connus.**	L'élève déduit le sens de mots inconnus à l'aide du contexte s'il s'agit d'un sujet familier ou similaire à ceux traités en classe. L'élève répond de manière générale à des questions concernant les idées-clés. (listening for gist) L'élève comprend le vocabulaire relatif à une situation dans laquelle on lui donne des instructions simples ou on lui explique le chemin vers une destination. (giving directions/transport)	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. L'élève peut identifier la majorité du chemin et comprendre la totalité du chemin après trois répétitions si nécessaire.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une description simple de personnes, d'évènements sportifs ou d'activités.** **L'élève est capable d'écrire un email personnel.**	L'élève utilise le vocabulaire respectif à cette tâche. (sports, hobbies, daily routines, describing people) L'élève écrit une série de phrases cohérentes tout en respectant les consignes. L'élève utilise les formes de politesse, la structure et les expressions qui correspondent à cette tâche.	La production de l'élève est compréhensible, structurée et les consignes sont respectées. (à 50%) L'élève connaît quelques formes de politesse et structures lexicales utilisées dans la correspondance personnelle ainsi que la structure générale d'un email. L'email est cohérent et compréhensible sans trop de fautes.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples, adaptés à son contexte.**	L'élève comprend les textes courts et simples s'ils ont un rapport avec son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations contenues dans les textes.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la plupart des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réalisation d'esquisses d'éléments de construction (RESCO-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'esquisses d'éléments de construction**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RESCO-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		- Atelier - Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe mit Arbeitsprobe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève met à profit ses connaissances de base ainsi que les techniques du dessin à main levée pour dresser des esquisses simples et des croquis de différents composants.**	- L'élève représente des composants dans l'espace en appliquant la méthode du point de fuite. - L'élève complète une esquisse avec des hachures.	- L'élève a correctement représenté des composants simples à main levée.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dresser des croquis sous différentes perspectives.**	- L'élève distingue les projections isométriques, dimétriques et parallèles.	- L'élève a représenté des composants simples (des pièces de raccordement) de manière isométrique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des échantillons à l'échelle.**	- L'élève détermine une échelle et il la justifie. - L'élève applique des techniques de découpe et de collage en fonction des circonstances.	- L'élève a utilisé différents matériaux pour coller les échantillons et il les a constitués à l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Anglais 2 (ANGLA2-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.** **L'élève est capable de faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles ou d'une situation imaginaire dans un avenir lointain.**	L'élève utilise les expressions et le vocabulaire respectifs à cette tâche. L'élève utilise les verbes du présent nécessaires à cette tâche. L'élève écrit une histoire courte et simple. (par ex. sur des événements lors de vacances ou sur la vie dans un avenir lointain) L'élève utilise les temps du présent et du passé, nécessaires à cette tâche.	Le texte est compréhensible et cohérent. La moitié des verbes sont utilisés de manière correcte. (50%) La moitié (50%) des verbes sont utilisés de manière correcte. Le texte est compréhensible, cohérent et toutes les consignes sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre de manière générale un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève répond à des questions sur un texte au niveau A2.2. L'élève lit pour trouver des informations.	La moitié des informations données par l'élève au sujet du texte sont correctes. (50%) L'élève trouve la moitié des informations et comprend le sens général du texte en question.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de lire un texte similaire à ceux traités en classe à voix haute.**	L'élève lit à voix haute un texte d'une complexité appropriée sans fautes d'intonation et de prononciation.	L'expression de l'élève est claire et sa prononciation est soignée. L'élève parle de manière compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre des questions qui lui sont posées et de suivre des consignes courtes et simples pendant le cours et les évaluations.**	L'élève comprend le vocabulaire relatif à la vie à l'école, à des sujets familiers et à la vie courante et identifie la bonne réponse parmi un choix multiple.	L'élève suit la plupart des instructions de l'enseignant et comprend la plupart (60%) des questions qui lui sont posées sur les sujets en question pendant le cours ou les évaluations.
10 % (6 P)	**Compétence sociale** **L'élève respecte les consignes liées aux exercices de l'écrit et de la lecture tout en contribuant à une atmosphère propice au travail.**	L'élève présente des productions écrites qui sont propres et lisibles dans le délai prévu et un langage approprié.	Toutes les productions écrites de l'élèves sont lisibles et soignées. Les délais sont respectés. Un langage approprié est utilisé dans toutes les productions écrites de l'élève.
10 % (6 P)	**Compétence portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier complet en respectant tous les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	Dans le portfolio sont listés toutes les étapes de parcours de formation de l'élève. L'autoévaluation de l'élève informe sur les difficultés rencontrées pendant le processus d'apprentissage et des propositions de remédiation sont indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur (COBOR-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conception bidimensionnelle assistée par ordinateur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COBOR-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsaufgabe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, de modifier et d'adapter des dessins en trois dimensions de composants simples.**	- L'élève adapte des dessins de composants sous les aspects du nombre et de la forme dans le respect des normes en suivant les indications. - L'élève se sert sereinement des outils de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a adapté les paramètres de composants dans le dessin. - L'élève a suivi la grande majorité des indications.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir, de modifier et d'adapter des dessins en deux dimensions de composants simples.**	- L'élève adapte des dessins de composants sous les aspects du nombre et de la forme dans le respect des normes en suivant les indications. - L'élève se sert sereinement des outils de conception assistée par ordinateur.	- L'élève a adapté les paramètres de composants dans le dessin. - L'élève a suivi la grande majorité des indications.
20 % (12 P)	**L'élève considère des normes et il est capable de dimensionner des dessins en fonction de l'usinage.**	- L'élève applique des hachures, des dimensions, des types de lignes, des annotations ainsi que des subdivisions de feuilles en fonction de l'usinage, dans le respect d'une norme DIN et en suivant les indications. - L'élève applique les options du logiciel de conception assistée par ordinateur de manière efficace.	- L'élève connaît les normes de dessin et il en a tenu compte en fonction de la mission. - L'élève a indiqué les dimensions requises pour l'usinage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Anglais 3 (ANGLA3-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable de - formuler des messages simples. - remplir un formulaire en fournissant des données personnelles telles que l'adresse, la nationalité, ... - formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - décrire des activités et des intérêts personnels en utilisant des phrases courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples, par exemple sur la technologie, la vie culturelle, ... - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). Est capable de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Production orale.**	L'élève est capable de - communiquer de manière efficace dans des situations connues pour échanger des informations précises (par exemple faire du "small talk" avec des gens au cours d'une fête, ...). - parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). de parler d'événements passés (par exemple événements importants, …). - poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose, ...). - faire des descriptions courtes et simples (par exemple traditions, jours fériés, événements culturels, …). - participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable de - comprendre des expressions simples et concrètes de la vie de tous les jours lorsqu'elles sont dites clairement et lentement et lorsqu'elles sont répétées si nécessaire. - suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal (ELECM1-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir les bases en électrotechnique pour professions du bois et du métal**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELECM1-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire et d'interpréter un circuit électrique simple.**	- L'élève désigne des composants d'un circuit électrique simple et il en décrit la fonction.	- L'élève connaît les composants essentiels d'un circuit électrique et il les a identifiés dans un schéma électrique. - L'élève a décrit la fonction des composants essentiels d'un circuit électrique d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé ainsi que leurs applications.**	- L'élève désigne des applications typiques du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé. - L'élève décrit le fonctionnement général d'un transformateur monophasé. - L'élève décrit la structure ainsi que le fonctionnement général d'un moteur à courant continu. - L'élève décrit la structure d'un moteur à courant triphasé.	- L'élève a décrit les différences entre le courant continu, le courant alternatif et le courant triphasé de manière compréhensible. - L'élève a désigné plusieurs applications du courant continu, du courant alternatif et du courant triphasé et il les a décrites d'une manière généralement correcte sous l'aspect professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des raccordements électriques de machines dans un atelier et de les attribuer.**	- L'élève est capable d'attribuer les câbles d'une conduite aux bornes du dispositif de connexion et du bornier d'un moteur à courant triphasé. - L'élève identifie les désignations des conducteurs ainsi que l'attribution des couleurs des câbles dans une conduite.	- L'élève a interprété les raccordements électriques de machines manuelles et de petites machines stationnaires d'une manière majoritairement correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des dangers du courant électrique et d'attribuer des mesures de protection.**	- L'élève désigne l'impact du courant électrique sur le corps humain en conséquence d'actions inappropriées ou de composants défectueux. - L'élève prend connaissance des attributions dangers-mesures de protection.	- L'élève connaît les conséquences ainsi que les effets d'une décharge électrique. - L'élève connaît les règles de comportement personnelles importantes à appliquer pour éviter les dangers. - L'élève connaît des mesures essentielles de protection contre les contacts indirects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM (PROJE3-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 3 | LPEM**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE3-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM (PROJE4-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 4 | LPEM**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE4-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique - Professeur-ingénieur
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans un livre de formules ou dans une autre documentation technique à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser les étapes en vue de l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève organise les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux d'organisation de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a organisé les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre son organisation et d'appliquer sa méthode pour résoudre les problèmes.**	- L'élève met en œuvre l'organisation. - L'élève produit, contrôle et assemble des pièces détachées.	- L'élève a mis en œuvre l'organisation sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - L'élève a produit des pièces détachées et des ensembles de composants correspondant globalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport qui fait état des différentes étapes de l'énoncé (organisation, réalisation).	- L'élève a produit un dossier propre et structuré. - Le rapport faisait état des fondements théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève s'est impliqué personnellement sans y avoir été incité outre mesure pour contribuer à la réussite du projet.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Dessin à main levée de composants techniques 1 (SKIZZ1-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée de composants techniques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SKIZZ1-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des objets géométriques simples en perspective à main levée.**	- L'élève dessine des objets géométriques simples en perspective à main levée.	- L'élève a proprement dessiné les objets. - L'élève a respecté la majorité des proportions des objets. - L'élève a respecté la majorité des règles du dessin en perspective.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de dessiner des composants simples typiques des métiers du métal, du bois et de l'électronique à main levée, sous différentes vues.**	- L'élève dessine des composants simples typiques des métiers en question à main levée, conformément aux indications.	- L'élève a proprement dessiné les composants. - L'élève a respecté la représentation typique aux métiers en question. - L'élève a réalisé les dessins sans commettre d'erreur technique d'envergure. - Les dessins des composants étaient plus ou moins à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'élève participe activement aux cours.**	- L'élève accomplit les missions qui lui sont confiées, il est attentif en cours et il dispose du matériel de cours requis.	- L'élève a accompli ses missions sans que l'enseignant n'ait eu à intervenir à répétition. - L'élève a généralement participé aux cours de manière constructive. - Le matériel de cours était dans un état convenable et généralement disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Anglais 4 (ANGLA4-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA4-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 3			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Anglais
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite.**	L'élève est capable - d'écrire une série de phrases simples au sujet de sa famille, de ses conditions de vie et de sa formation. - de formuler des demandes et de faire des offres (par exemple pour organiser un voyage ou un séjour à l'étranger, …). - d'écrire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …).	50 % des indicateurs sont acquis.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit.**	L'élève est capable - de comprendre des textes courts et simples sur des sujets connus. - d'identifier des informations précises (« reading for detail »). - de comprendre des instructions courtes et simples.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Production orale.**	L'élève est capable - de donner des descriptions courtes et simples d'événements et d'activités. - de décrire des intentions, des routines, des activités passées et des expériences personnelles. - de formuler et d'accepter des invitations. - de participer dans des conversations courtes et simples sur la vie quotidienne. - de faire des descriptions courtes et simples (par exemple voyages, le monde du travail, personnes, conditions de vie, …). - de poser des questions afin d'obtenir des informations spécifiques (par exemple pour clarifier quelque chose., ...). - de se faire comprendre de manière générale par un interlocuteur bienveillant.	50 % des indicateurs sont acquis.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'oral.**	L'élève est capable - de comprendre des conversations claires et lentes de la vie de tous les jours. - de suivre ce qui est dit à débit normal, avec une diction soignée et des pauses qui lui laissent le temps d'en saisir le sens. - de comprendre des questions et des instructions et de suivre des consignes simples.	50 % des indicateurs sont acquis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Anglais 5 (ANGLA5-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA5-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production et interaction orale:** **- L'élève est capable d'interagir de manière soutenue avec d'autres apprenants ou avec l'enseignant dans des situations typiques du monde professionnel (p.ex. entretien d'embauche).** **- L'élève est capable d'assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.**	- L'élève est capable de prendre la parole et d'utiliser un vocabulaire précis utile à une communication efficace dans une situation professionnelle déterminée. - L'élève est capable de rapporter assez couramment une narration ou une description non complexe d'un sujet de son domaine sous forme d'une suite de points. L'élève est capable de relater en détail ses expériences (professionnelles ou en relation avec le monde du travail) en décrivant ses sentiments et ses réactions.	L'élève utilise le vocabulaire adéquat dans la plupart des cas (50%). Il parle de manière compréhensible et cohérente. - En général, le discours de l'élève est compréhensible et cohérent. Les consignes données sont respectées.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable de comprendre les points essentiels ainsi que les informations précises contenus dans des enregistrements (audio et/ou audio-visuels) qui traitent de sujets en relation avec le contexte professionnel.**	L'élève est capable de comprendre des enregistrements sur des sujets connus en langue standard à débit normal. (listening for gist) L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements sur des sujets concrets à débit normal.	Dans les enregistrements audio-visuels, l'élève identifie la moitié des points essentiels. Il identifie la moitié des informations précises dans les enregistrements.
10 % (6 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire une lettre très simple pour répondre à une annonce d'emploi.**	L'élève se décrit soi-même. L'élève explique brièvement en quoi il correspond au profil recherché par l'annonce.	Le format de la lettre est respecté. Le texte est assez compréhensible et cohérent. L'élève utilise du vocabulaire utile à cette tâche.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.**	L'élève comprend les informations contenues dans un texte adapté à son niveau et son contexte.	L'élève identifie la moitié des informations importantes contenues dans le texte.
10 % (6 P)	**Compétence Portfolio** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier. L'élève est capable, après les corrections par son enseignant, de dire en quels points il est fort et en quoi il a des difficultés.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés.**	L'élève montre les formes de politesse respectives à cette tâche. L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève applique les formes de politesse dans la plupart des cas. L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.13. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LTPEM (PROJE5-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LTPEM**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE5-F**	Numéro du module:	**13**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet par son engagement personnel sans y avoir été incité outre mesure par l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.14. - Traitement et vitrification de surfaces (TRVIS-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traitement et vitrification de surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRVIS-F**	Numéro du module:	**14**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des surfaces sous les aspects de leurs exigences et de leurs domaines d'affectation.**	- L'élève évalue des surfaces en fonction d'aspects technologiques et, le cas échéant, il détermine/il opte pour des traitements préparatoires. - L'élève documente les étapes du travail d'huilage. - L'élève documente les étapes du travail de vernissage. - L'élève distingue les matériaux de revêtement sous les aspects des contraintes et des exigences.	- L'élève a distingué des méthodes de revêtement. - L'élève a distingué des matériaux de revêtement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des méthodes de revêtement, des matériaux et des outils en suivant les indications et de déterminer des étapes de travail.**	- L'élève opte pour une méthode en fonction de la mission.	- L'élève a opté pour des méthodes de revêtement et pour du matériel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des huiles.**	- La qualité des composants à huiler répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants à l'huile dure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de recouvrir des produits en bois avec des vernis.**	- La qualité des composants à vernir répond aux exigences.	- L'élève a effectué le revêtement de composants au vernis à l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.15. - Anglais 6 (ANGLA6-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Anglais 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ANGLA6-F**	Numéro du module:	**15**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Anglais
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 24

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Production écrite:** **- L'élève est capable de décrire ses expériences professionnelles et scolaires ainsi que ses atouts et ses intérêts dans une lettre de motivation.** **- L'élève est capable d'écrire un texte continu d'au moins 150 mots qui exprime son opinion sur des sujets traités en classe.**	- L'élève décrit ses expériences professionnelles en utilisant le vocabulaire spécifique à son domaine. L'élève décrit ses atouts et ses intérêts d'une façon cohérente et pertinente pour son domaine d'activité. - L'élève exprime son opinion d'une manière compréhensible, cohérente et adapté au contexte.	- Le texte est cohérent, structuré et assez compréhensible. La moitié des points mentionnés par l'élève sont corrects et pertinents. - Le texte est compréhensible, structuré et l'opinion de l'élève est identifiable. La moitié des expressions pertinentes pour l'expression d'opinion est correcte.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit:** **- L'élève est capable de comprendre des textes de correspondance formelle (lettres et emails) adaptés à son niveau et pertinents pour son domaine d'activité.** **- L'élève est capable de lire des textes plus longs issus de magazines, brochures ou d'internet afin d'identifier les points essentiels et les informations pertinentes pour compléter une tâche.**	- L'élève identifie les points essentiels contenus dans un texte adapté à son contexte et niveau. L'élève reconnaît la forme de correspondance formelle. - L'élève lit et comprend des textes plus longs, authentiques. L'élève identifie les points essentiels des textes. L'élève trouve les informations dont il a besoin pour compléter une tâche dans les textes.	- La moitié des points essentiels contenus dans le texte est identifiée par l'élève. L'élève peut identifier les caractéristiques des deux moyens de correspondance différents. (email et lettre) - L'élève comprend la moitié des points importants contenus dans les textes. L'élève trouve la moitié des informations dont il a besoin pour compléter une tâche.
10 % (6 P)	**Production et interaction orale:** **L'élève est capable de décrire et de présenter un sujet qui est en rapport avec son domaine d'activité.**	L'élève connaît le vocabulaire utile à cette tâche. L'élève parle de manière compréhensible et cohérente.	La moitié du vocabulaire et des tournures spécifiques sont correctes. La présentation de l'élève est assez cohérente et compréhensible.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral:** **L'élève est capable de comprendre des instructions simples dans le contexte de son domaine d'activité.**	L'élève comprend les tournures et le vocabulaire utile à cette tâche.	L'élève comprend la moitié des instructions qu'on lui donne oralement.
10 % (6 P)	**ompétence Portfolio:** **L'élève est capable de remettre son dossier soigné, complet et en respectant toutes les consignes et les délais visant à assurer l'acquisition des compétences requises.**	L'élève inclut les productions pertinentes pour le module en question dans son dossier. L'élève inclut ses propres réactions sur les corrections de son enseignant dans son dossier. (fiche d'autoévaluation, réécriture ou autre)	L'élève inclut la plupart des travaux pertinents pour le module en question dans son dossier et le remet dans les délais.
10 % (6 P)	**Compétence Sociale:** **L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe ou pendant les évaluations avec tous les acteurs concernés**	L'élève écoute attentivement les consignes, les exercices et les présentations des autres. L'élève se comporte de façon positive en classe.	L'élève se montre respectueux envers ses camarades de classe et ses enseignants dans la majorité des cas. L'élève contribue à une bonne atmosphère de travail en classe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.16. - Réalisation d'un projet professionnel 5 | LTPEM (PROJE6-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisation d'un projet professionnel 5 | LTPEM**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROJE6-F**	Numéro du module:	**16**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur-ingénieur - Maître d'enseignement technique
2		

Type de formateur proposé: Professeur ingénieur / Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations, de les sélectionner et de les réunir.**	- L'élève recherche les informations manquantes dans des livres de formules ou dans d'autres documentations techniques à sa disposition. - L'élève réunit les informations dans des documents techniques (par exemple une liste de matériel ou un plan).	- L'élève a sélectionné des informations utiles dans le contexte de l'énoncé du problème. - L'élève a sélectionné les informations de manière autonome. - L'élève a sélectionné des informations correctes sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des étapes servant à l'accomplissement d'une mission de travail.**	- L'élève détermine les paramètres de procédure. - L'élève effectue les calculs requis. - L'élève produit des dessins, respectivement des esquisses. - L'élève planifie les différentes étapes de travail.	- L'élève a effectué les travaux de planification de manière autonome. - Les résultats des calculs effectués étaient corrects. - L'élève a planifié les étapes de travail de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre sa planification et d'appliquer sa méthode pour accomplir la mission.**	- L'élève suit la planification. - L'élève fabrique des pièces détachées, il les soumet à un contrôle et il les assemble.	- L'élève a suivi la planification sans modifications d'envergure imposées par les circonstances. - L'élève a effectué les travaux de manière autonome. - Les pièces détachées ainsi que les ensembles de composants correspondaient fondamentalement aux exigences. - L'élève a, dans une large mesure, respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail.**	- L'élève rédige un rapport faisant état des différentes étapes de l'énoncé (planification, exécution, réalisation).	- Le carnet d'apprentissage était propre et structuré. - Le carnet d'apprentissage faisait état des principes théoriques recherchés. - Les rapports de travail ainsi que les calculs étaient corrects sous l'aspect professionnel. - Les dessins respectaient les normes.
10 % (6 P)	**L'élève participe activement à la réalisation du projet.**	- L'élève participe aux discussions, il propose des solutions et il contribue à la réalisation du projet.	- L'élève a contribué à la réussite du projet par son engagement personnel sans y avoir été incité outre mesure par l'enseignant.
20 % (12 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe en charge d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe à travers la communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé le rôle qu'il a choisi ou qui lui a été attribué au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.17. - Manutention et programmation de machines à commande numérique (MPMCN-F)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Manutention et programmation de machines à commande numérique**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MPMCN-F**	Numéro du module:	**17**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les modes de travail et les principes de fonctionnement de machines à commande numérique.**	- L'élève distingue les directions axiales ainsi que les positionnements dans le champ de traitement de la machine à commande numérique. - L'élève sélectionne une option de serrage en fonction des circonstances.	- L'élève a distingué les directions de déplacement de la machine à commande numérique. - L'élève connaît les différents dispositifs de serrage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une programmation en se référant aux documents d'une mission.**	- L'élève programme des perçages en fonction d'un dessin technique.	- L'élève a programmé différents perçages à l'horizontale et à la verticale en se servant des éditeurs de perçage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de simuler des programmations et de rectifier des erreurs de programmation.**	- L'élève simule et optimise les procédures de perçage et de fraisage.	- L'élève a simulé une programmation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'installer des machines, de remplacer des outils, d'accéder à des programmations et d'effectuer des essais.**	- L'élève dispose correctement des outils et il les range en conséquence. - L'élève applique des programmations et il effectue des essais sans provoquer de collision.	- L'élève a remplacé les outils de la machine à commande numérique. - L'élève a appliqué et testé les programmations établies.
10 % (6 P)	**L'élève s'intègre au sein d'une équipe chargée d'un projet.**	- L'élève contribue au bon fonctionnement de l'équipe avec sa communication et l'échange de connaissances.	- L'élève a convenablement assumé la fonction qu'il a choisie ou qui lui a été attribuée au sein de l'équipe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Principes fondamentaux du bois et de l'outillage 1 (TEBO1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Principes fondamentaux du bois et de l'outillage 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEBO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils et pour les matériaux de menuiserie requis et adaptés à la fabrication en suivant les indications et en mettant à profit ses connaissances en matière de technologie et de matériaux.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il applique les normes. - L'élève opte pour du matériel et pour des outils en se référant à des critères. - L'élève distingue des variétés de bois ainsi que leurs propriétés.	- L'élève a opté pour du matériel et pour des outils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les différents outils manuels ainsi que les différentes machines conventionnelles guidées à la main, de les décrire et d'expliquer leur affectation.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève est capable d'esquisser des outils manuels simples et de décrire leur affectation ainsi que leur utilisation. - L'élève connaît des machines conventionnelles et il est capable de leur attribuer une affectation.	- L'élève a opté pour les outils manuels et pour les machines guidées à la main corrects.
20 % (12 P)	**L'élève applique les normes techniques importantes dans le contexte de son travail et il suit les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles de travail avec un établi.**	- L'élève connaît les mesures de protection personnelles (protection auditive, tenue de travail, etc.). - L'élève connaît les règles de conduite générales à suivre à l'atelier. - L'élève suit les instructions internes en fonction des missions.	- L'élève a suivi les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement décrit les différents composants de l'établi en fonction de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir une planification du travail.**	- L'élève documente la planification du travail.	- L'élève a planifié le travail en suivant un schéma logique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bases mathématiques 1 (MATBO1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Bases mathématiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATBO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces, des volumes ainsi que des formes géométriques simples.**	- L'élève opte correctement pour les formules des formes géométriques suivantes et il les applique: le carré, le rectangle, le triangle, l'ellipse et le cercle. - L'élève détermine et convertit des dimensions de surfaces.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces. - La méthode de calcul était cohérente. - Les conversions en unités plus grandes ou plus petites étaient correctes concernant des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes.
40 % (24 P)	**L'élève détermine les quantités de matériel requises ainsi que des coupes optimales, permettant des économies de matériel, et il est capable de déterminer les pertes ainsi que les quantités brutes et finales en pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises en appliquant les formules habituelles, le cas échéant avec des règles de trois et des calculs de pourcentages. - L'élève considère les pertes.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces et il les a indiquées dans une liste d'estimation. - La méthode de calcul était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des échelles ainsi que des fractions de lignes de manière professionnelle et de les représenter graphiquement.**	- L'élève est capable de déterminer des longueurs, des échelles ainsi que des fractions de lignes dans le contexte du dessin d'un meuble.	- Les conversions en unités plus grandes ou plus petites étaient correctes concernant des longueurs ainsi que des fractions de lignes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dressage d eproduits simples en bois massif (DESBO1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Dressage d eproduits simples en bois massif**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESBO1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner proprement des composants ainsi que des ensembles de composants simples en se référant à des documentations techniques (esquisses, dessins).**	- L'élève établit les dessins dans le respect des normes et des échelles.	- L'élève a représenté le produit d'une manière correcte sous l'aspect graphique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter proprement et exactement des pièces détachées, des produits ainsi que des ensembles de composants en bois en se référant à des documentations techniques (esquisses, dessins).**	- L'élève déduit des pièces détachées de dessins d'assemblages et il représente des formes géométriques, des grandeurs ainsi que des dimensions dans des dessins de pièces individuelles.	- L'élève a représenté le composant d'une manière correcte sous l'aspect graphique.
30 % (18 P)	**L'élève applique les normes techniques et graphiques importantes dans le contexte de son travail.**	- L'élève connaît les normes professionnelles servant au dessin technique et il est capable d'en suivre les indications. - L'élève représente des composants indiqués dans des projections à trois panneaux en considérant les normes graphiques.	- L'élève a graphiquement représenté un composant indiqué dans le respect des normes.
10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.**	- L'élève adopte une attitude réceptive à l'égard d'autres intervenants et il s'exprime avec la politesse de rigueur et en employant des éléments du vocabulaire professionnel.	- L'élève a respecté des règles élémentaires de la communication.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisation de produits simples et éléments de constructions en bois massif selon données techniques (ATBOI1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de produits simples en bois**

Titre du module:	**Réalisation de produits simples et éléments de constructions en bois massif selon données techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ATBOI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsprobe (90%) mit Fachgespräch (10%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne, il planifie son travail et il est capable de l'exécuter conformément aux indications sous les aspects du temps, de l'organisation, du matériel et des outils requis.**	- L'élève connaît les variétés de bois et de matériel et il les distingue en fonction de leurs propriétés. - L'élève opte pour le matériel d'une manière optimale en fonction des dimensions à produire et de la sélection disponible. - L'élève opte pour des outils et pour du matériel d'une manière adaptée à la mission. - L'élève emploie activement et correctement le vocabulaire professionnel. - L'élève soumet les outils à des contrôles sous les aspects de leur état de fonctionnement et de leur sécurité et il établit une liste de matériel et d'outillage correspondant à la mission. - L'élève respecte les délais indiqués.	- L'élève a correctement opté pour une variété de bois en fonction des circonstances. - La qualité du bois correspondait fondamentalement aux exigences. - L'élève a correctement opté pour les outils, qui répondaient aux exigences sous les aspects de la sécurité et de la qualité du travail. - L'élève a déterminé les étapes de travail et il a établi une liste de matériel ainsi qu'une subdivision du temps par écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se servir d'outils manuels et conventionnels, de machines guidées à la main et de machines stationnaires simples pour les méthodes de transformation.**	- L'élève applique des méthodes de traçage, de mesurage et de contrôle en fonction des circonstances. - L'élève serre les outils de manière sereine et il les prépare au travail de transformation. - L'élève manipule les outils de manière compétente. - L'élève assemble des composants simples de manière ajustée. - L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents de manière compétente au cours de la manipulation des différents outils et des différentes machines guidées à la main. - L'élève respecte les règles du collage.	- L'élève a transposé les dimensions brutes d'une manière correspondant à la forme. - L'élève a raboté la pièce de travail sur mesure et il l'a transformée sous les aspects de la forme, de la longueur et de la largeur en suivant les indications. - L'élève a tracé la pièce de travail conformément à la forme et il a transposé l'ensemble des dimensions en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de présenter sa méthode ainsi que les résultats de son travail au formateur et de les documenter.**	- L'élève établit un rapport écrit concernant ses activités en employant des éléments du vocabulaire professionnel.	- L'élève a établi un rapport de travail qui correspondait aux travaux effectués ainsi qu'aux indications sous les aspects de la forme et des matières.
10 % (6 P)	**L'élève respecte consciencieusement les normes ainsi que les consignes en matière de prévention des accidents, de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève connaît des mesures de prévention des accidents, de protection de la santé et de prévention des incendies. - L'élève constate des risques.	- L'élève s'est servi de la tenue travail et de l'équipement de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'élève a respecté les règles internes de l'établissement scolaire en matière de prévention des incendies.
10 % (6 P)	**L'élève manipule le matériel de manière rentable et il met les déchets au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève met le matériel au rebut ou il le recycle conformément aux indications internes. - L'élève vérifie les indications des fabricants ainsi que les règles de la mise au rebut et il les observe. - L'élève se sert des matériaux et du matériel de manière rationnelle.	- L'élève a mis le matériel au rebut et/ou il l'a recyclé en suivant les indications internes. - L'élève a vérifié les indications des fabricants ainsi que les règles de la mise au rebut et il les a observées. - L'élève s'est servi des matériaux et du matériel de manière rationnelle.

10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail, il se présente à l'heure et il accepte les critiques.**	- L'élève connaît les horaires de travail ainsi que les règles de la politesse et il adopte une attitude convenable à l'égard de ses collègues de travail.	- L'élève a respecté les horaires de travail et il a appliqué les règles de la politesse. - L'élève a coopéré avec ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Principes fondamentaux des assemblages en bois massif et de l'outillage 2 (TEBO2)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d`assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Principes fondamentaux des assemblages en bois massif et de l'outillage 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TEBO2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner ses connaissances de base concernant les assemblages de cadres et de caissons, d'expliquer les connaissances correspondantes en matière de technologie et de matériaux, de les mettre à profit et d'opter pour des outils manuels, pour des machines et pour des matériaux en suivant les indications.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel et il applique les normes. - L'élève opte pour du matériel, pour des machines et pour des outils en fonction des missions et des produits. - L'élève est capable d'expliquer des missions variables et analogues. - L'élève est capable de distinguer la fabrication d'assemblages de cadres et de caissons en mettant à profit ses connaissances en matière de technologie et de matériaux. - L'élève opte pour des outils manuels, pour des machines et pour des matériaux en conséquence et il s'en sert.	- L'élève a opté pour du matériel et pour des outils.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les normes techniques importantes ainsi que les consignes en matière de sécurité concernant les machines guidées à la main et les machines stationnaires mentionnées (dégauchisseuses, raboteuses, scies à rubans, mortaiseuses, ponceuses à bandes larges, perceuses à colonnes, machines à scies circulaires à tables et autres machines de traitement du bois) dans le contexte de son travail.**	- L'élève connaît les mesures de protection personnelle (protection auditive, tenue de travail, etc.). - L'élève documente les règles de comportement générales à adopter au cours de la manipulation de machines guidées à la main. - L'élève se sert de modes d'emploi en fonction des missions. - L'élève comprend la structure ainsi que le fonctionnement des machines et des outils et il les documente. - L'élève identifie des sources d'erreurs éventuelles et il les élimine.	- L'élève a tenu compte des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement décrit la suite chronologique de l'équipement en fonction de la mission.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents assemblages de cadres ainsi que les différents assemblages de caissons en fonction des circonstances et il connaît les différentes variétés de bois ainsi que la structure du bois.**	- L'élève connaît les variétés d'assemblages. - L'élève est capable d'expliquer les propriétés techniques générales des assemblages. - L'élève est capable de désigner ses connaissances concernant la croissance du bois ainsi que les différentes variétés de bois.	- L'élève a déterminé des variétés de bois. - L'élève a décrit la croissance. - L'élève a correctement opté pour des assemblages en fonction des circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour l'assemblage adapté aux différentes missions et d'établir une planification du travail.**	- L'élève documente la planification du travail ainsi que les variétés d'assemblages de cadres.	- La planification du travail correspondait à un schéma logique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Bases mathématiques 2 (MATBO2)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d`assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Bases mathématiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATBO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs, des surfaces, des dimensions, des volumes ainsi que des formes géométriques plus complexes et d'inverser des formules.**	- L'élève opte correctement pour les formules des formes géométriques suivantes et il les applique: le carré, le rectangle, le trapèze, le triangle, l'ellipse, le cercle, le cercle partiel, le parallélépipède, la pyramide, le cône et le tore. - L'élève détermine et convertit des dimensions de surfaces et de volumes.	- L'élève a déterminé des surfaces ainsi que des volumes et il a établi la liste de matériel des composants en fonction de la mission. - L'élève a correctement inversé les formules de calcul.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des coupes, des pertes ainsi que des quantités brutes et finales en pourcentages.**	- L'élève détermine les quantités de matériel requises en appliquant les formules, le cas échéant avec des règles de trois et des calculs de pourcentages. - L'élève considère les pertes.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces. - La méthode de calcul était cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs concernant un tronc ainsi que du bois massif.**	- L'élève est capable de déterminer les quantités de bois ainsi que les quantités de bois massif requises. - L'élève détermine les volumes de bois de sciage.	- L'élève a correctement effectué la grande majorité des calculs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Dressage de produits en bois avec des assemblages de cadres (DESBO21)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d`assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Dressage de produits en bois avec des assemblages de cadres**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESBO21**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable de représenter des cadres en bois et en matériaux en bois en se référant à des documentations techniques (esquisse, dessin).**	- L'élève détermine des dimensions brutes en se référant aux documentations (esquisse). - L'élève établit et dimensionne des dessins dans le respect des normes et des échelles.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel en bois et en matériaux en bois (dimensions brutes). - L'élève a représenté le produit d'une manière graphiquement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève applique les normes techniques et graphiques importantes dans le contexte de son travail.**	- L'élève connaît les normes professionnelles servant au dessin technique et il est capable d'en appliquer les matières. - L'élève représente des composants indiqués en projections à trois panneaux en tenant compte des normes graphiques. - Les dimensions correspondent aux indications du projet.	- La représentation graphique d'un composant indiqué était conforme aux normes. - Les dimensions étaient en grande majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés, à des règlementations, à des livres de formules, à des catalogues et à des médias électroniques correspondants pour se procurer des informations.**	- L'élève consulte différents ouvrages de référence pour se procurer des informations en fonction des circonstances.	- L'élève s'est procuré des informations en fonction de la mission. - L'élève a déduit l'ensemble des informations requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Dressage de produits en bois avec des assemblages de caissons (DESBO22)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d`assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Dressage de produits en bois avec des assemblages de caissons**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESBO22**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable de représenter des caissons en bois et en matériaux en bois en se référant à des documentations techniques (esquisse, dessin).**	- L'élève détermine des dimensions brutes en se référant aux documentations (esquisse). - L'élève établit et dimensionne des dessins dans le respect des normes et des échelles.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel en bois et en matériaux en bois (dimensions brutes). - L'élève a représenté le produit d'une manière graphiquement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève applique les normes techniques et graphiques importantes dans le contexte de son travail.**	- L'élève connaît les normes professionnelles servant au dessin technique et il est capable d'en appliquer les matières. - L'élève représente des composants indiqués en projections à trois panneaux en tenant compte des normes graphiques. - Les dimensions correspondent aux indications du projet.	- La représentation graphique d'un composant indiqué était conforme aux normes. - Les dimensions étaient en grande majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève se réfère à des ouvrages spécialisés, à des règlementations, à des livres de formules, à des catalogues et à des médias électroniques correspondants pour se procurer des informations.**	- L'élève consulte différents ouvrages de référence pour se procurer des informations en fonction des circonstances.	- L'élève s'est procuré des informations en fonction de la mission. - L'élève a déduit l'ensemble des informations requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réalisation de produits en bois avec des assemblages de cadres selon critères techniques (ATBO21)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d`assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Réalisation de produits en bois avec des assemblages de cadres selon critères techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATBO21**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	8
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne, il planifie son travail et il est capable d'effectuer son travail sous les aspects du temps, de l'organisation, du matériel et des outils requis en suivant les indications, de présenter sa méthode ainsi que les résultats de son travail au formateur et de les documenter.**	- L'élève connaît les variétés de bois et de matériel et il les distingue en fonction de leurs propriétés. - L'élève opte pour du matériel de manière optimale par rapport aux dimensions à produire et en fonction de la gamme disponible. - L'élève opte pour les outils et pour le matériel d'une manière adaptée à la mission. - L'élève emploie activement et correctement le vocabulaire professionnel. - L'élève soumet les outils à des contrôles sous les aspects de leur état de fonctionnement et de leur sécurité et il établit des listes de matériel et d'outillage correspondant à la mission. - L'élève respecte les délais indiqués.	- L'élève a correctement déterminé la variété de bois en fonction des circonstances. - La qualité du bois répondait fondamentalement aux exigences. - L'élève a correctement opté pour les outils, qui répondaient aux exigences d'un travail en sécurité et de qualité. - L'élève a noté les étapes de travail, la liste de matériel ainsi que la subdivision du temps par écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail au cours de l'établissement de raccords d'angles de cadres en bois massifs en suivant les indications et de manipuler des matériaux, des outils, des machines guidées à la main ainsi que des machines stationnaires de traitement du bois.**	- L'élève établit des raccords d'angles de cadres en bois en suivant les étapes de travail de manière professionnelle.	- L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines. - L'élève établi la majorité des raccords d'angles de cadres.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de crépir/de polir des matériaux en bois en suivant des étapes de travail professionnelles et d'appliquer le traitement des surfaces indiqué.**	- L'élève opte correctement pour les différentes ponceuses stationnaires et guidées à la main et il s'en sert. - L'élève se sert des outils de crépissage (rabot à retoucher, racloir) d'une manière compétente et convenant aux travaux. - L'élève utilise le papier abrasif d'une manière règlementaire en fonction de la granulométrie et du travail à effectuer. - La qualité de la surface répond aux exigences.	- L'élève a proprement/correctement effectué les travaux de préparation pour le traitement ultérieur des surfaces.
10 % (6 P)	**L'élève respecte consciencieusement les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève connaît des mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des accidents. - L'élève constate des risques.	- L'élève s'est servi de la tenue de travail et de l'équipement de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'élève a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire en matière de prévention des incendies.

10 % (6 P)	**L'élève maintient son poste de travail dans un état propre, il assure la maintenance de ses outils, il manipule le matériel de manière rentable, il trie les déchets et il les met au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève a maintenu l'atelier et le poste de travail dans un état propre. - L'élève a exclusivement utilisé des outils aiguisés. - L'élève a sereinement empilé et entreposé le matériel ainsi que les pièces de travail. - L'élève a mis le matériel au rebut et/ou il l'a recyclé conformément aux spécificités internes. - L'élève a utilisé les outils ainsi que les matériaux de manière rationnelle.	- L'élève a constamment maintenu les outils et le matériel en ordre, respectivement il les a convenablement entreposés. - L'élève a trié les déchets ainsi que les résidus et il les a mis au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Réalisation de produits avec des assemblages de caissons en bois selon critères techniques (ATBO22)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d`assemblages de cadres et de caissons selon données**

Titre du module:	**Réalisation de produits avec des assemblages de caissons en bois selon critères techniques**	**Module fondamental**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**ATBO22**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	10
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne, il planifie son travail et il est capable d'effectuer son travail sous les aspects du temps, de l'organisation, du matériel et des outils requis en suivant les indications, de présenter sa méthode ainsi que les résultats de son travail au formateur et de les documenter.**	- L'élève connaît les variétés de bois et de matériel et il les distingue en fonction de leurs propriétés. - L'élève opte pour du matériel de manière optimale par rapport aux dimensions à produire et en fonction de la gamme disponible. - L'élève opte pour les outils et pour le matériel d'une manière adaptée à la mission. - L'élève emploie activement et correctement le vocabulaire professionnel. - L'élève soumet les outils à des contrôles sous les aspects de leur état de fonctionnement et de leur sécurité et il établit des listes de matériel et d'outillage correspondant à la mission. - L'élève respecte les délais indiqués.	- L'élève a correctement déterminé la variété de bois en fonction des circonstances. - La qualité du bois répondait fondamentalement aux exigences. - L'élève a correctement opté pour les outils, qui répondaient aux exigences d'un travail en sécurité et de qualité. - L'élève a noté les étapes de travail, la liste de matériel ainsi que la subdivision du temps par écrit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail au cours de l'établissement de raccords d'angles de caissons en bois massif en suivant les indications et de manipuler les matériaux, les outils, les machines guidées à la main ainsi que les machines stationnaires de traitement du bois.**	- L'élève établit des raccords d'angles de caissons en bois en suivant les étapes de travail de manière professionnelle.	- L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines. - L'élève correctement établi la majorité des raccords d'angles de caissons en bois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de crépir/de polir des matériaux en bois en suivant des étapes de travail professionnelles et d'appliquer le traitement des surfaces indiqué.**	- L'élève opte correctement pour les différentes ponceuses stationnaires et guidées à la main et il s'en sert. - L'élève se sert des outils de crépissage (rabot à retoucher, racloir) d'une manière compétente et convenant aux travaux. - L'élève utilise le papier abrasif d'une manière règlementaire en fonction de la granulométrie et du travail à effectuer. - La qualité de la surface répond aux exigences.	- L'élève a proprement/correctement effectué les travaux de préparation pour le traitement ultérieur des surfaces.
10 % (6 P)	**L'élève respecte consciencieusement les normes ainsi que les consignes en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies.**	- L'élève connaît des mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des accidents. - L'élève constate des risques.	- L'élève s'est servi de la tenue de travail et de l'équipement de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'élève a appliqué les règles internes de l'établissement scolaire en matière de prévention des incendies.

10 % (6 P)	**L'élève maintient son poste de travail dans un état propre, il assure la maintenance de ses outils, il manipule le matériel de manière rentable, il trie les déchets et il les met au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève a maintenu l'atelier et le poste de travail dans un état propre. - L'élève a exclusivement utilisé des outils aiguisés. - L'élève a sereinement empilé et entreposé le matériel ainsi que les pièces de travail. - L'élève a mis le matériel au rebut et/ou il l'a recyclé conformément aux spécificités internes. - L'élève a utilisé les outils ainsi que les matériaux de manière rationnelle.	- L'élève a constamment maintenu les outils et le matériel en ordre, respectivement il les a convenablement entreposés. - L'élève a trié les déchets ainsi que les résidus et il les a mis au rebut.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Holzwerkstoffe und Bearbeitungstechnik 3 (TEBO3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinelle de caissons de meubles**

Titre du module:	**Holzwerkstoffe und Bearbeitungstechnik 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEBO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève dispose des connaissances requises concernant les panneaux de bois ainsi que les matériaux de revêtement habituels.**	- L'élève est capable d'expliquer la fabrication de panneaux avec précision. - L'élève s'approprie des connaissances concernant la composition des différents matériaux ainsi que leurs propriétés. - L'élève est capable d'expliquer la fabrication des revêtements. - L'élève connaît des propriétés importantes de l'entreposage ainsi que des formats normés. - L'élève est capable de distinguer le traitement ainsi que l'affectation de différents panneaux de bois.	- L'élève a décrit et esquissé la procédure de fabrication de panneaux. - L'élève connaît l'affectation ainsi que l'utilisation.
20 % (12 P)	**L'élève dispose des connaissances requises concernant les assemblages en bois habituels, les assemblages de caissons ainsi que leurs structures.**	- L'élève opte correctement pour des assemblages en bois en fonction de leur affectation. - L'élève opte pour les différents assemblages de caissons en fonction de leur affectation et il est capable de les esquisser. - L'élève suit les règles structurelles générales de manière compétente.	
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils, pour les techniques de serrage, pour les machines, pour les matériaux (comme les colles et les panneaux de bois) et pour les outils de raccordement requis pour la fabrication de caissons et d'établir une planification du travail en fonction du projet.**	- L'élève établit une suite complète et logique des étapes de travail, axée sur la fabrication. - L'élève alimente la documentation d'une manière propre et complète. - L'élève décrit les différents matériaux, outils et accessoires de manière détaillée. - L'élève documente la planification du travail.	- L'élève a décrit les paramètres du matériel, des matériaux et des outils avec précision. - La planification du travail suivait un schéma logique.
10 % (6 P)	**L'élève applique les normes techniques importantes ainsi que les consignes en matière de sécurité concernant les machines guidées à la main et stationnaires dans le contexte de son travail.**	- L'élève connaît les mesures de protection personnelle. - L'élève est capable de décrire la manipulation des machines avec précision sous l'aspect des consignes en matière de sécurité. - L'élève identifie des sources d'erreurs éventuelles et il les élimine.	- L'élève a décrit les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève présente un sujet indiqué du domaine de la menuiserie en se servant d'outils d'assistance techniques.**	- L'élève présente un sujet devant un public. - L'élève met en valeur la présentation en se servant d'outils techniques comme des logiciels, un écran et des modèles. - L'élève s'exprime librement à propos du sujet qu'il a préparé et il est capable de réagir à des interrogations.	- L'élève a effectué la présentation de manière compréhensible. - L'élève a répondu aux questions de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Calcul de caissons et propriétés physiques des produits en bois (MATBO3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinelle de caissons de meubles**

Titre du module:	**Calcul de caissons et propriétés physiques des produits en bois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATBO3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'estimer des quantités de matériel ainsi que des nombres de pièces pour des assemblages de caissons composés de bois, de matériaux en bois et de matières de revêtement.**	- L'élève détermine des dimensions en se référant à des documentations techniques. - Les nombres de pièces correspondent à la mission. - L'élève opte pour des formules et il les applique. - L'élève considère les pertes. - L'élève établit les listes de matériel conformément au modèle, elles sont complètes et les données sont correctes. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel.	- Les quantités de matériel ainsi que les nombres de pièces étaient corrects. - L'élève a correctement déterminé les dimensions brutes et finales (longueur, largeur, épaisseur). - L'élève a déterminé les quantités de matériel requises (surfaces, volumes, masses) et la liste servant à l'estimation préalable était correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer le volume, la densité, la masse, l'atrophie du bois ainsi que l'humidité du bois.**	- L'élève déduit, inverse et applique correctement les formules servant à déterminer le volume, la densité ainsi que la masse. - L'élève est capable de déterminer l'humidité du bois en effectuant des calculs. - L'élève détermine l'atrophie du bois ainsi que la dilatation de matériaux. - L'élève applique correctement les unités.	- L'élève a correctement déterminé la masse ainsi que l'épaisseur. - L'élève a obtenu des résultats réalistes concernant l'humidité du bois ainsi que l'atrophie.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer la quantité de colle requise ainsi que les rapports de mélange.**	- L'élève détermine la surface d'une manière correcte et détaillée (subdivision avec une esquisse). - L'élève détermine la quantité de colle requise en se référant à des indications techniques concernant la colle. - L'élève détermine correctement les différents composants de la colle.	- L'élève a correctement déterminé la grande majorité des quantités de colle requises et des mélanges.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises ainsi que les prix du matériel avec du bois massif et des panneaux.**	- L'élève détermine les dimensions brutes et finales. - L'élève distingue le bois massif et les panneaux et il est capable de déterminer les quantités de matériel requises en mètres cubes et en mètres carrés. - L'élève est capable de déterminer les prix spécifiques (euros par mètre carré).	- L'élève a déterminé la grande majorité des quantités de matériel requises et des prix du matériel sous forme de tableaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Dressage d'assemblages fixes (DESBO3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinelle de caissons de meubles**

Titre du module:	**Dressage d'assemblages fixes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESBO3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
2	2	- Salle informatique
5	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques d'objets à la main en se référant à des indications technologiques et à des énoncés de missions.**	- L'élève établit des dessins techniques dans le respect des normes sous les aspects des dimensions, des représentations en coupes et des annotations. - L'élève considère l'échelle et il la respecte. - L'élève représente intégralement les connexions des objets de manière graphique.	- La représentation graphique correspondait à l'énoncé de la mission, elle était complète dans une large mesure et elle était utilisable sur le terrain. - L'élève a produit la représentation graphique à la main sur la feuille de dessin.
40 % (24 P)	**L'élève applique des normes techniques et graphiques importantes dans le contexte de son travail.**	- L'élève connaît les normes du dessin technique et il les applique. - L'élève représente des composants indiqués sous formes de coupes en tenant compte des normes graphiques. - Les dimensions correspondent aux indications du projet.	- La représentation graphique ainsi que la représentation en coupe d'un composant indiqué étaient conformes aux normes. - Les dimensions étaient correctes. - Il était possible de produire la pièce de travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de composants et d'objets en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur et en se référant à des indications technologiques.**	- L'élève se sert correctement du logiciel de conception assistée par ordinateur pour établir le dessin technique. - L'élève établit correctement les représentations en coupes en deux dimensions.	- L'élève s'est servi du logiciel de conception assistée par ordinateur de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations ainsi que des données techniques en se référant à des ouvrages spécialisés, à des règlementations, à des livres de formules, à des catalogues et à des médias électroniques correspondants.**	- L'élève se sert de différentes références pour se procurer des informations en fonction des circonstances. - L'élève se sert des sources d'information d'une manière rationnelle, autonome et sereine.	- L'élève a opté pour les informations requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réalisation d'assemblages fixes pour caissons (ATBOI3)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation manuelle et machinelle de caissons de meubles**

Titre du module:	**Réalisation d'assemblages fixes pour caissons**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Modulbegleitende Evaluation (30%) und Arbeitsaufgabe (70%)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable de les évaluer sous les aspects des délais, de l'organisation, du matériel et des outils requis et de les adapter le cas échéant, à des conditions différentes (dimensions, raccordements), il applique les raccords d'angles étudiés les plus habituels et il est capable de présenter sa méthode et les résultats de son travail au formateur et de les documenter.**	- L'élève suit les informations techniques (dimensions des coupes transversales, raccordements, dimensions). - L'élève opte pour du matériel correspondant à l'énoncé de la mission ainsi qu'aux exigences et aux normes technologiques. - L'élève établit la suite des étapes de travail prévue de manière détaillée et il la documente d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications variables. - L'élève a pris connaissance d'informations concernant le produit.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes de séparation, d'assemblage, d'ajustage, de perçage et de profilage pour la fabrication d'objets simples en se servant des machines manuelles et stationnaires les plus habituelles et il se sert des outils de serrage habituels pour l'assemblage des objets.**	- L'élève effectue les travaux d'une manière compétente et rapide en suivant l'ordre indiqué. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève opte pour des outils tranchants et pour des réglages de machines en fonction des circonstances et de la fabrication et il les utilise. - L'élève équipe les machines d'une manière sécurisée et correcte sous l'aspect technique. - L'élève se sert correctement des machines guidées à la main importantes sous l'aspect de l'assemblage. - L'élève opte pour des outils de serrage et pour des accessoires de serrage en fonction du projet. - L'élève effectue le collage de la structure d'une manière plane, adaptée aux angles et adaptée aux dimensions.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (séparation, rabotage, sciage, ponçage, fraisage). - L'élève a effectué les travaux de traçage en tenant compte des raccordements. - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements manuellement. - L'élève a distingué les actions des machines manuelles et il a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur dans ce contexte. - L'élève a manipulé les outils ainsi que les machines de manière à éviter les accidents. - L'élève a correctement opté pour les outils de serrage (serre-joints) et il les a correctement disposés. - L'élève a préparé le collage.
20 % (12 P)	**L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines de traitement du bois et il respecte consciencieusement les normes de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la prévention des incendies.**	- L'élève applique correctement les mesures de prévention des accidents en fonction des circonstances. - L'élève se sert rigoureusement des outils techniques (poussoir, tige de poussée, butée auxiliaire, dispositif de bordure, rallonge de table, butée transversale, dispositif de blocage). - L'élève connaît des mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies. - L'élève identifie des risques.	- L'élève a désigné et expliqué les mesures de prévention des accidents. - L'élève s'est correctement servi des outils techniques servant à sécuriser le travail avec les machines en fonction des circonstances. - L'élève s'est servi d'une tenue de travail et d'un équipement de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'élève a appliqué les règles de prévention des incendies internes de l'établissement scolaire.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de crépir/de poncer des pièces de travail en bois en suivant les étapes de travail professionnelles et d'appliquer le traitement indiqué des surfaces.**	- L'élève opte pour les différentes machines stationnaires et pour les différentes ponceuses manuelles et il s'en sert correctement. - L'élève utilise des outils de crépissage (rabot à retoucher, racloir) d'une manière compétente et convenant aux travaux. - L'élève utilise du papier abrasif d'une manière règlementaire en fonction de la granulométrie et du travail à effectuer. - La qualité de la surface répond aux exigences.	- L'élève a proprement/correctement effectué les travaux de préparation pour le traitement ultérieur des surfaces.
10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail, il se présente à l'heure et il accepte les critiques.**	- L'élève connaît les horaires de travail ainsi que les règles de la politesse et il adopte une attitude convenable à l'égard de ses collègues de travail.	- L'élève connaît les horaires de travail. - L'élève a appliqué les règles de la politesse et il a adopté une attitude convenable à l'égard de ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Panneaux stratifiés et plaqués (TEBO4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Panneaux stratifiés et plaqués**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEBO4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève dispose des connaissances requises concernant le placage de matériaux.**	- L'élève est capable d'expliquer la fabrication de placages avec précision. - L'élève s'approprie des connaissances concernant l'assemblage, l'application ainsi que le pressage. - L'élève connaît des propriétés importantes de l'entreposage ainsi que des défauts de placage. - L'élève est capable d'évaluer la qualité d'un placage ainsi que la qualité de coupes.	- L'élève a décrit et esquissé la procédure du placage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour les différentes techniques de traitement des surfaces dans le contexte de son travail.**	- L'élève distingue et décrit les différentes techniques. - L'élève est capable de faire une sélection.	- L'élève a opté pour le traitement correct des surfaces.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une planification du travail concernant le placage ainsi que le revêtement en fonction du projet.**	- L'élève établit une planification du travail ainsi qu'une liste de matériel complètes et il les documente. - Les nombres de pièces ainsi que les quantités de matériel correspondent à la mission.	- La planification du travail suivait un schéma logique. - La liste de matériel était complète.
10 % (6 P)	**L'élève observe les consignes en matière de prévention des accidents au cours des travaux avec les machines de traitement du bois correspondantes (machine à trancher le bois de placage, machine à assembler le bois de placage, presse à plaquer).**	- L'élève connaît les sources d'erreurs ainsi que les risques éventuels dans le contexte de la structure et du fonctionnement des machines à utiliser et il les explique.	- L'élève connaît des mesures de prévention des accidents et il les a correctement sélectionnées en fonction des circonstances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport avec une présentation concernant ses travaux.**	- La structure du rapport est logique. - L'élève se sert de nouveaux médias. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel. - Les matières sont pertinentes.	- Le rapport était correctement rédigé et présentable. - L'élève a expliqué le rapport au cours d'un entretien professionnel/d'une présentation.
30 % (18 P)	**L'élève dispose de connaissances de base concernant les différentes variétés de matières synthétiques ainsi que les différentes variétés de colles et il est capable de distinguer les métaux habituels.**	- L'élève connaît la fabrication ainsi que les propriétés des matières synthétiques habituelles et il les distingue. - L'élève connaît la fabrication ainsi que les propriétés des colles habituelles, il les distingue et il connaît leur affectation. - L'élève connaît la fabrication ainsi que les propriétés des métaux utilisés en menuiserie et il les distingue.	- L'élève connaît des fondements concernant les matières synthétiques, les colles ainsi que les métaux. - L'élève a correctement planifié les affectations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Calcul des meubles et propriétés physiques des produits en bois (MATBO4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Calcul des meubles et propriétés physiques des produits en bois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATBO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'estimer des quantités de matériel concernant le placage ainsi que la fabrication de caissons.**	- L'élève détermine les valeurs en se référant à des documentations techniques. - L'élève détermine les dimensions des composants avec précision. - L'élève opte pour des formules et il les applique. - L'élève détermine des pertes ainsi que des suppléments de découpage.	- Les quantités de matériel ainsi que les nombres de pièces étaient correctes. - L'élève a correctement déterminé les dimensions brutes et finales. - L'élève a déterminé les quantités de matériel requises (surfaces, volumes, masses) sous forme de tableaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des rapports de mélange de solutions de colles et de colles ainsi que les quantités requises.**	- L'élève opte pour des données techniques. - L'élève détermine les rapports de mélange concernant le volume ou la masse. - L'élève détermine correctement le supplément.	- L'élève a correctement déterminé la grande majorité des quantités de mélange et des quantités de solutions de colles requises.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des forces, des couples ainsi que des pressions de pressage.**	- L'élève définit des forces et il les distingue. - L'élève est capable d'assembler des forces graphiquement. - L'élève détermine des couples. - L'élève définit des pressions de pressage et il les détermine en fonction de la presse à placage.	- L'élève a correctement déterminé et représenté la grande majorité des forces, des couples et des pressions de pressage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des vitesses de coupe ainsi que des vitesses d'avance.**	- L'élève effectue des calculs pour déterminer la vitesse de coupe ainsi que la vitesse d'avance de manière compétente. - L'élève suit les règles habituelles concernant la qualité des surfaces.	- L'élève a correctement déterminé la grande majorité des vitesses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Dressage d'éléments plaquées et pelliculés (DESBO4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Dressage d'éléments plaquées et pelliculés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESBO4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Professeur-ingénieur
5	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
2	2	- Salle informatique
5	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de meubles à la main en se référant à des indications technologiques et à des énoncés de missions.**	- L'élève établit des dessins techniques dans le respect des normes sous les aspects des dimensions, des représentations en coupes et des annotations. - L'élève considère l'échelle et il la respecte.	- La représentation graphique correspondait à l'énoncé de la mission, elle était complète dans une large mesure et elle était utilisable sur le terrain. - L'élève a produit la représentation graphique à la main sur la feuille de dessin.
20 % (12 P)	**L'élève applique des normes techniques et graphiques importantes dans le contexte de son travail.**	- L'élève connaît les normes du dessin technique et il les applique. - L'élève représente des composants indiqués sous formes de coupes en tenant compte des normes graphiques. - Les dimensions correspondent aux indications du projet.	- La représentation graphique ainsi que la représentation en coupe d'un composant indiqué étaient conformes aux normes. - Les dimensions étaient correctes. - Il était possible de produire la pièce de travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins techniques de composants et d'objets en se servant de logiciels de conception assistée par ordinateur et en se référant à des indications technologiques.**	- L'élève se sert correctement du logiciel de conception assistée par ordinateur pour établir les dessins techniques. - L'élève déduit correctement les représentations en coupes de la représentation en trois dimensions.	- L'élève s'est servi du logiciel de conception assistée par ordinateur de manière autonome. - Les impressions étaient utilisables pour la production.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations ainsi que des données techniques en se référant à des ouvrages spécialisés, à des règlementations, à des livres de formules, à des catalogues et à des médias électroniques correspondants.**	- L'élève se sert de différentes références pour se procurer des informations en fonction des circonstances. - L'élève se sert des sources d'information d'une manière rationnelle, autonome et sereine.	- L'élève a opté pour les informations requises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques (ATBOI4)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'ameublement contreplaqué**

Titre du module:	**Planification et réalisation d'objets plaqués selon données techniques**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	18	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
18	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
18	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
18	4	- Atelier
18	4	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Arbeitsaufgabe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des documents de missions requis, de se renseigner au sujet de l'énoncé de la mission, d'opter pour des matériaux ainsi que pour des outils convenables à utiliser pour le placage, de présenter sa méthode et les résultats de son travail au formateur et de les documenter.**	- L'élève opte pour des matériaux et pour des outils en fonction du projet et il les distingue en suivant les indications. - L'élève établit la suite des étapes de travail prévue et il la documente d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire. - L'élève met en évidence des points à observer.	- L'élève a établi une planification utile par écrit à propos du matériel requis, des outils requis et des étapes de travail en suivant les indications du dessin technique.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des éléments de placage et de support en appliquant des méthodes d'usinage manuelles et mécaniques, d'assembler des panneaux de contreplacage, des plaques de support et de la colle en suivant les indications, d'appliquer des dispositifs de serrage appropriés pour le collage et d'assembler les pièces préfabriquées.**	- L'élève calibre les plaques de support. - L'élève découpe les feuilles de placage, il les assemble, il les colle et il les presse de manière compétente. - L'élève sécurise le poste de travail, il le met en ordre et il nettoie les surfaces de travail, le matériel ainsi que les outils. - L'élève effectue le contreplacage en tenant compte des indications techniques. - Le résultat du travail est irréprochable sous l'aspect optique.	- L'élève a préparé et nettoyé la presse à plaquer. - L'élève a préparé les pièces factices éventuelles, les outils ainsi que les accessoires et il les a nettoyés après l'accomplissement de la mission. - Le résultat correspondait aux exigences du composant respectif. - Les joints des parties visibles étaient étanches. - L'élève a respecté la structure ainsi que la direction du placage.
20 % (12 P)	**L'élève applique les consignes en matière de prévention des accidents au cours des travaux avec des machines de transformation du bois et il respecte consciencieusement les normes de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la prévention des incendies.**	- L'élève applique correctement les mesures de prévention des accidents en fonction des circonstances. - L'élève utilise rigoureusement les outils techniques (poussoir, appareil d'avance, butée auxiliaire, outil de rognage, rallonge de table, butée transversale, butée de maillon, etc.). - L'élève connaît des mesures de sécurité au travail, de protection de la santé et de prévention des incendies. - L'élève identifie des risques.	- L'élève a désigné et expliqué les mesures de prévention des accidents. - L'élève a utilisé des outils techniques servant à sécuriser le travail avec les machines en fonction des circonstances. - L'élève s'est servi d'une tenue de travail et d'un équipement de protection individuelle en fonction des circonstances. - L'élève a appliqué les règles de prévention des incendies internes de l'établissement scolaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer la qualité de son travail, d'évaluer les résultats en équipe et, le cas échéant, d'appliquer des mesures pour éliminer les défauts.**	- L'élève se concerte avec les autres membres de son groupe à propos des options d'optimisation d'une méthode de placage.	- Le travail en équipe a été effectué d'une manière rationnelle et concertée pour le placage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de crépir/de poncer des pièces de travail en bois en suivant les étapes de travail professionnelles et d'appliquer le traitement indiqué des surfaces.**	- L'élève opte pour les différentes machines stationnaires et pour les différentes ponceuses manuelles et il s'en sert correctement. - L'élève utilise des outils de crépissage (rabot à retoucher, racloir) d'une manière compétente et convenant aux travaux. - L'élève utilise du papier abrasif d'une manière règlementaire en fonction de la granulométrie et du travail à effectuer.	- L'élève a effectué les travaux de préparation pour le traitement ultérieur des surfaces.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Meubles préfabriqués avec des différents raccords (TEBO5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Meubles préfabriqués avec des différents raccords**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEBO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève consulte la littérature spécialisée, des livres de formules, des catalogues et/ou des médias électroniques correspondants pour se procurer des informations, il documente les normes techniques importantes dans le contexte de son travail et il connaît les consignes correspondantes en matière de sécurité concernant les machines guidées à la main et stationnaires.**	- L'élève propose d'autres options de ferrures d'assemblage. - L'élève distingue des domaines d'affectation ainsi que des groupes de charges. - L'élève documente les consignes en matière de sécurité concernant des machines mobiles, stationnaires et à commandes numériques par écrit en fonction des circonstances et il signale des points dangereux éventuels.	- L'élève a consulté des catalogues de ferrures de manière systématique. - L'élève connaît des sources d'information appropriées et il les a consultées d'une manière sereine et rationnelle en fonction des circonstances. - L'élève a expliqué et désigné les mesures de prévention des accidents en fonction des circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit ses connaissances des technologies et des matériaux pour opter pour des ferrures d'assemblage en suivant les indications et pour établir une planification des travaux.**	- L'élève planifie les travaux en se référant à la littérature spécialisée (catalogue des ferrures). - L'élève attribue correctement des panneaux, des alèses, des bandes ainsi que des techniques d'assemblage applicables aux affectations. - La suite des étapes de travail est complète et elle correspond à une conception logique, axée sur la fabrication et sur la rentabilité.	- L'élève a documenté les étapes de travail, la liste d'outillage ainsi que la liste de matériel. - L'élève a correctement opté pour les assemblages et pour les matériaux et il les a correctement attribués. - L'élève a appliqué les normes techniques (système 32) de manière cohérente.
40 % (24 P)	**L'élève établit la planification ainsi que la conception d'un meuble modulable et il les documente de manière autonome.**	- L'élève définit la fonction ainsi que le matériau du meuble. - L'élève opte pour une structure et pour des outils d'assemblage correspondants. - L'élève tient compte des mensurations de la personne au cours de la conception.	- L'élève prépare des options pour le projet et il les note par écrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Calcul des meubles préfabriqués (MATBO5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Calcul des meubles préfabriqués**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATBO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises en suivant les indications et en se référant aux normes en vigueur, aux règlementations ainsi qu'à des catalogues de fabricants.**	- L'élève établit et détermine correctement les quantités de matériel requises. - L'élève établit la liste de matériel en appliquant une suite chronologique. - La liste de matériel est conforme aux normes et aux règlementations.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises en suivant les indications et en se référant à une liste de matériel. - L'élève s'est référé à des catalogues de fabricants pour déterminer les quantités de ferrures requises.
40 % (24 P)	**L'élève estime les coûts du matériel et de la fabrication ainsi que des meubles modulaires et des composants de caissons de manière systématique.**	- L'élève détermine les coûts du matériel et de la fabrication et il les documente dans un formulaire d'estimation. - L'élève détermine correctement des poids, des volumes, des surfaces ainsi que des prix. - L'élève applique correctement le système 32. - L'élève applique les différents suppléments. - L'élève applique les unités habituelles.	- L'élève a déterminé les coûts du matériel et de la fabrication.
20 % (12 P)	**L'élève effectue des calculs concernant l'humidité du bois ainsi que la dilatation de manière professionnelle.**	- L'élève effectue correctement les calculs concernant l'humidité du bois ainsi que la dilatation.	- L'élève a déterminé le taux d'humidité d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement déterminé la grande majorité des dimensions résultant de la dilatation.
20 % (12 P)	**L'élève détermine correctement la vitesse de coupe ainsi que la vitesse d'avance sous les aspects des temps de passage et des délais de production.**	- L'élève détermine les temps de passage ainsi que les délais de production d'une manière correcte et réaliste.	- L'élève a déterminé les délais de production.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Dressage d'éléments pour meubles démontables (DESBO5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Dressage d'éléments pour meubles démontables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**DESBO5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'établir des éléments de corps ou des meubles modulaires en matériaux en bois dans un système de conception assistée par ordinateur à trois dimensions en se référant à des documentations techniques.**	- Le modèle en trois dimensions correspond aux indications. - L'élève établit des couches ainsi que des mises en pages en plans. - L'élève se sert d'outils de construction en trois dimensions de manière compétente. - L'élève déduit des réglages d'importation et d'exportation de fichiers DXF et DWG. - L'élève attribue des objets extrudés/composites en trois dimensions avec du matériel à trois dimensions.	- Les représentations graphiques correspondaient à l'énoncé de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des éléments de corps ainsi que des meubles dans un système de conception assistée par ordinateur à deux dimensions.**	- L'élève présente correctement les dessins. - Le dessin en deux dimensions correspond aux indications. - L'élève représente des coupes dynamiques avec des hachures dans les zones de vues.	- Les représentations graphiques correspondaient à l'énoncé de la mission. - L'élève a correctement représenté les schémas de perçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les normes graphiques ainsi que les dimensionnements et les annotations.**	- L'élève applique correctement les normes. - L'élève établit des zones de vues intégrales avec des coupes partielles, des dimensionnements et des annotations/des déterminations. - L'élève établit des champs de plans avec des cadres de plans.	- Les représentations graphiques respectaient les normes en grande majorité.
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'établir des esquisses, des profils, des plans ainsi que des dessins à main levée en se référant à des documentations techniques.**	- Les esquisses ainsi que les dessins correspondent aux indications. - L'élève établit des esquisses à main levée proportionnées en deux et en trois dimensions, il les hachure et il les dimensionne.	- L'élève a correctement représenté la grande majorité des esquisses et des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan (ATBOI5)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**			
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation d'un meuble démontable**

Titre du module:	**Réalisation de meubles en panneaux préfabriqués selon plan**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
20	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	4	- Atelier
20	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des machines à utiliser de manière rationnelle pour accomplir la mission de travail, de planifier l'utilisation en suivant les indications et de prendre des décisions et il manipule les machines requises pour l'exécution mécanique de la séparation, de l'assemblage et du traitement des surfaces en suivant les indications des fabricants et en considérant des aspects de sécurité.**	- L'élève distingue les outils mécaniques et il les sélectionne en fonction des projets. - L'élève documente la suite prévue des étapes de travail d'une manière détaillée, correcte sous l'aspect professionnel et délimitée sous l'aspect horaire. - L'élève met les points à observer en évidence. - Les fraiseuses, les lames de scies ainsi que les forets sont aiguisés et en état de fonctionnement. - L'élève monte les outils de manière règlementaire.	- La planification des travaux de fabrication mécanique ainsi que les étapes de travail correspondaient à la méthode. - L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines. - L'élève a effectué les travaux de préparation (équipement) pour la séparation, le rabotage, le sciage, le perçage et le fraisage.
30 % (18 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail, il est capable de mettre à profit ses connaissances pour se procurer les informations requises dans des documentations techniques (catalogues, schémas de perçage), de préparer les panneaux et d'établir les ferrures requises sous forme de tableau et il manipule le matériel de manière rentable.**	- L'élève note les informations techniques (coupes, raccordements, ferrures, dimensionnements, traitement des surfaces) de manière détaillée. - L'élève considère d'autres options et il est capable de les évaluer sous les aspects des coûts, de la technologie et des exigences en matière de qualité. - L'élève réduit la consommation de matériel au minimum. - L'élève met les déchets produits au rebut de manière règlementaire.	- L'élève a distingué des détails techniques ainsi que des points à observer en se référant à des indications. - L'élève a pris connaissance de l'ensemble des informations essentielles concernant la mission et il les a désignées. - L'élève a commandé des panneaux ainsi que des ferrures, respectivement ils étaient en stock. - L'élève a optimisé la découpe du matériel. - L'élève a trié les déchets ainsi que les résidus et il les a mis au rebut.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de programmer et de manipuler des machines à commande numérique servant à la fabrication de pièces plus simples et complexes.**	- L'élève programme les schémas de perçage en fonction des indications requises concernant les ferrures. - L'élève serre les pièces de travail (dispositifs de serrage et d'aspiration) conformément à la procédure de travail.	- L'élève a programmé des schémas de perçage en se servant de l'éditeur de perçage et/ou de fraisage - L'élève a serré les pièces de travail d'une manière sereine et correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler manuellement et mécaniquement les composants ainsi que les ensembles de composants fabriqués en suivant les indications techniques et la documentation de la mission, il manipule les pièces de travail ainsi que les ferrures à utiliser au cours de la fabrication du corps de meuble avec précaution et il applique des méthodes de mesurage et de contrôle habituelles pour évaluer son travail et pour en contrôler la qualité.**	- L'élève considère les tolérances de dimensionnement ainsi que les options de réglage. - L'élève ajuste des ferrures et il les oriente. - L'élève soumet des schémas de perçage à des contrôles en se servant d'un pied à coulisse et il les ajuste en fonction du programme (correspondance entre les résultats recherchés et obtenus).	- L'élève a assemblé des composants de manière chronologique en se servant de ferrures d'assemblage. - L'élève a continuellement contrôlé les dimensions ainsi que la qualité.
10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère convenablement avec ses formateurs et avec ses collègues de travail, il se présente à l'heure et il est capable de gérer les critiques.**	- L'élève connaît les horaires de travail ainsi que les bonnes manières et il adopte une attitude correcte à l'égard de ses collègues de travail.	- L'élève connaît les horaires de travail ainsi que les bonnes manières et il a adopté une attitude correcte dans une large mesure à l'égard des ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Fabrication de portes intérieures (TEBO6)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Fabrication de portes intérieures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TEBO6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail, il distingue des structures de portes, des cadres de portes, des structures de fenêtres ainsi les variétés de charnières et de butées correspondantes et il établit des rapports concernant les méthodes de fabrication de panneaux de portes et de leurs cadres.**	- L'élève classe les propriétés structurelles ainsi que les domaines d'affectation des structures de portes et des cadres de portes. - L'élève documente les méthodes de fabrication. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a distingué des structures de portes, des structures de fenêtres ainsi que des cadres de portes en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève a déterminé des variétés de charnières et de butées et il les a correctement attribuées. - L'élève a documenté la suite chronologique des étapes servant à la fabrication de panneaux de portes et de cadres de portes.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les serrures les plus habituelles y compris la technique de sécurité, leurs accessoires ainsi que le montage de ferrures en fonction des circonstances, il les attribue et il documente les méthodes de montage de portes et de cadres.**	- L'élève détermine correctement les pièces détachées d'une serrure. - L'élève distingue les serrures de portes, les garnitures de portes ainsi que les options de fermeture en fonction des circonstances. - L'élève analyse des fiches de données techniques et il s'en sert en fonction des circonstances. - L'élève note des outils accessoires, des outils de collage, des outils de montage ainsi que des outils de serrage servant au montage d'une porte avec un cadre par écrit.	- L'élève a attribué les serrures de portes, les garnitures de portes ainsi que les options de fermeture à leur affectation. - L'élève a établi la suite chronologique du montage d'une porte avec un cadre.
30 % (18 P)	**L'élève distingue des conditions de sollicitation en matière de protection sonore, de protection anti-incendie, de protection contre l'humidité et de protection thermique et il est capable de classer des normes, des règles ainsi que des options structurelles.**	- L'élève attribue correctement les normes ainsi que les règles concernant la protection sonore, la protection anti-incendie, la protection contre l'humidité et la protection thermique aux conditions de sollicitation de la structure d'une porte en se référant à une option structurelle.	- L'élève a distingué la protection sonore, la protection anti-incendie, la protection contre l'humidité ainsi que la protection thermique et il les a attribuées aux conditions de sollicitation. - L'élève a distingué les normes et les règles concernant la protection sonore, la protection anti-incendie, la protection contre l'humidité ainsi que la protection thermique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Calculs physiques de la dilatation et l'isolation thermique (MATBO6)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Calculs physiques de la dilatation et l'isolation thermique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MATBO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises en suivant les indications et en se référant aux normes en vigueur, aux règlementations ainsi qu'à des catalogues de fabricants.**	- L'élève établit et détermine correctement les quantités de matériel requises. - L'élève établit la liste de matériel en appliquant une suite chronologique. - La liste de matériel est conforme aux normes et aux règlementations.	- L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises en suivant les indications et en se référant à une liste de matériel. - L'élève s'est référé à des catalogues de fabricants pour déterminer les quantités de ferrures requises.
40 % (24 P)	**L'élève estime les coûts du matériel et de la fabrication de manière systématique.**	- L'élève détermine les coûts du matériel et de la fabrication et il les documente dans un formulaire d'estimation. - L'élève détermine correctement des poids, des volumes, des surfaces ainsi que des prix. - L'élève applique les différents suppléments. - L'élève applique les unités habituelles.	- L'élève a déterminé les coûts du matériel et de la fabrication.
40 % (24 P)	**L'élève effectue des estimations concernant l'isolation thermique avec des portes, des fenêtres et des parois.**	- L'élève effectue les estimations concernant l'isolation thermique de manière systématique en appliquant des normes habituelles.	- L'élève a correctement déterminé le coefficient de transmission thermique Um.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Dressage de portes d'intérieur (DESBO6)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Dressage de portes d'intérieur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DESBO6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques - Professeur-ingénieur
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle informatique
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en deux et en trois dimensions de structures de portes en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève attribue les caractéristiques structurelles. - L'élève représente correctement les variétés de charnières et de butées dans la structure en suivant les indications des fabricants. - L'élève établit des couches. - L'élève se sert d'outils de construction à deux et à trois dimensions de manière compétente. - L'élève dispose des objets profilés de manière autonome. - L'élève attribue des objets extrudés/composites en trois dimensions avec du matériel à trois dimensions.	- L'élève a correctement représenté les structures des portes, les cadres des portes ainsi que les chambranles des portes. - L'élève a déterminé des variétés de charnières et de butées et il les a représentées d'une manière correcte sous l'aspect graphique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en trois dimensions avec des coupes partielles de structures de portes en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève attribue les caractéristiques structurelles. - L'élève représente correctement les variétés de charnières et de butées dans la structure en suivant les indications des fabricants. - L'élève représente les coupes dynamiques avec des hachures dans les zones de vues.	- L'élève a correctement représenté les structures des portes, les cadres des portes ainsi que les chambranles des portes. - L'élève a déterminé des variétés de charnières et de butées et il les a représentées d'une manière correcte sous l'aspect graphique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins en trois dimensions avec des coupes partielles de structures de portes en se servant d'un système de conception assistée par ordinateur.**	- L'élève applique correctement les normes. - L'élève établit des zones de vues intégrales avec des coupes partielles, des dimensionnements et des annotations/des déterminations. - L'élève établit des champs de plans avec des cadres de plans.	- Les représentations graphiques respectaient les normes en grande majorité.
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail et il est capable d'établir des esquisses, des profils, des plans ainsi que des dessins à main levée en se référant à des documentations techniques.**	- Les esquisses ainsi que les dessins correspondent aux indications. - L'élève a établi des esquisses à main levée proportionnées en deux et en trois dimensions, il les hachure et il les dimensionne.	- L''élève a correctement représenté la grande majorité des esquisses et des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles (ATBOI6)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de portes d'intérieur**

Titre du module:	**Réalisation de portes d'intérieur avec chambranles et contre-chambranles**	**Module fondamental**	
Code du module:	**ATBOI6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	20	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
20	4	- Maître d'enseignement technique / Bois - Travaux pratiques
20	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
20	4	- Atelier
20	4	

Nombre maximum d'élèves: 10

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance de missions de travail, il est capable d'adapter la planification aux circonstances, il propose des variations d'exécution, il lit des dessins en deux et en trois dimensions, il établit les détails de structures, il planifie les étapes de travail avec des machines conventionnelles et avec des machines-outils à commandes numériques, il les documente et il les programme.**	- L'élève adapte les structures des portes aux conditions structurelles. - L'élève identifie des composants ainsi que des dimensions indiquées en consultant le dessin technique de la structure d'une porte et il les attribue aux listes de pièces. - Les détails de la structure correspondent aux indications et l'élève est capable de dimensionner les composants. - L'élève établit une planification chronologique servant à la programmation de la machine-outil à commande numérique.	- Les structures des portes, les cadres des portes ainsi que les ferrures des portes correspondaient au domaine d'affectation. - L'élève a élaboré (considéré) des variations conceptuelles dans le cadre d'un travail en groupe. - L'élève a correctement interprété des dessins indiqués. - L'élève a établi les détails d'une structure. - L'élève a programmé et documenté la planification du travail dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel, de découpage et de commande en se référant aux indications.**	- L'élève établit correctement la liste de matériel/de découpage. - L'élève détermine les ferrures requises en fonction des exigences de la structure d'une porte et des conditions structurelles.	- L'élève a établi une liste de matériel et de découpage en se référant au dessin technique. - L'élève a déterminé les quantités de ferrures requises.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'équiper des machines conventionnelles et de fabriquer des pièces de manière autonome en considérant les exigences en matière de sécurité, il fabrique une porte avec ses équipiers en se servant de machines-outils à commandes numériques, il monte les composants fabriqués, les ferrures ainsi que plusieurs modèles de joints et il les ajuste en suivant les indications.**	- L'élève effectue les travaux de rabotage. - L'élève opte pour des lames de scies et il règle les machines en fonction des circonstances. - L'élève équipe la fraiseuse d'une manière sécurisée et correcte sous l'aspect technique. - L'élève raccorde les composants de manière ajustée et dans le respect des angles. - L'élève ajuste les ferrures en fonction des circonstances. - L'élève insère les joints en suivant les indications et en répondant aux exigences.	- L'élève a effectué les travaux de préparation (séparation, rabotage, sciage, polissage). - L'élève a effectué les travaux de traçage sous l'aspect des assemblages. - Le cas échéant, l'élève a ajusté les raccordements à la main. - L'élève a appliqué les mesures de prévention des accidents. - L'élève a assemblé des cadres et/ou des panneaux avec des outils de serrage. - L'élève a correctement fixé les ferrures. - L'élève a inséré un joint.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter la porte et de l'ajuster.**	- La porte fonctionne de manière irréprochable.	- Le résultat du travail répondait aux exigences technologiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de traiter la surface en fonction des exigences auxquelles doit répondre la porte en suivant les indications.**	- La qualité de la surface répond aux exigences.	- L'élève a traité la surface de la structure d'une porte.
10 % (6 P)	**L'élève communique et coopère convenablement avec ses formateurs et avec ses collègues de travail, il se présente à l'heure et il est capable de gérer les critiques.**	- L'élève connaît les horaires de travail ainsi que les bonnes manières et il adopte une attitude correcte à l'égard de ses collègues de travail.	- L'élève connaît les horaires de travail ainsi que les bonnes manières et il a adopté une attitude correcte dans une large mesure à l'égard de ses collègues de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Stage-EB-1 (STAGE1)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage-EB-1**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	7
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Modulbegleitende Kompetenzfeststellung, Arbeitsaufgabe mit Fachgespräch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se renseigne au sujet des outils, des accessoires et des outils de montage à utiliser, il effectue des planifications et il prend des décisions en fonction de la mission.**	- L'élève prend connaissance de la mission et il est capable de l'accomplir. - L'élève prépare les outils requis.	- L'élève a établi une planification écrite des travaux en mentionnant les outils à utiliser conformément à la commande du client.
40 % (24 P)	**L'élève participe aux travaux, il accomplit la mission de manière compétente, il fait preuve d'esprit d'équipe et il adopte une attitude soignée au sein de l'entreprise et chez les clients.**	- L'élève effectue les travaux de manière compétente. - L'élève applique les règles. - L'élève respecte les accords.	- L'élève a correctement effectué les travaux. - L'élève a respecté les décisions ainsi que les accords internes.
10 % (6 P)	**L'élève observe les consignes en matière de prévention des accidents et il porte un équipement de protection individuelle.**	- L'élève porte des lunettes de protection, des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue de travail en toute circonstance.	- L'élève a constaté des circonstances dangereuses et il a appliqué des mesures en conséquence (installations de stockage, chemins de transport et environnement de travail). - L'élève a utilisé les équipements de protection individuelle conformément aux consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève se renseigne au sujet des cycles de travail quotidiens et il les documente.**	- L'élève établit un rapport de travail et il le classe en suivant les indications internes. - L'élève alimente le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.	- L'élève a établi un rapport de travail. - La documentation permettait de constater fondamentalement les travaux effectués ainsi que les temps de travail requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Stage-EB-2 (STAGE2)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Stage-EB-2**	**Module stage**	
Code du module:	**STAGE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	6
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève s'informe au sujet de l'organisation de l'entreprise et il documente les procédures de travail quotidiennes.**	- L'élève distingue les domaines de compétences ainsi que les activités de l'entreprise. - L'élève connaît la structure (la hiérarchie) et il est capable de la décrire. - L'élève est capable de décrire l'organisation des procédures en se référant à la commande d'un client à titre d'exemple.	- L'élève a fourni les données standard concernant l'entreprise ainsi que ses activités (par exemple le nombre de collaborateurs, les produits, les services, etc.). - L'élève évolue sereinement dans le contexte de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'élève participe au chargement en équipe du véhicule de transport en tenant compte de la sécurisation de la cargaison et de l'efficacité de l'acheminement.**	- L'élève dresse une liste d'inventaire structurée et complète de l'outillage et du matériel. - L'élève utilise correctement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a dressé une liste d'inventaire, qui était complète dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'assembler des composants de manière compétente avec des outils.**	- L'élève assemble les éléments en fonction d'un ordre chronologique. - L'élève affecte correctement les outils appropriés lors de l'assemblage.	- L'élève a assemblé les composants conformément aux indications.
20 % (12 P)	**L'élève manipule les composants/les éléments ainsi que les outils avec précaution lors du chargement et du déchargement du véhicule de transport de même que sur le lieu de la mission.**	- Les composants/les éléments/l'outillage ne subissent pas de détérioration lors du transport vers le chantier/chez le client. - L'élève observe les consignes concernant le transport et la manipulation des éléments. - L'élève utilise les instruments accessoires pour le transport.	- L'élève a correctement sécurisé, chargé et déchargé la cargaison et il l'a déposée sereinement et sans détérioration au lieu des travaux. - L'élève a évité les détériorations dans la mesure du possible et, le cas échéant, il a signalé les détériorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EB**	**Type:**	☐ CCP ☒ DAP ☐ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Division de l'apprentissage industriel**				
Section / Métier / Profession:	**Section des menuisiers-ébénistes - Menuisier-ébéniste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	14
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève prend connaissance de la mission, il la planifie de manière chronologique, il l'évalue et il l'esquisse en suivant les indications.**	- L'élève établit correctement la planification du travail. - L'élève établit les listes de matériel et il détermine les coûts avec précision. - L'élève établit un dessin de manière compétente, dans le respect des normes.	- La planification du travail par écrit concernant les quantités de matériel requises, les outils requis ainsi que les étapes de travail correspondait à la méthode appliquée. - L'élève a correctement déterminé les quantités de matériel requises concernant le bois et/ou les matériaux en bois. - Le dessin était correct.
40 % (24 P)	**L'élève accomplit les étapes de travail de manière chronologique, il produit les composants en respectant les dimensions avec précision et il prépare les outils, les machines ainsi que les techniques dont il a connaissance en veillant à la sécurité.**	- L'élève détermine des dimensions brutes en se référant à des documentations, à des dessins, à une projection verticale ou à une esquisse. - L'élève fabrique les composants en suivant les indications. - L'élève distingue les propriétés du matériel, il opte pour des outils, pour des machines et pour des techniques en fonction du projet et il s'en sert. - L'élève utilise une protection auditive, des lunettes de protection, des chaussures de sécurité, une tenue de travail ainsi qu'un masque anti-poussière de manière conséquente.	- L'élève a préparé les outils et il a équipé les machines de manière autonome. - Les composants correspondaient aux dimensions finales. - L'élève a rigoureusement suivi les consignes en matière de prévention des accidents quand il a utilisé des machines ainsi que des outils. - L'élève portait une tenue de travail et il a utilisé un équipement de protection individuelle.
30 % (18 P)	**L'élève prépare et assemble les connexions ainsi que les ferrures de manière ajustée et les meubles correspondent aux indications/à la commande du client.**	- L'élève établit les connexions de manière ajustée. - Les précisions angulaire et dimensionnelle des composants correspondent aux indications. - L'élève intègre les composants ainsi que les ferrures dans le meuble/le caisson en respectant les dimensions, les joints, les intervalles, le jeu de guidage ainsi que la souplesse indiqués. - L'élève effectue des travaux de préparation servant au traitement des surfaces. - L'élève accomplit la mission du client.	- L'élève a fabriqué un meuble en état d'utilisation de manière compétente. - Le meuble correspondait aux indications du client sous les aspects optique et technique. - L'élève a accompli la fabrication du meuble.
10 % (6 P)	**L'élève évalue son travail au cours d'un entretien professionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer et de critiquer son travail personnel.	- L'élève a présenté le travail de manière compétente et il a proposé des améliorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Projet en mécanique/électrique 1 (PROME1-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique/électrique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les informations d'un projet axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique/électricité.**	- L'élève comprend les informations concernant la mission. - L'élève connaît les matières de la mission. - L'élève désigne l'ensemble de la mission en employant ses propres mots.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mission de travail axée sur la pratique.**	- L'élève désigne les étapes de travail requises et axées sur la pratique. - L'élève prépare les outils requis. - L'élève commente sa préparation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises et axées sur la pratique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail requises. - L'élève exécute les travaux correctement. - L'élève demande des conseils. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'ensemble de son travail sous l'aspect professionnel.**	- L'élève soumet ses actions à un contrôle. - L'élève connaît ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève commente le résultat global.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Projet en mécanique/électrique 2 (PROME2-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique/électrique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les informations d'un projet axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique/électricité.**	- L'élève comprend les informations concernant la mission. - L'élève connaît les matières de la mission. - L'élève désigne l'ensemble de la mission en employant ses propres mots.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mission de travail axée sur la pratique.**	- L'élève désigne les étapes de travail requises et axées sur la pratique. - L'élève prépare les outils requis. - L'élève commente sa préparation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises et axées sur la pratique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail requises. - L'élève exécute les travaux correctement. - L'élève demande des conseils. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'ensemble de son travail sous l'aspect professionnel.**	- L'élève soumet ses actions à un contrôle. - L'élève connaît ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève commente le résultat global.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Projet en mécanique/électrique 3 (PROME3-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique/électrique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les informations d'un projet axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique/électricité.**	- L'élève comprend les informations concernant la mission. - L'élève connaît les matières de la mission. - L'élève désigne l'ensemble de la mission en employant ses propres mots.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mission de travail axée sur la pratique.**	- L'élève désigne les étapes de travail requises et axées sur la pratique. - L'élève prépare les outils requis. - L'élève commente sa préparation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises et axées sur la pratique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail requises. - L'élève exécute les travaux correctement. - L'élève demande des conseils. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'ensemble de son travail sous l'aspect professionnel.**	- L'élève soumet ses actions à un contrôle. - L'élève connaît ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève commente le résultat global.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Projet en mécanique/électrique 4 (PROME4-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique/électrique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

um Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les informations d'un projet axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique/électricité.**	- L'élève comprend les informations concernant la mission. - L'élève connaît les matières de la mission. - L'élève désigne l'ensemble de la mission en employant ses propres mots.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mission de travail axée sur la pratique.**	- L'élève désigne les étapes de travail requises et axées sur la pratique. - L'élève prépare les outils requis. - L'élève commente sa préparation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises et axées sur la pratique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail requises. - L'élève exécute les travaux correctement. - L'élève demande des conseils. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'ensemble de son travail sous l'aspect professionnel.**	- L'élève soumet ses actions à un contrôle. - L'élève connaît ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève commente le résultat global.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Projet en mécanique/électrique 5 (PROME5-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique/électrique 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Remarque compétences:

Der Schwerpunkt ist das „handlungsorientierte Konzept".
Den Anspruch der Aufgabe während der Zeitdauer der Ausbildung in den „fakultativen Modulen" stetig steigern!
Die Aufgabe wird vom Lehrenden, nach Möglichkeit mit den Auszubildenden festgelegt, die Aufgabe soll herausfordernd jedoch nicht überfordernd sein!
Das Thema kann folgendermaßen ausgewählt werden:
- Der Lehrer entscheidet im Sinne einer Weiterentwicklung der Auszubildenden.
- Der Auszubildende entscheidet nach persönlichem Interesse.
- Ein schon bearbeitetes Thema kann im Schwierigkeitsgrad noch erweitert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les informations d'un projet axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique/électricité.**	- L'élève comprend les informations concernant la mission. - L'élève connaît les matières de la mission. - L'élève désigne l'ensemble de la mission en employant ses propres mots.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mission de travail axée sur la pratique.**	- L'élève désigne les étapes de travail requises et axées sur la pratique. - L'élève prépare les outils requis. - L'élève commente sa préparation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises et axées sur la pratique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail requises. - L'élève exécute les travaux correctement. - L'élève demande des conseils. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'ensemble de son travail sous l'aspect professionnel.**	- L'élève soumet ses actions à un contrôle. - L'élève connaît ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève commente le résultat global.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Projet en mécanique/électrique 6 (PROME6-F)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Projet en mécanique/électrique 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PROME6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les informations d'un projet axé sur la pratique dans le domaine de la mécanique.**	- L'élève comprend les informations concernant la mission. - L'élève connaît les matières de la mission. - L'élève désigne l'ensemble de la mission en employant ses propres mots.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer la mission de travail axée sur la pratique.**	- L'élève désigne les étapes de travail requises et axées sur la pratique. - L'élève prépare les outils requis. - L'élève commente sa préparation.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir les étapes de travail requises et axées sur la pratique.**	- L'élève accomplit les étapes de travail requises. - L'élève exécute les travaux correctement. - L'élève demande des conseils. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'ensemble de son travail sous l'aspect professionnel.**	- L'élève soumet ses actions à un contrôle. - L'élève connaît ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève commente le résultat global.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réparation de la mécanique des moteurs 1 (MOTOR1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base/ Moteur**

Titre du module:	**Réparation de la mécanique des moteurs 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des instruments de mesure de base sous guidance. (PR)**	- L'élève manipule les instruments de mesure suivants: o la règle de mesure en acier, o le pied à coulisse, o le micromètre. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état au bloc moteur et au mécanisme à manivelle sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de démontage et de montage aux composants indiqués: - le vilebrequin et les paliers, - les cylindres et le bloc cylindres, - les pistons et les bagues des pistons, - la bielle et les paliers. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état au système de lubrification du moteur sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de démontage et de montage aux composants indiqués: - la pompe à huile, - le refroidisseur d'huile, - l'affichage de pression d'huile. -L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réparation de la mécanique des moteurs 2 (MOTOR2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base/ Moteur**

Titre du module:	**Réparation de la mécanique des moteurs 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTOR2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir des instruments de mesure de base sous guidance. (PR)**	- L'élève manipule les instruments de mesure suivants: o la jauge d'épaisseur, o la règle de précision, o le comparateur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état à la culasse et à la commande de soupape sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de démontage et de montage aux composants indiqués: - la culasse, - l'arbre à cames, - les soupapes et la commande de soupape, - la commande du moteur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état au système de refroidissement sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de démontage, de remise en état et de montage aux composants indiqués et il évalue les résultats: - la pompe de refroidissement, - le refroidisseur et le ventilateur, - le thermostat de liquide de refroidissement et le capteur de température. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Entretien et roues (FAHWE1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Système de suspension de base**

Titre du module:	**Entretien et roues**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différents composants de la structure du véhicule et d'effectuer un service d'huile sous guidance. (PR)**	- L'élève connaît la structure d'un véhicule. - L'élève effectue un service d'huile et il soumet le niveau des liquides à un contrôle. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître les bases ainsi que les désignations de pneus et de jantes. (PR)**	- L'élève connaît les bases des pneus et des jantes. - L'élève connaît les désignations ainsi que les dimensions des pneus. - L'élève connaît la pression des pneus. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus sous guidance. (PR)**	- L'élève monte des pneus. - L'élève règle la pression de pneus. - L'élève répare des pneus. - L'élève effectue l'équilibrage de roues. - L'élève monte des pneus sur le véhicule. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Entretien et freins (FAHWE2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Système de suspension de base**

Titre du module:	**Entretien et freins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître les composants du système de freinage du véhicule. (PR)**	- L'élève connaît les composants suivants du véhicule: - le liquide de frein, - le maître-cylindre de frein tandem, - les freins à disques et à tambours, - le frein de stationnement, - le surpresseur de freinage, - le système antiblocage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les différents travaux de maintenance aux composants suivants: - les freins à disques et à tambours, - le frein de stationnement, - le liquide de frein. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état au système de freinage sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état aux composants suivants: - les freins à disques, - les freins à tambours, - le frein de stationnement, - le liquide de frein, - les conduites de freins, - le surpresseur de freinage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité concernant la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Moteur et châssis 1 (MOTFA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Théorie de base /Moteur et système de suspension**

Titre du module:	**Moteur et châssis 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTFA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître les fondements du moteur à quatre temps. (TH)**	- L'élève décrit la structure fondamentale d'un moteur à quatre temps. - L'élève explique le principe des quatre temps (essence/diesel). - L'élève décrit la disposition ainsi que la numérotation des cylindres. - L'élève décrit la séquence d'allumage ainsi que le moment d'allumage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître le bloc moteur, le mécanisme à manivelle ainsi que la lubrification du moteur. (TH)**	- L'élève désigne des structures de blocs moteurs. - L'élève décrit les pistons, les bagues des pistons ainsi que les axes des pistons. - L'élève décrit la bielle. - L'élève décrit le vilebrequin ainsi que les paliers. - L'élève décrit le volant d'inertie. - L'élève connaît des huiles de moteurs. - L'élève décrit le circuit de lubrification.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître la structure, la fonction ainsi que les désignations de jantes et de pneus. (TH)**	- L'élève connaît les dimensions, respectivement les désignations, des jantes (déport, dimensions), - L'élève connaît les fixations des roues. - L'élève connaît les identifications ainsi que les dimensions de pneus. - L'élève connaît la pression des pneus ainsi que les systèmes de contrôle de la pression des pneus.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Moteur et châssis 2 (MOTFA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Théorie de base /Moteur et système de suspension**

Titre du module:	**Moteur et châssis 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTFA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître les fondements de la commande du moteur. (TH)**	- L'élève connaît le fonctionnement de la commande du moteur. - L'élève connaît l'entraînement de l'arbre à cames. - L'élève lit un diagramme de dispersion. - L'élève connaît l'impact du jeu de soupape. - L'élève connaît les composants de la commande du moteur: - les soupapes, - la compensation hydraulique du jeu de soupape, - l'arbre à cames.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de connaître les fondements du refroidissement du moteur. (TH)**	- L'élève connaît le principe de base ainsi que les variétés du refroidissement. - L'élève désigne les composants du système de refroidissement du moteur: - les soupapes thermostatiques, - la pompe de refroidissement, - le refroidisseur, - le ventilateur.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître la structure ainsi que les composants du système de freinage hydraulique. (TH)**	- L'élève connaît la structure du système de freinage et il désigne les composants du système de freinage: - le liquide de frein, - le maître-cylindre de frein tandem, - les freins à disques, - les freins à tambours, - le frein de stationnement, - le surpresseur de freinage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Module de formation patronale 1 (FORMA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 1**

Titre du module:	**Module de formation patronale 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'inspection et de maintenance sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'exécution sous guidance des travaux d'inspection en suivant le plan d'inspection, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état au groupe moteur et au mécanisme à manivelle sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition et de montage aux composants du bloc moteur et du mécanisme à manivelle, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état au système de lubrification du moteur sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition et de montage aux composants du système de lubrification du moteur, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître la structure d'un véhicule et d'effectuer un service d'huile sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o la connaissance des ensembles de composants de la structure d'un véhicule, o l'exécution sous guidance d'un service d'huile et d'un contrôle des niveaux des réservoirs de liquides, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de connaître les désignations de pneus et de jantes.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'identification des désignations des pneus et des jantes, o la connaissance de la pression des pneus, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un service de maintenance des pneus sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'exécution sous guidance du montage des pneus, o le réglage de la pression des pneus sous guidance, o la réparation de pneus sous guidance, o l'exécution sous guidance de l'équilibrage des roues, o l'exécution sous guidance du montage des roues sur le véhicule automobile, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, in Absprache mit dem Betriebsausbilder, einen Arbeitsbericht zu einer der vorherigen Kompetenzen zu verfassen.**	Die folgenden Handlungen sind zu evaluieren: - Ausbildungsbericht selbstständig, fachgerecht und sauber verfassen - Angaben zur Unfall- und Schadensverhütung vorhanden Termingerecht nach Absprache abgeben.	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Module de formation patronale 2 (FORMA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 1**

Titre du module:	**Module de formation patronale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'inspection et de maintenance sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'exécution sous guidance des travaux d'inspection en suivant le plan d'inspection, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état à la culasse et à la commande de soupape sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition et de montage aux composants de la culasse, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état au système de refroidissement sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition et de montage aux composants du système de refroidissement, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de connaître les composants du système de freinage d'un véhicule.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o la connaissance des composants du système de freinage du véhicule - maître-cylindre de frein, - servofrein, - freins à disques, - freins à tambours, - frein de stationnement, - liquide de frein, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance au système de freinage sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance aux composants du système de freinage du véhicule - freins à disques, - freins à tambours, - frein de stationnement, - liquide de frein, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état au système de freinage sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de remise en état aux freins à disques et à tambours, o l'application sous guidance de travaux de réglage au frein de stationnement, o le remplacement sous guidance du liquide de frein, o le remplacement sous guidance des conduites de freins, o le contrôle sous guidance du servofrein, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage, in Absprache mit dem Betriebsausbilder, einen Arbeitsbericht zu einer der vorherigen Kompetenzen zu verfassen.**	Die folgenden Handlungen sind zu evaluieren: - Ausbildungsbericht selbstständig, fachgerecht und sauber verfassen - Angaben zur Unfall- und Schadensverhütung vorhanden Termingerecht nach Absprache abgeben	Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation (ELEKT1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Réparation des systèmes d'éclairage et de signalisation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEKT1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance à la batterie de démarrage sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, de démontage et de montage aux composants suivants: - la batterie de démarrage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de valeurs électriques mesurées sur l'éclairage extérieur standard sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants au système d'éclairage extérieur standard: o mesurage de la tension, du courant et de la résistance, o mesurages dans un circuit électrique simple. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état à l'éclairage extérieur standard sous guidance. (PR)**	- L'élève soumet l'éclairage extérieur standard à des analyses et il effectue des travaux de remise en état. - L'élève effectue un test du fonctionnement des systèmes de signalisation et d'éclairage. - L'élève mesure la tension, le courant ainsi que la résistance. - L'élève effectue des travaux de remise en état et, le cas échéant, il remplace des composants défectueux. - L'élève effectue un réglage de la portée lumineuse. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réparation des systèmes d'allumage simples (ELEKT2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique de base**

Titre du module:	**Réparation des systèmes d'allumage simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEKT2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser le système d'allumage par bobine et d'y appliquer des travaux de remise en état sous guidance. (PR)**	- L'élève soumet le système d'allumage par bobine à des analyses et il effectue des travaux de remise en état. - L'élève connaît les composants. - L'élève effectue des travaux de remise en état et, le cas échéant, il remplace des composants défectueux. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état au démarreur sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état au composant suivant: - le démarreur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état au générateur sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de remise en état au composant suivant: - le générateur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réparation des systèmes de suspension 1 (FAHWE3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Système de suspension avancé**

Titre du module:	**Réparation des systèmes de suspension 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état à la suspension des roues sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les différents travaux de remise en état aux composants de la suspension des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état aux amortisseurs des roues sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les différents travaux de remise en état aux composants des amortisseurs des roues. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état aux ressorts sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les différents travaux de remise en état aux composants des ressorts. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réparation des systèmes de suspension 2 (FAHWE4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Système de suspension avancé**

Titre du module:	**Réparation des systèmes de suspension 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FAHWE4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de préparation servant au mesurage du parallélisme des roues sous guidance. (PR)**	- L'élève prépare le véhicule à mesurer au mesurage du parallélisme des roues en suivant les indications du fabricant. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter l'instrument de mesurage du parallélisme des roues sous guidance. (PR)**	- L'élève monte et règle l'instrument de mesurage du parallélisme des roues sur le véhicule à mesurer. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance des résultats mesurés du parallélisme des roues sous guidance. (PR)**	- L'élève prend connaissance des résultats du mesurage du parallélisme des roues sur le véhicule à mesurer. - Le cas échéant, l'élève règle l'alignement des roues pour obtenir les résultats recherchés. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Electrique et châssis 1 (ELEFA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique et système de suspension avancés**

Titre du module:	**Electrique et châssis 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEFA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître les bases des sources de tension et des systèmes électriques. (TH)**	- L'élève connaît la loi d'Ohm: o la tension, le courant et la résistance. - L'élève connaît la batterie de démarrage: o l'identification de la batterie, o les paramètres de la batterie.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître l'éclairage extérieur standard. (TH)**	- L'élève connaît l'éclairage dans le véhicule: o systèmes d'éclairage, o dispositifs d'éclairage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître la structure de la suspension des roues. (TH)**	- L'élève connaît la structure de la suspension des roues: o l'essieu rigide, o la suspension indépendante, o les variétés de ressorts, o les amortisseurs.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Electrique et châssis 2 (ELEFA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Electrique et système de suspension avancés**

Titre du module:	**Electrique et châssis 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ELEFA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître les fondements d'un système d'allumage à bobine. (TH)**	- L'élève connaît la fonction de base ainsi que l'identification des bornes du système d'allumage à bobine: - le circuit primaire et le circuit secondaire. - L'élève désigne les composants du système d'allumage à bobine: - la bobine d'allumage, - le contact de coupe-circuit, - le distributeur, - le condensateur d'allumage, - les bougies d'allumage, - les lignes à haute tension, - le connecteur de bougie.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître les structures de l'alternateur et du démarreur. (TH)**	- L'élève connaît l'alternateur: o sa mission, o les identifications des bornes. - L'élève connaît le démarreur: o sa mission, o les identifications des bornes.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître les fondements du parallélisme des roues. (TH)**	- L'élève connaît les positions des roues: - la voie, - le carrossage.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Module de formation patronale 3 (FORMA3)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 2**

Titre du module:	**Module de formation patronale 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMA3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état sous guidance à la suspension des roues.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition et de montage aux composants du châssis et de la suspension des roues. o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état au mécanisme d'amortissement pneumatique sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition et de montage aux composants du châssis et du mécanisme d'amortissement pneumatique, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de de remise en état au système de ressorts sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition et de montage aux composants du châssis et du système de ressorts, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance à la batterie de démarrage sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de finition, de montage et de maintenance aux composants de la gestion du réseau de bord et de la batterie de démarrage, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance de résultats mesurés sur l'éclairage extérieur standard du véhicule sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'exécution sous guidance de mesurages électriques de l'éclairage extérieur standard, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état à l'éclairage extérieur standard sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'exécution sous guidance de travaux de finition et de montage, o l'exécution sous guidance d'un test de fonctionnement de l'éclairage extérieur standard, o le réglage des phares sous guidance, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.2. - Module de formation patronale 4 (FORMA4)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 2**

Titre du module:	**Module de formation patronale 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMA4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de préparation sous guidance pour mesurer la géométrie axiale.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de préparation sous guidance aux composants du châssis du véhicule pour mesurer la géométrie axiale, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter l'appareil de mesure de la géométrie axiale sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o le montage et le réglage de l'appareil de mesure de la géométrie axiale sous guidance sur le véhicule pour mesurer la géométrie axiale, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des résultats mesurés de la géométrie axiale sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o la prise de connaissance sous guidance des résultats mesurés de la géométrie axiale, o les réglages de la géométrie axiale et de l'alignement des roues sous guidance, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir des bilans et d'appliquer des travaux de remise en état à des systèmes d'allumage sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o la connaissance des composants du système d'allumage et l'application sous guidance de travaux de montage et de remise en état, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état au démarreur sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o la connaissance des composants du système de démarrage et du démarreur et l'application sous guidance de travaux de démontage, de montage et de remise en état, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état à l'alternateur sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o la connaissance des composants de la tension du réseau embarqué et de l'alternateur et l'application sous guidance de travaux de démontage, de montage et de remise en état, o le respect des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.1. - Réparation d'embrayages et de transmission d'essieux (ANTRA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base/ Transmission**

Titre du module:	**Réparation d'embrayages et de transmission d'essieux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance à des embrayages à friction et à leurs actionnements sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants à l'embrayage à friction et à ses actionnements: o maintenance, démontage, remise en état et montage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance à des arbres d'entraînement et de transmission sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants aux arbres d'entraînement et de transmission: o maintenance, démontage, remise en état et montage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance à des transmissions d'essieux et à des différentiels autobloquants sous guidance. (PR)**	- L'élève applique les travaux suivants à la transmission d'essieu et au différentiel autobloquant: o maintenance, démontage et montage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 9.2. - Réparation des boîtes à vitesse (ANTRA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mécanique de base/ Transmission**

Titre du module:	**Réparation des boîtes à vitesse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTRA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance à la boîte de vitesses et à ses actionnements sous guidance. (PR)**	Effectuer la maintenance des composants répertoriés : - Boîte de vitesses et fonctionnement Les règles de sécurité en matière de prévention des accidents et des dommages doivent être respectées.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de remplacer la boîte de vitesses sous guidance. (PR)**	Effectuer les travaux suivants sur le composant répertorié : - Dépose et repose de la boîte de vitesses Les règles de sécurité en matière de prévention des accidents et des dommages doivent être respectées.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les composants de la boîte de vitesses. (PR)**	Effectuer la détermination des composants : - changer de vitesse Les règles de sécurité en matière de prévention des accidents et des dommages doivent être respectées.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.1. - Réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence (MOTMA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion du moteur/Base**

Titre du module:	**Réparation des systèmes de gestion des moteurs à essence**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état à des systèmes d'allumage électroniques sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, de démontage, de remise en état et de montage aux composants suivants de systèmes d'allumage électroniques: - l'allumage transistorisé avec capteur inductif, - l'allumage transistorisé avec capteur Hall, - la bobine à double étincelle, - la bobine à simple étincelle. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état sous guidance à des systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs à essence. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, de démontage, de remise en état et de montage aux composants suivants de systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs à essence: o le réservoir de carburant, o la pompe de circulation de carburant, o le filtre à carburant, o le régulateur de pression de carburant, o les injecteurs de carburant. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de consulter la mémoire des erreurs de l'unité de commande d'un moteur à essence et d'effectuer un test des gaz d'échappement sous guidance. (PR)**	- L'élève consulte la mémoire des erreurs de l'unité de commande d'un moteur à essence. - L'élève effectue le test des gaz d'échappement de moteurs à essence. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 10.2. - Réparation des systèmes de gestion des moteurs à diesel (MOTMA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Gestion du moteur/Base**

Titre du module:	**Réparation des systèmes de gestion des moteurs à diesel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MOTMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Garage – Tavaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état à des systèmes de préchauffage électroniques sous guidance. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, de démontage, de remise en état et de montage au système de préchauffage. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs correspondants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de remise en état sous guidance à des systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs au diésel. (PR)**	- L'élève applique des travaux de maintenance, de démontage, de remise en état et de montage aux composants suivants de systèmes d'approvisionnement en carburant de moteurs au diésel: o le réservoir de carburant, o la pompe de circulation de carburant, o le filtre à carburant. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de consulter la mémoire des erreurs de l'unité de commande d'un moteur au diésel et d'effectuer un test des gaz d'échappement sous guidance. (PR)**	- L'élève consulte la mémoire des erreurs de l'unité de commande d'un moteur au diésel. - L'élève effectue le test des gaz d'échappement de moteurs au diésel. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité servant à la prévention des accidents et des dégradations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.1. - Transmission et gestion moteur 1 (ANTMA1)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transmission/ Gestion de moteur/ Base**

Titre du module:	**Transmission et gestion moteur 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTMA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître la structure ainsi que la fonction de l'embrayage, des arbres d'entraînement et des transmissions. (TH)**	- L'élève décrit les composants de l'entraînement: o l'embrayage à diaphragme, o l'embrayage à compensation automatique d'usure, o l'actionnement mécanique et hydraulique de l'embrayage, o les arbres d'entraînement, o les transmissions.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître la structure de dispositifs d'allumage électroniques et entièrement électroniques et de leurs composants. (TH)**	- L'élève décrit des dispositifs d'allumage électroniques et entièrement électroniques: o les bougies d'allumage, o les bobines d'allumage à simple et à double étincelle.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître la structure d'installations de formation de mélanges à essence et leur réduction des polluants. (TH)**	- L'élève identifie des capteurs ainsi que des actionneurs en se servant du système de contrôle Motronic MED: o le débitmètre massique, o le capteur de pression, o le potentiomètre de papillon, o le capteur inductif de vitesse de rotation, o le capteur à effet Hall, o le capteur de température, o la sonde lambda, o le relais de la pompe à carburant, o la pompe à carburant / la pompe à jet aspirant, o l'injecteur de carburant, o l'actionneur de papillon (EGAS), o la soupape de ventilation du réservoir, o la soupape de recirculation des gaz d'échappement. Systèmes de contrôle de la pollution : - Catalyseur - AGR	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 11.2. - Transmission et gestion moteur 2 (ANTMA2)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transmission/ Gestion de moteur/ Base**

Titre du module:	**Transmission et gestion moteur 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ANTMA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Professeur-ingénieur / Mécanique
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz, müssen alle aufgeführten Indikatoren evaluiert werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître la structure de la boîte de vitesses et de la transmission d'essieu. (TH)**	- L'élève décrit les composants de l'entraînement: o l'entraînement axial, o l'entraînement coaxial, o la transmission d'essieu.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de connaître la structure de systèmes de préchauffage et de leurs composants. (TH)**	- L'élève décrit la commande du temps de préchauffage: o les bougies de préchauffage, o la bougie de préchauffage autorégulatrice, o la bougie de préchauffage en céramique à régulation électrique.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de connaître la structure d'installations de formation de mélanges au diésel et leur réduction des polluants. (TH)**	- L'élève identifie des capteurs ainsi que des actionneurs en se servant de systèmes Common Rail et il les décrit: o le débitmètre massique, o le capteur de pression, o le capteur inductif de vitesse de rotation, o le capteur à effet Hall, o le capteur de température, o le capteur de pression du rail, o le capteur de position de pédale d'accélérateur, o la pompe de circulation de carburant, o la pompe haute pression, o l'injecteur de carburant, o la soupape de recirculation des gaz d'échappement, o la soupape de régulation de pression du rail. Systèmes de contrôle de la pollution : - EGR - Filtre à particules	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.1. - Formation en entreprise 5 (FORMA5)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance sous guidance à des embrayages à friction ainsi qu'à leurs actionnements.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, d'extension, de remise en état et de montage à des embrayages à friction et à leurs actionnements. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance sous guidance à des arbres d'entraînement et à cardans.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, d'extension, de remise en état et de montage à des arbres d'entraînement et à cardans. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état et de maintenance sous guidance à des transmissions d'essieux et à des différentiels à blocage.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, d'extension et de montage à des transmissions d'essieux et à des différentiels à blocage. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état sous guidance à des systèmes d'allumage électroniques.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, d'extension, de remise en état et de montage à des systèmes d'allumage électroniques. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état sous guidance à des systèmes d'alimentation en carburant de moteurs à essence.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, d'extension, de remise en état et de montage à des systèmes d'alimentation en carburant. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de consulter la mémoire des erreurs de l'appareil de commande d'un moteur à essence et d'effectuer un test de gaz d'échappement sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer et à appliquer au système de gestion du moteur sous guidance: o la consultation de la mémoire des erreurs de l'appareil de commande d'un moteur à essence, o l'exécution d'un test de gaz d'échappement avec un moteur à essence. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 12.2. - Formation en entreprise 6 (FORMA6)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Modules en entreprise 3**

Titre du module:	**Formation en entreprise 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMA6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de maintenance sous guidance à la boîte de vitesses ainsi qu'à ses actionnements.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, de démontage, de remise en état et de montage à la boîte de vitesses et à ses actionnements. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplacer la boîte de vitesses sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de démontage et de montage à la boîte de vitesses. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état sous guidance à des systèmes de préchauffage électroniques.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, de démontage, de remise en état et de montage à des systèmes de préchauffage électroniques. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des travaux de remise en état sous guidance à des systèmes d'alimentation en carburant de moteurs diesel.**	- Les activités suivantes sont à évaluer: o l'application sous guidance de travaux de maintenance, de démontage, de remise en état et de montage à des systèmes d'alimentation en carburant. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de consulter la mémoire des erreurs de l'appareil de commande d'un moteur diesel et d'effectuer un test de gaz d'échappement sous guidance.**	- Les activités suivantes sont à évaluer et à appliquer au système de gestion du moteur sous guidance: o la consultation de la mémoire des erreurs de l'appareil de commande d'un moteur diesel, o l'exécution d'un test de gaz d'échappement avec un moteur diesel. - L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents et des détériorations.	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 13.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MA**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant en mécanique automobile**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Zum Erwerb der jeweiligen Kompetenz müssen 50% der jeweiligen Indikatoren bestanden sein.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les travaux de maintenance et de remise en état requis aux systèmes électriques du véhicule sous guidance. (PR)**	- Eclairage extérieur d'un véhicule	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les travaux de maintenance et de remise en état requis au système de suspension sous guidance. (PR)**	- Roues et pneus / freins / suspension des roues	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les travaux de maintenance et de remise en état requis aux systèmes électriques du moteur sous guidance. (PR)**	- Systèmes d'allumage, de préchauffage ou d'injection	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les travaux de maintenance et de remise en état requis au véhicule sous guidance. (PR)**	- Inspection	- L'acquisition de la compétence respective implique l'accomplissement de 50% des indicateurs respectifs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Acquérir des compétences d'apprentissage (LERNE-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir des compétences d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LERNE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte aufzuarbeiten.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden aufgearbeitet und vervollständigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte mit Hilfe unterschiedlicher Lernmethoden zu erfassen.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden vertieft.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einen Ordner nach Vorgaben zu führen.**	Ordner wird nach Vorgaben geführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Tutorat CCP HF 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HF 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Fleuriste
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à propos de sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions correspondaient aux sujets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets évoqués.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets évoqués.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Dessin pour fleuristes (ZEICH-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin pour fleuristes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ZEICH-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Lernmethode: 4-Stufen Methode

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verschiedenen Zeichenmaterialien zu benennen und sich zu organisieren.**	Die Zeichenmaterialien sind bekannt und stehen in fachgerechter Qualität zur Verfügung. Die Arbeiten sind sauber und ansprechend nach einem vorgegebenen Ablagesystem in der Zeichenmappe präsentiert. Die Mappe wird fristgerecht abgegeben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung Blütenformen und Werkstücke zu skizzieren und zu kolorieren.**	Einfache Blüten- und Blattformen werden mit einem geeigneten Bleistift angefertigt und anschließend mit einem Feinliner nachgezogen. Sie sind erkennbar und mit Aquarellfarben fachgerecht koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung einfache floristische Arbeiten zu zeichnen.**	Verschiedene Darstellungstechniken des Scribbelns sind bekannt und werden sauber und präzise ausgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung verschiedene floristische Werkstücke im Aufriss/Grundriss zu zeichnen.**	Die Anwendungsregeln und der formale Rahmen einer Planzeichnung sind bekannt und werden erfüllt. Verschiedene Werkstücke werden maßstabgerecht auf einer Planzeichnung (Aufriss-Grundriss) mittels Scribbel-Technik dargestellt. Die Farben sind realistisch. Die Zeichnung ist sauber.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat CCP HF 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HF 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Fleuriste
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à propos de sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions correspondaient aux sujets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets évoqués.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets évoqués.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Histoire d'art et compositions florales (STIKU-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Histoire d'art et compositions florales**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**STIKU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Geschichte der Baukunst vom Mittelalter bis zum 20.Jahrhundert zu erläutern.**	Die verschiedenen Stilepochen werden benannt und chronologisch aufgeführt. Zeitgeist und geschichtliche Hintergründe sind bekannt. Markante Baustilmerkmale werden erkannt und bestimmt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung Werkstücke passend zu einer vorgegebenen Stilepoche zu planen und zu zeichnen.**	Zu den bekannten Stilepochen werden unter Anleitung passende Werkstücke geplant gezeichnet und kalkuliert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung die geplanten Werkstücke auszuführen.**	Werkstücke werden unter Berücksichtigung der technischen und gestalterischen Kriterien gearbeitet	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Tutorat CCP HF 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HF 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Fleuriste
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à propos de sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions correspondaient aux sujets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets évoqués.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets évoqués.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Planifier, exécuter et entretenir des végétations intérieures (RAUBE-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Planifier, exécuter et entretenir des végétations intérieures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RAUBE-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Fleuriste
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung den Zustand der Bepflanzung zu kontrollieren und die notwendigen Pflegemaßnahmen situationsgerecht durchzuführen.**	Der allgemeine Entwicklungs- und Gesundheitszustand der Bepflanzung wird ermittelt. Düngungs- und Wasserbedarf werden erkannt. Die Pflanzen werden bei Bedarf fachgerecht gedüngt gewässert, ausgeputzt, entstaubt und zurückgeschnitten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ihm anvertraute Aufgaben zuverlässig und sorgfältig durchzuführen.**	Die Aufgaben werden termingerecht ausgeführt. Die Pflanzen und Materialien werden sorgfältig behandelt und nicht beschädigt.	Keine negativen Auffälligkeiten
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Raumbegrünungen fachgerecht durchzuführen.**	Der Arbeitsplatz wird fachgerecht vorbereitet und nach der Arbeit sauber verlassen. Die vorbereitenden Arbeiten sind logisch aufeinander aufgebaut und konsequent durchgeführt. Die Bepflanzungsarbeiten werden fachkundig korrekt ausgeführt und anschließend kontrolliert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung für einen vorgegebenen Raum eine Raumbegrünung zu planen und zu präsentieren.**	Informationen werden gesammelt. Eine Präsentationsmappe mit folgendem Inhalt wird erstellt: - Erklärungen zum gewählten Pflanzsystem - maßstabgerechte Grundrisszeichnung - begleitendes Fotomaterial - Kalkulation Die Ausarbeitung wird überzeugend präsentiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Tutorat CCP HF 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HF 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Fleuriste
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à propos de sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions correspondaient aux sujets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets évoqués.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets évoqués.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réaliser des décorations alternatives pour locaux divers (RAUMA-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décorations alternatives pour locaux divers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RAUMA-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Fleuriste
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bei einem Raumschmuck Teilarbeiten nach Vorgabe der Verarbeitungstechnik anzufertigen.**	Ausführung eines Raumschmucks nach vorgegebenen Kriterien.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Techniken anzuwenden und Materialien einzusetzen.**	Anwendung unterschiedlicher Verarbeitungstechniken und verarbeiten unterschiedlicher Materialien.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sorgfältig und mit Ausdauer zu arbeiten.**	Sorgfältige Durchführung Ausdauerndes Arbeiten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die angefertigten Raumschmuckwerke in einer Mappe zu präsentieren.**	Vollständige Dokumentation Ansprechender Aufbau Sauberes Layout	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Tutorat CCP HF 5 (TUTOR5-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HF 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR5-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Fleuriste
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à propos de sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions correspondaient aux sujets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets évoqués.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets évoqués.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Conception d'un local de vente (GRUVE-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Conception d'un local de vente**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**GRUVE-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant / Fleuriste
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Atelier
2	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Grundsätze der Warenpräsentation sowie der Schaufenster- und Ladengestaltung zu erläutern.**	Funktionen und Ziele der Warenpräsentation und Ladengestaltung Gestaltungsregeln Grundüberlegungen zur Raumaufteilung Wirkung von Farben, Materialien und Düften Hauptanforderungen an eine verkaufsfördernde Ladengestaltung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung Teile einer Verkaufsraumgestaltung zu planen.**	- Maßstabgerechte Grundrisszeichnung - Aufrisszeichnung der Warenträger - Kostenkalkulation - Mood-Board	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung Teile einer Verkaufsraumgestaltung auszuführen.**	Ausführung einer vorgegebenen Teilarbeit	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Tutorat CCP HF 6 (TUTOR6-F)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HF 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR6-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Fleuriste
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente au cours d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à propos de sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions correspondaient aux sujets.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets évoqués.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets évoqués.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Éléments de botanique 1 (GRUBO1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes coupées et en pots**

Titre du module:	**Éléments de botanique 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUBO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, botanische Grundlagen zu erklären.**	Die Pflanzensystematik (binäre Nomenklatur) ist bekannt. Der allgemeine Pflanzenaufbau und die wichtigsten Metamorphosen werden beschrieben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen und Schnittware des Sortiments zu erkennen und zu benennen.**	Die vorgelegten Werkstoffe werden erkannt und mit dem Gattungsnamen und der deutschen Bezeichnung benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorgabe beschriftet. Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Topfpflanzen zu pflegen und einfache Bepflanzungen zu fertigen.**	Topfpflanzen werden fachgerecht gepflegt. Die Bepflanzungen entsprechen den technischen Kriterien. Der Umgang mit Werkstoffen und Materialien, sowie Werkzeugen erfolgt sachgerecht, umsichtig und mit großer Sorgfalt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparer et entretenir les différents types de fleurs et feuillages coupés en vue du stockage et de la vente en entreprise (FORHF1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes coupées et en pots**

Titre du module:	**Préparer et entretenir les différents types de fleurs et feuillages coupés en vue du stockage et de la vente en entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORHF1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de prendre soin de plantes et de fleurs coupées saisonnières conformément à leurs exigences et de les stocker dans les entrepôts sous guidance.**	- L'apprenti prend convenablement soin des plantes et des fleurs coupées de la gamme interne et il les stocke dans les entrepôts correspondants. - L'apprenti tient compte des critères de qualité suivants: l'entame, l'hydratation, l'hygiène, le stockage. - L'apprenti manipule les matériaux avec soin.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mettre au rebut les matériaux éliminés de même que les déchets d'emballage sous guidance, conformément aux pratiques internes et à la législation en la matière.**	- L'apprenti applique la législation en la matière lors de la mise au rebut des matériaux éliminés et des déchets d'emballage.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard des clients, de ses supérieurs et de ses collègues.**	- L'apprenti se concerte avec ses supérieurs et ses collègues à propos des travaux à exécuter. - L'apprenti applique les fondements de la communication au cours d'un entretien. - L'apprenti observe les formes de la politesse au quotidien.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir les missions qui lui sont confiées de manière responsable et avec précaution.**	- L'apprenti accomplit convenablement et soigneusement les missions qui lui sont confiées.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Éléments de botanique 2 (GRUBO2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien des plantes coupées et en pots**

Titre du module:	**Éléments de botanique 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GRUBO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Fleuriste
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
1	1	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, botanische Grundlagen zu erklären.**	Die Wachstumsfaktoren sind bekannt und werden beschrieben. Die wichtigsten physiologischen Vorgänge werden erläutert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen zu sammeln und unter Anleitung ein Herbarium zu führen.**	Pflanzen werden gesammelt, getrocknet und richtig etikettiert in einem sauberen Herbarium vorgelegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Topfpflanzen zu pflegen.**	Pflanzen werden gepflegt. Die spezifischen Pflegemaßnahmen der verschiedenen Pflanzengruppen sind bekannt. Der Umgang mit Werkstoffen Materialien und Werkzeugen erfolgt sachgerecht, umsichtig und mit großer Sorgfalt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen und Schnittware des Sortiments zu erkennen und mit dem Gattungsnamen zu benennen.**	Die vorgelegten Werkstoffe werden erkannt sowie mit dem Gattungsnamen und der deutschen Bezeichnung benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage beschriftet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die bei der Pflanzenpflege erledigten Arbeiten bildlich und schriftlich festzuhalten.**	Die Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage beschriftet. Ein Blütenkalender wird angelegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des compositions florales 1 (FLOWE1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des compositions florales simples**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOWE1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Enseignant / Fleuriste
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
3	1	- Salle de classe
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu binden.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - Biedermeierstrauß - kurzer runder Strauß mit regelmäßiger Streuung - Kranz - Girlande - Kopfkranz Kranzproportionen werden berechnet. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Der Umgang mit Werkzeugen, Werkstoffen und Materialien erfolgt sachgerecht, umsichtig und mit großer Sorgfalt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Schnittware fachgerecht zu versorgen und floristische Werkstücke zu stecken.**	Unter Anleitung wird, mit vorgegebenen Werkstoffen, folgendes Werkstück erarbeitet: - Gesteck mit radialer Anordnung und regelmäßiger Streuung. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Saisonale Schnittware wird sortenspezifisch versorgt. Die Regelungen zur Entsorgung und Trennung von Verpackungsmaterialien werden angewendet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel sowie die Grundlagen der Gestaltung zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Werkzeuge - Technische Hilfsmittel - Keramik - Ordnungsarten	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Werkstoffe des gängigen Sortiments zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung seine erstellten Arbeiten bildlich und schriftlich festzuhalten.**	Unter Anleitung werden die erstellten Arbeiten nach Vorgabe in Form von 4 Berichten schriftlich und bildlich festgehalten. Einfache Werkstoff- und Bewegungsformen werden skizziert. Die Durchführung der Zeichnungen und die Verwendung der Materialien erfolgt mit Sorgfalt und Konzentration.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des compositions florales saisonnières en entreprise 1 (FORHF2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des compositions florales simples**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales saisonnières en entreprise 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de réaliser de petits bouquets saisonniers (automne et hiver) simples de style Biedermeier d'une qualité constante.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour confectionner des petits bouquets de style Biedermeier. - L'élève confectionne sous guidance un petit bouquet de style Biedermeier. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève confectionne plusieurs petits bouquets de style Biedermeier en veillant au maintien d'une qualité constante.	- L'élève applique une méthode cohérente pour confectionner des petits bouquets de style Biedermeier. - L'élève confectionne un petit bouquet de style Biedermeier en se servant des matériaux indiqués sous guidance et en utilisant des produits simples à cet effet. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève confectionne plusieurs petits bouquets de style Biedermeier en veillant au maintien d'une qualité constante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de confectionner des couronnes saisonnières (automne et hiver) simples d'une qualité constante sous guidance.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour confectionner des couronnes. - L'élève confectionne une couronne sous guidance, en utilisant les matériaux indiqués et en veillant aux critères suivants: o la symétrie de la forme de base, o les proportions de la pièce de travail, o les techniques appliquées pour la pièce de travail. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève confectionne plusieurs couronnes en veillant au maintien d'une qualité constante.	- L'élève a produit une couronne globalement conforme aux critères techniques et conceptuels. - L'élève a globalement respecté les délais indiqués. - L'élève a assuré le maintien de la qualité et aucun écart significatif n'a été constaté.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de confectionner des bouquets saisonniers (automne et hiver) simples d'une qualité constante.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour confectionner des bouquets. - L'élève confectionne un bouquet sous guidance. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève confectionne plusieurs bouquets en veillant au maintien d'une qualité constante.	- L'élève a produit un bouquet globalement conforme aux critères techniques et conceptuels. - L'élève a globalement respecté les délais indiqués. - L'élève a assuré le maintien de la qualité et aucun écart significatif n'a été constaté.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de confectionner des compositions florales saisonnières (automne et hiver) simples d'une qualité constante sous guidance.**	- L'élève applique une méthode cohérente pour confectionner des compositions. - L'élève confectionne une composition avec les matériaux indiqués. - L'élève respecte les délais indiqués. - L'élève confectionne plusieurs compositions en veillant au maintien d'une qualité constante.	- L'élève a produit une composition globalement conforme aux critères techniques et conceptuels. - L'élève a globalement respecté les délais indiqués. - L'élève a assuré le maintien de la qualité et aucun écart significatif n'a été constaté. - L'élève a utilisé les aides techniques d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'utiliser les outils de manière compétente en respectant le règlement en matière de sécurité.**	L'élève est en mesure d'utiliser les outils de manière compétente en respectant le règlement en matière de sécurité.	L'élève est en mesure d'utiliser les outils de manière compétente en respectant le règlement en matière de sécurité.

10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'étiqueter les pièces de travail réalisées conformément aux instructions internes.**	- L'élève affiche les prix.	- L'élève affiche les prix.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des compositions florales 2 (FLOWE2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des compositions florales simples**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOWE2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu binden.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - kurzer runder Strauß in dem Ordnungssystem „regelmäßige Streuung“ oder „Streuung mit Verdichtung“. - Kränze, Girlanden und Kopfkränze aus unterschiedlichen Werkstoffen gebunden. - Gesteck mit radialer Anordnung und dem Ordnungssystem “Streuung mit Verdichtung”. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Der Umgang mit Werkzeugen, Werkstoffen und Materialien erfolgt sachgerecht, umsichtig und mit großer Sorgfalt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung saisonale Schnittware fachgerecht zu versorgen und floristische Werkstücke zu stecken.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke gesteckt: - Kranz aus unterschiedlichen Werkstoffen. (Beachtung des Helligkeitswertes). - Gesteck in radialer Anordnung und in dem Ordnungssystem “Streuung mit Verdichtung”. Technische und gestalterische Hilfsmittel werden fachgerecht eingesetzt. Saisonale Schnittware wird sortenspezifisch versorgt. Die Regelungen zur Entsorgung und Trennung von Verpackungsmaterialien werden angewendet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel zu sowie die Grundlagen der Gestaltung zu benennen.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Gestaltungsstile (dekorativ, formal-dekorativ) - Bewegungs- und Geltungsformen - Farbordnungssystem - Anordnungsarten - Ordnungsgefüge	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Werkstoffe des gängigen Sortiments zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung seine erstellten Arbeiten bildlich und schriftlich festzuhalten und nach vergebenem Schema auszurechen.**	Unter Anleitung werden die erstellten Arbeiten nach Vorgabe in Form von 4 Berichten schriftlich und bildlich festgehalten. Zeichenmaterialien stehen zur Verfügung. Einfache Werkstoff- und Bewegungsformen werden skizziert. Das Werkstück wird unter Anleitung nach Vorgabe und anhand der Verkaufspreise ausgerechnet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser des compositions florales saisonnières en entreprise 2 (FORHF3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des compositions florales simples**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales saisonnières en entreprise 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des bouquets saisonniers courts simples sous guidance dans le respect d'un délai indiqué.**	- L'apprenti lie des bouquets courts simples avec une répartition régulière sous guidance. - L'apprenti tient compte des styles conceptuels (formel décoratif et décoratif). - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des couronnes et des guirlandes saisonnières simples liées et piquées sous guidance en assurant le maintien de la qualité.**	- L'apprenti lie/pique des couronnes sous guidance en se servant de matériaux indiqués. - L'apprenti lie des guirlandes et des couronnes sous guidance. - L'apprenti applique la règle de proportionnalité du nombre d'or en tenant compte de la valeur de luminosité et du contour. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers simples sous guidance en respectant des délais indiqués.**	- L'apprenti pique des arrangements sous guidance en se servant de matériaux indiqués. - L'apprenti applique un agencement radial ainsi qu'un agencement intérieur asymétrique (répartition avec compactage). - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'afficher les pièces de travail produites en suivant les instructions internes.**	- L'apprenti estime les prix en se référant aux prix de vente. - L'apprenti affiche correctement les prix.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer un entretien compétent des pièces de travail sous guidance et de manipuler les matériaux utilisés de manière rentable.**	- L'apprenti prépare les mesures d'entretien et il les applique de manière compétente en fonction des matériaux. - L'apprenti constate les erreurs qui se produisent et il les rectifie. - L'apprenti manipule les matériaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comparer le résultat de son travail avec le formateur.**	- L'apprenti compare ses pièces de travail et celles du formateur. - L'apprenti constate des similitudes, respectivement des différences, et il commente des améliorations éventuellement proposées.	- Aucune anomalie négative ne s'est produite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser et entretenir des coupes à plantes 1 (SOPFL)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser, entretenir et vendre des arrangements de plantes pour l'extérieur et l'intérieur**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des coupes à plantes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOPFL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung einfache Frühlings-/Sommerbepflanzung für den Außenbereich durchzuführen und nach vorgegebenem Schema auszurechnen.**	Eine Frühlingsbepflanzung wird fachgerecht durchgeführt. Eine Sommerbepflanzung wird fachgerecht durchgeführt. Die Pflege der Pflanzen und Gefäßbepflanzungen wird fachgerecht durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine einfache Bepflanzung für den Innenbereich durchzuführen.**	Die Kriterien zur Ausführung einer Innenbepflanzung sind bekannt und werden beim Erstellen genannt, beachtet und beschrieben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Substrate und Düngeformen für eine Gefäßbepflanzung zu nennen und zu beschreiben.**	Substrate und Düngeformen werden benannt und beschrieben.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die in den Bepflanzungen eingesetzten Pflanzen zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung seinen Arbeitsprozess zu dokumentieren und darüber zu berichten.**	Die erstellten Arbeiten werden nach Vorgabe in Form von 4 Berichten schriftlich und bildlich festgehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser, entretenir et vendre des coupes à plantes saisonnières (FORHF4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser, entretenir et vendre des arrangements de plantes pour l'extérieur et l'intérieur**

Titre du module:	**Réaliser, entretenir et vendre des coupes à plantes saisonnières**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de produire des arrangements de plantes saisonniers simples pour les zones intérieures et extérieures en suivant les indications.**	- L'apprenti produit des pièces de travail à plantes d'une manière soignée et compétente en tenant compte d'aspects de plantation et de conception. - L'apprenti assure le maintien de la qualité des arrangements de plantes produits.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer un entretien compétent des coupes à plantes sous guidance.**	- L'apprenti assure l'entretien des coupes à plantes conformément aux exigences des plantes respectives et il produit un état prêt à la vente.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de clients, de ses supérieurs et de ses collègues.**	- L'apprenti accompagne le formateur et il l'observe dans des circonstances de vente différentes. - L'apprenti emballe des marchandises et il les remet au client. - L'apprenti observe les formes de la politesse au quotidien.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de maintenir son poste de travail interne dans un état propre et en ordre et de mettre les matériaux au rebut de manière compétente.**	- Le poste de travail est propre et en ordre. - L'apprenti applique le règlement interne concernant la mise au rebut et le tri des matériaux d'emballage et des déchets organiques.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser et entretenir des coupes à plantes 2 (WIPFL)

Formation

Code:	**HF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser, entretenir et vendre des arrangements de plantes pour l'extérieur et l'intérieur**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des coupes à plantes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**WIPFL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung einfache, saisonbezogene Bepflanzungen für den Innen- und Außenbereich herzustellen.**	Eine Herbstbepflanzung wird fachgerecht durchgeführt. Eine Innenraumbepflanzung wird fachgerecht durchgeführt. Die Pflege der Pflanzen und Gefäßbepflanzungen wird fachgerecht durchgeführt. Der Arbeitsplatz ist sauber. Die Entsorgung ist fachgerecht.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Ordnungsprinzipien in der floristischen Gestaltung und die Farbenlehre fachgerecht anzuwenden und zu erläutern.**	Die Ordnungsprinzipien und die Farbenlehre werden fachgerecht angewandt und erläutert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die in den Bepflanzungen eingesetzten Pflanzen zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine Material- und Werkstoffliste zusammenzustellen und den Verkaufspreis einer Bepflanzung nach vorgegebenem Schema auszurechnen.**	Unter Anleitung wird eine Materialliste wird aufgestellt. Die Bepflanzung wird nach Vorgabe anhand der Verkaufspreise kalkuliert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine angefertigten Bepflanzungen bildlich und schriftlich in Form eines Berichtes festzuhalten.**	Die erstellten Arbeiten werden nach Vorgabe in Form von 4 Berichten schriftlich und bildlich festgehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Stocker des marchandises (FORHF5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage de marchandises, présentation et vente de produits floraux**

Titre du module:	**Stocker des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de vérifier l'intégrité de la marchandise, de contrôler l'intégralité des livraisons et d'informer le formateur en cas de lacune.**	- L'élève vérifie l'intégrité de la marchandise. - L'élève lit et comprend le bon de livraison. - L'élève contrôle les données du bon de livraison. - L'élève vérifie l'intégralité et la conformité de la livraison en se référant au bon de livraison. - L'élève signale les lacunes et les erreurs sur le bon de livraison. - L'élève signale immédiatement les lacunes éventuelles au formateur.	- L'élève a toujours contrôlé les marchandises entrantes. - L'élève a détecté les défauts dans la plupart des cas. - L'élève a constaté les écarts entre la livraison et les données du bon de livraison dans la plupart des cas. - L'élève a correctement signalé les lacunes sur le bon de livraison. - L'élève a toujours informé le formateur au sujet des défauts.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de stocker les marchandises sous guidance, d'une manière compétente et appropriée.**	- L'élève entrepose les produits et les matériaux de manière compétente dans un entrepôt approprié. - L'élève travaille d'une manière intense, concentrée et ergonomique.	- L'élève a stocké les produits et les matériaux d'une manière globalement correcte sur le plan professionnel. - L'élève a travaillé d'une manière concentrée et il a suivi un rythme constant et soutenu la plupart du temps.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de manipuler les matériaux et les produits livrés avec précaution.**	- L'élève manipule les plantes livrées de même que les matériaux non végétaux d'une manière appropriée, compétente, prudente et soignée.	- L'élève a stocké les produits et les matériaux livrés de manière à ce qu'ils ne risquent pas d'être endommagés. - L'élève a manipulé les produits et les matériaux avec beaucoup de précaution et avec un grand respect. - La marchandise n'a subi aucune détérioration lors du stockage. - L'élève a dans une large mesure respecté les aspects d'ordre économique lors du stockage.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de communiquer d'une manière aimable et ciblée avec ses collègues de travail, avec ses supérieurs et avec les fournisseurs.**	- L'élève salue aimablement ses collègues de travail, ses supérieurs et les fournisseurs. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible et suffisamment fort. - L'élève s'exprime avec courtoisie.	- L'élève salue aimablement ses collègues de travail, ses supérieurs et les fournisseurs. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible et suffisamment fort. - L'élève s'exprime avec courtoisie.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de respecter les accords et d'effectuer les tâches qui lui sont confiées avec précision, avec soin et d'une manière responsable.**	- L'élève connaît l'importance des accords et de la répartition des tâches pour le fonctionnement de l'entreprise. - L'élève pose des questions en cas de doute à propos d'une tâche ou d'un accord. - L'élève respecte les délais convenus avec ses collègues, avec ses supérieurs et avec les fournisseurs. - L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées avec soin.	- L'élève a suivi la majeure partie des instructions simples, respectivement accompli les missions de travail, de manière règlementaire et dans les délais convenus.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Participer à l'aménagement du point de vente et à la vente de produits floraux (FORHF6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage de marchandises, présentation et vente de produits floraux**

Titre du module:	**Participer à l'aménagement du point de vente et à la vente de produits floraux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORHF6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'afficher les prix des marchandises conformément aux règles internes.**	- L'élève affiche les prix des produits en appliquant les règles internes. - L'élève se sert des instruments généralement utilisés au sein de l'entreprise à cet effet.	- L'élève affiche les prix des produits en appliquant les règles internes. - L'élève se sert des instruments généralement utilisés au sein de l'entreprise à cet effet.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de présenter et d'entretenir les marchandises au point de vente sous guidance, de manière compétente.**	- L'élève présente les plantes, les fleurs coupées et la gamme de produits marginale sur les surfaces de vente à l'intérieur et à l'extérieur sous guidance. - L'élève connaît les exigences des plantes courantes de la gamme de produits saisonniers interne en matière d'entretien (besoins en eau, emplacement). - L'élève applique correctement les mesures d'entretien correspondantes (arrosage, élagage) aux plantes disponibles au sein de l'entreprise de manière compétente (technique d'arrosage: trempage, vaporisation, etc.). - L'élève entretient, respectivement nettoie les autres articles de vente en appliquant les critères internes.	- La présentation était cohérente dans une large mesure. - La présentation correspondait au concept interne en la matière. - L'élève connaît la majeure partie des exigences en matière d'entretien et il respecte généralement ces critères. - L'élève a appliqué les mesures d'entretien consciencieusement et d'une manière globalement correcte sur le plan professionnel. - L'élève a nettoyé, respectivement entretenu autres articles de vente d'une manière correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer l'inventaire des marchandises au point de vente et de compléter la gamme de produits sous guidance.**	- L'élève effectue l'inventaire au point de vente et il vérifie la qualité ainsi que l'intégralité des marchandises. - L'élève détecte les lacunes et les détériorations éventuelles et les signale au formateur. - L'élève complète la gamme de produits sous guidance.	- L'élève a consciencieusement et régulièrement effectué l'inventaire des marchandises. - L'élève a le plus souvent détecté les lacunes et les détériorations. - L'élève a entreposé les marchandises sous guidance, d'une manière compétente dans une large mesure. - L'élève a généralement informé le formateur immédiatement au sujet du résultat de son contrôle.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer des tâches partielles simples d`une décoration en vitrine.**	- L'élève connaît l'importance de la vitrine pour le commerce fleuriste. - L'élève explique les objectifs de l'aménagement des vitrines: o mise en évidence, o thèmes (saisonniers), o aperçu de la gamme de produits, o orientation. - L'élève participe à la présentation en vitrine.	- L'élève a expliqué les principaux critères et les objectifs d'une décoration en vitrine d'une manière plus oû moins correcte. - L'élève a effectué les tâches partielles qui lui étaient confiées d'une manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réalisation de la vente (VERKA)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Stockage de marchandises, présentation et vente de produits floraux**

Titre du module:	**Réalisation de la vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VERKA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Fleuriste
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Verkaufspreise von floristischen Dienstleistungen und Produkten zu kalkulieren.**	Der Kalkulationsfaktor wird erläutert. Berechnungen werden anhand des Kalkulationsfaktors durchgeführt. Der Rechenweg ist strukturiert. Das Vorgehen ist nachvollziehbar.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Verkaufsgespräche zu führen.**	Die Gesprächsphasen werden im Verkaufsgespräch situationsgerecht umgesetzt. Der Gesprächsverlauf wird an unterschiedliche Verkaufssituationen angepasst. Auf Einwände des Kunden wird reagiert. Die Grundlagen der nonverbalen Kommunikation (Mimik, Gestik, Körperhaltung) werden angewandt. Die Grundlagen der verbalen Kommunikation (Artikulation und Stimmlage) werden umgesetzt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Waren verkaufsfördernd zu präsentieren.**	Funktionen und Ziele der Warenpräsentation werden erläutert. Waren werden verkaufsfördernd präsentiert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Grundrechenarten und Überschlags-rechnungen durchzuführen.**	Folgende Berechnungen werden wiederholt und vertieft: - Grundrechenarten - Prozentrechnen - Durchschnittsrechnen - Dreisatzrechnen Überschlagsrechnungen werden begleitend durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des compositions florales 3 (FLOWE3)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales spéciales**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOWE3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Enseignant / Fleuriste
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
3	1	- Salle de classe
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu binden.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke gebunden: - Sträuße im dekorativen Gestaltungsstil. (Streuung mit Verdichtung/Gruppierung) - Kränze mit mindestens zwei verschiedenen Werkstoffen Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu stecken.**	Unter Anleitung werden mit vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke gesteckt. - Kränze mit verschiedenen Werkstoffen (Beachtung des Helligkeitswertes) - Gestecke in asymmetrischer innerer Ordnung mit vorgegebenen Werkstoffen. Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des gängigen Sortiments zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel sowie die Grundlagen der Gestaltung zu benennen.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Texturen - Proportionen - Farbkontraste - Kerzen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeiten bildlich und schriftlich in Form eines Berichtes festzuhalten und nach vergebenem Schema auszurechen.**	Unter Anleitung werden die erstellten Arbeiten nach Vorgabe in Form von 4 Berichten schriftlich und bildlich festgehalten. Das Werkstück wird nach Vorgabe und anhand der Verkaufspreise ausgerechnet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales saisonnières 1 (FORHF7)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales spéciales**

Titre du module:	**Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales saisonnières 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, conformément à des instructions, des plantations de saison et adaptées à une occasion spécifique.**	Les plantations sont réalisées, conformément à des instructions, avec des matériaux prédéfinis ou sélectionnés par l'apprenti. Le choix de plantes est adapté à la saison ou à l'occasion. Les délais impartis sont respectés.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de nouer, conformément à des instructions, des bouquets courts saisonniers.**	Des bouquets courts sont noués, conformément à des instructions, avec des matériaux prédéfinis ou sélectionnés par l'apprenti. Les délais impartis sont respectés.	Aucune observation négative.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, conformément à des instructions, de nouer et de piquer des couronnes saisonnières.**	L'apprenti est capable, conformément à des instructions, de nouer et de piquer des couronnes saisonnières simples.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, conformément à des instructions, des arrangements floraux saisonniers.**	Des arrangements floraux sont réalisés, conformément à des instructions, avec des matériaux prédéfinis ou sélectionnés par l'apprenti. Un agencement radial et une disposition interne asymétrique (répartition avec densification) sont observés. Les délais impartis sont respectés.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, conformément à des instructions, des guirlandes ou couronnes de tête saisonnières.**	Des guirlandes ou couronnes de tête sont réalisées, conformément à des instructions, avec des matériaux prédéfinis ou sélectionnés par l'apprenti. Les principes des séries sont appliqués. Les délais impartis sont respectés.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les ouvrages réalisés selon les spécifications de l'établissement.**	Les calculs de prix sont effectués à l'aide des prix de vente. L'affichage des prix est effectué.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comparer les résultats de son travail ensemble avec le formateur.**	Les ouvrages de l'apprenti sont comparés avec ceux du formateur. Les similitudes et/ou les différences sont identifiées et d'éventuelles propositions d'amélioration sont discutées.	Aucune observation négative.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser des compositions florales 4 (FLOWE4)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales spéciales**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOWE4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Enseignant / Fleuriste
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
4	1	- Salle de classe
7	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu binden.**	Unter Anleitung werden mit selbst zusammengestellten oder vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke erarbeitet: - Sträuße (Streuung mit Verdichtung/Gruppierung, Höhen und Tiefen) - Kränze mit mehreren Werkstoffen Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zu stecken.**	Unter Anleitung werden mit selbst zusammengestellten oder vorgegebenen Werkstoffen folgende Werkstücke gesteckt: - Kranz (Beachtung des Helligkeitswertes) - Gesteck (parallel, radial, frei) (Streuung mit Verdichtung/Gruppierung) Der vorgegebene Zeitrahmen wird eingehalten.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die verarbeiteten Materialien und Hilfsmittel sowie die Grundlagen der Gestaltung zu benennen.**	Folgende Inhalte sind bekannt: - Gestaltungsstile (vegetativ und formal-linear) - Anordnungsarten - Farbkontraste - Glas	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe des gängigen Sortiments zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seine Arbeiten bildlich und schriftlich in Form eines Berichtes festzuhalten, zu kalkulieren und Werkstückskizzen im Maßstab anzufertigen.**	Unter Anleitung werden die erstellten Arbeiten nach Vorgabe in Form von 4 Berichten schriftlich und bildlich festgehalten. Das Werkstück wird nach Vorgabe und anhand der Verkaufspreise ausgerechnet. Werkstücke werden unter Anleitung nach Vorlage maßstabgerecht skizziert und koloriert.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales saisonnières 2 (FORHF8)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales spéciales**

Titre du module:	**Réaliser, entretenir et vendre des compositions florales saisonnières 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, conformément à des instructions, des plantations de saison et adaptées à une occasion spécifique.**	Les plantations sont réalisées, conformément à des instructions, avec des matériaux prédéfinis ou sélectionnés par l'apprenti. Le choix de plantes est adapté à la saison ou à l'occasion. Les délais impartis sont respectés.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de nouer, conformément à des instructions, des bouquets courts saisonniers.**	Des bouquets courts sont réalisés conformément à des instructions avec des matériaux sélectionnés par l'apprenti. Les délais impartis sont respectés. Les délais impartis sont respectés. Il noue plusieurs couronnes de qualité constante.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, conformément à des instructions, de nouer et de piquer des couronnes saisonnières.**	Des couronnes sont liées/piquées, conformément à des instructions, avec des matériaux prédéfinis ou sélectionnés par l'apprenti. Les règles de proportion sont appliquées en tenant compte du niveau de luminosité et des contours. Les délais impartis sont respectés.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, conformément à des instructions, des arrangements floraux saisonniers.**	Des arrangements floraux sont réalisés, conformément à des instructions, avec des matériaux prédéfinis ou sélectionnés par l'apprenti. Un agencement radial et une disposition interne asymétrique (répartition avec densification) sont observés. Les délais impartis sont respectés. Les contrastes de couleurs peuvent être travaillés dans l'ouvrage.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser, conformément à des instructions, des guirlandes ou couronnes de tête saisonnières simples.**	Des guirlandes et des couronnes de tête sont réalisées conformément à des instructions. Les principes des séries sont appliqués. Les principes des séries sont appliqués. Les délais impartis sont respectés.	Les exigences de l'établissement sont satisfaites.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'étiqueter les ouvrages réalisés selon les spécifications de l'établissement.**	Les calculs de prix sont effectués à l'aide des prix de vente. L'affichage des prix est correctement effectué.	Aucune observation négative.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comparer les résultats de son travail ensemble avec le formateur.**	Les ouvrages de l'apprenti sont comparés avec ceux du formateur. Les similitudes ou les différences sont identifiées et d'éventuelles propositions d'amélioration sont discutées.	Aucune observation négative.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des compositions florales 5 (FLOWE5)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Art floral**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOWE5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Enseignant / Fleuriste
9	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Atelier
3	1	- Salle de classe
9	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zum Thema Trauer- und Gedenktags Floristik zu arbeiten.**	Unter Anleitung werden folgende Werkstücke in verschiedenen Techniken erarbeitet: • Gesteckte Arbeiten zur Gedenktags Floristik • Trauerstraußformen • Trauerkränze • Urnenschmuckformen • Sargschmuckformen • Gerbe Technische und gestalterische Kriterien sind bekannt und werden angewendet.	Die in den Evaluationen angegeben Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung ein Werkstück aus dem Bereich Trauerfloristik zu planen und auszuführen.**	Unter Anleitung sollen folgende Schritte erarbeitet werden: • Sammlung von Informationen • Materialliste • Kalkulation • maßstabgerechte Skizze • gestalterische Analyse • Fachgespräch • Ausführung der geplanten Arbeit • Erkennung eventueller Fehler (Selbstbewertung) • Nennung und ggf. Umsetzung von Verbesserungsvorschlägen	Die in den Evaluationen angegeben Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe aus dem erweiterten Sortiment zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegeben Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, theoretische Inhalte zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: Trauerbänder und Accessoires Kranzproportionen, Kranzprofile Gestaltungsstil: vegetativ Farbanwendungen	Die in den Evaluationen angegeben Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser des compositions de deuil dans l'entreprise (FORHF9)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Art floral**

Titre du module:	**Réaliser des compositions de deuil dans l'entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF9**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un bouquet funèbre indiqué.**	- L'apprenti confectionne un bouquet funèbre en tenant compte des proportions.	- L'apprenti a confectionné un bouquet funèbre qui répond majoritairement aux critères techniques et conceptuels. - L'apprenti a appliqué une proportion harmonique.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes décorations d'urnes indiquées.**	- L'apprenti assure un traitement ultérieur compétent de la décoration d'urne.	- L'apprenti a confectionné une décoration d'urne qui répond majoritairement aux critères techniques et conceptuels.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner une décoration de cercueil indiquée ainsi qu'une gerbe.**	- L'apprenti confectionne une décoration de cercueil tombante. - L'apprenti confectionne une gerbe avec un ruban imprimé approprié.	- L'apprenti a confectionné une décoration de cercueil qui répond majoritairement aux critères techniques et conceptuels. - L'apprenti a confectionné une gerbe qui répond majoritairement aux critères techniques et conceptuels. - L'impression du ruban ne comporte pas de faute et l'apprenti a fixé le ruban de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les pièces de travail réalisées en appliquant un schéma généralement utilisé en interne.**	- L'apprenti dimensionne la pièce de travail réalisée en appliquant un schéma généralement utilisé en interne.	- L'apprenti a appliqué une méthode de calcul cohérente et les résultats des calculs corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Réaliser des compositions florales 6 (FLOWE6)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Art floral**

Titre du module:	**Réaliser des compositions florales 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FLOWE6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Enseignant / Fleuriste
9	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Atelier
3	1	- Salle de classe
9	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung floristische Werkstücke zum Thema Hochzeitsfloristik zu arbeiten.**	Unter Anleitung werden folgende Werkstücke in verschiedenen Techniken erarbeitet: • Runder Brautstrauß • Abfließender Brautstrauß • Alternative Brautstrauß- Formen • Autoschmuckformen • Raumschmuckformen • Tischschmuckformen Technische und gestalterische Kriterien sind bekannt und werden angewendet.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)		Unter Anleitung sollen folgende Schritte erarbeitet werden: • Sammlung von Informationen • Materialliste • Kalkulation • maßstabgerechte Skizze • gestalterische Analyse • Fachgespräch • Ausführung der geplanten Arbeit • Erkennung eventueller Fehler (Selbstbewertung) • Nennung und ggf. Umsetzung von Verbesserungsvorschlägen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, theoretische Inhalte zu erläutern.**	Folgende Inhalte sind bekannt: Drähte und ihre Verwendung in der Brautfloristik Technische Hilfsmittel für Auto-Raum und Tischschmuck Verschiedene Brautkleid Formen Brauttypologie Farbkompositionen Wirkung von Farben	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Werkstoffe aus dem erweiterten Sortiment zu erkennen und zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Gattungsnamen benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réaliser des compositions de mariage dans l'entreprise (FORHF10)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Art floral**

Titre du module:	**Réaliser des compositions de mariage dans l'entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF10**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes formes de bouquets de mariées.**	- L'apprenti confectionne les pièces de travail suivantes en appliquant différentes techniques: o un bouquet de mariée rond, o un bouquet de mariée tombant, o d'autres options de bouquets de mariées. - L'apprenti se réfère aux critères techniques et conceptuels.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des pièces de travail florales dans le contexte des arrangements de mariages.**	- L'apprenti confectionne les pièces de travail suivantes en appliquant différentes techniques: o différentes formes de décorations d'automobiles, o différentes formes de décorations de pièces, o différentes formes de décorations de tables. - L'apprenti se réfère aux critères techniques et conceptuels.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les prix des pièces de travail produites en appliquant un schéma habituel en interne.**	- L'apprenti détermine le prix de la pièce de travail produite en appliquant un schéma habituel en interne.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti manipule les matériaux végétaux de manière respectueuse.**	- L'apprenti manipule les matériaux végétaux d'une manière appropriée, prudente et très soignée.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Réaliser des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 1 (BEPLA1)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des plantations**

Titre du module:	**Réaliser des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEPLA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Fleuriste
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Atelier
1	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, saisonbezogene Bepflanzungen fu¨r den Innen- und Außenbereich selbstständig herzustellen.**	Ordnungsprinzipien vegetativen Gestaltungsstil pflanztechnischen Aspekte Unterschiedliche Pflanzsysteme Substrate und Düngeformen Bodenmodulation	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung eine Bepflanzung zu planen.**	Materialliste Kalkulation auf Basis von Einkaufspreisen und Kalkulationsfaktoren Zeichnung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Pflanzen des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsprozess zu dokumentieren und darüber zu berichten.**	Berichte (nach Vorlage) Termingerechte Abgabe	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Réaliser et entretenir des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 1 (FORHF11)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des plantations**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF11**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers pour l'intérieur de manière autonome.**	- L'apprenti confectionne les pièces de travail garnies de plantes avec soin et de manière compétente en tenant compte des exigences des plantes. - L'apprenti assure le maintien de la qualité des arrangements confectionnés.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers pour l'extérieur de manière autonome.**	- L'apprenti confectionne les pièces de travail garnies de plantes avec soin et de manière compétente en tenant compte des exigences des plantes. - L'apprenti assure le maintien de la qualité des arrangements confectionnés.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le prix de vente d'un arrangement de manière autonome en se référant au schéma habituellement appliqué en interne.**	- L'apprenti est capable de calculer le prix de l'arrangement en se référant à des prix de vente.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti assure la propreté ainsi que l'ordre de son poste de travail et il veille à mettre les produits ainsi que les matériaux au rebut de manière compétente.**	- Le poste de travail est dans un état propre et aménagé d'une manière ergonomique dans une large mesure. - L'apprenti applique le système interne en matière de mise au rebut pour le tri des déchets et des matériaux végétaux.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Réaliser des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 2 (BEPLA2)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des plantations**

Titre du module:	**Réaliser des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEPLA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Fleuriste
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Atelier
1	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
PFLANZELISTE DES MODULS

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, saisonbezogene Bepflanzungen für den Innen- und Außenbereich selbstständig herzustellen.**	Pflanztechnische Aspekte Unterschiedliche Pflanzsysteme, Substrate und Düngeformen Bodenmodulation.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die gestalterischen Kriterien anzuwenden.**	Ordnungsprinzipien Texturen Farbenlehre Bewegungs- und Geltungsformen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Bepflanzung zu planen.**	Materialliste Kalkulation auf Basis von Einkaufspreisen und Kalkulationsfaktoren (vorgegebenes Schema) Zeichnung	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Pflanzen des erweiterten Sortiments mit dem botanischen Namen zu benennen.**	Die Werkstoffe der im Programm aufgeführten Liste werden mit deutschem und botanischem Namen (Gattung/Art) benannt. Pflanzensteckbriefe werden nach Vorlage erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen Arbeitsprozess zu dokumentieren und darüber zu berichten.**	Berichte (nach Vorlage) Termingerechte Abgabe	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Réaliser et entretenir des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 2 (FORHF12)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et entretenir des plantations**

Titre du module:	**Réaliser et entretenir des coupes à plantes pour l'extérieur et l'intérieur 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHF12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers pour l'intérieur de manière autonome.**	- L'apprenti confectionne les pièces de travail garnies de plantes avec soin et de manière compétente en tenant compte des exigences des plantes. - L'apprenti assure le maintien de la qualité des arrangements confectionnés.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des arrangements saisonniers pour l'extérieur de manière autonome.**	- L'apprenti confectionne les pièces de travail garnies de plantes avec soin et de manière compétente en tenant compte des exigences des plantes. - L'apprenti assure le maintien de la qualité des arrangements confectionnés.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer le prix de vente d'un arrangement de manière autonome en se référant au schéma habituellement appliqué en interne.**	- L'apprenti est capable de calculer le prix de l'arrangement en se référant à des prix de vente. - L'apprenti affiche convenablement le prix de la pièce de travail.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti assure la propreté ainsi que l'ordre de son poste de travail et il veille à mettre les produits ainsi que les matériaux au rebut de manière compétente.**	- Le poste de travail est dans un état propre et aménagé d'une manière ergonomique. - L'apprenti applique le système interne en matière de mise au rebut pour le tri des déchets et des matériaux végétaux.	- L'apprenti a répondu aux exigences de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant fleuriste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des travaux à effectuer, de planifier les travaux et de prendre des décisions.**	- L'élève réunit des informations. - L'élève détermine les quantités de matériaux et de matériel requises. - L'élève établit une esquisse. - L'élève désigne les fondements théoriques requis pour l'exécution	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de fleuriste sur le terrain.**	- L'élève produit des pièces de travail. - L'élève considère des critères techniques et conceptuels. - L'élève travaille de manière ergonomique.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes ainsi que des fleurs coupées.**	- L'élève désigne des plantes ainsi que des fleurs coupées indiquées par leurs noms botaniques (génériques).	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat et d'expliquer les travaux exécutés.**	- L'élève désigne des critères techniques et conceptuels. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel. - L'élève constate des erreurs et il propose des améliorations.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Acquérir des compétences d'apprentissage (LERNE-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir des compétences d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LERNE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte aufzuarbeiten.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden aufgearbeitet und vervollständigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte mit Hilfe unterschiedlicher Lernmethoden zu erfassen.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden vertieft.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einen Ordner nach Vorgaben zu führen.**	Ordner wird nach Vorgaben geführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Tutorat CCP AH 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP AH 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Horticulture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Aménagements saisonniers (BEEDE-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements saisonniers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BEEDE-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un aménagement de plates-bandes simple.**	- L'élève dessine une esquisse simple. - L'élève rédige une légende adaptée.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des gammes de plantes habituelles.**	- L'élève détermine des plantes et il les désigne.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un aménagement saisonnier de plates-bandes simple sous guidance en fonction d'un plan.**	- L'élève applique le plan. - L'élève prépare le sol. - L'élève prépare les plantes et il les expose. - L'élève effectue la plantation. - L'élève effectue les travaux de finition.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décorer des récipients de plantes et de confectionner des décorations florales simples sous guidance.**	- L'élève prépare les récipients. - L'élève répartit les plantes. - L'élève effectue la plantation. - L'élève effectue les travaux de finition.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat CCP AH 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP AH 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Horticulture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Différencier les médias en horticulture (MEDGA-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Différencier les médias en horticulture**	**Module facultatif lycée**	
Code du module:	**MEDGA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle informatique
2		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de consulter des sources d'information.**	- L'élève détermine les informations requises. - L'élève consulte des sources d'information. - L'élève effectue des recherches d'informations faciles.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'informations et de les sauvegarder.**	- L'élève résume des informations. - L'élève sauvegarde des informations. - L'élève structure les informations et il les gère.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de communiquer et de collaborer avec d'autres intervenants en se servant d'outils numériques.**	- L'élève désigne les fonctions de base d'Office 365. - L'élève échange et partage des données, des informations ainsi que des contenus numériques avec d'autres intervenants.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des informations et de constituer des documents d'apprentissage et de travail.**	- L'élève traite des informations. - L'élève constitue des documents multimédias ainsi que des documents de textes. - L'élève effectue une mise en forme ciblée. - L'élève prépare les documents.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Tutorat CCP AH 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP AH 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Horticulture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Accompagner des cultures (KULTU-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accompagner des cultures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KULTU-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les étapes d'une culture.**	- L'élève implante la culture. - L'élève entretient la culture.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les bases des cultures étalées.**	- L'élève décrit l'utilité des cultures étalées. - L'élève décrit les cultures étalées en se référant à des exemples de cultures.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accompagner des cultures.**	- L'élève observe la culture et il applique des mesures de culture.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Tutorat CCP AH 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP AH 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Horticulture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Décrire et appliquer les bases de la production de graines (SAMBA-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décrire et appliquer les bases de la production de graines**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SAMBA-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Horticulture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements de la production de semences.**	- L'élève décrit les objectifs ainsi que les méthodes de la multiplication de semences. - L'élève décrit des variétés: les variétés fixes, les variétés hybrides, les variétés génétiquement modifiées. - L'élève décrit le cycle de vie ainsi que la pollinisation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les aspects techniques fondamentaux de la production de semences.**	- L'élève désigne la sélection, le stockage hivernal ainsi que la culture des graines. - L'élève désigne la récolte des semences. - L'élève dispose de connaissances concernant le matériel ainsi que les outils.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de conditionner les semences et de les entreposer de manière compétente.**	- L'élève conditionne les semences. - L'élève effectue l'étiquetage. - L'élève dresse un inventaire. - L'élève désigne les conditions d'entreposage.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Tutorat CCP AH 5 (TUTOR5-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP AH 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR5-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Horticulture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Utiliser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales (KULNA-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utiliser des plantes sauvages et de culture comme plantes alimentaires et médicinales**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**11**
Code du module:	**KULNA-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	-	- Enseignant / Horticulture
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Salle de classe
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire l'apport de variétés indiquées de légumes pour la santé.**	- L'élève désigne des composants importants. - L'élève désigne l'importance de légumes indiqués sous l'aspect alimentaire.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes sauvages importantes sous l'aspect alimentaire et de décrire leur action.**	- L'élève désigne des composants importants. - L'élève désigne l'importance de plantes sauvages indiquées sous l'aspect alimentaire.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes médicinales et de décrire leur action.**	- L'élève désigne des plantes médicinales indiquées. - L'élève décrit l'action de plantes médicinales. - L'élève désigne des plantes vénéneuses indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Tutorat CCP AH 6 (TUTOR6-F)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP AH 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR6-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Horticulture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Effectuer des multiplications et produire des plants (VERJU)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les bases de la multiplication et de la production de plants**

Titre du module:	**Effectuer des multiplications et produire des plants**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**VERJU**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
4		- Serre/Alentours
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication sous guidance.**	- Multiplication générative - Multiplication végétative	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entretenir les multiplications sous guidance.**	- Processus d'évolution - Entretien requis - Travaux d'entretien	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures spécifiques du module.**	- Caractéristiques des plantes à différents stades du développement - Dénominations des cultures importantes sur le terrain et noms de familles pour les légumes	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les principes de la sécurité au travail et de l'ergonomie.**	- Tenue de travail - Organisation du poste de travail - Précaution, ordre et propreté - Manipulation des matériaux, des outils et des instruments - Travail de manière ergonomique - Sources de dangers et produits dangereux - Premiers secours	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel sous guidance.**	- Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer des connaissances des plantes (PFAKE)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les bases de la multiplication et de la production de plants**

Titre du module:	**Appliquer des connaissances des plantes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PFAKE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1,5	- Enseignant / Horticulture
3	1,5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1,5	- Salle de classe
3	1,5	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Enseignant / Horticulture

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des plantes de manière compétente.**	- Composants de plantes ainsi que les fonctions correspondantes: o la fleur, o la feuille, o la tige du bourgeon, o la racine - Cycles de vie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes ornementales et de les désigner par leurs noms habituels.**	- Noms habituels	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes potagères et de les désigner par leurs noms habituels.**	- Noms habituels	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'attribuer des plantes à différents groupes de plantes.**	- Exemples pour illustrer l'utilisation de plantes ornementales - Exemples pour illustrer la subdivision de plantes potagères	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Prendre soin des plantes (PFLEG)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les bases de la multiplication et de la production de plants**

Titre du module:	**Prendre soin des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PFLEG**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les facteurs de croissance des plantes.**	- Lumière - Eau - Température - Nutriments - Air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les processus physiologiques fondamentaux des plantes.**	- Photosynthèse - Respiration - Alimentation en eau et en nutriments - Transport de l'eau et des nutriments	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des mesures de soins.**	- Mesures de soins en serre - Mesures de soins en plein air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir les documents de cours de manière ordonnée.**	- Classeur avec les documents du module	- Les documents de cours étaient complets et cohérents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Effectuer des multiplications et produire des plants en entreprise (FORAH2)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Les bases de la multiplication et de la production de plants**

Titre du module:	**Effectuer des multiplications et produire des plants en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués sous guidance.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Effectuer des cultures maraîchères en serre (GEMGE)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes I**

Titre du module:	**Effectuer des cultures maraîchères en serre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEMGE**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'aménager les cultures de manière compétente.**	- Préparation du sol - Ensemencement/plantation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'entretien requises sous guidance.**	- Mesures d'entretien - Mesures de culture	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de récolter des cultures de manière compétente et de les conditionner conformément aux exigences commerciales.**	- Récolte - Conditionnement - Critères de qualité - Hygiène	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques du module et de les désigner.**	- Caractéristiques d'identification des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes des plantes sur le terrain et noms de familles	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes, respectivement des composants des plantes, et il les a désignés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel sous guidance.**	- Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Production de plantes en massifs et en jardinières (BEBAL)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes I**

Titre du module:	**Production de plantes en massifs et en jardinières**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**BEBAL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
3	2	- Serre/Alentours
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux de culture de manière compétente sous guidance.**	- Multiplication - Entretien des jeunes plants - Mise en pots et exposition - Entretien des cultures - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des instruments	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'enlever les cultures sous guidance et de les conditionner pour la vente.**	- Enlèvement - Conditionnement - Préparation des surfaces cultivées pour des cultures ultérieures - Tri et mise au rebut des déchets - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des instruments	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques du module et de les désigner.**	- Caractéristiques d'identification des plantes à différents stades du développement - Dénominations importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel sous guidance.**	- Rapports	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Cultiver les cultures principales (HAUKU)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes I**

Titre du module:	**Cultiver les cultures principales**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HAUKU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les fondements des cultures de pleine terre en serre.**	L'élève est capable d'expliquer les fondements des cultures de pleine terre en serre.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements des cultures de plantes de plates-bandes et de balcons.**	- Substrats - Aperçu des cultures de plantes de plates-bandes et de balcons - Schéma général des progressions des cultures.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques du module et de les désigner.**	- Dénominations importantes des cultures sur le terrain - Noms de familles pour les légumes	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes, respectivement des composants des plantes, et il les a désignés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son processus d'apprentissage personnel.**	- Dossier avec les documents du module	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Effectuer la récolte et la préparation à la vente en entreprise (FORAH1)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes I**

Titre du module:	**Effectuer la récolte et la préparation à la vente en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAH1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués sous guidance.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Expliquer les techniques horticoles (GATEC)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie horticole 1**

Titre du module:	**Expliquer les techniques horticoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GATEC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Maraîchage
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de base des cultures en serre.**	- Utilité des cultures en serre - Effet de serre, - Formes de cultures en serre	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner la structure de serres.**	- Propriétés de plusieurs modes de construction - Composants de la structure d'une serre ainsi que leurs missions	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'équipement d'une serre.**	- Surfaces de culture - Systèmes de chauffage - Ventilation - Irrigation et fertilisation - Eclairage complémentaire - Ombrages et écrans énergétiques	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la climatisation de serres.**	- Commande de - la température, - la lumière, - l'humidité de l'air	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire l'alimentation en énergie d'une serre.**	- Alimentation énergétique - Economies d'énergie	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Prendre connaissance des techniques en plein champ et les appliquer (FRTEC)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie horticole 1**

Titre du module:	**Prendre connaissance des techniques en plein champ et les appliquer**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FRTEC**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Horticulture
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Serre/Alentours
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les machines, les instruments ainsi que les matériaux de la technique en plein champ.**	- L'élève désigne les machines ainsi que les instruments et il les identifie. - L'élève décrit le fonctionnement des instruments et des machines.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler un tracteur.**	- Structure d'un tracteur - Structure d'instruments - Affectation du tracteur	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire la technique d'entrepôts frigorifiques.**	- Types d'entrepôts frigorifiques - Commande de l'humidité de l'air, de la température et de différents gaz - Durée du stockage	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Entretenir et maintenir des outils et des machines (GERMA)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie horticole 1**

Titre du module:	**Entretenir et maintenir des outils et des machines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GERMA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
2		- Salle spéciale
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir d'outils et de machines sous guidance.**	- Manipulation compétente - Vocabulaire professionnel	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des outils et des machines sous guidance.**	- Entretien et maintenance compétents des outils et des machines - Vocabulaire professionnel - Sélection d'instruments adaptés et manipulation compétente	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation simples sur des instruments horticoles indiqués.**	- Travaux de maintenance - Travaux de réparation	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir des lubrifiants ainsi que des produits accessoires requis, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- Utilisation de lubrifiants et de produits accessoires - Sécurité au travail, prévention des accidents et protection de l'environnement - Stockage et mise au rebut de lubrifiants, de produits accessoires, de déchets et de déchets spéciaux	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable est capable de travailler d'une manière sereine et ergonomique.**	- Consignes en matière de sécurité - Principes fondamentaux de l'ergonomie - Organisation du poste de travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Cultiver des cultures d'automne et d'hiver en serre (HEWKU)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes II**

Titre du module:	**Cultiver des cultures d'automne et d'hiver en serre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEWKU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant / Horticulture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Serre/Alentours
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux de culture de manière compétente et de conditionner les cultures pour la vente.**	- Multiplications - Entretien des jeunes plants - Plantation - Mise en pots et exposition - Entretien des cultures en pots et de plantations - Enlèvement et conditionnement - Ergonomie et sécurité au travail - Manipulation des plantes et des instruments	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les aspects de la qualité des produits et de décrire des mesures de maintien de la qualité.**	- Qualité extérieure - Qualité intérieure - Mesures de maintien de la qualité	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les cultures spécifiques du module.**	- Dénominations importantes des cultures sur le terrain - Noms de familles pour les légumes	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes, respectivement des composants des plantes, et il les a désignés de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Identifier des maladies et des parasites (KRANK)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes II**

Titre du module:	**Identifier des maladies et des parasites**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KRANK**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes causes de détériorations.**	- Causes abiotiques de détériorations et symptômes correspondants - Causes biotiques de détériorations et symptômes correspondants	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes mesures phytosanitaires.**	- Mesures phytosanitaires - préventives - curatives	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des causes indiquées de détériorations et de désigner des mesures phytosanitaires.**	- Cultures indiquées avec des causes importantes de détériorations, symptômes et mesures phytosanitaires	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Effectuer des préparations pour l`hiver en entreprise (FORAH3)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes II**

Titre du module:	**Effectuer des préparations pour l`hiver en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAH3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués sous guidance.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Réaliser des cultures en entreprise (FORAH4)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes II**

Titre du module:	**Réaliser des cultures en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAH4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués sous guidance.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Cultures maraîchères en plein champs (FREGE)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes II**

Titre du module:	**Cultures maraîchères en plein champs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FREGE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les fondements des cultures de légumes en plein champ.**	- L'élève désigne des facteurs de production et d'emplacement en plein champ. - L'élève décrit la préparation ainsi que l'entretien du sol. - L'élève désigne l'utilisation de couvertures. - L'élève désigne l'utilisation de machines spéciales. - L'élève décrit la gestion des mauvaises herbes. - L'élève décrit l'irrigation. - L'élève décrit la fertilisation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les machines servant aux cultures de légumes en plein champ.**	- L'élève se familiarise avec des machines et avec leurs domaines d'affectation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des mises en culture sous guidance et d'appliquer des mesures d'entretien requises.**	- L'élève effectue une mise en culture. - L'élève applique des mesures de culture. - L'élève applique des mesures d'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des cultures ainsi que des mauvaises herbes spécifiques au module et de les désigner.**	- L'élève identifie les caractéristiques des plantes aux différents stades du développement. - L'élève désigne les noms des cultures importants sur le terrain.	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Effectuer des plantations (BEPFL)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes II**

Titre du module:	**Effectuer des plantations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BEPFL**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Serre/Alentours
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des plantations de plates-bandes.**	- Sélection des plantes en fonction de la mission - Organisation du travail	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les plantations en pots.**	- Plantations en pots à l'extérieur - Plantations en pots à l'intérieur	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les cultures ainsi que les mauvaises herbes spécifiques au module.**	- Caractéristiques - Dénominations des cultures, respectivement des mauvaises herbes, importantes sur le terrain	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et des composants de plantes et il les a désignés de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Entretenir les outils, machines et installations en entreprise (FORAH5)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes III**

Titre du module:	**Entretenir les outils, machines et installations en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAH5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués sous guidance.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Protection des plantes (GSUND)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes III**

Titre du module:	**Protection des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GSUND**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle de classe
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes mesures de protection des plantes.**	- L'élève désigne des mesures de prévention. - L'élève désigne l'utilisation de produits phytosanitaires. - L'élève désigne l'application de techniques. - L'élève désigne le recours aux insectes utiles.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer la protection des utilisateurs dans le contexte de la protection des plantes.**	- L'élève explique des risques. - L'élève explique la protection des utilisateurs. - L'élève explique des mesures de premiers secours.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de protection des plantes sur le terrain.**	- L'élève porte un équipement de protection individuelle. - L'élève connaît le fonctionnement des appareils. - L'élève connaît la technique des injecteurs ainsi que la technique d'application. - L'élève effectue les tests obligatoires avant l'application. - L'élève effectue le dosage ainsi que l'application de la bouillie de pulvérisation. - L'élève applique des mesures sur le terrain. - L'élève manipule des quantités résiduelles et il effectue le nettoyage. - L'élève effectue la mise au rebut.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de tenir compte d'aspects environnementaux dans le contexte de la protection des plantes.**	- L'élève considère: o la protection de l'eau, o la protection des abeilles, o la protection des insectes utiles, o la protection des tiers.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production des plantes ornementales 1 (ZIEBA1)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes III**

Titre du module:	**Production des plantes ornementales 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZIEBA1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la majorité des travaux de culture requis de manière autonome.**	- L'élève effectue des travaux de culture: o la préparation des surfaces cultivées, o les travaux de multiplication, o l'entretien des jeunes plants, o la mise en pots et la présentation, o l'entretien des cultures. - L'élève considère des aspects généraux: o l'organisation du travail, o l'ergonomie et le rendement, o la sécurité au travail, o la manipulation des plantes et des appareils.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les anomalies qui affectent des cultures.**	- L'élève identifie: o des perturbations abiotiques, o des parasites, o des maladies.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques au module et de les désigner.**	- L'élève identifie des caractéristiques aux différents stades du développement. - L'élève désigne des noms importants sur le terrain.	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des plantations en pots saisonnières.**	- L'élève confectionne des coupes de la Toussaint. - L'élève confectionne des coupes de l'Avent.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production maraîchère 1 (GEMBA1)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes III**

Titre du module:	**Production maraîchère 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEMBA1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
3		- Serre/Alentours
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la majorité des travaux de culture requis de manière autonome.**	- L'élève effectue des travaux de culture: o le travail du sol, o la préparation des parterres, o la plantation, o la technique culturale simplifiée, o l'entretien des cultures. - L'élève considère des aspects généraux: o l'organisation du travail, o l'ergonomie et le rendement, o la sécurité au travail, o la manipulation des plantes et des appareils.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les anomalies qui affectent des cultures.**	- L'élève identifie: o des perturbations abiotiques, o des parasites, o des maladies.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques au module et de les désigner.**	- L'élève identifie des caractéristiques aux différents stades du développement. - L'élève désigne des noms importants sur le terrain.	- L'élève a correctement identifie les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des récoltes et de conditionner les produits des récoltes.**	- L'élève constate la maturation de récolte. - L'élève effectue la récolte. - L'élève effectue le conditionnement. - L'élève surveille les conditions d'entreposage ainsi que la durée du stockage.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Horticulture appliquée (KUPRA)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes III**

Titre du module:	**Horticulture appliquée**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KUPRA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3		- Serre/Alentours
3		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des informations et de les réunir.**	- L'élève prend connaissance des matières de la mission de travail.	- L'élève a décrit la mission de travail d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail servant à l'accomplissement d'une mission.**	- L'élève analyse des circonstances indiquées au poste de travail. - L'élève prépare le poste de travail.	- L'élève a correctement évalué la majorité des circonstances au poste de travail. - L'élève a préparé le poste de travail d'une manière fondamentalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre des décisions parmi plusieurs options.**	- L'élève réunit du matériel et des outils.	- L'élève a réuni le matériel de manière à permettre une exécution fondamentalement compétente du travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission de travail.**	- L'élève accomplit la mission de travail.	- L'élève a accompli la mission de travail d'une manière fondamentalement compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le résultat de son travail à un contrôle et, le cas échéant, d'effectuer des rectifications.**	- L'élève constate des erreurs. - L'élève rectifie éventuellement des erreurs.	- L'élève a constaté des erreurs grossières et il les a rectifiées dans la mesure du possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'expliquer sa méthode.**	- L'élève présente les travaux effectués. - L'élève mène un entretien professionnel.	- L'élève a décrit et expliqué sa méthode d'une manière correcte dans une large mesure au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.6. - Production des plantes ornementales 2 (ZIEBA2)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes III**

Titre du module:	**Production des plantes ornementales 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZIEBA2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2		- Serre/Alentours
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la majorité des travaux de culture requis de manière autonome.**	- L'élève effectue des travaux de culture: o la préparation des surfaces cultivées, o les travaux de multiplication, o l'entretien des jeunes plants, o la mise en pots et la présentation, o l'entretien des cultures. - L'élève considère des aspects généraux: o l'organisation du travail, o l'ergonomie et le rendement, o la sécurité au travail, o la manipulation des plantes et des appareils.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les anomalies qui affectent des cultures.**	- L'élève identifie: o des perturbations abiotiques, o des parasites, o des maladies.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fertiliser les cultures sous guidance.**	- L'élève effectue la fertilisation de cultures en serres.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques au module et de les désigner.**	- L'élève identifie des caractéristiques aux différents stades du développement. - L'élève désigne des noms importants sur le terrain.	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.7. - Production maraîchère 2 (GEMBA2)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Culture et entretien de plantes III**

Titre du module:	**Production maraîchère 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEMBA2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
3		- Serre/Alentours
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer la majorité des travaux de culture requis de manière autonome.**	- L'élève effectue des travaux de culture: o le travail du sol, o la préparation des parterres, o la plantation, o la technique culturale simplifiée, o l'entretien des cultures.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les fondements de la sécurité au travail.**	- L'élève considère des aspects généraux: o l'organisation du travail, o l'ergonomie et le rendement, o la sécurité au travail, o la manipulation des plantes et des appareils.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner les anomalies qui affectent des cultures.**	- L'élève identifie: o des perturbations abiotiques, o des parasites, o des maladies.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les cultures spécifiques au module et de les désigner.**	- L'élève identifie des caractéristiques aux différents stades du développement. - L'élève désigne des noms importants sur le terrain.	- L'élève a correctement identifié les deux tiers des plantes et il les a désignées de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de fertiliser les cultures sous guidance.**	- L'élève fertilise des cultures en plein champ.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Manipulation et entretien des outils horticoles (FORAH6)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Technologie horticole 2**

Titre du module:	**Manipulation et entretien des outils horticoles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FORAH6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'organiser son travail.**	- L'apprenti se présente à l'heure. - L'apprenti respecte le cadre horaire indiqué. - L'apprenti travaille avec précaution. - L'apprenti a le sens des responsabilités.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux indiqués sous guidance.**	- L'apprenti exécute les travaux de manière compétente en tenant compte des exigences internes.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti échange des informations.	- L'apprenti a respecté les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AH**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant horticulteur en production**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher, de sélectionner et de réunir des informations.**	- L'élève prend connaissance de l'énoncé de la mission de travail.	- L'élève a décrit la mission de travail d'une manière correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail en vue de l'accomplissement d'une mission.**	- L'élève analyse les circonstances au poste de travail. - L'élève prépare le poste de travail.	- L'élève a apprécié les circonstances au poste de travail d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a préparé le poste de travail d'une manière fondamentalement correcte.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre une décision parmi plusieurs options.**	- L'élève réunit le matériel ainsi que les outils.	- La composition permettait fondamentalement une exécution compétente du travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre en œuvre la planification et d'accomplir la mission.**	- L'élève accomplit la mission de travail.	- L'élève a accompli la mission de travail d'une manière fondamentalement compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le résultat du travail à un contrôle et, le cas échéant, d'effectuer des corrections.**	- L'élève détecte des erreurs. - Le cas échéant, l'élève corrige les erreurs.	- L'élève a détecté les erreurs grossières et il les a corrigées dans la mesure du possible.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode.**	- L'élève présente les travaux effectués. - L'élève mène un entretien professionnel.	- L'élève a décrit et expliqué sa méthode d'une manière correcte dans une large mesure au cours de l'entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Acquérir des compétences d'apprentissage (LERNE-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Acquérir des compétences d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LERNE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle de classe
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte aufzuarbeiten.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden aufgearbeitet und vervollständigt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Unterrichtsinhalte mit Hilfe unterschiedlicher Lernmethoden zu erfassen.**	Unterrichtsinhalte aus den Fach-Modulen werden vertieft.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, einen Ordner nach Vorgaben zu führen.**	Ordner wird nach Vorgaben geführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Tutorat CCP HP 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HP 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Aménagements saisonniers (BEEDE-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Aménagements saisonniers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BEEDE-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 2			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un aménagement de plates-bandes simple.**	- L'élève dessine une esquisse simple. - L'élève rédige une légende adaptée.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des gammes de plantes habituelles.**	- L'élève détermine des plantes et il les désigne.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un aménagement saisonnier de plates-bandes simple sous guidance en fonction d'un plan.**	- L'élève applique le plan. - L'élève prépare le sol. - L'élève prépare les plantes et il les expose. - L'élève effectue la plantation. - L'élève effectue les travaux de finition.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décorer des récipients de plantes et de confectionner des décorations florales simples sous guidance.**	- L'élève prépare les récipients. - L'élève répartit les plantes. - L'élève effectue la plantation. - L'élève effectue les travaux de finition.	- L'élève a répondu aux énoncés correspondant aux indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat CCP HP 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HP 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des tombes (GRABA-F)

Formation

Code: **HP** **Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Certificat de capacité professionnelle**

Section / Métier / Profession: **Assistant pépiniériste-paysagiste**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module: **Réaliser des tombes** **Module facultatif national**

Code du module: **GRABA-F**

Numéro du module: **5**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):
Autres semestres: 4

Nombre de semaines: 18
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Friedhofs- und Bestattungskonzepte zu unterscheiden.**	- Unterschiedliche Friedhofskulturen sind bekannt. Verschiedene Gesetzgebungen werden konsultiert. - Unterschiedliche Bestattungskonzepte werden genannt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine einfache Grabgestaltung und Grabbepflanzung zu planen.**	- Typische Pflanzen zur Grabgestaltung sind bekannt. - Verschiedene Skizzen zur Grabgestaltung und - bepflanzung werden erstellt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine einfache Grabbepflanzung durchzuführen.**	- Vegetationstechnische Maßnahmen zur Grabbepflanzung sind bekannt. - Eine einfache Grabbepflanzung wird nach Vorgaben durchgeführt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eine Sammelmappe zu erstellen.**	Sammelmappe wird nach Vorgaben erstellt und beinhaltet Gestaltungsvorschläge zur Grabgestaltung sowie Vorschläge zur Grabbepflanzung und Kursunterlagen.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Tutorat CCP HP 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HP 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Apprendre les concepts de jardins thérapeutiques et d'hortithérapie (HELGA-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Apprendre les concepts de jardins thérapeutiques et d'hortithérapie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HELGA-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des jardins thérapeutiques ainsi que des jardins d'hortithérapie.**	- L'élève désigne des similitudes ainsi que des différences entre des jardins thérapeutiques et des jardins d'hortithérapie. - L'élève décrit des exemples indiqués de jardins thérapeutiques, respectivement de jardins d'hortithérapie.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier et de désigner des plantes indiquées de jardins thérapeutiques et de jardins d'hortithérapie.**	- L'élève désigne des herbes, respectivement des plantes médicinales, indiquées. - L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les plantes en employant leurs noms botaniques, respectivement leurs noms familiers.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier un jardin thérapeutique, respectivement un jardin d'hortithérapie, simple.**	- L'élève planifie un jardin thérapeutique, respectivement un jardin d'hortithérapie, simple.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève constitue une documentation au sujet des jardins thérapeutiques et des jardins d'hortithérapie.**	- L'élève constitue une documentation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Tutorat CCP HP 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HP 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Réaliser des aménagements spéciaux 1 (SPEIN1-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des aménagements spéciaux 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEIN1-F**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à l'application de mesures d'entretien et de culture spéciales dans le domaine paysagiste, respectivement pépiniériste, en automne et en hiver.**	- L'élève exécute les travaux à effectuer. - L'élève prend connaissance des instructions de travail et il les suit.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à des travaux de paysagisme spéciaux, respectivement à des travaux de multiplication et de transplantation, en automne et en hiver.**	- L'élève exécute les travaux à effectuer. - L'élève prend connaissance des instructions de travail et il les suit.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les travaux à effectuer.**	- L'élève établit la documentation en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Tutorat CCP HP 5 (TUTOR5-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HP 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR5-F**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.11. - Réaliser des aménagements spéciaux 2 (SPEIN2-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des aménagements spéciaux 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SPEIN2-F**	Numéro du module:	**11**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	2	- Salle spéciale
2	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à l'application de mesures d'entretien et de culture spéciales dans le domaine paysagiste, respectivement pépiniériste, au printemps et en été.**	- L'élève exécute les travaux à effectuer. - L'élève prend connaissance des instructions de travail et il les suit.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer à des travaux de paysagisme spéciaux, respectivement à des travaux de multiplication et de transplantation, au printemps et en été.**	- L'élève exécute les travaux à effectuer. - L'élève prend connaissance des instructions de travail et il les suit.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter les travaux à effectuer.**	- L'élève établit la documentation en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.12. - Tutorat CCP HP 6 (TUTOR6-F)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat CCP HP 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR6-F**	Numéro du module:	**12**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève désigne des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a formulé des sujets de discussion d'actualité d'une manière compréhensible et cohérente dans le cadre d'un entretien.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'élaborer des contributions à des sujets de discussion d'actualité.**	- L'élève élabore des contributions à des sujets de discussion d'actualité.	- Les contributions étaient en relation avec le sujet.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.**	L'élève respecte différentes opinions concernant des sujets de discussion d'actualité.	- L'élève a reproduit différentes opinions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 1 (BAUPL1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUPL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les bases des cultures en pépinière.**	- L'élève décrit et explique les bases des cultures en pépinière. - L'élève désigne le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'entretien requises en automne et en hiver à la pépinière, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des mesures d'entretien à la pépinière. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant les mesures d'entretien à la pépinière. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des mesures d'entretien à la pépinière.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la multiplication de boutures en automne et en hiver, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des boutures. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet des boutures. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des boutures.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer la multiplication de bois d'étau en automne et en hiver, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet du bois d'étau. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet du bois d'étau. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet du bois d'étau.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Reconnaître des plantes 1 (COPLA1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Reconnaître des plantes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPLA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les caractéristiques de plantes.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques en automne et en hiver.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms familiers en automne et en hiver.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms familiers.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des plantes et d'alimenter un herbier.**	- L'élève réunit dix plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'attribuer la forme de croissance des plantes ainsi que leur affectation.**	- L'élève désigne les formes de croissance des plantes. - L'élève désigne l'affectation des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 1 (LANBA1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LANBA1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures d'entretien (en automne et en hiver) concernant la végétation ainsi que les constructions paysagistes, de les appliquer, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le débroussaillage. - L'élève explique les fondements théoriques concernant les mesures d'entretien des constructions paysagistes et il les applique. - L'élève effectue les travaux concernant le débroussaillage sur le terrain. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des mesures d'entretien de la végétation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des surfaces de plantation (automne et hiver), de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des surfaces de plantation. - L'élève effectue les travaux concernant le sujet des surfaces de plantation sur le terrain. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des surfaces de plantation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'arpentage et de construction de chemins simples, de désigner les outils ainsi que les appareils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des travaux d'arpentage et de construction de chemins. - L'élève effectue les travaux d'arpentage et de construction de chemins sur le terrain. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des travaux d'arpentage et de construction de chemins.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Effectuer des travaux paysagistes d'entretien et de réalisation 1 (FORHP3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Effectuer des travaux paysagistes d'entretien et de réalisation 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORHP3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures d'entretien simples sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation simples en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe simples en automne et en hiver sous guidance.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie simples sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - En saison hivernale reproduire des plantes, les entretenir et les cultiver et exécuter les travaux d'expédition: travaux de base (FORHP1)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**En saison hivernale reproduire des plantes, les entretenir et les cultiver et exécuter les travaux d'expédition: travaux de base**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORHP1**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux simples d'entretien et de culture sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer sous guidance des travaux d'expédition simples spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 2 (BAUPL2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUPL2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des fondements à la pépinière.**	- L'élève décrit et explique les fondements de la pépinière. - L'élève désigne le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les mesures d'entretien requises au printemps et en été à la pépinière, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des mesures d'entretien à la pépinière. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant les mesures d'entretien à la pépinière. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des mesures d'entretien à la pépinière.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication végétatifs au printemps et en été, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des boutures. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet des boutures. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des boutures.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer la mise en pots de plantes de pépinières au printemps et en été, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet de la mise en pots. - L'élève effectue les travaux pratiques concernant le sujet de la mise en pots. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet de la mise en pots.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Reconnaître des plantes 2 (COPLA2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Reconnaître des plantes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPLA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Salle spéciale
3	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des caractéristiques des plantes.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms botaniques au printemps et en été.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes par leurs noms familiers au printemps et en été.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms familiers.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des plantes et d'alimenter un herbier.**	- L'élève réunit dix plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'attribuer la forme de croissance des plantes ainsi que leur affectation.**	- L'élève désigne les formes de croissance des plantes. - L'élève désigne l'affectation des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 2 (LANBA2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LANBA2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'arpentage et de construction paysagistes simples, de désigner les outils ainsi que les appareils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des travaux d'arpentage et de construction paysagistes. - L'élève effectue les travaux d'arpentage et de construction de chemins sur le terrain. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des travaux d'arpentage et de construction de chemins.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures d'entretien (au printemps et en été) concernant la végétation, de les appliquer, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des mesures d'entretien de la végétation. - L'élève applique les mesures d'entretien de la végétation sur le terrain. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des mesures d'entretien de la végétation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de plantation faciles, de désigner les outils requis dans ce contexte, de décrire leur utilisation et d'assurer leur entretien.**	- L'élève explique les fondements théoriques concernant le sujet des travaux de plantation. - L'élève effectue les travaux de plantation sur le terrain. - L'élève établit une documentation écrite concernant le sujet des travaux de plantation.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Effectuer des travaux paysagistes d'entretien et de réalisation 2 (FORHP4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:** ☒ CCP ☐ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Effectuer des travaux paysagistes d'entretien et de réalisation 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORHP4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe simples sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un désherbage simple sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation simples sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie simples sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - En saison estivale, reproduire des plantes, les entretenir et les cultiver et exécuter des travaux d'expédition: travaux de base (FORHP2)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux fondamentaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**En saison estivale, reproduire des plantes, les entretenir et les cultiver et exécuter des travaux d'expédition: travaux de base**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORHP2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux simples d'entretien et de culture sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer sous guidance des travaux d'expédition simples spécifiques à l'entreprise au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Entretenir et maintenir les outils, machines et installations de l'entreprise (FORHP5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir les outils, machines et installations**

Titre du module:	**Entretenir et maintenir les outils, machines et installations de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORHP5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des appareils et des machines sous guidance.**	- Le cas échéant, l'apprenti consulte le mode d'emploi. - Le cas échéant, l'apprenti consulte des plans de maintenance. - L'apprenti identifie les pièces d'usure de manière compétente. - L'apprenti assure l'entretien des appareils et des machines de manière compétente. - L'apprenti opte pour des outils adaptés et il s'en sert de manière compétente.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines sous guidance conformément au mode l'emploi.**	- L'apprenti consulte le mode d'emploi sous guidance. - L'apprenti suit les indications du mode d'emploi sous guidance.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des produits combustibles et accessoires, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'apprenti attribue les produits combustibles et accessoires aux machines respectives. - L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Effectuer des réparations simples ainsi que manier et entretenir les installations techniques de l'entreprise (FORHP6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretenir les outils, machines et installations**

Titre du module:	**Effectuer des réparations simples ainsi que manier et entretenir les installations techniques de l'entreprise**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORHP6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assurer l'entretien ainsi que la maintenance des appareils et des machines sous guidance.**	- Le cas échéant, l'apprenti consulte le mode d'emploi. - Le cas échéant, l'apprenti consulte des plans de maintenance. - L'apprenti identifie les pièces d'usure de manière compétente. - L'apprenti assure l'entretien des appareils et des machines de manière compétente. - L'apprenti opte pour des outils adaptés et il s'en sert de manière compétente.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines sous guidance conformément au mode l'emploi.**	- L'apprenti consulte le mode d'emploi sous guidance. - L'apprenti suit les indications du mode d'emploi sous guidance.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des produits combustibles et accessoires, de les entreposer et de les mettre au rebut.**	- L'apprenti attribue les produits combustibles et accessoires aux machines respectives. - L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité au travail, de prévention des accidents et de protection de l'environnement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 3 (BAUPL3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUPL3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden generativen und vegetativen Vermehrungsarbeiten (Herbst und Winter) durchzuführen sowie die dazu benötigten Werkzeuge zu benennen und deren Anwendung zu beschreiben.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema Vermehrungsarbeiten in der Baumschule werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema Vermehrungsarbeiten in der Baumschule werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema Vermehrungsarbeiten in der Baumschule wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, im Herbst und Winter anfallende Pflege- und Kulturmaßnahmen in der Baumschule durchzuführen sowie die dazu benötigten Werkzeuge zu benennen und deren Anwendung zu beschreiben.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema Pflege- und Kulturarbeiten werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zu den Themen Pflege- und Kulturarbeiten werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zu den Themen Pflege- und Kulturarbeiten wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Versandarbeiten durchzuführen sowie die dazu benötigten Werkzeuge zu benennen und deren Anwendung zu beschreiben.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema Versandarbeiten werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema Versandarbeiten werden durchgeführt. -Eine schriftliche Dokumentation zum Thema Versandarbeiten wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mit den eingesetzten Werkzeugen verantwortungsvoll und sorgfältig umzugehen sowie diese zu pflegen.**	Werkzeuge werden fachgerecht eingesetzt und gepflegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	Zur Dokumentation des eigenen Lernprozesses wird eine Sammelmappe mit folgendem Inhalt geführt: • Kursunterlagen • Bewertungen • Schriftliche Dokumentationen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Reconnaître des plantes 3 (COPLA3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Reconnaître des plantes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPLA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver en se référant à différentes caractéristiques et de les désigner par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver en se référant à différentes caractéristiques et de les désigner par leurs noms familiers.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les plantes par leurs noms familiers.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des plantes et d'alimenter un herbier.**	- L'élève réunit vingt plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir l'habitus des plantes ainsi que leur affectation.**	- L'élève définit l'habitus des plantes. - L'élève désigne l'affectation des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 3 (LANBA3)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LANBA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
5	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	2	- Salle spéciale
5	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bei der Anlage von Vegetationsflächen im Herbst und Winter mitzuwirken.**	- Die theoretischen Grundlagen werden erklärt. - Die praktischen Arbeite werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, notwendige Pflegemaßnahmen im Herbst und Winter fachgerecht durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Garten- und Landschaftsbauarbeiten im Herbst und Winter durchzuführen sowie kleinere Einrichtungen herzustellen.**	- Die theoretischen Grundlagen werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Exécuter des travaux d'entretien et de construction jardinières 1 (FORHP9)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Exécuter des travaux d'entretien et de construction jardinières 1**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORHP9**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures d'entretien sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison hivernale 1 (FORHP7)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison hivernale**

Titre du module:	**Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison hivernale 1**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORHP7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'entretien et de culture sous guidance en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer sous guidance des travaux d'expédition spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 4 (BAUPL4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAUPL4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die anstehenden generativen und vegetativen Vermehrungsarbeiten (Frühjahr und Sommer) durchzuführen sowie die dazu benötigten Werkzeuge zu benennen und deren Anwendung zu beschreiben.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema Vermehrungsarbeiten in der Baumschule werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema Vermehrungsarbeiten in der Baumschule werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema Vermehrungsarbeiten in der Baumschule wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, im Frühjahr und Sommer anfallende Pflege- und Kulturmaßnahmen in der Baumschule durchzuführen sowie die dazu benötigten Werkzeuge zu benennen und deren Anwendung zu beschreiben.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema Pflege- und Kulturarbeiten werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zu den Themen Pflege- und Kulturarbeiten werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zu den Themen Pflege- und Kulturarbeiten wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Versandarbeiten durchzuführen sowie die dazu benötigten Werkzeuge zu benennen und deren Anwendung zu beschreiben.**	- Die theoretischen Grundlagen zum Thema Versandarbeiten werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten zum Thema Versandarbeiten werden durchgeführt. -Eine schriftliche Dokumentation zum Thema Versandarbeiten wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mit den eingesetzten Werkzeugen verantwortungsvoll und sorgfältig umzugehen sowie diese zu pflegen.**	Werkzeuge werden fachgerecht eingesetzt und gepflegt.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, seinen eigenen Lernprozess zu dokumentieren.**	Zur Dokumentation des eigenen Lernprozesses wird eine Sammelmappe mit folgendem Inhalt geführt: • Kursunterlagen • Bewertungen • Schriftliche Dokumentationen	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Reconnaître des plantes 4 (COPLA4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Reconnaître des plantes 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPLA4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes au printemps et en été en se référant à différentes caractéristiques et de les désigner par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes au printemps et en été en se référant à différentes caractéristiques et de les désigner par leurs noms familiers.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les plantes par leurs noms familiers.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des plantes et d'alimenter un herbier.**	- L'élève réunit vingt plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir l'habitus des plantes ainsi que leur affectation.**	- L'élève définit l'habitus des plantes. - L'élève désigne l'affectation des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 4 (LANBA4)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**LANBA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Salle spéciale
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, vegetationstechnische und bautechnische Pflegemaßnahmen (Frühjahr und Sommer) zu beschreiben und anzuwenden.**	- Die praktischen Arbeiten zum Thema Pflegemaßnahmen werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema Pflegemaßnahmen wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Vegetationsflächen (Frühjahr und Sommer) anzulegen.**	- Die praktischen Arbeiten zum Thema Vegetationsflächen werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema Vegetationsflächen wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, bautechnische Arbeiten durchzuführen.**	- Die bautechnischen Arbeiten werden praktisch durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation zum Thema bautechnische Arbeiten wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Exécuter des travaux d'entretien et de constructions jardinières 2 (FORHP10)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Exécuter des travaux d'entretien et de constructions jardinières 2**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORHP10**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de coupe sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures d'entretien sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de plantation sous guidance au printemps et en été.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de voirie sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti applique des travaux de réparation à des chemins. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.5. - Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison estivale 1 (FORHP8)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage en saison estivale**

Titre du module:	**Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison estivale 1**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORHP8**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'entretien et de culture sous guidance au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer sous guidance des travaux d'expédition spécifiques à l'entreprise au printemps et en été.**	- L'apprenti connaît les cycles de travail et il les accomplit. - L'apprenti utilise et entretient correctement les appareils, le matériel ainsi que les machines.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des plantes au printemps et en été.**	- L'apprenti identifie les plantes correctement.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'apprenti rédige régulièrement des rapports. - Le carnet d'apprentissage est complet.	- L'apprenti a accompli les normes en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Reconnaître des plantes 5 (COPLA5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison hivernale**

Titre du module:	**Reconnaître des plantes 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPLA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver en se référant à différentes caractéristiques et de les désigner par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes en automne et en hiver en se référant à différentes caractéristiques et de les désigner par leurs noms familiers.**	- L'élève désigne des caractéristiques en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève désigne les plantes par leurs noms familiers.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des plantes et d'alimenter un herbier.**	- L'élève réunit vingt plantes, il les sèche et il les présente dans un herbier.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de définir l'habitus des plantes ainsi que leur affectation.**	- L'élève définit l'habitus des plantes. - L'élève désigne l'affectation des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 5 (LANBA5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison hivernale**

Titre du module:	**Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 5**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LANBA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
7	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	1	- Salle spéciale
7	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'arpentage pour mesurer la position.**	- L'élève effectue les travaux d'arpentage suivants: - mesurage de distances et de surfaces, - tracé d'angles droits. - L'élève utilise les instruments appropriés de manière compétente.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux d'arpentage.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de construction spéciaux en automne et en hiver.**	- L'élève effectue des travaux de construction spéciaux: - modèles de pose spéciaux (pavés en béton et en pierres naturelles), - constructions en bois, - constructions d'escaliers. - L'élève applique les mesures d'entretien requises pour les installations construites. - L'élève utilise et entretient les appareils de manière compétente.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux de construction (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures d'entretien requises pour les installations construites (marge d'erreur 30%).
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de végétation spéciaux en automne et en hiver.**	- L'élève aménage des surfaces de végétation. - L'élève applique les mesures de taille et d'entretien paysagistes requises en automne.	- L'élève a correctement accompli la majorité des étapes de travail servant à l'aménagement de surfaces de végétation (marge d'erreur 30%). - L'élève a correctement accompli la majorité des mesures d'entretien paysagistes requises (marge d'erreur 30%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 5 (BAUPL5)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison hivernale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 5**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**BAUPL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
7	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	2	- Salle spéciale
7	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la protection des plantes.**	- L'élève explique les matières indiquées dans le règlement européen correspondant concernant l'obtention de l'attestation de compétence.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'entretien et de culture requises en automne et en hiver de manière compétente.**	- L'élève explique les fondements théoriques. - L'élève effectue les travaux pratiques. - L'élève établit une documentation écrite.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de reproduction spéciaux en automne et en hiver.**	- L'élève explique les fondements théoriques. - L'élève effectue les travaux pratiques. - L'élève établit une documentation écrite.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des plantes prêtes à la vente en automne et en hiver en suivant les indications et les préparer à l'expédition.**	- L'élève explique les fondements théoriques. - L'élève effectue les travaux pratiques. - L'élève établit une documentation écrite.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison hivernale 2 (FORHP11)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison hivernale**

Titre du module:	**Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison hivernale 2**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORHP11**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier des cultures sélectionnées de l'entreprise en autonome et en hiver et de désigner les plantes par leurs noms botanique et courant.**	- L'apprenti identifie les cultures de l'entreprise. - L'apprenti désigne les plantes par leurs noms botanique et courant. - L'apprenti distingue des variétés qui se ressemblent.	- L'apprenti a désigné les plantes présentées par leurs noms botanique et courant (marge d'erreur: 30%).
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de marquer des plantes en automne ainsi qu'en hiver et d'effectuer l'expédition.**	- L'apprenti décrit les consignes en matière de qualité. - L'apprenti identifie la qualité des plantes. - L'apprenti effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les mesures de soin et de culture requises de manière compétente pour des cultures sélectionnées, spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti effectue les travaux suivants: o plantation et transplantation, o entretien du sol. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux requis d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et de manipuler les appareils et les machines appropriés pour l'exécution de travaux de pépinière en saison hivernale de manière compétente.**	- L'apprenti utilise et entretient les appareils et les machines conformément aux pratiques internes.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les appareils et les machines utilisés en interne de manière compétente (marge d'erreur: 20%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Exécuter des travaux d'entretien et de constructions jardinières 3 (FORHP13)

Formation

Code:	**HP**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison hivernale**

Titre du module:	**Exécuter des travaux d'entretien et de constructions jardinières 3**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORHP13**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux d'entretien en saison automnale et hivernale.**	L'apprenti effectue les travaux d'entretien suivants en automne et en hiver: - il applique les mesures de taille requises, - il applique des mesures de protection de la terre, - il applique des mesures de prévention des mauvaises herbes, - il échange et remplace des plantes, - il effectue des travaux d'amélioration et de réparation, - il effectue des travaux de nettoyage. L'apprenti manipule les appareils ainsi que les machines appropriés de manière compétente.	L'apprenti a effectué les travaux d'entretien d'une manière globalement compétente. L'apprenti manipule les appareils et les machines d'une manière globalement appropriée et soignée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux paysagistes en saison hivernale.**	- L'apprenti prépare les surfaces. - L'apprenti effectue des travaux de plantation simples. - L'apprenti effectue des travaux de construction simples. - L'apprenti prépare et applique les mesures d'entretien paysagiste de manière compétente: o il applique des mesures de lutte contre les mauvaises herbes, o il applique la taille des plantes, o il applique les mesures d'entretien de surfaces jardinières construites. - L'apprenti utilise et entretient les appareils. - L'apprenti effectue les travaux pratiques en tenant compte des aspects d'ordre ergonomique, en appliquant les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents et en respectant les règles en matière de protection de l'environnement.	- L'apprenti a correctement effectué les travaux paysagistes. - L'apprenti a correctement utilisé les appareils et il les a nettoyés et rangés de manière règlementaire. - L'apprenti a respecté les consignes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les plantes de la gamme de produits de l'entreprise en automne et en hiver et de désigner les plantes par leurs noms usuels.**	- L'apprenti connaît les signes distinctifs. - L'apprenti distingue les plantes.	- L'apprenti a correctement identifié et désigné les plantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti assume les tâches qui lui sont confiées et respecte les délais convenus.**	- L'apprenti respecte les instructions aux niveaux des contenus et des délais.	- L'apprenti a respecté les délais et il a suivi les instructions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de manier le matériel de travail, l'outillage et les machines utilisés d'une manière responsable et soignée.**	- L'apprenti respecte la propriété de l'entreprise.	- L'apprenti a manifesté son sens des responsabilités.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter son propre processus d'apprentissage dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage complet et conforme aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Reconnaître des plantes 6 (COPLA6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison estivale**

Titre du module:	**Reconnaître des plantes 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COPLA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes au printemps et en été par leurs noms botaniques.**	- L'élève désigne les plantes par leurs noms botaniques.	- L'élève a correctement désigné les plantes par leurs noms botaniques (marge d'erreur 50%).
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner des plantes au printemps et en été par leurs noms communs.**	- L'élève désigne les plantes indiquées, extraites de la liste, par leurs noms allemands et/ou français et/ou luxembourgeois.	- L'élève a correctement désigné les plantes par leurs noms allemands et/ou français et/ou luxembourgeois (marge d'erreur 50%).
20 % (12 P)	**L'élève réunit des plantes et il est capable de constituer un herbier.**	- L'élève réunit 25 plantes, il les sèche et il les dispose dans un herbier.	- L'élève a intégralement séché 22 des plantes de manière compétente. - Les propriétés morphologiques essentielles (position du bourgeon, faces supérieure et inférieure de la feuille) de vingt plantes étaient clairement identifiables. - L'élève a étiqueté vingt fiches d'herbier d'une manière compétente, intégrale et correcte. - L'herbier était équipé d'une table des matières.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 6 (LANBA6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison estivale**

Titre du module:	**Exécuter et entretenir des réalisations paysagistes 6**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LANBA6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
7	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	1	- Salle spéciale
7	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Vermessungsarbeiten zur Höhenmessung durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, spezielle bautechnische Arbeiten im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, spezielle vegetationstechnische Arbeiten im Frühjahr und Sommer durchzuführen.**	- Die theoretischen Grundlagen werden erklärt. - Die praktischen Arbeiten werden durchgeführt. - Eine schriftliche Dokumentation wird verfasst.	Die in den Evaluationen angegebenen Anforderungen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.3. - Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 6 (BAUPL6)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison estivale**

Titre du module:	**Tenir des cultures pépinières, appliquer des techniques de transplantation 6**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**BAUPL6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	7	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
7	1	- Enseignant / Horticulture / Pépiniériste-paysagiste
7	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
7	1	- Salle spéciale
7	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les principes de la protection des plantes.**	- L'élève explique les matières indiquées dans le règlement européen correspondant concernant l'obtention de l'attestation de compétence.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures d'entretien et de culture requises au printemps et en été de manière compétente.**	- L'élève explique les fondements théoriques. - L'élève effectue les travaux pratiques. - L'élève établit une documentation écrite.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de multiplication spéciaux au printemps et en été.**	- L'élève explique les fondements théoriques. - L'élève effectue les travaux pratiques. - L'élève établit une documentation écrite.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des plantes prêtes à la vente au printemps et en été en suivant les indications et de les préparer à l'expédition.**	- L'élève explique les fondements théoriques. - L'élève effectue les travaux pratiques. - L'élève établit une documentation écrite.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.4. - Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison estivale 2 (FORHP12)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison estivale**

Titre du module:	**Entretenir et cultiver des plantes et appliquer des travaux d'expédition en saison estivale 2**	**Module complémentaire au choix**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORHP12**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier des cultures sélectionnées de l'entreprise en autonome et en hiver et de désigner les plantes par leurs noms usuels.**	- L'apprenti identifie les cultures de l'entreprise. - L'apprenti désigne les plantes par leurs noms botanique et courant. - L'apprenti distingue des variétés qui se ressemblent.	- L'apprenti a désigné les plantes présentées par leurs noms botanique et courant (marge d'erreur: 30%).
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de marquer des plantes et d'effectuer l'expédition au printemps ainsi qu'en été.**	- L'apprenti décrit les consignes en matière de qualité. - L'apprenti identifie la qualité des plantes. - L'apprenti effectue les travaux suivants: o ficelage et mise en motte, o travaux de chargement et de sécurisation, o logistique d'expédition. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les mesures de soin et de culture requises de manière compétente pour des cultures sélectionnées, spécifiques à l'entreprise en automne et en hiver.**	- L'apprenti effectue les travaux suivants: o plantation et transplantation, o entretien du sol. - L'apprenti utilise et entretient les appareils appropriés de manière compétente en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement et en appliquant des techniques de travail ergonomiques.	- L'apprenti a effectué les travaux requis d'une manière globalement correcte (marge d'erreur: 25%).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de sélectionner et de manipuler les appareils et les machines appropriés pour l'exécution de travaux de pépinière en saison hivernale de manière compétente.**	- L'apprenti utilise et entretient les appareils et les machines conformément aux pratiques internes.	- L'apprenti a manipulé et entretenu les appareils et les machines utilisés en interne de manière compétente (marge d'erreur: 20%).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.5. - Exécuter des travaux d'entretien et de constructions jardinières 4 (FORHP14)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Effectuer des travaux de jardinage spéciaux en saison estivale**

Titre du module:	**Exécuter des travaux d'entretien et de constructions jardinières 4**	**Module complémentaire au choix**	
Code du module:	**FORHP14**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux d'entretien au printemps et en été.**	L'apprenti effectue les travaux d'entretien suivants au printemps et en été: - il applique les mesures de taille requises, - il applique des mesures de protection de la terre, - il applique des mesures de prévention des mauvaises herbes, - il échange et remplace des plantes, - il effectue des travaux d'amélioration et de réparation, - il effectue des travaux de nettoyage. L'apprenti manipule les appareils ainsi que les machines appropriés de manière compétente.	L'apprenti a effectué les travaux d'entretien d'une manière globalement compétente. L'apprenti manipule les appareils et les machines d'une manière globalement appropriée et soignée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer des travaux paysagistes au printemps et en été.**	- L'apprenti prépare les surfaces. - L'apprenti effectue des travaux de plantation simples. - L'apprenti effectue des travaux de construction simples. - L'apprenti prépare et applique les mesures d'entretien paysagiste de manière compétente: o il applique des mesures de lutte contre les mauvaises herbes, o il applique la taille des plantes, o il applique les mesures d'entretien de surfaces jardinières construites. - L'apprenti utilise et entretient les appareils. - L'apprenti effectue les travaux pratiques en tenant compte des aspects d'ordre ergonomique, en appliquant les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents et en respectant les règles en matière de protection de l'environnement.	- L'apprenti a correctement effectué les travaux paysagistes. - L'apprenti a correctement utilisé les appareils et il les a nettoyés et rangés de manière règlementaire. - L'apprenti a respecté les consignes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'identifier les plantes de la gamme de produits de l'entreprise au printemps et en été et de désigner les plantes par leurs noms usuels.**	- L'apprenti connaît les signes distinctifs. - L'apprenti distingue les plantes.	- L'apprenti a correctement identifié et désigné les plantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti assume les tâches qui lui sont confiées et respecte les délais convenus.**	- L'apprenti respecte les instructions aux niveaux des contenus et des délais.	- L'apprenti a respecté les délais et il a suivi les instructions.
10 % (6 P)	**L'apprenti manie le matériel de travail, l'outillage et les machines utilisés de manière responsable et soignée.**	- L'apprenti respecte la propriété de l'entreprise.	- L'apprenti a manifesté son sens des responsabilités.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de documenter son propre processus d'apprentissage dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti alimente le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage complet et conforme aux instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**HP**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant pépiniériste-paysagiste**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre aux aspects théoriques de l'énoncé.**	- L'élève répond aux questions théoriques de l'énoncé (concernant par exemple des calculs, du matériel requis, des outils et la planification horaire).	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes.**	- L'élève identifie les plantes indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations. - Deux tiers du nombre de points maximal doivent être acquis pour atteindre le socle minimal de 50%.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à l'énoncé.**	- L'élève répond aux énoncés en suivant les indications.	- L'élève a répondu aux exigences indiquées dans les évaluations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Consolidation du savoir dans le guidage dans la fabrication de charcuteries simples et de la découpe de viande (MOFA1-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir dans le guidage dans la fabrication de charcuteries simples et de la découpe de viande**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**MOFA1-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des notes sous guidance à propos de travaux effectués.**	- L'élève observe l'exécution des travaux. - L'élève prend des notes à propos des travaux effectués. - L'élève répète les travaux effectués oralement.	- L'élève a répondu à des questions spontanées. - L'élève a pris note de ses expériences. - Les notes étaient utilisables pour compléter une documentation. - L'élève a reproduit le travail effectué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un carnet d'apprentissage soigné et cohérent sous guidance.**	- L'élève dispose du matériel de rédaction requis. - L'élève soigne la propreté de la documentation. - L'élève veille à l'intégralité des inscriptions.	- Le matériel de rédaction requis était complet. - L'élève a maintenu le carnet d'apprentissage dans un état irréprochable. - L'élève a continuellement et intégralement indiqué les productions dans le carnet d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la mission de travail. - L'élève demande des précisions dans un délai convenable en cas d'ambiguïté. - L'élève accomplit la mission en se référant à des critères indiqués. - L'élève respecte le délai de présentation indiqué.	- L'élève a pris connaissance de la mission de travail et il en a pris note. - En cas d'ambiguïté, l'élève a demandé des précisions en posant des questions concrètement formulées. - L'élève a accompli la mission de travail en suivant les indications. - L'élève a respecté le délai de présentation indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les risques d'accidents et il décrit les mesures de prévention des accidents.**	- L'élève décrit les risques d'accidents généraux à un poste de travail ainsi que les risques d'accidents spécifiques dans une boucherie. - L'élève décrit les mesures permettant d'éviter les accidents.	- L'élève a correctement décrit les risques d'accidents. - L'élève a correctement décrit les mesures de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Consolidation du savoir pour la fabrication de charcuteries simples I et de la découpe de viande (MOFA2-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir pour la fabrication de charcuteries simples I et de la découpe de viande**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MOFA2-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre des notes sous guidance à propos de travaux effectués.**	- L'élève observe l'exécution des travaux. - L'élève prend des notes à propos des travaux effectués. - L'élève répète les travaux effectués oralement.	- L'élève a répondu à des questions spontanées. - L'élève a pris note de ses expériences. - Les notes étaient utilisables pour compléter une documentation. - L'élève a reproduit le travail effectué.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer un carnet d'apprentissage soigné et cohérent sous guidance.**	- L'élève dispose du matériel de rédaction requis. - L'élève soigne la propreté de la documentation. - L'élève veille à l'intégralité des inscriptions.	- Le matériel de rédaction requis était complet. - L'élève a maintenu le carnet d'apprentissage dans un état irréprochable. - L'élève a continuellement et intégralement indiqué les productions dans le carnet d'apprentissage.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la mission de travail. - L'élève demande des précisions dans un délai convenable en cas d'ambiguïté. - L'élève accomplit la mission en se référant à des critères indiqués. - L'élève respecte le délai de présentation indiqué.	- L'élève a pris connaissance de la mission de travail et il en a pris note. - En cas d'ambiguïté, l'élève a demandé des précisions en posant des questions concrètement formulées. - L'élève a accompli la mission de travail en suivant les indications. - L'élève a respecté le délai de présentation indiqué.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les principes fondamentaux de l'hygiène alimentaire.**	- L'élève décrit les dangers pouvant compromettre la sécurité alimentaire. - L'élève décrit les mesures servant à maintenir la sécurité alimentaire.	- L'élève a correctement décrit les dangers pouvant compromettre la sécurité alimentaire. - L'élève a correctement décrit les mesures servant à maintenir la sécurité alimentaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Consolidation du savoir pour la fabrication de charcuteries simples II et de la découpe de viande (MOFA3-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir pour la fabrication de charcuteries simples II et de la découpe de viande**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MOFA3-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève décrit les différents boyaux ainsi que leur utilisation.**	- L'élève distingue les différents types de boyaux artificiels. - L'élève distingue les différents types de boyaux naturels. - L'élève explique la manipulation ainsi que l'utilisation des différents boyaux.	- L'élève a attribué les boyaux à utiliser aux différents produits. - L'élève a décrit la manière de traiter les boyaux avant la fabrication (faire tremper, fixer, etc.). - L'élève a décrit le traitement ultérieur de boyaux non utilisés.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la mission de travail. - L'élève demande des précisions dans un délai convenable en cas d'ambiguïté. - L'élève accomplit la mission en se référant à des critères indiqués. - L'élève respecte le délai de présentation indiqué.	- L'élève a pris connaissance de la mission de travail et il en a pris note. - En cas d'ambiguïté, l'élève a demandé des précisions en posant des questions concrètement formulées. - L'élève a accompli la mission de travail en suivant les indications. - L'élève a respecté le délai de présentation indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter des travaux effectués d'une manière soignée et cohérente sous guidance.**	- L'élève note les recettes de produits fabriqués. - L'élève note les étapes de travaux effectués. - L'élève veille à alimenter continuellement la documentation. - L'élève maintient la documentation dans un état propre et soigné.	- L'élève a veillé à l'intégralité des indications des recettes. - L'élève a veillé à ce que la suite des étapes de travail soit correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a maintenu le carnet d'apprentissage dans un état irréprochable, sans taches de graisse, ni coins pliés, ni feuilles arrachées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Consolidation du savoir pour la fabrication de saucisses échaudées avec garniture, produits de salaison et de saucisses cuites (MOFA4-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir pour la fabrication de saucisses échaudées avec garniture, produits de salaison et de saucisses cuites**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**MOFA4-F**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève identifie les différentes épices ainsi que leur utilisation.**	- L'élève distingue les différentes épices les plus habituelles. - L'élève décrit la manière indiquée pour le stockage d'épices. - L'élève distingue les différentes formes d'utilisation des épices. - L'élève attribue les épices les plus importantes à différents produits.	- L'élève a identifié les épices les plus importantes lors de dégustations. - L'élève a attribué les différentes épices aux conditions de stockage respectives (sous vide, congélation, etc.). - L'élève a identifié les différents degrés de mouture ainsi que les épices utilisées (pâtes, liquides). - L'élève a désigné les épices caractéristiques correspondant à différents produits.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la mission de travail. - L'élève demande des précisions dans un délai convenable en cas d'ambiguïté. - L'élève accomplit la mission en se référant aux critères indiqués. - L'élève respecte le délai de présentation indiqué.	- L'élève a pris connaissance de la mission de travail et il en a pris note. - En cas d'ambiguïté, l'élève a demandé des précisions en posant des questions concrètement formulées. - L'élève a accompli la mission de travail en suivant les indications. - L'élève a respecté le délai de présentation indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter des travaux effectués d'une manière soignée et cohérente sous guidance.**	- L'élève note les recettes de produits fabriqués. - L'élève note les étapes de travaux effectués. - L'élève veille à alimenter continuellement la documentation. - L'élève maintient la documentation dans un état propre et soigné.	- L'élève a veillé à l'intégralité des indications des recettes. - L'élève a veillé à ce que la suite des étapes de travail soit correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a maintenu le carnet d'apprentissage dans un état irréprochable, sans taches de graisse, ni coins pliés, ni feuilles arrachées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Consolidation du savoir du module 5 (MOFA5-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir du module 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève identifie les différents additifs et il est capable d'en décrire l'affectation.**	- L'élève distingue les différents additifs les plus habituels. - L'élève décrit les consignes en matière d'entreposage des additifs. - L'élève distingue les différentes formes d'utilisation des additifs. - L'élève attribue les additifs les plus importants à différents produits.	- L'élève a identifié les additifs les plus habituels. - L'élève a désigné les additifs caractéristiques pour différents produits. - L'élève a désigné les actions des différents additifs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la mission de travail. - L'élève demande des précisions dans un délai convenable en cas d'ambiguïté. - L'élève accomplit la mission en se référant aux critères indiqués. - L'élève respecte le délai de présentation indiqué.	- L'élève a pris connaissance de la mission de travail et il en a pris note. - En cas d'ambiguïté, l'élève a demandé des précisions en posant des questions concrètement formulées. - L'élève a accompli la mission de travail en suivant les indications. - L'élève a respecté le délai de présentation indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de documenter des travaux effectués d'une manière soignée et cohérente sous guidance.**	- L'élève note les recettes de produits fabriqués. - L'élève note les étapes de travaux effectués. - L'élève veille à alimenter continuellement la documentation. - L'élève maintient la documentation dans un état propre et soigné.	- L'élève a veillé à l'intégralité des indications des recettes. - L'élève a veillé à ce que la suite des étapes de travail soit correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a maintenu le carnet d'apprentissage dans un état irréprochable, sans taches de graisse, ni coins pliés, ni feuilles arrachées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Consolidation du savoir du module 6 (MOFA6-F)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Consolidation du savoir du module 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOFA6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève décrit les différentes méthodes de cuisson.**	- L'élève désigne les différentes méthodes de cuisson. - L'élève désigne les différentes sources de chaleur et il les attribue aux méthodes de cuisson. - L'élève désigne les différents ustensiles de cuisine.	- Les indications concernant les méthodes de cuisson, les sources de chaleur ainsi que les ustensiles de cuisine étaient correctes.
40 % (24 P)	**L'élève applique les différentes méthodes de cuisson.**	- L'élève prépare le matériel à utiliser. - L'élève prépare les ustensiles de cuisine appropriés. - L'élève prépare le produit en suivant les indications de la recette.	- L'élève a correctement préparé le matériel à utiliser. - L'élève a opté pour des ustensiles de cuisine appropriés. - L'élève a correctement suivi les indications de la recette. - Le produit était prêt à la vente sous les aspects optiques et gustatifs.
20 % (12 P)	**L'élève accomplit des missions de travail dans le respect des délais.**	- L'élève prend connaissance de la mission de travail. - L'élève demande des précisions dans un délai convenable en cas d'ambiguïté. - L'élève accomplit la mission en se référant aux critères indiqués. - L'élève respecte le délai de présentation indiqué.	- L'élève a pris connaissance de la mission de travail et il en a pris note. - En cas d'ambiguïté, l'élève a demandé des précisions en posant des questions concrètement formulées. - L'élève a accompli la mission de travail en suivant les indications. - L'élève a respecté le délai de présentation indiqué.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter des travaux effectués d'une manière soignée et cohérente.**	- L'élève note les recettes de produits fabriqués. - L'élève note les étapes de travaux effectués. - L'élève veille à alimenter continuellement la documentation. - L'élève maintient la documentation dans un état propre et soigné.	- L'élève a veillé à l'intégralité des indications des recettes. - L'élève a veillé à ce que la suite des étapes de travail soit correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a maintenu le carnet d'apprentissage dans un état irréprochable, sans taches de graisse, ni coins pliés, ni feuilles arrachées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Guidage dans la fabrication de charcuteries simples (MODLY1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines**

Titre du module:	**Guidage dans la fabrication de charcuteries simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MODLY1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'élève utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage étaient dans un état correct. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement mis les pièces inutilisables au rebut.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'attribuer les pièces produites ainsi que leurs sections aux catégories standard respectives de viandes destinées à la production (subdivision de base).**	- L'élève utilise des outils propres et bien entretenus. - L'élève trie les pièces utilisables. - L'élève désigne les différentes catégories de viandes destinées à la transformation.	- Les outils de découpage étaient dans un état correct. - L'élève a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories standard. - L'élève a correctement désigné les différentes catégories.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux sous guidance dans le contexte de la fabrication de produits.**	- L'élève prépare les machines requises. - Le cas échéant, l'élève prépare les boyaux requis. - L'élève pèse le matériel, les épices, les additifs ainsi que les ingrédients requis. - L'élève remplit différentes variétés de saucisses. - L'élève découpe et il forme différentes variétés de saucisses. - L'élève accroche les saucisses dans le fumoir de manière compétente. - L'élève entrepose les produits finis.	- Les différentes machines étaient en état de fonctionnement. - L'élève a suivi les instructions concernant la préparation des boyaux. - L'élève a correctement pesé le matériel, les épices, les additifs ainsi que les ingrédients requis. - L'élève a correctement versé la chair à saucisses dans les boyaux/dans les formes. - L'élève a découpé les saucisses de manière homogène. - Les saucisses formées ne se sont pas décomposées. - Les saucisses étaient accrochées à intervalles réguliers et elles ne se touchaient pas. - L'élève a correctement emballé, étiqueté et entreposé les produits finis. - L'élève a correctement manipulé les résidus de boyaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de préparation servant au nettoyage de l'environnement de travail sous guidance.**	- L'élève enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'élève effectue le nettoyage préalable des machines et des installations utilisées. - L'élève fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge. - L'élève nettoie les souillures grossières. - L'élève effectue correctement le nettoyage préalable des machines et des installations, de manière à faciliter le nettoyage principal. - L'élève fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'élève a enlevé les souillures grossières. - L'élève a correctement effectué le nettoyage préalable des machines et des installations, de manière à faciliter le nettoyage principal. - L'élève a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.

10 % (6 P)	**L'élève se procure un aperçu de la gamme de produits d'une boucherie moderne.**	- L'élève désigne des articles des différents groupes de la gamme de produits d'une boucherie. - L'élève explique les différents groupes de la gamme de produits en se référant à des exemples dans son entreprise formatrice.	- L'élève a correctement désigné les différents groupes de la gamme de produits. - L'élève a correctement subdivisé les articles en plusieurs sections de la gamme de produits. - L'élève a correctement expliqué les différents groupes de la gamme de produits en se référant à des exemples dans son entreprise formatrice.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents calculs sans se servir d'une calculatrice.**	- L'élève applique des additions ainsi que des multiplications pour déterminer les poids de matériel, d'épices et d'ingrédients. - L'élève applique les opérations arithmétiques de base pour résoudre des problèmes professionnels.	- Les résultats des calculs étaient corrects. - L'élève a correctement résolu des problèmes professionnels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève considère les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation aux travaux de désossage et de découpe de la viande de fabrication (FORBC1)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines**

Titre du module:	**Initiation aux travaux de désossage et de découpe de la viande de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les pièces produites ainsi que leurs sections en fonction de leur constitution.**	- L'apprenti utilise des outils propres et bien entretenus. - L'apprenti trie les pièces utilisables. - L'apprenti désigne les différentes sections en fonction de leur constitution.	- Les outils de découpage étaient dans un état correct. - L'apprenti a correctement trié les sections. - L'apprenti a correctement désigné les différentes catégories en fonction de leur constitution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différents produits de viande prêts à cuisiner sous guidance.**	- L'apprenti subdivise la viande hachée en portions conformes aux indications. - L'apprenti prépare différents matériaux requis. - L'apprenti confectionne différents produits du programme de formation.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a correctement préparé les matériaux. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous l'aspect optique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer sous vide et d'entreposer les différentes pièces de même que la viande de fabrication sous guidance.**	- L'apprenti utilise les emballages sous vide indiqués. - L'apprenti met les emballages sous vide. - L'apprenti effectue l'étiquetage des emballages sous vide avec les étiquettes indiquées. - L'apprenti range et identifie les emballages sous vide dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation en suivant les indications. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène au cours de l'emballage sous vide.	- Les emballages sous vide correspondaient aux indications sous les aspects des dimensions et de la constitution. - L'apprenti a correctement effectué la mise sous vide (plis, aspiration d'air, logiciels). - L'apprenti a effectué l'étiquetage. - L'apprenti a rangé les produits emballés en suivant les indications.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection correct, composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Initiation pour la fabrication de produits de viande (FORBC2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparations à base de différentes parties bovines et porcines**

Titre du module:	**Initiation pour la fabrication de produits de viande**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORBC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer les machines requises pour la production sous guidance.**	- Au moment de l'assemblage, l'apprenti veille à ce que les machines soient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - L'apprenti opte pour les composants de machines corrects. - L'apprenti assemble correctement les machines. - Après usage, l'apprenti démonte les machines pour le nettoyage.	- Les machines préparées étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène. - Les différentes machines étaient en état de fonctionnement. - L'apprenti a évité d'endommager les machines ainsi que leurs composants.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer différentes étapes de travail servant à la fabrication de différents produits sous guidance.**	- L'apprenti suit les indications concernant la manipulation des différentes machines. - L'apprenti veille à ce que la granulométrie soit correcte lors de l'utilisation du hachoir. - L'apprenti veille à transformer le matériel rapidement.	- L'apprenti a compris les indications et il les a suivies. - L'apprenti a opté pour la granulométrie correcte en fonction des variétés de saucisses. - L'apprenti a rapidement transformé le matériel afin d'éviter les inconvénients résultant de la formation de chaleur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des saucisses sous guidance.**	- L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'apprenti a veillé à ce que les intervalles entre les saucisses ne soient pas trop importants au moment de la découpe. - L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Les bâtons de fumage étaient dans un état irréprochable sous l'aspect de l'hygiène (sans résine de fumage, ni résidus de saucisses). - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures de préparation servant au nettoyage de l'environnement de travail sous guidance.**	- L'apprenti enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'apprenti effectue le nettoyage préalable des machines et des installations utilisées. - L'apprenti fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'apprenti a enlevé les souillures grossières. - L'apprenti a correctement effectué le nettoyage préalable des machines et des installations, de manière à faciliter le nettoyage principal. - L'apprenti a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer des produits finis en fonction des spécificités des marchandises.**	- L'apprenti place, accroche ou pose les produits en appliquant des intervalles suffisants afin d'assurer un entreposage correct. - L'apprenti respecte le principe du FIFO (First In First Out) lors du stockage. - L'apprenti respecte les règles d'hygiène lors du stockage des aliments.	- L'apprenti n'a pas accroché les produits trop près les uns des autres, respectivement il ne les a pas empilés trop haut les uns sur les autres. - L'apprenti a rangé les marchandises qui venaient d'être livrées derrière les marchandises déjà stockées. - L'apprenti a entreposé les aliments dans des récipients propres dans des pièces propres.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Fabrication de charcuteries simples I (MODLY2)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-porcs et quartier avants bovins**

Titre du module:	**Fabrication de charcuteries simples I**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MODLY2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'élève utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables. - L'élève trie les pièces utilisables. - L'élève désigne les différentes catégories de viandes destinées à la transformation.	- Les outils de désossage et de découpage étaient dans un état correct. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'élève a correctement désigné les pièces. - L'élève a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories standard de transformation. - L'élève a correctement désigné les différentes catégories.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différentes étapes de travail servant à la fabrication de différents produits sous guidance.**	- L'élève prépare les machines requises. - L'élève prépare le matériel requis. - L'élève prépare les épices ainsi que les ingrédients requis. - L'élève suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'élève effectue le nettoyage préalable des machines et des matériaux utilisés.	- L'élève a correctement installé les machines requises. - L'élève a préparé et pesé le matériel en suivant les indications. - L'élève a préparé et pesé les épices ainsi que les ingrédients en suivant les indications. - L'élève a tenu compte de la suite chronologique des différentes étapes de travail. - L'élève a contrôlé la température lors des traitements thermiques. - L'élève a correctement entreposé le produit fini. - L'élève a correctement effectué le nettoyage préalable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remplir les différentes formes de boyaux, de détacher des saucisses en portions et de lier des unités sous guidance.**	- L'élève prépare les boyaux. - L'élève remplit les boyaux avec la chair à saucisse. - L'élève découpe les saucisses à une longueur correcte. - L'élève fixe les nœuds de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'élève accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'élève a correctement préparé les boyaux. - L'élève a rempli les boyaux avec une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air. - L'élève a découpé les saucisses de manière régulière. - Les saucisses en portions fixées ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer des épices ainsi que des additifs pour la fabrication de salaisons et de les appliquer au matériel à saumurer sous guidance.**	- L'élève prépare le matériel requis. - L'élève confectionne la saumure ou le mélange de sel requis. - L'élève badigeonne la viande avec le mélange de sel pour le saumurage à sec. - L'élève injecte la saumure dans la masse musculaire pour le saumurage par injection en se servant d'une seringue à saumure. - L'élève dépose la viande dans la saumure pour le saumurage humide. - L'élève tient compte des durées de saumurage des différents produits.	- L'élève a correctement préparé le matériel. - L'élève a correctement confectionné la saumure ou le mélange de sel. - L'élève a badigeonné la viande de manière régulière avec le mélange de sel. - L'élève a équitablement réparti la saumure dans le produit. - L'élève a soumis la densité de la saumure à un contrôle en se servant d'un pèse-saumure. - L'élève a veillé à la répartition équitable de la saumure pour le saumurage par injection. - L'élève a veillé à la répartition équitable du mélange de sel pour le saumurage à sec.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des quantités de matériel, d'épices et d'ingrédients en se servant d'une calculatrice.**	- L'élève convertit des recettes en fonction de différentes quantités de lots.	- L'élève a correctement déterminé les recettes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes pièces d'un demi-porc et d'un quart avant de bovin et il en connaît l'affectation générale.**	- L'élève désigne les différentes parties d'un demi-porc dans un schéma. - L'élève détermine les différentes parties d'un quart avant de bovin dans un schéma. - L'élève indique les désignations en luxembourgeois, en allemand et en français. - L'élève désigne l'affectation des différentes pièces.	- Les désignations étaient correctes en luxembourgeois, en allemand et en français. - L'élève a correctement désigné l'affectation des pièces. - L'élève a correctement désigné les pièces d'un demi-porc. - L'élève a correctement désigné les pièces d'un quart avant de bovin.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Désossage et découpe de la viande de fabrication et des pièces de viande (FORBC3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-porcs et quartier avants bovins**

Titre du module:	**Désossage et découpe de la viande de fabrication et des pièces de viande**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os, les cartilages ainsi que les tissus conjonctifs de différentes parties des carcasses sous guidance, de manière à ce que les pièces puissent être transformées conformément à leurs affectations.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti désigne correctement les pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'élève a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de découper un demi-porc sous guidance pour obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement découpé les pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner sous guidance.**	- L'apprenti subdivise la viande hachée en portions conformes aux indications. - L'apprenti prépare différents matériaux requis. - L'apprenti confectionne différents produits du programme de formation.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a correctement préparé les matériaux. - L'apprenti a respecté la symétrie des portions. - Les produits étaient dans état prêt à la vente sous l'aspect optique.
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise l'emballage sous vide.**	- L'apprenti utilise des emballages sous vide adaptés. - L'apprenti met les emballages sous vide. - L'apprenti effectue l'étiquetage des emballages sous vide. - L'apprenti range les emballages sous vide dans la chambre froide et/ou dans la chambre de congélation.	- L'apprenti a respecté les règles d'hygiène lors de l'emballage sous vide. - Les emballages sous vide correspondaient aux indications sous les aspects des dimensions et de la constitution. - L'apprenti a correctement effectué la mise sous vide (plis, aspiration d'air, logiciels). - L'apprenti a effectué l'étiquetage. - L'apprenti a rangé les produits emballés en appliquant le système du FIFO (First In First Out).

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation de différentes étapes de fabrication sous instruction (FORBC4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de demi-porcs et quartier avants bovins**

Titre du module:	**Réalisation de différentes étapes de fabrication sous instruction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail de la production d'une simple chair cuttérée, d'une variété de viande hachée et d'un pâté de foie sous guidance.**	- L'apprenti installe les machines requises. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti prépare les épices ainsi que les ingrédients requis. - L'apprenti applique la recette/suit les indications au cours de la fabrication.	- L'apprenti a correctement installé les machines requises. - L'apprenti a préparé et pesé le matériel en suivant les indications. - L'apprenti a préparé et pesé les épices ainsi que les ingrédients en suivant les indications. - L'apprenti a respecté la suite chronologique des différentes étapes de travail, par exemple la méthode du cuttérage. - L'apprenti a soumis la température à un contrôle lors de traitements thermiques. - L'apprenti a correctement entreposé le produit fini.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes formes de boyaux sous guidance.**	- L'apprenti prépare les boyaux. - L'apprenti remplit les boyaux avec la chair à saucisse.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux. - L'apprenti a rempli les boyaux avec une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des unités sous guidance.**	- L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'apprenti a veillé à ce que les intervalles entre les saucisses ne soient pas trop importants. - L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des épices ainsi que des additifs pour la préparation de salaisons et de les appliquer au matériel à saumurer sous guidance.**	- L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti confectionne la saumure ou le mélange de sel requis. - L'apprenti badigeonne la viande avec le mélange de sel pour le saumurage à sec. - L'apprenti injecte la saumure dans la masse musculaire pour le saumurage par injection en se servant d'une seringue à saumure. - L'apprenti dépose la viande dans la saumure pour le saumurage humide. - L'apprenti tient compte des durées de saumurage des différents produits.	- L'apprenti a correctement préparé le matériel. - L'apprenti a correctement confectionné la saumure ou le mélange de sel. - L'apprenti a badigeonné la viande de manière régulière avec le mélange de sel. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure dans le produit. - L'apprenti a soumis la densité de la saumure à un contrôle en se servant d'un pèse-saumure. - L'apprenti a veillé à la répartition équitable de la saumure pour le saumurage par injection. - L'apprenti a veillé à la répartition équitable du mélange de sel pour le saumurage à sec.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des mesures servant au nettoyage de l'environnement de travail sous guidance.**	- L'apprenti enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'apprenti nettoie les machines ainsi que les installations utilisées. - L'apprenti sèche les machines ainsi que les installations en suivant les indications. - L'apprenti fait tremper le matériel utilisé et il le range dans la zone de plonge.	- L'apprenti a enlevé les souillures grossières. - L'apprenti a correctement nettoyé et séché les machines ainsi que les installations. - L'apprenti a fait tremper le matériel utilisé et il l'a rangé dans la zone de plonge.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Désossage et découpe de quartiers arrières de bovins et fabrication de produits prêts à cuisiner (FORBC5)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de différentes parties de carcasses en produits simples**

Titre du module:	**Désossage et découpe de quartiers arrières de bovins et fabrication de produits prêts à cuisiner**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FORBC5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de demi-porcs sous guidance et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement découpé les pièces. - L'apprenti a correctement désigné les pièces.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de désosser différentes pièces d'un quartier avant de bovin sous guidance..**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des produits prêts à cuisinier en entier ou en portions sous guidance.**	- L'apprenti assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'apprenti lie des rôtis roulés. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient prêts à la vente sous l'aspect optique.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réalisation de différentes étapes de fabrication (FORBC6)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de différentes parties de carcasses en produits simples**

Titre du module:	**Réalisation de différentes étapes de fabrication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer plusieurs variétés de chair à saucisses sous guidance.**	- L'apprenti installe les machines requises. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti fabrique la chair à saucisses en appliquant la méthode de fabrication indiquée.	- L'apprenti a correctement installé les machines et elles étaient en état de fonctionnement. - L'apprenti a correctement préparé le matériel ainsi que les ingrédients (état, quantités). - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement pesé les épices ainsi que les additifs. - L'apprenti a correctement accompli les différentes étapes de la procédure de fabrication (temps, températures, ajout des différents matériaux, ingrédients, épices et additifs). - Le produit fini répondait aux exigences.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir différentes formes de boyaux sous guidance.**	- L'apprenti manipule la machine de remplissage. - L'apprenti remplit les boyaux avec la chair à saucisses. - L'apprenti respecte le cadre horaire.	- L'apprenti a rempli les boyaux avec une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air. - L'apprenti a respecté les horaires indiqués.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher des saucisses en portions et de lier des unités sous guidance.**	- L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'apprenti a veillé à ce que les intervalles entre les saucisses ne soient pas trop importants. - L'élève a évité les déchirures dans une large mesure. - L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les saucisses ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons sous guidance.**	- L'apprenti prépare le matériel à saler. - L'apprenti confectionne la saumure ou le mélange de sel. - L'apprenti soumet la densité de la saumure à un contrôle. - L'apprenti applique le mélange de sel ou la saumure au matériel à saler.	- L'apprenti a correctement préparé les pièces de viande à saler. - L'apprenti a correctement confectionné la saumure ou le mélange de sel. - L'apprenti a pesé l'eau, le sel, les épices ainsi que les additifs. - L'apprenti a soumis la densité de la saumure à un contrôle en se servant d'un pèse-saumure. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure pour le saumurage par injection. - L'apprenti a correctement réparti le mélange de sel sur le matériel pour le saumurage à sec.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le nettoyage des installations internes.**	- L'apprenti enlève les souillures grossières des surfaces de travail. - L'apprenti nettoie les machines ainsi que les installations utilisées. - L'apprenti sèche les machines ainsi que les installations en suivant les indications. - L'apprenti effectue le nettoyage préalable des ustensiles utilisés et il les lave. - L'apprenti sèche les ustensiles et il les range aux endroits habituels.	- L'apprenti a enlevé les souillures grossières. - L'apprenti a correctement nettoyé et séché les machines ainsi que les installations. - L'apprenti a correctement nettoyé et rangé les ustensiles utilisés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Fabrication de charcuteries simples II (MODLY3)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de différentes parties de carcasses en produits simples**

Titre du module:	**Fabrication de charcuteries simples II**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MODLY3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents produits simples de la gamme typique d'une boucherie sous guidance.**	- L'élève prépare les machines requises. - L'élève prépare le matériel requis. - L'élève fabrique les différents produits en tenant compte de la méthode de fabrication indiquée.	- L'élève a correctement installé les machines et elles étaient en état de fonctionnement. - L'élève a correctement préparé le matériel ainsi que les ingrédients (état, quantités). - L'élève a correctement préparé les boyaux requis. - L'élève a correctement pesé les épices ainsi que les additifs. - L'élève a correctement accompli les différentes étapes de la procédure de fabrication (temps, températures, ajout des différents matériaux, ingrédients, épices et additifs). - Le produit fini répondait aux exigences.
10 % (6 P)	**L'élève décrit la fabrication de différentes variétés de saucisses échaudés et de saucisses crues.**	- L'élève décrit les exigences auxquelles doivent répondre les différents ingrédients requis pour la fabrication des variétés de saucisses à bouillir et de saucisses crues. - L'élève décrit la méthode de fabrication des variétés de saucisses à bouillir et de saucisses crues.	- L'élève a correctement décrit les ingrédients servant à la fabrication des variétés de saucisses à bouillir et de saucisses crues. - L'élève a correctement décrit la méthode de fabrication des variétés de saucisses à bouillir et de saucisses crues.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remplir différentes formes de boyaux, de détacher des saucisses en portions et de lier des unités sous guidance.**	- L'élève prépare les boyaux. - L'élève remplit les boyaux avec la chair à saucisse. - L'élève découpe les saucisses à une longueur correcte. - L'élève fixe les nœuds de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'élève accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'élève a correctement préparé les boyaux. - L'élève a rempli les boyaux avec une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air. - L'élève a découpé les saucisses de manière régulière. - Les saucisses en portions fixées ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désosser différentes pièces d'un quartier avant de bovin sous guidance.**	- L'élève utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables. - L'élève trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'élève désigne les différentes pièces d'un quartier avant de bovin. - L'élève désigne l'affectation des différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'élève a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces. - L'élève a correctement désigné l'affectation des différentes pièces.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de confectionner des produits prêts à cuisinier en entier ou en portions sous guidance.**	- L'élève assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'élève lie des rôtis roulés. - L'élève confectionne différents produits prêts à cuisiner.	- L'élève a respecté le poids des portions. - L'élève a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient prêts à la vente sous l'aspect optique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de convertir des quantités indiquées d'une recette en nouvelles quantités de lots.**	- L'élève convertit des recettes en fonction de différentes quantités de lots.	- L'élève a correctement déterminé les recettes et il était possible de les appliquer dans la production.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Découpe fine de quartiers arrières de bovins et découpe d'ovins (FORBC7)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits finis simples**

Titre du module:	**Découpe fine de quartiers arrières de bovins et découpe d'ovins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC7**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os d'une culotte de bœuf sous guidance et de la découper de manière à obtenir les différentes pièces.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti a correctement désigné les pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du roastbeef de bœuf sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables.	- L'apprenti a correctement désigné les pièces. - Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de pièces d'ovins, de découper les pièces de manière compétente et de les désigner.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti met au rebut les pièces inutilisables. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti a correctement désigné les pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des produits prêts à cuisinier en entier ou en portions sous guidance.**	- L'apprenti assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'apprenti prépare les différents matériaux requis. - L'apprenti lie des rôtis roulés. - L'apprenti confectionne différents produits prêts à cuisiner.	- L'apprenti a respecté le poids des portions. - L'apprenti a correctement préparé les matériaux. - L'apprenti a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis roulés ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient prêts à la vente sous l'aspect optique.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réalisation d'étapes de fabrication liées sous instruction (FORBC8)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits finis simples**

Titre du module:	**Réalisation d'étapes de fabrication liées sous instruction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer plusieurs variétés de chair à saucisses sous guidance.**	- L'apprenti installe les machines requises. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti fabrique la chair à saucisses en appliquant la méthode de fabrication indiquée.	- L'apprenti a correctement installé les machines et elles étaient en état de fonctionnement. - L'apprenti a correctement préparé le matériel ainsi que les ingrédients (état, quantités). - L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement pesé les épices ainsi que les additifs. - L'apprenti a correctement accompli les différentes étapes de la procédure de fabrication (temps, températures, ajout des différents matériaux, ingrédients, épices et additifs). - Le produit fini répondait aux exigences.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplir les différentes variétés de chair à saucisses de manière autonome.**	- L'apprenti prépare les boyaux. - L'apprenti remplit les boyaux ainsi que les formes avec la chair à saucisses respective. - L'apprenti découpe des saucisses d'une longueur correcte. - L'apprenti fixe les nœuds, de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'apprenti accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux. - L'apprenti a rempli les boyaux avec une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air. - L'apprenti a découpé les saucisses d'une manière régulière. - Les formes étaient propres et l'apprenti les a remplies de manière régulière. - Les saucisses en portions fixées ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer différentes salaisons de manière autonome.**	- L'apprenti prépare le matériel à saler. - L'apprenti confectionne la saumure ou le mélange de sel. - L'apprenti soumet la densité de la saumure à un contrôle. - L'apprenti applique le mélange de sel ou la saumure au matériel à saler.	- L'apprenti a correctement préparé les pièces de viande à saler. - L'apprenti a correctement confectionné la saumure ou le mélange de sel. - L'apprenti a pesé l'eau, le sel, les épices ainsi que les additifs. - L'apprenti a soumis la densité de la saumure à un contrôle en se servant d'un pèse-saumure. - L'apprenti a équitablement réparti la saumure pour le saumurage par injection. - L'apprenti a correctement réparti le mélange de sel sur le matériel pour le saumurage à sec.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fabriquer plusieurs variétés de saucisses cuites sous guidance.**	- L'apprenti installe les machines requises. - L'apprenti prépare le matériel requis. - L'apprenti fabrique la chair à saucisses en appliquant la méthode de fabrication indiquée. - L'apprenti installe correctement les machines et elles sont en état de fonctionnement. - L'apprenti prépare correctement le matériel ainsi que les ingrédients (état, quantités).	- L'apprenti a correctement préparé les boyaux requis. - L'apprenti a correctement pesé les épices ainsi que les additifs. - L'apprenti a correctement accompli les différentes étapes de la procédure de fabrication (temps, températures, ajout des différents matériaux, ingrédients, épices et additifs). - Le produit fini répondait aux exigences.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti respecte les consignes en matière d'hygiène lors de la fabrication des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents de manière conséquente quand il manipule des machines. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Fabrication de saucisses échaudées avec garniture, produits de salaison et de saucisses cuites sous instruction (MODLY4)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses entières en produits finis simples**

Titre du module:	**Fabrication de saucisses échaudées avec garniture, produits de salaison et de saucisses cuites sous instruction**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MODLY4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
1	1	- Salle de classe
5	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de fabriquer différents produits de la gamme typique d'une boucherie sous guidance.**	- L'élève prépare les machines requises. - L'élève prépare le matériel requis. - L'élève fabrique les différents produits en tenant compte de la méthode de fabrication indiquée. - L'élève convertit des recettes en fonction de différentes quantités de lots.	- L'élève a correctement installé les machines et elles étaient en état de fonctionnement. - L'élève a correctement préparé le matériel ainsi que les ingrédients (état, quantités). - L'élève a correctement préparé les boyaux requis. - L'élève a correctement pesé les épices ainsi que les additifs. - L'élève a correctement accompli les différentes étapes de la procédure de fabrication (temps, températures, ajout des différents matériaux, ingrédients, épices et additifs). - Les calculs étaient corrects. - Le produit fini répondait aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève désosse différentes pièces ainsi que des carcasses.**	- L'élève utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'élève évite d'entailler les pièces. - L'élève met au rebut les pièces inutilisables. - L'élève trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'élève désigne les différentes pièces d'un quartier avant de bovin. - L'élève désigne l'affectation des différentes pièces.	- Les différents outils de désossage et de découpage étaient dans un état correct. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'élève a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation. - L'élève a correctement désigné les différentes pièces. - L'élève a correctement désigné l'affectation des différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remplir les différentes variétés de chair à saucisses de manière autonome.**	- L'élève prépare les boyaux. - L'élève remplit les boyaux ainsi que les formes avec la chair à saucisses respective. - L'élève découpe les saucisses à une longueur correcte. - L'élève fixe les nœuds de manière à éviter qu'ils se défassent. - L'élève accroche des saucisses de manière compétente dans le fumoir.	- L'élève a correctement préparé les boyaux. - L'élève a rempli les boyaux avec une pression adaptée. - Les saucisses n'accusaient pas d'aspiration d'air. - L'élève a découpé les saucisses de manière régulière. - Les formes étaient propres et l'élève les a remplies de manière régulière. - Les saucisses en portions fixées ne se sont pas ouvertes après le remplissage. - Il y avait des intervalles suffisants entre les saucisses, de manière à ce que la fumée puisse se répartir de manière équitable dans le fumoir.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de confectionner des produits prêts à cuisinier.**	- L'élève assemble la viande hachée en portions en suivant les indications pour les différents produits. - L'élève lie des rôtis roulés. - L'élève confectionne différents produits prêts à cuisiner.	- L'élève a respecté le poids des portions. - L'élève a respecté la symétrie des produits. - Les rôtis ainsi que les produits pressés étaient fermés, respectivement solidement ficelés. - Les produits étaient prêts à la vente sous l'aspect optique.

10 % (6 P)	**L'élève décrit la fabrication de saucisses cuites et salaisons.**	- L'élève décrit les exigences auxquelles doivent répondre les différents ingrédients requis pour la fabrication de saucisses cuites et de salaisons. - L'élève décrit les méthodes de fabrication de saucisses cuites et de salaisons.	- L'élève a correctement décrit les ingrédients servant à la fabrication de saucisses cuites et de salaisons. - L'élève a correctement décrit les méthodes de fabrication de saucisses cuites et de salaisons.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène et il les applique de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte un équipement de protection correct pour les travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents quand il manipule des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Désossage et découpe de veaux et de carcasses d'abattage diverses (FORBC9)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Désossage et découpe de veaux et de carcasses d'abattage diverses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC9**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de quartiers arrières de veaux sous guidance et de les découper grossièrement.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement trié les pièces. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de découper finement les sections de cuisses de bœufs et de les parer sous guidance.**	- L'apprenti utilise des outils de découpage adaptés et dans un état irréprochable. - L'apprenti découpe les sections en pièces en suivant les indications. - L'apprenti emballe les pièces et il les entrepose. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient adaptés et dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte entre les différentes pièces. - L'apprenti a correctement trié les pièces. - L'apprenti a correctement désigné différentes les pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du "roastbeef de bœuf" de manière autonome sous surveillance.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os de différentes carcasses d'animaux (porcelets, volailles) sous guidance et de les découper de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti a correctement désigné les différentes espèces d'animaux.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Fabrication de produits sous instruction (FORBC10)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication de produits sous instruction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC10**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des saucisses crues de manière autonome sous surveillance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle et, le cas échéant, il les assemble pour la production. - L'apprenti prépare le matériel. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti confectionne entre autres les produits suivants: ¿ variétés de mettwurscht ¿ salami.	- L'apprenti a correctement accompli les étapes de travail. - L'apprenti a veillé à la propreté des machines et il les a correctement assemblées. - L'apprenti a correctement préparé et assemblé le matériel. - L'apprenti a correctement suivi les différentes étapes de travail. - Le produit fini répondait aux exigences.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des saucisses échaudées de manière autonome sous surveillance.**	- L'apprenti soumet l'état des machines à un contrôle et, le cas échéant, il les assemble pour la production. - L'apprenti prépare le matériel. - L'apprenti prépare les boyaux requis. - L'apprenti suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'apprenti confectionne entre autres les produits suivants: o saucisses viennoises, o "Lyoner“, o "Lëtzebuerger Grillwurscht“, o variétés de charcuterie.	- L'apprenti a correctement accompli les étapes de travail. - L'apprenti a veillé à la propreté des machines et il les a correctement assemblées. - L'apprenti a correctement préparé et assemblé le matériel. - L'apprenti a correctement suivi les différentes étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner différentes spécialités de manière autonome sous surveillance.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'apprenti confectionne différentes spécialités avec ou sans pâte. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza.	- L'apprenti a confectionné précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'apprenti a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la confection des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de travaux avec des machines et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Fabrication de saucisses cuites et de produits fins (MODLY5)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de carcasses en charcuterie fine et en plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication de saucisses cuites et de produits fins**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MODLY5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
4		- Salle de classe - Atelier
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes sections d'un quartier arrière de bovin et d'un ovin et il en connaît l'affectation en général.**	- L'élève désigne les différentes parties dans un schéma. - L'élève indique les désignations en luxembourgeois, en allemand ou en français. - L'élève désigne l'affectation des différentes sections.	- Les désignations des sections étaient correctes. - Les désignations en luxembourgeois, en allemand ou en français étaient correctes. - L'élève a indiqué une affectation correcte des sections.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des saucisses échaudées de manière autonome sous surveillance.**	- L'élève effectue les travaux suivants sous guidance. - L'élève soumet l'état des machines à un contrôle et, le cas échéant, il les assemble pour la production. - L'élève prépare le matériel. - L'élève prépare les boyaux requis. - L'élève suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'élève prépare entre autres les produits suivants: o saucisses viennoises, o Lyoner, o Lëtzebuerger Grillwurscht, o variétés de charcuterie.	- L'élève a correctement accompli les étapes de travail. - L'élève a veillé à la propreté des machines et il les a correctement assemblées. - L'élève a correctement préparé et assemblé le matériel. - L'élève a correctement suivi les différentes étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des saucisses crues de manière autonome sous surveillance.**	- L'élève effectue les travaux suivants sous guidance. - L'élève soumet l'état des machines à un contrôle et, le cas échéant, il les assemble pour la production. - L'élève prépare le matériel. - L'élève prépare les boyaux requis. - L'élève suit la procédure de fabrication en fonction de la recette/des indications. - L'élève prépare entre autres les produits suivants: ¿ variétés de mettwurscht ¿ salami.	- L'élève a correctement accompli les étapes de travail. - L'élève a veillé à la propreté des machines et il les a correctement assemblées. - L'élève a correctement préparé et assemblé le matériel. - L'élève a correctement suivi les différentes étapes de travail. - Le produit fini répondait aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décomposer des sections de différentes espèces de bétail en pièces sous guidance et de les préparer.**	- L'élève utilise des outils de désossage adaptés et irréprochables. - L'élève décompose les sections en pièces en suivant les indications. - L'élève emballe et entrepose les différentes sections. - L'élève distingue et désigne les différentes espèces de bétail ainsi que les dénominations des différentes sections.	- L'élève a utilisé des outils de désossage adaptés et dans un état correct. - L'élève a suivi une ligne de coupe correcte entre les différentes sections. - L'élève correctement trié les sections. - L'élève a correctement dénommé et désignés les différentes sections.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer des recettes.**	- L'élève convertit des recettes en fonction de différentes quantités de lots.	- L'élève a correctement déterminé des recettes utiles au cours de la production.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève observe les consignes en matière d'hygiène et il les respecte de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de travaux avec des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Découpe fine de veaux et d'ovins sous instruction (FORBC11)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Découpe fine de veaux et d'ovins sous instruction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC11**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de découper finement des quartiers arrières de veaux et de les parer.**	- L'apprenti utilise des outils de découpage adaptés et dans un état irréprochable. - L'apprenti découpe les sections en pièces en suivant les indications. - L'apprenti emballe les pièces et il les entrepose. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient adaptés et dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte entre les différentes pièces. - L'apprenti a correctement trié les pièces. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de découper et parer finement les différentes pièces de cuisses de bœufs.**	- L'apprenti utilise des outils de découpage adaptés et dans un état irréprochable. - L'apprenti découpe les sections en pièces en suivant les indications. - L'apprenti emballe les pièces et il les entrepose. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient adaptés et dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte entre les différentes pièces. - L'apprenti a correctement trié les pièces. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détacher les os du "roastbeef de bœuf" et de le parer.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti trie les pièces utilisables en fonction de leur catégorie de transformation respective. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement trié les pièces en fonction des différentes catégories de transformation. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti a correctement désigné les différentes pièces.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de découper les carcasses d'animaux différents de manière compétente.**	- L'apprenti utilise des outils propres, bien entretenus et aiguisés. - L'apprenti évite d'entailler les pièces. - L'apprenti met les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti désigne les différentes pièces.	- Les outils de désossage et de découpage utilisés étaient dans un état correct. - L'apprenti a suivi une ligne de coupe correcte. - L'apprenti a correctement mis les pièces inutilisables au rebut. - L'apprenti a correctement désigné les différentes espèces d'animaux.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène dans les contextes de la transformation et du stockage de la viande fraîche. - Le cas échéant, l'apprenti porte un équipement de protection composé de gants et d'un tablier de protection. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti coopère convenablement avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail et il suit les indications internes.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail en suivant les indications. - L'apprenti se montre respectueux à l'égard du formateur et de ses collègues de travail. - L'apprenti est capable de travailler en équipe. - L'apprenti respecte les horaires de travail indiqués. - L'apprenti est capable de se comporter convenablement à l'égard du formateur et de ses collègues de travail au cours d'entretiens critiques.	- L'apprenti a demandé des précisions en cas d'ambiguïtés. - L'apprenti a contribué à l'entretien d'une ambiance positive au sein de l'entreprise avec son comportement. - L'apprenti a respecté les horaires de travail indiqués. - L'apprenti s'est intégré au sein de l'équipe. - L'apprenti a surveillé son ton, sa puissance vocale ainsi que son articulation, de manière à ce que la communication soit compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Fabrication autonome de différents produits de charcuterie (FORBC12)

Formation

Code:	**BC**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication autonome de différents produits de charcuterie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBC12**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer des saucisses à cuire sous guidance.**	- L'apprenti prépare le matériel, - L'apprenti prépare les boyaux. - L'apprenti suit les différentes procédures de fabrication. - L'apprenti transforme la chair à saucisses (fourrage, moulage, etc.). - L'apprenti applique les différents traitements thermiques (échaudage, cuisson, etc.).	- L'apprenti a correctement préparé le matériel et les boyaux. - L'apprenti a correctement suivi les différentes procédures de fabrication. - L'apprenti a correctement appliqué le traitement thermique et il a vérifié la température à cœur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer des salaisons de manière autonome sous surveillance.**	- L'apprenti effectue les étapes de travail suivantes sous surveillance. - L'apprenti prépare le matériel (désossage, découpe). - L'apprenti prépare la saumure et/ou le mélange de sel. - L'apprenti applique la saumure dans le matériel à saler ou il répartit le mélange de sel sur le matériel préparé.	- L'apprenti a correctement préparé le matériel. - L'apprenti a correctement préparé la saumure et/ou le mélange de sel. - L'apprenti a correctement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le matériel. - Le produit final répondait aux exigences.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer différentes salades sous guidance.**	- L'apprenti prépare les différents ingrédients/produits semi-finis. - L'apprenti prépare les différentes salades en suivant les indications/les recettes. - L'apprenti confectionne obligatoirement o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o des salades de crudités.	- L'apprenti a préparé précocement les produits semi-finis. - L'apprenti a préparé les produits en suivant les indications/les recettes - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'apprenti porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'apprenti ne porte pas de bijoux visibles. - L'apprenti observe les consignes en matière d'hygiène au cours de la confection des différents produits. - L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation de machines et il les applique de manière conséquente. - L'apprenti utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Fabrication de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson (MODLY6)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Transformation de toutes carcasses en charcuterie fine et plats préparés**

Titre du module:	**Fabrication de différentes charcuteries fines et introduction dans les différentes méthodes de cuisson**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**MODLY6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5		- Maître d'enseignement technique / Boucherie - Travaux pratiques
5		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
1		- Atelier - Salle de classe
5		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes sections d'une moitié de veau et de différents animaux de basse-cour et il en connaît l'affectation en général.**	- L'élève désigne les différentes parties dans un schéma. - L'élève indique les désignations en luxembourgeois, en allemand ou en français. - L'élève désigne l'affectation des différentes sections.	- Les désignations des sections étaient correctes. - Les désignations en luxembourgeois, en allemand ou en français étaient correctes. - L'élève a indiqué une affectation correcte des sections.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des saucisses cuites sous guidance.**	- L'élève prépare le matériel, - L'élève prépare les boyaux. - L'élève suit les différentes procédures de fabrication. - L'élève transforme la chair à saucisses (fourrage, moulage, etc.). - L'élève applique les différents traitements thermiques (échaudage, cuisson, etc.).	- L'élève a correctement préparé le matériel et les boyaux. - L'élève a correctement suivi les différentes procédures de fabrication. - L'élève a correctement appliqué le traitement thermique et il a vérifié la température à cœur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer des salaisons de manière autonome sous surveillance.**	- L'élève effectue les étapes de travail suivantes sous surveillance. - L'élève prépare le matériel (désossage, découpe). - L'élève prépare la saumure et/ou le mélange de sel. - L'élève applique la saumure dans le matériel à saler ou il répartit le mélange de sel sur le matériel préparé.	- L'élève a correctement préparé le matériel. - L'élève a correctement préparé la saumure et/ou le mélange de sel. - L'élève a correctement réparti la saumure ou le mélange de sel dans/sur le matériel. - Le produit final répondait aux exigences.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de confectionner différentes spécialités de manière autonome sous surveillance.**	- L'élève prépare les différents ingrédients (pâte, farce, etc.). - L'élève confectionne différentes spécialités avec ou sans pâte. - L'élève confectionne obligatoirement o de la quiche lorraine, o du pâté au riesling, o de la pizza.	- L'élève a confectionné précocement les produits semi-finis (pâte, produits marinés, etc.). - L'élève a confectionné les produits en suivant les indications/les recettes. - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer différentes salades sous guidance.**	- L'élève prépare les différents ingrédients/produits semi-finis. - L'élève prépare les différentes salades en suivant les indications/les recettes. - L'élève confectionne obligatoirement o de la salade de viande, o de la salade de museau de bœuf, o des salades de crudités.	- L'élève a préparé précocement les produits semi-finis. - L'élève a préparé les produits en suivant les indications/les recettes - Les produits étaient dans un état prêt à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude correcte dans son environnement professionnel sous les aspects de l'hygiène, des mesures de prévention des accidents, de la manipulation du matériel et de la gestion des ressources.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte sous l'aspect de l'hygiène, composée d'une charlotte, d'un tablier, d'une veste, d'un pantalon et de chaussures de travail dans un état irréprochable. - L'élève ne porte pas de bijoux visibles. - L'élève observe les consignes en matière d'hygiène et il les respecte de manière conséquente. - Le cas échéant, l'élève porte une tenue de protection correcte au cours de travaux de désossage. - L'élève respecte les consignes en matière de prévention des accidents au cours de travaux avec des machines. - L'élève utilise uniquement les ressources ainsi que les matériaux effectivement requis pour le travail à effectuer (tables de travail, récipients, formes, emballages sous vide, étiquettes, etc.), il ne gaspille aucune de ces ressources ni aucun de ces matériaux et il trie les déchets.	- L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'élève portait un équipement de protection au cours des travaux de désossage. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève n'a dans une large mesure utilisé qu'autant de matériaux et de ressources que nécessaire.
	Der Auszubildende ist unter Aufsicht in der Lage verschiedene Spezialitäten eigenständig herzustellen.		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boucher-charcutier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève décrit la méthode appliquée pour le projet au préalable.**	- L'élève décrit l'exécution des différents travaux. - L'élève répond à des questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.	- L'élève a correctement décrit les travaux à exécuter. - L'élève a correctement répondu aux questions professionnelles concernant différents domaines de la profession de boucher-charcutier.
30 % (18 P)	**L'élève détache les os de différentes parties de carcasses et il les découpe pour obtenir les pièces respectives.**	- L'élève évite d'entailler les pièces de viande à vendre. - L'élève trie les pièces utilisables et inutilisables. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de désossage. - L'élève effectue l'étiquetage des différentes pièces et il les entrepose de manière compétente. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour de l'exécution du travail.	- L'élève a suivi une ligne de coupe correcte. - L'élève a proprement détaché les os. - L'élève a correctement trié les pièces et il les a attribuées aux différentes catégories de la standardisation de la viande destinée à la fabrication. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - Les désignations ainsi que les indications concernant l'entreposage des pièces étaient correctes. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève confectionne des produits des différents groupes de produits.**	- L'élève prépare le matériel requis en suivant les indications des recettes établies à l'avance. - L'élève accomplit les procédures de fabrication pour les différents produits. - L'élève adopte une attitude correcte sous les aspects de l'hygiène et de la prévention des accidents au cours des travaux de production. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué pour de l'exécution du travail.	- L'élève a correctement préparé et, le cas échéant, prétraité le matériel. - L'élève a accompli les procédures de la fabrication des différents produits d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - Les produits confectionnés étaient prêts à la vente sous les aspects de l'apparence et du goût. - L'élève a respecté les consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents. - L'élève n'a pas dépassé les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève effectue différents calculs concernant des recettes.**	- L'élève effectue les calculs suivants de manière autonome: - il détermine la quantité de produit requise, - il détermine le matériel requis, - il détermine les épices, les ingrédients ainsi que les différents additifs requis, - il détermine le poids total du lot, - il détermine les pertes de produit en kilogrammes.	- Les calculs étaient corrects et ils ont permis la préparation de produits prêts à la vente.
10 % (6 P)	**L'élève décrit la méthode appliquée pour différents travaux professionnels.**	- L'élève reproduit la méthode appliquée pour la réalisation de son projet. - L'élève explique des écarts éventuels entre la réalisation et la planification. - L'élève réagit aux remarques des examinateurs concernant le projet ainsi que le carnet d'apprentissage au cours d'un entretien professionnel.	- Les indications reproduisaient la méthode appliquée pour la réalisation du projet. - L'élève a expliqué des anomalies éventuelles au cours de la réalisation en avançant des arguments pertinents. - L'élève a convenablement réagi aux remarques des examinateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage (RERAC-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RERAC-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de créer un cahier de recettes et un carnet de travail soignés à l'aide de programmes de traitement de texte.**	L'élève utilise correctement le matériel informatique. Il soigne son carnet d'apprentissage. Il le maintient dans un état propre. Il l'a toujours à disposition en cas de besoin. Son carnet d'apprentissage présente une structure claire. Il crée son carnet d'apprentissage sur ordinateur.	Manipulation correcte du clavier et de la souris. Utilisation correcte des commandes (couper, copier, coller...). Enregistrement correct de données. Mise en page claire et structurée.
20 % (12 P)	**L'élève prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève est certain de réaliser correctement son travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter un carnet de travail complet.**	Tous les rapports de travail requis ont été rédigés.	Création d'une table des matières et des rapports sous forme digitale. Création et gestion correcte de documents et de dossiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Modeler et Former (MODFO-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modeler et Former**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MODFO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève respecte les étapes de travail lors de la décoration.**	L'ordre usuel des étapes de travail pour l'application des méthodes de décoration correspodantes est respecté. L'élève prépare le matériel avant le travail proprement dit.	Les différents travaux préparatifs requis (p. ex. décoration, pochoirs) doivent être réalisés au préalable.
30 % (18 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail lors de la décoration et respecte les consignes en matière de formes et de couleurs des produits.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif (p. ex. dimensions des inscriptions, formes géométriques). Le choix des couleurs doit être correct (p. ex. correspondant au fruit).	Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
30 % (18 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit ranger les appareils de travail convenablement.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève est certain de réaliser correctement son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève respecte les étapes du traitement du massepain.**	L'élève prépare le matériel nécessaire au traitement du massepain. L'ordre usuel des étapes du traitement du massepain est respecté.	Les différents travaux préparatifs nécessaires au traitement du massepain sont réalisés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les techniques de modelage, de découpe à l'emporte-pièce et de décoration.**	L'élève applique correctement les différentes techniques de modelage. Il utilise les emporte-pièces, les outils de modelage et les autres instruments pour la réalisation des décorations selon les règles de l'art.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des différentes pièces de massepain sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte les consignes en matière de formes et de couleurs des produits.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif (p. ex. formes géométriques). Le choix des couleurs doit être correct (p. ex. correspondant au fruit).	Une fois terminées, les pièces de massepain doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit ranger convenablement les appareils de travail (emporte-pièces, outils de modelage et autres instruments).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève prend l'initiative de poser des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes manières de décoration (disques décoratifs, seringues, etc.) et leur utilisation.**	L'élève prépare le matériel nécessaire aux diverses techniques de décoration.	Il est capable de différencier les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique correctement les techniques de travail lorsqu'il procède à la décoration à l'aide de poches pâtissières et/ou à douille.**	Il applique correctement les différentes techniques de travail lors de l'utilisation des poches pâtissières et/ou à douille.	L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des décorations correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte minutieusement les consignes en matière de formes, de dimensions et de couleurs des produits et des garnitures.**	La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif. Le choix des couleurs doit être correct.	Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il doit nettoyer et ranger convenablement les appareils de travail (poches pâtissières et à douille).	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des décors pour pièces décoratifs (RDDPD-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décors pour pièces décoratifs**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDPD-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes manières de décoration et leur utilisation.**	- L'élève prépare le matériel nécessaire aux différentes techniques de décoration.	- Il est capable de différencier les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail lors de la décoration selon les règles de l'art.**	– L'élève applique correctement les différentes techniques lors de son travail.	– L'ordre usuel (des techniques de travail) et les techniques de travail pour la réalisation des décorations correspondantes sont respectés.
20 % (12 P)	**L'élève respecte minutieusement les consignes en matière de formes, de dimensions et de couleurs des produits et des garnitures.**	- La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif. – Le choix des couleurs doit être correct.	- Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	– L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. – Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. – Il doit nettoyer et ranger convenablement les appareils de travail.	– Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	– L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	– L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des décors pour gâteaux de festivités (RDPGF-F)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décors pour gâteaux de festivités**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDPGF-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les motifs appropriés en fonction des occasions.**	– Le motif approprié (lapin de Pâques) a été choisi pour l'occasion.	– Les motifs utilisés pour la décoration correspondent aux occasions.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes techniques de décoration et leur utilisation.**	– L'élève prépare le matériel nécessaire aux différentes techniques de décoration.	Il est capable de différencier les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève respecte minutieusement les consignes en matière de formes, de dimensions et de couleurs des produits et des garnitures.**	– La forme doit être réalisée de manière à être conforme à l'objectif. – Le choix des couleurs doit être correct.	- Une fois terminées, les décorations doivent dans l'ensemble correspondre aux principes de base en matière de conception.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	– L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. – Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. – Il doit nettoyer et ranger convenablement les appareils de travail.	– Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	– L'élève fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	– L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits de saison 1 (PROSA1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROSA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	0,5	- Atelier
2	0,5	- Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, d'appliquer rigoureusement les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'élève porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail prévues.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	L'élève pèse correctement, en étant aidé, les ingrédients et les matières premières. Il évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières. Il calcule, en étant aidé, les poids et les mesures. Il est capable d'expliquer la valeur des matières premières et évite la production de déchets inutiles lors de la pesée, de l'épluchage et du battage.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés. Peu de matières premières sont gaspillées pendant le travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les techniques de préparation des produits saisonniers et de respecter les températures et les durées indiquées.**	Il transforme de manière homogène les produits (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) sous guidance et contrôle, en étant aidé, la qualité, le traitement et l'entreposage des produits intermédiaires et des produits finis. Il applique les méthodes d'assouplissement correctes et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. Il distingue et explique les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend l'effet des caractéristiques primaires des ingrédients sur les produits.**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de contrôler la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer en étant aidé.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de nettoyer le poste de travail, les appareils et les machines et de maintenir le matériel de travail en bon état conformément aux normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage et pose des questions en cas d'incertitudes. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissances de base en matière d'entreposage (réfrigération, congélation).**	- Il entrepose les produits correctement (réfrigération correcte). - Il travaille uniquement des aliments qui ont été entreposés de façon adéquate en termes d'hygiène (aliments contaminés ou avariés).	- Les produits sont correctement entreposés (réfrigération ou congélation). - Il ne travaille pas avec des aliments contaminés ou avariés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, en étant aidé, de documenter régulièrement des recettes et des étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les mettre en œuvre par la suite.**	Il suit le planning quotidien. Il se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations. Il prend des notes.	Les notes doivent être compréhensibles et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, d'effectuer un travail et de noter les erreurs survenues, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	Il travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes. Il consulte ses notes.	Il exécute l'essentiel de la tâche demandée. Il est capable d'identifier des erreurs lorsqu'il y est rendu attentif.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (FORBL1)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer rigoureusement les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail prévues.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	L'apprenti pèse correctement, en étant aidé, les ingrédients et les matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure. Il calcule, avec de l'aide, les poids et les unités de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières.	Peu de matières premières sont gaspillées pendant le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les techniques de préparation des pâtes sans levure et des crèmes et de respecter les températures et les durées indiquées.**	Il travaille les produits de manière homogène et contrôle, en étant aidé, la qualité et l'entreposage.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques les plus élémentaires des ingrédients en lien avec les pâtes sans levure et les crèmes ainsi que les effets des différentes matières premières.**	Il est capable d'expliquer les caractéristiques des différents ingrédients.	Il explique les causes des défauts au niveau du produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de nettoyer le poste de travail, les appareils et les machines et de maintenir le matériel de travail en bon état conformément aux normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage et pose des questions en cas d'incertitudes. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose de connaissances de base en matière d'entreposage (réfrigération, congélation).**	L'apprenti entrepose les produits correctement (réfrigération correcte). Il ne travaille pas avec des aliments contaminés ou avariés. Il utilise exclusivement des aliments en bon état.	Il explique les différences entre réfrigération et congélation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, en étant aidé, de documenter régulièrement des recettes et des étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les mettre en œuvre par la suite.**	L'apprenti suit le planning quotidien et se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations. Il prend des notes et les consulte.	Les notes doivent être compréhensibles. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des tâches sous guidance, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il exécute l'essentiel de la tâche demandée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (FORBL2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer rigoureusement les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail prévues.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes de pâtes levées, il prépare les matières premières correspondantes ainsi que les éléments de décorations et il connaît leur effet.**	L'apprenti pèse correctement, en étant aidé, les ingrédients et les matières premières. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières. Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients et éléments de décoration (fruits).	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les techniques de préparation des pâtes levées et de respecter les températures et les durées indiquées.**	Il transforme les produits sous guidance (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) de manière homogène jusqu'à l'obtention du produit fini et contrôle, en étant aidé, leur qualité et leur traitement.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de nettoyer le poste de travail, les appareils et les machines et de maintenir le matériel de travail en bon état conformément aux normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage et pose des questions en cas d'incertitudes. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'effet (direct et indirect) de la levure durant la fermentation.**	Il manipule les produits selon les règles de l'art (manipulation correcte). Il doit respecter correctement les durées pour la pré-fermentation et la fermentation principale.	Il explique les différences fondamentales entre la fermentation et l'interruption de la fermentation. Il détermine au vu du volume du produit si la fermentation (directe ou indirecte) est terminée (il est plus facile d'identifier le stade de la fermentation sur la seule base du volume).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous supervision, de se servir des appareils et des machines.**	L'apprenti connaît le domaine d'utilisation des machines et des appareils destinés au traitement des produits.	Les produits doivent présenter des formes et des dimensions homogènes. Les machines sont utilisées à bon escient.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes du processus de cuisson et il est capable, en étant aidé, de les mettre en œuvre.**	L'apprenti réalise les différentes étapes dans l'ensemble de manière concrète en étant aidé.	Il respecte concrètement les températures et durées de cuisson.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, en étant aidé, de documenter régulièrement des recettes et des étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les mettre en œuvre par la suite.**	L'apprenti suit le planning quotidien et se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations.	Les notes doivent être compréhensibles et contenir les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des tâches sous guidance, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il exécute l'essentiel de la tâche demandée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des produits à base de masses (FORBL3)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer rigoureusement les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les différentes étapes de travail lors de la confection de masses.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires pour les différentes recettes à base de masses, il prépare les matières premières correspondantes ainsi que les fourrages et il connaît leur effet.**	L'apprenti pèse correctement, en étant aidé, les ingrédients et les matières premières. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières. Il calcule, en étant aidé, les poids et les mesures. Il est capable d'expliquer l'effet des matières premières et le type de fourrage.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques des ingrédients et leur effet sur les masses.**	L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il identifie les éventuelles erreurs dans l'exécution de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de contrôler la qualité du produit et il l'entrepose de de façon adéquate ou le met à disposition en vue de son traitement ultérieur.**	Il connaît les points critiques lors de la réalisation de masses et est capable, en étant aidé, de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de nettoyer le poste de travail, les appareils et les machines et de maintenir le matériel de travail en bon état conformément aux normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage et pose des questions en cas d'incertitudes. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les affectations des produits à base de masses et connaît les méthodes d'assouplissement pour les différentes masses.**	L'apprenti s'informe sur l'affectation des produits à base de masses. Il travaille les produits de manière homogène et contrôle la qualité et l'entreposage. Il applique les méthodes d'assouplissement appropriées.	Il comprend l'affectation des produits à base de masses. Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. Il distingue et explique les différentes méthodes d'assouplissement.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, en étant aidé, de documenter régulièrement des recettes et des étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les mettre en œuvre par la suite.**	Il suit le planning quotidien et se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations. Il prend des notes.	Les notes doivent être compréhensibles et contenir les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'apprenti note des erreurs survenues lors de la confection du produit.**	L'apprenti consulte ses notes.	Il est capable d'identifier des erreurs lorsqu'il y est rendu attentif.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des tâches sous guidance, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	Il travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il exécute l'essentiel de la tâche demandée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des produits de saison 2 (PROSA2)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, d'appliquer rigoureusement les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail ainsi que de maintenir les appareils et les machines en bon état.**	L'élève porte une tenue de travail correcte et propre. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail prévues.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières. Il calcule, en étant aidé, les poids et les mesures. Il est capable d'expliquer la valeur des matières premières et évite la production de déchets inutiles lors de la pesée, de l'épluchage et du battage.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles. Peu de matières premières sont gaspillées pendant le travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous supervision, d'appliquer correctement les techniques de préparation des produits saisonniers et de respecter les consignes en matière de formes et de remplissage des produits (fourrer et dresser).**	Il transforme de manière homogène les produits (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) sous guidance et contrôle, en étant aidé, la qualité, le traitement et l'entreposage des produits intermédiaires et des produits finis.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables. Il connaît les différentes formes et méthodes de remplissage.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients en lien avec les différents produits et connaît l'effet des matières premières.**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	L'affectation et les effets des différents ingrédients sont correctement expliqués.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les caractéristiques des produits intermédiaires et est capable de procéder correctement à la suite de leur traitement.**	Il est capable d'expliquer les caractéristiques des produits intermédiaires et procède correctement à leur traitement ultérieur.	Il a correctement expliqué les caractéristiques des produits intermédiaires et a procédé correctement à leur traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de nommer les différences de qualité (dimensions, forme, couleur, goût) des produits.**	Il est capable, en étant aidé, de nommer les différences de qualité d'un produit.	Les différences de qualité sont correctement nommées.

10 % (6 P)	**L'élève connaît l'apparence des produits finis et est capable, sous guidance, de les décorer correctement.**	L'élève connaît les principes de la décoration, est capable de les expliquer et de les appliquer sous guidance.	Les produits finis sont correctement décorés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, en étant aidé, de documenter de façon régulière des recettes et étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les réaliser ultérieurement et de reconnaître des erreurs.**	Il suit le planning quotidien et se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations. Il prend des notes. Il consulte ses notes.	Les notes doivent être compréhensibles et contenir les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets. Il est capable d'identifier des erreurs lorsqu'il y est rendu attentif.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser des tâches sous guidance, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	Il travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il exécute l'essentiel de la tâche demandée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (FORBL4)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer rigoureusement les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail prévues.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti calcule, en étant aidé, les poids et les mesures. Il évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés. Peu de matières premières sont gaspillées pendant le travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les techniques de préparation des pâtes sans levure et des crèmes et de respecter les températures et les durées indiquées.**	Il travaille les produits de manière homogène et contrôle, en étant aidé, la qualité et l'entreposage.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de travail (mélanger, pétrir, mettre en forme, fourrer, étaler, découper à l'emporte-pièce et cuire au four) à appliquer lors de la confection des produits.**	Il transforme les différentes pâtes en produits.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis.**	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients. Il connaît l'effet des différentes méthodes d'assouplissement et est capable de les appliquer.	L'affectation et les effets sont correctement expliqués. Il identifie les éventuels défauts dans la réalisation et la finition des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de contrôler la qualité (dimensions, forme, goût) des produits finis, il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur (décoration).**	Il entrepose les différents produits de boulangerie et contrôle leur qualité en étant aidé.	Il explique les caractéristiques critiques des produits. Il présente les conditions correctes d'entreposage.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de nettoyer le poste de travail, les appareils et les machines et de maintenir le matériel de travail en bon état conformément aux normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, en étant aidé, de documenter régulièrement des recettes et des étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les mettre en œuvre par la suite.**	Il suit le planning quotidien et respecte l'ordre correct. Il est capable de répéter les opérations. Il prend des notes.	Les notes doivent être compréhensibles et contenir les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des tâches sous guidance, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	Il travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il exécute l'essentiel de la tâche demandée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levées et pâtes levées feuilletées (FORBL5)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levées et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des tâches sous guidance, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti fait des efforts pour effectuer son travail de manière autonome et prend l'initative de poser des questions en cas d'incertitudes.	L'apprenti effectue l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes de travail pour l'élaboration des pâtes levées et des pâtes tourées pour les différents produits de boulangerie.**	Il est capable d'expliquer l'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produit) et le respecte lors du travail. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les pâtes et les produits selon les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières.	Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de travail (mélanger, pétrir, tourer, mettre en forme, fourrer, étaler, découper à l'emporte-pièce et cuire au four) pour la confection des différents produits à base de pâte levée ainsi que ceux à base de pâte tourée.**	L'apprenti transforme les différentes pâtes en produits correspondants et contrôle le produit fini (qualité et dimensions).	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis (pâte levée, pâte levée feuilletée et pâte feuilletée).**	L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. Il connaît l'effet des différentes méthodes d'assouplissement, est capable de les décrire et les applique lors de son travail.	Les effets des ingrédients sont correctement expliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de contrôler la qualité (dimensions, forme, goût) des produits finis à base de pâte levée, de pâte levée feuilletée et de pâte feuilletée, il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur (décoration).**	L'apprenti explique les caractéristiques critiques des produits. Il présente les conditions correctes d'entreposage.	La qualité des produits finis est correctement contrôlée. Il entrepose ou présente les produits correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de nettoyer le poste de travail, les appareils et les machines et de maintenir le matériel de travail en bon état conformément aux normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, en étant aidé, de documenter régulièrement des recettes et des étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les mettre en œuvre par la suite.**	L'apprenti suit le planning quotidien et se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations. Il prend des notes.	Les notes doivent être compréhensibles et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des tâches sous guidance, et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser des produits complexes à base de masses (FORBL6)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits complexes à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer rigoureusement les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate. Il se lave les mains avant de commencer à travailler. Il maintient sa tenue de travail propre. Il maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres. Il élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les différentes étapes de travail lors de l'élaboration des masses pour les différents produits de boulangerie.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, battage) des matières premières. Il calcule, en étant aidé, les poids et les mesures.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les techniques de travail pour la confection des différentes masses et de respecter les consignes en matière de formes et de remplissage des produits (fourrer et dresser).**	L'apprenti travaille les produits de manière homogène et contrôle la qualité et l'entreposage. Il applique les méthodes d'assouplissement adéquates.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'apprenti connaît les différentes méthodes d'assouplissement, les distingue et les explique.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients en lien avec les masses et connaît les effets des différentes matières premières (type de masse).**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il identifie les éventuelles erreurs dans l'exécution de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de contrôler la qualité (dimensions, forme, goût) des produits finis à base de masses, il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur (décoration).**	L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de masses et est capable, en étant aidé, de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition pour le traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les caractéristiques ainsi que l'apparence des produits finis et est capable, sous guidance, de les décorer correctement.**	L'apprenti connaît les principes de la décoration et est capable de les expliquer ainsi que de les appliquer sous guidance.	Les produits finis sont correctement décorés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de nettoyer le poste de travail, les appareils et les machines et de maintenir le matériel de travail en bon état conformément aux normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, en étant aidé, de documenter régulièrement des recettes et des étapes de travail (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les mettre en œuvre par la suite.**	Il suit le planning quotidien et se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations. Il prend des notes.	Les notes doivent être compréhensibles et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des tâches sous guidance (prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs).**	Il travaille avec soin et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'essentiel du travail est effectué correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSAI)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées
20 % (12 P)	**L'élève respecte rigoureusement les différentes techniques de travail lors de la réalisation des différents produits saisonniers.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la confection des différents produits) est respecté. Mise en place. L'élève prépare le matériel et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes (gaspillage/pertes).**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. L'élève convertit correctement les poids et les mesures et évite la production de déchets inutiles lors du traitement et de la confection de produits.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés. Les matières premières ont été transformés en produit fini sans déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de transformer les pâtes, masses et crèmes correspondantes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme, remplir, fourrer et dresser).**	L'élève transforme les produits (les pèse, les met en forme, les laisse reposer et fermenter) de manière régulier et contrôle, sous guidance, la qualité, le traitement et l'entreposage des produits intermédiaires et des produits finis. Il applique les méthodes d'assouplissement adéquates et pose des questions en cas d'incertitudes	Le produit est, dans l'ensemble, commercialisable. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'élève distingue et explique les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients et connaît leur effet sur les produits (matières premières).**	L'élève est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de contrôler la qualité des produits, de les entreposer de façon adéquate ou de les mettre à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de calculer les prix des matériaux et les pertes de poids.**	L'élève est capable de déterminer et de calculer les prix des matériaux. Il évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières et est capable de les prendre en compte dans le calcul du prix des matériaux. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure Il connaît les méthodes de calcul des pertes survenant lors de la fermentation, de la torréfaction et de la cuisson.	Il est capable d'effectuer le calcul du prix des matériaux pour un produit. Il calcule correctement les pertes de poids lors de la réalisation ou du traitement ultérieur des différents produits (exemples de la production de l'entreprise).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation sur les recettes et les étapes de travail (rapport de travail) et de réaliser un produit fini. L'élève est capable de respecter la documentation sur les recettes et les étapes de travail ainsi que de réaliser un produit fini.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche demandée par l'établissement. Il s'informe au préalable en consultant des rapports de travail, livres spécialisés et recettes (pour en savoir plus sur les étapes de travail nécessaires à la réalisation d'un produit fini). Il suit les informations des recettes et les étapes de travail y indiquées.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini. Il consulte des rapports de travail pour en extraire et déduire les informations nécessaires à la réalisation d'un produit prêt à la vente. Il est capable, grâce à ces informations, de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production produits fins à base de masses (FORBL7)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORBL7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie l'espace de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les étapes et techniques de travail lors de la confection de masses pour les différents produits de boulangerie et respecte les consignes de l'établissement en matière de formes et de remplissage (fourrage et dressage) des produits.**	Les étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) sont respectées. L'apprenti connaît les points critiques lors de la réalisation des masses et est capable de les gérer. Il prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). Il travaille les produits de manière homogène et contrôle la qualité et l'entreposage Il fourre et met en forme les produits selon les consignes de l'établissement.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme. Le produit est commercialisable. Les produits respectent les consignes de l'établissement en matière de formes et de fourrage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour des recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les caractéristiques pertinentes et les effets des matières premières sur les masses et décore et entrepose correctement les produits finis.**	L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. Il s'informe sur l'affectation des produits à base de masses. Il est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	Il identifie les éventuelles erreurs dans l'exécution de la recette. Il comprend l'affectation des produits à base de masses. Il applique les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses selon les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement en ce qui concerne les horaires, le début du service, les temps de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (temps de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement, assume la responsabilité de son travail et se met d'accord avec son collègue quant aux tâches à effectuer (commande, répartition des tâches, délais).**	L'apprenti fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes. (Il contrôle notamment) le produit fini ou intermédiaire à base de masses, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de son traitement ultérieur.) Il discute de la commande avec ses collègues et parvient à s'arranger avec eux (répartition des tâches et délais).	Il respecte les consignes de l'établissement et assume la responsabilité de son travail. Il a discuté avec ses collègues et respecte les arrangements trouvés.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les prépare de manière autonome. et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	Il utilise les recettes fournies, el'entreprisel'entreprise, sans les modifier de son propre chef Il s''efforce de réaliser un travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	L'apprenti utilise les recettes données par l'entreprise, pour réaliser son travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la commande.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées (FORBL8)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à bases de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie l'espace de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de boulangerie.**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer les différentes techniques de travail pour la réalisation de pâtes sans levure.**	Il transforme les pâtes (les pèse, les mélange, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes sans levure sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer les différentes techniques de travail pour la réalisation de pâtes levées (mélange et pétrissage).**	Il transforme les pâtes (les pèse, les mélange, les pétrit, façonnage, repos, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer les différentes techniques de travail (mélanger, pétrir et tourer) pour la réalisation de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées.**	Il transforme les pâtes (les pèse, les mélange, les pétrit, les toure, etc.) correctement et de manière homogène.	Les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées sont réalisées conformément aux consignes de l'établissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, mettre en forme et fourrer), il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition pour leur traitement ultérieur.**	Il transforme correctement les pâtes (il les abaisse, les découpe à l'emporte-pièce, les met en forme et les fourre) en produits homogènes. Il entrepose correctement,en étant aidé, les pâtes et les produits ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.	Le produit est commercialisable. Les produits sont conçus conformément aux consignes de l'établissement. L'apprenti, en étant aidé, entrepose correctement les produits finis ou intermédiaires à base de pâtes ou les met à disposition en vue de leur traitement ultérieur.

10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement en ce qui concerne les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	L'apprenti fait des efforts pour être à l'heure à son poste de travail. Il est capable d'entreprendre les tâches indiquées sur la commande. Il respecte les délais impartis pour la réalisation des produits (temps de cuisson, livraison du produit).	L'apprenti est à l'heure sur son lieu de travail. Les indications de la commande sont respectées (pour les tâches qui lui sont confiées). Les produits sont prêts à la vente et à la livraison dans les délais impartis.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement, les exécute en conséquence et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement et les exécute en conséquence. Il fait des efforts pour effectuer son travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes.	Il s'en tient aux recettes fournies par l'établissement et les exécute en conséquence. - Il effectue l'essentiel de son travail de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	Il réalise un rapport de travail soigné comprenant la recette. Il se souvient de l'ordre correct des étapes de travail et les documente.	Les rapports de travail et les recettes doivent être soignés et complets.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FORBL9)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORBL9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie l'espace de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste et les appareils de travail sont laissés propres et opérationnels à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les différentes étapes de travail prévues pour la confection de tartes et de tartelettes.**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour la confection de tartes, de tartelettes, de leurs fourrages et crèmes) sont respectées. Il prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires aux différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, épluchage, casser les oeufs) des matières premières. Il connaît les méthodes de calcul des unités de poids et de mesure .	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Il connaît toutes les unités de mesure usuelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer correctement les techniques de préparations des fourrages et des crèmes ainsi que de respecter les températures et les durées indiquées.**	Il applique les techniques de confection et de travail correspondant aux produits (cuisson, mélange, stockage, pocher).	Les techniques de confection et de travail pour les crèmes et les fourrages ont été appliquées selon les règles de l'art. Les fourrages et les crèmes sont utilisables pour un traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients en lien avec les fourrages et les crèmes.**	Il est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients sur les fourrages et les crèmes.	Il identifie les éventuels défauts dans la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes et de les mettre correctement à disposition en vue de leur traitement ultérieur.**	L'apprenti gère et contrôle, en étant aidé, les points critiques de la réalisation des crèmes et des fourrages ainsi que de leur entreposage. Il peut évaluer les différences de qualité entre les différents fourrages et crèmes.	Il entrepose correctement les crèmes et les fourrages. Il renonce à travailler des crèmes dont la qualité laisse à désirer.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures d'entreposage pour les produits contenant des crèmes ou fourrages (réfrigération, congélation).**	L'apprenti entrepose correctement les tartes et tartelettes fourrées (réfrigération correcte). Il entrepose exclusivement des produits corrects (du point de vue de la qualité et de l'hygiène) comprenant des crèmes et des fourrages.	Il explique les différences entre réfrigération et congélation. Il contrôle régulièrement les températures d'entreposage des produits comprenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).

10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, afin de pouvoir les réaliser ultérieurement de manière autonome et pose des questions lorsque certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti rédige un rapport soigné en plus de son travail. Il se souvient de ce qu'il a fait (ordre correct). Il est capable de répéter les opérations à volonté. Il prend des notes. Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	La documentation doit être claire et comprendre les quantités ou le nombre de personnes. Le cahier de recettes et le rapport de travail sont soignés et complets. L'élève réalise correctement l'essentiel de son travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs survenues lors de la confection et les note.**	L'apprenti consulte ses notes.	Il est capable d'identifier des erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 4 (RPSA4)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité pour la réalisation de pâtisseries saisonnières.**	L'élève : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les caractéristiques pertinentes des ingrédients (chocolat, fruits, agents liants) en lien avec des tartes et des desserts et connaît l'effet des différentes matières premières.**	L'élève est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	Il explique l'affectation et les effets des différents ingrédients et peut identifier, dans la recette, les erreurs qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes tartes fourrées, gâteaux à la crème, mousses, gâteaux à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Mise en place L'élève prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de calculer les coûts des matières premières afin de déterminer les prix (calcul des prix) et connaît les frais généraux incombant à l'établissement.**	L'élève établit une liste de prix du matériel. Il calcule le prix du matériel nécessaire pour les pâtes, les crèmes, les desserts et les crèmes glacées.	L'élève est capable de déterminer le prix de revient correct.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, sous guidance, de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. Il convertit correctement les unités de poids et de mesure.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les aliments selon les règles de l'art. Les poids et les mesures sont correctement calculés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et est capable de les gérer.	Il contrôle le produit fini et doit le mettre à disposition en vue de son traitement ultérieur.
10 % (6 P)	**L'élève nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter la documentation sur les recettes et les étapes de travail ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'école.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réaliser de manière autonome et en groupe toutes les tâches partielles et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'élève fait des efforts pour effectuer un travail de manière autonome et pose des questions en cas d'incertitudes. Il se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Il effectue l'essentiel du travail de manière autonome depuis la matière première jusqu'au produit fini. Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de desserts divers (FORBL10)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL10**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour les produits spécifiques (tartes cuites et tartes aux fruits, différentes tartes fourrées, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	L'ordre usuel des différentes étapes de travail (pour l'élaboration de tartes cuites et de tartes aux fruits, de différentes tartes fourrées, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours) est respecté. L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis de préparer les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'élève évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les œufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les ingrédients pour les desserts selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer les différentes techniques de travail (composer, mélanger, mettre en forme, étaler, découper à l'emporte-pièce, fourrer et décorer) lors de la conception de produits.**	Il applique correctement les différentes techniques de travail.	Le produit est en principe commercialisable. Des défauts minimes en termes d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti gère et contrôle, en étant aidé, les points critiques lors de la confection de desserts.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un produit fini en utilisant les informations relatives aux recettes et aux étapes de travail. (Il est à même de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail et est capable de l'exploiter pour confectionner de manière autonome un produit fini).**	– Il planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti réalise toutes les tâches partielles de manière autonome et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail est correct et effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	Il se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de préparations glacées (FORBL11)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité (pasteurisation) lors de la préparation de crèmes glacées.**	L'apprenti : porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; utilise les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage) ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont correctement éliminés. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement les étapes de travail pour l'élaboration des produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.).**	L'ordre usuel des étapes de travail (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) est respecté.	Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) doivent être largement conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis de préparer les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les oeufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule correctement les ingrédients des crèmes glacées. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer les différentes techniques de travail (composition, remplissage et décoration) lors de la réalisation des produits.**	Il applique correctement les différentes techniques de travail.	Les produits (crèmes glacées, parfaits) sont en principe commercialisables. Des déviations minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	Il connaît les points critiques lors de la réalisation de crèmes glacées et est capable de les respecter.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie le poste de travail, les appareils et les machines en respectant les normes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de crèmes glacées (désinfection, rinçage). Il range convenablement les appareils de travail.	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter la documentation relative aux recettes et aux étapes de travail (rapport de travail) ainsi que de réaliser un produit fini de manière autonome.**	Les appareils de travail doivent être propres et prêts à l'emploi. Il planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti réalise toutes les tâches partielles de manière autonome et pose des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	Il fait des efforts lors de l'exécution des tâches et pose des questions en cas d'incertitudes.	Le travail répond aux règles de l'art et est effectué en grande partie de manière autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de capacités à travailler en groupe.**	Il se montre ouvert au dialogue au sein du groupe.	Les arrangements trouvés au sein du groupe doivent être clairement respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de pains et viennoiseries (FORBL12)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de pains et viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, nettoie le poste de travail, les appareils et les machines et maintient le matériel de travail en bon état.**	L'apprenti porte une tenue de travail adéquate ; se lave les mains avant de commencer à travailler ; maintient sa tenue de travail propre ; maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; élimine correctement les déchets et les emballages. Il débranche les appareils avant de les nettoyer. Il utilise correctement les produits et accessoires de nettoyage. Il range convenablement les appareils de travail.	La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). Les déchets et les emballages sont éliminés correctement. Les normes de sécurité et de prévention des accidents sont correctement appliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'appliquer concrètement les différentes étapes et techniques de travail lors de la confection de pains et de petits-pains.**	L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit. L'ordre usuel des étapes de travail (pour la réalisation des différents produits) est respecté. Il applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et est capable de les décrire et les expliquer. Il applique correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.	Les produits finis doivent être largement conformes à la norme et, en principe, commercialisables. Des défauts minimes en matière d'apparence et de goût sont tolérables. L'apprenti est capable d'appliquer correctement les procédures et techniques de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer à des fins concrètes les quantités d'ingrédients nécessaires pour les recettes fournies, puis il prépare les matières premières correspondantes.**	Les ingrédients et les matières premières sont correctement calculés et pesés. L'apprenti évite la production de déchets inutiles lors de la préparation (pesée, dosage, casser les oeufs) des matières premières.	Les ingrédients et les matières premières sont correctement mis en place. Il manipule les pâtes et les produits selon les règles de l'art. Peu de déchets sont produits lors de la confection.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes afférentes en produits (étaler, découper à l'emporte-pièce, laisser reposer, mettre en forme et fourrer).**	Il est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de travail.	Il transforme les différentes pâtes en produits finis et contrôle leur apparence, leur qualité et leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	Il utilise les différentes techniques de finition de manière judicieuse.	Les produits prêts à la vente sont présentés selon les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous supervision, de contrôler la qualité du pain et des petits produits de boulangerie, il les entrepose de façon adéquate et les met à disposition en vue de leur vente.**	L'apprenti gère et contrôle, en étant aidé, les points critiques lors de la confection de pains et de petits produits de boulangerie.	Il contrôle le produit fini, l'entrepose correctement ou le met à disposition en vue de sa vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes de l'établissement concernant les horaires, le début du service, les durées de cuisson et la livraison des produits.**	Il respecte les arrangements convenus, les délais/rendez-vous et les horaires.	Il doit s'en tenir aux consignes de l'établissement et respecter les horaires et les délais/rendez-vous.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'arranger avec ses collègues pour ce qui est de l'utilisation des machines et des fours compte tenu des délais et exigences de production et prend l'initiative de poser des questions quand certains points ne sont pas clairs.**	L'apprenti doit tenir compte du planning de production et s'adapter au déroulement de travail en conséquence.	Les arrangements au niveau de la production doivent être clairement respectés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes et les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	L'apprenti planifie et documente les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation de la tâche assignée par l'établissement.	Toutes les recettes et étapes de travail sont correctement documentées. Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail de la recette et de les mettre en pratique afin de réaliser un produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement et les exécute en conséquence.**	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement sans les modifier de son propre chef.	L'apprenti utilise les recettes fournies par l'établissement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 5 (RPSA5)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pains et petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de suivre les différentes étapes de travail sous guidance et d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation et de fermentation au cours de la confection de produits de boulangerie.**	- L'élève suit correctement les étapes de travail et il applique correctement les techniques de transformation correspondantes pour obtenir des produits de boulangerie à partir de pâtes (dérouler, découper, laisser reposer, façonner et fourrer). - L'élève est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'élève effectue les différents travaux de finition de manière cohérente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les méthodes de production. - L'élève a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes matières premières ainsi que les techniques servant à la production de pain.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés et qualités de farine sur les pâtes et sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que les actions des différentes variétés et qualités de farine et il a décrit différentes méthodes de production qui en résultent.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes (rendement en pâte et rendement de cuisson).**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé des ingrédients ainsi que des matières premières. - L'élève a correctement déterminé le rendement en pâte ainsi que le rendement de cuisson. - L'élève a correctement déterminé des prix.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des pains et des petits gâteaux à un contrôle, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'élève a contrôlé le produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les accomplit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de pain à base de farine de blé (FORBL13)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pains et petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pain à base de farine de blé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL13**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer sous guidance les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et de préparer les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre sous guidance les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les types de fermentation indiqués ainsi que les différentes techniques de transformation sous guidance lors de la production de pains.**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente. - L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail. - Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, abaisser, découper, laisser reposer, former et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler sous guidance la qualité des pains, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les pains.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter des recettes ainsi que des étapes de travail servant à la confection du produit.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- L'apprenti a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de petits gâteaux à base de farine de blé (FORBL14)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pains et petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de petits gâteaux à base de farine de blé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL14**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer sous guidance les ingrédients requis dans les différentes recettes à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, pétrissage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre sous guidance les différentes étapes de travail de manière conséquente lors de la confection de pâtes levées pour les différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient globalement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter sous guidance la fermentation par le froid (pousse contrôlée et interruption de la fermentation) et de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare l'étuve et l'appareil de pousse contrôlé pour la conduite de la fermentation (programmation, température, humidité de l'air). - L'apprenti contrôle régulièrement la progression de la fermentation. - L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement la progression de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur le plan de l'aspect sont tolérables. - L'apprenti a correctement mis en œuvre la pousse contrôlée ou l'interruption de la fermentation. - Le produit était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation sous guidance au cours de la production de pains et de petits pains à base de farine de blé.**	- L'apprenti applique les méthodes de production correspondantes et il suit correctement les étapes de travail.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production correspondantes et il a suivi les étapes de travail - Les produits finis correspondaient majoritairement à la norme et ils étaient fondamentalement prêts à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, abaisser, découper, laisser reposer, façonner et fourrer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des petits pains à base de blé sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les petits pains à base de blé.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail servant à obtenir le produit fini.**	- L'apprenti prend régulièrement des notes. - L'apprenti se sert du carnet/du livre de recettes de l'entreprise formatrice.	- L'apprenti a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail servant à l'obtention du produit fini. - L'apprenti a suivi les recettes indiquées par l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de pains et petits pains à base de farines de céréales divers (FORBL15)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Pains et petits pains de céréales divers**

Titre du module:	**Production de pains et petits pains à base de farines de céréales divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL15**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les produits à base de céréales différentes sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières (les différentes farines) avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation pour la production de pains et de petits pains à base de farines différentes sous guidance.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les différents types de fermentation sous guidance pour des farines différentes et pour des qualités variables.**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, abaisser, découper, laisser reposer, former, fourrer et décorer) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement la progression de la cuisson.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (mie, alvéolage, forme, goût, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des appareils et des fours au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des produits de saison 6 (RPSA6)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonales et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève applique rigoureusement et de manière autonome les normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.**	L'élève : – porte une tenue de travail adéquate ; – se lave les mains avant de commencer à travailler ; – maintient sa tenue de travail propre ; – maintient son poste de travail ainsi que les machines et les appareils propres ; – élimine correctement les déchets et les emballages.	– La tenue de travail doit être complètement et correctement enfilée. – Le poste de travail est laissé propre à l'issue du travail (pour le collègue suivant). – Les déchets et les emballages sont éliminés correctement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'extraire des recettes les informations nécessaires et de les utiliser pour préparer les produits décrits.**	– L'élève planifie les tâches/étapes de travail nécessaires à la réalisation du projet.	– Il est capable d'interpréter correctement les étapes de travail indiquées dans la recette et de les mettre en pratique afin de confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de récolter les informations nécessaires à la planification, la réalisation et l'évaluation du travail demandé.**	– L'élève se procure des informations dans la documentation correspondante et en discute éventuellement avec l'enseignant de la discipline. – Il élabore un planning chronologique.	– Les informations requises ont été recherchées dans la documentation correspondante. – Les informations requises ont été rassemblées dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter toutes les étapes nécessaires (planification du travail, approvisionnement en matériel, réalisation, présentation et calcul du prix) à la réalisation du travail demandé.**	– L'élève se procure le matériel. – Les tâches sont réalisées. – Les prix sont calculés. – Le planning chronologique établi est respecté.	– Toutes les étapes nécessaires (planification, matériel, recettes, prix) ont été exécutées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les effets techniques des différents matériaux sur la qualité du produit fini.**	– L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation et les effets des différents matériaux et qualités sur le produit fini.	– Il explique l'affectation et les effets des différents matériaux et est capable de décrire les différentes méthodes de production qui en découlent.
10 % (6 P)	**L'élève est capable, en recevant de l'aide, de contrôler la qualité des produits ; il les entrepose de façon adéquate ou les met à disposition en vue de leur évaluation.**	– L'élève se base sur les différents critères de qualité pour l'évaluation des produits.	- Il contrôle les produits finis, les entrepose correctement ou les met à disposition en vue de leur évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser son approche vis-à-vis du travail demandé et reconnaît des erreurs éventuelles.**	– L'élève est capable d'argumenter son approche en mettant à profit ses compétences techniques.	- Il doit correctement défendre son approche lors d'une évaluation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Production de pains spéciaux et de pains de décor (FORBL16)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonales et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de pains spéciaux et de pains de décor**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL16**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail de manière conséquente pour les pâtes des différents pains spéciaux et décoratifs sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite courante des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre en œuvre correctement les types de fermentation indiqués (y compris l'interruption de la fermentation).**	- L'apprenti met en œuvre les différents types de fermentation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production (types de fermentation) correspondantes et il a correctement suivi les étapes de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (découper, laisser reposer, façonner et fourrer) les pâtes respectives en produits finis (pains).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente au cours de la production.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions sous guidance. - Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement la procédure de cuisson.**	- L'apprenti prépare le four pour la cuisson des produits correspondants (programmation, température, buée). - L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson.	- Les pains étaient prêts à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes (sous les aspects de la température, de la buée et du temps).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de produits saisonales à bases de pâtes levées (FORBL17)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonales et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de produits saisonales à bases de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL17**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les bretzels et les figures) sous guidance.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, façonner, fourrer et cuire) les pâtes respectives en produits.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement appliqué les procédures de cuisson correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes méthodes de cuisson (produits frittés, gaufres).**	- L'apprenti contrôle régulièrement le déroulement de la cuisson ainsi que le produit fini.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir les étapes de la production, y compris la cuisson, sous guidance.**	- L'apprenti se sert du livre de recettes de l'entreprise de formation. - L'apprenti suit les recettes spéciales spécifiques.	- L'apprenti a correctement accompli les étapes de la production.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et articles de traiteur (FORBL18)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits saisonales et de pains spéciaux**

Titre du module:	**Production de snacks et articles de traiteur**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORBL18**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie) sous guidance.**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks de boulangerie sous guidance.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, façonner, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits sous guidance.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes et les différents produits intermédiaires, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité ainsi que leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits sous guidance et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, sous guidance.**	- L'apprenti se réfère au cahier/au livre de recettes de l'entreprise formatrice. - L'apprenti suit les recettes spéciales spécifiques.	- L'apprenti a correctement accompli les étapes de production.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail servant à la confection du produit fini.**	- L'apprenti prend régulièrement des notes.	- L'apprenti a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**BL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Boulanger-pâtissier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève détermine correctement les ingrédients requis pour des fins concrètes et indiqués dans les différentes recettes.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutilement au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure.	- L'élève a correctement préparé des ingrédients ainsi que des matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la préparation de produits de boulangerie.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail de la préparation des produits respectifs.	- L'élève a correctement préparé des ingrédients ainsi que des matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève comprend les propriétés des ingrédients/des matières premières ainsi que leur action sur les différents produits.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève connaît l'action des ingrédients/des matières premières sur les différents produits.
20 % (12 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la préparation de produits de pâtisserie.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail de la préparation des produits respectifs.	- L'élève a correctement préparé des ingrédients ainsi que des matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève constitue un dossier avec les recettes requises et les rapports de travail correspondants.**	- Le dossier fait état - des planifications des différents travaux, - de la détermination des différentes recettes et des pertes.	- Le dossier était complet. - Le dossier contenait l'ensemble des rapports de travail et des recettes appliquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans (CBLDA-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBLDA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	/	- Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	/	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les types de plans ainsi que les informations qu'ils contiennent.**	-L'apprenti est capable de distinguer les différents types de plans. (plans de bâtiment et de génie civil, plans d'ensemble, plans de conception, plans d'exécution et plans de détail) -Il comprend la signification des différentes inscriptions dans un champ d'écriture comme la désignation, et l'échelle. -Il connaît les principaux symboles et informations (abréviations) contenus dans les plans de construction et de génie civil. -Il connaît les formes de représentation des principaux matériaux et substances utilisés dans le bâtiment et le génie civil.	-L'apprenti a identifié les principaux types de plans. -Il a identifié la signification des symboles et des abréviations et il les a expliqués dans la majorité des cas. -Il a attribué les éléments représentés aux matériaux et aux matières qui les composent avec des hachures et d'autres représentations graphiques dans la majorité des cas.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer l'échelle et de déduire les dimensions à partir du plan.**	-L'apprenti est capable de déduire l'échelle du dessin à partir des dimensions et des éléments de construction qui leur sont attribués. -L'apprenti est capable de déterminer des longueurs réelles sans règle à échelle.	-L'apprenti a déterminé l'échelle correspondante pour des plans originaux et il l'a attribuée à une échelle habituelle dans le métier du bâtiment. -L'apprenti a déterminé des longueurs réelles non dimensionnées sur le plan en se référant à l'échelle ainsi qu'aux longueurs tracées.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des longueurs, des surfaces et des volumes ainsi que les quantités de matériel requises en se référant à des plans (longueurs, surfaces et volumes simples et composés).**	-L'apprenti détermine les quantités de matériel requises et il les indique dans un tableau conformément aux directives de la VOB.. -Il sait déterminer les longueurs d'éléments de construction assemblés (corps). -Il sait calculer les surfaces de formes de base simples (triangle, trapèze, parallélogramme, disque et multigone). -L'apprenti connaît les formes de base des corps (cube, prisme, cylindre, cône, pyramide et sphère) et il sait en calculer les volumes.t. -Il détermine des surfaces et des volumes simples et composés (en se référant à des plans de génie civil).	Il a déterminé le nombre des unités avec les tolérances correspondantes. -Il a identifié les surfaces et les a nommées correctement d'un point de vue technique. -Il connaît les formules pour déterminer l'aire (sans recueil de formules) et les a appliquées correctement. -Il a déterminé correctement les surfaces correspondant au type de plan et a fait une déclaration sur l'exactitude/la plausibilité du résultat. -Les volumes sont correctement nommés sur le plan technique. -Les formules de détermination des volumes ont été correctement appliquées à l'aide d'un recueil de formules. -Les volumes ont été correctement déterminés en fonction du type de plan et le résultat a été vérifié quant à son exactitude/sa plausibilité. -Les surfaces et les volumes ont été décomposés en formes de base et les surfaces ou les volumes ont été correctement -L'exactitude/la plausibilité du résultat a été vérifiée. -Hilfsmittel (Rechner) wurden richtig angewendet. -Les outils d'aide (calculatrice) ont été correctement utilisés. -Les unités (longueurs, surfaces, volumes) ont été correctement converties.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps simples ou de groupes de corps à l'aide de plans.**	-L'apprenti est capable de subdiviser la tâche en tâches partielles pertinentes et élabore une solution systématique. -A l'aide de projections de 3 tableaux, il est possible de créer des perspectives parallèles (indication des angles) avec des arêtes visibles et cachées. -L'apprenti rédige les légendes des plans et les présente au format de feuille indiqué.	-Les données ont été soigneusement étudiées et la tâche globale a été divisée en tâches partielles raisonnables et exécutables, qui ont été résolues de manière systématique. -Des éléments de construction simples ou des groupes de corps ont été reconnus dans l'espace et représentés de manière professionnelle en perspective parallèle. Leurs types de lignes, leur représentation des lignes et leur épaisseur sont pour l'essentiel corrects.. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans sont présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) dans le format de feuille requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin à main levée (DESMA-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESMA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	/	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des vues plongeantes et/ou des vues de face d'objets simples en respectant les proportions.**	-L'apprenti dessine les axonométries de composants simples. -Il dessine avec un tracé proportionnel, uniforme et continu. -Il structure la disposition du dessin sur la feuille de dessin.	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (arêtes visibles et cachées) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples à main levée en respectant les proportions.**	-L'apprenti dessine des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples. -Il applique un tracé proportionnel, homogène et continu. -Il structure l'agencement du dessin sur la feuille de dessin.	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (bords visibles et cachés) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir une feuille modèle pour ses dessins.**	-L'apprenti établit une feuille modèle intégrale dans le respect des normes.	-Les marges étaient régulières et conformes aux indications. - Le champ d'écriture est établi selon les indications de la norme et contient les informations nécessaires.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de façon claire et compréhensible.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Calcul et dessin professionnel 1 (CDPRO1-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	/	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases de la géométrie professionnelle.**	-L'apprenti détermine des longueurs, des surfaces et des volumes simples. -Il détermine l'échelle du dessin à partir des mesures et des éléments de construction qui leur sont attribués. -Il détermine les longueurs réelles sans règle graduée. -Il réalise des dessins propres et à l'échelle pour les tâches données.	-L'apprenti a calculé de manière autonome les longueurs, les surfaces et les volumes de problèmes donnés concernant le métier de carreleur. -Pour des plans originaux, il a calculé l'échelle correspondante et l'a associée à une échelle usuelle dans le domaine de la construction. -Il a déterminé des longueurs réelles non cotées sur le plan à l'aide de l'échelle et des longueurs dessinées. -Il a réalisé des dessins propres et à l'échelle, conformément à l'énoncé de la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer la règle de trois**	-L'apprenti applique la règle de trois simple pour déterminer les unités recherchées.	-L'apprenti a déterminé la grandeur recherchée à l'aide de la règle de trois simple.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le métré d'une pièce rectangulaire.**	-L'apprenti prend des mesures horizontales et verticales à l'aide d'instruments de mesure simples. -Il prend les mesures et représente l'espace en vue et en coupe.	-L'apprenti a relevé les dimensions horizontales et verticales d'une pièce (y compris les portes et les fenêtres) à l'aide d'instruments de mesure simples. -Sur la base des mesures effectuées, il a représenté la pièce en plan, en élévation et en coupe par des dessins propres et à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer les calculs de masse nécessaires pour déterminer les quantités de matériaux pour le projet mentionné.**	-L'apprenti détermine les différentes quantités d'un produit de mélange (rapport de mélange). -Il applique le calcul des pourcentages.	-L'apprenti a déterminé correctement les quantités des différents composants d'un produit de mélange sur la base des proportions de mélange indiquées. -Il a appliqué correctement le calcul des pourcentages dans des cas concrets du secteur de la construction.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps ou de groupes de corps simples à partir de plans donnés.**	-L'apprenti établit des perspectives parallèles avec des arêtes visibles et cachées à l'aide de projections à trois panneaux. -Il annote les plans conformément aux normes. -Il présente les plans dans le format de feuille requis.	-L'apprenti a reconnu dans l'espace des éléments de construction simples ou des groupes de corps (formes de base, prismes et pyramides). -Il a représenté les perspectives parallèles de manière professionnelle (types de lignes, épaisseurs de lignes), propre (au crayon) et correcte dans la perspective parallèle. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans ont été présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) sur le modèle de feuille exigé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de manière cohérente.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Calcul et dessin professionnel 2 (CDPRO2-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	/	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases de la géométrie professionnelle.**	-L'apprenti détermine des longueurs, des surfaces et des volumes composés. -Il détermine l'échelle du dessin à partir des mesures et des éléments de construction qui leur sont attribués. -Il détermine les longueurs réelles sans règle graduée. -Il réalise des dessins propres et à l'échelle pour les tâches données.	-L'apprenti a calculé de manière autonome les longueurs, les surfaces et les volumes de problèmes donnés concernant le métier de carreleur. -Pour des plans originaux, il a calculé l'échelle correspondante et l'a associée à une échelle usuelle dans le domaine de la construction. -Il a déterminé des longueurs réelles non cotées sur le plan à l'aide de l'échelle et des longueurs dessinées. -Il a réalisé des dessins propres et à l'échelle, conformément à l'énoncé de la tâche.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer le théorème de Pythagore.**	-L'apprenti applique le théorème de Pythagore pour déterminer des longueurs dans un triangle rectangle.	-Dans un exemple d'application, l'apprenti a correctement identifié le triangle rectangle (3,4,5) pour appliquer le théorème de Pythagore. -Il a correctement identifié l'angle droit. -Il a correctement inversé l'équation en fonction de la longueur inconnue. -Il a correctement déterminé la longueur inconnue.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases du calcul des pentes/inclinaisons.**	-L'apprenti détermine des pentes et des inclinaisons sous la forme d'un rapport et d'un pourcentage. -Il détermine la longueur des cathéters d'un triangle rectangle à l'aide d'une proportion ou d'un pourcentage.	-L'apprenti a déterminé les pentes et les inclinaisons sous la forme d'un rapport et d'un pourcentage. -Il a déterminé, à partir de l'indication d'une proportion ou d'un pourcentage dans un triangle rectangle, la longueur des cathéters par un dessin modèle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter par le dessin le plan d'un métré établi en coupe et en perspective parallèle (axonométrie).**	-L'apprenti réalise des dessins à l'échelle pour les tâches données, conformément aux règles de cotation dans le bâtiment.	-L'apprenti a réalisé des dessins propres et à l'échelle conformément à l'énoncé des tâches. -Il a coté les dessins techniques nécessaires selon les règles de cotation dans le bâtiment.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de manière cohérente.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Calculs et dessins professionnels 3 (CDPRO3-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionnels 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer sous accompagnement les fondements de la technique d'arpentage.**	-L'apprenti est capable de définir les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesuréee. - L'apprenti est capable de convertir des valeurs entre des unités de mesure importantes. - L'apprenti est capable de déterminer des grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.	- L'apprenti a défini les notions du mesurage, de la grandeur mesurée et de la valeur mesurée d'une manière globalement correcte. - L'apprenti a généralement converti correctement les valeurs entre les unités de mesure importantes. - L'apprenti a généralement déterminé correctement les grandeurs sur le terrain et sur le plan en se référant à des échelles indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable sous accompagnement de se servir des instruments de repérage des positions.**	- L'apprenti est capable de distinguer les instruments, les appareils, les accessoires ainsi que les outils. - L'apprenti est capable de se servir des instruments de mesurage de distances.	- L'apprenti a distingué les principaux instruments, appareils, accessoires et outils d'une manière globalement correcte. - L'apprenti s'est en général servi correctement des instruments de mesurage des distances.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable sous accompagnement de marquer des points intermédiaires en appliquant la méthode du jalonnement.**	- L'apprenti est capable de signaliser des points de manière compétente avec des jalons. - L'apprenti est capable de jalonner des points intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti est capable de prolonger des distances de manière compétente. - L'apprenti est capable de jalonner un point intermédiaire de manière indirecte en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.	- L'apprenti a en général signalisé correctement les points avec les jalons. - L'apprenti a jalonné la majorité des points intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti a prolongé les distances d'une manière compétente en général. - L'apprenti a jalonné les points intermédiaires d'une manière compétente en général en se servant d'un mètre ruban et d'un prisme angulaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable sous accompagnement de mesurer des distances.**	- L'apprenti est capable d'expliquer des mesures mécaniques et électroniques de distances. - L'apprenti est capable d'établir des mesures mécaniques de distances. - L'apprenti est capable d'établir des mesures mécaniques et électroniques de distances de manière compétente.	- L'apprenti a expliqué les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière généralement correcte. - L'apprenti a en général établi correctement les mesures mécaniques de distances, il a généralement évité les sources d'erreurs et il a généralement déterminé correctement les corrections. - L'apprenti a établi les mesures mécaniques et électroniques de distances d'une manière compétente en général.
20 % (12 P)	**L'apprenti établit ses documents d'une manière complète, propre, précise et cohérente.**	- L'apprenti résout intégralement les problèmes. - L'apprenti note, dessine et esquisse les solutions d'une manière compréhensible et cohérente. - L'apprenti produit un portfolio complet, propre et bien structuré.	- L'apprenti n'a pas négligé d'éléments essentiels des énoncés. - L'apprenti a documenté les solutions d'une manière compréhensible et cohérente. - Le portfolio n'accusait pas de lacunes d'envergure.

20 % (12 P)	**L'apprenti travaille consciencieusement et il fait preuve d'ambition.**	- L'apprenti prépare l'ensemble des matériaux et des documents requis avant le début du cours. - L'apprenti participe activement au cours. - L'apprenti travaille posément et il fait preuve d'endurance. - Une fois les travaux accomplis, l'apprenti vérifie de manière autonome qu'ils sont corrects et complets en se référant à ses propres check-lists. - L'apprenti est capable de déduire des mesures de correction de manière autonome.	- L'apprenti disposait de l'ensemble des matériaux requis et ils étaient en état de fonctionnement. - L'apprenti disposait de l'intégralité des documents requis. - L'apprenti a généralement participé activement au cours. - L'apprenti a généralement travaillé avec endurance. - L'apprenti a contrôlé ses travaux en se référant à ses check-lists. - L'apprenti a déduit des mesures de correction.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les délais indiqués.**	- L'apprenti indique l'ensemble des délais importants sur le plan scolaire dans son calendrier et il respecte les délais. - En cas d'absence, l'apprenti respecte le règlement scolaire en la matière.	- L'apprenti a en général pris note de ses tâches et il a remis l'intégralité des travaux dans les délais indiqués. - L'apprenti a respecté les règles en vigueur en cas d'absence.
10 % (6 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse.**	- L'apprenti respecte le règlement scolaire ainsi que les règles internes de la classe. - L'apprenti respecte les règles en vigueur au sein de l'équipe de travail. - L'apprenti ne perturbe pas ses camarades de classe. - L'apprenti assiste ses camarades de classe.	- L'apprenti n'a enfreint les règles que rarement. - L'apprenti a présenté des excuses en cas d'infraction aux règles. - L'apprenti a en général respecté les règles en vigueur au sein de l'équipe de travail. - L'apprenti n'a pas perturbé ses camarades de classe en général. - L'apprenti s'est convenablement comporté dans des situations concrètes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Calculs et dessins professionnels 4 (CDPRO4-F)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calculs et dessins professionnels 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle spéciale
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de procéder au dimensionnement manuel d'installations extérieures sous guidance.**	- L'élève a établi les dimensionnements d'une manière compétente en général. - L'élève a dressé une esquisse du dimensionnement sur place d'une manière fondamentalement correcte. - L'élève a représenté la coupe horizontale de l'installation extérieure d'une manière fondamentalement propre après le dimensionnement. - L'élève a procédé au dimensionnement en hauteur de l'installation extérieure d'une manière fondamentalement compétente.	- L'apprenti a établi les dimensionnements d'une manière compétente en général. - L'apprenti a dressé une esquisse du dimensionnement sur place d'une manière globalement correcte. - L'apprenti a proprement représenté la coupe horizontale de l'installation extérieure après le dimensionnement. - L'apprenti a procédé au dimensionnement en hauteur de l'installation extérieure d'une manière généralement compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'arpentage en hauteur ainsi que l'arpentage de position d'installations extérieures sous guidance.**	- L'élève est capable de déterminer des hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système altimétrique local avec un nivellement géométrique. - L'élève est capable de dresser une esquisse cohérente servant au jalonnement des étages. - L'élève est capable d'appliquer la méthode du jalonnement orthogonal pour arpenter des installations extérieures sur le terrain.	- L'élève a en général défini correctement les hauteurs d'étages d'immeubles en se référant à un système altimétrique local avec un nivellement géométrique. - L'élève a dressé des esquisses généralement cohérentes servant au jalonnement des étages. - L'élève a décrit la méthode de jalonnement des étages d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a appliqué la méthode du jalonnement orthogonal d'une manière fondamentalement compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer correctement des hauteurs d'étages de bâtiments sous guidance en se référant à un système altimétrique local ainsi qu'au nivellement géométrique.**	- L'élève assure la propreté. - L'élève veille à la cohérence.	- L'élève a présenté les documents d'une manière propre et cohérente (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni entaille) ainsi qu'au format de feuille indiqué. - L'élève a présenté les différents calculs ainsi que les différents exercices de manière cohérente. - L'élève a appliqué la méthode de l'arpentage orthogonal d'une manière fondamentalement compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une esquisse cohérente servant à l'arpentage des étages sous guidance.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire sa méthode d'arpentage des étages sous guidance d'une manière fondamentalement correcte sous l'aspect professionnel.**		
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer la méthode de l'arpentage orthogonal de manière compétente sous guidance.**		

20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire preuve d'ambition et d'endurance au cours des travaux en équipe.**	- L'élève se concerte avec ses camarades pour répartir équitablement les travaux. - L'élève participe activement au travail. - L'élève gère des circonstances conflictuelles.	- L'élève a noté la répartition des travaux par écrit. - Les travaux partiels des différents élèves étaient cohérents. - L'élève a géré les points de conflits avec ses camarades et il les a commentés en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé.
20 % (12 P)	**L'élève établit des documents complets, propres, précis et cohérents.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève note les options, il les dessine et il les esquisse d'une manière compréhensible et cohérente. - Le portfolio est complet, propre et bien structuré.	- Il ne manquait pas de parties essentielles des missions. - L'élève a documenté les options d'une manière compréhensible et cohérente. - Le portfolio n'accusait pas de lacune d'envergure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Planification de chantier et sécurité (FORCR1)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du chantier**

Titre du module:	**Planification de chantier et sécurité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 2					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'aménager un chantier, ainsi que son lieu/poste de travail en étant accompagné (par ex. sur plan d'aménagement).**	-L'apprenti explique et attribue la position des éléments du plan donné. -Il tient compte des caractéristiques de stockage des matériaux et des outils lors du stockage -Il sécurise les matériaux et outils stockés contre le vol.	-L'apprenti a réparti les matériaux et les outils sur le chantier de manière à ne pas gêner son travail ni celui des autres. -Il a identifié les caractéristiques de stockage des principaux matériaux et outils et en a tenu compte lors du stockage. -Le matériel et les outils sont protégés de manière adéquate contre le vol.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser le chantier en étant accompagné, conformément aux règles de sécurité et de prévention des accidents en vigueur.**	-L'apprenti applique pour un chantier simple les mesures de sécurité nécessaires (légales, spécifiques au chantier, à l'entreprise, en tenant compte des conditions météorologiques, de la sécurisation, du froid/de la chaleur, etc.	-L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité et de prévention des accidents nécessaires de manière à ne mettre en danger ni lui-même ni les autres.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable, tout en étant accompagné, de monter des échafaudages, des escaliers ou des échelles en toute sécurité et de les utiliser de manière professionnelle.**	-L'apprenti met en place des dispositifs pour monter en hauteur en fonction des conditions sur place et selon les règles de sécurité données (selon les instructions).	-L'apprenti a monté et installé les échafaudages, les escaliers et les échelles et peuvent être utilisés en toute sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais et les horaires**	L'apprenti se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-L'apprenti a généralement respecté les dates et les heures fixées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Manipulation des outils et des matérieux lourds (FORCR2)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Organisation du chantier**

Titre du module:	**Manipulation des outils et des matérieux lourds**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORCR2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
x	x	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
0	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
x	x	- Serre/Alentours
0	0	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Sous accompagnement, l'apprenti est en mesure de manipuler, , les appareils lourds requis pour la pose de carreaux et de plaques en appliquant les mesures correspondantes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	-L'apprenti manipule les différentes machines (p. ex. coupeuse d'eau, bétonnière, pompe à béton) de manière appropriée et professionnelle. -Il connaît les caractéristiques et les dispositions d'utilisation spécifiques des machines et en tient compte lors de leur utilisation. -Il applique les mesures de sécurité et de prévention des accidents correspondantes. -Il se protège et protège son environnement en appliquant les règles de sécurité en vigueur.	-L'apprenti a généralement manipulé le matériel ainsi que les appareils d'une manière compétente. -Il a appliqué les mesures requises en matière de sécurité et de prévention des accidents, de manière à éviter de s'exposer lui-même ou d'exposer un autre intervenant à un danger.
30 % (18 P)	**Sous accompagnement, l'apprenti est en mesure d'assurer l'entretien des appareils en appliquant les mesures appropriées.**	-L'apprenti contrôle et entretient toutes les machines nécessaires (y compris les pièces détachées) après utilisation.	-Pour la machine à couper l'eau : l'eau a été remplacée, de l'eau fraîche a été pompée à travers. (Nettoyage de la pompe et des conduites). -Les machines sont nettoyées, dépoussiérées et graissées. -Pour les bétonnières et les pompes à béton : les restes de mortier ont été enlevés. -Les disques à tronçonner défectueux ont été remplacés.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'attribuer les matériaux requis pour la pose scellée à leurs propriétés.**	-L'apprenti connaît les matériaux nécessaires à la pose de carreaux (ciment, sable, eau). -Il connaît et respecte leurs consignes d'utilisation. -Il évalue la nature des matériaux. -Il réalise des chapes et des mortiers à la machine selon les proportions de mélange prescrites.	-L'apprenti a expliqué les principales caractéristiques et différences du matériel nécessaire. -Il a évalué correctement la nature du matériau en général. -Il a réalisé les types de chape demandés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance, il s'intègre dans les structures sociales en vigueur.**	-Les apprentis se concertent entre eux et se répartissent les tâches de manière équitable. -Les apprentis résolvent les situations de conflit de manière appropriée. -Chaque apprenti participe activement au travail et exécute la partie du travail qui lui est confiée. -Ils connaissent la hiérarchie et se soumettent aux directives de leurs supérieurs.	-Les apprentis ont consigné par écrit la répartition des tâches. -En cas de litige, les points conflictuels ont été discutés ensemble et dans le respect de toutes les parties. -Une solution de compromis a été trouvée. -Les travaux partiels de chacun sont compréhensibles. -En général, le règlement de l'école, de l'entreprise est respecté.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche (COCOS)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confection d'une sous-construction en maçonnerie et construction sèche**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COCOS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti, sous instruction, est capable de représenter graphiquement une sous-construction verticale donné avec ses revêtements.**	-L'apprenti réalise des coupes, des vues en plan et des vues en élévation pour les ouvrages de maçonnerie et les revêtements.	-Le bord et le cartouche sont présents. -Toutes les esquisses demandées sont représentées de manière proportionnelle. -Les cotes et les annotations pour les dessins ont été appliquées (lignes de côtes, annotations, etc.). -Les documents ont été présentés au moment de la remise, propres (pour la plupart exempts de résidus de crayon sur la feuille de dessin) et bien rangés (sans taches, déchirures, plis ni entailles), au format de feuille requis. -La présentation des différentes esquisses était ordonné et cohérente.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser avec consignes une sous-construction verticale de manière compétente avec du béton cellulaire et/ou des briques à maçonner.**	-L'apprenti construit le mur conformément aux indications/à l'esquisse. -Il respecte les règles de l'appareillage. -Il respecte les consignes correspondantes en matière de sécurité applique les mesures de la santé au travail.	-L'apprenti alignée le mur verticalement et horizontalement dans le respect des tolérances correspondantes. -Les plans d'appareillage ont été appliqués. -Il a utilisé l'outillage approprié et dans la plupart des cas il l'a manipulé suivant les règles de l'art. --Les mesures respectives de sécurité et de préventions d'accident ont été respectés.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'enduire et/ou de contreplaquer, avec consignes, une sous-construction verticale de manière compétente.**	-L'apprenti sélectionne le matériel et l'outillage pour la confection des enduits, conformément à la mission. -Il confectionne des revêtements avec un enduit. -Il confectionne la sous-construction avec des lattes en bois ou des profils en métal, conformément à la mission. -Il applique les couches de fond à la sous-construction conformément aux indications. -Il traite et fixe les plaques Placoplatre avec les outils correspondants. -Il pose des bandes d'armature sur les joints (des plaques) -Il respecte les consignes correspondantes en matière de sécurité et de prévention d'accidents.	-L'apprenti a utilisé les outils et le matériel appropriés et les a manipulés ou utilisés de manière professionnelle. -L'apprenti a confectionné les enduits en alignement plane et vertical dans la finition souhaitée dans le respect des tolérances correspondantes. -L'apprenti a alignée la sous-construction verticalement et horizontalement la dans le respect des tolérances correspondantes. -Des primer éventuels ont été appliqués de manière uniforme. -Les plaques de plâtre sont fixées dans les règles de l'art à l'aide des outils appropriés. -Les joints sont armés et mastiqués dans les règles de l'art. -Les mesures respectives de sécurité et de préventions d'accident ont été respectés en majorité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Façonner et travailler du dallage de sol et du carrelage mural (TCMUR)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Façonner et travailler du dallage de sol et du carrelage mural**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TCMUR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de déterminer, sous instructions, les différents types de carreaux et leur domaine d'application.**	-L'apprenti attribue des matériaux à un domaine d'affectation suivant leurs types. -Des informations sont prélevées sur l'emballage des carreaux et appliquées en conséquence.	-L'apprenti a attribué les carreaux à leur domaine d'application en fonction de la nature des matériaux. -Il a mis en œuvre les carreaux conformément à la description du produit dans la planification.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous accompagnement, de mettre au point et d'évaluer des solutions conceptuelles pour des revêtements de murs et de sols.**	-L'apprenti applique les règles de répartition des revêtements comme le sens de pose, les motifs de pose, les motifs décoratifs, etc. -Il dessine des esquisses à l'échelle. -Il détermine des longueurs simple.	-L'apprenti a réparti le revêtement principalement suivant les règles de l'art, dans le respect des tolérances indiquées. -L'esquisse est en grande partie à l'échelle et reproduit la réalité. -Les informations données sur les longueurs sont en majeure partie correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de préparer et de façonner, sous consignes, les carreaux muraux et de sol avec les outils appropriés.**	-L'apprenti sélectionne les outils conformément aux indications et il les manipule de manière compétente. -L'apprenti coupe les carreaux et il les façonne en conséquence.	-L'outillage nécessaire a été choisi et manipulé de manière professionnelle. -L'apprenti a préparé les carreaux globalement conforme aux indications et façonné avec précision.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de poser, sous consignes, des revêtements muraux et de sols simples.**	- L'apprenti applique les consignes de préparation du support. Il applique des procédures de travail appropriées. -Il pose des revêtements de murs et de sols simples en appliquant la technique de la pose collée. -Il jointoie des revêtements muraux et de sols simples avec du mortier de jointoiement préfabriqué et/ou composé par ses soins. -Il comprend l'importance d'entretenir son outil et le maintien en état par des mesures appropriées. -Il respecte les consignes correspondantes en matière de sécurité pour soi-même et son entourage.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux règles de mise en œuvre prescrites. -Il a posé des revêtements de sol et de mur qui sont à l'horizontale, à la verticale et alignés et dont les joints sont réguliers. -Les travaux de jointoiement pour les revêtements de sol et de mur sont réalisés à joints pleins et présentent un aspect régulier. -Il utilise chaque outil pour l'usage auquel il est destiné. -L'outillage est nettoyé après chaque utilisation. -Les consignes de sécurité et de prévention des accidents ont été appliquées et respectées, et personne n'a été blessé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé (ATRCO)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Réalisation d'un coffrage pour un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRCO**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier, avec instructions et consignes, les quantités de matières d'un coffrage pour un élément de construction prédéfinie.**	-L'apprenti crée des croquis d'éléments de coffrage simples ainsi que leurs éléments raidissement et de support. -Il établit des listes de bois et en déduit les quantités de matériaux.	-L'apprenti a établi les croquis des éléments de coffrage de manière proportionnelle et compréhensible. -Il en a tiré une liste de bois et de pièces pour un coffrage simple et son support. -Il a déterminé la majorité des quantités requises correctement pour le support,le raidissement,le besoin en bois resp. les planches en bois pour la confection des panneaux de coffrage.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de produire un coffrage, sous accompagnement, pour un composant indiqué.**	-L'apprenti produit un coffrage pour un élément de construction simple. -Il garde son lieu de travail propre et rangé et le quitte en ordre. -Il décoffre les éléments de construction en béton.	-A l'aide des plans de coffrage et des listes de pièces, l'apprenti a fabriqué les pièces de coffrage nécessaires en respectant autant que possible les dimensions. -Le coffrage et ses éléments associés (parois coffrantes, contreventement, étaiement) sont assemblés dans les règles de l'art pour former une structure stable. -Il a maintenu son poste de travail dans un état propre et rangé la plupart du temps. -Il a convenablement enlevé les éléments de coffrage, il les a nettoyés et il en a arraché les clous.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'utiliser, avec instructions, l'ensemble des outils et des matériaux servant à l'accomplissement de la mission.**	-L'apprenti respecte les instructions relatives aux matériaux et à la mise en œuvre lors de la préparation. -Les outils nécessaires sont utilisés.	-L'apprenti a prêté attention aux informations sur le produit, a identifié et pris en compte les indications de danger. -Er hat die Werkzeuge und Hilfsmittel fachgerecht genutzt. -Il a utilisé les outils et les moyens auxiliaires en respectant les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'installer son lieu de travail, sous accompagnement, en communauté avec le groupe de travail.**	-L'apprenti dispose l'ensemble des matériaux et des documents requis à son poste de travail pour le début du cours. -Ils se concertent selon les directives et se répartissent les travaux de manière équitable. -Il participe activement au travail et il effectue la partie du travail qui lui est confiée. -Il parle de manière appropriée à la communauté dans les situations de conflit.	-L'apprenti a les matériaux essentiels (instruments de dessin, calculatrice, matériel d'écriture, etc.) disponibles et en état de fonctionnement. - Les documents sont complets. -Il s'est réparti les travaux au sein de son équipe en fonction de la charge de travail, conformément aux directives. -Il a collaboré et il a effectué l'essentiel de sa partie du travail. -Les apprentis se laissent parler et s'écoutent mutuellement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réalisation d'un élément en béton armé (ATRBA)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATRBA**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
/		- Atelier
0		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier avec instructions et consignes le béton pour un élément en béton donné.**	-L'apprenti décrit la production de ciment. -L'apprenti explique les phases du processus de durcissement. -Il utilise les termes techniques dans la construction d'éléments en béton. -Il décrit les propriétés du béton durcit.	-L'apprenti a correctement nommé et expliqué le processus de fabrication du ciment ainsi que les processus de gâchage et d'hydratation (solidification et durcissement) en général. -Il a bien identifié les termes essentiels du bétonnage. -Les caractéristiques les plus importantes de béton durcit ont été expliqué.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de fabriquer et d'installer, avec consignes et sous accompagnement, le béton pour un élément de construction donné.**	-L'apprenti observe les règles de sécurité applicables aux travaux dans l'atelier. -Il mélange le béton suivant recette, il le met en place et le compacte. -Il garde toujours le poste de travail nettoyé et le quitte proprement et ordonné.	-L'apprenti a tenu compte des règles essentielles de sécurité de l'atelier (par exemple, les vêtements de sécurité, l'utilisation des outils, etc.). -Il a mélangé le béton suivant le rapport de mélange et a correctement évalué l'état de la consistance du béton. -La généralement mis en place et compacté le béton. -Le poste de travail était en dans état ordonné pendant tous les travaux et a été laissé propre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier les quantités pour l'armature pour un élément de construction prédéfinie.**	-Il détermine les quantités de matériaux pour les travaux d'armature pour éléments en béton simples.	-La liste d'armatures est établi, tous les éléments essentiels y sont repris et tous les éléments et quantités nécessaires sont déterminés correctement.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de fabriquer et d'installer, avec consignes et sous accompagnement, l'armature pour un élément de construction donné.**	-L'apprenti observe les règles de sécurité applicables aux travaux dans l'atelier. -Il effectue des travaux d'armature pour des éléments bétonné simples et les mets en place. -Il garde le poste de travail toujours nettoyé et le quitte proprement et ordonné.	-L'apprenti a tenu compte des règles essentielles de sécurité de l'atelier (par exemple, les vêtements de sécurité, l'utilisation des outils, etc.). -Il a préparé et plié les armatures en grande partie dans les règles de l'art. -La cage d'armature a été confectionnée suivant les dimensions données et mis en place suivant les règles de l'art. -Le poste de travail était dans état ordonné pendant tous les travaux et a été laissé propre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions (chape et enduit) (FORCR3)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confectionner, enduire et revêtir des sous-constructions (chape et enduit)**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
x	x	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
0	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
x	x	- Serre/Alentours
0	0	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de confectionner et d'intégrer une chape sans pente de manière compétente.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité. -Il prend soin des outils.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents et personne n'a été blessé. -Les outils appropriés ont été utilisés et, la plupart du temps, manipulés de manière professionnelle.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les délais et les horaires.**	-Il arrive à l'heure sur son lieu de travail et effectue ses tâches à la date prévue. (Ponctualité)	-L'apprenti a respecté en grande partie les dates et les heures fixées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Confectionner, enduire et revêtir des éléments de construction (FORCR4)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et traitement de supports**

Titre du module:	**Confectionner, enduire et revêtir des éléments de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
x	x	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
0	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
x	x	- Serre/Alentours
0	0	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un élément de construction monolithiques de manière compétente en tenant compte des mesures de sécurité au travail en vigueur.**	-L'apprenti opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. -Il construit l'élément de manière compétente en suivant les indications/l'esquisse. -Il observe les consignes correspondantes en matière de sécurité. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	- L'élément de construction était aligné verticalement et horizontalement dans le respect des marges de tolérances correspondantes. -L'apprenti s'est servi des outils corrects et il les a manipulés d'une manière globalement compétente. -Il a confectionné et appliqué le mortier/le béton d'une manière globalement compétente. -Il a appliqué les mesures de sécurité au travail.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure, sous accompagnement, de revêtir une maçonnerie à simple paroi en fonction de la commande.**	-L'apprenti opte pour le matériel et pour les outils servant à la fabrication du matériel de revêtement en fonction de la mission de travail. -Il applique le crépis de manière compétente. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	-Le revêtement est réalisé dans l'alignement, à la verticale et à l'horizontale avec les tolérances appropriées. -L'outillage approprié a été utilisé et essentiellement manipulé dans les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure, sous accompagnement, de revêtir une maçonnerie à simple paroi en fonction de la commande et dans les règles de l'art.**	L'apprenti choisit les matériaux de construction et les outils conformément aux instructions. -Il habille le corps de la construction conformément aux instructions/schémas et dans les règles de l'art. -Le revêtement est traité ultérieurement dans les règles de l'art. -Il tient compte des prescriptions de sécurité correspondantes. -Il applique les mesures de sécurité au travail.	-Le revêtement est essentiellement aligné, vertical et horizontal avec les tolérances correspondantes. -L'aspect des joints est essentiellement régulier. -L'outillage approprié a été utilisé et manipulé de manière essentiellement professionnelle. -Le mortier/béton est essentiellement fabriqué et appliqué dans les règles de l'art. -Le revêtement est exempt de voile résiduel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti observe les consignes en matière de sécurité.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents. - Personne n'a été blessé.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Confection d'un dallage sur chape flottante (CHAFL)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Confection d'un dallage sur chape flottante**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CHAFL**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter, sous accompagnement, le plan d'un projet prédéterminé.**	-L'apprenti établit des esquisses de coupes, des vues en plan et des élévations adaptés aux tâches qui lui sont assignées, suivant les règles de l'art. -Il applique des méthodes pour la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse une esquisse respective.	L'apprenti a établi les esquisses requises et remplit les critères suivants: -Le bord et la cartouche sont présents. -Tous les objets demandés sont présenté à l'échelle prédéfini. -Les cotations et les écritures pour plans ont été appliqué. -Il a présenté les documents d'une manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué. -La présentation des différentes esquisses était ordonné et cohérente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un plancher avec isolations thermique et phonique conformément aux indications.**	-L'apprenti choisit le matériel nécessaire. -Il pose les différentes couches pour une chape flottante. -Il réalise une chape avec des joints de dilatations.	-Le matériel a été choisi suivant les indications. -Les différentes couches ont été mis en oeuvre correctement. -La chape mise en place correspond aux indications.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser dans un plancher avec isolations thermique et phonique les joints de mouvement conformément aux indications.**	-L'apprenti choisit le matériel nécessaire. -L'apprenti réalise les joints de mouvement.	-Le matériel a été choisi suivant les indications. -Les joints sont complètement fermé et leur aspect général est uniformément. -Les joints de mouvement sont lissés complètement et uniformement.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des revêtements de sol selon des plans de pose élaborés.**	-L'apprenti aménage son poste de travail. -Il pose le revêtement de sol dans les règles de l'art, conformément aux directives de planification.	-Tous les matériaux et outils nécessaires sont essentiellement préparés. -Les carreaux sont en grande partie découpés avec précision et les bords sont intacts. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Les carreaux sont en grande partie jointoyés de manière uniforme.. -Les carreaux sont traités proprement et contiennent des joints lisses et aucun résidu de voile de ciment.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Pose de revêtements complexes (REVCO)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Pose de revêtements complexes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVCO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de proposer, en accompagnement, des possibilités d'exécution différentes.**	-L'apprenti s'informe sur méthodes et possibilités d'aménagement alternatives. -Il mène un entretien professionnel de manière factuelle et compréhensible et de manière courtoise.	-L'apprenti a présenté d'autres possibilités. -Le langage est clair et compréhensible. -La proposition la plus avantageuse a pu être déterminée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous accompagnement, de mettre au point et d'évaluer des solutions conceptuelles pour des revêtements de murs et de sols.**	-Il dessine des esquisses à l'échelle. -Il détermine des longueurs et surfaces.	-L'esquisse est en grande partie à l'échelle et reproduit la réalité. -Les informations données sur les longueurs et surfaces sont en majeure partie correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer avec instructions le poste de travail pour la tâche à effectuer.**	-L'apprenti met en place tous les matériaux et outils nécessaires et veille à un poste de travail ordonné.	-Tous les outils et les matériaux nécessaires sont prêts. -Le matériel et les outils sont répartis sur poste de travail de manière à ne pas gêner son travail ou celui des autres.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de créer des revêtements de carrelage plus complexes selon les instructions.**	-Il prépare les supports de manière appropriée. -Il revêt la surface murale selon les directives de planification.	-Le support est exempt de poussière et de graisse. -Le support est protégé contre les infiltrations d'humidité, selon le type et la nature du support. -Les angles des murs sont coupés pour permettre la dilatation. -Les carreaux sont en grande partie découpés avec précision et les bords sont intacts. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art.. -Les carreaux sont en grande partie jointoyés de manière uniforme. -Les carreaux sont traités proprement et contiennent des joints lisses et aucun résidu de voile de ciment.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser un crépis (FORCR5)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Réaliser un crépis**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Serre/Alentours
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différentes variétés de crépis ainsi que leurs domaines d'affectation.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un mortier de crépissage de manière compétente.**	-L'apprenti choisit le type d'enduit et réalise l'enduit en fonction des exigences.	-L'apprenti a confectionné le mortier de crépissage adapté de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'enduire un support de manière compétente.**	-L'apprenti prépare le support conformément aux exigences et applique l'enduit projeté dans les règles de l'art. -Il choisit le type d'enduit, prépare l'enduit conformément aux exigences et l'applique dans les règles de l'art.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux exigences. -Le mortier d'enduit approprié a été appliqué dans les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti arrive à l'heure sur le lieu de travail et effectue ses tâches à la date prévue. (Ponctualité)	-Les dates et les heures prescrites sont en grande partie respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Pose carrelages dans pièces sanitaires (FORCR6)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements muraux à découpe complexe**

Titre du module:	**Pose carrelages dans pièces sanitaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	1	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
16	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	1	- Serre/Alentours
16	1	

Nombre maximum d'élèves: 2

Type de formateur proposé: La formation spécifique devra être assuré par le chargé de l'apprentissage.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'évaluation de l'apprentie pourra être éffectué sur un chantier soit dans une salle mise à disposition par l'entreprise formatice.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier, en étant accompagné, des travaux de revêtement mural.**	-L'apprenti nomme les carreaux et les dalles et les classe en fonction de leurs propriétés et de leur utilisation. -Il peut dessiner un plan de pose pour un revêtement simple. -L'apprenti explique le traitement des carreaux et la procédure de pose.	-L'apprenti a généralement attribué aux carreaux et aux dalles leurs caractéristiques essentielles et leur utilisation. -Il a déterminé raisonnablement le nombre de carreaux entiers et la largeur des carreaux partiels et a esquissé un plan de pose coté à cet effet. -Il a décrit correctement, dans une large mesure, le traitement des carreaux et/ou la méthode de pose.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser, sous accompagnement, des revêtements muraux en céramique dans des locaux sanitaires selon les règles de l'art.**	-L'apprenti détermine les quantités de matériaux de construction en étant accompagné. -Il prépare les supports de manière professionnelle. -Il pose des revêtements de sol et de mur selon la méthode de pose en couche mince dans les zones humides. -Il revête les baignoires, les douches, les lavabos. -Il a posé des surfaces de locaux sanitaires avec des carreaux décoratifs. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Il a jointoyé les carreaux dans les règles de l'art. -Il a effectué un traitement ultérieur des carreaux. -Les revêtements muraux de l'espace sanitaire sont à l'horizontale, à la verticale et alignés et présentent des joints réguliers.. -Les carreaux décoratifs sont posés selon le plan.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux instructions du fabricant. -Il a protégé le support contre les infiltrations d'humidité. -Les surfaces sont réparties dans les règles de l'art, en tenant compte de la symétrie et des prescriptions du plan. -Il a correctement déterminé les quantités de matériaux de construction (colle, carreaux, matériaux de jointoiement). -Les carreaux sont découpés avec précision et les bords ne sont pas endommagés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti arrive à l'heure sur le lieu de travail et effectue ses tâches à la date prévue. (Ponctualité)	-Les dates et les heures prescrites sont en grande partie respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réalisation de dallage extérieurs avec pente (DALEX)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Réalisation de dallage extérieurs avec pente**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DALEX**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer, selon les instructions, le support pour un revêtement extérieur.**	-L'apprenti fabrique la structure du sol pour un revêtement extérieur (chape de pente, étanchéité), selon le plan.	-L'apprenti a préparé le support de manière professionnelle. -La chape de pente et l'étanchéité est conforme à celle indiquée dans le plan.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer et de mettre en place la chape de pose d'un revêtement extérieur en suivant des instructions.**	-L'apprenti applique des revêtements d'étanchéité. -Il intègre une natte de drainage et confectionne la chape de pose. -Il fabrique et met en place des chapes armées. -Il confectionne des joints de dilatation.	-L'apprenti a appliqué le revêtement d'étanchéité sans discontinuité. -L'apprenti a intégré la natte de drainage conforme aux prescriptions du plan et suivant les règles de l'art. -Il a mélangé le mortier de chape suivant le rapport de mélange et a correctement évalué l'état de sa consistance. -Il a généralement mis en place la chape armée et lissé sa surface. -La confection des joints de dilatation a été effectué suivant les règles de l'art.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de revêtement extérieur en suivant les consignes.**	-L'apprenti réalise des revêtements en carrelage suivant la commande des règles de l'art. - Il jointoie les revêtements extérieurs et réalise des joints de dilatation.	-L'aspect général de la surface carrelé répond aux exigences de la commande. Les joints sont réalisés de façon correcte et la surface et exempt de voiles de ciment. -Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. -Il a respecté le temps imparti.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique des prescriptions légales, de chantiers et de lieu de travail relatives à la santé et à la sécurité au travail.	-L'apprenti a appliqué des mesures de sécurité et de prévention des accidents au cas par cas, de manière à exclure les risques et les accidents et sans que personne ne soit blessé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Planification de supports extérieurs (PLADA)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Planification de supports extérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLADA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier des revêtements extérieurs en tenant compte de leur sollicitation particulière.**	-L'apprenti tient compte les exigences particulières et les instructions de pose spécifiques. -Il connait les différents matériaux à utiliser pour revêtements extérieurs.	-L'apprenti expliquées en grande partie les contraintes particulières pour les revêtements extérieurs et leurs éventuels endommagements. -Les instructions de pose et les raisons ont été énumérées. -Il a nommé les différents matériaux pour les revêtements extérieurs. -Il a expliqué en grande partie les propriétés requises pour les matériaux de revêtement extérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier, avec consignes, un revêtement extérieur de terrasse sur un support naturel.**	-L'apprenti connait les conditions pour la pose de dallage extérieurs sur un support naturel.	-L'apprenti a énuméré les conditions et décrit les raisons de manière compréhensible. -Il a décrit les différentes étapes de planification sur la réalisation du rebord.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier, avec consignes, la réalisation de revêtements extérieurs sur des parties de bâtiments, terrasses et balcons.**	-Il connait les différentes constructions de revêtements avec ou sans étanchéités et isolations. -Il gère ses documents de cours.	-La natte de drainage est pris en compte. -La chape de pose est planifié avec une armature. -Les joints de dilatation ont été programmés aux endroits prescrits. -Les documents d'enseignement contiennent toutes les parties essentielles et sont soigneusement classés -Il a noté ses tâches et, en règle générale, les a livrés proprement et intégralement à la date fixée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'esquisser, avec instructions, le plan d'un projet prédéterminé de revêtements extérieur.**	-L'apprenti esquisse les détails de mise en œuvre des différents modes de raccord de dallage. -Il esquisse les détails de mise en œuvre de joints de dilatation.. -Il esquisse les détails de mise en œuvre de systèmes d'écoulement.	-L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants: -Le bord et la cartouche sont présents. -Tous les objets demandés sont présenté à l'échelle prédéfini. -Les cotations et les écritures sur plans ont été appliqué. -Il a présenté les documents majoritairement d'une manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué. -La présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réalisation de surfaces dans un environnement thermal (FORCR7)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Réalisation de surfaces dans un environnement thermal**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Serre/Alentours
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 2

Type de formateur proposé: La formation spécifique devra être assuré par le chargé de l'apprentissage.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

L'évaluation de l'apprentie pourra être éffectué sur un chantier soit dans une salle mise à disposition par l'entreprise formatice.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer, sous accompagnement, les travaux de revêtement pour différents secteurs de construction d'un environnement thermal.**	-L'apprenti exécute les travaux conformément aux plans établis.	-L'apprenti a posé et traité les différentes pièces de manière professionnelle. -Il a intégré et affecté les différents éléments de manière compétente. -Il a attribué les carreaux à leur domaine d'affectation en fonction de la constitution des matériaux.n. -Il a effectué le calepinage principalement suivant les plans donnés. -Il a respecté les mesures respectives de sécurité et de préventions d'accidents ont été respectés.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure, sous accompagnement, de carreler des marches individuelles.**	-L'apprenti installe le matériel de revêtement, le matériel de pose, le matériel de jointoiement en tenant compte des influences de l'eau et des variations de température.	-Le matériel est choisi et traité par l'apprenti en fonction des exigences.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans les structures sociales en vigueur.**	-Les apprentis se concertent entre eux et se répartissent les tâches de manière équitable. -Ils résolvent les situations de conflit de manière appropriée. -Chaque apprenti participe activement au travail et exécute la partie du travail qui lui est confiée. -Ils connaissent la hiérarchie et se soumettent aux directives de leurs supérieurs.	-La répartition des tâches a été retenue par écrit entre les apprentis. -En cas de conflit, les points litigieux ont été discutés ensemble, d'une manière respectueuse à l'égard de chacun des intervenants. -Une solution de compromis a été trouvée. -Les tâches ont été réparties de manière cohérente. -En général, le règlement de l'école, de l'entreprise est respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Chape de pente avec écoulement (FORCR8)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans un environnement thermal**

Titre du module:	**Chape de pente avec écoulement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
16	4	- Enseignant / Bâtiment - Travaux pratiques
16	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
16	4	- Serre/Alentours
16	4	

Nombre maximum d'élèves: 2

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de préparer et choisir, sous instruction et suivant les règles de l'art, des dallages dans des pièces sanitaires**	-L'apprenti prépare sous instruction les supports pour son revêtement avec des carreaux et des dalles. -Il effectue des préparatifs de pose. -Il attribue, selon les instructions, les différents types de carreaux et de dalles à leurs domaines d'application.	-L'apprenti a appliqué la préparation du support conformément aux indications. -Il a correctement attribué les types de matériaux de construction (colle, carreaux, matériaux de jointoiement, mortier de chape). -Les surfaces sont réparties correctement selon le plan de pose. -Les différents types de carreaux et de dalles ont été attribués à leur domaine d'application.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser, sous accompagnement, des revêtements de sols en céramique de manière compétente dans des locaux sanitaires.**	-L'apprenti prépare les supports. -Il pose des revêtements de sol selon la méthode de pose en couche mince dans des zones humides. -Il revêt des baignoires et des sols de douche. -Il pose des carreaux décoratifs dans des surfaces de locaux sanitaires.	-L'apprenti a protégé le support contre les infiltrations d'humidité. -Les surfaces posées respectent la symétrie et les consignes. -Les carreaux sont coupés avec précision et les bords ne sont pas endommagés. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Il a jointoyé les carreaux dans les règles de l'art. -Il a appliqué une finition sur les carreaux. -Les revêtements de sol de l'espace sanitaire sont plans et ont un aspect régulier des joints.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser, sous accompagnement des chapes de pente et de poser des systèmes d'écoulement au sol.**	-L'apprenti délimite des hauteurs pour les chapes en pente selon les instructions. -Il protège les supports contre l'humidité. -Il pose des chapes en pente. -Il installe correctement les systèmes d'écoulement prescrits.	-L'apprenti a préparé le support conformément aux instructions. -Il a protégé le support contre les infiltrations d'humidité. -Les revêtements de sol de la zone sanitaire correspondent à la pente requise. -Les travaux de finition autour des écoulements de sol sont réalisés dans les règles de l'art.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti arrive à l'heure sur le lieu de travail et effectue ses tâches à la date prévue. (Ponctualité)	-Les dates et les heures prescrites sont en grande partie respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Revêtement d'une façade (REVFA)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Revêtement d'une façade**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVFA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier avec instructions une façade isolée et carrelée.**	-L'apprenti connaît les caractéristiques des différentes constructions de façades ainsi que les influences auxquelles elles sont soumises. -Il planifie la disposition des joints de mouvement.	-L'apprenti a décrit les tâches des revêtements de façade. Il a énuméré les influences auxquelles les revêtements sont exposés. -Il a comparé les constructions de façades et expliqué les caractéristiques essentielles des différents types de façades. -Il a expliqué la fonction des joints de dilatation et décrit les différents types.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la structure et le revêtement des façades.**	-L'apprenti établit des coupes, des vues en plan et des élévations adaptés aux tâches qui lui sont assignées. -Il effectue la répartition des carreaux sur une surface (calepinage) et dresse un plan respectif.	-L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et le cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont majoritairement présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente. -Il a réparti le revêtement suivant des règles de l'art.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable, avec un accompagnement, de mettre en place des échafaudages de travail, des échelles et autres moyens d'accès et installations à monter en hauteur.**	-L'apprenti décrit les différents types d'équipements pour monter en hauteur. -Il planifie l'installation d'échafaudages, d'échelles et d'autres moyens d'accès en fonction de leurs fins d'utilisation, en tenant compte des conditions locales et les mets en place.	-L'apprenti a énuméré les principales proprie´te´s pour le montage et l'usage d'e´chafaudages de travail, d'e´chelles et de tréteaux. -Il a décrit les différentes utilisations pour les différents types d'installations à monter en hauteur, a énuméré leurs règles de sécurité et les a mis en place suivant les règles de l'art.

40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des revêtements de carreaux sur des façades isolées, en suivant des instructions et des consignes.**	-L'apprenti aménage son poste de travail. -Il prépare des supports. -Il revêt les surfaces murales de matériaux isolants appropriés. -Il pose des baguettes de finition. -Il recouvre les surfaces isolées d'un enduit armé. -Il réalise des revêtements de parois suivant les indications de planification. -Il arrange et réalise des joints de mouvement. -Il applique les règles de prévention des accidents.	-L'apprenti a préparé les matériaux et outils nécessaires. -En fonction du type et de la nature du support, celui-ci est préparé pour être recouvert du matériau isolant correspondant. -Le support est recouvert suivant les règles de l'art d'un matériau isolant approprié. -Les baguettes de finition sont fixé suivant les règles de l'art. -La surface isolé est enduit est armé suivant les régles de l'art. -Les carreaux sont pour la plupart découpés avec précision, avec des bords non endommagés. -Les carreaux sont posés dans les règles de l'art. -Les carreaux sont en grande partie jointoyés de manière uniforme. Les carreaux sont proprement post-traités et contiennent des joints lisses et aucun résidu de voile de ciment. -Les joints de mouvement sont coupés suivant les règles de l'art. -Il a appliqué les mesures de sécurité et de prévention des accidents de manière à exclure les dangers et les accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Revêtement d'un escalier (REVES)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Revêtement d'un escalier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REVES**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier le revêtement d'un escalier droit en béton armé à une volée.**	-L'apprenti connaît les désignations d'escaliers. -Il connaît les règles des escaliers et les calculs sur les escaliers. -Il détermine les techniques de pose ainsi que les matériaux de revêtement correspondants et mentionne les exigences pour les escaliers intérieurs et extérieurs.. -Il connaît différentes exécutions de plinthes d'escalier.	-L'apprenti a décrit la définition des escaliers ainsi que leurs termes et dispositions. -Il a décrit la règle de la mesure du pas et la règle du rapport giron/hauteur de marche (formule de Blondel). -Il a décrit les matériaux de revêtement et les types de pose pour les escaliers intérieurs et extérieurs. Il a décrit les différentes exécutions de plinthes d'escalier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la répartition des revêtements et la structure des escaliers, des plinthes d'escalier et des revêtements muraux d'escalier.**	-L'apprenti représente la structure d'un escalier par un dessin. -Il représente graphiquement les différents types de socles pour les revêtements d'escaliers. -Il représente graphiquement des revêtements muraux sur des murs d'échiffres d'escalier. Il réalise des dessins dans les règles de l'art.	-L'apprenti a réalisé la représentation graphique dans les règles de l'art. Il a dessiné des formes différentes de plinthes pour des revêtements d'escaliers. -Il a dessiné différents types d'exécution pour des revêtements muraux sur des volées d'escalier. -L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et la cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti, sous consignes, est en mesure de déterminer les quantités pour la pose de revêtements d'escaliers, de plinthes d'escaliers et de revêtements muraux d'escaliers.**	-L'apprenti effectue la répartition des revêtements d'un escalier. -Il détermine le taux de l'inclinaison d'un revêtement d'escalier. -Il détermine les quantités de matériaux nécessaires à la pose d'un revêtement d'escalier, à la réalisation de plinthes d'escalier et/ou d'un revêtement mural d'escalier.	-L'apprenti a réparti le revêtement de l'escalier de manière visuellement agréable. -Il a déterminé le revêtement de l'escalier en appliquant la règle du rapport giron/hauteur de marche (formule de Blondel). -Il a, pour la plupart, correctement préparé les quantités de matériel nécessaires.

40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de re´aliser, avec consignes, un reve^tement d'escalier.**	-L'apprenti réalise des revêtements d'escaliers selon toutes les règles en vigueur.	-L'apprenti a réalisé le revêtement de l'escalier en tenant compte des travaux de planification -Toutes les dimensions et tous les détails d'exécution étaient conformes à ceux indiqués sur les plans d'exécution. -Tous les revêtements ont été jointoyés dans les règles de l'art et ont donné un aspect régulier des joints. -Le revêtement a été nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des plinthes et/ou des revêtements muraux sur des volées d'escalier.**	-L'apprenti réalise différents types d'exécution de plinthes d'escalier. -L'apprenti réalise des revêtements muraux sur des volées d'escalier.	-L'apprenti a réalisé le revêtement de plinthes d'escalier et/ou de revêtement mural en tenant compte des travaux de planification -Toutes les dimensions et tous les détails d'exécution étaient conformes à ceux indiqués sur les plans d'exécution. -Tous les revêtements ont été jointoyés dans les règles de l'art et ont donné un aspect régulier des joints. -Le revêtement a été nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Elaborer des surfaces décoratives pour lieux puplics (FORCR9)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtements de surface en grès dans des zones à passage fréquent**

Titre du module:	**Elaborer des surfaces décoratives pour lieux puplics**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR9**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 2					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de poser une zone de passage avec des dalles en pierre naturelle.**	-L'apprenti pose suivant des instructions, en diagonalle, avec des dalles en pierre naturelle. -L'apprenti pose le reve^tement en pierre naturelle en respectant les re`gles concernant la pose de pierre naturelle a` l'inte´rieur. -Il connai^t les diffe´rentes me´thodes de pose ainsi que les e´tapes de travail respectives. -Il connai^t les causes et les contextes ge´ne´rant des efflorescences et des de´colorations. -Il connai^t les diffe´rents facteurs a` observer lors du jointement de la pierre naturelle.	-L'apprenti a pose´ le reve^tement en tenant compte des travaux de planification. -L'essentiel des dimensions et des de´tails de la mise en œuvre correspondaient aux indications des plans de mise en œuvre. -L'apprenti a tenu compte de la pre´vention de la formation d'efflorescences et de de´colorations au moment de la pose. -Tous les joints donnent une image uniforme et sont jointoyés dans les règles de l'art. -Le revêtement est nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection, de me^me que celle de son entourage.**	-L'apprenti se protège et protège son environnement, en appliquant les règles de sécurité en vigueur.	-L'apprenti a appliqué à 95% les consignes de sécurité et d'accident données.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer dans des structures sociales existantes et de travailler en équipe avec détermination et persévérance.**	-Il connaît la hiérarchie et se soumet aux directives de ses supérieurs. -Les apprentis se concertent entre eux et se répartissent les tâches de manière équitable. -Les apprentis résolvent les situations de conflit de manière appropriée. -Chaque apprenti participe activement au travail et exécute la partie du travail qui lui est confiée.	-La répartition des tâches est consignée par écrit. -En cas de litige, les points conflictuels ont été discutés ensemble et dans le respect de toutes les parties concernées. -Une solution de compromis a été trouvée. Les travaux partiels de chacun sont compréhensibles. -Les missions de travail attribués ont été remplis suivant les attentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Revêtement de pilier (REPIL)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Revêtement de pilier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REPIL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de représenter graphiquement la structure et le revêtement des colonnes et piliers.**	-Der Auszubildende erstellt zu den gegebenen Aufgabenstellungen Schnitte, Draufsichten und Ansichten. -Er mittelt Fliesenbeläge für gegebene Konstruktionen aus und stellt diese zeichnerisch dar.	-L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et le cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont majoritairement présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de revetir, sous accompagnement, des colonnes en appliquant les me´thodes de la pose scelle´e et/ou au mortier colle.**	-L'apprenti revete de colonnes en appliquant la me´thode en couche mince ou couche épaisse. -L'apprenti met a` profit les avantages des matrices et des autres outils d'assistance. -L'apprenti assure sa propre protection de me^me que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matie`re de se´curite´. -L'apprenti manipule les outils et les machines avec pre´caution.	-L'apprenti a pose´ le reve^tement en tenant compte des contraintes du poteau, de la se´lection de la technique de pose correcte et des travaux de planification. -L'ensemble des dimensions et des de´tails de mise en œuvre correspondaient globalemnet aux indications des plans de mise en œuvre. -L'apprenti a re´alise´ les gabarits ainsi que les accessoires requis dans le respect des dimensions et de manie`re compe´tente. -L'ensemble des joints produit un jointement re´gulier et l'apprenti les a pose´s de manie`re compe´tente. -L'apprenti a nettoye´ le reve^tement et il a enleve´ les re´sidus de ciment. -L'apprenti a applique´ 95% des consignes en vigueur en matie`re de se´curite´ et de pre´vention des accidents. Personne n'est blessé. -L'apprenti a utilise´ l'ensemble des outils et des machines conforme´ment a` leur affectation et, apre`s usage, il les a nettoye´s et range´s avec la pre´caution de rigueur.

40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de revetir, sous accompagnement, des piliers en appliquant les me´thodes de la pose scelle´e et/ou au mortier colle.**	-L'apprenti revete de piliers en appliquant la me´thode en couche mince ou couche épaisse. -L'apprenti met a` profit les avantages des matrices et des autres outils d'assistance. -L'apprenti assure sa propre protection de me^me que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matie`re de se´curite´. -L'apprenti manipule les outils et les machines avec pre´caution.	-L'apprenti a pose´ le reve^tement en tenant compte des contraintes de du poteau, de la se´lection de la technique de pose correcte et des travaux de planification. -L'ensemble des dimensions et des de´tails de mise en œuvre correspondaient globalemnet aux indications des plans de mise en œuvre. -L'apprenti a re´alise´ les gabarits ainsi que les accessoires requis dans le respect des dimensions et de manie`re compe´tente. -L'ensemble des joints produit un jointement re´gulier et l'apprenti les a pose´s de manie`re compe´tente. -L'apprenti a nettoye´ le reve^tement et il a enleve´ les re´sidus de ciment. -L'apprenti a applique´ 95% des consignes en vigueur en matie`re de se´curite´ et de pre´vention des accidents. Personne n'est blessé. -L'apprenti a utilise´ l'ensemble des outils et des machines conforme´ment a` leur affectation et, apre`s usage, il les a nettoye´s et range´s avec la pre´caution de rigueur.
10 % (6 P)	**L'apprenti s'inte`gre dans des structures sociales en vigueur.**	-L'apprenti accepte la hie´rarchie et il obe´it aux indications de ses supe´rieurs.	-L'apprenti a respecte´ le re`glement scolaire/le re`glement interne de l'entreprise dans 95% des situations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Revêtement de construction en arc (RECAR)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Revêtement de construction en arc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECAR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable sous instructions de planifier sous instructions le reve^tement de constructions en arc.**	-L'apprenti planifie le recouvrement d'une ouverture de paroi ou d'une niche en appliquant une construction en arc. -L'apprenti effectue des calculs pour subdiviser le reve^tement et il repre´sente graphiquement des solutions de de´coration.	-L'apprenti connai^t les diffe´rents types d'arcs et il les a repre´sente´s graphiquement. -L'apprenti a e´labore´ au moins deux solutions de´coratives. -L'apprenti a effectue´ des calculs pour subdiviser le reve^tement en appliquant les re`gles en la matie`re. -L'apprenti a établi les tâches de dessin requises et remplit les critères suivants : le bord et le cartouche sont présents, tous les objets demandés sont présentés à l'échelle prédéfini, les objets sont cotés selon les règles de cotations dans le bâtiment, les règles de cotation et d'écritures sur plans ont été appliqué, les documents sont majoritairement présenté de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans tache, ni déchirure, ni pli, ni encoche) au format de feuille indiqué, la présentation des différents objets dessiné était ordonné et cohérente.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de reve^tir sous consignes des constructions en arc.**	-L'apprenti met en œuvre des constructions de cintres et des gabarits. -L'apprenti assure le reve^tement d'une construction en arc avec du carrelage en appliquant la me´thode au mortier-colle et en respectant la planification indique´e.	-L'apprenti a e´tabli les cintres dans le respect des dimensions et il les a utilise´es de manie`re compe´tente. -L'ensemble des dimensions et des de´tails de mise en œuvre correspondaient globalemnet aux indications des plans de mise en œuvre. -L'apprenti a pose´ le reve^tement en tenant compte des travaux de planification. -L'ensemble des joints produit un jointement re´gulier et l'apprenti les a réalisés de manie`re compe´tente. -L'apprenti a nettoye´ le reve^tement et il a enleve´ les re´sidus de ciment.
20 % (12 P)	**L'apprenti manipule les outils ainsi que les machines avec pre´caution.**	-L'apprenti manipule les outils et les machines avec pre´caution.	-L'apprenti a utilise´ l'ensemble des outils et des machines conforme´ment a` leur affectation et, apre`s usage, il les a nettoye´s et range´s avec la pre´caution nécessaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti assure sa propre protection, de me^me que celle de son entourage.**	-L'apprenti assure sa propre protection de me^me que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matie`re de se´curite´.	-L'apprenti a applique´ 95% des consignes en vigueur en matie`re de se´curite´ et de pre´vention des accidents

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Rénovation de surfaces (FORCR10)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration de revêtements décoratifs**

Titre du module:	**Rénovation de surfaces**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCR10**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer, avec accompagnement, des travaux de modernisation de reve^tements.**	-L'apprenti effectue les travaux de pose de carrelage pour des projets se´lectionne´s. -Il tient compte de la documentation de planification et des de´tails de la mise en œuvre. -Il pre´pare et assemble les mate´riaux de construction ainsi que l'outillage de manie`re autonome et conforme´ment aux indications. -Il applique les mesures servant a` la mise au rebut des de´chets et au tri des de´chets de construction. Les revêtements sont retravaillés dans les règles de l'art.	-L'apprenti effectue les travaux de pose de carrelage pour des projets se´lectionne´s. -Les consignes ont été appliquées à la lettre et dans les règles de l'art. -Toutes les dimensions et tous les détails d'exécution correspondent pour l'essentiel à ceux qui sont indiqués sur les plans d'exécution. -Tous les matériaux de construction et outils nécessaires sont pour l'essentiel disponibles sur le chantier. -Tous les déchets sont éliminés conformément aux directives et le tri des déchets de construction est pour l'essentiel effectué dans les règles de l'art. -Tous les joints donnent une image uniforme et sont jointoyés dans les règles de l'art. -Le revêtement est nettoyé et débarrassé des restes de voile de ciment.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le carnet de stage permet d'établir le lieu, la durée et le déroulement des missions de travail. -Les rapports sont rédigés de manière compréhensible et en utilisant les termes techniques. -Les textes contenus sont complétés par l'utilisation, entre autres, d'images, de croquis, de schémas, de plans.	-En général, le carnet de stage donne un aperçu de l'expérience acquise. -Les images, croquis, schémas, plans sont choisis en fonction du travail à effectuer. -Le texte est généralement clair et compréhensible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti se présente à l'heure sur son lieu de travail ou à l'école et effectue ses tâches à la date prévue.	-L'apprenti a généralement respecté les dates et les heures fixées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se protéger et de protéger son environnement en appliquant les règles de sécurité en vigueur.**	-Lors des travaux, l'apprenti respecte les consignes de sécurité en vigueur et prend soin de lui-même et de son environnement de travail.	-L'apprenti a applique´ 95% des consignes en vigueur en matie`re de se´curite´ et de pre´vention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'utiliser les outils et les machines de manière professionnelle.**	-L'apprenti comprend l'importance d'entretenir son outil et le maintien en état par des mesures appropriées.	-L'apprenti utilise chaque outil pour l'usage auquel il est destiné. -L'outillage est nettoyé après chaque utilisation. de rigueur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Carreleur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'e´tudier le plan d'exe´cution donne´ et de planifier son proce´de´ de travail inde´pendamment.**	-L'apprentie détermine la procédure de travail en utilisant les bons termes techniques spécifiques. -L'apprenti détermine le besoin en matériaux et outillages. -L'apprenti est capable d'appliquer le plan de travail.	-En général, la façon de travailler est bien structurée. La plupart les termes techniques sont utilisés. En principe la procédure de travail se déroule de façon organisée. -Les matériaux et outils sont choisis en fonction du projet à réaliser. -La plupart des éléments, composants et mesures significatifs du plan ont été déterminés et attribués correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'aménager son lieu de travail selon le plan d'installation en respectant les prescriptions concernant la prévention d'accidents et la sécurité au travail en vigueur.**	-L'apprenti est capable d'installer son chantier après le plan donné en respectant les mesures de sécurité nécessaires (légales, spécifiques aux chantiers, en entreprise). -L'apprenti est capable d'attribuer le matériel nécessaire suivant les standards et les normes prescrites du fabriquant.	- L'apprenti a installé le chantier suivant le plan donné. L'apprenti a appliqué les mesures nécessaires de sécurité et de prévention des accidents de telle sorte que ni lui ni les autres ne soient mis en danger. -Il connaît la plupart des propriétés des matériaux à utiliser et les normes prescrites concernant l'utilisation des matériels sont appliquées.
20 % (12 P)	**L'apprentie est capable de préparer les supports suivant la commande.**	-L'apprenti est capable de juger les supports suivant leurs constitution et de proposer différentes technologies de traitement. -Les instructions matérielles et de traitement sont respectés dans la préparation des supports.	-Le travail est effectue´ de fac¸on professionnelle, les outils et les ressources sont utilise´s correctement. -Tous les outils ont été nettoyés après usage. -Le lieu de travail est dans un e´tat de proprete´ qui permet d'e´viter des risques d'accidents.
30 % (18 P)	**L'apprentie est capable d'effectuer les travaux de carrelage conformément aux règles et règlements applicables.**	-L'ordre d'exécution des travaux, le traitement des matériaux et la disposition des carreaux suit les règles et normes en vigueur. -La découpe des carreaux s'effectue en utilisant les outils et l'équipement appropriés. -Les dimensions et tolérances sont respectées. -Le jointoiement réalisé des revêtements, avec des ciments à joints préfabriqué, satisfait aux exigences. -Il respecte le temps de travail donné.	-Les travaux sont réalisés suivant les normes et leurs tolérances. Le lieu de travail répond aux exigences de sécurité et est bien rangé. -L'aspect général re´pond aux exigences de la commande. -L'aplomb, le niveau et l'éventuelle pente répond aux tolérances. -La disposition des joints est uniforme. -Les surfaces sont propres et exempt de voile de ciment-joint. -Les outils et équipements sont nettoyés après chaque utilisation. -Les délais impartis ont un surcroit maximal de 5%.
10 % (6 P)	**L'apprentie est capable de comparer le produit du travail avec les exigences de la commande et de justifier ses procédures.**	-Les critères de qualité sont déterminés à partir de la tâche à réaliser et comparés avec le matériel à mesurer adéquat. -La proce´dure est justifie´e oralement avec utilisation des termes techniques.	-Les matériels de contrôle sont utilisés correctement. -Des erreurs importantes et les lacunes sont identifiées et décrites ainsi que des moyens à les résoudre. -L'évaluation des travaux est expliquée oralement en utilisant les termes techniques corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Prendre en charge des clients de différents âges (DIFAG-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Prendre en charge des clients de différents âges**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIFAG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'occuper des enfants ou des seniors.**	- L'élève réagit aux souhaits avec des attentions en conséquence (par exemple une salutation polie, une attitude attentionnée, la prise de connaissance des souhaits, l'assistance pour enlever le manteau et pour le mettre au vestiaire , une invitation à prendre place ,la proposition d'un siège ou l'accompagnement vers le poste de travail).	- L'élève a correctement désigné et décrit les particularités à observer lors de la salutation, de l'accueil et de la prise en charge d'enfants et de seniors.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'entretenir (de communiquer) avec des enfants ou avec des personnes âgées.**	- L'élève est capable d'appliquer les bases de la communication au contact avec des enfants ou avec des seniors dans le contexte de sujets simples indiqués (échanges de banalités).	- L'élève a appliqué avec succès les bases de la communication dans le cadre d'un entretien (le cas échéant, à propos d'un sujet indiqué).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre sa communication avec le client à une analyse critique.**	- L'élève est capable de reproduire le contenu d'une conversation. - L'élève est capable de proposer des améliorations en collaboration avec ses camarades de classe.	- Les contenus étaient en majorité corrects. - Les améliorations proposées ont permis de faire progresser le déroulement d'un entretien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des présentations des marchandises et des produits (MAPRO-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des présentations des marchandises et des produits**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de disposer des marchandises ainsi que des produits d'une manière agréable.**	- L'élève est capable de réaliser une présentation de marchandises et d'expliquer sa méthode en respectant le sujet.	- L'élève a réussi une présentation agréable des marchandises et des produits. - Les marchandises et les produits étaient en évidence. - L'élève a convenablement traité le sujet indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une affiche publicitaire.**	- L'élève est capable de produire une affiche en tenant compte du sujet.	- L'affiche était agréable. - L'élève a convenablement traité le sujet indiqué. - L'affiche publicitaire était adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève participe aux cours.**	- L'élève accomplit correctement les missions dont il est chargé.	- L'élève a collaboré dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases du complément capillaire (COMCA-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer les bases du complément capillaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMCA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève se familiarise avec les différents matériaux servant à la réalisation de compléments capillaires. Il est en mesure de citer les domaines d'application des compléments capillaires.**	- Il connaît les différences entre les matériaux et explique leurs particularités. - Il explique les différents procédés de réalisation. - Il distingue les différents types et les classe en fonction de leur affectation.	- Il cite les matériaux courants et donne des explications correctes. - Les explications sont correctes. - Le classement est approprié.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les démarches de transformation à suivre pour un complément capillaire.**	- Il explique le déroulement de différentes techniques de transformation.	- Il a fourni des explications globalement correctes au sujet du déroulement.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les démarches d'entretien des cheveux à suivre pour un complément capillaire.**	• Er kann den Ablauf der verschiedenen Arbeitsschritte wiedergeben.	- Il a décrit le déroulement de manière globalement complète et il a respecté l'ordre des démarches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - La création créative (CREAT-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**La création créative**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREAT-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes possibilités qu'a un coiffeur d'exprimer sa créativité.**	- L'élève est capable de citer différents domaines d'application. - L'élève est capable d'exprimer sa créativité. - L'élève explique la différence entre le quotidien d'un coiffeur et l'univers de la mode.	- L'élève a correctement cité les différents domaines. - L'élève a manifesté une approche créative. - L'élève a correctement désigné des différences essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adapter son comportement en conséquence et de soumettre son travail à une analyse critique.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève réagit aux critiques. - L'élève met les critiques à profit. - L'élève compare son travail par rapport à des critères indiqués. - L'élève constate des divergences.	- L'élève a accepté les critiques. - L'élève a constaté des divergences principales.
30 % (18 P)	**L'élève adopte une attitude responsable.**	- L'élève travaille avec soin et avec précision. - Le poste de travail est en ordre. - L'élève tient compte des critères de la mission.	- L'élève s'applique à travailler avec précision. - L'élève a globalement accompli sa mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Créer de la publicité d'un salon de coiffure (PUBSA-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créer de la publicité d'un salon de coiffure**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PUBSA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différentes options publicitaires.**	- L'élève connaît les différents points importants pour la planification de publicités. - L'élève est capable d'énumérer les différents outils publicitaires et d'établir les plus importants.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels de la planification de publicités. - L'élève a désigné plusieurs outils publicitaires.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier différentes options publicitaires sous guidance et de les mettre à profit.**	- L'élève considère les points importants pour la planification de publicités.	- L'élève a planifié les options publicitaires de manière systématique et il les a mises à profit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude collégiale à l'égard de ses camarades de classe et il a conscience de la manière dont son comportement influence positivement l'ambiance en classe.**	- L'élève participe activement à l'accomplissement des missions. - L'élève se concerte avec ses collègues.	- L'élève a accompli les missions de travail en manifestant de l'intérêt. - L'élève a accompli les missions avec l'accord de tous les intervenants.
30 % (18 P)	**L'élève est disposé à assumer des responsabilités pour les travaux qu'il effectue.**	- L'élève travail avec soin et avec précision. - L'élève considère les critères de la mission. - L'élève connaît des mesures servant à la protection de l'environnement.	- L'élève s'est appliqué à travailler avec précision. - L'élève a accompli les parties essentielles de la mission de travail. - L'élève a correctement expliqué et appliqué les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Traiter des objections et des réclamations du client (TRREC-F)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traiter des objections et des réclamations du client**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRREC-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques exprimées par le client et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève commente les critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées et il les a mises à profit.
40 % (24 P)	**L'élève constate une situation conflictuelle au contact avec des clients et il est capable de réagir convenablement.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'attitude à adopter en cas d'objections ou de réclamations exprimées par les clients. - L'élève connaît différentes options de la gestion de conflits.	- L'élève a désigné les règles essentielles de l'attitude à adopter. - L'élève a correctement désigné des objections ainsi que des réclamations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réagir et il reste poli et calme.**	- L'élève est capable de réagir convenablement aux objections ainsi qu'aux réclamations de clients.	- L'élève a adopté une attitude convenable et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Orienter dans la formation et dans le métier 1 (ORFOR1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge le client**

Titre du module:	**Orienter dans la formation et dans le métier 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORFOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Kunden freundlich zu empfangen und auf ihn einzugehen, sowohl im Betrieb als auch am Telefon.**	• Der Auszubildende kennt die Regeln der Kundenansprache am Telefon und kann sie anwenden. • Der Auszubildende kann die Regeln der Höflichkeit beim Empfang des Kunden anwenden. • Der Auszubildende kann den Wunsch telefonisch und persönlich erfragen. • Der Auszubildende kann sich beim Empfang und telefonisch in einer der landesüblichen Sprachen verständigen.	• Die Ansprache des Kunden ist angemessen. •Die Ansprache erfolgte in der richtigen Sprache. (Die Sprache ist klar, die Ansprache höflich und zuvorkommend). • Der Wunsch des Kunden wurde angemessen erfasst. • Es wurde auf eine korrekte Körperhaltung geachtet. • Die Körperhaltung war angemessen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann sich angemessen mit seinen Lehrern und Mitschülern austauschen.**	• Der Auszubildende kann sich mit den Kollegen über die anstehenden Arbeiten abstimmen. • Der Auszubildende kann die Grundlagen des höflichen und zuvorkommenden Umgangs miteinander anwenden (angemessene Sprache, Mimik und Gestik).	• Der Auszubildende kennt die Bedeutung der Teamarbeit. • Der Auszubildende kann sich genau und deutlich ausdrücken. • Der Auszubildende benutzt einen angemessenen Wortlaut.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Notwendigkeit eines bestimmten Erscheinungsbildes im Friseurbetrieb erklären.**	• Der Auszubildende kann die Regeln eines korrekten Erscheinungsbildes benennen.	• Die Regeln für ein angemessenes Erscheinungsbild werden im Wesentlichen beschrieben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die notwendigen Hygienemaßnahmen berücksichtigen.**	• Der Auszubildende kennt und beachtet die zur Arbeit im Friseurbetrieb notwendigen Hygienemaßnahmen. • Der Auszubildende kann einen sauberen und hygienischen Arbeitsplatz erhalten. • Der Auszubildende weiß welche hygienischen Maßnahmen vorgenommen werden müssen nach jeder Friseurbehandlung (wie z.B.: Werkzeuge reinigen und desinfizieren, Waschbecken desinfizieren, Tücher und Umhänge nach jedem Gebrauch ersetzen).	• Der Auszubildende kennt die notwendigsten Hygienemaßnahmen im Betrieb. • Der Auszubildende desinfiziert und säubert die Werkzeuge und die Einrichtung. • Der Auszubildende kann die im Beruf geforderten Hygienemaßnahmen nennen und durchführen. • Der Auszubildende kann Werkzeuge reinigen und desinfizieren. • Der Auszubildende verwendet gewaschene, saubere Tücher und Umhänge bei jeder Dienstleistung.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Gefahren von beruflich bedingten Erkrankungen der Haut und der Atemwege.**	• Der Auszubildende kennt Ursachen und Möglichkeiten zum Schutz der Hände (Haut) und der Atemwege.	• Der Auszubildende kennt Ursachen, beruflich bedingter Haut und Atemwegserkrankungen. • Der Auszubildende kann Möglichkeiten aufzählen zur Vorbeugung von beruflich bedingten Haut- und Atemwegserkrankungen

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Accueillir et installer le client (FORCO1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge le client**

Titre du module:	**Accueillir et installer le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de préparer le client en vue des différentes prestations de coiffeur. Il sélectionne et il organise le matériel correspondant.**	- L'élève applique les règles pour installer le client. - L'élève respecte les règles en matière de protection des vêtements. - L'élève connaît les différents outils, les différents matériaux et les différents produits, il sait les sélectionner et il est en mesure de les manipuler.	- L'élève a entrepris les principales démarches pour installer convenablement le client. - L'élève a correctement décrit et entrepris les mesures de protection contre les salissures. - L'élève a correctement désigné et sélectionné les différents outils, matériaux et produits.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'accueillir aimablement le client.**	- L'élève est en mesure de respecter les règles lorsqu'il s'adresse à un client au téléphone. - L'élève est en mesure d'appliquer les règles de la politesse lorsqu'il accueille le client. - L'élève est en mesure de poser des questions à propos des souhaits du client, aussi bien au téléphone qu'en personne.	- L'élève s'est adressé au client d'une manière appropriée. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible. - L'élève a bien compris le souhait du client.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de demander au client s'il se sent à l'aise.**	- L'élève explique la méthode prévue au client. - L'élève pose des questions pour savoir si le client est installé confortablement et il tient compte de ces informations lors de la suite des opérations.	- L'élève a informé le client au sujet des principales opérations. - L'élève a tenu compte des souhaits exprimés par le client.
40 % (24 P)	**L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées avec soin.**	- L'élève nettoie et range son poste de travail. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève observe des directives d'ordre ergonomique. - L'élève connaît les risques au sein du salon de coiffure et il sait en tenir compte lors des mises à l'essai.	- L'élève a entretenu, nettoyé et rangé les outils. - L'élève a rangé et nettoyé son poste de travail. - L'élève a correctement expliqué les risques générés par la manipulation d'un outil, d'un matériel ou d'un produit.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève est capable de désigner les mesures à entreprendre en faveur de la protection de l'environnement.	- L'élève a désigné des mesures globalement appropriées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Orienter dans la formation et dans le métier 2 (ORFOR2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge le client**

Titre du module:	**Orienter dans la formation et dans le métier 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORFOR2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de citer les démarches à suivre pour prendre en charge un client.**	- Il cite les démarches de travail au sein du salon de coiffure et il est en mesure de déduire des méthodes pour prendre en charge des clients et pour éviter, sinon pour limiter les délais d'attente.	- Il a expliqué et justifié de manière satisfaisante les différentes options d'accueil et de prise en charge d'un client.
30 % (18 P)	**L'élève sait accepter des critiques.**	- Il sait accepter des remarques critiques.	- Il réagit aux critiques de manière appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève respecte l'environnement lorsqu'il manipule les matériaux. Il veille à adopter une posture ergonomique pendant qu'il travaille. Il sait distinguer les principales consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- Il connaît et respecte les mesures de protection de la santé, de l'environnement et les aspects économiques. - Il connaît les risques que représente le métier de coiffeur pour sa propre santé ainsi que des mesures permettant de la protéger.	- Les directives relatives au travail et aux accidents sont correctement expliquées. - Les règles relatives à la protection de l'environnement sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève sait gérer des informations avec discrétion.**	- Il connaît les règles de la discrétion à l'égard du client et il est en mesure de les citer.	- Il a cité des exemples appropriés de déclarations conformes aux règles de la discrétion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Appliquer les bases du shampooing (APSHA)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases du shampooing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APSHA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
2	0.5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kennt die Wichtigkeit der drei Haarschichten. Er kann Ursachen von Strukturschädigungen benennen. Er kann kurz erläutern, weshalb wir jeden Tag Haare verlieren.**	• Er kennt die 3 Schichten des Haares und ihre Wichtigkeit. • Er kennt die Schädigungen und deren Ursachen. • Er kennt die vereinfachte Version des Haarwechsels.	• Er kann die Schichten des Haares aufzählen. • Er kann dem Kunden erklären, weshalb ein Haar glänzt. • Er kennt mögliche Ursachen einer geschädigten Haarschicht (Mindestens 3 Beispiele). • Er weiß wie viele Haare wir im Durchschnitt pro Tag verlieren.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die unterschiedlichen Produkte, Materialien und Werkzeuge und kann sie einem Verwendungszweck zuordnen.**	• Er kann die verschiedenen Produkte, Materialien und Werkzeuge benennen und ordnet sie dem Verwendungszweck zu. • Er gebraucht die Fachsprache.	• Die wesentlichen Produkte, Materialien und Werkzeuge sind korrekt benannt und der Verwendungszweck ist stimmig. • Die Fachsprache wird weitgehend benutzt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann den Kunden zur Haarwäsche bequem installieren und ihn, sowie dessen Kleidung vor Verunreinigungen schützen.**	• Er kann einen Mitschüler bequem installieren. • Er kann seine Kleidung schützend abdecken.	• Das Installieren und die Abdeckung der Kleidung war korrekt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage nach einem vorgegebenen Behandlungsplan die Haarwäsche durchzuführen.**	• Er kann die benötigten Produkte auswählen. • Die Wassertemperatur wird angemessen reguliert. • Die Mengenangaben der Produkte werden berücksichtigt. • Der Druck beim Shampoonieren ist angepasst. • Das Produkt ist vollständig ausgewaschen. • Er arbeitet zielgerichtet und berücksichtigt den Behandlungsplan. •Der Zeitrahmen wurde eingehalten. •Die hygienischen Regeln zum Säubern und Aufräumen werden berücksichtigt (Handtücher werden gewaschen, Material und Werkzeuge werden desinfiziert und eingeräumt).	• Das Produkt ist stimmig. • Alle Arbeitsschritte wurden befolgt. • Auf die Wassertemperatur wurde geachtet. • Er führt eine vollständige Reinigung durch. • Die Hygienemaßnahmen wurden eingehalten.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende geht umweltbewusst mit den eingesetzten Produkten um. Er achtet bei seiner Arbeit auf eine ergonomische Haltung und kann die wichtigsten Vorschriften zur Unfallverhütung und Sicherheitsanordnungen unterscheiden.**	• Die Regeln zum sicheren und verantwortungsvollen Umgang mit dem Wasserverbrauch, dem Material und den Werkzeugen sind bekannt und werden berücksichtigt. • Er achtet auf einen Verantwortungsvollen Wasserverbrauch. • Er beachtet ergonomische Richtlinien. • Er erkennt und beseitigt Rutschgefahr.	• Ein Ansatz zu umweltgerechten Denken ist erkennbar (z.B. Wasserverbrauch), • Er kann Fehlhaltungen erkennen. • Er bemerkt Wasser am Boden und reagiert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser un shampooing (FORCO2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Réaliser un shampooing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Type de formateur proposé: Maître Coiffeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'appliquer sous guidance les différents matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- Il est en mesure de désigner les différents outils, matériaux et produits. - Il utilise les différents produits d'une manière appropriée.	- Il applique correctement les principaux produits sous guidance. - Il désigne correctement les produits et matériaux.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'installer le client confortablement et de le protéger des salissures de même que ses vêtements.**	- Il observe les règles en matière de protection des vêtements.	- Le client a était installé correctement. - Les vêtements ont été protégés de manière appropriée (et imperméable).
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser un shampooing en respectant un plan établi et des délais imposés.**	• Die Mengenangaben der Produkte werden erücksichtigt. • Wassertemperatur wird angemessen reguliert. • Wasch- und Pflegetechnik dem Haar und Kundentyp angepasst: Sorgfältige Durchführung (überall). Haarwaschmittel vollständig ausgespült. Er beachtet die ergonomischen Richtlinien. Er erkennt und beseitigt Rutschgefahr. Er kann die Techniken zur Reinigungsmassage anwenden. Er arbeitet zielgerichtet und berücksichtigt den Zeitrahmen. Die Regeln zum sicheren und verantwortungsvollen Umgang mit dem Wasserverbrauch, dem Material und den Werkzeugen sind bekannt und werden berücksichtigt	• Ausführung der wesentlichen Prozessschritte (7 von 10 erreicht, Wassertemperatur unbedingt). • Ein Ansatz zu umweltgerechten Denken ist erkennbar (z.B. Wasserverbrauch). • Die wesentlichen Sicherheitsrichtlinien sind eingehalten. • Sorgfältiger Umgang mit Werkzeugen.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adapter son apparence aux exigences internes de l'entreprise.**	- Il accepte les missions de manière appropriée. - Il est en mesure d'appliquer les bases d'une attitude polie et serviable à l'égard d'autrui (langage, mimique et gestes appropriés). - Il est en mesure d'appliquer les bases d'une attitude polie et serviable à l'égard d'autrui (langage, mimique et gestes appropriés). - Il connaît et applique les règles de la discrétion à l'égard du client. - Il sait se montrer à l'écoute et s'applique à éviter d'exprimer ses avis/ses jugements personnels.	- Il s'exprime de manière compréhensible et sait se montrer à l'écoute. - Il s'exprime avec politesse. - Il sait entretenir un contact visuel. - Son apparence corporelle, ses cheveux et ses ongles sont soignés. - Ses vêtements sont appropriés. - Il décrit les règles en vue d'une apparence appropriée de manière complète et correcte et il est en mesure de confronter ces exigences à ses propres conceptions. - Il a adopté une attitude convenable à l'égard du client. - Le client est à l'aise et manifeste sa satisfaction.
10 % (6 P)	**L'élève range et nettoie son poste de travail de même que le matériel utilisé.**	- Il veille à ce que son poste de travail soit propre et rangé. - Il nettoie et entretient les outils et il respecte les règles environnementales lors de la mise au rebut des matériaux. - Il entretient et lave le linge de l'entreprise.	- Son poste de travail est propre et rangé. - Les outils sont entretenus, nettoyés et rangés. - Le poste de travail a été rangé et nettoyé. - Du linge propre est disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Appliquer les bases du soin des cheveux (APSOI)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases du soin des cheveux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**APSOI**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
2	0,5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents produits ainsi que les différentes techniques et il est capable de les attribuer à une affectation, de s'en servir et de planifier la suite des étapes d'un soin des cheveux et du cuir chevelu.**	- L'élève est capable de désigner les différents produits. - L'élève est capable d'expliquer la manière dont les différents produits sont utilisés. - L'élève prépare intégralement le matériel. - L'élève s'impose des délais. - L'élève tient compte des indications. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait du matériel requis. - L'élève a compris les informations du plan de traitement indiqué. - L'élève a compris le vocabulaire professionnel employé pour les soins des cheveux et du cuir chevelu.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un soin des cheveux et du cuir chevelu de même qu'un massage approprié en suivant un plan de traitement indiqué.**	- Les produits sont adaptés au type de cheveux du client (pellicules, chute des cheveux, etc.). - L'élève tient compte des indications quantitatives des produits. - L'élève règle convenablement la température de l'eau. - L'élève applique une technique de soin adaptée au type de cheveux et à la physionomie du client. - L'élève effectue les opérations avec soin (partout). - L'élève respecte les directives d'ordre ergonomique. - L'élève détecte les risques de glissade et il les élimine. - L'élève est capable d'appliquer les techniques du massage de la tête. - L'élève travaille de manière orientée et il tient compte des délais.	- L'élève a accompli les étapes de travail essentielles (sept sur dix, dont impérativement la régulation de la température de l'eau). - L'élève a correctement suivi le plan de traitement indiqué. - L'élève a respecté des délais convenables. - L'élève a manifesté une approche systématique lors du massage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre son poste de travail en ordre, il se procure le matériel requis et il manipule les outils ainsi que les matériaux utilisés avec précaution.**	- L'élève respecte les règles en matière de nettoyage et de remise en ordre du poste de travail (balayer, mettre les serviettes à la lessive, ranger le matériel ainsi que les outils, etc.). - L'élève connaît et observe les règles d'une manipulation sereine et responsable du matériel et des outils. - L'élève connaît les règles du tri des déchets respectueux de l'environnement et il est capable de les appliquer.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail servant au nettoyage ainsi qu'à la remise en ordre du poste de travail. - L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail servant à une manipulation sereine et responsable du matériel et des outils. - L'élève a manifesté son application à trier les déchets d'une manière respectueuse de l'environnement (par exemple le papier (broyé), les plastiques, les propulseurs d'aérosols aux CFC, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser un soin des cheveux (FORCO3)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des cheveux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Type de formateur proposé: Maître Coiffeur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de manipuler sous guidance les différents matériaux et les différents produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- Il manipule correctement les outils et les matériaux respectifs. - Il manipule correctement les différents produits.	- Il a correctement utilisé les principaux produits, matériaux et outils.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser le soin capillaire en fonction du plan établi et dans le respect des délais imposés.**	- Il respecte les indications de dosage des produits. - Il règle la température de l'eau de manière appropriée. - Il applique une technique de shampooing et de soin capillaire adaptée aux cheveux et au type de client. - Il effectue (toutes) les opérations avec soin. - Il fait sortir le shampooing intégralement. - Il respecte les directives ergonomiques. - Il se rend compte des risques de glissade et les élimine. - Il est en mesure d'appliquer les techniques de massage. - Il travaille de manière ordonnée et respecte les délais imposés. - Il connaît et observe les règles en vue d'une gestion responsable de la consommation d'eau, du matériel et des outils.	- Il a entrepris les principales démarches. (7 sur 10 points doivent avoir été respectés, dont obligatoirement le point concernant la température de l'eau). - Il manifeste une approche respectueuse de l'environnement (p.ex. au niveau de la consommation d'eau). - Il a respecté les principales consignes de sécurité. - Il a manipulé les outils avec soin.
40 % (24 P)	**L'élève range et nettoie son poste de travail de même que le matériel utilisé.**	- Il range et nettoie son poste de travail. - Il nettoie et entretient les outils et respecte les règles environnementales lors de la mise au rebut des matériaux. - Il entretient et lave le linge de l'entreprise.	- Le poste de travail est propre et rangé. - Les outils sont entretenus, nettoyés et rangés. - Du linge propre est disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser un soin des mains et des ongles (FORCO4)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des mains et des ongles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits utilisés pour une manucure au sein de l'entreprise. Il sait les distinguer et connaît leur affectation.**	- Il utilise correctement les différents outils et les différents matériaux. - Il applique correctement les différents produits.	- Il a correctement utilisé les principaux produits, matériaux et outils.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'installer le client confortablement et de le protéger des salissures de même que ses vêtements et de préparer son poste de travail.**	- Il respecte les règles en vue de la protection des vêtements. - Il connaît la suite des démarches sur le plan de l'utilisation des matériaux et des outils et il prépare son poste de travail.	- Il sait distinguer les différents types d'ongles. - Les vêtements ont été protégés de manière appropriée. - Le client est confortablement installé. - Les outils et le matériel sont soigneusement disposés au poste de travail.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de réaliser une manucure sous guidance et d'effectuer un massage des mains de manière autonome.**	- Il tient compte des indications. - Il demande si la pression est agréable et tient compte de cette information au cours de la suite des opérations.	- Il a compris les informations. - Il a tenu compte des souhaits exprimés par le client. - Le client manifeste sa satisfaction.
30 % (18 P)	**L'élève respecte les mesures d'hygiène. Il se montre attentionné à l'égard du client et manipule les instruments avec précaution.**	- Il connaît et observe les mesures d'hygiène indispensables dans un salon de coiffure. Il connaît les risques du métier de coiffeur pour sa propre santé, de même que les mesures à prendre pour se protéger. - Il connaît et observe les règles en vue d'une gestion responsable de la consommation d'eau et d'une manipulation sécurisée des outils et du matériel. - Il connaît et applique les règles de la discrétion à l'égard du client. - Il observe le règlement interne en matière de rangement et de nettoyage du poste de travail (balayer, enlever les serviettes, ranger le matériel et les outils, etc.).	- Il respecte les mesures d'hygiène et les consignes de sécurité. - Il manipule le matériel de manière appropriée. - Il adopte une attitude convenable à l'égard du client. - Le client est à l'aise et manifeste sa satisfaction. - Il a veillé à sa propre sécurité ainsi qu'à celle du client. - Il a bien suivi les démarches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la coloration 1 (BACOL1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la coloration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACOL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents matériaux et produits de coloration (sans oxidant).**	- Il est en mesure de distinguer les différents produits et matériaux et de les classer en fonction de leur affectation.	- Il désigne les principales caractéristiques de la coloration. - La classification était correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier une coloration (sans oxydant).**	- Il établit un planning pour une Coloration (sans oxydant) sous guidance.	- Il a respecté l'ordre requis pour la mise en œuvre du planning.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se servir du méchier.**	- Il/elle peut expliquer la structure d'un méchier.	- Il/elle retrouve les couleurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation de produits de coloration.**	- Il est en mesure d'expliquer les règles à observer lors de la manipulation de produits de coloration. - Il connaît les mesures à prendre dans l'intérêt de sa santé. - Il range et nettoie son poste de travail.	- Il a expliqué les points essentiels à observer pour les différents produits. - Il a correctement expliqué les mesures de protection. - le poste de travail est à nouveau opérationnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des colorations au client (FORCO5)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Réaliser des colorations au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de sélectionner le matériel approprié et d'appliquer la coloration avec précaution, en tenant compte les informations dans le fichier clients.**	- L'élève est en mesure de sélectionner le matériel. - L'élève est en mesure de mettre en œuvre la technique d'application soigneusement et proprement. - L'élève est en mesure d'expliquer les données du fichier clients. - L'élève est en mesure de tenir compte de ces informations dans le cadre de la coloration.	- Le client a été protégé des salissures. - L'élève a effectué la coloration d'une manière globalement correcte. - L'élève a proprement appliqué la couleur. - L'élève a compris les données du fichier clients. - L'élève a tenu compte des informations en question.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude correcte envers les clients et ses collègues de travail.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches de travail. - L'élève se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs. - L'élève identifie les signes d'indisposition. - L'élève demande oralement si le client est satisfait. - L'élève observe les signes non verbaux de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'élève a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'élève a manifesté une disposition à contribuer au règlement des conflits. - L'élève a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise. - L'élève a entrepris des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer son travail sur le client. Il sait apprécier s'il est capable de réagir de manière autonome ou s'il a besoin d'une assistance et 'accepter des critiques de la part de son employeur et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève retrace le déroulement des travaux qu'il a effectués. - L'élève demande de l'aide. - L'élève réagit aux critiques avec calme et sérénité. - L'élève se livre à une analyse de ces critiques.	- L'élève a retracé les principales étapes de travail. - L'élève a reconnu ses principaux points forts et faibles. - L'élève a formulé une demande d'assistance justifiée. - L'élève a réagi d'une manière appropriée aux critiques exprimées et il est en mesure d'en tirer des conséquences personnelles.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation de substances polluantes ou nuisibles à l'environnement ainsi que lors de l'utilisation de produits dangereux pour sa propre santé. Il manipule les outils, les matériaux et les produits avec précaution.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents de même que les directives d'ordre ergonomique lors de la manipulation des outils, des matériaux et des produits. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève range et nettoie son poste de travail.	- L'élève a manifesté une approche systématique des travaux. - La sécurité du client était assurée, de même que celle de l'élève. - L'élève a effectué l'ensemble des opérations d'une manière systématique. - L'élève a procédé avec précaution (risques de blessure). - L'élève a veillé à adopter une posture convenable. - Le poste de travail est à nouveau opérationnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Appliquer les bases de la coloration 2 (BACOL2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la coloration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACOL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents matériaux et produits de coloration (coloration d'oxydation,décoloration).**	• Il est en mesure de distinguer les différents produits et matériaux	• Il a expliqué les principaux produits et matériaux de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer un traitement (coloration d'oxydation, décoloration) et de sélectionner les outils et les matériaux adaptés au traitement.**	• Il établit un planning pour différentes techniques de coloration. • Il sait sélectionner les outils et les matériaux appropriés pour différentes techniques.	• Il a mis en œuvre le planning en respectant la suite des opérations. • Le choix des outils et du matériel était adapté.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation avec des produits de coloration.**	• Il respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les dispositions ergonomiques lors de la manipulation des outils, des matériaux et des produits. • Il nettoie et entrent les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. • Il range et nettoie son poste de travail.	• Il a expliqué les points principaux à respecter des différents produits. • Il a assuré la sécurité du client de même que sa propre sécurité. • Il a remis son poste de travail en état.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réaliser des mèches et une décoloration au client (FORCO7)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Réaliser des mèches et une décoloration au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de sélectionner le matériel approprié et d'appliquer la décoloration ou la technique de mèches avec précaution, en tenant compte les informations dans le fichier clients.**	- L'élève est en mesure d'expliquer les données du fichier clients. - L'élève est en mesure de tenir compte de ces informations dans le cadre de la coloration. - L 'élève est en mesure de sélectionner le matériel. - L'élève est en mesure de mettre en œuvre la technique d'application soigneusement et proprement.	- L'élève a compris les données du fichier clients. - L'élève a tenu compte des informations en question. - Le client a été protégé des salissures. - L'élève a effectué la décoloration ou la technique de mèches d'une manière globalement correcte. - L'élève a proprement appliqué la décoloration.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude correcte envers les clients et ses collègues de travail.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches de travail. - L'élève se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs. - L'élève identifie les signes d'indisposition. - L'élève demande oralement si le client est satisfait. - L'élève observe les signes non verbaux de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'élève a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'élève a manifesté une disposition à contribuer au règlement des conflits. - L'élève a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise. - L'élève a entrepris des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation de substances polluantes ou nuisibles à l'environnement ainsi que lors de l'utilisation de produits dangereux pour sa propre santé. Il manipule les outils, les matériaux et les produits avec précaution.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents de même que les directives d'ordre ergonomique lors de la manipulation des outils, des matériaux et des produits. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève range et nettoie son poste de travail.	- L'élève a manifesté une approche systématique des travaux. - La sécurité du client était assurée, de même que celle de l'élève. - L'élève a effectué l'ensemble des opérations d'une manière systématique. - L'élève a procédé avec précaution (risques de blessure). - L'élève a veillé à adopter une posture convenable. - Le poste de travail est à nouveau opérationnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1 (BATRA1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des transformations des cheveux**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BATRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits de transformation.**	- Il connaît les différences entre les différents outils, matériaux et produits pour la transformation des cheveux.	- Le principe d'application est adapté à l'exécution de la tâche.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier différentes techniques de transformation des cheveux (simple, classique).**	• Il établit un planning pour différentes techniques de transformation des cheveux.	- Il a établi le planning dans l'ordre correct.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser différentes techniques de transformation des cheveux (simple, classique) et de déterminer les outils et le matériel adaptés.**	• Il est en mesure de déterminer et de préparer les outils et le matériel adaptés aux différentes techniques. • Il est en mesure de réaliser différentes techniques proprement et avec beaucoup de précautions.	- Le choix des outils et du matériel était juste. - Il a réalisé les démarches dans l'ordre, proprement et avec les précautions nécessaires.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes de sécurité et d'entretenir les matériaux et les outils conformément au règlement de l'entreprise.**	- Il organise les opérations à effectuer. - Il connaît et applique les règles sur le plan de l'affectation compétente des outils et des matériaux. - Il respecte les consignes de travail et de sécurité ainsi que les consignes ergonomiques lors de l'utilisation des outils. - Il connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien des outils et des appareils. - Il applique le règlement de l'entreprise concernant l'entretien et le nettoyage du poste de travail.	- Il manipule et entretient les outils et les appareils de manière orientée et compétente ainsi qu'avec beaucoup de précautions. - Il veille à la sécurité et évite les risques d'accident et de blessure. - Il nettoie et entretient les outils et les appareils. - Il met les matériaux au rebut de manière écologique. - Il range et nettoie son poste de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réaliser des transformations simples de cheveux au client (FORCO6)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des transformations des cheveux**

Titre du module:	**Réaliser des transformations simples de cheveux au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser une mise en plis ou un brushing sous guidance.**	- L'élève sélectionne les matériaux et les produits requis en fonction des circonstances. - L'élève prépare et effectue la transformation avec beaucoup de soins et de précautions. - L'élève effectue son travail d'une manière organisée et orientée ainsi que dans les délais indiqués. - L'élève travaille de manière orientée et il respecte les délais.	- La sélection des matériaux et des produits était adaptée à la technique de transformation. - L'élève a effectué la transformation d'une manière soignée et réussie. - Les cheveux étaient secs. - La sélection des matériaux et des produits était adaptée à la technique de transformation. - L'élève a intégralement suivi les étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude correcte envers les clients et ses collègues de travail.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches de travail. - L'élève se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs. - L'élève identifie les signes d'indisposition. - L'élève demande oralement si le client est satisfait. - L'élève observe les signes non verbaux de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'élève a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'élève a manifesté une disposition à contribuer au règlement des conflits. - L'élève a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise. - L'élève a entrepris des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable, d'assurer l'entretien des matériaux et des outils et de manipuler avec précaution les substances polluantes ou nuisibles à l'environnement de même que les produits dangereux pour sa propre santé.**	- L'élève connaît et applique les règles concernant l'utilisation appropriée des outils et des matériaux. - L'élève observe le règlement interne en matière de nettoyage et d'entretien du poste de travail.	- L'élève a manipulé et entretenu le matériel ainsi que les outils d'une manière orientée, appropriée et soignée. - La sécurité du client était assurée, de même que celle de l'élève, et les risques d'accident et de blessure ont été évités. - Le poste de travail est rangé et nettoyé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2 (BATRA2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des transformations des cheveux**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BATRA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits de transformation.**	-Il connaît les différences entre les différents outils, matériaux et produits pour la transformation des cheveux.	• Das Anwendungsprinzip ist an die Arbeit angepasst.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier différentes techniques de transformation des cheveux (spécial, moderne)**	-Il établit un planning pour différentes techniques de transformation des cheveux.	-Il a établi le planning dans l'ordre correct.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser différentes techniques de transformation des cheveux (spécial, moderne) et de déterminer les outils et le matériel adaptés.**	-Il est en mesure de déterminer et de préparer les outils et le matériel adaptés aux différentes techniques. -Il est en mesure de réaliser différentes techniques proprement et avec beaucoup de précautions. -Il est en mesure de réaliser les différentes techniques dans les délais imposés.	-Le choix des outils et du matériel était juste. -Il a réalisé les démarches dans l'ordre, proprement et avec les précautions nécessaires. -Il a respecté le temps prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes de sécurité et d'entretenir les matériaux et les outils conformément au règlement de l'entreprise.**	-Il organise les opérations à effectuer. -Il connaît et applique les règles sur le plan de l'affectation compétente des outils et des matériaux. -Il respecte les consignes de travail et de sécurité ainsi que les consignes ergonomiques lors de l'utilisation des outils. -Il connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien des outils et des appareils. -Il applique le règlement de l'entreprise concernant l'entretien et le nettoyage du poste de travail.	-Il manipule et entretient les outils et les appareils de manière orientée et compétente ainsi qu'avec beaucoup de précautions. -Il veille à la sécurité et évite les risques d'accident et de blessure. -Il nettoie et entretient les outils et les appareils. -Il met les matériaux au rebut de manière écologique. -Il range et nettoie son poste de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gérer les marchandises (FORCO8)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la gérance et la vente des marchandises**

Titre du module:	**Gérer les marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'emballer les marchandises proprement, avec soin et d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève sait emballer proprement des articles différents. - L'élève sait expliquer des idées d'emballage pour des circonstances différentes. - L'élève sait emballer un produit en vue d'une occasion précise.	- L'élève a correctement et proprement emballé les marchandises. - L'élève a produit des données correctes au sujet des différentes circonstances. - L'élève a produit un emballage adapté à l'occasion.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'identifier, d'entreposer correctement et de ranger les marchandises au point de vente sous guidance.**	- L'élève sait distinguer les marchandises et il identifie le produit en question. - L'élève sait enlever une ancienne étiquette et la remplacer par une nouvelle. - L'élève connaît les conditions de stockage. - L'élève connaît les règles à observer lors de l'entreposage de nouveaux produits. - L'élève sait ranger des marchandises au point de vente en respectant le principe du salon.	- L'élève a étiqueté les marchandises d'une manière bien visible et correcte. - L'élève a correctement stocké les marchandises. - L'élève a correctement rangé les marchandises. - L'élève a respecté le principe du salon.
20 % (12 P)	**L'élève est disposé à assumer des responsabilités pour les tâches qui lui sont confiées.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches.	- L'élève a assumé les tâches en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la coopération).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1 (TRACH1)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRACH1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
2	0,5	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les éléments essentiels de la transformation des cheveux.**	L'élève est capable de désigner et de décrire différents éléments d'une transformation.	L'élève a désigné et décrit 50% des éléments d'une transformation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la suite des différentes techniques de transformation.**	L'élève est capable d'expliquer la suite des différentes techniques de transformation.	L'élève a décrit les différentes techniques en employant des mots simples.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de transformation et de déterminer le matériel requis à cet effet.**	L'e´le`ve est capable de de´terminer et d'utiliser les outils ainsi que les mate´riaux approprie´s pour des transformations diffe´rentes. L'e´le`ve est capable d'appliquer soigneusement et correctement diffe´rentes techniques de transformation.	L'e´le`ve a convenablement se´lectionne´ les outils, le mate´riel ainsi que la me´thode de travail. L'e´le`ve a correctement effectue´ les travaux. L'e´le`ve a travaille´ avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commenter son travail, d'accepter des critiques et d'adapter son comportement en conséquence.**	L'élève est capable de relater ce qu'il a fait. L'élève est capable d'accepter des commentaires critiques.	L'élève a commenté les principaux éléments de son travail. L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées et il en a tiré des enseignements personnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité et d'assurer l'entretien des outils et des matériaux dans le respect du règlement interne.**	L'élève connaît les règles concernant l'utilisation appropriée des outils et des matériaux et il les applique. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles d'ordre ergonomique de rigueur lors de l'utilisation des outils. L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage et l'entretien des appareils et des outils et il les applique. L'élève respecte le règlement interne concernant le nettoyage et l'entretien du poste de travail.	L'élève a manipulé et entretenu les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et soignée. La sécurité n'était pas compromise et l'élève a évité les risques d'accident et de blessure. L'élève a assuré le nettoyage ainsi que l'entretien des outils et des appareils. L'élève a mis les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. L'élève a nettoyé son poste de travail et il l'a mis en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser une coupe de base simple au client (FORCO9)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Réaliser une coupe de base simple au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO9**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées ainsi qu'avec les différents matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les différents outils, matériaux et produits, il sait les distinguer et les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a correctement expliqué les différentes techniques.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de déterminer une coupe de cheveux de base sous guidance en se référant aux souhaits du client, de sélectionner le matériel approprié pour la mise en œuvre, de procéder de manière systématique lors de la mise en œuvre et de réaliser la coupe de cheveux avec soin et précision.**	- L'apprenti sélectionne les outils et les matériaux appropriés en fonction des circonstances et, le cas échéant, il justifie son choix. - L'apprenti prépare et exécute les travaux avec beaucoup de soin et de précaution. - L'apprenti soumet ses travaux à un contro^le continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours de l'exécution.	- L'apprenti a exécuté les travaux avec soin, en respectant la suite des étapes. - L'apprenti a sélectionné les outils et les matériaux de manière appropriée. - Le client était satisfait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude prévenante à l'égard du client.**	- L'apprenti sait mener un entretien de conseil sous guidance et faire une proposition adaptée à la physionomie.	- L'apprenti a dispensé des conseils sous guidance. - L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a fait une proposition appropriée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer son travail au client et d'évaluer s'il est en mesure d'agir de manière autonome ou s'il a besoin d'une assistance.**	- L'apprenti retrace l'exécution de ses travaux. - L'apprenti demande une assistance.	- L'apprenti a expliqué son travail au formateur de manière convenable. - L'apprenti a identifié les principaux points forts et faibles. - L'apprenti a demandé une assistance justifiée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Créer des différentes coiffures (FORCO10)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Créer des différentes coiffures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO10**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées ainsi qu'avec les différents outils, matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les différents outils, matériaux et produits et il est capable de les distinguer et de les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il est capable de les expliquer.	- L'apprenti a correctement attribué les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a expliqué les principales techniques.
30 % (18 P)	**L'apprenti se renseigne au sujet de tendances en vogue et d'évolutions récentes.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des tendances en vogue, de techniques et des nouveaux produits.	- L'apprenti a désigné les tendances en vogue.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour les produits et pour les techniques appropriés.**	- L'apprenti est capable de se servir des outils, des matériaux et des produits sélectionnés. - L'apprenti procède avec précaution.	- L'apprenti a effectué le travail en respectant la suite correcte des étapes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une transformation des cheveux sous guidance en se référant aux souhaits du client.**	- L'apprenti utilise les outils, les matériaux et les produits appropriés en fonction des circonstances. - L'apprenti prépare et effectue son travail avec beaucoup de soin et de précaution. - L'apprenti soumet son travail à un contrôle continu et il entretient une communication permanente avec le client au cours de l'exécution. - L'apprenti tient compte de la satisfaction du client.	- L'apprenti a soigneusement effectué son travail. - Le client était satisfait du résultat. - L'apprenti a correctement sélectionné le matériel et les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2 (TRACH2)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRACH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève distingue les éléments essentiels de la transformation des cheveux.**	- L'élève est capable d'identifier différents éléments d'une transformation.	- L'élève a désigné et décrit des éléments d'une transformation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la suite de techniques de transformation plus complexes.**	- L'élève est capable de planifier et d'expliquer la suite de différentes techniques de transformation.	- L'élève a correctement planifié les étapes essentielles. - L'élève a décrit différentes techniques en employant des mots simples.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de transformation complexes sous guidance et de déterminer le matériel requis à cet effet.**	- L'élève est capable de déterminer et d'utiliser des outils ainsi que des matériaux appropriés pour des transformations différentes. - L'élève est capable d'appliquer soigneusement et correctement différentes techniques de transformation sous guidance.	- L'élève a convenablement opté pour les outils, pour le matériel et pour la méthode de travail. - L'élève a correctement effectué les travaux. - L'élève a travaillé avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commenter son travail et d'accepter des critiques.**	- L'élève est capable de relater ce qu'il a fait. - L'élève est capable d'accepter des commentaires critiques.	- L'élève a commenté les principaux éléments de son travail. - L'élève a accepté des critiques constructives.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité et d'assurer l'entretien des outils et des matériaux dans le respect des consignes en matière d'hygiène.**	- L'élève connaît les règles concernant l'utilisation appropriée des outils et des matériaux et il les applique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles d'ordre ergonomique de rigueur au cours de l'utilisation des outils. - L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage ainsi que l'entretien des appareils et des outils et il les applique. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène concernant le nettoyage et l'entretien du poste de travail.	- L'élève a manipulé et entretenu les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et soignée. - La sécurité n'était pas compromise et l'élève a évité les risques d'accident et de blessure. - L'élève a assuré le nettoyage ainsi que l'entretien des outils et des appareils. - L'élève a mis les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève a nettoyé son poste de travail et il l'a mis en ordre de manière hygiénique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Créer un maquillage (CRMAQ)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Créer un maquillage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRMAQ**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec différentes techniques et avec différents produits.**	- L'élève est capable de désigner différents matériaux ainsi que différents produits et de les attribuer à leur affectation. - L'élève est capable d'expliquer les techniques appliquées.	- L'élève a correctement désigné le matériel ainsi que les produits et il les a attribués à leur domaine d'affectation respectif. - L'élève a expliqué les principales techniques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative).**	- L'élève est capable de déterminer et de préparer les matériaux ainsi que les produits appropriés. - L'élève est capable d'accomplir la suite des étapes de travail d'une manière propre et soignée. - L'élève est capable d'effectuer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative) dans un délai indiqué.	- L'élève a correctement sélectionné le matériel et les produits. - L'élève a suivi les étapes de travail dans l'ordre indiqué d'une manière soignée et propre. - L'élève a respecté les indications horaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques de la part de ses camarades et de ses enseignants et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable d'identifier et d'accepter des déclarations critiques.	- L'élève a adopté une attitude convenable, de manière à contribuer à entretenir une ambiance positive à l'école et au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude responsable et de tenir compte des mesures d'hygiène.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles à appliquer lors de la manipulation de produits cosmétiques. - L'élève connaît les mesures d'hygiène à appliquer dans le cadre de la mission de travail et il les respecte.	- L'élève a désigné les principaux points à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement décrit les consignes en matière d'hygiène et il les a respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser un maquillage au client (FORCO11)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Réaliser un maquillage au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO11**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées ainsi qu'avec les différents outils, matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise, il sait les distinguer et il connaît leur affectation.**	- L'apprenti connaît les différents matériaux et produits, il sait les distinguer et les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents matériaux et produits. - L'apprenti a correctement désigné et expliqué les principales techniques.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative).**	- L'apprenti sait déterminer et préparer les matériaux ainsi que les produits appropriés. - L'apprenti sait accomplir la suite des étapes de travail d'une manière soignée et propre. - L'apprenti sait effectuer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative) dans un délai indiqué.	- L'apprenti a correctement sélectionné le matériel et les produits. - L'apprenti a suivi les étapes de travail dans l'ordre indiqué d'une manière soignée et propre. - L'apprenti a respecté les indications horaires. - L'élève a tenu compte du souhait du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques de la part du client et de son employeur et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'apprenti sait identifier et accepter des déclarations critiques.	- L'apprenti a adopté une attitude convenable, de manière à contribuer à entretenir une ambiance positive au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son travail sur le client sous guidance et de tenir compte des conclusions de son analyse au cours d'activités ultérieures.**	- L'apprenti retrace le déroulement de son travail.	- L'apprenti a énuméré toutes les étapes de travail dans l'ordre indiqué.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude responsable et de tenir compte des mesures d'hygiène.**	- L'apprenti sait expliquer les règles à appliquer lors de la manipulation de produits cosmétiques. - L'apprenti connaît les mesures d'hygiène à appliquer dans le cadre de la mission de travail et il les respecte.	- L'apprenti a désigné les principaux points à observer pour les différents produits. - L'apprenti a correctement décrit et respecté les consignes en matière d'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Appliquer les bases de la vente des marchandises (GVEMA)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la vente des marchandises**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la vente des marchandises**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GVEMA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de s'informer au sujet des différentes conditions de stockage.**	- Il sait expliquer les règles en matière de stockage des marchandises et des produits. - Il connaît les différents points de contrôle pour vérifier l'état des marchandises.	- Il a correctement exposé les règles principales. - Il a correctement exposé les principaux points de contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'emballer la marchandise proprement, avec soin et d'une manière adaptée à la situation.**	- Il sait emballer proprement les différents produits proposés à la vente. - Il sait expliquer des idées d'emballage pour des circonstances différentes. - Il sait emballer un produit pour une occasion précise.	- Il a correctement et proprement emballé les marchandises. - Il a produit des données correctes au sujet des différentes circonstances. - Il a produit un emballage approprié à l'occasion.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différents produits en vente.**	- L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différents produits en vente.	- L'élève a expliqué les produits en vente et il a désigné les différences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude aimable à l'égard des clients, de s'adresser à eux dans l'une des langues usuelles du pays, de se montrer prévenant à leur égard et de les interroger à propos de leurs souhaits.**	- L'élève est capable de dispenser des conseils sous guidance à propos des produits en vente en tenant compte des souhaits du client.	- L'élève a dispensé des conseils sous guidance. - L'élève a tenu compte du souhait du client.
10 % (6 P)	**L'élève assume des responsabilités pour les travaux qu'il effectue.**	- L'élève connaît ses points forts et ses points faibles dans le domaine de la vente de marchandises. - L'élève mène son entretien de vente de manière consciencieuse.	- L'élève a expliqué les nouveaux produits proposés à la vente par l'entreprise. - L'élève a mené l'entretien de vente en dispensant des explications claires et soignées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Vendre des marchandises (FORCO12)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la vente des marchandises**

Titre du module:	**Vendre des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCO12**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les différents produits, il sait les distinguer et il sait les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer. - L'apprenti connaît les nouveaux produits.	- L'apprenti a correctement expliqué et attribué les différents produits. - L'apprenti a correctement expliqué les principales techniques.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude aimable à l'égard du client, de s'entretenir avec lui dans l'une des langues usuelles du pays, de se montrer prévenant à son égard et de l'interroger à propos de ses souhaits.**	- L'apprenti sait distinguer et expliquer les différents produits proposés à la vente. - L'apprenti sait dispenser des conseils sous guidance à propos de produits proposés à la vente en tenant compte du souhait du client.	- L'apprenti a expliqué les produits proposés à la vente et il a désigné les différences. - L'apprenti a dispensé des conseils sous guidance et il a tenu compte du souhait du client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte de la satisfaction des clients.**	- L'apprenti s'informe verbalement à propos de la satisfaction du client. - L'apprenti observe les expressions non verbales de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'apprenti a réussi à inciter le client à s'exprimer. - L'apprenti a correctement interprété les expressions et il a réagi de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CO**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier sa tâche de travail.**	- L'élève établit un plan de travail faisant état des différentes étapes de travail et des indications horaires requises. - L'élève établit une liste des matériaux, des outils et des produits requis. - L'élève répond aux questions indiquées concernant le sujet. - Les indications horaires sont disponibles.	- La suite des étapes de travail était logique. - La liste du matériel, des outils et des produits était complète. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les connaissances professionnelles. - L'élève a proposé une planification horaire appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser la tête malléable et de se procurer les matériaux, les outils ainsi que les produits en se référant aux indications.**	- L'élève se procure les matériaux, les outils ainsi que les produits et il organise une tête malléable correctement préparée.	- L'élève a préparé la tête malléable en suivant les indications concernant les longueurs. - L'élève disposait de matériel, d'outils et de produits adaptés en quantités suffisantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une coloration simple (dégradé, teinture ou mèches) d'une manière compétente et organisée.**	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail prévues de manière compétente, dans le respect des délais. - La méthode était majoritairement cohérente. - La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a manipulé les appareils ainsi que les outils avec précaution. - L'élève s'est servi des produits et des appareils de manière compétente. - L'élève a soigneusement appliqué la couleur. - Après le rinçage, il n'y avait plus de résidus de couleur ni de taches sur la peau. - Le résultat de la coloration était uniforme. - L'impression globale était convenable.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail prévues de manière compétente, dans le respect des délais. - La méthode était majoritairement cohérente. - La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a manipulé les appareils ainsi que les outils avec précaution. - L'élève s'est servi des produits et des appareils de manière compétente. - L'élève a soigneusement appliqué la couleur. - Après le rinçage, il n'y avait plus de résidus de couleur ni de taches sur la peau. - Le résultat de la coloration était uniforme. - L'impression globale était convenable.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une coupe de base avec la transformation adaptée (mise en pli, brushing) de manière compétente.**	- L'élève applique les techniques de coiffure suivantes pour le modèle de coupe sélectionné: o une coupe de base, o une transformation (mise en pli, brushing). - Tous les produits ainsi que toutes les techniques de coiffure et de finition sont autorisés. - Sont considérés: o le travail systématique (étapes de travail, disposition, etc.), o le respect des règlementations en matière de sécurité au travail. - L'élève effectue les travaux d'une manière soignée et compétente. - Le poste de travail est en ordre. - L'élève produit les résultats suivants: o une coupe de cheveux, o des coiffures (brushing), o une impression globale convenable.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail prévues de manière compétente, dans le respect des délais. - La méthode était majoritairement cohérente. - La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a manipulé les appareils ainsi que les outils avec précaution. - L'élève s'est servi des produits et des appareils de manière compétente. - La longueur des cheveux était adaptée. - Les contours étaient propres dans une large mesure. - Les lignes de coupe étaient identifiables et elles correspondaient au modèle. - La coiffure était convenable. - Le résultat était propre et correct. - L'impression globale était convenable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à un contrôle, de constater des défauts et de comparer le résultat par rapport à sa planification.**	- L'élève constate des erreurs. - L'élève décrit les missions de travail, le résultat du travail ainsi que la méthode appliquée au cours de la transformation. - L'élève compare le résultat.	- L'élève a constaté des erreurs manifestes. - L'élève a expliqué le travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die max. 18 Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Prendre en charge des clients de différents âges (DIFAG-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Prendre en charge des clients de différents âges**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DIFAG-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'occuper des enfants ou des seniors.**	- L'élève réagit aux souhaits avec des attentions en conséquence (par exemple une salutation polie, une attitude attentionnée, la prise de connaissance des souhaits, l'assistance pour enlever le manteau et pour le mettre au vestiaire , une invitation à prendre place ,la proposition d'un siège ou l'accompagnement vers le poste de travail).	- L'élève a correctement désigné et décrit les particularités à observer lors de la salutation, de l'accueil et de la prise en charge d'enfants et de seniors.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'entretenir (de communiquer) avec des enfants ou avec des personnes âgées.**	- L'élève est capable d'appliquer les bases de la communication au contact avec des enfants ou avec des seniors dans le contexte de sujets simples indiqués (échanges de banalités).	- L'élève a appliqué avec succès les bases de la communication dans le cadre d'un entretien (le cas échéant, à propos d'un sujet indiqué).
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre sa communication avec le client à une analyse critique.**	- L'élève est capable de reproduire le contenu d'une conversation. - L'élève est capable de proposer des améliorations en collaboration avec ses camarades de classe.	- Les contenus étaient en majorité corrects. - Les améliorations proposées ont permis de faire progresser le déroulement d'un entretien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des présentations des marchandises et des produits (MAPRO-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des présentations des marchandises et des produits**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MAPRO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de disposer des marchandises ainsi que des produits d'une manière agréable.**	- L'élève est capable de réaliser une présentation de marchandises et d'expliquer sa méthode en respectant le sujet.	- L'élève a réussi une présentation agréable des marchandises et des produits. - Les marchandises et les produits étaient en évidence. - L'élève a convenablement traité le sujet indiqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une affiche publicitaire.**	- L'élève est capable de produire une affiche en tenant compte du sujet.	- L'affiche était agréable. - L'élève a convenablement traité le sujet indiqué. - L'affiche publicitaire était adaptée.
20 % (12 P)	**L'élève participe aux cours.**	- L'élève accomplit correctement les missions dont il est chargé.	- L'élève a collaboré dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Appliquer les bases du complément capillaire (COMCA-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Appliquer les bases du complément capillaire**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COMCA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève se familiarise avec les différents matériaux servant à la réalisation de compléments capillaires. Il est en mesure de citer les domaines d'application des compléments capillaires.**	- Il connaît les différences entre les matériaux et explique leurs particularités. - Il explique les différents procédés de réalisation. - Il distingue les différents types et les classe en fonction de leur affectation.	- Il cite les matériaux courants et donne des explications correctes. - Les explications sont correctes. - Le classement est approprié.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les démarches de transformation à suivre pour un complément capillaire.**	- Il explique le déroulement de différentes techniques de transformation.	- Il a fourni des explications globalement correctes au sujet du déroulement.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer les démarches d'entretien des cheveux à suivre pour un complément capillaire.**	L'élève est en mesure d'expliquer les démarches d'entretien des cheveux à suivre pour un complément capillaire.	- Il a décrit le déroulement de manière globalement complète et il a respecté l'ordre des démarches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - La création créative (CREAT-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**La création créative**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CREAT-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève se familiarise avec les différentes possibilités qu'a un coiffeur d'exprimer sa créativité.**	- L'élève est capable de citer différents domaines d'application. - L'élève est capable d'exprimer sa créativité. - L'élève explique la différence entre le quotidien d'un coiffeur et l'univers de la mode.	- L'élève a correctement cité les différents domaines. - L'élève a manifesté une approche créative. - L'élève a correctement désigné des différences essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques, d'adapter son comportement en conséquence et de soumettre son travail à une analyse critique.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève réagit aux critiques. - L'élève met les critiques à profit. - L'élève compare son travail par rapport à des critères indiqués. - L'élève constate des divergences.	- L'élève a accepté les critiques. - L'élève a constaté des divergences principales.
30 % (18 P)	**L'élève adopte une attitude responsable.**	- L'élève travaille avec soin et avec précision. - Le poste de travail est en ordre. - L'élève tient compte des critères de la mission.	- L'élève s'applique à travailler avec précision. - L'élève a globalement accompli sa mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Créer la publicité d'un salon de coiffure (PUBSA-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créer la publicité d'un salon de coiffure**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PUBSA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différentes options publicitaires.**	- L'élève connaît les différents points importants pour la planification de publicités. - L'élève est capable d'énumérer les différents outils publicitaires et d'établir les plus importants.	- L'élève a correctement désigné les points essentiels de la planification de publicités. - L'élève a désigné plusieurs outils publicitaires.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier différentes options publicitaires sous guidance et de les mettre à profit.**	- L'élève considère les points importants pour la planification de publicités.	- L'élève a planifié les options publicitaires de manière systématique et il les a mises à profit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude collégiale à l'égard de ses camarades de classe et il a conscience de la manière dont son comportement influence positivement l'ambiance en classe.**	- L'élève participe activement à l'accomplissement des missions. - L'élève se concerte avec ses collègues.	- L'élève a accompli les missions de travail en manifestant de l'intérêt. - L'élève a accompli les missions avec l'accord de tous les intervenants.
30 % (18 P)	**L'élève est disposé à assumer des responsabilités pour les travaux qu'il effectue.**	- L'élève travail avec soin et avec précision. - L'élève considère les critères de la mission. - L'élève connaît des mesures servant à la protection de l'environnement.	- L'élève s'est appliqué à travailler avec précision. - L'élève a accompli les parties essentielles de la mission de travail. - L'élève a correctement expliqué et appliqué les mesures de protection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Traiter des objections et des réclamations du client (TRREC-F)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Traiter des objections et des réclamations du client**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TRREC-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Coiffure - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques exprimées par le client et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève écoute attentivement. - L'élève commente les critiques. - L'élève met les critiques à profit.	- L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées et il les a mises à profit.
40 % (24 P)	**L'élève constate une situation conflictuelle au contact avec des clients et il est capable de réagir convenablement.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'attitude à adopter en cas d'objections ou de réclamations exprimées par les clients. - L'élève connaît différentes options de la gestion de conflits.	- L'élève a désigné les règles essentielles de l'attitude à adopter. - L'élève a correctement désigné des objections ainsi que des réclamations.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réagir et il reste poli et calme.**	- L'élève est capable de réagir convenablement aux objections ainsi qu'aux réclamations de clients.	- L'élève a adopté une attitude convenable et correcte.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Orienter dans la formation et dans le métier 1 (ORFOR1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge le client**

Titre du module:	**Orienter dans la formation et dans le métier 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORFOR1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, den Kunden freundlich zu empfangen und auf ihn einzugehen, sowohl im Betrieb als auch am Telefon.**	• Der Auszubildende kennt die Regeln der Kundenansprache am Telefon und kann sie anwenden. • Der Auszubildende kann die Regeln der Höflichkeit beim Empfang des Kunden anwenden. • Der Auszubildende kann den Wunsch telefonisch und persönlich erfragen. • Der Auszubildende kann sich beim Empfang und telefonisch in einer der landesüblichen Sprachen verständigen.	• Die Ansprache des Kunden ist angemessen. •Die Ansprache erfolgte in der richtigen Sprache. (Die Sprache ist klar, die Ansprache höflich und zuvorkommend). • Der Wunsch des Kunden wurde angemessen erfasst. • Es wurde auf eine korrekte Körperhaltung geachtet. • Die Körperhaltung war angemessen.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann sich angemessen mit seinen Lehrern und Mitschülern austauschen.**	• Der Auszubildende kann sich mit den Kollegen über die anstehenden Arbeiten abstimmen. • Der Auszubildende kann die Grundlagen des höflichen und zuvorkommenden Umgangs miteinander anwenden (angemessene Sprache, Mimik und Gestik).	• Der Auszubildende kennt die Bedeutung der Teamarbeit. • Der Auszubildende kann sich genau und deutlich ausdrücken. • Der Auszubildende benutzt einen angemessenen Wortlaut.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann die Notwendigkeit eines bestimmten Erscheinungsbildes im Friseurbetrieb erklären.**	• Der Auszubildende kann die Regeln eines korrekten Erscheinungsbildes benennen.	• Die Regeln für ein angemessenes Erscheinungsbild werden im Wesentlichen beschrieben.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kann die notwendigen Hygienemaßnahmen berücksichtigen.**	• Der Auszubildende kennt und beachtet die zur Arbeit im Friseurbetrieb notwendigen Hygienemaßnahmen. • Der Auszubildende kann einen sauberen und hygienischen Arbeitsplatz erhalten. • Der Auszubildende weiß welche hygienischen Maßnahmen vorgenommen werden müssen nach jeder Friseurbehandlung (wie z.B.: Werkzeuge reinigen und desinfizieren, Waschbecken desinfizieren, Tücher und Umhänge nach jedem Gebrauch ersetzen).	• Der Auszubildende kennt die notwendigsten Hygienemaßnahmen im Betrieb. • Der Auszubildende desinfiziert und säubert die Werkzeuge und die Einrichtung. • Der Auszubildende kann die im Beruf geforderten Hygienemaßnahmen nennen und durchführen. • Der Auszubildende kann Werkzeuge reinigen und desinfizieren. • Der Auszubildende verwendet gewaschene, saubere Tücher und Umhänge bei jeder Dienstleistung.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die Gefahren von beruflich bedingten Erkrankungen der Haut und der Atemwege.**	• Der Auszubildende kennt Ursachen und Möglichkeiten zum Schutz der Hände (Haut) und der Atemwege.	• Der Auszubildende kennt Ursachen, beruflich bedingter Haut und Atemwegserkrankungen. • Der Auszubildende kann Möglichkeiten aufzählen zur Vorbeugung von beruflich bedingten Haut- und Atemwegserkrankungen

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Accueillir et installer le client (FOCOF1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge le client**

Titre du module:	**Accueillir et installer le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de préparer le client en vue des différentes prestations de coiffeur. Il sélectionne et il organise le matériel correspondant.**	- L'élève applique les règles pour installer le client. - L'élève respecte les règles en matière de protection des vêtements. - L'élève connai^t les différents outils, les différents matériaux et les différents produits, il sait les sélectionner et il est en mesure de les manipuler.	- L'élève a entrepris les principales démarches pour installer convenablement le client. - L'élève a correctement décrit et entrepris les mesures de protection contre les salissures. - L'élève a correctement désigné et sélectionné les différents outils, matériaux et produits.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'accueillir aimablement le client.**	- L'élève est en mesure de respecter les règles lorsqu'il s'adresse a` un client au téléphone.  - L'élève est en mesure d'appliquer les règles de la politesse lorsqu'il accueille le client. - L'élève est en mesure de poser des questions a` propos des souhaits du client, aussi bien au téléphone qu'en personne.	- L'élève s'est adressé au client d'une manière appropriée. - L'élève s'exprime d'une manière compréhensible. - L'élève a bien compris le souhait du client.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de demander au client s'il se sent à l'aise.**	- L'élève explique la méthode prévue au client. - L'élève pose des questions pour savoir si le client est installé confortablement et il tient compte de ces informations lors de la suite des opérations.	- L'élève a informé le client au sujet des principales opérations. - L'élève a tenu compte des souhaits exprimés par le client.
40 % (24 P)	**L'élève effectue les tâches qui lui sont confiées avec soin.**	- L'élève nettoie et range son poste de travail. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève observe des directives d'ordre ergonomique. - L'élève connaît les risques au sein du salon de coiffure et il sait en tenir compte lors des mises à l'essai.	- L'élève a entretenu, nettoyé et rangé les outils. - L'élève a rangé et nettoyé son poste de travail. - L'élève a correctement expliqué les risques générés par la manipulation d'un outil, d'un matériel ou d'un produit.
10 % (6 P)	**L'élève manipule les matériaux d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'élève est capable de désigner les mesures à entreprendre en faveur de la protection de l'environnement.	- L'élève a désigné des mesures globalement appropriées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Orienter dans la formation et dans le métier 2 (ORFOR2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Prendre en charge le client**

Titre du module:	**Orienter dans la formation et dans le métier 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ORFOR2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de citer les démarches à suivre pour prendre en charge un client.**	- Il cite les démarches de travail au sein du salon de coiffure et il est en mesure de déduire des méthodes pour prendre en charge des clients et pour éviter, sinon pour limiter les délais d'attente.	- Il a expliqué et justifié de manière satisfaisante les différentes options d'accueil et de prise en charge d'un client.
30 % (18 P)	**L'élève sait accepter des critiques.**	- Il sait accepter des remarques critiques.	- Il réagit aux critiques de manière appropriée.
30 % (18 P)	**L'élève respecte l'environnement lorsqu'il manipule les matériaux. Il veille à adopter une posture ergonomique pendant qu'il travaille. Il sait distinguer les principales consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- Il connaît et respecte les mesures de protection de la santé, de l'environnement et les aspects économiques. - Il connaît les risques que représente le métier de coiffeur pour sa propre santé ainsi que des mesures permettant de la protéger.	- Les directives relatives au travail et aux accidents sont correctement expliquées. - Les règles relatives à la protection de l'environnement sont respectées.
10 % (6 P)	**L'élève sait gérer des informations avec discrétion.**	- Il connaît les règles de la discrétion à l'égard du client et il est en mesure de les citer.	- Il a cité des exemples appropriés de déclarations conformes aux règles de la discrétion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Appliquer les bases du shampooing (APSHA)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases du shampooing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**APSHA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
2	0,5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kennt die Wichtigkeit der drei Haarschichten. Er kann Ursachen von Strukturschädigungen benennen. Er kann kurz erläutern, weshalb wir jeden Tag Haare verlieren.**	• Er kennt die 3 Schichten des Haares und ihre Wichtigkeit. • Er kennt die Schädigungen und deren Ursachen. • Er kennt die vereinfachte Version des Haarwechsels.	• Er kann die Schichten des Haares aufzählen. • Er kann dem Kunden erklären, weshalb ein Haar glänzt. • Er kennt mögliche Ursachen einer geschädigten Haarschicht (Mindestens 3 Beispiele). • Er weiß wie viele Haare wir im Durchschnitt pro Tag verlieren.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende kennt die unterschiedlichen Produkte, Materialien und Werkzeuge und kann sie einem Verwendungszweck zuordnen.**	• Er kann die verschiedenen Produkte, Materialien und Werkzeuge benennen und ordnet sie dem Verwendungszweck zu. • Er gebraucht die Fachsprache.	• Die wesentlichen Produkte, Materialien und Werkzeuge sind korrekt benannt und der Verwendungszweck ist stimmig. • Die Fachsprache wird weitgehend benutzt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann den Kunden zur Haarwäsche bequem installieren und ihn, sowie dessen Kleidung vor Verunreinigungen schützen.**	• Er kann einen Mitschüler bequem installieren. • Er kann seine Kleidung schützend abdecken.	• Das Installieren und die Abdeckung der Kleidung war korrekt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage nach einem vorgegebenen Behandlungsplan die Haarwäsche durchzuführen.**	• Er kann die benötigten Produkte auswählen. • Die Wassertemperatur wird angemessen reguliert. • Die Mengenangaben der Produkte werden berücksichtigt. • Der Druck beim Shampoonieren ist angepasst. • Das Produkt ist vollständig ausgewaschen. • Er arbeitet zielgerichtet und berücksichtigt den Behandlungsplan. •Der Zeitrahmen wurde eingehalten. •Die hygienischen Regeln zum Säubern und Aufräumen werden berücksichtigt (Handtücher werden gewaschen, Material und Werkzeuge werden desinfiziert und eingeräumt).	• Das Produkt ist stimmig. • Alle Arbeitsschritte wurden befolgt. • Auf die Wassertemperatur wurde geachtet. • Er führt eine vollständige Reinigung durch. • Die Hygienemaßnahmen wurden eingehalten.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende geht umweltbewusst mit den eingesetzten Produkten um. Er achtet bei seiner Arbeit auf eine ergonomische Haltung und kann die wichtigsten Vorschriften zur Unfallverhütung und Sicherheitsanordnungen unterscheiden.**	• Die Regeln zum sicheren und verantwortungsvollen Umgang mit dem Wasserverbrauch, dem Material und den Werkzeugen sind bekannt und werden berücksichtigt. • Er achtet auf einen Verantwortungsvollen Wasserverbrauch. • Er beachtet ergonomische Richtlinien. • Er erkennt und beseitigt Rutschgefahr.	• Ein Ansatz zu umweltgerechten Denken ist erkennbar (z.B. Wasserverbrauch), • Er kann Fehlhaltungen erkennen. • Er bemerkt Wasser am Boden und reagiert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser un shampooing (FOCOF2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Réaliser un shampooing**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et d'appliquer sous guidance les différents matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- Il est en mesure de désigner les différents outils, matériaux et produits. - Il utilise les différents produits d'une manière appropriée.	- Il applique correctement les principaux produits sous guidance. - Il désigne correctement les produits et matériaux.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'installer le client confortablement et de le protéger des salissures de même que ses vêtements.**	- Il observe les règles en matière de protection des vêtements.	- Le client a était installé correctement. - Les vêtements ont été protégés de manière appropriée (et imperméable).
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser un shampooing en respectant un plan établi et des délais imposés.**	- Il observe les indications de dosage des produits. - Il règle la température de l'eau de manière appropriée. - Il applique une technique de lavage et de soin adaptée à la coiffure ainsi qu'au type de client. - Il effectue (toutes) les opérations avec soin. - Il fait sortir le shampooing intégralement. - Il observe les directives ergonomiques. - Il se rend compte d'un risque de glissade et l'élimine. - Il est en mesure d'appliquer les techniques du rinc¸age-massage. - Il travaille de manière ordonnée et tient compte des délais imposés.	- Les principales démarches ont été entreprises. (Sept points sur dix doivent avoir été respectés, dont obligatoirement le point concernant la température de l'eau.)
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adapter son apparence aux exigences internes de l'entreprise.**	- Il accepte les missions de manière appropriée. - Il est en mesure d'appliquer les bases d'une attitude polie et serviable à l'égard d'autrui (langage, mimique et gestes appropriés). - Il est en mesure d'appliquer les bases d'une attitude polie et serviable à l'égard d'autrui (langage, mimique et gestes appropriés). - Il connaît et applique les règles de la discrétion à l'égard du client. - Il sait se montrer à l'écoute et s'applique à éviter d'exprimer ses avis/ses jugements personnels.	- Il s'exprime de manière compréhensible et sait se montrer à l'écoute. - Il s'exprime avec politesse. - Il sait entretenir un contact visuel. - Son apparence corporelle, ses cheveux et ses ongles sont soignés. - Ses vêtements sont appropriés. - Il décrit les règles en vue d'une apparence appropriée de manière complète et correcte et il est en mesure de confronter ces exigences à ses propres conceptions. - Il a adopté une attitude convenable à l'égard du client. - Le client est à l'aise et manifeste sa satisfaction.
10 % (6 P)	**L'élève range et nettoie son poste de travail de même que le matériel utilisé.**	- Il veille à ce que son poste de travail soit propre et rangé. - Il nettoie et entretient les outils et il respecte les règles environnementales lors de la mise au rebut des matériaux. - Il entretient et lave le linge de l'entreprise.	- Son poste de travail est propre et rangé. - Les outils sont entretenus, nettoyés et rangés. - Le poste de travail a été rangé et nettoyé. - Du linge propre est disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Appliquer les bases du soin des cheveux (APSOI)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Appliquer les bases du soin des cheveux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**APSOI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
2	0,5	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maitre d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents produits ainsi que les différentes techniques et il est capable de les attribuer à une affectation, de s'en servir et de planifier la suite des étapes d'un soin des cheveux et du cuir chevelu.**	- L'élève est capable de désigner les différents produits. - L'élève est capable d'expliquer la manière dont les différents produits sont utilisés. - L'élève prépare intégralement le matériel. - L'élève s'impose des délais. - L'élève tient compte des indications. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève disposait du matériel requis. - L'élève a compris les informations du plan de traitement indiqué. - L'élève a compris le vocabulaire professionnel employé pour les soins des cheveux et du cuir chevelu.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer un soin des cheveux et du cuir chevelu de même qu'un massage approprié en suivant un plan de traitement indiqué.**	- Les produits sont adaptés au type de cheveux du client (pellicules, chute des cheveux, etc.). - L'élève tient compte des indications quantitatives des produits. - L'élève règle convenablement la température de l'eau. - L'élève applique une technique de soin adaptée au type de cheveux et à la physionomie du client. - L'élève effectue les opérations avec soin (partout). - L'élève respecte les directives d'ordre ergonomique. - L'élève détecte les risques de glissade et il les élimine. - L'élève est capable d'appliquer les techniques du massage de la tête. - L'élève travaille de manière orientée et il tient compte des délais.	- L'élève a accompli les étapes de travail essentielles (sept sur dix, dont impérativement la régulation de la température de l'eau). - L'élève a correctement suivi le plan de traitement indiqué. - L'élève a respecté des délais convenables. - L'élève a manifesté une approche systématique lors du massage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre son poste de travail en ordre, il se procure le matériel requis et il manipule les outils ainsi que les matériaux utilisés avec précaution.**	- L'élève respecte les règles en matière de nettoyage et de remise en ordre du poste de travail (balayer, mettre les serviettes à la lessive, ranger le matériel ainsi que les outils, etc.). - L'élève connaît et observe les règles d'une manipulation sereine et responsable du matériel et des outils. - L'élève connaît les règles du tri des déchets respectueux de l'environnement et il est capable de les appliquer.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail servant au nettoyage ainsi qu'à la remise en ordre du poste de travail. - L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail servant à une manipulation sereine et responsable du matériel et des outils. - L'élève a manifesté son application à trier les déchets d'une manière respectueuse de l'environnement (par exemple le papier (broyé), les plastiques, les propulseurs d'aérosols aux CFC, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser un soin des cheveux (FOCOF3)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des cheveux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de distinguer et de manipuler sous guidance les différents matériaux et les différents produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- Il manipule correctement les outils et les matériaux respectifs. - Il manipule correctement les différents produits.	- Il a correctement utilisé les principaux produits, matériaux et outils.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser le soin capillaire en fonction du plan établi et dans le respect des délais imposés.**	- Il respecte les indications de dosage des produits. - Il règle la température de l'eau de manière appropriée. - Il applique une technique de shampooing et de soin capillaire adaptée aux cheveux et au type de client. - Il effectue (toutes) les opérations avec soin. - Il fait sortir le shampooing intégralement. - Il respecte les directives ergonomiques. - Il se rend compte des risques de glissade et les élimine. - Il est en mesure d'appliquer les techniques de massage. - Il travaille de manière ordonnée et respecte les délais imposés. - Il connaît et observe les règles en vue d'une gestion responsable de la consommation d'eau, du matériel et des outils.	- Il a entrepris les principales démarches. (7 sur 10 points doivent avoir été respectés, dont obligatoirement le point concernant la température de l'eau). - Il manifeste une approche respectueuse de l'environnement (p.ex. au niveau de la consommation d'eau). - Il a respecté les principales consignes de sécurité. - Il a manipulé les outils avec soin.
40 % (24 P)	**L'élève range et nettoie son poste de travail de même que le matériel utilisé.**	- Il range et nettoie son poste de travail. - Il nettoie et entretient les outils et respecte les règles environnementales lors de la mise au rebut des matériaux. - Il entretient et lave le linge de l'entreprise.	- Le poste de travail est propre et rangé. - Les outils sont entretenus, nettoyés et rangés. - Du linge propre est disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Réaliser un soin des mains et des ongles (FOCOF4)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser un soin capillaire et une manucure**

Titre du module:	**Réaliser un soin des mains et des ongles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				
Type de formateur proposé:		Maître Coiffeur			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise. Il sait les distinguer et connaît leur affectation.**	- Il utilise correctement les différents outils et les différents matériaux. - Il applique correctement les différents produits.	- Il a correctement utilisé les principaux produits, matériaux et outils.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'installer le client confortablement et de le protéger des salissures de même que ses vêtements et de préparer son poste de travail.**	- Il respecte les règles en vue de la protection des vêtements. - Il connaît la suite des démarches sur le plan de l'utilisation des matériaux et des outils et il prépare son poste de travail.	- Il sait distinguer les différents types d'ongles. - Les vêtements ont été protégés de manière appropriée. - Le client est confortablement installé. - Les outils et le matériel sont soigneusement disposés au poste de travail.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de réaliser une manucure sous guidance et d'effectuer un massage des mains de manière autonome.**	- Il tient compte des indications. - Il demande si la pression est agréable et tient compte de cette information au cours de la suite des opérations.	- Il a compris les informations. - Il a tenu compte des souhaits exprimés par le client. - Le client manifeste sa satisfaction.
30 % (18 P)	**L'élève respecte les mesures d'hygiène. Il se montre attentionné à l'égard du client et manipule les instruments avec précaution.**	- Il connaît et observe les mesures d'hygiène indispensables dans un salon de coiffure. Il connaît les risques du métier de coiffeur pour sa propre santé, de même que les mesures à prendre pour se protéger. - Il connaît et observe les règles en vue d'une gestion responsable de la consommation d'eau et d'une manipulation sécurisée des outils et du matériel. - Il connaît et applique les règles de la discrétion à l'égard du client. - Il observe le règlement interne en matière de rangement et de nettoyage du poste de travail (balayer, enlever les serviettes, ranger le matériel et les outils, etc.).	- Il respecte les mesures d'hygiène et les consignes de sécurité. - Il manipule le matériel de manière appropriée. - Il adopte une attitude convenable à l'égard du client. - Le client est à l'aise et manifeste sa satisfaction. - Il a veillé à sa propre sécurité ainsi qu'à celle du client. - Il a bien suivi les démarches.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Appliquer les bases de la coloration 1 (BACOL1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la coloration 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACOL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents matériaux et produits de coloration (sans oxidant).**	- Il est en mesure de distinguer les différents produits et matériaux et de les classer en fonction de leur affectation.	- Il désigne les principales caractéristiques de la coloration. - La classification était correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier une coloration (sans oxydant).**	- Il établit un planning pour une Coloration (sans oxydant) sous guidance.	- Il a respecté l'ordre requis pour la mise en œuvre du planning.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se servir du méchier.**	- Il/elle peut expliquer la structure d'un méchier.	- Il/elle retrouve les couleurs.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation de produits de coloration.**	- Il est en mesure d'expliquer les règles à observer lors de la manipulation de produits de coloration. - Il connaît les mesures à prendre dans l'intérêt de sa santé. - Il range et nettoie son poste de travail.	- Il a expliqué les points essentiels à observer pour les différents produits. - Il a correctement expliqué les mesures de protection. - le poste de travail est à nouveau opérationnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des colorations au client (FOCOF5)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Réaliser des colorations au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de sélectionner le matériel approprié et d'appliquer la coloration avec précaution, en tenant compte les informations dans le fichier clients.**	- L'élève est en mesure de sélectionner le matériel. - L'élève est en mesure de mettre en œuvre la technique d'application soigneusement et proprement. - L'élève est en mesure d'expliquer les données du fichier clients. - L'élève est en mesure de tenir compte de ces informations dans le cadre de la coloration.	- Le client a été protégé des salissures. - L'élève a effectué la coloration d'une manière globalement correcte. - L'élève a proprement appliqué la couleur. - L'élève a compris les données du fichier clients. - L'élève a tenu compte des informations en question.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude correcte envers les clients et ses collègues de travail.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches de travail. - L'élève se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs. - L'élève identifie les signes d'indisposition. - L'élève demande oralement si le client est satisfait. - L'élève observe les signes non verbaux de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'élève a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'élève a manifesté une disposition à contribuer au règlement des conflits. - L'élève a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise. - L'élève a entrepris des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'expliquer son travail sur le client. Il sait apprécier s'il est capable de réagir de manière autonome ou s'il a besoin d'une assistance et 'accepter des critiques de la part de son employeur et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève retrace le déroulement des travaux qu'il a effectués. - L'élève demande de l'aide. - L'élève réagit aux critiques avec calme et sérénité. - L'élève se livre à une analyse de ces critiques.	- L'élève a retracé les principales étapes de travail. - L'élève a reconnu ses principaux points forts et faibles. - L'élève a formulé une demande d'assistance justifiée. - L'élève a réagi d'une manière appropriée aux critiques exprimées et il est en mesure d'en tirer des conséquences personnelles.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation de substances polluantes ou nuisibles à l'environnement ainsi que lors de l'utilisation de produits dangereux pour sa propre santé. Il manipule les outils, les matériaux et les produits avec précaution.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents de même que les directives d'ordre ergonomique lors de la manipulation des outils, des matériaux et des produits. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève range et nettoie son poste de travail.	- L'élève a manifesté une approche systématique des travaux. - La sécurité du client était assurée, de même que celle de l'élève. - L'élève a effectué l'ensemble des opérations d'une manière systématique. - L'élève a procédé avec précaution (risques de blessure). - L'élève a veillé à adopter une posture convenable. - Le poste de travail est à nouveau opérationnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Appliquer les bases de la coloration 2 (BACOL2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la coloration 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BACOL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents matériaux et produits de coloration (coloration d'oxydation,décoloration).**	- Il est en mesure de distinguer les différents produits et matériaux.	- Il a expliqué les principaux produits et matériaux de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'effectuer un traitement (coloration d'oxydation, décoloration) et de sélectionner les outils et les matériaux adaptés au traitement.**	• Il établit un planning pour différentes techniques de coloration. • Il sait sélectionner les outils et les matériaux appropriés pour différentes techniques.	• Il a mis en oeuvre le planning en respectant la suite des opérations. • Le choix des outils et du matériel était adapté.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation avec des produits de coloration.**	• Il respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les dispositions ergonomiques lors de la manipulation des outils, des matériaux et des produits. • Il nettoie et entrent les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. • Il range et nettoie son poste de travail.	• Il a expliqué les points principaux à respecter des différents produits. • Il a assuré la sécurité du client de même que sa propre sécurité. • Il a remis son poste de travail en état.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Réaliser des mèches et une décoloration au client (FOCOF7)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des colorations**

Titre du module:	**Réaliser des mèches et une décoloration au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF7**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de sélectionner le matériel approprié et d'appliquer la décoloration ou la technique de mèches avec précaution, en tenant compte les informations dans le fichier clients.**	- L'élève est en mesure d'expliquer les données du fichier clients. - L'élève est en mesure de tenir compte de ces informations dans le cadre de la coloration. - L 'élève est en mesure de sélectionner le matériel. - L'élève est en mesure de mettre en œuvre la technique d'application soigneusement et proprement.	- L'élève a compris les données du fichier clients. - L'élève a tenu compte des informations en question. - Le client a été protégé des salissures. - L'élève a effectué la décoloration ou la technique de mèches d'une manière globalement correcte. - L'élève a proprement appliqué la décoloration.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude correcte envers les clients et ses collègues de travail.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches de travail. - L'élève se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs. - L'élève identifie les signes d'indisposition. - L'élève demande oralement si le client est satisfait. - L'élève observe les signes non verbaux de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'élève a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'élève a manifesté une disposition à contribuer au règlement des conflits. - L'élève a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise. - L'élève a entrepris des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable lors de la manipulation de substances polluantes ou nuisibles à l'environnement ainsi que lors de l'utilisation de produits dangereux pour sa propre santé. Il manipule les outils, les matériaux et les produits avec précaution.**	- L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents de même que les directives d'ordre ergonomique lors de la manipulation des outils, des matériaux et des produits. - L'élève nettoie et entretient les outils et il met les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève range et nettoie son poste de travail.	- L'élève a manifesté une approche systématique des travaux. - La sécurité du client était assurée, de même que celle de l'élève. - L'élève a effectué l'ensemble des opérations d'une manière systématique. - L'élève a procédé avec précaution (risques de blessure). - L'élève a veillé à adopter une posture convenable. - Le poste de travail est à nouveau opérationnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1 (BATRA1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des transformations des cheveux**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BATRA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits de transformation.**	- Il connaît les différences entre les différents outils, matériaux et produits pour la transformation des cheveux.	- Le principe d'application est adapté à l'exécution de la tâche.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier différentes techniques de transformation des cheveux (simple, classique).**	• Il établit un planning pour différentes techniques de transformation des cheveux.	- Il a établi le planning dans l'ordre correct.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser différentes techniques de transformation des cheveux (simple, classique) et de déterminer les outils et le matériel adaptés.**	• Il est en mesure de déterminer et de préparer les outils et le matériel adaptés aux différentes techniques. • Il est en mesure de réaliser différentes techniques proprement et avec beaucoup de précautions.	- Le choix des outils et du matériel était juste. - Il a réalisé les démarches dans l'ordre, proprement et avec les précautions nécessaires.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes de sécurité et d'entretenir les matériaux et les outils conformément au règlement de l'entreprise.**	- Il organise les opérations à effectuer. - Il connaît et applique les règles sur le plan de l'affectation compétente des outils et des matériaux. - Il respecte les consignes de travail et de sécurité ainsi que les consignes ergonomiques lors de l'utilisation des outils. - Il connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien des outils et des appareils. - Il applique le règlement de l'entreprise concernant l'entretien et le nettoyage du poste de travail.	- Il manipule et entretient les outils et les appareils de manière orientée et compétente ainsi qu'avec beaucoup de précautions. - Il veille à la sécurité et évite les risques d'accident et de blessure. - Il nettoie et entretient les outils et les appareils. - Il met les matériaux au rebut de manière écologique. - Il range et nettoie son poste de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réaliser des transformations simples de cheveux au client (FOCOF6)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des transformations des cheveux**

Titre du module:	**Réaliser des transformations simples de cheveux au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser une mise en plis ou un brushing sous guidance.**	- L'élève sélectionne les matériaux et les produits requis en fonction des circonstances. - L'élève prépare et effectue la transformation avec beaucoup de soins et de précautions. - L'élève effectue son travail d'une manière organisée et orientée ainsi que dans les délais indiqués. - L'élève travaille de manière orientée et il respecte les délais.	- La sélection des matériaux et des produits était adaptée à la technique de transformation. - L'élève a effectué la transformation d'une manière soignée et réussie. - Les cheveux étaient secs. - La sélection des matériaux et des produits était adaptée à la technique de transformation. - L'élève a intégralement suivi les étapes de travail.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude correcte envers les clients et ses collègues de travail.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches de travail. - L'élève se concerte avec ses collègues et avec ses supérieurs. - L'élève identifie les signes d'indisposition. - L'élève demande oralement si le client est satisfait. - L'élève observe les signes non verbaux de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'élève a organisé les travaux en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la collaboration). - L'élève a manifesté une disposition à contribuer au règlement des conflits. - L'élève a sciemment observé les expressions du client et il lui a demandé s'il se sentait à l'aise. - L'élève a entrepris des mesures adaptées aux circonstances pour mettre le client à l'aise.
30 % (18 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable, d'assurer l'entretien des matériaux et des outils et de manipuler avec précaution les substances polluantes ou nuisibles à l'environnement de même que les produits dangereux pour sa propre santé.**	- L'élève connaît et applique les règles concernant l'utilisation appropriée des outils et des matériaux. - L'élève observe le règlement interne en matière de nettoyage et d'entretien du poste de travail.	- L'élève a manipulé et entretenu le matériel ainsi que les outils d'une manière orientée, appropriée et soignée. - La sécurité du client était assurée, de même que celle de l'élève, et les risques d'accident et de blessure ont été évités. - Le poste de travail est rangé et nettoyé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2 (BATRA2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des transformations des cheveux**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BATRA2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'Enseignement Technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de se familiariser avec les différents outils, matériaux et produits de transformation.**	-Il connaît les différences entre les différents outils, matériaux et produits pour la transformation des cheveux.	-Il a expliqué les principaux produits et matériaux de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de planifier différentes techniques de transformation des cheveux (spécial, moderne)**	-Il établit un planning pour différentes techniques de transformation des cheveux.	-Il a établi le planning dans l'ordre correct.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure de réaliser différentes techniques de transformation des cheveux (spécial, moderne) et de déterminer les outils et le matériel adaptés.**	-Il est en mesure de déterminer et de préparer les outils et le matériel adaptés aux différentes techniques. -Il est en mesure de réaliser différentes techniques proprement et avec beaucoup de précautions. -Il est en mesure de réaliser les différentes techniques dans les délais imposés.	-Le choix des outils et du matériel était juste. -Il a réalisé les démarches dans l'ordre, proprement et avec les précautions nécessaires. -Il a respecté le temps prévu.
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes de sécurité et d'entretenir les matériaux et les outils conformément au règlement de l'entreprise.**	-Il organise les opérations à effectuer. -Il connaît et applique les règles sur le plan de l'affectation compétente des outils et des matériaux. -Il respecte les consignes de travail et de sécurité ainsi que les consignes ergonomiques lors de l'utilisation des outils. -Il connaît et applique les consignes en matière de nettoyage et d'entretien des outils et des appareils. -Il applique le règlement de l'entreprise concernant l'entretien et le nettoyage du poste de travail.	-Il manipule et entretient les outils et les appareils de manière orientée et compétente ainsi qu'avec beaucoup de précautions. -Il veille à la sécurité et évite les risques d'accident et de blessure. -Il nettoie et entretient les outils et les appareils. -Il met les matériaux au rebut de manière écologique. -Il range et nettoie son poste de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Gérer les marchandises (FOCOF8)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la gérance et la vente des marchandises**

Titre du module:	**Gérer les marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF8**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Maître Coiffeur				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'emballer les marchandises proprement, avec soin et d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'élève sait emballer proprement des articles différents. - L'élève sait expliquer des idées d'emballage pour des circonstances différentes. - L'élève sait emballer un produit en vue d'une occasion précise.	- L'élève a correctement et proprement emballé les marchandises. - L'élève a produit des données correctes au sujet des différentes circonstances. - L'élève a produit un emballage adapté à l'occasion.
40 % (24 P)	**L'élève est en mesure d'identifier, d'entreposer correctement et de ranger les marchandises au point de vente sous guidance.**	- L'élève sait distinguer les marchandises et il identifie le produit en question. - L'élève sait enlever une ancienne étiquette et la remplacer par une nouvelle. - L'élève connaît les conditions de stockage. - L'élève connaît les règles à observer lors de l'entreposage de nouveaux produits. - L'élève sait ranger des marchandises au point de vente en respectant le principe du salon.	- L'élève a étiqueté les marchandises d'une manière bien visible et correcte. - L'élève a correctement stocké les marchandises. - L'élève a correctement rangé les marchandises. - L'élève a respecté le principe du salon.
20 % (12 P)	**L'élève est disposé à assumer des responsabilités pour les tâches qui lui sont confiées.**	- L'élève participe activement à l'organisation des tâches.	- L'élève a assumé les tâches en concertation avec les autres intervenants (au niveau des délais, de la qualité et de la coopération).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1 (TRACH1)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TRACH1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
2	0,5	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les éléments essentiels de la transformation des cheveux.**	L'élève est capable de désigner et de décrire différents éléments d'une transformation.	L'élève a désigné et décrit 50% des éléments d'une transformation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer la suite des différentes techniques de transformation.**	L'élève est capable d'expliquer la suite des différentes techniques de transformation.	L'élève a décrit les différentes techniques en employant des mots simples.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de transformation et de déterminer le matériel requis à cet effet.**	L'élève est capable de déterminer et d'utiliser les outils ainsi que les matériaux appropriés pour des transformations différentes. L'élève est capable d'appliquer soigneusement et correctement différentes techniques de transformation.	L'élève a convenablement sélectionné les outils, le matériel ainsi que la méthode de travail. L'élève a correctement effectué les travaux. L'élève a travaillé avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commenter son travail, d'accepter des critiques et d'adapter son comportement en conséquence.**	L'élève est capable de relater ce qu'il a fait. L'élève est capable d'accepter des commentaires critiques.	L'élève a commenté les principaux éléments de son travail. L'élève a convenablement réagi aux critiques exprimées et il en a tiré des enseignements personnels.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité et d'assurer l'entretien des outils et des matériaux dans le respect du règlement interne.**	L'élève connaît les règles concernant l'utilisation appropriée des outils et des matériaux et il les applique. L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles d'ordre ergonomique de rigueur lors de l'utilisation des outils. L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage et l'entretien des appareils et des outils et il les applique. L'élève respecte le règlement interne concernant le nettoyage et l'entretien du poste de travail.	L'élève a manipulé et entretenu les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et soignée. La sécurité n'était pas compromise et l'élève a évité les risques d'accident et de blessure. L'élève a assuré le nettoyage ainsi que l'entretien des outils et des appareils. L'élève a mis les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. L'élève a nettoyé son poste de travail et il l'a mis en ordre.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Réaliser une coupe de base simple au client (FOCOF9)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Réaliser une coupe de base simple au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF9**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées ainsi qu'avec les différents matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les différents outils, matériaux et produits, il sait les distinguer et les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a correctement expliqué les différentes techniques.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de déterminer une coupe de cheveux de base sous guidance en se référant aux souhaits du client, de sélectionner le matériel approprié pour la mise en œuvre, de procéder de manière systématique lors de la mise en œuvre et de réaliser la coupe de cheveux avec soin et précision.**	- L'apprenti sélectionne les outils et les matériaux appropriés en fonction des circonstances et, le cas échéant, il justifie son choix. - L'apprenti prépare et exécute les travaux avec beaucoup de soin et de précaution. - L'apprenti soumet ses travaux à un contro^le continu et il entretient en permanence la communication avec le client au cours de l'exécution.	- L'apprenti a exécuté les travaux avec soin, en respectant la suite des étapes. - L'apprenti a sélectionné les outils et les matériaux de manière appropriée. - Le client était satisfait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude prévenante à l'égard du client.**	- L'apprenti sait mener un entretien de conseil sous guidance et faire une proposition adaptée à la physionomie.	- L'apprenti a dispensé des conseils sous guidance. - L'apprenti a tenu compte des souhaits du client. - L'apprenti a fait une proposition appropriée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer son travail au client et d'évaluer s'il est en mesure d'agir de manière autonome ou s'il a besoin d'une assistance.**	- L'apprenti retrace l'exécution de ses travaux. - L'apprenti demande une assistance.	- L'apprenti a expliqué son travail au formateur de manière convenable. - L'apprenti a identifié les principaux points forts et faibles. - L'apprenti a demandé une assistance justifiée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Créer des différentes coiffures (FOCOF10)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Créer des différentes coiffures**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF10**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées ainsi qu'avec les différents outils, matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les différents outils, matériaux et produits et il est capable de les distinguer et de les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il est capable de les expliquer.	- L'apprenti a correctement attribué les différents outils, matériaux et produits. - L'apprenti a expliqué les principales techniques.
30 % (18 P)	**L'apprenti se renseigne au sujet de tendances en vogue et d'évolutions récentes.**	- L'apprenti se renseigne au sujet des tendances en vogue, de techniques et des nouveaux produits.	- L'apprenti a désigné les tendances en vogue.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour les produits et pour les techniques appropriés.**	- L'apprenti est capable de se servir des outils, des matériaux et des produits sélectionnés. - L'apprenti procède avec précaution.	- L'apprenti a effectué le travail en respectant la suite correcte des étapes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une transformation des cheveux sous guidance en se référant aux souhaits du client.**	- L'apprenti utilise les outils, les matériaux et les produits appropriés en fonction des circonstances. - L'apprenti prépare et effectue son travail avec beaucoup de soin et de précaution. - L'apprenti soumet son travail à un contrôle continu et il entretient une communication permanente avec le client au cours de l'exécution. - L'apprenti tient compte de la satisfaction du client.	- L'apprenti a soigneusement effectué son travail. - Le client était satisfait du résultat. - L'apprenti a correctement sélectionné le matériel et les produits.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2 (TRACH2)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la transformation des cheveux 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TRACH2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Atelier
1	0,5	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève distingue les éléments essentiels de la transformation des cheveux.**	- L'élève est capable d'identifier différents éléments d'une transformation.	- L'élève a désigné et décrit des éléments d'une transformation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la suite de techniques de transformation plus complexes.**	- L'élève est capable de planifier et d'expliquer la suite de différentes techniques de transformation.	- L'élève a correctement planifié les étapes essentielles. - L'élève a décrit différentes techniques en employant des mots simples.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des techniques de transformation complexes sous guidance et de déterminer le matériel requis à cet effet.**	- L'élève est capable de déterminer et d'utiliser des outils ainsi que des matériaux appropriés pour des transformations différentes. - L'élève est capable d'appliquer soigneusement et correctement différentes techniques de transformation sous guidance.	- L'élève a convenablement opté pour les outils, pour le matériel et pour la méthode de travail. - L'élève a correctement effectué les travaux. - L'élève a travaillé avec soin.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de commenter son travail et d'accepter des critiques.**	- L'élève est capable de relater ce qu'il a fait. - L'élève est capable d'accepter des commentaires critiques.	- L'élève a commenté les principaux éléments de son travail. - L'élève a accepté des critiques constructives.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude responsable, de respecter les consignes en matière de sécurité et d'assurer l'entretien des outils et des matériaux dans le respect des consignes en matière d'hygiène.**	- L'élève connaît les règles concernant l'utilisation appropriée des outils et des matériaux et il les applique. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection ainsi que les règles d'ordre ergonomique de rigueur au cours de l'utilisation des outils. - L'élève connaît les dispositions concernant le nettoyage ainsi que l'entretien des appareils et des outils et il les applique. - L'élève respecte les consignes en matière d'hygiène concernant le nettoyage et l'entretien du poste de travail.	- L'élève a manipulé et entretenu les appareils ainsi que les outils d'une manière ciblée, appropriée et soignée. - La sécurité n'était pas compromise et l'élève a évité les risques d'accident et de blessure. - L'élève a assuré le nettoyage ainsi que l'entretien des outils et des appareils. - L'élève a mis les matériaux au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève a nettoyé son poste de travail et il l'a mis en ordre de manière hygiénique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.5. - Créer un maquillage (CRMAQ)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Créer un maquillage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CRMAQ**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
1	0,5	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec différentes techniques et avec différents produits.**	-L'élève est capable de désigner différents matériaux ainsi que différents produits et de les attribuer à leur affectation. -L'élève est capable d'expliquer les techniques appliquées.	- L'élève a correctement désigné le matériel ainsi que les produits et il les a attribués à leur domaine d'affectation respectif. - L'élève a expliqué les principales techniques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative).**	- L'élève est capable de déterminer et de préparer les matériaux ainsi que les produits appropriés. - L'élève est capable d'accomplir la suite des étapes de travail d'une manière propre et soignée. - L'élève est capable d'effectuer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative) dans un délai indiqué.	- L'élève a correctement sélectionné le matériel et les produits. - L'élève a suivi les étapes de travail dans l'ordre indiqué d'une manière soignée et propre. - L'élève a respecté les indications horaires.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des critiques de la part de ses camarades et de ses enseignants et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'élève est capable d'identifier et d'accepter des déclarations critiques.	- L'élève a adopté une attitude convenable, de manière à contribuer à entretenir une ambiance positive à l'école et au sein de l'entreprise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude responsable et de tenir compte des mesures d'hygiène.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles à appliquer lors de la manipulation de produits cosmétiques. - L'élève connaît les mesures d'hygiène à appliquer dans le cadre de la mission de travail et il les respecte.	- L'élève a désigné les principaux points à observer pour les différents produits. - L'élève a correctement décrit les consignes en matière d'hygiène et il les a respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.6. - Réaliser un maquillage au client (FOCOF11)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Créer des coiffures**

Titre du module:	**Réaliser un maquillage au client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF11**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différentes techniques appliquées ainsi qu'avec les différents outils, matériaux et produits utilisés au sein de l'entreprise, il sait les distinguer et il connaît leur affectation.**	- L'apprenti connaît les différents matériaux et produits, il sait les distinguer et les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer.	- L'apprenti a correctement désigné et attribué les différents matériaux et produits. - L'apprenti a correctement désigné et expliqué les principales techniques.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative).**	- L'apprenti sait déterminer et préparer les matériaux ainsi que les produits appropriés. - L'apprenti sait accomplir la suite des étapes de travail d'une manière soignée et propre. - L'apprenti sait effectuer un soin du visage (cosmétique de soin et décorative) dans un délai indiqué.	- L'apprenti a correctement sélectionné le matériel et les produits. - L'apprenti a suivi les étapes de travail dans l'ordre indiqué d'une manière soignée et propre. - L'apprenti a respecté les indications horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accepter des critiques de la part du client et de son employeur et d'adapter son comportement en conséquence.**	- L'apprenti sait identifier et accepter des déclarations critiques.	- L'apprenti a adopté une attitude convenable, de manière à contribuer à entretenir une ambiance positive au sein de l'entreprise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser son travail sur le client sous guidance et de tenir compte des conclusions de son analyse au cours d'activités ultérieures.**	- L'apprenti retrace le déroulement de son travail.	- L'apprenti a énuméré toutes les étapes de travail dans l'ordre indiqué.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude responsable et de tenir compte des mesures d'hygiène.**	- L'apprenti sait expliquer les règles à appliquer lors de la manipulation de produits cosmétiques. - L'apprenti connaît les mesures d'hygiène à appliquer dans le cadre de la mission de travail et il les respecte.	- L'apprenti a désigné les principaux points à observer pour les différents produits. - L'apprenti a correctement décrit et respecté les consignes en matière d'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Appliquer les bases de la vente des marchandises (GVEMA)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la vente des marchandises**

Titre du module:	**Appliquer les bases de la vente des marchandises**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**GVEMA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Coiffeur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 14

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est en mesure de s'informer au sujet des différentes conditions de stockage.**	- Il sait expliquer les règles en matière de stockage des marchandises et des produits. - Il connaît les différents points de contrôle pour vérifier l'état des marchandises.	- Il a correctement exposé les règles principales. - Il a correctement exposé les principaux points de contrôle.
10 % (6 P)	**L'élève est en mesure d'emballer la marchandise proprement, avec soin et d'une manière adaptée à la situation.**	- Il sait emballer proprement les diffe´rents produits propose´s a` la vente. - Il sait expliquer des ide´es d'emballage pour des circonstances diffe´rentes. - Il sait emballer un produit pour une occasion pre´cise.	- Il a correctement et proprement emballe´ les marchandises. - Il a produit des donne´es correctes au sujet des diffe´rentes circonstances. - Il a produit un emballage approprie´ a` l'occasion.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec les différents produits en vente.**	- L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différents produits en vente.	- L'élève a expliqué les produits en vente et il a désigné les différences.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude aimable à l'égard des clients, de s'adresser à eux dans l'une des langues usuelles du pays, de se montrer prévenant à leur égard et de les interroger à propos de leurs souhaits.**	- L'élève est capable de dispenser des conseils sous guidance à propos des produits en vente en tenant compte des souhaits du client.	- L'élève a dispensé des conseils sous guidance. - L'élève a tenu compte du souhait du client.
10 % (6 P)	**L'élève assume des responsabilités pour les travaux qu'il effectue.**	- L'élève connaît ses points forts et ses points faibles dans le domaine de la vente de marchandises. - L'élève mène son entretien de vente de manière consciencieuse.	- L'élève a expliqué les nouveaux produits proposés à la vente par l'entreprise. - L'élève a mené l'entretien de vente en dispensant des explications claires et soignées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.2. - Vendre des marchandises (FOCOF12)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer la vente des marchandises**

Titre du module:	**Vendre des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCOF12**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se familiariser avec les différents produits utilisés au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les différents produits, il sait les distinguer et il sait les attribuer à leur affectation respective. - L'apprenti connaît les techniques appliquées au sein de l'entreprise et il sait les expliquer. - L'apprenti connaît les nouveaux produits.	- L'apprenti a correctement expliqué et attribué les différents produits. - L'apprenti a correctement expliqué les principales techniques.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'adopter une attitude aimable à l'égard du client, de s'entretenir avec lui dans l'une des langues usuelles du pays, de se montrer prévenant à son égard et de l'interroger à propos de ses souhaits.**	- L'apprenti sait distinguer et expliquer les différents produits proposés à la vente. - L'apprenti sait dispenser des conseils sous guidance à propos de produits proposés à la vente en tenant compte du souhait du client.	- L'apprenti a expliqué les produits proposés à la vente et il a désigné les différences. - L'apprenti a dispensé des conseils sous guidance et il a tenu compte du souhait du client.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se rendre compte de la satisfaction des clients.**	- L'apprenti s'informe verbalement à propos de la satisfaction du client. - L'apprenti observe les expressions non verbales de satisfaction et d'insatisfaction.	- L'apprenti a réussi à inciter le client à s'exprimer. - L'apprenti a correctement interprété les expressions et il a réagi de manière appropriée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 8.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**COF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Coiffeur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier sa tâche de travail.**	- L'élève établit un plan de travail faisant état des différentes étapes de travail et des indications horaires requises. - L'élève établit une liste des matériaux, des outils et des produits requis. - L'élève répond aux questions indiquées concernant le sujet. - Les indications horaires sont disponibles.	- La suite des étapes de travail était logique. - La liste du matériel, des outils et des produits était complète. - L'élève a correctement répondu à la majorité des questions concernant les connaissances professionnelles. - L'élève a proposé une planification horaire appropriée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'organiser la tête malléable et de se procurer les matériaux, les outils ainsi que les produits en se référant aux indications.**	- L'élève se procure les matériaux, les outils ainsi que les produits et il organise une tête malléable correctement préparée.	- L'élève a préparé la tête malléable en suivant les indications concernant les longueurs. - L'élève disposait de matériel, d'outils et de produits adaptés en quantités suffisantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une coloration simple (dégradé, teinture ou mèches) d'une manière compétente et organisée.**	- L'élève effectue une coloration simple. - L'élève considère: o le travail systématique (étapes de travail, disposition, etc.), o le respect des règlementations en matière de sécurité au travail. - L'élève effectue les travaux d'une manière soignée et compétente. - Le poste de travail est en ordre. - L'élève produit un résultat de coloration correct. - L'impression globale est convenable.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail prévues de manière compétente, dans le respect des délais. - La méthode était majoritairement cohérente. - La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a manipulé les appareils ainsi que les outils avec précaution. - L'élève s'est servi des produits et des appareils de manière compétente. - L'élève a soigneusement appliqué la couleur. - Après le rinçage, il n'y avait plus de résidus de couleur ni de taches sur la peau. - Le résultat de la coloration était uniforme. - L'impression globale était convenable.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une coupe de base avec la transformation adaptée (mise en pli, brushing) de manière compétente.**	- L'élève applique les techniques de coiffure suivantes pour le modèle de coupe sélectionné: o une coupe de base, o une transformation (mise en pli, brushing). - Tous les produits ainsi que toutes les techniques de coiffure et de finition sont autorisés. - Sont considérés: o le travail systématique (étapes de travail, disposition, etc.), o le respect des règlementations en matière de sécurité au travail. - L'élève effectue les travaux d'une manière soignée et compétente. - Le poste de travail est en ordre. - L'élève produit les résultats suivants: o une coupe de cheveux, o des coiffures (brushing), o une impression globale convenable.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail prévues de manière compétente, dans le respect des délais. - La méthode était majoritairement cohérente. - La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a manipulé les appareils ainsi que les outils avec précaution. - L'élève s'est servi des produits et des appareils de manière compétente. - La longueur des cheveux était adaptée. - Les contours étaient propres dans une large mesure. - Les lignes de coupe étaient identifiables et elles correspondaient au modèle. - La coiffure était convenable. - Le résultat était propre et correct. - L'impression globale était convenable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à un contrôle, de constater des défauts et de comparer le résultat par rapport à sa planification.**	- L'élève constate des erreurs. - L'élève décrit les missions de travail, le résultat du travail ainsi que la méthode appliquée au cours de la transformation. - L'élève compare le résultat.	- L'élève a constaté des erreurs manifestes. - L'élève a expliqué le travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten (z.B. Argumente zum Thema Arbeitskonflikt formulieren) - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mesurage (MESUR-F)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mesurage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MESUR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir correctement d'un mètre ruban ou d'un mètre pliant, d'effectuer des mesurages et de noter les résultats de manière cohérente.**	- L'élève opte pour l'instrument de mesure adapté à l'affectation indiquée. - L'élève comprend les unités de mesure indiquées sur l'instrument de mesure. - L'élève mesure la longueur d'une distance indiquée en se servant convenablement de l'instrument de mesure sélectionné. - L'élève note le résultat de son mesurage (nombre/unité).	- Les mesurages étaient corrects. - L'élève a noté les résultats et il les a convenablement attribués sur une esquisse.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer une surface et de la subdiviser en suivant les indications.**	- L'élève comprend les indications et il demande des précisions en cas de doute. - L'élève planifie les différentes étapes et il agit avec la précaution de rigueur. - L'élève connaît les formules requises pour déterminer une surface et il les applique. - L'élève mesure une surface indiquée et il la subdivise en suivant les indications de l'enseignant.	- L'élève a correctement mesuré et subdivisé la surface indiquée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mesurer une hauteur en tenant compte de la condition de perpendicularité.**	- L'élève soumet l'orientation horizontale ou verticale d'un objet à un contrôle en se servant d'un niveau à bulle. - L'élève est capable de se servir d'un niveau à bulle ou d'un fil à plomb pour constater les verticales. - L'élève oriente l'objet à l'horizontale/à la verticale. - L'élève effectue le mesurage.	- L'élève a établi l'orientation horizontale ou verticale de l'objet et il l'a soumise à un contrôle. - L'élève a correctement effectué les mesurages.
10 % (6 P)	**L'élève tient compte des instructions et il est capable de les mettre à profit.**	- L'élève se renseigne à propos des indications. - L'élève comprend les indications et il demande des précisions quand il n'a pas compris quelque chose. - L'élève prend connaissance des indications et il les suit.	- L'élève a pris connaissance des indications et il les a suivies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Expression orale et écrite (EXPRE-F)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Expression orale et écrite**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**EXPRE-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saluer le personnel de l'établissement scolaire ainsi que ses camarades et de prendre congé poliment en luxembourgeois, en français ou en allemand.**	- L'élève se présente en luxembourgeois, en français ou en allemand. - L'élève salue ses interlocuteurs en luxembourgeois, en français ou en allemand. - L'élève prend congé en luxembourgeois, en français ou en allemand. - L'élève emploie la formule appropriée pour s'adresser à des personnes de son entourage/de son environnement professionnel (employés, collègues de travail, personnel de l'établissement scolaire, camarades).	- L'élève s'est exprimé d'une manière compréhensible et polie. - L'élève a posé des questions d'une manière claire et compréhensible en employant l'une des trois langues. - L'élève a formulé les réponses ainsi que les explications d'une manière claire et précise. - L'élève s'est adressé à son interlocuteur d'une manière convenable (claire, polie et prévenante) et correcte dans la langue respective. - L'élève a appliqué les formules ainsi que les règles habituelles de la politesse. - L'élève a adopté une posture correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accepter une conservation téléphonique (réservation, commande, prise de rendez-vous, renseignement, demande), de prendre des notes à propos du sujet/de la raison de l'appel et, le cas échéant, de transférer l'interlocuteur/de transmettre le message vers le service compétent.**	- L'élève connaît les règles de la politesse à appliquer à l'égard de ses interlocuteurs au cours d'entretiens téléphoniques. - L'élève se présente et il demande le sujet de l'appel en luxembourgeois, en français ou en allemand. - L'élève note le nom de l'appelant, la date et l'heure de l'appel, la raison et le sujet de l'appel ainsi que le nom de la personne qui a répondu à l'appel sur une fiche d'appel. - Le cas échéant, l'élève transfère l'interlocuteur/transmet le message vers le service compétent. - L'élève termine la conservation par une prise de congé polie.	- L'élève a correctement appliqué les règles de la politesse au cours de l'entretien téléphonique (salutation, présentation, interrogations au sujet de la raison de l'appel, prise de congé, langue). - L'élève a pris note de la raison de l'appel d'une manière irréprochable. - La fiche d'appel faisait état de l'ensemble des données requises. - L'élève a pris note des données personnelles de l'appelant d'une manière irréprochable. - L'élève a transféré l'interlocuteur/transmis le message vers le service compétent. - L'élève a réussi à conclure l'entretien téléphonique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter des excuses orales et écrites en cas d'absence de l'établissement scolaire ou du poste de travail.**	- L'élève connaît les étapes à suivre pour formuler un mot d'excuse en cas d'absence et il est capable de présenter ses excuses oralement. - L'élève rédige un mot d'excuse par écrit en indiquant - son nom et son adresse, - le nom de son employeur, - l'adresse de l'entreprise, - la date de son absence - la raison de son absence. - L'élève termine le mot d'excuse par une formule de politesse. - L'élève signe son mot d'excuse.	- La présentation orale des excuses faisait état de l'ensemble des données requises et l'élève l'a clairement et poliment formulée. - Le mot d'excuse écrit était correct sous les aspects de la forme et du contenu. - La formulation était convenable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Interagir en luxembourgeois/français avec le client (INLUX-F)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Interagir en luxembourgeois/français avec le client**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INLUX-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de saluer le client en luxembourgeois et de prendre connaissance de son souhait.**	- L'élève connaît et applique correctement les formules de salutation habituelles en luxembourgeois. - L'élève comprend le souhait du client exprimé en luxembourgeois/en français et il est capable de réagir.	- L'élève a correctement salué le client en luxembourgeois. - L'élève a compris le souhait du client et le client a approuvé ses propos.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'indiquer le chemin vers le département recherché au client.**	- L'élève s'approprie le vocabulaire servant à indiquer le chemin. - L'élève est capable d'indiquer le chemin en luxembourgeois.	- L'élève a indiqué le chemin de manière compréhensible en luxembourgeois/en français. - L'élève a correctement désigné les différents départements.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dispenser des explications en luxembourgeois/en français à propos des propriétés et des prix des marchandises proposées.**	- L'élève connaît les désignations luxembourgeoises/françaises habituelles pour les unités de mesure fréquentes et il les emploie au cours de l'entretien. - L'élève indique correctement des prix en luxembourgeois/en français.	- Les indications étaient correctes et compréhensibles pour le client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel pour désigner des marchandises habituelles dans le commerce en luxembourgeois/en français.**	- L'élève connaît le vocabulaire professionnel pour désigner des marchandises habituelles dans le commerce et il est capable de l'employer en luxembourgeois/en français. - L'élève s'exprime de manière compréhensible.	- L'élève a convenablement employé le vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'entretenir avec ses camarades en luxembourgeois/en français à propos de la méthode appliquée au cours de l'entretien avec le client et des expériences qu'il a réalisées.**	- L'élève commente ses expériences au cours d'un entretien avec ses camarades.	- L'élève a décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec ses camarades.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Élargir son vocabulaire technique en français (VOTEC-F)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Élargir son vocabulaire technique en français**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VOTEC-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prononcer des expressions spécifiques dans le contexte professionnel de manière compréhensible.**	- L'élève s'exerce à la prononciation de notions compliquées, habituelles dans le contexte professionnel.	- L'élève a correctement prononcé des notions compliquées, habituelles dans le contexte professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques d'interrogation.**	- L'élève s'exerce aux différentes techniques et il les affine: - il pose des questions ouvertes et fermées en français, - il pose des questions en retour ainsi que des questions de contrôle en français. - L'élève répète les interrogations dans le cadre d'un jeu de questions et de réponses et il vérifie qu'il les emploie correctement.	- L'élève a appliqué les techniques d'interrogation dans un français correct.
20 % (12 P)	**L'élève s'exprime poliment et il emploie les formules de politesse habituelles au cours de l'entretien avec le client.**	- L'élève mémorise des formules de politesse habituelles. - L'élève est capable de reproduire les formules de politesse au cours d'un entretien. - L'élève prend des notes en conséquence.	- L'élève a employé des formules de politesse habituelles d'une manière adaptée aux circonstances.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir son vocabulaire professionnel en français et de l'employer en fonction des circonstances.**	- L'élève approfondit son vocabulaire habituel dans le domaine de la vente en français sous guidance. - L'élève note les notions par écrit et il les emploie.	- L'élève a correctement établi une liste de nouveau vocabulaire professionnel et il s'en est servi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réception marchandises, emballage et recyclage 1 (RECEM1)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise**

Titre du module:	**Réception marchandises, emballage et recyclage 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECEM1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer correctement la réception de marchandises sous guidance.**	- L'élève identifie les documents commerciaux habituels. - L'élève vérifie que les différents justificatifs correspondent aux marchandises livrées. - L'élève soumet les marchandises livrées à un contrôle sous les aspects des dégradations visibles et de l'intégralité. - L'élève vérifie la conformité des marchandises livrées, du bon de commande et du bon de livraison sous guidance. - L'élève présente un rapport oral à son supérieur et à ses collègues en cas d'anomalies lors de la livraison. - L'élève suit les instructions de son supérieur concernant la gestion ultérieure des anomalies.	- L'élève a correctement effectué le contrôle ainsi que la saisie des livraisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater la durée de stockage/la durée de conservation des marchandises livrées en se référant aux indications des dates limites de consommation et des dates de péremption.**	- L'élève désigne les notions de date limite de consommation et de date de péremption. - L'élève explique la manière dont les marchandises sont entreposées en fonction des dates de péremption.	- L'élève a correctement expliqué la durée de stockage/la durée de conservation des marchandises ainsi que les indications des dates limites de consommation et des dates de péremption.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les méthodes d'étiquetage de marchandises.**	- L'élève se renseigne à propos des différents outils d'étiquetage: - les étiquettes magnétiques, - les étiquettes électroniques, - les chaînes de sécurité, - les codes particuliers, - etc.	- L'élève a correctement identifié et expliqué les étiquetages.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réception marchandises, emballage et recyclage 2 (RECEM2)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise**

Titre du module:	**Réception marchandises, emballage et recyclage 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECEM2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de trier des emballages d'une manière autonome et règlementaire en se référant à des critères définis au préalable.**	- L'élève lit et identifie les pictogrammes. - L'élève connaît les différentes catégories des emballages, comme o les aérosols, o les emballages sous vide, o les emballages jetables, o les emballages consignés. - L'élève connaît les règles/les critères du tri des emballages correspondants et il les considère/il les applique. - L'élève effectue le tri de manière systématique et il respecte les éventuelles consignes en matière de sécurité. - L'élève trie les emballages consignés et jetables de manière compétente.	- L'élève a correctement interprété les pictogrammes. - L'élève a désigné les pictogrammes. - L'élève a correctement identifié les matériaux d'emballage. - L'élève a trié et entreposé les emballages consignés et jetables de manière compétente. - L'élève a correctement effectué le tri en respectant les consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déballer les marchandises livrées de manière compétente et avec précaution.**	- L'élève explique les dispositions concernant le stockage de groupes de marchandises particuliers (les substances dangereuses, les denrées périssables, les produits surgelés). - L'élève tient compte de l'emballage et de l'identification des produits.	- L'élève a correctement expliqué les endroits de stockage convenables. - L'élève a convenablement expliqué l'emballage ainsi que l'identification des produits.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se concerter avec ses camarades au cours de l'accomplissement des missions de travail.**	- L'élève présente les missions de travail à ses camarades d'une manière compréhensible, claire et complète sur un ton convenable.	- L'élève a clairement désigné les missions de travail et il s'est concerté avec ses camarades.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Stockage des marchandises (STOMA)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise**

Titre du module:	**Stockage des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STOMA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève veille au respect rigoureux des normes et des consignes en matière de sécurité concernant la gestion des stocks et il applique les consignes indiquées en matière d'hygiène.**	- L'élève connaît les consignes en matière d'hygiène. - L'élève applique les consignes en matière d'hygiène à l'entrepôt et à son poste de travail. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité concernant la gestion des stocks. - L'élève est capable d'attribuer les symboles/les pictogrammes habituels concernant la sécurité au travail et de les désigner. - L'élève applique les consignes en matière de sécurité. - L'élève identifie les mesures de précaution à appliquer lors de la manipulation de marchandises (manipulation particulière de matériel fragile).	- L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière d'hygiène. - L'élève a appliqué les mesures de précaution lors de la manipulation de marchandises particulières (marchandises fragiles). - L'élève a correctement décrit et respecté les consignes en matière de sécurité au travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer au stockage de marchandises sous guidance, il tient compte de l'emballage des produits et de la chaîne du froid des marchandises et il effectue des calculs servant à l'entreposage des marchandises.**	- L'élève effectue des calculs servant à l'entreposage des marchandises. - L'élève détermine le volume de marchandises à stocker de même que l'espace requis à cet effet. - L'élève est capable d'estimer la hauteur, la longueur ainsi que la largeur d'une palette de marchandises et il soumet ses estimations à des contrôles en effectuant les calculs appropriés. - L'élève range les marchandises dans les rayons en suivant les instructions. - L'élève effectue les manipulations professionnelles dans le contexte de l'entreposage de marchandises. - L'élève se familiarise avec les emballages et avec la chaîne du froid des marchandises et il en tient compte.	- Les calculs étaient corrects. - La description de la méthode du rangement des marchandises était correcte et conforme aux indications. - La position des marchandises rangées était identifiable sans difficulté. - L'élève a appliqué les techniques correctes. - L'élève a correctement décrit et considéré l'emballage ainsi que la chaîne du froid des marchandises.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'analyser le plan des stocks et, le cas échéant, de saisir les données d'actualité des stocks dans les fichiers informatiques sous guidance.**	- L'élève identifie les différentes zones de stockage sur un plan de situation. - L'élève connaît les appareils informatiques (composants d'un ordinateur et appareils périphériques) et il est capable de se servir d'un clavier. - L'élève applique les différentes fonctions du tableur et du logiciel de gestion des stocks. - L'élève saisit les données des stocks en suivant les instructions.	- L'élève a identifié les différentes zones de stockage de manière irréprochable. - L'élève a correctement complété le tableau/le fichier. - Les données saisies étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer à la rotation des marchandises sous guidance en appliquant les principes du FIFO (First In First Out).**	- L'élève se familiarise avec les méthodes de rotation de marchandises et il est capable de les décrire. - L'élève connaît les principes du FIFO et il en tient compte.	- L'élève a correctement suivi les instructions concernant la rotation des marchandises. - L'élève connaît les principes du FIFO et il les a appliqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Calcul professionnel 1 (CAPRO1)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer les calculs professionnels fondamentaux au cours du stockage et de la manipulation de marchandises.**	- L'élève est capable d'identifier l'opération de calcul à effectuer dans une situation concrète: - compter les boîtes empilées sur une palette, - compter les éléments d'une livraison, - compter plusieurs rangées de pièces empilées, - déterminer le nombre total des articles à ranger avec des palettes de n paquets de p unités, - déterminer le nombre d'articles requis pour remplir un support de vente de n boîtes de p unités, - déterminer le prix total d'une quantité indiquée dont les prix à l'unité sont connus.	- Les résultats obtenus étaient corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire les poids, les volumes ainsi que les contenants de marchandises entreposées indiquées.**	- L'élève est capable d'identifier l'unité appropriée dans une situation concrète: - contenu d'une bouteille, - poids d'une marchandise, - volume d'un emballage. - L'élève distingue le poids net, le poids brut et la tare. - L'élève soumet l'affichage de sa calculatrice à un contrôle.	- L'élève a correctement décrit les unités de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de convertir des unités de longueurs, de surfaces, de volumes et de poids.**	- L'élève connaît les principales unités ainsi que les subdivisions.	- Les conversions étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de résoudre mentalement des problèmes de calcul simples.**	- L'élève détermine la moitié d'une somme, d'un prix et d'une quantité. - L'élève détermine le double d'une somme, d'un prix et d'une quantité. - L'élève détermine 50% d'une somme, d'un prix et d'une quantité. - L'élève détermine 25% d'une somme, d'un prix et d'une quantité. - L'élève détermine un tiers. - L'élève détermine un quart.	- Les résultats obtenus étaient corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Les activités dans le dépôt (FORVE1)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Manipulation de la marchandise**

Titre du module:	**Les activités dans le dépôt**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti participe à la réception des marchandises et il est capable de vérifier la conformité entre le bon de commande, le bon de livraison et les marchandises livrées en suivant les instructions.**	- L'apprenti connaît les documents suivants: - le bon de commande, - le bon de livraison. - L'apprenti participe à la réception des marchandises, il connaît les instructions et il soumet les marchandises livrées à un contrôle en suivant les instructions. - L'apprenti soumet les marchandises livrées à un contrôle sous l'aspect des dégradations dues au transport (en suivant les instructions). - L'apprenti applique le règlement interne en cas de dégradations dues au transport. - L'apprenti effectue les contrôles de rigueur (en suivant les instructions). - L'apprenti prend note du résultat de son contrôle par écrit. - L'apprenti présente un rapport oral à son supérieur.	- L'apprenti a soumis les marchandises à un contrôle précis. - L'apprenti a suivi les instructions. - L'apprenti a pris note du résultat d'un contrôle par écrit. - L'apprenti a présenté un rapport à son supérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les dates de péremption ainsi que les dates limites de consommation des marchandises à un contrôle au moment du stockage en appliquant les règles internes de l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les règles concernant les dates de péremption dans les contextes de la vente et de la consommation des marchandises. - L'apprenti se renseigne au sujet des marchandises livrées sous les aspects des dates de péremption dans les contextes de la vente et de la consommation. - L'apprenti se renseigne au sujet du respect des règles de transport au cours de la livraison.	- L'apprenti a respecté les règles à la lettre. - L'apprenti a appliqué les règles sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les instructions concernant l'étiquetage ainsi que l'identification des marchandises dans les rayons.**	- L'apprenti se renseigne à propos des différentes formes d'emballage d'une marchandise (palette, mini-palettes, cartons, emballages à plusieurs unités, emballages sous blisters, six-packs). - L'apprenti distingue les unités de commande des unités de vente. - L'apprenti connaît les différentes instructions concernant l'étiquetage ainsi que l'identification des marchandises dans les rayons.	- L'apprenti a suivi les différentes ins-tructions concernant l'étiquetage ainsi que l'identification des marchandises dans les rayons sans commettre d'erreur.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de saisir les données concernant les marchandises livrées de manière méthodique dans les logiciels/dans les fichiers informatiques internes correspondants ou d'indiquer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie des marchandises.**	- L'apprenti planifie soigneusement la saisie des données. - L'apprenti identifie les logiciels/les fichiers internes correspondants et il s'en sert. - L'apprenti effectue la saisie en se servant du système informatique interne (en employant le vocabulaire professionnel) ou du registre d'entrée/de sortie des marchandises. - L'apprenti soumet les données saisies à un contrôle et, le cas échéant, il effectue des rectifications. - L'apprenti soumet les données saisies à un contrôle et il explique sa méthode.	- L'apprenti s'est correctement servi des logiciels/des fichiers internes correspondants. - L'apprenti a employé un vocabulaire professionnel correct. - L'apprenti a produit une planification des étapes de travail. - L'apprenti a intégralement saisi les données sans commettre d'erreur.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes internes en vigueur en matière de protection, d'hygiène et de sécurité au travail ainsi que les règlements de travail à l'entrepôt ainsi qu'à son poste de travail.**	- L'apprenti connaît les consignes internes en vigueur en matière de protection, d'hygiène et de sécurité au travail ainsi que les règlements de travail. - L'apprenti respecte les consignes à l'entrepôt ainsi qu'au poste de travail. - L'apprenti adapte son apparence personnelle en fonction du règlement interne.	- L'apprenti a rigoureusement respecté les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail. - L'apprenti a respecté les règlements de travail. - La tenue de travail de l'apprenti était correcte. - L'hygiène corporelle et capillaire de l'apprenti était convenable.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner au sujet des règles internes de la rotation des marchandises et de les appliquer convenablement.**	- L'apprenti se familiarise avec les règles internes concernant la rotation des marchandises. - L'apprenti est capable de décrire les règles. - L'apprenti connaît les principes du FIFO (First In First Out) et il les applique.	- L'apprenti a soigneusement et correctement appliqué les règles internes concernant la rotation des marchandises. - L'apprenti a appliqué les principes du FIFO de manière ciblée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer des marchandises ainsi que des emballages de manière compétente en respectant les instructions de son supérieur/de son formateur et en suivant les indications du plan des stocks interne.**	- L'apprenti effectue des calculs servant au stockage des marchandises. - L'apprenti détermine l'espace requis. - L'apprenti entrepose les marchandises en suivant les indications de son supérieur/de son formateur. - L'apprenti tient compte des indications du plan des stocks. - L'apprenti identifie des marchandises particulières et il désigne des mesures à appliquer en conséquence lors du stockage. - L'apprenti identifie l'emballage des marchandises ainsi que la chaîne du froid et il en tient compte.	- L'apprenti a entreposé les marchandises/les emballages d'une manière correcte et conforme aux instructions. - L'apprenti a correctement expliqué les mesures servant à l'entreposage de marchandises particulières et il les a correctement appliquées. - L'apprenti a correctement décrit la chaîne du froid des marchandises et il l'a respectée avec précaution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des données d'actualité concernant les stocks et de les indiquer dans les logiciels/dans les fichiers informatiques internes correspondants, respectivement d'enregistrer les mouvements de données dans le registre d'entrée/de sortie des marchandises.**	- L'apprenti est capable de se servir du matériel informatique interne. - L'apprenti opte pour les fichiers internes requis pour la saisie de données. - L'apprenti indique les données concer-nant les stocks dans les fichiers. - L'apprenti soumet les saisies à un contrôle et il désigne sa méthode.	- L'apprenti a correctement complété le tableau/le fichier. - L'apprenti a correctement saisi l'ensemble des données.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer aux commandes sous guidance et il observe les règlements/les réglementations internes lors de la saisie des données concernant les commandes.**	- L'apprenti comprend les instructions concernant la gestion de commandes et il les applique. - L'apprenti connaît les règles internes concernant la saisie de données lors des commandes de marchandises et il les applique. - L'apprenti planifie et explique les étapes de travail.	- L'apprenti a soigneusement et correctement suivi les instructions essentielles. - L'apprenti a identifié le règlement concernant la saisie de données de manière irréprochable.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Présentation des marchandises et différentes formes de distribution (PREDI)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formes de commerce et présentation de la marchandise**

Titre du module:	**Présentation des marchandises et différentes formes de distribution**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PREDI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner les formes d'organisation et d'exploitation spécifiques des points de vente indiqués.**	- L'élève désigne différentes variétés de points de vente (grand magasin, supermarché, hypermarché, magasin discount, magasin spécialisé/boutique). - L'élève est capable d'attribuer les différentes formes d'organisation aux points de vente et de les décrire brièvement.	- L'élève a correctement décrit les différences entre les formes d'organisation d'au moins deux formes d'exploitation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier les différentes méthodes de vente des différents points de vente et de les décrire brièvement.**	- L'élève connaît les méthodes de vente essentielles, il les distingue et il les désigne: - la vente traditionnelle, - le libre-service, - le libre-service assisté, - les distributeurs automatiques. - L'élève identifie des caractéristiques fondamentales des méthodes de vente des points de vente indiqués et il les attribue convenablement. - L'élève esquisse brièvement les méthodes de vente des points de vente indiqués.	- L'élève a correctement désigné les méthodes de vente de deux points de vente indiqués.
20 % (12 P)	**L'élève conserve soigneusement ses documents et il est capable de les classer en fonction d'un ordre indiqué.**	- L'élève constitue et alimente soigneusement un dossier de documents. - L'élève classe les documents en fonction d'un ordre indiqué.	- L'élève a intégralement et proprement classé les documents. - Les documents étaient disponibles pour une utilisation ultérieure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Présentation des marchandises et approvisionnement du rayon (MARAP)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formes de commerce et présentation de la marchandise**

Titre du module:	**Présentation des marchandises et approvisionnement du rayon**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MARAP**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève comprend les règles générales de la présentation de marchandises et il est capable de désigner des formes de base.**	- L'élève se familiarise avec les règles générales de la présentation de marchandises. - L'élève désigne les règles fondamentales de la présentation de marchandises.	- L'élève a désigné les règles essentielles de la présentation de marchandises. - Les indications étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève comprend les règles générales de l'agencement des marchandises et il est capable de désigner les règles de base.**	- L'élève se familiarise avec les règles générales de l'agencement des marchandises. - L'élève désigne les règles fondamentales de l'agencement des marchandises.	- L'élève a désigné les règles essentielles de l'agencement des marchandises. - Les indications étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les zones à forte circulation de celles à faible circulation.**	- L'élève connaît des propriétés de zones chaudes et de zones froides et il est capable de les désigner. - L'élève distingue des propriétés et il les classe.	- L'élève a convenablement distingué des zones chaudes de zones froides . - L'élève a correctement décrit les propriétés.
10 % (6 P)	**L'élève écoute attentivement les instructions de l'enseignant et il est capable de les mettre à profit.**	- L'élève écoute attentivement l'enseignant. - L'élève comprend les instructions et il en tient compte. - L'élève adapte sa méthode ainsi que ses étapes de travail en fonction des instructions.	- L'élève a pris connaissance des instructions de l'enseignant et il les a mises à profit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Gestion des commandes et planification (GEPLA)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formes de commerce et présentation de la marchandise**

Titre du module:	**Gestion des commandes et planification**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**GEPLA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constater la quantité de marchandises manquante et de déterminer la quantité à commander (volume, nombre, etc.).**	- L'élève détermine les marchandises à recommander, il soumet la quantité des pièces à commander à un contrôle et il établit une liste des pièces. - L'élève détermine les quantités à commander. - L'élève applique correctement les règles du calcul professionnel et il est capable de désigner la méthode de calcul appliquée. - L'élève soumet les résultats à un contrôle et il les documente.	- Les constats étaient corrects, exacts et conformes aux énoncés. - L'élève a effectué les calculs de manière irréprochable. - L'élève a accompli les étapes de travail essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir les informations requises pour les opérations de commande sous guidance et de compléter un bon de commande correspondant en suivant les indications.**	- L'élève est capable de demander les informations requises et d'en prendre note. - L'élève comprend les instructions concernant l'assemblage des informations et il les respecte. - L'élève identifie le document appelé bon de commande. - L'élève complète le bon de commande sous guidance. - L'élève est capable de désigner sa méthode.	- L'élève a pris connaissance des informations requises et il a soigneusement suivi les instructions. - Les informations étaient intégralement disponibles. - L'élève a complété le bon de commande d'une manière ciblée et soignée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier ses activités personnelles ainsi que les missions indiquées dans le contexte de l'apprentissage pour une période déterminée, de les coordonner et de les noter par écrit.**	- L'élève se renseigne au sujet des énoncés de missions indiqués dans le contexte de son apprentissage. - L'élève prend note des énoncés de missions et des délais dans un document. - Le document fait état du volume horaire et de l'endroit de la mission de travail. - L'élève intègre les temps de trajet requis, les temps de remise en ordre ainsi que les pauses dans la planification et il adapte le plan horaire en conséquence. - L'élève établit un aperçu précis des horaires.	- Les informations concernant les missions de travail indiquées ainsi que les délais à respecter étaient complètes. - La documentation de la planification horaire faisait état de l'ensemble des informations requises, elle était cohérente et correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations concernant les activités saisonnières, les jours fériés habituels au Luxembourg ainsi que les exigences (par exemple les commandes et le stockage de marchandises particulières) et les réglementations (par exemple les heures d'ouverture particulières) qui en résultent pour le commerce au détail, de structurer les données recherchées, de les documenter et de les présenter dans le cadre d'exposés.**	- L'élève se procure les informations demandées à propos des jours fériés et il les établit dans une liste. - L'élève se procure des documents concernant les aspects saisonniers au sein de son entreprise formatrice. - L'élève classe des réglementations particulières sous l'aspect des horaires d'ouverture. - L'élève recherche des informations à propos des gammes de marchandises saisonnières et occasionnelles en fonction de jours fériés et il les classe. - L'élève se réfère à des documentations cohérentes pour documenter les travaux. - L'élève est capable de commenter la documentation.	- La documentation était complète et convenable et les indications étaient correctes. - La présentation était structurée et cohérente et l'élève l'a soigneusement exposée. - L'élève a présenté et traité des documents représentatifs concernant l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Comportement dans l'environnement professionnel (ENPRO)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formes de commerce et présentation de la marchandise**

Titre du module:	**Comportement dans l'environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENPRO**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement à une mission de travail.**	- L'élève participe activement et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a accompli les tâches partielles de la mission de travail dans le respect des accords.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'accomplir les missions de travail de manière compétente.**	- L'élève met à profit des connaissances professionnelles étudiées dans le contexte de la mission de travail.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction de la mission de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réussir à communiquer avec d'autres intervenants.**	- L'élève opte pour les expressions correctes aux moments convenables. - L'élève évite les malentendus en s'exprimant clairement. - L'élève écoute attentivement.	- L'élève a confirmé son aptitude à communiquer.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'impliquer activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'implique au sein de l'équipe.	- L'élève a accompli les travaux en équipe après s'être concerté avec les autres intervenants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Activités dans le point de vente (FORVE2)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Formes de commerce et présentation de la marchandise**

Titre du module:	**Activités dans le point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à l'inventaire des stocks sous guidance.**	- L'apprenti connaît les instructions concernant l'organisation et il les suit. - L'apprenti connaît les listes d'inventaire et il les complète consciencieusement. - L'apprenti connaît les appareils d'enregistrement (électroniques) et il s'en sert, dans la mesure qu'ils soient disponibles.	- L'apprenti a suivi les instructions à la lettre. - L'apprenti a complété les listes d'inventaire avec précision. - L'apprenti s'est servi des appareils d'enregistrement d'une manière conforme au mode d'emploi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de constater des erreurs de comptage de manière autonome et de les rectifier en appliquant les règles internes.**	- L'apprenti connaît les règles internes concernant la rectification d'erreurs de comptage.	- L'apprenti a effectué les rectifications dans le respect des règles internes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de présenter une gamme de produits sous guidance d'une manière efficace pour la vente en fonction de critères indiqués.**	- L'apprenti distingue les articles suivants et il est capable de les présenter en appliquant des règles internes indiquées: - les articles de marque, - les marques commerciales, - les marques propres, - les produits blancs, - les produits phares, - les produits exclusifs. - L'apprenti planifie les étapes de travail requises.	- L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des critères indiqués au cours de la présentation et il les a soigneusement appliqués. - La présentation était ambitieuse.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer poliment en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français au contact avec le client.**	- L'apprenti connaît les règles à appliquer pour s'adresser au client aux moments de l'accueil et de la prise de congé et il les applique. - L'apprenti est capable d'appliquer les bases d'une attitude polie et prévenante (formulations, mimique, gestes). - L'apprenti est capable de s'exprimer dans les langues habituelles du pays (luxembourgeois, français, allemand) aux moments de l'accueil et de la prise de congé et d'employer des formulations adaptées pour s'adresser au client.	- L'apprenti s'est adressé au client dans une langue adaptée aux circonstances. - La salutation ainsi que la prise de congé étaient polies et prévenantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'indiquer au client qu'il est à sa disposition en établissant un contact visuel.**	- L'apprenti constate la présence du client. - L'apprenti s'applique à établir un contact visuel avec le client.	- L'apprenti a vu le client. - L'apprenti a établi un contact visuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Relation client et conseil de vente simple (RECLI)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Relation client et conseil de vente simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer aimablement et poliment en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français au contact avec les clients.**	- L'élève connaît les règles à observer pour s'adresser au client aux moments de l'accueil et de la prise de congé et il les applique. - L'élève est capable d'appliquer les règles de la politesse au moment où il s'adresse au client (formulations, mimique, gestes). - L'élève s'adresse au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français. - L'élève établit un contact visuel avec le client. - L'élève manifeste une attitude aimable à travers sa mimique et ses gestes. - L'élève applique des formules de politesse pour l'accueil et la prise de congé du client.	- L'élève s'est convenablement adressé au client. - L'élève s'est adressé au client dans la langue correcte. - La salutation ainsi que la prise de congé étaient polies et prévenantes. - Le langage corporel (mimique, gestes) était adapté aux circonstances.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se procurer un aperçu des classifications habituelles des types de clients et des types de consommateurs, de les désigner et de les expliquer.**	- L'élève connaît la subdivision: o les marchandeurs, o les je-sais-tout, o les clients agressifs, o les clients arrogants, o les clients bavards, o les clients méfiants, o les clients indécis. - L'élève explique ces notions/les caractéristiques de ces types de clients. - L'élève subdivise les types de consommateurs en tenant compte de l'âge, du sexe et des origines. - L'élève désigne des caractéristiques typiques concernant le comportement de ces types de consommateurs. - L'élève distingue les clients réguliers et les clients de passage en tenant compte de la fréquence des achats consécutifs.	- L'élève a produit une subdivision précise et conforme aux indications. - L'élève a correctement expliqué les notions. - Les descriptions étaient correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des besoins/des souhaits du client et d'en prendre connaissance.**	- L'élève est capable d'écouter. - L'élève se renseigne à propos des souhaits des clients. - L'élève demande de précisions en cas d'ambiguïté. - L'élève applique la forme d'interrogation convenable (questions précises). - L'élève s'exprime de manière compréhensible.	- L'élève a compris les souhaits du client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de guider le client d'une manière compétente (conforme aux règles indiquées) et prévenante vers le poste compétent (personne/service).**	- L'élève connaît les mesures ainsi que les règles indiquées concernant le transfert du client et il les applique.	- L'élève a appliqué la mesure du transfert du client. - L'élève a informé le client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Appliquer les techniques de vente de base (BASVE)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de vente de base**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASVE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre de connaissance des souhaits du client en interprétant également ses expressions verbales et non verbales fondamentales.**	- L'élève adopte une attitude attentive et attentionnée à l'égard du client dans le cadre d'un jeu de rôles. - L'élève prend connaissance des souhaits du client en posant des questions et en employant des formulations adaptées aux circonstances. - L'élève considère les expressions non verbales.	- L'élève a convenablement compris les souhaits. - L'élève a correctement identifié les intentions d'achat du client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de présenter au client une sélection d'articles correspondant à ses souhaits.**	- L'élève comprend les souhaits du client et il les désigne dans le cadre d'un jeu de rôles. - L'élève opte pour plusieurs articles de la gamme de produits (groupes de variétés/d'articles), il les assemble et il les présente au client. - L'élève désigne des différences au sein de la gamme de produits présentée de manière compréhensible en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.	- L'élève a présenté des articles correspondant aux souhaits du client. - L'élève a expliqué les différences au sein de la gamme de produits.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'approprier un vocabulaire professionnel complémentaire à propos des caractéristiques et des propriétés des produits.**	- L'élève met à profit des sources d'information spécialisées pour réunir le vocabulaire professionnel et il en prend note.	- L'élève a recherché du vocabulaire professionnel complémentaire à propos d'au moins deux sujets et il l'a convenablement documenté.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comparer des marchandises et de désigner leurs avantages ainsi que leurs inconvénients (prix, constitution, entretien, origine, etc.).**	- L'élève se procure des informations à propos du prix, de la constitution, de l'entretien, de l'origine et d'autres propriétés spécifiques des marchandises indiquées. - L'élève compare les marchandises en se référant aux critères indiqués et il documente leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'élève désigne des différences et il les présente.	- L'élève a correctement établi une liste d'informations essentielles. - L'élève correctement pris connaissance de différences spécifiques et il les a désignées au cours de la comparaison des marchandises.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'initier une transaction en cas de disposition à l'achat.**	- L'élève observe les réactions du client dans le cadre d'un jeu de rôles. - L'élève connaît les éléments principaux de différentes techniques de transaction comme les questions fermées, les questions de contrôle, les questions ambiguës, etc.	- L'élève a constaté la disposition à l'achat. - L'élève a correctement/convenablement posé des questions servant à initier la transaction.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Appliquer les techniques de la vente en entreprise (FORVE3)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Appliquer les techniques de la vente en entreprise**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'adresser au client de manière compétente, en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.**	- L'apprenti applique les bases de l'accueil des clients. - L'apprenti s'adapte en fonction du type de client. - L'apprenti accorde sa pleine attention au client. - L'apprenti réagit aux demandes du client en posant des questions ciblées. - L'apprenti veille à ce que le client soit à l'aise au cours de l'entretien.	- L'apprenti s'est adressé au client de manière ciblée. - L'apprenti s'est adressé au client d'une manière adaptée au type de client. - L'apprenti a mené l'entretien en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de présenter une gamme de produits correspondant au souhait du client.**	- L'apprenti prend connaissance du souhait du client en posant des questions adaptées. - L'apprenti propose un choix de marchandises correspondant aux souhaits du client. - Le nombre des pièces proposées n'est pas exagéré. - L'apprenti présente d'abord la gamme de prix moyenne. - L'apprenti réagit à l'attitude du client et il adapte les marchandises proposées en conséquence.	- L'apprenti a correctement identifié la demande du client et le client a confirmé ses propos. - L'apprenti a proposé des articles correspondant au souhait du client. - L'apprenti a convenablement expliqué les différences au sein de la gamme de produits et au niveau des prix au client.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les mesures antivol de rigueur en interne.**	- L'apprenti prend attentivement connaissance des informations concernant les outils/les mesures antivol à appliquer en interne. - L'apprenti suit les instructions internes concernant la réaction aux vols à l'étalage.	- L'apprenti a convenablement appliqué l'ensemble des mesures antivol internes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réagir aux arguments du client et de les considérer au cours de l'entretien de vente.**	- L'apprenti écoute attentivement le client. - L'apprenti explique les avantages des marchandises présentées au client. - L'apprenti réagit aux arguments du client au cours de l'entretien de vente. - L'apprenti s'exprime clairement, de manière à éviter les malentendus, les erreurs ainsi que les inadvertances.	- L'apprenti a compris et considéré les arguments du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se renseigner au sujet de la gamme de produits d'actualité dans son entreprise formatrice.**	- L'apprenti se renseigne à propos de la gamme de produits d'actualité en se référant aux sources d'informations dont il dispose.	- L'apprenti a recherché les informations concernant la gamme de produits d'actualité. - L'apprenti a effectué les travaux de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Bases des réclamations (BAREC)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Bases des réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAREC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'une réclamation/d'une demande d'échange en appliquant les règles indiquées.**	- L'élève se renseigne au sujet de la raison de la réclamation dans le cadre d'un jeu de rôles. - L'élève accuse la réception des factures des marchandises et il en vérifie l'intégralité ainsi que l'exactitude.	- La méthode était correcte. - L'élève a respecté les règles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre la justification d'une réclamation à un contrôle en appliquant les règles en vigueur.**	- L'élève constate les défauts. - L'élève vérifie la justification de la réclamation sous guidance. - L'élève connaît les conditions de garantie ainsi que les règles indiquées et il les observe.	- L'élève a soumis la justification de la réclamation à un contrôle sous guidance. - L'élève a appliqué les règles indiquées ainsi que les conditions de garantie en vigueur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de participer à la gestion de réclamations/d'échanges.**	- L'élève distingue les options de dédommagement (la réparation, la nouvelle livraison, l'indemnisation, la réduction du prix, le remboursement, le geste commercial, etc.) et il est capable de les placer dans un contexte avec la réclamation exprimée. - L'élève opte pour un type de dédommagement en fonction des circonstances et il justifie sa décision devant l'enseignant.	- L'élève a documenté et désigné les différentes étapes du traitement. - L'élève a expliqué des réclamations exprimées ainsi que des options de dédommagement d'une manière correcte et compréhensible.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre la réclamation vers le service des réclamations d'une manière compétente.**	- L'élève écoute attentivement le client dans le cadre d'un jeu de rôles. - L'élève demande des précisions au client quand il n'a pas compris une réclamation. - L'élève transmet la réclamation au service des réclamations de manière compétente.	- L'élève a transmis la réclamation au service des réclamations de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Appliquer les bases de l'encaissement (BASCA)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Appliquer les bases de l'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BASCA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes activités dans la zone d'encaissement.**	- L'élève décrit les règles de base ainsi que les règles d'encaissement généralement en vigueur. - L'élève désigne les tâches ainsi que les activités en relation avec l'encaissement. - L'élève décrit les indications du ticket de caisse à observer de manière appropriée. - L'élève désigne les indications à observer sur le ticket de caisse lors de l'acquittement.	- L'élève a correctement décrit des règles d'encaissement fondamentales et généralement en vigueur ainsi que des activités essentielles dans la zone d'encaissement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer un aperçu des différentes étapes d'un paiement en liquide et de noter ces étapes.**	- L'élève connaît les différentes étapes du paiement en liquide et il décrit la suite des opérations: o réception de l'argent liquide, o vérification du montant reçu, o remise de la monnaie de retour, o classement de l'argent dans la caisse. - L'élève connaît et désigne la subdivision et les caractéristiques techniques des pièces et des billets de banque en euro. - L'élève procède à la vérification de l'argent liquide en se référant aux éléments de sécurité en vigueur. - L'élève documente la suite des étapes.	- L'élève connaît la subdivision et il l'a correctement reproduite. - L'élève connaît les propriétés distinctives et il les a énumérées. - L'élève a considéré au moins quatre propriétés distinctives et éléments de sécurité lors du contrôle - L'élève a correctement désigné l'ensemble des étapes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les éléments de base ainsi que le déroulement d'un achat sans argent liquide dans le commerce.**	- L'élève décrit les moyens de paiement sans argent liquide (carte bancaire, carte de crédit, moyens de paiement numériques). - L'élève connaît les propriétés visuelles des cartes bancaires et des cartes de crédit servant à la sécurité: o la date de validité, o les chiffres de contrôle. - L'élève se familiarise avec les différentes étapes du paiement sans argent liquide: o introduction du moyen de paiement, o lecture des données, o introduction du code PIN, o paiement sans contact, o remise d'une quittance imprimée mentionnant le montant de la TVA. - L'élève désigne les étapes de la procédure de paiement.	- L'élève a correctement désigné les caractéristiques de contrôle des cartes de crédit. - L'élève a désigné l'ensemble des étapes de l'opération de paiement. - L'élève a convenablement expliqué au moins trois étapes d'une opération de paiement sans argent liquide.
20 % (12 P)	**En cas de problème avec les moyens de paiement utilisés, l'élève est capable de le signaler discrètement au client.**	- L'élève explique les problèmes éventuels qui peuvent se produire au cours de l'utilisation de moyens de paiement. - L'élève s'exerce à l'information du client en conséquence, en classe, sous la guidance de l'enseignant.	- L'élève a discrètement signalé des problèmes qui se sont produits.

10 % (6 P)	**L'élève prend congé du client d'une manière polie et prévenante, même si aucune vente n'a été conclue.**	- L'élève connaît les formules habituelles de prise de congé du client et il les applique. - L'élève prend congé du client d'une manière polie et prévenante, même si aucune vente n'a été conclue.	- L'élève a convenablement pris congé du client. - L'élève a employé les formules de politesse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Calcul professionnel 2 (CAPRO2)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CAPRO2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des notions simples du calcul professionnel.**	- L'élève explique les notions suivantes: o le prix d'achat, le prix de vente, la marge bénéficiaire, o le prix au rabais, l'escompte, o la taxe sur la valeur ajoutée, le prix de vente net, le prix de vente brut.	- L'élève a correctement expliqué des notions simples du calcul professionnel.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs arithmétiques de base.**	- L'élève effectue les opérations suivantes: o il applique les quatre opérateurs arithmétiques de base, o il applique une règle de trois facile, o il détermine une moyenne, o il calcule des pourcentages.	- L'élève a correctement effectué des calculs arithmétiques de base.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs commerciaux faciles.**	- L'élève effectue les calculs commerciaux faciles suivants: o il détermine un rabais en pourcentage, o il ajoute/il déduit la taxe sur la valeur ajoutée (avec le coefficient).	- L'élève a correctement effectué des calculs commerciaux.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se servir d'une calculatrice.**	- L'élève se sert d'une calculatrice o pour effectuer des opérations arithmétiques de base (addition, soustraction, division, multiplication), o pour calculer des pourcentages.	- L'élève s'est correctement servi de la calculatrice.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Appliquer les procédures de l'encaissement (FORVE4)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Appliquer les bases de la vente**

Titre du module:	**Appliquer les procédures de l'encaissement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORVE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des travaux requis pour la préparation de la caisse d'une manière autonome et responsable.**	- L'apprenti soumet la propreté du poste de travail à un contrôle au moment où il prend son service. - L'apprenti prépare la caisse, il vérifie la monnaie dont il dispose et il suit les instructions. - L'apprenti vérifie l'intégralité du petit matériel. - L'apprenti nettoie régulièrement les scanneurs ainsi que le tapis roulant. - L'apprenti s'assure qu'il dispose de matériel d'emballage.	- Le poste de travail était propre. - L'apprenti a vérifié la disponibilité du petit matériel. - L'apprenti a nettoyé les scanneurs ainsi que le tapis roulant. - Le matériel d'emballage était disponible.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer l'encaissement d'une manière réglementaire et fiable.**	- L'apprenti salue le client. - L'apprenti scanne les articles au lecteur de codes-barres. - L'apprenti saisit le code EAN. - L'apprenti saisit le code PLU (Product Look-Up Code). - L'apprenti indique clairement le montant à régler en regardant le client. - L'apprenti prend l'argent liquide, il le vérifie, il le dépose à un endroit indiqué à portée de vue du client, il saisit le montant reçu et il indique le montant à rendre. - L'apprenti remet le ticket de caisse ainsi que la monnaie à rendre au client. - L'apprenti dépose les billets de banque ainsi que la monnaie dans la caisse à la fin de l'opération. - L'apprenti établit une preuve d'achat (garantie) dans la mesure des besoins. - Si le client le souhaite, l'apprenti établit une facture indiquant le montant de la TVA. - L'apprenti remercie le client et il prend congé.	- L'apprenti a salué le client. - L'apprenti a scanné l'ensemble des articles de manière compétente. - L'apprenti a clairement indiqué le montant à régler. - L'apprenti a effectué l'encaissement de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les instructions internes en cas de dysfonctionnement du système de caisse.**	- L'apprenti connaît les instructions internes et il les suit en cas de défaillance du système.	- L'apprenti connaît les instructions et il les a correctement suivies.
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les règlements généraux et internes concernant la sécurité dans la zone d'encaissement.**	- L'apprenti connaît les différentes options pour vérifier l'authenticité d'un billet de banque. - L'apprenti suit les instructions concernant le contrôle des emballages et de leur contenu. - L'apprenti connaît les instructions internes concernant l'attitude à adopter à l'égard de clients malhonnêtes et il est capable de les désigner. - L'apprenti connaît l'attitude indiquée en interne en cas de braquage et il décrit les règles à appliquer.	- L'apprenti a soumis les billets de banque à un contrôle de manière compétente. - L'apprenti a vérifié le contenu des emballages de manière réglementaire. - L'apprenti a correctement désigné les dispositions de sécurité internes dans la zone d'encaissement. - L'apprenti a désigné et décrit des arnaques.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les moyens de paiement alternatifs les plus habituels.**	- L'apprenti désigne les moyens de paiement alternatifs les plus habituels (ticket restaurant, chèque-cadeau, etc.). - L'apprenti connaît les règlements internes concernant l'acceptation de moyens de paiement alternatifs et il les applique. - L'apprenti connaît les caractéristiques de contrôle des moyens de paiement alternatifs (date de validité, valeur, aspect, etc.) et il les vérifie soigneusement.	- L'apprenti a désigné les moyens de paiement alternatifs les plus habituels. - L'apprenti maîtrise la gestion des moyens de paiement alternatifs (acceptation, contrôle).
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de signaler poliment au client le refus de la carte de crédit par le système en respectant les règles établies par l'entreprise.**	- L'apprenti connaît les instructions internes de l'entreprise. - L'apprenti suit les instructions avec la discrétion de rigueur. - L'apprenti explique la situation au client d'une manière polie et compréhensible.	- L'apprenti connaît les instructions internes et il les a désignées. - L'apprenti a informé le client avec tact.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance d'une réclamation en appliquant les règles en vigueur ainsi que les instructions internes et de transmettre la réclamation au poste compétent.**	- L'apprenti prend connaissance des réclamations. - L'apprenti se renseigne à propos de la raison de la réclamation et il la transmet au poste compétent.	- L'apprenti a respecté les instructions internes. - L'apprenti a correctement transmis la réclamation au poste compétent.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**VE_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Commis de vente**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rechercher des informations.**	L'élève analyse la mission. L'élève réunit des informations en fonction de la mission.	L'élève a convenablement compris l'énoncé de la mission. L'élève a compris les informations essentielles, qui constituaient une base de planification appropriée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier les étapes de travail servant à l'accomplissement d'une mission de travail simple.**	L'élève établit une planification pour un entretien de vente simple, dans laquelle il indique les étapes requises pour l'exécution des travaux à effectuer sous forme de notes. L'élève tient compte des étapes essentielles requises pour l'accomplissement de la mission de travail. L'élève tient compte des délais indiqués pour la préparation.	La planification était convenable et complète. L'élève a indiqué les étapes essentielles pour mener un entretien de vente simple. L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se décider entre deux alternatives.**	L'élève opte pour une méthode alternative. L'élève justifie sa décision d'opter pour une alternative.	L'élève a désigné la méthode alternative de manière cohérente. La justification était compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de suivre la planification et d'accomplir la mission.**	L'élève accomplit la mission pratique qui lui a été confiée. L'élève mène un entretien de vente simple en adéquation avec les étapes de travail prévues. L'élève tient compte des délais indiqués.	L'élève a convenablement accompli la mission. L'élève convenablement mené l'entretien de vente simple, en respectant la planification. L'élève a respecté les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer les résultats et la planification et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève vérifie dans quelle mesure il a effectivement accompli les étapes de travail prévues au cours de l'entretien de vente simple.	L'élève a comparé la planification et le résultat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et de justifier sa méthode en employant des mots simples au cours d'un entretien professionnel.**	L'élève évalue et justifie la méthode qu'il a appliquée pour mener l'entretien de vente simple au cours de l'entretien professionnel.	La description était cohérente et fondamentalement convenable sous l'aspect de l'expression. L'élève a convenablement évalué sa méthode.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Poser des sous toitures (POSTO-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Poser des sous toitures**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**POSTO-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Salle d'instruction
2		

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue les propriétés techniques des matériaux servant à la pose de sous-toitures.**	- L'élève est capable d'expliquer les fonctions des sous-toitures. - L'élève est capable de décrire les avantages et les inconvénients des sous-toitures.	- L'élève connaît les fonctions des sous-toitures. - L'élève a attribué les sous-toitures à leurs fonctions.
40 % (24 P)	**L'élève distingue le type de la pose des sous-toitures en tenant compte des sur-couvertures.**	- L'élève fabrique les raccords de manière compétente avec les sur-couvertures adéquates. - L'élève veille à limiter les pertes.	- L'élève a posé les sous-toitures d'une manière imperméable à l'eau de pluie et compétente. - L'élève a tenu compte de la sur-couverture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'attribuer les méthodes de fixation aux sous-toitures respectives.**	- L'élève veille scrupuleusement à l'étanchéité contre le vent. - L'élève détecte les points défectueux et il élimine les défauts.	- L'élève a attribué les outils de fixation correspondants et il les a sélectionnés en quantités suffisantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Construire des planchers (CONPL-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire des planchers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CONPL-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Salle d'instruction
2		

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne les outils manuels ainsi que les machines appropriés pour la réalisation de coffrages et il est capable de s'en servir en tenant compte des aspects concernant la sécurité.**	- L'élève sélectionne les outils de manière optimale. - L'élève manipule les outils avec précaution.	- L'élève a sélectionné les outils de manière satisfaisante en fonction de la mission. - L'élève a utilisé les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a signalé les défauts des outils.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les matériaux convenant à la réalisation de coffrages.**	- L'élève dispose de connaissances à propos de matériaux complémentaires servant à la réalisation de coffrages.	- L'élève est capable de déterminer les côtés droit et gauche d'une planche.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de trier des planches de coffrage en fonction de leur qualité et de leurs dimensions.**	- L'élève trie les planches de coffrage en fonction de leurs dimensions et, le cas échéant, il enlève l'écorce.	- L'élève a mis au rebut les planches de coffrage qui accusaient des défauts de qualité considérables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des coffrages simples de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève a limité les pertes dans la mesure du possible.	- L'élève a posé le coffrage de manière compétente et il a veillé au décalage des joints de bout.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser une construction en bois (RCOBO-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser une construction en bois**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RCOBO-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier - Salle d'instruction
1		

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève sélectionne les outils servant au traitement du bois en fonction des indications de la mission et il les utilise en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève répare les défauts de faible envergure. - L'élève manipule les outils de manière compétente.	- L'élève a sélectionné les outils et il a vérifié leur conformité aux consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a signalé les défauts.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de façonner des raccords du bois simples conformément aux indications.**	- L'élève réalise des raccords du bois de qualité. - L'élève effectue les travaux dans le cadre des temps de travail indiqués. - L'élève utilise correctement les outils et les accessoires. - Les postes de travail sont en ordre.	- L'élève a produit un raccord du bois convenable sous l'aspect technologique et correspondant aux exigences sur le plan de la qualité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire des dessins simples.**	- L'élève identifie les unités de mesure. - L'élève attribue les types de matériaux et les éléments de raccordement.	- L'élève a correctement extrait les indications technologiques recherchées dans les dessins, à quelques exceptions près.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Fabriquer et produire des pièces de raccord métalliques (FAMET-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Fabriquer et produire des pièces de raccord métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FAMET-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier - Salle d'instruction
1		

Type de formateur proposé: ce module est à confier à un maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne les outils manuels servant au traitement du métal en fonction des indications de la mission et il les utilise en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève vérifie la fonctionnalité des outils et des machines. - L'élève effectue des travaux d'entretien de moindre envergure sous guidance.	- L'élève connaît les outils ainsi que les machines et il s'en est servi dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a signalé les défauts.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités massiques pour la fabrication de pièces de raccord simples à partir des indications.**	- L'élève tient compte des pertes et des sur-couvertures (subdivision des panneaux de tôle) au cours des calculs.	- L'élève a convenablement effectué les calculs, de manière à ce qu'il soit possible d'affecter une quantité suffisante de matériel pour le projet à réaliser.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer des pièces de raccord métalliques conformément aux indications et de les monter en tenant compte des règles techniques et des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève tient compte des pertes lors de la fabrication des pièces de raccord. - Les pièces de raccord sont conformes sous l'aspect des dimensions. - Les pièces de raccord sont irréprochables sous l'aspect optique. - L'élève met les restes de matériel au rebut de manière règlementaire.	- L'élève a fabriqué des pièces de raccord fonctionnelles et il les a montées de manière convenable. - L'élève a respecté les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les indications des fabricants au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire des dessins.**	- L'élève interprète correctement les dessins, les pièces de raccord fabriquées correspondent au dessin et elles sont fonctionnelles.	- L'élève a lu et compris les dessins de pièces de raccord.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Confectionner une rive déversée (ATRID-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confectionner une rive déversée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATRID-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier - Salle d'instruction
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît la méthode à appliquer pour confectionner une rive déversée.**	- L'élève est capable de déterminer les couvertures sans éprouver de difficulté. - L'élève est capable de reproduire les instructions concernant la pose d'une rive déversée sans éprouver de difficulté.	- L'élève a compris le type de pose d'une rive déversée. - L'élève connaît la pente de toit réglementaire.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de confectionner la sous-construction d'une rive déversée.**	- L'élève confectionne la sous-construction de manière autonome et il la monte correctement. - L'élève sélectionne et affecte les outils de fixation de manière autonome.	- L'élève connaît les différentes possibilités de confectionner une sous-construction de rive déversée et il a effectué le montage sous guidance. - L'élève connaît les outils de fixation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nouer une rive déversée.**	- L'élève respecte la suite chronologique pour la confection d'une rive déversée. - L'élève veille à la propreté lors de la subdivision. - La confection de la noue est irréprochable.	- L'élève a subdivisé la noue en tenant compte de la couverture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de confectionner des gorges de pierre à partir d'ébauches.**	- L'élève confectionne la noue de cœur de manière optimale avec une perforation. - L'élève est capable d'expliquer des différents traitements des bords. - Les noues de cœurs confectionnées ont une forme régulière.	- L'élève a confectionné les gorges de pierre en tenant compte de leurs bords. - L'élève a manipulé les outils de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de confectionner des rives déversées en tenant compte des instructions de pose.**	- L'élève recouvre proprement la rive déversée. - Les récipients des noues sont réguliers.	- L'élève a couvert la rive déversée en tenant compte de la couverture.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Construire une noue de cœur (ATNCO-F)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Construire une noue de cœur**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ATNCO-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier - Salle d'instruction
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de confectionner la sous-construction d'une noue de cœur.**	- L'élève confectionne la sous-construction de manière autonome et il la monte correctement. - L'élève sélectionne et affecte les outils de fixation de manière autonome.	- L'élève connaît les différentes possibilités de confectionner une sous-construction de noue et il a effectué le montage sous guidance. - L'élève connaît les outils de fixation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de nouer une noue de cœur.**	- L'élève respecte la suite chronologique pour la confection d'une noue de cœur. - L'élève veille à la propreté lors de la subdivision.	- L'élève a subdivisé et noué la noue en tenant compte de la couverture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de confectionner des gorges de pierre à partir d'ébauches.**	- L'élève confectionne la noue de cœur de manière optimale avec une perforation. - L'élève est capable d'expliquer des différents traitements des bords. - Les noues de cœurs confectionnées ont une forme régulière.	- L'élève a distingué les gorges de pierre. - L'élève a confectionné les gorges de pierre en tenant compte de leurs bords.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les instructions de pose concernant la confection de noues de cœurs.**	- L'élève détermine les couvertures sans éprouver de difficulté. - L'élève reproduit les instructions concernant la pose d'une noue de cœur sans éprouver de difficulté.	- L'élève comprend le type de pose d'une noue de cœur. - L'élève connaît la pente de toit réglementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Sécurité sur chantiers (SECURI1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Sécurité sur chantiers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SECURI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier - Salle d'instruction
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels servant à la couverture de toitures en fonction de l'énoncé et de s'en servir en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils de manière optimale. - L'élève vérifie le fonctionnement des outils. - L'élève constate des défauts. - L'élève se sert des outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.	- L'élève a convenablement opté pour les outils requis pour la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les différentes variétés d'échafaudages ainsi que leurs composants.**	- L'élève est capable de distinguer avec précision des échafaudages de travail et de protection. - L'élève est capable d'identifier des composants de base d'échafaudages de travail et de protection et de les désigner.	- L'élève a désigné des échafaudages de travail et de protection. - L'élève connaît des composants de base des variétés d'échafaudages.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les risques d'accidents sur les voies de circulation, sur les échafaudages de travail ainsi qu'aux postes de travail.**	- Les postes de travail étaient dans un état cohérent et en ordre. - Les voies de circulation étaient en ordre.	- L'élève dispose de connaissances suffisantes concernant les risques d'accidents pour ne pas compromettre sa propre sécurité, ni celle d'autres intervenants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réalisations des sous constructions (REACON1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Réalisations des sous constructions**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REACON1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier - Salle d'instruction
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève distingue les matériaux des couvertures de toitures ainsi que leur entreposage.**	- L'élève est capable de distinguer des produits naturels de produits synthétiques.	- L'élève a distingué des matériaux des couvertures de toitures sans difficulté.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'entreposer des matériaux de construction, des adjuvants, du matériel de couvertures de toitures ainsi que des pièces préfabriquées de manière règlementaire.**	- L'élève classe les matériaux de couvertures de toitures en fonction de leur variété, il les trie et il les entrepose en conséquence. - L'élève ouvre les emballages avec précaution. - L'élève entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail et ils ne dérangent personne. - L'élève considère les hauteurs d'empilage des matériaux. - L'élève entrepose les palettes d'ardoise d'une manière particulière pour les protéger des conditions météorologiques. - L'élève considère les entreposages à plat ou verticaux.	- L'élève a classé les matériaux en fonction de leur variété et il les a entreposés en conséquence. - L'entreposage des matériaux n'a pas provoqué de risque d'accident. - L'élève a entreposé les matériaux à l'abri des conditions météorologiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des couvertures simples en suivant les indications.**	- L'élève produit la couverture sans décaler les plaques outre mesure. - L'élève trie les plaques d'ardoise en fonction de leur épaisseur avant la couverture.	- L'élève a recouvert l'ouverture de la toiture dans la surface en tenant compte de la couverture. - L'élève a effectué la subdivision sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Contribuer à la préparation des chantiers en cours (FORCV1)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Approvisionner et installer des chantiers**

Titre du module:	**Contribuer à la préparation des chantiers en cours**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCV1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer des tâches partielles pour une mission professionnelle en suivant les indications et en tenant compte des procédures internes, il opte pour la quantité et pour la variété des outils, des instruments et des accessoires et pour des matériaux de couverture en se référant à des indications orales et documentées et il les prépare.**	- L'apprenti opte pour les outils de manière optimale. - L'apprenti opte pour les outils en respectant les quantités ainsi que les qualités indiquées. - L'apprenti suit les indications de manière satisfaisante.	- L'apprenti connaît les outils ainsi que les matériaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable soumettre des matériaux de couverture à des contrôles et de les entreposer de manière réglementaire, avec précaution et conformément aux conditions générales internes.**	- L'apprenti attribue les matériaux de couverture de toiture à leur variété et il les entrepose séparément. - L'apprenti ouvre les emballages avec précaution. - L'apprenti entrepose les matériaux de manière cohérente au poste de travail, de manière à ce qu'ils ne dérangent personne. - L'apprenti tient compte des hauteurs d'empilage des matériaux. - L'apprenti tient compte de l'entreposage des matériaux en positions verticale ou horizontale. - L'apprenti applique une méthode d'entreposage particulière à l'abri des conditions atmosphériques aux plaques d'ardoise.	- L'apprenti a attribué les matériaux à leur variété et il les a entreposés séparément. - L'apprenti a entreposé les matériaux de manière à ne pas compromettre la sécurité. - L'apprenti a entreposé les matériaux à l'abri des conditions atmosphériques.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'aménager des chantiers ou des secteurs de chantiers en respectant les consignes en vigueur en matière de prévention des accidents, il identifie des risques, il opte pour des équipements de protection en fonction des circonstances, il applique des mesures adaptées en cas de dégradation et il applique les circuits de transmission des informations.**	- L'apprenti identifie des risques éventuels et il les signale à ses supérieurs. - L'apprenti opte pour des équipements de protection individuelle de manière autonome en fonction des circonstances. - L'apprenti constate les défauts des appareils compromettant la sécurité.	- L'apprenti a aménagé des secteurs de chantiers sous guidance en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti trie des déchets et il les met au rebut avec précaution et de manière réglementaire.**	- L'apprenti trie les déchets avec précaution avant la mise au rebut.	- L'apprenti a attribué des déchets à leur variété.
10 % (6 P)	**L'apprenti documente sommairement les étapes de travail en appliquant les règles professionnelles en vigueur de même que les pratiques internes.**	- Les différentes étapes de travail sont clairement identifiables et l'apprenti les illustre correctement avec des esquisses.	- L'apprenti a établi les rapports de travail internes spécifiques requis.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'accomplir des missions de travail sans difficulté sur des surfaces de travail situées en altitude ou en pente.**	- L'apprenti se déplace sur des toits d'une manière sereine et réfléchie.	- L'apprenti a accompli des missions de travail sur des toits sans difficulté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Préparer et confectionner des sous-constructions pour toitures en pente (FORCV2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toitures en pente**

Titre du module:	**Préparer et confectionner des sous-constructions pour toitures en pente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCV2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève a produit des documentations de travail conformes aux pratiques internes.**	- L'élève a produit des documentations de travail conformes aux pratiques internes.	- L'élève a organisé les travaux pour des missions simples sous guidance.
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne les instruments et les techniques de connexion, respectivement les raccordements, conformément aux instructions. (*)**	- L'élève applique les techniques de connexion simples de manière autonome et conformément aux besoins de la mission.	- L'élève a sélectionné et appliqué les matériaux de fixation conformément aux instructions.
30 % (18 P)	**L'élève manipule les matériaux utilisés avec précaution et de manière économique.**	- L'élève classe les matériaux en fonction de leur type et il les réutilise à bon escient.	- L'élève a contrôlé la qualité des matériaux et il les a triés.
10 % (6 P)	**L'élève documente les étapes de travail sous forme de notes, conformément aux règles professionnelles et aux pratiques internes. (*)**	- L'élève alimente un carnet d'apprentissage d'une manière complète et ordonnée. - L'élève conserve et met à jour la documentation de travail avec soin.	- L'élève a produit des documentations de travail conformes aux pratiques internes.
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne les outils ainsi que les appareils requis pour la réalisation pratique et il les utilise en observant les aspects de sécurité. (*)**	- L'élève détecte et signale les défauts lors de la sélection des outils et des appareils et il corrige les défauts de moindre envergure. - L'élève sélectionne les outils et les appareils de manière optimale. - L'élève manipule les outils et les appareils avec précaution.	- L'élève a sélectionné les outils et les appareils d'une manière satisfaisante pour réaliser la mission en entreprise. - L'élève a utilisé les outils et les appareils en respectant les directives de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève identifie les dangers et les risques, il sélectionne des équipements de protection en fonction des missions, de manière à veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues de travail.**	- L'élève élimine les dangers et les risques qu'il a détectés sous guidance.	- L'élève a identifié les dangers et il les a signalés à ses supérieurs. - L'élève a sélectionné les équipements de protection individuelle d'une manière autonome et adaptée aux circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Préparation et réalisation des couvertures rectangulaires (PREREA2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toitures en pente**

Titre du module:	**Préparation et réalisation des couvertures rectangulaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PREREA2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier - Salle d'instruction
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différentes parties d'une toiture.**	- L'élève identifie les parties d'une toiture sans difficulté et il est capable de les décrire en se référant à leurs propriétés.	- L'élève a déterminé les parties d'une toiture en se référant à un dessin et il les a identifiées sur le terrain.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les différentes formes de toitures et il connaît leurs propriétés.**	- L'élève identifie les formes de toitures sans difficulté et il est capable de les décrire en se référant à leurs propriétés. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'une forme de toiture indiquée.	- L'élève connaît les différentes formes de toitures. - L'élève a attribué des formes de toitures aux esquisses correspondantes.
30 % (18 P)	**L'élève distingue les différents matériaux de couverture de toitures et il connaît leurs propriétés technologiques.**	- L'élève connaît les méthodes d'extraction et de production des matériaux de couverture de toitures habituels. - L'élève attribue des domaines d'affectation aux matériaux.	- L'élève a distingué les produits naturels des produits synthétiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Raccords des couvertures rectangulaires (RACCOU2)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de toitures en pente**

Titre du module:	**Raccords des couvertures rectangulaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACCOU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Atelier - Salle d'instruction
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève opte pour des outils manuels servant à la couverture de toitures en fonction de la mission, il en assure l'entretien et il les manipule en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour les outils de manière optimale. - L'élève soumet le fonctionnement des outils à un contrôle. - L'élève constate des défauts. - L'élève rectifie des défauts de faible envergure.	- L'élève a opté pour des outils d'une manière convenable en fonction de la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une double couverture et de déterminer les différents assemblages.**	- L'élève détermine les assemblages avec précision en appliquant une méthode de calcul et il les transpose sur le modèle sans difficulté. - L'élève subdivise la surface de la toiture avec une différence de hauteur d'assemblage n'excédant pas 0,5 centimètre. - L'élève trie les plaques d'ardoise en fonction de leur épaisseur. - La ligne d'assise des plaques d'ardoise est droite et elle n'accuse pas de décalage.	- L'élève a déterminé les assemblages en se référant à un recueil de formules et en observant les excédents. - L'élève s'est servi d'adjuvants sans difficulté outre mesure. - L'élève a appliqué un schéma de raccordement aux assemblages. - L'élève a produit la double couverture de manière compétente en appliquant un schéma de raccordement. - L'élève a fixé les plaques d'ardoise dans le respect des règles professionnelles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des raccords ainsi que des superstructures de manière compétente avec une double couverture rectangulaire.**	- L'élève couvre les raccords d'une manière compétente et propre sans dépasser les délais indiqués.	- L'élève a couvert les raccords ainsi que les superstructures de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Préparer et construire des couvertures avec des matériaux de couverture profilés (FORCV3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des couvertures en faible pente**

Titre du module:	**Préparer et construire des couvertures avec des matériaux de couverture profilés**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**FORCV3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève sélectionne des outils manuels pour la transformation de matériaux de couverture profilés et il les utilise en respectant les directives de sécurité. (*)**	- L'élève sélectionne les outils de manière optimale. - L'élève corrige les défauts de moindre envergure sur le plan de l'outillage. - L'élève vérifie que les outils sont utilisables. - L'élève entretient les outils de manière règlementaire.	- L'élève a sélectionné les outils d'une manière satisfaisante pour les besoins de la mission et il a détecté et signalé les lacunes représentant un risque d'accident.
20 % (12 P)	**L'élève entrepose les produits accessoires, les matériaux de couverture ainsi que les éléments préfabriqués de manière règlementaire.**	- L'élève trie les matériaux et les produits accessoires correspondants lors du stockage afin qu'ils puissent être réaffectés sans perte de temps. - Les entrepôts sont aménagés proprement et de manière sécurisée.	- L'élève a stocké les différents matériaux ainsi que les produits accessoires correspondants en tenant compte des indications des fabricants et des directives de sécurité. - L'élève a effectué le stockage de manière à ne pas risquer d'altérer la qualité du matériel. - L'élève a évité de faire courir un danger à un tiers.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les propriétés des matériaux de couverture ainsi que leurs conditions de stockage et il tient compte des indications des fabricants de même que de l'identification du matériel, également lors de la mise au rebut des résidus et des déchets.**	- L'élève classe les matériaux de couverture utilisés au sein de l'entreprise. - L'élève trie correctement les déchets, conformément aux pratiques internes.	- L'élève connaît les propriétés du matériel et il en a tenu compte d'une manière satisfaisante au cours des travaux de transformation. - L'élève a effectué la mise au rebut sans faire courir un danger à un tiers.
40 % (24 P)	**L'élève réalise des couvertures simples conformément aux instructions. (*)**	- L'élève effectue les travaux proprement et il met de l'ordre sur le chantier. - L'élève limite la production de déchets au maximum. - L'élève met les déchets au rebut de manière règlementaire. - L'élève agit avec soin et avec précaution. - L'élève respecte les délais.	- L'élève a effectué la couverture conformément aux instructions ainsi qu'aux indications d'ordre technologique. - L'élève a effectué les travaux en suivant les indications des fabricants ainsi que les règles d'ordre technologique. - L'élève a respecté les directives de sécurité. - L'élève a sécurisé le chantier. - L'élève a utilisé les outils et les produits accessoires de manière règlementaire.
10 % (6 P)	**L'élève lit des dessins simples.**	- L'élève identifie et explique les informations d'ordre technologique.	- L'élève a lu les dessins et il a reproduit les principales informations techniques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Préparation et réalisation d'étanchéité (PREREA3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des couvertures en faible pente**

Titre du module:	**Préparation et réalisation d'étanchéité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PREREA3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier - Salle d'instruction
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît et distingue des outils manuels servant à la préparation et à la production de couvertures de toitures à faible inclinaison conformément à la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève opte pour des outils de manière optimale. - L'élève rectifie des défauts réparables affectant des outils. - L'élève soumet l'état de fonctionnement des outils à un contrôle. - L'élève assure la maintenance des outils de manière règlementaire.	- L'élève a convenablement opté pour les outils servant à la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entreposer des matériaux de construction, des adjuvants, des matériaux de couverture de toitures ainsi que des pièces préfabriquées en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et des conditions résultant des circonstances.**	- L'élève opte pour des endroits d'entreposage en considérant des voies d'accès courtes de manière optimale. - L'élève connaît les indications des fabricants (température d'entreposage, hauteur d'empilage, direction de l'empilage) et il est capable de les désigner. - L'élève trie les matériaux ainsi que les adjuvants correspondants au cours de l'entreposage afin de permettre une affectation ultérieure sans perte de temps.	- L'élève a déterminé des endroits d'entreposage appropriés pour les matériaux et pour les adjuvants. - L'élève a entreposé les différents matériaux ainsi que les adjuvants correspondants en considérant les indications des fabricants. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a constaté des risques et il les a signalés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des couvertures simples en suivant les indications.**	- L'élève pose la couverture proprement et soigneusement. - L'élève vérifie les indications technologiques ainsi que les indications des fabricants. - L'élève manipule le matériel de manière rationnelle. - L'élève maintient le poste de travail en ordre et il met les déchets au rebut de manière règlementaire.	- La couverture correspondait aux exigences technologiques et aux indications des fabricants.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique.**	- L'élève effectue le contrôle de manière autonome. - L'élève propose des améliorations et il prend connaissance d'autres propositions.	- L'élève connaît des critères de qualité. - L'élève a soumis le travail à un contrôle quand il y était invité et il a constaté des problèmes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Raccors d'étanchéité (RACETA3)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Produire des couvertures en faible pente**

Titre du module:	**Raccors d'étanchéité**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACETA3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Toiture –Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier - Salle d'instruction
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les suites technologiques des étapes servant à l'établissement de différents raccords et à leur pose sous les aspects du matériel et des indications des fabricants.**	- L'élève est capable de décrire les suites des étapes indiquées par les fabricants pour la production et pour la pose des différents matériaux.	- L'élève a établi des raccords convenables sous les aspects de la forme et des dimensions. - L'élève a identifié la pose ainsi que les détails des différents matériaux de couverture faiblement inclinés.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les instructions d'exécution servant à la couverture de toitures à faibles inclinaisons (plaques ondulées en fibres-ciment).**	- L'élève identifie les consignes à respecter en matière de prévention des accidents ainsi que les instructions d'exécution de manière autonome en fonction des circonstances. - L'élève suit sereinement les instructions d'exécution en fonction de la mission.	- L'élève a identifié les accessoires requis pour le respect des consignes en matière de prévention des accidents en fonction des circonstances. - L'élève a suivi les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les instructions d'exécution au cours de la préparation des travaux servant à la couverture de toitures à faibles inclinaisons. - L'élève a identifié les risques ainsi que les défauts résultant d'une mauvaise observation des consignes en matière de prévention des accidents.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les détails de dessins simples et de documents de fabricants.**	- L'élève lit les documents des fabricants ainsi que les dessins d'une manière attentive et autonome. - L'élève est capable de répondre à des questions individuelles concernant la construction en se référant au dessin. - L'élève est capable de reproduire ce qu'il a lu de manière compréhensible.	- L'élève a lu les dessins ainsi que les documents des fabricants et il en a pris connaissance en suivant les indications.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Préparer et couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment (FORCV4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**

Titre du module:	**Préparer et couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCV4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève sélectionne les outils manuels pour la transformation de couvertures de toits en tuiles ou en tuiles en ciment et il les utilise dans le respect des directives de sécurité. (*)**	- L'élève manipule les outils et les appareils avec précaution. - L'élève entretient et prépare les outils et les appareils de manière autonome (changement du disque abrasif ou chargement des accus).	- L'élève a sélectionné les outils et les appareils sous guidance. - L'élève a utilisé les outils dans le respect des directives de sécurité. - L'élève a mis les outils et les appareils à l'abri des conditions atmosphériques.
20 % (12 P)	**L'élève détermine les subdivisions dans le cadre de la mission en tenant compte des indications des fabricants et il effectue des calculs pour déterminer les quantités de mases en vue de la production de couvertures de toits en tuiles ou en tuiles en ciment. (*)**	- L'élève effectue les calculs d'une manière autonome. - L'élève tient compte des indications des fabricants.	- L'élève a effectué les calculs servant à la réalisation de couvertures de toits sous guidance, dans le cadre de la mission.
10 % (6 P)	**L'élève distingue les matériaux de couverture ainsi que leurs conditions de stockage et de mise au rebut en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'élève distingue les différents matériaux de couverture et il les classe en fonction de leur type. - L'élève trie correctement les déchets en respectant les pratiques internes.	- L'élève connaît les propriétés du matériel et il en a tenu compte d'une manière satisfaisante lors des travaux de transformation. - L'élève a effectué la mise au rebut sans faire courir de danger à des tiers et dans le respect de l'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève réalise des couvertures avec les raccordements correspondants conformément aux instructions.**	- L'élève effectue les travaux sans difficulté dans un délai approprié. - L'élève veille à limiter le gaspillage et les pertes. - L'élève nettoie son poste de travail.	- L'élève a réalisé les couvertures et les raccordements d'une manière compétente, en appliquant les directives de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève lit des dessins.**	- L'élève sait intégrer les informations assimilées lors de la lecture dans le processus de travail.	- L'élève a intégralement lu et compris les dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Préparation et réalisation des couvertures en tuiles (PREREA4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**

Titre du module:	**Préparation et réalisation des couvertures en tuiles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PREREA4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier - Salle d'instruction
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît et distingue des outils manuels servant à la production de couvertures de toitures avec des tuiles et des tuiles en ciment, il les sélectionne en fonction de la mission et il s'en sert en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève est capable d'assurer la maintenance ainsi que la préparation des outils et des machines de manière autonome (remplacement du disque abrasif ou chargement de l'accumulateur). - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève connaît des outils ainsi que des machines servant à l'utilisation de tuiles et de tuiles en ciment et il s'en est servi en respectant les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a protégé les outils ainsi que les machines des conditions météorologiques.
40 % (24 P)	**L'élève connaît la suite des étapes de la couverture d'une toiture avec des tuiles et des tuiles en ciment sous les aspects du matériel et des indications des fabricants et il est capable de l'appliquer sur un modèle.**	- L'élève explique les couvertures et il les produit de manière compétente en appliquant la suite correcte des étapes. - L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre une toiture en tuiles, respectivement en tuiles en ciment.	- L'élève connaît les suites d'étapes servant à la production de couvertures avec des tuiles et avec des tuiles en ciment. - L'élève a couvert un modèle en considérant la couverture minimale.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des subdivisions avec des couvertures de toitures en suivant les indications des fabricants et il détermine des quantités en suivant des indications correspondant à la mission.**	- L'élève effectue les calculs sans accuser d'anomalie d'envergure. - La méthode de calcul est identifiable. - L'élève est capable d'attribuer des unités de mesure. - L'élève applique des formules servant aux calculs. - L'élève est capable d'effectuer des calculs de manière autonome.	- L'élève a déterminé des quantités ainsi que les subdivisions correspondantes d'une toiture en tuiles, respectivement en tuiles en ciment, en se référant à un recueil de formules sous guidance. - L'élève a appliqué des formules servant aux calculs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entreposer des matériaux de construction, des adjuvants, des matériaux de couverture de toitures ainsi que des pièces préfabriquées en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et des conditions résultant des circonstances.**	- L'élève considère les hauteurs d'empilage au cours de l'entreposage, il constate des risques éventuels et il les élimine. - L'élève quitte l'entrepôt dans un état propre après la fin de l'entreposage et il nettoie des souillures éventuelles qu'il n'a pas provoquées lui-même.	- L'élève a correctement entreposé des matériaux ainsi que des adjuvants en suivant les indications correspondantes des fabricants.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Raccords des couvertures en tuiles (RACCOU4)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant avec des tuiles et tuiles en ciment**

Titre du module:	**Raccords des couvertures en tuiles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACCOU4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier - Salle d'instruction
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'affectation de tuiles et de tuiles en ciment avec différents raccords conforme aux indications des fabricants.**	- L'élève est capable de désigner la méthode appliquée pour l'établissement de raccords de manière compréhensible.	- L'élève a compris l'établissement de différents raccords et il l'a expliqué.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des couvertures avec les raccords correspondants en suivant les indications.**	- L'élève évite les ruptures ainsi que le gaspillage au cours de la production et il exécute le travail qui lui est confié dans un délai convenable.	- L'élève a établi différents raccords de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents ainsi que les instructions d'exécution à suivre pour la couverture de toitures avec des tuiles et avec des tuiles en ciment.**	- Les explications des consignes en matière de prévention des accidents à respecter et des instructions d'exécution à suivre sont correctes.	- L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents avec les couvertures en tuiles et en tuiles en ciment respectives et il les a attribuées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des tuiles en fonction de la forme, du matériel et des consignes en matière de mise au rebut.**	- L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients des tuiles et des tuiles en ciment. - L'élève connaît des tuiles moulées et des pièces ajustées ainsi que leur affectation.	- L'élève a distingué des tuiles et des tuiles en ciment en fonction de leur forme et de leur variété.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire des dessins.**	- L'élève est capable d'expliquer des dessins de manière compréhensible.	- L'élève a intégralement lu et compris des dessins.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Préparation et réalisation des couvertures en ardoises "mode allemand" (PREREA5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant en ardoises**

Titre du module:	**Préparation et réalisation des couvertures en ardoises "mode allemand"**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PREREA5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier - Salle d'instruction
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les outils servant au traitement de l'ardoise naturelle et il est capable de les manipuler et d'en assurer l'entretien ainsi que la maintenance dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève est capable d'assurer la maintenance ainsi que la préparation des outils et des machines de manière autonome. - L'élève signale les défauts. - L'élève manipule les outils et les machines avec précaution.	- L'élève connaît les outils manuels ainsi que les machines servant au traitement de plaques d'ardoise naturelle et il les a manipulés de manière autonome, dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a protégé les outils ainsi que les machines des conditions atmosphériques.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les suites des étapes de la couverture d'un toit avec des plaques d'ardoise naturelle ainsi que les composants intégrés et les pièces d'équipement correspondants.**	- L'élève respecte scrupuleusement les indications des fabricants concernant les suites des étapes du montage et de la couverture des composants intégrés et des pièces d'équipement avec des plaques d'ardoise naturelle. - L'élève justifie sa méthode.	- L'élève connaît les types de montage et de couverture des différents composants intégrés et des différentes pièces d'équipement avec des plaques d'ardoise naturelle de même que les suites des étapes servant à la couverture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de dessiner des détails de construction de raccordements sur des composants intégrés et sur des pièces d'équipement de couvertures imbriquées.**	- Les dessins sont propres. - Le dimensionnement et les légendes sont complets. - L'élève représente correctement les matériaux.	- Les détails de construction des raccordements sur les composants intégrés et sur les pièces d'équipement sont identifiables pour des tiers et l'élève les a dessinés de manière compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Raccords des couvertures en ardoises "mode allemand" (RACCOU5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant en ardoises**

Titre du module:	**Raccords des couvertures en ardoises "mode allemand"**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**RACCOU5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Salle d'instruction
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'esquisser des détails de bords de toitures à couverture allemande.**	- L'élève déduit des informations techniques requises de manière autonome en consultant des indications, des documents ainsi que des objets existants. - L'élève établit le dessin proprement. - L'élève présente des lignes dissimulées de manière règlementaire. - L'élève respecte l'échelle.	- L'élève a dessiné les détails d'une toiture de manière à ce qu'ils soient identifiables et compréhensibles pour d'autres intervenants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des couvertures allemandes avec les bords correspondants.**	- L'élève produit proprement la couverture. - L'élève est capable de déterminer des bords en ardoise sans difficulté. - L'élève trie des plaques d'ardoise en fonction de leur épaisseur. - L'élève veille au décalage des talons au cours de la couverture. - L'élève produit une surface de toiture esthétique.	- L'élève connaît les inclinaisons minimales et maximales des assemblages, il les a déterminées et il les a appliquées. - L'élève a subdivisé des toitures en considérant la couverture. - L'élève a produit des surfaces de toitures ainsi que des bords de toitures en appliquant un schéma de raccordement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique.**	- L'élève constate des erreurs et il les rectifie de manière autonome. - L'élève est capable de désigner l'origine d'une erreur.	- L'élève a constaté des erreurs et il les a rectifiées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser une couverture en ardoises naturelles (FORCV5)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couvrir un versant en ardoises**

Titre du module:	**Réaliser une couverture en ardoises naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCV5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît et entretient les outils habituellement utilisés au sein de l'entreprise pour le traitement de l'ardoise naturelle, dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti sélectionne les outils de manière optimale. - L'apprenti élimine les défauts réparables des outils de manière autonome. - L'apprenti contrôle la fonctionnalité des outils. - L'apprenti assure la maintenance des outils de manière réglementaire.	- L'apprenti a convenablement sélectionné les outils pour la mission, il a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'apprenti a éliminé les défauts de moindre envergure. - L'apprenti a manipulé les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les types de pose utilisés au sein de l'entreprise pour l'ardoise naturelle et de respecter les suites des étapes de travail en fonction du matériel pour la couverture d'un toit avec des plaques d'ardoise naturelle.**	- L'apprenti accomplit les travaux dans un délai convenable, sans éprouver de difficulté. - L'apprenti veille à limiter les pertes. - L'apprenti réaffecte les déchets réutilisables de manière rationnelle. - L'apprenti nettoie son poste de travail.	- L'apprenti a réalisé la couverture de manière autonome, conformément aux indications technologiques. - L'apprenti a effectué les travaux conformément aux indications du fabricant et dans le respect des règles technologiques. - L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a sécurisé le chantier. - L'apprenti a utilisé les outils et les accessoires de manière réglementaire.
20 % (12 P)	**L'apprenti accepte les indications usuelles au sein de l'entreprise pour la couverture de toits avec des plaques d'ardoise naturelle, il est capable de les appliquer, il lit des documents, des dessins et des esquisses servant à l'accomplissement de la mission et il en extrait les informations requises.**	- L'apprenti extrait des informations de manière autonome et il les met à profit. - L'apprenti n'a pas de mal à gérer les informations.	- L'apprenti a extrait les informations requises des documentations habituellement utilisées au sein de l'entreprise. - L'apprenti a compris les informations sans avoir besoin d'assistance outre mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner des couvertures simples en ardoise naturelle de manière autonome.**	- L'apprenti effectue intégralement le dimensionnement sans éprouver de difficulté. - L'apprenti veille à la rationalité (dimensions inutiles). - L'apprenti effectue le dimensionnement d'une manière propre, cohérente et facilement lisible pour un tiers.	- L'apprenti a produit des esquisses, des légendes et des dimensionnements utiles pour les formes de toitures.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des couvertures en ardoise avec les raccordements correspondants.**	- L'apprenti effectue les travaux proprement et il veille à la propreté du poste de travail. - L'apprenti nettoie le poste de travail, une fois les travaux accomplis. - L'apprenti limite les déchets au minimum. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière réglementaire. - L'apprenti fait preuve de précaution et d'attention. - La couverture est régulière. - L'apprenti trie les tuiles.	- L'apprenti a réalisé les couvertures avec les raccordements de manière compétente et dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Préparation et réalisation des couvertures en ardoises naturelles (PREREA6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couverture en ardoises avec raccords**

Titre du module:	**Préparation et réalisation des couvertures en ardoises naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PREREA6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier - Salle d'instruction
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève connaît les outils servant au traitement de l'ardoise naturelle et il est capable de les manipuler et d'en assurer l'entretien ainsi que la maintenance dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève sélectionne les outils de manière optimale. - L'élève élimine les défauts des outils dans la mesure du possible. - L'élève vérifie l'opérationnalité des outils. - L'élève assure la maintenance des outils de manière réglementaire. - L'élève désigne les outils en employant les termes professionnels appropriés. - L'élève connaît les consignes en matière de prévention des accidents à observer lors de la manipulation des outils.	- L'élève a convenablement sélectionné les outils pour la mission, il a détecté les défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire les différents types de pose de l'ardoise naturelle ainsi que les suites des étapes déterminées par le matériel pour la couverture d'un toit avec des plaques d'ardoise naturelle.**	- L'élève respecte scrupuleusement les suites des étapes indiquées par les fabricants pour la pose des plaques d'ardoise naturelle. - L'élève est capable d'expliquer sa méthode.	- L'élève connaît les différentes couvertures en ardoise naturelle ainsi que les suites des étapes servant à la couverture.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réaliser des modèles d'exercice à l'échelle.**	- L'élève réalise les modèles d'exercice d'une manière propre et cohérente.	- L'élève a réalisé les modèles d'exercice en entant compte de la couverture. - La méthode des lacets était clairement identifiable. - L'élève a respecté les consignes concernant la pose. - L'élève a respecté l'échelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Raccords des couvertures en ardoises naturelles (RACCOU6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couverture en ardoises avec raccords**

Titre du module:	**Raccords des couvertures en ardoises naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RACCOU6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métiers de la toiture
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Atelier - Salle d'instruction
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève manipule des outils servant à la transformation d'ardoise naturelle et il en assure l'entretien ainsi que la maintenance en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève rectifie des défauts réparables affectant des outils de manière autonome. - L'élève manipule des outils ainsi que des machines avec précaution.	- L'élève a opté pour des outils de manière autonome. il s'en est servi avec la précaution de rigueur et il a respecté les consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a signalé des défauts. - L'élève a entreposé les outils d'une manière sécurisée, à l'abri des conditions météorologiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des couvertures imbriquées avec des composants insérés et superposés des plus variés.**	- L'élève produit une couverture propre. - L'élève est capable de déterminer des bords en ardoise sans difficulté. - L'élève trie des plaques en ardoise en fonction de leur épaisseur. - L'élève veille au décalage des talons au cours du recouvrement. - L'élève produit la surface d'une toiture de manière esthétique.	- L'élève a subdivisé des toitures en tenant compte des excédents. - L'élève a produit des couvertures avec des composants insérés et superposés de manière compétente en appliquant un schéma de raccordement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une couverture imbriquée à une toiture en ardoise naturelle avec une corniche interrompue.**	- L'élève considère les instructions. - L'élève effectue le recouvrement proprement et sans décalage anormal des talons.	- L'élève a suivi les étapes de la méthode. - L'élève a produit une couverture de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer son travail de manière critique.**	- L'élève constate des erreurs commises au cours de son travail de manière autonome et, le cas échéant, il les rectifie. - L'élève considère l'esthétisme au cours du contrôle et de l'évaluation.	- L'élève a évalué son travail de manière réaliste. - L'élève a constaté des erreurs commisses au cours de son travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Accomplir une couverture en ardoises naturelles avec raccords (FORCV6)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Couverture en ardoises avec raccords**

Titre du module:	**Accomplir une couverture en ardoises naturelles avec raccords**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCV6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les outils servant à traiter l'ardoise naturelle et il est capable de les manipuler et de les entretenir dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'apprenti assure la maintenance des outils et des machines de manière autonome. - L'apprenti manipule les outils et les machines avec précaution.	- L'apprenti était en mesure de sélectionner la grande majorité des outils et des machines de manière autonome. - L'apprenti a manipulé les outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a protégé les outils et les machines des conditions atmosphériques.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de la couverture d'un toit avec des plaques d'ardoise naturelle et du montage des remplissages et des superstructures correspondantes.**	- L'apprenti est capable d'expliquer et de justifier les méthodes de montage et de couverture des remplissages et des superstructures.	- L'apprenti connaît la suite des étapes de la couverture des remplissages et des superstructures et il l'a appliquée.
20 % (12 P)	**L'apprenti lit les documents, les dessins ainsi que les esquisses d'usage au sein de l'entreprise, servant à la couverture d'un toit, des remplissages et des superstructures avec des plaques d'ardoise naturelle correspondantes et il est capable d'en extraire l'ensemble des informations requises.**	- L'apprenti extrait des informations de manière autonome et il les met à profit. - L'apprenti n'a pas de mal à gérer les informations.	- L'apprenti a extrait les informations requises pour la couverture de remplissages et de superstructures des documentations habituellement utilisées au sein de l'entreprise. - L'apprenti a compris les informations sans avoir besoin d'assistance outre mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner des couvertures en ardoise naturelle avec des remplissages différents et avec superstructures différentes de manière autonome.**	- L'apprenti effectue intégralement le dimensionnement sans éprouver de difficulté. - L'apprenti veille à la rationalité (dimensions inutiles). - L'apprenti effectue le dimensionnement d'une manière propre, cohérente et facilement lisible pour un tiers.	- L'apprenti a produit des esquisses, des légendes et dimensionnements utiles pour les formes de toitures ainsi que pour leurs remplissages et pour leurs superstructures.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des couvertures en ardoise naturelle avec des remplissages très différents et avec des superstructures très différentes sur des chantiers de l'entreprise.**	- L'apprenti accomplit les travaux dans un délai convenable, sans éprouver de difficulté. - L'apprenti veille à limiter les pertes. - L'apprenti réaffecte les déchets réutilisables de manière rationnelle. - L'apprenti nettoie son poste de travail de manière autonome.	- L'apprenti a réalisé les couvertures avec leurs remplissages et avec leurs superstructures de manière compétente, dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'apprenti a nettoyé son poste de travail. - L'apprenti a mis au rebut les déchets de manière réglementaire, conformément aux dispositions en vigueur au sein de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Couvreur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage das Projekt (Aufgabenstellung) anzugehen und richtet seinen Arbeitsplatz unter Betracht der UVV ein.**	- selbstständiger respektiv pünktlicher Arbeitsbeginn. - Werkzeuge werden auf ihre Brauchbarkeit geprüft und gegebenfalls in Stand gesetzt. - Arbeitsstätte wurde unter allen Sicherheitsvorkehrungen ordnungsgemäß eingerichtet.	- Arbeitsauftrag wurde mit kurzer Hilfestellung verstanden. - Handwerkszeuge sind auftragsbezogen ausreichend ausgewählt. - Arbeitsplatz ist unter Rücksichtnahme auf sicherheitstechnischen Aspekten eingerichtet.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende stellt projektbezogen die Dacheindeckung mit ihren verschiedenen Anschlüssen her.**	- Die Eindeckung wurde ohne große Plattenversätze eingedeckt. - Die Eindeckung ist nach Schnürschema ohne Abweichungen eingedeckt. - Schieferplatten wurden vor Eindeckung nach Ihren Plattenstärken sortiert. - Anschlüsse wurden sauber und korrekt hergestellt. - Dacheinteilung ist komplett und sauber.	- Das Dach wurde unter Berücksichtigung der Überdeckung fachgerecht eingedeckt. - Die Dacheinteilung ist vorhanden. - Dach wurde im vorgegebenen Zeitrahmen fertiggestellt. - Werkzeuge wurden nach UVV problemlos benutzt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende lagert Bau- und Hilfsstoffe, Dacheindeckungsmaterial sowie Fertigteile vorschriftsmäßig.**	- Verpackungen werden sorgsam geöffnet. - Materialien und Werk-zeuge am Arbeitsplatz sind übersichtlich gelagert und beeinträchtigen nicht den Arbeitsverlauf. - Stapelhöhen der Materialien sind beachtet. - Stehende oder liegende Lagerungen der Materialien sind beachtet.	- Materialien sind ihrer Art zugeordnet und sortiert gelagert. - Die Lagerung der Materialien stellt kein Unfallrisiko dar. - Materialien sind witterungsgeschützt gelagert.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sein erarbeitetes Projekt zu beurteilen.**	- Lösungsvorschläge der Fehler wurden gegeben.	- Projekt konnte angemessen beurteilt werden. - Fehler wurden lokalisiert.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die max. 18 Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Sécurité, hygiène et recyclage des déchets en cuisine (HYGIE-F)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité, hygiène et recyclage des déchets en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGIE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de constater et d'arrêter une hémorragie en comprimant l'endroit qui saigne.**	- exerce une pression sur la coupure - applique un pansement stérile - élève le membre blessé - réponds aux questions sur les hémorragies- nettoie la plaie avec du sérum physiologique et désinfecte la plaie - applique un pansement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'évaluer la gravité d'une brûlure et d'agir correctement.**	- fait couler de l'eau froide sur la partie affectée - distingue le degré de gravité des différentes brûlures - répond aux questions sur les brûlures	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène personnelle.**	- connait l'hygiène corporelle - connait les exigences vestimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène du poste de travail.**	- connait l'hygiène du poste de travail - connait l'utilisation des produits d'entretien - connait l'entretien des ustensiles et machines de cuisine - connait le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les méthodes de prévention des accidents du travail.**	- connait l'hygiène du poste de travail - connait l'utilisation des produits d'entretien - connait l'entretien des ustensiles et machines de cuisine - connait le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer le tri des différents déchets en cuisine.**	- trie les matières recyclables et les dispose aux endroits prévus - expliques les raisons financières et écologiques du recyclage - répond aux questions sur le recyclage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparation de petits plats préparés en cuisine (SNACK-F)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation de petits plats préparés en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SNACK-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de confectionner des mets salés à base de pâtes, des sandwichs et des salades à emporter.**	- sait faire une mise en place et une préparation pour des mets à base de pâtes - sait faire une mise en place et une préparation pour des sandwichs - sait faire une mise en place et une préparation pour des salades à emporter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de l'enseignant, de conditionner les mets préparés, de les étiqueter et de les ranger.**	- connait les différents méthodes d'emballage - avantages et désavantages - sait étiqueter correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de l'enseignant de réchauffer correctement des plats préparés à l'avance.**	- connait différentes méthodes pour réchauffer des plats préparés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de viandes, volailles, poissons et produits de la mer (VIPOI-F)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissances de viandes, volailles, poissons et produits de la mer**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VIPOI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les principaux poissons utilisés en cuisine et de reconnaître leur fraîcheur.**	- connaît la classification des poissons - explique le stockage correct des poissons -indique les caractéristiques de fraicheur des poissons - explique l'habillage des poissons	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les principaux crustacés et coquillages.**	- connaît la classification des crustacés - reconnait les coquillages les plus communs - explique le stockage correct des crustacés et coquillages - indique les caractéristiques de fraicheur des crustacés et coquillages - donne des exemples d'utilisation et de cuisson	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les principales viandes de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie - explique la qualité des viandes de boucherie - connaît les règles de stockage - désigne les découpes principales des viandes de boucherie et donne des exemples d'utilisation (méthodes de cuisson)	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes volailles.**	- connait la classification des volailles à chair blanches et à chair noire - énumère les signes de qualité et de fraicheur des volailles - connait les règles de stockage - explique l'habillage de volaille	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Pâtisserie de base en cuisine (PATBA-F)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pâtisserie de base en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PATBA-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 15

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de peser et mesurer les quantités exactes pour réaliser des crèmes de base, des mousses et des pâtes utilisées en cuisine de restauration.**	- est précis lors des pesages et des mesures des ingrédients - suit le bon raisonnement - connaît et applique les unités de mesure correctes - respecte les taux de déchet	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de réaliser des crèmes de base et des mousses en appliquant les méthodes de cuisson exigées et le dressage adéquat.**	- utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - effectue correctement les cuissons - dresse les crèmes et les mousses correctement - applique une décoration appropriée - respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de réaliser des pâtes sucrées utilisées en cuisine de restauration en appliquant les méthodes de cuisson exigées et le dressage adéquat.**	- utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - abaisse et détaille les pâtes de façon uniforme et régulière - cuit les pâtes correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'accepter la critique de la part de ses supérieurs et respecte leurs consignes, conseils et instructions.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances culinaires 1 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU1)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 1 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CONCU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître le petit matériel et les couteaux de cuisine utilisation.**	- reconnaît les différents couteaux et leurs utilisations - explique leur utilisation - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître les principaux appareils de cuisine et leur utilisation.**	- reconnaît les principaux appareils de cuisine - explique leur utilisation - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de connaître les légumes, les légumineuses et les céréales.**	- connaît la classification des légumes et donne des exemples - connaît des légumineuses et donne quelques exemples - connaît des céréales et donne quelques exemples - connaît les critères de fraîcheur et de qualité - cite leurs utilisations - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de connaître les différentes préparations préliminaires des légumes.**	- connaît les règles de nettoyage et d'épluchages des légumes - connaît les techniques des découpes classiques et leurs tailles - connaît les possibilités d'utilisations des légumes de façon efficientes contre le gaspillage - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître les pommes de terre et les découpes / préparations principales.**	- identifie les différents types de pommes de terre - explique le stockage correct des pommes de terre - connaît les différentes découpes de pommes de terre - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des pommes de terre.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calcul professionnel 1 (CALCU1)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser des additions pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des additions - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser des soustractions pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des soustractions - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser des multiplications pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des multiplications - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser des divisions pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des divisions - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de tenir son support de cours propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Préparation d'un menu en petite équipe 1 (ATCUE1)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre à l'équipe - se met à la disposition des autres acteurs de la cuisine et s'adapte à la variété des tâches	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait disposer, sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 1.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 1.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 1.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparation d'un menu en collectivité 1 (ATCUC1)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'avoir une tenue de cuisine propre, complète et correctement portée.**	- a une tenue vestimentaire et corporelle irréprochable	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve de curiosité.**	- a le sens de l'observation - fait preuve de curiosité par rapport à l'ensemble de l'activité en cuisine - porte attention à tout ce qui peut devenir apprentissage	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti sait disposer,sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 1.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 1.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 1.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 1.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Organisation de la mise en place et préparations de légumes (FORCU1)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Organisation de la mise en place et préparations de légumes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable sous la direction de son supérieur, d'équiper son poste de travail.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable sous la direction de son supérieur, de choisir les marchandises nécessaires.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable sous la direction du supérieur, de mettre en place les légumes et les pommes de terre nécessaires aux préparations.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés (laver, éplucher, tailler, ….) - réalise des mets de légumes - réalise des mets de pommes de terre simples - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de ranger et de nettoyer le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - respecte les règles de sécurité en vigueur - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil si nécessaire - pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est ponctuel et respecte le temps de travail.**	- est ponctuel - respecte le temps de travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Connaissances culinaires 2 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU2)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 2 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**CONCU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître les différents fruits.**	- connaît la classification des fruits et donne des exemples - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité´ - explique les règles d'achat, de réception et de stockage des fruits - cite l'utilisation des fruits en cuisine et en pâtisserie	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de connaître les champignons utilisés en cuisine.**	- énumère les champignons principalement utilisés - connaîtles caractéristiques de fraîcheur et de qualité´ - explique les critères de qualité et de fraîcheur - explique les utilisations simples des champignons en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître les différents potages à base de légumes et de pommes de terre et leur modes de préparation.**	- connaît la classification des potages - cite quelques potages par catégories - explique la préparation des potages de base principaux	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de connaître les différentes sauces émulsionnées froides et sait expliquer leur préparation.**	- connaît la classification des sauces émulsionnées froides - cite les sauces émulsionnées froides de base - explique la préparation des sauces émulsionnées froides de base	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de connaître la composition des entrées froides et salades.**	- cite quelques entrées froides et salades simples - connaît la composition des entrées froides et salades simples - explique les risques d'hygiène alimentaires spécifiques aux préparations et distribution des entrées froides et salades simples	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait expliquer la classification des méthodes de cuisson.**	- explique la classification des méthodes de cuisson - décrit les différentes méthodes de cuisson - donne quelques exemples simples de mets préparés selon les différentes méthodes de cuisson	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Calcul professionnel 2 (CALCU2)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de calculer avec des masses.**	- emploie le kilogramme et le gramme - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer avec des mesures de longueurs.**	- emploie le mètre et le centimètre - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de calculer avec des mesures de capacités.**	- emploie le litre, centilitre et le millilitre - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'utiliser le temps.**	- emploie l'heure, la minute et la seconde - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Préparation d'un menu en petite équipe 2 (ATCUE2)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUE2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Professeur d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de comprendre le sens des différents activités en cuisine.**	- comprend le sens des différentes activités et le rôle de chacun - tient sa place dans la chaîne d'activités - prend en compte l'enchaînement logique des tâches	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait disposer, sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 2.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 2.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 2.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Préparation d'un menu en collectivité 2 (ATCUC2)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprendre et de progresser.**	- apprend et progresse pour intégrer petit à petit les différentes techniques de production culinaire - comprend une fiche technique de fabrication	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti sait disposer, sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 2.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 2.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 2.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 2.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Préparations simples de pommes de terre et de salades froides (FORCU2)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparations simples de pommes de terre et de salades froides**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations pour les entrées froides.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des entrées froides sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations de salades..**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - réalise des mets de salades sous surveillance - utilise les techniques adaptés - respecte les règles d'hygiène	
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable sous la direction du supérieur, de dresser des entrées froides.**	- utilise la vaisselle correcte - dresse les marchandises préparées dans des récipients / sur assiettes	
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les règles de sécurité dans la cuisine.**	- respecte et applique les consignes de sécurité	
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accepter les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - tient compte des conseils donnés - a une attitude positive par rapport aux critiques	
10 % (6 P)	**L'apprenti doit se présenter avec une tenue propre, une hygiène corporelle et avoir un comportement adapté au milieu professionnel.**	- exécute sa tâche soigneusement - obéit à ses supérieurs - se présente à l'heure - a une hygiène corporelle - sa tenue professionnelle est complète et propre	
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger son carnet d'apprentissage et de le présenter à son tuteur en milieu professionnel.**	- complète les rapports demandés - soigne la présentation - lisible et propre	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances culinaires 3 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU3)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 3 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CONCU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les épices et les condiments.**	- connaît la classification des épices et condiments - énumère les épices et condiments - indique quelques mélanges d'épices - donne des exemples d'utilisation des différentes épices et condiments en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les herbes fraîches.**	- énumère les herbes fraiches - cite la composition des fines herbes - énumère la composition des herbes de Provence - indique l'utilisation des différentes herbes en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson sauter.**	- connaît la définition de la méthode de cuisson sauter - cite quelques exemples de mets sautés - explique les règles principales de la méthode de cuisson sauter	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents œufs et produits d'œufs.**	- cite les œufs les plus courants utilisés en cuisine - énumère les signes de fraicheur d'un œuf - explique le code qui se trouve sur les œufs - connai^t les règles d'achat, de réception et de stockage - cite des préparations a` base d'œuf	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson bouillir.**	- connait la définition de la méthode de cuisson bouillir - cite quelques exemples de mets bouillis - explique les règles principales de la méthode de cuisson bouillir	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson blanchir.**	- explique les règles principales de la méthode de cuisson blanchir - cite quelques exemples de mets blanchis - explique les règles principales de la méthode de cuisson blanchir	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson pocher.**	- connait la définition de la méthode de cuisson pocher - cite quelques exemples de mets pochés - explique les règles principales de la méthode de cuisson : pocher	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le fond blanc et brun.**	- connait la classification des fonds blancs et bruns - explique la préparation des fonds blancs et bruns principaux - connait les règles principales pour une bonne préparation des fonds - connait quelques exemples d'utilisation de fonds	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calcul professionnel 3 (CALCU3)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre une fiche technique pour une utilisation professionnelle.**	- comprend les références - comprend les abréviations - sait utiliser les mesures - sait employer les calculs correspondants	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de convertir les proportions des recettes.**	- utilise les opérations fondamentales - applique la règle de trois - calcule les proportions d'une recette simple	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de déterminer les quantités par un calcul de la proportionnalité.**	- calcul la moyenne - calcul les quantités d'un mélange - applique la règle de trois	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de comprendre les calculs avec le système « brut -net- perte »**	- applique le système « brut - net - perte » - connaît la définition - présente les calculs d'après les schémas enseignés - il distingue le poids net, le poids brut et la tare.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir support de cour et son cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue - cahier de calcul complet et propre	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Préparation d'un menu en petite équipe 3 (ATCUE3)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUE3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des activités dans les délais.**	- réalise ses activités dans les délais et au moment imparti - s'adapte aux fluctuations de l'activité	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 3.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 3.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 3.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Préparation d'un menu en collectivité 3 (ATCUC3)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des activités dans les délais.**	- réalise ses activités dans les délais et au moment imparti - s'adapte aux fluctuations de l'activité	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 3.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 3.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 3.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 3.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Production de salades composées et entrées froides (FORCU3)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Production de salades composées et entrées froides**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base de mets farineux.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base de mets aux œufs.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base de mets aux légumes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base de mets aux pâtes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable sous la direction du supérieur, de dresser des entrées chaudes.**	- utilise la vaisselle correcte - dresse les marchandises préparées dans des récipients / sur assiettes	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant utilise les produits et les machines de manière consciencieuse et économe et applique les règles de recyclage.**	- éteint gaz/ électricité s'il n'en a pas besoin - évite le gaspillage - respecte la chaîne du froid - fait le tri des matières réutilisables - respecte le fonctionnement des machines utilisés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Connaissances culinaires 4 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU4)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 4 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**CONCU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les produits laitiers.**	- identifie les produits laitiers - cite des exemples de produits laitiers élaborés - connaît les critères de qualité fraîcheur - cite quelques exemples d'utilisation des produits laitiers en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents corps gras.**	- connaît la classification des corps gras d'origine animale et d'origine végétale - indique les utilisations principales des corps gras - connaît les règles de stockage	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson frire.**	- explique les règles principales de la méthode de cuisson frire - cite quelques exemples de mets frits - explique les règles principales de la méthode de cuisson frire - connaît les signes d'altération de l'huile de friture	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson braiser.**	- connaît la définition de la méthode de cuisson braiser - cite quelques exemples de mets braisés - explique les règles principales de la méthode de cuisson braiser	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson griller.**	- connait la définition de la méthode de cuisson griller - cite quelques exemples de mets grillés - explique les règles principales de la méthode de cuisson griller	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson rôtir.**	- connait la définition de la méthode de cuisson rôtir - cite quelques exemples de mets rôtis - explique les règles principales de la méthode de cuisson rôtir	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson étuver.**	- connait la définition de la méthode de cuisson étuver - cite quelques exemples de mets étuvés - explique les règles principales de la méthode de cuisson étuver	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant sait expliquer les méthodes de finition gratiner et glacer.**	- connait la définition de la méthode de finition gratiner et glacer - cite quelques exemples de mets de finition gratinés et glacés - explique les règles principales de la méthode de de finition : gratiner et glacer	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Calcul professionnel 4 (CALCU4)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de convertir des fiches techniques selon le nombre de personnes en utilisant le calcul des proportions.**	- applique le calcul des proportions - applique des calculs en utilisant la règle des trois et autres calculs	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de calculer les frais de marchandises d'un plat.**	- calcule le prix d'achat d'un plat - applique les calculs de base	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer les calculs de base pour le stockage et de la manipulation de marchandises.**	- est capable d'identifier l'opération de calcul à effectuer dans une situation concrète : - compter les boîtes empilées sur une palette, - compter les éléments d'une livraison, - compter plusieurs rangées de pièces empilées, - déterminer le nombre de produits à ranger - déterminer le prix total d'une quantité indiquée dont les prix à l'unité sont connus. - contrôle une 2e fois les résultats obtenus par la calculatrice	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Préparation d'un menu en petite équipe 4 (ATCUE4)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUE4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre à l'équipe - se met à la disposition des autres acteurs de la cuisine et s'adapte à la variété des tâches	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 4.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 4.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 4.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable,sous guidance, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Préparation d'un menu en collectivité 4 (ATCUC4)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de gérer les conflits avec les collègues.**	- évite les conflits avec les collègues - gère les situations - intervient pour calmer	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous guidance, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 4.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 4.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 4.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable,sous guidance, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 4.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous guidance, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Production d'entrées chaudes (FORCU4)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Production d'entrées chaudes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base de mets de poissons.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - comprend la méthode de cuisson utilisée - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base de mets de viandes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - comprend la méthode de cuisson utilisée - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base de mets de volailles.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - comprend la méthode de cuisson utilisée - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable sous la direction du supérieur, de dresser des plats chauds.**	- utilise la vaisselle correcte - dresse les marchandises préparées dans des récipients / sur assiettes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte la marchandise pour sa valeur.**	- sait reconnaître la valeur des marchandises - sait travailler économiquement	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les termes culinaires en relation avec les recettes à réaliser.**	- connaît les termes culinaires utilisés	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction du supérieur, de faire des préparations à base d'entremets sucrés (desserts simples).**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CU_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer à la mise en place.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - applique les préparations en respectant la progression de la recette - respecte la chaîne du froid - respecte les découpes - prépare et cuit les féculents (à l'anglaise, vapeur, au four, à l'étuvée, sautés, frits) - prépare et cuit les viandes et les volailles (rôties, grillées, braisées, vapeur, pochées) - prépare et cuit les poissons (court bouillon, pochés, vapeur, meunière, grillés, papillote) - prépare et cuit les légumes (à l'anglaise, vapeur, braisés, au four, à l'étuvée, sautés) - prépare les liaisons (roux, beurre manié, jaune d'œuf) - prépare les sauces béchamel et ses dérivés - prépare les potages - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - prépare les œufs (sur le plat, à la coque, durs, pochés, omelette, brouillés, mollets) - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la réalisation des préparations froides.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - applique les préparations en respectant la progression de la recette - respecte la chaîne du froid - respecte les découpes - réalise des salades (pâtes, riz, pommes de terre, tomates, concombres, haricots et composées) et des crudités (carottes, céleris, choux blanc et rouge) - réalise des entrées froides - réalise des sauces froides et beurres composés - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la réalisation des préparations chaudes.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - applique les préparations en respectant la progression de la recette - respecte la chaîne du froid - respecte les découpes - prépare et cuit les féculents (à l'anglaise, vapeur, au four, à l'étuvée, sautés, frits) - prépare et cuit les viandes et les volailles (rôties, grillées, braisées, vapeur, pochées) - prépare et cuit les poissons (court bouillon, pochés, vapeur, meunière, grillés, papillote) - prépare et cuit les légumes (à l'anglaise, vapeur, braisés, au four, à l'étuvée, sautés) - prépare les liaisons (roux, beurre manié, jaune d'œuf) - prépare les sauces béchamel et ses dérivés - prépare les potages - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - prépare les œufs (sur le plat, à la coque, durs, pochés, omelette, brouillés, mollets) - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer à la réalisation d'entremets sucrés.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - pèse les ingrédients/quantités - applique les préparations en respectant la progression de la recette - réalise des pâtes sucrées et salées - réalise des desserts de base (mousse au chocolat, crème brûlée, tartes,…) - contrôle le goût et la consistance - respecte la chaîne du froid - respecte la cuisson - respecte le dressage et le décor - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer à l'envoie des plats.**	- effectue la mise en place du service - respecte la chronologie des étapes de réchauffe et de cuisson minute - choisi l'assiette conforme - respecte les températures d'envoi - respecte les portions - contrôle le goût et la consistance - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de valoriser et de réduire les déchets en cuisine.**	- utilise les énergies de manière responsable (eau, gaz et électricité) - entretient le matériel - travaille à l'économie - trie les déchets - évacue les déchets - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer au conditionnement et au rangement des aliments en respectant les normes d'hygiène.** **L'apprenant est capable de participer au conditionnement et au rangement des aliments en respectant les normes d'hygiène.** **L'apprenant est capable de participer au conditionnement et au rangement des aliments en respectant les normes d'hygiène.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - choisit la bonne marchandise - respecte les règles d'hygiène - respecte la chaîne du froid - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer au nettoyage de la batterie de cuisine, les appareils et les tables de travail en respectant les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène.**	- Il se présente à l'heure - connaît le matériel approprié - utilise les noms corrects - respecte les consignes de sécurité - réalise la vaisselle - entretien le matériel et les plans de travail - respecte les normes d'ergonomie - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - sa tenue professionnelle est complète et propre - exécute sa tâche soigneusement - obéit à ses supérieurs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten (z.B. Argumente zum Thema Arbeitskonflikt formulieren) - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die max. 18 Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen :

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Sécurité, hygiène et recyclage des déchets en cuisine (HYGIE-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité, hygiène et recyclage des déchets en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**HYGIE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de constater et d'arrêter une hémorragie en comprimant l'endroit qui saigne.**	- exerce une pression sur la coupure - applique un pansement stérile - élève le membre blessé - réponds aux questions sur les hémorragies- nettoie la plaie avec du sérum physiologique et désinfecte la plaie - applique un pansement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'évaluer la gravité d'une brûlure et d'agir correctement.**	- fait couler de l'eau froide sur la partie affectée - distingue le degré de gravité des différentes brûlures - répond aux questions sur les brûlures	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène personnelle.**	- connait l'hygiène corporelle - connait les exigences vestimentaires	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les normes de l'hygiène du poste de travail.**	- connait l'hygiène du poste de travail - connait l'utilisation des produits d'entretien - connait l'entretien des ustensiles et machines de cuisine - connait le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les méthodes de prévention des accidents du travail.**	- connait l'hygiène du poste de travail - connait l'utilisation des produits d'entretien - connait l'entretien des ustensiles et machines de cuisine - connait le principe de la marche en avant	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer le tri des différents déchets en cuisine.**	- trie les matières recyclables et les dispose aux endroits prévus - expliques les raisons financières et écologiques du recyclage - répond aux questions sur le recyclage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparation de petits plats préparés en cuisine (SNACK-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation de petits plats préparés en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**SNACK-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de confectionner des mets salés à base de pâtes, des sandwichs et des salades à emporter.**	- sait faire une mise en place et une préparation pour des mets à base de pâtes - sait faire une mise en place et une préparation pour des sandwichs - sait faire une mise en place et une préparation pour des salades à emporter	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de l'enseignant, de conditionner les mets préparés, de les étiqueter et de les ranger.**	- connait les différents méthodes d'emballage - avantages et désavantages - sait étiqueter correctement	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de l'enseignant de réchauffer correctement des plats préparés à l'avance.**	- connait différentes méthodes pour réchauffer des plats préparés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Initiation dans l'étude des vins et des boissons dans la restauration (BOISS-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation dans l'étude des vins et des boissons dans la restauration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BOISS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle d'instruction
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait donner des explications sur les boissons non-alcoolisées froides (eau, jus, limonade, sirop).**	- donne des explications sur : ingrédients, origine, sortes, qualité, possibilités d'utilisations	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait expliquer la fabrication de la bière.**	- donne des explications sur : ingrédients, méthodes, sortes, qualité, stockage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait expliquer la vinification des vins blancs et rouges.**	- donne des explications sur les cépages, méthodes de vinification, sortes, qualité, stockage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait donner des explications sur les boissons alcoolisées.**	- donne des explications sur : ingrédients, origine, sortes, qualité, possibilités d'utilisations	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Pâtisserie de base en cuisine 1 (PABA1-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pâtisserie de base en cuisine 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PABA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de peser et mesurer les quantités exactes pour réaliser des crèmes de base, des mousses et des pâtes utilisées en cuisine de restauration.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - connaît et applique les unités de mesure correctes - respecte les taux de déchet	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de réaliser des crèmes de base et des mousses en appliquant les méthodes de cuisson exigées et le dressage adéquat.**	- utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - dresse les crèmes et les mousses correctement - applique une décoration appropriée - respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisant les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité pour la manipulation des appareils électrique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer) range les matières premières et le matériel correctement	Les réponses sont majoritairement correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de réaliser des pâtes utilisées en cuisine de restauration en appliquant les méthodes de cuisson exigées et le dressage adéquat.**	- utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - abaisse et détaille les pâtes de façon uniforme et régulière - applique une décoration appropriée	Les réponses sont majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'accepter la critique de la part de ses supérieurs et respecte leurs consignes, conseils et instructions.**	- demande conseil d'une manière autonome si nécessaire - est attentif quand l'enseignant lui fait une critique - montre qu'il a compris la critique quand on lui pose des questions	Les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - L'informatique de base en cuisine (INFOB-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**L'informatique de base en cuisine**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INFOB-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle informatique
4	0	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait utiliser, organiser et sauvegarder des données sur son ordinateur.**	- explique les bases du fonctionnement d'un ordinateur - applique selon instruction les manipulations d'un ordinateur - utilise les moyens de sauvegarde des données et organise son ordinateur	Les réponses sont majoritairement correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenant s'initie au programme WORD et sait rédiger et formater des pages et des textes.**	- utilise les bases du programme WORD et démontre la structure du programme - utilise le tabulateur, les bullets, la numération et les 2 types de caractères	Les réponses sont majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait insérer et télécharger des photos.**	- utilise le "TEXT BOX" dans un fichier WORD - fait la mise en page selon les besoins et sait accéder à des fichiers	Les réponses sont majoritairement correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait établir une fiche de calcul simple.**	- utilise les bases du programme EXCEL et démontre la structure du programme - comprend la notion du tableau - inscrit correctement les données dans une grille	Les réponses sont majoritairement correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait analyser, évaluer et améliorer son comportement et ses résultats.**	- organise son travail	Les réponses sont majoritairement correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Pâtisserie de base en cuisine 2 (PABA2-F)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Pâtisserie de base en cuisine 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PABA2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Atelier
4		

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de peser et mesurer les quantités exactes pour réaliser desserts simples.**	- utilise les formules correctes - suit le bon raisonnement - applique les unités de mesure correctes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de réaliser des desserts simples (selon la liste des recettes) en appliquant les méthodes de cuisson exigées et le dressage adéquat.**	- utilise le matériel et les ustensiles appropriés - respecte les progressions - utilise les méthodes de cuisson correctes - applique une décoration appropriée	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de décorer.**	- fait preuve d'imagination et de créativité	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les règles d'hygiène, d'entretenir et de ranger le matériel de pâtisserie ainsi de respecter les règles de sécurité.**	- respecte les règles d'hygiène et la chaîne du froid pendant le travail - respecte le plan d'hygiène en utilisant les produits de nettoyage adaptés au matériel - respecte les consignes de sécurité pour la manipulation des appareils électrique (débranche les appareils électriques avant de les nettoyer) - range les matières premières et le matériel correctement	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe et de demander conseil en cas de problèmes imprévus.**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil d'une manière autonome si nécessaire	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances culinaires 1 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 1 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CONCU1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître le petit matériel et les couteaux de cuisine utilisation.**	- reconnaît les différents couteaux et leurs utilisations - explique leur utilisation - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les principaux appareils de cuisine et leur utilisation.**	- reconnaît les principaux appareils de cuisine - explique leur utilisation - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les légumes, les légumineuses et les céréales.**	- connaît la classification des légumes et donne des exemples - connaît des légumineuses et donne quelques exemples - connaît des céréales et donne quelques exemples - connaît les critères de fraîcheur et de qualité - cite leurs utilisations - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes préparations préliminaires des légumes.**	- connaît les règles de nettoyage et d'épluchages des légumes - connaît les techniques des découpes classiques et leurs tailles - connaît les possibilités d'utilisations des légumes de façon efficientes contre le gaspillage - connaît le vocabulaire spécifique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les pommes de terre et les découpes / préparations principales.**	- identifie les différents types de pommes de terre - explique le stockage correct des pommes de terre - connaît les différentes découpes de pommes de terre - connaît les possibilités d'utilisations culinaires des pommes de terre.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calcul professionnel 1 (CALCU1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser des additions pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des additions - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser des soustractions pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des soustractions - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser des multiplications pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des multiplications - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser des divisions pour le calcul des fiches techniques en cuisine.**	- sait résoudre des divisions - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Préparation d'un menu en petite équipe 1 (ATCUE1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'avoir une tenue de cuisine propre, complète et correctement portée.**	- a une tenue vestimentaire et corporelle irréprochable ainsi qu'un langage adapté	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 1.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 1.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 1.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparation d'un menu en collectivité 1 (ATCUC1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'avoir une tenue de cuisine propre, complète et correctement portée.**	- a une tenue vestimentaire et corporelle irréprochable	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire preuve en rigueur et en concentration lorsqu'il suit une recette.**	- a le sens de l'observation - fait preuve de curiosité par rapport à l'ensemble de l'activité en cuisine - porte attention à tout ce qui peut devenir apprentissage	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 1.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 1.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 1.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 1.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Organisation de la mise en place et préparations de légumes (FORCU1)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Organisation de la mise en place et préparations de légumes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORCU1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Nettoyage et préparation de différents légumes.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, d'équiper son poste de travail.**	- choisit le matériel approprié - choisit la taille appropriée du matériel - choisit les bons ustensiles	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, de choisir les marchandises nécessaires.**	- utilise les noms corrects - fait la différence entre marchandises fraîches et marchandises avariées - élimine la marchandise avariée	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, de mettre en place les légumes nécessaires aux préparations.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés (laver, éplucher, tailler, ….) - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- élimine les déchets - réserve les chutes et matières premières inutilisées pour une utilisation ultérieure - conditionne le surplus des mets préparés - date et stocke les surplus conditionnés de manière adéquate - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - conserve les aliments selon les normes alimentaires.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de ranger et de nettoyer le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- nettoie le matériel en utilisant les produits corrects. - respecte les règles de sécurité en vigueur - débranche le matériel électrique avant de le nettoyer. - range le matériel à sa place. - respecte les règles d'hygiène.	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe avec ses supérieurs et ses collègues**	- se concerte avec ses collègues - demande conseil si nécessaire - pose des questions claires et précises sur son travail - note les informations reçues	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est ponctuel et respecte le temps de travail.**	- est ponctuel - respecte le temps de travail	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Connaissances culinaires 2 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 2 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**CONCU2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents fruits.**	- connaît la classification des fruits et donne des exemples - connaît les caractéristiques de fraîcheur et de qualité´ - explique les règles d'achat, de réception et de stockage des fruits - cite l'utilisation des fruits en cuisine et en pâtisserie	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les champignons utilisés en cuisine.**	- énumère les champignons principalement utilisés - connaîtles caractéristiques de fraîcheur et de qualité´ - explique les critères de qualité et de fraîcheur - explique les utilisations simples des champignons en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents potages à base de légumes et de pommes de terre et leur modes de préparation.**	- connaît la classification des potages - cite quelques potages par catégories - explique la préparation des potages de base principaux	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes sauces émulsionnées froides et sait expliquer leur préparation.**	- connaît la classification des sauces émulsionnées froides - cite les sauces émulsionnées froides de base - explique la préparation des sauces émulsionnées froides de base	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître la composition des entrées froides et salades.**	- cite quelques entrées froides et salades simples - connaît la composition des entrées froides et salades simples - explique les risques d'hygiène alimentaires spécifiques aux préparations et distribution des entrées froides et salades simples	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la classification des méthodes de cuisson.**	- explique la classification des méthodes de cuisson - décrit les différentes méthodes de cuisson - donne quelques exemples simples de mets préparés selon les différentes méthodes de cuisson	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Calcul professionnel 2 (CALCU2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Calcul professionnel 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer avec des masses.**	- emploie le kilogramme et le gramme - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer avec des mesures de longueurs.**	- emploie le mètre et le centimètre - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer avec des mesures de capacités**	- emploie le litre, centilitre et le millilitre - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser le temps.**	- emploie l'heure, la minute et la seconde - il calcule avec des nombres, nombres décimaux et fractions	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Préparation d'un menu en petite équipe 2 (ATCUE2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUE2**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Professeur d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de comprendre le sens des différents activités en cuisine.**	- comprend le sens des différentes activités et le rôle de chacun - tient sa place dans la chaîne d'activités - prend en compte l'enchaînement logique des tâches	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 2.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 2.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 2.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Préparation d'un menu en collectivité 2 (ATCUC2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'apprendre et de progresser.**	- apprend et progresse pour intégrer petit à petit les différentes techniques de production culinaire - comprend une fiche technique de fabrication	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 2.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 2.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 2.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 2.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Préparations simples de pommes de terre et de salades froides (FORCU2)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 1**

Titre du module:	**Préparations simples de pommes de terre et de salades froides**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Préparer des salades simples.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire les préparations préliminaires des pommes de terre.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés (laver, éplucher, tailler, ….) - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations de pommes de terre.**	- réalise des mets de pommes de terre simples - utilise les techniques adaptés - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire les préparations préliminaires des salades.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations de salades.**	- réalise des mets de salades froides - utilise les techniques adaptés - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, de dresser des salades.**	- utilise la vaisselle correcte - dresse les marchandises préparées dans des récipients / sur assiettes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de rédiger son carnet d'apprentissage et de le présenter à son tuteur.**	- complète les rapports demandés - soigne la présentation - lisible et propre	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Connaissances culinaires 3 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 3 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CONCU3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les épices et les condiments.**	- connaît la classification des épices et condiments - énumère les épices et condiments - indique quelques mélanges d'épices - donne des exemples d'utilisation des différentes épices et condiments en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les herbes fraîches.**	- énumère les herbes fraiches - cite la composition des fines herbes - énumère la composition des herbes de Provence - indique l'utilisation des différentes herbes en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson sauter.**	- connaît la définition de la méthode de cuisson sauter - cite quelques exemples de mets sautés - explique les règles principales de la méthode de cuisson sauter	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson frire.**	- explique les règles principales de la méthode de cuisson frire - cite quelques exemples de mets frits - explique les règles principales de la méthode de cuisson frire - connaît les signes d'altération de l'huile de friture	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson blanchir.**	- explique les règles principales de la méthode de cuisson blanchir - cite quelques exemples de mets blanchis - explique les règles principales de la méthode de cuisson blanchir	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Calcul professionnel 3 (CALCU3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer tous les opérations de base.**	- identifie les 4 opérations de base - calcule correctement en utilisant l'outil adéquat	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer toutes les mesures de base.**	- identifie les principales unités de mesure - mesure correctement en utilisant l'outil adéquat - convertit en fraction et en nombres décimaux	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de comprendre les calculs avec le système « brut -net- perte »**	- applique le système « brut - net - perte » - connaît la définition - présente les calculs d'après les schémas enseignés - il distingue le poids net, le poids brut et la tare.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- identifie les 4 opérations de base - calcule correctement en utilisant l'outil adéquat	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Préparation d'un menu en petite équipe 3 (ATCUE3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATCUE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser des activités dans les temps.**	- réalise ses activités dans les temps et au moment imparti - s'adapte aux fluctuations de l'activité	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 3.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 3.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 3.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Préparation d'un menu en collectivité 3 (ATCUC3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de respecter les règles de communication.**	- applique les codes de communication internes - utilise les formules de politesse requises	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 3.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 3.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 3.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 3.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Production de salades composées et entrées froides (FORCU3)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Production de salades composées et entrées froides**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des salades composées simples.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations pour les entrées froides.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des entrées froides sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations de salades composées.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - réalise des mets de salades composées sous surveillance - utilise les techniques adaptés - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, de dresser des entrées froides.**	- utilise la vaisselle correcte - dresse les marchandises préparées dans des récipients / sur assiettes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les règles de sécurité dans la cuisine.**	- respecte et applique les consignes de sécurité	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'accepter les conseils et les critiques de ses supérieurs et de ses collègues.**	- se comporte poliment - tient compte des conseils donnés - a une attitude positive par rapport aux critiques	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant doit se présenter avec une tenue propre et avoir un comportement adapté au milieu professionnel.**	- exécute sa tâche soigneusement - obéit à ses supérieurs - se présente à l'heure - sa tenue professionnelle est complète et propre	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Connaissances culinaires 4 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Connaissances culinaires 4 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**CONCU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'identifier les produits laitiers.**	- identifie les produits laitiers - cite des exemples de produits laitiers élaborés - connaît les critères de qualité fraîcheur - cite quelques exemples d'utilisation des produits laitiers en cuisine	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents œufs et produits d'œufs.**	- cite les œufs les plus courants utilisés en cuisine - énumère les signes de fraicheur d'un œuf - explique le code qui se trouve sur les œufs - connaît les règles d'achat, de réception et de stockage - connaît les produits d'œufs - cite des préparations à base d'œuf	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différents corps gras.**	- connaît la classification des corps gras d'origine animale et d'origine végétale - indique les utilisations principales des corps gras - connaît les règles de stockage	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les différentes volailles.**	- connait la classification des volailles à chair blanches et à chair noire - énumère les signes de qualité et de fraicheur des volailles - connait les règles de stockage - explique l'habillage de volaille	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson bouillir.**	- connait la définition de la méthode de cuisson bouillir - cite quelques exemples de mets bouillis - explique les règles principales de la méthode de cuisson bouillir	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson braiser.**	- connaît la définition de la méthode de cuisson braiser - cite quelques exemples de mets braisés - explique les règles principales de la méthode de cuisson braiser	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer le fond blanc et brun de veau/volaille/agneau.**	- connaît la classification des fonds blancs et bruns - explique la préparation des fonds blancs et bruns principaux - connaît les règles principales pour une bonne préparation des fonds - connaît quelques exemples d'utilisation de fonds	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Calcul professionnel 4 (CALCU4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Calcul professionnel 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de convertir les proportions des recettes.**	- utilise les opérations fondamentales - applique la règle de trois - applique le calcul des pourcentages - calcule les proportions d'une recette simple	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de définir les quantités d'une recette et de la noter d'une façon correcte / compréhensible.**	- convertit les recettes mentalement - note les poids - réalise une fiche technique	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de déterminer les quantités par un calcul de la proportionnalité.**	- calcul la moyenne - calcul les quantités d'un mélange	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Préparation d'un menu en petite équipe 4 (ATCUE4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUE4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre à l'équipe - se met à la disposition des autres acteurs de la cuisine et s'adapte à la variété des tâches	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 4.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 4.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 4.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.9. - Préparation d'un menu en collectivité 4 (ATCUC4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC4**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de gérer les conflits avec les collègues.**	- évite les conflits avec les collègues - gère les situations - intervient pour calmer	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 4.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 4.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 4.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 4.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.10. - Production d'entrées chaudes (FORCU4)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 2**

Titre du module:	**Production d'entrées chaudes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU4**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				
Type de formateur proposé:		Cuisinier diplomé(e)			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Répondre à des questionnaires écrits et/ou oraux.
Réaliser des mets à base de féculents.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base de mets farineux.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base de mets aux œufs.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base de mets aux légumes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base de mets aux pâtes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, de dresser des entrées chaudes.**	- utilise la vaisselle correcte - dresse les marchandises préparées dans des récipients / sur assiettes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de rédiger son carnet d'apprentissage et de le présenter à son tuteur.**	- complète les rapports demandés - soigne la présentation - lisible et propre	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Conaissances culinaires 5 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Conaissances culinaires 5 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**CONCU5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les principaux poissons utilisés en cuisine et de reconnaître leur fraîcheur.**	- connaît la classification des poissons - explique le stockage correct des poissons - indique les caractéristiques de fraicheur des poissons - explique quelques exemples de préparations des poissons	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les principaux crustacés.**	- connaît la classification des crustacés - explique le stockage correct des crustacés - indique les caractéristiques de fraicheur des crustacés - énumère quelques exemples de préparation de crustacés	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson pocher.**	- connaît la définition de la méthode de cuisson pocher - cite quelques exemples de mets pochés - explique les règles principales de la méthode de cuisson : pocher	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson cuire à la vapeur.**	- cconnaît la définition de la méthode de cuisson cuire à la vapeur - cite quelques exemples de mets cuits à la vapeur - explique les règles principales de la méthode de cuisson : cuire à la vapeur	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer les méthodes de finition gratiner et glacer.**	- connaît la définition de la méthode de finition gratiner et glacer - cite quelques exemples de mets de finition gratinés et glacés - explique les règles principales de la méthode de de finition : gratiner et glacer	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Calcul professionnel 5 (CALCU5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Calcul professionnel 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les coûts de marchandises pour un menu simple.**	- applique tous les calculs possibles	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer les calculs de base pour le stockage et de la manipulation de marchandises.**	- est capable d'identifier l'opération de calcul à effectuer dans une situation concrète : - compter les boîtes empilées sur une palette, - compter les éléments d'une livraison, - compter plusieurs rangées de pièces empilées, - déterminer le nombre de produits à ranger - déterminer le prix total d'une quantité indiquée dont les prix à l'unité sont connus. - contrôle une 2e fois les résultats obtenus par la calculatrice.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer des calculs de rabais et d'escompte.**	- détermine le rabais et l'escompte dans le contexte de différents énoncés concrets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Préparation d'un menu en petite équipe 5 (ATCUE5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ATCUE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de s'impliquer dans son travail.**	- fait preuve de motivation.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 5.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 5.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 5.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Préparation d'un menu en collectivité 5 (ATCUC5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de se documenter.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 5.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 5.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 5.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 5.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Production de plats chauds (FORCU5)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Production de plats chauds**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU5**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base de mets de poissons.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - comprend la méthode de cuisson utilisée - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base de mets de viandes.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - comprend la méthode de cuisson utilisée - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base de mets de volailles.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - comprend la méthode de cuisson utilisée - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, de dresser des plats chauds.**	- utilise la vaisselle correcte - dresse les marchandises préparées dans des récipients / sur assiettes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte la marchandise pour sa valeur.**	- sait reconnaître la valeur des marchandises - sait travailler économiquement	Les indicateurs sont majoritairement corrects
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les termes culinaires en relation avec les recettes à réaliser.**	- connaît les termes culinaires utilisés	Les indicateurs sont majoritairement corrects
10 % (6 P)	**L'apprenant utilise les produits et les machines de manière consciencieuse et économe et applique les règles de recyclage.**	- éteint gaz/ électricité s'il n'en a pas besoin - évite le gaspillage - respecte la chaîne du froid - fait le tri des matières réutilisables - respecte le fonctionnement des machines utilisés	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Conaissances culinaires 6 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine) (CONCU6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Conaissances culinaires 6 (Connaissances des marchandises et technologie de cuisine)**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**6**
Code du module:	**CONCU6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle d'instruction
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de connaître les principales viandes de boucherie.**	- connaît la classification des viandes de boucherie - explique la qualité des viandes de boucherie - désigne les découpes principales des viandes de boucherie et donne des exemples d'utilisation (cuisson) - connaît les règles de stockage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de connaître les principaux gibiers.**	- indique les principaux gibiers - explique la qualité des viandes de boucherie - désigne les découpes principales des gibiers et donne des exemples d'utilisation/de cuisson - connaît les règles de stockage	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson griller.**	- connaît la définition de la méthode de cuisson griller - cite quelques exemples de mets grillés - explique les règles principales de la méthode de cuisson griller	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait expliquer la méthode de cuisson rôtir.**	- cconnaît la définition de la méthode de cuisson rôtir - cite quelques exemples de mets rôtis - explique les règles principales de la méthode de cuisson rôtir	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de reconnaître les différentes matières premières pour réaliser des préparations sucrées simples.**	- connaît l'origine du sucre - connaît l'origine du cacao/chocolat - connaît l'origine des produits de pâtisserie tels que massepain, pralin, vanille, gélatine, levure… - comprend le rôle des produits (beurre, blanc et jaunes d'œufs, sucre, sel, ...) dans la pâtisserie	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Calcul professionnel 6 (CALCU6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Calcul professionnel 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCU6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les coûts de marchandises pour un menu simple.**	- applique tous les calculs possibles	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer les calculs de base pour le stockage et de la manipulation de marchandises.**	- est capable d'identifier l'opération de calcul à effectuer dans une situation concrète : - compter les boîtes empilées sur une palette, - compter les éléments d'une livraison, - compter plusieurs rangées de pièces empilées, - déterminer le nombre de produits à ranger - déterminer le prix total d'une quantité indiquée dont les prix à l'unité sont connus. - contrôle une 2e fois les résultats obtenus par la calculatrice.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer des calculs de rabais et d'escompte.**	- détermine le rabais et l'escompte dans le contexte de différents énoncés concrets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de tenir un cahier de calcul propre et à jour.**	- prend des notes - classe la documentation reçue	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Préparation d'un menu en petite équipe 6 (ATCUE6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en petite équipe 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**8**
Code du module:	**ATCUE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine pédagogique/individuelle

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler dans le respect de la santé.**	- respecte les denrées alimentaires - respecte les convives - respecte des règles de la nutrition	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser un menu simple à 2 plats en petite équipe 6.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 6.**	- réalise la mise en place pour un potage/une entrée et un plat - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées, selon la liste des mets, pour un menu simple à 2 plats en petite équipe 6.**	- réalise la préparation pour un potage/une entrée et un plat - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant de dresser et d'envoyer les plats préparés en petite équipe.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.9. - Préparation d'un menu en collectivité 6 (ATCUC6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Préparation d'un menu en collectivité 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATCUC6**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
10	5	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
10	5	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	5	- Atelier
10	5	

Nombre maximum d'élèves: 18

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Le niveau des compétences métiers est progressif, lequel il faut tenir compte dans la préparation et l'évaluation des plats selon de la liste des mets en annexe !

Remarque compétences:

2 x 5 heures par semaine en cuisine collective/brigade

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement écologique.**	- gère les déchets en cuisine - il est conscient - il applique les mesures - respecte l'environnement	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait disposer, sous la direction de l'enseignant, les marchandises et le matériel de travail, selon la liste des mets, pour réaliser des menus simples en cuisine de collectivité 6.**	- utilise les bons ustensiles - choisit le matériel approprié - choisit ses marchandises nécessaires à la production - gère les emballages superflus - applique les règles FIFO - utilise la balance - range les marchandises suivant les règles d'hygiène en vigueur (marche en avant, respect de la chaine du froid)	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire la mise en place, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 6.**	- réalise la mise en place pour une entrée ou un plat ou un dessert - effectue le lavage, épluchage et nettoyage des légumes/fruits/pommes de terre - effectue les découpes - transforme des produits bruts (viandes, poissons, volailles) pour les découper, lever des filets, … - limite les pertes - respecte la chaine du froid - travaille selon les règles d'hygiène - respecte les progressions et le plan de travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de faire des préparations salées et sucrées, selon la liste des mets, pour des menus simples à 2-3 plats en cuisine de collectivité 6.**	- réalise la préparation pour une entrée ou un plat ou un dessert - met en œuvre des techniques de cuisson sur différentes catégories de produits (viandes, légumes, œufs, …) - réalise des plats chauds ou froids et des remises en température - respecte la chaine du froid - respecte la chaine du chaud - travaille selon les règles de base culinaire - contrôle son travail.	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de dresser et d'envoyer des mets salés et sucrés, selon la liste des recettes, pour un menu simple à 2-3 plats 6.**	- prépare le matériel de service adapté - respecte les temps de dressage - dresse les plats correctement pour l'envoi - envoie les plats dans le respect des consignes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, de conditionner, ranger et conserver les aliments utilisés.**	- applique les règles et les méthodes de conservation - connaît les lieux de stockage - sait étiqueter correctement - trie et range les marchandises et les aliments préparés - contrôle la DLC de tous les produits - signale des manquements - trie et évacue les déchets	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de l'enseignant, d'utiliser et d'entretenir le matériel ainsi que son poste de travail tout en respectant les règles d'hygiène et les mesures de sécurité en vigueur.**	- respecte les consignes de sécurité - respecte strictement les règles d'hygiène - débranche les appareils électriques avant de les nettoyer - utilise les produits de nettoyage adéquats - applique la méthode de nettoyage adéquate - rince, essuie, range	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.10. - Production de desserts simples (FORCU6)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Préparation des bases de la cuisine 3**

Titre du module:	**Production de desserts simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCU6**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base d'entremets chauds.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base d'entremets froids.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable, sous la direction de son supérieur, de faire des préparations à base d'entremets glacés.**	- assemble les ingrédients en quantité correcte - connait les produits et marchandises utilisés - fait la mise en place - utilise les techniques adaptés - réalise des mets sous surveillance - respecte les règles d'hygiène	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable sous la direction de son supérieur, de dresser des desserts.**	- utilise la vaisselle correcte - dresser des mets dans des récipients/ sur assiettes	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de s'adapter à des changements rapides selon les besoins.**	- est flexible - montre de la bonne volonté	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de rédiger son carnet d'apprentissage et de le présenter à son tuteur.**	- complète les rapports demandés - soigne la présentation - lisible et propre	Les indicateurs doivent être majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CU**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cuisinier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8		- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques
8		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Atelier
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer à la mise en place.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - applique les préparations en respectant la progression de la recette - respecte la chaîne du froid - respecte les découpes - prépare et cuit les féculents (à l'anglaise, vapeur, au four, à l'étuvée, sautés, frits) - prépare et cuit les viandes et les volailles (rôties, grillées, braisées, vapeur, pochées) - prépare et cuit les poissons (court bouillon, pochés, vapeur, meunière, grillés, papillote) - prépare et cuit les légumes (à l'anglaise, vapeur, braisés, au four, à l'étuvée, sautés) - prépare les liaisons (roux, beurre manié, jaune d'œuf) - prépare les sauces béchamel et ses dérivés - prépare les potages - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - prépare les œufs (sur le plat, à la coque, durs, pochés, omelette, brouillés, mollets) - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la réalisation des préparations froides.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - applique les préparations en respectant la progression de la recette - respecte la chaîne du froid - respecte les découpes - réalise des salades (pâtes, riz, pommes de terre, tomates, concombres, haricots et composées) et des crudités (carottes, céleris, choux blanc et rouge) - réalise des entrées froides - réalise des sauces froides et beurres composés - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de participer à la réalisation des préparations chaudes.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - applique les préparations en respectant la progression de la recette - respecte la chaîne du froid - respecte les découpes - prépare et cuit les féculents (à l'anglaise, vapeur, au four, à l'étuvée, sautés, frits) - prépare et cuit les viandes et les volailles (rôties, grillées, braisées, vapeur, pochées) - prépare et cuit les poissons (court bouillon, pochés, vapeur, meunière, grillés, papillote) - prépare et cuit les légumes (à l'anglaise, vapeur, braisés, au four, à l'étuvée, sautés) - prépare les liaisons (roux, beurre manié, jaune d'œuf) - prépare les sauces béchamel et ses dérivés - prépare les potages - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - prépare les œufs (sur le plat, à la coque, durs, pochés, omelette, brouillés, mollets) - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer à la réalisation d'entremets sucrés.**	- équipe son poste de travail - choisit le bon matériel - choisit la bonne marchandise - pèse les ingrédients/quantités - applique les préparations en respectant la progression de la recette - réalise des pâtes sucrées et salées - réalise des desserts de base (mousse au chocolat, crème brûlée, tartes,…) - contrôle le goût et la consistance - respecte la chaîne du froid - respecte la cuisson - respecte le dressage et le décor - trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer à l'envoie des plats.**	- effectue la mise en place du service - respecte la chronologie des étapes de réchauffe et de cuisson minute - choisi l'assiette conforme - respecte les températures d'envoi - respecte les portions - contrôle le goût et la consistance - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de valoriser et de réduire les déchets en cuisine.**	- utilise les énergies de manière responsable (eau, gaz et électricité) - entretient le matériel - travaille à l'économie - trie les déchets - évacue les déchets - respecte les règles d'hygiène - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer au conditionnement et au rangement des aliments en respectant les normes d'hygiène.** **L'apprenant est capable de participer au conditionnement et au rangement des aliments en respectant les normes d'hygiène.** **L'apprenant est capable de participer au conditionnement et au rangement des aliments en respectant les normes d'hygiène.**	- trie et range les marchandises - traite les aliments correctement - choisit la bonne marchandise - respecte les règles d'hygiène - respecte la chaîne du froid - respecte les consignes de sécurité	Les indicateurs sont majoritairement corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de participer au nettoyage de la batterie de cuisine, les appareils et les tables de travail en respectant les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène.**	- Il se présente à l'heure - connaît le matériel approprié - utilise les noms corrects - respecte les consignes de sécurité - réalise la vaisselle - entretien le matériel et les plans de travail - respecte les normes d'ergonomie - respecte les consignes de sécurité - respecte les règles d'hygiène - sa tenue professionnelle est complète et propre - exécute sa tâche soigneusement - obéit à ses supérieurs	Les indicateurs sont majoritairement corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Confection d'échantillons métalliques (COECM-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection d'échantillons métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COECM-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Confection de produits métalliques (COPRM-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection de produits métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COPRM-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Production de pièces spéciales 1 (FACDE3-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Production de pièces spéciales 2 (FACDE4-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Production de pièces spéciales 3 (FACDE5-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire plusieurs pièces de tôlerie, de les adapter à une pièce de carrosserie et de les assembler en appliquant une technologie de soudage adaptée.**	- L'élève applique différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève ajuste plusieurs pièces en tôle pour constituer la pièce d'une carrosserie et il les assemble de manière compétente en appliquant une technique de soudage. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation en se servant des outils appropriés. - L'élève a ajusté plusieurs pièces en tôle pour constituer la pièce d'une carrosserie et il les a majoritairement assemblées en appliquant une technique de soudage. - L'élève a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de paramétrer les différentes sources d'éclairage de véhicules modernes et de les régler.**	- L'élève manipule un appareil de diagnostic de manière compétente. - L'élève applique les paramètres de réglage requis de manière compétente. - L'élève effectue les réglages de l'éclairage avant de manière compétente.	- L'élève a manipulé un appareil de diagnostic dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'élève a effectué la majorité des réglages de l'éclairage avant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments non porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'élève prépare la pièce à remplacer de manière compétente. - L'élève applique des techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève effectue une réparation de section de manière compétente.	- L'élève a préparé la pièce à remplacer dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des techniques d'assemblage en suivant les indications du fabricant. - L'élève a effectué une réparation de section dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Production de pièces spéciales 4 (FACDE6-F)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Production de pièces spéciales 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACDE6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations de grande envergure d'une pièce de carrosserie de manière compétente en appliquant la technique de débosselage et de réparation appropriée.**	- L'élève applique différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève se sert des outils auxiliaires de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des outils auxiliaires. - L'élève a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en état des éléments d'une carrosserie en matières synthétiques différentes en appliquant une technique de collage à bi-composants ainsi qu'une technique de soudage de matières synthétiques.**	- L'élève désigne différentes matières synthétiques de manière compétente et il les distingue. - L'élève désigne des informations concernant la transformation de manière compétente. - L'élève applique la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a désigné la majorité des différentes matières synthétiques et il les a distinguées. - L'élève a désigné la majorité des informations concernant la transformation. - L'élève a appliqué la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments non porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'élève prépare les pièces neuves de manière compétente pour la réparation. - L'élève prépare et il ajuste convenablement les pièces d'une carrosserie. - L'élève applique les techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant.	- L'élève a effectué la majorité des préparations pour la réparation. - L'élève a préparé et ajusté la majorité des pièces d'une carrosserie. - L'élève a appliqué la technique d'assemblage dans une large mesure en suivant les indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPTOL1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPTOL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux et de désigner l'histoire des véhicules automobiles ainsi que l'origine de la profession.**	- L'élève est capable de distinguer les différents matériaux utilisés au cours de ses activités professionnelles. - L'élève est capable de présenter l'origine de la profession. - L'élève est capable de désigner l'évolution des véhicules automobiles en employant des phrases courtes.	- L'élève a distingué la majorité des matériaux utilisés. - L'élève a présenté l'origine de la profession dans une large mesure. - L'élève désigné l'évolution dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents exercices de traçage et de cisaillement en suivant les indications.**	- L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques de formage appliquées (outillage) et avec les différents produits en métal (matériaux) utilisés et de s'en servir. - L'élève est capable d'effectuer un travail de traçage en suivant les indications. - L'élève est capable d'effectuer un exercice de cisaillement avec précision en suivant les indications.	- L'élève s'est familiarisé avec la majorité des techniques de formage et des produits en métal et il les a utilisés. - L'élève a effectué l'exercice de traçage dans une large mesure. - L'élève a effectué l'exercice de cisaillement dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage en suivant les indications.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'ajuster la tôle avec précision en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'élève est capable de rectifier la tôle en cas de distension résultant d'une déformation au retour. - L'élève est capable d'aplanir la tôle. - L'élève est capable de produire la forme indiquée en appliquant des coups de marteau ciblés.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a ajusté la tôle avec précision en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'élève a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion résultant d'une déformation de retour. - L'élève a aplani la tôle dans une large mesure. - L'élève a produit la forme indiquée dans une large mesure en appliquant des coups de marteau ciblés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer différentes pièces en tôle en appliquant différentes techniques de formage de manière compétente.**	- L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques de formage appliquées (outillage) et avec les différents produits en métal (matériaux) utilisés et de s'en servir. - L'élève est capable d'effectuer des chanfreinages ainsi que des replis simples de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'élève est capable d'assembler deux pièces en tôle par sertissage de manière compétente. L'élève est capable de produire un cintrage rond simple de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé.	- L'élève a pris connaissance de la majorité des techniques de formage et des produits en métal. - L'élève a effectué la majorité des chanfreinages et des replis de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'élève assemblé deux pièces en tôle par sertissage d'une manière compétente dans une large mesure. - L'élève a produit le cintrage rond en suivant la majorité des indications de l'énoncé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1 (TPMET1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPMET1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
3	2	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des composants à des contrôles en se servant de différents instruments de mesurage et de jaugeage et de transposer des dessins sur différents supports en se servant d'outils de traçage.**	- L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques de transformation appliquées (outillage) et avec les différents produits en métal (matériaux) utilisés et de s'en servir. - L'élève est capable de soumettre des pièces de travail indiquées à des contrôles en se servant de différents instruments de mesurage et de jaugeage. - L'élève est capable de transposer les dimensions d'un dessin vers la pièce de travail.	- L'élève connaissait la majorité des techniques de transformation (outillage) appliquées et des produits en métal (matériaux) utilisés. - L'élève a correctement consulté la majorité des différents instruments de mesure. - L'élève a transposé la majorité des dimensions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils appropriés et de s'en servir de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé.**	- L'élève est capable d'opter pour une lime appropriée. - L'élève est capable de limer une pièce de travail en plan, en angle, en parallèle et dans le respect des dimensions. - L'élève est capable de désigner une scie ainsi qu'une lame de scie appropriées. - L'élève est capable d'effectuer les coupes de scie en suivant les indications.	- L'élève a opté pour une lime appropriée dans une large mesure. - L'élève a limé la pièce de travail en plan, en angle, en parallèle et dans le respect des dimensions. - L'élève a désigné une scie ainsi qu'une lame de scie appropriées dans une large mesure. - L'élève a effectué la coupe de scie en suivant la majorité des indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assemblages de pièces en acier (TPSOU1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Assemblages de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler une flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures par fusion sur des tôles en suivant les indications.**	- L'élève est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de souder des tôles en acier de construction général par fusion de manière compétente en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure par superposition en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par fusion en appliquant la méthode du soudage par fusion au gaz et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par superposition en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des soudures bout à bout dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général avec des soudures bout à bout en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle, additifs) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit la majorité des soudures bout à bout en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1 (TPPEI1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPPEI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
3	2	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre une surface dans un état enduisable en se servant d'outils et de matières abrasives appropriés.**	- L'élève est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de déterminer les outils ainsi que les matières abrasives correspondantes en fonction du travail de ponçage et de s'en servir. - L'élève est capable de préparer une surface pour des travaux ultérieurs en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté permettant des travaux ultérieurs. - L'élève a opté pour la majorité des outils et des matières abrasives appropriés pour le traitement de la surface d'une manière ciblée et il s'en est servi. - La surface était prête pour des travaux ultérieurs. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'élève a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pistolable pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer le mastic pistolable en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic pistolable conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'élève a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1 (FORDE1)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORDE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Das Portfolio beinhaltet das Führen eines Berichtsheftes

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Introduction dans l'entreprise.** **L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise et de noter un résumé de son intégration par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable de se familiariser avec les locaux importants pour ses activités. - L'apprenti est capable de se familiariser avec ses obligations, avec ses droits ainsi qu'avec le personnel de l'entreprise. - L'apprenti est capable d'aider son formateur. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité des locaux et de ses activités. - L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité de ses droits et de ses obligations. - L'apprenti a aidé son formateur dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Nettoyer et préparer un véhicule client avant réception.** **L'apprenti est capable de nettoyer un véhicule de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et d'environnement avant la remise au client et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail et de le gérer. - L'apprenti est capable de nettoyer l'habitacle d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de nettoyer la carrosserie extérieure d'un véhicule de manière compétente. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé et géré son poste de travail dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé l'habitacle du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a nettoyé la carrosserie extérieure du véhicule dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**Contrôle, mise en état et/ou remplacement de systèmes divers.** **L'apprenti est capable de soumettre différents systèmes ainsi que différentes installations du véhicule à des contrôles en tenant compte des consignes en matière de sécurité et d'environnement, de les mettre en état, de remplacer des pièces défectueuses le cas échéant et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti est capable d'assurer la maintenance d'une installation de lave-glace. - L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement d'un système d'éclairage à un contrôle et, le cas échéant, de remplacer des éléments lumineux. - L'apprenti est capable de soumettre la bonne marche d'éléments mécaniques mobiles à des contrôles et, le cas échéance, d'en assurer la maintenance. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a assuré la maintenance des installations de lave-glace dans une large mesure. - L'apprenti a soumis le système d'éclairage à un contrôle et il l'a remis en état dans une large mesure. - L'apprenti a soumis des éléments mécaniques des plus variés à des contrôles et il en a assuré la maintenance dans une large mesure. - L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPTOL2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPTOL2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle d'instruction
5	1	- Atelier
6	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un cintrage rond plus complexe de manière compétente en fonction des instructions.**	- L'élève est capable de se servir des différents outils et des accessoires requis. - L'élève est capable de produire un cintrage rond plus complexe de manière ajustée en fonction des instructions. - L'élève est capable de déterminer la longueur requise de la tôle. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève s'est servi de la majorité des différents outils et des accessoires requis. - L'élève a produit un cintrage rond plus complexe d'une manière ajustée dans une large mesure. - L'élève a déterminé la longueur requise de la tôle dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire différentes moulures en suivant les indications.**	- L'élève est capable de manipuler le marteau à moulurer de manière compétente. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer un travail de manière systématique. - L'élève est capable d'équiper la machine à moulurer et de s'en servir en suivant les indications. - L'élève est capable d'ajuster la tôle avec précision en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'élève est capable de rectifier la tôle en cas de distension et de déformation au retour. - L'élève est capable d'aplanir la tôle. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a manipulé le marteau à moulurer d'une manière compétente dans une large mesure. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué le travail d'une manière systématique dans une large mesure. - L'élève a équipé la machine à moulurer et il s'en est servi en suivant la majorité des indications. - L'élève a ajusté la tôle avec précision en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'élève a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion et de déformation de retour. - L'élève a aplani la tôle dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'éclairage à un contrôle et de le régler de manière compétente.**	- L'élève est capable de soumettre les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et de les remplacer de manière compétente. - L'élève est capable d'opter pour les outils requis pour effectuer le travail. - L'élève est capable de régler l'appareil de réglage des phares. - L'élève est capable de déterminer les paramètres de réglage requis et de les appliquer de manière compétente. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a soumis les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et il les a remplacées. - L'élève a opté pour la majorité des outils requis pour effectuer le travail. - L'élève réglé l'appareil de réglage des phares d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève déterminé et appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2 (TPMET2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPMET2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux de perçage, de taraudage, de filetage, de réparation de filetages et de pose de filets avec des matériaux différents.**	- L'élève est capable d'appliquer des perçages à différents matériaux. - L'élève est capable de produire des filetages intérieurs et extérieurs manuellement. - L'élève est capable d'effectuer des réparations de filetages ainsi que des poses de filets.	- L'élève a appliqué la majorité des perçages à différents matériaux. - L'élève a produit la majorité des filetages intérieurs et extérieurs manuellement. - L'élève a effectué la majorité des réparations de filetages et des poses de filets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer les différentes connexions rivetées de manière compétente.**	- L'élève est capable d'opter pour la connexion rivetée adaptée et pour les outils de rivetage. - L'élève est capable de déterminer la longueur de la tige de rivet. - L'élève est capable de constituer différentes connexions rivetées.	- L'élève correctement opté pour la majorité des outils de rivetage et pour la connexion rivetée adaptée. - L'élève a déterminé la longueur de la tige de rivet d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a constitué la majorité des différentes connexions rivetées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Assemblages de pièces en acier (TPSOU2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Assemblages de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures bout à bout en suivant les indications.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage à l'arc sous protection gazeuse, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure bout à bout dans différentes positions en appliquant la méthode du soudage à l'arc sous protection gazeuse, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure bout à bout en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des soudures par points ainsi que des soudures par points continus dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général en appliquant les méthodes du soudage par points et du soudage par points continus, en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit des soudures par points et par points continus en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection, en suivant la majorité des indications et en respectant les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2 (TPPEI2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TPPEI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les éléments, les réglages, l'entretien ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir.**	- L'élève est capable d'identifier les différences entre les différents pistolets de pulvérisation et de les désigner devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter. - L'élève est capable de décomposer, de nettoyer et de réassembler un pistolet de pulvérisation en suivant les indications du fabricant. - L'élève est capable de comprendre les réglages ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte au cours de la manipulation du pistolet de pulvérisation.	- L'élève a distingué la grande majorité des pistolets de pulvérisation. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a décomposé, nettoyé et réassemblé le pistolet de pulvérisation dans une large mesure. - L'élève a compris la grande majorité des réglages à appliquer au pistolet de pulvérisation. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion en appliquant un primaire, de constituer un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer la protection ainsi que l'embellissement de surfaces préparées en appliquant de la peinture en bi-composants.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2 (FORDE2)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORDE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Remplacement d'une pièce défectueuse vissée par une pièce neuve 1.** **L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail ainsi que les indications de travail pour le remplacement de pièces vissées défectueuses par des pièces neuves ou, le cas échéant, pour leur remise en état en consultant le guide de réparation.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de prendre connaissance du guide de réparation. - L'apprenti est capable de déterminer les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide réparation et de présenter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées au formateur. - L'apprenti est capable de noter les résultats de ses recherches dans son carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti a compris le guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a convenablement présenté les étapes de travail au formateur de même que les consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure.
40 % (24 P)	**Remplacement d'une pièce défectueuse vissée par une pièce neuve 2.** **L'apprenti est capable de remplacer des pièces vissées défectueuses par des pièces neuves en se référant au guide de réparation ou, le cas échéant, de les remettre en état en observant et en respectant les indications de travail.**	- L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. - L'apprenti est capable de se servir du guide de réparation. - L'apprenti est capable d'accomplir les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide réparation et de respecter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées. - L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. - L'apprenti s'est servi du guide de réparation dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les étapes de travail et il a respecté la grande majorité des consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. - L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure. - L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Soin et entretien de surfaces diverses sur l'automobile.** **L'apprenti est capable d'identifier les surfaces les plus variées, de les entretenir et de les protéger conformément à la mission de travail.**	- L'apprenti est capable d'identifier les surfaces de véhicules les plus variées et de déterminer les indications correspondantes en matière d'entretien et de maintenance. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface non vernie de manière compétente. - L'apprenti est capable de traiter les surfaces de pièces en matières synthétiques de manière compétente. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a désigné la majorité des surfaces de véhicules ainsi que leur entretien et leur maintenance. - L'apprenti a effectué la préparation ainsi qu'une protection dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Fabrication de pièces en acier (TPTOL3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Fabrication de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPTOL3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations affectant l'élément d'une carrosserie et de les aplanir de manière compétente.**	- L'élève est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'élève est capable de produire la forme souhaitée en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'élève est capable d'aplanir la tôle.	- L'élève a réparé la majorité des bosses et des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'élève a produit la forme souhaitée dans une large mesure en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'élève a aplani la tôle dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer le mesurage des essieux de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les différents réglages du parallélisme des roues. - L'élève est capable de se servir des appareils servant au mesurage des essieux. - L'élève est capable d'évaluer le rapport du mesurage de l'alignement des roues et d'expliquer des anomalies éventuelles. - L'élève est capable de rectifier des anomalies de manière compétente.	- L'élève a désigné la majorité des différents réglages du parallélisme des roues. - L'élève s'est servi de la majorité des appareils servant au mesurage des essieux. - L'élève a évalué le rapport du mesurage de l'alignement des roues et il l'a expliqué dans une large mesure. - L'élève a rectifié la majorité des anomalies.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assemblage de pièces en acier (TPSOU3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Assemblage de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Metall-Inertgas-Löten 1** **Der Auszubildende ist in der Lage laut Einführung und unter geltenden Sicherheitsvorschriften die geforderten Lötparameter an der Schweißstromquelle einzustellen und laut den Vorgaben Auftragsnähte, Überlappungsnähte, Lochpunktlöten und Steppnahtlöten in verschiedenen Positionen und verschiedenen Blechdicken unter Berücksichtigung der geltenden Sicherheitsbestimmungen zu tätigen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Lötparameter laut Einführung und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Auftragsnaht laut den Anweisungen und unter Berücksichtigung der geltenden Sicherheitsvorschriften mittels Metall-Inertgas-Löten zu tätigen. Der Auszubildende ist in der Lage eine Überlappungsnaht in verschiedenen Positionen laut den Anweisungen und unter Berücksichtigung der geltenden Sicherheitsvorschriften mittels Metall-Inertgas-Löten zu tätigen. Der Auszubildende ist in der Lage die geforderten Lötparameter laut Einführung und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften fachgerecht an der Schweißstromquelle einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage mittels Lochpunktlöten und Steppnahtlöten Bleche nach Vorgaben (Schweißposition, Blechdicke) und unter den geltenden Sicherheitsvorschriften zu fügen.	Die geforderten Lötparameter konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Eine Auftragsnaht konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels Metallschutzgasscheißen getätigt werden. Eine Überlappungsnaht konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels Metall-Inertgas-Löten getätigt werden. Die geforderten Lötparameter konnte weitgehend unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften an der Schweißstromquelle eingestellt werden. Eine Lochpunkt- sowie Steppnahtschweißung konnte weitgehend nach Vorgaben und unter Berücksichtigung der Sicherheitsvorschriften mittels Metall-Inertgas-Löten getätigt werden.
40 % (24 P)	**Lichtbogenschweißen** **Der Auszubildende ist in der Lage verschiedenen Lichtbogenschweißtechniken mit verschiedenen Materialien in verschiedenen Positionen und verschiedenen Blechdicken unter Berücksichtigung der geltenden Sicherheitsbestimmungen zu tätigen.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Lichtbogenschweißparameter der verschiedenen Schweißgeräte fachgerecht einzustellen. Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Materialien in verschiedenen Positionen fachgerecht zu fügen. Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Schweißtechniken unter den geltenden Sicherheitsvorschriften auszuführen.	Die Lichtbogenschweißparameter konnten weitgehend am Schweißgerät eingestellt werden. Die verschiedenen Materialien in verschiedenen Positionen konnten weitgehend gefügt werden. Die verschiedenen Schweißtechniken konnten weitgehend unter den geltenden Sicherheitsvorschriften eingehalten werden.
20 % (12 P)	**Informieren, Planen und Entscheiden** **Der Auszubildende ist in der Lage Informationen zu sammeln, einen Arbeitsplan zu erstellen und umzusetzen, sowie entsprechend dem Arbeitsauftrag Entscheidungen zu treffen und eine Eigenbewertung vorzunehmen.**	Die nötigen Informationen werden nach Begutachtung des Arbeitsauftrages eigenständig zusammengetragen. Die Planung wird auf Vollständigkeit und Stimmigkeit überprüft. Die getroffenen Entscheidungen werden erläutert und begründet. Ein Vergleich des gesamten Arbeitsverlaufs, gegenüber dem Arbeitsplan wird erstellt.	Die zusammengetragenen Informationen entsprechen weitgehend dem auszuführenden Arbeitsauftrag. Werdegang kann entsprechend dem Arbeitsauftrag weitgehend nachvollzogen werden. Lösungsoptionen können weitgehend genannt und begründet werden. Das Vorgehen gegenüber dem Arbeitsplan soll weitgehend wiedergegeben werden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3 (FORDE3)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORDE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Débosselage 1** **L'apprenti est capable de démonter une pièce défectueuse de la carrosserie, de la redresser, de l'ajuster et de la préparer pour mettre en peinture.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégâts et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de redresser la pièce défectueuse, de l'ajuster aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles permanentes et de la préparer pour mettre en peinture. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégâts et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a redressé dans sa majorité la pièce défectueuse, il l'a ajustée aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles permanentes et il l'a préparée pour mettre en peinture. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Débosselage 2** **L'apprenti est capable de réparer des bosses de petite à moyenne envergure dans le revêtement de la carrosserie, d'effectuer des ajustements et de le préparer pour mettre en peinture.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégâts et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de réparer la pièce défectueuse, de l'ajuster aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles permanentes et de la préparer pour mettre en peinture. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégâts et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a redressé dans sa majorité la pièce défectueuse, il l'a ajustée aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles permanentes et il l'a préparée pour mettre en peinture. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**Réparation partielle 1** **L'apprenti est capable d'effectuer les préparations pour des réparations partielles et d'appliquer des mesures anticorrosion de manière compétente, en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégâts et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de préparer progressivement une réparation partielle en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégâts et il a opté pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti a progressivement préparé la réparation partielle en fonction des circonstances et en suivant les indications dans une large mesure. - L'apprenti a déterminé et appliqué la grande majorité des mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Fabrication de pièces assemblées en acier (TPTOL4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Fabrication de pièces assemblées en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TPTOL4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer la maintenance d'une climatisation en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité ainsi qu'une manipulation sereine des carburants.**	- L'élève est capable de distinguer et de désigner les différents modèles. - L'élève est capable d'identifier et de désigner les différents composants d'une climatisation. - L'élève est capable de désigner le circuit du produit de refroidissement de manière compréhensible. - L'élève est capable de soumettre une climatisation à un contrôle dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de vider une climatisation dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de remplir une climatisation dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assurer une manipulation sereine des carburants dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a distingué la majorité des modèles de climatisations. - L'élève a désigné la majorité des composants de climatisations. - L'élève a désigné le circuit du produit de refroidissement dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité au cours du contrôle de la climatisation. - L'élève a vidé la climatisation en respectant la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève a rempli la climatisation en respectant la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève a manipulé les carburants en respectant la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des résultats mesurés simples, de les interpréter et de consulter la mémoire des erreurs du véhicule automobile.**	- L'élève est capable de distinguer les outils les plus variés servant à appliquer une technique de contrôle facile et de s'en servir sereinement. - L'élève est capable d'interpréter et d'expliquer différents résultats de contrôles. - L'élève est capable de lire des schémas de circuits électriques simples et de les diagnostiquer. - L'élève est capable de consulter des mémoires des erreurs en se servant d'appareils de diagnostic. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité au cours de l'application de techniques de mesurage et de diagnostic.	- L'élève a distingué les outils servant à appliquer une technique de contrôle et il les a sereinement manipulés dans une large mesure. - L'élève a interprété et expliqué la majorité des résultats des contrôles. - L'élève a lu la majorité des schémas de circuits électriques. - L'élève a consulté la majorité des mémoires des erreurs. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité au cours de l'application de la technique de diagnostic.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Assemblage de pièces assemblées en acier (TPSOU4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Assemblage de pièces assemblées en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPSOU4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures par fusion en suivant les indications.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de souder des tôles en acier de construction général par fusion en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par fusion en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des soudures bout à bout dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure bout à bout en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle), en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité et en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure bout à bout en appliquant la méthode du soudage de métaux au gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4 (FORDE4)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces assemblées en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORDE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**Débosselage 3** **L'apprenti est capable de réparer différentes déformations de la structure porteuse de la carrosserie et du revêtement extérieur de la carrosserie, d'effectuer des ajustements et de les préparer pour mettre en peinture.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégâts et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable de réparer différentes déformations de la structure porteuse de la carrosserie et du revêtement extérieur de la carrosserie, d'effectuer des ajustements aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles permanentes et de la préparer pour mettre en peinture. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégâts et il a opté pour une méthode de travail et les outils requis. - L'apprenti a redressé la majorité des déformations de la structure porteuse, il a effectué des ajustements aux éléments alentours de la carrosserie en procédant à des contrôles permanentes et il a la préparé pour mettre en peinture. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Réparations partielles 2** **L'apprenti est capable d'effectuer des réparations partielles et d'appliquer des mesures anticorrosion sur la structure porteuse de la carrosserie de manière compétente, en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégâts et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation partielle. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement une réparation partielle en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégâts et il a opté pour une méthode de travail les outils requis. - L'apprenti a progressivement effectué la grande majorité de l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation partielle. - L'apprenti a progressivement effectué la réparation partielle en fonction des circonstances et en suivant les indications dans une large mesure. - L'apprenti a déterminé et appliqué la grande majorité des mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Réparations partielles 3** **L'apprenti est capable d'effectuer des réparations partielles sur la structure porteuse de la carrosserie et d'appliquer des mesures anticorrosion de manière compétente, en suivant les indications des fabricants.**	- L'apprenti est capable de démonter des pièces vissées en se référant au guide de réparation, en observant et en respectant les indications de travail. - L'apprenti est capable d'analyser les dégâts et d'opter pour une méthode de travail et pour les outils requis. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation partielle sur des éléments porteurs. - L'apprenti est capable d'effectuer progressivement une réparation partielle sur des éléments porteurs en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté la grande majorité des pièces vissées défectueuses en se référant au guide de réparation, en observant les indications de travail et en les respectant. - L'apprenti a analysé la grande majorité des dégâts et il a opté pour une méthode de travail les outils requis. - L'apprenti a progressivement effectué la grande majorité de l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation partielle. - L'apprenti a progressivement effectué la réparation partielle sur des éléments porteurs en fonction des circonstances et en suivant les indications dans une large mesure. - L'apprenti a déterminé et appliqué la grande majorité des mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Fabrication de pièces de carrosserie en acier (TPTOL5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication de pièces de carrosserie en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPTOL5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	3	- Atelier
1	0	- Salle d'instruction
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se servir d'un instrument de mesurage électronique.**	- L'élève se sert de l'instrument de mesurage électronique de manière compétente. - L'élève monte les systèmes de mesure de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève s'est servi de l'instrument de mesurage électronique dans une large mesure. - L'élève a monté la majorité des systèmes de mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de paramétrer les différentes sources d'éclairage de véhicules modernes et de les régler.**	- L'élève manipule un appareil de diagnostic de manière compétente. - L'élève applique les paramètres de réglage requis de manière compétente. - L'élève effectue les réglages de l'éclairage avant de manière compétente.	- L'élève a manipulé un appareil de diagnostic dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'élève a effectué la majorité des réglages de l'éclairage avant.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments non porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'élève prépare la pièce à remplacer de manière compétente. - L'élève applique des techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève effectue une réparation de section de manière compétente.	- L'élève a préparé la pièce à remplacer dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des techniques d'assemblage en suivant les indications du fabricant. - L'élève a effectué une réparation de section dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Assemblage de pièces de carrosserie en acier (TPSOU5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Assemblage de pièces de carrosserie en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPSOU5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs différentes de manière compétente en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs différentes en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a assemblé des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs différentes en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures bout à bout en suivant les indications.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure bout à bout dans différentes positions en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure bout à bout en appliquant la méthode du soudage au gaz inerte au tungstène et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5 (FORDE5)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORDE5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les appareils de mesure mécaniques et électroniques ainsi que des systèmes à jauges de manière compétente au véhicule.**	- L'apprenti est capable de se servir d'appareils de mesure mécaniques ou électroniques et de systèmes à jauges. - L'apprenti est capable de consulter les valeurs des différents appareils de mesure et des systèmes à jauges. - L'apprenti est capable de comparer les valeurs consultées aux indications du constructeur du véhicule et de les analyser. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti s'est correctement servi de la majorité des appareils de mesure et des systèmes à jauges. - L'apprenti a consulté et imprimé la majorité des valeurs correctes indiquées par les appareils et par les systèmes à jauges. - L'apprenti a comparé la majorité des valeurs consultées avec les indications du constructeur et il les a analysées. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les éléments d'éclairage ainsi que les capteurs de mesure d'un véhicule de manière compétente, de les remplacer et de les régler.**	- L'apprenti est capable de vérifier le fonctionnement des différents éléments en suivant les indications du constructeur. - L'apprenti est capable de démonter et de monter les éléments défectueux, y compris les accessoires qui dérangent, conformément aux indications du constructeur et, le cas échéant, de les remplacer. - L'apprenti est capable de régler les éléments remplacés en suivant les indications du constructeur et de vérifier qu'ils fonctionnent correctement. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a vérifié le fonctionnement des éléments en question en suivant les indications du constructeur. - L'apprenti a démonté et monté les éléments défectueux, y compris les accessoires qui dérangeaient, et, le cas échéant, il les a remplacés. - L'apprenti a réglé les éléments remplacés en suivant les indications du constructeur et il a vérifié qu'ils fonctionnaient correctement. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réparer des enfoncements d'envergure ou des déformations affectant un composant de la carrosserie en appliquant la technique de débosselage et de réparation correspondante.**	- L'apprenti est capable de démonter et de monter les accessoires qui dérangent. - L'apprenti connaît les techniques appropriées et il est capable de les appliquer. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a démonté et monté les accessoires qui dérangeaient. - L'apprenti a compris et appliqué les techniques appropriées. - L'apprenti a appliqué les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Fabrication et réparation de pièces de carrosserie en matériaux divers (TPTOL6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Fabrication et réparation de pièces de carrosserie en matériaux divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPTOL6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Atelier
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réparer des bosses ainsi que des déformations d'envergure d'une pièce de carrosserie de manière compétente en appliquant la technique de débosselage et de réparation correspondante.**	- L'élève applique différentes techniques de transformation de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève se sert des accessoires de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a respecté la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en état des éléments d'une carrosserie en matières synthétiques différentes en appliquant une technique de collage à bi-composants ainsi qu'une technique de soudage de matières synthétiques.**	- L'élève désigne différentes matières synthétiques de manière compétente et il les distingue. - L'élève désigne des informations concernant la transformation de manière compétente. - L'élève applique la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques de manière compétente. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité.	- L'élève a désigné la majorité des différentes matières synthétiques et il les a distinguées. - L'élève a désigné la majorité des informations concernant la transformation. - L'élève a appliqué la technique de collage à bi-composants ainsi que la technique de soudage de matières synthétiques dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une réparation avec le remplacement de pièces à des éléments porteurs d'une carrosserie en suivant les indications du fabricant.**	- L'élève prépare les pièces neuves de manière compétente pour la réparation. - L'élève prépare et il ajuste convenablement les pièces d'une carrosserie. - L'élève applique les techniques d'assemblage de manière compétente en suivant les indications du fabricant.	- L'élève a effectué la majorité des préparations pour la réparation. - L'élève a préparé et ajusté la majorité des pièces d'une carrosserie. - L'élève a appliqué la technique d'assemblage dans une large mesure en suivant les indications du fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Confection et assemblage de pièces de carrosserie en matériaux divers (TPSOU6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Confection et assemblage de pièces de carrosserie en matériaux divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage et de brasage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage (les paramètres de brasage) requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage (des paramètres de brasage) requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a assemblé des tôles en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage et de brasage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'assembler des tôles non ferreuses en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage (les paramètres de brasage) requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des métaux non ferreux en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes de manière compétente en appliquant les méthodes de soudage et de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage (des paramètres de brasage) requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a assemblé des tôles de métal non ferreux en matériaux différents et avec des épaisseurs de matériaux différentes en appliquant les méthodes de soudage et/ou de brasage étudiées pour constituer un ensemble de composants et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6 (FORDE6)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fabrication et redressement de pièces de carrosserie**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORDE6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	x				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remettre en état des éléments de carrosserie en différentes matières synthétiques en appliquant une technique de collage à deux composants, une technique de soudage de matières synthétiques ainsi qu'une technique de laminage.**	- L'apprenti est capable de distinguer différentes matières synthétiques dans le domaine de la construction d'automobiles. - L'apprenti est capable de mettre à profit les informations des fiches techniques concernant l'affectation, la transformation ainsi que la sécurité de la technique de réparation de matières synthétiques. - L'apprenti est capable d'appliquer correctement la technique de réparation de matières synthétiques indiquée. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a convenablement distingué les différentes matières synthétiques dans le domaine de la construction d'automobiles. - L'apprenti a mis à profit la majorité des informations des fiches techniques concernant l'affectation, la transformation ainsi que la sécurité de la technique de réparation de matières synthétiques. - L'apprenti a appliqué la technique de réparation de matières synthétiques indiquée d'une manière correcte dans une large mesure. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des réparations de sections de composants non porteurs en appliquant différentes méthodes de fixation ainsi que des mesures anticorrosion en suivant les indications des fabricants de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'effectuer une réparation de section par étapes en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable d'appliquer la méthode de fixation indiquée de manière règlementaire. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a effectué une réparation de section par étapes en suivant les indications dans une large mesure en fonction des circonstances. - L'apprenti a appliqué la méthode de fixation indiquée d'une manière règlementaire dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des réparations de sections de composants porteurs en appliquant différentes méthodes de fixation ainsi que des mesures anticorrosion en suivant les indications des fabricants de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'effectuer l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation de section par étapes. - L'apprenti est capable d'effectuer une réparation de section par étapes en suivant les indications en fonction des circonstances. - L'apprenti est capable d'appliquer la méthode de fixation indiquée de manière règlementaire. - L'apprenti est capable de déterminer et d'appliquer les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a effectué l'ensemble des travaux de préparation requis pour une réparation de section par étapes. - L'apprenti a effectué une réparation de section par étapes en suivant les indications dans une large mesure en fonction des circonstances. - L'apprenti a appliqué la méthode de fixation indiquée d'une manière règlementaire dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué les mesures anticorrosion requises en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**DE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Débosseleur de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer une réparation partielle de manière compétente.**	- L'élève détermine la section et il la délimite. - L'élève prépare les pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il ponce la zone d'assemblage jusqu'au métal, il détermine des mesures anticorrosion et il les applique.) - L'élève ajuste les dimensions de la fente en fonction de la mission de travail et de la méthode d'assemblage. - L'élève prépare les pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il ponce la zone d'assemblage jusqu'au métal.) - L'élève détermine les mesures anticorrosion de rigueur et il les applique.	- L'élève a déterminé la section et il l'a délimitée dans une large mesure. - L'élève a préparé la majorité des pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il a poncé la zone d'assemblage jusqu'au métal, il a déterminé des mesures anticorrosion et il les a appliquées.) - L'élève a ajusté la majorité des dimensions de la fente en fonction de la mission de travail et de la méthode d'assemblage. - L'élève a préparé la majorité des pièces à assembler pour les travaux ultérieurs requis. (Il a poncé la zone d'assemblage jusqu'au métal.) - L'élève a déterminé la majorité des mesures anticorrosion de rigueur et il les a appliquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en état une pièce en tôle de manière compétente.**	- L'élève répare des bosses ainsi que des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'élève produit la forme souhaitée en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'élève aplanit la tôle.	- L'élève a redressé la majorité des bosses et des déformations de faible envergure affectant une pièce en tôle. - L'élève a produit la forme souhaitée dans une large mesure en appliquant des coups de marteau ciblés. - L'élève a aplani la tôle dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une pièce de carrosserie en se servant d'outils adaptés de manière compétente.**	- L'élève applique différentes techniques de transformation de manière compétente. - L'élève respecte les dimensions indiquées dans l'énoncé de la mission avec précision. - L'élève respecte les formes indiquées dans l'énoncé de la mission avec précision.	- L'élève a appliqué la majorité des différentes techniques de transformation. - L'élève a respecté la majorité des dimensions indiquées dans l'énoncé de la mission. - L'élève a respecté la majorité des formes indiquées dans l'énoncé de la mission.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques d'assemblage indiquées.**	- L'élève établit une connexion non amovible. - L'élève règle les paramètres de soudage de manière autonome. - L'élève applique des additifs d'une manière compétente et régulière. - L'élève évite la déformation des pièces en produisant de la chaleur.	- L'élève a établi une connexion non amovible dans une large mesure. - L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage de manière autonome. - L'élève a appliqué la majorité des additifs d'une manière compétente et régulière. - L'élève a évité la déformation de la majorité des pièces en produisant de la chaleur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève observe les consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.	- L'élève a observé la majorité des consignes en vigueur en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Électrotechnique 1 (ELETE1-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de transformer des unités en utilisant l'écriture technique**	Il transforme les unités à l'aide de l'écriture technique.	Les grandeurs courantes de l'électrotechnique sont concrétisées et converties sans erreur en termes techniques.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer et de créer des diagrammes.**	Il donne des titres aux diagrammes, étiquette les axes, inscrit les unités dans les diagrammes à l'échelle et détermine les valeurs.	Toutes les informations importantes sont extraites d'un diagramme existant. Un diagramme XY est créé avec des données fournies.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer des tensions et des courants.**	Il mesure les tensions et les courants avec un instrument de mesure approprié.	Les mesures sont effectuées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Électrotechnique 2 (ELETE2-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transformer des équations simples en fonction de toutes les grandeurs.**	Il convertit les équations.	Les équations de l'électrotechnique sont correctement résolues.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs à l'aide de la loi d'Ohm et de mesurer directement et indirectement des valeurs de résistance.**	L'apprenti dessine un circuit électrique simple. L'apprenti calcule le courant, la tension et/ou la valeur de la résistance. L'apprenti calcule la conductance. L'apprenti mesure la valeur de la résistance.	Les circuits électriques ont été dessinés correctement et complètement. Les grandeurs demandées sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les bases de l'électronique numérique.**	Il connaît la différence grossière entre un signal analogique et un signal numérique. Il établit le tableau de vérité de chaque combinaison de base en fonction du nombre de variables d'entrée.	Les signaux analogiques et numériques sont correctement identifiés. Les 3 liens logiques de base sont identifiés par le biais d'un tableau de vérité. Les symboles de commande sont connus. Le tableau de vérité est établi correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Électrotechnique 3 (ELETE3-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs dans des circuits en série et en parallèle.**	L'apprenti calcule les courants, les tensions et/ou les valeurs de résistance.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer le courant et la tension de chaque composant dans un circuit en série ou en parallèle à l'aide d'un multimètre.**	L'apprenti dessine le circuit le cas échéant. L'apprenti mesure les courants ou les tensions. L'apprenti consigne les résultats de mesure dans un protocole de mesure.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'analyser un circuit numérique simple orienté vers la pratique.**	L'apprenti détermine la fonction d'un circuit donné composé de liens logiques de base.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Électrotechnique 4 (ELETE4-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs dans des circuits groupés.**	L'apprenti calcule les courants, les tensions et/ou les valeurs de résistance.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer le courant et la tension de chaque composant dans un circuit groupé à l'aide d'un multimètre.**	L'apprenti dessine le circuit le cas échéant. L'apprenti mesure les courants où les tensions. L'apprenti consigne les résultats de mesure dans un protocole de mesure.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**A l'aide d'une tâche donnée, l'apprenti est en mesure d'effectuer la synthèse d'un circuit numérique simple.**	L'apprenti réalise, à partir d'un exercice sous forme de texte, une synthèse de circuit. L'apprenti réalise le circuit conçu à l'aide des liens de base. L'apprenti vérifie le bon fonctionnement du circuit réalisé.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Électrotechnique 5 (ELETE5-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer la puissance et l'énergie électriques dans un circuit à courant continu.**	L'apprenti calcule la puissance et l'énergie.	Les grandeurs demandées sont correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mesurer indirectement et directement la puissance et l'énergie électriques dans un circuit à courant continu.**	L'apprenti dessine le circuit. L'apprenti mesure la puissance et l'énergie indirectement ou directement.	Les grandeurs demandées sont correctes. Le rapport peut se présenter sous la forme d'un protocole expérimental à compléter.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de lire les grandeurs courantes d'une tension alternative sur un diagramme linéaire et de dessiner un diagramme linéaire.**	L'apprenti détermine les grandeurs requises de la tension alternative. L'apprenti dessine un diagramme linéaire. Il représente l'évolution d'une tension alternative sur un oscilloscope.	Les grandeurs demandées sont correctes. Le diagramme linéaire est propre et complet. L'oscillogramme représente correctement l'évolution d'une tension alternative.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique à une tension alternative et d'effectuer des calculs de base.**	Il représente le courant et la tension à l'aide de diagrammes vectoriels et de diagrammes linéaires. Il décrit la valeur efficace en comparant la puissance du courant continu et du courant alternatif. Il effectue des calculs de base. Il mesure les valeurs efficaces de la tension, du courant ainsi que la valeur moyenne de la puissance	L'évolution du courant et de la tension est correctement représentée. La signification physique de la valeur efficace est décrite de manière compréhensible. Le calcul de la valeur efficace du courant et de la tension ainsi que du calcul de la puissance est correctement effectué. Les grandeurs ont été mesurées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Électrotechnique 6 (ELETE6-F)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les bases du magnétisme.**	Il décrit les propriétés des substances magnétiques. Il dessine des lignes de champ.	Les caractéristiques ont été correctement décrites. Les lignes de champ sont correctement dessinées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un relais ainsi que de mettre en œuvre certaines applications pratiques.**	Il décrit le fonctionnement du relais. Il choisit un relais adapté à une application donnée. Il monte le circuit.	Le fonctionnement a été décrit de manière complète et compréhensible. Le relais utilisé est adapté au circuit. Le circuit ne contient pas d'erreurs non corrigées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de décrire le fonctionnement du transformateur et d'effectuer des calculs et des mesures simples.**	Il décrit le fonctionnement du transformateur. Il calcule les tensions, les courants et le nombre de spires des côtés primaire et secondaire. Il mesure les grandeurs côté primaire et secondaire d'un transformateur sans charge et avec charge.	Le fonctionnement du transformateur a été décrit de manière complète et compréhensible. Les valeurs demandées sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Usinage des matériaux: Réalisation d'un projet (ATMEC)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Usinage des matériaux: Réalisation d'un projet**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien - Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Type de formateur proposé:

Maître d'enseignement technique (spécialité: électro ou mécanique)

Atelier électro-mécanique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de créer et de lire des dessins techniques.**	L'apprenti réalise des dessins techniques de pièces plates. L'apprenti réalise des dessins techniques de pièces en 3 vues.	Des dessins propres et conformes aux normes de pièces plates sont disponibles. Des dessins propres et conformes aux normes de pièces à usiner en 3 vues sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'exécuter des techniques d'usinage mécanique dans les règles de l'art. (tracer, scier, limer, percer, chanfreiner, réaliser des filetages).**	L'apprenti trace la pièce à usiner selon les règles de l'art, conformément au dessin. L'apprenti exécute les techniques d'usinage mécanique suivantes dans les règles de l'art et selon le dessin : scier, limer, percer, chanfreiner, tarauder.	Un exercice de traçage sans erreur selon le dessin est disponible. Les techniques d'usinage mécanique ont été exécutées dans les règles de l'art, conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces qu'il a créées, et de les documenter.**	L'apprenti assemble les pièces détachées de manière à ce qu'elles soient fonctionnelles. Il documente ses travaux.	Le produit est disponible assemblé et documenté. Les fonctions du produit sont données.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les normes et les règles de sécurité en vigueur dans l'atelier, manipule avec soin les documents, les appareils, les outils et les matériaux et entretient son poste de travail.**	Toutes les règles de sécurité sont respectées. L'apprenti trie et élimine tous les matériaux de manière appropriée. L'apprenti utilise les outils et les appareils de manière appropriée et avec soin. L'apprenti garde son poste de travail propre.	Toutes les règles de sécurité ont été respectées. L'apprenti sépare et élimine de manière autonome différents matériaux. Les outils et les appareils ont été utilisés de manière appropriée et avec soin. Le poste de travail est propre et bien rangé. Le poste de travail ne présente pas de zones dangereuses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Techniques de mesure: mesurer les grandeurs électriques élémentaires (MESTE)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Techniques de mesure: mesurer les grandeurs électriques élémentaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MESTE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier - Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Labo ou Atelier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de dessiner des circuits de mesure du courant, de la tension et de la résistance, d'effectuer les mesures et d'évaluer correctement les dangers liés à l'utilisation du courant électrique.**	L'apprenti désigne les dangers liés à l'utilisation du courant électrique et décrit comment s'en protéger. L'apprenti dessine les circuits de mesure demandés. L'apprenti monte les circuits de mesure demandés. L'apprenti mesure les valeurs correspondantes dans les plages de mesure appropriées.	L'apprenti désigne les dangers liés à l'utilisation du courant électrique qui peuvent conduire à un accident et décrit comment s'en protéger. Des dessins corrects des circuits de mesure sont disponibles. Le chef de laboratoire réceptionne le circuit. Un protocole de mesure correctement rempli est disponible.
40 % (24 P)	**L'apprenti peut calculer le courant, la tension, la résistance et la puissance.**	L'apprenti calcule l'intensité du courant, la tension et la résistance à l'aide de la loi d'Ohm. L'apprenti calcule la puissance des consommateurs.	Les solutions correctes des exercices sont disponibles. Les résultats de calcul corrects sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler avec soin des documents, des appareils et des outils, de prendre soin de ses documents et de maintenir son poste de travail propre.**	L'apprenti utilise les outils et appareils de manière appropriée et avec soin. L'apprenti prend soin de ses documents et garde son poste de travail propre. Il nettoie son poste de travail.	Les appareils et les outils ont été utilisés à bon escient. Le poste de travail est propre et bien rangé et ne présente pas d'endroits dangereux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un protocole de mesure.**	L'apprenti rédige un protocole de mesure.	Un protocole de mesure soigneusement établi est disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Installations électriques 1 : réaliser des travaux d'infrastructure (FOREL1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Installations électriques 1 : réaliser des travaux d'infrastructure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOREL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				
Type de formateur proposé:	Mâitre electricien				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de choisir le matériel et les outils pour le travail à effectuer.**	L'apprenti choisit le matériel et les outils en suivant les instructions.	Le matériel, ainsi que les outils nécessaires ont été mis à disposition. L'apprenti manipule et entretient les outils et les machines de manière professionnelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti peut aménager le chantier selon les consignes de travail afin de favoriser le flux de travail sans créer de nouvelles sources de danger.**	L'apprenti aménage le chantier ou le lieu de travail de manière à faciliter le déroulement des travaux. L'apprenti élimine les sources de danger liées à la profession. L'apprenti trie les différents déchets dans le respect de l'environnement.	Le chantier ou le lieu de travail est propre et rangé. Les sources de danger sont éliminées. Les différents déchets sont triés et éliminés dans le respect de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de travailler sur une maçonnerie, de poser des chemins de câbles en suivant les instructions et fait preuve d'une conscience adéquate de la sécurité lors des travaux.**	L'apprenti modifie la maçonnerie avec les outils appropriés en suivant les instructions. L'apprenti monte des chemins de câbles en suivant les instructions. L'apprenti agit avec prudence pour éviter les accidents sur le lieu de travail.	Les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art, en respectant toutes les consignes de sécurité. Le formateur en entreprise réceptionne les travaux. L'apprenti utilise l'équipement de sécurité prescrit par l'entreprise et par la loi. Le cahier de rapports mentionne les règles et l'équipement de sécurité requis. Le travail est documenté dans le cahier de rapports.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter et de raccorder des prises de courant de sécurité selon les instructions.**	L'apprenti monte et raccorde des prises de courant de sécurité selon les instructions et les directives en vigueur.	Les prises de courant de sécurité sont montées et raccordées dans les règles de l'art. Le formateur en entreprise apprécie les travaux. Le travail est documenté dans le cahier de rapports.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve d'autocritique, d'esprit critique et de flexibilité face à l'évolution des exigences changeantes.**	L'apprenti évalue correctement la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et adapte ses actions en conséquence. L'apprenti coopère avec ses collègues et ses supérieurs.	L'apprenti a correctement évalué la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et répond à l'évolution des exigences. La collaboration au sein de l'équipe fonctionne sans problème.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser, contrôler et documenter des circuits électriques simples (ATELE1)

Formation

Code:	**EL**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Électricien**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Réaliser, contrôler et documenter des circuits électriques simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti peut dessiner et lire des circuits d'installation simples conformément aux normes.** **L'apprenti peut choisir les matériaux correspondants en fonction de leurs propriétés, et établir une liste de matériel correspondante.**	L'apprenti établit une liste de matériel. L'apprenti dessine les 3 schémas électriques suivants pour un circuit simple allumage prédéfini : Plan d'installation ; Schéma électrique développé et Schéma électrique multifilaire.	Une liste complète du matériel est disponible. Les schémas électriques suivants d'un circuit simple allumage sont disponibles et conformes aux normes : Plan d'installation ; Schéma électrique développé et Schéma électrique multifilaire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de monter, de contrôler et de mettre en service les circuits de base de la technique d'installation dans les règles de l'art.**	L'apprenti choisit les composants nécessaires et les met en place. L'apprenti monte correctement les circuits de base (circuit simple allumage, circuit double allumage et circuit va et vient) selon les instructions et le plan d'installation donné. L'apprenti complète un protocole de contrôle.	Les composants correspondants sont sélectionnés et installés. Des circuits vérifiés, fonctionnels et conformes aux normes sont disponibles. Des protocoles de contrôle complets sont disponibles. Le chef d'atelier réceptionne les circuits.
30 % (18 P)	**L'apprenti peut localiser et corriger des défauts dans les circuits de base.**	L'apprenti manipule les appareils de contrôle avec précaution. L'apprenti vérifie systématiquement la présence de défauts dans les circuits.	Les appareils de contrôle n'ont pas été utilisés à d'autres fins. Le dépannage a été effectuée de manière systématique. Les défauts ont été localisées et corrigées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mesures de sécurité: protéger les êtres humains contre les risques et effets du courant électrique (MESEC)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Mesures de sécurité: protéger les êtres humains contre les risques et effets du courant électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MESEC**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les dangers du courant électrique et de prendre les mesures de protection nécessaires.**	L'apprenti reconnaît les dangers du courant électrique et tient compte des règles de sécurité lors du travail. L'apprenti explique les effets du courant électrique sur le corps humain.	L'apprenti a expliqué les 5 règles de sécurité dans le bon ordre et a donné des exemples de mise en œuvre. Les dangers du courant électrique sur le corps humain ont été expliqués de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer et de prendre en compte les dangers et les effets du courant électrique en appliquant les mesures de protection avec et sans conducteur de protection.**	L'apprenti explique le fonctionnement du conducteur de protection. L'apprenti explique les mesures de protection contre les chocs électriques.	Des explications complètes et compréhensibles ont été fournies. L'apprenti a expliqué les mesures de protection contre les contacts directs et indirects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel (DDR).**	L'apprenti explique la structure et le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel (DDR).	La structure et le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel (DDR) ont été expliqués de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les normes et les règles de sécurité en vigueur dans l'atelier, manipule avec soin les documents, les appareils, les outils et les matériaux et entretient son poste de travail.**	Toutes les règles de sécurité sont respectées. L'apprenti utilise les outils et appareils de manière appropriée et avec soin. L'apprenti garde son poste de travail propre.	Toutes les règles de sécurité ont été respectées. Les outils et les appareils ont été utilisés de manière appropriée et avec soin. Le poste de travail est propre et bien rangé. Le poste de travail ne présente pas de zones dangereuses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Installations électriques 2 : participer à des travaux d'installations simples (FOREL2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Installations électriques 2 : participer à des travaux d'installations simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOREL2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				
Type de formateur proposé:	Mâitre électricien				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer différents travaux d'installation dans les règles de l'art, en respectant les consignes de sécurité en vigueur.**	L'apprenti exécute différents travaux d'installation selon les instructions. (Installations apparentes, importées ou encastrées). L'apprenti respecte toujours les règles de sécurité.	Les différents travaux d'installation ont été réalisés dans les règles de l'art. Les règles de sécurité ont été respectées. Le formateur dans l'entreprise réceptionne les travaux. Les différents travaux sont documentés.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de raccorder des prises de courant de sécurité et des circuits de simple allumage dans les règles de l'art, en tenant compte des prescriptions de sécurité et des normes en vigueur.**	L'apprenti monte et raccorde correctement les prises de courant de sécurité. L'apprenti monte et raccorde correctement un simple allumage. L'apprenti tient compte des normes en vigueur lors de l'installation. L'apprenti respecte toujours les règles de sécurité.	Les prises de courant de sécurité sont montées et raccordées dans les règles de l'art. Le simple allumage est monté et raccordé dans les règles de l'art. Les travaux sont réalisés conformément aux normes et sont fonctionnels. Les règles de sécurité ont été respectées. Le formateur en entreprise réceptionne les travaux. L'installation d'une prise de courant et d'un simple allumage est documentée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nommer les matériaux nécessaires de manière professionnelle et de déterminer correctement la quantité requise.**	L'apprenti nomme les matériaux nécessaires et détermine la quantité requise.	Une liste correcte de matériel est disponible pour un ordre de travail donné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner correctement ses outils et de les utiliser conformément aux instructions.**	L'apprenti désigne les outils nécessaires et les utilise en fonction du domaine d'application. L'apprenti utilise les outils à bon escient et les manipule avec précaution.	Les outils et leur domaine d'utilisation ont été correctement désignés. L'outillage utilisé par l'apprenti est complet, bien entretenu, non endommagé et en bon état de fonctionnement. Les outils utilisés pour chaque travail sont documentés dans le cahier de rapports.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve d'autocritique, d'esprit critique et de flexibilité face à l'évolution des exigences changeantes**	L'apprenti évalue correctement la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et adapte ses actions en conséquence. L'apprenti coopère avec ses collègues et ses supérieurs.	L'apprenti a correctement évalué la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et répond à l'évolution des exigences. La collaboration au sein de l'équipe fonctionne sans problème.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux qui lui sont demandés dans un délai raisonnable.**	L'apprenti exécute les travaux qui lui sont demandés dans un délai raisonnable.	Les travaux ont été réalisés conformément aux délais impartis. L'apprenti ne se laisse pas distraire par des influences extérieures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Monter, vérifier et documenter des circuits électriques avancés (ATELE2)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Monter, vérifier et documenter des circuits électriques avancés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Type de formateur proposé:

Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Atelier électrique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Arbeitsaufgabe
- Modulbegleitende Kompetenzfeststellung
- Fachgespräch

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier, de monter et de mettre en service une installation électrique étendue.**	L'apprenti dessine les schémas électriques correspondants. L'apprenti installe le circuit. L'apprenti vérifie le circuit. L'apprenti met le circuit en service dans les règles de l'art. L'apprenti établit une liste de matériel. L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les erreurs dans le circuit. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art et respecte les consignes de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de planifier, d'installer et de mettre en service une installation avec un circuit de commande et un circuit principal.**	L'apprenti dessine les schémas électriques correspondants. L'apprenti installe le circuit. L'apprenti vérifie le circuit. L'apprenti met en service le circuit dans les règles de l'art. L'apprenti établit une liste de matériel. L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les défauts dans le circuit. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art et respecte les consignes de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de raccorder un module logique programmable dans les règles de l'art.**	L'apprenti respecte les indications de tension du module logique programmable. L'apprenti câble un module logique programmable conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'apprenti manipule les appareils avec précaution. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art et respecte les consignes de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de programmer un module logique en suivant des instructions.**	L'apprenti crée un programme pour le module logique correspondant. L'apprenti transfère le programme créé dans le module logique. L'apprenti teste le programme créé.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Brancher et programmer un module logique LOGO! (LOGO)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Brancher et programmer un module logique LOGO!**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LOGO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de raccorder un LOGO dans les règles de l'art.**	L'apprenti dessine un schéma de connexion. L'apprenti câble le LOGO dans les règles de l'art. L'apprenti vérifie l'installation avant la mise en service. (Différentes tensions) L'apprenti met le circuit en service dans les règles de l'art. L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les erreurs dans le circuit. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de programmer un LOGO sous instruction à l'aide du logiciel LOGO!Soft Comfort.**	L'apprenti crée un programme sous instruction, à l'aide du logiciel LOGO!Soft Comfort. L'apprenti transfère le programme dans le module logique L'apprenti vérifie le circuit. L'apprenti met le circuit en service dans les règles de l'art. L'apprenti est capable de localiser et de corriger les erreurs dans le programme.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire la fonction du circuit conçu.**	L'apprenti décrit la fonction du programme. L'apprenti démontre les entrées et les sorties. L'apprenti décrit les différents liens du programme.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des installations domestiques (FOREL3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Réaliser des installations domestiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOREL3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer le circuit simple allumage, le circuit double allumage, le circuit va- et-vient et le circuit montage en croix dans un environnement réel et dans les délais prévus.**	L'apprenti installe le simple allumage, le double allumage, l´installation va-et-vient et le montage en croix sous condition réel. L'apprenti exécute, dans un délai approprié, les travaux qui lui sont imposés.	Le circuit simple allumage ; le circuit double allumage ; le circuit va-et-vient et le circuit montage en croix ont été installées dans les règles de l'art. Les travaux ont été réalisés dans les délais impartis. L'apprenti ne se laisse pas distraire par des influences extérieures. Le formateur accepte les travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dessiner les installations électriques sous forme de croquis, de désigner les matériaux nécessaires de manière compétente, de déterminer correctement la quantité requise et de les inscrire dans le carnet de rapports.**	L'apprenti dessine les installations électriques sous forme de croquis. L'apprenti désigne les matériaux nécessaires et il détermine la quantité requise.	Les croquis des différents circuits sont disponibles dans leur intégralité et ont été documentés de manière structurée dans le cahier de rapports. L'apprenti établit une liste de matériel pour chacun des circuits figurant dans le cahier de rapports. Le formateur vérifie la liste de matériel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux utilisés avec précaution et de manière économique, il connaît les consignes environnementales ainsi que les consignes en matière de sécurité et il les applique correctement.**	L'apprenti manipule les matériaux utilisés avec précaution et de manière économique. L'apprenti applique les consignes environnementales ainsi que les consignes en matière de sécurité.	Le gaspillage des matériaux consommables est minime. Les matériaux ont été traités avec soin. L'apprenti utilise toujours l'équipement de sécurité prescrit. Dans le cahier de rapports, les mesures de sécurité nécessaires sont précisées pour chaque travail. L'apprenti trie les différents déchets dans le respect de l'environnement. L'apprenti manipule les produits chimiques avec précaution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la fonctionnalité des installations électriques qu'il a montées, le cas échéant à l'aide d'instruments de mesure.**	L'apprenti vérifie le bon fonctionnement des installations électriques qu'il a mises en place.	L'apprenti vérifie le bon fonctionnement des installations électriques qu'il a mises en place, le cas échéant à l'aide des appareils de mesure appropriés. Un protocole de contrôle est disponible. Le formateur prend connaissance du protocole.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler et de communiquer en équipe. Il sait accepter les critiques et adapter son comportement en conséquence.**	L'apprenti collabore au sein d'une équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	La collaboration au sein de l'équipe fonctionne sans problème. Le processus d'apprentissage est favorisé par l'acceptation positive de la critique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les expériences réalisées pendant les travaux, de manière à pouvoir les utiliser ultérieurement.**	L'apprenti documente ses travaux dans un carnet de rapports.	L'apprenti possède un carnet de rapports complet et soigneusement tenu.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Câbler le raccordement électrique de la maison (ATELE3)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Câbler le raccordement électrique de la maison**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Type de formateur proposé:

Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Atelier électrique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Arbeitsaufgabe
- Modulbegleitende Kompetenzfeststellung
- Fachgespräch

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les différentes formes de réseaux ou de systèmes de réseaux, de raccorder un tableau de compteurs selon les prescriptions TAB actuelles et de les documenter.**	*L'apprenti dessine les différents systèmes de réseaux *L'apprenti installe un tableau de compteurs avec un distributeur de circuits électriques et une barre principale de mise à la terre selon les instructions. *L'apprenti met en service le raccordement domestique dans les règles de l'art. *L'apprenti complète la documentation y afférente et dessine les schémas électriques de l'installation conformément aux normes. *L'apprenti distingue les différentes versions du réseau TN. *L'apprenti élimine les déchets produits de manière appropriée et respecte les règles de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement des disjoncteurs de protection de ligne (disjoncteurs LS) / les dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel (RCD) et de les utiliser correctement.**	*L'apprenti distingue les différents types d'interrupteurs LS et leurs caractéristiques de déclenchement. *L'apprenti explique le fonctionnement du disjoncteur LS et du RCD. *L'apprenti effectue au moyen d'un appareil de contrôle des mesures professionnelles sur le réseau TN-C-S et établit un protocole de mesure. *L'apprenti localise et élimine les défauts dans un circuit électrique.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer les bases de la gestion technique des bâtiments à l'aide du système de bus d'installation KNX et de les appliquer selon les instructions.**	*L'apprenti décrit les différentes tâches et les avantages du système de bus d'installation KNX. *L'apprenti dessine et distingue les signes de commutation nécessaires des composants du système ; actionneurs et capteurs dans un système de bus. * L'apprenti câble la commande KNX dans les règles de l'art et la met en service. *L'apprenti programme, selon les instructions, des circuits de base de la gestion technique du bâtiment au moyen du logiciel KNX. *L'apprenti manipule les appareils avec précaution.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Assembler le kit électronique & établir un protocole de mesure (ATTRO)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Assembler le kit électronique & établir un protocole de mesure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTRO**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les composants de l'électronique et de décrire leur fonction.**	Il désigne et dessine correctement les symboles des composants. Il calcule la valeur d'une résistance en série pour une LED.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assembler avec succès un kit électronique et de s'assurer qu'il fonctionne correctement.**	Il respecte l'ordre correct de montage des composants. Il utilise les outils de manière professionnelle. Il exécute les travaux consciencieusement et avec précision. Il tient compte des mesures de sécurité.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer la fonction et le fonctionnement du kit.**	Il explique la ou les fonctions du kit. Il explique le mode de fonctionnement du kit. Il désigne les éléments du kit en utilisant les termes techniques corrects.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir et d'exécuter un protocole de mesure.**	Il établit un protocole de mesure selon le modèle. Il effectue les mesures de manière professionnelle et autonome.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Installations électriques 4 : réaliser des installations de distribution d'énergie (FOREL4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Installations électriques 4 : réaliser des installations de distribution d'énergie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOREL4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti peut commander des consommateurs à l'aide de télérupteurs / minuteries d'escalier et les monter dans des sous-répartiteurs. L'apprenti est capable de localiser systématiquement les défauts et de les éliminer.**	L'apprenti exécute l'ordre de travail suivant des instructions. L'apprenti localise et élimine les défauts. L'apprenti décrit sa démarche.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer un raccordement électrique selon les prescriptions TAB, ainsi que de localiser et d'éliminer systématiquement les défauts.**	L'apprenti exécute l'ordre de travail en suivant des instructions. L'apprenti effectue les mesures et les contrôles de fonctionnement nécessaires lors de la mise en service en suivant les instructions. L'apprenti localise et élimine les défauts. L'apprenti décrit sa démarche.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter correctement des dispositifs de protection des lignes et des personnes dans des circuits électriques et de tester leur fonctionnement en suivant les instructions.**	L'apprenti monte les composants prédéfinis, les met en service et teste les fonctions en suivant les instructions. L'apprenti peut décrire la fonction d'un interrupteur LS et d'un RCD.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer et de mettre en place de manière autonome le travail qui lui est confié**	Suivant les instructions de l'entreprise, l'apprenti prélève les matériaux nécessaires dans le stock de marchandises. L'apprenti exécute les ordres de travail avec soin, dans les règles de l'art, de manière rationnelle et dans le souci de la qualité, en utilisant l'outillage approprié.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti travaille consciencieusement, dans le respect des délais et peut améliorer avec succès son travail grâce à des instructions professionnelles.**	L'apprenti se présente à l'heure au travail et respecte les consignes de l'entreprise. L'apprenti accepte les critiques et, dans des cas justifiés, il est prêt à adapter son travail en conséquence. L'apprenti exécute les tâches partielles de manière autonome. L'apprenti s'exprime de manière correcte sur le plan technique et évite les déclarations motivées par l'émotion.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Monter et vérifier des commandes simples (ATELE4)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Monter et vérifier des commandes simples**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATELE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner des circuits de contacteurs simples conformément aux normes et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'apprenti explique le fonctionnement des dispositifs de protection des câbles et de moteurs. L'apprenti explique le fonctionnement des circuits de contacteurs courants. L'apprenti établit les schémas électriques ainsi qu'une liste de matériel.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de mettre en service de manière professionnelle des circuits de contacteurs simples avec des consommateurs de courant triphasé selon le schéma électrique.**	L'apprenti monte correctement les différentes commandes de moteur conformément aux schémas électriques disponibles. L'apprenti choisit les composants nécessaires en fonction de la tâche à accomplir et les inscrit dans une liste de matériel. L'apprenti choisit les dispositifs de protection des câbles et de moteurs en fonction de la tâche à accomplir. L'apprenti ajuste le dispositif de protection en fonction du consommateur de courant triphasé. L'apprenti prend en charge les instructions et les ordres du professeur d'atelier et les met en œuvre avec soin et dans les délais.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de localiser systématiquement les erreurs dans des circuits de contacteurs et d'y remédier.**	L'apprenti complète un protocole de contrôle. Les mesures de tension sont effectuées dans les règles de l'art. Le fonctionnement des disjoncteurs-moteurs et/ou des relais sont expliqués. L'apprenti explique le fonctionnement des différents circuits. L'apprenti localise et élimine les erreurs dans les circuits de contacteurs. L'apprenti décrit sa procédure. L'apprenti exécute son travail de manière autonome.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Raccorder, contrôler et mettre en service les systèmes de télécommunications et d'alarmes. (ATRESA)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Raccorder, contrôler et mettre en service les systèmes de télécommunications et d'alarmes.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATRESA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier sa démarche.**	L'apprenti décrit la fonction des composants utilisés. L'apprenti conçoit le circuit demandé. L'apprenti établit une liste de matériel.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**Conformément au plan et de manière appropriée, l'apprenti est capable de monter et de contrôler une installation d'alarme et/ou un système de détection d'incendie.**	L'apprenti monte et contrôle l'installation d'alarme et/ou le système de détection d'incendie de manière appropriée. L'apprenti effectue la mise en service de l'installation sous observation.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**Conformément au plan et de manière appropriée, l'apprenti est capable d'installer et de contrôler des prises de télécommunications.**	L'apprenti établit une liste de matériel, assure le câblage et contrôle l'installation indiquée de manière appropriée. L'apprenti pose les conduites de télécommunication de manière appropriée.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Installations électriques 5 : Assembler des équipements électrotechniques du bâtiment (FOREL5)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Installations électriques 5 : Assembler des équipements électrotechniques du bâtiment**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOREL5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter correctement et conformément au plan des équipements électrotechniques du bâtiment, par exemple des systèmes d'aération, des pompes de chauffage, des installations photovoltaïques, des motorisations de portails, des parafoudres.**	L'apprenti prépare le chantier pour le montage. L'apprenti fait le montage professionnellement sous guidance. L'apprenti branche l'équipement professionnellement sous guidance	Tous les outils, composants, matériel de montage, échelles et équipement de sécurité sont en bon état sur place. Les modules sont montés professionnellement. Les modules sont câblés et préparés professionnellement pour la mise en service.
30 % (18 P)	**L'apprenti est à même de respecter les normes en vigueur concernant la sécurité en entreprise ainsi que la sécurité au travail et de documenter les travaux qu'il a effectués dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti exécute les travaux conformément aux normes et réglementations en vigueur. L'apprenti documente correctement son travail dans son carnet d'apprentissage.	Les normes et réglementations applicables sont respectées. Les descriptions de travail correspondantes sont disponibles dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entretenir les outils et les appareils, de manière à assurer un travail propre et compétent et à éviter les accidents.**	L'apprenti garde les outils correctement et proprement. Le stagiaire enlève ou répare immédiatement les outils endommagés.	Les outils sont propres et prêts à fonctionner.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se procurer les informations nécessaires pour l'exécution des travaux. Il sait adapter les équipements de sécurité à l'environnement de travail.**	L'apprenti s'informe dans des lieux compétents. Le stagiaire porte l'équipement de sécurité fournie par l'entreprise de formation.	Avec les informations reçues, le travail peut être effectué de manière professionnelle. L'apprenti porte l'équipement de sécurité adapté au travail à faire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe.**	L'apprenti est capable de travailler activement en groupe.	Le travail est terminé en groupe sans incident.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Projet (ATELE5)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier une installation en suivant des instructions.**	L'apprenti établit un plan de projet. L'apprenti décrit la fonction des composants utilisés. L'apprenti conçoit le circuit demandé. L'apprenti établit une liste de matériel.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de faire le montage du projet dans les règles de l'art.**	L'apprenti monte le projet dans les règles de l'art. L'apprenti choisit les couleurs de fil appropriées. L'apprenti câble l'installation dans les règles de l'art. L'apprenti respecte toutes les consignes de sécurité.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre en service le projet dans les règles de l'art.**	L'apprenti vérifie que l'installation ne présente pas de défauts. L'apprenti met l'installation en service étape par étape. L'apprenti décrit sa démarche. L'apprenti décrit le fonctionnement de l'installation.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Différencier les différents types d'énergies renouvelables (ATENRE)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Différencier les différents types d'énergies renouvelables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATENRE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le fonctionnement des sources d'énergie renouvelables à l'aide d'un schéma fonctionnel.**	L'apprenti explique, à l'aide d'un schéma fonctionnel, le fonctionnement des sources d'énergie renouvelables (installations solaires thermiques, photovoltaïques, éoliennes, hydroélectriques).	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de mettre en service une installation photovoltaïque et/ou éolienne**	L'apprenti câble et vérifie les tâches demandées dans les règles de l'art et les met en service. (fonctionnement en îlot).	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer et de documenter des mesures sur une installation photovoltaïque et/ou éolienne.**	L'apprenti effectue des mesures de tension et de courant sur une installation photovoltaïque et/ou éolienne. Les valeurs mesurées sont documentées dans un protocole de mesure.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Câblage des installations de communication (FOREL6)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Câblage des installations de communication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOREL6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer correctement et conformément à la commande et au plan, des installations de communication par exemple des installations de téléphone, d'interphone, de signalisation ou de télévision et de satellite, ainsi que des composants de réseau.**	L'apprenti prépare le chantier pour le montage. L'apprenti fait le montage professionnellement sous guidance. L'apprenti branche l'équipement professionnellement sous guidance.	Tous les outils, composants, matériel de montage, échelles et équipement de sécurité sont en bon état sur place. Les modules sont montés professionnellement. Les modules sont câblés et préparés professionnellement pour la mise en service.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de respecter les normes en vigueur concernant la sécurité en entreprise, la sécurité au travail ainsi que l'éthique professionnelle et de documenter les travaux qu'il a effectués dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti exécute les travaux conformément aux normes et réglementations en vigueur. L'apprenti documente correctement son travail dans son carnet d'apprentissage. Il traite confidentiellement les documents qui lui ont été remis.	Les normes et réglementations applicables sont respectées. Aucune information confidentielle n'est divulguée. Les descriptions de travail correspondantes sont disponibles dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entretenir les outils et les appareils, de manière à assurer un travail propre et compétent et à éviter les accidents.**	L'apprenti garde les outils correctement et proprement. L'apprenti enlève ou répare immédiatement les outils endommagés.	Les outils sont propres et prêts à fonctionner
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se procurer les informations nécessaires pour l'exécution des travaux. Il sait adapter les équipements de sécurité à l'environnement de travail.**	L'apprenti s'informe dans des lieux compétents. Le stagiaire porte l'équipement de sécurité fournie par l'entreprise de formation.	Avec les informations reçues, le travail peut être effectué de manière professionnelle. L'apprenti porte l'équipement de sécurité adapté au travail à faire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe.**	L'apprenti est capable de travailler activement en groupe.	Le travail est terminé en groupe sans incident.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**EL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un énoncé.**	L'apprenti comprend l'énoncé, respectivement il le complète avec des informations complémentaires.	L'apprenti a compris l'énoncé dans les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier la mission de travail.**	L'apprenti complète le schéma de circuit indiqué et/ou il établit une liste d'outillage et de matériel.	L'apprenti a convenablement dessiné le schéma de circuit, dans le respect des normes. L'apprenti a convenablement établi la liste d'outillage et de matériel.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la planification et d'accomplir la mission de travail.**	Der Auszubildende baut die Installation Normgerecht nach Plan auf. Der Auszubildende achtet stets auf die Umwelt- und Sicherheitsvorschriften.	Die Installation wurde fachgerecht und im vorgegebenen Zeitrahmen aufgebaut. Der Auszubildende trägt die erforderliche Sicherheitsausrüstung. Das Werkzeug wurde fachgerecht eingesetzt. Die eingesetzten Maschinen wurden fachgerecht bedient. Das Arbeitsumfeld ist aufgeräumt und weist keine sicherheitsrelevanten Mängel auf. Der angefallene Verschnitt wurde fachgerecht entsorgt.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de contrôler le fonctionnement de l'installation à l'aide d'un instrument de mesure.**	Der Auszubildende vervollständigt ein Prüfprotokoll. Der Auszubildende führt eine Funktionsprüfung unter Aufsicht durch. Der Auszubildende formuliert und strukturiert seine Erklärung auf einer angemessenen Art und Weise. Der Auszubildende achtet stets auf die Umwelt- und Sicherheitsvorschriften.	Die Installation enthält keine unkorrigierten und sicherheitsrelevanten Fehler. Die Messungen wurden zufriedenstellend durchgeführt. Ein vollständiges Prüfprotokoll liegt vor. Der Prüfer nimmt das Gespräch ab. Der Auszubildende trägt die erforderliche Sicherheitsausrüstung. Das Werkzeug wurde fachgerecht eingesetzt. Die eingesetzten Maschinen wurden fachgerecht bedient. Das Arbeitsumfeld ist aufgeräumt und weist keine sicherheitsrelevanten Mängel auf. Der angefallene Verschnitt wurde fachgerecht entsorgt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die max. 18 Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Électrotechnique 1 (ELETE1-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de transformer des unités en utilisant l'écriture technique**	Il transforme les unités à l'aide de l'écriture technique.	Les grandeurs courantes de l'électrotechnique sont concrétisées et converties sans erreur en termes techniques.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer et de créer des diagrammes.**	Il donne des titres aux diagrammes, étiquette les axes, inscrit les unités dans les diagrammes à l'échelle et détermine les valeurs.	Toutes les informations importantes sont extraites d'un diagramme existant. Un diagramme XY est créé avec des données fournies.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer des tensions et des courants.**	Il mesure les tensions et les courants avec un instrument de mesure approprié.	Les mesures sont effectuées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Électrotechnique 2 (ELETE2-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de transformer des équations simples en fonction de toutes les grandeurs.**	Il convertit les équations.	Les équations de l'électrotechnique sont correctement résolues.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs à l'aide de la loi d'Ohm et de mesurer directement et indirectement des valeurs de résistance.**	L'apprenti dessine un circuit électrique simple. L'apprenti calcule le courant, la tension et/ou la valeur de la résistance. L'apprenti calcule la conductance. L'apprenti mesure la valeur de la résistance.	Les circuits électriques ont été dessinés correctement et complètement. Les grandeurs demandées sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les bases de l'électronique numérique.**	Il connaît la différence grossière entre un signal analogique et un signal numérique. Il établit le tableau de vérité de chaque combinaison de base en fonction du nombre de variables d'entrée.	Les signaux analogiques et numériques sont correctement identifiés. Les 3 liens logiques de base sont identifiés par le biais d'un tableau de vérité. Les symboles de commande sont connus. Le tableau de vérité est établi correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Électrotechnique 3 (ELETE3-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs dans des circuits en série et en parallèle.**	L'apprenti calcule les courants, les tensions et/ou les valeurs de résistance.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer le courant et la tension de chaque composant dans un circuit en série ou en parallèle à l'aide d'un multimètre.**	L'apprenti dessine le circuit le cas échéant. L'apprenti mesure les courants ou les tensions. L'apprenti consigne les résultats de mesure dans un protocole de mesure.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'analyser un circuit numérique simple orienté vers la pratique.**	L'apprenti détermine la fonction d'un circuit donné composé de liens logiques de base.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Électrotechnique 4 (ELETE4-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Type de formateur proposé: Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs dans des circuits groupés.**	L'apprenti calcule les courants, les tensions et/ou les valeurs de résistance.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer le courant et la tension de chaque composant dans un circuit groupé à l'aide d'un multimètre.**	L'apprenti dessine le circuit le cas échéant. L'apprenti mesure les courants où les tensions. L'apprenti consigne les résultats de mesure dans un protocole de mesure.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**A l'aide d'une tâche donnée, l'apprenti est en mesure d'effectuer la synthèse d'un circuit numérique simple.**	L'apprenti réalise, à partir d'un exercice sous forme de texte, une synthèse de circuit. L'apprenti réalise le circuit conçu à l'aide des liens de base. L'apprenti vérifie le bon fonctionnement du circuit réalisé.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Électrotechnique 5 (ELETE5-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer la puissance et l'énergie électriques dans un circuit à courant continu.**	L'apprenti calcule la puissance et l'énergie.	Les grandeurs demandées sont correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mesurer indirectement et directement la puissance et l'énergie électriques dans un circuit à courant continu.**	L'apprenti dessine le circuit. L'apprenti mesure la puissance et l'énergie indirectement ou directement.	Les grandeurs demandées sont correctes. Le rapport peut se présenter sous la forme d'un protocole expérimental à compléter.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de lire les grandeurs courantes d'une tension alternative sur un diagramme linéaire et de dessiner un diagramme linéaire.**	L'apprenti détermine les grandeurs requises de la tension alternative. L'apprenti dessine un diagramme linéaire. Il représente l'évolution d'une tension alternative sur un oscilloscope.	Les grandeurs demandées sont correctes. Le diagramme linéaire est propre et complet. L'oscillogramme représente correctement l'évolution d'une tension alternative.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer le comportement d'une résistance ohmique à une tension alternative et d'effectuer des calculs de base.**	Il représente le courant et la tension à l'aide de diagrammes vectoriels et de diagrammes linéaires. Il décrit la valeur efficace en comparant la puissance du courant continu et du courant alternatif. Il effectue des calculs de base. Il mesure les valeurs efficaces de la tension, du courant ainsi que la valeur moyenne de la puissance	L'évolution du courant et de la tension est correctement représentée. La signification physique de la valeur efficace est décrite de manière compréhensible. Le calcul de la valeur efficace du courant et de la tension ainsi que du calcul de la puissance est correctement effectué. Les grandeurs ont été mesurées correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Électrotechnique 6 (ELETE6-F)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Électrotechnique 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ELETE6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur / Ingénieur en électrotechnique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les bases du magnétisme.**	Il décrit les propriétés des substances magnétiques. Il dessine des lignes de champ.	Les caractéristiques ont été correctement décrites. Les lignes de champ sont correctement dessinées.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un relais ainsi que de mettre en œuvre certaines applications pratiques.**	Il décrit le fonctionnement du relais. Il choisit un relais adapté à une application donnée. Il monte le circuit.	Le fonctionnement a été décrit de manière complète et compréhensible. Le relais utilisé est adapté au circuit. Le circuit ne contient pas d'erreurs non corrigées.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de décrire le fonctionnement du transformateur et d'effectuer des calculs et des mesures simples.**	Il décrit le fonctionnement du transformateur. Il calcule les tensions, les courants et le nombre de spires des côtés primaire et secondaire. Il mesure les grandeurs côté primaire et secondaire d'un transformateur sans charge et avec charge.	Le fonctionnement du transformateur a été décrit de manière complète et compréhensible. Les valeurs demandées sont correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Usinage des matériaux: Réalisation d'un projet (ATMEC)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Usinage des matériaux: Réalisation d'un projet**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ATMEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Électrotechnique - Maître d'enseignement technique / Mécanique
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Type de formateur proposé:

Maître d'enseignement technique (spécialité: électro ou mécanique)

Atelier électro-mécanique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de créer et de lire des dessins techniques.**	L'apprenti réalise des dessins techniques de pièces plates. L'apprenti réalise des dessins techniques de pièces en 3 vues.	Des dessins propres et conformes aux normes de pièces plates sont disponibles. Des dessins propres et conformes aux normes de pièces à usiner en 3 vues sont disponibles.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'exécuter des techniques d'usinage mécanique dans les règles de l'art. (tracer, scier, limer, percer, chanfreiner, réaliser des filetages).**	L'apprenti trace la pièce à usiner selon les règles de l'art, conformément au dessin. L'apprenti exécute les techniques d'usinage mécanique suivantes dans les règles de l'art et selon le dessin : scier, limer, percer, chanfreiner, tarauder.	Un exercice de traçage sans erreur selon le dessin est disponible. Les techniques d'usinage mécanique ont été exécutées dans les règles de l'art, conformément au dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les pièces qu'il a créées, et de les documenter.**	L'apprenti assemble les pièces détachées de manière à ce qu'elles soient fonctionnelles. Il documente ses travaux.	Le produit est disponible assemblé et documenté. Les fonctions du produit sont données.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les normes et les règles de sécurité en vigueur dans l'atelier, manipule avec soin les documents, les appareils, les outils et les matériaux et entretient son poste de travail.**	Toutes les règles de sécurité sont respectées. L'apprenti trie et élimine tous les matériaux de manière appropriée. L'apprenti utilise les outils et les appareils de manière appropriée et avec soin. L'apprenti garde son poste de travail propre.	Toutes les règles de sécurité ont été respectées. L'apprenti sépare et élimine de manière autonome différents matériaux. Les outils et les appareils ont été utilisés de manière appropriée et avec soin. Le poste de travail est propre et bien rangé. Le poste de travail ne présente pas de zones dangereuses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Techniques de mesure: mesurer les grandeurs électriques élémentaires (MESTE)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Techniques de mesure: mesurer les grandeurs électriques élémentaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MESTE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier - Laboratoire
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Labo ou Atelier

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de dessiner des circuits de mesure du courant, de la tension et de la résistance, d'effectuer les mesures et d'évaluer correctement les dangers liés à l'utilisation du courant électrique.**	L'apprenti désigne les dangers liés à l'utilisation du courant électrique et décrit comment s'en protéger. L'apprenti dessine les circuits de mesure demandés. L'apprenti monte les circuits de mesure demandés. L'apprenti mesure les valeurs correspondantes dans les plages de mesure appropriées.	L'apprenti désigne les dangers liés à l'utilisation du courant électrique qui peuvent conduire à un accident et décrit comment s'en protéger. Des dessins corrects des circuits de mesure sont disponibles. Le chef de laboratoire réceptionne le circuit. Un protocole de mesure correctement rempli est disponible.
40 % (24 P)	**L'apprenti peut calculer le courant, la tension, la résistance et la puissance.**	L'apprenti calcule l'intensité du courant, la tension et la résistance à l'aide de la loi d'Ohm. L'apprenti calcule la puissance des consommateurs.	Les solutions correctes des exercices sont disponibles. Les résultats de calcul corrects sont disponibles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler avec soin des documents, des appareils et des outils, de prendre soin de ses documents et de maintenir son poste de travail propre.**	L'apprenti utilise les outils et appareils de manière appropriée et avec soin. L'apprenti prend soin de ses documents et garde son poste de travail propre. Il nettoie son poste de travail.	Les appareils et les outils ont été utilisés à bon escient. Le poste de travail est propre et bien rangé et ne présente pas d'endroits dangereux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un protocole de mesure.**	L'apprenti rédige un protocole de mesure.	Un protocole de mesure soigneusement établi est disponible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Installations électriques 1 : réaliser des travaux d'infrastructure (FOELF1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Installations électriques 1 : réaliser des travaux d'infrastructure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOELF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Mâitre electricien				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de choisir le matériel et les outils pour le travail à effectuer.**	L'apprenti choisit le matériel et les outils en suivant les instructions.	Le matériel, ainsi que les outils nécessaires ont été mis à disposition. L'apprenti manipule et entretient les outils et les machines de manière professionnelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti peut aménager le chantier selon les consignes de travail afin de favoriser le flux de travail sans créer de nouvelles sources de danger.**	L'apprenti aménage le chantier ou le lieu de travail de manière à faciliter le déroulement des travaux. L'apprenti élimine les sources de danger liées à la profession. L'apprenti trie les différents déchets dans le respect de l'environnement.	Le chantier ou le lieu de travail est propre et rangé. Les sources de danger sont éliminées. Les différents déchets sont triés et éliminés dans le respect de l'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de travailler sur une maçonnerie, de poser des chemins de câbles en suivant les instructions et fait preuve d'une conscience adéquate de la sécurité lors des travaux.**	L'apprenti modifie la maçonnerie avec les outils appropriés en suivant les instructions. L'apprenti monte des chemins de câbles en suivant les instructions. L'apprenti agit avec prudence pour éviter les accidents sur le lieu de travail.	Les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art, en respectant toutes les consignes de sécurité. Le formateur en entreprise réceptionne les travaux. L'apprenti utilise l'équipement de sécurité prescrit par l'entreprise et par la loi. Le cahier de rapports mentionne les règles et l'équipement de sécurité requis. Le travail est documenté dans le cahier de rapports.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter et de raccorder des prises de courant de sécurité selon les instructions.**	L'apprenti monte et raccorde des prises de courant de sécurité selon les instructions et les directives en vigueur.	Les prises de courant de sécurité sont montées et raccordées dans les règles de l'art. Le formateur en entreprise apprécie les travaux. Le travail est documenté dans le cahier de rapports.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve d'autocritique, d'esprit critique et de flexibilité face à l'évolution des exigences changeantes.**	L'apprenti évalue correctement la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et adapte ses actions en conséquence. L'apprenti coopère avec ses collègues et ses supérieurs.	L'apprenti a correctement évalué la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et répond à l'évolution des exigences. La collaboration au sein de l'équipe fonctionne sans problème.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser, contrôler et documenter des circuits électriques simples (ATELE1)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Réaliser, contrôler et documenter des circuits électriques simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti peut dessiner et lire des circuits d'installation simples conformément aux normes.** **L'apprenti peut choisir les matériaux correspondants en fonction de leurs propriétés, et établir une liste de matériel correspondante.**	L'apprenti établit une liste de matériel. L'apprenti dessine les 3 schémas électriques suivants pour un circuit simple allumage prédéfini : Plan d'installation ; Schéma électrique développé et Schéma électrique multifilaire.	Une liste complète du matériel est disponible. Les schémas électriques suivants d'un circuit simple allumage sont disponibles et conformes aux normes : Plan d'installation ; Schéma électrique développé et Schéma électrique multifilaire.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de monter, de contrôler et de mettre en service les circuits de base de la technique d'installation dans les règles de l'art.**	L'apprenti choisit les composants nécessaires et les met en place. L'apprenti monte correctement les circuits de base (circuit simple allumage, circuit double allumage et circuit va et vient) selon les instructions et le plan d'installation donné. L'apprenti complète un protocole de contrôle.	Les composants correspondants sont sélectionnés et installés. Des circuits vérifiés, fonctionnels et conformes aux normes sont disponibles. Des protocoles de contrôle complets sont disponibles. Le chef d'atelier réceptionne les circuits.
30 % (18 P)	**L'apprenti peut localiser et corriger des défauts dans les circuits de base.**	L'apprenti manipule les appareils de contrôle avec précaution. L'apprenti vérifie systématiquement la présence de défauts dans les circuits.	Les appareils de contrôle n'ont pas été utilisés à d'autres fins. Le dépannage a été effectuée de manière systématique. Les défauts ont été localisées et corrigées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mesures de sécurité: protéger les êtres humains contre les risques et effets du courant électrique (MESEC)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Mesures de sécurité: protéger les êtres humains contre les risques et effets du courant électrique**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**MESEC**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer les dangers du courant électrique et de prendre les mesures de protection nécessaires.**	L'apprenti reconnaît les dangers du courant électrique et tient compte des règles de sécurité lors du travail. L'apprenti explique les effets du courant électrique sur le corps humain.	L'apprenti a expliqué les 5 règles de sécurité dans le bon ordre et a donné des exemples de mise en œuvre. Les dangers du courant électrique sur le corps humain ont été expliqués de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer et de prendre en compte les dangers et les effets du courant électrique en appliquant les mesures de protection avec et sans conducteur de protection.**	L'apprenti explique le fonctionnement du conducteur de protection. L'apprenti explique les mesures de protection contre les chocs électriques.	Des explications complètes et compréhensibles ont été fournies. L'apprenti a expliqué les mesures de protection contre les contacts directs et indirects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel (DDR).**	L'apprenti explique la structure et le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel (DDR).	La structure et le fonctionnement d'un disjoncteur et d'un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel (DDR) ont été expliqués de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les normes et les règles de sécurité en vigueur dans l'atelier, manipule avec soin les documents, les appareils, les outils et les matériaux et entretient son poste de travail.**	Toutes les règles de sécurité sont respectées. L'apprenti utilise les outils et appareils de manière appropriée et avec soin. L'apprenti garde son poste de travail propre.	Toutes les règles de sécurité ont été respectées. Les outils et les appareils ont été utilisés de manière appropriée et avec soin. Le poste de travail est propre et bien rangé. Le poste de travail ne présente pas de zones dangereuses.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Installations électriques 2 : participer à des travaux d'installations simples (FOELF2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et mettre en service des installations électriques simples**

Titre du module:	**Installations électriques 2 : participer à des travaux d'installations simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOELF2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Mâitre électricien				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer différents travaux d'installation dans les règles de l'art, en respectant les consignes de sécurité en vigueur.**	L'apprenti exécute différents travaux d'installation selon les instructions. (Installations apparentes, importées ou encastrées). L'apprenti respecte toujours les règles de sécurité.	Les différents travaux d'installation ont été réalisés dans les règles de l'art. Les règles de sécurité ont été respectées. Le formateur dans l'entreprise réceptionne les travaux. Les différents travaux sont documentés.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de raccorder des prises de courant de sécurité et des circuits de simple allumage dans les règles de l'art, en tenant compte des prescriptions de sécurité et des normes en vigueur.**	L'apprenti monte et raccorde correctement les prises de courant de sécurité. L'apprenti monte et raccorde correctement un simple allumage. L'apprenti tient compte des normes en vigueur lors de l'installation. L'apprenti respecte toujours les règles de sécurité.	Les prises de courant de sécurité sont montées et raccordées dans les règles de l'art. Le simple allumage est monté et raccordé dans les règles de l'art. Les travaux sont réalisés conformément aux normes et sont fonctionnels. Les règles de sécurité ont été respectées. Le formateur en entreprise réceptionne les travaux. L'installation d'une prise de courant et d'un simple allumage est documentée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nommer les matériaux nécessaires de manière professionnelle et de déterminer correctement la quantité requise.**	L'apprenti nomme les matériaux nécessaires et détermine la quantité requise.	Une liste correcte de matériel est disponible pour un ordre de travail donné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner correctement ses outils et de les utiliser conformément aux instructions.**	L'apprenti désigne les outils nécessaires et les utilise en fonction du domaine d'application. L'apprenti utilise les outils à bon escient et les manipule avec précaution.	Les outils et leur domaine d'utilisation ont été correctement désignés. L'outillage utilisé par l'apprenti est complet, bien entretenu, non endommagé et en bon état de fonctionnement. Les outils utilisés pour chaque travail sont documentés dans le cahier de rapports.
10 % (6 P)	**L'apprenti fait preuve d'autocritique, d'esprit critique et de flexibilité face à l'évolution des exigences changeantes**	L'apprenti évalue correctement la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et adapte ses actions en conséquence. L'apprenti coopère avec ses collègues et ses supérieurs.	L'apprenti a correctement évalué la qualité de son travail. L'apprenti accepte les critiques et répond à l'évolution des exigences. La collaboration au sein de l'équipe fonctionne sans problème.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les travaux qui lui sont demandés dans un délai raisonnable.**	L'apprenti exécute les travaux qui lui sont demandés dans un délai raisonnable.	Les travaux ont été réalisés conformément aux délais impartis. L'apprenti ne se laisse pas distraire par des influences extérieures.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Monter, vérifier et documenter des circuits électriques avancés (ATELE2)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Monter, vérifier et documenter des circuits électriques avancés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Type de formateur proposé:

Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Atelier électrique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Arbeitsaufgabe
- Modulbegleitende Kompetenzfeststellung
- Fachgespräch

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de planifier, de monter et de mettre en service une installation électrique étendue.**	L'apprenti dessine les schémas électriques correspondants. L'apprenti installe le circuit. L'apprenti vérifie le circuit. L'apprenti met le circuit en service dans les règles de l'art. L'apprenti établit une liste de matériel. L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les erreurs dans le circuit. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art et respecte les consignes de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de planifier, d'installer et de mettre en service une installation avec un circuit de commande et un circuit principal.**	L'apprenti dessine les schémas électriques correspondants. L'apprenti installe le circuit. L'apprenti vérifie le circuit. L'apprenti met en service le circuit dans les règles de l'art. L'apprenti établit une liste de matériel. L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les défauts dans le circuit. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art et respecte les consignes de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de raccorder un module logique programmable dans les règles de l'art.**	L'apprenti respecte les indications de tension du module logique programmable. L'apprenti câble un module logique programmable conformément aux normes et selon les règles de l'art. L'apprenti manipule les appareils avec précaution. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art et respecte les consignes de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de programmer un module logique en suivant des instructions.**	L'apprenti crée un programme pour le module logique correspondant. L'apprenti transfère le programme créé dans le module logique. L'apprenti teste le programme créé.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Brancher et programmer un module logique LOGO! (LOGO)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Brancher et programmer un module logique LOGO!**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**LOGO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de raccorder un LOGO dans les règles de l'art.**	L'apprenti dessine un schéma de connexion. L'apprenti câble le LOGO dans les règles de l'art. L'apprenti vérifie l'installation avant la mise en service. (Différentes tensions) L'apprenti met le circuit en service dans les règles de l'art. L'apprenti est capable de localiser et d'éliminer les erreurs dans le circuit. L'apprenti élimine les déchets dans les règles de l'art.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de programmer un LOGO sous instruction à l'aide du logiciel LOGO!Soft Comfort.**	L'apprenti crée un programme sous instruction, à l'aide du logiciel LOGO!Soft Comfort. L'apprenti transfère le programme dans le module logique L'apprenti vérifie le circuit. L'apprenti met le circuit en service dans les règles de l'art. L'apprenti est capable de localiser et de corriger les erreurs dans le programme.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décrire la fonction du circuit conçu.**	L'apprenti décrit la fonction du programme. L'apprenti démontre les entrées et les sorties. L'apprenti décrit les différents liens du programme.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des installations domestiques (FOELF3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Réaliser des installations domestiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOELF3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer le circuit simple allumage, le circuit double allumage, le circuit va- et-vient et le circuit montage en croix dans un environnement réel et dans les délais prévus.**	L'apprenti installe le simple allumage, le double allumage, l´installation va-et-vient et le montage en croix sous condition réel. L'apprenti exécute, dans un délai approprié, les travaux qui lui sont imposés.	Le circuit simple allumage ; le circuit double allumage ; le circuit va-et-vient et le circuit montage en croix ont été installées dans les règles de l'art. Les travaux ont été réalisés dans les délais impartis. L'apprenti ne se laisse pas distraire par des influences extérieures. Le formateur accepte les travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de dessiner les installations électriques sous forme de croquis, de désigner les matériaux nécessaires de manière compétente, de déterminer correctement la quantité requise et de les inscrire dans le carnet de rapports.**	L'apprenti dessine les installations électriques sous forme de croquis. L'apprenti désigne les matériaux nécessaires et il détermine la quantité requise.	Les croquis des différents circuits sont disponibles dans leur intégralité et ont été documentés de manière structurée dans le cahier de rapports. L'apprenti établit une liste de matériel pour chacun des circuits figurant dans le cahier de rapports. Le formateur vérifie la liste de matériel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les matériaux utilisés avec précaution et de manière économique, il connaît les consignes environnementales ainsi que les consignes en matière de sécurité et il les applique correctement.**	L'apprenti manipule les matériaux utilisés avec précaution et de manière économique. L'apprenti applique les consignes environnementales ainsi que les consignes en matière de sécurité.	Le gaspillage des matériaux consommables est minime. Les matériaux ont été traités avec soin. L'apprenti utilise toujours l'équipement de sécurité prescrit. Dans le cahier de rapports, les mesures de sécurité nécessaires sont précisées pour chaque travail. L'apprenti trie les différents déchets dans le respect de l'environnement. L'apprenti manipule les produits chimiques avec précaution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la fonctionnalité des installations électriques qu'il a montées, le cas échéant à l'aide d'instruments de mesure.**	L'apprenti vérifie le bon fonctionnement des installations électriques qu'il a mises en place.	L'apprenti vérifie le bon fonctionnement des installations électriques qu'il a mises en place, le cas échéant à l'aide des appareils de mesure appropriés. Un protocole de contrôle est disponible. Le formateur prend connaissance du protocole.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler et de communiquer en équipe. Il sait accepter les critiques et adapter son comportement en conséquence.**	L'apprenti collabore au sein d'une équipe, il accepte les critiques et il adapte son comportement en conséquence.	La collaboration au sein de l'équipe fonctionne sans problème. Le processus d'apprentissage est favorisé par l'acceptation positive de la critique.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les expériences réalisées pendant les travaux, de manière à pouvoir les utiliser ultérieurement.**	L'apprenti documente ses travaux dans un carnet de rapports.	L'apprenti possède un carnet de rapports complet et soigneusement tenu.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Câbler le raccordement électrique de la maison (ATELE3)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Câbler le raccordement électrique de la maison**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Type de formateur proposé:

Maître d'enseignement technique (spécialité: électro)

Atelier électrique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Arbeitsaufgabe
- Modulbegleitende Kompetenzfeststellung
- Fachgespräch

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les différentes formes de réseaux ou de systèmes de réseaux, de raccorder un tableau de compteurs selon les prescriptions TAB actuelles et de les documenter.**	*L'apprenti dessine les différents systèmes de réseaux *L'apprenti installe un tableau de compteurs avec un distributeur de circuits électriques et une barre principale de mise à la terre selon les instructions. *L'apprenti met en service le raccordement domestique dans les règles de l'art. *L'apprenti complète la documentation y afférente et dessine les schémas électriques de l'installation conformément aux normes. *L'apprenti distingue les différentes versions du réseau TN. *L'apprenti élimine les déchets produits de manière appropriée et respecte les règles de sécurité en vigueur.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer la structure et le fonctionnement des disjoncteurs de protection de ligne (disjoncteurs LS) / les dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel (RCD) et de les utiliser correctement.**	*L'apprenti distingue les différents types d'interrupteurs LS et leurs caractéristiques de déclenchement. *L'apprenti explique le fonctionnement du disjoncteur LS et du RCD. *L'apprenti effectue au moyen d'un appareil de contrôle des mesures professionnelles sur le réseau TN-C-S et établit un protocole de mesure. *L'apprenti localise et élimine les défauts dans un circuit électrique.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer les bases de la gestion technique des bâtiments à l'aide du système de bus d'installation KNX et de les appliquer selon les instructions.**	*L'apprenti décrit les différentes tâches et les avantages du système de bus d'installation KNX. *L'apprenti dessine et distingue les signes de commutation nécessaires des composants du système ; actionneurs et capteurs dans un système de bus. * L'apprenti câble la commande KNX dans les règles de l'art et la met en service. *L'apprenti programme, selon les instructions, des circuits de base de la gestion technique du bâtiment au moyen du logiciel KNX. *L'apprenti manipule les appareils avec précaution.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Assembler le kit électronique & établir un protocole de mesure (ATTRO)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Assembler le kit électronique & établir un protocole de mesure**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATTRO**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de distinguer les composants de l'électronique et de décrire leur fonction.**	Il désigne et dessine correctement les symboles des composants. Il calcule la valeur d'une résistance en série pour une LED.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assembler avec succès un kit électronique et de s'assurer qu'il fonctionne correctement.**	Il respecte l'ordre correct de montage des composants. Il utilise les outils de manière professionnelle. Il exécute les travaux consciencieusement et avec précision. Il tient compte des mesures de sécurité.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer la fonction et le fonctionnement du kit.**	Il explique la ou les fonctions du kit. Il explique le mode de fonctionnement du kit. Il désigne les éléments du kit en utilisant les termes techniques corrects.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir et d'exécuter un protocole de mesure.**	Il établit un protocole de mesure selon le modèle. Il effectue les mesures de manière professionnelle et autonome.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Installations électriques 4 : réaliser des installations de distribution d'énergie (FOELF4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques domestiques**

Titre du module:	**Installations électriques 4 : réaliser des installations de distribution d'énergie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOELF4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	/				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti peut commander des consommateurs à l'aide de télérupteurs / minuteries d'escalier et les monter dans des sous-répartiteurs. L'apprenti est capable de localiser systématiquement les défauts et de les éliminer.**	L'apprenti exécute l'ordre de travail suivant des instructions. L'apprenti localise et élimine les défauts. L'apprenti décrit sa démarche.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'installer un raccordement électrique selon les prescriptions TAB, ainsi que de localiser et d'éliminer systématiquement les défauts.**	L'apprenti exécute l'ordre de travail en suivant des instructions. L'apprenti effectue les mesures et les contrôles de fonctionnement nécessaires lors de la mise en service en suivant les instructions. L'apprenti localise et élimine les défauts. L'apprenti décrit sa démarche.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter correctement des dispositifs de protection des lignes et des personnes dans des circuits électriques et de tester leur fonctionnement en suivant les instructions.**	L'apprenti monte les composants prédéfinis, les met en service et teste les fonctions en suivant les instructions. L'apprenti peut décrire la fonction d'un interrupteur LS et d'un RCD.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer et de mettre en place de manière autonome le travail qui lui est confié**	Suivant les instructions de l'entreprise, l'apprenti prélève les matériaux nécessaires dans le stock de marchandises. L'apprenti exécute les ordres de travail avec soin, dans les règles de l'art, de manière rationnelle et dans le souci de la qualité, en utilisant l'outillage approprié.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.
10 % (6 P)	**L'apprenti travaille consciencieusement, dans le respect des délais et peut améliorer avec succès son travail grâce à des instructions professionnelles.**	L'apprenti se présente à l'heure au travail et respecte les consignes de l'entreprise. L'apprenti accepte les critiques et, dans des cas justifiés, il est prêt à adapter son travail en conséquence. L'apprenti exécute les tâches partielles de manière autonome. L'apprenti s'exprime de manière correcte sur le plan technique et évite les déclarations motivées par l'émotion.	Les indicateurs énumérés ont été acquis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Monter et vérifier des commandes simples (ATELE4)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Monter et vérifier des commandes simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de dessiner des circuits de contacteurs simples conformément aux normes et d'expliquer leur fonctionnement.**	L'apprenti explique le fonctionnement des dispositifs de protection des câbles et de moteurs. L'apprenti explique le fonctionnement des circuits de contacteurs courants. L'apprenti établit les schémas électriques ainsi qu'une liste de matériel.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de mettre en service de manière professionnelle des circuits de contacteurs simples avec des consommateurs de courant triphasé selon le schéma électrique.**	L'apprenti monte correctement les différentes commandes de moteur conformément aux schémas électriques disponibles. L'apprenti choisit les composants nécessaires en fonction de la tâche à accomplir et les inscrit dans une liste de matériel. L'apprenti choisit les dispositifs de protection des câbles et de moteurs en fonction de la tâche à accomplir. L'apprenti ajuste le dispositif de protection en fonction du consommateur de courant triphasé. L'apprenti prend en charge les instructions et les ordres du professeur d'atelier et les met en œuvre avec soin et dans les délais.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de localiser systématiquement les erreurs dans des circuits de contacteurs et d'y remédier.**	L'apprenti complète un protocole de contrôle. Les mesures de tension sont effectuées dans les règles de l'art. Le fonctionnement des disjoncteurs-moteurs et/ou des relais sont expliqués. L'apprenti explique le fonctionnement des différents circuits. L'apprenti localise et élimine les erreurs dans les circuits de contacteurs. L'apprenti décrit sa procédure. L'apprenti exécute son travail de manière autonome.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Raccorder, contrôler et mettre en service les systèmes de télécommunications et d'alarmes. (ATRESA)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Raccorder, contrôler et mettre en service les systèmes de télécommunications et d'alarmes.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATRESA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier sa démarche.**	L'apprenti décrit la fonction des composants utilisés. L'apprenti conçoit le circuit demandé. L'apprenti établit une liste de matériel.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**Conformément au plan et de manière appropriée, l'apprenti est capable de monter et de contrôler une installation d'alarme et/ou un système de détection d'incendie.**	L'apprenti monte et contrôle l'installation d'alarme et/ou le système de détection d'incendie de manière appropriée. L'apprenti effectue la mise en service de l'installation sous observation.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**Conformément au plan et de manière appropriée, l'apprenti est capable d'installer et de contrôler des prises de télécommunications.**	L'apprenti établit une liste de matériel, assure le câblage et contrôle l'installation indiquée de manière appropriée. L'apprenti pose les conduites de télécommunication de manière appropriée.	Les indicateurs énumérés sont remplis de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Installations électriques 5 : Assembler des équipements électrotechniques du bâtiment (FOELF5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Installations électriques 5 : Assembler des équipements électrotechniques du bâtiment**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOELF5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter correctement et conformément au plan des équipements électrotechniques du bâtiment, par exemple des systèmes d'aération, des pompes de chauffage, des installations photovoltaïques, des motorisations de portails, des parafoudres.**	L'apprenti prépare le chantier pour le montage. L'apprenti fait le montage professionnellement sous guidance. L'apprenti branche l'équipement professionnellement sous guidance.	Tous les outils, composants, matériel de montage, échelles et équipement de sécurité sont en bon état sur place. Les modules sont montés professionnellement. Les modules sont câblés et préparés professionnellement pour la mise en service.
30 % (18 P)	**L'apprenti est à même de respecter les normes en vigueur concernant la sécurité en entreprise ainsi que la sécurité au travail et de documenter les travaux qu'il a effectués dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti exécute les travaux conformément aux normes et réglementations en vigueur. L'apprenti documente correctement son travail dans son carnet d'apprentissage.	Les normes et réglementations applicables sont respectées. Les descriptions de travail correspondantes sont disponibles dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entretenir les outils et les appareils, de manière à assurer un travail propre et compétent et à éviter les accidents.**	L'apprenti garde les outils correctement et proprement. Le stagiaire enlève ou répare immédiatement les outils endommagés.	Les outils sont propres et prêts à fonctionner.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se procurer les informations nécessaires pour l'exécution des travaux. Il sait adapter les équipements de sécurité à l'environnement de travail.**	L'apprenti s'informe dans des lieux compétents. Le stagiaire porte l'équipement de sécurité fournie par l'entreprise de formation.	Avec les informations reçues, le travail peut être effectué de manière professionnelle. L'apprenti porte l'équipement de sécurité adapté au travail à faire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe.**	L'apprenti est capable de travailler activement en groupe.	Le travail est terminé en groupe sans incident.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Projet (ATELE5)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Projet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATELE5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	3	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
8	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	3	- Atelier
8	3	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier une installation en suivant des instructions.**	L'apprenti établit un plan de projet. L'apprenti décrit la fonction des composants utilisés. L'apprenti conçoit le circuit demandé. L'apprenti établit une liste de matériel.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de faire le montage du projet dans les règles de l'art.**	L'apprenti monte le projet dans les règles de l'art. L'apprenti choisit les couleurs de fil appropriées. L'apprenti câble l'installation dans les règles de l'art. L'apprenti respecte toutes les consignes de sécurité.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de mettre en service le projet dans les règles de l'art.**	L'apprenti vérifie que l'installation ne présente pas de défauts. L'apprenti met l'installation en service étape par étape. L'apprenti décrit sa démarche. L'apprenti décrit le fonctionnement de l'installation.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Différencier les différents types d'énergies renouvelables (ATENRE)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Différencier les différents types d'énergies renouvelables**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**ATENRE**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Electricien - Electronicien
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer le fonctionnement des sources d'énergie renouvelables à l'aide d'un schéma fonctionnel.**	L'apprenti explique, à l'aide d'un schéma fonctionnel, le fonctionnement des sources d'énergie renouvelables (installations solaires thermiques, photovoltaïques, éoliennes, hydroélectriques).	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est en mesure de monter et de mettre en service une installation photovoltaïque et/ou éolienne**	L'apprenti câble et vérifie les tâches demandées dans les règles de l'art et les met en service. (fonctionnement en îlot).	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer et de documenter des mesures sur une installation photovoltaïque et/ou éolienne.**	L'apprenti effectue des mesures de tension et de courant sur une installation photovoltaïque et/ou éolienne. Les valeurs mesurées sont documentées dans un protocole de mesure.	Les tâches typiques liées aux indicateurs sont résolues de manière satisfaisante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Câblage des installations de communication (FOELF6)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser et contrôler des installations électriques élargies dans un immeuble**

Titre du module:	**Câblage des installations de communication**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOELF6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer correctement et conformément à la commande et au plan, des installations de communication par exemple des installations de téléphone, d'interphone, de signalisation ou de télévision et de satellite, ainsi que des composants de réseau.**	L'apprenti prépare le chantier pour le montage. L'apprenti fait le montage professionnellement sous guidance. L'apprenti branche l'équipement professionnellement sous guidance.	Tous les outils, composants, matériel de montage, échelles et équipement de sécurité sont en bon état sur place. Les modules sont montés professionnellement. Les modules sont câblés et préparés professionnellement pour la mise en service.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de respecter les normes en vigueur concernant la sécurité en entreprise, la sécurité au travail ainsi que l'éthique professionnelle et de documenter les travaux qu'il a effectués dans le carnet d'apprentissage.**	L'apprenti exécute les travaux conformément aux normes et réglementations en vigueur. L'apprenti documente correctement son travail dans son carnet d'apprentissage. Il traite confidentiellement les documents qui lui ont été remis.	Les normes et réglementations applicables sont respectées. Aucune information confidentielle n'est divulguée. Les descriptions de travail correspondantes sont disponibles dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'entretenir les outils et les appareils, de manière à assurer un travail propre et compétent et à éviter les accidents.**	L'apprenti garde les outils correctement et proprement. L'apprenti enlève ou répare immédiatement les outils endommagés.	Les outils sont propres et prêts à fonctionner.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se procurer les informations nécessaires pour l'exécution des travaux. Il sait adapter les équipements de sécurité à l'environnement de travail.**	L'apprenti s'informe dans des lieux compétents. Le stagiaire porte l'équipement de sécurité fournie par l'entreprise de formation.	Avec les informations reçues, le travail peut être effectué de manière professionnelle. L'apprenti porte l'équipement de sécurité adapté au travail à faire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe.**	L'apprenti est capable de travailler activement en groupe.	Le travail est terminé en groupe sans incident.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**ELF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**francophone - Électricien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un énoncé.**	L'apprenti comprend l'énoncé, respectivement il le complète avec des informations complémentaires.	L'apprenti a compris l'énoncé dans les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier la mission de travail.**	L'apprenti complète le schéma de circuit indiqué et/ou il établit une liste d'outillage et de matériel.	L'apprenti a convenablement dessiné le schéma de circuit, dans le respect des normes. L'apprenti a convenablement établi la liste d'outillage et de matériel.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer la planification et d'accomplir la mission de travail.**	Der Auszubildende baut die Installation Normgerecht nach Plan auf. Der Auszubildende achtet stets auf die Umwelt- und Sicherheitsvorschriften.	Die Installation wurde fachgerecht und im vorgegebenen Zeitrahmen aufgebaut. Der Auszubildende trägt die erforderliche Sicherheitsausrüstung. Das Werkzeug wurde fachgerecht eingesetzt. Die eingesetzten Maschinen wurden fachgerecht bedient. Das Arbeitsumfeld ist aufgeräumt und weist keine sicherheitsrelevanten Mängel auf. Der angefallene Verschnitt wurde fachgerecht entsorgt.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de contrôler le fonctionnement de l'installation à l'aide d'un instrument de mesure.**	Der Auszubildende vervollständigt ein Prüfprotokoll. Der Auszubildende führt eine Funktionsprüfung unter Aufsicht durch. Der Auszubildende formuliert und strukturiert seine Erklärung auf einer angemessenen Art und Weise. Der Auszubildende achtet stets auf die Umwelt- und Sicherheitsvorschriften.	Die Installation enthält keine unkorrigierten und sicherheitsrelevanten Fehler. Die Messungen wurden zufriedenstellend durchgeführt. Ein vollständiges Prüfprotokoll liegt vor. Der Prüfer nimmt das Gespräch ab. Der Auszubildende trägt die erforderliche Sicherheitsausrüstung. Das Werkzeug wurde fachgerecht eingesetzt. Die eingesetzten Maschinen wurden fachgerecht bedient. Das Arbeitsumfeld ist aufgeräumt und weist keine sicherheitsrelevanten Mängel auf. Der angefallene Verschnitt wurde fachgerecht entsorgt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Sécurité au travail sur les chantiers (FACS1-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité au travail sur les chantiers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au poste de travail.**	- Evaluation des risques - Ergonomie - Organisation des premiers secours (appel d'urgence, circonstances, endroit, incident, nombre de blessés, etc.) - Espaces de travail - Prévention des incendies - Bruit	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au poste de travail et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours de travaux avec ou sur différentes échelles.**	- Echelles simples - Echelles doubles - Echelles à volées - Pictogrammes (concernant les échelles)	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale sur et avec des échelles et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur des échafaudages.**	- Equipement de protection individuelle contre les chutes - Prévention des chutes sur les chantiers	- L'élève connaît les équipements de protection individuelle contre les chutes et il les a sélectionnés en fonction des circonstances. - L'élève connaît les dispositifs de prévention des chutes.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur les toits.**	- Petits échafaudages et plateformes élévatrices mobiles - Travaux sur des toits (postes de travail et dispositifs de prévention des chutes) - Planchers de travail (échelles de couvreurs et crochets de toits de sécurité)	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours de travaux sur un toit et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur les chantiers.**	- Soulèvement, transport et positions forcées - Blessures provoquées par la chaleur et le froid - Matières dangereuses - Identification des matières dangereuses - Risques résultant de la poussière	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours du soulèvement, du transport et des travaux en position forcée et il l'a respecté. - L'élève a évalué les risques ainsi que les matières dangereuses et il les a attribués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Protection de la santé au poste de travail (FACS2-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Protection de la santé au poste de travail**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'utilité ainsi que les variétés des équipements de protection individuelle.**	- Protection auditive - Protection des yeux et du visage - Protection de la tête - Protection des pieds - Gants de protection - Protection de la peau - Protection respiratoire - Protection des genoux - Tenue de protection	- L'élève connaît les règles générales à appliquer pour éviter les blessures.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles générales à appliquer pour éviter les blessures.**	- Soulèvement, transport et positions forcées	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours du soulèvement, du transport et des travaux en position forcée et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les sources de risques les plus fréquentes au cours des travaux.**	- Blessures provoquées par la chaleur et le froid - Identification des matières dangereuses - Matières dangereuses les plus fréquentes (poussière de pierre, poussière, isolants)	- L'élève a évalué les risques ainsi que les matières dangereuses et il les a attribués.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances générales au sujet de la sécurité générale au cours du soudage et du brasage.**	- Soudage au gaz (oxycoupage et brasage fort) - Soudage électrique (soudage au gaz de protection) - Brasage tendre - Installations de gaz liquide - Entreposage de bouteilles sous pression à l'extérieur - Entreposage de bouteilles sous pression dans des bâtiments - Transport de bouteilles sous pression	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours du soudage et du brasage et il l'a respecté. - L'élève connaît les équipements de sécurité des installations de gaz et il s'en est servi.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances générales au sujet de la sécurité générale au cours de la manipulation de machines.**	- Meuleuses - Tronçonneuses à meules - Appareils de percussion et de burinage - Chanfreineuses - Machines de roulage et rouleaux - Installations et dispositifs électriques sur des chantiers - Outils manuels - Scies à métaux - Perceuses - Taraudeuses - Cisailles et poinçons guidés à la main - Cisailles mécaniques	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours de travaux avec des machines et il l'a respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Options de fixation de tuyauteries et de composants (FACS3-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Options de fixation de tuyauteries et de composants**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases théoriques servant à la fixation de conduites dans les domaines des systèmes sanitaires, de chauffage et d'évacuation des eaux usées.**	- L'élève connaît les différences ainsi que les domaines d'affectation de points fixes et variables. - L'élève est capable de déterminer les écarts entre les points de fixation en se référant aux indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer des matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève a déterminé des points de fixation ainsi que des matériaux de fixation pour les conduites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer différentes conduites de manière compétente dans le domaine de la ventilation d'espaces d'habitation.**	- L'élève est capable de déterminer les différents colliers de serrage en fonction de la variété des tubes. - L'élève est capable de déterminer les écarts entre les points de fixation en se référant aux indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer des matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève a déterminé des points de fixation, des écarts ainsi que des matériaux de fixation pour les conduites de ventilation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'isoler (thermiquement) des conduites dans le domaine des systèmes sanitaires, de chauffage et d'évacuation des eaux usées.**	- L'élève connaît les différents matériaux d'isolation. - L'élève est capable de déterminer l'affectation.	- L'élève a convenablement déterminé des matériaux d'isolation pour différentes conduites.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Systèmes tubulaires variés servant aux installations d'eau potable et de chauffage (FACS4-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Systèmes tubulaires variés servant aux installations d'eau potable et de chauffage**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FACS4-F**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents tubes en métal utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en acier non allié à souder et à tarauder: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en acier soudés et sans soudure: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes de précision en acier: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en acier inoxydables: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en fonte: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en cuivre: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation.	- L'élève connaît les domaines d'affectation ainsi que les variétés des tubes en métal utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents tubes en matières synthétiques utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en chlorure de polyvinyle: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en polyéthylène: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en polybutène: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en polypropylène: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes composites multicouches: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en grès: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation.	- L'élève connaît les domaines d'affectation ainsi que les variétés des tubes en matières synthétiques utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles concernant des tubes.**	- L'élève est capable de déterminer des diamètres intérieurs. - L'élève est capable de déterminer des sections transversales de tubes. - L'élève est capable de déterminer des surfaces enveloppantes. - L'élève est capable de déterminer le volume du contenu d'un tube. - L'élève est capable de déterminer les masses de tubes.	- L'élève a effectué des calculs faciles concernant des tubes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Etablissement de rapports de travail (FACS5-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Etablissement de rapports de travail**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport à propos des travaux effectués.**	- L'élève veille à l'intégralité ainsi qu'à la suite chronologique des étapes de travail. - L'élève veille à la présentation détaillée des travaux. - L'élève considère l'importance d'une rédaction correcte et sans trop d'erreurs.	- Le rapport de travail était compréhensible et cohérent et l'élève a employé le vocabulaire professionnel. - Le rapport de travail faisait état de l'ensemble des travaux effectués. - L'élève a établi le rapport de travail convenablement et proprement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un relevé horaire à propos des travaux effectués.**	- L'élève veille à l'intégralité. - L'élève veille à l'indication détaillée et progressive des heures de travail. - L'élève considère l'importance d'une indication correcte et cohérente des horaires. - L'élève veille à expliquer les travaux effectués à l'unité en détail au client.	- Le relevé horaire était compréhensible et cohérent. - Le relevé horaire faisait état de l'ensemble des heures de travail prestées. - L'élève a indiqué les horaires convenablement et proprement. - L'élève a indiqué les travaux unitaires séparément et en détail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de noter le matériel installé dans une liste de matériel.**	- L'élève veille à l'intégralité. - L'élève veille à l'établissement détaillé et progressif du matériel installé. - L'élève considère l'importance d'une indication correcte et cohérente du matériel.	- La liste de matériel était compréhensible et cohérente et l'élève a employé le vocabulaire professionnel. - La liste de matériel faisait état de l'ensemble du matériel utilisé. - L'élève a établi une liste de matériel convenable et propre. - L'élève a indiqué le matériel des travaux unitaires séparément et en détail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utilisation des énergies renouvelables (FACS6-F)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation des énergies renouvelables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève dispose des informations les plus importantes à propos du soleil en tant que source de chaleur.**	- L'élève connaît la puissance du soleil. - L'élève connaît l'énergie annuelle du rayonnement du soleil par rapport aux réserves d'énergie disponibles. - L'élève connaît la répartition du rayonnement global ainsi que la durée de l'ensoleillement.	- L'élève connaît les principes généraux concernant le soleil en tant que source d'énergie.
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure, le fonctionnement ainsi que les options de montage d'une installation solaire thermique.**	- L'élève connaît la structure. - L'élève connaît l'action. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement. - L'élève est capable d'énumérer les modèles. - L'élève est capable de décrire les différents modèles (capteur plat, capteur à tubes). - L'élève connaît le montage sur un toit. - L'élève connaît le montage dans un toit. - L'élève connaît le montage sur un toit plat. - L'élève connaît le montage sur une façade.	- L'élève connaît la structure d'une installation solaire thermique. - L'élève a distingué les différentes surfaces d'absorption. - L'élève a décrit les différentes options du montage de capteurs.

40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une pompe à chaleur.**	- L'élève connaît les différents composants d'une pompe à chaleur. - L'élève est capable de décrire approximativement le fonctionnement. - L'élève est capable d'expliquer brièvement la fonction de l'évaporateur et du condenseur. - L'élève connaît l'utilité de la soupape à expansion. - L'élève est capable d'évoquer l'utilité du liquide de refroidissement. - L'élève est capable de décrire le recours au sous-sol comme source de chaleur. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients du sous-sol en tant que source de chaleur. - L'élève est capable de décrire l'utilisation de sondes géothermiques comme sources de chaleur. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients de sondes géothermiques en tant que sources de chaleur. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement de pompes à chaleur eau-eau. - L'élève est capable d'énumérer les avantages ainsi que les inconvénients des pompes à chaleur eau-eau. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement de pompes à chaleur air-eau. - L'élève est capable d'énumérer les avantages ainsi que les inconvénients des pompes à chaleur air-eau.	- L'élève a approximativement décrit la structure ainsi que le fonctionnement d'une pompe à chaleur. - L'élève a décrit les différentes sources de chaleur ainsi que les concepts d'installation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Opérateurs arithmétiques de base, unités du système international et leurs principes (THECS1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 1**

Titre du module:	**Opérateurs arithmétiques de base, unités du système international et leurs principes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève maîtrise les quatre opérateurs arithmétiques de base.**	- L'élève est capable d'effectuer des additions. - L'élève est capable d'effectuer des soustractions. - L'élève est capable d'effectuer des multiplications. - L'élève est capable d'effectuer des divisions. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant d'une calculatrice.	- L'élève a appliqué les opérateurs arithmétiques de base avec des nombres entiers et avec des fractions.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les calculs avec des équations simples.**	- L'élève est capable d'inverser correctement des équations simples (densité, poids, surfaces, volumes, etc.). - L'élève est capable de résoudre des équations simples (densité, poids, surfaces, volumes, etc.).	- L'élève a inversé et résolu des équations simples.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les unités des grandeurs les plus habituelles.**	- L'élève connaît les unités des grandeurs les plus importantes sous l'aspect technique. - L'élève connaît les grandeurs du système international ainsi que leurs unités. - L'élève connaît les abréviations désignant des fractions ainsi que des multiples d'unités et il est capable de les convertir.	- L'élève a converti des unités et il a associé des unités du système international.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bases pratiques du travail des métaux 1 (ATECS1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 1**

Titre du module:	**Bases pratiques du travail des métaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECS1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer les longueurs, les filetages ainsi que les surfaces des pièces de travail et de les soumettre à des contrôles en suivant les indications et en se servant des instruments de mesure et de contrôle appropriés et il applique des normes et des tolérances.**	- L'élève soumet les longueurs, les filetages ainsi que les surfaces des pièces de travail à des contrôles en se servant d'outils de contrôle manuels. - L'élève détermine et évalue des mesures conformément aux indications et aux tolérances.	- L'élève a correctement opté pour des instruments de mesure et de contrôle et il s'en est convenablement servi pour la mission de mesurage. - Le résultat mesuré n'excédait pas les tolérances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en fonction de l'énoncé, de s'en servir conformément aux consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour des outils de manière fonctionnelle et il les manipule sereinement. - L'élève soumet le fonctionnement des outils à un contrôle, il constate des défauts et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel approprié. - L'élève entrepose convenablement les outils et le matériel de manière à éviter les accidents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours d'entretiens et de discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - La sécurité n'était compromise à aucun moment à cause d'outils ou de matériel entreposés. - L'élève connaissait la majorité du vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o traçage, sciage, cisaillement et limage.**	- L'élève trace la pièce de travail en fonction du plan. - L'élève découpe et scie des tôles ainsi que des profils en métal de manière compétente en appliquant des méthodes manuelles et mécaniques. - L'élève effectue des travaux de limage en fonction du dessin avec la précision indiquée.	- L'élève a effectué un exercice de traçage conforme au dessin sans commettre d'erreur. - L'élève a produit des tôles et des profils découpés ou sciés avec les dimensions indiquées. - L'élève a ébavuré une pièce ajustée conformément au dessin sans excéder les tolérances indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o perçage, taraudage, fraisage.**	- L'élève est capable de percer et de fraiser des trous traversants ainsi que des trous borgnes en se servant de machines stationnaires. - L'élève taraude des filetages intérieurs ainsi que des filetages extérieurs de manière compétente en se servant d'outils habituels.	- L'élève a produit un trou ébavuré ou fraisé dans la position indiquée ou sous la forme indiquée. - Il était possible de visser ou de dévisser manuellement une vis, respectivement un écrou, dans le filetage sans difficulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o pliage, cintrage, bordage.**	- L'élève effectue le pliage ainsi que le cintrage de tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève borde des tôles en respectant les dimensions.	- L'élève a produit des tôles pliées ou cintrées avec les dimensions indiquées, sans excéder les tolérances. - La pièce bordée correspondait aux dimensions indiquées, sans excéder les tolérances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer objectivement le résultat de son travail et il documente des résultats du travail, des méthodes, des informations ainsi que des indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité des produits. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit des listes de matériaux, de combustibles et d'outillage.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué la performance de travail de manière réaliste. - L'élève a documenté des informations indiquées d'une manière propre et cohérente. - L'élève a établi des listes d'outillage et de matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les risques potentiels de travaux à effectuer et d'appliquer des mesures appropriées pour éviter des accidents.**	- L'élève connaît l'ensemble des risques qui pourraient se produire au cours des travaux et il développe une conscience de la sécurité. - L'élève respecte l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - En cas d'accident, l'élève est capable de réagir en conséquence.	- L'élève a évalué les risques résultant de certains travaux. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents. - L'élève connaît des mesures servant à la gestion des accidents et il les a appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et d'adapter son attitude de manière positive en conséquence.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de base concernant l'installation de tuyauteries (FORCS1)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 1**

Titre du module:	**Connaissances de base concernant l'installation de tuyauteries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCS1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les outils professionnels spécifiques, il s'en sert correctement en observant l'ensemble des consignes en matière de sécurité et, une fois le travail accompli, il nettoie les appareils et il les range convenablement.**	- L'apprenti connaît l'outillage et il opte pour des outils en fonction de leur affectation. - L'apprenti connaît les coupe-tubes ainsi que leur manipulation. - L'apprenti assure l'entretien des outils en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti comprend l'importance d'un état convenable. - L'apprenti connaît la fonction d'un banc de travail et il est capable de l'installer et de le manipuler. - L'apprenti est capable de manipuler correctement un disque abrasif ainsi qu'un disque de coupe. - L'apprenti est capable de manipuler correctement une perceuse et d'opter pour des forets, des vitesses de rotation, des perceuses à percussion, etc.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les matériaux professionnels spécifiques, les variétés de tubes, les techniques de transformation respectives, les normes ainsi que les règlements et il les applique sous guidance en fonction des indications de travail.**	- L'apprenti opte pour des matériaux et pour des variétés de tubes en fonction de la mission. - L'apprenti connaît les tubes en acier inoxydable, leur affectation (soudage, pressage), leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît les tubes galvanisés, leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît le tube noir, son affectation, ses avantages ainsi que ses inconvénients. - L'apprenti connaît les tubes en fonte (fonte ductile, SMA, KMA), leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît les tubes en matières synthétiques, leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients (dilatation). - L'apprenti connaît les tubes composites multicouches, leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît des tuyauteries pour liquides corrosifs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les instruments de mesure de longueurs professionnels spécifiques, il s'en sert correctement et il est capable de respecter les dimensions ainsi que les pentes indiquées en tenant compte des exigences en matière de précision et d'évaluer les résultats mesurés.**	- L'apprenti manipule correctement les instruments de mesure (double mètre, mètre ruban, etc.). - L'apprenti respecte les dimensions: découpe, préparation des travaux, contrôles. - L'apprenti manipule correctement un niveau à bulle pour vérifier les lignes horizontales.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de fendage et de perçage en suivant les indications et en respectant les consignes en matière de sécurité, il opte pour les outils adaptés, il évite les détériorations des parois et il est capable de combler les ouvertures de parois d'une manière adaptée au matériel et en suivant les indications.**	- L'apprenti comble des fentes et il opte pour du matériel dans des circonstances standard. - L'apprenti perce des murs pour des câbles et ou des tubes (variétés, isolation, étanchéité à l'air). - L'apprenti effectue des percées en fonction du diamètre et du matériel. - L'apprenti perce des fentes en fonction de la maçonnerie en utilisant les outils appropriés. - L'apprenti fait passer des conduites à travers des parois intérieures de bâtiments. - L'apprenti se sert du matériel et de l'outillage appropriés en fonction de la mission.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît différentes chevilles, différents colliers de serrage et différentes consoles, il applique les techniques de fixation en fonction du matériel et des matériaux de construction des murs et des plafonds, il comprend les mesures servant à la compensation des dilatations de tubes, il les applique sous guidance, il connaît les matériaux professionnels spécifiques d'isolation des tubes et il est capable de s'en servir conformément aux indications de travail.**	- L'apprenti opte pour la fixation appropriée en fonction des murs et des forces à absorber. - L'apprenti effectue une dilatation de tubes en fonction du système de tuyauterie et du matériel (calculs et disposition). - L'apprenti fixe des tubes en se servant de colliers de serrage (sélection en fonction de la variété des tubes). - L'apprenti effectue l'isolation de conduites de chauffage et d'installations sanitaires et il dispose de connaissances concernant le matériel ainsi que les épaisseurs à prévoir.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les revêtements ainsi que les bandages anticorrosion professionnels spécifiques et il est capable de s'en servir conformément aux indications de travail, aux propriétés du matériel et aux consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti connaît les revêtements ainsi que les revêtements anticorrosion (préparation des tubes). - L'apprenti prépare les tubes (apprêt) et il pose la matière sur les tubes.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cintrer à froid des tubes d'une épaisseur inférieure ou égale à un demi pouce en se servant correctement des instruments de cintrage et en tenant compte des rayons de courbure (minimaux), d'appliquer les cintrages et de considérer les effets de rebond pour assurer le respect des dimensions.**	- L'apprenti remplace les sabots de cintrage d'une machine de cintrage. - L'apprenti cintre un tube à froid en se servant d'une machine de cintrage.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de raccordement de tuyaux en fonction du matériel indiqué et de mettre à profit ses compétences acquises de manière à produire des tuyauteries simples de manière compétente sous guidance.**	- L'apprenti assemble une tuyauterie avec des raccords filetés en veillant à l'étanchéité. - L'apprenti assemble des tuyauteries avec des raccords filetés. - L'apprenti remplace les brosses d'une fileteuse. - L'apprenti opte pour l'isolation correcte, respectivement pour le matériel d'isolation correct, en fonction de l'affectation. - L'apprenti découpe et ébarbe un tube en fonction des exigences du matériel, il opte pour les outils et il manipule le coupe-tube. - L'apprenti connaît et observe les espacements corrects entre les tubes à installer, respectivement par rapport au mur, et il tient compte de l'isolation. - L'apprenti chanfreine et prépare une pièce tubulaire en vue de son intégration dans une tuyauterie. - L'apprenti effectue un filetage sur du tube d'acier en se servant d'une filière. - L'apprenti prépare le matériel d'isolation en fonction de la variété et de l'affectation.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principales robinetteries pour des tuyauteries simples et il est capable de les monter conformément à leur fonction et aux indications de travail en viellant à l'étanchéité des connexions.**	- L'apprenti installe des robinetteries à visser (robinets, etc.). - L'apprenti connaît les indications concernant les couples de serrage en fonction du matériel et il les observe. - L'apprenti taille la surface d'étanchéité et il remplace le joint d'un coulisseau. - L'apprenti connaît la variété du joint, il opte pour un joint et il l'intègre conformément aux raccordements. - L'apprenti raccorde des robinetteries à brides et il opte pour des joints et pour des vis.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti soigne son écriture. - Les rapports sont singés par l'apprenti et par le formateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calcul de surfaces et de volumes (THECS2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:** ☒ CCP ☐ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 2**

Titre du module:	**Calcul de surfaces et de volumes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs.**	- L'élève est capable de combiner des indications concernant des longueurs. - L'élève est capable de déterminer les périmètres (rectangle, cercle, etc.) de composants techniques. - L'élève connaît les unités de longueurs et il est capable de les convertir.	- L'élève a déterminé des longueurs ainsi que des périmètres.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des surfaces.**	- L'élève est capable de déterminer des surfaces aux bords anguleux (carré, parallélogramme, trapèze, triangle, etc.). - L'élève est capable de déterminer des surfaces circulaires. - L'élève est capable de déterminer des surfaces composées. - L'élève connaît les unités des surfaces et il est capable de les convertir. - L'élève connaît les unités des volumes et il est capable de les convertir.	- L'élève a appliqué des calculs à des surfaces délimitées en ligne droite et circulaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes.**	- L'élève est capable de déterminer les volumes de prismes variés (cube, parallélépipède, etc.). - L'élève est capable de déterminer les volumes de cylindres et d'objets creux. - L'élève est capable de déterminer des volumes composés.	- L'élève a déterminé les volumes de prismes, de cylindres et d'objets creux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Bases pratiques du travail des métaux 2 / réalisation de tubes filetés (ATECS2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 2**

Titre du module:	**Bases pratiques du travail des métaux 2 / réalisation de tubes filetés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECS2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les matériaux utilisés avec précaution, d'une manière rentable et respectueuse de l'environnement.**	- L'élève trie l'ensemble des matériaux et il les met au rebut de manière compétente. - L'élève veille à limiter les pertes autant que possible.	- L'élève a trié les différents matériaux et il les a mis au rebut de manière autonome. - Les pertes n'excédaient pas les quantités habituelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en fonction de l'énoncé, de s'en servir conformément aux consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour des outils de manière fonctionnelle et il les manipule sereinement. - L'élève soumet le fonctionnement des outils à un contrôle, il constate des défauts et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel approprié. - L'élève entrepose convenablement les outils et le matériel de manière à éviter les accidents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours d'entretiens et de discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - La sécurité n'était compromise à aucun moment à cause d'outils ou de matériel entreposés. - L'élève connaissait la majorité du vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o poinçonnage, pliage.**	- L'élève poinçonne manuellement différents matériaux en métal de manière compétente. - L'élève connaît les étapes de travail requises au cours du pliage et il les suit consciencieusement.	- L'élève a produit la pièce de travail avec les dimensions indiquées. - L'élève a établi une connexion pliée en suivant les indications. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o vissage, rivetage.**	- L'élève connaît les connexions vissées habituelles et il les établit conformément à leur affectation. - L'élève effectue des travaux de rivetage corrects sous l'aspect professionnel.	- L'élève a produit une connexion vissée amovible et résistante de manière compétente. - L'élève a produit des connexions rivetées qui n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder et de transformer des tubes filetés d'un poids moyen avec des filetages Whitworth.**	- L'élève veille à ce que les filetages soient taraudés dans le respect des normes. - L'élève respecte les tolérances ainsi que les dimensions. - L'élève veille aux profondeurs de vissage et aux longueurs des filetages. - L'élève veille à une fabrication optimale et propre de la pièce de travail tubulaire. - L'élève développe une conscience de la prévention des accidents.	- L'élève a produit des filetages de tubes de manière compétente. - L'élève a fabriqué une pièce tubulaire sans excéder les tolérances. - L'élève a produit des raccords de tubes étanches. - La pièce de travail tubulaire était dans un état acceptable sous l'aspect visuel. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer objectivement le résultat de son travail et il documente des résultats du travail, des méthodes, des informations ainsi que des indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité des produits. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit des listes de matériaux, de combustibles et d'outillage.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué la performance de travail de manière réaliste. - L'élève a documenté des informations indiquées d'une manière propre et cohérente. - L'élève a établi des listes d'outillage et de matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les risques potentiels de travaux à effectuer et d'appliquer des mesures appropriées pour éviter des accidents.**	- L'élève connaît l'ensemble des risques qui pourraient se produire au cours des travaux et il développe une conscience de la sécurité. - L'élève respecte l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - En cas d'accident, l'élève est capable de réagir en conséquence.	- L'élève a évalué les risques résultant de certains travaux. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents. - L'élève connaît des mesures servant à la gestion des accidents et il les a appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et d'adapter son attitude de manière positive en conséquence.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabrication et installation de systèmes d'évacuation des eaux usées dans des bâtiments avec des systèmes à emboitement (FORCS2)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 2**

Titre du module:	**Fabrication et installation de systèmes d'évacuation des eaux usées dans des bâtiments avec des systèmes à emboitement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**FORCS2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise la manipulation des outils de presse et il est capable d'adapter l'installation d'une tuyauterie en fonction des conditions locales et de mettre à profit les compétences acquises pour poser des tuyauteries de manière compétente sous guidance dans différentes circonstances.**	- L'apprenti adapte (modifie) un plan de montage en fonction de l'emplacement. - L'apprenti assemble des tuyauteries (de types variés) en se servant de raccords à compression. - L'apprenti effectue le montage et le raccordement d'une tuyauterie de connexion. - L'apprenti installe une conduite secondaire, respectivement une conduite de raccordement, pour des appareils sanitaires. - L'apprenti monte la conduite d'eau principale (matériel, traçage, fixation, extension, etc.). - L'apprenti dispose de connaissances concernant l'outillage et il opte correctement pour les outils en fonction de leur affectation. - L'apprenti connaît les processus de corrosion et il applique la protection appropriée (peinture, etc.). - L'apprenti maîtrise les outils de presse (manipulation, mesures de protection, contrôles). - L'apprenti monte des fixations d'amortissement des vibrations, respectivement des chocs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'usiner du matériel en polyéthylène à haute densité et d'établir des connexions, il respecte le traçage ainsi que les pentes de conduites d'évacuation, il établit la fixation des différents types de conduites en conséquence, il connaît l'importance d'une ventilation correcte des conduites et il en tient compte lors de l'installation.**	- L'apprenti assemble des tuyauteries en polyéthylène avec des manchons électro-soudables. - L'apprenti assemble des tuyauteries en polyéthylène par soudage bout à bout. - L'apprenti détermine les longueurs des tuyaux ainsi que la pente de conduites d'évacuation (établissement scolaire). - L'apprenti pose des conduites d'évacuation horizontales (traçage, respect de l'inclinaison du tuyau, ventilation, choix du matériel). - L'apprenti installe et raccorde des tuyaux d'évacuation verticaux (su crépi et/ou dans des enceintes) avec un système de ventilation. - L'apprenti pose une conduite d'évacuation enterrée avec un raccordement au réseau d'évacuation principal. - L'apprenti pose des conduites d'eau de pluie, des conduites d'évacuation ainsi que des systèmes de traitement (applications, répartition). - L'apprenti fixe un tuyau composite multicouche. - L'apprenti établit des fixations ainsi que des suspensions de tuyaux en fonte sans manchon (à l'horizontale et à la verticale).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la différence entre le soudage et le brasage et il est capable de préparer les matériaux tubulaires conformément à leur affectation et de produire des brasures propres et étanches.**	- L'apprenti effectue des soudages et des brasages avec des raccords de tuyauterie (préparation du matériel, nettoyage jusqu'au métal). - L'apprenti effectue l'alésage d'un tube en acier en se servant d'une fileteuse de tubes électrique. - L'apprenti connaît les outils d'une fileteuse fixe et il les entretient.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principales robinetteries ainsi que les principaux mitigeurs pour des installations sanitaires et il est capable de les monter conformément à leur fonction.**	- L'apprenti monte et/ou remplace un clapet anti-retour. - L'apprenti connaît le fonctionnement ainsi que l'installation d'un compensateur de dilatation (ou d'une lyre de dilatation). - L'apprenti remplace un corps de vanne. - L'apprenti monte et remplace une vanne d'arrêt avec un clapet anti-retour et un système de vidange. - L'apprenti monte et raccorde (avec des pressions d'eau froide et d'eau chaude correctes) des mitigeurs de baignoires et de douches (monocommandes et bicommandes). - L'apprenti monte et raccorde des mitigeurs de lavabos et de bidets (monocommandes et bicommandes). - L'apprenti monte, raccorde et met en service des mitigeurs de déversoirs (monocommandes et bicommandes). - L'apprenti installe des mitigeurs pour déversoirs (monocommandes et bicommandes) sur crépi et il les met en service. - L'apprenti monte et raccorde des mitigeurs thermostatiques pour baignoires et pour douches (monocommandes et bicommandes).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principaux syphons de sol ainsi que les principales évacuations de cuve et il est capable de les monter conformément à leur fonction.**	- L'apprenti installe et remplace un siphon servant à l'abattement des odeurs. - L'apprenti installe un siphon de sol en tenant compte de la pente. - L'apprenti monte et remplace des aérateurs et des ventilateurs pour des conduites de chute (antivide). - L'apprenti raccorde un siphon de sol avec un séparateur d'huile pour le chauffage central à la conduite d'évacuation. - L'apprenti raccorde et remplace un écoulement de douche ou de baignoire équipé d'un siphon. - L'apprenti installe ou remplace un dispositif d'écoulement et de trop-plein pour baignoires. - L'apprenti installe une bouche d'écoulement pour terrasse avec une grille et une jupe d'étanchéité.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'intégrer des éléments de montage pour des appareils sanitaires conformément à leurs dimensions et à leur fonction et d'effectuer le montage final des appareils correspondants sous guidance.**	- L'apprenti monte et raccorde un bloc de montage WC. - L'apprenti installe et raccorde un déversoir. - L'apprenti installe ou remplace un lavabo (simple et double). - L'apprenti monte et raccorde une vasque à encastrer. - L'apprenti installe et raccorde un urinoir. - L'apprenti installe un WC suspendu au mur avec un réservoir de chasse d'eau, il le raccorde et il règle le flotteur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la méthode servant à purger des conduites d'eau potable, il est capable de les appliquer sous guidance, il connaît les principaux appareils servant au traitement de l'eau potable et il est capable de les monter sous guidance conformément à leur fonction.**	- L'apprenti monte/ou remplace un séparateur de tube pour l'eau potable (compréhension). - L'apprenti installe et raccorde un doseur de polyphosphates.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'importance d'une enveloppe étanche pour des maisons à basse consommation, il en tient compte au cours de ses travaux d'installation et il est capable d'intégrer les matériaux d'étanchéisation correspondants d'une manière appropriée.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant les enveloppes de bâtiments étanches à l'air ainsi que les mesures de sécurité à appliquer au niveau de la construction. - L'apprenti bouche des fentes en suivant les règlementations (bâtiments étanches à l'air). - L'apprenti pose des manchettes d'étanchéité (adhésives et autres) pour des enveloppes de bâtiments étanches à l'air. - L'apprenti pose des montages au mur servant d'entrées de câbles (tuyauteries) ainsi que des conduites sous crépi avec des tubes de protection.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'interpréter des plans de montage, il connaît le vocabulaire professionnel ainsi que les symboles, il est capable de les appliquer dans des plans de montage en fonction de l'emplacement et, le cas échéant, d'effectuer des modifications ou des ajustements de moindre envergure.**	- L'apprenti effectue la purge des tuyauteries. - L'apprenti respecte les espacements entre les conduites d'eau froide et d'eau chaude pour éviter les transferts de chaleur. - L'apprenti identifie les symboles d'un schéma hydraulique et il s'en sert correctement.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti soigne son écriture. - Les rapports sont singés par l'apprenti et par le formateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Lecture et compréhension de plans d'installation (THECS3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 1**

Titre du module:	**Lecture et compréhension de plans d'installation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les dessins techniques importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les formats du papier (de DIN A5 à DIN A0) et il est capable d'en comprendre l'utilité. - L'élève connaît l'utilité d'une police normalisée. - L'élève connaît les informations indiquées dans le cartouche d'inscription et, le cas échéant, il est capable de les compléter. - L'élève connaît des échelles et il est capable de les déterminer en appliquant une méthode de calcul (agrandissements, réductions et grandeurs naturelles). - L'élève est capable de déterminer des objets en trois vues, de les identifier et de les attribuer. - L'élève est capable de désigner des styles de lignes, des épaisseurs de lignes, des contours de formes ainsi que des bords visibles et cachés et de les attribuer. - L'élève est capable de distinguer des représentations en coupes complètes, en coupes partielles et en demi-coupes. - L'élève connaît les dimensionnements des rayons et des trous et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît les lignes médianes ainsi que les points centraux et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît des plans de référence des dimensions ainsi que des lignes de référence des dimensions et il est capable de les attribuer.	- L'élève a correctement lu des dessins techniques. - L'élève a identifié des formes géométriques dans des dessins techniques et il les a attribuées en se référant à des caractéristiques graphiques. - L'élève a déterminé des représentations en coupes, il les a identifiées et il les a attribuées. - L'élève connaît des règles du dimensionnement et il les a attribuées.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de compéter et d'établir les dessins techniques importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève dispose de matériel de dessin approprié dans un état complet (équerre, compas, règle, crayons à mines, gomme, etc.). - L'élève est capable de compléter des informations dans le cartouche d'inscription en appliquant une police normalisée. - L'élève connaît des échelles et, le cas échéant, il est capable de les convertir (agrandissements, réductions et grandeurs naturelles). - L'élève dessine des styles de lignes, des épaisseurs de lignes, des contours ainsi que des bords visibles et cachés. - L'élève dessine des objets ainsi que des pièces de travail en trois vues. - L'élève applique les dimensionnements de rayons et de trous. - L'élève se réfère à des lignes médianes et à des points centraux. - L'élève se sert de plans de référence des dimensions et de lignes de référence des dimensions.	- L'élève a complété des dessins techniques en se servant de matériel de dessin approprié et il les a correctement établis. - L'élève a appliqué des règles du dimensionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les plans de constructions importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève détermine et attribue correctement les différents matériaux dans des plans de constructions. - L'élève identifie correctement les matériaux utilisés dans des plans de constructions et il les représente avec des symboles. - L'élève identifie et désigne correctement des composants, des robinetteries ainsi que des conduites. - L'élève est capable d'identifier et de lire des altitudes, des dimensions brutes ainsi que des dimensions finales. - L'élève connaît les unités de mesure appliquées. - L'élève identifie différents composants, comme des parois, des ouvertures, des structures de sol, des gaines, des escaliers, etc. - L'élève est capable d'identifier des parois, des ouvertures, des gaines, etc. dans des plans de constructions.	- L'élève a compris des plans de constructions et il les a lus correctement. - L'élève a compris des représentations en coupes et il a identifié des altitudes. - L'élève a compris la représentation de composants individuels et il les a identifiés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les schémas de tuyauteries isométriques importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève est capable d'identifier des tuyauteries simples dans différentes vues avec des progressions différentes et de les attribuer. - L'élève connaît des feuilles à grilles/à lignes préimprimées avec des schémas isométriques. - L'élève est capable de lire et d'identifier des symboles isométriques. - L'élève est capable de lire des systèmes partiels numérotés dans le sens de l'écoulement et de les attribuer.	- L'élève a compris des schémas de tuyauteries isométriques et il les a lus correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cintrage et brasage de tubes en cuivre / de tuyaux d'évacuation des eaux usées en polyéthylène à haute densité avec des soudures par fusion (ATECS3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 1**

Titre du module:	**Cintrage et brasage de tubes en cuivre / de tuyaux d'évacuation des eaux usées en polyéthylène à haute densité avec des soudures par fusion**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**ATECS3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en cuivre.**	- L'élève prépare les matériaux requis. - L'élève veille à ce que le traçage soit propre et précis et il transforme les tubes en cuivre de manière compétente. - L'élève veille à une utilisation convenable des outils. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle sous l'aspect du respect des dimensions et des tolérances indiquées. - L'élève applique les règles de la sécurité au travail.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les normes servant à la transformation de tubes en cuivre. - L'élève connaît les étapes de travail servant à la production de tuyauteries et il les a accomplies. - Les dimensions n'excédaient pas les tolérances en majorité. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y avait pas de risque de blessure au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder des tubes en cuivre de manière fixe par brasage tendre.**	- L'élève connaît les règlements ainsi que les règles en vigueur concernant la production de brasures capillaires. - L'élève est capable d'opter correctement pour des accessoires servant à la production de brasures capillaires (brasage tendre). - L'élève comprend l'action capillaire. - L'élève veille à ce que les brasures soient produites de manière optimale.	- L'élève a établi des connexions fixes par brasage tendre en respectant les règles professionnelles. - L'élève a produit des brasures tendres étanches. - L'élève a produit des brasures d'une manière propre et compétente et l'environnement des points de brasures n'accusait ni dégradation ni souillure. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y avait pas de risque de blessure au cours des travaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en polyéthylène pour des systèmes d'évacuation des eaux usées.**	- L'élève connaît les affectations possibles de tubes en polyéthylène dans des systèmes d'évacuation des eaux usées. - L'élève connaît les règlements ainsi que les règles en vigueur concernant la transformation de tubes d'évacuation des eaux usées en polyéthylène. - L'élève est capable d'opter correctement pour des outils servant à l'établissement de connexions soudées. - L'élève veille à ce que le traçage soit effectué de manière compétente de même que la transformation des tubes d'évacuation des eaux usées en polyéthylène. - L'élève veille à ce que les outils soient utilisés convenablement.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les normes servant à la transformation de tubes en polyéthylène dans des conduites d'évacuation des eaux usées. - L'élève a produit des connexions amovibles et fixes en appliquant les méthodes de l'emboîtage et du soudage bout-à-bout. - Les dimensions n'excédaient pas les tolérances en majorité. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y avait pas de risque de blessure au cours des travaux.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel et d'outillage pour des travaux de faible envergure et de déterminer les longueurs de tubes requises.**	- L'élève détermine la quantité de tubes requise avec précision. - L'élève applique la méthode de calcul. - L'élève convertit correctement des unités de mesure. - L'élève veille à ce que les listes de matériel et d'outillage soient complètes. - L'élève identifie les petits matériaux requis et il les documente.	- L'élève a déterminé la quantité de tubes requise sans écart d'envergure. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'élève disposait dans une large mesure d'outils en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - L'élève disposait de matériel en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - Les listes de matériel et d'outillage étaient lisibles et proprement établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau de pluie, y compris des robinetteries (FORCS3)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 1**

Titre du module:	**Installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau de pluie, y compris des robinetteries**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORCS3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents appareils sanitaires ainsi que les règles d'installation (hauteur, espaces lumineux), il participe aux installations et il est capable d'effectuer des montages simples de manière autonome.**	- L'apprenti connaît la délimitation des espaces lumineux ainsi que les hauteurs de montage pour les appareils sanitaires. - L'apprenti installe et raccorde une cuvette de douche. - L'apprenti installe une baignoire en fonction de la variété et il la raccorde. - L'apprenti monte une paroi de douche (contrôle d'étanchéité). - L'apprenti établit une méthode de travail logique (montage) et il dirige les travaux de montage. - L'apprenti assemble et monte du mobilier de salle de bain. - L'apprenti installe et raccorde l'écoulement d'une cuvette de douche au niveau du sol (à l'italienne). - L'apprenti identifie les risques de brûlure (flamme nue, eau chaude, vapeur).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différentes variétés de chauffe-eau, les particularités de leur installation ainsi que les consignes en matière de sécurité et il participe à l'installation, au raccordement et à la mise en service.**	- L'apprenti installe un chauffe-eau pour un circuit fermé, il monte un raccord côté eau et il effectue la mise en service. - L'apprenti installe un chauffe-eau pour un circuit ouvert, il monte un raccord côté eau et il effectue la mise en service. - L'apprenti installe ou remplace un groupe de sécurité pour chauffe-eau. - L'apprenti raccorde un chauffe-eau à l'eau froide et à l'eau chaude.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents mitigeurs sanitaires et il est capable de les raccorder conformément à leur fonction.**	- L'apprenti remplace un mitigeur. - L'apprenti monte des mitigeurs de baignoires et de douches (monocommande, bicommande) et il les raccorde (correctement à l'eau chaude et à l'eau froide). - L'apprenti monte et raccorde des mitigeurs de lavabos et de bidets (monocommande, bicommande). - L'apprenti monte un mitigeur de déversoir (monocommande, bicommande), il le raccorde et il le met en service. - L'apprenti installe un mitigeur pour déversoir sur crépi (monocommande, bicommande) et il le met en service. - L'apprenti monte un mitigeur thermostatique pour baignoires et douches (monocommande, bicommande) et il le raccorde.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le principe de fonctionnement et les critères de sélection de pompes de circulation ainsi que les critères de sélection de pompes d'évacuation et il participe à l'installation et à la mise en service.**	- L'apprenti monte une pompe de circulation sanitaire et il la met en service. - L'apprenti connaît l'importance des temps de fonctionnement. - L'apprenti installe une pompe submersible avec ou sans broyeur de particules.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le schéma et les robinetteries servant au raccordement d'un bâtiment au réseau d'alimentation, il participe à l'installation, au raccordement et à la mise en service, il connaît les mesures de sécurité servant à éviter les contaminations de l'eau potable et les détériorations provoquées par la corrosion (installations mélangées), il participe à l'installation de collecteurs principaux d'incendies et il les distingue des conduites d'eau potable.**	- L'apprenti installe intégralement un compteur d'eau. - L'apprenti monte ou remplace un réducteur de pression et il le règle. - L'apprenti dispose de connaissances concernant la prévention des risques de contamination de l'eau potable (infections, légionellose) et il est capable de les éviter. - L'apprenti connaît les processus de corrosion et il applique une protection appropriée (couleur, etc.). - L'apprenti installe ou remplace des filtres à eau potable (autonettoyants ou à cartouches). - L'apprenti connaît des substances convenant à l'eau potable (matériaux, huile de coupe, etc.) ainsi que leur utilisation correcte. - L'apprenti raccorde des installations d'eau potable au réseau public. - L'apprenti remplace les pièces d'usure d'une robinetterie. - L'apprenti installe un coffre pour extincteur (en saillie ou incorporé) et il le raccorde.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le schéma ainsi que les éléments d'installations d'utilisation de l'eau de pluie, il participe à l'installation et à la mise en service, il connaît les mesures de précaution servant à éviter la contamination de l'eau potable et il en tient compte.**	- L'apprenti monte et règle un interrupteur à flotteur. - L'apprenti connaît l'utilisation ainsi que les composants d'une installation d'utilisation de l'eau de pluie. - L'apprenti connaît le fonctionnement d'un groupe de surpression, il l'installe et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe à la mise en service d'installations (remplissage, purge, étanchéisation) et il connaît l'importance d'une exécution conséquente, y compris de la consultation de la documentation.**	- L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un chauffe-eau et il le met en service. - L'apprenti remplit le réseau d'eau potable sous la guidance du monteur. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau d'eau potable avec de l'air comprimé. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau de chauffage à l'eau (contrôle de la pression en fonction de la tuyauterie).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère à des plans de montage pour préparer les travaux ainsi que le montage d'installations (systèmes sanitaires/chauffage) et il est capable d'indiquer correctement des modifications éventuelles résultant de l'emplacement.**	- L'apprenti comprend un schéma hydraulique. - L'apprenti est capable de lire un plan et de l'expliquer. - L'apprenti lit et comprend un plan de montage. - L'apprenti modifie un plan de montage en fonction des conditions de l'emplacement. - L'apprenti identifie la variété d'une installation et il opte pour du matériel de manière appropriée. - L'apprenti identifie les composants d'une installation de chauffage (pompes, collecteur, réservoir d'eau chaude, chaudière, etc.). - L'apprenti identifie les composants d'une installation sanitaire (robinetteries, récipient de compensation de pression, objets d'installation, etc.). - L'apprenti identifie les symboles d'un schéma hydraulique et il les applique correctement.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue différents réseaux de conduites, il applique un ordre de montage logique, il accorde une attention particulière à une séparation thermique conséquente des conduites, il connaît l'importance des cloisonnements anti-incendie (même s'ils ne concernent pas son travail) et il libère un espace suffisant pour ces équipements.**	- L'apprenti dispose de connaissances de base concernant les schémas hydrauliques et il en identifie les composants. - L'apprenti respecte les espacements entre les conduites d'eau froide et d'eau chaude servant à éviter les transferts de chaleur. - L'apprenti organise le poste de travail de manière fonctionnelle. - L'apprenti prépare le matériel d'installation en fonction de la variété et de l'affectation. - L'apprenti bouche les passages muraux résistant au feu.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Conception et fonctionnement des réseaux d'eau potable (THECS4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 2**

Titre du module:	**Conception et fonctionnement des réseaux d'eau potable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés ainsi que la constitution de l'eau.**	- L'élève est capable d'expliquer le cycle de l'eau. - L'élève connaît la consommation d'eau quotidienne d'un ménage privé.	- L'élève a expliqué les propriétés de l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les composants d'une installation d'eau potable.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre l'eau potable. - L'élève connaît la conduite d'alimentation ainsi que sa fixation. - L'élève est capable d'expliquer la pose de la conduite de raccordement. - L'élève est capable d'interpréter les symboles d'une installation d'eau potable.	- L'élève connaît les règlements ainsi que les règlementations concernant l'eau potable. - L'élève connaît la fonction des conduites ainsi que les composants d'une conduite d'alimentation jusqu'au point de prélèvement dans un réseau domestique. - L'élève a lu et dessiné des dessins simples.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'origine des risques pour la qualité de l'eau potable ainsi que les mesures à appliquer en conséquence.**	- L'élève connaît la subdivision des liquides en catégories. - L'élève connaît les causes d'une qualité de l'eau défaillante. - L'élève connaît les différentes variétés de dispositifs de sécurité (sortie dégagée, séparateur de tubes, disjoncteur, dispositif anti-retour, ventilateur de tuyaux). - L'élève connaît les symboles des dispositifs de sécurité les plus habituels. - L'élève connaît des filtres d'eau potable.	- L'élève connaît les causes des souillures ainsi que le dispositif de protection. - L'élève connaît les bases du traitement de l'eau potable.

30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la planification d'espaces sanitaires.**	- L'élève est capable de déterminer des distances ainsi que des zones de mouvement pour des personnes (y compris pour des séniors et pour des personnes avec un handicap) avec les différents équipements sanitaires. - L'élève connaît les équipements requis dans des espaces sanitaires en fonction du nombre de personnes. - L'élève connaît les symboles des équipements sanitaires et il est capable de les dessiner. - L'élève est capable de dessiner les plans d'élévation ainsi que les plans horizontaux d'installations de support simples. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de montage (distances minimales, hauteurs de montage, etc.) d'appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de raccordement des appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions des appareils sanitaires. - L'élève indique des conduites d'évacuation des eaux usées ainsi que des conduites d'eau potable (sans indication du diamètre nominal) avec l'ensemble des raccordements dans des plans horizontaux et dans des plans d'élévation.	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des équipements sanitaires utilisés. - L'élève a correctement déterminé les zones de mouvement. - L'élève a proprement et intégralement dessiné des installations de support. - L'élève a correctement déterminé les dimensions requises et il les a respectées dans le dessin. - L'élève a indiqué l'ensemble des conduites d'alimentation et d'évacuation en fonction de leurs missions.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matériaux ainsi que les composants d'équipements sanitaires.**	- L'élève connaît la céramique sanitaire ainsi que ses domaines d'affectation. - L'élève connaît les matériaux en métal utilisés. - L'élève connaît les matières synthétiques ainsi que les matériaux composites utilisés. - L'élève connaît différentes robinetteries d'écoulement (lavabo, cuve inclinée, toilettes, etc.). - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des robinetteries d'écoulement. - L'élève connaît les différentes soupapes d'évacuation. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des soupapes d'évacuation (siphon).	- L'élève connaît les matériaux des différents équipements sanitaires. - L'élève connaît les variétés ainsi que le fonctionnement des différentes soupapes d'évacuation. - L'élève connaît le fonctionnement des différentes soupapes d'évacuation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de dessiner le schéma de distribution d'un système d'évacuation d'eaux usées.**	- L'élève connaît les symboles ainsi que les identifications d'un système d'évacuation d'eaux usées. - L'élève est capable de dessiner correctement les conduites de raccordement individuelles et collectives d'équipements sanitaires avec le raccordement à la conduite de descente. - L'élève est capable d'indiquer correctement des conduites de descente ainsi que des collecteurs dans le dessin.	- L'élève a complété et annoté le schéma de distribution d'un système d'évacuation d'eaux usées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Installation de systèmes tubulaires variés servant à des affectations variées / fondements du soudage de tôles par fusion au gaz (ATECS4)

Formation

Code: **CS** **Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT Année scolaire: **2025/2026**

Division: **Certificat de capacité professionnelle**

Section / Métier / Profession: **Installateur chauffage-sanitaire**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 2**

Titre du module: **Installation de systèmes tubulaires variés servant à des affectations variées / fondements du soudage de tôles par fusion au gaz**

Module complémentaire

Numéro du module: **2**

Langue véhiculaire: **Allemand**

Code du module: **ATECS4**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 4
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 4

Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 18

Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des conduites de systèmes tubulaires sur une paroi de montage.**	- L'élève veille au traçage précis des lignes et des points sur la paroi de montage. - L'élève applique les méthodes de travail étudiées avec la plus grande précision pour des systèmes tubulaires variés. - L'élève veille au respect des dimensions indiquées avec autant de précision que possible. - L'élève veille à la propreté au cours de l'ensemble des travaux. - L'élève respecte rigoureusement les règles de la sécurité au travail.	- L'élève a tracé les lignes et les points requis pour la fixation, les raccordements, etc. sur la paroi de montage. - L'élève a produit des systèmes tubulaires avec différents matériaux d'une manière compétente et spécifique sous l'aspect professionnel. - Les dimensions n'excédaient pas les tolérances. - La paroi de montage était dans un état convenable sous l'aspect de la propreté après la fin des travaux. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y a pas eu de risque de blessure au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure d'installations de gaz, les équipements de sécurité, les équipements de protection individuelle ainsi que les équipements de prévention des accidents au cours du soudage et de la transformation thermique.**	- L'élève connaît les bouteilles sous pression (contenu des bouteilles, couleur des bouteilles, pression dans les bouteilles, soupapes des bouteilles, identification des bouteilles en fonction de la norme DIN EN 1089, dispositif de sécurité pour les bouteilles et entreposage). - L'élève connaît les fonctions et il est capable de les régler: o clapet anti-retour de flamme, o détendeur, o pression de fonctionnement/de travail, o tuyaux de gaz et raccordements des tuyaux, o couleurs d'identification et raccordements, o chalumeau de soudage, o injecteur (aspiration de l'acétylène). - L'élève connaît la mise en service ainsi que la mise hors service de l'installation de soudage et il est capable de les effectuer. - L'élève soumet les éléments de réglage à un contrôle visuel et il les manipule. - L'élève dispose d'un équipement de protection individuelle complet pour les travaux de soudage par fusion au gaz et il le porte constamment au cours du soudage.	- L'élève connaît la fonction générale des différentes robinetteries et il l'a réglée. - L'élève a mis en service et hors service l'installation de soudage de manière compétente. - L'équipement de protection individuelle était complet et l'élève l'a porté au cours des travaux de soudage.
30 % (18 P)	**L'élève établit des connexions soudées par fusion au gaz entre des tôles dans différentes positions de soudage.**	- L'élève veille à préparer convenablement les pièces de travail en suivant les indications. - L'élève considère les différentes méthodes au cours du soudage dans des positions variées. - L'élève veille à effectuer le soudage de manière optimale.	- L'élève a préparé les pièces de travail en suivant les indications en fonction des travaux à exécuter. - L'élève connaît les positions de soudage. - L'élève a établi des connexions soudées dans différentes positions. - Les connexions soudées répondaient aux exigences minimales.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel et d'outillage pour des travaux de faible envergure et de déterminer les longueurs des tubes requises.**	- L'élève détermine la quantité de tubes requise avec précision. - L'élève applique la méthode de calcul. - L'élève convertit correctement des unités de mesure. - L'élève veille à ce que les listes de matériel et d'outillage soient complètes. - L'élève identifie les petits matériaux requis et il les documente.	- L'élève a déterminé la quantité de tubes requises sans écart d'envergure. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'élève disposait dans une large mesure d'outils en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - L'élève disposait de matériel en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - Les listes de matériel et d'outillage étaient lisibles et proprement établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Installation de chauffages au fuel et au gaz avec des robinetteries et des conduites d'alimentation (FORCS4)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 2**

Titre du module:	**Installation de chauffages au fuel et au gaz avec des robinetteries et des conduites d'alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORCS4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants d'une installation de soudage autogène, il est capable de la manipuler en tenant compte des consignes en matière de sécurité, d'effectuer les soudures fondamentales sur un tube noir et de produire des soudures propres et étanches.**	- L'apprenti manipule un appareil de soudage autogène ainsi qu'un chalumeau. - L'apprenti produit des soudures (2 pouces et 5/4 pouces) avec des tubulures en position en corniche. - L'apprenti produit des soudures autogènes (2 pouces) avec des manchons pour tuyaux en position à plat. - L'apprenti produit des soudures autogènes (2 pouces) avec des manchons pour tuyaux en position en corniche. - L'apprenti produit des soudures autogènes (2 pouces) avec des manchons pour tuyaux en position verticale montante.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation de chauffage traditionnelle et il est capable de la monter en suivant les indications.**	- L'apprenti remplace et/ou monte des manomètres. - L'apprenti monte et/ou remplace des ventilateurs (manuels ou automatiques) sur la tuyauterie. - L'apprenti monte et/ou remplace des dispositifs de sécurité de manque d'eau pour des chaudières. - L'apprenti remplace et/ou monte des thermomètres. - L'apprenti monte et/ou remplace des mélangeurs à trois ou quatre voies (à moteurs ou manuels). - L'apprenti comprend un schéma hydraulique. - L'apprenti opte pour la variété et pour le volume d'un récipient de dilatation. - L'apprenti installe un récipient de dilatation, il en assure la maintenance, il vérifie la pression et il constate des fuites.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation d'alimentation en fuel (à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment) et il est capable de la monter en suivant les indications, de manière à éviter les menaces pour l'environnement.**	- L'apprenti pose et met en service une conduite d'huile à une ou à deux voies. - L'apprenti monte une cuve de réception servant au stockage de liquides. - L'apprenti monte une citerne à fuel en acier soudée, il pose une conduite de raccordement, il effectue une purge et il se sert d'une jauge de niveau. - L'apprenti monte une citerne à fuel en polyéthylène, il l'assemble, il pose des conduites de raccordement, il effectue la purge et il se sert d'une jauge de niveau. - L'apprenti monte une citerne à fuel enterrée, il pose une conduite de remplissage, il effectue la purge et il se sert d'une jauge de niveau.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation de chauffage au gaz (gaz de ville et gaz liquide) et il est capable de la monter en suivant les indications et en respectant les consignes (règlement concernant le gaz).**	- L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation de chauffage au gaz (gaz de ville et gaz liquide) et il est capable de la monter en suivant les indications et en respectant les consignes (règlement concernant le gaz). - L'apprenti installe et/ou remplace un dispositif de sécurité par manque de pression (vanne magnétique). - L'apprenti installe et/ou remplace un filtre à gaz. - L'apprenti fixe une conduite de gaz en se servant de chevilles en acier. - L'apprenti installe et/ou remplace une plaque de compteur de gaz. - L'apprenti monte des régulateurs de pression et de sécurité (eau/gaz). - L'apprenti installe et/ou remplace un raccordement de gaz. - L'apprenti installe et/ou remplace un régulateur de la pression du gaz. - L'apprenti installe et/ou remplace un robinet d'arrêt de gaz. - L'apprenti installe un dépôt de gaz liquide. - L'apprenti installe et/ou remplace une fermeture de sécurité thermique (protection anti-incendie). - L'apprenti monte une vanne de sécurité de gaz.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de cintrer à chaud du tube noir en suivant les indications et en respectant les dimensions indiquées et il participe à l'installation de conduites de chauffage (distribution et raccordements) et de leurs composants.**	- L'apprenti cintre à chaud des tubes en acier: cintre (45 °, 90 °), coude, dos d'âne. - L'apprenti pose une conduite de raccordement de chaudière ainsi que le raccordement de l'écoulement et du retour. - L'apprenti pose un circuit de chauffage. - L'apprenti monte des dispositifs de remplissage/de vidange. - L'apprenti monte une pompe de circulation de chauffage avec des conduites de départ ou de retour. - L'apprenti monte des protections mécaniques de tuyauteries en fonction de leur affectation. - L'apprenti relie un raccord de chaudière au réseau d'eau potable (en tenant compte des risques sanitaires).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti participe à l'installation d'une chaudière (fuel et gaz), y compris au montage des composants, il lit les consignes en matière de sécurité et d'installation et il les observe.**	- L'apprenti monte et raccorde une chaudière à brûleur au fuel ou au gaz. - L'apprenti installe une chaudière murale, il la raccorde et il la met en service. - L'apprenti installe un chauffe-eau instantané au gaz et il le raccorde aux conduites d'eau chaude et d'eau froide. - L'apprenti ajoute des éléments de chaudière avec des embouts. - L'apprenti monte une chaudière (habillage de chaudière). - L'apprenti pose une isolation de chauffage au sol et il en connaît la fonction ainsi que le montage. - L'apprenti monte et/ou remplace une soupape de sécurité. - L'apprenti monte un système de traitement d'eau de chaudière.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Structure et fonction de chauffages à l'eau chaude (THECS5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 1**

Titre du module:	**Structure et fonction de chauffages à l'eau chaude**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de pose de tubes ainsi que les robinetteries requises dans un système de chauffage.**	- L'élève connaît les différents systèmes de pose de tubes (répartition inférieure et supérieure, répartition par niveaux, systèmes à un et à deux tubes). - L'élève connaît les matériaux des tubes utilisés. - L'élève connaît les domaines d'affectation des tubes. - L'élève est capable de décrire l'affectation ainsi que les types de montages pour des poses verticale et horizontale. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des poses verticale et horizontale. - L'élève est capable d'énumérer les différentes fixations des tubes. - L'élève connaît les causes de la dilatation. - L'élève est capable de désigner des variétés de compensations de dilatations.	- L'élève connaît les différents systèmes de pose de tubes (répartition inférieure et supérieure, répartition par niveaux, systèmes à un et à deux tubes). - L'élève a énuméré les matériaux des tubes utilisés. - L'élève a décrit les différents types ainsi que les différentes méthodes de pose de tubes. - L'élève connaît la compensation de dilatations avec des tubes et il a évité des dilatations avec des compensateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins de systèmes simples de distribution de chaleur.**	- L'élève est capable de lire des plans horizontaux ainsi que des schémas de distribution isométriques. - L'élève comprend les annotations du dessin et il est capable de les effectuer de manière autonome. - L'élève est capable d'établir des schémas de distribution simples et de les annoter.	- L'élève a lu les différentes variétés de représentations de systèmes de distribution de chaleur. - L'élève a établi des schémas de distribution simples.

30 % (18 P)	**L'élève connaît les fondements de différents éléments de chauffage muraux.**	- L'élève est capable de décrire les émissions de chaleur d'éléments de chauffage d'espaces. - L'élève connaît l'importance de la disposition des éléments de chauffage dans l'espace. - L'élève connaît la structure des différents radiateurs. - L'élève est capable de décrire la structure des éléments de chauffage à plaques et des éléments de chauffage préfabriqués. - L'élève connaît la structure des convecteurs. - L'élève est capable de comprendre les différentes désignations des éléments de chauffage. - L'élève connaît les différentes options de montage. - L'élève est capable de déterminer les dimensions à respecter pour les différents éléments de chauffage. - L'élève connaît les différentes variétés de raccordements d'éléments de chauffage. - L'élève connaît l'affectation des différentes robinetteries de raccordement de chauffages. - L'élève connaît la structure des robinetteries de régulation d'éléments de chauffage.	- L'élève connaît l'émission de chaleur ainsi que la disposition des éléments de chauffage. - L'élève connaît les différents modèles ainsi que la désignation des éléments de chauffage. - L'élève est capable de décrire les différentes options de montage pour des éléments de chauffage. - L'élève connaît les différents raccordements d'éléments de chauffage.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les fondements des chauffages au sol.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'un chauffage au sol. - L'élève connaît les différents matériaux des tubes utilisés. - L'élève connaît les différentes conduites tubulaires. - L'élève est capable de décrire les indications de montage pour une pose en chape humide.	- L'élève connaît les matériaux utilisés pour les chauffages au sol. - L'élève a distingué les différentes options de pose.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Soudage de tubes en acier par fusion au gaz / fondements de la transformation de tubes en acier (ATECS5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 1**

Titre du module:	**Soudage de tubes en acier par fusion au gaz / fondements de la transformation de tubes en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder des tubes en acier par soudage par fusion au gaz.**	- L'élève tient compte de l'importance d'une bonne préparation de la procédure de soudage. - L'élève veille à ce que les soudures des tubes soient produites d'une manière propre, étanche et solide sous l'aspect mécanique. - L'élève veille à ce que le traitement ultérieur de la soudure soit effectué avec soin. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours de la manipulation de gaz de soudage et de pièces de travail chaudes avec la plus grande rigueur.	- L'élève a préparé les pièces de travail pour le soudage. - L'élève a convenablement produit des soudures en I, en V ainsi que des soudures d'angles dans le respect de la norme DIN EN 287-1:201111 (PA, PB, PC. PF et PH). - L'élève a convenablement effectué le traitement ultérieur des soudures. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours du soudage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en acier en appliquant une méthode thermique et mécanique.**	- L'élève veille à une détermination ou à une identification sans erreur des paramètres requis pour la production d'une courbe. - L'élève considère l'importance du traçage précis des courbes. - L'élève veille à ce que les courbes des tubes soient produites d'une manière convenable, ajustée et propre. - L'élève surveille la température de préchauffage au cours du pliage à chaud. - L'élève veille à éviter des plis, des déformations ainsi que des surcharges du matériel. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du pliage de tubes avec la plus grande rigueur.	- L'élève a déterminé des longueurs de pliage, des rayons, des largeurs de pliage ainsi que des compléments. - L'élève a tracé les tubes avant le pliage. - L'élève a convenablement produit des courbes en appliquant le pliage à chaud (méthode thermique et mécanique) sans excéder les tolérances. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours du pliage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des réductions pour des tubes en acier de manière professionnelle.**	- L'élève veille à ce que la longueur de réduction soit correcte. - L'élève veille à ce que le modèle du gabarit soit précis. - L'élève veille à ce que la compression des réductions de tubes soit convenable, sans déformation et ajustée. - L'élève considère l'importance ainsi que la précision des différentes étapes de travail au cours de la production d'une réduction de tube. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours de la réduction de tubes en acier.	- L'élève a déterminé des longueurs de réduction. - L'élève a dessiné des gabarits. - L'élève a convenablement produit des réductions en appliquant une méthode de compression. - L'élève a convenablement produit des réductions en appliquant la méthode du calage en longueur. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours des réductions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des sorties de tubes verticales.**	- L'élève veille au traçage précis des ouvertures sur le tube principal et sur les tubes de sortie. - L'élève considère l'importance de l'ouverture intégrale de la section transversale du tube de sortie sous l'aspect du débit. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours du traitement thermique et de la production de sorties de tubes.	- L'élève a déterminé et tracé les ouvertures sur le tube principal. - L'élève a adapté et préparé les tubes de sortie. - L'élève a produit des ouvertures principales en appliquant un traitement thermique. - L'élève a raccordé les tubes principaux ainsi que les tubes de sortie de manière compétente. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours du traitement thermique et de la production de tubes de sortie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Etablissement de rapports de service (après-vente) et de maintenance (FORCS5)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 1**

Titre du module:	**Etablissement de rapports de service (après-vente) et de maintenance**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCS5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents circuits de chauffage (système fermé à deux tubes, système Tichelmann, système par gravitation, etc.) ainsi que leurs composants et il est capable de monter et de raccorder un collecteur de chauffage sous guidance, de mettre une installation de chauffage hors service et de la vider.**	- L'apprenti dispose de connaissances à propos de différents systèmes de circuits de chauffage (système par gravitation, pompe, eau chaude). - L'apprenti monte un distributeur de chauffage soudé en suivant le plan. - L'apprenti pose et raccorde une conduite de dérivation. - L'apprenti installe une conduite de ventilation. - L'apprenti met une installation de chauffage hors service et il la démonte.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer un chauffage au sol, y compris le collecteur et l'isolation, et il connaît le programme de préchauffage.**	- L'apprenti identifie l'installation technique d'un bâtiment et il en connaît les composants. - L'apprenti applique différentes techniques de pose des tuyaux pour monter un chauffage au sol. - L'apprenti met en service un chauffage au sol. - L'apprenti monte des distributeurs de chauffages au sol en saillie et encastrés. - L'apprenti connaît le protocole de mise en service d'un chauffage au sol (programme de préchauffage).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'espace requis pour les conduites dans des enceintes, il participe aux entretiens de coordination et il veille à ce que la progression du montage soit logique.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti indique des modifications dans un plan de montage au cours des travaux.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît différentes variétés de radiateurs, de convecteurs et de panneaux radiants, il est capable de les installer en suivant les indications et d'aérer un circuit de chauffage de manière compétente et il applique les mesures requises pour éviter les dégradations.**	- L'apprenti raccorde des échangeurs de chaleur par plaque des côtés primaire et secondaire avec des raccordements à l'eau chaude et à l'eau froide. - L'apprenti assemble un élément d'un radiateur à colonnes (embouts). - L'apprenti connaît le fonctionnement de plusieurs systèmes de panneaux rayonnants de plafond. - L'apprenti effectue la vidange de radiateurs ainsi que l'aération d'une chaudière. - L'apprenti installe des éléments chauffants ainsi que des convecteurs sur des consoles murales et au sol. - L'apprenti installe et/ou remplace des radiateurs à plaques. - L'apprenti installe et raccorde des convecteurs à ventilateurs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le principe des installations solaires thermiques avec ou sans complément de chauffage et il participe à l'installation de circuits solaires avec un raccordement au chauffe-eau et à la chaudière ainsi qu'au montage et au raccordement de collecteurs solaires en tenant compte des mesures de sécurité.**	- L'apprenti installe et raccorde un réservoir d'eau chaude solaire. - L'apprenti installe et remplit une installation solaire avec et/ou sans chauffage complémentaire (collecteurs, réservoirs).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la pression ainsi que l'étanchéité d'un circuit de chauffage sous la surveillance du formateur et il connaît la pression d'essai requise.**	- L'apprenti contrôle la pression des tuyauteries. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau d'eau potable à air comprimé. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un circuit de chauffage à l'eau (contrôle de la pression en fonction de la tuyauterie).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants, les coulisseaux ainsi que les dispositifs de sécurité d'une installation de chauffage et il est capable de les installer.**	- L'apprenti monte et installe des régulateurs de la température de l'eau. - L'apprenti monte et/ou remplace des compteurs d'eau. - L'apprenti monte des séparateurs d'air. - L'apprenti monte des régulateurs de pression différenciée. - L'apprenti monte et/ou remplace une vanne de radiateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les systèmes de ventilation supérieur et inférieur d'une chaufferie et il est capable d'en évaluer la conformité sur le chantier.**	- L'apprenti assure la ventilation de la centrale de chauffage (systèmes de ventilation supérieur et inférieur).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**En fonction de sa formation scolaire, l'apprenti connaît le principe du dimensionnement des tuyauteries, il considère le schéma hydraulique de base au cours de ses travaux sur le chantier et il évite les détours ainsi que les pertes d'énergie inutiles.**	- L'apprenti détermine les pertes de pression ainsi que le débit dans un circuit de chauffage (établissement scolaire).	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Structure et fonction de systèmes de ventilation et d'installations solaires (THECS6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:** ☒ CCP ☐ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 2**

Titre du module:	**Structure et fonction de systèmes de ventilation et d'installations solaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'installations servant au chauffage de l'eau avec l'énergie solaire.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de capteurs plats et de capteurs à tubes. - L'élève distingue le montage sur toiture, le montage en toiture ainsi que le montage avec un échafaudage. - L'élève connaît la prévention des accidents au cours du montage de capteurs sur des toits. - L'élève connaît les exigences spécifiques auxquelles doivent répondre les soupapes de sécurité ainsi que les vases d'expansion à membranes. - L'élève connaît la structure ainsi que les avantages de stations complètes. - L'élève comprend l'utilisation de vannes mélangeuses thermostatiques servant à la protection contre les brûlures.	- L'élève connaît les différents capteurs solaires et il les a distingués. - L'élève connaît les différentes options du montage de capteurs et il les a distinguées. - L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations solaires ouvertes, respectivement fermées.

40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'installations servant au traitement de l'air ambiant.**	- L'élève connaît les différentes températures de l'air ambiant. - L'élève connaît les quatre qualités de l'air ambiant. - L'élève est capable de distinguer des installations avec et sans fonction d'aération. - L'élève connaît les six variétés d'air ainsi que leur couleur d'identification. - L'élève connaît les matériaux utilisés pour les conduites d'air. - L'élève distingue les conduites en tôle rondes et rectangulaires. - L'élève connaît les différentes pièces ajustées. - L'élève connaît l'affectation de tubes flexibles. - L'élève connaît les différents types de raccordement avec des conduites en tôle. - L'élève connaît les différentes isolations thermiques pour des conduites d'air. - L'élève connaît les différentes options de la canalisation de l'air dans des espaces et il est capable de les distinguer. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de grilles d'alimentation et d'évacuation. - L'élève connaît les différentes mesures de prévention des incendies avec des installations de traitement de l'air ambiant. - L'élève connaît les différentes mesures d'isolation phonique avec des installations de traitement de l'air ambiant. - L'élève distingue les quatre types de ventilation dans des logements. - L'élève connaît les inconvénients de la ventilation libre des logements. - L'élève connaît le principe du fonctionnement ainsi que les avantages de la ventilation centralisée de logements.	- L'élève connaît le vocabulaire de base utilisé dans le contexte des installations servant au traitement de l'air ambiant. - L'élève connaît le traitement de l'air avec des installations servant au traitement de l'air ambiant. - L'élève connaît la distribution de l'air avec des installations servant au traitement de l'air ambiant. - L'élève a compris la ventilation spécifique des logements.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les fondements des installations préservant les ressources.**	- L'élève connaît les différents composants d'une pompe à chaleur ainsi que leur mission. - L'élève connaît le fonctionnement d'une pompe à chaleur et il est capable de la représenter de manière schématique. - L'élève connaît l'affectation des différentes sources de chaleur ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients. - L'élève connaît la subdivision des pompes à chaleur en installations monovalentes et bivalentes. - L'élève comprend la cogénération ainsi que ses avantages. - L'élève connaît des centrales de cogénération à gaz et au diesel. - L'élève comprend les avantages de l'utilisation de chauffages urbains dans le contexte de la cogénération. - L'élève connaît les différents transporteurs de chaleur. - L'élève connaît les différentes tuyauteries utilisées ainsi que leur pose. - L'élève connaît les différents échangeurs de chaleur utilisés.	- L'élève connaît le fonctionnement de base ainsi que la structure de chauffages à pompes à chaleur. - L'élève connaît le fonctionnement de base d'appareils de chauffage produisant de l'électricité. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de chauffages urbains. - L'élève connaît la structure ainsi que le principe du fonctionnement de centrales géothermiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Transformation de tubes en acier (ATECS6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 2**

Titre du module:	**Transformation de tubes en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECS6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des sorties de tubes.**	- L'élève veille au traçage et au sciage précis des pièces en T. - L'élève veille au traçage précis des ouvertures sur le tube principal et de la forme du tube de sortie. - L'élève veille à la fixation et au soudage convenables des composants. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours de la production de sorties de tubes.	- L'élève a produit des pièces en T. - L'élève a produit des formes. - L'élève a produit des fixations ainsi que des soudures convenables. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours de la production de sorties de tubes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des distributeurs de circuits de chauffage avec des tubes en acier en se servant d'outils professionnels.**	- L'élève veille à la précision des subdivisions et des longueurs individuelles des sorties des distributeurs. - L'élève considère l'importance du traçage précis des distributeurs. - L'élève veille à ce que les ouvertures de tubes ainsi que les tubes de sortie soient produits d'une manière convenable, précise et propre. - L'élève considère l'utilité d'une fixation convenable. - L'élève veille à ce que la connexion soudée réponde aux exigences. - L'élève veille à ce que le distributeur soit produit en ligne droite et dans le respect des angles. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours de la production de distributeurs de circuits de chauffage.	- L'élève a déterminé les écarts sur le tube principal ainsi que les longueurs des tubes de sortie en fonction du diamètre et des soupapes à intégrer. - L'élève a tracé des ouvertures du distributeur ainsi que des sorties. - L'élève a produit des ouvertures sur le tube principal ainsi que des sorties de tubes. - L'élève a produit des fixations de manière à minimiser les risques de décalages des sorties. - L'élève a convenablement produit des soudures. - L'élève convenablement orienté des distributeurs en fonction de la connexion des tubes. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours de la production de distributeurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les compétences acquises au cours de la transformation de tubes en acier pour obtenir une pièce de travail tubulaire combinée.**	- L'élève veille à ce que sa méthode soit planifiée de manière structurée au cours de la production de la pièce de travail. - L'élève veille à une exécution précise, aux horaires ainsi qu'à la combinaison des techniques de travail étudiées. - L'élève veille à ce que la surface soit propre et convenable au cours du montage sur une paroi d'installation. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours des travaux avec des tubes en acier.	- L'élève a planifié des étapes de travail servant à la production d'une pièce de travail combinée. - L'élève maîtrisait des techniques de travail et il les a correctement appliquées en les combinant. - L'environnement n'a subi ni dégradation ni souillure outre mesure. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours de travaux avec des tubes en acier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des erreurs de fabrication et d'évaluer le résultat de son travail.**	- L'élève veille à éviter les erreurs au cours des étapes de travail et de la fabrication. - L'élève considère la valeur, la tolérance dimensionnelle, etc. du résultat de son travail personnel.	- L'élève a constaté la majorité des erreurs au cours de la production et des étapes de travail. - L'élève a évalué la performance ainsi que le résultat du travail de manière réaliste.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Spécialisation en fonction des entreprises (FORCS6)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 2**

Titre du module:	**Spécialisation en fonction des entreprises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCS6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une préparation de travaux, avec une liste de matériel et une planification du montage, conformément à la mission, il consulte des documentations techniques, des fiches de produits ainsi que les consignes en matière de sécurité, il en suit les indications, il constate les erreurs qu'il a éventuellement commises, il est capable de les rectifier et il maintient l'environnement de travail en ordre de manière professionnelle.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti évalue la qualité du travail effectué et il fait une proposition pour éliminer les imperfections. - L'apprenti élabore une méthode de travail logique (montage) et il effectue des travaux de montage. - L'apprenti étudie les documentations techniques avant le début du montage. - L'apprenti prépare le matériel pour l'installation à effectuer. - L'apprenti accomplit une mission en tenant compte des disponibilités. - L'apprenti explique la fonction d'une installation et des appareils. - L'apprenti prend connaissance des consignes en matière de sécurité et des fiches de produits concernant des substances, leur entreposage ainsi que leur affectation. - L'apprenti sécurise le matériel installé: il opte pour des outils manuels et il effectue la sécurisation après le montage. - L'apprenti effectue une installation complète en suivant un plan.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les travaux effectués, de les représenter sous forme de tableau, de planifier la progression d'une tuyauterie en fonction de l'emplacement et d'indiquer des ajustements locaux dans le plan de montage.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'index du plan le plus récent. - L'apprenti dimensionne les travaux effectués. - L'apprenti effectue le dimensionnement pour préparer les travaux dans le cadre d'une mission. - L'apprenti indique les modifications dans le plan de montage au cours des travaux. - L'apprenti organise le poste de travail de manière fonctionnelle. - L'apprenti planifie le tracé des conduites ainsi que la fixation des tubes (dans le respect des normes). - L'apprenti établit un rapport des travaux (horaires, matériel requis).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principes de la régulation d'un chauffage et il capable d'installer des capteurs de température extérieure ainsi que des thermostats ambiants, de les raccorder et de les mettre en service.**	- L'apprenti raccorde des capteurs de température extérieure et il les met en service. - L'apprenti raccorde des capteurs de température et il les met en service. - L'apprenti raccorde un thermostat ambiant et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les principales énergies renouvelables, il est capable de les décrire d'une manière simple et approximative, il connaît les exigences particulières auxquelles doit répondre le montage de panneaux solaires et il est capable d'effectuer une installation simple sous guidance.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant la biomasse, les pompes à chaleur, la géothermie, l'aquathermie ainsi que l'énergie solaire thermique. - L'apprenti installe des panneaux solaires et il en assure la protection (ventilation, isolation du toit). - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail quand il travaille sur un toit.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation d'habitation, il capable d'effectuer l'installation et de régler les quantités d'air des sorties en suivant les indications et en considérant les bruits des flux d'air, il participe à la mise en service et il est capable de mesurer les quantités d'air et de documenter les valeurs.**	- L'apprenti installe les entrées ainsi que les sorties d'une grille de ventilation en tenant compte de la variété, il effectue le montage et il règle les quantités d'air. - L'apprenti dispose de connaissances concernant les bruits de flux d'air et il est capable de les éviter, de les diagnostiquer et de les rectifier. - L'apprenti installe les filtres d'un système de ventilation et il le raccorde. - L'apprenti installe et raccorde un appareil de ventilation pour le système de ventilation d'une habitation. - L'apprenti effectue un mesurage pour contrôler le volume d'air. - L'apprenti installe intégralement le système de ventilation d'une habitation et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation (canaux, clapets, entrées, sorties, filtres, silencieux, ventilateurs, etc.) et il connaît la différence entre un système de ventilation et un système de climatisation.**	- L'apprenti installe des clapets anti-feu. - L'apprenti installe des conduites de ventilation en tubes souples et enroulés. - L'apprenti installe et raccorde des serpentins pour des conduits d'air rectangulaires. - L'apprenti pose des tubes de ventilation à bétonner servant à la ventilation d'une habitation dans des plafonds. - L'apprenti connaît le principe de fonctionnement d'un humidificateur (appareils de traitement de l'air ambiant et systèmes de climatisation) ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre en matière d'hygiène. - L'apprenti connaît des variétés de ventilateurs, il les installe et il les raccorde. - L'apprenti détermine le volume d'air et il dimensionne les conduits d'air (établissement scolaire).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CS**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les composants requis en se référant au dessin technique.**	- L'élève est capable de désigner les différents composants.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des composants indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail pour la mission de travail de manière compétente et dans le respect des règles et des normes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des incidents.**	- Il n'y a pas de risque de blessure dans la zone de travail à cause d'objets dispersés. - L'élève prépare l'ensemble des outils requis pour l'accomplissement de la mission. - L'équipement de protection individuelle est conforme aux règles en vigueur.	- Le poste de travail était propre et en ordre et la sécurité des autres intervenants n'était pas compromise. - L'élève s'est procuré les matériaux, les outils, les machines ainsi que les accessoires requis. - L'équipement de protection individuelle était dans un état complet et irréprochable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le montage de composants de systèmes sanitaires et de chauffage dans le respect des règles en vigueur.**	- L'élève respecte les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève indique les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève produit l'ensemble des connexions (connexions vissées, comprimées, brasées, soudées, emboîtées, etc.) de manière compétente. - L'élève pose des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève courbe des conduites de manière compétente.	- L'élève a respecté les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève a indiqué les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève a produit l'ensemble des connexions de manière compétente. - L'élève a posé des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève a courbé des conduites de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission et de remettre en ordre le poste de travail ainsi que les machines et les outils utilisés.**	- L'élève quitte son poste de travail dans un état propre, une fois les travaux terminés. - L'élève respecte les délais indiqués.	- L'élève a quitté son poste de travail dans un état propre, une fois les travaux terminés. - L'élève a respecté les délais de traitement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer sa méthode en mettant à profit ses connaissances professionnelles.**	- L'élève évalue correctement le travail effectué sous les aspects de l'exécution et du résultat. - L'élève s'exprime convenablement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a expliqué sa méthode en employant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le montage de composants de systèmes sanitaires dans le respect des règles en vigueur.**	- L'élève respecte les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève indique les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève produit l'ensemble des connexions (connexions vissées, comprimées, brasées, soudées, emboîtées, etc.) de manière compétente. - L'élève pose des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève courbe les conduites de manière compétente.	- L'élève a respecté les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève a indiqué les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève a produit l'ensemble des connexions de manière compétente. - L'élève a posé des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève a courbé des conduites de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die max. 18 Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Sécurité au travail sur les chantiers (FACS1-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Sécurité au travail sur les chantiers**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au poste de travail.**	- Evaluation des risques - Ergonomie - Organisation des premiers secours (appel d'urgence, circonstances, endroit, incident, nombre de blessés, etc.) - Espaces de travail - Prévention des incendies - Bruit	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au poste de travail et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale au cours de travaux avec ou sur différentes échelles.**	- Echelles simples - Echelles doubles - Echelles à volées - Pictogrammes (concernant les échelles)	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale sur et avec des échelles et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur des échafaudages.**	- Equipement de protection individuelle contre les chutes - Prévention des chutes sur les chantiers	- L'élève connaît les équipements de protection individuelle contre les chutes et il les a sélectionnés en fonction des circonstances. - L'élève connaît les dispositifs de prévention des chutes.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur les toits.**	- Petits échafaudages et plateformes élévatrices mobiles - Travaux sur des toits (postes de travail et dispositifs de prévention des chutes) - Planchers de travail (échelles de couvreurs et crochets de toits de sécurité)	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours de travaux sur un toit et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances de base au sujet de la sécurité générale sur les chantiers.**	- Soulèvement, transport et positions forcées - Blessures provoquées par la chaleur et le froid - Matières dangereuses - Identification des matières dangereuses - Risques résultant de la poussière	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours du soulèvement, du transport et des travaux en position forcée et il l'a respecté. - L'élève a évalué les risques ainsi que les matières dangereuses et il les a attribués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Protection de la santé au poste de travail (FACS2-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Protection de la santé au poste de travail**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'utilité ainsi que les variétés des équipements de protection individuelle.**	- Protection auditive - Protection des yeux et du visage - Protection de la tête - Protection des pieds - Gants de protection - Protection de la peau - Protection respiratoire - Protection des genoux - Tenue de protection	- L'élève connaît les règles générales à appliquer pour éviter les blessures.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les règles générales à appliquer pour éviter les blessures.**	- Soulèvement, transport et positions forcées	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours du soulèvement, du transport et des travaux en position forcée et il l'a respecté.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les sources de risques les plus fréquentes au cours des travaux.**	- Blessures provoquées par la chaleur et le froid - Identification des matières dangereuses - Matières dangereuses les plus fréquentes (poussière de pierre, poussière, isolants)	- L'élève a évalué les risques ainsi que les matières dangereuses et il les a attribués.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances générales au sujet de la sécurité générale au cours du soudage et du brasage.**	- Soudage au gaz (oxycoupage et brasage fort) - Soudage électrique (soudage au gaz de protection) - Brasage tendre - Installations de gaz liquide - Entreposage de bouteilles sous pression à l'extérieur - Entreposage de bouteilles sous pression dans des bâtiments - Transport de bouteilles sous pression	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours du soudage et du brasage et il l'a respecté. - L'élève connaît les équipements de sécurité des installations de gaz et il s'en est servi.
20 % (12 P)	**L'élève dispose de connaissances générales au sujet de la sécurité générale au cours de la manipulation de machines.**	- Meuleuses - Tronçonneuses à meules - Appareils de percussion et de burinage - Chanfreineuses - Machines de roulage et rouleaux - Installations et dispositifs électriques sur des chantiers - Outils manuels - Scies à métaux - Perceuses - Taraudeuses - Cisailles et poinçons guidés à la main - Cisailles mécaniques	- L'élève connaît le règlement en matière de sécurité générale au cours de travaux avec des machines et il l'a respecté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Options de fixation de tuyauteries et de composants (FACS3-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Options de fixation de tuyauteries et de composants**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les bases théoriques servant à la fixation de conduites dans les domaines des systèmes sanitaires, de chauffage et d'évacuation des eaux usées.**	- L'élève connaît les différences ainsi que les domaines d'affectation de points fixes et variables. - L'élève est capable de déterminer les écarts entre les points de fixation en se référant aux indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer des matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève a déterminé des points de fixation ainsi que des matériaux de fixation pour les conduites.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer différentes conduites de manière compétente dans le domaine de la ventilation d'espaces d'habitation.**	- L'élève est capable de déterminer les différents colliers de serrage en fonction de la variété des tubes. - L'élève est capable de déterminer les écarts entre les points de fixation en se référant aux indications des fabricants. - L'élève est capable de déterminer des matériaux de fixation en fonction du domaine d'affectation et de la maçonnerie.	- L'élève a déterminé des points de fixation, des écarts ainsi que des matériaux de fixation pour les conduites de ventilation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'isoler (thermiquement) des conduites dans le domaine des systèmes sanitaires, de chauffage et d'évacuation des eaux usées.**	- L'élève connaît les différents matériaux d'isolation. - L'élève est capable de déterminer l'affectation.	- L'élève a convenablement déterminé des matériaux d'isolation pour différentes conduites.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Systèmes tubulaires variés servant aux installations d'eau potable et de chauffage (FACS4-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Systèmes tubulaires variés servant aux installations d'eau potable et de chauffage**	**Module facultatif national**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FACS4-F**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents tubes en métal utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en acier non allié à souder et à tarauder: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en acier soudés et sans soudure: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes de précision en acier: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en acier inoxydables: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en fonte: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en cuivre: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation.	- L'élève connaît les domaines d'affectation ainsi que les variétés des tubes en métal utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les différents tubes en matières synthétiques utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en chlorure de polyvinyle: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en polyéthylène: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en polybutène: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en polypropylène: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes composites multicouches: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation. - L'élève connaît les points suivants concernant les tubes en grès: o différentes variétés, identifications et domaines d'affectation.	- L'élève connaît les domaines d'affectation ainsi que les variétés des tubes en matières synthétiques utilisés dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs faciles concernant des tubes.**	- L'élève est capable de déterminer des diamètres intérieurs. - L'élève est capable de déterminer des sections transversales de tubes. - L'élève est capable de déterminer des surfaces enveloppantes. - L'élève est capable de déterminer le volume du contenu d'un tube. - L'élève est capable de déterminer les masses de tubes.	- L'élève a effectué des calculs faciles concernant des tubes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Etablissement de rapports de travail (FACS5-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Etablissement de rapports de travail**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport à propos des travaux effectués.**	- L'élève veille à l'intégralité ainsi qu'à la suite chronologique des étapes de travail. - L'élève veille à la présentation détaillée des travaux. - L'élève considère l'importance d'une rédaction correcte et sans trop d'erreurs.	- Le rapport de travail était compréhensible et cohérent et l'élève a employé le vocabulaire professionnel. - Le rapport de travail faisait état de l'ensemble des travaux effectués. - L'élève a établi le rapport de travail convenablement et proprement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un relevé horaire à propos des travaux effectués.**	- L'élève veille à l'intégralité. - L'élève veille à l'indication détaillée et progressive des heures de travail. - L'élève considère l'importance d'une indication correcte et cohérente des horaires. - L'élève veille à expliquer les travaux effectués à l'unité en détail au client.	- Le relevé horaire était compréhensible et cohérent. - Le relevé horaire faisait état de l'ensemble des heures de travail prestées. - L'élève a indiqué les horaires convenablement et proprement. - L'élève a indiqué les travaux unitaires séparément et en détail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de noter le matériel installé dans une liste de matériel.**	- L'élève veille à l'intégralité. - L'élève veille à l'établissement détaillé et progressif du matériel installé. - L'élève considère l'importance d'une indication correcte et cohérente du matériel.	- La liste de matériel était compréhensible et cohérente et l'élève a employé le vocabulaire professionnel. - La liste de matériel faisait état de l'ensemble du matériel utilisé. - L'élève a établi une liste de matériel convenable et propre. - L'élève a indiqué le matériel des travaux unitaires séparément et en détail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Utilisation des énergies renouvelables (FACS6-F)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Utilisation des énergies renouvelables**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACS6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève dispose des informations les plus importantes à propos du soleil en tant que source de chaleur.**	- L'élève connaît la puissance du soleil. - L'élève connaît l'énergie annuelle du rayonnement du soleil par rapport aux réserves d'énergie disponibles. - L'élève connaît la répartition du rayonnement global ainsi que la durée de l'ensoleillement.	- L'élève connaît les principes généraux concernant le soleil en tant que source d'énergie.
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure, le fonctionnement ainsi que les options de montage d'une installation solaire thermique.**	- L'élève connaît la structure. - L'élève connaît l'action. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement. - L'élève est capable d'énumérer les modèles. - L'élève est capable de décrire les différents modèles (capteur plat, capteur à tubes). - L'élève connaît le montage sur un toit. - L'élève connaît le montage dans un toit. - L'élève connaît le montage sur un toit plat. - L'élève connaît le montage sur une façade.	- L'élève connaît la structure d'une installation solaire thermique. - L'élève a distingué les différentes surfaces d'absorption. - L'élève a décrit les différentes options du montage de capteurs.

40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'une pompe à chaleur.**	- L'élève connaît les différents composants d'une pompe à chaleur. - L'élève est capable de décrire approximativement le fonctionnement. - L'élève est capable d'expliquer brièvement la fonction de l'évaporateur et du condenseur. - L'élève connaît l'utilité de la soupape à expansion. - L'élève est capable d'évoquer l'utilité du liquide de refroidissement. - L'élève est capable de décrire le recours au sous-sol comme source de chaleur. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients du sous-sol en tant que source de chaleur. - L'élève est capable de décrire l'utilisation de sondes géothermiques comme sources de chaleur. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients de sondes géothermiques en tant que sources de chaleur. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement de pompes à chaleur eau-eau. - L'élève est capable d'énumérer les avantages ainsi que les inconvénients des pompes à chaleur eau-eau. - L'élève est capable de décrire le fonctionnement de pompes à chaleur air-eau. - L'élève est capable d'énumérer les avantages ainsi que les inconvénients des pompes à chaleur air-eau.	- L'élève a approximativement décrit la structure ainsi que le fonctionnement d'une pompe à chaleur. - L'élève a décrit les différentes sources de chaleur ainsi que les concepts d'installation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Opérateurs arithmétiques de base, unités du système international et leurs principes (THECS1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 1**

Titre du module:	**Opérateurs arithmétiques de base, unités du système international et leurs principes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THECS1**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève maîtrise les quatre opérateurs arithmétiques de base.**	- L'élève est capable d'effectuer des additions. - L'élève est capable d'effectuer des soustractions. - L'élève est capable d'effectuer des multiplications. - L'élève est capable d'effectuer des divisions. - L'élève est capable d'effectuer des calculs en se servant d'une calculatrice.	- L'élève a appliqué les opérateurs arithmétiques de base avec des nombres entiers et avec des fractions.
20 % (12 P)	**L'élève maîtrise les calculs avec des équations simples.**	- L'élève est capable d'inverser correctement des équations simples (densité, poids, surfaces, volumes, etc.). - L'élève est capable de résoudre des équations simples (densité, poids, surfaces, volumes, etc.).	- L'élève a inversé et résolu des équations simples.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les unités des grandeurs les plus habituelles.**	- L'élève connaît les unités des grandeurs les plus importantes sous l'aspect technique. - L'élève connaît les grandeurs du système international ainsi que leurs unités. - L'élève connaît les abréviations désignant des fractions ainsi que des multiples d'unités et il est capable de les convertir.	- L'élève a converti des unités et il a associé des unités du système international.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bases pratiques du travail des métaux 1 (ATECS1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 1**

Titre du module:	**Bases pratiques du travail des métaux 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECS1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mesurer les longueurs, les filetages ainsi que les surfaces des pièces de travail et de les soumettre à des contrôles en suivant les indications et en se servant des instruments de mesure et de contrôle appropriés et il applique des normes et des tolérances.**	- L'élève soumet les longueurs, les filetages ainsi que les surfaces des pièces de travail à des contrôles en se servant d'outils de contrôle manuels. - L'élève détermine et évalue des mesures conformément aux indications et aux tolérances.	- L'élève a correctement opté pour des instruments de mesure et de contrôle et il s'en est convenablement servi pour la mission de mesurage. - Le résultat mesuré n'excédait pas les tolérances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en fonction de l'énoncé, de s'en servir conformément aux consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour des outils de manière fonctionnelle et il les manipule sereinement. - L'élève soumet le fonctionnement des outils à un contrôle, il constate des défauts et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel approprié. - L'élève entrepose convenablement les outils et le matériel de manière à éviter les accidents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours d'entretiens et de discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - La sécurité n'était compromise à aucun moment à cause d'outils ou de matériel entreposés. - L'élève connaissait la majorité du vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o traçage, sciage, cisaillement et limage.**	- L'élève trace la pièce de travail en fonction du plan. - L'élève découpe et scie des tôles ainsi que des profils en métal de manière compétente en appliquant des méthodes manuelles et mécaniques. - L'élève effectue des travaux de limage en fonction du dessin avec la précision indiquée.	- L'élève a effectué un exercice de traçage conforme au dessin sans commettre d'erreur. - L'élève a produit des tôles et des profils découpés ou sciés avec les dimensions indiquées. - L'élève a ébavuré une pièce ajustée conformément au dessin sans excéder les tolérances indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o perçage, taraudage, fraisage.**	- L'élève est capable de percer et de fraiser des trous traversants ainsi que des trous borgnes en se servant de machines stationnaires. - L'élève taraude des filetages intérieurs ainsi que des filetages extérieurs de manière compétente en se servant d'outils habituels.	- L'élève a produit un trou ébavuré ou fraisé dans la position indiquée ou sous la forme indiquée. - Il était possible de visser ou de dévisser manuellement une vis, respectivement un écrou, dans le filetage sans difficulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o pliage, cintrage, bordage.**	- L'élève effectue le pliage ainsi que le cintrage de tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève borde des tôles en respectant les dimensions.	- L'élève a produit des tôles pliées ou cintrées avec les dimensions indiquées, sans excéder les tolérances. - La pièce bordée correspondait aux dimensions indiquées, sans excéder les tolérances.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer objectivement le résultat de son travail et il documente des résultats du travail, des méthodes, des informations ainsi que des indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité des produits. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit des listes de matériaux, de combustibles et d'outillage.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué la performance de travail de manière réaliste. - L'élève a documenté des informations indiquées d'une manière propre et cohérente. - L'élève a établi des listes d'outillage et de matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les risques potentiels de travaux à effectuer et d'appliquer des mesures appropriées pour éviter des accidents.**	- L'élève connaît l'ensemble des risques qui pourraient se produire au cours des travaux et il développe une conscience de la sécurité. - L'élève respecte l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - En cas d'accident, l'élève est capable de réagir en conséquence.	- L'élève a évalué les risques résultant de certains travaux. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents. - L'élève connaît des mesures servant à la gestion des accidents et il les a appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et d'adapter son attitude de manière positive en conséquence.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de base concernant l'installation de tuyauteries (FOCSF1)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 1**

Titre du module:	**Connaissances de base concernant l'installation de tuyauteries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCSF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les outils professionnels spécifiques, il s'en sert correctement en observant l'ensemble des consignes en matière de sécurité et, une fois le travail accompli, il nettoie les appareils et il les range convenablement.**	- L'apprenti connaît l'outillage et il opte pour des outils en fonction de leur affectation. - L'apprenti connaît les coupe-tubes ainsi que leur manipulation. - L'apprenti assure l'entretien des outils en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti comprend l'importance d'un état convenable. - L'apprenti connaît la fonction d'un banc de travail et il est capable de l'installer et de le manipuler. - L'apprenti est capable de manipuler correctement un disque abrasif ainsi qu'un disque de coupe. - L'apprenti est capable de manipuler correctement une perceuse et d'opter pour des forets, des vitesses de rotation, des perceuses à percussion, etc.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les matériaux professionnels spécifiques, les variétés de tubes, les techniques de transformation respectives, les normes ainsi que les règlements et il les applique sous guidance en fonction des indications de travail.**	- L'apprenti opte pour des matériaux et pour des variétés de tubes en fonction de la mission. - L'apprenti connaît les tubes en acier inoxydable, leur affectation (soudage, pressage), leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît les tubes galvanisés, leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît le tube noir, son affectation, ses avantages ainsi que ses inconvénients. - L'apprenti connaît les tubes en fonte (fonte ductile, SMA, KMA), leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît les tubes en matières synthétiques, leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients (dilatation). - L'apprenti connaît les tubes composites multicouches, leur affectation, leurs avantages ainsi que leurs inconvénients. - L'apprenti connaît des tuyauteries pour liquides corrosifs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les instruments de mesure de longueurs professionnels spécifiques, il s'en sert correctement et il est capable de respecter les dimensions ainsi que les pentes indiquées en tenant compte des exigences en matière de précision et d'évaluer les résultats mesurés.**	- L'apprenti manipule correctement les instruments de mesure (double mètre, mètre ruban, etc.). - L'apprenti respecte les dimensions: découpe, préparation des travaux, contrôles. - L'apprenti manipule correctement un niveau à bulle pour vérifier les lignes horizontales.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de fendage et de perçage en suivant les indications et en respectant les consignes en matière de sécurité, il opte pour les outils adaptés, il évite les détériorations des parois et il est capable de combler les ouvertures de parois d'une manière adaptée au matériel et en suivant les indications.**	- L'apprenti comble des fentes et il opte pour du matériel dans des circonstances standard. - L'apprenti perce des murs pour des câbles et ou des tubes (variétés, isolation, étanchéité à l'air). - L'apprenti effectue des percées en fonction du diamètre et du matériel. - L'apprenti perce des fentes en fonction de la maçonnerie en utilisant les outils appropriés. - L'apprenti fait passer des conduites à travers des parois intérieures de bâtiments. - L'apprenti se sert du matériel et de l'outillage appropriés en fonction de la mission.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît différentes chevilles, différents colliers de serrage et différentes consoles, il applique les techniques de fixation en fonction du matériel et des matériaux de construction des murs et des plafonds, il comprend les mesures servant à la compensation des dilatations de tubes, il les applique sous guidance, il connaît les matériaux professionnels spécifiques d'isolation des tubes et il est capable de s'en servir conformément aux indications de travail.**	- L'apprenti opte pour la fixation appropriée en fonction des murs et des forces à absorber. - L'apprenti effectue une dilatation de tubes en fonction du système de tuyauterie et du matériel (calculs et disposition). - L'apprenti fixe des tubes en se servant de colliers de serrage (sélection en fonction de la variété des tubes). - L'apprenti effectue l'isolation de conduites de chauffage et d'installations sanitaires et il dispose de connaissances concernant le matériel ainsi que les épaisseurs à prévoir.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les revêtements ainsi que les bandages anticorrosion professionnels spécifiques et il est capable de s'en servir conformément aux indications de travail, aux propriétés du matériel et aux consignes en matière de sécurité.**	- L'apprenti connaît les revêtements ainsi que les revêtements anticorrosion (préparation des tubes). - L'apprenti prépare les tubes (apprêt) et il pose la matière sur les tubes.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de cintrer à froid des tubes d'une épaisseur inférieure ou égale à un demi pouce en se servant correctement des instruments de cintrage et en tenant compte des rayons de courbure (minimaux), d'appliquer les cintrages et de considérer les effets de rebond pour assurer le respect des dimensions.**	- L'apprenti remplace les sabots de cintrage d'une machine de cintrage. - L'apprenti cintre un tube à froid en se servant d'une machine de cintrage.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer différentes techniques de raccordement de tuyaux en fonction du matériel indiqué et de mettre à profit ses compétences acquises de manière à produire des tuyauteries simples de manière compétente sous guidance.**	- L'apprenti assemble une tuyauterie avec des raccords filetés en veillant à l'étanchéité. - L'apprenti assemble des tuyauteries avec des raccords filetés. - L'apprenti remplace les brosses d'une fileteuse. - L'apprenti opte pour l'isolation correcte, respectivement pour le matériel d'isolation correct, en fonction de l'affectation. - L'apprenti découpe et ébarbe un tube en fonction des exigences du matériel, il opte pour les outils et il manipule le coupe-tube. - L'apprenti connaît et observe les espacements corrects entre les tubes à installer, respectivement par rapport au mur, et il tient compte de l'isolation. - L'apprenti chanfreine et prépare une pièce tubulaire en vue de son intégration dans une tuyauterie. - L'apprenti effectue un filetage sur du tube d'acier en se servant d'une filière. - L'apprenti prépare le matériel d'isolation en fonction de la variété et de l'affectation.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principales robinetteries pour des tuyauteries simples et il est capable de les monter conformément à leur fonction et aux indications de travail en viellant à l'étanchéité des connexions.**	- L'apprenti installe des robinetteries à visser (robinets, etc.). - L'apprenti connaît les indications concernant les couples de serrage en fonction du matériel et il les observe. - L'apprenti taille la surface d'étanchéité et il remplace le joint d'un coulisseau. - L'apprenti connaît la variété du joint, il opte pour un joint et il l'intègre conformément aux raccordements. - L'apprenti raccorde des robinetteries à brides et il opte pour des joints et pour des vis.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti soigne son écriture. - Les rapports sont singés par l'apprenti et par le formateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Calcul de surfaces et de volumes (THECS2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 2**

Titre du module:	**Calcul de surfaces et de volumes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des longueurs.**	- L'élève est capable de combiner des indications concernant des longueurs. - L'élève est capable de déterminer les périmètres (rectangle, cercle, etc.) de composants techniques. - L'élève connaît les unités de longueurs et il est capable de les convertir.	- L'élève a déterminé des longueurs ainsi que des périmètres.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des surfaces.**	- L'élève est capable de déterminer des surfaces aux bords anguleux (carré, parallélogramme, trapèze, triangle, etc.). - L'élève est capable de déterminer des surfaces circulaires. - L'élève est capable de déterminer des surfaces composées. - L'élève connaît les unités des surfaces et il est capable de les convertir. - L'élève connaît les unités des volumes et il est capable de les convertir.	- L'élève a appliqué des calculs à des surfaces délimitées en ligne droite et circulaires.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer des volumes.**	- L'élève est capable de déterminer les volumes de prismes variés (cube, parallélépipède, etc.). - L'élève est capable de déterminer les volumes de cylindres et d'objets creux. - L'élève est capable de déterminer des volumes composés.	- L'élève a déterminé les volumes de prismes, de cylindres et d'objets creux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Bases pratiques du travail des métaux 2 / réalisation de tubes filetés (ATECS2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 2**

Titre du module:	**Bases pratiques du travail des métaux 2 / réalisation de tubes filetés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECS2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Chauffage/Sanitaire
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler les matériaux utilisés avec précaution, d'une manière rentable et respectueuse de l'environnement.**	- L'élève trie l'ensemble des matériaux et il les met au rebut de manière compétente. - L'élève veille à limiter les pertes autant que possible.	- L'élève a trié les différents matériaux et il les a mis au rebut de manière autonome. - Les pertes n'excédaient pas les quantités habituelles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils manuels et pour du matériel en fonction de l'énoncé, de s'en servir conformément aux consignes en matière de prévention des accidents et d'employer le vocabulaire professionnel au cours de leur manipulation.**	- L'élève opte pour des outils de manière fonctionnelle et il les manipule sereinement. - L'élève soumet le fonctionnement des outils à un contrôle, il constate des défauts et il les élimine dans la mesure du possible. - L'élève opte pour du matériel approprié. - L'élève entrepose convenablement les outils et le matériel de manière à éviter les accidents. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel sans difficulté au cours d'entretiens et de discussions.	- L'élève a convenablement opté pour des outils servant à la mission, il a constaté des défauts risquant de provoquer des accidents et il les a signalés. - L'élève s'est servi des outils dans le respect des consignes en matière de prévention des accidents. - L'élève a correctement opté pour le matériel. - La sécurité n'était compromise à aucun moment à cause d'outils ou de matériel entreposés. - L'élève connaissait la majorité du vocabulaire professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o poinçonnage, pliage.**	- L'élève poinçonne manuellement différents matériaux en métal de manière compétente. - L'élève connaît les étapes de travail requises au cours du pliage et il les suit consciencieusement.	- L'élève a produit la pièce de travail avec les dimensions indiquées. - L'élève a établi une connexion pliée en suivant les indications. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de transformation mécanique suivantes à des pièces de travail en métal: o vissage, rivetage.**	- L'élève connaît les connexions vissées habituelles et il les établit conformément à leur affectation. - L'élève effectue des travaux de rivetage corrects sous l'aspect professionnel.	- L'élève a produit une connexion vissée amovible et résistante de manière compétente. - L'élève a produit des connexions rivetées qui n'accusaient pas d'erreur. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder et de transformer des tubes filetés d'un poids moyen avec des filetages Whitworth.**	- L'élève veille à ce que les filetages soient taraudés dans le respect des normes. - L'élève respecte les tolérances ainsi que les dimensions. - L'élève veille aux profondeurs de vissage et aux longueurs des filetages. - L'élève veille à une fabrication optimale et propre de la pièce de travail tubulaire. - L'élève développe une conscience de la prévention des accidents.	- L'élève a produit des filetages de tubes de manière compétente. - L'élève a fabriqué une pièce tubulaire sans excéder les tolérances. - L'élève a produit des raccords de tubes étanches. - La pièce de travail tubulaire était dans un état acceptable sous l'aspect visuel. - L'élève a respecté l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer objectivement le résultat de son travail et il documente des résultats du travail, des méthodes, des informations ainsi que des indications.**	- L'élève constate des erreurs au cours des étapes de travail. - L'élève évalue convenablement la qualité des produits. - L'élève prend connaissance d'informations. - L'élève établit des listes de matériaux, de combustibles et d'outillage.	- L'élève a constaté des erreurs de fabrication. - L'élève a évalué la performance de travail de manière réaliste. - L'élève a documenté des informations indiquées d'une manière propre et cohérente. - L'élève a établi des listes d'outillage et de matériel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les risques potentiels de travaux à effectuer et d'appliquer des mesures appropriées pour éviter des accidents.**	- L'élève connaît l'ensemble des risques qui pourraient se produire au cours des travaux et il développe une conscience de la sécurité. - L'élève respecte l'ensemble des consignes en matière de prévention des accidents. - En cas d'accident, l'élève est capable de réagir en conséquence.	- L'élève a évalué les risques résultant de certains travaux. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents. - L'élève connaît des mesures servant à la gestion des accidents et il les a appliquées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de prendre connaissance de critiques et d'adapter son attitude de manière positive en conséquence.**	- L'élève évalue l'exécution de son travail et, le cas échéant, il constate des anomalies. - L'élève met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures.	- L'élève a manifesté de l'intérêt pour une exécution soignée de son travail. - L'élève a évité de répéter ses erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Fabrication et installation de systèmes d'évacuation des eaux usées dans des bâtiments avec des systèmes à emboitement (FOCSF2)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de la transformation de métaux et de tubes 2**

Titre du module:	**Fabrication et installation de systèmes d'évacuation des eaux usées dans des bâtiments avec des systèmes à emboitement**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**FOCSF2**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti maîtrise la manipulation des outils de presse et il est capable d'adapter l'installation d'une tuyauterie en fonction des conditions locales et de mettre à profit les compétences acquises pour poser des tuyauteries de manière compétente sous guidance dans différentes circonstances.**	- L'apprenti adapte (modifie) un plan de montage en fonction de l'emplacement. - L'apprenti assemble des tuyauteries (de types variés) en se servant de raccords à compression. - L'apprenti effectue le montage et le raccordement d'une tuyauterie de connexion. - L'apprenti installe une conduite secondaire, respectivement une conduite de raccordement, pour des appareils sanitaires. - L'apprenti monte la conduite d'eau principale (matériel, traçage, fixation, extension, etc.). - L'apprenti dispose de connaissances concernant l'outillage et il opte correctement pour les outils en fonction de leur affectation. - L'apprenti connaît les processus de corrosion et il applique la protection appropriée (peinture, etc.). - L'apprenti maîtrise les outils de presse (manipulation, mesures de protection, contrôles). - L'apprenti monte des fixations d'amortissement des vibrations, respectivement des chocs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'usiner du matériel en polyéthylène à haute densité et d'établir des connexions, il respecte le traçage ainsi que les pentes de conduites d'évacuation, il établit la fixation des différents types de conduites en conséquence, il connaît l'importance d'une ventilation correcte des conduites et il en tient compte lors de l'installation.**	- L'apprenti assemble des tuyauteries en polyéthylène avec des manchons électro-soudables. - L'apprenti assemble des tuyauteries en polyéthylène par soudage bout à bout. - L'apprenti détermine les longueurs des tuyaux ainsi que la pente de conduites d'évacuation (établissement scolaire). - L'apprenti pose des conduites d'évacuation horizontales (traçage, respect de l'inclinaison du tuyau, ventilation, choix du matériel). - L'apprenti installe et raccorde des tuyaux d'évacuation verticaux (su crépi et/ou dans des enceintes) avec un système de ventilation. - L'apprenti pose une conduite d'évacuation enterrée avec un raccordement au réseau d'évacuation principal. - L'apprenti pose des conduites d'eau de pluie, des conduites d'évacuation ainsi que des systèmes de traitement (applications, répartition). - L'apprenti fixe un tuyau composite multicouche. - L'apprenti établit des fixations ainsi que des suspensions de tuyaux en fonte sans manchon (à l'horizontale et à la verticale).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la différence entre le soudage et le brasage et il est capable de préparer les matériaux tubulaires conformément à leur affectation et de produire des brasures propres et étanches.**	- L'apprenti effectue des soudages et des brasages avec des raccords de tuyauterie (préparation du matériel, nettoyage jusqu'au métal). - L'apprenti effectue l'alésage d'un tube en acier en se servant d'une fileteuse de tubes électrique. - L'apprenti connaît les outils d'une fileteuse fixe et il les entretient.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principales robinetteries ainsi que les principaux mitigeurs pour des installations sanitaires et il est capable de les monter conformément à leur fonction.**	- L'apprenti monte et/ou remplace un clapet anti-retour. - L'apprenti connaît le fonctionnement ainsi que l'installation d'un compensateur de dilatation (ou d'une lyre de dilatation). - L'apprenti remplace un corps de vanne. - L'apprenti monte et remplace une vanne d'arrêt avec un clapet anti-retour et un système de vidange. - L'apprenti monte et raccorde (avec des pressions d'eau froide et d'eau chaude correctes) des mitigeurs de baignoires et de douches (monocommandes et bicommandes). - L'apprenti monte et raccorde des mitigeurs de lavabos et de bidets (monocommandes et bicommandes). - L'apprenti monte, raccorde et met en service des mitigeurs de déversoirs (monocommandes et bicommandes). - L'apprenti installe des mitigeurs pour déversoirs (monocommandes et bicommandes) sur crépi et il les met en service. - L'apprenti monte et raccorde des mitigeurs thermostatiques pour baignoires et pour douches (monocommandes et bicommandes).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principaux syphons de sol ainsi que les principales évacuations de cuve et il est capable de les monter conformément à leur fonction.**	- L'apprenti installe et remplace un siphon servant à l'abattement des odeurs. - L'apprenti installe un siphon de sol en tenant compte de la pente. - L'apprenti monte et remplace des aérateurs et des ventilateurs pour des conduites de chute (antivide). - L'apprenti raccorde un siphon de sol avec un séparateur d'huile pour le chauffage central à la conduite d'évacuation. - L'apprenti raccorde et remplace un écoulement de douche ou de baignoire équipé d'un siphon. - L'apprenti installe ou remplace un dispositif d'écoulement et de trop-plein pour baignoires. - L'apprenti installe une bouche d'écoulement pour terrasse avec une grille et une jupe d'étanchéité.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'intégrer des éléments de montage pour des appareils sanitaires conformément à leurs dimensions et à leur fonction et d'effectuer le montage final des appareils correspondants sous guidance.**	- L'apprenti monte et raccorde un bloc de montage WC. - L'apprenti installe et raccorde un déversoir. - L'apprenti installe ou remplace un lavabo (simple et double). - L'apprenti monte et raccorde une vasque à encastrer. - L'apprenti installe et raccorde un urinoir. - L'apprenti installe un WC suspendu au mur avec un réservoir de chasse d'eau, il le raccorde et il règle le flotteur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la méthode servant à purger des conduites d'eau potable, il est capable de les appliquer sous guidance, il connaît les principaux appareils servant au traitement de l'eau potable et il est capable de les monter sous guidance conformément à leur fonction.**	- L'apprenti monte/ou remplace un séparateur de tube pour l'eau potable (compréhension). - L'apprenti installe et raccorde un doseur de polyphosphates.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'importance d'une enveloppe étanche pour des maisons à basse consommation, il en tient compte au cours de ses travaux d'installation et il est capable d'intégrer les matériaux d'étanchéisation correspondants d'une manière appropriée.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant les enveloppes de bâtiments étanches à l'air ainsi que les mesures de sécurité à appliquer au niveau de la construction. - L'apprenti bouche des fentes en suivant les règlementations (bâtiments étanches à l'air). - L'apprenti pose des manchettes d'étanchéité (adhésives et autres) pour des enveloppes de bâtiments étanches à l'air. - L'apprenti pose des montages au mur servant d'entrées de câbles (tuyauteries) ainsi que des conduites sous crépi avec des tubes de protection.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'interpréter des plans de montage, il connaît le vocabulaire professionnel ainsi que les symboles, il est capable de les appliquer dans des plans de montage en fonction de l'emplacement et, le cas échéant, d'effectuer des modifications ou des ajustements de moindre envergure.**	- L'apprenti effectue la purge des tuyauteries. - L'apprenti respecte les espacements entre les conduites d'eau froide et d'eau chaude pour éviter les transferts de chaleur. - L'apprenti identifie les symboles d'un schéma hydraulique et il s'en sert correctement.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti soigne son écriture. - Les rapports sont singés par l'apprenti et par le formateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Lecture et compréhension de plans d'installation (THECS3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 1**

Titre du module:	**Lecture et compréhension de plans d'installation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les dessins techniques importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève connaît les formats du papier (de DIN A5 à DIN A0) et il est capable d'en comprendre l'utilité. - L'élève connaît l'utilité d'une police normalisée. - L'élève connaît les informations indiquées dans le cartouche d'inscription et, le cas échéant, il est capable de les compléter. - L'élève connaît des échelles et il est capable de les déterminer en appliquant une méthode de calcul (agrandissements, réductions et grandeurs naturelles). - L'élève est capable de déterminer des objets en trois vues, de les identifier et de les attribuer. - L'élève est capable de désigner des styles de lignes, des épaisseurs de lignes, des contours de formes ainsi que des bords visibles et cachés et de les attribuer. - L'élève est capable de distinguer des représentations en coupes complètes, en coupes partielles et en demi-coupes. - L'élève connaît les dimensionnements des rayons et des trous et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît les lignes médianes ainsi que les points centraux et il est capable de les attribuer. - L'élève connaît des plans de référence des dimensions ainsi que des lignes de référence des dimensions et il est capable de les attribuer.	- L'élève a correctement lu des dessins techniques. - L'élève a identifié des formes géométriques dans des dessins techniques et il les a attribuées en se référant à des caractéristiques graphiques. - L'élève a déterminé des représentations en coupes, il les a identifiées et il les a attribuées. - L'élève connaît des règles du dimensionnement et il les a attribuées.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de compéter et d'établir les dessins techniques importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève dispose de matériel de dessin approprié dans un état complet (équerre, compas, règle, crayons à mines, gomme, etc.). - L'élève est capable de compléter des informations dans le cartouche d'inscription en appliquant une police normalisée. - L'élève connaît des échelles et, le cas échéant, il est capable de les convertir (agrandissements, réductions et grandeurs naturelles). - L'élève dessine des styles de lignes, des épaisseurs de lignes, des contours ainsi que des bords visibles et cachés. - L'élève dessine des objets ainsi que des pièces de travail en trois vues. - L'élève applique les dimensionnements de rayons et de trous. - L'élève se réfère à des lignes médianes et à des points centraux. - L'élève se sert de plans de référence des dimensions et de lignes de référence des dimensions.	- L'élève a complété des dessins techniques en se servant de matériel de dessin approprié et il les a correctement établis. - L'élève a appliqué des règles du dimensionnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les plans de constructions importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève détermine et attribue correctement les différents matériaux dans des plans de constructions. - L'élève identifie correctement les matériaux utilisés dans des plans de constructions et il les représente avec des symboles. - L'élève identifie et désigne correctement des composants, des robinetteries ainsi que des conduites. - L'élève est capable d'identifier et de lire des altitudes, des dimensions brutes ainsi que des dimensions finales. - L'élève connaît les unités de mesure appliquées. - L'élève identifie différents composants, comme des parois, des ouvertures, des structures de sol, des gaines, des escaliers, etc. - L'élève est capable d'identifier des parois, des ouvertures, des gaines, etc. dans des plans de constructions.	- L'élève a compris des plans de constructions et il les a lus correctement. - L'élève a compris des représentations en coupes et il a identifié des altitudes. - L'élève a compris la représentation de composants individuels et il les a identifiés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de lire et de comprendre les schémas de tuyauteries isométriques importants et conformes aux normes dans le domaine de l'installation de systèmes sanitaires, de chauffage et de ventilation.**	- L'élève est capable d'identifier des tuyauteries simples dans différentes vues avec des progressions différentes et de les attribuer. - L'élève connaît des feuilles à grilles/à lignes préimprimées avec des schémas isométriques. - L'élève est capable de lire et d'identifier des symboles isométriques. - L'élève est capable de lire des systèmes partiels numérotés dans le sens de l'écoulement et de les attribuer.	- L'élève a compris des schémas de tuyauteries isométriques et il les a lus correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Cintrage et brasage de tubes en cuivre/ de tuyaux d'évacuation des eaux usées en polyéthylène à haute densité avec des soudures par fusion (ATECS3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 1**

Titre du module:	**Cintrage et brasage de tubes en cuivre/ de tuyaux d'évacuation des eaux usées en polyéthylène à haute densité avec des soudures par fusion**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATECS3**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en cuivre.**	- L'élève prépare les matériaux requis. - L'élève veille à ce que le traçage soit propre et précis et il transforme les tubes en cuivre de manière compétente. - L'élève veille à une utilisation convenable des outils. - L'élève soumet la pièce de travail à un contrôle sous l'aspect du respect des dimensions et des tolérances indiquées. - L'élève applique les règles de la sécurité au travail.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les normes servant à la transformation de tubes en cuivre. - L'élève connaît les étapes de travail servant à la production de tuyauteries et il les a accomplies. - Les dimensions n'excédaient pas les tolérances en majorité. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y avait pas de risque de blessure au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de raccorder des tubes en cuivre de manière fixe par brasage tendre.**	- L'élève connaît les règlements ainsi que les règles en vigueur concernant la production de brasures capillaires. - L'élève est capable d'opter correctement pour des accessoires servant à la production de brasures capillaires (brasage tendre). - L'élève comprend l'action capillaire. - L'élève veille à ce que les brasures soient produites de manière optimale.	- L'élève a établi des connexions fixes par brasage tendre en respectant les règles professionnelles. - L'élève a produit des brasures tendres étanches. - L'élève a produit des brasures d'une manière propre et compétente et l'environnement des points de brasures n'accusait ni dégradation ni souillure. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y avait pas de risque de blessure au cours des travaux.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en polyéthylène pour des systèmes d'évacuation des eaux usées.**	- L'élève connaît les affectations possibles de tubes en polyéthylène dans des systèmes d'évacuation des eaux usées. - L'élève connaît les règlements ainsi que les règles en vigueur concernant la transformation de tubes d'évacuation des eaux usées en polyéthylène. - L'élève est capable d'opter correctement pour des outils servant à l'établissement de connexions soudées. - L'élève veille à ce que le traçage soit effectué de manière compétente de même que la transformation des tubes d'évacuation des eaux usées en polyéthylène. - L'élève veille à ce que les outils soient utilisés convenablement.	- L'élève a respecté les règles ainsi que les normes servant à la transformation de tubes en polyéthylène dans des conduites d'évacuation des eaux usées. - L'élève a produit des connexions amovibles et fixes en appliquant les méthodes de l'emboîtage et du soudage bout-à-bout. - Les dimensions n'excédaient pas les tolérances en majorité. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y avait pas de risque de blessure au cours des travaux.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel et d'outillage pour des travaux de faible envergure et de déterminer les longueurs de tubes requises.**	- L'élève détermine la quantité de tubes requise avec précision. - L'élève applique la méthode de calcul. - L'élève convertit correctement des unités de mesure. - L'élève veille à ce que les listes de matériel et d'outillage soient complètes. - L'élève identifie les petits matériaux requis et il les documente.	- L'élève a déterminé la quantité de tubes requise sans écart d'envergure. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'élève disposait dans une large mesure d'outils en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - L'élève disposait de matériel en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - Les listes de matériel et d'outillage étaient lisibles et proprement établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau de pluie, y compris des robinetteries (FOCSF3)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 1**

Titre du module:	**Installation de systèmes de distribution d'eau potable et d'eau de pluie, y compris des robinetteries**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOCSF3**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents appareils sanitaires ainsi que les règles d'installation (hauteur, espaces lumineux), il participe aux installations et il est capable d'effectuer des montages simples de manière autonome.**	- L'apprenti connaît la délimitation des espaces lumineux ainsi que les hauteurs de montage pour les appareils sanitaires. - L'apprenti installe et raccorde une cuvette de douche. - L'apprenti installe une baignoire en fonction de la variété et il la raccorde. - L'apprenti monte une paroi de douche (contrôle d'étanchéité). - L'apprenti établit une méthode de travail logique (montage) et il dirige les travaux de montage. - L'apprenti assemble et monte du mobilier de salle de bain. - L'apprenti installe et raccorde l'écoulement d'une cuvette de douche au niveau du sol (à l'italienne). - L'apprenti identifie les risques de brûlure (flamme nue, eau chaude, vapeur).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différentes variétés de chauffe-eau, les particularités de leur installation ainsi que les consignes en matière de sécurité et il participe à l'installation, au raccordement et à la mise en service.**	- L'apprenti installe un chauffe-eau pour un circuit fermé, il monte un raccord côté eau et il effectue la mise en service. - L'apprenti installe un chauffe-eau pour un circuit ouvert, il monte un raccord côté eau et il effectue la mise en service. - L'apprenti installe ou remplace un groupe de sécurité pour chauffe-eau. - L'apprenti raccorde un chauffe-eau à l'eau froide et à l'eau chaude.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents mitigeurs sanitaires et il est capable de les raccorder conformément à leur fonction.**	- L'apprenti remplace un mitigeur. - L'apprenti monte des mitigeurs de baignoires et de douches (monocommande, bicommande) et il les raccorde (correctement à l'eau chaude et à l'eau froide). - L'apprenti monte et raccorde des mitigeurs de lavabos et de bidets (monocommande, bicommande). - L'apprenti monte un mitigeur de déversoir (monocommande, bicommande), il le raccorde et il le met en service. - L'apprenti installe un mitigeur pour déversoir sur crépi (monocommande, bicommande) et il le met en service. - L'apprenti monte un mitigeur thermostatique pour baignoires et douches (monocommande, bicommande) et il le raccorde.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le principe de fonctionnement et les critères de sélection de pompes de circulation ainsi que les critères de sélection de pompes d'évacuation et il participe à l'installation et à la mise en service.**	- L'apprenti monte une pompe de circulation sanitaire et il la met en service. - L'apprenti connaît l'importance des temps de fonctionnement. - L'apprenti installe une pompe submersible avec ou sans broyeur de particules.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le schéma et les robinetteries servant au raccordement d'un bâtiment au réseau d'alimentation, il participe à l'installation, au raccordement et à la mise en service, il connaît les mesures de sécurité servant à éviter les contaminations de l'eau potable et les détériorations provoquées par la corrosion (installations mélangées), il participe à l'installation de collecteurs principaux d'incendies et il les distingue des conduites d'eau potable.**	- L'apprenti installe intégralement un compteur d'eau. - L'apprenti monte ou remplace un réducteur de pression et il le règle. - L'apprenti dispose de connaissances concernant la prévention des risques de contamination de l'eau potable (infections, légionellose) et il est capable de les éviter. - L'apprenti connaît les processus de corrosion et il applique une protection appropriée (couleur, etc.). - L'apprenti installe ou remplace des filtres à eau potable (autonettoyants ou à cartouches). - L'apprenti connaît des substances convenant à l'eau potable (matériaux, huile de coupe, etc.) ainsi que leur utilisation correcte. - L'apprenti raccorde des installations d'eau potable au réseau public. - L'apprenti remplace les pièces d'usure d'une robinetterie. - L'apprenti installe un coffre pour extincteur (en saillie ou incorporé) et il le raccorde.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le schéma ainsi que les éléments d'installations d'utilisation de l'eau de pluie, il participe à l'installation et à la mise en service, il connaît les mesures de précaution servant à éviter la contamination de l'eau potable et il en tient compte.**	- L'apprenti monte et règle un interrupteur à flotteur. - L'apprenti connaît l'utilisation ainsi que les composants d'une installation d'utilisation de l'eau de pluie. - L'apprenti connaît le fonctionnement d'un groupe de surpression, il l'installe et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti participe à la mise en service d'installations (remplissage, purge, étanchéisation) et il connaît l'importance d'une exécution conséquente, y compris de la consultation de la documentation.**	- L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un chauffe-eau et il le met en service. - L'apprenti remplit le réseau d'eau potable sous la guidance du monteur. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau d'eau potable avec de l'air comprimé. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau de chauffage à l'eau (contrôle de la pression en fonction de la tuyauterie).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère à des plans de montage pour préparer les travaux ainsi que le montage d'installations (systèmes sanitaires/chauffage) et il est capable d'indiquer correctement des modifications éventuelles résultant de l'emplacement.**	- L'apprenti comprend un schéma hydraulique. - L'apprenti est capable de lire un plan et de l'expliquer. - L'apprenti lit et comprend un plan de montage. - L'apprenti modifie un plan de montage en fonction des conditions de l'emplacement. - L'apprenti identifie la variété d'une installation et il opte pour du matériel de manière appropriée. - L'apprenti identifie les composants d'une installation de chauffage (pompes, collecteur, réservoir d'eau chaude, chaudière, etc.). - L'apprenti identifie les composants d'une installation sanitaire (robinetteries, récipient de compensation de pression, objets d'installation, etc.). - L'apprenti identifie les symboles d'un schéma hydraulique et il les applique correctement.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue différents réseaux de conduites, il applique un ordre de montage logique, il accorde une attention particulière à une séparation thermique conséquente des conduites, il connaît l'importance des cloisonnements anti-incendie (même s'ils ne concernent pas son travail) et il libère un espace suffisant pour ces équipements.**	- L'apprenti dispose de connaissances de base concernant les schémas hydrauliques et il en identifie les composants. - L'apprenti respecte les espacements entre les conduites d'eau froide et d'eau chaude servant à éviter les transferts de chaleur. - L'apprenti organise le poste de travail de manière fonctionnelle. - L'apprenti prépare le matériel d'installation en fonction de la variété et de l'affectation. - L'apprenti bouche les passages muraux résistant au feu.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Conception et fonctionnement des réseaux d'eau potable (THECS4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 2**

Titre du module:	**Conception et fonctionnement des réseaux d'eau potable**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés ainsi que la constitution de l'eau.**	- L'élève est capable d'expliquer le cycle de l'eau. - L'élève connaît la consommation d'eau quotidienne d'un ménage privé.	- L'élève a expliqué les propriétés de l'eau.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les composants d'une installation d'eau potable.**	- L'élève connaît les exigences auxquelles doit répondre l'eau potable. - L'élève connaît la conduite d'alimentation ainsi que sa fixation. - L'élève est capable d'expliquer la pose de la conduite de raccordement. - L'élève est capable d'interpréter les symboles d'une installation d'eau potable.	- L'élève connaît les règlements ainsi que les règlementations concernant l'eau potable. - L'élève connaît la fonction des conduites ainsi que les composants d'une conduite d'alimentation jusqu'au point de prélèvement dans un réseau domestique. - L'élève a lu et dessiné des dessins simples.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'origine des risques pour la qualité de l'eau potable ainsi que les mesures à appliquer en conséquence.**	- L'élève connaît la subdivision des liquides en catégories. - L'élève connaît les causes d'une qualité de l'eau défaillante. - L'élève connaît les différentes variétés de dispositifs de sécurité (sortie dégagée, séparateur de tubes, disjoncteur, dispositif anti-retour, ventilateur de tuyaux). - L'élève connaît les symboles des dispositifs de sécurité les plus habituels. - L'élève connaît des filtres d'eau potable.	- L'élève connaît les causes des souillures ainsi que le dispositif de protection. - L'élève connaît les bases du traitement de l'eau potable.

30 % (18 P)	**L'élève connaît les bases de la planification d'espaces sanitaires.**	- L'élève est capable de déterminer des distances ainsi que des zones de mouvement pour des personnes (y compris pour des séniors et pour des personnes avec un handicap) avec les différents équipements sanitaires. - L'élève connaît les équipements requis dans des espaces sanitaires en fonction du nombre de personnes. - L'élève connaît les symboles des équipements sanitaires et il est capable de les dessiner. - L'élève est capable de dessiner les plans d'élévation ainsi que les plans horizontaux d'installations de support simples. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de montage (distances minimales, hauteurs de montage, etc.) d'appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions de raccordement des appareils sanitaires. - L'élève est capable de déterminer les dimensions des appareils sanitaires. - L'élève indique des conduites d'évacuation des eaux usées ainsi que des conduites d'eau potable (sans indication du diamètre nominal) avec l'ensemble des raccordements dans des plans horizontaux et dans des plans d'élévation.	- L'élève a correctement déterminé les dimensions des équipements sanitaires utilisés. - L'élève a correctement déterminé les zones de mouvement. - L'élève a proprement et intégralement dessiné des installations de support. - L'élève a correctement déterminé les dimensions requises et il les a respectées dans le dessin. - L'élève a indiqué l'ensemble des conduites d'alimentation et d'évacuation en fonction de leurs missions.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les matériaux ainsi que les composants d'équipements sanitaires.**	- L'élève connaît la céramique sanitaire ainsi que ses domaines d'affectation. - L'élève connaît les matériaux en métal utilisés. - L'élève connaît les matières synthétiques ainsi que les matériaux composites utilisés. - L'élève connaît différentes robinetteries d'écoulement (lavabo, cuve inclinée, toilettes, etc.). - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des robinetteries d'écoulement. - L'élève connaît les différentes soupapes d'évacuation. - L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement des soupapes d'évacuation (siphon).	- L'élève connaît les matériaux des différents équipements sanitaires. - L'élève connaît les variétés ainsi que le fonctionnement des différentes soupapes d'évacuation. - L'élève connaît le fonctionnement des différentes soupapes d'évacuation.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'interpréter et de dessiner le schéma de distribution d'un système d'évacuation d'eaux usées.**	- L'élève connaît les symboles ainsi que les identifications d'un système d'évacuation d'eaux usées. - L'élève est capable de dessiner correctement les conduites de raccordement individuelles et collectives d'équipements sanitaires avec le raccordement à la conduite de descente. - L'élève est capable d'indiquer correctement des conduites de descente ainsi que des collecteurs dans le dessin.	- L'élève a complété et annoté le schéma de distribution d'un système d'évacuation d'eaux usées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Installation de systèmes tubulaires variés servant à des affectations variées / fondements du soudage de tôles par fusion au gaz (ATECS4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 2**

Titre du module:	**Installation de systèmes tubulaires variés servant à des affectations variées / fondements du soudage de tôles par fusion au gaz**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**
Code du module:	**ATECS4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'installer des conduites de systèmes tubulaires sur une paroi de montage.**	- L'élève veille au traçage précis des lignes et des points sur la paroi de montage. - L'élève applique les méthodes de travail étudiées avec la plus grande précision pour des systèmes tubulaires variés. - L'élève veille au respect des dimensions indiquées avec autant de précision que possible. - L'élève veille à la propreté au cours de l'ensemble des travaux. - L'élève respecte rigoureusement les règles de la sécurité au travail.	- L'élève a tracé les lignes et les points requis pour la fixation, les raccordements, etc. sur la paroi de montage. - L'élève a produit des systèmes tubulaires avec différents matériaux d'une manière compétente et spécifique sous l'aspect professionnel. - Les dimensions n'excédaient pas les tolérances. - La paroi de montage était dans un état convenable sous l'aspect de la propreté après la fin des travaux. - La sécurité n'était compromise à aucun moment et il n'y a pas eu de risque de blessure au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure d'installations de gaz, les équipements de sécurité, les équipements de protection individuelle ainsi que les équipements de prévention des accidents au cours du soudage et de la transformation thermique.**	- L'élève connaît les bouteilles sous pression (contenu des bouteilles, couleur des bouteilles, pression dans les bouteilles, soupapes des bouteilles, identification des bouteilles en fonction de la norme DIN EN 1089, dispositif de sécurité pour les bouteilles et entreposage). - L'élève connaît les fonctions et il est capable de les régler: o clapet anti-retour de flamme, o détendeur, o pression de fonctionnement/de travail, o tuyaux de gaz et raccordements des tuyaux, o couleurs d'identification et raccordements, o chalumeau de soudage, o injecteur (aspiration de l'acétylène). - L'élève connaît la mise en service ainsi que la mise hors service de l'installation de soudage et il est capable de les effectuer. - L'élève soumet les éléments de réglage à un contrôle visuel et il les manipule. - L'élève dispose d'un équipement de protection individuelle complet pour les travaux de soudage par fusion au gaz et il le porte constamment au cours du soudage.	- L'élève connaît la fonction générale des différentes robinetteries et il l'a réglée. - L'élève a mis en service et hors service l'installation de soudage de manière compétente. - L'équipement de protection individuelle était complet et l'élève l'a porté au cours des travaux de soudage.
30 % (18 P)	**L'élève établit des connexions soudées par fusion au gaz entre des tôles dans différentes positions de soudage.**	- L'élève veille à préparer convenablement les pièces de travail en suivant les indications. - L'élève considère les différentes méthodes au cours du soudage dans des positions variées. - L'élève veille à effectuer le soudage de manière optimale.	- L'élève a préparé les pièces de travail en suivant les indications en fonction des travaux à exécuter. - L'élève connaît les positions de soudage. - L'élève a établi des connexions soudées dans différentes positions. - Les connexions soudées répondaient aux exigences minimales.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel et d'outillage pour des travaux de faible envergure et de déterminer les longueurs des tubes requises.**	- L'élève détermine la quantité de tubes requise avec précision. - L'élève applique la méthode de calcul. - L'élève convertit correctement des unités de mesure. - L'élève veille à ce que les listes de matériel et d'outillage soient complètes. - L'élève identifie les petits matériaux requis et il les documente.	- L'élève a déterminé la quantité de tubes requises sans écart d'envergure. - Les unités de mesure étaient correctes. - L'élève disposait dans une large mesure d'outils en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - L'élève disposait de matériel en quantités suffisantes pour accomplir la mission de travail. - Les listes de matériel et d'outillage étaient lisibles et proprement établies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Installation de chauffages au fuel et au gaz avec des robinetteries et des conduites d'alimentation (FOCSF4)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements des installations sanitaires et de chauffage 2**

Titre du module:	**Installation de chauffages au fuel et au gaz avec des robinetteries et des conduites d'alimentation**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FOCSF4**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants d'une installation de soudage autogène, il est capable de la manipuler en tenant compte des consignes en matière de sécurité, d'effectuer les soudures fondamentales sur un tube noir et de produire des soudures propres et étanches.**	- L'apprenti manipule un appareil de soudage autogène ainsi qu'un chalumeau. - L'apprenti produit des soudures (2 pouces et 5/4 pouces) avec des tubulures en position en corniche. - L'apprenti produit des soudures autogènes (2 pouces) avec des manchons pour tuyaux en position à plat. - L'apprenti produit des soudures autogènes (2 pouces) avec des manchons pour tuyaux en position en corniche. - L'apprenti produit des soudures autogènes (2 pouces) avec des manchons pour tuyaux en position verticale montante.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation de chauffage traditionnelle et il est capable de la monter en suivant les indications.**	- L'apprenti remplace et/ou monte des manomètres. - L'apprenti monte et/ou remplace des ventilateurs (manuels ou automatiques) sur la tuyauterie. - L'apprenti monte et/ou remplace des dispositifs de sécurité de manque d'eau pour des chaudières. - L'apprenti remplace et/ou monte des thermomètres. - L'apprenti monte et/ou remplace des mélangeurs à trois ou quatre voies (à moteurs ou manuels). - L'apprenti comprend un schéma hydraulique. - L'apprenti opte pour la variété et pour le volume d'un récipient de dilatation. - L'apprenti installe un récipient de dilatation, il en assure la maintenance, il vérifie la pression et il constate des fuites.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation d'alimentation en fuel (à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment) et il est capable de la monter en suivant les indications, de manière à éviter les menaces pour l'environnement.**	- L'apprenti pose et met en service une conduite d'huile à une ou à deux voies. - L'apprenti monte une cuve de réception servant au stockage de liquides. - L'apprenti monte une citerne à fuel en acier soudée, il pose une conduite de raccordement, il effectue une purge et il se sert d'une jauge de niveau. - L'apprenti monte une citerne à fuel en polyéthylène, il l'assemble, il pose des conduites de raccordement, il effectue la purge et il se sert d'une jauge de niveau. - L'apprenti monte une citerne à fuel enterrée, il pose une conduite de remplissage, il effectue la purge et il se sert d'une jauge de niveau.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation de chauffage au gaz (gaz de ville et gaz liquide) et il est capable de la monter en suivant les indications et en respectant les consignes (règlement concernant le gaz).**	- L'apprenti connaît les composants fondamentaux d'une installation de chauffage au gaz (gaz de ville et gaz liquide) et il est capable de la monter en suivant les indications et en respectant les consignes (règlement concernant le gaz). - L'apprenti installe et/ou remplace un dispositif de sécurité par manque de pression (vanne magnétique). - L'apprenti installe et/ou remplace un filtre à gaz. - L'apprenti fixe une conduite de gaz en se servant de chevilles en acier. - L'apprenti installe et/ou remplace une plaque de compteur de gaz. - L'apprenti monte des régulateurs de pression et de sécurité (eau/gaz). - L'apprenti installe et/ou remplace un raccordement de gaz. - L'apprenti installe et/ou remplace un régulateur de la pression du gaz. - L'apprenti installe et/ou remplace un robinet d'arrêt de gaz. - L'apprenti installe un dépôt de gaz liquide. - L'apprenti installe et/ou remplace une fermeture de sécurité thermique (protection anti-incendie). - L'apprenti monte une vanne de sécurité de gaz.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de cintrer à chaud du tube noir en suivant les indications et en respectant les dimensions indiquées et il participe à l'installation de conduites de chauffage (distribution et raccordements) et de leurs composants.**	- L'apprenti cintre à chaud des tubes en acier: cintre (45 °, 90 °), coude, dos d'âne. - L'apprenti pose une conduite de raccordement de chaudière ainsi que le raccordement de l'écoulement et du retour. - L'apprenti pose un circuit de chauffage. - L'apprenti monte des dispositifs de remplissage/de vidange. - L'apprenti monte une pompe de circulation de chauffage avec des conduites de départ ou de retour. - L'apprenti monte des protections mécaniques de tuyauteries en fonction de leur affectation. - L'apprenti relie un raccord de chaudière au réseau d'eau potable (en tenant compte des risques sanitaires).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti participe à l'installation d'une chaudière (fuel et gaz), y compris au montage des composants, il lit les consignes en matière de sécurité et d'installation et il les observe.**	- L'apprenti monte et raccorde une chaudière à brûleur au fuel ou au gaz. - L'apprenti installe une chaudière murale, il la raccorde et il la met en service. - L'apprenti installe un chauffe-eau instantané au gaz et il le raccorde aux conduites d'eau chaude et d'eau froide. - L'apprenti ajoute des éléments de chaudière avec des embouts. - L'apprenti monte une chaudière (habillage de chaudière). - L'apprenti pose une isolation de chauffage au sol et il en connaît la fonction ainsi que le montage. - L'apprenti monte et/ou remplace une soupape de sécurité. - L'apprenti monte un système de traitement d'eau de chaudière.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Structure et fonction de chauffages à l'eau chaude (THECS5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 1**

Titre du module:	**Structure et fonction de chauffages à l'eau chaude**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de pose de tubes ainsi que les robinetteries requises dans un système de chauffage.**	- L'élève connaît les différents systèmes de pose de tubes (répartition inférieure et supérieure, répartition par niveaux, systèmes à un et à deux tubes). - L'élève connaît les matériaux des tubes utilisés. - L'élève connaît les domaines d'affectation des tubes. - L'élève est capable de décrire l'affectation ainsi que les types de montages pour des poses verticale et horizontale. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des poses verticale et horizontale. - L'élève est capable d'énumérer les différentes fixations des tubes. - L'élève connaît les causes de la dilatation. - L'élève est capable de désigner des variétés de compensations de dilatations.	- L'élève connaît les différents systèmes de pose de tubes (répartition inférieure et supérieure, répartition par niveaux, systèmes à un et à deux tubes). - L'élève a énuméré les matériaux des tubes utilisés. - L'élève a décrit les différents types ainsi que les différentes méthodes de pose de tubes. - L'élève connaît la compensation de dilatations avec des tubes et il a évité des dilatations avec des compensateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de lire et d'établir des dessins de systèmes simples de distribution de chaleur.**	- L'élève est capable de lire des plans horizontaux ainsi que des schémas de distribution isométriques. - L'élève comprend les annotations du dessin et il est capable de les effectuer de manière autonome. - L'élève est capable d'établir des schémas de distribution simples et de les annoter.	- L'élève a lu les différentes variétés de représentations de systèmes de distribution de chaleur. - L'élève a établi des schémas de distribution simples.

30 % (18 P)	**L'élève connaît les fondements de différents éléments de chauffage muraux.**	- L'élève est capable de décrire les émissions de chaleur d'éléments de chauffage d'espaces. - L'élève connaît l'importance de la disposition des éléments de chauffage dans l'espace. - L'élève connaît la structure des différents radiateurs. - L'élève est capable de décrire la structure des éléments de chauffage à plaques et des éléments de chauffage préfabriqués. - L'élève connaît la structure des convecteurs. - L'élève est capable de comprendre les différentes désignations des éléments de chauffage. - L'élève connaît les différentes options de montage. - L'élève est capable de déterminer les dimensions à respecter pour les différents éléments de chauffage. - L'élève connaît les différentes variétés de raccordements d'éléments de chauffage. - L'élève connaît l'affectation des différentes robinetteries de raccordement de chauffages. - L'élève connaît la structure des robinetteries de régulation d'éléments de chauffage.	- L'élève connaît l'émission de chaleur ainsi que la disposition des éléments de chauffage. - L'élève connaît les différents modèles ainsi que la désignation des éléments de chauffage. - L'élève est capable de décrire les différentes options de montage pour des éléments de chauffage. - L'élève connaît les différents raccordements d'éléments de chauffage.
30 % (18 P)	**L'élève connaît les fondements des chauffages au sol.**	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'un chauffage au sol. - L'élève connaît les différents matériaux des tubes utilisés. - L'élève connaît les différentes conduites tubulaires. - L'élève est capable de décrire les indications de montage pour une pose en chape humide.	- L'élève connaît les matériaux utilisés pour les chauffages au sol. - L'élève a distingué les différentes options de pose.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Soudage de tubes en acier par fusion au gaz / fondements de la transformation de tubes en acier (ATECS5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT
Année scolaire:	**2025/2026**		
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 1**

Titre du module:	**Soudage de tubes en acier par fusion au gaz / fondements de la transformation de tubes en acier**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**ATECS5**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de raccorder des tubes en acier par soudage par fusion au gaz.**	- L'élève tient compte de l'importance d'une bonne préparation de la procédure de soudage. - L'élève veille à ce que les soudures des tubes soient produites d'une manière propre, étanche et solide sous l'aspect mécanique. - L'élève veille à ce que le traitement ultérieur de la soudure soit effectué avec soin. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours de la manipulation de gaz de soudage et de pièces de travail chaudes avec la plus grande rigueur.	- L'élève a préparé les pièces de travail pour le soudage. - L'élève a convenablement produit des soudures en I, en V ainsi que des soudures d'angles dans le respect de la norme DIN EN 287-1:201111 (PA, PB, PC. PF et PH). - L'élève a convenablement effectué le traitement ultérieur des soudures. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours du soudage.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer des tubes en acier en appliquant une méthode thermique et mécanique.**	- L'élève veille à une détermination ou à une identification sans erreur des paramètres requis pour la production d'une courbe. - L'élève considère l'importance du traçage précis des courbes. - L'élève veille à ce que les courbes des tubes soient produites d'une manière convenable, ajustée et propre. - L'élève surveille la température de préchauffage au cours du pliage à chaud. - L'élève veille à éviter des plis, des déformations ainsi que des surcharges du matériel. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité au cours du pliage de tubes avec la plus grande rigueur.	- L'élève a déterminé des longueurs de pliage, des rayons, des largeurs de pliage ainsi que des compléments. - L'élève a tracé les tubes avant le pliage. - L'élève a convenablement produit des courbes en appliquant le pliage à chaud (méthode thermique et mécanique) sans excéder les tolérances. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours du pliage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des réductions pour des tubes en acier de manière professionnelle.**	- L'élève veille à ce que la longueur de réduction soit correcte. - L'élève veille à ce que le modèle du gabarit soit précis. - L'élève veille à ce que la compression des réductions de tubes soit convenable, sans déformation et ajustée. - L'élève considère l'importance ainsi que la précision des différentes étapes de travail au cours de la production d'une réduction de tube. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours de la réduction de tubes en acier.	- L'élève a déterminé des longueurs de réduction. - L'élève a dessiné des gabarits. - L'élève a convenablement produit des réductions en appliquant une méthode de compression. - L'élève a convenablement produit des réductions en appliquant la méthode du calage en longueur. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours des réductions.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des sorties de tubes verticales.**	- L'élève veille au traçage précis des ouvertures sur le tube principal et sur les tubes de sortie. - L'élève considère l'importance de l'ouverture intégrale de la section transversale du tube de sortie sous l'aspect du débit. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours du traitement thermique et de la production de sorties de tubes.	- L'élève a déterminé et tracé les ouvertures sur le tube principal. - L'élève a adapté et préparé les tubes de sortie. - L'élève a produit des ouvertures principales en appliquant un traitement thermique. - L'élève a raccordé les tubes principaux ainsi que les tubes de sortie de manière compétente. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours du traitement thermique et de la production de tubes de sortie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Etablissement de rapports de service (après-vente) et de maintenance (FOCSF5)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 1**

Titre du module:	**Etablissement de rapports de service (après-vente) et de maintenance**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCSF5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les différents circuits de chauffage (système fermé à deux tubes, système Tichelmann, système par gravitation, etc.) ainsi que leurs composants et il est capable de monter et de raccorder un collecteur de chauffage sous guidance, de mettre une installation de chauffage hors service et de la vider.**	- L'apprenti dispose de connaissances à propos de différents systèmes de circuits de chauffage (système par gravitation, pompe, eau chaude). - L'apprenti monte un distributeur de chauffage soudé en suivant le plan. - L'apprenti pose et raccorde une conduite de dérivation. - L'apprenti installe une conduite de ventilation. - L'apprenti met une installation de chauffage hors service et il la démonte.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer un chauffage au sol, y compris le collecteur et l'isolation, et il connaît le programme de préchauffage.**	- L'apprenti identifie l'installation technique d'un bâtiment et il en connaît les composants. - L'apprenti applique différentes techniques de pose des tuyaux pour monter un chauffage au sol. - L'apprenti met en service un chauffage au sol. - L'apprenti monte des distributeurs de chauffages au sol en saillie et encastrés. - L'apprenti connaît le protocole de mise en service d'un chauffage au sol (programme de préchauffage).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'espace requis pour les conduites dans des enceintes, il participe aux entretiens de coordination et il veille à ce que la progression du montage soit logique.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti indique des modifications dans un plan de montage au cours des travaux.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît différentes variétés de radiateurs, de convecteurs et de panneaux radiants, il est capable de les installer en suivant les indications et d'aérer un circuit de chauffage de manière compétente et il applique les mesures requises pour éviter les dégradations.**	- L'apprenti raccorde des échangeurs de chaleur par plaque des côtés primaire et secondaire avec des raccordements à l'eau chaude et à l'eau froide. - L'apprenti assemble un élément d'un radiateur à colonnes (embouts). - L'apprenti connaît le fonctionnement de plusieurs systèmes de panneaux rayonnants de plafond. - L'apprenti effectue la vidange de radiateurs ainsi que l'aération d'une chaudière. - L'apprenti installe des éléments chauffants ainsi que des convecteurs sur des consoles murales et au sol. - L'apprenti installe et/ou remplace des radiateurs à plaques. - L'apprenti installe et raccorde des convecteurs à ventilateurs.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

10 % (6 P)	**L'apprenti connaît le principe des installations solaires thermiques avec ou sans complément de chauffage et il participe à l'installation de circuits solaires avec un raccordement au chauffe-eau et à la chaudière ainsi qu'au montage et au raccordement de collecteurs solaires en tenant compte des mesures de sécurité.**	- L'apprenti installe et raccorde un réservoir d'eau chaude solaire. - L'apprenti installe et remplit une installation solaire avec et/ou sans chauffage complémentaire (collecteurs, réservoirs).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la pression ainsi que l'étanchéité d'un circuit de chauffage sous la surveillance du formateur et il connaît la pression d'essai requise.**	- L'apprenti contrôle la pression des tuyauteries. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un réseau d'eau potable à air comprimé. - L'apprenti contrôle l'étanchéité d'un circuit de chauffage à l'eau (contrôle de la pression en fonction de la tuyauterie).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants, les coulisseaux ainsi que les dispositifs de sécurité d'une installation de chauffage et il est capable de les installer.**	- L'apprenti monte et installe des régulateurs de la température de l'eau. - L'apprenti monte et/ou remplace des compteurs d'eau. - L'apprenti monte des séparateurs d'air. - L'apprenti monte des régulateurs de pression différenciée. - L'apprenti monte et/ou remplace une vanne de radiateur.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les systèmes de ventilation supérieur et inférieur d'une chaufferie et il est capable d'en évaluer la conformité sur le chantier.**	- L'apprenti assure la ventilation de la centrale de chauffage (systèmes de ventilation supérieur et inférieur).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**En fonction de sa formation scolaire, l'apprenti connaît le principe du dimensionnement des tuyauteries, il considère le schéma hydraulique de base au cours de ses travaux sur le chantier et il évite les détours ainsi que les pertes d'énergie inutiles.**	- L'apprenti détermine les pertes de pression ainsi que le débit dans un circuit de chauffage (établissement scolaire).	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Structure et fonction de systèmes de ventilation et d'installations solaires (THECS6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 2**

Titre du module:	**Structure et fonction de systèmes de ventilation et d'installations solaires**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THECS6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste - Professeur-ingénieur
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique / Installateur – chauffage
Professeur-ingénieur

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'installations servant au chauffage de l'eau avec l'énergie solaire.**	- L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de capteurs plats et de capteurs à tubes. - L'élève distingue le montage sur toiture, le montage en toiture ainsi que le montage avec un échafaudage. - L'élève connaît la prévention des accidents au cours du montage de capteurs sur des toits. - L'élève connaît les exigences spécifiques auxquelles doivent répondre les soupapes de sécurité ainsi que les vases d'expansion à membranes. - L'élève connaît la structure ainsi que les avantages de stations complètes. - L'élève comprend l'utilisation de vannes mélangeuses thermostatiques servant à la protection contre les brûlures.	- L'élève connaît les différents capteurs solaires et il les a distingués. - L'élève connaît les différentes options du montage de capteurs et il les a distinguées. - L'élève connaît les équipements de sécurité d'installations solaires ouvertes, respectivement fermées.

40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement d'installations servant au traitement de l'air ambiant.**	- L'élève connaît les différentes températures de l'air ambiant. - L'élève connaît les quatre qualités de l'air ambiant. - L'élève est capable de distinguer des installations avec et sans fonction d'aération. - L'élève connaît les six variétés d'air ainsi que leur couleur d'identification. - L'élève connaît les matériaux utilisés pour les conduites d'air. - L'élève distingue les conduites en tôle rondes et rectangulaires. - L'élève connaît les différentes pièces ajustées. - L'élève connaît l'affectation de tubes flexibles. - L'élève connaît les différents types de raccordement avec des conduites en tôle. - L'élève connaît les différentes isolations thermiques pour des conduites d'air. - L'élève connaît les différentes options de la canalisation de l'air dans des espaces et il est capable de les distinguer. - L'élève connaît la structure ainsi que la fonction de grilles d'alimentation et d'évacuation. - L'élève connaît les différentes mesures de prévention des incendies avec des installations de traitement de l'air ambiant. - L'élève connaît les différentes mesures d'isolation phonique avec des installations de traitement de l'air ambiant. - L'élève distingue les quatre types de ventilation dans des logements. - L'élève connaît les inconvénients de la ventilation libre des logements. - L'élève connaît le principe du fonctionnement ainsi que les avantages de la ventilation centralisée de logements.	- L'élève connaît le vocabulaire de base utilisé dans le contexte des installations servant au traitement de l'air ambiant. - L'élève connaît le traitement de l'air avec des installations servant au traitement de l'air ambiant. - L'élève connaît la distribution de l'air avec des installations servant au traitement de l'air ambiant. - L'élève a compris la ventilation spécifique des logements.

20 % (12 P)	**L'élève connaît les fondements des installations préservant les ressources.**	- L'élève connaît les différents composants d'une pompe à chaleur ainsi que leur mission. - L'élève connaît le fonctionnement d'une pompe à chaleur et il est capable de la représenter de manière schématique. - L'élève connaît l'affectation des différentes sources de chaleur ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients. - L'élève connaît la subdivision des pompes à chaleur en installations monovalentes et bivalentes. - L'élève comprend la cogénération ainsi que ses avantages. - L'élève connaît des centrales de cogénération à gaz et au diesel. - L'élève comprend les avantages de l'utilisation de chauffages urbains dans le contexte de la cogénération. - L'élève connaît les différents transporteurs de chaleur. - L'élève connaît les différentes tuyauteries utilisées ainsi que leur pose. - L'élève connaît les différents échangeurs de chaleur utilisés.	- L'élève connaît le fonctionnement de base ainsi que la structure de chauffages à pompes à chaleur. - L'élève connaît le fonctionnement de base d'appareils de chauffage produisant de l'électricité. - L'élève connaît la structure ainsi que le fonctionnement de chauffages urbains. - L'élève connaît la structure ainsi que le principe du fonctionnement de centrales géothermiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Transformation de tubes en acier (ATECS6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 2**

Titre du module:	**Transformation de tubes en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATECS6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Maître d'enseignement technique / Installateur chauffage sanitaire / Frigoriste
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
4	1	

Type de formateur proposé: Mâitre d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des sorties de tubes.**	- L'élève veille au traçage et au sciage précis des pièces en T. - L'élève veille au traçage précis des ouvertures sur le tube principal et de la forme du tube de sortie. - L'élève veille à la fixation et au soudage convenables des composants. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours de la production de sorties de tubes.	- L'élève a produit des pièces en T. - L'élève a produit des formes. - L'élève a produit des fixations ainsi que des soudures convenables. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours de la production de sorties de tubes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des distributeurs de circuits de chauffage avec des tubes en acier en se servant d'outils professionnels.**	- L'élève veille à la précision des subdivisions et des longueurs individuelles des sorties des distributeurs. - L'élève considère l'importance du traçage précis des distributeurs. - L'élève veille à ce que les ouvertures de tubes ainsi que les tubes de sortie soient produits d'une manière convenable, précise et propre. - L'élève considère l'utilité d'une fixation convenable. - L'élève veille à ce que la connexion soudée réponde aux exigences. - L'élève veille à ce que le distributeur soit produit en ligne droite et dans le respect des angles. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours de la production de distributeurs de circuits de chauffage.	- L'élève a déterminé les écarts sur le tube principal ainsi que les longueurs des tubes de sortie en fonction du diamètre et des soupapes à intégrer. - L'élève a tracé des ouvertures du distributeur ainsi que des sorties. - L'élève a produit des ouvertures sur le tube principal ainsi que des sorties de tubes. - L'élève a produit des fixations de manière à minimiser les risques de décalages des sorties. - L'élève a convenablement produit des soudures. - L'élève convenablement orienté des distributeurs en fonction de la connexion des tubes. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours de la production de distributeurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit les compétences acquises au cours de la transformation de tubes en acier pour obtenir une pièce de travail tubulaire combinée.**	- L'élève veille à ce que sa méthode soit planifiée de manière structurée au cours de la production de la pièce de travail. - L'élève veille à une exécution précise, aux horaires ainsi qu'à la combinaison des techniques de travail étudiées. - L'élève veille à ce que la surface soit propre et convenable au cours du montage sur une paroi d'installation. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité avec la plus grande rigueur au cours des travaux avec des tubes en acier.	- L'élève a planifié des étapes de travail servant à la production d'une pièce de travail combinée. - L'élève maîtrisait des techniques de travail et il les a correctement appliquées en les combinant. - L'environnement n'a subi ni dégradation ni souillure outre mesure. - L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité ainsi que les règles au cours de travaux avec des tubes en acier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater des erreurs de fabrication et d'évaluer le résultat de son travail.**	- L'élève veille à éviter les erreurs au cours des étapes de travail et de la fabrication. - L'élève considère la valeur, la tolérance dimensionnelle, etc. du résultat de son travail personnel.	- L'élève a constaté la majorité des erreurs au cours de la production et des étapes de travail. - L'élève a évalué la performance ainsi que le résultat du travail de manière réaliste.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Spécialisation en fonction des entreprises (FOCSF6)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Fondements de l'installation de systèmes de chauffage 2**

Titre du module:	**Spécialisation en fonction des entreprises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOCSF6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une préparation de travaux, avec une liste de matériel et une planification du montage, conformément à la mission, il consulte des documentations techniques, des fiches de produits ainsi que les consignes en matière de sécurité, il en suit les indications, il constate les erreurs qu'il a éventuellement commises, il est capable de les rectifier et il maintient l'environnement de travail en ordre de manière professionnelle.**	- L'apprenti planifie la pose de tuyauteries dans une enceinte. - L'apprenti évalue la qualité du travail effectué et il fait une proposition pour éliminer les imperfections. - L'apprenti élabore une méthode de travail logique (montage) et il effectue des travaux de montage. - L'apprenti étudie les documentations techniques avant le début du montage. - L'apprenti prépare le matériel pour l'installation à effectuer. - L'apprenti accomplit une mission en tenant compte des disponibilités. - L'apprenti explique la fonction d'une installation et des appareils. - L'apprenti prend connaissance des consignes en matière de sécurité et des fiches de produits concernant des substances, leur entreposage ainsi que leur affectation. - L'apprenti sécurise le matériel installé: il opte pour des outils manuels et il effectue la sécurisation après le montage. - L'apprenti effectue une installation complète en suivant un plan.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dimensionner les travaux effectués, de les représenter sous forme de tableau, de planifier la progression d'une tuyauterie en fonction de l'emplacement et d'indiquer des ajustements locaux dans le plan de montage.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'index du plan le plus récent. - L'apprenti dimensionne les travaux effectués. - L'apprenti effectue le dimensionnement pour préparer les travaux dans le cadre d'une mission. - L'apprenti indique les modifications dans le plan de montage au cours des travaux. - L'apprenti organise le poste de travail de manière fonctionnelle. - L'apprenti planifie le tracé des conduites ainsi que la fixation des tubes (dans le respect des normes). - L'apprenti établit un rapport des travaux (horaires, matériel requis).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les principes de la régulation d'un chauffage et il capable d'installer des capteurs de température extérieure ainsi que des thermostats ambiants, de les raccorder et de les mettre en service.**	- L'apprenti raccorde des capteurs de température extérieure et il les met en service. - L'apprenti raccorde des capteurs de température et il les met en service. - L'apprenti raccorde un thermostat ambiant et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti connaît les principales énergies renouvelables, il est capable de les décrire d'une manière simple et approximative, il connaît les exigences particulières auxquelles doit répondre le montage de panneaux solaires et il est capable d'effectuer une installation simple sous guidance.**	- L'apprenti dispose de connaissances concernant la biomasse, les pompes à chaleur, la géothermie, l'aquathermie ainsi que l'énergie solaire thermique. - L'apprenti installe des panneaux solaires et il en assure la protection (ventilation, isolation du toit). - L'apprenti applique les consignes en matière de sécurité au travail quand il travaille sur un toit.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation d'habitation, il capable d'effectuer l'installation et de régler les quantités d'air des sorties en suivant les indications et en considérant les bruits des flux d'air, il participe à la mise en service et il est capable de mesurer les quantités d'air et de documenter les valeurs.**	- L'apprenti installe les entrées ainsi que les sorties d'une grille de ventilation en tenant compte de la variété, il effectue le montage et il règle les quantités d'air. - L'apprenti dispose de connaissances concernant les bruits de flux d'air et il est capable de les éviter, de les diagnostiquer et de les rectifier. - L'apprenti installe les filtres d'un système de ventilation et il le raccorde. - L'apprenti installe et raccorde un appareil de ventilation pour le système de ventilation d'une habitation. - L'apprenti effectue un mesurage pour contrôler le volume d'air. - L'apprenti installe intégralement le système de ventilation d'une habitation et il le met en service.	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les composants essentiels d'un système de ventilation (canaux, clapets, entrées, sorties, filtres, silencieux, ventilateurs, etc.) et il connaît la différence entre un système de ventilation et un système de climatisation.**	- L'apprenti installe des clapets anti-feu. - L'apprenti installe des conduites de ventilation en tubes souples et enroulés. - L'apprenti installe et raccorde des serpentins pour des conduits d'air rectangulaires. - L'apprenti pose des tubes de ventilation à bétonner servant à la ventilation d'une habitation dans des plafonds. - L'apprenti connaît le principe de fonctionnement d'un humidificateur (appareils de traitement de l'air ambiant et systèmes de climatisation) ainsi que les exigences auxquelles il doit répondre en matière d'hygiène. - L'apprenti connaît des variétés de ventilateurs, il les installe et il les raccorde. - L'apprenti détermine le volume d'air et il dimensionne les conduits d'air (établissement scolaire).	- Le niveau atteint correspondait aux indicateurs du plan de formation.

20 % (12 P)	**L'apprenti alimente régulièrement son carnet d'apprentissage en complétant les rapports hebdomadaires de même que les rapports professionnels, de manière à ce que l'entreprise soit constamment en mesure de retracer les matières ainsi que la progression de la formation.**	- L'apprenti alimente des rapports hebdomadaires en indiquant des chantiers ainsi que des travaux effectués. - L'apprenti établit des rapports techniques en suivant les indications.	- Les rapports étaient propres et signés par l'apprenti et par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CSF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**francophone - Installateur chauffage-sanitaire**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier les composants requis en se référant au dessin technique.**	- L'élève est capable de désigner les différents composants.	- L'élève a correctement identifié l'ensemble des composants indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail pour la mission de travail de manière compétente et dans le respect des règles et des normes en vigueur en matière de sécurité au travail, de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des incidents.**	- Il n'y a pas de risque de blessure dans la zone de travail à cause d'objets dispersés. - L'élève prépare l'ensemble des outils requis pour l'accomplissement de la mission. - L'équipement de protection individuelle est conforme aux règles en vigueur.	- Le poste de travail était propre et en ordre et la sécurité des autres intervenants n'était pas compromise. - L'élève s'est procuré les matériaux, les outils, les machines ainsi que les accessoires requis. - L'équipement de protection individuelle était dans un état complet et irréprochable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le montage de composants de systèmes sanitaires et de chauffage dans le respect des règles en vigueur.**	- L'élève respecte les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève indique les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève produit l'ensemble des connexions (connexions vissées, comprimées, brasées, soudées, emboîtées, etc.) de manière compétente. - L'élève pose des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève courbe des conduites de manière compétente.	- L'élève a respecté les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève a indiqué les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève a produit l'ensemble des connexions de manière compétente. - L'élève a posé des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève a courbé des conduites de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accomplir la mission et de remettre en ordre le poste de travail ainsi que les machines et les outils utilisés.**	- L'élève quitte son poste de travail dans un état propre, une fois les travaux terminés. - L'élève respecte les délais indiqués.	- L'élève a quitté son poste de travail dans un état propre, une fois les travaux terminés. - L'élève a respecté les délais de traitement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer sa méthode en mettant à profit ses connaissances professionnelles.**	- L'élève évalue correctement le travail effectué sous les aspects de l'exécution et du résultat. - L'élève s'exprime convenablement en employant le vocabulaire professionnel.	- L'élève a expliqué sa méthode en employant le vocabulaire professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le montage de composants de systèmes sanitaires dans le respect des règles en vigueur.**	- L'élève respecte les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève indique les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève produit l'ensemble des connexions (connexions vissées, comprimées, brasées, soudées, emboîtées, etc.) de manière compétente. - L'élève pose des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève courbe les conduites de manière compétente.	- L'élève a respecté les règles de la sécurité au travail et de la protection de la santé. - L'élève a indiqué les écarts entre les axes ainsi que les positions des composants sur la paroi d'installation conformément au plan. - L'élève a produit l'ensemble des connexions de manière compétente. - L'élève a posé des conduites ainsi que des composants en fonction de la projection. - L'élève a courbé des conduites de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Visite de chantier 1 (BAUB1-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visite de chantier 2 (BAUB2-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Visite de chantier 3 (BAUB3-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visite de chantier 4 (BAUB4-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Visite de chantier 5 (BAUB5-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visite de chantier 6 (BAUB6-F)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réalisation d'un élément de construction (HEBAU)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBAU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles du dimensionnement dans la construction de bâtiments sous guidance.**	- L'élève est capable de déduire le nombre de pierres et/ou de blocs d'un plan dimensionné au huitième de mètre.	- L'élève a constaté le nombre de pierres/de blocs par couche correspondant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des options pour des appareils de maçonnerie indiqués sous guidance.**	- L'élève est capable d'esquisser les options pour des appareils de maçonnerie indiqués.	- L'élève a distingué les différentes variétés d'appareils (appareils en panneresses, en boutisses et à blocs). - L'élève a correctement constitué des options d'appareils.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des murs à simple paroi en briques synthétiques de petites ou de moyennes dimensions sous guidance, y compris les ouvertures, en suivant les indications et en tentant compte des consignes en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner les consignes en matière de sécurité importantes pour des travaux à l'atelier et de les observer. - L'élève est capable de produire des piliers, des murs droits, des angles de murs et/ou des raccordements muraux. - L'élève produit des joints répondant aux exigences. - L'élève est capable de couvrir des ouvertures. - L'élève constitue le mur de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles des travaux de maçonnerie.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipements de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a constitué la maçonnerie sans excéder les marges d'erreur indiquées (dimensions, alignements, angles, verticalité, horizontalité) et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit un mur avec un mortier appliqué à joints remplis. - L'élève a séparé les pierres en respectant les dimensions ainsi que les règles des appareils. - L'élève a couvert des ouvertures.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail.**	- L'élève maintient son poste de travail en ordre. - L'élève entrepose les matériaux de construction ainsi que les outils de manière cohérente. - L'élève manipule les outils de manière compétente.	- L'élève a maintenu son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'élève a aménagé son espace de travail. - L'élève a entretenu les outils et il les a nettoyés après la fin des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Appliquer les bases des travaux de gros-oeuvres (FORMC1)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Appliquer les bases des travaux de gros-oeuvres**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti distingue les différents outils utilisés sur le chantier et il est capable de les préparer et de s'en servir de manière compétente.**	- L'apprenti identifie et désigne les différents outils utilisés pour les travaux sur le chantier et il connaît leur affectation. - L'apprenti manipule les principaux outils d'une manière sereine et compétente. - L'apprenti écarte les outils défectueux et il applique les règles de l'entretien et de la manipulation des outils. - L'apprenti sélectionne les outils appropriés conformément aux travaux à effectuer et il les manipule sans compromettre la sécurité.	- L'apprenti connaît les installations ainsi que l'outillage requis et il les a utilisés d'une manière sereine et correcte. - L'apprenti a entretenu les outils et il a respecté les règles de sécurité élémentaires lors de la manipulation des outils. - L'apprenti a préparé les outils ainsi que les petits appareils courants pour leur utilisation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter et d'appliquer les règles de sécurité courantes sur un chantier.**	- L'apprenti est capable de désigner l'équipement de protection individuelle requis pour les travaux sur le chantier. - L'apprenti désigne les différents panneaux d'un chantier ainsi que leur signification et il identifie les sources de dangers sur un chantier. - L'apprenti applique et respecte les mesures de sécurité et de prévention (interdictions d'accès, ordre, etc.) sur un chantier. - L'apprenti prévient le chef de chantier ou ses collègues en cas de danger et il adopte une attitude responsable et sereine. (Il initie les mesures de sécurité à appliquer en cas d'accident et il attend l'arrivée des premiers secours). - L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement, en veillant à sa propre santé de même qu'à celle des autres intervenants. - L'apprenti respecte les instructions du chef de chantier ou d'ouvriers plus expérimentés.	- L'apprenti a distingué les différents équipements de protection individuelle, il les a utilisés de manière appropriée et il a travaillé en sécurité. - L'apprenti a identifié les points dangereux, il les a signalés et il a éliminé les risques sans tarder (sans compromettre sa propre sécurité). - L'apprenti a identifié les risques concernant les échafaudages, la manipulation d'appareils électriques, les travaux en altitude ainsi que les travaux dans des fouilles ou dans des tranchées et il en a tenu compte. - L'apprenti a soulevé et transporté des charges sans compromettre sa propre santé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et de mettre en ordre le chantier et d'entretenir l'équipement de manière compétente.**	- L'apprenti nettoie, range et entretient l'entrepôt de matériel. - L'apprenti identifie les déchets et il les trie de manière compétente. - L'apprenti connaît les règles du tri. - L'élève met les petits appareils sur le chantier à l'abri des conditions atmosphériques et des détériorations et il assure leur protection contre les vols. - L'apprenti respecte les recommandations de ses supérieurs.	- L'apprenti a effectué des travaux de moindre envergure (nettoyage et rangement) sur le terrain. - L'apprenti a préparé les matériaux de construction ainsi que les petits appareils courants pour leur transport et il a effectué les travaux proprement et consciencieusement. - L'apprenti a suivi les instructions du chef de chantier ou des ouvriers plus expérimentés.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de manipuler un niveau à bulles de manière compétente pour déplacer les matériaux de construction en fonction de pentes indiquées.**	- L'apprenti désigne les composants d'un niveau à bulles, il connaît son fonctionnement, il dispose les matériaux de construction dans la position indiquée avec le niveau à bulles et il prend les mesures avec un mètre à ruban ainsi qu'avec un mètre pliant. - L'apprenti respecte les instructions du chef de chantier ou d'ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a manipulé un niveau à bulles de manière compétente pour disposer des matériaux de construction dans la position indiquée. - L'apprenti a entretenu et agencé différents outils et il a effectué les travaux d'une manière soignée et consciencieuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réalisation d'enduits et revêtir un élément de construction (HEBBB)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réalisation d'enduits et revêtir un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBBB**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un enduit d'extérieur et/ou d'intérieur sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de désigner et de respecter les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève est capable de soumettre le support de l'enduit à un contrôle et de l'améliorer. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduisage manuellement. - L'élève est capable de produire la surface enduite.	- L'élève a respecté les consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement appliqué les règlements (concernant par exemple le port d'un équipement de protection ou la manipulation des outils). - L'élève a soumis le support à un contrôle et il l'a préparé. - L'élève a posé les baguettes pour enduit de manière perpendiculaire. - L'élève a appliqué l'enduit projeté. - L'élève a appliqué le mortier d'enduisage (couche inférieure) de manière compétente à la main. - L'élève a égalisé le mortier d'enduisage avec un rouleau de guidage. - L'élève a frotté le mortier d'enduisage avec un taloche. - L'élève a accompli la surface enduite (couche supérieure) en appliquant des méthodes de finition.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un revêtement mural et/ou un revêtement du sol sous guidance en appliquant la méthode de la couche mince et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève effectue le carrelage de murs et/ou de sols en appliquant la méthode de la couche mince. - L'élève se renseigne à propos de la pose du revêtement. - L'élève applique la colle de mortier, les plaques ainsi que le mastic de manière compétente en suivant les indications et les règles de travail.	- L'élève a respecté les consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement appliqué les règlements (concernant par exemple le port d'un équipement de protection ou la manipulation des outils). - L'élève a lu le plan de pose. - L'élève a mélange la colle de mortier, il l'a appliquée et il a posé les différentes plaques. - L'élève a effectué le jointoiement du carrelage avec un mastic convenable. - L'élève a posé le revêtement sans excéder les tolérances indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des chapes sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève constitue la structure du sol de manière compétente en fonction du modèle. - L'élève se renseigne à propos de l'application de la chape pour la finition de la structure du sol. - L'élève applique la structure de la chape de manière compétente en suivant les indications ainsi que les règles de travail.	- L'élève a respecté les consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement appliqué les règlements (concernant par exemple le port d'un équipement de protection ou la manipulation des outils). - L'élève a intégré les différentes couches de la structure du sol de manière compétente. - L'élève a tenu compte des joints requis. L'élève a constitué la structure du sol sans excéder les tolérances indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel (FORMC2)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORMC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des matériaux.**	- L'apprenti participe à la réception des matériaux. - L'apprenti assure le tri ainsi que l'entreposage des matériaux. - L'apprenti entrepose les matériaux de construction en tenant compte des propriétés de stockage des matériaux. - L'apprenti dispose les outils et les matériaux sur le chantier, de manière à ce que les travaux sur le chantier ne soient pas perturbés. - L'apprenti sécurise le matériel et les outils entreposés contre le vol.	- L'apprenti a réceptionné les matériaux livrés par les fournisseurs de matériaux de construction de manière règlementaire. - L'apprenti a entreposé les matériaux livrés de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de relier des barres d'armature.**	- L'apprenti relie les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti dispose les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.	- L'apprenti a relié des barres d'armature d'une manière fondamentalement compétente et il les a intégrées dans le coffrage.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de couper à longueur des barres d'armature selon des dimensions indiquées et de les attribuer sur le chantier.**	- L'apprenti coupe à longueur les barres d'armature en suivant le plan d'armature avec précision. - L'apprenti signale les barres d'armature coupées à longueur avec des marques de position.	- L'apprenti a coupé à longueur et disposé des barres d'armature droites conformément aux dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le sol du coffrage.**	- L'apprenti enlève à nouveau les souillures et les résidus après les travaux d'armature.	- L'apprenti a nettoyé et préparé le sol du coffrage pour les travaux de bétonnage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le support des éléments de coffrage de manière compétente.**	- L'apprenti assemble l'enveloppe de manière compétente. - L'apprenti assemble les stabilisateurs de manière compétente. - L'apprenti assemble les composants des supports de manière compétente.	- L'apprenti a monté la partie essentielle d'une rangée de barres de manière compétente. - L'apprenti a assemblé la partie essentielle d'un coffrage traditionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.**	- L'apprenti contrôle l'applicabilité du béton et il l'applique de manière compétente à la main. - L'apprenti assure l'étanchéisation et le lissage du béton. - L'apprenti assure le traitement ultérieur du béton.	- L'apprenti a assuré la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser un élément en béton armé (HESTB)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 3**

Titre du module:	**Réaliser un élément en béton armé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HESTB**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différentes propriétés des bois de coffrage sous guidance.**	- L'élève connaît les variétés de bois les plus importantes pour des structures en bois. - L'élève connaît les différentes formes de commerce du bois. - L'élève connaît les désignations des outils servant au travail du bois.	- L'élève a identifié des conifères ainsi que des arbres feuillus européens. - L'élève a distingué du bois rond, du bois de sciage ainsi que du bois lamellé-collé de construction. - L'élève a désigné les outils correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coffrages en bois sous guidance en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de produire des éléments de coffrage pour un linteau en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève utilise les différents outils servant à la transformation du bois. - L'élève est capable de découper des bois de coffrage en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève respecte les dimensions indiquées. - L'élève détermine la position appropriée des bois de coffrage et il les assemble de manière compétente pour constituer un élément de coffrage. - L'élève assemble les éléments de coffrage de manière compétente. - L'élève décompose le coffrage de manière compétente et il sépare les différents matériaux.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève s'est servi des outils appropriés de manière compétente. - L'élève a sécurisé son environnement de travail et il a observé les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit les dimensions indiquées. - L'élève a produit la solidité des liaisons. - L'élève a découpé les bois de coffrage à la main en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a produit les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé les éléments de coffrage en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier la résistance aux charges d'un linteau en béton armé sous guidance.**	- L'élève explique les différentes forces qui s'exercent sur un linteau. - L'élève attribue l'armature en fonction des forces qui se s'exercent. - L'élève connaît les désignations des outils servant au façonnage de l'armature.	- L'élève a décrit les forces qui s'exercent sur un linteau en béton armé. - L'élève a appliqué les barres en acier appropriées dans le linteau en béton armé. - L'élève a désigné les outils correspondants.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des armatures sous guidance en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de produire des cages d'armature pour un linteau en béton armé et/ou pour un pilier en béton armé et/ou pour une fondation en suivant les indications. - L'élève utilise les différents outils servant au façonnage des barres en acier. - L'élève est capable de découper des barres en acier en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève respecte les dimensions indiquées. - L'élève détermine la position appropriée des barres en acier et il les assemble de manière compétente pour constituer une cage d'armature. - L'élève est capable d'assembler des barres en acier de manière compétente en observant les consignes en matière de sécurité. - L'élève décompose la cage d'armature de manière compétente et il sépare les différents matériaux.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève s'est servi des outils appropriés de manière compétente. - L'élève a sécurisé son environnement de travail et il a observé les consignes en matière de sécurité. - L'élève a découpé les barres d'acier en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a assemblé les barres d'acier en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire un béton ordinaire sous guidance en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de produire un béton normal. - L'élève est capable de couler du béton frais.	- L'élève a mélangé des granulats, des liants et de l'eau pour produire un béton normal à la main. - L'élève a coulé le béton frais, il l'a compacté, il l'a égalisé et il a assuré le traitement ultérieur. - L'élève s'est appliqué à éviter la ségrégation du béton au cours du compactage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des travaux de gros-oeuvres dans un environnement professionnel (FORMC3)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 3**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de gros-oeuvres dans un environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances en matière de respect de l'environnement.**	- L'apprenti connaît les matériaux de construction ainsi que les accessoires requis sur le plan professionnel de même que leur affectation, il trie les déchets et il les met au rebut de manière règlementaire.	- L'apprenti a manipulé les déchets de manière responsable et il les a mis au rebut de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux préparatoires de construction.**	- L'apprenti respecte le plan de chantier (par exemple la position correcte des conteneurs, etc.). - L'apprenti organise sereinement les étapes de travail, notamment le montage et le démontage des échafaudages à chevalet, des échafaudages de travail, des échaudages de protection et des échafaudages de façade. - L'apprenti respecte la signalisation. - Le matériel et l'outillage sont disponibles et sécurisés sur le chantier, de manière à ce que les travaux de construction puissent avancer sans perte de temps.	- L'apprenti a préparé les travaux de construction dans une large mesure, de manière à permettre leur progression sans perte de temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser un chantier.**	- L'apprenti applique les règles de sécurité habituelles sur le chantier et il contribue activement à la prévention des accidents.	- L'apprenti a généralement apprécié les risques et il a sécurisé le chantier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler de petits appareils et de petites machines pour les constructions en maçonnerie et en béton.**	- L'apprenti entrepose, entretient et nettoie les petits appareils et les petites machines. - L'apprenti manipule et affecte les appareils d'une manière appropriée.	- L'apprenti a généralement manipulé les outils, les appareils et les machines de construction d'une manière cohérente, sereine, économique et compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.**	- L'apprenti examine l'infrastructure. - L'apprenti applique un crépi projeté recouvrant intégralement la surface ou un pont d'adhérence. - L'apprenti pose des supports de crépi (par exemple du fil d'argile ou du métal déployé à nervures). - L'apprenti applique un sous-enduit avec une armature de crépissage. - L'apprenti applique un enduit de finition (crépi plastique, crépi au grattoir, etc.) et il assure la parure (techniques d'application). - L'apprenti suit les indications concernant l'affectation des crépis.	- L'apprenti a réalisé un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie monocouche.**	- L'apprenti déplace des angles de manière compétente (24, 30 ou 365 cm), il pose la ficelle (ou la règle) et il pose la première rangée de manière appropriée. - L'apprenti déplace les extrémités, les croisements, les enveloppes et les angles de murs de manière coordonnée sous forme d'appareils.	- L'apprenti a réalisé une maçonnerie monocouche.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser un mur à double paroi et un pavage (HEZWP)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 4**

Titre du module:	**Réaliser un mur à double paroi et un pavage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEZWP**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différentes propriétés de murs à doubles parois sous guidance.**	- L'élève décrit les exigences générales auxquelles doivent répondre des murs extérieurs. - L'élève est capable de désigner les règles générales à respecter au cours de la construction de murs extérieurs à doubles parois. - L'élève distingue les variétés de murs extérieurs à doubles parois.	- L'élève a désigné des exigences concernant la protection contre les intempéries, la protection thermique, la protection phonique ainsi que la résistance aux charges. - L'élève a expliqué la structure de murs à deux parois. - L'élève a distingué des murs à doubles parois avec une lame d'air, une isolation thermique, un noyau isolant et un enduit.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de construire des murs à doubles parois en pierres normalisées de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille avec des ouvertures sous guidance en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur de manière compétente en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de maçonnerie.	- L'élève a observé les consignes essentielles en matière de sécurité en vigueur à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipement de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit une maçonnerie sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil métallique de manière compétente. - L'élève a effectué le jointoiement de la maçonnerie de parement de manière compétente et il l'a maintenue dans un état propre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différentes propriétés de pierres normalisées sous guidance.**	- L'élève décrit le façonnage de pavés en béton. - L'élève décrit la pose de bordures.	- L'élève a désigné les variétés de pavés en béton. - L'élève a désigné la pose de bordures et d'éléments de bordures.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire les appareils pour des pavages indiqués sous guidance.**	- L'élève est capable d'esquisser les appareils de pavages indiqués. - L'élève esquisse une délimitation pour des éléments de bordures.	- L'élève a correctement appliqué des appareils réguliers. - L'élève a esquissé des éléments de bordures de manière cohérente et il les a présentées d'une manière fondamentalement correcte.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des surfaces pavées sous guidance en observant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos du pavage à poser. - L'élève opte pour du matériel de construction et pour des outils en suivant les indications. - L'élève pose le pavage en suivant les indications ainsi que les règles de travail au cours des travaux de pose de manière compétente. - L'élève documente l'ensemble des étapes de travail servant à la pose d'un pavage.	- L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit un pavage sans excéder les tolérances indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a noté les étapes de travail essentielles au cours de la pose d'un pavage ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité sous forme de rapport. - L'élève a noté le matériel ainsi que les outils convenables.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réaliser des travaux de génie civil dans un environnement professionnel (FORMC4)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 4**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de génie civil dans un environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti respecte les règles pour la production de maçonneries bicouches.**	- L'apprenti aménage son poste de travail, il en assure l'entretien ainsi que la mise en ordre et il tient compte des aspects ergonomiques. - L'apprenti contrôle la solidité des installations. - L'apprenti intègre des joints de dilatation, le cas échéant. - L'apprenti intègre les ancrages en fil métallique. - L'apprenti organise les orifices d'aération et de drainage. - L'apprenti réalise des appareils pour la pré-maçonnerie.	- L'apprenti a généralement respecté les règles en vigueur pour la production de maçonneries bicouches.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer une mesure de protection sonore.**	- L'apprenti sélectionne les matériaux isolants requis et il les intègre de manière compétente. - L'apprenti est capable de distinguer différents matériaux isolants et de les utiliser de la manière indiquée.	- L'apprenti a réalisé les parties essentielles de l'isolation phonique de plafonds massifs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire une construction avec chape isolante.**	- L'apprenti maîtrise la suite des travaux pour produire une chape flottante (réglages de la hauteur, des joints de dilatation et des extrémités murales, production de la chape et traitement ultérieur).	- L'apprenti a produit une construction avec chape d'une manière compétente dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Construire un escalier droit et un arc (HTRBO)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 5**

Titre du module:	**Construire un escalier droit et un arc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HTRBO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différentes formes d'escaliers ainsi que différentes variétés de voûtes sous guidance.**	- L'élève est capable de décrire différentes formes d'escaliers en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève représente graphiquement des escaliers. - L'élève est capable de décrire différentes variétés de voûtes en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève représente graphiquement des variétés de voûtes.	- L'élève a distingué les différentes formes d'escaliers. - L'élève a produit des esquisses d'escaliers fondamentalement propres et précises. - L'élève a distingué des variétés de voûtes. - L'élève a produit des esquisses de voûtes fondamentalement propres et précises.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le coffrage d'un escalier droit sous guidance.**	- L'élève est capable de tracer des marches d'escaliers au sol et sur le mur. - L'élève est capable de produire les éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève a tracé les marches avec précision. - L'élève a découpé les différents éléments du coffrage et il les a intégrés d'une manière généralement stable et sûre. - L'élève a appliqué les mesures de rigueur en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des outils et des machines.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le coffrage d'une voûte sous guidance.**	- L'élève est capable de tracer des voûtes provisoires et de produire les différents éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève relie le coffrage de manière compétente. - L'élève dessine la position des pierres sur le coffrage. - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève a tenu compte de l'envergure de la voûte. - L'élève a découpé les éléments du coffrage avec précision et il les a intégrés d'une manière généralement stable et sûre. - L'élève a indiqué la position exacte des différentes pierres sur le disque de courbure en se servant d'un compas. - L'élève a appliqué les mesures de rigueur en matière de prévention des accidents au cours de la manipulation des outils et des machines.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une voûte avec des pierres artificielles sous guidance.**	- L'élève est capable de traiter les pierres de manière compétente. - L'élève pose les pierres proprement sur le lit de mortier. - L'élève observe les règles de pose.	- L'élève a correctement posé les pierres en fonction de l'épaisseur de la voûte. - L'élève a décalé les pierres simultanément des deux supports. - L'élève a posé et traité les pierres sans produire de tache. - L'élève a tenu compte de l'épaisseur des joints et des axes des pierres.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Organisme de formation (FORMC5)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 5**

Titre du module:	**Organisme de formation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer au coffrage d'un escalier de manière compétente, de monter l'armature et de la bétonner.**	- L'apprenti respecte les règles concernant les escaliers (régularité des marches). - L'apprenti indique les marches d'escalier (sur le sol et sur la paroi). - L'apprenti réalise les éléments de coffrage (entre autres le soutènement, le raidissement, l'enveloppe ainsi que le marquage sur le limon) de manière compétente. - L'apprenti respecte les fondements de l'armature et il réalise l'armature. - L'apprenti intègre le béton de manière compétente et il en assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a globalement réalisé le traçage d'un escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti a réalisé et intégré le coffrage de l'escalier ainsi que l'armature de manière compétente. - L'apprenti a intégré le béton et il en a assuré le traitement ultérieur de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une voûte de manière compétente.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dessine la voûte (arc plein cintre, cintre segmenté ou arc brisé) de manière compétente. - L'apprenti réalise et assemble les différents éléments de coffrage éventuellement requis de manière compétente. - L'apprenti respecte les règles du cintrage (épaisseur des joints, point culminant, retombée, fuseau, hauteur de la flèche).	- L'apprenti a réalisé une voûte d'une manière fondamentalement compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation de sous-fondations.**	- L'apprenti respecte les règles concernant la réalisation de sous-fondations. - L'apprenti respecte les règles indiquées en matière de sécurité.	- L'apprenti a contribué à la réalisation de sous-fondations.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude consciencieuse et il tient compte des consignes en matière de sécurité sur le chantier.**	- L'apprenti connaît les règles de sécurité et il les applique. - L'apprenti subdivise le poste de travail (le chantier) en fonction des mesures de sécurité et il tient compte de la sécurité au travail au cours des travaux.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité sur le chantier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Construire des éléments de construction particuliers et de la maçonnerie en pierre naturelle (PLBNA)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 6**

Titre du module:	**Construire des éléments de construction particuliers et de la maçonnerie en pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PLBNA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier différentes propriétés de pierres naturelles sous guidance.**	- L'élève est capable de distinguer différentes pierres naturelles. - L'élève identifie différentes propriétés de pierres naturelles.	- L'élève a désigné la différence entre des roches magmatiques, sédimentaires et métamorphiques.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire une maçonnerie en pierres naturelles sous guidance.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété des parois du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction appropriée en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications et en respectant les règles du travail de maçonnerie de manière compétente.	- L'élève a observé les consignes essentielles de l'atelier en matière de sécurité. - L'élève a généralement respecté le règlement (par exemple en matière de tenue de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pierres de construction appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix. (L'explication correcte du choix est prépondérante.) - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreurs indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil de manière compétente. - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des piliers sous guidance.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété des parois du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction appropriée en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications et en respectant les règles du travail de maçonnerie de manière compétente.	- L'élève a observé les consignes essentielles de l'atelier en matière de sécurité. - L'élève a généralement respecté le règlement (par exemple en matière de tenue de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pierres de maçonnerie appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix. (L'explication correcte du choix est prépondérante.) - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreurs indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil de manière compétente. - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des coins de murs en angles obliques sous guidance.**	- L'élève est capable de désigner et d'observer les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève se renseigne à propos de la variété des parois du mur à construire et il est capable d'opter pour une pierre de construction appropriée en fonction de ses propriétés et d'expliquer son choix sous l'aspect technique. - L'élève opte pour le matériel de construction et pour les outils en suivant les indications. - L'élève construit le mur en suivant les indications et en respectant les règles du travail de maçonnerie de manière compétente.	- L'élève a observé les consignes essentielles de l'atelier en matière de sécurité. - L'élève a généralement respecté le règlement (par exemple en matière de tenue de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a opté pour des pierres de maçonnerie appropriées et il a avancé des arguments pour expliquer son choix. (L'explication correcte du choix est prépondérante.) - L'élève a opté pour des matériaux de construction, il les a soumis à des contrôles et il les a entreposés. - L'élève a produit sa maçonnerie sans excéder les marges d'erreurs indiquées et il a observé les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit des joints de dilatation ainsi que des ancrages en fil de manière compétente. - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève connaît la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Organisme de formation (FORMC6)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Maçon**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 6**

Titre du module:	**Organisme de formation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des piliers de manière compétente.**	- L'apprenti trace la position du pilier de manière compétente sur la surface. - L'apprenti pose les première et deuxième couches avec soin et précision. - L'apprenti réalise les joints de manière régulière. - L'apprenti réalise les couches et les hauteurs suivantes en respectant le plan. - L'apprenti tient compte de la verticalité, de l'horizontalité et de l'alignement (pas plus de 2 millimètres d'écart par mètre de dénivelé).	- L'apprenti a réalisé un pilier de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des remplissages d'une structure squelettique de manière compétente.**	- L'apprenti effectue les remplissages de colombages et de structures squelettiques de manière compétente. - L'apprenti intègre les couches intermédiaires, les joints de dilation ainsi que les joints d'égalisation.	- L'apprenti a effectué un remplissage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie en pierre naturelle.**	- L'apprenti tient compte des règles concernant la maçonnerie en pierre naturelle. - L'apprenti réalise le mortier ainsi que les joints de manière compétente. - L'apprenti applique l'appareil de pierres naturelles pour la maçonnerie en question de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'une maçonnerie en pierre naturelle.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des composants particuliers.**	- L'apprenti tient compte de tous les composants de l'élément de construction (par exemple pour une cheminée, avec entre autres les fondations, le foyer, le conduit et la tête). - L'apprenti respecte et applique les règles de construction. - L'apprenti intègre les mesures de protection thermique, de protection phonique et de protection anti-incendie de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels des composants particuliers.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de construire un mur isolé.**	- L'apprenti connaît et applique les exigences concernant les murs isolés. - L'apprenti respecte les règles concernant la construction de murs isolés (entre autres la couverture, les couches d'isolation, les joints de dilation, les fondations, la résistance au gel).	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'un mur isolé.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Maçon**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Festgelegte Evaluierungsmethoden:
Praktische Arbeitsaufgabe mit abschliessendem Fachgespräch. Bewertung der praktischen Aufgabe gemäß Musterlösung bzw. Bewertungsbogen.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail, d'opter pour le matériel requis et de l'entreposer et il sécurise son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité requises pour un chantier simple. - L'élève aménage le chantier de manière ergonomique.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité requises, de manière à ne compromettre la sécurité de personne. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes des matériaux et des outils et il les a entreposés en conséquence.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des maçonneries en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille pour un projet indiqué.**	- L'élève est capable de produire un composant simple en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille de manière compétente en tenant compte des dimensions et des tolérances. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les met à profit. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a produit la maçonnerie et il a mélangé le mortier de manière compétente. - L'élève a respecté les dimensions, les hauteurs, les aplombs, les angles ainsi que les alignements. - L'élève a utilisé et nettoyé les outils spécifiques de manière compétente. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a posé les assises de la maçonnerie conformément au plan. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un coffrage en bois avec l'armature correspondante et/ou un composant en pierres de construction (pilier, couverture, voûte, etc.) de manière traditionnelle.**	- L'élève produit un coffrage en bois en respectant les dimensions. - L'élève produit un élément d'armature en suivant les indications. - L'élève est capable de produire un composant conceptuel dans le respect des dimensions. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - L'élève suit le plan d'exécution. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a façonné le bois de construction et il l'a assemblé de manière compétente à la main. - L'élève a découpé et cintré les barres d'acier à la main. - L'élève a assemblé l'acier d'armature de manière compétente et il l'a solidement raccordé. - L'élève a produit les traçages requis ainsi que les mortiers correspondants et il a posé les différents matériaux de manière compétente. - L'élève a respecté les dimensions, les hauteurs, les aplombs ainsi que les alignements. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a manipulé les outils correspondants avec précaution. - L'élève a produit le composant en suivant le plan d'exécution. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux de second-œuvre (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève est capable d'effectuer différents travaux de second-œuvre d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des dimensions. - L'élève suit les procédés de traitement des matériaux de construction.	- L'élève a préparé le support et il a établi les étapes de travail en fonction des matériaux utilisés. - L'élève a produit le mortier d'enduit conformément au rapport de mélange avec une consistance convenable. - L'élève a convenablement structuré les couches de la chape. - L'élève a appliqué et traité le mortier d'enduit (par exemple gobetis, corps d'enduit ou finition) de manière compétente. - L'élève a traité la surface enduite avec les outils correspondants. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comparer le résultat qu'il a obtenu et les indications.**	- L'élève identifie des critères de qualité dans l'énoncé/dans la commande. - L'élève évalue la qualité du travail en se référant à des critères.	- L'élève a soumis le résultat de son travail à un contrôle et il l'a comparé aux indications de la mission. - L'élève connaît les critères d'évaluation les plus importants et il les a appliqués. - L'élève s'est correctement servi des instruments de mesure. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a décrit le résultat du travail oralement ou par écrit en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten (z.B. Argumente zum Thema Arbeitskonflikt formulieren) - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Tutorat 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques - Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Hauswirtschaftslehrer, Schneider ,Koch

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer un sujet et de rechercher des informations de manière ciblée.**	- L'élève détermine un sujet et il recherche des informations.	- Les informations étaient convenables dans une large mesure et les sources étaient fiables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter un bref exposé consacré à un sujet.**	- L'élève structure les informations. - L'élève présente les informations dans le cadre d'un exposé.	- L'exposé était compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour la formation et il participe aux cours.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a manifesté de l'intérêt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Tutorat 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques - Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener une réflexion à propos du métier d'aide-ménagère.**	- L'élève est capable d'évoquer les origines du métier.	- Les informations étaient correctes dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter un bref exposé consacré au métier d'aide-ménagère.**	- L'élève structure les informations. - L'élève présente les informations dans le cadre d'un exposé.	- L'exposé était compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour la formation et il participe aux cours.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a manifesté de l'intérêt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Tutorat 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un projet en groupe.**	- L'élève fait des propositions et il participe aux discussions. - Un plan de travail est établi en groupe et les coûts sont déterminés.	- La planification était majoritairement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet en groupe.**	- L'élève accomplit les différentes étapes de la planification. - L'élève travaille d'une manière propre et précise.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes. - Le produit était utilisable dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'engager au sein d'une équipe.**	- L'élève discute avec empathie et il accepte les opinions d'autres intervenants.	- L'élève a travaillé au sein du groupe dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des additions ainsi que des soustractions simples du domaine d'activité d'une aide-ménagère.**	- L'élève alimente un livre de comptes: - indications des dépenses et des recettes, - méthodes de calcul, - résultats des calculs.	- Les calculs étaient en majorité corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des multiplications ainsi que des divisions simples du domaine d'activité d'une aide-ménagère.**	- L'élève détermine les portions de différentes recettes.	- Les calculs étaient en majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de pourcentages simples du domaine d'activité d'une aide-ménagère.**	- L'élève détermine des rabais: - compréhension, - méthodes de calcul, - résultats des calculs.	- Les calculs étaient en majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Communiquer avec le client (COMCL)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Communiquer avec le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMCL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Communication
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos des habitudes et des souhaits du client ainsi qu'à propos des circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation de manière autonome et de faire preuve de compréhension à l'égard des souhaits du client.**	- L'élève décrit la situation du client.	- L'élève a désigné les aspects essentiels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assumer intégralement ou partiellement des tâches de la vie quotidienne au service du client, à domicile de même qu'à l'extérieur, en se référant aux restrictions de mobilité provoquées par une malade et des habitudes du client et en tenant compte de l'évolution de l'état de santé du client, de l'évolution des circonstances et des habitudes du client.** **L'élève est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation et de transmettre des informations d'une manière compréhensible et pertinente au client ou à un autre intervenant, soit au téléphone, soit en personne, en faisant preuve de respect et en adoptant une attitude attentive à l'égard de son interlocuteur.**	- L'élève mène un entretien téléphonique en tenant compte des règles générales. - L'élève échange des informations. - L'élève est capable de désigner les règles de sécurité à observer au moment de l'accueil à la porte d'entrée.	- L'élève a respecté les règles essentielles. - L'élève a identifié les déclarations claires. - L'élève a transmis les informations essentielles. - L'élève a correctement décrit la majorité des règles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'apprécier la situation du client et de le conseiller, en signalant poliment des imperfections éventuelles et en manifestant une attitude professionnelle.**	- L'élève décrit une apparence et une attitude convenables. - L'élève applique les règles générales de la politesse au sein de la communauté scolaire.	- La description était adaptée dans une large mesure. - L'élève s'est appliqué à respecter les règles de la politesse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparer un petit déjeuner léger (PETDE)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Préparer un petit déjeuner léger**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PETDE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Koch, Hasuwirtschaftslehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la suite des étapes de son travail.**	- L'élève établit un plan des étapes de travail.	- Le plan des étapes de travail était correct dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents instruments ainsi que les différents appareils ménagers, d'en vérifier le fonctionnement, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève désigne la différence entre plusieurs méthodes de transmission de la chaleur. - L'élève se sert du grille-pain, de la machine à café, de la cuisinière, de la plaque chauffante et du lave-vaisselle. - L'élève désigne des mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne des risques pour la sécurité lors de la manipulation des appareils. - L'élève applique des techniques de la manutention.	- L'élève a correctement désigné la majorité des différences. - L'élève s'est servi d'un appareil ménager en observant les aspects essentiels du mode d'emploi. - L'élève s'est efforcé à appliquer une technique de manutention.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit de nettoyage approprié pour faire une vaisselle à la main de manière autonome en veillant à la protection de sa propre santé.**	- L'élève fait une vaisselle à la main. - L'élève travaille de manière responsable.	- La vaisselle était propre. - L'élève a respecté les règles de sécurité. - L'élève a manifesté une attitude responsable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un petit déjeuner léger en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un petit déjeuner léger. - L'élève applique les règles d'hygiène et de sécurité. - L'élève apprécie l'état des aliments disponibles.	- L'élève a préparé le petit déjeuner d'une manière généralement compétente. - L'élève a appliqué les règles essentielles en matière d'hygiène et de sécurité. - L'élève a désigné les risques pour la santé. - L'élève a détecté les altérations manifestes des aliments.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Faire la lessive (FALES)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Faire la lessive**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FALES**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Fachkraft im Textilbereich, Schneiderin, Haushaltslehrerin

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement du lave-linge et de la machine à coudre, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève opte pour le programme de lessive approprié. - L'élève explique la fonction des programmes de lessive. - L'élève est capable de désigner les composants du lave-linge et d'en expliquer la fonction. - L'élève applique les règles de sécurité lors de la manipulation de la machine à coudre. - L'élève prépare la machine à coudre en vue de son utilisation.	- L'élève a correctement expliqué les quatre programmes les plus utilisés. - L'élève a expliqué les composants d'une manière fondamentalement correcte. - La sécurité de l'élève était assurée. - La machine était en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier le degré de souillure du linge et d'opter pour un produit de lessive et pour un programme du lave-linge appropriés.**	- L'élève trie le linge. - L'élève désigne les endroits souillés ainsi que les causes des souillures. - L'élève désigne des produits ainsi que des méthodes de nettoyage appropriés.	- L'élève a correctement apprécié sept vêtements sur dix en se référant aux symboles d'entretien. - La majorité des réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maintenir les vêtements en état en effectuant des travaux de couture simple dans le respect des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève coud différents types de boutons. - L'élève est capable de produire différents types de coutures.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux de couture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des informations concrètes dans les modes d'emploi du lave-linge et de la machine à coudre.**	- L'élève désigne les informations recherchées.	- L'élève a identifié les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparer des mets à base d'oeufs (METOE)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Préparer des mets à base d'oeufs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**METOE**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Koch, Hauswirtschaftslehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'indiquer les fruits et légumes cultivés à l'échelle régionale et disponibles en fonction des saisons dans un calendrier annuel.**	- L'élève établit un calendrier annuel. - L'élève est capable d'expliquer la signification d'une alimentation régionale et saisonnière. - L'élève est capable d'identifier des fruits et légumes régionaux.	- Le calendrier annuel était correct dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - L'élève a correctement identifié la majorité des fruits et des légumes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode et pour des produits de nettoyage appropriés pour nettoyer les ustensiles de cuisine en tenant compte du mode d'emploi sans compromettre sa propre sécurité.**	- L'élève désigne les différents types d'ustensiles de cuisine et il désigne la méthode de nettoyage appropriée.	- L'élève a désigné la méthode de nettoyage indiquée d'une manière correcte dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un petit-déjeuner sain ou un dîner léger.** **L'élève est capable d'apprécier l'état des aliments et de préparer un plat à base d'œufs en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un plat à base d'œufs en appliquant différentes méthodes de cuisson et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève est capable de préparer et de décorer des plats. - L'élève explique l'importance des aliments pour la santé. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat à base d'œufs était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre une recette, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève applique des recettes simples. - L'élève convertit les unités de mesure de volumes, de poids et de quantités.	- L'élève a compris la recette dans une large mesure. - La majorité des conversions étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Base de l'hygiène professionnelle (BAHYP)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Base de l'hygiène professionnelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAHYP**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos de l'état initial d'une salle par des observations.**	- L'élève désigne des souillures visibles.	- L'élève a constaté la majorité des souillures visibles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail écrit à la main pour un nettoyage à vue et pour un nettoyage d'entretien.**	- L'élève établit un plan de travail par écrit. - L'élève est capable de se poser les questions suivantes concernant le plan de travail: quand?, où?, comment?, avec quoi? et dans quelles circonstances?	- Le plan de travail était complet dans une large mesure. - La suite des étapes de travail était structurée d'une manière logique dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer différents produits de nettoyage ainsi que différents appareils de travail pour effectuer un nettoyage à vue et un nettoyage d'entretien sous guidance en tenant compte du mode d'emploi sans compromettre sa propre sécurité.**	- L'élève attribue des produits de nettoyage ainsi que des instruments de travail à une méthode de nettoyage. - L'élève explique l'utilisation des produits de nettoyage et des appareils de travail.	- Les attributions étaient en majorité correctes. - Les explications étaient en majorité correctes. - La sécurité n'était pas compromise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement de l'aspirateur et du nettoyeur à vapeur, de s'en servir de manière autonome en suivant les indications du mode d'emploi, de les nettoyer et d'en assurer l'entretien en observant les règles de sécurité générales et spécifiques.**	- L'élève se sert de l'aspirateur. - L'élève désigne des mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne des risques pour la sécurité au cours de la manipulation des appareils.	- L'élève s'est servi de l'aspirateur et du nettoyeur à vapeur de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre le mode d'emploi de produits de nettoyage et d'en suivre les indications.**	- L'élève désigne les exigences auxquelles doivent répondre des produits de traitement. - L'élève connaît les domaines d'affectation des produits de nettoyage. - L'élève connaît les composants, les systèmes de dosage ainsi que les substances dangereuses de produits de nettoyage. - L'élève lit attentivement les informations concernant les produits ainsi que les indications de dosage.	- L'élève s'est correctement servi des produits de nettoyage. - L'élève a correctement suivi les informations concernant les produits ainsi que les indications de dosage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de compléter ses documents de cours et de les classer de manière systématique.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule soigneusement ses documents de travail. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour les documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet de travail était dans un état soigné dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des travaux à domicile simples 1 (FORMN1)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN1**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation sous guidance et de tenir compte des souhaits du client.**	- L'élève décrit le système d'observation de l'institution. - L'élève décrit le système des repas sur roues. - L'élève décrit les habitudes des clients. - L'élève désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	- La description était globalement correcte sous l'aspect du contenu. - L'élève a décrit les habitudes d'une manière généralement correcte et complète. - L'élève a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail pour son activité en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'élève établit un plan de travail pour une activité en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'élève tient compte des indications du supérieur et du client. - L'élève tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a tenu compte des indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'élève étaient conformes à son domaine de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de vérifier la fonction des appareils ou des instruments utilisés en fonction des indications du mode l'emploi, de s'en servir de manière autonome, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève décrit le fonctionnement. - L'élève se sert de l'appareil en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'élève assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'instrument.	- L'élève a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ou l'instrument était propre dans une large mesure. - L'élève a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de nettoyage indiquée sous guidance en se servant du matériel indiqué et en tenant compte du mode d'emploi, de la protection de sa propre santé, des habitudes et des souhaits du client.**	- L'élève accomplit les missions de travail suivantes: - le nettoyage à vue d'un salon, - le nettoyage d'une salle de bains, - le lavage de vêtements, - le contrôle des aliments dans le réfrigérateur, - les conditions d'entreposage, - la durée de conservation. - L'élève tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications du supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'élève a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués. - L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisait preuve d'une attitude sociale appropriée.**	- L'élève transmet des informations. - L'élève fait preuve de la courtoisie de rigueur. - L'élève respecte les mesures d'hygiène personnelle ainsi que les mesures de sécurité.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient compréhensibles. - L'élève a respecté la majorité des règles de la politesse. - La sécurité et l'hygiène étaient assurées dans une large mesure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail consciencieusement sous guidance, conformément aux indications.**	- L'élève documente ses activités.	- L'élève a documenté les activités d'une manière complète et correcte dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Sécher et repasser le linge (SERAP)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Sécher et repasser le linge**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SERAP**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement du sèche-linge et du fer à repasser, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir.**	- L'élève opte pour un programme de séchage et pour un programme de repassage appropriés. - L'élève explique les fonctions des programmes de séchage et de repassage. - L'élève est capable de désigner les composants du sèche-linge et du fer à repasser et d'en expliquer les fonctions.	- L'élève a correctement expliqué les programmes les plus utilisés. - L'élève a expliqué des composants des différents appareils d'une manière fondamentalement correcte en se référant au mode d'emploi.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état des vêtements, de distinguer des méthodes d'entretien adaptées au matériel, de repasser les vêtements de manière autonome, de les maintenir en état et de les entreposer en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne les signes d'usure, les travaux de couture requis ainsi que les souillures. - L'élève repasse des textiles différents. - L'élève suit les indications des fabricants. - L'élève coud un ourlet à la main. - L'élève applique les règles de sécurité.	- L'élève a désigné l'état d'une manière quasiment correcte. - L'élève a accompli la majorité des travaux de manière compétente. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter des informations concrètes dans les modes d'emploi du sèche-linge et du fer à repasser.**	- L'élève désigne les informations recherchées.	- L'élève a identifié les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Préparer un potage (SOUPE)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Préparer un potage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOUPE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de planifier la préparation d'un plat en considérant plusieurs facteurs.**	- L'élève opte pour les ingrédients adaptés à la recette. - L'élève est capable d'appliquer le calendrier saisonnier. - L'élève observe les dates de péremption ainsi que les températures de stockage. - L'élève apprécie l'état des provisions requises. - L'élève est capable de convertir les quantités de base.	- Les ingrédients étaient conformes à la recette. - L'élève a tenu compte du calendrier saisonnier dans une large mesure. - L'élève a correctement stocké les provisions. - L'élève a constaté des modifications apparentes des aliments. - L'élève a correctement effectué la majorité des calculs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement de l'appareil de cuisine universel, du mixeur et du hachoir, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode l'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève se sert de l'appareil de cuisine. - L'élève désigne les mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne les risques pour la sécurité lors de la manipulation des appareils. - L'élève applique des techniques de manutention.	- L'élève a correctement désigné la majorité des différences entre les appareils de cuisine. - L'élève s'est servi d'un appareil ménager en tenant compte des aspects essentiels du mode d'emploi. - L'élève s'est efforcé à appliquer une technique de manutention.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un petit-déjeuner ou un dîner léger ainsi que des potages en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un potage en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève est capable de préparer et de décorer des plats. - L'élève explique l'importance des aliments pour la santé. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre une recette, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève constitue un livre de recettes.	- Il était possible d'appliquer la recette. - L'élève a constitué le livre de recettes d'une manière globalement propre et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Nettoyage quotidien du salon (SALON)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** ☒ CCP ☐ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Nettoyage quotidien du salon**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SALON**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos de l'état initial par des observations.**	- L'élève désigne des souillures visibles.	- L'élève a constaté la majorité des souillures visibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail hebdomadaire écrit à la main pour le nettoyage d'entretien ainsi que le nettoyage à vue.**	- L'élève rédige un plan par écrit. - L'élève veille à l'aspect du travail écrit. - L'élève fait état de la répartition des tâches et de la suite des étapes de travail.	- L'élève a produit un travail propre et complet dans une large mesure. - La répartition du travail ainsi que la suite des étapes de travail étaient structurées d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de souillures et de désigner des méthodes de nettoyage ainsi que des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage d'entretien de manière autonome en tenant compte du mode d'emploi sans compromettre sa propre sécurité.**	- L'élève attribue les produits de nettoyage ainsi que les instruments de travail à une méthode de nettoyage. - L'élève explique l'utilisation des instruments de travail et des produits de nettoyage.	- La plupart des attributions étaient correctes. - La plupart des explications étaient correctes. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer, de compléter ses documents de cours et de les classer de manière systématique.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule soigneusement ses documents de travail. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour les documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet de travail était globalement dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Soigner le linge du lit (LILIT)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Soigner le linge du lit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LILIT**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de nettoyage pour les draps de lit.**	- L'élève est capable d'expliquer la nécessité de changer les draps de lit. - L'élève établit un plan de travail.	- La majorité des explications étaient correctes. - L'élève a établi un plan d'une manière logique dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état des vêtements, d'opter pour des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées au matériel et au degré de souillure, de laver les vêtements à la main, de nettoyer les draps de lit et de les maintenir en état en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne des signes d'usure, des travaux de couture requis ainsi que des souillures. - L'élève désigne les produits de nettoyage ainsi que les méthodes de nettoyage et d'entretien appropriés. - L'élève est capable de désigner des signes d'usure simples, de coudre un ourlet et d'effectuer d'autres travaux de couture à la machine à coudre. - L'élève applique les règles de sécurité.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient correctes. - L'élève a accompli la majorité des travaux de couture de manière compétente. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'apprécier les habitudes de sommeil du client et de les considérer au cours de ses activités.**	- L'élève est capable de désigner des facteurs qui ont un impact sur le sommeil.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Préparer des petits mets (PETME)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** ☒ CCP ☐ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Préparer des petits mets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PETME**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☒ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de planifier la préparation d'un plat.**	- L'élève opte pour les ingrédients adaptés à la recette. - L'élève est capable d'appliquer le calendrier saisonnier. - L'élève observe les dates de péremption ainsi que les températures de stockage. - L'élève apprécie l'état des provisions requises. - L'élève est capable de convertir les quantités de base.	- Les ingrédients étaient conformes à la recette. - L'élève a tenu compte du calendrier saisonnier dans une large mesure. - L'élève a correctement stocké les provisions. - L'élève a constaté des modifications apparentes. - L'élève a correctement effectué la majorité des calculs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement de l'appareil de cuisine universel, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode l'emploi, de le nettoyer et de l'entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève se sert de l'appareil de cuisine universel. - L'élève désigne les mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne les risques pour la sécurité lors de la manipulation des appareils. - L'élève applique des techniques de manutention.	- L'élève a correctement désigné la majorité des différences. - L'élève s'est servi d'un appareil de cuisine universel en tenant compte des aspects essentiels du mode d'emploi. - L'élève s'est efforcé à appliquer une technique de manutention.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer de petits plats en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un petit plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève est capable de préparer et de décorer les plats. - L'élève explique l'importance des aliments pour la santé. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève constitue un livre de recettes.	- Il était possible d'appliquer la recette. - L'élève a constitué le livre de recettes d'une manière globalement propre et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Premiers Secours (PRESE)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Premiers Secours**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRESE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entreprendre les mesures d'assistance appropriées dans des circonstances d'urgence spécifiques.**	- L'élève identifie les signes et désigne les circonstances. - L'élève formule un message d'urgence. - L'élève est capable d'expliquer les mesures à entreprendre dans les circonstances suivantes: - accidents provoqués par le courant électrique, - brûlures, - entailles, - fractures, - chocs, - hématomes.	- L'élève a tenu compte de l'ensemble des éléments essentiels. - Les explications essentielles étaient correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours.**	- L'élève applique les mesures: - Il pose un pansement compressif en cas d'hémorragie artérielle. - Il pratique une réanimation cardio-vasculaire et il se sert d'un défibrillateur automatique externe. - Il positionne le blessé conformément aux instructions de premiers secours. - Il respecte les consignes en matière d'hygiène. - Il applique les mesures de manière responsable. - Il tient compte de l'ergonomie. - Il manipule le client avec précaution.	- L'élève a appliqué les méthodes d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a tenu compte des règles d'hygiène élémentaires. - La sécurité de l'élève n'était pas compromise, pas plus que celle du client.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soigner une hémorragie artérielle et d'effectuer les positionnements des premiers secours.**	- L'élève pose un pansement compressif. - L'élève positionne le blessé. - L'élève positionne le blessé dans une position latérale stable. - L'élève positionne le blessé en position de choc. - L'élève tient compte des règles de l'ergonomie.	- La sécurité de l'élève n'était pas compromise, pas plus que celle du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Réaliser des travaux à domicile simples 2 (FORMN2)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation de l'état initial sous guidance et de tenir compte des souhaits du client.**	- L'élève décrit les habitudes du client. - L'élève décrit les souhaits du client. - L'élève désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	- L'élève a décrit les habitudes d'une manière généralement correcte et complète. - L'élève a pris connaissance des souhaits concrètement formulés. - L'élève a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail pour une journée de travail en se servant du système de planification indiqué et de l'adapter sous guidance en fonction des circonstances.**	- L'élève établit un plan de travail pour une journée en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'élève adapte son plan de travail en fonction des besoins. - L'élève tient compte des indications du supérieur et du client. - L'élève tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a adapté son plan de travail. - L'élève a suivi les indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'élève étaient conformes à son domaine de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents instruments et appareils ménagers en fonction des indications du mode l'emploi, d'en vérifier la fonction, de s'en servir de manière autonome, de les nettoyer et de les entretenir.**	- L'élève décrit le fonctionnement des différents appareils et instruments. - L'élève se sert de l'appareil ou de l'instrument en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'élève assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'instrument.	- L'élève a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ou l'instrument était propre dans une large mesure. - L'élève a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de souillures sous guidance et d'opter pour des méthodes de nettoyage et pour des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage à vue ainsi qu'un nettoyage d'entretien de manière autonome.**	- L'élève accomplit une mission de nettoyage d'entretien d'une salle de bains. - L'élève tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications du supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état des vêtements sous guidance, d'opter pour une méthode de nettoyage et d'entretien adaptée au matériel et au degré de souillure, de nettoyer les vêtements de manière autonome et de l'entretenir en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne les signes d'usure, les travaux de couture requis ainsi que les souillures. - L'élève assure l'entretien de la literie: - il lave la literie, - il sèche le linge, - il repasse les différents textiles, - il coud un ourlet à la main. - L'élève tient compte des points suivants au cours de ses activités: - les indications des fabricants, - les règles de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications du supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'élève a constaté les souillures visibles et il a identifié les travaux de couture requis. - L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer des potages ainsi que des petits plats sous guidance, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et prévention des accidents.**	- L'élève prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève prépare les aliments et il les décore. - L'élève organise son poste de travail.	- L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante. - L'élève a assuré la sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre des informations essentielles à son supérieur au sein de l'entreprise en faisant preuve de la courtoise de rigueur.**	- L'élève transmet des informations. - L'élève fait preuve de la courtoisie de rigueur. - L'élève applique les mesures de sécurité et d'hygiène personnelle.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient compréhensibles. - L'élève a respecté les règles de la politesse dans une large mesure. - La sécurité et l'hygiène étaient en général assurées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Nettoyage à fond (NETFO)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes**

Titre du module:	**Nettoyage à fond**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETFO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail hebdomadaire/mensuel/annuel écrit à la main pour un nettoyage en profondeur.**	- L'élève rédige un plan de travail par écrit.	- Le plan de travail était complet dans une large mesure. - La répartition des tâches ainsi que la suite des étapes de travail étaient structurées d'une manière logique dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de souillures et d'opter pour des méthodes et pour des produits de nettoyage appropriés pour effectuer un nettoyage en profondeur de manière autonome.**	- L'élève attribue les produits de nettoyage ainsi que les appareils de travail à une méthode de nettoyage et il effectue le nettoyage. - L'élève explique l'utilisation des produits de nettoyage et des appareils de travail.	- L'élève a correctement attribué la majorité des appareils de travail et des produits de nettoyage. - Les explications étaient en majorité correctes. - La sécurité n'était pas compromise. - L'élève a correctement accompli la tâche de travail sous l'aspect de l'hygiène.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer, de compléter ses documents de cours et de les classer de manière systématique.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule ses documents de travail avec précaution. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour les documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet de travail était globalement dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Planifier l'achat de marchandises (PLAMA)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes**

Titre du module:	**Planifier l'achat de marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAMA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan d'achats pour une semaine en se référant à un plan de menus indiqué et de l'adapter en fonction des souhaits du client.**	- L'élève établit un plan d'achats. - L'élève dresse une liste des exigences. - L'élève dresse une liste des achats. - L'élève détermine les besoins. - L'élève prend connaissance des souhaits et des restrictions du client. - L'élève détermine des points de vente. - L'élève détermine la route vers les commerces.	- Le plan d'achats était complet dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des souhaits manifestes du client et des restrictions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer de manière autonome une pâtisserie à base d'une masse battue en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare une pâtisserie (un plat) à base d'une masse battue en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des achats.**	- L'élève effectue des achats avec ou sans accompagnement. - L'élève est capable de désigner les composants des achats économiques et écologiques.	- L'élève a intégralement effectué les achats essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de noter des inscriptions dans un carnet de ménage.**	- L'élève note les dépenses dans le carnet de ménage. - L'élève soumet les factures à des contrôles.	- Les inscriptions essentielles dans le carnet de ménage étaient complètes et correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Faire la lessive délicate (LEDEL)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes**

Titre du module:	**Faire la lessive délicate**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEDEL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état du linge délicat, d'opter pour des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées au matériel et au degré de souillure, de nettoyer les vêtements de manière autonome et de les entretenir en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne des produits de lessive adaptés. - L'élève applique les programmes de lessive du lave-linge. - L'élève connaît les symboles d'entretien et il est capable d'en suivre les indications.	- L'élève a lavé le linge délicat de manière compétente. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a vaporisé le linge délicat d'une manière correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des informations concrètes dans les modes d'emploi du lave-linge et du séchoir.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève est capable de lire un mode l'emploi.	- L'élève a identifié les informations essentielles du mode l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures adaptées pour sécuriser le lave-linge ainsi que le séchoir et pour en assurer le fonctionnement.**	- L'élève est capable de désigner des travaux de maintenance réguliers à appliquer au lave-linge et au séchoir. - L'élève connaît des causes de perturbations éventuelles et il est capable de désigner des mesures servant à les éliminer.	- L'élève connaît les principaux points de maintenance d'un appareil. - L'élève a correctement attribué les mesures essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de couture à la main et en se servant d'une machine à coudre.**	- L'élève est capable d'effectuer des coutures avec des points zigzag ainsi que des rembourrages mécaniques et d'établir des applications. - L'élève est capable d'effectuer des travaux de réparation.	- L'élève a effectué le travail de couture d'une manière compétente dans un large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Rechauffer des mets (REMET)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes**

Titre du module:	**Rechauffer des mets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REMET**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail pour une période et dans des circonstances indiquées.**	- L'élève établit un plan de travail. - L'élève désigne des priorités. - L'élève met à profit les délais d'attente.	- L'élève a correctement désigné la majorité des priorités. - L'élève a effectué le travail dans le respect des délais indiqués.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer un petit-déjeuner ou un dîner léger, de réchauffer des restes de repas ainsi que des plats préparés et d'effectuer la préparation de base d'un plat en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer le nettoyage à fond et d'assurer l'entretien d'appareils ménagers utilisés en cuisine d'une manière autonome et conforme aux indications du mode d'emploi en tenant compte des règles de sécurité générales et spécifiques.**	- L'élève désigne des méthodes de nettoyage et d'entretien. - L'élève désigne des risques éventuels.	- Les réponses étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre l'étiquetage d'aliments ainsi que les modes d'emploi d'appareils ménagers.**	L'élève désigne les informations recherchées.	- L'élève a identifié les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Réaliser des travaux à domicile complexes 1 (FORMN3)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile complexes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN3**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan de travail hebdomadaire pour une activité en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'apprenti établit un plan de travail pour une activité en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client. - L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et majoritairement correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a tenu compte des indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier le fonctionnement de l'appareil ménager ou des outils utilisés en fonction des indications du mode l'emploi, de s'en servir de manière autonome, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'apprenti décrit le fonctionnement des appareils ménagers. - L'apprenti se sert de l'appareil ménager en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ménager ou de l'outil.	- L'apprenti a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ou l'outil était propre dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer une méthode de nettoyage indiquée sous guidance en se servant du matériel indiqué et en tenant compte du mode d'emploi, de la protection de sa propre protection, des habitudes et des souhaits du client.**	- L'apprenti effectue un nettoyage d'entretien ainsi qu'un nettoyage en profondeur conformément aux instructions et il considère les aspects suivants: - le contrôle des aliments dans le réfrigérateur, - le contrôle des conditions d'entreposage, - la vérification de la durée de conservation. - L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications de son supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - le cadre horaire.	- L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de faire des courses de manière autonome en se référant aux habitudes des clients.**	- L'apprenti fait des courses, il constate des activités à accomplir et il s'adapte aux habitudes du client.	- L'apprenti a fait la majorité des courses d'une manière satisfaisante pour le client. - L'apprenti a constaté des activités à accomplir.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de constater des circonstances d'urgence ainsi que des risques d'accidents et d'appliquer des mesures appropriées pour assurer la sécurité et le fonctionnement du ménage et pour éviter des risques en observant les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti est capable de désigner des comportements appropriés dans des circonstances d'urgence.	- Les mesures étaient en majorité appropriées et complètes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Soigner des plantes et animaux (PLANI)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Soigner des plantes et animaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLANI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos de l'état des plantes et de les entretenir.**	- L'élève identifie les différents groupes de plantes. - L'élève identifie des maladies qui affectent les plantes. - L'élève est capable d'effectuer une conception florale en se référant à des indications.	- L'élève a correctement pris soin des plantes. - L'élève a désigné la majorité des espèces de plantes. - L'élève a effectué la conception florale d'une manière majoritairement correcte.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail de manière autonome pour une journée, une semaine ou une année de travail et de l'adapter en fonction des besoins générés par la détention d'animaux et par la culture de plantes.**	- L'élève prend connaissance des travaux d'entretien complémentaires: - l'entretien hebdomadaire et saisonnier des plantes, - la prise en charge d'animaux domestiques habituels.	- La planification mentionnait correctement la majorité des tâches essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de souillures provoquées par des animaux domestiques et d'opter pour des méthodes et pour des produits de nettoyage appropriés pour effectuer un nettoyage en profondeur, un nettoyage à vue ainsi qu'un nettoyage d'entretien de manière autonome.**	- L'élève nettoie les ustensiles servant à la détention d'animaux domestiques. - L'élève attribue les produits de nettoyage ainsi que les appareils de travail à une méthode de nettoyage. - L'élève explique l'utilisation des produits de nettoyage et des appareils de travail.	- L'élève a correctement nettoyé les ustensiles servant à la détention d'animaux domestiques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer, de compléter ses documents de cours et de les classer de manière systématique.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule ses documents de travail avec précaution. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour les documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet de travail était dans un état soigné dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des particularités de la prise en charge d'animaux domestiques habituels et de les documenter de manière autonome.**	- L'élève désigne des besoins individuels des animaux domestiques. - L'élève est capable d'expliquer les problèmes d'allergies et de phobies.	- L'élève a documenté la prise en charge d'animaux domestiques de manière autonome.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Préparer des mets adaptés à la personne âgée (PREPA)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Préparer des mets adaptés à la personne âgée**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PREPA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des plats adaptés aux personnes âgées en tenant compte des consignes en matière d'hygiène.**	- L'élève prépare des plats en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail. - L'élève est capable de préparer et de décorer des plats.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les situations de personnes âgées sous l'aspect de l'alimentation.**	- L'élève explique l'importance des aliments pour les personnes âgées.	- Les explications étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une recette et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève applique des recettes faciles. - L'élève convertit des unités de volumes, de poids et de quantités.	- L'élève a compris la recette dans une large mesure. - Les conversions étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Enlever des tâches difficiles (ENDIF)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Enlever des tâches difficiles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENDIF**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état d'objets en cuir et d'opter pour des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées au matériel et au degré de souillure.**	- L'élève désigne des produits de lessive adaptés, il s'en sert et il applique des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées aux objets en cuir.	- Les objets en cuir étaient en majorité dans un état propre et soigné.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de nettoyer des tissus de manière autonome et de les entretenir.**	- L'élève désigne des méthodes adaptées pour enlever des taches. - L'élève désigne les règles de sécurité à appliquer.	- Les tissus n'accusaient plus de tache.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de proposer des méthodes de nettoyage, des produits d'entretien ainsi que d'autres options adaptés aux personnes allergiques.**	- L'élève est capable de désigner des méthodes et des produits alternatifs servant à l'entretien du linge de personnes allergiques.	- L'élève s'est servi des produits de nettoyage corrects quand il était confronté à des personnes allergiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de repasser une chemise pour homme ainsi qu'un pantalon pour homme de manière compétente.**	- L'élève est capable de repasser une chemise ainsi qu'un pantalon pour homme en appliquant différentes méthodes de repassage. - L'élève connaît les paramètres du repassage.	- L'élève a repassé une chemise et un pantalon de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Situations d'urgence dans le ménage (URGME)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Situations d'urgence dans le ménage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**URGME**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Enseignement ménager - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour des méthodes et pour des produits de nettoyage adaptés pour effectuer le nettoyage d'entretien de zones extérieures de manière autonome en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'élève décrit le nettoyage des zones extérieures: • terrasse • voies d'accès • trottoir.	- Les descriptions des zones extérieures étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des situations d'urgence ainsi que des risques d'accidents et d'appliquer des mesures appropriées pour ne pas compromettre la sécurité ni le fonctionnement du ménage.**	- L'élève est capable de désigner les attitudes convenables dans une situation d'urgence.	- Les mesures étaient en majorité adaptées à des circonstances d'urgence et complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome et consciencieuse, conformément aux indications.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule ses documents de travail avec précaution. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour ses documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet d'apprentissage était soigné dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer des méthodes de nettoyage ainsi que des produits de nettoyage appropriés pour effectuer un nettoyage d'entretien de locaux de manière autonome.**	- L'élève est capable d'équiper le chariot de système. - L'élève effectue le nettoyage d'entretien.	- L'élève a correctement effectué le nettoyage d'entretien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.5. - Préparer des mets diététiques (PREDI)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Préparer des mets diététiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PREDI**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre les situations de personnes atteintes de maladies chroniques sous l'aspect de l'alimentation.**	- L'élève explique l'importance des aliments pour les personnes atteintes de maladies chroniques.	- Les plats étaient convenables.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une recette et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève applique des recettes faciles. - L'élève convertit des unités de volumes, de poids et de quantités.	- L'élève a compris la recette dans une large mesure. - Les conversions étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer un dîner ou un petit déjeuner léger.**	- L'élève prépare des plats en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail.	- La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière globalement appétissante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.6. - Réaliser des travaux à domicile complexes 2 (FORMN4)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile complexes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN4**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation de l'état initial sous guidance et de se montrer compréhensif à l'égard des souhaits du client.**	- L'apprenti décrit les habitudes du client. - L'apprenti décrit les souhaits du client. - L'apprenti désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	- L'apprenti a décrit les habitudes essentielles d'une manière correcte et complète. - L'apprenti a pris connaissance des souhaits concrètement formulés. - L'apprenti a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan de travail pour un mois ou pour une année de travail de manière autonome en se servant du système de planification indiqué et de l'adapter en fonction des circonstances en tenant compte du mode d'emploi et il a conscience de l'importance de la planification.**	- L'apprenti établit un plan de travail pour un mois ou pour une année en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'apprenti adapte son plan de travail en fonction des besoins. - L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client. - L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et majoritairement correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a adapté son plan de travail. - L'apprenti a considéré les indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différents outils et appareils ménagers, d'en vérifier la fonction, de s'en servir de manière autonome en se référant aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles de sécurité générales et spécifiques.**	- L'apprenti décrit le fonctionnement des différents outils et appareils ménagers. - L'apprenti se sert de l'appareil ménager ou de l'outil en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'outil.	- L'apprenti a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ménager ou l'outil était propre dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer différents types de souillures de manière autonome et d'opter pour des méthodes de nettoyage et pour des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage de base, un nettoyage à vue, un nettoyage d'entretien ainsi qu'un nettoyage intermédiaire en tenant compte du mode d'emploi, de sa propre sécurité, des habitudes et des souhaits du client.**	- L'apprenti accomplit une tâche de nettoyage: - nettoyage n profondeur/nettoyage intermédiaire d'un logement ou d'une salle de bains. - L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications de son supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - le cadre horaire.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux de nettoyage d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier l'état des vêtements sous guidance, d'opter pour des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées au matériel et au degré de souillure, de nettoyer les vêtements de manière autonome et de les maintenir en état en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'apprenti désigne des signes d'usure, des travaux de couture requis ainsi que des souillures. - L'apprenti assure l'entretien du linge: - il lave le linge délicat, - il sèche le linge délicat, - il repasse le linge délicat, - il effectue des travaux de couture en se servant d'une machine à coudre. - L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités: - les indications des fabricants, - les règles de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications de son supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - le cadre horaire.	- L'apprenti a constaté les souillures visibles et il a identifié les travaux de couture requis. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier les habitudes et les ressources du client ainsi que l'état des aliments sous guidance et de préparer un petit déjeuner ainsi qu'un dîner convenables de manière autonome ou avec l'assistance du client, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'apprenti prépare les aliments et il les décore. - L'apprenti organise son poste de travail.	- L'apprenti a préparé le plat d'une manière appétissante. - La sécurité n'était pas compromise.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation de manière autonome, de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisant preuve de respect et en réagissant aux interventions de son interlocuteur et d'évaluer la situation du client en lui indiquant poliment des lacunes et en manifestant une attitude professionnelle.**	- L'apprenti transmet des informations. - L'apprenti manifeste un comportement convenable. - L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène et de sécurité personnelles. - L'apprenti s'adresse correctement à son interlocuteur. - L'apprenti n'excède pas le cadre du contexte professionnel au cours des conseils et il respecte les limites entre les contextes professionnel et privé. - L'apprenti applique les règles de la politesse.	- La majorité des déclarations de l'apprenti étaient compréhensibles. - L'apprenti a respecté la majorité des règles de la politesse. - L'apprenti a assuré les aspects essentiels de la sécurité et de l'hygiène. - L'apprenti a appliqué la majorité des règles de la politesse. - L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude professionnelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MN_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations de manière autonome.**	- L'élève est capable de transmettre des informations concernant o les méthodes, o les appareils, o les produits.	- L'élève connaît l'ensemble des informations essentielles.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende führt eine geplante hauswirtschaftliche Arbeit durch: Unterhaltsreinigung.**	Der Auszubildende ist in der Lage eine Unterhaltsreinigung fachgerecht durchzuführen, dazu gehören: Das Resultat der Arbeit. Das Einhalten der Gebrauchsanweisungen Das benötigte Arbeitsmaterial Das persönliche Erscheinungsbild Die Hygiene vor, während und nach der Aktivität: Die Ergonomie und Organisation. Das Respektieren des Einzelarbeitsplatzes. Der Zeitrahmen. Er entsorgt das Material fachgerecht.	Die Gebrauchsanweisung wird berücksichtigt. Raum und Gegenstände sind aufgeräumt und sauber. Das Erscheinungsbild ist korrekt. Die Hygiene ist gewärleistet. Die wesentlichen Punkte der situationsbezogenen Arbeitssicherheit wir berücksichtigt. Er bemüht sich um eine rückenschonende Arbeitsweise. Der Einzelarbeitsplatz wird vollständig umgesetzt. Der Zeitrahmen wird berücksichtigt. Er hinterlässt einen ordentlichen und sauberen Arbeitsplatz Er entsorgt das verwendete Material fachgerecht.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende führt eine geplante 2. Hauswirtschaftliche Arbeit aus: Bügelaufgabe**	Der Auszubildende ist in der Lage eine Bügelaufgabe fachgerecht durchzuführen, dazu gehören: Das Einrichten des Bügelplatzes. Der Umgang mit dem Dampfbügelgerät, Bügelgenerator oder der professionellen Bügelstation. Die Reihenfolge der einzelnen Arbeitsschritte. Die Ordnung und Sauberkeit vor und nach der Aktivität: Das Resultat der Arbeit Die Sicherheit Die Ergonomie Der Zeitrahmen	Er kann einen Bügelarbeitsplatz einrichten. Er kann sein gewähltes Bügelgerät auf die Aufgabe einstellen. Er hat ein professionnellen Umgang mit dem Gerät. Er bügelt nach einer Methode und die Reigenfolge der einzelnen Schritte ist nachvollziehbar. Der Arbeitsplatz ist sauber. Die Ergonomie wurde eingehalten. Die Kleidungsstücke sind tragbar. Die Sicherheit ist gewährleistet. Der Zeitrahmen ist eingehalten und das Material geräumt.
10 % (6 P)	**L'élève commente l'accomplissement de l'activité.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève commente sa méthode au cours d'un entretien professionnel. - L'élève répond à des questions concernant les travaux qu'il a exécutés. - L'élève s'autoévalue. - L'élève explique le déroulement de l'activité.	- L'élève a décrit sa méthode. - Les explications étaient en majorité logiques et correctes. - Les déclarations étaient claires et compréhensibles. - Les déclarations étaient en majorité correctes. - L'élève a constaté des erreurs grossières en se référant aux critères d'évaluation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Tutorat 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques - Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Hauswirtschaftslehrer, Schneider ,Koch

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer un sujet et de rechercher des informations de manière ciblée.**	- L'élève détermine un sujet et il recherche des informations.	- Les informations étaient convenables dans une large mesure et les sources étaient fiables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter un bref exposé consacré à un sujet.**	- L'élève structure les informations. - L'élève présente les informations dans le cadre d'un exposé.	- L'exposé était compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour la formation et il participe aux cours.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a manifesté de l'intérêt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Tutorat 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques - Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener une réflexion à propos du métier d'aide-ménagère.**	- L'élève est capable d'évoquer les origines du métier.	- Les informations étaient correctes dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter un bref exposé consacré au métier d'aide-ménagère.**	- L'élève structure les informations. - L'élève présente les informations dans le cadre d'un exposé.	- L'exposé était compréhensible.
20 % (12 P)	**L'élève manifeste de l'intérêt pour la formation et il participe aux cours.**	- L'élève participe aux cours.	- L'élève a manifesté de l'intérêt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Tutorat 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 1
- leçons de rattrapage: 0

Semestre (1 - 8): 3
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier un projet en groupe.**	- L'élève fait des propositions et il participe aux discussions. - Un plan de travail est établi en groupe et les coûts sont déterminés.	- La planification était majoritairement correcte.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mener un projet en groupe.**	- L'élève accomplit les différentes étapes de la planification. - L'élève travaille d'une manière propre et précise.	- L'élève a accompli l'ensemble des étapes. - Le produit était utilisable dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'engager au sein d'une équipe.**	- L'élève discute avec empathie et il accepte les opinions d'autres intervenants.	- L'élève a travaillé au sein du groupe dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des additions ainsi que des soustractions simples du domaine d'activité d'une aide-ménagère.**	- L'élève alimente un livre de comptes: - indications des dépenses et des recettes, - méthodes de calcul, - résultats des calculs.	- Les calculs étaient en majorité corrects.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des multiplications ainsi que des divisions simples du domaine d'activité d'une aide-ménagère.**	- L'élève détermine les portions de différentes recettes.	- Les calculs étaient en majorité corrects.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des calculs de pourcentages simples du domaine d'activité d'une aide-ménagère.**	- L'élève détermine des rabais: - compréhension, - méthodes de calcul, - résultats des calculs.	- Les calculs étaient en majorité corrects.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Tutorat 5 (TUTOR5-F)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 1
- leçons de rattrapage: 0

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre maximum d'élèves: 12

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):
- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des conflits manifestes simples.**	- L'élève décrit les caractéristiques d'un conflit.	- L'élève a correctement désigné la majorité des caractéristiques.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de décrire ses émotions.**	- L'élève désigne des émotions ainsi que des expressions corporelles.	- L'élève a désigné des émotions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire des attitudes servant à l'atténuation.**	- L'élève désigne différentes règles comportementales servant à régler des conflits.	- Les règles comportementales désignées étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Tutorat 6 (TUTOR6-F)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0	- Salle de classe
1	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de rédiger une candidature.**	- L'élève complète une candidature composée d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae - en évitant les fautes, - en soignant la forme, - en soignant le contenu, - en soignant la présentation.	- Les documents n'accusaient guère de fautes et ils étaient proprement présentés dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser ses points forts ainsi que ses points faibles.**	- L'élève désigne ses points forts ainsi que ses points faibles. - L'élève est capable de les décrire de manière positive.	- L'élève a participé aux cours.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter de manière positive au cours d'un entretien d'embauche.**	- L'élève désigne plusieurs règles comportementales à respecter au cours d'un entretien d'embauche: - tenue, - posture, - langue, - sujets autorisés, - attitude.	- Les règles comportementales étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Communiquer avec le client (COMCL)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Communiquer avec le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**COMCL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Communication
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos des habitudes et des souhaits du client ainsi qu'à propos des circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation de manière autonome et de faire preuve de compréhension à l'égard des souhaits du client.**	- L'élève décrit la situation du client.	- L'élève a désigné les aspects essentiels.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assumer intégralement ou partiellement des tâches de la vie quotidienne au service du client, à domicile de même qu'à l'extérieur, en se référant aux restrictions de mobilité provoquées par une malade et des habitudes du client et en tenant compte de l'évolution de l'état de santé du client, de l'évolution des circonstances et des habitudes du client.** **L'élève est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation et de transmettre des informations d'une manière compréhensible et pertinente au client ou à un autre intervenant, soit au téléphone, soit en personne, en faisant preuve de respect et en adoptant une attitude attentive à l'égard de son interlocuteur.**	- L'élève mène un entretien téléphonique en tenant compte des règles générales. - L'élève échange des informations. - L'élève est capable de désigner les règles de sécurité à observer au moment de l'accueil à la porte d'entrée.	- L'élève a respecté les règles essentielles. - L'élève a identifié les déclarations claires. - L'élève a transmis les informations essentielles. - L'élève a correctement décrit la majorité des règles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'apprécier la situation du client et de le conseiller, en signalant poliment des imperfections éventuelles et en manifestant une attitude professionnelle.**	- L'élève décrit une apparence et une attitude convenables. - L'élève applique les règles générales de la politesse au sein de la communauté scolaire.	- La description était adaptée dans une large mesure. - L'élève s'est appliqué à respecter les règles de la politesse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparer un petit déjeuner léger (PETDE)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Préparer un petit déjeuner léger**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PETDE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Koch, Hasuwirtschaftslehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la suite des étapes de son travail.**	- L'élève établit un plan des étapes de travail.	- Le plan des étapes de travail était correct dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents instruments ainsi que les différents appareils ménagers, d'en vérifier le fonctionnement, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève désigne la différence entre plusieurs méthodes de transmission de la chaleur. - L'élève se sert du grille-pain, de la machine à café, de la cuisinière, de la plaque chauffante et du lave-vaisselle. - L'élève désigne des mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne des risques pour la sécurité lors de la manipulation des appareils. - L'élève applique des techniques de la manutention.	- L'élève a correctement désigné la majorité des différences. - L'élève s'est servi d'un appareil ménager en observant les aspects essentiels du mode d'emploi. - L'élève s'est efforcé à appliquer une technique de manutention.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour un produit de nettoyage approprié pour faire une vaisselle à la main de manière autonome en veillant à la protection de sa propre santé.**	- L'élève fait une vaisselle à la main. - L'élève travaille de manière responsable.	- La vaisselle était propre. - L'élève a respecté les règles de sécurité. - L'élève a manifesté une attitude responsable.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un petit déjeuner léger en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un petit déjeuner léger. - L'élève applique les règles d'hygiène et de sécurité. - L'élève apprécie l'état des aliments disponibles.	- L'élève a préparé le petit déjeuner d'une manière généralement compétente. - L'élève a appliqué les règles essentielles en matière d'hygiène et de sécurité. - L'élève a désigné les risques pour la santé. - L'élève a détecté les altérations manifestes des aliments.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Nettoyage à vue du salon (VUSAL)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Nettoyage à vue du salon**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VUSAL**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos de l'état initial par des observations.**	- L'élève désigne les souillures visibles.	- L'élève a constaté la majorité des souillures visibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail écrit à la main pour un nettoyage à vue.**	- L'élève rédige un plan par écrit. - L'élève veille à l'aspect du travail écrit. - L'élève fait état d'une liste de matériel et de la suite des étapes de travail.	- L'élève a produit un travail propre et complet dans une large mesure. - La liste de matériel était convenable dans une large mesure. - La suite des étapes de travail était structurée d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents produits de nettoyage ainsi que différents instruments de travail afin d'effectuer un nettoyage à vue sous guidance en tenant compte du mode d'emploi sans compromettre sa propre sécurité.**	- L'élève attribue les produits de nettoyage ainsi que les instruments de travail à une méthode de nettoyage. - L'élève explique l'utilisation des produits de nettoyage et des instruments de travail.	- La plupart des attributions étaient correctes. - La plupart des explications étaient correctes. - La sécurité n'était pas compromise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement d'un aspirateur, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode d'emploi, de le nettoyer et de l'entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière des sécurité.**	- L'élève se sert de l'aspirateur. - L'élève désigne les mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne les risques pour la sécurité lors de la manipulation des appareils.	- L'élève s'est servi d'un appareil ménager en tenant compte des aspects essentiels du mode d'emploi.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Faire la lessive (FALES)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Faire la lessive**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FALES**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	-9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Type de formateur proposé: Fachkraft im Textilbereich, Schneiderin, Haushaltslehrerin

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement du lave-linge et de la machine à coudre, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève opte pour le programme de lessive approprié. - L'élève explique la fonction des programmes de lessive. - L'élève est capable de désigner les composants du lave-linge et d'en expliquer la fonction. - L'élève applique les règles de sécurité lors de la manipulation de la machine à coudre. - L'élève prépare la machine à coudre en vue de son utilisation.	- L'élève a correctement expliqué les quatre programmes les plus utilisés. - L'élève a expliqué les composants d'une manière fondamentalement correcte. - La sécurité de l'élève était assurée. - La machine était en état de fonctionnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier le degré de souillure du linge et d'opter pour un produit de lessive et pour un programme du lave-linge appropriés.**	- L'élève trie le linge. - L'élève désigne les endroits souillés ainsi que les causes des souillures. - L'élève désigne des produits ainsi que des méthodes de nettoyage appropriés.	- L'élève a correctement apprécié sept vêtements sur dix en se référant aux symboles d'entretien. - La majorité des réponses étaient correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de maintenir les vêtements en état en effectuant des travaux de couture simple dans le respect des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève coud différents types de boutons. - L'élève est capable de produire différents types de coutures.	- L'élève a correctement effectué la majorité des travaux de couture.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des informations concrètes dans les modes d'emploi du lave-linge et de la machine à coudre.**	- L'élève désigne les informations recherchées.	- L'élève a identifié les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparer des mets à base d'oeufs (METOE)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Préparer des mets à base d'oeufs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**METOE**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	-9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Type de formateur proposé: Koch, Hauswirtschaftslehrer

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'indiquer les fruits et légumes cultivés à l'échelle régionale et disponibles en fonction des saisons dans un calendrier annuel.**	- L'élève établit un calendrier annuel. - L'élève est capable d'expliquer la signification d'une alimentation régionale et saisonnière. - L'élève est capable d'identifier des fruits et légumes régionaux.	- Le calendrier annuel était correct dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - L'élève a correctement identifié la majorité des fruits et des légumes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour une méthode et pour des produits de nettoyage appropriés pour nettoyer les ustensiles de cuisine en tenant compte du mode d'emploi sans compromettre sa propre sécurité.**	- L'élève désigne les différents types d'ustensiles de cuisine et il désigne la méthode de nettoyage appropriée.	- L'élève a désigné la méthode de nettoyage indiquée d'une manière correcte dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un petit-déjeuner sain ou un dîner léger.** **L'élève est capable d'apprécier l'état des aliments et de préparer un plat à base d'œufs en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un plat à base d'œufs en appliquant différentes méthodes de cuisson et en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève est capable de préparer et de décorer des plats. - L'élève explique l'importance des aliments pour la santé. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat à base d'œufs était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre une recette, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève applique des recettes simples. - L'élève convertit les unités de mesure de volumes, de poids et de quantités.	- L'élève a compris la recette dans une large mesure. - La majorité des conversions étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Nettoyage quotidien de la salle d'eau (SALDE)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Nettoyage quotidien de la salle d'eau**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SALDE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	-9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos de l'état initial par des observations.**	- L'élève désigne des souillures visibles.	- L'élève a constaté la majorité des souillures visibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail par écrit pour un nettoyage à vue.**	- L'élève veille à l'aspect du travail écrit. - L'élève fait état du matériel et des étapes de travail.	- L'élève a produit un travail propre et complet dans une large mesure. - Le matériel de travail était approprié dans une large mesure. - La suite des étapes de travail était structurée d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de souillures et d'opter pour des méthodes et pour des produits de nettoyage appropriés pour effectuer un nettoyage d'entretien de manière autonome en tenant compte du mode d'emploi sans compromettre sa propre sécurité.**	- L'élève attribue les produits de nettoyage ainsi que les instruments de travail à une méthode de nettoyage. - L'élève explique l'utilisation des produits de nettoyage et des instruments de travail.	- La plupart des attributions étaient correctes. - La plupart des explications étaient correctes. - La sécurité était assurée.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi de produits de nettoyage, de l'appliquer, de compléter ses documents de cours et de les classer de manière systématique.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule soigneusement ses documents de travail. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour les documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet de travail était globalement dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Réaliser des travaux à domicile simples 1 (FORMN1)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile simples 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN1**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation sous guidance et de tenir compte des souhaits du client.**	- L'élève décrit le système d'observation de l'institution. - L'élève décrit le système des repas sur roues. - L'élève décrit les habitudes des clients. - L'élève désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	- La description était globalement correcte sous l'aspect du contenu. - L'élève a décrit les habitudes d'une manière généralement correcte et complète. - L'élève a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail pour son activité en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'élève établit un plan de travail pour une activité en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'élève tient compte des indications du supérieur et du client. - L'élève tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a tenu compte des indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'élève étaient conformes à son domaine de travail.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier la fonction des appareils ou des instruments utilisés en fonction des indications du mode l'emploi, de s'en servir de manière autonome, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève décrit le fonctionnement. - L'élève se sert de l'appareil en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'élève assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'instrument.	- L'élève a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ou l'instrument était propre dans une large mesure. - L'élève a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une méthode de nettoyage indiquée sous guidance en se servant du matériel indiqué et en tenant compte du mode d'emploi, de la protection de sa propre santé, des habitudes et des souhaits du client.**	- L'élève accomplit les missions de travail suivantes: - le nettoyage à vue d'un salon, - le nettoyage d'une salle de bains, - le lavage de vêtements, - le contrôle des aliments dans le réfrigérateur, - les conditions d'entreposage, - la durée de conservation. - L'élève tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications du supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'élève a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués. - L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisait preuve d'une attitude sociale appropriée.**	- L'élève transmet des informations. - L'élève fait preuve de la courtoisie de rigueur. - L'élève respecte les mesures d'hygiène personnelle ainsi que les mesures de sécurité.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient compréhensibles. - L'élève a respecté la majorité des règles de la politesse. - La sécurité et l'hygiène étaient assurées dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de documenter son travail consciencieusement sous guidance, conformément aux indications.**	- L'élève documente ses activités.	- L'élève a documenté les activités d'une manière complète et correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire son propre travail de manière autonome en se référant à des critères d'évaluation indiqués.**	L'élève décrit ses activités.	- La description faisait état des principaux éléments de l'activité. - La description était globalement conforme à l'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Sécher et repasser le linge (SERAP)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Sécher et repasser le linge**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SERAP**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement du sèche-linge et du fer à repasser, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir.**	- L'élève opte pour un programme de séchage et pour un programme de repassage appropriés. - L'élève explique les fonctions des programmes de séchage et de repassage. - L'élève est capable de désigner les composants du sèche-linge et du fer à repasser et d'en expliquer les fonctions.	- L'élève a correctement expliqué les programmes les plus utilisés. - L'élève a expliqué des composants des différents appareils d'une manière fondamentalement correcte en se référant au mode d'emploi.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état des vêtements, de distinguer des méthodes d'entretien adaptées au matériel, de repasser les vêtements de manière autonome, de les maintenir en état et de les entreposer en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne les signes d'usure, les travaux de couture requis ainsi que les souillures. - L'élève repasse des textiles différents. - L'élève suit les indications des fabricants. - L'élève coud un ourlet à la main. - L'élève applique les règles de sécurité.	- L'élève a désigné l'état d'une manière quasiment correcte. - L'élève a accompli la majorité des travaux de manière compétente. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de détecter des informations concrètes dans les modes d'emploi du sèche-linge et du fer à repasser.**	- L'élève désigne les informations recherchées.	- L'élève a identifié les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Préparer un potage (SOUPE)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Préparer un potage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SOUPE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de planifier la préparation d'un plat en considérant plusieurs facteurs.**	- L'élève opte pour les ingrédients adaptés à la recette. - L'élève est capable d'appliquer le calendrier saisonnier. - L'élève observe les dates de péremption ainsi que les températures de stockage. - L'élève apprécie l'état des provisions requises. - L'élève est capable de convertir les quantités de base.	- Les ingrédients étaient conformes à la recette. - L'élève a tenu compte du calendrier saisonnier dans une large mesure. - L'élève a correctement stocké les provisions. - L'élève a constaté des modifications apparentes des aliments. - L'élève a correctement effectué la majorité des calculs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement de l'appareil de cuisine universel, du mixeur et du hachoir, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode l'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève se sert de l'appareil de cuisine. - L'élève désigne les mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne les risques pour la sécurité lors de la manipulation des appareils. - L'élève applique des techniques de manutention.	- L'élève a correctement désigné la majorité des différences entre les appareils de cuisine. - L'élève s'est servi d'un appareil ménager en tenant compte des aspects essentiels du mode d'emploi. - L'élève s'est efforcé à appliquer une technique de manutention.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un petit-déjeuner ou un dîner léger ainsi que des potages en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un potage en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève est capable de préparer et de décorer des plats. - L'élève explique l'importance des aliments pour la santé. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre une recette, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève constitue un livre de recettes.	- Il était possible d'appliquer la recette. - L'élève a constitué le livre de recettes d'une manière globalement propre et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Nettoyage quotidien du salon (SALON)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Nettoyage quotidien du salon**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SALON**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Enseignement ménager - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations à propos de l'état initial par des observations.**	- L'élève désigne des souillures visibles.	- L'élève a constaté la majorité des souillures visibles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail hebdomadaire écrit à la main pour le nettoyage d'entretien ainsi que le nettoyage à vue.**	- L'élève rédige un plan par écrit. - L'élève veille à l'aspect du travail écrit. - L'élève fait état de la répartition des tâches et de la suite des étapes de travail.	- L'élève a produit un travail propre et complet dans une large mesure. - La répartition du travail ainsi que la suite des étapes de travail étaient structurées d'une manière logique dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de souillures et de désigner des méthodes de nettoyage ainsi que des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage d'entretien de manière autonome en tenant compte du mode d'emploi sans compromettre sa propre sécurité.**	- L'élève attribue les produits de nettoyage ainsi que les instruments de travail à une méthode de nettoyage. - L'élève explique l'utilisation des instruments de travail et des produits de nettoyage.	- La plupart des attributions étaient correctes. - La plupart des explications étaient correctes. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer, de compléter ses documents de cours et de les classer de manière systématique.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule soigneusement ses documents de travail. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour les documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet de travail était globalement dans un état soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Soigner le linge du lit (LILIT)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Soigner le linge du lit**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LILIT**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Couture - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Atelier
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de nettoyage pour les draps de lit.**	- L'élève est capable d'expliquer la nécessité de changer les draps de lit. - L'élève établit un plan de travail.	- La majorité des explications étaient correctes. - L'élève a établi un plan d'une manière logique dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état des vêtements, d'opter pour des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées au matériel et au degré de souillure, de laver les vêtements à la main, de nettoyer les draps de lit et de les maintenir en état en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne des signes d'usure, des travaux de couture requis ainsi que des souillures. - L'élève désigne les produits de nettoyage ainsi que les méthodes de nettoyage et d'entretien appropriés. - L'élève est capable de désigner des signes d'usure simples, de coudre un ourlet et d'effectuer d'autres travaux de couture à la machine à coudre. - L'élève applique les règles de sécurité.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient correctes. - L'élève a accompli la majorité des travaux de couture de manière compétente. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'apprécier les habitudes de sommeil du client et de les considérer au cours de ses activités.**	- L'élève est capable de désigner des facteurs qui ont un impact sur le sommeil.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Préparer des petits mets (PETME)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Préparer des petits mets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PETME**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Cuisine - Travaux pratiques
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'organiser et de planifier la préparation d'un plat.**	- L'élève opte pour les ingrédients adaptés à la recette. - L'élève est capable d'appliquer le calendrier saisonnier. - L'élève observe les dates de péremption ainsi que les températures de stockage. - L'élève apprécie l'état des provisions requises. - L'élève est capable de convertir les quantités de base.	- Les ingrédients étaient conformes à la recette. - L'élève a tenu compte du calendrier saisonnier dans une large mesure. - L'élève a correctement stocké les provisions. - L'élève a constaté des modifications apparentes. - L'élève a correctement effectué la majorité des calculs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de vérifier le fonctionnement de l'appareil de cuisine universel, de s'en servir de manière autonome conformément aux indications du mode l'emploi, de le nettoyer et de l'entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'élève se sert de l'appareil de cuisine universel. - L'élève désigne les mesures d'entretien spécifiques. - L'élève désigne les risques pour la sécurité lors de la manipulation des appareils. - L'élève applique des techniques de manutention.	- L'élève a correctement désigné la majorité des différences. - L'élève s'est servi d'un appareil de cuisine universel en tenant compte des aspects essentiels du mode d'emploi. - L'élève s'est efforcé à appliquer une technique de manutention.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer de petits plats en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un petit plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève est capable de préparer et de décorer les plats. - L'élève explique l'importance des aliments pour la santé. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante dans une large mesure. - La majorité des explications étaient correctes. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève constitue un livre de recettes.	- Il était possible d'appliquer la recette. - L'élève a constitué le livre de recettes d'une manière globalement propre et cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Premiers Secours (PRESE)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Premiers Secours**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRESE**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	-9
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Maître de cours spéciaux / Santé
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entreprendre les mesures d'assistance appropriées dans des circonstances d'urgence spécifiques.**	- L'élève identifie les signes et désigne les circonstances. - L'élève formule un message d'urgence. - L'élève est capable d'expliquer les mesures à entreprendre dans les circonstances suivantes: - accidents provoqués par le courant électrique, - brûlures, - entailles, - fractures, - chocs, - hématomes.	- L'élève a tenu compte de l'ensemble des éléments essentiels. - Les explications essentielles étaient correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des mesures de premiers secours.**	- L'élève applique les mesures: - Il pose un pansement compressif en cas d'hémorragie artérielle. - Il pratique une réanimation cardio-vasculaire et il se sert d'un défibrillateur automatique externe. - Il positionne le blessé conformément aux instructions de premiers secours. - Il respecte les consignes en matière d'hygiène. - Il applique les mesures de manière responsable. - Il tient compte de l'ergonomie. - Il manipule le client avec précaution.	- L'élève a appliqué les méthodes d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a tenu compte des règles d'hygiène élémentaires. - La sécurité de l'élève n'était pas compromise, pas plus que celle du client.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soigner une hémorragie artérielle et d'effectuer les positionnements des premiers secours.**	- L'élève pose un pansement compressif. - L'élève positionne le blessé. - L'élève positionne le blessé dans une position latérale stable. - L'élève positionne le blessé en position de choc. - L'élève tient compte des règles de l'ergonomie.	- La sécurité de l'élève n'était pas compromise, pas plus que celle du client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Réaliser des travaux à domicile simples 2 (FORMN2)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile simples 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile simples 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation de l'état initial sous guidance et de tenir compte des souhaits du client.**	- L'élève décrit les habitudes du client. - L'élève décrit les souhaits du client. - L'élève désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	- L'élève a décrit les habitudes d'une manière généralement correcte et complète. - L'élève a pris connaissance des souhaits concrètement formulés. - L'élève a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail pour une journée de travail en se servant du système de planification indiqué et de l'adapter sous guidance en fonction des circonstances.**	- L'élève établit un plan de travail pour une journée en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'élève adapte son plan de travail en fonction des besoins. - L'élève tient compte des indications du supérieur et du client. - L'élève tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a adapté son plan de travail. - L'élève a suivi les indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'élève étaient conformes à son domaine de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents instruments et appareils ménagers en fonction des indications du mode l'emploi, d'en vérifier la fonction, de s'en servir de manière autonome, de les nettoyer et de les entretenir.**	- L'élève décrit le fonctionnement des différents appareils et instruments. - L'élève se sert de l'appareil ou de l'instrument en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'élève assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'instrument.	- L'élève a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ou l'instrument était propre dans une large mesure. - L'élève a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents types de souillures sous guidance et d'opter pour des méthodes de nettoyage et pour des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage à vue ainsi qu'un nettoyage d'entretien de manière autonome.**	- L'élève accomplit une mission de nettoyage d'entretien d'une salle de bains. - L'élève tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications du supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état des vêtements sous guidance, d'opter pour une méthode de nettoyage et d'entretien adaptée au matériel et au degré de souillure, de nettoyer les vêtements de manière autonome et de l'entretenir en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne les signes d'usure, les travaux de couture requis ainsi que les souillures. - L'élève assure l'entretien de la literie: - il lave la literie, - il sèche le linge, - il repasse les différents textiles, - il coud un ourlet à la main. - L'élève tient compte des points suivants au cours de ses activités: - les indications des fabricants, - les règles de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications du supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'élève a constaté les souillures visibles et il a identifié les travaux de couture requis. - L'élève a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer des potages ainsi que des petits plats sous guidance, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et prévention des accidents.**	- L'élève prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève prépare les aliments et il les décore. - L'élève organise son poste de travail.	- L'élève a préparé le plat d'une manière appétissante. - L'élève a assuré la sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transmettre des informations essentielles à son supérieur au sein de l'entreprise en faisant preuve de la courtoise de rigueur.**	- L'élève transmet des informations. - L'élève fait preuve de la courtoisie de rigueur. - L'élève applique les mesures de sécurité et d'hygiène personnelle.	- La majorité des déclarations de l'élève étaient compréhensibles. - L'élève a respecté les règles de la politesse dans une large mesure. - La sécurité et l'hygiène étaient en général assurées.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter son travail d'une manière autonome et consciencieuse, conformément aux indications et d'apprécier l'importance des étapes de son travail et de les évaluer en se référant à des critères d'évaluation indiqués.**	- L'élève documente ses activités. - L'élève décrit les étapes de travail accomplies. - L'élève compare ses activités aux critères d'évaluation et il désigne des écarts éventuels ou constatés. - L'élève participe à l'entretien d'évaluation et il propose ses propres mesures d'amélioration.	- L'élève a documenté les activités d'une manière complète et correcte dans une large mesure. - La description faisait état des principaux éléments de l'activité. - La description était globalement conforme à l'exécution. - L'élève a constaté des écarts manifestes. - L'élève a manifesté de l'intérêt au cours de l'entretien d'évaluation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Nettoyage à fond (NETFO)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes 1**

Titre du module:	**Nettoyage à fond**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**NETFO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Informationssammlung:** **Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung, durch Fragetechniken und Begutachten, Informationen über die Gewohnheiten und Wünsche des Auftraggebers sowie über die gegebene Situation zu sammeln und Wünsche des Klienten zu berücksichtigen.**	Der Auszubildende beschreibt das Erfassungssystem der Institution. Der Auszubildende beschreibt das System vom Essen auf Rädern. Der Auszubildende schildert die Gewohnheiten der Klienten. Der Auszubildende benennt die bestehende Standards beim Arbeitgeber zu den ausgeführten Arbeiten (z.B. über Hygiene ....)	Die Beschreibung ist inhaltlich weitgehend korrekt. Die Gewohnheiten sind im Wesentlichen korrekt und vollständig erfasst. Die zu den ausgeführten Arbeiten passenden Standards werden grösstenteils korrekt benannt.
10 % (6 P)	**Planen:** **Der Auszubildende ist in der Lage, unter Berücksichtigung der Gebrauchsanweisung, einen Arbeitsplan für eine Tätigkeit zu planen.**	Der Auszubildende erstellt einen Arbeitsplan für eine Tätigkeit welcher folgende Teile beinhaltet Prioritäten Reihenfolge Materialbedarf . Der Auszubildende berücksichtigt die Anweisungen des Anleiters und des Klienten. Der Auszubildende berücksichtigt die Tätigkeiten seines Arbeitsbereiches	Die Planung ist vollständig und grösstenteils fachlich korrekt. Die Anweisungen vom Anleiter und vom Klienten sind berücksichtigt. Die ausgeführten Tätigkeiten entsprechen seinem Arbeitsbereich
20 % (12 P)	**Geräte bedienen:** **Der Auszubildende ist in der Lage, laut Angaben der Gebrauchsanweisung, den verwendeten Apparat oder Geräte auf ihre Funktion zu überprüfen, selbstständig zu bedienen, zu reinigen und zu pflegen sowie unter Berücksichtigung der allgemeinen und spezifischen Sicherheitsregeln.**	Der Auszubildende schildert die Funktionsweise. Der Auszubildende bedient den Apparat unter Berücksichtigung der Gebrauchsanweisung und den Sicherheitsaspekten. Der Auszubildende führt die Pflege und das Reinigen des Apparates oder Gerätes durch.	Das Arbeitsresultat wird weitgehend erreicht. Der Apparat oder das Gerät ist weitgehend sauber. Pflegehinweise aus der Gebrauchsanweisung sind angewendet. Die Sicherheit ist weitgehend.
20 % (12 P)	**Reinigen, Kleidung pflegen, Frühstück oder leichtes Abendessen zubereiten:** **Der Auszubildende ist in der Lage, unter Anleitung, ein vorgegebenes Reinigungsverfahren mit vorgegebenem Material durchzuführen, unter Berücksichtigung der Gebrauchsanweisung, und des Eigenschutzes und gemäss der Gewohnheiten und Wünsche des Klienten.**	Der Auszubildende führt folgende Arbeitsaufträge durch: - Sichtreinigung von einem Wohnraum -Unterhaltsreinigung vom Bad -Waschen der Kleidung -Kontrolle der Lebensmittel im Kühlschrank -Lagerungsbedingungen -Haltbarkeit Der Auszubildende berücksichtigt bei der Ausführung von Tätigkeiten: -die Gebrauchsanweisung -die Sicherheitsrichtlinien -die Gewohnheiten und Wünsche des Klienten -die Anweisungen des Anleiters -die Hygieneregeln -die Ergonomie -den Zeitrahmen	Die vorgegebenen Indikatoren sind weitgehend berücksichtigt. Die Arbeiten sind weitgehend fachlich korrekt ausgeführt.

10 % (6 P)	**Klient informieren:** **Der Auszubildende ist in der Lage dem Klienten oder einer anderen Person verständlich eine** **Information zu vermitteln und zeigt dabei ein angemessenes soziales Verhalten.**	Der Auszubildende teilt Informationen mit. Der Auszubildenden zeigt angepasste Umgangsformen. Der Auszubildende berücksichtigt die persönlichen Hygiene- und Sicherheitsmassnahmen.	Die Aussagen des Auszubildenden sind weitgehend verständlich. Die Regeln der Höflichkeit werden weitgehend berücksichtigt. Die Sicherheit und die Hygiene sind im Wesentlichen gewährleistet.
20 % (12 P)	**Dokumentation:** **Der Auszubildende ist in der Lage seine Arbeit, unter Anleitung, gewissenhaft nach Vorgaben zu dokumentieren.**	Der Auszubildende dokumentiert die ausgeführten Tätigkeiten.	Die Tätigkeiten sind vollständig und weitgehend korrekt dokumentiert.
10 % (6 P)	**Bewerten:** **Der Auszubildende ist in der Lage nach vorgegebenen Bewertungskriterien seine eigene Arbeit eigenständig zu beschreiben.**	Der Auszubildende schildert die durchgeführten Tätigkeiten.	Die Beschreibung enthält alle wesentlichen Elemente der Tätigkeit. Die Beschreibung entspricht weitgehend der Durchführung.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Planifier l'achat de marchandises (PLAMA)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes 1**

Titre du module:	**Planifier l'achat de marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLAMA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un plan d'achats pour une semaine en se référant à un plan de menus indiqué et de l'adapter en fonction des souhaits du client.**	- L'élève établit un plan d'achats. - L'élève dresse une liste des articles requis. - L'élève dresse une liste des achats. - L'élève détermine les besoins. - L'élève prend connaissance des souhaits et des restrictions du client. - L'élève détermine les lieux d'achats. - L'élève détermine la route vers les commerces.	- Le plan d'achats était complet dans une large mesure. - L'élève a tenu compte des souhaits manifestes et des restrictions. - Le plan d'achats était logique dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer de manière autonome une pâtisserie à base d'une masse battue en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare une pâtisserie à base d'une masse battue en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail.	- La pâtisserie était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des achats, de comprendre l'étiquetage de denrées alimentaires et de noter des inscriptions dans un carnet de ménage.**	- L'élève est capable de faire des achats avec ou sans accompagnement. - L'élève est capable de désigner les composants des achats économiques et écologiques. - L'élève est capable de lire l'étiquetage de denrées alimentaires et d'identifier les indications concernant: - les quantités, - la composition des aliments, - les additifs. - L'élève note les dépenses dans le carnet de ménage. - L'élève soumet les factures à des contrôles.	- L'élève a correctement indiqué les données essentielles. - Les indications essentielles étaient complètes et correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réaliser des travaux à domicile complexes 1 (FORMN3)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile complexes 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation sous guidance et de tenir compte des souhaits du client.**	- L'apprenti décrit le système d'observation de l'institution. - L'apprenti décrit le système des repas sur roues. - L'apprenti décrit les habitudes des clients. - L'apprenti désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	- La description était globalement correcte sous l'aspect du contenu. - L'apprenti a décrit les habitudes d'une manière généralement correcte et complète. - L'apprenti a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan de travail pour son activité en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'apprenti établit un plan de travail pour une activité en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client. - L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a tenu compte des indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la fonction des appareils ou des instruments utilisés en fonction des indications du mode l'emploi, de s'en servir de manière autonome, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles générales et spécifiques en matière de sécurité.**	- L'apprenti décrit le fonctionnement. - L'apprenti se sert de l'appareil en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'instrument.	- L'apprenti a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ou l'instrument était propre dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer une méthode de nettoyage indiquée sous guidance en se servant du matériel indiqué et en tenant compte du mode d'emploi, de la protection de sa propre santé, des habitudes et des souhaits du client.**	- L'apprenti accomplit les missions de travail suivantes: - le nettoyage à vue d'un salon, - le nettoyage d'une salle de bains, - le nettoyage de vêtements, - le contrôle des aliments dans le réfrigérateur, - le contrôle des conditions d'entreposage, - la vérification de la durée de conservation. - L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications de son supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisait preuve d'une attitude sociale appropriée.**	- L'apprenti transmet des informations. - L'apprenti fait preuve de la courtoisie de rigueur. - L'apprenti respecte les mesures d'hygiène personnelle ainsi que les mesures de sécurité.	- La majorité des déclarations de l'apprenti étaient compréhensibles. - L'apprenti a respecté la majorité des règles de la politesse. - La sécurité et l'hygiène étaient assurées dans une large mesure.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter son travail consciencieusement sous guidance, conformément aux indications.**	- L'apprenti documente ses activités.	- L'apprenti a documenté les activités d'une manière complète et correcte dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décrire son propre travail de manière autonome en se référant à des critères d'évaluation indiqués.**	- L'apprenti décrit ses activités.	- La description faisait état de l'ensemble des principaux éléments de l'activité. - La description était globalement conforme à l'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Faire la lessive délicate (LEDEL)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes 2**

Titre du module:	**Faire la lessive délicate**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**LEDEL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Informationssammlung:** **Der Auszubildende ist in der Lage durch Fragetechniken und Begutachten des Ausgangszustandes Informationen über die Gewohnheiten und Wünsche des Auftraggebers sowie über die gegebene Situation unter Anleitung zu sammeln und Verständnis für die Wünsche des Klienten zu zeigen.**	Der Auszubildende schildert die Gewohnheiten des Klienten. Der Auszubildende schildert die Wünsche des Klienten. Der Auszubildende benennt die bestehende Standards beim Arbeitgeber zu den ausgeführten Arbeiten (z.B. über Hygiene ....)	Die Gewohnheiten sind im Wesentlichen korrekt und vollständig erfasst. Konkret formulierte Wünsche sind erfasst. Die zu den ausgeführten Arbeiten passenden Standards werden grösstenteils korrekt benann
10 % (6 P)	**Planen:** **Der Auszubildende ist in der Lage mit dem gegebenen Planungssysten einen Arbeitsplan für einen Arbeitstag, eine Arbeitswoche oder ein Jahr eigenständig zu planen und an Vorkommnisse anzupassen, unter Berücksichtigung der Gebrauchsanweisung und er ist sich der Wichtigkeit der Planung bewusst.**	Der Auszubildende erstellt einen Arbeitsplan für eine Woche welcher folgende Teile beinhaltet Prioritäten Reihenfolge Materialbedarf Der Auszubildende passt seinen Arbeitsplan bei Bedarf an. Der Auszubildende berücksichtigt die Anweisungen des Anleiters und des Klienten. Der Auszubildende berücksichtigt die Tätigkeiten seines Arbeitsbereiches	Die Planung ist vollständig und grösstenteils fachlich korrekt Die Anpassungen des Arbeitsplans wurden vorgenommen Die Anweisungen vom Anleiter und vom Klienten sind berücksichtigt. Die ausgeführten Tätigkeiten entsprechen seinem Arbeistbereich
10 % (6 P)	**Geräte bedienen:** **Der Auszubildende ist in der Lage die verschiedenen Apparate und Geräte im Haushalt zu unterscheiden, auf ihre Funktion zu überprüfen , laut Angaben der Gebrauchsanweisung eigenständig zu bedienen, zu reinigen und zu pflegen unter Berücksichtigung der allgemeinen und spezifischen Sicherheitsregeln.**	Der Auszubildende schildert die Funktionsweise der verschiedenen Apparate und Geräte. Der Auszubildende bedient den Apparat oder das Gerät unter Berücksichtigung der Gebrauchsanweisung und den Sicherheitsaspekten Der Auszubildende führt die Pflege und Reinigen der Apparates oder Gerätes durch.	Das Arbeitsresultat wird weitgehend erreicht. Der Apparrat oder das Gerät ist weitgehend sauber. Die Pflegehinweise aus der Gebrauchsanweisung sind angewendet. Die Sicherheit ist weitgehend gewährleistet.
20 % (12 P)	**Reinigen:** **Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig verschiedene Schmutzarten zu unterscheiden und angepasste Reinigungsverfahren und Reinigungsmittel zu bestimmen um selbstständig eine Grundreinigung, Sichtreinigung, Unterhaltsreinigung durchführen unter Berücksichtigung der Gebrauchsanweisung und des Eigenschutzes und der Gewohnheiten und Wünsche des Klienten.**	Der Auszubildende führt einen Reinigungsauftrag durch: Grundreinigung im Wohn- oder Nassbereich Der Auszubildende berücksichtigt bei der Ausführung von Tätigkeiten: - die Gebrauchsanweisung - die Sicherheitsrichtlinien - die Gewohnheiten und Wünsche des Klienten - die Anweisungen des Anleiters - die Hygieneregeln - die Ergonomie - den Zeitrahmen	Die Arbeiten sind weitgehend fachlich korrekt ausgeführt. Die vorgegebenen Indikatoren sind weitgehend berücksichtigt.

10 % (6 P)	**Kleidung pflegen:** **Der Auszubildende ist in der Lage unter Anleitung den Zustand der Kleidung einzuschätzen, dem Material und Verschmutzungsgrad angepasste Reinigungs- und Pflegeverfahren zu bestimmen und die Kleidung selbstständig zu reinigen, pflegen und Instandhalten unter Berücksichtigung der Herstellerangaben und Sicherheitsregeln.**	Der Auszubildende benennt Verschleisserscheinungen, anfallende Näharbeiten und Verschmutzungen. Der Auszubilende führt die Pflege von Wäsche aus: - wäscht die Feinwäsche - trocknet die Feinwäsche - bügelt Feinwäsche - nähen mit der Nähmaschine Der Auszubildende berücksichtigt bei der Ausführung von Tätigkeiten: - die Herstellerangaben - die Sicherheitsregeln - die Gewohnheiten und Wünsche des Klienten - die Anweisungen des Anleiters - die Hygieneregeln - die Ergonomie - den Zeitrahmen	Auffallende Verschmutzungen und Näharbeiten werden erkannt. Die Arbeiten sind weitgehend fachlich korrekt ausgeführt. Die vorgegebenen Indikatoren sind weitgehend berücksichtigt.
10 % (6 P)	**Frühstück oder leichtes Abendessen zubereiten:** **Der Auszubildende ist in der Lage unter Anleitung die Gewohnheiten und Ressourcen des Klienten sowie den Zustand von Lebensmittel einzuschätzen und eine angepasstes Frühstück und Abendessen eigenständig oder unter Mithilfe des Klienten vorzubereiten unter Berücksichtigung der Hygienerichtlinien, Sicherheitsvorschriften und Unfallvorschriften.**	Der Auszubildene bereitet ein Gericht zu, unter Berücksichtigung der Vorschriften zur Unfallverhütung und Lebensmittelhygiene. Der Auszubildende richtet die Speisen an und garniert sie. Der Auszubildende organisiert seinen Arbeitsplatz.	Das Gericht ist appetitanregend und wohlschmeckend angerichtet.. Die Sicherheit ist gewährleistet
10 % (6 P)	**Botengängen erledigen** **Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig ausgehend von den Gewohnheiten der Klienten Aufgaben des täglichen Lebens innerhalb des Hauses zu erledigen.**	Der Auszubildende führt die eine Tätigkeit durch Erkennt anfallende Tätigkeiten dabei passt er sich den Gewohnheiten des Klienten an.	Die Arbeit wurde weitgehend zur Zufriedenheit des Kunden ausgeführt. Auffallende Tätigkeiten werden erkannt.
10 % (6 P)	**Klient informieren:** **Der Auszubildende ist in der Lage das Wesentliche in einer Situation eigenständig zu erfassen und dem Klienten oder einer anderen Person verständlich und eine Information zu vermitteln dabei zeigt er Respekt und geht auf sein Gegenüber ein. Der Auszubildende ist in der Lage die Situation des Klienten einzuschätzen wobei er eigenständig höflich auf Mängel hinweist und eine professionelle Haltung zeigt.**	Der Auszubildende teilt Informationen mit. Der Auszubildenden zeigt angepasste Umgangsformen. Der Auszubildende berücksichtigt die persönlichen Hygiene- und Sicherheitsmassnahmen. Der Auszubildende gebraucht die korrekte Anrede. Der Auszubildende beschränkt sich bei der Beratung auf den professionnellen Kontext und wahrt die Grenzen zwischen beruflichem und privatem Umfeld. Der Auszubildende wendet die Regeln der Höflichkeit an.	Die Aussagen des Auszubildenden sind weitgehend verständlich. Die Regeln der Höflichkeit werden weitgehend berücksichtigt. Die Sicherheit und die Hygiene sind im Wesentlichen gewährleistet Die Regeln der Höflichkeit werden weitgehend eingesetzt. Der Auszubildende bemüht sich um eine professionelle Haltung.

10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eine Gebrauchsanweisung zu organisieren, zu verstehen und umzusetzen und seine Arbeit eigenständig nach Vorgaben gewissenhaft zu dokumentieren.**	Der Auszubildende dokumentiert die ausgeführten Tätigkeiten. Der Auszubildende erkennt Informationen in einer Gebrauchsanweisung. Der Auszubildende findet Informationen zur Gebrauchsanweisung auf dem Internet.	Die Tätigkeiten sind vollständig und weitgehend korrekt dokumentiert. Wesentliche Informationen der Gebrauchsanweisung werden erkannt. Gut sichtbare Gebrauchsanweisungen werden gefunden.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Rechauffer des mets (REMET)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes 2**

Titre du module:	**Rechauffer des mets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REMET**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un plan de travail pour une période et dans des circonstances indiquées.**	- L'élève établit un plan de travail. - L'élève désigne des priorités. - L'élève met à profit les délais d'attente.	- L'élève a correctement désigné la majorité des priorités. - L'élève a effectué le travail dans le respect des délais indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer un petit-déjeuner ou un dîner léger, de réchauffer des restes de repas ainsi que des plats préparés et d'effectuer la préparation de base d'un plat en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer le nettoyage à fond et d'assurer l'entretien d'appareils ménagers utilisés en cuisine d'une manière autonome et conforme aux indications du mode d'emploi en tenant compte des règles de sécurité générales et spécifiques.**	- L'élève désigne des méthodes de nettoyage et d'entretien. - L'élève désigne des risques éventuels.	- Les réponses étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de comprendre l'étiquetage d'aliments ainsi que les modes d'emploi d'appareils ménagers.**	L'élève désigne les informations recherchées.	- L'élève a identifié les informations essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser des travaux à domicile complexes 2 (FORMN4)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile complexes 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile complexes 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réunir des informations concernant les habitudes et les souhaits du client ainsi que les circonstances indiquées en appliquant des techniques d'interrogation et d'observation de l'état initial sous guidance et de se montrer compréhensif à l'égard des souhaits du client.**	- L'apprenti décrit les habitudes du client. - L'apprenti décrit les souhaits du client. - L'apprenti désigne les standards appliqués par son employeur aux différents travaux (par exemple en matière d'hygiène).	- L'apprenti a décrit les habitudes essentielles d'une manière correcte et complète. - L'apprenti a pris connaissance des souhaits concrètement formulés. - L'apprenti a correctement désigné la majorité des standards appliqués aux travaux effectués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan de travail pour une journée, pour une semaine ou pour une année de travail de manière autonome en se servant du système de planification indiqué et de l'adapter en fonction des circonstances en tenant compte du mode d'emploi et il a conscience de l'importance de la planification.**	- L'apprenti établit un plan de travail pour une semaine en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'apprenti adapte son plan de travail en fonction des besoins. - L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client. - L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et majoritairement correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a adapté son plan de travail. - L'apprenti a considéré les indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différents instruments et appareils ménagers, d'en vérifier la fonction, de s'en servir de manière autonome en se référant aux indications du mode d'emploi, de les nettoyer et de les entretenir en tenant compte des règles de sécurité générales et spécifiques.**	- L'apprenti décrit le fonctionnement des différents appareils et instruments. - L'apprenti se sert de l'appareil ou de l'instrument en tenant compte du mode d'emploi et des aspects concernant la sécurité. - L'apprenti assure l'entretien et le nettoyage de l'appareil ou de l'instrument.	- L'apprenti a produit le résultat de travail recherché dans une large mesure. - L'appareil ou l'instrument était propre dans une large mesure. - L'apprenti a suivi les conseils d'entretien indiqués dans le mode d'emploi. - La sécurité était assurée dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer différents types de souillures de manière autonome et d'opter pour des méthodes de nettoyage et pour des produits de nettoyage appropriés pour assurer un nettoyage de base, un nettoyage à vue ainsi qu'un nettoyage d'entretien en tenant compte du mode d'emploi, de sa propre sécurité, des habitudes et des souhaits du client.**	- L'apprenti accomplit une mission de nettoyage: nettoyage de base d'un logement et d'une salle de bains. - L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités: - le mode d'emploi, - les consignes en matière de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications de son supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier l'état des vêtements sous guidance, d'opter pour une méthode de nettoyage et d'entretien adaptée au matériel et au degré de souillure, de nettoyer les vêtements de manière autonome et de les maintenir en état en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'apprenti désigne des signes d'usure, des travaux de couture requis ainsi que des souillures. - L'apprenti assure l'entretien du linge: - il lave le linge fin, - il sèche le linge fin, - il repasse le linge fin, - il effectue des travaux de couture en se servant d'une machine à coudre. - L'apprenti tient compte des points suivants au cours de ses activités: - les indications des fabricants, - les règles de sécurité, - les habitudes et les souhaits du client, - les indications de son supérieur, - les règles d'hygiène, - l'ergonomie, - les horaires.	- L'apprenti a constaté les souillures visibles et il a identifié les travaux de couture requis. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des indicateurs indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier les habitudes et les ressources du client ainsi que l'état des aliments sous guidance et de préparer un petit déjeuner ainsi qu'un dîner convenables de manière autonome ou avec l'assistance du client, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti prépare un plat en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'apprenti prépare les aliments et il les décore. - L'apprenti organise son poste de travail.	- L'apprenti a préparé le plat d'une manière appétissante. - L'apprenti a assuré la sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des tâches du quotidien de manière autonome au sein de la maison en se référant aux habitudes du client.**	- L'apprenti effectue une activité. - L'apprenti se rend compte de tâches à accomplir et il se conforme aux habitudes du client.	- L'apprenti a accompli la majorité du travail d'une manière satisfaisante aux yeux du client. - L'apprenti s'est rendu compte des tâches à accomplir.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation de manière autonome, de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisant preuve de respect et en réagissant aux interventions de son interlocuteur et d'évaluer la situation du client en lui indiquant poliment des lacunes et en manifestant une attitude professionnelle.**	- L'apprenti transmet des informations. - L'apprenti manifeste un comportement convenable. - L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène et de sécurité personnelles. - L'apprenti s'adresse correctement à son interlocuteur. - L'apprenti n'excède pas le cadre du contexte professionnel au cours des conseils et il respecte les limites entre les contextes professionnel et privé. - L'apprenti applique les règles de la politesse.	- La majorité des déclarations de l'apprenti étaient compréhensibles. - L'apprenti a respecté la majorité des règles de la politesse. - L'apprenti a assuré les aspects essentiels de la sécurité et de l'hygiène. - L'apprenti a appliqué la majorité des règles de la politesse. - L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude professionnelle.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se procurer un mode d'emploi, d'en comprendre les données, de les appliquer et de documenter son travail de manière autonome, conformément aux indications.**	- L'apprenti documente les activités qu'il a effectuées. - L'apprenti identifie des informations dans un mode d'emploi. - L'apprenti détecte des informations concernant un mode d'emploi sur Internet.	- L'apprenti a documenté les activités d'une manière complète et correcte dans une large mesure. - L'apprenti a identifié des informations essentielles du mode d'emploi. - L'apprenti a détecté des modes d'emploi bien en évidence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Soigner des plantes et animaux (PLANI)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 1**

Titre du module:	**Soigner des plantes et animaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PLANI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Informationssammlung** **Der Auszubildende ist in der Lage Informationen über den Zustand der Pfanzen und Tiere zu sammeln und sich über die Besonderheiten im Umgang mit gängigen Haustieren und deren Pflege zu informieren**	Der Auszubildende erkennt den Befall Schädlinge erkennen an Pflanzen und Tieren Der Auszubildende benennt individuelle Bedürfnisse der Haustiere. Der Auszubildende benennt die Grundbedürfnisse von Haustieren und Pflanzen. Der Auszubldende kann die Problematik von Allergien und Phobien erklären	Die Antworten sind grösstenteils korrekt. Die Antworten sind im wesentlichen korrekt.
20 % (12 P)	**Planen** **Der Auszubildende ist in der Lage einen Arbeitsplan für einen Arbeitstag, eine Arbeitswoche oder ein Jahr selbstständig zu planen und an den Bedarf der Tierhaltung anzupassen.**	Der Auszubildende erfasst die zusätzlichen Reinigungsarbeiten: • Pflege der Pflanzen wöchentlich und saisonal. • Pflege von gängigen Haustieren.	Die wesentlichen Massnahmen sind in der Planung enthalten.
40 % (24 P)	**Reinigen:** **Der Auszubildende ist in der Lage verschiedene Schmutzarten zu unterscheiden und angepasste Reinigungsverfahren und Reinigungsmittel zu bestimmen um selbstständig eine Grundreinigung, Sichtreinigung, Unterhaltsreinigung durchführen unter Berücksichtigung der Gebrauchsanweisung und des Eigenschutzes und der Gewohnheiten und Wünsche des Klienten.**	Der Auszubildende reinigt die Tierutensilien Der Auszubildende ordnet Reinigungsmittel und Arbeitsgeräte einem Reinigungsverfahren zu. Der Auszubildende erklärt die Anwendung von Reinigungsmittel und Arbeitsgeräte	Die Zuordnungen sind weitgehend stimmig. Die Erklärungen sind weitgehend korrekt. Die Sicherheit ist gewährleistet.
20 % (12 P)	**Dokumentation** **Der Auszubildende ist in der Lage eine Gebrauchsanweisung zu verstehen und umzusetzen sowie seine Unterrichtsunterlagen auszufüllen und systematisch zu ordnen.**	Der Auszubildende benennt die gesuchten Informationen. Der Auszubildende heftet seine Arbeitsunterlagen ab. Der Auszubildende geht sorgfältig mit seinen Arbeitsunterlagen um. Der Auszubildende füllt die Arbeitsblätter aus.	Die wesentlichen Informationen sind erkannt. Die Unterlagen sind auf dem letzten Stand. Die Unterlagen sind weitgehend systematisch gordnet. Das Arbeitsheft ist weitgehend gepflegt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Préparer des mets adaptés à la personne âgée (PREPA)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 1**

Titre du module:	**Préparer des mets adaptés à la personne âgée**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**PREPA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des plats adaptés aux personnes âgées en tenant compte des consignes en matière d'hygiène.**	- L'élève prépare des plats en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail. - L'élève est capable de préparer et de décorer des plats.	- Le plat était convenable. - La sécurité était assurée dans une large mesure. - Le poste de travail était globalement en ordre et propre.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de comprendre les situations de personnes âgées sous l'aspect de l'alimentation.**	- L'élève explique l'importance des aliments pour les personnes âgées.	- Les explications étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer une recette et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève applique des recettes faciles. - L'élève convertit des unités de volumes, de poids et de quantités.	- L'élève a compris la recette dans une large mesure. - Les conversions étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 1 (FORMN5)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir un plan de travail pour une journée, pour une semaine ou pour une année de travail de manière autonome en se servant du système de planification indiqué et de l'adapter en fonction des circonstances en tenant compte du mode d'emploi et il a conscience de l'importance de la planification.**	- L'apprenti établit un plan de travail pour une semaine en faisant état des éléments suivants: - les priorités, - la suite des étapes, - le matériel requis. - L'apprenti adapte son plan de travail en fonction des besoins. - L'apprenti tient compte des indications de son supérieur et du client. - L'apprenti tient compte des activités de son domaine de travail.	- La planification était complète et généralement correcte sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a adapté son plan de travail. - L'apprenti a suivi les indications de son supérieur et du client. - Les activités de l'apprenti étaient conformes à son domaine de travail.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de constater les habitudes et les ressources du client ainsi que les ingrédients et les additifs des aliments sous guidance et de préparer un plat adapté à une personne âgée de manière autonome ou avec l'assistance du client, en tenant compte des consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti prépare un plat adapté à une personne âgée en tenant compte des additifs, des allergènes, des numéros E et des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'apprenti prépare les aliments et il les décore. - L'apprenti organise son poste de travail.	- L'apprenti a préparé le plat d'une manière appétissante. - La sécurité n'était pas compromise.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assumer des tâches du quotidien de manière autonome au sein de la maison en se référant aux habitudes du client.**	- L'apprenti effectue une activité. - L'apprenti se rend compte de tâches à accomplir et il se conforme aux habitudes du client.	- L'apprenti a accompli la majorité du travail d'une manière satisfaisante aux yeux du client. - L'apprenti s'est rendu compte des tâches à accomplir.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance des aspects essentiels d'une situation de manière autonome et de transmettre une information de manière compréhensible au client ou à un autre intervenant en faisant preuve de respect et en réagissant aux interventions de son interlocuteur.**	- L'apprenti transmet des informations. - L'apprenti manifeste un comportement convenable. - L'apprenti tient compte des mesures d'hygiène et de sécurité personnelles.	- La majorité des déclarations de l'apprenti étaient compréhensibles. - L'apprenti a respecté la majorité des règles de la politesse. - L'apprenti a assuré les aspects essentiels de la sécurité et de l'hygiène.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer son propre travail de manière autonome en se référant aux critères indiqués et de formuler des objectifs de manière autonome pour atteindre ses objectifs professionnels.**	- L'apprenti apprécie ses activités en se référant aux critères d'évaluation et il désigne des écarts éventuels ou constatés. - L'apprenti participe à l'entretien d'évaluation et il désigne des mesures d'amélioration personnelles. - L'apprenti désigne ses objectifs de formation personnels sous guidance.	- La description faisait état de l'ensemble des éléments essentiels de l'activité. - La description correspondait dans une large mesure à la réalisation. - L'apprenti s'est rendu compte des écarts manifestes. - L'apprenti a manifesté son intérêt au cours de l'entretien d'évaluation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Enlever des tâches difficiles (ENDIF)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 2**

Titre du module:	**Enlever des tâches difficiles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENDIF**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Couture - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'apprécier l'état des vêtements et d'opter pour une méthode de nettoyage et d'entretien adaptée au matériel et au degré de souillure.**	- L'élève désigne des produits de lessive ainsi que des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptées aux articles en cuir.	- Les déclarations de l'élève étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de nettoyer des vêtements de manière autonome, de les entretenir et de les maintenir en état en tenant compte des indications des fabricants et des règles de sécurité.**	- L'élève désigne des méthodes adaptées pour enlever des taches. - L'élève désigne les règles de sécurité à appliquer.	- Les déclarations de l'élève étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de proposer des produits et des méthodes de nettoyage et d'entretien adaptés à la lessive de vêtements d'allergiques.**	- L'élève est capable de désigner des méthodes et des produits alternatifs servant à l'entretien du linge en cas d'allergies.	- Les déclarations de l'élève étaient en majorité correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Situations d'urgence dans le ménage (URGME)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 2**

Titre du module:	**Situations d'urgence dans le ménage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**URGME**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	-9
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Enseignement ménager - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'entretien annuels en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'élève établit une planification annuelle pour les travaux d'entretien à effectuer. - L'élève décrit la suite des étapes du travail d'entretien.	- La planification annuelle était complète et logique dans une large mesure. - Les descriptions étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour des méthodes et pour des produits de nettoyage adaptés et d'effectuer le nettoyage d'entretien de zones extérieures et d'une chaudière de manière autonome en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'élève décrit le nettoyage des zones extérieures: • terrasse • voies d'accès • trottoir. - L'élève décrit le nettoyage de la chaudière.	- Les descriptions étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des situations d'urgence ainsi que des risques d'accidents et d'appliquer des mesures appropriées pour ne pas compromettre la sécurité ni le fonctionnement du ménage.**	- L'élève est capable de désigner les attitudes convenables dans une situation d'urgence.	- Les mesures étaient en majorité adaptées et complètes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome et consciencieuse, conformément aux indications.**	- L'élève désigne les informations recherchées. - L'élève classe ses documents de travail. - L'élève manipule ses documents de travail avec précaution. - L'élève complète les fiches de travail.	- L'élève a identifié les informations essentielles. - L'élève a mis à jour ses documents. - L'élève a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet d'apprentissage était soigné dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Préparer des mets diététiques (PREDI)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 2**

Titre du module:	**Préparer des mets diététiques**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PREDI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Cuisine - Travaux pratiques - Maître d'enseignement technique / Economie domestique
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de comprendre les situations de personnes atteintes de maladies chroniques sous l'aspect de l'alimentation.**	- L'élève explique l'importance des aliments pour les personnes atteintes de maladies chroniques.	- Les plats étaient convenables.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer une recette et de documenter son travail d'une manière autonome, consciencieuse et conforme aux indications.**	- L'élève applique des recettes faciles. - L'élève convertit des unités de volumes, de poids et de quantités.	- L'élève a compris la recette dans une large mesure. - Les conversions étaient en majorité correctes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer un dîner ou un petit déjeuner léger.**	- L'élève prépare des plats en tenant compte des consignes en matière de prévention des accidents et d'hygiène alimentaire. - L'élève organise son poste de travail.	- La sécurité était assurée dans une large mesure. - L'élève a préparé le plat d'une manière globalement appétissante.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 2 (FORMN6)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux à domicile dans des situations spécifiques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMN6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'entretien annuels en tenant compte du mode d'emploi.**	- L'apprenti établit une planification annuelle pour les travaux d'entretien à effectuer. - L'apprenti décrit la suite des étapes du travail d'entretien.	- La planification annuelle était complète et logique dans une large mesure. - Les descriptions étaient en majorité correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'opter pour des méthodes et pour des produits de nettoyage adaptés et d'effectuer le nettoyage d'entretien de zones extérieures et d'une chaudière de manière autonome en tenant compte du mode d'emploi, de sa propre sécurité, des habitudes et des souhaits du client.**	- L'apprenti décrit le nettoyage des zones extérieures: • terrasse • voies d'accès • trottoir. - L'apprenti décrit le nettoyage de la chaudière.	- Les descriptions étaient en majorité correctes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de détecter des situations d'urgence ainsi que des risques d'accidents et d'appliquer des mesures appropriées pour ne pas compromettre la sécurité ni le fonctionnement du ménage et pour prévenir les risques en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'apprenti est capable de désigner les attitudes convenables dans une situation d'urgence.	- Les mesures étaient en majorité adaptées et complètes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de comprendre un mode d'emploi, de l'appliquer et de documenter son travail d'une manière autonome et consciencieuse, conformément aux indications.**	- L'apprenti désigne les informations recherchées. - L'apprenti classe ses documents de travail. - L'apprenti manipule ses documents de travail avec précaution. - L'apprenti complète les fiches de travail.	- L'apprenti a identifié les informations essentielles. - L'apprenti a mis à jour ses documents. - L'apprenti a classé les documents d'une manière systématique dans une large mesure. - Le carnet d'apprentissage était soigné dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Aide ménagère**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Der Auszubildende kann eigenständig Informationen einholen.**	Der Auszubildende kann Informationen wiedergeben zu den: • Verfahren • Geräte • Produkte.	Alle wesentliche Informationen sind bekannt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende erstellt einen Arbeitsplan.**	Der Auszubildende erstellt eine Aufzählung der Arbeitsschritte Er berücksichtigt den logischen Ablauf und die vorgegebenen Kriterien.	Die Aufzählung ist vollständig oder enthält alle wesendliche Schritte. Die Arbeitschritte sind weitgehend logisch aufgebaut und überwiegend korrekt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende führt eine geplante hauswirtschaftliche Arbeit durch.**	Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeit fachgerecht durchzuführen, dazu gehören: Das Resultat der Arbeit. Das einhalten der Gebrauchsanweisungen. Das benötigte Arbeitsmaterial. Das persönliche Erscheinungsbild. Die Hygiene vor, während und nach der Aktivität. Die Sicherheit. Die ergonomischen Richtlinien wie Haltung und Organisation des Arbeitsplatzes. Das Respektieren des Einzelarbeitsplan. Der Zeitrahmen. Die Ordnung am Arbeitsplatz nach der Aktivität. Er entsorgt das Material fachgerecht.	Gebrauchsanweisung wird berücksichtigt. Raum und Gegenstände sind weitgehend aufgeräumt und sauber. Material ist weitgehend angepasst. Das Erscheinungsbild ist korrekt. Die Hygiene ist weitgehend korrekt. Die wesentlichen Punkte der situationsbezogenen Arbeitssicherheit werden berücksichtigt. Er bemüht sich um eine rückenschonende Arbeitsweise. Der Einzelarbeitsplan wird vollständig umgesetzt. Der Zeitrahmen wird berücksichtig. Er hinterlässt einen überwiegend ordentlichen und sauberen Arbeitsplatz. Er entsorgt das verwendete weitgehend Material fachgerecht.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende berichtet über die Durchführung der Aktivität.**	Der Auszubildende benennt die gesuchten Informationen. Der Auszubildende berichtet im Fachgespräch über sein Vorgehen. Der Auszubildende beantwortet Fragen zu den von ihm ausgeführten Arbeiten. DerAuszubildende führt eine Selbstbewertung durch. Der Auszubildende begründet den Ablauf der Tätigkeit.	Der Auszubildende kann seine Vorgehensweise wiedergeben. Die Begründungen sind weitgehend logisch und korrekt. Die Aussagen sind klar und verständlich. Die Aussagen sind im wesentlichen korrekt. Er erkennt grobe Fehler ausgehend von den Bewertungskriterien.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten (z.B. Argumente zum Thema Arbeitskonflikt formulieren) - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Activités pédagogiques 1 (ACPED1-F)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACPED1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik und soziale Arbeit, Pflege o. ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les activités physiques pour les enfants et les adolescents et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les activités physiques et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique de manière autonome et il participe activement.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les activités physiques pour des personnes âgées avec ou sans déficience et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les activités physiques et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique de manière autonome.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec des déficiences éventuelles. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les activités physiques pour des personnes à besoins spécifiques et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les activités physiques et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à deux groupes cibles différents. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Activités pédagogiques 2 (ACPED2-F)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACPED2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant / Pédagogie
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions pour des enfants et des adolescents, qui mettent en évidence les interactions sociales, et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les interactions sociales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a participé activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions pour des personnes âgées avec ou sans déficience, qui mettent en évidence les interactions sociales, et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les interactions sociales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec une déficience. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions pour des personnes à besoins spécifiques, qui mettent en évidence les interactions sociales, et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les interactions sociales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à deux groupes de personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Activités pédagogiques 3 (ACPED3-F)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACPED3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Pédagogie
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les offres créatives musicales pour des enfants et des adolescents et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les activités créatives musicales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève planifie au moins une offre en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux offres.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les fêtes et les célébrations pour des personnes âgées avec ou sans déficience et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les fêtes et les célébrations et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec une déficience. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les offres créatives musicales pour des personnes à besoins spécifiques et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les activités créatives musicales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à deux groupes différents de personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie au moins une offres en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux offres.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Activités pédagogiques 4 (ACPED4-F)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACPED4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Pédagogie
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence une alimentation saine pour les enfants et les adolescents et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence une alimentation saine et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence la biographie personnelle ou contemporaine pour des personnes âgées avec ou sans déficience et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence la biographie personnelle ou contemporaine et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec une déficience. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence le thème de l'alimentation et des boissons pour des personnes à besoins spécifiques et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence le thème de l'alimentation et des boissons et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à deux groupes différents de personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assistance aux tâches de soin 1 (TASOI1)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases du travail de soin**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TASOI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle spéciale
6	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité au cours du travail avec les bénéficiaires en suivant les principes étudiés en cours et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité au cours du travail avec les bénéficiaires en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o le travail ergonomique, o l'assistance pour quitter un lit/un fauteuil roulant/un canapé/une chaise (en veillant à ce que le bénéficiaire porte des chaussures convenables), - positionnements au lit o la mobilisation pour quitter un lit/une toilette. - L'élève explique la manipulation de lits de soins et d'équipements complémentaires éventuels. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève applique l'ensemble des règles de manière compétente. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles sont en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine des soins de la peau et du corps au lavabo en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'observation de l'état de la peau et des muqueuses, o la pudeur et l'intimité, o les soins du corps au lavabo, o les soins des cheveux, o les soins des ongles, o le rasage sur peau humide et le rasage à sec, o les soins des oreilles, o les soins du nombril, o l'entretien de prothèses dentaires, o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec d'avantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances quotidiennes en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'habillage et le déshabillage d'un bénéficiaire, o l'assistance à l'habillage et au déshabillage d'un bénéficiaire. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'élimination chez les nourrissons et les jeunes enfants en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o le changement des langes de nourrissons, o le changement des langes de jeunes enfants. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assistance aux tâches de soin 2 (TASOI2)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases du travail de soin**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TASOI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	1	- Enseignant / Santé
6	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	1	- Salle spéciale
6	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine des soins de la peau et du corps au lit en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o les soins de la bouche et des dents, o les soins du corps au lit, y compris les soins intimes o les douches et les bains (exécution, accompagnement et initiation), o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances spécifiques en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o mise en place et retrait d'appareils auditifs, o mise en place et retrait de lunettes, o bas de contention, o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquerdes mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'élimination chez les enfants, les adolescents et les adultes en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'accompagnement aux toilettes, o l'utilisation de matériel d'incontinence approprié, o le traitement de l'incontinence aux toilettes, o le changement de matériel de menstruation. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, o la préparation d'aliments et de boissons en portions prêtes à être consommées, o l'initiation à la consommation d'aliments et de boissons, o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications sont compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève applique correctement la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 1 (ASPED1)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASPED1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une observation dans des circonstances concrètes indiquées et il décrit ce qu'il a vu.**	- L'élève produit une description avec des indications de ce qu'il a vu, mais sans interprétation de l'observation. - Le langage est neutre, c'est-à-dire sans jugement de valeur. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'élève est capable d'établir ou de compléter une documentation écrite.	- La description contient les données les plus importantes et l'élève s'est appliqué à ne pas interpréter. - Le langage est en grande partie neutre. - Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève note ou coche les informations les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes étapes de la préparation écrite et de compléter le modèle servant à la planification d'une activité de manière professionnelle.**	- L'élève est capable d'expliquer quels points du modèle doivent être complétés. - L'élève donne des exemples appropriés en rapport avec le travail avec son groupe cible.	- Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève donne deux exemples appropriés .
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions concernant l'analyse de la planification d'activités dans le module ACPED1 et de les discuter en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'activités par écrit ou oralement. - L'élève participe activement aux discussions correspondantes en classe.	- L'élève répond à la majorité des questions. - L'élève participe activement à la discussion.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne et de s'exprimer en luxembourgeois, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne, il les comprend et il est capable de les employer personnellement: o la salutation, o la politesse, o les membres d'une famille, o les vêtements, o les outils de travail et d'assistance. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable d'employer les notions de base lors des entretiens faciles. - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes, il les emploi majoritairement personnellement et il les intègre dans sa communication. - L'élève emploi la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'élève consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connait pas une notion de base, et il ne trouve pas le mot juste.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne et de s'exprimer en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne, il les comprend et il est capable de les employer personnellement: o la salutation, o la politesse, o les membres d'une famille, o les vêtements, o les outils de travail et d'assistance. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable d'employer les notions de base lors des entretiens faciles. - L'élève est capable de se servir du lexique KOMGI comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes, il les emploi majoritairement personnellement et il les intègre dans sa communication. - L'élève emploi la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'élève consulte le lexique KOMGI dans la mesure des besoins, quand il ne connait pas une notion de base, et il ne trouve pas le mot juste.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance des communications verbale et non verbale et de les employer lors des entretiens avec les bénéficiaires.**	- L'élève connaît les bases de la communication et il est capable de les expliquer en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer des exemples appropriés. - L'élève est capable d'expliquer que la communication non verbale est un complément important à la communication verbale. - L'élève est capable d'avancer des exemples d'options pour appliquer la communication non verbale dans son environnement professionnel.	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes sous l'aspect des matières. - L'élève peut donner à chaque fois au moins deux exemples appropriés. - Les explications sont en grande partie compréhensibles et ont un sens. - L'élève donne au moins deux exemples appropriés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions du premier carnet d'apprentissage concernant l'analyse personnelle et de les commenter en cours.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse au cours du premier semestre (oralement ou par écrit). - L'élève commente les questions en classe.	- L'élève s'applique à répondre à toutes les questions posées et il opte pour la meilleure méthode. - L'élève participe activement à la discussion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Assistance aux tâches ménagères 1 (ASSTA1)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches ménagères 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSTA1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle spéciale
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle personnelle en fonction des principes étudiés en cours et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle en employant ses mots personnels. - Les explications correspondent aux principes étudiés en cours: o lavage et désinfection des mains, o utilisation correcte de gants, o utilisation correcte d'autre matériel de travail (masques, vêtements à usage unique, etc.). - L'élève applique l'ensemble des règles de manière compétente. (Des détails plus précis concernant la suite des étapes sont disponibles dans le programme du module.) - L'élève respecte les règles de sécurité correspondantes en vigueur. - L'élève respecte les règles de l'ergonomie.	- Le contenu des explications est correct et largement compréhensible. - L'élève applique les règles les plus importantes de manière compétente, en tous les cas le lavage des mains, la désinfection des mains ainsi qu'un point supplémentaire. - L'élève respecte les règles de sécurité les plus importantes. - L'élève respecte les règles les plus importantes de l'ergonomie.
30 % (18 P)	**L'élève comprend l'importance des soins personnels et de l'hygiène personnelle et il en est capable de les appliquer chez soi-même.**	- L'élève connaît le déroulement des soins suivants et il peut en expliquer le sens et les mettre en oeuvre: o soin des cheveux, o soin de la peau, o douches/bains/lavages avec un gant de toilette, o hygiène dentaire, o changement de vêtements (y compris de la tenue de travail), o manipulation de déodorants.	- L'élève est en mesure de citer les points essentiels des différentes mesures de soins et d'en expliquer le sens. - L'élève applique au moins trois des mesures indiquées d'une manière majoritairement correcte, dont obligatoirement l'hygiène dentaire ainsi que les douches/bains/lavages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle lors de la désinfection de surfaces et de matériaux en fonction des principes étudiés en cours et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle en employant ses mots personnels. - Les explications correspondent aux principes étudiés en cours: o nettoyage de surfaces de travail avec les produits adaptés, o désinfection de surfaces de travail, o nettoyage de matériaux et outils o désinfection de matériaux (y compris dans le contexte de la lessive). - L'élève applique l'ensemble des règles de manière compétente. (Des détails plus précis concernant la suite des étapes sont disponibles dans le programme du module.) - L'élève respecte les règles de sécurité correspondantes en vigueur. - L'élève respecte les règles de l'ergonomie.	- Le contenu des explications est correct et largement compréhensible . - L'élève applique les règles les plus importantes des quatre secteurs de manière compétente. - L'élève respecte les règles de sécurité les plus importantes. - L'élève respecte les règles les plus importantes de l'ergonomie.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 1 (FORSF1)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORSF1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter un exemple de mesure de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence des soins de la peau et du corps au lavabo, de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances quotidiennes ou de l'élimination chez les nourrissons et les jeunes enfants.**	- L'apprenti documente une mesure de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante o les soins de la peau et du corps au lavabo, o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances quotidiennes, o l'élimination chez les nourrissons et les jeunes enfants. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a établi la documentation et il a indiqué la mise en évidence. - Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. - L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer deux observations d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste de formation et de noter les résultats par écrit.**	- L'apprenti effectue deux observations et il les mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage. - La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation. - L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.	- L'apprenti a intégralement effectué au moins une des deux observations et il les a mentionnées par écrit. - La description mentionnait les données les plus importantes et l'apprenti s'est appliqué à éviter les interprétations. - Le langage était neutre dans une large mesure. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti a noté ou coché les informations les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter une proposition d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du premier semestre.**	- L'apprenti documente une proposition différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o les propositions concernant l'organisation des loisirs, o les propositions concernant l'accompagnement pédagogique au quotidien. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de la proposition. - L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des notions de base faciles de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois): o la salutation, o la politesse, o les relations familiales, o les vêtements, o les outils de travail et les accessoires. - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il les a majoritairement employées personnellement et il les a intégrées dans sa communication. - L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'apprenti a consulté le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser sa communication verbale et non verbale avec les bénéficiaires.**	- L'apprenti avance au moins un exemple concernant la manière dont il adapte la communication verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti avance au moins un exemple concernant la manière dont il adapte la communication non verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a décrit au moins un exemple correspondant aux deux formes de communication dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les règles de l'hygiène professionnelle personnelle de manière compétente dans son environnement professionnel.**	- L'apprenti applique les différentes règles de l'hygiène professionnelle personnelle d'une manière compétente et adaptée au poste de formation correspondant: o le lavage des mains, o la désinfection des mains, o le cas échéant, l'utilisation correcte de gants, o le cas échéant, l'utilisation correcte de matériel de travail complémentaire (masques, vêtements à usage unique, etc.). - L'apprenti répond aux questions concernant le respect de l'hygiène professionnelle personnelle dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a appliqué les règles de l'hygiène professionnelle personnelle adaptées au poste de formation correspondant au quotidien. - L'apprenti a répondu à la majorité des questions dans le carnet d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 2 (ASPED2)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ASPED2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Pédagogie
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer que l'accompagnement des bénéficiaires au quotidien constitue une mission importante dans le secteur pédagogique et social, de planifier des offres adaptées et de les mettre en œuvre.**	- L'élève explique que les moments quotidiens constituent des situations importantes dans le travail pédagogique et social. - L'élève est capable de donner trois exemples des offres qui sont mises en œuvre au quotidien dans son domaine d'activité.	- Le contenu des explications est correct et largement compréhensible. - L'élève donne au moins deux exemples appropriés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des activités quotidiennes, adaptées aux intérêts et aux besoins des bénéficiaires, sous formes d'offres.**	- L'élève est capable d'expliquer de quelle manière il est possible de planifier des activités quotidiennes sous formes d'offres en considérant les intérêts ainsi que les besoins des bénéficiaires. - L'élève avance des exemples adaptés dans le contexte du travail avec son groupe cible.	- Le contenu des explications est correct et largement compréhensible. - L'élève donne au moins deux exemples appropriés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions concernant l'analyse de la planification d'offres dans le module ACPED2 et de les commenter en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'activités par écrit ou oralement. - L'élève participe activement aux discussions correspondantes en classe.	- L'élève répond à la majorité des questions concernant l'analyse. - L'élève participe activement aux discussions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne axé sur « le ménage », « l'organisation des loisirs » et « l'assistance dans le domaine des soins » et de s'exprimer en luxembourgeois, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne, il les comprend et il est capable de les employer personnellement: o tout ce qui concerne les repas, o tout ce qui concerne le ménage, o tout ce qui concerne l'organisation des loisirs, o des notions faciles dans le contexte de l'assistance dans le domaine des soins (y compris la désignation des parties du corps et des émotions), o etc. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles. - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes, il les emploi majoritairement personellement et il les intègre dans sa communication. - L'élève emploi la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'élève consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connait pas une notion de base, et il ne trouve pas le mot juste.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne axé sur « le ménage », « l'organisation des loisirs » et « l'assistance dans le domaine des soins » et de s'exprimer en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne, il les comprend et il est capable de les employer personnellement: o tout ce qui concerne les repas, o tout ce qui concerne le ménage, o tout ce qui concerne l'organisation des loisirs, o des notions faciles dans le contexte de l'assistance dans le domaine des soins (y compris la désignation des parties du corps et des émotions), o etc. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles. - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes, il les emploi majoritairement personnellement et il les intègre dans sa communication. - L'élève a emploi la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'élève consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connait pas une notion de base, et il ne trouve pas le mot juste.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer « le concept de l'action complète » et de l'appliquer au cours de ses activités professionnelles quotidiennes.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement « du concept de l'action complète » ainsi que son importance pour le travail avec les bénéficiaires. - L'élève est capable d'avancer des exemples de l'application « du concept de l'action complète » dans son environnement de travail.	- Les explications sont en majorité cohérentes et compréhensibles sur le plan des matières. - L'élève donne au moins trois exemples correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions du deuxième carnet d'apprentissage concernant l'analyse personnelle et de les commenter en cours.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse au cours du deuxième semestre (oralement ou par écrit). - L'élève commente les questions en classe.	- L'élève s'applique à répondre à toutes les questions posées et il opte pour la méthode la mieux adaptée. - L'élève participe activement à la discussion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Assistance aux tâches ménagères 2 (ASSTA2)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches ménagères 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASSTA2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe - Salle spéciale
2	1	

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft oder ggfs. Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Pflege, Kommunikation, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles concernant la gestion des maladies contagieuses et de les appliquer correctement.**	- L'élève explique les bases des maladies contagieuses les plus importantes et il connaît plusieurs mesures servant à éviter les contaminations: o la grippe, o les coronavirus, o les norovirus, o les poux, o la gale, o le SARM, o les maladies contagieuses les plus importantes affectant les enfants (consulter le programme), o etc. - L'élève est capable d'appliquer les mesures correctes dans toutes les circonstances, afin d'assurer la sécurité ainsi que l'hygiène des bénéficiaires. - L'élève est capable d'appliquer des mesures pour assurer sa sécurité et son hygiène personnelles.	- Les explications sont correctes sous l'aspect des matières et majoritairement compréhensibles. - L'élève désigne les mesures adaptées avec les maladies contagieuses potentiellement mortelles. - L'élève assure largement la sécurité ainsi que l'hygiène des bénéficiaires. - L'élève assure largement sa sécurité ainsi que son hygiène personnelle.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assumer différents travaux dans le contexte du linge des bénéficiaires en suivant les principes correspondants.**	- L'élève est capable d'assumer des tâches pour le bénéficiaire: o le tri du linge, o l'attribution de produits de lessive correspondants, o la préparation d'une lessive dans le lave-linge et le démarrage du programme adapté, o l'étendage du linge, o le rangement du linge dans l'armoire à linge, o etc. - L'élève avance des exemples de méthodes pour initier un bénéficiaire à l'exécution d'une des tâches.	- L'élève exécute correctement la majorité des cinq tâches. - L'élève donne au moins deux exemples adaptés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater les besoins les plus importants du bénéficiaire dans le contexte de l'alimentation et de proposer des moyens pour y répondre.**	- L'élève est capable de contrôler la durée de conservation des aliments et il connaît les facteurs qui peuvent influencer la durée de conservation. - L'élève connaît les principaux éléments de l'alimentation. - L'élève est capable de prendre connaissance des provisions disponibles et, le cas échéant, d'établir une liste de courses complète. - L'élève est capable d'avancer des exemples de méthodes pour conseiller le bénéficiaire à propos des courses éventuelles dans le contexte de l'alimentation.	- L'élève cite les facteurs les plus importants concernant la durée de conservation et il explique la majorité des méthodes de contrôle de manière compréhensible. - L'élève explique compréhensiblement les méthodes qu'il utilise pour avoir une vue d'ensemble et il établit une liste de courses majoritairement complète. - L'élève cite au moins trois exemples adaptés.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les règles les plus importantes concernant les soins d'animaux domestiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève explique les règles les plus importantes concernant les soins des animaux suivants: o les chiens, o les chats, o les oiseaux, o les rongeurs, o etc. - L'élève est capable d'interroger le détenteur à propos des soins antérieurs des animaux. - L'élève est capable d'avancer des exemples de soins compétents des animaux.	- Les explications sont correctes sous l'aspect des matières et majoritairement compréhensibles. - L'élève cite des exemples correspondants avec au moins deux espèces animales.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 2 (FORSF2)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORSF2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter trois exemples de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence des soins de la peau et du corps au lit, de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances spécifiques, de l'élimination chez les enfants, les adolescents et les adultes ou de la consommation d'aliments et de boissons.**	- L'apprenti documente trois mesures de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante: o les soins de la peau et du corps au lit, o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances spécifiques, o l'élimination chez les enfants, les adolescents et les adultes o la consommation d'aliments et de boissons. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a établi les trois documentations et il a indiqué la mise en évidence. - Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. - L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter trois propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du deuxième semestre.**	- L'apprenti documente trois propositions différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o les propositions concernant l'organisation des loisirs, o les propositions concernant l'accompagnement pédagogique au quotidien. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de chacune des trois propositions. - L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des notions de base plus complexes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois): o tout ce qui concerne les repas, o tout ce qui concerne le ménage, o tout ce qui concerne l'organisation des loisirs, o des notions faciles concernant l'assistance dans le domaine des soins (y compris la désignation des parties du corps et des émotions). - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti se réfère au lexique KOMGI dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il les a majoritairement employées personnellement et il les a intégrées dans sa communication. - L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'apprenti a consulté le lexique KOMGI dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mettre le concept de l'action complète en pratique au cours de son travail au sein de l'entreprise de formation.**	- L'apprenti est capable d'avancer trois exemples concernant la mise en pratique du concept de l'action complète au cours du travail quotidien dans le carnet d'apprentissage. - Chaque exemple permet de constater les étapes auxquelles correspondent les différentes mesures de travail.	- L'apprenti a avancé au moins deux exemples correspondants. - L'attribution était correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer trois observations d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste de formation et de noter les résultats par écrit dans le carnet d'apprentissage du deuxième semestre.**	- L'apprenti effectue trois observations et il les mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage du deuxième semestre. - La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation. - L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.	- L'apprenti a intégralement effectué au moins deux des trois observations et il les a mentionnées par écrit. - La description mentionnait les données les plus importantes et l'apprenti s'est appliqué à éviter les interprétations. - Le langage était neutre dans une large mesure. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti a noté ou coché les informations les plus importantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Assistance aux tâches de soin 3 (TASOI3)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance au tâches de soin au quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TASOI3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances complexes en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o troubles moteurs, o paralysies, o contractures, o restrictions résultant de problèmes orthopédiques, o déficiences sensorielles. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Le contenu des explications est compréhensible et fait largement sens. - La réalisation est en grande partie correcte, sans erreur majeure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'élimination dans des circonstances spécifiques en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	Er/sie kann den Ablauf folgender Pflegemaßnahmen in eigenen Worten erklären. Die Erklärungen orientieren sich an denen im Unterricht gelernten Grundsätzen: • Inkontinenz Versorgung im Bett o Motorischen Störungen o Lähmungen o Kontrakturen o Orthopädisch bedingte Einschränkungen - Umgang mit Inkontinenzmaterial (genaue Details zum Ablauf finden sich im Programm des Moduls) - Urinbeutel entleeren, beobachten und dokumentieren Er/sie kann Pflegemaßnahmen an einer Übungspuppe oder Simulationspatient durchführen. Er/sie hält die jeweils geltenden Sicherheitsregeln ein. Er/sie hält die jeweils geltenden Regeln der Ergonomie ein. Er/sie hält die jeweils geltenden Hygieneregeln ein.	- Le contenu des explications est compréhensible et fait largement sens. - La réalisation est en grande partie correcte, sans erreur majeure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o troubles moteurs, o paralysies, o contractures, o restrictions résultant de problèmes orthopédiques, o déficiences sensorielles, o manipulation de matériel d'assistance. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Le contenu des explications est compréhensible et fait largement sens. - La réalisation est en grande partie correcte, sans erreur majeure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de la prévention / prophylaxies en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	Er/sie kann den Ablauf folgender Prophylaxen und der dazu gehörigen Pflegemaßnahmen in eigenen Worten erklären. Die Erklärungen orientieren sich an denen im Unterricht gelernten Grundsätzen: • Dekubitusprophylaxe o Lagerungsmaterial • Sturzprophylaxe o Hilfsmaterial • Kontrakturenprophylaxe o Hilfsmaterial • Thromboseprophylaxe o Hilfsmaterial • Pneumonieprophylaxe o Hilfs- und Lagerungsmaterial (genaue Details zum Ablauf finden sich im Programm des Moduls) Er/sie kann Pflegemaßnahmen an einer Übungspuppe oder Simulationspatient durchführen. Er/sie hält die jeweils geltenden Sicherheitsregeln ein. Er/sie hält die jeweils geltenden Regeln der Ergonomie ein. Er/sie hält die jeweils geltenden Hygieneregeln ein.	- Le contenu des explications est compréhensible et fait largement sens. - La réalisation est en grande partie correcte, sans erreur majeure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assistance aux tâches de soin 4 (TASOI4)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance au tâches de soin au quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TASOI4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Enseignant
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle spéciale
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine des soins du corps dans des circonstances particulièrement complexes en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures en collaboration avec le personnel professionnel.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants, effectués en collaboration avec le personnel professionnel, en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o douleurs • observation et documentation • positionnement o concepts de soins • soins actifs • soins palliatifs o coma vigile-éveillé o bénéficiaire en fin de vie o bénéficiaire défunt. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Le contenu des explications est compréhensible et fait largement sens. - La réalisation est en grande partie correcte, sans erreur majeure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	Er/sie kann den Ablauf folgender Pflegemaßnahmen und Präventionen in eigenen Worten erklären. Die Erklärungen orientieren sich an denen im Unterricht gelernten Grundsätzen: • Vorsorge • Diäten • Intoleranzen Er/sie kann in Fallbeispielen eine passende Ernährung vorschlagen. (genaue Details zum Ablauf finden sich im Programm des Moduls) Er/sie hält die jeweils geltenden Sicherheitsregeln ein. Er/sie hält die jeweils geltenden Hygieneregeln ein.	- Le contenu des explications est compréhensible et fait largement sens. - La réalisation est en grande partie correcte, sans erreur majeure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité ainsi que l'hygiène.

20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende ist in der Lage die Umsetzung „der Prophylaxen“ nach den im Unterricht gelernten Grundsätzen zu erklären und angepasst umzusetzen.**	Er/sie kann den Ablauf folgender Prophylaxen und der dazu gehörigen Pflegemaßnahmen in eigenen Worten erklären. Die Erklärungen orientieren sich an denen im Unterricht gelernten Grundsätzen: • Dehydratationsprophylaxe o beobachten und dokumentieren • Aspirationsprophylaxe o Lagerungsmaterial • usw. (genaue Details zum Ablauf finden sich im Programm des Moduls) Er/sie kann jede der Pflegemaßnahmen an einer Übungspuppe oder Simulationspatient durchführen. Er/sie hält die jeweils geltenden Sicherheitsregeln ein. Er/sie hält die jeweils geltenden Regeln der Ergonomie ein.	- Le contenu des explications est compréhensible et fait largement sens. - La réalisation est en grande partie correcte, sans erreur majeure. - L'élève applique les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 3 (ASSPE3)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSPE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance des différents aspects fondamentaux du plan-cadre pour l'éducation non formelle dans le travail quotidien de l'accueil des enfants et de les appliquer dans son travail quotidien.**	- L'élève est capable d'expliquer les aspects suivants du plan-cadre pour l'éducation non formelle en employant ses mots personnels et comment les mettre en œuvre au quotidien : : o la conception de l'enfant compétent, o les concepts d'actions pédagogiques. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.)	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes. - L'élève présente au moins deux exemples adaptés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance des festivités, des rituels et des fêtes pour les activités pédagogiques quotidiennes et comment les utiliser au quotidien**	- L'élève connaît les festivités suivantes et il est capable de les expliquer et d'avancer des exemples concernant la mise ne pratique avec des enfants, des personnes âgées ou des personnes avec un handicap : o le carnaval, o Pâques, o la période de l'Avent, o Noël, o etc. (Consulter le programme pour une énumération complète.)	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes. - Trois exemples adaptés sont présentés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires et de la mettre en œuvre en fonction de la situation.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi d'autres formes de communication alternatives sont appropriées dans certaines circonstances. - L'élève est capable de décrire les formes de communication alternatives suivantes et d'avancer des exemples de leur mise en pratique : o un langage adapté aux enfants, o un langage facile, o un langage adapté aux altérations provoquées par des maladies démentielles, o une communication avec le langage des signes, o des formes de communication adaptées aux personnes autistes.	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes. - L'élève présente au moins deux exemples adaptés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer en luxembourgeois, en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs, dans des circonstances simples de la vie quotidienne avec les bénéficiaires.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne et il est capable de les employer dans des circonstances habituelles simples avec les bénéficiaires: o les loisirs, o les fêtes, o les festivités, o les traditions et les rituels. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes, il les emploie majoritairement et les intégre dans sa communication. - L'élève emploi la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - Le lexique VOLABULAR peut être consulté si lélève ne connaît pas une notion de base ou un mot juste.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions de réflexion concernant la planification des offres dans le module ACPED3 et de les commenter en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'offres par écrit ou oralement.	- L'élève répond à la majorité des questions. - L'élève participe activement aux discussions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 3 (FORSF3)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORSF3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux exemples de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances complexes, de l'élimination dans des circonstances spécifiques ou de la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques.**	- L'apprenti documente deux mesures de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances complexes o l'élimination dans des circonstances spécifiques, o la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a établi les deux documentations et il a indiqué la mise en évidence. - Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. - L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du troisième semestre.**	- L'apprenti documente deux propositions différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o les offres créatives musicales, o les fêtes et les célébrations. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de chacune des deux propositions. - L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des phrases faciles dans des circonstances habituelles dans deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois): o les loisirs, o les fêtes, o les jours fériés, o les traditions et les rituels. - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il en a employé la majorité personnellement et il les a intégrées dans sa communication. - L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'apprenti a consulté le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer deux observations d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste de formation et de noter les résultats par écrit dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre.**	- L'apprenti effectue deux observations et il les mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre. - La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation. - L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.	- L'apprenti a intégralement effectué au moins une des deux observations et il les a mentionnées par écrit. - La description mentionnait les données les plus importantes et l'apprenti s'est appliqué à éviter les interprétations. - Le langage était neutre dans une large mesure. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti a noté ou coché les informations les plus importantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 4 (ASSPE4)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ASSPE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance des différents aspects approfondis du cadre référentiel de l'éducation informelle pour les activités quotidiennes de la prise en charge des enfants et de les mettre en pratique au cours de ses activités quotidiennes.**	- L'élève est capable d'expliquer les aspects suivants du cadre référentiel de l'éducation informelle en employant ses mots personnels et d'avancer des exemples d'options de mise en pratique au cours des activités quotidiennes: o les rituels o les transitions, o l'espace en tant qu'outil de travail pédagogique, o etc.	- L'élève présente des exemples adaptés et cohérents dans le contexte du travail dans le domaine pédagogique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accompagner les bénéficiaires dans la gestion de conflits et d'élaborer des comportements appropriés.**	- L'élève explique l'importance de l'observation de circonstances conflictuelles émergentes ou existantes. - L'élève est capable d'avancer des exemples de réactions possibles à des conflits.	- Les explications sont adaptées et les exemples choisis font sens par rapport au travail dans le domaine social.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions réflexives concernant la planification des offres dans le module ACPED4 et de les commenter en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'offres par écrit ou oralement. - L'élève participe activement aux discussions correspondantes en classe.	- L'élève répond à la majorité des questions. - L'élève participe activement à la discussion.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer en luxembourgeois, en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs, dans des circonstances plus complexes de la vie quotidienne avec les bénéficiaires.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne et il est capable de les employer au cours de sa communication avec les bénéficiaires dans des circonstances habituelles plus complexes: o les actualités, o des sujets de loisirs saisonniers, o des festivités, des fêtes et des rituels. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes et il les emploie personnellement et les intègre dans sa communication. - L'élève emploie la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. L'élève peut consulter le lexique VOKABULAR s'il ne connait pas une notion de base ou ne trouve pas le mot juste
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des réflexions concernant la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse de son projet intégré final et de les commenter en classe.**	- L'élève répond à des questions concernant la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse du projet intégré final. - L'élève commente ses réflexions en classe.	- L'élève s'applique à répondre à l'ensemble des questions posées. - L'élève participe activement à la discussion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 4 (FORSF4)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORSF4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux exemples de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence des soins du corps dans des circonstances particulièrement complexes, de l'élimination dans de circonstances particulièrement spécifiques ou de la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances particulièrement spécifiques.**	- L'apprenti documente deux mesures de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances complexes o l'élimination dans des circonstances spécifiques, o la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a établi les deux documentations et il a indiqué la mise en évidence. - Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. - L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du quatrième semestre.**	- L'apprenti documente deux propositions différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o l'alimentation saine, o la consommation d'aliments et de boissons, o la biographie personnelle ou contemporaine. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de chacune des trois propositions. - L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des phrases plus complexes dans des circonstances habituelles dans deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois): o l'actualité, o les loisirs saisonniers, o les fêtes, les célébrations et les rituels. - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il en a employé la majorité personnellement et il les a intégrées dans sa communication. - L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'apprenti a consulté le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**SF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'observation d'un bénéficiaire par écrit au sein de l'institution de formation, de l'effectuer et de l'analyser par écrit en se référant aux critères étudiés en cours après s'être concerté avec le tuteur.**	- L'élève indique pourquoi il a choisi le bénéficiaire en question dans les circonstances indiquées et pourquoi il a opté pour la mise en évidence indiquée avant d'effectuer l'observation. - L'élève note l'ensemble des points importants au cours de l'observation, sans se livrer à une interprétation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il a noté les points en question. - L'élève s'exprime d'une manière neutre.	- La préparation de l'observation faisait état de l'ensemble des informations importantes concernant le choix du bénéficiaire ainsi que les circonstances. - L'élève a noté les points les plus importants sur la fiche d'observation et il les a expliqués quand il y a été invité. - L'élève s'est exprimé d'une manière majoritairement neutre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une description personnelle du bénéficiaire et de la présenter oralement en se référant aux critères étudiés en cours.**	- La description personnelle du bénéficiaire résultant de l'observation fait état de l'ensemble des points du modèle 1 du module ACPED. - La présentation du bénéficiaire est compréhensible et elle produit un portrait complet.	- L'élève a présenté au moins quatre des sept points de la description personnelle d'une manière complète et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à l'observation effectuée pour planifier une mission de travail correspondant à ses activités quotidiennes avec le bénéficiaire, de l'accomplir et de l'analyser de manière compétente.**	(Consulter les indications dans le carnet d'apprentissage concernant le projet intégré final.) - Après l'observation, l'élève opte pour une mission de travail en relation avec le bénéficiaire observé et il est capable d'expliquer son choix. - L'élève explique pourquoi il a opté pour cette mission de travail et il indique s'il s'agit d'une assistance au cours des soins ou d'un accompagnement pédagogique au quotidien. - L'élève établit une planification de la mission de travail par écrit en suivant les modèles étudiés en cours (TASOI/ASPED/ACPED – Consulter les indications dans le carnet d'apprentissage). - L'élève considère les points suivants au cours de la planification par écrit et de l'accomplissement: o la communication avec le bénéficiaire, o l'hygiène, o la sécurité, o l'ergonomie, o etc. - L'élève note l'analyse ainsi que l'évaluation du travail effectué dans le carnet d'apprentissage après l'accomplissement de la mission.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - Les explications étaient cohérentes et elles permettaient majoritairement de constater s'il s'agissait d'une assistance au cours des soins ou d'un accompagnement pédagogique au quotidien. - La planification écrite était axée sur la majorité des modèles dans le carnet d'apprentissage. - L'élève a considéré la majorité des points. - Les indications concernant la réflexion ainsi que l'évaluation du travail effectué étaient disponibles et elles étaient en majorité cohérentes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter les aspects pratiques de ses méthodes devant le jury.**	- L'élève est capable de présenter les méthodes appliquées au cours de la planification et de la mise en pratique. - L'élève peut appliquer différentes méthodes de présentation: o un exposé, o la démonstration d'une technique, o la confirmation de l'accomplissement, o etc.	- Les aspects pratiques des méthodes étaient en majorité identifiables et compréhensibles après la présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre de manière détaillée à des questions concernant les travaux présentés.**	- L'élève est capable de produire des réponses cohérentes aux questions professionnelles concernant l'observation ou les propositions.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten (z.B. Argumente zum Thema Arbeitskonflikt formulieren) - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Activités pédagogiques 1 (APEDA1-F)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**APEDA1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Pédagogie
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik und soziale Arbeit, Pflege o.ä

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les activités physiques pour les enfants et les adolescents et de les mettre en pratique.**	- L'élève désigne différentes propositions qui mettent en évidence les activités physiques et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique de manière autonome et il participe activement.	- L'élève a désigné au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève a planifié au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève a mis en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a participé activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les activités physiques pour des personnes âgées avec ou sans déficience et de les mettre en pratique.**	- L'élève désigne différentes propositions qui mettent en évidence les activités physiques et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique de manière autonome.	- L'élève a désigné au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec des déficiences éventuelles. - L'élève a planifié au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève a mis en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a participé activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence les activités physiques pour des personnes à besoins spécifiques et de les mettre en pratique.**	- L'élève désigne différentes propositions qui mettent en évidence les activités physiques et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève a désigné au moins deux propositions convenant à deux groupes cibles différents. - L'élève a planifié au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève a mis en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a participé activement aux activités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Activités pédagogiques 2 (APEDA2-F)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**APEDA2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Pédagogie
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions pour des enfants et des adolescents, qui mettent en évidence les interactions sociales, et de les mettre en pratique.**	- L'élève désigne différentes propositions qui mettent en évidence les interactions sociales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève a désigné au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève a planifié au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève a mis en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a participé activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions pour des personnes âgées avec ou sans déficience, qui mettent en évidence les interactions sociales, et de les mettre en pratique.**	- L'élève désigne différentes propositions qui mettent en évidence les interactions sociales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève a désigné au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec une déficience. - L'élève a planifié au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève a mis en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a participé activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions pour des personnes à besoins spécifiques, qui mettent en évidence les interactions sociales, et de les mettre en pratique.**	- L'élève désigne différentes propositions qui mettent en évidence les interactions sociales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes activités en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève a désigné au moins deux propositions convenant à deux types de personnes à besoins spécifiques. - L'élève a planifié au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève a mis en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève a participé activement aux activités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Activités pédagogiques 3 (APEDA3-F)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**APEDA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Pédagogie
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence « les activités créatives musicales » pour les enfants et les adolescents et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les activités créatives musicales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence « les fêtes et les célébrations » pour des personnes âgées avec ou sans déficience et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les fêtes et les célébrations et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec une déficience. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des propositions qui mettent en évidence « les activités créatives musicales » pour des personnes à besoins spécifiques et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence les activités créatives musicales et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à deux groupes différents de personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie au moins une activité en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Activités pédagogiques 4 (APEDA4-F)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Activités pédagogiques 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**APEDA4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant / Pédagogie
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier des offres qui mettent en évidence « une alimentation saine » pour les enfants et les adolescents et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence une alimentation saine et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des enfants et avec des adolescents. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des enfants ainsi que deux propositions convenant à des adolescents. - L'élève planifie au moins une offre en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des offres qui mettent en évidence « la biographie personnelle ou contemporaine » pour des personnes âgées avec ou sans déficience et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence la biographie personnelle ou contemporaine et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes âgées avec ou sans déficience. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à des personnes âgées sans déficience ainsi que deux propositions convenant à des personnes âgées avec une déficience. - L'élève planifie au moins une offre en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des offres qui mettent en évidence le thème de l'alimentation et des boissons pour des personnes à besoins spécifiques et de les mettre en pratique.**	- L'élève cite différentes propositions qui mettent en évidence le thème de l'alimentation et des boissons et qui peuvent être mises en pratique au cours du travail avec des personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie différentes offres en se référant au modèle. - L'élève met les propositions planifiées en pratique.	- L'élève cite au moins deux propositions convenant à deux groupes différents de personnes à besoins spécifiques. - L'élève planifie au moins une offre en suivant les indications du modèle. - L'élève met en pratique une proposition d'une manière majoritairement autonome. - L'élève participe activement aux activités.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Assistance aux tâches de soin 1 (TACSO1)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases du travail de soin**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TACSO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité au cours du travail avec les bénéficiaires en suivant les principes étudiés en cours et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de la mobilisation et de la sécurité au cours du travail avec les bénéficiaires en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o le travail ergonomique, o l'assistance pour quitter un lit/un fauteuil roulant/un canapé/une chaise (en veillant à ce que le bénéficiaire porte des chaussures convenables), - positionnements au lit o la mobilisation pour quitter un lit/une toilette. - L'élève explique la manipulation de lits de soins et d'équipements complémentaires éventuels. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève applique l'ensemble des règles de manière compétente. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine des soins de la peau et du corps au lavabo en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'observation de l'état de la peau et des muqueuses, o la pudeur et l'intimité, o les soins du corps au lavabo, o les soins des cheveux, o les soins des ongles, o le rasage sur peau humide et le rasage à sec, o les soins des oreilles, o les soins du nombril, o l'entretien de prothèses dentaires, o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances quotidiennes en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'habillage et le déshabillage d'un bénéficiaire, o l'assistance à l'habillage et au déshabillage d'un bénéficiaire. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine des excrétions de nourrissons et de jeunes enfants en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o le changement des langes de nourrissons, o le changement des langes de jeunes enfants. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assistance aux tâches de soin 2 (TACSO2)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases du travail de soin**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TACSO2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Santé
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle spéciale
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine des soins de la peau et du corps au lit en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o les soins de la bouche et des dents, o les soins du corps au lit, y compris soins intimes o les douches et les bains (exécution, accompagnement et initiation), o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances spécifiques en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o mise en place et retrait d'appareils auditifs, o mise en place et retrait de lunettes, o bas de contention, o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine des excrétions d'enfants, d'adolescents et d'adultes en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'accompagnement aux toilettes, o l'utilisation de matériel d'incontinence approprié, o le traitement de l'incontinence aux toilettes, o le changement de matériel de menstruation. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'application des mesures dans le domaine de la consommation d'aliments et de boissons en suivant les principes étudiés en cours et d'appliquer les mesures de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes des soins suivants en employant ses mots personnels. - Les explications sont axées sur les principes étudiés en cours: o l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, o la préparation d'aliments et de boissons en portions prêtes à être consommées, o l'initiation à la consommation d'aliments et de boissons, o etc. (La suite des étapes est présentée en détail avec davantage de précisions dans le programme du module.) - L'élève est capable d'appliquer des mesures avec un mannequin d'entraînement ou avec un patient simulé. - L'élève applique les règles de sécurité correspondantes. - L'élève applique les règles de l'ergonomie correspondantes. - L'élève applique les règles de l'hygiène correspondantes.	- Les explications étaient compréhensibles sous l'aspect des matières et elles étaient en majorité cohérentes. - L'élève a correctement appliqué la majorité des mesures, sans commettre d'erreur d'envergure. - L'élève a appliqué les règles les plus importantes concernant la sécurité, l'ergonomie ainsi que l'hygiène.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 1 (ASSPE1)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSPE1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une observation dans des circonstances concrètes indiquées et il décrit ce qu'il a vu.**	- L'élève produit une description avec des indications de ce qu'il a vu, mais sans interprétation de l'observation. - Le langage est neutre, c'est-à-dire sans jugement de valeur. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'élève est capable d'établir ou de compléter une documentation écrite.	- La description mentionne les données les plus importantes et l'élève s'applique à ne pas interpréter. - Le langage est en grande partie neutre. - Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève note ou coche les informations les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes étapes de la préparation écrite et de compléter le modèle servant à la planification d'une offre de manière compétente.**	- L'élève est capable d'expliquer quels points du modèle doivent être complétés. - L'élève avance des exemples adaptés dans le contexte du travail avec son groupe cible.	- Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes. - Deux exemples appropriés sont donnés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions de réflexion concernant la planification des offres dans le module ACPED1 et de les commenter en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'offres par écrit ou oralement. - L'élève participe activement aux discussions correspondantes en classe.	- L'élève répond à la majorité des questions. - L'élève participe activement à la discussion.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les principales notions de base de la vie quotidienne et il les exprime en luxembourgeois, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne, il les comprend et il est capable de les employer personnellement: o la salutation, o la politesse, o les membres d'une famille, o les vêtements, o les outils de travail et d'assistance. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles. - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes et il peut en grande partie les utiliser lui-même et peut les intégrer dans sa communication. - L'élève utilise la majorité des notions de base de la vie quotidienne étudiées au cours lors des entretiens. - Le lexique VOKABULAR peut être consulté si l'élève ne connait pas une notion de base ou ne trouve pas le mot juste.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les principales notions de base de la vie quotidienne et il les exprime en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne, il les comprend et il est capable de les employer personnellement: o la salutation, o la politesse, o les membres d'une famille, o les vêtements, o les outils de travail et d'assistance. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles. - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes et il peut en grande partie les utiliser lui-même et peut les intégrer dans sa communication. - L'élève utilise la majorité des notions de base de la vie quotidienne étudiées au cours lors des entretiens. - Le lexique VOKABULAR peut être consulté si l'élève ne connait pas une notion de base ou ne trouve pas le mot juste.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer l'importance de la communication verbale et non verbale et de l'employer au cours des entretiens avec des bénéficiaires.**	- L'élève connaît les bases de la communication et il est capable de les expliquer en employant ses mots personnels. - L'élève est capable d'avancer des exemples appropriés. - L'élève est capable d'expliquer que la communication non verbale est un complément important de la communication verbale. - L'élève est capable d'avancer des exemples d'options pour appliquer la communication non verbale dans son environnement professionnel.	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes. - Il/elle peut donner à chaque fois au moins deux exemples appropriés.. - Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes sous l'aspect des matières.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions du premier carnet d'apprentissage concernant l'analyse personnelle réflexive et de les commenter en cours.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse réflexives au cours du premier semestre (oralement ou par écrit). - L'élève commente les questions en classe.	- L'élève s'applique à répondre à toutes les questions posées et il opte pour la méthode la mieux adaptée. - L'élève participe activement à la discussion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Assistance aux tâches ménagères 1 (ASTAC1)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches ménagères 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASTAC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe - Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft oder ggfs. Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Pflege, Kommunikation, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle personnelle en fonction des principes appris en cours et de les appliquer de manière appropriée.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle en employant ses mots personnels. - Les explications correspondent aux principes étudiés en cours: o lavage et désinfection des mains, o utilisation correcte de gants, o utilisation correcte d'autre matériel de travail (masques, vêtements à usage unique, etc.). - L'élève applique l'ensemble des règles de manière compétente. (Des détails plus précis concernant la suite des étapes sont disponibles dans le programme du module.) - L'élève respecte les règles de sécurité correspondantes en vigueur. - L'élève respecte les règles de l'ergonomie.	- Le contenu des explications est correct et majoritairement compréhensible. - Les règles les plus importantes sont appliquées de manière professionnelle, sont inclus en tous les cas le lavage des mains, la désinfection des mains ainsi qu'un point supplémentaire. - Les règles de sécurité les plus importantes sont respectées. - Les règles les plus importantes de l'ergonomie sont respectées.
30 % (18 P)	**L'élève comprend l'importance de ses soins corporels et de son hygiène personnelle et est capable de les appliquer à lui-même.**	- L'élève connaît le déroulement des soins suivants, il est capable d'expliquer leur utilité et de les appliquer correctement : o soin des cheveux, o soin de la peau, o douches/bains/lavages avec un gant de toilette, o soin des dents, o changement de vêtements (y compris de la tenue de travail), o manipulation de déodorants.	- L'élève en mesure d'expliquer les points importants des différents soins et d'en expliquer le sens. - Au moins trois des mesures indiquées sont appliquées d'une manière majoritairement correcte, dont obligatoirement le soin des dents ainsi que les douches/bains/lavages.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle lors de la désinfection de surfaces et de matériaux en fonction des principes appris en cours et de les appliquer de manière approprié.**	- L'élève est capable d'expliquer les règles de l'hygiène professionnelle en employant ses mots personnels. - Les explications correspondent aux principes étudiés en cours: o nettoyage de surfaces de travail avec les produits adaptés, o désinfection de surfaces de travail, o nettoyage de matériaux et outils o désinfection de matériaux (y compris dans le contexte de la lessive). - L'élève applique l'ensemble des règles de manière compétente. (Des détails plus précis concernant la suite des étapes sont disponibles dans le programme du module.) - L'élève respecte les règles de sécurité correspondantes en vigueur. - L'élève respecte les règles de l'ergonomie.	- Le contenu des explications est correct et majoritairement compréhensible. - Les règles les plus importantes des quatre domaines sont appliquées de manière professionnelle. 1 - Les règles de sécurité les plus importantes sont respectées. - Les règles les plus importantes de l'ergonomie sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 1 (FOSFE1)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOSFE1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter un exemple de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence des soins de la peau et du corps au lavabo, de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances quotidiennes ou de l'élimination chez les nourrissons et les jeunes enfants.**	- L'apprenti documente une mesure de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante o les soins de la peau et du corps au lavabo, o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances quotidiennes o l'élimination chez les nourrissons et les jeunes enfants. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- La documentation est rédigée et il est indiqué de quelle priorité il s'agit. - Il est possible de voir si cette mesure de soins a été réalisée par soi-même ou si elle a été observée. - Les principales étapes sont notées.. - Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes sont énumérés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au lieu de formation et de noter les résultats par écrit.**	- L'apprenti effectue une observation et il la mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage. - La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation. - L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.	- Au moins une observations est entièrement réalisée et consignée par écrit. - La description mentionnait les données les plus importantes et l'apprenti évite les interprétations. - Le langage est largement neutre. - Les explications sont largement compréhensibles et font sens. - L'apprenti note ou coche les informations les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter une propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du premier semestre.**	- L'apprenti documente une proposition dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o les propositions concernant l'organisation des loisirs, o les propositions concernant l'accompagnement pédagogique au quotidien. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de mots-clés. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- La majorité des étapes de la mise en pratique de la proposition est notées. - Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes sont énumérés.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des notions de base faciles de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues doit être le luxembourgeois.): o la salutation, o la politesse, o les relations familiales, o les vêtements, o les outils de travail et les accessoires. - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.	- L'apprenti comprend les notions de base les plus importantes, il en employie la majorité personnellement et il les intègres dans sa communication. - L'apprenti emploie la majorité des notions de base apprises aux cours lors des entretiens. - Le lexique VOKABULAR peut être consulté s'il ne connaît pas une notion de base ou ne trouve pas un mot juste.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'analyser sa communication verbale et non verbale avec les bénéficiaires.**	- L'apprenti avance au moins un exemple concernant la manière dont il adapte la communication verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti avance au moins un exemple concernant la manière dont il adapte la communication non verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien dans le carnet d'apprentissage.	- Au moins un exemple correspondant aux deux formes de communication sont notés dans le carnet d'apprentissage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les règles de l'hygiène professionnelle personnelle de manière compétente dans son environnement professionnel.**	- L'apprenti applique les différentes règles de l'hygiène professionnelle personnelle d'une manière compétente et adaptée au poste de formation correspondant: o le lavage des mains, o la désinfection des mains, o le cas échéant, l'utilisation correcte de gants, o le cas échéant, l'utilisation correcte de matériel de travail complémentaire (masques, vêtements à usage unique, etc.). - L'apprenti répond aux questions concernant le respect de l'hygiène professionnelle personnelle dans le carnet d'apprentissage.	- Les règles d'hygiène professionnelle personnelle adaptées à chaque poste de formation sont respectées au quotidien. - Les questions posées dans le carnet d'apprentissage sont largement traitées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 2 (ASSPE2)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**ASSPE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer que l'accompagnement des bénéficiaires au quotidien constitue une mission importante dans le secteur pédagogique et social. Il peut planifier des offres adaptées et les mettre en œuvre.**	- L'élève explique que les moments quotidiens constituent des situations importantes dans le travail pédagogique et social. - L'élève est capable de donner trois exemples d'offres qui sont mises en œuvre au quotidien dans son domaine d'activité.	- Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève présente au moins deux exemples adaptés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des activités quotidiennes, adaptées aux intérêts et aux besoins des bénéficiaires, sous formes d'offres.**	- L'élève est capable d'expliquer de quelle manière il est possible de planifier des activités quotidiennes sous formes d'offres en considérant les intérêts ainsi que les besoins des bénéficiaires. - L'élève avance des exemples adaptés dans le contexte du travail avec son groupe cible.	- Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'élève présente au moins deux exemples adaptés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions de réflexion concernant la planification des offres dans le module ACPED2 et les commente en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'offres par écrit ou oralement. - L'élève participe activement aux discussions correspondantes en classe.	- L'élève répond à la majorité des questions concernant l'analyse. - L'élève participe activement aux discussions.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les principales notions de base de la vie quotidienne avec les points fort le ménage, l'organisation des loisirs et l'assistance dans le domaine des soins et il peut s'exprimer en luxembourgeois, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les principales notions de base de la vie quotidienne, il les comprend et est capable de les employer personnellement : o tout ce qui concerne les repas, o tout ce qui concerne le ménage, o tout ce qui concerne l'organisation des loisirs, o des notions faciles dans le contexte de l'assistance dans le domaine des soins (y compris la désignation des parties du corps et des émotions), o etc. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable dutiliser ces notions de base au cours des conversations simples. - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les principales notions de base et il peut les utiliser majoritairement et les intégrér dans sa communication. - L'élève emploie la majorité des notions de base étudiées au cours lors des entretiens. - L'élève peut consulter le lexique VOKABULAR s'il ne connait pas une notion de base ou ne trouve pas le mot juste.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'employer les principales notions de base de la vie quotidienne avec les points fort le ménage, l'organisation des loisirs et l'assistance dans le domaine des soins et il peut s'exprimer en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs.**	- L'élève connaît les principales notions de base de la vie quotidienne, il les comprend et il est capable de les employer personnellement : o tout ce qui concerne les repas, o tout ce qui concerne le ménage, o tout ce qui concerne l'organisation des loisirs, o des notions faciles dans le contexte de l'assistance dans le domaine des soins (y compris la désignation des parties du corps et des émotions), o etc. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable dutiliser ces notions de base au cours des conversations simples. - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les principales notions de base et il peut les utiliser majoritairement et les intégrér dans sa communication. - L'élève emploie la majorité des notions de base étudiées au cours lors des entretiens. - L'élève peut consulter le lexique VOKABULAR s'il ne connait pas une notion de base ou ne trouve pas le mot juste.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le concept de l'action complète et de l'appliquer au cours de ses activités professionnelles quotidiennes.**	- L'élève est capable d'expliquer le fonctionnement du concept de l'action complète ainsi que son importance pour le travail avec les bénéficiaires. - L'élève est capable d'avancer des exemples de l'application du concept de l'action complète dans son environnement de travail.	- Les explications sont en majorité cohérentes et compréhensibles sur le plan des matières. - L'élève présente au moins trois exemples correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions du deuxième carnet d'apprentissage concernant l'analyse personnelle réflexive et les commente en cours.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse réflexive au cours du deuxième semestre (oralement ou par écrit). - L'élève commente les questions en classe.	- L'élève s'applique à répondre à toutes les questions posées et il opte pour la méthode la mieux adaptée. - L'élève participe activement à la discussion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Assistance aux tâches ménagères 2 (ASTAC2)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches ménagères 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASTAC2**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Enseignant / Professions de santé / Infirmier
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe - Salle spéciale
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Hauswirtschaft oder ggfs. Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, Pflege, Kommunikation, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les règles concernant la gestion des maladies contagieuses et de les appliquer correctement.**	- L'élève explique les bases des maladies contagieuses les plus importantes et il connaît plusieurs mesures pour éviter les contaminations : o la grippe, o les coronavirus, o les norovirus, o les poux, o la gale / scabies o le SARM / MRSA, o les plus importantes maladies infectueses de l'enfance (voir programme), o etc. - L'élève est capable d'appliquer les mesures correctes dans toutes les circonstances, afin d'assurer la sécurité ainsi que l'hygiène des bénéficiaires. - L'élève est capable d'appliquer des mesures pour assurer sa sécurité et son hygiène personnelles.	- Le contenu des explications est correct et majoritairement compréhensible. - Les mesures appropriées sont mentionnées pour les maladies infectieuses potentiellement mortelles. - La sécurité et l'hygiène des bénéficiaires sont largement garanties. - La sécurité ainsi que l'hygiène personnelle de l'élève sont largement garanties.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'assumer différents travaux dans le contexte de la lessive des bénéficiaires en suivant les principes correspondants.**	- L'élève est capable d'assurer des tâches pour le bénéficiaire : o le tri du linge, o l'attribution de produits de lessive correspondants, o la préparation d'une lessive dans le lave-linge et le démarrage du programme adapté, o l'étendage du linge, o le rangement du linge dans l'armoire à linge, o etc. L'élève donne des exemples de la manière dont un bénéficiaire pourrait être guidé dans l'exécution d'une des tâches	- Les cinq tâches différentes sont exécutées correctement dans l'ensemble. - L'élève présente au moins deux exemples correspondants.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de reconnaître les besoins les plus importants du bénéficiaire dans le contexte de l'alimentation et de proposer des options pour y répondre.**	- L'élève est capable de contrôler la durée de conservation des aliments et il connaît les facteurs qui peuvent influencer la durée de conservation. -L'élève connaît les principaux éléments de l'alimentation. - L'élève est capable de prendre connaissance des provisions disponibles et, le cas échéant, d'établir une liste de courses complète. - L'élève est capable d'avancer des exemples de méthodes pour conseiller le bénéficiaire à propos des courses éventuelles dans le contexte de l'alimentation.	- L'élève nomme les facteurs les plus importants concernant la durée de conservation et il peut expliquer de manière compréhensible, comment contrôler les aliments. - L'élève explique de manière compréhensible comment il se procurer une vue d'ensemble et il peut rédiger une liste de courses largement complète. - L'élève présente au moins trois exemples correspondants.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de nommer les règles les plus importantes concernant les soins d'animaux domestiques et de les appliquer de manière compétente.**	- L'élève explique les règles les plus importantes concernant les soins des animaux suivants: o les chiens, o les chats, o les oiseaux, o les rongeurs, o etc. - L'élève est capable d'interroger le détenteur à propos des soins antérieurs des animaux. - L'élève est capable d'avancer des exemples de soins compétents des animaux.	- Le contenu des explications est correct et largement compréhensible. - L'élève présente des exemples correspondants avec au moins deux espèces animales.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 2 (FOSFE2)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOSFE2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux exemples de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence des soins de la peau et du corps au lit, de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances spécifiques, de l'élimination chez les enfants, les adolescents et les adultes ou de la consommation d'aliments et de boissons.**	- L'apprenti documente deux mesures de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante: o les soins de la peau et du corps au lit, o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances spécifiques, o l'élimination chez les enfants, les adolescents et les adultes o la consommation d'aliments et de boissons. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- Les deux documentations sont rédigées et il est indiqué de quelle priorité il s'agit. - On peut voir si cette mesure de soins a été réalisée par l'élève lui-même ou elle a été observée. - Les principales étapes sont notées. - Les principales règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont énumérées
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du deuxième semestre.**	- L'apprenti documente deux propositions différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o les propositions concernant l'organisation des loisirs, o les propositions concernant l'accompagnement pédagogique au quotidien. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- Pour chacune des deux offres, le déroulement est consigné de manière largement exhaustive. - Les principales règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont énumérées

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des notions de base complexes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues doit être le luxembourgeois.): o tout ce qui concerne les repas, o tout ce qui concerne le ménage, o tout ce qui concerne l'organisation des loisirs, o des notions faciles concernant l'assistance dans le domaine des soins (y compris la désignation des parties du corps et des émotions). - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti se réfère au lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il en emploir la majorité personnellement et il les intègre dans sa communication. - Il emploie la majorité des notions de base étudiées au cours lors des entretiens. - Le lexique VOKABUALR peut être consulté en cas de besoins, s'il ne connait pas une notion de base ou ne trouve pas le mot juste.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mettre le concept de l'action complète en pratique au cours de son travail au sein de l'entreprise de formation.**	- L'apprenti est capable d'avancer deux exemples concernant la mise en pratique du concept de l'action complète au cours du travail quotidien dans le carnet d'apprentissage. - Chaque exemple permet de constater les étapes auxquelles correspondent les différentes mesures de travail.	- L'apprenti présente au moins un exemple correspondant. - L'attribution est correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer deux observations d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste de formation et de noter les résultats par écrit dans le carnet d'apprentissage du deuxième semestre.**	- L'apprenti effectue deux observations et il les mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage du deuxième semestre. - La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation. - L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.	- L'apprenti a intégralement effectué et décrit au moins une des deux observations. - La description mentionnait les données les plus importantes et les interprétations sont évités. - Le langage est neutre dans une large mesure. - Les explications sont en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti note ou coche les informations les plus importantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Assistance aux tâches de soin 3 (TASCO3)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance au tâches de soin au quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TASCO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Assistance aux tâches de soin 4 (TASCO4)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance au tâches de soin au quotidien**

Titre du module:	**Assistance aux tâches de soin 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TASCO4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					
Type de formateur proposé:	Lehrkraft mit Schwerpunkt Pflege und Gesundheit				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 3 (ASSPE3)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**ASSPE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance des différents aspects fondamentaux du plan-cadre pour l'éducation non formelle dans le travail quotidien de l'accueil des enfants et de les appliquer dans son travail quotidien.**	- L'élève est capable d'expliquer les aspects suivants du plan-cadre pour l'éducation non formelle en employant ses mots personnels et comment les mettre en œuvre au quotidien : : o la conception de l'enfant compétent, o les concepts d'actions pédagogiques. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.)	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes. - L'élève présente au moins deux exemples adaptés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance des festivités, des rituels et des fêtes pour les activités pédagogiques quotidiennes et comment les utiliser au quotidien**	- L'élève connaît les festivités suivantes et il est capable de les expliquer et d'avancer des exemples concernant la mise ne pratique avec des enfants, des personnes âgées ou des personnes avec un handicap : o le carnaval, o Pâques, o la période de l'Avent, o Noël, o etc. (Consulter le programme pour une énumération complète.)	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes. - Trois exemples adaptés sont présentés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires et de la mettre en œuvre en fonction de la situation.**	- L'élève est capable d'expliquer pourquoi d'autres formes de communication alternatives sont appropriées dans certaines circonstances. - L'élève est capable de décrire les formes de communication alternatives suivantes et d'avancer des exemples de leur mise en pratique : o un langage adapté aux enfants, o un langage facile, o un langage adapté aux altérations provoquées par des maladies démentielles, o une communication avec le langage des signes, o des formes de communication adaptées aux personnes autistes.	- Les explications sont majoritairement compréhensibles et cohérentes. - L'élève présente au moins deux exemples adaptés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer en luxembourgeois, en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs, dans des circonstances simples de la vie quotidienne avec les bénéficiaires.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne et il est capable de les employer dans des circonstances habituelles simples avec les bénéficiaires: o les loisirs, o les fêtes, o les festivités, o les traditions et les rituels. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes, il les emploie majoritairement et les intégre dans sa communication. - L'élève emploi la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - Le lexique VOLABULAR peut être consulté si lélève ne connaît pas une notion de base ou un mot juste.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions de réflexion concernant la planification des offres dans le module ACPED3 et de les commenter en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'offres par écrit ou oralement.	- L'élève répond à la majorité des questions. - L'élève participe activement aux discussions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 3 (FOSFE3)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOSFE3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux exemples de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances complexes, de l'élimination dans des circonstances spécifiques ou de la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques.**	- L'apprenti documente deux mesures de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances complexes o l'élimination dans des circonstances spécifiques, o la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a établi les deux documentations et il a indiqué la mise en évidence. - Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. - L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du troisième semestre.**	- L'apprenti documente deux propositions différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o les offres créatives musicales, o les fêtes et les célébrations. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de chacune des deux propositions. - L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des phrases faciles dans des circonstances habituelles dans deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois): o les loisirs, o les fêtes, o les jours fériés, o les traditions et les rituels. - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il en a employé la majorité personnellement et il les a intégrées dans sa communication. - L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'apprenti a consulté le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer deux observations d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste de formation et de noter les résultats par écrit dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre.**	- L'apprenti effectue deux observations et il les mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage du troisième semestre. - La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation. - L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement. - L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances. - L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.	- L'apprenti a intégralement effectué au moins une des deux observations et il les a mentionnées par écrit. - La description mentionnait les données les plus importantes et l'apprenti s'est appliqué à éviter les interprétations. - Le langage était neutre dans une large mesure. - Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - L'apprenti a noté ou coché les informations les plus importantes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 4 (ASSPE4)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Assistance à l'accompagnement pédagogique et communication adaptée 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**ASSPE4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant / Pédagogie
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 16

Type de formateur proposé: Lehrkraft mit Schwerpunkt Pädagogik, soziale Arbeit, Pflege o.ä.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reconnaître l'importance des différents aspects approfondis du cadre référentiel de l'éducation informelle pour les activités quotidiennes de la prise en charge des enfants et de les mettre en pratique au cours de ses activités quotidiennes.**	- L'élève est capable d'expliquer les aspects suivants du cadre référentiel de l'éducation informelle en employant ses mots personnels et d'avancer des exemples d'options de mise en pratique au cours des activités quotidiennes: o les rituels o les transitions, o l'espace en tant qu'outil de travail pédagogique, o etc.	- L'élève présente des exemples adaptés et cohérents dans le contexte du travail dans le domaine pédagogique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'accompagner les bénéficiaires dans la gestion de conflits et d'élaborer des comportements appropriés.**	- L'élève explique l'importance de l'observation de circonstances conflictuelles émergentes ou existantes. - L'élève est capable d'avancer des exemples de réactions possibles à des conflits.	- Les explications sont adaptées et les exemples choisis font sens par rapport au travail dans le domaine social.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre aux questions réflexives concernant la planification des offres dans le module ACPED4 et de les commenter en classe.**	- L'élève répond aux questions concernant l'analyse de la planification d'offres par écrit ou oralement. - L'élève participe activement aux discussions correspondantes en classe.	- L'élève répond à la majorité des questions. - L'élève participe activement à la discussion.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de s'exprimer en luxembourgeois, en français et en allemand, en formulant des phrases courtes et compréhensibles, adaptées aux interlocuteurs respectifs, dans des circonstances plus complexes de la vie quotidienne avec les bénéficiaires.**	- L'élève connaît les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne et il est capable de les employer au cours de sa communication avec les bénéficiaires dans des circonstances habituelles plus complexes: o les actualités, o des sujets de loisirs saisonniers, o des festivités, des fêtes et des rituels. (Consulter le programme pour des informations plus détaillées.) - L'élève est capable de se servir du lexique VOKABULAR comme outil d'assistance.	- L'élève comprend les notions de base les plus importantes et il les emploie personnellement et les intègre dans sa communication. - L'élève emploie la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. L'élève peut consulter le lexique VOKABULAR s'il ne connait pas une notion de base ou ne trouve pas le mot juste
10 % (6 P)	**L'élève est capable de mener des réflexions concernant la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse de son projet intégré final et de les commenter en classe.**	- L'élève répond à des questions concernant la planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse du projet intégré final. - L'élève commente ses réflexions en classe.	- L'élève s'applique à répondre à l'ensemble des questions posées. - L'élève participe activement à la discussion.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Formation pratique dans l'entreprise formatrice 4 (FOSFE4)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assistance à l'accompagement pédagogique au quotidien**

Titre du module:	**Formation pratique dans l'entreprise formatrice 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FOSFE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux exemples de mesures de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence des soins du corps dans des circonstances particulièrement complexes, de l'élimination dans de circonstances particulièrement spécifiques ou de la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances particulièrement spécifiques.**	- L'apprenti documente deux mesures de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante o l'habillage et le déshabillage dans des circonstances complexes o l'élimination dans des circonstances spécifiques, o la consommation d'aliments et de boissons dans des circonstances spécifiques. - L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. - L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. - L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a établi les deux documentations et il a indiqué la mise en évidence. - Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. - L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. - L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de documenter deux propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du quatrième semestre.**	- L'apprenti documente deux propositions différentes dans le carnet d'apprentissage et il mentionne les mises en évidence correspondantes: o l'alimentation saine, o la consommation d'aliments et de boissons, o la biographie personnelle ou contemporaine. - L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées. - L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes. - L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.	- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de chacune des deux propositions. - L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des phrases plus complexes dans des circonstances habituelles dans deux des trois langues officielles du pays.**	- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois): o l'actualité, o les loisirs saisonniers, o les fêtes, les célébrations et les rituels. - L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires. - L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.	- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il en a employé la majorité personnellement et il les a intégrées dans sa communication. - L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens. - L'apprenti a consulté le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**SFE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Assistant d'accompagnement au quotidien - formation en cours d'emploi**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stages**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'observation d'un bénéficiaire par écrit au sein de l'institution de formation, de l'effectuer et de l'analyser par écrit en se référant aux critères étudiés en cours après s'être concerté avec le tuteur.**	- L'élève indique pourquoi il a choisi le bénéficiaire en question dans les circonstances indiquées et pourquoi il a opté pour la mise en évidence indiquée avant d'effectuer l'observation. - L'élève note l'ensemble des points importants au cours de l'observation, sans se livrer à une interprétation. - L'élève est capable d'expliquer pourquoi il a noté les points en question. - L'élève s'exprime d'une manière neutre.	- La préparation de l'observation faisait état de l'ensemble des informations importantes concernant le choix du bénéficiaire ainsi que les circonstances. - L'élève a noté les points les plus importants sur la fiche d'observation et il les a expliqués quand il y a été invité. - L'élève s'est exprimé d'une manière majoritairement neutre.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir une description personnelle du bénéficiaire et de la présenter oralement en se référant aux critères étudiés en cours.**	- La description personnelle du bénéficiaire résultant de l'observation fait état de l'ensemble des points du modèle 1 du module ACPED. - La présentation du bénéficiaire est compréhensible et elle produit un portrait complet.	- L'élève a présenté au moins quatre des sept points de la description personnelle d'une manière complète et cohérente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se référer à l'observation effectuée pour planifier une mission de travail correspondant à ses activités quotidiennes avec le bénéficiaire, de l'accomplir et de l'analyser de manière compétente.**	(Consulter les indications dans le carnet d'apprentissage concernant le projet intégré final.) - Après l'observation, l'élève opte pour une mission de travail en relation avec le bénéficiaire observé et il est capable d'expliquer son choix. - L'élève explique pourquoi il a opté pour cette mission de travail et il indique s'il s'agit d'une assistance au cours des soins ou d'un accompagnement pédagogique au quotidien. - L'élève établit une planification de la mission de travail par écrit en suivant les modèles étudiés en cours (TASOI/ASPED/ACPED – Consulter les indications dans le carnet d'apprentissage). - L'élève considère les points suivants au cours de la planification par écrit et de l'accomplissement: o la communication avec le bénéficiaire, o l'hygiène, o la sécurité, o l'ergonomie, o etc. - L'élève note l'analyse ainsi que l'évaluation du travail effectué dans le carnet d'apprentissage après l'accomplissement de la mission.	- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes. - Les explications étaient cohérentes et elles permettaient majoritairement de constater s'il s'agissait d'une assistance au cours des soins ou d'un accompagnement pédagogique au quotidien. - La planification écrite était axée sur la majorité des modèles dans le carnet d'apprentissage. - L'élève a considéré la majorité des points. - Les indications concernant la réflexion ainsi que l'évaluation du travail effectué étaient disponibles et elles étaient en majorité cohérentes.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter les aspects pratiques de ses méthodes devant le jury.**	- L'élève est capable de présenter les méthodes appliquées au cours de la planification et de la mise en pratique. - L'élève peut appliquer différentes méthodes de présentation: o un exposé, o la démonstration d'une technique, o la confirmation de l'accomplissement, o etc.	- Les aspects pratiques des méthodes étaient en majorité identifiables et compréhensibles après la présentation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre de manière détaillée à des questions concernant les travaux présentés.**	- L'élève est capable de produire des réponses cohérentes aux questions professionnelles concernant l'observation ou les propositions.	- Les réponses étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Créations optiques avec du parquet (CROPA-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Créations optiques avec du parquet**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CROPA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'organiser les effets d'un espace en sélectionnant différents bois de parquet ainsi que différents modèles de pose.**	- L'élève esquisse et présente les modèles de pose. - L'élève évalue les avantages ainsi que les inconvénients en fonction d'aspects esthétiques, économiques et technologiques.	- L'élève a informé et conseillé des clients à propos de la décoration d'un espace avec du parquet.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les variétés de poses à appliquer pour être en mesure d'influencer l'effet optique d'un espace.**	- L'élève connaît les variétés de poses. - L'élève évalue les variétés de poses en se référant à des modèles et à des échantillons.	- L'élève a distingué les différentes variétés de poses sous l'aspect de leur effet optique dans l'espace.
20 % (12 P)	**L'élève distingue les variétés de bois les plus habituelles, leur veinure, leurs propriétés techniques ainsi que les couleurs en vue de la décoration ultérieure d'un espace.**	- L'élève explique les variétés de bois les plus habituelles sous les aspects de leurs couleurs, de leur veinure et de leurs propriétés techniques et il est capable de les évaluer sous l'aspect de l'effet qu'ils produiront dans l'espace.	- L'élève connaît les variétés de bois les plus habituelles ainsi que leur veinure, leurs couleurs et leurs propriétés et il les a distinguées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Bases informatiques (BASIN-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases informatiques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BASIN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle informatique
1	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité bois

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Schriftliche Aufgabe mit Arbeitsprobe

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que les fonctions de base servant à la manipulation du logiciel de conception assistée par ordinateur correspondant.**	- L'élève connaît les fonctions les plus habituelles servant à l'établissement d'objets en deux dimensions.	- L'élève connaît l'interface utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur correspondant. - L'élève a établi des formes géométriques en deux dimensions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter des espaces simples en se servant d'un logiciel de conception assistée par ordinateur en deux dimensions.**	- L'élève est capable de représenter des espaces graphiquement avec des épaisseurs de murs, des ouvertures de portes ainsi qu'un dimensionnement à plusieurs échelles.	- L'élève a dessiné des vues plongeantes d'espaces indiqués et il les dimensionne. - L'élève a respecté les échelles indiquées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la sauvegarde et il organise l'archivage de ses fichiers.**	- L'élève sauvegarde ses dessins aux formats corrects dans des dossiers établis au préalable.	- L'élève connaît la sauvegarde et il a organisé l'archivage de ses fichiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Connaissances de base CAO (COCAD-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissances de base CAO**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COCAD-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle informatique
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement une mission de travail en se servant du logiciel de conception assistée par ordinateur correspondant.**	- L'élève interprète correctement les indications de la mission de travail. - Le dessin est complet et il mentionne l'ensemble des informations importantes. - L'élève se sert des fonctions utilisateur et des options de conception assistée par ordinateur de manière optimale.	- L'élève s'est servi des fonctions du logiciel de dessin d'une manière fondamentalement correcte. - Le dessin était conforme aux indications de la mission de travail. - Le dessin était complet.
20 % (12 P)	**L'élève opte pour la subdivision correcte de la feuille et il se renseigne à propos des échelles de dessin à appliquer.**	- L'élève opte correctement pour le format du papier (DIN A, position horizontale, position verticale). - L'élève déduit les échelles de dessin des indications et il les sélectionne correctement.	- L'élève a correctement opté pour la subdivision de la feuille et il l'a adaptée à la zone d'impression. - L'échelle du dessin correspondait aux indications.
40 % (24 P)	**L'élève connaît les commandes les plus habituelles du logiciel de conception assistée par ordinateur et il est capable de les appliquer.**	- L'élève est capable de s'orienter dans l'interface utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur. - L'élève est capable de présenter des formes géométriques avec une épaisseur de lignes correcte.	- L'élève connaît l'interface utilisateur du logiciel de conception assistée par ordinateur dans une large mesure. - L'élève a appliqué les commandes les plus importantes de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Marqueterie 1 (MARQ1-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Marqueterie 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MARQ1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît les méthodes les plus habituelles de la marqueterie et il est capable de les appliquer en fonction des circonstances.**	- L'élève est capable de distinguer les différentes méthodes. - L'élève est capable de désigner les avantages ainsi que les inconvénients des différentes méthodes.	- L'élève connaît les différentes méthodes et il les a désignées.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'utilisation des machines et des outils les plus habituels servant aux travaux de marqueterie.**	- L'élève connaît les propriétés techniques des machines et des outils. - L'élève est capable d'énumérer les étapes de travail en respectant la suite indiquée.	- L'élève a décrit la manipulation des machines et des outils spécifiques. - L'élève a décrit la méthode de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les variétés de bois à utiliser et il tient compte des interactions entre les couleurs.**	- L'élève opte pour les variétés de bois en suivant les indications de la mission de travail. - Les variétés de bois sélectionnées sont adaptées sous l'aspect des couleurs.	- L'élève a opté pour les variétés de bois et il a expliqué sa sélection.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Marqueterie 2 (MARQ2-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Marqueterie 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MARQ2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une petite mission de travail qui lui est confiée.**	- L'élève planifie les étapes de travail et il opte correctement pour des outils et pour des machines. - L'élève manipule les matériaux de manière rentable.	- L'élève a accompli la mission de marqueterie de manière compétente et conformément aux indications.
40 % (24 P)	**L'élève se sert des machines et des outils les plus habituels pour les travaux de marqueterie en tenant compte des consignes générales en matière de prévention des accidents.**	- L'élève se sert des équipements de protection individuelle (aspirateur, lunettes de protection, protection auditive). - L'élève connaît les consignes générales en matière de prévention des accidents. - L'élève prépare les gabarits en répondant aux exigences.	- L'élève a équipé les machines ainsi que les outils de manière réglementaire et il les a manipulés sereinement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les méthodes les plus habituelles pour les travaux de marqueterie.**	- L'élève est capable d'appliquer des méthodes manuelles et mécaniques pour les travaux de marqueterie et d'incrustation de manière compétente.	- L'élève connaît les méthodes les plus habituelles et il les a appliquées en fonction des circonstances.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Parquets anciens (PARAN-F)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Parquets anciens**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PARAN-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
1	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différents types de construction des parquets anciens.**	- L'élève est capable de distinguer des revêtements en planches, des parquets à lames et des sols incrustés à structure simple.	- L'élève connaît les types de construction les plus fréquents des parquets anciens et il les a décrits.
20 % (12 P)	**L'élève documente les différentes époques stylistiques des parquets anciens.**	- L'élève connaît la structure générale des variétés de parquets anciens.	- L'élève a décrit l'évolution des parquets au cours des différentes époques.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différentes techniques de traitement des surfaces ainsi que les produits de traitement des surfaces utilisés.**	- L'élève connaît les méthodes de pose et il est capable de les attribuer aux différents produits de traitement des surfaces.	- L'élève connaît différents produits de traitement de surfaces anciennes (cire, huile, teinture).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Bases théoriques pour la pose de parquets (THEAC1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets**

Titre du module:	**Bases théoriques pour la pose de parquets**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THEAC1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calculs en appliquant différentes unités.**	- L'élève répond à des énoncés d'arithmétique de base.	- L'élève a répondu à des énoncés de calcul avec des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions. - L'élève a considéré les unités des longueurs et des dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces ainsi que les périmètres de carrés et de rectangles.**	- L'élève correctement indique les résultats en appliquant les unités correspondantes.	- L'élève a correctement déterminé la surface ainsi que le périmètre d'un rectangle et d'un carré.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure ainsi que l'affectation des outils manuels servant au traitement du bois.**	- L'élève établit une liste d'outils manuels en employant le vocabulaire professionnel correct. - L'élève explique ses choix. - L'élève structure des documents de manière compréhensible.	- L'élève a désigné la structure, l'affectation ainsi que les désignations professionnelles des outils les plus habituels.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les variétés de bois les plus habituelles en Europe et il est capable de les distinguer.**	- L'élève est capable d'attribuer du bois massif à une variété de bois en fonction de sa structure, de sa couleur et de son odeur.	- L'élève a désigné les variétés de bois les plus habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin en considérant les variétés de lignes ainsi que leurs épaisseurs.**	- L'élève applique des variétés et des épaisseurs de lignes en se référant à la norme DIN 919.	- Le dessin correspondait à la mission de travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Préparation du chantier et pose de parquets (ATLYC1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets**

Titre du module:	**Préparation du chantier et pose de parquets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATLYC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien des outils manuels habituels.**	- L'élève constate des défauts. - L'élève connaît des machines d'aiguisage ainsi que leur manipulation. - L'élève connaît les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents à observer au cours de la manipulation de machines et il les observe. - L'élève suit les indications techniques concernant les outils (angles de touche, etc.).	- L'élève a convenablement aiguisé les outils manuels habituels, il les a entretenus et il les a maintenus en état en tenant compte des aspects concernant la sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'accomplir une mission de travail en suivant les indications et en tenant compte d'aspects rationnels et d'aspects concernant la sécurité.**	- L'élève connaît les consignes générales en matière de sécurité et de prévention des accidents. - L'élève opte pour les machines correctes.	- L'élève a respecté les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents. - L'élève a appliqué des méthodes de travail rationnelles. - Les dimensions, la surface ainsi que les angles des pièces de travail traitées correspondaient aux indications du dessin technique.
20 % (12 P)	**L'élève applique les méthodes de mesurage et de contrôle habituelles pour évaluer son travail.**	- L'élève connaît des instruments de mesure et de contrôle, il les sélectionne et il les manipule de manière compétente. - L'élève détermine les dimensions ainsi que les unités de mesure et, le cas échéant, il les convertit.	- L'élève a correctement sélectionné et utilisé les instruments de mesure et de contrôle en fonction des circonstances. - L'élève a constaté les défauts et, le cas échéant, il les a rectifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Collaboration à la préparation du support pour la pose de parquets (FORPL1)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Connaissances techniques de base pour la réalisation et la pose de parquets**

Titre du module:	**Collaboration à la préparation du support pour la pose de parquets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPL1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti connaît la structure de l'entreprise et il respecte les règles internes.**	- L'apprenti connaît la structure de l'entreprise et il est capable de la désigner. - L'apprenti attribue des services ainsi que des compétences à des procédures et inversement. - L'apprenti porte un équipement de protection intégral de manière réglementaire. - L'apprenti suit les indications de son supérieur.	- L'apprenti a décrit la structure de l'entreprise d'une manière fondamentalement cohérente. - L'apprenti a adopté une apparence soignée devant le client. - L'apprenti a suivi les indications internes concernant la protection ainsi que la sécurité au travail. - L'apprenti s'est renseigné à propos de techniques de soulèvement correctes (matériel, machines) et il les a appliquées au sein de l'entreprise et sur le chantier.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de se conformer aux cycles de travail internes et de les accomplir sous guidance.**	- L'apprenti pose entre autres des parquets laminés et en mosaïque, il fixe des plinthes et il applique des matériaux de surface. - L'apprenti met au rebut des chiffons imprégnés d'huile aux endroits indiqués.	- L'apprenti a assuré une assistance au cours de travaux internes. - L'apprenti a accompli des missions simples de faible envergure. - L'apprenti a respecté les mesures anti-incendie lors de l'utilisation de matériaux inflammables et à combustion spontanée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'aménager le poste de travail pour des travaux ultérieurs et de le nettoyer après la fin des travaux.**	- L'apprenti opte pour du matériel consommable et pour des outils en fonction de la mission, il les entrepose et il les transporte de manière sécurisée. - L'apprenti range les outils. - L'apprenti trie les déchets de manière réglementaire.	- L'apprenti a aménagé le poste de travail pour des travaux ultérieurs. - Le chantier était propre et en ordre après la fin des travaux. - L'apprenti a vidé des sacs d'aspiration contenant de la poussière de ponçage de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Planification du chantier et préparation du support pour la pose (THEAC2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vérification et préparation des différents supports**

Titre du module:	**Planification du chantier et préparation du support pour la pose**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THEAC2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de chapes et il connaît les méthodes ainsi que les instruments de contrôle les plus habituels pour analyser des supports.**	- L'élève connaît les chapes en ciment, les chapes en anhydrite ainsi que les chapes en asphalte coulé et il est capable de les distinguer sous l'aspect optique. - L'élève connaît la fonction ainsi que l'affectation des différents instruments de mesure.	- L'élève a déterminé les variétés de chapes les plus habituelles. - L'élève connaît des méthodes de contrôle et il a distingué des instruments de mesure.
20 % (12 P)	**L'élève distingue et connaît les matières premières les plus habituelles servant à la préparation de supports comme les peintures préliminaires, les mastics, les pare-vapeur et les isolations phoniques.**	- L'élève connaît les différences entre les matériaux à utiliser. - L'élève suit les indications concernant la sélection des matériaux appropriés.	- L'élève a distingué les matières premières les plus habituelles servant à la préparation de supports. - L'élève a utilisé les matériaux pour la préparation du support en fonction de la mission.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités de matériel requises en se référant à des documents techniques.**	- L'élève détermine les quantités, les surfaces, les longueurs ainsi que les granulés pour le matériel de support en fonction de la mission.	- L'élève a déterminé les besoins en matériel conformément aux dimensions de la pièce et au type de support.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter des sous-constructions graphiquement.**	- L'élève esquisse la structure ainsi que la coupe transversale des différents supports, respectivement des différentes sous-constructions.	- L'élève a distingué des supports et il les a représentés proprement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Planification et réalisation de constructions en bois (ATLYC2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vérification et préparation des différents supports**

Titre du module:	**Planification et réalisation de constructions en bois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATLYC2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fixer les sous-constructions en appliquant différentes techniques de fixation et de les niveler de manière compétente.**	- L'élève connaît des techniques de raccordement comme le vissage, le cloutage et le collage. - L'élève opte pour une méthode d'orientation appropriée et pour une technique de fixation en conséquence.	- L'élève a opté pour la technique de fixation correspondante et il l'a appliquée de manière compétente. - L'élève connaît les méthodes de nivelage de sous-constructions en bois. - L'élève a préparé les outils requis pour l'orientation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour le matériel et pour les outils requis en suivant les indications.**	- L'élève prépare le matériel d'une manière rationnelle et rentable. - L'élève connaît la manipulation des outils à utiliser.	- L'élève a opté pour le matériel et pour les outils et il les a préparés.
20 % (12 P)	**L'élève connaît et utilise les instruments de mesure et de contrôle les plus habituels servant à l'orientation de sous-constructions.**	- L'élève connaît les différents instruments de contrôle et de mesure ainsi que leur utilisation. - La construction est de niveau et située à une hauteur appropriée.	- L'élève maîtrise la manipulation des différents instruments de contrôle et de mesure. - L'élève a nivelé la sous-construction de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Préparation de supports selon commande (FORPL2)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Vérification et préparation des différents supports**

Titre du module:	**Préparation de supports selon commande**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPL2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer du matériel et des outils, respectivement de vérifier leur intégralité ainsi que leur conformité, en se référant aux documents de la mission.**	- L'apprenti est capable de préparer du matériel pour des travaux ultérieurs en se référant aux documents d'une mission. - L'apprenti connaît les matériaux à utiliser. - L'apprenti opte pour les outils corrects.	- L'apprenti a lu les documents d'une mission et il les a interprétés. - L'apprenti a préparé les outils requis pour la mission. - L'apprenti a évalué les quantités de matériel requises.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'aménager des chantiers pour des travaux ultérieurs.**	- L'apprenti prépare le matériel ainsi que les outils.	- L'apprenti a évalué des chantiers ainsi que des conditions spatiales. - L'apprenti a préparé le chantier pour des travaux ultérieurs.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les mesures ainsi que les consignes générales en matière de prévention des accidents et il les applique au cours de travaux sur le chantier et avec des machines.**	- L'apprenti porte une tenue de travail recommandée. - Le chantier est sécurisé contre les accidents. - L'apprenti applique les dispositifs de sécurité des machines de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité sur le chantier. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'assurer une assistance au cours de missions internes et d'accomplir des missions de faible envergure de manière autonome.**	- L'apprenti met les déchets au rebut séparément et il nettoie le chantier. - L'apprenti évite les pertes de matériel inutiles. - L'apprenti effectue des travaux de pose sous guidance.	- L'apprenti utilise le matériel avec parcimonie. - Le poste de travail était propre au départ de l'apprenti. - L'apprenti a pris soin des outils et des machines et il a participé à leur entretien. - L'apprenti a activement participé à des travaux de pose et de fixation de plinthes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Façons et techniques de pose (THEAC3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de différents parquets**

Titre du module:	**Façons et techniques de pose**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEAC3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît différentes méthodes de fabrication de parquets en bois massif et de parquets préfabriqués et il est capable de les décrire.**	- L'élève connaît les propriétés fondamentales des variétés de bois appropriées. - L'élève connaît différentes méthodes de fabrication et il est capable de les esquisser.	- L'élève connaît des variétés de bois convenant à la fabrication de parquets. - L'élève a décrit les méthodes de fabrication les plus habituelles.
20 % (12 P)	**L'élève connaît différentes techniques de fixation ainsi que leurs propriétés.**	- L'élève connaît le domaine d'affectation des différentes techniques de fixation de même que leurs avantages et leurs inconvénients. - L'élève distingue les techniques de fixation amovibles et non amovibles. - L'élève est capable de distinguer les variétés de colle les plus habituelles.	- L'élève connaît les techniques de fixation les plus habituelles. - L'élève a correctement opté pour une technique de fixation correspondant à la mission. - L'élève a opté pour une colle correspondant à la mission. - L'élève a correctement interprété des fiches techniques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts du matériel et de la pose en fonction de la mission.**	- L'élève applique correctement les formules pour les calculs des surfaces et des périmètres (surfaces rectangulaires et triangulaires). - L'élève détermine correctement les chutes.	- L'élève a correctement déterminé des surfaces composées ainsi que des périmètres de plans horizontaux. - L'élève a tenu compte de l'ampleur des chutes.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement les modèles de poses les plus habituels.**	- L'élève représente graphiquement les modèles de poses et il les annote correctement.	- L'élève connaît les modèles de poses classiques et il les a représentés graphiquement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réalisation d'échantillons de parquet (ATLYC3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de différents parquets**

Titre du module:	**Réalisation d'échantillons de parquet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATLYC3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traiter des éléments du parquet manuellement et mécaniquement en suivant les indications et en tenant compte des aspects concernant la sécurité.**	- La longueur, la largeur, l'épaisseur et, le cas échéant, l'angle de coupe correspondent aux indications. - L'élève manipule sereinement les outils. - L'élève applique l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines de traitement du bois.	- Les éléments du parquet répondaient aux exigences concernant la forme, les dimensions ainsi que la surface. - L'élève a correctement opté pour les outils servant au traitement des éléments du parquet. - L'élève a sereinement manipulé les machines.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de pose en suivant les indications.**	- Les modèles ainsi que la direction de la pose correspondent au plan. - Les éléments du parquet sont ajustés et leurs angles sont adaptés. - Les déchets résultant des matériaux utilisés sont limités. - L'élève met les déchets générés au rebut aux endroits indiqués à cet effet.	- Les travaux de pose correspondaient aux indications et à la planification. - Les joints de parquet se situaient dans les limites tolérées. - L'élève a manipulé les matériaux de manière économique. - L'élève a trié les déchets produits et il les a mis au rebut de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de poser des raccords muraux ainsi que des raccords de plancher de manière compétente.**	- L'élève détermine correctement les angles de coupe et il règle correctement la scie (à onglet radial). - L'élève est capable d'expliquer la technique de fixation appliquée. - Aucun joint ouvert n'est visible et les plinthes de socles sont solidement fixées aux parois et au sol.	- L'élève a entamé les onglets ainsi que les joints longitudinaux de manière compétente. - L'élève a correctement opté pour une technique de fixation. - L'élève a posé les plinthes de socles de manière règlementaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Réalisation conforme à la commande (FORPL3)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation et pose de différents parquets**

Titre du module:	**Réalisation conforme à la commande**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPL3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'ajustement et d'adaptation en se servant de machines stationnaires et manuelles.**	- L'apprenti se sert des machines en fonction de leur domaine d'affectation spécifique. - L'apprenti monte des dispositifs de protection. - L'apprenti ajuste correctement les pièces usinées.	- L'apprenti a correctement opté pour des machines. - L'apprenti a appliqué des dispositifs de protection. - L'apprenti a proprement effectué les travaux d'ajustement et d'adaptation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'établir des raccordements au mur et au plancher de manière compétente.**	- L'apprenti détermine les angles de coupe et il les règle sur la scie (pivotante). - L'apprenti est capable de justifier la technique de fixation appliquée. - Aucun joint ouvert n'est visible et les plinthes sont solidement fixées au mur et au plancher.	- L'apprenti a correctement opté pour une technique de fixation. - L'apprenti a correctement entamé les coupes en onglets ainsi que les joints longitudinaux. - L'apprenti a fixé les plinthes de manière réglementaire.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une liste de matériel en se référant à son dimensionnement et de déterminer les quantités de matériel requises.**	- L'apprenti détermine correctement des quantités de matériel. - Le nombre de paquets correspond à la quantité de matériel requise.	- La liste de matériel était conforme aux circonstances. - L'apprenti a tenu compte des unités d'emballage.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de pose et de soumettre la qualité des résultats du travail à un contrôle.**	- Les joints n'excèdent pas les marges d'erreur, les résidus de colle ne sont pas visibles, la surface est nettoyée et elle n'accuse pas de rayures. - L'apprenti s'auto-évalue de manière réaliste. - L'apprenti évalue le travail de pose avec pertinence.	- Le travail de pose était conforme à la mission de travail et à la planification.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Manutention de machines à travailler le bois (THEAC4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de lames de parquets et de plinthes**

Titre du module:	**Manutention de machines à travailler le bois**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THEAC4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève connaît l'utilisation de jauges et des dispositifs de réglage et d'assistance avec des machines de traitement du bois.**	- L'élève est capable de désigner l'utilisation de jauges de réglage et de dispositifs d'assistance.	- L'élève connaît les dispositifs d'assistance les plus habituels servant au réglage et à la manipulation de machines de traitement du bois.
20 % (12 P)	**L'élève connaît la structure et l'affectation des machines de traitement du bois les plus habituelles de même que leur outillage.**	- L'élève est capable d'énumérer les pièces détachées des machines de traitement du bois. - L'élève connaît les outils les plus habituels. - L'élève est capable d'expliquer la sélection des outils. - L'élève connaît des dispositifs de protection. - L'élève est capable d'expliquer l'application de dispositifs de protection.	- L'élève a représenté la structure des machines de traitement du bois de manière simplifiée. - L'élève a attribué les outils aux machines correspondantes. - L'élève connaît les mesures de sécurité et de précaution à appliquer au cours des travaux avec des machines de traitement du bois et il les a décrites.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer des angles.**	- L'élève est capable de mesurer un angle en se servant d'un rapporteur. - L'élève est capable de réduire des angles de moitié en effectuant des calculs.	- L'élève connaît des variétés d'angles ainsi que le vocabulaire en la matière. - L'élève a réduit des angles de moitié.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de dessiner des modèles de parquets spéciaux, de les esquisser et de les documenter.**	- L'élève dresse une esquisse correspondant au modèle de parquet indiqué.	- L'élève a dressé une esquisse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Préparation, manutention et entretien des machines à bois (ATLYC4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de lames de parquets et de plinthes**

Titre du module:	**Préparation, manutention et entretien des machines à bois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATLYC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler les machines de traitement du bois les plus habituelles en tenant compte des aspects concernant la sécurité.**	- L'élève vérifie les dispositions de sécurité ainsi que leur intégralité. - L'élève vérifie les câbles ainsi que les prises.	- L'élève a respecté l'intégralité des règles de sécurité au cours de la manipulation des machines de traitement du bois.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de fabriquer mécaniquement des éléments de parquets en fonction de la mission.**	- Les éléments du parquet correspondent aux dimensions et l'élève tient compte des angles de coupe. - L'élève règle des jauges de coupe correspondant à la mission de travail.	- Les éléments du parquet correspondaient à la mission, respectivement au plan. - L'élève a réglé les jauges de coupe de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève prépare et entretient les machines de traitement du bois les plus habituelles et il est capable de constater des défauts concernant la sécurité et, le cas échéant, de les rectifier.**	- L'élève connaît les méthodes de préparation et il les applique de manière compétente. - L'élève signale les défauts constatés au formateur. - L'élève procède au remplacement des lames, au nettoyage et au graissage dans la mesure des besoins.	- L'élève a préparé les machines en vue d'un travail serein. - L'élève a constaté des défauts visibles et il les a signalés. - L'élève a assuré un entretien régulier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Planification et exécution de commande (FORPL4)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réalisation de lames de parquets et de plinthes**

Titre du module:	**Planification et exécution de commande**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPL4**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti opte pour les machines d'usinage du bois appropriées et il s'en sert de manière compétente pour découper des pièces détachées.**	- L'apprenti opte pour une machine adaptée au travail prévu. - L'apprenti applique l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines.	- L'apprenti a correctement opté pour une machine. - L'apprenti a sereinement manipulé les machines.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux d'ajustement et d'adaptation et de soumettre la qualité des résultats du travail à un contrôle.**	- Les joints sont aussi réduits que possible. - Il n'y a pas de débordement.	- L'apprenti a effectué les travaux d'ajustement et d'adaptation d'une manière compétente et conforme aux exigences. - L'apprenti a soumis la qualité des résultats des travaux à une analyse critique.
10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les colles les plus habituelles servant à la pose de parquets.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les propriétés les plus habituelles des colles.	- L'apprenti a interprété les fiches techniques. - L'apprenti a attribué la colle aux travaux de pose.
20 % (12 P)	**L'apprenti tient compte des mesures de prévention des accidents et de protection de la santé indiquées sur le chantier.**	- L'apprenti porte une tenue de travail recommandée. - Le chantier est sécurisé contre les accidents. - L'apprenti applique les dispositifs de sécurité des machines de manière compétente.	- L'apprenti a appliqué les mesures de sécurité sur le chantier. - L'apprenti a appliqué l'ensemble des mesures de sécurité au cours des travaux avec des machines.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Machines et produits pour le ponçage et la vitrification de parquets (THEAC5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ponçage et vitrification de planchers en bois**

Titre du module:	**Machines et produits pour le ponçage et la vitrification de parquets**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**THEAC5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités à appliquer avec des ragréages et des produits de traitement des surfaces.**	- L'élève applique correctement les formules. - L'élève détermine des quantités à appliquer correspondant à la mission de travail.	- L'élève a correctement déterminé les quantités à appliquer. - L'élève a correctement interprété les indications des fabricants.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différents produits et systèmes de vitrification et il est capable d'interpréter les informations techniques concernant les produits.**	- L'élève est capable d'attribuer les domaines d'affectation des différents produits et systèmes de vitrification. - L'élève interprète correctement les détails importants des fiches.	- L'élève connaît différents produits et systèmes de vitrification. - L'élève a considéré les fiches techniques ainsi que les indications concernant les risques.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de dessiner et d'esquisser différents échantillons de parquets.**	- L'élève se réfère aux critères servant à la présentation optique et graphique d'échantillons de parquets.	- L'élève connaît différents échantillons de parquets et il les a représentés graphiquement. - L'élève a modifié l'aspect optique de surfaces en appliquant des hachures.
40 % (24 P)	**L'élève distingue les différentes techniques de ponçage et il connaît les produits de ponçage correspondants.**	- L'élève connaît les techniques de ponçage les plus habituelles et il est capable de les désigner. - L'élève connaît la structure ainsi que les domaines d'affectation des différents produits de ponçage.	- L'élève a attribué les techniques de ponçage à la mission. - L'élève a expliqué la sélection des produits de ponçage à utiliser.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Ponçage et vitrification d'échantillons (ATLYC5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ponçage et vitrification de planchers en bois**

Titre du module:	**Ponçage et vitrification d'échantillons**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATLYC5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève applique les consignes générales en matière de sécurité et de prévention des accidents quand il travaille avec des machines.**	- L'élève sélectionne les outils de polissage en fonction de la mission et il les monte correctement sur la machine.	- Les machines étaient opérationnelles et équipées des outils de polissage appropriés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler les différentes machines servant au ponçage des surfaces de manière compétente.**	- L'élève applique l'ensemble des dispositions de protection quand il travaille avec des machines de polissage. - Aucune trace de polissage n'est visible.	- L'élève a sereinement manipulé les machines. - L'élève a produit un résultat de travail correct.
20 % (12 P)	**L'élève se sert des différents produits de traitement des surfaces en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'élève applique les produits de traitement de la surface de manière régulière. - L'élève applique les dispositions de protection personnelle quand il manipule des produits de traitement des surfaces.	- L'élève a respecté les quantités indiquées. - L'élève a tenu compte des indications des fabricants concernant les risques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Ponçage et vitrification de parquets (FORPL5)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Ponçage et vitrification de planchers en bois**

Titre du module:	**Ponçage et vitrification de parquets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPL5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti travaille d'une manière partiellement autonome, rentable et axée sur le client.**	- L'apprenti effectue les travaux indiqués d'une manière partiellement autonome, sans y avoir été invité particulièrement. - L'apprenti respecte la majorité des souhaits des clients.	- L'apprenti a fait preuve d'une certaine autonomie. - L'apprenti a respecté les souhaits des clients dans la mesure du possible.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les produits de finitions sous surveillance.**	- L'apprenti prépare et applique un produit de finition en suivant les indications.	- Le résultat du travail était correct. - L'apprenti connaît les produits de finition les plus habituels.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les consignes en matière de prévention des accidents et il se sert des équipements de protection règlementaires.**	- L'apprenti connaît les techniques de levage. - L'apprenti porte un masque anti-poussière, des genouillères ainsi qu'une protection auditive.	- L'apprenti a appliqué des techniques de manutention ergonomiques lors du transport de machines. - L'apprenti portait des équipements de protection
40 % (24 P)	**L'apprenti effectue les travaux de ponçage en respectant les consignes de sécurité.**	- Aucun défaut majeur n'est à constater. - L'apprenti tient compte des consignes de sécurité.	- Le résultat du travail était conforme aux exigences concernant la qualité. - L'apprenti a utilisé les produits de ponçage correspondant à la méthode de choisie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Entretien de parquets (THEAC6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de parquets**

Titre du module:	**Entretien de parquets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**THEAC6**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève connaît les différentes techniques de réparation et il est capable de les attribuer aux différents types de poses ainsi qu'aux différents traitements des surfaces.**	- L'élève tient compte du traitement de la surface lors de la sélection de la technique de réparation.	- L'élève connaît différentes techniques de réparation.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir des devis en fonction des missions.**	- L'élève détermine les quantités de matériel ainsi que les coûts du matériel de manière réaliste.	- L'élève a déterminé les quantités de matériel ainsi que les coûts du matériel conformément aux indications.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement des coupes horizontales de profils, des échantillons ainsi que des sous-constructions de parquets en vue d'une remise en état ultérieure.**	- L'élève produit le dessin à l'échelle et il le présente proprement (de manière lisible).	- L'élève a représenté graphiquement des coupes horizontales de profils, des échantillons ainsi que des sous-constructions de parquets courants.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les produits d'entretien les plus courants ainsi que leurs modes d'emploi.**	- L'élève recherche des informations complémentaires.	- L'élève connaît les produits d'entretien les plus courants et il les a distingués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Entretien d'un échantillon de parquet (ATLYC6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de parquets**

Titre du module:	**Entretien d'un échantillon de parquet**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ATLYC6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Menuisier-ébéniste / Parqueteur
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réparer des détériorations de moindre envergure.**	- L'élève a attribué et appliqué une méthode de réparation sous guidance en fonction de la détérioration. - L'élève a correctement affecté les outils ainsi que les machines requis.	- L'élève a effectué la réparation d'une manière correcte sous l'aspect professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des listes de matériel et, le cas échéant, de confectionner le matériel requis de manière autonome.**	- Les esquisses, les dimensions ainsi que la mise en œuvre étaient adaptées à la pièce à remplacer.	- La liste de matériel faisait état des dimensions importantes requises pour la confection de composants de parquets. - L'élève produit des pièces simples de manière ajustée.
40 % (24 P)	**L'élève se sert des différents outils de manière compétente en tenant compte des aspects concernant la sécurité.**	- L'élève se sert des équipements de protection individuelle (aspirateur, lunettes de protection, protection auditive). - L'élève connaît les consignes générales en matière de prévention des accidents.	- L'élève a équipé les machines et les outils de manière réglementaire et il les a manipulées sereinement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier la suite des étapes des travaux de réparation à effectuer.**	- L'élève est capable de décrire les effets optiques de méthodes de réparation différentes sur les surfaces en parquet.	- Les étapes de travail ainsi que l'outillage étaient conformes à la méthode de réparation indiquée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Entretien de parquets selon commande (FORPL6)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien de parquets**

Titre du module:	**Entretien de parquets selon commande**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPL6**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer des réparations à des surfaces de parquets sous guidance.**	- L'apprenti connaît les méthodes de réparation les plus habituelles et il est capable de les appliquer sous guidance. - L'apprenti est capable d'équiper et de manipuler des outils ainsi que des machines requis pour des réparations.	- L'apprenti a planifié les étapes de réparations sous guidance et il les a accomplies.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et d'entretenir des parquets de manière autonome.**	- L'apprenti est capable d'interpréter correctement des indications de fabricants de produits d'entretien. - L'apprenti effectue des travaux d'entretien avec précaution.	- L'apprenti connaît les produits ainsi que les travaux d'entretien les plus habituels. - L'apprenti a effectué des travaux d'entretien après s'être concerté avec son supérieur.
10 % (6 P)	**L'apprenti informe le client au sujet des intervalles d'entretien et il l'initie à l'utilisation des différents produits d'entretien.**	- L'apprenti connaît les instructions concernant les produits d'entretien et il est capable de les consulter correctement dans des fiches techniques.	- L'apprenti a recommandé des intervalles d'entretien ainsi que des produits d'entretien au client. - L'apprenti a adopté une attitude correcte à l'égard du client.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir un rapport écrit au sujet d'un travail qu'il a effectué personnellement.**	- L'apprenti ajoute des esquisses, des photos et/ou des dessins techniques au rapport.	- L'apprenti a noté les travaux effectués. - L'apprenti a employé le vocabulaire professionnel. - L'apprenti a classé trois rapports de travail du semestre de formation dans un dossier.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PL**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Parqueteur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Festgelegte Evaluierungsmethoden:

Praktische Arbeitsaufgabe (12St.) mit integriertem Fachgespräch (10min).

Méthode d'évaluation indiquée: mission de travail pratique (12 heures) avec entretien profession intégré (10 minutes)

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne au sujet des conditions du projet.**	- Le cas échéant, l'élève recherche des informations manquantes.	- L'élève a compris les conditions du projet intégré final.
20 % (12 P)	**L'élève planifie les étapes de travail.**	- L'élève est capable de désigner les outils requis ainsi que les étapes de travail. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a désigné la planification du travail.
10 % (6 P)	**L'élève tient compte des consignes générales en matière de prévention des accidents et il maintient le poste de travail en ordre au cours des travaux de pose.**	- Aucun outil ne se trouve sur la surface du parquet poncée. - L'élève range les outils manuels après leur utilisation. - L'élève vérifie que les machines n'accusent pas de défaut. - L'équipement de protection individuel est complet et l'élève le porte. - L'élève travaille sereinement avec les machines.	- Le poste de travail était propre et en ordre. - L'élève a observé les consignes générales en matière de prévention des accidents au cours des travaux avec des machines.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux de pose et de produire les raccords muraux de la mission de travail de manière professionnelle.**	- L'élève respecte la suite correcte des différentes étapes de travail. - Aucun joint ouvert n'est visible. - L'élève manipule les machines servant à la finition des surfaces de manière compétente. - Les onglets n'accusent pas de joints ouverts. - Les vis sont fixées dans le tiers supérieur. - L'élève respecte les intervalles.	- L'élève a effectué les travaux en respectant les délais indiqués et en répondant aux exigences élémentaires concernant la qualité. - Aucun défaut d'envergure n'a été constaté. - La qualité des surfaces répondait aux exigences. - Les plinthes étaient solidement fixées à la paroi et au plancher. - L'élève a fixé les plinthes à la paroi de manière professionnelle.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son travail à un contrôle et, le cas échéant, d'effectuer des rectifications.**	- L'élève est capable de comparer les résultats obtenus et recherchés au cours de la planification du travail. - Il n'y a plus d'outils ni de matériaux qui traînent. - L'élève emploie sereinement le vocabulaire professionnel.	- L'élève a évalué le résultat du travail de manière réaliste. - Le poste de travail était en ordre au cours de la présentation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer et d'expliquer ses travaux de manière autonome.**	- L'élève est capable de comparer les résultats obtenus et recherchés au cours de la planification du travail. - L'élève assure la communication ainsi que la présentation d'une manière sereine, structurée et compréhensible. - La communication ainsi que la présentation sont compréhensibles.	- L'élève a évalué et expliqué les travaux de manière autonome en se référant à des critères, de manière à produire un constat réaliste correspondant au résultat du contrôle. - L'élève a désigné des propriétés du bois.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage (RERAC-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des rapports et carnets d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RERAC-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer proprement un carnet de recettes et de travail en se servant de logiciels de traitement de texte.**	- L'élève se sert correctement du matériel informatique. - L'élève soigne son carnet d'apprentissage. - L'élève maintient son carnet d'apprentissage dans un état propre. - L'élève dispose constamment de son carnet d'apprentissage. - L'élève applique une structure claire à son carnet d'apprentissage. - L'élève constitue son carnet d'apprentissage en se servant d'un ordinateur.	- L'élève a correctement manipulé le clavier et la souris. - L'élève a correctement appliqué les commandes (couper, copier, coller, etc.). - L'élève a correctement enregistré les fichiers. - L'élève a appliqué une mise en page cohérente et structurée.
20 % (12 P)	**L'élève pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève était certain d'effectuer son travail correctement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de présenter un carnet d'apprentissage complet.**	- L'élève produit l'ensemble des rapports de travail indiqués.	- L'élève a constitué une table des matières ainsi que des rapports au format numérique. - L'élève a correctement sauvegardé et géré les documents ainsi que les dossiers.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Modeler et former (MODFO-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modeler et former**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MODFO-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors de la décoration.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors de l'application des méthodes de décoration respectives. - L'élève prépare les matériaux avant le début des travaux proprement dits.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour la mise en œuvre (par exemple la décoration, la préparation de matrices, etc.).
30 % (18 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration et il suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple la taille des polices ou les formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- En majorité, les décorations préparées répondaient aux critères conceptuels de base.
30 % (18 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève était certain d'effectuer son travail correctement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Modelage de massepain (fleurs et sujets) (MFMFS-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Modelage de massepain (fleurs et sujets)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MFMFS-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève suit les étapes de travail indiquées lors du modelage de massepain.**	- L'élève prépare les matériaux pour le modelage du massepain. - L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail lors du modelage du massepain.	- L'élève a effectué les différents travaux préparatoires requis pour le modelage du massepain.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail de manière compétente lors du modelage, du découpage et de la décoration sous guidance.**	- L'élève applique correctement différentes techniques de modelage. - L'élève se sert des moules de découpage, des bâtonnets de modelage et des autres accessoires de manière compétente lors de la préparation de décorations.	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant à la confection des morceaux de massepain respectifs.
20 % (12 P)	**L'élève suit les indications concernant les formes ainsi que les couleurs des produits.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation (par exemple des formes géométriques). - L'élève applique correctement les couleurs (par exemple en fonction d'un fruit).	- La majorité des produits en massepain finis répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les instruments de travail (moules de découpage, bâtonnets de modelage et autres accessoires) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose activement des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries (RDDTP-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réalisations de décors pour tartes et pâtisseries**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**RDDTP-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différents types de décorations (disques décoratifs, poche à douille, cornets, etc.) ainsi que leur application.**	- L'élève prépare les matériaux pour l'application des différentes techniques de décoration.	- L'élève a distingué les techniques de décoration.
20 % (12 P)	**L'élève applique les techniques de travail de manière compétente lors de la décoration avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets.**	- L'élève applique correctement les différentes techniques de travail avec la poche à douille, la poche à dresser et les cornets	- L'élève a respecté la suite habituelle (des techniques de travail) et il a appliqué les techniques de travail servant aux décorations respectives.
20 % (12 P)	**L'élève suit exactement les indications concernant les formes, les dimensions ainsi que les couleurs des produits et des décorations.**	- L'élève applique des formes conformes à l'affectation. - L'élève choisit et applique correctement les couleurs.	- En majorité, les décorations répondaient aux critères conceptuels de base.
20 % (12 P)	**L'élève nettoie son poste de travail, les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève nettoie et range les instruments de travail (poche à douille et poche de dressage) de manière réglementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté la majorité des travaux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Préparation au projet final (PAPF1-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF1-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations de recettes, dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués.**	- L'élève planifie les travaux requis/les étapes de travail requises pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, il les a mises en œuvre sur le terrain et il a confectionné un produit fini.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de suivre l'ensemble des étapes requises (recherche de matériel, mise en œuvre, présentation et calcul des prix) pour la réalisation d'un projet.**	- L'élève se procure le matériel. - L'élève exécute les travaux. - L'élève calcule les prix.	- L'élève a suivi l'ensemble des étapes requises (matériel, recettes, prix).
10 % (6 P)	**L'élève pose des questions en cas de doute.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté les travaux essentiels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio) (PAPF2-F)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation au projet final (élaboration d'un portfolio)**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPF2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet (d'une mission de travail).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer une documentation structurée et cohérente (dossier, portfolio) à partir de l'ensemble des informations qu'il a réunies.**	- La documentation est compréhensible (lisible, subdivisée en chapitres, avec des pages numérotées et une table des matières).	- L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève pose des questions quand il a besoin d'informations complémentaires pour constituer la documentation.**	- L'élève s'applique au cours de l'exécution des travaux et il pose des questions en cas de doute.	- L'élève a correctement exécuté les travaux essentiels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réaliser des produits de saison 1 (PROSA1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROSA1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente sous guidance.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient sa tenue de travail dans un état propre. - L'élève maintient le poste de travail ainsi que les machines et les appareils dans un état propre. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre à la fin des travaux (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a correctement mis au rebut les déchets ainsi que les emballages.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (servant à la préparation des produits correspondants). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dit.	- Les produits finis correspondaient en majorité aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis pour les différentes recettes sous guidance et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients ainsi que les matières premières sous guidance. - L'élève évite de produire des déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève convertit des poids ainsi que des unités de mesure sous guidance. - L'élève est capable de désigner la valeur des matières premières et il évite de produire des déchets inutiles au cours de la pesée, de l'épluchage et du cassage des œufs.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé des poids ainsi que des unités de mesure. - L'élève n'a guère gaspillé de matières premières au cours du travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les produits saisonniers sous guidance et il respecte les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'élève transforme les produits d'une manière homogène sous guidance (peser, façonner, laisser agir et laisser fermenter) et il soumet la qualité, la transformation ainsi que l'entreposage des produits intermédiaires et finis à un contrôle sous guidance. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement correctes et il demande de précisions en cas de doute.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les imperfections de faible envergure sont acceptables sous les aspects de l'apparence et du goût. - L'élève a distingué les différentes méthodes d'assouplissement et il les a expliquées.
10 % (6 P)	**L'élève comprend l'impact des propriétés primaires des ingrédients sur les produits.**	- L'élève est capable de désigner l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève a correctement expliqué l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients et il a constaté des défauts qui en résultent dans la recette.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à une transformation ultérieure.**	- L'élève connaît les points critiques au cours de la préparation des différents produits et il est capable de les observer sous guidance.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de nettoyer le poste de travail, les appareils ainsi que les machines sous guidance et d'assurer l'entretien du matériel de travail en respectant les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'élève range les appareils de travail de manière règlementaire.	- Les appareils de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève dispose de connaissance de base concernant l'entreposage (réfrigération, congélation).**	- L'élève entrepose les produits de manière compétente (réfrigération correcte). - L'élève transforme exclusivement des aliments entreposés d'une manière irréprochable sous l'aspect de l'hygiène (pas d'aliments souillés ou périmés).	- L'élève a entreposé les produits de manière compétente (réfrigération ou congélation). - L'élève n'a pas utilisé d'aliments souillés ni périmés.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter régulièrement des recettes ainsi que des étapes de travail sous guidance (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin d'être en mesure de les accomplir ultérieurement.**	- L'élève prend des notes.	- L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter un travail sous guidance et de constater des erreurs qui se sont produites et il demande activement des précisions en cas d'ambiguïté.**	- L'élève travaille soigneusement et il demande des précisions en cas de doute. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations.	- L'élève a accompli l'essentiel de la mission. - L'élève a constaté des erreurs sous guidance.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes (FORPC1)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes sans levure et crèmes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs sous guidance pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières sous guidance. - L'apprenti connaît les méthodes servant à calculer les unités de poids et de mesures. - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure sous guidance.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, battage).	- L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes sous guidance et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage sous guidance.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les pâtes sans levure et sur les crèmes et il comprend les effets des différentes matières premières.**	- L'apprenti est capable d'expliquer les propriétés des différents ingrédients.	- L'apprenti a expliqué les causes des défauts au niveau du produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils sous guidance et d'assurer l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti dispose de connaissances de base en matière de stockage (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les produits d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti n'utilise pas d'aliments périmés ou souillés. - L'apprenti utilise exclusivement des aliments en bon état.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail sous guidance, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes et il s'y réfère.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail sous guidance et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des produits à base de pâtes levées (FORPC2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de pâtes levées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente sous guidance.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs sous guidance pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes pour les pâtes levées, il prépare les matières premières ainsi que les décorations correspondantes et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières sous guidance. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, battage). - L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients et des différentes décorations (fruits).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes levées sous guidance et de respecter les températures ainsi que les temps indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits (peser, former, laisser agir et fermenter) de manière régulière sous guidance et il vérifie la qualité ainsi que la transformation jusqu'au produit final.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils sous guidance et d'assurer l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît l'action (directe et indirecte) de la levure pendant la fermentation.**	- L'apprenti manipule les produits de manière compétente (conduite de pâte correcte). - L'apprenti respecte correctement les temps pour la pré-fermentation et pour la fermentation principale.	- L'apprenti a expliqué les différences fondamentales entre la fermentation et l'interruption de la fermentation. - L'apprenti a constaté si la fermentation (directe ou indirecte) est accomplie ou non en se référant au volume du produit (il est plus facile de se contenter de se référer uniquement au volume pour définir le stade de la fermentation).

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils ainsi que les machines sous guidance.**	- L'apprenti connaît les domaines d'affectation des appareils et des machines servant à la transformation.	- Les produits affichaient des formes et des dimensions régulières. - L'apprenti a utilisé les machines conformément à leurs domaines d'affectation.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes du processus de cuisson et il est capable de les suivre sous guidance.**	- L'apprenti suit les différentes étapes d'une manière majoritairement correcte sous guidance.	- L'apprenti a correctement appliqué les températures ainsi que les temps de cuisson.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail sous guidance, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles qui faisaient état des quantités ou du nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux sous guidance et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des produits à base de masses (FORPC3)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des produits à base de pâtes sans levure, crèmes et masses**

Titre du module:	**Réaliser des produits à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente sous guidance.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues lors de la préparation de masses de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs sous guidance pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes de masses, il prépare les matières premières correspondantes ainsi que les farces et il en connaît les effets.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières sous guidance. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, battage). - L'apprenti convertit les poids et les unités de mesure sous guidance. - L'apprenti est capable de désigner l'effet des matières premières ainsi que les variétés de farces.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les propriétés des ingrédients ainsi que leurs effets sur les masses.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité du produit sous guidance, il l'entrepose de manière irréprochable ou il le prépare pour une transformation ultérieure**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer sous guidance.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils sous guidance et d'assurer l'entretien du matériel de travail en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage et il demande des précisions en cas de doute. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.

10 % (6 P)	**L'apprenti distingue les affectations des produits à base de masses et il connaît les méthodes d'assouplissement pour les différentes masses.**	- L'apprenti se renseigne au sujet de l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti transforme les produits de manière homogène et il vérifie la qualité ainsi que l'entreposage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement correctes.	- L'apprenti a pris connaissance de l'affectation de produits à base de masses. - Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a distingué et expliqué les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail sous guidance, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti signale des erreurs qui se sont produites au cours de la fabrication.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti est capable de détecter des erreurs en suivant des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail sous guidance et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réaliser des produits de saison 2 (PROSA2)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PROSA2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0,5	- Salle de classe
3	0,5	- Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente et d'assurer l'entretien des appareils et des machines sous guidance.**	- L'élève porte une tenue de travail correcte et propre. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève maintient le poste de travail ainsi que les machines et les appareils dans un état propre. - L'élève met les déchets ainsi que les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'élève portait correctement une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre à la fin des travaux (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a correctement mis au rebut les déchets ainsi que les emballages. - Les appareils de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail planifiées de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (servant à la préparation des produits correspondants). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dit.	- Les produits finis correspondaient en majorité aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis pour les différentes recettes sous guidance et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients ainsi que les matières premières sous guidance. - L'élève évite de produire des déchets inutiles au cours de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève convertit des poids ainsi que des unités de mesure sous guidance. - L'élève est capable de désigner la valeur des matières premières et il évite de produire des déchets inutiles au cours de la pesée, de l'épluchage et du cassage des œufs.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles. - L'élève n'a guère gaspillé de matières premières au cours du travail.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les produits saisonniers sous guidance et de suivre les indications concernant le façonnage ainsi que le fourrage des produits (remplissage et dressage).**	- L'élève transforme les produits d'une manière homogène sous guidance (peser, façonner, laisser agir et laisser fermenter) et il soumet la qualité, la transformation ainsi que l'entreposage des produits intermédiaires et finis à un contrôle sous guidance.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les imperfections de faible envergure sont acceptables sous les aspects de l'apparence et du goût. - L'élève connaît les différentes méthodes de façonnage et de fourrage.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients pour les différents produits ainsi que l'action des matières premières.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.	- L'élève a correctement expliqué l'affectation ainsi que les actions des différents ingrédients.
10 % (6 P)	**L'élève connaît les propriétés des produits intermédiaires et il est capable d'assurer correctement leur transformation ultérieure.**	- L'élève est capable d'expliquer les propriétés des produits intermédiaires et il assure correctement leur transformation ultérieure.	- L'élève a correctement expliqué les propriétés des produits intermédiaires et il a correctement assuré leur transformation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner des différences qualitatives (dimensions, forme, couleur, goût) entre les produits sous guidance.**	- L'élève est capable de désigner des différences qualitatives entre des produits sous guidance.	- L'élève a correctement désigné des différences qualitatives.
10 % (6 P)	**L'élève connaît l'aspect des produits finis et il est capable de les décorer de manière compétente sous guidance.**	- L'élève connaît les principes de la décoration et il est capable de les expliquer et de les appliquer sous guidance.	- L'élève a décoré les produits finis de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter régulièrement des recettes ainsi que des étapes de travail sous guidance (cahier de recettes et carnet d'apprentissage) afin de les accomplir ultérieurement et de constater des erreurs.**	- L'élève suit les indications de travail quotidiennes et il se souvient de ses actions (dans l'ordre exact). - L'élève est capable de répéter les actions. - L'élève prend des notes. - L'élève se sert de ses notes pour des consultations.	- Les notes étaient compréhensibles et elles mentionnaient des quantités ou des nombres de personnes. - L'élève a proprement et intégralement alimenté le cahier de recettes ainsi que le rapport de travail. - L'élève a constaté des erreurs sous guidance.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter un travail sous guidance et il demande activement des précisions en cas d'ambiguïté.**	- L'élève travaille soigneusement et il demande des précisions en cas de doute.	- L'élève a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure (FORPC4)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes sans levure**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière conséquente sous guidance.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail prévues de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs sous guidance pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti calcule les poids et il convertit les mesures sous guidance. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments d'une manière compétente. - L'apprenti a correctement calculé les poids et converti les unités de mesure. - L'apprenti n'a guère gaspillé de matières premières au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les pâtes sans levure et les crèmes sous guidance et il respecte les températures ainsi que les temps de cuisson indiqués.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il vérifie la qualité ainsi que les conditions de stockage sous guidance.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection de produits (mélanger, pétrir, façonner, fourrer, étaler, découper à l'emporte-pièce et cuire).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes en produits.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis.**	- L'apprenti explique l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de s'en servir.	- L'apprenti a correctement expliqué l'affectation et les effets des ingrédients. - L'apprenti a détecté les défauts potentiels sous les aspects de la confection et de la finition des produits.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis (dimensions, forme, goût) sous guidance, il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration finale).**	- L'apprenti entrepose les produits de boulangerie et il contrôle leur qualité sous guidance.	- L'apprenti a expliqué les propriétés critiques des produits. - L'apprenti a désigné les conditions de stockage appropriées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et d'assurer l'entretien du matériel de travail sous guidance en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail sous guidance, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens ainsi que la suite des étapes appropriée. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail sous guidance et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a accompli l'essentiel de la mission.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Réaliser des produits finis à base de pâtes levées et pâtes levées feuilletées (FORPC5)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits finis à base de pâtes levées et pâtes levées feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail sous guidance et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti s'applique à exécuter son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les étapes de travail à suivre pour les pâtes levées et les pâtes tourées servant à confectionner différents produits de boulangerie.**	- L'apprenti est capable d'expliquer la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée, et il est capable de l'appliquer au cours des travaux. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient majoritairement conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs sous guidance pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti calcule et pèse correctement les quantités d'ingrédients et de matières premières.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes ainsi que les produits de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la valeur des matières premières.**	- L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs).	- L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les techniques de transformation pour la confection des différents produits à base de pâte levée ainsi que pour les produits à base de pâte tourée (mélanger, pétrir, tourer, façonner, fourrer, abaisser, découper à l'emporte-pièce et cuire au four).**	- L'apprenti transforme les différentes pâtes pour obtenir les produits souhaités et il contrôle le produit fini (qualité et dimensions).	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets les plus élémentaires des ingrédients sur les produits finis (pâte levée, pâte levée feuilletée, pâte feuilletée).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti connaît les effets des différentes méthodes d'assouplissement et il est capable de les décrire et de les mettre à profit au cours du travail.	- L'apprenti a correctement expliqué les effets des ingrédients.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de pâte levée, de pâte levée feuilletée et de pâte feuilletée (dimensions, forme, goût) sous guidance, il les entrepose d'une manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti explique les propriétés critiques des produits. - L'apprenti désigne les conditions de stockage appropriées.	- L'apprenti a correctement contrôlé la qualité des produits finis. - L'apprenti a correctement entreposé ou présenté les produits.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et d'assurer l'entretien du matériel de travail sous guidance en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les ustensiles et produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les appareils et machines de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail sous guidance, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens et il se rappelle de la suite appropriée des étapes de travail qu'il a effectuées. - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail sous guidance et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière majoritairement compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Réaliser des produits complexes à base de masses (FORPC6)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réaliser des pâtes, crèmes et masses complexes**

Titre du module:	**Réaliser des produits complexes à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail de manière conséquente sous guidance.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté de son poste de travail de même que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail sous guidance lors de la préparation de masses pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti assure la mise en place. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des calculs sous guidance pour déterminer les ingrédients requis dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti calcule les poids et il convertit les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les techniques de travail pour les différentes masses de manière compétente et de respecter les instructions concernant les formes et les remplissages des produits (fourrer et dresser) sous guidance.**	- L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti applique les méthodes d'assouplissement appropriées.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti connaît les différentes méthodes d'assouplissement, il les a distinguées et il les a expliquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les masses et il connaît les effets des différentes matières premières (type de masse).**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis à base de masses (dimensions, forme, goût) sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare pour une transformation ultérieure (décoration).**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer sous guidance.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini et il l'a préparé pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés ainsi que l'aspect des produits finis et il est en capable de décorer les produits de manière compétente sous guidance.**	- L'apprenti connaît les principes de la décoration, il est capable de les expliquer et de les appliquer sous guidance.	- L'apprenti a décoré les produits finis d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le poste de travail ainsi que les machines et les appareils et d'assurer l'entretien du matériel de travail sous guidance en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les ustensiles et produits de nettoyage. - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter régulièrement les recettes ainsi que les étapes de travail sous guidance, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement (cahier de recettes et carnet d'apprentissage).**	- L'apprenti respecte les plannings quotidiens. - L'apprenti se souvient des actions qu'il a effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter les opérations. - L'apprenti prend des notes.	- L'apprenti a produit des notes compréhensibles, qui mentionnaient les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail sous guidance et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti travaille avec soin et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué la mission d'une manière compétente dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des produits de saison 3 (RPSAI)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSAI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'élève applique les différentes techniques de travail de manière conséquente lors de la confection des différents produits de saison.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare les matériaux de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- La majorité des produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, sous guidance et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence (gaspillage/pertes).**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs). - L'élève détermine correctement des poids et des unités de mesure. - L'élève évite de produire des déchets inutilement au cours de la transformation et de la confection des produits.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure. - L'élève a transformé les matières premières en produit fini sans produire de déchets inutiles.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de transformer les pâtes, les masses et les crèmes respectives en produits sous guidance (dérouler, découper, former et fourrer).**	- L'élève utilise les produits de manière régulière (il les pèse, il les forme, il les laisse reposer et fermenter) et il soumet la qualité, la transformation ainsi que l'entreposage des produits intermédiaires et finis à un contrôle sous guidance. - L'élève applique les méthodes d'assouplissement appropriées et il pose des questions en cas de doute.	- Le produit était fondamentalement prêt à la vente. - Les imperfections de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'élève a distingué et expliqué les différentes méthodes d'assouplissement.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients et il connaît leur impact sur les produits (matières premières).**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle sous guidance, de les entreposer de manière irréprochable ou de les préparer à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts du matériel ainsi que les pertes de poids.**	- L'élève est capable de déterminer et de calculer les coûts du matériel. - L'élève évite de produire inutilement des déchets lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, cassage des œufs) et il est capable d'en tenir compte lors de la détermination du prix du matériel. - L'élève est capable de déterminer des unités de poids et de mesure. - L'élève connaît les méthodes de calcul servant à déterminer les pertes à la fermentation et à la cuisson.	- L'élève a déterminé le prix du matériel requis pour un produit. - L'élève a correctement déterminé les pertes de poids lors de la confection ou de la transformation ultérieure des différents produits (en se référant à des exemples d'activités de production).
10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les appareils de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation des recettes et des étapes de travail (rapport de travail) et de la mettre à profit pour confectionner un produit fini.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission en entreprise. - L'élève se renseigne au préalable en consultant des rapports de travail, des ouvrages de référence et des recettes (à propos des étapes de travail requises pour confectionner un produit fini). - L'élève suit les informations des recettes ainsi que les étapes de travail qui y sont indiquées.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini. - L'élève s'est référé à des rapports de travail et il en a déduit les informations requises pour confectionner un produit prêt à la vente. - L'élève a confectionné un produit fini en se référant à ces informations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Production de produits fins à base de masses (FORPC7)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de masses**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC7**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de travail et d'appliquer les techniques de travail concernant les masses pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente sous guidance en appliquant le règlement interne concernant les formes et les garnitures des produits (fourrage et dressage).**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de masses et il est capable de les observer. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit (mise en place). - L'apprenti transforme les produits d'une manière régulière et il contrôle la qualité ainsi que les conditions de stockage. - L'apprenti remplit (fourre) et forme les produits conformément aux instructions de l'entreprise.	- Les produits finis correspondaient en grande majorité aux normes. - Les produits étaient prêts à la vente. - L'apprenti a formé et fourré les produits conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer les quantités d'ingrédients requises dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes sous guidance et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable de calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît les propriétés importantes des matières premières ainsi que leurs effets sur les masses, il décore les produits finis et il les entrepose de manière compétente.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation et les effets des différents ingrédients. - L'apprenti s'informe au sujet des affectations des produits à base de masses. - L'apprenti est capable d'appliquer les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de l'application de la recette. - L'apprenti a compris l'affectation des produits à base de masses. - L'apprenti a appliqué les différentes méthodes de décoration pour les produits à base de masses d'une manière compétente.

20 % (12 P)	**L'apprenti suit les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a respecté les indications de la commande (il a assumé les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes, il assume des responsabilités au travail et il se concerte avec ses collègues en vue des travaux à effectuer (commande, répartition des tâches, respect des délais).**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute (il contrôle par exemple les produits finis et intermédiaires à base de masses, il les entrepose de manière compétente ou il les prépare pour une transformation ultérieure). - L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'exécution de la commande et il passe des accords (répartition des tâches, fixation des délais).	- L'apprenti a respecté les instructions internes et il a assumé des responsabilités au travail. - L'apprenti s'est concerté avec ses collègues et il a respecté les accords passés.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti applique les recettes indiquées par l'entreprise, sans les modifier arbitrairement. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a appliqué les recettes indiquées par l'entreprise. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti planifie, organise et documente les travaux/les étapes de travail à effectuer pour accomplir la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement documenté toutes les recettes et étapes de travail. - L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette, et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées (FORPC8)

Formation

Code:	**PC**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de produits fins à base de pâtes et pâtes feuilletées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC8**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail lors de la préparation de pâtes et de pâtes tourées pour les différents produits de pâtisserie de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la fabrication des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer les quantités d'ingrédients requises dans les recettes indiquées à des fins concrètes sous guidance et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît l'ensemble des unités de mesure habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation sous guidance lors de la production de pâtes sans levure.**	- L'apprenti transforme les pâtes (mélanger, pétrir, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes sans levure conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation sous guidance lors de la production de pâtes levées (mélanger et pétrir).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, façonner, laisser reposer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées conformément aux instructions internes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation sous guidance lors de la production de pâtes levées feuilletées et de pâtes feuilletées (mélanger, pétrir et tourer).**	- L'apprenti transforme les pâtes (peser, mélanger, pétrir, tourer, etc.) d'une manière régulière et compétente.	- L'apprenti a produit les pâtes levées feuilletées et les pâtes feuilletées conformément aux instructions internes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (dérouler, découper, former et fourrer) les pâtes correspondantes en produits, il entrepose les produits de manière irréprochable et il les prépare pour une affectation ultérieure.**	- L'apprenti transforme les pâtes (abaisser, découper, façonner, fourrer, etc.) en produits homogènes d'une manière compétente. - L'apprenti entrepose les pâtes ainsi que les produits à base de pâtes de manière compétente sous guidance ou il les prépare pour une transformation ultérieure.	- Le produit était prêt à la vente. - L'apprenti a confectionné les produits conformément aux instructions internes. - L'apprenti a contrôlé les produits finis ou intermédiaires à base de pâtes sous guidance, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés pour des transformations ultérieures.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti s'applique à se présenter à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti est capable d'accomplir les missions de travail notées sur la commande. - L'apprenti respecte les temps indiqués lors de la confection des produits (temps de cuisson, livraison des produits).	- L'apprenti s'est présenté à l'heure à son poste de travail. - L'apprenti a suivi les instructions de la commande (il a effectué les tâches qui lui étaient confiées). - Les produits étaient prêts dans les délais pour la vente et pour la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées au sein de l'entreprise, il les applique de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti se réfère aux recettes indiquées par l'entreprise et il les applique en conséquence. - L'apprenti s'applique à effectuer son travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti s'est référé aux recettes indiquées par l'entreprise et il les a appliquées en conséquence. - L'apprenti a effectué son travail d'une manière majoritairement autonome et il a demandé des précisions en cas de doute.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti établit un rapport de travail propre avec une recette. - L'apprenti se souvient de la suite correcte des étapes de travail et il la documente.	- L'apprenti a proprement et intégralement alimenté les rapports de travail ainsi que les recettes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures (FORPC9)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits fins à base de pâtes, masses et crèmes**

Titre du module:	**Production de tartes et tartelettes simples et fabrication de crèmes et garnitures**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPC9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail prévues pour les tartes et tartelettes de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartelettes et de leurs remplissages et crèmes respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti prépare le matériel de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis correspondaient aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer sous guidance les quantités d'ingrédients requises dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs). - L'apprenti est capable calculer les poids et de convertir les unités de mesure.	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les aliments de manière compétente. - L'apprenti connaît toutes les unités de mesure courantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les techniques de préparation pour les fourrages et les crèmes sous guidance, en respectant les températures et les temps indiqués.**	- L'apprenti applique des techniques de préparation et de transformation adaptées aux produits (cuire, mélanger, pocher).	- L'apprenti a appliqué les techniques de production et de transformation pour les crèmes et les fourrages d'une manière compétente. - Les fourrages et les crèmes pouvaient servir à une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti comprend les effets importants des ingrédients sur les fourrages et les crèmes.**	- L'apprenti est capable d'expliquer l'affectation des différents ingrédients ainsi que leurs effets sur les fourrages et sur les crèmes.	- L'apprenti a détecté les défauts potentiels sur le plan de la composition de la recette.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des fourrages et des crèmes sous guidance et de les préparer de manière compétente pour une transformation ultérieure.**	- L'apprenti respecte les points critiques lors de la production et du stockage de crèmes et de fourrages et il les vérifie sous guidance. - L'apprenti est capable d'apprécier les différences entre plusieurs fourrages et plusieurs crèmes sur le plan de la qualité.	- L'apprenti a stocké les crèmes et les remplissages d'une manière compétente. - L'apprenti a renoncé à la transformation de crèmes d'une qualité insatisfaisante.

10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les températures de stockage pour les produits contenant des crèmes et des fourrages (réfrigération, congélation).**	- L'apprenti entrepose les tartes et les tartelettes fourrées d'une manière compétente (réfrigération appropriée). - L'apprenti entrepose uniquement des produits adéquats (sur les plans de la qualité et de l'hygiène) contenant des crèmes et des remplissages.	- L'apprenti a expliqué les différences entre la réfrigération et la congélation. - L'apprenti a régulièrement contrôlé les températures de stockage des produits contenant des crèmes et des fourrages (normes CCP correspondant au concept HACCP).
10 % (6 P)	**L'apprenti documente régulièrement les recettes et les étapes de travail, de manière à pouvoir les répéter ultérieurement de manière autonome, et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti rédige un rapport propre à côté de son travail. - L'apprenti se souvient des opérations effectuées antérieurement (dans le bon ordre). - L'apprenti est capable de répéter des opérations à l'envi. - L'apprenti prend des notes. - L'apprenti s'applique au cours de l'exécution et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a produit une documentation compréhensible, mentionnant les quantités ou le nombre de personnes. - L'apprenti a alimenté le cahier de recettes et le carnet d'apprentissage d'une manière propre et complète. - L'apprenti a correctement exécuté les travaux essentiels.
10 % (6 P)	**L'apprenti se souvient des erreurs qui se sont produites au cours des travaux et il en prend note.**	- L'apprenti se réfère à ses notes.	- L'apprenti a détecté des erreurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser des produits de saison 4 (RPSA4)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente lors de la confection de pâtisseries de saison.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'élève comprend les propriétés importantes des ingrédients (chocolat, fruits, liants) dans le contexte de tartes et de desserts et il connaît l'impact des différentes matières premières.**	- L'élève est capable d'expliquer l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents ingrédients et il a identifié les défauts qui en résultent dans la recette.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (tartes, tartes aux fruits, tartes avec différents fourrages, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs). - L'élève assure la mise en place. - L'élève prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début des travaux proprement dits.	- En majorité, les produits finis étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail de la confection de produits spécifiques (crème glacée, sorbet, parfait, etc.) de manière conséquente.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection de crème glacée, de sorbets, de parfaits, etc.).	- En majorité, les produits finis (crème glacée, sorbets, parfaits, etc.) étaient conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les coûts des matières premières sous guidance dans le contexte de la structure des prix (calcul des prix) et il connaît les coûts généraux de l'entreprise.**	- L'élève établit une liste des prix du matériel. - L'élève détermine les prix du matériel servant à confectionner des pâtes, des crèmes, des desserts et des crèmes glacées.	- L'élève a correctement déterminé le prix d'achat.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les ingrédients requis dans les recettes indiquées, destinés à des affectations concrètes, sous guidance et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'élève pèse correctement les ingrédients et les matières premières. - L'élève évite de produire des déchets inutiles lors de la préparation des matières premières. - L'élève convertit correctement des poids et des unités de mesure.	- L'élève a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'élève a manipulé les aliments de manière compétente. - L'élève a correctement déterminé les poids et les unités de mesure.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer correctement la qualité des produits, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'élève connaît les points critiques lors de la confection des différents produits et il est capable de les observer.	- L'élève a soumis le produit fini à un contrôle et il l'a préparé à une affectation ultérieure.

10 % (6 P)	**L'élève nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'élève débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'élève se sert correctement des produits de nettoyage. - L'élève range les appareils de travail de manière réglementaire.	- Les appareils de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre la documentation concernant les recettes et les étapes de travail et de confectionner un produit fini de manière autonome.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour l'accomplissement de la mission scolaire.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a suivies sur le terrain pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'ensemble des tâches partielles de manière autonome ainsi qu'en groupe et il demande activement des précisions en cas de doute.**	- L'élève s'applique à effectuer un travail de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute. - L'élève manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'élève a effectué un travail d'une manière autonome dans une large mesure, de la matière première au produit fini. - L'élève a clairement respecté les accords passés au sein du groupe.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Production de desserts divers (FORPC10)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de desserts divers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC10**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits spécifiques (tartes et tartes aux fruits, tartes avec des garnitures diverses, tartes à la crème, mousses, tartes à la chantilly, desserts et petits fours).**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la production de tartes, de tartes aux fruits, de tartes avec des garnitures diverses, de tartes à la crème, de mousses, de tartes à la chantilly, de desserts et de petits fours). - L'apprenti prépare le petit matériel et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer sous guidance les quantités d'ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients pour les desserts de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de transformation (composer, mélanger, former, étaler, découper, fourrer et décorer) sous guidance lors de la fabrication des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Les produits étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les petites imperfections sur les plans du goût et de l'aspect sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'évaluer correctement la qualité des produits sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la confection de desserts et il les observe sous guidance.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de confectionner un produit fini en se référant aux informations concernant les recettes et les étapes de travail (il est capable de respecter la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini de manière autonome en conséquence).**	- L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti effectue l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application lors de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe d'une manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Production de préparations glacées (FORPC11)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de préparations glacées**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	4				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité lors de la production de glaces d'une manière autonome et conséquente (pasteurisation).**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la préparation de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti assure la propreté du poste de travail de même que celle des appareils et des machines. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
20 % (12 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail pour confectionner les produits spécifiques (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) de manière conséquente.**	- L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la production de glaces, de sorbets, de parfaits, etc.), telle qu'elle est généralement appliquée.	- Les produits finis (crèmes glacées, sorbets, parfaits, etc.) étaient en majorité conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer sous guidance les quantités d'ingrédients requises dans les recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti calcule et pèse correctement les quantités d'ingrédients et de matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les ingrédients des glaces de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de transformation sous guidance lors de la confection (composition, remplissage, décoration) des produits.**	- L'apprenti applique correctement les différentes techniques de transformation.	- Le produit (crème glacée, parfait) était fondamentalement prêt à la vente. - Les petites imperfections sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'apprécier correctement la qualité des produits sous guidance, de les entreposer de manière irréprochable et de les préparer à la vente.**	- L'apprenti connaît les points critiques lors de la production de glaces et il est capable de les observer.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente et il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines en tenant compte des consignes en matière d'hygiène et de prévention des accidents et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti applique les méthodes de nettoyage spécifiques à la production de glaces (désinfection, rinçage). - L'apprenti range les instruments de travail de manière règlementaire.	- Les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre la documentation concernant les recettes ainsi que les étapes de travail et de confectionner un produit fini en conséquence (rapport de travail).**	- L'apprenti nettoie le petit matériel et les machines de manière à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. - L'apprenti organise les travaux/les étapes de travail nécessaires à l'accomplissement de la mission de travail.	- L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.

10 % (6 P)	**L'apprenti effectue l'ensemble des tâches partielles de manière autonome et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti manifeste son application au cours de l'exécution des travaux et il demande des précisions en cas de doute.	- L'apprenti a effectué le travail d'une manière compétente et majoritairement autonome.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer un travail au sein d'un groupe.**	- L'apprenti manifeste sa disposition à dialoguer au sein du groupe.	- L'apprenti a respecté les accords passés au sein du groupe de manière cohérente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Production de viennoiseries (FORPC12)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de viennoiseries, ainsi que de tartes et desserts simples**

Titre du module:	**Production de viennoiseries**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	6				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente, il nettoie son poste de travail de même que les appareils et les machines et il assure l'entretien du matériel de travail.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail ainsi que les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes étapes de travail sous guidance et d'appliquer correctement les techniques de transformation servant à la production de pains et de viennoiseries.**	- L'apprenti prépare le matériel de travail ainsi que les matières premières avant le début du travail proprement dit. - L'apprenti respecte la suite des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs), telle qu'elle est généralement appliquée. - L'apprenti applique correctement les types de fermentation correspondant à la recette ou au produit et il est capable de les décrire et de les expliquer. - L'apprenti applique correctement les techniques de transformations ainsi que les cycles de travail correspondants.	- Les produits finis correspondaient en majorité aux normes et ils étaient fondamentalement prêts à la vente. - Les erreurs de moindre envergure sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de transformation ainsi que les cycles de travail correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de calculer les quantités d'ingrédients requis dans les différentes recettes indiquées à des fins concrètes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et calcule correctement les quantités d'ingrédients et de matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, épluchage, casser les œufs).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les pâtes et les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes correspondantes en produits (dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer).**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes pour obtenir les produits finis correspondants et a soumis l'aspect, la quantité ainsi que les dimensions à des contrôles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les produits à la vente (saupoudrage, glaçage, présentation en vitrine).**	- L'apprenti effectue les travaux de finition de manière cohérente.	- L'apprenti a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable sous surveillance de soumettre la qualité du pain et des viennoiseries à un contrôle, il entrepose les produits de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti observe les points critiques sous guidance au cours de la confection de pain et de viennoiseries.	- L'apprenti a soumis le produit fini à un contrôle, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les instructions internes concernant les horaires, le début du service, la livraison des produits et les temps de cuisson.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais indiqués ainsi que les horaires.	- L'apprenti a respecté les indications internes de même que les horaires et les délais indiqués.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues à propos de l'utilisation des machines et du four dans le contexte de la production et il demande des précisions en cas de doute.**	- L'apprenti adapte ses horaires avec précision en fonction de la production et des étapes de travail (planning).	- L'apprenti a respecté les accords de manière conséquente au cours de la production.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les compositions des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini.**	- L'apprenti organise et documente les travaux/les étapes de travail à effectuer pour accomplir la mission en entreprise.	- L'apprenti a correctement documenté l'ensemble des recettes et des étapes de travail. - L'apprenti a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et il les a mises en pratique pour confectionner un produit fini.
10 % (6 P)	**L'apprenti se réfère aux recettes indiquées par l'entreprise et il les applique en conséquence.**	- L'apprenti se réfère aux recettes indiquées par l'entreprise sans les modifier de manière arbitraire.	- L'apprenti s'est référé aux recettes indiquées par l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réaliser des produits de saison 5 (RPSA5)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à base de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Réaliser des produits de saison 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RPSA5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente. - L'élève a correctement suivi les consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.
30 % (18 P)	**L'élève suit correctement les différentes étapes de travail sous guidance et il applique correctement les différentes techniques de transformation servant à la préparation de produits saisonniers et d'articles de confiserie et en chocolat.**	- L'élève suit correctement l'ensemble des étapes de travail habituelles, il applique correctement les techniques de transformation et il effectue les travaux de finition servant à la préparation de produits saisonniers et d'articles de confiserie et en chocolat (dérouler, découper, dresser, former, fourrer, décorer et, avec des articles en chocolat, tempérer et couler.)	- L'élève a préparé l'ensemble des produits (et des articles) de manière compétente et ils étaient fondamentalement prêts à la vente ou à une transformation ultérieure. - L'aspect, la texture ainsi que le goût étaient acceptables. - L'élève a correctement suivi les étapes de travail et appliqué les techniques de travail correspondant aux produits. - L'élève a présenté les produits prêts à la vente de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève connaît les différentes matières premières ainsi que les techniques servant à la préparation de produits saisonniers et d'articles de confiserie et en chocolat.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que les actions des différentes matières premières sur les différents produits. - L'élève est capable d'expliquer et de décrire les différentes techniques servant à la préparation des différents produits.	- L'élève a expliqué et décrit l'affectation des différentes matières premières, leurs actions sur les produits finis ainsi que les résultats variables. - L'élève a expliqué les techniques, les cycles de travail ainsi que les méthodes de production requis pour la préparation des différents produits.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les quantités et les ingrédients requis ainsi que les prix des recettes sous guidance.**	- L'élève détermine correctement les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève détermine correctement des prix.	- L'élève a correctement déterminé les ingrédients ainsi que les matières premières. - L'élève a correctement déterminé des prix.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, énoncé de la mission, etc.) pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis la qualité des produits préparés à un contrôle. - L'élève a entreposé les produits intermédiaires et finis de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de documenter la composition des recettes ainsi que les étapes de travail jusqu'à l'obtention du produit fini (carnet d'apprentissage) et il les suit en conséquence.**	- L'élève prend régulièrement des notes. - L'élève se réfère au cahier/au livre de recettes et il alimente le carnet d'apprentissage.	- L'élève a documenté la composition des recettes ainsi que les étapes de travail à suivre jusqu'à l'obtention du produit fini. - L'élève a suivi les recettes indiquées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Production de produits de base en confiserie (FORPC13)

Formation

Code:	**PC**	**Type:** ☒ CCP ☐ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à base de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits de base en confiserie**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC13**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☒ Mise à l'essai
- ☒ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer sous guidance les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de ganaches sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les ganaches préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière compétente pour la production de giandujas et de pralinés sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les giandujas et les pralinés préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de massepain sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les masses de massepain préparées correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la production de fondant et de croquant sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits préparés correspondaient aux normes dans une large mesure. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des masses de base sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité comme la solidité, la texture, le goût, etc., pour évaluer les masses de base.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire et il l'a entreposé de manière compétente pour une transformation ultérieure.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Production de produits pour différentes festivités (FORPC15)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à base de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits pour différentes festivités**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC15**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer sous guidance les ingrédients requis à des fins concrètes dans les recettes indiquées et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assembler les produits intermédiaires requis sous guidance avant le travail proprement dit.**	- L'apprenti connaît la composition des produits spéciaux et des gâteaux pour des fêtes de familles et il prépare les produits intermédiaires requis (fonds de tartes, liquides, fourrages et crèmes).	- L'apprenti a correctement suivi les étapes de travail correspondantes. - L'apprenti a correctement préparé les produits intermédiaires. - L'apprenti a manipulé les produits intermédiaires de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours de la préparation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de fourrer et de badigeonner des tartes, des gâteaux ainsi que des produits spéciaux sous guidance ou de les disposer dans des anneaux et dans des cadres.**	- L'apprenti applique les différentes variétés de fourrages et les différentes méthodes de manière compétente.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de fourrage et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de préparer les décorations thématiques correspondantes (dérouler, découper, laisser reposer, former, décorer) sous guidance.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et adaptée au sujet indiqué.	- L'apprenti a transformé les différentes matières premières pour les décorations correspondantes d'une manière adaptée aux sujets indiqués et il les a soumises à un contrôle sous les aspects de l'apparence, de la qualité et de la précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de décorer des tartes ainsi que des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets et de les préparer à la livraison sous guidance.**	- L'apprenti est capable de décorer et de préparer des tartes et des gâteaux d'une manière agréable et adaptée aux sujets.	- Le produit était prêt à la vente. - Des erreurs minimales sous les aspects de l'apparence et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les techniques de travail correspondantes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable et il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, précision, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente ou à la livraison.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes de même que les horaires et les délais.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao (FORPC14)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Production de produits à base de sucre, massepain et produits de cacao**

Titre du module:	**Production de produits à base de massepain, sucre et produits de cacao**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC14**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer sous guidance les ingrédients requis à des fins concrètes dans les différentes recettes et il prépare les matières premières correspondantes en conséquence.**	- L'apprenti pèse et détermine correctement les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti évite de produire des déchets inutilement lors de la préparation des matières premières (pesée, dosage, transformation).	- L'apprenti a correctement préparé les ingrédients et les matières premières. - L'apprenti a manipulé les matières premières ainsi que les produits de manière compétente. - L'apprenti n'a produit que peu de déchets au cours des travaux.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la coloration et l'aromatisation de fourrages au massepain servant à la confection de chocolats sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de fourrages à la liqueur servant à la confection de chocolats sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail pour la confection des produits intermédiaires correspondants. - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits intermédiaires correspondaient aux normes dans une large mesure.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les étapes de travail sous guidance et il applique correctement les différentes techniques au cours de la préparation de moules à chocolat dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail au cours de la préparation de moules à chocolat (nettoyage, polissage, coloration et décoration). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les moules étaient prêts à l'emploi et décorés de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures sous guidance en fonction de leur composition.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente. - L'apprenti connaît les exigences auxquelles doivent répondre les différentes variétés de couvertures sous l'aspect de la température de transformation.	- L'apprenti a correctement appliqué un conditionnement thermique aux différentes variétés de couvertures. - L'apprenti a constaté les critères de qualité de la couverture cristallisée.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de constater la qualité des différents produits intermédiaires sous guidance et de les entreposer de manière compétente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, brillance, etc.) pour évaluer les produits intermédiaires.	- L'apprenti a contrôlé le produit intermédiaire, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente. - L'apprenti connaît les différentes plages de températures requises pour l'entreposage des produits.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation (commande) de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Production de produits concernant le projet final (PPCPF)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de produits concernant le projet final**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**PPCPF**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Pâtisserie - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	0,5	- Salle de classe
4	0,5	- Salle de classe - Atelier
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit l'ensemble des consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité de manière autonome.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'extraire les informations dont il a besoin pour être en mesure de confectionner les produits indiqués de recettes et de rapports de travail sous guidance.**	- L'élève planifie les travaux/les étapes de travail requis pour réaliser un projet.	- L'élève a correctement interprété les étapes de travail indiquées dans la recette et dans le rapport de travail et il les a mises en œuvre sur le terrain pour confectionner un produit fini.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner sous guidance à propos de la planification, de la réalisation et de l'évaluation du projet (final).**	- L'élève se procure des informations en consultant les documentations correspondantes ainsi que des moteurs de recherche. - L'élève établit un plan de travail horaire.	- L'élève a recherché les informations requises en consultant les documentations correspondantes. - L'élève a classé les informations requises dans un dossier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer des prix ainsi que des mélanges pour un projet sous guidance.**	- L'élève détermine les prix. - L'élève détermine correctement les rapports de mélange.	- L'élève a correctement déterminé l'ensemble des prix requis. - L'élève a correctement déterminé les rapports de mélange.
20 % (12 P)	**L'élève connaît l'impact technologique des différents matériaux sur la qualité des produits finis.**	- L'élève est capable d'expliquer et de décrire l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et des différents degrés de qualité sur les produits finis.	- L'élève a expliqué l'affectation ainsi que l'impact des différents matériaux et il a décrit les différents produits finis qui en ont résulté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre la qualité des produits à un contrôle sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à l'évaluation.**	- L'élève se réfère aux différents critères de qualité pour évaluer les produits.	- L'élève a soumis les produits finis à un contrôle, il les a entreposés de manière compétente ou il les a préparés à l'évaluation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage sous guidance.**	- L'élève établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève indique les recettes intégralement. - L'élève structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'élève présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation et il obtient une signature. - L'élève prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'élève a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'élève a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'élève a présenté les rapports au responsable et il a obtenu une signature. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Finition des masses de base de confiserie et production de pralines (FORPC16)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Finition des masses de base de confiserie et production de pralines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC16**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la transformation de masses de base de confiserie (ganache, gianduja, praliné, croquant, fondant et massepain) sous guidance pour les produits correspondants.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la préparation des produits correspondants). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les différentes matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique concrètement les différentes techniques de transformation sous guidance au cours de la confection de produits creux dans un contexte saisonnier.**	- L'apprenti applique correctement les méthodes de production et il suit les étapes de travail.	- Le produit était prêt à la vente et il correspondait aux normes dans une large mesure. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de production et les procédures de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre correctement les différentes indications concernant la transformation avec plusieurs variétés de couvertures et des degrés de qualité divers sous guidance.**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de manière compétente au cours du conditionnement thermique.	- L'apprenti a correctement appliqué les méthodes de conditionnement thermique et il a suivi les étapes de travail correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer les masses de base correspondantes en produits finis (badigeonner, couper, dresser, découper, fourrer, napper et décorer) sous guidance.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail de manière compétente.	- L'apprenti a transformé les différentes masses de base pour obtenir des produits finis et il les a soumises à un contrôle sous les aspects de leur apparence, de leur qualité et de leurs dimensions.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement et proprement la méthode de nappage sous guidance.**	- L'apprenti prépare la couverture pour le nappage des différents produits (conditionnement thermique). - L'apprenti soumet régulièrement la progression de la température à un contrôle.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement appliqué le conditionnement thermique correspondant de la couverture.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des produits finis sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (texture, forme, goût, décoration, etc.) pour évaluer les produits finis.	- L'apprenti a contrôlé le produit fini, il l'a entreposé de manière compétente ou il l'a préparé à la vente.
10 % (6 P)	**L'apprenti respecte les instructions internes concernant le début du service, les étapes de la production et la livraison des produits.**	- L'apprenti respecte les accords, les délais et les horaires.	- L'apprenti a observé les instructions internes et il a respecté les délais ainsi que les horaires.
10 % (6 P)	**L'apprenti se concerte avec ses collègues en vue de l'utilisation des machines et des appareils au cours de la production et il pose des questions en cas de doute.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Production de tartes, desserts, petits fours et pralines (FORPC17)

Formation

Code:	**PC**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de tartes, desserts, petits fours et pralines**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC17**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au travail d'une manière autonome et conséquente et il nettoie son poste de travail de même que les instruments et les appareils en tenant compte des consignes indiquées précédemment.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut d'une manière compétente. - L'apprenti débranche les appareils avant de les nettoyer. - L'apprenti utilise correctement les produits de nettoyage. - L'apprenti range les appareils de travail de manière règlementaire.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail et les instruments de travail étaient propres et prêts à l'emploi, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de produits saisonniers sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la confection de produits saisonniers et de spécialités (pour les tartes et les tartes aux fruits) sous guidance.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production et il les applique correctement. - L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation avec des couvertures aux fruits de manière compétente.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transformer les pâtes et les masses correspondantes en confiseries et en viennoiseries (pétrir, remuer, dérouler, découper, dresser, fourrer, laisser cuire et napper) sous guidance.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail d'une manière compétente et utile.	- L'apprenti a transformé les différentes pâtes ainsi que les différentes masses, il a obtenu les produits finis correspondants et il a contrôlé leur aspect, leur qualité, leurs dimensions et leur homogénéité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les différentes techniques de transformation pour confectionner des tartes à la crème et à la chantilly ainsi que des petits desserts individuels sous guidance.**	- L'apprenti est capable d'appliquer les différentes techniques de travail (découper, fourrer, napper, décorer en fonction des occasions) d'une manière compétente et utile.	- Le produit fini était prêt à la vente. - L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents produits saisonniers et des spécialités sous guidance, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, couleur, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Production de snacks et produits de traiteurs (FORPC18)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Elaboration et fabrication de tartes, desserts, petits fours, pralines et spécialités de pâtisserie**

Titre du module:	**Production de snacks et produits de traiteurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPC18**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti applique toutes les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au travail de manière autonome.**	- L'apprenti porte une tenue de travail convenable. - L'apprenti se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'apprenti veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'apprenti assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des instruments et des appareils. - L'apprenti met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'apprenti a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler la qualité des différents snacks de boulangerie de manière autonome, il les entrepose de manière irréprochable ou il les prépare à la vente.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti suit les différentes étapes de travail de manière conséquente pour la confection de snacks de boulangerie et de pâtisseries spéciales sous guidance.**	- L'apprenti respecte la suite habituelle des étapes de travail (pour la confection des produits respectifs). - L'apprenti prépare les matériaux de travail et les matières premières avant le début du travail proprement dit.	- Les produits finis étaient dans une large mesure conformes aux normes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer correctement les méthodes de transformation indiquées (pour les snacks de boulangerie et les pâtisseries spéciales) sous guidance.**	- L'apprenti applique les différentes méthodes de transformation (badigeonner, garnir, fourrer, décorer) de manière compétente.	- L'apprenti a correctement suivi les étapes correspondantes.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique correctement les différentes méthodes de production pour la fabrication de snacks froids et garnis sous guidance.**	- L'apprenti connaît les différentes méthodes de production de salades, de sauces et de garnitures et il les applique correctement.	- Le produit était prêt à la vente. - Les imperfections minimales sur les plans de l'aspect et du goût sont tolérables. - Le produit correspondait aux souhaits du client sous les aspects des dimensions, de la régularité et de la variété.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de transformer (pétrir, dérouler, découper, laisser reposer, former, fourrer, laisser cuire et décorer) les pâtes ou les produits intermédiaires respectifs en produits finis sous guidance.**	- L'apprenti se réfère aux différents critères de qualité (forme, goût, etc.) pour évaluer les différents produits.	- L'apprenti a déterminé la qualité des produits et il a mis au rebut les produits qui accusaient des lacunes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues sous guidance en vue de l'organisation d'étapes de travail complexes, qui se déroulent en parallèle ou qui interfèrent.**	- L'apprenti tient compte d'un planning de production précis et il adapte sa propre organisation de travail (commande) en conséquence.	- L'apprenti a respecté les accords sur le plan de la production de manière cohérente.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de suivre les étapes de production, y compris la procédure de cuisson, sous guidance.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'alimenter un carnet de recettes ainsi qu'un carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti établit des rapports concernant les travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti indique les recettes intégralement. - L'apprenti structure les étapes de travail d'une manière claire et chronologique. - L'apprenti présente les rapports au responsable au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti prend soin du carnet de recettes et du carnet d'apprentissage et il les maintient dans un état propre.	- Les rapports de travail concernaient des travaux effectués au sein de l'entreprise de formation. - L'apprenti a produit cinq rapports par semestre. - Les recettes étaient complètes. - L'apprenti a structuré les étapes de travail d'une manière claire et correcte sous l'aspect chronologique. - L'apprenti a présenté les rapports au responsable. - Le carnet de recettes ainsi que le carnet d'apprentissage étaient dans un état propre et soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PC**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève suit les consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité au poste de travail d'une manière autonome et conséquente.**	- L'élève porte une tenue de travail convenable. - L'élève se lave les mains avant de commencer à travailler. - L'élève veille à la propreté de sa tenue de travail. - L'élève assure la propreté du poste de travail ainsi que celle des machines et des appareils. - L'élève met les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.	- L'élève a correctement porté une tenue de travail intégrale. - Le poste de travail était propre, une fois les travaux terminés (à la disposition des collègues suivants). - L'élève a mis les déchets et les emballages au rebut de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la préparation de pâtes levées feuilletées et/ou de pâtes feuilletées.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs).	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les pâtes levées feuilletées et/ou les pâtes feuilletées.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la confection de petits fours.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs).	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les petits fours.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la transformation de chocolat et de la préparation de pralines.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs).	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les chocolats.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la confection de figures en massepain.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs).	- Les figures préparées étaient conformes à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la confection d'une tarte à motif.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail.	- La tarte à motif était conforme à la norme.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la préparation de desserts.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs).	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les desserts.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la préparation de glaces (crème glacée, sorbet ou parfait).**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs).	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les glaces.
10 % (6 P)	**L'élève suit les étapes de travail prévues de manière conséquente au cours de la préparation de snacks.**	- L'élève respecte la suite habituelle des étapes de travail (de la confection des produits respectifs).	- Les produits finis étaient conformes aux normes concernant les snacks.

10 % (6 P)	**L'élève constitue un dossier sous guidance en indiquant les recettes requises, les prix de vente ainsi que les pertes et il présente le carnet d'apprentissage établi au cours de la formation.**	- Le dossier fait état - des planifications des différents travaux, - de la détermination des différentes recettes, des prix de vente et des pertes. - Le carnet d'apprentissage fait état de l'ensemble des rapports de travail établis au cours de la formation.	- Le dossier était complet. - Le carnet d'apprentissage faisait état de vingt rapports concernant l'entreprise et de dix rapports concernant l'établissement scolaire.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Confection d'échantillons métalliques (COECM-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection d'échantillons métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COECM-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Confection de produits métalliques (COPRM-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Confection de produits métalliques**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**COPRM-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mise en peinture spéciale 1 (FACPV3-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mise en peinture spéciale 2 (FACPV4-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mise en peinture spéciale 3 (FACPV5-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Mise en peinture spéciale 4 (FACPV6-F)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Mise en peinture spéciale 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**FACPV6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer les techniques de travail étudiées précédemment de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer des techniques de travail étudiées de manière compétente.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement au cours de la manipulation des outils, du matériel et des substances dangereuses.**	- L'élève est capable de respecter les consignes en matière de sécurité. - L'élève est capable de respecter les consignes en matière d'environnement.	- L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1 (TPTOL1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPTOL1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux et de désigner l'histoire des véhicules automobiles ainsi que l'origine de la profession.**	- L'élève est capable de distinguer les différents matériaux utilisés au cours de ses activités professionnelles. - L'élève est capable de présenter l'origine de la profession. - L'élève est capable de désigner l'évolution des véhicules automobiles en employant des phrases courtes.	- L'élève a distingué la majorité des matériaux utilisés. - L'élève a présenté l'origine de la profession dans une large mesure. - L'élève désigné l'évolution dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents exercices de traçage et de cisaillement en suivant les indications.**	- L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques de formage appliquées (outillage) et avec les différents produits en métal (matériaux) utilisés et de s'en servir. - L'élève est capable d'effectuer un travail de traçage en suivant les indications. - L'élève est capable d'effectuer un exercice de cisaillement avec précision en suivant les indications.	- L'élève s'est familiarisé avec la majorité des techniques de formage et des produits en métal et il les a utilisés. - L'élève a effectué l'exercice de traçage dans une large mesure. - L'élève a effectué l'exercice de cisaillement dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage en suivant les indications.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'ajuster la tôle avec précision en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'élève est capable de rectifier la tôle en cas de distension résultant d'une déformation au retour. - L'élève est capable d'aplanir la tôle. - L'élève est capable de produire la forme indiquée en appliquant des coups de marteau ciblés.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a ajusté la tôle avec précision en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'élève a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion résultant d'une déformation de retour. - L'élève a aplani la tôle dans une large mesure. - L'élève a produit la forme indiquée dans une large mesure en appliquant des coups de marteau ciblés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de transformer différentes pièces en tôle en appliquant différentes techniques de formage de manière compétente.**	- L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques de formage appliquées (outillage) et avec les différents produits en métal (matériaux) utilisés et de s'en servir. - L'élève est capable d'effectuer des chanfreinages ainsi que des replis simples de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'élève est capable d'assembler deux pièces en tôle par sertissage de manière compétente. L'élève est capable de produire un cintrage rond simple de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé.	- L'élève a pris connaissance de la majorité des techniques de formage et des produits en métal. - L'élève a effectué la majorité des chanfreinages et des replis de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé. - L'élève assemblé deux pièces en tôle par sertissage d'une manière compétente dans une large mesure. - L'élève a produit le cintrage rond en suivant la majorité des indications de l'énoncé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1 (TPMET1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPMET1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
3	2	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de soumettre des composants à des contrôles en se servant de différents instruments de mesurage et de jaugeage et de transposer des dessins sur différents supports en se servant d'outils de traçage.**	- L'élève est capable de se familiariser avec les différentes techniques de transformation appliquées (outillage) et avec les différents produits en métal (matériaux) utilisés et de s'en servir. - L'élève est capable de soumettre des pièces de travail indiquées à des contrôles en se servant de différents instruments de mesurage et de jaugeage. - L'élève est capable de transposer les dimensions d'un dessin vers la pièce de travail.	- L'élève connaissait la majorité des techniques de transformation (outillage) appliquées et des produits en métal (matériaux) utilisés. - L'élève a correctement consulté la majorité des différents instruments de mesure. - L'élève a transposé la majorité des dimensions.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'opter pour les outils appropriés et de s'en servir de manière compétente en suivant les indications de l'énoncé.**	- L'élève est capable d'opter pour une lime appropriée. - L'élève est capable de limer une pièce de travail en plan, en angle, en parallèle et dans le respect des dimensions. - L'élève est capable de désigner une scie ainsi qu'une lame de scie appropriées. - L'élève est capable d'effectuer les coupes de scie en suivant les indications.	- L'élève a opté pour une lime appropriée dans une large mesure. - L'élève a limé la pièce de travail en plan, en angle, en parallèle et dans le respect des dimensions. - L'élève a désigné une scie ainsi qu'une lame de scie appropriées dans une large mesure. - L'élève a effectué la coupe de scie en suivant la majorité des indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Assemblages de pièces en acier (TPSOU1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Assemblages de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler une flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures par fusion sur des tôles en suivant les indications.**	- L'élève est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de souder des tôles en acier de construction général par fusion de manière compétente en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure par superposition en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par fusion en appliquant la méthode du soudage par fusion au gaz et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par superposition en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des soudures bout à bout dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de régler la flamme de soudage de manière compétente en suivant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général avec des soudures bout à bout en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle, additifs) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé une flamme de soudage en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit la majorité des soudures bout à bout en suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1 (TPPEI1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPPEI1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
3	2	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre une surface dans un état enduisable en se servant d'outils et de matières abrasives appropriés.**	- L'élève est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de déterminer les outils ainsi que les matières abrasives correspondantes en fonction du travail de ponçage et de s'en servir. - L'élève est capable de préparer une surface pour des travaux ultérieurs en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté permettant des travaux ultérieurs. - L'élève a opté pour la majorité des outils et des matières abrasives appropriés pour le traitement de la surface d'une manière ciblée et il s'en est servi. - La surface était prête pour des travaux ultérieurs. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer le mastic en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'élève a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'éliminer des inégalités restantes avec l'application et le ponçage de mastic pistolable pour produire une surface permettant des travaux de mise en peinture ultérieurs.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour les outils en fonction de la mission de masticage. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer le mastic pistolable en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages du mastic pistolable conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour la majorité des outils servant à la mission de masticage d'une manière correcte et ciblée. - L'élève a mélangé et appliqué le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1 (FORPV1)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travailler des pièces métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORPV1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:
Das Portfolio beinhaltet das Führen eines Berichtsheftes

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**Introduction dans l'entreprise.** **L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise et de noter un résumé de son intégration par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	• L'apprenti est capable de se familiariser avec les locaux importants pour ses activités. • L'apprenti est capable de se familiariser avec ses obligations, avec ses droits ainsi qu'avec le personnel de l'entreprise. • L'apprenti est capable d'aider son formateur. • L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. • L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	• L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité des locaux et de ses activités. • L'apprenti s'est familiarisé avec la grande majorité de ses droits et de ses obligations. • L'apprenti a aidé son formateur dans une large mesure. • L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. • L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Nettoyer et préparer un véhicule client avant réception.** **L'apprenti est capable de nettoyer un véhicule de manière compétente en respectant les consignes en matière de sécurité et d'environnement avant la remise au client et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	• L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail et de le gérer. • L'apprenti est capable de nettoyer l'habitacle d'un véhicule de manière compétente. • L'apprenti est capable de nettoyer la carrosserie extérieure d'un véhicule de manière compétente. • L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. • L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	• L'apprenti a aménagé et géré son poste de travail dans une large mesure. • L'apprenti a nettoyé l'habitacle du véhicule dans une large mesure. • L'apprenti a nettoyé la carrosserie extérieure du véhicule dans une large mesure. • L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. • L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**Contrôle, mise en état et/ou remplacement de systèmes divers.** **L'apprenti est capable de soumettre différents systèmes ainsi que différentes installations du véhicule à des contrôles en tenant compte des consignes en matière de sécurité et d'environnement, de les mettre en état, de remplacer des pièces défectueuses le cas échéant et de noter les étapes de travail par écrit dans son carnet d'apprentissage.**	• L'apprenti est capable d'assurer la maintenance d'une installation de lave-glace. • L'apprenti est capable de soumettre le fonctionnement d'un système d'éclairage à un contrôle et, le cas échéant, de remplacer des éléments lumineux. • L'apprenti est capable de soumettre la bonne marche d'éléments mécaniques mobiles à des contrôles et, le cas échéance, d'en assurer la maintenance. • L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. • L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	• L'apprenti a assuré la maintenance des installations de lave-glace dans une large mesure. • L'apprenti a soumis le système d'éclairage à un contrôle et il l'a remis en état dans une large mesure. • L'apprenti a soumis des éléments mécaniques des plus variés à des contrôles et il en a assuré la maintenance dans une large mesure. • L'apprenti a noté la grande majorité des étapes de travail dans le carnet d'apprentissage. • L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2 (TPTOL2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPTOL2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle d'instruction
5	1	- Atelier
6	2	

Type de formateur proposé: MET

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un cintrage rond plus complexe de manière compétente en fonction des instructions.**	- L'élève est capable de se servir des différents outils et des accessoires requis. - L'élève est capable de produire un cintrage rond plus complexe de manière ajustée en fonction des instructions. - L'élève est capable de déterminer la longueur requise de la tôle. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève s'est servi de la majorité des différents outils et des accessoires requis. - L'élève a produit un cintrage rond plus complexe d'une manière ajustée dans une large mesure. - L'élève a déterminé la longueur requise de la tôle dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire différentes moulures en suivant les indications.**	- L'élève est capable de manipuler le marteau à moulurer de manière compétente. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer un travail de manière systématique. - L'élève est capable d'équiper la machine à moulurer et de s'en servir en suivant les indications. - L'élève est capable d'ajuster la tôle avec précision en respectant la forme ainsi que les dimensions indiquées. - L'élève est capable de rectifier la tôle en cas de distension et de déformation au retour. - L'élève est capable d'aplanir la tôle. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a manipulé le marteau à moulurer d'une manière compétente dans une large mesure. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué le travail d'une manière systématique dans une large mesure. - L'élève a équipé la machine à moulurer et il s'en est servi en suivant la majorité des indications. - L'élève a ajusté la tôle avec précision en suivant la majorité des indications concernant la forme ainsi que les dimensions. - L'élève a rectifié la tôle dans une large mesure en cas de distorsion et de déformation de retour. - L'élève a aplani la tôle dans une large mesure. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire différentes pièces d'une carrosserie en se servant d'outils appropriés de manière compétente.**	- L'élève est capable d'appliquer différentes techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève est capable de se servir d'accessoires. - L'élève est capable d'effectuer des exercices de cisaillement avec précision en suivant les indications. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a appliqué la majorité des techniques de formage de manière compétente en se servant des outils appropriés. - L'élève s'est servi de la majorité des accessoires. - L'élève a effectué la majorité des exercices de cisaillement avec précision. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'éclairage à un contrôle et de le régler de manière compétente.**	- L'élève est capable de soumettre les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et de les remplacer de manière compétente. - L'élève est capable d'opter pour les outils requis pour effectuer le travail. - L'élève est capable de régler l'appareil de réglage des phares. - L'élève est capable de déterminer les paramètres de réglage requis et de les appliquer de manière compétente. - L'élève est capable de respecter les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a soumis les sources d'éclairage les plus variées à des contrôles et il les a remplacées. - L'élève a opté pour la majorité des outils requis pour effectuer le travail. - L'élève réglé l'appareil de réglage des phares d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève déterminé et appliqué la majorité des paramètres de réglage requis. - L'élève a respecté la majorité des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2 (TPMET2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TPMET2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux de perçage, de taraudage, de filetage, de réparation de filetages et de pose de filets avec des matériaux différents.**	- L'élève est capable d'appliquer des perçages à différents matériaux. - L'élève est capable de produire des filetages intérieurs et extérieurs manuellement. - L'élève est capable d'effectuer des réparations de filetages ainsi que des poses de filets.	- L'élève a appliqué la majorité des perçages à différents matériaux. - L'élève a produit la majorité des filetages intérieurs et extérieurs manuellement. - L'élève a effectué la majorité des réparations de filetages et des poses de filets.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer les différentes connexions rivetées de manière compétente.**	- L'élève est capable d'opter pour la connexion rivetée adaptée et pour les outils de rivetage. - L'élève est capable de déterminer la longueur de la tige de rivet. - L'élève est capable de constituer différentes connexions rivetées.	- L'élève correctement opté pour la majorité des outils de rivetage et pour la connexion rivetée adaptée. - L'élève a déterminé la longueur de la tige de rivet d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a constitué la majorité des différentes connexions rivetées.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Assemblages de pièces en acier (TPSOU2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Assemblages de pièces en acier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TPSOU2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie, débosselage, peinture de véhicules
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité et de produire des soudures par superposition ainsi que des soudures bout à bout en suivant les indications.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage à l'arc sous protection gazeuse, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable de produire une soudure bout à bout dans différentes positions en appliquant la méthode du soudage à l'arc sous protection gazeuse, en suivant les instructions et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure par superposition en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit une soudure bout à bout en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection et en respectant la majorité des consignes en matière de sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des soudures par points ainsi que des soudures par points continus dans différentes positions et avec différentes épaisseurs de tôles en tenant compte des consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de régler les paramètres de soudage requis de manière compétente à la source de courant de soudage en suivant les instructions ainsi que les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève est capable d'assembler des tôles en acier de construction général en appliquant les méthodes du soudage par points et du soudage par points continus, en suivant les indications (position de soudage, épaisseur de la tôle) et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a réglé la majorité des paramètres de soudage requis à la source de courant de soudage en respectant les consignes en matière de sécurité. - L'élève a produit des soudures par points et par points continus en appliquant la méthode du soudage de métaux sous gaz de protection, en suivant la majorité des indications et en respectant les consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2 (TPPEI2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**TPPEI2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Carrosserie – Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
1	1	- Salle d'instruction
3	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de comprendre les éléments, les réglages, l'entretien ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir.**	- L'élève est capable d'identifier les différences entre les différents pistolets de pulvérisation et de les désigner devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter. - L'élève est capable de décomposer, de nettoyer et de réassembler un pistolet de pulvérisation en suivant les indications du fabricant. - L'élève est capable de comprendre les réglages ainsi que la manipulation d'un pistolet de pulvérisation et de s'en servir. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte au cours de la manipulation du pistolet de pulvérisation.	- L'élève a distingué la grande majorité des pistolets de pulvérisation. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a décomposé, nettoyé et réassemblé le pistolet de pulvérisation dans une large mesure. - L'élève a compris la grande majorité des réglages à appliquer au pistolet de pulvérisation. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer la protection de surfaces traitées contre la corrosion en appliquant un primaire, de constituer un pont adhésif et de rectifier des irrégularités minimales en appliquant un apprêt.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que le mastic en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'assurer la protection ainsi que l'embellissement de surfaces préparées en appliquant de la peinture en bi-composants.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2 (FORPV2)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Confectionner et revêtir des produits métalliques simples**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**5**
Code du module:	**FORPV2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Remplacement d'une pièce défectueuse vissée par une pièce neuve 1.** **L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail ainsi que les indications de travail pour le remplacement de pièces vissées défectueuses par des pièces neuves ou, le cas échéant, pour leur remise en état en consultant le guide de réparation.**	• L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. • L'apprenti est capable de prendre connaissance du guide de réparation. • L'apprenti est capable de déterminer les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide réparation et de présenter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées au formateur. • L'apprenti est capable de noter les résultats de ses recherches dans son carnet d'apprentissage.	• L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. • L'apprenti a compris le guide de réparation dans une large mesure. • L'apprenti a convenablement présenté les étapes de travail au formateur de même que les consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. • L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure.
40 % (24 P)	**Remplacement d'une pièce défectueuse vissée par une pièce neuve 2.** **L'apprenti est capable de remplacer des pièces vissées défectueuses par des pièces neuves en se référant au guide de réparation ou, le cas échéant, de les remettre en état en observant et en respectant les indications de travail.**	• L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail, de le gérer et de protéger le véhicule des dégradations éventuelles. • L'apprenti est capable de se servir du guide de réparation. • L'apprenti est capable d'accomplir les différentes étapes de travail conformément à la mission en se référant au guide réparation et de respecter les consignes en matière de sécurité, d'environnement, de démontage et de montage qui y sont indiquées. • L'apprenti est capable de noter régulièrement les étapes de travail qu'il a accomplies dans son carnet d'apprentissage. • L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	• L'apprenti a aménagé le poste de travail dans une large mesure, il l'a géré et il a protégé le véhicule des souillures. • L'apprenti s'est servi du guide de réparation dans une large mesure. • L'apprenti a suivi les étapes de travail et il a respecté la grande majorité des consignes en vigueur en matière d'environnement, de sécurité, de démontage et de montage. • L'apprenti a alimenté le carnet d'apprentissage dans une large mesure. • L'apprenti observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Soin et entretien de surfaces diverses sur l'automobile.** **L'apprenti est capable d'identifier les surfaces les plus variées, de les entretenir et de les protéger conformément à la mission de travail.**	• L'apprenti est capable d'identifier les surfaces de véhicules les plus variées et de déterminer les indications correspondantes en matière d'entretien et de maintenance. • L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface vernie de manière compétente. • L'apprenti est capable de préparer et de protéger une surface non vernie de manière compétente. • L'apprenti est capable de traiter les surfaces de pièces en matières synthétiques de manière compétente. • L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	• L'apprenti a désigné la majorité des surfaces de véhicules ainsi que leur entretien et leur maintenance. • L'apprenti a effectué la préparation ainsi qu'une protection dans une large mesure. • L'apprenti a observé la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Préparation de pièces simples en acier et application de peintures 2K et bicouche (TPPEI3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces simples en acier**

Titre du module:	**Préparation de pièces simples en acier et application de peintures 2K et bicouche**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TPPEI3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie endommagés dans un état permettant des travaux ultérieurs en effectuant des travaux de masticage de manière compétente.**	- L'élève est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable d'opter pour les outils et pour les matières abrasives correspondants et de s'en servir en fonction du travail de ponçage. - L'élève est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé - L'élève est capable de mélanger l'apprêt, de l'appliquer et de le mettre en état avec les matières abrasives appropriées en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté adapté à une transformation ultérieure. - L'élève a opté de manière ciblée pour la majorité des outils et des matières abrasives corrects pour le traitement de la surface et il s'en est servi. - Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a mélangé, appliqué et poncé l'apprêt en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre des éléments préparés au préalable dans un état prêt à l'application de peinture en appliquant des couches de fond et de l'apprêt.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour le pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour une transformation ultérieure en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer de la peinture en bi-composants de manière compétente sur une surface préparée.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé. - L'élève est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3 (FORPV3)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces simples en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPV3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**Création d'une surface permettant une mise en peinture 1 L'apprenti est capable de mettre un élément de carrosserie neuf dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente.**	• L'apprenti est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabriquant de peinture. • L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour l'application de la peinture en se servant d'outils et d'instruments de ponçage appropriés. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• L'apprenti a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté adapté à une transformation ultérieure. • Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a produit une surface prête à l'application de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Création d'une surface permettant une mise en peinture 2 L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie endommagés dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente.**	• L'apprenti est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabriquant de peinture. • L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre une surface en état pour le masticage en se servant d'outils et d'instruments de ponçage appropriés. • L'apprenti est capable d'éliminer des inégalités restant par l'application et le ponçage d'un mastic pour réaliser une surface permettant une suite des travaux de mise en peinture. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• L'apprenti a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté adapté à une transformation ultérieure. • Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a produit une surface prête au masticage dans une large mesure. • L'apprenti a éliminé la grande majorité des inégalités en appliquant du mastic. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**Travaux de masquage simples et complexes selon recommandations du fabricant L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage simples et plus complexes de manière compétente.**	• L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage simples de manière compétente. • L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage plus complexes de manière compétente. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• L'apprenti a effectué la grande majorité des travaux de masquage en ligne droite. • L'apprenti a effectué la grande majorité des travaux de masquage complexes. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Application d'un primer / couche de fond et d'un apprêt** **L'apprenti est capable de mettre des éléments préparés au préalable dans un état prêt pour l'application d'un primer / couche de fond et par la suite d'un apprêt.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt. • L'apprenti est capable de mettre une surface en état de mise en peinture par ponçage de l'apprêt selon les recommandations du fabricant de peinture. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a mis la grande majorité des surfaces traitées dans un état permettant une transformation ultérieure. • L'apprenti a poncé l'apprêt dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Application d'une peinture bi composant** **L'apprenti est capable d'appliquer une peinture bi composant de manière compétente sur une surface préparée.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. • L'apprenti est capable d'opter pour un pistolet de pulvérisation en fonction du matériel à traiter et de s'en servir. • L'apprenti est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux recommandations du fabricant de peinture. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant sous guidance. • L'apprenti a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux recommandations du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Préparation de pièces en matériaux divers et application de peintures 2K et bicouche (TPPEI4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces en matériaux divers**

Titre du module:	**Préparation de pièces en matériaux divers et application de peintures 2K et bicouche**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TPPEI4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une surface peignable pour une peinture en brillant direct sur des supports variés.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux des plus variés intacts ou détériorés en état pour une transformation ultérieure en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie préparé et de le mettre en état pour un traitement ultérieur et l'application de peinture. - L'élève est capable d'effectuer une application compétente de peinture en bi-composants sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a préparé la surface pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des travaux de ponçage. - L'élève a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire une surface peignable pour une peinture en bicouches sur des supports variés.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux des plus variés intacts ou détériorés en état pour une transformation ultérieure en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie préparé et de le mettre en état pour un traitement ultérieur et l'application de peinture. - L'élève est capable d'effectuer une application compétente de peinture à deux couches sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a préparé la surface pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des travaux de ponçage. - L'élève a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de le suivre, de prendre des décisions en fonction de la mission de travail et de s'autoévaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève soumet la planification à un contrôle sous les aspects de l'intégralité et de l'exactitude. - L'élève désigne et explique les décisions qu'il a prises. - L'élève établit une comparaison entre l'intégralité de la suite des étapes de travail et le plan de travail. - L'élève est capable de désigner et d'expliquer des anomalies.	- Les informations réunies correspondaient en majorité à la mission de travail à accomplir. - Les étapes de travail étaient en majorité cohérentes en fonction de la mission de travail. - L'élève a désigné et expliqué la majorité des options. - L'élève a expliqué sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure. - L'élève a expliqué la majorité des anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4 (FORPV4)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces en matériaux divers**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPV4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Application d'une peinture 2K sur supports divers** **L'apprenti est capable d'appliquer une peinture en bi-composants sur des supports divers.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant le formateur en entreprise quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux divers intacts ou détériorés en état pour une mise en peinture en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. • L'apprenti est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt. • L'apprenti est capable d'effectuer une application compétente de peinture en bi-composants sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a préparé les surfaces pour une mise en peinture dans une large mesure en effectuant des travaux masticage et de ponçage. • L'apprenti a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
40 % (24 P)	**Application d'une peinture bicouches sur supports divers** **L'apprenti est capable d'appliquer une peinture en bicouches sur des supports divers.**	• L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant le formateur en entreprise quand il y est invité. • L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matériaux divers intacts ou détériorés en état pour une mise en peinture en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. • L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matière divers traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt. • L'apprenti est capable d'effectuer une application compétente en bicouches sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. • L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	• Les informations étaient en grande majorité correctes. • L'apprenti a préparé la surface pour une mise en peinture dans une large mesure en effectuant des travaux de maticage et de ponçage. • L'apprenti a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a mélangé et appliqué la peinture bicouches d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. • L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Réparation et revêtement de pièces en acier avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux (TPPEI5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en acier**

Titre du module:	**Réparation et revêtement de pièces en acier avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TPPEI5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer des supports de carrosseries endommagés pour l'application d'une peinture bicouches et tricouches.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie détériorés en état pour des travaux ultérieurs en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt, des travaux ultérieurs ainsi qu'une mise en peinture. - L'élève est capable de comprendre la différence entre les méthodes et les techniques de peinture bicouches et tricouches, de comprendre les différentes indications d'application et de les suivre. - L'élève est capable d'effectuer une application compétente des peintures bicouches et tricouches sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en grande majorité correctes. - L'élève a préparé la surface pour des travaux ultérieurs dans une large mesure en effectuant des travaux de masticage et de ponçage. - L'élève a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la majorité des différences et des techniques d'application. - L'élève a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater des défauts de peinture dans les différentes couches de peinture et de les rectifier de manière compétente.**	- L'élève est capable de constater des défauts à la surface de l'apprêt de manière autonome et de les rectifier de manière compétente afin de permettre des travaux ultérieurs. - L'élève est capable de constater des inclusions de poussière ainsi que des coulées de peinture en se servant des sources d'éclairage disponibles et de les enlever en appliquant des techniques de ponçage et de polissage appropriées. - L'élève est capable de constater des marques de ponçage en se servant des sources d'éclairage disponibles, de les poncer de manière compétente et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'élève est capable de constater de mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture, d'enlever la peinture avec les outils appropriés et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a constaté la majorité des erreurs à la surface de l'apprêt et il les a rectifiées. - L'élève a constaté la majorité des inclusions de poussière et des coulées et il les a éliminées. - L'élève a constaté la majorité des marques de ponçage et il les a éliminées. - L'élève a constaté la majorité des mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture et il les a rectifiés. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage simples et plus complexes de manière compétente en se servant des matériaux de masquage correspondants.**	- L'élève est capable d'effectuer des travaux simples de masquage en ligne droite de manière compétente. - L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage plus complexes. - L'élève est capable de désigner les matériaux de masquage les plus variés et de s'en servir. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a effectué la majorité des travaux de masquage simples. - L'élève a effectué la majorité des travaux de masquage plus complexes. - L'élève a désigné la majorité des différents matériaux de masquage. - L'élève a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de réunir des informations, d'établir un plan de travail, de l'appliquer, de prendre des décisions conformément à la mission de travail et de s'auto-évaluer.**	- L'élève réunit les informations requises de manière autonome après avoir pris connaissance de la mission de travail. - L'élève vérifie l'intégralité ainsi que la conformité de la planification. - L'élève désigne ses décisions et il les justifie. - L'élève compare le déroulement intégral des travaux au plan de travail.	- Les informations réunies correspondaient en grande majorité à la mission de travail à accomplir. - L'élève a retracé la grande majorité des étapes de travail conformément à la mission de travail. - L'élève a désigné et justifié la grande majorité des options. - L'élève a retracé sa méthode en se référant au plan de travail dans une large mesure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5 (FORPV5)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en acier**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPV5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	0				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage simples et plus complexes de manière compétente en se servant des matériaux de masquage correspondants.**	- L'apprenti est capable d'effectuer des travaux simples de masquage en ligne droite de manière compétente. - L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de masquage plus complexes. - L'apprenti est capable de désigner les matériaux de masquage les plus variés et de s'en servir. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'apprenti a effectué la majorité des travaux de masquage simples. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de masquage plus complexes. - L'apprenti a désigné la majorité des différents matériaux de masquage. - L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de suivre les différentes phases d'application de produits sur éléments de carrosseries endommagés en appliquant la méthode à deux ou à trois couches.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant le formateur en entreprise quand il y est invité. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie détériorés en état pour une transformation ultérieure en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'apprenti est capable de mettre les surfaces traitées antérieurement en état pour l'application d'une couche de fond et d'un apprêt et de le mettre en état pour une l'application de peinture. - L'apprenti est capable de comprendre la différence entre les méthodes de peinture à deux couches et à trois couches, de suivre les différentes indications d'application et d'appliquer les techniques. - L'apprenti est capable d'effectuer une application compétente de peinture à deux/à trois couches sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en grande majorité correctes. - L'apprenti a préparé la surface pour une transformation ultérieure dans une large mesure en effectuant des travaux de masticage et de ponçage. - L'apprenti a mélangé et appliqué les couches de fond ainsi que l'apprêt d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'apprenti a tenu compte de la majorité des différences et des techniques d'application. - L'apprenti a mélangé et appliqué le produit de revêtement d'une manière conforme aux indications du fabricant de peinture dans une large mesure. - L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constater des erreurs à la surface des différentes couches de peinture et de les rectifier de manière compétente.**	- L'apprenti est capable de constater des erreurs à la surface de l'apprêt de manière autonome et de les rectifier de manière compétente afin de permettre une transformation ultérieure. - L'apprenti est capable de constater des inclusions de poussière ainsi que des coulées de peinture en se servant des sources d'éclairage disponibles et de les enlever en appliquant des techniques de ponçage et de polissage appropriées. - L'apprenti est capable de constater des marques de ponçage en se servant des sources d'éclairage disponibles, de les poncer de manière compétente et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'apprenti est capable de constater de mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture, d'enlever la peinture avec les outils appropriés et de préparer le support pour une nouvelle application de peinture correspondante. - L'apprenti est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'apprenti a constaté la majorité des erreurs à la surface de l'apprêt et il les a rectifiées. - L'apprenti a constaté la majorité des inclusions de poussière et des coulées et il les a éliminées. - L'apprenti a constaté la majorité des marques de ponçage et il les a éliminées. - L'apprenti a constaté la majorité des mauvais rapports de mélanges après l'application de la peinture et il les a rectifiés. - L'apprenti a tenu compte de la grande majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réparation et revêtement de pièces en matériaux divers avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux (TPPEI6)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en matériaux divers**

Titre du module:	**Réparation et revêtement de pièces en matériaux divers avec des peintures 2K, peintures bicouche, 3-couches et peintures à effets spéciaux**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TPPEI6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en état des éléments de carrosserie en différentes matières synthétiques en appliquant une technique de collage à deux composants, une technique de soudage de matières synthétiques ainsi qu'une mise en peinture complète.**	- L'élève est capable de distinguer différentes matières synthétiques dans le domaine de la construction d'automobiles. - L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'utilisation, l'application et les rapports de mélange des produits de collage pour matières synthétiques à deux composants ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'utilisation, l'application des techniques de soudage de matières synthétiques ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosserie en matières synthétiques endommagés dans un état permettant de réaliser des travaux ultérieurs en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées aux matières synthétiques avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie en matière synthétique réparé et de le mettre dans un état permettant de réaliser des travaux ultérieurs pour une mise en peinture. - L'élève est capable d'appliquer de la peinture de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a distingué la majorité des matières synthétiques. - L'élève a réuni la majorité des informations. - L'élève a effectué la majorité des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève a produit les couches de fond, l'apprêt ainsi que les conditions pour l'application de la peinture dans une large mesure. - L'élève a effectué la mise en peinture dans une large mesure. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de remodeler des bosses de faible envergure en appliquant des techniques de débosselage sans peinture servant à une mise en peinture par retouche.**	- L'élève est capable de comprendre l'importance d'une technique de débosselage sans peinture qui ne provoque pas de dégradation de la peinture dans le domaine des techniques de mise en peinture. - L'élève est capable de pousser différentes bosses avec des tiges métalliques en appliquant des techniques de débosselage sans peinture et de produire un état permettant des travaux ultérieurs. - L'élève est capable de tirer différentes bosses en appliquant la technique du tirage et de produire un état permettant des travaux ultérieurs. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a dans une large mesure compris l'importance. - L'élève a dans une large mesure rétabli un état qui permettait une transformation ultérieure. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des retouches de peinture à des éléments de carrosseries sans dégradation et réparés.**	- L'élève est capable de comprendre la méthode d'une retouche de peinture et de l'expliquer. - L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'utilisation, l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosseries sans détérioration en état pour des retouches de peinture. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosseries réparés au préalable en état pour des retouches de peinture ultérieures. - L'élève est capable de mettre à profit les matières étudiées (remise en état et cycle de peinture). - L'élève est capable d'appliquer une retouche de peinture avec des peintures bicouches. - L'élève est capable d'appliquer des retouches de peinture avec brillant direct et du vernis transparent. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a compris la méthode dans une large mesure. - L'élève a réuni la majorité des informations. - L'élève a dans une large mesure rétabli un état qui permettait une transformation ultérieure. - L'élève a mis à profit la majorité des matières étudiées. - L'élève a appliqué la majorité des retouches de peinture. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de réparation ponctuelle en effectuant des réparations de matières synthétiques, des travaux de débosselage sans peinture, des travaux de ponçage, des travaux de masticage, des travaux de peinture ainsi que des travaux de retouches de peinture.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant spécialisé quand il y est invité. - L'élève est capable d'exécuter des travaux de masquage simples et plus complexes avec des matériaux de masquage des plus variés. - L'élève est capable de mettre des éléments de carrosseries intacts et détériorés en matériaux des plus différents dans un état permettant des travaux ultérieurs en effectuant des travaux de préparation de manière compétente, entre autres des travaux de réparation, de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées à la surface avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie préparé et de le mettre en état pour des travaux et pour une mise en peinture. - L'élève est capable de mettre l'environnement des éléments réparés d'une carrosserie dans un état permettant l'application d'une retouche de peinture. - L'élève est capable d'appliquer de la peinture à deux couches de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable d'appliquer des retouches de peinture de manière compétente avec du vernis à deux couches et du vernis transparent. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a réuni la majorité des informations. - L'élève a effectué la majorité des travaux de masquage. - L'élève a dans une large mesure rétabli un état qui permettait des travaux ultérieurs. - L'élève a appliqué la peinture d'une manière conforme aux circonstances dans une large mesure. - L'élève a appliqué la majorité des retouches de peinture. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6 (FORPV6)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement de pièces de carrosserie en matériaux divers**

Titre du module:	**Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPV6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	28	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Réparation des matières synthétiques** **L'apprenti est capable de remettre en état des éléments de carrosserie en différentes matières synthétiques en appliquant des techniques de collage à deux composants, les techniques de soudage de matières synthétiques et de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture complète.**	- L'apprenti est capable de distinguer différentes matières synthétiques dans le domaine de la construction automobiles. - L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations des fiches techniques concernant l'utilisation, l'application et les rapports de mélange des produits de collage pour matières synthétiques ainsi que les consignes de sécurité en vigueur et de les reproduire oralement devant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations des fiches techniques concernant l'utilisation, l'application des techniques de soudage pour matières synthétiques ainsi que les consignes de sécurité en vigueur et de les reproduire oralement devant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosserie en matières synthétiques endommagés dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente en appliquant les travaux de ponçage et de masticage adéquate. - L'apprenti est capable d'appliquer des couches de fond adaptées pour matières synthétiques avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie en matière synthétique réparé et de le mettre état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprenti est capable d'appliquer de la peinture de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie à revêtir. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a convenablement distingué la majorité des matières synthétiques. - L'apprenti a réuni la majorité des informations concernant la réparation avec des colles à deux composent pour matières synthétiques et a pu les reproduire devant son tuteur dans la plus grande majorité. - L'apprenti a réuni la majorité des informations concernant la réparation par soudage pour matières synthétiques et a pu les reproduire devant son tuteur dans la plus grande majorité. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de ponçage et de masticage. - L'apprenti a produit les couches de fond, l'apprêt ainsi que les conditions pour l'application de la peinture dans une large mesure. - L'apprenti a pu appliquer de la peinture sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie à revêtir dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

10 % (6 P)	**Débosselage sans peinture** **L'apprentie est capable de remodeler des petites bosses en appliquant les techniques de débosselage sans peinture en vue d'une retouche de peinture.**	- L'apprenti est capable de comprendre l'importance des techniques de débosselage sans peinture en vue d'une mise en peinture ou de retouche. - L'apprentie est capable de pousser différentes petites bosses à l'aide des techniques de débosselage sans peinture afin de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprentie est capable de tirer différentes petites bosses à l'aide des techniques de débosselage sans peinture afin de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a dans une large mesure comprise l'importance des techniques de débosselage sans peinture avant une mise en peinture ou de retouche. - L'apprenti a pu pousser des petites bosses afin de réaliser une suite des travaux de mise en peinture dans une large mesure. - L'apprenti a pu tirer des petites bosses afin de réaliser une suite des travaux de mise en peinture dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**Retouche d'une peinture** **L'apprenti est capable d'effectuer des retouches de peinture sur des éléments de carrosseries sans dégradation et des éléments réparés.**	- L'apprenti est capable de comprendre la méthode d'une retouche de peinture et de l'expliquer. - L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosseries sans détérioration en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosseries réparés en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti est capable de mettre à profit les matières étudiées sur la remise en état et mise en peinture. - L'apprenti est capable d'appliquer des retouches de peinture en bicouches. - L'apprenti est capable d'appliquer des retouches de peintures avec des peintures à deux composent comme le brillant direct et les vernis. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a compris la méthode dans une large mesure. - L'apprenti a réuni la majorité des informations. - L'apprenti est capable dans une large mesure de mettre des éléments de carrosseries sans détérioration en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti est capable dans une large mesure de mettre des éléments de carrosseries réparés en état pour des retouches de peinture. - L'apprenti a mis à profit la majorité des matières étudiées. - L'apprenti a appliqué des retouches de peinture en bicouches dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué des retouches de peinture à deux composent dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

30 % (18 P)	**Spot-repair (Réparation ponctuelle)** **L'apprenti est capable d'effectuer des travaux de réparation ponctuelle en effectuant des réparations de matières synthétiques, des travaux de débosselage sans peinture, des travaux de ponçage, des travaux de masticage, des travaux de peinture ainsi que des travaux de retouches de peinture.**	- L'apprenti est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, les rapports de mélange ainsi que les consignes en matière de sécurité en lisant les fiches techniques et de les reproduire oralement devant l'enseignant son tuteur quand il y est invité. - L'apprenti est capable d'exécuter des travaux de masquage simples et plus complexes avec des matériaux de masquage adéquates. - L'apprenti est capable de mettre des éléments de carrosseries en différents matériaux intacts et détériorés dans un état permettant de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente en effectuant des travaux de préparation de manière compétente, entre autres des travaux de réparation divers, de ponçage et de masticage. - L'apprenti est capable d'appliquer des couches de fond adaptées avec l'apprêt correspondant sur des éléments de carrosserie les plus divers préparé et de les mettre en état afin de réaliser une suite des travaux pour une mise en peinture compétente. - L'apprenti est capable de mettre l'environnement des éléments réparés d'une carrosserie dans un état permettant l'application d'une retouche de peinture. - L'apprenti est capable d'appliquer de la peinture brillant direct, base et vernis de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie à revêtir. - L'apprenti est capable d'appliquer des retouches de peinture de manière compétente avec des peintures bicouches et des vernis. - L'apprenti est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'apprenti a réuni la majorité des informations. - L'apprenti a effectué la majorité des travaux de masquage. - L'apprenti a dans une large mesure rétabli un état qui permettait une suite des travaux de mise en peinture. - L'apprenti a produit les couches de fond, l'apprêt ainsi que les conditions pour l'application de la peinture dans une large mesure. - L'apprenti a pu mettre dans une large mesure l'environnement des éléments réparés d'une carrosserie dans un état permettant l'application d'une retouche de peinture. - L'apprenti a appliqué la peinture d'une manière conforme aux circonstances dans une large mesure. - L'apprenti a appliqué les retouches de peinture dans une large mesure. - L'apprenti a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**Entretenir un carnet d'apprentissage** **L'apprenti est capable de collecter des informations, de les réunir et d'établir des rapports de travail détaillés dans son carnet d'apprentissage conformément aux tâches de travail dans l'entreprise.**	- Les informations requises sont recueillies de manière indépendante après avoir examiné la tâche de travail. - L'intégralité et la cohérence de la planification sont vérifiées. - Les décisions prises sont expliquées et justifiées. - Une comparaison de l'avancement global du travail par rapport au plan de travail est effectuée. - Les écarts par rapport des plans de travail peuvent être expliqués et justifiés.	- Les informations recueillies correspondent en grande majorité à l'ordre de travail à réaliser. - La vérification de l'intégralité et la cohérence a pu être détecter dans une grande majorité. - Les décisions ont pu être expliquée et justifiée dans une grande majorité. - L'approche du plan de travail a été largement expliquée. - Les écarts par rapport des plans de travail sont largement justifiés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Peintre de véhicules automoteurs**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de mettre différents éléments détériorés d'une carrosserie dans un état permettant des travaux ultérieurs en effectuant des travaux de masticage et de ponçage de manière compétente.**	- L'élève est capable de nettoyer et de dégraisser la surface de l'objet à traiter en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de déterminer les outils ainsi que les matières abrasives correspondants en fonction du travail de ponçage et de s'en servir. - L'élève est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire devant l'examinateur au cours d'un entretien professionnel. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer le masticage en suivant les indications du fabricant de peinture et de le mettre en état en se servant de matières abrasives appropriées. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- L'élève a maintenu la surface à traiter dans un état de propreté permettant des travaux ultérieurs. - L'élève a opté pour la majorité des outils et des matières abrasives appropriés pour le traitement de la surface d'une manière ciblée et il s'en est servi. - Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a mélangé, appliqué et poncé l'apprêt en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mettre des éléments d'une carrosserie préparés au préalable dans un état permettant l'application d'une couche de fond et d'un apprêt.**	- L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire devant l'examinateur au cours d'un entretien professionnel. - L'élève est capable d'opter pour des pistolets de pulvérisation en fonction des matériaux à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger et d'appliquer la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant les indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable de mettre une surface en état pour des travaux ultérieurs en effectuant des ponçages de l'apprêt conformément aux indications du fabricant de peinture avec les matières abrasives correspondantes. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour la majorité des pistolets de pulvérisation correspondants. - L'élève a mélangé et appliqué la couche de fond ainsi que l'apprêt en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a mis la surface en état pour des travaux ultérieurs dans une large mesure en effectuant des ponçages. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de remettre en état un élément en matière synthétique d'une carrosserie en appliquant une technique de collage à deux composants, une technique de soudage de matières synthétiques ainsi qu'une mise en peinture complète.**	- L'élève est capable de prendre connaissance des informations concernant l'utilisation, l'application et les rapports de mélange des produits de collage pour matières synthétiques à deux composants ainsi que les consignes en matière de sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire devant l'examinateur au cours d'un entretien professionnel. - L'élève est capable de prendre connaissance au préalable des informations requises concernant la technique de soudage de matières synthétiques et de les désigner devant l'examinateur au cours d'un bref entretien professionnel. - L'élève est capable de mettre l'élément d'une carrosserie en matière synthétique endommagé dans un état permettant de réaliser des travaux ultérieurs en effectuant une préparation compétente comme des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève est capable d'appliquer des couches de fond adaptées aux matières synthétiques avec l'apprêt correspondant sur un élément de carrosserie en matière synthétique réparé et de le mettre dans un état permettant de réaliser des travaux ultérieurs pour une mise en peinture. - L'élève est capable d'appliquer de la peinture à deux couches de manière compétente sur un support préparé en tenant compte des conditions spécifiques du matériel de l'élément de carrosserie. - L'élève est capable de comprendre et d'observer les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.	- L'élève a réuni la majorité des informations. - L'élève a effectué la majorité des travaux de ponçage et de masticage. - L'élève a produit les couches de fond, l'apprêt ainsi que les conditions pour la mise en peinture dans une large mesure. - L'élève a observé la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer une peinture bicouches sur des surfaces préparées de manière compétente.**	- L'élève est capable de prendre connaissance des informations concernant l'application, le mélange ainsi que la sécurité en consultant les fiches techniques et de les reproduire devant l'examinateur au cours d'un entretien professionnel. - L'élève est capable d'opter pour des pistolets de pulvérisation en fonction des matériaux à traiter et de s'en servir. - L'élève est capable de mélanger le produit de revêtement et de l'appliquer conformément aux indications du fabricant de peinture. - L'élève est capable d'appliquer des retouches de peinture de manière compétente à la peinture de base. - L'élève est capable de comprendre les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement et d'en tenir compte.	- Les informations étaient en majorité correctes. - L'élève a opté pour le pistolet de pulvérisation correspondant en suivant les indications. - L'élève a mélangé et appliqué le matériel de revêtement en suivant la majorité des indications du fabricant de peinture. - L'élève a effectué la majorité des retouches de peinture. - L'élève a tenu compte de la majorité des consignes en matière de sécurité et d'environnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres:	4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Coller des matériaux d'isolation et de décoration (DECOR-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Coller des matériaux d'isolation et de décoration**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECOR-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de masquage et de protection. L'élève vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. L'élève soumet les travaux de de masquage et de protection à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de masquage et de protection et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de masquage et de protection de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales, de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (pose de baguettes).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces (LASUR-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des effets décoratifs sur des surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**LASUR-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	0	- Salle d'instruction
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de masquage et de protection. L'élève vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. L'élève soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de masquage et de protection et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de masquage et de protection de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond , il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et au rouleau de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales, de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (techniques décoratives à la brosse, au chiffon et à l'éponge).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes (IMBOI-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des imitations bois sur plinthes et baguettes**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**IMBOI-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'enduisage. L'élève vérifie la qualité des travaux d'enduisage. L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'enduisage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'enduisage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'enduisage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de ponçage. L'élève vérifie la qualité des travaux de ponçage. L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de ponçage et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de ponçage de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de ponçage à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond , il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application de couches de fond. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application de couches de fond de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application des laques satinées, diluables à l'eau / synthétiques, à la brosse, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application des laques à la brosse et au rouleau. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales, de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (technique d'imitation du bois).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces (IMPIM-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des imitations pierres et marbres sur petites surfaces**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**IMPIM-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que des travaux d'application des peintures au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures. L'élève vérifie la qualité d travaux de préparation et des travaux d'application des peintures. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures au rouleau, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des peintures et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de préparation et les travaux d'application des peintures de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des peintures à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que des travaux d'application des laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à la brosse, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de préparation et les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier et d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et de les soumettre à un contrôle.**	L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que des travaux d'application des laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques. L'élève vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux d'application des laques. L'élève soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle.	L'élève a correctement planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques au rouleau, il les a effectués et il les a soumis à un contrôle. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de préparation et des travaux d'application des laques et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de préparation et les travaux d'application des laques de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de préparation ainsi que les travaux d'application des laques à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales, de subdiviser des parois murales et de les réaliser en appliquant des techniques de décoration et des éléments décoratifs et de les soumettre à un contrôle (techniques d'imitation des pierres et des marbres).**	L'élève planifie les travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. L'élève planifie les travaux de décoration. L'élève vérifie la qualité des travaux de décoration. L'élève soumet les travaux de décoration à un contrôle.	L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration. L'élève s'est convenablement renseigné au sujet des travaux de décoration et il les a correctement planifiés au cours d'un entretien professionnel. L'élève a effectué les travaux de décoration de manière appropriée. L'élève a soumis les travaux de décoration à un contrôle et il les a évalués de manière appropriée au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Réaliser des effets avec ombre et lumière (OMBLU-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des effets avec ombre et lumière**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**OMBLU-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse et au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à la brosse et au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Effets avec ombres et lumières)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe (PAPED-F)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Réaliser des décors moyennant travaux de papier-peint en double-coupe**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAPED-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
1	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Atelier
1	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués à raccord droit (sans papier comme matériel de support) ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que des travaux de tapisserie, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Travaux de marqueterie avec du papier peint intissé)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'élève planifie des travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation ainsi que l'application de laques. - Il vérifie la qualité des travaux de préparation et de l'application de laques. - Il soumet les travaux de préparation ainsi que l'application de laques à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au rouleau: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de préparation ainsi que l'application de laques au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de préparation ainsi que l'application de laques de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève planifie des travaux de décoration, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décoration. - Il vérifie la qualité des travaux de décoration. - Il soumet les travaux de décoration à un contrôle.	- L'élève a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décoration: - Il a correctement recherché et planifié les travaux de décoration au cours d'un entretien professionnel. - Il a effectué les travaux de décoration de manière compétente. - Il a contrôlé et évalué les travaux de décoration de manière compétente au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Rechercher pour planifier l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau. (TTPEI1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	2	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
12	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
12	2	- Atelier
12	2	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de masquage et de protection et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux de masquage et de protection dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de décapage et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux de décapage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de nettoyage et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux de nettoyage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux d'enduisage. et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux d'enduisage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de ponçage et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux de ponçage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux d'application de couches de fond et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux d'application de couches de fond dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Exécuter l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau. (TTPEI2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Exécuter l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TTPEI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	2	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
3	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	2	- Atelier
3	2	

Type de formateur proposé:	maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève effectue des travaux de masquage et de protection en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il maintient la qualité des travaux de masquage et de protection. Il détermine l'aire ainsi que le périmètre.	L'élève a correctement effectué les travaux de masquage et de protection en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: Il a intégralement protégé et masqué les surfaces. Il a effectué les travaux de masquage en ligne droite. Il a fermé les fentes capillaires. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire et le périmètre de formes quadrangulaires (carrés et rectangles).
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de décapage (de couches de papier peint).**	L'élève effectue des travaux de décapage (de papier peint) en respectant la planification: Il maintient la qualité des travaux de décapage. Il évalue l'état du support.	L'élève a correctement effectué les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support de revêtement n'accusait pas de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de nettoyage de supports.**	L'élève effectue des travaux nettoyage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux de nettoyage.	L'élève a correctement effectué les travaux de nettoyage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (détection optique, contrôle d'une surface par le plat de la main, procédé de contrôle par humectage sont négatifs.)
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue des travaux d'enduisage en respectant la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage.	L'élève a effectué des travaux d'enduisage en respectant la planification: Il a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. Il a maintenu la qualité des travaux d'enduisage (plane et sans traces de coups et excès d'enduit). (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) Il a rectifié les travaux d'enduisage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il maintient la qualité des travaux de ponçage. Il évalue le degré de propreté des de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il détermine l'aire des surfaces.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Contrôler et évaluer l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau. (TTPEI3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer l'application de couches de fond à la brosse et au rouleau.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TTPEI3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
9	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	2	- Atelier
9	2	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de masquage et de protection à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux de masquage et de protection et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de décapage (de papier peint) à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de décapage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux de décapage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de nettoyage de supports à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de nettoyage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux de nettoyage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux d'enduisage à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux d'enduisage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de ponçage à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux de ponçage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux d'application de couches de fond à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Appliquer des couches d'enduit et exécuter des peintures à la brosse. (FORPE1)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 1**

Titre du module:	**Appliquer des couches d'enduit et exécuter des peintures à la brosse.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPE1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de masquage et de protection. - Il vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. - Il soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a intégralement masqué et protégé les surfaces. - L'apprenti a effectué les travaux de masquage en ligne droite. - L'apprenti a fermé les fentes capillaires. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de décapage (de couches de papier peint), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de décapage. - Il vérifie la qualité des travaux de décapage. - Il vérifie l'état du support. - Il soumet les travaux de décapage à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. - Le support n'a pas subi de détériorations. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le nettoyage de supports, de l'effectuer et de le soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de nettoyage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. - Il planifie les travaux de nettoyage. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de nettoyage. - Il soumet les travaux de nettoyage à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de nettoyage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - Le degré de propreté recherché a été atteint (détection optique, contrôle d'une surface par le plat de la main, procédé de contrôle par humectage sont négatifs) - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux d'enduisage. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. - Il rectifie les travaux d'enduisage. - Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'épaisseur des couches était régulière. - La surface était plane et n'accusait ni des traces de coups et des excès d'enduit. (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) - L'apprenti a rectifié les travaux d'enduisage dans la mesure des besoins. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de ponçage. - Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. - Il obtient le degré de propreté demandé après les travaux de ponçage. - Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. - Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. - La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux d'application de couches de fond. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. - Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - La planification était complète et correcte. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. - L'épaisseur des couches était adaptée. - La structure de la surface était régulière. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Rechercher pour planifier la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau. (TTPEI4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI4**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi la planification des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de masquage et de protection.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de masquage et de protection et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux de masquage et de protection dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux d'enduisage et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux d'enduisage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de ponçage et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux de ponçage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux d'application de couches de fond et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux d'application de couches de fond dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il met à profit ses connaissances concernant l'affectation des matériaux. Il opte pour des outils. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il opte pour des matériaux. Il opte pour des outils. Il tient compte de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.	L'élève a correctement organisé l'application de peintures à dispersion au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Exécuter la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau. (TTPEI5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Exécuter la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI5**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	10	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de masquage et de protection.**	L'élève effectue des travaux de masquage et de protection en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il maintient la qualité des travaux de masquage et de protection. Il détermine le périmètre.	L'élève a correctement effectué les travaux de masquage et de protection en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: Il a intégralement protégé et masqué les surfaces. Il a effectué les travaux de masquage en ligne droite. Il a fermé les fentes capillaires. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer les périmètres de formes quadrangulaires (carrés et rectangles).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue des travaux d'enduisage en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il détermine l'aire des surfaces. Il évalue la consommation/les besoins de matériel.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et sans traces de coups et excès d'enduit. (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation) L'élève a rectifié les travaux d'enduisage en fonction des besoins. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé la consommation/les besoins de matériel en sachant le besoin par mètre carré (sans les pertes) en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il maintient la qualité des travaux de ponçage. Il évalue le degré de propreté des travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue les travaux d'application de couches de fond en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il détermine l'aire des surfaces. Il évalue la consommation/les besoins de matériel.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification et en tenant compte des risques d'accidents, des risques pour la santé et de son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il déterminé la consommation/les besoins de matériel en sachant le besoin par mètre carré (sans les pertes) en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève effectue les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) en respectant la planification: Il prépare les travaux de tapisserie. Il maintient la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève applique des peintures à dispersion au rouleau conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il maintient la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Contrôler et évaluer la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau. (TTPEI6)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la pose de papier intissé sans raccord et l'application des peintures à dispersion mates à la brosse et au rouleau.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI6**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de masquage et de protection à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux de masquage et de protection et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux d'enduisage à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier . Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux d'enduisage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de ponçage à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux de ponçage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux d'application de couches de fond à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de tapisserie à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de peintures à dispersion au rouleau à un contrôle.**	L'élève soumet l'application de peintures à dispersion au rouleau à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle et une évaluation de l'application de peintures à dispersion au rouleau et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Appliquer des peintures de finition mates à la brosse et au rouleau après l'exécution des travaux de préparation. (FORPE2)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux préparatifs 2**

Titre du module:	**Appliquer des peintures de finition mates à la brosse et au rouleau après l'exécution des travaux de préparation.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPE2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	2				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de masquage et de protection, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de masquage et de protection, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de masquage et de protection. Il vérifie la qualité des travaux de masquage et de protection. Il soumet les travaux de masquage et de protection à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de masquage et de protection en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a intégralement masqué et protégé les surfaces. L'apprenti a effectué les travaux de masquage en ligne droite. L'apprenti a fermé les fentes capillaires. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de décapage (de couches de papier peint), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de décapage (de couches de papier peint), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de décapage. Il vérifie la qualité des travaux de décapage. Il vérifie l'état du support. Il soumet les travaux de décapage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de décapage (de couches de papier peint) en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a enlevé l'ancien revêtement en suivant les indications. Le support n'a pas subi de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier le nettoyage de supports, de l'effectuer et de le soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de nettoyage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications. Il planifie les travaux de nettoyage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de nettoyage. Il soumet les travaux de nettoyage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de nettoyage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. Le degré de propreté recherché a été atteint (détection optique, contrôle d'une surface par le plat de la main, procédé de contrôle par humectage sont négatifs.) L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et n'accusait ni des traces de coups et des excès d'enduit. (Tolérance : défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation.) L'apprenti a rectifié les travaux d'enduisage en fonction des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il atteint le degré de propreté recherché après le travail de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Rechercher pour planifier la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces. (TTPEI7)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'enduisage.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux d'enduisage et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il applique la technique d'enduisage. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux d'enduisage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de ponçage.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de ponçage et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il définit des objectifs. Il détermine les méthodes de ponçage. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux de ponçage dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux d'application de couches de fond et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il détermine le support de revêtement. Il définit des objectifs. Il détermine une méthode de travail. Il opte pour des matériaux et pour des outils. Il établit les étapes de travail. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux d'application de couches de fond dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. Il opte pour une variété de colle d'amidon. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé l'application de peintures à dispersion au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Exécuter la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces. (TTPEI8)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Exécuter la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TTPEI8**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'enduisage.**	L'élève effectue des travaux d'enduisage en respectant la planification ainsi que les calculs en suivant les indications: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il détermine l'aire des surfaces. Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. Il calcule des pourcentages.	L'élève a correctement effectué les travaux d'enduisage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et sans traces de coups et excès d'enduit). (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation, des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) ainsi que des systèmes de couches avec des laques) L'élève a rectifié la surface enduite dans la mesure des besoins. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises en sachant le besoin par mètre carré (sans les pertes) en suivant les indications. Il a calculé des pourcentages pour déterminer la quantité de dilution indiquée par le fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de ponçage.**	L'élève effectue les travaux de ponçage en suivant la planification: Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il obtient le degré de propreté demandé après les travaux de ponçage.	L'élève a correctement effectué les travaux de ponçage en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'application de couches de fond.**	L'élève effectue des travaux d'application de couches de fond en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il détermine l'aire des surfaces. Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. Il calcule des pourcentages.	L'élève a correctement effectué les travaux d'application de couches de fond en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises en sachant le besoin par mètre carré (sans les pertes) en suivant les indications. Il a calculé des pourcentages pour déterminer la quantité de dilution indiquée par le fabricant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support).**	L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) en respectant la planification: Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des peintures à dispersion au rouleau.**	L'élève applique des peintures à dispersion au rouleau, en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture. Il détermine l'aire des surfaces. Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. Il calcule des pourcentages.	L'élève a correctement appliqué les peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises en sachant le besoin par mètre carré (sans les pertes) en suivant les indications. Il a calculé des pourcentages pour déterminer la quantité de dilution indiquée par le fabricant.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse.**	L'élève applique des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse conformément à la planification: Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement appliqué les laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de la brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Contrôler et évaluer la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces. (TTPEI9)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la pose et la peinture de papier intissé sans raccord et des surfaces.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TTPEI9**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. Doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux d'enduisage à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux d'enduisage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation des travaux d'enduisage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de ponçage à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de ponçage à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation des travaux de ponçage et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux d'application de couches de fond à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation des travaux d'application de couches de fond et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de tapisserie à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de peintures à dispersion au rouleau à un contrôle.**	L'élève soumet l'application de peintures à dispersion au rouleau à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation de l'application de peintures à dispersion au rouleau et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse à un contrôle.**	L'élève soumet l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse à un contrôle et il explique sa méthode au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques à la brosse et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Poser du papier intissé et appliquer des peintures mates et satinées à la brosse et au rouleau sur différents supports. (FORPE3)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 1**

Titre du module:	**Poser du papier intissé et appliquer des peintures mates et satinées à la brosse et au rouleau sur différents supports.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORPE3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'enduisage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'enduisage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'enduisage. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'enduisage. Il rectifie les travaux d'enduisage. Il soumet les travaux d'enduisage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'enduisage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'épaisseur des couches était régulière. La surface était plane et sans traces de coups et excès d'enduit. (Tolérance: défauts sans impact pour la pose de papier intissé lisse de rénovation .) L'apprenti a rectifié la surface enduite en fonction des besoins. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de ponçage, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de ponçage, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de ponçage. Il vérifie la qualité des travaux de ponçage. Il atteint le degré de propreté recherché après le travail de ponçage. Il soumet les travaux de ponçage à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de ponçage en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a atteint l'objectif de ponçage demandé. Les imperfections n'apparaissaient qu'après un contrôle d'une surface par le plat de la main. La surface n'accusait pas de poussière, respectivement pas de boue de ponçage. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux d'application de couches de fond, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux d'application de couches de fond, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de couches de fond. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de couches de fond. Il soumet les travaux d'application de couches de fond à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux d'application de couches de fond en suivant les indications et en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. La surface n'accusait ni coulures, ni taches, ni trait de brosse horizontal, ni salissures injectées. L'épaisseur des couches était adaptée. La structure de la surface était régulière. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support), de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support), il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de tapisserie. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. La planification était complète et correcte. L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications: Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées à la brosse, diluables à l'eau/synthétiques, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de peinture. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture. Il soumet les travaux de peinture à un contrôle.	L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Rechercher pour planifier la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports. (TTPEI10)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**TTPEI10**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. Il tient compte de la sécurité au travail.	L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il détermine les travaux de préparation. Il soumet les papiers peints à un contrôle en suivant les indications des fabricants. Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. Il opte pour une variété de colle d'amidon. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec raccord droit dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptées à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de peintures à dispersion au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il détermine les travaux de préparation. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de peintures à dispersion au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il détermine les travaux de préparation. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: Il détermine les travaux de préparation. Il opte pour du matériel. Il opte pour des outils. Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Exécuter la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports. (TTPEI11)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Exécuter la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI11**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et d'appliquer des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et il applique les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. Il détermine des longueurs/des périmètres. Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. Il subdivise le mur en effectuant des calculs.	L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer les longueurs/les périmètres de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises (pans de papier peint, sans les pertes).

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des peintures à dispersion au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des peintures à dispersion au rouleau de même que des travaux de préparation adaptées à la mission de travail en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications: Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture. Il détermine l'aire des surfaces. Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. Il calcule des pourcentages.	L'élève a correctement effectué l'application des peintures à dispersion au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises en sachant le besoin par mètre carré (sans les pertes) en suivant les indications. Il a calculé des pourcentages pour déterminer la quantité de dilution indiquée par le fabricant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que des travaux de préparation adaptées à la mission de travail en respectant la planification en suivant les indications : Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	L'élève effectue l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification ainsi que les calculs et en suivant les indications : Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux de peinture. Il détermine l'aire des surfaces. Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. Il calcule des pourcentages.	L'élève a correctement effectué l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: L'élève a éliminé les défauts du support. L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: Il a pris des mesures pour déterminer l'aire des surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises en sachant le besoin par mètre carré (sans les pertes) en suivant les indications. Il a calculé des pourcentages pour déterminer la quantité de dilution indiquée par le fabricant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Contrôler et évaluer la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports. (TTPEI12)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**TTPEI12**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet les travaux de tapisserie ainsi que les travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier . Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec raccord droit et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation adaptées à la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation de l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	L'élève soumet l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. Il constate l'origine des défauts. Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Poser du papier peint intissé sans raccord. (FORPE4)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Travaux de collage 2**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé sans raccord.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPE4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux de tapisserie. Il prépare les travaux de tapisserie. Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support de revêtement. L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. La ligne des coupes était en ligne droite. Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de peintures. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de laques. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: Il planifie les travaux de préparation. Il veille à la qualité des travaux de préparation. Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. Il planifie les travaux d'application de laques. Il prépare les matériaux. Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: La planification était complète et correcte. L'apprenti a éliminé les défauts du support. L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Rechercher pour planifier la peinture (satinée/brillante), les décors (approfondir) et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports. (TTPEI13)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture (satinée/brillante), les décors (approfondir) et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI13**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	- L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. - Il tient compte de la sécurité au travail.	- L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il soumet les papiers peints à un contrôle en suivant les indications des fabricants. - Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. - Il opte pour une variété de colle d'amidon. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec raccord droit dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il opte pour du matériel. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il opte pour du matériel. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il opte pour du matériel. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant la décoration murale ainsi que la division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il opte pour du matériel. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé la décoration murale ainsi que la division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Exécuter la peinture (satinée/brillante), les décors (approfondir) et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports. (TTPEI14)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Exécuter la peinture (satinée/brillante), les décors (approfondir) et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI14**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et d'appliquer des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue les travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit et il applique les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. - Il détermine des longueurs/des périmètres. - Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. - Il subdivise le mur en effectuant des calculs.	- L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - Le raccord était ajusté. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. - L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: - Il a pris des mesures pour déterminer les longueurs/les périmètres de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). - Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises (pans de papier peint, sans les pertes).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture. - Il détermine les surfaces. - Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a correctement effectué l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les structures de la brosse et du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: - Il a pris des mesures pour déterminer les surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). - Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises en connaissance du besoin au mètre carré (sans les pertes). - Il a calculé des pourcentages pour déterminer la quantité de dilution indiquée par le fabricant.

10 % (6 P)	**L'élève est capable d'effectuer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration.** **(Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève effectue des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en respectant la planification: - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La surface n'accusait pas de raccord. - Le travail de décoration a produit un effet adapté à la surface (structure, épaisseur des couches, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Contrôler et évaluer la peinture (satinée/brillante), les décors (approfondir) et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports. (TTPEI15)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture (satinée/brillante), les décors (approfondir) et la pose de papier intissé avec différents raccords sur différents supports.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI15**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Peinture - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur. doublé le cas échéant par un chargé d'éducation spécialité maitrise en peinture-décoration ou par un maître d'enseignement technique spécialité peintre-décorateur.

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet les travaux de tapisserie ainsi que les travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec raccord droit et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation à un contrôle en suivant les indications et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation à un contrôle en suivant les indications et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation à un contrôle en suivant les indications et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle de l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration à un contrôle.** **(Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève soumet des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration à un contrôle en suivant les indications et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les a correctement expliquées au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Poser du papier peint intissé sans raccord. (FORPE5)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 1**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé sans raccord.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPE5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux sans raccord (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux de tapisserie. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de peintures. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. - Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Rechercher pour planifier la peinture (satinée/brillante), les décors (consolider) et la pose de papier intissé avec différents raccords. (TTPEI16)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Rechercher pour planifier la peinture (satinée/brillante), les décors (consolider) et la pose de papier intissé avec différents raccords.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI16**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de coordonner les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	- L'élève coordonne et organise les différentes étapes de travail dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il établit les étapes de travail requises avec les informations correspondantes. - Il tient compte de la sécurité au travail.	- L'élève a correctement et intégralement établi l'organisation des étapes de travail de préparation ainsi que leur suite logique dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite, en considérant son niveau de formation.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec un raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il soumet les papiers peints à un contrôle en suivant les indications des fabricants. - Il met à profit ses connaissances professionnelles concernant l'affectation des matériaux. - Il opte pour une variété de colle d'amidon. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec un raccord droit dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptées à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il opte pour du matériel. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il opte pour du matériel. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé les travaux de préparation ainsi que l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de planifier des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève se réfère à la documentation/à la théorie explicative pour rechercher des informations concernant la décoration murale ainsi que la division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les organise dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite: - Il détermine les travaux de préparation. - Il opte pour du matériel. - Il opte pour des outils. - Il respecte les consignes en matière de protection de la santé, de protection de l'environnement et de prévention des accidents.	- L'élève a correctement organisé la décoration murale ainsi que la division de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration dans le cadre d'un entretien professionnel/d'une planification écrite.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Exécuter la peinture (satinée/brillante), les décors (consolider) et la pose de papier intissé avec différents raccords. (TTPEI17)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Exécuter la peinture (satinée/brillante), les décors (consolider) et la pose de papier intissé avec différents raccords.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TTPEI17**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord droit et d'appliquer des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue des travaux de tapisserie de revêtements muraux (sans papier comme matériel de support) avec un raccord droit et il applique les travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie.	- L'élève a correctement effectué les travaux de tapisserie en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'élève a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - Le raccord était ajusté. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail.**	- L'élève effectue l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail en respectant la planification: - Il organise les travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il veille à la qualité des travaux de préparation servant à éliminer les défauts. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture. - Il détermine les surfaces. - Il détermine les quantités de matériel utilisées/requises. - Il calcule des pourcentages.	- L'élève a correctement effectué l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a éliminé les défauts du support. - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les structures de la brosse et du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'élève a correctement effectué les calculs en suivant les indications: - Il a pris des mesures pour déterminer les surfaces de formes quadrangulaires (carrés et rectangles). - Il a déterminé les quantités de matériel utilisées/requises en connaissance du besoin au mètre carré (sans les pertes). - Il a calculé des pourcentages pour déterminer la quantité de dilution indiquée par le fabricant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève effectue des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en respectant la planification: - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux de peinture.	- L'élève a correctement effectué des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration en suivant la planification, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - L'élève a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'élève a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La surface n'accusait pas de raccord. - Le travail de décoration a produit un effet adapté à la surface (structure, épaisseur des couches, etc.).

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Contrôler et évaluer la peinture (satinée/brillante), les décors (consolider) et la pose de papier intissé avec différents raccords. (TTPEI18)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Contrôler et évaluer la peinture (satinée/brillante), les décors (consolider) et la pose de papier intissé avec différents raccords.**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**
Code du module:	**TTPEI18**		

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0,5				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme matériel de support) avec un raccord droit ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet les travaux de tapisserie ainsi que les travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués avec un raccord droit et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle de l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation adaptés à la mission de travail à un contrôle.**	- L'élève soumet l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il constate l'origine des défauts. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle de l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration à un contrôle. (Pose de baguettes, technique de filet, technique de pochoir, technique décorative à l'éponge, technique décorative au chiffon, technique décorative à la brosse, initiation aux imitations de bois, de marbre et de pierre)**	- L'élève soumet des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration à un contrôle et il les explique au cours d'un entretien professionnel: - Il détecte les défauts en appliquant les méthodes de détection sous condition chantier. - Il s'applique à éviter les défauts à l'avenir.	- L'élève a effectué un contrôle ainsi qu'une évaluation personnelle des décorations murales ainsi que des divisions de parois murales avec des techniques et des éléments de décoration et il les a correctement expliqués au cours d'un entretien professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Poser du papier peint intissé avec raccord droit. (FORPE6)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Application de peinture et travaux décoratifs 2**

Titre du module:	**Poser du papier peint intissé avec raccord droit.**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPE6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de planifier des travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués è raccord droit (sans papier comme matériel de support) ainsi que des travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de les effectuer et de les soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie les travaux de tapisserie avec des revêtements muraux à raccord droit (sans papier comme matériel de support) ainsi que les travaux de préparation, il les effectue et il les soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux de tapisserie. - Il prépare les travaux de tapisserie. - Il vérifie la qualité des travaux de tapisserie. - Il soumet les travaux de tapisserie à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé les travaux de tapisserie en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation. - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a effectué les travaux de préparation: il a préparé la colle d'amidon, il a découpé des papiers peints, il a encollé le mur. - L'apprenti a pris l'aplomb du mur et il l'a subdivisé. - Le raccord était ajusté. - La ligne des coupes était en ligne droite. - Les joints étaient fermés/ils n'accusaient pas de chevauchement. - La surface du revêtement n'accusait pas d'imperfections résultant de l'encollage, de taches de colle d'amidon, de poches d'air ou de détériorations. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de peintures à dispersion au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie, effectue et contrôle l'application de peintures à dispersion au rouleau et des travaux de préparation en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de peintures. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de peintures. - Il soumet les travaux d'application de peintures à un contrôle.	- L'apprenti a correctement planifié, effectué et contrôlé l'application de peintures à dispersion au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a éliminé les défauts sur le support de la peinture. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, à la brosse de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les traits de brosse ainsi que l'épaisseur des couches étaient réguliers. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application des laques satinées, diluables à l'eau/synthétiques, au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - La structure du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et de travaux de préparation adaptés à la mission de travail, de l'effectuer et de la soumettre à un contrôle.**	- L'apprenti planifie l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau et des travaux de préparation, il l'effectue et il la soumet à un contrôle en suivant les indications: - Il planifie les travaux de préparation. - Il veille à la qualité des travaux de préparation. - Il soumet les travaux de préparation à un contrôle. - Il planifie les travaux d'application de laques. - Il prépare les matériaux. - Il vérifie la qualité des travaux d'application de laques. - Il soumet les travaux d'application de laques à un contrôle.	- L'apprenti a correctement préparé, effectué et contrôlé l'application de laques brillantes synthétiques à la brosse et au rouleau de même que les travaux de préparation en suivant les indications, en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé et en considérant son niveau de formation: - Les planifications étaient complètes et correctes. - L'apprenti a préparé les matériaux en suivant les indications des fabricants. - L'apprenti a mélangé le ton de couleur en suivant les indications. - Les structures de la brosse et du rouleau ainsi que l'épaisseur des couches étaient régulières. - La surface n'accusait ni raccord ni ombre et le degré de brillance était uniforme. - L'apprenti a correctement soumis le travail à un contrôle sous l'aspect des défauts d'exécution.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PE**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Peintre-décorateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de planifier les différentes étapes de travail en fonction de la mission de travail.**	Utilisation des outils Traitement des matériaux. Les étapes de travail ainsi que les méthodes de détection pour le contrôle des surfaces de travail seront planifiées en autonomie contrôlée.	Les outils prédéterminés sont utilisés de la manière correcte et en fonction de la mission de travail. Les matériaux prédéterminés sont traités de la manière correcte et en fonction de la mission de travail. La planification des étapes de travail est développée dans un entretien. La planification est cohérente à la mission de travail. Les surfaces de travail sont contrôlées avec les méthodes de détection condition chantier (détection optique, passe à la main).
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la planification des travaux préparatifs et d'effectuer la tâche de travail.**	Les travaux préparatifs requises étaient effectués de la manière appropriée en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé: Travaux de protection et de masquage Travaux de ponçage Travaux de nettoyage Travaux d'enduisage Application de couche de fond au rouleau.	Les travaux préparatifs sont effectués de la manière appropriée. La protection est fixé de la manière correcte. Le masquage est effectué en fonction de la mission de travail. Les travaux de ponçage sont effectués en fonction de la mission de travail. Surface sans restes de la colle d'amidon / poussière. Épaisseur de la couche régulière. Surface d'enduisage plane et sans coups et d'excès d'enduit. Structure du rouleau. Sans raccords dérangeants.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la planification des travaux de finition et d'effectuer la tâche de travail.**	Les travaux de finition requises étaient effectués de la manière appropriée en tenant compte des risques d'accidents ainsi que des risques pour la santé: Travaux de tapisserie avec des revêtements muraux préfabriqués (sans papier comme materiel de support) sans raccord Travaux de tapisserie avec intissé lisse avec mise en peinture ultérieur Application de la laque au rouleau Mise en peinture de l'intissé lisse avec de la peinture à dispersion au rouleau	Les travaux de finition sont effectués de la manière appropriée. Aplomb. Ligne des coupes. Joint. Surface du revêtement mural. Aplomb. Ligne des coupes. Joint. Surface du revêtement mural. Structure du rouleau. Tendue de la laque. Sans raccords dérangeants. Sans salissures. Structure du rouleau. Épaisseur de la couche adaptée. Sans raccords dérangeants. Sans salissures.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de contrôler, d'évaluer et de justifier la tâche de travail.**	Des points faibles produits en planification ou des problèmes imprévus sont reconnus. Des alternatives sont élaborées dans un entretien et sont effectuées en travaux pratiques. Des défauts produits pendant les travaux pratiques sont discutés dans un entretien.	dentification des points faibles en planification ainsi que les problèmes imprévus étaient détectés et décrits de la manière correcte dans un entretien. Les alternatives élaborées étaient mise en oeuvre comme convenu. Les justifications des défauts détectés étaient de la manière appropriées et correctes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Visite de chantier 1 (BAUB1-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visite de chantier 2 (BAUB2-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Visite de chantier 3 (BAUB3-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visite de chantier 4 (BAUB4-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB4-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Visite de chantier 5 (BAUB5-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 5**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB5-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visite de chantier 6 (BAUB6-F)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visite de chantier 6**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BAUB6-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître de cours spéciaux / Bâtiment - Travaux pratiques
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Atelier
1		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de préparer les visites convenablement.**	- L'élève se renseigne au préalable au sujet de la visite, par exemple du déroulement horaire, de l'emplacement géographique et des règles en vigueur sur place. - L'élève planifie son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève prévoit une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève se renseigne au sujet du document partiel qu'il est chargé de préparer pour le rapport.	- L'élève a présenté les informations requises pour la visite. - L'élève a planifié son arrivée ainsi que son départ, de préférence avec les transports publics. - L'élève a correctement prévu une tenue conforme aux consignes en matière de sécurité (par exemple pour la visite d'un chantier). - L'élève a présenté les informations concernant les documents partiels.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de participer activement aux visites.**	- L'élève se présente à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève écoute attentivement. - Le cas échéant, l'élève pose des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève note les informations importantes qu'il lui faut pour établir son document. - L'élève photographie les détails importants qu'il lui faut pour établir son document.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure avec une tenue appropriée, le cas échéant avec les vêtements de sécurité de rigueur. - L'élève a généralement écouté attentivement. - L'élève a, le cas échéant, posé des questions à propos de sujets de la visite. - L'élève a généralement noté les informations importantes qu'il lui fallait pour établir son document. - L'élève a photographié les détails importants qu'il lui fallait pour établir son document.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des documents concernant les visites et de les présenter dans le respect des délais.**	- Après la visite, l'élève établit le document dont il est chargé d'une manière propre et compétente, dans le respect des délais. - Le cas échéant, l'élève établit un document cohérent, composé des documents partiels, et il le met à la disposition de ses camarades. - L'élève constitue un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève indique l'ensemble des délais scolaires importants dans son agenda et il respecte ces délais. - En cas d'absence, l'élève applique les règles internes respectives en vigueur au sein de l'établissement scolaire.	- Après la visite, l'élève a établi le document dont il était chargé d'une manière généralement propre et compétente, dans le respect des délais. - L'élève a, le cas échéant, établi un document cohérent, composé des documents partiels, et il l'a mis à la disposition de ses camarades. - L'élève a constitué un portfolio personnel avec les rapports complets (travaux en équipe) consacrés aux visites. - L'élève a généralement présenté les rapports ainsi que le portfolio dans un état propre et complet, dans le respect des délais indiqués. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se présenter à l'heure pour la visite.**	- L'élève se présente à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - En cas de retard ou de déclaration de maladie, l'élève informe l'enseignant compétent à temps.	- L'élève s'est généralement présenté à l'heure au point de départ convenu pour la visite. - L'élève a informé l'enseignant compétent à temps en cas de retard ou de déclaration de maladie.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse au cours des visites.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève respecte les règles en vigueur sur place.	- L'élève a généralement adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses camarades, des enseignants et des autres intervenants. - L'élève a respecté les règles essentielles en vigueur sur place.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Réalisation d'un élément de construction (HEBAU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réalisation d'un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBAU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'appliquer les règles du dimensionnement sous guidance dans la construction de bâtiments.**	- L'élève est capable de déduire le nombre de pierres et/ou de blocs d'un plan dimensionné au huitième de mètre.	- L'élève a constaté le nombre de pierres/de blocs par couche correspondant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer des options pour des appareils de maçonnerie indiqués sous guidance.**	- L'élève est capable d'esquisser les options pour des appareils de maçonnerie indiqués.	- L'élève a distingué les différentes variétés d'appareils (appareils en panneresses, en boutisses et à blocs). - L'élève a correctement constitué des options d'appareils.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de constituer des murs à simple paroi en briques synthétiques de petites ou de moyennes dimensions sous guidance, y compris les ouvertures, en suivant les indications et en tentant compte des consignes en matière de protection et de sécurité au travail.**	- L'élève est capable de désigner les consignes en matière de sécurité importantes pour des travaux à l'atelier et de les observer. - L'élève est capable de produire des piliers, des murs droits, des angles de murs et/ou des raccordements muraux. - L'élève produit des joints répondant aux exigences. - L'élève est capable de couvrir des ouvertures. - L'élève constitue le mur de manière compétente en suivant les indications et en appliquant les règles des travaux de maçonnerie.	- L'élève a tenu compte des consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement observé les consignes (par exemple en matière d'équipements de protection, de manipulation des outils, etc.). - L'élève a constitué la maçonnerie sans excéder les marges d'erreur indiquées (dimensions, alignements, angles, verticale, horizontale) et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail. - L'élève a produit un mur avec un mortier appliqué à joints remplis. - L'élève a séparé les pierres en respectant les dimensions ainsi que les règles des appareils. - L'élève a couvert des ouvertures.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail.**	- L'élève maintient son poste de travail en ordre. - L'élève entrepose les matériaux de construction ainsi que les outils de manière cohérente. - L'élève manipule les outils de manière compétente.	- L'élève a maintenu son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'élève a aménagé son espace de travail. - L'élève a entretenu les outils et il les a nettoyés après la fin des travaux.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève accepte la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Réaliser des travaux simples de gros-oeuvres dans un environnement professionnel (FORPF1)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 1**

Titre du module:	**Réaliser des travaux simples de gros-oeuvres dans un environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPF1**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti distingue les différents outils utilisés sur le chantier et il est capable de les préparer et de s'en servir de manière compétente.**	- L'apprenti identifie et désigne les différents outils utilisés pour les travaux sur le chantier et il connaît leur affectation. - L'apprenti manipule les principaux outils d'une manière sereine et compétente. - L'apprenti écarte les outils défectueux et il applique les règles de l'entretien et de la manipulation des outils. - L'apprenti sélectionne les outils appropriés conformément aux travaux à effectuer et il les manipule sans compromettre la sécurité.	- L'apprenti connaît les installations ainsi que l'outillage requis et il les a utilisés d'une manière sereine et correcte. - L'apprenti a entretenu les outils et il a respecté les règles de sécurité élémentaires lors de la manipulation des outils. - L'apprenti a préparé les outils ainsi que les petits appareils courants pour leur utilisation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter et d'appliquer les règles de sécurité courantes sur un chantier.**	- L'apprenti est capable de désigner l'équipement de protection individuelle requis pour les travaux sur le chantier. - L'apprenti désigne les différents panneaux d'un chantier ainsi que leur signification et il identifie les sources de dangers sur un chantier. - L'apprenti applique et respecte les mesures de sécurité et de prévention (interdictions d'accès, ordre, etc.) sur un chantier. - L'apprenti prévient le chef de chantier ou ses collègues en cas de danger et il adopte une attitude responsable et sereine. (Il initie les mesures de sécurité à appliquer en cas d'accident et il attend l'arrivée des premiers secours). - L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement, en veillant à sa propre santé de même qu'à celle des autres intervenants. - L'apprenti respecte les instructions du chef de chantier ou d'ouvriers plus expérimentés.	- L'apprenti a distingué les différents équipements de protection individuelle, il les a utilisés de manière appropriée et il a travaillé en sécurité. - L'apprenti a identifié les points dangereux, il les a signalés et il a éliminé les risques sans tarder (sans compromettre sa propre sécurité). - L'apprenti a identifié les risques concernant les échafaudages, la manipulation d'appareils électriques, les travaux en altitude ainsi que les travaux dans des fouilles ou dans des tranchées et il en a tenu compte. - L'apprenti a soulevé et transporté des charges sans compromettre sa propre santé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer et de mettre en ordre le chantier et d'entretenir l'équipement de manière compétente.**	- L'apprenti nettoie, range et entretient l'entrepôt de matériel. - L'apprenti identifie les déchets et il les trie de manière compétente. - L'apprenti connaît les règles du tri. - L'élève met les petits appareils sur le chantier à l'abri des conditions atmosphériques et des détériorations et il assure leur protection contre les vols. - L'apprenti respecte les recommandations de ses supérieurs.	- L'apprenti a effectué des travaux de moindre envergure (nettoyage et rangement) sur le terrain. - L'apprenti a préparé les matériaux de construction ainsi que les petits appareils courants pour leur transport et il a effectué les travaux proprement et consciencieusement. - L'apprenti a suivi les instructions du chef de chantier ou des ouvriers plus expérimentés.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de manipuler un niveau à bulles de manière compétente pour déplacer les matériaux de construction en fonction de pentes indiquées.**	- L'apprenti désigne les composants d'un niveau à bulles, il connaît son fonctionnement, il dispose les matériaux de construction dans la position indiquée avec le niveau à bulles et il prend les mesures avec un mètre à ruban ainsi qu'avec un mètre pliant. - L'apprenti respecte les instructions du chef de chantier ou d'ouvriers expérimentés.	- L'apprenti a manipulé un niveau à bulles de manière compétente pour disposer des matériaux de construction dans la position indiquée. - L'apprenti a entretenu et agencé différents outils et il a effectué les travaux d'une manière soignée et consciencieuse.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Réalisation d'enduits et revêtir un élément de construction (HEBBB)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réalisation d'enduits et revêtir un élément de construction**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HEBBB**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un enduit d'extérieur et/ou d'intérieur sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève est capable de désigner et de respecter les consignes importantes en matière de sécurité pour des travaux à l'atelier. - L'élève est capable de soumettre le support de l'enduit à un contrôle et de l'améliorer. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduisage manuellement. - L'élève est capable de produire la surface enduite.	- L'élève a respecté les consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement appliqué les règlements (concernant par exemple le port d'un équipement de protection ou la manipulation des outils). - L'élève a soumis le support à un contrôle et il l'a préparé. - L'élève a posé les baguettes pour enduit de manière perpendiculaire. - L'élève a appliqué l'enduit projeté. - L'élève a appliqué le mortier d'enduisage (couche inférieure) de manière compétente à la main. - L'élève a égalisé le mortier d'enduisage avec un rouleau de guidage. - L'élève a frotté le mortier d'enduisage avec un taloche. - L'élève a accompli la surface enduite (couche supérieure) en appliquant des méthodes de finition.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire un revêtement mural et/ou un revêtement du sol sous guidance en appliquant la méthode de la couche mince et en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève effectue le carrelage de murs et/ou de sols en appliquant la méthode de la couche mince. - L'élève se renseigne à propos de la pose du revêtement. - L'élève applique la colle de mortier, les plaques ainsi que le mastic en suivant les indications et les règles de travail.	- L'élève a respecté les consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement appliqué les règlements (concernant par exemple le port d'un équipement de protection ou la manipulation des outils). - L'élève a lu le plan de pose. - L'élève a mélangé la colle de mortier, il l'a appliquée et il a posé les différentes plaques. - L'élève a effectué le jointoiement du carrelage avec un mastic convenable. - L'élève a posé le revêtement sans excéder les tolérances indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des chapes sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.**	- L'élève constitue la structure du sol de manière compétente en fonction du modèle. - L'élève se renseigne à propos de l'application de la chape pour la finition de la structure du sol. - L'élève applique la structure de la chape de manière compétente en suivant les indications ainsi que les règles de travail.	- L'élève a respecté les consignes essentielles en matière de sécurité à l'atelier. - L'élève a généralement appliqué les règlements (concernant par exemple le port d'un équipement de protection ou la manipulation des outils). - L'élève a intégré les différentes couches de la structure du sol de manière compétente. - L'élève a tenu compte des joints requis. L'élève a constitué la structure du sol sans excéder les tolérances indiquées et il a appliqué les règles essentielles au cours du travail.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève accepte la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel (FORPF2)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 2**

Titre du module:	**Réaliser des travaux simples de béton armé dans un environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORPF2**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réception des matériaux.**	- L'apprenti participe à la réception des matériaux. - L'apprenti assure le tri ainsi que l'entreposage des matériaux. - L'apprenti entrepose les matériaux de construction en tenant compte des propriétés de stockage des matériaux. - L'apprenti dispose les outils et les matériaux sur le chantier, de manière à ce que les travaux sur le chantier ne soient pas perturbés. - L'apprenti sécurise le matériel et les outils entreposés contre le vol.	- L'apprenti a réceptionné les matériaux livrés par les fournisseurs de matériaux de construction de manière règlementaire. - L'apprenti a entreposé les matériaux livrés de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de relier des barres d'armature.**	- L'apprenti relie les barres d'armature avec du fil de ligature. - L'apprenti dispose les espaceurs de manière compétente, conformément au plan.	- L'apprenti a relié des barres d'armature d'une manière fondamentalement compétente et il les a intégrées dans le coffrage.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de couper à longueur des barres d'armature selon des dimensions indiquées et de les attribuer sur le chantier.**	- L'apprenti coupe à longueur les barres d'armature en suivant le plan d'armature avec précision. - L'apprenti signale les barres d'armature coupées à longueur avec des marques de position.	- L'apprenti a coupé à longueur et disposé des barres d'armature droites conformément aux dimensions indiquées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de nettoyer le sol du coffrage.**	- L'apprenti enlève à nouveau les souillures et les résidus après les travaux d'armature.	- L'apprenti a nettoyé et préparé le sol du coffrage pour les travaux de bétonnage.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer le support des éléments de coffrage de manière compétente.**	- L'apprenti assemble l'enveloppe de manière compétente. - L'apprenti assemble les stabilisateurs de manière compétente. - L'apprenti assemble les composants des supports de manière compétente.	- L'apprenti a monté la partie essentielle d'une rangée de barres de manière compétente. - L'apprenti a assemblé la partie essentielle d'un coffrage traditionnel.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.**	- L'apprenti contrôle l'applicabilité du béton et il l'applique de manière compétente à la main. - L'apprenti assure l'étanchéisation et le lissage du béton. - L'apprenti assure le traitement ultérieur du béton.	- L'apprenti a assuré la pose, l'étanchéisation, le lissage et le traitement ultérieur du béton.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Réaliser des enduits pour murs intérieurs et des cloisons en construction sèche (HEPIT)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 3**

Titre du module:	**Réaliser des enduits pour murs intérieurs et des cloisons en construction sèche**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HEPIT**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de prétraiter le support d'enduit et de fixer des profilés pour enduits.**	- L'élève applique un enduit projeté. - L'élève monte le support d'enduit et il applique un agent de revêtement pour produire un pont d'adhérence, une sous-couche ou une couche de fond. - L'élève coupe le profilé pour enduit approprié en longueur. - L'élève monte le profilé pour enduit avec du mortier de pose ou d'autres matériaux de fixation.	- L'élève a appliqué l'enduit projeté couvrant ou non couvrant. - L'élève a monté un support d'enduit de manière compétente. - L'élève a appliqué un agent de revêtement. - L'élève a transformé des profilés pour enduits en les coupant à l'angle souhaité et sur mesure. - L'élève a monté des profilés pour enduits correspondant à l'épaisseur des enduits. - L'élève a soumis le montage à un contrôle sous l'aspect du respect des dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des enduits d'intérieur.**	- L'élève est capable de préparer son poste de travail et de le sécuriser. - L'élève maintient son poste de travail en ordre, il assure l'entretien des outils et il trie les déchets. - L'élève est capable de mélanger le mortier d'enduit. - L'élève est capable de vérifier et de régler la consistance. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit. - L'élève est capable d'aplanir le mortier d'enduit. - L'élève est capable de poncer le mortier d'enduit ou de le lisser.	- L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a soumis les outils à des contrôles et il les a entreposés de manière sécurisée. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut. - L'élève a soumis le support à un contrôle et il l'a préparé. - L'élève a appliqué l'enduit projeté. - L'élève a appliqué le mortier d'enduit (enduit de fond) de manière compétente à la main. - L'élève a lissé le mortier d'enduit avec une règle métallique. - L'élève a frotté le mortier d'enduit avec une taloche. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire une structure porteuse avec une ossature métallique et/ou en bois.**	- L'élève est capable de produire différentes variétés de raccordements. - L'élève est capable de produire les détails à l'angle de la cloison et/ou au raccordement de la cloison. - L'élève opte pour les profilés et/ou pour les sections de bois indiqués.	- L'élève a produit les différentes variétés de raccordements. - L'élève a monté les profilés et/ou les sections de bois adaptés à la production de la structure porteuse de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter un revêtement avec des panneaux en placoplâtre.**	- L'élève prépare convenablement les panneaux en placoplâtre. - L'élève ajuste les bords dans la mesure des besoins. - L'élève monte les panneaux en placoplâtre.	- L'élève a découpé les panneaux en placoplâtre sur mesure. - L'élève a chanfreiné les bords. - L'élève a fixé les panneaux de manière compétente. - L'élève a assemblé le béton armé en respectant les dimensions indiquées. - L'élève a maintenu son poste de travail en ordre. - L'élève a trié les déchets et il les a mis au rebut.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de colmater les panneaux en placoplâtre.**	- L'élève colmate les joints ainsi que les têtes de vis. - L'élève effectue le colmatage indiqué. - L'élève effectue des colmatages multiples dans la mesure des besoins. - L'élève ponce la surface dans la mesure des besoins.	- L'élève a appliqué le mastic de manière compétente. - L'élève a colmaté les joints ainsi que les bords. - L'élève a effectué le colmatage avec un niveau de qualité adapté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Réaliser des travaux de gros-oeuvres dans un environnement professionnel (FORPF3)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 3**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de gros-oeuvres dans un environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPF3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux préparatoires de construction.**	- L'apprenti respecte le plan de chantier (par exemple la position correcte des conteneurs, etc.). - L'apprenti organise sereinement les étapes de travail, notamment le montage et le démontage des échafaudages à chevalet, des échafaudages de travail, des échaudages de protection et des échafaudages de façade. - L'apprenti respecte la signalisation. - Le matériel et l'outillage sont disponibles et sécurisés sur le chantier, de manière à ce que les travaux de construction puissent avancer sans perte de temps.	- L'apprenti a préparé les travaux de construction dans une large mesure, de manière à permettre leur progression sans perte de temps.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser un chantier.**	- L'apprenti applique les règles de sécurité habituelles sur le chantier et il contribue activement à la prévention des accidents.	- L'apprenti a généralement apprécié les risques et il a sécurisé le chantier.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'installer des échafaudages simples en respectant les consignes habituelles en matière de sécurité.**	- L'apprenti monte un système d'échafaudage en respectant la suite des étapes professionnelle. - L'apprenti rectifie immédiatement des défauts. - L'apprenti soumet la protection latérale, les entretoises, la stabilité, les éléments du revêtement, l'ancrage ainsi que les ascensions à des contrôles sous l'aspect de la sécurité après le montage.	- L'apprenti a planifié la partie essentielle d'un échafaudage, il l'a monté et il l'a démonté en lisant et en suivant les plans des fabricants avec précision.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler de petits appareils et de petites machines pour les constructions en maçonnerie et en béton.**	- L'apprenti entrepose, entretient et nettoie les petits appareils et les petites machines. - L'apprenti manipule et affecte les appareils d'une manière appropriée.	- L'apprenti a généralement manipulé les outils, les appareils et les machines de construction d'une manière cohérente, sereine, économique et compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.**	- L'apprenti examine l'infrastructure. - L'apprenti applique un crépi projeté recouvrant intégralement la surface ou un pont d'adhérence. - L'apprenti pose des supports de crépi (par exemple du fil d'argile ou du métal déployé à nervures). - L'apprenti applique un sous-enduit avec une armature de crépissage. - L'apprenti applique un enduit de finition (crépi plastique, crépi au grattoir, etc.) et il assure la parure (techniques d'application). - L'apprenti suit les indications concernant l'affectation des crépis.	- L'apprenti a réalisé un crépi intérieur ainsi qu'un crépi extérieur.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie monocouche.**	- L'apprenti déplace des angles de manière compétente (24, 30 ou 36,5 cm), il pose la ficelle (ou la règle) et il pose la première rangée de manière appropriée. - L'apprenti déplace les extrémités, les croisements, les enveloppes et les angles de murs de manière coordonnée sous forme d'appareils. (Il soumet le support à des contrôles sous les aspects de la planéité, de l'humidité, de la solidité et de l'étanchéisation. Il rectifie des défauts. Il s'applique à manipuler une truelle, un marteau, un niveau à bulle ainsi qu'une ficelle de manière compétente. Il façonne des pierres partielles en respectant les dimensions. Il applique le mortier de manière compétente. Il maçonne un mur avec un appareil à pierres partielles, etc.).	- L'apprenti a réalisé une maçonnerie monocouche.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir une liste de quantités et de matériel pour une commande.**	- L'apprenti établit une liste de quantités et de matériel pour un travail à effectuer (surface, nombre, quantité, etc.).	- L'apprenti a établi une liste de quantités et de matériel pour une commande.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réaliser un système d'isolant thermique sous enduit et des enduits pour murs extérieurs (HEWPA)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 4**

Titre du module:	**Réaliser un système d'isolant thermique sous enduit et des enduits pour murs extérieurs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**HEWPA**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire un enduit inférieur sous guidance.**	- L'élève est capable de respecter l'épaisseur des couches. - L'élève est capable de produire la planéité de la surface.	- L'élève a soumis l'épaisseur des couches à un contrôle ou il l'a assurée avec des profilés pour enduits. - L'élève a produit une surface plane ou il l'a éventuellement poncée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire un enduit supérieur sous guidance.**	- L'élève est capable de produire l'enduit supérieur avec l'épaisseur des couches indiquée. - L'élève est capable d'appliquer la variété d'enduit indiquée.	- L'élève a soumis l'épaisseur des couches à un contrôle ou il l'a assurée avec des profilés pour enduits. - L'élève a appliqué la variété d'enduit indiquée (enduit de friction, enduit gratté, enduit projeté à la truelle, etc.). - L'élève a rempli les joints de la maçonnerie de parement et il a assuré la propreté de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système d'isolation thermique sous enduit sous guidance.**	- L'élève est capable de soumettre la capacité de charge du support à un contrôle et d'effectuer un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève est capable d'appliquer un enduit thermiquement isolant. - L'élève est capable d'appliquer un enduit d'égalisation. - L'élève est capable d'appliquer un enduit supérieur. - L'élève est capable d'appliquer une couche finale servant de protection contre les intempéries.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôles et il les a prétraitées. - L'élève a appliqué un enduit couvrant projeté à la main de manière compétente en cas d'irrégularités et/ou de supports avec une capacité de charge insuffisante. - L'élève a appliqué des profilés pour enduits et/ou des supports d'enduit de manière compétente dans la mesure des besoins. - L'élève a appliqué un enduit inférieur thermiquement isolant de manière compétente à la main. - L'élève a appliqué un mortier de renfort pour enduit avec du treillis servant d'enduit d'égalisation de manière compétente à la main. - L'élève a gratté la surface. - L'élève a intégré du treillis servant de renfort diagonal à proximité des ouvertures. - L'élève a appliqué un enduit supérieur de manière compétente à la main et il l'a structuré en fonction de la variété d'enduit. - L'élève a éventuellement appliqué une couche finale.

30 % (18 P)	**L'élève est capable d'installer un système composite d'isolation thermique sous guidance.**	- L'élève est capable de soumettre la capacité de charge du support à un contrôle et d'effectuer un traitement préalable dans la mesure des besoins. - L'élève opte pour des panneaux isolants et il les prépare de manière appropriée. - L'élève colle les panneaux isolants ou il les fixe. - L'élève est capable d'appliquer un enduit de renfort. - L'élève est capable d'appliquer un revêtement final dans la mesure des besoins.	- L'élève a soumis des supports irréguliers à différentes méthodes de contrôle et il les a prétraitées. - L'élève a trié les panneaux isolants et il les a découpés et ajustés en fonction du matériau isolant. - L'élève a collé les panneaux isolants de manière compétente à la main pour constituer un appareil en fonction du système du fabricant. - L'élève a appliqué le système à chevilles correspondant de manière compétente pour un chevillage. - L'élève a appliqué un enduit de renfort avec un tissu couvrant de manière compétente. - L'élève a éventuellement appliqué une couche de fond, un enduit supérieur et/ou une couche finale de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire des transitions entre des façades et des zones de socles sous guidance.**	- L'élève est capable de produire une structure de socle au niveau de la surface avec un raccordement incliné ou avec un raccordement à une isolation périmétrique.	- L'élève a produit une étanchéisation de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève a ajusté les panneaux isolants du socle et il les a fixés de manière compétente en suivant les indications du fabricant. - L'élève a produit les transitions d'enduit de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Réaliser des travaux de génie civil dans un environnement professionnel (FORPF4)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 4**

Titre du module:	**Réaliser des travaux de génie civil dans un environnement professionnel**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPF4**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire un mur extérieur.**	- L'apprenti aménage son poste de travail de manière compétente. - L'apprenti identifie des joints de dilatation et, le cas échéant, il les intègre. - L'apprenti pose des ancrages en fil métallique. - L'apprenti prévoit des orifices d'aération et de drainage. - L'apprenti produit la maçonnerie porteuse ainsi que la maçonnerie de parement. - L'apprenti produit correctement des couches barrières, du mortier ainsi que des isolations. - L'apprenti considère les dimensionnements corrects des plans d'exécution.	- L'apprenti a généralement respecté les règles en vigueur pour la production de maçonneries bicouches. - L'apprenti a appliqué les points de raccordement essentiels pour une maçonnerie bicouche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire une chape inclinée simple.**	- Le poste de travail est constamment propre et en ordre. - Le poste de travail est propre après la fin des travaux, après le départ de l'apprenti. - L'apprenti produit différentes structures de chapes de manière compétente. - L'apprenti installe une protection phonique et il applique des produits isolants de manière compétente. - L'apprenti effectue des repères d'altitudes, des joints de dilatation ainsi que des raccords muraux de manière compétente.	- L'apprenti a maintenu son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'apprenti a produit différents groupes de chapes de manière compétente. - L'apprenti a appliqué une couche d'amortissement des bruits d'impact ainsi qu'une protection thermique de manière règlementaire.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer à la production d'un plafond en béton.**	- L'apprenti respecte des consignes importantes en matière de sécurité sur le chantier. - L'apprenti signale poliment des infractions aux règles concernant la sécurité. - Le poste de travail est constamment propre et en ordre. - L'apprenti produit et assemble des parties de coffrages de manière compétente. - L'apprenti effectue des travaux d'armature faciles. - L'apprenti respecte les règles de la production de béton, du transport de béton, de l'alimentation en béton, de l'application de béton, du compactage du béton et du traitement ultérieur.	- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité. - L'apprenti n'a pas constaté des infractions aux règles silencieusement, mais il a contribué activement à les éviter. - Le poste de travail était propre après la fin des travaux, après le départ de l'apprenti. - L'apprenti a généralement assemblé l'enveloppe du coffrage, le renfort ainsi que les supports de manière compétente. - L'apprenti a préparé et assemblé une armature de manière compétente. - L'apprenti a appliqué les règles de la production de béton et de la transformation du béton.

10 % (6 P)	**L'apprenti prépare son poste de travail de manière autonome.**	- Les outils ainsi que les matériaux requis sont disposés au poste de travail de manière ordonnée. - Le poste de travail est constamment propre et en ordre. - L'apprenti met l'ensemble des outils et des matériaux en ordre et ils sont disponibles au poste de travail. - Le poste de travail est propre après la fin des travaux et en ordre après le départ de l'apprenti.	- Tous les outils et tous les matériaux requis étaient disponibles dans un état ordonné (par exemple la pelle, les lunettes de protection, la truelle, le marteau, le niveau à bulle, etc.). - L'apprenti a maintenu son poste de travail dans un état propre et en ordre. - L'apprenti a généralement quitté son poste de travail dans un état propre et en ordre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Exécuter un crépis sur treillis (AUDRA)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 5**

Titre du module:	**Exécuter un crépis sur treillis**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AUDRA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire les revêtements de supports sous guidance.**	- L'élève fixe les supports d'enduit sur une surface de manière compétente. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit et de le lisser.	- L'élève a effectué le montage en respectant les dimensions. - L'élève a mentionné les étapes de travail essentielles de l'installation ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire les revêtements de piliers sous guidance.**	- L'élève fixe les supports d'enduit sur une surface de manière compétente. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit et de le lisser.	- L'élève a effectué le montage en respectant les dimensions. - L'élève a mentionné les étapes de travail essentielles de l'installation ainsi que les consignes correspondantes en matière de sécurité. - L'élève a pris note des matériaux et des outils.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des plafonds voûtés sous guidance.**	- L'élève constitue une structure porteuse en bois et il est capable de tracer un cintre et de produire les différents éléments du coffrage de manière compétente. - L'élève est capable de raccorder le coffrage de manière compétente. - L'élève fixe les supports d'enduit d'une manière compétente et correspondant à la forme de la voûte. - L'élève est capable d'appliquer le mortier d'enduit et de le lisser. - L'élève manipule les outils ainsi que les machines avec précaution.	- L'élève a considéré l'envergure de la voûte. - L'élève a découpé les éléments du coffrage avec précision et il les a montés d'une manière généralement solide et sécurisée. - L'élève a effectué le montage du système sous enduit en respectant les dimensions. - L'élève a appliqué les mesures de prévention des accidents de rigueur au cours de la manipulation des outils et des machines.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève accepte la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Organisme de formation 5 (FORPF5)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 5**

Titre du module:	**Organisme de formation 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPF5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer au coffrage d'un escalier de manière compétente, de monter l'armature et de la bétonner.**	- L'apprenti respecte les règles concernant les escaliers (régularité des marches). - L'apprenti indique les marches d'escalier (au le sol et sur la paroi). - L'apprenti réalise les éléments de coffrage (entre autres le soutènement, le raidissement, l'enveloppe ainsi que le marquage sur le limon) de manière compétente. - L'apprenti respecte les fondements de l'armature et il réalise l'armature. - L'apprenti intègre le béton de manière compétente et il en assure le traitement ultérieur.	- L'apprenti a globalement réalisé le traçage d'un escalier (au sol et sur la paroi). - L'apprenti a réalisé et intégré le coffrage de l'escalier ainsi que l'armature de manière compétente. - L'apprenti a intégré le béton et il en a assuré le traitement ultérieur de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une voûte de manière compétente.**	- Le poste de travail est propre et en ordre en permanence. - L'apprenti dessine la voûte (arc plein cintre, cintre segmenté ou arc brisé) de manière compétente. - L'apprenti réalise et assemble les différents éléments de coffrage éventuellement requis. - L'apprenti respecte les règles du cintrage (épaisseur des joints, point culminant, retombée, fuseau, hauteur de la flèche).	- L'apprenti a réalisé une voûte d'une manière fondamentalement compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de participer à la réalisation de sous-fondations.**	- L'apprenti respecte les règles concernant la réalisation de sous-fondations. - L'apprenti respecte les règles en matière de sécurité.	- L'apprenti a contribué à la réalisation de sous-fondations.
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude consciencieuse et il tient compte des consignes en matière de sécurité sur le chantier.**	- L'apprenti connaît les règles de sécurité et il les applique. - L'apprenti subdivise le poste de travail (le chantier) en fonction des mesures de sécurité et il tient compte de la sécurité au travail au cours des travaux.	- L'apprenti a respecté les règles de sécurité sur le chantier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils d'une manière fondamentalement respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Réaliser des profilés en Stuc (HESTU)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 6**

Titre du module:	**Réaliser des profilés en Stuc**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HESTU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
5	1	- Atelier
5	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Type de formateur proposé: Maître d'enseignement technique

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des gabarits en stuc sous guidance.**	- L'élève produit un gabarit de montage.	- L'élève a découpé la tôle profilée en respectant les dimensions avec précision. - L'élève a assemblé la tôle profilée et le gabarit de trainage. - L'élève a utilisé les outils adaptés à la production du gabarit de trainage de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de produire des profilés en stuc sous guidance.**	- L'élève est capable de produire des profilés en stuc en appliquant la méthode du trainage. - L'élève opte pour le matériel adapté pour un moulage. - L'élève suit l'ensemble des étapes de travail de manière compétente au cours du trainage. - L'élève nettoie l'ensemble des outils et des récipients de gâchage après la fin du travail.	- L'élève a préparé la table de trainage. - L'élève a préparé du sable, du plâtre ou des bandes isolantes servant de matériel de moulage. - L'élève appliqué le plâtre de manière régulière dans le sens du trainage en respectant les temps d'attente requis. - L'élève a effectué le montage du profilé en stuc en couches adaptées à la consistance. - L'élève a nettoyé et remis en ordre son poste de travail ainsi que ses outils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des profilés en stuc sous guidance.**	- L'élève est capable de découper des profilés en stuc, de les déplacer et de les enduire.	- L'élève a découpé les profilés de manière orthogonale et/ou en onglets. - L'élève a mélangé de la colle à base de plâtre à stuc en suivant les indications du fabricant. - L'élève a collé les profilés en stuc dans la position correcte en suivant les indications. - L'élève a retouché des profilés en stuc avec de la colle à base de plâtre à stuc ou avec du mortier pour enduit.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève accepte la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs. - L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- La répartition des travaux a été notée. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise. - L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Organisme de formation 6 (FORPF6)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Niveau élémentaire construction 6**

Titre du module:	**Organisme de formation 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORPF6**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des piliers de manière compétente.**	- L'apprenti trace la position du pilier de manière compétente sur la surface. - L'apprenti pose les première et deuxième couches avec soin et précision. - L'apprenti réalise les joints de manière régulière. - L'apprenti réalise les couches et les hauteurs suivantes en respectant le plan. - L'apprenti tient compte de la verticalité, de l'horizontalité et de l'alignement (pas plus de 2 millimètres d'écart par mètre de dénivelé).	- L'apprenti a réalisé un pilier de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des remplissages d'une structure squelettique de manière compétente.**	- L'apprenti effectue les remplissages des colombages et des structures squelettiques de manière compétente. - L'apprenti intègre les couches intermédiaires, les joints de dilation ainsi que les joints d'égalisation.	- L'apprenti a effectué un remplissage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser une maçonnerie en pierre naturelle.**	- L'apprenti tient compte des règles concernant la maçonnerie en pierre naturelle. - L'apprenti réalise le mortier ainsi que les joints de manière compétente. - L'apprenti applique l'appareil de pierres naturelles pour la maçonnerie en question de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'une maçonnerie en pierre naturelle.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des composants particuliers.**	- L'apprenti tient compte de tous les composants de l'élément de construction (par exemple pour une cheminée, avec entre autres les fondations, le foyer, le conduit et la tête). - L'apprenti respecte et applique les règles de construction. - L'apprenti intègre les mesures de protection thermique, de protection phonique et de protection anti-incendie de manière compétente.	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels des composants particuliers.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de construire un mur isolé.**	- L'apprenti connaît et applique les exigences concernant les murs isolés. - L'apprenti respecte les règles concernant la construction de murs isolés (entre autres la couverture, les couches d'isolation, les joints de dilation, les fondations, la résistance au gel).	- L'apprenti a réalisé les éléments essentiels d'un mur isolé.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles internes et de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti est capable de soulever des charges sereinement en veillant à sa santé. - L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti est capable de se présenter à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti est capable de mener à terme un travail entamé. - L'apprenti est capable de manipuler ses outils de manière respectueuse.	- L'apprenti a sereinement soulevé des charges en veillant à sa santé. - L'apprenti a adopté une attitude respectueuse à l'égard de ses collaborateurs et de ses formateurs. - L'apprenti s'est présenté à l'heure, aux horaires de travail habituels. - L'apprenti a mené à terme l'essentiel des travaux entamés. - L'apprenti a manipulé ses outils de manière respectueuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**PF**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Plafonneur-façadier**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de préparer son poste de travail, d'opter pour le matériel requis et de l'entreposer et il sécurise son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de prévention des accidents.**	- L'élève connaît les mesures de sécurité requises pour un chantier simple. - L'élève aménage le chantier de manière ergonomique.	- L'élève a appliqué les mesures de sécurité requises, de manière à ne compromettre la sécurité de personne. - L'élève connaît les propriétés les plus importantes des matériaux et des outils et il les a entreposés en conséquence,
40 % (24 P)	**L'élève est capable de produire des maçonneries en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille pour un projet indiqué.**	- L'élève est capable de produire un composant simple en pierres de petite taille, de taille moyenne ou de grande taille de manière compétente en tenant compte des dimensions et des tolérances. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève lit des dessins d'appareils et il les met à profit. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a produit la maçonnerie et il a mélangé le mortier de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs, des angles ainsi que des alignements. - L'élève a utilisé et nettoyé les outils spécifiques de manière compétente. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a appliqué les couches de la maçonnerie conformément au plan. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de produire un coffrage en bois avec l'armature correspondante et/ou un composant en pierres de construction (pilier, couverture, voûte, etc.) de manière traditionnelle.**	- L'élève produit un coffrage en bois en respectant les dimensions. - L'élève produit un élément d'armature en suivant les indications. - L'élève est capable de produire un composant conceptuel dans le respect des dimensions. - Avec une maçonnerie de parement, la disposition des joints répond aux exigences. - L'élève utilise les outils de manière compétente. - L'élève suit le plan d'exécution. - L'élève maintient une qualité du travail répondant aux critères d'évaluation.	- L'élève a transformé le bois de construction à la main et il l'a assemblé de manière compétente. - L'élève a découpé et plié les barres d'acier à la main. - L'élève a assemblé l'acier d'armature de manière compétente et il l'a solidement raccordé. - L'élève a produit les traçages requis ainsi que les mortiers correspondants et il a posé les différents matériaux de manière compétente. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a rempli les joints et il les a lissés avec un fer à joints. - L'élève a manipulé les outils correspondants avec précaution. - L'élève a produit le composant en suivant le plan d'exécution. - Le travail effectué répondait aux exigences en matière de qualité. - L'élève a respecté le calendrier.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension (par exemple la chape, l'enduit, l'isolation, le revêtement, etc.).**	- L'élève est capable d'effectuer différents travaux d'extension d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des dimensions. - L'élève suit les indications concernant la transformation des matériaux de construction.	- L'élève a préparé le support et il a établi les étapes de travail en fonction des matériaux utilisés. - L'élève a produit le mortier d'enduit conformément au rapport de mélange avec une consistance convenable. - L'élève a convenablement structuré les couches de la chape. - L'élève a appliqué et traité le mortier d'enduit (par exemple par projection, par couches encastrées ou par couches de finition) de manière compétente. - L'élève a traité la surface enduite avec les outils correspondants. - L'élève a respecté le calendrier.
10 % (6 P)	**L'élève compare le résultat qu'il a obtenu et les indications.**	- L'élève identifie des critères de qualité dans l'énoncé/dans la commande. - L'élève évalue la qualité du travail en se référant à des critères.	- L'élève a soumis le résultat de son travail à un contrôle et il l'a comparé aux indications de la mission. - L'élève connaît les critères d'évaluation les plus importants et il les a appliqués. - L'élève s'est correctement servi des instruments de mesure. - L'élève a respecté des dimensions, des hauteurs, des aplombs ainsi que des alignements. - L'élève a décrit le résultat du travail oralement ou par écrit en employant le vocabulaire professionnel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten (z.B. Argumente zum Thema Arbeitskonflikt formulieren) - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation à la santé
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die max. 18 Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Décoration pour manifestations (DECMA-F)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décoration pour manifestations**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECMA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît différents pliages de serviettes et peut les appliquer.**	- réalise 6 pliages	Les 6 pliages sont correctement réalisés.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît différentes décorations pour manifestations.**	- cite les décorations adaptées aux manifestations (Pâques, Noël, communion, mariage et anniversaire)	La décoration correspond à la manifestation.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la décoration florale pour table selon saison.**	- nomme les différentes fleurs de saisons - adapte la taille de la décoration florale à la table - adapte la couleur des fleurs - choisit des fleurs au parfum discret - montre une certaine créativité	La décoration correspond à la table de client et à la saison. La décoration réalisée montre une certaine créativité.
10 % (6 P)	**L'apprenant est ouvert à de nouvelles connaissances.**	- montre de l'intérêt - participe activement	La participation est active.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visites d'entreprises (VISEN-F)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:** ☒ CCP ☐ DAP ☐ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites d'entreprises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISEN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☐ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☒ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît les différentes catégories de restaurants et d'hôtels.**	- étudie les différentes catégories de restaurants et d'hôtels	Les différentes catégories sont connues.
40 % (24 P)	**Visite d'entreprises apparentées à la restauration et à l'hôtellerie.**	- écoute les explications - participe activement à la visite - regroupe la documentation - présente le portfolio	La participation à la visite est active et le portfolio est bien présenté.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de se comporter correctement.**	- est poli et respectueux	Son comportement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Préparation, décoration et service de cocktails (PRDEC-F)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation, décoration et service de cocktails**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRDEC-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de nommer le matériel du bar.**	- cite le matériel • Shaker • Verre à mélange etc.	Le matériel est connu.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de citer les principaux produits pour préparer les cocktails.**	- énumère les différents produits : • Alcools • Sirops • Softdrinks • Produits laitiers • Jus etc.	Les produits sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assister à la préparation des cocktails.**	- aide à la mise en place des produits et de la verrerie	L'aide à la mise en place est réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser des décorations de base.**	- utilise le matériel adéquat - prépare la décoration demandée - applique les règles d'hygiène	La décoration est bien réalisée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'acquérir de nouvelles connaissances.**	- écoute attentivement - montre de l'intérêt	Les nouvelles connaissances sont acquises.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Initiation calcul professionnel (INCAL-F)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation calcul professionnel**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INCAL-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les règles de base en calcul.**	- utilise les règles de calcul - effectue des calculs de base mentalement	Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de calculer les quantités et volumes.**	- cite les unités de quantités et de volumes - convertit les unités de quantités et de volumes - applique les conversions * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les unités sont connues et les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de calculer les boissons en fonction des besoins.**	- calcule au prorata * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler soigneusement.**	- rédige ses calculs proprement - présente un travail soigné	Le travail réalisé est méticuleux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mise en place de table et service sur assiette (MIPSA)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 1**

Titre du module:	**Mise en place de table et service sur assiette**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MIPSA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de choisir et polir les couverts et la porcelaine.**	- choisit les couverts et les verres selon le menu - polit les couverts, les verres et la porcelaine - remplace le matériel ébréché	Les couverts, les verres et la porcelaine sont propres, le matériel endommagé a été remplacé.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de dresser une table client avec sa table de service.**	- choisit le linge de table - contrôle les chaises - nappe la table - dresse les couverts et la porcelaine - pose les verres - place la décoration - dresse la table de service	La table client et la table de service sont dressées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service sur assiette.**	- porte les assiettes - sert du bon côté - annonce le plat - respecte l'ordre de service	Le service sur assiette est fait selon les critères définis.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes	Le débarrassage est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte et applique les règles d'hygiène personnelle en restauration.**	- prend soin de son hygiène corporelle - porte une tenue de service propre et appropriée	Les règles d'hygiène personnelle sont respectées. La tenue de service est correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse et polie - est ouvert aux conseils et aux critiques	Le comportement est adapté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation service boissons (ISEBO)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 1**

Titre du module:	**Initiation service boissons**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ISEBO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les différentes boissons froides sans alcool.**	- cite: • les 2 sortes d'eau (plate et pétillante) • les jus de fruits et de légumes • les différentes sortes de limonades - nomme les infusions, thés et cafés classiques	Les boissons sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les boissons froides sans alcool.**	- choisit les verres - manipule un plateau chargé - suit l'ordre chronologique - sert du bon côté - verse correctement dans le verre du client	Les boissons sont servies correctement
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les boissons chaudes.**	- choisit le matériel approprié - réalise des différentes boissons chaudes - prépare les garnitures - sert et débarrasse du bon côté	Les boissons chaudes sont servies correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les différents types de vins ouverts.**	- choisit le verre approprié - verse la bonne quantité - porte un plateau avec les verres de vin - sert et débarrasse du bon côté	Les vins ouverts sont servis correctement. Les quantités sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de ranger et trier correctement verrerie et vidanges.**	- débarrasse la vaisselle et les vidanges - les amène à l'endroit prévu - applique les règles de rangement - différencie et trie les vidanges selon leurs origines	La verrerie et les vidanges sont rangées correctement. Les vidanges sont triées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de classer les fiches reçues.**	- classe les fiches reçues dans son dossier en respectant l'ordre chronologique	Le dossier est complet et à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Mise en place et remise en ordre de la salle et de l'office (MPROS)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 1**

Titre du module:	**Mise en place et remise en ordre de la salle et de l'office**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MPROS**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît le plan de nettoyage.**	- comprend la nécessité d'un plan de nettoyage - comprend le contenu d'un plan de nettoyage	Le plan de nettoyage est connu.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît et est capable d'utiliser les différents produits de nettoyage pour le matériel et le mobilier.**	- nomme et utilise les différents produits de nettoyage - comprend les différents symboles de danger - utilise les produits d'entretien spéciaux (argenterie, cuivre…)	Les produits de nettoyage et d'entretien sont connus et utilisés correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant assiste à la mise en place et à la remise en ordre du mobilier du restaurant.**	- contrôle la propreté du mobilier - dresse la carcasse suivant les ordres reçus - vérifie l'alignement - assiste à la remise en ordre de la salle	L'assistance à la mise en place et à la remise en ordre du mobilier est assurée.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît le mobilier, le matériel ainsi que la verrerie et la porcelaine de l'office.**	- cite le mobilier de l'office - cite le matériel, la verrerie et porcelaine Matériel : • réchaud • plaque chauffante • planche à découper • panier à pain • seau et panier à vin • beurrier • ménages etc. Verrerie et porcelaine : • verre à eau /tumbler • verre à vin / champagne • verre à apéritifs et digestifs • différent type d'assiettes • saucière • légumier • bougeoir etc.	Le mobilier et le matériel de l'office sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place et la remise en ordre de l'office.**	- fait la mise en place de l'office en respectant les règles d'hygiène et de sécurité: • couper le pain • préparer les beurriers • préparer les ménages • préparer les pinces • mettre les assiettes en place etc. - remet en ordre l'office	La mise en place et la remise en ordre de l'office sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer au professeur sa façon de faire.**	- s'exprime de façon claire et compréhensible	Les explications sont cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Initiation au service des mets et boissons et à la préparation de la salle (FORGR1)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 1**

Titre du module:	**Initiation au service des mets et boissons et à la préparation de la salle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire l'entretien des lieux, du mobilier et des machines.**	- choisit et utilise les bons produits et le bon matériel de nettoyage - entretient les lieux - entretient le mobilier - nettoie les machines selon les consignes reçues - respecte les règles de sécurité et d'hygiène	Les lieux, le mobilier et les machines sont propres.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de préparer le matériel pour la mise en place.**	- polit les couverts, porcelaine, verres - contrôle les accessoires et le petit matériel	Le matériel est prêt pour la mise en place.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la carcasse de la salle.**	- aménage la salle selon les ordres reçus	La carcasse de la salle est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de dresser les tables.**	- choisit le linge de table - nappe la table - choisit les différents couverts - polit les couverts et la vaisselle - met les couverts et la vaisselle - essuie les verres - pose les verres - place la décoration et les accessoires	Les tables sont dressées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les boissons froides et chaudes sans alcool.**	- choisit les verres et le matériel approprié - prépare les boissons -manipule un plateau chargé - sert et débarrasse les boissons selon les règles	Les boissons froides et chaudes sans alcool sont servies correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer la remise en ordre de la salle après le service.**	- remet la salle en ordre - contrôle le lieu et nettoie en cas de besoin	La remise en ordre de la salle est respectée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de ranger et trier correctement verrerie et vidanges.**	- débarrasse la vaisselle et les vidanges - les amène à l'endroit prévu - applique les règles de rangement - différencie et trie les vidanges selon leurs origines	La verrerie et les vidanges sont rangées correctement. Les vidanges sont triées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les horaires de travail de l'entreprise.**	- se présente et quitte son poste de travail à l'heure définie	Les horaires de travail sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Préparation et service des apéritifs (PRSEA)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 2**

Titre du module:	**Préparation et service des apéritifs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRSEA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents apéritifs.**	- cite les différentes familles d'apéritifs : • Apéritifs à base de vins • Apéritifs à base d'alcool - énumère l'origine et les principaux composants	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place pour les apéritifs.**	- prépare les différentes bouteilles d'apéritifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de préparer et servir quelques apéritifs classiques.**	- présente les différents apéritifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - choisit les garnitures correctes - prépare les apéritifs en respectant le dosage et la température - sert et débarrasse les apéritifs - trie les vidanges, range les accessoires et ramène la verrerie sale à l'office	Ces apéritifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour la matière enseignée.**	- se documente - est ouvert à la matière enseignée	L'apprenant s'intéresse à la matière enseignée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Les vins luxembourgeois (VINLU)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 2**

Titre du module:	**Les vins luxembourgeois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VINLU**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Sciences professionnelles
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- cite les cépages les plus importants: • Elbling • Rivaner • Riesling • Pinot blanc • Pinot gris • Auxerrois • Gewürztraminer • Chardonnay • Pinot noir	Les cépages sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît la classification des vins luxembourgeois.**	- comprend le terme AOP - nomme et différencie la classification: • Lieu-dit • Coteaux de • Côte de	La classification est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire l'accord mets et vin luxembourgeois.**	- applique les règles de base des accords mets et vins - propose des vins avec certains plats	Les accords mets et vins sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de présenter, ouvrir et servir le vin.**	- respecte la température - présente la bouteille de vin et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille de vin - respecte l'ordre de service	Le vin est servi correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler de manière consciencieuse.**	- contrôle et vérifie son travail	Son travail est effectué consciencieusement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de servir les différents vins ouverts.**	- choisit le verre approprié - verse la bonne quantité - porte un plateau avec les verres de vin - sert et débarrasse du bon côté	Les vins ouverts sont servis correctement. Les quantités sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Accueil des clients (ACCLI)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 2**

Titre du module:	**Accueil des clients**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît les règles de base de l'accueil du client.**	- respecte les règles de politesse et de savoir-vivre - applique un vocabulaire approprié à l'accueil	Le vocabulaire et les règles de politesse sont respectés.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'encadrer le client en appliquant les règles de politesse et de savoir-vivre.**	- accueille le client dans une langue adaptée au client - souhaite la bienvenue au client - parle d'une façon claire et nette - prend le vestiaire - s'informe sur les désirs du client - installe le client à table - prend soin du départ du client	Le client est bien encadré.
20 % (12 P)	**L'apprenant montre une attitude positive.**	- est souriant - est naturel et spontané - est sûr de soi	L'attitude est adaptée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Service sur assiette, service des boissons et bar (FORGR2)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 2**

Titre du module:	**Service sur assiette, service des boissons et bar**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire le service sur assiettes.**	- porte les assiettes - sert du bon côté - annonce le plat - respecte l'ordre de service	Le service sur assiette est fait selon les critères définis.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser la table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes	Le débarrassage est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de servir les vins ouverts.**	- choisit le verre approprié - verse la bonne quantité - porte un plateau avec les verres de vin - sert et débarrasse du bon côté	Les vins ouverts sont servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place du bar.**	- contrôle l'état de propreté du bar et du matériel et effectue le nettoyage si nécessaire - range les verres et le matériel - vérifie et complète le stock du bar	La mise en place du bar est bien réalisée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire le contrôle de la cave du jour.**	- contrôle la température - vérifie et complète le stock de la cave du jour - range les bouteilles au bon endroit	La cave du jour est complétée.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît le système de recyclage.**	- trie les vidanges - trie les emballages - trie les déchets	Le système de recyclage est respecté.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait préparer et servir quelques apéritifs classiques.**	- présente les différents apéritifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - choisit les garnitures correctes - prépare les apéritifs en respectant le dosage et la température - sert et débarrasse les apéritifs - trie les vidanges, range les accessoires et ramène la verrerie sale à l'office	Ces apéritifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte ordres et critiques.**	- accepte la critique et les conseils - pose des questions - exécute les ordres donnés	La critique est acceptée et les ordres sont exécutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Service à l'anglaise et à la russe (SANRU)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 3**

Titre du module:	**Service à l'anglaise et à la russe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SANRU**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle de service au chaud - prépare le matériel nécessaire du service	La mise en place est faite correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de faire un service à l'anglaise.**	- dépose la vaisselle devant le client - dépose les garnitures - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - utilise la pince de service - respecte la préséance - sert le client du bon côté - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client	Le service à l'anglaise est effectué correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la mise en place pour un service à la russe.**	- fait la mise en place sur un guéridon/table de service - fait la mise en place à l'office : • allumer les plaques chauffantes • mettre la vaisselle nécessaire au chaud • préparer les sous-assiettes…	La mise en place est faite correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire un service à la russe sous guidance.**	- présente et annonce le plat - se tient correctement derrière son guéridon - travaille avec rigueur sous instructions - dresse proprement les assiettes - pose l'assiette devant le client	Le service à la russe est effectué correctement sous guidance.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le débarrassage.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes - met en ordre la table de service et le guéridon	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'adapter son travail aux désirs des clients.**	- est attentif et réagit aux désirs des clients	Les désirs du client sont exécutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Préparation et service des digestifs (PRSED)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 3**

Titre du module:	**Préparation et service des digestifs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**PRSED**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'expliquer les différents digestifs.**	- cite les différentes familles de digestifs avec leurs principaux composants et donne un exemple : • Eaux-de-vie à base de grains • Eaux-de-vie à base de plantes • Eaux-de-vie à base de fruits • Eaux-de-vie à base de vins - énumère l'origine des digestifs courants	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'énumérer les liqueurs et les crèmes courantes.**	- cite les liqueurs et les crèmes courantes - énumère l'ingrédient de base	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti sait faire la mise en place pour les digestifs.**	- met en place les différentes bouteilles de digestifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
30 % (18 P)	**L'apprenti sait préparer et servir quelques digestifs classiques.**	- présente les différents digestifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - prépare les digestifs en respectant le dosage et la température - sert et débarrasse les digestifs - range les accessoires et ramène la verrerie sale à l'office	Ces digestifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti montre de l'intérêt pour la matière enseignée.**	- se documente - est ouvert à la matière enseignée	L'apprenant s'intéresse à la matière enseignée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Les régions viticoles de France (VIFRA)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 3**

Titre du module:	**Les régions viticoles de France**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VIFRA**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'énumérer les principales régions viti-vinicoles de France.**	- cite les principales régions viti-vinicoles de France : • Champagne • Alsace • Bourgogne • Vallée du Rhône • Provence • Languedoc-Roussillon • Bordeaux • Loire	Les régions sont connues.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de présenter le vin.**	- cite : • l'appellation ou le nom du vin • le millésime • la classification • le producteur	Le vin est correctement présenté.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les températures de service des différents vins.**	- sert les vins à la bonne température	Les vins sont servis a` la bonne température.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de faire la mise en place de la table de service.**	- organise le matériel : • sommelier • liteau • seau a` vin • sous-assiettes • souscoupe - fait la mise en place	La mise en place est bien faite.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de servir une bouteille de vin.**	- ouvre les vins en respectant les règles de service - respecte les quantités a` servir - respecte l'ordre de service	Le vin est servi correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'accorder certains vins français avec des mets.**	- cite les règles de base des accords mets et vins - propose des vins avec quelques plats	Des accords mets et vins sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenti accepte les conseils et instructions de ses professeurs.**	- écoute ses professeurs - suit leurs conseils - garde sa documentation à jour	Le comportement de l'apprenti est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Service à l'anglaise, service des vins et digestifs (FORGR3)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 3**

Titre du module:	**Service à l'anglaise, service des vins et digestifs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprent iest capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle de service et le matériel nécessaire au chaud - prépare le matériel nécessaire.	La mise en place est faite correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de faire un service à l'anglaise.**	- dépose la vaisselle devant le client - dépose les garnitures - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - utilise la pince de service - respecte la préséance - sert le client du bon côté - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client	Le service à l'anglaise est exécuté correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le débarrassage.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes - met en ordre la table de service et le guéridon	Le débarrassage est correct.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de préparer et servir quelques digestifs classiques.**	- présente les différents digestifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - prépare les digestifs en respectant le dosage et la température - sert et débarrasse les digestifs - range les accessoires et ramène la verrerie sale à l'office	Ces digestifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de servir une bouteille de vin.**	- ouvre les vins en respectant les règles de service - respecte les quantités a` servir - respecte l'ordre de service	Le vin est servi correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter par écrit les différentes étapes de son travail.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits - est motivé et montre de l'intérêt	La documentation est à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Service banquet et réception (SEBAR)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 4**

Titre du module:	**Service banquet et réception**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEBAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la carcasse selon les instructions.**	- fait la carcasse - contrôle l'alignement - respecte le mobilier - travaille discrètement	La carcasse est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser les différents travaux de préparation.**	- choisit et prépare le matériel - fait la mise en place de la table - fait la mise en place du bar et de l'office - fait la mise en place de la cave du jour	Les travaux de préparation sont bien réalisés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assister à la finition de la salle.**	- aide à préparer la décoration de la table - aide à préparer la décoration de la salle	La finition de la salle est assurée sous assistance.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de faire le service des plats et des boissons sous guidance.**	- sert les plats selon la méthode choisie - sert les boissons - débarrasse la table	Le service sous guidance est assuré.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de remettre en ordre la salle.**	- remet la carcasse - range et nettoie le matériel et le mobilier	La salle est proprement réaménagée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre dans l'équipe	La volonté de travailler en équipe est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Approfondissement du service des boissons (ASEBO)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 4**

Titre du module:	**Approfondissement du service des boissons**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ASEBO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une commande d'apéritifs.**	- fait la mise en place - prépare les apéritifs - sert les apéritifs	La commande des apéritifs est correctement éffectuée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une commande de vins.**	- fait la mise en place - présente et ouvre les vins - sert les vins	La commande des vins est correctement éffectuée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer une commande de digestifs.**	- fait la mise en place - prépare les digestifs - sert les digestifs	La commande des digestifs est correctement éffectuée.
10 % (6 P)	**L'apprenti a le sens de l'autonomie.**	- prend des initiatives - travaille de façon indépendante	L'autonomie est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Explications culinaires de base (EXCUB)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 4**

Titre du module:	**Explications culinaires de base**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXCUB**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti connaît la liste des plats.**	- cite les différentes catégories de la liste - donne des exemples	Les catégories des plats sont connues.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de donner des informations sur les plats de la liste annexée.**	- explique la composition de base des plats	Les explications sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti sait annoncer le menu du jour.**	- annonce le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu du jour est annoncé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenti a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse - accepte les conseils et critiques	L'attitude est appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de classer la documentation reçue.**	- classe les fiches reçues proprement et par ordre chronologique	La documentation est classée soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Service banquet, événement et repas pour groupe (FORGR4)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des mets et boissons 4**

Titre du module:	**Service banquet, événement et repas pour groupe**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser la carcasse selon les instructions.**	- fait la carcasse - contrôle l'alignement - respecte le mobilier - travaille discrètement	La carcasse est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser les différents travaux de préparation.**	- choisit et prépare le matériel - fait la mise en place de la table - fait la mise en place du bar et de l'office - fait la mise en place de la cave du jour	Les travaux de préparation sont bien réalisés.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'assister à la finition de la salle.**	- aide à préparer la décoration de la table - aide à préparer la décoration de la salle	La finition de la salle est assurée sous assistance.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de faire le service des plats et des boissons sous guidance.**	- sert les plats selon la méthode choisie - sert les boissons - débarrasse la table	Le service sous guidance est assuré.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de remettre en ordre la salle.**	- remet la carcasse - range et nettoie le matériel et le mobilier	La salle est proprement réaménagée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre dans l'équipe	La volonté de travailler en équipe est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GR_NR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**(Nouveau régime) - Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire les travaux de préparation au service.**	- fait la mise en place de la table pour 4 personnes - fait la mise en place de l'office, de la table de service, du guéridon à vins et du comptoir	Les mises en place sont bien faites.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place, préparer et servir les apéritifs les plus courants.**	- fait la mise en place du chariot d'apéritifs - prépare les apéritifs selon les règles - sert les apéritifs	Les apéritifs sont préparés et servis correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire un service correct.**	- fait un service pour 4 personnes • accueille les clients et présente le menu • fait le service des mets • fait le service des boissons (eaux, vins, café et thé) • fait le débarrassage de la table • prend soin du départ du client • remet en ordre les locaux.	Le service est bien fait.
20 % (12 P)	**Il est capable de faire la mise en place, préparer et servir les digestifs les plus courants.**	- fait la mise en place du chariot de digestifs - prépare les digestifs selon les règles - sert les digestifs	Les digestifs sont préparés et servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un carnet d'apprentissage propre et complet.**	- présente son carnet d'apprentissage	Le carnet d'apprentissage est propre et complet.
10 % (6 P)	**Il est capable d'expliquer sa façon de faire.**	- répond poliment et correctement aux questions posées	Les explications sont cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Politik entdecken, - In Gruppen leben, - Leben in der Gemeinde, - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Umfrage durchführen und auswerten - Rollenspiel durchführen und auswerten - Pro- und Kontra Diskussion führen	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der angesprochenen Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt - Rechte und Pflichten des Bürgers zu hinterfragen - Unterschiedliche Gesellschaftsordnungen zu bewerten - Eigenes Rollenverhalten zu hinterfragen - Frühere und heutige Familienstrukturen zu reflektieren - Die Aufgaben des Staates in der Familien- und Bildungspolitik kritisch zu bewerten - Entscheidungsprozesse nachzuspielen - Wahlzettel korrekt auszufüllen - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Wirtschaft entdecken - Arbeitswelt und soziale Sicherung - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Einen Markt erkunden - Schema lesen und auswerten - Planspiel zum Thema „Arbeitskonflikt“ durchführen - Umgang mit Statistiken	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich kritisch mit unserer Gesellschaft auseinanderzusetzen und gegebenenfalls aktiv an Entscheidungs-prozessen teilzuhaben (Urteils- und Handlungskompetenz).**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Das eigene Konsumverhalten kritisch zu untersuchen - Die Rolle des Staates in der Marktwirtschaft zu bewerten - Sich auf einen Arbeitsplatz zu bewerben - Interessen im Arbeitsverhältnis zu vertreten (z.B. Argumente zum Thema Arbeitskonflikt formulieren) - Mögliche Belastungen unserer Sozialversicherungssysteme kritisch zu beurteilen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation à la santé
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, angeeignetes Fachwissen in Bezug auf die einzelnen Themen anzuwenden sowie Erklärungen und Beschreibungen im Zusammenhang mit Körpervorgängen und Erkrankungen auf verständliche Art und Weise zu verfassen.**	- Der Auszubildende beschreibt bzw. erklärt Körpervorgänge in einfachen Worten. - Der Auszubildende verwendet bei Beschreibungen und Erklärungen die richtigen Fachbegriffe im richtigen Zusammenhang. - Der Auszubildende kennt die Namen, Funktionen und Lage der wichtigsten Organe (vor allem die, die für die Abhandlung der einzelnen Erkrankungen im Unterricht wichtig sind) des menschlichen Körpers. - Der Auszubildende ordnet spezifische Symptome den entsprechenden Krankheiten zu. - Der Auszubildende zieht Vergleiche (z.B. bei Krankheiten, Symptomen, Krankheitserregern …).	- Der Auszubildende hat Körpervorgänge mit den geeigneten Fachbegriffen, fachlich richtig (wenn auch vereinfacht), und verständlich beschreiben bzw. erklären können. - Der Auszubildende hat ein einfaches Schema des menschlichen Körpers korrekt beschriftet bzw. die Lage einzelner Organe darauf richtig geortet. Zudem hat er die Hauptfunktionen der Organe vereinfacht wiedergeben. - Der Auszubildende hat zu den im Unterricht behandelten Krankheiten die wichtigsten Symptome genannt. - Der Auszubildende hat bei Vergleichen die korrekten Unterschiede bzw. Gemeinsamkeiten hervorheben können.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, gesundheitsbezogene Dokumente, Texte und Diagramme zu analysieren und auszuwerten und gegebenenfalls daraus eine adäquate Synthese zu erstellen.**	- Der Auszubildende liest wichtige Informationen aus Dokumenten (z.B. alltägliche Informationsquellen wie gesundheitsbezogene Artikel), Grafiken und Diagrammen heraus und interpretiert diese. - Der Auszubildende erstellt Produktionen (Dossier, Vortrag, Steckbrief, Poster) und präsentiert diese gegebenenfalls.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten und themenbezogenen Informationen eines Dokuments erkannt und in eigenen Worten umformuliert. - Der Auszubildende hat unbekannte, jedoch ihm vertraute Grafiken und Schemata, in eigenen Worten erklärt bzw. beschriftet. - Der Auszubildende hat Diagramme fachlich korrekt beschrieben und deren Kernaussage sinngemäß dargelegt. - Der Auszubildende hat eine selbst erarbeitete, sauber präsentierte, strukturierte und fachlich korrekte Produktion erstellt. - Der Auszubildende hat einen strukturierten, verständlichen und inhaltlich korrekten Vortrag gehalten.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mittels adäquater Kommunikation und Argumentation nachzuweisen, dass er das Erlernte im alltäglichen Leben anwenden und gesundheitsbezogene Situationen beurteilen kann.**	- Der Auszubildende zeigt bzw. erklärt, wie ein Arztbesuch vorzubereiten ist und wie man sich während des Gespräches verhalten soll. - Der Auszubildende liefert Argumente, die zeigen in wieweit man auf den Erhalt seiner Gesundheit selbst Einfluss haben kann. - Der Auszubildende trifft Vorsorge gegenüber Zivilisations- und Infektionskrankheiten. - Der Auszubildende wendet angeeignetes Wissen in nachgestellten gesundheitsbezogenen Situationen an. - Der Auszubildende formuliert Begründungen und Argumentationen zu Aussagen.	- Der Auszubildende hat die wichtigsten Informationen und Faktoren, die für den Arzt zur Erstellung einer Diagnose wichtig sind, genannt oder gezeigt. - Der Auszubildende hat die für einen Arztbesuch wichtigen Dokumente und sonstigen Vorbereitungen genannt. - Der Auszubildende hat anhand von Fallbeispielen oder eines Rollenspiels gezeigt, dass er das nötige Wissen sowie Präventionsmaßnahmen in konkreten und im Alltag möglichen Situationen, anzuwenden weiß.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die max. 18 Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden. Das Modul EDUCI3 kann im 3. oder 4. Semester angeboten werden. Dies geschieht im Wechsel mit dem Modul EDSAN.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Acquérir et appliquer des savoirs**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Die Welt um uns - Identität und Geschichte - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Utiliser des méthodes**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Thematische Karten lesen und auswerten - Zukunftswerkstatt organisieren - Bevölkerungspyramide lesen und auswerten	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Den Zusammenhang zwischen menschlichem Verhalten und Umweltbelastungen zu beurteilen - Die Begrenztheit natürlicher Ressourcen zu erkennen und mögliche Handlungsperspektiven, die sich daraus ergeben, zu diskutieren - Sich kritisch mit den Begriffen der Nation und Identität auseinanderzusetzen - Gefahren der Demokratie heute zu reflektieren - Herausforderungen der Luxemburger Gesellschaft (Migration, Multi-Kulti, Armut) zu bewerten - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Der Staat, in dem wir leben - Leben in einem Rechtsstaat - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Wahlplakate untersuchen und auswerten - Schema lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Partei- und Wahlprogramme zu bewerten - Über Aspekte des Rechts, der Gerechtigkeit und Strafen zu diskutieren - aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	3				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	3	- Enseignant / Éducation civique et sociale
6	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	3	- Salle de classe
6	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, sich fachspezifisches Wissen und Begriffe anzueignen und anzuwenden (Sachkompetenz).**	Der Auszubildende versteht und benennt wesentliche Aspekte aus den Themenbereichen: - Blickpunkt Europa - Aktualität	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Sachkompetenz in zweien der behandelten Themenbereiche.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, allgemeine sowie fachspezifische Methoden und Arbeitstechniken anzuwenden (Methodenkompetenz).**	Der Auszubildende besitzt folgende Methodenkompetenzen: - Karikaturen zum Thema EU analysieren - Schemata und Schaublider lesen und auswerten - Expertenbefragung	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenz in zumindest einer der behandelten Methoden.
30 % (18 P)	**Juger et agir**	Der Auszubildende besitzt Urteils- und Handlungskompetenz, die es ihm erlaubt: - Über die Rolle der EU im Alltag zu diskutieren - Die europäische Integration kritisch zu beurteilen - Beteiligungsmöglichkeiten des Bürgers zu beurteilen - Aufruf zu einer europäischen Bürgerinitiative zu entwerfen - Aktuelle Themen zu reflektieren	Der Auszubildende verfügt über grundlegende Kompetenzen in mindestens zweien der angesprochenen Urteils- und Handlungsfelder.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Décoration salle pour manifestations (DECMA-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Décoration salle pour manifestations**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DECMA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 5			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle d'instruction
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît différents pliages de serviettes et peut les appliquer.**	- réalise 6 pliages	Les 6 pliages sont correctement réalisés.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît différentes décorations pour manifestations.**	- cite les décorations adaptées aux manifestations (Pâques, Noël, communion, mariage et anniversaire)	La décoration correspond à la manifestation.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait réaliser la décoration florale pour table selon saison.**	- nomme les différentes fleurs de saisons - adapte la taille de la décoration florale à la table - adapte la couleur des fleurs - choisit des fleurs au parfum discret - montre une certaine créativité	La décoration correspond à la table de client et à la saison. La décoration réalisée montre une certaine créativité.
10 % (6 P)	**L'apprenant est ouvert à de nouvelles connaissances.**	- montre de l'intérêt - participe activement	La participation est active.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Visites d'entreprises (VISEN-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites d'entreprises**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISEN-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:		Autres semestres: 4			

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Salle d'instruction
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît les différentes catégories de restaurants et d'hôtels.**	- étudie les différentes catégories de restaurants et d'hôtels	Les différentes catégories sont connues.
40 % (24 P)	**Visite d'entreprises apparentées à la restauration et à l'hôtellerie.**	- écoute les explications - participe activement à la visite - regroupe la documentation - présente le portfolio	La participation à la visite est active et le portfolio est bien présenté.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de se comporter correctement.**	- est poli et respectueux	Son comportement est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Initatiation calcul professionnel 1 (INCAL1-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initatiation calcul professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INCAL1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les besoins en linge et couverts.**	- calcule le linge en fonction des tables - calcule les couverts selon les tables à dresser	Les calculs sont corrects.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de calculer les besoins en verres et porcelaine.**	- calcule la quantité des différents verres et de la porcelaine selon les données fournies	Les calculs sont corrects.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de travailler consciencieusement.**	- présente ses exercices qui sont lisibles et propres	Le travail présenté est soigné.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Préparation, décoration et service de cocktails (PRDEC-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation, décoration et service de cocktails**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRDEC-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Atelier
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît le matériel du bar.**	- cite le matériel • Shaker • Verre à mélange etc.	Le matériel est connu.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les principaux produits pour préparer les cocktails.**	- énumère les différents produits : • Alcools • Sirops • Softdrinks • Produits laitiers • Jus etc.	Les produits sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait assister à la préparation des cocktails.**	- aide à la mise en place des produits et de la verrerie	L'aide à la mise en place est réussie.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait réaliser des décorations de base.**	- utilise le matériel adéquat - prépare la décoration demandée - applique les règles d'hygiène	La décoration est bien réalisée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'acquérir de nouvelles connaissances.**	- écoute attentivement - montre de l'intérêt	La participation est active.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Initiation calcul professionnel 2 (INCAL2-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Initiation calcul professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**INCAL2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'appliquer les règles de base en calcul.**	- utilise les règles de calcul - effectue des calculs de base mentalement	Les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les quantités et volumes.**	- cite les unités de quantités et de volumes - convertit les unités de quantités et de volumes - applique les conversions * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les unités sont connues et les calculs sont corrects.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de calculer les boissons en fonction des besoins.**	- calcule au prorata * tous les calculs peuvent se faire à l'aide d'une calculatrice	Les calculs sont corrects.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler soigneusement.**	- rédige ses calculs proprement - présente un travail soigné	Le travail réalisé est méticuleux.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Préparation en salle (PRESA-F)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Préparation en salle**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PRESA-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	0	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
4	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	0	- Atelier
4	0	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer le matériel spécialisé.**	- cite le matériel	Le matériel est connu.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de se servir du matériel sous guidance.**	- manipule le matériel - entretient le matériel	Le matériel est correctement utilisé et entretenu.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable d'assister à la préparation en salle.**	- fait la mise en place - assiste à la préparation - range la marchandise - débarrasse le matériel	La mise en place et le rangement sont réalisés suivant les indications.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les règles d'hygiène et les consignes de sécurité à respecter.**	- comprend l'importance des règles et consignes - applique les règles et les consignes	Les règles et les consignes sont respectées.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt.**	- écoute attentivement - pose des questions - est ouvert aux nouvelles connaissances	Sa participation est active.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Mise en place de table et service sur assiette (DRESA)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en place**

Titre du module:	**Mise en place de table et service sur assiette**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**DRESA**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
13	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
13	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
13	3	- Atelier
13	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de dresser une table.**	- cite le linge de table - nappe la table - cite les différents couverts - polit les couverts - met les couverts - place la décoration	La table est dressée correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait faire un service sur assiette.**	- porte les assiettes - sert du bon côté - annonce le plat - respecte l'ordre de service	Le service sur assiette est fait selon les critères définis.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait débarrasser une table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de nettoyer verres, couverts, porcelaine et de remplacer le matériel endommage´.**	- nettoie les verres, les couverts, la porcelaine et identifie le matériel endommage´ - remplace le matériel ébréché	Les verres, les couverts et la porcelaine sont propres, le matériel endommage´ a été remplace´.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte et applique les règles d'hygiène personnelle en restauration.**	- prend soin de son hygiène corporelle - porte une tenue de service propre et appropriée	Les règles d'hygiène personnelle sont respectées. La tenue de service est correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux envers enseignants et collègues.**	- communique de façon respectueuse et polie - est ouvert aux conseils et aux critiques	Le comportement est adapté.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Initiation service boissons (ISEBO)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en place**

Titre du module:	**Initiation service boissons**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ISEBO**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	4				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de servir les boissons froides sans alcool.**	- choisit les verres -manipule un plateau charge´ - suit l'ordre chronologique - sert du bon côté - verse correctement dans le verre du client	Les boissons sont servies correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les différentes boissons froides sans alcool (eau, jus, limonades).**	- cite: • les 2 sortes d'eau (plate et pétillante) • les jus de fruits et de légumes • les différentes sortes de limonades	Les boissons sont connues.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de ranger et trier correctement verrerie et vidanges.**	- débarrasse la vaisselle et les vidanges - les amène a` l'endroit prévu - applique les règles de rangement - différencie et trie les vidanges selon leurs origines	La verrerie et les vidanges sont rangées correctement. Les vidanges sont triées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte les critiques et respecte les consignes des professeurs.**	- écoute son professeur attentivement - respecte les consignes du professeur - est ouvert aux critiques et conseils - adapte son comportement et sa façon d'agir	Le comportement est approprie´.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de classer les fiches reçues.**	- classe les fiches reçues dans son dossier en respectant l'ordre chronologique	Le dossier est complet et a` jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Initiation matériel du restaurant (INMAT)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en place**

Titre du module:	**Initiation matériel du restaurant**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**INMAT**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît le linge et les couverts.**	- définit les différents types de linge - définit les différents types de couverts	Le linge et les couverts sont nommés correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît les verres et la porcelaine.**	- définit les différents types de verres - définit les différents types de porcelaine	Les verres et la porcelaine sont nommés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît la ménagère de table.**	- définit la ménagère de table	La composition de la ménagère de table est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît le mobilier de base du restaurant.**	- nomme le mobilier de base : table, chaise, chariot, console, table de service…	Le mobilier est nommé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est attentif aux explications de l'enseignant.**	- écoute, pose des questions - est ouvert aux nouvelles connaissances	Sa participation au cours est active.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Initiation au service et à la préparation de la salle (FORGR1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Mise en place**

Titre du module:	**Initiation au service et à la préparation de la salle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40		- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
40		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenant sait faire l'entretien des lieux et du mobilier.**	- choisit et utilise les bons produits et le bon matériel de nettoyage - entretient des lieux - entretient le mobilier	Les lieux et le mobilier sont propres.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait préparer le matériel pour la mise en place.**	- polit les couverts, porcelaine, verres - contrôle les accessoires et le petit matériel	Le matériel est prêt pour la mise en place.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait faire la carcasse de la salle.**	- aménage la salle selon les ordres reçus	La carcasse de la salle est faite correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de dresser les tables.**	- choisit le linge de table - nappe la table - choisit les différents couverts - polit les couverts et la vaisselle - met les couverts et la vaisselle - essuie les verres - met les verres - place la décoration et les accessoires	Les tables sont dressées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de nettoyer les installations et les machines.**	- nettoie les installations et les machines selon les consignes reçues - remet en ordre le bar et l'office - respecte les règles de sécurité et d'hygiène	Les installations et les machines sont propres.
10 % (6 P)	**L'apprenant respecte les horaires de travail de l'entreprise.**	- se présente et quitte son poste de travail a` l'heure définie	Les horaires de travail sont respectés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Service des vins ouverts et boissons chaudes (SEVIB)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des boissons et organisation de la salle**

Titre du module:	**Service des vins ouverts et boissons chaudes**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**SEVIB**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
13	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
13	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
13	3	- Atelier
13	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de servir les boissons chaudes.**	- choisit le matériel approprié - nomme les infusions, thés et cafés classiques - réalise des différentes boissons chaudes - prépare les garnitures - sert et débarrasse du bon côté	Les boissons chaudes sont servies correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de servir les différents types de vins ouverts.**	- cite les différentes températures de service des vins - choisit le verre approprié - verse la bonne quantité - porte un plateau avec les verres de vin - sert et débarrasse du bon côté	Les vins ouverts sont servis correctement. Les quantités sont respectées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de traiter les commandes du client.**	- prend note des commandes - transmet et/ou prépare les commandes - s'adapte aux changements éventuels	Les commandes du client sont traitées correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est courtois envers le client, l'enseignant et les collègues.**	- est poli et serviable - est ouvert aux critiques et conseils	Les règles de politesse sont respectées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Remise en ordre de la salle, rangement et nettoyage (REORN)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des boissons et organisation de la salle**

Titre du module:	**Remise en ordre de la salle, rangement et nettoyage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REORN**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait assister à la remise en ordre du mobilier du restaurant.**	- contrôle la propreté du mobilier - redresse la carcasse suivant les ordres reçus	L'assistance à la remise en ordre du mobilier est active.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît le plan de nettoyage.**	- comprend la nécessité d'un plan de nettoyage - comprend le contenu d'un plan de nettoyage	Le plan de nettoyage est connu.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les différents produits pour le nettoyage du matériel et du mobilier.**	- nomme les produits de nettoyage adéquats - cite l'utilisation des différents produits - comprend les différents symboles de danger	Les produits de nettoyage sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'utiliser les différents produits pour le nettoyage du matériel et du mobilier.**	- utilise les produits de nettoyage adéquats - utilise le matériel de nettoyage adéquat - applique les différentes procédures de nettoyage	Le matériel et le mobilier sont propres.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait entretenir le matériel spécial de restaurant.**	- nomme les produits d'entretien - comprend les différents symboles de danger - utilise les produits d'entretien adéquats pour argenterie, inox, cuivre… - utilise le matériel de nettoyage adéquat - range les produits d'entretien	Le matériel spécial est correctement entretenu.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer au professeur sa façon de faire.**	- s'exprime de façon claire et compréhensible	Les explications sont cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Accueil des clients (ACCLI)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des boissons et organisation de la salle**

Titre du module:	**Accueil des clients**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant connaît les règles de base de l'accueil du client.**	- respecte les règles de politesse et de savoir-vivre - applique un vocabulaire approprié à l'accueil	Le vocabulaire et les règles de politesse sont respectés.
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable d'accueillir le client en appliquant les règles de politesse et de savoir-vivre.**	- accueille le client dans une langue adaptée au client - souhaite la bienvenue au client - parle d'une façon claire et nette - prend le vestiaire - s'informe sur les désirs du client - installe le client à table	Le client est bien accueilli.
20 % (12 P)	**L'apprenant montre une attitude positive.**	- est souriant - est naturel et spontané - est sûr de soi	L'attitude est adaptée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Service sur assiette, service des boissons, et remise en ordre de la salle (FORGR2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des boissons et organisation de la salle**

Titre du module:	**Service sur assiette, service des boissons, et remise en ordre de la salle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire le service sur assiettes.**	- sert suivant le sens des aiguilles d'une montre* - respecte la préséance - sert du bon côté *pour un gaucher, inverser la technique	Le service sur assiette est fait correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de débarrasser la table.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes	Le débarrassage est fait correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait effectuer la remise en ordre de la salle après le service.**	- remet la salle en ordre - contrôle le lieu et nettoie en cas de besoin	La remise en ordre de la salle est respectée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les boissons chaudes.**	- choisit le matériel approprié - nomme des infusions, thés et cafés classiques - réalise des différentes boissons chaudes - prépare les garnitures - sert et débarrasse du bon côté	Les boissons chaudes sont servies correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir les vins ouverts.**	- choisit le verre approprié - respecte les températures de service - verse la bonne quantité - porte un plateau avec les verres de vin - sert et débarrasse du bon côté	Les vins ouverts sont servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte ordres et critiques.**	- accepte la critique et les conseils - pose des questions - exécute les ordres donnés	La critique est acceptée et les ordres sont exécutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Service à l'anglaise et à la russe 1 (SANRU1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de service**

Titre du module:	**Service à l'anglaise et à la russe 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SANRU1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	7				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
13	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
13	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
13	3	- Atelier
13	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle de service au chaud - prépare le matériel nécessaire - met la vaisselle nécessaire au chaud - prépare le matériel nécessaire du service	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait faire un service à l'anglaise.**	- dépose les garnitures - dépose la vaisselle devant le client - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - utilise la pince de service - respecte la préséance - sert le client du bon côté - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client *pour un gaucher, inverser la technique	Le sevice à l'anglaise est effectué correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait réaliser la mise en place pour un service à la russe.**	- fait la mise en place sur un guéridon/table de service - fait la mise en place à l'office : • allumer les plaques chauffantes • mettre la vaisselle nécessaire au chaud • préparer les sous-assiettes…	La mise en place est faite correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait faire un service à la russe sous guidance.**	- présente et annonce le plat - se tient correctement derrière son guéridon - travaille avec rigueur sous instructions - dresse proprement les assiettes - pose l'assiette devant le client	Le service à la russe est effectué correctement sous guidance.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer le débarrassage.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes - met en ordre la table de service et le guéridon	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'adapter son travail aux désirs des clients.**	- est attentif et réagit aux désirs des clients	Les désirs du client sont exécutés.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Mise en place et entretien de l'office (MIPOF)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de service**

Titre du module:	**Mise en place et entretien de l'office**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MIPOF**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant connaît le mobilier, le matériel ainsi que la verrerie et la porcelaine de l'office.**	- cite le mobilier de l'office - cite le matériel, la verrerie et porcelaine • Matériel : réchaud, plaque chauffante, planche à découper, panier à pain, seau et panier à vin, beurrier, ménages etc. • Verrerie et porcelaine : verre à eau /tumbler, verre à vin / champagne, verre à apéritifs et digestifs, différent type d'assiettes, saucière, légumier, bougeoir etc.	Le mobilier et le matériel de l'office sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait faire la mise en place de l'office.**	- fait la mise en place de l'office en respectant les règles d'hygiène et de sécurité: • couper le pain • préparer les beurriers • préparer les ménages • préparer les pinces • mettre les assiettes en place etc. - range le matériel utilisé	La mise en place de l'office est propre et correcte.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait faire la remise en ordre de l'office après le service.**	- nettoie l'office - remet en ordre l'office	L'office est proprement rangé.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait accepter les critiques.**	- comprend une critique - adapte sa façon de faire	Les critiques sont acceptées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Les vins luxembourgeois (VINLU)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de service**

Titre du module:	**Les vins luxembourgeois**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VINLU**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4		- Enseignant / Sciences professionnelles
4		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait énumérer les cépages de la Moselle luxembourgeoise.**	- cite les cépages les plus importants: • Elbling • Rivaner • Riesling • Pinot blanc • Pinot gris • Auxerrois • Gewürztraminer • Chardonnay • Pinot noir	Les cépages sont connus.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît la classification des vins luxembourgeois.**	- comprend le terme AOP - nomme et différencie la classification: • Lieu-dit • Coteaux de • Côte de	La classification est connue.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait faire l'accord mets et vin luxembourgeois.**	- applique les règles de base des accords mets et vins - propose des vins avec certains plats	Les accords mets et vins sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait présenter, ouvrir et servir le vin.**	- présente la bouteille de vin et donne les explications adéquates - ouvre la bouteille de vin - respecte la température et l'ordre de service	Le vin est servi correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler de manière consciencieuse.**	- contrôle et vérifie son travail	Son travail est effectué consciencieusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Différentes méthodes de service (FORGR3)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Méthodes de service**

Titre du module:	**Différentes méthodes de service**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40		- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
40		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place pour le service à l'anglaise.**	- met la vaisselle de service et le matériel nécessaire au chaud - prépare le matériel nécessaire - prépare le matériel nécessaire du service	La mise en place est faite correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire un service à l'anglaise.**	- dépose les assiettes devant le client - dépose les garnitures - porte le plateau - présente le plateau et annonce le plat - utilise la pince de service - respecte la préséance - sert le client du bon côté - respecte la quantité - adapte la quantité souhaitée par le client *pour un gaucher, inverser la technique	Le service à l'anglaise est exécuté correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait réaliser la mise en place pour un service à la russe.**	- fait la mise en place sur un guéridon/table de service - fait la mise en place à l'office : • allumer les plaques chauffantes • mettre la vaisselle nécessaire au chaud • préparer les sous-assiettes…	La mise en place est faite correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait faire un service à la russe sous guidance.**	- se tient correctement derrière son guéridon - travaille avec rigueur sous instructions - dresse proprement les assiettes - pose correctement l'assiette devant le client	Le service à la russe sous guidance est exécuté correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'effectuer le débarrassage.**	- applique l'ordre de débarrassage - descend les couverts - empile correctement les assiettes - met en ordre la table de service et le guéridon	Le débarrassage est correct.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter par écrit les différentes étapes de son travail.**	- rédige proprement et lisiblement des rapports selon les critères donnés dans le carnet d'apprentissage - présente régulièrement les rapports écrits - est motivé et montre de l'intérêt	La documentation est à jour.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Réception et contrôle des marchandises (REMAR)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des vins et contrôle de marchandise**

Titre du module:	**Réception et contrôle des marchandises**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**REMAR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	2	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
9	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	2	- Atelier
9	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant sait lire un bon de commande.**	- comprend le bon de commande (désignations des articles, poids et mesures)	Le contenu du bon de commande est compris.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'assister à la réception et au contrôle des marchandises.**	- aide à la réception et au contrôle de la livraison des marchandises	Les tâches de réception sont bien exécutées.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait assister au rangement des marchandises réceptionnées.**	- aide à ranger les marchandises dans les réserves appropriées	Les tâches de rangement sont bien exécutées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'assister au contrôle des dates de péremptions.**	- aide à contrôler les dates de péremptions des différentes marchandises - enlève les produits périmés	Les dates de péremptions sont contrôlées et les produits périmés sont enlevés.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler consciencieusement.**	- écoute et respecte les consignes données - travaille soigneusement	Les consignes sont respectées de façon consciencieuse.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Les régions viticoles de France (VINFR)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des vins et contrôle de marchandise**

Titre du module:	**Les régions viticoles de France**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**VINFR**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	1	- Enseignant / Sciences professionnelles
4	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Salle de classe
4	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenant sait énumérer les principales régions viti-vinicoles de France.**	- cite les principales régions viti-vinicoles de France : • Champagne • Alsace • Bourgogne • Beaujolais • Vallée du Rhône • Provence • Languedoc-Roussillon • Bordeaux • Loire	Les régions sont connues.
40 % (24 P)	**L'apprenant sait servir une bouteille de vin français.**	- présente la bouteille de vin - ouvre la bouteille de vin - respecte la température, la quantité et l'ordre de service	Le vin est servi correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait accorder certains vins français avec des mets.**	- cite les règles de base des accords mets et vins - propose des vins avec quelques plats	Les accords mets et vins sont connus.
10 % (6 P)	**L'apprenant accepte les conseils et instructions de ses professeurs.**	- écoute ses professeurs - suit leurs conseils - garde sa documentation à jour	Le comportement de l'apprenti est correct.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Service des vins tranquilles et effervescents (SEVIN)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des vins et contrôle de marchandise**

Titre du module:	**Service des vins tranquilles et effervescents**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**SEVIN**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
13	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
13	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
13	3	- Atelier
13	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait présenter le vin.**	- cite : • l'appellation ou le nom du vin • la classification • le producteur • le millésime	Le vin est correctement présenté.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait respecter les températures de service des différents vins.**	- sert les vins à la bonne température	Les vins sont servis à la bonne température.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait servir les différents types de vins (blancs, rosés, rouges et effervescents).**	- ouvre les vins en respectant les règles de service - respecte les quantités à servir - respecte l'ordre de service	Les vins sont ouverts et servis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait faire la mise en place de la table de service.**	- organise le matériel : • sommelier • liteau • seau à vin • sous-assiettes • souscoupe - fait la mise en place	La mise en place est bien faite.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler de manière consciencieuse.**	- contrôle et vérifie son travail	Son travail est effectué consciencieusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Service des vins (FORGR4)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des vins et contrôle de marchandise**

Titre du module:	**Service des vins**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	X				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40		- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
40		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant sait présenter le vin.**	- cite : • l'appellation ou le nom du vin • la classification • le producteur • le millésime	Le vin est correctement présenté.
20 % (12 P)	**L'apprenant connaît les températures de service des vins.**	- sert les vins à la bonne température	Les vins sont servis à la bonne température.
30 % (18 P)	**L'apprenant sait servir les différents types de vins (blancs, rosés, rouges et effervescents).**	- ouvre les vins en respectant les règles de service - respecte les quantités à servir - respecte l'ordre de service - fait un service soigné	Les vins sont ouverts et servis correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait faire la mise en place pour le service des vins.**	- organise le matériel : • sommelier • liteau • seau à vin • sous-assiettes • soucoupe - fait la mise en place	La mise en place est bien faite.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt.**	- est intéressé - est appliqué	La motivation est effective.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Service à l'anglaise et à la russe 2 (SANRU2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service spécialisé des mets et boissons**

Titre du module:	**Service à l'anglaise et à la russe 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SANRU2**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser le service à l'anglaise.**	- fait la mise en place - sert à l'anglaise	La mise en place et le service à l'anglaise sont bien réalisés.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser le service à la russe.**	- fait la mise en place - dresse les assiettes - sert les assiettes	La mise en place et le service à la russe sont bien réalisés.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de réaliser le découpage d'un met simple.**	- fait la mise en place - effectue le découpage - dresse les assiettes - respecte les règles d'hygiène - sert les assiettes	Le découpage est bien exécuté.
10 % (6 P)	**L'apprenant est attentif aux instructions de l'enseignant.**	- écoute et suit les instructions - montre de l'intérêt	Les instructions sont suivies attentivement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Préparation et service des apéritifs et digestifs (SEADI)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service spécialisé des mets et boissons**

Titre du module:	**Préparation et service des apéritifs et digestifs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**SEADI**	Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	3	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
9	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	3	- Atelier
9	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents apéritifs.**	- cite les différentes familles d'apéritifs : • Apéritifs à base de vins • Apéritifs à base d'alcool - énumère l'origine et les principaux composants	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'expliquer les différents digestifs.**	- cite les différentes familles de digestifs avec leurs principaux composants et donne un exemple : • Eaux-de-vie à base de grains • Eaux-de-vie à base de plantes • Eaux-de-vie à base de fruits • Eaux-de-vie à base de vins - énumère l'origine des digestifs courants	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les liqueurs et les crèmes courantes.**	- cite les liqueurs et les crèmes courantes	Les explications sont correctes.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait faire la mise en place pour les apéritifs.**	- prépare les différentes bouteilles d'apéritifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait préparer et servir quelques apéritifs classiques.**	- présente les différents apéritifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - choisit les garnitures correctes - prépare les apéritifs en respectant le dosage et la température - sert et débarrasse les apéritifs - trie les vidanges, range les accessoires et ramène la verrerie sale à l'office	Ces apéritifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait faire la mise en place pour les digestifs.**	- prépare les différentes bouteilles de digestifs classiques - choisit la verrerie adaptée - prépare le matériel nécessaire - prépare les garnitures - respecte les règles d'hygiène	La mise en place est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant sait préparer et servir quelques digestifs classiques.**	- présente les différents digestifs - choisit la verrerie et les accessoires appropriés - prépare les digestifs en respectant le dosage et la température - sert et débarrasse les digestifs - range les accessoires et ramène la verrerie sale à l'office	Ces digestifs sont réalisés, servis et débarrassés correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant montre de l'intérêt pour la matière enseignée.**	- se documente - est ouvert à la matière enseignée	L'apprenant s'intéresse à la matière enseignée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Explications culinaires de base 1 (EXCUB1)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service spécialisé des mets et boissons**

Titre du module:	**Explications culinaires de base 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXCUB1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 1 annexées.**	- explique la composition de base des plats	Les explications sont correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenant sait annoncer le menu du jour.**	- annonce le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu du jour est annoncé correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse - accepte les conseils et critiques	L'attitude est appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de classer la documentation reçue.**	- classe les fiches reçues proprement et par ordre chronologique	La documentation est classée soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Préparation et service au bar/office (FORGR5)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service spécialisé des mets et boissons**

Titre du module:	**Préparation et service au bar/office**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40		- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
40		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît les apéritifs et digestifs les plus courants.**	- cite les différentes familles d'apéritifs et énumère leurs origines et principaux composants • Apéritifs à base de vins • Apéritifs à base d'alcool - cite les différentes familles de digestifs avec leurs principaux composants et donne un exemple : • Eaux-de-vie à base de grains • Eaux-de-vie à base de plantes • Eaux-de-vie à base de fruits • Eaux-de-vie à base de vins	Les apéritifs et digestifs les plus courants sont connus.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de servir les apéritifs et digestifs de l'établissement.**	- prépare les verres à apéritifs et digestifs - prépare les garnitures - réalise les boissons en respectant les mesures et les températures de service - sert les boissons	Le service des apéritifs et digestifs est bien réalisé.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place du bar.**	- contrôle l'état de propreté du bar et du matériel et effectue le nettoyage si nécessaire - range les verres et le matériel - vérifie et complète le stock du bar	La mise en place du bar est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire le contrôle de la cave du jour.**	- vérifie et complète le stock de la cave du jour - range les bouteilles au bon endroit	La cave du jour est complète et bien rangée.
10 % (6 P)	**L'apprenant connaît le système de recyclage.**	- trie les vidanges - trie les emballages - trie les déchets	Le système de recyclage est respecté.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe et de manière consciencieuse.**	- se concerte avec ses collègues - soigne son travail	L'esprit d'équipe est présent.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Service des fromages (SEFRO)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des fromages et service banquet**

Titre du module:	**Service des fromages**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SEFRO**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	13	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
13	3	- Maître d'enseignement technique / Restauration - Travaux pratiques
13	3	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
13	3	- Atelier
13	3	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable d'énumérer les principales familles de fromage.**	- cite les familles de fromages : • Fromage à pâte molle et croûte fleurie • Fromage à pâte molle et croûte lavée • Fromage à pâte pressée cuite • Fromage à pâte pressée non cuite • Fromage persillé (fromage bleu) • Fromage frais	Les familles de fromage sont énumérées.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de nommer 2 fromages par famille.**	- cite les noms des fromages	Les noms des fromages sont correctement énumérés par famille.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la mise en place du chariot de fromages.**	- choisit le matériel - prépare les garnitures - fait la mise en place en respectant la disposition des fromages	La mise en place est correctement réalisée.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de servir les fromages.**	- présente le chariot - réalise les découpes - dresse l'assiette en respectant la quantité et la règle de dégustation des fromages - propose les garnitures - sert l'assiette	Le service des fromages est bien réalisé.
10 % (6 P)	**L'apprenant s'intéresse à la matière.**	- écoute attentivement - classe soigneusement les fiches techniques - pose des questions	L'intérêt est visible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Service banquet et réception (SERBA)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des fromages et service banquet**

Titre du module:	**Service banquet et réception**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**SERBA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	9	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
9	4	- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
9	4	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
9	4	- Atelier
9	4	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la carcasse selon les instructions.**	- fait la carcasse - contrôle l'alignement - respecte le mobilier - travaille discrètement	La carcasse est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les différents travaux de préparation.**	- choisit et prépare le matériel - fait la mise en place de la table - fait la mise en place du bar et de l'office - fait la mise en place de la cave du jour	Les travaux de préparation sont bien réalisés.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'assister à la finition de la salle.**	- aide à préparer la décoration de la table - aide à préparer la décoration de la salle	L'assistance est assurée.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire le service des plats et des boissons sous guidance.**	- sert les plats selon la méthode choisie - sert les boissons - débarrasse la table	Le service sous guidance est assuré.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de remettre en ordre la salle.**	- remet la carcasse - range et nettoie le matériel et le mobilier	La salle est proprement réaménagée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre dans l'équipe	La volonté de travailler en équipe est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Explications culinaires de base 2 (EXCUB2)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des fromages et service banquet**

Titre du module:	**Explications culinaires de base 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EXCUB2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenant est capable de donner des informations sur les différentes gammes de plats de la liste 2 annexées.**	- explique la composition de base des plats	Les explications sont correctes.
40 % (24 P)	**L'apprenant sait annoncer et expliquer le menu du jour.**	- annonce le menu du jour - explique le menu du jour - parle d'une voix claire et de façon compréhensible	Le menu du jour est annoncé et expliqué correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant a un comportement poli et respectueux.**	- communique de façon respectueuse - accepte les conseils et critiques	L'attitude est appropriée.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de classer la documentation reçue.**	- classe les fiches reçues proprement et par ordre chronologique	La documentation est classée soigneusement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Service d'un repas pour groupes/banquets (FORGR6)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Service des fromages et service banquet**

Titre du module:	**Service d'un repas pour groupes/banquets**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORGR6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
40		- Enseignant / Restauration - Travaux pratiques
40		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de réaliser la carcasse selon les instructions.**	- fait la carcasse - contrôle l'alignement - respecte le mobilier - travaille discrètement	La carcasse est bien réalisée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de réaliser les différents travaux de préparation.**	- choisit et prépare le matériel - fait la mise en place de la table - fait la mise en place du bar et de l'office - fait la mise en place de la cave du jour	Les travaux de préparation sont bien réalisés.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable d'assister à la finition de la salle.**	- aide à préparer la décoration de la table - aide à préparer la décoration de la salle	L'assistance est assurée.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de servir des apéritifs et amuse-bouche.**	- sert les apéritifs sur un plateau - sert les amuse-bouche	Le service des apéritifs et amuse-bouche est effectué correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire le service des plats et des boissons sous guidance.**	- sert les plats selon la méthode choisie - sert les boissons - débarrasse la table	Le service sous guidance est assuré.
10 % (6 P)	**L'apprenant sait assister à la remise en ordre de la salle.**	- remet la carcasse - range et nettoie le matériel et le mobilier	La salle est proprement réaménagée.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de travailler en équipe.**	- s'intègre dans l'équipe	La volonté de travailler en équipe est perceptible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**GR**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Serveur de restaurant**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de faire les travaux de préparation au service.**	- fait la mise en place de la table pour 4 personnes - fait la mise en place de l'office, de la table de service, du guéridon à vins et du comptoir	Les mises en place sont bien faites.
20 % (12 P)	**L'apprenant est capable de faire la mise en place, préparer et servir les apéritifs les plus courants.**	- fait la mise en place du chariot d'apéritifs - prépare les apéritifs en respectant la quantité et la température - sert les apéritifs	Les apéritifs sont préparés et servis correctement.
30 % (18 P)	**L'apprenant est capable de faire un service correct.**	- fait un service pour 4 personnes • accueille les clients et présente le menu • fait le service des mets • fait le service des boissons (eaux, vins, café et thé) • fait le débarrassage de la table • prend soin du départ du client • remet en ordre les locaux.	Le service est bien fait.
20 % (12 P)	**Il est capable de faire la mise en place, préparer et servir les digestifs les plus courants.**	- fait la mise en place du chariot de digestifs - prépare les digestifs en respectant la quantité et la température - sert les digestifs	Les digestifs sont préparés et servis correctement.
10 % (6 P)	**L'apprenant est capable de présenter un carnet d'apprentissage propre et complet.**	- présente son carnet.	Le carnet d'apprentissage est complet.
10 % (6 P)	**Il est capable d'expliquer sa façon de faire.**	- répond poliment et correctement aux questions posées	Les explications sont cohérentes.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Apprendre à tenir un carnet d'apprentissage (CARNE-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Apprendre à tenir un carnet d'apprentissage**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CARNE-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Maître d'enseignement technique / Métal
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de noter un rapport par écrit à propos d'un travail qu'il a exécuté personnellement.**	- L'élève rédige un rapport à propos d'un travail qu'il a exécuté personnellement. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct.	- L'élève a rédigé un rapport à propos des travaux qu'il a exécutés personnellement. - L'élève a employé le vocabulaire professionnel.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'écrire lisiblement et proprement.**	- L'élève rédige son rapport de manière lisible à la main et il veille à la propreté. - L'élève se sert d'images et d'esquisses.	- L'élève a rédigé le rapport à la main. - Le rapport contenait des images ainsi que des esquisses. - L'élève a rédigé le rapport d'une manière propre et lisible.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de respecter une suite structurée et indiquée dans le rapport.**	- L'élève établit le rapport en suivant un schéma indiqué.	- Le rapport était structuré. - L'élève a respecté la forme.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire ses rapports dans le respect des délais.**	- L'élève produit ses rapports à un rythme mensuel.	- L'élève a produit le rapport dans le respect des délais.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'accepter des améliorations proposées et d'adapter le rapport en fonction des critiques.**	- L'élève accepte les améliorations proposées.	- L'élève a corrigé le rapport.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Montage de pneus tubeless et collage de boyaux (TUBOY-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Montage de pneus tubeless et collage de boyaux**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUBOY-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter un boyau de manière compétente.**	- L'élève démonte et monte le boyau sans abîmer la jante. - L'élève monte le boyau de manière compétente et il enlève les restes de colle du flanc de freinage.	- L'élève n'a pas abîmé la jante. - L'élève a monté le boyau de manière compétente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de démonter et de monter un pneu tubeless de manière compétente.**	- L'élève démonte et monte le pneu tubeless sans abîmer la jante. - L'élève monte le pneu tubeless de manière compétente.	- L'élève n'a pas abîmé la jante. - L'élève a monté le pneu tubeless de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de remplir des boyaux ainsi que des pneus tubeless avec un produit d'étanchéité en se servant du dispositif correspondant.**	- L'élève remplit les boyaux avec le produit d'étanchéité correspondant et il enlève les souillures éventuelles.	- L'élève a rempli le boyau de manière compétente. - L'élève a rempli le pneu tubeless et il en a vérifié l'étanchéité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'aborder la mission qui lui est confiée d'une manière posée et réfléchie.**	- L'élève travaille posément sans se laisser distraire.	- L'élève a effectué son travail de manière concentrée.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Tutorat 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Tutorat 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Tutorat 3 (TUTOR3-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 3**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR3-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Tutorat 4 (TUTOR4-F)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 4**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	0				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Maître d'enseignement technique / Métal
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de participer activement à un projet.**	- L'élève participe activement aux travaux et il assume des tâches partielles d'un projet.	- L'élève a effectué les tâches partielles du projet conformément aux accords passés.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de réaliser des projets de manière compétente.**	- L'élève met à profit ses connaissances professionnelles acquises au cours du projet.	- L'élève a mis à profit ses connaissances professionnelles en fonction du projet.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de s'engager activement au sein d'une équipe.**	- L'élève s'engage au sein de l'équipe.	- Les travaux en équipe ont été exécutés après une concertation.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'exécuter les travaux en respectant les consignes en matière de prévention des accidents.**	- L'élève exécute les travaux de manière responsable.	- L'élève a exécuté les travaux d'une manière correcte sous l'aspect de la sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Préparer l'assemblage de vélos pré-montés (HALFA)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Préparer l'assemblage de vélos pré-montés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**HALFA**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	12	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
12	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
12	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
10	1	- Atelier - Salle de classe
2	1	- Salle de classe
12	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de se référer à des modes d'emploi, à des plans de montage et à des vues éclatées des fabricants, d'opter pour les outils requis pour le montage de vélos prémontés et de s'en servir.**	- L'élève se procure les informations requises pour le montage de vélos prémontés. - L'élève demande des informations manquantes au formateur dans la mesure des besoins. - L'élève identifie les composants essentiels pour le montage de vélos prémontés. - L'élève opte pour les outils correspondants servant au montage, il les désigne et il les utilise.	- L'élève a déterminé les couples corrects pour le montage. - L'élève a déterminé les étapes de travail pour le montage du vélo prémonté. - L'élève a correctement opté pour les outils correspondants, il les a désignés et il s'en est servi. - L'élève s'est correctement servi de la clé dynamométrique.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différentes variétés de matériel de cadres et de les usiner (perçage, sciage, limage, filetage, ébavurage et brasage).**	- L'élève établit des esquisses de pièces de travail. - L'élève trace la pièce de travail en suivant le plan. - L'élève effectue les travaux de limage conformément au dessin. - L'élève découpe et scie manuellement des tôles ainsi que des profilés en métaux et en matières synthétiques de manière compétente. - L'élève est capable de percer et de lamer des trous traversants et borgnes en se servant de perceuses manuelles et de machines stationnaires. - L'élève taraude manuellement des filetages intérieurs et extérieurs de manière compétente. - L'élève biseaute des tôles de manière compétente en respectant les dimensions indiquées. - L'élève assemble des composants en établissant une connexion brasée. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a présenté une esquisse lisible avec l'ensemble des dimensions requises. - L'élève a produit un traçage sans erreur en suivant le dessin. - L'élève a produit une pièce ajustée ébavurée. - L'élève a produit des tôles ainsi que des profilés aux dimensions indiquées. - L'élève a produit une percée ébavurée. - L'élève s'est correctement servi du taraud. - Il était possible d'introduire la vis, respectivement l'écrou, dans le filetage et de les en extraire sans difficulté. - L'élève a produit des tôles biseautées aux dimensions indiquées en respectant les marges d'erreur. - L'élève a produit une brasure propre de manière compétente. - L'élève a accompli l'ensemble des étapes de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer et de désigner des types de bicyclettes ainsi que des variétés de cadres, les ensembles de composants, les systèmes et les pièces détachées de bicyclettes.**	- L'élève désigne et distingue les types de bicyclettes les plus habituels de même que les ensembles de composants, les systèmes ainsi que les pièces détachées d'une bicyclette.	- L'élève a correctement distingué les types de bicyclettes les plus habituels de même que la majorité des ensembles de composants, des systèmes et des pièces détachées d'une bicyclette.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer et de monter les différents équipements pneumatiques de bicyclettes.**	- L'élève distingue les différents équipements pneumatiques en fonction des dimensions et de la variété et il est capable de les monter conformément au sens de rotation.	- Les équipements pneumatiques étaient adaptés aux jantes et l'élève les a correctement montés. - Les pneus ainsi que la chambre à air étaient correctement fixés à la garniture de jante et ils avaient la pression de gonflage indiquée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer la hauteur de la selle et de la régler.**	- L'élève détermine la hauteur de selle convenant au client en appliquant la formule indiquée.	- L'élève a correctement déterminé la hauteur de la selle. - L'élève a fixé la selle avec le couple de serrage correct et il l'a réglée à l'horizontale.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de suivre une liste de contrôle indiquée sous les aspects de l'état de fonctionnement et de la sécurité de conduite.**	- L'élève suit la liste de contrôle indiquée. - L'élève détecte les anomalies éventuelles et il se concerte avec l'enseignant à propos de la méthode à appliquer pour la suite des opérations.	- La direction, la selle, les freins, les roues ainsi que les pédales étaient en état de fonctionnement et l'élève les a correctement montés sous l'aspect de la sécurité. - L'élève a constaté les anomalies.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Assembler des vélos pré-montés (FORMV1)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Assemblage de vélos pré-montés**

Titre du module:	**Assembler des vélos pré-montés**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMV1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'aménager son poste de travail conformément aux consignes en vigueur en matière de sécurité, d'opter pour des outils en fonction de la tâche et de s'en servir.**	- L'apprenti opte pour les outils servant au montage de vélos pré-montés et il s'en sert de manière compétente. - L'apprenti aménage son poste de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- Le poste de travail était dans un état propre et en ordre. - L'apprenti a identifié les sources de dangers éventuelles. - L'apprenti s'est servi des outils en fonction des tâches imposées.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier l'intégralité d'une livraison sous guidance et de s'assurer que les pièces livrées n'accusent pas de lacunes ni de détériorations.**	- L'apprenti vérifie les marchandises livrées dans le respect du règlement interne.	- L'apprenti a vérifié l'intégralité de la livraison. - L'apprenti a vérifié que les marchandises livrées n'accusaient pas de détérioration. - L'apprenti a signalé les écarts.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de monter un vélo pré-monté de manière à ce qu'il soit en état de rouler.**	- L'apprenti accomplit le montage du vélo pré-monté.	- La bicyclette était en état de rouler.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de remplacer des composants standard comme la selle, la tige de selle, la potence, le guidon, les pédales, les pneus et les roues.**	- L'apprenti opte pour les outils correspondant aux travaux à effectuer. - L'apprenti fixe la bicyclette de manière compétente en vue des travaux à effectuer. - L'apprenti remplace les composants standard.	- L'apprenti a fixé la bicyclette de manière compétente sur le support de montage. - L'apprenti a opté pour les outils requis. - L'apprenti a adapté la position de la selle à la position initiale. - L'apprenti a monté la potence, le guidon et les pédales de manière compétente. - L'apprenti a soumis la concentricité des roues à un contrôle et il les a correctement montées. - L'apprenti a monté les pneus dans le sens de la rotation avec la pression de gonflage indiquée. - L'apprenti a signalé les défauts constatés.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de documenter les travaux effectués dans un rapport de travail conformément aux indications.**	- L'apprenti rédige un rapport de travail documentant convenablement l'ensemble des travaux effectués. - L'apprenti note l'ensemble des défauts constatés. - L'apprenti documente le temps requis pour les travaux.	- L'apprenti a documenté l'ensemble des travaux d'une manière lisible et compréhensible. - L'apprenti a indiqué les défauts constatés. - L'apprenti a correctement déterminé et noté le temps requis.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de maintenir ses outils ainsi que son poste de travail en ordre et d'en assurer la fonctionnalité.**	- Le poste de travail est dans un état propre et en ordre. - L'apprenti dépose les outils de manière fonctionnelle, de sorte qu'ils soient à portée de main. - L'apprenti manipule les outils de manière responsable et il signale les détériorations éventuelles.	- L'apprenti a proprement et correctement entreposé les outils. - L'apprenti a aménagé le poste de travail d'une manière propre et correcte sous l'aspect de la sécurité. - L'apprenti a signalé les détériorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Monter, régler et mettre en état des systèmes de freinage (BREMS)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état des systèmes de freinage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BREMS**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
1		- Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer la structure ainsi que le fonctionnement des différents systèmes de freinage.**	- L'élève désigne les différents systèmes de freinage. - L'élève distingue les fonctionnements des systèmes de freinage.	- L'élève a désigné les différents systèmes de freinage. - L'élève a distingué les fonctionnements des systèmes de freinage.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents liquides de freins et de s'en servir d'une manière respectueuse de la sécurité et de l'environnement.**	- L'élève désigne les différents liquides de freins. - L'élève entrepose les liquides de freins de manière compétente. - L'élève met les liquides de freins au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève porte un équipement de protection individuelle.	- L'élève a distingué les différents liquides de freins ainsi que leurs propriétés. - L'élève a effectué l'entreposage ainsi que la mise au rebut d'une manière respectueuse de la sécurité et de l'environnement. - L'élève portait des lunettes de protection ainsi que des gants de protection de manière conséquente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter les différents systèmes de freinage avec précaution, de manière compétente et dans le respect des instructions de montage indiquées.**	- L'élève démonte/monte l'ensemble des composants du système de freinage en respectant la suite indiquée. - L'élève respecte les instructions de montage indiquées. - L'élève examine les différentes possibilités de transformer le système de freinage pour passer du tirage direct/cantilever au frein V et il établit un plan de travail.	- L'élève a opté pour des plaquettes de freins adaptées à la jante. - L'élève a soumis les plaquettes de freins à un contrôle et il les a réglées de manière compétente. - La souplesse ainsi que la puissance de freinage du système de freinage étaient assurées. - L'élève a assuré la maintenance du frein à rouleau, du frein à rétropédalage et du frein à tambour. - Le voile de jante n'excédait pas les marges d'erreur.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de remplacer les plaquettes de freins de systèmes de freinage hydrauliques et, le cas échéant, de purger le système de freinage de manière compétente.**	- L'élève opte pour des plaquettes de freins adaptées au frein. - L'élève remplace les plaquettes de freins et il vérifie qu'elles sont en état de fonctionnement. - L'élève vérifie l'état de fonctionnement du frein à disque et, le cas échéant, il le règle de manière compétente. - L'élève purge le système de freinage de manière compétente. - L'élève vérifie l'étanchéité du système de freinage. - L'élève soumet le voile du disque du frein à un contrôle.	- L'élève a opté pour des plaquettes de freins adaptées au frein à disque. - L'élève a soumis les plaquettes de freins à un contrôle et il les a montées de manière compétente. - La mobilité ainsi que la puissance de freinage des pistons de freins étaient assurées. - L'élève a purgé le système de freinage d'une manière compétente et adaptée. - L'élève a vérifié l'étanchéité du système de freinage. - Le voile du disque n'excédait pas les marges d'erreur.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les freins à un contrôle de manière responsable au cours d'un essai à la suite d'une maintenance ou d'une réparation.**	- L'élève effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet la puissance de freinage à un contrôle. - En cas de puissance de freinage insuffisante, l'élève entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'élève a testé la puissance de freinage au cours d'un tour d'essai. - L'élève a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'identifier des dangers et d'appliquer les mesures de prévention des accidents.**	- L'élève porte des lunettes de protection ainsi que des gants de protection. - L'élève applique et entrepose le liquide de frein avec précaution et de manière responsable. - L'élève identifie des sources de dangers et il entreprend les mesures requises pour les éliminer.	- L'élève s'est servi de l'équipement de protection individuelle en fonction des travaux. - L'élève a manipulé les substances toxiques et corrosives en veillant à ne pas compromettre la sécurité. - L'élève s'est rendu compte des risques éventuels et il a entrepris des mesures pour les éliminer.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Régler et mettre en état des systèmes de freinage (FORMV2)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des systèmes de freinage**

Titre du module:	**Régler et mettre en état des systèmes de freinage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMV2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les systèmes de freinage les plus habituels à un contrôle, de les régler et de les réparer.**	- L'apprenti soumet la jante ainsi que les patins à un contrôle d'usure. - L'apprenti vérifie la mobilité des différents composants des freins. - L'apprenti remplace les composants usés des freins. - L'apprenti règle les patins des freins dans le respect du règlement interne. - L'apprenti règle la course du levier dans le respect du règlement interne. - L'apprenti soumet les roues à un contrôle sous l'aspect de leur concentricité. - L'apprenti recentre la roue sous guidance.	- L'apprenti a identifié les systèmes de freinage les plus habituels. - L'épaisseur du rebord de jante était convenable. - L'apprenti a soumis les patins des freins à un contrôle et leur épaisseur était convenable. - Le cas échéant, l'apprenti a remplacé les composants des freins de manière compétente. - L'apprenti a respecté les couples de serrage requis. - L'apprenti a assuré la sécurité et la mobilité des composants des freins. - L'apprenti a respecté les marges d'erreur de la concentricité.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de remplacer les plaquettes des freins dans des systèmes de freinage hydrauliques et, le cas échéant, de purger le système de freinage de manière compétente.**	- L'apprenti soumet le disque ainsi que les plaquettes à un contrôle d'usure et il s'assure qu'ils n'accusent pas de détérioration. - L'apprenti vérifie la mobilité des différents composants des freins. - L'apprenti remplace les composants usés des freins. - L'apprenti remplit le système de freinage hydraulique avec le liquide de frein correspondant. - L'apprenti purge le système de freinage conformément aux indications. - L'apprenti règle la course du levier conformément aux indications.	- L'apprenti a soumis le disque ainsi que les plaquettes à un contrôle d'usure et il s'est assuré qu'ils n'accusaient pas de détérioration. - L'apprenti a soumis les plaquettes des freins à un contrôle et leur épaisseur était convenable. - L'apprenti a remplacé les plaquettes usées des freins de manière compétente. - L'apprenti a rempli le système de freinage hydraulique de manière compétente avec le liquide de frein correspondant et, le cas échéant, il l'a purgé. - L'apprenti a respecté les couples de serrage requis. - L'apprenti a assuré la sécurité et la mobilité des composants des freins.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les freins à un contrôle de manière responsable au cours d'un essai à la suite d'un entretien ou d'une réparation.**	- L'apprenti effectue un tour d'essai de manière responsable, il soumet la puissance de freinage à un contrôle et il la documente. - En cas de puissance de freinage insuffisante, l'apprenti entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'apprenti a testé la puissance de freinage au cours d'un tour d'essai. - L'apprenti a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre connaissance de missions de réparations de faible envergure et de les documenter.**	- L'apprenti prend connaissance de la mission de réparation et il documente les travaux à effectuer.	- L'apprenti a pris note de la mission de réparation de manière lisible.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport structuré à propos d'un travail qu'il a effectué.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie le vocabulaire professionnel le plus important. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a documenté les travaux qu'il a effectués et il a classé son rapport rédigé à la main dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé les principaux termes professionnels. - L'apprenti a produit au moins deux rapports. - L'apprenti a effectué les rectifications proposées par le formateur.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'identifier des dangers, de travailler d'une manière respectueuse de l'environnement et d'appliquer les mesures de prévention des accidents.**	- L'apprenti porte des lunettes de protection ainsi que des gants de protection. - L'apprenti applique et entrepose le liquide de frein avec précaution et de manière responsable. - L'apprenti identifie des sources de dangers et il entreprend les mesures requises pour les éliminer.	- L'apprenti s'est servi de l'équipement de protection individuelle en fonction des travaux. - L'apprenti a manipulé les outils ainsi que les substances toxiques et corrosives avec précaution et d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti s'est rendu compte des risques éventuels et il a entrepris des mesures pour les éliminer.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse (KETTEN)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**KETTEN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
1		- Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer le fonctionnement des différents systèmes d'entraînement.**	- L'élève désigne et distingue les pièces détachées des systèmes d'entraînement. - L'élève distingue les différents pédaliers, bras de manivelle, plateaux, poulies de courroie dentée et pédales. - L'élève décrit le fonctionnement des systèmes d'entraînement.	- L'élève a désigné et distingué les systèmes d'entraînement. - L'élève a distingué des pièces détachées comme les pédaliers, les bras de manivelle, les plateaux, les poulies de courroie dentée ainsi que les pédales. - L'élève a décrit le fonctionnement des systèmes d'entraînement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement de systèmes de changement de vitesse à un contrôle, de l'évaluer et de vérifier l'étirement d'une chaîne de bicyclette en se servant d'une jauge d'usure de chaîne.**	- L'élève soumet l'étirement de la chaîne à un contrôle. - L'élève change de vitesse et il soumet l'ensemble des vitesses à des contrôles. - L'élève soumet la souplesse des câbles de vitesse à un contrôle. - L'élève soumet les roues de la chaîne à un contrôle d'usure et il vérifie leur mobilité.	- L'élève a soumis l'étirement de la chaîne à un contrôle en se servant d'une jauge de chaîne. - L'élève a assuré le fonctionnement du système de changement de vitesse. - L'élève a soumis le bon fonctionnement des changements de vitesse à un contrôle.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer la longueur de la chaîne et d'assembler la chaîne.**	- L'élève étire la chaîne en se servant d'un dérive-chaîne. - L'élève assemble la chaîne sur la bicyclette en se servant des outils appropriés.	- L'élève a déterminé la longueur de la chaîne et il l'a étirée de manière compétente. - L'élève a assemblé la chaîne de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de remettre en état différents systèmes de changement de vitesse par dérailleur, d'en assurer la maintenance, de les démonter et de les monter.**	- En cas de besoin, l'élève nettoie et graisse la chaîne ou le système de changement de vitesse en se servant des outils appropriés. - L'élève démonte le système de changement de vitesse par dérailleur. - L'élève monte le dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'élève étire et monte les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles des dérailleurs. - L'élève règle le système de changement de vitesse par dérailleur.	- L'élève a nettoyé et graissé le système de changement de vitesse, y compris la chaîne, dans la mesure des besoins. - L'élève a démonté le système de changement de vitesse par dérailleur. - L'élève a monté les leviers de vitesses en suivant les indications. - L'élève a monté le dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'élève a étiré et monté les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles des dérailleurs. - L'élève a réglé le système de changement de vitesse par dérailleur en suivant les indications.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le dérailleur à un contrôle de manière responsable au cours d'un tour d'essai.**	- L'élève effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet le dérailleur à un contrôle. - En cas de problèmes de changement de vitesse, l'élève entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'élève a testé le dérailleur au cours d'un tour d'essai et le dérailleur fonctionnait de manière irréprochable. - L'élève a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse (FORMV3)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en état des changements de vitesse**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les changements de vitesse**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMV3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre des systèmes de changement de vitesses par dérailleur les plus courants dans l'entreprise à un contrôle, d'évaluer leur fonctionnalité et d'entreprendre des mesures appropriées pour l'entretien ou pour la maintenance.**	- L'apprenti soumet l'étirement de la chaîne à un contrôle. - L'apprenti change et contrôle toutes les vitesses.. - L'apprenti contrôle la bonne mobilité des câbles de vitesse. - L'apprenti soumet le jeu de galets à un contrôle d'usure et il vérifie leur bon fonctionnement. - L'apprenti rétablit la fonctionnalité du dérailleur sous guidance.	- L'apprenti a soumis l'étirement de la chaîne à un contrôle en se servant d'un indicateur d'usure de chaine. - L'apprenti a assuré le bon fonctionnement du système de changement de vitesses. - L'apprenti s'est assuré que les changements de vitesse fonctionnent bien. - L'apprenti a assuré la fonctionnalité du dérailleur, le cas échéant sous guidance.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier que le dérailleur n'accuse ni usure ni détérioration et d'effectuer des travaux de maintenance.**	- L'apprenti soumet l'étirement de la chaîne à un contrôle. - L'apprenti change de vitesse et il soumet l'ensemble des vitesses à un contrôle. - L'apprenti soumet les câbles de vitesse ainsi que les gaines de vitesse à un contrôle d'usure. - L'apprenti soumet les paires de galets à un contrôle d'usure et il vérifie leur fonctionnalité. - L'apprenti effectue des travaux de maintenance et, le cas échéant, des réparations sous guidance. - L'apprenti soumet les pignons ainsi que les plateaux à un contrôle d'usure en effectuant un tour d'essai, en particulier si la chaîne est neuve.	- L'apprenti a soumis l'étirement de la chaîne à un contrôle en se servant d'un indicateur d'usure de chaine. - L'apprenti a assuré le fonctionnement du changement de vitesses. - L'apprenti s'est assuré la souplesse de fonctionnement des changements de vitesses. - L'apprenti a effectué les travaux de maintenance et de réparation du système de changement de vitesses. - L'apprenti a soumis les pignons ainsi que les plateaux à un contrôle d'usure. - L'apprenti a effectué un tour d'essai.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la longueur de la chaîne et de l'adapter aux composants de l'entraînement.**	- L'apprenti met à longueur la chaîne en se servant d'un outil à riveter. - L'apprenti assemble la chaîne sur la bicyclette en se servant des outils appropriés.	- L'apprenti a déterminé la longueur de la chaîne et il l'a mise à longueur conformément aux indications. - L'apprenti a assemblé la chaîne de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réparer différents systèmes de changement de vitesses par dérailleur, d'en assurer la maintenance, de les démonter et de les monter.**	- En cas de besoin, l'apprenti nettoie et graisse la chaîne ou le système de changement de vitesses en se servant des outils appropriés. - L'apprenti démonte le système de changement de vitesses par dérailleur. - L'apprenti monte dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'apprenti met en longueur et monte les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles de traction. - L'apprenti règle le système de changement de vitesses.	- L'apprenti a nettoyé et graissé le système de changement de vitesses, y compris la chaîne, dans la mesure des besoins. - L'apprenti a démonté le système de changement de vitesses par dérailleur. - L'apprenti a monté les leviers de vitesses conformément aux indications. - L'apprenti a monté dérailleur avant ainsi que le dérailleur arrière. - L'apprenti a mis en longueur et monté les gaines extérieures des câbles ainsi que les câbles de traction. - L'apprenti a réglé le système de changement de vitesses conformément aux indications.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le dérailleur à un contrôle de manière responsable au cours d'un tour d'essai.**	- L'apprenti effectue un tour d'essai de manière responsable et il soumet le dérailleur à un contrôle. - En cas de problèmes de changement de vitesse, l'apprenti entreprend les mesures de rigueur pour corriger les lacunes.	- L'apprenti a testé le dérailleur au cours d'un tour d'essai et le dérailleur fonctionnait correctement. - L'apprenti a effectué le tour d'essai d'une manière responsable et consciencieuse, dans le respect du code de la route.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport à propos d'un travail qu'il a effectué.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie les principaux termes professionnels. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé un rapport à la main à propos de travaux qu'il a effectués et il l'a classé dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé les principaux termes professionnels. - L'apprenti a produit au moins deux rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission (LAGER)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**LAGER**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
1		- Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner et de distinguer les différents types de roulements.**	- L'élève distingue les pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues en fonction de leur affectation. - L'élève distingue les paliers lisses et les paliers à roulement.	- L'élève a distingué les pédaliers, les roulements de direction ainsi que les roulements de roues. - L'élève a distingué les paliers lisses ainsi que les paliers à roulement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'opter pour les dispositifs et pour les outils appropriés, de préparer le poste de travail en conséquence, de démonter les roulements et de les monter de manière compétente.**	- L'élève opte pour les outils servant au montage de roulements et il s'en sert de manière compétente. - L'élève aménage son poste de travail dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité.	- Le poste de travail était propre et en ordre. - L'élève a identifié les sources de dangers éventuelles. - L'élève s'est servi des outils en fonction des missions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le jeu de roulements ainsi que la mobilité du roulement à un contrôle et de les régler.**	- L'élève soumet le jeu de roulement à un contrôle et il le règle.	- L'élève a soumis le jeu de roulement à un contrôle et il l'a réglé de manière compétente. - La mobilité du roulement était irréprochable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différentes variétés de pédaliers.**	- L'élève détermine les dimensions en se servant d'un pied à coulisse. - L'élève opte pour le pédalier adapté au cadre.	- L'élève a correctement dimensionné le roulement. - L'élève a distingué les pédaliers en fonction de leur type, de leurs dimensions et de leur montage. - L'élève a opté pour le roulement adapté.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les filetages du pédalier et du bras de manivelle, d'opter pour des outils appropriés pour le filetage, d'ajuster les filetages et de monter les composants de manière compétente.**	- L'élève opte pour le taraud adapté. - L'élève rectifie le filetage de l'axe de pédale à hauteur de la manivelle. - L'élève se sert de pâte de montage pour le montage des pièces détachées. - L'élève monte le pédalier correspondant de manière compétente.	- L'élève a rectifié le filetage au cadre de manière compétente. - L'élève a rectifié le filetage de la manivelle de manière compétente en vue de l'intégration de l'axe de pédale. - L'élève a monté le pédalier, la manivelle ainsi que la pédale de manière compétente en tenant compte des couples requis.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre les pédales à un contrôle et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'élève distingue les filetages à gauche et à droite pour les pédales. - L'élève soumet le fonctionnement des pédales à un contrôle. - L'élève démonte et monte les pédales de manière compétente.	- L'élève a distingué les filetages à gauche et à droite. - L'élève a soumis le fonctionnement des pédales à un contrôle. - L'élève a remplacé les pédales de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de procéder aux réglages de base des moyeux à vitesses intégrées habituels.**	- L'élève règle le moyeu à vitesses intégrées en fonction des indications.	- L'élève a réglé le moyeu à vitesses intégrées de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission (FORMV4)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des groupes de transmission et moyeux à vitesse intégrée**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les roulements de direction et les groupes de transmission**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORMV4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le jeu de roulement ainsi que le bon fonctionnement du roulement à un contrôle et de les régler.**	- L'apprenti soumet le jeu de roulement à un contrôle et il le règle.	- L'apprenti a soumis le jeu de roulement à un contrôle et il l'a réglé de manière correcte. - Le bon fonctionnement du roulement est assuré.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les types de pédaliers habituels dans l'entreprise, de les monter et de les démonter.**	- L'apprenti détermine le roulement requis. - L'apprenti opte pour les outils servant au démontage et au montage de roulements et il s'en sert de manière appropriée.	- L'apprenti a opté pour le roulement requis et il l'a monté et démonté selon les règles de l'art. - Le poste de travail était propre et en ordre. - L'apprenti a utilisé des outils appropriés à la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les filets du pédalier et du bras de manivelle, d'opter pour des outils appropriés au filetage, de mettre en état les filets et de monter les composants de manière appropriée.**	- L'apprenti opte pour le taraud correspondant. - L'apprenti coupe les filets de manière appropriée et il assemble les composants correspondants de manière correcte.	- L'apprenti a opté pour le taraud correspondant. - L'apprenti a mis en état les filets de manière appropriée et il a monté les composants correspondants.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les pédales à un contrôle et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'apprenti contrôle le bon fonctionnement et le jeu des pédales. - Si nécessaire, l'apprenti remplace les pédales. - Le cas échéant, l'apprenti règle la force de déclenchement des pédales automatiques en fonction de la demande du client.	- L'apprenti a soumis le fonctionnement et le jeu des pédales à un contrôle. - L'apprenti a remplacé les pédales si nécessaire. - L'apprenti a réglé les pédales automatiques en fonction de la demande du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de procéder aux réglages de base sur les moyeux à vitesses habituels dans l'entreprise.**	- L'apprenti règle le moyeu à vitesses en fonction des indications.	- L'apprenti a réglé le moyeu à vitesses de manière correcte.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de vérifier les stocks de marchandises ainsi que les marchandises livrées.**	- L'apprenti vérifie l'entrée des marchandises et, le cas échéant, il actualise le stock de marchandises.	- L'apprenti a vérifié si les livraisons sont complètes et il s'est assuré que les marchandises n'accusent pas de détériorations.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Monter, régler et mettre en état les roues et les systèmes d'amortissements (RAFED)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Monter, régler et mettre en état les roues et les systèmes d'amortissements**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RAFED**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
1		- Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des équipements pneumatiques de bicyclettes, des chambres à air ainsi que des formes de soupapes en fonction de leurs dimensions, de leur identification, de leur profil, de leur domaine d'utilisation et de leur qualité.**	- L'élève distingue les différents équipements pneumatiques en fonction de leurs dimensions et de leur variété. - L'élève distingue le profil, le domaine d'utilisation ainsi que la qualité des pneus et des chambres à air.	- L'élève a opté pour un équipement pneumatique, pour des chambres à air et pour une soupape correspondant à la jante. - L'élève a distingué le profil, le domaine d'utilisation ainsi que la qualité des pneus et des chambres à air.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'inspecter des roues ainsi que des jantes et, le cas échéant, de les remplacer.**	- L'élève monte des pneus, des chambres à air et, le cas échéant, des fonds de jantes et il considère un éventuel sens de rotation du pneu.	- L'élève a correctement monté les pneus adaptés à la jante. - L'élève a monté des bicyclettes électriques avec des jantes homologuées et des pneus correspondants.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des roues à un contrôle sous les aspects de la concentricité et des détériorations.**	- L'élève a soumis les équipements pneumatiques à des contrôles sous les aspects de l'usure et des détériorations. - L'élève a soumis la roue à des contrôles sous les aspects de l'usure et des détériorations et il a éventuellement vérifié les mesures.	- L'élève a soumis les équipements pneumatiques ainsi que la roue à des contrôles sous les aspects des détériorations et de l'usure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de monter des roues à rayons, de les centrer et de les mettre en état d'une manière systématique.**	- L'élève monte une roue à rayons classique. - L'élève serre et centre la roue.	- L'élève effectué le rayonnage de la roue au montage classique de manière systématique. - L'élève a soumis la roue à un contrôle sous l'aspect de la concentricité et, le cas échéant, il l'a centrée.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer des variétés de suspensions.**	- L'élève désigne les différents éléments de la suspension. - L'élève distingue le fonctionnement des systèmes de suspension.	- L'élève a désigné les différents éléments. - L'élève a distingué les fonctionnements.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de soumettre des éléments de suspension et d'amortissements à un contrôle, d'effectuer les réglages de base et de les remplacer le cas échéant.**	- L'élève soumet les systèmes de suspension à un contrôle sous les aspects de l'étanchéité et de l'usure. - L'élève ajuste la raideur de la suspension en fonction du poids du client et il est capable de justifier cette intervention. - L'élève remplace les composants de la suspension par des ensembles de composants neufs ou remis en état.	- L'élève a vérifié l'étanchéité des systèmes de suspension en se servant d'un manomètre de pression et, le cas échéant, il s'est assuré de l'absence de traces d'huile. - L'élève a ajusté la raideur de la suspension en suivant les indications. - L'élève remplacé et réglé les composants de la suspension de manière compétente.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Mise en état complète d'un vélo (FORMV5)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des roues et des systèmes d'amortissements**

Titre du module:	**Mise en état complète d'un vélo**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORMV5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les roues à un contrôle au cours de l'entretien sous les aspects de la concentricité et des détériorations et, le cas échéant, de les remettre en état.**	- L'apprenti soumet les pneus à un contrôle sous les aspects des détériorations et de l'usure. - L'apprenti soumet la roue à un contrôle sous les aspects de la concentricité, de l'usure et d'autres détériorations. - L'apprenti monte les pneus, les chambres à air et, le cas échéant, les rubans de jantes en tenant compte du sens de rotation éventuel du pneu.	- L'apprenti a soumis les pneus et la roue à un contrôle sous les aspects des détériorations et de l'usure. - L'apprenti a correctement monté les pneus correspondant à la jante. - L'apprenti a monté des bicyclettes électriques avec des jantes homologuées et avec les pneus correspondants.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de monter et de centrer une roue classique à triple croisement.**	- L'apprenti monte une roue à rayons classiques. - L'apprenti serre et centre la roue.	- L'apprenti a effectué le rayonnage d'une roue à montage classique de manière systématique. - L'apprenti a soumis la roue à un contrôle sous l'aspect de la concentricité et, le cas échéant, il l'a centrée.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de soumettre les éléments de suspension et d'amortissement à un contrôle et de les remplacer.**	- L'apprenti soumet les systèmes de suspension à un contrôle sous les aspects de l'étanchéité et de l'usure. - L'apprenti remplace les éléments de suspension et d'amortissement.	- L'apprenti a vérifié l'étanchéité des systèmes de suspension en se servant d'un manomètre de pression et, le cas échéant, il s'est assuré de l'absence de traces d'huile. - L'apprenti a remplacé les éléments de suspension et d'amortissement de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les réglages de base des éléments de suspension et d'amortissement, de les expliquer au client et, le cas échéant, de les adapter en fonction des souhaits du client.**	- L'apprenti ajuste la raideur de la suspension en fonction du poids, respectivement du souhait du client, et il est capable de justifier son intervention.	- L'apprenti a ajusté la raideur de la suspension en fonction des indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport écrit à propos des lacunes en cas d'éléments de suspension et d'amortissement défectueux.**	- L'apprenti note les lacunes des éléments de suspension et d'amortissement.	- L'apprenti a noté les lacunes des éléments de suspension et d'amortissement.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'initier le client à la manipulation d'une bicyclette.**	- L'apprenti initie le client à la manipulation de la bicyclette.	- L'apprenti a initié le client de manière compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes » (EBIKE)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes »**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**1**
Code du module:	**EBIKE**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	5	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
5	1	- Maître d'enseignement technique / Métal
5	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	1	- Atelier
1		- Salle de classe
5	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement du système d'éclairage d'une bicyclette à un contrôle et de remplacer, le cas échéant, des pièces défectueuses.**	- L'élève désigne et explique la fonction de base des systèmes électriques comme l'éclairage, les accumulateurs et les capteurs. - L'élève soumet le fonctionnement du système d'éclairage d'une bicyclette ainsi que le câblage à un contrôle. - L'élève assure le câblage et l'installation des composants du système d'éclairage.	- L'élève a désigné les fonctions de base des systèmes électriques et il en a établi une liste. - L'élève a soumis la tension à un contrôle en se servant d'un multimètre. - L'élève a soumis la résistance de contact des conduites électriques à un contrôle. - L'élève a effectué le montage ainsi que le câblage des composants du système d'éclairage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer des bicyclettes électriques ainsi que leurs entraînements en fonction de leur constitution, de leur fonctionnement, de leurs propriétés de performance et de leurs fabricants.**	- L'élève distingue les moteurs avant, central et arrière en fonction de leur constitution et de leurs fabricants. - L'élève compare la puissance des entraînements électriques.	- L'élève a désigné les différentes variétés de moteurs électriques. - L'élève a comparé la puissance des bicyclettes électriques.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter des dérailleurs électriques, d'en raccorder les composants et de les régler.**	- L'élève assure le montage ainsi que le câblage des composants des circuits électriques conformément au mode d'emploi et au cadre. - L'élève règle le dérailleur électrique conformément au mode d'emploi.	- L'élève effectué le montage ainsi que le câblage des composants des circuits de manière compétente dans ou sur le cadre. - Le dérailleur électrique fonctionnait d'une manière irréprochable et conforme aux indications du fabricant.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de monter et de démonter des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs.**	- L'élève remplace des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs en appliquant les mesures de sécurité indiquées. - L'élève applique les mesures de protection contre le courant électrique indiquées. - L'élève respecte les consignes générales en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.	- L'élève a remplacé les accumulateurs et il les a mis au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'élève a remplacé les moteurs électriques de manière compétente. - L'élève a appliqué les mesures de protection contre le courant électrique avec rigueur.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer une détection d'erreurs ainsi que la remise en état d'une bicyclette en conséquence.**	- L'élève détecte les erreurs en suivant les indications et il rectifie les défauts éventuels. - Le cas échéant, l'élève se sert des logiciels appropriés pour diagnostiquer des erreurs.	- L'élève a détecté les erreurs, il les a rectifiées et les composants électriques étaient en état de fonctionnement.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes » (FORMV6)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Entretien et mise en service des composants électriques et E-Bikes**

Titre du module:	**Entretenir et mettre en service les composants électriques et les « E-Bikes »**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**FORMV6**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de soumettre le système d'éclairage de la bicyclette à une détection d'erreurs et, le cas échéant, de remplacer les composants défectueux.**	- L'apprenti soumet le fonctionnement de l'éclairage de la bicyclette ainsi que le câblage compétent à un contrôle. - L'apprenti assure le câblage ainsi que l'installation des composants de l'éclairage.	- L'apprenti a vérifié la tension en se servant d'un multimètre. - L'apprenti a soumis la résistance de contact des conduites électriques à un contrôle. - L'apprenti a assuré le montage ainsi que le câblage des composants de l'éclairage de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter des dérailleurs électriques, de raccorder les composants et de les régler conformément aux indications du fabricant.**	- L'apprenti assure le montage ainsi que le câblage des composants des circuits électriques conformément au mode d'emploi et au cadre. - L'apprenti règle le dérailleur électrique conformément au mode d'emploi.	- L'apprenti a assuré le montage ainsi que le câblage des composants des circuits de manière compétente sur ou dans le cadre. - Le dérailleur électrique fonctionnait d'une manière irréprochable et conforme aux indications du fabricant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les bicyclettes électriques proposées à la vente ainsi que leurs types d'entraînements et d'initier un client à la manipulation d'une bicyclette électrique.**	- L'apprenti distingue les types de bicyclettes électriques de l'entreprise ainsi que leurs types d'entraînement. - L'apprenti explique les spécificités de la bicyclette électrique au client.	- L'apprenti a désigné et distingué les bicyclettes électriques de l'entreprise ainsi que les types d'entraînement. - L'apprenti a expliqué les spécificités de la bicyclette électrique au client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter/de démonter des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs de manière compétente et de respecter les consignes de sécurité en la matière.**	- L'apprenti remplace des moteurs électriques ainsi que des accumulateurs en appliquant les mesures de sécurité indiquées.	- L'apprenti a remplacé les accumulateurs et il les a mis au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a remplacé les moteurs électriques de manière compétente.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler et de mettre au rebut les déchets produits comme des batteries, des pneus, des métaux, des matières synthétiques, des chiffons, des combustibles ou des accessoires d'une manière respectueuse de l'environnement.**	- L'apprenti trie les matériaux à mettre au rebut de manière compétente. - L'apprenti respecte l'environnement et il se sert de produits respectueux de l'environnement. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière autonome et il maintient l'atelier dans un état propre.	- L'apprenti a mis les déchets au rebut d'une manière compétente et respectueuse de l'environnement. - L'apprenti a privilégié des produits respectueux de l'environnement. - L'atelier était propre et en ordre.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport structuré à propos d'un travail qu'il a effectué.**	- L'apprenti rédige des rapports à propos de travaux qu'il a effectués. - L'apprenti emploie les principaux termes professionnels. - L'apprenti se sert d'un dossier pour classer les rapports de manière structurée.	- L'apprenti a rédigé un rapport à la main à propos de travaux qu'il a effectués et il l'a classé dans un dossier de manière structurée. - L'apprenti a correctement employé les principaux termes professionnels. - L'apprenti a produit au moins deux rapports. - L'apprenti a effectué les améliorations proposées par le formateur.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de s'entretenir avec des clients à propos des matières d'une commande d'une manière adaptée aux circonstances.**	- L'apprenti explique les travaux effectués au client.	- L'apprenti a expliqué les travaux effectués au client.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**MV**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Mécanicien de cycles**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève se renseigne, il effectue la planification et il opte pour une méthode adaptée sous l'aspect professionnel pour les travaux à exécuter.**	- L'élève se renseigne au sujet des travaux à exécuter. - L'élève planifie les étapes de travail et il opte pour une suite des étapes adaptée sous l'aspect professionnel.	- L'élève a compris l'énoncé de la mission et il a clarifié les ambiguïtés. - L'élève a planifié les étapes de travail.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter une bicyclette complète.**	- L'élève assemble correctement la bicyclette.	- La bicyclette était en état de fonctionnement et l'élève l'a assemblée en respectant les normes de sécurité.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de monter une roue de bicyclette et d'effectuer le centrage.**	- L'élève monte une roue à rayons classiques. - L'élève effectue le serrage ainsi que le centrage de la roue mobile.	- L'élève a effectué le rayonnage de la roue à montage classique de manière systématique. - L'élève a vérifié la concentricité de la roue mobile et, le cas échéant, il a effectué le centrage.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de purger un système de freinage de manière compétente.**	- L'élève purge un système de freinage hydraulique.	- L'élève a purgé le système de freinage hydraulique et le système était en état de fonctionnement.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de produire un composant.**	- L'élève produit les différents composants et il les assemble en suivant les indications.	- L'élève a produit les composants de manière compétente en suivant le plan.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de justifier sa méthode et de la formuler oralement en employant le vocabulaire professionnel.**	- L'élève justifie et explique sa méthode en employant le vocabulaire professionnel. - L'élève évalue l'exécution ainsi que les résultats du travail.	- L'élève a présenté et justifié sa méthode ainsi que les étapes de travail d'une manière cohérente, logique et compétente. - L'élève a convenablement évalué sa méthode ainsi que les résultats du travail.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans (CBLDA-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Connaissances de base: Lire, dresser et analyser des plans**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CBLDA-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	/	- Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil - Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	/	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'identifier les types de plans ainsi que les informations qu'ils contiennent.**	-L'apprenti est capable de distinguer les différents types de plans. (plans de bâtiment et de génie civil, plans d'ensemble, plans de conception, plans d'exécution et plans de détail) -Il comprend la signification des différentes inscriptions dans un champ d'écriture comme la désignation, et l'échelle. -Il connaît les principaux symboles et informations (abréviations) contenus dans les plans de construction et de génie civil. -Il connaît les formes de représentation des principaux matériaux et substances utilisés dans le bâtiment et le génie civil.	-L'apprenti a identifié les principaux types de plans. -Il a identifié la signification des symboles et des abréviations et il les a expliqués dans la majorité des cas. -Il a attribué les éléments représentés aux matériaux et aux matières qui les composent avec des hachures et d'autres représentations graphiques dans la majorité des cas.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer l'échelle et de déduire les dimensions à partir du plan.**	-L'apprenti est capable de déduire l'échelle du dessin à partir des dimensions et des éléments de construction qui leur sont attribués. -L'apprenti est capable de déterminer des longueurs réelles sans règle à échelle.	-L'apprenti a déterminé l'échelle correspondante pour des plans originaux et il l'a attribuée à une échelle habituelle dans le métier du bâtiment. -L'apprenti a déterminé des longueurs réelles non dimensionnées sur le plan en se référant à l'échelle ainsi qu'aux longueurs tracées.

30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de déterminer des longueurs, des surfaces et des volumes ainsi que les quantités de matériel requises en se référant à des plans (longueurs, surfaces et volumes simples et composés).**	-L'apprenti détermine les quantités de matériel requises et il les indique dans un tableau conformément aux directives de la VOB.. -Il sait déterminer les longueurs d'éléments de construction assemblés (corps). -Il sait calculer les surfaces de formes de base simples (triangle, trapèze, parallélogramme, disque et multigone). -L'apprenti connaît les formes de base des corps (cube, prisme, cylindre, cône, pyramide et sphère) et il sait en calculer les volumes.t. -Il détermine des surfaces et des volumes simples et composés (en se référant à des plans de génie civil).	Il a déterminé le nombre des unités avec les tolérances correspondantes. -Il a identifié les surfaces et les a nommées correctement d'un point de vue technique. -Il connaît les formules pour déterminer l'aire (sans recueil de formules) et les a appliquées correctement. -Il a déterminé correctement les surfaces correspondant au type de plan et a fait une déclaration sur l'exactitude/la plausibilité du résultat. -Les volumes sont correctement nommés sur le plan technique. -Les formules de détermination des volumes ont été correctement appliquées à l'aide d'un recueil de formules. -Les volumes ont été correctement déterminés en fonction du type de plan et le résultat a été vérifié quant à son exactitude/sa plausibilité. -Les surfaces et les volumes ont été décomposés en formes de base et les surfaces ou les volumes ont été correctement -L'exactitude/la plausibilité du résultat a été vérifiée. -Hilfsmittel (Rechner) wurden richtig angewendet. -Les outils d'aide (calculatrice) ont été correctement utilisés. -Les unités (longueurs, surfaces, volumes) ont été correctement converties.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps simples ou de groupes de corps à l'aide de plans.**	-L'apprenti est capable de subdiviser la tâche en tâches partielles pertinentes et élabore une solution systématique. -A l'aide de projections de 3 tableaux, il est possible de créer des perspectives parallèles (indication des angles) avec des arêtes visibles et cachées. -L'apprenti rédige les légendes des plans et les présente au format de feuille indiqué.	-Les données ont été soigneusement étudiées et la tâche globale a été divisée en tâches partielles raisonnables et exécutables, qui ont été résolues de manière systématique. -Des éléments de construction simples ou des groupes de corps ont été reconnus dans l'espace et représentés de manière professionnelle en perspective parallèle. Leurs types de lignes, leur représentation des lignes et leur épaisseur sont pour l'essentiel corrects.. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans sont présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) dans le format de feuille requis.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Dessin à main levée (DESMA-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Dessin à main levée**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**DESMA-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	/	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des vues plongeantes et/ou des vues de face d'objets simples en respectant les proportions.**	-L'apprenti dessine les axonométries de composants simples. -Il dessine avec un tracé proportionnel, uniforme et continu. -Il structure la disposition du dessin sur la feuille de dessin.	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (arêtes visibles et cachées) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'esquisser des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples à main levée en respectant les proportions.**	-L'apprenti dessine des coupes ainsi que des vues d'éléments de construction simples. -Il applique un tracé proportionnel, homogène et continu. -Il structure l'agencement du dessin sur la feuille de dessin.	-L'apprenti a correctement représenté des objets et des éléments de construction simples (bords visibles et cachés) constitués de formes de base prismatiques. -Il a appliqué un tracé régulier et continu (sans départs de traits partiels par rapport aux lignes). -Il a appliqué des proportions correctes à vue d'œil. -Il a disposé les différentes représentations sur la feuille de dessin de manière à ce que le dessin produise une impression agréable.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir une feuille modèle pour ses dessins.**	-L'apprenti établit une feuille modèle intégrale dans le respect des normes.	-Les marges étaient régulières et conformes aux indications. - Le champ d'écriture est établi selon les indications de la norme et contient les informations nécessaires.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de façon claire et compréhensible.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Calcul et dessin professionnel 1 (CDPRO1-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	/	- Salle d'instruction
1	0	

Nombre maximum d'élèves: 12

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les bases de la géométrie professionnelle.**	-L'apprenti détermine des longueurs, des surfaces et des volumes simples. -Il détermine l'échelle du dessin à partir des mesures et des éléments de construction qui leur sont attribués. -Il détermine les longueurs réelles sans règle graduée. -Il réalise des dessins propres et à l'échelle pour les tâches données.	-L'apprenti a calculé de manière autonome les longueurs, les surfaces et les volumes de problèmes donnés concernant le métier de carreleur. -Pour des plans originaux, il a calculé l'échelle correspondante et l'a associée à une échelle usuelle dans le domaine de la construction. -Il a déterminé des longueurs réelles non cotées sur le plan à l'aide de l'échelle et des longueurs dessinées. -Il a réalisé des dessins propres et à l'échelle, conformément à l'énoncé de la tâche.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer la règle de trois**	-L'apprenti applique la règle de trois simple pour déterminer les unités recherchées.	-L'apprenti a déterminé la grandeur recherchée à l'aide de la règle de trois simple.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer le métré d'une pièce rectangulaire.**	-L'apprenti prend des mesures horizontales et verticales à l'aide d'instruments de mesure simples. -Il prend les mesures et représente l'espace en vue et en coupe.	-L'apprenti a relevé les dimensions horizontales et verticales d'une pièce (y compris les portes et les fenêtres) à l'aide d'instruments de mesure simples. -Sur la base des mesures effectuées, il a représenté la pièce en plan, en élévation et en coupe par des dessins propres et à l'échelle.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer les calculs de masse nécessaires pour déterminer les quantités de matériaux pour le projet mentionné.**	-L'apprenti détermine les différentes quantités d'un produit de mélange (rapport de mélange). -Il applique le calcul des pourcentages.	-L'apprenti a déterminé correctement les quantités des différents composants d'un produit de mélange sur la base des proportions de mélange indiquées. -Il a appliqué correctement le calcul des pourcentages dans des cas concrets du secteur de la construction.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des perspectives parallèles (au crayon) de corps ou de groupes de corps simples à partir de plans donnés.**	-L'apprenti établit des perspectives parallèles avec des arêtes visibles et cachées à l'aide de projections à trois panneaux. -Il annote les plans conformément aux normes. -Il présente les plans dans le format de feuille requis.	-L'apprenti a reconnu dans l'espace des éléments de construction simples ou des groupes de corps (formes de base, prismes et pyramides). -Il a représenté les perspectives parallèles de manière professionnelle (types de lignes, épaisseurs de lignes), propre (au crayon) et correcte dans la perspective parallèle. -Les inscriptions sont pour la plupart propres et complètes. -Les plans ont été présentés pour la remise de manière propre et ordonnée (sans taches, déchirures, plis et entailles) sur le modèle de feuille exigé.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	-L'apprenti dessine les projets indiqués d'une manière précise, propre et ordonnée. -Il dessine de manière cohérente.	-Les dessins à main levée sont livrés propres (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnés (sans taches, déchirures, plis ni entailles) dans le format de feuille requis. -La précision est conforme aux spécifications ou à la méthode de mesure prescrite. -La présentation des différentes vues ou esquisses partielles est claire et compréhensible.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Visites de chantiers 1 (VISPN1-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VISPN1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	/	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	/	- Serre/Alentours
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de se préparer adéquatement à la visite en question.**	-L'apprenti s'informera à l'avance de la visite, p.ex. sur son déroulement, son emplacement géographique et les règles en vigueur sur place. -L'apprenti planifie son arrivée et son départ en fonction en transports en commun. -L'apprenti planifie son accoutrement en fonction des mesures de sécurité (p.ex. visite de chantier). -L'apprenti s'informe sur la documentation qu'il doit préparer pour son rapport.	-L'apprenti est capable de présenter les informations nécessaires à la visite. -L'apprenti a planifié son arrivée et son départ en fonction des transports en commun. -L'apprenti a planifié son accoutrement en onction des mesures de sécurité (p.ex. visite de chantier). -L'apprenti a fourni la préparation de sa documentation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de participer activement à la visite.**	-L'apprenti se présente ponctuellement et avec des vêtements adéquats ou éventuellement avec des vêtements de sécurité si nécessaire. -L'apprenti écoute attentivement. -L'apprenti pose des questions relatives aux thèmes de la visite. -L'apprenti note les informations importantes dont il a besoin pour l'élaboration de ses documents. -L'apprenti prend en photo les détails importants dont il aura besoin pour son rapport.	-L'apprenti s'est présenté de manière générale à l'heure avec des vêtements appropriés, respectivement avec des vêtements de sécurité. -L'apprenti a, de manière générale, écouté attentivement. -L'apprenti a posé des questions relatives aux thèmes de la visite. -L'apprenti a, de manière générale, noté des informations importantes nécessaires à l'élaboration de son rapport. -L'apprenti a pris en photo les détails importants dont il a besoin pour son rapport.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'établir des documents en relation avec les visites et de les remettre dans le temps imparti.**	-L'apprenti établie de manière compétente et dans le temps imparti des documents partiels demandés. -L'apprenti établie le cas échéant un document unique composé de documents partiels et le m'est à disposition de ses camarades de classe. -L'apprenti établie un portfolio personnel avec les rapports de visite complets (travail de groupe). -L'apprenti inscrit chaque remise dans son agenda et respecte les délais. -En cas d'absence il suit les règles internes de l'école.	-L'apprenti a, de manière globale, établi de manière propre et compétente les documents partiels demandés dans le temps imparti après la visite. -L'apprenti a établi le cas échéant un document unique composé de documents partiels et les a mis à disposition de ses camarades de classe. -L'apprenti a établi un portfolio personnel avec les rapports de visite complets (travail de groupe). -L'apprenti a remis les rapports ainsi que son portfolio majoritairement dans les délais demandés de manière propre et complet. -En cas d'absence il a suivi les règles internes de l'école.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de se présenter à temps à la visite.**	-L'apprenti se rend à temps jusqu'au point de départ convenu pour la visite. Il communiquera son éventuel retard ou maladie à l'enseignant responsable à temps.	-L'apprenti s'est rendu à temps jusqu'au point de départ convenu pour la visite. Il a communiqué son éventuel retard ou maladie à l'enseignant responsable à temps.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de montrer respectueux pendant le déroulement de la visite.**	-L'apprenti se comporte avec respect vis-à-vis de ses camarades, des enseignants et des personnes tiers. -L'apprenti se tient aux règles locales en vigueur.	-L'apprenti se comporte avec respect vis-à-vis de ses camarades, des enseignants et des personnes tiers. -L'apprenti s'est tenu aux règles locales en vigueur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Calcul et dessin professionnel 2 (CDPRO2-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Calcul et dessin professionnel 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**CDPRO2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1	0	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
1	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle d'instruction
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases approfondies de la géométrie professionnelle.**	- L'élève est capable de déterminer des longueurs composées. - L'élève est capable de déterminer des surfaces composées. - L'élève est capable de déterminer des volumes composés. - L'élève est capable de déterminer l'échelle d'un dessin en se référant aux dimensions ainsi qu'aux composants correspondants. - L'élève est capable de déterminer les longueurs réelles sans règle à échelle.	- L'élève a déterminé des longueurs, des surfaces ainsi que des volumes composés de manière autonome dans le contexte d'énoncés concernant le métier du carreleur. - L'élève a déterminé l'échelle correspondant à des plans originaux et il l'a attribuée à une échelle habituelle dans le secteur du bâtiment. - L'élève a déterminé des longueurs réelles non dimensionnées dans le plan en se référant à l'échelle ainsi qu'à des longueurs tracées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer la forme simplifiée du théorème de Pythagore.**	- L'élève est capable d'appliquer le théorème de Pythagore pour déterminer des longueurs dans un triangle rectangle.	- L'élève a correctement identifié le triangle rectangle (3,4,5) servant à l'application du théorème de Pythagore dans le contexte d'un exemple d'application. - L'élève a correctement déterminé l'angle droit.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer les bases servant au calcul d'inclinaisons/de pentes.**	- L'élève détermine des inclinaisons ainsi que des pentes sous formes de rapports et de pourcentages. - L'élève détermine la longueur des côtés dans un triangle rectangle en se référant à un rapport ou à un pourcentage indiqué dans un dessin modèle.	- L'élève a déterminé les inclinaisons ainsi que les pentes sous formes d'angles, de rapports et de pourcentages. - L'élève a déterminé la longueur des côtés dans un triangle rectangle en se référant à un angle, à un rapport ou à un pourcentage indiqué.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de représenter graphiquement la projection horizontale de dimensions mesurées en coupe et en perspective en parallèle (axonométrie).**	- L'élève est capable d'établir des dessins à l'échelle dans le contexte des énoncés indiqués en respectant les règles de l'ordre des mesures en génie civil.	- L'élève a établi les dessins proprement et à l'échelle en fonction de l'énoncé. - L'élève a dimensionné les dessins techniques requis en respectant les règles de l'ordre des mesures en génie civil.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'établir ses documents conformément aux exigences.**	- L'élève est capable d'établir des dessins à l'échelle dans le contexte des énoncés indiqués en respectant les règles de l'ordre des mesures en génie civil.	- L'élève a établi les dessins proprement et à l'échelle en fonction de l'énoncé. - L'élève a dimensionné les dessins techniques requis en respectant les règles de l'ordre des mesures en génie civil.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Visites de chantiers 2 (VSPN2-F)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Visites de chantiers 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**VSPN2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques - Professeur-architecte / Génie civil - Professeur-ingénieur / Génie civil
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	0	- Serre/Alentours
2	0	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.
Exemple d'une tâche d'évaluation possible.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque compétences:

Remarques générales : / Allgemeine Bemerkungen :
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen. Alle Kompetenzen sind modulbezogen zu betrachten. Das Portfolio stellt eine Sammelmappe der zur Verfügung gestellten Unterrichtsunterlagen dar, sowie alle im Kurs erstellten Notizen und Aufgaben.
La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation. Toutes les compétences doivent être considérées dans leur contexte du module.
Tous supports de cours ainsi que toutes notes et exercices rédigés pendant le cours seront collectionnés dans le portfolio.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de se préparer adéquatement à la visite en question.**	-L'apprenti s'informera à l'avance de la visite, p.ex. sur son déroulement, son emplacement géographique et les règles en vigueur sur place. -L'apprenti planifie son arrivée et son départ en fonction en transports en commun. -L'apprenti planifie son accoutrement en fonction des mesures de sécurité (p.ex. visite de chantier). -L'apprenti s'informe sur la documentation qu'il doit préparer pour son rapport.	-L'apprenti est capable de présenter les informations nécessaires à la visite. -L'apprenti a planifié son arrivée et son départ en fonction des transports en commun. -L'apprenti a planifié son accoutrement en onction des mesures de sécurité (p.ex. visite de chantier). -L'apprenti a fourni la préparation de sa documentation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de participer activement à la visite.**	-L'apprenti se présente ponctuellement et avec des vêtements adéquats ou éventuellement avec des vêtements de sécurité si nécessaire. -L'apprenti écoute attentivement. -L'apprenti pose des questions relatives aux thèmes de la visite. -L'apprenti note les informations importantes dont il a besoin pour l'élaboration de ses documents. -L'apprenti prend en photo les détails importants dont il aura besoin pour son rapport.	-L'apprenti s'est présenté de manière générale à l'heure avec des vêtements appropriés, respectivement avec des vêtements de sécurité. -L'apprenti a, de manière générale, écouté attentivement. -L'apprenti a posé des questions relatives aux thèmes de la visite. -L'apprenti a, de manière générale, noté des informations importantes nécessaires à l'élaboration de son rapport. -L'apprenti a pris en photo les détails importants dont il a besoin pour son rapport.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'établir des documents en relation avec les visites et de les remettre dans le temps imparti.**	-L'apprenti établie de manière compétente et dans le temps imparti des documents partiels demandés. -L'apprenti établie le cas échéant un document unique composé de documents partiels et le m'est à disposition de ses camarades de classe. -L'apprenti établie un portfolio personnel avec les rapports de visite complets (travail de groupe). -L'apprenti inscrit chaque remise dans son agenda et respecte les délais. -En cas d'absence il suit les règles internes de l'école.	-L'apprenti a, de manière globale, établi de manière propre et compétente les documents partiels demandés dans le temps imparti après la visite. -L'apprenti a établi le cas échéant un document unique composé de documents partiels et les a mis à disposition de ses camarades de classe. -L'apprenti a établi un portfolio personnel avec les rapports de visite complets (travail de groupe). -L'apprenti a remis les rapports ainsi que son portfolio majoritairement dans les délais demandés de manière propre et complet. -En cas d'absence il a suivi les règles internes de l'école.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de se présenter à temps à la visite.**	-L'apprenti se rend à temps jusqu'au point de départ convenu pour la visite. Il communiquera son éventuel retard ou maladie à l'enseignant responsable à temps.	-L'apprenti s'est rendu à temps jusqu'au point de départ convenu pour la visite. Il a communiqué son éventuel retard ou maladie à l'enseignant responsable à temps.

20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de montrer respectueux pendant le déroulement de la visite.**	-L'apprenti se comporte avec respect vis-à-vis de ses camarades, des enseignants et des personnes tiers. -L'apprenti se tient aux règles locales en vigueur.	-L'apprenti se comporte avec respect vis-à-vis de ses camarades, des enseignants et des personnes tiers. -L'apprenti s'est tenu aux règles locales en vigueur.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Composition et confection des mortiers (CCMOR)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Composition et confection des mortiers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CCMOR**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de faire un choix convenable entre différentes variétés de mortier sous guidance.**	- L'élève connaît les différentes variétés de mortier ainsi que leurs domaines d'affectation.	- L'élève a opté pour la variété de mortier correspondant à la mission à accomplir.
20 % (12 P)	**L'élève produit une sous-construction verticale de manière compétente avec du béton poreux et des pierres de maçonnerie sous guidance.**	- L'élève est capable d'opter pour les pierres servant à la maçonnerie, pour le mortier à couche épaisse et à couche mince et pour les outils conformément aux indications. - L'élève est capable de construire un mur de manière compétente, conformément aux indications/à l'esquisse. - L'élève observe les consignes correspondantes en matière de sécurité.	- L'élève a aligné le mur verticalement et horizontalement sans excéder les tolérances correspondantes. - L'élève a utilisé l'outillage approprié et il l'a manipulé de manière compétente. - L'élève a appliqué le mortier de manière compétente. - L'élève a découpé les pierres sur mesure et il a respecté les règles des appareils. - L'élève a respecté les consignes en matière sécurité.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève accepte la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs.	- La répartition des travaux a été notée par écrit. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de respecter les délais ainsi que les horaires indiqués.**	- L'élève se présente à l'heure au poste de travail ou à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Calcul et façonnage des surfaces en pierres naturelles (CALFP)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Calcul et façonnage des surfaces en pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALFP**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de mesurer un espace sous guidance pour la pose de matériaux en bandes.**	- L'élève opte pour les outils requis. - L'élève établit des esquisses de mesurage.	- L'élève a opté pour un ruban de mesure, pour un double mètre ou pour un instrument de mesure électronique conformément à la mission. - L'élève a établi une esquisse proportionnelle et annotée. - L'élève a complété l'esquisse avec des remarques dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir un dessin d'exécution sous guidance pour la pose de matériaux en bandes en se référant à une esquisse de mesurage.**	- L'élève établit un dessin technique à l'échelle indiquée. - L'élève applique les dimensions normalisées des matériaux en bandes avec des longueurs libres. - L'élève répartit les bandes d'une manière correspondant aux conditions dans l'espace et il les dispose latéralement avec des largeurs régulières.	- L'élève a correctement indiqué les angles. - Les dimensions requises étaient disponibles. - Les annotations étaient en majorité disponibles et correctes. - Le cartouche mentionnait les informations importantes à l'atelier et sur le chantier. - L'élève a appliqué les largeurs de plaques habituelles. - L'élève a réparti les largeurs des bandes de manière compétente avec une géométrie spatiale simple et il a limité les pertes dans la mesure du possible. - L'élève a disposé la progression des joints longitudinaux en fonction de l'incidence de la lumière naturelle, respectivement de la direction d'incidence principale. - L'élève a suivi les indications en cas de doute.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'établir une liste de sciage sous guidance en se référant à un dessin d'exécution.**	- L'élève établit une liste de sciage avec les dimensions de plaques correspondantes.	- La liste de sciage était complète dans une large mesure et l'élève a correctement indiqué les dimensions.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière propre, précise et cohérente et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a noté, dessiné et/ou esquissé les options d'une manière propre et précise. - Les documents de cours mentionnaient l'ensemble des éléments essentiels et l'élève les a classés d'une manière soignée et cohérente. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées dans un état propre et complet aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Confection de mortiers et pose de dallage simple (FORTM1)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Confection de mortiers et pose de dallage simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM1**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de faire un choix convenable entre différentes variétés de mortier sous guidance.**	- L'apprenti connaît les différentes variétés de mortier ainsi que leurs domaines d'affectation.	- L'apprenti a opté pour la variété de mortier correspondant à la mission à accomplir.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différents liants ainsi que les différents compléments importants sous l'aspect professionnel et de les confectionner sous guidance.**	- L'apprenti connaît les liants importants sous l'aspect professionnel et il est capable de les distinguer. - L'apprenti connaît les compléments requis sous l'aspect professionnel et il est capable de les distinguer. - L'apprenti est capable de confectionner les différents mortiers à la main et/ou mécaniquement.	- L'apprenti a distingué les liants ainsi que les compléments et il les a attribués à leur affectation. - L'apprenti a produit les variétés de mortier à la main de manière compétente et il a veillé à les mélanger de manière homogène. - L'apprenti a manipulé les appareils de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de confectionner des chapes dans les zones intérieures sous guidance.**	- L'apprenti transpose des hauteurs en se servant d'un niveau à bulles électronique et/ou d'une ficelle à tracer. - L'apprenti est capable de confectionner une chape manuellement ou mécaniquement. - L'apprenti confectionne la chape et il tient compte de la hauteur "plancher fini". - L'apprenti confectionne la chape horizontalement, respectivement avec l'inclinaison indiquée.	- L'apprenti a manipulé le niveau à bulles électronique de manière compétente. - L'apprenti a manipulé la ficelle à tracer de manière compétente. - L'apprenti a marqué le trait de niveau de manière visible aux endroits indiqués. - L'apprenti a veillé à ce que le rapport de mélange soit correct et il a surveillé le processus de mélange. - L'apprenti a posé la chape en tenant compte de la hauteur "plancher fini", après déduction de l'épaisseur du revêtement. - L'apprenti a produit une chape correspondant aux indications en tenant compte des tolérances essentielles.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de poser les plaques et de produire les joints de manière compétente sous guidance.**	- L'apprenti pose les plaques en appliquant la méthode de la couche épaisse à la hauteur "plancher fini". - L'apprenti pose les plaques en appliquant la méthode de la couche fine à la hauteur "plancher fini". - L'apprenti identifie le matériel posé de manière lacunaire et il le remplace. - L'apprenti produit des joints propres. - L'apprenti assure le traitement ultérieur du revêtement du sol de manière compétente.	- L'apprenti a trié le matériel de pose en fonction des critères de qualité. - L'apprenti a posé les plaques sous guidance à la hauteur "plancher fini" dans le respect des normes (des tolérances). - L'apprenti a identifié le matériel mal posé de manière autonome et il l'a remplacé sous guidance. - La majorité des joints étaient droits et leur largeur était régulière. - L'apprenti a nettoyé le revêtement du sol après le jointoiement et il a veillé à ce que le revêtement n'accuse pas de résidus.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer la protection du revêtement terminé contre les souillures ultérieures sous guidance.**	- L'apprenti assure la protection du revêtement contre les souillures provoquées par des tiers au cours du chantier.	- L'apprenti a utilisé les matériaux corrects (respirants), requis pour la protection. - L'apprenti a posé les matériaux de protection d'une manière autonome sur toute la surface.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Façonnage des surfaces sur pierres naturelles (FORTM2)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose horizontale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Façonnage des surfaces sur pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM2**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de traiter des pierres naturelles de manière compétente sous guidance, du moulage au polissage.**	- L'apprenti est capable de traiter de grandes surfaces mécaniquement et de petites surfaces (bords latéraux de pièces de travail) manuellement. - Les surfaces polies sont disposées en angle droit les unes par rapport aux autres.	- La qualité de la surface était conforme aux indications. - La précision angulaire correspondait aux indications et l'apprenti a tenu compte des tolérances essentielles. - L'apprenti a sélectionné les grains de polissage d'une manière généralement correcte et il les a remplacés au moment indiqué. - L'apprenti a vérifié que ni les outils ni les machines n'accusaient de défauts avant de les utiliser.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de "ciseler" et de "boucharder" des pierres naturelles sous guidance.**	- L'apprenti est capable de traiter de grandes surfaces mécaniquement et de petites surfaces (bords latéraux de pièces de travail) manuellement. - Les surfaces traitées sont disposées en angle droit les unes par rapport aux autres.	- La qualité de la surface était conforme aux indications. - La précision angulaire correspondait aux indications et l'apprenti a tenu compte des tolérances essentielles. - L'apprenti a sélectionné les grains de polissage d'une manière généralement correcte et il les a remplacés au moment indiqué. - L'apprenti a vérifié que ni les outils ni les machines n'accusaient de défauts avant de les utiliser.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de préparer les pièces de travail sous guidance pour le transport et le montage sur le chantier.**	- L'apprenti emballe les pièces de travail prêtes à servir sur le chantier. - L'apprenti manipule des outils de levage mécaniques et/ou hydrauliques de manière réglementaire. - L'apprenti est capable de déplacer et/ou de transporter les pièces de travail en pierres naturelles d'une manière sereine, respectueuse de la santé et respectueuse du matériel sans assistance mécanique complémentaire.	- L'apprenti a préparé les plaques conformément au montage et il les a emballées pour le transport en conséquence. - L'apprenti a empilé les plaques et il les a numérotées de manière lisible. - L'apprenti a manipulé les appareils de manière compétente. - L'apprenti a fixé les outils de butée et il s'en est servi de manière compétente. - L'apprenti a manipulé les vérins ainsi que les treuils de manière compétente. - L'apprenti s'est servi des rouleaux, des bois équarris et des leviers de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué la majorité des consignes en matière de sécurité.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les outils avec précaution.**	- L'apprenti a conscience de la nécessité de l'entretien de ses outils et il assure l'entretien de l'outillage en appliquant des mesures appropriées.	- L'apprenti avait conscience de la nécessité de l'entretien de ses outils et il a assuré l'entretien de l'outillage en appliquant des mesures appropriées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Caractéristiques des pierres naturelles (CARPN)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Caractéristiques des pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CARPN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de subdiviser les roches en fonction de leur formation et de leur structure minéralogique.**	- L'élève est capable de décrire la structure des couches du sol. - L'élève connaît les minéraux qui composent les roches. - L'élève est capable de subdiviser les formes de roches en fonction de leur formation.	- L'élève a décrit les couches les plus importantes de la structure du sol. - L'élève a désigné les minéraux les plus importants qui composent les roches. - L'élève a désigné les formes de roches les plus importantes (les variétés de roches) et il a approximativement décrit leur formation.
30 % (18 P)	**L'élève identifie des roches et il est capable de les désigner et d'indiquer leurs propriétés.**	- L'élève identifie les différentes roches et il est capable de les désigner. - L'élève est capable d'indiquer les propriétés des roches. - L'élève identifie les variétés de transformation des roches.	- L'élève a identifié les variétés de roches les plus importantes dans des échantillons, il les a attribuées aux différentes variétés de roches et il les a désignées. (Le nom commercial n'était pas requis.) - L'élève a subdivisé et attribué les roches en fonction de l'endroit de leur utilisation, de leur affectation et des contraintes auxquelles elles doivent répondre (l'érosion, les intempéries, l'usure, l'exposition à l'intérieur et à l'extérieur, l'efflorescence). - L'élève a produit des constats concernant le type de transformation en se référant à la variété de roche et il les a désignés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'attribuer des roches aux différentes zones d'extraction et de décrire les méthodes d'extraction.**	- L'élève est capable de désigner les différentes zones d'extraction ainsi que les méthodes d'extraction.	- L'élève a indiqué les zones d'extraction les plus importantes pour les variétés de roches les plus utilisées. - L'élève a décrit les méthodes d'extraction des variétés de roches les plus utilisées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière complète, propre, précise et cohérente et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a noté, dessiné et/ou esquissé les options d'une manière propre et précise. - Les documents de cours mentionnaient l'ensemble des éléments essentiels et l'élève les a classés d'une manière soignée et cohérente. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées dans un état propre et complet aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Outillages de base pour le façonnage de la pierre naturelle (OUTPN)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Outillages de base pour le façonnage de la pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**OUTPN**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer les options de transformation d'une roche disponible ainsi que les outils requis sous guidance.**	- L'élève identifie la variété de roche et il est capable de désigner les options de transformation. - L'élève connaît les différentes étapes d'une transformation. - L'élève est capable d'opter pour des outils en fonction de la variété de roche et de la méthode de transformation.	- L'élève a correctement attribué la grande majorité des méthodes de transformation aux variétés de roches habituelles. - L'élève a désigné la progression horaire des différentes étapes de travail. - L'élève a correctement opté pour la grande majorité des outils.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents outils guidés à la main sous guidance.**	- L'élève connaît les différents outils guidés à la main et il est capable de les désigner correctement. - L'élève connaît les consignes déterminantes en matière de sécurité. - L'élève assure l'entretien des outils.	- L'élève a correctement désigné la grande majorité des outils (il connaissait également des noms locaux). - L'élève a observé les consignes déterminantes en matière de sécurité. - L'élève a considéré les indications des fabricants concernant l'entretien des outils.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents appareils mécaniques guidés à la main sous guidance.**	- L'élève connaît les différents appareils mécaniques guidés à la main et il est capable de les désigner correctement. - L'élève est capable d'évaluer et d'ajuster les vitesses périphériques indiquées pour les outils. - L'élève connaît les consignes déterminantes en matière de sécurité. - L'élève connaît les mesures d'entretien pour les machines correspondantes.	- L'élève a correctement désigné la grande majorité des appareils (il connaissait également des noms locaux). - L'élève a déterminé la vitesse périphérique ainsi que la vitesse de rotation. - L'élève connaît la vitesse périphérique déterminante pour le travail à exécuter et il a correctement indiqué la vitesse de rotation sous guidance. - L'élève a désigné les consignes déterminantes en matière de sécurité. - L'élève a considéré les indications des fabricants concernant la maintenance des machines.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière complète, propre, précise et cohérente et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a noté, dessiné et/ou esquissé les options d'une manière propre et précise. - Les documents de cours mentionnaient l'ensemble des éléments essentiels et l'élève les a classés d'une manière soignée et cohérente. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées dans un état propre et complet aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Tracer et réaliser des surfaces planes ainsi que des profils simples avec outillages manuels (FORTM3)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Tracer et réaliser des surfaces planes ainsi que des profils simples avec outillages manuels**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORTM3**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des prismes en pierre naturelle manuellement en se servant d'une surface de référence préparée sous guidance.**	- L'apprenti opte pour le côté le plus approprié pour constituer la surface de référence. - L'apprenti établit la première surface. - L'apprenti trace la deuxième surface et il l'établit. - L'apprenti traite la surface de référence et il la soumet à un contrôle. - L'apprenti opte correctement pour les outils requis. - L'apprenti trace les autres surfaces et il les traite.	- L'apprenti a opté pour le côté convenable en fonction de la mission. - La première surface était droite et plane. - La deuxième surface était droite et plane. - L'apprenti a tracé la deuxième surface face au côté opposé. - L'apprenti a relié la première et la deuxième surfaces pour constituer une ligne plane. - L'apprenti a correctement établi l'ensemble des autres surfaces et des lignes de référence en tenant compte des angles. - L'apprenti a soumis la surface de référence constituée à un contrôle et, le cas échéant, il lui a appliqué un traitement ultérieur. - Les différentes étapes du traitement correspondaient à la méthode habituelle sous l'aspect professionnel. - L'apprenti a soumis les outils requis à un contrôle et il les a manipulés de manière compétente. - L'apprenti a soumis l'ensemble des surfaces terminées à un contrôle et, le cas échéant, il leur a appliqué un traitement ultérieur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de constituer des gabarits en suivant les indications pour des chanfreins, des rainures, des gorges et des arrondissements.**	- L'apprenti opte pour le matériel du gabarit (tôle de zinc, bois, carton, matière synthétique). - L'apprenti trace correctement la forme en tenant compte des indications concernant les longueurs ainsi que les angles.	- L'apprenti a opté pour le matériel du gabarit en fonction de son profil et de son affectation. - L'apprenti a tracé des lignes de référence. - L'apprenti a veillé à ce que les longueurs ainsi que les angles soient correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des chanfreins, des rainures, des gorges et des arrondissements sous guidance sur les bords de pierres.**	- L'apprenti est capable de transposer des tracés sur la pierre. - L'apprenti maîtrise l'usinage du profil. - L'apprenti façonne le profil.	- L'apprenti a appliqué la suite des étapes de travail de manière compétente. - La précision des profils était conforme aux exigences. - L'apprenti a tenu compte des tolérances.
10 % (6 P)	**L'apprenti assure sa propre protection de même que celle de son entourage.**	- L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Diviser et débiter des pièces simples au moyen de débiteuses stationnaires pour pierres naturelles (FORTM4)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Introduction dans la transformation manuelle et mécanique de la pierre naturelle**

Titre du module:	**Diviser et débiter des pièces simples au moyen de débiteuses stationnaires pour pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**4**
Code du module:	**FORTM4**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les machines stationnaires servant à la transformation de pierres naturelles.**	- L'apprenti connaît les différentes machines disponibles au sein de l'entreprise. - L'apprenti connaît l'affectation des différentes machines.	- L'apprenti a correctement désigné les machines. - L'apprenti a désigné l'affectation des machines.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de subdiviser les matériaux bruts et de les découper à la débiteuse sous guidance pour constituer des dalles de sol.**	- L'apprenti subdivise les plaques sur mesure sous guidance en fonction du matériel. - L'apprenti manipule la débiteuse de manière compétente sous guidance. - L'apprenti connaît les consignes en matière de sécurité concernant les différentes machines.	- L'apprenti a adapté la subdivision en fonction du disque et de la pierre naturelle de manière à faire des économies de matériel. - L'apprenti a correctement disposé la pierre naturelle et il a effectué les étapes de manière compétente en ménageant les machines et en réalisant des économies de matériel. - L'apprenti a désigné les consignes essentielles en matière de sécurité et il les a appliquées de manière compétente sur le terrain.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de subdiviser les matériaux bruts en suivant les indications et de les découper à la débiteuse de manière compétente pour constituer des pièces de travail.**	- L'apprenti subdivise les plaques sur mesure sous guidance en fonction du matériel. - L'apprenti manipule la débiteuse de manière compétente sous guidance.	- L'apprenti a adapté la subdivision en fonction de la tranche et de la pierre naturelle de manière à faire des économies de matériel. - L'apprenti a correctement disposé la pierre naturelle et il a effectué les étapes de manière compétente en ménageant les machines et en réalisant des économies de matériel.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de désigner la structure ainsi que les cycles de travail du département de son entreprise formatrice.**	- L'apprenti connaît la structure de l'entreprise formatrice. - L'apprenti est capable de désigner des cycles de travail.	- Les explications concernant la structure de l'entreprise correspondaient en majorité à la réalité. - Les descriptions des cycles de travail internes correspondaient en majorité à la réalité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Composition et confection des mortiers colles et colles (CCMCC)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Composition et confection des mortiers colles et colles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CCMCC**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les différents liants ainsi que leurs propriétés sous guidance et de déterminer leurs domaines d'affectation.**	- L'élève connaît les différents liants. - L'élève connaît les propriétés ainsi que les domaines d'affectation des liants.	- L'élève a désigné la confection ainsi que la composition des différents liants. - L'élève a expliqué les propriétés des différents liants. - L'élève a désigné le domaine d'affectation des différents liants.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les différentes résines synthétiques et colles sous guidance et de déterminer leurs domaines d'affectation.**	- L'élève connaît les différentes résines synthétiques. - L'élève connaît les différentes colles.	- L'élève a désigné les résines synthétiques les plus importantes avec leurs noms, leurs propriétés ainsi que leurs domaines d'affectation. - L'élève a désigné les colles les plus importantes avec leurs noms, leurs propriétés ainsi que leurs domaines d'affectation.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de travailler en équipe en faisant preuve d'ambition et d'endurance et de s'intégrer dans des structures sociales existantes.**	- L'élève se concerte avec ses camarades et les travaux sont répartis de manière équitable. - L'élève réagit convenablement aux circonstances conflictuelles. - L'élève participe activement au travail et il effectue la partie des travaux qui lui est confiée. - L'élève accepte la hiérarchie et il suit les instructions de ses supérieurs.	- La répartition des travaux a été notée par écrit. - En cas de conflit, l'élève a commenté les points litigieux avec ses camarades en respectant tous les intervenants. - Un compromis a été trouvé. - Les travaux partiels de chaque intervenant étaient cohérents. - L'élève a généralement respecté le règlement de l'établissement scolaire/le règlement de l'entreprise.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Calcul et dessin des volumes en pierre naturelle (CALDE)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Calcul et dessin des volumes en pierre naturelle**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALDE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir des structures géométriques simples sous guidance.**	- L'élève est capable d'établir des structures géométriques simples en se servant d'outils de dessin simples (règle, compas, équerre et crayon).	- L'élève a établi une ligne horizontale ainsi qu'une ligne parallèle par rapport à une ligne droite. - L'élève a indiqué des angles. - L'élève a divisé les lignes droites ainsi que les angles. - L'élève a établi des figures géométriques simples (triangles, rectangles, polygones réguliers, losanges, parallélogrammes, etc.).
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'établir des dessins de manière compétente sous guidance.**	- L'élève établit des dessins corrects et complets.	- L'élève a correctement appliqué les variétés de traits. - L'élève a proprement tracé les lignes et la feuille de dessin n'accusait ni taches ni dégradations. - Une marge et un cartouche étaient disponibles. - Le cartouche mentionnait l'ensemble des données requises. - L'ensemble des dimensions et des annotations requises étaient disponibles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de déterminer les surfaces enveloppantes ainsi que les volumes d'objets simples sous guidance et de les représenter graphiquement.**	- L'élève détermine la surface des vues développées d'objets simples. - L'élève détermine les volumes d'objets simples.	- L'élève a correctement déterminé la surface des vues développées ainsi que les volumes des objets suivants: un prisme, une pyramide, un cylindre, un cône et un globe ainsi que des objets composés à partir des objets de base désignés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de constituer ses documents d'une manière propre, précise et cohérente et de les présenter dans le respect des délais.**	- L'élève accomplit intégralement ses missions. - L'élève gère ses documents de cours. - L'élève documente ses exercices pratiques avec des visuels (photos). - L'élève gère son calendrier scolaire et il le respecte.	- L'élève n'a pas omis d'éléments essentiels de missions. - L'élève a noté, dessiné et/ou esquissé les options d'une manière propre et précise. - Les documents de cours mentionnaient l'ensemble des éléments essentiels et l'élève les a classés d'une manière soignée et cohérente. - L'élève a documenté les exercices pratiques avec des visuels. - L'élève a pris note de ses missions et il les a généralement présentées dans un état propre et complet aux horaires établis. - L'élève a appliqué les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Confection de mortiers spécifiques et pose de revêtements verticaux et éléments massifs (FORTM5)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Confection de mortiers spécifiques et pose de revêtements verticaux et éléments massifs**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**3**
Code du module:	**FORTM5**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les différentes variétés de mortier, de résine synthétique et de colle en fonction de leurs domaines d'affectation et de les appliquer sous guidance.**	- L'apprenti opte pour un mortier et il l'applique en suivant les indications. - L'apprenti confectionne des consistances de mortier adaptées. - L'apprenti opte pour des résines synthétiques, respectivement pour des colles. - L'apprenti opte pour des résines synthétiques, respectivement pour des colles, et il les mélange en suivant les indications. - L'apprenti applique des résines synthétiques ainsi que des colles. - L'apprenti tient compte des temps de traitement indiqués.	- L'apprenti a opté pour des mortiers, pour des résines synthétiques, respectivement pour des colles, adaptés à la pierre naturelle et au support. - Les mortiers, les résines synthétiques, respectivement les colles, ainsi que leur consistance correspondaient au domaine d'affectation. - La masse de mortier, les résines synthétiques, respectivement la colle, mélangées correspondaient à la quantité applicable pendant le temps de traitement. - Le temps de traitement indiqué n'a pas été dépassé. - L'apprenti a tenu compte de la date limite. - L'apprenti a constitué des surfaces de mortier et de colle lisses et planes.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer des variétés de mortier de jointoiement en fonction de leurs domaines d'affectation et de les appliquer sous guidance.**	- L'apprenti opte pour un mortier de jointoiement. - L'apprenti applique le mortier de jointoiement sur la pierre naturelle. - L'apprenti assure la protection des travaux terminés.	- L'apprenti a opté pour un mortier de jointoiement adapté à la pierre naturelle. - L'apprenti a opté pour une couleur de mortier de jointoiement en fonction de la pierre naturelle. - L'apprenti a appliqué les proportions d'eau. - La consistance du mortier de jointoiement correspondait au domaine d'affectation. - Les joints étaient intégralement remplis. - La profondeur des joints était régulière et correcte. - L'apprenti a protégé les joints des détériorations, respectivement des dommages causés par autrui.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de poser des revêtements et/ou des éléments en pierre naturelle de manière compétente et de nettoyer ensuite les surfaces ainsi que le chantier sous guidance.**	- L'apprenti constitue des supports de revêtement. - L'apprenti décale des éléments en pierre naturelle. - L'apprenti élimine l'ensemble des résidus de mortier des surfaces. - L'apprenti nettoie le chantier. - L'apprenti met les déchets au rebut de manière compétente.	- L'apprenti a décalé les éléments en pierre naturelle en ligne droite et sans éléments en saillie. - La surface était lisse. - La surface était plane. - Les joints étaient en ligne droite. - Les joints affichaient une épaisseur similaire. - Les surfaces étaient propres et en état d'être livrées au client. - Le chantier était propre et en état d'être livré au client. - L'apprenti a correctement trié les déchets et il les a entreposés de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	- L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage en appliquant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué les consignes indiquées en matière de sécurité et de prévention des accidents.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Façonner des volumes simples en pierres naturelles (FORTM6)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Façonner et pose verticale de pierres naturelles**

Titre du module:	**Façonner des volumes simples en pierres naturelles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM6**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des prismes droits rectangulaires et octogonaux en pierre naturelle sous guidance.**	- L'apprenti est capable de déduire des dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable d'établir une esquisse avec les dimensions. - L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti transforme la pierre. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- Les dimensions déterminées étaient exactes. - L'apprenti a établi une esquisse de manière compétente. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient disponibles. - L'apprenti a préparé le gabarit avec la précision de rigueur. - Les prismes étaient conformes au dessin, respectivement aux gabarits. - L'apprenti a traité les surfaces et les bords de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de produire des obélisques en pierre naturelle sous guidance.**	- L'apprenti est capable de déduire des dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable d'établir une esquisse avec les dimensions. - L'apprenti établit les gabarits. - L'apprenti transforme la pierre. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- Les dimensions déterminées étaient exactes. - L'apprenti a établi une esquisse de manière compétente. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient disponibles. - L'apprenti a préparé le gabarit avec la précision de rigueur. - Les prismes étaient conformes au dessin, respectivement aux gabarits. - L'apprenti a traité les surfaces et les bords de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de produire des piliers ronds en pierre naturelle sous guidance.**	- L'apprenti est capable de déduire des dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable d'établir une esquisse avec les dimensions. - L'apprenti établit les gabarits. - L'apprenti transforme la pierre. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- Les dimensions déterminées étaient exactes. - L'apprenti a établi une esquisse de manière compétente. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient disponibles. - L'apprenti a établi le gabarit avec la précision de rigueur. - Les prismes étaient conformes au dessin, respectivement aux gabarits. - L'apprenti a traité les surfaces et les bords de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes auprès du formateur, respectivement auprès de ses collègues de travail.**	- L'apprenti se procure les informations manquantes.	- L'apprenti s'est procuré les informations manquantes auprès de son supérieur, respectivement auprès de ses collègues de travail, en faisant preuve d'initiative personnelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Systèmes de fixations pour revêtements verticaux (FIXAV)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres minces et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Systèmes de fixations pour revêtements verticaux**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FIXAV**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour les variétés d'ancrages en fonction des systèmes à ancrages en suivant les instructions ainsi que les indications des fabricants.**	- L'élève opte correctement pour la variété et pour le type d'ancrage. - L'élève est capable de déterminer le nombre d'ancrages.	- La variété d'ancrage correspondait aux indications des fabricants concernant le domaine d'affectation (zones intérieures, respectivement extérieures, contraintes, saillie). - Le nombre d'ancrages était correct dans une large mesure.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de lire les plans de points de fixation sous guidance.**	- L'élève est capable de déduire des dimensions de plans disponibles. - L'élève est capable de transposer les dimensions constatées dans le plan vers le mur.	- L'élève a transposé les dimensions vers le mur sans excéder les tolérances professionnelles et il a correctement déterminé les points de fixation. - L'élève a correctement employé le vocabulaire technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'opter pour des outils de fixation d'ancrages sous guidance.**	- L'élève opte pour les outils de fixation adaptés en fonction des circonstances. - L'élève utilise du mortier pour des chevilles ainsi que des systèmes à chevilles mécaniques et chimiques.	- Les outils de fixation correspondaient à l'énoncé de la mission. - L'élève a opté pour un mortier qui répondait aux critères de rigueur. - La cheville mécanique était utilisable et l'élève l'a correctement déterminée (dimensions de la cheville, diamètre du foret et longueur du foret). - La cheville chimique était utilisable et l'élève l'a correctement déterminée (dimensions de la cheville, diamètre du foret et longueur du foret). - L'élève a correctement employé le vocabulaire technique.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les délais ainsi que les horaires indiqués.**	- L'élève se présente à l'heure à l'établissement scolaire et il accomplit ses missions dans le respect des délais indiqués.	- L'élève a respecté la majorité des délais et des horaires indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.2. - Types et systèmes d'isolation thermique (ISOLA)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres minces et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Types et systèmes d'isolation thermique**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ISOLA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer différents systèmes d'isolation thermique sous guidance.**	- L'élève distingue les systèmes d'isolation à utiliser dans des zones intérieures et extérieures.	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'une isolation extérieure et intérieure et il a expliqué son choix. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients d'une structure de paroi extérieure à une couche, respectivement à deux couches, avec ou sans isolation thermique et il a expliqué son choix. - L'élève a correctement employé le vocabulaire technique.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer différents matériaux d'isolation thermique sous guidance.**	- L'élève connaît les matériaux d'isolation thermique à utiliser dans des zones intérieures et extérieures.	- L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des matériaux d'isolation thermique concernant leur utilisation dans des zones intérieures, respectivement extérieures, et il les a désignés. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des matériaux d'isolation thermique sous l'aspect du respect de l'environnement et il les a désignés. - L'élève connaît les avantages ainsi que les inconvénients des matériaux d'isolation thermique sous l'aspect de leur utilisation et il les a désignés.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de détecter des ponts thermiques éventuels sous guidance.**	- L'élève identifie des caractéristiques typiques au cours de la détection de ponts thermiques.	- L'élève proposé des options pour des énoncés faciles et habituels et il les a expliquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier des échafaudages sous guidance dans des zones intérieures et extérieures.**	- L'élève connaît les différentes variétés ainsi que les différents groupes d'échafaudages. - L'élève connaît les consignes déterminantes en matière de sécurité.	- L'élève a désigné et attribué les variétés d'échafaudages. - L'élève connaît les différents groupes d'échafaudages et il les a attribués aux missions à accomplir. - L'élève a observé les consignes déterminantes en matière de sécurité au cours de la planification et du montage de l'échafaudage.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Réaliser des revêtements muraux en atelier (FORTM7)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres minces et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Réaliser des revêtements muraux en atelier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM7**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de produire des panneaux muraux en pierre naturelle aux dimensions requises sous guidance en appliquant les consignes essentielles en matière de sécurité au cours de la transformation.**	- L'apprenti connaît les marges d'erreurs spécifiques sous l'aspect professionnel et il découpe les panneaux aux dimensions requises. - L'apprenti façonne les bords. - L'apprenti emballe les panneaux terminés à destination du chantier. - L'apprenti connaît les consignes essentielles en matière de sécurité concernant les machines à scier, les travaux de sciage ainsi que les appareils de perçage.	- L'apprenti a utilisé la lame de scie adaptée à la pierre naturelle. - L'apprenti a manipulé la scie de manière compétente. - Les longueurs et les largeurs étaient conformes aux indications. - Les dimensions angulaires étaient conformes aux indications. - L'apprenti a façonné les bords conformément aux indications. - L'apprenti a emballé les panneaux en vue du transport vers le chantier, conformément à leur affectation. - L'apprenti a appliqué les consignes les plus habituelles au cours de la transformation. - L'apprenti a empilé les panneaux et il les a numérotés de manière lisible.
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de percer les trous d'ancrage en suivant les indications.**	- L'apprenti perce les trous d'ancrage conformément aux indications.	- Les trous d'ancrage étaient disposés verticalement par rapport au bord latéral du panneau. - Les trous percés étaient disposés parallèlement aux surfaces (à l'avant et à l'arrière) des panneaux. - L'apprenti a appliqué la profondeur des perçages de manière compétente. - L'apprenti s'est servi des appareils de perçage et des perceuses adaptés à la pierre naturelle. - L'apprenti a manipulé la perceuse de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'appliquer les consignes essentielles en matière de protection personnelle, de protection des personnes et de maladies professionnelles.**	- L'apprenti applique les consignes en matière de protection personnelle, de protection des personnes et de maladies professionnelles.	- L'apprenti connaît les consignes essentielles en matière de sécurité au cours du soulèvement de charges lourdes et il les a appliquées. - L'apprenti portait la tenue de protection requise. - L'apprenti a appliqué les consignes essentielles en matière de protection contre les maladies professionnelles spécifiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.4. - Pose des fixations, des isolations thermiques et du revêtement (FORTM8)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Revêtement mural en pierres minces et/ou en pierres composites**

Titre du module:	**Pose des fixations, des isolations thermiques et du revêtement**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM8**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de transposer des plans de points de fixation sur l'édifice sous guidance.**	- L'apprenti est capable de déduire des dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable de transposer les dimensions déduites des plans sur la paroi.	- L'apprenti a transposé les points d'ancrage alignés verticalement et horizontalement, conformément au dessin. - L'apprenti a correctement transposé les dimesnions sur la paroi, dans le respect des marges d'erreur et de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter des ancrages de fixation sous guidance.**	- L'apprenti sélectionne les produits ainsi que les appareils correspondant aux plans (aux indications). - L'apprenti monte l'ancrage.	- L'ancrage était conforme aux indications. - L'apprenti a correctement sélectionné les ancrages, les vis, les perceuses ainsi que les appareils de perçage, respectivement le mortier était conforme aux indications. - L'apprenti a monté les ancrages, les chevilles et les vis, respectivement il a appliqué le mortier, conformément aux indications.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de monter l'isolation thermique sous guidance.**	- L'apprenti sélectionne les produits ainsi que les appareils correspondant aux plans (aux indications). - L'apprenti monte l'isolation thermique.	- L'isolation thermique était conforme aux indications. - L'apprenti a dimensionné la façade verticalement et horizontalement, conformément au dessin. - L'apprenti a correctement sélectionné les outils de fixation. - L'isolation thermique était fixée à l'édifice. - L'apprenti a posé les panneaux d'isolation thermique sans joints (ponts thermiques).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de décaler des panneaux en pierre naturelle sous guidance.**	- L'apprenti vérifie que les panneaux n'accusent pas de détérioration. - L'apprenti monte des panneaux en pierre naturelle.	- L'apprenti a mis les panneaux endommagés au rebut. - Les panneaux n'ont pas subi de détérioration au cours du montage. - L'apprenti a orienté les panneaux à l'horizontale et à la verticale. - Les panneaux posés constituaient une surface plane.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de monter des échafaudages sous guidance à l'intérieur et à l'extérieur.**	- L'apprenti monte l'échafaudage dans le respect des réglementations légales.	- Le support répondait aux critères indiqués par le fabricant d'échafaudages ainsi qu'aux consignes et aux dispositions administratives. - L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des critères essentiels, par exemple des écarts par rapport au mur, d'un montage aligné verticalement, du montage des éléments de protection individuelle, etc. - Les fixations, respectivement les supports, étaient conformes aux indications du fabricant d'échafaudages ainsi qu'aux consignes et aux dispositions administratives.

10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	- L'apprenti observe les cosignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a appliqué la majorité des consignes indiquées en matière de sécurité et de prévention des accidents. - Personne n'a été blessé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Escaliers intérieurs et extérieurs (ESCAL)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrements et escaliers**

Titre du module:	**Escaliers intérieurs et extérieurs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ESCAL**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Remarque
compétences:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les escaliers en fonction de leur forme.**	-L'apprenti connaît les différents types d'escaliers. -Il connaît les composants d'un escalier.	-L'apprenti a reconnu les formes d'escaliers et les a nommés la plupart du temps correctement. -Il a reconnu les différents composants de l'escalier et les a nommés la plupart du temps correct.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement des escaliers intérieurs et extérieurs, en tenant compte des règlements et des restrictions en vigueur.**	-L'apprenti connaît les règles pertinentes pour les escaliers. -Il connaît les 3 règles d'escalier et peut les appliquer. -Les lignes de construction d'un escalier seront reportés par le dessin et les calculs obtenus.	-L'apprenti a appliqué les règles de calculs majoritairement correcte. -Il a décrit au moins 2 formules des trois règles. (foulée, règle de sécurité, de commodité) -Il a appliqué les règles et effectué le calcul d'un escalier. -Il a pour la plupart correctement représenté la construction de dessin du correspondant de la forme d'escalier. -Il a correctement effectué le report des marches pour un escalier.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de représenter graphiquement des rampes, en tenant compte des règlements et des restrictions en vigueur.**	-L'apprenti applique des méthodes de calculs pour des rampes en tenant compte des prescriptions pertinentes.	-L'apprenti a appliqué les règles majoritairement correctes. -Il a calculé les rampes essentiellement correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de concevoir des plans pour des escaliers, des rampes et d'autres éléments à l'intérieur et à l'extérieur.**	-L'apprenti dessine des escaliers et lds rampes en vue en plan, en élévation et en coupe. -Il dimensionne les escaliers et les rampes. -Il renseigne les plans pour les différents éléments de construction.	-L'apprenti a pris en compte les types et les épaisseurs de traits. -La plupart des cotes nécessaires ont été indiquées sur les plans. -La plupart des informations concernant les éléments sur les plans a été indiquée et correspond aux règles en vigueur.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'associer aux escaliers intérieurs et extérieurs, les matériaux et les types de construction et d'établir les dessins détaillés correspondants.**	-L'apprenti connaît les types de construction usuels des escaliers et les applique. - Il connaît les pierres naturelles usuels pour les escaliers à l'intérieur et à l'extérieur. -Il réalise des dessins détaillés.	-L'apprenti connaît les types habituels de construction et a fait des propositions sensées. -Il connaît les pierres naturelles usuels ainsi que leurs propriétés et a fait des suggestions sensées. -Il a réalisé des dessins détaillés d'escaliers en tenant compte des types pierres naturelles et des constructions utilisées.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.2. - Premiers pas de la stérétomie pour la taille de pierre (STERIB)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrements et escaliers**

Titre du module:	**Premiers pas de la stérétomie pour la taille de pierre**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STERIB**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de créer des vues en plan, des élévations et des coupes d'intersections de solides en projections orthogonale.**	-L'apprenti peut se représenter des corps dans l'espace. -Il les représente graphiquement (parallélépipède rectangle, cube, cône, pyramide, cylindre).	-L'apprenti a identifié la plupart des groupes de solides tridimensionnels. -Il a représenté les vues en plan, les élévations et les coupes majoritairement de manière compétente.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de réaliser des dessins de manière compétente.**	-L'apprenti prend en compte les types et les épaisseurs de traits. -Il crée des styles de caractères standard. -Il inscrit les informations nécessaires et les cotes. - Les dessins créés peuvent être présentés.	-Les épaisseurs et les types de traits ont été utilisés la plupart du temps correctement. -Le cadre de la feuille de dessin et le cartouche sont présents. -Le cartouche contient toutes les informations nécessaires. - La plupart des cotes et des informations requises sont présentes. -La plupart des traits sont tracés et la feuille de dessin est exempte de taches et de dommages.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de surveiller et d'évaluer la qualité de son propre travail.**	-L'apprenti contrôle et évalue de façon indépendante son propre travail.	-Après l'achèvement des travaux, l'apprenti a inspecté de façon indépendante le produit final en décelant les défauts et, si nécessaire, l'a ajusté de façon indépendante.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Développement, coupe et pose des éléments d'escaliers (FORTM9)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrements et escaliers**

Titre du module:	**Développement, coupe et pose des éléments d'escaliers**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM9**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de prendre les mesures d'un escalier brut hélicoïdal (béton) sur le chantier.**	- L'apprenti est capable de dresser une esquisse propre avec les dimensions et de la tracer correctement.	- L'esquisse était propre. - L'ensemble des dimenisons (horizontales et verticales) étaient disponibles. - L'apprenti a correctement tracé les dimensions (horizontales et verticales).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable représenter graphiquement les dimensions brutes d'un escalier et d'en établir un gabarit.**	- L'apprenti transpose les dimensions brutes des escaliers sur le papier à l'échelle 1:1. - L'apprenti décale les marches et il trace les nouveaux escaliers définitifs avec l'ensemble des éléments.	- Les dimensions du dessin étaient correctes. - L'apprenti a déterminé la courbe de progression. - L'apprenti a subdivisé les marches. - L'apprenti a décalé les marches en tenant compte des règles et des consignes indiquées, dans le respect des dimensions réelles. - L'apprenti a indiqué les marches, les contremarches ainsi que l'ensemble des éléments en saillie.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner les bordures des éléments d'escalier et de les préparer pour le transport.**	- L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti découpe les panneaux. - L'apprenti traite les bords. - L'apprenti numérote les panneaux terminés et il les emballe à destination du chantier.	- L'apprenti a préparé les gabarits en carton ou en schablonit avec la précision de rigueur. -Les éléments des marches étaient conformes aux matrices. - L'apprenti a proprement traité les bords. - L'apprenti a numéroté les panneaux. - La numérotation des panneaux empilés était lisible de l'extérieur. - L'apprenti a emballé par voix croissante les panneaux à l'atelier en vue du transport, conformément à leur affectation.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de tracer les escaliers sur les parois, respectivement sur des panneaux de soffite provisoires et de les poser.**	- L'apprenti trace les escaliers sur les soffites. - L'apprenti pose les éléments de l'escalier.	- L'apprenti a correctement tracé les escaliers sur les parois. - Au cas où il n'y avait pas de paroi de disponible, l'apprenti a monté un panneau de soffite provisoire et il y a correctement tracé les escaliers. - L'apprenti a posé les éléments d'escaliers de manière compétente et il a réalisé leur jointement. - L'apprenti a nettoyé les escaliers et le chantier. - L'apprenti a protégé les escaliers des détériorations, dans la mesure des besoins. - L'apprenti a appliqué un mortier monograin (drainage) aux escaliers extérieurs et il a utilisé un liant (ciment de trass) approprié. - L'apprenti a intégré une barrière contre l'humidité, au cas où il n'y en avait pas encore. - L'apprenti a posé les marches en tenant compte de la pente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'assure sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité, de prévention des accidents. -Personne n'a été blessé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 5.4. - Encadrements de portes et fenêtres (FORTM10)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Eléments de construction, encadrements et escaliers**

Titre du module:	**Encadrements de portes et fenêtres**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM10**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de relever les dimensions d'une ouverture sur chantier et d'en établir un gabarit.**	- L'apprenti dresse une esquisse propre avec les dimensions et la trace correctement.	-L'esquisse a été créée en proportion et est pour sa majorité exempt de bourbouillage ou d'autres impuretés. - L'ensemble des dimensions (horizontales et verticales) étaient disponibles. - Le métré a été levé correctement. (horizontales et verticales).
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner les bordures d'éléments de jambages et de les préparer pour le transport.**	- L'apprenti prépare les gabarits. - L'apprenti découpe les blocs de pierres. - L'apprenti traite les surfaces et les bords. - L'apprenti numérote les éléments terminés et il les emballe à destination du chantier.	- L'apprenti a préparé les gabarits en carton ou en schablonit avec la précision de rigueur. -Les éléments des jambages étaient conformes aux matrices. - L'apprenti a proprement traité les bords et les surfaces. - L'apprenti a numéroté les éléments. - La numérotation des éléments empilés était lisible de l'extérieur. - L'apprenti a emballé par voix croissante les éléments à l'atelier en vue du transport, conformément à leur affectation.
20 % (12 P)	**L'apprenti trace la position des différents éléments de jambages sur les soffites et il les positionnent.**	- L'apprenti trace les éléments des jambages sur les soffites. - L'apprenti pose les jambages.	- L'apprenti a correctement tracé la position des pièces de revêtement sur les soffites. - L'apprenti a posé les jambages de manière compétente avec des ancrages ou il les a collés de manière compétente sur les soffites. - L'apprenti a jointoyé les éléments des jambages. - L'apprenti a nettoyé les joints, les cadres et le chantier. - L'apprenti a protégé les cadres des détériorations, dans la mesure des besoins.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner des obélisques et des balustres en pierre naturelle.**	- L'apprenti est capable de déduire des dimensions de plans existants. - L'apprenti est capable de dresser une esquisse propre avec les dimensions. - L'apprenti prépare les matrices. - L'apprenti traite les surfaces et les bords.	- L'ensemble des dimensions (horizontales et verticales) étaient disponibles. - Le métré a été levé correctement. (horizontales et verticales).- L'esquisse a été créée en proportion et est pour sa majorité exempt de bourbouillage ou d'autres impuretés. - L'apprenti a préparé les gabarits en carton ou en schablonit avec la précision de rigueur. - L'apprenti a proprement traité les bords et les surfaces.

20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Calcul des circonférences et partages (CALCI)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Calcul des circonférences et partages**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**CALCI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Atelier
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de calculer des segments de cercles.**	-Il détermine mathématiquement les mesures des différents éléments d'arc.	-Il a calculé les différents éléments d'arc tels que : la longueur de l'arc, le point d'arc, la longueur de la corde, etc. la plupart du temps correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de calculer le rayon requis pour tout type d'arc au-dessus d'une ouverture.**	-L'apprenti détermine les éléments trigonométriques simples. -Il détermine les longueurs et les angles à l'aide de fonctions trigonométriques.	-Les éléments trigonométriques ont été principalement correctement nommés. -Dans des exemples simples, les fonctions trigonométriques ont été appliquées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déterminer la masse d'un corps en fonction de sa densité volumique de masse.**	-Il utilise les formules pour calculer différentes linteaux et arcs. -Il utilise les formules pour calculer différentes sphères et des portions de sphères.	-Les formules ont été principalement appliquées correctement et les valeurs requises des éléments d'arc tels que le volume, la surface et le poids ont été la plupart du temps déterminées correctement. -Les formules ont été principalement appliquées correctement et les valeurs requises des différents éléments de boules et demi-boules tels que le volume, la surface et le poids ont été la plupart du temps déterminées correctement.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de reconnaître et de nommer les différents styles de construction.**	-Il peut nommer les différents styles de construction illustrés sur des dessins ou des images. -Il peut esquisser les éléments caractéristiques les plus importants de chaque style de construction.	-Les styles architecturaux suivants ont été largement correctement reconnus et nommés: Antiquité Moyen-âge (romane, gothique) Renaissance Barock Classicisme Architecture contemporaine -5 des styles architecturaux affichés ont été correctement esquissés en fonction de leurs caractéristiques distinctives.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti.**	-L'apprenti résous ses tâches de manière complète. -Il gère l'organisation de ses supports de cours. -Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). -Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	-Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. -L'apprenti a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. -Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. -L'apprenti a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. -Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.2. - Stéréotomie pour la taille de pierres (STERIA)

Formation

Code:	**TM**	**Type:** [X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**		
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**		

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Stéréotomie pour la taille de pierres**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**STERIA**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître d'enseignement technique / Bâtiment - Travaux pratiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Beispiel einer möglichen Evaluationsaufgabe.
Gewählte Aufgabenstellungen die das Wissen und Können zur Erlangung der aufgezählten Kompetenzen voraussetzen. Präsentationen können als alternative Evaluationsmethode genutzt werden.

Exemple d'une éventuelle tâche d'évaluation.
Tâches sélectionnées qui présupposent des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir les compétences énumérées. Des présentations peuvent être utilisées comme méthode d'évaluation alternative.

Remarque
compétences:

Allgemeine Bemerkungen, Remarques générales:
Der Gewichtungsspielraum der Standards ist der Fachliteratur zu entnehmen und an die Leistungsstufe anzupassen.

La marge de pondération des standards est à interpréter par la littérature technique et à adapter au niveau de la formation.

Unter Anleitung bedeutet: Eine schriftliche Anleitung zur Verfügung stellen und ausführen lassen.
-Unter Anweisung bedeutet: Vorzeigen unter nachahmen lassen.
-Unter Begleitung bedeutet: Aktive Hilfestellung während des Arbeitsprozesses geben.

Interprétation;
-Avec instruction: mise à disposition d'instructions écrites pour exécution.
-Avec consignes: démontrer et laisser imiter.
-Avec accompagnement: soutenir activement pendant le processus de travail.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'expliquer le comportement de transport des linteaux et des arcs.**	-L'apprenti explique l'influence d'une charge sur des linteaux et des arcs.	-L'apprenti a représenté le tracé des forces dans les linteaux et a expliqué le mode de construction y résultant. -Il a représenté le tracé des forces en arcs et a expliqué le mode de construction y résultant.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dessiner des embrasements pour linteaux droits et biseautées et de planifier les étapes individuelles de travail.**	-Il planifie les étapes individuelles de travail pour dessiner des robes pour linteaux droits et biseautées.	-L'apprenti a correctement illustré la planification des robes pour linteaux droits et biseautées et les a reproduits dans un dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'élaborer des embrasements pour des demi-arcs et de planifier les étapes individuelles de travail.**	-L'apprenti planifie les étapes de travail individuelles pour dessiner des robes pour des demi-arcs.	-L'apprenti a correctement illustré la planification des robes pour des demi-arcs et les a reproduits dans un dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dessiner des embrasements avec des arcs en panier et de planifier les étapes individuelles de travail.**	-L'apprenti planifie les étapes de travail individuelles pour dessiner des robes avec des arcs en panier.	-L'apprenti a correctement illustré la planification des robes avec des arcs en panier et les a présentées en dessin.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de compiler ses documents et de les délivrer suivant le temps imparti.**	-L'apprenti résous ses tâches de manière complète. -Il gère l'organisation de ses supports de cours. -Il documente ses exercices pratiques avec des images (photos). -Il gère et respecte les délais relatifs aux cours.	-Il n'y a pas d'éléments manquants relatifs aux tâches. -L'apprenti a présenté les documents de manière propre (sans résidus de crayon sur la feuille de dessin) et ordonnée (sans taches, ni déchirures, ni plis, ni encoches) selon le format de feuille demandé. -Les exercices pratiques ont été documentés avec des images. -Il a noté les tâches à réaliser et a globalement livré ses documents à la date spécifiée. -Il a suivi les règles en vigueur en cas d'absence.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Préparation des épures et taille des éléments (FORTM11)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Préparation des épures et taille des éléments**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM11**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de réaliser les gabarits d'embrasements pour chaque pierre individuelle selon les dessins donnés.**	- L'apprenti interprete correctement les dessins.	- L'apprenti a lu et interprété les informations indiquées dans les dessins. - L'apprenti a déterminé les différentes étapes de travail. - L'apprenti a correctement établi les dessins des différentes matrices. - L'apprenti a correctement préparé les matrices des différentes étapes de travail avec la précision de rigueur. - La suite des étapes de travail avec leurs matrices respectives était correcte.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de façonner les différents éléments de pierres.**	- L'apprenti se sert de gabarits. - L'apprenti traite les surfaces ainsi que les bords.	- L'apprenti a correctement utilisé les matrices. - L'apprenti a utilisé les matrices dans l'ordre indiqué. - L'apprenti a réalisé´ des surfaces planes. - L'apprenti a traité les bords de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité, de prévention des accidents et personne n'a été blessé.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de respecter les délais et les horaires.**	-L'apprenti se présente à l'heure au poste de travail ou à l'école et il accomplit ses tâches aux délais indiqués.	-L'apprenti a respecté les délais et les horaires indiqués dans la majorité des situations.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 6.4. - Manipulation et pose des pierres massives (FORTM12)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Arcs, voûtes et volumes avec surfaces concaves et convexes**

Titre du module:	**Manipulation et pose des pierres massives**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORTM12**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de déplacer et de transporter des charges lourdes sans assistance mécanique supplémentaire d'une manière sûre, sans compromettre sa santé et en ménageant le matériel.**	- L'apprenti connaît les différentes possibilités de déplacer et de transporter des charges lourdes. - L'apprenti connaît les consignes concernant le soulèvement, le transport et l'empilage des matériaux.	- L'apprenti a utilisé les rouleaux, les cales en bois et les leviers de manière compétente. - L'apprenti a correctement appliqué la majorité des consignes en matière de sécurité.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de manipuler les appareils servant à transporter et à soulever des charges lourdes d'une manière sûre, sans compromettre sa santé et en ménageant le matériel.**	- L'apprenti manipule les outils de soulèvement et les chariots élévateurs conformément aux consignes. - L'apprenti manipule les élévateurs (mécaniques et hydrauliques) ainsi que les rotateurs conformément aux consignes.	- L'apprenti a manipulé les appareils de manière compétente. - L'apprenti a disposé et utilisé les moyens de butée de manière compétente. - L'apprenti a manipulé les élévateurs ainsi que les rotateurs de manière compétente.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'entreposer les pierres naturelles d'une manière sûre et en ménageant le matériel.**	- L'apprenti entrepose les pierres naturelles de manière compétente à l'entrepôt.	- L'apprenti a entreposé les pierres naturelles de manière à ce qu'elles ne subissent pas de détériorations provoquées par l'environnement à l'entrepôt. - L'apprenti a entreposé les pierres naturelles d'une manière sécurisée. (à l'abri des chutes et des dérapages)
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de sécuriser les pierres naturelles en vue du transport.**	- L'apprenti entrepose les pierres naturelles de manière compétente sur les outils de transport.	- L'apprenti a entreposé les pierres naturelles de manière à ce qu'elles ne subissent pas de détériorations provoquées par l'environnement sur les outils de transport. - L'apprenti a entreposé les pierres naturelles d'une manière sécurisée (ä l'abri des chutes et des dérapages).
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'assurer sa propre protection de même que celle de son entourage.**	-L'apprenti applique les consignes en vigueur en matière de sécurité et de préventions d'accident.	-L'apprenti a globalement appliqué les consignes en vigueur en matière de sécurité, de prévention des accidents et personne n'a été blessé.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de rédiger un rapport qui documente son lieu de travail, ses missions et ses expériences acquises lors de ses activités dans le module respectif.**	-Le rapport de l'apprenti permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le rapport est rédigé de façon compréhensible et contient des termes techniques adéquats. -Le texte est documenté par des photos et des documents graphiques.	-Globalement le rapport de l'apprentie permet de prendre connaissance du lieu de travail, des missions accomplies et des expériences acquises. -Le texte est généralement formulé de façon claire et compréhensible. Il ne contient qu'un nombre restreint de fautes d'orthographe. -Les photos et documents graphiques documentant le texte sont choisis judicieusement. -Le rapport a été établie et délivré dans les délais prescrit.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 7.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**TM**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Marbrier - tailleur de pierres**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de déterminer les quantités de matériaux de construction.**	-Il détermine les proportions des différents matériaux de construction.	-Les cotes mesurées sont correctes. -Les volumes ont été calculés correctement. -Les ratios de mélange ont été déterminés correctement. -Les masses des substances individuelles ont été correctement déterminées.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de créer un plan d'exécution.**	-Il détermine les dimensions. - Il crée un dessin dimensionné.	-Les dimensions déterminés sont correctes. -Les unités de mesure correspondent à la l'usage usuel. -Les dimensions et les renseignements saisies sont lisibles. -Le dessin est proportionnel et exempt d'impuretés.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de poser une surface plane en dalles de pierre naturelle avec ou sans raccord mural.**	-Il pose les plaques, colle des plinthes et jointoye la dallage et les plinthes.	-Les plaques ont été posées en ligne droite avec une surface plane. -Les joints des plinthes sont disposés judicieusement. -Les joints sont en alignement droit. -Les joints ont une épaisseur constante. -La profondeur des joints est uniforme et sont entièrement remplie.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'effectuer le travail / tâches d'une manière efficiente en temps et en ressources matériels.**	-Il prend en compte les contraintes de temps. -Il opte pour un usage économique du matériel.	-La tâche a été exécutée dans le temps prescrit. -La coupe et la perte de matérielle correspondaient aux valeurs habituelles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'appliquer les outils professionnels usuels conformément aux règles de sécurité en vigueur.**	-Il connaît les outils professionnels typiques et les utilise. -Il utilise les outils corrects pour l'étape de travail appropriée. -Il effectue les étapes de travail dans le bon ordre. -Il est conforme aux règles de sécurité.	-L'outil utilisé a été adapté à la tâche à accomplir. -Il a vérifié la capacité opérationnelle des outils et, en cas de besoin, a pris les mesures d'entretien nécessaires. -L'ordre des étapes de travail a été adapté à la tâche à accomplir. -Il a pris en compte les règles de sécurité relatives du lieu de travail, le travail à effectuer et les outils utilisés.

10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure de contrôler les résultats des étapes de travail individuelles.**	-Il vérifie le résultat et l'environnement après l'exécution de sa tâche.	-Il a vérifié le modèle et, si nécessaire, y a apporté des modifications. -Il a vérifié les dimensions et, si nécessaire, les a ajustées. -Il a vérifié les bords de coupe et les a ajustés si nécessaire. -Il a adapté la consistance du ciment-joint et du mortier aux exigences. -Il a adapté si nécessaire la propreté des surfaces créées. -Il a nettoyé le chantier avant de partir.
10 % (6 P)	**Le stagiaire est en mesure de décrire et de justifier ses étapes de travail pour la tâche effectué.**	-Il explique l'ordre des étapes individuelles de travail. -Il peut expliquer et justifier ses méthodes de travail dans les étapes individuelles de travail.	-Les raisons de l'ordre des étapes de travail étaient logiques et correspondaient aux procédures habituelles dans la profession. -Les explications de la méthode de travail étaient logiques et correspondaient aux procédures habituelles dans la profession.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Tutorat 1 (TUTOR1-F)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 1**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich an einer Arbeitsaufgabe aktiv zu beteiligen.**	Er arbeitet aktiv mit und übernimmt Teilaufgaben einer Projektarbeit	Die Teilaufgaben der Arbeitsaufgabe sind laut Absprache ausgeführt
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufgaben fachgerecht auszuführen.**	Er läßt erlerntes Fachwissen in das die Arbeitsaufgabe einfließen.	Das Fachwissen ist der Arbeitsaufgabe entsprechend angewandt
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich im Team aktiv zu beteiligen**	Er bringt sich in das Team ein.	Die Teamarbeiten wurden nach gemeinsamer Absprache durchgeführt
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeiten den Unfallverhütungsvorschriften entsprechend durchzuführen.**	Er führt die Arbeiten verantwortungsvoll durch.	Die Arbeiten sind sicherheitstechnisch korrekt durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Tutorat 2 (TUTOR2-F)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Tutorat 2**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**TUTOR2-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich an einer Arbeitsaufgabe aktiv zu beteiligen.**	Er arbeitet aktiv mit und übernimmt Teilaufgaben einer Projektarbeit.	Die Teilaufgaben der Arbeitsaufgabe sind laut Absprache ausgeführt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeitsaufgaben fachgerecht auszuführen.**	Er läßt erlerntes Fachwissen in das die Arbeitsaufgabe einfließen.	Das Fachwissen ist der Arbeitsaufgabe entsprechend angewandt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage sich im Team aktiv zu beteiligen.**	Er bringt sich in das Team ein.	Die Teamarbeiten wurden nach gemeinsamer Absprache durchgeführt.
10 % (6 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage die Arbeiten den Unfallverhütungsvorschriften entsprechend durchzuführen.**	Er führt die Arbeiten verantwortungsvoll durch.	Die Arbeiten sind sicherheitstechnisch korrekt durchgeführt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Accueil client en luxembourgeois (ACLUX-F)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Accueil client en luxembourgeois**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ACLUX-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'interroger le client en luxembourgeois à propos de ses souhaits.**	- L'élève interroge le client de manière compréhensible à propos de ses souhaits. - L'élève emploie des expressions polies et compréhensibles en luxembourgeois. - L'élève connaît les formulations adaptées de questions en luxembourgeois et il les emploie. - Le cas échéant, l'élève pose des questions supplémentaires en luxembourgeois.	- L'élève a convenablement cerné les besoins du client. - L'élève a utilisé la langue luxembourgeoise adéquatement.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'orienter le client dans le magasin et d'indiquer le chemin vers le département recherché au client.**	- L'élève se renseigne à propos des chemins d'accès des différents rayons/départements au sein du magasin. - L'élève désigne les différents départements en luxembourgeois. - L'élève indique le chemin en luxembourgeois.	- L'élève s'est exprimé de manière compréhensible en luxembourgeois pour orienter le client. - L'élève a correctement cité les noms des départements en langue luxembourgeoise.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de s'entretenir avec ses camarades à propos de la méthode qu'il a utilisée et de son expérience lors de l'entretien avec le client.**	- L'élève décrit la tâche ainsi que la méthode utilisée. - L'élève expose ses expériences au cours d'un entretien avec ses camarades.	- L'élève a décrit la méthode qu'il a utilisée au cours de l'entretien avec le client de manière compréhensible. - L'élève a correctement décrit ses expériences d'apprentissage au cours d'un entretien avec ses camarades.
10 % (6 P)	**L'élève accepte les critiques constructives de la part de l'enseignant et de ses camarades et il les met à profit.**	- L'élève écouté, manifeste de l'intérêt et pose des questions. - L'élève analyse les critiques de manière constructive. - L'élève fait des propositions pour tenir compte des critiques à l'avenir.	- L'élève a réagi positivement face aux critiques exprimées. - L'élève a pris connaissance des objets des critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Participer à la vente en luxembourgeois (PAVLU-F)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Participer à la vente en luxembourgeois**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**PAVLU-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de saluer le client en luxembourgeois et de prendre connaissance de son souhait, respectivement de son motif d'achat.**	• L'élève connaît et applique correctement les formules de salutation habituelles en luxembourgeois. • L'élève comprend les propos du client en luxembourgeois et il est capable de réagir. • L'élève pose des questions en luxembourgeois pour prendre connaissance du souhait du client, respectivement de son motif d'achat. • Le cas échéant, l'élève pose des questions additionnelles en luxembourgeois en fonction des circonstances pour prendre connaissance du souhait du client, respectivement de son motif d'achat.	• L'élève a correctement salué le client en luxembourgeois. • La communication s'est passée correctement en luxembourgeois et est approuvée par le client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de donner des explications en luxembourgeois au sujet des dimensions et des modèles des marchandises proposées.**	• L'élève connait les désignations luxembourgeoises courantes pour les unités de longueurs et de poids ainsi que les mesures de surfaces et d'espaces habituelles dans le commerce et les emploie au cours de l'entretien. • L'élève compare des longueurs et des largeurs (plus grand que, plus petit que, plus large que, plus court que) en luxembourgeois.	• L'élève a donné des explications correctes et compréhensibles au client.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'informer le client en luxembourgeois au sujet des prix des marchandises proposées.**	• L'élève indique les prix en luxembourgeois. • L'élève distingue les nombres ordinaux des nombres cardinaux. • L'élève compare des prix (plus cher que, meilleur marché que) en luxembourgeois.	• L'élève a correctement indiqué les prix des marchandises proposées en luxembourgeois.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel luxembourgeois pour désigner des marchandises habituelles dans le commerce.**	• L'élève connaît le vocabulaire professionnel désignant des marchandises habituelles dans le commerce et il est capable de les reproduire en luxembourgeois. • L'élève s'exprime de manière compréhensible.	• L'élève a employé le vocabulaire professionnel adéquatement.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'approfondir son vocabulaire professionnel en luxembourgeois de manière autonome.**	• L'élève se réfère à des sources d'information spécialisées. • L'élève effectue des recherches de manière autonome. • L'élève note le vocabulaire complémentaire par écrit.	• L'élève a documenté le vocabulaire professionnel complémentaire et il l'a exposé à l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Equipement atelier (EQUIP)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation et soin des chaussures**

Titre du module:	**Equipement atelier**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EQUIP**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	1	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Schuhmachermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux ainsi que les différents produits et d'identifier la structure de la chaussure sous guidance.**	- L'élève est capable de désigner les symboles concernant les matériaux et de distinguer les matériaux les plus courants. - L'élève est capable d'identifier la structure d'une chaussure et de désigner les particularités.	- L'élève a identifié les matériaux essentiels. - L'élève a désigné la structure d'une chaussure d'une manière correcte dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève aménage son poste travail, il distingue des installations, des machines, des appareils ainsi que des matériaux consommables de manière autonome, il applique des mesures d'entretien simples de manière consciencieuse sous guidance et il a conscience de l'importance d'une organisation adaptée aux besoins.**	- L'élève est capable de distinguer les outils et de s'en servir de manière compétente. - L'élève est capable de désigner les différentes machines et de les attribuer à une tâche de travail. - L'élève est capable de désigner les zones de travail de l'atelier et de les attribuer à une tâche de travail. - L'élève est capable de désigner les travaux de rangement et de remise en état quotidiens.	- L'élève a identifié les outils essentiels et il s'en est servi d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement attribué les machines essentielles. - L'élève a correctement attribué les zones de travail essentielles. - L'élève connaît la majorité des travaux quotidiens.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de déterminer les produits d'entretien appropriés de manière autonome et d'assurer l'entretien de chaussures et d'autres articles en cuir de manière compétente en tenant compte des indications concernant les produits.**	- L'élève désigne le produit d'entretien approprié. - L'élève assure l'entretien en tenant compte des indications concernant les produits.	- L'élève a assuré l'entretien d'une manière compétente dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève identifie des zones à risques et il assure la sécurité au travail, la protection de la santé ainsi que la protection de l'environnement sous guidance en appliquant les consignes légales et les règlements internes d'une manière consciencieuse et autonome.**	- L'élève décrit une apparence personnelle sous l'aspect de la sécurité au travail: - tenue de sécurité, - apparence (cheveux longs), - bijoux, - etc. - L'élève désigne les risques au sein d'un atelier: - manipulation des machines, - manipulation du matériel tranchant, - manipulation sereine des appareils électriques. - L'élève désigne les symboles de danger et il est capable de désigner des mesures concernant la manipulation de produits collants et liants.	- L'élève connaît les mesures de sécurité essentielles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Techniques de base de la réparation (TECHB)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation et soin des chaussures**

Titre du module:	**Techniques de base de la réparation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECHB**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	9
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):	2	Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Schuhmachermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux ainsi que les différents produits de manière autonome et d'opter pour les matériaux et pour les produits adaptés à la réparation.**	- L'élève est capable de désigner les différents matériaux de réparation et de distinguer des colles. - L'élève est capable de désigner les particularités des matériaux.	- L'élève a correctement désigné les matériaux essentiels. - L'élève a correctement attribué la majorité des colles essentielles à une tâche. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève aménage son poste travail, il entretient les installations, les machines, les appareils ainsi que les matériaux consommables de manière autonome et il applique des mesures d'entretien de manière consciencieuse sous guidance.**	- L'élève est capable de distinguer les outils servant à la réparation. - L'élève est capable de désigner les particularités concernant la manipulation des machines utilisées.	- L'élève a identifié les outils essentiels. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de préparation sous guidance en utilisant les matériaux ainsi que les semi-matériaux de matière compétente, il applique les techniques appropriées, il se sert des outils, des appareils et des machines appropriés conformément aux indications et il organise les procédures de travail de manière efficace.**	- L'élève est capable d'expliquer les méthodes à appliquer pour les travaux suivants: - les travaux de préparation, - les travaux de finition, - les travaux de polissage, - les travaux de collage, - l'adaptation des couleurs (apprêts, couleurs, cire), - le polissage des chaussures.	- L'élève a reproduit la méthode d'une manière correcte dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des clés de différents matériaux et de différentes formes.**	- L'élève est capable de distinguer les différents types de clés et de les attribuer à une serrure.	- L'élève a correctement désigné et attribué les matériaux et les clés essentiels.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Réparations simples (RESIM)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation et soin des chaussures**

Titre du module:	**Réparations simples**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RESIM**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître de cours spéciaux
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Schuhmachermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux ainsi que les différents produits de manière autonome et d'opter pour les matériaux et pour les produits adaptés à la réparation.**	- L'élève est capable de désigner les différents matériaux de réparation et de distinguer des colles. - L'élève est capable de désigner les particularités des matériaux.	- L'élève a correctement désigné les matériaux essentiels. - L'élève a correctement attribué la majorité des colles essentielles à une tâche. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève aménage son poste travail, il entretient les installations, les machines, les appareils ainsi que les matériaux consommables de manière autonome et il applique des mesures d'entretien de manière consciencieuse sous guidance.**	- L'élève est capable de distinguer les outils servant à la réparation. - L'élève est capable de désigner les particularités concernant la manipulation des machines utilisées.	- L'élève a identifié les outils essentiels. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux de préparation sous guidance en utilisant les matériaux ainsi que les semi-matériaux de matière compétente, il applique les techniques appropriées, il se sert des outils, des appareils et des machines appropriés conformément aux indications et il organise les procédures de travail de manière efficace.**	- L'élève est capable d'expliquer les méthodes à appliquer pour les travaux suivants: - les travaux de préparation, - les travaux de finition, - les travaux de polissage, - les travaux de collage, - l'adaptation des couleurs (apprêts, couleurs, cire), - le polissage des chaussures.	- L'élève a reproduit la méthode d'une manière correcte dans une large mesure.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier des clés de différents matériaux et de différentes formes.**	- L'élève est capable de distinguer les différents types de clés et de les attribuer à une serrure.	- L'élève a correctement désigné et attribué les matériaux et les clés essentiels.
20 % (12 P)	**L'élève identifie des zones à risques et il assure la sécurité au travail, la protection de la santé ainsi que la protection de l'environnement de manière autonome en appliquant les consignes légales et les règlements internes d'une manière consciencieuse et autonome.**	- L'élève est capable de désigner les risques encourus lors de la manipulation de colles et d'attribuer des mesures de sécurité adaptées.	- L'élève a correctement désigné la majorité des risques et il a correctement attribué la majorité des mesures de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Formation patronale 1 (FORCN1)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation et soin des chaussures**

Titre du module:	**Formation patronale 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCN1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux ainsi que les différents produits sous guidance, de constater l'état des chaussures et des articles en cuir et d'opter pour les matériaux et pour les produits adaptés à la réparation.**	- L'élève est capable de distinguer les différentes matières des chaussures, les différents matériaux de réparation ainsi que les différentes colles. - L'élève est capable d'identifier la structure d'une chaussure.	- L'élève s'est correctement servi des matériaux essentiels. - L'élève a correctement identifié la grande majorité des particularités essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève organise son travail (matériel et instruments de travail) d'une manière rationnelle, respectueuse des délais et conforme aux consignes générales et internes, il aménage son poste de travail, il entretient les installations, les machines, les appareils ainsi que les matériaux consommables de manière autonome et il applique des mesures d'entretien de manière consciencieuse sous guidance.**	- L'élève est capable de se servir des outils et des machines de manière compétente. - L'élève est capable d'effectuer les travaux de maintenance et de remise en état quotidiens.	- L'élève s'est servi des outils essentiels d'une manière compétente dans une large mesure. - L'atelier était propre et en ordre.
40 % (24 P)	**L'élève organise son travail de manière autonome, il applique des mesures d'entretien de manière consciencieuse sous guidance et il constate l'ampleur des travaux ainsi que des réparations et des retouches appropriées sous guidance.**	- L'élève est capable d'effectuer les travaux suivants de manière autonome: - les travaux de préparation, - les travaux de finition, - les travaux de polissage, - les travaux de collage, - l'adaptation des couleurs (apprêts, couleurs, cire), - le polissage des chaussures. - L'élève est capable d'effectuer les travaux suivants sous guidance: - le remplacement de talons, - le remplacement de semelles, - le remplacement de talons partiels, - le remplacement de semelles partielles, - la réparation de trous, - le remplacement de semelles rembourrées, - le remplacement de rembourrages (travaux de couture), - la confection de rustines, - l'application de fermetures éclair, - le pressage de chaussures, - le remplacement d'œillets. - L'élève tient compte - des indications, - de l'intégralité du matériel. - L'élève tient compte des indications concernant la sécurité au travail ainsi que l'ergonomie. - L'élève tient compte du tri des déchets et des indications concernant les déchets dangereux. - L'élève adopte une attitude polie à l'égard des clients.	- L'élève a effectué la majorité des travaux de manière compétente. - L'élève a tenu compte des indications. - L'élève a constaté les lacunes au niveau du matériel. - L'élève a tenu compte des éléments essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances. - L'apparence de l'élève était conforme aux consignes en matière de sécurité. - L'élève a mis au rebut le matériel d'une manière compétente. - L'élève a poliment accueilli le client et il a poliment pris congé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les produits d'entretien appropriés sous guidance et d'assurer l'entretien de chaussures et d'autres articles en cuir de manière compétente en tenant compte des indications concernant les produits.**	- L'élève assure l'entretien en tenant compte des indications concernant les produits. - L'élève applique les techniques de laçage appropriées.	- L'élève a poli les chaussures de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué une technique de laçage indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire mécaniquement des clés en matériaux différents et de formes différentes de manière ajustée en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'élève fraise la réplique simple d'une clé sous guidance. - L'élève fraise une clé spéciale sous guidance.	- La clé était ajustée et utilisable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater le résultat de son travail sous guidance.**	- L'élève est capable d'évaluer les travaux effectués en se référant à des critères indiqués. - L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes de son travail. - L'élève est disposé à prendre connaissance de critiques.	- L'élève a désigné des anomalies apparentes. - Les explications étaient compréhensibles. - L'élève a mis à profit la majorité des critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Techniques avancées de la réparation (TECHA)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation et soin des chaussures**

Titre du module:	**Techniques avancées de la réparation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECHA**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Maître de cours spéciaux
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Type de formateur proposé: Schuhmachermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux ainsi que les différents produits de manière autonome, de constater l'état des chaussures et des articles en cuir et d'opter pour les matériaux et pour les produits adaptés à la réparation.**	- L'élève est capable de désigner les différents matériaux de réparation et de distinguer des colles. - L'élève est capable de désigner les particularités des matériaux.	- L'élève a correctement désigné les matériaux essentiels. - L'élève a correctement attribué la majorité des colles essentielles à une tâche. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles.
20 % (12 P)	**L'élève organise son travail (matériel et instruments de travail) d'une manière rationnelle, respectueuse des délais et conforme aux consignes générales et internes, il aménage son poste de travail, il entretient les installations, les machines, les appareils ainsi que les matériaux consommables de manière autonome, il applique des mesures d'entretien de manière consciencieuse sous guidance et il a conscience de l'importance d'une organisation adaptée aux activités.**	- L'élève est capable de distinguer les outils servant à la réparation. - L'élève est capable de désigner les particularités concernant la manipulation des machines utilisées.	- L'élève a identifié les outils essentiels. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de constater l'ampleur des travaux sous guidance et de proposer des réparations appropriées, des travaux de retouche ainsi que des mesures d'entretien en tenant compte des souhaits des clients, des possibilités de son entreprise et de ses propres aptitudes.**	- L'élève constate les signes d'usure sur une chaussure. - L'élève propose une mesure appropriée sous guidance.	- L'élève a correctement identifié les signes d'usure apparents. - L'élève a proposé une mesure appropriée dans une large mesure.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des réparations de manière autonome, de même que des retouches d'articles de confection, de chaussures sur mesure et d'articles en cuir sous guidance, en utilisant les matériaux ainsi que les semi-matériaux de matière compétente, en appliquant les techniques appropriées, en se servant des outils, des appareils et des machines appropriés conformément aux indications et en organisant les procédures de travail de manière efficace.**	- L'élève est capable d'expliquer les méthodes à appliquer pour les travaux suivants: - le remplacement de talons, - le remplacement de semelles, - le remplacement de talons partiels, - le remplacement de semelles partielles, - la réparation de trous, - le remplacement de semelles rembourrées, - le remplacement de rembourrages (travaux de couture), - la confection de rustines, - l'application de fermetures éclair, - le pressage de chaussures, - le remplacement d'œillets. - L'élève est capable de désigner les risques encourus lors de la manipulation de machines.	- L'élève a reproduit la méthode d'une manière correcte dans une large mesure. - L'élève a correctement désigné les risques essentiels et il a correctement attribué la majorité des mesures de sécurité.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Réparations complexes (RECOM)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation et soin des chaussures**

Titre du module:	**Réparations complexes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**RECOM**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Maître de cours spéciaux
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Atelier
3	1	

Type de formateur proposé: Schuhmachermeister

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux ainsi que les différents produits de manière autonome, de constater l'état des chaussures et des articles en cuir et d'opter pour les matériaux et pour les produits adaptés à la réparation.**	- L'élève est capable de distinguer les différentes matières des chaussures, les différents matériaux de réparation ainsi que les différentes colles. - L'élève est capable d'identifier la structure d'une chaussure et de désigner les particularités.	- L'élève a correctement désigné les matériaux essentiels. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève organise son travail, il constate l'ampleur des travaux et il propose des réparations appropriées, des travaux de retouche ainsi que des mesures d'entretien.**	- L'élève est capable de se servir des outils de manière compétente. - L'élève est capable de désigner les particularités de la manipulation des machines et d'en tenir compte. - L'élève est capable d'effectuer les travaux de maintenance et de remise en état quotidiens. - L'élève constate les signes d'usure sur une chaussure. - L'élève est capable de documenter son travail.	- L'élève a identifié les outils essentiels et il s'en est servi d'une manière compétente dans une large mesure. - L'élève a correctement désigné la grande majorité des particularités essentielles. - L'atelier était propre et en ordre. - L'élève a correctement désigné les signes d'usure apparents. - La documentation était compréhensible.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des réparations de manière autonome, de même que des retouches d'articles de confection, de chaussures sur mesure et d'articles en cuir sous guidance, en utilisant les matériaux ainsi que les semi-matériaux de matière compétente, en appliquant les techniques appropriées, en se servant des outils, des appareils et des machines appropriés conformément aux indications et en organisant les procédures de travail de manière efficace.**	- L'élève est capable d'effectuer les travaux suivants de manière autonome: - les travaux de préparation, - les travaux de finition, - les travaux de polissage, - les travaux de collage, - l'adaptation des couleurs (apprêts, couleurs, cire), - le polissage des chaussures. - L'élève est capable d'effectuer les travaux suivants sous guidance: - le remplacement de talons, - le remplacement de semelles, - le remplacement de talons partiels, - le remplacement de semelles partielles, - la réparation de trous, - le remplacement de semelles rembourrées, - le remplacement de rembourrages (travaux de couture), - la confection de rustines, - l'application de fermetures éclair, - le pressage de chaussures, - le remplacement d'œillets. - L'élève tient compte - des indications, - de l'intégralité du matériel. - L'élève tient compte des indications concernant la sécurité au travail ainsi que l'ergonomie. - L'élève tient compte du tri des déchets et des indications concernant les déchets dangereux.	- L'élève a effectué la majorité des travaux de manière compétente. - L'élève a suivi les indications. - L'élève a constaté les lacunes au niveau du matériel. - L'élève a tenu compte des éléments essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances. - L'apparence de l'élève était conforme aux consignes en matière de sécurité. - L'élève a mis au rebut le matériel d'une manière compétente.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les produits d'entretien appropriés de manière autonome et d'assurer l'entretien de chaussures et d'autres articles en cuir de manière compétente en tenant compte des indications concernant les produits.**	- L'élève assure l'entretien en tenant compte des indications concernant les produits. - L'élève applique différentes techniques de laçage.	- L'élève a poli les chaussures de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué une technique de laçage indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire mécaniquement des clés en matériaux différents et de formes différentes de manière ajustée en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'élève fraise la réplique simple d'une clé sous guidance. - L'élève fraise une clé spéciale sous guidance.	- La clé était ajustée et utilisable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre son propre travail ainsi que le résultat du travail à un contrôle de manière autonome en appliquant des critères d'évaluation indiqués et en se référant aux exigences de l'entreprise et du client et de suivre les indications de son supérieur en manifestant une volonté d'améliorer ses performances.**	- L'élève est capable d'évaluer les travaux effectués en se référant aux critères indiqués. - L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes de son travail.	- L'élève a désigné des anomalies apparentes. - Les explications étaient compréhensibles. - L'élève s'est appliqué à mettre à profit les critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Formation patronale 2 (FORCN2)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Réparation et soin des chaussures**

Titre du module:	**Formation patronale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCN2**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de distinguer les différents matériaux ainsi que les différents produits sous guidance, de constater l'état des chaussures et des articles en cuir et d'opter pour les matériaux et pour les produits adaptés à la réparation.**	- L'élève est capable de distinguer les différentes matières des chaussures, les différents matériaux de réparation ainsi que les différentes colles. - L'élève est capable d'identifier la structure d'une chaussure.	- L'élève s'est correctement servi des matériaux essentiels. - L'élève a correctement identifié la grande majorité des particularités essentielles.
10 % (6 P)	**L'élève organise son travail de manière autonome, il applique des mesures d'entretien de manière consciencieuse sous guidance et il constate l'ampleur des travaux ainsi que des réparations appropriées sous guidance.**	- L'élève est capable de se servir des outils et des machines de manière compétente. - L'élève est capable d'effectuer les travaux de maintenance et de remise en état quotidiens. - L'élève constate les signes d'usure sur une chaussure. - L'élève propose une mesure appropriée sous guidance. - L'élève adopte une attitude polie à l'égard des clients.	- L'élève s'est servi des outils et des machines essentiels d'une manière compétente dans une large mesure. - L'atelier était propre et en ordre. - L'élève a correctement identifié les signes d'usure apparents. - L'élève a proposé une mesure appropriée dans une large mesure. - L'élève a poliment accueilli le client et il a poliment pris congé.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer des réparations simples sous guidance en utilisant les matériaux ainsi que les semi-matériaux de matière compétente, en appliquant les techniques appropriées et en se servant des outils, des appareils et des machines appropriés conformément aux indications.**	- L'élève est capable d'effectuer les travaux suivants de manière autonome: - les travaux de préparation, - les travaux de finition, - les travaux de polissage, - les travaux de collage, - l'adaptation des couleurs (apprêts, couleurs, cire), - le polissage des chaussures. - L'élève est capable d'effectuer les travaux suivants sous guidance: - le remplacement de talons, - le remplacement de semelles, - le remplacement de talons partiels, - le remplacement de semelles partielles, - la réparation de trous, - le remplacement de semelles rembourrées, - le remplacement de rembourrages (travaux de couture), - la confection de rustines, - l'application de fermetures éclair, - le pressage de chaussures, - le remplacement d'œillets. - L'élève tient compte - des indications, - de l'intégralité du matériel. - L'élève tient compte des indications concernant la sécurité au travail ainsi que l'ergonomie. - L'élève tient compte du tri des déchets et des indications concernant les déchets dangereux. - L'élève adopte une attitude polie à l'égard des clients.	- L'élève a effectué la majorité des travaux de manière compétente. - L'élève a suivi les indications. - L'élève a constaté les lacunes au niveau du matériel. - L'élève a tenu compte des éléments essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances. - L'apparence de l'élève était conforme aux consignes en matière de sécurité. - L'élève a mis au rebut le matériel de manière compétente. - L'élève a poliment accueilli le client et il a poliment pris congé.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de déterminer les produits d'entretien appropriés sous guidance et d'assurer l'entretien de chaussures et d'autres articles en cuir de manière compétente en tenant compte des indications concernant les produits.**	- L'élève assure l'entretien en tenant compte des indications concernant les produits. - L'élève applique les techniques de laçage appropriées.	- L'élève a poli les chaussures de manière compétente. - L'élève a correctement appliqué une technique de laçage indiquée.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de reproduire mécaniquement des clés en matériaux différents et de formes différentes de manière ajustée en tenant compte des indications des fabricants.**	- L'élève fraise la réplique simple d'une clé sous guidance. - L'élève fraise une clé spéciale sous guidance.	- La clé était ajustée et utilisable.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de constater le résultat de son travail sous guidance.**	- L'élève est capable d'évaluer les travaux effectués en se référant aux critères indiqués. - L'élève est capable d'expliquer la suite des étapes de son travail. - L'élève est disposé à prendre connaissance de critiques.	- L'élève a désigné des anomalies apparentes. - Les explications étaient compréhensibles. - L'élève a mis à profit la majorité des critiques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Différentes formes de distribution (DIFDI)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Différentes formes de distribution**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**DIFDI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de distinguer et d'expliquer les différentes formes d'organisation et d'exploitation spécifiques aux points de vente indiqués.**	Il cite différents types de points de vente (centre commercial, grande surface, magasin discount, magasin spécialisé/boutique). Il reconnaît les différentes formes d'organisation des points de vente en question et les décrit brièvement.	Il a correctement décrit les différences au niveau de la forme d'organisation d'au moins deux points de vente.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier et de décrire brièvement les différentes méthodes de vente de points de vente (points of sale) variés.**	Il connaît les principales méthodes de vente, il sait les distinguer et les désigner. Il distingue les propriétés fondamentales des méthodes de vente des points de vente indiqués et il les attribue de manière compétente. Il esquisse brièvement les méthodes de vente des points de vente indiqués.	Il a correctement désigné les méthodes de vente de deux points de vente indiqués.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de demander conseil à l'enseignant au cours de l'exécution d'une tâche et de suivre ces conseils par la suite.**	Il se rend compte qu'il ne peut pas progresser dans l'accomplissement de la tâche imposée. Il remarque, le cas échéant, qu'il ne sait plus ce qu'il faut faire. Il s'adresse à l'enseignant et demande une assistance. Il formule ses requêtes d'une manière compréhensible. Il accepte et comprend un conseil donné. Il applique les conseils au cours de la suite des travaux. Il prend en considération ces conseils lors de l'exécution des tâches suivantes. Il applique les conseils au cours de la suite des travaux.	Il a formulé et exprimé ses requêtes de façon compréhensible. Il a accepté les conseils de l'enseignant
10 % (6 P)	**L'élève est capable de conserver soigneusement ses documents et de les classer selon un procédé indiqué/dans un ordre donné.**	Il constitue un porte-documents, qu'il tient à jour soigneusement. Il trie et classe les documents en fonction de la disposition indiquée selon le procédé indiqué / dans l'ordre indiqué	Il a classé tous les documents d'une manière complète et propre. Les documents sont disponibles pour une consultation ultérieure.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Présentation des marchandises & approvisionnement du rayon (MARAP)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Présentation des marchandises & approvisionnement du rayon**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**MARAP**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de comprendre les règles générales de la présentation de marchandises et de désigner les dispositions de base.**	Il se familiarise avec les règles générales de la présentation de marchandises. Il cite les règles fondamentales de la présentation de marchandises.	Il cite les principales règles de la présentation de marchandises. Les données sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti comprend les règles générales de l'approvisionnement des rayons et il est capable de citer les règles de base.**	Il se familiarise avec les règles générales de l'approvisionnement des rayons. Il cite les règles fondamentales de l'approvisionnement des rayons.	Il cite les principales règles de l'approvisionnement des rayons. Les données sont correctes.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de distinguer les zones à rendement intense et celles à faible rendement.**	Il connaît les caractéristiques des zones à rendement intense et de celles à faible rendement et il est en mesure de les citer. Il distingue et attribue les caractéristiques.	Il distingue les zones à rendement intense et celles à faible rendement de manière satisfaisante. Il a correctement décrit les caractéristiques.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d´écouter attentivement et d´appliquer les instructions de l'enseignant.**	Il écoute attentivement l'enseignant. Il comprend et observe les instructions. Il organise ses démarches et sa méthode de travail en conséquence.	Il a compris et appliqué les instructions de l'enseignant.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Mesurage (MESUR)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Mesurage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**MESUR**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de se servir correctement d'un mètre pillant, d'un mètre pliant, d'un ruban de mesure ou d'un mètre à ruban, de prendre des mesures et de noter les résultats de manière cohérente.**	Il sélectionne l'instrument de mesure approprié pour la tâche en question. Il comprend les unités de mesure indiquées sur 'instrument de mesure. Il mesure la longueur d'une distance indiquée en utilisant l'instrument de mesure sélectionné de manière appropriée. Il enregistre le résultat de son mesurage (nombre/unité).	Il a correctement pris les mesures. Il a noté les résultats et les a attribués dans un schéma de manière compétente. Il n'a aucune marge d'erreur.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de prendre les mesures nécessaires pour déterminer l'aire d'une surface et de subdiviser la surface conformément aux indications.**	Il comprend les instructions et, en cas de doute, il pose des questions. Il organise les différentes démarches avec les précautions nécessaires. Il connaît et applique les formules utilisées pour calculer une surface. Il mesure une surface donnée et la subdivise en fonction des instructions de l'enseignant.	Il a correctement mesuré et subdivisé la surface indiquée.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de mesurer une hauteur en tenant compte de la condition de l'angle droit.**	Il vérifie l'orientation horizontale et verticale d'un objet à l'aide d'un niveau à bulle. Il sait utiliser un niveau (à bulle) ou une sonde pour déterminer les verticales. Il oriente l'objet à l'horizontale/à la verticale. Il procède au mesurage.	Il a vérifié et effectué l'orientation horizontale de l'objet. Il a correctement effectué les mesurages.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter et d'appliquer les instructions.**	Il s'informe au sujet des instructions. Il comprend les indications et, en cas de doute, il pose des questions. Il accepte et applique les instructions.	Il a accepté et appliqué les instructions.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Activités dans le point de vente (FORCN3)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Différentes formes de commerces et présentation de marchandises**

Titre du module:	**Activités dans le point de vente**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCN3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de participer sous guidance à la détermination des stocks (inventaire).**	Il connaît et observe les consignes organisationnelles. Il connaît les listes d'inventaire et il les remplit de manière consciencieuse. Il connaît et utilise les appareils d'enregistrement (électroniques), dans la mesure où ce type de matériel est disponible.	Il respecte scrupuleusement les consignes. Il complète les listes d'inventaire avec exactitude. Il utilise les appareils d'enregistrement conformément à leur mode d'emploi.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de détecter des erreurs de comptage de manière autonome et de les rectifier selon les règles internes.**	Il connaît le règlement interne en matière de rectification d'erreurs de comptage.	Il a effectué les rectifications dans le respect du règlement interne.
30 % (18 P)	**L'apprenti est en mesure de présenter une gamme de produits sous guidance, dans le respect des critères et de manière efficace.**	I distingue : o les articles de marque, o les marques commerciales, o les marques propres, o les produits blancs, o les produits phares, o les produits exclusifs. Il sait présenter ces produits en respectant le règlement interne. Il organise les opérations requises.	Il a soigneusement respecté les critères imposés lors de la présentation. Il a présenté les marchandises conformément aux exigences. Il a mis en œuvre les idées de manière soignée et conformément à la mission.
20 % (12 P)	**L'apprenti est en mesure de s'exprimer de manière aimable et polie en luxembourgeois, en allemand ou en français lorsqu'il s'adresse à des clients.**	Il connaît et applique les règles pour s'adresser au client au moment de l'accueil et de la prise de congé. Il sait appliquer les bases d'une attitude polie et prévenante (formulations, mimiques, gestes). Il sait s'exprimer dans les langues usuelles du pays (L, F, D) au moment de l'accueil et de la prise de congé et il sait utiliser les formulations appropriées pour s'adresser au client.	Il s'est adressé au client d'une manière adaptée à la situation. Il s'est adressé au client dans une langue appropriée à la situation. Il a salué et pris congé d'une manière polie et prévenante.
10 % (6 P)	**L'apprenti est en mesure d'établir un contact visuel avec le client et de lui signifier visuellement qu'il est à sa disposition.**	Il remarque la présence du client. Il tente d'établir un contact visuel avec le client.	Il a vu le client. Il a établi un contact visuel.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Accueillir le client (ACCLI)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Accueillir le client**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ACCLI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'exprimer de manière aimable, polie et respectueuse en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français au contact avec le client.**	Il connaît et applique les règles en matière d'accueil et de prise de congé du client. Il sait appliquer les règles de politesse (formulations, mimique, gestes) lorsqu'il s'adresse au client. Il s'adresse au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français. Il établit un contact visuel avec le client. Il adopte une attitude aimable dans sa mimique et dans ses gestes. Il utilise les formules de politesse au moment de l'accueil et de la prise de congé.	Il s'est adressé au client de manière appropriée. Il s'est adressé au client dans la langue souhaitée. Il a salué le client et pris congé d'une manière polie et prévenante. Son langage corporel (mimique, gestes) était adapté à la situation.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de s'enquérir des besoins/des souhaits du client et de comprendre ce que demande le client.**	Il sait écouter. Il s'enquiert des souhaits du client. Il pose des questions en cas de doute. Il s'exprime de manière compréhensible.	Il a compris les souhaits du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de dispenser des informations simples et compétentes au client en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français.**	Il dispense des informations simples et adaptées à la situation. Il s'exprime en luxembourgeois ainsi qu'en allemand ou en français.	Il a dispensé des informations correctes, compréhensibles et satisfaisantes. Les informations correspondent aux attentes du client.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'orienter le client de manière compétente (dans le respect du règlement en vigueur) et prévenante vers le poste compétent (personne/service).**	Il connaît et applique les consignes et les règles en matière d'orientation du client.	Il a respecté les consignes en matière d'orientation du client. Il a informé le client.
10 % (6 P)	**L'apprenti surveille son hygiène corporelle (après les repas, lorsqu'il serre des mains, après avoir été aux toilettes, après avoir mis des déchets au rebut) tout au long de la journée dans un souci de respect pour son entourage.**	Il se lave les mains après les repas, après avoir été aux toilettes et après avoir mis des déchets au rebut. Il met les mouchoirs au rebut après usage de manière irréprochable sur le plan de l'hygiène. Les chewing-gums sont mis au rebut avec précaution.	Il a observé les règles générales en matière d'hygiène corporelle.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Conseil de vente simple (ENTVE)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Conseil de vente simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ENTVE**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de déterminer les souhaits du client en interprétant également les signes verbaux et non verbaux fondamentaux.**	Il adopte une attitude attentionnée à l'égard du client. Il prend connaissance des souhaits du client en posant des questions et en utilisant des formulations adaptées à la situation. Il observe les signes non verbaux. Il pose des questions en cas de doute.	Il a compris les souhaits du client de manière appropriée et il a obtenu la confirmation du client. Il a correctement interprété l'attitude
40 % (24 P)	**L'apprenti est capable de soumettre au client une sélection d'articles, qui correspond aux souhaits du client.**	Il comprend les souhaits du client et il est en mesure de les expliquer. Il sélectionne une série d'objets/de marchandises/d'articles du groupe de variétés/du groupe d'articles de l'assortiment/de la gamme de produits, les assemble et les présente au client. Il explique les différences au sein de la gamme de produits présentée de manière compréhensible en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.	Il a présenté des articles qui correspondent aux souhaits du client. Il a pu expliquer les différences au sein de la gamme de produits
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable de respecter les règles en vigueur à l'école concernant l'attitude à adopter au sein du groupe.**	Il sait expliquer et il applique les règles de comportement à adopter au sein d'un groupe établies par le règlement scolaire.	Il connaît et observe les règles
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'approprier sous guidance un vocabulaire technique en luxembourgeois ainsi qu'en français ou en allemand.**	Il se sert du matériel informatique mis à sa disposition par l'enseignant. Il prend des notes et les classe.	Il documente les nouveaux termes techniques.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Bases des réclamations (BAREC)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Bases des réclamations**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**BAREC**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	1	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Enseignant
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de recevoir une réclamation/une demande d'échange en respectant le règlement en vigueur.**	Il réceptionne les marchandises retournées. Il s'informe au sujet de la cause/de la raison de la réclamation/du type de contestation. Il réceptionne les preuves de paiement des marchandises et il vérifie qu'ils sont complets.	a méthode est correcte. Le règlement est respecté.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de vérifier la justification d'une réclamation en se référant au règlement en vigueur.**	Il se rend compte des défauts. Il vérifie la justification de la réclamation/de la contestation sous guidance/sous surveillance. Il connaît et observe/applique les conditions de garantie/le règlement en vigueur.	Il vérifie la justification de la réclamation sous guidance. Il observe le règlement/les conditions
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de participer au traitement de réclamations/d'échanges.**	Il entreprend les différentes démarches du traitement en accord avec l'enseignant. Il sait distinguer et mettre en rapport les possibilités de dédommagement existantes (comme les retouches, le remplacement, l'indemnisation, la remise ou la restitution du montant payé). Il sélectionne un type de dédommagement au cas par cas et justifie son choix devant l'enseignant.	Il documente et explique les différentes démarches du traitement. Il a correctement établi un rapport pour les différentes possibilités de dédommagement et il a donné des explications compréhensibles.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'orienter le client de manière compétente et prévenante vers le service chargé des réclamations.**	Il écoute attentivement le client. Il affiche une attitude ouverte et attentionnée à l'égard du client. Il pose des questions s'il n'a pas bien compris la contestation/le problème. Il donne des réponses dans les limites de ses attributions.	Il affiche une attitude (respectueuse) adaptée à la situation.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Processus de vente simple (FORCN4)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Accueil client**

Titre du module:	**Processus de vente simple**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORCN4**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	32	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'aborder le client de manière appropriée en conformité avec les exigences de l'entreprise lors de l'entretien commercial.**	Appliquer les bases d'un entretien commercial. Répondre aux attentes du client par des questions ciblées. Veiller à ce que le client se sente bien lors de l'entretien.	L'apprenti a mené l'entretien de manière ciblée. L'apprenti s'est adressé convenablement au client. L'apprenti a mené l'entretien quasi correctement en luxembourgeois et en français ou en allemand.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'offrir au client une gamme de produits qui répond à sa requête. Il est capable de donner au client des explications sur la gamme de produits en langue luxembourgeoise et allemande ou française.**	Présenter au client des produits/marchandises/articles des ensembles de variétés/d'articles de l'assortiment/d'offres de produits correspondants à ses souhaits. Expliquer de manière compréhensible en luxembourgeois et en allemand ou en français les différences entre les produits de l'assortiment présenté.	L'apprenti a présenté au client des articles correspondant à ses souhaits. L'apprenti a su expliquer les différences de produits dans l'assortiment. 80% des explications données par l'apprenti sont correctes. L'apprenti a employé les 2 langues quasi correctement. L'apprenti s'est exprimé à 80% de manière correcte. Sa façon de s'exprimer correspond au niveau B1.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable de traiter une réclamation en respectant les règles existantes et les directives de l'entreprise et d'examiner son bien-fondé.**	Réceptionner les produits retournés. S'informer sur les causes/raisons de la réclamation/du type de contestation. Inspecter les défauts. Vérifier le bien-fondé de la réclamation/contestation. Préparer la note de crédit conformément aux directives de l'entreprise et la soumettre pour validation au supérieur hiérarchique.	L'apprenti a respecté les directives de l'entreprise. L'apprenti a su vérifier le bien-fondé de la réclamation.
10 % (6 P)	**L'apprenti est capable d'emballer les produits en fonction de l'occasion et du thème respectant les règles de l'entreprise.**	Connaître les exigences en matière d'emballage des produits et y répondre correctement. Connaître les directives internes à l'entreprise en matière d'emballage et les respecter. Donner suite aux souhaits du client concernant l'emballage des produits et les satisfaire.	L'apprenti a emballé les articles correctement, en fonction de l'occasion et du thème.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**CN**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**				
Section / Métier / Profession:	**Cordonnier-réparateur**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eigenständig die unterschiedlichen Materialien und Produkte zu unterscheiden, den Zustand von Schuhen und Lederartikeln festzustellen und die für die Reparatur geeigneten Materialien und Produkte auszuwählen.**	Der Auszubildende kann die verschiedenen Schuhmaterialien, Reparaturmaterialien und Kleber unterscheiden. Der Auszubildende kann den Aufbau eines Schuhs erkennen.	Die Materialien werden korrekt angewendet. Die wesentlichen Besonderheiten werden überwiegend korrekt erkannt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig den Umfang der Arbeiten festzustellen und geeignete Reparaturen, Umänderungsarbeiten und Pflegemaßnahmen vorzuschlagen, wobei er die Kundenwünsche und die Möglichkeiten seines Betriebes und seine eigenen Fertigkeiten berücksichtigt.**	Der Auszubildende erkennt Verschleißerscheinungen am Schuh. Der Auszubildende schlägt eine angepasste Maßnahme vor.	Auffallende Verschleißerscheinungen werden korrekt erkannt. Die vorgeschlagene Maßnahme ist passend.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, eigenständig komplexe Reparaturen durchzuführen, dabei verarbeitet er die Materialien und Halbmaterialien fachgerecht, setzt die geeigneten Techniken, Werkzeuge, Apparate und Maschinen gemäß den Vorgaben ein.**	er Auszubildende kann die folgenden Arbeiten eigenständig durchführen: • Vorbereitungsarbeiten • Reparaturarbeiten • Abschlussarbeiten • Schleifarbeiten • Klebearbeiten • Farbe anpassen (Appretur, Farbe, Wachs) • Schuh polieren Jeweils unter Berücksichtigung: • der Vorgaben • der Vollständigkeit des Materials • Arbeitssicherheit • Ergonomie.	Die Arbeiten sind fachgerecht durchführt. Er berücksichtigt die Vorgaben. Der Auszubildende erkennt fehlendes Material Die wesentlichen Punkte der situationsbezogenen Arbeitssicherheit werden berücksichtigt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage eigenständig das Arbeitsergebnis nachvorgegebenen Kriterien zu bewerten und die Vorgaben des Vorgesetzten umzusetzen mit dem Willen seine Leistung zu verbessern.**	Der Auszubildende kann durchgeführte Arbeiten nach vorgegebenen Kriterien beurteilen Der Auszubildende kann den Ablauf seiner Arbeit erklären.	Auffallende Abweichungen werden benannt. Die Erklärungen sind verständlich.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Education à la citoyenneté 1 (EDUCI1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluierte werden.
Die Wochenstunden variieren je nach Ausbildungsgang zwischen 1 und 6 Stunden. Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de la politique, o la vie en groupes, o la vie au sein d'une commune, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines étudiés.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'exécution et l'évaluation d'un sondage, o l'exécution et l'évaluation d'un jeu de rôles, o la conduite d'un débat contradictoire.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser des droits et des devoirs des citoyens, o d'évaluer différentes structures sociétales, o d'analyser son comportement sociétal personnel, o d'analyser des structures familiales actuelles et d'autrefois, o d'évaluer les missions de l'Etat de manière critique sous les aspects de la politique de la famille et de la politique de l'éducation, o de reproduire des processus décisionnels, o de compléter correctement un bulletin de vote, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Education à la citoyenneté 2 (EDUCI2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI2**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la découverte de l'économie, o le monde du travail et la sécurité sociale, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse d'un marché, o la lecture et l'évaluation d'un schéma, o un jeu de simulation dans le contexte des conflits au travail, o la gestion des statistiques.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'analyser sa propre consommation de manière critique, o d'évaluer le rôle de l'Etat dans l'économie de marché, o de constituer une candidature pour un emploi, o de défendre des intérêts dans le contexte d'une relation professionnelle (par exemple d'avancer des arguments dans le contexte d'un conflit professionnel), o d'analyser des charges éventuelles des systèmes de sécurité sociale de manière critique, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Education à la santé (EDSAN)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la santé**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDSAN**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 4			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de mettre à profit des connaissances professionnelles acquises dans le contexte des différents sujets et de rédiger des explications ainsi que des descriptions concernant le fonctionnement de l'organisme et des maladies d'une manière compréhensible.**	- L'élève décrit, respectivement il explique, le fonctionnement de l'organisme en employant des mots simples. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel correct dans le bon contexte au cours de descriptions et d'explications. - L'élève connaît le nom, les fonctions ainsi que la position des organes les plus importants du corps humain (surtout de ceux qui sont importants pour l'étude des différentes maladies en cours). - L'élève attribue des symptômes spécifiques aux maladies correspondantes. - L'élève effectue des comparaisons (par exemple pour des maladies, des symptômes, des agents pathogènes, etc.).	- L'élève a décrit, respectivement expliqué, le fonctionnement de l'organisme d'une manière compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel en employant le vocabulaire professionnel approprié (même s'il était simplifié). - L'élève a correctement annoté un schéma simple du corps humain, respectivement il a correctement identifié la position de certains organes, et il a décrit les fonctions principales des organes de manière simplifiée. - L'élève a désigné les symptômes les plus importants des maladies étudiées en cours. - L'élève a mis en évidence les différences, respectivement les similitudes, correctes au cours de comparaisons.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'analyser des documents, des textes ainsi que des diagrammes concernant la santé et, le cas échéant, d'en déduire une synthèse adéquate.**	- L'élève déduit des informations importantes de documents (par exemple de sources d'information quotidiennes comme des articles concernant la santé), de graphiques et de diagrammes et il les interprète. - L'élève produit des documents (dossiers, présentations, fiches, affiches) et, le cas échéant, il les présente.	- L'élève a identifié les informations les plus importantes concernant le sujet dans un document et il les a reformulées en employant ses propres mots. - L'élève a expliqué, respectivement annoté, des graphiques et des schémas inconnus, mais néanmoins familiers, en employant ses propres mots. - L'élève a décrit des diagrammes d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et il a reproduit le sens de leur message principal. - L'élève a personnellement produit un document correct sous l'aspect professionnel et il l'a proprement présenté et structuré. - L'élève a présenté un exposé structuré, compréhensible et correct sous l'aspect des matières.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de démontrer qu'il est en mesure de mettre à profit les matières étudiées au quotidien et d'évaluer des circonstances concernant la santé en employant une communication adéquate et en avançant des arguments.**	- L'élève expose, respectivement il explique, la manière dont il faut préparer une visite chez un médecin ainsi que l'attitude à adopter au cours de l'entretien. - L'élève avance des arguments qui indiquent dans quelle mesure quelqu'un peut influencer personnellement la préservation de sa santé. - L'élève applique des mesures de prévention des maladies de civilisation et infectieuses. - L'élève met à profit des connaissances acquises dans le contexte de circonstances simulées concernant la santé. - L'élève formule des explications ainsi que des arguments concernant des propos.	- L'élève a désigné ou exposé les informations et les facteurs les plus importants dont un médecin a besoin pour établir un diagnostic. - L'élève a désigné les documents importants ainsi que d'autres préparations pour une visite médicale. - L'élève a démontré qu'il est capable de mettre à profit les connaissances requises et d'appliquer des mesures de prévention dans des circonstances concrètes, possibles au quotidien, en se référant à des exemples concrets ou à un jeu de rôles.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Education à la citoyenneté 3 (EDUCI3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI3**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1	Autres semestres: 3			

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o le monde qui l'entoure, o l'identité et l'histoire, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o la lecture et l'évaluation de cartes thématiques, o l'organisation d'un atelier orienté vers l'avenir, o la lecture et l'évaluation d'une pyramide démographique.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes indiquées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer la relation entre les comportements humains et l'impact environnemental, o de constater les limites des ressources naturelles et de discuter de perspectives d'action éventuelles qui en résultent, o d'analyser les notions de nation et d'identité de manière critique, o d'analyser des dangers de la démocratie à l'heure actuelle, o d'évaluer des défis pour la société luxembourgeoise (les migrations, le multiculturalisme, la pauvreté), o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Education à la citoyenneté 4 (EDUCI4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI4**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o l'Etat dont il fait partie, o la vie dans un Etat de droit, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse et l'évaluation d'affiches électorales, o la lecture et l'évaluation de schémas, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o d'évaluer des programmes de partis ainsi que des programmes électoraux, o de commenter des aspects du droit, de la justice et des sanctions, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Education à la citoyenneté 5 (EDUCI5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	**Education à la citoyenneté 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**EDUCI5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Enseignant
2	1	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Unterrichtsinhalte sollen immer auch Bezug zur Aktualität haben. Schülerleistungen sollen entsprechend der im Unterricht behandelten Themen evaluiert werden.
Die maximal 18 möglichen Modulwochen werden im Falle von Praktikums- bzw. Stagezeiten unterschritten. Der Umfang der Unterrichtsinhalte muss dementsprechend angepasst werden.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable de s'approprier des connaissances ainsi qu'un vocabulaire professionnels et de les mettre à profit (compétence professionnelle).**	- L'élève comprend et désigne des aspects importants des domaines suivants: o la perspective européenne, o l'actualité.	- L'élève disposait de compétences professionnelles fondamentales dans le contexte de deux des domaines indiqués.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des méthodes ainsi que des techniques de travail générales et spécifiques (compétence méthodologique).**	- L'élève dispose des compétences méthodologiques suivantes: o l'analyse de caricatures concernant l'Union européenne, o la lecture et l'évaluation de schémas et de diagrammes, o la consultation d'experts.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans le contexte d'au moins une des méthodes étudiées.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser la société de manière critique et, le cas échéant, de participer activement aux prises de décisions (compétence décisionnelle et opérationnelle).**	- L'élève dispose de compétences décisionnelles et opérationnelles qui lui permettent o de discuter du rôle de l'Union européenne au quotidien, o d'évaluer l'intégration européenne de manière critique, o d'évaluer les options de participation des citoyens, o d'élaborer un appel pour une initiative citoyenne européenne, o d'analyser des sujets d'actualité.	- L'élève disposait de compétences fondamentales dans au moins deux des domaines décisionnels et opérationnels indiqués.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Communiquer d'une manière efficace (KOMMU-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Communiquer d'une manière efficace**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KOMMU-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [X] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se familiariser avec le fonctionnement d'un logiciel indiqué sous guidance et de s'en servir en fonction des exigences.**	- L'élève se sert du matériel informatique disponible de manière ciblée. - L'élève effectue sereinement les exercices indiqués dans le logiciel Word. - L'élève rédige une candidature pour un stage de manière compétente avec un curriculum vitae.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer convenablement dans différentes circonstances professionnelles typiques.**	- L'élève s'exerce à différentes circonstances d'entretiens (par exemple aux entretiens d'embauche, aux entretiens avec des clients, etc.), il prend connaissance des critiques de manière positive et il manifeste sa disposition à faire des progrès. - L'élève désigne l'impact de différentes formes de communication.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations à propos de sujets indiqués et de les présenter.**	- L'élève se procure des informations de manière autonome en consultant différentes sources à propos d'un sujet indiqué. - L'élève met à profit les informations pour constituer une présentation structurée. - L'élève expose sa présentation au moment indiqué. - L'élève respecte le cadre horaire indiqué ainsi que les critères définis à observer au cours de la présentation. - L'élève veille à adopter une posture, une mimique ainsi que des gestes appropriés au cours de la présentation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Ergonomie (ERGON-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Ergonomie**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**ERGON-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, ergonomisch ungünstige Situationen zu erkennen und angemessen darauf zu reagieren.**	Grundsätze der Ergonomie und der Anatomie des Bewegungsapparats sind bekannt. Gesundheitsbelastende Situationen werden erkannt und vermieden. Alternative Bewegungsausführungen bei gesundheitsbelastenden Situationen werden entwickelt. Übungen zur Dehnung und Stärkung der Muskulatur werden korrekt ausgeführt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, verschiedene Life-Time Sportarten auszuführen und deren positiven Einfluss auf die Verminderung von Risikofaktoren von gesundheitsbelastenden Alltagssituationen zu erleben.**	Life-Time-Sportarten werden nach Anweisung ausgeführt und dabei wird auf die korrekte Ausführung geachtet.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, mit seinen Mitschülern zu kooperieren.**	Die Partner werden bei der Ausführung der verschiedenen Übungen unterstützt. Den Partnern werden Verbesserungsvorschläge angegeben.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Maniement d'une tronçonneuse (MOTMA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Maniement d'une tronçonneuse**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**MOTMA-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève tient compte des règles et des consignes organisationnelles, techniques et légales en matière de prévention des accidents lors de la manipulation d'un appareil manuel motorisé (tronçonneuse, débroussailleuse).**	- L'élève tient compte des règles et des consignes organisationnelles, techniques et légales en matière de prévention des accidents lors de la manipulation d'un appareil manuel motorisé. - L'élève désigne les différents éléments de l'équipement de protection individuelle. - L'élève soumet l'état de l'équipement de protection individuelle à un contrôle et il prend une décision à propos de son affectation sur le terrain. - L'élève opte pour des machines appropriées et/ou pour des outils appropriés dans des circonstances indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'entreprendre des interventions mécaniques et d'appliquer des mesures d'entretien douces dans des zones à conifères et/ou à feuillus de faible densité, en tenant compte de la sécurité au travail et des principes de l'ergonomie.**	- L'élève se sert de l'équipement de protection individuelle. - L'élève applique les mesures de prévention des accidents. - L'élève effectue le travail dans le respect des règles de l'ergonomie. - L'élève effectue la récolte, respectivement il applique la mesure d'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève adopte une attitude attentionnée et prévenante à l'égard de ses camarades et des enseignants et il respecte consciencieusement l'ensemble des règles et des consignes en matière de sécurité et de prévention des accidents.**	- L'élève adopte une attitude respectueuse. - L'élève suit les instructions. - L'élève assure une assistance en cas de besoin. - L'élève respecte les règles et les consignes en matière de sécurité. - L'élève suit les instructions sans tarder. - L'élève range proprement les machines ainsi que les outils utilisés aux endroits indiqués. - L'élève manipule les substances dangereuses avec la précaution de rigueur.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**Der/die Auszubildende hält sich an Anweisungen und setzt den Arbeitsauftrag um.**	- Der Arbeitsauftrag wird sorgfältig und fachgerecht umgesetzt. - Die Anweisungen, sowie die vereinbarten Arbeits- und Pausenzeiten werden eingehalten. - Das Material wird sorgfältig eingesetzt. Der/die Auszubildende kommuniziert in angemessener Form.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Petits engins (KLEKU-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Petits engins**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KLEKU-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève connaît et comprend le fonctionnement de petits moteurs à essence à deux et à quatre temps ainsi que celui de leurs composants.**	- L'élève désigne la différence entre les moteurs à deux et à quatre temps. - L'élève décrit la fonction des deux moteurs, de bougies d'allumage et d'un carburateur. - L'élève décrit les transmissions de petits engins, leurs outils (ou éventuellement leurs accessoires) ainsi que leur mode de fonctionnement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de réparation et de nettoyage à des petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.**	- L'élève nettoie des machines ainsi que des composants de machines comme des carburateurs et des bougies. - L'élève démonte des composants de machines, il répare des composants défectueux ou il les remplace. - L'élève assure correctement l'étanchéité des composants et il assemble proprement les machines.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'entretenir et de régler des petits engins, comme une tronçonneuse, une tondeuse à gazon ou une débroussailleuse.**	- L'élève assure la maintenance des machines en suivant le mode d'emploi. - L'élève effectue la vidange correctement avec de nouveaux joints. - L'élève aiguise correctement des lames ainsi que des chaînes (coupantes). - L'élève équilibre des lames. - L'élève remplace des fils tranchants. - L'élève veille à ce que la machine ait une apparence propre. - L'élève vérifie les options de travail indiquées dans le mode d'emploi ainsi que leur fonction.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre des petits engins à un contrôle après des travaux de réparation ou de maintenance sous les aspects de l'absence de dysfonctionnements et de l'état de fonctionnement.**	- L'élève vérifie l'état de la fixation des vis utilisées. - L'élève s'assure que tous les composants ont été montés. - L'élève s'assure que l'ensemble des aspects de sécurité sont respectés. - L'élève règle à nouveau le carburateur. - L'élève veille à ce que le fonctionnement soit propre avec des vitesses de rotation faibles et élevées. - L'élève soumet l'état de fonctionnement à un contrôle. - L'élève est capable de mettre à profit l'ensemble des options de réglage et de fonction des machines sans trop de difficultés.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de participer activement aux cours et de collaborer avec ses camarades de manière constructive.**	- L'élève participe aux discussions de manière constructive. - L'élève discute de problèmes au cours de travaux avec d'autres élèves de manière à favoriser un travail autonome.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Petits animaux de ferme (KLEHA-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Petits animaux de ferme**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**KLEHA-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	0	- Enseignant
2	0	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 20

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [ ] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude convenable au travail, de faire preuve de respect et de manifester de l'intérêt pour les activités du module KLEHA.**	- L'élève adopte une attitude attentive et respectueuse au cours de visites d'exploitations et en cours. - L'élève manifeste une attitude positive au travail pendant les activités du module KLEHA. - L'élève s'exprime convenablement au cours de visites d'exploitations. - L'élève n'accuse pas davantage d'heures d'absence au cours du module KLEHA qu'en moyenne au cours des autres modules.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'établir un rapport dans un délai indiqué au sujet d'exemples sélectionnés de détention de petits animaux de ferme.**	- L'élève établit des rapports à propos de systèmes indiqués de détention de petits animaux de ferme. - L'élève respecte les critères déterminés au préalable pour l'établissement d'un rapport. - L'élève se sert de supports de manière cohérente. - L'élève respecte les délais indiqués pour la présentation du rapport.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de présenter des informations professionnelles concernant la détention de petits animaux de ferme d'une manière cohérente, intégrale et correcte.**	- L'élève met des informations professionnelles concernant la détention de petits animaux de ferme indiqués à profit d'une manière intégrale et correcte. - L'élève présente des informations professionnelles en employant ses mots personnels et en évitant le copier-coller pour les formulations. - L'élève illustre des informations professionnelles concernant la détention de petits animaux de ferme avec des exemples pratiques/avec des références.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Bases de l'apiculture (BIENE-F)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules facultatifs**

Titre du module:	**Bases de l'apiculture**	**Module facultatif national**	
Code du module:	**BIENE-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	2	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Enseignant
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [ ] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [ ] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire des mesures de protection des abeilles.**	- L'élève décrit quelques mesures de protection. - L'élève désigne au moins huit plantes mellifères importantes. - L'élève décrit des mesures de culture et d'entretien.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux fondamentaux de l'apiculture sous guidance.**	- L'élève décrit des aspects essentiels de l'organisation d'une colonie d'abeilles. - L'élève décrit des événements saisonniers au sein d'une colonie d'abeilles en mettant à profit ses connaissances des particularités des abeilles (les colonies d'abeilles en tant qu'organismes, les aspects de la saison des abeilles). - L'élève produit une documentation et il l'explique.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer des maladies des abeilles indiquées ainsi que des mesures curatives et préventives dans ce contexte.**	- L'élève désigne au moins trois maladies des abeilles importantes. - L'élève décrit des contre-mesures. - Le cas échéant, l'élève applique des contre-mesures. - L'élève décrit les impacts d'un paysage cultivé altéré sur les abeilles. - L'élève désigne les contextes écologiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'extraction, le conditionnement ainsi que la commercialisation des produits de l'apiculture.**	- L'élève décrit l'ensemble des produits principaux de la colonie d'abeilles ainsi que leur extraction et leur conditionnement. - L'élève présente une documentation correspondante. - L'élève documente sa contribution, depuis l'extraction jusqu'à la commercialisation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève analyse les nouvelles contraintes avec intérêt et il est capable de se familiariser rapidement avec des travaux plutôt inhabituels.**	- L'élève manifeste de l'intérêt pour les cycles au sein de la colonie d'abeilles et pour l'apiculture. - L'élève se familiarise avec des tâches inhabituelles et il se défait de ses appréhensions initiales éventuelles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Se familiariser avec le sol et les plantes (AGRO1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Se familiariser avec le sol et les plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AGRO1**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
4		- Salle spéciale
6		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de distinguer des variétés de sols, d'évaluer l'état du sol et de décrire les conséquences de mesures de traitement du sol dans différentes circonstances.**	- L'élève décrit et évalue les propriétés suivantes d'une terre cultivable: o la variété du sol (léger, moyen, lourd), o l'humidité du sol, o les compactages, o les résidus organiques ainsi que les organismes vivant dans le sol. - L'élève décrit l'utilité de plusieurs mesures de traitement du sol. - L'élève constate les conséquences d'une utilisation d'appareils de traitement du sol inadaptée ou au mauvais moment.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes cultivées ainsi que des mauvaises herbes germant en automne.**	- L'élève identifie les plantes cultivées dans l'agriculture ainsi que leurs semences et leurs mauvaises herbes typiques. - L'élève désigne une affectation importante pour différentes plantes cultivées. - L'élève constitue un herbier avec des plantes cultivées (cultures hivernales) et avec des mauvaises herbes germant en automne typiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les différents stades du développement de plantes cultivées.**	- L'élève désigne les éléments les plus importants (racine, tige, feuille, inflorescence, fruit) de plusieurs plantes cultivées. - L'élève détermine correctement les principaux stades du développement de plusieurs plantes cultivées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève connaît le vocabulaire professionnel général de l'agriculture.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours de la communication avec les enseignants et avec ses camarades. - L'élève constitue un cahier de vocabulaire personnel (avec des photos/des dessins).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Identifier des dangers et éviter des accidents (TECH1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Identifier des dangers et éviter des accidents**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECH1**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8	2	- Salle spéciale
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 4

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

In Anbetracht des großen zeitlichen Aufwandes ist die Verfügbarkeit von mehreren landwirtschaftlichen Schleppern sowie eines Hofladers zur Umsetzung des beschriebenen Moduls unbedingt notwendig.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kennt Gefahrenmomente an Schleppern und Hofladern und ist in der Lage Unfallmöglichkeiten zu beseitigen. Er kann einen landwirtschaftlichen Schlepper und einen Hoflader unter Einhaltung der geltenden Sicherheitsbestimmungen führen.**	Die Bedienungselemente eines landwirtschaftlichen Schleppers sowie Hofladers werden erläutert. Die Gefahrenmomente sowie die gängigen Unfallursachen bei Schleppern werden benannt und beschrieben. Die Gefahrenmomente sowie die gängigen Unfallursachen bei Hofladern werden benannt und beschrieben (z.B. Kippgefahr, Quetschungen). Der Schlepper/Hoflader wird vor Inbetriebnahme auf etwaige Mängel geprüft. Der Schlepper/Hoflader wird unter Einhaltung der geltenden UVV geführt. Die Teilprüfung „Traktor“ des Befähigungsnachweises „conduite d'engins en sécurité – tracteur agricole“ wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende kennt die Gefahren beim Anbau von Geräten und Anhängern sowie bei landwirtschaftlichen Transporten und ist in der Lage, diese zu vermeiden.**	Der Schlepper wird unter Einhaltung der geltenden UVV zurückgesetzt und das jeweilige Anbaugerät ordnungsgemäß gekuppelt. Das Verhalten unterschiedlicher Güter/Maschinen und Geräte bei landwirtschaftlichen Transporten wird benannt und beschrieben. Die Bedeutung einer ordnungsgemäßen Ladungssicherung wird beschrieben. Eine den unterschiedlichen Transporten entsprechende Ladungssicherung wird durchgeführt und/oder beschrieben. Die Teilprüfung „Anbaugerät & Anhänger“ des Befähigungsnachweises „conduite d'engins en sécurité – tracteur agricole“ wird erfolgreich bestanden.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die in einer landwirtschaftlichen Werkstatt gängigen Werkzeuge fachgerecht einzusetzen.**	Die persönliche Schutzausrüstung (PSA) wird beschrieben und entsprechend den unterschiedlichen Arbeiten getragen. Gängige Werkzeuge werden aufgezählt und fachgerecht eingesetzt. Gefahrenstoffe und -symbole werden benannt. Der fachgerechte Umgang mit Gefahrenstoffen wird beschrieben. Beim Umgang mit Trennscheibe und Standbohrmaschine wird die entsprechende PSA getragen sowie geltende UVV beachtet. Bei den praktischen Arbeiten in der Werkstatt wird sorgfältig gehandelt, Kritik angenommen und umgesetzt. Arbeitsaufträge werden zielstrebig verfolgt und bei der fachgerechten Umsetzung wird auf Ordnung und die UVV geachtet.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
20 % (12 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Maßnahmen zur Unfallverhütung umzusetzen und Erste-Hilfe-Maßnahmen durchzuführen.**	Brandschutzmaßnahmen werden bei unterschiedlichen Arbeiten beachtet. Eine Rettungskette wird eingeleitet sowie Erste-Hilfe-Maßnahmen durchgeführt. Der Erste-Hilfe-Kurs ist erfolgreich bestanden. Grundsätze der Ergonomie werden beachtet. Die angemessene PSA wird benutzt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Se familiariser avec les machines agricoles et effectuer des calculs (TECH2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Se familiariser avec les machines agricoles et effectuer des calculs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECH2**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant
8	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
8		- Salle spéciale
8		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul faciles.**	- L'élève résout des problèmes de calcul habituels sur le terrain en se référant à des énoncés de textes. - L'élève décrit des nombres de base dans le domaine agricole.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner le domaine d'affectation ainsi que la fonction de machines agricoles.**	- L'élève identifie les différentes machines et il les attribue à leur domaine d'affectation (par exemple au traitement du sol, à l'entreposage de fourrage, aux techniques de fourrage, etc.). - L'élève décrit la fonction des différentes machines agricoles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel général de la technique agricole.**	- L'élève emploie le vocabulaire professionnel au cours de la communication avec les enseignants et avec ses camarades. - L'élève constitue un cahier de vocabulaire personnel (avec des photos/des dessins). - L'élève présente une sélection de machines au sein de l'entreprise où il effectue son apprentissage ainsi que leur structure et leur fonction.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Travailler avec des animaux d'élevage (ZOOT1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Travailler avec des animaux d'élevage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZOOT1**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		- Salle de classe
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'adopter une attitude respectueuse et compétente à l'égard de bovins et de chevaux et d'éviter les accidents.**	- L'élève désigne correctement les principes des attitudes à adopter en fonction des espèces. - L'élève dirige/déplace et attache des bovins/des chevaux de manière compétente. - L'élève applique les mesures de sécurité indiquées. - L'élève attribue correctement les notions de base essentielles de l'anatomie de bovins et de chevaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner des formes de détention ainsi que des rythmes de production.**	- L'élève décrit correctement des systèmes de détention habituels ainsi que le vocabulaire professionnel. - L'élève distingue les différentes zones fonctionnelles d'une étable de manière compétente. - L'élève explique les rythmes de production d'un troupeau de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer les exigences de la détention de bovins et de chevaux.**	- L'élève désigne correctement les exigences des animaux sous les aspects des surfaces, des espaces, des mouvements, du climat, de la lumière, du bien-être et de la santé. - L'élève évalue des étables/des écuries existantes de manière compétente sous l'aspect des exigences de la détention indiquées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire les races d'animaux de ferme les plus importantes au Luxembourg.**	- L'élève identifie les races d'animaux de ferme les plus importantes. - L'élève décrit les propriétés ainsi que l'importance des différentes races.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de respecter les règles d'hygiène.**	- L'élève explique l'importance de l'hygiène des étables pour le bien-être et la santé des animaux. - L'élève applique des mesures d'hygiène importantes pour éviter l'émergence et la transmission de maladies.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Formation patronale 1 (FORAG1)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Formation patronale 1**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAG1**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	1	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Im Rahmen des ersten Ausbildungsjahres erfolgen sämtliche Arbeiten nach Ersteinweisung durch den Betriebsleiter sowie unter dessen Aufsicht. Zudem sind keine Arbeiten mit landwirtschaftlichen Maschinen sowie Schleppern durch den Auszubildenden zu verrichten.
Die praktische Ausbildung auf dem Ausbildungsbetrieb findet in Form von Blockunterricht in den Schulferien sowie jeweils eine Woche zusätzlich direkt im Anschluss an die Schulferien (Allerheiligen: 1 Woche Ferien + 2 Wochen zusätzlich, Weihnachten: 2 Wochen Ferien) wochenweise statt (insg. 5 Wochen abzgl. Urlaubstage).

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti respecte les délais ainsi que les horaires indiqués.**	- L'apprenti respecte les délais ainsi que les horaires indiqués.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène au sein de l'exploitation.**	- L'apprenti porte une tenue de travail propre ainsi que l'équipement de protection individuelle correspondant. - L'apprenti effectue ses activités sans compromettre sa propre sécurité ni celle d'autres intervenants.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer les missions qui sont confiées d'une manière responsable et soignée.**	- L'apprenti effectue consciencieusement des travaux faciles sous guidance. - L'apprenti établit une description de l'entreprise. - L'apprenti note des rapports quotidiens dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti respecte les règles de base de l'hygiène personnelle.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de s'intégrer au sein de l'entreprise.**	- L'apprenti adopte une attitude respectueuse. - L'apprenti échange des informations avec les autres intervenants.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Fertiliser des plantes (AGRO2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Fertiliser des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AGRO2**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
4	1	- Salle spéciale
6	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de base de la fertilisation minérale, d'identifier des fertilisants minéraux et d'appliquer la technique d'épandage de fertilisant minéral.**	- L'élève désigne les principaux nutriments (N, P, K, S, Ca, Mg). - Un échantillon du sol est pris - L'élève identifie les fertilisants minéraux habituels. - L'élève soumet l'épandeur de fertilisant à un contrôle du débit sous guidance. - L'élève épand du fertilisant minéral de manière compétente. - L'élève tient compte de la protection des utilisateurs et de l'environnement quand il manipule des fertilisants minéraux. - L'élève énumère les principes de la bonne pratique professionnelle et il explique les conséquences d'un épandage de fertilisant incorrect.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'expliquer les notions de base de la fertilisation organique, d'identifier des fertilisants organiques et de décrire la technique d'épandage de fertilisant organique.**	- L'élève identifie les fertilisants organiques habituels. - L'élève désigne la structure ainsi que le fonctionnement d'une citerne à lisier et d'un épandeur de fumier. - L'élève décrit l'entreposage ainsi que la technique d'extraction de fertilisants organiques. - L'élève désigne la protection des utilisateurs et de l'environnement quand il manipule des fertilisants organiques. - L'élève énumère les principes de la bonne pratique professionnelle et il explique les conséquences d'un épandage de fertilisant incorrect.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier des plantes cultivées ainsi que des mauvaises herbes germant au printemps.**	- L'élève identifie les plantes cultivées dans l'agriculture ainsi que leurs semences et leurs mauvaises herbes germant au printemps typiques. - L'élève constitue un herbier avec des plantes cultivées et avec des mauvaises herbes germant au printemps typiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Utiliser les machines pour l'entretien des prairies (TECH3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Utiliser les machines pour l'entretien des prairies**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECH3**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktionen der gängigen Maschinen zur Grünlandpflege zu erläutern und diese auf ihren Einsatz vorzubereiten.**	Die einzelnen Funktionen der unterschiedlichen Maschinen zur Grünlandpflege werden beschrieben. Grundeinstellungen werden fachgerecht vorgenommen.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
40 % (24 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, die Funktionen der gängigen Maschinen zur Futterbereitung sowie zur Ernte zu erläutern und diese auf ihren Einsatz vorzubereiten.**	Die einzelnen Funktionen der unterschiedlichen Maschinen zur Futterbereitung werden beschrieben. Grundeinstellungen werden fachgerecht vorgenommen.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.
30 % (18 P)	**Der Auszubildende ist in der Lage, Weidezäune zu unterhalten.**	Gängige Reparaturen werden an bestehenden Zäunen durchgeführt Elektrozäune werden aufgestellt, auf ihre korrekte Funktion geprüft und Pflegemaßnahmen vorgenommen. Neue Zaunanlagen werden fachgerecht errichtet. Der Freischneider wird fachgerecht eingesetzt.	Die angegebenen Mindestanforderungen der indikatorbezogenen Evaluationen sind erfüllt.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Faire des travaux d'entretien et effectuer des calculs (TECH4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Faire des travaux d'entretien et effectuer des calculs**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECH4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle spéciale
6		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance et d'entretien à des tracteurs et à des machines sous guidance.**	- L'élève applique proprement et correctement des travaux de maintenance aux sections d'un tracteur ou d'une machine en suivant un plan de maintenance ainsi qu'une suite logique des étapes de travail. - L'élève documente les travaux de maintenance. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de réparer des machines sous guidance en se servant des outils appropriés et de remplacer des pièces d'usure et de rechange habituelles.**	- L'élève effectue correctement les travaux en suivant le manuel de réparation ou les instructions de l'enseignant. - L'élève effectue intégralement et proprement les travaux en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève évite les dégradations sans raison de composants, d'outils et de matériel scolaire. - L'élève utilise les combustibles avec parcimonie.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de répondre à des énoncés de calcul.**	- L'élève effectue des calculs habituels sur le terrain en répondant à des énoncés textuels.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.9. - Détenir des animaux d'élevage (ZOOT2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Détenir des animaux d'élevage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZOOT2**	Numéro du module:	**9**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
3	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire l'anatomie des animaux de ferme de manière compréhensible.**	- L'élève désigne les notions de base de l'anatomie et de la physiologie. - L'élève désigne les fonctions d'organes indiqués de bovins et de chevaux (appareil respiratoire, appareil digestif, appareil locomoteur, organes sexuels). - L'élève attribue les parties du corps ainsi que les organes sur des animaux vivants.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé des animaux.**	- L'élève décrit les caractéristiques d'un animal en bonne santé. - L'élève se réfère aux caractéristiques d'un animal en bonne santé pour identifier des animaux malades dans une étable. - L'élève désigne des mesures d'hygiène importantes servant à éviter l'émergence ainsi que la transmission de maladies. - L'élève constate et évalue des troubles du comportement d'animaux. - L'élève explique les causes de troubles du comportement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'assurer l'entretien d'étables.**	- L'élève explique l'importance de l'hygiène dans une étable pour le bien-être et pour la santé des animaux. - L'élève décrit les différents matériaux d'épandage ainsi que les différentes méthodes de dégagement du fumier dans des box pour bovins et pour chevaux. - L'élève désigne et effectue des travaux quotidiens dans des étables.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier le fourrage de bovins et de chevaux et de décrire les fondements du fourrage.**	- L'élève connaît le fourrage habituel ainsi que les quantités de fourrage pour les bovins et pour les chevaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.10. - Formation patronale 2 (FORAG2)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 1**

Titre du module:	**Formation patronale 2**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAG2**	Numéro du module:	**10**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	2	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Im Rahmen des ersten Ausbildungsjahres erfolgen sämtliche Arbeiten nach Ersteinweisung durch den Betriebsleiter sowie unter dessen Aufsicht.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des animaux, il manipule les appareils ainsi que les machines agricoles avec précaution et il organise son travail consciencieusement.**	- L'apprenti veille à la ponctualité et au respect du cadre horaire au cours de l'exécution des différentes activités. - L'apprenti veille aux aspects suivants au cours des travaux quotidiens avec des machines: la manipulation du matériel de travail avec précaution avant et pendant l'utilisation, le nettoyage, l'entretien ainsi que la remise en état. - L'apprenti adopte une attitude responsable et il fait preuve de précaution au contact quotidien des animaux.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les mesures requises au cours de ses activités pour assurer sa propre protection ainsi que celle de ses collaborateurs.**	- L'apprenti connaît les mesures de protection requises et il les applique. - L'apprenti effectue des travaux dangereux sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux faciles à l'étable sous guidance.**	- L'apprenti exécute convenablement les travaux qui lui sont confiés sous guidance. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des différents appareils agricoles d'une manière compétente et conforme à leur fonction.**	- L'apprenti connaît les fonctions des différentes machines. - L'apprenti effectue les réglages de base avec le directeur de l'exploitation avant l'utilisation. - L'apprenti adapte les réglages au cours de l'utilisation. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle avec le directeur de l'exploitation.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'établir une description de l'entreprise.**	- L'apprenti note des rapports quotidiens dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti alimente proprement et consciencieusement le carnet d'apprentissage. - L'apprenti indique des nombres de base concernant les dimensions, la structure, les équipements, les produits ainsi que les services dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Préparer les travaux du sol et de semis (AGRO3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Préparer les travaux du sol et de semis**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AGRO3**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6	2	- Salle spéciale
6	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner les fonctions ainsi que le fonctionnement des machines habituelles servant au travail du sol et au semis.**	- L'élève décrit les différentes fonctions ainsi que le fonctionnement des différentes machines servant au travail du sol et au semis. - L'élève constitue un cahier de vocabulaire personnel (avec des photos/des dessins).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état du sol (praticabilité, risque de compactage).**	- L'élève opte pour le moment adapté pour le travail du sol et le semis. - L'élève connaît les conséquences d'une utilisation inappropriée à un moment inopportun de machines de travail du sol.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier les plantes agricoles cultivées, les variétés de graminées ainsi que les cultures dérobées habituelles.**	- L'élève identifie les plantes agricoles cultivées, les variétés de graminées ainsi que les cultures dérobées typiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer l'utilisation des machines et des appareils habituels servant au traitement du sol ainsi qu'au semis, de les atteler, de les régler et de s'en servir sereinement.**	- L'élève prépare et il attelle les machines ainsi que les appareils. - L'élève effectue les réglages de base. - L'élève effectue le travail du sol ainsi que le semis.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Entretenir les machines agricoles (TECH5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Entretenir les machines agricoles**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECH5**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	6	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
6	2	- Enseignant
6	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle spéciale
6		

Nombre maximum d'élèves: 8

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de soumettre le fonctionnement de différents appareils agricoles à des contrôles.**	- L'élève soumet le fonctionnement des appareils à des contrôles. - L'élève note le vocabulaire professionnel correspondant dans un cahier de vocabulaire personnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'appliquer des travaux de maintenance à des appareils agricoles.**	- L'élève effectue des travaux de maintenance habituels. - L'élève désigne des pièces d'usure pour les différents appareils et il les remplace. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les matériaux ainsi que les outils habituels requis pour les travaux d'entretien.**	- L'élève connaît des matériaux habituels (métal/bois/pierre) ainsi que des outils servant aux travaux d'entretien. - L'élève prépare et produit des connexions vissées simples en conséquence. - L'élève constitue un cahier de vocabulaire personnel (avec des photos/des dessins).	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'énumérer les composants ainsi que les fonctions de conduites d'eau et d'eaux usées dans une exploitation agricole et d'effectuer des travaux d'entretien faciles.**	- L'élève connaît la structure de conduites d'eau et d'eaux usées. - L'élève décrit les différents systèmes (conduites en PVC, en métal, etc.). - L'élève applique des travaux d'entretien à des conduites d'eau et d'eaux usées dans une exploitation agricole.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'effectuer des travaux d'entretien habituels dans une exploitation agricole.**	- L'élève effectue d'autres travaux d'entretien sur le terrain de l'exploitation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de désigner le fonctionnement d'une installation de traite et d'effectuer des travaux de maintenance et de réparation élémentaires.**	- L'élève désigne correctement la structure ainsi que le fonctionnement d'une installation de traite (de la génération de vide à l'entreposage du lait) et de pièces indiquées. - L'élève effectue des travaux de maintenance élémentaires.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Nourrir des animaux d'élevage (ZOOT3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Nourrir des animaux d'élevage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZOOT3**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	8	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
8	2	- Enseignant
8	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
6		- Salle spéciale
2		- Salle de classe
8		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les principes fondamentaux de l'alimentation du bétail.**	- L'élève connaît les produits de fourrage habituels pour les bovins et pour les chevaux ainsi que leurs valeurs nutritives principales. - L'élève décrit les fonctions des nutriments. - L'élève désigne le vocabulaire professionnel concernant l'alimentation du bétail (ration, aliments de base, aliments concentrés, énergie, protéines, valeur structurelle, ensilage, etc.). - L'élève explique le rapport entre la performance des animaux et l'alimentation. - L'élève explique des méthodes importantes sur le terrain pour la conservation du fourrage (séchage, ensilage). - L'élève désigne les notions de durée de conservation, de date de péremption et de conditions d'entreposage du fourrage. - L'élève désigne des causes ainsi que des conséquences importantes de fourrage souillé.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'évaluer des rations de fourrage sur le terrain.**	- L'élève connaît les principes de la composition de rations de fourrage pour des bovins et pour des chevaux. - L'élève évalue des rations de fourrage pour des bovins et pour des chevaux au cours de l'enseignement pratique: o la composition d'une ration, o les quantités de plusieurs composants du fourrage, o la quantité totale de fourrage par animal et par troupeau, o la précision du mélange. - L'élève évalue la qualité des ensilages d'herbe et de maïs. - L'élève constate des défauts de qualité manifestes des aliments et il décrit des causes possibles.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'élève est capable d'expliquer le déroulement de l'alimentation sur le terrain en considérant des aspects de la sécurité.**	- L'élève désigne la suite des étapes du prélèvement, du mélange et de la répartition de la ration de fourrage à l'étable. - L'élève explique le fonctionnement ainsi que les options d'utilisation de plusieurs outils techniques dans le domaine de l'alimentation du bétail: o la technique de prélèvement du fourrage (désileuse à bloc, pince de préhension, pelle, etc.), o la technique de distribution de la ration de fourrage (mélangeuse de fourrage, systèmes d'alimentation automatique, etc.). - L'élève désigne des circonstances dangereuses ainsi que des mesures de prévention des accidents correspondantes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de désigner les principes de l'alimentation du jeune bétail.**	- L'élève connaît différentes méthodes pour nourrir du jeune bétail. - L'élève désigne les étapes pratiques de l'alimentation du jeune bétail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'identifier le comportement physiologique des animaux au cours du pâturage, d'identifier leurs besoins nutritifs et d'évaluer la croissance des plantes sur les pâturages.**	- L'élève connaît les propriétés des différents systèmes de pâturage. - L'élève décrit le comportement alimentaire d'animaux de pâturage ainsi que la croissance des plantes. - L'élève connaît la hauteur de l'herbe au début et à la fin de la saison de pâture et il mesure la repousse de l'herbe.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Formation patronale 3 (FORAG3)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Formation patronale 3**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAG3**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	3	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	16	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 2					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des animaux, il manipule les outils ainsi que les machines agricoles avec précaution et il organise son travail consciencieusement.**	- L'apprenti veille à la ponctualité et au respect du cadre horaire au cours de l'exécution des différentes activités. - L'apprenti veille aux aspects suivants au cours des travaux quotidiens avec des machines: la manipulation du matériel de travail avec précaution avant, pendant et après l'utilisation, le nettoyage, l'entretien ainsi que la remise en état. - L'apprenti adopte une attitude responsable et il fait preuve de précaution au contact quotidien des animaux.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les mesures requises au cours de ses activités pour assurer sa propre protection ainsi que celle de ses collaborateurs.**	- L'apprenti connaît les mesures de protection requises et il les applique. - L'apprenti effectue des travaux dangereux sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux faciles à l'étable.**	- L'apprenti exécute consciencieusement des travaux habituels quotidiens après une initiation. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle et il met des critiques à profit de manière constructive.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des différentes machines agricoles d'une manière compétente et conforme à leur fonction.**	- L'apprenti connaît les fonctions des différentes machines. - L'apprenti effectue les réglages de base avant l'utilisation et après s'être concerté avec le formateur. - L'apprenti adapte les réglages au cours de l'utilisation. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle avec le formateur et il met des critiques à profit de manière constructive.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de prendre connaissance de leurs commentaires de manière constructive et de documenter consciencieusement ses expériences d'apprentissage dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'apprenti avance des arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'apprenti analyse son attitude personnelle de manière critique et il évite les erreurs constatées dans la mesure du possible. - L'apprenti manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'apprenti met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures. - L'apprenti note des rapports quotidiens dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti note les instructions concernant la sécurité. - L'apprenti veille à l'intégralité et à la propreté.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Effectuer les travaux du sol et le semis (AGRO4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Effectuer les travaux du sol et le semis**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AGRO4**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les différentes techniques de plantation et de semis.**	- L'élève décrit les composants ainsi que le fonctionnement de planteuses et de semoirs. - L'élève explique les différentes techniques de semis. - L'élève désigne la densité ainsi que la profondeur de plantation, respectivement de semis, pour des cultures différentes dans des circonstances différentes (par exemple l'état du sol, le moment du semis). - L'élève détermine correctement la quantité et la densité de semis ainsi que l'espacement des graines et l'écartement des rangs.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le semis de différentes cultures de manière compétente avec un semoir.**	- L'élève planifie le semis de différentes cultures avec un semoir et il l'effectue de manière compétente: o traitement du sol, o étalonnage, o profondeur de semis, o jalonnage, o recompactage. - L'élève détermine la levée de la culture semée et il l'évalue. - L'élève assure la maintenance des appareils et des machines. - L'élève observe les règles de sécurité de rigueur au cours des travaux. - L'élève évalue les travaux et il les documente soigneusement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'effectuer le semis de manière compétente avec un semoir mono-graine.**	- L'élève effectue le semis de maïs de manière compétente avec un semoir mono-graine: o traitement du sol, o régalage de l'espacement des graines, o profondeur de semis, o recompactage. - L'élève détermine la levée de la culture semée et il l'évalue. - L'élève assure la maintenance des appareils et des machines. - L'élève observe les règles de sécurité de rigueur au cours des travaux. - L'élève évalue les travaux et il les documente soigneusement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

10 % (6 P)	**L'élève est capable de décrire le développement de différentes plantes cultivées.**	- L'élève détermine correctement les stades principaux du développement (macrostades) de différentes plantes cultivées. - L'élève identifie les causes de détériorations (par exemple le manque de nutriments, l'humidité stagnante, la sécheresse, les maladies fongiques, les parasites) affectant différentes cultures et il les évalue.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Faire des travaux d'entretien et de réparation (TECH6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Faire des travaux d'entretien et de réparation**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECH6**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de préparer le poste de travail ainsi que la pièce de travail correspondante pour des travaux de soudage.**	- L'élève surveille les matériaux inflammables aux alentours. - L'élève utilise l'équipement de protection individuelle correspondant. - L'élève connaît le principe du fonctionnement d'un appareil de soudage avec des électrodes enrobées et d'un appareil de soudage sous protection gazeuse. - L'élève prépare les composants à souder. - L'élève respecte les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de manipuler des appareils servant au soudage manuel à l'arc avec électrode enrobée ainsi qu'au soudage à l'arc métallique sous protection gazeuse de manière compétente.**	- L'élève apprend à manipuler et à régler des appareils de soudage avec des électrodes enrobées et sous protection gazeuse. - L'élève s'exerce aux deux méthodes de soudage.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de communiquer en employant le vocabulaire professionnel habituel, il agit avec précaution et il veille à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de tous les intervenants.**	- L'élève désigne correctement des composants importants des appareils des soudage. - L'élève désigne correctement les outils servant à la préparation et à la maintenance des pièces de travail. - L'élève observe et les règles de sécurité et il suit les instructions de travail.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Utiliser la technique dans la production animale (ZOOT4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Utiliser la technique dans la production animale**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZOOT4**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle spéciale
2		- Salle de classe
4		

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les processus physiologiques de la production et du prélèvement laitiers.**	- L'élève dispose de connaissances anatomiques concernant la structure du pis et il désigne les fonctions des organes impliqués dans la production du lait. - L'élève explique les principes physiologiques de la production et du prélèvement du lait. - L'élève désigne des facteurs essentiels pour la formation et pour le prélèvement du lait ainsi que leurs effets interdépendants. - L'élève emploie correctement le vocabulaire professionnel au cours des descriptions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de décrire les propriétés de différents systèmes de traite.**	- L'élève analyse des systèmes de traite des plus différents et il les classe en fonction de différents critères d'évaluation.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de traire de manière compétente.**	- L'élève désigne des règles d'hygiène, de protection des animaux et d'organisation du travail en relation avec la traite et il les respecte sur le terrain. - L'élève adopte une attitude respectueuse, consciencieuse et responsable en classe, au cours de visites d'exploitations et au cours de l'exécution de travaux pratiques.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable de manipuler différents outils techniques de manière compétente.**	- L'élève désigne la manipulation d'un marcheur pour chevaux dans la pratique. - L'élève explique les affectations possibles ainsi que le fonctionnement de racleurs de fourrage autonomes et de nettoyants d'écuries. - L'élève désigne des circonstances dangereuses ainsi que des mesures correspondantes de prévention des accidents.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Formation patronale 4 (FORAG4)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 2**

Titre du module:	**Formation patronale 4**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAG4**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	4	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					
Nombre maximum d'élèves: 2					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des animaux, il manipule les outils ainsi que les machines agricoles avec précaution et il organise son travail consciencieusement.**	- L'apprenti veille à la ponctualité et au respect du cadre horaire au cours de l'exécution des différentes activités. - L'apprenti veille aux aspects suivants au cours des travaux quotidiens avec des machines: la manipulation du matériel de travail avec précaution avant, pendant et après l'utilisation, le nettoyage, l'entretien ainsi que la remise en état. - L'apprenti adopte une attitude responsable et il fait preuve de précaution au contact quotidien des animaux.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les mesures requises au cours de ses activités pour assurer sa propre protection ainsi que celle de ses collaborateurs.**	- L'apprenti connaît les mesures de protection requises et il les applique. - L'apprenti effectue des travaux dangereux sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux faciles à l'étable.**	- L'apprenti exécute consciencieusement des travaux habituels quotidiens après une initiation. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle et il met des critiques à profit de manière constructive.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des différentes machines agricoles d'une manière compétente et conforme à leur fonction.**	- L'apprenti connaît les fonctions des différentes machines. - L'apprenti effectue les réglages de base avant l'utilisation et après s'être concerté avec le formateur. - L'apprenti adapte les réglages au cours de l'utilisation. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle avec le formateur et il met des critiques à profit de manière constructive.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de prendre connaissance de leurs commentaires de manière constructive et de documenter consciencieusement ses expériences d'apprentissage dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'apprenti avance des arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'apprenti analyse son attitude personnelle de manière critique et il évite les erreurs constatées dans la mesure du possible. - L'apprenti manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'apprenti met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures. - L'apprenti note des rapports quotidiens dans le carnet d'apprentissage. - L'apprenti note les instructions concernant la sécurité. - L'apprenti veille à l'intégralité et à la propreté.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Suivre le développement des plantes et utiliser les machines pour la récolte (AGRO5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Suivre le développement des plantes et utiliser les machines pour la récolte**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AGRO5**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'expliquer des mesures phytosanitaires mécaniques et chimiques et d'appliquer la technique correspondante.**	- L'élève explique le fonctionnement d'une herse, d'une bineuse et d'un pulvérisateur. - L'élève prépare les appareils à leur affectation sur le terrain et il s'en sert de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'épandre des produits phytosanitaires de manière compétente.**	- L'élève décrit les principes de la protection intégrée des plantes. - L'élève désigne les exigences concernant la protection des utilisateurs, de l'environnement et de l'eau et il y répond.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'identifier les principaux stades du développement de plantes cultivées et d'y associer les interventions culturales nécessaires.**	- L'élève identifie les principaux stades du développement de différentes plantes cultivées. - L'élève détermine les moments des mesures d'entretien, de la fertilisation et de la protection des plantes.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.2. - Effectuer des traitements phytosanitaires et utiliser des techniques precision-farming (TECH7)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Effectuer des traitements phytosanitaires et utiliser des techniques precision-farming**	**Module complémentaire**	
		Numéro du module:	**2**
Code du module:	**TECH7**	Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle spéciale
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Bei erfolgreichem Bestehen der Kompetenz 4 kann der Sachkundenachweis Pflanzenschutz beantragt werden

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se renseigner à propos des options de l'agriculture de précision.**	- L'élève prépare et présente un exposé à propos du sujet. (Sujets envisageables: l'agriculture de précision au sein de l'exploitation formatrice, les systèmes de direction automatiques de véhicules agricoles, les systèmes de tronçonnement, la télédétection, les fichiers de champs, la gestion des troupeaux, la technologie des étables, la communication entre les machines, etc.)	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de préparer des techniques d'agriculture de précision et de les appliquer.**	- L'élève se sert d'un système de conduite parallèle de manière compétente au cours de l'enseignement pratique. - L'élève programme différentes séquences correspondant aux travaux à exécuter dans le système de gestion des manœuvres en bout de champ du tracteur. - L'élève utilise différentes machines de manière compétente.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable d'employer le vocabulaire professionnel général de l'agriculture de précision et de la technologie de récolte, de décrire des nombres de base et d'effectuer des calculs habituels sur le terrain.**	- L'élève note le vocabulaire professionnel correspondant dans son carnet de vocabulaire personnel et il l'emploie au cours de la communication en classe et des présentations. - L'élève effectue des calculs habituels sur le terrain d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève désigne des nombres de base concernant des quantités récoltées.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire la structure ainsi que la fonction de différentes machines de récolte.**	- L'élève désigne la structure de moissonneuses-batteuses, d'ensileuses et de presses à balles d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève décrit les différents systèmes. - L'élève présente correctement la fonction des machines de récolte. - L'élève décrit correctement les différents domaines d'affectation ainsi que l'impact de différents stades du développement des plantes sur la récolte. - L'élève établit des calculs habituels sur le terrain et il les effectue convenablement.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Elever des animaux d'élevage (ZOOT5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Elever des animaux d'élevage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZOOT5**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
30 % (18 P)	**L'élève est capable de décrire les bases de la reproduction.**	- L'élève connaît l'anatomie des organes sexuels. - L'élève désigne des données essentielles du cycle de reproduction. - L'élève reproduit correctement des indicateurs déterminés de la fertilité. - L'élève connaît des techniques habituelles de la reproduction.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable de désigner le déroulement d'une naissance ainsi que les actions pratiques à mener dans ce contexte.**	- L'élève est capable de préparer les mesures servant à la préparation d'une naissance. - L'élève connaît le déroulement d'une naissance et il connaît les règles de base de l'assistance à la naissance. - L'élève est capable d'assurer les soins de la mère et du nouveau-né après la naissance.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de désigner les exigences concernant la détention ainsi que l'alimentation de jeune bétail.**	- L'élève est capable de décrire les différentes méthodes de détention et d'évaluer le climat des installations. - L'élève observe les règles de sécurité au contact avec les animaux. - L'élève connaît les principes de base de l'alimentation de jeune bétail et il les applique sur le terrain.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.4. - Formation patronale 5 (FORAG5)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Formation patronale 5**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAG5**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des animaux, il manipule les outils ainsi que les machines agricoles avec précaution et il organise son travail consciencieusement.**	- L'apprenti veille à la ponctualité et au respect du cadre horaire au cours de l'exécution des différentes activités. - L'apprenti veille aux aspects suivants au cours des travaux quotidiens avec des machines: la manipulation du matériel de travail avec précaution avant, pendant et après l'utilisation, le nettoyage, l'entretien ainsi que la remise en état. - L'apprenti adopte une attitude responsable et il fait preuve de précaution au contact quotidien des animaux.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les mesures requises au cours de ses activités pour assurer sa propre protection ainsi que celle de ses collaborateurs.**	- L'apprenti connaît les mesures de protection requises et il les applique. - L'apprenti effectue des travaux dangereux sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux faciles à l'étable.**	- L'apprenti exécute des travaux habituels quotidiens d'une manière consciencieuse et autonome - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle et, le cas échéant, il effectue les optimisations correspondantes.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des différentes machines agricoles d'une manière compétente et conforme à leur fonction.**	- L'apprenti connaît les fonctions des différentes machines. - L'apprenti effectue les réglages de base d'une manière autonome et consciencieuse avant l'utilisation. - L'apprenti adapte les réglages au cours de l'utilisation. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle et, le cas échéant, il effectue les optimisations correspondantes.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de prendre connaissance de leurs commentaires de manière constructive et de documenter consciencieusement ses expériences d'apprentissage dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'apprenti avance des arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'apprenti analyse son attitude personnelle de manière critique et il évite les erreurs constatées dans la mesure du possible. - L'apprenti manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'apprenti met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures. - L'apprenti note des rapports quotidiens dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.5. - Approfondir ses connaissances en matière de culture des plantes (AGRO6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Approfondir ses connaissances en matière de culture des plantes**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**AGRO6**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1	1	- Salle de classe
3	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de préparer, d'accomplir et d'évaluer des missions faciles de travail du sol.**	- L'élève effectue les préparations requises pour l'accomplissement des missions théoriques et/ou pratiques. - L'élève démontre qu'il dispose des aptitudes professionnelles requises au cours de l'accomplissement des missions. - L'élève accomplit les missions d'une manière intégrale, propre, structurée et adaptée sous l'aspect des délais. - L'élève respecte l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève soumet les travaux exécutés à une analyse critique. - L'élève présente les résultats des travaux d'une manière cohérente et compréhensible sans guère commettre d'erreur. - L'élève avance les arguments d'une manière pertinente et sur un ton convenable.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de préparer, d'accomplir et d'évaluer des missions faciles de semis.**	- L'élève effectue les préparations requises pour l'accomplissement des missions théoriques et/ou pratiques. - L'élève démontre qu'il dispose des aptitudes professionnelles requises au cours de l'accomplissement des missions. - L'élève accomplit les missions d'une manière intégrale, propre, structurée et adaptée sous l'aspect des délais. - L'élève respecte l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève soumet les travaux exécutés à une analyse critique. - L'élève présente les résultats des travaux d'une manière cohérente et compréhensible sans guère commettre d'erreur. - L'élève avance les arguments d'une manière pertinente et sur un ton convenable.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

30 % (18 P)	**L'élève est capable de planifier, de préparer, d'accomplir et d'évaluer des missions faciles de fertilisation et de protection des plantes.**	- L'élève effectue les préparations requises pour l'accomplissement des missions théoriques et/ou pratiques. - L'élève démontre qu'il dispose des aptitudes professionnelles requises au cours de l'accomplissement des missions. - L'élève accomplit les missions d'une manière intégrale, propre, structurée et adaptée sous l'aspect des délais. - L'élève respecte l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève soumet les travaux exécutés à une analyse critique. - L'élève présente les résultats des travaux d'une manière cohérente et compréhensible sans guère commettre d'erreur. - L'élève avance les arguments d'une manière pertinente et sur un ton convenable.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.6. - Approfondir ses connaissances en matière de technique agricole (TECH8)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Approfondir ses connaissances en matière de technique agricole**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**TECH8**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4		- Salle spéciale
4		

Nombre maximum d'élèves: 6

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**L'élève est capable de monter les différentes machines conformément à leur domaine d'affectation, d'appliquer des réglages de base à des tracteurs et à des machines, d'adapter les réglages et de respecter les consignes en matière de sécurité.**	- L'élève prépare les différentes machines conformément à leur affectation. - L'élève effectue le montage d'une manière correcte sous l'aspect professionnel et dans le respect des consignes en vigueur en matière de sécurité. - L'élève applique les réglages à des tracteurs et à des machines avec autant de précision que possible en considérant le résultat du travail ainsi que l'utilisation des ressources, il les évalue et, le cas échéant, il les optimise. - L'élève connaît les économies possibles avec des réglages optimaux et il les commente en se référant à différents exemples d'affectations. - L'élève commente différents réglages, différentes stratégies de conduite ainsi que leurs impacts.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'élève est capable de se procurer des informations concernant des machines agricoles de manière autonome, de les mettre en forme, de les présenter à ses camarades au cours de discussions et de déterminer sa compétence personnelle.**	- L'élève participe à des discussions et il s'exprime convenablement en employant son vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève maîtrise les bases de la sécurité au travail et il applique des mesures pour minimiser les risques d'accidents pour lui-même et pour d'autres intervenants.**	- L'élève décrit les risques qui résultent des différentes machines et des différents travaux. - L'élève prépare des concepts servant à minimiser les risques au cours de travaux sur le terrain. - L'élève manifeste de l'intérêt pour des sujets indiqués dans le domaine de la sécurité au travail et il participe à des discussions.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.7. - Approfondir les connaissances sur les animaux d'élevage (ZOOT6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Approfondir les connaissances sur les animaux d'élevage**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**ZOOT6**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 6

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	- Salle spéciale
4	2	

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [ ] Commande
- [ ] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Remarque compétences:

Die Inhalte der Kompetenz 2 dienen der Vorbereitung des PIF.
Bei erfolgreichem Bestehen der Kompetenz 3 wird der Befähigungsnachweis für Tiertransporte ausgehändigt.

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'analyser des sujets professionnels et sociétaux d'actualité.**	- L'élève commente de sujets indiqués, importants sous l'aspect professionnel. - L'élève participe activement aux discussions et il s'exprime d'une manière correcte sous l'aspect professionnel. - L'élève recherche des informations concernant des sujets indiqués de manière autonome et il les présente de manière pertinente. - L'élève désigne les bases de l'agriculture biologique. - L'élève décrit les dispositions d'autres systèmes de certification.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable de planifier, de préparer, d'accomplir et d'évaluer des missions faciles.**	- L'élève effectue les préparations requises pour l'accomplissement des missions théoriques et/ou pratiques. - L'élève démontre qu'il dispose des aptitudes professionnelles requises au cours de l'accomplissement des missions. - L'élève accomplit les missions d'une manière complète, propre, structurée et adaptée sous l'aspect des délais. - L'élève observe l'ensemble des règles de sécurité. - L'élève soumet les travaux effectués à une analyse critique. - L'élève présente les résultats du travail d'une manière cohérente et compréhensible, sans guère commettre d'erreur. - L'élève avance les arguments de manière pertinente et sur un ton convenable.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
30 % (18 P)	**L'élève est capable d'évaluer l'état de santé d'un animal individuel et de désigner les dispositions légales concernant les transports d'animaux.**	- L'élève décrit les caractéristiques d'animaux en bonne santé et malades et il s'y réfère pour évaluer l'aptitude des animaux à être transportés. - L'élève désigne les principes de la loi sur la protection des animaux ainsi que les bases d'une attitude compétente avec les animaux dans le contexte des transports. - L'élève désigne la législation d'actualité concernant les transports d'animaux.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 3.8. - Formation patronale 6 (FORAG6)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Enseignement professionnel 3**

Titre du module:	**Formation patronale 6**	**Module complémentaire**	
Code du module:	**FORAG6**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	24	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Entreprise
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [ ] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [X] Portfolio
- [X] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**L'apprenti adopte une attitude respectueuse à l'égard des animaux, il manipule les outils ainsi que les machines agricoles avec précaution et il organise son travail consciencieusement.**	- L'apprenti veille à la ponctualité et au respect du cadre horaire au cours de l'exécution des différentes activités. - L'apprenti veille aux aspects suivants au cours des travaux quotidiens avec des machines: la manipulation du matériel de travail avec précaution avant, pendant et après l'utilisation, le nettoyage, l'entretien ainsi que la remise en état. - L'apprenti adopte une attitude responsable et il fait preuve de précaution au contact quotidien des animaux.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti applique les mesures requises au cours de ses activités pour assurer sa propre protection ainsi que celle de ses collaborateurs.**	- L'apprenti connaît les mesures de protection requises et il les applique. - L'apprenti effectue des travaux dangereux sous guidance en respectant les consignes en vigueur en matière de sécurité.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable d'effectuer des travaux faciles à l'étable.**	- L'apprenti exécute des travaux habituels quotidiens d'une manière autonome et consciencieuse. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle et, le cas échéant, il effectue les optimisations correspondantes.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de se servir des différentes machines agricoles d'une manière compétente et conforme à leur fonction.**	- L'apprenti connaît les fonctions des différentes machines. - L'apprenti effectue les réglages de base d'une manière autonome et consciencieuse avant l'utilisation. - L'apprenti adapte les réglages au cours de l'utilisation. - L'apprenti soumet le résultat du travail à un contrôle et, le cas échéant, il effectue les optimisations correspondantes.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
20 % (12 P)	**L'apprenti est capable de mener des entretiens de manière pertinente, de collaborer de manière respectueuse avec ses supérieurs/ses collègues de travail/des clients, de prendre connaissance de leurs commentaires de manière constructive et de documenter consciencieusement ses expériences d'apprentissage dans le carnet d'apprentissage.**	- L'apprenti écoute ses interlocuteurs d'une manière attentive et respectueuse. - L'apprenti avance des arguments de manière pertinente et sur un ton convenable. - L'apprenti analyse son attitude personnelle de manière critique et il évite les erreurs constatées dans la mesure du possible. - L'apprenti manifeste de l'intérêt pour une exécution soignée des travaux. - L'apprenti met à profit ses constats au cours d'activités ultérieures. - L'apprenti note des rapports quotidiens dans le carnet d'apprentissage.	- L'apprenti a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Projet intégré final (PROFI)

Formation

Code:	**AG**	**Type:**	[X] CCP [ ] DAP [ ] DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Certificat de capacité professionnelle**			
Section / Métier / Profession:	**Ouvrier agricole**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement professionnel - Projet intégré et stage(s)**

Titre du module:	**Projet intégré final**	**Module projet intégré final**	
Code du module:	**PROFI**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	18
- leçons hebdomadaires:	X	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Mode d'évaluation (choix multiple):

- [X] Epreuve écrite
- [X] Exposé
- [X] Entretien professionnel
- [ ] Simulation d'entretien
- [X] Mise à l'essai
- [X] Commande
- [ ] Portfolio
- [ ] Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
10 % (6 P)	**L'élève est capable de se renseigner au sujet des travaux à effectuer, de les planifier et de prendre des décisions.**	- L'élève réunit les informations. - L'élève détermine les outils ainsi que le matériel requis. - L'élève établit une esquisse.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux dont il est chargé dans le domaine de l'élevage de bétail sur le terrain.**	- L'élève désigne les bases théoriques requises pour l'exécution. - L'élève effectue les travaux en tenant compte des dispositions en vigueur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. - L'élève tient compte des principes de l'ergonomie.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
40 % (24 P)	**L'élève est capable d'effectuer les travaux dont il est chargé sur le terrain, dans les domaines de la production végétale et des machines agricoles.**	- L'élève désigne les bases théoriques requises pour l'exécution. - L'élève effectue les travaux en tenant compte des dispositions en vigueur. - L'élève respecte les consignes en matière de sécurité. - L'élève tient compte des principes de l'ergonomie.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.
10 % (6 P)	**L'élève est capable d'évaluer le résultat et d'expliquer les travaux qu'il a effectués.**	- L'élève soumet les travaux effectués à une analyse critique. - L'élève constate des erreurs et il décrit des propositions d'améliorations. - L'élève emploie le vocabulaire professionnel.	- L'élève a répondu aux exigences minimales des évaluations concernant les indicateurs.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Allemand 1 (MPALL1-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL1-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Interpretation epischer, dramatischer und lyrischer Texte mit Schwerpunkt: Kommunikation Die Lernenden sind in der Lage, eine Figuren-charakterisierung, eine Gedichtinterpretation oder eine Dialoganalyse zu verfassen. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eine Mitschrift, ein Ergebnisprotokoll.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an.
20 % (12 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
30 % (18 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und umfassend zu einem Thema mit Schwerpunkt Kommunikation. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten. Die Lernenden verfassen ein Ergebnisprotokoll, eine Mitschrift der Referate.	Die Lernenden tragen mindestens 10 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden begehen kein Plagiat.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.2. - Anglais 1 (MPANG1-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG1-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (cybercrimes, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<argumentative essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un texte court (article, short story, etc.).**	L'élève respecte le format du support choisi. L'élève utilise la grammaire et le jargon nécessaire à cette tâche.	Le format du texte choisi est respecté. (50%) La grammaire et le jargon utilisés sont corrects dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 5 minutes sur divers sujets (la vie professionnelle, sujets traités en classe, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi, …).**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail or/gist »).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Français 1 (MPFRA1-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 1**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA1-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	5	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **L'élève est capable de présenter un sujet en s'aidant de mots-clés.** **L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.4. - Mathématiques 1 - niveau A (MPMAA1-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 1 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA1-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 5
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Equations du 2e degré et équations bicarrées.**	L'apprenti sait majoritairement résoudre les équations du 2e degré et les équations bicarrées (avec ou sans la méthode du discriminant).	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Inéquations du 1er et 2e degré.**	L'apprenti est majoritairement capable de résoudre des inéquations du 1er et 2e degré.	Exemples: voir programme
10 % (6 P)	**Théorèmes de Pythagore et de Thalès.**	L'apprenti sait déterminer les grandeurs manquantes dans des exercices de géométrie simples à l'aide de ces théorèmes.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Equations et inéquations rationnelles.**	En principe, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition ainsi que l'ensemble de solutions pour des équations et des inéquations où la variable figure dans le dénominateur.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Fonctions.** **Notion, domaine de définition, plage de valeurs, tableau de valeurs et représentation graphique.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti sait déterminer le domaine de définition ainsi que la plage des valeurs et peut représenter graphiquement ces fonctions à l'aide d'un tableau de valeurs adapté.	Exemples: voir programme
20 % (12 P)	**Résoudre des problèmes de la vie courante.**	En principe, l'apprenti peut appréhender des problèmes de la vie courante par le biais d'une mise en équation. Il sait déterminer et interpréter la valeur recherchée.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.5. - Anglais 2 (MPANG2-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Anglais 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG2-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.) en respectant la structure d'une dissertation classique (« opinion essay »).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (<<opinion essay>>). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de résumer et de donner son opinion (« a review » or « a blog ») sur des sujets traités en classe (social issues, current affairs, etc.).**	L'élève est capable de résumer clairement et de façon structurée soit son « review » soit son « blog ». L'élève est capable d'exprimer son opinion sur son sujet.	Les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) La structure d'une « review » ou d'un « blog » est respectée. Le contenu du texte est clair, compréhensible et cohérent. La majorité du jargon est adaptée au contexte. (50%)
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 7 minutes sur divers sujets (technology, tourism, culture, current affairs, etc.) en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi,…) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible. La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre des textes et des ouvrages adaptés.**	L'élève comprend les informations importantes dans des textes adaptés à son niveau, même s'ils traitent de sujets abstraits.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité des questions qui lui sont posées au sujet de ces textes ou ouvrages simplifiés. (50%)
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal.**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.6. - Allemand 2 (MPALL2-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Allemand 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL2-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden sind in der Lage, einen Text strukturiert, verständlich und sachgerecht zusammenzufassen. Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. (textgeb. Erörterung, Essay) Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Aus einem begrenzten Gebiet im gelernten Kontext verschiedenen Medien zur Veranschaulichung nutzen** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden illustrieren ihr Impulsreferat anhand bestimmter Medien. Die Lernenden informieren in einem Vortrag präzise und aber kurz zu einem Thema. Die Lernenden achten dabei auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden berücksichtigen einen logischen Aufbau. Die Lernenden achten beim Vortrag auf ein ansprechendes nonverbales Verhalten.	Die Lernenden tragen mindestens 5 Minuten vor. Die Lernenden sprechen frei und lesen nicht ab (Stichworte sind erlaubt). Die Lernenden achten darauf, dass der Inhalt keine groben Fehlinformationen enthält. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.7. - Français 2 (MPFRA2-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Français 2**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA2-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	6	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Utiliser des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 1.8. - Mathématiques 2 - niveau A (MPMAA2-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Technicien**			
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 1**

Titre du module:	**Mathématiques 2 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA2-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:
- leçons hebdomadaires: 2
- leçons de rattrapage:

Semestre (1 - 8): 6
Période (1 ou 2):

Nombre de semaines: 0
Lieu d'apprentissage: Ecole

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
2	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2	1	- Salle de classe
2	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):
- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☐ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Fonctions linéaires.**	L'apprenti connait la définition d'une fonction linéaire et peut représenter celle-ci sous forme d'une droite à l'aide d'un tableau de valeurs. D'autre part, à partir de données relatives à une droite (2 points ; point et pente) l'apprenti peut établir son équation. Il sait déterminer le point d'intersection de deux droites.	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Limites et dérivée première.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti est à même de déterminer les limites. L'apprenti a appréhendé la notion de la dérivée en un point comme la limite de la pente de la sécante en ce point. L'apprenti connait la dérivée des fonctions élémentaires et maitrise les règles de dérivation (somme, facteur, produit et rapport).	Exemples: voir programme
40 % (24 P)	**Etude de fonctions.**	Pour des fonctions simples, l'apprenti peut déterminer le domaine de définition, les points d'intersection de la courbe avec les axes, ainsi que les limites aux bornes du domaine de définition. En se servant de la dérivée première, l'apprenti sait déterminer les extrémums. Il sait représenter toutes ces informations dans un tableau de variation et peut faire la représentation graphique de la fonction à l'aide de ce dernier.	Exemples: voir programme

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Anglais 3 (MPANG3-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG3-F**	Numéro du module:	**1**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☒ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'exprimer son opinion sur des sujets traités en classe (environmental issues, health issues, current affairs, ...) en respectant la structure d'une dissertation classique (« argumentative essay or opinion essay»).**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la dissertation classique (« opinion or argumentative essay). L'élève exprime son opinion. L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la dissertation est respecté. (50%) La dissertation est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un «media review» (la critique). (movies, plays, series, etc.)**	L'élève utilise un jargon adapté. L'élève utilise le format de la critique L'élève utilise la grammaire nécessaire à cette tâche.	Le jargon utilisé est adapté pour la majorité des cas. (50%) Le format de la critique est respecté. (50%) La critique est compréhensible et la grammaire est correcte dans la majorité des cas. (50%)
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de faire un exposé de plus ou moins 10 minutes sur un sujet divers en s'appuyant sur des outils de présentation électroniques (PowerPoint, Prezi etc..) et en pouvant réagir sur les questions ou commentaires éventuels de ses camarades de classe ou de l'enseignant.**	L'élève respecte le délai de présentation. L'élève présente de façon structurée. L'élève parle de façon compréhensible. L'élève fait preuve de son expertise sur le sujet. L'élève est capable de parler sans prendre recours excessif aux notes.	La présentation est bien structurée. L'élève parle sans faire trop de fautes de prononciation afin d'être compréhensible. L'élève montre qu'il connaît bien le sujet qu'il présente.
20 % (12 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié. (reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.
10 % (6 P)	**Compréhension de l'oral** **L'élève est capable d'identifier des informations précises contenues dans des enregistrements audio et/ou audio-visuels sur des sujets concrets en langue standard à débit normal (« listening for detail / gist»).**	L'élève comprend les informations importantes dans les enregistrements audio et/ou audio-visuels adaptés à son niveau.	L'élève donne les bonnes réponses à la plupart des questions qui lui sont posées au sujet des enregistrements. (50%)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.2. - Allemand 3 (MPALL3-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL3-F**	Numéro du module:	**2**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können so eine textgebundene Erörterung schreiben. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der (noch) flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln größtenteils richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 1200 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
40 % (24 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden beherrschen die Methode des Exzerpierens größtenteils selbstständig. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
10 % (6 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv am Unterricht.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Français 3 (MPFRA3-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 3**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA3-F**	Numéro du module:	**3**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	1,5				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire et de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte inconnu. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
20 % (12 P)	**Expression orale (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **- L'élève est capable de s'exprimer dans un français compréhensible et d'utiliser un vocabulaire approprié.** **- L'élève est capable d'animer l'échange, de participer activement et de façon constructive à la discussion.** **- L'élève est à même de respecter les règles et les normes de politesse élémentaires.** **- L'élève est capable de présenter sur un sujet en s'aidant de mots-clés.** **- L'élève est capable d'observer les rudiments de la communication non verbale lors de toute production orale.**	- Savoir présenter un sujet nouveau de manière simple et détaillée. - Savoir tenir un monologue à l'aide de mots-clés uniquement. - Être à même de participer à un débat et donner un avis structuré. - Être capable de répondre aux questions posées par l'assemblée de manière concise et claire. - Regarder ses interlocuteurs, faire preuve de respect et se positionner devant l'auditoire.	La compétence est acquise si : - L'élève sait parler d'un sujet librement et démontre qu'il a effectué les recherches nécessaires. - L'élève ne lit pas son exposé mais parle de manière libre. - Il maitrise les bases de politesse élémentaires. - Il est à même de répondre aux questions supplémentaires posées par l'enseignant.

30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte nouveau et inconnu :** **L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte en lecture globale.** **L'élève sait reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte.**	Reconnaître les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.4. - Mathématiques 3 - niveau A (MPMAA3-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire: **2025/2026**
Division:	**Technicien**			
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**			

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 3 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA3-F**	Numéro du module:	**4**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	7	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques de l'exponentielle.**	- Simplification d'expressions contenant des termes exponentiels. - Calcul de la valeur numérique d'expressions exponentielles à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations exponentielles (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions exponentielles.**	Etude de la fonction f(x)=e^x Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions exponentielles. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·e^((cx+d))	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Connaissance des propriétés algébriques du logarithme.**	- Connaissance de la fonction du logarithme naturel comme fonction inverse de la fonction exponentielle. - Maitrise des propriétés du calcul logarithmique. - Calcul de la valeur numérique d'expressions logarithmiques à l'aide d'une calculatrice. - Résolution de certaines équations logarithmiques (y compris la détermination du domaine de définition).	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Etude de certaines fonctions logarithmiques.**	Etude de la fonction f(x)=ln¿(x) Domaine de définition, limites aux bornes du domaine de définition, 1ère dérivée, extrema éventuels, tableau de variation, représentation graphique. Dérivées d'autres fonctions logarithmiques. Etude de fonctions du type f(x)=a+b·ln¿(cx+d)	Exercices : voir programme
20 % (12 P)	**Applications pratiques des fonctions exponentielles et logarithmiques.**	- Analyse des processus de croissance respectivement de désintégration.	Exemples : suivant branche

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.5. - Anglais 4 (MPANG4-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Anglais 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPANG4-F**	Numéro du module:	**5**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Anglais
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable d'écrire un article sur un sujets divers..**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format de l'article structuré. L'élève utilise le jargon adapté. L'élève comprend le sujet abstrait et exprime son opinion à l'égard de celui-ci.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format de l'article est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
20 % (12 P)	**Production écrite** **L'élève est capable de rédiger un rapport sur un sujet d'actualité ou d'intérêt personnel.**	L'élève utilise les temps des verbes nécessaires à cette tâche. L'élève respecte le format d'un rapport structuré. L'élève utilise le jargon adapté.	La majorité (50%) des verbes est correcte. Le format d'un rapport est respecté. (50%) Le texte est bien structuré et les phrases sont correctes dans la majorité des cas. (50%) Le contenu du texte est clair, globalement compréhensible et cohérent.
30 % (18 P)	**Production et interaction orale** **L'élève est capable de comparer des photos et d'expliquer des idées abstraites qu'elles peuvent représenter.**	L'élève utilise le jargon et les temps adaptés. L'élève parle des idées représentées dans les photos.	La comparaison est adéquate, structurée et bien compréhensible.La plupart des idées importantes sont mentionnées par l'élève. (50%).
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit** **L'élève est capable de comprendre un texte d'un degré de difficulté approprié.** **(reading for gist or/and reading for detail)**	L'élève comprend le sens général et trouve des informations précises dans des textes adaptés à son niveau et similaires aux textes ou ouvrages traités en classe.	L'élève donne les bonnes réponses à la majorité (50%) des questions qui lui sont posées sur des textes ou ouvrages adaptés à son niveau.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.6. - Allemand 4 (MPALL4-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Allemand 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPALL4-F**	Numéro du module:	**6**
		Langue véhiculaire:	**Allemand**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Allemand
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☒ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Texte schreiben** **In vergleichbaren Kontexten in eigenen Texten kommunizieren** **In unbekannten Kontexten über einen umfangreichen Wortschatz verfügen** **In unbekannten Kontexten über weitgehende Kenntnisse in Sachen Rechtschreibung, Grammatik und Rechtschreibung verfügen** **In vergleichbaren und unbekannten Kontexten paraphrasieren und zitieren**	Die Lernenden können den Argumentationsverlauf eines Textes verständlich wiedergeben. Die Lernenden stellen ihre eigene Meinung dar, begründen diese durch Argumente und veranschaulichen sie durch Beispiele. Die Lernenden können auf kreative Weise schriftliche Aufgaben strukturiert verfassen und sind dabei in der Lage auf Sprachkorrektheit zu achten. Die Lernenden verfügen über einen der Textsorte angemessenen Wortschatz. Die Lernenden sorgen anhand analoger und digitaler Hilfsmittel für einen weitgehend fehlerfreien Text. Die Lernenden können Textstellen paraphrasieren und ihre Behauptungen aus dem Text belegen. Die Lernenden verfassen eigenständig ein Dossier.	Die Lernenden sind in der Lage einen Text zu verfassen, der flüssig zu lesen ist und insgesamt strukturiert ist. Die Lernenden behandeln die Aufgabenstellung umfassend. Der Wortschatz der Lernenden geht über den Grundwortschatz hinaus, darf aber einige Lücken aufweisen. Die Lernenden verwenden Übergänge und Konnektoren, um ihre Texte zu gestalten. Rechtschreibung: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Grammatik: Wenige Fehler, die das Verständnis nicht beeinträchtigen. Die Lernenden benutzen eigenen Worte für die Paraphrase und wenden die Zitierregeln richtig an. Die Lernenden können ein gesellschaftlich relevantes Thema in seiner Komplexität darstellen und besprechen. Die Länge des Dossiers beträgt ca. 2000 Wörter. Die Lernenden begehen kein Plagiat.
30 % (18 P)	**Leseverstehen** **In bekannten und unbekannten Kontexten Haupt- und Detailinformationen aus Texten ermitteln, strukturieren und miteinander in Beziehung setzen**	Die Lernenden können die Hauptaussage eines Textes erfassen, den Textaufbau nachvollziehen und die einzelnen Passagen detailliert verstehen. Die Lernenden sind in der Lage, Texte selbstständig in ihrer fachlichen und/oder argumentativen Aussage und Struktur zu verstehen.	Die gestellten Aufgaben werden zu mindestens 50% gelöst.
20 % (12 P)	**Sprechen, Reden, Zuhören** **Sich in vergleichbaren Kontexten sprach-, situations- und funktionsangemessen äußern** **In vergleichbaren Kontexten nonverbale Verhaltensweisen in Gesprächs- und Redesituationen beachten und gebrauchen**	Die Lernenden können ein selbständig erschlossenes Thema aus dem Bereich Technik, Wissenschaft und Ethik einschließlich der notwendigen Hintergrund-informationen überzeugend präsentieren und eine kontroverse Diskussion dazu leiten. Die Lernenden illustrieren ihren Vortrag anhand bestimmter Medien. Die Lernenden achten auf eine korrekte, verständliche Ausdrucksweise. Die Lernenden können sich konstruktiv an Gesprächen beteiligen und sich in einer der konkreten Sprechsituation angemessenen Form äußern.	Die Lernenden tragen 10-15 Minuten vor. Die Lernenden sprechen durchweg Deutsch. Die Lernenden nehmen eine kommunikative Haltung ein. Die Lernenden achten auf eine offene, kommunikative Gestik und Mimik, welche die verbalen Inhalte untermauern. Die Lernenden beteiligen sich aktiv an den Diskussionen.

10 % (6 P)	**Sozialkompetenz**	- Die Lernenden verfügen über Grundregeln der höflichen Kommunikation innerhalb des Klassenverbandes. - Die Lernenden beteiligen sich regelmäßig am Unterrichtsgeschehen. - Die Lernenden können auf konstruktive Art und Weise auf ihre Mitschüler reagieren. - Die Lernenden respektieren vorgegebene Abgabetermine. - Die Lernenden nutzen KI sinnvoll und kennzeichnen die Benutzung generativer KI.	- Alle Indikatoren müssen zufriedenstellend erfüllt sein. - Die Lernenden verstehen den sinnvollen Einsatz von KI. Sie nutzen generative KI lediglich als Inspiration, verwenden KI-generierte Resultate jedoch nicht wortwörtlich. - Falls KI in ihren Arbeiten zum Einsatz kommt, wird diese als solche gekennzeichnet und in den verwendeten Quellen aufgelistet.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.7. - Français 4 (MPFRA4-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Français 4**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPFRA4-F**	Numéro du module:	**7**
		Langue véhiculaire:	**Français**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	4	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:	2				

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
4	2	- Enseignant / Français
4	2	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
4	2	- Salle de classe
4	2	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- *L'atteinte du niveau socle relatif à un indicateur de la compétence correspond à une note de 50 % du total des points attribués à cet indicateur. Si un niveau socle n'est pas atteint, cela entraîne une note insuffisante sur le total des points attribués à cet indicateur. Une compétence dans son ensemble est notée sur 60. Il n'y a pas de pondération pour les indicateurs et il revient à l'enseignant de faire la répartition des points (un ou plusieurs devoirs en classe sur 60 ou différents tests dont la somme constituera une note sur 60).

- Le Portfolio est un outil d'évaluation obligatoire uniquement pour la compétence linguistique. Il revient à l'enseignant de choisir s'il désire travailler avec ce mode d'évaluation également pour les autres compétences.

Grille d'évaluation :

Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
40 % (24 P)	**Grammaire / Expression écrite (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **1. L'élève est capable d'écrire de façon compréhensible en respectant la grammaire et la syntaxe.** **L'élève sait travailler en autonomie complète pour réaliser des exercices de grammaire.** **2. L'élève est capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire, de le comprendre dans un contexte nouveau et inconnu. Il est également capable d'expliquer le vocabulaire dans le contexte.** **3. L'élève est capable de développer des arguments en faveur et en défaveur d'un sujet connu et de prendre clairement position.**	1. Grammaire - La grammaire vue en classe est globalement comprise. - Savoir où retrouver les règles de grammaire. - Reconnaître des cas particuliers. - Écrire des phrases simples et complexes. Elles sont complètes et compréhensibles. - Écrire un texte cohérent en faisant des paragraphes. - Utiliser les connecteurs usuels. - Savoir travailler en autonomie complète. - Savoir s'autocorriger à l'aide des corrigés et des annotations de l'enseignant. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes - Employer le vocabulaire connu dans un contexte nouveau. - Employer les mots de vocabulaire dans une production écrite personnelle. - Expliquer les mots de vocabulaire vus en classe dans un contexte inconnu. - Répondre de manière pertinente à des questions sur un texte inconnu. 3. Prise de position - Rédiger une introduction. - Donner deux arguments en faveur et en défaveur sans prendre position. - Prendre position dans une courte conclusion. - Utiliser les connecteurs les plus usuels.	1. Grammaire Pour les exercices fermés, la compétence est acquise si la moitié des réponses est correcte. 2. Vocabulaire en contexte / Analyse de textes La compétence est acquise si le vocabulaire vu en cours est employé à bon escient. (50%) Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte. (reformulation). Cette compétence est la partie FORME de l'Analyse de texte. La partie FOND est évaluée en Compréhension de l'écrit. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir. 3. Prise de position La compétence est acquise si : - Les réponses sont rédigées dans d'autres mots que ceux du texte (reformulation). - La langue utilisée est compréhensible dès la première lecture. - La structure du paragraphe est respectée.
30 % (18 P)	**Compréhension de l'écrit (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un texte inconnu.** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées et isolées d'un texte inconnu.**	Reconnaitre les messages principaux d'un texte inconnu (article de journal, extrait de roman, …). Retrouver les points de détails dans un texte inconnu. Comprendre les différents points de vue exprimés dans des textes / articles et les synthétiser.	La compétence est acquise si : - L'élève rapporte et explique de façon compréhensible les informations trouvées. - La réponse est compréhensible dès la première lecture. - Il informe de façon précise sur le sujet. Longueur approximative des textes : 450 - 500 mots. Cette compétence est la partie FOND de l'Analyse de texte. La partie FORME est évaluée en Expression écrite. Les 2 compétences sont donc évaluées dans un même devoir.

20 % (12 P)	**Compréhension de l'oral (Niveau B2)** **Dans un contexte inconnu et nouveau :** **- L'élève est capable de reconnaître les principales informations d'un support audio(visuel).** **- L'élève est capable de reconnaître les informations détaillées d'un support audio(visuel).**	Reconnaître les messages principaux d'un support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Retrouver les points de détails dans le support audio(visuel) inconnu et de longueur conséquente. (10 minutes) Donner son point de vue structuré et argumenté par rapport au support audio(visuel).	La compétence est acquise si 50% des réponses sont correctes.
10 % (6 P)	**Travail en autonomie**	Participer en classe Effectuer les devoirs à domicile Retravailler ses productions en tenant compte des observations	L'enseignant attribuera à 0 à 6 points en prenant en considération : - la participation régulière en classe et les efforts fournis afin de progresser, - le soin et la régularité apportée aux devoirs à domicile, - le soin apporté à la correction des productions et l'usage des outils mis à disposition (Manuel de grammaire, Bescherelle, dictionnaire, correcteur du traitement de texte, ...)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche d'évaluation

Module 2.8. - Mathématiques 4 - niveau A (MPMAA4-F)

Formation

Code:	**MPAI**	**Type:**	☐ CCP ☐ DAP ☒ DT	Année scolaire:	**2025/2026**
Division:	**Technicien**				
Section / Métier / Profession:	**Modèle A - Modules préparatoires aux études techniques supérieures anglophones**				

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable:	**Enseignement optionnel - Modules préparatoires aux études techniques supérieures 2**

Titre du module:	**Mathématiques 4 - niveau A**	**Module préparatoire**	
Code du module:	**MPMAA4-F**	Numéro du module:	**8**
		Langue véhiculaire:	**Anglais**

Durée exprimée en:		Semestre (1 - 8):	8	Nombre de semaines:	0
- leçons hebdomadaires:	3	Période (1 ou 2):		Lieu d'apprentissage:	Ecole
- leçons de rattrapage:					

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
3	1	- Professeur-ingénieur - Enseignant / Mathématiques
3	1	

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
3	1	- Salle de classe
3	1	

Nombre maximum d'élèves: 29

Mode d'évaluation (choix multiple):

- ☒ Epreuve écrite
- ☐ Exposé
- ☐ Entretien professionnel
- ☐ Simulation d'entretien
- ☐ Mise à l'essai
- ☐ Commande
- ☐ Portfolio
- ☒ Evaluation continue des compétences

Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

Grille d'évaluation :			
Pondération	**Compétences**	**Indicateurs**	**Socles**
40 % (24 P)	**Relation entre calcul différentiel et intégral, et détermination des primitives de quelques fonctions caractéristiques.**	- Développement de la notion de primitive d'une fonction. - Connaissance du théorème fondamental de l'analyse. - Détermination des primitives de certaines fonctions. - Propriétés des intégrales. - Résolution de quelques intégrales définies.	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Problèmes (p. ex.: calcul d'aires, cinématique, …)**	- Résolution de problèmes simples	Exemples: voir programme de formation
30 % (18 P)	**Intégration par substitution de quelques intégrales plus compliquées.**	- Résolution d'intégrales de ce type.	Exemples: voir programme de formation